sous la direction de
ANNE ABEILLÉ et DANIÈLE GODARD
en collaboration avec ANNIE DELAVEAU et ANTOINE GAUTIER

LA GRANDE GRAMMAIRE DU FRANÇAIS

GGF

ACTES SUD IMPRIMERIE NATIONALE Éditions

La Grande Grammaire du Français

La *GGF* est également disponible en version papier (deux volumes réunis dans un coffret) ainsi qu'en version EPUB.

www.grandegrammairedufrançais.com

1re édition

www.actes-sud.fr

sous la direction de
ANNE ABEILLÉ et DANIÈLE GODARD
en collaboration avec ANNIE DELAVEAU et ANTOINE GAUTIER

LA GRANDE GRAMMAIRE DU FRANÇAIS

GGF

1re édition

ACTES SUD *IMPRIMERIE NATIONALE Éditions*

La direction scientifique et éditoriale

Anne ABEILLÉ

Professeure, Université de Paris

Études à Paris et à l'Université de Pennsylvanie (Philadelphie). Ancienne élève de l'École normale supérieure, agrégée de lettres modernes, professeure de linguistique à l'Université de Paris, membre du Laboratoire de linguistique formelle (CNRS). Elle a reçu le prix Pierre-Larousse pour les sciences du langage (1993), la médaille de bronze (1996) et la médaille d'argent du CNRS (2008). Membre honoraire de l'Institut universitaire de France, membre de l'Academia Europaea. Spécialiste de syntaxe française, elle a publié notamment *Les Grammaires d'unification*, Hermès, 2007), *Une grammaire électronique du français* (CNRS Éditions, 2002) et a dirigé le *Corpus arboré du français* (ftb.linguist.univ-paris-diderot.fr).

Danièle GODARD

Directrice de recherche honoraire, CNRS, Université de Paris

Études à Paris et à l'Université de Pennsylvanie (Philadelphie). Agrégée de lettres classiques, directrice de recherche honoraire au CNRS (Laboratoire de linguistique formelle). Spécialiste de syntaxe et de sémantique du français et des langues romanes, elle a publié notamment *Syntaxe des relatives en français* (CNRS Éditions, 1988) et *Grammaire des langues romanes* (CNRS Éditions, 2003), et codirigé le dictionnaire *Sémanticlopédie* (www.semantique-gdr.net).

En collaboration avec

Annie DELAVEAU

Professeure honoraire, Université Paris-Nanterre

Ancienne élève de l'École normale supérieure, agrégée de lettres classiques, ancien membre du jury de l'agrégation de lettres classiques. Commandeur des palmes académiques. Professeure honoraire de linguistique à l'Université Paris-Nanterre. Spécialiste de syntaxe française, elle a publié, notamment, *Problèmes et exercices de syntaxe* française (avec Françoise Kerleroux, Armand Colin, 1985) et *La Syntaxe. La phrase et la subordination* (Armand Colin, 2001).

Antoine GAUTIER

Maitre de conférences, Sorbonne Université

Études à l'Université Paris-Sorbonne, agrégé de lettres modernes, ancien membre du jury de l'agrégation de lettres modernes, membre de l'équipe STIH. Spécialiste de linguistique française, ses travaux portent principalement sur la syntaxe et l'histoire de la grammaire (XIXe et XXe siècles). Il est l'auteur de *Le Nom* (Armand Colin, 2012).

Les auteurs

Anne ABEILLÉ, *professeure, Université de Paris*
Pascal AMSILI, *professeur, Université Sorbonne Nouvelle*
Mathieu AVANZI, *maitre de conférences, Sorbonne Université*
Inge BARTNING, *professeure émérite, Stockholms Universitet, Suède*
Anne-Marie BERTHONNEAU, *professeure honoraire, Université de Lille*
Claire BEYSSADE, *professeure, Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis*
Olivier BONAMI, *professeur, Université de Paris*
Véronique BRAUN-DAHLET, *professeure, Universidade de São Paolo, Brésil*
Paul CAPPEAU, *professeur honoraire, Université de Poitiers*
Patrick CAUDAL, *chargé de recherche, CNRS, Université de Paris*
Michel CHAROLLES, *professeur émérite, Université Sorbonne Nouvelle*
Bernard COMBETTES, *professeur émérite, Université de Lorraine*
Anne DAGNAC, *maitresse de conférences, Université Toulouse-Jean Jaurès*
Mathilde DARGNAT, *maitresse de conférences, Université de Lorraine*
Walter DE MULDER, *professeur, Universiteit Antwerpen, Belgique*
Henriëtte DE SWART, *professeure, Universiteit Utrecht, Pays-Bas*
Élisabeth DELAIS-ROUSSARIE, *directrice de recherche, CNRS, Université de Nantes*
Annie DELAVEAU, *professeure honoraire, Université Paris-Nanterre*
Marianne DESMETS, *maitresse de conférences, Université Paris-Nanterre*
Albert DI CRISTO, *professeur honoraire, Université d'Aix-Marseille*
Jenny DOETJES, *professeure, Universiteit Leiden, Pays-Bas*
Benjamin FAGARD, *chargé de recherche, CNRS, École normale supérieure*
Françoise GADET, *professeure émérite, Université Paris-Nanterre*
Antoine GAUTIER, *maitre de conférences, Sorbonne Université*
Danièle GODARD, *directrice de recherche honoraire, CNRS, Université de Paris*
Jacques JAYEZ, *professeur émérite, École normale supérieure de Lyon*
Kerstin JONASSON †, *professeure émérite, Uppsala Universitet, Suède*
Anne JUGNET, *maitresse de conférences, Université de Paris*
Brigitte KAMPERS-MANHE, *maitresse de conférences honoraire, Rijksuniversiteit Groningen, Pays-Bas*
Jean-Pierre KOENIG, *professeur, State University of New York at Buffalo, États-Unis*
Lucien KUPFERMAN, *professeur émérite, Tel-Aviv University, Israël*
Brenda LACA, *professeure, Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis, et Universidad de la República, Montevideo, Uruguay*
Béatrice LAMIROY, *professeure émérite, Katholieke Universiteit Leuven, Belgique*
Frédéric LANDRAGIN, *directeur de recherche, CNRS, École normale supérieure*
Jean-Marcel LÉARD, *professeur associé, Université de Sherbrooke, Canada*
Sébastien MARENGO, *enseignant, Université de Montréal, Canada*

Alda MARI, *directrice de recherche, CNRS, École normale supérieure*
Ludo MELIS, *professeur émérite, Katholieke Universiteit Leuven, Belgique*
Philip MILLER, *professeur, Université de Paris*
Christian MOLINIER, *professeur honoraire, Université Toulouse-Jean Jaurès*
François MOURET, *maitre de conférences, Université de Rennes*
Florence MOURLHON-DALLIES, *professeure, Université de Paris*
Michèle NOAILLY, *professeure honoraire, Université de Bretagne-Occidentale, Brest*
Brechtje POST, *professeure, Cambridge University, Grande-Bretagne*
Corinne ROSSARI, *professeure, Université de Neuchâtel, Suisse*
Laurent ROUSSARIE, *maitre de conférences, Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis*
Frédéric SABIO, *professeur, Université d'Aix-Marseille*
Catherine SCHNEDECKER, *professeure, Université de Strasbourg*
Isabelle SIMATOS, *maitresse de conférences, Université Sorbonne Paris-Nord*
Benjamin SPECTOR, *directeur de recherche, CNRS, École normale supérieure*
Liliane TASMOWSKI, *professeure émérite, Universiteit Antwerpen, Belgique*
Juliette THUILIER, *maitresse de conférences, Université Toulouse-Jean Jaurès*
Jesse TSENG, *chargé de recherche, CNRS, Université Toulouse-Jean Jaurès*
Marleen VAN PETEGHEM, *professeure, Universiteit Gent, Belgique*
Co VET, *professeur émérite, Rijksuniversiteit Groningen, Pays-Bas*
Carl VETTERS, *professeur, Université du Littoral-Côte d'Opale*
Marie-Thérèse VINET, *professeure associée, Université de Sherbrooke, Canada*
Robert VIVÈS, *maitre de conférences honoraire, Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis*
Anne ZRIBI-HERTZ, *professeure émérite, Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis*

Les universités et laboratoires de recherche

En France

École normale supérieure de Lyon
École normale supérieure, l'institut Jean-Nicod (CNRS) et le laboratoire Langues, textes, traitements informatiques, cognition (LaTTICe, CNRS)
Sorbonne Université
Université d'Aix-Marseille et le Laboratoire parole et langage (LPL, CNRS)
Université de Bretagne-Occidentale, Brest
Université de Lille et le laboratoire Savoirs, textes, langages (STL, CNRS)
Université de Lorraine et le laboratoire Analyse et traitement informatique de la langue française (ATILF, CNRS)
Université de Nantes et le Laboratoire de linguistique de Nantes (CNRS)
Université de Paris, Clillac-Arp et le Laboratoire de linguistique formelle (LLF, CNRS)
Université de Poitiers
Université de Strasbourg
Université du Littoral-Côte d'Opale
Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis et le laboratoire Structures formelles du langage (SFL, CNRS)
Université Paris-Nanterre et le laboratoire Modèles, dynamiques, corpus (Modyco, CNRS)
Université Sorbonne Nouvelle
Université Sorbonne-Paris Nord
Université Toulouse-Jean Jaurès et le laboratoire Cognition, langues, langage, ergonomie (CLLE, CNRS)

À l'étranger

Katholieke Universiteit Leuven, Belgique
Rijksuniversiteit Groningen, Pays-Bas
State University of New York at Buffalo, États-Unis
Stockholms Universitet, Suède
Tel-Aviv University, Israël
Universidade de São Paolo, Brésil
Université de Montréal, Canada
Université de Neuchâtel, Suisse
Université de Sherbrooke, Canada
Universiteit Antwerpen, Belgique
Universiteit Gent, Belgique
Universiteit Leiden, Pays-Bas
Universiteit Utrecht, Pays-Bas
University of Cambridge, Grande-Bretagne
Uppsala Universitet, Suède

Guide du lecteur

Les auteurs

Les noms des auteurs de chaque section, sous-section sont mentionnés en bleu dans la table des matières analytique figurant en fin d'ouvrage.

La table des matières

La TABLE DES MATIÈRES analytique figure en fin du tome II, p. 2487-2532. Le SOMMAIRE GÉNÉRAL est rappelé en ouverture de chaque tome : p. XIV-XV du tome I et p. VII-VIII du tome II.

La pagination

Les pages liminaires de chaque tome ainsi que le sommaire et l'introduction du tome I suivent une pagination en chiffres romains. Les vingt chapitres et les annexes s'ordonnent selon une pagination en chiffres arabes suivie d'un tome à l'autre.

La division des textes

La *GGF* est organisée en vingt grands CHAPITRES numérotés en chiffres romains (I, II, III, IV, V…), eux-mêmes divisés en SECTIONS (I-1, I-2, I-3…), puis en SOUS-SECTIONS (I-1.1, I-1.2…), enfin en PARAGRAPHES (I-1.1.1, I-1.1.2…). Sections, sous-sections et paragraphes sont notés en chiffres arabes.

Les niveaux de lecture

Texte principal et paragraphes en retrait

Il n'est pas rare que le TEXTE PRINCIPAL, destiné au plus grand nombre, alterne avec des contenus plus spécialisés utiles pour approfondir une question et composés dans des PARAGRAPHES EN RETRAIT.

Tableaux, listes et figures

Le texte s'accompagne de très nombreux TABLEAUX, LISTES et FIGURES – ces dernières incluent les courbes mélodiques. On en trouve les listes exhaustives en fin du tome II : p. 2368 ➤ **Liste des tableaux**, p. 2376 ➤ **Liste des listes**, p. 2363 ➤ **Liste des figures**. Ces 500 indispensables outils d'analyse sont ordonnés selon une numérotation propre à chaque chapitre – le tableau XVI-4 est ainsi le quatrième tableau du chapitre XVI.

Fiches

En fin du tome II, p. 2257-2333, sont réunies 51 FICHES permettant de synthétiser les principaux points de grammaire ➤ **Fiches**.

Glossaire

La terminologie adoptée dans cette grammaire fait l'objet d'un GLOSSAIRE ➤ **Glossaire** qui réunit plus de 600 termes (tome II, p. 2335-2362) et de tables d'équivalence avec les TERMINOLOGIES GRAMMATICALES

officielles françaises établies par le ministère de l'Éducation nationale en 1998 puis en 2020 > **Terminologies grammaticales** (tome I, p. XLVI-XLVIII).

Les exemples

La *GGF* s'appuie sur 30 000 EXEMPLES tantôt cités au fil du texte, tantôt réunis en séries numérotées > **Introduction-2.2**. Qu'ils soient écrits ou oraux, construits ou attestés > **Introduction-2.2.1**, tous sont composés en italiques, sauf mention contraire.

Leur numérotation

Les exemples sont ordonnés selon une numérotation propre à chaque section. Le numéro qui précède l'exemple comme celui qui l'appelle au sein du texte figure toujours en caractères gras (**1a**, **34c**…).

Leurs sources

Les exemples attestés sont suivis de leur source > **Introduction-2.3** > **tableau Introduction-2** > **Corpus écrits et oraux**. Quand celle-ci est abrégée (nom d'auteur + date), sa référence complète est livrée dans la liste bibliographique figurant p. 2377-2399 du tome II > **Sources des exemples littéraires**.

Les critères d'annotation

Les exemples sont annotés selon différents critères expliqués dans l'introduction > **Introduction-2.2.2** > **tableau Introduction-1** et rappelés parmi les CONVENTIONS TYPOGRAPHIQUES détaillées en p. XII-XIII du tome I > **Conventions typographiques** ainsi qu'en p. V-VI du tome II.

Leur ponctuation

Les exemples oraux sont ponctués pour une meilleure lisibilité, et la ponctuation originale des exemples écrits est respectée. Quand ceux-ci sont intégrés au texte explicatif, leur ponctuation finale ne se confond pas avec celle de la phrase, sauf en fin de phrase. On lira ainsi : « […] ce peut être un destinataire, comme *aux enfants* en **11c**, un lieu dans *Paul rentre à la maison.*, une manière dans *Paul se porte à merveille.* »

Leur orthographe

L'orthographe originale des exemples écrits a été respectée, même quand elle s'éloigne des recommandations des *Rectifications de l'orthographe* adoptées par la *GGF*, et dont les principes sont rappelés aux pages XLIX-L de tome I > **Rectifications de l'orthographe**.

Les conventions typographiques

Les principales CONVENTIONS TYPOGRAPHIQUES adoptées sont expliquées en p. XII-XIII du tome I et rappelées en p. V-VI du tome II > **Conventions typographiques**.

Les renvois

Le pictogramme > suivi d'un numéro noté en bleu (> **VI-1.2**) signale chaque renvoi possible à un chapitre, une section, une sous-section, de paragraphe, etc.

L'index

Les pages 2457-2486 du tome II proposent un INDEX de 4 500 termes permettant de retrouver dans toutes les parties de la *GGF* les notions linguistiques, les mots et les expressions, comme les noms de pays, de régions et de langues > **Index**.

Les bibliographies

L'introduction et les vingt chapitres sont suivis des principaux REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES s'y rapportant, ordonnés thématiquement et commentés. Les références abrégées sont données dans leur intégralité dans la BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE consultable aux pages 2401-2456 du tome II > **Bibliographie générale**.

L'orthographe

Comme d'autres grammaires de référence, la *GGF* se conforme aux rectifications orthographiques proposées par le Conseil supérieur de la langue française, approuvées par l'Académie française et publiées au *Journal officiel* de la République française le 6 décembre 1990, et dont on retrouvera les principes aux pages LI-LV de tome I > **Rectifications de l'orthographe**.

L'alphabet phonétique international

Les transcriptions phonétiques sont notées par les signes de l'Alphabet phonétique international dont la liste se consulte aux pages 2078-2079 du tome II > **Tableau XIX-1** > **Tableau XIX-2**.

Parce que la *GGF* est l'œuvre de nombreux linguistes, nous recommandons, pour toute citation, de toujours mentionner le(s) auteur(s) de la section, de la sous-section ou du paragraphe concerné (Olivier Bonami, « Les classes d'adverbes », dans Anne Abeillé et Danièle Godard (dir.), *La Grande Grammaire du français*, Arles, Actes Sud/Imprimerie nationale Éditions, 2021). Ces noms sont mentionnés dans la table des matières analytique figurant en fin d'ouvrage.

Conventions typographiques

SYMBOLES

<table>
<tr><td>Sans symbole</td><td>Acceptable</td></tr>
<tr><td>*</td><td>Inacceptable</td></tr>
<tr><td>?</td><td>Douteux</td></tr>
<tr><td>!</td><td>Non standard</td></tr>
<tr><td>#</td><td>Inapproprié</td></tr>
<tr><td>%</td><td>Variable</td></tr>
<tr><td>◊</td><td>Extraction</td></tr>
<tr><td>=</td><td>Équivalent</td></tr>
<tr><td>≠</td><td>Différent</td></tr>
<tr><td>|</td><td>Mise en parallèle (Je parle à Luc. | Je lui parle.)</td></tr>
<tr><td>/</td><td>Commutation (J'ai un / zéro souci.)</td></tr>
<tr><td>[…]</td><td>Délimiteur de structure (syntagme…)</td></tr>
<tr><td>(…)</td><td>Élément facultatif</td></tr>
<tr><td>'…'</td><td>Guillemets simples (dont le sens est '…')</td></tr>
<tr><td>></td><td>Dérivation morphologique (gentil > gentiment)</td></tr>
<tr><td><</td><td>Ordre (a < b = a précède b)</td></tr>
<tr><td>+</td><td>Séquence (par exemple, préposition + nom)</td></tr>
</table>

ABRÉVIATIONS

A	Adjectif (catégorie de mots)
Adv.	Adverbe (catégorie de mots)
ajout	Ajout (fonction syntaxique)
attr.	Attribut du sujet ou du complément (fonction syntaxique)
C	Conjonction de coordination (catégorie de mots)
compl.	Complément (fonction syntaxique)
compl. dir.	Complément direct (fonction syntaxique)
compl. obl.	Complément oblique (fonction syntaxique)
coord.	Coordonné (fonction syntaxique)
D	Déterminant (catégorie de mots)
extrait	Extrait (fonction syntaxique)
fém.	Féminin
I	Interjection (catégorie de mots)
Loc. *ou* loc.	Locuteur ou locutrice
marqueur *ou* marq.	Marqueur (fonction syntaxique)
masc.	Masculin

N	Nom (catégorie de mots)
N^+	Constituant nom + complément ou ajout (catégorie de syntagmes)
P	Phrase (catégorie de syntagmes)
Part.	Participe (catégorie de mots)
périph.	Périphérique (fonction syntaxique)
pers.	Personne
plur.	Pluriel
Prép.	Préposition (catégorie de mots)
Pro.	Pronom (catégorie de mots)
qqc	*Quelque chose*
qqn	*Quelqu'un*
S	Subordonnant (catégorie de mots)
SA	Syntagme adjectival (catégorie de syntagmes)
SAdv.	Syntagme adverbial (catégorie de syntagmes)
sing.	Singulier
SN	Syntagme nominal (catégorie de syntagmes)
SP	Syntagme prépositionnel (catégorie de syntagmes)
SPart.	Syntagme participial (catégorie de syntagmes)
spéc.	Spécifieur (fonction syntaxique)
sujet	Sujet (fonction syntaxique)
SV	Syntagme verbal (catégorie de syntagmes)
tête	Tête (fonction syntaxique)
V	Verbe (catégorie de mots)

NOTATIONS DE LA PRONONCIATION

.	Segmentation syllabique (*ami* /a.mi/)
//	Pause
(…)	Groupe accentuel
{…}	Groupe intonatif
‿	Enchainement phonologique (*sept‿amis*)
_	Liaison phonologique (*mon_ami*)
(_)	Liaison phonologique facultative
grammaire	Prosodie incidente (soulignement ondulé)
grammaire	Syllabe avec accent métrique initial (soulignement pointillé)
métro	Syllabe avec accent métrique final (soulignement simple)
métro	Syllabe avec accent emphatique final (soulignement double)
C'est MA*gnifique !*	Syllabe avec accent emphatique initial (petites capitales)

Sommaire

Tome 1

Introduction XIX

1. Qu'est-ce que le français ? XIX
2. La grammaire et les données considérées XXII
3. Les composantes de la grammaire XXVIII

Terminologie grammaticale XLVI

Rectifications de l'orthographe XLIX

Corpus écrits et oraux LI

CHAPITRE I **La phrase** 3

CHAPITRE II **Le verbe** 125

CHAPITRE III **Les constructions verbales fusionnées** 265

CHAPITRE IV **Le nom et le syntagme nominal** 365

CHAPITRE V **La détermination et la quantification** 503

CHAPITRE VI **L'adjectif et le syntagme adjectival** 645

CHAPITRE VII **La préposition et le syntagme prépositionnel** 747

CHAPITRE VIII **Les adverbes** 861

CHAPITRE IX **Les proformes** 975

CHAPITRE X **La négation** 1125

CHAPITRE XI **Le temps, l'aspect et le mode** 1225

Tome 2

CHAPITRE XII **Les types de phrases** 1365

CHAPITRE XIII **Les subordonnées relatives** 1467

CHAPITRE XIV **Les subordonnées circonstancielles** 1539

CHAPITRE XV **Les comparatives et les consécutives** 1639

CHAPITRE XVI **La coordination et la juxtaposition** 1723

CHAPITRE XVII **L'ordre des mots** 1841

CHAPITRE XVIII La syntaxe, l'énoncé et le discours ... 1927
CHAPITRE XIX La forme sonore des énoncés ... 2075
CHAPITRE XX La ponctuation et les codes de l'écrit ... 2163

Annexes

Fiches ... 2257

Glossaire ... 2335

Listes

Liste des figures ... 2363
Liste des tableaux ... 2368
Liste des listes ... 2376

Sources des exemples littéraires ... 2377

Bibliographie générale ... 2401

Index ... 2457

Table des matières ... 2487

Introduction

Introduction

1. Qu'est-ce que le français ?

Le français est parlé sur les cinq continents. Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le regrette, la langue présente des usages multiples, qui varient en fonction des aires géographiques, des locuteurs, mais aussi, pour un même locuteur, ou une même locutrice, en fonction des situations.

1.1. Qui parle français ?

Le français est la langue officielle, ou l'une des langues officielles, d'une trentaine d'États : la France, y compris les départements et territoires d'outre-mer, mais aussi Andorre, la Belgique, le Luxembourg, Monaco, la Suisse et le Vatican pour l'Europe ; le Canada et Haïti pour l'Amérique ; le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo (République du Congo), la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, la Guinée, la Guinée équatoriale, le Mali, la Mauritanie, le Niger, la République démocratique du Congo (RDC), le Rwanda, le Sénégal, le Tchad, le Togo, Madagascar, les Comores et les Seychelles pour l'Afrique ; le Vanuatu pour l'Océanie. Il est aussi très présent dans certains pays qui ne lui accordent pas de statut particulier comme l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, le Liban et Maurice. Quatre-vingt-huit États ou organisations politiques adhèrent aux institutions de la francophonie (Organisation internationale de la francophonie, ou OIF), en tant que membres, membres associés ou observateurs, parfois seulement en tant que régions, comme pour le Nouveau-Brunswick ou la Fédération de Wallonie-Bruxelles.

L'OIF estimait le nombre des francophones à quelque 300 millions en 2018, mais celui-ci est difficile à évaluer car le statut de francophone recouvre des situations diverses. Il peut s'agir d'un locuteur dit *natif* (c'est-à-dire élevé et scolarisé en français), d'un locuteur ayant appris le français comme langue seconde à l'école, ou encore d'un locuteur l'ayant appris à l'âge adulte ou sans enseignement spécifique. Mais la notion de *locuteur natif* est insuffisante pour caractériser bien des situations de la francophonie. Ainsi, entre un Louisianais, dit *natif* mais qui mène l'essentiel de sa vie en anglais, et un Camerounais de Yaoundé, par exemple, dit *locuteur de langue seconde* mais qui peut utiliser constamment le français, y compris à la maison, le second est certainement le plus à l'aise avec le français. La notion de *francophone* est particulièrement difficile à définir en Afrique, où le décalage peut être considérable entre un lettré, tel Léopold Sédar Senghor, et un locuteur du français dit *des rues* ou *petit français*, c'est-à-dire acquis sans apprentissage formel. Dans les pays d'Afrique où le français est la seule langue officielle, il est utilisé dans les rapports avec l'administration, les activités culturelles, ou au travail. Dans certaines villes d'Afrique centrale, par exemple au Cameroun, au Congo ou au Gabon, certains parents font du français la langue du foyer, sans être eux-mêmes des locuteurs natifs.

Même si cela a longtemps été le cas, le français de France, voire de Paris, ne constitue plus la référence. Le berceau de la langue est en Europe, constitué par l'Hexagone, la Belgique wallonne, la Suisse romande, le Luxembourg ainsi que quelques lieux où le français est résiduel, comme au Val d'Aoste et dans les iles Anglo-Normandes. Mais le Canada se donne maintenant ses propres normes de référence dites *français standard d'ici*, et peut être en avance sur la France, comme sur la question de la féminisation des noms de professions.

Du point de vue du linguiste, ce large éventail des situations de francophonie apparait comme une richesse. Quelques facteurs expliquent la diversité des usages du français dans le monde :

– la diversité des histoires : au-delà de l'Europe, il a été transmis par conquête, par colonisation, ou par diaspora, comme en Nouvelle-Angleterre depuis le Québec ;

- le degré de vitalité (entre pleine vitalité et obsolescence) : le français est récessif dans certaines régions, comme au Missouri, à Terre-Neuve, dans l'Ouest canadien ou en Louisiane, et se trouve fragilisé par son statut minoritaire ;
- le degré de contact avec d'autres langues, comme l'anglais, le flamand, l'arabe, et certaines langues africaines ;
- le statut de langue officielle, qu'il n'a pas en Algérie où il est néanmoins parlé par une bonne partie de la population, mais qu'il a en Centrafrique où il n'est parlé que dans les activités publiques, donc par un petit nombre de locuteurs ;
- son rôle dans l'enseignement, sa présence dans les médias, dans l'administration, dans des affichages écrits, comme à Tunis, où les noms des rues sont écrits dans les deux langues ;
- sa fonction de langue véhiculaire (langue d'usage entre locuteurs n'ayant pas la même langue maternelle), quand aucune autre langue ne remplit ce rôle. Ainsi, en Côte d'Ivoire se parlent plusieurs centaines de langues alors que la Centrafrique a une langue dominante et partagée, le sango.

Les créoles, suffisamment autonomes pour être considérés comme des langues à part entière, ne sont pas inclus dans cette grammaire. De la même façon, nous n'incluons pas les langues de France dites *régionales*, comme l'alsacien, le basque, le breton ou l'occitan.

1.2. Le ou les français ?

Le français, comme les autres langues, se manifeste sous des formes diverses, ce que l'on représente par le terme *variation* : les langues changent dans le temps, elles se morcellent dans l'espace, et connaissent des usages distincts en fonction des âges et des groupes sociaux. De plus, les différentes activités humaines peuvent donner lieu à des genres textuels, des types de discours, des registres ou des styles variés.

1.2.1. Le changement linguistique

Le français fait partie des langues romanes, issues du latin. Langue des documents officiels depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539, le français a évolué, à un rythme plus ou moins rapide selon les évènements historiques, et connu des changements importants au moment de la Révolution française, par exemple. La langue de Rabelais ou de Molière, qui autorisait par exemple *Je lui vais parler.*, n'est pas celle des XXe et XXIe siècles, où l'on dit *Je vais lui parler.*

C'est une langue largement standardisée, outillée de grammaires et de dictionnaires, qui résiste assez fortement au changement depuis le XIXe siècle, parce que les usages publics de la langue prennent appui sur l'écrit, qui fonctionne comme un facteur de stabilité.

Même si notre objet est la langue actuelle, un état de langue recèle toujours des traces d'états antérieurs. Ainsi persistent des formes comme *moult* et *maints*, mais aussi des expressions comme *chemin faisant* ou *sans mot dire*, témoins d'un ordre des mots qui n'est plus vivant aujourd'hui. Un état de langue manifeste aussi des préfigurations d'états futurs, mais il est beaucoup plus difficile de prédire quelles formes domineront.

1.2.2. La variation régionale

L'espace linguistique francophone connait des façons sensiblement différentes de s'exprimer en français, en France et dans les régions limitrophes de la Belgique wallonne et de la Suisse romande. La diversité apparait encore plus grande hors d'Europe, la façon dont le français s'y est implanté, son statut et le contact avec les langues locales étant bien différents selon les pays.

Les études régionales s'intéressent surtout à la prononciation (l'accent du Midi par exemple) ou au vocabulaire : on dit *une serviette* en France, *un essuie* en Belgique. Nous avons tenté de pointer les particularismes grammaticaux, qui ont été moins étudiés, même si les connaissances progressent. Ces particularismes concernent souvent des aires géographiques vastes qui ne respectent pas les frontières

des États et qu'il est parfois difficile de délimiter. Ainsi la variante *Au plus il pleut, au plus je suis content.*, à côté de *Plus il pleut, plus je suis content.*, s'observe en Belgique mais aussi en Provence. Tous les chapitres de la grammaire ne sont pas également concernés : certains phénomènes connaissent peu de variation, d'autres beaucoup plus, comme les pronoms à l'impératif (*Donne-me-le !*, dans la région de Bordeaux, à côté de *Donne-le-moi !*), la conjugaison verbale en français d'Amérique du Nord (*je vas* (*vais*), répandu dans les usages ordinaires, ou *ils sontaient* (*étaient*), surtout conservé dans quelques usages archaïsants d'Acadie), ou les périphrases verbales (*il a eu travaillé* dans certaines régions de France et de Belgique ; *il est après travailler* plutôt que *est en train de* ou *a coutume de* en Amérique du Nord ; *sa fille sort de se marier* plutôt que *vient de se marier* seulement en Acadie). Au Canada, on distingue en effet le français laurentien, parlé le long du fleuve Saint-Laurent, depuis l'Ontario jusqu'au Québec, et le français acadien, parlé dans les provinces maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard).

Nous tenons compte de telles spécificités régionales, dans la mesure où elles sont relativement stabilisées, bien documentées et bien décrites. Nous évitons ainsi de noter des usages isolés, ou *hapax*.

1.2.3. La variation sociale

Les locuteurs d'une même aire géographique ne parlent pas tous de la même façon. À une même époque et dans une même région, des locuteurs appartenant à des groupes sociaux différents divergent, en fonction de leur âge et parfois de leur sexe, mais aussi de facteurs sociaux comme leur niveau d'étude, leur profession, leur habitat rural ou urbain, leur origine, ou leur familiarité avec la parole publique et la pratique de l'écrit. Nous tenons compte de cette diversité, sans céder aux modes passagères.

L'histoire de la grammaire française s'est accompagnée d'un rejet des phénomènes de variation régionale et sociale au profit de la notion de *norme*, ou de français *standard*, qui considère qu'une façon de parler est supérieure aux autres. Le français standard a longtemps été assimilé au parler parisien de la bourgeoisie et des lettrés, et opposé à d'autres usages réputés *vulgaires* ou *populaires*. En dehors de l'Hexagone, l'acceptation d'une norme plus ou moins exogène est variable selon la situation régionale et l'histoire de la diffusion de la langue. En Amérique du Nord, où la langue est essentiellement héritée d'usages régionaux, les locuteurs peuvent avoir une conscience forte de leurs particularismes, et accepter difficilement cette norme traditionnelle. En revanche, lorsque la diffusion se fait essentiellement par l'enseignement, la norme est plus prégnante.

Aujourd'hui, plutôt que de français standard, les linguistes et les grammairiens préfèrent parler de *français ordinaire*, ou *de référence*, terme qui englobe le français dans ses usages usuels, à l'exclusion de formes restreintes régionalement ou socialement.

1.2.4. Les registres et les genres textuels

Un même locuteur a des usages diversifiés, en fonction de son expérience sociale. On ne parle pas de la même façon dans un cadre intime, en famille ou entre amis, dit *informel*, et dans une réunion publique, dite *formelle*. On n'écrit pas de la même façon un message à un proche et une lettre de candidature. L'usage change selon les situations, les sujets traités, les interlocuteurs et les enjeux de l'échange. Certains parlent de *niveaux de langue*, par exemple pour distinguer *voiture* et *bagnole*, mais cette notion s'applique assez mal à la grammaire, qui ne distingue pas forcément *populaire* et *familier* par exemple. Nous parlerons seulement dans cet ouvrage de *registre formel*, comme pour le passé simple (*Il vécut heureux.*), et à l'inverse de *registre informel* pour des phrases comme *Moi, j'aime pas.* ou *J'ai rien vu.* (à côté de *Je n'aime pas cela.* ou *Je n'ai rien vu.*).

On parle aussi de *genre textuel*, par exemple épistolaire, littéraire ou journalistique à l'écrit, ou bien cours magistral à l'oral. Seuls certains genres, oraux ou écrits, ont des incidences sur la grammaire, comme le récit (unique genre où le passé simple ait pu quelque peu se maintenir à l'oral en France) ou les registres simplifiés, dans lesquels sont omis certains éléments, comme les petites annonces (*Vends canapé blanc.*) et les écritures numériques.

1.2.5. L'oral et l'écrit

Le statut respectif de l'oral et de l'écrit a changé tout au long du XX[e] siècle, sous les effets conjugués d'usages sociaux novateurs et d'inventions technologiques comme le magnétophone portatif et Internet. L'étude de l'oral peut désormais prendre appui sur des données enregistrées de façon durable, et ces corpus oraux aujourd'hui disponibles sont de plus en plus nombreux › Introduction-2.3.

L'oral est parfois identifié à une conversation spontanée non préparée, avec ses hésitations et ses interruptions, c'est-à-dire à des énoncés considérés comme dégradés. Avec le développement des usages numériques, le même type de spontanéité se rencontre aujourd'hui à l'écrit, sur des forums par exemple. La spécificité de l'oral est de recourir aussi au rythme et à la mélodie, à des signes non verbaux comme les gestes ou l'expression du visage, à des informations fournies par la situation, pour la construction du sens : on dit ainsi que l'oral est *multimodal*, quand l'écrit se limite à la perception visuelle.

On peut se demander dans quelle mesure les outils forgés pour l'écrit s'avèrent adéquats pour décrire l'oral. En fait, s'il existe des spécificités de l'écrit (ponctuation, images et figures, etc.) et de l'oral (intonation, gestes, etc.), il n'y a pas de constructions syntaxiques strictement dévolues à l'un ou l'autre canal : tout écrit peut s'oraliser, et tout oral s'écrire (se transcrire), même si certaines constructions peuvent être plus fréquentes à l'oral ou à l'écrit. Les différences de genres textuels l'emportent souvent sur l'opposition entre oral et écrit : par exemple, un récit oral a plus de points communs avec un récit écrit qu'avec un débat télévisé ; un journal télévisé a des caractéristiques de journal autant que d'oral. Aussi ne caractériserons-nous en général les énoncés comme oraux ou écrits que par leur source › Introduction-2.3.

2. La grammaire et les données considérées

La *Grande Grammaire du français* est délibérément descriptive. Elle vise à dire comment on écrit et on parle, et non comment il *faut* écrire ou parler. Les ouvrages de grammaire ont traditionnellement opté pour une présentation de la langue sous une forme homogénéisée, en privilégiant un bon usage, conforme à la norme. Beaucoup se limitent à la France ou à l'Europe. Nous avons choisi de prendre en compte l'ensemble de la francophonie. Notre objectif est de proposer un système cohérent permettant de décrire la diversité des usages contemporains. En effet, la variation n'est pas telle que les locuteurs d'une même langue aient des grammaires séparées : ils peuvent souvent passer d'une variété à une autre, et ces différentes variétés sont la plupart du temps mutuellement compréhensibles.

Cet ouvrage s'appuie sur des exemples inventés et sur des exemples observés, ces derniers étant généralement issus de grands corpus écrits et oraux constitués par des linguistes, afin de privilégier des exemples représentatifs des usages actuels › Introduction-2.3 › Corpus écrits et oraux. Il inclut aussi des usages condamnés par la norme, à partir du moment où ils sont fréquents et appropriés dans certaines situations.

2.1. Qu'est-ce qu'une grammaire ?

2.1.1. Une grammaire descriptive et synchronique

Cette grammaire décrit la façon dont la langue fonctionne, comment les mots peuvent se combiner pour permettre à un auteur ou un locuteur d'exprimer un message, de parler du monde ou de soi-même, d'interagir avec les autres… Nous expliquons ainsi comment les mots se classent en différentes catégories grammaticales, par exemple *adjectif*, *nom*, *verbe* ou *préposition* › Introduction-3.3.1 : ainsi *le* est un déterminant, et comme tel s'accorde avec le nom (*le cheval*, *les chevaux*), tandis que *de* en tant que préposition ne s'accorde pas et permet aussi bien *une odeur de cheval* ou *de chevaux*. Nous expliquons aussi comment les mots se regroupent pour occuper différentes fonctions grammaticales, par exemple *sujet* et *complément* : on dit *Je vous aime.* et non * *Je vous aimez.*, car le verbe s'accorde avec le sujet (*je*) et non avec le complément (*vous*).

Cette grammaire décrit l'oral aussi bien que l'écrit, ce qui a des conséquences sur le choix des phénomènes (qui incluent la liaison par exemple) et conduit à renouveler les descriptions traditionnelles (une phrase peut être sans verbe : *Combien le café ?*).
Par ailleurs, le français décrit ici est le français d'aujourd'hui, c'est-à-dire à partir de 1950, ce qui fait de notre ouvrage une grammaire dite *synchronique*, contrairement aux grammaires dites *diachroniques*, qui étudient la langue dans son évolution. Nous notons par exemple que *pas* suffit à exprimer aujourd'hui la négation, sans remonter à l'ancien français où *ne* était d'abord employé seul avant de s'associer à *pas*.
Un ouvrage de grammaire a généralement deux objectifs : d'une part, décrire la langue à l'aide d'un métalangage (la terminologie grammaticale qui distingue préposition et déterminant par exemple) ; d'autre part, indiquer, parmi les usages possibles, lesquels sont recommandés ou « corrects » : par exemple, on *apporte* son cahier, on ne l'*amène* pas, on ne dit pas *en vélo* mais *à vélo*, on *se rappelle une histoire* et non *d'une histoire*. Ce second objectif est dit *normatif*, ou *prescriptif*. De nombreux livres de grammaire sont à cet égard des manuels de style : ne dites pas *moi je*, c'est redondant, mais *je* ; ne dites pas *est-ce que*, c'est lourd, etc. Ces recommandations sont souvent éloignées de l'usage effectif de la langue. Entend-on souvent aujourd'hui dans la conversation ordinaire : *Paul viendra-t-il demain ?* Les formes *Est-ce que Paul viendra ?* ou *Paul viendra demain ?* sont plus courantes, et elles ne sont pas forcément équivalentes. Ainsi pour une demande de confirmation, assortie de *n'est-ce pas*, seule la dernière est possible : *Paul viendra demain, n'est-ce pas ?* Il faut bien voir que ces usages blâmés par certains grammairiens et critiqués par certains groupes sociaux, en ce qu'ils s'écartent du français dit *standard* ➤ Introduction-1.2.3, appartiennent bien au système de la langue.
Ce livre n'est pas un manuel, au sens ordinaire du terme, car il n'est pas normatif. Il ne vise pas à exclure ce qui est jugé lourd, redondant ou « fautif », mais à expliquer comment le système de la langue conduit à telles combinaisons et non à telles autres : si certains disent *se rappeler d'une histoire*, c'est par analogie avec *se souvenir*, mais personne ne dit * *venir Paris* pour *venir de Paris*. Certains disent *en vélo*, par analogie avec *en voiture* ou *en bus*, mais on ne dit pas * *dans bus* ni * *dans voiture*, car dans ce cas il faut un déterminant (*dans ma voiture*, *dans ce bus*). Ainsi on distingue ce qui est impossible, car exclu par le système même de la langue, que l'on note par un astérisque, et ce qui se dit tout en étant jugé contraire à la norme, ce que l'on note par le signe !. Certains disent ! *les journals*, en généralisant le pluriel en *-s* (comme *des bals*, *des carnavals*), mais personne, sauf peut-être un enfant ou un étranger, ne dit * *le journaux*, car l'article s'accorde avec le nom.
Lorsque plusieurs expressions s'emploient pour dire la même chose, on parle de *variantes*, qui sont *en concurrence*. Quand aucune particularité ne s'attache à l'une ou à l'autre, elles sont en concurrence libre, comme *il s'assied* ou *il s'assoit*. Dans d'autres cas, une manière de dire ou d'écrire est associée à une région, à un groupe social ou à une situation de parole ➤ Introduction-1.2. Par exemple, *avion* est masculin en France, féminin au Québec ; on dit *Plus il pleut, moins je sors.* en France mais *Au plus il pleut, au moins je sors.* en Belgique, sans que cela y soit ressenti comme déviant.
Enfin, certains usages sont plus typiques de l'oral que de l'écrit. Ainsi, dans une phrase négative, *ne* est peu présent à l'oral et a quasiment disparu au Québec. Notre objectif n'est ni de le regretter, ni d'encourager des usages qui sembleraient artificiels en conversation ordinaire – qui dit vraiment *Je ne t'avais pas vu.* ? –, mais de noter que cet usage oral se répand dans les écritures numériques et peut s'expliquer par le système même de la négation : si *pas* suffit à exprimer la négation dans certains cas (*un exercice pas facile*), le rôle de *ne* est plus limité en français contemporain, ce qui peut expliquer son omission dans les phrases simples (*Je t'avais pas vu.*).

2.1.2. Une grammaire écrite par des linguistes

Ce livre réunit une équipe internationale d'une cinquantaine de linguistes, qui ont collaboré pour proposer un cadre de description unifié, cohérent et homogène.

Il s'agit d'un ouvrage scientifique : comme les biologistes peuvent décrire les poissons, sans privilégier les plus beaux, ou les astrophysiciens les étoiles, sans privilégier les plus proches, nous ne sélectionnons pas telle ou telle façon de s'exprimer aux dépens de telle autre.

La tâche des linguistes est d'observer l'usage, c'est-à-dire les productions écrites ou orales, pour déceler les tendances et les régularités sous-jacentes. Ils cherchent à expliciter les règles présentes dans l'esprit des locuteurs de manière plus ou moins consciente, et qui leur permettent de s'exprimer et de se comprendre. En ce sens, l'objectif est de dévoiler le système grammatical intériorisé par chacun d'entre nous.

Comme dans d'autres domaines scientifiques, la formulation d'hypothèses permet d'aller de l'observable à la structure (en mettant au jour des généralisations) et de la structure à l'observable (en formulant des prédictions concernant d'autres énoncés possibles mais pas forcément encore observés).

Le système général de la langue inclut des sous-systèmes spécialisés pour la formation des mots (la morphologie) ou la formation des phrases (la syntaxe) ➤ Introduction-3.2 ➤ Introduction-3.3. Les mots de la langue appartiennent à un lexique mental, qui est organisé et dont l'étendue dépasse de loin ce qui peut être listé dans un dictionnaire. Il est, par exemple, impossible de consigner dans un dictionnaire tous les adjectifs en *-able* ou tous les adverbes en *-ment* dans la mesure où de nouveaux mots sont produits continuellement. De la même façon, on ne peut pas faire la liste de toutes les phrases bien formées d'une langue ; il n'y a d'ailleurs pas de limite a priori à la longueur des phrases, car une phrase peut toujours être rendue plus longue par l'ajout de *je pense que* au début, ou *il me semble* à la fin, de même que l'on peut toujours coordonner deux phrases pour en former une plus complexe, et n'importe qui peut inventer une phrase nouvelle. On présente donc des formules, ou schémas, qui permettent d'inclure une phrase dans une autre, ou un groupe de mots dans un autre. La plupart du temps ces schémas ne mentionnent pas les mots eux-mêmes, mais leur catégorie grammaticale ou leur classe sémantique : si *parler* ou *écrire* se construisent avec un complément en *à*, par exemple, c'est parce que ce sont des verbes de communication.

Écrit par des linguistes, cet ouvrage s'adresse à un public plus large. Certains passages plus spécialisés sont mis en retrait. À cet égard, notre objectif n'est pas d'argumenter pour telle ou telle théorie linguistique : nous mentionnons tous les faits observés, à partir du moment où ils sont représentatifs, et nous convoquons éventuellement une théorie qui les explique, mais nous ne limitons pas les faits à ceux qui sont expliqués par une théorie et nous ne mentionnons pas les théories contredites par des faits.

La linguistique essaie de mettre au jour des généralisations, valables pour une langue mais aussi pour de nombreuses autres langues. Notre grammaire s'inscrit dans cette perspective plus générale, qui a produit de grandes grammaires pour les langues européennes depuis les années 1990, écrites par des collectifs de linguistes et couvrant un grand nombre de phénomènes.

2.1.3. La grammaire et l'orthographe

De nombreux ouvrages de grammaire sont en fait principalement consacrés à des questions d'orthographe. Cet ouvrage décrit la bonne formation des énoncés, qu'ils soient écrits ou oraux. Certaines règles de grammaire ont une conséquence sur l'orthographe, par exemple les règles d'accord, mais beaucoup n'en ont pas, qu'il s'agisse de l'ordre des mots (*un ballon rouge* et non ? *un rouge ballon*) ou de la construction des verbes (on dit *parler à ses collègues* et non * *parler ses collègues*). Ce livre consacre ainsi une part importante à la construction des phrases et à leur interprétation, même si leur orthographe est transparente. Ainsi une phrase comme *Qui aime Paul ?* peut signifier 'qui est la personne qui aime Paul', si *qui* est sujet, ou 'qui est la personne que Paul aime', si *qui* est complément. Pour ce qui concerne l'accord, nous distinguons les formes écrites et les formes orales : ainsi l'accord du participe passé, réputé particulièrement difficile, ne s'entend en fait que pour une quarantaine de verbes du 3e groupe, tels *dit*, *fait* et *promis*, mais pas pour les verbes du 1er ou du 2e groupe (*mangé*, *fini*) qui sont les plus nombreux. L'accord en genre de l'adjectif (*rat gris*, *souris grise*) ne concerne quant à lui

qu'un tiers des adjectifs à l'oral (*grand*/*grande*, *vert*/*verte*), tous les autres ayant des formes identiques (*facile*, *rouge*) ou homophones (*joli*/*jolie*, *noir*/*noire*).
Même si elle peut éclairer certaines relations entre mots, l'orthographe est un système de conventions adoptées à un moment donné. Celle du français a été fixée en plusieurs étapes, du XVII[e] au début du XX[e] siècle, avec une part d'arbitraire. Contrairement à d'autres langues européennes, le français a connu peu de réformes orthographiques, qui tiennent compte de son évolution. Cet ouvrage, comme d'autres grammaires de référence, adopte la plus récente, proposée par les *Rectifications de l'orthographe* de 1990 > **Rectifications de l'orthographe**, pour simplifier l'orthographe de certains termes et la rendre plus cohérente (*charriot* comme *charrette*). Ces *Rectifications*, facultatives, sont recommandées en France, depuis 2008, pour l'enseignement et l'administration, même si elles ne sont pas toujours observées. En Suisse et en Belgique, comme au Québec, les graphies traditionnelle et révisée sont toutes deux acceptées, mais la nouvelle orthographe tient lieu de référence prioritaire.
Selon ces *Rectifications*, l'accent circonflexe peut être supprimé sur *u* et *i*, sauf pour distinguer des homophones (*du* et *dû*) : on écrit ainsi *couter* et *paraitre*. Les traits d'union peuvent être supprimés dans certains mots composés comme *contrattaque*, *portemonnaie* ou *weekend*. Bien entendu, nous citons les exemples attestés (journaux, littérature, Internet) dans leur graphie originale. Ces *Rectifications* ne concernent que l'écrit et ne remettent aucunement en cause le système grammatical de la langue.

2.2. Quelles sont les données considérées ?

2.2.1. Une grammaire qui s'appuie sur deux types d'exemples

Les ouvrages des grammairiens s'appuient généralement sur des exemples écrits, émanant de « bons » auteurs, tandis que ceux des linguistes recourent à des données plus variées telles que les journaux, les conversations ou les entretiens transcrits, ainsi que des exemples construits.
Afin de mettre au jour le système sous-jacent de la langue, les linguistes disposent en effet de deux méthodes complémentaires : la construction d'exemples et le recours à des énoncés attestés. Dans le premier cas, les exemples sont construits pour découvrir les propriétés d'une structure et sont soumis au jugement naïf des locuteurs, ce qui constitue un protocole d'observation. En effet, qui a le français comme langue maternelle est capable de juger si une séquence de mots est acceptable, c'est-à-dire appartient ou non à la langue, et si elle est appropriée dans un contexte donné. Une phrase comme *Victor est arrivé.* est acceptée par les locuteurs, tandis qu'une phrase comme * *Victor et Léa est arrivé.* ne l'est pas, ce qu'indique le signe * > **Introduction-2.2.2**. Ces exemples forgés permettent de comparer des constructions possible (*un chien*) et impossible (* *chien un*). Ils ne sont pas spécifiquement écrits ou oraux, c'est-à-dire qu'ils peuvent être dits ou entendus aussi bien que lus ou écrits. Un enregistrement sonore leur est associé dans la version numérique quand il s'agit d'un dialogue, comme en **1**, ou quand il est question d'illustrer un fait de prononciation, par exemple la liaison pour *les_yeux* ou l'absence de liaison pour *les yaourts*.

1 Loc. 1 — *Est-ce que tu viens à la réunion ?*
Loc. 2 — *Oui.*

À côté des exemples forgés, nous utilisons aussi des exemples attestés, qui sont numérotés de la même façon au fil du texte. Ces derniers proviennent de textes littéraires ou journalistiques, comme en **2a** et **2b**, mais aussi de formes qui appartiennent à l'oral ou à un écrit non formel, comme en **2c**, et à des variantes régionales > **Introduction-1.2.2**. La source des exemples est signalée entre parenthèses.

2 a *Qu'on n'arrête pas de grandir désespérait les mères, obligées de rallonger les robes d'une bande de tissu* […]. (Ernaux, 2008)
b *Manif mémorable : on bivouaqua sur place, on pique-niqua.* (*Le Monde*, 11 avril 2006)
c *Jamais reçu autant de tweets après une émission de télé !!! Peux pas vous répondre à tous, hélas !* (twitter.com, 14 mai 2013)

Les deux méthodes présentent des avantages, et des difficultés propres. Les exemples construits permettent de tester systématiquement toutes les possibilités, mais l'intuition des locuteurs reflète en partie la pression de la norme, et leurs jugements peuvent présenter un certain degré d'incertitude, noté ?. Les données attestées sont moins fragiles, mais elles représentent des usages partiels. Par exemple, si l'on trouve le passé simple dans des textes littéraires, celui-ci sera moins présent dans un texte journalistique, et généralement absent dans un énoncé oral. À l'inverse, un énoncé exclamatif (*Quel dommage !*) sera plus présent à l'oral qu'à l'écrit. Les textes disponibles sur Internet constituent un réservoir d'exemples gigantesque, mais les auteurs ne sont pas toujours identifiables (par exemple, il n'est pas toujours possible de connaitre leur langue maternelle ou leur pays d'origine), et quelques formes isolées peuvent être des productions aléatoires qui ne reflètent pas un usage régulier. De plus, ne pas trouver une forme dans un texte ou sur Internet ne prouve pas qu'elle n'existe pas. Nous avons donc recours dans cette grammaire aux deux sources de données.

2.2.2. L'annotation des exemples

Les exemples de cette grammaire, qu'ils soient forgés ou attestés, écrits ou oraux, sont annotés selon plusieurs critères > **tableau Introduction-1** :

- le jugement des locuteurs (acceptable, inacceptable, douteux, inapproprié, ou variable, c'est-à-dire accepté seulement par certains locuteurs mais sans stigmatisation de la part des autres) ;
- l'origine géographique, par exemple Belgique ou Québec ;
- la conformité à la norme : on ne marque pas ce qui est familier ou informel, comme l'absence de *ne* à l'oral, mais ce qui est considéré comme non standard, c'est-à-dire en usage mais stigmatisé.

Dans certains cas, les locuteurs hésitent quant à l'acceptabilité de telle ou telle séquence : ainsi, une construction réciproque est possible avec un adjectif attribut (*Ils sont restés fidèles l'un à l'autre.*) mais la forme réfléchie correspondante est douteuse : ? *Ils se sont restés fidèles.* Dans certains cas également, ils n'ont pas tous le même jugement : tous utilisent *Je le lui ferai lire.* (pour *Je ferai lire ce livre à mon fils.*) mais seulement certains % *Je le ferai le lire.* pour dire la même chose, ce que nous signalons par le signe %. Quand il est possible d'identifier la région concernée par une variante, nous l'indiquons entre parenthèses, le Sud-Ouest (autour de Montpellier) pour la variante % *Je lui le ferai lire.* Enfin, certaines tournures, sans être inacceptables, ont un sens improbable ou inapproprié, ce que l'on note par le signe # : compte tenu de l'ordre des chiffres, on peut dire *Il n'a pas appris trois poèmes, mais seulement deux.* Dire l'inverse (# *Il n'a pas appris deux poèmes, mais seulement trois.*) ne contrevient pas à la syntaxe mais n'a pas d'interprétation plausible, sauf usage ludique.

	NOTATION	EXEMPLES
acceptable	pas de notation	*Je n'ai vu personne.* *Je le leur ferai lire.* *Je n'ai pas de vélo.*
inacceptable	*	* *Je ferai le leur lire.* * *J'ai de vélo.*
douteux	?	? *Ils se sont restés fidèles.*
inapproprié	#	# *Il n'a pas deux enfants, mais seulement trois.* # *Paul est parti et Marie non plus.*
variable	%	% *Je les ferai le lire.* % *Je me demande où est-ce qu'il est allé.*
non standard	!	! *C'est le livre que j'ai besoin.* ! *Où que tu vas comme ça ?*
acceptable régionalement	% (source)	% *J'ai personne vu.* (Régions) % *J'ai fait mon fils rire.* (Régions) % *J'ai difficile de venir.* (Belgique) % *J'ai pas vu personne.* (Québec) % *Tu viens ou bien ?* (Suisse)

Tableau Introduction-1. *L'annotation des exemples dans la* Grande Grammaire du français

2.3. Les corpus utilisés

Nous nous appuyons sur plus de 5 000 exemples attestés > tableau Introduction-2. Bien que décrivant l'oral autant que l'écrit, cette grammaire recense plus d'exemples écrits car ils sont plus accessibles, et plus d'exemples de France car les usages y sont mieux documentés que dans d'autres pays francophones.

SOURCE	ÉCRIT	ORAL
littérature et sciences humaines	2 600	26 chansons
journaux et revues	700	160 (radio, télévision)
autres	1 000 (sites)	23 (films, sketchs)
informels	120 (SMS et réseaux sociaux)	500 (conversations et entretiens)

Tableau Introduction-2. *Les principaux exemples attestés dans la* Grande Grammaire du français

Ces exemples attestés n'ont pas été recueillis au hasard. Ils sont généralement issus de grands corpus, c'est-à-dire d'ensembles de textes ou d'énoncés réunis par des linguistes selon des critères explicites. À partir des années 1970, en effet, les nouvelles technologies ont permis de constituer de larges corpus écrits et oraux représentatifs d'usages variés, la plupart accessibles en ligne > tableau Introduction-3 > Corpus écrits et oraux. Ceux qui ont été enrichis avec des annotations (la catégorie grammaticale de chaque mot, ou la structure de chaque phrase par exemple) sont particulièrement précieux pour les études grammaticales.

2.3.1. Les corpus écrits utilisés

Cette grammaire comporte environ 2 600 exemples tirés d'ouvrages de littérature et de sciences humaines, d'environ 500 auteurs différents. Un grand nombre ont été collectés grâce à la base *Frantext* de l'ATILF (CNRS) qui permet des recherches par catégorie grammaticale, et nous avons sélectionné des textes postérieurs à 1950. Pour les journaux, et nous avons utilisé notamment la base *FTB* (French Treebank) de l'université Paris-Diderot qui comporte des extraits du journal *Le Monde* (entre 1990 et 1993) et permet des recherches par structure, le corpus du CNRTL (Centre national de ressources textuelles et lexicales) qui comporte des éditions régionales de l'*Est républicain* de 1999 à 2003, annotées pour la catégorie grammaticale, ainsi que le *Corpus Résumés de films* (*CRF*) constitué à partir de 460 textes du magazine *TV Câble Hebdo* (aujourd'hui *Télécâble Sat Hebdo*) du début des années 1990. Pour les SMS, nous avons puisé dans la base constituée à l'université de Louvain (*SMS4science*) ainsi que celle constituée à l'université de Montpellier (*88milSMS*).

Ces corpus ont été complétés par des textes littéraires d'autres auteurs contemporains comme Tahar Ben Jelloun, Michel Butor, Jean-Patrick Manchette, Marie Ndiaye, d'autres journaux (*Libération*, *La Croix*, *Le Nouvel Observateur*, *Marianne*, etc.), des bandes dessinées **3a** et des sites Internet francophones, en privilégiant les sites officiels (liés à un organisme, une municipalité ou un journal). Nous incluons peu d'exemples de poésie, car l'usage poétique est souvent éloigné de l'usage ordinaire, par exemple concernant l'ordre des mots.

Concernant les exemples issus de SMS, de blogs ou de forums, sur Internet, nous respectons leur ponctuation d'origine ou leur absence de ponctuation **3b**, même si celle-ci contrevient à la norme recommandée par les codes typographiques.

3 **a** *Quoi ?! Moi je dis qu'ils doivent payer s'ils veulent manger, moi !!!* (Lehmann, 2006)
b *Dis moi demain si les horaires te conviennent* (*88milSMS*, 89, 15 sept. 2011)

2.3.2. Les corpus oraux utilisés

Cette grammaire s'appuie également sur des exemples oraux (transcrits pour la version papier, audibles pour la version numérique), issus d'émissions de radio (France Culture, France Inter, etc.), ou de télévision (France 2, France 5, etc.) ; certains d'entre eux proviennent de la base *ESTER*, dont les mots

sont étiquetés pour leur catégorie grammaticale. Nous utilisons une cinquantaine d'extraits de films, de chansons ou de sketchs.

Nos exemples oraux viennent aussi de corpus enregistrés à des fins de recherche par différentes universités ou organismes publics > **tableau Introduction-3** > **Corpus écrits et oraux**. Depuis les années 1970, en effet, en France comme à l'étranger, des linguistes ont enregistré et transcrit des entretiens ou des conversations **4**, afin de constituer des corpus oraux comprenant les sons et les transcriptions. Ces enregistrements sont anonymisés, c'est-à-dire que n'y figurent pas de noms de personnes ou de lieux permettant d'identifier les locuteurs. Les transcriptions sont fidèles, c'est-à-dire respectent les hésitations, les interruptions, les faux départs, qui caractérisent l'oral spontané. Une partie des exemples oraux utilisés dans cette grammaire proviennent de ces corpus ; la plupart sont disponibles en ligne avec le son et la transcription. Nous respectons l'anonymat des locuteurs (que nous appelons *Loc. 1*, *Loc. 2*, etc.) et avons homogénéisé les transcriptions, qui n'étaient pas toujours ponctuées par exemple dans la transcription d'origine. Le son d'origine est disponible dans l'application numérique dédiée. Comme le son n'était pas diffusé pour les extraits des corpus du Canada et de Suisse, nous les avons réenregistrés avec des locuteurs des mêmes régions. Nous indiquons en abrégé le nom du corpus source entre parenthèses.

4 **a** *Mais bon, je… je me retrouve ailleurs, hein, je veux dire, ici, au sein de la bibliothèque.* (*CRFP*, PRI-BEL-001)
b Loc. 1 — *Le judo, euh, c'est quelque chose que vous avez démarré très jeune ?*
Loc. 2 — […] *Huit ans, je devais avoir.* (*CRFP*, PRI-BOR-001)

	FRANCE	HORS DE FRANCE
	CORPUS ECRITS	
journaux	*Corpus Résumés de films* (*CRF*)	
SMS	*88milSMS*	*SMS4science* (*Belgique*)
	CORPUS ORAUX	
entretiens et dialogues	*Corpus d'Aix-en-Provence* (*Corpaix*) *Corpus de référence du français parlé* (*CRFP*) *Corpus de français parlé parisien des années 2000* (*CFPP2000*) *Enquêtes sociolinguistiques à Orléans* (*ESLO*) *Integrated Reference Corpora for Spoken Romance Languages* (*C-Oral-Rom*)	*Corpus de français parlé à Montréal* (*Corpus Montréal 1971, Montréal 1984*) *Corpus du français parlé à Ottawa-Hull* (*Corpus Ottawa-Hull*) *Corpus de français parlé au Québec* (*CFPQ*) *Corpus oral de français de Suisse romande* (*OFROM*)
entretiens et lectures	*Phonologie du français contemporain* (*PFC*)	

Tableau Introduction-3. *Les principaux corpus cités dans la* Grande Grammaire du français

3. Les composantes de la grammaire

La grammaire, au sens large, décrit la façon dont les sons sont combinés en mots, les mots en phrases et les phrases en discours. Elle se décompose en plusieurs disciplines : l'étude des sons relève de la phonétique et de la phonologie, celle des mots de la morphologie et de la lexicologie ; la forme des phrases relève de la syntaxe ; l'interprétation des mots, des phrases et des discours relèvent de la sémantique et de la pragmatique. Dans la période récente, ces disciplines ont été renouvelées par l'utilisation de grands corpus sonores, de grandes bases de données lexicales et de grands corpus annotés, constitués par des équipes de linguistes et disponibles en ligne > **Introduction-2.3** > **Corpus écrits et oraux**.

3.1. Les sons : la phonétique et la phonologie

3.1.1. Les sons élémentaires et les phonèmes

Un énoncé se présente comme une suite de sons, qui peut être transcrite dans une représentation graphique. Pour analyser cette onde sonore en unités, ou segments, on procède à une certaine abstraction : tout son proche de [i] est reconnu comme [i], malgré les différences de réalisation dues au locuteur ou au contexte. Seules sont retenues les variations perceptibles, généralement voulues par le locuteur.

Il s'agit du niveau d'analyse dit *phonétique*, qui note les sons entre crochets, avec les conventions de l'Alphabet phonétique international (API) › tableau XIX-1 › tableau XIX-2.

Un niveau d'abstraction supplémentaire est celui de la *phonologie*. Ainsi, que *i* soit prononcé court [i] (comme dans *fil*) ou long [iː] (comme dans *fille*), c'est la même voyelle notée /i/ qui est en jeu en français. En revanche, le son *o* ouvert [ɔ] (dans *sol*) et le son *o* fermé [o] (dans *saule*) donnent lieu à deux mots différents, il s'agit de deux phonèmes distincts.

Cette grammaire suit le point de vue phonologique, et distingue ainsi 17 consonnes et 13 voyelles, notées entre barres obliques, dont 3 voyelles dites *nasalisées*, comme dans *pin*, *blanc* et *mon*. Les consonnes et les voyelles en phonologie ne correspondent pas toujours au même signe graphique, ou *graphème*. Ainsi, la lettre *o* correspond à /o/, comme dans *mot*, ou /ɔ/ comme dans *sol* ; inversement, le son /o/ peut être écrit *o*, *au* ou *eau*.

Chaque mot a une forme sonore, parfois deux comme *ananas* prononcé avec ou sans /s/ final. Dans certains contextes, le mot n'a pas la même forme sonore que s'il est isolé. Il en va ainsi en cas d'élision (l'article *le* /lə/ est prononcé /l/ devant voyelle : *l'enfant*) ou de liaison (l'article *les* /lɛ/ devient /lɛz/ devant voyelle : *les_enfants*).

3.1.2. L'accentuation et les groupes rythmiques

Ces segments sonores – consonnes et voyelles – sont regroupés en syllabes et en groupes sonores plus larges. Dans un énoncé, les syllabes ne sont pas toutes perçues comme équivalentes : certaines qui sont saillantes, et dites *accentuées*, donnent le rythme de la séquence et jouent un rôle dans le découpage en groupes rythmiques ou prosodiques. Ainsi, dans *Le bateau est parti.*, les syllabes finales /to/ et /ti/ sont accentuées, et l'on peut distinguer deux groupes rythmiques, (*le bateau*) et (*est parti*). D'autres regroupements, avec par exemple une fin de groupe après *le* ou après *est*, ne seraient pas possibles. En effet, les mots dits *inaccentuables*, c'est-à-dire composés d'une syllabe non accentuable, comme *le* ou *est*, doivent toujours se regrouper avec d'autres pour former un groupe rythmique, et sont dits *clitiques*.

Outre des principes rythmiques, ces groupes prosodiques tiennent compte de la construction syntaxique et de l'interprétation de l'énoncé. Mais ils peuvent être différents des groupements syntaxiques (ou syntagmes). Ainsi l'énoncé *Ils regarderont un film des années cinquante.* a une seule structure syntaxique (avec un sujet, un verbe et un complément) mais deux découpages prosodiques possibles (*ils regarderont*) (*un film des années cinquante*) ou bien (*ils regarderont un film*) (*des années cinquante*).

3.1.3. La mélodie et l'intonation

La séquence sonore comporte aussi des variations de hauteur, avec des montées ou descentes de la voix en des endroits précis : elle a une certaine mélodie que l'on appelle l'*intonation*. Ces variations jouent elles aussi un rôle dans le groupement prosodique, mais sont également associées à l'interprétation de l'énoncé : ainsi la phrase *Le bateau est parti.* avec un contour descendant, c'est-à-dire avec une syllabe finale accentuée plus basse, est interprétée comme une assertion, tandis que la même phrase prononcée avec un contour montant, c'est-à-dire une syllabe finale accentuée plus haute, est interprétée comme une question (*Le bateau est parti ?*).

3.2. La morphologie et le lexique

3.2.1. Le mot et le lexème

La morphologie a pour domaine la formation de mots ou de lexèmes à partir d'autres mots ou lexèmes. On appelle *lexèmes* les unités constitutives du lexique ou vocabulaire de la langue. Les lexèmes forment un ensemble en constante évolution, dont les dictionnaires tentent de rendre compte, sans parvenir à l'exhaustivité, car des lexèmes apparaissent (*informatique*) et d'autres tombent en désuétude (*vair*).

Chaque lexème possède une catégorie syntaxique (verbe, nom, etc.) et un sens (ou contenu) qui lui est propre, ou une famille de sens distincts mais reliés en cas de polysémie (*école* comme lieu ou comme institution, par exemple).
Un lexème peut prendre une ou plusieurs formes : le lexème *autobus* se présente toujours sous la même forme *autobus*, alors que le lexème *œil* peut se présenter sous deux formes, *œil* ou *yeux*. Les formes d'un lexème sont des mots, qui sont les unités minimales de la syntaxe. Ainsi, *œil* est un nom singulier et *yeux* est un nom pluriel, mais, pour la syntaxe, il s'agit dans les deux cas d'une forme nominale non décomposable. Dans un énoncé ou une phrase, on trouve des mots, non des lexèmes, qui sont des unités plus abstraites. Dans la mesure où le lexème a une catégorie syntaxique, on parle aussi simplement de *verbe* pour désigner le lexème verbal. Ainsi, dans la phrase *Les enfants vont à la plage.*, on pourra parler du verbe *aller*. Toujours pour simplifier, nous ne notons pas les lexèmes avec des capitales (le lexème ALLER), comme il est d'usage dans les ouvrages spécialisés pour les distinguer du mot (l'infinitif *aller*).

3.2.2. La formation des mots et la morphologie flexionnelle

Lorsqu'un lexème a plusieurs formes, l'ensemble de ces formes constitue le *paradigme* du lexème ; par exemple le paradigme de l'adjectif *grand* comporte quatre formes : *grand*, *grandes*, *grands* et *grandes*. Chaque case du paradigme exprime un ensemble de propriétés syntaxiques et/ou sémantiques et contraint les contextes dans lesquels il est utilisé : le mot *grand* (masculin singulier) peut être combiné avec le mot *homme*, mais ni avec *femme*, ni avec *hommes*.
Les différentes cases du paradigme dépendent de la catégorie syntaxique : les noms ont deux formes pour le singulier et le pluriel ; les adjectifs ont quatre formes pour les quatre combinaisons de genre et de nombre ; les verbes ont un grand nombre de formes distinctes correspondant à des combinaisons de mode, de temps et de personne ; les lexèmes des autres catégories ont généralement une seule forme.
La *morphologie flexionnelle* distingue trois possibilités de formation. Le mot est souvent constitué en ajoutant des *suffixes* à une partie constante, caractéristique du lexème, et que l'on appelle son *radical*. Ainsi le mot *sortions* du lexème *sortir* est constitué en ajoutant le suffixe de l'imparfait *-i* ainsi que le suffixe de 1re personne du pluriel *-ons* au radical *sort*. Le mot peut aussi être constitué du seul radical (ou *radical nu*) : c'est alors l'absence de préfixes ou de suffixes qui caractérise la forme en question. Ainsi la 3e personne du singulier du présent de *sortir* est le radical nu *sort*. Enfin, quand un lexème possède plusieurs radicaux, le mot choisit un radical particulier. Le verbe *boire* possède, par exemple, les trois radicaux *boi-*, *boiv-* et *buv-* : on dit *buvons* et pas **boivons*, *boivent* et pas **buvent*.

3.2.3. La formation des lexèmes et la morphologie constructionnelle

Le lexique du français comporte une minorité de lexèmes simples hérités du latin, comme *dans*, *glace*, *grand* et *laver*, ou du gaulois, comme *boue* et *mouton*. Il comporte également de nombreux lexèmes empruntés à d'autres langues (*hasard* emprunté à l'arabe, *redingote* à l'anglais, *tabou* au polynésien, etc.). Les autres lexèmes ne sont pas simples mais sont formés à partir d'éléments préexistants en français.
La grande majorité de ces lexèmes sont *construit*s, c'est-à-dire formés par la morphologie constructionnelle. Celle-ci spécifie comment, à partir d'un ou plusieurs lexèmes dits *bases*, on détermine la catégorie, et on construit le sens et le radical du nouveau lexème. On distingue trois types majeurs de règles. Les règles de *dérivation* ajoutent un préfixe ou un suffixe à un lexème de base : le radical *repart-* de *repartir* est dérivé du radical *part-* de *partir* par préfixation de *re-*, le radical *robotis-* de *robotiser* est dérivé du radical *robot* du nom *robot* avec le suffixe *-is-* (*-er* est le suffixe flexionnel de l'infinitif, et n'intervient donc pas dans la dérivation). Les règles de *conversion* construisent un nouveau lexème sans modifier le radical de la base. Le verbe *skier* a le même radical *ski-* que sa base

(nominale) *ski* ; le nom *bleu* a le même radical que sa base (adjectivale) *bleu*. Enfin, les règles de *composition* combinent les radicaux de deux lexèmes bases pour former un nouveau radical : *lave-glace* est construit à partir du radical de *laver* (*lav-*) et de celui de *glace*, *homme-grenouille* à partir de ceux d'*homme* et de *grenouille*.

Certains lexèmes dits *agglomérés* sont formés à partir d'une séquence de mots utilisée de manière récurrente : c'est le cas des noms de la forme nom + préposition + nom (*fil de fer*, *pomme de terre*), nom + adjectif (*messe basse*, *chambre froide*), préposition + nom (*sans-culotte*, *sous-verre*), etc. Contrairement aux noms composés réguliers, le radical de ces lexèmes est identique à une séquence qui existe indépendamment comme portion d'énoncé, et l'on rencontre de nombreux cas de formations isolées, par exemple *aujourd'hui* ou *va-et-vient*.

Enfin, il existe d'autres procédés dont les principaux sont la siglaison (*ONU* à partir d'*Organisation des Nations unies*) et la troncation (*manif* à partir de *manifestation*).

3.3. La syntaxe : les catégories et les fonctions syntaxiques

La syntaxe classe les mots en catégories et étudie la façon dont ils se combinent pour former des expressions plus larges (ou syntagmes) et des phrases. Les phrases sont les unités privilégiées, dans la mesure où elles sont associées à un message. Elles sont elles-mêmes regroupées au sein du discours.

Quand nous innovons pour certains choix terminologiques, le lecteur trouvera la correspondance avec la nomenclature française officielle dans la ➤ Terminologie.

3.3.1. Les catégories des mots ou catégories lexicales

Les catégories des mots, appelées aussi *catégories lexicales* ou *parties du discours*, comme *nom* ou *verbe*, sont pour l'essentiel héritées de la tradition grammaticale gréco-latine. Elles reposent sur des propriétés morphologiques, syntaxiques et sémantiques.

Lorsqu'une même forme apparait avec deux catégories distinctes, on parle d'*homonymie* : on distingue par exemple le nom *son* (*le son*, *les sons*) du déterminant possessif (*son*, *sa*, *ses*), la préposition *vers* du nom *vers*. Si l'on considère les formes orales, les homonymes sont plus nombreux : les noms *vair* et *verre*, et l'adjectif *vert*.

En revanche, nous ne distinguons pas, comme certaines grammaires et certains dictionnaires, trois lexèmes pour *après* : adverbe dans *Je viendrai après.*, préposition dans *après le repas* et conjonction de subordination *après que* dans *après que tu auras mangé*. Nous l'analysons comme une préposition dans ces trois emplois, mais avec des constructions différentes, tout comme un verbe comme *attendre* autorise plusieurs constructions : sans complément (*J'attends.*), avec complément nominal (*J'attends le repas.*), avec subordonnée (*J'attends que tu manges.*).

Dans cet ouvrage, nous retenons onze catégories lexicales ➤ tableau Introduction-4, avec de nombreuses sous-catégories. Certaines sont traditionnelles comme *adjectif*, *nom* et *verbe*, d'autres le sont moins : ainsi conjonction de coordination et subordonnant ne sont pas regroupés dans une seule catégorie *conjonction*, et nous distinguons le participe présent (*lavant*), qui est une forme du verbe, et le participe passé (*lavé*), qui est une catégorie distincte.

Les catégories dites *fermées* (conjonction, déterminant, interjection, pronom, subordonnant), pour lesquelles il n'existe pas de règle de construction morphologique, se distinguent des catégories dites *ouvertes* (adjectif, adverbe, nom, participe, verbe), qui peuvent accueillir facilement de nouveaux membres. Notre objectif n'est pas celui d'un dictionnaire mais nous expliquons quels critères assignent telle catégorie à telle forme. Nous fournissons des listes exhaustives de certaines catégories fermées : déterminants, pronoms, subordonnants, dans les chapitres qui les concernent, ainsi que des listes indicatives pour certaines sous-catégories (verbes de transfert de possession à deux compléments, comme *donner*, ou verbes symétriques à un complément nominal comme *épouser*).

CATÉGORIE	ABRÉVIATION	EXEMPLES
ADJECTIF	A	cardinal : *deux*, etc. ordinal : *premier*, etc. indéfini : *quelques*, etc. qualificatif : *grand*, *illustre*, *jaune*, etc. relationnel : *national*, *pétrolier*, etc. autre : *futur*, etc.
ADVERBE	Adv.	de degré : *à peine*, *très*, etc. de manière : *bien*, *facilement*, etc. de phrase : *malheureusement*, *peut-être*, etc. autre : *aussi*, *bientôt*, *souvent*, etc.
CONJONCTION DE COORDINATION	C	*ainsi que*, *car*, *et*, *mais*, *ni*, *or*, *ou*, *ou bien*, *puis*, *soit*, *voire*, etc.
DÉTERMINANT	D	article : *du*, *le*, *un* démonstratif : *ce* indéfini : *certains*, *plusieurs*, *quelque* interrogatif : *quel* possessif : *son* quantifieur : *chaque*, *nul*, *tout* autre : *n'importe quel*, etc.
INTERJECTION	I	*bof*, *bravo*, *hélas*, etc.
NOM	N	commun : *chambre noire*, *destruction*, *président*, *table*, etc. propre : *France*, *Paul*, etc.
PARTICIPE	Part.	passif : *donné*, *dit*, etc. passé : *arrivé*, *été*, *marché*, *donné*, *dit*, *semblé*, etc.
PRÉPOSITION	Prép.	*à*, *à côté*, *avec*, *avant*, *après*, *de*, *dessus*, *là*, *pour*, *sans*, *sur*, etc.
PRONOM	Pro.	personnel : *elle*, *je*, *lui*, *moi*, *toi*, etc. indéfini : *on*, *quelqu'un*, *quelque chose*, etc. quantifieur : *chacun*, *rien*, *tous*, *tout* interrogatif : *que*, *qui*, *quid*, *quoi*, *lequel* relatif : *qui*, *quoi*, *lequel* autre : *n'importe quoi*, etc.
SUBORDONNANT	S	*bien que*, *comme*, *lorsque*, *parce que*, *quand*, *que*, *quoique*, *si*, etc.
VERBE	V	auxiliaire : *avoir*, *être* autre : *arriver*, *dire*, *donner*, *dormir*, *manger*, *marcher*, *penser*, *sembler*, *voir*, etc.

Tableau Introduction-4. *Les catégories lexicales dans la* Grande Grammaire du français

Le nom et le pronom

Ces deux catégories nominales ont en commun de pouvoir être sujets (*Pierre est venu. Tu es venu.*) et de ne pas autoriser de complément nominal direct (*la veste de mon frère*, * *la veste mon frère*, *celle de mon frère*, * *celle mon frère*). La plupart des noms et pronoms peuvent être suivis d'une subordonnée relative (*un voisin que j'ai rencontré*, *quelqu'un que j'ai rencontré*).

Le nom se fléchit en nombre (singulier pour *chaise*, pluriel pour *chaises*) et a le plus souvent un genre intrinsèque (masculin pour *tabouret*, féminin pour *chaise*). On distingue les noms communs (*chaise*, *idée*) et les noms propres (*Marius*, *Paris*) : les premiers ont besoin d'un déterminant (*Cette idée est étrange.* * *Idée est étrange.*), alors que les seconds n'en comportent pas toujours. On note entre parenthèses bleues un déterminant optionnel : (*Ton*) *Marius a téléphoné.*

S'il a un antécédent, c'est-à-dire s'il reprend une expression dans le discours, le pronom peut s'accorder en nombre (singulier *il*, pluriel *ils*) et en genre (masculin *il*, féminin *elle*) : *Il est cassé.* si l'on parle du tabouret, *Elle est cassée.* si l'on parle de la chaise. Les pronoms sans antécédent (*personne*, *autrui*) sont invariables. Contrairement au nom, le pronom ne peut pas être introduit par un déterminant (* *La elle est magnifique.*). Nous faisons usage de la notion de *proforme*, qui inclut les pronoms mais aussi d'autres éléments qui ont le même type d'interprétation que les pronoms (un adverbe comme *ainsi*, un adjectif comme *tel*).

Certaines formes pronominales ont des propriétés spécifiques : les formes dites *faibles* ne peuvent pas être coordonnées ni modifiées. Ainsi *il* est un pronom faible : il peut être sujet et ne se combine pas avec un déterminant, mais il ne peut pas être suivi d'une subordonnée relative.

> *Les emplois en mention*
>
> Quand l'on emploie un mot pour renvoyer à lui-même, il peut occuper la fonction *sujet* quelle que soit sa catégorie (« *Bientôt* » *me conviendrait.*) et dans ce même cas la plupart des mots peuvent se combiner avec un déterminant (*Ton* « *elle* » *ne me plait pas.*). Dans cet emploi de citation, ou de mention, appelé *autonymie*, les formes sont recatégorisées comme noms. Il en va de même des emplois conceptuels comme *le moi*, *le bien*, *le mal*. Ce changement de catégorie s'accompagne d'un changement de sens : la forme *moi* ne désigne plus le locuteur, et l'adverbe n'est plus gradable (# *le très bien*).

Le déterminant

Les déterminants comportent les articles mais aussi les démonstratifs *ce*, *cette*, *ces*, les possessifs *mon*, *ton*, *son*, ainsi que quelques formes indéfinies (*certains*, *plusieurs*) et des quantifieurs (*chaque*, *nul*, *tout*). Le déterminant introduit un syntagme nominal ➤ Introduction-3.3.2. Il se combine avec un nom avec lequel il s'accorde en genre et en nombre (*un chien*, *une chaise*, *des chiens*). Il ne se combine pas avec un autre déterminant (* *des plusieurs hypothèses*).

Nous n'analysons donc pas comme déterminants des formes telles que *quelques*, *différents* et les cardinaux (*deux*, *trois*, etc.) : bien qu'ils puissent introduire un syntagme nominal (*trois fils*, *quelques amis*, *différentes hypothèses*), ils sont compatibles avec un déterminant (*mes trois fils*, *ces quelques amis*, *les différentes hypothèses*), et nous les analysons comme des adjectifs.

L'adjectif

L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom dont il est épithète (*un texte intéressant*, *une idée intéressante*, *des textes intéressants*, *des idées intéressantes*). Contrairement au nom, il ne peut pas être *sujet* (* *Rouge me plairait.*). Enfin, contrairement aux participes (passé et passif), un adjectif n'a pas de complément nominal, mais seulement prépositionnel ou verbal (*Léa est fière de ses enfants* / * *fière ses enfants.*).

Dans *une scie coupant le métal*, *coupant* est un participe présent (une forme du verbe), qui a un complément nominal, et qui ne s'accorde pas avec lui, tandis que *coupante* dans *une scie coupante* est un adjectif, qui s'accorde et ne prend pas de complément nominal (* *une scie coupante le métal*).

Le verbe et le participe

Le verbe peut se fléchir selon le mode et le temps (*Il aime* / *aimera.*, *Il vient* / (*Qu'*) *il vienne.*). Aux modes dits *conjugués* (indicatif, subjonctif et impératif), il se fléchit aussi selon le nombre et selon la personne : il s'accorde en personne et en nombre avec le sujet (*Je viens. Nous venons. Ils viennent.*). En tant que catégorie, il peut accepter un complément nominal (*Lis ce livre !*), même si tous les verbes ne le peuvent pas. Cette propriété est commune aux catégories *verbe* et *préposition*, et les oppose aux autres catégories.

Seuls les verbes se fléchissent en temps et en mode, et seuls les verbes sont hôtes des proformes personnelles faibles : *en*, *le*, *lui*, *y* (*Victor le lira. Léa lui en parle souvent.*). Selon ce même critère, on considère que les infinitifs et les participes présents sont des verbes (*Comment lui parler ? — En le regardant droit dans les yeux.*). L'infinitif se fléchit en temps (*manger*, *avoir mangé*), comme le participe présent (*mangeant*, *ayant mangé*). Il est l'unique forme verbale à pouvoir être sujet : [*Dormir*] *est important.*

Les participes passé et passif constituent un cas à part. Comme l'adjectif, le participe passé ou passif peut s'accorder en genre et en nombre (*Ils sont partis. Elle est persuadée de son droit.*), et ne peut pas être hôte de proformes faibles (*Léa en est persuadée* / * *est en persuadée.*). Mais comme le verbe, il peut accepter un complément nominal (*Elle a lu* [*un livre*]. *Il a été exclu* [*un élève*].), à la différence de l'adjectif (* *Il a été absent* [*un élève*].). Les participes passé et passif forment donc une catégorie distincte de celles des verbes et des adjectifs, mais partagent certaines de leurs propriétés. On peut dire qu'ils *participent* des deux catégories.

La préposition et l'adverbe

L'adverbe et la préposition sont invariables : la forme *soudain*, qui qualifie l'évènement décrit par la phrase (*Soudain, la tempête arriva sur Brest.*), est un adverbe, distinct de l'adjectif homonyme qui

qualifie un nom et s'accorde avec lui (*Soudaine, la tempête arriva sur Brest.*). De même, la préposition *sauf* (*sauf Léa*) se distingue de l'adjectif *sauf* qui s'accorde (*Elle est sauve.*).

Ces deux catégories ne peuvent pas être sujets. Des mots comme *demain* ou *hier*, qui peuvent être sujets ([*Demain*] *sera un autre jour.*), sont donc des pronoms plutôt que des adverbes. Comme le verbe, la préposition, en tant que classe, a des compléments divers, le plus souvent un complément nominal (*avant la guerre*, *avec Louis*, *malgré tout*), mais aussi, pour certaines, un complément prépositionnel (*vers* [*chez Lou*]), infinitif (*pour* [*aller plus vite*]), ou une subordonnée en *que* (*pour* [*que tu viennes plus vite*], *avant* [*que tu partes*]) ; ou encore certaines peuvent se construire sans complément (*Je vais dehors.*). Nous ne considérons donc pas *avant que*, *après que*, etc., comme des conjonctions ou des subordonnants complexes. Il s'agit bien de la préposition, qui est séparable de la subordonnée (*avant*, *précisément*, *que tu partes*).

Contrairement à la préposition, l'adverbe est le plus souvent sans complément ; il peut accepter un complément prépositionnel (*contrairement à Luc*) mais non un complément nominal (* *contrairement Luc*).

Dans beaucoup de grammaires et de dictionnaires, l'adverbe est une catégorie aux contours un peu flous. Il est généralement mobile dans la phrase (*Souvent, il pleut. Il pleut souvent.*). Nous adoptons également un critère prosodique qui conduit à une définition plus stricte : l'adverbe peut apparaitre entre l'auxiliaire et le participe passé sans frontière de groupe prosodique (*Il a souvent plu.*), donc sans virgules, à la différence de la préposition (* *Il a dehors plu.*).

Contrairement à ce que laisserait entendre le terme *ad-verbe*, une tendance générale des adverbes est leur capacité à se combiner à des expressions de catégories variées, le verbe certes (*trop manger*), mais aussi l'adjectif (*trop bleu*), un autre adverbe (*trop vite*) ou certains noms (*trop peur*). De manière générale, les adverbes sélectionnent l'expression qu'ils modifient essentiellement sur des propriétés sémantiques plutôt que syntaxiques.

Nous utilisons enfin le terme *adverbial* pour regrouper des éléments de même fonction et même interprétation, par exemple des ajouts temporels ➤ Introduction-3.3.3, quelle que soit leur catégorie : nom (*Je viendrai lundi.*), préposition (*Je viendrai après.*) ou adverbe (*Je viendrai bientôt.*).

Le subordonnant et la conjonction de coordination

Nous n'avons pas de catégorie *conjonction de subordination* mais employons *subordonnant*, et réservons le terme *conjonction* à la coordination. Le subordonnant et la conjonction de coordination partagent quelques traits communs : ils sont invariables et occupent la fonction *marqueur* ➤ Introduction-3.3.8.

Ils se distinguent pour le reste : le subordonnant, comme *bien que*, *comme*, *puisque*, *si* et *que*, introduit une phrase, généralement subordonnée, et est parfois vide de sens. C'est un mot : s'il est écrit en plusieurs éléments, ces derniers ne peuvent pas être séparés : on trouve *bien que*, *naturellement*, *il pleuve*, mais pas * *bien*, *naturellement*, *qu'il pleuve*.

Le subordonnant sélectionne en général le mode de la phrase qu'il introduit. Ainsi, *bien que* demande le subjonctif alors que *comme* demande l'indicatif (*comme il pleut*). Il introduit généralement une subordonnée, mais parfois aussi une phrase indépendante (*Qu'il vienne ! Si on allait au cinéma ?*), comme c'est le cas pour *est-ce que*.

De son côté, la conjonction de coordination (*car*, *et*, *mais*, *ni*, *ou*, etc.) introduit un syntagme qui peut appartenir à des catégories variées : nom ou syntagme nominal (*un livre* [*et un cahier*]), verbe ou syntagme verbal (*vivre libre* [*ou mourir*]), adjectif ou syntagme adjectival (*grande* [*et ronde*]), préposition ou syntagme prépositionnel (*à Paris* [*ou à Nice*]), adverbe (*vite* [*et bien*]), phrase (*Mais où va-t-il ?*). La conjonction de coordination ne se combine pas avec une autre conjonction de coordination (* *Lou est partie et car elle était fatiguée.*). Selon ces critères, *donc* n'est pas une conjonction de coordination, mais un adverbe, puisqu'il est mobile (*Paul a donc vu Marie.*) et se combine avec *et* (*Paul partira mardi et donc verra Marie.*). La conjonction de coordination n'est pas mobile et relie des expressions qui appartiennent souvent, mais pas toujours, à la même catégorie, en explicitant une relation, par exemple une relation de contraste (*mais*) ou d'explication (*car*).

L'interjection

L'interjection (*allo*, *bravo*, *chut*, *oh*, *zut*, etc.) est un mot invariable qui peut former un énoncé complet à lui seul. Ainsi, *Ouf* comme réponse à *Paul est là.* exprime le soulagement du locuteur. Elle peut aussi être ajout à une phrase, comme dans *C'est dur, hein ?*. Certaines peuvent se combiner entre elles, comme dans *Ah ! ben zut alors…*
Elle fait partie des *particules du discours*, qui incluent des formes d'autres catégories dans les mêmes emplois (le pronom *quoi*, le verbe *tiens*, etc.).
Les principaux critères de classification sont rassemblés dans le › **tableau Introduction-5**.

CRITÈRES	PEUT SE FLÉCHIR	PEUT ÊTRE SUJET	ADMET UN COMPLÉMENT NOMINAL	AUTRES CRITÈRES
ADJECTIF	en genre et en nombre	non	non	—
ADVERBE	invariable	non	non	– apparait entre auxiliaire et participe passé sans frontière prosodique
CONJONCTION DE COORDINATION	invariable	non	non	– se combine avec des catégories variées
DÉTERMINANT	en genre et en nombre (et en personne pour les possessifs)	non	non	– introduit un syntagme nominal – ne se combine pas avec un autre déterminant
INTERJECTION	invariable	non	non	– forme un énoncé à elle seule
NOM	en nombre (et en genre pour certains noms animés)	oui	non	– peut être précédé d'un déterminant
PARTICIPE	en genre et en nombre	non	oui	—
PRÉPOSITION	invariable	non	oui (certaines prépositions)	—
PRONOM	en genre et en nombre (s'il a un antécédent)	oui	non	– ne peut pas être précédé d'un déterminant
SUBORDONNANT	invariable	non	non	– introduit une phrase
VERBE	en mode, en temps (et en personne et en nombre à l'indicatif, au subjonctif et à l'impératif)	oui (à l'infinitif)	oui (verbes transitifs)	– se combine avec des proformes faibles

Tableau Introduction-5. *Les principaux critères des catégories de la* Grande Grammaire du français

3.3.2. Les syntagmes et la phrase

Selon leur sens et leur catégorie, les mots se combinent en groupes syntaxiques appelés *syntagmes*, qui peuvent être emboités les uns dans les autres, la phrase formant le syntagme maximal. Dans cet ouvrage, nous distinguons sept syntagmes, selon la catégorie autour de laquelle ils se construisent : syntagme nominal (SN), syntagme adjectival (SA), syntagme adverbial (SAdv.), syntagme verbal (SV), syntagme participial (SPart.), syntagme prépositionnel (SP) et phrase (P).

Qu'est-ce qu'un syntagme ?

Les mots se groupent pour former des syntagmes, en fonction de leur catégorie ; par exemple, le nom *voisine* se combine avec un déterminant pour former le syntagme nominal *la voisine*, et l'adjectif *grand* se combine avec un adverbe pour former le syntagme adjectival *très grand*. Inversement, une phrase peut être décomposée en syntagmes. Ainsi dans la phrase *Le chien de la voisine aboie.*, on peut isoler, outre le verbe *aboie*, un groupe *le chien de la voisine*, qui contient un sous-groupe *de la voisine*, lui-même constitué d'une préposition *de* et d'un sous-groupe *la voisine*. Les mots se combinent donc en syntagmes qui, eux-mêmes, se combinent en syntagmes plus larges, dont ils sont les *constituants*.

Deux propriétés permettent d'isoler des syntagmes dans la phrase. D'une part, ils peuvent être remplacés par une séquence plus courte ou un mot, comme un nom propre ou un pronom : on peut remplacer *le chien de la voisine* par le nom propre *Médor*, et l'on obtient une phrase bien formée *Médor aboie*. D'autre part, on peut trouver la même séquence dans d'autres contextes : elle peut constituer une réponse à une question (*Qui aboie ? — Le chien de la voisine.*) ou apparaitre dans une construction dite *clivée* entre *c'est* et *qui* ou *que* (*C'est [le chien de la voisine] qui aboie.*). Selon les mêmes critères, d'autres séquences ne forment pas des syntagmes. Par exemple, *le chien de* n'apparait pas entre *c'est* et *qui* (* *C'est le chien de qui aboie.*).

Un syntagme comporte généralement une catégorie principale, appelée la *tête*, et des *dépendants*, qui sont des mots ou syntagmes qui dépendent de cette catégorie > Introduction-3.3.3. Certains syntagmes comportent un seul mot, qui est leur tête : par exemple *Médor* est un nom mais aussi un syntagme nominal. Le plus souvent, les syntagmes comportent plusieurs mots. Par exemple, le syntagme nominal *le chien de la voisine* comporte une tête (*chien*) et deux dépendants : le déterminant *le* et le syntagme prépositionnel *de la voisine*. Et ce dernier comporte lui-même une tête, la préposition *de*, dont le dépendant est *la voisine*, qui est un syntagme nominal. On note les syntagmes entre crochets : [*le chien* [*de* [*la voisine*]]].

Les syntagmes peuvent être enchâssés les uns dans les autres de manière en principe non limitée. En particulier, on peut trouver comme partie d'un syntagme un syntagme de catégorie identique, comme un syntagme nominal à l'intérieur d'un autre syntagme nominal (*le chien de* [*la voisine*]) ou une phrase au sein d'une autre phrase (*Paul doute* [*qu'il vienne*].). Cette propriété du langage s'appelle la *récursivité*.

Les différents syntagmes

Le syntagme nominal est construit autour d'un nom ou d'un pronom, qui constitue sa tête. Les principaux dépendants du nom sont le déterminant, les adjectifs épithètes, la subordonnée relative (*un livre* [*que j'aime*]) et les compléments : ceux-ci peuvent être un syntagme prépositionnel (*le chien* [*de la voisine*]) ou verbal (*une bonne raison* [*de partir*]), ou une subordonnée (*l'idée* [*que tu viennes*]).

Le syntagme adjectival est construit autour d'un adjectif, qui constitue sa tête. Les principaux dépendants de l'adjectif sont les adverbes (*très grand*), les compléments prépositionnels (*attentif* [*à ses résultats*]) ou infinitifs (*content* [*de venir*]) et les subordonnées complétives (*content* [*que tu viennes*]).

Le syntagme adverbial est construit autour d'un adverbe, qui peut avoir pour dépendants un autre adverbe (*trop vite*), un complément prépositionnel (*contrairement* [*à vous*]) ou une subordonnée complétive (*non* [*qu'il soit bête*]).

Le syntagme prépositionnel est construit autour d'une préposition, qui peut avoir pour dépendant un adverbe (*juste avant*), un complément nominal (*avant* [*le match*]), prépositionnel (*vers* [*chez vous*]), verbal (*après* [*avoir déjeuné*]) ou une subordonnée complétive (*depuis* [*qu'il est parti*]).

Le syntagme verbal est construit autour du verbe, accompagné de ses dépendants, mais pas du sujet. Le verbe peut être accompagné d'un adjectif (*parler vrai*), d'un adverbe (*courir vite*), d'un complément nominal (*lire* [*ce livre*]), prépositionnel (*aller* [*à la piscine*]), verbal (*vouloir* [*partir*]), ou d'une subordonnée (*savoir* [*que la terre est ronde*]).

Le participe passé ou passif constitue la tête d'un syntagme participial, qui peut comporter un adverbe (*bien assis*), un complément prépositionnel (*parti* [*à la piscine*]) ou verbal (*exaspéré* [*de devoir partir*]) ou une subordonnée (*persuadé* [*qu'il pleuvrait*]).

La phrase

La phrase est un syntagme avec des propriétés particulières. Elle peut être construite autour de catégories variées, et comporte en général un sujet. La phrase *Paul ira en Australie.* a pour sujet *Paul* et se distingue du syntagme verbal *ira en Australie*, qui n'en comporte pas. La phrase comporte un sujet si sa tête sélectionne un sujet : ainsi un verbe impératif donne lieu à une phrase sans sujet (*Viens ici !*), car ce dernier est implicite et interprété comme renvoyant à l'interlocuteur.

La phrase est généralement construite autour d'un verbe, mais d'autres catégories sont possibles : un adjectif dans *Magnifique, ce chapeau.*, un syntagme nominal dans *Quel plaisir, ce concert !* ou prépositionnel dans *Tous en scène !*, qui ont pour sujets, respectivement, *ce chapeau*, *ce concert* et *tous*.
Toute phrase correspond à un type de phrase, par exemple déclaratif (*Il pleut.*) ou interrogatif (*Pleut-il ?*). Elle peut en outre appartenir à des constructions différentes, par exemple la construction passive (*Paul a été appelé.*) ou clivée (*C'est Paul qui est venu.*), qui sont autant de variantes des phrases dites *canoniques* (*On a appelé Paul.* ou *Paul est venu.*).
Contrairement à d'autres grammaires, nous utilisons la catégorie *phrase* pour les coordonnées et les subordonnées, et réservons le terme *proposition* pour un type de contenu sémantique (celui des phrases déclaratives, qui peut être vrai ou faux) › **Introduction-3.4.1**. Une phrase peut donc être incluse à l'intérieur d'une autre et avoir une fonction syntaxique : une phrase subordonnée peut ainsi être complément (*Je pense* [*que je viendrai*].) – on parle de subordonnée *complétive* – ou bien ajout (*Je viendrai* [*si je peux*].) – on parle ici de subordonnée *circonstancielle*.
À l'inverse, une phrase indépendante, ou *phrase racine*, n'est pas incluse dans une autre, et constitue un énoncé. La phrase est une unité syntaxique, qui peut, dans une certaine mesure, être observée en dehors du contexte où elle est dite (ou écrite), alors que l'énoncé est lié à une situation particulière, dans un temps et un lieu déterminés, avec des participants, que l'on appelle *situation d'énonciation*. Une phrase indépendante constitue un énoncé, qui accomplit un *acte de langage* › **Introduction-3.4.2**. En disant *Victor est en Australie.*, le locuteur asserte une certaine proposition selon laquelle Victor est situé dans un certain pays. Avec une phrase à l'impératif (*Viens ici !*), en revanche, il donne un ordre à son interlocuteur.
Un énoncé n'est pas toujours une phrase. Ce peut être par exemple un syntagme verbal comme *Ne pas fumer.*, ou participial comme *Interdit de fumer.*, qui formule une interdiction, ou une interjection comme *Bravo !*, qui accomplit un acte de félicitation.

Les représentations en arbres

Nous indiquons en retrait les passages plus spécialisés, pour le lecteur curieux de linguistique. La structure hiérarchique des syntagmes peut se représenter avec des crochets, ou graphiquement avec un arbre syntaxique. Ces arbres représentent la structure fondée sur les catégories, les syntagmes et les fonctions. Il s'agit en quelque sorte d'un arbre inversé, avec la racine en haut, les mots étant ses feuilles. Chaque nœud (ou ramification) porte la catégorie du mot ou du syntagme (en abrégé), et l'on ajoute aux branches le nom de la fonction grammaticale › **Introduction-3.3.3**. La › **figure Introduction-1** donne les représentations pour les deux phrases : [*Le voisin*] [*pense* [*à nous*]]. et *Je* [*doute* [*que Paul vienne*]].

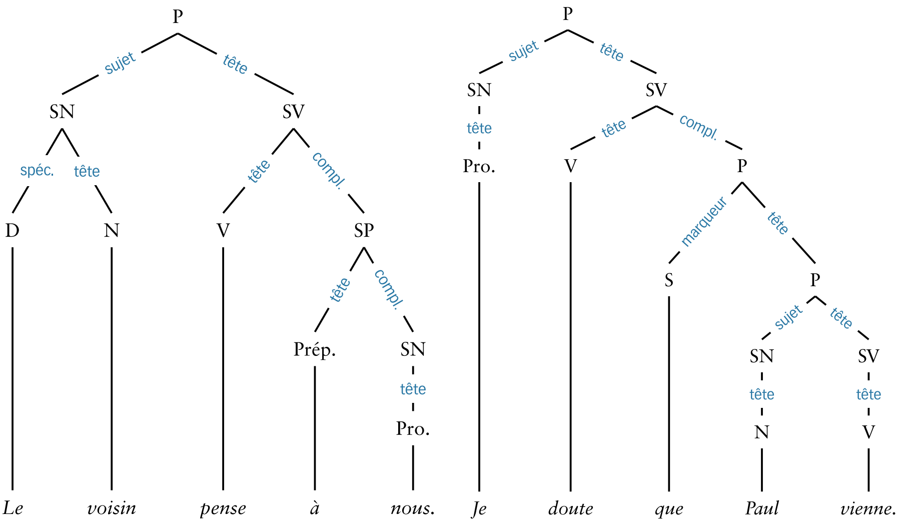


Figure Introduction-1. *Deux arbres syntaxiques*

3.3.3. Les fonctions syntaxiques

Que sont les fonctions syntaxiques ?

Les fonctions syntaxiques, appelées aussi *fonctions grammaticales*, permettent de préciser les relations de dépendance entre les mots et les syntagmes. À partir du moment où tout mot et tout syntagme a une fonction dans la phrase, nous définissions plus de fonctions que les grammaires traditionnelles : outre les fonctions *sujet* et *complément*, nous définissons aussi les fonctions *tête*, *ajout*, *extrait*, *périphérique* et *coordonné*, et, pour le déterminant et le subordonnant, les fonctions *spécifieur* et *marqueur*.

Ces fonctions syntaxiques sont des relations entre syntagmes, ou entre mots et syntagmes. Ainsi, un mot comme *il* n'est pas sujet en soi mais sujet d'un verbe donné dans une phrase donnée.

Les fonctions sont distinctes des catégories. Une même fonction peut être occupée par des expressions de catégories différentes. Ainsi, le sujet est un syntagme nominal dans la phrase [*Ce voyage*] *ennuie Marie.*, mais c'est un syntagme verbal dans [*Voyager loin*] *ennuie Marie.* Inversement, un même syntagme peut recevoir différentes fonctions. Le syntagme nominal *Ce voyage* peut être sujet, mais aussi, par exemple, complément du verbe dans *J'ai apprécié* [*ce voyage*]., ou complément de la préposition dans *après* [*ce voyage*].

Les fonctions syntaxiques sont également distinctes des rôles sémantiques. Le sujet peut être celui qui fait l'action – on dit qu'il est *agent* –, comme dans [*Léa*] *rit.*, mais il peut aussi être le bénéficiaire dans [*Luc*] *reçoit un cadeau.* ou la cause dans [*Ce voyage*] *ennuie Marie.* Les rôles sont attribués par un verbe donné (ou un adjectif, ou un nom), en tant qu'il exprime une propriété d'une entité ou une relation entre des entités, et varie donc suivant les verbes concernés.

Dans cette grammaire, nous distinguons onze fonctions syntaxiques ➤ **tableau Introduction-6**, portées par les mots ou les syntagmes entre crochets.

FONCTION		EXEMPLES	CRITÈRES
AJOUT		*un* [*grand*] *pull* [*rouge*] [*Si tu viens*], *tu verras.*	– facultatif – généralement mobile
COMPLÉMENT	ATTRIBUT	*Elle est* [*intelligente*]. *Ça l'a rendu* [*heureux*].	– après le verbe – unique et obligatoire – s'accorde avec le sujet ou le complément
	DIRECT	*Paul regarde* [*le ciel*]. *Il est venu* [*des visiteurs*].	– après le verbe – unique – pronominalisé par *en*, *la*, *le*, *les*
	OBLIQUE	*le chien* [*de la voisine*] *Paul va* [*bien*]. *Il sort* [*de chez lui*].	– après la tête
COORDONNÉ		[*Paul*] [*ou Marie*] [*vite*] [*et bien*]	– au moins deux – généralement de même catégorie et de même type d'interprétation
EXTRAIT		[*Quelle chance*] *tu as !* [*Combien*] *vaut ce pull ?*	– en début de phrase – remplace un ajout ou un complément – souvent obligatoire
MARQUEUR		*commencer* [*à*] *lire ; vite* [*et*] *bien* *Je crois* [*que*] *Paul viendra.*	– en début de syntagme – unique et souvent obligatoire
PÉRIPHÉRIQUE		[*Paul*], *je l'aime bien.* *Il est fou,* [*ce type*] *!*	– en début ou en fin de phrase – généralement repris par une proforme
SPÉCIFIEUR		[*un*] *étudiant* [*trois*] *questions*	– en début de syntagme nominal, unique et souvent obligatoire – s'accorde avec le nom
SUJET		[*Les enfants*] *sont là.* [*Bien manger*] *est important.* *Combien vaut* [*ce pull*] *?*	– avant ou après la tête – unique et souvent obligatoire – déclenche l'accord du verbe
TÊTE		*le* [*livre*] *de Paul ;* [*avec*] *Marie* *Paul* [*viendra*].	– unique et obligatoire (sauf ellipse)

Tableau Introduction-6. *Les fonctions syntaxiques dans la* Grande Grammaire du français

Les dépendants d'une tête sont les ajouts, le sujet et les compléments. Les fonctions *sujet* et *compléments* sont attribuées par le mot qui est la tête du syntagme, qui les attend et les choisit selon leur compatibilité syntaxique et sémantique. On parle de *sous-catégorisation* ou de *valence* pour la sélection du sujet et des compléments par la tête. Ainsi un verbe donné sélectionne un certain type de sujet (nominal, infinitif ou subordonnée) et éventuellement certains compléments (attribut du sujet ou du complément, complément direct ou oblique). Certains verbes ne sélectionnent aucun complément (*Luc dort.*), d'autres prennent un complément nominal (*Luc mange* [*une pomme*].) ou prépositionnel (*Léa rêve* [*de ce voyage*].), auquel cas le choix de la préposition peut dépendre du verbe (*Léa pense* [*à ce voyage*].).

La fonction tête

Le mot ou le syntagme qui a la fonction *tête* est unique. La tête détermine la catégorie du syntagme, ainsi que ses propriétés morphosyntaxiques (genre, nombre, mode, temps) et son type sémantique ➤ Introduction-3.4.1. Elle sélectionne également les compléments (leur nombre et leur catégorie).

Par exemple, dans le syntagme nominal, c'est le nom ou le pronom qui est la tête. Il détermine le genre et le nombre du syntagme (*un cheval*, *des chevaux*), ainsi que le type d'entité à laquelle il réfère (objet, individu, etc.), et sélectionne les compléments éventuels : un complément en *à* pour *participation* (*ta participation* [*à ce concours*]) et en *de* pour *retour* (*ton retour* [*de Londres*]). Le verbe est la tête de la phrase verbale : il détermine le mode de la phrase, et son temps ; il sélectionne le sujet et les compléments éventuels ; il détermine le type de situation décrite (un état, une activité ou un évènement).

La tête peut être un mot, mais elle peut aussi être un syntagme. Dans une phrase complexe, avec une subordonnée circonstancielle (*Si tu viens, je viendrai.*), la tête est la phrase *je viendrai* dans son entier, et non le seul verbe *viendrai*.

La tête est unique, mais elle n'est pas toujours obligatoire : il existe des syntagmes incomplets, ou *elliptiques*, dont l'interprétation est déterminée par le contexte. Par exemple, dans *Les plus grands cachent les autres.*, *les plus grands* est un syntagme nominal sans nom, donc sans tête, dont le sens est fixé par le contexte ('les plus grands arbres', 'les plus grands enfants', etc.).

La fonction sujet

Le sujet peut être un syntagme nominal, un syntagme verbal à l'infinitif ou une subordonnée. Le verbe conjugué s'accorde en nombre et en personne avec le sujet nominal (*Paul vient. Les enfants viennent.*). Quand le sujet est pronominalisé, il peut s'agir d'une forme dédiée à cette fonction (*ce*, *je*, *il*, *tu*).

Il n'y a qu'un seul sujet par phrase ; en cas de coordination, c'est la coordination qui est sujet, d'où le pluriel du verbe même si chacun des éléments coordonnés est singulier ([*Luc et Léa*] *viendront.*). Il est obligatoire dans une phrase à l'indicatif et au subjonctif, sauf style télégraphique (*Arrivons demain.*), mais pas dans un énoncé à l'infinitif (*Ne pas fumer. Paul, ne pas fumer ?*) ou sans verbe (*Magnifique ! Magnifique, ce concert !*).

Les compléments

Nous distinguons trois sortes de compléments : direct, oblique et attribut. Nous n'utilisons pas le terme *complément d'objet*, car nous réservons le terme *objet* à un type sémantique ➤ Introduction-3.4.1. Nous ne parlons pas non plus de *complément circonstanciel* mais d'*ajout* circonstanciel, car les constituants ayant une interprétation circonstancielle ne sont généralement pas sélectionnés par le verbe.

Le *complément direct* est sélectionné par un verbe *transitif*. Il peut être nominal (*J'aime* [*ce film*].), verbal (à l'infinitif : *J'aime* [*chanter*].) ou être une subordonnée (*J'espère* [*que vous viendrez*].). Il est pronominalisé par l'une des proformes faibles *le*, *la*, *les* ou *en* indéfini. Ainsi, on a *Je l'aime, ce film.*, *Je l'espère, que vous viendrez.*, *J'en achèterai, des fleurs.* Cette pronominalisation est impossible pour le sujet (* *En seront achetées, des fleurs.*). Le complément direct est unique : quand le verbe est suivi de plusieurs compléments nominaux, l'un seulement est complément direct, le second est un attribut (*On imagine Pierre* [*directeur*].) ou un complément oblique (*On a envoyé Pierre* [*rue Madame*].).

Il n'est pas toujours obligatoire (*Je mange* [*ma soupe*].). Dans la construction impersonnelle comme *Il arrive souvent des accidents.*, le pronom *il* est le sujet ainsi que le montre l'accord du verbe au singulier, et le syntagme nominal après le verbe est un complément direct, comme le montre la possibilité de l'indéfini *en* (*Il en arrive souvent.*).

Le *complément oblique* est généralement un syntagme prépositionnel, complément de verbe (*penser* [*à Luc*]), d'adjectif (*attentif* [*aux autres*]), de nom (*le départ* [*de Luc*]), d'adverbe (*contrairement* [*à vous*]) ou de préposition (*en face* [*de vous*]). Mais cette fonction peut aussi être occupée par un syntagme adverbial (*aller* [*très bien*]), nominal (*aller* [*quai 23*]) ou verbal (*rêver* [*de partir*]), ou par une subordonnée (*rêver* [*qu'il pleuve*]). Sa forme est déterminée par la tête, comme celle du complément direct. Rarement obligatoire, il est compatible avec un complément direct (*donner un livre* [*à Luc*]), ou un autre complément oblique (*parler* [*de poésie*] [*à Léo*]). Il ne peut pas toujours être remplacé par une proforme faible, et, quand il le peut, il s'agit de *lui*, *leur*, ou de *y*, *en* (*y aller*, *en rêver*, *lui en parler*).

L'*attribut* est sélectionné par un petit nombre de verbes, dits *attributifs* (*être*, *sembler*, *trouver*, etc.), et peut appartenir à différentes catégories, par exemple à un syntagme adjectival (*Paul était* [*très malade*].) ou prépositionnel (*Je le trouve* [*en forme*].). L'attribut est unique et obligatoire. Il attribue une propriété à une entité exprimée par le sujet ou le complément direct, et s'accorde en genre et en nombre avec ce dernier. L'attribut du sujet est généralement pronominalisé par la forme invariable *le* (*Malade, il l'est.*). Les verbes à attribut du sujet sont des verbes d'état (*avoir l'air*, *être*, *paraitre*, *sembler*, etc.) ou de changement d'état (*devenir*, *virer*, etc.) ; les verbes avec un attribut du complément sont plus variés, par exemple, des verbes causatifs comme *laisser*, *rendre*. (*La situation rend Léo heureux.*), et des verbes de perception ou d'opinion comme *croire*, *voir* (*Je crois Victor* [*malade*]., *Je verrais bien Victor* [*médecin*].).

Les ajouts

Là où de nombreuses grammaires n'envisagent que des compléments, nous distinguons la fonction *complément* de la fonction *ajout*, qui est très générale et concerne des éléments de catégories variées, facultatifs et généralement mobiles dans la phrase.

Ainsi, un adverbe (*bientôt*), un syntagme nominal (*ce soir*) ou prépositionnel (*à 20 h*), un syntagme verbal (*en rentrant*) ou une subordonnée (*quand il pourra*) peuvent tous être des ajouts à la phrase *Paul viendra.* Contrairement aux compléments, l'ajout n'est pas sélectionné par le verbe et n'est pas forcément unique. Deux ajouts temporels peuvent ainsi se cumuler (*Paul viendra* [*ce soir*] [*à 20 h*].). Il n'est jamais obligatoire pour former une phrase complète : *bien* dans *Paul va bien.* est analysé comme complément puisqu'il est obligatoire (* *Paul va.*).

On distingue les ajouts au verbe et à la phrase, qui sont notamment les adverbes (*courir vite*) et les subordonnées circonstancielles (*sortir* [*quand il fait beau*]), les ajouts au nom et au syntagme nominal, qui sont notamment les adjectifs épithètes (*un* [*immense*] *plaisir*), les appositions (*Paul,* [*peintre du dimanche*]), les subordonnées relatives (*un livre* [*qui me fait plaisir*]), et les ajouts à d'autres catégories ([*plus*] *grand, en avance* [*pour son âge*]).

Le plus souvent, l'ajout apporte une précision ou *modifie* la tête avec laquelle il se combine (l'adjectif épithète modifie le nom, par exemple), mais certains ajouts ont d'autres interprétations, par exemple de connecteur, c'est-à-dire de lien avec la phrase qui précède ([*Ensuite*], *il est parti.*) ou de terme d'adresse (*Tu viens,* [*chéri*] *?*). La fonction syntaxique d'ajout est donc distincte de la notion sémantique de *modifieur*.

Les fonctions extrait *et* périphérique

Les fonctions *extrait* et *périphérique* sont rarement mentionnées dans les grammaires. La fonction *extrait* caractérise un mot ou un syntagme en début de phrase, qui correspond à un dépendant d'une tête située dans cette même phrase, par exemple un complément du verbe dans une phrase interrogative

([*Qui*] *veux-tu voir ?*) ou exclamative ([*Quelle chance*] *tu as !*), et dans certaines phrases déclaratives ([*De ce problème*], *nous reparlerons plus tard*.). Des syntagmes de catégories variées peuvent être extraits, par exemple un adverbe ([*Comment*] *allez-vous ?*), un adjectif ([*Quelle*] *est la température ?*), un syntagme prépositionnel ([*À qui*] *parlez-vous ?*). Le syntagme extrait est interprété comme s'il était un ajout ou un complément, mais il est en début de phrase et souvent obligatoire. Deux syntagmes extraits sont parfois compatibles ([*De ce problème*], [*à qui*] *pouvons-nous parler ?*).
Les mots ou syntagmes périphériques sont également de catégories variées, mais ils sont plus mobiles, généralement en début ou en fin de phrase, et ils sont généralement repris par un élément pronominal (*Paul, je veux le voir.*, *Je veux le voir, Paul.*, ou bien [*Manger vite*], *ça ne me plait pas.*, *Ça ne me plait pas,* [*de manger vite*].). Ils sont facultatifs. Plusieurs syntagmes périphériques sont compatibles, comme dans *Moi, je veux le voir, Paul.* Ce genre de construction, dite *disloquée*, est parfois blâmée comme lourde ou redondante, comparée à *Je veux voir Paul.* Elle est pourtant fréquente à l'oral, et parfois même plus appropriée qu'une phrase canonique ; ainsi un énoncé émotif comme *Il est fou, ce type !* peut sembler plus naturel que *Ce type est fou !* Dans un registre informel, le syntagme périphérique peut apparaitre sans pronom ou proforme correspondante, et constitue alors le topique du discours (*Le cinéma, alors on se décide ?*).

La fonction coordonné

Nous innovons avec la fonction *coordonné,* qui est celle de chaque membre d'une coordination comme dans [[*Victor*] [*et Pierre*]] *sont arrivés.* D'une manière générale, le dernier membre au moins est introduit par une conjonction de coordination, mais ce n'est pas toujours le cas – on parle alors de *juxtaposition* (*Je verrai* [[*Paul*], [*Victor*], [*Jacques*]].). L'ensemble de la coordination est sujet ou complément, mais chaque membre a la fonction *coordonné.*
Les éléments coordonnés sont au moins deux, et de catégories variées, par exemple adjectifs (*beau et grand*) ou adverbes (*vite et bien*), mais aussi déterminants ([*un ou une*] *secrétaire*) ou subordonnants (*si et seulement si*). Au sein d'une coordination, ils sont généralement de même catégorie, mais des catégories différentes sont possibles quand chacune est appropriée dans le contexte syntaxique et que leurs interprétations sont compatibles, par exemple un adverbe et un syntagme prépositionnel ([*vite*] [*et avec aisance*]), ou un syntagme nominal et un syntagme prépositionnel ([*le dimanche*] [*et pendant les vacances*]).

Les fonctions marqueur *et* spécifieur

Les fonctions *marqueur* et *spécifieur* sont réservées à des mots introducteurs de syntagmes. Le spécifieur introduit un syntagme nominal, c'est en général un déterminant (*la* / *ma* / *une maison*) mais des mots d'autres catégories sont possibles, comme un adjectif cardinal (*trois maisons*) ou un adverbe (*beaucoup de maisons*). Le *marqueur* introduit des syntagmes plus variés et n'en change pas la catégorie. Il est unique et souvent obligatoire. En tant que marqueurs, des prépositions comme *à* et *de* introduisent un syntagme verbal (*chercher* [*à dormir*], *promettre* [*de venir*]) et non un syntagme prépositionnel. Le subordonnant, qui introduit une phrase, a aussi la fonction *marqueur* (*Je pense* [*que Paul viendra*].). Il en va de même de la conjonction de coordination.
Le spécifieur n'est pas toujours obligatoire (*Paul est* (*un*) *médecin.*) ; le marqueur, non plus (*J'aime* (*à*) *me promener dans les bois.*).

3.4. La sémantique et la pragmatique

Alors que la syntaxe, la morphologie et la phonétique s'intéressent à la forme des manifestations langagières, la sémantique et la pragmatique étudient l'interprétation, c'est-à-dire ce que les expressions (les mots, les syntagmes, les phrases, les discours) veulent dire, ce qui concerne à la fois le contenu, la référence et les effets interprétatifs.

3.4.1. La sémantique

Les expressions linguistiques et la réalité

La sémantique, c'est-à-dire l'étude du sens ou du contenu des expressions, porte sur la relation entre les expressions linguistiques (mots, syntagmes, phrases, discours) et la réalité à laquelle elles renvoient. Pour parler du passage de l'expression à la réalité, ou portion de réalité, on parle de *référence*, ou de *dénotation*, et l'on dit que les expressions réfèrent à des portions de réalité, ou les dénotent, les désignent. Ces portions de réalité sont des entités.

Dans cette grammaire, nous utilisons le terme général *entité* pour les objets, les individus, les propriétés et les situations. Les objets peuvent être concrets comme une table ou une voiture, ou abstraits comme une idée ou un message. Les situations sont des états, des activités ou des évènements comportant en général des participants. Ces entités sont décrites par des mots appartenant à différentes catégories syntaxiques ➤ Introduction-3.3.1. On dit parfois que les verbes décrivent des situations, les adjectifs des propriétés, et les noms, des objets ou des individus. Mais les noms, par exemple, peuvent aussi décrire des évènements (*la destruction de Rome*) ou des propriétés (*la chaleur de cette pièce*).

La réalité dont il est question ne se limite pas au réel observable, objectif, etc. Ce peut être une réalité imaginaire, inventée, vécue par un individu, construite poétiquement… C'est pourquoi il s'agit moins de faire un inventaire de la réalité que de dire comment la langue classe le réel, quelles propriétés elle attribue aux portions de réel. Par exemple, le français distingue les noms dénombrables, qui décrivent des entités individualisées (*une table*, *une idée*), et les noms non dénombrables, qui décrivent des masses homogènes (*du vin*, *du courage*) ; les premiers se combinent avec l'article *un*, les seconds avec l'article *du*. Bien que le riz et les pâtes soient tous deux constitués d'éléments individualisés, la langue présente le premier comme une masse et non le second : on dit *du riz* mais *des pâtes*.

Dans une conversation, ou dans un texte, le locuteur ne prend généralement pas en compte l'ensemble de la réalité, mais se limite à ce que l'on appelle l'*univers du discours*. Ainsi la phrase *Les enfants sont en train de dormir.* ne parle pas des enfants en général mais de ceux qui sont présents à l'esprit des interlocuteurs.

Le sens des mots et la sémantique lexicale

La sémantique lexicale s'intéresse aux relations entre les mots (ou les lexèmes), mettant ainsi en évidence la façon dont le lexique est structuré. Deux mots synonymes décrivent la même entité (*cheval* ou *coursier*, *avaler* ou *déglutir*), même s'ils peuvent être employés dans des registres différents ➤ Introduction-1.2.4. L'antonymie relie les mots de sens opposé (*petit* et *grand*, *aimer* et *détester*) et les relations hiérarchiques entre mots sont par exemple celles d'*hyponymie* ou *hyperonymie* (*plante* est l'hyperonyme d'*arbre*, ou, de manière équivalente, *arbre* est un hyponyme de *plante*) et celle entre tout et partie, appelée *méronymie* (*maison* et *toit*, *vaisseau* et *proue*).

On peut concevoir l'hyperonyme comme délimitant un *champ sémantique* dont font partie les différents hyponymes ; par exemple, les verbes qui signifient 'dire d'une certaine manière' sont nombreux (*bégayer*, *chuchoter*, *crier*, *gémir*, *hurler*, *murmurer*, *susurrer*, etc.). Les mots peuvent aussi être regroupés parce qu'ils ont en commun une même manière de présenter une (portion de) réalité. Ainsi, les verbes qui décrivent un changement de situation sont nombreux, mais ils appartiennent à des domaines différents : perception (*s'apercevoir*), changement de lieu (*partir*), changement d'état (*mourir*), etc. Les mots relèvent donc de classifications multiples et croisées.

Le sens des phrases et la sémantique compositionnelle

La sémantique compositionnelle étudie la façon dont le sens ou contenu des syntagmes dépend du sens des expressions qui les composent. Pour étudier ces contributions, on introduit une typologie des contenus des phrases et de leurs constituants. Ainsi, la phrase *Rémi travaille.* peut être interprétée comme signifiant 'Rémi travaille' (par convention entre guillemets simples) en distinguant la

contribution du sujet *Rémi* et celle du verbe. Dans cet exemple, le sujet *Rémi* est référentiel, c'est-à-dire qu'il introduit un individu dans le discours, le verbe *travaille* exprime un *prédicat* et se combine avec un *argument*, qui est cet individu, pour décrire une situation. À partir de cette dernière, la phrase déclarative forme une *proposition*, c'est-à-dire une expression à laquelle on peut attribuer une valeur de vérité.

Du point de vue sémantique, la phrase est associée à un message ou a pour contenu un message. La nature de ce message dépend du type de la phrase : une phrase déclarative a pour contenu une proposition, qui peut être vraie ou fausse, tandis qu'une phrase exclamative (*Comme il est beau !*) a un contenu présenté comme vrai, et une phrase à l'impératif (*Viens ici !*) a pour contenu une visée, associée à une situation non réalisée, désirable ou à éviter.

Au-delà de ce contenu, l'énoncé de la phrase *Rémi travaille.* peut avoir d'autres effets interprétatifs : par exemple inciter l'interlocuteur à ne pas faire de bruit ou à cesser de subvenir à ses besoins, etc. Cet effet interprétatif n'est pas codé dans le contenu de la phrase, il ne fait pas partie du contenu sémantique, mais relève de l'usage de la langue, c'est-à-dire de la pragmatique.

Le contenu principal et les autres contenus

La phrase a un contenu principal, par exemple 'Rémi travaille' pour la phrase *Rémi travaille.* Dans un énoncé déclaratif, le locuteur s'engage sur la vérité de ce contenu et le soumet à l'acquiescement (le plus souvent implicite) de l'interlocuteur, lequel peut répondre *Oui, c'est vrai.* ou *Non, je ne suis pas d'accord.* Mais il existe d'autres contenus de statut différent, comme le commentaire. Le *commentaire* est apporté notamment par des mots qui comportent un jugement de valeur et n'est pas soumis à l'approbation (même implicite) de l'interlocuteur. Un nom dit *affectif* comme *crétin* comporte un jugement qui ne fait pas partie du contenu principal. Si je dis *J'ai rencontré ton crétin de frère.* le contenu principal est 'j'ai rencontré ton frère', et c'est ce que nie l'interlocuteur s'il répond *Non, ce n'est pas vrai.* Si l'interlocuteur veut nier le commentaire 'ton frère est un crétin', il doit expliciter son désaccord, en ajoutant quelque chose comme *Mais enfin mon frère n'est pas un crétin !*. La *présupposition* ne fait pas partie non plus du contenu principal mais constitue une information déjà admise par les interlocuteurs, par exemple ici que l'interlocuteur a un frère, et un seul.

3.4.2. La pragmatique

La sémantique s'intéresse aux phrases et à leurs constituants, en dehors de la *situation d'énonciation*, alors que la pragmatique travaille essentiellement sur les énoncés produits dans une certaine situation et à leurs usages. Elle étudie les effets interprétatifs dépendant de la situation d'énonciation, de la communauté de locuteurs, ou des attentes et des projets des participants à une conversation. L'énoncé permet d'accomplir un acte, dit *acte de langage*. Par exemple, on asserte une proposition (*Rémi travaille.*), on donne un ordre, on exprime un souhait, etc. Par ailleurs, un énoncé doit être mis en relation avec la situation d'énonciation pour être entièrement interprété : le contenu des expressions linguistiques, mots, syntagmes, phrases ne suffit pas. Autrement dit, l'interprétation des énoncés dépend du discours et de la situation d'énonciation.

La deixis

Les énoncés sont produits dans une certaine situation : par un locuteur, qui s'adresse à un ou plusieurs interlocuteurs, dans un certain lieu et à un certain moment. Et la connaissance de ces aspects situationnels de l'énoncé est indispensable pour interpréter certaines expressions. Par exemple, la phrase *Je dors ici.* est bien formée et ne semble pas incomplète, mais on ne peut pas la comprendre, ni décider si elle est vraie, tant que l'on ne sait pas qui la prononce ni où il ou elle se trouve : *je* désigne le locuteur et *ici*, le lieu où il est, mais le locuteur et le lieu changent à chaque énonciation. La pragmatique s'intéresse à ces expressions dites *déictiques*, comme *ici*, *demain* ou *je*, qui ont la propriété de dépendre explicitement de la situation d'énonciation.

Les conventions d'usage

L'expression *Adjugé !* peut avoir l'effet très concret de conclure une vente aux enchères, à condition qu'elle soit prononcée par un commissaire-priseur en train de diriger la vente. L'expression ne permet pas à elle seule de prédire cet effet, qui relève d'une convention entre les utilisateurs de la langue. Les cas extrêmes sont les cas où une expression linguistique est explicitement associée à un effet particulier, comme l'énoncé *Je vous déclare unis par les liens du mariage.* prononcé par un officier d'état civil. On parle alors du caractère *performatif* de la langue : ce sont des cas où l'énonciation constitue l'acte même décrit par la phrase.

Les emplois performatifs, où la convention d'usage est explicite, sont assez limités. En revanche, on relève un grand nombre de situations où des conventions implicites sont à l'œuvre. Par exemple, certaines expressions se présentent comme des questions d'information, mais sont en fait employées conventionnellement pour réaliser des demandes. Ainsi, à l'interrogation *Pouvez-vous ouvrir la fenêtre ?* la réponse *Oui.* serait manifestement insuffisante. Il s'agit d'un ordre *indirect*, qui utilise par politesse une forme correspondant à une question, évitant ainsi l'ordre direct *Ouvrez la fenêtre !*.

L'implicite dans l'interprétation des énoncés

On parle d'*implicite* lorsqu'en plus du contenu des phrases employées, voire à sa place, les locuteurs infèrent d'autres messages, en prenant en compte des éléments de la situation d'énonciation. Ainsi, c'est parce que l'énoncé *Quelle chambre bien rangée !* est manifestement inapproprié dans une situation donnée qu'une adolescente à qui son père adresse cet énoncé pourra y associer le message 'tu dois ranger ta chambre'.

Les emplois ironiques représentent un cas extrême dans la mesure où le contenu explicite est remplacé par un autre message. Dans de nombreux cas, on observe plutôt un enrichissement pragmatique : le contenu est accompagné d'informations supplémentaires et l'on parle d'*implications pragmatiques*, qui sont induites à la fois par le contenu des énoncés, par la situation d'énonciation et par la prise en compte (inconsciente le plus souvent) de principes conversationnels généraux. Par exemple, sur la base du principe que l'on donne en général le plus d'information possible, dans le dialogue *As-tu fait les courses ? — J'ai acheté le pain.*, on déduit que la personne qui répond n'a pas fait le reste des courses. Ce type d'implication pragmatique est basé sur une comparaison entre ce que le locuteur a effectivement dit et ce qu'il aurait pu dire.

Les implications dites *scalaires* s'appuient sur le même principe. Elles sont ainsi appelées à cause de la présence d'éléments linguistiques appartenant à une échelle ; par exemple les appréciations *correct*, *bien*, *excellent* sont rangées sur une échelle de satisfaction, de même que les cardinaux *un*, *deux*, *trois*, etc., sont rangés sur une échelle de quantité. Lorsqu'un locuteur choisit de ne pas employer le terme le plus haut de l'échelle, on peut déduire que la situation ne correspond pas à cette partie haute : un devoir noté « bien » par le professeur n'est sans doute pas excellent.

D'autres implications pragmatiques, enfin, reposent sur le caractère stéréotypé de la situation décrite. Lorsqu'on dit *Jean a ôté ses chaussures et il est monté sur le lit.*, on comprend qu'il a fait les choses dans cet ordre.

Les implications en sémantique et en pragmatique

La sémantique et la pragmatique partagent le fait de s'intéresser aux implications que l'on peut tirer d'une phrase ou d'un énoncé : comprendre un énoncé, c'est aussi être capable d'expliciter quelles conclusions on en tire. Cet aspect est très important pour les linguistes : il est parfois difficile d'expliciter le sens d'une phrase par une paraphrase, alors que demander à un locuteur si de telle ou telle phrase on peut déduire telle autre permet d'étudier l'interprétation de façon indirecte.

La sémantique, en s'intéressant aux phrases indépendamment du contexte, rend compte essentiellement des conditions dans lesquelles les phrases sont vraies. Dans cette optique, on peut établir une relation entre des phrases que l'on appellera *inférence* : on dit que d'une phrase donnée, on infère une

autre phrase, si et seulement si lorsque la première est vraie, la seconde est nécessairement vraie aussi – cela revient à dire que la première ne peut pas être vraie sans que la seconde le soit. Ainsi, de la phrase *La tempête a cassé la grosse branche du cyprès.* on infère *La grosse branche du cyprès est cassée.* Il est donc incohérent de dire *La tempête a cassé la grosse branche du cyprès, mais cette grosse branche est intacte.* parce que les expressions *être cassé* et *être intact* ne sont pas compatibles (c'est-à-dire qu'elles ne peuvent pas être dites d'une même entité à un moment donné).

Les *présuppositions* constituent une deuxième classe d'implications, traditionnellement placées à la frontière entre sémantique et pragmatique. Les présuppositions sont des informations présentées comme déjà admises par les interlocuteurs, et non sujettes à discussion ou approbation. À ce titre, elles relèvent de la pragmatique car elles concernent la manière dont une information est présentée par le locuteur plutôt qu'une relation logique. Mais le rôle important du lexique dans l'apparition des présuppositions, et donc le fait qu'elles ne dépendent pas toujours de la situation d'énonciation, conduit à étudier le phénomène aussi du point de vue sémantique. Une phrase comme *Antoine a cessé de fumer.* présuppose 'Antoine fumait auparavant', à cause du verbe *cesser*, mais cette information ne fait pas partie du contenu principal.

Les *implications pragmatiques*, enfin, tiennent compte de la situation d'énonciation, des habitudes et des attentes des locuteurs. Si je dis *J'ai deux enfants.*, j'induis en erreur mon interlocuteur si, en fait, j'en ai trois, car l'implication est 'deux et pas plus' selon le principe qui veut que l'on soit aussi informatif que possible ; pourtant, ce n'est pas faux. En général, une telle implication peut être annulée par le contexte, ce qui n'est pas le cas d'une inférence : il n'y a rien d'incohérent à dire *J'ai deux enfants, et même trois.*

Terminologie grammaticale

La *Grande Grammaire du français* s'écarte sur certains points de la terminologie officielle française, établie par le ministère de l'Éducation nationale. Dans bien des cas, une correspondance assez simple peut être établie. En voici les principales équivalences, avec entre crochets bleus les expressions concernées dans les exemples.

Le lecteur se reportera aussi au glossaire > **Glossaire**.

Les mots

GRANDE GRAMMAIRE DU FRANÇAIS	TERMINOLOGIE OFFICIELLE DE 1998	TERMINOLOGIE OFFICIELLE DE 2020	EXEMPLES
ADJECTIF	adjectif verbal	adjectif verbal	*un voyage [fatigant]* *une réponse [convaincante]*
ADVERBE négateur	adverbe de négation	adverbe de négation	*pas, plus, jamais*
DÉTERMINANT	déterminant	déterminant	*[les] amis, [ces] amis, [mes] amis*
ADJECTIF cardinal	déterminant numéral cardinal	déterminant numéral	*(les) [trois] amis*
en + participe présent	gérondif	emploi adverbial du participe présent (ou gérondif)	*en arrivant*
PRÉPOSITION sans complément	adverbe de lieu	adverbe de lieu	*ailleurs, ici, là*
PRONOM (ou proforme) personnel faible	pronom personnel conjoint	pronom personnel conjoint	*[Elle] est venue.* *Je [la] verrai.*
PRONOM personnel fort	pronom personnel disjoint	pronom personnel disjoint	*Paul pense à [elle] mais pas à [eux].*
PRONOM relatif PRÉPOSITION relative SUBORDONNANT	pronom relatif	pronom relatif	*lequel, qui, quoi* *où* *dont, que, qui*
SUBORDONNANT	conjonction de subordination	conjonction de subordination	*lorsque, que, si*
(VERBE) auxiliaire VERBE aspectuel périphrase verbale	auxiliaire	auxiliaire semi-auxiliaire	*Il [a] plu.* *Il [va] pleuvoir.* *Il [commence] à pleuvoir.*
VERBE attributif	verbe d'état	verbe attributif	*devenir, être, sembler*
VERBE intransitif (sans complément)	verbe intransitif	verbe intransitif	*dormir, gigoter, pleurer*
VERBE transitif	verbe transitif direct	verbe transitif direct	*aimer, dire, donner, manger*
VERBE intransitif (avec complément oblique)	verbe transitif indirect	verbe transitif indirect	*parler* (à), *rêver* (de), *opter* (pour)
VERBE réfléchi	verbe pronominal	verbe pronominal	*s'assoir, s'évanouir, se laver*

Les phrases

GRANDE GRAMMAIRE DU FRANÇAIS	TERMINOLOGIE OFFICIELLE DE 1998	TERMINOLOGIE OFFICIELLE DE 2020	EXEMPLES
PHRASE clivée	phrase emphatique (ou à extraction)	forme emphatique	*C'est Paul qui sera content !* *C'est aujourd'hui qu'il revient.*
PHRASE désidérative	phrase impérative (ou injonctive)	phrase impérative	*Sortez !* *Qu'il entre !*

GRANDE GRAMMAIRE DU FRANÇAIS	TERMINOLOGIE OFFICIELLE DE 1998	TERMINOLOGIE OFFICIELLE DE 2020	EXEMPLES
PHRASE exclamative	phrase exclamative	phrase déclarative exclamative	*Que c'est bon !*
PHRASE (à tête) non verbale, énoncé sans verbe	phrase nominale	phrase averbale	*Pas un bruit à l'horizon.* *Vivement les vacances !* *Quel dommage !*
PHRASE (à tête) verbale	phrase verbale		*Il fait beau.* *Je suis content.*
PHRASE coordonnée	proposition coordonnée		[*Il pleut*] [*mais il fait chaud*]. [*Soit tu entres*], [*soit tu sors*].
(PHRASE) incise	proposition incise		*dit-il, pensait Paul*
(PHRASE) subordonnée circonstancielle	proposition subordonnée circonstancielle		*parce qu'il pleuvait, pour qu'il vienne*
(PHRASE) subordonnée sujet (PHRASE) subordonnée complétive	proposition subordonnée conjonctive	proposition subordonnée complétive conjonctive	[*Qu'il neige*] *me surprend.* *J'aime* [*qu'il pleuve*].
(PHRASE) subordonnée comparative	proposition subordonnée comparative	proposition subordonnée circonstancielle de comparaison	*plus grand* [*que toi*], *naïf* [*comme on l'est à cet âge*]
(PHRASE) subordonnée interrogative	proposition subordonnée interrogative indirecte		*J'ignore* [*s'il viendra*].
(PHRASE) subordonnée participiale	proposition subordonnée participiale		[*Les enfants étant sortis*], *il se reposait.*
(PHRASE) subordonnée relative	proposition subordonnée relative adjective		*l'homme* [*qui est venu*], [*que j'ai vu*]
SYNTAGME NOMINAL ou PRÉPOSITIONNEL (avec relatif sans antécédent)	proposition subordonnée relative substantive		*J'aime* [*qui m'aime*]. *J'irai* [*où tu iras*].

Les autres syntagmes

GRANDE GRAMMAIRE DU FRANÇAIS	TERMINOLOGIE OFFICIELLE DE 1998	TERMINOLOGIE OFFICIELLE DE 2020	EXEMPLES
SYNTAGME ADJECTIVAL	groupe adjectival		*très grand, fier de lui*
SYNTAGME ADVERBIAL	groupe adverbial		*très bien, plus vite*
SYNTAGME NOMINAL	groupe nominal		*un homme brun, les fleurs de mon jardin*
SYNTAGME PRÉPOSITIONNEL	groupe prépositionnel	groupe prépositionnel, groupe nominal prépositionnel	*avec Paul, de mon jardin*
SYNTAGME VERBAL	groupe verbal	groupe verbal, groupe infinitif, groupe infinitif prépositionnel	*Paul* [*mange bien*]. *bien manger, jouer un rôle* *Il promet* [*de jouer le rôle*].

Les fonctions syntaxiques

GRANDE GRAMMAIRE DU FRANÇAIS	TERMINOLOGIE OFFICIELLE DE 1998	TERMINOLOGIE OFFICIELLE DE 2020	EXEMPLES
AJOUT prédicatif	apposition		*La neige tombe,* [*abondante*]. [*Triste*], *il est parti.*
apposition	apposition		*Le chef,* [*Louis Germain*], *dansait.* *Paul,* [*triste*], *est parti.*
ATTRIBUT du sujet ou du complément	attribut du sujet ou de l'objet	attribut du sujet ou du complément d'objet direct	*Mélanie est* [*rousse*]. *Je trouve Paul* [*gentil*].
AJOUT (de temps, de lieu, circonstanciel, etc.)	complément circonstanciel	complément circonstanciel, groupe circonstanciel	*Nous reviendrons* [*l'année prochaine*]. *J'ai acheté cette moto* [*pour rouler vite*].
COMPLÉMENT direct	complément d'objet direct, complément essentiel	complément d'objet direct	*J'aime* [*Paris*]. *Je veux* [*réussir*]. *Ce livre vaut* [*30 euros*].

GRANDE GRAMMAIRE DU FRANÇAIS	TERMINOLOGIE OFFICIELLE DE 1998	TERMINOLOGIE OFFICIELLE DE 2020	EXEMPLES
COMPLÉMENT oblique	complément d'objet indirect, complément essentiel	complément d'objet indirect	*Je compte* [*sur vous*]. *J'ai rêvé* [*de vous*]. *Il va* [*à Rome*].
AJOUT à la phrase	complément de phrase	complément circonstanciel	[*Malheureusement*], *il est parti.*
AJOUT (à l'adjectif, au nom, etc.)	complément du comparatif	complément circonstanciel de comparaison	*plus grand* [*que toi*], *le même pull* [*que Paul*]
épithète (ou AJOUT au nom)	épithète		*un chien* [*noir*], *un* [*petit*] *arbre*
AJOUT d'identité	épithète indirecte	complément de nom	*la ville* [*de Paris*]
COMPLÉMENT de nom	complément de nom		*le chien* [*de Paul*]

Rectifications de l'orthographe

L'orthographe du français a évolué au fil du temps. Les dernières rectifications orthographiques ont été publiées au *Journal officiel* de la République française le 6 décembre 1990. Proposées par le Conseil supérieur de la langue française et approuvées par l'Académie française, elles visent à régulariser des séries disparates, à se rapprocher de la prononciation effective et à privilégier la graphie la plus simple pour les mots nouveaux et lorsque plusieurs formes sont en usage. Elles ne concernent que quelques milliers de mots. En France, elles sont recommandées pour l'enseignement et l'administration depuis 2008. Elles sont généralement suivies en Belgique, en Suisse et au Québec, et intégrées aux principaux outils de vérification orthographique.

Comme d'autres grammaires de référence, la *Grande Grammaire du français* adopte cette *nouvelle orthographe*.

Les accents

L'usage de l'accent circonflexe sur le *i* et le *u* est restreint aux formes qui risqueraient d'être ambigües, telles que *du* (article) et *dû* (nom ou participe), *vint* (passé simple) et *vînt* (subjonctif imparfait).

L'accent aigu est remplacé par l'accent grave pour les verbes du type *céder*, au futur et au conditionnel (*je cèderais*, *il cèdera*).

Pour d'autres mots, il s'agit d'adopter une graphie plus proche de la prononciation actuelle, par exemple *évènement*, *aigüe*, *ambigüe* au lieu d'*événement*, *aiguë* ou *ambiguë*.

Le trait d'union dans les numéraux complexes

Le trait d'union est recommandé pour les cardinaux (*cent-un*, *deux-cents*) et ordinaux (*quatre-centième*) complexes, sur le modèle de *vingt-deux*, *vingt-deuxième* et *vingt-et-un*.

Le trait d'union des mots complexes ou dérivés

La soudure est préconisée pour un certain nombre de mots composés ➤ XX-2.4.1 ➤ tableau XX-6, en particulier les noms qui ont comme premier composant un verbe (*portemonnaie*), un adjectif (*bassecour*), ou les prépositions *contre* ou *entre*, de même que les mots d'origine étrangère (*weekend*).

Les préfixes savants (*anti-*, *audio-*, *auto-*, *néo-*, *extra-*, *pré-*, *post-*) sont généralement soudés au nom (*autoécole*) et à l'adjectif (*postnatal*), sauf contact entre deux voyelles identiques (*anti-inflammatoire*) ou risque de prononciation défaillante (*extra-utérin*) ➤ tableau XX-7.

Le pluriel des noms complexes ou empruntés

Il s'agit de régulariser en *-s* le pluriel des noms composés (*des après-midis*) ou empruntés (*des lieds*) ➤ IV-2.3.1.

Les doubles consonnes

Il s'agit de régulariser la graphie des mots de même famille, comme *charriot* et *charrue*.

La conjugaison des verbes en *-eler*, comme *renouveler*, et *-eter*, comme *étiqueter*, les fait entrer dans la classe de *acheter* et *geler*, comme *mener*, sauf *appeler* et *jeter* (et leurs dérivés) qui conservent leur double consonne (*j'appelle*, *je jette*) ➤ II-1.3.1.

L'accord du participe passé

Le participe passé de *laisser* suivi d'un infinitif peut rester invariable (*les filles que j'ai laissé chanter*), comme c'est le cas pour *faire* + infinitif (*les filles que j'ai fait chanter*) ➤ III-4.3.1.

	ANCIENNE ORTHOGRAPHE	NOUVELLE ORTHOGRAPHE
accent circonflexe sur *i* et *u*	*connaître*, *paraître* *coûter*, *flûte*, *du*, *dû* *fut*, *fût* *vint*, *vînt*	*connaitre*, *paraitre* *couter*, *flute* *du*, *dû* *fut*, *fût* *vint*, *vînt*
conjugaison des verbes en *-eler* et *-eter*	*il achète*, *il étiquette* *il gèle*, *il renouvelle* *j'appelle*, *je jette*	*il achète*, *il étiquète* *il gèle*, *il renouvèle* *j'appelle*, *je jette*
autres accents	*ambiguë*, *ambiguïté* *événement* *cédera*, *préférerais*	*ambigüe*, *ambigüité* *évènement* *cèdera*, *préfèrerais*
autres doubles consonnes	*chariot*, *charrette*	*charriot*, *charrette*
trait d'union des numéraux complexes	*cent un* *deux cent trente* *quatre centième* *vingt-et-un*	*cent-un* *deux-cent-trente* *quatre-centième* *vingt-et-un*
soudure des mots à préfixe savant	*anti-dépresseur* *audio-visuel* *auto-école* *néo-classique* *post-natal*	*antidépresseur* *audiovisuel* *autoécole* *néoclassique* *postnatal*
trait d'union des mots à préfixe savant	*anti-inflammatoire* *auto-immune* *micro-informatique*	*anti-inflammatoire* *auto-immune* *micro-informatique*
soudure des mots complexes et empruntés	*cache-cache* *contre-attaque* *entre-temps* *porte-feuille* *rond-point* *week-end*	*cachecache* *contrattaque* *entretemps* *portefeuille* *rondpoint* *weekend*
trait d'union des mots complexes	*après-midi* *avant-propos* *grand-mère* *sourd-muet* *sans-papier* *sous-préfecture*	*après-midi* *avant-propos* *grand-mère* *sourd-muet* *sans-papier* *sous-préfecture*
pluriel des noms complexes	*un après-midi*, *des après-midi* *un passe-partout*, *des passe-partout* *un porte-monnaie*, *des porte-monnaie*	*un après-midi*, *des après-midis* *un passepartout*, *des passepartouts* *un portemonnaie*, *des portemonnaies*
pluriel des noms empruntés	*un jazzman*, *des jazzmen* *un lied*, *des lieder*	*un jazzman*, *des jazzmans* *un lied*, *des lieds*
accord du participe passé de *laisser* + infinitif	*les filles que j'ai laissées chanter* *les airs que j'ai laissé chanter*	*les filles que j'ai laissé chanter* *les airs que j'ai laissé chanter*

Exemples des principales rectifications orthographiques

Corpus écrits et oraux

Nombre d'exemples (plus de 4 000) figurant dans la *Grande Grammaire du français* sont issus des bases de données et des corpus dont les références suivent.

ACSYNT, voir *Corpus ACSYNT*

Bases de données textuelles de Sherbrooke (*BDTS*)
Québec : région des Bois-Francs – 1981 – Corpus oral
20 enquêtes
catfran.flsh.usherbrooke.ca/catifq/bdts/index.htm

BDTS, voir *Bases de données textuelles de Sherbrooke*

CFPP2000, voir *Corpus de français parlé parisien des années 2000*

CFPQ, voir *Corpus de français parlé au Québec*

CID (*Corpus of Interactional Data*)
France : Marseille – 2000 – Corpus oral annoté
Dialogues filmés : 8 heures
ortolang.fr/market/corpora/sldr000027
Bertrand *et al.* (2008)

CLAPI, voir *Corpus de langue parlée en interaction*

C-Oral-Rom (Integrated Reference Corpora for Spoken Romance Languages)
(partie française)
France : Aix-en-Provence – 2001 – Corpus oral annoté
175 enregistrements : 300 000 mots
www.elda.org/en/proj/coralrom.html
projet-orfeo.fr/corp
Cresti et Moneglia (dir.) (2005)

Corpaix (*Corpus d'Aix-en-Provence*)
France : Sud-Est – 1977-2000 – Corpus oral
265 entretiens : 1 million de mots
Blanche-Benveniste, Rouget et Sabio (2002)

Corpus ACSYNT (*Corpus oral du français contemporain*)
France : Sud-Ouest – 2004-2005 – Corpus oral
23 locuteurs, 124 000 mots
www.llf.cnrs.fr/acsynt – https://www.ortolang.fr/market/corpora/sldr000832
Delais-Roussarie *et al.* (2004)

Corpus CLER99
France : Clermont-Ferrand – 1999 – Corpus oral
Entretiens
Blasco-Dulbecco (1999)

Corpus d'Aix-en-Provence, voir *Corpaix*

Corpus de français parlé au Québec (*CFPQ*)
Sherbrooke et autres villes – 2006-2013 – Corpus oral
690 000 mots, 45 heures
applis.flsh.usherbrooke.ca/cfpq/
Dostie (2016)

Corpus de français parlé parisien des années 2000 (*CFPP2000*)
France : Paris – 2006-2012 – Corpus oral annoté
32 entretiens : 55 heures, 711 000 mots
cfpp2000.univ-paris3.fr
projet-orfeo.fr/corp
Branca-Rosoff *et al.* (2012)

Corpus de langue parlée en interaction (*CLAPI*)
France : Lyon – 1990 – Corpus oral annoté
Dialogues en situation réelle : 63 heures
clapi.ish-lyon.cnrs.fr

Corpus de l'Estrie
Québec : Sherbrooke – 1971-1972 – Corpus oral
Enquêtes
120 entretiens : 250 heures
Beauchemin, Martel et Théoret (1973-1981)

Corpus de Poitiers (*POI94-08*)
France : Poitiers – 1994-2008 – Corpus oral
Entretiens
Cappeau et Seijido (2005)

Corpus de référence du français parlé (*CRFP*)
France : 40 villes – 2004 – Corpus oral annoté
36 heures d'entretiens publics, professionnels et de conversations privées : 435 000 mots
Équipe DELIC (2004)

Corpus de référence pour les langues romanes orales, voir *C-Oral-Rom*

Corpus d'Orléans, voir *Enquêtes sociolinguistiques à Orléans*

Corpus Eurom1-fr
(partie française)
France : Aix-en-Provence – fin des années 1980 – Corpus oral
200 phrases
catalog.elra.info (ELRA-S0014-01)
Chan *et al.* (1995)

Corpus GRE99
France : Grenoble – 1999 – Corpus oral
29 entretiens avec des enfants : 95 000 mots
Pallaud et Savelli (2001)

Corpus Microfusées
France : Paris – 2007 – Corpus oral
Dialogues

llf.cnrs.fr/fr/reptask
Laurens *et al.* (2011)

Corpus Montréal 1971 et *Corpus Montréal 1984*
Québec : Montréal – 1971 et 1984 – Corpus oral
1971 : 100 heures environ
1984 : 100 heures environ
Sankoff *et al.* (1976), P. Thibault, Vincent et Gaudet (1990)

Corpus of Spoken French
France : Bretagne, Lot, Minervois et Paris – 1980-1990 – Corpus oral
95 entretiens : 155 000 mots
www1.uwe.ac.uk/cahe/research/bristolcentreforlinguistics/researchatbcl/iclru.aspx

Corpus oral de français de Suisse romande (*OFROM*)
Suisse romande – 2012-2017 – Corpus oral annoté
300 locuteurs, 910 000 mots, 80 heures
unine.ch/ofrom
Avanzi, Béguelin et Diémoz (2012-2019)

Corpus Ottawa-Hull
Canada : Ottawa et Gatineau – 1989 – Corpus oral
120 locuteurs, 3,5 millions de mots
Poplack (1996)

Corpus 88milSMS
France : Montpellier – 2011-2014 – Corpus écrit
SMS : 88 000 messages
88milsms.huma-num.fr/corpus.html
Panckhurst *et al.* (2014)

Corpus Résumés de films (*CRF*)
France – début des années 1990 – Corpus écrit
Articles du magazine *TV Câble Hebdo* (aujourd'hui *Télécâble Sat Hebdo*) : 460 textes
lattice.cnrs.fr/membres/chercheurs-ou-enseignants-chercheurs/michel-charolles/

Corpus SMS4science
Belgique – 2004 – Corpus écrit
SMS : 30 000 messages
sms4science.org
Fairon, Klein et Paumier (2006)

Corpus Valibel
Belgique : Bruxelles et Wallonie – 1987-1995 – Corpus oral annoté
373 heures, 3,9 millions de mots
uclouvain.be/fr/instituts-recherche/ilc/valibel/corpora.html

CRF, voir *Corpus Résumés de films*

CRFP, voir *Corpus de référence du français parlé*

Enquêtes sociolinguistiques à Orléans (*ESLO1* et *ESLO2*)
France : Orléans – 1968-1971 et 2008-2012 – Corpus oral annoté
200 entretiens (300 heures) pour chacun

eslo.huma-num.fr
Eshkol-Taravella *et al.* (2011)

ESLO, voir *Enquêtes sociolinguistiques à Orléans*

Est républicain (L')
France – 1999, 2002 et 2003 – Corpus écrit annoté
Articles du quotidien *L'Est républicain* : 927 000 mots
www.ortolang.fr/market/corpora/est_republicain/
projet-orfeo.fr/corp

ESTER, voir *Evaluation of Broadcast News Enriched Transcription Systems*

Eurom1-fr, voir *Corpus Eurom1-fr*

Evaluation of Broadcast News Enriched Transcription Systems (*ESTER 1* et *ESTER 2*)
France et Maroc – 1999-2004 – Corpus oral annoté
Émissions radiophoniques : 2 fois 100 heures
catalog.elra.info
Gravier *et al.* (2004)

Frantext
France et francophonie – 1950-2010 – Corpus écrit annoté
Romans, essais, documents : 1 200 textes, 69 millions de mots
frantext.fr

French Treebank (*FTB*)
France – 1990-1993 – Corpus écrit annoté
Articles du quotidien *Le Monde* : 670 000 mots
ftb.linguist.univ-paris-diderot.fr
Abeillé, Clément et Liégeois (2019)

FTB, voir *French Treebank*

GRE99, voir *Corpus GRE99*

IARI, voir *Interactive Atlas of Romance Intonation*

Iles de la Madeleine
Québec : iles de la Madeleine – 2003 – Corpus oral
Entretiens : 12 heures
Falkert (2010)

Integrated Reference Corpora for Spoken Romance Languages, voir *C-Oral-Rom*

Interactive Atlas of Romance Intonation (*IARI*)
(partie française)
Belgique, France et Suisse – 2010-2014 – Corpus oral
26 locuteurs, 280 énoncés
prosodia.upf.edu/iari/index.html
Delais *et al.* (2015)

Lexique.org
France – 1950-2000 – Base lexicale
140 000 mots avec leur catégorie, leur flexion et leur fréquence (dans 218 romans et sous-titres de 9 500 films et séries)

lexique.org
New (2006)

Louisiane
États-Unis : 32 villes de Louisiane – 1970-2000 – Corpus oral
85 000 mots
Valdman (dir.) (2008)

Louisiane
États-Unis : Louisiane (Évangéline et Vermilion) – 1988-1989 – Corpus oral
37 000 mots
Stäbler (1995)

Louisiane
États-Unis : Louisiane – 1997 – Corpus oral
Entretiens : 300 heures
www.usherbrooke.ca/crifuq/recherche/corpus/corpus-heberges/corpus-fran/
S. Dubois (2003)

Microfusées, voir *Corpus Microfusées*

Montréal 1971 et *Montréal 1984*, voir *Corpus Montréal 1971* et *Corpus Montréal 1984*

Nouveau-Brunswick
Canada : Nouveau-Brunswick (Sud-Est) – années 1990 – Corpus oral
100 000 mots
Wiesmath (2006)

Nouvelle-Écosse
Canada : Nouvelle-Écosse – 2004-2006 – Corpus oral
30 émissions de radio (CIFA) : 7 heures
Petras (2016)

OFROM, voir *Corpus oral de français de Suisse romande*

PFC, voir *Phonologie du français contemporain*

Phonologie du français contemporain (*PFC*)
France et francophonie – 1999-2009 – Corpus oral annoté
50 enquêtes : plus de 400 locuteurs, plus de 700 heures
projet-pfc.net
Durand, Laks et Lyche (2002)

POI94-08, voir *Corpus de Poitiers*

88milSMS, voir *Corpus 88milSMS*

SMS pour la science, voir *Corpus SMS4science*

TCOF, voir *Traitement de corpus oraux en français*

Traitement de corpus oraux en français (*TCOF*)
France : Nancy – 1980-1990 – Corpus oral annoté
300 000 mots, 23 heures
cnrtl.fr/corpus/
projet-orfeo.fr/corp

Valibel, voir *Corpus Valibel*

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Qu'est-ce que le français ?

Le français dans le monde : Organisation internationale de la francophonie (2019) (*francophonie.org*), Sanaker, Holter et Skattum (dir.) (2006) et *dictionnairedesfrancophones.org*.
Le français au XXIe siècle : *L'Information grammaticale*, nos 129 et 130, 2011. États antérieurs de la langue : Nyrop (1979 [1914-1960]), Spillebout (2007 [1985]), Combettes et Marchello-Nizia (dir.) (2007) et Marchello-Nizia et al. (dir.) (2020).
La variation régionale en Belgique, en France et en Suisse : Avanzi (2017), Avanzi (2019) ; dans l'Hexagone : Rézeau (2001) ; aux Antilles : A. Thibault (dir.) (2012) ; en Nouvelle-Calédonie : *Langages*, no 203, 2016 ; la variation sociale : Gadet (2007 [2003]).
Le français en Belgique : Francard *et al.* (2010) ; en Suisse : A. Thibault et Knecht (dir.) (2012 [1997]) ; en Afrique subsaharienne : *Langue française*, no 104, 1994 ; *Langue française*, no 202, 2019 ; en Amérique du Nord : Valdman, Auger et Piston-Hatlen (dir.) (2005) ; Frenette, Rivard et Saint Hilaire (dir.) (2019 [2013]) ; au Canada : LeBlanc, Martineau et Frenette (dir.) (2010) ; au Québec : Roberge et Vinet (1989), Léard (1995) ; en Acadie et Louisiane : Neumann-Holzschuh et Mitko (2018).
La notion de norme et de français de référence : Morin (2000), *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, no 26/1-4, 2000, et no 27/1-2, 2001, Vézina (2009), LeBlanc, Martineau et Frenette (dir.) (2010), Remysen (dir.) (2014), *Glottopol*, no 31, 2019.
Le français ordinaire et le français dit *populaire* : Bauche (1929 [1920]), Gadet (1997a [1989]) et Gadet (1997b [1992]).

2. La grammaire et les données

La grammaire la plus complète pour les usages littéraires : Grevisse et Goosse (2016 [1936]) ; les grammaires récentes écrites par des linguistes : Le Goffic (1994a), Riegel, Pellat et Rioul (2018 [1994]), Wilmet (2010 [1997]) ; les grandes grammaires pour d'autres langues : Renzi, Salvi et Cardinaletti (dir.) (2001 [1988]) pour l'italien, Bosque et Demonte (dir.) (1999) pour l'espagnol, Huddleston et Pullum (dir.) (2002) pour l'anglais.
La langue et l'orthographe : Catach (2011 [1978]) ; *Les Rectifications de l'orthographe* : le Conseil supérieur de la langue française (1990), l'Association pour l'application des recommandations orthographiques (APARO) (2001), le Réseau pour la nouvelle orthographe du français (RENOUVO) (2004).
La norme grammaticale : Académie française (2020) ; le point de vue des linguistes : Leeman (1994a), Riegel, Pellat et Rioul (2018 [1994]).
Les corpus de français : *ircom.huma-num.fr/site/corpus.php* et le site du *Corpus d'études pour le français contemporain* (*orfeo.net*).
Les corpus écrits : le corpus arboré basé sur *Le Monde* : Abeillé, Clément et Liégeois (2019) ; les bases de SMS : Fairon, Klein et Paumier (2006), Panckhurst *et al.* (2014).
Les corpus oraux de France : le *Corpus de référence du français parlé* (*CRFP*) : Équipe DELIC (2004) ; le *Corpus de français parlé parisien des années 2000* (*CFPP2000*) (*cfpp2000.univ-paris3.fr*) : Branca-Rosoff *et al.* (2012) ; le corpus *Enquête sociolinguistique à Orléans* (*ESLO1 et ESLO2*) (*eslo.huma-num.fr*) : Eshkol-Taravella *et al.* (2011), Baude et Dugua (2016) ; le corpus d'Aix : *Corpaix* : Blanche-Benveniste, Rouget et Sabio (2002) ; de Marseille : le *Corpus of Interactional Data* (*CID*) : Bertrand *et al.* (2008) ; de Toulouse : le corpus *ACSYNT* : Delais-Roussarie *et al.* (2004) ; de plusieurs pays francophones : le corpus *Phonologie du français contemporain* (*PFC*) (*www.projet-pfc.net*) : Durand, Laks et Lyche (2002), le corpus *Évaluation des systèmes de transcription enrichie d'émissions radiophoniques* (*ESTER*) : Gravier *et al.* (2004).
Les corpus oraux pour le français et d'autres langues romanes : le corpus *C-Oral-Rom* : Cresti et Moneglia (dir.) (2005) ; le corpus *Interactive Atlas of Romance Intonation* (*IARI*) (*prosodia.upf.edu/iari*) : Delais-Roussarie *et al.* (2015) ; et d'autres langues européennes : le corpus *Eurom1* : Chan *et al.* (1995).
Les corpus de Belgique : la base de données *Valibel* : Dister *et al.* (2009) ; de Suisse : le *Corpus oral de français de Suisse ROMande* (*OFROM*) (*www11.unine.ch*) : Avanzi, Béguelin et Diémoz (2012-2019).
Les corpus d'Amérique du Nord : du Québec : le corpus *Montréal 1971* : Sankoff *et al.* (1976) ; le corpus *Montréal 1984* : P. Thibaut, Vincent et Audet (1990) ; le corpus d'Ottawa-Hull : Poplack (1996), le *Corpus de français parlé au Québec* (*CFPQ*) (*applis.flsh.usherbrooke.ca/cfpq/index.php/site/index*) : Dostie (2016).
Le français parlé en Nouvelle-Écosse : Petras (2016) ; au Nouveau-Brunswick : Wiesmath (2006) ; en Louisiane : Stäbler (1995), Valdman (dir.) (2008).

3. Les composantes de la grammaire

La phonétique et la phonologie : Vaissière (2015 [1986]), Lacheret-Dujour et Beaugendre (1999), *Langue française*, no 169, 2011, Di Cristo (2016), *Langue française*, no 191, 2016.
La morphologie et le lexique : Corbin (1991), Fradin (2003), New (2006), Fradin, Kerleroux et Plénat (dir.) (2009).
La syntaxe : Delaveau (2001), Huddleston et Pullum (dir.) (2002, chap. II), Abeillé (2007).
La sémantique : Corblin et De Swart (dir.) (2004), Corblin (2013), Roussarie (2017), Sémanticlopédie (*www.semantique-gdr.net/dico*).
La pragmatique : Ducrot (1998 [1972]), Récanati (1979), Combettes (1992), Moeschler et Reboul (1994), *Langue française*, no 121, 1999.

LA GRANDE GRAMMAIRE DU FRANÇAIS

CHAPITRE I

La phrase

I-1

Qu'est-ce qu'une phrase ?

1.1. Comment définir la phrase ?

La phrase peut se définir comme un syntagme qui a les propriétés suivantes :
- elle est construite autour d'un verbe (ou d'une autre catégorie prédicative) accompagné de son sujet, s'il peut en avoir un ;
- elle décrit une situation, c'est-à-dire un état ou un évènement.

Une phrase indépendante constitue un énoncé, mais tout énoncé n'est pas une phrase.
Un énoncé peut se définir de la façon suivante :
- un énoncé est un segment de discours écrit ou oral produit par un même locuteur ;
- il est délimité par une marque de ponctuation forte (à l'écrit) ou une pause (à l'oral) ;
- il est toujours associé à un acte de langage ;
- il comporte en général une ou plusieurs phrases, mais peut être réduit à un mot ou une expression non phrastique.

1.1.1. Les approches graphique et syntaxique de la phrase

La phrase reçoit parfois une définition purement graphique, comme suite de mots débutant par une majuscule et se terminant par un point ou une ponctuation forte. Cette définition est insuffisante car elle ne dit rien de l'agencement des mots dans la phrase, ni de leurs relations. Elle ne permet pas non plus de décrire les productions orales ➤ I-8.2.
Une définition plus adéquate de la phrase est celle d'une suite de mots, à l'écrit ou à l'oral, structurée selon les règles de la syntaxe, et combinant le plus souvent un sujet et un verbe ➤ I-1.2. Les exemples **1** comportent ainsi un sujet *Paul* et des verbes variés : *courir* **1a**, *manger* **1b**, *être* **1c**. Les phrases **1b** et **1c** incluent des éléments supplémentaires : un complément direct (*une tomate*), un attribut (*triste*) ou un ajout (*ce soir*). Du point de vue de la sémantique, c'est-à-dire de l'interprétation, une phrase décrit une situation, c'est-à-dire un évènement **1a**, **1b** ou un état **1c**.

1 **a** *Paul court.*
b *Paul mange une tomate.*
c *Ce soir, Paul est triste.*

Les deux approches, graphique et syntaxique, de la phrase peuvent coïncider **1**, mais ce n'est pas toujours le cas. Le signe de ponctuation finale qui marque la fin d'un segment de discours écrit ne délimite pas nécessairement une phrase comme unité syntaxique ➤ XX-3.2.1. Dans un dialogue, une réponse réduite à une formule de politesse **2a** s'écrit avec une majuscule et un point mais ne suffit pas à former une phrase. De même, la souplesse des usages de l'écrit permet parfois de fractionner une phrase en deux segments graphiques **2b**.

2 **a** *Merci.*
b *D'une sincérité désarçonnante, la comédienne parle sans filtre. Et donc sans filet.* (*liberation.fr*, 7 avril 2013)

1.1.2. La définition syntaxique et sémantique de la phrase

Du point de vue linguistique, la phrase peut être définie par des propriétés syntaxiques et sémantiques.

La phrase est un type particulier de syntagme

La phrase est un syntagme, c'est-à-dire un groupe de mots organisé autour d'un mot principal, que l'on appelle sa *tête*, soulignée ici, qui lui confère un certain nombre de propriétés. Les syntagmes

nominaux **3a**, par exemple, ont une tête nominale ➤ **IV-1.2**, les syntagmes verbaux **3b**, une tête verbale, les syntagmes adjectivaux **3c**, une tête adjectivale ➤ **VI-1.2**, et les syntagmes prépositionnels **3d**, une tête prépositionnelle ➤ **VII-1.3** ➤ **introduction 3.3.2**.

3 a *le petit livre*
b *manger une pomme*
c *prêt au départ*
d *sur la place*

Ce qui différencie la phrase des autres types de syntagmes est qu'elle comprend généralement au moins deux éléments, dont l'un constitue le sujet, et l'autre la tête. Le plus souvent, le sujet est un syntagme nominal, et la tête, un syntagme verbal construit autour d'un verbe conjugué **4a**. Chaque syntagme peut être réduit à un mot, avec la même structure **4b**.

4 a [*Le chien* $_{SN}$] [*mange une pomme* $_{SV}$].
b [*Paul* $_{SN}$] [*court* $_{SV}$].

Cependant, toutes les phrases ne correspondent pas à ce schéma typique. Certaines d'entre elles, dont le verbe est à l'impératif, ne sauraient comporter de sujet **5**, et sont donc réduites à un syntagme verbal **5a**, ou à un verbe **5b** ➤ **I-3.3**. Dans ce cas, le sujet est implicite et fourni par la conjugaison verbale : à la 1re personne, il inclut le locuteur, à la 2e personne, il correspond à l'interlocuteur.

5 a *Partons à la montagne !*
b *Entre !*

> *Phrase et infinitif*
>
> Un énoncé construit autour d'un verbe à l'infinitif comme *Ne pas fumer.*, *Laver le linge.*, ne constitue pas une phrase. En effet, contrairement au verbe impératif, l'infinitif peut parfois se combiner avec un sujet : *Et tous d'applaudir.* ➤ **I-3.4.1**. En l'absence de sujet, l'interprétation de l'infinitif est indéterminée : le sujet implicite peut être le lecteur ou l'interlocuteur, le locuteur qui s'adresse une consigne à lui-même, etc. À l'inverse, la conjugaison de l'impératif détermine toujours son sujet implicite : en **5b**, c'est l'interlocuteur, et en **5a**, le locuteur et l'interlocuteur.

La phrase décrit une situation

Du point de vue de la sémantique, c'est-à-dire de l'interprétation, une phrase décrit une situation, c'est-à-dire un évènement **4** ou un état **1c**.

Le verbe, quant à lui, est généralement interprété comme un prédicat **1b 4 5**. Il attribue une propriété à une entité, généralement le sujet **4b**, ou bien il met en relation plusieurs entités, par exemple le sujet et le complément **1b 4a**. Ainsi, la situation décrite en **4a** comporte deux participants, une pomme et un chien ; la phrase attribue au sujet, le chien, la propriété d'être en train de manger une pomme.

En revanche, un syntagme nominal comme **3a** décrit un objet, un syntagme prépositionnel comme **3d** un lieu, et un syntagme adjectival comme **3c** une propriété.

Les phrases ne sont pas pour autant les seules expressions à décrire des situations : un syntagme nominal comme *le départ des enfants* ou *cette chute mémorable* décrit un évènement, mais la phrase le fait typiquement en associant une tête syntaxique et un sujet.

1.1.3. La distinction entre phrase et énoncé

La phrase doit être distinguée de l'énoncé. Les énoncés sont des segments de discours écrit ou oral produits par un même locuteur et associés à des actes de langage, c'est-à-dire des actes que l'on peut accomplir en parlant : une assertion, une question, un ordre, un souhait ou une exclamation ➤ **I-1.3.2** ➤ **I-2.2**.

Un énoncé n'est pas nécessairement une phrase dans la mesure où il peut ne comporter qu'un mot **6a 6b**, ou qu'un groupe de mots **6c**, sans verbe ni sujet.

6 a *Garçon !*
b *Bof.*
c *Un gâteau !*

Les énoncés en **6** ne décrivent pas des situations : ils interpellent un individu **6a**, traduisent une attitude du locuteur **6b**, ou même désignent un objet **6c** avec des interprétations variables selon le contexte. On peut en effet employer l'énoncé **6c** pour dire par exemple 'j'ai trouvé un gâteau' ou 'donne-moi un gâteau', etc. Les interprétations possibles de **6c** sont beaucoup plus variées que celles des phrases verbales correspondantes.
Contrairement à la phrase, qui est une notion plus abstraite, l'énoncé ne reçoit pas de définition syntaxique ni sémantique. Il met en relation une expression linguistique, et la situation dans laquelle il est dit ou écrit, appelée *situation d'énonciation*. En effet, il suppose un locuteur, s'adressant à un ou plusieurs interlocuteurs, et il est ancré dans l'espace et dans le temps. Ainsi, selon l'énonciation, une même suite de mots, qu'il s'agisse ou non d'une phrase, donne lieu à des énoncés différents. Par exemple, l'énoncé **6a**, selon l'énonciation, n'appellera pas le même individu. De même, en tant qu'énoncé, *Je reviendrai demain.* décrira des situations différentes selon l'identité du locuteur ou la date à laquelle il est dit.

1.2. Les structures de la phrase

La phrase est construite autour d'un verbe ou d'une autre catégorie prédicative, accompagné de son sujet, s'il peut en avoir un ➤ **I-1.1**.
L'ordre des éléments dans la phrase dépend de leur catégorie (nom, adjectif) et de leur fonction syntaxique (sujet, complément).
Une phrase qui inclut une autre phrase est dite *complexe*, et s'oppose aux phrases dites *simples*.
Une phrase incluse dans une autre phrase est dite *liée* : elle est subordonnée ([*Quand il pleut*], *je suis content.*) ou coordonnée ([*Il pleut*] [*mais il fait chaud*].)

1.2.1. Les trois structures de la phrase

On reconnait trois structures fondamentales de phrase : la phrase verbale, construite autour d'un verbe et d'un sujet **7a**, la phrase verbale sans sujet, avec un verbe impératif **7b**, et enfin la phrase sans verbe, construite autour d'une autre catégorie prédicative.
En effet d'autres mots, ou d'autres syntagmes, peuvent occuper le rôle normalement dévolu au verbe ou au syntagme verbal ➤ **I-5.2**. Ce sont par exemple un syntagme adjectival (*vraiment magnifique*) **7c** ou un syntagme prépositionnel (*en scène*) **7d** qui jouent ce rôle, et qui, à ce titre, se combinent avec un élément en fonction *sujet* (*ce sac*, *tous*). Ce sont des *prédicats*, c'est-à-dire qu'ils peuvent, comme les verbes, se combiner avec un sujet pour décrire une situation.

7 **a** [*Ce sac* $_{SN}$] [*est magnifique* $_{SV}$].
b *Entrez donc en scène !*
c [*Vraiment magnifique* $_{SA}$], [*ce sac* $_{SN}$].
d [*Tous* $_{SN}$] [*en scène* $_{SP}$] *!*

La phrase verbale et le prédicat

Dans une phrase verbale, le verbe est généralement interprété comme le prédicat et le sujet comme l'argument, au sens logique, de ce prédicat. Mais ce n'est pas toujours le cas. Ainsi, dans une phrase avec un attribut comme **7a**, c'est l'adjectif (*magnifique*) plutôt que le verbe (*est*) qui exprime le prédicat. Dans une phrase à sujet impersonnel comme *Il pleut.*, le sujet n'est pas interprété comme un argument ; le verbe *pleuvoir* exprime un prédicat sans argument ➤ **II-2.2.2**, qui suffit à décrire une situation.

La phrase complète ou incomplète

Une phrase peut être dite *complète*, ou *incomplète* si certains constituants sont considérés comme manquants. En **8a**, en l'absence du complément de *manger*, la phrase s'interprète comme 'Paul mange quelque chose' ➤ **II-5.3**. La question en **8b** est un cas extrême de phrase incomplète, dite *elliptique*, puisqu'il

manque le verbe ➤I-5.3 ➤XVI-6.4. Elle s'interprète en fonction de la phrase précédente comme 'est-ce que tu pars aussi ?'.

8 a *Paul mange.*
b *Je pars. Toi aussi ?*

1.2.2. L'ordre des éléments dans la phrase

Les éléments de la phrase sont ordonnés selon des règles qui dépendent de leur catégorie et de leur fonction. Dans les phrases qui obéissent à l'ordre dit *canonique*, le sujet (*Paul*) précède le verbe (*apprend*) qui lui-même précède ses compléments éventuels, *ses leçons* en **9** ➤XVII-1.2. Les éléments en fonction *ajout*, comme les adverbes, *généralement* et *correctement* en **9**, sont la plupart du temps facultatifs et plus mobiles ➤I-3.1 ➤VIII-4.1.

9 a *Généralement, Paul apprend ses leçons correctement.*
b *Paul apprend correctement ses leçons, généralement.*

Alors que le sujet, d'une manière générale, précède le verbe, il peut dans certaines phrases être inversé ➤XVII-2.2. Dans une phrase interrogative comme **10a**, le sujet (*Paul*) suit généralement le verbe. En **10b**, le sujet pronominal *vous* peut précéder le verbe, ou s'attacher à sa droite **10c**.

10 a *Comment va Paul ?*
b *Vous avez l'heure ?*
c *Avez-vous l'heure ?*

Les compléments, de manière générale, suivent le verbe, mais le précèdent quand ils correspondent à une forme pronominale (ou une proforme), comme *la* en **11a** ➤IX-3.4. Dans une question partielle, le complément (*à qui*) peut être postverbal **11b** ou correspondre à un syntagme en début de phrase, en fonction *extrait* **11c**. En **11d**, qui est une phrase exclamative, *quelle chance*, en position initiale, est aussi en fonction *extrait* et correspond au complément d'*avoir*. Les phrases **10a**, **10c**, **11c** et **11d** présentent un ordre non canonique. Les phrases **10a**, **11c** et **11d** sont dites *à extraction* ➤I-6.1.

11 a *Paul la mange.*
b *Paul pense à qui ?*
c *À qui pense Paul ?*
d *Quelle chance vous avez !*

Phrases et expressions figées

Une phrase peut être construite autour d'une expression figée ➤II-6.1, avec une interprétation idiomatique, c'est-à-dire qui ne suit pas le sens littéral des mots qui la composent. On l'appelle alors *phrase figée* et, dans le cas contraire, *phrase libre*. L'ordre des mots dans une phrase figée est plus fixe que dans une phrase libre. En **12a**, la phrase est entièrement figée, il s'agit d'un proverbe, alors qu'en **12b**, l'expression verbale seule est figée et le sujet peut varier.

12 a *Pierre qui roule n'amasse pas mousse.*
b *Ce restaurant ne paie pas de mine.*

1.2.3. La phrase simple et la phrase complexe

Une phrase peut comprendre parmi ses constituants une ou plusieurs autres phrases, c'est-à-dire d'autres syntagmes combinant chacun un verbe, ou une autre catégorie prédicative, et son sujet ; on l'appelle alors *phrase complexe* **13b** **13c**, et dans le cas contraire, *phrase simple* **13a**.
Une phrase simple ou complexe qui ne dépend syntaxiquement d'aucune autre est appelée *indépendante*, ou phrase *racine*. Inversement, les phrases qui sont incluses dans une phrase complexe sont dites *liées* ➤I-4.1, soit par subordination **13b**, soit par coordination **13c**.

13 a *Paul chasse le sanglier.* — PHRASE SIMPLE
b *Marie croit* [*que Paul est absent* $_{\text{PHRASE}}$]. — PHRASE COMPLEXE
c [*Paul est ici* $_{\text{PHRASE}}$], [*et Marie ne le sait pas* $_{\text{PHRASE}}$]. — PHRASE COMPLEXE

Dans la présente grammaire, nous réservons le terme *proposition* au contenu sémantique des phrases déclaratives ➤ I-2.1, et nous étendons le terme *phrase* à tous les syntagmes possédant un sujet et une tête prédicative, qu'ils soient indépendants, coordonnés ou subordonnés.

La subordination **13b** est une relation qui s'établit entre une phrase subordonnée et une tête ➤ I-4.2 ➤ I-4.4. La coordination **13c**, en revanche, peut lier plus de deux phrases, qui sont situées sur le même plan et englobées au sein d'une phrase complexe coordonnante ➤ I-4.5.

> *Phrase et proposition*
>
> La notion de phrase a été introduite en grammaire au cours du XIXe siècle. Pendant longtemps, toutefois, l'analyse logique ou grammaticale dans les écoles françaises reposait plutôt sur la proposition. Ainsi, de nombreuses grammaires appellent *propositions* les phrases (principale, coordonnées ou subordonnées) entrant dans la construction d'une phrase complexe. Elles appellent ainsi *proposition principale Marie croit* et *proposition subordonnée que Paul est absent* **13b**, ce qui ne permet pas de voir que la seconde est en fait intégrée dans la première comme tout autre type de complément (*Marie croit n'importe quoi.*). Nous réservons, quant à nous, le terme *proposition* au contenu des phrases déclaratives ➤ XII-1.1.1, et parlons de *phrase subordonnée* ou *coordonnée* comme de *phrase indépendante*.

Les arbres syntaxiques

Les structures syntaxiques sont présentées sous forme d'arbre, avec la racine en haut, qui domine les constituants et leur fonction grammaticale. La ➤ **figure I-1** présente de façon simplifiée la structure interne de deux phrases simples et d'une phrase complexe, avec les abréviations P (phrase), SN (syntagme nominal), SP (syntagme prépositionnel), SV (syntagme verbal), Prép. (préposition), V (verbe), N (nom), Pro. (pronom). Les fonctions sont notées en bleu (ici, sujet, tête et complément ou compl.). Les structures des syntagmes intermédiaires (SN, SP, P) qui ne sont pas détaillées sont notées par un triangle.

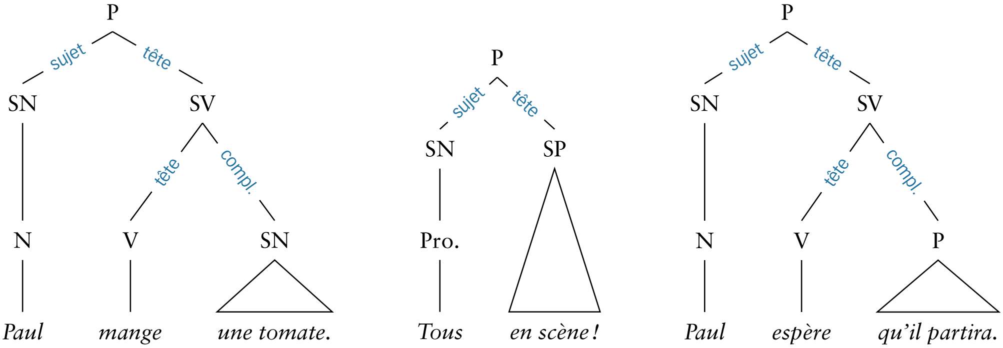


Figure I-1. *La structure syntaxique de trois phrases*

1.2.4. Les fonctions des phrases liées dans la phrase complexe

Dans la phrase complexe, les phrases liées occupent une fonction grammaticale comme tous les autres syntagmes. Elles peuvent par exemple être sujet **14a** ou complément **14b** du verbe ➤ II-2.2.3 ➤ II-2.6, ou encore avoir la fonction *ajout*, comme c'est notamment le cas des subordonnées circonstancielles **14c** ➤ XIV-1.1, ou relatives **14d** ➤ XIII-1.3. Dans le cas particulier de la coordination **14e**, les phrases occupent la fonction de *coordonnée* au sein de la phrase coordonnante qui les englobe ➤ I-4.5.

14 **a** [*Qu'il neige* $_{\text{PHRASE}}$] *serait surprenant.*
b *Paul espère* [*qu'il partira* $_{\text{PHRASE}}$].
c *Paul est content* [*quand il neige* $_{\text{PHRASE}}$].
d *Je connais l'homme* [*qui est venu* $_{\text{PHRASE}}$].
e [*Il pleut* $_{\text{PHRASE}}$] [*et je suis en retard* $_{\text{PHRASE}}$].

Un trait essentiel des phrases indépendantes est qu'elles constituent des énoncés et qu'elles accomplissent donc des actes de langage > I-2.2. Elles peuvent être associées par exemple à une assertion **15a** ou à une injonction **15b**. Dans le cas d'une phrase complexe, c'est la phrase racine qui accomplit l'acte de langage, et non la subordonnée ; ainsi, en **15c**, la question est portée par *Saviez-vous que Paul était là ?*, et non par *que Paul était là*.

15 **a** *Paul dort sur le canapé.*
b *Ne fermez pas la porte.*
c *Saviez-vous [que Paul était là] ?*

> *Phrases racines et subordination*
>
> Certaines phrases liées peuvent aussi être considérées comme des phrases racines. La phrase coordonnée introduite par *mais* en **16a** est associée à une question. Une phrase rapportée au discours direct > XVIII-6.2.1, comme l'interrogative entre guillemets en **16b**, est un cas particulier, car elle est à la fois une subordonnée (elle est complément du verbe *dire*) et une phrase racine (elle constitue un énoncé).
>
> **16** **a** *Nous nous sommes battus [mais qu'avons-nous gagné] ?*
> **b** *Paul m'a dit : « Comment allez-vous ? »*

1.3. Les différents types de phrases

Les phrases peuvent être classées en différents types selon leur forme, leur interprétation, et selon l'acte de langage qu'elles accomplissent si elles sont indépendantes. Nous distinguons quatre types principaux > I-2.1 :
- phrase déclarative (*Cette décision est courageuse.*) ;
- phrase interrogative (*Quelle est votre décision ?*) ;
- phrase désidérative, parfois appelée *impérative* (*Prenez une décision !*) ;
- phrase exclamative (*Comme cette décision est courageuse !*).

1.3.1. La forme et l'interprétation des types de phrases

Une phrase déclarative, construite généralement autour d'un verbe à l'indicatif, est interprétée comme une *proposition*, au sens logique, c'est-à-dire une expression susceptible d'être vraie ou fausse. En **17a**, le contenu de la phrase est vrai ou faux selon que la décision se révèle courageuse ou non quand elle est comparée à la situation.

Une phrase interrogative comporte un mot interrogatif – *quelle* en **17b** –, et elle est interprétée comme nécessitant une information supplémentaire (normalement fournie dans la réponse) pour constituer une proposition ; ainsi, en **17b**, le locuteur attend d'être informé sur la décision de son interlocuteur.

17 **a** *Cette décision est courageuse.* DÉCLARATIVE
b *Quelle est votre décision ?* INTERROGATIVE
c *Prenez une décision.* DÉSIDÉRATIVE
d *Comme cette décision est courageuse !* EXCLAMATIVE

Une phrase désidérative **17c**, construite autour d'un verbe à l'impératif ou au subjonctif, est interprétée comme une *visée*, c'est-à-dire qu'elle décrit une situation non réalisée correspondant au désir ou à l'intention d'un individu > XII-2.2.

Une phrase exclamative comporte un mot exclamatif – *comme* en **17d** –, est présentée comme vraie selon l'intime conviction du locuteur, et exprime généralement un haut degré, comme en **17d** le degré de courage de la décision > XII-4.4.

1.3.2. Les usages des types de phrases

Les phrases indépendantes, comme celles de **17**, constituent des énoncés associés, selon leur type, à des actes de langage > I-2.2. De façon générale, une déclarative donne lieu à une assertion, une

interrogative à une question, une désidérative à une injonction ou un souhait, et une exclamative à une exclamation. Selon le contenu de la phrase et le contexte, ces types de phrases sont susceptibles de donner lieu à des actes plus variés, comme une promesse ou une menace.

En outre, les types de phrases peuvent être détournés de leur usage habituel, pour donner lieu à des actes de langage indirects. Ainsi, un locuteur peut employer une interrogative, normalement associée à une question, pour formuler une injonction (*Pouvez-vous ouvrir la fenêtre ?*) ➤ **XII-4.4**.

Tout comme les phrases indépendantes, les phrases subordonnées peuvent également être associées à l'un des quatre types, comme les phrases entre crochets en **18**, selon leur forme et leur interprétation. Mais, n'étant pas des énoncés, elles ne sont pas associées à des actes de langage.

18 **a** *Je pense* [*que cette décision est courageuse*]. DÉCLARATIVE
b *On ne sait pas* [*quelle est votre décision*]. INTERROGATIVE
c *On voudrait* [*que vous preniez une décision*]. DÉSIDÉRATIVE
d *J'admire* [*comme cette décision est courageuse*]. EXCLAMATIVE

1.3.3. Les formes de phrases et les constructions

Les formes des phrases sont variées : avec ou sans verbe ➤ **I-3.1** ➤ **I-5.1**, simples ou complexes ➤ **I-4.1**, complètes ou incomplètes ➤ **I-6.1** ➤ **II-5.1**. Certaines, qui sont spécifiques et associées à des usages ou des contextes particuliers, ne sont pas identifiées comme des types à proprement parler, mais reconnues tantôt comme des constructions particulières de verbe, tantôt comme des constructions particulières de phrase.

On compte parmi les premières les constructions passives **19a** ➤ **II-4.1** ou impersonnelles **19b** ➤ **II-4.4**, et parmi les secondes, les phrases dites *clivées* **19c** ➤ **XIII-3.4.3** ➤ **XVIII-2.3** ou *disloquées* **19d** ➤ **XVIII-2.1** ➤ **XVIII-2.2**.

19 **a** *La maison est envahie par les souris.*
b *Il s'est produit un phénomène curieux.*
c *C'est Paul que nous aurions dû inviter.*
d *Ton frère, on ne le voit plus.*

Les phrases **19a** **19b** peuvent être considérées comme des variantes de constructions actives **20a** ou à sujet personnel **20b**. Les phrases **19c** **19d** sont des variantes de **20c** et **20d**, qui suivent l'ordre canonique ➤ **I-1.2.2**.

20 **a** *Les souris envahissent la maison.*
b *Un phénomène curieux s'est produit.*
c *Nous aurions dû inviter Paul.*
d *On ne voit plus ton frère.*

> *Autres approches des types de phrases*
>
> Certaines grammaires appellent *modalité* (interrogative, exclamative) ce que nous appelons *types de phrases*. Nous réservons le terme *modalité* à l'expression de l'obligation, de la nécessité, etc. ➤ **VIII-5.5** ➤ **XI-1.3**.
>
> Dans la tradition de la grammaire générative, les types de phrases sont subdivisés en types obligatoires, mutuellement exclusifs, et types facultatifs (ou formes de phrases), comme le passif. Nous ne retenons ici que les premiers, les seconds étant analysés comme des constructions verbales ou comme des constructions de phrase non canoniques.

I-2

Les phrases et leurs types

2.1. Qu'est-ce qu'un type de phrase ?

Nous distinguons quatre types de phrases :
– les phrases déclaratives sont généralement construites autour d'un verbe à l'indicatif (*Il pleut.*) et interprétées comme des propositions, au sens logique, susceptibles d'être vraies ou fausses ;
– les phrases désidératives sont généralement construites autour d'un verbe à l'impératif (*Entrez !*), ou au subjonctif (*Qu'il vienne !*), et interprétées comme des visées, susceptibles d'être réalisées ou non ;
– les phrases interrogatives incluent un mot interrogatif (*Combien vaut ce livre ?*) ou un verbe à sujet suffixé (*Est-elle arrivée ?*) et sont interprétées comme des propositions incomplètes, nécessitant une information attendue dans la réponse ;
– les phrases exclamatives incluent un mot exclamatif (*Comme il fait beau !*), avec souvent une expression de haut degré, et sont présentées comme des propositions vraies, selon l'intime conviction du locuteur.

2.1.1. Les quatre types de phrases

On peut assigner à chaque phrase un type, appelé *type phrastique*, en fonction de sa forme et de son interprétation > I-1.3.1.
Nous distinguons quatre types de phrases : déclarative **1a**, désidérative, à l'impératif **1b**, ou au subjonctif **1c**, interrogative **1d 1e**, exclamative **1f** > tableau I-1. Chaque type de phrase repose sur des propriétés sémantiques et syntaxiques, telles que la forme du verbe, l'ordre des mots, ou la présence de certains mots.

1 **a** *Marie a lu beaucoup de livres.* — DÉCLARATIVE
b *Lisez beaucoup de livres !* — DÉSIDÉRATIVE
c *Qu'il s'adresse à quelqu'un d'autre !* — DÉSIDÉRATIVE
d *Combien de livres a lus Marie ?* — INTERROGATIVE
e *A-t-elle lu ces livres ?* — INTERROGATIVE
f *Comme Marie lit vite !* — EXCLAMATIVE

Le type désidératif remplace ici le type *impératif*, terme souvent adopté dans les grammaires, car il inclut des phrases au subjonctif **1c**.
Le type de phrase détermine en partie l'acte de langage accompli par le locuteur > I-1.3.2. De manière générale, si ce sont des phrases indépendantes :
– les phrases déclaratives **1a** > XII-1.3 sont typiquement associées à un acte d'assertion ;
– les phrases désidératives sont typiquement associées à un acte d'injonction **1b 1c** ou de souhait > XII-2.4 ;
– les phrases interrogatives **1d 1e** > XII-3.4 sont typiquement associées à un acte de question ;
– les phrases exclamatives **1f** sont typiquement associées à un acte d'exclamation > XII-4.6.1.
Cependant, d'autres actes de langage peuvent être accomplis à l'aide de phrases du même type. Ainsi, une phrase déclarative, à l'indicatif et sans mot interrogatif ni exclamatif, peut être utilisée pour poser une question **2a**, formuler une injonction **2b** ou pour exprimer, par l'exclamation, son étonnement ou sa surprise **2c**. La ponctuation à l'écrit > XX-3.3 et l'intonation, ou mélodie de la phrase > XIX-5.4 à l'oral, peuvent également indiquer l'acte de langage accompli > I-2.2.

2 **a** *Marie a lu beaucoup de livres ?*
b *Tu finiras demain.*
c *Marie a lu tous les livres !*

Les quatre types de phrases et leurs sous-types sont présentés dans le ➤ **tableau I-1**. Une phrase appartient toujours à un seul type ; il n'existe pas de phrase qui soit à la fois de type déclaratif et interrogatif, ou déclaratif et désidératif. Une phrase relevant du type déclaratif par sa forme et son interprétation peut très bien être employée avec une valeur questionnante, comme en **2a**, ou bien avec une valeur d'injonction **2b**. Les propriétés de ces deux phrases sont celles de la phrase déclarative ➤ **XII-1.3** même si elles n'accomplissent pas un acte d'assertion.

TYPE DE PHRASE	SOUS-TYPE	EXEMPLES
déclarative	—	*Marie a lu ces livres.* *Marie a lu ces livres ?* *Marie a lu ces livres !*
désidérative	impératif	*Lis davantage de livres !*
	subjonctif	*Que Marie lise ces livres !* *Puisse Marie réussir !*
exclamative	à mot exclamatif	*Comme Marie semble heureuse !* *Quelle chance elle a !*
	à mot intensif-exclamatif	*Marie a lu tant de livres !* *Paul a un tel courage !*
interrogative	partielle	*Quels livres Marie a lus ?* *Qui est venu ?*
	totale	*Est-ce que Marie a lu ces livres ?* *Marie a-t-elle lu ces livres ?* *A-t-elle lu ces livres ?*

Tableau I-1. *Les quatre types de phrases*

➤ Types des phrases coordonnées et subordonnées ➤ **I-2.3**

La phrase passive ou négative et les types de phrases

Les linguistes et les grammairiens ne s'accordent pas tous sur ce qu'ils reconnaissent comme type de phrase. Certains parlent parfois de phrase négative, ou de phrase passive, comme d'un type. On reconnait une phrase négative en ce qu'elle comporte un mot négatif appelé *négateur*, comme *pas*, *personne*, *plus*, *jamais* ➤ **X-1.1.2**. Mais la négation est compatible avec les quatre types de phrases **3** et ne définit pas un type en elle-même.

3 **a** *Marie n'a pas lu beaucoup de livres.* DÉCLARATIVE
b *Combien de livres n'a pas lus Marie ?* INTERROGATIVE
c *Ne lisez pas beaucoup de livres !* DÉSIDÉRATIVE
d *Comme Marie ne lit pas vite !* EXCLAMATIVE

De la même façon, la construction passive ➤ **II-4.1** est compatible avec tous les types de phrases **4**.

4 **a** *La plupart des livres ont été lus par Marie.* DÉCLARATIVE
b *Combien de livres ont été lus par Marie ?* INTERROGATIVE
c *Soyez assurés de ma sympathie !* DÉSIDÉRATIVE
d *Comme ce livre a été mal reçu par la critique !* EXCLAMATIVE

Le type exclamatif, par ailleurs, n'est pas toujours reconnu en tant que tel, car il emprunte certaines de ces formes aux déclaratives et d'autres aux interrogatives ➤ **I-2.1.3**.

2.1.2. Les sous-types de phrases

Les types de phrases peuvent comporter des sous-types ayant des propriétés distinctes. Seule la déclarative ne comporte pas de sous-types à proprement parler ➤ **tableau I-1**.

Les sous-types de phrases interrogatives

Certaines phrases interrogatives sont des interrogatives partielles, qui laissent attendre des informations sur un élément de la situation, ainsi en **5a** sur le sujet ou en **5b** sur la cause. Elles comportent un mot interrogatif, qui peut être un pronom (*lequel*, *que*, *qui*, *quoi*), un déterminant ou un adjectif (*quel*), ou un mot adverbial (*comment*, *quand*, *où*, *pourquoi*) ➤ **IX-10.2**. D'autres phrases interrogatives sont des

interrogatives totales, qui attendent une réponse positive ou négative : elles sont introduites par *est-ce que* **5c** ou comportent un verbe à sujet pronominal suffixé (*est-elle*) **5d** > XVII-2.1.3. La réponse attendue est alors *oui* ou *non*. Un cas particulier est celui des questions alternatives **5e**, avec la conjonction de coordination *ou*, qui ont la forme des interrogatives totales mais dont la réponse attendue n'est pas *oui* ou *non*, mais un des termes de l'alternative > XII-3.1.4.

5 **a** *Qui est venu ?* INTERROGATIVE PARTIELLE
b *Pourquoi Marie est-elle partie ?* INTERROGATIVE PARTIELLE
c *Est-ce que Marie est venue ?* INTERROGATIVE TOTALE
d *Marie est-elle arrivée ?* INTERROGATIVE TOTALE
e *Est-ce que tu veux du thé ou du café ?* INTERROGATIVE ALTERNATIVE

Les sous-types de phrases exclamatives

Les phrases exclamatives se distinguent selon qu'elles comprennent un mot exclamatif (*ce que*, *comme*, *combien*, *que*, *quel*, *qu'est-ce que*) > IX-10.4, généralement en début de phrase **6a**, ou bien un mot intensif-exclamatif, adverbe (*si*, *tant*, *tellement*) ou adjectif (*tel*) **6b**.

6 **a** *Que de temps il a mis pour finir ce travail !*
b *Il a un tel culot !*

Les sous-types de phrases désidératives

Les désidératives se distinguent par leurs formes verbales. À la 3[e] personne, comme à la 1[re] personne du singulier, l'impératif n'existe pas > II-1.3.1 > XII-2.1.1 et est remplacé par le subjonctif introduit par *que* **7a** **7b**. Mais elles se distinguent aussi par leur type d'interprétation > XII-2.2. La phrase à l'impératif appelle une réalisation ou une action future. Elle peut être directement associée à un acte d'injonction **7c** ou de souhait **7d** > I-2.2. En revanche, la désidérative au subjonctif ne s'inscrit pas forcément dans un monde où la situation décrite est réalisable. Elle peut ainsi être associée à un acte d'injonction **7a** ou de souhait **7e**, mais aussi à des actions plus complexes, comme l'imprécation **7b**. Les désidératives au subjonctif sans *que* **7f** **7g** sont réservées à un registre formel, ou au genre poétique, et sont associées à un acte de souhait **7f** ou de regret **7g**.

7 **a** *Qu'il vienne !*
b *Que je sois pendu si je comprends ce qui se passe !*
c *Sortons !*
d *Dormez bien !*
e *Que la force soit avec toi !*
f *Puisse-t-elle lui donner la même éducation que Gunilla à Victor* […] *!* (Monferrand, 1990)
g *Plût au ciel qu'il soit venu !*

Certaines formes de phrases à l'indicatif sont apparentées aux désidératives et spécialisées dans l'expression des souhaits (*Si seulement il pouvait pleuvoir !*) ou des regrets (*Que n'ai-je appris à skier !*) > XII-2.4.7.

2.1.3. Comment distinguer les types de phrases ?

La ponctuation et le type de phrase

Contrairement aux idées reçues, la ponctuation n'est pas un indicateur général des types de phrases. D'une part, elle est limitée à l'écrit, alors que l'on peut parler aussi de phrase à l'oral > I-8.1. De plus, le même point d'exclamation est utilisé pour les exclamatives et les désidératives, ce qui ne permet pas de les distinguer. Certaines désidératives peuvent également se terminer par un point simple **8a**, ce qui ne les distingue pas des déclaratives. De plus, même si les déclaratives se terminent souvent par un point et les interrogatives par un point d'interrogation, les signes de ponctuation finale sont en fait plus variés > XX-3.3 : le point de suspension est possible en fin de déclarative **8b** comme en fin d'exclamative **8c**. Le point d'interrogation et le point d'exclamation sont également possibles à la fin de certaines déclaratives **2a** **2c**.

8 **a** *Veuillez frapper avant d'entrer.*
b *Marie lit très vite…*
c *Comme elle lit vite…*

Les signes de ponctuation relèvent du codage conventionnel des discours écrits. En général, la ponctuation finale reflète davantage la valeur d'acte de langage que le type de phrase. Conventionnellement, dans cette grammaire, le point marque l'acte d'assertion, le point d'interrogation marque la question et le point d'exclamation les injonctions et les exclamations, notamment pour la ponctuation des énoncés oraux.

Les formes verbales et le type de phrase

À défaut de s'appuyer sur la ponctuation, l'identification des types de phrases peut reposer sur la forme verbale et sur la présence de certains mots. Dans les phrases indépendantes, seules les désidératives peuvent être à l'impératif ou au subjonctif, alors que les autres types de phrases sont généralement à l'indicatif. Les déclaratives **9a**, comme les exclamatives **9b**, peuvent parfois être à l'infinitif ➤ I-3.4.1 ➤ XI-6.2.

9 **a** *Et Paul d'applaudir.*
b *Vous, dire tant de mal des autres !*

> *Autres énoncés à l'infinitif*
>
> Certains énoncés à l'infinitif peuvent correspondre à des questions **10a** ou à des ordres **10b**. Nous ne les considérons pas comme des phrases à proprement parler, car ils ne comportent pas de sujet ➤ I-1.2. Néanmoins, en tant qu'énoncés, ces expressions sont associées à un acte de langage.
>
> 10 **a** *Où aller ?*
> **b** *Ne pas fumer.*

Les formes verbales se distinguent par leur mode, mais aussi par la présence possible d'un sujet pronominal postposé, que nous analysons comme incorporé au verbe, c'est-à-dire comme un suffixe ➤ IX-3.3.2 ➤ XVII-2.1. Cette forme verbale à sujet suffixé se retrouve dans ce que les grammaires appellent *inversion clitique* **11a** et dans l'inversion dite *complexe* **11b**, où elle est compatible avec un sujet nominal en position préverbale. Elle suffit à identifier une interrogative totale, comme en **11a**, **11b**. De même, la forme *est-ce que* suffit à former une interrogative totale **11c** mais peut aussi se trouver, avec un autre mot interrogatif, dans une interrogative partielle **11d**.

11 **a** *Viendra-t-il demain ?* INTERROGATIVE
b *Paul viendra-t-il demain ?* INTERROGATIVE
c *Est-ce que vous viendrez ?* INTERROGATIVE
d *Combien est-ce que ça coute ?* INTERROGATIVE

> *Autres types de phrases à sujet suffixé*
>
> Les verbes à sujet suffixé se rencontrent aussi dans certaines désidératives au subjonctif **12a** ➤ XII-2.1.2, dans certaines exclamatives **12b** ➤ XII-4.4.2 et dans certaines déclaratives introduites par un adverbe comme *peut-être* **12c** ➤ VIII-4.1.2 ➤ XVII-2.1.2. Certains locuteurs emploient *est-ce que* dans des déclaratives introduites par un adverbe comme *peut-être* **12d**.
>
> 12 **a** *Puisse-t-il vous entendre !* DÉSIDÉRATIVE
> **b** *Quelles bêtises n'a-t-il pas faites !* EXCLAMATIVE
> **c** *Peut-être viendra-t-il demain.* DÉCLARATIVE
> **d** % *Peut-être est-ce qu'il a raison.* DÉCLARATIVE

Les mots introducteurs et le type de phrase

Certains mots introducteurs, comme *pourvu que* **13a**, indiquent le type désidératif. De la même manière, les mots interrogatifs, comme *lequel*, *où*, *quand*, *qui* ➤ IX-10.2, indiquent le type interrogatif **13b**, et les mots exclamatifs, comme *ce que*, *comme* ➤ IX-10.4, le type exclamatif **13c**. Enfin, les adverbes et adjectifs intensifs-exclamatifs (*si*, *tant*, *tel*, *tellement*) permettent d'identifier une exclamative **13d**, à condition qu'ils ne soient pas suivis d'une consécutive introduite par *que* **13e** ➤ XV-6.2.

13 **a** *Pourvu qu'il pleuve !* DÉSIDÉRATIVE
b *Qui viendra ?* INTERROGATIVE
c *Ce qu'elle est belle !* EXCLAMATIVE
d *Paul travaille tellement !* EXCLAMATIVE
e *Paul travaille tellement qu'il ne sort plus.* DÉCLARATIVE

De manière générale, les mots interrogatifs sont des pronoms (*qui*, *lequel*), des adverbes (*combien*, *quand*) des adjectifs ou des déterminants (*quel*) **14a**. Ils peuvent avoir la même forme que certains mots exclamatifs : *quel* peut aussi être un déterminant exclamatif **14b** et *combien* un adverbe exclamatif **14c**. Généralement, le reste de la phrase suffit à distinguer les deux types, mais certaines phrases peuvent être ambigües et ont besoin du contexte, de l'intonation à l'oral › **XIX-5.4.1** et de la ponctuation à l'écrit › **XX-3.3.4**, pour être correctement interprétées : **14d** est une phrase exclamative et **14e** une phrase interrogative.

14 **a** *Quelle heure est-il ?*
b *Quelle belle robe elle a !*
c *Combien il a souffert !*
d *Quelle chance a Marie !*
e *Quelle chance a Marie ?*

Le › **tableau I-2** présente les formes permettant d'identifier les différents types de phrases. Les phrases déclaratives n'ont pas de formes qui leur sont spécifiques et constituent pour ainsi dire le type par défaut, qui s'applique en l'absence d'indications en faveur d'un autre type.

TYPE DE PHRASE	FORME DU VERBE	AUTRE ÉLÉMENT LEXICAL
déclarative	– indicatif (*Paul viendra.*) – infinitif (*Et Paul de sursauter.*)	—
désidérative	– impératif (*Venez ici !*) – subjonctif à sujet inversé ou suffixé (*Puisse Marie vous entendre !*)	– *que* + subjonctif (*Qu'il vienne !*) – *pourvu que* + subjonctif (*Pourvu qu'il vienne !*)
exclamative	– indicatif (*Comme il pleut !*) – infinitif (*Paul, faire tant de bruit !*)	– mot exclamatif : *ce que*, *combien*, *comme*, *comment*, *que*, *quel*, *qu'est-ce que* – adverbe ou adjectif intensif-exclamatif : *si*, *tant*, *tel*, *tellement*
interrogative	– indicatif (*Où allez-vous ?*) – indicatif à sujet suffixé (*Viendrez-vous ?*)	– mot interrogatif : *combien*, *comment*, *lequel*, *où*, *pourquoi*, *quand*, *que*, *quel*, *qu'est-ce que*, *qu'est-ce qui*, *qui*, *quoi*, *quid*, *qui est-ce que*, *qui est-ce qui* – introducteur : *est-ce que*

Tableau I-2. *Les formes des types de phrases indépendantes*

Quand des mots de même forme apparaissent dans plusieurs types de phrases, il s'agit d'*homonymes*. Ainsi la forme *que* peut correspondre au pronom interrogatif **15a**, à l'adverbe exclamatif **15b** ou à un simple introducteur **15c** › **fiche QUE**. Le pronom interrogatif a un rôle de complément dans la phrase et doit être suivi par le verbe **15a**. L'adverbe exclamatif exprime le haut degré et peut être suivi d'un sujet, *c(e)* en **15b** ; il peut être remplacé par *comme* **15d** ou *ce que* **15e**, tandis que l'introducteur des désidératives peut être remplacé par *pourvu que* **15f**.

Certaines séquences peuvent être ambigües, comme **15g** et **15h**, qui comportent un verbe comme *manger* dont le complément est facultatif, et la ponctuation, ou l'intonation à l'oral, permettent souvent de trancher. La phrase est exclamative en **15g**, avec *qu'est-ce que* comme adverbe exclamatif › **IX-10.4.3**, mais interrogative en **15h**, avec *qu'est-ce que* comme pronom interrogatif › **IX-10.2**.

15 **a** *Que voulez-vous ?* INTERROGATIVE
b *Que c'est joli !* EXCLAMATIVE
c *Que tout le monde vienne !* DÉSIDÉRATIVE
d *Comme c'est joli !* EXCLAMATIVE
e *Ce que c'est joli !* EXCLAMATIVE
f *Pourvu que tout le monde vienne !* DÉSIDÉRATIVE
g *Qu'est-ce qu'il mange !* EXCLAMATIVE
h *Qu'est-ce qu'il mange ?* INTERROGATIVE

L'intonation et les types de phrases

L'intonation ou la ligne mélodique, aussi appelée *contour*, de la phrase à l'oral, n'est pas un indicateur général permettant d'identifier les types de phrases. Un contour descendant est en effet compatible avec les quatre types de phrases ➤ XIX-5.4. Le contour montant est parfois considéré comme caractéristique des interrogatives totales, et capable de transformer une phrase déclarative (*Marie viendra.*) en une phrase interrogative (*Marie viendra ?*). Nous ne suivons pas cette analyse pour deux raisons : d'une part, le contour montant n'est pas systématique avec les interrogatives totales ; d'autre part, la valeur questionnante que prend un énoncé en contexte ne modifie pas pour nous le type de la phrase : *Marie viendra ?* est une déclarative ➤ I-2.2.2.

2.1.4. Les types de phrases sans verbe

On parle aussi de *types de phrases* pour les phrases sans verbe ➤ I-5.2.1, à partir du moment où elles comportent un mot interrogatif **16a** ➤ XII-3.3 ou exclamatif **16b** ➤ XII-4.3.3, le type par défaut étant déclaratif **16c**. La reconnaissance d'un type désidératif est plus délicate, en l'absence de forme verbale, même si certaines formes sont spécialisées dans l'expression du souhait **16d** ou de l'injonction **16e**.

16 **a** *Combien, le café ?* — INTERROGATIVE
b *Quel génie, ton frère !* — EXCLAMATIVE
c *Intéressant, ce film.* — DÉCLARATIVE
d *Vivement dimanche !* — DÉSIDÉRATIVE
e *À bas la tyrannie !* — DÉSIDÉRATIVE

Les autres phrases sans verbe

Les phrases de **16** sont construites autour d'une tête non verbale : adverbe **16a** **16d**, adjectif **16c**, syntagme nominal **16b** ou prépositionnel **16e**. D'autres phrases sans verbe sont dites *à ellipse du verbe*, ou fragmentaires ➤ I-5.3.1. Ce sont par exemple, dans les dialogues, les réponses courtes, comme en **17a**, où *Marie* est interprété comme signifiant 'Marie est arrivée', ou les questions courtes, comme **17b** où *qui* signifie 'qui est arrivé ?' : le second énoncé de **17a** est une phrase déclarative et celui de **17b** une phrase interrogative.

17 **a** Loc. 1 — *Qui est arrivé ?*
Loc. 2 — *Marie.*
b Loc. 1 — *Quelqu'un est arrivé.*
Loc. 2 — *Qui ?*

Les types de phrases et les particules de discours

Certaines formules, appelées *particules de discours*, ou *ajouts illocutoires*, apparaissent en début ou en fin d'énoncé, et spécifient ou modifient l'acte de langage associé ➤ XVIII-4.3.4. Ces formules sont par exemple : *n'est-ce pas*, *ma parole*, *un point c'est tout*, *s'il vous plait*, et ne se combinent pas avec tous les types de phrases. Par exemple, *un point c'est tout* se rencontre avec une phrase déclarative **18a** ou désidérative **18b**, mais pas avec une phrase interrogative **18c** ou exclamative **18d**.

18 **a** *Pierre est licencié, un point c'est tout !*
b *Taisez-vous, un point c'est tout !*
c # *Est-ce que tu viendras demain, un point c'est tout ?*
d # *Quelle chance vous avez, un point c'est tout !*

La formule *ou non ?* se combine avec une phrase déclarative **19a**, ou une interrogative totale **19b** mais pas avec une phrase désidérative **19c** ou exclamative **19d**.

19 **a** *Marie est arrivée, ou non ?*
b *Est-ce que Marie vient, ou non ?*
c # *Viens ici, ou non ?*
d # *Quelle chance elle a, ou non ?*

Ces particules peuvent donc donner des indications sur le type de phrase et le type d'acte associé, en particulier pour les phrases sans verbe. Ainsi, la phrase **20a** se comporte comme une phrase déclarative (questionnante) et la phrase **20b** comme une phrase désidérative.

20 **a** *Intéressant, ce film, ou non ?*
b *À bas la tyrannie, un point c'est tout !*
c # *À bas la tyrannie, ou non ?*

2.1.5. Les types de phrases et leur interprétation

Puisque des signes de ponctuation et des formes peuvent être communs à des phrases de types différents, c'est l'interprétation, ou le type de contenu, qui fait l'unité d'un type de phrase :
- les phrases déclaratives sont interprétées comme des propositions, c'est-à-dire comme des expressions susceptibles d'être vraies ou fausses ;
- les phrases désidératives sont interprétées comme des visées, c'est-à-dire comme décrivant une situation réalisable dans un monde possible, généralement futur, mais parfois passé, dans le cas des regrets ;
- les phrases interrogatives sont des propositions incomplètes, appelées aussi *interrogations*, qui attendent une réponse pour être interprétées comme des propositions ;
- les phrases exclamatives sont des propositions qui sont présentées comme vraies selon l'intime conviction du locuteur, et ne sont pas soumises à l'acceptation de l'interlocuteur.

La phrase déclarative **21a**, par exemple, a pour contenu la proposition 'il pleut en Bretagne', et cette proposition n'est vraie que si elle décrit une situation où il pleut effectivement. La phrase exclamative **21b** a pour contenu la proposition 'il pleut beaucoup', mais elle diffère de la précédente non seulement parce qu'elle exprime un haut degré (en l'espèce, une grande quantité de pluie), mais aussi par la manière dont ce contenu est présenté. Dans l'exclamative, le locuteur présente la proposition comme vraie selon son intime conviction, sans appel implicite à l'interlocuteur, tandis qu'une alternative peut être envisagée dans le cas d'une déclarative, et une confirmation demandée à l'interlocuteur, par exemple avec la continuation *ou non ?* **21c**, cette continuation n'est pas appropriée après une exclamative **21d**.

21 **a** *Il pleut en Bretagne.*
b *Comme il pleut !*
c *Il pleut, ou non ?*
d #*Comme il pleut, ou non ?*

Contrairement aux précédentes, les phrases interrogatives et désidératives ne sont pas susceptibles d'être vraies ou fausses. Le contenu d'une interrogative est incomplet car il manque l'élément attendu dans la réponse. Une désidérative, quant à elle, décrit une situation inactuelle, susceptible d'être réalisée ou non, et donne lieu à des actes d'injonctions, de conseils **22a**, de souhaits **22b** **22c**. Le cas des regrets **22d**, exprimés par une désidérative au subjonctif, peut être assimilé à celui des souhaits, à partir du moment où le locuteur souhaite rétrospectivement une situation alternative.

22 **a** *Faites un peu de sport tous les jours.*
b *Dormez bien !*
c *Que Dieu vous protège !*
d *Plût au ciel que Paul soit venu !*

2.2. Les types de phrases et les actes de langage

Une phrase indépendante est associée à un acte de langage, qui varie selon son type et selon le contexte. Le plus souvent :
- une phrase déclarative est associée à un acte d'*assertion* (*Il pleut.*) ;
- une phrase désidérative est associée à un acte d'*injonction* (*Viens ici !*) ou de *souhait* (*Que le meilleur gagne !*) ;
- une phrase interrogative (*Est-ce qu'il pleut ? Qui vient ?*) est associée à un acte de *question* ;
- une phrase exclamative (*Comme il est beau !*) est associée à un acte d'*exclamation*.

Mais une phrase déclarative peut aussi être employée :
- avec une valeur de question (*Il pleut ?*) ;
- avec une valeur d'injonction (*Tu viens ici tout de suite !*) ;
- avec une valeur d'exclamation (*On a gagné !*).

De même, une phrase interrogative peut être employée :
- comme question rhétorique, avec une valeur d'assertion (*Comment veux-tu que je fasse ?*) ;
- avec une valeur d'injonction (*Peux-tu fermer la fenêtre ?*).

On parle d'*actes de langage indirects*.

Les phrases indépendantes, qui sont des phrases *racines*, sont nécessairement associées à un acte de langage, accompli par le locuteur. Chaque type de phrase est associé à un type général d'acte de langage ; on parle aussi de *valeur illocutoire*. Ainsi, à une déclarative **23a** correspond une assertion, à une interrogative **23b**, une question, à une désidérative **23c**, une injonction, et enfin à une exclamative **23d**, une exclamation.

23 **a** *Paul travaille.*
b *Combien de livres a lus Marie ?*
c *Lisez ces livres !*
d *Comme elle est belle !*

Cependant, ce type général d'acte de langage est susceptible de recouvrir des actes plus spécifiques ; par exemple, l'acte général d'injonction se décline en ordre, suggestion, conseil, etc. D'autre part, le contexte peut amener l'interlocuteur à inférer une valeur d'acte différente de celle normalement associée au type de phrase. Une interrogative comme **23b** peut ainsi être employée en réponse à une assertion du type *Marie est très cultivée.*, et donc comme une réfutation et non plus comme une question destinée à obtenir une information. On parle alors d'*acte indirect*. Dans ce cas, l'interlocuteur comprend, à partir du contenu, de la relation interpersonnelle et de la situation, que le locuteur vise à effectuer un acte distinct de celui qui est habituellement associé au type de phrase ➤ I-2.2.2.

2.2.1. Les types d'actes de langage

On observe une certaine diversité d'actes de langage, comme la promesse, le conseil, la menace, etc., mais cinq actes de base peuvent être définis :
- l'assertion, associée de manière privilégiée à une phrase déclarative ;
- la question, associée de manière privilégiée à une phrase interrogative ;
- l'injonction et le souhait, associés de manière privilégiée à une phrase désidérative ;
- l'exclamation, associée de manière privilégiée à une phrase exclamative.

Les appellations des actes de base ne doivent pas masquer la diversité des sous-types qu'ils recouvrent : le terme *injonction*, par exemple, ne suppose pas toujours que le locuteur a un pouvoir sur l'interlocuteur, il recouvre des actes particuliers comme l'ordre, la requête, le conseil, la suggestion, la prière, etc. Quant au terme *souhait*, il recouvre ce que la langue ordinaire appelle *souhait* (*Que Marie réussisse !*) et ce qu'elle appelle *regret* (*Que n'ai-je rencontré Marie plus tôt !*).
Un cas particulier est celui des énoncés dits *performatifs*, qui accomplissent l'acte qu'ils énoncent. Ils sont généralement prononcés par un locuteur en situation de pouvoir **24a 24b**, quoique ce ne soit pas toujours le cas **24c**. Ce sont généralement des phrases déclaratives, mais qui ne sont pas évaluées comme vraies ou fausses selon la situation puisqu'elles accomplissent un acte par lequel elles créent une situation nouvelle. Leur énonciation par un locuteur approprié suffit à rendre vraie la situation décrite ➤ XII-1.3.2. Ce peuvent aussi être des phrases désidératives **24d**.

24 **a** *La séance est ouverte.*
b *Je vous nomme directeur.*
c *Je vous félicite.*
d *Que la fête commence !*

> *Les actes de langage dans le dialogue*
>
> Un acte de langage, ou *acte illocutoire*, vise un objectif dans l'interaction. Si l'on reprend les principaux types d'actes déjà définis :
> - une assertion vise à enrichir ou expliciter les informations partagées par les interlocuteurs en y ajoutant le contenu de la déclarative ;
> - une question vise à enrichir ou expliciter les informations partagées par les interlocuteurs en y ajoutant le contenu de la réponse attendue ;
> - une injonction vise à faire advenir la situation décrite ;
> - une exclamation vise à faire connaitre le jugement du locuteur exprimé dans l'exclamative.
>
> On peut aussi caractériser les actes de langage sur la base de la réaction attendue de l'interlocuteur, encore appelé *allocutaire*. L'exclamation et le souhait ne sont pas des actes interactifs : ils n'ont pas besoin de la coopération de l'interlocuteur pour atteindre leur but, et c'est pourquoi on les qualifie d'*expressifs* (expression de l'opinion du locuteur). Dans une exclamation, le locuteur prend l'interlocuteur à témoin et ne demande pas de réaction de ce dernier : c'est un acte réussi du seul fait d'être énoncé par le locuteur. Il n'a pas à être ratifié par l'interlocuteur.
> L'assertion et la question, au contraire, sont des actes interactifs, qui ont un but épistémique, c'est-à-dire relatif à la connaissance : elles contribuent à l'accroissement des informations partagées par les

interlocuteurs. Un cas particulier est celui des déclaratives subjectives ➤ XII-1.1.1, où le locuteur parle de son état intérieur **25a 25b** : elles sont présentées comme vraies, sans confirmation attendue par l'interlocuteur, et ressemblent en cela aux exclamatives.

25 **a** *Je m'ennuie.*
b *J'ai froid.*

L'injonction, enfin, est un acte interactif qui n'a pas un but épistémique : elle a pour visée une action et non une réponse, même si elle peut solliciter une réaction verbale de la part de l'interlocuteur signifiant l'acceptation ou non de l'injonction (*Avoue que tu as triché !*).

Les actes de langage et les tours de parole

Les actes se distinguent également selon le nombre d'étapes, ou de tours de parole, nécessaires pour atteindre leur objectif. L'assertion atteint son but en deux étapes : assertion par le locuteur puis acceptation par l'interlocuteur ; la proposition est d'abord assertée, puis partagée entre les participants de l'interaction. L'acceptation par l'interlocutrice peut être explicite **26a** ou implicite **26b**.

26 **a** Loc. 1 — *Marie est arrivée.*
Loc. 2 — *Oui.*
b Loc. 1 — *Marie est arrivée.*
Loc. 2 — *Il faut prévenir son frère.*

La question, elle, nécessite trois étapes : question, puis réponse de l'interlocuteur, puis acceptation de la réponse. Là encore, l'acceptation de la réponse par le locuteur initial peut être explicite **27a** ou implicite **27b**.

27 **a** Loc. 1 — *Est-ce que tu viens ce soir ?*
Loc. 2 — *Oui.*
Loc. 1 — *Super.*
b Loc. 1 — *Est-ce que tu viens ce soir ?*
Loc. 2 — *Oui.*
Loc. 1 — *Nous serons donc six.*

On peut admettre qu'il en est de même pour l'injonction : injonction, puis acceptation (action), puis validation de l'action par le locuteur initial. Là encore les deux dernières étapes peuvent être verbalisées, comme en **28**, mais pas nécessairement.

28 Loc. 1 — *Ferme la fenêtre, s'il te plait !*
Loc. 2 — *D'accord / Oui.* (Il ferme la fenêtre.)
Loc. 1 — *Merci.*

L'enchainement d'un acte de langage et de la réaction de l'interlocuteur au sein d'un dialogue constitue ce que l'on appelle une *paire adjacente d'énoncés* ou, en d'autres termes, une suite de tours de parole, comme dans la séquence de salutations de **29a**. L'enchainement d'une question et de sa réponse **27** constitue un exemple traditionnel de paire adjacente ainsi qu'un modèle pour concevoir la dimension interactive des actes de langage. Mais l'enchainement d'une injonction et de la réalisation qu'elle appelle est un exemple tout aussi approprié **28**. Plus généralement, la notion de paire adjacente est à manier avec discernement en distinguant deux dimensions : la réaction que vise à provoquer l'acte, d'une part, et le nombre de tours de parole qu'un acte nécessite pour atteindre son but interactionnel, d'autre part. De ce point de vue, l'enchainement d'un acte de langage et de sa réaction n'est pas toujours une paire et n'est pas nécessairement réalisé par deux tours de parole qui se suivent immédiatement. Ainsi, une question annexe (*Quelles copies ?*) peut s'interposer entre la question et la réponse **29b**. Il en est de même pour l'acceptation d'une assertion **29c**. Par ailleurs, une question n'atteint son but qu'au bout de trois tours lorsque le questionneur a validé la réponse donnée par l'interlocuteur, alors que l'assertion ne nécessite que deux tours.

29 **a** Loc. 1 — *Bonjour !*
Loc. 2 — *Bonjour !*
b Loc. 1 — *Qui a corrigé les copies ?*
Loc. 2 — *Quelles copies ?*
Loc. 1 — *Les copies de syntaxe.*
Loc. 2 — *Marie.*
c Loc. 1 — *Marie a enfin corrigé les copies.*
Loc. 2 — *Quelles copies ?*
Loc. 1 — *Les copies de maths.*
Loc. 2 — *Tant mieux.*

L'engagement du locuteur et l'appel à l'interlocuteur

Chaque acte de langage comporte deux facettes : l'*engagement* du locuteur (ce à quoi le locuteur s'engage publiquement quand il accomplit l'acte) et l'*appel* à l'interlocuteur (ce que le locuteur attend de l'interlocuteur pour que l'acte atteigne son objectif). Ces deux facettes correspondent aux actes *illocutoire* et *perlocutoire* dans certaines grammaires.

L'engagement du locuteur caractérise la posture publique que prend, dans le dialogue, le locuteur vis-à-vis du contenu de son énoncé. L'engagement public est distinct des savoirs, des croyances et des désirs que le locuteur peut avoir en son for intérieur. L'appel à l'interlocuteur caractérise la posture et la réaction que le locuteur désire que son interlocuteur adopte dans le dialogue. Chaque type de phrase détermine les deux facettes de l'acte, qu'il s'agisse ou non de l'acte habituellement associé au type.

La façon dont le locuteur s'engage et ce qu'il attend de son interlocuteur pour les différents actes de langage sont résumés dans le ➤ **tableau I-3**.

ACTE DE LANGAGE	PRÉSENTE LE LOCUTEUR COMME ÉTANT	DEMANDE À L'INTERLOCUTEUR DE
assertion	prêt à soutenir que le contenu propositionnel peut faire partie des informations partagées par les interlocuteurs	– ratifier la proposition ; – s'engager à soutenir que la proposition fait partie des informations partagées par les interlocuteurs.
question	intéressé par la résolution de la question	– répondre (résoudre la question) ; – se montrer intéressé par la résolution de la question.
injonction ou souhait	favorable à la réalisation de la visée	– faire advenir la situation décrite ; – se montrer favorable à la réalisation de la visée.
exclamation	intimement convaincu de la vérité de la proposition	– être le témoin de l'opinion exprimée.

Tableau I-3. *Les actes de langage et le rôle des interlocuteurs*

Une phrase déclarative assertive engage le locuteur à défendre la vérité de son énoncé, comme en **30a**. Un discours comme **30b**, en revanche, est incohérent (noté #), car le locuteur fait suivre une déclarative par un énoncé exprimant une croyance contradictoire. Dans une déclarative questionnante, en revanche, l'énoncé est une supposition, et le locuteur conditionne son engagement à celui de l'interlocuteur, comme en **30c**, qui est une demande de confirmation.

30 **a** *Marie vient d'arriver. J'en suis sûr.*
b # *Marie vient d'arriver. Mais je ne crois pas qu'elle soit arrivée.*
c [Une cliente s'adressant à un vendeur] — *Cette cravate coute 40 euros ?*

Une interrogative présente le locuteur comme intéressé par la résolution de la question. Le discours **31a** est donc cohérent, avec l'interrogative suivie d'une injonction montrant l'intérêt du locuteur. En revanche, le discours **31b** est incohérent, car le locuteur proclame son désintérêt pour la réponse à la question qu'il vient de formuler. Un tel enchainement n'est pas exclu, mais il tend à annuler l'effet de la question, ou à traduire un changement d'opinion **31c**.

31 **a** *Marie est-elle arrivée ? Dis-le-moi !*
b # *Marie est-elle arrivée ? D'ailleurs, ça ne m'intéresse pas de savoir si elle est arrivée.*
c *Marie est-elle arrivée ? Oh, et puis d'ailleurs ça m'est bien égal, qu'elle fasse ce qu'elle veut.*

Du côté de l'interlocuteur, certains moyens linguistiques sont appropriés pour réagir aux actes de langage. Les plus fréquents sont polyvalents et appropriés pour réagir à plusieurs types d'actes. C'est le cas par exemple de *oui* qui constitue une réponse appropriée à une assertion **32a**, à une question **32b** ou à une injonction **32c** ➤ **VIII-1.3.4**. La prosodie associée peut varier selon le type de réponse.

32 **a** Loc. 1 — *Marie vient d'arriver.* ASSERTION
Loc. 2 — *Oui, je sais.*
b Loc. 1 — *Est-ce que tu viens demain ?* QUESTION
Loc. 2 — *Oui.*
c Loc. 1 — *Ferme la fenêtre !* INJONCTION
Loc. 2 — *Oui.*

Bien évidemment, on peut réagir de façon négative à l'acte de langage d'un locuteur, soit en refusant de ratifier une assertion, en ne répondant pas à une question, ou encore en n'obtempérant pas à une injonction. Face à une question ou une injonction, on peut également se récuser et se dérober en prétextant l'ignorance ou l'incapacité. Mais un interlocuteur ne peut pas refuser une exclamation ni un souhait. En effet, le souhait et l'exclamation se distinguent des autres actes en ce qu'ils atteignent leur but indépendamment de la réaction de l'interlocuteur. Ainsi en **33**, la locutrice a bien effectué une

exclamation, même si l'interlocuteur marque son désaccord. D'ailleurs, il n'y a pas d'expressions dédiées à la réception d'une exclamation ou d'un souhait.

33 Loc. 1 — *Qu'est-ce qu'il est beau, ce tableau !*
Loc. 2 — *Tu trouves ? Moi, je le trouve moche.*

2.2.2. Les actes de langage indirects

La relation entre un énoncé et l'acte qu'il effectue est plus complexe que ne le laisse entrevoir l'énumération des actes de base (assertion, question, injonction, souhait, exclamation). En effet, un acte de base peut non seulement recouvrir une famille d'actes particuliers, selon l'engagement du locuteur et le contexte, mais également donner lieu à un acte indirect.

Ainsi, une phrase déclarative peut donner lieu à une question, une injonction ou une exclamation. Elle est alors dite *questionnante* **34a** ➤XII-1.3.3, *injonctante* **34b** ou *exclamante* **34c** ➤XII-1.3.4.

34 **a** *Bernadette est venue ?* — DÉCLARATIVE QUESTIONNANTE
b *Tu viens ici tout de suite !* — DÉCLARATIVE INJONCTANTE
c *On a gagné !* — DÉCLARATIVE EXCLAMANTE

Les interrogatives peuvent aussi donner lieu à une variété d'actes de langage indirects ➤XII-3.4.3. Une interrogative totale peut ainsi être interprétée comme une question partielle : en **35a**, la réponse attendue n'est pas *oui* ou *non* mais l'indication de l'heure. Une question dite *rhétorique* (ou *oratoire*), dont le locuteur comme l'interlocuteur sont censés connaitre la réponse, peut avoir la force d'une assertion : **35b** est interprétée comme 'je ne te crois pas'. Une interrogative comme **35c** est interprétée comme une injonction et dite *injonctante* : la réaction attendue est une action et non une réponse par *oui* ou *non*. L'interrogative en **35d** effectue une suggestion et une réponse possible peut être *merci*.

35 **a** *Est-ce que vous avez l'heure ?*
b *Qui peut croire une chose pareille ?* — QUESTION RHÉTORIQUE
c *Pouvez-vous fermer la fenêtre ?* — INTERROGATIVE INJONCTANTE
d *Est-ce que je vous raccompagne ?*

Les types de phrases et les actes de langage indirects

Dans le cas d'un acte de langage indirect, le locuteur tient compte de la réaction attendue à l'acte de base, mais invite dans le même temps l'interlocuteur à comprendre une autre valeur, qui s'ajoute ou se substitue à la première (dans le second cas, on parle parfois de *trope illocutoire* **35a**). Par exemple, l'interlocuteur peut être invité à prendre l'interrogative **36a** non seulement comme une question, mais aussi comme un énoncé à valeur injonctante, c'est-à-dire comme une invitation à faire la vaisselle si celle-ci n'est pas faite. Pour qu'il y ait valeur injonctante, il faut que l'interlocuteur résolve la question (ici négativement) et qu'à partir des raisons qui ont motivé la formulation de la question – raisons qu'il connait ou qu'il imagine (il s'était engagé à faire la vaisselle, il fait la vaisselle d'ordinaire) – il déduise la valeur injonctante supplémentaire (avec les nuances possibles liées à cet acte). Autrement dit, la question doit être résolue par l'interlocuteur et sa résolution apporte une valeur d'acte distincte de celle qui est déterminée par le type de phrase. Le même type de raisonnement peut être déclenché par une déclarative. Une déclarative à valeur d'assertion comme **36b** peut en contexte être interprétée comme un énoncé injonctant devant amener l'interlocuteur à fermer les fenêtres, augmenter le chauffage, etc. Enfin, une exclamative comme **36c** peut aussi avoir le même effet.

36 **a** *Est-ce que la vaisselle est faite ?*
b *Il fait froid ici.*
c *Qu'est-ce qu'il fait froid ici !*

Une déclarative peut être utilisée pour accomplir un acte de promesse **37a** ou de menace **37b**, qui s'ajoute à la valeur assertante. Elle peut aussi être utilisée pour exprimer un compliment **37c**, un reproche **37d** ou une insulte **37e**.

37 **a** *Je vais t'aider.*
b *Tu vas avoir des ennuis.*
c *Ton dessin est magnifique.*
d *Tu devais rentrer à 10 heures.*
e *Vous êtes un imbécile.*

Une exclamative peut également exprimer un compliment **38a**, un reproche **38b** ou une insulte **38c**, qui s'ajoute à la valeur exclamante.

38 **a** *Comme tu cours vite !*
b *Quel temps tu mets à finir ce travail !*
c *Qu'est-ce que tu es bête !*

Les formules d'actes de langage indirects

L'acte indirect peut être effectué par une expression plus ou moins *figée* ➤ **II-6.1**. Chaque type de phrase, en effet, peut donner lieu à des constructions à caractère *idiomatique*, qui sont associées conventionnellement à l'accomplissement d'un acte particulier, différent de celui qui est normalement prévu par le type de phrase. Ces constructions, qu'on appelle *formules* d'acte indirect, se caractérisent par la présence de certains mots. La phrase interrogative donne ainsi lieu à plusieurs formules, ou *tropes*, à valeur illocutoire ➤ **XII-3.4.3** : en **39a** et **39b**, c'est le verbe *pouvoir* qui déclenche l'acte d'injonction. Une autre expression de contenu équivalent, comme **39c**, n'aurait pas la même force illocutoire. Bien sûr, l'énoncé **39c** peut être injonctant, mais dans les conditions contextuelles des actes indirects en général. L'emploi de l'expression *comment veux-tu* **39d** est généralement associé à une question rhétorique, avec la force d'une assertion négative, ici 'je ne t'oublierai pas', sans réponse attendue. L'emploi d'une autre expression interrogative **39e** ou d'un autre verbe, comme *souhaiter*, n'aurait pas la même valeur illocutoire, et attendrait plutôt une réponse du type *en voyageant*, *en travaillant*, etc.

39 **a** *Peux-tu me passer le sel ?*
b *Est-ce que tu peux me passer le sel ?*
c *Le sel est-il à ta portée ?*
d *Comment veux-tu que je t'oublie ?*
e *De quelle façon veux-tu que je t'oublie ?*

2.3. Les autres phrases et leurs types

La notion de type de phrase s'applique aussi aux phrases qui ne sont pas indépendantes. Selon son interprétation et sa construction, une phrase subordonnée peut être :
– déclarative (*Je crois* [*qu'il pleut*].) ;
– désidérative (*Je voudrais* [*qu'il pleuve*].) ;
– interrogative (*Je me demande* [*s'il pleut*].) ;
– exclamative (*J'admire* [*comme il fait beau*].).
Elle n'est pas associée à un acte de langage. Son type peut être différent de celui de la phrase qui l'inclut.
Deux phrases coordonnées sont souvent du même type :
– déclaratif (*Il pleut mais il fait chaud.*) ;
– désidératif (*Va chez Paul et dépêche-toi !*) ;
– interrogatif (*Qui vient et qu'est-ce que j'apporte ?*) ;
– exclamatif (*Comme il fait beau et comme je suis contente !*).
Mais elles peuvent aussi être de type différent (*Nous nous sommes battus mais qu'avons-nous gagné ?*).

La notion de type peut être étendue à d'autres phrases que les phrases indépendantes. À partir du moment où une phrase peut être incluse dans une autre phrase ➤ **I-1.2.3**, se pose la question du type des phrases coordonnées ou subordonnées. En **40a**, la première phrase coordonnée (*Nous nous sommes battus*) est déclarative tandis que la seconde (*mais qu'avons-nous gagné ?*) est interrogative. En **40b**, comme en **40c**, l'ensemble de la phrase est une déclarative, mais la subordonnée *qui viendra* est une interrogative, tandis que la subordonnée *comme il est courageux* est une exclamative.

40 **a** [*Nous nous sommes battus*] [*mais qu'avons-nous gagné*] *?*
b *Paul sait* [*qui viendra*].
c *J'admire* [*comme il est courageux*].

> *La phrase racine et l'acte de langage*
>
> La question du type de phrase doit être distinguée de celle de l'acte de langage associé. À strictement parler, un acte de langage est associé aux phrases qui constituent des énoncés, c'est-à-dire aux phrases indépendantes et à certains cas particuliers de phrases coordonnées ou subordonnées, par exemple en discours rapporté (*Il m'a dit : « Venez ! »*) ou entre parenthèses (*Il était (comment dit-on ?) maladroit.*) ➤I-4.1. À l'oral, certaines subordonnées temporelles (*Je dormais tranquillement quand tout à coup qu'est-ce que j'entends ?*) ➤XIV-6.4.4 ou causales (*Je n'ai pas pu continuer parce que devine un peu qui est arrivé !*) ➤XIV-3.4.2 peuvent ainsi constituer des énoncés ➤I-4.4.2. Le terme *phrase racine* regroupe l'ensemble des phrases qui constituent des énoncés, et est donc plus large que celui de phrase indépendante.

2.3.1. Les phrases coordonnées et leurs types

Les phrases coordonnées appartiennent souvent au même type : on coordonne ainsi entre elles deux déclaratives **41a**, deux interrogatives **41b**, deux désidératives **41c** ou deux exclamatives **41d**, et l'ensemble constitue une phrase indépendante de même type.

41 **a** *Paul a pris son manteau et il est sorti.*
b *À quelle heure commence le concert et combien de temps dure-t-il ?*
c *Mets ton manteau et file !*
d *Quelle allure elle a et comme elle joue bien !*

Mais les phrases coordonnées peuvent parfois être de type différent ➤I-4.5.2 et constituer deux actes de langage successifs **42a** **42b**, ou un seul **42d**. La phrase **42a** coordonne ainsi une déclarative avec une exclamative, et la phrase **42b** une déclarative avec une interrogative. Dans la phrase **42c**, une désidérative, interprétée comme une injonction, est suivie d'une déclarative, interprétée comme une promesse. Dans la phrase **42d**, la désidérative est également coordonnée à une déclarative mais elle est interprétée comme une conditionnelle ('si tu fais un pas de plus') et l'ensemble constitue une menace ➤XIV-2.4.2 ➤XVI-5.1.3.

42 **a** [*Elle est élégante*] [*et comme elle joue bien*] *!*
b [*Nous nous sommes battus*] [*mais qu'avons-nous gagné*] *?*
c [*Avance*] [*et tu auras un beau cadeau*] *!*
d [*Fais un pas de plus*] [*et tu es mort*] *!*

2.3.2. Les phrases subordonnées et leurs types

De manière générale, les phrases subordonnées ne donnent pas lieu à un acte de langage, c'est-à-dire que l'acte de langage est associé à la phrase indépendante qui les inclut. Mais il est possible d'associer un type aux subordonnées sujets ou compléments ➤I-4.2, comme celles entre crochets en **43.**
Leurs formes caractéristiques ne sont pas nécessairement les mêmes que celles des phrases indépendantes. Pour les interrogatives partielles, le même ensemble de mots interrogatifs apparait en indépendante et en subordonnée **43a**, tandis que pour les interrogatives totales *si* remplace *est-ce que* ou le verbe à sujet suffixé **43b** ➤XII-3.2.1. Les mêmes mots exclamatifs apparaissent dans les subordonnées **43c**, sauf *ce que*, *qu'est-ce que* réservés aux phrases indépendantes ➤XII-4.5. Dans le cas d'une déclarative, la subordonnée commence généralement par le subordonnant *que* **43d** ➤I-4.2.2 ➤XII-1.2. Les désidératives subordonnées sont au subjonctif, introduit par *que* **43e** **43f**, l'impératif étant réservé aux indépendantes ➤I-2.1.2 ➤XI-5.1.2 ➤XII-2.1.1.

43 **a** *On se demande* [*combien de livres a lus Marie*]. SUBORDONNÉE INTERROGATIVE
b *On se demande* [*si Marie a lu ces livres*]. SUBORDONNÉE INTERROGATIVE
c *Paul admire* [*comme Marie lit vite*]. SUBORDONNÉE EXCLAMATIVE
d *Paul pense* [*que Marie a lu beaucoup de livres*]. SUBORDONNÉE DÉCLARATIVE
e *Paul est désireux* [*que Marie parte*]. SUBORDONNÉE DÉSIDÉRATIVE
f *Paul demande* [*que Marie lise ces livres*]. SUBORDONNÉE DÉSIDÉRATIVE

Les verbes qui se construisent avec une subordonnée complément peuvent déterminer le type de celle-ci. Certains verbes, comme *écrire*, et la plupart des verbes de communication, sont compatibles

avec tous les types de subordonnées, déclarative **44a**, interrogative **44b**, désidérative **44c** ou exclamative **44c** ➤ II-3.3.5.

44 **a** *Pierre m'a écrit [que Marie a réussi].* DÉCLARATIVE
b *Pierre m'a écrit [à quelle heure il venait].* INTERROGATIVE
c *Pierre m'a écrit [que Marie vienne le plus tôt possible].* DÉSIDÉRATIVE
d *Pierre m'a écrit [comme Marie est heureuse].* EXCLAMATIVE

D'autres verbes ne se construisent qu'avec un certain type de complétive ➤ II-2.6.3. Ainsi, le verbe *croire* n'admet que les déclaratives **45**, *se demander* les interrogatives **46** et *souhaiter* les désidératives **47**.

45 **a** *Pierre croit [que Marie a réussi]* DÉCLARATIVE
b * *Pierre croit [pourquoi Marie a réussi].*
c * *Pierre croit [que Marie vienne le plus tôt possible].*
d * *Pierre croit [comme Marie est heureuse].*

46 **a** * *Pierre se demande [que Marie a réussi].*
b *Pierre se demande [qui a réussi].* INTERROGATIVE
c * *Pierre se demande [que Marie vienne le plus tôt possible].*
d * *Pierre se demande [comme Marie est heureuse].*

47 **a** * *Pierre souhaite [que Marie a réussi].*
b * *Pierre souhaite [si Marie a réussi].*
c *Pierre souhaite [que Marie vienne le plus tôt possible].* DÉSIDÉRATIVE
d * *Pierre souhaite [comme Marie est heureuse].*

Par ailleurs, certains verbes, comme les verbes de sentiment *apprécier*, *s'étonner*, peuvent imposer le subjonctif à une subordonnée interprétée comme une déclarative **48a** ou comme une exclamative **48b** ➤ XI-5.2.3. La présence d'une négation peut également faire apparaitre le subjonctif dans une subordonnée déclarative **48c**. Contrairement à ce qu'on observe pour les phrases indépendantes ➤ tableau I-2, le subjonctif n'est donc pas réservé aux désidératives dans le cas des subordonnées ➤ XI-5.2.1.

48 **a** *Paul a apprécié [qu'on lui écrive de longues lettres].*
b *Paul s'étonne [que Marie ait lu tant de livres].*
c *Paul ne pense pas [que Marie vienne].*

Le ➤ tableau I-4 présente les quatre types de phrases subordonnées.

TYPE DE COMPLÉTIVE	INTRODUCTEUR	FORME DU VERBE	EXEMPLES
déclarative	*que*	indicatif ou subjonctif	*Pierre pense [qu'elle a lu ces livres].* *Pierre regrette [qu'elle ait lu ces livres].*
désidérative	*que*	subjonctif	*Pierre ordonne [qu'elle lise ces livres].* *Pierre souhaite [qu'elle réussisse].*
interrogative	*si* ou mot interrogatif	indicatif	*Pierre se demande [quels livres elle a lus].* *Pierre se demande [qui est venu].* *Pierre se demande [si elle a lu ces livres].*
exclamative	*que* ou mot exclamatif	indicatif ou subjonctif	*Pierre sait [comme elle est heureuse].* *Pierre regrette [qu'elle soit si triste].*

Tableau I-4. *Les types de subordonnées complétives*

Les subordonnées interrogatives non standard

Dans certains usages informels, condamnés par la norme, *est-ce que*, normalement réservé à la phrase indépendante, peut apparaitre dans la subordonnée **49a**. Le verbe à sujet suffixé lui aussi est normalement réservé à l'indépendante, mais peut se trouver en usage informel dans certaines interrogatives subordonnées **49b** ➤ XII-3.5.3.

49 **a** ! *Paul m'a demandé [où est-ce que j'allais].*
b % *En attendant ces moments palpitants, savez-vous [à quoi reconnait-on un homme d'affaires] ? Au nombre de ses portables.* (Canal+, 19 oct. 2002)

I-3

Les phrases verbales

3.1. Qu'est-ce qu'une phrase verbale ?

Une phrase verbale est un syntagme construit autour d'une *tête* verbale. Elle peut comporter, avant le verbe :
- un sujet, avec lequel s'accorde le verbe (*Jean dort.*) ;
- un élément invariable coordonnant (*Mais il est parti !*) ou subordonnant (*Qu'il vienne !*) qui a la fonction *marqueur* ;
- un mot ou un syntagme en fonction *extrait*, comme un interrogatif (*Où va Paul ?*) ou un exclamatif (*Quelle chance tu as !*) ;

et après le verbe :
- un ou plusieurs compléments dépendant du verbe (*Marie résout l'énigme. Michel donne un livre à Marie.*).

Elle peut aussi comporter :
- des éléments facultatifs et mobiles, comme un adverbe (*Paul partira bientôt.*) ou une subordonnée circonstancielle (*Jean sort quand il pleut.*), qui ont la fonction *ajout* ;
- des éléments en début (*Paul, je l'ai vu.*) ou en fin de phrase (*Je l'ai vu, Paul.*) repris par une proforme, qui ont la fonction *périphérique*.

Une phrase verbale est construite autour d'un verbe, qui est considéré comme sa tête ➤ I-1.2 et qui peut être à l'indicatif **1a**, au subjonctif **1b**, à l'infinitif **1c**, à l'impératif **1d** ou encore au participe présent **1f**.
Le plus souvent, les phrases verbales comportent un sujet : *Paul* est sujet en **1a** et **1b**, et *tous les députés*, sujet en **1c**. De même, une subordonnée circonstancielle, construite avec un sujet et un verbe, est également considérée comme une phrase verbale **1e** ➤ I.4.4.2 ➤ XIV.1.1.3. Il en va de même pour une subordonnée circonstancielle au participe présent comme **1f**, dans laquelle *Paul* est le sujet d'*arrivant*.
En revanche, quand le verbe est à l'impératif **1d**, le sujet n'est pas exprimé ➤ I-3.3.
Parmi les différents types de syntagmes, les phrases sont les seules qui comportent un sujet.

1 **a** *Paul viendra.*
b *Que Paul vienne !*
c *Et tous les députés d'applaudir.*
d *Viens ici !*
e [*Quand Paul arrivera*], *on pourra commencer.*
f [*Paul n'arrivant qu'à 21 heures*], *on va diner tard.*

➤ Les phrases subordonnées ➤ I-4.2
➤ Les phrases sans verbe ➤ I-5.1

Phrase et tête verbale

Du point de vue syntaxique, on considère généralement que le verbe forme avec les compléments et les ajouts postverbaux un syntagme verbal ➤ I-3.2.4. C'est à proprement parler ce syntagme qui est la tête de la phrase, le verbe lui-même étant la tête de ce syntagme verbal.
Quand la phrase comporte une suite de formes verbales, elle n'a pour tête qu'un seul verbe, généralement le premier, souligné en **2**. Dans le cas de constructions verbales dites *fusionnées* ➤ III-1.2 comme les temps composés ➤ III-2.4, la tête syntaxique est l'auxiliaire car c'est lui qui détermine le mode de la phrase, l'indicatif en **2a**. Pour la même raison, il en va ainsi des constructions causatives **2b**, où la tête est *fait* et non *dormir* ➤ III-4.1.1, et des constructions passives **2c** ➤ II-4.1. Du point de vue sémantique, en revanche, le prédicat principal, c'est-à-dire celui qui sélectionne le sujet et les compléments, ne correspond pas toujours à la tête verbale : c'est le participe passé en **2a** et le participe passif en **2c**.

2 a *Paul a bien dormi.*
b *Ce médicament fait dormir.*
c *Paul est surpris par l'orage.*

Quand deux verbes sont coordonnés (*Paul lit et relit ses notes.*), ils forment un constituant verbal qui est la tête de la phrase ➤ XVI-4.1.3.

3.2. La phrase à l'indicatif et au subjonctif

Une phrase construite autour d'un verbe indicatif ou subjonctif peut être une phrase indépendante **3a 3c** ou subordonnée, entre crochets en **3b** et **3d**. Elle comporte généralement un sujet ainsi qu'un ou des compléments du verbe : *Paul* est le sujet en **3**, et *à sa sœur* **3a** et **3b** ou *le train* **3c** et **3d** sont des compléments du verbe. La phrase verbale peut comporter en outre des éléments facultatifs appelés *ajouts*, comme *demain* en **3a**, **3b** et **3e**, ainsi que des introducteurs, *que* en **3b**, **3c** et **3d**, ou des éléments périphériques, comme *sa sœur* en **3e**.

3 a *Paul parlera demain* [*à sa sœur*].
b *Je crois* [*que Paul parlera demain à sa sœur*].
c *Que Paul prenne* [*le train*] *!*
d *Il faut* [*que Paul prenne le train*].
e *Sa sœur, Paul lui parlera demain.*

3.2.1. Le sujet de la phrase à l'indicatif ou au subjonctif

La forme du sujet

Le sujet du verbe est généralement un syntagme nominal, c'est-à-dire soit un nom commun précédé en général d'un déterminant **4a** ➤ V-2.1, soit un nom propre **4b** ➤ IV-4.1, soit encore un pronom **4c** ➤ IX-3.3.1. Mais il peut s'agir également d'une phrase subordonnée **4d** ou d'un syntagme à l'infinitif **4e**.

4 a [*Les enfants*] *dorment.*
b [*Paul*] *dort.*
c [*Il*] *dort.*
d [*Qu'il faille changer le papier peint*] *ennuie le locataire.*
e [*Réserver votre billet par Internet*] *est impossible actuellement.*

Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec le sujet **4a 4b** ➤ II-1.4, mais lorsque ce dernier est un infinitif **4e** ou une subordonnée **4d**, le verbe est systématiquement à la 3e personne du singulier, que l'on peut à cet égard considérer comme une forme par défaut.
La position canonique du sujet est avant le verbe **4**, mais dans certaines conditions, le sujet peut apparaitre après, c'est-à-dire être inversé : c'est le cas lorsqu'il est long **5a**, dans les phrases interrogatives **5b** et exclamatives **5c**, ou encore dans certaines phrases au subjonctif **5d** ➤ XVII-2.2.1.

5 a *Ont été désignés pour cette mission* [*Luc, Jean et Paul*].
b *Où va* [*Paul*] *?*
c *Quelle chance a* [*Paul*] *!*
d *Puisse* [*Paul*] *nous aider !*

Peut-il y avoir plusieurs sujets ?

Quand un sujet est une forme pronominale suffixée au verbe (*-vous* en **6a**) ➤ XVII-2.1.1, il n'est pas analysé comme un mot indépendant mais comme faisant partie de la forme verbale : au sens syntaxique, il n'a donc pas la fonction *sujet* ➤ IX-3.3.2. C'est pourquoi une phrase comme **6a** est, du point de vue syntaxique, sans sujet. Cela étant, une forme verbale suffixée est compatible, lorsqu'elle est à la 3e personne, avec un sujet nominal ; de ce fait, **6b** est, du point de vue syntaxique, une phrase avec sujet.

6 a *Viendrez-vous ?*
b *Paul viendra-t-il demain ?*

Il n'y a qu'un seul sujet par verbe. En **6b**, du point de vue syntaxique, seul *Paul* est sujet.

Dans d'autres cas où il semble y avoir plusieurs sujets, une analyse plus approfondie montre qu'il n'y en a bien qu'un seul : les noms juxtaposés **7a** sont analysés comme coordonnés, et forment ainsi un seul constituant sujet ➤XVI-3.3.2 ; dans les constructions impersonnelles, seul *il* est analysé comme sujet, du point de vue syntaxique, et le syntagme nominal postverbal, *des drames* **7b**, est analysé comme complément, ce que confirme notamment l'absence d'accord avec le verbe, qui est au singulier ➤II-4.4.2. On ne parlera donc pas de *sujet réel* pour *des drames* comme ont pu le faire certaines grammaires, même s'il s'agit, du point de vue sémantique, du premier argument du verbe ➤II-3.2.1.

7 **a** *[Paul, Pierre, Marie] ont aimé le film de samedi.*
b *Il arrive toujours des drames ici.*

L'interprétation du sujet

Avec les verbes impersonnels, le sujet *il* **8a** ou *ce* **8b** ne renvoie à aucun être ou objet du monde (même abstrait), on dit qu'il n'est pas *référentiel* ➤II-2.2.2 ➤II-4.4.1. De manière générale, et contrairement à certaines définitions anciennes, le sujet n'est pas toujours celui qui agit. Selon les verbes, il peut recevoir des rôles sémantiques variés ➤II-3.2.3 : s'il est bien agent en **8c**, il peut aussi être interprété comme un lieu **8d** ou comme un destinataire **8e**.

8 **a** *Il fait froid.*
b *C'est Paul qui viendra.*
c *[Pierre] travaille sur ce projet.*
d *[Ce tiroir] contient plein de choses.*
e *[Marie] a reçu une lettre.*

L'omission du sujet

Il existe des verbes à l'indicatif ou des expressions verbales qui se construisent sans sujet : *mieux vaut*, *peu importe*, *voici*, etc. **9a** ➤II-2.2.1. La plupart sont des verbes impersonnels **9b** dont le sujet est omis, souvent à l'oral ou dans un registre informel : *faudrait* **9c**, *suffit* **9d**. Dans une phrase négative, *ne* est généralement omis lui aussi **9e** ➤X-3.2.2, sauf dans les expressions *n'empêche* ou *n'importe*, qui sont des formules figées **9f**.

9 **a** *Peu importe les conséquences.*
b *Il faudrait un peu plus de temps.*
c *Faudrait prendre un peu plus de temps.*
d *Suffit qu'elle veuille, dit Joseph.* (Duras, 1950)
e *Faut pas exagérer !*
f *N'empêche que tu aurais pu faire attention.*

À l'écrit, dans certains genres, comme le journal intime, les notes, les petites annonces, les SMS ou les tweets, on trouve des phrases à l'indicatif sans sujet ➤XX-5.3.3. Cette absence de sujet signale en quelque sorte le genre textuel : le verbe *vends*, bien que sans sujet, est interprété comme étant à la 1re personne dans la petite annonce de **10a**, de même que *peux* dans la seconde phrase de **10b**. Dans ce style abrégé, l'auxiliaire peut être omis en même temps que le sujet et seul reste le participe *reçu* dans la première phrase de **10b**.

L'omission du sujet de 3e personne se rencontre aussi dans des récits ou des descriptions, dans les journaux **10c** et dans certains romans. Il est possible qu'il s'agisse en **10c** d'une énumération de syntagmes verbaux partageant le même sujet plutôt que de phrases véritablement indépendantes, en dépit de la ponctuation ➤XX-3.2.1.

10 **a** *Vends ordinateur A. 1re génération.*
b *Jamais reçu autant de tweets après une émission de télé !!! Peux pas vous répondre à tous, hélas !* (*twitter.com*, 14 mai 2013)
c *Dans les dîners parisiens, il critique cette ministre qu'il juge terne et sans ambition. S'attribue le mérite de certaines nominations. Cumule les maladresses dans les milieux de l'audiovisuel.* (*Le Monde*, 30-31 mars 2008)

3.2.2. Les compléments du verbe à l'indicatif ou au subjonctif

Les compléments du verbe peuvent appartenir à différentes catégories :
- syntagme nominal (*Paul veut* [*une pomme*].) ;
- syntagme prépositionnel (*Paul rentre* [*chez lui*].) ;
- infinitif ou syntagme verbal (*Paul veut* [*venir demain*].) ;
- phrase subordonnée (*Paul veut* [*que Marie vienne*].) ;
- adjectif ou syntagme adjectival (*Ce tableau est* [*magnifique*].) ;
- adverbe ou syntagme adverbial (*Paul va* [*très bien*].).

Du point de vue de la fonction syntaxique, trois types de compléments peuvent être distingués :
- le complément direct, parfois appelé *objet direct* (*Paul mange* [*des pommes*].) ;
- le complément oblique, qui recouvre notamment ce que d'autres appellent *objet indirect* (*Paul pense* [*à Marie*].) ;
- l'attribut du sujet (*Paul est* [*triste*].) ou du complément (*Paul trouve Marie* [*joyeuse*].).

Une phrase ne peut avoir qu'un seul complément direct et un seul attribut, mais peut comporter plusieurs compléments obliques (*Paul parle* [*de tout*] [*à Marie*].).

La phrase peut comporter un ou plusieurs compléments en fonction de la transitivité du verbe, et plus généralement de sa valence ➤ **II-2.1**. Le verbe détermine en effet le nombre et la catégorie de ses compléments, et c'est ainsi que certains verbes, et donc certaines phrases, sont sans complément **11a**, avec un complément **11b**, deux **11c** et même trois **11d**.

11 **a** *Paul dort.*
b *Paul mange* [*du chocolat*].
c *Paul offre* [*des chocolats*] [*aux enfants*].
d *Paul parie* [*avec Jean*] [*30 euros*] [*sur le rouge*].

L'interprétation des compléments

Le complément n'est pas toujours celui qui subit l'action exprimée par le verbe **11b**. De manière générale, son interprétation dépend du verbe : ce peut être un destinataire, comme *aux enfants* en **11c**, un lieu dans *Paul rentre à la maison.*, une manière dans *Paul se porte à merveille.* ➤ **II-3.2.3**. Un cas particulier de complément est celui des attributs adjectivaux (*Paul est grand.*) : ils sont interprétés comme des propriétés, c'est-à-dire des prédicats, et ne sont pas référentiels.

Les différents types de compléments

On distingue trois types de complément du verbe : complément direct, parfois appelé *objet direct* ; complément oblique, parfois appelé *objet indirect* ; et attribut.

Le complément direct est généralement un syntagme nominal, mais peut aussi être un syntagme verbal infinitif ou une subordonnée, plus rarement un adjectif, et il peut être remplacé par les proformes *le*, *la*, *les*, *en* **12a**. Le complément oblique est généralement un syntagme prépositionnel **12c** **12d**, mais peut aussi être un adverbe, un SN, un SV, une subordonnée ou un adjectif ➤ **tableau I-5**. Ce sont les proformes *lui*, *leur*, *y*, *en* qui lui correspondent ordinairement, mais dans certains cas aucune proforme correspondante n'existe. L'attribut est un complément qui peut être de catégories variées ; il s'accorde avec le sujet **12b** ou avec le complément **12e**. L'attribut du sujet apparait avec *être* ou un verbe dit *attributif* ➤ **III-3.2** et il peut être remplacé, en général, par la proforme invariable *le*.

12	**a**	*Paul mange* [*la pomme*]. | *Paul la mange.*	COMPLÉMENT DIRECT
	b	*Paul sera* [*content*]. | *Paul le sera.*	ATTRIBUT
	c	*Paul pense* [*à Marie*]. | *Paul y pense*	COMPLÉMENT OBLIQUE
	d	*Paul parle* [*à Marie*] [*de son travail*]. | *Paul lui en parle.*	COMPLÉMENT OBLIQUE + COMPLÉMENT OBLIQUE
	e	*Ils ont nommé* [*Paul*] [*président*]. | *Ils l'ont nommé président.*	COMPLÉMENT DIRECT + ATTRIBUT
	f	*Elle prête* [*le livre*] [*à Paul*]. | *Elle le lui prête.*	COMPLÉMENT DIRECT + COMPLÉMENT OBLIQUE

Une phrase ne peut pas comporter plusieurs compléments directs, ni plusieurs attributs. Elle peut en revanche avoir deux compléments obliques, par exemple deux syntagmes prépositionnels **12d**, ou bien cumuler un complément direct (*Paul*) et un attribut du complément (*président*) **12e**, ou un complément direct (*le livre*) et un complément oblique (*à Paul*) **12f**.

> *Les fonctions syntaxiques et les proformes*
>
> Les formes pronominales préverbales servent de test pour distinguer les différents types de compléments > II-2.2.1. Elles ne sont pas elles-mêmes analysées comme compléments, mais comme incorporées à la forme verbale, c'est-à-dire comme des préfixes > IX-3.2.2. La phrase **13a** est analysée comme dépourvue de complément, et la phrase **13b** comme ayant un seul complément. Certains éléments en début de phrase remplacent des compléments mais ont la fonction *extrait*, comme *qu'est-ce que* en **13c** > I-6.1, ou *périphérique*, comme *son travail* en **13d**, quand ils sont repris par une proforme > I-3.2.5. C'est pourquoi on peut dire que les compléments suivent le verbe dans la phrase.
>
> **13** **a** *Paul la mange.*
> **b** *Paul lui parle [de son travail].*
> **c** *Qu'est-ce que tu as lu ?*
> **d** *Son travail, Paul y pense.*

Une même catégorie peut occuper différentes fonctions, selon le verbe. Par exemple un syntagme nominal, comme *notre directrice*, peut être complément direct **14a** > IV-6.2 ou attribut **14b** > IV-6.3. De même, un syntagme prépositionnel, *à Marie*, peut être complément oblique **14c** ou attribut **14d** > VII-4.1.

14 **a** *Paul salue [notre directrice].*
b *Marie devient [notre directrice].*
c *Paul pense [à Marie].*
d *Ce livre est [à Marie].*

Les principales correspondances entre catégories et fonctions sont illustrées dans le > **tableau I-5**.

CATÉGORIE	ATTRIBUT	COMPLÉMENT DIRECT	COMPLÉMENT OBLIQUE
adjectif ou syntagme adjectival	*Paul est [content].*	*Ce tableau coute [cher].*	*Luc vend [cher] ce tableau.*
adverbe ou syntagme adverbial	*Ce tableau est [mieux].*	*Celui-ci coute [davantage].*	*Luc va [très bien].*
syntagme nominal	*Paul est [mon ami].*	*Paul mange [la pomme].*	*Luc va [rue Madame].*
syntagme prépositionnel	*Paul est [en forme].*	–	*Luc pense [à Marie].*
syntagme verbal	*Ce tableau est [à vendre].*	*Paul veut [venir demain].*	*Luc va [faire les courses].*
phrase subordonnée	–	*Paul veut [que tu viennes].*	*Je me souviens [qu'il neigeait].*

Tableau I-5. *Les catégories des compléments du verbe*

> Les compléments adjectivaux > VI-4.4
> Les compléments adverbiaux > VIII-3.2.2

Si l'on ne tient compte que du verbe, du sujet et de ses compléments éventuels, les phrases à l'indicatif ou au subjonctif présentent les séquences de fonctions illustrées dans le > **tableau I-6**, avec un sujet préverbal. Les mêmes séquences se trouvent dans les phrases indépendantes comme dans les phrases subordonnées > I-4.1.1.

CONSTITUANTS	EXEMPLES
<u>phrase sans complément</u> SUJET + VERBE	*Paul dort.*
<u>phrase à un complément</u> SUJET + VERBE + COMPLÉMENT DIRECT SUJET + VERBE + ATTRIBUT SUJET + VERBE + COMPLÉMENT OBLIQUE	 *Paul mange [une pomme].* *Paul est [content].* *Paul va [chez lui].*

CONSTITUANTS	EXEMPLES
phrase à deux compléments	
SUJET + VERBE + COMPLÉMENT DIRECT + ATTRIBUT	*Cette musique rend [son fils] [joyeux].*
SUJET + VERBE + ATTRIBUT + COMPLÉMENT DIRECT	*Cette musique rend [joyeux] [son fils].*
SUJET + VERBE + COMPLÉMENT DIRECT + COMPLÉMENT OBLIQUE	*Paul emmène [son fils] [à Paris].*
SUJET + VERBE + COMPLÉMENT OBLIQUE + COMPLÉMENT DIRECT	*Paul emmène [à Paris] [son fils].*
SUJET + VERBE + COMPLÉMENT OBLIQUE + COMPLÉMENT OBLIQUE	*Paul parle [à son ami] [de ses problèmes].*
phrase à trois compléments	
SUJET + VERBE + COMPLÉMENT DIRECT + COMPLÉMENT OBLIQUE + COMPLÉMENT OBLIQUE	*Paul envoie [Luc] [au marché] [chercher du pain].*

Tableau I-6. *Les compléments dans les phrases à l'indicatif ou au subjonctif*

3.2.3. Les ajouts dans la phrase verbale

La fonction *ajout* concerne des éléments qui apparaissent librement en début ou en fin de phrase, ou à l'intérieur de la phrase. Ils peuvent appartenir à des catégories variées :
- adverbe ou syntagme adverbial ➤ VIII-3.2.1 (*Paul travaille [bien].*) ;
- syntagme prépositionnel ➤ VII-4.2 (*Paul garde espoir [malgré la crise].*) ;
- adjectif ou syntagme adjectival ➤ VI-4.2 invariable (*Lou a refusé [net].*) ou lié à un nom (*Lou est partie [furieuse].*) ;
- syntagme nominal ➤ IV-6.5 (*Paul travaille [le samedi].*) ;
- pronom contrastif (*Paul viendra, [lui].*) ou quantifieur (*Les élèves viendront [tous].*) ;
- syntagme verbal (*[Haussant le ton], il est intervenu.*) ;
- subordonnée circonstancielle ➤ XIV-1.1 (*Alex viendra [quand il pourra].*), comparative ➤ XV-1.2 (*Alex ment [comme il respire].*) ou relative extraposée (*Des gens sont arrivés, [qui étaient énervés].*) ;
- des incises ou commentaires ➤ XVIII-6.5 (*Lou a, [je crois], terminé son travail.*) ;
- des termes d'adresse nominaux ➤ XVIII-4.2 (*Venez, [les enfants] !*), des interjections ou des particules de discours ➤ XVIII-4.3 (*Tu peux me passer le sel, [s'il te plait] ?*).

La fonction *ajout* est très générale et concerne des constituants variés, comme les subordonnées circonstancielles (*bien qu'il pleuve*) **15a**, les adverbes (*évidemment*) **15b**, certains syntagmes prépositionnels **15c**, mais aussi certains adjectifs (*net*) **15d**, des syntagmes nominaux (*trois fois*) **15e** ou une phrase en incise **15f**. Selon leur position, ils sont considérés, du point de vue syntaxique, comme ajouts à la phrase **15a 15b 15c** ou ajouts au verbe **15d 15e 15f**.

15 **a** *Paul va sortir [bien qu'il pleuve].*
b *Paul va sortir, [évidemment].*
c *[À 20 heures], Paul va sortir.*
d *Marie a refusé [net] la proposition.*
e *Alex a pleuré [trois fois].*
f *Paul a, [je trouve], de drôles d'idées.*

La distinction entre ajouts et compléments

Les constituants en fonction d'ajout sont optionnels, en général mobiles dans la phrase, et non sélectionnés par le verbe. Le verbe ne leur impose ni une catégorie, ni un nombre d'occurrences. Ils n'ont pas de proforme correspondante, à l'exception de *y* pour ceux qui ont une interprétation locative.

L'interprétation des ajouts est extrêmement variée, et donne lieu dans certaines grammaires à une multiplication des fonctions, comme *complément circonstanciel de temps*, *de lieu*, *de manière*, etc. Dans le cadre de cette grammaire, nous réservons le terme *complément* pour les constituants sélectionnés, voire requis par le verbe, et nous utilisons celui d'*ajout* pour les constituants qui se combinent librement avec le verbe ou la phrase, sans être sélectionnés. Nous parlons donc d'*ajout*, et non de *complément circonstanciel*.

> *Autres termes pour les ajouts*
>
> Dans la grammaire scolaire, les compléments circonstanciels ont longtemps été définis par un critère de sens ; ils étaient réputés répondre aux questions *où ? quand ? comment ? pourquoi ?*, entre autres. Les autres compléments, dits *essentiels*, comme le complément indirect, étaient généralement définis par des critères syntaxiques (caractère obligatoire, pronominalisation en *lui*, *en* ou *y*). Il en résultait que des phrases comme *Il va à Paris.* posaient des problèmes d'analyse, puisque le complément cumulait les deux propriétés (réponse à *où ?* et caractère obligatoire).
> D'autres grammaires distinguent les compléments de phrase, qui correspondent à certains de nos ajouts, et les compléments dits *intégrés*, qui dépendent du verbe.

La distinction entre les fonctions *ajout* et *complément* est parfois délicate, en particulier pour les syntagmes prépositionnels ➤ **II-2.1.1** ➤ **VII-4.3** et les adverbes ➤ **VIII-3.2**. On analyse ainsi *à Paris* comme un complément du verbe *aller* en **16a** et comme un ajout de lieu en **16b**. De la même façon, l'adverbe *longtemps* est un complément du verbe *durer* en **16c** mais un ajout temporel en **16d** ➤ **XI-4.2.1**.
Le complément peut être obligatoire alors que l'ajout ne l'est jamais. * *Paul va.* n'est pas une phrase acceptable, contrairement à *Paul est parti.* ou *Paul dort*. Selon les mêmes critères, l'adjectif *heureux* est attribut, donc complément, en **16e**, car * *Paul semble.* n'est pas une phrase acceptable ➤ **VI-4.3** ; en revanche, le même adjectif est ajout en **16f** car on a *Paul est parti.* ➤ **VI-4.2.2**.

16 **a** *Paul va* [*à Paris*]. COMPLÉMENT
b *Paul dort* [*à Paris*]. AJOUT
c *Leur lune de miel a duré* [*longtemps*]. COMPLÉMENT
d *Paul est parti* [*longtemps*]. AJOUT
e *Paul semble* [*heureux*]. COMPLÉMENT
f *Paul est parti* [*heureux*]. AJOUT

La position des ajouts

Les ajouts sont généralement mobiles dans la phrase ➤ **VIII-4.1.2**. Ils apparaissent en début **17a** ou en fin de phrase **17c**, avant **17d** ou après le verbe **17b**. Les ajouts entre le sujet et le verbe sont plus limités : ils ne sont pas possibles si le sujet est un pronom personnel faible **17e** ➤ **IX-3.1**. Les ajouts entre auxiliaire et participe passé sont eux aussi assez contraints. On trouve dans cette position surtout des adverbes **17f** ➤ **VIII-1.1**.

17 **a** *Évidemment, Paul mange des épinards.*
b *Paul mange évidemment des épinards.*
c *Paul mange des épinards, évidemment.*
d *Paul, évidemment, mange des épinards.*
e * *Il, évidemment, mange des épinards.*
f *Paul a évidemment mangé des épinards.*

Certains adverbes, comme *bien*, sont moins mobiles **18** ➤ **XVII-1.3**. Ils sont analysés comme ajouts au verbe, les autres adverbes pouvant souvent être ajouts aussi bien au verbe **17b** qu'à la phrase **17a** **17c**.

18 **a** *Paul apprend bien ses leçons.*
b * *Bien, Paul apprend ses leçons.*
c * *Paul apprend ses leçons bien.*
d *Paul a bien appris ses leçons.*

De manière générale, la position des ajouts dépend de leur catégorie et de leur interprétation ; elle peut aussi dépendre de leur prosodie, à l'oral ➤ **XIX-2.2**, et de leur ponctuation, à l'écrit ➤ **XX-3.2.3** ➤ **XX-3.5.3**.

L'interprétation des ajouts

L'interprétation des constituants en fonction d'ajout est variée ; elle dépend de leur catégorie et de leur position dans la phrase. De façon générale, les ajouts modifient l'interprétation de la phrase et sont appelés *modifieurs*. On distingue ceux qui apportent des informations sur la situation décrite dans la phrase et ceux qui introduisent une autre situation.
Ceux qui apportent des informations sur la situation décrite dans la phrase sont par exemple les ajouts de lieu **19a**, les adverbes de manière **19b** ou de degré **19c**, et certains ajouts temporels **19d**.

19 **a** *Paul travaille* [*à Paris*].
b *Paul travaille* [*lentement*].
c *Paul travaille* [*beaucoup*].
d *Paul arrive* [*lundi*].

> *L'interprétation des adverbes ajouts*
>
> Du point de vue sémantique, l'adverbe en fonction d'ajout peut modifier la situation décrite dans la phrase ou l'ensemble du message associé. Ainsi, l'adverbe modal *probablement* modifie la proposition exprimée par la phrase : **20a** signifie 'il est probable que Paul viendra' ➤ **VIII-5.5**. De la même manière, avec l'adverbe négatif *pas*, **20b** signifie 'il n'est pas vrai que Paul viendra' ➤ **X-4.1**. En revanche, un adverbe énonciatif comme *franchement* modifie non la proposition mais l'acte de langage : **20c** signifie 'je te dis franchement que tu ferais mieux de travailler' ➤ **VIII-5.2**.
> D'autres adverbes expriment une relation avec d'autres phrases ou d'autres propositions : un adverbe connecteur comme *pourtant* établit, en **20d**, une relation d'opposition avec la phrase précédente ➤ **XVIII-3.3.1**. Un adverbe associatif, comme *aussi*, apporte en **20e** l'information que d'autres individus en plus de Paul viendront ➤ **VIII-8.1**.
>
> **20** **a** *Paul viendra probablement.*
> **b** *Paul ne viendra pas.*
> **c** *Franchement, tu ferais mieux de travailler.*
> **d** *Paul est toujours là. Il a pourtant fini son travail.*
> **e** *Paul viendra aussi.*

D'autres ajouts apportent des informations sur un participant à la situation, généralement le sujet. Il peut s'agir d'adjectifs **21a**, de pronoms **21b**, de syntagmes prépositionnels **21c** ou de subordonnées relatives **21d**, placés généralement après le verbe. Ces éléments peuvent s'accorder avec le sujet, mais, du point de vue syntaxique, ils ne sont ni épithètes, ni compléments de nom : ils sont ajouts au verbe ou à la phrase. Dans ce cas, le syntagme prépositionnel **21c** ou la relative **21d** sont dits *extraposés* ➤ **XIII-3.3.1**.

21 **a** *Un élève est parti* [*furieux*].
b *Les enfants ont* [*tous*] *reçu un livre.*
c *La différence est grande* [*entre les prévisions et les résultats*].
d *Des gens sont arrivés* [*qui étaient très en colère*].

> *Les ajouts à la phrase ou au nom*
>
> Les mêmes éléments peuvent figurer à l'intérieur du syntagme nominal, comme épithètes **22a 22d**, ou comme compléments de nom **22c**. Leur interprétation n'est pas forcément la même qu'en **21** : quand l'adjectif est séparé du nom, après le verbe, il peut être interprété comme modifiant aussi la situation en indiquant une circonstance du départ de l'élève **21a** ➤ **VI-4.2.2**. Il en va de même de la relative en **21d**. Notons qu'en **22b**, il s'agit de l'adjectif *tous* et non du pronom comme en **21b** ➤ **V-6.2.1**.
>
> **22** **a** [*Un élève furieux* $_{SN}$] *est parti.*
> **b** [*Tous les enfants* $_{SN}$] *ont reçu un livre.*
> **c** [*La différence entre les prévisions et les résultats* $_{SN}$] *est grande.*
> **d** [*Des gens qui étaient très en colère* $_{SN}$] *sont arrivés.*

Les éléments circonstanciels sont souvent définis dans les grammaires comme répondant aux questions : *où ? quand ? comment ? pourquoi ?* Nous réservons le terme *circonstanciel* aux ajouts qui introduisent une circonstance, c'est-à-dire une autre situation interprétée comme un but, une cause, une condition, etc., de la situation décrite dans la phrase ➤ **XIV-1.1.1**. Les subordonnées de cause **23a** ou de condition **23b** ont ce type d'interprétation, ainsi que les ajouts à l'infinitif **23c** ➤ **XI-6.3.3** ou au participe présent **23d** ➤ **XI-7.2.1**. Les ajouts de lieu **19a**, de manière **19b**, de degré **19c**, en revanche, n'ont pas ce type d'interprétation.

23 **a** *Paul travaille* [*parce qu'il veut réussir*].
b *Paul viendra* [*si on le lui demande*].
c *Paul travaille* [*pour faire plaisir à Marie*].
d [*Ayant beaucoup travaillé*], *Paul a dû s'arrêter.*

Les ajouts incidents

Les ajouts peuvent être marqués à l'écrit par une virgule ➤XX-3.2.3. À l'oral, ils peuvent être intégrés à la mélodie de la phrase ou former un groupe prosodique distinct. On parle dans ce dernier cas de *prosodie incidente* **24** **25** ➤XIX-2.2.2. C'est généralement le cas des ajouts en début de phrase, comme *pour eux* **24a** ou *profitant du beau temps* **24c**, et de ceux entre le sujet et le verbe, comme *manifestement* **24b**. En revanche, les ajouts *récemment* **24d** et *la nuit* **24e** ne sont pas incidents. Un critère retenu pour la définition de la catégorie *adverbe* ➤VIII-1.1 est la possibilité d'apparaitre entre auxiliaire et participe passé avec une prosodie intégrée, ce qui est le cas de *récemment* mais pas de *la nuit* **24f**.

24 **a** *Pour eux, le projet était tout à fait défendable.*
b *Le projet, manifestement, est prometteur.*
c *Profitant du beau temps, il est sorti dans le jardin.*
d *Paul a récemment cessé de fumer.*
e *Il travaille la nuit.*
f ** Il a la nuit travaillé.*

Certains ajouts sont toujours isolés par une ponctuation, généralement des virgules, et ont toujours à l'oral une prosodie incidente : un adverbe énonciatif comme *franchement* **25a** ➤VIII-5.2, une incise comme *je trouve* **25b**, un pronom contrastif comme *lui* **25c** ➤IX-6.3.2, un terme d'adresse comme *chéri* **25d** ➤XVIII-4.2.1. Certains ont une interprétation de commentaire **25b**, mais pas tous.

25 **a** *Franchement, tu ferais mieux de travailler.*
b *Le projet, je trouve, est prometteur.*
c *Paul voudrait, lui, plus de reconnaissance.*
d *Chéri, est-ce que tu peux venir ?*

Les ajouts non incidents sont dits *intégrés*, c'est-à-dire intégrés à la prosodie de la phrase. Il ne faut pas confondre cette notion avec celle parfois utilisée dans d'autres grammaires, qui appellent *intégrés* les éléments pouvant entrer dans une construction clivée en *c'est… que*, même si les deux notions se rencontrent parfois : ainsi un adverbe comme *récemment* a une prosodie intégrée et peut être clivé (*C'est récemment qu'il a cessé de fumer.*) alors qu'un adverbe comme *franchement* a une prosodie incidente et ne peut pas être clivé (** C'est franchement que tu ferais mieux de travailler.*) ➤VIII-2.2.2 ➤XVIII-2.3.

3.2.4. La structure des phrases avec sujet, complément et ajout

La structure des phrases avec sujet et complément

Comme tous les syntagmes, la phrase a une structure interne, représentable sous la forme d'un arbre syntaxique, qui indique la position et les fonctions des différents constituants de la phrase ➤figure I-2.

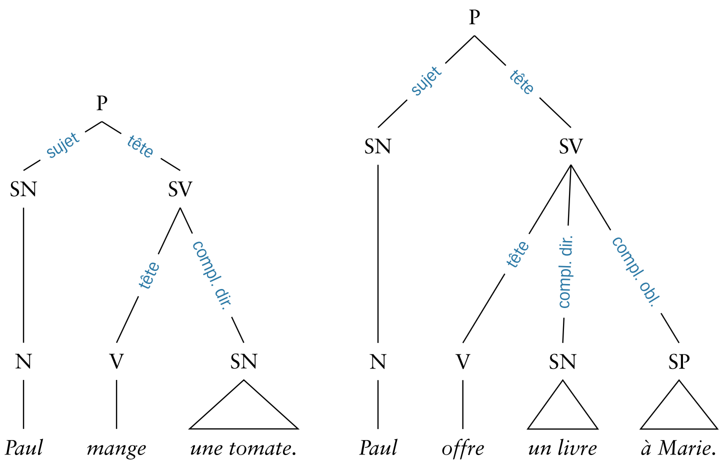


Figure I-2. *La structure d'une phrase verbale avec sujet et complément*

Dans la phrase verbale, on considère généralement que le sujet (*Paul*) n'est pas au même niveau que les compléments, et que ceux-ci forment avec le verbe un syntagme interne appelé *syntagme verbal*.

Chaque syntagme ayant une tête, le verbe est la tête du syntagme verbal, qui est lui-même la tête de la phrase. C'est donc par simplification que l'on dit que le verbe est la tête de la phrase : le verbe peut être la tête d'un syntagme intermédiaire qui est lui-même tête de la phrase.
Le regroupement du verbe et de ses compléments en un syntagme intermédiaire se justifie par l'existence d'une relation plus étroite entre verbe et complément qu'entre verbe et sujet : la présence d'un sujet dépend de la conjugaison verbale, par exemple selon que le verbe est à l'indicatif ou à l'impératif, alors que la présence d'un ou plusieurs compléments dépend de chaque verbe et de son interprétation ➤ **II-3.2**.
De plus, il est plus aisé de coordonner deux séquences verbe + compléments, le sujet étant mis en facteur, ou partagé **26a**, que deux séquences sujet + verbe, avec un complément mis en facteur, ou partagé **26b**. Dans le premier cas, on a affaire à une coordination de deux SV, c'est-à-dire à une coordination de constituants ordinaire. Dans le second cas, il s'agit d'une construction spécifique, avec une rupture prosodique avant la conjonction, notée par des virgules **26c** : on coordonne une première phrase incomplète, sans complément, avec une seconde phrase complète ➤ **XVI-6.2**.

26 **a** *Paul prend son manteau et sort par la porte de derrière.*
b *? Paul prend et ensuite il met son manteau.*
c *Paul mettait, mais il ne met plus, ce genre de manteau.*

À l'oral, si l'on met à part les proformes préverbales pour lesquelles la liaison est obligatoire **27a 27b** ➤ **IX-3.2**, la liaison, notée _, est possible entre le verbe et le complément **27c**, mais pas entre le sujet et le verbe **27d** ➤ **XIX-3.2.3**. Si l'on considère que la liaison se fait toujours à l'intérieur d'un même syntagme, on en conclut que le verbe et le complément forment un sous-constituant.

27 **a** *Ils_ont un problème de reconnaissance.*
b *Paul les_a invités.*
c *Ces gens ont_un problème de reconnaissance.*
d ** Ces gens_ont un problème de reconnaissance.*

La structure syntaxique des phrases avec ajout

La structure de la phrase avec ajouts dépend de la position de ces derniers ➤ **figure I-3**. L'adverbe *évidemment*, qui précède le sujet, est placé plus haut dans l'arbre syntaxique, tandis que *ce soir*, entre le verbe et son complément, est inclus dans le syntagme verbal. De manière générale, les ajouts entre le verbe et un complément font partie du syntagme verbal et sont dits *ajouts au verbe*. Ceux qui apparaissent à l'initiale sont en général représentés à un niveau supérieur et sont dits *ajouts à la phrase*.

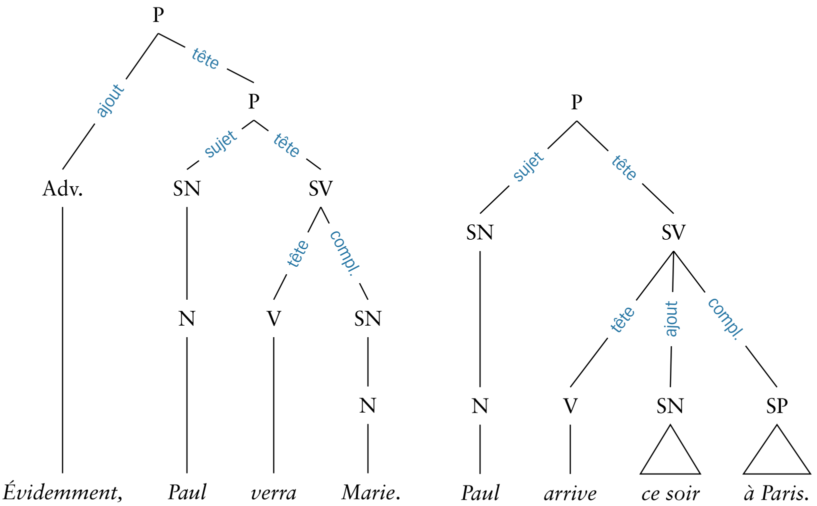


Figure I-3. *La structure des phrases avec ajout*

Les ajouts en position initiale sont placés plus haut que le sujet dans l'arbre syntaxique. En effet, ils peuvent porter sur une coordination de phrases **28a 28b**, c'est-à-dire modifier simultanément les deux phrases coordonnées.

28 **a** *Heureusement,* [*la loi a été votée et le décret d'application a été publié au* Journal officiel].
b *Si vous êtes inculpé,* [*nous pouvons vous aider ou vous pouvez vous défendre seul*].
c *Nous pouvons vous aider, si vous êtes inculpé.*
d *Paul travaille bien.*

Les ajouts en position finale peuvent être ajouts à la phrase, comme les ajouts initiaux **28c**, ou bien ajouts au verbe au même niveau que les compléments. En **28d**, *bien* est ajout au verbe car il ne pourrait pas apparaitre en début de phrase **18b** ni après un complément **18c**.
Après le verbe, l'ordre entre les compléments est assez libre **29a**, ainsi qu'entre les compléments et les ajouts **29c**, ce qui justifie qu'ils soient au même niveau dans le SV ➤ **XVII-3.2**. Ainsi les compléments *un livre* et *à Marie* peuvent permuter en **29b** et le complément *à Paris* avec l'ajout *ce soir* en **29d**, même si l'ordre dans lequel le complément nominal précède le complément prépositionnel **29a** est souvent plus naturel.

29 **a** *Paul offre* [*un livre*] [*à Marie*].
b *Paul offre* [*à Marie*] [*un livre*].
c *Paul arrive* [*à Paris*] [*ce soir*].
d *Paul arrive* [*ce soir*] [*à Paris*].

Une autre analyse sans syntagme verbal interne à la phrase

La structure de la phrase avec un constituant syntagme verbal ne fait pas l'unanimité. Certaines analyses adoptent une structure plus plate, sans SV interne, qui met le sujet et les compléments au même niveau, comme dans la ➤ **figure I-4**.

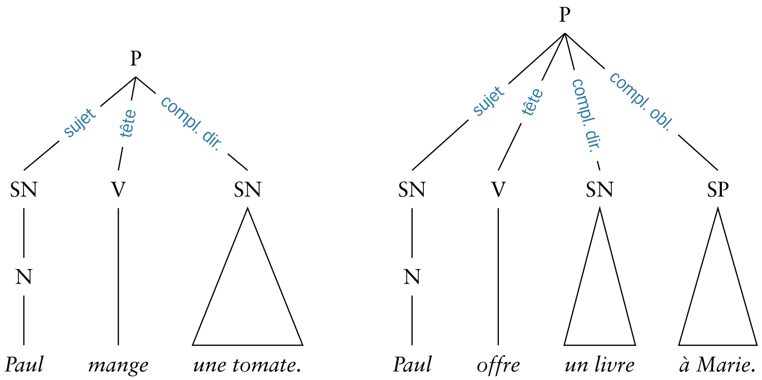


Figure I-4. *La structure des phrases sans syntagme verbal*

Ce type d'approche, sans SV interne, permet d'avoir la même structure pour les phrases à sujet préverbal et pour celles à sujet inversé. De fait, dans certains cas, le sujet et le complément semblent permuter **30a 30b** ➤ **XVII-3.3.1**. Quand le sujet nominal est inversé, il peut permuter avec un complément **30c 30d**, ce qui conduit à les mettre au même niveau ➤ **XVII-2.2.1**.

30 **a** *Les résultats correspondent aux prévisions.*
b *Aux prévisions correspondent les résultats.*
c *Quel cadeau offrira* [*à son fils*] [*Paul*] *?*
d *Quel cadeau offrira* [*Paul*] [*à son fils*] *?*

Une structure sans SV permet également une analyse plus simple de certains adverbes. Les adverbes ajouts à la phrase, comme *évidemment*, se placent librement en début **31a** et en fin de phrase **31b**, mais aussi avant **31c** et après le verbe **31d**. Avec un constituant SV, on les analyse comme ajouts au verbe **31c 31d** ou à la phrase **31a 31b**, selon leur position, alors qu'ils ont la même interprétation : ils modifient l'ensemble de la phrase. Sans SV, ils sont toujours ajouts à la phrase, et au même niveau que le verbe. De manière générale, une structure plate évite, pour les ajouts en fin de phrase, d'avoir à se demander s'ils sont ajouts au verbe (dans le SV) ou à la phrase (hors du SV).

31 **a** *Évidemment, Paul appellera ses enfants.*
b *Paul appellera ses enfants, évidemment.*
c *Paul, évidemment, appellera ses enfants.*
d *Paul appellera, évidemment, ses enfants.*

3.2.5. Les éléments en début de phrase verbale

Nous appelons *zone initiale* la partie de la phrase qui précède le sujet préverbal. Elle comporte quatre types d'éléments :
– une conjonction (*Mais il ment !*) ou un autre élément *marqueur* (*Qu'il vienne !*) ;
– un mot ou un syntagme interrogatif ou un autre élément *extrait* (*Quels livres as-tu lus ?*) ;
– un mot ou un syntagme *ajout* (*Ce soir, il va au restaurant.*) ;
– un mot ou un syntagme *périphérique* (*Ce livre, je ne l'ai pas lu.*).

Les éléments en fonction de *marqueur* sont les conjonctions de coordination, comme *mais*, mais aussi les subordonnants, comme *que* ou *si*. Les constituants extraits sont souvent des mots ou syntagmes interrogatifs ou exclamatifs ➤I-6.1 : ils remplacent un élément manquant à sa place habituelle, par exemple le complément de *lire* (*Quel livre veux-tu lire ?*).
Le marqueur comme l'élément extrait sont toujours dans cette zone initiale, mais les constituants périphériques et les ajouts ➤I-3.2.3 sont plus mobiles : ils peuvent aussi apparaitre en fin de phrase **32a 32b**, et, dans certains cas, à l'intérieur de la phrase **32c**.

32 **a** *Il va au restaurant [ce soir].*
b *Je ne l'ai pas lu, [ce livre].*
c *Il va, [ce soir], au restaurant.*

Les éléments marqueurs

Certaines phrases commencent par une conjonction de coordination **33a 33e** ou par un subordonnant **33b 33c 33d.**
Une conjonction de coordination est un mot invariable qui permet d'introduire des syntagmes variés et pas seulement des phrases, comme *et*, *ou*, *mais*, *ni* ou *soit* ➤XVI-2.1.1. Un subordonnant est un mot invariable, en début de phrase, qui détermine le mode de la phrase, par exemple *que* **33b**, *si* **33c**, *est-ce que* **33d**. *Que* et *si* sont parfois appelés *conjonction de subordination*, mais il faut bien voir qu'ils introduisent ici une phrase racine ➤I-4.1.1.

33 **a** *Et il est parti.*
b *Qu'il vienne !*
c *Si tu allais au cinéma ?*
d *Est-ce que vous venez ?*
e *Mais qu'il vienne !*

On donne à ces éléments la fonction de *marqueur*. Une phrase peut comporter plus d'un marqueur, la conjonction précédant toujours le subordonnant **33e**. La présence d'un marqueur peut changer l'interprétation de la phrase. Par exemple, *si* permet à la phrase **33c** d'être interprétée comme une suggestion, ce qui ne serait pas le cas sans *si* : **34a** est interprétée comme une question de vérification. Elle permet aussi de changer sa fonction : une phrase introduite par *si* **34b** ou par *que* **34c** peut être employée comme subordonnée. La présence de *que* permet également de construire une subordonnée à l'indicatif **34d** ➤I-4.2.

34 **a** *Tu allais au cinéma ?*
b *Je me demandais [si tu allais au cinéma].*
c *Je voudrais [qu'il vienne].*
d *Je crois [qu'il est parti].*

> *Marqueurs et phrases incomplètes*
>
> Les éléments marqueurs sont typiquement en début de phrase. On peut aussi les trouver seuls ou en position finale, en particulier à l'oral, quand il s'agit d'un énoncé fragmentaire ou interrompu. On trouve ainsi des énoncés réduits à une conjonction de coordination **35a** ou à un subordonnant **35b**, ou des phrases incomplètes se terminant par un subordonnant **35c** ➤I-5.3.2.
>
> **35** **a** Loc. 1 — *Viens ici !*
> Loc. 2 — *Mais…*
> **b** Loc. 1 — *Pourquoi tu fais ça ?*

Loc. 2 — *Parce que.*
c *On va faire comme si.*

Quelle tête pour la phrase verbale ?

Dans d'autres analyses, le subordonnant est considéré comme la tête de la phrase, plutôt que comme un marqueur, ce qui introduit une différence syntaxique entre phrase avec subordonnant **36a** et phrase sans subordonnant **36b**. Or une phrase avec *si* peut être aussi bien une phrase indépendante **33c** qu'une phrase subordonnée **34b**. Une phrase au subjonctif introduite par *que* peut être une phrase indépendante **36a** ou une phrase subordonnée **36c**. Une phrase à l'indicatif, sans *que*, est généralement une phrase indépendante **36b**, et avec *que*, une phrase subordonnée **36d**. Mais une phrase à l'indicatif sans *que* peut également être subordonnée si elle comporte un autre élément initial, comme le constituant interrogatif *à quelle heure* **36e**. Ce sont donc le mode et la structure de la phrase qui déterminent s'il s'agit ou non d'une subordonnée, et non la seule présence d'un subordonnant. De plus, c'est le verbe qui détermine le mode de la phrase, en l'absence de subordonnant, mais aussi avec *que*, puisque ce dernier est compatible avec le subjonctif **36c** comme avec l'indicatif **36d**. C'est pourquoi nous analysons toujours la phrase verbale comme ayant pour tête le verbe ou le syntagme verbal.

36 **a** *Que Paul vienne !*
b *Paul viendra.*
c *Je souhaite [que Paul vienne].*
d *Je pense [que Paul viendra].*
e *Je me demande [à quelle heure Paul viendra].*

Les constituants extraits

En zone initiale, les mots, ou les syntagmes interrogatifs ou exclamatifs, ont généralement la fonction *extrait* ➤ I-6.1 ➤ XII-3.1.3 ➤ XII-4.2. L'élément *extrait* peut être :
– un pronom (*Qui Paul a-t-il rencontré hier ?*) ;
– un syntagme nominal (*Quelle chance tu as !*) ;
– un syntagme prépositionnel (*À qui est-ce que vous pensez ?*) ;
– un syntagme verbal (*Le laver, il faut.*) ;
– un adjectif (*Quelle est la température ?*) ;
– un adverbe (*Quand partiras-tu ?*).
Il remplace un élément absent en position postverbale : le complément des verbes *rencontrer*, *avoir* ou *penser*, l'attribut avec *être*, ou un ajout temporel avec *partir*.

Les mêmes mots ou syntagmes interrogatifs gardent leur fonction, *complément* **37a** **37b** ou *ajout* **37c**, quand ils suivent le verbe.

37 **a** *Paul a rencontré qui hier ?*
b *Vous pensez à qui ?*
c *Tu partiras quand ?*

On analyse également comme *extraits* certains constituants initiaux interprétés comme remplaçant un complément dans une phrase déclarative **38a** **38b** ➤ XVII-3.3. Plusieurs éléments extraits peuvent ainsi parfois se cumuler **38c**.

38 **a** *À cela, j'ai modestement pensé.* (Malraux, 1967)
b *De cette situation découlent de nombreux avantages.*
c *À ta sœur, que vas-tu acheter ?*

➤ Les phrases avec élément extrait ➤ I-6.2

Les constituants périphériques

Un élément en fonction *périphérique* est à la fois facultatif et mobile dans la phrase. Les constituants *périphériques* en début de phrase peuvent être de catégories variées :
– nom, pronom ou syntagme nominal (*Paul, on ne lui parle plus.*) ;
– adjectif ou syntagme adjectival (*Plus grand que toi, personne ne peut l'être.*) ;

– infinitif ou syntagme verbal (Avoir vingt ans, *ce n'est pas forcément le plus bel âge de la vie.*) ;
– phrase subordonnée (*Que tu viennes demain, ça rassure tout le monde.*).
Dans les constructions dites *disloquées* ➤ XVIII-2.1, le constituant périphérique est repris par un pronom, ou plus généralement une proforme, par exemple *lui*, *l'*, *ce*, *ça*. Il constitue généralement le *topique* du discours, c'est-à-dire ce dont parle le discours ➤ I-7.3.1. À l'oral, il peut y avoir plus d'un élément périphérique en début de phrase (*Moi, Paul, je ne le vois plus.*).

Dans la plupart des cas, une phrase sans élément périphérique et sans proforme serait également possible **39a 39b**. Mais la phrase avec élément périphérique peut être plus naturelle, surtout à l'oral : ainsi **39c** est plus naturelle que **39d**. De plus, quand les deux phrases sont possibles, l'interprétation n'est pas toujours la même : en **39e**, le sujet *ça* impose une interprétation générique, alors que **39f** peut parler d'un groupe d'enfants en particulier.

39 **a** *On ne parle plus à Paul.*
b *Personne ne peut être plus grand que toi.*
c *Mon ami, c'est Paul.*
d ? *Mon ami est Paul.*
e *Les enfants, ça bavarde.*
f *Les enfants bavardent.*

La position et l'usage des éléments périphériques

Un élément périphérique peut également apparaitre en fin de phrase **40a 40b** ou à l'intérieur de celle-ci **40c**, plusieurs éléments périphériques pouvant même se cumuler dans des positions différentes **40d**.

40 **a** *On ne le voit plus,* [*Paul*].
b *Ça rassure tout le monde,* [*que vous veniez demain*].
c *On le montrera,* [*ton livre*], *à Paul.*
d [*Moi*], *je le lirais bien,* [*ton livre*].

On peut trouver en position initiale un élément périphérique sans reprise pronominale, dans une construction appelée *topique suspendu* (ou *nominativus pendens*), comme en **41**. Dans ce cas, la relation avec le reste de la phrase est une relation d''à propos', qui peut rester assez vague ➤ XVIII-2.1.3.

41 **a** [*La voiture*], *on ne peut rien faire.*
b *Ça va pas être la même chose partout. D'ailleurs* [*la crise de 29*], *on a vu des choses très diverses, on a vu la France faire le Front populaire.* (France Inter, « L'invité du jour », 10 déc. 2008)

On dit parfois que les phrases avec élément périphérique, en dépit de leur structure syntaxique non canonique, peuvent être plus simples du point de vue cognitif, car elles permettent de fixer le topique du discours ou le point de vue adopté, en début de phrase ➤ I-7.3.1. Cela peut expliquer qu'elles soient fréquentes à l'oral, ou en registre informel ➤ I-8.4.1.

L'ordre des éléments en début de phrase

De façon générale, l'ordre n'est pas le même selon que la phrase commence par une conjonction de coordination ou un subordonnant. La conjonction est toujours en début de phrase et peut précéder un subordonnant **42a**. Les subordonnants *si* et *que* peuvent suivre ou précéder un ajout **42b 42c** ou un élément périphérique **42d 42e** ➤ I-4.2.

42 **a** *Et si on allait au cinéma ?*
b *Maintenant, si on allait au cinéma ?*
c *Si maintenant on allait au cinéma ?*
d *Que, Paul, je ne le voie plus !*
e *Paul, que je ne le voie plus !*

Dans une interrogative, *est-ce que* doit suivre un constituant interrogatif **43a**, mais peut permuter avec un autre élément extrait **43c 43d** ➤ XVII-1.2.

43 **a** *Où est-ce que Paul est allé ?*
b * *Est-ce que où Paul est allé ?*
c *À Marie, est-ce que Paul a parlé ?*
d *Est-ce que, à Marie, Paul a parlé ?*

Le ➤ **tableau I-7** présente les différentes possibilités, en omettant les ajouts initiaux et en se limitant à un élément par fonction : il peut en effet y avoir plusieurs ajouts, plusieurs périphériques, deux extraits ou deux marqueurs de catégories différentes.

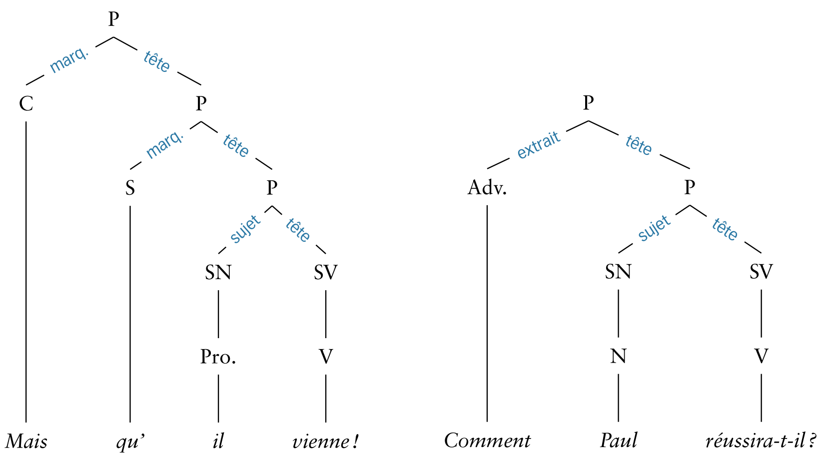
FONCTIONS	EXEMPLES
MARQUEUR + EXTRAIT + AJOUT + PÉRIPHÉRIQUE	*Mais comment, d'ailleurs, Paul, je l'ai raté ?*
MARQUEUR + EXTRAIT + PÉRIPHÉRIQUE + AJOUT	*Mais comment, Paul, d'ailleurs, je l'ai raté ?*
MARQUEUR + PÉRIPHÉRIQUE + EXTRAIT + AJOUT	*Mais Paul, comment, d'ailleurs, je l'ai raté ?*
MARQUEUR + PÉRIPHÉRIQUE + AJOUT + EXTRAIT	*Mais Paul, d'ailleurs, comment je l'ai raté ?*
MARQUEUR + AJOUT + PÉRIPHÉRIQUE + EXTRAIT	*Mais d'ailleurs, Paul, comment je l'ai raté ?*
MARQUEUR + AJOUT + EXTRAIT + PÉRIPHÉRIQUE	*Mais d'ailleurs, comment, Paul, j'e l'ai raté ?*
EXTRAIT + PÉRIPHÉRIQUE + AJOUT + MARQUEUR	*Comment Paul d'ailleurs est-ce que je l'ai raté ?*
EXTRAIT + AJOUT + MARQUEUR + PÉRIPHÉRIQUE	*Comment d'ailleurs est-ce que Paul, je l'ai raté ?*
EXTRAIT + MARQUEUR + AJOUT + PÉRIPHÉRIQUE	*Comment est-ce que d'ailleurs, Paul, je l'ai raté ?*
EXTRAIT + MARQUEUR + PÉRIPHÉRIQUE + AJOUT	*Comment est-ce que Paul, d'ailleurs, je l'ai raté ?*
EXTRAIT + AJOUT + PÉRIPHÉRIQUE + MARQUEUR	*Comment, d'ailleurs, Paul, est-ce que je l'ai raté ?*
EXTRAIT + PÉRIPHÉRIQUE + MARQUEUR + AJOUT	*Comment, Paul, est ce que d'ailleurs je l'ai raté ?*
PÉRIPHÉRIQUE + MARQUEUR + AJOUT + EXTRAIT	*Moi, est-ce que, d'ailleurs, à Paul, j'ai parlé ?*
PÉRIPHÉRIQUE + AJOUT + EXTRAIT + MARQUEUR	*Moi d'ailleurs, à Paul, est-ce que j'ai parlé ?*
PÉRIPHÉRIQUE + AJOUT + MARQUEUR + EXTRAIT	*Moi d'ailleurs est-ce que à Paul, j'ai parlé ?*
PÉRIPHÉRIQUE + MARQUEUR + EXTRAIT + AJOUT	*Moi, est-ce que, à Paul, d'ailleurs j'ai parlé ?*
PÉRIPHÉRIQUE + EXTRAIT + MARQUEUR + AJOUT	*Moi, à Paul, est-ce que d'ailleurs j'ai parlé ?*
PÉRIPHÉRIQUE + EXTRAIT + AJOUT + MARQUEUR	*Moi, à Paul, d'ailleurs, est-ce que j'ai parlé ?*

Tableau I-7. *Les fonctions des éléments en début de phrase*

La structure des phrases avec éléments initiaux

Pour les phrases introduites par une conjonction de coordination ou un subordonnant, on adopte une structure syntaxique complexe, dans laquelle l'introducteur est plus haut que le reste de la phrase ➤ **figure I-5**. En effet, même s'il tend à être répété quand deux phrases sont coordonnées **44a**, *que* peut porter sur l'ensemble de la coordination **44b**. De la même façon, un élément extrait, *pourquoi* en **44c**, ou périphérique, *Paul* en **44d**, est placé plus haut que le reste de la phrase, car il peut être partagé par deux phrases coordonnées. Quand plusieurs éléments initiaux se suivent **44e 44f**, ils ne sont pas au même niveau ➤ **figure I-5**.

44 **a** [*Que Marie vienne* $_P$] [*et que Paul parte* $_P$] *!*
b *Que* [*les uns partent et les autres restent* $_P$] *!*
c *Pourquoi* [*Paul a-t-il menti et Marie n'a-t-elle rien dit* $_P$] *?*
d *Paul,* [*on le supporte mais on ne l'aime pas* $_P$].
e *Mais qu'il vienne !*
f *Paul, comment on le verra ?*



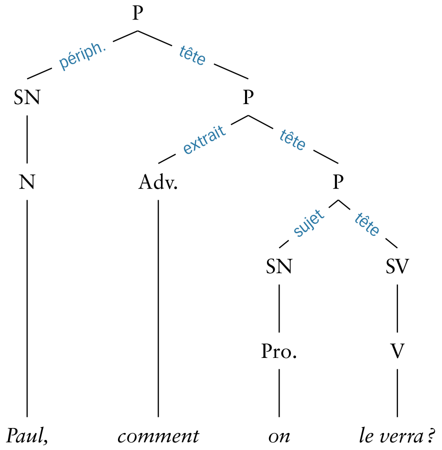


Figure I-5. *La structure des phrases à élément initial*

3.3. La phrase à l'impératif

Une phrase construite autour d'un verbe à l'impératif ne comporte pas de sujet syntaxique. Elle peut être :
- à la 2e personne du singulier (*Viens !*) ou du pluriel (*Venez !*) ;
- à la 1re personne du pluriel (*Partons !*).

Sinon, elle comporte les mêmes éléments que les phrases à l'indicatif ou au subjonctif ➤ I-3.2 :
- complément (*Prends tes bottes !*) ;
- ajout (*Venez tout de suite !*), y compris vocatif (*Venez, les enfants !*) ;
- marqueur (*Mais venez !*) ;
- périphérique (*Le chien, attrapez-le !*).

Elle ne peut être subordonnée.

Une phrase construite autour d'un verbe à l'impératif ne comporte pas de sujet syntaxique. Le sujet implicite est déterminé par la forme du verbe : à la 2e personne, il s'agit de l'interlocuteur **45a**, auquel peuvent être associées, au pluriel, d'autres personnes **45b**. À la 1re personne, le sujet est le locuteur, auquel peuvent être associées d'autres personnes **45c**. Mais même si le locuteur est seul, le verbe est au pluriel **45d**, car l'impératif n'existe pas à la 1re personne du singulier ➤ II-1.3.1 ➤ XII-2.1.1.

45 **a** *Laisse ta sœur tranquille !*
b *Venez ici, vous et vos amis !*
c *Allons-y les amis !*
d *Restons prudent…*

Une phrase à l'impératif comporte les mêmes compléments que les phrases à l'indicatif ou au subjonctif ➤ I-3.2.2. En **45a**, *ta sœur* est complément direct et *tranquille* attribut du complément. En **45b**, *ici* est complément oblique, et *vous et vos amis* est un terme d'adresse, ou *vocatif*, avec la fonction *ajout*. En **45c**, *les amis* est aussi un vocatif en fonction *ajout*. En **45d**, l'adjectif *prudent* est attribut du sujet.

Terme d'adresse et sujet syntaxique

Le terme d'adresse peut être interprété comme identique au sujet implicite mais il n'a pas les propriétés syntaxiques d'un sujet ➤ IV-6.5.4. Il est mobile dans la phrase **45b** **46a**, et ne déclenche pas l'accord en personne avec le verbe : en **45c**, le verbe est à la 1re personne du pluriel alors que le syntagme nominal *les amis* est une 3e personne. Le quantifieur *tous* en **46b** est également, du point de vue syntaxique, un ajout et non un sujet : il est à la 3e personne (*Tous viendront.*) alors que l'impératif est à la 2e personne. Avec certains verbes comme *regarder*, dont le complément est facultatif, un syntagme nominal en position

postverbale peut être interprété comme un complément **46c** ou comme un ajout vocatif : en **46d**, le locuteur demande à Marie de regarder un élément présent dans le contexte. La présence d'une virgule, à l'écrit ➤ XX-3.2.3, permet de distinguer les deux constructions, et la prosodie est différente à l'oral puisque le terme d'adresse forme un groupe distinct de celui du verbe, dit *incident* ➤ XIX-2.2.2.

46 **a** *Vous et vos amis, venez ici !*
b *Partez tous !*
c *Regarde Marie !*
d *Regarde, Marie !*

Quand un complément est remplacé par une proforme faible (*le*, *la*, *les*, *en*, *y*) celle-ci est suffixée au verbe et attachée par un trait d'union **45c** **47b** ➤ IX-3.1.2. Si la phrase est négative, la proforme précède le verbe **47c**, comme dans les phrases à l'indicatif ou au subjonctif.

47 **a** *Apporte le sel sur la table !*
b *Apporte-le sur la table !*
c *Ne l'apporte pas sur la table !*

Le ➤ tableau I-8 présente les séquences de compléments pour les phrases verbales à l'impératif, qui sont identiques, au sujet près, à celles du ➤ tableau I-6.

CONSTITUANTS	EXEMPLES
phrase sans complément	
VERBE	*Venez !*
phrase à un complément	
VERBE + COMPLÉMENT DIRECT	*Mange* [*ta soupe*] *!*
VERBE + ATTRIBUT	*Soyez* [*sages*] *!*
VERBE + COMPLÉMENT OBLIQUE	*Viens* [*ici*] *!*
phrase à deux compléments	
VERBE + COMPLÉMENT DIRECT + ATTRIBUT	*Laisse* [*ta sœur*] [*tranquille*] *!*
VERBE + ATTRIBUT + COMPLÉMENT DIRECT	*Laisse* [*tranquille*] [*ta sœur*] *!*
VERBE + COMPLÉMENT DIRECT + COMPLÉMENT OBLIQUE	*Mets* [*du sel*] [*sur la viande*].
VERBE + COMPLÉMENT OBLIQUE + COMPLÉMENT DIRECT	*Mets* [*sur la viande*] [*de la moutarde*].
VERBE + COMPLÉMENT OBLIQUE + COMPLÉMENT OBLIQUE	*Parlez* [*à Max*] [*de vos problèmes*].
phrase à trois compléments	
VERBE + COMPLÉMENT DIRECT + COMPLÉMENT OBLIQUE + COMPLÉMENT OBLIQUE	*Envoie* [*Luc*] [*au marché*] [*chercher du pain*] *!*

Tableau I-8. *Les compléments dans les phrases à l'impératif*

Les ajouts dans les phrases à l'impératif sont semblables à ceux des phrases à l'indicatif ou au subjonctif : ils sont facultatifs et mobiles, et présentent la même variété de catégories et d'interprétation ➤ I-3.2.3. Ce peut être, par exemple, un adverbe **48a**, un syntagme prépositionnel **48b**, un nom temporel **48c** ou une subordonnée circonstancielle **48d**. Ce peut être encore un terme d'adresse **48e** ou un autre élément qui concerne l'interlocuteur, c'est-à-dire le sujet implicite de l'impératif, par exemple un pronom quantifieur comme *tous*, *chacun* **48f** ou un adjectif **48g**.

48 **a** *Dormez* [*bien*] *!*
b *Mangez* [*sans bruit*] *!*
c *Venez* [*lundi*] *!*
d *Sortez* [*quand il fait beau*] *!*
e *Prenez votre temps,* [*Madame*].
f *Prenez* [*chacun*] *un bonbon.*
g *Partez* [*tranquille*] *!*

Une phrase à l'impératif est une phrase indépendante et ne peut pas être introduite par un mot subordonnant. Mais elle peut être introduite par une conjonction de coordination **49a**. En tant que phrase désidérative ➤ I-2.1.1, elle n'inclut pas non plus de mot interrogatif ou exclamatif. Mais elle peut comprendre d'autres constituants en position initiale : élément extrait comme *à Marie* **49b** ou périphérique comme *ce gamin* **49c** **49d** ➤ I-3.2.5.

49 **a** *Mais parlez plus vite !*
b *À Marie, parlez plus gentiment !*
c *Ce gamin, laissez-le tranquille !*
d *Ne le grondez pas, ce gamin !*

La structure des phrases à l'impératif

Une phrase à l'impératif peut se réduire à un verbe, analysé comme sa tête ➤ **figure I-6**. Quand le verbe est accompagné de compléments, il peut former avec eux un syntagme verbal interne, comme dans les phrases à l'indicatif ou au subjonctif.

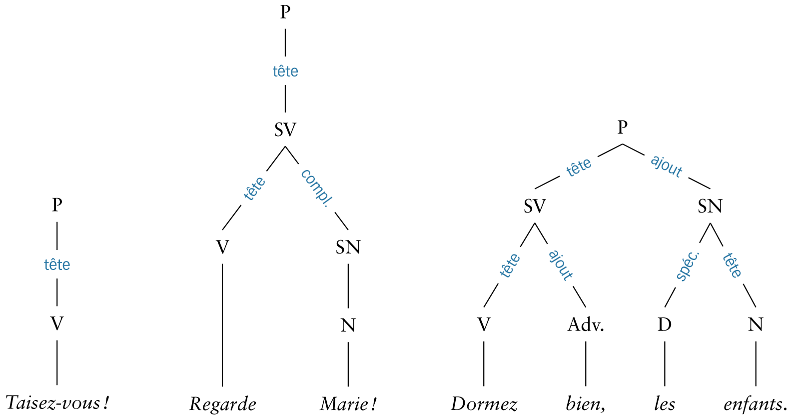


Figure I-6. *La structure des phrases à l'impératif*

3.4. Les phrases à l'infinitif et au participe présent

Une phrase peut être construite autour d'une forme invariable du verbe ➤ **II-1.3** :
- à l'infinitif (*Et tous d'applaudir !*) ;
- au participe présent (*Jean ne venant pas, il faut le remplacer.*).

Elles comportent un sujet (*tous*, *Jean*). Les phrases à l'infinitif sont des phrases indépendantes et les phrases au participe présent, des subordonnées.

Le plus souvent, les syntagmes construits autour d'un infinitif **50a** ➤ **XI-6.1.2** ou un participe présent **50b** ➤ **XI-7.1.3** ne comportent pas de sujet : ils ne sont donc pas analysés comme des phrases ➤ **I-1.2** mais comme des syntagmes verbaux.

50 **a** *Ne pas fumer.*
b [*En ne venant pas*], *Paul nous ennuie.*

Les phrases au participe passé

Les phrases construites autour d'un participe passé (*Fini de rire !*) sont considérées comme des phrases sans verbe ➤ **I-5.2.2**. En effet, le participe passé est considéré non comme une forme du verbe, mais comme une catégorie à part entière, partageant des propriétés avec les verbes et avec les adjectifs ➤ **II-1.1.1**. Dans cet emploi, il ne se distingue pas des phrases construites autour d'un adjectif (*Impossible de venir !*).

➤ Les subordonnées au participe passé (*Une fois les enfants partis, elle se sentit mieux.*) ➤ **XVIII-3.1.1**

3.4.1. La phrase à l'infinitif

Les phrases à l'infinitif se rencontrent à l'écrit avec l'infinitif de narration **51a** ou à l'oral avec l'infinitif de reprise **51b** ➤ **XI-6.2**. Le sujet peut être un syntagme nominal **51a**, parfois réduit à un nom propre **51b**, un pronom fort, comme *lui* en **51c**, mais pas un pronom faible *il* **51d**.

51 **a** *Et le silence de retomber : c'était le silence qui ouvrait la bouche, mâchait, ingurgitait.* (Bianciotti, 1995)
b *Paul, se marier !*
c *Et lui de répliquer : « Chercher ne sert à rien si on ne sait interpréter* […]. » (Lanzmann, 1994)
d * *Et il de répliquer.*

La phrase à l'infinitif peut commencer par une conjonction, comme *et* en **51a 51c 52a**. Elle comporte les mêmes compléments et les mêmes ajouts, comme *alors* **52a**, que les phrases à l'indicatif ou au subjonctif ➤ I-3.2 Le sujet peut être séparé du verbe par un ajout : *curieusement* **52b**. Les compléments suivent le verbe **52a 52d**, sauf *tout* et *rien* qui peuvent le précéder **52c** ➤ XVII-3.1.1. Alors qu'elle suit le verbe à l'indicatif ou au subjonctif ➤ I-3.2.3, la négation *pas* précède l'infinitif **52e**, tout comme d'autres adverbes, *bien* en **52f** ➤ X-2.3.2.

52 **a** *Et alors tous de manifester leur approbation.*
b *Et Paul, curieusement, de renoncer.*
c *Je lui ai dit d'arrêter* [*et lui de tout nier*]. (*votre-psychologie.com*, 21 sept. 2011)
d *Et lui de nier tout.*
e *Paul, ne pas venir ?*
f *Et Paul de bien insister sur ce point.*

Les infinitifs sans sujet

En l'absence de sujet **53**, on analyse ce type d'énoncé comme un syntagme verbal, et non comme une phrase. Le contexte permet d'interpréter le sujet implicite, qui, pour l'infinitif de narration, est généralement une 3e personne **53a**. Pour l'infinitif de reprise, le sujet implicite est souvent le locuteur **53b**, mais pas toujours **53c**.

53 **a** *Et de se pourlécher les extrémités comme un greffier qui se fait la toilette.* (San-Antonio, 1961)
b Loc. 1 — *Tu élèves des chèvres ?*
Loc. 2 — *Élever des chèvres ? Non, pourquoi ?*
c *Tout de même… Oser dire cela à son patron !*

D'autres énoncés à l'infinitif peuvent commencer par un mot interrogatif, analysé comme extrait, *comment* **54a**, ou par un constituant *Paul*, repris ensuite par un pronom, et analysé comme périphérique **54b** ➤ I-3.2.5. Les deux éléments peuvent permuter **54c**. Ces énoncés interrogatifs, de même que l'infinitif de consigne **54d**, ne comportent pas de sujet : ils sont analysés comme des syntagmes verbaux et non comme des phrases. L'interprétation du sujet implicite dépend du contexte : ce peut être une 1re personne **54b**, une 2e personne **54a** ou une 3e personne **54d**, contrairement au sujet implicite de l'impératif ➤ I-3.3, dont l'interprétation est fixée par la forme du verbe.

54 **a** *Comment faire baisser vos impôts.*
b *Paul, comment ne pas l'aimer ?*
c *Comment, Paul, ne pas l'aimer ?*
d *Ne pas se pencher au dehors.*

Des subordonnées infinitives ?

Les infinitifs compléments de verbe sont également analysés comme des syntagmes verbaux et non comme des phrases subordonnées. En **55a 55b**, *Lou* est interprété comme sujet implicite de l'infinitif, mais du point de vue syntaxique il doit être analysé comme complément du verbe principal (*voir* ou *faire*), comme en témoigne la proforme *la* ➤ III-4.1.1 ➤ III-5.3.1. L'infinitif est donc ici sans sujet.

55 **a** *On voit* [*Lou*] [*faire les courses*]. | *On la voit faire les courses.*
b *Ça fait* [*bien rire*] [*Lou*]. *Ça la fait bien rire.*
c *Alex travaille* [*pour réussir*] [*sans faire de bruit*].
d % *Je veux les chiens du juif* [*pour David aller dans la forêt*]. (Duras, 1970)

Les subordonnées circonstancielles à l'infinitif sont également sans sujet, et donc analysées comme des syntagmes verbaux, compléments des prépositions *pour* ou *sans* **55c**. Dans un usage archaïque ou littéraire, peut-être emprunté au picard, une circonstancielle en *pour* peut comprendre un syntagme nominal interprété comme sujet de l'infinitif **55d**, mais du point de vue syntaxique, ce SN est bien un complément de *pour*, qui a donc deux compléments ➤ VII-3.1.5.

L'infinitif dans le récit

L'infinitif de narration se rencontre surtout à l'écrit, même si l'oral ne l'exclut pas ➤ XI-6.2.1. L'infinitif est obligatoirement introduit par *de* et le sujet le précède. La présence d'une conjonction (*et*) est fréquente **56a**, mais pas obligatoire, par exemple quand plusieurs phrases se suivent **56b**.

56 **a** *Et M., épaisse comme un vermicelle, de jurer manger comme une ogresse* […]. (*Libération*, 28 fév. 2006)

b *La Révolution française, vingt ans après le bicentenaire, affleure à nouveau dans les discours publics. Le président de la République de reconnaître que ce n'est pas facile de gouverner « un pays régicide ». A. M. de mettre en garde « ses amis de la classe dirigeante » en rappelant que 1789 a commencé en 1788 et qu'il faut savoir sans doute renoncer à certains privilèges. J.-F. C. de déplorer « la tentation naturelle de refaire en permanence 1793 ».* (*Le Monde*, 5-6 avril 2009)

L'infinitif en emploi de reprise

L'infinitif de reprise est utilisé dans le dialogue. Le sujet précède généralement le verbe **57a**, mais peut aussi le suivre **57b**. Il y a toujours une frontière intonative entre les deux constituants, indiquée à l'écrit par une virgule. Le contenu est souvent repris d'un énoncé précédent, littéralement **57b** ou non **57a**. La phrase exprime généralement une émotion, par exemple la surprise, ou l'incrédulité du locuteur ➤ XI-6.2.2. À l'écrit, elle se termine souvent par une ponctuation expressive : point d'exclamation, d'interrogation ou de suspension. ➤ XX-3.3.

57 **a** Loc. 1 — *Je vous laisse juge.*
Loc. 2 — *Moi, juger ? Mais comment ?* (Sollers, 1987)

b Loc. 1 — *On m'a dit que tu allais te marier.*
Loc. 2 — *Me marier, moi !*

3.4.2. La phrase au participe présent

Les phrases au participe présent sont des subordonnées circonstancielles de temps **58a** ou de cause **58b**, parfois appelées *participiales* ➤ XIV-1.4. Elles sont assez mobiles : elles peuvent apparaitre en position initiale **58a**, mais aussi en position finale **58b**. Si elles comportent un temps composé, c'est l'auxiliaire qui est au participe présent **58b** ➤ XI-7.1. Leur sujet, *l'hiver* en **58a**, *Paul* en **58b**, précède le participe. Elles comportent les mêmes compléments et les mêmes ajouts que les phrases à l'indicatif ou au subjonctif, mais pas d'éléments initiaux analysés comme extraits ou périphériques ➤ I-3.2.5.

Quand le participe présent est introduit par *en*, il est parfois appelé *gérondif* et ne comporte pas de sujet **58c** : il ne donne pas lieu à une phrase subordonnée mais à un syntagme verbal ➤ XI-7.4.

58 **a** *[L'hiver approchant], il faut rentrer les cactus.*

b *La discussion n'a pas pu aboutir, [Paul ayant refusé de prendre part au vote].*

c *En vieillissant, on comprend bien des choses.*

I-4

Les phrases subordonnées et coordonnées

4.1. Qu'est-ce qu'une phrase subordonnée ou coordonnée ?

Une phrase complexe inclut parmi ses constituants une ou plusieurs phrases, qui sont dites *liées*. Celles-ci peuvent être :
– subordonnées (*Paul sait* [*que Marie viendra*].) ;
– coordonnées ([*Marie viendra*] [*mais Paul ne sera pas là*].).

Une phrase complexe inclut parmi ses constituants une ou plusieurs phrases, qui sont dites *liées*. Celles-ci sont notées entre crochets et sont subordonnées en **1a** et **1b** et coordonnées en **1c**.

1 a *Paul sait* [*que Marie viendra*].
b [*Si Marie vient*], *Paul sera content.*
c [*Il fait beau*] [*et il fait chaud.*]

Les grammaires distinguent parfois, dans la phrase complexe, une proposition principale et une proposition subordonnée. Nous n'employons pas ici le terme *proposition*, que nous réservons au contenu des phrases déclaratives > I-1.2.3 > I-2.1, et parlons de *phrase* subordonnée ou coordonnée.
Par ailleurs, la notion de principale est trompeuse car on ne peut pas toujours isoler une phrase complète sans la présence de la subordonnée. Ainsi, dans la phrase **1a**, la séquence *Paul sait* ne forme pas une phrase en tant que telle ; il en irait de même dans une phrase avec un complément nominal (*Paul sait la vérité.*). Nous parlons de verbe *principal* ou de verbe *tête*, ici *savoir*, et de phrase indépendante pour l'ensemble. En **1b**, la subordonnée *Si Marie vient* est ajout à *Paul sera content*, qui constitue la phrase tête, que l'on peut appeler alors *principale*.
Deux phrases qui se suivent en formant un seul énoncé, sans marque de subordination ou de coordination, mais avec une virgule, sont dites *juxtaposées*. L'analyse est parfois délicate, mais on peut généralement les interpréter, selon le cas, comme des phrases coordonnées **2a 2b** > XVI-3.3 ou, plus rarement, comme des constructions comportant une subordonnée **2c** > I-4.6.2 > XIV-5.1.3.

2 a [*Tantôt il pleut*], [*tantôt il vente*].
b [*Les uns lisent*], [*les autres écrivent*].
c [*Il a beau dire*], *on va avoir du mal.*

4.1.1. La distinction entre phrase indépendante et phrase liée

Du point de vue syntaxique, une phrase subordonnée a une fonction, alors qu'une phrase indépendante n'en a pas. Dans certains cas, la forme de la phrase suffit pour identifier une phrase subordonnée. Ainsi une phrase au participe présent **3a**, une phrase relative **3b**, une phrase circonstancielle **3c**, sont identifiables comme des subordonnées, tandis qu'une phrase à l'impératif est reconnue, en raison du mode verbal, comme une phrase indépendante **3d** > I-3.3 ou coordonnée **3e**.

3 a [*L'hiver approchant*], *il faut rentrer les cactus.*
b *Voici le livre* [*que j'ai acheté*].
c *Paul viendra* [*bien qu'il pleuve*].
d *Viens ici !*
e [*Viens ici*] [*et tu auras un beau cadeau*] *!*

Mais parfois, la même forme de phrase peut être utilisée tantôt comme phrase indépendante, tantôt comme phrase subordonnée : une phrase au subjonctif introduite par *que* peut être une subordonnée complétive **4a** ou une phrase indépendante **4b**. Une interrogative introduite par un mot interrogatif, comme *qui*, peut être une subordonnée **4c** ou une phrase indépendante **4d**. De même, enfin, une

phrase commençant par une conjonction de coordination est normalement une phrase coordonnée, mais elle peut, dans un contexte approprié, constituer une phrase indépendante **4e** ➤ XVI-1.3.3.

4 **a** *Je crains* [*qu'il parte*].
b *Qu'il parte !*
c *Je me demande* [*qui vient*].
d *Qui vient ?*
e *Mais il est parti !*

Pour distinguer phrase indépendante et subordonnée, il convient donc de tenir compte non seulement de la forme de la phrase, mais aussi de son interprétation et de sa fonction.

> *Phrase indépendante et énoncé*
>
> Une phrase indépendante constitue un énoncé, alors que ce n'est normalement pas le cas pour une phrase subordonnée. Deux types de subordonnées, néanmoins, constituent des énoncés : dans le discours rapporté direct, les phrases qui suivent un verbe de communication comme *dire* ou *écrire* ➤ XVIII-6.2 **5a 5b** ; des phrases entre parenthèses, analysées comme des ajouts **5c** ➤ XVI-7.3.1 ➤ XX-3.4.1.
>
> **5** **a** *Paul m'a écrit : « Marie viendra. »*
> **b** *Paul dit « Venez ! » à tout le monde.*
> **c** *Paul, pour une fois (mais qui s'en plaindrait ?), a fini son travail à temps.*
>
> Du point de vue syntaxique, il s'agit de subordonnées avec une fonction complément **5a 5b** ou ajout **5c**, mais du point de vue du discours, elles sont associées à un acte de langage, comme des indépendantes : assertion **5a**, injonction **5b**, question rhétorique **5c** ➤ I-2.2. C'est pourquoi nous utilisons le terme *phrase racine* pour les phrases associées à un énoncé : ce terme regroupe les phrases indépendantes et ces cas particuliers de phrases subordonnées.

4.1.2. La distinction entre phrases coordonnée et subordonnée

Une phrase subordonnée a une fonction syntaxique et dépend d'un autre élément ou du reste de la phrase. C'est par exemple :
- une subordonnée sujet ([*Qu'il pleuve*] *me désespère.*) ;
- une subordonnée complément ou complétive (*Paul sait* [*que Marie viendra*].) ;
- une subordonnée circonstancielle, en fonction *ajout* ([*Si Marie vient*], *Paul sera content.*).

Une phrase coordonnée ➤ I-4.5 est liée à un ou plusieurs autres éléments coordonnés, généralement une ou plusieurs autres phrases. Quand des phrases sont coordonnées :
- la dernière est généralement introduite par une conjonction de coordination ([*Il fait beau*] [*et il fait chaud*].) ;
- elles peuvent parfois être introduites par la même conjonction ([*Ou tu rentres*], [*ou tu sors*].) ;
- elles peuvent également être juxtaposées, c'est-à-dire sans introducteur ([*Plus on est de fous*], [*plus on rit*].) ➤ XVI-7.2.

La subordination est une relation asymétrique entre une phrase subordonnée et l'élément dont elle dépend. Celui-ci, du point de vue syntaxique, est considéré comme une tête. La coordination, en revanche, est une relation entre deux ou plusieurs éléments de même fonction ➤ XVI-1.2.4. La phrase **6a** comporte trois phrases coordonnées entre elles, tandis que la phrase **6b** comporte deux subordonnées successives, qui dépendent chacune du verbe *viendra*.

6 **a** [*Marie dessine*], [*Paul écrit*], [*et Jean lit*].
b *Paul viendra* [*bien qu'il soit fatigué*], [*parce que Marie lui a conseillé*].

Que les phrases coordonnées soient sur le même plan explique qu'elles puissent parfois permuter autour de la conjonction **7a** ou bien la répéter **7b**. En revanche, on ne peut permuter ainsi une phrase subordonnée avec la phrase dont elle dépend **7c**, ni répéter le même introducteur **7d**.

7 **a** *Il pleuvra ou il neigera.* = *Il neigera ou il pleuvra.*
b *Ou il pleuvra, ou il neigera.*
c *Je me sens bien quand je nage.* ≠ *Je nage quand je me sens bien.*
d * *Quand je me sens bien quand je nage.*

De façon générale, phrases coordonnées et phrases subordonnées se distinguent par leurs formes, par leurs fonctions et par leurs interprétations. Une phrase coordonnée peut être introduite par un mot invariable (*et*, *ou*, *mais*) appelé *conjonction de coordination* ➤XVI-2.1, mais elle peut aussi être juxtaposée, sans introducteur **8b 8c** ➤I-4.6.1. En **8a**, la première phrase coordonnée est sans introducteur, et la seconde est introduite par *ou*. En **7b**, chacune est introduite par *ou*. En **8b**, **8c**, en revanche, aucune n'a d'introducteur. Un adverbe dit *connecteur* (*alors*, *donc*) ➤XVIII-3.3 peut expliciter la relation de discours entre phrases **8c**.

8 **a** [*Marie viendra*] [*ou Paul sera malheureux*].
b [*Les uns jouent*], [*les autres dessinent*].
c [*Paul a appelé*], [*donc il viendra*].

Les phrases subordonnées ont des introducteurs plus variés ➤I-4.4. Elles peuvent être introduites par un mot invariable comme *que* **1a**, *si* **1b** ou *comme* **9c**, mais aussi par d'autres éléments comme les syntagmes prépositionnels *d'où* **9a**, *avec laquelle* **9b**. Elles n'ont pas toutes la même fonction syntaxique dans la phrase qui les inclut : en **9a**, la subordonnée est complément du verbe *savoir* ➤I-4.2.2. En **9b**, la subordonnée relative est ajout au nom *fille* ➤XIII-3.1. En **9c**, la subordonnée comparative est ajout à l'adjectif *grand* ➤XV-3.2.2.

9 **a** *Paul sait* [*d'où il vient*].
b *J'ai vu la fille* [*avec laquelle il a parlé*].
c *Paul est grand* [*comme était son père à son âge*].

De manière générale, une phrase coordonnée peut être à n'importe quel mode, selon le mode de la phrase qui l'inclut : l'indicatif **8**, le subjonctif **10a** ou l'impératif **10b**. Les subordonnées, en revanche, peuvent voir leur mode déterminé par leur introducteur et par leur fonction. Ainsi, une subordonnée introduite par *si* est à l'indicatif **10c**, tandis qu'une subordonnée introduite par *que* est au subjonctif si elle est complément de *vouloir* **10d**, et à l'indicatif si elle est complément de *penser* **10e** ➤XI-5.2.

10 **a** [*Qu'il vienne*] [*et qu'il prépare le repas*] *!*
b [*Viens vite*] [*et aide-moi*] *!*
c *Je serai contente* [*si tu viens*].
d *Paul veut* [*que Marie vienne*].
e *Paul pense* [*que Marie viendra*].

L'interprétation d'une phrase coordonnée fait intervenir une relation de discours avec une autre phrase coordonnée, par exemple une relation de simultanéité **11a** ou d'opposition **11b** ➤XVI-5.1.3. L'interprétation des subordonnées est plus variée. Une complétive est interprétée comme un argument du verbe principal, par exemple ce que Paul veut **10d** ou pense **10e**. Une relative **9b** est généralement interprétée comme attribuant une propriété à une entité, et une comparative comme permettant de comparer deux entités ou deux propriétés d'entités, par exemple la taille de Paul et celle de son père en **9c** ➤XV-3.3. L'interprétation des subordonnées circonstancielles fait intervenir une relation de discours, comme une relation d'hypothèse en **10c**. Parfois, une subordonnée circonstancielle peut exprimer une relation de discours analogue à celle d'une phrase coordonnée : la simultanéité **11c** ou l'opposition **11d**.

11 **a** [*Les uns font la vaisselle*] [*et les autres jouent aux cartes*].
b [*Paul s'en va*] [*mais Marie reste*].
c *Les uns font la vaisselle* [*pendant que les autres jouent aux cartes*].
d *Paul s'en va* [*bien que Marie reste*].

> *Autres différences entre subordination et coordination*
>
> On peut relever d'autres différences entre coordination et subordination. Une subordonnée circonstancielle est généralement mobile **12a**, tandis qu'une coordonnée ne l'est pas **12b**, sauf si les deux phrases présentent le même introducteur **12c**.

12 **a** *Paul s'en va si Marie vient.* | *Si Marie vient, Paul s'en va.*
b *Paul s'en va et Marie arrive.* | * *Et Marie arrive, Paul s'en va.*
c *Soit tu rentres, soit tu sors.* | *Soit tu sors, soit tu rentres.*

Autre différence : une phrase introduite par une conjonction de coordination ne peut pas être complément de *être* **13a**, alors que certaines phrases subordonnées le peuvent **13b 13c**.

13 **a** * *L'inconvénient, c'est* [*et il est parti*] *!*
b *L'inconvénient, c'est* [*si elle s'en va*].
c *Le problème, c'est* [*quand il y a trop de monde*].

Une autre différence, enfin, concerne l'interprétation des pronoms ➤ **IX-2.2.2** : un pronom peut précéder son antécédent nominal quand il est inclus dans une subordonnée initiale ; *il* et *Jean* peuvent renvoyer au même individu en **14a**. En revanche, quand le pronom se trouve dans une coordonnée, il peut difficilement précéder son antécédent nominal : en **14b**, on a tendance à l'interpréter comme renvoyant à une autre personne que Jean. Ce n'est cependant pas une contrainte absolue, car on peut avoir des contextes émotifs ou contrastifs qui rendent possible cette coréférence **14c 14d** ➤ **XVIII-5.5.2**.

14 **a** *Dès qu'il arrivera, Jean nous appellera.* il = Jean
b *Il arrivera et Jean nous appellera.* il ≠ Jean
c *Il est arrivé depuis cinq jours et Jean n'a toujours pas téléphoné !* il = Jean
d *On la disait essoufflée, désorganisée, terrorisée par les arrestations massives et les frappes sans aucune retenue des* bassidji *(miliciens), mais l'opposition est toujours là.* (*Libération*, 18 juil. 2009)

➤ Autres différences entre phrases coordonnées (*Quel livre est-ce que Marie présentera et Jean apportera ?*) et subordonnées dans les constructions à extraction ➤ **I-6.3.4**

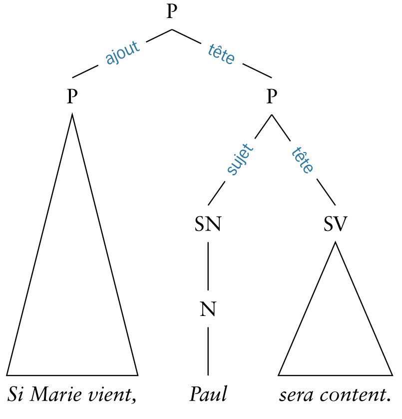
Par ailleurs, les phrases subordonnées **15a 15b**, comme les phrases coordonnées **15b 15c**, peuvent être sans verbe, ou elliptiques ➤ **I-5.3** ➤ **XV-4.1** ➤ **XVI-6.1**.

15 **a** *Paul viendra mais je ne sais pas* [*à quelle heure*].
b *Paul est plus grand* [*que son frère*].
c *Paul ira à Rome* [*et Marie à Florence*].
d *Paul viendra* [*mais à quelle heure*] *?*

4.1.3. La structure des phrases coordonnée et subordonnée

La structure des phrases incluant une phrase subordonnée ou coordonnée est illustrée ➤ **figure I-7**. Les phrases avec subordonnée ont une structure asymétrique. La subordonnée a une fonction (sujet, complément, périphérique ou ajout) par rapport à un constituant analysé comme la tête, par exemple le verbe principal, ou le reste de la phrase. Les phrases avec coordonnée ont une structure symétrique puisque chaque sous-phrase a la même fonction *coordonnée*. On note P pour phrase, V pour verbe, SV pour syntagme verbal et SN pour syntagme nominal. L'introducteur (*que*, *si*) fait partie de la subordonnée, tout comme la conjonction (*et*, *mais*) appartient, du point de vue syntaxique, à la phrase qui la suit.

➤ Structure interne des phrases coordonnées ➤ **figure I-8**



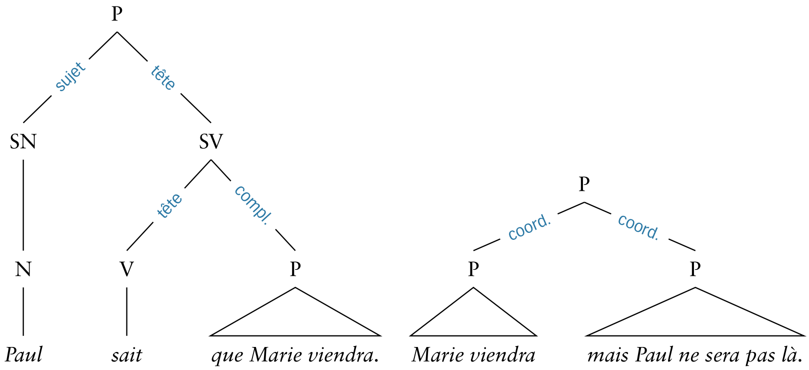


Figure I-7. *La structure des phrases subordonnées et coordonnées*

Une phrase liée peut elle-même inclure une phrase liée : une subordonnée peut elle-même inclure une subordonnée, par exemple complétive **16a**, ou deux coordonnées **16b** ; et une coordonnée peut aussi inclure elle-même une subordonnée **16c** ou deux coordonnées **16d**. Il peut en résulter certaines ambigüités : ainsi la phrase **16d** peut aussi être analysée comme en **16e**, c'est-à-dire avec la seconde coordonnée incluant deux coordonnées ('Paul regrette d'avoir échoué'), ou bien comme en **16f**, c'est-à-dire avec la première coordonnée incluant deux coordonnées ('Paul regrette d'avoir essayé').

16 **a** *Je sais* [*que tu penses* [*que j'ai tort* sub.] sub.].
b *Je sais* [[*que tu as tort* coord.] [*et que j'ai raison* coord.] sub.].
c *Tu as tort* [*et tu sais* [*que j'ai raison* sub.] coord.].
d *Paul peut essayer mais il échouera et il le regrettera.*
e *Paul peut essayer* [*mais* [*il échouera* coord.] [*et il le regrettera* coord.] coord.].
f [*Paul peut essayer* [*mais il échouera* coord.] coord.] [*et il le regrettera* coord.].

4.2. Les subordonnées sujet ou complément

Une phrase subordonnée peut être *sujet* ([*Qu'il vienne*] *nous importe.*) ou *complément* de mots de catégories variées :
- complément de verbe (*Je souhaite* [*qu'elle vienne*].) ;
- complément d'adjectif (*Je suis certaine* [*que vous viendrez*].) ;
- complément de nom (*Je pars du principe* [*que tout sera fini demain*].) ;
- complément de préposition (*pour* [*que Marie vienne*]).

Elle peut être à l'indicatif ou au subjonctif › XI-5.2.

Comme les phrases indépendantes, les subordonnées ont différents types › I-2.3 : on distingue ainsi les déclaratives **17a** › XII-1.2, les désidératives **17b** › XII-2.3, les interrogatives **17c** **17d** › XII-3.2 et les exclamatives **17e** › XII-4.5.

17 **a** *Paul sait* [*que vous viendrez*].
b *Paul veut* [*que Marie vienne*].
c *J'ignore* [*si Marie viendra*].
d *Paul demande* [*qui viendra*].
e *J'admire* [*comme elle danse*].

Les subordonnées interrogatives sont parfois appelées *interrogatives indirectes* et les indépendantes, *interrogatives directes*. Nous préférons éviter cette terminologie qui peut prêter à confusion : une subordonnée interrogative peut être, du point de vue syntaxique, un complément direct **17c** et elle n'appartient pas forcément à un discours indirect ou rapporté **17b** › XVIII-6.3.1.
Elles sont introduites par un mot grammatical invariable, appelé *subordonnant* (*que*, *si*), ou par un mot interrogatif ou exclamatif. Leurs fonctions sont résumées dans le › **tableau 1-9**.

TYPE DE PHRASE	INTRODUCTEUR	MODE	FONCTION	EXEMPLES
déclarative	*que, de ce que*	indicatif ou subjonctif	SUJET, COMPLÉMENT DIRECT ou OBLIQUE	*[Que Paul vienne] me déplait.* *Je sais [que vous viendrez].* *Je me souviens [qu'il est venu].*
désidérative	*que, à de que*	subjonctif	SUJET, COMPLÉMENT DIRECT ou OBLIQUE	*[Qu'il parte] est préférable.* *Je veux [qu'il parte].* *Paul tient [à ce que tout soit prêt].*
interrogative	*si*, mot ou syntagme interrogatif	indicatif	SUJET, COMPLÉMENT DIRECT ou OBLIQUE	% *[Si cela compte] n'est pas clair.* *J'ignore [qui sera là].* *Ça dépend [si elle vient].*
exclamative	mot ou syntagme exclamatif ou *que*	indicatif ou subjonctif	SUJET, COMPLÉMENT DIRECT ou OBLIQUE	*[Qu'il ait tant souffert] m'étonne.* *Je sais [qu'il a tant souffert].* *Je regrette [qu'il ait tant souffert].* *Je me souviens [comme il a souffert].*

Tableau I-9. *Les principales subordonnées sujet et complément*

La catégorie subordonnant

Le terme *subordonnant* remplace dans cette grammaire celui de *conjonction de subordination*. Il permet de distinguer les introducteurs de subordonnée (*que*, *si*) des conjonctions de coordination (*et*, *mais*) qui introduisent des éléments plus variés, ce que ne permet pas l'étiquette traditionnelle de *conjonction*. Mais il faut bien voir que certains introducteurs de subordonnée (*que*, *si*) peuvent également apparaitre comme introducteurs de phrase indépendante (*Qu'il vienne ! Si on allait au cinéma ?*).

Les subordonnants, parfois appelés *complémenteurs*, sont définis comme des mots invariables dont la seule fonction est d'introduire une phrase. Ce sont principalement *bien que*, *comme*, *est-ce que*, *lorsque*, *quand*, *parce que*, *puisque*, *quand*, *que* et *si* ➤ I-4.4.

4.2.1. Les subordonnées sujets

Un certain nombre de verbes admettent des phrases pour sujet : c'est notamment le cas des verbes de sentiment **18a**, d'évènement **18c**, d'activité intellectuelle **18b** ➤ II-2.2.3, ainsi que du verbe *être* suivi de certains adjectifs attributs **18d** ➤ VI-2.4.1 ➤ VI-3.2.2. Ce sont des déclaratives ou des désidératives, plus rarement des interrogatives avec certains adjectifs, comme *clair* **18d**, et certains verbes comme *dépendre* **18e**. Les exclamatives sujets doivent être introduites par *que* **18f 18g**.

Le mode des déclaratives sujets est le subjonctif de façon majoritaire **18a 18c**, mais l'indicatif n'est pas exclu avec certains verbes **18b** ➤ XI-5.3.1. Les interrogatives sujets sont à l'indicatif **18d 18e**.

18 **a** *[Qu'on n'arrête pas de grandir] désespérait les mères, obligées de rallonger les robes d'une bande de tissu* [...]. (Ernaux, 2008)
b *[Que la vie n'est pas rose en France et exige beaucoup d'opiniâtreté] commence à se savoir* [...]. (*Libération*, 13 oct. 2007)
c *[Qu'il faille chauffer en mai] arrive rarement.*
d *[Si ces différences entrainent ou non des comportements violents] n'est pas clair du tout.*
e *[À qui tu devras t'adresser] dépendra des circonstances.*
f * *[Comme il est malin] est incroyable.*
g *[Qu'il soit si malin] nous étonne.*

La subordonnée sujet, tout comme le sujet nominal, peut parfois apparaitre après le verbe ➤ XVII-2.2. Il s'agit de formules plus ou moins figées **19a**, de constructions à complément antéposé (*à cela*) **19b** ou de phrases interrogatives **19c**. La subordonnée sujet postverbale peut être à l'indicatif **19b** ou au subjonctif **19a 19c** ➤ XI-5.3.1.

19 **a** *Plût au ciel [qu'il pleuve] !*
b *À cela s'ajoute [qu'aucune décision n'a été prise].*
c *Si vous n'avez pas permis que je devienne bon, d'où vient [que vous m'ayez ôté l'envie d'être méchant] ?* (Sartre, 1951)

➤ Subordonnées dans les constructions impersonnelles (*Il arrive [que l'on se trompe].*) ➤ II-2.2 ➤ II-4.4

4.2.2. Les subordonnées compléments

Une subordonnée complément est appelée *complétive*. Tous les types de phrases sont possibles comme compléments, selon le prédicat dont elles dépendent ➤ **tableau I-9**. Certaines subordonnées relatives peuvent également être compléments (*Je l'ai vu [qui partait].*) ➤ **III.5.2.4** ➤ **XIII-4.3.4**, de même que certaines comparatives (*Il se conduit [comme il faut].*) ➤ **II.2.6** ➤ **XV.3.2.2** avec certains verbes.

Les déclaratives compléments

Les déclaratives peuvent être compléments directs de verbes de différentes classes : verbes de communication **20a**, d'activité intellectuelle **20b** **20d** ou de sentiment **20c** ➤ **II-2.6.3**. Elles sont introduites par *que*, *de ce que*, *à ce que* et sont généralement à l'indicatif **20a** **20b**. Elles peuvent parfois être au subjonctif, par exemple après un verbe de sentiment **20c**, ou dans un contexte de négation ou d'interrogation **20d** ➤ **XI-5.2**. La subordonnée en fonction de complément direct se pronominalise généralement en *le* ou *ça*. Quand il y a un autre complément **20a**, la complétive vient généralement en second ➤ **XVII-3.2.2**.

20 **a** *Paul dit à Marie [qu'il fera beau demain]. | Paul le dit.*
b *Paul pense [que tout va bien]. | Paul le pense.*
c *Paul apprécie [qu'on l'ait traité en adulte]. | Paul l'apprécie.*
d *Paul ne pense pas [que tout aille bien]. | Paul ne le pense pas.*

La complétive déclarative peut également être complément oblique de mots de catégories variées : verbes **21a** **21d**, noms **21b** ➤ **IV-5.3.2**, adjectifs **21c** ➤ **VI-3.2.2**, qui prennent par ailleurs un complément prépositionnel. Elle est pronominalisable éventuellement par *en* ou *y*.

21 **a** *Il se souvient [que le président était encore vivant à ce moment-là]. | Il s'en souvient.*
b *On fait l'hypothèse [que l'atome est sécable]. | On en fait l'hypothèse.*
c *Paul est certain [qu'il a bien répondu]. | Paul en est certain.*
d *Elle songe [à ce que tout sera prêt]. | Elle y songe.*

Elle peut être enfin le complément de certains adverbes comme *encore* **22a** ➤ **VIII-3.1.1** et de certaines prépositions comme *avant* **22b** ➤ **VII-2.2.3**. L'ensemble peut constituer un syntagme adverbial **22a** ou prépositionnel **22b**, interprété comme une circonstancielle ➤ **I-4.4.2** ➤ **XIV-1.2.1**.

22 **a** *Nous pouvons parler, [encore [que vous ayez l'air pressé] $_{SAdv}$].*
b *Nous commencerons l'inventaire, [avant [que tu arrives] $_{SP}$].*

> *Subordonnant aggloméré ou préposition +* que *?*
>
> Certaines séquences (*avant que*, *depuis que*, *pendant que*), souvent considérées comme des conjonctions de subordination complexes, ou locutions conjonctives, sont ici décomposées en préposition + *que*, seul *que* étant introducteur de subordonnée, c'est-à-dire *subordonnant* ➤ **VII-2.2.3**. En effet, ces prépositions se retrouvent, sans *que*, avec d'autres compléments **23a** **23c**, et peuvent parfois être séparées de la subordonnée **23d**. En revanche, les subordonnées introduites par *à ce que* et *de ce que* peuvent être considérées comme des compléments de verbe **21d**, avec un subordonnant complexe ➤ **VII-5.2.2**.
>
> **23** **a** *Nous ferons l'inventaire avant ton arrivée.*
> **b** *Il travaille depuis [qu'on lui a demandé].*
> **c** *Il travaille depuis une bonne dizaine d'années.*
> **d** *Nous ferons l'inventaire, avant, justement, [que tu n'arrives].*
>
> *Des complétives sans introducteur ?*
>
> Dans certaines régions (Louisiane, Québec), ou dans un français non standard, certaines expressions semblent être des complétives sans introducteur **24**. Il est difficile de savoir, cependant, s'il s'agit d'une phrase subordonnée ou d'une phrase indépendante avec une incise initiale (*J'suis pas sure*, *il a fallu*, *je crois*, *je pense*).
>
> **24** **a** ! *J'suis pas sûre [c'est bon].* (Bégaudeau, 2005)
> **b** ! *Il a fallu [il va à l'hôpital pour une semaine].* (Louisiane)
> **c** % *Je crois [c'était avec Rock Hudson].* (Québec)
> **d** % *Je pense [c'était quatre cents].* (*Corpus Montréal* 1984, loc. 26)

Les désidératives compléments

Les désidératives compléments sont au subjonctif et introduites par *que* ou *à ce que*. Elles sont compléments de verbes **25a** **25b**, de noms **25c** ou d'adjectifs **25d**, exprimant le désir, la volonté, l'incitation et la causation > II-2.6 > XII-2.3.3. La subordonnée est complément direct en **25a** et se pronominalise par *le*, tandis qu'elle est complément oblique en **25b**, **25c** et **25d** et alors pronominalisable par *y* ou *en*.

25 **a** *Paul voudrait [que tout le monde vienne.] | Paul le voudrait.*
b *Paul tient [à ce que Marie vienne]. | Paul y tient.*
c *Paul a émis le souhait [que nous venions tous]. | Paul en a émis le souhait.*
d *Paul est désireux [que tout le monde vienne]. | Paul en est désireux.*

Les interrogatives compléments

Les subordonnées interrogatives sont introduites par *si* **26a** ou par un syntagme contenant un mot interrogatif comme *qui* **26c**, *pourquoi* **26b**. Elles sont compléments des verbes interrogatifs (*chercher*, *se demander*) et de certains verbes de perception **26b**, de communication **26c** et d'activité intellectuelle **26d** > II-2.6.3 > III-5.2.2. Elles sont à l'indicatif > XII-3.2.4.

26 **a** *Paul se demande [si le temps restera au beau].*
b *Paul voit [pourquoi elle est en retard].*
c *Paul m'a dit [à qui il parlerait].*
d *Je ne me souviens plus [combien ça coute].*

> *Les adjectifs avec interrogative complément*
>
> Les adjectifs prennent plus difficilement une interrogative complément, comme en **27a** > VI-3.2.2. Certains noms peuvent également se construire avec une interrogative **27b** > IV-5.3.2, mais l'acceptabilité de ces constructions varie selon les locuteurs, ce qui est signalé par % dans les exemples.
>
> **27** **a** % *Comme j'ai déjà dit une fois, je ne suis pas certain [si je suis en train de lâcher prise ou de me laisser aller à la dérive].* (*revivre.org*, 30 mars 2013)
> **b** % *Je me pose la question [si je suis enceinte].* (*teemix.aufeminin.com*, 13 fév. 2012)

Les exclamatives compléments

Les exclamatives compléments sont à l'indicatif et introduites par un mot ou par un syntagme exclamatif **28a** **28c** **28d** ou par *que* (si elles contiennent un mot intensif-exclamatif) **28b**. Elles sont compléments de verbes de perception **28a**, de communication **28b**, d'activité mentale **28c**, de sentiment **28d** > II-2.6.3 > XII-4.5.4. Elles ont la fonction de complément direct **28a** **28b**, et se pronominalisent alors par *ça* ou *le*, ou de complément oblique **28c** **28d**, et se pronominalisent alors par *en*.

28 **a** *Regarde [quelle force il a] !*
b *Elle nous a expliqué [qu'elle avait tellement souffert].*
c *Elle se souvient [comme ce voyage lui a fait du bien].*
d *Je suis étonné [à quel point ça pousse vite].* (*jeuxvideo.com*, 18 janv. 2013)

4.3. Les subordonnées périphériques

Une subordonnée peut apparaitre en début **29a** **29b** **29c** ou en fin de phrase **29d** **29e**, sans être sujet ni complément. Quand elle est reprise par une forme pronominale, ou *proforme*, comme *ce* **29a** **29d**, *en* **29b**, *le* **29c** *ça* **29e**, elle est dite *disloquée*, avec une fonction *périphérique* > XVIII-2.1 > XVIII-2.2.

29 **a** *[Qu'il faille recourir au référendum], c'est probable.*
b *[Que vous soyez en avance], qui s'en plaindrait ?*
c *[Si et quand on sortira de la crise], personne ne le sait.*
d *C'est une injustice, [que la France ne procède pas à son extradition].* (*Le Monde*, 19 oct. 2008)
e *Je trouve ça incroyable, [comme il a changé].*

Une subordonnée disloquée est en général introduite par *que*, à l'indicatif ou au subjonctif, mais une interrogative **29c** ou une exclamative **29e** peut également être *périphérique*. Elle est reprise par une

proforme qui détermine son rôle dans la phrase : en **29a** et **29d**, la subordonnée correspond au sujet, tandis qu'en **29b** elle correspond au complément de *se plaindre*, en **29c** au complément de *savoir*, et en **29e** au complément de *trouver*.
Mais la subordonnée peut également correspondre à un complément de nom comme *impression* **30a** ou d'adjectif comme *sure* **30b** : elle est alors reprise par *en* ou *y*. En **30c**, la subordonnée est reprise par *ça* et interprétée comme si elle était complément de la préposition *pour*.

30 **a** *J'en avais l'impression, [qu'il nous ferait faux bond].*
b *J'en étais sure, [qu'il nous ferait faux bond à la dernière minute].*
c *[Que la fête soit réussie], on fera tout pour ça.*

Une subordonnée périphérique est parfois préférée à une subordonnée sujet **31a**, en particulier si celle-ci est une interrogative **31b** ou une exclamative **31c**.

31 **a** *C'est mieux [que tu partes].* | ? *[Que tu partes] est mieux.*
b *Ça m'est égal [avec qui il négocie].* | ? *[Avec qui il négocie] m'est égal.*
c *Ça m'épate [comme il est malin].* | * *[Comme il est malin] m'épate.*

En revanche, les subordonnées qui suivent un verbe à sujet impersonnel (*il*) sont analysées comme ayant la fonction *complément*, plutôt que *périphérique* (*Il arrive [qu'on se trompe].*) ➤ **II-4.4.3**.

4.4. Les subordonnées ajouts

4.4.1. Quelles sont les subordonnées ajouts ?

Les subordonnées en fonction *ajout* se distinguent entre elles, selon leur forme, leur position et leur interprétation, et comprennent :
– les subordonnées circonstancielles (*Je viendrai [parce que tu me l'as demandé].*) ;
– les subordonnées comparatives (*Il travaille [comme il faut].*) ;
– les subordonnées relatives (*Je connais la fille [à qui tu as parlé].*) ;
– les subordonnées incises (*Le projet risque d'échouer, [disait Paul].*).
Elles peuvent être introduites par un mot invariable (*comme*, *parce que*) ou un syntagme *extrait* (*à qui*), et, plus rarement, être sans introducteur comme dans l'incise (*disait Paul*).
Elles ont des interprétations et des structures variées. Les circonstancielles entretiennent une relation de circonstance entre deux situations, qui peut être une relation de cause, de conséquence, etc., tandis que les relatives expriment généralement une propriété, et les comparatives, un terme de comparaison.

Du point de vue syntaxique, les subordonnées circonstancielles sont typiquement ajouts à la phrase ou au verbe **32a**, et les subordonnées relatives ajouts à un nom ou un syntagme nominal **32b**, mais d'autres attachements sont possibles. Une circonstancielle peut ainsi être ajout à un adjectif **32c** ou à un nom **32d** ➤ **XIV-1.1**.

32 **a** *Je viendrai, [parce que tu me l'as demandé].*
b *Je connais la fille [à qui tu as parlé].*
c *Malade [parce qu'il avait trop mangé], Paul était absent.*
d *Maire [depuis qu'elle a trente ans], elle n'a pas une minute à elle.*

Les différents types de subordonnées verbales ajouts sont présentés dans le ➤ **tableau I-10**.

SUBORDONNÉE	INTRODUCTEUR	MODE	EXEMPLES
circonstancielle	*lorsque*, *que*, *si*, etc., mot ou syntagme antéposé, adverbe ou préposition + *que* ou sans introducteur	indicatif, subjonctif, ou participe présent	*Je viendrai [si je peux].* *Il est fatigué [tant il travaille].* *[Depuis qu'il est rentré], il ne peut rien faire.* *[Le temps pressant], on va rentrer.*
comparative	*que*, *comme*	indicatif	*Il a plus travaillé [qu'on lui avait dit].* *Il a travaillé [comme on lui avait dit].*

SUBORDONNÉE	INTRODUCTEUR	MODE	EXEMPLES
relative	*dont*, *que*, *qui*, *où*, ou syntagme avec un mot relatif	indicatif ou subjonctif	*la fille [que je vois]* *un endroit [où j'irai]* *une femme [à qui je puisse parler]*
incise	sans introducteur	indicatif	*Paul, [fit-il], est idiot.*

Tableau I-10. *Les principales subordonnées ajouts*

Les introducteurs des subordonnées ajouts

Les subordonnées ajouts se distinguent par les termes qui les introduisent. Les circonstancielles sont généralement introduites par un subordonnant comme *parce que* **32a** ou une préposition suivie de *que* **33a**, les relatives, par *dont*, *que*, *qui*, *où* **33b** ou un syntagme contenant un mot relatif comme *à qui* **32b**, les comparatives, par *que* **33c** ou *comme* **33d**.

33 **a** *Je viendrai [pour que tout se passe bien].*
b *Voici la ville [où je vais déménager].*
c *Il est plus grand [que n'était son père].*
d *Il travaille [comme il faut].*

Les circonstancielles peuvent aussi commencer par un adverbe **34a** ou un syntagme antéposé suivi de *que* **34b**. Elles peuvent aussi être sans introducteur, quand elles sont au participe présent **34c** ou au subjonctif avec un sujet suffixé **34d** ➤ **XIV-1.2.2** ➤ **XVII-2.1.4**.

34 **a** *Il est fatigué, [tant il travaille].*
b *[Aussi habile qu'il soit], il ne peut pas réussir.*
c *[Le temps pressant], on va rentrer.*
d *Je ne l'écouterai pas, [fût-il ministre].*

Le terme *subordonnant* remplace dans cette grammaire celui de *conjonction de subordination* ➤ **I-4.2**. Les subordonnants se distinguent des adverbes, comme *tant* ou *tellement*, qui peuvent également introduire des subordonnées, mais qui sont plus mobiles (*Il travaille tant !*).

> *Subordonnants et adverbes*
>
> Certaines formes peuvent être soit un subordonnant, soit un adverbe : on doit distinguer le subordonnant *quand*, qui introduit une circonstancielle de temps, de l'adverbe interrogatif *quand*, qui peut introduire une interrogative ➤ **I-4.2** : le subordonnant est au début de la phrase qu'il introduit **35a**, tandis que l'adverbe est plus mobile **35b**. Le subordonnant se combine avec un verbe à l'indicatif **35a**, alors que l'adverbe peut se combiner avec un infinitif **35c**. Le subordonnant peut être remplacé par *que* si la phrase qu'il introduit est coordonnée avec une autre subordonnée **35d**, ce qui n'est pas le cas de l'adverbe **35e**. Le subordonnant *quand* peut aussi introduire une subordonnée complément, après un verbe comme *aimer* (*J'aime [quand on mange sur la terrasse]*.) ➤ **XII-1.2.6** ➤ **fiche QUAND**.
>
> **35** **a** *Je partirai [quand il fera nuit].*
> **b** *Tu partiras quand ?*
> **c** *Je me demande [quand partir].*
> **d** *Je partirai [quand il fera nuit et que tu pourras partir aussi].*
> **e** * *Je me demande [quand je partirai et que tu pourras partir aussi].*

4.4.2. Les subordonnées circonstancielles ajouts

> Une subordonnée circonstancielle est ajout à un élément, généralement le verbe, ou au reste de la phrase. Elle décrit une circonstance, c'est-à-dire une situation distincte de celle de la principale. La relation entre les deux situations détermine la classe de la circonstancielle, qui peut être :
> – une subordonnée conditionnelle ➤ **XIV-2.1** (*On fera un bridge [si Paul vient]*.) ;
> – une subordonnée de cause, ou causale ➤ **XIV-3.1** (*Il faut faire vite [puisqu'il ne reste qu'une minute]*.) ;
> – une subordonnée de but, ou de finalité ➤ **XIV-4.1** (*Paul travaille [pour que tout soit fini]*.) ;

– une subordonnée de concession, ou concessive ➤ XIV-5.1 ([*Bien qu'il ne reste qu'une minute*], *je vous demande de répondre.*) ;
– une subordonnée de temps, ou temporelle ➤ XIV-6.1 ([*Quand nous aurons plus de temps*], *je vous répondrai.*) ;
– une subordonnée de conséquence, ou consécutive ➤ XV-6.1 (*Il tenait de tels propos* [*qu'on a dû le faire taire*].).
La relation peut parfois être implicite ([*Le temps pressant*], *il faut se dépêcher.*).

La phrase modifiée par la subordonnée circonstancielle est souvent appelée *principale* ➤ XIV-1.1. Du point de vue syntaxique, elle a la fonction de *tête* de la phrase racine.
Les subordonnées circonstancielles sont pour la plupart mobiles : elles apparaissent en début **36a** et en fin de phrase **36b**, mais aussi entre certains constituants **36c**. Les subordonnées consécutives doivent suivre le terme avec lequel elles sont corrélées, comme l'adjectif *tel* en **36d**, et sont généralement en fin de phrase ➤ XV-6.1.

36 **a** [*S'il fait beau*], *nous nous promènerons dans le parc.*
b *Nous nous promènerons dans le parc,* [*s'il fait beau*].
c *Nous nous promènerons,* [*s'il fait beau*], *dans le parc.*
d *Il tenait de tels propos à tout le monde* [*qu'on a dû le faire taire*].

Du point de vue de leur structure, les circonstancielles se distinguent par leur introducteur et par leur mode. Elles sont souvent introduites par un subordonnant (*bien que*, *comme*, *lorsque*, *parce que*, *puisque*, *quand*, *que*, *si*), qui détermine leur mode et, au moins en partie, leur interprétation ➤ XIV-1.3. Les circonstancielles introduites par *si* sont des conditionnelles, à l'indicatif **37a**, tandis que celles qui sont introduites par *bien que* sont des concessives, généralement au subjonctif si l'on suit la norme **37a**. Les circonstancielles introduites par *que* sont, quant à elles, compatibles avec plusieurs types de relations, selon la construction : conditionnelle **37b**, temporelle **37c** ou de but **37d**.

37 **a** *Il fait froid* [*bien qu'il fasse beau*].
b [*Qu'il vienne ou non*], *tout le monde partira.*
c *Il n'avait pas terminé son intervention* [*que tout le monde se levait*].
d *Viens ici,* [*que je t'embrasse*] *!*

Subordonnée ou syntagme adverbial ou prépositionnel

Certains introducteurs de circonstancielles sont, en fait, décomposables : ils comportent une préposition (*pour*) ou un adverbe (*aussitôt*), suivis de *que* **38a 38c**. Du point de vue syntaxique, la subordonnée introduite par *que* est complément de la préposition ou de l'adverbe, et peut en être séparée **38d 38e**. L'ensemble ne forme donc pas, à proprement parler, une phrase subordonnée mais un syntagme prépositionnel ou adverbial ➤ XIV-1.2. La plupart des ajouts de but **38a** et de nombreux ajouts temporels **38b 38c**, qui incluent une subordonnée, sont ainsi analysés comme des syntagmes prépositionnels ou adverbiaux.

38 **a** *Il travaille* [*pour* [*que tout soit fini à temps* $_{P}$] $_{SP}$].
b *On ne l'a pas vu* [*depuis* [*que le match est terminé* $_{P}$] $_{SP}$].
c *Il est parti* [*aussitôt* [*qu'on lui a demandé* $_{P}$] $_{SAdv}$].
d *Il travaille* [*pour justement* [*qu'il n'y ait pas de problème* $_{P}$] $_{SP}$].
e *Il est parti* [*aussitôt, je crois,* [*qu'on lui a demandé* $_{P}$] $_{SAdv}$].

En revanche, quand la séquence préposition ou adverbe + *que* est figée (*tandis que*, *bien que*), elle est analysée comme un subordonnant ➤ VII-3.1.4 ➤ VIII-3.1.1.

Certaines circonstancielles à l'indicatif sont introduites par un adverbe de degré (*tant*, *tellement*) **39a**, avec une interprétation de cause ➤ V-5.4.4. Certaines, au subjonctif, sont introduites par un syntagme adjectival **39b** ➤ VI-4.5.2 ou par un pronom **39c**, suivis de *que*, qui ont la fonction *extrait* ➤ I-6.1. Elles expriment une relation de concession ➤ XIV-5.2.4 et peuvent, en l'absence de *que*, avoir un verbe à sujet suffixé **39d** ou un sujet inversé ➤ XVII-2.2.

39 **a** *Tout le monde apprécie sa présence,* [*tellement il est gentil*].
b [*Si forte que soit sa déception*], *il maintient son offre.*

c *[Quoi que vous fassiez], nous irons à Rome.*
d *Ce café, [si fort soit-il], est toujours bon.*

Enfin, certaines circonstancielles sont sans introducteur, c'est-à-dire sans subordonnant ni adverbe ou syntagme initial. Parmi elles, certaines sont au participe présent, avec une interprétation temporelle ou causale **40a**, tandis que d'autres, dans un registre formel, ont un verbe au subjonctif avec un sujet suffixé **40b**, et une interprétation concessive, analogue à 'même si'.

40 **a** *[L'hiver approchant], il faudrait rentrer les cactus.*
b *Chacun se doit à son destin, [fût-il un rêve].*

➤ Phrases juxtaposées au conditionnel (*Me supplierait-on à genoux, je ne cèderai pas.*) ou à l'imparfait (*Était-il heureux, il chantait.*), interprétées comme des circonstancielles ➤ **I-4.6.2** ➤ **XIV-2.4**

> *Subordonnées et actes de langage*
>
> Certaines circonstancielles, introduites par *parce que* **41a** ou par *quand* **41b** **41c**, peuvent avoir des propriétés de phrase racine. Elles peuvent ancrer leur propre acte de langage, comme une question **41a** **41c** ou une injonction **41b**. On peut se demander si ce sont des subordonnées ou des coordonnées, l'introducteur devenant alors un connecteur de discours ➤ **XVIII-3.3**.
>
> **41** **a** *Mais l'attitude des médecins est incompréhensible [parce que est-ce qu'ils ne devraient pas eux-mêmes voir comment se passe cet accueil] ?* (France)
> **b** *Je suis dans un coin, [quand soudain, devine quoi ! Eh oui, Nate entre].* (*journalsecret.com*, consulté en sept. 2014)
> **c** *Je me laissais aller sur la route bien plate, [quand, tout à coup, qu'est-ce que je vois] ?* (Cazeneuve et Chany, 1997)

4.4.3. Les subordonnées comparatives ajouts

Les subordonnées comparatives sont ajouts à des mots et des syntagmes variés, qui indiquent le premier terme de la comparaison : un syntagme adjectival **42a** ou nominal **42b** **42d**, un verbe en **42c**, la phrase en **42e**. Elles permettent de comparer des entités (individus, objets, situations) ou plus précisément les propriétés de ces entités : la taille de deux individus en **42a**, le nombre de personnes dans deux situations en **42b**, deux manières de travailler, une réelle et une servant de standard en **42c**, le type de deux objets en **42d**, deux descriptions de situations, une situation rapportée et une réelle en **42e**.

42 **a** *Paul est plus grand [que n'était son père].*
b *Plus de gens [qu'on ne pensait] sont venus.*
c *Il travaille [comme il faut].*
d *Alice a la même bague [qu'avait sa mère].*
e *[Comme la météo l'avait prévu], il pleut.*

Les comparatives de degré **42a** **42b** se distinguent des comparatives de similarité **42c** **42d** **42e**. Les premières sont introduites par *que* et sont corrélées avec un adverbe de degré, comme *aussi*, *autant*, *plus*, ou un adjectif comparatif comme *meilleur* ➤ **XV-2.1**. Les secondes sont introduites par *comme* **42c** **42e** ou par *que*, corrélé à un adjectif de similarité comme *même* **42d** ➤ **XV-3.1**. Les comparatives de similarité peuvent aussi être compléments de certains verbes (*Paul se conduit [comme il faut].*) ➤ **II-2.6**.

> Comme, que *dans les comparatives*
>
> La forme *que* dans les comparatives est analysée comme un adverbe, et non comme un subordonnant ➤ **XV-2.2.1** ➤ **fiche QUE**. Le subordonnant est toujours suivi de l'indicatif ou du subjonctif **43a**, tandis que l'adverbe peut être suivi d'un infinitif **43b** ou d'une expression non verbale **43c**.
>
> **43** **a** *Paul veut [que tu travailles].*
> **b** *Paul aime mieux dormir [que travailler].*
> **c** *Paul est plus grand [que son père].*
>
> *Comme* dans les comparatives a également des propriétés d'adverbe plus que de subordonnant, et se distingue du *comme* causal qui introduit une circonstancielle : le subordonnant *comme* peut être remplacé par *que* en cas de coordination **44a** mais pas l'adverbe **44c** ➤ **XV-3.2.1** ➤ **fiche COMME**. Certaines phrases peuvent présenter une ambiguïté : en **44d**, la subordonnée en *comme* peut être une comparative (elle travaille de la façon demandée) ou une causale (elle travaille parce qu'on lui a demandé).

44 **a** *Comme il était tard et qu'elle était fatiguée, Marie est rentrée.*
b *Marie travaille [comme il faut et comme on lui dit].*
c ** Marie travaille [comme il faut et qu'on lui dit].*
d *Marie travaille [comme on le lui a demandé].*

Les comparatives sans verbe **43c** **45** sont analysées comme des phrases elliptiques ➤ **I-5.3.4** ➤ **XV-4.2**.

45 **a** *Paul est grand [comme son frère].*
b *Alice a la même bague [que sa mère].*

Les comparatives en *que*, et les consécutives en *que* ➤ **XV-6.3**, font partie des constructions dites *corrélatives*, car leur présence dépend de celle d'un autre élément (*même*, *mieux*, *plus*, *tel*), dit *corrélatif*, dans la phrase. Elles se distinguent des autres subordonnées ajouts, en ce qu'elles ont généralement une position fixe, qui dépend de celle du corrélatif, et peuvent parfois être obligatoires ➤ **XV-1.4**. Le terme *corrélative* s'applique aussi à certaines phrases juxtaposées ou coordonnées (*Plus on est de fous, (et) plus on rit.*) ➤ **I-4.6.1** ➤ **XVI-7.2**.

4.4.4. Les subordonnées relatives ajouts

Les subordonnées relatives sont généralement incluses dans un syntagme nominal **46a** **46b**, avec la fonction d'ajout au nom ou au syntagme nominal qui est leur antécédent : *livre* **46a**, *endroit* **46b** et *élève* **46c**. Parfois, elles sont ajouts à la phrase qui précède et qui leur sert d'antécédent **46d**. Elles sont à l'indicatif **46a** **46b** **46c** **46d** et plus rarement au subjonctif **46e** ➤ **XIII-4.2**.

46 **a** *[Le livre [que tu as en mains]] m'appartient.*
b *Quel est [l'endroit [où tu vas]] ?*
c *J'ai vu [un élève [qui était très énervé]].*
d *Elle prétendait que nous ne devrions pas être là, [à quoi je n'ai rien répondu].*
e *Je cherche [un mot de passe [dont Paul puisse se souvenir]].*

Elles sont introduites par *que* **46a**, *qui* **46c**, *dont* **46e**, *où* **46b** ou par un syntagme comportant un mot relatif comme *à quoi* **46d**. Ce sont généralement des phrases incomplètes syntaxiquement, l'antécédent pouvant correspondre à un élément absent après le verbe de la relative : le complément d'*as* **46a**, celui de *vas* **46b** ou celui de *se souvenir* **46e** ➤ **I-6.2.4**.
Une relative dite *extraposée* (*Des gens sont arrivés, qui étaient très énervés.*) a un antécédent nominal, mais n'est pas incluse dans le syntagme nominal correspondant : du point de vue syntaxique, elle est ajout au verbe principal ➤ **XIII-3.3.2**.

➤ Les relatives compléments de certains verbes (*Je le vois [qui s'enfuit vers la gare].*) ➤ **III-5.2.4** ➤ **XIII-3.4**
➤ La distinction entre subordonnants (*que*, *qui*, *dont*) et pronoms relatifs (*quoi*, *lequel*) ➤ **IX-10.3** ➤ **XIII-2.2.1**
➤ Les relatives sans antécédent (*J'irai [où tu iras].*) ➤ **XIII-5.1**

4.4.5. Les subordonnées incises

Les incises sont des subordonnées ajouts, mobiles dans la phrase, avec une ponctuation obligatoire à l'écrit, généralement des virgules **47a** **47b**, mais aussi un tiret double **47d** ou des parenthèses **47e** ➤ **XX-3.4**. Les incises de discours ou d'opinion sont sans introducteur **47a** **47b** **47c**. Le verbe peut avoir un sujet suffixé **47b**, mais ce n'est pas toujours le cas **47c**. Elles sont souvent construites autour d'un verbe de communication (*dire*, *écrire*) **47a** ou d'activité intellectuelle (*espérer*, *trouver*) **47c**, ou d'apparence **47d**, éventuellement accompagné d'une proforme (*le*), plus rarement, ou plaisamment, autour d'un verbe d'émission (*rigoler*) **47b** ➤ **II-3.3.1**. Le reste de la phrase est généralement identifié au complément de ce verbe, c'est-à-dire comme ce qui est dit ou pensé ➤ **XVIII-6.5**.

47 **a** *Certes, nous l'avons dit, la polémique a été violente.*
b *Puisqu'il fait tellement beau, rigolait-il, nous ferons une sortie en mer.*
c *Paul a, je trouve, de drôles d'idées.*
d *Le gouvernement devrait – semble-t-il – bientôt faire une annonce.*
e *La voisine (était-ce bien elle ?) écoutait derrière la porte.*

Les autres phrases incidentes sont interprétées comme des commentaires et peuvent avoir la même forme qu'une phrase indépendante **47e**.

Les incises à l'oral

Les incises sont fréquentes à l'oral **48** et ont une prosodie incidente, c'est-à-dire détachée du reste de l'énoncé ➤ **XIX-2.2.2**. Dans le discours rapporté, elles peuvent être introduites par *que*, ce qui est condamné par la norme **48a**. Certaines peuvent être figées (*tu sais*, *je veux dire*) **48c 48d** et devenir des particules de discours ➤ **XVIII-4.3.3**.

48 **a** ! « *Viens, qu'il me dit, peut être qu'on peut le démarrer.* » (*leblogdegelisa.blogspot.com*, 1er janv. 2010)
b *Ils me chargeaient les sacs, tu comprends.* (*CRFP*, PRI-SAI-001)
c [Titre de chanson] *Je t'aimais bien, tu sais…* (Léo Ferré, 1973)
d % *C'était pas un bun mais c'était presque un bun je veux dire.* 'un chignon' (*Corpus Montréal 1971*, Michèle 8)

4.5. Les phrases coordonnées

Les phrases coordonnées peuvent être deux ou plus. Elles peuvent être introduites par une conjonction de coordination (*et*, *mais*, *ou*, *ni*) ➤ **XVI-2.1**. Peuvent être coordonnées :
– des phrases de même type (*Il fait froid mais il fait beau. Soit tu rentres, soit tu sors.*) ;
– des phrases de types différents (*Nous nous sommes battus mais qu'avons-nous gagné ?*) ;
– des phrases incluses dans une subordonnée (*Je me demande* [*s'il est rentré et comment il va*].).

4.5.1. Quelles sont les phrases coordonnées ?

Une phrase coordonnée est liée à un ou plusieurs autres éléments coordonnés, généralement une **49b** ou plusieurs **49a** autres phrases ➤ **I-4.1.2** ➤ **XVI-4.2.1**. Elle peut être introduite par une conjonction de coordination qui apparait dans la dernière phrase **49a**, ou dans chacune des phrases coordonnées **49b**. En l'absence de conjonction, certaines phrases coordonnées sont simplement juxtaposées **49c 49d** ➤ **I-4.6** ➤ **XVI-3.3**. Un adverbe connecteur, *donc* en **49d**, peut expliciter la relation entre phrases ➤ **XVIII-3.3**, ici une relation de conséquence.

49 **a** [*Certains dorment*], [*certains jouent*], [*et les autres dessinent*].
b [*Ou il pleuvra*], [*ou il neigera*].
c [*Les uns jouent*], [*les autres dessinent*].
d [*Paul a appelé*], [*donc il viendra*].

Les introducteurs de phrases coordonnées

Les conjonctions de coordination se définissent par plusieurs propriétés ➤ **XVI-1.1** :
– ce sont des mots invariables ;
– elles se combinent avec des expressions de catégories variées ([*Paul et Marie*] *viendront* [*ici et là*].) ;
– elles apparaissent à l'initiale de l'expression coordonnée ;
– elles ne peuvent pas introduire une expression déjà marquée par une conjonction (* *Paul est là et mais tu dois partir.*).

On distingue six conjonctions de coordination principales : *car*, *et*, *mais*, *ni*, *ou*, *soit*, auxquelles s'ajoutent, pour la coordination de phrases, *or*, *puis*, et quelques formes agglomérées (*ou bien*, *ainsi que*) ➤ **XVI-2.1.1**.

Les conjonctions de coordination se distinguent des adverbes (*ensuite*, *pourtant*, *sinon*) qui sont généralement mobiles et compatibles avec des conjonctions (*et pourtant*, *mais ensuite*). Certaines peuvent être redoublées (*Soit tu entres, soit tu sors.*).

Nous considérons *donc* comme un adverbe, car il est mobile **50b** et compatible avec *et* **50a** ➤ **VIII-1.2**. En revanche, *soit* est analysé comme une conjonction **50c** qui peut coordonner d'autres syntagmes que des phrases **50d** et qui est toujours double.

50 **a** *Paul a appelé, et donc il viendra.*
b *Paul a appelé, il viendra donc.*
c *Soit il pleuvra, soit il neigera.*
d *Paul ira* [*soit à Florence soit à Sienne*].

Les conjonctions de coordination se distinguent aussi des subordonnants (*bien que*, *que*, *si*) : conjonctions et subordonnants sont invariables mais ces derniers n'introduisent que des phrases ➤ I-4.2. De plus, la conjonction est toujours à l'initiale alors que le subordonnant peut être précédé par une conjonction **51a**, ou par un syntagme antéposé, *aussi habile* en **51b** ➤ XVI-2.1.3. La conjonction de coordination n'impose pas de mode au verbe et les coordonnées sont à des modes variés, comme l'indicatif en **51a**, le participe présent en **51c**. Le subordonnant, au contraire, peut imposer un mode au verbe de la subordonnée : *si*, par exemple, impose l'indicatif **51d**, et *bien que* le subjonctif (du moins si l'on suit la norme) **51e** ➤ XI-5.4.

51 **a** *Paul dit* [*qu'il viendra et qu'il restera*].
b *Paul échouera,* [*aussi habile qu'il soit*].
c [*Paul étant présent et Marie ayant donné procuration*], *nous pouvons commencer.*
d *Paul s'en va* [*si Marie vient*].
e *Marie parlera* [*bien que Paul parte*].

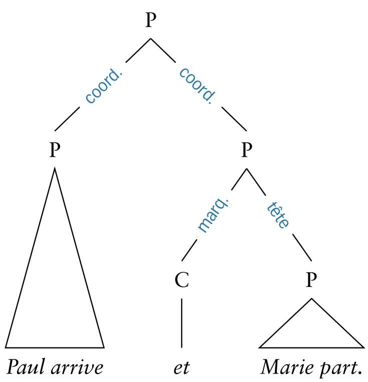
Le subordonnant peut exprimer une relation précise : la cause avec *parce que*, la concession avec *bien que*, alors qu'une même conjonction de coordination est souvent compatible avec des relations de discours variées. La conjonction *et*, par exemple, est compatible avec une relation de succession temporelle **52a**, d'opposition **52b**, de conséquence **52c**. La phrase **52c** peut s'interpréter comme 'si tu fais un pas de plus, tu es mort' ➤ XVI-5.1.3.

52 **a** *Paul est arrivé et il est monté dans sa chambre.*
b *Paul conduit, et il n'a pas dix-sept ans.*
c *Tu fais un pas de plus, et tu es mort.*

La structure syntaxique des phrases coordonnées

Les structures des phrases coordonnées sont indiquées dans la ➤ figure I-8 ➤ XVI-1.2.4. On considère la conjonction de coordination comme un marqueur qui appartient à la phrase qu'elle introduit : à l'écrit, s'il y a une ponctuation, elle se place toujours avant **53a** et non après **53b** cette conjonction ➤ XX-3.2.3 ; à l'oral, il n'y a pas de frontière prosodique après la conjonction ➤ XIX-2.3. Par ailleurs, une phrase indépendante peut commencer par une conjonction de coordination **53c**, ce qui indique bien la cohésion particulière entre la conjonction et la phrase qui suit.

53 **a** *Paul arrive, et Marie part.*
b * *Paul arrive et, Marie part.*
c *Mais il est parti !*



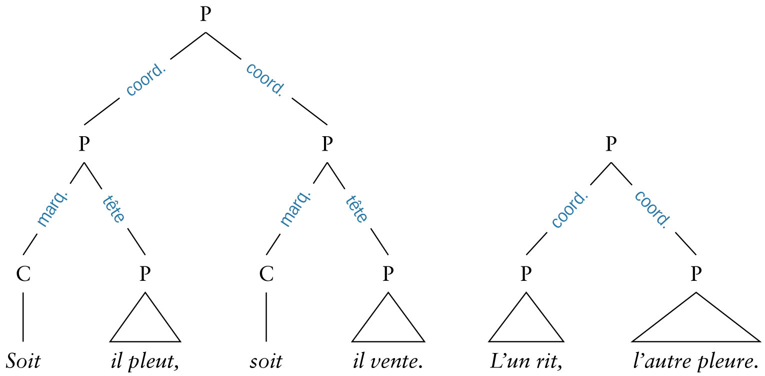


Figure I-8. *Trois structures de phrases coordonnées*

4.5.2. La coordination d'une phrase avec une autre phrase

La coordination d'une phrase avec une ou plusieurs phrases donne lieu à une phrase coordonnante qui les englobe, qui peut elle-même être une phrase indépendante **54a** ou une phrase subordonnée **54b**. Les phrases coordonnées sont sur le même plan, c'est-à-dire qu'elles présentent des similarités de forme, même si elles ne sont pas forcément identiques. Elles présentent également des similarités avec la phrase coordonnante, c'est-à-dire qu'elles ont chacune les propriétés correspondant au statut ou à la fonction de la phrase coordonnante. De manière générale, une phrase coordonnée pourrait être employée sans coordination, dans le même contexte **54c 54d**.

54 **a** [*Il fait beau et il fait chaud*].
b *Je crois* [*qu'il fait beau et qu'il fait chaud*].
c *Il fait chaud.*
d *Je crois* [*qu'il fait chaud*].

Les phrases coordonnées forment une phrase indépendante

Lorsque la phrase coordonnante est une indépendante, les coordonnées appartiennent souvent au même type ➤ **I-2.3.1** : ce sont deux déclaratives **55a**, deux interrogatives **55b**, deux désidératives **55c**, deux exclamatives **55d**.

55 **a** [*La jeune femme a saisi son manteau*] [*et elle est sortie*].
b [*À quelle heure commence le concert*] [*et combien de temps dure-t-il*] ?
c [*Mets ton manteau*] [*et file*] !
d [*Comme ils ont l'air heureux*], [*et quelle expérience ils ont vécue*] !

Mais elles peuvent aussi être de type différent, pourvu que chacune puisse fonctionner comme phrase indépendante. On coordonne ainsi une déclarative avec une exclamative **56a**, une déclarative avec une interrogative **56b**, une désidérative avec une déclarative **56a** ➤ **XVI-5.1.3**.

56 **a** [*Elle est élégante*] [*et comme elle joue bien*] !
b [*Nous nous sommes battus*] [*mais qu'avons-nous gagné*] ?
c [*Avance*] [*et tu reçois une gifle*] !

La coordination d'une phrase verbale avec une phrase sans verbe

On peut coordonner une phrase verbale et une phrase sans verbe, qu'elles soient ou non du même type ➤ **I-5.2.3**. En **57a**, une phrase déclarative est coordonnée avec une interrogative sans verbe, en **57b** une désidérative avec une phrase sans verbe, et en **57c** deux exclamatives avec et sans verbe. La seconde phrase coordonnée peut aussi être incomplète ou elliptique **57d** ➤ **I-5.3.3**. Une phrase peut également être coordonnée avec un syntagme nominal ([*Un dernier verre*] [*et je pars*].) ➤ **XVI-4.3.1**.

57 a [Ils ont cessé de se battre] [mais pourquoi tant de haine] ?
b [Prends vite tes affaires] [et à nous la liberté] !
c Quel évènement pour eux ce festival], [et quelle expérience ils ont vécue] !
d [Marie va à Rome] [et Paul à Florence].

Les phrases coordonnées forment une phrase subordonnée

Quand la phrase coordonnante est une subordonnée, chaque phrase coordonnée a la forme requise pour cette subordonnée. Ainsi, deux phrases coordonnées peuvent former une complétive **58a**, et chacune (sans la conjonction) pourrait être complément du même verbe **58b 58c**. Deux phrases coordonnées peuvent former une circonstancielle, si chacune a la forme d'une circonstancielle **58d**, de même que deux relatives coordonnées forment une relative **58e**.

58 a *On sait [[que Paul viendra] [mais que Marie est retenue par ses obligations professionnelles]].*
b *On sait [que Paul viendra].*
c *On sait [que Marie est retenue par ses obligations professionnelles].*
d *Il vient [[s'il peut] [et quand il peut]].*
e *C'est un café [[qui n'est pas loin] [et où tout le monde se retrouve]].*

Dans ce cas, les phrases coordonnées sont en général de même type : ce sont deux déclaratives **58a**, deux interrogatives **59a**. Mais elles peuvent aussi différer, si le verbe principal admet plusieurs types de complétives ➤ II-2.6. Ainsi, *savoir* se construit aussi bien avec une déclarative qu'une interrogative **59b**, *voir* aussi bien avec une interrogative qu'une exclamative **59c** : ils admettent donc des coordonnées de type différent. Il suffit que chacune soit compatible avec le verbe.

59 a *Je me demande [[si tout ira bien] [et qui viendra]].*
b *Je sais [[quand aura lieu la réunion] [et que Paul viendra]].*
c *J'ai bien vu [[qui te regardait] [et comme tu en étais troublé]].*

Les phrases coordonnées peuvent ainsi être à des modes différents, après un verbe comme *dire* qui peut être suivi de l'indicatif ou du subjonctif **60a**. De même, deux circonstancielles à des modes différents peuvent être coordonnées, à partir du moment où elles sont ajouts au même élément, comme en **60b**, une causale et une finale. Une comparative peut également être coordonnée à une circonstancielle si elles sont ajouts au même verbe **60c**.

60 a *Il dit [[qu'il en a assez] [et qu'on aille au diable]].*
b *Je viendrai [parce que tu me l'as demandé et pour que tu sois satisfait].*
c *Il viendra [comme il pourra et quand il pourra].*

La coordination d'une phrase subordonnée avec un autre syntagme

Une phrase subordonnée peut aussi être coordonnée avec un autre syntagme susceptible d'occuper la même fonction. Ainsi, une complétive peut être coordonnée avec un complément infinitif **61a** ou nominal **61b** après un verbe comme *vouloir*, qui accepte ces différents compléments. Ou encore, une relative peut être coordonnée avec un adjectif épithète **61c**, si tous deux peuvent modifier le même nom. Ce type de relative est parfois appelé *relative attelée*. Une circonstancielle peut également être coordonnée avec un syntagme prépositionnel de même fonction **61d** ➤ XVI-4.3.5.

61 a *Ils veulent [[parler au directeur] [et qu'on les laisse entrer]].*
b *Ils veulent [[qu'on les écoute] et [plus de respect]].*
c *Elle avait un visage [[très avenant] [et qu'on avait plaisir à regarder]].*
d *Je viendrai [[quand j'aurai fini] [et, en tout cas, avant le déjeuner]].*

4.6. Les phrases juxtaposées

Deux phrases juxtaposées forment une phrase complexe et peuvent constituer un seul énoncé, selon plusieurs critères :
– elles sont séparées par une virgule (*Plus il s'acharne, moins il réussit.*) et non par une ponctuation forte ;
– au moins l'une des deux ne peut pas être employée seule (* *Plus il s'acharne*) ;
– l'ensemble peut constituer une phrase subordonnée (*Je crois que [plus il s'acharne, moins il réussit].*) ;
– à l'oral, la fin de la première phrase a une mélodie montante ou une prosodie de continuation.

Deux phrases peuvent former une phrase complexe, sans marque de subordination ou de coordination. On parle alors de *phrases juxtaposées*, ou de *parataxe*. À l'écrit, on trouve généralement un signe de ponctuation (une virgule) ➤XX-3.2.3, et à l'oral certaines marques prosodiques, comme une mélodie montante à la fin de la première phrase ➤I-8.5.2 ➤XIX-5.3. Elles peuvent généralement être analysées comme des phrases coordonnées **62a** ou comme incluant une subordonnée initiale **62b**. On parle alors de coordination ou de subordination *implicite*.

62 **a** *Plus il acharne, moins il réussit.*
b *Le supplierait-on, il ne cèdera pas.*

4.6.1. Les phrases juxtaposées coordonnées

Deux phrases juxtaposées peuvent être analysées comme des phrases coordonnées :
- si l'on peut insérer une conjonction de coordination (*Plus il s'acharne et moins il réussit.*) ;
- si elles doivent être similaires, par exemple être au même temps ou au même mode (*Plus il s'acharnait, moins il réussissait.*).

Certaines peuvent inclure un adverbe connecteur ➤XVIII-3.3 (*Jean viendra, ensuite il parlera.*).

Dans le cas le plus simple, les phrases coordonnées par juxtaposition ont la même structure, et le même mode verbal, comme dans les exemples **63**. Elles pourraient être reliées par une conjonction de coordination comme *et* **63a**, *ou* **63b**. Un adverbe (*donc*, *ensuite*) peut également apparaitre **63c**.

63 **a** *Manif mémorable :* [*on bivouaqua sur place*], [*on pique-niqua*]. (*Le Monde*, 11 avril 2006)
b [*Si les politiques cherchent les interlocuteurs musulmans*], [*si les sociologues et les journalistes veulent mener une enquête de terrain*], *qu'ils arrêtent de vouloir trouver en face d'eux une pseudo-communauté regroupée à l'écart et vivant selon des mœurs étranges* [...]. (*Le Monde*, 7 fév. 2006)
c *Paul a appelé, donc il viendra.*

Le second cas est celui des coordinations dites *corrélatives* ➤XVI-7.1. Il s'agit de constructions binaires, dans lesquelles chaque phrase est introduite par le même mot (*autant*, *tel*, *tantôt*) **64a** **64b** ou par deux mots liés l'un à l'autre (*plus*, *moins* ; *d'une part*, *d'autre part*) **64c** **64d**. Ces mots corrélatifs sont par exemple des adverbes de temps (*tantôt*) ou de degré (*autant*, *plus*, *moins*) ou des adjectifs d'identité (*tel*).

64 **a** *Tantôt il est sympa, tantôt il s'énerve.*
b *Autant son frère est triste, autant lui, il est toujours joyeux.*
c *D'une part il est tard, d'autre part il est déjà parti.*
d *Plus j'étudie, moins je comprends.*

Ces phrases ne peuvent pas apparaitre indépendamment l'une de l'autre **65a** **65b**, et l'ensemble peut former une phrase subordonnée **65c** **65d**. On peut généralement insérer la conjonction de coordination *et* **65e** **65f**.

65 **a** * *Autant son frère est triste.*
b * *Plus j'étudie.*
c *Tu vois bien que* [*tantôt il est sympa, tantôt il s'énerve*].
d *Je crois que* [*plus j'étudie, moins je comprends*].
e *Tantôt il est sympa et tantôt il s'énerve.*
f *Plus j'étudie et moins je comprends.*

Les phrases juxtaposées corrélatives

Les phrases juxtaposées avec *tel* à l'initiale **66a** sont analysées comme coordonnées **66b** ➤V-5.2. Par ailleurs, certaines phrases juxtaposées, comprenant chacune un adverbe de temps (*d'abord*, *ensuite*), ou d'ordonnancement (*premièrement*, *deuxièmement*), peuvent également être analysées comme coordonnées **66c** ➤XVI-7.1.1.

66 **a** *Tel il est aujourd'hui, tel il sera demain.*
b *Tel il est aujourd'hui, et tel il sera demain.*
c *Il faut d'abord essayer, on pourra ensuite conclure.*

4.6.2. Les phrases juxtaposées subordonnées

Quand deux phrases sont juxtaposées, l'une peut être analysée comme subordonnée :
- si elle est mobile (*Paul viendra,* [*dit-on*]. *Paul,* [*dit-on*], *viendra.*) ;
- si elle a son propre temps ([*Le supplierait-on*], *il ne cèdera pas.*) ou son propre mode ([*L'hiver approchant*], *Paul sortait moins.*) ;
- si elle peut être omise (*Paul viendra. Il ne cèdera pas.*) ;
- si elle ne peut, contrairement à l'autre, avoir des propriétés de phrase indépendante, par exemple être à l'impératif ([*Il aurait essayé*], *imagine son bonheur !*), ou constituer une question ([*Il aurait essayé*], *qu'aurait-il trouvé ?*).

Certaines constructions présentent des propriétés mixtes. S'il est difficile de trancher entre coordination et subordination, on pourra parler simplement de *phrases liées*.

Parmi les phrases juxtaposées qu'on peut analyser comme subordonnées, les incises **67a** constituent un cas à part > I-4.4.5 > XVIII-6.5. Les circonstancielles sans introducteur, au participe présent **67b** ou au subjonctif **67c**, ont une interprétation temporelle **67b**, causale ou concessive **67c** > I-4.4.2. Leur mobilité dans la phrase, ainsi que le mode du verbe, suffisent à les identifier comme des subordonnées.

67 **a** *Paul exagère,* [*je trouve*].
b *Il faudra,* [*l'hiver approchant*], *rentrer les cactus.*
c *Le directeur,* [*eût-il été plus attentif*], *ne pouvait tout contrôler.*

Certaines phrases à l'imparfait **68a 68d** ou au conditionnel **68b 68c** sont également interprétées comme des circonstancielles de concession **68b** > XIV-5.1 ou de condition **68a 68c** > XIV-2.4.

68 **a** [*N'était la difficulté à trouver à manger*], *les réfugiés se sentaient à l'abri.*
b [*Me supplierait-il à genoux*], *je ne recevrai pas cet homme.*
c [*Était-il heureux*], *il chantait.*

Les concessives présentent la même mobilité que les autres subordonnées circonstancielles **69b** > I-4.4.2. Les conditionnelles, en revanche, sont moins mobiles **69c**, et l'ensemble peut former une construction spécifique.

69 **a** *Les réfugiés se sentaient à l'abri,* [*n'était la difficulté à trouver à manger*].
b *Je ne recevrai pas cet homme,* [*me supplierait-il à genoux*].
c * *Il chantait, était-il heureux.*

Les phrases juxtaposées avec que

La seconde phrase pouvant être introduite par *que* **70a**, on parle parfois de *subordination inverse*. Mais elle peut varier comme une phrase indépendante, en particulier être à l'impératif **70b** : il est préférable de la considérer comme la tête, et la première phrase est alors une subordonnée > XIV-1.4. La même analyse s'applique à d'autres constructions binaires, à ordre fixe, avec l'expression *avoir beau* **70c** ou l'adverbe *à peine* **70d** > VIII-3.1. Bien que l'on puisse parfois insérer *que*, la seconde phrase a des propriétés de phrase racine, et peut ainsi être une interrogative à sujet suffixé **70e 70f**.

70 **a** [*Était-il heureux*], *qu'il chantait.*
b [*Était-il heureux*], *imagine ce qu'il chantait !*
c [*Il avait beau essayer*], *il n'y arrivait pas.*
d [*À peine est-il arrivé*], *il veut déjà repartir.*
e [*À peine est-il arrivé*], *où veut-il déjà repartir ?*
f [*Il aura beau dire*], *comment veux-tu qu'il fasse ?*

Dans d'autres juxtapositions, à ordre fixe, chaque phrase pourrait être employée séparément, mais la première est interprétée comme une circonstancielle. En **71a**, la première phrase correspond à une conditionnelle ('s'il faisait un pas de plus') **71b** > XIV-2.4, à une temporelle ('quand je suis revenue') > XIV-6.1.2 ; la phrase **71c** est ambigüe et pourrait recevoir les deux interprétations ('si j'ai faim' ou 'quand j'ai faim').

71 **a** *Il faisait un pas de plus, il tombait.*
b *Je suis revenue, je parlais pas plus anglais, hein.* (Corpus ACSYNT, ASDE12)
c *J'ai faim, je prends du chocolat.*

L'ensemble forme un seul énoncé, avec une virgule entre les deux phrases, à l'écrit ➤ **XX-3.2.3**, et une mélodie montante à la fin de la première phrase, à l'oral ➤ **XIX-5.3**. L'interprétation ne serait pas préservée si l'on séparait les deux phrases par un point à l'écrit ou un contour mélodique descendant à la fin de la première phrase, à l'oral. La séquence de **72a** présente une succession temporelle d'évènements, où l'interprétation conditionnelle est perdue. On peut parfois faire précéder l'ensemble de *que* **72b** ou *parce que* **72c**. On peut aussi coordonner entre elles ces constructions **72d**.

72 **a** *Il faisait un pas de plus. Il tombait.*
b *Je lui ai dit qu'*[*il faisait un pas de plus, il était mort*].
c *Ce voyage n'a servi à rien parce que* [*je suis revenue, je parlais pas plus anglais*].
d [*Tu entrais dans l'hôtel, tu avais un grand hall*] [*et tu sortais, tu avais la piscine*]. (France)

Ce genre de juxtaposition est assez fréquent à l'oral. Il peut poser des problèmes d'analyse et plus généralement des problèmes de segmentation en phrases lors de la transcription ➤ **I-8.3**. Quand le type de la seconde phrase peut varier, c'est généralement lui qui détermine celui de l'ensemble de la construction, déclaratif **71a**, interrogatif **73a** **73b** ou exclamatif **73c**. On pourra analyser ces phrases comme coordonnées si l'on peut insérer la conjonction *et* **73d** ➤ **XVI-5.1.3**. On pourra aussi plus simplement les appeler des *phrases liées* ➤ **XIV-2.4**.

73 **a** *Il faisait un pas de plus, est-ce qu'il tombait ?*
b *Tu es revenue, est-ce que tu parlais anglais ?*
c *Il faisait un pas de plus, qu'est-ce qu'il prenait !*
d *Il faisait un pas de plus et il tombait.*

I-5

Les phrases sans verbe

5.1. Qu'est-ce qu'une phrase sans verbe ?

Une phrase sans verbe peut être :
- à tête non verbale, c'est-à-dire construite autour d'un adjectif (*Superbe, ce chapeau.*), d'un adverbe (*Pourquoi tant de haine ?*), d'un syntagme prépositionnel (*À nous la liberté !*) ou d'un syntagme nominal (*Quel plaisir, ce concert !*) ; elle est complète et peut constituer un énoncé autonome ;
- à ellipse du verbe : elle est alors incomplète et a besoin du contexte pour être interprétée. Le verbe manquant est généralement implicite et peut être présent dans la phrase précédente (*Jean viendra. Marie aussi.*).

5.1.1. La phrase sans verbe complète

Une phrase est généralement construite autour d'un verbe, accompagné de son sujet et de ses compléments éventuels > I-3.1. Mais elle peut aussi être construite autour d'un élément appartenant à une autre catégorie. Ainsi, les énoncés en **1** sont considérés comme des phrases, construites autour d'un adjectif **1a**, d'un adverbe **1b**, d'un syntagme prépositionnel **1c** ou d'un syntagme nominal **1d**. Ces phrases sans verbe ont la même structure qu'une phrase verbale : l'élément souligné est analysé comme la tête et le second élément comme un sujet > I-5.2. Elles sont complètes, et peuvent, comme les phrases verbales, être de différents types, par exemple déclaratif **1a**, interrogatif **1b** ou exclamatif **1d**.

1 **a** *Superbe, ce chapeau.*
b *Pourquoi tant de haine ?*
c *À nous la liberté !*
d *Quel plaisir, ce concert !*

Ces phrases à tête non verbale sont généralement des phrases indépendantes **1**, mais il arrive qu'elles appartiennent à une phrase complexe, dans laquelle elles peuvent être coordonnées **2a** ou subordonnées **2b**.

2 **a** *Je ferme la porte [et à nous la liberté] !*
b *On se demande [pourquoi tant de haine].*

Phrase à tête non verbale et phrase nominale

La notion de phrase à tête non verbale est une extension de la notion plus ancienne de phrase nominale. Une phrase non verbale peut effectivement être construite autour d'un syntagme nominal, analysé comme sa tête **1d**, mais elle peut également être construite autour d'une autre catégorie **1a 1b 1c**. Par ailleurs, certains noms ou syntagmes nominaux peuvent constituer des énoncés sans être analysés comme des phrases. C'est par exemple le cas des termes d'adresse (*Garçon !*) ou de salutation (*Bonjour à tous !*) > XVIII-4.2.1.
Certains éléments soulignés en **1** peuvent également être employés seuls comme assertion (*Superbe.*) ou comme exclamation (*Quel plaisir !*). De tels énoncés sont incomplets, et leur sujet implicite est déterminé par le contexte : ce ne sont pas des phrases au sens syntaxique.

5.1.2. La phrase sans verbe incomplète

Les phrases sans verbe peuvent aussi être sans tête, ou elliptiques. Ce sont des phrases incomplètes, dans lesquelles manque au moins le verbe, même si celui-ci peut souvent être restitué à partir du verbe de la phrase précédente. Ce ne sont donc pas des phrases autonomes, puisqu'elles ont besoin du contexte linguistique pour être interprétées et qu'elles apparaissent dans des constructions particulières, comme les coordinations.

En **3a**, la phrase verbale permet d'interpréter la coordination comme signifiant 'et Max aime Matisse', et en **3b**, comme signifiant 'ou bien sa sœur viendra'. En **3c**, l'adverbe *quand* est analysé comme une subordonnée interrogative, signifiant 'quand Jean viendra', grâce au verbe de la phrase précédente. Dans les dialogues, une réponse nominale, comme en **3d**, est également analysée comme une phrase, et interprétée grâce à la question : 'je regarde le chat' ➤XII-3.4.1.

3 **a** *Paul aime Picasso [et Max, Matisse].*
b *Marie viendra, [ou bien sa sœur].*
c *Jean viendra. Je me demande [quand].*
d Loc. 1 — *Qu'est-ce que tu regardes ?*
Loc. 2 — *[Le chat].*

Les phrases elliptiques se rencontrent aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, même si elles semblent plus nombreuses à l'oral ➤I-8.4.3. Elles sont fréquentes dans les conversations : le tour de parole précédent ou la situation d'énonciation permettent de les interpréter en reconstituant les éléments manquants.

Autres phrases incomplètes

En plus des phrases à ellipse du verbe, certaines phrases verbales, sans ellipse, peuvent également être incomplètes, mais n'ont pas besoin d'être accompagnées d'une phrase complète pour être interprétées : en **4a** manque le complément de *manger*, et en **4b** le complément de *avec*. Dans le premier cas, le complément omis peut être interprété comme indéfini ('tu dois manger quelque chose') ou défini dans un contexte donné ('on va faire avec cela') ➤II-5.1 ➤VII-3.2.

4 **a** *Tu dois manger.*
b *On va faire avec.*

Autres énoncés sans verbe

Certaines expressions nominales, comme *Un café !*, forment des énoncés sans forcément former des phrases, au sens syntaxique ➤I-1.1. En effet, quand l'interprétation de l'énoncé est variable et qu'elle dépend simplement de la situation d'énonciation, on ne parle pas de phrase : *Un café !* peut signifier 'je veux un café', 'prenez donc un café', 'je vous fais un café', etc. En revanche, la même expression employée pour répondre à la question *Qu'est-ce que vous prendrez ?* est une phrase elliptique, avec une seule interprétation, déterminée par la phrase : 'je prendrai un café'.
Certaines expressions nominales ou prépositionnelles, ainsi que certains adjectifs, apparaissent à l'écrit comme des fragments, séparés par un point de la phrase dont ils dépendent. En **5a** les trois expressions qui suivent la phrase verbale sont interprétées comme des ajouts de manière. En **5b**, l'adjectif, bien que séparé du nom, peut être interprété comme une épithète. Cette ponctuation inhabituelle est susceptible de produire des effets variés, qui se manifestent à l'oral par une frontière prosodique ➤XIX-2.2.1, mais, du point de vue syntaxique, on a bien affaire à une seule phrase ➤XX-3.2.1.

5 **a** *J'y suis allé. Comme ça. Les mains nues. Sans défense.* (N. Sarraute, 1982)
b *Ce qu'il lui fallait, c'était une famille. Nombreuse.* (Forlani, 1989)

5.2. Les phrases à tête non verbale

Une phrase à tête non verbale peut être réduite à l'élément *tête* (*Oui.*) ou comporter une tête (soulignée ici) accompagnée d'autres éléments :
– un sujet (*Magnifique, ce concert.*) ;
– un complément (*Honte à toi !*) ;
– un ajout (*Lundi, piscine.*) ;
– un élément périphérique (*Papillon, pourquoi ce nom ?*) ;
– une conjonction (*Mais pourquoi ce nom ?*).
La phrase peut être de type déclaratif, désidératif (*Vivement dimanche !*), interrogatif (*Combien le café ?*) ou exclamatif (*Quel plaisir, ce concert !*), et elle peut également être subordonnée (*On se demande [pourquoi tant de haine].*).
Elle a une interprétation prédicative, comme une phrase verbale avec attribut (*Magnifique, ce concert.* 'ce concert est magnifique'), ou existentielle (*Pas un bruit dans la rue.* 'il n'y a pas un bruit dans la rue').

5.2.1. Qu'est-ce qu'une phrase à tête non verbale ?

Une phrase est construite autour d'une catégorie *tête*, interprétée comme un prédicat, accompagnée, le cas échéant, de son sujet ➤ I-1.1. Cette tête peut donc ne pas être un verbe, mais elle peut, comme un verbe, être accompagnée d'un sujet et d'un ou plusieurs compléments. Une phrase à tête non verbale peut inclure un verbe si celui-ci n'est pas la tête. Elle peut ainsi comporter un infinitif sujet **6a** ou complément **6b**.

Dans la phrase **6a**, la tête est le syntagme prépositionnel (*à toi*), tandis que l'infinitif introduit par *de* est sujet. En **6b**, c'est l'adjectif qui est la tête, suivie d'un complément infinitif introduit par *de*. Enfin, une phrase à tête non verbale peut être une phrase complexe et inclure une subordonnée verbale : en **6c**, la subordonnée est complément de l'adverbe *peut-être* ➤ VIII-3.1.1.

6 **a** *À toi* [*de jouer*].
b *Impossible* [*de vous joindre*].
c *Peut-être* [*que je viendrai*].

L'interprétation des phrases à tête non verbale

Les phrases à tête non verbale peuvent recevoir une interprétation prédicative, tout comme les phrases verbales avec attribut du sujet ➤ III-3.1. La phrase **7a** signifie ainsi 'la liberté est à nous' et **7b**, 'ce concert est génial'. Elles peuvent aussi avoir une interprétation existentielle, à l'instar de certaines phrases impersonnelles : la phrase **7c** est interprétée comme 'sur votre gauche, il y a le Panthéon', et **7d** 'il n'y a pas un bruit dans la rue'.

7 **a** *À nous la liberté.*
b *Génial, ce concert.*
c *Sur votre gauche, le Panthéon.*
d *Pas un bruit dans la rue.*
e *Jamais deux sans trois.*

L'absence d'expression de temps, d'aspect ou de modalité, qui sont habituellement portées par le verbe ➤ XI-1.1, rend les phrases à tête non verbale appropriées pour les descriptions **7c** **7d** ou l'expression de vérités générales **7e**. Comme les phrases verbales, elles peuvent être positives **7a** **7b** **7c** ou négatives **7d** **7e**. Dans ce dernier cas, elles commencent souvent par un mot négatif **7d** **7e**, ou *négateur* (*jamais*, *pas*) ➤ X-1.1.2.

De manière générale, la variété des interprétations semble plus grande que pour les phrases verbales, et laisse un plus grand rôle à l'implicite et à la situation.

> *Phrases à tête non verbale et phrases à ellipse du verbe*
>
> Contrairement aux phrases elliptiques, les phrases à tête non verbale n'ont pas de verbe implicite ou sous-entendu. Une phrase verbale équivalente, avec *être* et les mêmes éléments dans le même ordre, est parfois possible **8a**, mais pas toujours **8b** **8c**. Lorsque c'est le cas, cette paraphrase n'a pas les mêmes propriétés ; elle peut en particulier s'employer comme subordonnée **8d** plus facilement qu'une phrase à tête non verbale **8e**.
>
> **8** **a** *Ta réception, parfaite !* | *Ta réception a été parfaite !*
> **b** *Cette réforme, quelle erreur !* | * *Cette réforme est quelle erreur !*
> **c** *Combien cette montre ?* | ? *Combien est cette montre ?*
> **d** *Tu vois* [*que ta réception a été parfaite*].
> **e** * *Tu vois* [*que ta réception, parfaite*].
>
> *La ponctuation des phrases à tête non verbale*
>
> À l'écrit, la ponctuation finale des phrases à tête non verbale dépend de leur type et de l'acte de langage associé ➤ XX-3.3. La ponctuation interne dépend des constituants et de leur fonction. La distinction entre l'élément *tête* et l'élément *sujet* peut être marquée par une virgule **7b** **7c**, en particulier si la tête précède le sujet **9a**, plus rarement par deux points, comme en **9c** où la tête est le nom *conclusion*. Il n'y a pas de ponctuation si les deux éléments forment un seul groupe intonatif **7a** **9b** ➤ XIX-2.2 ou si la phrase comporte une tête et son complément **9d**.

9 a *Quel plaisir, ce concert !*
b *Tous en scène !*
c *Conclusion : rien à faire.*
d *Honte à vous !*

À l'oral, la prosodie des phrases à tête non verbale est variable. Dans certains cas, le sujet et la tête semblent former deux groupes prosodiques distincts **7b 7c 9a**. Dans d'autres, ils peuvent ne former qu'un seul groupe **7a 9b**, comme c'est le cas pour certaines phrases sujet + verbe ➤ **XIX-2.2**.
Quand un énoncé comporte un nom suivi d'un adjectif, d'un participe passé ou passif ou d'un syntagme prépositionnel, on peut parfois hésiter entre une analyse comme phrase non verbale ou comme syntagme nominal, si la prosodie ou la ponctuation n'indiquent pas clairement l'existence de deux constituants. Ainsi la tirade : *Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! Mais Paris libéré, libéré par lui-même, libéré par son peuple […].* (de Gaulle, discours du 25 aout 1944) peut être analysée comme une série de phrases à tête participiale, ou bien comme une série de syntagmes nominaux, avec participe épithète.
Un test pour distinguer deux constituants **7d 8a** est l'insertion d'un adverbe de phrase comme *évidemment* **10a** ou *heureusement* **10b** ➤ **VIII-5.1**, car ce type d'adverbe n'apparait pas au milieu d'un syntagme nominal ➤ **VIII-4.2**.

10 a *Ta réception, évidemment, parfaite.*
b *Pas un bruit, heureusement, dans la rue.*

Les types de phrases à tête non verbale

Quatre types de phrases verbales peuvent être distingués en fonction du mode du verbe et de la présence de mots interrogatifs ou exclamatifs ➤ **I-2.1** : déclarative, désidérative, interrogative et exclamative. Mais dans le cas des phrases à tête non verbale, seuls les types interrogatif et exclamatif sont explicitement signalés par la présence d'un mot interrogatif comme *pourquoi* **11a** ou exclamatif comme *quelle* **11b** ➤ **I-2.1.4**. Les autres phrases à tête non verbale appartiennent le plus souvent au type déclaratif **11c**, parfois au type désidératif **11d**.

11 a	*Pourquoi tant de haine ?*	INTERROGATIVE
b	*Quelle poisse, cette pluie !*	EXCLAMATIVE
c	*Rien à signaler.*	DÉCLARATIVE
d	*Vivement les vacances !*	DÉSIDÉRATIVE

Certains mots ou syntagmes interrogatifs sont réservés aux phrases non verbales : *quid*, *à quoi bon*, *à quand* et *pourquoi pas* permettent en effet de construire des phrases interrogatives, qui comportent comme second constituant un complément en *de* **12a**, un sujet nominal **12b** ou infinitif **12c**. Il s'agit toujours de phrases interrogatives partielles ➤ **XII-3.1.3**.

12 a [Titre] *Quid de l'arrivée des quads dans le parc régional ?* (*ladepeche.fr*, 23 avril 2013)
b *À quand le premier pas de l'Homme sur Mars ?* (*lepoint.fr*, 7 aout 2012)
c *Pourquoi pas partir en Italie ?*

Comme les phrases verbales, les phrases à tête non verbale peuvent donner lieu à des actes de langage, qui varient selon leur type ➤ **I-2.2** :
– une phrase déclarative est typiquement associée à un acte d'assertion (*Intéressante, votre remarque.*) ;
– une phrase désidérative, à un acte d'injonction ou de souhait (*Vivement dimanche !*) ;
– une phrase interrogative, à un acte de question (*Pourquoi tant de haine ?*) ;
– une phrase exclamative, à un acte d'exclamation (*Quelle chance ce poste !*).

La phrase déclarative permet aussi une variété d'actes de langage dits *indirects* ➤ **I-2.2.2** : selon le contexte, l'intonation ➤ **XIX-5.4.1** et la ponctuation ➤ **XX-3.3**, elle peut ainsi donner lieu à une exclamation **13a**, à une question **13b 13c**, ou à une injonction **13d**. Les usages indirects sont d'autant plus variés avec une phrase à tête non verbale que le type déclaratif par défaut y est plus fréquent.

13 a *Intéressante, votre remarque !*
b *Personne à l'horizon ?*
c *Rien à signaler ?*
d *À moi de jouer !*

Les phrases à tête non verbale désidératives

Il est plus délicat d'identifier une phrase non verbale comme désidérative, en l'absence de verbe à l'impératif ou au subjonctif ➤ I-2.1.3. Certaines expressions (*à bas*, *attention*, *vivement*) construisent des phrases sans verbe associées à une injonction **14a** ou un souhait **14b 14c**.

14 a *Attention à la marche !*
b *Vivement les vacances !*
c *À bas la tyrannie !*

Certaines particules de discours ne sont appropriées qu'à certains types de phrases et peuvent servir de test, comme pour les phrases verbales ➤ I-2.1.3 ➤ XVIII-4.3.4 ➤ tableau XVIII-11. Ainsi, *n'est-ce pas* se combine avec les phrases déclaratives **15a** ou exclamatives **15b**, mais pas avec les interrogatives **15c** ni les désidératives **15d**, tandis que *ou non ?* se combine avec une phrase déclarative **15e**, mais plus difficilement avec une exclamative **15f** ou une désidérative **15g**.

15 a *Rien à signaler, n'est-ce pas ?*
b *Quelle poisse, cette pluie, n'est-ce pas ?*
c *# Combien le café, n'est-ce pas ?*
d *# À bas la tyrannie, n'est-ce pas ?*
e *Intéressant, ce film, ou non ?*
f *# Quelle poisse, cette pluie, ou non ?*
g *# À bas la tyrannie, ou non ?*

Selon ces tests, une phrase comme **11d 14c** est bien une désidérative, mais une phrase comme **13d** est une déclarative, associée à un acte indirect d'injonction, puisqu'elle peut se combiner avec chacune des particules **16a 16b**.

16 a *À moi de jouer, n'est-ce pas ?*
b *À moi de jouer, ou non ?*

5.2.2. Les constituants de la phrase à tête non verbale

Les phrases à tête non verbale présentent des constructions moins variées et un ordre plus libre que les phrases verbales ➤ tableau I-6. Les structures principales sont présentées dans le ➤ tableau I-11, où ne figurent que le sujet, les compléments et les ajouts éventuels, et où sont omis les autres éléments initiaux et les éléments périphériques. La tête est soulignée et les compléments, entre crochets.

FONCTIONS	EXEMPLES
phrase sans complément	
TÊTE	*Oui.*
SUJET + TÊTE	*Tous en scène !*
TÊTE + SUJET	*À nous la liberté !*
TÊTE + AJOUT	*Oui, évidemment.*
AJOUT + TÊTE	*Lundi, piscine.*
TÊTE + AJOUT + SUJET	*Quelle aubaine demain ce concert !*
TÊTE + SUJET + AJOUT	*Quelle aubaine ce concert demain !*
AJOUT + SUJET + TÊTE	*Demain tous en scène !*
AJOUT + TÊTE + SUJET	*Demain à nous la liberté !*
phrase à un complément	
TÊTE + COMPLÉMENT	*Honte [à vous] !*
TÊTE + COMPLÉMENT + AJOUT	*Quid [de la crise] aujourd'hui ?*
TÊTE + AJOUT + COMPLÉMENT	*Quid, aujourd'hui, [de la crise] ?*
AJOUT + TÊTE + COMPLÉMENT	*Aujourd'hui, quid [de la crise] ?*
SUJET + TÊTE + COMPLÉMENT	*Tous prêts [à partir] ?*
TÊTE + COMPLÉMENT + SUJET	*Quel dommage [pour vous] cet échec !*
TÊTE + SUJET + COMPLÉMENT	*Quel dommage cet échec [pour vous] !*
phrase à deux compléments	
TÊTE + COMPLÉMENT + COMPLÉMENT	*Libre [à vous] [de renoncer].*
TÊTE + AJOUT + COMPLÉMENT + COMPLÉMENT	*Libre évidemment [à vous] [de renoncer].*
TÊTE + COMPLÉMENT + AJOUT + COMPLÉMENT	*Libre [à vous] évidemment [de renoncer].*
TÊTE + COMPLÉMENT + COMPLÉMENT + AJOUT	*Libre [à vous] [de renoncer] évidemment.*
SUJET + TÊTE + COMPLÉMENT + COMPLÉMENT	*Paul reconnaissant [à Marie] [de son geste] ?*

Tableau I-11. *Les principales fonctions dans les phrases à tête non verbale*

La tête de la phrase à tête non verbale

La tête d'une phrase non verbale peut appartenir à toutes les catégories interprétables comme des prédicats, à savoir l'adjectif **17a**, le syntagme nominal **17b**, l'adverbe **17c**, le syntagme prépositionnel **17d** et le participe passé **17e** ou passif **17f**. Les éléments soulignés en **17** sont analysés comme des têtes, car ils sont obligatoires et déterminent l'interprétation et le type de la phrase ➤ **I-5.2.1**.

17 **a** *Superbe, ce chapeau.*
b *Quelle erreur, cette réforme !*
c *Combien, cette montre ?*
d *Les petits en scène !*
e *Tous assis !*
f *Finies les vacances !*

Les participes passés **17e** et passifs **17f** ne sont pas des verbes à proprement parler, mais des catégories spécifiques, qui partagent des propriétés à la fois avec les adjectifs (accord en genre et en nombre) et avec les verbes (possibilité de prendre un complément direct) ➤ **II-1.1.1**. Dans les phrases non verbales, ils ne se distinguent pas des adjectifs.

Dans le cas le plus courant, comme en **17**, la tête est prédicative, c'est-à-dire qu'elle peut être employée comme attribut du sujet ou du complément dans une phrase verbale ➤ **III-3.1**, ce qui est illustré en **18**.

18 **a** *Ce chapeau est superbe.*
b *Quelle erreur a été cette réforme !*
c *C'est combien, cette montre ?*
d *Les petits sont en scène.*
e *Restez tous assis !*
f *Les vacances sont finies.*

> *Quels adjectifs, quels noms pour les phrases à tête non verbale ?*
>
> Un adjectif comme *futur*, qui peut être épithète **19a**, mais pas attribut **19b**, ne peut pas non plus être tête d'une phrase averbale **19c** ➤ **VI-2.4.2** ➤ **VI-5.3**.
>
> **19** **a** *Paul est un futur ministre.*
> **b** * *Ce ministre est futur.*
> **c** * *Futur, ce ministre ?*
>
> Un nom commun, employé comme tête, peut parfois être employé sans article **20a**, comme le sont certains attributs nominaux ➤ **V-1.4.2**. L'absence d'article est même parfois plus facile dans la phrase non verbale **20b** **20c** que dans la construction avec attribut des phrases verbales **20d** **20e**.
>
> **20** **a** *Ingénieur agronome, son fils ?* | *Son fils est ingénieur agronome.*
> **b** *Saine occupation, la piscine.* | * *La piscine est saine occupation.*
> **c** *Très bonne idée, d'avoir apporté du café.* | * *Avoir apporté du café est très bonne idée.*
> **d** *La piscine est une saine occupation.*
> **e** *Avoir apporté du café est une très bonne idée.*

La phrase à tête non verbale seule

Une phrase non verbale peut être réduite à un élément, considéré comme sa tête, si celui-ci a une interprétation de type phrastique, c'est-à-dire s'il peut décrire une situation ou exprimer une proposition ➤ **I-1.1.2**.

Le cas le plus simple est celui des adverbes *oui*, *non*, *si*, qui sont parfois appelés des *prophrases* ➤ **VIII-1.3.4** ➤ **X-2.3.4**. Ils peuvent constituer une réponse à une question totale **21a** ➤ **XII-3.4.1**, ou bien constituer une subordonnée, par exemple après un verbe comme *craindre* **21b** ou dans une conditionnelle **21c**.

21 **a** Loc. 1 — *Tu viendras ce soir ?*
Loc. 2 — *Oui.*
b *Je crains [que non].*
c *Tu peux m'aider ? [Si oui], dis-le moi.*
d *Je ne pensais pas qu'il viendrait, [mais finalement, si].*

Ils se construisent sans sujet ni complément, mais peuvent se combiner avec un ajout comme *finalement* **21d** ou un marqueur du type *que* **21b**. Ils sont anaphoriques, autrement dit ils reprennent tout ou partie du contenu de la phrase précédente ou d'une phrase saillante dans le contexte ➤ X-6.1.3 ➤ XVIII-5.1.1.
Certains adjectifs (*exact*, *probable*, *possible*) **22a**, et certains adverbes (*bien sûr*, *évidemment*, *peut-être*) **22b**, peuvent également être employés comme réponses à une question totale et constituer une phrase non verbale. Certains adjectifs (*affirmatif*, *positif*) et certains adverbes (*absolument*, % *carrément*) peuvent remplacer *oui* dans cet emploi. Ils se distinguent de ceux qui répondent à une question partielle (— *Comment vas-tu ?* — *Bien.*) ➤ I-5.3.2. Enfin, un nom d'activité ou d'évènement décrivant une situation peut également former une phrase à lui seul : **22c** s'interprète comme 'il y a eu une situation qui était un échec total'.

22 **a** Loc. 1 — *Tu viens demain ?*
Loc. 2 — *Exact.*
b Loc. 1 — *Paul arrive demain ?*
Loc. 2 — *Peut-être.*
c *Paul a essayé de la convaincre. Échec total.*

La phrase à tête non verbale à plus d'un constituant

Si l'on excepte l'élément tête lui-même, il n'est pas toujours aisé de distinguer les éléments qui constituent une phrase à tête non verbale, parce que les critères utilisés pour la phrase verbale ne sont pas disponibles ➤ I-3.2. Les sujets sont plus mobiles que dans la phrase verbale et ils ne déclenchent pas toujours l'accord de la tête **23a**. Par ailleurs, contrairement à ce qui se passe dans la phrase verbale, les compléments ne peuvent pas être remplacés par des proformes faibles (*le*, *lui*, *en*) et sont souvent optionnels.
Malgré ces disparités, on parle de *sujet* pour un syntagme nominal **23a**, un syntagme infinitif ou une subordonnée **23b**, qui se combinent avec une tête prédicative, et l'on parle de *complément* pour les syntagmes prépositionnels **23c**, les syntagmes infinitifs et les subordonnées qui suivent toujours la tête, et qui sont sélectionnés par elle. Ainsi, un SP comme *à toi* **23c** est analysé comme *complément oblique*. On parle en revanche d'*ajout* quand l'élément est mobile, qu'il n'est pas sélectionné par la tête et ne dépend pas d'elle pour son interprétation, comme c'est le cas de *lundi* **23d**.

23 **a** *Parfait, cette petite robe.*
b *Que tu veuilles rester ici, parfait.*
c *Honte à toi !*
d *Lundi, tous à la piscine !*

Le sujet de la phrase à tête non verbale

Le sujet des phrases à tête non verbale peut précéder **24a 24b 24d** ou suivre **23a 24c** la tête. Il peut s'agir d'un syntagme nominal **24a 24d**, d'un syntagme verbal infinitif **24b** ou d'une subordonnée **24c**. Le sujet est interprété comme un argument sémantique et il déclenche généralement l'accord de la tête adjectivale **24a** ou participiale **24d**.

24 **a** *Ta réception, parfaite.*
b *Partir en Espagne, quelle chance !*
c *Incroyable, [qu'il soit encore là] !*
d *Tous assis !*

L'inversion du sujet est plus facile que dans la phrase verbale ➤ XVII-2.2.1, et l'ordre tête-sujet est parfois le plus naturel **25**.

25 **a** *Quelle chance de partir en Espagne !*
b *Quelle erreur, cette réforme !*
c *À toi de jouer !*
d *Finies les vacances !*
e *Au mur, des dessins d'enfants.*

Accord et inversion du sujet

Au contraire de ce que l'on observe en **24a**, **25d** ou **26a**, l'accord de l'adjectif ou du participe, lorsque ce dernier précède le sujet, n'est pas obligatoire **23a 26b**, y compris dans l'écrit journalistique **26c**.

26 **a** *Digéré le flot de critique qui a suivi le livre de P. et C., oubliés les déchirements internes, apaisés les tourments du plan de départs volontaires : L. M. compte bien tourner la page…* (*Libération*, 3 nov. 2005)
b *Intéressant, votre remarque.*
c *Aujourd'hui, elle revendique son début de reconnaissance. Oublié gardes à vue et procès pour dégradation de bâtiments…* (*Libération*, 17 nov. 2005)

Que *et l'inversion du sujet*

Quand le sujet nominal **27a** ou infinitif **27b** suit la tête, il peut être marqué par *que*. On trouve le même marqueur dans certaines constructions présentatives **27c** ➤ XVIII-2.4. Avec une tête adjectivale, l'accord est plus difficile si le sujet est marqué par *que* **27d 27e**.

27 **a** *Belle ville, (que) Berlin.*
b *Quelle chance, (que) de partir !*
c *C'est une très belle ville que Berlin.*
d *Curieux, que cette manie de tout contrôler !*
e ? *Curieuse, que cette manie de tout contrôler !*

Sujet ou disloqué ?

Des constituants d'autres catégories, syntagme prépositionnel **28a** ou subordonnée exclamative **28b**, peuvent accompagner une tête prédicative et être interprétées comme son argument sémantique, sans être analysés comme des sujets. Ils sont analysés comme disloqués ➤ XVIII-2.1, avec la fonction *périphérique*, comme dans une phrase verbale avec attribut : ils ne peuvent pas être sujets **28c 28d**, alors qu'ils peuvent être *périphériques* **28e 28f**.

28 **a** *Une bonne cachette, sous la table ?*
b *Étrange [comme le spectacle de l'aliénation du voisin fait sourire […]].* (Onfray, 2005)
c * *Sous la table est une bonne cachette.*
d * *[Comme le spectacle de l'aliénation du voisin fait sourire] est étrange.*
e *Sous la table, c'est une bonne cachette.*
f *C'est étrange, comme le spectacle de l'aliénation du voisin fait sourire.*

Les compléments dans la phrase à tête non verbale

Comme la plupart des phrases, les phrases à tête non verbale peuvent inclure un ou plusieurs compléments, qui peuvent être des syntagmes prépositionnels **29a 29b**, des syntagmes verbaux infinitifs **29c 29d** ou des subordonnées **29e 29f**. Contrairement aux phrases verbales qui peuvent comporter un complément direct ou un complément attribut ➤ I-3.2.2), il s'agit ici toujours de compléments obliques.

29 **a** *Honte [à toi] !*
b *Quid [des retraites anticipées] ?*
c *Impossible [de venir demain].*
d *Tous prêts [à partir] ?*
e *Sans doute [qu'il viendra].*
f *Heureusement [qu'il était là] !*

L'un de ces compléments peut être obligatoire **29b**, mais il est souvent optionnel **29c 29d**. Lorsque cela est possible, la tête peut se trouver accompagnée d'un sujet **29d**, mais elle se trouve le plus souvent seule, notamment s'il s'agit d'un nom **29a**, d'un pronom **29b**, ou d'un adverbe **29e 29f**, qui se construisent sans sujet.
Certaines formes comme *pas question*, *pas moyen*, *quid*, sont réservées à cet emploi. Les adverbes de ce type sont essentiellement des modaux (*sans doute*) ➤ VIII-5.5 et des évaluatifs (*heureusement*) ➤ VIII-5.3. Quand la phrase comporte deux compléments **30a**, ceux-ci peuvent généralement permuter **30b**, et quand le sujet suit la tête **30c**, il peut lui aussi permuter avec le complément **30d**, comme dans la phrase verbale.

30 **a** *Pas question [pour Paul] [de baisser les bras].*
b *Pas question [de baisser les bras] [pour Paul].*
c *Quel dommage [pour le jeune moscovite], cette défaite inattendue !*
d *Quel dommage, cette défaite inattendue, [pour le jeune moscovite] !*

Complément ou périphérique ?

On considère que le complément suit la tête, car l'ordre inverse est souvent impossible **31a**. Quand le complément semble pouvoir précéder la tête **31b**, il est en fait analysé comme ayant la fonction *périphérique*.

31 **a** ** Des retraites anticipées, quid ?*
b *Venir, impossible.*

La particule de discours comme tête de phrase

Certaines de ces constructions peuvent relever d'un registre non formel ou non standard **32a** **32b** et avoir pour *tête* une particule de discours comme *chiche* **32c** ➤ XVIII-4.3.1.

32 **a** *Encore heureux [qu'il ait fait beau] !* (Genette, 2006)
b *Et si on jouait… Même [que je serais Jack Sparrow].* (*flickr.com*, 3 sept. 2009)
c *Chiche [que t'es pas capable de monter en force dans un taxi de Kowloon déjà pris par des touristes] […] !* (Cowl, 2005)

Quels adjectifs et quels noms dans la construction tête-complément ?

Les adjectifs (*impossible*) et certains noms (comme *pas question*) qui se construisent sans sujet sont ceux qui entrent dans une construction impersonnelle ➤ VI-3.3.1. Ils prennent en général un infinitif **33a** **33b** ou une subordonnée complément **33c**.

33 **a** *Il n'est pas question pour Paul de baisser les bras.*
b *Il est impossible de venir.*
c *Il est impossible que Paul réussisse.*

D'autres noms prédicatifs **34a** et d'autres adjectifs **34b** peuvent se combiner avec un complément pour former un énoncé. Contrairement à ceux qui entrent dans la construction impersonnelle, ils peuvent se construire avec un sujet nominal, ici identifié au locuteur ('je n'ai envie de rien') ou à l'interlocuteur ('tu es content de ta journée ?'). Ces énoncés sont analysés comme des syntagmes nominaux **34a** ou adjectivaux **34b** plutôt que comme des phrases, mais la distinction est parfois délicate. Ainsi **34c** est plutôt analysé comme une phrase (*ce n'est pas la peine de*) et **34d** comme un syntagme nominal (*tu n'as pas besoin de*).

34 **a** *Envie de rien aujourd'hui.*
b *Alors, content de ta journée ?*
c *Pas la peine de s'énerver.*
d *Pas besoin de crier comme ça.*

Les ajouts dans la phrase à tête non verbale

Une phrase à tête non verbale peut également comporter des éléments facultatifs et mobiles, en fonction d'ajouts. De la même manière que dans la phrase verbale ➤ I-3.2.3, l'ajout peut être un adverbe **35a** **35c**, un syntagme prépositionnel comme *à Paris* **35b**, un syntagme nominal comme *ce soir* **35d**, une préposition comme *après* **35e**, un nom vocatif (*Hervé*) **35f** ➤ XVIII-4.2.1, une circonstancielle **35g**, ou enfin une incise comme *je te dis* **35h** ➤ XVIII-6.5.

35 **a** *Oui, évidemment.*
b *À Paris, cinéma ou musée ?*
c *Impossible, malheureusement, de venir.*
d *Quelle aubaine, ce soir, ce concert !*
e *Après, libre choix à l'imagination de savoir quelle partie du corps, euh, ça pourrait être.* (France Inter, « Un temps de Pauchon », 4 oct. 2010)
f *À toi, Hervé.* (France Inter, « Un temps de Pauchon », 25 oct. 2010)
g *Délicieux, un café, quand on a fini de travailler.*
h *Ben moi, bé, tranquille, ben, je te dis, hier tranquille […].* (*C-Oral-Rom*, ffamdl01)

Leur interprétation est également variée : il s'agit d'un adverbe de phrase **35a** **35c**, d'une expression de lieu **35b**, ou de temps **35d** **35e** **35g**. La phrase avec ajout peut également comporter un sujet **35d**, un complément **35c** ou plusieurs **35e**.
Comme dans la phrase verbale ➤ I-3.1, les ajouts sont cumulables **36a** et mobiles **36b**.

36 **a** *Cinéma ou musée, ce soir, à Paris ?*
b *Libre choix, après, à l'imagination de savoir quelle partie du corps ça pourrait être.*

Les éléments périphériques dans la phrase à tête non verbale

Une phrase à tête non verbale peut comporter un ou plusieurs constituants périphériques, situés en début ou en fin de phrase. Il peut s'agir d'un syntagme nominal : *la psychanalyse* **37a**, d'un nom : *Papillon* **37b**, *bricolage* **37c**, *Hadopi* **37d**, ou bien d'une subordonnée initiale **37e**.

37 **a** *L'inconscient ne connait pas le temps, mais la psychanalyse, oui.* (France Culture, 23 juin 2005)
b *Et Papillon, euh, pourquoi ce nom ?* (France Inter, « Un temps de Pauchon », 5 oct. 2010)
c *Ça, je peux faire, oui. Bricolage, oui, oui.* (*CFPP2000*, 05-01)
d *Hadopi : que de bruit pour un sujet pas si compliqué que cela.* (*blog3.lemondeinformatique.fr*, 16 mars 2009)
e *Que Franco ait multiplié les manifestations de gratitude pour l'aide apportée par l'Allemagne et l'Italie à sa cause, évidemment !* (Benassar, 2002)

Nous parlons dans ces cas d'élément *périphérique* parce qu'au plan syntaxique ils ne sont ni sujets, ni compléments, ni ajouts : en **37a**, par exemple, *oui* ne peut recevoir de sujet, aussi le syntagme *la psychanalyse* est-il simplement périphérique ➤ VIII-1.3.4. Cet élément peut être parallèle au sujet de la phrase précédente (*L'inconscient*), ou, comme en **37c**, parallèle à un complément antéposé (*Ça*). En **37d**, *Hadopi* est repris par un syntagme nominal anaphorique (*un sujet pas si compliqué*). Comme dans les phrases verbales, le constituant périphérique initial est facilement interprété comme topique de discours, c'est-à-dire comme ce dont parle le discours ➤ I-7.2.2 ➤ XVIII-2.1.2.

Les autres éléments de la phrase à tête non verbale

Tout comme les phrases verbales ➤ I-3.2.5, les phrases non verbales peuvent comporter des éléments en zone initiale, comme un adverbe **38a**, une interjection (*Hum*) **38b** ou un vocatif (*Chéri*) **38c**, qui ont la fonction syntaxique d'*ajout*. Elles peuvent également commencer par une conjonction de coordination **38d** ou, quand elles sont subordonnées, par *que* **38e**, comme les subordonnées verbales ➤ I-4.2.2.

38 **a** *Alors, tous à la Bastille ?*
b *Hum, elle, une beauté ?*
c *Chéri, pourquoi ce ton ?*
d *Mais pourquoi ce nom ?*
e *Je crois [que oui].*

La fonction syntaxique des mots interrogatifs et exclamatifs dans la phrase à tête non verbale

Contrairement à ce que l'on observe dans les phrases verbales ➤ I-6.1, les mots ou syntagmes interrogatifs et exclamatifs en début de phrase n'ont pas la fonction *extrait*. Ils sont *tête* de la phrase **39a**, sujet **39b** ou complément **39c**, par exemple dans les questions de clarification ➤ XII-3.4.4.

39 **a** *À qui le tour ?*
b *Lesquels assis ? Lesquels debout ?*
c *Libre à nous d'aller où ?*

La structure syntaxique des phrases à tête non verbale

La tête des phrases non verbales peut être un mot (*combien*, *honte*, *oui*) ou un syntagme (*en scène*). L'élément tête peut être seul, accompagné d'un sujet ou d'un complément. Les structures des phrases à tête non verbale sont illustrées dans la ➤ figure I-9.

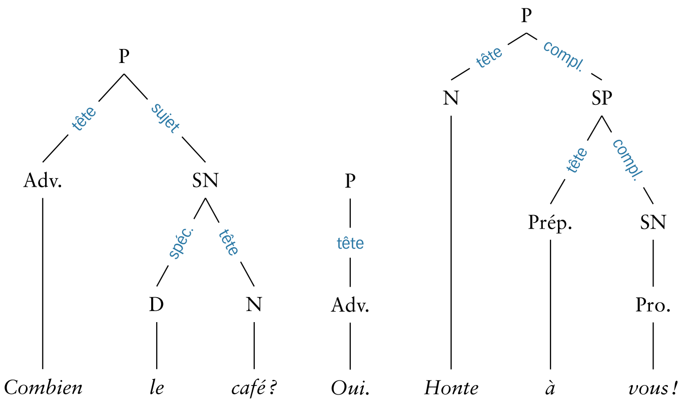


Figure I-9. *La structure des phrases à tête non verbale*

5.2.3. Les fonctions de la phrase à tête non verbale

Les phrases à tête non verbale sont généralement employées seules, comme phrases indépendantes, mais elles peuvent également être coordonnées. Certaines d'entre elles peuvent être subordonnées et occuper alors une fonction de complément, de périphérique ou d'ajout.

La phrase à tête non verbale coordonnée

Une phrase à tête non verbale peut, comme une phrase verbale, être coordonnée avec une autre phrase, qu'elle soit verbale **40a** **40b** ou non **40c** > I-4.5.2. On rencontre aussi des phrases complexes constituées de deux phrases à tête nominale juxtaposées **40d**.

40 **a** [*Les petits en place*] *et la représentation peut commencer !*
b *Prends tes affaires* [*et à nous la liberté*] *!*
c [*Les petits debout*] *et* [*les grands assis*] *!*
d [*Lundi piscine*], [*mardi judo*].

Les phrases coordonnées relèvent généralement du même type, comme en **41a**, où sont coordonnées deux exclamatives, l'une verbale et l'autre non. Toutefois, il est parfois possible de coordonner une déclarative et une interrogative sans verbe **41b** > I-2.3.1.

41 **a** [*Comme il est beau*] [*et quelle élégance, ce nœud papillon*] *!*
b [*Ils ont cessé de se battre*] [*mais pourquoi tant de haine*] *?*

La phrase à tête non verbale coordonnée et juxtaposée

Un énoncé oral comme **42a** comporte deux phrases sans verbe coordonnées, avec des structures différentes : sujet-tête (*moi*, *tranquille*), puis ajout-tête (*hier tranquille*), et une incise (*je te dis*). Certaines constructions corrélatives **42b** **42c** **42d** constituent un cas particulier de phrases juxtaposées. Elles comportent deux constituants parallèles, avec le même élément initial. Ces constructions sont analysées comme des coordinations > I-4.6.1 > XVI-7.1.

42 **a** [*Ben moi, bé, tranquille, ben*], [*je te dis,*] [*hier tranquille*]. (C-Oral-Rom, ffamdl01)
b *Tel père, tel fils.*
c *Sitôt dit, sitôt fait.*
d *Pas de voiture, pas de boulot.*

La phrase à tête non verbale subordonnée

Certaines phrases non verbales peuvent occuper, en tant que subordonnées, une fonction de *complément*. C'est le cas de la phrase *que oui*, complément de l'adverbe *bien sûr* **43a** > VIII-3.1.1 ou de l'interrogative sans verbe de **43b**, complément de *demander*. Certains locuteurs emploient également une subordonnée exclamative sans verbe **43c** > II-2.5.

43 **a** *Bien sûr [que oui] !*
b *Je me demande [à quand la blouse d'infirmière], par exemple !* (lemessager.fr, 25 mars 2010)
c % *Tu as vu [quel succès, ce concert] !*

> *La phrase à tête non verbale et l'attribut du complément*
>
> En revanche, les deux compléments de verbes attributifs comme *trouver* ou *croire* **44a 44b** ne forment pas une subordonnée non verbale. Il s'agit bien de deux compléments distincts, un complément direct et un attribut du complément, et non d'une phrase non verbale combinant sujet et tête, comme le montre la pronominalisation en *la*, *le* **44c 44d** > III-3.3.1 > VI-4.3.
>
> **44** **a** *Je trouve [votre proposition] [intéressante].*
> **b** *On croyait [Paul] [à son travail].*
> **c** *Je la trouve [intéressante].*
> **d** *On le croyait [à son travail].*

Une subordonnée non verbale peut également occuper une fonction de *périphérique*, dans une construction disloquée > XVIII-2.1.1. En général, elle est alors reprise par les proformes *ce* ou *cela* **45a 45b 45d**, plus rarement par *le* **45c**. En **45e**, la subordonnée non verbale occupe la fonction *périphérique* auprès d'une tête elle-même non verbale, l'adjectif *impossible*.

45 **a** *[Dix mille bouteilles dans une seule cave], c'est difficile à croire.*
b *[Paul président], ce serait parfait.*
c *[Charlotte épouse de M. Collins], je ne le crois pas.*
d *[Des Français et des réfugiés dans le même orchestre], c'est tout un symbole.*
e *[Charlotte, épouse de M. Collins], impossible !*

Certaines subordonnées peuvent être employées comme ajouts circonstanciels > XIV-1.1. Dans ce cas, elles sont assez mobiles, comme dans les exemples **46** à tête prépositionnelle (*près de lui*, *en usine*).

46 **a** *[Sa valise près de lui], Paul attend le bus.*
b *Paul attend le bus, [sa valise près de lui].*
c *Paul, [sa valise près de lui], attend le bus.*
d *[Sa mère en usine], il est élevé par ses grands-parents, des paysans alsaciens de Guebwiller.* (*Libération*, 8 juin 2006)

Ces circonstancielles peuvent inclure des adverbiaux temporels (*une fois*, *à peine*, *aussitôt*) **47** > XIV-6.1.

47 **a** *[Une fois les parents bien occupés], ils en ont profité pour faire les fous.*
b *[Jean à peine directeur], on est tombés dans la crise.*
c *[Aussitôt Paul arrivé], on a pu commencer la réunion.*
d *[Une fois notre candidat en poste], tout va changer !*

> *Les ajouts circonstanciels et les phrases à tête non verbale*
>
> Les prépositions *avec* et *sans* peuvent être suivies de deux compléments, et ne sont pas analysées comme introduisant une subordonnée non verbale **48a 48b** > VII-3.1.5.
> Les ajouts circonstanciels réduits à un prédicat adjectival **48c** ou prépositionnel **48d** ne sont pas non plus analysés comme des phrases lorsque leur sujet est implicite, généralement identifié au sujet du verbe principal > XVIII-3.1. En revanche, on les considère comme des phrases lorsqu'ils correspondent à une construction impersonnelle, comme en **48e** ('dès que ce sera possible').
>
> **48** **a** *[Avec [le bébé] [à la crèche]], ils pourront travailler.*
> **b** *[Sans [Paul] [près de nous]], nous allons avoir des difficultés.*
> **c** *[Souvent malade], Paul a du mal à travailler.*
> **d** *[En retard], Paul n'a pourtant pas l'air de se presser.*
> **e** *Paul viendra [dès que possible].*

5.3. Les phrases à ellipse du verbe

Les phrases à ellipse du verbe sont syntaxiquement incomplètes, car sans tête, mais interprétées comme ayant un contenu de type phrastique grâce aux informations fournies par le contexte linguistique. Elles ne sont pas autonomes et ont besoin, pour être interprétées, d'une autre phrase qui, elle, est complète.

Les phrases à ellipse du verbe peuvent être :
– des phrases coordonnées ➤ XVI-6.2 (*Marie aime Picasso* [*et Paul, Matisse*].) ;
– des phrases subordonnées (*Paul vient nous voir,* [*bien que rarement*].) ;
– des réponses ou des questions courtes dans le dialogue (— *Qui a sonné ?* — [*La voisine*].).

➤ Les relatives sans verbe (*trois personnes,* [*dont Marie*]) ➤ XIII-2.4
➤ Les comparatives elliptiques (*belle* [*comme toi*]) ➤ XV-4.2

5.3.1. Qu'est-ce qu'une phrase à ellipse du verbe ?

Les phrases dites *à ellipse du verbe*, ou *elliptiques*, sont syntaxiquement incomplètes, car sans tête syntaxique. Elles ne sont pas autonomes et ont besoin, pour être interprétées, d'une autre phrase qui, elle, est complète.
Du point de vue syntaxique, une phrase à ellipse du verbe peut comporter plusieurs constituants **49a** ou être réduite à un seul **49b**. Elle peut être coordonnée **49a** ou subordonnée : c'est une subordonnée interrogative **49b**, comparative **49c**, relative **49d**. Elle peut aussi constituer un tour de parole dans le dialogue, par exemple comme réponse courte à une question partielle **49e** ➤ XII-3.4.1.

49 **a** *Marie aime Picasso* [*et Max, Matisse*].
b *Marie viendra. Je ne sais pas* [*à quelle heure*].
c *Marie a acheté plus de disques* [*que Paul*].
d *On a reçu des appels inquiétants,* [*dont celui-ci d'un correspondant anonyme*].
e Loc. 1 — *Qui vient demain ?*
Loc. 2 — [*Paul*].

Seul le verbe *aime* est manquant en **49a**, mais le sujet peut également manquer **49b**, **49d**, ou le complément **49c**. La phrase elliptique s'interprète en **49a** comme 'Max aime Matisse', et en **49b** comme 'à quelle heure Marie viendra'. De la même façon, on interprète la comparative en **49c** comme 'que Paul n'a acheté de disques'.
La phrase elliptique est constituée de *fragments*, et l'on parle aussi de *phrase fragmentaire*. Ses constituants sont dits *résiduels*, avec une forme et une interprétation qui sont déterminées par le contexte. Ils ont généralement la même catégorie et la même fonction que des éléments dits *parallèles* dans la phrase précédente. Ainsi, *Max* correspond à *Marie* **49a**, et est interprété comme un sujet ; en **49a**, *Matisse* correspond à *Picasso* et se trouve interprété comme un complément nominal ➤ XVI-6.1.
Il arrive néanmoins que les éléments résiduels n'aient pas de correspondant dans la phrase précédente pour peu qu'ils soient compatibles avec celle-ci : en **49b**, quoiqu'il n'ait pas de correspondant dans la phrase *Marie viendra*, le syntagme prépositionnel *à quelle heure* constitue cependant un ajout possible à celle-ci, et de même, en **49d**, *d'un correspondant anonyme* peut fournir un second complément au verbe *recevoir*. Une phrase elliptique doit donc avoir une structure similaire, mais pas forcément identique à celle de la phrase complète à laquelle elle est liée.
Il n'est pas rare qu'une phrase elliptique soit ambigüe, en particulier lorsque l'un de ses éléments résiduels peut correspondre à plus d'un élément parallèle. En **50a**, *Jacques* peut s'interpréter comme un sujet ('plus que Jacques n'aime Picasso') ou comme un complément ('plus que Paul n'aime Jacques'). De même, en **50b**, *Marie* peut être interprété comme complément ('Paul a vu Marie hier'), ou comme sujet ('Marie a vu son frère hier'). Enfin, le déterminant possessif lui-même est souvent ambigu ('son propre frère' ou 'le frère de quelqu'un d'autre'), ce qui fait que la phrase elliptique **50b** peut recevoir au moins trois interprétations, puisque Marie peut avoir vu son propre frère ou le frère de Paul.

50 **a** *Paul aime Picasso* [*plus que Jacques*].
b *Paul a vu son frère hier* [*et Marie aussi*].
c Loc. 1 — *Je t'aime bien.*
Loc. 2 — [*Moi aussi*].

Un dialogue comme **50c** peut donner lieu à plaisanterie, selon que la réponse courte est interprétée en inversant sujet et complément ('je t'aime bien aussi') ou en gardant le même complément ('je m'aime bien aussi'). Les phrases elliptiques permettent ainsi plus d'interprétations que les phrases complètes.

Les types des phrases elliptiques

Une phrase elliptique peut appartenir à tous les types de phrase : déclarative **51a**, interrogative **51b**, désidérative **51c** ou exclamative **51d**.

51 **a** *Marie viendra. [Paul aussi].*
b *Combien sont partis [et combien revenus] ?*
c *Que Marie vienne [et Paul aussi] !*
d *Comme Paul a de grandes dents [et Marc de grandes oreilles] !*

La structure syntaxique des phrases à ellipse du verbe

Du point de vue syntaxique, la structure des phrases elliptiques se distingue de celle des phrases verbales : elle ne comprend pas de verbe sous-jacent, même si un prédicat verbal implicite doit être restitué pour leur interprétation. En effet, une phrase verbale équivalente n'est pas toujours possible : en **52a**, il serait difficile d'avoir une relative avec un verbe **52b**, et l'on ne pourrait pas avoir de verbe en **52c** avec la conjonction *ainsi que* **52d**, ni même dans une comparative comme en **52e** **52f**.

52 **a** *On a reçu des appels inquiétants, [dont celui d'un correspondant anonyme].*
b ** On a reçu des appels inquiétants, dont on a reçu celui d'un correspondant anonyme.*
c *Marie viendra [ainsi que Paul].*
d ** Marie viendra ainsi que Paul viendra.*
e *Marie a un plus grand sac [que Paul].*
f ** Marie a un plus grand sac que Paul n'a un sac.*

Quand une phrase verbale est possible, dans le même contexte, elle ne comprend pas forcément les mêmes éléments. En **53a**, le sujet est *moi*, alors qu'il devrait être *je* avec un verbe **53b** **53c**. Cette grammaire ne suit donc pas les analyses qui attribuent aux phrases elliptiques une structure syntaxique complète, avec un verbe sous-jacent.

53 **a** *Paul viendra ce soir [et moi, demain].*
b ** Paul viendra ce soir et moi viendrai demain.*
c *Paul viendra ce soir et je viendrai demain.*

Les structures syntaxiques des phrases à ellipse du verbe sont présentées dans la ➤ **figure I-10**. À parler strictement, les constituants résiduels y sont dépourvus de fonctions, puisqu'il n'y a pas de tête pour les leur attribuer. Pour des raisons de clarté, et en raison du parallélisme avec la phrase complète, les fonctions sont cependant notées dans les structures syntaxiques.

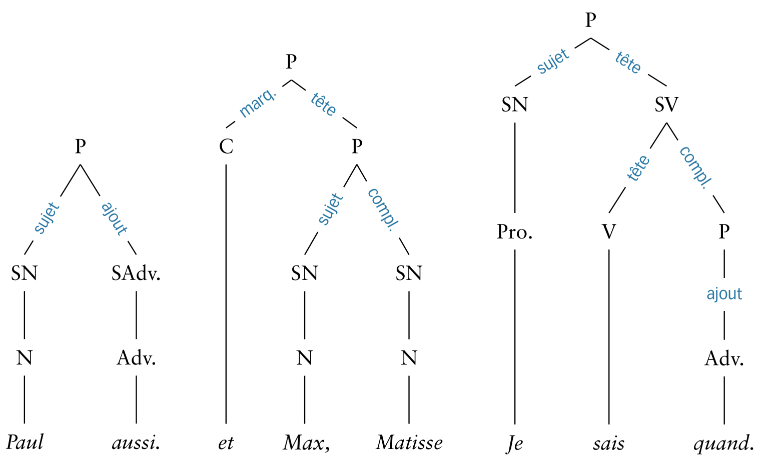


Figure I-10. *La structure des phrases à ellipse du verbe*

5.3.2. Les réponses et les questions courtes

Les réponses et les questions, dans le dialogue, sont souvent elliptiques ➤XII-3.3. On parle de réponse **54a 54c 54d** ou de question **54b** *courte*, ou *fragmentaire*. Ces énoncés peuvent être réduits à un constituant, un syntagme prépositionnel en **54a 54b**, ou en comporter plusieurs comme en **54c**, et s'interprètent comme des phrases, qui reprennent partiellement le contenu du tour de parole précédent. La réponse en **54a 54d** signifie 'le train part à 8 heures', et en **54c** 'Bernadette est arrivée il y a cinq minutes' ; la question en **54b** s'interprète comme 'à quelle heure arrives-tu demain ?'.

54 **a** Loc. 1 — *À quelle heure part le train ?*
Loc. 2 — [*À 8 heures*].
b Loc. 1 — *J'arrive demain.*
Loc. 2 — [*À quelle heure*] *?*
c Loc. 1 — *Qui est arrivé ?*
Loc. 2 — [*Bernadette, il y a cinq minutes*].
d Loc. 1 — *À quelle heure part le train ?*
Loc. 2 — [*8 heures*].

Dans une réponse courte, l'élément résiduel peut correspondre au syntagme interrogatif (*à quelle heure*, *qui*). Sa forme n'est pas toujours exactement la même que celle du syntagme interrogatif : ainsi la préposition *à* n'est pas forcément reprise dans la réponse **54d**.
On parle de *réplique* plutôt que de réponse quand l'interlocuteur fournit une information pertinente sans répondre directement à la question posée, comme en **55a**. Cette réplique courte est analysée comme une phrase signifiant 'je ne viens pas'. Elle peut aussi apporter une information supplémentaire, comme un ajout temporel en **55b**, qui sous-entend une réponse positive.

55 **a** Loc. 1 — *Qui vient ?*
Loc. 2 — [*Pas moi*].
b Loc. 1 — *Est-ce que tu viens ?*
Loc. 2 — [*À 8 heures*].

Les questions courtes peuvent recevoir plusieurs interprétations. En particulier, les formes *quoi* ou *pourquoi* peuvent questionner un élément du contenu de la phrase précédente ou l'énoncé précédent pris globalement. Ainsi, en **56a**, la question courte *quoi ?* peut signifier 'quelle bêtise a faite Paul ?' ou 'que dis-tu ?', et en **56b**, elle peut signifier 'pourquoi Paul est-il parti à Rome ?' ou 'pourquoi me dis-tu cela ?'.

56 **a** Loc. 1 — *Paul a fait une bêtise.*
Loc. 2 — [*Quoi*] *?*
b Loc. 1 — *Paul est parti à Rome.*
Loc. 2 — [*Pourquoi*] *?*

5.3.3. La phrase à ellipse du verbe coordonnée

Les phrases coordonnées à ellipse du verbe sont principalement :
- des coordinations dites *différées*, à un élément résiduel (*Jean vous appellera,* [*ou bien sa secrétaire*].) ➤XVI-6.4 ;
- des questions courtes (*Je l'ai déjà vu* [*mais où*] *?*) ➤XII-3.3 ;
- des constructions à au moins deux éléments résiduels (*Paul est arrivé premier* [*et Marie, deuxième*].) ➤XVI-6.3.

La phrase elliptique suit généralement une phrase complète qui permet de l'interpréter.

Les coordinations différées et l'ellipse du verbe

Les phrases à ellipse du verbe introduites par une conjonction de coordination sont liées à une phrase complète. Les coordinations dites *différées* **57a 57b** sont réduites à un élément, en correspondance avec un élément de la phrase complète qui précède ➤XVI-6.4. Ainsi *Marie* correspond au sujet *Jean* en **57a 57b**, où les séquences entre crochets signifient respectivement 'ou bien Marie viendra', 'mais est-ce que Marie viendra ?'. L'élément résiduel est éventuellement accompagné d'un adverbe négatif

(*pas*, *non plus*) ➤ X-2.3 ou associatif (*même*, *surtout*, *notamment*, *aussi*) ➤ VIII-8.1. En **57c**, *l'italien* correspond au complément et la séquence s'interprète comme 'on enseigne surtout l'italien dans cette école'. Comme c'est le cas lorsqu'il y a plusieurs éléments résiduels, tous les types de phrases sont possibles : déclaratives **57a 57c**, interrogatives **57d** ou désidératives **57e**.

57 **a** *Jean fera les courses,* [*ou bien Marie*].
b *C'est sûr que Jean viendra,* [*mais Marie*] *?*
c *On enseigne l'espagnol dans cette école,* [*mais surtout l'italien*].
d *Est-ce qu'il faut tourner à gauche au prochain carrefour,* [*ou bien à droite*] *?*
e *Que les élèves ne touchent surtout à rien,* [*ni les professeurs*] *!*

Coordination différée et phrase complète

Dans ces constructions, une phrase verbale ne serait pas forcément possible, en raison notamment de la place de la négation : en **58a**, la phrase elliptique est équivalente à la phrase verbale **58b**, mais dans celle-ci *Marie* précède *pas*. Même quand une phrase verbale est possible, l'interprétation n'est pas forcément la même qu'avec une phrase elliptique : la phrase **58c** s'interprète comme une question sur les élèves qui ont eu des crayons sans avoir de gomme, alors que la phrase **58d** pose deux questions distinctes (sur les élèves avec crayon d'une part, sur les élèves sans gomme d'autre part) et ne recevra pas la même réponse.

58 **a** *Jean est venu hier* [*mais pas Marie*].
b *Jean est venu hier mais Marie n'est pas venue.*
c *À qui a-t-on distribué des crayons hier,* [*et pas de gomme*] *?*
d *À qui a-t-on distribué des crayons hier et à qui n'a-t-on pas distribué de gommes ?*

Les phrases elliptiques différées peuvent aussi être des phrases indépendantes, avec **59a** ou sans **59b** conjonction de coordination, après une phrase complète. Certaines peuvent être insérées au sein d'une phrase complète, et sont alors analysées comme des *ajouts* **59c** ➤ XVI-6.4.1.

59 **a** *Jean viendra.* [*Et Marie ?*]
b *Tout le monde est content.* [*Surtout Marie*].
c *Marie va aller, mais pas son frère, à la piscine.*

Les constructions avec adverbe sans ellipse

Les coordinations différées doivent être distinguées des phrases à tête adverbiale ➤ I-5.2.2. Quand l'adverbe est en seconde position, et peut être la tête d'une phrase sans verbe, comme *non*, on n'analyse pas la seconde phrase comme elliptique **60a**. Par ailleurs, d'autres constructions, dites *emphatiques* **60b**, sont également réduites à un constituant, mais apportent un élément supplémentaire au contenu de la phrase qui précède. Elles ne sont pas analysées comme coordonnées, mais comme ajouts, en raison de leur mobilité **60c**. Elles ne sont pas non plus analysées comme elliptiques ➤ XVI-7.3.2.

60 **a** *Paul ne viendra pas, mais Marie non.*
b *Il faut aller chez le boucher, mais pas trop tard.*
c *Il faut aller, mais pas trop tard, chez le boucher.*

La phrase coordonnée à ellipse du verbe à plus d'un élément résiduel

D'autres phrases à ellipse du verbe comportent deux éléments résiduels **61a** ou plus **61b** ➤ XVI-6.3. Dans ce cas, la ponctuation recommandée est une virgule à la place du verbe manquant, mais l'usage ne suit pas systématiquement **61b** ➤ XX-3.5.
Ce type d'ellipse, parfois appelé construction *à trou*, ou *gapping*, se rencontre également dans les subordonnées comparatives **61c** ➤ XV-4.1.

61 **a** *Paul va au cinéma,* [*et Marie, à la piscine*].
b […] *Cromwell envoie Charles II sur le billot,* [*et Robespierre ses amis Girondins à la guillotine*] […]. (Duvignaud, 1957)
c *Jean va autant au cinéma* [*que Marie, à la piscine*].

Comme pour la coordination différée, tous les types de phrases sont concernés : déclaratives **61a 61b**, interrogatives **62a**, désidératives **62b**, exclamatives **62c**.

62 **a** *Qui va à Florence* [*et qui, à Rome*] *?*
b *Que Paul aille à Florence* [*et Marie, à Rome*] *!*
c *Comme Paul a de belles mains* [*et sa sœur, de beaux cheveux*] *!*

Outre le verbe, d'autres éléments peuvent être sous-entendus. En **63a**, il manque non seulement le verbe *donner*, mais aussi le complément (*à Marie*) et l'ajout (*hier*). En **63b**, ce sont le sujet (*le cout d'emploi*) et les formes verbales (*serait majoré*) qui sont absents. En **63c**, il manque à la fois le verbe principal et l'infinitif, et la phrase elliptique signifie 'Marie pense que l'Argentine va gagner'. Enfin, en **63d**, ce sont les deux verbes qui manquent : *voudrait* (avec pour sujet *Marie*) et *aller* (avec pour complément *à Venise*).

63 **a** *Paul a donné hier un livre à Marie* [*et Jean, un disque*].
b *Pour un salaire de 20 000 euros, le cout d'emploi serait majoré de 300 euros* [*et pour un salaire de 50 000 euros, de 500 euros*].
c *Jean pense que la France va gagner* [*et Marie, l'Argentine*].
d *Paul voudrait aller à Rome en hiver* [*et Marie, à Venise en été*].

Phrase à ellipse du verbe et phrase complète

Dans la coordination elliptique à plusieurs éléments résiduels, ces derniers ont généralement un correspondant dans la phrase complète, mais ils n'appartiennent pas toujours à la même catégorie et ils ne sont pas forcément dans le même ordre. En **64a**, la phrase elliptique comprend une complétive, interprétée comme complément de *veut*, même si celui-ci a un complément nominal (*de l'argent de poche*) dans la phrase verbale. En **64b**, l'ordre entre le sujet nominal et le complément prépositionnel est inversé dans la phrase elliptique. Comme c'est le cas des phrases elliptiques en général, une phrase verbale n'est pas toujours possible avec les mêmes éléments. Ainsi en **64c**, le pronom *toi* ne serait pas approprié comme sujet dans une phrase verbale, qui demande le pronom *tu* **64d**.

64 **a** *Paul veut de l'argent de poche* [*et Marie, qu'on l'envoie en colonie*].
b *De nombreuses familles habitent dans le 15*[e] [*et dans le 5*[e]*, très peu*].
c *Paul fait les courses* [*et toi, la cuisine*].
d *Paul fait les courses et tu fais la cuisine.*

En revanche, des coordinations de plusieurs compléments après le verbe (*Paul offrira un livre à sa fille* [*et un disque à son fils*].) ne sont pas analysées comme des phrases elliptiques, mais comme des coordinations de séquences ➤ **XVI-4.4**.

Les coordinations à ellipse verbale périphérique

Dans certains cas, la phrase elliptique précède la phrase complète, et l'on parle d'*ellipse périphérique* ➤ **XVI-6.2**. Dans ce cas, le verbe manquant est généralement un participe ou un infinitif : en **65a**, la séquence *qui a* constitue une phrase elliptique dans laquelle doit être restitué le participe *répondu*. Mais le verbe conjugué peut également manquer : en **65b**, la phrase elliptique est réduite à *si* et un sujet.

65 **a** *Il faudrait savoir* [*qui a*] *et qui n'a pas répondu.*
b […] *quelles erreurs graves seraient évitées* [*si nos hommes politiques*] *et si nos hommes de science s'en souvenaient dans leurs critiques et dans leurs projets !* (Fourastié, 1949)

5.3.4. La phrase à ellipse du verbe subordonnée

Les interrogatives elliptiques

Les subordonnées interrogatives ➤ **XII-3.3.2** peuvent être elliptiques. Elles ont les mêmes formes que les questions courtes ➤ **I.5.3.2**, et peuvent être réduites au seul mot ou syntagme interrogatif **66a** **66c** ou comporter un second constituant (*avec Paul*) **66b**.

Elles sont bien interprétées comme des phrases : en **66a**, la séquence entre crochets signifie 'à qui elle a écrit', et en **66b**, elle signifie 'laquelle est partie avec Paul'. Ces interrogatives sont compléments de verbes comme *dire*, *se demander*, *savoir* ➤ **II-2.6.3**. La phrase avec ellipse peut parfois précéder la phrase complète **66d**.

66 **a** *Elle a écrit à quelqu'un. Je me demande bien* [*à qui*].
b *Les filles sont toutes parties avec un adulte mais on ne m'a pas dit* [*laquelle avec Paul*].
c *J'ai déjà vu cette tête-là quelque part mais je ne sais plus* [*où*].
d *Je ne sais plus* [*où*] *mais j'ai déjà vu cette tête-là quelque part.*

Interrogative elliptique et interrogative verbale

Le mot ou syntagme interrogatif est interprété comme un complément **66a** ou un ajout **66c**. Sa forme peut être déterminée par son interprétation : le syntagme introduit par *à* correspond à un complément possible

d'*écrire*, et ne serait pas acceptable avec un verbe comme *rencontrer* **67b**, qui demande un complément direct **67a**. Mais la préposition, quand elle est possible, peut aussi être omise **67c**.

67 **a** *Elle a rencontré quelqu'un mais je ne sais plus* [*qui*].
b * *Elle a rencontré quelqu'un mais je ne sais plus* [*à qui*].
c *Elle écrit à quelqu'un. Je me demande bien* [*qui*].
d *Elle cherche quelque chose. Je me demande bien* [*quoi*].
e * *Je me demande bien* [*quoi elle cherche*].

De manière générale, il n'est pas toujours possible de reconstituer une interrogative verbale, avec les mêmes formes. En **67d**, l'interrogative réduite à *quoi* s'interprète comme 'ce qu'elle cherche', même si l'on ne peut pas reconstituer, en français standard, une subordonnée avec le même pronom **67e** ➤ IX-10.2.2 ➤ XII-3.5.3.

Les comparatives elliptiques

Les subordonnées comparatives, introduites par *que* ou *comme*, sont souvent sans verbe, et donc elliptiques ➤ XV-4.1 ➤ XV-4.2. Elles peuvent être réduites à un seul constituant **68**. L'élément résiduel peut être interprété comme ajout temporel **68a**, comme sujet **68b** **68c** ou comme complément **68d**.

68 **a** *Paul est plus grand* [*qu'avant les vacances*].
b *Paul a un grand vélo* [*comme son frère*].
c *Moins d'étudiants sont venus* [*que d'étudiantes*].
d *Cette pièce nous a moins plu* [*qu'à toi*].

La comparative elliptique peut aussi comporter plusieurs constituants, qui ont généralement un correspondant dans la phrase verbale. En **69a**, *son frère*, interprété comme un sujet, est suivi d'un ajout temporel ; en **69b**, les deux syntagmes nominaux correspondent respectivement au sujet et au complément du verbe *multiplier*. Dans ce dernier cas, une comparative verbale serait possible **69c**, alors qu'en général elle est plus difficile **69d** **69e**.

69 **a** *À huit ans, Paul est aussi grand* [*que son frère à dix ans*].
b *S. multiplie les concerts* [*comme d'autres les pains*]. (*facebook.com*, 8 aout 2012)
c *S. multiplie les concerts comme d'autres multiplient les pains.*
d * *Moins d'étudiants sont venus que d'étudiantes sont venues.*
e ? *Cette pièce nous a moins plu qu'elle n'a plu à toi.*

Les autres subordonnées elliptiques

D'autres subordonnées peuvent être elliptiques ; il s'agit de relatives partitives **70a** ➤ XIII-2.4 et de certains ajouts circonstanciels concessifs ou de cause (introduits par *bien que*, *parce que*, *quoique*) ➤ XIV-3.3.1 ➤ XIV-5.2.1, additifs ou exceptifs (introduites par *y compris*, *sauf*) ➤ VII-3.5. Ces constituants peuvent être réduits à un élément résiduel **70b** **70d** ou en comporter plusieurs **70c** **70e**.

70 **a** *Plusieurs personnes sont venues,* [*dont Marie*].
b *J'y suis déjà allée,* [*bien que l'an passé*].
c *J'ai déjà sympathisé avec plusieurs voisins,* [*quoique très peu avec Marie*].
d *Tout le monde a contribué* [*y compris Marie*].
e *Personne n'a rien apporté* [*sauf Marie un disque*].

Subordonnées sans verbe et subordonnées verbales

Ces subordonnées sont analysées comme des ajouts ; elles sont mobiles dans la phrase, séparées à l'écrit par une virgule ➤ XX-3.2.3, et détachées à l'oral par une prosodie incidente ➤ XIX-2.2.2. Dans ces constructions, une phrase verbale ne serait pas toujours possible. La subordonnée concessive devrait avoir un verbe au subjonctif **71a**, mais on ne peut pas reconstituer un verbe dans la relative partitive **71b**.

71 **a** ? *J'y suis déjà allée, bien que j'y sois allée l'an passé.*
b * *Plusieurs personnes sont venues, dont Marie est venue.*

Pour certaines circonstancielles et certaines comparatives réduites à un adjectif ou à un participe invariable (*comme convenu*, *plus tôt que prévu*, *dès que possible*), on doit choisir entre une analyse comme phrase elliptique ou une analyse comme phrase à tête non verbale ➤ I-5.2.3 ➤ XV-4.1. La seconde analyse est préférable, car leur interprétation est celle d'une phrase impersonnelle (*comme il est convenu*, *plus tôt qu'il n'était prévu*, *dès qu'il sera possible*) et ne dépend pas d'une phrase complète dans le contexte.

I-6

Les phrases interrogatives, les phrases exclamatives et les autres phrases à extraction

6.1. Qu'est-ce qu'une phrase à extraction ?

Une phrase à extraction est une phrase non canonique, avec un élément dit *manquant* à sa place habituelle, et généralement un élément en position initiale, dit *extrait*. Les principales phrases à extraction sont :
- les interrogatives partielles ➤ XII-3.1 (*Où vont les enfants ?*) ;
- les exclamatives ➤ XII-4.2 (*Quelle chance tu as !*) ;
- les phrases clivées ➤ XVIII-2.4 (*C'est à moi que tu t'adresseras.*) ;
- certaines déclaratives à élément antéposé ➤ XVII-3.3 (*À mon frère, je lègue ce manuscrit.*) avec parfois un sujet inversé (*À cela s'ajoutent ses mensonges.*) ;
- les subordonnées relatives ➤ XIII-1.1 (*le lac [où vont les enfants]*) ;
- les subordonnées comparatives ➤ XV-2.2 ➤ XV-3.2 (*Il est fort [comme était son père].*) ;
- certaines subordonnées circonstancielles ➤ XIV-1.2 (*Il est fatigué [tant il travaille].*).

Les phrases à extraction sont des phrases non canoniques, c'est-à-dire des phrases dans lesquelles au moins un constituant n'apparait pas dans sa position habituelle ➤ I-1.2.2. Tandis que la phrase interrogative **1a** comporte un complément interrogatif (*à qui*) à sa place habituelle, après le verbe, en **1b**, ce même constituant apparait en début de phrase, avec la même interprétation. On dit qu'il est *extrait*. De même, le complément interrogatif est également à sa position habituelle en **1c**, dans la subordonnée ; en **1d**, en revanche, il apparait en position initiale, tout en étant interprété comme le complément du verbe *s'adresser*. Les phrases **1b** et **1d** sont des phrases à extraction. Il en va de même de la phrase exclamative **1e**, dans laquelle *quelle chance* apparait obligatoirement en position initiale, tout en étant interprété comme le complément d'*avoir*.

1 **a** *Paul s'adressera à qui demain ?*
b *À qui Paul s'adressera-t-il demain ?*
c *Paul a dit qu'il s'adressera à qui ?*
d *À qui Paul a-t-il dit qu'il s'adressera ?*
e *Quelle chance tu as !*

L'extraction peut aussi concerner une phrase subordonnée, comme l'interrogative en **2a**. Le constituant *à qui* apparait comme extrait en début subordonnée interrogative **2a**, ainsi que dans la relative en **2b**. Les adverbes *comme* **2c**, en début de subordonnée comparative ➤ XV-3.2, et *tant* **2d**, en début de subordonnée circonstancielle ➤ XIV-3.3.2, sont aussi considérés comme extraits.

2 **a** *Je sais [à qui Paul s'adressera].*
b *Je connais la personne [à qui Paul s'adressera].*
c *Paul est fort [comme était son père].*
d *Paul est fatigué [tant il travaille].*

L'élément extrait correspond à un élément absent, dit *manquant*, en position postverbale, noté par le signe ◊ comme en **3**.

3 **a** *À qui Paul s'adressera-t-il ◊ demain ?*
b *Je sais [à qui Paul s'adressera ◊* demain].
c *Quelle chance tu as ◊ !*

6.2. Les différentes constructions à extraction

Les constructions à extraction sont variées, du point de vue de leur structure interne et du point de vue de leur interprétation. Les principales sont des interrogatives partielles, des exclamatives et des subordonnées relatives, mais certaines déclaratives, certaines circonstancielles et les comparatives sont également concernées.

6.2.1. Les interrogatives partielles avec extraction

Les phrases interrogatives partielles incluent un mot interrogatif ➤I-2.1 ➤IX-10.2 et peuvent ou non être des phrases à extraction. En **4a**, le mot interrogatif *où* est dans sa position habituelle et la phrase est sans extraction ➤XII-3.1. En **4b**, il apparait en position initiale, avec la fonction *extrait*. En **4c**, l'élément extrait *à qui* contient le mot interrogatif et correspond au complément manquant du verbe *parler*. Dans une subordonnée interrogative **4d**, le mot interrogatif est généralement *extrait* ➤XII-3.2.

4 **a** *Tu vas où, ce weekend ?*
b *Où vas-tu ce weekend ?*
c *À qui veux-tu parler ?*
d *Je me demande [comment Paul va se rendre à Paris].*

6.2.2. Les exclamatives avec extraction

Dans les phrases exclamatives, l'élément extrait est le mot exclamatif, comme *combien* **5a**, ou le syntagme initial contenant le mot exclamatif : *que* **5b**, *quelle* **5c** ➤IX-10.4. Les exclamatives sont des phrases racines **5b** **5c** ➤XII-4.2 ou subordonnées **5a** ➤XII-4.5.

5 **a** *On sait [combien il s'est sacrifié pour ses enfants].*
b *Que de mensonges il se croit obligé d'inventer !*
c *Quelle chance nous avons eue !*

6.2.3. Les déclaratives avec extraction

Certaines phrases déclaratives comportent un élément initial correspondant à un complément et analysé comme extrait.

Les antépositions avec inversion du sujet

Dans certaines phrases déclaratives, un complément prépositionnel **6a** **6b** ou un adjectif attribut **6c** apparaissent en position initiale et sont analysés comme extraits ➤XVII-3.3.1. Le sujet apparait alors après le verbe et est dit *inversé*. Il peut être assez long et comporter une relative **6b** **6c**. On parle d'*inversion attributive* quand l'élément initial est interprété comme attribut **6c**, et d'*inversion locative* quand il est interprété comme un lieu **6b** **6d**. Ces constructions relèvent d'un registre formel ➤XVII-2.2.

6 **a** *À cette potion amère, s'ajoute peu à peu un arrière-goût insidieux de mensonge.* (Yourcenar, 1974)
b *De ces contradictions si apparentes provient probablement le sentiment de malaise dont on ne peut se défaire tout au long de ce livre.* (N. Sarraute, 1956)
c *Rares sont ceux qui approuvent cette décision.*
d *Dans le ciel volaient des sarcelles et des corbeaux affamés.* (Duras, 1950)

Les antépositions sans inversion du sujet

Lorsque l'antéposition d'un constituant ne s'accompagne pas d'une inversion du sujet, il peut s'agir d'une *topicalisation*. L'élément antéposé, analysé comme extrait, constitue le topique de phrase, c'est-à-dire ce dont parle la phrase ➤I-7.3.1 ➤XVII-3.3.2. Il s'agit le plus souvent d'un syntagme prépositionnel **7a** **7b** ➤VII-4.4 ou d'un adverbe **7c** ➤VIII-3.2.3.

7 **a** *De cette affaire, on ne parle presque plus.*
b *À cela, j'ai modestement pensé.* (Malraux, 1967)
c *Légalement, ce dossier n'est pas défendable.*

Une antéposition typique de l'oral

Une autre construction à élément antéposé se rencontre surtout à l'oral ➤ XVII-3.3.3. L'élément antéposé, analysé comme extrait, peut correspondre à un complément nominal **8a** ou prépositionnel **8b** ou à un adjectif attribut **8c**. Il s'agit d'une phrase racine, qui s'insère dans un dialogue, et qui comporte généralement un sujet pronominal. En revanche, une phrase dite *disloquée*, avec une proforme qui reprend l'élément en début de phrase **8d**, n'est pas une construction à extraction car il n'y a pas d'élément manquant ➤ XVIII-2.1.1.

8 **a** *Dix-sept ans, il a.* (Corpaix, Giacom, 43, 19)
b *Si cela se pouvait, même dans ses rêves je voudrais être.* (Forlani, 1990)
c *À moitié anglaise, elle était.* […] (France Inter, « Radioscopie », 27 septembre 1972)
d *Cette affaire, on n'en parle presque plus.*

6.2.4. Les subordonnées relatives et l'extraction

Les subordonnées relatives sont généralement des constructions à extraction ➤ XIII-1.1. Elles peuvent commencer par un mot relatif, *où* **9a**, *auquel* **9b**, ou par un syntagme contenant un mot relatif, *avec qui* **9c** ➤ IX-10.3, qui est analysé comme extrait et qui correspond à l'élément manquant après le verbe ➤ XIII-2.1.

9 **a** *Je cherche la maison [où Paul habite].*
b *Voici le livre [auquel je pense].*
c *Je connais la personne [avec qui Paul parlera demain].*

La relative est généralement attachée à un nom ou un syntagme nominal, qui est son antécédent. Cet antécédent correspond souvent à l'élément extrait, et donc à l'élément manquant ('Paul habite la maison' en **9a**, 'je pense au livre' en **9b**), mais pas toujours : en **9c**, l'antécédent *la personne* correspond au pronom *qui* et non pas au syntagme prépositionnel extrait avec *à qui*, qui correspond au complément manquant de *parler*.

Les relatives en que *et* dont

Le mot *que* en début de relative n'est pas analysé comme un pronom relatif mais comme un mot subordonnant, parfois appelé *complémenteur* ➤ XIII-2.2.1. Ce n'est pas un mot *extrait* mais un simple introducteur. Il y a bien un élément manquant, indiqué par le signe ◊, qui est généralement un complément nominal **10a**, mais ce peut être aussi un attribut adjectival **10b** ou nominal **10c**. Il en va de même dans les constructions clivées **10d** ➤ XVIII-2.3.1.

10 **a** *Voici le livre [que je préfère ◊].*
b […] *je la ramènerai des deux mains sur mon visage sans qu'elle me pèse, légère [qu'elle est ◊ de tout le poids que je lui ai pris].* (Gracq, 1951)
c *Alex n'est pas l'acteur [que son père était ◊].*
d *C'est le livre [que je préfère ◊].*

Le mot *dont* introduit aussi des relatives en tant que subordonnant. Certaines comportent un élément manquant **11a**, d'autres ne comportent pas d'élément manquant, mais ont une forme pronominale, comme *y* **11b** ou *le* **11c** ➤ XIII-2.3.3, interprétée comme reprenant l'antécédent de la relative (*un argument*). Dans ce cas, ce ne sont pas des constructions avec extraction.

11 **a** *Voici un poème [dont on se souvient ◊].*
b *Voici un argument [dont on regrette que personne n'y ait pensé auparavant].*
c *Voilà un argument [dont il est clair qu'il fallait le proposer plus tôt].*

Les relatives sans antécédent et l'extraction

Les relatives sans antécédent ont la même structure interne que les relatives, mais au lieu de se combiner avec un nom, elles constituent à elles seules un syntagme nominal **12a** ou un syntagme prépositionnel **12b** ➤ XIII-5.2. En **12a**, la relative sans antécédent est complément d'*inviter* et en **12b** de *s'adressera*. Ce sont des constructions à extraction : en **12a**, *qui* est extrait et correspond au complément de *préfères* ; en **12b**, *à qui* est extrait et correspond au complément de *s'adresser*.

12 **a** *Tu peux inviter [qui tu préfères].*
b *Paul s'adressera [à qui on lui conseillera de s'adresser].*

6.2.5. Les constructions clivées

Les constructions clivées ➤ XVIII-2.3 comportent *c'est* suivi de deux éléments : le foyer de la clivée, *Éluard* **13a**, *Paul* **13b**, *Paris* **13c**, et une subordonnée relative qui est une phrase à extraction ➤ XIII-3.4.3.

13 **a** *C'est Éluard [qui a écrit ce poème].*
b *C'est Paul [à qui nous pensons en ce moment].*
c *C'est Paris [où elle souhaite vivre].*

Il existe une autre forme de construction clivée, plus employée que **13b** **13c**, dans laquelle la subordonnée est introduite non par un mot relatif mais par *que*. Dans ce cas, le foyer peut être un nom **14a** mais aussi une autre catégorie : un syntagme prépositionnel **14b**, un adverbe **14c**, un syntagme adjectival **14d**. C'est aussi une phrase à extraction car le foyer correspond à un élément manquant dans la subordonnée : 'je te présenterai Paul demain' en **14a**, 'nous pensons à Paul en ce moment' en **14b**, 'on traite ainsi les amis' en **14c**, 'il a décidé tout jeune de devenir cinéaste' en **14d**.

14 **a** *C'est Paul [que je te présenterai demain].*
b *C'est à Paul [que nous pensons en ce moment].*
c *C'est ainsi [qu'on traite les amis].*
d *C'est tout jeune [qu'il a décidé de devenir cinéaste].*

6.2.6. Les subordonnées circonstancielles avec extraction

Parmi les subordonnées circonstancielles ➤ I-4.4, celles qui peuvent mettre en jeu une extraction sont les causales ➤ XIV-3.1 et les concessives ➤ XIV-5.1.

Les circonstancielles de cause avec extraction

Les subordonnées de cause avec extraction commencent par un adverbe de degré comme *tant* **15a** ou *tellement* **15b**, analysé comme *extrait* ➤ V-5.4 ➤ XIV-3.3.2.

15 **a** *Nous connaissions les traits de son visage mieux que ceux de notre mère ou de notre femme, [tant nous avions passé de temps à étudier ses photos, à les comparer].* (Del Castillo, 1981)
b *Il ne pouvait pas bouger, [tellement il était saisi].*

Les circonstancielles de concession avec extraction

Certaines subordonnées concessives mettent en jeu une extraction ➤ XIV-5.2.4. Le constituant extrait peut être un syntagme nominal **16a** ou prépositionnel **16b**, comportant un pronom (*quoi*, *qui que ce soit*), suivi de *que*. Ce peut aussi être un syntagme adjectival **16c** **16e** ou adverbial **16d**, modifié par *aussi*, *si*, *quelque*, *tout*, et suivi de *que*, ou, en l'absence de *que*, d'un verbe à sujet suffixé **16e** ➤ XVII-2.1.4.

16 **a** *Quoi que tu me dises, je ne changerai pas d'avis.*
b *À qui que ce soit que je m'adresse, on me repousse.*
c *[…] Joseph, disait-elle, tout intelligent qu'il était, avait aussi sa bêtise […].* (Duras, 1950)
d *Si généreusement qu'il se comporte, il ne se rachètera pas auprès du public.*
e *Il nous reste un espoir, si mince soit-il.*

6.2.7. Les comparatives avec extraction

Les subordonnées comparatives sont également analysées comme des phrases à extraction ➤ XV-1.2. Elles sont introduites par *que* **17a** ou *comme* **17b**, qui sont analysés comme des adverbes extraits ➤ XV-2.2.1 ➤ XV-3.2.1. En **17a**, *que* correspond à un adverbe de degré inclus dans l'attribut manquant d'*était*, et en **17b**, *comme* au complément manquant de *se conduirait*. Les constructions appelées *comparatives corrélatives* constituent un cas à part : elles comportent deux phrases juxtaposées, dont chacune commence par un constituant extrait, *moins de temps*, *plus vite* en **17c** ➤ XVI-7.2.

17 **a** *Il est aussi grand [qu'était son père].*
b *Il se conduit [comme se conduirait un enfant].*
c *[Moins de temps tu auras], [plus vite tu iras].*

Incises de discours et phrase à extraction

Les incises de discours rapporté sont des subordonnées ajouts ➤ **I-4.4** qui peuvent être analysées comme un cas particulier de phrases à extraction : il n'y a pas d'élément extrait en position initiale, mais le verbe de l'incise (*dire*, *penser*, *trouver*) n'a pas son complément, qui est considéré comme manquant. Ce qui est dit, trouvé, etc., correspond à la phrase racine, dans laquelle est insérée l'incise. Dans les usages recommandés par la norme, l'incise a un sujet inversé **18a** ou suffixé **18b** ➤ **XVIII-6.5.2**.

18 **a** *Tu dois travailler plus, disait son père.*
b *Tu dois travailler plus, disait-il.*

En revanche, les constructions à complément omis, interprété selon le contexte comme indéfini (*Je mange.*) ou défini (*J'ai compris.*) ne sont pas analysées comme des extractions ➤ **II-5.1**.

Extraction et syntagme verbal à l'infinitif

Outre les phrases, l'extraction concerne également certaines constructions infinitives, analysées comme des syntagmes verbaux ➤ **I-1.1.2**. C'est le cas des interrogatives indépendantes **19a** ou subordonnées **19b** ➤ **XI-6.2.4** et des relatives à l'infinitif **19c** ➤ **XIII-4.3**.

19 **a** *Qui inviter à la soirée ?*
b *Paul ne sait plus [quoi faire dans cette situation].*
c *Paul cherche quelqu'un [à qui s'adresser].*
d *Ce livre est difficile [à lire].*
e ? *Ce livre est difficile [à te dire de lire pour demain].*

Certains adjectifs, comme *facile* et *difficile*, peuvent être suivis d'un infinitif transitif qui n'a pas son complément en position canonique : en **19d**, c'est *le livre* qui est interprété comme complément de *lire*. Mais cette construction n'est pas analysée comme un cas d'extraction ➤ **VI-3.3.3**.

Non seulement il n'y a pas d'élément extrait (*le livre* est *sujet* et non *extrait*), mais surtout le complément manquant dépend du premier infinitif et non d'un infinitif enchâssé **19e** : il n'y a pas de relation à distance ➤ **I-6.3.4**.

6.3. Les propriétés des phrases à extraction

Une phrase à extraction est une phrase indépendante ou subordonnée qui présente certaines propriétés :
– un élément, interprété comme un sujet, un complément, un spécifieur ou un ajout, n'apparait pas dans sa position canonique : il est dit *manquant* ;
– un élément initial, dit *extrait*, correspond généralement à cet élément manquant (*Où va Paul ?*) ; il peut être séparé de la position canonique de l'élément manquant par un ou plusieurs verbes (*Où dis-tu que Paul va ?*) ;
– le sujet nominal peut souvent être inversé ➤ **XVII-2.2.3**.

Certaines phrases subordonnées, introduites par *que* et non par un élément extrait, sont aussi des phrases à extraction car elles comportent un élément manquant (*La ville [que j'aime].*) ; dans ce cas, c'est un élément extérieur à la subordonnée (*La ville*) qui correspond à l'élément manquant, et tous deux peuvent être séparés par un ou plusieurs verbes (*La ville [que Paul croit que j'aime].*).

6.3.1. Les propriétés du constituant extrait

La catégorie du constituant extrait

Le constituant extrait appartient à des catégories variées. Ce peut être un syntagme nominal **20a**, un syntagme prépositionnel **20b**, un adjectif **20c** ou un adverbe **20d**. Les infinitifs extraits **20e** sont plus rares.

20 **a** *Quel voisin as-tu rencontré aujourd'hui ?*
b *À qui veux-tu ressembler ?*
c *Quelle est la température ?*
d *Combien coute ce livre ?*
e *Le laver, il faut.* (Nord, 1980)

Mots extraits et mots qu-

Certains de ces mots (*qui*, *quoi*, *quel*, mais aussi *comme*, *comment*, *combien*, *lequel*) proviennent à l'origine de termes latins commençant par *qu-* (*qui*, *quod*, *qualis*, etc.). Ils sont parfois appelés *mots qu-* ➤ **IX-10.1** et ont en commun d'introduire des phrases avec extraction : soit ils sont eux-mêmes extraits, en tant que pronom, adjectif ou adverbe, soit ils appartiennent à un constituant extrait, en tant que déterminant (*quel*), ou en tant que complément d'une préposition (*avec qui*). Ce sont des mots interrogatifs, exclamatifs, relatifs, comparatifs, ou concessifs.

La forme du constituant extrait

La forme de l'élément extrait correspond généralement à celle du constituant manquant. En **20a**, c'est un syntagme nominal qui correspond au complément direct de *rencontrer* ; et en **20b** c'est un syntagme prépositionnel, introduit par *à*, qui correspond à celui de *ressembler*. De même en **20e**, l'infinitif correspond au complément de *falloir*. Un syntagme prépositionnel ne pourrait pas correspondre au complément de *rencontrer* **21a**. Un syntagme nominal ne pourrait pas correspondre à celui de *ressembler* **21b**, ni un syntagme prépositionnel introduit par une autre préposition **21c**.

21 **a** * *À qui as-tu rencontré ?*
b * *Qui veux-tu ressembler ?*
c * *De qui veux-tu ressembler ?*

Mais certaines différences de formes entre élément extrait et élément manquant sont possibles. Certains éléments, comme l'adjectif *quel*, ne peuvent apparaitre en position canonique **22a**. De même, le pronom interrogatif *que* peut apparaitre comme extrait **22b**, mais pas comme complément postverbal **22c**. En position canonique, on emploie le pronom *quoi* **22d** ➤ **IX-10.2.2**.

22 **a** * *La température est quelle ?*
b *Que voulez-vous ?*
c * *Vous voulez que ?*
d *Vous voulez quoi ?*

Un phénomène semblable s'observe avec les exclamatives, dont le constituant extrait ne peut pas toujours apparaitre en position canonique **23b**, et d'autres formes sont employées **23c**. Les subordonnées circonstancielles à adverbe extrait **23d** ➤ **I-6.2.6** présentent aussi une différence de formes : devant un adjectif, on emploie *si* **23f** plutôt que *tant* **23e** ➤ **XII-4.3.1**, alors que l'adverbe extrait est *tant* **23d**.

23 **a** *Que de chance vous avez !*
b * *Vous avez que de chance !*
c *Vous avez tellement de chance !*
d *Elle dépassait tout le monde, tant elle était grande.*
e * *Elle était tant grande !*
f *Elle était si grande !*

C'est pourquoi l'élément extrait doit correspondre à un élément manquant sans être toujours identique.

➤ L'extraction d'un élément d'une expression verbale figée ➤ **II-6.3.4**

Le nombre d'éléments extraits

Une phrase peut comporter plusieurs éléments extraits, chacun en relation avec un élément manquant. En **24a**, *quels enfants* est extrait en position initiale, et *à qui* est extrait en début d'interrogative subordonnée : chacun correspond à un complément du verbe *confier*, dont les deux compléments manquent en position canonique. En **24b**, *à qui* est extrait en début de relative, et *où* en début d'interrogative : le premier correspond à un complément du verbe *écrire* et le second à un ajout. En **24c**, le syntagme initial est analysé comme extrait (antéposé), de même que l'interrogatif *combien*, et chacun correspond à un complément manquant de *donner*.

24 **a** *Quels enfants ne sais-tu pas [à qui confier ◊ ◊] ?*
b *C'est un ancien collègue [à qui je ne sais pas [où écrire ◊ ◊]].*
c *À Paul, combien faut-il donner ◊ ◊ ?*

➤ Extraction et parties d'expressions verbales figées ➤ **II-6.3.4**

6.3.2. La fonction de l'élément manquant

L'élément manquant correspond à un complément

L'élément manquant correspond souvent à un complément, en particulier un complément de verbe **25a**, mais parfois aussi un complément de nom **25b** ➤ IV-5.2 ou d'adjectif **25c** ➤ VI-3.1. Ainsi, le syntagme interrogatif introduit par *de* correspond au complément de *parler* **25a**, au complément de *résultat* en **25b** et au complément de *fier* en **25c**.

25 **a** *De quoi parlera Jean ?*
b *De quoi est-ce le résultat ?*
c *De quoi êtes-vous fier ?*

Quand il y a deux verbes, le second étant complément du premier, l'élément extrait peut être interprété comme complément du premier **26a** ou du second **26b** : *à qui* correspond au complément de *promis* en **26a** et au complément de *parler* en **26b**. Quand les deux verbes ont la même valence, l'élément extrait peut correspondre aux deux compléments à la fois, comme en **26c**. Quand les deux verbes sont coordonnés, l'élément extrait correspond généralement au complément de chacun **26d**.

26 **a** *À qui as-tu promis ◊ [de venir] ?*
b *À qui as-tu essayé [de parler ◊] ?*
c *À qui as-tu promis ◊ [de parler ◊] ?*
d *Quels amis veux-tu [appeler ◊ et inviter ◊] ?*

> *L'extraction d'un complément de préposition*
>
> Un complément de préposition ne peut pas être extrait sans la préposition. Ainsi, contrairement à **27a**, une interrogative comme **27b** n'est pas grammaticale. L'exclamative de **27c** comme la relative de **27d** sont des cas limites, ludiques ou calqués sur l'anglais (*What did you vote for?*), et l'on trouve des exemples analogues au Canada **27e** ➤ VII-3.1.6 ➤ XIII-6.3.
>
> **27** **a** *Pour quel projet as-tu voté ?*
> **b** * *Quel projet as-tu voté pour ?*
> **c** % *Combien de mots de ma jeunesse, un jeune homme d'aujourd'hui peut jouer aux billes avec !* (Aragon, 1967)
> **d** ! *Des choses qu'on a du mal à se passionner pour.* (*Libération Le Mag*, 7-8 nov. 2009)
> **e** ! *Ça c'est le nom de celui que je reste avec.* (*Corpus Ottawa-Hull*, 090/1080)

L'élément manquant correspond à un sujet

La position canonique du sujet étant en début de phrase, il n'est pas nécessaire de considérer le sujet interrogatif **28a** ou exclamatif **28b** comme extrait. En revanche, quand l'élément initial est interprété comme sujet d'un verbe subordonné, *quel genre de personne* en **28c**, il est bien extrait. Dans ce cas, la subordonnée complétive est introduite par *qui* et non par *que*. Quand l'élément extrait dépend d'un verbe infinitif, il peut être interprété comme complément **28d** ou comme sujet **28e** de cet infinitif.

28 **a** *Qui viendra demain ?*
b *Que de gens sont venus !*
c *Quel genre de personne croyez-vous qui viendra ?*
d *Qui voulez-vous épouser ?*
e *Qui penses-tu être le meilleur candidat ?*

L'élément manquant correspond à un spécifieur

L'élément introducteur d'un syntagme nominal, qui a la fonction *spécifieur*, peut parfois être extrait ➤ V-2.3.2. En **29a**, le verbe *avoir* a bien un complément en position canonique, mais ce complément (*d'enfants*) est incomplet. Il en va de même du verbe *avoir* en **29b** et du verbe *passer* dans la circonstancielle de **29c**. Les adverbes *combien* **29a**, *que* **29b**, *tant* **29c**, qui peuvent introduire un syntagme nominal complet (*combien d'enfants*, *que de chance*, *tant de temps*), sont analysés comme extraits ➤ V-5.4.4.

29 a *Combien avez-vous d'enfants ?*
b *Que vous avez de chance !*
c *Nous connaissions les traits de son visage mieux que ceux de notre mère ou de notre femme, [tant nous avions passé de temps à étudier ses photos, à les comparer].* (Del Castillo, 1981)

L'élément manquant correspond à un ajout

Le constituant extrait en position initiale peut aussi correspondre à un ajout : *comment* en **30a**, *où* en **30b**. En **30c**, l'adverbe *pourquoi* peut être interprété comme modifiant *penser*, mais l'interprétation la plus naturelle est qu'il modifie *venir* ; dans ce cas il correspond à un ajout manquant dans la subordonnée.

30 a *Comment Paul travaille-t-il ?*
b *C'est l'endroit [où Paul travaille].*
c *Pourquoi penses-tu qu'il vienne ?*

> *Adverbes initiaux et adverbes extraits*
>
> Dans les phrases déclaratives ➤ I-6.2.3, il n'est pas toujours facile de distinguer les adverbes ajouts, qui sont généralement facultatifs et mobiles, des adverbes extraits, qui sont toujours en position initiale. Ainsi, en **31a**, on peut se demander si *bientôt* est *extrait* ou simplement *ajout* ➤ I-3.2.3. À l'initiale d'une phrase complexe, l'adverbe est clairement *extrait* quand il correspond à un ajout dans la subordonnée : en **31b**, *bientôt* indique quand Paul sera à Paris et non quand je le sais. En **31c**, *légalement* est en relation avec *défendable*, non avec *pense*, et donc extrait. Un adverbe initial comme *souvent* en **31d**, en revanche, modifie le verbe principal *penser*, et non le verbe de la subordonnée ; il est donc *ajout* et non *extrait* ➤ VIII-3.2.1.
>
> 31 a *Bientôt, Paul sera à Paris.*
> b *Bientôt, je sais [que Paul sera à Paris ◊].*
> c *Légalement, l'avocat pense [que le dossier est ◊* défendable].
> d *Souvent, l'on pense que les gens mentent.*

6.3.3. L'inversion du sujet dans les phrases à extraction

La plupart des constructions à extraction autorisent l'inversion du sujet nominal, que l'on appelle *inversion stylistique* ➤ XVII-2.2.3. Elle est recommandée par la norme dans les interrogatives indépendantes **32a**, et facultative dans les interrogatives subordonnées **32b 32c**, comme dans les relatives **32d 32e** et dans les constructions clivées **32f 32g** ➤ XVIII-2.3.

32 a *Quel livre lit Paul en ce moment ?*
b *Je me demande [quels livres lit Paul en ce moment].*
c *Je me demande [quels livres Paul lit en ce moment].*
d *J'ai lu le livre [que Paul lit en ce moment].*
e *J'ai lu le livre [que lit Paul en ce moment].*
f *C'est ce livre [que Paul lisait cet été].*
g *C'est ce livre [que lisait Paul cet été].*

Les déclaratives avec antéposition ➤ I-6.2.3 n'autorisent pas toutes l'inversion du sujet **33a** ➤ XVII-3.3.2, mais celle-ci est fréquente dans les constructions locatives **33c** ➤ XVII-2.2.5 ou attributives **33d** ➤ XVII-2.2.4.

33 a *De cette affaire, Paul reparlera demain.*
b * *De cette affaire, reparlera Paul demain.*
c *Sur la place se dressait une cathédrale.*
d *Rares sont les bacheliers de moins de 16 ans.*

Les subordonnées comparatives **34a 34b** ➤ XV-3.2, de même que les subordonnées circonstancielles à extraction **34c 34d** ➤ XIV-5.2, autorisent aussi l'inversion.

34 a *Il se conduit [comme son père se conduisait].*
b *Il se conduit [comme se conduisait son père].*
c *Il faut y croire, [si mince que cet espoir paraisse].*
d *Il faut y croire, [si mince que paraisse cet espoir].*

Bien que l'inversion stylistique ne soit pas toujours possible, il s'agit cependant d'une propriété caractéristique des constructions avec extraction, car on ne la rencontre pas de la même façon dans d'autres constructions ➤ XVII-2.2.1. Ainsi, dans une interrogative sans mot interrogatif initial, donc sans extraction,

cette inversion n'est pas possible **35b**. Quand l'élément extrait correspond à un élément manquant dans une subordonnée, le sujet de cette subordonnée peut être inversé : en **35c**, *avec qui* est interprété comme complément de *viendra*, et le sujet *Paul* peut être inversé **35d**.

35 **a** *Paul viendra avec qui ?*
b ** Viendra Paul avec qui ?*
c *Avec qui penses-tu [que Paul viendra ◊] ?*
d *Avec qui penses-tu [que viendra Paul ◊] ?*

L'inversion du sujet dans les phrases complexes

L'inversion du sujet nominal peut induire des interprétations différentes dans les phrases complexes. En effet, la phrase peut être ambigüe selon que l'élément extrait correspond à un complément du verbe principal ou du verbe subordonné : en **35c**, *avec qui* pourrait aussi être interprété comme complément de *penser*. Mais l'inversion du sujet de *viendra* en **35d** permet de lever cette ambigüité : dans ce cas, *avec qui* est forcément interprété comme complément de *viendra*, car c'est l'extraction, ou plus précisément le fait qu'un élément soit manquant, qui autorise l'inversion. De la même façon, quand l'élément extrait correspond à un ajout, il peut être interprété comme modifiant le verbe principal ou celui de la subordonnée. En **36a**, sans inversion du sujet *Paul*, *quand* peut être interprété comme modifiant soit *dit*, soit *mort* : la question porte soit sur le moment où Marie a parlé, soit sur celui où Paul est mort. Si le sujet *Paul* est inversé **36b**, la seule interprétation est ce que l'on demande quand il est mort, c'est-à-dire que la subordonnée a un ajout manquant. De même, en **36c**, l'interrogation porte soit sur l'endroit où a écrit l'expert, soit sur celui où la production baissera. En **36d**, avec l'inversion du sujet de *baisserait*, la seconde interprétation est la seule disponible.

36 **a** *Quand Marie a-t-elle dit [que Paul était mort] ?*
b *Quand Marie a-t-elle dit [qu'était mort Paul ◊] ?*
c *Où l'expert a-t-il écrit [que la production baisserait] ?*
d *Où l'expert a-t-il écrit [que baisserait la production ◊] ?*

6.3.4. La relation à distance entre l'élément extrait et l'élément manquant

L'élément extrait et l'élément manquant peuvent être séparés dans une phrase complexe : on parle de *relation à distance*. L'élément manquant peut dépendre d'un infinitif complément **37a** ou appartenir à une subordonnée complétive **37b**. Plusieurs verbes intermédiaires peuvent ainsi intervenir **37c**.

37 **a** *À qui Paul doit-il [s'adresser ◊] ?*
b *Comment suggères-tu [que nous nous y prenions ◊] ?*
c *À qui crois-tu [que Paul devrait songer [à s'adresser ◊]] ?*

Le rôle des constructions dans la relation à distance

Certaines constructions rendent difficile l'extraction, c'est-à-dire la relation entre un élément extrait et un élément manquant. Par exemple, le constituant manquant appartient difficilement à un sujet infinitif **38b** ou à une subordonnée circonstancielle **38d**. De manière générale, la relation à distance est plus facile si l'élément manquant appartient à un complément **37**, plutôt qu'à un sujet ou à un ajout. En **38c**, la subordonnée circonstancielle a la fonction *ajout* ➤ I-4.4.

38 **a** *[Saluer ce voisin] m'arrive rarement.*
b ** Quel voisin est-ce que [saluer ◊] t'arrive rarement ?*
c *Paul va rougir [s'il s'adresse à cette fille].*
d ** À quelle fille Paul va-t-il rougir [s'il s'adresse ◊] ?*

De la même façon, il est plus facile d'extraire le complément d'un adjectif attribut **39a**, lui-même complément du verbe attributif, que celui d'un adjectif épithète, qui, lui, est ajout au nom **39b**. Il est également plus difficile d'extraire un complément de nom si le syntagme nominal a la fonction ajout, comme en **39d**.

39 **a** *De quoi Paul est-il [fier ◊] ?*
b ** De quoi Paul est-il [un homme fier ◊] ?*
c *Paul arrivera [le jour du concours].*
d ** De quel concours Paul arrivera-t-il [le jour ◊] ?*

Ces difficultés sont illustrées ici principalement avec des interrogatives, mais se rencontrent également avec les relatives ➤ XIII-2.1.3 et les autres phrases à extraction. De manière métaphorique, on appelle parfois

iles ces constructions qui empêchent l'extraction, c'est-à-dire la mise en relation d'un élément extrait avec un élément manquant. Les constructions qui se prêtent mal à l'extraction sont essentiellement :
– les sujets infinitifs ou subordonnés ;
– les compléments prépositionnels ;
– les subordonnées interrogatives ;
– les subordonnées relatives et les constructions clivées ;
– les subordonnées circonstancielles.
Certaines sont déjà des phrases à extraction (les subordonnées relatives, les constructions clivées et certaines interrogatives) et dans ce cas c'est la présence d'une seconde extraction qui est difficile. De manière générale, on peut se demander si c'est la structure syntaxique qui empêche l'extraction, ou si d'autres facteurs, comme le rôle sémantique ou discursif de l'élément extrait, jouent également un rôle. Des facteurs cognitifs, concernant la mémorisation de l'élément initial, et la complexité des phrases, semblent également jouer un rôle.

L'élément manquant appartient à un sujet

Un complément de nom peut être extrait si ce nom est sujet, comme *auteur* en **40b**. En revanche, l'extraction d'un complément de verbe est plus difficile si ce verbe appartient au sujet infinitif **38b** ou à une subordonnée sujet **40d**. Elle est plus facile si le même verbe est complément dans une phrase impersonnelle **40e** ➤ II-4.4.3.

40 **a** *L'auteur de ce livre est célèbre.*
b *De quel livre [l'auteur ◊] est-il célèbre ?*
c *[Qu'on réduise l'espace réservé aux voitures] est une de nos priorités.*
d ** Quel espace [qu'on réduise ◊] est-il une de nos priorités ?*
e *Quel voisin t'arrive-t-il [de saluer ◊] ?*

L'élément manquant appartient à un complément prépositionnel

L'extraction est possible si la préposition introduit un complément infinitif **41b**. Elle est plus difficile si la préposition introduit un complément nominal **41d**. Dans ce cas, on préfère extraire tout le syntagme prépositionnel **41e**. Pour rendre compte de la différence entre **41b** et **41d**, on analyse l'infinitif introduit par une préposition comme un syntagme verbal, et non comme un syntagme prépositionnel ➤ VII-2.2.4.

41 **a** *Je vais finir [par résoudre ce problème $_{SV}$].*
b *Quel problème vas-tu finir [par résoudre ◊ $_{SV}$] ?*
c *Je vais finir [par un livre de cet auteur ◊ $_{SP}$].*
d ** De quel auteur vas-tu finir [par un livre ◊ $_{SP}$] ?*
e *Par un livre de quel auteur vas-tu [finir ◊ $_{SV}$] ?*

En fait, on observe une certaine variation dans les acceptabilités et dans les usages. Ainsi, un complément peut être extrait hors d'un syntagme prépositionnel partitif **42b** ➤ IV-5.2.2. Pour certains locuteurs, l'extraction est facilitée quand le complément prépositionnel est attribut **42c** ➤ III-3.2 ou appartient à une construction avec verbe support **42d** ➤ III-6.1. Ces phrases ne sont pas acceptées par tous les locuteurs, comme le note % **42e**.

42 **a** *J'ai lu la plupart [des romans de cet auteur $_{SP}$].*
b *C'est un auteur dont j'ai lu la plupart [des romans ◊ $_{SP}$].*
c *% C'est le projet dont il est [à l'origine ◊ $_{SP}$].*
d *% La BNF s'est lancée dans un programme de numérisation de 300 000 ouvrages, dont elle conserve [la maîtrise [du financement ◊ $_{SP}$]].* (*Le Monde*, 12 juil. 2008)
e *% Elle a préféré un plus petit salaire* […] *et prendre des parts dans la société, dont elle mise [sur la croissance ◊].* (*La Croix*, 23 aout 2013)

➤ Relatives avec préposition sans complément au Canada (*! Ça c'est le nom de celui que je reste avec.*) ➤ VII-3.1.6

L'élément manquant appartient à une subordonnée interrogative

On peut extraire le complément d'une subordonnée interrogative à l'infinitif, ce qui donne lieu à une phrase à double extraction **43b**. S'il s'agit d'une interrogative à verbe conjugué, l'extraction peut être plus difficile **43d**. De manière générale, l'extraction d'un complément prépositionnel (*à quel problème*) **43f** est plus facile que celle d'un complément nominal (*quel problème*) **43d**.

43 **a** *Vous savez [comment expliquer ce problème ◊].*
b *Quel problème savez-vous [comment expliquer ◊ ◊] ?*
c *Vous savez [comment le professeur a expliqué ce problème ◊].*
d ** Quel problème savez-vous [comment le professeur a expliqué ◊ ◊] ?*
e *Vous savez [si le professeur a pensé à ce problème].*
f *% À quel problème savez-vous [si le professeur a pensé ◊] ?*

L'élément manquant appartient à une circonstancielle

Il est difficile d'extraire un complément hors d'une circonstancielle à verbe conjugué, comme la temporelle de **44b**. L'extraction est parfois possible hors d'un syntagme en *pour* + infinitif **44d**, même si les locuteurs peuvent avoir des usages variables. Dans ce cas, l'infinitif en *pour* est analysé comme complément du verbe principal ➤ **XIV-4.1.3**.

44 **a** *Tu seras soulagé [quand tu verras Pierre].*
b * *Qui seras-tu soulagé [quand tu verras ◊] ?*
c *Il a fallu trente ans [pour construire ce bâtiment].*
d % *C'est un bâtiment qu'il a fallu trente ans [pour construire ◊].*

L'élément manquant appartient à une subordonnée relative

Une subordonnée relative est une phrase à extraction, généralement ajout à un nom ➤ **I-6.2.4**. L'extraction d'un second élément hors de la relative n'est pas possible, qu'il s'agisse d'une relative à l'infinitif **45b** ou avec un verbe conjugué **45d**. Elle est également difficile quand la relative fait partie d'une construction clivée **45f** ➤ **I-6.2.5** ➤ **XVIII-2.3.1**, mais peut être plus naturelle après une expression comme *il y a* **45g** ➤ **XVIII-2.4.1**. Dans ce cas, la subordonnée relative peut être analysée comme second complément du verbe principal ➤ **XIII-3.4**.

45 **a** *Je connais un endroit [où acheter des cigarettes ◊].*
b * *Quel genre de cigarettes connais-tu un endroit [où acheter ◊ ◊] ?*
c *Je connais celui [qui a écrit ce livre].*
d * *Quel livre connais-tu celui [qui a écrit ◊] ?*
e *C'est moi [qui parlerai à Pierre].*
f % *Voici Pierre, à qui c'est moi [qui parlerai ◊].*
g % *C'est un lac [où il y a beaucoup de gens [qui vont ◊]].*

L'élément extrait appartient à une coordination

Il existe également une contrainte concernant les coordinations, illustrée en **46a**, qui contraste avec **46b** : si un constituant coordonné est incomplet, alors les deux le sont, l'élément manquant devant être identique dans les deux constituants coordonnés ➤ **XVI-1.2.3**. Là aussi, les acceptabilités peuvent être variables. Au moins pour certains locuteurs, il est plus facile d'extraire hors d'un seul coordonné quand les deux coordonnés n'ont pas le même rôle discursif : en **46c**, les deux infinitifs sont dans une relation d'opposition ; en **46d**, le premier coordonné exprime la cause de la situation exprimée par le second ➤ **XVI-5.1.3**.

46 **a** * *Quels amis as-tu [appelés ◊ et invité leurs enfants] ?*
b *Quels amis as-tu [appelés ◊ et invités ◊] ?*
c % *C'est une taxe qu'on peut [supprimer ◊ et malgré tout obtenir un budget équilibré].*
d % *C'est le genre d'héritage qu'on aimerait bien [toucher ◊ et partir en voyage].*

L'extraction parasite

Si l'élément extrait est déjà en relation avec un élément manquant, sa relation avec un second élément manquant peut être facilitée. En **47a**, l'interprétation de *quel voisin* comme complément de *rencontré* peut rendre plus facile son interprétation comme complément de *saluer*, bien que ce verbe appartienne à un ajout circonstanciel comme en **47b**. C'est ce que l'on appelle l'*extraction parasite*. Ainsi l'extraction hors de la circonstancielle est facilitée en **47c** par celle du complément du verbe principal : on comprend que c'est le même élève à qui on va s'adresser et faire peur. De même, l'extraction hors d'un complément prépositionnel, souvent difficile **47d**, est facilitée en **47e** par celle du complément du sujet.

47 **a** *Quel voisin as-tu rencontré ◊ [sans saluer ◊] ?*
b *Quel voisin es-tu parti [sans saluer ◊] ?*
c ? *C'est un élève à qui je risque de faire peur ◊ [si je m'adresse ◊].*
d * *C'est une fille dont la pluie tombe [sur les épaules ◊].*
e *C'est une fille dont [les cheveux ◊] tombent [sur les épaules ◊].*

Le rôle des verbes dans la relation à distance

Tous les verbes ne permettent pas la relation à distance entre l'élément extrait et l'élément manquant. Certains verbes comme *dire*, *penser*, *savoir*, *vouloir* autorisent facilement un constituant manquant dans la complétive **48a** ou le complément infinitif **48c** qui les suit, et sont parfois, de manière métaphorique,

appelés verbes *ponts*. D'autres verbes, en revanche, comme *confier*, *s'écrier*, *hurler* l'autorisent plus difficilement **48b 48d**.

48 **a** *Quelle usine disait-il [que la crise allait tuer ◊] ?*
b ? *Quelle usine s'écriait-il [que la crise allait tuer ◊] ?*
c *C'est un endroit où on nous a demandé [d'aller ◊].*
d ? *C'est un endroit où on nous a hurlé [d'aller ◊].*

Quand la complétive ou l'infinitif dépend d'un nom, l'extraction est plus facile si le nom fait partie d'une construction à verbe support, comme *avoir peur* **49a** ➤ IV-5.3 : *faire la suggestion* **49b** est une construction à verbe support, mais pas *refuser la suggestion* **49c** ➤ III-6.3.1.

49 **a** *Quels avantages avez-vous peur [de perdre ◊] ?*
b *Quelles réformes faites-vous la suggestion [d'abandonner ◊] ?*
c * *Quelles réformes refusez-vous la suggestion [d'abandonner ◊] ?*

6.3.5. L'insertion de *que* dans les phrases à extraction

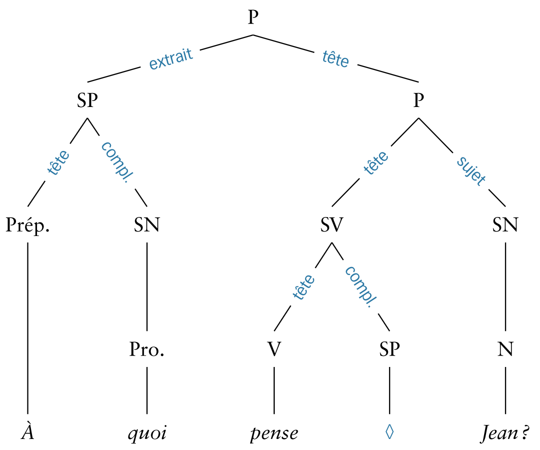
Dans les subordonnées circonstancielles de concession ➤ I.6.2.6 ➤ XIV-5.2, l'élément extrait (*quoi*, *tout intelligent*) est suivi de *que* **50a 50b**. Dans les autres constructions, l'insertion est généralement possible après un élément extrait, même si elle est souvent condamnée par la norme.
Dans certaines interrogatives, jugées fautives, l'interrogatif est suivi de *que* **50c** ➤ XII-3.5.2, de même que dans certaines relatives **50d** ➤ XIII-6.1.2. Dans certaines déclaratives orales, également jugées fautives, l'élément antéposé est également suivi de *que* **50e** ➤ XVII-3.3.3.

50 **a** *Quoi que vous fassiez, vous aurez tort.*
b [...] *Joseph, disait-elle, tout intelligent qu'il était, avait aussi sa bêtise* [...]. (Duras, 1950)
c ! *Comment qu'on appelle ça ?* (*CRFP*, PUB-AMI-001)
d ! *Le lac où qu'on allait s'appelait le Toumelin.* (France)
e ! *Une fois j'ai mis du vert – affreux que c'était.* (Nord, 1980)
f *Où est-ce que vous allez ?*

À partir du moment où l'on analyse *est-ce que* comme un subordonnant ➤ XII-3.1.3, les interrogatives partielles avec *est-ce que* ont la même structure, comme en **50f**, avec un élément extrait (*où*) suivi d'un subordonnant.

6.3.6. La structure syntaxique des phrases à extraction

Les phrases à extraction ont une structure interne complexe. On considère que l'élément initial, analysé comme extrait, est plus haut dans la structure que le reste de la phrase. Ce qui suit l'élément extrait peut être considéré comme une sous-phrase incomplète. Quand l'élément extrait est suivi de *que* ou *est-ce que* ➤ I-6.3.3, ce terme, qui est un subordonnant en fonction *marqueur*, introduit un niveau de complexité supplémentaire. Deux structures de phrases interrogatives et une structure de phrase exclamative sont présentées dans la ➤ **figure I-11**.



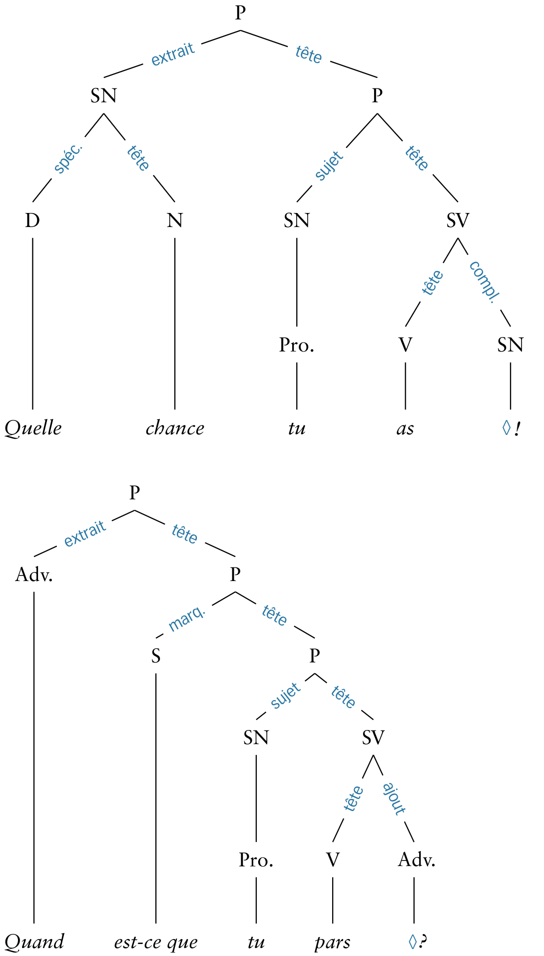


Figure I-11. *Trois structures de phrases avec extraction*

➤ La structure des subordonnées relatives ➤ XIII-2.1.3 ➤ XIII-2.2.2 ➤ XIII-2.3.2 ➤ figure XIII-1
➤ La structure des phrases à sujet inversé ➤ XVII-2.2.7
➤ La structure des constructions clivées ➤ XVIII-2.3.1 ➤ figure XIII-2

I-7

L'insertion des phrases dans le discours

7.1. Phrases, discours, contexte

Si la phrase indépendante constitue une unité syntaxique ➤ I-1.1, l'énoncé est inscrit dans un contexte, qui comporte :
– les énoncés qui précèdent et qui suivent, c'est-à-dire le discours ;
– la situation d'énonciation, ancrée dans le temps et dans l'espace, avec ses interlocuteurs.
Certaines formes linguistiques, comme les pronoms, nécessitent la prise en compte du contexte pour être interprétées. La forme de la phrase elle-même, en particulier l'ordre des mots, dépend en partie de son insertion dans le contexte.

7.1.1. L'insertion de l'énoncé dans la situation

Certains mots, et plus généralement certaines expressions linguistiques, sont dits *déictiques* parce que leur interprétation renvoie à la situation d'énonciation ➤ XVIII-4.1, appelée aussi *contexte extra-linguistique*. Ainsi, des mots comme *demain*, *hier* s'interprètent par rapport au moment où est écrite ou prononcée la phrase, de même que le mot *ici* s'interprète comme le lieu où se trouve le locuteur, et le pronom *je* comme désignant le locuteur lui-même. Ils peuvent désigner des lieux ou des personnes différents, selon le tour de parole, comme dans le dialogue en **1a** où chaque locuteur dit *je* et désigne par *ici* l'endroit où il se trouve, bien qu'ils ne soient pas au même endroit : on imagine par exemple qu'il s'agit d'une conversation téléphonique. Le déterminant démonstratif *cette* **1b** permet également de référer à un objet, un siège, présent dans la situation ➤ V-3.3.2. L'usage du temps présent lui-même s'interprète comme correspondant au moment de l'énonciation ou incluant ce moment ➤ XI-2.2.1. À l'oral, des termes d'adresse comme *madame* **1b** ➤ XVIII-4.2.1 ou des particules de discours comme *dis donc* **1c** permettent de préciser des relations entre interlocuteurs ➤ XVIII-4.3.1.

1 **a** Loc. 1 — *J'ai un temps abominable, ici. Et toi ?*
Loc. 2 — *Ici, il fait beau, je vais faire un tour dehors.*
b *Est-ce que cette place est libre, madame ?*
c *Dis donc, qu'est-ce que tu en penses ?*

7.1.2. Les relations entre phrases

Pour désigner les suites de phrases ou d'énoncés, à l'écrit comme à l'oral, le terme *discours* est ici préféré à *texte*, ce dernier désignant avant tout l'écrit.
À l'écrit, des phrases qui se suivent dans le même paragraphe, ou qui ont le même narrateur, appartiennent au même discours. À l'oral, une unité de discours est typiquement constituée d'énoncés qui se suivent et qui sont prononcés par le même locuteur, ou bien d'une suite question-réponse dans un dialogue.
Certains mots ont un rôle de *connecteurs*, c'est-à-dire qu'ils indiquent une relation entre deux phrases dans un même discours ➤ XVIII-3.3.1. Il peut s'agir d'une relation d'opposition **2a**, avec l'adverbe *pourtant*, ou d'une relation de conséquence, comme avec l'adverbe *donc* **2b**. Les relations établies par ces éléments permettent de construire un discours argumenté et participent de façon plus générale à la cohérence discursive. Elles peuvent également être exprimées au sein d'une phrase complexe, notamment entre deux phrases coordonnées **2c** ➤ I-4.5 ➤ XVI-5.1.3 ou bien par une subordonnée circonstancielle **2d** ➤ XIV-1.1.

2 **a** *Paul est venu hier. Pourtant, il était malade.*
b *Paul est malade. Il ne viendra donc pas.*
c *Paul est venu hier mais il était malade.*
d *Parce qu'il est malade, Jean ne viendra pas.*

Certaines relations entre phrases peuvent être implicites, comme la succession temporelle dans un récit au passé composé **3a** > XI-2.3.2 : les trois phrases décrivent une succession d'évènements, et la dernière peut être interprétée comme décrivant une situation consécutive à celle de la deuxième. Si l'on change l'ordre des phrases **3b**, la succession temporelle implicite est modifiée, et l'on peut comprendre que Paul tourne le bouton non pour allumer mais pour éteindre la lumière. Si l'on emploie un autre temps, par exemple l'imparfait dans la dernière phrase **3c** > XI-2.6, la relation temporelle est également modifiée : on comprend alors que la lumière était allumée avant que Paul ne se penche, et cela, sans recours à un connecteur.

3 **a** *Paul s'est penché. Il a tourné le bouton. Une lumière verte s'est allumée.*
b *Une lumière verte s'est allumée. Paul s'est penché. Il a tourné le bouton.*
c *Paul s'est penché. Une lumière verte était allumée.*

7.1.3. Les expressions anaphoriques

Certains mots, et plus généralement certaines expressions linguistiques, sont dits *anaphoriques*, c'est-à-dire renvoyant à un antécédent, et nécessitent la prise en compte des phrases précédentes pour être interprétées > XVIII-5.1. Ce type de mot permet à plusieurs expressions de renvoyer au même individu ou plus généralement à la même entité, et assure également la cohérence du discours.
Les pronoms de 3e personne peuvent renvoyer à un antécédent mentionné plus tôt dans le discours, comme *elle* en **4a 4b** qui renvoie au même individu que *Marie* dans la phrase précédente > II-2.1. L'accord en genre aide à identifier *Marie* comme antécédent du pronom *elle* **4a**. Mais d'autres facteurs sont souvent nécessaires pour identifier l'antécédent : en **4b**, a priori, le pronom *elle* peut renvoyer à *Marie* ou à *sa sœur*, mais le parallélisme de construction des deux phrases, ainsi que la vraisemblance du scénario (on va chez quelqu'un pour le voir), conduisent à privilégier la première interprétation.

4 **a** *Marie viendra lundi. Elle a rendez-vous avec le directeur.*
b *Marie va chez sa sœur. Elle ne l'a pas vue depuis longtemps.*
c *Paul viendra lundi. Marie viendra un autre jour.*

D'autres mots que les pronoms ont cette interprétation anaphorique et font partie de ce qu'on appelle les *proformes* > IX-1.4 > XVIII-5.2. Un déterminant possessif comme *sa* a besoin d'un antécédent pour être interprété et renvoie à *Marie* en **4b** > V-3.4.1. Certaines expressions temporelles (*à ce moment-là*, *aussitôt*) ou locatives (*à cet endroit*, *dessous*) peuvent également avoir une interprétation anaphorique, de même que certains adjectifs de similarité (*autre*, *semblable*) > V-5.2.4, comme en **4c** où *autre* signifie 'autre que le jour mentionné dans la phrase précédente', c'est-à-dire 'autre que lundi'.

> *L'emploi déictique ou anaphorique des démonstratifs*
>
> Certains mots déictiques, qui désignent un élément de la situation, peuvent également être utilisés comme anaphoriques > XVIII-4.1. Les pronoms démonstratifs (*ça*) > IX-8.1 ou le déterminant démonstratif *cette* > V-3.3 permettent de référer à une entité présente dans la situation d'énonciation **5a 1b** ou précédemment mentionnée dans le discours **5b 5c**.
>
> **5** **a** *Ne touche pas ça !*
> **b** *Paul ne veut pas manger les épinards. Il n'aime pas ça.*
> **c** *La maitresse a mis Paul au premier rang. Il n'aime pas cette place.*

7.2. L'organisation du contenu des énoncés

Une phrase qui constitue un énoncé, dans un certain contexte, a un contenu principal, auquel peuvent s'ajouter d'autres informations, par exemple des commentaires ou des éléments présupposés.
Au sein du contenu principal, on distingue ce dont parle la phrase, ou *topique* de phrase, et ce qu'elle en dit, ou *propos*.

La terminologie est variable et les mêmes termes (*commentaire*, *topique*, *ancien*, *nouveau*) sont parfois utilisés dans des sens différents. Sont utilisés ici les termes *topique de discours* et *topique de phrase*, plutôt que *thème*, et le terme *propos* plutôt que *rhème*.

7.2.1. La notion de contenu principal

Les phrases **6a** et **6b** ont le même contenu principal : 'au moment présent, Jean ne va pas à la piscine'. La phrase **6b** véhicule une information supplémentaire : 'Jean auparavant allait à la piscine' ➤X-4.1.3. Cette information n'est toutefois pas assertée, mais présupposée, c'est-à-dire introduite comme une information d'arrière-plan, déjà admise par les interlocuteurs, et qui peut constituer un préalable à l'interprétation. La phrase qui la suit peut y faire allusion, et une continuation naturelle serait par exemple **6c**, alors qu'après **6a**, une telle continuation parait moins naturelle **6d**, ou nécessiterait un connecteur explicite comme *auparavant*.

6 **a** *Jean ne va pas à la piscine.*
b *Jean ne va plus à la piscine.*
c *Jean ne va plus à la piscine. Il y allait le lundi.*
d ? *Jean ne va pas à la piscine. Il y allait le lundi.*

L'information apportée par un énoncé comme **6b** se compose de contenus de nature différente : d'une part le contenu principal, qui est asserté, et d'autre part un contenu présupposé. Le contenu principal peut être directement approuvé ou contesté par l'interlocuteur, contrairement au contenu présupposé.
Il peut arriver qu'une part du contenu ne soit pas directement assertée sans pour autant être présupposée. Ainsi un commentaire, porté, par exemple, par un adverbe évaluatif comme *heureusement*, informe sur l'opinion du locuteur, mais n'ajoute rien à la description de la situation : les phrases **7a** et **7b** sont vraies ou fausses dans les mêmes conditions ➤VIII-5.3.1. Il en va de même des relatives non restrictives, dites *appositives*, marquées à l'écrit par une virgule **7c** ➤XX-3.5.1 : la relative peut apporter une explication mais ne change rien au fait que Paul ait été invité ➤XIII-3.5. Comme les présuppositions, les commentaires ne font pas partie du contenu principal de l'énoncé ➤introduction-3.4.1.

7 **a** *Jean a une grande fortune, heureusement.*
b *Jean a une grande fortune.*
c *Nous avons invité Paul, qui était libre ce soir-là.*

> *Les implications pragmatiques*
>
> Les implications dites *pragmatiques* ne font pas non plus partie du contenu principal. Contrairement aux présuppositions et aux commentaires, elles constituent plutôt des suggestions, et correspondent à des usages conventionnels et à des attentes des locuteurs. Ainsi l'emploi des cardinaux sous-entend généralement 'et pas plus' : si l'on dit *Paul a un enfant.*, la phrase reste vraie s'il en a deux, mais l'interlocuteur a tendance à comprendre qu'il n'en a pas plus, car autrement, le locuteur l'aurait dit. Ces implications peuvent être niées, et l'interlocuteur pourra répondre : *Non, il en a deux.* ➤V-5.1.3. Elles se distinguent des implications sémantiques qui, elles, font partie du contenu asserté : si l'on dit *Paul a mangé.*, la phrase ne suggère pas mais implique qu'il a mangé quelque chose ➤II-5.3.

7.2.2. Le topique de phrase

Dans le contenu principal de la phrase, on peut généralement distinguer ce dont parle la phrase, appelé *topique*, et ce qu'elle en dit, qui est appelé *propos*.
Le topique peut être déterminé par l'ordre des éléments dans la phrase et correspond souvent à l'élément initial, en particulier au sujet. Dans les phrases **8a** et **8b**, construites autour du verbe symétrique *ressembler*, la situation décrite est la même, mais elle est présentée différemment ➤II-3.4.6 : tandis que la première dit quelque chose à propos de Jean, la seconde dit au contraire quelque chose de Paul. De la même manière, les phrases **8c** et **8d** sont presque synonymes, mais leurs topiques diffèrent : la première parle du concert, alors que la seconde parle du diner.

8 **a** *Jean ressemble à Paul.*
b *Paul ressemble à Jean.*
c *Le concert suit le diner.*
d *Le diner précède le concert.*

L'organisation du contenu des énoncés peut également déterminer le choix entre une construction active et une construction passive. La construction passive permet en effet à un complément du verbe actif de devenir non seulement sujet ➤ II-4.1.1, mais aussi, le plus souvent, topique ; **9a** et **9b** décrivent ainsi le même évènement, mais la première a pour sujet et topique *Marie*, et la seconde *la société S.* Certaines constructions ont pour rôle principal de jouer sur l'organisation du contenu des énoncés. C'est le cas des constructions disloquées comme **9d**, qui fait du complément *le canapé* un topique ; on décrit parfois cette opération comme une topicalisation ➤ XVIII-2.1.

9 **a** *Marie a été embauchée par la société S. l'an dernier.*
b *La société S. a embauché Marie l'an dernier.*
c *Elle trouve ce canapé bien laid.*
d *Ce canapé, elle le trouve bien laid.*

> *Le topique de phrase et le sujet*
>
> Le topique de la phrase correspond très généralement au sujet préverbal du verbe principal **10a**, mais ce n'est pas obligatoire. Un sujet inversé, c'est-à-dire postverbal, peut aussi être un topique de phrase, comme *son argumentation* en **10b** ou bien *mes étudiants* en **10c** ➤ XVII-2.2.8. Dans une construction disloquée, le syntagme périphérique est un topique de discours ➤ I-7.3.1 et souvent un topique de phrase : il peut être en position initiale **9d** ➤ XVIII-2.1 ou en position finale ➤ XVIII-2.2. Dans une phrase non verbale, le topique peut être en seconde position **10f** ➤ I-5.2.2.
>
> 10 **a** *L'hypothèse de Marie est intéressante.*
> **b** *Plus intéressante encore est son argumentation.*
> **c** *Je suis surpris par le nombre de langues que connaissent mes étudiants.*
> **d** *Jean, tu sais ce qu'il fait cet été ?*
> **e** *Qu'est-ce qu'il travaille, ton frère !*
> **f** *Superbe, ce concert.*

Les phrases sans topique

Certaines phrases sont sans topique explicite, c'est-à-dire qu'elles décrivent une situation dans sa globalité, sans exprimer de jugement à propos d'une entité, et sans lui attribuer de propriété. Les constructions impersonnelles sont des exemples typiques de phrase sans topique, comme en **11a**, où le sujet *il* est non référentiel ➤ II-4.4. Dans une phrase sans topique, le sujet, en général, n'est pas identifié préalablement ou indépendamment de l'énoncé, autrement dit il ne fait pas partie des connaissances partagées par les interlocuteurs. À cet égard, on peut décrire la phrase **11b** comme une phrase sans topique dans la mesure où le sujet *un homme* est indéfini, et a fortiori non identifié avant la phrase.

11 **a** *Il s'est vendu beaucoup de livres pendant les fêtes.*
b *Un homme est arrivé.*
c *Il faisait beau. Les moineaux chantaient. Tout paraissait neuf.*

Les phrases de l'exemple **11c**, qui décrivent différents aspects d'une même situation, sont elles aussi sans topique : la première a un sujet impersonnel ; la deuxième a pour sujet *les moineaux*, qui est défini, mais non identifié, et dans la troisième, le sujet *tout* reste vague et renvoie à la situation qui est l'objet même de la description.

> *Phrase sans topique et proposition thétique*
>
> La distinction entre phrase avec et sans topique correspond à la distinction entre deux types de propositions : les phrases avec topique expriment une proposition *catégorique*, c'est-à-dire un jugement à propos d'une entité (ou une relation sujet-prédicat au sens des logiciens depuis Aristote), tandis que les phrases sans topique expriment une proposition *thétique*, sans entité privilégiée. Les phrases sans topique donnent généralement lieu à un énoncé à focus large, où toute l'information est présentée comme nouvelle ➤ I-7.4.

7.3. La succession des énoncés dans le discours

Une suite d'énoncés ne constitue un discours qu'à condition de présenter une certaine cohérence. L'un des facteurs de cette cohérence est l'existence d'un topique de discours, que l'on peut définir comme ce à propos de quoi le discours est tenu.
Le topique de discours est constitué par la présence continue d'une entité ou d'une question en discussion dans des énoncés successifs.

7.3.1. La notion de topique de discours

Le topique de discours est ce à propos de quoi le discours est tenu. Lorsqu'on se limite à un seul énoncé, ce topique de discours correspond au topique de phrase ➤ I-7.2.2 : l'énoncé est proféré à propos de l'entité associée au topique de phrase, qui correspond souvent à son sujet.
Lorsque l'on considère une suite d'énoncés ou de tours de parole dans une conversation, le développement d'un même topique est un aspect essentiel de la cohérence discursive. Quand plusieurs phrases ont des sujets coréférents, comme en **12a**, elles partagent le même topique de phrase (*Marie*) ; par ailleurs, elles constituent un discours dont le topique, dans cet exemple, est la vie professionnelle de Marie. Dans le discours **12b**, le topique est la mère de l'auteur, ou l'enfance de celle-ci. Quoique la dernière phrase ait un sujet et un topique différents, le topique de discours demeure l'enfance de la mère dans la mesure où le possessif *son* permet de renvoyer à cette dernière.

12 **a** *Marie a été embauchée par la société S. l'an dernier. Elle y travaille encore aujourd'hui.*
b *Ma mère est née en 1918 à Anvers. Elle a passé son enfance dans un faubourg de cette ville, entre Kiel et Hoboken. Son père était ouvrier puis aide-géomètre.* (Modiano, 2005)
c *Le printemps n'est pas au rendez-vous cette année. Le matin, il fait frais. L'après-midi, il pleut un jour sur deux.*

De façon générale, le topique de discours ne correspond pas forcément à un topique de phrase, ni même à un constituant effectivement présent dans une phrase du discours. Une succession de phrases sans topique peut ainsi constituer un discours cohérent, comme en **12c** où le temps qu'il fait constitue le topique du discours.

Les organisateurs du discours

Certaines expressions jouent un rôle discursif en permettant de développer le topique de discours, de le fragmenter en introduisant un ou plusieurs sous-topiques, ou bien de changer de topique. Ces organisateurs du discours sont par exemple les éléments de cadre, ou *cadratifs* ➤ XVIII-3.2. Les ajouts de lieu ou de temps en début de phrase ont souvent ce rôle de cadre, et permettent de développer le topique du discours en précisant certains aspects des situations : ils permettent d'organiser des réponses partielles à une même question – *le matin*, *le soir* dans la réponse du locuteur 2 **13a** – ou d'organiser un récit autour d'une succession de dates **13b**.

13 **a** Loc. 1 — *À qui Pierre a-t-il parlé ?*
Loc. 2 — *Le matin, il a parlé à Bernadette, et le soir, à l'ensemble de la famille.*
b *En 1996, une terrifiante épidémie, due à un virus inconnu, a éliminé la quasi-totalité de la population mondiale. En 2035, les survivants, réfugiés sous terre, n'ont qu'un espoir : remonter le temps* […]. (CRF, L'Armée des douze singes)

Les constructions dites *disloquées* ➤ XVIII-2.1 permettent souvent, dans la conversation ordinaire, d'indiquer le point de vue que le locuteur adopte pour développer le discours. Par exemple, le locuteur 2 indique le point de vue qu'il privilégie pour répondre à la question de la locutrice 1 en **14** : les fleurs en **14a** et Pierre en **14b**.

14 **a** Loc. 1 — *À qui est-ce que Pierre a donné les fleurs ?*
Loc. 2 — *Les fleurs, il les a données à Marie. Elles étaient toutes fanées.*
b Loc. 1 — *À qui est-ce que Pierre a donné les fleurs ?*
Loc. 2 — *Pierre, il les a données à Marie. Il a été maladroit comme d'habitude.*

La perspective adoptée par le locuteur pour répondre a un impact qui dépasse son tour de parole : elle oriente en effet le développement du discours à venir, en l'occurrence celui du topique discursif introduit par la réponse. Une poursuite du discours à partir des fleurs est naturelle en **14a**, comme une continuation sur Pierre en **14b**.

Un élément mis en contraste permet au contraire d'indiquer un changement de topique, comme en **15a**, où *Jean* contraste avec *Bernadette* et devient topique de discours dans la seconde phrase. En **15b**, la seconde phrase contient deux sujets qui contrastent entre eux, et qui introduisent deux sous-topiques, à partir du topique 'les notes des élèves'. Le discours peut alors se poursuivre sur l'un ou sur l'autre.

15 **a** *Bernadette a fait les courses. Jean, lui, a fait la vaisselle.*
b *Mes élèves ont eu de bonnes notes à l'examen. Bernadette a eu 16 et Jean a eu 18.*

7.3.2. Les référents de discours

> Un énoncé fait référence à des entités, réelles ou imaginaires, dites *référents de discours*. Dans un discours, un énoncé peut introduire une nouvelle entité, ou faire référence à une entité déjà mentionnée. La présence, dans des énoncés successifs, d'expressions dites *coréférentes*, c'est-à-dire qui ont le même référent de discours, participe à la cohérence discursive.

Les expressions référentielles

Parmi les expressions linguistiques, certaines sont *référentielles*, c'est-à-dire permettent de désigner des individus et plus généralement des entités concrètes ou abstraites, réelles ou imaginaires. Les expressions nominales sont généralement référentielles, contrairement aux adjectifs, par exemple ; *Jean* **16b**, *un homme* **16a**, *un grand château* **16c** sont référentiels tandis que l'adjectif attribut *malade* **16b** ou le pronom *il* impersonnel **16e** ne le sont pas. Les individus, ou plus généralement les entités, auxquels on réfère, dépendent du contexte, c'est-à-dire de l'univers du discours. En effet, le discours construit un univers, qui peut correspondre à une partie du monde réel, ou à un monde imaginaire. Ainsi, en **16d**, *les enfants* désignent vraisemblablement les enfants des interlocuteurs.

Le référent est dit *connu*, quand il s'agit d'un personnage célèbre comme *Dracula* en **16c**, ou parce que la situation d'énonciation et les connaissances partagées des interlocuteurs permettent de l'identifier, comme *Jean* en **16b** ou *les enfants* en **16d**. Le référent peut aussi être non identifié, comme celui de l'indéfini *un homme* en **16a**, auquel cas le rôle de l'expression est d'introduire ce référent dans le discours ; les constructions à sujet impersonnel sont couramment employées à cet effet **16e** ➤ II-4.4.2.

16 **a** *Un homme est entré.*
b *Jean est malade.*
c *Dracula habitait un grand château.*
d *Les enfants dorment.*
e *Il est entré un homme.*

Les chaines de référence

Des énoncés successifs peuvent partager le même référent de discours, désigné par des expressions différentes, qui forment alors une chaine de référence, soulignée ici. C'est le cas de *Jean* et *il* en **17a**, qui forment une chaine minimale composée de deux éléments ➤ XVIII-5.1.1.

De façon générale, les pronoms anaphoriques permettent de renvoyer à des référents déjà introduits dans le discours, qu'ils soient ou non considérés comme connus : le syntagme indéfini *un homme* est ainsi repris par *il* en **17b**. Les expressions anaphoriques ne sont pas toujours des pronoms : il peut s'agir également de syntagmes définis, comme *l'animal*, qui renvoie au chien introduit dans la phrase précédente en **17c**.

17 **a** *Jean est entré. Il avait l'air triste.*
b *Un homme est entré. Il portait un chapeau.*
c *Un chien a mordu une fillette. L'animal ne portait pas de muselière.*

d Loc. 1 — *Tu es content ?*
Loc. 2 — *Oui, je suis content.*
e *Paul vit une église. Le clocher penchait.*

Une chaine de référence n'associe pas nécessairement des formes de 3e personne : dans un dialogue comme **17d**, l'échange des pronoms *tu* et *je*, qui sont déictiques et non anaphoriques, permet aux deux interlocuteurs de référer à la même personne.
Un énoncé peut introduire un référent nouveau, comme le clocher en **17e**, mais en lien étroit avec un référent déjà mentionné : on comprend qu'il s'agit du clocher de l'église mentionnée dans la phrase précédente, et c'est pourquoi on peut utiliser un syntagme défini. On parle à ce sujet d'anaphore *associative*, sans coréférence ➤ IX-2.2.1 ➤ XVIII-5.4.1.

Reprise pronominale et saillance des référents dans le discours

La possibilité pour un pronom de 3e personne de reprendre ou non un référent déjà mentionné fait également appel à des facteurs cognitifs, comme le degré d'activation dans la mémoire ou la saillance relative des référents quand plusieurs antécédents sont possibles ➤ XVIII-5.3. Si la dernière mention du référent dans le discours n'est pas trop éloignée, celui-ci peut être considéré comme présent à l'esprit du lecteur ou de l'interlocuteur, c'est-à-dire comme *actif* dans la mémoire discursive, comme *Jean* en **17a**, qui peut être repris par *il* dans la phrase suivante. En **17c**, les deux référents, le chien et la fillette, peuvent également être considérés comme actifs, d'où l'usage possible du pronom *il* **18a** ou du pronom *elle* **18b** dans une troisième phrase. En revanche, en **18c**, le second référent doit être réactivé par une reprise de l'expression nominale dans la quatrième phrase.

18 **a** *Un chien a mordu une fillette. L'animal ne portait pas de muselière. Il a été emmené chez le vétérinaire.*
b *Un chien a mordu une fillette. L'animal ne portait pas de muselière. Elle a été emmenée à l'hôpital.*
c *Un chien a mordu une fillette. L'animal ne portait pas de muselière. Il a été emmené chez le vétérinaire. La fillette a été emmenée à l'hôpital.*

7.4. Le fond et le focus

La progression du discours suppose qu'un énoncé apporte des informations nouvelles, en même temps qu'il reprend des informations déjà établies. On distingue ainsi, dans le contenu principal d'un énoncé, le fond, qui comprend les informations appartenant au contexte, et le focus, qui comprend celles qui sont apportées en propre par l'énoncé. Dans certains énoncés, dits *à focus large*, toute l'information est nouvelle, comme c'est le cas dans la phrase : *Il y a eu un orage.*

7.4.1. La distinction entre fond et focus

Certaines phrases ont la même interprétation, c'est-à-dire expriment le même contenu principal, mais ne l'agencent pas de la même façon, ce qui affecte au premier chef la progression du discours. Les phrases **19a** et **19b** sont ainsi synonymes, mais diffèrent par l'ordre de leurs constituants et ne peuvent de fait être insérées exactement dans les mêmes discours : la position de l'ajout temporel *la semaine prochaine* en fin de phrase rend **19a** naturelle pour répondre à une question telle que **19c**, tandis que la phrase **19b** avec cet ajout temporel en position initiale est plus appropriée pour répondre à une question telle que **19d**.

19 **a** *Max viendra la semaine prochaine.*
b *La semaine prochaine, Max viendra.*
c *Quand est-ce que Max viendra ?*
d *Qu'est-ce qui se passe la semaine prochaine ?*

On distingue ainsi dans le contenu exprimé par la phrase une part d'information pouvant être considérée comme nouvelle et une part qui est considérée comme déjà connue. L'information nouvelle est supposée s'ajouter aux connaissances déjà établies, connues du lecteur ou de l'interlocuteur, ou présentées comme telles par le narrateur ou le locuteur.

Le locuteur, à qui revient le choix de la présentation de l'information, place généralement ce qui correspond à une information nouvelle en fin de phrase. Cependant, selon les contextes, il peut recourir à d'autres constructions lui permettant de présenter l'information autrement : les phrases **20a** et **20b** expriment le même contenu, mais la phrase canonique de **20a** pourrait présenter le complément *Jean-Paul* comme l'information nouvelle, répondant à la question **20c**, tandis que la phrase clivée **20b** répond plutôt à une question telle que **20d**, et fait du sujet de *rencontrer* (*Bernadette*) l'information nouvelle ➤ **XVIII-2.3.2**.

20 **a** *Bernadette a rencontré Jean-Paul à Paris.*
b *C'est Bernadette qui a rencontré Jean-Paul à Paris.*
c *Qui Bernadette a-t-elle rencontré à Paris ?*
d *Qui a rencontré Jean-Paul à Paris ?*

Les informations nouvelles apportées par la phrase constituent ce que l'on appelle le *focus*, et les informations déjà présentes dans le discours, ou supposées connues, constituent le *fond*. Le fond fournit l'ancrage contextuel de l'énoncé, et il se rattache à la fois au discours antérieur et, plus largement, à la mémoire discursive du locuteur. À l'inverse, le focus est la partie informative propre à enrichir cette mémoire discursive.

Si l'on considère une phrase déclarative, le focus correspond à ce qui est spécifiquement asserté. En d'autres termes, c'est l'information que le locuteur demande à l'interlocuteur d'accepter parmi les connaissances partagées pour l'interaction en cours. On l'identifie couramment au moyen d'une paire *question* + *réponse* : le constituant qui résout la question représente l'information essentielle de la réponse. C'est, par exemple, *Bernadette* dans la réponse en **21a**. Mais la même phrase peut recevoir une autre organisation, si le contexte est différent. En **21b**, la partie de la réponse qui correspond au focus est *à Paris*.

21 **a** Loc. 1 — *Qui est allé à Paris ?*
Loc. 2 — [*Bernadette* $_{\text{FOCUS}}$] [*est allée à Paris* $_{\text{FOND}}$].
b Loc. 1 — *Où est allée Bernadette ?*
Loc. 2 — [*Bernadette est allée* $_{\text{FOND}}$] [*à Paris* $_{\text{FOCUS}}$].
c Loc. 1 — *Que s'est-il passé ?*
Loc. 2 — [*Bernadette est allée à Paris* $_{\text{FOCUS}}$].

Le fond peut avoir été introduit par une question explicite, comme en **21a**, où la question présuppose que quelqu'un est allé à Paris, ou bien il peut être déduit à partir des phrases qui précèdent.

Quand une partie de l'énoncé correspond au fond, comme en **21a** **21b**, on parle d'énoncé à *focus étroit*. Dans le cas des énoncés dépourvus de fond, et qui forment tout entiers le focus **21c**, on parle au contraire d'énoncé à *focus large*. Les exemples **21** montrent bien qu'une même phrase, selon le contexte, est susceptible de plusieurs articulations entre fond et focus. Mais il s'agit alors d'énoncés différents, et un énoncé, dans un contexte donné, n'a qu'une seule articulation entre fond et focus.

> *Focus, fond et structure informationnelle*
>
> On appelle souvent *structure informationnelle*, le niveau d'organisation de l'énoncé qui permet de l'adapter au discours et à la situation. L'énoncé est alors vu comme véhiculant des contenus informationnels échangés entre des interlocuteurs. Dans cette optique, le contenu qui relève du fond appartient au stock commun d'informations partagées par les interlocuteurs, alors que le contenu qui relève du focus s'y ajoute. Dans une approche plus globale, l'énoncé est inséré dans les différentes activités réalisées dans l'interaction dialogique, l'échange d'informations n'en étant qu'un aspect.
>
> Les approches en termes purement informationnels ont généralement une conception statique de l'articulation entre fond et focus : le fond représente l'information qui fait partie des informations partagées par les interlocuteurs au moment de l'interaction et le focus représente un élément d'information qui va s'ajouter à ce fond partagé. Est adoptée ici une conception plus dynamique, selon laquelle le focus représente l'information qui résout la question, implicite ou explicite, en cours de discussion. D'une part, le fond peut être mis à jour par d'autres éléments que le focus, comme en **22a** où le locuteur 2 ajoute une information temporelle. D'autre part, le focus peut parfois reprendre un élément d'information qui a déjà été introduit dans le dialogue du moment qu'il est réasserté. C'est ce que fait le locuteur 2 à son second tour de parole dans le dialogue **22b**.

22 **a** Loc. 1 — *Qui est arrivé ?*
Loc. 2 — [*Bernadette* $_{\text{FOCUS}}$] *est arrivée il y a cinq minutes.*
b Loc. 1 — *Qui est arrivé ?*
Loc. 2 — [*Bernadette* $_{\text{FOCUS}}$].
Loc. 1 — *C'est pas vrai !*
Loc. 2 — *Je t'assure,* [*Bernadette* $_{\text{FOCUS}}$] *est arrivée.*

Focus et prosodie

À l'oral, les énoncés sont associés à des courbes mélodiques qui déterminent leur profil mélodique, ou contour principal ➤ **I-8.5**. Une phrase déclarative assertante a ainsi typiquement un contour descendant, tandis que les déclaratives questionnantes ont généralement un contour montant ➤ **XIX-5.3**. Les éléments en focus doivent appartenir au groupe prosodique qui ancre ce contour principal. Dans le cas d'un énoncé à focus large, la fin du contour correspond à la fin de l'énoncé **21c**. Dans le cas d'un énoncé à focus étroit, l'élément en focus peut déterminer la fin du groupe intonatif qui ancre le contour ➤ **XIX-4.2.1**. En **23a**, la fin du groupe intonatif qui ancre le contour mélodique descendant, soulignée ici, se situe à droite de *Jean-Paul*, alors qu'elle se situe en fin de phrase en **23b**. Pour répondre à une question telle que *Qui Bernadette a-t-elle rencontré à Paris ?*, la prosodie de **23a** est appropriée et celle de **23b** l'est s'il s'agit de répondre à la question *Où Bernadette a-t-elle rencontré Jean-Paul ?* ou *Que s'est-il passé ?*

23 **a** *Bernadette a rencontré Jean-Paul à Paris.*
b *Bernadette a rencontré Jean-Paul à Paris.*

7.4.2. Le focus dans la phrase simple

Le constituant de la phrase qui résout la question, comme dans les dialogues de **24**, correspond au focus. Ce peut être n'importe quel constituant de la phrase : le sujet **24a**, un complément nominal **24b**, un attribut adjectival **24c**, le syntagme verbal **24d** ou toute la phrase **24e**. Contrairement au topique de phrase, ce n'est pas nécessairement une expression référentielle ➤ **I-7.2.2**.

24 **a** Loc. 1 — *Qui corrige les copies ?*
Loc. 2 — [*Max* $_{\text{FOCUS}}$] *corrige les copies.*
b Loc. 1 — *Que corrige Max ?*
Loc. 2 — *Il corrige* [*les copies* $_{\text{FOCUS}}$].
c Loc. 1 — *Comment est Max ?*
Loc. 2 — *Il est* [*très fatigué* $_{\text{FOCUS}}$].
d Loc. 1 — *Que fait Max ?*
Loc. 2 — *Il* [*corrige les copies* $_{\text{FOCUS}}$].
e Loc. 1 — *Qu'est-ce qui se passe ?*
Loc. 2 — [*Max corrige les copies* $_{\text{FOCUS}}$].

Le focus représente une unité d'information et ne correspond pas forcément à un constituant syntaxique : en **25a**, il inclut à la fois le sujet *Bernadette* et le syntagme *avec sa mère*, qui constituent ainsi des focus partiels. On observe le même phénomène dans les réponses à des questions multiples comme en **25b**, qui appelle deux éléments de réponse distincts, révélant deux focus partiels.

25 **a** Loc. 1 — *Qui est arrivé ?*
Loc. 2 — [*Bernadette* $_{\text{FOCUS}}$] *est arrivée* [*avec sa mère* $_{\text{FOCUS}}$].
b Loc. 1 — *Qui a publié quel roman célèbre en 1857 ?*
Loc. 2 — [*Flaubert* $_{\text{FOCUS}}$] *a publié* [Madame Bovary $_{\text{FOCUS}}$] *en 1857.*

De manière générale, il n'y a pas de position ou de fonction syntaxique qui soit forcément associée au focus. L'élément correspondant au focus est souvent en position finale, mais pas toujours, comme en **24a**. Dans une construction dite *clivée*, le focus correspond souvent au complément de *c'est* **26a** **26b**. Mais les constructions clivées peuvent être aussi des énoncés à focus large, où tout appartient au focus **26c** **26d** ➤ **XVIII-2.3.3**.

26 **a** Loc. 1 — *Qui a corrigé les copies ?*
Loc. 2 — *C'est* [*Max* $_{\text{FOCUS}}$].
b Loc. 1 — *Qui a décroché le téléphone ?*
Loc. 2 — *C'est* [*Marie* $_{\text{FOCUS}}$] *qui a décroché le téléphone.*

c Loc. 1 — *Qu'est-ce qui se passe ?*
Loc. 2 — [*C'est Marie qui a décroché le téléphone* $_{\text{FOCUS}}$] *!*
d [*C'est avec plaisir que je vous reverrai* $_{\text{FOCUS}}$].

Focus et réponse sans verbe

Les réponses courtes, qui sont analysées comme des phrases elliptiques ➤I-5.3, font partie du focus.

27 Loc. 1 — *Qui a corrigé les copies ?*
Loc. 2 — [*Max* $_{\text{FOCUS}}$].

Certains constituants ne font jamais partie du focus. C'est le cas des commentaires, comme les adverbes évaluatifs : *heureusement* **28a** ➤I-7.2.1 ➤VIII-5.3. D'autres expressions, comme les ajouts spatio-temporels initiaux, qui servent de cadre, appartiennent au contenu principal mais font toujours partie du fond, comme les dates en début de phrase **28b** ➤XVIII-3.2.

28 **a** *Paul a une grande fortune, heureusement.*
b *En 1984, Paul rencontre Marie. L'année suivante, ils se marient.*

Focus et contraste

Il convient de distinguer les expressions appartenant au focus et les expressions en contraste, ou contrastives. Un élément est contrastif quand il est présenté comme choisi dans un ensemble d'éléments possibles, c'est-à-dire comme inclus dans un ensemble d'alternatives, disponibles dans le contexte discursif ou la situation d'énonciation. Ainsi en **29a**, la question du locuteur 1 est une question alternative, où *Bernadette* et *Jean-Pierre* sont en contraste ➤XII-3.1.4. Dans la réponse de la locutrice 2, *Bernadette* constitue donc un focus contrastif. En **29b**, la question du locuteur 1 est une question multiple, et dans la réponse de la locutrice 2, les sujets comme les compléments sont contrastifs et appartiennent tous au focus : chaque paire individu-fruit constitue un focus partiel. Mais des éléments contrastifs peuvent également appartenir au fond, et sont dits alors *topiques contrastifs*. En **29c**, dans la réponse de la locutrice 2, les sujets *Bernadette* et *Jean-Pierre* sont contrastifs, mais ils appartiennent au fond (ils font partie des élèves concernés), le focus correspondant aux syntagmes verbaux.

29 **a** Loc. 1 — *Est-ce que Bernadette fait les courses ou bien Jean-Pierre ?*
Loc. 2 — *C'est* [*Bernadette* $_{\text{FOCUS}}$] *qui fait les courses.*
b Loc. 1 — *Qui a mangé quoi ?*
Loc. 2 — [*Pierre* $_{\text{FOCUS}}$] *a mangé* [*les bananes* $_{\text{FOCUS}}$] *et* [*Bernadette les oranges* $_{\text{FOCUS}}$].
c Loc. 1 — *Est-ce que tu connais les temps de tes élèves en nage libre ?*
Loc. 2 — *Bernadette* [*a fait 1 minute 10* $_{\text{FOCUS}}$], *Jean-Pierre* [*a abandonné* $_{\text{FOCUS}}$].

Focus et statut des référents de discours

Il convient également de distinguer le fait qu'une expression ait un référent connu ou nouveau ➤I-7.3.2 et son apport en termes d'information, c'est-à-dire son appartenance au fond ou au focus de l'énoncé. Une expression appartenant au focus étroit a souvent un référent identifié, mais pas toujours. En **30b**, le focus étroit est un syntagme défini vague (*les étudiants*) associé à un référent non identifié ➤V-3.2.2, alors qu'en **30a**, le syntagme *un étudiant* est un indéfini spécifique associé à un référent identifié ➤V-4.2.1.

30 **a** Loc. 1 — *Qui te met dans cet état de rage ?*
Loc. 2 — *Un étudiant ! Toujours le même.*
b Loc. 1 — *Qui te met dans cet état de rage ?*
Loc. 2 — *Les étudiants !*

Une expression appartenant au focus étroit peut avoir un référent présenté comme nouveau, comme *un homme* dans la réponse en **31b**, mais l'appartenance au focus informationnel est en fait compatible avec n'importe quel statut pour le référent de discours. Ce dernier peut avoir été déjà mentionné, comme *Luc* **31a**, ou être facilement accessible, comme *la secrétaire* **31c**, puisque la mention d'un secrétariat dans la question laisse présager l'existence d'une secrétaire.

31 **a** Loc. 1 — *C'est Luc ou Marie qui a cassé le vase ?*
Loc. 2 — *C'est Luc qui l'a cassé.*
b Loc. 1 — *Qui est entré ?*
Loc. 2 — *Un homme est entré.*
c Loc. 1 — *Qui a encore laissé la porte du secrétariat ouverte ?*
Loc. 2 — *C'est la secrétaire qui l'a laissée ouverte.*

Toutes les réponses en **31** constituent des énoncés à focus étroit. Dans les dialogues de **32**, en revanche, toutes les réponses sont des énoncés à focus large. Dans un énoncé à focus large, les expressions référentielles introduisent souvent un référent nouveau, comme *un homme* en **32a**. Mais l'énoncé peut aussi inclure un constituant dont le référent a déjà été mentionné, typiquement un pronom, si celui-ci fait l'objet d'une réassertion, comme *elle* dans l'énoncé de la locutrice 2 en **32b**.

32 **a** Loc. 1 — *Qu'est-ce qui s'est passé ?*
Loc. 2 — *Un homme est entré.*
b Loc. 1 — *Marie a battu le record sur le 50 mètres nage libre.*
Loc. 2 — *Oui, elle a réussi !*

7.4.3. Le focus dans la phrase complexe

Dans une phrase complexe, c'est le contenu de la phrase dans sa globalité qui peut être ainsi divisé. Le focus peut appartenir à la subordonnée **33b** ou non **33a**. En **33c**, la subordonnée tout entière constitue le focus, en tant que complément de *vouloir*. En **33d** en revanche, la subordonnée appartient au focus qui comporte également le verbe principal.

33 **a** Loc. 1 — *Qui veut qu'on parte ?*
Loc. 2 — [*Marie* $_{\text{FOCUS}}$] *veut qu'on parte.*
b Loc. 1 — *Qui a pris la décision ?*
Loc. 2 — *Marie m'a dit que c'était* [*le président* $_{\text{FOCUS}}$].
c Loc. 1 — *Que veut Marie ?*
Loc. 2 — *Elle veut* [*qu'on parte* $_{\text{FOCUS}}$].
d Loc. 1 — *Que fait Paul ?*
Loc. 2 — *Il* [*dit qu'on doit partir* $_{\text{FOCUS}}$].

Une subordonnée circonstancielle peut également constituer le focus, comme la subordonnée temporelle en **34a**, qui répond à la question *quand* ➤ **XIV-6.4**. À l'écrit, dans ces cas-là, la ponctuation permet parfois de signaler la distinction entre fond et focus. Ainsi, une subordonnée temporelle séparée par une virgule est généralement interprétée comme faisant partie du fond, et une phrase telle que **34b** pourra alors difficilement figurer en réponse à une question comme celle de **34a** ➤ **XX-3.2.3**. Certaines subordonnées ne font jamais partie du focus : les subordonnées causales introduites par *puisque* **34d** se distinguent ainsi de celles introduites par *parce que* qui, elles, peuvent être en focus **34c** ➤ **XIV-3.4.3**.

34 **a** Loc. 1 — *Quand viendra Paul ?*
Loc. 2 — *Il viendra* [*quand il aura le temps* $_{\text{FOCUS}}$].
b *Paul viendra, quand il aura le temps.*
c Loc. 1 — *Pourquoi Paul est-il venu ?*
Loc. 2 — *Il est venu* [*parce qu'on l'a invité* $_{\text{FOCUS}}$].
d [*Il est venu* $_{\text{FOCUS}}$], *puisqu'on l'a invité.*

La relative appositive comme commentaire

Une relative non restrictive, ou appositive, marquée à l'écrit par une virgule, s'interprète comme un commentaire : elle ne fait pas partie du contenu principal de l'énoncé et ne peut constituer le focus **35a**. Elle se distingue sur ce point d'une relative restrictive, qui appartient au contenu principal et peut faire partie du focus **35b** ➤ **XIII-3.5**. De façon générale, les subordonnées séparées par une virgule, qui ont une prosodie incidente, c'est-à-dire détachée de celle du reste de l'énoncé ➤ **XIX-2.2.2** ➤ **XX-3.5.1**, comme les incises **35c** ➤ **XVIII-6.5.1**, ne font pas partie du focus.

35 **a** *On a vendu les livres, qui se trouvaient à la cave.*
b Loc. 1 — *Quels sont les livres qu'on a vendus ?*
Loc. 2 — *On a vendu les livres* [*qui se trouvaient à la cave* $_{\text{FOCUS}}$].
c *Paul, dit-on, a une grande fortune.*

Focus et types de phrases

Dans les phrases déclaratives assertantes, le focus est le constituant qui permet de résoudre la question présente dans le contexte, parfois appelé *focus informationnel*. Mais si l'on étend la notion de focus à d'autres types de phrases, et d'autres types d'énoncés, il convient de le redéfinir comme la partie du contenu sur laquelle porte l'acte de langage associé à l'énoncé ➤ **I-2.2**. Dans un énoncé assertant, le focus

correspond à ce qui est spécifiquement asserté ; dans un énoncé questionnant, à ce qui est spécifiquement questionné, etc., le fond étant la partie du contenu qui reste lorsqu'on a soustrait le focus.
Les phrases à l'impératif, qui sont de type désidératif ➤I-2.1.1 ➤XII-2.2, sont des énoncés à focus large **36a** ou à focus étroit **36b** selon que l'acte associé, ici une injonction, porte sur tout ou partie du contenu.

36 **a** Loc. 1 — *Que dois-je faire ?*
Loc. 2 — [*Laisse ta valise dans le couloir* $_{\text{FOCUS}}$] *!*
b Loc. 1 — *Je dois laisser ma valise où ?*
Loc. 2 — *Laisse ta valise* [*dans le couloir* $_{\text{FOCUS}}$] *!*

Dans les interrogatives partielles à mot interrogatif **37a** ➤XII-3.1.3, c'est généralement le syntagme interrogatif qui correspond au focus. Ainsi, le focus correspond au pronom interrogatif *qui* en **37a** et au syntagme *à quelle heure* en **37b**. Mais le focus peut également correspondre à tout l'énoncé interrogatif **37c**.

37 **a** [*Qui* $_{\text{FOCUS}}$] *a vu Paul ?*
b *Tu rentres* [*à quelle heure* $_{\text{FOCUS}}$] *?*
c [*Qu'est-ce qui se passe* $_{\text{FOCUS}}$] *?*

Une interrogative totale, qui appelle une réponse en *oui* ou *non*, constitue souvent un énoncé à focus large **38a**. Mais elle peut aussi correspondre à un énoncé à focus étroit quand la question est centrée sur une partie du contenu interrogé **38b**. En **38b**, la question porte plus spécifiquement sur *avec Bernadette* ('est-ce avec Bernadette que Paul est allé au restaurant ?'). Dans ce cas, *avec Bernadette* est le focus de l'interrogative, c'est-à-dire l'élément spécifiquement questionné, et dans la réponse, *avec Marie* constitue un focus correctif.

38 **a** Loc. 1 — [*Est-ce qu'il pleut* $_{\text{FOCUS}}$] *?*
Loc. 2 — *Non.*
b Loc. 1 — *Est-ce que Paul est allé au restaurant* [*avec Bernadette* $_{\text{FOCUS}}$] *hier soir ?*
Loc. 2 — *Non, avec Marie.*

I-8

La notion de phrase à l'oral

À l'oral, les énoncés se présentent en continu, sans marque de ponctuation, et certaines de leurs propriétés incitent à se demander s'ils relèvent de la même grammaire que l'écrit. Leur étude suppose la constitution de bases de données représentatives, ou corpus oraux, et la prise en compte de certaines caractéristiques sonores. Même si la transcription et l'analyse des énoncés oraux sont parfois délicates, les catégories grammaticales utilisées pour l'écrit peuvent s'appliquer, en particulier celle de *phrase*.

8.1. Qu'est-ce que l'oral ?

Cette grammaire a recours à des exemples oraux aussi bien qu'à des exemples écrits. Les énoncés oraux présentent des particularités qui incitent à se demander si leur grammaire se distingue de celle de l'écrit, et notamment si l'on peut y faire usage de la notion de phrase.

L'oral recouvre en fait une grande diversité de situations, qui vont d'un texte lu à la conversation à bâtons rompus, avec éventuellement des hésitations ou des phrases inachevées.

Par *oral*, nous entendons ici des énoncés produits oralement, c'est-à-dire sonores et non écrits, qu'il s'agisse de parole publique (discours, émissions de radio ou de télévision) ou de conversations ordinaires, en face à face ou par téléphone, sans jugement normatif.

Cette grammaire distingue deux registres, qui sont indépendants du mode d'expression : un registre formel et un registre informel ➤introduction 1.2. Il convient donc de garder à l'esprit que les énoncés oraux peuvent très bien appartenir à un registre formel, comme c'est le cas de certains discours publics d'hommes politiques ou d'écrivains, et qu'à l'inverse, certains écrits peuvent être très informels, notamment sur site Internet ➤XX-5.1. À la variété des registres s'ajoute également la diversité des genres : les énoncés oraux, comme les énoncés écrits, peuvent appartenir par exemple à un genre scientifique (exposé, conférence), journalistique (radio, télévision), littéraire (théâtre, chanson), etc.

> *La notion de français parlé*
>
> Certains emploient le terme *français parlé* dans un sens plutôt péjoratif, pour désigner des énoncés utilisant un vocabulaire réduit, des phrases courtes, des termes familiers, et, éventuellement, des expressions condamnées par la norme. Nous ne suivons pas cet usage.

8.1.1. Les corpus oraux

L'étude de l'oral suppose que l'on s'appuie sur des bases de données représentatives, que l'on appelle *corpus oraux*. La parole publique, dans le cadre d'émissions de radio ou de télévision, est régulièrement archivée par des institutions publiques et scientifiques. De grandes bases de données, tels que les corpus *ESTER*, ont ainsi été constituées en rassemblant des transcriptions d'émissions de radio ou de télévision. La constitution de tels corpus pour la parole ordinaire n'est pas aisée, car celle-ci s'inscrit le plus souvent dans un cadre privé ; noter des énoncés au hasard des conversations ne permet pas de constituer des corpus représentatifs. C'est pourquoi des spécialistes ont rassemblé depuis les années 1960 des enregistrements en situations variées (entretiens, conversations entre proches, dialogues sur sujets libres), en tentant de s'approcher des usages spontanés. Ces corpus, tels que le corpus d'Orléans (*ESLO*), le *Corpus de français parisien des années 2000* (*CFPP2000*) ou le *Corpus de référence du français contemporain* (*CRFP*), accompagnés de leur transcription et de différentes annotations, sont mis à la disposition du public et des chercheurs. Les principaux corpus oraux utilisés

dans cette grammaire, pour la France, le Canada (le *Corpus du français parlé au Québec* ou *CFPQ*), la Suisse ou la Belgique sont décrits dans l'introduction ➤ **introduction 2.3**.

> *L'oral de fiction*
>
> Certains genres littéraires, comme le théâtre **1** ou la bande dessinée **2**, se présentent comme oraux, ou destinés, dans le cas du théâtre, à être dits autant que lus. Ces dialogues, écrits, manifestent des signes d'oralité, comme l'impératif *Venez* **1**, *Attendez* **2** ; les questions **1**, les termes d'adresse *Monsieur*, *Mademoiselle* **1** ➤ **XVIII-4.2** ; les interjections *Hé ho* **2** ➤ **XVIII-4.3**. Ils peuvent avoir recours au tutoiement, à des particules de discours (*Ça va*) **2**, à des constructions jugées familières, comme la dislocation finale (*toi*) en **2** ➤ **XVIII-2.2**. Mais il s'agit de formes écrites, avec parfois une ponctuation surchargée, à but expressif, comme en **2** ➤ **XX-3.3**, qui, même si elles s'inspirent souvent d'usages réels, ne peuvent se substituer à l'étude directe de ces usages. Il en va de même des slogans publicitaires, qui imitent souvent l'oralité (*Froid ? Moi, jamais !*), ou des dialogues de films. Les formes orales qui seraient de simples lectures à voix haute, des récitations ou des dictées, ne sont pas non plus représentatives des usages oraux.
>
> **1** Le Comte. — *Venez, Éliane, nous entrons.*
> Lucile. — *Comment, vous voilà Monsieur ? Vous saviez donc que j'étais ici ?*
> Le Comte. — *Oui Mademoiselle, je le savais.* (Anouilh, 1950)
>
> **2** — *Attendez !… Mais… tu vas me lâcher, toi ?!*
> — *Hé ho ! Ça va, tu circules maintenant !* (Lehmann, 2006)
>
> *Les nouveaux modes de communication*
>
> Les nouveaux modes de communication permettent, à l'écrit, des conversations privées, comme les courriers électroniques, les messages instantanés (SMS ou textos, chats ou clavardages), et des discussions publiques souvent informelles sur des sites de discussion (forums). Ils ont en commun avec les énoncés oraux l'usage du discours direct (impératif, questions, interjections), et certaines marques de connivence ou de proximité (tutoiement, abréviations, sous-entendus), mais n'en demeurent pas moins des formes écrites ➤ **XX-5.1**.

8.1.2. La transcription des énoncés oraux

Plusieurs transcriptions sont possibles pour les énoncés oraux. La plus fidèle est la transcription phonétique, à l'aide de l'alphabet phonétique international ➤ **XIX-1.1**, surtout utilisée par les spécialistes, par exemple pour les faits de liaison ➤ **XIX-3.2**. Les grammairiens utilisent généralement une transcription orthographique, plus lisible **3**, mais ne sont pas forcément d'accord sur l'annotation de la ponctuation, qui suppose une interprétation et un choix de segmentation en phrases. Ainsi, l'énoncé **3a**, reproduit avec une transcription orthographique minimale, sans ponctuation, peut recevoir une transcription enrichie comme **3b** qui distingue trois phrases successives, ou comme **3c** qui les regroupe en une seule phrase complexe ➤ **I-8.3.1**. Dans cette grammaire, nous ajoutons généralement une majuscule en début d'énoncé et divers signes de ponctuation aux énoncés oraux, comme en **3c**.

3 **a** *il arrive il donne sa fiche il me dit il faut ça pour la semaine prochaine* (*CRFP*, PRI-BAY-001)
b *Il arrive. Il donne sa fiche. Il me dit : « Il faut ça pour la semaine prochaine. »*
c *Il arrive, il donne sa fiche, il me dit : « Il faut ça pour la semaine prochaine. »*

Un point d'interrogation final peut être nécessaire à la bonne compréhension de l'énoncé, comme dans le dialogue **4** ➤ **XX-3.3.1**. On note une virgule entre les deux *elle*, à partir du moment où c'est une construction disloquée, analogue à *moi*, *je*, avec effet contrastif. Autrement, il s'agirait d'une répétition involontaire du sujet. La seconde virgule, après *quoi*, note aussi une frontière prosodique ➤ **XIX-2.2**. Mais de façon générale, il n'existe pas de correspondance directe entre les indications prosodiques comme la pause ou la montée mélodique et les marques de ponctuation habituelles de l'écrit ➤ **XX-3.1**.

4 **a** Loc. 1 — *Et elle, elle est en quoi, cette année ?*
Loc. 2 — *Licence.* (*Corpus POI-2002*, Sébastien)
b *Il y avait ma sœur qui était là avec son copain, que j'avais pas vue depuis Noël.* (*C-Oral-Rom*, ffamdl01)

L'absence de marques d'accord audibles fait parfois penser que la grammaire de l'oral serait différente de celle de l'écrit. Qu'il s'agisse de l'accord du verbe avec le sujet (*les enfants chantent.*) ➤ **II-1.4**, de l'accord du participe passé (*les lettres que j'ai lues*) ➤ **III-2.3** ou de celui de l'adjectif épithète et du nom

(*des robes rouges*) ➤VI-4.1.2, la marque du nombre s'entend rarement, de même que celle du genre. Le principe des transcriptions orthographiques est de rétablir ces marques, même si plusieurs graphies sont parfois possibles. En **4b**, c'est l'interprétation qui conduit à orthographier *vue*, et non *vu*, puisque la phrase porte sur la sœur plutôt que sur le copain.

Le principe des transcriptions orthographiques fidèles est de noter tout ce qui a été prononcé. Ainsi, en **5a** sont notées les répétitions (*je je*), les marques d'hésitation (*hein*), avec points de suspension, les particules de discours (*bon*) ➤XVIII-4.3 et les incises (*je veux dire*) ➤XVIII-6.5, entre virgules. Une transcription comme **5b** serait une réécriture plus lisible, mais peu fidèle.

5 **a** *Mais bon, je… je me retrouve ailleurs, hein, je veux dire, ici, au sein de la bibliothèque.* (*CRFP*, PRI-BEL-001)
b *Mais je me retrouve ailleurs, ici, au sein de la bibliothèque.*
c *Donc j'ai des nuisances // J'ai… j'ai tout ce qui colle euh euh des faïences et tout ça qui tombe.* (*CRFP*, PUB-AMI-001)

Les indications sonores, comme les accents, les groupes rythmiques ou la mélodie, qui sont souvent importantes pour la bonne compréhension de l'énoncé, constituent le domaine de la prosodie et ne sont pas notées en tant que telles ➤I-8.4 ➤XIX-2.1 ➤XIX-4.1. Dans certains corpus, les pauses significatives, c'est-à-dire sensibles à l'oreille, sont notées à l'aide du signe // **5c**.

Les transcriptions d'entretiens, d'émissions de radio ou de télévision, lorsqu'elles sont publiées sous forme d'ouvrage, sont généralement réécrites en éliminant les répétitions, les marques d'hésitation et toutes les autres formes de disfluences ➤I-8.2. Elles sont plus lisibles que les transcriptions fidèles mais renseignent mal sur les spécificités de l'oral. C'est pourquoi dans cette grammaire nous avons gardé toutes les imperfections des énoncés originels.

8.2. Comment se présentent les énoncés oraux ?

> Les énoncés oraux comportent généralement des hésitations, des interruptions, des répétitions, des corrections. Ces disfluences ne gênent généralement pas la compréhension orale mais peuvent parfois rendre la transcription peu lisible et masquer l'organisation syntaxique sous-jacente.

À l'oral, la temporalité de la production coïncide avec l'écoulement du temps. À l'écrit, on dispose de temps pour se relire, revenir en arrière et modifier son texte, arriver à la précision et à l'efficacité, sans qu'il reste trace de ces opérations en dehors des brouillons manuscrits. Rien de tel à l'oral, où les hésitations ou corrections s'ajoutent à ce qui a été dit, sans l'effacer. Aussi les énoncés oraux sont-ils, par endroits, constitués de plusieurs fragments qui peuvent paraitre mal assemblés et comporter des répétitions inutiles. L'oral spontané, non préparé, porte en lui-même des marques d'hésitation, des erreurs, des faux départs, souvent immédiatement corrigés. À cet égard, il se rapproche des brouillons manuscrits, avec leurs ratures, ajouts et retouches. Ainsi, les phénomènes d'interruption et de correction n'empêchent pas, en général, de récupérer le fil de la construction. On le voit dans l'exemple **6**, où la forme syntaxique complète 'je ne rêve que d'y retourner' est fournie après plusieurs tentatives.

6 *Et je… je rêve uniquement de… je ne rêve que de… d'y retourner, hein, et je… je rêve uniquement de // je ne rêve que de… d'y retourner, hein // tellement ça a été agréable.* (*CRFP*, PRI-AIX-001)

8.2.1. L'organisation des conversations

Les échanges à plusieurs locuteurs, dans des conversations ordinaires, peuvent aussi, dans un premier temps, paraitre mettre à mal la notion de phrase. En apparence, ces échanges sont fractionnés, souvent incomplets. Mais en considérant un contexte plus large, c'est-à-dire sur des séquences pouvant englober plusieurs tours de parole, on peut mettre en évidence une organisation syntaxique régulière.

Une phrase peut être complétée en plusieurs tours de parole. En **7**, le premier tour de parole du locuteur 1 est interrompu par une interjection (*ben ouais*) destinée à l'encourager, et poursuivi à son deuxième tour de parole.

7 Loc. 1 — *Mais si j'ai des concours à…*
Loc. 2 — *Ben ouais.*
Loc. 1 — *À passer euh, j'ai pas besoin d'avoir un appartement sur Poitiers pour les apprendre.* (Corpus *POI-2002*, Sébastien)

Ou bien la même phrase est construite par plusieurs locuteurs, en plusieurs tours de parole, comme en **8**.

8 Loc. 1 — *Ça ne nous dit pas…*
Loc. 2 — *Comment faut la décrire.*
Loc. 1 — *Oui, comment faut la décrire.*

En **8**, la locutrice 2 poursuit la phrase commencée par le locuteur 1, et au troisième tour, le locuteur 1 valide cette séquence finale en la répétant. Les conversations montrent de nombreux exemples de ces coconstructions, où une sorte de version maximale intègre les éléments des tentatives successives, résultant donc d'une collaboration.

9 Loc. 1 — *Si, si, si, si ça fait…*
Loc. 2 — *Si, vingt-cinq ans qu'on est installés ici.* (*CRFP*, PRI-NCY-002)

Il est essentiel de comprendre comment l'énonciation orale se construit à travers des retouches et des reformulations. La régularité de la syntaxe d'une séquence orale est souvent dissimulée pour qui s'arrête à des fragments. C'est pourquoi il est important de prendre en compte ces caractéristiques.

8.2.2. Les phénomènes d'hésitation et de correction à l'oral

Même si le locuteur n'est pas interrompu, les transcriptions fidèles de l'oral présentent souvent des difficultés de lecture et parfois de compréhension, faute de ponctuation et d'indication sonore de groupes rythmiques ou d'intonation ➤ **XIX-5.1**. Cela ne veut pas dire que la syntaxe soit absente. Derrière les hésitations et les répétitions, on peut repérer des régularités syntaxiques.

L'énoncé **10a** apparait fluide et assez proche de l'écrit, et une transcription enrichie, avec ponctuation, pourrait être celle de **10b**.

10 a *alors c'est une publicité en un double sens dans certains cas ça fait connaitre ceux qui la pratiquent comme des gens qui en sont capables tout simplement qui ont pu installer cette violence quelque part* (France 5, « C dans l'air », 20 sept. 2007)

b *Alors c'est une publicité en un double sens : dans certains cas, ça fait connaitre ceux qui la pratiquent comme des gens qui en sont capables, tout simplement, qui ont pu installer cette violence quelque part.*

L'énoncé **11a**, en revanche, parait, à première vue, fragmenté. Il est caractérisé par divers phénomènes qui concourent à une impression de déroulement heurté et rendent la lecture de la transcription malaisée : il est interrompu, éventuellement corrigé après l'interruption (*je j'ai*, *le euh toute la*). Les mots (*il il*, *le le*), comme les séquences (*j'ai j'ai*), peuvent être répétés ou interrompus (*il ét-*, *il procé-*), ce qui est noté par un trait d'union. Une réécriture plus lisible, mais peu fidèle, serait par exemple **11b**.

11 a *j'ai je j'ai toujours envié Simenon parce qu'il ét- lui il procé- euh ce qui était formidable c'est qu'il il savait dès le départ le euh toute la trame du livre enfin euh et donc le le nombre de chapitres tout ça* (France 2, « Esprits libres », 5 oct. 2007)

b *J'ai toujours envié Simenon parce que, ce qui était formidable, c'est qu'il savait dès le départ toute la trame du livre et donc le nombre de chapitres.*

Plusieurs types d'autocorrections peuvent être distingués, selon la forme des éléments corrigés et correcteurs. La séquence correctrice (soulignée ici) constitue une simple répétition de ce qui précède : un mot *on* **12a**, *des* **12b** ou un syntagme *les couleurs* **12c**. Elle peut aussi constituer une reprise partiellement identique à ce qui précède : *des vieux films français* remplace *des films français* en **12d**, *on pourrait* remplace *on peut* en **12e**.

12 a *On, <u>on</u> allait le laisser là* (*CRFP*, PRI-AIX-001)

b *Lorsqu'il y a des, <u>des</u> gros camions qui passent* (*CRFP*, PUB-AMI-001)

c *On va prendre les couleurs, les couleurs que le client déjà a demandées.* (*CRFP*, PRI-BES-002)
d *Il y avait des hum, des films français, des vieux films français.* (*CRFP*, PRI-NIC-001)
e *Est-ce qu'on peut, on pourrait faire le lien ?* (*CRFP*, PRI-GAP-002)

Selon le cas, les expressions que l'on corrige peuvent être syntaxiquement complètes **12c** ou non **13a 13b** : *vous ai-* n'est pas une séquence complète, *il y a* non plus.

13 a *Et vous ai-, vous, vous ai-, vous aimez faire la cuisine ?* (*CRFP*, PRI-TRO-001)
b *Il y a, il y a tout un tas de, de, il existe tout un tas de recettes miracles qui, dont les plus courantes sont effectivement le dentifrice.* (*Corpus POI-1994*, Brulures)

Les différents types d'interruption et de correction ne sont pas incompatibles et peuvent donc se cumuler dans un même énoncé. Ainsi, en **13b**, une première interruption est suivie d'une répétition de l'expression verbale (*il y a*), puis interviennent une interruption du complément (*tout un tas de*) et une répétition de la préposition *de* introduisant le complément de nom ; la correction suivante ne répare pas le syntagme interrompu, elle concerne l'ensemble de l'énoncé précédent, avec un verbe différent mais sémantiquement proche (*il existe* se substitue à *il y a*) et un complément similaire au premier, sauf qu'il comprend cette fois une subordonnée relative elle-même interrompue et corrigée, *dont* remplaçant *qui*.
La substitution concerne souvent des mots ou des séquences de même catégorie : *dont* remplace *qui* en **13b**, le nom *laboratoire* remplace le nom *BTS* en **14a**. Mais la correction permet aussi des éléments de catégories différentes, du moment qu'ils sont une bonne continuation de la séquence interrompue : *les étapes qu'il faut suivre* remplace *comment* comme complément d'*expliquer* en **14b**.

14 a *Étant donné qu'on est en… en BTS, euh laboratoire plutôt // il est très difficile de récolter des fonds.* (*CRFP*, PUB-BOR-001)
b *un petit recueil qui // qui explique comment, les étapes qu'il faut suivre pour pouvoir l'utiliser* (*CRFP*, PRI-STR-001)
c *Ils étaient très fatigués, euh enfin, ils étaient sur place en fait, mais dans leur chambre.* (*CRFP*, PRI-BOR-001)
d *On s'amusait avec les monitrices pendant la saison d'été. Et puis on profitait des, je veux dire, des jeux qu'ils nous offraient puis des sorties.* (*Corpus Montréal 1971*, Michèle 4)

La répétition ou la correction peuvent être ou non explicitement marquées, par la présence d'une pause entre les deux *qui* en **14b**, d'une marque d'hésitation comme *euh* **14a 14c**, *hum* **12d**, d'adverbes comme *enfin* **14c**, *plutôt* **14a** ou d'expressions figées, comme *je veux dire* **5a 14d**.
Bien souvent, rien ne permet de préciser si le locuteur ajoute pour préciser, corriger, remplacer, etc. Ainsi, en **15a**, l'ajout *sans âge* précise le complément *un visage* interrompu par l'hésitation et la pause. De même, en **15b**, le second complément infinitif *à construire son langage* précise le premier *à parler* plus qu'il ne le remplace.

15 a *Elle avait un visage euh // euh sans âge.* (*CRFP*, PRO-BEL-001)
b *Et la deuxième chose, c'est d'apprendre à parler, à construire son langage.* (*Corpus GRE99*, Elie)

En dépit des nombreux phénomènes d'interruption, d'hésitation, de répétition, d'autocorrection, dans l'oral spontané non planifié, les phrases inachevées demeurent peu fréquentes : elles sont, le plus souvent, interrompues puis poursuivies.
De fait, il est rare que les énoncés soient réellement interrompus et que la syntaxe soit laissée en suspens. Avant de considérer qu'une phrase est inachevée, il faut donc prendre en considération un contexte large qui permet de statuer sur la nature des reformulations et des séquences d'interruption et de correction. Les rares exemples avec des phrases inachevées contiennent des indices clairs qu'une structure syntaxique a été définitivement abandonnée et qu'elle n'est pas réalisée en plusieurs étapes. Manquent ainsi le complément après *ils peuvent* **16a**, l'adjectif après l'adverbe *très* **16b**, le verbe dans l'amorce de subordonnée relative (*qui vraiment*) **16b**. Un autre indice est le changement de sujet : le pluriel *ils* puis l'impersonnel *il* **16a** ; en **16b**, le démonstratif *c'* suivi de *on* amorce une autre phrase, soulignée éventuellement par une conjonction de coordination (*et*).

16 a *C'est dangereux, ils peuvent euh // mais là, il y avait une digue.* (*CRFP*, PRI-AIX-001)
b *Pour déjeuner à midi, on mangeait sur l'herbe, c'était très // et on avait une amie, elle, qui vraiment // c'est pas qu'elle aimait Simone mais // quand elle avait tiré un poisson, c'était quelque chose.* (*CRFP*, PRI-PNO-002)

8.2.3. Les phénomènes d'autocorrection

À première vue, les phénomènes de répétition et d'autocorrection sont très libres : ils semblent possibles pour toutes les catégories (nom, verbe, déterminant, pronom) et pour toutes les fonctions syntaxiques (sujet, complément, ajout). De manière générale, la préposition qui introduit un constituant est souvent répétée dans la séquence correctrice **17**.

17 **a** *Il y a eu un professeur qui était professeur à Stra- à la faculté de Strasbourg.* (*CRFP*, PRI-AUX-001)
b *Et tu en replantes deux || euh, entre les, entre les trois en fait.* (*CRFP*, PRI-PSO-002)
c *J'ai commencé à trav- à rentrer dans l'imprimerie.* (*CRFP*, PRO-AIX-001)

La séquence correctrice n'a pas forcément la même catégorie que la séquence interrompue mais elle doit être une bonne continuation de ce qui précède la séquence interrompue ou corrigée. Quelles que soient la catégorie et la fonction de la séquence interrompue, la séquence correctrice doit avoir une fonction syntaxique par-delà la séquence interrompue, et c'est cette cohérence fonctionnelle qui permet la compréhension de l'énoncé. Ainsi, en **18a**, le syntagme nominal *des documents* est une bonne continuation de *préparons*, puisque c'est son complément direct.
La séquence interrompue ou corrigée n'est pas forcément elle-même une continuation bien formée du constituant qui précède : en **18a**, *que* introduit une amorce de subordonnée qui ne peut pas être un complément acceptable pour le verbe *préparer*, et qui se révèle être une relative ajout au complément nominal *des documents* dans la correction.

18 **a** *Alors nous préparons donc, que nous, des documents que nous allons déposer chez le notaire.* (*Corpaix*, CASTAG-2)
b *Certaines personnes pensent que, qui ne les, qui ne les fendent pas, qui ne les ouvrent pas, trouvent que ça cuit mal.* (*Corpus POI-1996*, Anguilles)
c *Je voudrais savoir le || parce qu'on a oublié de vous le demander || le nom de l'agent chargé des armes.* (France)

Tout en étant une continuation elle-même bien formée, la séquence corrigée peut être comme raturée, et reprise après l'insertion d'un autre constituant **18b 18c**. Ainsi, la séquence correctrice ne forme pas toujours un constituant unique **18b 18c**. De même, en **18b**, la séquence *qui ne les fendent pas* est une relative modifiant *certaines personnes*, qui précède la séquence corrigée *pensent que*. En **18c**, une subordonnée en *parce que* et un complément nominal du verbe se substituent au complément interrompu et réduit au seul déterminant *le* : les deux éléments de la séquence correctrice forment une continuation légitime du verbe *savoir*, la subordonnée ayant une grande liberté de position, et pouvant se trouver entre le verbe et son complément.
Les phénomènes d'autocorrection observent également d'autres régularités. Les séquences interrompues, en particulier celles avec des mots amorcés, précèdent les séquences correctrices complètes. Un enchainement comme celui de **19a**, inventé et qui inverse l'ordre de **17c**, est peu naturel. Les séquences correctrices suivent immédiatement les séquences interrompues. Ainsi, une correction comme celle de **17c** est courante, mais les enchainements de **19b** et **19c** ne sont pas envisageables, contrairement à ceux de **19d** et **19e** qui rétablissent la contigüité.

19 **a** ? *J'ai commencé à rentrer à trav- dans l'imprimerie.*
b * *Les enfants de Marie se sont mis à danser || de Paul.*
c * *Les enfants de Marie ont acheté des pommes pour Paul || vendu.*
d *Les enfants de Marie se sont mis à danser || pas de Marie || de Paul.*
e *Les enfants de Marie ont acheté des pommes || pas acheté || vendu.*

La présentation en grilles des énoncés oraux

On peut visualiser la manière dont s'articulent les corrections en disposant graphiquement les séquences avec une mise en grille, où les séquences de même fonction syntaxique sont disposées les unes au-dessous des autres. Les mises en grille de **20** reprennent les exemples **14b**, **13b**, **18a**, **18b** et **18c**.

20 **a** *un petit recueil qui ||*
qui explique comment
les étapes qu'il faut suivre pour pouvoir l'utiliser
b *il y a*
il y a tout un tas de
de
il existe tout un tas de recettes miracles qui
dont les plus courantes sont effectivement le dentifrice

c *alors nous préparons donc* *que nous*
des documents que nous allons déposer chez le notaire
d *certaines personnes* *pensent que*
qui ne les
qui ne les fendent pas
qui ne les ouvrent pas *trouvent que ça cuit mal*

e *je voudrais savoir* *le* //
parce qu'on a oublié de vous *le demander* //
le nom de l'agent chargé des armes

8.3. La succession des phrases à l'oral

La segmentation en phrases à l'oral utilise :
– des indices sonores, tels que les pauses et les mouvements mélodiques ➤ **XIX-5.1** ;
– des particules des discours telles que *bon*, *quoi*, *voilà* ➤ **XVIII-4.3**.
À l'oral, comme à l'écrit, les énoncés observés ne correspondent pas toujours syntaxiquement à une phrase complète, sont parfois réduits à un mot (*oui*) ou à une interjection (*hein ?*).
De façon générale, l'oral utilise volontiers la juxtaposition ➤ **I-4.6**, et la relation entre énoncés, ou entre phrases, peut être implicite (*Ils sont venus à Toulouse, j'avais trois ans.*).

8.3.1. La segmentation en phrases à l'oral

Les énoncés oraux ne présentent ni blancs intermots ➤ **XX-2.2.1** ni marques de ponctuation de phrase ➤ **XX-3.1**. Mais ils ne sont pas plus ambigus que les énoncés écrits et les indications sonores (pause, groupes prosodiques, intonation montante ou descendante) ➤ **XIX-2.1** ➤ **XIX-5.1** guident la segmentation en phrases. En **21a**, deux phrases peuvent être distinguées, comme le note la ponctuation de la transcription. En **21b** également, mais il faut décider du rattachement de l'adverbe *alors*, qui appartient plus naturellement à la seconde phrase, qu'à la première **21c**.

21 **a** *Il est garagiste. Moi, les garagistes, je me méfie.* (C-Oral-Rom, ffamdl01)
b *Et puis après, nous sommes partis vers, euh, la Galilée. Alors, la Galilée, nous avons vu, euh, le lac de Tibériade.* (Corpaix, Voyage à Jérusalem)
c ? *Et puis nous sommes partis vers, euh, la Galilée, alors. La Galilée, nous avons vu, euh, le lac de Tibériade.*

Segmentation et transcription des énoncés oraux

Celui qui transcrit un énoncé tel que **22a** va distinguer trois phrases, mais plusieurs segmentations sont possibles : l'adverbe *d'ailleurs* peut appartenir à la première ou à la deuxième, les deux dernières phrases peuvent former une phrase complexe **22b** ou deux phrases syntaxiquement indépendantes **22c**. Selon les indications sonores, on pourra préférer **22b** par exemple. Mais toute transcription ponctuée suppose une analyse syntaxique et sémantique, et certains linguistes de l'oral préfèrent travailler sur des transcriptions non ponctuées, au moins en première approche.

22 **a** *ça va pas être la même chose partout d'ailleurs la crise de 29 on a vu des choses très diverses on a vu la France faire le Front populaire* (France Inter, « L'invité du jour », 10 déc. 2008)
b *Ça va pas être la même chose partout d'ailleurs. La crise de 29, on a vu des choses très diverses, on a vu la France faire le Front populaire.*
c *Ça va pas être la même chose partout. D'ailleurs, la crise de 29, on a vu des choses très diverses. On a vu la France faire le Front populaire.*

8.3.2. Les phrases juxtaposées à l'oral

Il arrive souvent à l'oral que les relations entre énoncés ou entre constituants restent implicites. Les narrations peuvent présenter des suites de phrases juxtaposées, qui ne sont liées ni par un subordonnant, ni par un terme coordonnant ➤ **I-4.6** ➤ **XI-2.7**. Il peut s'agir de séquences d'actions présentées dans l'ordre où elles se sont déroulées **23a**. Mais d'autres relations sémantiques sont également

possibles ➤ XVI-5.1.3. En **23b**, l'expression *pas de voiture, tu peux plus bosser quoi* forme une séquence de deux phrases, dont la seconde est une conséquence de la première, proche d'une formulation comme 'si tu n'as pas de voiture, tu ne peux plus travailler' ➤ XIV-2.4. En **23c 23d 23e**, il s'agit d'une relation temporelle de simultanéité, comparable à 'quand j'ai commencé dans l'imprimerie, j'avais quatorze ans', par exemple ➤ XIV-6.1.2. Ce type de juxtaposition est inhabituel à l'écrit.

23 **a** *Il arrive, il donne sa fiche, il me dit : « Il faut ça pour la semaine prochaine ».* (*CRFP*, PRI-BAY-001)
b *On (n')avait plus de voiture et donc euh, pas de voiture, tu peux plus bosser quoi.* (*Corpus POI-1998*, Arnaque)
c *J'ai commencé à trav-, à rentrer dans l'imprimerie, j'avais quatorze ans.* (*CRFP*, PRO-AIX-001)
d *Je suis arrivée, je ne suis même pas montée à la maison.* (*Corpus CLER99*, CAP)
e *Je suis revenue, je parlais pas plus anglais, hein.* (*Corpus ACSYNT*, ASDE12)
f *Mathieu se propose de… de… de m'emmener chez lui, euh euh… Il habite à un kilomètre de… de… des terrains, donc euh, nous arrivons chez lui.* (*Corpus POI-2002*, Tennis)

À l'oral, les commentaires ou les explications sont généralement très nombreux et peuvent interrompre des suites d'évènements dans un récit pour apporter des précisions de divers ordres. D'où des suites de phrases entre lesquelles il n'existe pas de lien de dépendance **23f**, mais un apport de précision ou un effet d'ajout après coup.

8.3.3. Le rôle des particules de discours

On regroupe sous le terme *particules de discours* des interjections (*oh*), des jurons (*zut*), des marques d'hésitation (*euh*), des formes verbales ayant perdu leur sens originel (*tiens*, *allez*) ainsi que diverses formules figées (*eh bien*, *s'il te plait*) ➤ XVIII-4.3.1. Elles peuvent former un énoncé à elles seules (*allo*, *hein ?*) par exemple dans le discours rapporté **24a** ➤ XVIII-6.2, ou apparaitre en différents endroits de l'énoncé. Elles sont la plupart du temps facultatives, avec une fonction syntaxique d'ajout et une prosodie incidente ➤ XIX-2.2.2. Elles n'appartiennent pas au contenu principal de la phrase ➤ I-7.2.1.
Selon leur position dans l'énoncé, elles peuvent articuler les tours de parole ou jouer un rôle analogue à la ponctuation. *Eh bien* **24b** marque le début de l'énoncé, tout comme *bon alors*, pour chaque locutrice **24c**.

24 **a** *Et moi je fais : « hé hé ».* (*C-Oral-Rom*, ffamdl01)
b *Eh bien bonsoir, au risque de décevoir les admirateurs et les supporters de B. V., ce n'est pas lui qui anime l'émission ce soir.* (radio, France, 1984)
c Loc. 1 — *Bon alors, raconte-moi ton weekend.*
Loc. 2 — *Bon alors non, le week-end, je suis rentrée chez moi.* (*C-Oral-Rom*, ffamdl01)

Les interjections comme *oh*, *ah bon*, *bah* sont dans la plupart des cas placées en début d'énoncé, les particules *quoi*, *tout ça*, plutôt en fin d'énoncé **11a 25**, alors que *eh bien* occupe des positions plus diverses, en début d'énoncé, entre deux phrases, en début de tour de parole, etc.

25 Loc. 1 — *C'est un enseignement en alternance, quoi.*
Loc. 2 — *Voilà, et une semaine par mois.*
Loc. 1 — *Ouais, c'est bien, c'est super, ça.* (*CRFP*, PRI-CAH-001)

Les particules de discours expriment l'état émotionnel du locuteur (*ouf*, *bof*), un message adressé à l'interlocuteur (*bravo*, *merci*), ou organisent la conversation : des termes comme *bonjour*, ou *allô* au téléphone, permettent d'ouvrir le dialogue tandis que des termes comme *au revoir* permettent de le clore. Elles incluent aussi des onomatopées (*bim*, *paf*).
Elles sont liées au contexte immédiat de l'échange oral, à la différence des adverbes connecteurs (*alors*, *donc*, *pourtant*) qui sont également utilisés à l'écrit ➤ XVIII-3.3. Outre leur rôle d'organisation de la conversation, de ponctuant ou d'indicateur émotionnel, elles ont également un rôle argumentatif (*eh bien*) ; elles peuvent signaler un changement de topique de discours, comme *ah*, *euh ouais* **26a**, ou encore exprimer une demande d'écoute ou un signe d'écoute, comme *tu comprends* **26b** ➤ XVIII-4.3.1.

26 **a** Loc. 1 — *C'est qui qui a fait ça ?*
Loc. 2 — *Domi, tu sais le p'tit copain de Sabine. Ah, pendant que j'y pense, euh ouais, est-ce que vous pourriez demander éventuellement si mes carnets de chèques sont arrivés ?* (Lyon 1990)
b Loc. 1 — *Ils me chargeaient les sacs, tu comprends.*
Loc. 2 — *D'accord, oui oui oui, eh oui.* (*CRFP*, PRI-SAI-001)

La polyvalence des particules de discours

Les particules de discours sont souvent polyvalentes. Ainsi, même *euh*, qui en général signale l'hésitation et la recherche de l'expression juste, peut aussi fonctionner pour marquer la prise en compte d'un évènement extérieur **27a**, tout comme *bon* **27b**.

27 **a** [En voyant qu'il pleut] *Euh, c'était pas prévu.*
b [En voyant qu'il pleut] *Bon, il va falloir que je sorte mon parapluie.*

Bon est particulièrement flexible, comme on le voit dans les dialogues radiophoniques de **28**.

28 **a** Loc. 1 — *J'ai parfaitement lu cet article !*
Loc. 2 — *Bon bon, je vais quand même le lire.* (radio, France, 1984)
b Loc. 1 — *Bon, y a un accord entre Français et Allemands. Pour que l'accord soit valable, il faut qu'il soit un accord à dix : y a pas eu d'accord à dix, donc y a pas eu d'accord du tout.* (radio, France, 1984)

On ne peut déduire pour autant de leur flexibilité discursive que les particules n'ont pas de signification, car elles ne sont nullement interchangeables. Si l'on substituait *euh* à *bon* dans les exemples **27b** ou **28**, l'effet serait bien différent.

8.4. Quelques constructions fréquentes à l'oral

Les constructions ne sont pas caractérisées par un usage exclusif à l'écrit ou à l'oral. Mais des tendances se manifestent, qui peuvent varier selon le genre discursif. Certaines formes sont plus fréquentes en oral spontané, par exemple :
– les constructions avec complément antéposé (*Dix-sept ans, il avait.*) ➤ **XVII-3.3.3** ;
– les constructions disloquées (*Moi, les garagistes, je me méfie.*) ➤ **XVIII-2.1** ;
– les constructions présentatives (*Il y en a beaucoup qui la regardent.*) ➤ **XVIII-2.4** ;
– les constructions clivées (*C'est qui qui a fait ça ?*) ➤ **XVIII-2.3** ;
– les phrases sans verbe (*Comment ça ?*) ➤ **I-5.3**.

Dans les récits oraux, les incises et les marques de discours rapporté, qui sont également présentes à l'écrit, sont fréquentes **29** ➤ **XVIII-6.2**.

29 *Je lui dis : « Ah bon mince, c'est pas vrai » et tout. Il me fait « Ben si ».* (*C-Oral-Rom*, ffamdl01)

8.4.1. Les phrases avec antéposition ou dislocation à l'oral

Il existe plusieurs constructions dans lesquelles un élément est mis en valeur en début de phrase. Ces constructions sont fréquentes à l'oral, et servent à introduire une information nouvelle répondant à une question explicite ou implicite, à introduire un nouveau référent de discours (construction présentative), à introduire ou à rappeler un topique discursif (dislocation).

L'antéposition focalisante à l'oral

Dans certaines phrases, un complément **30a** **30b** ou un ajout **30c**, analysé comme *extrait* ➤ **I-6.1**, apparait en début de phrase. Cette construction est fréquente à l'oral même si elle est parfois considérée comme fautive, et donne à l'élément antéposé une saillance qu'il n'a pas en position postverbale ➤ **XVII-3.3.3**. En **30a**, *huit ans* répond à la question *Quel âge aviez-vous ?* et correspond au focus informationnel ➤ **I-7.4**. En **30b**, exemple de focus large où toute l'information est nouvelle, l'antéposition d'*une antenne* met en valeur le caractère insolite de l'objet. En **30c**, l'ajout négatif antéposé *pas une fois*, repris de la phrase précédente, produit un effet d'insistance.

30 **a** *[Huit ans], je devais avoir.* (*CRFP*, PRI-BOR-001)
b *Et là, tu sais ce qui lui est arrivé – [une antenne] ils lui ont jeté sur la tête !* (*Corpaix*, Nord)
c *Tu l'as pas vu une seule fois aux informations – [pas une fois] tu l'as vu.* (*Corpaix*, Nord)

Les constructions disloquées à l'oral

Les phrases commençant par un élément périphérique, dit *disloqué* et repris ensuite par une pro-forme (*je*, *elle*, *c'*, *y*), sont également fréquentes dans certaines conversations **31** ➤XVIII-2.1. Les situations d'explications, en contexte scolaire notamment, comportent de nombreux exemples de ces tournures **31c**.

31 **a** *Et [moi], je fais « hé hé ».* (*C-Oral-Rom*, ffamdl01)
b *Et [elle], elle est en quoi cette année ?* (*Corpus POI-2002*, Sébastien)
c *Et [la deuxième chose], c'est d'apprendre à parler, à construire son langage.* (*Corpus GRE99*, Elie)
d *[Eléa], j'y pensais plus.* (*Corpus Microfusées*)

> *Constructions disloquées et phrases canoniques*
>
> D'autres exemples du corpus oral *Microfusées*, de l'Université Paris 3, constitué d'interactions entre adultes et enfants d'environ douze ans, avec de nombreux syntagmes nominaux disloqués initiaux, sont donnés en **32** ➤IV-6.7 ➤XVIII-2.1.
>
> **32** **a** Loc. 1 — *Et [les petits], vous pensez qu'ils ont moins bien volé ?* (*Corpus Microfusées*)
> Loc. 2 — *[Toi], qu'est-ce que tu en penses ?*
> **b** Loc. 1 — *[L'ogive], on la fait plus longue et plus mince ou plus courte et plus grosse ?* (*Corpus Microfusées*)
> Loc. 2 — *Donc [les ailerons], il en faut quatre en triangle assez gros qui touchent par terre.*
>
> Le rôle de la dislocation apparait par comparaison avec les phrases canoniques **33** : le syntagme initial en **31d** et **32** correspond à ce dont on va parler, c'est-à-dire au topique de discours (*Eléa*, *les petits*, *l'ogive*, *les ailerons*). Il réfère généralement à une entité mentionnée ou dont l'existence peut être inférée du contexte ➤I-7.3.1. La dislocation permet également de contraster l'élément initial avec d'autres, et de distribuer les tours de parole, en appelant un interlocuteur (*toi*) à intervenir en **32a**.
>
> **33** **a** Loc. 1 — *Vous pensez que les petits ont moins bien volé ?*
> Loc. 2 — *Qu'est-ce que tu en penses ?*
> **b** Loc. 1 — *On fait l'ogive plus longue et plus mince ou plus courte et plus grosse ?*
> Loc. 2 — *Donc il faut quatre ailerons en triangle assez gros qui touchent par terre.*
> **c** *Je ne pensais plus à Eléa.*

Une autre construction à élément périphérique initial est celle dite à *topique suspendu* : dans ce cas **34**, il n'y a pas de reprise pronominale ➤XVIII-2.1.3. Le reste de la phrase entretient avec l'élément initial une relation d'à-propos. L'élément initial peut être interprété comme un complément ('je me méfie des garagistes') **34a**, comme un ajout de lieu ('en Galilée') **34b**, ou avec un rôle plus vague **34c**. L'originalité de ces exemples à l'oral réside ainsi dans l'absence de marquage syntaxique de la relation.

34 **a** *Moi, [les garagistes], je me méfie.* (*C-Oral-Rom*, ffamdl01)
b *Alors [la Galilée], nous avons vu, euh, le lac de Tibériade.* (*Corpaix*, Voyage à Jérusalem)
c *D'ailleurs [la crise de 29], on a vu des choses très diverses.* (France Inter, « L'invité du jour », 10 déc. 2008)

8.4.2. Les constructions présentatives à l'oral

Les phrases présentatives, construites autour de *c'est*, *avoir* ou *il y a*, suivis d'un complément nominal et d'une relative complément **35** ➤XVIII-2.4, sont banales à l'oral, sauf dans les situations de parole formelle.

35 **a** *Il y en a beaucoup qui la regardent.* (*Corpaix*, PUGET-VI)
b *Mais il y en a qui en ont gardé chez eux des fois.* (*Corpaix*, Microbio)
c *J'ai une sœur qui vit aux Antilles.* (*Corpaix*, Lemonde)
d *J'ai mon fils qui a // a été à l'Ifremer à Marennes.* (*CRFP*, PRI-QUI-002)

Elles sont synonymes des phrases de **36**, qui suivent l'ordre canonique, et qui sont plus formelles, mais elles n'ont pas le même rôle discursif. À la différence des phrases de **36**, qui décrivent directement une situation, les constructions présentatives permettent de procéder en deux temps : elles introduisent un nouvel individu (*une sœur*, *mon fils*) **36c** **36d** dans le discours, et ensuite seulement décrivent la

situation où celui-ci est impliqué ('elle vit aux Antilles', 'il a été à l'Ifremer'). Elles permettent aussi d'éviter certains sujets indéfinis, qui sont souvent peu naturels **36a** **36b** ➤V-1.2.

36 **a** *Beaucoup la regardent.*
b *Certains en ont gardé chez eux des fois.*
c *Une de mes sœurs vit aux Antilles.*
d *Mon fils a été à l'Ifremer à Marennes.*

8.4.3. Les phrases sans verbe à l'oral

Les énoncés nominaux, sans verbe, sont fréquents à l'oral ➤I-5.1. Ils peuvent exprimer un état résultant **37a** **37b** ou un commentaire **37c**. Les premiers sont analysés comme des phrases à tête non verbale avec un nom qui décrit une situation ➤I-5.2, tandis qu'en **37c** l'énoncé nominal ne constitue pas une phrase au sens syntaxique du terme : l'interprétation suppose un prédicat implicite ('il y a le terrain de camping à payer').

37 **a** *Je me mets à courir un peu autour du terrain euh, donc euh [là grosse galère].* (*Corpus POI-2002*, Tennis)
b *La balle m'est arrivée direct euh, direct dans l'œil, euh [évidemment grosse douleur].* (*Corpus POI-2002*, Tennis)
c *J'aurais bossé pour rien un mois aux melons, euh [terrain de camping à payer], enfin c'est galère.* (*Corpus POI-1998*, Arnaque)

L'énoncé nominal *pas de voiture* **38a** s'interprète comme une subordonnée : 'si tu n'as pas de voiture'. Une construction fréquente, pour décrire un évènement, comporte un nom suivi d'une relative en *qui* **38b**. Une succession de tels énoncés nominaux se rencontre notamment dans les reportages sportifs **38c**.

38 **a** *[Pas de voiture], tu peux plus bosser, quoi.* (*Corpus POI-1998*, Arnaque)
b *Ma femme va être triste de se séparer de sa voiture, enfin [le truc qui te paraissait normal], quoi.* (*Corpus POI-1998*, Arnaque)
c *Avec un contre rapide là, Bonnet par Octay, [Octay qui partait côté gauche, qui peut s'appuyer sur Yusuf], [Yusuf qui revient], il est attaqué par Marc-Vivien Foé…* (*Corpus POI-2002*, Coupe)

Dans les dialogues, les questions **39a** comme les réponses **39b** peuvent être sans verbe principal ➤I-5.3 ➤XII-3.3. Les énoncés précédents permettent souvent de suppléer un verbe implicite comme dans l'échange en **39b** : à la question de la locutrice 1 (*elle est en quoi ?*), le locuteur 2 répond par un simple nom (*licence*) interprété comme 'elle est en licence'. Le contexte de la question fournit l'information nécessaire pour compléter la réponse ➤XII-3.4.1.

39 **a** *Des conseils pour finir cette émission ?* (France Inter, « Le masque et la plume », 21 fév. 2010)
b Loc. 1 — *Et elle, elle est en quoi, cette année ?*
Loc. 2 — *Licence.* (*Corpus POI-2002*, Sébastien)

L'énoncé sans verbe peut être une répétition partielle du tour de parole précédent, pour manifester son étonnement **40a** ou poser une question **40b**.

40 **a** Loc. 1 — *Il y avait ma sœur qui était là avec son copain, que j'avais pas vue depuis Noël.*
Loc. 2 — *Quand même hein, Noël !* (*C-Oral-Rom*, ffamdl01)
b Loc. 1 — *J'ai trouvé qu'elle avait débordé de euh, de méchanceté quand même.*
Loc. 2 — *Mais tu veux dire méchante comment ça ?*
Loc. 3 — *Comment ça ouais ?* (*Corpus POI-2002*, Sébastien)

8.5. La forme sonore des énoncés oraux

Les énoncés oraux se caractérisent par le regroupement des éléments en groupes rythmiques et par des variations de hauteur mélodique. La prosodie est l'étude de ces regroupements, ou phrasés ➤XIX-2.1, et de ces variations intonatives ➤XIX-5.1. Ces phénomènes (regroupements et mélodie) aident à segmenter et à interpréter les discours oraux.

Dans la parole, la séquence des sons est structurée : lorsqu'on produit des énoncés ou lorsqu'on entend quelqu'un parler, certains mots sont perçus comme regroupés ou, au contraire, séparés les uns des autres. Il n'y a pas de différence à cet égard entre les productions orales non préparées, non planifiées et la lecture oralisée de textes écrits. La prosodie associée à l'énoncé, avec l'accentuation de certaines syllabes ou la réalisation de mouvements mélodiques (les changements de hauteur de la voix), joue un rôle essentiel dans l'analyse et l'interprétation des messages oraux ➤ XIX-1.4.

8.5.1. La prosodie de l'énoncé

Pour l'auditeur, les mouvements mélodiques et les accents jouent un rôle essentiel dans la segmentation du flux de parole ainsi que dans la délimitation des phrases ou des autres unités syntaxiques. Les énoncés oraux sont ainsi structurés en groupes prosodiques, pour lesquels on distingue deux niveaux : des groupes prosodiques mineurs, appelés *groupes accentuels*, et des groupes prosodiques majeurs, appelés *groupes intonatifs* ➤ XIX-2.1.

Groupes accentuels et groupes intonatifs

Généralement, un accent est réalisé sur la dernière syllabe accentuable des mots appartenant aux catégories verbe, nom, adjectif et adverbe ➤ XIX-4.1. La présence de ces accents en position finale fait émerger des groupes prosodiques appelés *groupes accentuels*. En **41**, un accent est réalisé sur les syllabes finales des mots *père*, *Gaillac*, *fait*, *mère*, *contre*, *originaire* et *Dordogne*, soulignées en **41b**, en ignorant les *e* muets. Il en résulte un découpage en groupes accentuels, notés ici par des parenthèses, eux-mêmes regroupés en groupes intonatifs, notés par des accolades, qui correspondent généralement aux frontières de phrases. L'énoncé **41a** comporte deux phrases coordonnées, qui forment chacune un groupe intonatif, noté entre accolades en **41b**.

41 **a** *Euh, mon père était, euh né à Gaillac en fait, et euh ma mère par contre, est originaire de Dordogne.* (*Corpus* ACSYNT, ASDE2)
b {(*euh mon père*) (*était euh né à Gaillac*) (*en fait*)} {(*et ma mère*) (*par contre*) (*est originaire*) (*de Dordogne*)}

Les groupes prosodiques ne coïncident pas forcément avec les constituants syntaxiques, ni avec les marques de ponctuation. Ainsi, en **41**, le verbe et l'adjectif (*est originaire*) forment un groupe accentuel distinct de celui formé par le complément de l'adjectif (*de Dordogne*). Mais le découpage en groupes prosodiques des énoncés peut fournir des indications précieuses pour la syntaxe : certains constituants ou certaines constructions appellent en effet la réalisation d'un accent ou d'un mouvement mélodique signalant une frontière de groupe prosodique ➤ XIX-2.1.2. Certaines positions comme les fins de phrases, certains constituants comme les ajouts initiaux, les termes d'adresse ou les syntagmes disloqués **42a** **42b** correspondent généralement à des fins de groupes intonatifs, et sont séparés par une virgule ➤ XX-3.2.3. On parle de prosodie *incidente* ➤ XIX-2.2.2. Il en va de même des incises et du discours rapporté **42c** ➤ XVIII-6.1, notés par une virgule ou deux-points ➤ XX-3.4.

42 **a** *Et les petits, vous pensez qu'ils ont moins bien volé ?* (*Corpus Microfusées*)
{*et les petits*} {(*vous pensez*) (*qu'ils ont moins bien volé*)}
b *Et la deuxième chose, c'est d'apprendre à parler, à construire son langage.* (*Corpus* GRE99, Elie)
{*et la deuxième chose*} {(*c'est d'apprendre*) (*à parler*) (*à construire son langage*)}
c *Je lui dis : ah bon mince c'est pas vrai et tout.* (*C-Oral-Rom*, ffamdl01)
{*je lui dis*} {(*ah bon mince*) (*c'est pas vrai*) (*et tout*)}

Les mouvements mélodiques dans l'énoncé

Les mouvements mélodiques, ou intonation, indiquent également certains regroupements. La ➤ figure I-12 donne les transcriptions orthographique et phonétique, le découpage syllabique, ainsi que la courbe mélodique associée à l'énoncé **43a**. En **43b**, les mouvements mélodiques montants réalisés sur les syllabes finales de *Toulouse* ou de *Portugal* sont très importants : ils indiquent une frontière de groupe intonatif. C'est pourquoi *en fait* est regroupé avec ce qui suit et non avec ce qui précède.

43 **a** *Non, je suis pas née dans la région de Toulouse, en fait je suis née au Portugal.* (*Corpus* ACSYNT, GOLE1)
b {(*non*)} {(*je suis pas née*) (*dans la région*) (*de Toulouse*)} {(*en fait*) (*je suis née au Portugal*)}

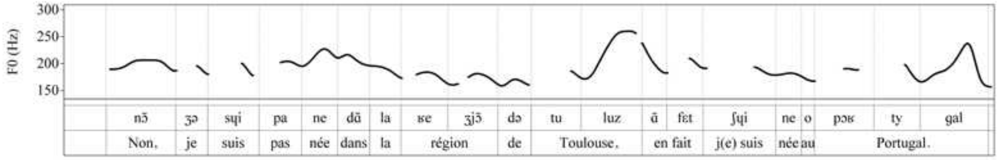


Figure I-12. *Courbe mélodique de l'énoncé* **43**

8.5.2. La prosodie et les spécificités syntaxiques de l'oral

Les spécificités de l'oral ➤ I-8.2 ➤ I-8.3 désarçonnent fréquemment les lecteurs d'une transcription fidèle de parole spontanée. Les auditeurs du même message, au contraire, n'ont en général pas ces difficultés, en partie parce que la prosodie donne des indices de structuration.

La segmentation en phrases

À l'oral, les énoncés sont souvent juxtaposés les uns aux autres, sans que les relations sémantiques qui les lient soient explicitées ➤ I-8.3.2. Un texte narratif comme **44** comporte trois types d'informations : une trame évènementielle (les deux premières phrases, et les phrases signalées par *et donc*, *et euh après*, *et puis*), des indications temporelles (*j'avais trois mois* et *j'avais deux trois ans*) et des commentaires du locuteur (*donc j'ai juste eu le temps de naitre*). Mais des informations prosodiques indiquent si des dépendances existent entre les différents énoncés. Ainsi, en **44**, les pauses, indiquées par le symbole //, permettent de définir plusieurs tronçons. De plus, la forme des mouvements mélodiques ➤ figure I-13 conduit à regrouper *j'avais trois mois* avec *mes parents ont immigré*, et non avec ce qui suit, et montre la forte cohésion qui existe entre ces deux phrases. Ainsi, la hauteur du mouvement mélodique montant réalisé sur la syllabe finale de *immi<u>gré</u>* est inférieure à celle observée à la fin de *trois <u>mois</u>*.

44 *Non, je suis pas née dans la région de Toulouse // en fait je suis née au Portugal // <u>et donc mes parents ont immigré euh, j'avais trois mois</u> // donc j'ai juste euh, euh, eu le temps de naitre // et euh, après ils sont allés dans la région en, euh, de Corrèze // et puis ils sont venus à Toulouse, j'avais deux trois ans.* (*Corpus* ACSYNT, GOLE1)

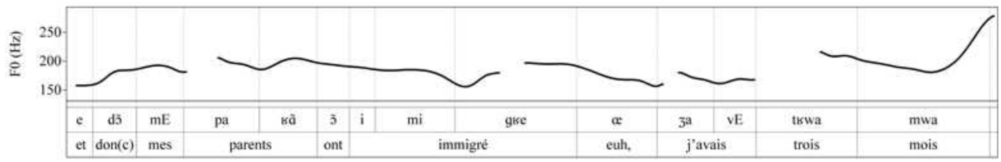


Figure I-13. *Courbe mélodique partielle de l'énoncé* **44**

Les phénomènes de correction et de reformulation

La prosodie permet aussi de faire ressortir les différents statuts associés aux éléments. Les expressions qui fournissent des commentaires ou les informations d'arrière-plan ➤ I-7.2.1 sont généralement prononcées sur une hauteur de voix différente du reste de l'énoncé, plus haute ou plus basse ➤ XIX-5.3.
La prosodie des interruptions et des corrections comporte des indices sonores permettant à l'auditeur de les interpréter comme telles. La syllabe finale de la séquence à corriger est souvent suivie d'un allongement et d'un abaissement de la hauteur, qui s'accompagnent généralement d'un ralentissement de la vitesse d'élocution. En **45**, le déterminant *la* de la séquence interrompue est une syllabe fortement allongée, suivie d'une pause ➤ figure I-14, mais non accentuée. L'absence de marque

de fin de groupe prosodique indique que la séquence va être corrigée, et la séquence correctrice (*à la balle*) reprend la même hauteur mélodique.

45 *On jouait euh, on jouait à la… à la balle, on jouait à la marelle…* (*Corpus* ACSYNT, LAUE6)



Figure I-14. *Courbe mélodique partielle de l'énoncé* **45**

> *Reprise et variation de hauteur*
>
> De façon générale, la hauteur mélodique de la première syllabe de la reprise indique la façon dont cette reprise s'insère dans la phrase : dans le cas de répétition, la syllabe est réalisée à la même hauteur que l'allongement qui précède ; c'est le cas du *on* de *on jouait à la balle* et du *à* de la reprise en **45**. Mais elle est réalisée à un niveau nettement supérieur à ce qui précède dans le cas où la reprise corrige un faux départ ➤ **I-8.2.3**.

Les juxtapositions coordonnantes

Il n'en va pas de même pour les simples juxtapositions interprétées comme des coordinations, sans correction ➤ **XVI-3.3**. Ainsi la seconde phrase en **45** (*on jouait à la marelle*) ne corrige pas la précédente (*on jouait à la balle*) mais s'y ajoute, comme s'il y avait *et*, avec un mouvement mélodique montant, appelé aussi contour de *continuation*, sur *balle* ➤ **XIX-5.3.2**. En **46**, les syllabes finales d'*enfance*, *amis*, *études* sont accentuées, donc allongées et portent un mouvement mélodique montant ample ➤ **figure I-15**.

46 *Euh bon, c'est vrai que c'est la ville [de mon enfance, de mes amis, de mes études], euh mais, bon, définir ce que j'y aime, j'avoue que je ne sais pas trop…* (*Corpus* ACSYNT, GOLE1)

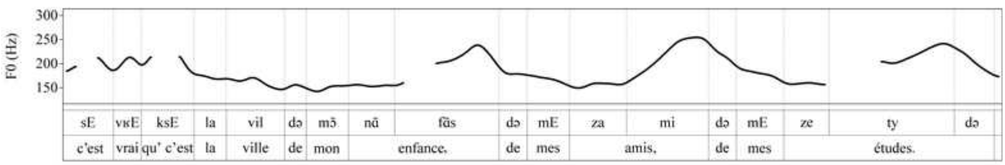


Figure I-15. *Courbe mélodique partielle de l'énoncé* **46**

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

I-1. Qu'est-ce qu'une phrase ?

La notion de phrase : Gary-Prieur (1989). La distinction entre la phrase, unité syntaxique, et l'énoncé, unité discursive : J.-C. Chevalier *et al.* (1964), Wagner et Pinchon (2010 [1962]). La distinction entre phrase syntaxique et phrase graphique : Gautier (2014).
La notion de phrase en grammaire générative : syntagme nominal + syntagme verbal : Chomsky (1986 [1965]), Delaveau (2001).
La définition de la phrase comme la relation entre un sujet et un prédicat : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 211).
La notion de phrase sans verbe, appelée *phrase nominale* : Benveniste (1996 [1966], chap. IV-13), Le Goffic (1994a).
La distinction entre phrase simple et phrase complexe : J.-C. Chevalier *et al.* (1964), Leeman (2002).
La notion de phrase étendue aux subordonnées : Pollock (1997), Wilmet (2010 [1997]), que de nombreuses grammaires appellent *propositions*.

I-2. Les types de phrase

Cette section s'appuie sur un texte de Marandin (2018a).
Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 381-412).
Les désidératives (sous le nom d'*impératives*) : ➤ **repères XII-2** ; les interrogatives : ➤ **repères XII-3** ; les exclamatives : ➤ **repères XII-4**.
La notion d'acte de langage : Searle (2009 [1969]) et Austin (1991 [1962]), appelé parfois *modalité illocutoire* : Riegel, Pellat et Rioul (2018 [1994], chap. XIV) ; la distinction entre type de phrase et acte de langage : Ginzburg et Sag (2000), Beyssade et Marandin (2006), l'acte de langage indirect : Ducrot (1998 [1972]), Ducrot (1984), Kerbrat-Orecchioni (2001a).
Les énoncés performatifs : Récanati (1981).
La distinction entre engagement du locuteur et appel à l'interlocuteur : Beyssade et Marandin (2006).
L'extension des types de phrases aux subordonnées : Ginzburg et Sag (2000), Beyssade et Marandin (2006). L'interrogative indirecte : Defrancq (2005).
La coordination de phrases de types différents : Hobæk Haff (1987).

I-3. La phrase verbale

La notion de *phrase simple* (sans subordonnée) : M. Gross (1975) ; sa structure : Delaveau (2001) ; la phrase canonique : Lambrecht (1994).
Les différents types de compléments du verbe : Boons, Guillet et Leclère (1976), Guillet et Leclère (1992) ; la différence entre les compléments et les ajouts : Boons, Guillet et Leclère (1976), Bonami (1999). L'utilisation des formes pronominales pour déterminer la fonction syntaxique (*approche pronominale*) : Blanche-Benveniste *et al.* (1984).
Les différents types d'adverbes, leur position et leur interprétation : ➤ **repères VIII-4**.
La représentation en arbre des structures de phrase : Milner (1985). La critique de la notion de syntagme verbal : M. Gross (1975) et Abeillé (2002).
La zone initiale de la phrase (*périphérie gauche*) : Pollock (1997), qui analyse *que*, et les subordonnants, comme tête de la phrase.
Les phrases disloquées : ➤ **repères XVIII-2**.
L'infinitif de narration : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 901) (ex. **55d**) et ➤ **repères XI-6**. La notion de subordonnée infinitive : Picoche (1969).
Le participe présent : ➤ **repères XI-7**.

I-4. Les phrases liées

Les différents types de phrases subordonnées : Muller (1996), Leeman (2002).
Contre la notion de phrase principale dans les phrases avec complétive : Le Goffic (1994a).
Les phénomènes spécifiques aux phrases racines qui se rencontrent dans certaines subordonnées : Debaisieux (dir.) (2013).
Les subordonnées sujet et complément de verbes : M. Gross (1975), qui les appelle *complétives*. Les complétives sans *que* : Martineau (1988) (ex. **24c**, **24d**) pour le Canada, Stäbler (1995) (ex. **24b**) pour la Louisiane.
Une subordonnée circonstancielle introduite par *que* : Deulofeu (1988b), Deulofeu (1999). *Parce que* en français parlé : Moeschler (1987), Debaisieux (2002) (ex. **41a**). Les emplois de *quand* comme connecteur : Borillo (1988), Benzitoun (2006). Les particules de discours : Vincent (1993) (ex. **48d**) et ➤ **repères XVIII-4**.
Les phrases coordonnées : Antoine (1958), Hobæk Haff (1987), Mouret (2009). Les propriétés des conjonctions de coordination et des introducteurs de subordination : Piot (1988).
Les phrases juxtaposées : Deulofeu (1977), Deulofeu (2001), Abeillé et Borsley (2006), et à l'oral : Choi-Jonin et Delais-Roussarie (2006) (ex. **71b**, **72b**).

1-5. Les phrases sans verbe

Les phrases à tête non verbale : Laurens (2011) ; indépendantes : Lefeuvre (1999), *Verbum*, n° XXVI/3, 2004, Tanguy (2009), Deulofeu *et al.* (2010). La notion de phrase nominale : Benveniste (1996 [1966], chap. IV-13).
Les coordinations sans verbe à interprétation conditionnelle : Corminbœuf (2009).

Les phrases sans verbe négatives (*Rien à l'horizon.*) : Gaatone (1994) qui les appelle *elliptiques*.
Oui, *non*, *si* : Plantin (1982).
Les phrases elliptiques : Bîlbîie (2017) et ➤ **repères XVI-6** ; les comparatives elliptiques : Desmets (2008a) ; les relatives sans verbe : Bîlbîie et Laurens (2009).

I-6. Les phrases à extraction

La notion de *phrase à extraction* : Ross (1986), Tellier (2016 [1995]), Pollock (1997), qui l'analysent comme un déplacement en position initiale. Autres analyses qui notent l'extraction sur le verbe ou le prédicat concerné : Ginzburg et Sag (2000), Abeillé et Godard (2007), Sag (2010).
Les phrases interrogatives partielles : Obenauer (2014 [1976]), Borillo (1978). Les subordonnées relatives : Godard (1992a [1988]), Abeillé et Godard (2007). Les phrases exclamatives : Milner (1978), Gérard (2014 [1980]), Marandin (2010). L'antéposition dans les phrases déclaratives : Pohl (1984) (ex. **20e**, **50e**), Berthonneau (1987), Sabio (2006), Abeillé, Godard et Sabio (2008).
La notion de *mot qu-*, qui reproupe les interrogatifs, les exclamatifs et les relatifs : Pollock (1997), *Lexique*, n° 18, 2007.
L'inversion du sujet nominal et l'extraction : Kayne (1973), Kayne et Pollock (1978), Bonami et Godard (2001), Marandin (2011).
Les contraintes sur l'extraction : Ross (1986), et, pour les relatives du français : Godard (1992a [1988]).
Les extractions multiples : Tellier (1991), Gazdik (2012).
L'extraction d'un complément de nom : Godard (1992b), Godard et Sag (1996).
L'insertion de *que* dans les relatives en français parlé : Deulofeu (1981) (ex. **50d**).
La variation concernant les prépositions du Canada : Vinet (1979), King et Roberge (1990), Poplack, Zentz et Dion (2012).

I-7. L'insertion des phrases dans le discours

Moeschler et Reboul (1994).
Les relations entre phrases dans le texte : Combettes (1992), qui parle de *grammaire textuelle*, et Adam (1999), Adam (2005) qui parle de *linguistique textuelle*.
La distinction entre contenu principal, contenu présupposé et commentaire : Ducrot (1998 [1972]).
Les propositions thétique (sans topique) et catégorique : Kuroda (1973 [1972]), Ladusaw (1994). Le topique de phrase et le topique de discours : Combettes (1983) qui parle de *progression thématique*, Grobet (2002).
Les organisateurs de discours : Charolles (2003).
La notion de *référent de discours* : Karttunen (1976) ; les expressions référentielles : Charolles (2002) ; les chaines de référence : Corblin (1995), Schnedecker (1997).
La structure informationnelle : Halliday (1967), Jackendoff (1972) ; la distinction entre l'apport informatif des éléments (fond ou focus) et le type de référent (identifié ou non, déjà mentionné ou non) : Lambrecht (1994) ; le focus informationnel : Beyssade *et al.* (2004a) ; le focus contrastif et correctif : Beyssade, Marandin et Portes (2008).

I-8. La notion de phrase à l'oral

Les spécificités du français parlé : Blanche-Benveniste (1997).
Le français ordinaire et le français dit *populaire* : Gadet (1997a [1989]) et Gadet (1997b [1992]).
La critique de la notion de *phrase* : Berrendonner (1990), le Groupe de Fribourg (2012), qui lui préfère la notion de *période* ; la notion de *macro-syntaxe* : Blanche-Benveniste *et al.* (1990), Blanche-Benveniste (1997).
Les corpus oraux : Blanche-Benveniste, Rouget et Sabio (dir.) (2002), Bilger et Cappeau (2004), Cappeau et Seijido (2005), Cappeau et Gadet (2007).
Les questions de transcription : Blanche-Benveniste et Jeanjean (1987), Deulofeu (2011).
Les autocorrections : Tannen (1987), Fornel et Marandin (1996). Les disfluences : Vincent (1993) (ex. **14d**), Jeanneret (1999) (ex. **8**) ; leur présentation en grilles : Blanche-Benveniste *et al.* (1990).
Les particules de discours : Auchlin (1981), Léard (1983), Vincent (1993), Traverso (1996) (ex. **26a**) s'appuie sur des conversations enregistrées à Lyon au début des années 1990 (*clapi.ish-lyon.cnrs.fr*), Mosegaard Hansen (1998) (ex. **18c**, **24b**, **28**) qui étudie deux débats radiophoniques de 1984 et un corpus téléphonique, Dostie (2004a).
La syntaxe de l'oral : Blanche-Benveniste *et al.* (1990), Lambrecht (1994), Jeanneret (1999), Deulofeu (2000), Berrendonner (2002), Deulofeu (2016), Sabio (2016) ; la complexité syntaxique de l'oral : Blanche-Benveniste (1997), Blanche-Benveniste et P. Martin (2010). Les juxtapositions particulières à l'oral : Choi-Jonin et Delais-Roussarie (2006).
L'organisation des énoncés oraux : Lambrecht (1994).
Les bases de l'analyse phonétique : Vaissière (2015 [1986]) ; les courbes mélodiques : Boersma et Van Heuven (2001) et le logiciel PRAAT (*www.praat.org*).
Le découpage prosodique et l'organisation syntaxique : ➤ **repères XIX-2**.

CHAPITRE II

Le verbe

II-1

Qu'est-ce qu'un verbe ?

1.1. Les propriétés caractéristiques du verbe

Le verbe est caractérisé par les propriétés suivantes :
- sa forme peut varier selon le mode et le temps ;
- s'il varie en personne et en nombre, il s'accorde avec son sujet ;
- un verbe peut avoir des compléments variés, en particulier certains verbes, dits *transitifs*, se construisent avec un complément nominal ;
- une forme pronominale faible (*il*, *le*, *se*) ne peut s'attacher qu'à un verbe.

Le verbe se distingue d'abord des autres catégories par sa morphologie. C'est en effet la seule catégorie qui possède un ensemble de formes distinctes, selon le mode et le temps. Ainsi, *manger* est conjugué au présent de l'indicatif en **1a** et au futur en **1c**. Le verbe se distingue ensuite des autres catégories par la relation particulière qu'il entretient avec son sujet, qui se manifeste notamment par l'accord en personne et en nombre : *manger* en **1a** s'accorde avec le sujet *Paul*, à la 3e personne du singulier, tandis qu'en **1b**, *ressembler* s'accorde avec *ces enfants*, à la 3e personne du pluriel ; en **1c**, enfin, le verbe s'accorde avec le sujet *je*, à la 1re personne du singulier. Les autres catégories ne se conjuguent pas : les adjectifs varient en genre et en nombre ➤ VI-2.1.2, les noms varient en nombre ➤ IV-2.3, et les adverbes et les prépositions sont invariables.

1 **a** *Paul mange ces gâteaux.*
b *Ces enfants ressemblent à leurs parents.*
c *Je mangerai des pâtes.*

Le terme *verbe* désigne ici tantôt une forme verbale, par exemple *mangerai* **1c**, à un mode ou un temps particulier, tantôt le lexème verbal (ici *manger*), qui regroupe toutes les formes partageant la même catégorie et le même sens, et qui est répertorié dans les dictionnaires sous la forme de l'infinitif.

Le verbe se distingue également des autres catégories sur le plan syntaxique par la variété de ses compléments. Le verbe *manger* se construit avec un complément nominal *ces gâteaux* **1a**, *des pâtes* **1c**, tandis que le verbe *ressembler* se construit avec un complément prépositionnel **1b**. La plupart des catégories acceptent des compléments variés, mais seuls les verbes **2a** et les prépositions **2b** peuvent être suivis d'un complément nominal. En **2c**, par exemple, le complément de l'adjectif *amoureux* doit être introduit par la préposition *de*, tout comme celui du nom *amour* en **2d**.

2 **a** *Paul aime Marie.*
b *pour Marie*
c *Paul est amoureux de Marie* / * *amoureux Marie.*
d *l'amour de Marie* / * *l'amour Marie*

Une caractéristique propre aux seuls verbes est de pouvoir se combiner avec une forme pronominale (ou proforme) faible, comme *je* **1c**, *les* **3a** ou *leur* **3b**. Les formes faibles des pronoms personnels se distinguent des formes fortes en ce qu'elles ne peuvent être employées que dans la proximité immédiate du verbe et qu'elles sont généralement spécialisées pour une fonction. On les appelle parfois *clitiques*. Ainsi, *je* ou *ils* sont des formes faibles utilisées pour les sujets, et *me*, *les* ou *leur* pour les compléments **3** ➤ IX-1.3.3. Par contraste, *moi* ou *eux*, qui sont des formes fortes, sont compatibles avec plusieurs fonctions (*Moi seul viendrai. Marie pense à moi.*) ➤ IX-3.1.1 ➤ IX-6.1.

3 **a** *Paul les mange.*
b *Les enfants leur ressemblent.*

En revanche, le verbe ne se distingue pas des autres catégories sur le plan sémantique. Il est parfois défini comme exprimant une action **1a** ou un état **1b**, mais d'autres catégories peuvent recevoir le même type d'interprétation : un adjectif comme *malade* exprime par exemple un état, et un nom comme *destruction* exprime une action.

Certains verbes, ou certaines formes verbales, ne présentent pas toutes les propriétés caractéristiques qui viennent d'être mentionnées. Ainsi, certains verbes rares possèdent des formes très peu utilisées, voire une conjugaison réellement incomplète ; c'est le cas de verbes comme *choir*, *déchoir* **4a** **4b** qui s'emploient surtout à l'infinitif **4a** et auxquels correspond un participe passé **4b**, mais qui n'ont pas d'imparfait, ou encore *gésir* **4c**, rare à l'infinitif et qui n'a pas de futur. On les appelle *défectifs* ➤ II-1.3.4.

4 **a** *Paul ne veut pas déchoir.*
b *On a déchu Paul de ses droits.*
c *Il gisait sur le sol.*

Certaines formes verbales se construisent sans sujet, comme l'impératif **5a** **5b** ou l'infinitif *travailler* **5c**. L'impératif s'accorde avec un sujet implicite (ici l'interlocuteur), et peut se combiner avec une proforme (*les*) qui remplace son complément **5b**. L'infinitif, pour sa part, ne s'accorde pas mais peut se conjuguer à un temps composé comme *avoir travaillé* **5d**.

5 **a** *Mange ces pâtes !*
b *Mange-les !*
c *Il est important de travailler.*
d *Il était important d'avoir travaillé.*

1.1.1. Comment reconnaitre un verbe ?

La distinction entre verbe et nom

Le verbe varie en mode et en temps et se combine avec un sujet, tandis que le nom varie en nombre et se combine avec un déterminant. L'infinitif est presque toujours sans sujet et peut occuper les mêmes fonctions qu'un nom ou un syntagme nominal ➤ XI-6.1.2 : en **6a**, l'infinitif *chercher* est sujet de *sert* et l'infinitif *interpréter* est complément de *sait*. Toutefois, il s'agit bien d'un verbe : il se conjugue, puisqu'il a un temps simple et un temps composé **6b**, il peut se construire avec un complément nominal (*ces livres*) **6c**, qui peut être remplacé par une proforme faible (*les*) **6d**.

6 **a** *Chercher ne sert à rien si l'on ne sait interpréter* [...]. (Lanzmann, 1994)
b *Avoir cherché ne sert à rien.*
c *Chercher ces livres ne sert à rien.*
d *Les chercher ne sert à rien.*

Certaines formes d'infinitif sont devenues de véritables noms (*déjeuner*, *rire*, *sourire*) et sont généralement sans complément ➤ IV-2.1.1. La forme *rire* est un verbe en **7a** mais un nom en **7b** et **7c**. En tant que noms, ces formes sont précédées d'un déterminant – *le*, *des*, etc. **7b** **7c** – et prennent un *-s* au pluriel **7c** ➤ XI-6.1.3.

7 **a** *Rire de tout est important pour la santé.* VERBE
b *Le rire est important pour la santé.* NOM
c *On entendait des rires joyeux.* NOM

Certaines expressions dérivées d'une séquence comportant un verbe à l'impératif sont également devenues des noms (*un laissez-passer*, *plusieurs rendez-vous*) ➤ IV-2.1.2.

La distinction entre verbe et préposition

Les prépositions sont invariables mais peuvent, comme certains verbes, se construire avec un complément nominal. D'ailleurs, certaines formes verbales ont donné naissance à des prépositions comme *durant*, *pendant*, *y compris* ➤ VII-1.2.5. En tant que préposition, *durant* introduit un ajout temporel et se construit avec un complément nominal **8a**. Le verbe au participe présent, en revanche, peut être précédé d'un sujet, *les vacances* en **8b** et **8c**, ou être au temps composé **8c** ➤ XI-7.2.1.

8 a *Il a habité chez nous durant les vacances.* PRÉPOSITION
b *Les vacances durant plus longtemps que prévu, il a prolongé son séjour.* VERBE
c *Les vacances ayant duré plus longtemps que prévu, il a prolongé son séjour.* VERBE

Voici *et* voilà *comme verbes*

Les dictionnaires catégorisent *voici* et *voilà* comme des prépositions dans un emploi temporel **9a** ➤ VII-1.2.5. Cependant ces formes, qui sont issues de l'impératif de *voir*, ont gardé des emplois comme verbes car elles peuvent se combiner avec une proforme faible (*le*, *me*) qui remplace leur complément **9c 9d**. Les formes *voici* et *voilà* sont donc des prépositions en **9a**, mais des verbes exceptionnels, invariables et sans sujet en **9b**, **9c** et **9d** tout comme *revoici* et *revoilà*. ➤ I-3.2.3 ➤ II-2.2.1 ➤ XVIII-4.1.

9 a *Il est mort voici trois ans.* PRÉPOSITION
b *Voilà Paul.* VERBE
c *Le voilà.* VERBE
d *Me voici.* VERBE

La distinction entre verbe et adjectif

La question de la distinction entre verbe et adjectif se pose pour les formes de participe, terme qui signifie à l'origine 'qui participe de plusieurs catégories'. Il convient de distinguer les participes présents, qui sont des verbes à part entière, des participes passés qui ont certaines propriétés de verbe et certaines propriétés d'adjectif.

Le participe présent est une forme invariable du verbe, généralement employée comme ajout **10**. En tant que verbe, il peut être au temps composé **10b**, se construire avec un complément nominal, *son voisin* **10c**, ou se combiner avec une proforme faible comme *le* **10d**.

10 a *Sortant à 20 heures, Paul va être en retard.*
b *Étant sorti à 20 heures, Paul va être en retard.*
c *Trouvant son voisin très déprimé, Paul l'invita au cinéma.*
d *Le trouvant très déprimé, Paul invita son voisin au cinéma.*

Participes présents et adjectifs

Certains adjectifs (*communicant*, *intéressant*, *satisfaisant*) sont dérivés de participes présents **11a**, avec, dans certains cas, une orthographe différente **11b** ➤ VI-1.1.2. On les appelle parfois *adjectifs verbaux*. À la différence du participe présent **11d**, l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom **11a 11c** et ne peut se construire avec un complément nominal **11e**.

11 a *des pièces communicantes* ADJECTIF
b *des pièces communiquant avec le jardin* VERBE
c *J'ai trouvé une proposition satisfaisante.* ADJECTIF
d *J'ai trouvé une proposition satisfaisant nos clients.* VERBE
e * *J'ai trouvé une proposition satisfaisante nos clients.*

Les participes passé et passif sont-ils des verbes ?

Nous n'analysons pas le participe passé comme un mode du verbe, mais comme appartenant à une catégorie spécifique, avec des propriétés verbales et des propriétés adjectivales. Comme le verbe, le participe passé peut se construire avec des compléments variés, y compris un complément nominal **12a**. Mais, contrairement au verbe, il ne se combine pas avec une proforme faible **12c** ➤ IX-3.1, et ne s'accorde pas en personne et en nombre avec le sujet ➤ II-1.4 : en fonction de l'auxiliaire et de la construction verbale, il peut rester invariable **12a**, s'accorder avec le sujet **12c** ou avec le complément **12b** ➤ III-2.3. De plus, il s'agit toujours d'un accord en genre et en nombre, comme celui de l'adjectif avec le nom.

12 a *Paul a mangé les pâtes.*
b *Paul les a mangées.*
c *Une fois Marie partie à Lyon…* / * *Une fois Marie y partie…*
d *Les pâtes seront mangées par Paul.*

Certains verbes ont également une forme de participe passif **12d** identique à celle de leur participe passé, avec la même variation en genre et en nombre. Mais les deux participes ont des constructions différentes ➤ II-4.1.

Contrairement au participe passé qui se combine avec un auxiliaire (*avoir* ou *être*) **12a 12c**, le participe passif se construit avec un verbe attributif (*être*, *sembler*) **12d** > III-3.1.
Certains participes passifs sont devenus des adjectifs à part entière, notamment lorsqu'ils peuvent se combiner avec le préfixe *in*-, caractéristique des adjectifs (*incompris*, *insatisfait*) > VI-1.1.2.

> *Participe passé et construction impersonnelle*
>
> Comme le participe passé **13a**, le participe passif **13b** peut entrer dans une construction impersonnelle **13c** > II-4.4. Il est alors invariable et peut être suivi d'un complément nominal. Il se distingue sur ce point des adjectifs **13d** qui n'admettent pas cette construction **13e** > VI-3.3.
>
> **13** **a** *Il est sorti plusieurs personnes.* PARTICIPE PASSÉ
> **b** *Plusieurs sacs seront utilisés.* PARTICIPE PASSIF
> **c** *Il sera utilisé plusieurs sacs.* PARTICIPE PASSIF
> **d** *Plusieurs sacs seront utiles.* ADJECTIF
> **e** * *Il sera utile plusieurs sacs.* ADJECTIF

1.1.2. La construction et l'interprétation des verbes

La construction des verbes

Les verbes se distinguent entre eux selon leur type de sujet et selon leur type de complément. Les verbes impersonnels se construisent avec un sujet impersonnel (*il*) **14a** > II-2.2.2. Les verbes réfléchis sont accompagnés d'une proforme réfléchie de la série *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous* **14b** > IX-2.3. Certains verbes, qui peuvent par ailleurs être impersonnels ou réfléchis, se construisent sans complément **14a 14b 14c**. Certaines grammaires appellent *transitifs* l'ensemble des verbes qui se construisent avec un complément, distinguant transitifs *directs* et *indirects*. Nous réservons ici le terme *transitif* aux verbes construits avec un complément direct, qui peut être un syntagme nominal **14d**, un infinitif ou une subordonnée introduite par *que* **14e**. D'autres verbes se construisent avec un complément prépositionnel **14f**. Certains verbes, transitifs ou non, peuvent se construire avec deux compléments **14g 14h**. Le choix du sujet et des compléments éventuels définit la valence de chaque verbe > II-2.1.

14 **a** *Il pleut.*
b *Paul s'est évanoui.*
c *Paul ronfle.*
d *Paul veut* [*un livre*].
e *Paul veut* [*que Marie vienne*].
f *Marie pense* [*à Paul*].
g *Paul offre* [*des fleurs*] [*à Marie*].
h *Marie parle* [*à Paul*] [*de son travail*].

L'interprétation des verbes

La plupart des verbes décrivent un type de situation, c'est-à-dire un état, une activité ou un évènement > II-3.1. Les verbes qui décrivent un état sont par exemple des verbes de sentiment (*aimer*), de possession (*posséder*) ou d'état mental (*connaitre*). Les verbes qui décrivent un évènement sont notamment des verbes de déplacement (*courir*), des verbes de communication (*parler*) ou d'autres verbes d'action (*frapper*, *manger*).
Les verbes les plus fréquents ont souvent plusieurs interprétations. On parle de *polysémie* quand les sens sont reliés, et d'*homonymie*, c'est-à-dire de deux verbes différents, quand ils ne le sont pas. Sont ainsi distingués deux verbes *voler* : le verbe de déplacement ('se déplacer dans les airs') et le verbe de transfert de possession ('dérober'). Un sens différent correspond souvent (mais pas toujours) à une construction distincte : si le premier verbe *voler* est intransitif **15a** et le second transitif **15b**, *louer*, en revanche, peut exprimer la louange **15c** ou la location **15d**, mais il est transitif dans les deux cas. Dans le second cas, en outre, il conserve une part d'ambigüité puisque son sujet peut être bailleur ou locataire.

15 **a** *L'oiseau vole vers son nid.*
b *Jean vole un livre à la librairie.*
c *Tout le monde loue cet ouvrage.*
d *Paul loue cette maison à l'année.*

Le sujet du verbe et ses compléments éventuels sont généralement interprétés comme des participants de la situation décrite par le verbe, sauf le sujet des verbes impersonnels qui ne désigne rien (*Il pleut.*).

Verbes et auxiliaires

Certains verbes n'ont pas le même type d'interprétation : ils ne peuvent à eux seuls décrire un type de situation et doivent se combiner avec une autre forme verbale. C'est le cas des auxiliaires *avoir* et *être* qui se construisent avec un participe passé pour former les temps composés ➤ III-2.1. Ce sont des verbes à part entière puisqu'ils varient en mode et en temps, et qu'ils s'accordent avec le sujet **16a 16b**. Il en va de même de verbes tels qu'*aller*, *venir* (*de*) suivis d'un infinitif et formant les temps périphrastiques **16c** ➤ XI-3.2.1. D'autres verbes enfin, comme *devoir*, indiquent la modalité **16d**, c'est-à-dire l'attitude du locuteur vis-à-vis de la réalisation de la situation ➤ XI-1.3, ou comme *commencer* (*à*), l'aspect de la situation **16e**, c'est-à-dire la phase (initiale, finale) de son déroulement ➤ XI-1.2 ➤ XI-3.

16 **a** *Les enfants auront bientôt fini leur travail.*
b *Que Paul soit rentré avant minuit !*
c *Les enfants vont bientôt finir leur travail.*
d *Paul doit travailler davantage.*
e *Paul commencera à travailler demain.*

Les verbes qui doivent ainsi se combiner avec une autre forme verbale sont parfois appelés *auxiliaires* ou *semi-auxiliaires*. Dans cette grammaire, nous réservons le terme *auxiliaire* aux verbes *avoir* et *être* suivis d'un participe passé, et nous parlons de *périphrase verbale* pour les verbes du type *aller*, *commencer*, *devoir*, suivis d'un infinitif ➤ XI-1.1 ➤ XI-3.1.

Les auxiliaires *avoir* et *être*, qui se combinent avec un participe passé ➤ III-2.1, sont homonymes des verbes *avoir* (qui signifie par exemple la possession dans *J'ai une maison.*) et *être* (qui est un verbe attributif, par exemple dans *Cette maison est belle.*), qui ont des compléments différents ➤ fiche AVOIR ➤ fiche ÊTRE. Il en va de même pour les verbes qui entrent dans les périphrases verbales : le verbe de déplacement *aller* (*Il va à Rome.*) est homonyme d'*aller* du futur périphrastique (*Il va travailler tout à l'heure.*) ➤ fiche ALLER.

1.2. La formation des verbes

Les verbes constituent une catégorie ouverte, c'est-à-dire qu'outre les 5 000 ou 6 000 verbes habituellement répertoriés dans les dictionnaires, la langue offre des procédés morphologiques pour en créer de nouveaux. La plupart des modes de formation peuvent être à la source de verbes. On trouve ainsi des centaines de verbes de base ou non construits : ils sont hérités du latin ou empruntés à d'autres langues – par exemple *kidnapper*, *superviser*, *zapper* de l'anglais, *masser* de l'arabe, *trinquer*, *hisser* de l'allemand, etc. On trouve aussi des verbes dérivés d'une autre catégorie ou d'un autre verbe, ainsi que des verbes composés ou de formation atypique ➤ figure II-1.

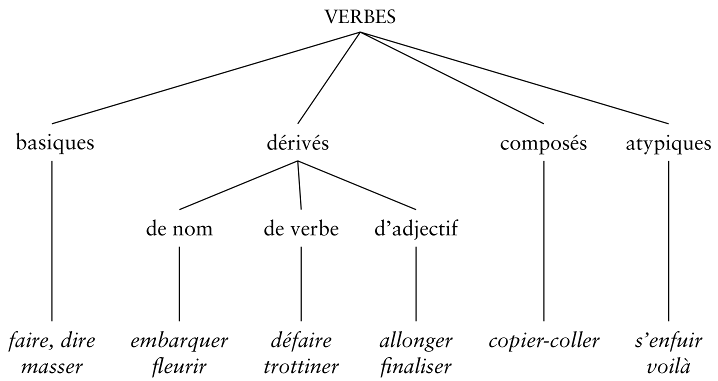


Figure II-1. *La formation des verbes*

1.2.1. Les verbes dérivés

Un verbe peut être dérivé d'une autre catégorie : un adjectif (*solide* > *solidifier*) ou un nom (*canal* > *canaliser*), plus rarement une préposition (*contre* > *contrer*). Les verbes dérivés comportent un suffixe (*solide* > *solidifier*, *canal* > *canaliser*) ou un préfixe (*front* > *affronter*, *long* > *allonger*), mais peuvent également être simplement munis de la marque de conjugaison, par exemple de l'infinitif (*contre* > *contrer*, *fleur* > *fleurir*, *vide* > *vider*), sans suffixe dérivationnel : on parle alors de *conversion*, ou dérivation impropre.
Ils peuvent aussi être dérivés d'un autre verbe, à l'aide d'un préfixe (*lire* > *relire*) ou d'un suffixe (*chanter* > *chantonner*).
Il est plus fréquent de créer des verbes en *-er* mais il est possible de créer des verbes appartenant aux autres groupes, par conversion ou par préfixation sur un autre verbe, qui transmet sa classe de conjugaison (*préremplir*, *télétransmettre*, *réabolir*) ➤ II-1.3.3.
Le ➤ tableau II-1 illustre les procédés clairement productifs.

BASE	PRÉFIXATION	SUFFIXATION	CONVERSION
adjectif	*clair > éclairer* *long > allonger* *riche > enrichir*	*final > finaliser* *simple > simplifier*	*vert > verdir* *vide > vider*
nom commun	*barque > embarquer* *front > affronter* *moustique > démoustiquer* *tête > étêter*	*canal > canaliser* *note > notifier*	*fleur > fleurir* *sélection > sélectionner*
nom propre	*Bastille > embastiller*	*Pasteur > pasteuriser*	*Marivaux > marivauder*
verbe	*dormir > endormir* *faire > défaire* *guider > téléguider* *lire > relire* *traiter > prétraiter*	*chanter > chantonner* *tacher > tacheter* *tousser > toussoter* *trotter > trottiner*	—

Tableau II-1. *Les procédés productifs de formation des verbes*

Marque de l'infinitif et formation des verbes

Pour identifier le mode de formation d'un verbe, il convient de faire abstraction des marques de conjugaison, ou désinences. Un verbe comme *hasarder*, par exemple, ne comporte pas de suffixe de dérivation : il ne comprend que le radical *hasard*, dérivé par conversion à partir du nom *hasard*, auquel s'ajoute la désinence de l'infinitif. Selon le même raisonnement, ni *fleurir* ni *aboutir* ne comportent de suffixe dérivationnel : *fleurir* est converti à partir du nom *fleur*, et *aboutir*, préfixé à partir du nom *bout*, ne comporte pas de suffixe. Un verbe comme *solidifier*, en revanche, est dérivé de l'adjectif *solide* par ajout du suffixe *-ifi* auquel s'ajoute la désinence de l'infinitif.

Conversion nom-verbe ou verbe-nom ?

Puisqu'on peut former, par conversion, des verbes à partir des noms, mais aussi des noms à partir des verbes (*déjeuner*, *rire*) ➤ IV-2.1, il est souvent malaisé de savoir quelle est la source et quel est le dérivé. Le verbe est dérivé du nom quand le nom est lui-même morphologiquement construit, que ce soit par préfixation (*discrédit* > *discréditer*), par suffixation (*sélection* > *sélectionner*), par composition (*pique-nique* > *piqueniquer*) ou par un autre procédé (troncation : *fax* > *faxer*). C'est également le cas quand le nom est emprunté à une langue étrangère (*tag* > *taguer* de l'anglais *tag*, *coton* > *cotonner* de l'arabe *qutun*, *gazon* > *gazonner* du francique *waso*), ou quand le nom est clairement plus ancien que le verbe (*solution* attesté au XII[e] siècle, *solutionner* seulement au XVIII[e]).
Il est à noter que le radical du verbe n'est pas toujours strictement identique à celui du nom base dans la conversion et subit parfois certaines adaptations : ajout d'une consonne (*chouchou* > *chouchouter*) ou d'une voyelle (*triangle* > *trianguler*), modification de la voyelle (*carreau* > *carreler*), etc.

1.2.2. Les verbes composés

Contrairement aux noms ➤ IV-2.1.2, très peu de verbes sont formés par composition. Il existe quelques composés nom + verbe (*maintenir*, *bouleverser*) ou préposition + verbe (*outrepasser*, *entreprendre*) très anciens et aujourd'hui soudés, ainsi que quelques composés verbe-verbe plus récents (*copier-coller*,

glisser-déposer, *saisir-arrêter*), qui sont en tout petit nombre et ne s'utilisent pratiquement qu'à l'infinitif et au participe passé.

1.2.3. Les autres formations verbales

Parmi les procédés de formation atypiques, on rencontre quelques cas ponctuels d'agglomérats (*s'enfuir* de *en fuir*, *voilà* de *vois là*) ou de rétroformation (*hydromasser* de *hydromassage*). Certains verbes argotiques sont formés en verlan (*tomber* > ! *béton*, *choper* > ! *pécho*) et n'existent qu'à l'infinitif ou comme participe passé. Ces différentes possibilités sont résumées dans la ➤ **figure II-1**.

1.3. Modes, temps et personnes du verbe

Les verbes se conjuguent, c'est-à-dire que leur forme varie :
- selon le mode (indicatif, subjonctif, impératif, participe présent, infinitif) ;
- selon le temps, simple (présent, futur, imparfait) ou composé ;
- selon la personne (1re, 2e, 3e) et le nombre (singulier, pluriel).

La conjugaison des verbes distingue un radical *(lav-)* et une désinence (*-e*, *-ons*, *-era*). On distingue habituellement trois groupes, mais il serait plus exact de considérer de plus nombreuses classes de conjugaison.

1.3.1. Les différents modes du verbe

Les formes verbales sont organisées en cinq modes, le participe passé étant considéré comme une catégorie à part :
- l'indicatif (*Il pleut.*) ;
- le subjonctif (*Qu'il vienne !*) ;
- l'impératif (*Mange !*) ;
- le participe présent (*mangeant*, *venant*) ;
- l'infinitif *(manger*, *venir*).

L'indicatif, le subjonctif et l'impératif, qui varient en personne et en nombre, sont les *modes conjugués* du verbe. Les modes conjugués sont parfois appelés *modes personnels*. Le participe passé constitue une catégorie à part, à la fois verbale et adjectivale ➤ **II-1.1.1**.

Les modes indicatif et subjonctif

L'indicatif et le subjonctif ont en commun d'avoir plusieurs temps simples, même si l'imparfait du subjonctif est peu utilisé. Au présent, les verbes du 1er groupe, qui sont les plus nombreux, ont les mêmes formes au singulier, et à la 3e personne du pluriel, pour l'indicatif et le subjonctif (*lave*|*lave*, *laves*|*laves*, *lavent*|*lavent*). Cependant, la distinction reste vivante, car elle est visible pour les verbes les plus fréquents du français (*est*|*soit*, *a*|*ait*, *faut*|*faille*, *peut*|*puisse*, *doit*|*doive*, *va*|*aille*).
Il convient de distinguer le mode du verbe, qui est un ensemble de formes, et la modalité qui est un type d'interprétation. Une modalité nous renseigne sur l'attitude du locuteur vis-à-vis de la réalisation de la situation décrite par la phrase ➤ **XI-1.3**. Ainsi, alors que **17a** présente la situation comme avérée, **17b** la présente comme désirable ; mais les deux phrases sont au même mode : l'indicatif. Le subjonctif est souvent interprété comme le mode de l'irréel ou du souhait, comme en **17c**, mais il est également compatible avec la description d'une situation avérée ('Paul est parti') comme dans la subordonnée en **17d** ➤ **XI-5.2**.

17 **a** *Paul travaille pour son examen.*
b *Paul doit travailler pour son examen.*
c *Que Paul revienne vite !*
d *Je regrette que Paul soit parti.*

Nous considérons le conditionnel comme un temps de l'indicatif et non comme un mode ➤ **XI-1.1.1** ➤ **XI-2.5**. Il apparait en effet dans les mêmes contextes que les formes de l'indicatif. Dans une phrase indépendante,

il peut être utilisé dans une déclarative **18a**, une interrogative **18b** ou une exclamative **18c**, comme l'indicatif > I-2.1.3. En **18a**, l'énoncé a une valeur assertive. Dans une subordonnée complétive **18d**, il apparait après des verbes comme *savoir*, qui sont suivis de l'indicatif > XI-5.2. Dans un système conditionnel **18e**, il a un emploi parallèle à celui du futur. Nous le considérons donc comme un temps de l'indicatif, ce qui n'empêche pas qu'il puisse avoir certaines interprétations modales > XI-2.5.

18 **a** *Paul partira demain | partirait volontiers.*
b *Est-ce que tu iras | irais là-bas ?*
c *Quelle chance ce sera | serait !*
d *On sait qu'il partira dès que possible. | On savait qu'il partirait dès que possible.*
e *Si Paul vient, elle sera contente. | Si Paul venait, elle serait contente.*

Le mode impératif

L'impératif se distingue de l'indicatif et du subjonctif sur plusieurs points. Sa conjugaison est incomplète puisqu'il n'existe que sous trois formes : 2e personne du singulier et du pluriel **19a 19b**, 1re personne du pluriel **19c**. Aux autres personnes, la forme du subjonctif, précédée de *que* et d'un sujet, est utilisée avec la même interprétation **19d 19e 19f** > XII-2.1.

19 **a** *Lave ce linge !* IMPÉRATIF
b *Lavez ce linge !* IMPÉRATIF
c *Lavons ce linge !* IMPÉRATIF
d *Que je sois pendu !* SUBJONCTIF
e *Que Paul lave ce linge !* SUBJONCTIF
f *Qu'ils viennent !* SUBJONCTIF

À la différence de l'indicatif et du subjonctif, l'impératif ne se combine pas avec un sujet. Son sujet est implicite et correspond à l'interlocuteur (*Pars ! Partez !*), ou bien inclut le locuteur et l'interlocuteur (*Partons !*). Quand apparait un nom ou un syntagme nominal désignant l'interlocuteur **20a 20b 20c**, ce dernier est un ajout vocatif et non un sujet à proprement parler : il est mobile et ne déclenche pas l'accord du verbe en personne : *Paul*, ou *les enfants*, sont des syntagmes nominaux de 3e personne alors que l'impératif est à la 2e personne en **20a, 20b, 20c** > XVIII-4.2.
Enfin, quand l'impératif se combine avec une proforme qui correspond à un complément, celle-ci est postposée et attachée à l'écrit par un trait d'union **20d** > IX-3.1.2 > XX-2.4.1, alors qu'elle est préposée et sans trait d'union à l'indicatif et au subjonctif (*Paul le lave.*).

20 **a** *Paul, lave ce linge !*
b *Lave ce linge, Paul !*
c *Venez, les enfants !*
d *Lave-le !*

Le mode participe présent

Le participe présent est une forme invariable du verbe. Il est souvent appelé *gérondif* quand il est introduit par la préposition *en* > XI-7.4 mais il n'y a pas lieu d'y voir deux formes verbales distinctes. C'est un verbe à part entière, qui se construit avec les mêmes compléments que les autres formes verbales **21a** et qui peut se combiner avec une proforme faible, *la* en **21b**. Son sujet est le plus souvent non exprimé, mais peut l'être dans une subordonnée participiale, interprétée comme une circonstancielle **21c** > XI-7.2.1.

21 **a** *En refusant cette offre, Paul a tort.*
b *En la refusant, Paul a tort.*
c *Paul arrivant à 20 heures, nous avons le temps.*

Le mode infinitif

Comme le participe présent, l'infinitif est une forme invariable du verbe. Son sujet est le plus souvent sous-entendu, même s'il peut apparaitre dans certaines phrases avec un infinitif de narration introduit par *de* **22a** > XI-6.2.1. Il se distingue des modes conjugués (indicatif, subjonctif, impératif) et du participe présent par la position de la négation. D'une manière générale, l'adverbe *pas* précède l'infinitif **22b**, alors qu'il suit les modes conjugués **22c 22d 22e** et le participe présent **22f** > X-2.3.2.

22 **a** *Et le silence de retomber* [...]. (Bianciotti, 1995)
b *Ne pas ouvrir.* | * *N'ouvrir pas.*
c *Paul ne vient pas.* | * *Paul ne pas vient.*
d *Qu'il ne vienne pas !* | * *Qu'il ne pas vienne !*
e *Ne viens pas !* | * *Ne pas viens !*
f *Il nous ennuie en ne venant pas* / * *en ne pas venant.*

Les participes passé et passif

Le participe passé se construit avec un auxiliaire (*avoir* ou *être*) pour former les temps composés ➤ II-1.3.2. Il peut parfois se combiner directement avec un sujet dans une subordonnée circonstancielle de temps **23a 23b**. Comme les adjectifs, il varie en genre et en nombre. Il constitue une catégorie spécifique plutôt qu'un mode du verbe à proprement parler ➤ II-1.1.1.
Les verbes transitifs ont également une forme de participe passif **23d 23e** identique à celle de leur participe passé, avec la même variation en genre et en nombre. Mais les deux participes ont des constructions différentes ➤ II-4.1. Le participe passé *surpris* a un sujet (*la nouvelle*) et un complément nominal (*Paul*) **23c**, comme le verbe *surprendre*. Le participe passif n'a pas la même construction : le complément *Paul* devient sujet au passif **23d**. Mais il entre lui aussi dans une subordonnée circonstancielle **23e**.

23 **a** *Une fois Paul arrivé, la réunion pourra commencer.* PARTICIPE PASSÉ
b *Une fois Marie arrivée, la réunion pourra commencer.* PARTICIPE PASSÉ
c *La nouvelle a surpris Paul* PARTICIPE PASSÉ
d *Paul est surpris par la nouvelle.* PARTICIPE PASSIF
e *Une fois Marie rassurée, la réunion a pu reprendre.* PARTICIPE PASSIF

1.3.2. Les temps du verbe

Les temps simples de l'indicatif sont ➤ XI-1.1.1 :
– le présent (*il mange*) ;
– l'imparfait (*il mangeait*) ;
– le futur (*il mangera*) ;
– le conditionnel (*il mangerait*) ;
– le passé simple (*il mangea*).
Les temps composés de l'indicatif se distinguent selon la forme de l'auxiliaire :
– le passé composé, avec un auxiliaire au présent (*il a mangé*) ;
– le plus-que-parfait, avec un auxiliaire à l'imparfait (*il avait mangé*) ;
– le futur antérieur, avec un auxiliaire au futur (*il aura mangé*) ;
– le conditionnel passé, avec un auxiliaire au conditionnel (*il aurait mangé*) ;
– le passé antérieur, avec un auxiliaire au passé simple (*il eut mangé*).

Les temps verbaux peuvent être simples ou composés, c'est-à-dire formés de l'auxiliaire *avoir* ou *être* suivi du participe passé ➤ III-2.1. Tous les modes du verbe opposent temps simple et temps composé, mais seuls l'indicatif et le subjonctif ont plusieurs temps simples.
Le subjonctif a deux temps simples – le présent (*il mange*) et l'imparfait (*il mangeât*), ce dernier étant réservé à un registre formel et utilisé surtout à l'écrit –, et deux temps composés – le passé composé (*il ait mangé*), souvent appelé *subjonctif passé*, et le plus-que-parfait (*il eût mangé*), lié également aux usages écrits ➤ XI-2.7.
Le temps verbal doit être distingué du temps chronologique et plus généralement de l'interprétation temporelle ➤ XI-2.1. Ainsi, une forme de présent peut être associée à un évènement concomitant avec le moment du discours **24a**, avec un évènement futur **24b** ou passé **24c 24d**, ou avec une vérité intemporelle **24e**. Le temps verbal est parfois appelé *tiroir verbal*, pour bien le distinguer du temps chronologique.

24 **a** *Paul est là.*
b *Paul arrive demain.*
c *Je le quitte à l'instant.*
d *En 1805, Napoléon remporte la bataille d'Austerlitz.*
e *Deux et deux font quatre.*

Le › **tableau II-2** et le › **tableau II-3** illustrent les temps simples et composés du verbe *laver*. S'y ajoutent les temps surcomposés, construits avec un auxiliaire qui est lui-même à un temps composé (*quand j'ai eu lavé…*) › **III-2.2**.
S'y ajoutent également des périphrases verbales, aujourd'hui intégrées au système des temps : elles sont formées du présent ou de l'imparfait des verbes *aller* et *venir* (*de*) suivies de l'infinitif › **XI-1.1** › **XI-3.2.1**. On forme ainsi le futur périphrastique (*je vais sortir*), le futur périphrastique du passé (*il allait sortir*), le passé récent (*il vient de sortir*), le passé récent du passé (*il venait de sortir*).

> *Temps composés et périphrases verbales*
> Bien que faisant partie de la conjugaison verbale, les formes des temps composés ne constituent pas des mots, mais des constructions syntaxiques › **III-2.4**, car l'auxiliaire et le participe passé peuvent être séparés (*Paul a presque toujours lavé son linge.*). De même, les périphrases verbales formées sur *aller* et *venir* (*de*) sont des constructions syntaxiques, identiques à celles de verbes comme *vouloir* qui prennent l'infinitif comme complément › **XI-3.1**.

		PRÉSENT	IMPARFAIT	FUTUR	CONDITIONNEL	PASSÉ SIMPLE
infinitif	*laver*	—	—	—	—	—
participe présent	*lavant*	—	—	—	—	—
participe passé	*lavé* *lavée* *lavées* *lavés*	—	—	—	—	—
impératif	—	*lave* *lavons* *lavez*	—	—	—	—
indicatif	(*je*) (*tu*) (*elle*/*il*) (*nous*) (*vous*) (*elles*/*ils*)	*lave* *laves* *lave* *lavons* *lavez* *lavent*	*lavais* *lavais* *lavait* *lavions* *laviez* *lavaient*	*laverai* *laveras* *lavera* *laverons* *laverez* *laveront*	*laverais* *laverais* *laverait* *laverions* *laveriez* *laveraient*	*lavai* *lavas* *lava* *lavâmes* *lavâtes* *lavèrent*
subjonctif	(*que je*) (*que tu*) (*qu'elle*/*il*) (*que nous*) (*que vous*) (*qu'elles*/*ils*)	*lave* *laves* *lave* *lavions* *laviez* *lavent*	*lavasse* *lavasses* *lavât* *lavassions* *lavassiez* *lavassent*	—	—	—

Tableau II-2. *Les formes simples de* laver

MODE		PASSÉ COMPOSÉ	PLUS-QUE-PARFAIT	FUTUR ANTÉRIEUR	CONDITIONNEL PASSÉ	PASSÉ ANTÉRIEUR
infinitif	—	*avoir lavé*	—	—	—	—
participe présent	—	*ayant lavé*	—	—	—	—
impératif	—	*aie lavé* *ayons lavé* *ayez lavé*	—	—	—	—
indicatif	(*j'*) (*tu*) (*elle*/*il*) (*nous*) (*vous*) (*elles*/*ils*)	*ai lavé* *as lavé* *a lavé* *avons lavé* *avez lavé* *ont lavé*	*avais lavé* *avais lavé* *avait lavé* *avions lavé* *aviez lavé* *avaient lavé*	*aurai lavé* *auras lavé* *aura lavé* *aurons lavé* *aurez lavé* *auront lavé*	*aurais lavé* *aurais lavé* *aurait lavé* *aurions lavé* *auriez lavé* *auraient lavé*	*eus lavé* *eus lavé* *eut lavé* *eûmes lavé* *eûtes lavé* *eurent lavé*
subjonctif	(*que j'*) (*que tu*) (*qu'elle*/*il*) (*que nous*) (*que vous*) (*qu'elles*/*ils*)	*aie lavé* *aies lavé* *aie lavé* *avions lavé* *aviez lavé* *aient lavé*	*eusse lavé* *eusses lavé* *eût lavé* *eussions lavé* *eussiez lavé* *eussent lavé*	—	—	—

Tableau II-3. *Les formes composées de* laver

Nous incluons le participe passé (*lavé*), qui n'est pas à proprement parler, un mode du verbe ➤ II-1.1.1. Nous n'incluons pas les formes passives (*Il est lavé.*) dans les tableaux de conjugaison. Le participe passif, quand il existe, a la même forme que le participe passé ➤ II-1.3.1, mais se combine avec *être*, et n'a pas la même construction – le sujet du passif correspond au complément direct de l'actif. On parle de la *voix passive*, avec *être* qui se conjugue comme un verbe ordinaire (*il est lavé*, *il était lavé*, *il sera lavé*, *il a été lavé*) ➤ II-4.1.1.

1.3.3. La variation du verbe en personne et en nombre

La conjugaison verbale distingue trois personnes, avec chacune un singulier et un pluriel, qui correspondent aux pronoms personnels sujets : *je*, *tu*, *elle*, *il*, *nous*, *vous*, *ils* ou *elles* ➤ tableau II-4.

	SINGULIER	PLURIEL
1re pers.	*Je viendrai.*	*Nous viendrons.*
2e pers.	*Tu viendras.*	*Vous viendrez.*
3e pers.	*Elle / Il / On viendra.*	*Elles / Ils viendront.*

Tableau II-4. *Personne et nombre des pronoms sujets*

Les pronoms de 3e personne distinguent un singulier (*il*, *elle*) et un pluriel (*ils*, *elles*) au sens où le singulier désigne une seule entité et le pluriel, une pluralité (*une chaise* vs *des chaises*). En revanche, les pronoms personnels des autres personnes, qui renvoient à des participants de la conversation, ne présentent pas le même contraste entre singulier et pluriel. Ainsi, *je* désigne le locuteur et *tu* l'interlocuteur, mais *nous* ne désigne pas toujours une pluralité de locuteurs, ni *vous* une pluralité d'interlocuteurs. Il arrive que *nous* désigne une pluralité de locuteurs, quand un texte est signé par plusieurs personnes **25a**, mais il peut aussi en désigner un seul (le *nous* dit *de majesté*) **25b**. La plupart du temps, *nous* désigne un ensemble comprenant le locuteur et d'autres individus, qui ne sont pas des locuteurs **25c**.

25 **a** *Nous sommes un groupe d'étudiants.*
b *Nous avons expliqué la recette au chapitre précédent.*
c *Nous viendrons ce soir, Paul et moi.*

De la même façon, *vous* peut désigner une pluralité d'interlocuteurs **26a**, mais aussi une seule interlocutrice (le *vous* dit *de politesse*) **26b**, ou un ensemble comprenant un seul interlocuteur et d'autres individus **26c**. C'est pourquoi les 1re et 2e personnes du pluriel sont parfois appelées *personnes augmentées*, ou, respectivement, 4e et 5e personnes ➤ XVIII-4.1.2.

26 **a** *Vous êtes tous reçus à l'examen.*
b *Vous êtes reçue, Madame.*
c *Vous venez ce soir, toi et tes cousins ?*

1.3.4. La conjugaison des verbes

Les verbes défectifs

Certains verbes, dits *défectifs*, ont une conjugaison incomplète :

– les verbes impersonnels sont toujours à la 3e personne du singulier (*il faut*, *il s'agit*, *il y a*) ;
– les verbes météorologiques sont des verbes impersonnels (*il pleut*, *il vente*), susceptibles de certaines variations dans des emplois métaphoriques (*Les coups pleuvaient.*) ➤ II-2.2.2 ;
– certains verbes rares ne sont employés qu'à certaines formes, en particulier à l'infinitif (*choir*, *déchoir*, *échoir*, *clore*, *éclore*, *ester*, *frire*, *ouïr*, *poindre*, *quérir*), ainsi que *gésir* (*gît*, *gisait*) et *seoir* (*sied*, *messied*, *siéra*, *seyant*, *sis*).

Groupes de verbes et classes de conjugaison

Il est traditionnel de classer les verbes en trois groupes de conjugaison :

– le groupe I contient tous les verbes à infinitif en *-er* (sauf *aller*) ;

– le groupe II regroupe les verbes à infinitif en *-ir* et participe présent en *-issant* (*finir*, *applaudir*) ;
– le groupe III rassemble tous les verbes restants (*partir*, *prendre*, *boire*).

Le ➤ **tableau II-5** présente des exemples de formes verbales selon le groupe du verbe, pour les cinq modes et le participe passé.

	GROUPE I	GROUPE II	GROUPE III (exemples)
indicatif présent, 3e pers. sing.	*(elle/il) lave*	*(elle/il) finit*	*(elle/il) boit, dort, offre, prend*
indicatif imparfait, 3e pers. sing.	*(elle/il) lavait*	*(elle/il) finissait*	*(elle/il) buvait, dormait, offrait, prenait*
subjonctif présent, 3e pers. sing.	*(qu'elle/il) lave*	*(qu'elle/il) finisse*	*(qu'elle/il) boive, dorme, offre, prenne*
subjonctif imparfait, 3e pers. sing.	*(qu'elle/il) lavât*	*(qu'elle/il) finît*	*(qu'elle/il) bût, dormît, offrît, prît*
impératif 2e pers. sing.	*lave*	*finis*	*bois, dors, offre, prends*
participe présent	*lavant*	*finissant*	*buvant, dormant, offrant, prenant*
infinitif	*laver*	*finir*	*boire, dormir, offrir, prendre*
participe passé	*lavé*	*fini*	*bu, dormi, offert, pris*

Tableau II-5. *Illustration des formes verbales selon les groupes de verbes*

Bien que cette division en trois groupes soit commode, elle masque la diversité existant au sein de chaque groupe, et particulièrement dans le groupe III, qui n'est que la réunion des verbes n'appartenant ni au groupe I ni au groupe II.

Si l'on appelle *classe de conjugaison* un ensemble de verbes qui se conjuguent de manière exactement parallèle, on doit distinguer plusieurs classes au sein d'un même groupe. Par exemple, au sein du groupe I, *laver*, *déjeuner* et *gêner* appartiennent à la même classe de conjugaison, mais *mener* appartient à une autre classe, dans la mesure où il connait une alternance de voyelles au présent (*il mène* vs *nous menons*).

L'orthographe pour les alternances de voyelles

Les *Rectifications de l'orthographe* de 1990 régularisent la conjugaison des verbes en *-eler* (*geler*, *renouveler*), et *-eter* (*acheter*, *étiqueter*) en les faisant tous entrer dans la classe de *mener*, sauf *appeler* et *jeter* (et les dérivés) qui conservent leur double consonne (*j'appelle*, *je jette*) ➤ **RECTIFICATIONS DE L'ORTHOGRAPHE**.

Le français possède un grand nombre de classes de conjugaison distinctes (entre 50 et 80 selon que l'on considère les formes orales ou les formes écrites), dont la taille est très variable, de plusieurs milliers de verbes pour la classe de *laver* à un verbe unique pour la classe d'*être*.

Au sein du groupe I, la classe la plus nombreuse est celle de *laver*. C'est aussi la seule qui soit massivement productive, c'est-à-dire dans laquelle se créent régulièrement de nouveaux verbes ➤ **II-1.2**.

La variété des classes de conjugaison pour chaque groupe

Le ➤ **tableau II-6**, constitué à partir de la base de données *Lexique*, donne un aperçu de la diversité de ces classes sur la base des formes écrites de l'indicatif présent et de l'infinitif.

CLASSES	NOMBRE DE VERBES	INFINITIF	INDICATIF PRÉSENT					
			je	*tu*	*elle, il*	*nous*	*vous*	*elles, ils*
groupe I								
laver	4 464	*laver*	*lave*	*laves*	*lave*	*lavons*	*lavez*	*lavent*
mener	100	*mener*	*mène*	*mènes*	*mène*	*menons*	*menez*	*mènent*
broyer	92	*broyer*	*broie*	*broies*	*broie*	*broyons*	*broyez*	*broient*
groupe II								
finir	345	*finir*	*finis*	*finis*	*finit*	*finissons*	*finissez*	*finissent*
haïr	1	*haïr*	*hais*	*hais*	*hait*	*haïssons*	*haïssez*	*haïssent*

CLASSES	NOMBRE DE VERBES	INFINITIF	INDICATIF PRÉSENT					
			je	*tu*	*elle, il*	*nous*	*vous*	*elles, ils*
groupe III								
rendre	45	*rendre*	*rends*	*rends*	*rend*	*rendons*	*rendez*	*rendent*
tenir	26	*tenir*	*tiens*	*tiens*	*tient*	*tenons*	*tenez*	*tiennent*
sentir	15	*sentir*	*sens*	*sens*	*sent*	*sentons*	*sentez*	*sentent*
voir	10	*voir*	*vois*	*vois*	*voit*	*voyons*	*voyez*	*voient*
conclure	4	*conclure*	*conclus*	*conclus*	*conclut*	*concluons*	*concluez*	*concluent*
pouvoir	4	*pouvoir*	*peux*	*peux*	*peut*	*pouvons*	*pouvez*	*peuvent*
avoir	1	*avoir*	*ai*	*as*	*a*	*avons*	*avez*	*ont*
être	1	*être*	*suis*	*es*	*est*	*sommes*	*êtes*	*sont*

Tableau II-6. *Quelques classes de conjugaison, illustrées par l'indicatif présent et l'infinitif*

Comment conjuguer un verbe

Les formes conjuguées sont composées d'un *radical* et d'une terminaison appelée *désinence*. Par exemple, l'infinitif de *laver* est formé du radical *lav-* et de la désinence *-er*. La fonction principale du radical est d'exprimer l'identité du verbe que l'on conjugue, alors que la fonction principale de la désinence est d'exprimer la forme à laquelle ce verbe est conjugué. Cependant, une même désinence est parfois utilisée par plusieurs formes du verbe (*il lav* + *e*, *qu'il lav* + *e*), et un même verbe utilise parfois plusieurs radicaux. Les verbes les plus simples du groupe I ont un seul radical (*lav-*), mais certains verbes distinguent deux radicaux (*mener* : *il mèn* + *e*, *nous men* + *ons* ou *aboyer* : *il aboi* + *e*, *nous aboy* + *ons*). Les verbes des autres groupes ont plusieurs radicaux, à de rares exceptions près (*rire* ou *conclure*). Dans le groupe II, on distingue un radical court en *-i* (*il fini* + *t*) et un radical long en *-iss* (*nous finiss* + *ons*). Dans le troisième groupe, on observe une grande diversité de situations, et certains verbes ont quatre radicaux ou plus.
Il est notable que certaines formes sont constituées d'un radical nu, sans aucune désinence. C'est par exemple le cas du participe passé de tous les verbes du groupe II (par exemple *finir* : *fini*) et de la plupart des verbes du groupe III (*lire* : *lu* ou *rire* : *ri*).
Les désinences utilisées par la conjugaison du français à l'écrit sont rassemblées dans le › **tableau II-7**, où le signe – note un radical nu, sans désinence. S'y ajoutent pour la formation du participe passé, et passif, les désinences : + *é*, + *s*, + *t* ou –.

	DÉSINENCES				
infinitif	+ *er*, + *r*, + *ir*, + *oir*, ou + *re*	—	—	—	—
participe présent	+ *ant*	—	—	—	—
participe passé	+ *é*, +*s*,+ *t* ou – + *ée*, + *se*, + *te* ou + *e* + *és*, + *s* ou + *ts* + *ées*, + *ses*, + *tes* ou + *es*	—	—	—	—
	PRÉSENT	IMPARFAIT	FUTUR	CONDITIONNEL	PASSÉ SIMPLE
impératif	+ *e* ou + *s* + *ons* + *ez*	—	—	—	—
indicatif	+ *e*, + *s* ou + *x* + *es*, + *s* ou + *x* + *e*, + *t* ou – + *ons* + *ez* + *ent*	+ *ais* + *ais* + *ait* + *ions* + *iez* + *aient*	+ (*e*)*rai* + (*e*)*ras* + (*e*)*ra* + (*e*)*rons* + (*e*)*rez* + (*e*)*ront*	+ (*e*)*rais* + (*e*)*rais* + (*e*)*rait* + (*e*)*rions* + (*e*)*riez* + (*e*)*raient*	+ *ai* ou + *s* + (*a*)*s* + *a* ou + *t* + (*â*)*mes* + (*â*)*tes* + (*è*)*rent*
subjonctif	+ *e* ou + *s* + *es* ou + *s* + *e* ou + *t* + *ions* + *iez* + *ent*	+ (*a*)*sse* + (*a*)*sses* + (*â*)*t* + (*a*)*ssions* + (*a*)*ssiez* + (*a*)*ssent*	—	—	—

Tableau II-7. *Les désinences des formes verbales simples*

Certains temps utilisent un seul radical, et certains radicaux sont communs à plusieurs temps ou plusieurs modes. Le futur utilise le même radical que le conditionnel pour tous les verbes **27d 27e**, et l'imparfait, le même que le participe présent, à de rares exceptions près **27a 27b**.

27 **a** *lav + ant, finiss + ant, dorm + ant, sach + ant* — PARTICIPE PRÉSENT
b *lav + ait, finiss + ait, dorm + ait, sav + ait* — IND. IMPARFAIT (3e pers. sing.)
c *lav + e, fini + t, dor + t, sai + t* — IND. PRÉSENT (3e pers. sing.)
d *lav + era, fini + ra, dormi + ra, sau + ra* — FUTUR (3e pers. sing.)
e *lav + erait, fini + rait, dormi + rait, sau + rait* — CONDITIONNEL (3e pers. sing.)

Certaines désinences sont communes à plusieurs modes ou à plusieurs temps. L'impératif utilise au pluriel les mêmes désinences que l'indicatif présent (*lavons, lavez*) **28a**. Celles du subjonctif présent sont identiques à celles de l'indicatif présent (1re, 2e et 3e personnes du singulier, 3e personne du pluriel) **28b** ou à celles de l'indicatif imparfait (1re et 2e personnes du pluriel) **28c 28d**. Si le radical ne change pas, il en résulte des formes verbales qui, pour un même verbe, sont identiques ou homographes.

28 **a** *lavez* — IMPÉRATIF ou IND. PRÉSENT
b *laves* — SUBJ. PRÉSENT ou IND. PRÉSENT
c *lavions* — IND. IMPARFAIT ou SUBJ. PRÉSENT
d *finissiez* — IND. IMPARFAIT ou SUBJ. PRÉSENT

Le présent de l'indicatif, de même que l'impératif et le passé simple, a la particularité d'utiliser souvent plusieurs radicaux, selon la personne et le nombre **27c**. Le verbe *laver* a un seul radical (*lav-*), mais d'autres verbes du groupe I, comme *mener*, en ont deux : *men-* aux 1re et 2e personnes du pluriel et *mèn-* au singulier et à la 3e personne du pluriel. Le verbe *finir*, comme les autres verbes du groupe II, utilise *fini-* pour le singulier et *finiss-* pour le pluriel, tandis que *boire* utilise *boi-* pour le singulier, *buv-* pour la 1re et la 2e personne du pluriel et *boiv-* pour la 3e personne du pluriel ➤ **tableau II-8**.

INDICATIF PRÉSENT	*LAVER*	*MENER*	*FINIR*	*BOIRE*
je	*lav + e*	*mèn + e*	*fini + s*	*boi + s*
tu	*lav + es*	*mèn + es*	*fini + s*	*boi + s*
elle, il	*lav + e*	*mèn + e*	*fini + t*	*boi + t*
nous	*lav + ons*	*men + ons*	*finiss + ons*	*buv + ons*
vous	*lav + ez*	*men + ez*	*finiss + ez*	*buv + ez*
elles, ils	*lav + ent*	*mèn + ent*	*finiss + ent*	*boiv + ent*

Tableau II-8. *Quatre radicaux du présent de l'indicatif*

Une dizaine de verbes irréguliers échappent partiellement à ce type de présentation et peuvent présenter des formes qui ne suivent pas les désinences du ➤ **tableau II-7**. Il s'agit essentiellement des verbes *être*, *avoir*, *aller*, *faire* et *dire*, c'est-à-dire des verbes les plus irréguliers et les plus fréquents du français. Nous les illustrons dans le ➤ **tableau II-9**, avec *avoir*, *être*, *aller* et *faire* à l'indicatif présent.

INDICATIF PRÉSENT	*AVOIR*	*ÊTRE*	*ALLER*	*FAIRE*
je	*ai*	*suis*	*vais*	*fais*
tu	*as*	*es*	*vas*	*fais*
elle, il	*a*	*est*	*va*	*fait*
nous	*avons*	*sommes*	*allons*	*faisons*
vous	*avez*	*êtes*	*allez*	*faites*
elles, ils	*ont*	*sont*	*vont*	*font*

Tableau II-9. *Quatre verbes irréguliers (*avoir, être, aller, faire*) au présent de l'indicatif*

Descriptions alternatives de la conjugaison

La division du travail entre radical et désinence n'est pas absolue. D'une part, comme un même verbe peut avoir plusieurs radicaux, le choix d'un radical donne de l'information sur la forme à laquelle le

verbe est conjugué : par exemple, dans *vous i-rez*, le radical *i-* indique que l’on se trouve au futur ou au conditionnel. D’autre part, comme différentes classes de conjugaison utilisent parfois différentes désinences, la désinence peut donner de l’information sur l’identité du verbe que l’on conjugue. Par exemple, dans *li-re*, le suffixe de l’infinitif indique qu’on a affaire au verbe *lire* et non au verbe *lier*.
Pour cette raison, il peut exister plusieurs manières de concevoir la frontière entre désinence et radical. Dans cette grammaire, nous adoptons une position aussi consensuelle que possible.
Certaines descriptions font une distinction supplémentaire entre *radical* et *thème* : un thème est alors constitué d’un radical éventuellement accompagné d’une voyelle dite *thématique*. Dans une telle conception, la voyelle centrale de mots comme *lav + e + ra* ou *lav + â + mes* est une voyelle thématique, et non une partie de la désinence. Une telle présentation met en avant les dernières traces en français du système de voyelles thématiques qui, en latin et dans plusieurs langues romanes, gouverne les différences de conjugaison entre trois groupes de verbes à infinitifs en *-are*, *-ire* et *-ere*. Ce système n’ayant pas survécu en français, il est peu pertinent de l’utiliser dans une description synchronique.
Si l’on s’en tient aux désinences telles que décrites dans le ➤ **tableau II-7**, dans certains cas, il est possible d’identifier à l’intérieur de la désinence des suffixes séparés véhiculant une information de temps et de mode d’une part, et de nombre et de personne d’autre part. Ainsi, la séquence *-ons* indique toujours la 1re personne du pluriel, la séquence *-ez* la 2e personne du pluriel, la séquence *-ss* l’imparfait du subjonctif. Dans beaucoup de cas, cependant, il n’est pas possible d’isoler des suffixes séparés à fonction univoque. Par exemple, à l’imparfait et au conditionnel, les séquences *-ais*, *-ait* et *-i* donnent simultanément des informations de temps, de mode, de nombre et de personne. Il en va de même pour *-ai*, *-as*, *-a* et *-ont* au futur et pour *-mes*, *-tes* et *-rent* au passé simple. Dans ces conditions, la description la plus simple du système conçoit la désinence comme un bloc non analysé.

La conjugaison à l’oral

La conjugaison est sans doute le domaine où l’orthographe du français s’éloigne le plus de sa prononciation. À l’oral, la conjugaison du français se caractérise par un grand nombre de formes ambigües, ambigüité qui est largement éliminée à l’écrit par l’utilisation de consonnes finales non prononcées.
L’équivalent oral du ➤ **tableau II-2** ne présente que 20 formes distinctes pour les temps simples d’un verbe du groupe I comme *laver* ➤ **tableau II-10** alors que l’écrit en distingue 39. La notation entre barres obliques indique que ce sont des sons, notés par l’alphabet phonétique ➤ **XIX-1.1**.

		PRÉSENT	IMPARFAIT	FUTUR	CONDITIONNEL	PASSÉ SIMPLE
infinitif	/lave/	—	—	—	—	—
participe présent	/lavɑ̃/	—	—	—	—	—
participe passé	/lave/	—	—	—	—	—
impératif	—	/lav/ /lavɔ̃/ /lave/	—	—	—	—
indicatif	(*je*) (*tu*) (*elle*/*il*) (*nous*) (*vous*) (*elles*/*ils*)	/lav/ /lav/ /lav/ /lavɔ̃/ /lave/ /lav/	/lavɛ/ /lavɛ/ /lavɛ/ /lavjɔ̃/ /lavje/ /lavɛ/	/lavəʁɛ/ /lavəʁa/ /lavəʁa/ /lavəʁɔ̃/ /lavəʁe/ /lavəʁɔ̃/	/lavəʁɛ/ /lavəʁɛ/ /lavəʁɛ/ /lavəʁjɔ̃/ /lavəʁje/ /lavəʁɛ/	/lavɛ/ /lava/ /lava/ /lavam/ /lavat/ /lavɛʁ/
subjonctif	(*que je*) (*que tu*) (*qu’elle*/*il*) (*que nous*) (*que vous*) (*qu’elles*/*ils*)	/lav/ /lav/ /lav/ /lavjɔ̃/ /lavje/ /lav/	/lavas/ /lavas/ /lava/ /lavasjɔ̃/ /lavasje/ /lavas/	—	—	—

Tableau II-10. *Les formes simples de* laver *(à l’oral)*

Nous n’incluons pas le participe passé (*lavé*, /lave/), qui n’est pas à proprement parler un mode du verbe ➤ **II-1.1**.
De manière générale, certaines désinences sont absentes à l’oral car elles se manifestent par des consonnes finales écrites non prononcées. Ainsi à l’indicatif présent **29a 29b**, comme au subjonctif présent **29c 29d**, on n’entend pas de différence entre les personnes du singulier. Pour les verbes du groupe I,

on n'entend pas non plus de différence entre le pluriel et le singulier, au présent de l'indicatif et du subjonctif **29d**.

29 **a** *je finis, tu finis, il finit* /fini/ — IND. PRÉSENT
b *je dors, tu dors, il dort* /dɔʁ/ — IND. PRÉSENT
c *que je finisse, que tu finisses, qu'il finisse* /finis/ — SUBJ. PRÉSENT
d *que je dorme, que tu dormes, qu'il dorme* /dɔʁm/ — SUBJ. PRÉSENT
e *(que) je lave, (que) tu laves, (qu') il lave, (qu') ils lavent* /lav/ — IND. ou SUBJ. PRÉSENT

À d'autres temps, une désinence est prononcée mais sans différence de personne ou de nombre. Ainsi, à l'imparfait, la forme orale est la même aux trois personnes du singulier et à la 3e personne du pluriel **30a**, et il en va de même au conditionnel **30b**. Au futur, la différence n'est pas entendue au singulier entre 2e personne et 3e personne du singulier **30c**. Enfin, pour les verbes du groupe I, l'infinitif a la même forme orale que le participe passé, et que l'impératif et l'indicatif présent à la 2e personne du pluriel **30d**.

30 **a** *je lavais, tu lavais, il lavait, ils lavaient* /lavɛ/
b *je dormirais, tu dormirais, il dormirait, ils dormiraient* /dɔʁmiʁɛ/
c *tu finiras, il finira* /finiʁa/
d *laver, lavé, lavée, lavés, lavées, lavez* /lave/

Le › **tableau II-11** est l'équivalent oral du › **tableau II-7**. L'absence de désinence, notée –, correspond souvent à un *e* muet ou à des consonnes finales non prononcées (-*s*, -*t*, -*nt*). S'y ajoutent pour le participe passé, et passif, -*é* (/e/) ou l'absence de désinence.

	DÉSINENCES				
infinitif	/e/, /ʁ/, /iʁ/ ou /waʁ/	—	—	—	—
participe présent	/ɑ̃/	—	—	—	—
participe passé	/e/ ou –				
	PRÉSENT	IMPARFAIT	FUTUR	CONDITIONNEL	PASSÉ SIMPLE
impératif	– /ɔ̃/ /e/	—	—	—	—
indicatif	– – – /ɔ̃/ /e/ –	/ɛ/ /ɛ/ /ɛ/ /jɔ̃/ /je/ /ɛ/	/(ə)ʁɛ/ /(ə)ʁa/ /(ə)ʁa/ /(ə)ʁɔ̃/ /(ə)ʁe/ /(ə)ʁɔ̃/	/(ə)ʁɛ/ /(ə)ʁɛ/ /(ə)ʁɛ/ /(ə)ʁjɔ̃/ /(ə)ʁje/ /(ə)ʁɛ/	/ɛ/ ou – /a/ ou – /a/ ou – /(a)m/ /(a)t/ /(ɛ)ʁ/
subjonctif	– – – /jɔ̃/ /je/ –	/s/ /s/ – /sjɔ̃/ /sje/ /s/	—	—	—

Tableau II-11. *Les désinences des formes verbales simples (à l'oral)*

La conjugaison verbale a donc des caractéristiques assez différentes à l'écrit et à l'oral. À l'oral, les marques de nombre et de personne s'entendent rarement – elles s'entendent par exemple aux 1re et 2e personnes du pluriel, ou pour des verbes irréguliers comme *avoir* et *être* –, et c'est souvent la forme du sujet qui permet de les distinguer.

Formes verbales homographes et homophones

À l'écrit, certains verbes présentent de façon accidentelle des formes identiques (homographes), comme *être* et *suivre* à la 1re personne de l'indicatif présent, ou *peindre* et *peigner* à la 3e personne du pluriel **31a 31b**. À l'oral, les formes verbales identiques (homophones) sont beaucoup plus fréquentes, et il peut en résulter des ambigüités, comme entre *relire* et *relier* **31c**, *dorer* et *dormir* **31d** ou *prier* et *prendre* **31e**.

31 **a** *Je suis Sophie.* /sɥi/ ÊTRE ou SUIVRE
b *Ils peignent des cheveux.* /pɛɲ/ PEINDRE ou PEIGNER
c *Il relit le livre.* ≠ *Il relie le livre.* /ʁəli/ RELIRE ou RELIER
d *Il dort la nuit.* ≠ *Il dore le cadre.* /dɔʁ/ DORMIR ou DORER
e *Il les prie.* ≠ *Il les prit.* /pʁi/ PRIER (présent) ou PRENDRE (passé simple)

1.4. L'accord du verbe avec le sujet

Le verbe s'accorde en personne et en nombre avec un sujet pronominal. Il est à la 3e personne avec un sujet nominal, avec lequel il s'accorde en nombre.
Après un sujet infinitif ou subordonné, le verbe est à la 3e personne du singulier.
L'accord du verbe avec un sujet coordonné dépend de la personne et du nombre des éléments coordonnés et de la conjonction de coordination > **fiche ACCORD DE VERBE**.

Aux modes indicatif et subjonctif, le verbe s'accorde en personne et en nombre avec son sujet. Aux temps composés, c'est à l'auxiliaire (*avoir* ou *être*) que s'applique l'accord.
L'accord en personne et en nombre n'est pas toujours apparente dans les formes verbales. À l'oral, la variation en personne n'est pas perceptible dans les formes du singulier au présent de l'indicatif (*je lave*, *tu laves*, *il lave*, *je finis*, *tu finis*, *il finit*, *je viens*, *tu viens*, *il vient*), sauf pour quelques verbes irréguliers (*j'ai*, *tu as*, *je suis*, *tu es*, *je vais*, *tu vas*) > **II-1.3.4**. De même, toujours au présent, l'accord en nombre à la 3e personne ne s'entend pas pour les verbes du groupe I (*il lave*, *ils lavent*). À l'imparfait, la forme orale est la même aux personnes du singulier et à la 3e personne du pluriel, et ce, pour tous les verbes (*je dormais*, *tu dormais*, *il dormait*, *ils dormaient*). C'est aussi le cas au conditionnel, puisqu'il utilise les mêmes marques de nombre et de personne que l'imparfait (*je dormirais*, *tu dormirais*, *il dormirait*, *ils dormiraient*). Cet accord muet est une source de difficultés d'apprentissage et de fautes assez fréquentes à l'écrit.

> L'accord du participe passé aux temps composés > **III-2.3**
> L'accord du verbe *être* avec l'attribut dans les constructions présentatives (*C'est un enfant. Ce sont des enfants.*) > **IX-8.1.1**
> L'accord du verbe avec le sujet inversé (*Où vont ces enfants ?*) > **XVII-2.2.1**

1.4.1. L'accord du verbe avec le sujet non coordonné

Le verbe s'accorde en personne et en nombre avec son sujet nominal ou pronominal. Tandis que les pronoms dits *personnels* existent aux trois personnes **32a 32b 32c**, les autres pronoms, comme le démonstratif *celui-ci*, sont toujours à la 3e personne **32d**. Les noms et les syntagmes nominaux sont également à la 3e personne, mais peuvent varier en nombre **32e 32f**.

32 **a** *Je viendrai.*
b *Tu viendras.*
c *Il viendra.*
d *Celui-ci viendra.*
e *Pierre viendra.*
f *Les enfants viendront.*

Il importe de distinguer le nombre grammatical et le nombre sémantique. Le premier se transmet au verbe par l'accord, pas le second, qui concerne la référence à une seule entité ou plusieurs. C'est ainsi que l'accord du verbe avec *vous* est toujours au pluriel, que le pronom désigne une seule **33a** ou plusieurs personnes **33b**. Pareillement, le verbe après *on* est toujours au singulier, que le pronom renvoie à un individu **33c** ou à plusieurs, équivalant à *nous* **33d** – on parle parfois d'*énallage* > **IX-7.1.1**. Le pronom interrogatif *qui* déclenche toujours un accord au singulier, même si la réponse attendue est un pluriel **33e** > **IX-10.2.1**.

33 **a** *Vous viendrez, Madame.*
b *Vous viendrez, Mesdames.*
c *On a frappé.*
d *On a tous participé.*
e *Qui a gagné la guerre de Cent Ans, les Français ou les Anglais ?*

La même observation vaut pour les noms : les noms dits à *pluriel intrinsèque* ➤ IV-2.3.2, encore appelés *pluralia tantum*, comme *fiançailles*, *ciseaux* ou *ténèbres*, déclenchent toujours l'accord pluriel alors qu'ils désignent un objet ou évènement unique, quoique perçu comme complexe **34a**, et les noms singuliers, même s'ils désignent une pluralité de personnes, déclenchent un accord au singulier **34b**.

34 **a** *Les fiançailles auront lieu demain.*
b *Toute l'équipe sera là.*

Néanmoins, l'accord fait parfois appel à la sémantique. Si le sujet pluriel exprime une mesure vue comme une entité (un prix, un âge), le verbe reste généralement au singulier **35a** **35b**. En **35c**, par contraste, *vingt ans* désigne une succession d'années, et donc une pluralité, aussi l'accord est-il au pluriel. En **35d**, le sujet pluriel est réinterprété comme une action ('manger cinq fruits et légumes par jour'), et le verbe est au singulier. Un autre cas particulier est celui des titres au pluriel qui font référence à une œuvre : ils sont généralement suivis d'un verbe au singulier **35e**.

35 **a** [*30 euros*] *est un peu excessif pour ce livre.*
b [*Vingt ans*] *est le plus bel âge de la vie.*
c [*Vingt ans*] *ont été nécessaires pour construire cette demeure.*
d [*Au moins cinq fruits et légumes par jour*] *est nécessaire à la santé.*
e [Les Misérables] *est un roman formidable.*

Le sujet introduit par un adverbe ou un nom de quantité

Le nombre du sujet introduit par un adverbe de quantité (*beaucoup*, *plus*, *trop*) est déterminé par celui du nom qui suit l'adverbe et qui est la tête du syntagme nominal ➤ V-2.3.2 : singulier **36a** ou pluriel **36b**. En l'absence de nom, l'accord après l'adverbe dépend de l'interprétation, c'est-à-dire du nombre du nom sous-entendu : le sujet en **36c** est interprété comme 'beaucoup de gens'.

36 **a** *Beaucoup d'argent a déjà été dépensé*
b *Beaucoup de gens ont peur de l'avenir.*
c *Beaucoup ont peur de l'avenir.*

> *Accord du verbe avec sujet quantifié*
>
> Selon la même logique grammaticale (le nombre est déterminé par le nom tête du syntagme nominal), le verbe s'accorde au singulier après *plus d'un* **37a**, comme avec *moins d'un*, et au pluriel après *moins de deux* **37b**, comme après *plus de deux*. Le résultat pouvant choquer le sens commun, les *Tolérances grammaticales et orthographiques* de 1976 autorisent le pluriel après *plus d'un* **37c**.
>
> **37** **a** [*Plus d'un parent*] *a protesté.*
> **b** [*Moins de deux élèves*] *sont venus.*
> **c** [*Plus d'un parent*] *ont protesté.*

Le sujet introduit par un nom de quantité au singulier (*la plupart*, *la majorité*, *une dizaine*) déclenche un accord au singulier si le nom qui suit est singulier **38a** ➤ V-5.4. Quand le second nom est au pluriel, les deux accords sont possibles, le pluriel étant préféré si le sujet est plutôt interprété comme une pluralité d'entités **38b** et le singulier s'il est interprété comme un groupe **38c**. Quand le sujet est réduit au nom de quantité, l'accord est généralement au singulier **38d**, mais le pluriel n'est pas impossible **38e**. Il est recommandé avec *la plupart*, le nom sous-entendu étant toujours au pluriel **38f**.

38 **a** [*La majorité de la population*] *est satisfaite.*
b [*La majorité des habitants*] *viendront demain.*
c [*La majorité des habitants*] *est unanime pour protester.*
d [*Une majorité*] *a opté pour le contrat.*
e *Sur les 50 salariés,* [*une dizaine*] *ont opté pour le contrat de sécurisation professionnelle.* (*bienpublic.com*, 13 juin 2012)
f [*La plupart*] *ont voté pour le projet.*

> *Accord en personne avec terme de quantité +* nous *ou* vous
>
> Quand l'adverbe ou le nom de quantité est suivi du pronom *nous* ou *vous*, le verbe est normalement à la 3e personne du pluriel **39a** **39c**, mais se trouve parfois à la 1re **39d** ou la 2e personne du pluriel **39b** ➤ V-5.3.4.

39 **a** [*Beaucoup d'entre vous*] *sont mécontents.*
b % [*Beaucoup d'entre vous*] *êtes mécontents.*
c [*La plupart d'entre nous*] *ont dû s'avouer vaincus* […]. (*entretemps.asso.fr*, mai 2002)
d % *Le 19 mars 2009,* [*la plupart d'entre nous*] *exprimions nos désaccords avec l'actuelle politique gouvernementale et manifestions pour rappeler nos revendications.* (*sd60.fsu.fr*, 10 oct. 2009)

L'accord du verbe dans les relatives en qui

Le verbe des relatives introduites par *qui* s'accorde en personne et en nombre avec l'antécédent ➢ XIII-2.2.1. En **40a**, le verbe est à la 1[re] personne du singulier, comme l'antécédent *moi*. En **40b**, il est à la 2[e] personne du pluriel, comme l'antécédent *vous*. À l'oral, on observe certains cas de non-accord, avec un verbe à la 3[e] personne, qui sont considérés comme fautifs ➢ XVIII-2.3.1.

40 **a** *C'est moi qui vous le dis.*
b *C'est vous qui le dites.*
c ! *C'est moi qui y est !*

En **41a**, l'antécédent *voisin* est singulier, et le verbe de la relative au singulier, alors qu'en **41b**, il est pluriel, et le verbe de la relative au pluriel. Quand l'antécédent comporte un complément de nom, l'accord est au singulier ou au pluriel selon l'antécédent : en **41c**, la relative a pour antécédent *le fils* (ou plutôt *le fils des voisins*) et le verbe est au singulier ; en **41d**, elle a pour antécédent *les voisins* et le verbe est au pluriel.

41 **a** *J'ai un voisin qui va déménager.*
b *J'ai des voisins qui vont déménager.*
c *J'ai vu le fils des voisins qui va déménager.*
d *J'ai vu le fils des voisins qui vont déménager.*

Les sujets non nominaux

Lorsque le sujet est un infinitif **42a** ou une subordonnée **42b**, le verbe est à la 3[e] personne du singulier.

42 **a** [*Faire des sacrifices*] *sera nécessaire.*
b [*Qu'il soit venu*] *est surprenant.*

1.4.2. L'accord du verbe avec le sujet coordonné

Lorsque le sujet est coordonné, l'accord du verbe se fait :
– à la 1[re] personne si l'un des éléments est à la 1[re] personne (*Paul et moi viendrons.*) ;
– à la 2[e] personne si l'un des éléments est à la 2[e] personne, et si aucun n'est à la 1[re] personne (*Paul et toi viendrez.*) ;
– à la 3[e] personne si tous les éléments sont à la 3[e] personne (*Paul et Marie viendront.*) ;
– généralement au pluriel.
Le verbe peut être au singulier si tous les éléments sont singuliers, avec certaines conjonctions (*ou*, *ni*), et il doit l'être si les éléments coordonnés désignent un seul individu (*Paul et lui seul.*).

L'accord en personne avec le sujet coordonné

De manière générale, il suffit qu'un des éléments coordonnés soit une 1[re] personne, pour que l'accord se fasse à la 1[re] personne **43a 43b 43c**. En l'absence de 1[re] personne, il suffit qu'une 2[e] personne apparaisse pour que l'accord se fasse à la 2[e] personne **43d 43e**. Quand tous les éléments sont des 3[es] personnes, l'accord se fait à la 3[e] personne **43f**. On dit que la 1[re] personne l'emporte sur la 2[e] personne, qui elle-même l'emporte sur la 3[e]. On notera que, dans une coordination, c'est l'ensemble du syntagme nominal coordonnant (*vous et moi*) **43a** qui a la fonction *sujet* à proprement parler. Les éléments coordonnés (*vous*, *moi*) ont, du point de vue syntaxique, la fonction *coordonné* ➢ XVI-1.2.

43 **a** [*Vous et moi*] *sommes faits pour nous entendre.*
b [*Ton père et moi*] *sommes d'accord sur ce point.*
c [*Eux et nous*] *sommes d'accord sur ce point.*
d [*Ton père et toi*] *devriez aller à ce concert.*
e [*Vous et vos amis*] *êtes cordialement invités.*
f [*Eux et leurs amis*] *sont invités.*

Accord du verbe avec sujet coordonné inversé

Lorsque le sujet coordonné est inversé, c'est-à-dire postverbal, la tendance est de laisser le verbe à la 3[e] personne, même si le sujet comprend un pronom de 1[re] **44a** ou de 2[e] personne **44b** ➤ XVII-2.2.1.

44 **a** [...] *une association que président* [*Michel Leiris et moi-même*]. (Beauvoir, 1972)
b *C'est un lac où ne se baignent que* [*vous et vos enfants*].

L'accord en nombre avec le sujet coordonné

Il suffit qu'un des éléments coordonnés soit au pluriel pour que le verbe soit au pluriel **45**.

45 **a** [*Les filles et les garçons*] *joueront ensemble.*
b [*Les filles et leur père*] *seront là bientôt.*
c [*Pierre et ses copains*] *joueront ensemble.*

Quand les deux éléments sont au singulier, l'accord du verbe dépend de la conjonction et de l'interprétation de la coordination ➤ XVI-5.3.1. Lorsque le sujet est coordonné par *et*, le verbe est généralement au pluriel **46a**. Quand il est coordonné par *ou*, les deux accords sont possibles **46b** **46c**, avec une préférence pour le singulier si l'interprétation est exclusive ('un seul des deux viendra'). Avec une conjonction double (*ni*, *soit*), les deux accords sont également possibles, avec parfois une préférence pour le pluriel **46d** ou pour le singulier **46e**.

46 **a** [*Pierre et Marie*] *seront là bientôt.*
b [*Pierre ou Marie*] *viendra.*
c [*Pierre ou Marie*] *viendront.*
d [*Ni Pierre ni Marie*] *ne peut*/*peuvent venir.*
e [*Soit Paul soit Marie*] *viendra*/%*viendront.*

Quand les deux éléments coordonnés désignent un seul et même individu, le verbe est au singulier. En **47a**, le sujet coordonné a un déterminant singulier (*un*) et les deux noms *collègue* et *ami* renvoient à la même personne. En **47b**, le second élément apporte un commentaire sur l'individu désigné par le premier, qui détermine seul l'accord ➤ XVI-7.3.2. En **47c**, les deux accords sont possibles mais le singulier est préféré, car le second élément exprime une propriété du premier et apporte une explication.

47 **a** [*Un collègue et ami*] *viendra demain.*
b *Paul, et lui seul, pourra nous aider.*
c [*Paul et sa manie de tout contrôler*] *m'agacera*/*m'agaceront toujours.*

Outre les conjonctions de coordination traditionnelles, d'autres coordonnants permettent de construire des sujets coordonnés, avec un accord au pluriel (*ainsi que*, *de même que*, *comme*) **48b** **48c** ➤ XVI-2.3. Quand le second élément est séparé du premier, il ne s'agit plus d'une coordination et seul l'accord au singulier est possible **48d**.

48 **a** [*Paul ainsi que Marie*] *viendra*/*viendront.*
b [*Le Maroc comme la Tunisie*] *entrent en effet dans la phase finale de leurs plans d'ajustement* [...]. (*Le Monde*, 7 juil. 1992)
c [*La pérennité de chacun des sites industriels ainsi que leur vocation respective*] *sont confirmées.* (*Le Monde*, 25 déc. 1992)
d *Paul viendra, ainsi que Marie.*

Autres cas d'accord au pluriel

Certains emplois de *respectivement* (abrégé en *resp.*) permettent un accord au pluriel **49a** en Belgique et au Luxembourg. L'emploi arithmétique de *plus* déclenche aussi un accord pluriel **49b**.

49 **a** % [*La Chine* resp. *l'Inde*] *sont des pays séduisants.* (Noppeney, 1959)
b [*Deux plus deux*] *font quatre.*

Certains sujets juxtaposés, sans conjonction, peuvent également être considérés comme coordonnés et déclencher un accord au pluriel **50a** **50b** ➤ XVI-3.3.3. Il convient de les distinguer des cas d'apposition ➤ IV-5.4, où le second syntagme nominal renvoie à la même entité que le premier, et qui ne permet pas l'accord pluriel **50c** **50d**.

50 **a** [*Cette politique, ce discours*], *au lieu de porter l'ordre et la paix, ont semé la haine et la révolte.* (*Le Nouvel Observateur*, 19-25 avril 2007)

b [*Le feu, l'eau, les plantes, la chaîne alimentaire, la ville, l'industrie, les déchets*], *sont quelques-uns des sujets traités dans ce petit livre illustré* […]. (*Le Monde*, 18 janv. 1990)

c *Cette politique, une pâle imitation de ce qui se pratique à l'étranger, a semé la haine et la révolte.*

d *Le feu, le dernier des quatre éléments, est le sujet de ce petit livre.*

II-2

La valence des verbes

2.1. Qu'est-ce que la valence d'un verbe ?

Un verbe se construit avec un sujet et éventuellement un ou plusieurs compléments, qui constituent sa *valence*. Il peut être sans complément (*Jean dort.*), prendre un complément (*Paul pense à son travail.*), deux compléments (*Paul offre un livre à Marie.*), plus rarement trois (*Paul parie 30 euros sur le rouge avec Marie.*).
Le type de sujet varie selon le verbe, de même que le nombre et le type de compléments. Les verbes, ou plus précisément les *lexèmes* verbaux, se différencient par leur valence.
Les verbes dits *transitifs* ont un complément direct (*manger*, *donner*). Les autres verbes sont dits *intransitifs* : ils n'ont pas de complément (*ronfler*, *sursauter*) ou pas de complément direct (*penser*, *se souvenir*).

Un verbe est accompagné d'un sujet, et éventuellement d'un ou plusieurs compléments, que l'on appelle ses *valents*, et qui définissent sa valence. Ces compléments, dont le nombre et la forme varient selon le verbe, doivent être distingués des ajouts, qui ne sont pas sélectionnés par le verbe, et n'appartiennent pas à sa valence.
La valence d'un verbe spécifie le type de sujet approprié pour ce verbe, ainsi que le nombre et le type de ses compléments. Un verbe peut ainsi se construire avec un sujet nominal **1a** ou impersonnel **1b**. Il peut prendre un complément **1c**, deux compléments **1d**, plus rarement trois **1e**, ou aucun **1b**. Le complément peut être de différentes catégories, par exemple un syntagme nominal **1a** ou prépositionnel **1c**.

1 **a** *Paul mange* [*des pommes*].
b *Il pleut.*
c *Paul pense* [*à son travail*].
d *Paul donne* [*un livre*] [*à Marie*].
e *Paul parie* [*30 euros*] [*sur le rouge*] [*avec Marie*].

Plus qu'à un verbe, la valence est en fait associée à un lexème verbal, c'est-à-dire à un verbe associé à un sens particulier. Ainsi, *tenir* est polysémique, et chacun de ses sens correspond à un lexème verbal. Avec un sujet humain, *tenir* peut être un verbe de possession **2a** > II-3.3.4, un verbe de sentiment **2b** > II-3.3.3 ou bien encore un verbe de transfert de possession **2c**.

2 **a** *Paul tient* [*un bâton*].
b *Paul tient* [*à ce projet*].
c *Paul tient* [*cette information*] [*de son frère*].

La valence de chacun de ces lexèmes n'est pas la même : dans le premier cas, *tenir* se construit avec un complément nominal (*un bâton*), dans le second cas avec un complément prépositionnel (*à ce projet*) et dans le troisième avec deux compléments, l'un nominal (*cette information*) et l'autre prépositionnel (*de son frère*).
Certains verbes sont très ambigus, et correspondent à plus d'une dizaine de lexèmes (*mettre*, *prendre*), et autant de valences. On distingue en moyenne entre 3 et 4 lexèmes par verbe en français, par conséquent au moins trois sens et souvent trois valences associées.
Selon le nombre de ses valents, un verbe est dit *monovalent* (*dormir*), *bivalent* (*manger*), *trivalent* (*donner*) ou *quadrivalent* (*parier*).

2.1.1. Comment distinguer les compléments du verbe ?

Les différents types de compléments du verbe

Les compléments du verbe se distinguent selon leur catégorie et selon leur fonction. Ils sont de catégorie variée : un syntagme nominal **3a** ou un syntagme prépositionnel **3b** > II-2.4, un adverbe ou un syntagme

adverbial **3c** > VIII-3.2.2, un adjectif ou un syntagme adjectival **3d** > VI-4.4.1, un syntagme infinitif **3e** > II-2.5 ou une subordonnée complétive **3f** > II-2.6.

3 **a** *Paul mange* [*des chocolats*].|*Paul les mange.*
b *Paul tient* [*à son travail*].|*Paul y tient.*
c *Paul va* [*bien*].
d *Ce livre coute* [*cher*].
e *Paul veut* [*venir avec nous*].|*Paul le veut.*
f *Paul croit* [*qu'il a raison*].|*Paul le croit.*

Quatre fonctions sont distinguées pour les compléments du verbe > tableau II-12 :
– le complément direct, parfois appelé *objet direct* **3a 3d 3e 3f** ;
– le complément oblique, parfois appelé *objet indirect* **3b 3c** ;
– l'attribut du sujet (*Marie est belle.*) ou du complément (*Je la trouve belle.*).
Ils se distinguent par leur catégorie, et par la forme pronominale qui les remplace le cas échéant :
– *le*, *la*, *les*, *en*, *me*, *te*, *se*, *nous* et *vous* pour les compléments directs (*Paul en mange. Paul le veut. Paul le croit.*) ;
– *lui*, *leur*, *en*, *y*, *me*, *te*, *se*, *nous* et *vous* pour les compléments obliques (*Paul y pense. Paul lui parle. Paul en rêve.*) ;
– *le* pour l'attribut du sujet (*Marie l'est.*).

Les attributs sont des compléments obligatoires, souvent des adjectifs **4a** mais aussi des constituants d'une autre catégorie **4b 4c**. L'attribut du sujet s'accorde en genre et en nombre avec le sujet **4a 4b** et peut être en général pronominalisé par *le* (invariable), tandis que l'attribut du complément s'accorde avec ce dernier et ne peut pas être pronominalisé.
Un verbe ne peut avoir qu'un seul complément direct, et qu'un seul attribut, tandis que plusieurs compléments obliques sont possibles avec certains verbes, comme *parler* **4d**.

4 **a** *Marie devient* [*grande*].|*Marie le devient.*
b *Marie est* [*directrice*].|*Marie l'est.*
c *Jean trouve* [*Marie*] [*en forme*].
d *Marie parle* [*à Paul*] [*de son travail*].|*Marie lui en parle.*

FONCTION	CATÉGORIE	PROFORMES	EXEMPLES
complément direct	adjectif, adverbe, syntagme nominal, infinitif et subordonnée	*le, la, les, en, me, te, se, nous, vous*	*Ce tableau vaut* [*cher*/*davantage*]. *Paul veut* [*des pommes*/*venir*/*que tu viennes*].
complément oblique	adjectif, adverbe, syntagme nominal, syntagme prépositionnel, infinitif et subordonnée	*lui, leur, y, en, me, te, se, nous, vous*	*Paul le vend* [*cher*]. *Paul va* [*bien*/*rue Monge*]. *Paul parle* [*à Marie*]. *Paul tient* [*à venir*/*à ce que tout soit prêt*].
attribut du sujet	adjectif, adverbe, syntagme nominal, syntagme prépositionnel et infinitif	*le*	*Paul est* [*content*/*mieux*/*directeur*/*en forme*]. *Ce tableau est* [*à vendre*].
attribut du complément	adjectif, adverbe, syntagme nominal, syntagme prépositionnel et infinitif	—	*J'ai vu Paul* [*content*/*mieux*/*directeur*/*en forme*]. *Je sais ce tableau* [*à vendre*].

Tableau II-12. *Les différents compléments du verbe*

Les choix terminologiques

Certaines grammaires appellent *compléments circonstanciels* les constituants exprimant un temps, un lieu, une cause, etc. Nous réservons la fonction *complément* à ceux qui sont sélectionnés par le verbe et répondent à des critères syntaxiques, quelle que soit leur interprétation, tandis que les autres ont la fonction *ajout* et ne font pas partie de la valence verbale. Ainsi *chez lui* est un complément avec le verbe *aller* (*Paul va chez lui.*), car il est obligatoire, et un ajout avec un verbe comme *dormir* (*Paul dort chez lui.*).
Certaines grammaires distinguent *complément d'objet direct* (*manger*) et *complément d'objet indirect* (*penser à*), selon un critère de forme : la présence d'une préposition. Nous parlons dans le premier cas de *complément direct*, et dans le second de *complément oblique*, car la présence d'une

préposition n'est pas toujours requise. Ainsi le complément d'*aller* peut être un syntagme prépositionnel (*Paul va chez lui.*) ou nominal (*Paul va rue Maubert.*), avec les mêmes propriétés de complément oblique.
La tradition grammaticale distingue en outre verbes *intransitifs* (sans complément), verbes *transitifs directs* (avec un objet direct) et verbes *transitifs indirects* (avec un objet indirect). Pour notre part, nous appelons verbes *transitifs* uniquement ceux qui prennent un complément direct, comme *manger* ou *donner*. Les autres verbes, comme *dormir*, *ressembler* ou *parler*, sont dits *intransitifs*, mais nous appelons *intransitifs stricts* les verbes, comme *dormir*, qui se construisent sans complément ➤ II-2.3.
Nous appelons verbes *attributifs* ➤ III-3.1 les verbes, comme *devenir*, qui se construisent avec un attribut. Ils peuvent être transitifs, comme *trouver*, s'ils ont en outre un complément direct.

La distinction entre sujet et complément

Le sujet apparait généralement en position préverbale et déclenche l'accord du verbe en personne et en nombre ➤ II-1.4. Le sujet peut être exprimé par une forme pronominale, ou *proforme*, du type *je*, *tu*, *il*(*s*), *elle*(*s*), *on*, *ce* ➤ IX-3.3. Un verbe n'a qu'un seul sujet alors qu'il peut avoir plusieurs compléments. À la différence du sujet, le complément apparait généralement en position postverbale et ne déclenche pas l'accord du verbe. Les proformes qui lui correspondent sont également différentes : *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, *en* **5b** et *y* **5d** ➤ IX-3.4.

5 **a** *Marie parlera [de son travail].*
b *Elle en parlera.*
c *Les enfants jouent [aux échecs].*
d *Ils y jouent.*

➤ Les types de sujets ➤ II-2.2
➤ L'accord du participe passé avec le sujet ou le complément direct ➤ III-2.3
➤ L'inversion du sujet ➤ XVII-2.2

La distinction entre complément direct et attribut

À la différence du complément direct, l'attribut du sujet s'accorde avec ce dernier ➤ III-3.2.4. Par ailleurs, tandis qu'un complément direct peut être pronominalisé par *le*, *la*, *les* **6a** **6b**, selon son genre et son nombre, un attribut donne lieu à *le* **6c** **6d** **6e**.

6 **a**	*Paul verra [notre directrice].*	COMPLÉMENT DIRECT
b	*Paul la verra.*	COMPLÉMENT DIRECT
c	*Paul reste [notre directeur].*	ATTRIBUT
d	*Marie restera [notre directrice].*	ATTRIBUT
e	*Marie le restera.*	ATTRIBUT

La distinction entre complément direct et complément oblique

Le complément direct est généralement nominal **7a**, tandis que le complément oblique est généralement prépositionnel : en **7b**, il est introduit par la préposition *chez*. Le complément direct est pronominalisé par *le*, *la*, *les*, et par *en* s'il est indéfini **7a** ➤ IX-4.3. Certains compléments nominaux peuvent être introduits par une préposition (comme *près de*) et rester des compléments directs, comme en témoigne leur pronominalisation **7c**. Inversement, certains compléments nominaux sans préposition peuvent être compléments obliques, en particulier avec les verbes locatifs, comme en témoigne leur pronominalisation **7d**. Les compléments infinitifs ➤ II-2.5 ou phrastiques ➤ II-2.6 peuvent aussi être directs ou obliques.

7 **a** *Paul achète [des livres].* | *Paul en achète.*
b *Paul va [chez lui].* | *Paul y va.*
c *Paul achète [près de trente livres] par an.* | *Paul en achète près de trente par an.*
d *Paul va [place Maubert].* | *Paul y va.*

➤ La distinction entre complément oblique et attribut ➤ III-3.1

La distinction entre complément et ajout

La distinction entre complément et ajout s'appuie sur les critères suivants :
- seuls les compléments peuvent être obligatoires, les ajouts étant toujours optionnels ;
- seuls les compléments peuvent être remplacés par une proforme *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur* et *en* (indéfini) ; les ajouts ne le peuvent pas ;
- seules certaines prépositions peuvent introduire des compléments : c'est le cas notamment de *à* et *de*, qui sont les prépositions les plus fréquentes, ainsi que des prépositions de lieu ; d'autres prépositions (*malgré*, *sauf*) introduisent toujours des ajouts ➤ VII-4.3 ;
- les ajouts sont plus mobiles que les compléments dans la phrase ➤ XVII-1.3 ;
- l'interprétation du complément dépend du verbe, alors que les ajouts ont une interprétation (en termes de temps, de lieu, de moyen) fixée indépendamment du verbe.

La distinction est parfois délicate pour un syntagme donné en position postverbale, entre la fonction *complément* et la fonction *ajout*. Les ajouts ne sont jamais obligatoires et sont plus mobiles dans la phrase que les compléments. Ainsi *le lundi* et *à Paris* sont deux ajouts, l'un de temps, l'autre de lieu en **8a** : ils sont facultatifs et mobiles **8b 8c** et ne font pas partie de la valence du verbe *dormir*.

8 **a** *Paul dort le lundi à Paris.* | *Paul dort.*
b *Le lundi Paul dort à Paris.*
c *À Paris, Paul dort le lundi.*

En revanche, *le lundi* est complément direct d'un verbe comme *proposer* **9a** et *à Paris* complément oblique d'un verbe comme *aller* **9d** : à chaque fois, il est obligatoire et peu mobile **9c 9f** ; il peut être remplacé par *le* **9b**, dans le premier cas, par *y* dans le second **9e**.

9 **a** *Jean propose [le lundi].* | ? *Jean propose.*
b *Jean le propose.*
c ? *Le lundi, Jean propose.*
d *Jean va [à Paris].* | * *Jean va.*
e *Jean y va.*
f * *À Paris, Jean va.*

Ajout nominal ou complément ?

Avec un verbe comme *attendre*, les deux fonctions sont possibles pour *la nuit*, et la phrase **10a** peut signifier que Jean attend l'arrivée de la nuit (complément direct) ou qu'il attend quelque chose durant la nuit (ajout). Si *la nuit* est en début de phrase, la seconde interprétation est plus naturelle **10b**. Si elle est remplacée par une proforme (*l'*), elle est complément et seule la première interprétation est pertinente **10c**.

10 **a** *Jean attend [la nuit].* — AJOUT ou COMPLÉMENT
b *La nuit, Jean attend.* — AJOUT
c *Jean l'attend.* — COMPLÉMENT

De la même façon, le syntagme prépositionnel introduit par *de* est un complément en **11a** et un ajout en **11b**. En effet, il est repris par *en* plus facilement avec *parler* **11c** qu'avec *saluer* **11e**, et plus facile à antéposer avec *saluer* qu'avec *parler* **11d 11f** ➤ XVII-3.3.

11 **a** *Jean parle à Marie [de son anniversaire].* — COMPLÉMENT
b *Jean salue Marie [de son balcon].* — AJOUT
c *Jean en parle [à Marie].*
d ? *De son anniversaire, Jean parle à Marie.*
e ? *Jean en salue Marie.*
f *[De son balcon], Jean salue Marie.*
g *Jean parle à Marie [de son anniversaire] [de son balcon].*

Son interprétation, de fait, est différente : en tant que complément de *parler*, il exprime le thème abordé (équivalent à *au sujet de*) **11a**, et cette interprétation est réservée à certains verbes, tandis qu'il exprime un lieu d'origine en **11b**. Cette interprétation locative ne dépend pas du verbe *saluer* et est disponible avec de nombreux autres verbes (*Paul chante de son balcon. Paul entend les oiseaux de*

son balcon. Paul voit la tour Eiffel de son balcon.). Cet ajout locatif est cumulable avec un complément en *de* **11g**.

Le critère des formes pronominales

Les proformes *y* et *en* ne sont pas toujours des indicateurs univoques de la fonction de l'élément qu'elles remplacent. La proforme *y* ne permet pas toujours de distinguer compléments et ajouts, puisqu'elle remplace les compléments locatifs **12a** comme les ajouts de lieu **12b**, de même que certains compléments introduits par *à* **12c** ➤ **IX-5.3**. La proforme *en* remplace surtout des compléments, mais elle peut aussi parfois avoir un emploi d'ajout de cause **12d** ➤ **IX-4.1**. Elle ne permet pas toujours de faire la différence entre complément direct et complément oblique, puisqu'elle reprend les compléments nominaux indéfinis **12e** comme les compléments prépositionnels introduits par *de* **12f**.

12	**a**	*Paul y va.*	COMPLÉMENT OBLIQUE
	b	*Paul y travaille.*	AJOUT
	c	*Paul y pense.*	COMPLÉMENT OBLIQUE
	d	*Paul en est resté coi.*	AJOUT
	e	*Paul en mange.*	COMPLÉMENT DIRECT
	f	*Paul en parle.*	COMPLÉMENT OBLIQUE

Les proformes réfléchies (*me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*), quant à elles, peuvent correspondre à un complément direct, avec un verbe comme *laver* **13a**, ou oblique, introduit par *à*, avec un verbe comme *parler* **13b** ➤ **IX-2.3.1**.

13 **a** *Jean lave [ses pieds].|Jean se lave.*
b *Jean parle [à lui-même].|Jean se parle.*

Le test des constructions en faire

Les constructions avec *faire* fournissent également des critères pour déterminer la valence des verbes. La séquence *le faire* reprend le verbe et ses compléments, mais pas forcément les ajouts (en dehors des contextes de comparaison) ➤ **IX-9.3.1** ; l'emploi de ce test pour les syntagmes prépositionnels est expliqué en ➤ **VII-4.3.2**. On constate en **14a** que le syntagme *le lundi* n'est pas repris par *le faire* après le verbe *courir*, ce qui confirme qu'il s'agit bien d'un ajout. En revanche, il doit être repris après le verbe *proposer* **14b**, ce qui confirme qu'il s'agit bien d'un complément. De la même façon, le syntagme introduit par *de* n'est pas forcément repris par *le faire* après un verbe comme *saluer* **14c**, alors qu'il l'est après un verbe comme *parler* **14d**.

14 **a** *Paul court le lundi et Luc le fait [le mardi].*
b ** Paul propose le lundi et Luc le fait [le mardi].*
c *Paul salue Marie de son balcon et Luc le fait [du sien].*
d ** Paul parle à Marie de son anniversaire et Luc le fait [du sien].*

Une autre construction, dite *causative*, où *faire* est suivi d'un infinitif, fournit un critère pour distinguer complément direct et complément oblique ➤ **IV-6.2.1**. Si l'infinitif a un complément direct, comme *manger*, *faire* se construit avec un complément introduit par *à* **15a**, interprété comme le sujet de l'infinitif. Dans les autres cas, par exemple avec *dormir*, qui n'a pas de complément, ou avec *penser*, qui a un complément oblique, *faire* se construit avec un complément direct, *Paul* en **15b** et **15c**, interprété comme le sujet implicite de l'infinitif ➤ **III-4.1**. Ce test permet de confirmer que *près de trente livres* est bien un complément direct du verbe *acheter* **15d** et *place Maubert* un complément oblique du verbe *aller* **15e**.

15 **a** *Luc fait manger [le chocolat] [à Paul].*
b *Cette musique fait dormir [Paul].*
c *Cette musique fait penser [Paul] [à son travail].*
d *Luc fait acheter [près de trente livres] [à Paul].*
e *Luc fait aller [Paul] [place Maubert].*

2.1.2. La variation de la valence des verbes

La valence des verbes donne lieu à de nombreuses variations selon les locuteurs, les registres et les régions. Ainsi, le verbe *voter* peut prendre un complément direct au lieu d'un complément introduit par *pour*, avec le même sens **16a**. Autre exemple, le verbe *parler*, dont le complément direct est normalement réservé aux noms de langues **16b**, peut dans un registre informel prendre un complément nominal sans *de* pour indiquer ce dont on parle **16c**. Un verbe comme *jouer*, qui peut avoir comme complément direct un nom d'évènement (*jouer un tour*/*un match*), mais dont le complément humain, qui indique

le partenaire, se construit avec une préposition (*jouer contre*/*avec quelqu'un*), peut prendre, dans le langage sportif, un complément direct désignant une équipe, comme synonyme d'*affronter* **16d** ou de *jouer pour* **16e**.

16 **a** *Paul a voté la motion*/*pour la motion.*
b *Paul parle plusieurs langues.*
c *On va parler foot, boulot, cuisine…*
d % […] *eux qui voulaient jouer une équipe hors département* […]. (*La Nouvelle République*, 27 aout 2011)
e % *Pourquoi Rozehnal n'a pas joué Sochaux.* (*footlille.com*, 20 sept. 2011)

Variations de valence des verbes considérées comme fautives

Certaines variations sont fréquentes tout en étant considérées comme fautives (le signe ! indique que la construction est stigmatisée). Ainsi, le verbe *se rappeler*, normalement transitif **17a**, prend alternativement pour de nombreux locuteurs un complément prépositionnel en *de*, par analogie avec *se souvenir* **17b**. Le verbe *pallier*, normalement transitif, est souvent construit avec un complément prépositionnel en *à*, sans doute par analogie avec *remédier*, *parer*. En registre informel, *disputer* peut être construit avec un complément nominal humain **17c** comme équivalent de *gronder*. De même, le verbe *se marier*, qui prend habituellement un complément prépositionnel (*se marier avec*), peut parfois prendre un complément direct analogue à celui d'*épouser* **17d**. À l'inverse, le verbe *aider* prend un complément prépositionnel en *à*, au lieu d'un complément direct, dans certaines régions **17e**.

17 **a** *Je me rappelle le jour où je me suis dit que je voulais devenir un artiste.*
b ! *Je me rappelle du jour où je me suis dit que je voulais devenir un artiste* […]. (*renegalassi.com*, consulté en déc. 2017)
c ! *J'ai disputé ma grande alors qu'elle n'avait rien fait.* (*forum.aufeminin.com*, 20 mars 2012)
d ! [Titre] *17 raisons pour lesquelles tu devrais marier la fille persévérante* (*narcity.com*, consulté en déc. 2018)
e ! […] *on appelait ça des journaliers qui venaient quoi, aider à ma mère un peu.* (Régional) (*Corpus PFC*, enquête Domfrontais, 61abm1) (Normandie)

2.1.3. Les listes de valence des verbes

Les principales listes de valence sont illustrées dans la ➤ **liste II-1**. Les valents sont mentionnés selon leur fonction (sujet, complément direct, attribut, complément oblique) et leur catégorie : syntagme nominal, syntagme prépositionnel, syntagme verbal à l'infinitif, ou phrase subordonnée. Les expressions qui les illustrent dans les exemples sont entre crochets, dans le même ordre. La catégorie des attributs n'est pas mentionnée : ce sont souvent des adjectifs mais aussi des syntagmes nominaux ou prépositionnels ➤ **III-3.1**. Les subordonnées alternent souvent avec des syntagmes infinitifs ➤ **II-2.6**. Les compléments obliques indiqués comme SP peuvent alterner avec des adverbes, des adjectifs et même avec certains SN ➤ **IV-6.4**.

sujet : SN	*[Paul] dort.*
sujet : P	*[Que Paul vienne] comptera.*
direct : SN	*Voici [Paul].*
direct : P	*N'empêche [que Paul est parti].*
sujet : SN – direct : SN	*[Paul] aime [Marie].*
sujet : SN – oblique : SP	*[Paul] pense [à Marie].*
sujet : SN – attribut	*[Paul] est [grand].*
sujet : SN – direct : SV	*[Paul] peut [venir demain].*
sujet : SN – oblique : SV	*[Paul] hésite [à venir demain].*
sujet : SN – direct : P	*[Paul] pense [qu'il a raison].*
sujet : SN – oblique : P	*[Paul] se souvient [qu'on est mardi].*
sujet : P – direct : P	*[Que Paul vienne] implique [que tu partes].*
sujet : P – attribut	*[Que Paul vienne] est [surprenant].*
sujet : P – direct : SN	*[Que Paul vienne] réjouit [Marie].*
sujet : P – oblique : SP	*[Que Paul vienne] plait [à Marie].*
sujet : P – direct : SN – attribut	*[Qu'il neige] rend [Luc] [fou].*
sujet : SN – direct : SN – oblique : SP	*[Jean] présente [Paul] [à Marie].*
sujet : SN – direct : SN – oblique : P	*[Marie] convainc [Paul] [qu'elle a raison].*
sujet : SN – direct : P – oblique : SP	*[Jean] dit [qu'il viendra] [à Marie].*
sujet : SN – direct : SN – attribut	*[Marie] rend [Paul] [joyeux].*
sujet : SN – direct : P – attribut	*[Marie] trouve [absurde] [que Paul vienne].*
sujet : SN – oblique : SP – oblique : SP	*[Jean] parle [à Marie] [de Paul].*

sujet : SN – oblique : SP – oblique : SV — [*Paul court*] [*chez Marie*] [*prendre un livre*].
sujet : SN – direct : SN – oblique : SN – oblique : SP — [*Paul*] *vend* [*un livre*] [*30 euros*] [*à Marie*].
sujet : SN – direct : SN – oblique : SP – oblique : SV — [*Paul*] *envoie* [*Marie*] [*à Paris*] [*prendre un livre*].
sujet : SN – direct : SN – oblique : SP – oblique : SP — [*Paul*] *parie* [*30 euros*] [*sur Marie*] [*avec Jean*].
sujet : SN – direct : SN – oblique : SP – oblique : P — [*Paul*] *parie* [*20 euros*] [*avec Luc*] [*qu'il sera élu*].

Liste II-1. *Les principales valences verbales*

La valence des verbes est présentée sous forme de liste : le sujet est le premier élément, puis vient le complément direct, puis l'attribut éventuel et les compléments obliques. Parmi les compléments obliques, celui qui est introduit par *à* datif précède les autres ➤ **II-2.4.2** ➤ **IX-5.2.1**. La position d'un élément sur cette liste ne reflète pas nécessairement l'ordre des mots. Quand il y a deux compléments, l'ordre relatif des compléments est variable et soumis à divers facteurs ➤ **XVII-3.2**.

2.2. Les verbes et leur sujet

Rares sont les verbes sans sujet (*Voici Paul.*). Quelques verbes ont un sujet impersonnel (*Il pleut.*), les autres se construisent avec un sujet nominal (*Jean dort.*), plus rarement infinitif (*Souffler n'est pas jouer.*) ou subordonné (*Qu'elle soit venue me dérange.*).

En fonction du verbe, le sujet reçoit des rôles sémantiques variés : certes, il s'agit souvent d'un agent – celui qui accomplit une action volontairement **18a** – ou d'une cause **18b**, mais ce peut être aussi un lieu **18c** ou un possesseur **18d** ➤ **II-3.2.3**.

18 **a** *Les actionnaires décident de la rémunération du président.*
b *Le vent a cassé la branche.*
c *Le tiroir contient les clefs.*
d *Paul possède une voiture.*

➤ L'accord du verbe avec son sujet ➤ **II-1.4**
➤ Les types de sujet nominal ➤ **IV-6.1**

Autres catégories et fonction sujet

Les autres catégories (adjectif, adverbe ou syntagme prépositionnel) ne peuvent pas être des sujets. Ainsi, le verbe *être*, qui impose peu de contraintes sur les sujets possibles, n'admet pas de sujet prépositionnel **19a**, adjectival **19b** ou adverbial **19c**. Pour un équivalent grammatical de **19b**, on emploie plutôt un syntagme nominal introduit par un déterminant (*l'*) **19d**.

19 **a** * [*Dans le jardin*] *est un bon endroit pour le diner de ce soir.*
b * [*Important*] *est que vous soyez là.*
c * [*Inopinément*] *est son arrivée.*
d [*L'important*] *est que vous soyez là.*

Lorsque ces catégories apparaissent comme sujet, c'est toujours en mention ou en citation **20**. L'usage, à l'écrit, recommande l'italique ou les guillemets ➤ **XX-3.4**.

20 **a** « *Dans les parages* » *est une expression figée.*
b « *Important* » *contient deux voyelles nasales.*
c Inopinément *est un drôle de mot.*

Certains sujets sont introduits par un adverbe (*encore*, *environ*) ou une préposition, mais sont en réalité des syntagmes nominaux ➤ **V-2.2.4**. Ainsi, les sujets indiquant une quantité peuvent être introduits par *près de* **21a**, *jusqu'à* **21b**, *environ* **21c**.

21 **a** [*Encore près de deux mois* $_{SN}$] *sont promis de ce manège et de ce déluge.* (*Libération*, 9 mars 2007)
b [*Jusqu'à soixante personnes* $_{SN}$] *peuvent tenir dans cette salle.*
c [*Environ trente personnes* $_{SN}$] *sont venues.*

2.2.1. Les verbes sans sujet

Certaines phrases sans sujet ➤ **I-3.2.1** sont construites autour de formes verbales exceptionnelles, invariables, comme les présentatifs *voici*, *voilà* **22a** ➤ **XVIII-2.4**, le verbe négatif *n'empêche* **22b** ou l'expression

mal lui prend **22c**. *Paul* est complément de *voici* en **22a** comme en témoigne la proforme *le*, et non sujet inversé. De même, *de venir* est complément oblique en **22c**, comme en témoigne la proforme *en*.

22 **a** *Voici [Paul].|Le voici.*
b *N'empêche [que tu as tort].*
c *Mal lui a pris [de venir].|Mal lui en a pris.*

Les expressions *valoir mieux*, *importer peu* peuvent se construire avec un sujet préverbal **23a 23d** ou postverbal **23b**, et dans ce cas le verbe s'accorde. Mais le verbe peut rester invariable **23c 23e**, ce qui suit étant alors analysé comme un complément. Le verbe est donc sans sujet en **23c** et **23e**.

23 **a** *[Les conséquences] importent peu.*
b *Peu importent [les conséquences].*
c *Peu importe [les conséquences].*
d *[Deux fois] valent mieux qu'une.*
e *Mieux vaut [deux fois] qu'une.*

Les verbes sans sujet peuvent avoir un complément nominal **22a 23c**, infinitif **22c** ou subordonné **22b**. Ils sont toujours à la 3e personne du singulier mais peuvent parfois varier en temps : ainsi **23c** est au présent mais l'imparfait serait également possible (*Peu importait les conséquences.*). Le complément peut parfois être omis (*Peu importe.*).

> *Les verbes sans sujet et l'inversion présentative*
>
> D'autres verbes intransitifs, comme *entrer*, *sortir*, permettent également deux constructions. Dans la première, leur sujet précède le verbe **24a**, dans la seconde, il le suit **24b** et perd certaines de ses propriétés de sujet : il déclenche l'accord du verbe en nombre, mais peut être exprimé par *en*, comme un complément **24c**. C'est pourquoi ces verbes sont ici analysés comme pouvant se construire avec un complément mais sans sujet ➤ XVII-2.2.6. On parle alors d'*inversion présentative*.
>
> **24** **a** *Alors [un écuyer] entra.*
> **b** *Alors entra [un écuyer].*
> **c** *Puis en entrèrent deux autres.*

2.2.2. Les verbes à sujet impersonnel

> Les verbes à sujet impersonnel sont les verbes strictement impersonnels (*Il faut du beurre.*), et les verbes météorologiques (*Il pleut.*).
> Par ailleurs, de nombreux verbes entrent dans une construction impersonnelle qui alterne avec leur construction canonique (*Un accident est arrivé. Il est arrivé un accident.*) ➤ II-4.4.

Les verbes impersonnels

Les verbes impersonnels prennent pour sujet la forme *il*, qui n'a pas d'antécédent. Ils sont morphologiquement déficients : ils ne se conjuguent qu'à la 3e personne du singulier ➤ II-1.3.4. Certains ont un complément nominal **25a**, prépositionnel **25b**, infinitif **25c** ou phrastique **25d**. Certains sont des verbes réfléchis comme *s'agir*, *se pouvoir*. Lorsqu'ils prennent une subordonnée complément, ce sont souvent des verbes modaux comme *falloir*, *sembler*. Certains sont des expressions figées, comme *il y a*, *il est temps* ou *il est question* **25e**.

25 **a** *Il faut [un marteau].*
b *Il s'agit [de Marie].*
c *Il faudrait [se dépêcher].*
d *Il semble [que Paul se réveille].*
e *Il est temps de partir.*

Le sujet peut parfois être omis en registre informel (*! Faut voir.*) ➤ I-3.2.1. Certains verbes impersonnels se construisent avec la forme *ça*, en registre informel, avec des variations selon les locuteurs et les régions (*Ça va ? Ça barde. % Ça marche !*) ➤ IX-8.1.

➤ La construction impersonnelle des verbes à sujet nominal ou subordonné (*Il arrive qu'il neige.*) ➤ II-4.4
➤ La construction impersonnelle des verbes attributifs (*Il est clair que vous avez raison.*) ➤ VI-3.3

Les verbes atmosphériques ou météorologiques

Les verbes dits *atmosphériques* ou *météorologiques* sont des verbes simples **26a 26b**, ou des combinaisons du verbe *faire* avec un adjectif **26c** ou un nom **26d** indiquant la température, la lumière ou l'état du ciel.

26 **a** *Il neige.*
b *Il vente.*
c *Il fait chaud / froid / beau / sombre.*
d *Il fait soleil / nuit / grand jour / beau temps / un temps affreux.*

Certains acceptent un complément nominal **27a**, qui peut être figé **27b**. À côté de *il* impersonnel, on trouve plus rarement un sujet nominal, et il s'agit généralement d'un emploi métaphorique **27c 27d**.

27 **a** *Il neige [de gros flocons].*
b *Il pleut [des cordes].*
c *[Sa voix] tonne.*
d *[Les coups] pleuvent.*

La ➤ liste II-2 rassemble les principaux verbes météorologiques, qui donnent lieu à certaines variations (notées %) selon les locuteurs et les régions.

% *biser*, *bruiner*, % *brouillasser*, % *crachiner*, % *dracher* (régions), % *éclairer*, *flotter*, *geler*, *givrer*, *grêler*, *neiger*, *neigeoter*, *pleuvoir*, % *pleuviner*, % *pleuvioter*, *tonner*, *venter*, % *verglacer*.

Liste II-2. *Les principaux verbes météorologiques*

> *La variation concernant les verbes météorologiques*
>
> Certains verbes météorologiques se construisent, en registre informel, avec *ça* pour sujet (% *Ça gèle.*). Il s'agit souvent de verbes qui ont d'autres emplois (! *Ça flotte.* ! *Ça caille.*) comme dans le dicton % *Quand le vent du Nord tourne à la pluie, ça pisse plus qu'aucune truie.*
> Bien des noms décrivant des phénomènes météorologiques (*averse*, *éclair*, *foudre*, *tempête*) sont sans équivalent verbal (* *Il averse.* * *Il foudroie.*). On doit alors utiliser *il y a* (*Il y a une averse. Il y a de la foudre.*).

Le sujet des verbes météorologiques peut parfois être omis à l'infinitif **28a 28b**, contrairement à celui des verbes strictement impersonnels **28d**.

28 **a** *Je n'ai jamais vu [neiger en cette saison].*
b *J'ai entendu [tonner].*
c *J'ai vu qu'il fallait du beurre.*
d * *J'ai vu [falloir du beurre].*

2.2.3. Les verbes à sujet infinitif ou subordonné

Outre un sujet nominal, certains verbes admettent également un sujet à l'infinitif **29a**, ou une subordonnée **29b 29c 29d**. Ce type de sujet est interprété comme renvoyant à une situation ou une entité abstraite.

29 **a** *[Mettre la Sept sur le réseau de la Cinq] pourrait donc conduire à deux impasses* [...]. (*Le Monde*, 1er janv. 1992)
b *[Que Paul réussisse] ne dépend que de lui.*
c *[Qu'il neige si tard dans l'année] arrive rarement.*
d *[Que l'accent soit mis sur les limites de l'économie capitaliste et la priorité donnée aux valeurs de solidarité] n'étonnera que ceux qui auraient oublié la coloration chrétienne des Semaines Sociales.* (*Le Monde*, 7 juil. 1992)

Le ➤ tableau II-13 rassemble les principaux verbes à sujet infinitif ou subordonné. Du point de vue syntaxique, ils peuvent être sans complément comme *arriver* **29c**, avec un complément nominal comme *étonner* **29d**, prépositionnel comme *dépendre* **29b**, infinitif comme *pouvoir* **29a** ou attribut comme *être* ou *rester* (*Que ses enfants puissent faire des études reste sa préoccupation majeure.*) ➤ III-3.2.

VALENCE	EXEMPLES
sans complément : *arriver*, *survenir*	*[Qu'il neige en avril] arrive parfois.*
avec un complément nominal : *alourdir*, *améliorer*, *amuser*, *causer*, *changer*, *constituer*, *couter*, *ennuyer*, *entrainer*, *étonner*, *impliquer*, *nécessiter*, *réclamer*, *réjouir*, *résoudre*, *signifier*, *supposer*, *valoir*	*[Que Marie soit partie] complique [les choses].* *[Que Marie soit partie] ennuie [Paul].* *[Partir demain] réclame [toute une organisation].*

VALENCE	EXEMPLES
avec un complément prépositionnel : *conduire* (*à*), *convenir* (*à*), *découler* (*de*), *dépendre* (*de*), *déplaire* (*à*), *importer* (*à*), *influer* (*sur*), *plaire* (*à*), *suffire* (*à*), *sortir*, *venir* (*de*)	*[Persévérer] conduirait [à l'échec].* *[Que Marie soit partie] déplait [à Paul].*
avec un complément infinitif ou phrastique : *commencer* (*à*), *conduire* (*à*), *être*, *finir* (*par*), *ressembler* (*à*), *revenir* (*à*)	*[Souffler] n'est pas [jouer].* *[Partir] reviendrait [à démissionner].* *[Que tout va mal] commence [à se savoir].*

Tableau II-13. *Les principaux verbes à sujet infinitif ou subordonné*

Du point de vue sémantique, les verbes à sujet infinitif ou subordonné sont :
- des verbes d'identité : *consister en*, *devenir*, *être*, *rester* (*Finir ses études reste sa préoccupation majeure.*) ;
- des verbes d'aspect : *commencer*, *finir*, ou de modalité : *pouvoir*, *sembler* (*Que leur vie est de plus en plus difficile commence à se savoir.*) ;
- des verbes d'existence : *arriver*, *circuler*, *se répandre*, *survenir* (*Qu'il neige en avril arrive parfois.*) ;
- des verbes de mesure : *couter*, *valoir* **30a** > II-3.3.2 ;
- des verbes de changement d'état, la cause du changement pouvant être le sujet : *améliorer*, *causer*, *changer*, *entrainer* **30b**, ou le complément : *dépendre de*, *nécessiter* (*Que vous réussissiez ne dépend que de vous.*) ;
- des verbes de sentiment, le sujet indiquant généralement la cause du sentiment éprouvé par le complément humain : *amuser*, *déplaire*, *étonner*, *plaire*, *réjouir* **30c 30d** > II-3.3.3.

L'infinitif n'a pas en général de sujet exprimé mais son sujet peut être sous-entendu ou implicite. Quand le verbe a un complément nominal ou prépositionnel, ce dernier est souvent interprété comme le sujet implicite de l'infinitif : en **30d**, ce sont les enfants qui se couchent tard, en **30c**, c'est Marie qui part demain.

30 **a** *[Accéder à la royauté] vaut bien une messe.*
b *[Que Paul vienne] ne changera rien.*
c *[Partir demain] réjouit Marie.*
d *[Se coucher tard] plait aux enfants.*

La subordonnée sujet est généralement au subjonctif **30b**, mais l'indicatif est parfois possible **31a 31b** > XI-5.3.1. En **31b** et **31c**, le sujet est inversé. Le sujet infinitif est généralement sans introducteur mais *de* est parfois possible, en particulier en position postverbale **31c**. Les sujets infinitifs ou subordonnés peuvent parfois être interrogatifs **31d 31e**.

31 **a** *[Que les signaux économiques sont au vert] finit par se savoir.*
b *D'où vient [que Paul est en retard] ?*
c *Combien coute [de vivre seul] ?*
d *[Comment sortir de cette impasse] était la question que tout le monde se posait.*
e *[Qui avait trahi] n'était pas clair.*

> *Les sujets non nominaux dans les textes*
>
> Les sujets infinitifs ou subordonnés sont rares dans les textes et encore plus à l'oral. Une construction impersonnelle est généralement préférée **32a 32b** > II-4.4.3 : l'infinitif ou la subordonnée apparait alors après le verbe, selon le principe général qui consiste à placer les constituants les plus longs en fin de phrase > XVII-1.3. Le sujet infinitif ou phrastique est plus naturel s'il est court, ou si le verbe a par ailleurs un complément infinitif **32c 32d** ou subordonné.
>
> **32** **a** *Il arrive rarement [qu'il neige si tard dans l'année].*
> **b** *Cela réjouit Marie [de partir demain].*
> **c** *[Accepter une évolution du principe du mariage] reviendrait à laisser se creuser encore davantage ce fossé entre l'Église et la société civile.* (*actualites.forum.orange.fr*, 15 janv. 2012)
> **d** *Par contre, [lutter contre la désertification] signifie arrêter la déforestation et reboiser en créant des forêts diversifiées* [...]. (*mariejeannejourdan.com*, 13 janv. 2010)

2.3. Les verbes sans complément

Les verbes sans complément sont appelés *intransitifs stricts*. Ils appartiennent à des classes sémantiques variées :
- verbes météorologiques (*Il neige.*) ➤ liste II-2 ;
- verbes d'état (*La corde tient.*) ➤ II-3.1.1 ;
- verbes d'activité (*Paul dort. Paul danse.*) ➤ II-3.1.2 ;
- verbes de changement d'état (*La situation empire.*) ➤ II-3.1.3 ;
- verbes d'émission de son ou de lumière (*Le soleil brille.*) ➤ II-3.3.1 ;
- verbes de mouvement sur place (*Paul tremble.*) ;
- verbes de mode de déplacement (*Paul boite.*).

Les principaux verbes sans complément sont rassemblés dans la ➤ liste II-3. Certains sont des verbes réfléchis comme *s'éterniser* ➤ IX-2.3.1. Certains sont dérivés de noms d'activité : *gaffer* signifie 'faire une gaffe'.

Verbes météorologiques : *neiger*, *tonner*, *venter*

Verbes d'émission (de son, de lumière ou de substance) : *briller*, *clignoter*, *éternuer*, *respirer*, *ronfler*, *scintiller*, *tousser*

Verbes d'activité : *danser*, *dormir*, *délirer*, *épiloguer*, *s'éterniser*, *flâner*, *gaffer*, *jeuner*, *patienter*, *piqueniquer*, *rager*, *souffrir*, *somnoler*, *sommeiller*, *travailler*, *vivre*

Verbes de changement d'état : *arriver*, *se détériorer*, *dépérir*, *s'évanouir*, *empirer*, *expirer*, *péricliter*, *maigrir*, *naitre*, *mourir*, *se suicider*

Verbes de mouvement sur place : *gigoter*, *sourciller*, *sursauter*, *trembler*, *trépigner*

Verbes de mode de déplacement : *boiter*, *claudiquer*, *se dandiner*, *gambader*, *virevolter*

Liste II-3. *Les principaux verbes sans complément*

Certains verbes de la ➤ liste II-3 ont un autre sens qui leur permet de se construire avec un complément : *vivre*, par exemple, est strictement intransitif quand il signifie 'être vivant' **33a**, mais transitif au sens de 'faire l'expérience de' **33b** ➤ II-3.4.1 ; *souffrir* est intransitif quand il signifie 'endurer une souffrance' **33c**, mais transitif au sens de 'supporter' **33d**. On considère qu'il s'agit alors de lexèmes distincts.

33 **a** *Il respire donc il vit.*
b *On a vécu [un moment extraordinaire].*
c *Paul ne souffre plus.*
d *Cette affaire ne souffre pas [le moindre délai].*

> *La valence de base et les alternances de valence*
>
> La ➤ liste II-3 est basée sur la valence de base des verbes. Pour nombre d'entre eux, des alternances de valence ➤ II-3.4 permettent des compléments, cependant assez limités. Certains verbes peuvent ajouter un complément en *de* interprété comme une cause (*Paul souffre de sa scoliose. Paul tremble de froid.*). Certains verbes d'émission ➤ II-3.3.1 peuvent prendre un complément qui exprime la substance émise (*Paul tousse du sang.*). D'autres admettent un objet interne (*Paul danse la salsa.*) qui précise la situation décrite par le verbe ➤ II-3.4.1 ➤ IV-6.2.
> De nombreux autres verbes peuvent par ailleurs se construire sans complément, mais il s'agit alors de l'omission du complément direct (*Paul mange (une pomme).*) ou oblique (*Paul bavarde (avec un voisin).*) ➤ II-5.

2.4. Les verbes à complément nominal ou prépositionnel

De nombreux verbes ont un complément nominal (*laver*, *manger*) ou prépositionnel (*penser (à)*, *venir (de)*), qui ont des rôles sémantiques variés ➤ II-3.2.
Les prépositions sont sélectionnées par le verbe ; les plus fréquentes pour introduire un complément de verbe sont :
- *à* (*Paul pense à Marie.*) ;
- *avec* (*Paul se marie avec Julie.*) ;
- *de* (*Paul rêve de ce voyage.*) ;
- *en* (*Le logement consiste en deux pièces.*) ;

– *pour*, *contre* (*Paul vote pour le projet.*) ;
– *sur* (*Paul compte sur Marie.*) ;
– les prépositions locatives (*Paul va chez Marie* | *dans le jardin*) ➤ VII-6.1.

Du point de vue syntaxique, le plus souvent, le complément nominal est direct (*Paul lave le linge.*) et le complément prépositionnel oblique (*Paul pense à Marie.*).

Certains verbes ont deux compléments :
– un nominal et un prépositionnel (*Paul donne* [*un livre*] [*à Marie*].) ;
– deux prépositionnels (*Paul parle* [*de son travail*] [*à Marie*].) ;
– plus rarement deux compléments nominaux (*Marie paie* [*la robe*] [*60 euros*].).

Ils sont souvent facultatifs, mais certains compléments sont obligatoires ➤ II-5.2.

2.4.1. Les verbes à un complément nominal

Les verbes à complément nominal sont en général des verbes transitifs. Le complément nominal direct, parfois appelé *complément d'objet direct*, peut avoir différents rôles sémantiques ➤ II-3.2 : c'est celui qui subit l'action **34a** ou qui ressent le sentiment **34b**, mais ce peut être aussi un lieu de destination **34c** ou d'origine **34d** ➤ IV-6.2.1.

34 **a** *Paul répare la voiture.* | *Paul la répare.*
b *Le cirque amuse les enfants.* | *Le cirque les amuse.*
c *Paul rejoint l'école.* | *Paul la rejoint.*
d *Paul quitte l'école.* | *Paul la quitte.*

> *Verbes à complément nominal attribut ou oblique*
>
> Certains verbes intransitifs, à complément oblique comme *aller*, ou attributif comme *devenir*, peuvent parfois être accompagnés d'un complément nominal qui est alors attribut, comme en témoigne la proforme *le* invariable **35a**, ou complément oblique comme en témoigne la proforme *y* **35b** ➤ IV-6.4.2.
>
> **35** **a** *Marie devient une bonne actrice.* | *Marie le devient.*
> **b** *Paul va place Maubert.* | *Paul y va.*

Le complément nominal est souvent facultatif et sous-entendu dans le contexte **36a 36b**, mais il est obligatoire avec certains verbes **36c 36d** ➤ II-5.2.

36 **a** *Paul mange.*
b *Le cirque amuse.*
c * *Paul rejoint.*
d * *Paul quitte.*

Les compléments nominaux après des verbes comme *peser* **37a**, *durer* **37b**, *couter* **37c** expriment une mesure, une valeur ou une durée ➤ II-3.3.2 et peuvent souvent alterner avec des adjectifs invariables **37d 37e** ➤ VI-4.4.1.

37 **a** *Paul pèse 35 kilos* | *mesure 1,40 mètre.*
b *Le spectacle dure une heure.*
c *La gravure coute* | *vaut 2 000 euros.*
d *Cette fête coute cher.*
e *Cette valise pèse lourd.*

> *Verbes de mesure ou d'émission et complément direct*
>
> Nous analysons les compléments de mesure comme directs ➤ IV-6.2.3 car ils peuvent être remplacés par *le*, *la*, *les* **38a** ou *en* indéfini **38b 38c**.
>
> **38** **a** *Ce spectacle coute 50 euros mais il ne les vaut pas.*
> **b** *Paul pèse 70 kilos et Marie en pèse 50.*
> **c** *Chaque vidéo dure une heure* [*sauf une qui en dure deux*]. (*ps3gen.fr*, 31 aout 2011)
>
> Le complément nominal des verbes d'émission (*empester le tabac*, *pleurer toutes les larmes de son corps*) est également analysé comme complément direct ➤ II-3-3, de même que les compléments dits *internes* (ou d'objet interne) de verbes comme *vivre*, *nager* (*vivre sa vie*, *nager la brasse*) ➤ II-3.4.1 ➤ IV-6.2.

2.4.2. Les verbes à un complément prépositionnel

Les compléments prépositionnels ont la fonction de complément oblique **39a 39b 39c 39d** ou d'attribut **39e.** Ils sont constitués d'une préposition généralement suivie d'un nom **39a** ou d'un syntagme nominal **39e**, mais parfois d'une autre préposition **39b** ou d'un adverbe **39c** ; elle peut aussi être seule **39d** ➤ **VII-3.2**.

39 **a** *Paul pense* [*à Marie*].
b *Paul va* [*vers chez Marie*].
c *Paul a changé* [*en mieux*].
d *Paul a voté* [*pour*].
e *Paul semble* [*de bonne humeur*].

La plupart des compléments prépositionnels sont optionnels **40a 40b.** Il existe quelques rares verbes à complément obligatoire, comme *appartenir* **40c.** Certains verbes, comme *compter*, n'ont pas le même sens sans complément **40d.** On considère donc qu'il s'agit de deux lexèmes distincts, dont l'un à complément obligatoire ➤ **II-5.2**.

40 **a** *Paul pense* (*à Marie*).
b *Paul a voté* (*pour toi*).
c *La robe appartient à Marie.* | * *La robe appartient.*
d *Paul compte sur vous.* ≠ *Paul compte.*

Les verbes à complément prépositionnel diffèrent selon la préposition introductrice, les prépositions les plus fréquentes étant *à* et *de* ➤ **VII-5**. Ainsi *penser* se construit avec *à* **39a** et *se souvenir* avec *de* **41a.** La préposition permet aussi de distinguer les lexèmes de verbes polysémiques comme *convenir* **41b 41c** ou deux sens différents de *jouer* **41d 41e.**

41 **a** *Paul se souvient* [*de Marie*].
b *Cette situation convient* [*à Paul*].
c *Nous avons convenu* [*d'un accord*].
d *Paul joue* [*du piano*] / [*de son charme*].
e *Paul joue* [*au tennis*].

Le verbe *convenir* avec *à* est un verbe d'état signifiant 'être acceptable' **41b** ; avec *de*, et un sujet humain, généralement pluriel, il signifie 'se mettre d'accord sur quelque chose' **41c.** Le verbe *jouer*, qui exprime une activité, se construit avec *à* ou *de* selon son type de complément : avec *à* **41e** quand le complément désigne un sport ou un jeu, avec *de* **41d** quand il désigne un instrument de musique, ou un autre instrument.

➤ Les attributs prépositionnels ➤ **III-3** ➤ **VII-4.1.1**
➤ Les compléments infinitifs ou subordonnés introduits par une préposition (*Paul insiste pour venir. Paul tient à ce que Marie vienne.*) ➤ **II-2.5.1** ➤ **II-2.6.2** ➤ **VII-2.2.4**

Les prépositions introductrices

La préposition est sélectionnée par le verbe pour son sens ou pour sa forme ➤ **VII-4.3**. Dans le premier cas, seule son interprétation est pertinente et plusieurs prépositions sont généralement possibles, comme avec les verbes de déplacement (*Paul va chez lui* / *dans la rue* / *sur la place*).

Un certain nombre de verbes, en revanche, sélectionnent une seule préposition, dont la contribution sémantique est faible et peut varier selon le verbe. Certaines de ces prépositions sont sélectionnées par de nombreux verbes (plus de 300 pour *à* ou *de*), d'autres (*après*) par un très petit nombre (*courir après*). Outre les prépositions de lieu, les principales prépositions des compléments de verbe sont énumérées dans la ➤ **liste II-4**. Ne sont pas mentionnées ici les locutions prépositionnelles, comme *auprès de*, *en face de* ➤ **VII-2.1.5**.

à, *après*, *avant*, *avec*, *chez*, *comme*, *contre*, *dans*, *d'avec*, *de*, *d'entre*, *depuis*, *devant*, *derrière*, *en*, *entre*, *envers*, *jusque*, *par*, *parmi*, *pour*, *sans*, *sous*, *sur*, *vers*

Liste II-4. *Les principales prépositions simples pouvant introduire un complément de verbe*

Le ➤ **tableau II-14** rassemble les principaux types de verbes à complément prépositionnel, non locatif, selon la préposition introductrice.

PRÉPOSITIONS	VERBES	EXEMPLES
à	*aller*, *convenir*, *correspondre*, *jouer*, *manquer*, *mentir*, *nuire*, *obéir*, *parler*, *penser*, *renoncer*, *ressembler*, *servir*, *sourire*, *suffire*, *tenir*	*Cette robe va* [*à Marie*]. *Paul ressemble* [*à son frère*]. *Cette pièce sert* [*à mon frère*].
après	*s'acharner*, % *chercher*, *courir*, % *demander*, *passer*, *pleurer*, *venir*	*Les parents passent* [*après les enfants*]. *Léa court* [*après la renommée*].
avec	*discuter*, *négocier*, *parler*, *permuter*, *rimer*	*Paul parle* [*avec Marie*]. *Paul négocie* [*avec Marie*].
contre, *pour*	*échanger*, *opter*, *parier*, *se prononcer*, *voter*	*Paul opte* [*pour votre proposition*]. *Paul vote* [*contre votre proposition*]
de	*convenir*, *différer*, *discuter*, *douter*, *jouer*, *manquer*, *parler*, *remplir*, *rêver*, *rire*, *servir*, *tenir*, *traiter*, *se vanter*, *vider*	*Paul parle* [*de son travail*]. *Paul manque* [*de place*]. *Cette pièce sert* [*de débarras*].
en	*consister*, *dégénérer*, *finir*, *muer*, *partir*	*Ce logement consiste* [*en deux pièces*]. *Le jeu dégénère* [*en pugilat*].
par	*commencer*, *débuter*, *finir*, *terminer*	*Le spectacle commence* [*par un concert*].
sur	*s'accorder*, *s'acharner*, *agir*, *anticiper*, *s'appuyer*, *compter*, *cracher*, *crier*, *discourir*, *s'entendre*, *foncer*, *hurler*, *interroger*, *insister*, *marcher*, *médire*, *mentir*, *parier*, *parler*, *passer*, *pleurer*, *taper*, *tirer*, *régner*, *se reposer*, *revenir*, *sauter*, *tomber*	*Paul compte* [*sur son frère*]. *Paul insiste* [*sur sa proposition*]. *Paul tire* [*sur un pigeon*]. *Luc saute* [*sur l'occasion*].
autres prépositions	*choisir* (*entre*), *se comporter*, *se conduire*, *durer*, *hésiter* (*entre*), *passer* (*avant*), *se plaindre* (*auprès de*), *se porter*, *ressusciter* (*d'entre*)	*Luc hésite* [*entre ces meubles*]. *Max se conduit* [*avec tact*]. *La garantie dure* [*jusqu'en 2020*].

Tableau II-14. *Les principaux verbes avec un complément prépositionnel (non locatif)*

Certains verbes apparaissent plusieurs fois dans le ➤ **tableau II-14** car plusieurs constructions sont disponibles. Il peut s'agir d'un même verbe compatible avec plusieurs prépositions comme *s'acharner* **42a** mais il s'agit généralement de lexèmes distincts avec des sens différents : le verbe *manquer (de)* est un verbe de possession **42b** tandis que *manquer (à)* **42c** peut être un verbe de sentiment, avec un complément humain. Le verbe *tenir (à)* est un verbe de sentiment **42d** tandis que *tenir (de)* **42e** indique une relation de ressemblance.

42 **a** *Paul s'acharne* [*sur*/*après Luc*].
b *Paul manque* [*de place*].
c *Marie manque* [*à Paul*].
d *Paul tient* [*à son frère*].
e *Paul tient* [*de son père*].

➤ Le complément prépositionnel au passif (ou complément d'agent) ➤ **II-4.1.3**
➤ Le complément de *faire* + infinitif, introduit par *à* ou *par* ➤ **III-4.1.3**

Les verbes avec un complément introduit par à

Des verbes variés prennent un complément introduit par *à*, dont certains sont mentionnés dans le ➤ **tableau II-14.** Il s'agit par exemple de verbes d'état exprimant une comparaison entre sujet et complément (*correspondre*, *ressembler*) **43a**, une relation de possession (*appartenir*) ou une relation causale ou instrumentale (*suffire*, *servir*) **43c.** Certains ont un sujet humain et expriment une activité intellectuelle (*penser*, *songer*) ou un sentiment (*tenir*). D'autres ont un complément humain et sont des verbes de communication (*mentir*, *parler*) **43b** ou de sentiment (*plaire*) **43d.**

43 **a** *Paul ressemble* [*à son frère*].
b *Paul ment* [*à son frère*].
c *Cette pièce suffit* [*à mon frère*].
d *Cette pièce plait* [*à Marie*].

Les deux compléments en à

Deux prépositions *à* peuvent être distinguées selon la pronominalisation qu'elles permettent : celle qui introduit les compléments repris par *lui*, *leur*, *se*, comme après *parler*, *ressembler*, est appelée *à datif* **44a 44b** ➤ **VII-5-2**. Les autres compléments en *à* non datif peuvent être repris par *y* **44c 44d**.

➤ Liste de verbes suivis de *à* datif ➤ **IX-5.2** ➤ **tableau IX-15**

44 a *Jean parle* [*à Marie*]. | *Jean lui parle.*
b *Paul ressemble* [*à son frère*]. | *Paul lui ressemble.*
c *Jean pense* [*à Marie*]. | *Jean y pense.*
d *Paul tient* [*à Marie*]. | *Paul y tient.*

Le complément en *à* datif a plusieurs propriétés syntaxiques en commun avec le complément direct, qui le distinguent des autres compléments obliques ➤ IX-5.2. C'est pourquoi il précède les autres compléments obliques dans les listes de valence verbale ➤ liste II-1.
Le complément en *à* datif partage les propriétés suivantes avec le complément direct :
– il donne lieu aux formes réfléchies *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous* (*Ils se parlent.*) ;
– il admet le pronom *les uns les autres* (% *Ils se parlent les uns les autres.*) ➤ IX-7.4.3 ;
– il admet la construction avec *tous* (% *Je leur ai tous parlé.*) ➤ V-6.2.5 ;
– il peut être identifié au sujet implicite d'un infinitif complément (*On lui dit de partir.*) ➤ II-2.5.3 ;
– avec quelques verbes, il peut devenir sujet au passif (*Paul sera obéi.*) ➤ II-4.1.2.

Les verbes avec un complément introduit par de

Des verbes variés se construisent avec un complément en *de* ➤ tableau II-14. Avec des verbes d'état, le complément introduit par *de* peut indiquer une cause (*dépendre*) **45a** ou une autre relation entre deux entités (*différer*) **45b**. Avec des verbes de déplacement (*sortir*), il indique généralement l'origine **45c**, sauf pour *s'approcher* avec lequel il indique la destination **45d**. Avec des verbes comme *grandir*, il peut exprimer une mesure **45e**, et avec des verbes comme *servir*, un instrument **45f** ➤ II-3.4.4. La préposition *de* apparait aussi avec des verbes de communication, comme *parler*, *discuter* **45g**, dont elle introduit le thème.

45 a *Le résultat dépend* [*de Paul*].
b *Le résultat diffère* [*des prévisions*].
c *Paul sort* [*de sa chambre*].
d *Paul s'approche* [*de la porte*].
e *Paul a grandi* [*de 2 centimètres*].
f *Ce tournevis sert* [*de clef*].
g *Paul discute* [*de tout*].

Le complément en *de* est généralement pronominalisé par *en*. Quand il indique le lieu, il répond à la question *d'où*, mais à *de qui*, *de quoi* ou *de combien* dans les autres cas ➤ VII-5.3.

Le complément prépositionnel des verbes locatifs

Si les syntagmes prépositionnels de lieu sont souvent des ajouts (*Paul travaille à Paris.*) ➤ VII-4.2, ils peuvent aussi être des compléments, avec les verbes locatifs, comme *habiter* **46a**, *passer* **46c** ou *venir* **46d** ➤ II-3.4.3. Le complément de lieu peut être obligatoire comme en **46b**. Outre la préposition *à*, de nombreuses prépositions de lieu, ou prépositions locatives ➤ VII-6.1, sont possibles après un verbe de déplacement comme *aller* **46e**.

46 a *Paul habite* [*à Paris*].
b * *Paul habite.*
c *Paul passe* [*par Paris*].
d *Paul vient* [*de Paris*].
e *Paul va* [*sur la place*] / [*chez Marie*] / [*dans le jardin*] / [*vers la chambre*].

L'interprétation du complément comme lieu d'origine **46d**, de passage **46c** ou de destination **46e**, dépend du verbe et de la préposition. Le complément d'origine est généralement en *de*, le complément de passage en *par* ou *à travers*. Ceux qui indiquent le site ou la destination autorisent la plus grande variété de prépositions : *chez*, *dans*, *jusqu'à*, *vers*, mais aussi *autour de*, *en dessous de*, *en face de*, *à côté de*.

➤ Constructions des verbes locatifs (*Paul habite Paris* / *à Paris.*) ➤ II-3.4.3

Peut-on parler de complément circonstanciel de lieu *?*

Certaines grammaires distinguent complément *circonstanciel* de lieu (qui est pour nous un type d'ajout) et complément *essentiel* de lieu (qui est pour nous un type de complément). En réalité, la notion de circonstance est sémantique et fait référence au fait que la situation décrite par le verbe est repérée par rapport à une autre situation (comme une cause ou un but), ce qui n'est pas le cas avec la localisation ➤ XIV-1.1. C'est pourquoi nous préférons le terme *ajout de lieu*.

Les compléments de verbe introduits par une autre préposition

Une dizaine de verbes, comme *passer*, *courir*, sélectionnent un complément en *après*. Ils sont illustrés en **47a** et **47b**, et peuvent donner lieu à variation selon les locuteurs **47c 47d**.

47 a *Dans cette famille, les parents passent toujours [après les enfants].*
b *Paul court [après le succès].*
c *% M. B. cherche [après le ballon]* […]. (*lavoixdunord.fr*, 27 mars 2011)
d *% Je trouve ça bien qu'elle demande [après toi].* (*forum.aufeminin.com*, 25 juin 2008)

Certains verbes (*compter*, *insister*) se construisent avec un complément en *sur* qui n'indique pas le lieu **48a 48b**. L'emploi non locatif de *sur* peut dériver d'un emploi locatif : c'est le cas avec *tomber*, *passer*, *marcher* **48c 48d**. Pour d'autres verbes, la préposition *sur* alterne avec *au sujet de* (*discourir*, *s'entendre*, *interroger*, *médire*, *mentir*, *parler*).

48 a *Paul insiste [sur ce point].*
b *Vous pouvez compter [sur moi].*
c *Je suis tombée [sur mon prof de maths] dans la rue.*
d *Passons [sur les détails].*
e *Marie a crié [sur Paul]. | Marie lui a crié dessus.*

Avec certains verbes, le complément humain introduit par *sur* peut être remplacé par *dessus* et la pro-forme *lui* **48e**. Cette construction concerne aussi d'autres compléments prépositionnels (*Les enfants leur passent devant.*) ➤ IX-5.2.2.

Les verbes de comportement (*se comporter*, *se conduire*) se construisent avec un complément de manière, qui est obligatoire **49b**, et qui peut être introduit par des prépositions variées **49a**. Les verbes temporels comme *durer* se construisent avec un complément de durée, également introduit par des prépositions variées **49d** ➤ II-3.3.6. Ces verbes prennent également pour compléments des adverbes de manière **49c** ou de durée **49e** ➤ VIII-3.2.2.

49 a *Paul se conduit [avec délicatesse] / [de façon convenable].*
b ** Paul se conduit.*
c *Paul se conduit [mal].*
d *La discussion dure [depuis le matin] / [pendant trois heures] / [jusqu'à épuisement].*
e *La discussion dure [longtemps].*

D'autres verbes, qui indiquent l'aspect ou la phase de la situation, comme *commencer*, *finir*, avec un sujet qui décrit un évènement global, se construisent avec un complément en *par*, qui décrit la phase en question (*Le spectacle commence par un concert. L'année finit par un feu d'artifice.*) ➤ XI-3.2.

Les verbes de choix, quant à eux, sélectionnent le couple de prépositions *pour* et *contre* (*opter*, *voter*) qui sont antonymes **50a**. La plupart des verbes à complément introduit par *en* sont des verbes de partition (*consister*) ou de transformation (*dégénérer*) **50b**. Enfin, certains verbes exprimant une relation symétrique, comme *permuter*, *rimer*, prennent un complément en *avec* **50c** ➤ II-3.4.6.

50 a *Paul vote [pour / contre ce candidat].*
b *Ce jeu consiste [en trois tours].*
c *Le roi permute [avec la tour].*

2.4.3. Les verbes à plusieurs compléments nominaux ou prépositionnels

Certains verbes peuvent avoir deux compléments ➤ tableau II-15 : un complément nominal et un complément prépositionnel **51a**, deux compléments prépositionnels **51b**, ou plus rarement deux compléments nominaux **51c**. Rares sont les verbes avec trois compléments **51d**.

51 a *Paul offre [des chocolats] [à Marie].*
b *Paul parle [de son travail] [à Marie].*
c *Paul envoie [les enfants] [place Maubert].*
d *Paul parie [30 euros] [sur le rouge] [avec Marie].*

➤ Verbes à deux compléments dont un infinitif (*promettre à Marie de venir*) ➤ II-2.5
➤ Verbes à deux compléments dont une subordonnée (*dire à Marie qu'il fait froid*) ➤ II-2.6
➤ Verbes à deux compléments dont un attribut (*trouver Marie contente*) ➤ III-3.3

	VERBES	EXEMPLES
DEUX COMPLÉMENTS NOMINAUX		
	acheter, *envoyer*, *expédier*, *payer*, *vendre*	*Luc vend* [*sa voiture*] [*5 000 euros*]. *Paul envoie* [*Max*] [*place Maubert*].
UN COMPLÉMENT NOMINAL ET UN COMPLÉMENT PRÉPOSITIONNEL		
à	*apprendre*, *avouer*, *comparer*, *dire*, *donner*, *écrire*, *emprunter*, *envoyer*, *imputer*, *montrer*, *offrir*, *opposer*, *préférer*, *prendre*, *prêter*, *proposer*, *reprocher*, *voler*	*Paul préfère* [*ceci*] [*à cela*]. *Paul donne* [*un livre*] *à Marie*]. *Paul écrit* [*une lettre*] [*à Marie*].
avec	*associer*, *comparer*, *échanger*, *marier*, *négocier*, *permuter*, *unir*	*Paul compare* [*ceci*] [*avec cela*]. *Léa négocie* [*un accord*] [*avec Max*].
contre, *pour*	*donner*, *échanger*, *parier*, *taper*	*Paul échange* [*ceci*] [*contre cela*]. *Paul donne* [*30 euros*] [*pour le projet*]. *Paul tape* [*la règle*] [*contre la table*].
de	*apprendre*, *approcher*, *combler*, *convaincre*, *couvrir*, *différer*, *informer*, *obtenir*, *orner*, *ôter*, *prévenir*, *prolonger*, *remplir*, *séparer*, *sortir*, *tenir*, *tirer*, *traduire*, *traiter*, *vider*	*Paul approche* [*l'échelle*] [*du mur*]. *Luc remplit* [*le salon*] [*de meubles*]. *Léa comble* [*Max*] [*de cadeaux*].
en	*aménager*, *changer*, *couper*, *découper*, *déguiser*, *diviser*, *partager*, *répartir*, *traduire*, *transformer*	*Luc transforme* [*la chambre*] [*en bureau*]. *Luc partage* [*le gâteau*] [*en six parts*]. *Paul traduit* [*le texte*] [*en anglais*].
autres prépositions	*choisir* (*parmi*), *compter* (*parmi*), *descendre*, *diluer* (*dans*), *dissoudre* (*dans*), *héberger*, *inclure* (*dans*), *interroger* (*sur*), *loger*, *mettre*, *monter*, *noyer*, *placer*, *poser*, *pousser*, *prendre* (*pour*), *traiter*	*Paul interroge* [*Max*] [*sur sa leçon*]. *Paul met* [*la vaisselle*] *dans le placard*]. *Luc compte* [*Jean*] [*parmi ses amis*]. *Paul prend* [*Max*] [*pour témoin*]. *Paul traite* [*Marie*] [*sans égards*].
DEUX COMPLÉMENTS PRÉPOSITIONNELS		
à et *de*	*conclure*, *parler*, *servir*	*Cette clef sert* [*à Luc*] [*de tournevis*]. *Luc parle* [*à Max*] [*de son travail*].
à et *à*	*servir*	*L'anglais sert* [*à Paul*] *à son travail*].
à et une autre préposition	*jouer* (*à*) (*avec*), *renoncer* (*à*) (*pour*)	*Paul joue* [*au tennis*] [*avec Marie*].
de et *de*	*hériter*	*Léa hérite* [*d'un buffet*] [*de sa mère*].
de et une autre préposition	*arguer* (*de*) (*auprès de*), *convenir* (*de*) (*avec*), *débattre* (*de*) (*avec*), *décider* (*de*) (*avec*), *discuter* (*de*) (*avec*), *hériter* (*de*) (*de*), *se plaindre* (*de*) (*auprès de*), *profiter* (*de*) (*pour*), *répondre* (*de*) (*devant*), *témoigner* (*de*) (*auprès de*), *traiter* (*de*) (*avec*)	*Léa discute* [*de tout*] [*avec Max*]. *Paul répond* [*de ses actes*] [*devant nous*]. *Paul témoigne* [*de sa bonne foi*] [*auprès du juge*].
autres prépositions	*compter* (*sur*) (*pour*), *s'entendre* (*avec*) (*sur*), *parier* (*avec*) (*sur*)	*Luc parie* [*avec Max*] [*sur le bleu*].

Tableau II-15. *Les principaux verbes avec deux compléments*

Les verbes transitifs à deux compléments

Quand un verbe a deux compléments nominaux, seul le premier est direct, le second étant analysé comme oblique **52a**. Le premier peut être remplacé par *le*, *la*, *les* **52b 52e**, tandis que le second peut souvent alterner avec un complément prépositionnel **52c 52f**.

52 **a** *Paul envoie* [*les enfants*] [*place Maubert*].
b *Paul les envoie* [*place Maubert*].
c *Paul envoie* [*les enfants*] [*sur la place Maubert*].
d *Paul vendra* [*sa maison*] [*un bon prix*].
e *Paul la vendra* [*un bon prix*].
f *Paul vendra* [*sa maison*] [*pour 200 000 euros*].

La plupart du temps, le second complément est introduit par une préposition, les plus fréquentes étant *à* **53a 53b 53c** et *de* **53d 53e**.

53 **a** *Paul écrit* [*une lettre*] [*à Marie*].
b *Paul emprunte* [*un livre*] [*à Marie*].
c *Paul préfère* [*Paris*] [*à Berlin*].
d *Paul sort* [*les assiettes*] [*du lave-vaisselle*].
e *Paul convainc* [*Marie*] [*de sa bonne foi*].

Les verbes transitifs avec un second complément en *à* appartiennent à plusieurs classes sémantiques : verbes de communication (*dire*, *écrire*) > II-3.3.5, de transfert de possession (*donner*, *emprunter*) > II-3.3.4, d'activité intellectuelle (*comparer*) ou de sentiment (*préférer*) > II-3.3.3. Le complément en *à* est parfois appelé *complément d'attribution* ou *complément d'objet second*. Cette appellation est trompeuse car le même complément, avec les mêmes propriétés, peut être interprété comme destinataire (*donner*, *offrir*, *prêter*) ou au contraire comme source (*emprunter*, *prendre*).
Les verbes avec un second complément en *de* présentent la même variété : on y recense des verbes de changement de lieu (*ôter*, *sortir*) > II-3.4.3, de changement d'état physique (*prolonger*, *vider*) ou mental (*convaincre*, *persuader*), ou des verbes de communication (*informer*, *prévenir*) > II-3.3.5.
Les verbes de changement de lieu ont généralement un second complément introduit par une variété de prépositions locatives **54a** > VII-6.1.2. La plupart des verbes avec un second complément introduit par *en* sont des verbes de partition ou de transformation (*changer en*, *couper en*) **54b** **54c**. Les verbes d'échange (*échanger*, *troquer*) sélectionnent un second complément en *pour* ou *contre*, qui sont alors synonymes **54d**. Enfin, les verbes de comparaison (*comparer*), d'union (*marier*, *unir*) ou d'interaction (*négocier*), dits *symétriques*, peuvent prendre un second complément en *avec* **54e** > II-3.4.6.

54 **a** *Paul met [les assiettes] [sur la table]/[dans le placard]/[sous les bols].*
b *Paul coupe/divise [le gâteau] [en six parties égales].*
c *Marie déguise/transforme [sa poupée] [en clown].*
d *Paul échange [ses bonbons] [contre/pour des billes].*
e *Paul compare [ses notes] [avec celles de son frère].*

Les verbes à deux compléments prépositionnels

Certains verbes se construisent avec deux compléments prépositionnels, généralement en *à* ou *de* : des verbes de communication **55a** > II-3.3.5, d'activité intellectuelle **55b** ou d'instrument **55c** > II-3.4.4. Un seul verbe (*servir*) prend deux compléments en *à* **55d**, et un seul (*hériter*), deux compléments en *de* **55e**.

55 **a** *Paul parle [de son travail] [à Marie].*
b *L'expert conclut [de ces résultats] [à une fraude].*
c *Cette clef sert [de tournevis] [à Marie].*
d *Ce dispositif sert [aux résidents] [à la surveillance].*
e *Paul hérite [d'un buffet] [de sa grand-mère].*

D'autres prépositions sont possibles, combinées avec *à* ou *de* : *avec* pour certains verbes de communication (*discuter*) **56a** ou d'activité collective (*jouer*) **56b** ; *auprès (de)* pour d'autres verbes de communication (*témoigner*) **56c**. Rares sont les verbes dont les deux compléments sont introduits par d'autres prépositions que *à* ou *de* **56d**.

56 **a** *Paul discute [de son travail] [avec Marie].*
b *Paul joue [au tennis] [avec Marie].*
c *Paul témoigne [de ses malheurs] [auprès du juge].*
d *Paul parie [sur la victoire] [avec Marie].*

2.5. Les verbes à complément infinitif

De nombreux verbes se construisent avec un infinitif qui peut être :
– complément direct (*Paul veut [partir à Rome].*) ;
– complément oblique (*Paul rêve [de partir à Rome].*).
Le complément infinitif est un syntagme verbal, éventuellement introduit par une préposition. L'infinitif a un sujet implicite, généralement identifié à un élément (souligné dans les exemples) appelé *contrôleur*, qui peut être :
– sujet (*Paul cherche [à comprendre le problème].*) ;
– complément du verbe principal (*Ce résultat permet à Paul [d'envisager son avenir].*).

Les verbes à complément infinitif ont un sujet impersonnel **57a** > II-2.2.2, nominal **57b** ou infinitif **57c**. Ils peuvent parfois se construire avec un second complément **57d**.

57 **a** *Il faut* [*dormir ici*].
b *Jean veut* [*dormir ici*].
c *Souffler n'est pas* [*jouer*].
d *Jean dit* [*de venir*] [*à Marie*].

Certains verbes forment avec leur complément infinitif une périphrase verbale, indiquant le temps (*Paul vient de partir.*), l'aspect (*Il commence à pleuvoir.*) ou la modalité (*Paul doit venir.*) ➤ **XI-3.1**.

➤ Verbes causatifs avec infinitif (*faire*, *laisser*) ➤ **III-4.1** ➤ **III-4.3**
➤ Verbes de perception avec infinitif ➤ **III-5.3**

2.5.1. La fonction du complément infinitif

Le complément infinitif est un syntagme verbal, qui regroupe le verbe infinitif, ses compléments, et ses ajouts éventuels. Il peut suivre directement le verbe **58a** ou bien être précédé d'une préposition : généralement *à* **58b** ou *de* **58c**, plus rarement *pour*, après un verbe comme *opter*, ou *par*, après un verbe comme *finir* **58d**.

58 **a** *Jean veut* [*dormir ici*].
b *Jean tient* [*à dormir ici*].
c *Jean rêve* [*de dormir ici*].
d *Jean finira* [*par dormir ici*].

Le complément infinitif peut être direct ou oblique. La présence d'une préposition n'est pas toujours un bon indicateur de la fonction de l'infinitif. Certes, les infinitifs sans préposition sont généralement des compléments directs **59a**, et ceux avec préposition des compléments obliques **59d**, comme en témoigne leur pronominalisation éventuelle par *y*, *en* **59b** **59c**.

59 **a** *Paul veut* [*venir ici*].|*Paul le veut.* COMPLÉMENT DIRECT
b *Paul tient* [*à venir ici*].|*Paul y tient.* COMPLÉMENT OBLIQUE
c *Paul rêve* [*d'aller à Rome*].|*Paul en rêve.* COMPLÉMENT OBLIQUE
d *Paul opte* [*pour aller au cinéma*].|*Paul opte pour cela.* COMPLÉMENT OBLIQUE

Mais un infinitif introduit par *à* ou *de* peut également avoir la fonction de complément direct, après des verbes transitifs tels que *promettre* **60a** ou *chercher* **60b**, comme en témoigne sa pronominalisation (*le*, *cela*). À l'inverse, un verbe intransitif de déplacement comme *courir* peut être suivi directement d'un infinitif, qui a la fonction de complément oblique **60c**, et est parfois appelé *infinitif de progrédience*.

60 **a** *Paul promet* [*de venir*].|*Paul le promet.* COMPLÉMENT DIRECT
b *Paul cherche* [*à venir*].|*Paul cherche cela.* COMPLÉMENT DIRECT
c *Paul court* [*acheter du pain*].|*Paul y court.* COMPLÉMENT OBLIQUE

➤ L'infinitif attribut (*Ce livre est* [*à lire*].) ➤ **III-3.2.1**
➤ Les prépositions *à* et *de* devant un infinitif ➤ **VII-5.2.1** ➤ **tableau VII-13**

L'analyse de la préposition devant le complément infinitif

La préposition qui précède l'infinitif n'est pas en fonction de *tête*, mais de simple *marqueur* ➤ **VII-5.2**. Le complément infinitif introduit par une préposition est donc un syntagme verbal, et non un syntagme prépositionnel. Cette analyse est courante quand l'infinitif est un complément direct introduit par *de*, comme avec les verbes transitifs *décider* ou *promettre* **61a**. Nous l'étendons aux autres prépositions (*finir par*, *tenir à*) et aux cas où l'infinitif est complément oblique. En effet, à la différence des autres compléments prépositionnels **61b**, **61c**, les compléments infinitifs **61d** **61f** n'empêchent pas l'extraction, dans une relative ou une phrase clivée, d'un de leurs compléments **61e** **61g** ➤ **I-6.3.4** ➤ **VII-1.3.2**. Le complément du verbe *tenir* a la même fonction, complément oblique, en **61b** et **61d**, mais pas la même catégorie.

61 **a** *Paul promet* [*de venir demain* $_{SV}$].
b *Paul tient* [*à ce livre de Marie* $_{SP}$].
c * *C'est de Marie que Paul tient* [*à ce livre* ◊ $_{SP}$].
d *Paul tient* [*à parler de Marie* $_{SV}$].
e *C'est de Marie que Paul tient* [*à parler* ◊ $_{SV}$].
f *Paul finira* [*par accepter cette idée* $_{SV}$].
g *C'est une idée que Paul finira* [*par accepter* ◊ $_{SV}$].

2.5.2. La construction des verbes à complément infinitif

Du point de vue syntaxique, les verbes à complément infinitif peuvent avoir un seul complément **62a 62b** ou plusieurs. Leur autre complément peut être nominal **62d** ou prépositionnel **62c**. Rares sont les verbes à deux compléments infinitifs **62e**.

62 **a** *Jean déteste* [*dormir ici*].
b *Jean cherche* [*à dormir ici*].
c *Jean promet* [*à Marie*] [*de venir ici*].
d *Jean laisse* [*Marie*] [*dormir ici*].
e *Paul préfère* [*jouer aux cartes*] [*à travailler*].

Du point de vue sémantique, les verbes à complément infinitif appartiennent à plusieurs classes > **tableau II-16**, auxquelles s'ajoutent ceux qui sont suivis d'une interrogative à l'infinitif (*Paul se demande* [*où aller en vacances*].) > **XII-3.2**. Avec les verbes d'opinion ou d'activité mentale (*penser*), et de communication (*prétendre*) > **II-3.3.5**, de même qu'avec les verbes de déplacement (*courir*), de perception (*voir*) > **III-5.3** et certains verbes causatifs (*laisser*) > **III-4.3**, certains verbes de désir, comme *vouloir*, ou de sentiment, comme *détester* > **II-3.3.3**, l'infinitif n'est pas introduit par une préposition **62a 62d**.

VERBES	INFINITIF	EXEMPLES
À UN COMPLÉMENT		
aspectuel : *aller*, *commencer* (*à* / *par*), *continuer* (*à* / *de*), *être en train* (*de*), *finir* (*de* / *par*), *se mettre* (*à*), *venir* (*de*)	complément direct ou oblique	*Luc finit* [*de travailler*]. *Luc commence* [*à comprendre*]. *Cela finira* [*par se savoir*].
de décision : *accepter* (*de*), *décider* (*de*), *opter* (*pour*), *refuser* (*de*), *renoncer* (*à*), *voter* (*pour*)	complément direct ou oblique	*Luc choisit* [*de partir*]. *Luc opte* [*pour partir*].
de déplacement : *aller*, *courir*, *descendre*, *monter*, *partir*, *venir*	complément oblique	*Luc court* [*acheter du pain*].
de désir et de sentiment : *aimer*, *s'attendre* (*à*), *craindre* (*de*), *désirer*, *détester*, *redouter* (*de*), *regretter* (*de*), *souhaiter*, *tenir* (*à*), *vouloir*	complément direct ou oblique	*Luc aime* [*dormir*]. *Luc tient* [*à venir*].
d'essai : *chercher* (*à*), *essayer* (*de*), *réussir* (*à*), *tenter* (*de*)	complément direct	*Luc essaie* [*de comprendre*]. *Luc cherche* [*à comprendre*].
d'identité : *être*, *paraitre*, *passer pour*, *rester* (*à*), *sembler*	attribut ou complément oblique	*Le problème est* [*de trouver*]. *Luc semble* [*ne rien faire*]. *Luc reste* [*à ne rien faire*].
modal : *avoir* (*à*), *devoir*, *falloir nécessiter* (*de*), *pouvoir*, *réclamer* (*de*), *risquer* (*de*)	complément direct	*Il faut* [*partir*]. *Luc a* [*à travailler*]. *Luc risque* [*d'échouer*].
d'opinion et d'activité intellectuelle : *comprendre*, *croire*, *imaginer*, *oublier*, *penser*, *savoir*, *se souvenir* (*de*)	complément direct ou oblique	*Luc pense* [*avoir raison*]. *Luc se souvient* [*d'être venu*].
À DEUX COMPLÉMENTS		
causatif : *empêcher* (*de*), *faire*, *laisser*	complément oblique	*Luc laisse Max* [*partir*]. *Luc empêche Max* [*de travailler*].
causatif de déplacement : *envoyer*, *expédier*	complément oblique	*Luc envoie Max* [*acheter du pain*].
de communication : *affirmer* (*à*), *avouer* (*à*), *déclarer* (*à*), *dire* (*à*), *écrire* (*à*), *expliquer* (*à*), *prétendre* (*à*)	complément direct	*Luc nous affirme* [*tout comprendre*].
d'engagement : *s'engager* (*envers*) (*à*), *jurer* (*à*) (*de*), *promettre* (*à*) (*de*)	complément direct	*Luc jure à Max* [*de rester*].

VERBES	INFINITIF	EXEMPLES
d'ordre ou d'influence : *conseiller* (*à*) (*de*), *convaincre* (*de*), *dire* (*à*) (*de*), *interdire* (*à*) (*de*), *obliger* (*à*), *ordonner* (*à*) (*de*), *permettre* (*à*) (*de*)	complément direct ou oblique	*Luc permet à Max* [*de partir*]. *Luc oblige Max* [*à partir*].
de perception : *écouter*, *entendre*, *observer*, *regarder*, *sentir*, *voir*	complément oblique	*Luc entend Max* [*chanter un air*].

Tableau II-16. *Les principaux verbes à complément infinitif*

L'élément souligné dans la dernière colonne du > **tableau II-16** s'interprète comme identique au sujet implicite de l'infinitif > **II-2.5.3**.

Certains verbes apparaissent plusieurs fois dans le > **tableau II-16**. Il s'agit généralement de verbes polysémiques auxquels correspondent plusieurs sens. Le verbe *venir* (*de*), qui indique le passé récent **63a**, se distingue ainsi du verbe de déplacement **63b**. Le verbe *dire* peut être un verbe d'ordre, et l'infinitif est introduit par *de* **63d**, ou un simple verbe de communication, et l'infinitif est sans préposition **63c**.

63 **a** *Paul vient* [*de voir Marie*].
b *Paul vient* [*voir Marie*].
c *Paul dit* [*avoir tout fini*].
d *Paul dit à Marie* [*de tout finir*].

2.5.3. L'interprétation du sujet de l'infinitif

L'infinitif n'a pas de sujet exprimé. Celui-ci est interprété comme identique au sujet du verbe principal **64a** **64b** ou à son autre complément **64c** **64d**. Cet élément, sujet ou complément, est dit *contrôler* l'infinitif, et il est parfois, de ce fait, appelé *contrôleur*. Il est souligné en **64** et dans la dernière colonne du > **tableau II-16**.

64 **a** *Jean veut* [*dormir ici*].
b *Jean cherche* [*à venir ici*].
d *Jean convainc Marie* [*de venir ici*].
e *Jean permet à Marie* [*de venir ici*].

Ce sujet implicite se manifeste par un accord en personne avec un infinitif réfléchi. Ainsi la forme *s'en aller* convient en **65a** mais la forme *m'en aller* en **65b**. Le verbe *vouloir*, à contrôleur sujet, contraste sur ce point avec *convaincre*, à contrôleur complément **65c** **65d**. Avec un verbe impersonnel, comme *falloir*, le sujet de l'infinitif peut rester indéterminé **65e**.

65 **a** *Jean veut* [*s'en aller*].
b *Je veux* [*m'en aller*].
c *J'ai convaincu Marie* [*de s'en aller*].
d *Je t'ai convaincu* [*de t'en aller*].
e *Il faut* [*s'en aller*].

L'interprétation de l'infinitif dépend du sens et de la construction du verbe principal. En l'absence d'un autre complément, son sujet implicite est identifié à celui du verbe principal, sauf avec les impersonnels **65e** et les verbes d'identité **66a**, auquel cas il peut rester indéterminé. Mais il est généralement identifié à l'autre complément du verbe principal, quand ce dernier le permet. Avec des verbes d'influence comme *conseiller* et des verbes de perception comme *voir*, il est ainsi identifié au complément prépositionnel **66b** ou nominal **66c**. Le sujet de l'infinitif peut être indéterminé, ou déterminé dans le contexte quand le complément est omis **66d** > **II-5.1**. Avec les verbes de déplacement, le sujet implicite de l'infinitif est identifié à celui ou celle qui se déplace : le sujet des verbes comme *courir* **66e** et le complément des verbes comme *envoyer* **66f**.

66 **a** *Le problème reste* [*de trouver la clef*].
b *Marie conseille à Max* [*de partir avant midi*].
c *Marie voit Max* [*partir avant midi*].
d *Marie conseille* [*de partir avant midi*].
e *Jean court à l'épicerie* [*chercher du lait*].
f *Marie envoie Jean* [*chercher du lait*].

Avec des verbes d'engagement en revanche, comme *promettre* **67a**, ou des verbes de communication comme *avouer* **67b**, c'est le sujet, et non le second complément, qui est identifié au sujet de l'infinitif. Toutefois, certains verbes polysémiques doivent être distingués. Le verbe *décider*, en tant que verbe de décision, est à contrôleur sujet **67c**, tandis qu'en tant que verbe d'influence, il est à contrôleur complément **67d**. Le verbe *dire* prend toujours deux compléments, mais ce peut être un verbe de communication, proche d'*informer*, à contrôleur sujet **67e**, ou un verbe d'influence, proche d'*ordonner*, à contrôleur complément **67f**. La construction de l'infinitif, sans introducteur **67e**, avec *de* **67c 67f**, ou avec *à* **67d**, permet souvent de distinguer les interprétations.
Certaines phrases peuvent, hors contexte, être ambigües, par exemple avec le verbe *proposer* : en **67g**, celui qui part peut être Jean, ou bien Marie, ou bien tous les deux.

67 **a** *Paul promet à Marie [de venir].*
b *Jeanne avoue à Pierre [être indifférente à ce problème].*
c *Jean décide [de venir].*
d *Jean décide Marie [à venir].*
e *Jean a dit à Marie [être parti à 8 heures].*
f *Jean dit à Marie [de partir à 8 heures].*
g *Jean propose à Marie [de partir à 8 heures].*

2.5.4. Les verbes à partage et les verbes à héritage

Les linguistes distinguent deux types de verbes avec infinitif : ceux comme *vouloir*, souvent dits *à contrôle*, et ceux comme *sembler*, souvent dits *à montée*. Nous les appelons respectivement verbes *à partage* et verbes *à héritage* : dans le premier cas, le sujet de l'infinitif est sélectionné à la fois par le verbe principal et par l'infinitif, qui le *partagent* ; dans le second cas, il est sélectionné uniquement par l'infinitif et *hérité* par le verbe principal.
Les verbes à héritage (*devoir*, *pouvoir*, *sembler*) n'assignent pas de rôle sémantique à leur sujet, qui peut être impersonnel ou figé (*Il peut pleuvoir.*). Ils incluent ceux qui entrent dans une périphrase verbale (*commencer à*, *venir de*). Leur complément infinitif est généralement obligatoire et alterne parfois avec un adjectif attribut (*Paul semble heureux.*).
Les verbes à partage (*vouloir*, *penser*) se construisent avec un infinitif qui alterne souvent avec une subordonnée complétive (*Paul veut venir / que Marie vienne.*).
La même distinction s'étend aux verbes ayant un complément nominal ou prépositionnel, en plus de l'infinitif. Les verbes à héritage à deux compléments (*empêcher*, *laisser*) n'assignent pas de rôle sémantique à leur complément nominal, qui peut être figé (*Paul empêche la moutarde de nous monter au nez.*).

Les verbes à complément infinitif se distinguent aussi selon l'interprétation de leur sujet. Ainsi, avec un verbe comme *vouloir*, le sujet *Jean* **68a** est interprété comme un agent (celui qui veut). Ce n'est pas le cas avec un verbe comme *sembler* **68b** : Jean n'est pas interprété comme 'celui qui semble', mais simplement comme celui qui dort. Du point de vue sémantique, l'argument de *sembler* est l'ensemble sujet + infinitif, c'est-à-dire 'Jean dort'.

68 **a** *Jean veut dormir.*
b *Jean semble dormir.*

Qu'est-ce qu'un verbe à héritage ?

Les verbes à héritage présentent des ressemblances avec les verbes à partage. Du point de vue syntaxique, ils ont un complément infinitif, qui peut être introduit par une préposition **69b 69c 69d**, et certains ont également un complément nominal **69d 69e**. Dans ce cas, le complément nominal est interprété comme identique au sujet de l'infinitif, et sélectionné par ce dernier. C'est lui qui est *hérité* par le verbe principal.

69 **a** *Jean semble [dormir* $_{SV}$*].*
b *Jean vient [de dormir* $_{SV}$*].*
c *Jean finira [par dormir ici* $_{SV}$*].*
d *Jean empêche Marie [de dormir au grenier* $_{SV}$*].*
e *Jean voit / laisse Marie [dormir au grenier* $_{SV}$*].*

Mais il existe une différence essentielle entre ces deux types de verbes. Avec un verbe à partage (*persuader*, *vouloir*), le sujet comme le complément sont interprétés comme des participants à la situation décrite par le verbe : le sujet de *vouloir* est celui qui veut, et le complément de *persuader* est celui que le sujet

persuade. Rien de tel avec les verbes à héritage : le sujet de *sembler*, *venir*, *finir*, etc. **69a 69b 69c**, est celui qui dort, et non celui qui semble, vient ou finit. Ces verbes indiquent simplement que la situation 'Jean dort' semble être vraie **69a** ou vient de s'achever **69b**, ou va se produire **69c**. De la même façon, le complément *Marie* en **69d 69e** est interprété en fonction de l'infinitif *dormir* et non du verbe principal : ce que Jean empêche, voit ou laisse, ce n'est pas Marie en tant que telle mais le fait que Marie dorme au grenier. En d'autres termes, alors qu'un verbe comme *vouloir* a deux arguments sémantiques (celui qui veut et ce qu'il veut), des verbes comme *sembler*, *venir* (*de*), *finir* (*par*), n'ont qu'un seul argument sémantique, qui correspond à leur complément infinitif. De façon similaire, alors qu'un verbe comme *persuader* a trois arguments sémantiques, des verbes comme *empêcher*, *laisser*, *voir*, en ont deux, qui correspondent à leur sujet et à leur complément infinitif.

Du point de vue sémantique, les verbes à héritage sont principalement :

- des verbes temporels ou aspectuels (*aller*, *cesser* (*de*), *commencer* (*à*), *continuer* (*à*), *finir* (*de*), *finir* (*par*), *se mettre* (*à*), *venir* (*de*)) ➤ **XI-3.2** ;
- des verbes modaux (*avoir* (*à*), *devoir*, *pouvoir*, *risquer* (*de*)) ➤ **XI-8** ; et des verbes, comme *sembler*, *paraitre*, *avoir l'air*, qui atténuent l'engagement du locuteur vis-à-vis de la proposition ;
- des verbes causatifs (*empêcher* (*de*), *faire*, *laisser*) ➤ **III-4.1** ;
- des verbes de perception (*entendre*, *voir*) ➤ **III-5.3**.

Comment distinguer verbes à partage et verbes à héritage ?

La différence d'interprétation entre verbes à partage et verbes à héritage a des conséquences sur leurs constructions syntaxiques.

Les verbes à héritage peuvent se construire avec un sujet impersonnel ou un complément figé, du moment que ce dernier est approprié comme sujet implicite de l'infinitif. Avec un infinitif comme *pleuvoir*, *sembler* peut ainsi avoir le sujet impersonnel *il* **70a**, ce qui ne serait pas possible avec un verbe à partage comme *choisir* **70b**. Avec un infinitif qui constitue une expression figée, comme *la moutarde lui monte au nez* qui signifie 'il se met en colère' ➤ **II-6.1**, un verbe comme *commencer* peut prendre un sujet figé (*la moutarde*) **70c**, ce qui ne serait pas possible avec un verbe à partage comme *essayer* **70d**, et un verbe comme *empêcher* peut prendre le même complément figé **70e**, ce qui ne serait pas possible avec un verbe à partage comme *persuader* **70f**.

70 **a** *Il semble* [*pleuvoir ici*]. HÉRITAGE
b * *Il choisit* [*de pleuvoir*]. PARTAGE
c *La moutarde commence* [*à lui monter au nez*]. HÉRITAGE
d * *La moutarde essaie* [*de lui monter au nez*]. PARTAGE
e *Ton intervention n'empêchera pas la moutarde* [*de lui monter au nez*]. HÉRITAGE
f * *Paul persuade la moutarde* [*de lui monter au nez*]. PARTAGE

Autre différence, il est plus facile de pronominaliser ou d'omettre le complément infinitif d'un verbe à partage que celui d'un verbe à héritage **71c 71f**. Avec *sembler* ou *faire*, l'omission de l'infinitif donne une phrase inacceptable **71a 71d** ➤ **II-5.2.2**. Avec d'autres verbes à héritage (*venir de*, *laisser*), la pronominalisation ou l'omission de l'infinitif fait perdre le sens pertinent **71b 71e** : il s'agit alors d'un autre verbe, *venir* verbe de déplacement, ou *laisser* ('quitter', 'abandonner').

71 **a** *Jean semble dormir.* ? *Jean le semble.* * *Jean semble.* HÉRITAGE
b *Jean vient de partir.* ≠ *Jean en vient.* ≠ *Jean vient.* HÉRITAGE
c *Jean a promis de partir. Jean l'a promis. Jean a promis.* PARTAGE
d *Jean fera venir Paul.* * *Jean le fera Paul.* * *Jean fera Paul.* HÉRITAGE
e *Jean laissera Paul venir.* * *Jean le laissera Paul.* ≠ *Jean laissera Paul.* HÉRITAGE
f *Jean t'a persuadé de venir.* | *Jean t'en a persuadé.* | *Jean t'a persuadé.* PARTAGE

Avec la plupart des verbes à partage, l'infinitif peut alterner avec une complétive **72a 72b**. Les verbes à héritage, en revanche, ne peuvent pas se construire avec une complétive **72c 72d 72e** : ils doivent se construire avec un infinitif dont le sujet implicite correspond à leur sujet (avec *sembler*) ou leur complément (avec *laisser*, *empêcher*).

72 **a** *Jean a promis* [*qu'il partirait demain*]. PARTAGE
b *Jean a persuadé Paul* [*qu'il vienne demain*]. PARTAGE
c * *Jean semble* [*qu'il dorme profondément*]. HÉRITAGE
d * *Jean laissera Paul* [*qu'il vienne demain*]. HÉRITAGE
e * *Jean empêche Marie* [*qu'elle vienne demain*]. HÉRITAGE

Certains verbes à héritage peuvent se construire avec une complétive, avec un sujet impersonnel **73a**, ou sans leur complément nominal **73c**, mais ce n'est pas le cas de tous **73b 73d**. Certains verbes à héritage peuvent se construire avec un adjectif attribut **73e 73f**, à la place de l'infinitif ➤ **III-3.2**.

73 **a** *Il semble [que Jean dort].*
b ** Il vient [que Paul dort].*
c *Jean voit [que Marie dort].*
d ** Jean laisse [que Marie dort].*
e *Paul semble [heureux].*
f *Paul laisse Marie [tranquille].*

Considérons maintenant un infinitif passif ➤ **II-4.1** : avec un verbe à héritage comme *venir de* **74a**, la phrase avec infinitif passif (*être emmené*) qui permute sujet et complément est à peu près équivalente à celle avec infinitif actif (*emmener*) : à chaque fois, Paul a emmené les enfants. En revanche, cette paraphrase n'est pas possible avec un verbe à partage comme *essayer de* **74b** : à l'actif, Paul est celui qui essaie, tandis qu'au passif ce sont les enfants. De la même façon, les phrases à infinitif actif et passif peuvent être équivalentes avec un verbe à héritage comme *laisser* **74c**, mais non avec un verbe à partage comme *persuader* **74d**, puisque la persuasion concerne Paul à l'actif, mais les enfants au passif.

74 **a** *Paul vient [d'emmener les enfants]. = Les enfants viennent d'être emmenés par Paul.*
b *Paul essaie [d'emmener les enfants]. ≠ Les enfants essaient d'être emmenés par Paul.*
c *Jean laisse Paul [emmener les enfants]. = Jean laisse les enfants être emmenés par Paul.*
d *Jean persuade Paul [d'emmener les enfants]. ≠ Jean persuade les enfants d'être emmenés par Paul.*

Dernière différence, la proforme *en*, qui reprend, dans un registre formel, avec certains verbes, le complément du sujet **75a** ➤ **IX-4.3.3**, peut s'attacher à l'infinitif après un verbe à héritage **75b**, mais pas avec un verbe à partage **75c**.

75 **a** [À propos d'un livre] *L'auteur en est célèbre.*
b [À propos d'un livre] *L'auteur semble [en être célèbre].* HÉRITAGE
c [À propos d'un livre] ** L'auteur [voudrait [en être célèbre]].* PARTAGE

Les verbes à double construction

Un certain nombre de verbes sont susceptibles d'un double emploi, à partage ou à héritage, en particulier *attendre*, *demander*, *menacer*, *mériter*, *prétendre* et *promettre*. Il s'agit d'un verbe à héritage quand le sujet n'est pas humain **76a 76b**. En revanche, avec un sujet humain, la phrase peut être ambigüe **76c 76d**.

76 **a** *Cette théorie ne prétend pas [avoir tout expliqué].*
b *Ces plantes demandent [à être arrosées une fois par semaine].*
c *Cet enfant promet [de devenir un grand musicien].*
d *Les terroristes menacent [de tout casser].*

La phrase **76c** signifie soit que l'enfant a fait une promesse (par exemple à ses parents), soit qu'il témoigne d'aptitudes particulières à la musique. Le verbe *promettre*, à partage ('faire une promesse'), se distingue ainsi de *promettre*, à héritage ('avoir de bonnes chances de') : le premier a deux compléments, un infinitif qui alterne avec une complétive et un complément en *à* optionnel (*Cet enfant promet à ses parents qu'il deviendra musicien.*) ; le second n'a qu'un complément infinitif. On distingue de même deux verbes *menacer* : l'un, à partage ('proférer une menace'), prend un complément nominal et un infinitif introduit par *de* (*Ils nous menacent de tout casser.*) ; l'autre, à héritage ('risquer de'), prend seulement un complément infinitif. La phrase **76d** est ambigüe, selon que les terroristes ont proféré une menace ou qu'il existe un risque indépendamment de toute menace explicite.
On peut vérifier que dans la construction à partage, l'infinitif peut être prononominalisé et alterner avec une complétive **77a 77b**, mais pas dans celle à héritage **77c 77d**. De même, *en* interprété comme complément du sujet s'attache à l'infinitif dans l'emploi à héritage **77e** mais pas dans l'emploi à partage **77f**.

77 **a** *Cet enfant nous le promet, de devenir un grand musicien.*
b *Cet enfant nous promet [qu'il deviendra un grand musicien].*
c ** Le temps le promet, de s'améliorer.*
d ** Le temps promet [qu'il s'améliorera].*
e [À propos d'un traité] *Les conditions promettent [d'en être satisfaisantes].*
f [À propos d'un gouvernement] ** Les représentants ont promis [d'en être intègres].*

De façon générale, dès qu'un verbe à partage peut être employé avec un sujet non humain, non agentif ➤ **II-3.2**, et dans un emploi statique **76a 76b**, il tend à avoir des propriétés de verbe à héritage.

2.6. Les verbes à complétive

Les subordonnées compléments sont appelées *complétives*. Elles peuvent être à l'indicatif (*Paul sait que tu viendras.*) ou au subjonctif (*Paul veut que tu viennes.*) ➤ XI-5.2. Elles sont généralement introduites par *que*, *à ce que* (*Paul tient à ce que tu viennes.*), *de ce que* (*Paul se plaint de ce que tu ne viennes pas.*).
Les complétives interrogatives (*Paul demande si Marie viendra.*) ➤ XII-3.2 ou exclamatives (*Paul admire comme elle est en forme.*) ➤ XII-4.5 sont à l'indicatif, avec des introducteurs plus variés.

2.6.1. Qu'est-ce qu'une complétive ?

Une complétive est une subordonnée complément, généralement interprétée comme une représentation mentale **78a** ou un message **78c** ➤ II-3.2.2. Mais tous les verbes à complément abstrait ne se construisent pas forcément avec une complétive. *Savoir* contraste ainsi avec *connaitre* **78b**, ainsi que *dire* avec *parler*, même si ce dernier est parfois construit avec une complétive par certains locuteurs, contrairement à ce que recommande la norme **78d** ➤ II-3.3.5.

78 **a** *Paul sait [que vous avez raison].*
b ** Paul connait [que vous avez raison].*
c *Paul a dit [que la séance était finie].*
d *! Paul a parlé [que la séance était finie].*

Les phrases qui incluent une complétive sont des phrases complexes ➤ I-4.1. Les complétives peuvent aussi apparaitre dans une construction à attribut (*C'est important [que Marie vienne].*) ➤ VI-3.2.2, à verbe support (*Paul a besoin [qu'on s'occupe de lui].*) ➤ III-6.2.3, ou dans une expression verbale figée (*Je mettrais ma main au feu [qu'il viendra].*) ➤ II-6.3.1.

La distinction entre subordonnées complétive et circonstancielle

Les subordonnées complétives se distinguent des subordonnées circonstancielles, qui ont la fonction *ajout* ➤ XIV-1.1.2, selon les critères généraux déjà mentionnés ➤ II-2.1.1 ➤ XIV-1.1.2 :
– seules les complétives peuvent être obligatoires (*Paul souhaite [que tu viennes].*), même si elles ne le sont pas toujours (*Paul comprend [que tu viendras].*) ;
– seules les complétives donnent lieu à une proforme : *le*, *cela*, *en*, *y* (*Paul le comprend.*), ou à une construction pseudo-clivée en *ce…*, *c'est que…* (*Ce que Paul souhaite, c'est que tu viennes.*) ➤ XVIII-2.3.4 ;
– les complétives sont moins mobiles que les circonstancielles (*Paul viendra, s'il le peut. S'il le peut, Paul viendra.*).

Le verbe *souhaiter* se construit avec une complétive, qui est obligatoire **79a** et peut être remplacée par *le* **79b**. Une subordonnée en *que* après le verbe *venir*, en revanche, est une circonstancielle : elle est facultative **79c** et sans reprise pronominale **79d**.

79 **a** *Paul souhaite [que tu viennes].* | ** Paul souhaite.*
b *Paul le souhaite.*
c *Viens [que je te voie] !* | *Viens !*
d ** Viens-le !*

De la même façon, une subordonnée en *à ce que* est une complétive après le verbe *tenir*, car elle est obligatoire **80a**, sauf changement de sens, et reprise par *y* **80b**, mais non après le verbe *mentir*, car elle est facultative **80c** et mobile **80d**.

80 **a** *Paul tient [à ce que tu viennes].* ≠ *Paul tient.*
b *Paul y tient.*
c *Paul ment, à ce qui me semble.* | *Paul ment.*
d *À ce qui me semble, Paul dort.*

Les subordonnées en *si* peuvent être des complétives interrogatives (*Paul demande si tu viendras.*) ➤ XII-3.2.1 ou des circonstancielles conditionnelles (*Paul viendra si tu viens.*) ➤ XIV-2.2.1. ➤ fiche SI La distinction s'opère selon les mêmes critères que ci-dessus, auxquels s'ajoutent les suivants :
- les interrogatives peuvent être au futur ou au conditionnel (*J'ignore si elle viendra.*), les conditionnelles plus difficilement (* *Paul viendra si elle viendra.*) ;
- *ou non* peut s'ajouter en fin d'interrogative (*Paul demande si tu viendras ou non.*), pas en fin de conditionnelle.

Selon ces critères, la subordonnée en *si* est bien une complétive après *ignorer* **81a 81b** ou *dépendre* **81c.** En revanche, c'est une circonstancielle après *venir* **81d 81e 81f 81g.**

81 **a** *Paul ignore [s'il viendra].|Paul l'ignore.*
b *Paul ignore [s'il viendra ou non].*
c *Tout dépend [s'il pleut (ou non)].|Tout dépend de cela.*
d *Paul viendra [si tu viens]./* [si tu viendras].*
e * *Paul le viendra.*
f * *Paul viendra si tu viens ou non.*
g *Si tu viens, Paul viendra.*

Certaines phrases peuvent présenter des ambigüités. Ainsi, le verbe *vérifier* peut se construire avec une interrogative, qui n'est pas obligatoire **82b.** La phrase **82a** peut signifier 'Paul vérifiera sa disponibilité', avec une interrogative **82c**, ou bien 'Paul vérifiera quelque chose (le réseau, le chauffage) en fonction de sa disponibilité', avec une conditionnelle **82d.**

82 **a** *Paul vérifiera [s'il peut venir].* INTERROGATIVE ou CONDITIONNELLE
b *Paul vérifiera.*
c *Paul vérifiera [s'il peut venir ou non].* INTERROGATIVE
d *S'il peut venir, Paul vérifiera.* CONDITIONNELLE

La subordonnée interrogative exclamante

Une subordonnée en *si* peut également être une complétive à valeur exclamante ➤ XII-4.6.3, après un verbe de perception, d'opinion ou d'activité intellectuelle **83a.** En tant que complément, elle est peu mobile **83b** et peut parfois être remplacée par *cela* ou *ça* **83c.**

83 **a** *Tu as vu [si c'est beau] !*
b * *Si c'est beau, tu as vu !*
c *Tu as vu ça !*

La forme *comme* introduit généralement une comparative en fonction d'ajout **84a** ➤ XV-3.2 ou bien une circonstancielle de temps ou de cause (*Comme il pleuvait, nous ne sommes pas sortis.*). Mais elle peut aussi introduire une complétive après un verbe comme *se conduire* **84b**, qui demande un complément de manière ➤ II-2.4.2, ou après un verbe comme *admirer* avec une interprétation exclamative **84c** ➤ fiche COMME.

84 **a** *Paul travaille [comme il faut].|Paul travaille.*
b *Paul se conduit [comme il faut].|* Paul se conduit.*
c *Paul admire [comme elle court].|Paul admire cela.*

➤ La subordonnée complétive introduite par *quand* après un verbe de sentiment (*J'aime quand on mange sur la terrasse.*) ➤ XII-1.2.6

La distinction entre subordonnées complétive et relative

Les complétives en *à ce que*, *de ce que* ne doivent pas être confondues avec des compléments prépositionnels où *ce* est un pronom suivi d'une relative ➤ XIII-3.1.2 :
- les relatives sont incomplètes, avec un élément manquant identifié à l'antécédent (*ce*) (*Jean parle de ce [qu'il connait]. Il connait cela.*) ;
- les complétives sont complètes (*Jean tient [à ce que tu viennes]. Tu viens.*) ;
- les relatives sont généralement à l'indicatif ➤ XIII-4.2, tandis que le subjonctif peut être obligatoire pour une complétive ➤ XI-5.2.3 ;

– les complétives peuvent parfois se construire directement avec *que* (*Paul rêve de ce que tu viennes* | *rêve que tu viennes.*) ou alterner avec un infinitif (*Jean tient à ce qu'il vienne* | *tient à venir.*).

Certaines phrases peuvent être ambigües : **85a** signifie soit 'Paul tient au fait de gagner' (complétive), soit 'Paul tient aux gains' (complément prépositionnel SP, avec *ce* suivi d'une relative). Dans le premier cas, le verbe est au subjonctif **85b** et l'on pourrait ajouter un complément direct **85c**. Dans le second cas, le verbe est à l'indicatif, comme l'indique le passé **85d**, et ne peut pas être suivi d'un complément direct **85e**.

85 **a** *Paul tient* [*à ce qu'on gagne*]. COMPLÉTIVE ou SP
b *Paul tient* [*à ce qu'on soit gagnants*]. COMPLÉTIVE
c *Paul tient* [*à ce qu'on gagne la coupe*]. COMPLÉTIVE
d *Paul tient* [*à ce qu'on a gagné*]. SP
e * *Paul tient* [*à ce qu'on a gagné la coupe*].

➤ Différence entre complétive interrogative (*Je me demande qui il me présentera.*) ➤ XII-3.2.4 et relative sans antécédent (*Je recevrai qui il me présentera.*) ➤ XIII-5.2.1

Les différents types de complétives

La plupart des complétives relèvent en fait des mêmes types que les phrases indépendantes, même si elles ne sont pas associées à des actes de langage ➤ I-2.3.2. On peut donc distinguer les interrogatives (*Je sais qui viendra.*), les exclamatives (*Je comprends combien elle a souffert.*) et parmi celles introduites par *que*, les déclaratives (*Je pense que je viendrai.*) et les désidératives (*Je veux que tu viennes.*), analogues aux phrases indépendantes à l'impératif.

Les déclaratives sont généralement à l'indicatif **86a 86c**, plus rarement au subjonctif **86b** ➤ XI-5.2 ➤ XII-1.2. Elles sont interprétées comme des propositions, qui peuvent être vraies ou fausses. Elles sont généralement compléments des verbes d'opinion **86a**, de sentiment **86b** ou de communication **86c**. Les désidératives sont toujours au subjonctif et sont interprétées comme des visées, c'est-à-dire comme des situations que l'on désire, que l'on redoute ou que l'on crée ➤ XII-2.3.

86 **a** *Paul pense* [*qu'il a raison*]. DÉCLARATIVE
b *Paul déteste* [*qu'on le fasse attendre*]. DÉCLARATIVE
c *Paul explique* [*qu'il y a eu un orage*]. DÉCLARATIVE
d *Paul veut* [*que Marie vienne*]. DÉSIDÉRATIVE
e *Paul obtient de Marie* [*que tout soit prêt*]. DÉSIDÉRATIVE
f *Paul empêche* [*que tout soit sali*]. DÉSIDÉRATIVE

Les verbes à complétive désidérative sont principalement des verbes de désir (*vouloir*, *souhaiter*, *tenir à*) **86d**, des verbes d'ordre et d'influence (*persuader*, *obtenir*, *ordonner*, *permettre*, *interdire*) **86e** et certains verbes causatifs (*empêcher*, *éviter*) **86f**.

Les interrogatives, quant à elles, sont introduites par *si* ou un mot interrogatif (*qui*, *quand*, *où*), et compléments de verbes d'investigation comme *chercher*, mais aussi de verbes de décision, de communication ou d'activité intellectuelle comme *trouver*, qui supposent l'interrogation résolue ➤ XII-3.2.6.

Les exclamatives, enfin, sont introduites par *comme* ou par un autre mot exclamatif (*quel*, *combien*) et interprétées comme vraies selon l'intime conviction du locuteur ➤ XII-4.4. Elles sont compléments des verbes de sentiment, mais aussi des verbes de perception et de communication.

Quand les complétives alternent avec un complément nominal, le type de nom peut fournir une indication sur le type de la complétive. Les noms appropriés pour une déclarative sont *l'idée*, *l'hypothèse*, *l'histoire* **87a**, pour une interrogative, *la question*, *le problème* **87b**, et pour une désidérative, *le résultat*, *le but* **87c**. Mais ces alternances ne sont pas toujours possibles. Avec des verbes fréquents, comme *penser*, pour une déclarative **87d**, *demander*, pour une interrogative **87e**, ces compléments nominaux sont parfois peu naturels.

87 **a** *Paul croit* [*qu'il y a de l'eau sur Mars*]. | *Paul croit cette hypothèse.*
b *Paul étudie* [*combien on sera*]. | *Paul étudie cette question.*
c *Paul exige* [*que tout soit prêt pour demain*]. | *Paul exige ce résultat.*
d ? *Paul a pensé cette idée.*
e ? *Paul a demandé cette question.*

2.6.2. La fonction des complétives

Les complétives peuvent être compléments directs ou obliques > **tableau I.9**. Les premières sont généralement remplaçables par *le* **88a 88b**, même si certains verbes, comme les verbes de sentiment, réservent cette proforme aux compléments nominaux **88d** et remplacent la complétive par *ça* ou *cela* **88c** > **IX-8.1.2** > **IX-8.2**.

88 **a** *Paul sait [que tout va bien].|Paul le sait.*
b *Paul nous dit [qu'il fera beau demain].|Paul nous le dit.*
c *Paul déteste [qu'on le traite ainsi].|Paul déteste cela.*
d *Paul déteste ce comportement.|Paul le déteste.*

Les complétives introduites par une préposition sont des compléments obliques. Elles peuvent être introduites par *à ce que* **89a**, *de ce que* **89b**, *en ce que* **89c**, ou une autre préposition suivie de *que* **89d**.

89 **a** *Paul tient [à ce que Marie vienne].|Paul y tient.*
b *Paul se plaint [de ce qu'on ne l'appelle pas].|Paul s'en plaint.*
c *Le sens de la politique* [...] *consiste [en ce que les hommes libres* [...] *ont entre eux des relations d'égaux]* [...]. (*multitudes.net*, consulté en sept. 2018)
d *Paul opte [pour qu'on parte le 28].*

Mais une complétive oblique peut aussi être introduite directement par *que*. Ainsi, les verbes *se plaindre* ou *convaincre* acceptent une complétive sans préposition **90a**, qui peut suivre un complément nominal direct **90b** et qui est reprise par la proforme *en*. Après certains verbes, comme *s'attendre*, la complétive peut être introduite par *à ce que* **90c** ou simplement par *que* **90d**. Dans les deux cas, la forme pronominale est la même, *y*, ce qui confirme qu'il s'agit bien d'un complément oblique, même en l'absence de préposition. Cette alternance entre *que* et *de ce que* **89b 90a**, ou entre *que* et *à ce que* **90c 90d**, n'est pas possible avec tous les verbes **89a 90e** > **VII-5.2.2**.

90 **a** *Paul se plaint [qu'on ne l'appelle pas].|Paul s'en plaint.*
b *Paul convainc Marie [qu'elle a tort].|Paul en convainc Marie.*
c *Paul s'attend [à ce que Marie vienne].|Paul s'y attend.*
d *Paul s'attend [que Marie vienne].|Paul s'y attend.*
e ** Paul tient que Marie vienne.*

> Analyse de *à ce que* et *de ce que* introducteurs de complétive > **VII-5.2.2** > **tableau VII-14**

Les subordonnées interrogatives peuvent également être compléments directs, après un verbe comme *chercher* ou *demander*, et sont reprises par *le* **91a** > **XII-3.2.4**. Elles peuvent aussi avoir la fonction de complément oblique après des verbes comme *se souvenir* **91b**, et sont alors reprises par *en*, ou après des verbes comme *réfléchir*, par *y* **91c**. Les subordonnées exclamatives peuvent être compléments directs **91d** ou obliques **91e** > **XII-4.5.4**.

91 **a** *Paul demande [si vous venez].|Paul le demande.*
b *Paul ne se souvient pas [si Marie vient].|Paul ne s'en souvient pas.*
c *Paul réfléchit [à combien on sera].|Paul y réfléchit.*
d *J'ai dit à Marie [comme j'avais souffert].|Je l'ai dit à Marie.*
e *Je me souviens [comme Marie était belle].|Je m'en souviens.*

Après un verbe d'identité (*Le fait est qu'on est trop nombreux. La question reste comment s'en débarrasser.*), la complétive est analysée comme complément oblique et non comme attribut > **III-3.2.1**.

2.6.3. Les différentes classes de verbes à complétive

Les verbes se construisant avec une complétive sont nombreux, environ 3 000, et variés. Du point de vue syntaxique, ce sont des verbes impersonnels **92a**, des verbes à un complément **92a 92b** ou à deux compléments **92c 92d**. Après un complément prépositionnel, la complétive peut être complément direct **92c** ; après un complément nominal, elle est complément oblique **92d**.

92 **a** *Il faut [que Marie vienne].*
b *Paul empêche [que tout soit décrit].*
c *Paul promet à Marie [qu'il viendra].*
d *Paul convainc Marie [qu'elle a tort].*

Rares sont les verbes admettant deux complétives, par exemple *conclure*, *préférer*, *déduire* (*Je préfère* [*que tu m'écrives*] [(*à ce*) *que tu m'appelles*]. *Je déduis* [*qu'il est tard*] [*de ce qu'il fait déjà nuit*].).
Du point de vue syntaxique, les verbes prenant des interrogatives compléments sont variés : verbes sans sujet, comme *voici* **93a**, verbes à un complément, comme *trouver* **93b**, ou verbes à deux compléments, comme *demander* **93c** ou *apprendre* **93d**. Le complément prépositionnel est généralement introduit par *à* **93c**, plus rarement par *de* **93d** ou une autre préposition (*parier avec Jean si Marie viendra*).

93 **a** *Voici* [*combien ça coute*].
b *Jean a trouvé* [*combien ça coutait*].
c *Jean demande* [*à Marie*] [*combien ça coute*].
d *Jean a appris* [*de Marie*] [*qui était invité*].

Les verbes se construisant avec une exclamative sont des verbes sans sujet comme *voilà* **94a**, des verbes à un complément comme *admirer* **94b**, des verbes à deux compléments comme *raconter* **94c**. Certains acceptent une complétive en *que* interprétée comme une exclamative **94d** › **XII-4.5.4**.

94 **a** *Voilà* [*comme on traite les enfants*].
b *Jean admire* [*comme Marie danse*].
c *Jean nous raconte* [*quelle chance il a eue*].
d *Jean dit* [*qu'il a tellement souffert*].

Du point de vue sémantique, les verbes à complétive appartiennent aux classes listées dans le › **tableau II-17**, qui recoupent en grande partie celles des verbes à complément infinitif › **tableau II-16**.

VERBES	COMPLÉTIVES		
	INTRODUITE PAR *QUE*	INTERROGATIVE	EXCLAMATIVE
À UN COMPLÉMENT			
causatif : *empêcher*, *éviter*, *faire*, *tâcher*	*On évite* [*qu'il vienne*].	—	—
de décision : *accepter*, *approuver*, *décider*, *opter pour*, *refuser*, *renoncer* (*à*)	*Il a décidé* [*qu'il viendrait*].	*On a décidé* [*qui viendrait*].	—
de désir : *chercher* (*à*), *désirer*, *prier*, *souhaiter*, *tenir* (*à*), *viser* (*à*), *vouloir*	*Je veux* [*que tu viennes*]. *Il tient* [*à ce qu'elle vienne*].	—	—
d'identité : *être*, *rester*, *sembler*	*Le souci est* [*qu'on est trop nombreux*]. *Le but reste* [*qu'on soit plus*].	*La question est* [*comment s'en débarrasser*].	*Le scandale est* [*combien il a souffert*].
modal : *il faut*, *il importe*, *il se peut*, *nécessiter*	*Il faut* [*que tu viennes*].	—	—
d'opinion et d'activité intellectuelle : *comprendre*, *croire*, *douter*, *ignorer*, *imaginer*, *oublier*, *penser*, *se rappeler*, *savoir*, *se souvenir* (*de*), *supposer*, *trouver*	*Il pense* [*qu'il viendra*]. *Je doute* [*qu'il vienne*].	*J'ai oublié* [*s'il venait*].	*Je sais* [*comme il souffre*]
de perception : *apercevoir*, *entendre*, *observer*, *sentir*, *voir*	*Je vois* [*que tu es là*].	*Je vois* [*qui est là*].	*On voit* [*comme il souffre*].
de question et d'investigation : *chercher*, *se demander*, *s'enquérir* (*de*), *examiner*, *explorer*	—	*Je cherche* [*qui est venu*].	—

VERBES	COMPLÉTIVES		
	INTRODUITE PAR *QUE*	INTERROGATIVE	EXCLAMATIVE
de sentiment : *admirer*, *aimer*, *apprécier*, *détester*, *s'étonner* (*de*), *s'inquiéter* (*de*), *se réjouir* (*de*), *regretter*	*Je déteste* [*qu'on me parle ainsi*]. *On s'étonne* [*qu'il ait souffert*].	*On s'étonne* [*avec qui elle sort*].	*On s'étonne* [*comme il a souffert*].
À DEUX COMPLÉMENTS			
de communication : *affirmer* (*à*), *annoncer* (*à*), *avertir*, *dire* (*à*), *écrire* (*à*), *expliquer* (*à*), *prévenir*, *raconter* (*à*)	*Il nous raconte* [*qu'il est riche*].	*Il nous raconte* [*comment il fait*].	*Il nous raconte* [*comme il est riche*].
d'engagement : *assurer* (*à*), *s'engager* (*à*), *jurer* (*à*), *promettre* (*à*)	*Il nous promet* [*qu'il viendra*].	—	—
d'ordre et d'influence : *conseiller* (*à*), *convaincre*, *demander* (*à*), *dire* (*à*), *encourager* (*à*), *exiger* (*de*), *forcer* (*à*), *menacer*, *ordonner* (*à*), *permettre* (*à*), *persuader*, *prier*, *proposer* (*à*)	*Il nous ordonne* [*que tout soit prêt*]. *Il nous encourage* [*à ce que tout soit prêt*]. *Il exige de nous* [*que tout soit prêt*.	—	—

Tableau II-17. *Les principaux verbes à complétive*

Certains verbes (*dire*, *prier*) apparaissent dans plusieurs classes selon leur sens et selon leur construction. Le verbe *prier* se construit avec un seul complément en tant que verbe de désir **95a**, mais en tant que verbe d'influence, avec deux compléments **95b**. Le verbe *chercher* se construit avec une complétive introduite par *à ce que* au subjonctif **95c**, en tant que verbe de désir, et en tant que verbe de question, avec une interrogative **95d**. Le verbe *dire* se construit avec une complétive au subjonctif en tant que verbe d'influence **95e**, et en tant que simple verbe de communication, avec une complétive à l'indicatif, une interrogative ou une exclamative **95f** ➤ XI-5.2.4.

95 **a** *Elle prie* [*que la guerre cesse*].
b *Elle prie Jean* [*qu'il arrête*].
c *Jean cherche* [*à ce que tout soit fini demain*].
d *Jean cherche* [*qui est le coupable*].
e *Marthe nous dit* [*que tout soit prêt*].
f *Marthe nous dit* [*qu'il viendra*] / [*qui est venu*] / [*comme il a souffert*].

Les verbes d'identité acceptent tous les types de complétives, en fonction de leur sujet **96a**. Parmi les verbes à un complément, les verbes de sentiment **96b** et certains verbes d'opinion ou d'activité intellectuelle **96c** se construisent également avec différents types de complétives. Parmi les verbes à deux compléments, les verbes de communication prennent également différents types de complétives **96d** ➤ II-3.3.5.

96 **a** *Le problème est* [*que Paul vienne*] / [*combien on sera*] / [*comme elle a souffert*].
b *Paul s'étonne* [*que Marie parte*] / [*avec qui elle part*] / [*comme il souffre*].
c *Paul comprend* [*qu'il n'aura pas le temps*] / [*combien on sera*] / [*comme elle a souffert*].
d *Paul nous a raconté* [*que ça valait la peine*] / [*combien ça coute*] / [*comme il a souffert*].

D'autres classes de verbes sont au contraire spécialisées pour un type de complétive : les modaux, comme *falloir* ➤ XI-8.1, ou les verbes d'engagement, comme *promettre*, se construisent seulement avec une complétive introduite par *que* **97a** **97b**. Les verbes de question, comme *se demander*, se construisent avec une interrogative **97c**. Aucun verbe ne se spécialise pour une complétive exclamative ➤ XII-4.5.4.

97 **a** *Il faut* [*que Paul vienne*].
b *Paul promet* [*qu'il viendra*].
c *On se demande* [*si tu viendras*] / [*qui viendra*].

➤ Les verbes dits *factifs*, qui présentent la complétive comme un fait admis (*Paul sait* / *ignore que Marie est là*.) ➤ XII-1.2.5

2.6.4. L'alternance entre complétive et complément infinitif

Les verbes à complétive du ➤ **tableau II-17** sont quasiment les mêmes que ceux du ➤ **tableau II-16**, c'est-à-dire que la complétive peut alterner avec un complément infinitif dans la plupart des cas **98a 98b**. Dans certains cas, une préposition (*de* ou *à*), absente avec la complétive, apparait avec l'infinitif **98b**. Les verbes causatifs (*empêcher*) et les verbes de perception (*entendre*, *voir*) ont deux compléments quand ils se construisent avec un infinitif **98c** ➤ **II-2.5.2**, mais n'en ont qu'un seul avec une complétive **98d** ➤ **III-5.2**. Les verbes aspectuels (*commencer*, *finir*) et les verbes de déplacement (*aller*, *courir*) ne se construisent qu'avec un infinitif **98e**.

98 a *Paul souhaite [partir] / [que tout aille bien].*
b *Marie promet [de rester] / [qu'elle restera].*
c *Ce rideau empêche [Marie] [de voir].*
d *Ce rideau empêche [qu'on nous voie].*
e *Paul commence [à chanter] / * qu'il chante / * à ce qu'il chante.*

Le sujet de la complétive peut être identique au sujet du verbe principal **98b**, même si dans ce cas la construction avec un infinitif est généralement préférée. Un grand nombre de verbes (*dire*, *oublier*), dont la complétive est à l'indicatif, présentent cette alternance **99a 99b**, même si elle est plus difficile avec des verbes comme *trouver*, *voir* **99c 99d**. L'infinitif est parfois plus naturel au passé composé **99e**.

99 a *Luc a oublié [de venir] / [qu'il devait venir].*
b *J'ai dit [ne pas y être allé] / [que je n'y étais pas allé].*
c *Marc trouve / voit [qu'il a bonne mine].*
d ** Marc trouve / voit [avoir bonne mine].*
e *? Je trouve [avoir gagné en autonomie].*

Avec les verbes de volonté et de désir, dont la complétive est au subjonctif, l'infinitif est de règle en cas d'identité des sujets. Ainsi, *vouloir* se construit avec un infinitif en **100a**. Quand le sujet de la complétive est un pronom, il est interprété comme distinct du sujet du verbe principal : *il* est interprété comme distinct de Jean en **100b**. Quand les deux constructions sont possibles, avec un sujet quantifieur, l'interprétation n'est pas la même : **100c**, avec la complétive, signifie 'chacun voudrait qu'il n'y ait aucun perdant', tandis que **100d**, avec l'infinitif, signifie 'chacun veut être le gagnant'.

100 a *Je veux [venir]. | * Je veux [que je vienne].*
b *Jean veut [qu'il soit premier].*
c *Tout le monde veut [que tout le monde gagne].*
d *Tout le monde veut [gagner].*

> *La variation concernant l'alternance entre complétive et l'infinitif*
>
> Les verbes rendant l'infinitif obligatoire, en cas de sujets identiques, sont essentiellement ceux dont la complétive, au subjonctif, est de type désidératif (*attendre*, *chercher*, *désirer*, *éviter*, *vouloir*). La construction à complétive est néanmoins possible, pour certains locuteurs, dans des contextes où le sujet semble se dédoubler et n'être pas responsable de la situation future **101**.
>
> **101 a** *% Je veux [qu'il soit vaincu et que je sois vainqueur].*
> **b** *% J'attends [que je meure] pour aller au ciel.*
> **c** *% Je voudrais tant [que je ne sois pas visible sur Internet] !*

Pour les verbes interrogatifs, un complément infinitif alterne généralement avec la complétive, mais l'interprétation est plus vague que précédemment. Le sujet implicite de l'infinitif n'est pas forcément celui du verbe principal : ce peut être un indéfini, semblable à *on* ➤ **XI-7.1**. En **102a**, Marie peut prodiguer des conseils à des amis, et non penser à aller elle-même en vacances. En **102b**, Marie se demande comment il est possible de réparer l'étagère, pas forcément comment elle va elle-même la réparer.

102 a *Marie sait [où aller en vacances avec un petit budget].*
b *Marie se demande [comment réparer cette étagère].*

2.6.5. Les autres constructions des verbes à complétive

Certains verbes à complétive présentent une autre construction, avec deux compléments, l'un nominal, l'autre introduit par *à* **103b** ou remplacé par *lui*, *leur* **103d** ➤ IX-5.2. Les verbes comme *aimer*, *croire*, *trouver*, qui décrivent une activité mentale, peuvent ainsi se construire avec deux compléments **103b 103d 103f**, avec une interprétation équivalente à une subordonnée en *avoir* **103a 103c 103e**.

103 a *On trouve [que certains criminels ont des circonstances atténuantes].*
b *On trouve [des circonstances atténuantes] [à certains criminels].*
c *On croit [qu'il a des amis cachés].*
d *On lui croit [des amis cachés].*
e *On aimerait [qu'il ait plus d'enthousiasme].*
f % *On lui aimerait [plus d'enthousiasme].*

Les relations sémantiques entre le second complément (*lui*, *à certains criminels*) et le premier (*des amis cachés*, *des circonstances atténuantes*, *plus d'enthousiasme*) sont aussi variées que celles existant entre le sujet et le complément d'*avoir* : possession, qualité, sentiment, etc. On notera qu'aucun de ces deux compléments ne reçoit de rôle sémantique du verbe principal ➤ II-3.2.
Seuls certains verbes à complétive admettent cette alternance : verbes de communication (*affirmer*, *dire*, *murmurer*, *prétendre*), d'activité mentale (*imaginer*, *savoir*, *sentir*, *supposer*), d'engagement (*promettre*), de perception (*voir*) ou de sentiment (*aimer*, *craindre*) ➤ tableau II-17. Les verbes décrivant un changement d'état mental, qu'il soit interne, comme pour *comprendre* ou *oublier*, ou induit par une cause externe, comme pour *montrer* ou *expliquer*, ne semblent pas la permettre **104b 104c**.

104 a *Jeanne a compris [qu'il avait une grande fortune personnelle].*
b * *Jeanne lui a compris une grande fortune personnelle.*
c *Jeanne a montré [qu'il avait des ennuis].* ≠ *Jeanne lui a montré des ennuis.*

Certains verbes à complétive admettent une autre alternance, avec un attribut du complément **105b 105d** ➤ III-3.3.1. Cette construction à deux compléments (le complément et l'attribut du complément) peut être paraphrasée par une complétive en *être* **105a 105c**.

105 a *Marie croit/trouve/sent [que Paul est plus heureux].*
b *Marie croit/trouve/sent [Paul] [plus heureux].*
c *On aimerait/voudrait [que Paul soit plus en forme].*
d *On aimerait/voudrait [Paul] [plus en forme].*
e *Marie regrette/nie [que Paul soit malade].*
f * *Marie regrette/nie Paul malade.*

Il s'agit de verbes de communication, d'activité intellectuelle, de perception ou de volonté, c'est-à-dire en partie les mêmes classes de verbes que précédemment. Comme précédemment, certains verbes ne permettent pas cette alternance **105e 105f**.

➤ Les différences de sens entre les deux variantes ➤ III-3.3.1 ➤ VI-4.3.2

II-3

Les classes sémantiques de verbes

Comment interpréter les verbes ?

Les verbes se distinguent selon leur construction, ou *valence*, c'est-à-dire selon leur type de sujet et selon leur type de compléments ➤ II-2.1, mais ils se distinguent également selon leur interprétation. De manière générale, les verbes décrivent des types de situations, parfois appelés *procès*, c'est-à-dire des *états* **1a**, des *évènements* **1b** ou des *activités* **1c**. *Aimer*, verbe de sentiment, décrit un état **1a**, *briser* décrit un évènement **1b** et *danser*, une activité **1c** ➤ II-3.1.

1 a *Paul aime ces bonbons.*
b *Le vent a brisé la branche.*
c *Paul danse.*

Les situations décrites par les verbes impliquent généralement des participants. Les verbes se distinguent donc également selon le nombre et le rôle des participants qu'ils impliquent. Les verbes des phrases **1a** et **1b**, par exemple, impliquent chacun deux participants tandis que *danser* **1c** n'en a qu'un. Le rôle des participants n'est pas le même pour chaque verbe : dans un cas, Paul éprouve un sentiment ; dans l'autre, il agit. En **1b**, c'est encore différent : le vent a un rôle de cause sans être un agent à proprement parler.

Le rôle des compléments aussi peut varier avec le verbe. En **1a**, les bonbons ne sont pas affectés par le fait que Paul les aime, tandis qu'en **1b** la branche subit l'action du vent. De manière générale, le type de participants et leur rôle sont déterminés par le type de situation décrite par le verbe. Avec un verbe de sentiment comme *aimer*, le sujet est le plus souvent humain, ou animé **2a**, tandis qu'il peut être non humain avec *briser* **1b**. Avec un verbe comme *aimer*, le complément peut être concret **1a** ou abstrait **2b**, tandis qu'avec *briser* le complément le plus attendu est concret **1b**, sauf emplois figurés **2c**.

2 a *Cet insecte aime le soleil.*
b *Paul aime la liberté.*
c *Paul a brisé mon élan.*

Un verbe de sentiment, comme *plaire*, se distingue d'un autre verbe de sentiment, comme *aimer*, en ce que l'individu qui ressent le sentiment est cette fois complément et non sujet **3a** ➤ II-3.3.3. Les verbes de possession peuvent également se distinguer sur ce point, selon que le sujet est interprété comme possesseur (*Paul*) **3b** ou bien comme possédé (*cette voiture*) **3c** ➤ II-3.3.4. Les correspondances entre fonction syntaxique (sujet ou complément) et rôle sémantique (agent, possesseur), appelées aussi *appariements*, dépendent donc des verbes ➤ II-3.2.

3 a *Ces bonbons plaisent à Paul.*
b *Paul possède une voiture.*
c *Cette voiture appartient à Paul.*

Enfin, certains verbes peuvent entrer dans plusieurs constructions avec le même sens. Ainsi, un verbe comme *danser* peut avoir un complément direct, qui indique le type de danse **4a**, et un complément prépositionnel en *avec* qui indique le partenaire **4b**, compatibles entre eux **4c**. D'autres verbes, comme *toucher*, se construisent soit avec un complément prépositionnel **4d**, soit avec un complément direct **4e** ➤ II-3.4.2. Ces variantes de construction, ou alternances de valence ➤ II-3.4, dépendent du sens du verbe, c'est-à-dire de sa classe sémantique.

4 a *Paul danse la salsa.*
b *Paul danse avec Marie.*
c *Paul danse la salsa avec Marie.*
d *Paul touche aux rideaux.*
e *Paul touche les rideaux.*

L'interprétation des auxiliaires, des verbes attributifs et des verbes supports

Certains verbes ont une interprétation toute différente. En effet, ils ne décrivent pas un type de situation par eux-mêmes, mais, combinés avec un autre verbe (ou un autre prédicat), apportent des informations sur le temps ou l'aspect de la situation décrite, c'est-à-dire le moment ou la phase de son déroulement. Ainsi les auxiliaires *avoir* et *être* se combinent avec un participe passé pour former les temps composés ➤ III-2.1, tandis que d'autres verbes, parfois appelés *semi-auxiliaires*, se combinent avec un infinitif pour former une périphrase temporelle (*aller*, *venir de*) ou aspectuelle (*commencer à*, *être en train de*, *finir de*) ➤ XI-3.1. C'est le cas également du verbe *être* et de ses variantes (*rester*, *devenir*) suivis d'un adjectif attribut ➤ III-3.1, et de certains verbes dits *supports* suivis d'un nom prédicatif (*avoir faim*, *prendre la fuite*) ➤ III-6.1.

> *Verbes et lexèmes verbaux*
>
> À proprement parler, c'est le lexème verbal, c'est-à-dire un verbe avec un sens donné, qui décrit un type de situation. Ainsi deux homonymes, comme *voler* (verbe de déplacement) et *voler* (verbe de possession), sont deux lexèmes différents. Du point de vue logique, un lexème verbal est associé à un prédicat qui peut ou non avoir des arguments : *pleuvoir* n'a pas d'argument (son sujet *il* n'est pas référentiel) ; *dormir* en a un ; *aimer* en a deux ; *donner* en a trois. Un prédicat à un argument est parfois appelé une *propriété* et un prédicat à plus d'un argument, une *relation*. Les arguments correspondent aux participants des situations décrites par les verbes.
>
> *La classification des verbes et l'apprentissage*
>
> La classification des verbes joue un rôle dans l'apprentissage de la grammaire. En effet, un locuteur adulte à scolarité longue connait à peu près 4 000 verbes. Chaque verbe a en moyenne entre trois et quatre sens distincts, correspondant chacun à un lexème différent : un locuteur français ayant suivi une scolarité longue connait donc entre 12 000 et 16 000 lexèmes verbaux, puisque nous appelons *lexème* l'association entre forme et sens. Comme la plupart des règles qui concernent l'emploi des temps, le choix de l'auxiliaire, le type de construction et le rôle sémantique associé au sujet ou aux compléments ciblent des classes de verbes, en particulier des classes cohérentes d'un point de vue sémantique, il n'est pas nécessaire d'apprendre un par un les verbes concernés par chaque règle. Les classes sémantiques sont très utiles, de ce point de vue, puisqu'elles permettent de grouper les verbes sur une base accessible à tous : la façon dont nous classons ce qui arrive dans le monde.

3.1. Les verbes d'état, d'activité et d'évènement

On distingue, selon le type de situation qu'ils décrivent :
- les verbes d'état, ou verbes statiques (*aimer*, *posséder*, *savoir*) ;
- les verbes dynamiques, qui regroupent :
  - les verbes d'activité, sans changement (*danser*, *penser*, *travailler*) ;
  - les verbes d'évènement, avec changement (*apprendre*, *cuire*, *partir*).

L'interprétation des situations décrites par les phrases ne dépend pas du verbe seul, mais celui-ci y prend une part essentielle, qui dépend de sa classe sémantique ainsi que du temps auquel il est employé. Ainsi le verbe *cuire* est un verbe de changement d'état physique, c'est-à-dire que l'objet passe d'un état (cru) à un autre (cuit). Bien évidemment, selon le temps verbal, et selon la présence d'autres constituants, le changement pourra être présenté comme achevé ou non ➤ XI-1.2. Ainsi, avec le passé composé, l'action de cuire le rôti est interprétée comme achevée **5a**, tandis qu'à l'imparfait, la subordonnée circonstancielle indique que la cuisson a été interrompue **5b**.
Il n'en reste pas moins que *cuire* est un verbe de changement d'état physique, comme le verbe *casser*. Le verbe *apprendre* est également un verbe de changement, mais il traduit un changement d'état mental **5c** : si Marie apprend le chinois, son état mental n'est plus le même une fois qu'elle l'a appris. En revanche, un verbe comme *savoir* est un *verbe d'état*, sans changement **5d** : si Marie sait le chinois, elle le sait à tout instant.

5 **a** *Marc a cuit un rôti.*
b *Marc cuisait un rôti quand l'électricité s'est arrêtée.*
c *Marie apprend le chinois.*
d *Marie sait le chinois.*

Un verbe peut aussi exprimer un changement de lieu, comme *aller* **6a** : si Paul va dans le jardin, il quitte son lieu d'origine ; ou de possession, comme *donner* **6b** : les bonbons changent de possesseur. Enfin, certains verbes décrivent des situations où il se passe quelque chose (ce ne sont pas des verbes d'état) mais sans qu'il y ait changement. Ce sont des verbes d'activité, comme *danser* **6c**.
Certaines grammaires utilisent le terme *procès* pour désigner la situation décrite par les verbes. Les verbes d'état et les verbes d'activité décrivent des situations dites *homogènes* (sans discontinuité) et sont parfois appelés verbes *homogènes*. Il faut tenir compte de l'homonymie ou polysémie de certains verbes. Ainsi *donner*, verbe d'évènement en **6b**, peut aussi être un verbe d'état exprimant l'adjacence (*La porte donne dans le jardin.*).

6 **a** *Paul va dans le jardin.*
b *Paul donne des bonbons aux enfants.*
c *Paul danse dans le jardin.*

3.1.1. Les verbes d'état

Les verbes d'état, comme *aimer*, *habiter*, *posséder* ou *savoir*, décrivent des situations qui ne varient pas d'un instant à l'autre. Si Jeanne a possédé une voiture pendant dix ans, elle l'a possédée à tout moment pendant ces dix ans **7b**. Si l'on aime quelque chose pendant un certain temps, on est censé éprouver cette émotion de manière stable **7c** ; si ma maison jouxte la vôtre, elles sont côte à côte à tout moment **7a**.

7 **a** *Ma maison jouxte la vôtre.*
b *Jeanne possède une voiture depuis dix ans.*
c *Paul aime les épinards.*
d *Cette sculpture pèse 20 kilos.*
e *Ma maison ressemble à la vôtre.*

Les verbes statiques décrivent des états physiques **7a 7d**, des états mentaux **7c** ou des relations plus abstraites **7b 7e**. Ils incluent des verbes de sentiment (*aimer*) **7c** ➤ II-3.3.3, des verbes de mesure (*peser*) **7d** ➤ II-3.3.2, des verbes de possession (*posséder*) **7b** ➤ II-3.3.4 ou de localisation (*jouxter*) **7a** ➤ II-3.4.3, et des verbes *symétriques*, comme *ressembler* **7e** ➤ II-3.4.6. Les verbes d'état *transitifs*, comme *peser*, prennent un complément nominal **7d**, mais n'autorisent pas toujours le passif (* *20 kilos sont pesés par cette sculpture.*) ➤ II-4.1.2.

➤ Verbes d'état avec attribut (*être*, *sembler*) ➤ III-3.2.2

Un test pour les verbes d'état

Pour distinguer les verbes d'état des autres verbes, dits *dynamiques*, on peut utiliser la périphrase *être en train de* ➤ XI-3.2.4. Celle-ci n'est pas naturelle avec des verbes comme *posséder* **8a**, *aimer* **8b** ou *savoir* **8c**, qui sont des verbes d'état, alors qu'elle est possible avec des verbes comme *acheter* **8d** ou *apprendre* **8e**, qui impliquent un dynamisme.
Dormir, compatible avec *être en train de* **8f**, n'est pas un verbe d'état : il exprime une activité certes réduite mais une activité quand même : on peut se retourner, ronfler, rêver, etc., quand on dort.

8 **a** # *Paul est en train de posséder une voiture.*
b # *Paul est en train d'aimer les épinards.*
c # *Marie est en train de savoir le chinois.*
d *Paul est en train d'acheter une voiture.*
e *Marie est en train d'apprendre le chinois.*
f *Paul est en train de dormir.*

Les verbes d'état stable ou transitoire

Les verbes d'état décrivent soit des états intemporels (*Deux et deux font quatre.*), soit des états qui ont une certaine durée. Ces états peuvent être stables, ou permanents **9a**, ou bien transitoires, ou temporaires **9b**. Le verbe *avoir*, lui-même, peut décrire un état permanent **9c** ou transitoire **9d**, selon

son complément. De la même façon, le verbe *être*, selon son attribut, renvoie à une propriété stable (*blond*, *intelligent*) ou à une propriété transitoire (*content*, *malade*) ➤ VI-2.2.2.

9	**a**	*Ma maison jouxte la vôtre.*	ÉTAT STABLE
	b	*Jean reste à la maison.*	ÉTAT TRANSITOIRE
	c	*Jean a les yeux bleus.*	ÉTAT STABLE
	d	*Jean a la grippe.*	ÉTAT TRANSITOIRE

Les verbes d'état décrivent des situations sans *borne* intrinsèque, c'est-à-dire sans fin naturelle : bien sûr, on peut cesser d'aimer les épinards **7c**, comme on peut cesser de posséder une voiture **7b**, par exemple parce qu'on l'a mise à la casse, mais rien, dans le sens de ces verbes, ne permet de prédire qu'on cessera d'aimer ou de posséder.

Les verbes d'état gradables

Certains verbes d'état, comme *aimer*, sont *gradables*, c'est-à-dire susceptibles de varier sur une échelle d'intensité ➤ VIII-7.1.1. D'autres comme *posséder* ne le sont pas. Les premiers sont compatibles avec un adverbe de degré comme *beaucoup* **10a** ou peuvent donner lieu à une phrase exclamative introduite par *comme* **10b**, pas les seconds **10c 10d**.

10 **a** *Paul aime beaucoup ce film.*
b *Comme elle aime danser !*
c * *Paul possède beaucoup une voiture.*
d * *Comme elle possède une voiture !*

3.1.2. Les verbes d'activité

Des verbes d'activité comme *marcher*, *penser* ou *travailler* décrivent des situations qui peuvent varier d'un instant à l'autre. Quand nous marchons, notre posture varie d'instant en instant et, quand nous pensons, notre activité cérébrale varie aussi. Mais il n'y a pas de changement nécessaire entre le début et la fin de la situation. On peut travailler ou penser à quelque chose sans qu'il y ait de résultat **11b 11c**. Si Jean se promène en marchant dans la forêt, il n'y a pas forcément de changement de lieu **11a**, et il peut revenir à son point de départ.

11 **a** *Jean marche dans la forêt.*
b *Jean travaille la nuit.*
c *Jean pense à Marie.*

Certains verbes sont polysémiques : ainsi, *toucher*, verbe d'activité **12b**, est verbe d'état en **12a** au sens de 'jouxter' ; *regarder*, verbe d'activité **12d**, signifie 'concerner' en tant que verbe d'état **12c**.

12	**a**	*Le lit touche la fenêtre.*	ÉTAT
	b	*Jean touche la peinture pour voir si elle est sèche.*	ACTIVITÉ
	c	*Cette affaire regarde Jean.*	ÉTAT
	d	*Jean regarde le tableau.*	ACTIVITÉ

Les verbes d'activité duratifs ou instantanés

Les verbes d'activité décrivent généralement des situations qui ont une certaine durée : on peut regarder la mer **13a** ou penser à quelqu'un **13b** pendant des heures. Mais certains décrivent des situations quasi instantanées ou intermittentes, comme *éternuer* **13c** ou *scintiller* **13d**.

13	**a**	*Jean regarde la mer.*	ACTIVITÉ DURATIVE
	b	*Jean pense à Marie.*	ACTIVITÉ DURATIVE
	c	*Jean a éternué.*	ACTIVITÉ INSTANTANÉE
	d	*Le phare scintille au loin.*	ACTIVITÉ INSTANTANÉE

3.1.3. Les verbes d'évènement

Les verbes d'évènement comme *boire*, *écrire* ou *mourir* décrivent des situations avec changement. Les verbes *boire* **14b**, *réparer* **14c** décrivent un changement d'état physique, *apprendre* un changement d'état mental **14e** et *partir* un changement de lieu **14f**.

14 **a** *Paul est mort hier.*
b *Jean boit de l'eau.*
c *Marie a réparé l'ordinateur.*
d *Julie écrit une lettre.*
e *Paul a appris le chinois.*
f *Murielle est partie à Paris.*

Il faut tenir compte du reste de la phrase et du temps du verbe pour savoir si le changement s'est véritablement produit, mais le verbe en tant que tel détermine de quel changement il s'agit. En d'autres termes, si ces phrases sont vraies, c'est que la situation a changé par rapport à ce qu'elle était avant : Paul est passé de vie à trépas **14a**, l'eau se trouve dans le corps de Jean **14b**, l'ordinateur fonctionne **14c**, la lettre est, au moins partiellement, écrite **14d**, Paul sait le chinois **14e** et Murielle n'est plus là où elle était **14f**. Ce sont les phrases dans leur ensemble qui décrivent ces changements. En revanche, le type de changement dépend du verbe : changement d'état physique **14a 14b 14c 14d**, d'état mental **14e** ou de lieu **14f**. Il peut affecter le sujet **14a 14e 14f**, le complément **14c 14d** ou les deux à la fois **14b** : l'état de Jean n'est plus le même après avoir bu. Les changements d'état incluent la création ou la destruction de l'objet en question. Ainsi, l'eau bue se transforme en autre chose **14b**, la lettre passe à l'existence **14d**, tandis que Paul disparait **14a**.

Notons que certains verbes polysémiques appartiennent à des classes différentes : ainsi, *comprendre*, en tant que verbe d'état, signifie 'inclure' **15a**, mais en tant que verbe d'évènement **15b** décrit un changement d'état mental. Il en va de même pour des verbes parfois présentés comme inverses : un verbe comme *chercher* est un verbe d'activité **15c**, car on peut chercher en vain, tandis que *trouver* est un verbe d'évènement **15d**.

15 **a** *Cette maison comprend trois chambres.* ÉTAT
b *Jean a compris le problème.* ÉVÈNEMENT
c *Jean a cherché ses clefs.* ACTIVITÉ
d *Jean a trouvé ses clefs.* ÉVÈNEMENT

Verbes d'évènement et temps verbal

La distinction entre verbes d'état et verbes d'évènement conditionne l'emploi de l'imparfait ➤**XI-2.4.1** ou du passé simple ➤**XI-2.3.1**. La phrase **16a**, à l'imparfait, est la façon la plus naturelle de décrire l'état antérieur de Jean, et la phrase **16d**, avec un verbe d'évènement au passé simple, décrit l'action antérieure de Jean. La phrase **16b**, en revanche, avec un verbe d'état au passé simple, insiste sur le fait que Jean a aimé Paris pendant une période limitée. Et la phrase **16c**, avec un verbe d'évènement à l'imparfait, décrit ce que Jean était en train de faire, pas nécessairement ce qu'il a réussi à accomplir (un bus a pu inopinément interrompre sa trajectoire). Ces effets sémantiques de l'imparfait et du passé simple varient donc avec la classe sémantique du verbe ➤**XI-1.2.1**.

16 **a** *Jean aimait Paris.*
b *Jean aima Paris.*
c *Jean traversait la rue.*
d *Jean traversa la rue.*

Les classes de conjugaisons sont aussi, en partie, sensibles à la distinction entre verbes d'évènement et autres verbes ➤**II-1.3.4**. Les verbes du deuxième groupe de conjugaison sont presque tous des verbes d'évènement (*finir*, *rougir*), mais, bien sûr, de très nombreux verbes d'évènement, en fait la plupart, appartiennent aux premier et troisième groupes de conjugaison (*mourir*, *tuer*).

Les verbes d'évènement duratifs ou instantanés

Les situations décrites par des verbes d'évènement peuvent avoir une certaine durée, comme avec *écrire* ou *réparer*, ou être instantanés comme avec *comprendre*. Les verbes de changement instantané sont parfois appelés verbes *ponctuels*, ou verbes d'*achèvement*. Les verbes de changement duratif sont aussi parfois appelés verbes d'*accomplissement* ➤**XI-1.2.1**.

Des verbes comme *vieillir*, *laver*, décrivent des changements qui s'opèrent sur une certaine période de temps : on ne vieillit pas du jour au lendemain **17b** et la machine à laver met du temps pour laver le linge **17c**. D'autres verbes comme *mourir*, *s'apercevoir*, décrivent des changements instantanés : la mort est toujours, pour ainsi dire, subite **17d** ; il en va de même de la perception d'une réalité, visuelle ou

intellectuelle **17a**. Bien sûr, la mort ou la perception visuelle peuvent être attendues ou précédées de situations préparatoires, mais la mort ou la perception sont elles-mêmes quasi instantanées.

17 **a** *Jacques s'aperçoit de son erreur.* INSTANTANÉ
b *Jacques vieillit.* DURATIF
c *La machine lave le linge.* DURATIF
d *Paul est mort ce matin.* INSTANTANÉ

Un test pour distinguer verbes duratifs et instantanés

Pour distinguer verbes duratifs et instantanés, on utilise une périphrase aspectuelle, qui réfère au déroulement de la situation (*commencer à*, *arrêter de*). Son emploi est naturel avec les verbes duratifs **18a** **18c**, mais plus difficile avec les verbes instantanés **18b** **18d**.

18 **a** *Paul a commencé à écrire la lettre cet après-midi.*
b ? *Paul a commencé à atteindre le sommet cet après-midi.*
c *Paul s'est arrêté de vieillir à soixante-dix ans.*
d ? *Paul s'est arrêté de s'apercevoir de son erreur à 16 heures.*

La classification des verbes selon les types de situations

Les classes sémantiques de verbe selon les types de situations décrites sont résumées dans la ➤ **figure II-2**. Il convient de garder à l'esprit qu'il s'agit à chaque fois non du verbe mais du lexème verbal, c'est-à-dire d'un verbe avec un sens donné.

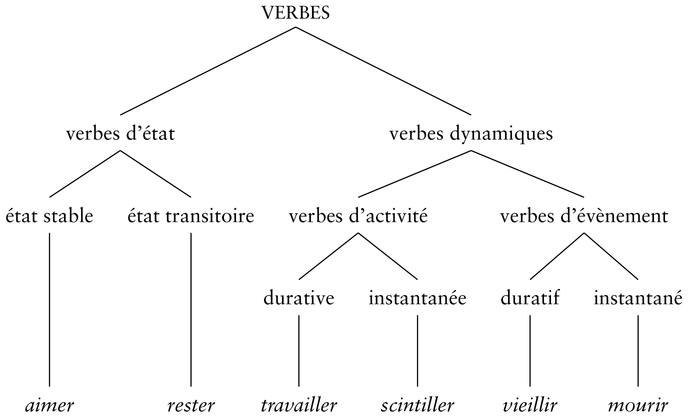


Figure II-2. *Les classes de verbes selon les types de situations*

Les situations bornées ou non bornées

La notion de durée doit être distinguée de celle de borne. Que les verbes d'évènement décrivent des changements duratifs (*vieillir*) ou instantanés (*mourir*), ces situations incluent une borne intrinsèque : la situation se termine par ce changement, si rien ne vient en interrompre le déroulement. La fin ou la mort constitue une borne naturelle, et les verbes *finir* **19a** ou *tuer* **19b** suffisent à dire que la situation décrite a une borne intrinsèque. Il en va de même pour un verbe de déplacement comme *traverser* **19c**, du moins quand le sujet est singulier.

19 **a** *Jacques a fini son projet (en une semaine).* BORNÉ
b *Marie a tué l'araignée (en une seconde).* BORNÉ
c *Paul a traversé le bourg (en cinq minutes).* BORNÉ

Un test pour distinguer les phrases décrivant des situations bornées, aussi appelées *téliques*, et non bornées, aussi appelées *atéliques*, est l'ajout d'une expression de durée au passé composé ➤ **XI-4.2** :

- quand la situation a une borne intrinsèque, l'expression de durée est introduite par *en* (*Paul a changé en deux mois.*) **19** ;
- quand la situation n'est pas bornée, l'expression de durée est introduite par *pendant* (*Paul a travaillé pendant deux mois.*).

En général, les verbes d'état décrivent des situations sans borne intrinsèque, c'est-à-dire que leur fin n'est pas prévue par le sens du verbe **20a**. Il en va généralement de même des verbes d'activité. Un verbe comme *travailler* décrit une situation sans borne intrinsèque **20b**. On peut travailler jusqu'à midi ; c'est

alors cet ajout, qui n'est pas inclus dans la description du verbe, qui marque la fin du travail. Le sens de *travailler* n'établit donc pas à lui seul de critère qui postule la fin du travail. Avec d'autres verbes d'activité, comme *marcher*, un complément ou un ajout **20c** peut également apporter une borne à la situation décrite par le verbe **20d**.

20	**a**	*Marie a habité ce quartier (pendant dix ans).*	NON BORNÉ
	b	*Marie a travaillé (pendant trois heures).*	NON BORNÉ
	c	*Marie a marché jusqu'à la maison (en une heure).*	BORNÉ
	d	*Marie a marché (pendant une heure).*	NON BORNÉ

La phrase **20d** décrit une situation non bornée, sans fin prévue : on sait seulement que Marie a marché, mais pas quand elle s'est arrêtée, d'où l'ajout de durée en *pendant*. La phrase **20c**, en revanche, décrit une situation bornée, dont l'arrivée de Marie à la maison marque la fin, d'où l'expression de durée introduite par *en* > **XI-4.2**.

> Situation bornée et aspect terminatif de la phrase > **XI-1.2.1**

3.2. Les rôles sémantiques des arguments du verbe

Les arguments sont les participants de la situation décrite par le verbe. Ils correspondent généralement au sujet (*Paul dort.*) et aux compléments (*Il faut un marteau.*). Selon le verbe, ils reçoivent des rôles sémantiques variés, dont les principaux sont :
- agent (*Paul lave le linge.*) ;
- cause (*L'orage effraie Paul.*) ;
- expérient (*Paul souffre.*) ;
- lieu (*Paul va à Paris.*) ;
- patient (*Paul lave le linge.*) ;
- possesseur (*Le livre appartient à Paul.*) ;
- thème (*Le livre appartient à Paul.*) ;
- valeur (*Le livre coute 30 euros.*).

Certains sujets (*il* impersonnel) comme certains compléments (adjectif attribut) ne sont pas interprétés comme des arguments.
On parle de verbe *agentif* quand il implique un agent, de verbe *causatif* > **III-4.1** quand il implique une cause, de verbe *locatif* > **II-3.4.3** quand il implique un lieu, de verbe de possession > **II-3.3.4** quand il implique un possesseur, etc.

3.2.1. Qu'est-ce qu'un argument du verbe ?

Les arguments sont les participants de la situation décrite par le verbe. Ils correspondent généralement au sujet **21a** et aux compléments **21b**. Ils peuvent aussi ne pas être exprimés : ainsi, en **21c**, le verbe *manger* décrit forcément une situation où quelqu'un mange quelque chose, que le complément soit exprimé ou pas > **II-5.1**. Certains verbes, comme *pleuvoir*, décrivent une situation sans participant : ils ont un sujet syntaxique, *il*, mais pas d'argument sémantique. De manière générale, le sujet *il* impersonnel ne correspond pas à un argument. D'un autre côté, certains compléments ne sont pas interprétés comme des participants et font partie du prédicat verbal. C'est le cas du complément *une douche* en **21e**. Dans cet emploi, *prendre* est un verbe support et son complément est interprété comme un prédicat : il y a donc un seul argument, exprimé par le sujet, comme ce serait le cas avec *se doucher* > **III-6.1**.

21	**a**	*Les enfants dorment.*	1 ARGUMENT
	b	*Les enfants mangent leurs épinards.*	2 ARGUMENTS
	c	*Les enfants mangent.*	2 ARGUMENTS
	d	*Il pleut.*	0 ARGUMENT
	e	*Paul prend une douche.*	1 ARGUMENT

Arguments, sujet et compléments

L'interprétation du verbe détermine sa construction, c'est-à-dire sa valence de base. Selon le type de situation décrite, le nombre d'arguments ou de participants varie, et en principe le nombre

des compléments du verbe variera de même. Les verbes décrivant une situation sans participant, comme *pleuvoir*, sont des verbes impersonnels sans complément **21d**. Ceux qui ont un seul argument comportent généralement un sujet et pas de complément, comme *dormir* **21a**, mais il peut s'agir également de verbes impersonnels avec un complément, comme *falloir* **22a** ➤ II-2.2.2. Les verbes à deux arguments, comme *laver* **22b**, ont un sujet et un complément, et ceux avec trois arguments, comme *donner* **22c**, un sujet et deux compléments.

22 **a** *Il faut du beurre.* — 1 ARGUMENT
b *Paul lave le linge.* — 2 ARGUMENTS
c *Paul donne un livre aux enfants.* — 3 ARGUMENTS

Arguments et modifieurs

Les expressions qui renvoient aux participants dans la situation sont des arguments, et celles qui apportent d'autres informations sur la situation sont des modifieurs. Les expressions qui accompagnent un verbe avec la fonction *ajout* sont souvent interprétées comme des modifieurs ➤ I-3.2.3. Certains de ces modifieurs apportent des précisions sur le lieu et le moment de la situation. Les expressions *dans le réfectoire* **23a** et *ce matin* **23c**, qui ont la fonction syntaxique d'*ajout*, localisent la situation dans l'espace et dans le temps. Au contraire de certaines grammaires, nous ne les appelons pas *compléments circonstanciels* : ce sont des ajouts plutôt que des compléments ➤ II-2.1, et ils ne sont pas forcément circonstanciels : ils peuvent apporter une précision sur la situation décrite, sans introduire une circonstance, c'est-à-dire une autre situation ➤ XIV-1.1.1.

23 **a** *Les enfants mangent les épinards dans le réfectoire.*
b *Les enfants souffrent dans le réfectoire.*
c *Les enfants dansent ce matin.*
d *Les enfants récoltent les épinards ce matin.*

L'interprétation des arguments varie selon les verbes. Le rôle joué par les enfants et les épinards dans la phrase **23a** est caractéristique de *manger* et de certains autres verbes sémantiquement proches (*dévorer*, *déguster*, *avaler*) : les enfants ingèrent la nourriture, qui disparait au fur et à mesure du déroulement de l'évènement. Si l'on remplace *manger* par *récolter* **23d** ou par *aimer*, *dessiner*, etc., le rôle joué par les enfants et les épinards, et leur manière de participer à la situation décrite, changent radicalement. De même, en **23b** et **23c** le rôle joué par les enfants dans la situation décrite est encore différent. En revanche, l'interprétation des modifieurs *dans le réfectoire* ou *ce matin* est la même dans toutes les phrases de **23**, leur rôle ne change pas : ils désignent le lieu et le moment qui caractérisent la situation.

➤ Les critères syntaxiques de la distinction entre compléments et ajouts ➤ II-2.1

Arguments sémantiques et valence verbale

On parle d'*arguments* sémantiques mais de *valents* du point de vue syntaxique. Un argument n'est pas toujours présent comme sujet ou comme complément, soit parce que le complément est omis (*Jean mange.*) ➤ II-5.1, soit parce que le prédicat incorpore cet argument dans son interprétation. C'est le cas d'un verbe comme *clouer*, qui incorpore la présence d'un clou comme instrument, ou d'un verbe comme *féliciter* qui incorpore un message (de félicitation).
A contrario, certains verbes ont un sujet ou un complément qui n'est pas interprété comme argument, soit parce qu'il n'est pas référentiel (*il* ou *ce* impersonnel) **24a**, soit parce que le verbe et le complément forment ensemble le prédicat, comme *avoir* et le complément *peur* **24b** ➤ III-6.1 ou *être* et l'attribut du sujet **24c** ➤ III-3.1.

24 **a** *C'est moi.* — 1 ARGUMENT
b *Paul a peur de Max.* — 2 ARGUMENTS
c *Paul est grand.* — 1 ARGUMENT
d *Marie trouve Paul grand.* — 2 ARGUMENTS
e *Paul peut venir.* — 1 ARGUMENT

En **24b**, le verbe *avoir* a trois valents (un sujet et deux compléments), alors que la combinaison *avoir peur* a deux arguments (Paul et Max). En **24c**, le verbe *être* a deux valents (un sujet et un attribut du sujet) et un argument (Paul).

En **24d**, le verbe *trouver* a un sujet, un complément direct et un attribut du complément, mais deux arguments (Marie et la proposition 'Paul est grand') : en effet, Paul est argument du prédicat adjectival mais pas du prédicat verbal. En **24e**, le verbe *pouvoir* a un sujet et un complément mais un seul argument (la proposition 'Paul vient'), car *Paul* est l'argument de *venir* et non de *pouvoir* ➤ **II-2.5.4**.
Les différents cas sont résumés dans le ➤ **tableau II-18**, où le sujet et les compléments interprétés comme des arguments sont soulignés.

ARGUMENTS	VALENCE	EXEMPLES
0 argument	sujet	*Il pleut.*
1 argument	sujet	*<u>Paul</u> travaille.*
	complément direct	*Voici <u>Paul</u>.*
	sujet – complément direct	*Il y a <u>un orage</u>.* *<u>Paul</u> prend une douche.*
	sujet – attribut	*<u>Paul</u> est grand.*
2 arguments	sujet – complément direct	*<u>Léa</u> aime <u>Max</u>.*
	sujet – complément oblique	*<u>Paul</u> pense <u>à Max</u>.*
	sujet – complément direct – complément oblique	*Il faut <u>un marteau</u> <u>à Max</u>.* *<u>Paul</u> a peur <u>de Luc</u>.*
	sujet – complément direct – attribut	*<u>Max</u> trouve Luc <u>grand</u>.*
3 arguments	sujet – complément direct – complément oblique	*<u>Jean</u> présente <u>Luc</u> <u>à Max</u>.*
	sujet – complément oblique – complément oblique	*<u>Jean</u> parle <u>à Max</u> <u>de Luc</u>.*
4 arguments	sujet – complément direct – complément oblique – complément oblique	*<u>Léa</u> vend <u>le sac</u> <u>30 euros</u> <u>à Luc</u>.* *<u>Jean</u> envoie <u>Max</u> <u>à Paris</u> <u>travailler</u>.*

Tableau II-18. *Les arguments et la valence des verbes*

L'ordre des arguments

Dans le ➤ **tableau II-18**, le sujet précède le complément direct dans les listes de valence, qui lui-même précède l'attribut et les compléments obliques ➤ **II-2.1.3**. On ordonne de même les arguments selon la correspondance observée dans les phrases actives : le premier argument correspond au sujet, sauf pour les verbes impersonnels comme *falloir* et les verbes sans sujet comme *voici* ; le second au complément direct (s'il y en a un) et les arguments suivants aux compléments obliques. Ainsi le premier argument d'*aimer* correspond au sujet, et le second au complément. Le premier argument de *présenter* correspond au sujet, le deuxième au complément direct et le troisième au complément oblique.

3.2.2. Les différents rôles sémantiques des arguments

Selon les verbes, des rôles sémantiques spécialisés peuvent être définis, par exemple *mangeur* et *mangé*, ou *laveur* et *lavé*. Mais on utilise généralement des rôles plus généraux, communs à plusieurs verbes, ou plusieurs classes de verbes. Ainsi les enfants ont un rôle d'*agent* avec *manger* **25a**, comme avec *laver* **25b**. Ils accomplissent une action dont ils sont responsables, et les épinards ont un rôle de *patient* : ils subissent une action qui les affecte. En revanche, avec un verbe comme *recevoir*, les enfants ne sont pas responsables de la situation et ont un rôle de *destinataire*, tandis que les épinards, qui ne changent pas d'état, ont un rôle de *thème* **25c**.

25 **a** *Les enfants mangent les épinards.* SUJET : AGENT – COMPLÉMENT : PATIENT
b *Les enfants lavent les épinards.* SUJET : AGENT – COMPLÉMENT : PATIENT
c *Les enfants reçoivent des épinards.* SUJET : DESTINATAIRE – COMPLÉMENT : THÈME

Nous avons retenu les rôles de la ➤ **liste II-5**, qui ne saurait être exhaustive.

AGENT : responsable de la situation sur laquelle il exerce un contrôle (*<u>Jean</u> court.*)
BÉNÉFICIAIRE : participant au profit ou au détriment duquel la situation existe (*Jean chante une chanson <u>à Marie</u>.*)
BUT : objectif visé (*Jean court <u>acheter du pain</u>.*)
CAUSE : responsable de la situation sans volonté ni contrôle (*<u>Le vent</u> casse la branche.*)
EXPÉRIENT : qui perçoit, qui ressent un sentiment ou une émotion (*<u>Jean</u> aime les épinards.*)
INSTRUMENT : utilisé par un agent (*Paul orne le gâteau <u>de bougies</u>.*)

LIEU :
- DESTINATION : lieu d'arrivée (*Paul va à Paris.*)
- ORIGINE : lieu d'origine (*Paul quitte Paris.*)
- PASSAGE : lieu traversé (*Paul traverse Paris.*)
- SITE : localisation statique (*Paul habite à Paris.*)

MANIÈRE : évaluation de l'état ou du déroulement de la situation par rapport à un standard (*Jean va bien.*)
MESSAGE : ce qui est dit, lu, etc. (*Jean dit la vérité.*)
PATIENT : entité affectée, qui change d'état (*Paul cuit le rôti.*)
POSSESSEUR (*Le livre appartient à Paul.*) :
- DESTINATAIRE : possesseur final (*Paul reçoit une lettre.*)
- SOURCE : possesseur initial (*Paul donne de l'argent.*)

REPRÉSENTATION mentale ou figurée : (*Paul imagine la situation.*)
TEMPS :
- DATE : (*La découverte remonte à cent ans.*)
- DURÉE : (*Le concert dure deux heures.*)

THÈME : participant localisé dans le temps ou l'espace, ou auquel est attribuée une propriété (*Paul pèse 30 kilos.*)
VALEUR : mesure associée à un objet ou un individu (*Paul pèse 30 kilos.*)

Liste II-5. *Les principaux rôles sémantiques du sujet et des compléments des verbes*

Agent, cause, expérient

Un agent est responsable d'une action ou d'une situation sur laquelle il exerce un contrôle **26a.** Il peut en outre avoir un rôle causal, comme en **26b** où Paul est à l'origine du changement d'état de la branche. Mais une entité peut être la cause d'une situation sans être un agent, c'est-à-dire sans volonté ni contrôle. Il en va ainsi des éléments naturels **26c** ou des situations **26d.** On utilise ici généralement le terme *cause* pour les causes non agentives, mais certains cas peuvent être ambigus : avec un verbe comme *amuser*, *Paul* peut être agent ou cause, selon qu'il exerce un contrôle sur la situation **26f** ou non **26e**. Le rôle d'*expérient* est réservé aux êtres animés en tant qu'ils éprouvent une perception ou une émotion, comme *les enfants* en **26e 26f** ➤ II-3.3.3.

26	**a**	*Paul appuie sur le bouton.*	AGENT
	b	*Paul a cassé la branche.*	AGENT
	c	*Le vent a cassé la branche.*	CAUSE
	d	*La crise prive Paul de son travail.*	CAUSE
	e	*Paul amuse les enfants involontairement.*	CAUSE
	f	*Paul amuse les enfants en racontant des blagues.*	AGENT

Patient et thème

L'entité qui subit une action, ou qui est affectée par la situation, a le rôle de *patient*. Les draps changent d'état en **27a**, de même que le poulet en **27b**, tandis qu'il n'y a pas changement d'état en **27c.** Une entité simplement localisée dans le temps ou dans l'espace **27d**, ou à laquelle est attribuée une propriété **27e**, a le rôle de *thème*. Le rôle de *thème* est en fait un rôle par défaut qui recouvre des situations différentes. Il peut parfois y avoir plus d'un élément interprété comme thème : ainsi, avec le verbe *ressembler* **27c**, le sujet et le complément ont tous deux ce rôle.

27	**a**	*Paul lave les draps.*	PATIENT
	b	*Paul cuit le poulet.*	PATIENT
	c	*Paul ressemble à Marie.*	THÈME
	d	*Le tiroir contient les clefs.*	THÈME
	e	*Ce livre vaut cher.*	THÈME

Une entité qui change de lieu ou de possesseur sans changer d'état a également un rôle de *thème* (*Paul emprunte un livre.*). Un cas particulier est celui des entités créées par la situation, comme avec *écrire* (*Paul écrit une lettre.*), puisque c'est l'écriture qui fait passer la lettre à l'existence : on parle alors parfois de *thème incrémental*.

Message, représentation et but

Les compléments abstraits ont un rôle de *message* s'ils sont dits, écrits, transmis, etc. **28a** > II-3.3.5, ou un rôle de *représentation* s'ils sont pensés, imaginés, représentés **28b**. Ce peut être, outre des noms, des infinitifs **28c** > II-2.5 ou des complétives **28d** > II-2.6. Certains compléments infinitifs ont également un rôle de *but* **28e**. Avec les verbes de sentiment (*aimer*), et les verbes de perception (*voir*), la représentation peut être appelée *stimulus* > III-5.1.

28	**a**	*Paul exprime son opinion.*	MESSAGE
	b	*Paul pense à son voyage.*	REPRÉSENTATION
	c	*Paul dit d'aller vite.*	MESSAGE
	d	*Jean pense qu'il a raison.*	REPRÉSENTATION
	e	*Paul court acheter du pain.*	BUT

Possesseur, source, destinataire, bénéficiaire

Une entité qui en détient une autre a un rôle de *possesseur*, comme Paul en **29a**. Les rôles de *source* et de *destinataire* renvoient au possesseur initial et au possesseur final pour les verbes de transfert de possession, comme *donner* ou *recevoir* > II-3.3.4. Paul est source en **29b** et destinataire en **29c**, tandis que Marie est destinataire en **29b** et source en **29c**. En dehors des situations de transfert de possession, l'individu au profit duquel se déroule l'action a le rôle de *bénéficiaire* (*Jean ouvre la porte à Marie.*).

29 **a** *Paul possède une voiture.*
b *Paul donne un livre à Marie.*
c *Paul reçoit un livre de Marie.*

Les arguments de lieu et de temps

Les arguments de lieu sont sujets ou compléments avec les verbes locatifs > II-3.4.3 et désignent un site (localisation statique) **30a**, une destination (lieu final) **30c**, un passage (lieu traversé) **30b** ou une origine (lieu initial) **30d**.

30	**a**	*Paul habite Paris.*	SITE
	b	*Paul traverse Paris.*	PASSAGE
	c	*Paul va à Paris.*	DESTINATION
	d	*Paul quitte Paris.*	ORIGINE

Les arguments de temps sont compléments de certains verbes, comme *dater* ou *durer*, avec un rôle de date **31a** ou de durée **31b** > II-3.3.6.

31	**a**	*Le château date de 1516.*	DATE
	b	*La discussion durera trois heures.*	DURÉE

Les arguments de manière ou d'instrument

Les arguments de manière sont compléments des verbes de comportement (*aller*, *se conduire*, *se comporter*, *se porter*) **32a** dans la mesure où ils sont obligatoires (* *Paul se conduit.*). Il en va de même des instruments, compléments en *de* **32b** ou *avec* **32c** de certains verbes dits *instrumentaux* (*décorer*, *ouvrir*) > II-3.4.4.

32 **a** *Paul se conduit bien / avec délicatesse / de façon convenable.*
b *Paul se sert de ses clefs.*
c *Paul décore le gâteau avec des bougies.*

> *Les participants avec plusieurs rôles*
>
> Dans une situation donnée, un participant reçoit normalement un seul rôle, ou plus précisément reçoit un seul rôle du prédicat dont il est un argument. Mais une situation peut impliquer plusieurs relations ou plusieurs prédicats, par exemple quand deux verbes sont coordonnés et partagent le même sujet **33a**, ou quand le second est à l'infinitif et partage son sujet avec le premier **33b**.
> En **33a**, *Jean* est argument de 'manger' mais aussi de 'dormir'. En **33b**, *Jean* est argument de 'vouloir' mais aussi de 'dormir', car *vouloir* est un verbe *à partage*, dont le sujet renvoie au même individu que le sujet de l'infinitif. En **33c**, Jean est à la fois agent et destinataire car le prédicat 'prendre' exprime une relation causale et une relation de transfert de possession > II-3.3.4. Il est seulement destinataire avec un verbe comme *recevoir* **33d**, qui est non agentif.

33 **a** *Jean mange et dort chez Marie.*
b *Jean veut dormir.*
c *Jean prend un livre.*
d *Jean reçoit un livre.*

3.2.3. Les rôles sémantiques du sujet et des compléments

Bien que les rôles d'*agent* (*Jean lave le linge.*) ou de *cause* (*Le vent casse la branche.*) lui soient normalement réservés (à l'actif), le sujet peut endosser selon les verbes des rôles sémantiques variés, par exemple celui de *possesseur* (*Jean a une voiture.*), de *site* (*Le tiroir contient les clefs.*) ou d'*instrument* (*Des bougies ornent le gâteau.*).
Le rôle des compléments connait une variété plus importante : selon les verbes, le complément reçoit le rôle de *patient* (*Paul lave le linge.*), de *possesseur* (*La voiture appartient à Jean.*) ou de *site* (*Paul habite Paris.*). Il peut encore occuper les rôles de *passage* (*Paul traverse Paris.*), de *manière* (*Paul se conduit avec tact.*), de *date* (*Cette pièce remonte à 1850.*) ou de *valeur* (*Paul pèse 50 kilos.*).

Les situations décrites par les verbes comportent généralement des participants avec des rôles différents. Quand une situation inclut un agent et une cause, la même entité assure les deux rôles. Quand une situation comporte un instrument, elle comporte aussi, au moins implicitement, un agent. Quand une situation inclut un agent, celui-ci correspond au sujet (à l'actif) **34a**. En l'absence d'agent, les rôles du sujet sont variés ➤ tableau II-19, en particulier la cause **34b**, l'expérient **34c**, le possesseur **34d** ou le destinataire **34e**.

34 **a** *Paul lavera le linge.* — SUJET : AGENT – COMPLÉMENT : PATIENT
b *Le vent casse la branche.* — SUJET : CAUSE – COMPLÉMENT : PATIENT
c *Paul craint la foudre.* — SUJET : EXPÉRIENT – COMPLÉMENT : REPRÉSENTATION
d *Jean possède un bateau.* — SUJET : POSSESSEUR – COMPLÉMENT : THÈME
e *Jean reçoit une lettre.* — SUJET : DESTINATAIRE – COMPLÉMENT : THÈME

Le rôle d'agent **34a** ou normalement le rôle de cause **34b** sont réservés au sujet, du moins à l'actif. La construction passive permet à un agent d'être exprimé par un complément (*Le linge sera lavé par Jean.*) ➤ II-4.1.3.
Les compléments peuvent également recevoir une variété de rôles ➤ tableau II-19. Les rôles de passage **35a** et de valeur **35b** leur sont normalement réservés. Les rôles de but, de date, de manière **35c** sont réservés aux compléments prépositionnels, ou obliques ➤ II-2.1.1 ➤ VII-4.1. Quand la cause est complément, elle est complément oblique, ce qui n'est possible qu'avec un petit nombre de verbes **35d**. Il en va de même quand le possesseur est complément **35e**.

35 **a** *Paul traverse Paris.* — SUJET : AGENT – COMPLÉMENT : PASSAGE
b *Le livre coute 30 euros.* — SUJET : THÈME – COMPLÉMENT : VALEUR
c *Paul se conduit avec tact.* — SUJET : AGENT – COMPLÉMENT : MANIÈRE
d *Paul souffre du départ de Marie.* — SUJET : EXPÉRIENT – COMPLÉMENT : CAUSE
e *Ce livre appartient à Marie.* — SUJET : THÈME – COMPLÉMENT : POSSESSEUR

➤ Interprétation des compléments en *à* ➤ IX-5.2

RÔLE	SUJET	COMPLÉMENT DIRECT	COMPLÉMENT OBLIQUE
agent	*Paul court.*	—	—
bénéficiaire	—	—	*Il tient la porte à Marie.*
but	—	—	*Luc court acheter du pain.*
cause	*Le vent casse la branche.*	—	*Il souffre de sa scoliose.*
date	—	—	*La construction remonte à 1950.*
destinataire	*Paul reçoit un cadeau.*	*Paul félicite Marie.*	*Paul écrit à Marie.*
destination	*Cet hôtel accueille des skieurs.*	*Paul rejoint Paris.*	*Paul part à Londres.*
durée	*Trois heures passent.*	*La pièce dure deux heures.*	*On prolonge le cours d'une heure.*

RÔLE	SUJET	COMPLÉMENT DIRECT	COMPLÉMENT OBLIQUE
expérient	*Paul craint la foudre.*	*La foudre effraie Paul.*	*Le spectacle plait à Luc.*
instrument	*La clef ouvre la porte.*	*Paul utilise sa clef.*	*Il orne le gâteau de bougies.*
manière	—	—	*Paul va bien.*
message	—	*Paul crie la nouvelle.*	*Il l'informe de son succès.*
origine	*La cheminée crache de la fumée.*	*Paul quitte Paris.*	*Paul sort de sa chambre.*
passage	—	*Paul traverse la rue.*	*Paul passe par Paris.*
patient	*Luc subit une opération.*	*Paul lave le linge.*	*Il appuie sur le bouton.*
possesseur	*Léa possède une tente.*	*Ce testament déshérite Luc.*	*Ce livre appartient à Luc.*
représentation	*Le séjour plait à Paul.*	*Il imagine un bateau.*	*Il s'étonne de la nouvelle.*
site	*Le tiroir contient les clefs.*	*Luc habite un bateau.*	*Paul habite à Paris.*
source	*Paul perd ses clefs.*	*Paul vole Max.*	*Il emprunte un livre à Luc.*
thème	*Le livre coute 30 euros.*	*Paul mesure la table.*	*Il ressemble à son père.*
valeur	—	*Le livre coute 20 euros.*	*Il paie le livre 20 euros.*

Tableau II-19. *Les rôles sémantiques et les fonctions syntaxiques du sujet et des compléments*

3.2.4. Les rôles sémantiques et les différentes classes de verbes du verbe

Les rôles sémantiques de la > liste II-5 permettent de définir différentes classes de verbes :
- les verbes agentifs incluent un agent (*assassiner*, *jouer*) ;
- les verbes à complément affecté incluent un patient (*cuire*, *manger*) ;
- les verbes causatifs incluent une cause (*empêcher*) > III-4.1 ;
- les verbes locatifs incluent un lieu, c'est-à-dire un site, un passage, une origine ou une destination (*aller*, *passer*, *venir*) > II-3.4.3 ;
- les verbes de mesure incluent une valeur (*couter*, *peser*) > II-3.3.2 ;
- les verbes de sentiment incluent un expérient (*aimer*, *plaire*) > II-3.3.3 ;
- les verbes de possession incluent un possesseur (*appartenir*, *posséder*) > II-3.3.4 ;
- les verbes de transfert de possession incluent une source ou un destinataire (*donner*, *vendre*) ;
- les verbes de communication incluent un message (*dire*, *parler*) > II-3.3.5 ;
- les verbes temporels incluent une date ou une durée (*dater*, *durer*) > II-3.3.6 ;
- les verbes instrumentaux incluent un instrument (*clouer*, *guillotiner*) > II-3.4.4.

Le > tableau II-20, qui reprend la distinction entre verbes d'état, verbes d'activité et verbes d'évènement > II-3.1, présente les principales classes sémantiques de verbes.

VERBES	EXEMPLES
D'ÉTAT	
d'identité : *être, paraitre, sembler*	*Paul semble notre allié.*
de localisation : *contenir, habiter, rester*	*Marie habite Paris.*
de mesure : *couter, durer, mesurer, peser*	*Le livre coute 10 euros.*
modaux : *devoir, falloir, nécessiter, pouvoir*	*Il faut du beurre.*
de possession ou d'inclusion : *appartenir, avoir, comporter, posséder*	*Paul possède un vélo.*
de sentiment : *aimer, craindre, détester*	*Paul craint la foudre.*

VERBES	EXEMPLES
D'ACTIVITÉ	
d'activité intellectuelle : *comparer*, *oublier*, *penser*, *rêver*, *songer*	*Paul pense à Marie.*
d'activité physique : *danser*, *jouer*, *travailler*	*Paul danse.*
de mouvement sur place : *gigoter*, *sursauter*, *trembler*	*Paul sursaute.*
de perception : *écouter*, *entendre*, *observer*, *regarder*, *voir*	*Paul écoute la pluie.*
D'ÉVÈNEMENT	
aspectuels : *achever*, *commencer*, *finir*	*Paul finit son travail.*
de communication : *crier*, *dire*, *écrire*, *s'écrier*, *féliciter*, *prétendre*	*Paul crie sa joie à Marie.*
de contact : *cogner*, *frapper*, *mordre*, *taper*	*Paul mord dans la pomme.*
de déplacement : *aller*, *envoyer*, *mettre*, *poser*, *sortir*, *traverser*	*Paul va à Paris.*
d'émission : *cracher*, *dégouliner*, *éternuer*, *saigner*, *suinter*	*Paul saigne.*
instrumentaux : *clouer*, *décorer*, *se servir de*, *user*, *utiliser*	*Paul décore la tarte de bougies.*
météorologiques : *neiger*, *pleuvoir*	*Il neige.*
d'ordre et d'influence : *conseiller*, *imposer*, *interdire*, *obliger*, *permettre*	*Léa impose le silence à Max.*
de transfert de possession : *donner*, *emprunter*, *prêter*, *recevoir*	*Paul donne un livre à Max.*
autres verbes de changement d'état physique : *changer*, *cuire*, *laver*, *manger*, *réparer*, *transformer*	*Paul mange les épinards.*

Tableau II-20. *Les principales classes sémantiques de verbes*

- Les verbes météorologiques et verbes de mouvement sur place ➤ II-2.3
- Les verbes d'activité intellectuelle et verbes d'ordre ➤ II-2.6.3
- Les verbes de perception ➤ III-5.1
- Les verbes modaux ➤ XI-8.1

Certains verbes n'assignent pas de rôle sémantique à leur sujet : ce sont les verbes d'identité (*être*, *paraitre*, *sembler*), dont l'attribut détermine le rôle associé au sujet (*Paul est mon ami* | *l'assassin* | *la victime*) ➤ III-3.2. Certains verbes, dits *symétriques* ➤ II-3.4.6, ont deux participants qui peuvent échanger leurs rôles. Ce sont des verbes d'état comme *rimer* **36a**, des verbes d'activité, comme *bavarder* **36b** ou des verbes d'évènement comme *se marier* **36c**.

36 **a** *Maison rime avec raison.* = *Raison rime avec maison.*
b *Paul bavarde avec Marie.* = *Marie bavarde avec Paul.*
c *Paul se marie avec Jeanne.* = *Jeanne se marie avec Paul.*

À propos des classes sémantiques des verbes

Les classes sémantiques des verbes basées sur les relations entre les participants correspondent à ce qui a été appelé des *champs sémantiques*. La grandeur de ces classes verbales est très variable. Certaines sont très petites, comme celle des verbes de mesure ➤ II-3.3.2. D'autres sont plus larges et nécessitent une ou plusieurs sous-divisions : ainsi pour les verbes décrivant la relation entre une intelligence (humaine ou animale) et une représentation mentale, on distingue verbes de sentiment (*aimer*), verbes d'opinion et d'activité intellectuelle (*croire*, *penser*), verbes de choix et de décision (*choisir*, *décider*), verbes de désir et de volonté (*souhaiter*, *vouloir*), verbes d'investigation (*chercher*, *demander*) ➤ II-2.5 ➤ II-2.6.

> Pour chaque verbe, une ou plusieurs constructions sont disponibles, selon des correspondances propres à sa classe sémantique ou plus générales. Cette correspondance prend souvent la forme suivante : les verbes qui peuvent avoir une construction donnée décrivent un certain type de situation. Mais l'inverse n'est pas forcément vrai : la classe sémantique d'un verbe est au plus une condition nécessaire, mais non suffisante, pour qu'un verbe puisse avoir une construction donnée.

3.3. Quelques classes sémantiques de verbes

Les classes sémantiques de verbes sont nombreuses ➤ tableau II-20. On distingue en particulier :
- les verbes d'émission (*couler*, *pleurer*, *rire*) ➤ II-3.3.1 ;
- les verbes de mesure (*couter*, *mesurer*, *peser*) ➤ II-3.3.2 ;
- les verbes de sentiment (*aimer*, *craindre*) et causatifs de sentiment (*effrayer*) ➤ II-3.3.3 ;
- les verbes de possession (*avoir*, *posséder*) et de transfert de possession (*donner*, *recevoir*) ➤ II-3.3.4 ;
- les verbes de communication (*avertir*, *dire*, *écrire*, *téléphoner*) ➤ II-3.3.5 ;
- les verbes de localisation temporelle (*dater*, *durer*) ➤ II-3.3.6 ;
- les verbes de contact (*cogner*, *frapper*) ➤ II-3.4.2 ;
- les verbes locatifs, avec (*aller*, *mettre*) ou sans changement de lieu (*habiter*, *rester*) ➤ II-3.4.3 ;
- les verbes instrumentaux (*couper*, *orner*) ➤ II-3.4.4 ;
- les verbes symétriques (*négocier*, *ressembler*) ➤ II-3.4.6.

3.3.1. Les verbes d'émission

Les verbes d'émission décrivent une situation de production de substance **37a 37b**, de son **37c 37d**, d'odeur **37e** ou de lumière **37f**. Le sujet peut être animé **37a 37c** ou non **37b 37d 37e 37f**. Il exprime généralement la source, mais parfois le résultat de l'émission **37d**.

37 **a** *Paul saigne / pleure / vomit.*
b *Le mur suinte / dégouline.*
c *Paul éternue / ronfle.*
d *Un coup a résonné.*
e *La pièce empeste / embaume.*
f *La pièce brille / scintille.*

Ces verbes sont en général sans complément **37**, car ils incorporent la substance, le son, l'odeur ou la lumière produite. Ainsi, *saigner* signifie 'perdre du sang', *pleurer* 'laisser couler des pleurs', *empester* 'dégager une mauvaise odeur', etc. Certains peuvent prendre un complément, généralement modifié ou quantifié, qui donne des précisions sur ce qui est émis. Ce peut être un complément nominal **38a 38b**, adjectival **38c 38d** ou prépositionnel, souvent en *de* **38e**. Le sujet peut alors être interprété comme une cause **38b**. Nous analysons le complément nominal des verbes d'émission comme un complément direct ➤ IV-6.2.3.

38 **a** *Paul a pleuré toutes les larmes de son corps / saigné un litre de sang.*
b *Paul vomit ses carottes / crache des glaires.*
c *Ce piano sonne juste.*
d *Ce pull sent bon.*
e *Le mur brille d'une lumière dorée / dégouline de graisse.*

> *Autre sens des verbes d'émission*
>
> Certains de ces verbes ont aussi une autre interprétation, avec un sujet animé, comme verbe de sentiment : *pleurer* au sens de 'regretter' **39a**, *vomir* au sens de 'détester' **39b**, ou comme verbe d'action : *cracher* au sens de 'régurgiter' **39c**, *saigner* au sens de 'faire saigner' ou 'faire payer' **39d**.
>
> **39** **a** *Marie pleure sa jeunesse enfuie.*
> **b** *Je vomis ce genre d'individus.*
> **c** *Paul a craché son chewing-gum par terre.*
> **d** *Vous allez bien encore trouver une bonne raison de saigner les contribuables.* (*lepoint.fr*, 17 mars 2013)

3.3.2. Les verbes de mesure

Les verbes de mesure ont au moins deux arguments : l'entité mesurée ou évaluée, avec le rôle de *thème*, et la mesure, avec le rôle de *valeur* > II-3.2.3. L'entité mesurée peut être un individu **40a** ou une chose **40b** **40c**. La mesure est exprimée par un complément nominal **40a** **40b** **40c**, par un adjectif invariable **40d** **40e** > VI-4.4.1 ou un adverbe > VIII-3.2.2.

40 **a** *Son fils pèse 35 kilos.*
b *La table mesure 1,40 mètre.*
c *Ce spectacle coute 30 euros.*
d *Son fils pèse lourd.*
e *Ce spectacle coute cher.*

Les verbes de **40** sont des verbes d'état > II-3.1.1. Mais les verbes de mesure peuvent aussi être des verbes d'activité, avec un agent qui effectue la mesure **41a** **41b**. Certains verbes, comme *peser*, *mesurer*, ont les deux interprétations, tandis que *couter* est seulement un verbe d'état. Quelques verbes agentifs, comme *évaluer*, peuvent avoir deux compléments, l'un correspondant à l'entité mesurée et l'autre indiquant la mesure ou la valeur **41c**, mais ce n'est pas le cas de *peser* ou *mesurer*.

41 **a** *Paul pèse son fils.*
b *Paul mesure la table.*
c *L'expert a évalué la maison 200 000 euros.*
d * *Paul pèse son fils 35 kilos.*

> Analyse du complément de valeur comme direct ou oblique > II-2.4.1 > IV-6.3.2
> Emploi métaphorique des verbes de mesure (*Ce travail lui pèse. Ça me coute.*) > II-3.3.3

3.3.3. Les verbes de sentiment

Les verbes de sentiment et d'état intérieur mettent en jeu l'individu qui éprouve un sentiment ou ressent une émotion, appelé *expérient* > II-3.2.2. En l'absence d'autre participant, l'expérient correspond au sujet **42a**. Un autre élément peut exprimer le stimulus, avec un rôle de *cause* **42b** ou de représentation mentale **42c**. Marie est l'expérient en **42**. Le départ de Max est la cause de la souffrance en **42b**, comme la décision est la cause de l'étonnement en **42d**, et le spectacle induit la satisfaction de Marie en **42c** et **42e**. Donc selon le verbe, l'expérient est sujet **42a** **42b** **42c**, complément direct **42d** ou prépositionnel **42e**.

42 **a** *Marie angoisse / déprime.*
b *Marie souffre du départ de Max.*
c *Marie apprécie / déteste ce spectacle.*
d *Cette décision étonne Marie.*
e *Ce spectacle plait à Marie.*

Le stimulus peut également correspondre à un infinitif sujet **43d** ou complément **43b**, ou à une subordonnée sujet **43c** ou complément **43a** > II-2.6.

43 **a** *Marie apprécie [que nous arrivions à l'heure].*
b *Marie aime [aller à la chasse].*
c *[Que l'on puisse arriver en retard] ennuie Marie.*
d *[Aller à la chasse] répugne à Marie.*

Le > **tableau II-21** résume les constructions des verbes de sentiment, selon l'interprétation du sujet et du complément.

CONSTRUCTION	VERBES	EXEMPLES
EXPÉRIENT : sujet		
sans complément	*angoisser, déprimer, jubiler, souffrir*	*[Paul] déprime.*
avec complément direct	*adorer, aimer, apprécier, craindre, déplorer, détester, regretter*	*[Paul] craint le froid.* *[Paul] aime avoir chaud.* *[Paul] déteste qu'on lui crie dessus.*
avec complément oblique	*répugner (à), souffrir (de), s'offusquer (de), s'éprendre (de)*	*[Marie] répugne à venir.* *[Marie] souffre de son absence.*

CONSTRUCTION	VERBES	EXEMPLES
EXPÉRIENT : complément		
direct	*agacer, amuser, attrister, blesser, effrayer, émouvoir, énerver, ennuyer, étonner, rassurer, réconforter, réjouir, tranquilliser*	*Le froid ennuie* [*Marie*]. *Sortir effraie* [*Marie*]. *Qu'il neige amuse* [*Paul*].
oblique	*déplaire* (*à*), *manquer* (*à*), *plaire* (*à*), *répugner* (*à*)	*Cette tâche répugne* [*à Marie*]. *Qu'il neige plait* [*à Marie*]. *Paris manque* [*à Marie*].

Tableau II-21. *Les principaux verbes de sentiment et leur construction*

Les verbes de sentiment avec et sans cause

La différence de construction entre *craindre* **44a** et *effrayer* **44b** est liée à une différence d'interprétation : le stimulus, quand il est le sujet de verbes comme *effrayer*, est interprété comme la cause de l'état intérieur, alors qu'il est une simple représentation mentale avec *craindre*. L'orage est la cause du sentiment en **44b**, mais pas en **44a**. Certains verbes de sentiment causatifs peuvent aussi être agentifs, c'est-à-dire que l'argument *cause* peut aussi être interprété comme un agent **44c**.

44 **a** *Marie craint l'orage.* SUJET : EXPÉRIENT – COMPLÉMENT : REPRÉSENTATION
b *L'orage effraie Marie.* SUJET : CAUSE – COMPLÉMENT : EXPÉRIENT
c *Paul a exprès amusé/effrayé les enfants.* SUJET : AGENT – COMPLÉMENT : EXPÉRIENT

On distingue donc les verbes de réaction émotive (avec cause externe) des autres verbes de sentiment qui impliquent un jugement (sans cause externe spécifiée). Les premiers tendent à réaliser l'expérient comme un complément direct, et les seconds comme un sujet. Il existe peu de verbes à expérient complément sans sujet agentif ou causatif. On peut citer *plaire* ou *répugner*, mais leur sujet peut être interprété comme la représentation ou comme la cause du sentiment.

L'alternance de construction des verbes de sentiment

De nombreux verbes de sentiment à expérient complément **45a 45c** entrent dans une autre construction avec expérient sujet **45b 45d**. Dans ce cas, le verbe est non agentif, parfois réfléchi **45f** ➤ **IX-2.3**, et la cause du sentiment peut être un complément en *de* **45d 45f**.

45 **a** *Ce travail plait/répugne à Marie.*
b *Marie répugne à ce travail.*
c *Ce travail déprime/angoisse Marie.*
d *Marie déprime/angoisse* (*de devoir faire ce travail*).
e *Cette invitation réjouit/étonne Marie.*
f *Marie se réjouit/s'étonne de cette invitation.*

La variation concernant les verbes de sentiment

Les verbes de sentiment ou d'émotion sont nombreux, souvent imagés, et peuvent varier selon les régions et selon les registres : ainsi, en registre informel, *scotcher* ('étonner') **46a**, *botter* ('plaire') **46b**, *barber* ('ennuyer') **46c** et *flipper* ('angoisser') **46d**, qui peuvent être stigmatisés. Par ailleurs, certains verbes de contact physique (*abattre*, *blesser*, *frapper*, *toucher*) ont un emploi métaphorique comme verbes de sentiment (avec expérient complément) ➤ **II-3.4.2**.

46 **a** % *J'ai été scotché par son univers, et c'est plutôt rare. C'est une œuvre d'une immense virtuosité.* (*franceculture.fr*, « La Dispute », 25 janv. 2012)
b % *L'Italie, ça me botte bien.* (*tour-du-monde-autostop.fr*, consulté en nov. 2017)
c % *Ça me « barbe » cette tradition des vœux de nouvelle année !* (*forum.aufeminin.com*, 2 janv. 2012)
d % *Je flippe de prendre un médicament après avoir lu les « effets indésirables ».* (*facebook.com*, consulté en nov. 2017)

3.3.4. Les verbes de possession et de transfert de possession

Les verbes de possession

Les verbes de possession impliquent au moins deux participants : le possesseur et l'objet ou la qualité possédée, qui a le rôle de *thème*. Le plus souvent, le possesseur est sujet et le thème est complément direct, comme avec *avoir* ou *posséder* **47a**. Plus rarement, le thème est sujet et le possesseur complément oblique, comme avec *appartenir* **47b**.

La possession peut être affirmée ou niée, comme avec le verbe *manquer* qui admet un possesseur sujet **47c** ou complément **47d**. Les verbes causatifs de possession (ou de dépossession) ont un sujet qui indique la cause, et un complément direct **47e** ou oblique **47f** qui indique le possesseur initial **47e** ou final **47f** > **tableau II-22**.

47 **a** *Paul a / possède une maison.* POSSESSEUR
b *La maison appartient à Paul.* POSSESSEUR
c *Paul manque d'argent.* POSSESSEUR
d *L'argent manque à Paul.* POSSESSEUR
e *La crise prive Paul de son travail.* POSSESSEUR
f *La croissance redonne de l'espoir aux ménages.* POSSESSEUR

Les verbes de transfert de possession

Les verbes de transfert de possession impliquent un possesseur initial, appelé *source*, et un possesseur final, appelé *destinataire* > **II-3.2.2**. Pour certains, comme *prêter* **48b** ou *donner* **48c**, le sujet exprime la source, tandis que pour d'autres, comme *emprunter* **48a** ou *recevoir* **48c**, il exprime le destinataire. En **48c**, Marie est la source (et l'agent), le cadeau est le thème et la grand-mère est le destinataire.

48 **a** *Paul a emprunté un vélo à Marie.* DESTINATAIRE
b *Paul a prêté son vélo à Marie.* SOURCE
c *Marie donne un cadeau à sa grand-mère.* SOURCE
d *Marie reçoit un cadeau de sa grand-mère.* DESTINATAIRE

Les verbes de possession inverses

Certains verbes, comme *prêter* et *emprunter* ou *donner* et *recevoir*, sont parfois présentés comme inverses : ils décrivent le même transfert mais en inversant leurs arguments. Ils ne sont pas pour autant synonymes : ainsi, *donner* a un agent, qui correspond à son sujet, tandis que *recevoir* n'en a pas. Avec *prêter*, celui qui prête, c'est-à-dire la source, est présenté comme l'agent, tandis qu'avec *emprunter*, l'agent est celui qui emprunte, c'est-à-dire le destinataire.

> Distinction entre possession aliénable (*Paul a une voiture.*) et inaliénable (*Paul a un frère.*) > **IV-3.3.2**

À la forme active, le thème correspond au complément (direct ou oblique), tandis que la source et le destinataire peuvent être sujet ou complément. Quand la source est aussi un agent, comme avec *donner* ou *offrir*, il correspond au sujet. Quand le destinataire est aussi un agent, comme avec *prendre* ou *voler*, il correspond au sujet. En l'absence d'agent, le destinataire du transfert peut être sujet, comme avec *recevoir* ou *obtenir* > **tableau II-22**.

CONSTRUCTION	VERBES	EXEMPLES
VERBES DE POSSESSION		
possesseur : sujet	*avoir, détenir, garder, posséder, séquestrer*	*[Paul] possède une voiture.* *[Paul] garde son chien.*
possesseur : complément oblique	*appartenir (à), manquer (à), revenir (à)*	*Ce livre appartient [à Paul].* *Trente euros manquent [à Paul].*
possesseur : complément direct	*déposséder (de), déshériter (de), priver (de)*	*La crise prive [Paul] de ses revenus.*
VERBES DE TRANSFERT DE POSSESSION		
destinataire : sujet	*acheter (à), emprunter (à), hériter (d'), louer (à), obtenir (de), prendre (à), recevoir (de), voler (à)*	*[Paul] reçoit un livre de Marie.* *[Paul] vole son sac à Luc.* *[Paul] obtient un prêt de la banque.*
destinataire : complément direct	*alimenter (en), approvisionner (en), combler (de), fournir (en), rémunérer (en)*	*Paul fournit [Marie] en cigarettes.* *Léa comble [Max] de fleurs.*
destinataire : complément oblique	*attribuer (à), confier (à), donner (à), laisser (à), offrir (à), prêter (à), servir (à), vendre (à)*	*Léa offre des fleurs [à Max].* *Léa confie son chien [à sa voisine].*

Tableau II-22. *Les principaux verbes de possession et leur construction*

Certains verbes, comme *fournir*, *livrer* ont plusieurs constructions, selon que le destinataire (*Marie*, *les clients*) est complément direct **49b 49d** ou oblique **49a 49c**.

49 **a** *Paul fournit des fleurs à Marie.* COMPLÉMENT : THÈME – COMPLÉMENT : DESTINATAIRE
b *Paul fournit Marie en fleurs.* COMPLÉMENT : DESTINATAIRE – COMPLÉMENT : THÈME
c *Paul livre les repas aux clients.* COMPLÉMENT : THÈME – COMPLÉMENT : DESTINATAIRE
d *Paul livre les clients.* COMPLÉMENT : DESTINATAIRE

Les verbes de transfert et l'alternance dative

Pour les verbes comme *fournir*, *livrer*, *servir*, qui réalisent le destinataire comme complément oblique **50a** ou direct **50b**, on parle parfois d'*alternance dative*. Avec le verbe *voler*, c'est la source qui peut être complément oblique **50c** ou direct **50d**. Il n'existe pas de construction à deux compléments directs **50e**, même si deux passifs sont possibles **50f** ➤ II-4.1.

50 **a** *Paul sert les repas aux clients.*
b *Paul sert les clients.*
c *Paul vole ses pourboires à Marie.*
d *Paul vole Marie.*
e * *Paul sert les clients les repas.*
f *Les repas sont servis.* / *Les clients sont servis.*

Les verbes de transfert marchand

D'autres verbes de transfert de possession, comme *vendre* **51a**, *acheter* **51b** ou *échanger* **51c** ajoutent au transfert un contre-transfert, c'est-à-dire une somme d'argent ou une valeur d'échange ; les participants qui ont les rôles de source et de destinataire dans le transfert ont généralement des rôles inverses dans le contre-transfert. Certains verbes comme *prêter* ou *emprunter* sont ambigus et peuvent dans certains contextes impliquer un contre-transfert.

51 **a** *<u>Jean</u> vend sa voiture 10 000 euros à Marie.* SOURCE DU TRANSFERT
b *<u>Paul</u> a acheté un vélo 100 euros.* DESTINATAIRE DU TRANSFERT
c *<u>Marie</u> échange ses billes contre des bonbons avec Paul.* SOURCE ET DESTINATAIRE

Dans le double transfert décrit en **51a**, on distingue un transfert de voiture, où Jean est la source, la voiture le thème, et Marie le destinataire, et un contre-transfert d'argent, où Marie est la source, 10 000 euros le thème et Jean le destinataire. En **51b**, Paul est le destinataire dans le transfert de vélo, et la source dans le contre-transfert d'argent ; le participant source du transfert de vélo n'est pas mentionné ni le destinataire du contre-transfert d'argent. En **51c**, le verbe *échanger* superpose le transfert et le contre-transfert ; Marie est la source du transfert de billes, et le destinataire du transfert de bonbons, et Paul est le destinataire du transfert de billes, et la source du transfert de bonbons.
Les verbes de transfert marchand, comme *vendre* ou *payer*, peuvent avoir le thème comme premier complément (direct) et la valeur d'échange comme second complément (oblique) **52a 52c**, ou inversement, la valeur comme premier complément et le thème comme second complément **52b**.

52 **a** *Paul paie <u>ce livre</u> <u>10 euros</u>.* COMPLÉMENT : THÈME – COMPLÉMENT : VALEUR
b *Paul paie <u>10 euros</u> <u>pour ce livre</u>.* COMPLÉMENT : VALEUR – COMPLÉMENT : THÈME
c *Paul vend <u>ce livre</u> <u>pour 10 euros</u>.* COMPLÉMENT : THÈME – COMPLÉMENT : VALEUR

3.3.5. Les verbes de communication

Les verbes de communication impliquent un locuteur, qui est source (métaphoriquement), et un message. Le locuteur a souvent aussi le rôle d'*agent* ou de *cause* et correspond donc au sujet ➤ II-3.2.3. Le message est un complément nominal **53b**, prépositionnel **53c**, infinitif ou phrastique **53a**.
La plupart impliquent aussi un interlocuteur, qui a le rôle de *destinataire*, et décrivent un transfert d'informations écrites ou orales, réalisé (*écrire*) ou empêché (*cacher*, *dissimuler*). Le destinataire est généralement un complément prépositionnel en *à* ou *avec* **53b 53c**, mais parfois, quand le verbe incorpore le message, un complément direct **53d**.

53 **a** *Paul s'est écrié qu'il en avait assez.*
b *Paul écrit son amour à Marie.*
c *Paul parle de son travail avec Marie.*
d *Paul salue* / *remercie* / *félicite Marie.*
e *Paul a averti* / *prévenu Marie que la vente était annulée.*
f *Marie a appris de Paul que la vente était annulée.*

Avec certains verbes de communication impliquant un changement d'attitude mentale, le destinataire est aussi expérient : il peut être complément direct **53e** ou sujet **53f**, si la source du message n'est pas interprétée comme un agent. Les constructions des différents verbes de communication sont présentées dans le ➤ **tableau II-23**.

CONSTRUCTION	VERBES	EXEMPLES
	AVEC UN COMPLÉMENT	
direct : message	*s'écrier, s'exclamer*	*Paul s'est écrié [qu'il avait gagné].*
direct : destinataire	*féliciter, insulter, interpeler, saluer*	*Paul salue [sa voisine].*
oblique : destinataire	*s'adresser (à), bavarder (avec)*	*Paul s'adresse [à son voisin].* *Paul bavarde [avec son voisin].*
	AVEC DEUX COMPLÉMENTS	
direct : message	*communiquer (à), crier (à), dire (à), écrire (à), téléphoner (à)*	*Paul écrit [la vérité] à Marie.* *Paul nous dit [qu'il a froid].*
direct : destinataire	*avertir (de), informer (de), prévenir (de)*	*Paul informe [Marie] de son départ.*
deux obliques : message destinataire	*discuter (de) (avec), parler (à) (de)*	*Léa parle [de son travail] [à Luc].*

Tableau II-23. *Les principaux verbes de communication et leur construction*

Les verbes de communication sont nombreux et productifs. Certains sont inventés avec l'arrivée de nouveaux moyens de communication : *télégraphier*, puis *téléphoner*, puis *faxer*, puis *mailer*. D'autres verbes indiquent la manière de communiquer, comme *bégayer*, *chuchoter*, *murmurer*.

Verbes de communication et discours rapporté

Quand le message est exprimé par une complétive, il s'agit souvent d'une déclarative, introduite par *que*, **53a**, ou bien d'une interrogative **54a** ou d'une exclamative **54b** ➤ **II-2.6**. En **53b**, le complément nominal est interprété comme 'qu'il l'aime'. Le message peut être aussi une citation, qui peut prendre n'importe quelle forme, même un bruit ou une expression d'une autre langue **54c**. On parle de *discours rapporté*, et outre les verbes de communication **54d**, bien d'autres verbes sont possibles **54e**, en particulier en incise ➤ **XVIII-6.5**.

54 **a** *Paul nous a écrit s'il viendrait / quand il viendrait.*
b *Paul nous a expliqué comme il avait envie de venir.*
c *Paul a dit « Pschitt » / « Auf wieder sehen ».*
d *« Je viendrai demain », a dit Paul.*
e *— Vous êtes corse ?*
— Que non ! bondit le cogne. ('le policier') (Vautrin, 1974)

La variation concernant les verbes de communication

La construction des verbes de communication donne lieu à des variations régionales et dialectales. Ainsi, on rencontre *parler* avec une complétive dans certains usages condamnés par la norme **55a**, de même que *jaser* au Canada **55b**. De nombreux verbes ont un emploi métaphorique comme verbe de communication, particulièrement dans un registre informel **55c**.

55 **a** *! On m'a parlé qu'il existe un site ou un truc dans le même genre qui permet d'identifier ceux qui m'appellent…* (*commentcamarche.net*, 17 juin 2008)
b *% Hier après-midi, Vincent […] me jase qu'il avait écouté la série* Band of Brother (*saguenay.radionrj.ca*, 12 janv. 2011). (Québec)
c *% Elle lui a envoyé / balancé qu'elle en avait marre.*

Les verbes de communication avec complément de lieu

Certains verbes de communication peuvent aussi avoir un complément locatif qui correspond au moyen de communication utilisé **56a**. Les limites sont parfois ténues entre verbe de transfert de possession, verbe de communication et verbe de déplacement, selon que la relation met en jeu un thème ou un

message, une destination ou un destinataire. Un même verbe, *lancer*, *glisser*, peut avoir les trois types d'emploi : transfert de possession **56b**, communication **56c**, locatif **56d**.

56 **a** *Paul a annoncé / publié dans le journal qu'il fallait voir ce film.*
b *Paul lance / glisse le billet à son frère.*
c *Elle m'a lancé / glissé qu'elle allait chez sa mère.*
d *Paul lance / glisse la clef sous la porte.*

Certains verbes de communication ont un autre emploi comme verbe d'incitation et d'influence, et prennent alors une complétive au subjonctif (*Paul dit / crie à Marie de venir / qu'elle vienne.*) ➤ II-2.5 ➤ II-2.6.

3.3.6. Les verbes de date ou de durée

Les verbes de localisation temporelle (*dater*, *durer*) associent une entité (objet concret, situation) à une date ou à une durée. Ils peuvent inclure en outre une cause externe (*fixer*, *reporter*) qui est sujet. L'argument interprété comme une date est un complément oblique, souvent en *de* **57a** ou *à* **57b**, qui répond aux questions *quand*, *de quand* ou *à quand*. Interprété comme une durée, il peut être complément direct **57e** ou oblique **57c**, mais aussi comme sujet **57d**, et il répond aux questions *combien de temps*, *de combien de temps*.
Certains verbes locatifs (*déplacer*, *mettre*) ➤ II-3.4.3 peuvent être métaphoriquement employés comme verbes temporels **57f**. Certains verbes, comme *passer*, peuvent être à la fois locatifs et temporels **57h**.

57	**a**	*Ce fossile date de / remonte à 10 000 ans.*	SUJET : THÈME – OBLIQUE : DATE
	b	*Paul a fixé / reporté la réunion au 10 janvier.*	SUJET : AGENT – DIRECT : PATIENT – OBLIQUE : DATE
	c	*Paul a prolongé la réunion de deux heures.*	SUJET : AGENT – DIRECT : PATIENT – OBLIQUE : DURÉE
	d	*Trois heures ont passé.*	SUJET : DURÉE
	e	*La réunion dure longtemps / trois heures.*	SUJET : THÈME – DIRECT : DURÉE
	f	*Paul a mis la réunion le 10 janvier.*	SUJET : AGENT – DIRECT : PATIENT – OBLIQUE : DATE
	g	*La découverte remonte à 1816.*	SUJET : THÈME – OBLIQUE : DATE
	h	*Ce soulier a passé trois jours dans l'eau.*	SUJET : PATIENT – DIRECT : DURÉE – OBLIQUE : SITE

➤ Emplois temporels d'*aller*, *venir de* suivis d'un infinitif ➤ XI-3.2

Remonter *et* durer *en emploi temporel*

En **57g**, le complément est obligatoire (* *La découverte remonte.*). En **57e**, l'expression temporelle est un complément direct car elle peut être remplacée par *en* indéfini (*La discussion en dure trois.*).
On observe par ailleurs un emploi informel de *durer* avec un sujet animé **58a**, qui dans certaines régions, par exemple en Afrique subsaharienne, peut signifier 'résister' **58b**.

58 **a** % *J'ai essayé d'apprendre à coudre. Mais j'ai pas duré longtemps.* (*crepuscule-ou-aurore.forumgratuit.org*, consulté en nov. 2017)
b % [...] *il a duré à ce poste au point de se classer dans le top des « indéboulonnables » du régime* [...]. (*enqueteplus.com*, 26 janv. 2013) (Sénégal)

3.4. Les verbes à alternance de construction

Certains verbes entrent dans plusieurs constructions avec le même sens, l'alternance concernant le nombre de compléments ou leur catégorie. Un même verbe peut ainsi se construire :
– avec ou sans complément (*Paul danse. Paul danse la salsa.*) ;
– avec un complément nominal ou prépositionnel (*Paul touche le rideau. Paul touche au rideau.*) ;
– avec deux compléments (*On ouvre la porte avec cette clef.*) ou un seul (*Cette clef ouvre la porte.*) ;
– avec alternance entre deux compléments (*Paul charge les oranges dans le camion. Paul charge le camion d'oranges.*) ;
– avec alternance entre sujet et complément (*Paul se marie avec Lise. Paul et Lise se marient.*).
Le type d'alternance est lié à la classe sémantique du verbe, qui peut être un verbe de mouvement (*danser*), de contact (*toucher*), un verbe instrumental (*ouvrir*), locatif (*charger*) ou symétrique (*se marier*).

Certains verbes peuvent entrer dans plusieurs constructions avec le même sens, c'est-à-dire présentent une alternance. Ainsi, le verbe *grouiller* peut prendre un sujet animé et un complément de lieu **59a**, ou

un sujet locatif et un complément en *de* **59b**. Un verbe symétrique, comme *se marier*, peut prendre un complément en *avec* **59c** ou se construire avec un sujet pluriel sans complément **59d**.

59 **a** *Des abeilles grouillent dans le jardin.*
b *Le jardin grouille d'abeilles.*
c *Paul se marie avec Jeanne.*
d *Paul et Jeanne se marient.*

Les deux phrases préservent le sens du verbe, c'est-à-dire peuvent décrire la même situation, sans être pour autant interchangeables. Ainsi, dans l'alternance locative **59a 59b**, le jardin est plus affecté par l'action s'il est sujet. Le point de vue ou la *perspective* sur la situation ne sont pas non plus les mêmes selon le choix du sujet ➤ I-7.5. Ainsi, dans l'alternance observée avec *se marier*, le point de vue adopté en **59c** est celui de Paul et en **59d**, celui du couple.

> *Autres alternances de construction verbale*
>
> Les constructions active **60a 60c** et passive **60b 60d** sont également analysées comme des alternances, mais elles sont assez générales et ne dépendent pas de la classe sémantique du verbe ➤ II-4.3.1. Il en va de même des constructions impersonnelles **60e 60f** ➤ II-4.4.
>
> **60** **a** *Jean lavera le chien.*
> **b** *Le chien sera lavé par Jean.*
> **c** *Cette nouvelle énerve Jean.*
> **d** *Jean est énervé par cette nouvelle.*
> **e** *Un accident est arrivé.*
> **f** *Il est arrivé un accident.*
>
> Dans d'autres cas, l'existence de plusieurs constructions est liée à une différence d'interprétation. Ainsi, *vieillir* peut se construire avec **61b** ou sans complément **61a**, mais avec deux sens différents : l'usage intransitif de *vieillir* décrit simplement un changement d'état, tandis que l'usage transitif implique une cause (la barbe) responsable de ce changement d'état ➤ II-4.1. L'existence d'une construction à un complément **61c** et d'une autre à deux compléments **61d**, pour *voler*, est accidentelle et résulte de l'homonymie de deux lexèmes verbaux différents.
>
> **61** **a** *Jacques vieillit.*
> **b** *La barbe vieillit un homme.*
> **c** *L'oiseau vole vers son nid.*
> **d** *La pie vole les bijoux dans la chambre.*

3.4.1. Les verbes à complément interne

Certains verbes intransitifs tels que *nager*, *vivre* peuvent prendre un complément avec certains types de noms **62b 62d**. Il s'agit de verbes d'émission (*chanter*, *parler une langue*, *pleurer*), de verbes de mouvement (*danser*), de verbes de déplacement (*courir*, *nager*) ou de certains verbes de représentation mentale (*rêver un rêve délicieux*). Le complément correspond à une sous-espèce du type d'activité ou d'évènement décrit par le verbe : un type de vie, un type de nage, un type de danse, etc. C'est généralement un complément nominal, traditionnellement appelé *objet interne*. C'est parfois un complément prépositionnel **62e**.

62 **a** *Paul vit.*
b *Paul vit une vie heureuse.*
c *Paul nage / danse / court.*
d *Paul nage la brasse / danse le rock / court le marathon.*
e *Paul est mort d'une mort douce.*

> *L'objet interne comme complément direct*
>
> La pronominalisation du complément **63a 63b** et la possibilité du passif **63c 63d** incitent à traiter ces constructions comme transitives ➤ II-2.4.1. Nous analysons donc ces compléments nominaux comme des compléments directs ➤ IV-6.2.
>
> **63** **a** *La brasse, Paul la nage mieux que le crawl.*
> **b** *Sa vie, Paul l'a toujours vécue comme il l'entendait.*
> **c** *La vie ne vaut pas d'être vécue dans ces conditions.*
> **d** *La tektonik est très dansée en Haïti.*

3.4.2. Les verbes de contact

Certains verbes transitifs prennent soit un complément nominal soit un complément prépositionnel, avec une préposition de lieu : *sur* **64a**, *à* **64b**, *dans* **64c**, *contre* **64d** > VII-6.1. Il s'agit de verbes de contact (*cogner*, *taper*, *toucher*, *frapper*), avec une légère différence d'interprétation selon la construction : le complément nominal s'interprète comme un patient > II-3.2.3, affecté par le contact, au moins potentiellement **64b**, alors que leur complément prépositionnel est un simple lieu.

64 **a** *Max a tapé le mur / sur le mur.*
b *Jean a touché le rideau / au rideau.*
c *Max a mordu la pomme / dans la pomme.*
d *Le verre cogne l'assiette / contre l'assiette.*
e *Serge frappe la porte. ≠ Serge frappe à la porte.*

En **64e**, la porte est affectée par le coup (elle peut porter des traces) quand elle est complément direct, mais pas comme complément prépositionnel ; le verbe prend alors un sens conventionnel : quelqu'un signale sa présence en toquant.
Certains emplois métaphoriques privilégient une variante suivant le choix du complément. Le verbe *toucher* autorise les deux constructions avec certains compléments abstraits **65a**, mais pas tous. Certains phénomènes de figement ou de collocation favorisent une variante plutôt qu'une autre : la variante avec complément oblique pour *toucher au génie* **65b**, la variante avec complément direct pour *toucher le fond* **65c**.

65 **a** *Paul touche le but / au but.*
b *Paul touche au génie / * le génie.*
c *Paul touche le fond / * au fond.*

> *Autres alternances entre complément direct et complément en* à
>
> En **66a**, la construction prépositionnelle s'accompagne de la forme réfléchie > IX-2.3. En revanche, en **66b** et **66c**, il n'est pas clair qu'il s'agisse de la même alternance : l'emploi avec complément direct a le sens d'‘escalader’ et le complément doit correspondre à un sommet.
>
> **66** **a** *Jean agrippe la bouée / s'agrippe à la bouée.*
> **b** *Jean est monté au grenier.*
> **c** *Jean n'a pas réussi à monter le mont Blanc.*
>
> Cette alternance est parfois appelée *antipassif*, puisqu'un complément direct, au lieu d'être promu sujet comme au passif > II-4.1.1, devient complément oblique. Elle est à distinguer d'une autre alternance, régionale, qui remplace un complément direct animé par un complément prépositionnel en *à*, et qui concerne des verbes plus variés peut-être sous l'influence de l'occitan. En **67a** et **67b**, le complément prépositionnel (*à vous*, *à toi*) est disloqué.
>
> **67** **a** % *Qu'est-ce qui vous empêche à vous et à vos chums cyclistes d'entretenir votre bout de piste ?*
> ‘à vos amis cyclistes’ (*lbr.ca*, 18 mai 2011) (Québec)
> **b** % *On doit pas te voir à toi.* (*Corpus PFC*, enquête Biarritz, 64api1)

3.4.3. Les verbes locatifs

Les verbes locatifs situent une entité, qui a généralement le rôle de *thème*, dans un lieu. On distingue les verbes de localisation statique (*contenir*, *habiter*), des verbes de déplacement (*partir*, *sortir*) ou causatifs de déplacement (*envoyer*, *mettre*).

Les verbes de localisation statique

Le terme *site* désigne une localisation statique > II-3.2.2 et peut correspondre au sujet **68a** **68b** aussi bien qu'au complément nominal **68c** ou prépositionnel **68d** **68e**. Certains verbes comme *garder*, *laisser* ont en outre un sujet causatif **68e**.

68 **a** *Le tiroir contient des papiers importants.* SITE
b *La grotte abrite des chauves-souris.* SITE
c *Paul habite Paris.* SITE
d *Paul réside à Paris.* SITE
e *Marie garde son vin dans sa cave.* SITE

Les verbes dont le site peut être sujet, comme *grouiller*, *loger*, ont généralement une autre construction, dans laquelle ce site est complément **69b 69d**. Ces deux constructions ne sont pas forcément synonymes : **69c** donne l'impression que le lieu est en totalité, ou presque en totalité, occupé par les abeilles, ce qui n'est pas forcément le cas en **69d**.

69 **a** *Ce studio loge dix personnes.*
b *Dix personnes logent dans ce studio.*
c *Le jardin grouille d'abeilles.*
d *Les abeilles grouillent dans le jardin.*
e *Notre article inclut les nouveaux résultats.*
f *J'ai inclus les nouveaux résultats dans notre article.*

D'autres verbes transitifs, comme *abriter*, *héberger*, *inclure*, présentent une autre alternance, avec changement de sens : quand le lieu est sujet, il s'agit d'un verbe d'état **69e**, tandis qu'il s'agit d'un verbe de déplacement, avec un sujet causatif, quand le lieu est complément prépositionnel **69f**.

Les verbes de changement de lieu

S'il y a déplacement, le lieu peut être interprété comme lieu d'origine (répondant à la question *d'où ?*), de passage (répondant à la question *par où ?*) ou de destination (répondant à la question *où ?* ou *vers où ?*). Dans le cas général, le lieu est complément, et l'entité située, sujet. Avec certains verbes de déplacement, comme *atteindre*, *quitter*, *rejoindre* et *traverser*, le lieu est complément direct, interprété comme une destination **70a**, un passage **70b** ou une origine **70c**, mais il est en général complément prépositionnel, avec les mêmes interprétations : destination **70d**, passage **70e** ou origine **70f**.

➤ Les prépositions locatives ➤ **VII-6.1**

70 **a**	*Paul rejoindra Paris prochainement.*	DESTINATION
b	*Paul traverse Paris à bicyclette.*	PASSAGE
c	*Paul quitte Paris définitivement.*	ORIGINE
d	*Paul se rend à Paris.*	DESTINATION
e	*Paul passe par le jardin.*	PASSAGE
f	*Paul sort de la pièce.*	ORIGINE

Parfois, deux lieux, origine et destination, peuvent être mentionnés (*aller de Paris à Marseille*). Certains verbes (*descendre*, *monter*) indiquent la direction du mouvement (ou la position relative de l'origine et de la destination), d'autres le mode de déplacement (*marcher*, *nager*, *voler*).

Les verbes causatifs de déplacement

Certains verbes de déplacement impliquent un agent ou une cause externe, distincte de l'entité déplacée, ou thème ➤ **II-3.2.2** : *envoyer*, *mettre*, avec cause externe **71a**, contrastent ainsi avec *partir*, *aller* (sans cause externe). Parfois, le même verbe (*descendre*, *monter*, *sortir*) a une construction à un complément sans cause externe **71b** et une construction à deux compléments avec agent causatif **71c**. L'agent peut se déplacer en même temps que le thème (*monter*, *apporter*) ou non (*envoyer*). Les verbes causatifs de déplacement ont généralement deux compléments, l'un pour le thème, l'autre pour le lieu, interprété comme une destination **71a 71c** ou une origine **71d**. Le complément de lieu est généralement prépositionnel **71a 71c 71d** mais il peut être parfois direct **71e 71f**.

71 **a**	*Paul met les couverts sur la table.*	DESTINATION
b	*Paul monte dans sa chambre.*	DESTINATION
c	*Paul monte ses bagages dans sa chambre.*	DESTINATION
d	*Paul ôte les couverts de la table.*	ORIGINE
e	*Paul remplit la pièce de meubles.*	DESTINATION
f	*Paul vide la pièce de ses meubles.*	ORIGINE

Certains verbes incorporent, morphologiquement et sémantiquement, le lieu de destination : *enterrer* ('mettre dans la terre'), *emprisonner* ('mettre en prison'), *aliter* ('mettre au lit'), *enfourner* ('mettre au four') ; d'autres incorporent le lieu d'origine : *déterrer* ('sortir de terre'), *démouler* ('sortir du moule').

➤ Verbes de déplacement et lieu du locuteur ➤ **XVIII-4.1.3**

Les principales constructions des verbes locatifs statiques et des verbes de déplacement sont présentées dans le ➤ **tableau II-24**.

CONSTRUCTION	VERBES	EXEMPLES
	VERBES D'ÉTAT	
site : sujet avec complément direct	*abriter*, *contenir*, *héberger*	*[Le tiroir] contient des papiers.*
site : sujet avec complément oblique	*grouiller* (*de*), *pulluler* (*de*)	*[Le jardin] grouille d'abeilles.*
site : complément direct	*habiter*, *occuper*	*Paul habite [Paris].*
site : complément oblique	*habiter*, *résider*	*Paul réside [à Paris].*
	VERBES DE DÉPLACEMENT	
destination : sujet	*accueillir*, *recevoir*	*[Cet hôtel] reçoit des clients de partout.*
destination : complément direct	*atteindre*, *gagner*, *rejoindre*	*Paul rejoint [Paris].*
destination : complément oblique	*aller*, *se diriger*, *entrer*, *monter*, *partir*, *se rendre*, *rentrer*	*Ce train va [à Paris].*
passage : complément direct	*longer*, *traverser*	*Paul traverse [Paris].*
passage : complément oblique	*passer*	*Paul passe [par Paris].*
origine : complément direct	*abandonner*, *quitter*	*Paul quitte [Paris].*
origine : complément oblique	*partir* (*de*), *provenir* (*de*), *sortir* (*de*), *venir* (*de*)	*Le train vient [de Paris].*
	VERBES CAUSATIFS DE DÉPLACEMENT	
destination : complément direct	*charger* (*de*), *couvrir* (*de*), *remplir* (*de*)	*Paul remplit [le sac] de livres.*
destination : complément oblique	*apporter*, *charger*, *disposer*, *envoyer*, *expédier*, *mettre*, *monter*, *placer*, *ranger*	*Paul met les fleurs [dans le vase].*
origine : complément direct	*débarrasser* (*de*), *évacuer* (*de*), *vider* (*de*)	*Paul débarrasse [le grenier] des papiers.*
origine : complément oblique	*débarrasser*, *emporter*, *enlever*, *ôter* (*de*), *sortir* (*de*), *vider*	*Paul ôte les fleurs [du vase].*

Tableau II-24. *Les principaux verbes locatifs et leur construction*

L'alternance de construction des verbes de déplacement

La plupart des verbes de déplacement (*partir*) ou causatifs de déplacement (*envoyer*) à complément prépositionnel de destination peuvent également se construire avec un infinitif indiquant le but du déplacement **72a 72c**, cumulable avec ce complément prépositionnel **72b 72d** ➤ **II-2.5.1**.

72 **a** *Paul part [rencontrer des collègues].*
b *Paul part à Rome [rencontrer des collègues].*
c *Paul envoie sa fille [prendre des cours].*
d *Paul envoie sa fille à Rome [prendre des cours].*

Certains verbes présentent une autre alternance : ils se construisent avec un complément nominal direct et un complément de lieu prépositionnel **73a 73c**, ou avec un complément de lieu direct et un second complément introduit par *de* **73b 73d**. Dans le premier cas, la situation est vue comme un changement de lieu et dans le second plutôt comme un changement d'état, et le complément direct exprime soit l'entité qui change de lieu (*les asperges*, *les cageots*), soit l'entité qui change d'état (*le jardin*, *le camion*). La phrase **73a**, par exemple, décrit un changement de lieu (les asperges sont enterrées dans le jardin), alors que **73b** décrit un changement d'état (le jardin devient couvert d'asperges, en un sens large du terme). Certains verbes (*charger*, *planter*) mentionnent le lieu final ; d'autres, comme *débarrasser* **73e 73f**, le lieu initial.

73 **a** *Jean a planté des asperges dans le jardin.*
b *Max a planté le jardin d'asperges.*
c *Max charge des cageots sur le camion.*
d *Max charge le camion de cageots.*
e *Jean a débarrassé le lave-vaisselle des assiettes.*
f *Jean a débarrassé les assiettes du lave-vaisselle.*

Dans certains cas, l'entité est créée par la situation, par exemple les fleurs **74a** ou l'inscription **74c**.

74 **a** *Max a peint des fleurs sur le mur.*
b *Max a peint le mur de fleurs.*
c *Benoit grave une inscription dans la pierre.*
d *Benoit grave la pierre d'une inscription.*

Les verbes locatifs sans alternance

Certains verbes, comme *mettre*, ne permettent que la construction à complément de lieu prépositionnel **75b**, car il s'agit d'un changement de lieu sans changement d'état **75a**. D'autres, comme *remplir*, permettent seulement la construction à complément de lieu direct, car il s'agit d'un changement d'état **75c** **75d**.

75 **a** *Paul met les assiettes dans le lave-vaisselle.*
b * *Paul met le lave-vaisselle d'assiettes.*
c * *Paul remplit les assiettes dans le lave-vaisselle.*
d *Paul remplit le lave-vaisselle d'assiettes.*

3.4.4. Les verbes instrumentaux

Un complément interprété comme outil ou instrument est typiquement introduit par *avec* ➤ II-3.2.3, parfois aussi par *de* **76a** **76b**. Certains verbes permettent seulement *avec* (*couper*) **76c**, d'autres verbes seulement *de* (*trouer*) **76d**.

76 **a** *Max a orné le gâteau avec des bougies / de bougies.*
b *Max a bourré sa pipe avec du tabac virginien / de tabac virginien.*
c *Max coupe le pain avec un couteau / * d'un couteau.*
d *Max troue le mur d'une ouverture carrée / * avec une ouverture carrée.*

Instrument en avec *ou* de

La différence entre les compléments instrumentaux en *avec* et en *de* est subtile : celui en *avec* nécessite un sujet humain, ou doué d'intelligence **77a**, tandis que celui en *de* est compatible avec une simple cause naturelle, comme le vent **77b**. Si l'on réserve le terme *instrument* aux outils utilisés par des humains (ou des robots ou des primates), on parlera de *quasi-instrument* pour les compléments en *de*.

77 **a** *Max a recouvert le toit de feuilles / avec des feuilles.*
b *Le vent a recouvert le toit de feuilles / ? avec des feuilles.*

Les alternances des verbes instrumentaux

Avec de nombreux verbes instrumentaux, l'instrument peut être sujet, et l'agent ou la cause sont alors omis **78**. L'instrument lui-même peut souvent être analysé comme une cause **78d**.

78 **a** *Des bougies ornent le gâteau.*
b *Une ouverture carrée troue le mur.*
c *Ce couteau coupe le pain.*
d *Les feuilles recouvrent le toit.*

Verbes instrumentaux et complément de lieu

Certains verbes instrumentaux (*dissoudre*, *prouver*) peuvent se construire avec un complément locatif **79a** **79c**, qui peut aussi devenir sujet **79b** **79d**. Dans ce cas, le sujet peut alors être interprété comme une cause **79b** **79d**.

79 **a** *Il a prouvé son innocence avec / dans une lettre.*
b *Une lettre a prouvé son innocence.*
c *Max délaie / dissout / dilue le sucre avec / dans de l'eau.*
d *L'eau dissout le sucre.*

Enfin, certains verbes instrumentaux (*attacher*, *entourer*) ont une autre construction avec l'instrument comme complément direct, suivi d'un complément de lieu **80b** **80e**. La situation peut en effet être vue comme un changement d'état (du paquet ou du mur) **80a** **80d** ou comme un changement de lieu (de la ficelle, du bâton) **80b** **80e**. L'instrument peut également devenir sujet **80c**, avec souvent un rôle de *cause* **80f**.

80 **a** *Max attache / entoure le paquet d'une ficelle rouge.*
b *Max attache / entoure une ficelle rouge autour du paquet.*
c *Une ficelle rouge attache / entoure le paquet.*

d *Jacques a frappé le mur avec un bâton.*
e *Jacques a frappé le bâton contre le mur.*
f *Le bâton a frappé le mur.*

Les verbes de changement d'état avec complément de lieu (*creuser*, *découper*) n'ont pas tous la construction instrumentale **81c 81f**. Dans ce cas, le complément direct (le tunnel, la semelle) est plutôt interprété comme un résultat que comme un instrument.

81 a *Jacques a creusé un tunnel sous le jardin.*
b *Jacques a creusé le jardin.*
c # *Jacques a creusé le jardin d'un tunnel.*
d *Marc découpe une semelle dans la feuille de cuir.*
e *Marc découpe la feuille de cuir.*
f # *Marc découpe la feuille de cuir d'une semelle.*

3.4.5. Les verbes d'évaluation

De nombreux verbes de sentiment qui impliquent un jugement de valeur (*aimer*, *admirer*, *apprécier*, *détester*, *mépriser*) entrent dans deux constructions **82a 82b**. Dans la première **82a 82c 82e**, le complément direct décrit une qualité appréciée ou dépréciée, et le complément prépositionnel la personne ou l'entité possédant cette qualité. Ce complément prépositionnel, métaphoriquement locatif, est le plus souvent introduit par *chez*, parfois *dans* ou *en*. Dans la seconde **82b 82d 82f**, le complément direct désigne la personne ou l'entité jugée et le complément prépositionnel, introduit par *pour*, la qualité qui motive le jugement appréciatif ou dépréciatif.

82 a *Serge admire le courage chez Jean.*
b *Serge admire Jean pour son courage.*
c *Michèle apprécie les fins heureuses dans les films américains.*
d *Michèle apprécie les films américains pour leurs fins heureuses.*
e *Qu'est-ce que tu aimes en lui ?*
f *On l'aime pour sa bonne humeur.*

Quelques verbes sans alternance évaluative

Le verbe *voir*, verbe de perception ➤ **III-5.1**, et non d'évaluation, a plutôt la première construction **83a**, tandis que *condamner*, verbe d'évaluation mais non de représentation mentale, a plutôt la seconde **84b**.

83 a *Qu'est-ce que tu vois en lui ?*
b *On a condamné Paul pour sa désobéissance.*
c ? *On condamne la désobéissance chez Paul.*

3.4.6. Les verbes symétriques

Les verbes symétriques permettent à deux de leurs arguments d'échanger leurs rôles. Ils appartiennent à plusieurs classes sémantiques :
– verbes d'état (*correspondre*, *différer*, *rimer*) ;
– verbes d'activité intellectuelle (*comparer*, *distinguer*) ;
– verbes de communication (*bavarder*, *communiquer*) ;
– verbes de transfert de possession (*échanger*) ;
– verbes d'union avec complément en *à* ou *avec* (*associer*, *se marier*, *unir*) ;
– verbes de désunion avec complément en *de* ou *d'avec* (*divorcer*, *séparer*, *trier*).

➤ Adjectifs symétriques (*pareil*, *voisin*) ➤ **VI-5.2.4**

Les verbes symétriques à un complément

Certains verbes dits *symétriques* ou *réciproques* (*bavarder*, *rimer*) permettent à deux de leurs arguments d'échanger leur rôle **84a 84c**. Ils prennent généralement un complément en *avec*, mais peuvent aussi se construire sans complément, avec un sujet pluriel **84b 84d** ou collectif **84e**.

84 **a** *Maison rime avec raison.* = *Raison rime avec maison.*
b *Raison et maison riment.*
c *Jean bavarde avec Julie.* = *Julie bavarde avec Jean.*
d *Les élèves bavardent.*
e *Cette classe bavarde.*

Certains ont un complément prépositionnel en *à* **85a**, *de* ou *d'avec* **85c**.

85 **a** *Cette pièce correspond à cette autre.*
b *Ces deux pièces correspondent.*
c *Jules divorce de*/*d'avec Marie.*
d *Jules et Marie divorcent.*

Quand le verbe a son sujet et son complément, l'interprétation est généralement que chacun a joué les deux rôles. Le verbe *bavarder*, en tant que verbe de communication ➤II-3.3.5, suppose au moins un locuteur (agent) et un interlocuteur (destinataire) mais ils peuvent chacun échanger leurs rôles **84c**. Même quand le verbe n'a pas de complément **84d**, il y a toujours au moins deux participants, qui peuvent avoir un rôle distinct et échanger leurs rôles. Ainsi, le verbe *divorcer* a également deux arguments, un agent et un patient, même dans la phrase **85d** où le verbe a seulement un sujet : on ne peut divorcer tout seul. C'est pourquoi le sujet est souvent pluriel ou collectif, en l'absence de complément, sauf si celui-ci est implicite dans le contexte (*Paul divorce.*) ➤II-5.1. Quand plus de deux personnes sont impliquées comme en **84d**, la phrase ne signifie pas que tous ont bavardé, mais un nombre significatif d'entre eux.

L'alternance symétrique et le verbe réfléchi

Certains verbes transitifs (*épouser*, *fréquenter*, *rencontrer*) peuvent présenter la même alternance, mais avec une construction réfléchie **86c** **86e** ➤IX-2.3.

86 **a** *Jean a épousé Marie.* = *Marie a épousé Jean.*
b * *Marie et Jean ont épousé.*
c *Jean et Marie se sont épousés.*
d *Jean a rencontré Marie.* = *Marie a rencontré Jean.*
e *Jean et Marie se sont rencontrés.*

L'alternance symétrique dépend aussi des arguments et de la perspective du locuteur ➤I-7.2.2. Ainsi, la phrase **87a** est plus naturelle que **87b** ou **87c**, car la solution est le topique de la phrase et donc plus naturellement en position sujet.

87 **a** *Cette solution correspond à nos attentes.*
b ? *Nos attentes correspondent à cette solution.*
c ? *Cette solution et nos attentes correspondent.*

Les verbes symétriques à deux compléments

Des verbes transitifs à deux compléments (*comparer*, *négocier*, *séparer*) peuvent présenter une alternance similaire avec une construction à un seul complément. Les participants qui alternent peuvent être le sujet et le complément prépositionnel, comme avec *échanger*, *négocier* **88a**. Dans ce cas, le sujet est pluriel ou collectif, en l'absence du second complément **88b**, sauf si celui-ci est implicite (*Paul négocie.*). Mais les deux compléments peuvent également alterner, comme avec *comparer*, *séparer* **88c** **88e**. Dans ce cas, le complément direct est pluriel ou collectif **88d** **88f**, en l'absence du second complément.

88 **a** *Paul négocie le prix avec le client.* = *Le client négocie le prix avec Paul.*
b *Paul et le client négocient le prix.*
c *Paul compare les prévisions aux résultats.* = *Paul compare les résultats aux prévisions.*
d *Paul compare les prévisions et les résultats.*
e *Jules a séparé la brindille de la branche.* = *Jules sépare la branche de la brindille.*
f *Jules a séparé la brindille et la branche.*

Les constructions des verbes symétriques

Le > **tableau II-25** présente les principales constructions des verbes symétriques.

CONSTRUCTION	VERBES	EXEMPLES
	AVEC UN COMPLÉMENT	
le sujet permute avec le complément	*bavarder* (*avec*), *correspondre* (*à*), *différer* (*de*), *divorcer* (*de*), *se marier* (*avec*), *parler* (*avec*), *permuter* (*avec*), *rimer* (*avec*)	*Paul bavarde* [*avec Marie*]. [*Paul et Marie*] *bavardent.* *Paul divorce* [*de Marie*]. [*Paul et Marie*] *divorcent.*
	AVEC DEUX COMPLÉMENTS	
le sujet permute avec le complément	*échanger*, *négocier*	*Paul négocie le prix* [*avec Max*]. [*Paul et Max*] *négocient le prix.*
les deux compléments permutent	*associer*, *coller*, *comparer*, *distinguer*, *permuter*, *séparer*, *trier*, *unir*	*Il compare* [*les prévisions*] [*aux résultats*]. *Il compare* [*les prix et les résultats*].

Tableau II-25. *Les principaux verbes symétriques et leur construction*

> *Les verbes à plusieurs constructions symétriques*
>
> Certains verbes, comme *permuter*, peuvent entrer dans plusieurs constructions symétriques : l'une à un complément **89a**, l'autre à deux compléments **89c** avec un sujet causatif.
>
> **89** **a** *Le roi permute avec la tour.* = *La tour permute avec le roi.*
> **b** *Le roi et la tour permutent.*
> **c** *Max permute le roi avec la tour.* = *Max permute la tour avec le roi.*
> **d** *Max permute le roi et la tour.*

3.4.7. Les verbes avec bénéficiaire

De nombreux verbes transitifs dont le sujet est un agent peuvent ajouter à leur construction de base un complément prépositionnel en *à* désignant le bénéficiaire au profit (ou au détriment) de qui se fait l'action. Ainsi les verbes *chanter*, *casser* ou *construire* peuvent se construire avec un bénéficiaire **90b** **90c**, qui est un complément comme en témoigne la pronominalisation en *lui* **90d** > **II-2.1.1**.

90 **a** *Paul chante une chanson.*
b *Paul chante une chanson à ses enfants.*
c *Paul construit une cabane à son fils.*
d *Paul lui construit une cabane.*

Cette construction est parfois plus naturelle avec la forme pronominale (*lui*, *se*) qu'avec le complément prépositionnel **91** > **IX-5.2.2**.

91 **a** *Son fils lui a encore fait une colère*/*une grippe.*
b *Il lui a encore cassé un verre.*
c *Je me suis préparé une omelette.*
d *Je me suis mangé un steak.*

Cette alternance est plus difficile avec des verbes intransitifs **92a** ou en l'absence de complément direct **92b**. Elle est exclue avec la plupart des verbes sans agent **92c**, mais pas avec tous **92d**.

92 **a** * *Son fils lui dort bien*/*lui court vite.*
b ? *Paul chante à ses enfants.*
c * *Son fils lui déteste les épinards.*
d *Ce livre lui a duré une semaine.*

Ce type d'alternance, qui ajoute un complément, ne doit pas être confondu avec le datif éthique, qui ajoute une proforme de 1re ou 2e personne, interprétée non comme un bénéficiaire mais comme prenant à témoin l'interlocuteur (*Regarde-moi ça !*) et sans fonction de *complément* > **IX-5.2**.

> Alternance impliquant d'autres compléments prépositionnels (*Paul court après Marie. Paul lui court après.*) > **IX-5.2.2**
> Alternance impliquant des compléments de partie du corps (*Lucie touche l'épaule de Marie*/*touche l'épaule à Marie*/*lui touche l'épaule.*) > **IV-3.3.2**

II-4

Les constructions passives, neutres et impersonnelles

De nombreux verbes peuvent entrer dans des constructions différentes avec le même sens. La plupart des verbes transitifs ont ainsi :

- une construction active (*Paul lave le pull.*) ;
- une construction passive (*Le pull est lavé par Paul.*) ;
- une construction médiopassive (*Ce pull se lave bien.*).

De nombreux verbes intransitifs connaissent :

- une construction personnelle (*Un accident est arrivé hier.*) ;
- une construction impersonnelle (*Il est arrivé un accident.*).

La construction impersonnelle peut se combiner avec le passif (*Il a été vendu des livres.*) ou le médiopassif (*Il s'est vendu des livres.*).

De nombreux verbes peuvent entrer dans des constructions différentes tout en conservant le même sens. La construction active **1a** correspond à la *valence* de base du verbe ➤II-2.1, tandis que les autres constructions correspondent à des *alternances de valence*, comme la construction passive **1b** ➤II-4.1 et médiopassive **1c** ➤II-4.2. Certains verbes (comme *casser*) ont en outre une construction *neutre* **1e**, qui permet également à un complément de la valence de base (*la branche*) **1d** d'apparaitre comme sujet ➤II-4.3.
Si le verbe conserve le même sens d'une construction à l'autre, sa forme peut différer : dans le cas du passif, le verbe devient participe **1b**, tandis qu'il est réfléchi pour le médiopassif **1c**.
La stabilité du sens du verbe ne rend pas pour autant les phrases équivalentes : en **1c**, le vendeur n'est pas mentionné mais sous-entendu (quelqu'un vend ces livres), tandis qu'en **1e** la cause (*le vent* à l'actif) a disparu : la branche peut très bien s'être cassée d'elle-même.

1 **a** *Jean vend ces livres.*
b *Ces livres sont vendus par Jean.*
c *Ces livres se vendent bien.*
d *Le vent a cassé la branche.*
e *La branche a cassé.*

> *Transitivité et voix*
>
> Nous appelons *transitifs* les verbes qui prennent un complément direct et *intransitifs* les autres verbes, qu'ils soient sans complément ou à complément oblique ➤II-2.1.
> Certaines grammaires parlent de *voix* (active ou passive) ou de *diathèse* pour désigner la disposition du sujet et du complément autour du verbe. Nous préférons parler de *changement de construction* ou d'*alternance de valence verbale*.

Le passif ➤II-4.1 et le médiopassif ➤II-4.2 sont des alternances très générales, qui concernent un grand nombre de verbes, mais leur disponibilité peut dépendre du sens du verbe, ainsi que de la nature de son sujet ou de ses compléments. Le verbe *regarder*, par exemple, permet la construction passive s'il est interprété comme verbe de perception **2a**, mais pas s'il est en emploi figuré ('concerner') **2b**. Quant au verbe *peser*, il ne peut se passiver qu'avec un complément concret **2c** et non avec un complément de mesure **2d**.

2 **a** *Les enfants regardent le spectacle.* | *Le spectacle est regardé par les enfants.*
b *Ce problème regarde Jean.* | * *Jean est regardé par ce problème.*
c *Paul pèse le sac.* | *Le sac est pesé par Jean.*
d *Paul pèse 50 kilos.* | * *50 kilos sont pesés par Jean.*

Alternances de valence et arguments

Du point de vue sémantique, un verbe implique des participants, appelés *arguments* ➤ II-3.2.1. Dans la construction active **1a**, le premier argument (celui qui vend) correspond au sujet et le second (ce qui est vendu) au complément. Au passif **1b**, c'est l'inverse : le premier argument est complément prépositionnel (*par Jean*) ou laissé implicite (*Ces livres seront vendus.*) tandis que le second devient sujet. Au médiopassif, enfin, le second argument devient également sujet mais le premier argument n'est pas exprimé **1c** ; il s'agit d'un agent implicite, équivalent à *on*.

➤ Autres alternances plus spécialisées (*Les abeilles grouillent dans le jardin.* | *Le jardin grouille d'abeilles.*) ➤ II-3.4

De nombreux verbes, surtout intransitifs **3a**, présentent un autre changement de construction, avec le sujet *il* impersonnel **3b**. Le sujet de la construction personnelle, généralement indéfini (*un accident*), y apparait comme complément. Dans le cas des verbes transitifs, cette construction impersonnelle ➤ II-4.4 peut se combiner avec le passif **3c** ou le médiopassif **3d**.

3 **a** *Un accident est arrivé.*
b *Il est arrivé un accident.*
c *Il sera vendu des livres.*
d *Il se vendra des livres.*

4.1. La construction passive

4.1.1. Qu'est-ce que le passif ?

La construction passive s'appuie sur le participe passif, qui se caractérise par sa forme et par sa construction :
- sa forme (*acheté*) est différente de celle du verbe actif (*acheter*), mais identique à celle du participe passé (*acheté*) ;
- le sujet de l'actif est supprimé (*Le livre sera acheté.*) ou bien il devient complément d'agent (*Le livre sera acheté par Paul.*) ;
- dans une phrase passive, le participe passif est attribut (*Le livre est acheté.*) ;
- le complément direct de l'actif devient sujet (*Le livre sera acheté.*) ou reste complément au passif impersonnel (*Il sera acheté un livre.*).

En dehors des phrases passives, le participe passif peut être employé comme épithète (*un livre acheté par Paul*) ou comme apposition (*Ce livre, acheté par Paul, nous sera utile.*).

On parle de *passif long* en présence d'un complément d'agent (*Le livre sera acheté par Paul.*), de *passif court* dans les autres cas. Le *passif impersonnel* est disponible pour quelques verbes sans complément direct (*Il a été ri de cette histoire.*).

Certaines grammaires parlent de phrase passive (*Ce livre sera acheté par Paul.*), en face de la phrase active (*Paul achètera ce livre.*), avec les propriétés suivantes :
- elle comporte l'auxiliaire *être* (*sera acheté*) ;
- le complément direct devient sujet (*ce livre*) ;
- le sujet devient complément d'agent (*par Paul*).

Cette définition doit être revue. Elle est en effet insuffisante pour plusieurs raisons :
- dans la construction passive, *être* n'est pas un auxiliaire mais un verbe attributif ➤ III-3.1 ; le passif peut en effet se construire avec d'autres verbes attributifs qu'*être* (*Paul semble convaincu par vos arguments.*) ;
- le complément du verbe actif peut conserver la même fonction au passif impersonnel (*Il sera acheté plusieurs livres.*) ;
- le sujet du verbe actif est souvent supprimé (*Ce livre sera acheté.*).

Par ailleurs, le participe passif peut être employé sans *être*, en dehors de la phrase passive, par exemple comme épithète (*Un homme averti en vaut deux.*). C'est pourquoi nous préférons parler de *construction passive*, ou plus simplement de *passif*.

Le passif s'applique aux verbes à complément nominal ➤ II-2.4.1, mais il peut également concerner certains verbes à complément infinitif **4b** ➤ II-2.5 ou subordonné **4d** ➤ II-2.6.

4 **a** *On interdit [de fumer] en terrasse.*
b *[Fumer] est interdit en terrasse.*
c *L'enquête a démontré [qu'il y avait eu faute].*
d *[Qu'il y avait eu faute] a été démontré par l'enquête.*

Le sujet de l'actif devient, au passif, un complément facultatif. Quand il est absent, il est sous-entendu, comme en témoignent la présence possible d'adverbes comme *volontairement* **5b** ou bien l'apparition d'ajouts infinitifs, du type *pour faire plaisir à Marie* **5d**, qui impliquent bien l'existence d'un agent sous-entendu.

5 **a** *Quelqu'un a volontairement cassé ce vase.*
b *Ce vase a été cassé volontairement.*
c *On a nettoyé la terrasse pour faire plaisir à Marie.*
d *La terrasse a été nettoyée pour faire plaisir à Marie.*

> *Passif personnel et passif impersonnel*
>
> En tant que prédicat, le verbe associe un rôle sémantique à ses arguments ➤ II-3.2 : *manger* implique un agent (le mangeur) et un patient (ce qui est mangé). À l'actif, le sujet correspond au premier argument et le complément direct au second **6a**. On peut donc définir le passif comme une *promotion* du second argument, qui devient sujet, et une *relégation* du premier argument qui devient complément prépositionnel **6b** ou qui reste implicite **6c**. Au passif impersonnel, la fonction *sujet* est occupée par *il*, et le second argument reste complément **6d** ➤ II-4.4.2.
>
> **6** **a** *Les enfants mangeront les pommes.*
> **b** *Les pommes seront mangées par les enfants.*
> **c** *Les pommes seront mangées.*
> **d** *Il a été mangé des pommes.*
>
> Si l'on tient compte du passif impersonnel, la promotion du second argument en fonction *sujet* n'est pas obligatoire. La relégation du premier argument, en revanche, non exprimé ou devenu complément prépositionnel, peut être considérée comme caractéristique du passif, puisqu'elle est commune aux passifs personnel et impersonnel.

Être *en construction passive*

Le participe passif a en fait la fonction *attribut* avec *être* **7a**, comme en témoigne la proforme *le* ➤ III-3.1. Même si *être* est le plus fréquent, il se construit aussi avec d'autres verbes attributifs comme *rester* **7b** ou *sembler* **7c**, ou comme épithète **7d**. Il n'y a donc pas lieu de parler d'*auxiliaire du passif*.

7 **a** *Ce livre sera acheté par Paul.* | *Ce livre le sera.*
b *Jean reste convaincu de son projet.*
c *Cet homme semble soulagé par votre aide.*
d *Le film raconte l'histoire d'un bandit recherché par un shérif.*

> *Les constructions passives et les constructions verbales fusionnées*
>
> Certaines grammaires et certains guides de conjugaison incluent les constructions passives dans les tableaux de conjugaison verbale. Nous ne les suivons pas : il n'y a pas de variation temporelle du passif, mais simplement une variation en temps du verbe *être*, dont la conjugaison définit celle de la construction (*Le livre est* | *sera* | *était publié en 2007.*). On décrira donc les phrases qui précèdent comme des passifs construits avec le verbe *être* au présent, au futur ou à l'imparfait. Il n'y a pas lieu de parler de *temps passif*. Par ailleurs, comme les autres constructions attributives, les phrases passives sont des constructions verbales fusionnées ➤ III-1.1, c'est-à-dire qu'*être* (ou tout autre verbe attributif) se construit avec le sujet sélectionné par le participe passif et ses compléments éventuels. C'est ainsi que les proformes correspondant aux compléments du participe s'attachent à *être* (ou à un autre verbe attributif) (*Le livre sera offert à Paul* | *lui sera offert.*).

Le participe passif

Le participe passif a la même forme que le participe passé, mais il n'a pas la même construction. Ainsi le participe passé *mangé* **8a** est transitif, avec un sujet (celui qui mange) et un complément direct (ce qui

est mangé), tandis que le participe *mangées* passif **8b** est intransitif, avec un sujet (ce qui est mangé) et un complément oblique, en *par* (celui qui mange). Cette différence de construction entraine un accord différent : le participe passif, comme un adjectif, s'accorde en genre et en nombre avec le sujet **8b** ➤ III-3.2.4, tandis que le participe passé, avec *avoir*, est invariable **8a** ou s'accorde avec le complément **8c** ➤ III-2.3.1.

8 **a** *Jean a mangé les pommes.*
b *Les pommes seront mangées (par Jean).*
c *Jean les a mangées.*

➤ Emploi du participe passif comme ajout initial (*Déçu, Jean ne disait mot.*) ➤ XVIII-3.1

Les autres compléments au passif

Le passif s'observe avec la plupart des verbes transitifs, même s'ils ont un complément supplémentaire, comme *offert* **9a 9b**, dont le complément en *à* reste inchangé. En effet, au passif, les autres compléments sont normalement inchangés, sauf ceux qui dépendent du sujet ou du complément direct. Ainsi, l'adjectif *charmante* **9c**, attribut du complément à l'actif, devient attribut du sujet au passif **9d**.

9 **a** *Jean a offert un livre à Paul.*
b *Un livre a été offert à Paul (par Jean).*
c *Tout le monde trouvera Marie charmante.*
d *Marie sera trouvée charmante (par tout le monde).*

Passif et complément infinitif

De la même façon, le passif conserve un second complément infinitif (analysé comme oblique). Et si le sujet implicite de cet infinitif (*venir*) est identifié au complément nominal (*Paul*) à l'actif **10a**, il est donc identifié avec le sujet du passif **10b** ➤ II-2.5. La préposition qui introduit l'infinitif (*à* ou *de*) peut en outre changer entre l'actif **10c** et le passif **10d** ➤ VII-5.2.

10 **a** *Marie a convaincu Paul de venir.*
b *Paul a été convaincu de venir (par Marie).*
c *On a obligé Paul à partir.*
d *Paul a été obligé de partir.*

Participe passif et adjectif

Le fait que le participe passif soit employé comme attribut ou comme épithète n'en fait pas pour autant un adjectif. Une forme d'adjectif peut exister indépendamment du passif : *acceptable* s'oppose ainsi à *accepté*, *vide* à *vidé*, etc. À la différence du participe, l'adjectif admet parfois le préfixe négatif *in-* (*inacceptable*) ➤ VI-1.1.2.

Autre différence, le participe passif **11b**, contrairement à l'adjectif **11d**, peut entrer dans une construction impersonnelle à complément nominal ➤ II-4.4.2.

11 **a** *Plusieurs projets seront acceptés.*
b *Il sera accepté plusieurs projets.*
c *Plusieurs projets étaient acceptables.*
d * *Il était acceptable plusieurs projets.*

Certains adjectifs sont parfois dérivés de participes passifs, et les deux formes peuvent coexister. Ainsi, *connu* est participe passif en **12a** mais adjectif en **12b**, et en tant qu'adjectif peut donner lieu à un antonyme à préfixe négatif (*inconnu*). Parfois, l'adjectif dérivé a un sens ou une construction bien différents : *couru* signifie 'fréquenté' **12c**, *supposé* se construit avec un infinitif **12e** ➤ VI-3.2.

12 **a** *La pomme de terre n'a pas été connue en Europe avant le* XVI[e] *siècle.*
b *Son père est très connu.*
c *Ce restaurant est très couru.*
d * *On court beaucoup ce restaurant.*
e *Paul est supposé venir demain.*
f * *On suppose Paul venir demain.*

Dans certains cas, enfin, seul l'adjectif a subsisté, et le lien avec le verbe s'est perdu : ainsi les formes *censé*, *fichu*, *foutu* ou *réputé* n'ont pas d'équivalent verbal (*Paul est censé venir. Paul est réputé bon médecin.*).

La structure syntaxique des constructions passives

La ➤ figure II-3 illustre la structure syntaxique de deux constructions passives, l'une avec agent (*Le livre sera lu par les élèves.*), l'autre sans agent (*Le rôle est proposé à Marie.*). Dans ces phrases, le participe passif a la fonction *attribut*.

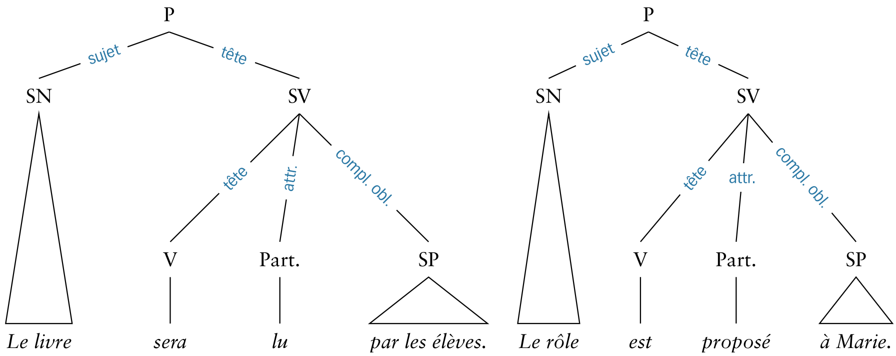


Figure II-3. *La structure syntaxique des constructions passives*

4.1.2. Quels verbes permettent le passif ?

Les verbes qui permettent le passif sont dits *passivables*. La plupart des verbes passivables sont des verbes transitifs, c'est-à-dire à complément direct, mais l'inverse n'est pas vrai : certains verbes à complément direct n'admettent pas la construction passive. C'est le cas des verbes impersonnels (*Il pleut des cordes.*) et des verbes réfléchis (*Paul s'imagine des choses.*).

De même, certains verbes d'état ➤ II-3.1.1, admettent le passif (*Le cours n'est pas su.*), mais pas tous (*avoir*, les verbes de mesure).

Exceptionnellement, quelques verbes à complément prépositionnel admettent le passif (*Vos ordres seront obéis.*).

Enfin, les expressions verbales figées (*briser la glace*, *casser les pieds*) ne tolèrent pas systématiquement le passif : *La glace a été brisée.* peut avoir le sens figuré ('détendre l'atmosphère') mais *Les pieds ont été cassés.* n'a que le sens littéral ➤ II-6.3.2.

Le passif des verbes impersonnels et réfléchis

Les verbes à sujet impersonnel **13b** ou météorologique **13d** n'admettent pas le passif, tout en étant suivis d'un syntagme nominal complément direct (il peut être remplacé par *en* indéfini) ➤ II-2.2.2.

13 **a** *Il me faut du beurre.* | *Il m'en faut.*
b * *Du beurre m'est fallu.*
c *Il pleut* / *tombe des cordes.* | *Il en tombe, des cordes !*
d * *Des cordes sont plues* / *tombées.*

On observe le même comportement avec les verbes réfléchis ➤ IX-2.3.1, qui ne sont pas passivables même s'ils ont un complément direct (*s'écrier que*, *s'imaginer des choses*, *se confier des secrets*).

Le passif des verbes à complément infinitif

Les verbes dont l'infinitif est complément direct n'admettent pas toujours le passif. Les verbes d'opinion et d'activité intellectuelle (*croire*, *penser*, *savoir*), d'engagement (*jurer*, *promettre*) ou de volonté (*désirer*, *vouloir*) ne se passivent pas si leur complément direct est un infinitif **14b**. Ils se passivent si leur complément direct est nominal (*le coulage*) **14c** ou pronominal (*tout*, *ce*) **14d** **14e**, et sont alors généralement sans complément d'agent.

14 **a** *Paul croyait* / *pensait* / *voulait partir.*
b * *Partir était cru* / *pensé* / *voulu* (*par Paul*).
c *Et si le coulage était voulu ? Certains avancent que les fuites d'album seraient planifiées par les compagnies de disque.* (*journaldemontreal.com*, 20 mars 2014)

d *Dans les écuries actives, tout a été pensé pour le confort des chevaux !* (pension-chevaux-retraite.fr, consulté en mars 2018)
e *C'est promis.*

De manière générale, les verbes à contrôleur sujet, c'est-à-dire ceux dont le sujet est identifié au sujet implicite de l'infinitif qui les suit, comme *promettre* **15a**, se distinguent des verbes à contrôleur complément, comme *demander*, dont le second complément, ici *aux élèves*, est identifié au sujet implicite de l'infinitif **15c** ➤ II-2.5.3. Les seconds, comme *défendre*, *demander*, *ordonner*, se passivent plus facilement **15d** que *promettre*, *vouloir*, etc. **15b**, même si leur second complément est omis **15e**.

15 **a** *Paul a promis de tout ranger.*
b * *Tout ranger a été promis* (*par Paul*).
c *Paul a demandé aux élèves de faire silence.*
d *Faire silence a été demandé aux élèves* (*par Paul*).
e *Toucher au feu n'est pas défendu par la conscience morale, mais par la prudence* […]. (Dolto, 1981)

Dans tous les cas, le passif impersonnel (*Il a été demandé aux élèves de faire silence. Il a été convenu de se retrouver avant midi.*) est plus naturel ➤ II-4.1.5.

➤ Le passif des verbes causatifs (*Paul a été laissé entrer.*) ➤ III-4.3.1
➤ Le passif des verbes de perception avec un infinitif (*Le suspect a été vu sortir.*) ➤ III-5.3.4

Les verbes modaux *devoir* et *pouvoir* ne se passivent pas non plus **16b** ➤ XI-8.1, comme ceux qui forment avec l'infinitif une périphrase verbale **16d** ➤ XI-3.1.

16 **a** *On doit/peut partir à 20 heures.*
b * *Partir à 20 heures est dû/pu.*
c *On a cessé/fini de travailler à 20 heures.*
d * *Travailler à 20 heures a été cessé/fini.*

Certains verbes comme *achever de* ou *finir de* présentent un passif exceptionnel : ils se passivent quand l'infinitif a lui-même un complément direct **17b 17d**.

17 **a** *On a achevé d'imprimer ce livre le 2 aout 2013.*
b *Ce livre a été achevé d'imprimer le 2 aout 2013.*
c *On a fini de construire le barrage en 1921.*
d *Le barrage d'une capacité de 1 200 mètres cubes a été fini de construire en 1921.* (lacdoo.cla.fr, consulté en mars 2018)

➤ L'équivalence de certaines phrases à infinitif actif et passif (*Paul pourra emmener les enfants au cirque. Les enfants pourront être emmenés au cirque.*) ➤ II-2.5.4

Le passif des verbes d'état

D'une manière générale, le passif est moins naturel avec un verbe d'état qu'avec un verbe d'évènement ou d'activité. Ainsi, les verbes de mesure (*couter 10 euros*, *peser 30 kilos*) **18a** ➤ II-3.3.2 ou les verbes d'émission (*sentir la violette*) **18c** ➤ II-3.3.1 ne sont pas passivables **18b 18d**.

18 **a** *Le colis pèse 30 kilos.*
b * *30 kilos sont pesés par ce colis.*
c *Cette pièce sent la violette.*
d * *La violette est sentie* (*par cette pièce*).

Lorsqu'ils ont un agent **19a** ou un expérient humain **19c**, c'est-à-dire en tant que verbe d'activité (pour *peser*) ou de perception (pour *sentir*), ils retrouvent la possibilité du passif **19b 19d**.

19 **a** *Jean a pesé le colis.*
b *Le colis a été pesé* (*par Jean*).
c *Jean sent une drôle d'odeur ici.*
d *Une drôle d'odeur a été sentie ici* (*par Jean*).

De la même manière, le passif est possible avec certains verbes d'état, à condition que le complément soit affecté. Alors qu'un individu quelconque peut être sujet du verbe *habiter* **20a**, le passif demande un complément d'agent qui affecte le lieu habité. La physionomie du quartier peut changer si des familles y habitent, d'où le passif **20d**, alors que la seule présence d'un individu quelconque n'y change rien. Le passif en **20b** serait plus naturel si Paul était une célébrité. C'est pourquoi le passif dépend du sens du verbe, c'est-à-dire du lexème verbal, mais aussi de son sujet et de son complément.

20 **a** *Paul habite ce quartier depuis quelques années.*
b ? *Ce quartier est habité par Paul depuis quelques années.*
c *Des familles avec enfants habitent ce quartier depuis quelques années.*
d *Ce quartier est habité par des familles avec enfants depuis quelques années.*

Passif et verbes homonymes

Dans un certain nombre de cas, il convient de distinguer des homonymes. Le verbe *avoir*, comme verbe de possession ➤II-3.3.4 mais aussi comme verbe support ➤III-6.2.4, n'est pas passivable **21b**. Il l'est seulement, dans un emploi stigmatisé par la norme, au sens de 'tromper', avec un sujet et un complément humains **21c**. D'autres verbes comme *comporter* et *compter* **21d** ne se passivent pas avec un sens de possession ou d'inclusion **21e**, mais *compter* peut se passiver avec le sens de 'calculer' (qui suppose un agent) **21f**.

21 **a** *Marie a eu la fève / la grippe / cette intuition.*
b * *La grippe / La fève / Cette intuition a été eue par Marie.*
c ! *Marie a été eue de 30 euros.*
d *Cet hôtel comporte / compte 25 chambres.*
e * *25 chambres sont comportées / comptées par cet hôtel.*
f *Les recettes sont comptées tous les soirs (par le gérant).*

Les verbes *regarder* et *toucher* se passivent s'ils décrivent une activité intentionnelle, avec un sujet humain **22a** **22b**, mais non comme verbes de localisation statique **22c** **22d** **22e** **22f** ➤II-3.4.3. En tant que verbe d'intérêt, avec un complément humain **22g**, seul *toucher* peut être passivé **22h**, car il implique une modification de l'individu concerné.

22 **a** *Les pèlerins regardent / touchent la statue.*
b *La statue était regardée / touchée par tous les pèlerins.*
c *Cette maison regarde la mer.*
d * *La mer est regardée par cette maison.*
e *L'église touchait la maison.*
f * *La maison était touchée par l'église.*
g *Cette affaire regarde / touche les habitants.*
h *Tous les habitants sont touchés / * regardés par cette affaire.*

Le passif des constructions avec un nom de partie du corps

Les compléments de partie du corps peuvent également rendre le passif difficile, qu'il s'agisse d'un emploi métaphorique **23a** **23b** ou non **23c** **23d**. En effet, l'article défini est naturel quand le nom de partie du corps est complément **23c**, mais pas forcément s'il devient sujet du passif **23d** : *la main* est interprétée comme partie du corps de Jean (interprétation inaliénable) en **23c** mais pas en **23d**, ce qui rend la phrase passive difficile (on a l'impression que Jean lève la main de quelqu'un d'autre). Cette restriction ne concerne pas le passif sans agent **23e**, ni les contextes où il est clair que l'agent et le possesseur sont différents **23f** ➤IV-3.3.2.

23 **a** *On a cassé les pieds à Jean.*
b * *Les pieds ont été cassés à Jean.*
c *Jean a levé la main.*
d # *La main a été levée par Jean.*
e *Dans cet exercice, la jambe doit être levée à 45 degrés.*
f *La main lui a été coupée (par le bourreau).*

Les locutions verbales et le passif

Les locutions verbales admettent le passif de manière variable. Certaines expressions figées (*donner le ton*, *peser ses mots*) se passivent **24a**, et plus aisément avec un sujet inversé **24b** ➤II-6.3. Le passif est plus difficile avec un nom sans déterminant (*faire rage*, *prendre fin*) **24c** **24d**, mais possible pour certaines constructions à verbe support (*prendre rendez-vous*, *rendre hommage*) **24e** ➤III-6.3.2.

24 **a** *En fait, les mots ont été pesés avec soin* […]. (Berlioz, 2000)
b *Ainsi a été donné le ton à cette soirée de retrouvailles entre un public conquis d'avance et un groupe que l'on tardait de revoir à la maison.* (*quebec.huffingtonpost.ca*, 2 mars 2012)
c *Les combats ont pris fin.*
d * *Fin a été prise (par les combats).*
e *Rendez-vous a été pris pour la semaine prochaine.*

Le passif de certains verbes à complément prépositionnel

Normalement, seul le complément direct peut devenir sujet au passif. Il existe néanmoins quelques verbes (comme *désobéir*, *obéir*, *interdire* ou *pardonner*) à complément prépositionnel en *à* datif dont le passif est possible, au moins pour certains locuteurs **25b 25d**.

25 **a** *On a obéi à Louis XIV.*
b % *Louis XIV a été obéi.* (Michal [dir.], 1968)
c *On interdit aux entreprises de participer au financement.*
d % *Depuis 1995, les entreprises, collectivités ou associations sont interdites de participer au financement des campagnes électorales.* (*Libération*, 10 mars 2012)

> *Les verbes de transfert à deux constructions passives*
>
> Certains verbes de transfert de possession (*livrer*, *servir*, *voler*) ➤ II-3.3.4 ont deux constructions transitives, qui chacune se passivent **26c 26d 26g 26h**. Lorsqu'ils se construisent avec deux compléments, le complément direct correspond à l'entité transférée, et le complément prépositionnel en *à*, généralement optionnel, au destinataire **26a** ou à la source **26e**. Quand ils se construisent avec un seul complément direct, celui-ci correspond au destinataire **26b** ou à la source **26f**, comme le complément prépositionnel.
>
> **26** **a** *On a servi/livré les commandes (aux clients).*
> **b** *On a servi/livré les clients.*
> **c** *Les commandes ont été servies/livrées.*
> **d** *Les clients ont été servis/livrés.*
> **e** *Robin des Bois volait leur argent aux riches.*
> **f** *Robin des Bois volait les riches.*
> **g** *L'argent a été volé.*
> **h** *Les riches ont été volés.*
>
> *La variation concernant le passif*
>
> Dans certains usages techniques ou régionaux, le passif peut correspondre à un emploi transitif de verbes ordinairement sans complément direct. Ainsi sur des sites officiels, on peut trouver *répondre* au passif **27a**, peut-être sous l'influence de l'anglais, même s'il se construit avec un complément en *à* **27b**. Dans un texte sur le travail, ou sur une sortie à vélo, on peut trouver au passif des verbes comme *travailler* ou *rouler* **27c 27d**, avec un modifieur de temps (*le lundi*) ou de lieu (*les premiers kilomètres*) qui devient sujet comme le ferait un complément direct. En Côte d'Ivoire, *déguerpir* a un emploi transitif causatif ('faire déguerpir'), que l'on retrouve ailleurs en Afrique subsaharienne, et qui lui permet de se passiver **27e**.
>
> **27** **a** ! *Cette question a été répondue et la réponse a été validée par la SNCF.* (*questions.sncf.com*, 22 mai 2012)
> **b** *On a répondu à cette question.*
> **c** *Entre 2004 et 2008 le lundi de Pentecôte a été travaillé par de nombreux salariés* [...]. (*fr.wikipedia.org*, 16 fév. 2018)
> **d** ! *Nous étions une quinzaine ce dimanche à vouloir profiter du soleil, même si les premiers kilomètres ont été roulés à une température proche de zéro.* (*lesflainval.canalblog.com*, 22 mars 2011)
> **e** % *Les occupants de l'échangeur Houéyibo ont été déguerpis hier par des agents de la police nationale.* (*lanouvelletribune.info*, 1er fév. 2012) (Côte d'Ivoire)

4.1.3. Le complément d'agent au passif

> Au passif, le complément d'agent est généralement construit avec *par* (*Ce film a été vu par les élèves.*), parfois avec *de* (*Ce règlement n'est pas compris des parents.*), et plus rarement avec *dans* (*Ces papiers sont contenus dans une boite.*). Il est facultatif, sauf exception (* *Ces papiers sont contenus.*). Du point de vue sémantique, il n'est pas toujours interprété comme un agent.

Le complément prépositionnel correspondant au sujet de l'actif est traditionnellement appelé *complément d'agent*. Ce terme suggère incorrectement qu'il est toujours sémantiquement agentif alors que ce n'est pas le cas : il garde la même interprétation que le sujet du verbe actif. Selon le verbe, il peut ainsi être une cause involontaire **28b**, un destinataire **28d** ou un expérient **28f** ➤ II-3.2. Nous conservons par commodité le terme *complément d'agent*, mais *complément relégué* serait sans doute préférable.

28 a *Le vent a cassé la branche.* SUJET : CAUSE
b *La branche a été cassée par le vent.*
c *Les élèves ont reçu les livres.* SUJET : DESTINATAIRE
d *Les livres ont été reçus par les élèves.*
e *Les élèves ont apprécié le film.* SUJET : EXPÉRIENT
f *Le film a été apprécié par les élèves.*

Complément d'agent et proformes

Il est parfois difficile d'avoir un pronom personnel complément d'agent **29b**. Dans ce cas, le pronom est plus naturel s'il est explicitement contrasté **29c** ➤ IX-6.3.

29 a *Tu m'étonnes/m'amuses !*
b ** Je suis étonné/amusé par toi !*
c *? Je ne suis étonné/amusé que par toi.*

De façon générale, le complément d'agent est facultatif et sa présence varie selon les verbes et selon les genres textuels. Il est exclu quand le sujet du passif contient un possessif qui lui est coréférent : la phrase **30c** n'est possible que s'il ne s'agit pas du vélo de Paul mais de quelqu'un d'autre, alors qu'en **30a** *son* peut renvoyer à Paul ➤ V-3.4.

30 a *Paul a perdu son vélo.*
b *Son vélo a été perdu.*
c *Son vélo a été perdu par Paul.*

Les verbes à passif en de

Le complément d'agent est généralement en *par* **28** mais il est parfois introduit par *de* **31a**, auquel cas lui correspond la proforme *en* **31b**.

31 a *Le film a été apprécié des élèves.*
b *Le film en a été apprécié.*

Les verbes dont le sujet est un infinitif ou une subordonnée, comme certains verbes de sentiment, ont un passif en *de* **32b**. Quand la subordonnée est introduite par *que*, la préposition peut disparaitre, *de ce que* alternant avec *que* **32d**, mais la proforme *en* reste la même **32e** ➤ VII-5.2.2.

32 a *[Avoir été puni] désole/surprend Max.*
b *Max est désolé/surpris d'avoir été puni.*
c *[Que l'éruption soit imminente] étonne/effraie/soulage tout le monde.*
d *Tout le monde est étonné/effrayé/soulagé que l'éruption soit imminente.*
e *Tout le monde en est étonné/effrayé/soulagé.*

Le passif en *de* des verbes à sujet nominal est une survivance du français classique et ne concerne qu'environ 2 % d'entre eux. Les verbes admettant un passif en *de* sont souvent des verbes d'état ➤ II-3.1.1 mais appartiennent en fait à des classes sémantiques variées ➤ **tableau II-26**.

VERBES	EXEMPLES
d'accompagnement : *accompagner*, *escorter*	*Le colis est accompagné [d'un mode d'emploi].*
d'assistance : *aider*, *appuyer*, *assister*, *seconder*	*Le directeur est aidé [d'un assistant].*
donnant la composition d'un groupe : *composer*, *constituer*, *former*	*Le gouvernement est constitué [de quinze ministres].*
instrumentaux : *entourer*, *recouvrir*	*Le jardin est recouvert [de feuilles].*
de localisation : *précéder*, *suivre*	*Le diner sera suivi [d'un concert].*
d'opinion ou d'activité intellectuelle : *admettre*, *approuver*, *comprendre*, *connaitre*, *rejeter*, *tolérer*	*La situation n'a pas été comprise [de la population].*
de perception : *écouter*, *entendre*, *voir*	*Son cri a été entendu [de tous].*
de sentiment : *aimer*, *apprécier*, *craindre*, *détester*, *envier*, *inquiéter*, *mépriser*, *surprendre*	*Ce livre est apprécié [de tous].* *Je suis étonné [du départ de Max].*

Tableau II-26. *Les principaux verbes à passif en* de

Dans l'immense majorité des cas, *de* alterne aujourd'hui avec *par* **33a 33b**. Pour certains verbes, comme *constituer*, le passif en *de* est plus naturel que celui en *par* **33c**. Pour un verbe comme *aider*, il est plus naturel avec un complément humain **33d** qu'avec un complément abstrait **33e**.

33 a *Je sais d'ores et déjà que cette recette est connue de tous, mais une petite piqûre de rappel est toujours la bienvenue* […]. (*lacuisinedangie.over-blog.com*, 23 mars 2013)
b *La bière Monaco : cette recette est connue par tous, mais qui ne préfèrerait pas l'acheter tout simplement en bouteille ?* (*biere-shop.com*, 21 juil. 2009)
c *Le nouveau gouvernement est constitué de | ? par quinze ministres.*
d *Jean a été aidé de | par deux collègues.*
e *Jean a été aidé par les circonstances | * des circonstances.*

Le complément en *de* n'est pas toujours synonyme de celui en *par* : avec le verbe *accompagner*, par exemple **34b**, le rôle des gendarmes semble plus actif avec *par*, et le passif en *de* décrit moins une action d'accompagnement qu'une situation de groupe **34a**.
D'autre part, le passif avec *de* est plutôt interprété comme un résultat **34c**, alors que le passif avec *par* évoque plutôt un évènement **34d** ➤ II-4.1.4. Plus généralement, le complément en *de* tend à être associé à une interprétation non dynamique, statique, non agentive.

34 a *Le préfet était accompagné de deux gendarmes.*
b *Le préfet était accompagné par deux gendarmes.*
c […] *le mouvement conservateur est traversé de tendances centrifuges.* (*Le Monde*, 9 nov. 2012)
d *La France a été traversée par une tempête, Xynthia, durant la nuit du 28 février* […]. (*hygeco.com*, 2 mars 2010)

Le complément d'agent construit avec dans

Le complément d'agent introduit par *dans* est limité à quelques verbes décrivant une situation d'inclusion (*contenir*, (*r*)*enfermer*, *englober*, *inclure*) **35a 35b**. Il correspond à un sujet locatif, interprété comme un site ➤ II-3.4.3. À l'actif, ce complément en *dans* ne serait pas possible **35c**. Si le verbe a une interprétation dynamique, à sujet humain, le complément d'agent est en *par* **35e** et *contenir* a alors le sens de 'retenir' **35d**.

35 a *Cette boite contient tous mes bijoux.*
b *Tous mes bijoux sont contenus dans | * par cette boite.*
c ** Marie contient tous ses bijoux dans cette boite.*
d *La police a contenu les manifestants.*
e *Les manifestants ont été contenus par | * dans la police.*

> *Autres compléments prépositionnels au passif*
>
> Certains compléments prépositionnels au passif **36a** ne sont pas des compléments d'agent, bien qu'ils puissent correspondre au sujet de l'actif **36b**. En effet, ils sont également possibles à l'actif **36c**, et compatibles au passif avec un complément d'agent, *par la reine* en **36a**. De même, la phrase active correspondant à **36d** est **36f**, et non pas **36e**.
>
> **36 a** *L'héritage a été partagé entre les fils du roi* (*par la reine*).
> **b** *Les fils du roi ont partagé l'héritage.*
> **c** *La reine a partagé l'héritage entre les fils du roi.*
> **d** *Trente personnes ont été accueillies | abritées dans cette salle* (*par la mairie*).
> **e** *Cette salle a accueilli | abrité trente personnes.*
> **f** *La mairie a accueilli | abrité trente personnes dans cette salle.*

Le passif à complément d'agent obligatoire

De façon générale, le complément d'agent est optionnel. Il peut cependant être obligatoire avec certains verbes de localisation statiques **37b 37d 37f**, que le site corresponde au complément à l'actif, avec *border* **37b**, *surplomber* **37d**, ou au sujet de l'actif, avec *contenir* **37f**.

37 a *Un fleuve borde la ville. | * La ville est bordée.*
b *La ville est bordée par un fleuve.*
c *Une statue surplombe la vallée. | * La vallée est surplombée.*
d *La vallée est surplombée par une statue.*
e *Cette boite contient mes bijoux. | * Mes bijoux sont contenus.*
f *Mes bijoux sont contenus dans cette boite.*

Avec certains verbes de possession également **38b**, le complément d'agent peut être obligatoire, sauf changement de sens : le verbe *posséder* au passif sans agent **38d** renvoie forcément à une possession démoniaque (avec un sujet humain).

38 **a** *Une seule famille possèdera / héritera toutes les actions.*
b * *Toutes les actions seront héritées / possédées.*
c *Toutes les actions seront héritées / possédées par une seule famille.*
d *Cette pauvre fille était disait-on possédée (par le diable).*

4.1.4. L'interprétation du passif et son rôle discursif

Le passif comme évènement ou comme résultat

Avec un verbe d'état, les phrases active **39a** et passive **39b** sont généralement équivalentes. En revanche, avec un verbe d'évènement, exprimant un changement d'état ou de lieu ➤II-3.1.3, le passif décrit une modification de la situation de départ ou le résultat de cette modification. Au passé composé, les phrases **39c** et **39d** semblent équivalentes et décrivent toutes deux un évènement. Au présent, en revanche, ou à l'imparfait, la phrase active **39e** peut décrire une situation en cours, et la phrase passive un état résultant **39f**. Au passif, la présence d'un complément d'agent peut favoriser l'interprétation d'évènement, avec un présent d'habitude **39g**.

39 **a** *Tout le monde aime Marie.*
b *Marie est aimée de tout le monde.*
c *On a servi la bière.*
d *La bière a été servie.*
e *On sert la bière.*
f *La bière est servie.*
g *La bière est servie par le patron.*

Certaines grammaires distinguent un *passif verbal*, avec une interprétation évènementielle, et un *passif adjectival*, avec une interprétation résultative. Il s'agit pour nous de différences sémantiques, concernant l'aspect de la situation ➤XI-1.2, et la catégorie syntaxique du passif (*participe*) reste la même.

L'interprétation du passif sans agent

Le passif permet l'omission du sujet de l'actif, ce qui a généralement pour effet de présenter la situation sans préciser la cause ni le responsable. Le passif court, sans complément d'agent, met ainsi en avant l'action ou le résultat de l'action. Les phrases passives **40a** **40c** et actives **40b** **40d** ne sont pas équivalentes : les premières expriment un résultat, sans considérer la cause ni l'agent. Même si des sujets vagues (*ça*, *on*) ou indéfinis (*quelqu'un*, *quelque chose*) sont possibles à l'actif, il est parfois difficile de trouver l'équivalent de certains passifs **40e**. Certaines phrases passives, qui expriment un pur résultat **40f** **40g**, sont devenues des expressions figées ➤II-6.3.2.

40 **a** *Paul est sidéré / étonné / satisfait.*
b *Quelque chose sidère / étonne / satisfait Paul.*
c *Le problème a été résolu.*
d *Quelqu'un a résolu le problème.*
e *Jean est pris par le temps.*
f *Le tour est joué.*
g *La boucle est bouclée.*

> *L'infinitif actif et passif*
>
> Un verbe transitif à l'infinitif a généralement un sujet implicite, et peut aussi, dans certaines conditions, avoir un complément sous-entendu ➤II-5. L'on pourrait en conclure qu'un infinitif passif (*être aidé*) tend à être synonyme d'un infinitif actif (*aider*), mais ce n'est pas toujours le cas. Après un verbe comme *vouloir*, l'infinitif actif (*aider*) a un sujet implicite (Jean, sujet de *vouloir*) et un complément implicite indéfini (quelqu'un) **41a**. Avec un infinitif passif, en revanche, Jean est celui que l'on aide, et celui qui aide reste indéterminé. Même quand les deux sujets restent indéterminés, on ne dit pas la même chose avec

un infinitif actif et un infinitif passif. En **41b**, l'actif (*aimer*) permet de parler de celui qui aime, et le passif (*être aimé*) de celui qui est aimé. En **41c** à l'actif, l'obligation concerne celui qui licencie, mais au passif celui qui est licencié. En **41d**, un infinitif actif peut être coordonné à un infinitif passif (pour le même verbe) sans créer un sentiment de répétition ni de redondance.

41 **a** *Jean veut aider.* ≠ *Jean veut être aidé.*
b *Il est doux d'aimer.* ≠ *Il est doux d'être aimé.*
c *Il faut licencier.* ≠ *Il faut être licencié.*
d [Titre] *Des lunettes pour voir et être vu* (*lexpress.fr*, 23 mars 2010)

Autres différences d'interprétation entre actif et passif

La phrase passive n'ayant pas le même sujet que la phrase active, il peut en résulter d'autres différences d'interprétation. En effet, à l'actif, un complément indéfini peut avoir une interprétation non spécifique avec un sujet pluriel ➤V-4.2 ➤V-5.1.3. En **42a**, à l'actif, le complément *deux langues* peut désigner soit un couple de langues spécifiques, par exemple, l'anglais et l'espagnol, soit des langues plus variées, non fixées, du moment que chaque étudiant en choisit deux. En revanche, au passif, l'interprétation non spécifique est plus difficile : on a tendance à comprendre qu'il s'agit des deux mêmes langues pour tous **42b**. De même, en **42c**, la phrase active a une interprétation *distributive* : chaque collègue a sa propre cravate, et même si le complément est singulier, on comprend qu'il y a (au moins) autant de cravates que de collègues. En revanche, au passif, l'interprétation distributive est plus difficile : la phrase **42d** est donc un peu étrange car on peut penser qu'il n'y a qu'une seule cravate que se prêtent tour à tour les collègues, ou qu'un même type de cravate est porté par tous.

42 **a** *Ici, les étudiants apprennent deux langues.*
b *Ici, deux langues sont apprises par les étudiants.*
c *Mes collègues portent une cravate.*
d ? *Une cravate est portée par mes collègues.*

Le rôle discursif du passif

Les phrases actives et passives sont rarement interchangeables car elles ne s'emploient pas dans les mêmes contextes. La phrase passive permet un changement de point de vue ou de perspective : si elle met en avant le sujet, celui-ci ne correspond pas à la même entité qu'à l'actif ; de plus, elle peut aussi mettre au premier plan la situation elle-même. De façon générale, parce qu'ils changent de position et de fonction syntaxique, le sujet et le complément n'ont pas le même statut discursif dans une phrase active et dans une phrase passive.

Une phrase passive, comme une phrase active, peut être sans *topique*, c'est-à-dire décrire une situation dans sa globalité **43a** ➤I-7.2.2. Mais le passif, en permettant au complément de devenir sujet, peut aussi lui permettre de devenir topique. Au passif, *mon vélo* peut ainsi être topique de phrase **43b**, ce qui ne serait pas le cas à l'actif : **43c** est une phrase sans topique.

Lorsque le sujet est le topique de la phrase active **43d**, la passivation permet un changement de topique **43e**. À ce changement de topique de phrase peut aussi correspondre un changement de *topique de discours* ➤I-7.3.1. Ainsi il est plus aisé d'enchainer sur Paul en **43d** et sur Marie en **43e**.

43 **a** *Un OVNI a été aperçu hier en Normandie.*
b *Mon vélo a été volé il y a deux jours.*
c *On a volé mon vélo il y a deux jours.*
d *Paul a raccompagné Marie. Il avait sa voiture.*
e *Marie a été raccompagnée par Jean. Elle n'avait pas de voiture.*

➤ Cohérence textuelle et chaines de référence ➤I-7.3.2

Le passif et la cohérence textuelle

Un texte concernant la vie de Marie, qui est alors le topique de discours, aura plus aisément des enchainements de phrases où Marie est sujet, ce qui entraine une phrase passive avec les verbes *scolariser*, *embaucher* en **44a**. Avec des verbes de sentiment ➤II-3.3.3, la construction permettant à celui qui ressent le sentiment (l'expérient) d'être sujet est généralement préférée, c'est-à-dire l'actif avec des verbes comme *aimer*, *craindre* **44b**, et le passif avec des verbes comme *satisfaire*, *surprendre* **44e**.

44 **a** *Marie est née à Paris. Ses parents ont ensuite déménagé à Épinay où elle a été scolarisée. Elle a ensuite été embauchée chez M. et elle a dû déménager.*
b *Paul aime ces épinards.*
c *? Ces épinards sont aimés par Paul.*
d *Le résultat surprend Paul.*
e *Paul est surpris du résultat.*

4.1.5. Le passif impersonnel

Le passif impersonnel se construit avec un participe passif et un sujet *il* impersonnel. Comme le passif personnel, il existe pour les verbes transitifs (*Il a été vendu beaucoup de livres le mois dernier.*), mais peut aussi être disponible pour des verbes sans complément direct (*Il sera procédé à des arrestations.*), et certaines expressions verbales figées (*Il sera tenu compte de vos remarques.*). Le complément d'agent, quand il est exprimé, est généralement humain (*Il est admis par tous que cette situation ne peut plus durer.*). Le passif impersonnel relève d'un registre formel.

Le passif impersonnel **45a** combine les propriétés du passif et de l'impersonnel. Comme le passif **45b**, il permet d'omettre le sujet de l'actif ; comme l'impersonnel, il est peu naturel avec un syntagme nominal défini **45d** ➤ II-4.4.2.

45 **a** *Il a été perdu une montre.*
b *Une montre a été perdue.*
c *La clef a été volée.*
d ** Il a été volé la clef.*

À la différence du passif personnel, le passif impersonnel relève d'un registre formel : il est utilisé dans des écrits littéraires, journalistiques, scientifiques, administratifs, juridiques **46**, plutôt que dans des conversations informelles.

46 **a** […] *il y sera pratiqué toutes activités ou manifestations ouvertes au public liées aux activités du chien.* (*journal-officiel.gouv.fr*, 14 avril 2012)
b *À ce jour, il a été recensé 13 familles distinctes* […]. (*obs-banyuls.fr*, consulté en mars 2018)
c *Il ne devra être introduit dans l'immeuble aucune matière dangereuse, insalubre ou malodorante.* (*legifrance.gouv.fr*, 13 nov. 2013)

Le passif impersonnel des verbes intransitifs

Contrairement au passif personnel qui concerne essentiellement les verbes à complément direct, le passif impersonnel s'applique aussi à des verbes à complément prépositionnel, comme *sursoir* **47a**, *procéder* **47b**, *parler* **47c**, *travailler* **47d**.

47 **a** *La juridiction qui prononce un emprisonnement peut, dans les conditions prévues ci-après, ordonner qu'il sera sursis à son exécution* […]. (Article 132-40 du *Code pénal*, 6 aout 2017)
b *Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance.* (*ecrosnes.com*, consulté en mars 2018)
c […] *à aucun moment il n'a été parlé de frais institutionnels* […]. (*afelccontrelahausse.wordpress.com*, 21 mai 2012)
d *Le gouvernement ayant annoncé un déconfinement progressif du pays à compter du 11 mai, il a été travaillé à un plan de reprise des activités pour l'ensemble des services.* (*saint-brevin.fr*, 7 mai 2020)

Passif impersonnel et verbes intransitifs avec auxiliaire être

Les verbes intransitifs de changement de lieu (*aller*, *arriver*, (*re*)*partir*, (*re*)*passer*, *retourner*, (*res*)*sortir*, (*re*)*tomber*, *venir*), d'apparition ou de disparition (*apparaitre*, *disparaitre*, *mourir*, *naitre*) sont généralement incompatibles avec le passif impersonnel **48a 48b**. Ces verbes ont en commun de se construire à l'actif avec l'auxiliaire *être* (*Ils sont nés. Ils sont arrivés.*) ➤ III-2.1.1. Ce qui ne veut pas dire que l'auxiliaire *être* bloque forcément le passif impersonnel : en effet, *descendre* **48c** ou *parvenir* **48d** qui se construisent avec *être* (*Paul est descendu. On est parvenu à un compromis.*) admettent, au moins pour certains locuteurs, le passif impersonnel.

48 **a** ** Il a été arrivé / sorti / né ce jour-là (par des milliers de réfugiés).*
b ** Il a été beaucoup né ce jour-là.*
c *% Il a été déjà descendu dans des gouffres plus dangereux que celui-là.*
d *% Il a finalement été parvenu à un compromis acceptable.*

Le passif impersonnel des verbes à complément infinitif ou à complétive

Pour les verbes à complément infinitif **49a** ou à complétive **49d**, le passif impersonnel **49b 49e** est généralement plus naturel que le passif personnel **49c 49f**, car il permet de garder l'infinitif ou la subordonnée en fin de phrase.

49 **a** *On m'a demandé de réagir à ces tranches de vie.*
b *Il m'a été demandé de réagir à ces tranches de vie, traversées par le cannabis, depuis ma position de professionnel.* (Janssens, 2005)
c ? *De réagir à ces tranches de vie m'a été demandé.*
d *En 1804, on a décidé que la réunion suivante aurait lieu à La Haye.*
e *En 1804, il a été décidé que la réunion suivante aurait lieu à La Haye.*
f * *En 1804, que la décision suivante aurait lieu à La Haye a été décidé.*

Le passif impersonnel des locutions verbales

Pour les expressions verbales incluant un nom sans déterminant, le passif impersonnel **50a** est plus naturel que le passif personnel. Certaines locutions verbales (*faire fi de*, *mettre fin à*, *tenir compte de*) ne se passivent qu'avec l'impersonnel **50a 50c** ➤ II-6.3.2. Certaines n'ont pas de complément direct mais un complément prépositionnel (*parer au plus pressé*) **50e**.

50 **a** *Il sera mis fin à des pratiques qui ont reçu récemment une fâcheuse publicité* [...]. (Veil, 2007)
b * *Fin sera mise à des pratiques qui ont reçu récemment une fâcheuse publicité.*
c *Il a été fait fi de nos remarques.*
d * *Fi a été fait de vos remarques.*
e *Il a été paré au plus pressé.*

Le complément d'agent du passif impersonnel

Au passif impersonnel, le complément d'agent est généralement humain ou animé **51a 51b**, un complément d'agent non humain étant plutôt rare **51c**. Il est introduit par *par*, un complément en *de* étant difficile **51d**. Il est rare (et diversement accepté) avec un verbe à complément prépositionnel **51e**.

51 **a** *Comme il a été annoncé par le président du Festival* [...], *les événements et films suivants viennent compléter la composition de la sélection officielle.* (*festival-cannes.com*, 24 avril 2011)
b *Il est de plus prouvé par les scientifiques que le latin* [...] *favorise l'apprentissage des langues vivantes.* (*larepubliquedeslivres.com*, 16 avril 2015)
c *Il a été détruit une dizaine de maisons par l'ouragan.*
d % *Il a été apprécié peu de nos plaisanteries de nos collègues.*
e % *Il a été ri de cela par peu de gens.*

L'interprétation du passif impersonnel

De façon générale, les phrases passives impersonnelles ont une interprétation évènementielle. Les exemples **52** montrent cependant que le passif impersonnel peut parfois avoir une interprétation statique : la phrase décrit alors l'état résultant d'un évènement.

52 **a** *Pour équilibrer le plateau il était collé une petite languette de plomb sur le bord intérieur* [...]. (*thorens.xooit.fr*, 25 mai 2010)
b *Il est installé dans le local de travail des appareils ou des dispositifs destinés au lavage et à la désinfection du matériel utilisé pour le travail des viandes.* (*Journal officiel*, 11 janv. 1968)

> *Le passif impersonnel devenu adjectif*
>
> Par ailleurs, certains passifs impersonnels ont une interprétation autonome, distincte de celle du verbe actif correspondant. Ainsi, le passif impersonnel **53a** garde un lien avec le verbe *sous-entendre*, mais ce n'est pas le cas en **53b** : *entendu* signifie 'convenu' et a perdu tout lien avec le verbe *entendre*. Il peut alors être considéré comme un adjectif.
>
> **53** **a** *Et il était sous-entendu qu'ils le seraient chaque année davantage* [...]. (Beckett, 1951a)
> **b** *Il est entendu que nous nous retrouvons demain.*

4.2. La construction médiopassive

4.2.1. Qu'est-ce que la construction médiopassive ?

La construction dite *médiopassive*, ou *moyenne*, se caractérise par trois propriétés :
- le complément direct à l'actif devient sujet (*Ce pull se lave à l'eau froide. Ces livres se vendent bien.*) ;
- le verbe est réfléchi (*se laver*, *se vendre*) ➤ IX-2.3 ;
- le sujet de l'actif est supprimé et implicite.

La phrase est souvent au présent avec une interprétation d'habitude.

Les constructions médiopassives **54a 54d** permettent à un complément direct de devenir sujet. Elles se laissent souvent paraphraser par des phrases actives à sujet humain indéfini **54b 54e** ou par des phrases passives sans complément d'agent **54c 54f.**

54 **a** *Le petit bois se casse à la main.* MÉDIOPASSIF
b *On casse le petit bois à la main.* ACTIF
c *Le petit bois doit être cassé à la main.* PASSIF
d *Cette lampe s'éteint avec une télécommande.* MÉDIOPASSIF
e *On éteint ce genre de lampe avec une télécommande.* ACTIF
f *Ce genre de lampe doit être éteinte avec une télécommande.* PASSIF

À la différence du passif ➤ II-4.1, elles utilisent une forme réfléchie du verbe et n'admettent pas de complément d'agent. Elles sont parfois appelées *moyennes*, et semblent constituer un cas intermédiaire entre l'actif, dont elles gardent la conjugaison, et le passif, puisqu'elles permettent au complément direct de devenir sujet.

Quand un verbe réfléchi admet un sujet et un complément humains, certaines phrases peuvent être ambigües et relever soit de la construction médiopassive, soit de la construction active, interprétée comme réflexive ou réciproque. Ainsi, **55a** signifie soit qu'on lave les enfants le soir (médiopassif), soit, plus souvent, qu'ils se lavent eux-mêmes. En **55b**, l'interprétation médiopassive est préférée, car on ne se recrute pas soi-même. Mais en général, c'est l'interprétation réflexive qui l'emporte, et pour l'éviter, avec un sujet humain, on préfère souvent employer le passif **55c** plutôt que le médiopassif **55d.**

55 **a** *Les enfants se lavent le soir.*
b *Les soldats se recrutent difficilement.*
c *Un ambassadeur est nommé en conseil des ministres.*
d ? *Un ambassadeur se nomme en conseil des ministres.*

Médiopassif et sujet humain

Quand le médiopassif est néanmoins employé avec un sujet humain, ce dernier a souvent une interprétation générique ➤ V-1.2.3, comme le montre la reprise par *ça* **56a**, dans un registre informel. On évite aussi les sujets de 1re ou 2e personnes au médiopassif, sauf contexte ludique ou publicitaire bien particulier **56b**.

56 **a** *Un ministre, ça ne se vend pas ! Ça s'achète parfois ! Mais ça ne se vend pas !* (Raymond Devos, sketch « Les neuf veaux », album *À tort ou à raison*, 1992)
b [C'est une valise qui parle] *Je me soulève facilement, je me range n'importe où, je vous suis indispensable.* (publicité, années 1980)

L'agent implicite du médiopassif

Les constructions médiopassives se caractérisent par la présence implicite d'un participant humain ou animé. Il s'agit généralement d'un humain, mais ce peut également être un animal : l'éléphant répète le bain en **57a.** Il est généralement interprété comme un *agent*, mais parfois avec les verbes de sentiment **57b** ou de perception **57c**, comme un *expérient* ➤ II-3.2.2.

57 **a** *Le bain se répète plusieurs fois par jour. L'éléphant de Hampi est le plus propre de toutes les Indes présentes et à venir !* (*inde.uniterre.com*, 17 aout 2006)
b *La beauté s'éprouve mais ne se prouve pas.*
c *La tour Eiffel se voit de loin.*

Elles se distinguent sur ce point des constructions neutres (*La branche a cassé.*) qui présentent l'évènement comme spontané (sans agent externe) ➤ **II-4.3**.
Ce participant implicite permet, au moins pour certains locuteurs, d'ajouter un adjectif prédicatif (*tout habillé*), un participe présent (*en lavant*) **58a** ➤ **XI-7.4.1** ou un infinitif circonstanciel (*pour célébrer la messe*) **58b**, qui impliquent cet agent.

58 **a** *Le bain se prend tout habillé, en lavant les vêtements en même temps.* (*voilelec.com*, 16 juin 2009)
b *La chasuble se porte pour célébrer la messe.* (*sfx-paris.fr*, consulté en mars 2018)

> *Le complément d'agent au médiopassif*
>
> Un complément d'agent au médiopassif a été possible en français classique **59a**, mais a disparu aujourd'hui **59c** **59e**, alors qu'il subsiste au passif **59b** **59d**. Pour certains locuteurs, il n'est pas complètement impossible **59f** **59g**.
>
> **59** **a** [À propos du roi] […] *rien ne se décide que par sa volonté absolue.* (Saint-Simon, 1788-1789)
> **b** *Cette lampe est éteinte chaque soir par les enfants.*
> **c** * *Cette lampe s'éteint chaque soir par les enfants.*
> **d** *Dans ce service, beaucoup d'erreurs sont commises par les techniciens.*
> **e** * *Dans ce service, beaucoup d'erreurs se commettent par les techniciens.*
> **f** *Tout ce qui touche à l'indépendance nationale et à l'intégrité du territoire ne se décide ni à Moscou, ni à Washington, ni à Genève. Cela ne se décide à Paris que par moi-même.* (*Le Monde*, 15 juil. 1983)
> **g** % *Voici ce qui se dit par des Africains vivant sous couverture française.* (TV5 Monde, 13 avril 2012)

4.2.2. Quels verbes entrent dans la construction médiopassive ?

Les verbes permettant le médiopassif sont transitifs directs **60a**. Ils se construisent parfois avec un second complément prépositionnel, conservé au médiopassif **60b**. Comme le passif, le médiopassif est possible avec des verbes à complément nominal, infinitif **60c** ou subordonné, même si dans ce dernier cas le médiopassif impersonnel est souvent préféré **60d**.

60 **a** *Ces livres se vendent bien.*
b *Ce film ne se montre pas à des enfants.*
c *Nager s'apprend à tout âge.*
d *Il se confirme que la guerre va bientôt finir.*

Les verbes qui admettent le médiopassif sont un sous-ensemble de ceux qui admettent le passif. Le passif est difficile avec les verbes d'état ➤ **II-4.1.2**, et le médiopassif plus difficile encore. Il est possible avec le verbe *savoir* **61a** mais plus difficile avec *connaitre* **61b**. Certains locuteurs l'emploient avec *apprécier* **61c** et même avec *aimer* **61d**.

61 **a** *Tout finit par se savoir.*
b *Ce problème est connu* / * *se connait dans le quartier.*
c *La choucroute est appréciée partout en Alsace.* / % *s'apprécie partout en Alsace.*
d % *Un enfant, ça s'aime* […]. (*princessanny.skyrock.com*, 16 mai 2013)

Les verbes qui n'acceptent pas un sujet animé à l'actif **62a** sont exclus du médiopassif **62b**, alors qu'ils sont possibles au passif (*Le grand chêne a été foudroyé.*).

62 **a** * *On a foudroyé le grand chêne.*
b * *Les grands chênes se foudroient sans difficulté.*

> *Verbes intransitifs et médiopassif*
>
> Les quelques verbes à complément prépositionnel admettant un passif personnel **63a** ou un passif impersonnel **63c** ➤ **II-4.1.5** ne permettent pas le médiopassif **63b** **63d**.
>
> **63** **a** *Les ordres doivent être obéis sans discuter.*
> **b** * *Les ordres doivent s'obéir sans discuter.*
> **c** *Il a été procédé à une opération.*
> **d** * *Il s'est procédé à une opération.*

4.2.3. L'interprétation du médiopassif

De façon générale, une phrase au médiopassif a une interprétation habituelle ('on a l'habitude de manger…') **64a** ou modale : 'on peut traduire cette langue' **64b**, 'on doit laver ce pull' **64c** > XI-8.1. En **64d**, la phrase médiopassive s'interprète comme mentionnant plusieurs entités, vendues en plusieurs fois, par exemple un titre de livre ou un modèle de vêtement. Une phrase passive, en revanche, sera employée pour mentionner une seule entité, par exemple une maison, et une seule vente.

64 **a** *Chez nous, le homard se mange au crochet.*
b *Cette langue se traduit facilement avec un dictionnaire.*
c *Ce pull se lave à l'eau froide.*
d *Ça va se vendre.* ≠ *Ça va être vendu.*
e % *Le jugement s'est rendu en ma faveur mi-décembre* […]. (*aidonoo.guidesocial.be*, 28 mars 2012)
f *La décision s'est prise très vite.*

Parfois, le médiopassif peut décrire un évènement unique **64e** **64f**, avec une interprétation dite *épisodique*. Mais, de façon générale, le passif et le médiopassif tendent à se répartir selon l'interprétation épisodique (pour le passif) ou non épisodique (pour le médiopassif). Il ne s'agit, bien évidemment, que d'une tendance, car le passif peut aussi avoir une interprétation habituelle ou générique (*Chez nous, le homard est mangé au crochet.*).

4.3. La construction neutre

Un certain nombre de verbes transitifs, comme *casser* (*Le vent a cassé la branche.*), ont une construction intransitive permettant au complément de devenir sujet (*La branche a cassé.*). Ils prennent parfois la forme réfléchie (*La branche s'est cassée.*) > IX-2.3. À la différence du médiopassif (*Ce livre s'est bien vendu.*) > II-4.2.1, la construction neutre intransitive n'implique pas un agent implicite.

Certains verbes ont une construction transitive, à complément direct **65a**, mais entrent également dans une construction intransitive, dite *neutre*, qui permet au complément de devenir sujet **65b**.

65 **a** *Le vent a cassé la branche.*
b *La branche a cassé.*

Ils décrivent des changements d'état ou de position induits par une cause ou un agent dans leur emploi transitif **65a**, et de purs changements d'état dans leur emploi intransitif **65b** : la cause, externe ou interne, ou l'agent, de ce changement ne fait pas partie de la situation décrite par le verbe.

La construction neutre se distingue sur ce point de la construction médiopassive. Au médiopassif, un agent (ou une cause) est sous-entendu > II-4.3.1, alors que ce n'est pas le cas dans la construction neutre. On peut ajouter une expression de cause explicite **66a**, mais plus difficilement une expression de manière (*à la main*) qui suppose un agent implicite **66b**. Le médiopassif, en revanche, serait possible avec cette expression de manière **66c**. De la même façon, la construction neutre est difficile avec un participe présent (*en les mettant dans la braise*) qui signale une intervention humaine, tandis que le médiopassif est possible dans ce cas, du moins pour certains locuteurs **66d**.

66 **a** *Cette petite branche a cassé sous l'effet du vent.* NEUTRE
b ? *Cette petite branche a cassé à la main.* NEUTRE
c *Ces petites branches se cassent à la main* MÉDIOPASSIF
d * *Ces pommes de terre cuisent en les mettant dans la braise.* NEUTRE
e % *Ces pommes de terre se cuisent en les mettant dans la braise.* MÉDIOPASSIF

De plus, à la différence des constructions médiopassives, les constructions neutres font facilement référence à un évènement unique, avec une interprétation dite *épisodique*, et sont donc plus facilement au passé composé **66a** **67c** que celles au médiopassif **67a** > II-4.2.3. Cependant, il ne s'agit que d'une tendance, puisqu'une phrase neutre générique comme **67b** **67d** est également possible.

67 **a** *Ce livre se lit facilement.* MÉDIOPASSIF
b *Les petites branches cassent facilement.* NEUTRE
c *Les pommes de terre ont cuit vingt minutes.* NEUTRE
d *Les pommes de terre cuisent en dix minutes à la cocote.* NEUTRE

4.3.1. Quels verbes entrent dans la construction neutre ?

Les verbes qui permettent la construction neutre sont des verbes d'évènement, et notamment :

- des verbes de changement d'état : *aggraver*, *casser*, *ouvrir* (*L'air frais a aggravé sa maladie. Sa maladie s'est aggravée.*) ;
- des verbes causatifs de sentiment ou d'état intérieur : *angoisser*, *paniquer*, *troubler* (*Cette nouvelle trouble Marie. Marie se trouble.*) ;
- des verbes de mouvement sur place : *gonfler*, *remuer*, *tourner* (*La levure gonfle la pâte. La pâte gonfle.*) ;
- des verbes de déplacement : *entrer*, *glisser*, *sortir* (*Pierre a glissé la feuille dans le tiroir. La feuille a glissé dans le tiroir.*) ;
- des verbes aspectuels : *cesser*, *commencer*, *continuer* (*Pierre a commencé le cours. Le cours a commencé.*)

Leur nombre est estimé à environ 400.

La construction neutre peut également dépendre du choix du complément du verbe. Avec un verbe aspectuel comme *commencer*, elle est disponible avec un complément évènementiel comme *travaux* **68b**, mais plus difficile avec un objet concret, comme *crêpes* **68c**, qui suppose un prédicat implicite ('faire les crêpes'). Elle est également difficile avec un complément infinitif, puisque le sujet implicite de l'infinitif correspond au sujet supprimé **68d**.

68 **a** *Ils ont commencé les travaux / les crêpes / à s'en aller.*
b *Les travaux ont commencé.*
c ? *Les crêpes ont commencé.*
d * *S'en aller a commencé.*

> *La variation concernant les constructions neutres*
>
> Tous les locuteurs n'ont pas les mêmes usages des constructions neutres. Pour certains locuteurs, certains verbes ont un emploi transitif causatif, là où d'autres locuteurs leur préfèrent une construction avec *faire*. Ainsi, le verbe *rouler* au sens de 'déplacer en roulant' est possible pour tous les locuteurs **69a** et donne lieu à une construction neutre **69b**, de même que le verbe *couler* au sens d''envoyer par le fond' **69e** **69f**. Mais le verbe *rouler* au sens (causatif) de 'conduire une voiture' **69d**, et le verbe *couler* au sens de 'faire couler' (pour un liquide) **69h**, ne sont possibles que pour certains locuteurs, alors que le verbe intransitif correspondant **69c** **69g** est généralement acceptable.
>
> **69** **a** *On a roulé le tonneau jusqu'à la cave.*
> **b** *Le tonneau a roulé jusqu'à la cave.*
> **c** *Cette voiture a bien roulé.*
> **d** % *Quel plaisir de rouler cette voiture !* (*forums.audipassion.com*, 15 aout 2017)
> **e** *On a coulé le sous-marin.*
> **f** *Le sous-marin a coulé.*
> **g** *Le bain a coulé plus rapidement que je ne pensais.*
> **h** % *C'est alors qu'elle a réveillé sa mère, qui lui a coulé un bain.* (*tvanouvelles.ca*, 30 juin 2011)

4.3.2. La forme réfléchie des constructions neutres

La plupart des verbes prennent la forme réfléchie dans leur construction neutre, comme *s'aggraver* **70a**, *se troubler* **70b** > IX-2.3. Des groupes plus restreints de verbes peuvent apparaitre, dans leur construction neutre, avec ou sans le réfléchi **70c** **70d**. D'autres enfin ne tolèrent pas le réfléchi pour tous les locuteurs (*commencer*) **70e**.

70 **a** *Sa maladie s'aggrave / * aggrave.*
b *Marie s'est troublée / * a troublé à cette nouvelle.*

c *La pâte gonfle* | *se gonfle.*
d *La feuille avait glissé* | *s'était glissée dans le tiroir.*
e *Le cours avait bien commencé* | % *s'était bien commencé.*

Sur ce point, les verbes *casser* et *briser*, dont les sens sont proches, se distinguent puisque seul le premier peut se construire sans réfléchi **66a 71a.** Il en va de même de verbes comme *accroitre* et *augmenter*, puisque seul le premier prend le réfléchi **71b 71c.**

71 **a** *La branche s'est brisée* | * *a brisé.*
b *Le chômage s'est accru* | * *a accru.*
c *Le chômage a augmenté* | * *s'est augmenté.*

Les verbes à construction neutre sans forme réfléchie

Avec les verbes à sujet agentif, dans leur construction transitive, comme les verbes locatifs **72a 72c** ou aspectuels **72e**, le réfléchi n'est pas nécessaire, ou pas possible, dans la construction neutre.

72 **a** *Marie a permuté les pièces.*
b *Les pièces ont permuté.*
c *Le cuisinier pend le jambon au plafond.*
d *Le jambon pend au plafond.*
e *L'électricien a commencé les travaux.*
f *Les travaux ont commencé.*

Les verbes transitifs à sujet instrumental **73a 73c** admettent également une construction neutre sans réfléchi **73b 73d.**

73 **a** *Le fer a frisé ses cheveux.*
b *Ses cheveux ont frisé.*
c *Le four a rôti les poulets.*
d *Les poulets ont rôti (au four).*

Les verbes à construction neutre avec forme réfléchie

Les verbes causatifs de sentiment > II-3.3.3 peuvent avoir un emploi intransitif (avec réfléchi) dans lequel le sujet devient un complément introduit par *de* **74b.** Toutefois, certains (*angoisser*, *déprimer*, *paniquer*) ont un emploi neutre sans réfléchi **74c**, et pour d'autres (*bouleverser*, *peiner*) l'emploi neutre n'est pas accepté par tous les locuteurs **74e.**

74 **a** *Le départ de Marie a étonné* | *réjoui* | *inquiété* | *agacé* | *irrité Jean.*
b *Jean s'est étonné* | *réjoui* | *inquiété* | *agacé* | *irrité du départ de Marie.*
c *Marie angoisse* | *déprime.*
d *Le départ de Marie peine* | *bouleverse Jean.*
e % *Jean se bouleverse* | *se peine (du départ de Marie).*

Certains verbes admettent les deux formes neutres, avec et sans réfléchi, avec une légère différence de sens, et la présence ou l'absence du réfléchi peut dépendre du sujet ou du complément. Ainsi *ouvrir* intransitif a le réfléchi en **75a**, sans cause externe, mais pas forcément en **75b** qui implique une intervention externe : le magasin ne peut pas ouvrir tout seul. En **75a**, le changement d'état est durable (la rose ne va pas se refermer), tandis qu'il peut être temporaire en **75b**, puisque la boulangerie ferme sans doute le soir. Avec le verbe *muer*, la forme réfléchie décrit un état final **75c** alors que la forme sans réfléchi peut être interprétée comme un changement temporaire **75d.**

75 **a** *La rose s'est ouverte* | ? *a ouvert ce matin.*
b *La boulangerie a ouvert* | ? *s'est ouverte ce matin.*
c *Notre oiseau s'est mué en un monstre à trois têtes.*
d *Chaque année, notre oiseau mue.*

> *Les verbes de changement durable et la construction neutre*
>
> Un sous-ensemble de verbes décrivant un changement d'état durable, avec une cause externe directe (qui correspond au sujet du verbe transitif), prend régulièrement le réfléchi dans la construction neutre. Dans ce cas, trois constructions associées sont disponibles :
> – construction active (*La secousse a descellé le piton.*) ;

– construction neutre (*Le piton s'est descellé* (*sous l'effet de la secousse*).) ;
– construction passive (*Le piton est maintenant descellé* (*à cause de la secousse*).).
Avec un verbe comme *dévier*, le changement d'état est durable si l'on parle du nez, d'où le réfléchi **76b**, mais non pour une balle, d'où l'absence de réfléchi **76e**. La construction passive résultative est disponible pour le nez **76c**, non pour la balle **76f**.

76 **a** *Le choc a dévié sa cloison nasale.*
b *Sa cloison nasale s'est déviée* (*sous l'effet du choc*).
c *Sa cloison nasale est maintenant déviée* (*à cause du choc*).
d *Le choc a dévié la balle.*
e *La balle a dévié* (*sous l'effet du choc*).
f *# La balle est maintenant déviée* (*à cause du choc*).

4.4. La construction impersonnelle

4.4.1. Qu'est-ce qu'une construction impersonnelle ?

De nombreux verbes sans complément direct (*arriver*, *importer*, *servir*) entrent avec le même sens dans une construction impersonnelle, avec un sujet non référentiel (*il*, parfois *ça*), leur sujet devenant alors complément. Sont concernés :
– des verbes à sujet nominal, généralement indéfini ([*Un accident*] *est arrivé. Il est arrivé* [*un accident*].) ;
– des verbes à sujet infinitif ([*Crier*] *ne sert à rien. Il ne sert à rien* [*de crier*].) ;
– des verbes à sujet subordonné ([*Qu'il neige*] *importe peu. Il importe peu* [*qu'il neige*].).
La construction impersonnelle est cumulable avec le passif ([*Des livres*] *seront vendus. Il sera vendu* [*des livres*].) > **II-4.1** ou le médiopassif ([*Des livres*] *se sont perdus. Il s'est perdu* [*des livres*].) > **II-4.2**.

Lorsqu'un verbe est en construction impersonnelle, il a un sujet (*il*) impersonnel, et le sujet de la construction personnelle est en position postverbale. Il ne faut pas confondre la construction impersonnelle d'un verbe, qui a par ailleurs une construction personnelle (*arriver*), et la notion de phrase impersonnelle, qui peut être construite autour d'un verbe strictement impersonnel (*il faut*, *il y a*) > **II-2.2.2** dont le sujet est toujours *il*.

Construction impersonnelle et phrase impersonnelle

On ne parle pas de construction impersonnelle quand le sens du verbe n'est pas le même que dans la construction personnelle ou que les compléments sont différents. Ainsi, alors que l'attribut est obligatoire avec *être*, *sembler*, *paraitre* **77a 77b**, il ne l'est pas dans les phrases impersonnelles **77c 77d**. La phrase **77d** n'est donc pas une construction impersonnelle. Il en va de même des phrases impersonnelles **77e 77g**.

77 **a** *Que Paul ait tort semble probable.*
b ** Que Paul ait tort semble.*
c *Il semble probable que Paul a tort.*
d *Il semble que Paul ait tort.*
e *Il est des cas où l'obligation d'information est allégée* […]. (*cnil.fr*, 2012)
f ** Des cas où l'obligation est allégée sont.*
g *Il me reste à vous remercier.*
h ** Vous remercier* (*me*) *reste.*

Le pronom *il* est le sujet de la construction impersonnelle et n'a pas d'interprétation : il n'est pas *référentiel*. Certaines phrases à sujet *il* peuvent présenter des ambigüités. Ainsi **78a** peut être une phrase à sujet personnel ('quelqu'un sort un chien') ou une construction impersonnelle ('un chien sort'), selon l'interprétation du verbe *sortir*. Le choix de l'auxiliaire de temps, au passé composé, peut permettre de distinguer les deux cas, puisque le verbe transitif prend toujours *avoir* ('quelqu'un a sorti un chien') **78c**. **78b** est donc bien une construction impersonnelle. Le pronom personnel, contrairement à l'impersonnel, peut se mettre au pluriel **78d**. Dans d'autres cas, le syntagme nominal (*un jour*) peut être interprété comme appartenant à une construction impersonnelle **78e**, équivalente à 'un jour arrive où…', ou bien comme un simple ajout temporel, dans une phrase à sujet personnel **78f**.

78 **a** *Il sort un chien.*
b *Il est sorti un chien.*
c *Il a sorti un chien.*
d *Ils sortent un chien.*
e *Puis il arrive un jour où on n'est plus des enfants.* (Ouwehand, 1999)
f *Il arrive un jour où on ne l'attendait pas et il apporte des fleurs.*

La construction impersonnelle est disponible pour de nombreux verbes intransitifs, à sujet nominal **79a**, infinitif **79c** ou subordonné **79e**. Les autres compléments éventuels (*à cette famille*) **79a**, ou l'attribut *regrettable* **79e**, sont conservés à l'impersonnel **79b 79f**.

79 **a** *[Des malheurs] sont arrivés à cette famille.*
b *Il est arrivé [des malheurs] à cette famille.*
c *[Travailler tard] ne me déplait pas.*
d *Il ne me déplait pas [de travailler tard].*
e *[Que Paul ne vienne pas] est regrettable.*
f *Il est regrettable [que Paul ne vienne pas].*

L'alternance des constructions impersonnelle et personnelle n'est pas toujours possible. Elle est favorisée par le type de sujet : syntagme nominal indéfini (*des malheurs*), sujet infinitif (*travailler tard*) ou subordonnée sujet (*que Paul ne vienne pas*). Les deux constructions ne sont donc pas interchangeables.

Construction impersonnelle et arguments

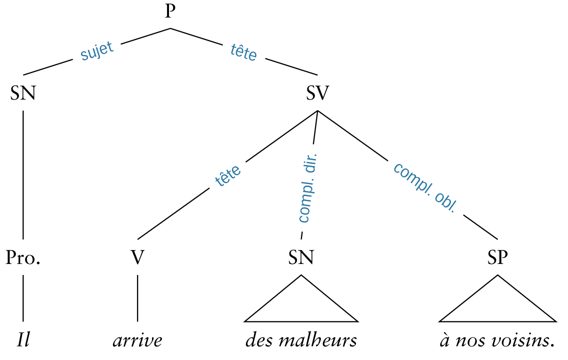
Du point de vue syntaxique, la construction impersonnelle est une alternance de valence, c'est-à-dire qu'elle ajoute à la valence du verbe un élément supplémentaire : le sujet *il*. Du point de vue sémantique, les arguments sont inchangés : le sujet *il* est non référentiel, ce n'est pas un argument du verbe. Le complément postverbal correspond donc au premier argument sémantique du prédicat verbal, par exemple *des malheurs* en **79b**.

La construction impersonnelle est compatible avec le passif **80b** ➤ II-4.1, le médiopassif **80d** ➤ II-4.2 et la construction neutre intransitive **80e** ➤ II-4.3.

80 **a** *Plusieurs spectateurs ont été blessés.*
b *Il a été blessé plusieurs spectateurs.* IMPERSONNEL PASSIF
c *De nombreux livres se vendent sur Internet.*
d *Il se vend de nombreux livres sur Internet.* IMPERSONNEL MÉDIOPASSIF
e *Une erreur s'est glissée dans le raisonnement.*
f *Il s'est glissé une erreur dans le raisonnement.* IMPERSONNEL NEUTRE

La structure syntaxique des constructions impersonnelles

La ➤ figure II-4 présente la structure de trois exemples de constructions impersonnelles. Du point de vue syntaxique, *il* est sujet car il régit l'accord du verbe en nombre et en personne. Dans la première, le syntagme nominal *des malheurs* a la fonction *complément direct* ➤ II-4.4.2 et appartient au syntagme verbal comme le complément oblique *à nos voisins*. Les deux compléments peuvent permuter, même si la variante *Il arrive des malheurs à nos voisins*. est plus naturelle que *Il arrive à nos voisins des malheurs*. ➤ XVII-3.2. Dans les deux autres exemples, c'est le syntagme verbal *de se tromper* ou la subordonnée qui a la fonction de complément direct ➤ II-4.4.3.



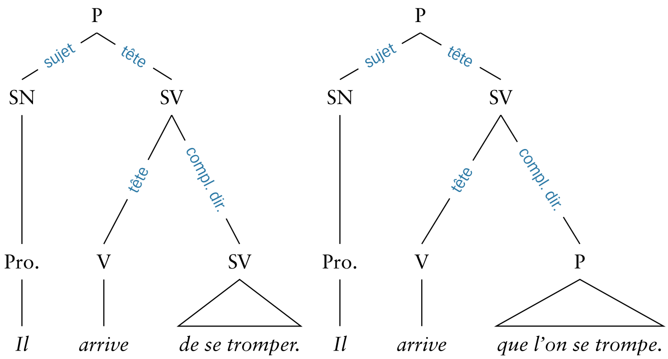


Figure II-4. *La structure des constructions impersonnelles*

4.4.2. La construction impersonnelle avec un syntagme nominal

Quelle est la fonction du syntagme nominal dans la construction impersonnelle ?

La fonction syntaxique du syntagme nominal dans la construction impersonnelle est une question controversée. Alors que la tradition parle de *sujet logique* ou de *sujet réel*, et certaines grammaires de *séquence impersonnelle*, nous l'analysons comme un complément direct.

Contrairement à un sujet, ce complément ne déclenche pas l'accord du verbe, qui est toujours à la 3[e] personne du singulier même si le SN est au pluriel **81a** ou s'il s'agit d'un pronom de 1[re] personne **81b**. Il se pronominalise par *en* indéfini **81a 81c**, comme un complément direct **81d**, ce qui n'est pas possible pour un sujet **81e** > IV-6.1.1 > IX-4.2.1.

81 **a** *Il lui est arrivé des malheurs.*
b *Il n'est venu que moi.*
c *Des malheurs, il lui en est arrivé plusieurs.*
d *Des malheurs, elle en a eu plusieurs.*
e * *Des malheurs, plusieurs lui en sont arrivés.*

Le pronom interrogatif correspondant est *que* **82a** ou *quoi* **82b**, comme pour le complément direct (*Que veux-tu ? Tu fais quoi ?*) > IX-10.2.2, et une concessive introduite par *quoi* est possible **82c** > XIV-5.2.4. Toutefois, à la différence des autres compléments directs (*le malheur qu'il a connu*), une relative en *que* n'est pas possible **82d**.

82 **a** *Que se passe-t-il ?*
b *Il se passe quoi ?*
c *Quoi qu'il t'arrive, je serai à tes côtés.*
d * *Le malheur qu'il lui est arrivé est indescriptible.*

> *Construction impersonnelle et subordonnée relative*
>
> Certains locuteurs utilisent une relative, considérée comme fautive, en confondant *qu'il* et *qui* : ! [...] *elle n'avait qu'à mettre ses fesses dans un taxi et tout le malheur qu'il arrive à cette famille n'aurait jamais existé.* (*ladepeche.fr*, 29 avril 2010). Ce type de relative existe pour les verbes strictement impersonnels (*le temps qu'il faut*).

Quels verbes entrent dans la construction impersonnelle à syntagme nominal ?

Comme la construction impersonnelle fait passer le sujet nominal dans la fonction de *complément direct*, elle est normalement réservée aux verbes intransitifs, ou du moins à ceux sans complément nominal. Un verbe transitif comme *apporter* **83b** est donc exclu. De même, un verbe de mesure comme *couter* ou *peser* **83d**, même avec un complément adjectival **83f** > II-2.4.1 > VI-4.4.1, n'est pas possible.

83 **a** *Un train apportera les marchandises à Bordeaux.*
b * *Il apportera un train les marchandises à Bordeaux.*
c *Certains sacs pèsent 30 kilos.*

d * *Il pèse 30 kilos certains sacs.*
e *Plusieurs voyages ont couté cher cette année.*
f * *Il a couté cher plusieurs voyages cette année.*

La présence d'un attribut, nominal **84b** ou adjectival **84d**, bloque également la construction impersonnelle.

84 **a** *Un voisin est médecin.*
b * *Il est médecin un voisin.*
c *Plusieurs participants restaient silencieux.*
d * *Il restait silencieux plusieurs participants.*

> *Construction impersonnelle et attribut*
>
> Cette impossibilité d'une construction impersonnelle avec un attribut vient du fait que les constructions attributives sont des constructions verbales fusionnées, c'est-à-dire que les compléments du verbe sont identiques à ceux de l'attribut ➤III-3.2.6. Dans la construction impersonnelle, le sujet nominal devrait donc devenir complément direct de l'adjectif ou du nom attribut, ce qui n'est pas possible pour ces catégories ➤IV-1.1.1 ➤VI-1.1.2. La différence avec le passif (*Il sera recruté trois collègues.*), analysé également comme attribut ➤II-4.1.1, est due au fait que le participe passif a certaines propriétés de verbe et peut donc prendre un complément nominal ➤II-1.1.1.

Les verbes transitifs sont parfois possibles, par exemple si leur complément direct est omis **85a** ➤II-5.1 ou, dans un registre formel, remplacé par une proforme (*t'*) **85b**, (*nous*) **85c**, avec un effet, semble-t-il, de préciosité. Parfois, le complément appartient à une expression figée (*prendre corps*) **85d** ➤II-6.3.2 ou à une construction à verbe support (*faire cours*), du moins pour certains locuteurs **85e** ➤III-6.3.

85 **a** *Il mange plein de gens du quartier dans ce restaurant populaire.*
b *Là-bas* […] *il t'attend un pays ruisselant de lait et de miel.* (P. Claudel, 1950)
c *En arrivant il nous attendait des boissons fraîches, quelle surprise !* (*airbnb.fr*, sept. 2017)
d *Il prend corps dans ce pays une nouvelle espérance.*
e % *Il fait cours pas mal de profs dans cette salle.*

Certains verbes intrinsèquement pronominaux (*se passer*) peuvent entrer dans une construction impersonnelle **86a**. D'autres verbes réfléchis sont également possibles **86b**, notamment les verbes de déplacement **86c** ➤IX-2.3.1. La construction impersonnelle est exclue si le verbe réfléchi garde son complément direct **86e**.

86 **a** *Il se passe ici de drôles de choses.*
b *Il se noie plus de gens dans le vin que dans la Loire.* (Pourrat, 1951)
c *Il se pose tout à coup sur notre joue des lèvres irrésistibles.* (P. Claudel, 1951)
d *Des amoureux se donnaient des baisers au Luxembourg.*
e * *Il se donnait des baisers des amoureux au Luxembourg.*

Les participes passifs entrent également dans la construction impersonnelle **87a** **87b** puisqu'ils sont intransitifs ➤II-4.1.1. Dans certains cas, il s'agit d'expressions verbales figées (*donner suite*, *faire appel*, *mettre fin*) **87c** **87d** et le passif impersonnel semble plus naturel que le passif personnel ➤II-6.3.2. Il peut s'agir également du passif d'un verbe à complément prépositionnel **87e** **87f**, sans phrase passive personnelle correspondante (* *À vos objections a été remédié.*). Dans les phrases passives impersonnelles, l'agent est généralement non exprimé et interprété comme humain ➤II-4.1.5.

87 **a** *Il a été vendu 100 000 exemplaires de cet ouvrage en deux jours.*
b *Il a été raconté beaucoup de méchancetés à son égard.*
c *Pourquoi n'a-t-il pas été donné suite à ce projet ?*
d *Il sera fait appel aux forces de l'ordre.*
e *Il a été remédié à vos objections.*
f *Il ne sera répondu à aucune des questions posées.*

Les verbes médiopassifs **88a** **88b** ➤II-4.2 et les verbes neutres **88c** ➤II-4.3, qui sont intransitifs, entrent également dans la construction impersonnelle.

88 **a** *Récemment, il s'est construit de belles petites villas dans ce quartier.*
b *Or, il se perd des données.* (*nadeaubarlow.com*, 5 mars 2012)
c *Il se dégage une impression d'horreur de ce tableau.*

L'interprétation et l'emploi de la construction impersonnelle à syntagme nominal

Les constructions personnelle et impersonnelle sont synonymes (elles décrivent la même situation) mais ne s'emploient pas dans les mêmes contextes ➤ I-7.4. C'est pourquoi elles ne sont pas interchangeables, car elles ne présentent pas la situation de la même façon. Alors que la phrase personnelle s'organise en général autour d'un sujet qui constitue le topique de la phrase (ce dont on parle), la construction impersonnelle a pour effet de présenter la situation de façon globale. Le sujet impersonnel *il*, non référentiel, ne peut en effet constituer un topique. Ainsi la phrase **89a** peut être interprétée comme attribuant une propriété au sujet (*trois femmes*), qui constitue le topique, et une continuation avec le même sujet (*elles*) semble naturelle. En revanche, la phrase impersonnelle **89b** présente la situation du village, et une continuation qui parle du village sera plus naturelle.

89 **a** *En hiver, trois femmes restaient au village. Elles ne s'ennuyaient pas.*
b *En hiver, il restait trois femmes au village. C'était suffisant pour s'occuper du bétail.*

> *Construction impersonnelle et topique de phrase*
>
> Les phrases impersonnelles sont des phrases *thétiques*, c'est-à-dire sans topique ➤ I-7.2. Les phrases à sujet personnel peuvent également avoir cette interprétation (*On m'a volé mon vélo !*), mais leur sujet est plus souvent interprété comme un topique (*Marie est arrivée.*). Il convient de ne pas confondre topique de phrase et topique de discours ➤ I-7.3. En effet, la construction impersonnelle est compatible avec une dislocation initiale (*Marie, il lui est arrivé un accident.*). Dans ce cas, le constituant disloqué (*Marie*) est topique de discours et non topique de phrase ➤ XVIII-2.1.2.

La construction impersonnelle, présentant une situation de manière globale, peut avoir une interprétation évènementielle **90a** ou une interprétation présentative **90b**, c'est-à-dire qu'elle introduit une entité nouvelle dans le discours ➤ XVIII-2.4.3. Dans ce dernier cas, un ajout de lieu ou de temps complète souvent la phrase : **90c** est plus naturelle que **90d**.

90 **a** *Il s'est vendu 100 000 exemplaires de cet ouvrage.*
b *Il m'arriva dernièrement une chose que je juge fort singulière.* (Calet, 1989)
c *Il dormait un chat dans un coin de la pièce.*
d ? *Il dormait un chat.*

> *Construction impersonnelle à syntagme nominal et focus*
>
> Une phrase telle que **91a** est peu naturelle : *des dizaines de prisonniers* ne constitue pas une entité nouvelle, puisque la prison a déjà été mentionnée, et *végéter* n'est pas un verbe évènementiel. En revanche, **91b** serait plus naturelle, avec un verbe comme *mourir*.
>
> **91** **a** ? *Dans cette prison, il végète des dizaines de prisonniers.*
> **b** *Dans cette prison, il meurt des dizaines de prisonniers.*
>
> Dans la mesure où la construction impersonnelle présente une situation globalement, il s'agit souvent d'une phrase où toute l'information est nouvelle, répondant à la question 'que s'est-il passé ?' **92a**, c'est-à-dire d'une phrase *à focus large* ➤ I-7.4. Mais dans certains cas, seul le syntagme nominal constitue l'information nouvelle, comme dans la réponse **92b**, qui est un cas de *focus étroit* : le reste représente une information déjà présente dans le contexte ('il est arrivé quelque chose à Marie').
>
> **92** **a** Loc. 1 — *Vous avez l'air ému. Que s'est-il passé ?*
> Loc. 2 — *Il nous est arrivé un malheur.*
> **b** Loc. 1 — *Je ne suis pas au courant. Qu'est-il arrivé à Marie ?*
> Loc. 2 — *Il lui est arrivé un horrible accident.*

Quels syntagmes nominaux entrent dans la construction impersonnelle ?

La construction impersonnelle utilise généralement un syntagme nominal indéfini, qui correspond souvent à une entité nouvelle. Ce SN peut comporter un pronom indéfini (*quelque chose*) **93a** ➤ IX-7.3 ou de choix libre (*quoi que ce soit*) **93b** ➤ V-6.3. Il peut être introduit par un article indéfini **93c** ➤ V-4.2, parfois précédé de *tout* **93d**, par un autre déterminant indéfini **93e** ➤ V-4.4, un numéral **93f** **93g** ➤ V-5.1 ou un adverbe de quantité **86b** ➤ V-5.4.

93 **a** *Il se passe [quelque chose].*
b *Je serai fâché s'il arrive [quoi que ce soit] aux enfants.*
c *Il est passé [un train] il y a un quart d'heure.*

d *Il en découle* [*toute une série de faits irréversibles*].
e *Il se raconte* [*plusieurs choses bizarres à son sujet*].
f *Il existe* [*dix livres sur le sujet*].
g *Il revient au transporteur* [*50 centimes*] *sur chaque caisse emportée.*

Ce syntagme indéfini peut renvoyer à une entité spécifique > V-4.2.1, par exemple avec un verbe existentiel **93a** **93d** ou au passé composé **93c**. Mais il peut aussi être non spécifique **93b** **86b** > V-4.2.2.

> *Construction impersonnelle et syntagmes nominaux indéfinis*
>
> Le caractère naturel de l'indéfini après le verbe impersonnel est lié à l'interprétation de la construction. En effet, la construction impersonnelle présente une situation de façon globale et permet d'introduire une situation nouvelle ou un nouveau participant. Dans tous les cas, le participant correspondant au syntagme nominal ne doit pas avoir été préalablement mentionné dans le contexte. D'où, le plus souvent, un SN indéfini > V-1.2 correspondant à une entité non encore identifiée dans le contexte **93a**, mais ce peut être aussi un SN nié (*Il n'est venu aucun représentant.*) qui n'introduit pas d'entité nouvelle, ou non référentiel (*Il pousse des ailes à Jean.*).
> Les SN indéfinis ne sont pas possibles si leur interprétation est *générique* > V-4.2.4, contrairement à ce qui se passe dans les phrases à sujet nominal **94a** **94c**. En **94b**, la phrase impersonnelle n'est pas naturelle avec *un bon vin* interprété comme générique : il doit être interprété comme un type de vin particulier (et la cave comprise comme une cave précise). De même, **94d**, variante impersonnelle de **94c**, n'est pas naturelle si elle doit exprimer une vérité générale.
>
> **94** **a** *Un bon vin se conserve en cave.*
> **b** *# Il se conserve un bon vin en cave.*
> **c** *Des aimants s'attirent.*
> **d** *# Il s'attire des aimants.*

Certains syntagmes définis sont néanmoins possibles dans la construction impersonnelle, notamment quand ils introduisent une entité nouvelle **95a** **95b** **95c** ou qu'ils servent à décrire la situation dans son ensemble **95d** **95e**.

95 **a** *Il court* [*le bruit*] *que vous avez perdu.*
b *Et là il est arrivé* [*l'élection du gouvernement actuel*]. (*assnat.qc.ca*, 28 nov. 2006)
c *Si vous désobéissez, il vous arrivera* [*le désagrément suivant*] *: vous irez au lit sans diner.*
d *Il régnait dans ce salon* [*la passion et l'esprit*].
e *Il y pousse* [*les fleurs les plus étranges*].

Les syntagmes nominaux prédicatifs, qui font partie d'une construction à verbe support > III-6.4, peuvent être définis **95a**, de même que ceux qui font référence à des évènements **95b**. Plus généralement, un SN défini est possible, avec un verbe existentiel, quand il exprime une qualité ou une propriété de la situation. Ainsi, **95d** ne dit rien de la passion ou de l'esprit, mais décrit l'atmosphère du salon comme passionnée et spirituelle. De même, le superlatif en **95e** sert à décrire une propriété remarquable du lieu plutôt qu'à identifier une entité > XV-5.2.
Il convient de mettre à part les phrases existentielles négatives, qui n'introduisent aucune entité > X-1.2. La construction impersonnelle accepte alors des SN variés : indéfini **96a**, défini **96b** **96c**, quantifié **96d** **96e**. La phrase **96b** exprime l'absence de lumière et **96e** l'absence de doute.

96 **a** *Il ne se passe pas un jour sans que je pense à elle.*
b *Il ne brillait pas la moindre lumière dans la chambre.*
c *Après les travaux, il n'y venait plus la clientèle d'autrefois.*
d *Il n'est venu absolument personne aujourd'hui.*
e *Il ne demeure plus aucun doute sur sa monstruosité.*

De même, les phrases impersonnelles construites autour de *rester* ou *manquer* constituent des cas particuliers car tous les syntagmes nominaux sont possibles, y compris les définis **97b** et les noms propres **97c** **97d**. Ces deux verbes ont en commun de faire référence, implicitement, à un ensemble. La phrase *Il lui reste son fils.* implique que ce fils appartenait à un ensemble de proches (mari, fille) qui ne sont plus là. De même, *Il manque Paul.* implique que Paul appartient à un ensemble, défini par le contexte, dont les autres éléments ne manquent pas.

97 **a** *Il vous reste une minute.*
b *Il lui reste son fils / la maison de ses parents.*
c *Un jour, les larmes seront taries, les fureurs éteintes, les tombes effacées. Mais il restera la France.* (de Gaulle, 1959)
d *Il manque Paul / le couvercle de la casserole / mes clés.*

Quels syntagmes nominaux définis dans la construction impersonnelle ?

Certains syntagmes nominaux définis correspondant à des objets ou des individus identifiés sont possibles dans les constructions impersonnelles, à condition qu'ils soient présentés comme faisant partie d'un ensemble. Cette appartenance à un ensemble peut être exprimée, ou suggérée, par l'adjectif *même* **98a** ➤ V-5.2.2, la restriction *ne… que* **98b** **98c** ➤ VIII-8.2.2 ou l'énumération même des parties de l'ensemble **98d**.
De même, les SN quantifiés positifs ne sont possibles qu'avec une relative restrictive **98e** **98f** qui permet de définir un sous-ensemble.

98 **a** *Il m'est arrivé la même chose.*
b *Il n'a été conservé que les meilleures pièces.*
c *Pour l'instant, il n'est arrivé que Marie.*
d *Cette année il a été construit le raccordement à l'autoroute, le pont sur la rivière et le prolongement de la ligne du TGV.*
e *Il sera puni tout abus qui sera parvenu à la connaissance des autorités.*
f *Il est venu absolument toutes les personnes qui étaient prévues.*

La construction impersonnelle et l'inversion du sujet nominal

Certaines phrases à sujet inversé **99a** **99c** ressemblent à la construction impersonnelle **99b** **99d**, du moins dans certains contextes ➤ XVII-2.2.5.

99 **a** *À côté des effets connus en apparaissent parfois d'autres non prévus.*
b *À côté des effets connus, il en apparait parfois d'autres non prévus.*
c *S'entendit alors un fracas considérable : Gabriel venait de s'effondrer dans la vaisselle* […]. (Queneau, 1959)
d *Il s'entendit alors un fracas considérable : Gabriel venait de s'effondrer dans la vaisselle.*

Il s'agit d'une inversion locative en **99a** et d'une inversion présentative en **99c** ➤ XVII-2.2.6. Toutes deux partagent des propriétés avec la construction impersonnelle. Dans les deux cas, le verbe est généralement un verbe actif intransitif **99a** **99b**, ou bien un passif **100a** **100b** ou un médiopassif **99c** **99d**. Seul un complément direct prédicatif, comme *fin* **100d**, est possible dans les deux cas ➤ II-4.4.2.

100 **a** *Sur Tchernobyl ont été écrites beaucoup de sottises.*
b *Sur Tchernobyl, il a été écrit beaucoup de sottises.*
c *Dès ce moment-là, il aurait pu être mis fin à la guerre.*
d *Dès ce moment-là aurait pu prendre fin cette guerre exécrable.*

Dans les deux cas, quand la phrase est négative, le syntagme nominal peut être introduit par *de* **101a** **101b**, comme un complément direct **101c** ➤ X-6.1.5.

101 **a** *Il ne viendra plus d'invités ce soir.*
b *Dans ce square ne viennent jamais d'enfants.*
c *Je n'attends plus d'invités ce soir.*

Mais les constructions ont des propriétés différentes. Le sujet inversé régit l'accord en nombre du verbe (*viennent*) **101b**, en nombre et en genre du participe (*écrites*) **100a**, alors que le verbe impersonnel est toujours à la 3e personne du singulier (*viendra*) **101a**, et le participe passé toujours masculin singulier dans la construction impersonnelle (*écrit*) **100b**. Le pronom interrogatif *que*, possible avec l'impersonnel **102a**, ne peut pas remplacer le sujet inversé **102b**.

102 **a** *Qu'a-t-il été écrit sur Tchernobyl ?*
b * *Qu'a été écrit sur Tchernobyl ?*

Du point de vue sémantique, la phrase impersonnelle présente généralement une situation dans sa globalité (sans topique de phrase) ➤ I-7.2.2. Un sujet inversé peut être interprété comme topique de phrase, et sa détermination est moins contrainte que celle du SN dans la construction impersonnelle. Le sujet inversé peut en effet être un SN défini **103a**, un nom propre **103b**, un SN quantifié positif **103c**, un SN à interprétation générique **103d** ou un SN indéfini avec un référent identifié dans le contexte **103e**.
Le rôle discursif des deux constructions n'est pas non plus le même. Comme la phrase impersonnelle, la phrase à sujet inversé a souvent un effet présentatif, mais l'entité correspondant au sujet y est alors présentée comme nouvelle **103e** ➤ XVIII-2.4.2. C'est pourquoi les verbes entrant dans la construction à inversion présentative sont moins nombreux ou moins diversifiés que ceux entrant dans la construction impersonnelle ➤ XVII-2.2.6.

103 a *Puis est apparu le projet Saclay* […]. (*kali.pagesperso-orange.fr*, 17 oct. 2012)
b *Neuf mois plus tard naissait Amélie Poulain.*
c *Ici peuvent prendre place tous les élèves.*
d *Des erreurs passées naissent les découvertes.*
e *En hiver, restaient au village trois femmes : Henriette, Jeanine et Bernadette.*

4.4.3. La construction impersonnelle avec un infinitif ou une complétive

Dans la construction impersonnelle, le verbe peut être suivi d'un infinitif **104a** ou d'une subordonnée **104b**. Dans ce cas, la construction impersonnelle est généralement préférée à la construction canonique **104c 104d**, car la longueur du sujet, infinitif ou subordonnée, rend sa position plus naturelle après le verbe, selon un principe d'équilibre de la phrase, les éléments plus longs ayant tendance à apparaitre après les plus courts ➤XVII-1.3.

104 a *Il entre dans mes intentions* [*de faire un voyage autour du monde en montgolfière*].
b *Il arrive parfois* [*que votre médecin ne puisse pas se déplacer*].
c ? [*Faire un voyage autour du monde en montgolfière*] *entre dans mes intentions.*
d ? [*Que votre médecin ne puisse pas se déplacer*] *arrive parfois.*

La construction impersonnelle peut appartenir à une subordonnée **105a 105b**. Dans ce cas, une construction à subordonnée sujet serait impossible **105c**.

105 a *S'il était facile de peindre un chef-d'œuvre, je m'y mettrais tout de suite.*
b *Je sais qu'il est indispensable* [*qu'elle vienne*].
c * *Je sais que* [*qu'elle vienne*] *est indispensable.*

Construction impersonnelle et focus

Comme la construction impersonnelle à syntagme nominal ➤I-4.4.2, la phrase impersonnelle avec un infinitif ou une complétive présente généralement une situation de manière globale (elle est généralement interprétée comme sans topique de phrase) ➤I-7.2.2. L'infinitif ou la complétive peut constituer l'information nouvelle, appelée *focus* **106b**, ou bien la phrase entière apporte l'information nouvelle, comme la réponse en **106a**, dite à *focus large* ➤I-7.4.

106 a Loc. 1 — *Que se passe-t-il ?*
Loc. 2 — *Il a été prouvé* [*que la compagnie était coupable de négligence*].
b Loc. 1 — *Que veux-tu faire, maintenant que tu es à la retraite ?*
Loc. 2 — *Il entre dans mes intentions* [*de faire un voyage autour du monde en montgolfière*].

La fonction de l'infinitif ou de la complétive dans la construction impersonnelle

Dans la construction impersonnelle, *il* a la fonction *sujet*, et le syntagme infinitif, ou la complétive, a la fonction de complément direct, tout comme le syntagme nominal postverbal ➤II-4.4.2.

L'infinitif est introduit par *de* dans la grande majorité des cas **107a 107b 107c**, rarement par *à* **107d 107e**, alors que l'infinitif sujet, dans la construction canonique, est souvent non marqué (*Faire de cette ancienne usine un centre culturel est prévu de longue date.*). Après *valoir mieux*, l'infinitif peut être sans introducteur, s'il suit immédiatement le verbe **107f**.

107 a *Il convient* [*de partir tout de suite*].
b *Il est prévu* [*de faire de cette ancienne usine un centre culturel*].
c *Je me demande s'il ne vaudrait pas mieux pour vous* [*de déménager*].
d *Il a été appris* [*à voyager léger*]. (*famille.trouvetout.ca*, 22 mars 2012)
e […] *il a été cherché* [*à observer en situation réelle* […] *ce qui se joue dans la transmission du savoir*] […]. (*inrp.fr*, consulté en mars 2018)
f *Il vaut mieux* [*écouter l'avis de votre patron*].

Dans la construction impersonnelle, l'infinitif, même marqué, peut être remplacé par *cela*, comme un complément direct (*Il est prévu cela. Il a été appris cela.*).

La complétive, notée entre crochets en **108**, peut être à l'indicatif **108a** ou, plus souvent, au subjonctif **108b** ➤II-2.6 ➤XI-5.2. Son mode peut différer de celui d'une subordonnée sujet : l'indicatif serait en effet plus difficile en position sujet (% [*Que la véritable passion des Hobbits est la boustifaille*] *est de notoriété publique.*) ➤XI-5.3.1. Ce peut être également une interrogative **108c** ou une exclamative **108d**,

du moins pour certains locuteurs (%), alors qu'une exclamative sujet ne serait pas possible (* [*Comme Marie a été grossière avec lui*] *a déplu à Paul.*) ➤ I-4.2.1.

108 a *Il est de notoriété publique* [*que la véritable passion des Hobbits est la boustifaille*]. (*bibou-lecture.skyrock.com*, 14 juil. 2012)
b *Il est souhaitable* [*que vous fassiez dans ce cas un test*] […]. (*antibioclic.com*, consulté en avril 2018)
c *Il n'est pas indiqué dans le texte* [*quels passages sont de la main de l'auteur*].
d % *Il a déplu à Paul* [*comme Marie a été grossière avec lui*].

Construction impersonnelle et sujet réel

Nous ne suivons pas les analyses qui feraient de l'infinitif ou de la subordonnée un *sujet réel* ou un *sujet logique*. Le critère de l'accord du verbe ne peut servir puisque le verbe serait à la 3e personne du singulier avec un infinitif (*Voyager coute cher.*) ou une subordonnée sujet (*Que tu partes me désole.*). Un autre critère permettant de distinguer infinitif sujet et infinitif complément est la possibilité d'extraire, dans une relative ou une interrogative, un complément de l'infinitif. Il est difficile d'extraire le complément (*un livre*) d'un infinitif sujet **109b**, alors qu'on le peut dans la construction impersonnelle **109a**, comme dans le cas d'un infinitif complément **109c** ➤ I-6.3.4. De la même façon, l'extraction du complément (*où*) est possible dans la complétive d'une construction impersonnelle **109d**, comme dans une complétive complément **109e**, mais non dans une subordonnée sujet **109f**.

109 a *C'est un livre qu'il est important* [*de lire* ◊].
b * *C'est un livre que* [*lire* ◊] *est important.*
c *C'est un livre que j'ai décidé* [*de lire* ◊].
d *Tu sais où il arrive* [*que l'on aille* ◊] ?
e *Tu sais où je veux* [*que l'on aille* ◊] ?
f * *Tu sais où* [*que l'on aille* ◊] *arrive* ?

Quels verbes entrent dans la construction impersonnelle avec infinitif ou complétive ?

Comme la construction impersonnelle fait passer l'infinitif ou la subordonnée en position complément, elle est normalement réservée aux verbes intransitifs, ou sans complément direct. Ainsi un verbe sans complément **110a** ou à complément prépositionnel **110b** est possible, tandis qu'un verbe à complément direct nominal **110c** ou adjectival **110d** ne le serait pas.

110 a *Il convient* [*de réserver à l'avance*].
b *Il est revenu à nos oreilles* [*que tu voulais démissionner*].
c * *Il embête Marie que Paul parte.*
d * *Il coute cher de voyager.*

Contrairement à la construction impersonnelle avec syntagme nominal ➤ II-4.4.2, la construction impersonnelle avec un infinitif ou une complétive n'est pas bloquée par la présence d'un adjectif attribut **111a 111b 111c** ➤ VI-3.3.1. Elle est même plus naturelle, et plus fréquente, que la construction personnelle ([*Vouloir tout comprendre*] *semble vain.*).

111 a *Il semble vain* [*de vouloir tout comprendre*].
b *Il est vrai* [*que Marie boit*].
c *Il est regrettable* [*que Marie boive*].

Certains verbes transitifs sont possibles quand leur complément est remplacé par une proforme (*me*) **112a** ou quand il appartient à une expression figée **112b**, ou à une construction à verbe support (*poser problème*) **112c**.

112 a *Il me démange* [*de supprimer la partie* déroulement du jeu *qui n'apporte rien à l'article*] […]. (*fr.wikipedia.org*, 18 déc. 2007)
b *Il ne fait aucun doute* [*que Paul sera élu*].
c *Il ne me pose aucun problème* [*de travailler un dimanche*].

Les participes passifs, qui sont intransitifs ➤ II-4.1.1, entrent également dans la construction impersonnelle **113a 113b 113c**. Le passif peut lui-même appartenir à une périphrase aspectuelle (*venir de*) **113d** ➤ XI-3.1. Contrairement à la construction impersonnelle simple (*Il a été ri de cette affaire.*) ➤ II-4.1.5, le passif impersonnel d'un verbe à complément prépositionnel (*discuter de*) est difficile avec un infinitif ou une complétive **113e**.

113 a *Il a été confirmé* [*que l'entreprise a fait faillite*].
b *Il n'a pas été réalisé tout de suite* [*quelles seraient les conséquences de cette décision*].
c *Il nous a été demandé* [*de partir*].
d *Il vient d'être démontré* [*que Paul est innocent*].
e * *Il a été discuté* [*de partir*].

Les verbes médiopassifs **114a 114b** ➤ II-4.2 ou neutres **114c** ➤ II-4.3 entrent également dans la construction impersonnelle.

114 a *À la suite des vols Apollo, il se confirme* [*que la densité de la Lune (3 grammes par centimètre cube) est faible*]. (*cnrs.fr*, consulté en mars 2018)
b *Par ces traits de psychologie, entre autres, il se voit* [*que les réalités, les résultats, l'efficience du travail, dépendent du mental autant et plus que de l'économique*] […]. (Gachon, 1954)
c *Il s'ajoute à tout cela* [*que la pauvre a perdu son travail*].

Le sujet impersonnel : il *et* ça

Dans certains cas, le pronom *il* **115a 115c** alterne avec le démonstratif *ça* ou *ce* **115b 115d**, qui est d'ailleurs souvent plus naturel ➤ II-2.2.2 ➤ IX-8.1.

115 a *Il est difficile* [*d'aller là-bas*].
b *C'est difficile* [*d'aller là-bas*].
c *Il est dommage* [*que tu ne sois pas venu*].
d *C'est dommage* [*que tu ne sois pas venu*].

Les deux constructions ne doivent toutefois pas être confondues, car leurs propriétés sont différentes. Contrairement à la construction impersonnelle avec *il*, dans la construction en *ce* ou *ça* :

- le verbe peut être transitif avec un complément nominal (*Ça embête Marie que Paul parte.*) ou adjectival (*Ça coute cher de voyager.*) ;
- la complétive (ou l'infinitif) peut apparaitre disloquée en début de phrase (*Que tu ne sois pas venu, c'est dommage.*) ;
- la complétive (ou l'infinitif) peut être omise (*C'est dommage.*) ;
- d'autres subordonnées sont possibles, introduites par *si* ou par *quand* (*Ça vous dérange si je mets mon vélo là ?*).

> *Construction impersonnelle ou disloquée ?*
>
> La construction à sujet *ça* ou *ce* est une construction impersonnelle dans la mesure où l'infinitif ou la complétive ont des propriétés de complément. En particulier, on peut extraire, dans une relative ou une interrogative, un complément de l'infinitif ou de la complétive, du moins pour certains locuteurs **116b 116c** ➤ I-6.3.4.
>
> **116 a** *C'est un endroit où il est difficile d'aller.*
> **b** % *C'est un endroit où c'est difficile d'aller.*
> **c** % *Où est-ce que ça t'embête que Paul aille ?*
>
> Il convient de distinguer cette construction impersonnelle d'une autre construction, à *dislocation finale* ➤ XVIII-2.2. Dans cette dernière, *ce* ou *ça* n'est pas un pronom impersonnel, mais une proforme qui reprend l'infinitif ou la complétive. L'infinitif ou la complétive sont alors non des compléments, mais des éléments *périphériques*, et peuvent être séparés par une virgule ➤ XX-3.2.3 ou par une prosodie d'appendice ➤ XIX-5.3.2 (*C'est difficile, d'aller là-bas. C'est dommage, que tu partes.*).

II-5

L'omission des compléments du verbe

5.1. Quels compléments du verbe sont omis ?

De très nombreux verbes permettent l'omission d'un complément direct (*Paul mange.*) ou oblique (*Paul arrive.*), voire de plusieurs compléments à la fois (*J'ai déjà donné.*), avec le même sens. La plupart des compléments sont concernés :
- nominal (*Paul mange* (*des pommes*).) ;
- prépositionnel (*Paul arrive* (*chez lui*).) ;
- infinitif (*Je ne peux pas* (*venir*).) ;
- subordonnée (*Je comprends* (*que tu as raison*).).

L'interprétation du complément sous-entendu est celle d'un pronom :
- indéfini (*Paul mange.* 'Paul mange quelque chose') ;
- défini (*Je comprends.* 'je comprends cela') ;
- générique (*Ça plait.* 'ça plait aux gens').

L'omission du complément peut amener une spécialisation du sens, *boire* sans complément (*Paul boit.*) orientant par exemple vers une boisson alcoolisée.

De nombreux verbes transitifs (*manger*, *oublier*, *regarder*) peuvent se construire sans complément **1a 1b 1c**, avec le même sens, et l'on parle parfois d'*emploi absolu*. Si le sens ne change pas, c'est que le complément omis est sous-entendu ou implicite : 'j'ai mangé quelque chose' **1a** et 'regarde cela' **1b**. Certains verbes à complément prépositionnel, ou plus généralement oblique (*arriver quelque part*, *plaire à quelqu'un*), autorisent le même type d'omission **1d 1e**.

1 **a** *J'ai mangé.*
b *Regarde !*
c [Titre de chanson] *J'y pense et puis j'oublie.* (Claude François, 1964)
d *Paul est arrivé.*
e *Ça plait.*

Si le sens du verbe change radicalement, on ne parle pas d'omission du complément. Ainsi, *tenir* sans complément (*Le mur tient.*) signifie 'être solide, résister' et se distingue des autres verbes *tenir* (*Paul tient la poignée. Paul tient à Marie.*).

> *Complément et argument du verbe*
>
> Le plus souvent, un verbe est interprété comme un prédicat, son sujet et ses compléments éventuels correspondant à des arguments ➤II-3.2 : *manger* exprime un prédicat avec un agent (le mangeur) et un patient (le mangé). Quand le complément correspond à un argument, son omission, quand elle est possible, donne lieu à une implication : si Jean a mangé, alors il y a nécessairement quelque chose que Jean a mangé. C'est pourquoi il est important de distinguer la notion syntaxique de *complément* et la notion sémantique d'*argument*.
> En revanche, certains compléments ne sont pas sous-entendus quand ils sont absents, car ils ne font pas partie de la situation de base décrite par le verbe. Ils sont ajoutés par une alternance de valence, en tant que complément interne (*danser une danse*, *vivre sa vie*) ou plus souvent comme complément bénéficiaire (*chanter une chanson à quelqu'un*, *ouvrir la porte à la dame*) ➤II-3.4. On peut danser sans qu'il s'agisse d'un type de danse répertorié, on peut chanter une chanson ou ouvrir la porte sans qu'il y ait un bénéficiaire. L'absence éventuelle de ces compléments ne constitue pas un cas d'omission.

En cas d'omission, l'interprétation du complément sous-entendu n'est pas toujours la même. En **1a**, le locuteur a mangé quelque chose (peu importe quoi), tandis qu'en **1b** l'interlocuteur doit regarder ce qui est devant lui. Dans le premier cas, l'interprétation est indéfinie ; dans le second, définie ➤V-1.2. L'interprétation

du complément omis est également définie en **1c**, mais avec une spécialisation supplémentaire : elle est anaphorique (avec un antécédent : 'j'oublie ce à quoi je pensais'), et non déictique comme en **1b**. En **1d**, les deux interprétations définies sont possibles : 'Paul est arrivé là où se trouve le locuteur' (déictique) ou 'là où il devait aller' (anaphorique), tandis que **1e** s'interprète comme générique ('ça plait aux gens').

Les interprétations associées aux compléments omis sont donc semblables à celles associées aux pronoms (*ça*, *quelque chose*, *ici*, *tout le monde*) ou aux proformes attachées au verbe (*Regarde-le. Je l'ai compris.*) ➤ **IX-1.2.1**.

Un test pour distinguer interprétation définie et indéfinie consiste à utiliser une interrogative sans verbe, ou fragmentaire ➤ **XII-3.3**. Une interrogative fragmentaire subordonnée (réduite à un mot interrogatif comme *quoi*, *où*) reprend facilement un complément omis interprété comme indéfini (*quelque chose*, *quelque part*), qu'il s'agit alors de préciser **2a 2b**. Elle reprend plus difficilement un complément omis défini (équivalent à *cela*, *ici*), sauf plaisanterie : en **2c 2d**, le locuteur semble se contredire ou rapporter les paroles d'un autre locuteur sans le croire.

2 **a** *Les enfants ont mangé mais je ne sais pas quoi.*
b *Jean a caché la clef mais je ne sais pas où.*
c # *Jean a compris mais je ne sais pas quoi.*
d # *Jean est arrivé mais je ne sais pas où.*

L'omission du complément et la transitivité du verbe

L'omission du complément peut affecter la transitivité du verbe. Un verbe transitif comme *manger*, ou *lire*, peut devenir intransitif en l'absence de complément **3a**. Ce changement se manifeste dans la construction causative : combinés à *faire*, *manger* ou *lire* sont suivis d'un syntagme nominal (*les enfants*) **3b**, interprété comme leur sujet, et non d'un syntagme prépositionnel (*aux enfants*) **3c**. En revanche, quand l'omission est celle d'un complément défini **3d**, le verbe (*gouter*) peut garder sa transitivité : il est alors suivi, dans la construction causative, d'un syntagme prépositionnel (*aux enfants*) **3e**, comme si le complément direct était présent **3f**.

3 **a** *Les enfants liront* | *mangeront (quelque chose).*
b *On fera lire* | *manger les enfants.*
c *On fera lire* | *manger quelque chose aux enfants.*
d *Les enfants essaieront* | *gouteront (cela).*
e *On fera essayer* | *gouter aux enfants.*
f *On fera essayer* | *gouter cela aux enfants.*

Le changement de transitivité se manifeste également par la possibilité d'une construction impersonnelle, normalement réservée aux verbes intransitifs ➤ **II-4.4.2**. La construction impersonnelle est possible, pour certains locuteurs, quand le complément omis est interprété comme indéfini ('manger quelque chose') **4b**, mais non comme défini ('comprendre cela') **4d**.

4 **a** *Plusieurs personnes ont mangé ici.*
b % *Il a mangé ici plusieurs personnes.*
c *Quelques personnes ont compris.*
d # *Il a compris quelques personnes.*

5.2. Les verbes à complément obligatoire

Certains verbes ont un complément obligatoire, sauf changement de sens. Les compléments obligatoires peuvent être directs (*J'aime Paul.*) ou obliques (*Je pense à Paul.*). Ils ont des rôles sémantiques variés : mesure (*Cette pièce mesure 9 mètres carrés.*), mais aussi lieu (*J'arrive !*), possesseur (*Cette montre appartient à Paul.*), manière (*Paul se conduit bien.*), etc.

Mais il faut tenir compte également de la forme du verbe et du contexte. De façon générale, l'impératif (*Regarde !*) ou l'infinitif (*Il sait expliquer.*) favorisent l'omission du complément, de même qu'un emploi spécialisé dans une situation professionnelle (*Il faut communiquer.*).

Les compléments attributs sont obligatoires (*Paul semble heureux.* | * *Paul semble.*) ➤ **III-3.1**, de même que les compléments des verbes supports (*Paul commet une erreur.* | * *Paul commet.*) ➤ **III-6.1.1**.

L'omission du complément n'est pas possible avec tous les verbes. Certaines phrases sont ainsi mal formées sans complément **5a 5b 5c**.
L'omission dépend du sens du verbe et éventuellement de son sujet. Ainsi, le complément d'*aller*, verbe de comportement, avec le sujet *ça*, s'omet plus facilement **5d** que celui du verbe de déplacement **5c**.
L'omission dépend aussi de la forme du verbe. Au futur, le complément d'*aller*, verbe de déplacement, peut être omis **5e** ➤ IX-3.2.5. On rencontre un emploi infinitif d'*aller* sans complément dans un tour coordonné figé (*aller et venir*). De façon générale, l'omission est favorisée d'une part à l'impératif, généralement avec une interprétation définie (*Va !*), d'autre part à l'infinitif (*Secouer avant d'ouvrir.*), ou dans des formules qui s'apparentent à des dictons (*On peut fréquenter sans épouser.*) ➤ II-5.5.2. Certaines formes verbales à l'impératif sont employées comme particules discursives sans complément (*allez*, *allons*, *disons*, *mettons*) ➤ XVIII-4.3.3.

5 **a** * *Paul a rencontré.*
b * *Paul a mis.*
c * *Paul est allé.*
d *Ça va ?*
e *Je vais au spectacle. Est-ce que Paul ira ?*

5.2.1. Les verbes attributifs et les verbes supports

L'omission d'un attribut est difficile car ce type de complément est interprété comme un prédicat, et c'est souvent le prédicat principal de la phrase ➤ III-3.1. Il en va ainsi de l'attribut du sujet **6a** ou de l'attribut du complément **6b**. En revanche, le complément direct peut parfois être omis **6c**, tout en gardant l'attribut. En **6d**, selon que l'attribut est présent ou non, on n'a pas affaire au même verbe : *Paul trouve Marie.* ne peut vouloir dire 'Paul trouve Marie belle, heureuse', etc. ; il s'agit alors du verbe locatif (il la trouve quelque part) et non du verbe attributif d'activité mentale.

6 **a** *Paul devient fou.* | * *Paul devient.*
b *Cette musique rend les enfants sourds.* | * *Cette musique rend les enfants.*
c *Cette musique rend sourd.*
d *Paul trouve Marie formidable.* ≠ *Paul trouve Marie.*

> *L'omission de l'attribut du complément*
>
> Seuls quelques verbes permettent l'omission de l'attribut du complément avec le même sens ➤ III-3.3.2 ➤ VI-4.3.2. Il s'agit de verbes de nomination (*élire*, *nommer*) et de verbes de classification (*classer*, *coder*). On peut se demander s'il s'agit de véritables attributs ou d'ajouts prédicatifs.
>
> **7** **a** *On a élu Jean (président).*
> **b** *On a classé ces documents (top secrets).*

De la même façon, il est difficile d'omettre le nom prédicatif dans une construction à verbe support, qu'il s'agisse d'un complément nominal **8a** ou prépositionnel **8b** ➤ III-6.1. Les verbes *commettre* et *procéder* sont toujours des verbes supports. Si l'on omet le complément de *prendre*, il s'agit du verbe de possession et non du verbe support **8c**.

8 **a** *Paul commet une erreur.* | * *Paul commet.*
b *Paul procède à une enquête.* | * *Paul procède.*
c *Paul prend une douche.* ≠ *Paul prend.*

5.2.2. Les verbes à complément infinitif obligatoire

Dans les périphrases temporelles, construites avec *aller* ou *venir*, l'infinitif, analysé comme complément ➤ II-2.5, est généralement obligatoire car il exprime le prédicat principal **9a 9b** ➤ XI-3.1. Quand *venir* est utilisé sans complément, il s'agit du verbe de déplacement. L'omission de l'infinitif est également difficile après *sembler* ou *risquer* **9d**, même si elle est parfois possible, pour certains locuteurs, avec une négation **9c**.

9 **a** *Paul vient de partir.* ≠ *Paul vient.*
b *Paul va venir.* | * *Paul va.*
c *Paul semble dormir.* | * *Paul semble.*
d *Paul ne risque pas de venir.* | % *Paul ne risque pas.*

En revanche, la plupart des verbes aspectuels (*cesser*, *commencer*, *finir*) ou modaux (*devoir*, *falloir*, *pouvoir*) peuvent se construire sans complément, même si le complément omis est plus souvent nominal **10b** qu'infinitif. Un verbe comme *achever* ne permet pas l'omission **10e**, à la différence de *finir*.

10 **a** *Paul a commencé à travailler.*
b *Paul a commencé (ce travail).*
c *Paul n'est jamais venu ici, mais il pourrait | devrait.*
d *Paul a achevé de parler | ce travail.*
e * *Paul a achevé.*

Avec le verbe causatif *faire* ➤ **III-4.1.2**, l'infinitif est obligatoire **11a**, alors que le complément nominal peut être omis **11b**. Avec *empêcher*, l'omission de l'infinitif est également plus difficile que celle du complément nominal **11c 11d**. Quand on a seulement un complément nominal **11e**, il est alors interprété comme décrivant un évènement et remplace l'infinitif.

11 **a** *Le spectacle fait rire les enfants.* | * *Le spectacle fait les enfants.*
b *Le spectacle fait rire.*
c *Le bruit empêche les enfants de travailler.* | * *Le bruit empêche les enfants.*
d *Le bruit empêche de travailler.*
e *Le bruit empêche le travail.*

Les verbes de perception (*entendre*, *voir*), qui sont également suivis d'un complément nominal et d'un infinitif, peuvent omettre l'infinitif, mais il peut y avoir une différence de sens **12**. Lorsque l'infinitif est omis, il s'agit d'une perception plus directe ➤ **III-5.4.1**.

12 **a** *Je vois la brume se dissiper.* ≠ *Je vois la brume.*
b *J'entends le professeur se faire chahuter.* ≠ *J'entends le professeur.*

Pour les autres verbes à complément infinitif, l'omission de ce dernier est généralement possible **13a 13b**, mais il est souvent difficile de déterminer s'il s'agit de l'omission d'un complément nominal **13c** ou d'un complément infinitif **13d**. Quand un complément nominal n'est pas possible, comme avec les verbes d'essai (*s'efforcer de*, *s'empresser de*, *s'escrimer à*, *s'essayer à*, *s'évertuer à*), l'omission semble plus difficile **13e**.

13 **a** *Paul a promis | juré (de venir).*
b *Paul a avoué | expliqué (être déjà venu).*
c *Paul a promis | avoué | expliqué (la vérité).*
d *Paul se dépêche (de finir son travail).*
e * *Paul s'évertue | s'empresse.*

5.2.3. Les autres verbes à complément obligatoire

Le caractère obligatoire ou optionnel d'un complément tient parfois à son rôle sémantique ➤ **II-3.2** : un complément interprété comme un possesseur ou comme une valeur est généralement obligatoire, et un complément humain l'est plus souvent qu'un non animé. Ainsi les compléments humains de verbes tels qu'*acclamer*, *concerner*, *féliciter*, sont difficiles à omettre **14**.

14 **a** *Paul a félicité | acclamé le vainqueur.*
b * *Paul a félicité | acclamé.*
c *Le problème concerne tout le monde.*
d * *Le problème concerne.*

Mais le plus souvent, le caractère obligatoire tient au sens du verbe et à sa classe sémantique, au type de relation exprimée ou au type de situation décrite ➤ **II-3.1**. Le ➤ **tableau II-27** recense les principaux types de verbes à complément obligatoire.

VERBES	COMPLÉMENT DIRECT OBLIGATOIRE	COMPLÉMENT OBLIQUE OBLIGATOIRE
d'apparition (non agentif) ou de création (agentif)	*agencer*, *amorcer*, *échafauder*, *élaborer*, *engendrer*, *parfaire*, *rétablir*	*découler* (*de*), *procéder* (*de*), *résulter* (*de*), *succéder* (*à*)
causatif de changement d'état	*destituer*, *détrôner*, *élucider*, *évincer*, *exacerber*	—
causatif de déplacement	*amener*, *déplacer*, *mettre*, *ôter*, *placer*, *répandre*	*mettre*
de communication	*acclamer*, *colporter*, *commémorer*, *décrier*, *dédier*, *ébruiter*, *proférer*, *promulguer*, *propager*	*s'adresser* (*à*), *revenir* (*sur*)
de comportement	*traiter*	*se comporter*, *se conduire*, *traiter*
de déplacement ou de localisation	*atteindre*, *joncher*, *longer*, *quitter*	*accéder* (*à*), *aller*, *habiter*, *loger*, *parvenir*, *pénétrer*, *provenir* (*de*), *résider*, *se trouver*
d'inclusion ou de possession	*adopter*, *avoir*, *briguer*, *comporter*, *compter*, *égarer*, *inclure*, *posséder*	*appartenir* (*à*), *bénéficier* (*de*), *consister* (*en*), *incomber* (*à*), *se passer* (*de*)
de mesure (non agentifs)	*couter*, *mesurer*, *peser*, *tailler*, *valoir*	—
d'opinion ou d'activité intellectuelle	*considérer*, *déceler*, *détecter*, *diagnostiquer*, *escompter*, *méconnaitre*, *méjuger*, *omettre*, *présenter*, *présupposer*	*aspirer* (*à*), *s'attendre* (*à*), *opter* (*pour*), *tabler* (*sur*), *tenir* (*à*), *viser* (*sur*)
de sentiment	*abhorrer*, *abominer*, *aduler*, *affectionner*, *chérir*, *dédaigner*, *exécrer*, *honnir*, *obnubiler*, *vénérer*	*se fier* (*à*), *répugner* (*à*), *se soucier* (*de*), *tenir* (*à*)
symétriques	*associer*, *éloigner*, *épouser*, *marier*, *rencontrer*	*se commettre* (*avec*)
de transfert de possession	*attribuer*, *doter*, *extorquer*, *octroyer*, *procurer*, *prodiguer*	*s'emparer* (*de*), *se saisir* (*de*)

Tableau II-27. *Les principaux types de verbes à complément obligatoire*

Pour les verbes de mesure ➤ II-3.3.2, le complément peut être omis s'il désigne l'entité mesurée **15a**, mais pas s'il désigne la valeur **15b 15c**, avec un sujet qui désigne l'entité mesurée ➤ II-3.2. Quelques verbes comme *couter* ou *peser* ont un emploi (intensif) sans complément de mesure, mais avec un complément humain, et sont alors proches des verbes de sentiment **15d**.

15 **a** *Paul est en train de mesurer (la pièce).*
b *La pièce mesure 9 mètres carrés.* | * *La pièce mesure.*
c *Ce livre vaut 25 euros.* | * *Ce livre vaut.*
d *Ce travail me coute* | *me pèse.*

Les verbes symétriques supposent un échange de rôle entre leur sujet et leur complément ou entre leurs compléments ➤ II-3.4.6. Un de leurs compléments peut être supprimé si leur sujet ou un autre complément est pluriel. C'est ainsi que *rimer* ne prend pas de complément si un sujet pluriel lui fournit ses deux arguments **16a 16b 16c**. Certains permettent l'omission d'un complément, sans avoir de pluriel : **16d** signifie que l'on ne peut pas comparer deux éléments déjà mentionnés et **16e**, que Paul a bien négocié avec son partenaire (ou un contrat). Quand le complément humain est direct, il est généralement obligatoire **16f**.

16 **a** *Ce mot rime avec cet autre.*
b ? *Ce mot rime.*
c *Ces mots riment.*
d *On ne peut pas comparer.*
e *Paul a bien négocié.*
f * *Paul a éloigné* | *épousé* | *rencontré.*

Parmi les verbes de sentiment, on distingue ceux dont l'expérient (celui qui ressent le sentiment) est le sujet (*aimer*) de ceux dont c'est le complément (*amuser*, *plaire*) ➤ II-3.3.3. Avec les premiers, le complément peut être obligatoire, surtout s'il est interprété comme humain. *Adorer*, *aimer*, *détester*, qui permettent l'omission (avec une interprétation anaphorique) **17a**, contrastent ainsi avec les verbes plus spécialisés (*aduler*, *chérir*, *haïr*) qui ne la permettent pas **17b**. La plupart des verbes dont le complément ressent le sentiment permettent son omission **17c**, sauf quelques-uns comme *obnubiler*.

17 **a** *Paul aime les brocolis, mais moi je déteste.*
b ** Paul déteste Marie, mais moi je chéris.*
c *C'est le genre de souci qui angoisse / ? qui obnubile.*

Les verbes de création et de changement d'état ont un complément affecté (patient) qui peut être obligatoire **18a**, sauf s'il est prévu par le sens du verbe (*On écrit un écrit. On dessine un dessin.*) **18b**. La difficulté de l'omission peut s'expliquer pour les verbes de changement d'état **18c** par la concurrence avec la construction intransitive neutre ➤ II-4.3, où le sujet est interprété comme un patient (*Le vase a cassé.*).

18 **a** ** Paul a agencé / échafaudé.*
b *Paul a écrit / dessiné.*
c *Paul a cassé / brisé un vase. | * Paul a cassé / brisé.*

Avec les verbes de comportement, le complément prépositionnel ou adverbial, interprété comme une manière, est généralement obligatoire **19a 19b**.

19 **a** *Paul se conduit / se comporte bien / comme il faut.*
b ** Paul se conduit / se comporte.*

Pour les verbes locatifs ➤ II-3.4.3, le complément nominal correspondant à l'entité située (*les clefs*, *le vase* ou *les miettes*) **20a 20b 20c** est plus difficile à omettre que le complément de lieu, qu'il s'agisse d'un site (*le tiroir*) **20a**, d'une destination (*l'étagère*) **20b** ou d'une origine (*la table*) **20c**. Le complément de lieu est plus facile à omettre pour les verbes de déplacement (*arriver*, *partir*, *sortir*, *venir*) que pour les verbes statiques (*habiter*, *se trouver*) **20d**, sauf s'ils incorporent ce lieu (*rester* = 'rester là où l'on est') **20e**.

20 **a** *Le tiroir contient les clefs. | * Le tiroir contient.*
b *Paul place le vase (sur l'étagère). | * Paul place sur l'étagère.*
c *Paul ôte les miettes (de la table). | * Paul ôte de la table.*
d ** Paul habite / se trouve.*
e *Paul entre / sort / reste.*

Le complément temporel peut être omis avec des verbes comme *reporter* ou *fixer* **21a**, mais pas avec un verbe comme *passer* **21b**. Avec certains verbes temporels, l'omission oriente vers une interprétation intensive : **21c** signifie 'cela ne durera pas longtemps' et **21d** que la chanson date d'il y a longtemps ➤ II-3.3.6.

21 **a** *On a reporté / fixé la réunion.*
b *Paul a passé trois heures sur ce devoir. | * Paul a passé sur ce devoir.*
c *Cela ne durera pas.*
d *C'est une chanson qui date.*

Avec les verbes de possession ➤ II-3.3.4, le complément est difficile à omettre, qu'il corresponde à l'entité possédée (*avoir*, *garder*, *posséder*) **22a 22b** ou plus rarement au possesseur (*appartenir*, *incomber*) **22c 22d**. Il en va de même pour les verbes exprimant une inclusion (ou une relation partie-tout) comme *comporter*, *compter*, *inclure* **22e 22f**. Si l'on emploie le verbe *compter* sans complément, il s'agit du verbe agentif 'calculer' ou du verbe d'état 'être important', et non du verbe d'inclusion.

22 **a** *Paul a / possède les clefs.*
b ** Paul a / possède.*
c *Cet appartement appartient à Paul.*
d ** Cet appartement appartient.*
e *Cet hôtel comporte / compte 35 chambres.*
f ** Cet hôtel comporte. # Cet hôtel compte.*

Avec les verbes de transfert de possession **23a**, on omet plus facilement le destinataire ou la source **23b** que le complément correspondant à l'entité transférée **23c**. Cette dernière peut être omise quand il existe une interprétation typique de l'objet (on hérite un héritage par exemple) **23d**. L'interprétation générique peut aider également **23e** ➤ II-5.5.

23 **a** *Paul a rendu ses livres à la bibliothèque.*
b *Paul a rendu ses livres.*
c *? Paul a rendu à la bibliothèque.*
d *Paul a hérité.*
e *Paul prête volontiers / n'aime pas emprunter.*

Avec les verbes de communication également ➤ II-3.3.5, le destinataire est plus facile à omettre que le message. Le contexte discursif peut favoriser l'omission, comme l'impératif (*Dis-moi.*) ou l'emploi en tant que particule discursive (*Il est, disons, plutôt timide.*). L'emploi spécialisé dans un contexte professionnel peut également favoriser l'omission **24**, puisque la situation restreint le type d'interprétation.

24 **a** *On va communiquer.*
b *Il faut publier.*
c *Merci de parapher / d'avaliser.*

La phrase **24a** peut être employée par un homme politique ou un chargé de communication, **24b** par un éditeur ou un chercheur, **24c** par un secrétaire ou un collègue, et toutes s'interprètent avec un complément abstrait : les résultats, les chiffres, le texte, etc.
Ce ne sont que des tendances. Des verbes de sens proche peuvent différer sur ce point : il est plus facile d'omettre le complément de *finir* que celui d'*achever*, celui de *détester* que celui de *haïr*, celui de *se dépêcher* que celui de *s'empresser*. La différence de comportement entre les verbes n'est pas entièrement arbitraire (les verbes qui expriment une manière particulière d'accomplir une action ont tendance à refuser l'omission du complément), mais l'explication, quelle qu'elle soit, doit faire référence à la signification de chaque lexème verbal.

5.3. L'omission du complément à interprétation indéfinie

Le complément omis peut être interprété comme un indéfini, équivalent à *quelque chose*, *quelqu'un* ou *quelque part* ➤ IX-7.3. Les phrases **25a** et **25b** s'impliquent mutuellement. Si Paul a nettoyé, il a nettoyé quelque chose et s'il a nettoyé quelque chose, il a nettoyé. De la même façon, si la phrase **25c** est vraie, il y a forcément un endroit où Paul a caché la clé, mais les interlocuteurs peuvent ne pas avoir la moindre indication sur le lieu en question : elle équivaut à **25d**.

25 **a** *Paul a nettoyé quelque chose.*
b *Paul a nettoyé.*
c *Paul a caché la clé.*
d *Paul a caché la clé quelque part.*

De même, si l'on ment, ou si l'on vole un livre, il y a forcément quelqu'un à qui l'on ment ou vole le livre.

> *L'omission du complément et les situations bornées*
>
> Les situations décrites en cas d'omission peuvent être les mêmes qu'avec un complément, par exemple avec un verbe au présent d'habitude **26a**. Mais elles peuvent aussi être plus contraintes. Ainsi un verbe comme *repasser* peut décrire une situation bornée (avec une fin naturelle) avec un complément **26b**, mais l'omission entraine une interprétation non bornée ➤ II-3.1.3 et la phrase **26c** est plus naturelle que **26d** ➤ XI-4.2.1.
>
> **26** **a** *Le bourgeois* [...] *ne produit pas : il dirige, administre, répartit, achète et vend* [...]. (Sartre, 1946a)
> **b** *Marc a repassé quelque chose en cinq minutes.*
> **c** *Marc a repassé pendant une heure.*
> **d** *# Marc a repassé en cinq minutes.*

5.3.1. L'omission du complément indéfini sans changement de sens

Avec de nombreux verbes à complément omis indéfini, l'omission n'amène pas un grand changement de sens. Ainsi, les verbes *peindre* ou *lire* ont des significations très proches **27**. Tout au plus peut-on dire que le verbe sans complément place plus d'attention sur l'activité elle-même, au détriment de son résultat **27b** **27d**. De fait, les verbes permettant ce type d'omission sont en général des verbes qui décrivent des activités humaines, comme *lire*, *peindre*, *sculpter*.

27 **a** *Marie a lu le journal.*
b *Marie a lu.*
c *Marc a peint un vase hier.*
d *Marc a peint hier.*

Avec d'autres verbes qui désignent également des activités humaines typiques, on note un léger glissement de sens, sans qu'il soit facile de dire s'il s'agit vraiment de deux sens différents. Ainsi, l'usage intransitif de *manger* semble indiquer plus que l'ingestion de quelque nourriture et si la phrase *Paul a mangé.* implique bien qu'il a mangé quelque chose, il n'est pas clair que l'on ait l'implication inverse. *Paul a mangé quelque chose.* implique-t-il qu'il a mangé, au sens de 'faire un repas' ? Cela dépend de la façon dont on interprète le verbe *manger* : comme une ingestion quelconque de nourriture ou une activité humaine régulée autour des repas. L'usage intransitif de *manger* **28b** semble être ambigu alors que l'usage transitif **28a** ne l'est pas.

28 **a** *Marc a mangé quelque chose.*
b *Marc a mangé.*

5.3.2. L'omission du complément indéfini avec spécialisation du sens

L'omission d'un complément indéfini amène un changement de sens plus visible pour certains verbes. Dans certains cas, l'omission restreint les interprétations possibles. Ainsi, l'usage intransitif de *boire* **29b** suggère une boisson alcoolisée. De même, le complément omis d'*écrire* est interprété comme un document d'une certaine importance. La phrase **29d** peut être utilisée par un écrivain ou un scientifique, mais plus difficilement si le locuteur a écrit quelques lettres à sa famille **29c**.

29 **a** *J'ai bu un verre d'eau.*
b *J'ai bu.*
c *J'ai écrit une carte à ma mère aujourd'hui.*
d *J'ai écrit aujourd'hui.*

De la même façon, l'omission restreint les situations décrites par le verbe. Ainsi, quand un ou deux des compléments de *donner* sont omis, il s'agit généralement de dons (d'argent) à des organismes caritatifs **30b**. La phrase **30c** serait peu naturelle pour décrire un don ponctuel à ses enfants **30a**.

30 **a** *J'ai donné 20 euros à Jacques.*
b *J'ai donné à l'Unicef cette année.*
c *J'ai donné.*
d *J'ai perdu des gants.*
e *J'ai perdu.*

De même, un verbe comme *perdre* a un sens spécialisé quand son complément direct est omis : il s'agit de perdre un jeu, un pari ou un enjeu commercial **30e**, et non un objet quelconque **30d**. L'omission du complément indéfini peut donner lieu à des formules toutes faites comme lorsqu'un vendeur s'adresse à un client potentiel en lui disant : *Vous désirez ?* ('que désirez-vous ?').

5.4. L'omission du complément à interprétation définie

L'omission du complément peut être interprétée comme définie, c'est-à-dire comme renvoyant à une entité déjà mentionnée dans le discours (interprétation anaphorique) **31a** **31b** ou présente dans le contexte (interprétation déictique) **31c** > V-1.2.1.
Ainsi **31a** ne signifie pas 'il n'a pas suivi quelque chose', mais 'il n'a pas suivi cela' (la conversation en cours, l'actualité). En **31c**, il s'agit de secouer l'objet sur lequel est inscrit l'énoncé. Notons que le complément omis de **31b** ne correspond pas nécessairement à un énoncé préalable de l'interlocuteur. Ce peut être la pensée que le locuteur déduit d'un geste de l'interlocuteur, ou même de son silence.

31 **a** *Il n'a pas suivi.*
b *J'ai compris.*
c *Secouer avant l'emploi.*

5.4.1. L'omission du complément à interprétation anaphorique

Beaucoup de verbes exprimant la compréhension ou l'incompréhension, l'acceptation ou le refus, admettent l'omission du complément exprimant la représentation mentale (*admettre*, *apprécier*, *comprendre*, *croire*,

demander, *refuser*, *remarquer*, *savoir*, *supporter*, *voir*) avec une interprétation anaphorique ➤ XVIII-5.1.4. Souvent employées dans le dialogue, ces constructions peuvent avoir une interprétation conventionnelle et être employées comme réponse à une question totale **32a 32b** ou comme particules de discours **32c 32d.**

32 **a** Loc. 1 — *Est-ce que tu viendras ?*
Loc. 2 — *Je ne pense pas. Je ne crois pas.* 'non'
b Loc. 1 — *Est-ce qu'il pleut ?*
Loc. 2 — *Je crois.* 'sans doute'
c *Il était énervé, tu vois.*
d *Tu sais, Paul ne viendra pas.*

La réponse en **32a** ne signifie pas 'je ne suis pas capable de penser', mais simplement 'je ne pense pas que je viendrai'. De même, en **32b**, elle ne signifie pas qu'il y a quelque chose que je crois, mais 'je crois qu'il pleut'. Dans un style jeune et informel, *J'avoue.* est ainsi employé comme équivalent de 'oui'. Les particules de discours, comme *tu sais*, *tu vois*, peuvent servir à attirer l'attention sur ce qui vient d'être dit **32d** ou sur ce qui va l'être **32c** ➤ XVIII-4.3.1. Cette interprétation est fréquente avec les verbes à complétive (*Je ne veux pas.*) ➤ II-2.6, et avec les verbes aspectuels ou modaux (*Je ne peux pas. Il faudrait.*) ➤ XI-3.1. Dans ce cas, l'omission du complément est souvent préférée à l'emploi d'une proforme (*Je ne le peux pas. Il le faudrait.*) et jugée plus naturelle.

➤ Les verbes d'opinion et d'activité intellectuelle à complément obligatoire ➤ tableau II-27

Ce type d'omission restreint parfois le sens du verbe. Ainsi, *rêver* sans complément **33a** ne signifie pas 'rêver de cela' mais 'faire un rêve'. Le verbe *se souvenir* **33b** peut être utilisé sans complément lorsque le souvenir concerne un évènement, non lorsqu'il concerne un objet ou un humain **33c.** La phrase **33d** prononcée par un représentant de l'autorité a le sens de 'j'ordonne'. La phrase **33e**, entendue au téléphone, s'interprète comme ne pas quitter l'appareil ou ne pas interrompre la communication.

33 **a** *J'ai rêvé.*
b Loc. 1 — *Tu te souviens qu'on est allés à Dieppe, ce weekend-là ?*
Loc. 2 — *Je me souviens.*
c Loc. 1 — *Tu te souviens de mon ami Jacques ?*
Loc. 2 — # *Je me souviens.*
d *J'ai dit.*
e *Veuillez ne pas quitter.*

Enfin, l'omission à interprétation anaphorique peut tenir au genre du texte. Ainsi, dans les recettes culinaires, le complément direct, interprété de façon définie, peut toujours être omis, comme le montre le discours **34a** où les verbes *mélanger*, *mettre* et *servir* ont le même complément omis. Il en va de même du complément prépositionnel d'*approcher* **34b.** Plus généralement, dans les instructions ou les manuels, ce type d'omission est fréquent. En **34c**, le complément d'*ouvrir* est omis et interprété comme le fichier mentionné ensuite, avec une interprétation *cataphorique* ➤ XVIII-5.5.4.

34 **a** *Prenez les œufs, la farine et le beurre. Mélangez rapidement, mettez au four pour vingt minutes, et servez chaud.*
b *Répandez 2 centilitres de pastis sur les coquilles. Allumez un feu, et approchez la casserole pour enflammer la préparation.*
c *Ouvrir en double-cliquant sur le nom du fichier. Enregistrez toutes les dix minutes. Quittez en cliquant sur le menu.*

5.4.2. L'omission à interprétation déictique

L'omission du complément défini peut aussi avoir une interprétation déictique et correspondre à une entité présente dans la situation **1b** (*Regarde !*) ➤ XVIII-4.1. De manière générale, les emplois à l'impératif favorisent ce type d'interprétation, que l'omission corresponde à une activité **35a** ou à un lieu **35b.** En **35b**, l'interlocuteur doit s'approcher du locuteur ou d'un lieu désigné. En **35c**, les deux compléments omis ont une interprétation déictique et la phrase signifie 'donne-moi cela'. D'autres exemples illustrant le même

type de fonctionnement peuvent être trouvés. Une question comme **35d** est souvent interprétée comme 'est-ce que ça te fait mal ?' ou 'est-ce que ça va me faire mal ?'.

35 **a** *Arrête !*
b *Approche-toi !*
c *Donne !*
d *Est-ce que ça fait mal ?*

5.5. L'omission du complément à interprétation générique

Une interprétation générique du complément omis est parfois possible avec un verbe au présent ➤ **V-1.2.3**. La phrase **36a** peut être paraphrasée par 'les embouteillages énervent les gens en général'. La subordonnée en **36b** signifie 'qui requinque tout le monde'. En **36c**, c'est le complément de *faire*, identifié avec le sujet implicite de *réfléchir* ➤ **III-4.1.3**, qui est omis avec cette interprétation ('la philosophie, ça fait réfléchir les gens').

36 **a** *Les embouteillages, ça énerve.*
b *C'est le genre de musique qui requinque !* (Bellin, 2010)
c *La philosophie, ça fait réfléchir.*

5.5.1. L'omission du complément affecté

Un complément omis reçoit une interprétation générique avec différents types de verbes, au présent **37a 37b**. La phrase doit exprimer une généralité et le complément omis être affecté par l'évènement. Ce dernier est généralement interprété comme humain, ou animé **37a**, mais certains compléments inanimés peuvent aussi être omis avec cette interprétation, comme en **37c** et **37d** où il s'agit de vêtements ou d'aliments. Un syntagme adjectival, comme *plus blanc* en **37c**, peut parfois s'ajouter pour qualifier l'entité implicite, ici le linge. Un verbe attributif, comme *rendre*, peut garder l'adjectif attribut, *mou* **37d**, en l'absence du complément direct. Cet adjectif est au masculin singulier, sauf si le complément omis est clairement interprété comme féminin **37e**, le texte s'adressant implicitement à des femmes.

37 **a** *Les médicaments, ça fatigue.*
b * *Les médicaments, ça a fatigué.*
c *Qu'est-ce qui lave plus blanc ?*
d *Le micro-onde, ça rend mou.*
e [Titre] *L'eau qui rend belle* (*madame.lefigaro.fr*,12 avril 2012)

5.5.2. L'omission du complément dans les dictons et les proverbes

Les dictons, conventionnels ou non, autorisent l'omission d'un ou plusieurs compléments d'un verbe, et même de son sujet. En **38a**, le complément direct est omis. En **38b** et **38c**, le complément de *voir* et de *comprendre*, et les deux compléments de *donner* sont omis de même que les sujets, comme c'est le cas général avec l'infinitif. La phrase doit décrire une généralité ou, pour les dictons, plutôt une tendance : c'est le lot de ceux qui aiment d'être généreux en **38c**, et la tendance générale est plus un idéal désirable que nécessairement une réalité.

38 **a** *Tu ne tueras point.*
b *Voir, c'est comprendre.*
c *Aimer, c'est donner.*

Mais cette généralité du dicton ne signifie pas que le complément omis soit nécessairement équivalent à (*presque*) *tout* ou (*presque*) *tous*. Alors que **37a** dit que les médicaments fatiguent quasiment tout le monde, en **38c**, l'amant ne donne pas tout à tout le monde : il donne en général certaines choses (les objets pertinents) à une personne particulière (l'être aimé).

II-6

Les expressions verbales figées

6.1. Qu'est-ce qu'une expression verbale figée ?

Une expression verbale figée (*bruler les étapes*, *casser la croute*, *porter le chapeau*) est caractérisée par trois propriétés :
- un figement lexical : on ne peut pas remplacer ces éléments par des termes de même catégorie et de sens voisin (# *briser la croute*, # *porter la casquette*) ;
- un figement morphosyntaxique : il est difficile de faire varier les éléments, en changeant par exemple le temps ou le nombre (# *bruler l'étape*, # *porter les chapeaux*) ;
- un sens non littéral, ou *idiomatique*, c'est-à-dire qui ne se déduit pas toujours de la combinaison des mots présents ('aller trop vite', 'manger', 'être tenu pour responsable').

Les phrases qui comportent une expression verbale figée s'opposent aux phrases dites *libres*.

> *Les expressions figées non verbales*
> La notion d'expression figée ne se limite pas au verbe : elle concerne aussi les expressions nominales (*chambre noire*) ➤ **IV-2.1.2**, adjectivales (*bête comme ses pieds*) ➤ **XV-4.2.2**, adverbiales (*bel et bien*), prépositionnelles (*à plus forte raison*) ➤ **VII-2.1.5** et conjonctives (*ainsi que*, *ou bien*) ➤ **XVI-2.1.1**. Statistiquement, elles sont aussi fréquentes dans nos discours que les expressions dites *libres*.

6.1.1. Les expressions figées et les expressions libres

Tandis que le propre des éléments d'une phrase libre est de pouvoir alterner avec d'autres éléments de même catégorie ➤ **I-3.1**, cette possibilité est exclue, ou franchement limitée, dans le cas des expressions figées. *Avaler des couleuvres*, ce n'est pas *manger des serpents*. Il en va de même en **1a** et **1c** qui s'opposent aux emplois non figés **1b** et **1d**. Dans tous les exemples qui suivent, les éléments figés sont soulignés : *ne pas y aller par quatre chemins*, signifiant 'ne pas être mesuré', et *casser sa pipe*, 'mourir'.

1 **a** *Quand elle gronde ses enfants, elle n'y va pas par quatre chemins.*
b *Elle n'y va pas par quatre routes.* SENS LITTÉRAL
c *Arrivée grandette je voulais me tirer quand mes parents ont cassé leur pipe quasi en même temps.* (Beck, 1997)
d *Paul a fait une bêtise, il a cassé sa pipe / sa tabatière.* SENS LITTÉRAL

Cette fixité lexicale est encore plus manifeste lorsque l'expression concernée comporte certains mots fossiles qui n'ont plus d'existence libre dans le lexique actuel, comme *fi* dans *faire fi de*, *lice* dans *entrer en lice*, ou *escampette* dans *prendre la poudre d'escampette*.
Par ailleurs, des contraintes morphologiques ou syntaxiques peuvent affecter la conjugaison du verbe, son sujet ou un de ses compléments. Ainsi, dans l'expression *avoir des hauts et des bas* ('être instable'), le complément *des hauts et des bas* est nécessairement au pluriel, avec un déterminant indéfini. *Avoir un haut et un bas*, *plusieurs hauts et plusieurs bas* n'aurait pas le même sens : il pourrait s'agir d'un meuble composé de deux corps, ou d'éléments de garde-robe, où un *haut* et un *bas* réfèrent à des pièces d'habillement. De même, dans l'expression *porter le chapeau* ('être injustement tenu pour responsable de quelque chose') **2a**, le sens se perd si l'article défini est remplacé par *un* **2b**. Ailleurs, c'est l'emploi du temps verbal **2c 2d** et de la négation **2e 2f** qui est contraint.

2 **a** *Donc, quelqu'un cherche à me faire porter le chapeau. Qui ? Mystère.* (Pennac, 1985)
b *Max porte un chapeau.* SENS LITTÉRAL
c *Ça va pas la tête !* 'vous êtes fou'
d * *Ça ira pas la tête.*
e *Les bras m'en tombent.* 'je suis stupéfait'
f # *Les bras ne m'en tombent pas.*

6.1.2. Expression figée et sens idiomatique

L'interprétation d'une expression figée n'est en principe pas prédictible, et il est souvent difficile de trouver des paraphrases parfaitement synonymes. Par exemple *avaler des couleuvres*, qui vaut à peu près pour 'supporter des affronts sans rien dire', ne saurait se comprendre à partir du sens habituel du verbe *avaler* et du nom *couleuvres*, même si *avaler* peut avoir le sens abstrait d''accepter' (*C'est dur à avaler.*) et si un nom de serpent peut être associé à une impression désagréable. Le sens d'une expression figée est donc un sens global qui dépasse ce que l'on peut comprendre sur la base des mots qui la composent. On dit qu'il est *idiomatique*, ou *non compositionnel*.
Cependant, une expression figée, si elle est idiomatique, l'est toujours plus ou moins, selon que le sens de certains mots est préservé, ou non. Admettons qu'*être au septième ciel* ou *tomber des nues* illustrent de manière évidente la notion de figement. Mais dans *casser la croute*, on a le thème du pain (*la croute*), base habituelle de *casse-croute*, et dans *bruler les étapes*, on retrouve un sens de *bruler* bien attesté par ailleurs, 'être très impatient de' (*bruler de partir*). À la limite, certaines expressions, comme *arriver à bon port* ('arriver à destination') **3a** ou *prendre ses désirs pour des réalités* **3d**, qui sont bien sujettes à des restrictions lexicales et syntaxiques, pourraient être interprétées de façon compositionnelle.

3 **a** *arriver à bon port*
b * *arriver à mauvais port*
c *arriver à un bon port* SENS LITTÉRAL
d *prendre ses désirs pour des réalités*
e # *prendre ses désirs pour le réel*
f # *prendre les désirs pour la réalité*

De même, une expression comme *prendre feu*, où le sens de chaque élément est préservé, présente en même temps un haut degré de figement, excluant toutes les reformulations qu'autorisent les phrases libres : l'alternance de déterminant **4a**, le passif **4b**, la construction en *c'est… que* **4c** et la question **4d**.

4 **a** *L'étage a pris feu / * flamme / * un feu terrible.*
b * *Feu a été pris par l'étage.*
c * *C'est feu que l'étage a pris.*
d Loc. 1 — *Qu'est-ce que l'étage a pris ?*
Loc. 2 — * *Feu.*

6.1.3. Les expressions figées et les proverbes

Les expressions verbales figées se distinguent des proverbes (*Pierre qui roule n'amasse pas mousse.*, *Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras.*, *Qui dort dine.*), étant moins figées que ces derniers : elles permettent, à des degrés divers, certaines variations de temps, l'insertion d'un adverbe (*Il cassera bientôt sa pipe.*), ou de la négation (*Ne brulons pas les étapes.*), la passivation (*Dans toute cette affaire, Marie a été menée par le bout du nez.*) ➤ II-4.1, etc. Et leur sujet est presque toujours un élément libre : à partir de l'expression *jouer avec le feu* ('se conduire avec imprudence'), on peut avoir : *Tu joues avec le feu.*, *Léa joue avec le feu.*, *Les ouvriers en grève jouent avec le feu.* Mais surtout, elles ne renvoient pas à une vérité générale, à un sens sentencieux, comme font proverbes, dictons et adages.

6.1.4. Le caractère graduel du figement

Aucune des propriétés ci-dessus (fixité lexicale et morphosyntaxique, interprétation idiomatique) n'est spécifique aux expressions verbales figées. Ainsi, une interprétation non littérale s'observe également dans les emplois métaphoriques (*s'aérer les idées*, *se dessiner à l'horizon*, *éclater au grand jour*). La fixité lexicale, quant à elle, touche au phénomène général des *collocations*. Les expressions en **5** se caractérisent par des contraintes lexicales, mais ne sont généralement pas considérées comme des expressions figées. On peut analyser **5b** et **5c** comme des constructions à *verbe support* ➤ III-6.1.

5 **a** *s'attendre au pire* | ? *s'attendre au meilleur*
b *accorder un regard* | ? *donner un regard*
c *adresser la parole* | ? *adresser un mot*

Ainsi, la délimitation des expressions figées est délicate parce que le figement est une notion foncièrement graduelle. Une expression sera ressentie par le locuteur comme d'autant plus figée qu'elle présente les trois propriétés (fixité lexicale et morphosyntaxique, sens idiomatique), celles-ci n'apparaissant pas toujours ensemble. En tout cas, on ne peut considérer l'interprétation idiomatique comme seul critère de figement, même si son rôle est fondamental.

Les expressions figées et les constructions à verbe support

La limite entre expression verbale figée et phrase à verbe support est parfois délicate. Dans les phrases à verbe support, le complément nominal est prédicatif et sélectionne le sujet et les autres compléments. Il peut être tête d'un syntagme nominal avec les mêmes arguments **6b 6d 6f** et le verbe support fournit les indications de temps, d'aspect ou de modalité ➤ III-6.1. On trouve ainsi les verbes supports *faire*, *avoir*, *prendre* en **6a 6c 6e**.

6 **a** *Paul a fait un pacte avec Luc.*
b *le pacte de Paul avec Luc*
c *Paul a eu une conversation avec Luc.*
d *la conversation de Paul avec Luc*
e *Paul prend peur.*
f *la peur de Paul*

Dans les exemples **7**, en revanche, pourtant proches à première vue des exemples **6**, le complément introduit par *avec* n'est pas sélectionné par les noms *corps* ou *bavette*. On analyse l'expression comme figée et *faire* ou *tailler* ne peuvent pas être considérés ici comme verbes supports.

7 **a** *Paul fait corps avec Luc.*
b * *le corps de Paul avec Luc*
c *Paul taille une bavette avec Luc.* 'bavarder'
d * *la bavette de Paul avec Luc*

Les expressions figées et les formules conversationnelles

Enfin, la fixité morphosyntaxique rejoint le phénomène des contraintes qui existent aussi, bien qu'à un degré moindre, dans les phrases dites *libres*. Ces contraintes concernent notamment toute une série de formules courantes, qui ne sont généralement pas considérées comme des expressions figées, même si elles ont un sens conventionnel : 'je ne peux pas le faire' **8a**, 'tu exagères' **8b**, 'mets-toi à ma place' **8c**.

8 **a** *Comment veux-tu que je fasse ?* ≠ *Comment veut-il que je fasse ?*
b *Tu parles !* ≠ *Tu parleras !*
c *J'aimerais bien t'y voir !* ≠ *J'aime bien t'y voir.*

6.2. L'interprétation des expressions verbales figées

Les expressions verbales figées se caractérisent par une interprétation idiomatique, c'est-à-dire que le verbe, son sujet ou son complément n'ont pas leur sens habituel. Elles sont plus ou moins opaques, selon que certains éléments gardent leur sens habituel ou non.

La plupart des expressions verbales figées utilisent des mots existant par ailleurs avec la même construction ; il en résulte des ambiguïtés possibles entre sens littéral (phrase libre) et sens idiomatique (expression figée). Selon le contexte, une des deux interprétations est privilégiée, mais sans contexte particulier, c'est plutôt l'interprétation idiomatique qui s'impose **9b 9d 9f**.

9 **a** *Marie y va gaiement, à la boulangerie.* SENS LITTÉRAL
b *Marie y va gaiement.* 'Marie est enthousiaste'
c *Paul a pris une veste à la patère.* SENS LITTÉRAL

d *Paul a pris une veste aux municipales.* 'Paul a subi un revers'
e *Le capitaine a donné l'ordre de lever l'ancre.* SENS LITTÉRAL
f *Il n'y a plus personne au bar, levons l'ancre nous aussi.* 'partons'

La plupart du temps, les noms appartenant à l'expression figée ne renvoient pas à des entités (ils ne sont pas référentiels). C'est pourquoi leur pronominalisation est difficile **10a 10b** > II-6.3.3. En revanche, un pronom comme *ce*, qui fait référence à la situation dans son ensemble, est naturel **10c** > IX-8.1.

10 a *Paul a acheté une nouvelle veste. Elle est très chic.* SENS LITTÉRAL
b *Paul a pris une sacrée veste. ? Elle n'est que juste.* 'Paul a subi un revers'
c *Paul a pris une sacrée veste. Ce n'est que juste.*

6.2.1. Les déterminants de l'expression figée

Dans les expressions les plus opaques, le déterminant du nom est absent **11a** > V-1.4, ou complètement figé. On peut trouver ainsi un article défini **11b** > V-3.2.6 ou un déterminant possessif **11c** > liste IX-I.

11 a *Paul a pris froid.*
b *Paul fait la tête.*
c *Paul va casser sa pipe.*
d *Paul prend ses désirs / ses souhaits pour la réalité / pour des réalités.*
e *Paul a pris une veste / plusieurs vestes.*

Dans d'autres expressions, moins opaques, le déterminant admet certaines variations **11d**, et le nom figé peut aussi varier en nombre **11e**. Dans ce cas, même si le complément n'a pas son interprétation habituelle, le sens idiomatique peut parfois être décomposé entre une partie associée au verbe et une partie associée au complément : par exemple, dans *cracher le morceau*, *cracher* vaut pour 'avouer' et *morceau* pour 'secret', et dans *prendre une veste*, *prendre* vaut pour 'subir' et *veste* pour 'échec' (on peut d'ailleurs trouver, sans verbe, *Quelle veste !* pour parler d'un échec public).

6.2.2. Les adjectifs épithètes de l'expression figée

Dans ces cas de figement modéré, certains adjectifs épithètes sont possibles, avec souvent un sens adverbial : 'de façon inattendue' **12a**, 'à nouveau' **12b**, 'un peu' **12c**.

12 a *Ce candidat a pris une veste inattendue aux élections.*
b *Paul a pris une nouvelle veste.*
c *On va casser une petite croute.*

Mais dans d'autres cas, ces adjectifs provoquent un défigement partiel de l'expression. Ce genre de jeux de mots est typique d'un certain style journalistique. Si *mettre le feu aux poudres* signifie 'provoquer un embrasement', on peut préciser le lieu de l'embrasement par le biais d'un adjectif relationnel > VI-5.1 épithète du nom *poudre* **13a**. De même, si *apporter de l'eau au moulin de quelqu'un* signifie 'conforter quelqu'un dans son argumentation', on peut préciser qui on conforte avec une épithète et un complément du nom *moulin*, et quel type d'argument on apporte avec une épithète sur *eau* **13b**. Ou encore, si *être pris entre le marteau et l'enclume* signifie 'être coincé entre deux dangers', ces dangers seront identifiés au moyen d'épithètes relationnelles sur *marteau* et *enclume* **13c**. Dans certains cas, ces adjectifs assurent l'essentiel de l'information, l'expression figée devenant une sorte d'arrière-plan métaphorique : en **13d**, l'individualisme est comme le bon grain, et le collectivisme, comme l'ivraie.

13 a *Le dernier projet de N. K. a mis le feu aux poudres helvétiques.* 'a fâché les Suisses' (*Marie-Claire*, juin 1989)
b *[…] cette « deuxième génération » apporte une eau pacifique au moulin indépendantiste de ses amis […] !* 'aide pacifiquement ses amis indépendantistes' (*Le Monde*, 24 juin 1989)
c *Les pays arabes […] sont pris entre l'enclume iranienne et le marteau américain.* 'sont coincés entre l'Iran et les États-Unis' (*Le Monde*, fév. 1993)
d *De cet examen attentif, qui prétend séparer le bon grain individualiste de l'ivraie collectiviste […].* (*Le Monde*, 6 oct. 1989)

6.2.3. Expressions figées et synonymes

Du point de vue sémantique, les expressions figées sont presque toujours monosémiques, mais elles ont souvent des synonymes. D'abord parce qu'elles peuvent avoir pour équivalent un verbe simple : ainsi *casser sa pipe* équivaut à *mourir*, *lever l'ancre* à *partir*, même si *casser sa pipe* et, à un moindre degré, *lever l'ancre* sont d'un usage plus informel que le verbe simple. En outre, elles admettent un certain nombre de variantes synonymiques, celles-ci pouvant affecter le verbe **14a** ou un des compléments **14b 14c**. Le changement de verbe peut entrainer en outre une différence d'aspect **14d** ➤ XI-1.2.2.

14 a *Paul a tout de suite annoncé / affiché la couleur.*
b *Paul lui a cassé la figure / la gueule.*
c *Cet instituteur n'y allait pas de main morte / avec le dos de la cuillère.*
d *Le pauvre Paul va subir / s'attirer les foudres de son directeur.*

Il semble qu'il y ait des domaines sémantiques privilégiés pour les expressions figées. C'est le cas des relations sociales **15a 15b**, et des états de l'âme **15c**.

15 a *chercher noise / querelle / % misère / des poux / des crosses à quelqu'un*
b *Qu'il aille au diable / se coucher / se rhabiller / se faire voir / se faire pendre (ailleurs) / se faire cuire un œuf / se faire voir chez les Grecs / voir dehors si j'y suis.*
c *avoir le blues / le moral dans les chaussettes / l'âme en peine = être au 36e dessous = broyer du noir = se faire du mouron / de la bile / du mauvais sang / un sang d'encre / des cheveux blancs / des cheveux gris = porter son cœur en écharpe*, etc.

➤ La variation régionale des expressions verbales figées ➤ II-6.4

6.3. La syntaxe des expressions verbales figées

La syntaxe des expressions verbales figées ressortit en grande partie à celle des phrases libres :
- leurs éléments figés ont une fonction syntaxique, comme dans les phrases libres ;
- elles peuvent donner lieu à certaines variations syntaxiques : passif (*On a enterré la hache de guerre. La hache de guerre a été enterrée.*), construction impersonnelle (*Des ailes lui poussent. Il lui pousse des ailes.*), construction relative (*le savon qu'il nous a passé*) ou interrogative (*Combien de couleuvres faudra-t-il avaler ?*).

Ces variations présentent des contraintes. De manière générale, plus l'interprétation d'un sujet ou d'un complément est opaque, moins il est susceptible de variation.

6.3.1. La valence des expressions verbales figées

Les ressemblances avec les phrases libres

La structure syntaxique des expressions figées est analogue à celle des phrases libres. Les verbes des expressions figées ont un sujet et des compléments, qui constituent leur *valence*, comme dans les phrases libres ➤ II-2.1. Il est rare que l'expression figée ne corresponde pas à la construction habituelle du verbe (*aller son train*, avec un verbe *aller* transitif, est une exception). En plus du verbe, figé par définition, même s'il peut se conjuguer, un autre élément aussi est figé. Il peut s'agir du complément direct **16a**, d'un complément prépositionnel (ou oblique) **16b**, plus rarement du sujet **16c**, ou de plusieurs éléments à la fois **16d**. Tous les éléments étant susceptibles d'être figés, le figement peut ainsi concerner la phrase entière.

16 a *couter les yeux de la tête* 'couter cher'
b *cracher au bassinet* 'payer'
c *La messe est dite*. 'c'est fini'
d *prendre ses jambes à son cou* 's'enfuir'

Par exemple, des verbes à deux compléments, comme *mener*, *mettre*, *vendre*, avec un complément nominal et un complément prépositionnel, peuvent avoir ces deux mêmes compléments dans une

expression figée, les deux étant figés ou seulement l'un des deux : les éléments figés sont soulignés dans **17**.

17 **a**	*Paul a vendu sa voiture à la voisine.*	COMPLÉMENT SN – COMPLÉMENT SP
b	*Paul a vendu son âme au diable.*	COMPLÉMENT SN – COMPLÉMENT SP
c	*On a mis du pain sur la table.*	COMPLÉMENT SN – COMPLÉMENT SP
d	*On a mis le feu à l'immeuble.*	COMPLÉMENT SN – COMPLÉMENT SP
e	*Paul met son fils en pension.*	COMPLÉMENT SN – COMPLÉMENT SP
f	*Paul met son collègue en cause.*	COMPLÉMENT SN – COMPLÉMENT SP

Les listes de valence des expressions verbales figées

La ➤ **liste II-6** regroupe les principales listes de valence des expressions verbales figées. Selon le cas, le sujet ou le complément peut être figé (souligné) ou non dans une même liste. La mention *direct* vaut pour complément direct et *oblique* pour complément oblique.

sujet : SN	*Ça s'arrose !* *Les carottes sont cuites.* *La messe est dite.*
sujet : SN – direct : SN	*La mort a fauché ces jeunes gens.* *La grâce a touché Paul.*
sujet : SN – direct : P	*Ça fait que Paul est parti en colère.*
sujet : SN – direct : SN	*Paul connait la chanson.* *Léa a perdu la tête.*
sujet : SN – oblique : SN	*Les affaires allaient bon train.*
sujet : SN – direct : SN	*Mon cœur bat la chamade.* *On aura tout vu.*
sujet : SN – oblique : SP	*Le torchon brule entre les fiancés.* *Ça lui apprendra !*
sujet : SN – oblique : SP	*Luc passe à l'acte.* *Tous mes efforts comptent pour du beurre.*
sujet : SN – oblique : SP	*La montagne a accouché d'une souris.* *La moutarde monte au nez de Max.*
sujet : SN – oblique : SAdv	*N'allons pas plus vite que les violons.* *Léa y va gaiement.*
sujet : SN – direct : SN – oblique : SP	*On lui donnerait le bon Dieu sans confession.*
sujet : SN – direct : SN – oblique : SP	*Dieu bénisse Luc de son intervention !*
sujet : SN – direct : SN – oblique : SP	*Paul a coupé les ponts avec le parti.*
sujet : SN – direct : SN – oblique : SP	*Ils ont passé les révoltés par les armes.*
sujet : SN – direct : SN – oblique : SP	*Dieu a rappelé Paul à lui.*
sujet : SN – direct : SN – oblique : SP	*Paul prend des vessies pour des lanternes.*
sujet : SN – direct : SN – oblique : SN	*Paul appelle un chat un chat.*
sujet : SN – oblique : SP – oblique : SP	*Paul saute du coq à l'âne.* *Les choses vont de mal en pis.*
sujet : SN – direct : SN – oblique : P	*Je parierais ma chemise que Luc sera élu.*
sujet : SN – direct : SN – oblique : SV	*Paul a toutes les peines du monde à faire ça.*
sujet : SN – direct : SN – oblique : SV	*Paul n'a que les yeux pour pleurer.*
sujet : SN – attribut : SA	*Paul se porte garant dans cette affaire.*
sujet : SN – direct : SA – oblique : SP	*Max a coupé court à ces paroles agressives.*
sujet : SN – direct : SN – attribut : SA	*Léa a la cuisse légère.*
sujet : SN – direct : SN – oblique : SP – oblique : P	*Je mettrais ma main au feu que Luc sera élu.*

Liste II-6. *Les principales valences des expressions figées*

La plupart des expressions verbales figées sont des phrases simples, c'est-à-dire sans subordonnée. Comme pour les phrases libres, les attributs peuvent être adverbiaux (*tomber bien*|*mal*) ou prépositionnels (*prendre quelqu'un en faute*). Le verbe peut être réfléchi ➤ **II-4.2**, avec un complément direct figé **18a** **18b** ou un complément prépositionnel figé **18c** ; ou impersonnel ➤ **II-4.5**, avec un complément figé **18d** ou deux compléments figés **18e**.

18 **a** *Jean s'est cassé la figure en patinant.*
b *Je me suis creusé la tête pour trouver une recette originale.*
c *Cet homme s'est tué à la tâche.*
d *Il est arrivé malheur à Jean.*
e *Il y a de l'eau dans le gaz.*

Les différences avec les phrases libres

De manière générale, la construction d'un verbe spécifie la catégorie et la fonction de ses compléments, et éventuellement la préposition introductrice. Ainsi, *manger* sélectionne un sujet nominal et un complément nominal direct, avec éventuellement des restrictions sémantiques : le sujet de *manger* est un être animé, son complément une entité qui peut être mangée. Dans les phrases figées, sujet et compléments doivent être décrits de façon plus précise. Ainsi dans l'expression *casser sa pipe*, non seulement le nom complément est figé mais le déterminant possessif aussi, et il doit s'accorder avec le sujet **1c 11c**. Les deux expressions en **19a** et **19b** ont un complément prépositionnel figé, mais dans le premier cas, celui-ci contient un complément de nom lui-même figé (*au milieu du gué*), et dans le second, un complément de nom libre (*sur le dos de* quelqu'un). De même, un complément figé peut contenir des éléments figés coordonnés **19c 19d**, un nom précédé d'un adjectif figé **19e**, un adjectif figé précédé d'un adverbe figé **19f**.

19 **a** *Paul a abandonné Luc [au milieu du gué].*
b *Paul a cassé du sucre [sur le dos de Luc].*
c *Paul a pris [ses cliques et ses claques].*
d *Marie a [des hauts et des bas].*
e *Paul a pris [la grosse tête].*
f *Paul a la langue [bien pendue].*

Une autre différence entre la phrase libre et la phrase figée concerne le statut des éléments adverbiaux ou circonstanciels. Ces éléments sont généralement considérés comme des ajouts dans la phrase libre : ils sont facultatifs et ne font pas partie de la valence du verbe ➤ I-3.2.3. Or les syntagmes prépositionnels ou adverbiaux qui font partie de l'expression verbale figée sont généralement obligatoires, et donc considérés comme compléments ➤ II-2.1. Ainsi, le syntagme temporel *de bonne heure* est un ajout dans la phrase libre **20a**, et de même, le syntagme de but *pour pleurer* en **20b**. Ce sont, en revanche, des compléments dans les expressions figées *se lever de bonne heure* **20c** ou *que ses yeux pour pleurer* **20d**.

20 **a** *Hier, Max s'est levé de bonne heure.*
b *Marie est allée dans sa chambre pour pleurer.*
c *On peut toujours se lever de bonne heure pour trouver ça.* 'on n'a aucune chance de trouver ça'
d *Marie n'a plus que ses yeux pour pleurer.* 'Marie n'a plus rien'

Certaines expressions figées ont une négation obligatoire **21a 21b 21c** ➤ X-6.1.

21 **a** *On n'est pas sorti de l'auberge.* 'on n'a pas fini'
b *Paul n'y est pas allé de main morte.* 'Paul a été excessif dans sa critique'
c *Paul n'aurait pas levé le petit doigt pour nous aider.* 'Paul n'aurait pas bougé'

Les expressions verbales figées avec phrase subordonnée ou juxtaposée

Une expression figée peut aussi inclure une comparative **22a** ('trop vite' ➤ XV-2.2.2) ou une circonstancielle **22b** obligatoires. S'il s'agissait de phrases libres, on parlerait de subordonnées ajouts ➤ I-4.4, mais on peut les considérer ici comme des compléments. Une expression figée peut aussi être constituée de deux phrases ou de deux expressions juxtaposées **22c 22d** ➤ XVI-3.3, et sortir des schémas verbaux habituels.

22 **a** *Il ne faut pas aller plus vite que la musique.*
b *Ôte-toi de là que je m'y mette !*
c *Ce n'est pas de l'amour, c'est de la rage.*
d *Adjugé, vendu.*

Enfin, l'ordre relatif des compléments est nettement plus fixe dans une phrase figée que dans une phrase libre ➤ XVII-3.2. En **23a**, **23b**, le complément direct (*le feu* ou *les choses*) doit précéder le complément prépositionnel (*aux poudres* ou *par leur nom*). L'ordre inverse, avec un complément prépositionnel

qui précède un complément direct **23c**, est plus rare. Il en va de même pour les juxtapositions figées en **23d**. Dans certains cas, un complément est antéposé en début de phrase comme en **23e** ('j'hésite') et **23f** ➤ XVII-3.3.

23 **a** *Cette déclaration a mis le feu aux poudres* | ** a mis aux poudres le feu.*
b *Il faut appeler les choses par leur nom* | ** par leur nom les choses.*
c *On va faire d'une pierre deux coups* | *? deux coups d'une pierre.*
d *Ça va, ça vient.* | ** Ça vient, ça va.*
e *Entre les deux mon cœur balance.*
f *Ainsi va le monde.*

➤ Les expressions figées coordonnées (*bel et bien*) ➤ tableau XVI-2

6.3.2. Les alternances de constructions des expressions verbales figées

Les verbes d'une expression figée peuvent connaitre les mêmes alternances que dans leur emploi libre :
- la construction réciproque (*Max et Léa se sont crêpé le chignon.*) ;
- le passif (*La glace a été brisée.*) ;
- la construction impersonnelle (*Il pousse des ailes à Luc.*) ;
- la construction causative (*Luc envoie Léa au diable.*) ;
- l'alternance avec les noms de partie du corps (*La moutarde lui monte au nez.*).

La construction réciproque des expressions verbales figées

Les expressions figées peuvent comporter des verbes réciproques et permettre les mêmes alternances que dans les phrases libres **24a** ➤ II-3.4.6 : à côté d'une construction à complément prépositionnel en *avec*, les verbes réciproques peuvent prendre un sujet pluriel ou collectif **24b** **24c**.

24 **a** *Luc collabore avec Léa.* | *Luc et Léa collaborent.*
b *Léa s'est bouffé le nez avec sa sœur.* | *Léa et sa sœur se sont bouffé le nez.*
c *Marie s'est crêpé le chignon avec Léa.* | *Marie et sa sœur se sont crêpé le chignon.*

Le passif des expressions verbales figées

On n'a évidemment pas de passif quand l'expression figée comporte un verbe non passivable ➤ II-4.1.2. Et même dans le cas où le verbe est passivable (*mordre*, *tenir*), la passivation d'un complément figé est en principe difficile **25**.

25 **a** *Paul a tenu le crachoir toute la soirée.* 'a parlé tout le temps'
b *# Le crachoir a été tenu par Paul toute la soirée.*
c *Paul a mordu la poussière.* 'a subi un revers'
d *# La poussière a été mordue par Paul.*

Dans certains cas cependant, le passif est possible. Certaines expressions dont le complément a un déterminant figé, comme *briser la glace*, ou pas de déterminant, comme *rendre grâce à*, se passivent **26a** **26b**, mais le plus souvent les expressions passivables ont un complément avec déterminant variable comme *prendre le pli*, *prendre un certain pli*, ou *bruler les étapes*, *bruler certaines étapes*. Un agent humain, même implicite, favorise également le passif.

26 **a** […] *la glace a été brisée entre les deux hommes.* (*magazine.com.lb*, 23 juil. 2013)
b *Grâce sera rendue à Sèvres d'avoir ouvert le chemin lors de l'exposition* […]. (*lefigaro.fr*, 25 oct. 2008)
c *Le pli a été pris à Donetsk et Kircha* […]. (*estrepublicain.fr*, 18 juin 2012)
d *C'est au CSC de jouer ce rôle, mais nous pensons que les étapes ont été brûlées* […]. (*agadez-niger.com*, 10 oct. 2006)

Les expressions verbales figées au passif

Il existe plusieurs expressions en *être* + participe passif formellement identiques à des constructions passives sans agent, mais qui n'existent pas sous la forme active et qui sont analysées comme des constructions à attribut figé **27a** **27b**. Il arrive également que le passif impersonnel soit plus naturel

que le passif personnel ➤ II-4.1.5, en particulier avec les compléments nominaux figés sans déterminant **27c** **27e**, sans doute parce que l'ordre de la séquence figée verbe-complément y est préservée.

27 **a** *Cette remarque est frappée au coin du bon sens.*
b *Cette histoire est cousue de fil blanc.* 'est peu crédible'
c *Il sera mis fin à vos fonctions.*
d ** Fin sera mise à vos fonctions.*
e *Il sera tenu compte de vos remarques.*

Autre alternance verbale des expressions verbales figées

Dans une série de cas enfin, l'expression figée a une variante avec un verbe différent (*passer*/*prendre*), où sujet et complément échangent leur fonction **28**. Cette alternance est analogue à la variante que l'on trouve avec les constructions à verbe support comme *donner des coups*/*recevoir des coups* ➤ III-6.3.

28 **a** *Le patron a passé un savon à son secrétaire.*
b *Le secrétaire a pris un savon du patron.*

La construction impersonnelle des expressions verbales figées

Dans certains cas, la construction impersonnelle s'impose comme nettement plus naturelle **29a** **29c** ➤ II-4.4 que la construction personnelle **29b** ; ainsi **29d** n'a que le sens littéral.

29 **a** *Il est arrivé malheur à Luc.*
b *% Si j'arrête de tweeter, c'est que malheur est arrivé.* (*twitter.com*, 29 juin 2011)
c *Il tombe des cordes.* 'il pleut beaucoup'
d *Des cordes tombent.*

Dans d'autres cas, elle est simplement possible **30b**, dans les conditions habituelles à cette construction et spécialement quand le sujet est introduit par un déterminant indéfini. Toutefois, elle peut aussi être exclue : en **30d**, on perd le sens idiomatique.

30 **a** *Des ailes poussent à Luc.* 'Luc déborde d'énergie'
b *Il pousse des ailes à Luc.*
c *Un ange passe.* 'le silence se fait'
d *Il passe un ange.*

La construction causative des expressions verbales figées

Quand une expression à sujet figé (*la grâce touche*…, *la moutarde monte au nez de*…) se combine avec un verbe causatif (*faire*) ou un verbe de perception (*sentir*), son sujet devient complément **31a** **31b**. On trouve la même alternance avec *faire* ou *sentir* dans les phrases libres **31c** **31d** ➤ III-4.1 ➤ III-5.3.

31 **a** *Cette histoire fait monter la moutarde au nez de Luc.*
b *Paul sent la grâce le toucher.*
c *Paul fait travailler Luc.*
d *Paul sent la pluie tomber.*

Pour toute une série d'expressions, il existe une variante causative, avec un autre verbe, qui ajoute un sujet, interprété comme la cause. Le sujet de l'expression figée devient alors complément soit direct, comme *Léa* en **32b**, soit prépositionnel, quand il y a déjà un complément direct, comme *à Paul* en **32d**. Dans certains cas l'expression avec *faire* est la seule possible : *faire tourner en bourrique* ('exaspérer'), *faire marcher* ('tromper').

32 **a** *Que Léa aille au diable*/*se coucher*/*se faire pendre*/*voir ailleurs !*
b *Paul a envoyé Léa au diable*/*se coucher*/*se faire pendre*/*voir ailleurs.*
c *Paul a les jetons*/*la trouille*/*une frousse bleue.* 'avoir peur'
d *Cette histoire donne les jetons*/*la trouille*/*une frousse bleue à Paul.*

Les noms de partie du corps dans les expressions verbales figées

Il existe une série d'expressions où figurent à la fois un complément de partie du corps et un complément prépositionnel introduit par *à* ou *de*, qui désigne le possesseur de la partie du corps **33a** **33c** ➤ IV-3.3.2 ➤ V-3.4.1. Ce complément prépositionnel alterne avec une forme pronominale du type *lui* (*me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*) comme en **33b** et **33d**, correspondant à un complément en *à* datif ➤ IX-5.2.1.

33 **a** *On a abimé le portrait à Luc.* 'frapper violemment'
b *On lui a abimé le portrait.*
c *Marie casse les pieds à sa mère.* 'enquiquiner'
d *Marie lui casse les pieds.*

Mais *lui* s'impose aussi dans les cas où il correspond à un complément de nom introduit par *de* et non par *à* **34.** Ces divers exemples montrent en outre que la proforme est souvent plus naturelle que le complément prépositionnel.

34 **a** *La moutarde monte au nez de Léa.*
b *La moutarde lui monte au nez.*
c *Les balles sifflent aux oreilles de Paul.*
d *Les balles lui sifflent aux oreilles.*

6.3.3. Les autres variations syntaxiques des expressions verbales figées

Outre les variantes de construction comme le passif ou l'impersonnel, les expressions verbales figées peuvent accepter certaines pronominalisations et certaines omissions. Les éléments idiomatiques sont plus contraints que les éléments libres.

La pronominalisation d'un complément figé

Les compléments figés sont difficilement pronominalisables, ayant perdu, entièrement ou partiellement, leur sens référentiel **35a**. La pronominalisation avec dislocation finale ➤XVIII-2.2, qui permet de garder l'élément lexical figé, est parfois possible **35b 35d 35f.**

35 **a** *Max a repris du poil de la bête.* | * *Max en a repris.* 'est en meilleure forme'
b ? *Max en a repris, du poil de la bête.*
c *Max est quelqu'un qui garde ses distances.*
d ? *Max est quelqu'un qui les garde, ses distances.*
e *Il y a des coups de pied au cul qui se perdent !*
f *Il y en a, des coups de pied au cul qui se perdent !*

Il existe par ailleurs quelques expressions avec une proforme figée dont l'antécédent est implicite ('la bouche') **36a**, ('les billets, les sous') **36b**. La proforme est seule en usage dans les cas où le nom est plus ou moins tabou ou vulgaire **36c 36d.**

36 **a** *Avec lui, tu n'as pas intérêt à l'ouvrir.* 'à parler'
b *Il va falloir les allonger.* 'payer'
c *Paul ne pense qu'à ça.*
d ! *On se les gèle.*

Mais la plupart du temps, l'antécédent de la proforme n'est pas, ou plus, identifiable. Il n'y a donc pas à proprement parler de pronominalisation.

37 **a** *Marie en a vu de toutes les couleurs.*
b *Paul la trouvait saumâtre.*
c *J'aimerais bien t'y voir.*
e *Marie en a gros sur la patate / sur le cœur.*

L'omission d'un complément figé

L'omission d'un complément verbal est fréquente dans les phrases libres ➤II-5.1. Dans les expressions figées, un complément libre peut également être omis, par exemple avec une interprétation générique. Ainsi, en **38b**, on comprend que Marie est quelqu'un qui par sa personnalité énerve tout le monde. Mais cette possibilité n'est pas régulière : **38d** est bien moins acceptable que **38c**, où *tomber sur le paletot* signifie 'gronder'.

38 **a** *Marie tape sur les nerfs de Luc.*
b *Marie est quelqu'un qui tape sur les nerfs.*
c *Marie me tombe tout le temps sur le paletot.*
d ? *Marie est quelqu'un qui tombe sur le paletot.*

Quand une expression verbale comporte une partie figée optionnelle, il existe alors deux variantes équivalentes **39a** **39c**. Dans certains cas, ces parties facultatives correspondent à des extensions ludiques **39d** **39e**.

39 **a** *Léa va son (petit bonhomme de) chemin.*
b *Ça baigne (dans l'huile).*
c *Va te faire voir (ailleurs) !*
d *Arrête (ton char) (Ben-Hur), (y a une roue qui se décroche) !*
e *Tu parles (Charles) !*

Les constructions adjectivales à complément omis

Certains adjectifs, comme *difficile*, *facile*, peuvent se construire avec un infinitif transitif sans complément > VI-3.3.3. Si l'adjectif est attribut, le complément omis de l'infinitif est identifié au sujet (*ce livre*) **40a**. Certaines expressions figées (*enterrer la hache de guerre*, *prendre le pli*) entrent dans cette construction ; le complément figé peut ainsi être omis et devenir sujet du verbe attributif **40b** **40c**.

40 **a** *Ce livre est facile / difficile à lire.*
b […] *passé les premiers jours, le pli est facile à prendre.* (*alparc.org*, été 2006)
c […] *la hache de guerre est difficile à enterrer.* (*igihuba.blogspot.com*, 7 mars 2006)

6.3.4. Les expressions verbales figées dans les constructions à extraction

Dans certaines phrases, dites *à extraction*, comme les interrogatives ou les exclamatives, placent le complément en position initiale > I-6.1, l'antéposition d'un élément figé est plus difficile que celle d'un élément libre, mais elle se trouve facilitée quand cet élément lui-même est susceptible de certaines variations (de déterminant ou de complément de nom, par exemple).
L'antéposition d'un complément figé, dans une phrase déclarative, est assez naturelle à l'oral, même si le complément est complètement figé **41b** **41d** > XVII-3.3.3.

41 **a** *Julie se porte comme un charme.*
b *Comme un charme elle se porte !*
c *On l'a pris la main dans le sac.*
d *La main dans le sac on l'a pris !*

Les constructions interrogatives et exclamatives et les expressions figées

Remplacer un complément figé par une forme interrogative est généralement difficile. Ce type d'interrogation rend la phrase figée le plus souvent inacceptable **42b**, ou lui fait perdre son interprétation idiomatique, ce qui peut donner lieu à plaisanterie **42d**. L'interrogative est plus naturelle quand seul le déterminant (*quel*), ou l'adverbe (*combien*) est interrogatif **42e** **42f** > XII-3.1.3. Il en va de même pour l'exclamative **42g** > XII-4.2. Certaines expressions apparaissent uniquement sous forme interrogative (*Qu'est-ce que ça peut te faire ?*) ou exclamative (*Comme tu y vas !*).

42 **a** *Luc et Léa filent à l'anglaise.*
b Loc. 1 — *Comment filent-ils ?*
Loc. 2 — # *À l'anglaise.*
c *On va droit dans le mur.*
d Loc. 1 — *Où va-t-on ?*
Loc. 2 — *Droit dans le mur !*
e *Combien de vestes a-t-il prises ?*
f *Quel genre de couleuvre va-t-on encore devoir avaler ?*
g *Quel savon elle lui a passé !*

Les constructions clivées et les expressions figées

Les constructions clivées en *c'est… que* sont en principe possibles pour les éléments libres > XVIII-2.3.

43 **a** *C'est Paul qui a fait tourner Léa en bourrique.*
b *C'est Léa que Paul a fait tourner en bourrique.*
c *C'est à Luc que le patron a passé un savon.*
d *C'est le patron qui a passé un savon à Luc.*

On peut aussi parfois cliver un élément figé **44a 44b**, en particulier quand cet élément inclut un complément de nom libre comme *Marie* en **44c**, ou un ajout contrastif comme *sacré* en **44d**.

44 a *C'est le beurre et l'argent du beurre qu'il veut.*
b *C'est avec des pieds de plomb que je vais à cette réunion.*
c *C'est sur le dos de Marie que Paul a cassé du sucre.*
d *C'est une sacrée veste qu'il a prise.*

Mais en général, la construction clivée est difficile pour les compléments figés, puisqu'ils manquent d'autonomie référentielle : ainsi, en **45a** et **45c**, on ne parle ni de glace, ni de chat. La clivée fait perdre à ces phrases leur sens idiomatique, et l'interprétation ne peut plus être que littérale, impliquant un contexte où il y a de la glace ou un chat **45b 45d**.

45 a *Léa brise la glace.* 'détend l'atmosphère'
b *C'est la glace qu'elle brise.* SENS LITTÉRAL
c *Jean donne sa langue au chat.* 'demande la solution'
d *C'est au chat qu'il donne sa langue.* SENS LITTÉRAL

Enfin, il existe quelques expressions qui n'apparaissent qu'en construction clivée **46a** ('c'est là qu'est le problème'), **46c** ('c'est alors que rien ne va plus'), la forme canonique n'étant pas attestée **46b 46d**.

46 a *C'est là que le bât blesse.*
b * *Le bât blesse là.*
c *C'est ici que les Athéniens s'atteignirent.*
d * *Les Athéniens s'atteignirent ici.*

Les subordonnées relatives et les expressions figées

La subordonnée relative suppose qu'un élément est relativisé ➤XIII-1.2.2 et identifié à l'antécédent de la relative. La plupart des expressions **47a** ('céder') **47c** ('dit tout haut ce qu'on n'osait pas dire'), n'admettent guère la relativisation d'un complément figé, et la phrase est alors interprétée dans un sens littéral **47b 47d 47e**.

47 a *Max a abandonné la partie.*
b *La partie que Max a abandonnée profitera à son rival.* SENS LITTÉRAL
c *Max a mis les pieds dans le plat.*
d *Voici le plat dans lequel Max a mis les pieds.* SENS LITTÉRAL
e *Voici les pieds que Max a mis dans le plat.* SENS LITTÉRAL

Les subordonnées relatives avec un élément idiomatique à déterminant figé sont très rares : si **48a** permet **48b**, c'est sans doute dû au fait que l'interprétation de *boire la tasse* est métonymique (on boit de l'eau quand on boit la tasse). La relative devient plus naturelle quand l'élément figé admet une certaine variation, de déterminant (*prendre une/quelques veste(s)*) **48c**, ou de complément de nom (*casser du sucre sur le dos de quelqu'un*) **48d**.

48 a *Julie a bu la tasse.* 'a failli se noyer'
b *La tasse qu'elle a bue ce jour-là a failli lui être fatale.*
c *La veste que Luc a prise ce jour-là a été fatale pour la suite de sa carrière.*
d *Paul, sur le dos de qui on casse toujours du sucre, va finir par se plaindre.*

6.4. La variation régionale des expressions verbales figées

L'usage des expressions verbales figées est soumis à une importante variation régionale. Mais l'attribution d'une étiquette géographique à une expression est souvent difficile et, de plus, il existe des variations internes à chacune des régions de la francophonie. Des expressions répertoriées par les dictionnaires comme propres à une région sont parfois également utilisées dans des régions limitrophes. Par exemple, une expression très répandue en Belgique comme *avoir facile/avoir difficile* est connue à Lille ou à Nancy. Or, elle n'en est pas pour autant considérée comme typique d'une variété de France.
Nous ne prenons pas en compte les expressions propres au français d'Afrique, ni celles des Antilles françaises. Notons que des expressions telles que *casser le coco* 'déflorer une fille' (Gabon), *manger de la ferraille* 'faire de l'haltérophilie' (ile Maurice), ou encore *faire poussis* 'témoigner d'une admiration servile' (Antilles) ne sont pas compréhensibles pour les locuteurs francophones non originaires de ces régions.

6.4.1. La répartition géographique des expressions verbales figées

Les espaces francophones d'Europe et d'Amérique du Nord (Belgique, France, Suisse, Québec) ont en commun une grande majorité de leurs expressions verbales figées : entre 75 et 80 % sur un ensemble de cinquante mille expressions environ. Chacune des variétés présente bien sûr aussi des emplois spécifiques qui la distinguent : belgicismes **49**, québécismes **50** ou helvétismes **51**.

49 a % *arriver comme des figues après Pâques* 'arriver trop tard' (Belgique)
b % *tomber avec son derrière dans le beurre* 'avoir de la chance' (Belgique)
c % *faire un à fond* 'faire cul sec' (Belgique)

50 a % *promettre mer et monde* 'promettre monts et merveilles' (Québec)
b % *Pas de chicane dans ma cabane !* 'pas de dispute ici' (Québec)
c % *T'es-tu viré su'l top ?* 'es-tu devenu fou' (Québec)

51 a % *franchir la barrière des röstis* 'aller en Suisse alémanique' (Suisse)
b % *avoir de la mordache* 'avoir du bagout' (Suisse)
c % *Ça va pas le chalet !* 'ça va pas la tête' (Suisse)

Mais il existe aussi des expressions qui ne s'utilisent pas hors de l'Hexagone, des francismes en somme **52**.

52 a *s'activer la rondelle* 'se dépêcher' (France)
b *se faire appeler Arthur* 'se faire engueuler' (France)
c *peigner la girafe* 'faire des choses inutiles' (France)
d *Ça fait la rue Michel.* 'ça convient très bien' (France)

Pour des raisons évidentes, les francismes, ou expressions inconnues hors de France, sont peu nombreux (quelques centaines), beaucoup moins nombreux que les québécismes (environ cinq mille), sans doute du fait de l'éloignement de cette région, et de son étendue. Les belgicismes et les helvétismes tournent autour d'un millier d'expressions. Ces variétés non hexagonales partagent une origine germanique : le néerlandais en Belgique **53**, l'anglais au Québec **54**, et l'allemand en Suisse **55**, qui ont pu fournir emprunts ou calques.

53 a % *faire de son nez* 'faire l'important' (Belgique)
néerl. *van zijn neus maken*
b % *jouer avec les pieds de quelqu'un* 'se moquer de quelqu'un' (Belgique)
néerl. *met iemands voeten spelen*

54 a % *prendre une marche* 'faire une promenade' (Québec)
angl. *to take a walk*
b % *tomber en amour* 'tomber amoureux' (Québec)
angl. *to fall in love*

55 a % *faire le poing dans sa poche* 'faire un effort pour se maitriser' (Suisse)
all. *die Faust in der Tasche ballen*
b % *peindre le diable sur la muraille* 'se montrer pessimiste' (Suisse)
all. *den Teufel an die Wand mahlen*

Au-delà de ces expressions limitées à certaines régions de la francophonie, toute une série sont communes à plusieurs régions, sans toutefois l'être à toutes **56**.

56 a % *aller au charbon* 'aller au travail' (Belgique, France, Suisse)
b % *avoir un bœuf sur la langue* 's'interdire de parler' (Belgique, France)
c % *avoir quelque chose de bon* 'avoir encore droit à quelque chose' (Belgique, Suisse)
d % *avoir les chevilles qui enflent* 'être prétentieux' (France, Suisse)

6.4.2. La comparaison des variétés régionales d'expressions verbales figées

D'une région à l'autre, beaucoup d'expressions de même sens, formées sur un même modèle, montrent de légères différences, lexicales **57** ou morphosyntaxiques.

57 a *Ce politicien a attrapé la grosse tête.*
b % *Ce politicien a attrapé un gros cou.* (Belgique)
c *On n'est pas sorti de l'auberge.*
d % *On n'est pas sorti du bois.* (Québec)
e *Luc boude, il fait la tête.*
f % *Luc boude, il fait la potte.* (Suisse)

Quant à la variation morphosyntaxique, elle peut affecter le nombre **58a 58b**, le type de déterminant **58c 58d** ou la préposition **58e 58f**.

58 **a** *Il veut aller plus vite que les violons*. 'vouloir aller trop vite'
b % *Il veut aller plus vite que le violon*. (Québec)
c % *Léa attend famille*. 'être enceinte' (Belgique)
d % *Léa attend de la famille*. (Suisse)
e *se retrouver le bec dans l'eau* 'ne pas avoir obtenu ce qu'on veut'
f % *se retrouver le bec à l'eau* (Québec)

Certaines expressions de forme identique n'ont pas le même sens dans toutes les régions. Il y a donc lieu de parler de *faux amis*, par exemple pour l'expression *aller loin*.

59 **a** *aller loin* 'réussir sa carrière'
Quand il était petit, on disait déjà de lui qu'il irait loin.
b % *aller loin (à quelqu'un)* 'toucher profondément' (Belgique)
Mais parfois juste un regard permet de voir que cela leur va loin… (*lavenir.net*, 23 oct. 2012)
c % *aller loin* 'aller au diable' (Suisse)
À son gosse qui l'énervait, la mère a crié : « Va loin ! »

Notons enfin que les domaines sémantiques privilégiés de ces expressions verbales figées sont les mêmes dans l'ensemble de l'espace francophone. En témoignent par exemple les multiples variantes que l'on a pu répertorier de ces deux expressions du français commun, *couter les yeux de la tête* **60** et *aller au diable* **61**.

60 **a** *Cette voiture coute les yeux de la tête*.
b % *Cette voiture coute un os / un pont*. (Belgique)
c % *Cette voiture coute bonbon*. (France)
d % *Cette voiture coute un bras*. (France, Québec)
e % *Cette voiture coute un saladier / le lard du chat*. (Suisse)

61 **a** *Qu'il aille au diable !*
b % *Qu'il aille à la moutarde / se faire enrager !* (Belgique)
c % *Qu'il aille aux pives !* (Suisse)
d % *Qu'il aille au balai / chez le bonhomme / chez le diable / jouer dans le trafic !* (Québec)

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

II-1. Qu'est-ce qu'un verbe ?

La formation des verbes par dérivation : J. Dubois (1962) ; par conversion : Tribout (2010) ; par composition : Namer (2012). *Voici* et *voilà* comme verbes : Moignet (1969) et Morin (1985).

La distinction entre mode et modalité, temps morphologique et temps sémantique : Damourette et Pichon (1911-1940, t. V), Touratier (1996) ; le conditionnel comme temps de l'indicatif : Vet (1980), qui l'appelle *futur du passé*.

Les personnes du verbe : Benveniste (1996 [1966], chap. v-18), Wechsler et Zlatić (2003).

La conjugaison verbale : Laurent et Delaunay (2019 [1980]) et *bescherelle.com/conjugueur.php*, Pinchon et Couté (1981), Huot (2001) ; à l'oral : Le Goffic (1997a), Bonami et Boyé (2003). Une liste des verbes défectifs : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 876-878), Laurent et Delaunay (2019 [1980]) et *bescherelle.com* ; une critique des trois groupes de verbes : J. Dubois (1967), Riegel, Pellat et Rioul (2018 [1994], chap. ix-2), Le Goffic (1997a), Bonami et Boyé (2003).

La base *Lexique* (*www.lexique.org*) : New (2006).

L'accord du verbe avec le sujet est régi par l'arrêté du 28 décembre 1976 (Tolérances grammaticales et orthographiques) ; l'accord du sujet inversé : Abeillé (1996-1997), Marandin (2001) ; du sujet coordonné : Mouret (2009) ; les cas particuliers d'accord : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 261 et § 660) (ex. **44a**, **49a**).

II-2. La construction des verbes

Dictionnaires de valence verbale : M. Gross (1975), Boons, Guillet et Leclère (1976), Willems (1981), Florea et Fuchs (2010) ; avec classes sémantiques : J. Dubois et Dubois-Charlier (1997).

Dictionnaires numériques de valence verbale : Dicovalence (K. Van den Eyden et P. Mertens) (*www.ortolang.fr/market/lexicons/dicovalence/v1*) ; Les Verbes Français (LVF) (J. Dubois et F. Dubois-Charlier) (*rali.iro.umontreal.ca/Dubois*) ; Lexique des Formes Fléchies du Français (Lefff) (L. Clément et B. Sagot) (*www.labri.fr/perso/clement/lefff*) ; Lexique-grammaire des verbes français (tables du Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique) (*infolingu.univ-mlv.fr/DonneesLinguistiques/Lexiques-Grammaires/Presentation.html*) ; TreeLex (A. Kupść) (*redac.univ-tlse2.fr/lexiques/treelex.html*) ; VfrLPL (Laboratoire Parole et Langage) (*www.ortolang.fr/market/lexicons/sldr000533/v2*).

Les verbes impersonnels : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 782) ; les verbes météorologiques : Ruwet (1990), Ruwet (1991, chap. iii et iv).

Les verbes sans complément ou à complément prépositionnel : Boons, Guillet et Leclère (1976).

Les verbes à complément infinitif : Ruwet (1972, chap. ii), Huot (1981), Ruwet (1991, chap. II) ; l'infinitif sans préposition après les verbes de mouvement : M. Gross (1975).

Les verbes à complétive : M. Gross (1975), Rochette (1988) et Muller (1996) ; les complétives exclamatives (ou *exclamatives indirectes*) : Gérard (2014 [1980]), Bacha (2000) ; les complétives interrogatives (ou *interrogatives indirectes)* : Delaveau (1980), Defrancq (2005), Abeillé et Godard (2011).

L'alternance entre infinitif et complétive : M. Gross (1975), Ruwet (1984) (ex. **99c**, **99d**, **100a**, **100b**), Ruwet (1991, chap. i).

Les constructions à héritage, appelées aussi *à montée du sujet* : Ruwet (1972, chap. ii) (ex. **76**), Ruwet (1983), Koenig (1999a).

II-3. L'interprétation des verbes

Liste de verbes : Laurent et Delaunay (2019 [1980]) ; un dictionnaire à base sémantique : Mel'čuk *et al.* (1984-1999), dictionnaire numérique qui distingue les constructions et les sens : *Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi)* (*atilf.fr/tlfi*) et le *Wiktionnaire* (*fr.wiktionary.org*).

Les classes de verbes selon le type de situation (verbes d'état, verbes d'évènement, etc.) : Vendler (1967).

Les principaux rôles sémantiques pour le sujet et les compléments : Dowty (1991) ; l'appariement avec les fonctions syntaxiques : Davis et Koenig (2000).

Les principales classes sémantiques de verbes : Willems (1981), J. Dubois et Dubois-Charlier (1997) et la ressource *Les Verbes Français (LVF)*, *Langue française*, nº 153, 2007.

Les verbes de mouvement, de sentiment, de communication : M. Gross (1975) ; de mesure : Leclère (1993) ; de transfert de possession : Willems (2005a) ; de communication : Giry-Schneider (1994), Eshkol et Le Pesant (2007), Rosier (2008) (ex. **54e**) ; de sentiment : Ruwet (1972, chap. V), Ruwet (1994), Ruwet (1995), Mathieu (2000) et Kailuwet (2007).

Les verbes locatifs : Guillet et Leclère (1992), Laur (1993), Bonami (1999), Sénéchal et Willems (2007) ; les alternances locatives : Salkoff (1983), Boons (1984), Boons (1985).

Les verbes symétriques : Borillo (1971) et Boons, Guillet et Leclère (1976).

L'alternance entre complément direct et complément oblique (*antipassif*) : Postal (1977) et Herslund (2007). Le marquage par *à* du complément direct animé dans certaines régions : Blanche-Benveniste (1997), Fagard et Mardale (2014) (ex. **67**).

II-4. Les constructions passives, neutres et impersonnelles

La construction passive : Gaatone (1998) (ex. **22f**, **24d**, **33e**, **35e**, **38c**). Le passif et l'aspect : Carlier (2002). Le passif des verbes avec complétive ou infinitive : M. Gross (1975) ; des verbes support : G. Gross (1989) (ex. **22d**). Les verbes transitifs non passivables : Leclère (1993).

Le complément d'agent en *par* ou *de* : Schapira (1986) ; le complément d'agent obligatoire : Mathieu (1993).
La construction médiopassive : Ruwet (1972, chap. III) qui parle de *construction moyenne* ; la différence avec le passif : Lamiroy (1993) ; le médiopassif et la focalisation du verbe : Guéron (1996) ; l'interprétation événementielle ou accomplie : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 318) (ex. **59f**), Zribi-Hertz (2008a) ; une étude sur corpus : Lagae (2002).
La construction neutre : Blinkenberg (1960), Boons, Guillet et Leclère (1976) (qui listent 400 verbes) ; les différences avec le médiopassif : Ruwet (1972, chap. III) ; le réfléchi et les verbes neutres : Zribi-Hertz (1987), Lagae (1990) et Labelle (1992).
La construction impersonnelle : Eskénazy (1968) (ex. **89**), Hériau (1980) (ex. **95c**, **95d**, **95e**) et Rivière (1981) ; une autre analyse : Gaatone (1970) et R. Martin (1970). La construction impersonnelle et l'inversion du sujet : Tasmowski et Willems (1987), Marandin (2001), Lahousse (2011).

II-5. L'omission du complément du verbe

Noailly (1997), Larjavaara (2000) et Fónagy (2006, chap. VII).
Les verbes sans complément comme verbes intransitifs : Rothemberg (1974).
L'omission du complément prépositionnel : Bonami (1999).
Les trois types d'interprétation du complément omis : Lambrecht et Lemoine (2005) (ex. **26a**).
Les verbes à complément obligatoire : M. Gross (1975), Boons, Guillet et Leclère (1976).

II-6. Les expressions verbales figées

La notion de figement : Lamiroy (2003), Anscombre et Mejri (dir.) (2011). Les notions de locution et de collocation : Tollis (dir.) (2001), Grossmann et Tutin (2003). Les proverbes : Kleiber (1989), Schapira (1999), *Cahiers de lexicologie*, n° 82, 2003 ; les formules conversationnelles : Klein et Lamiroy (2012).
La comparaison avec les verbes support : Simatos (1997).
Les variations syntaxiques et l'interprétation idiomatique : Simatos (1997), Ruwet (1991, chap. V), Abeillé (2002).
La syntaxe des expressions verbales figées : M. Gross (1982), M. Gross (1988) et G. Gross (1996) ; leur passif : Gaatone (1998), G. Gross (1989) pour le passif lexical (qu'il appelle *construction converse*).
Les subordonnées relatives avec éléments figés : Hirschbühler (1992), Gaatone (1997), R. Martin (1997).
La variation régionale des expressions verbales figées : Lamiroy (2006) et Lamiroy *et al.* (2009).

CHAPITRE III

Les constructions verbales fusionnées

III-1

Qu'est-ce qu'une construction verbale fusionnée ?

1.1. Les différentes constructions verbales fusionnées

Les constructions à auxiliaire de temps (*Paul a réparé la voiture.*), les constructions passives (*Le rôle sera proposé à Paul.*), les constructions avec attribut (*Paul est sensible à votre peine.*), les constructions avec verbe support (*Paul a peur de ce voyage.*) forment des constructions verbales dites *fusionnées*.
Une construction verbale fusionnée combine deux formes verbales, ou un verbe et un autre prédicat, qui se comportent du point de vue syntaxique comme un seul verbe :
- le verbe et le second prédicat partagent les mêmes compléments, qui se pronominalisent sur le premier verbe (*Paul l'a réparée. Le rôle lui sera proposé. Paul y est sensible. Paul en a peur.*) ;
- le verbe et le participe passé ou passif partagent le même sujet.

Certaines constructions avec infinitif (*Paul fait parler Marie de ses exploits.*) peuvent également former une construction fusionnée (*Paul en fait parler Marie.*).

Une *construction verbale fusionnée* combine deux formes verbales, ou un verbe et un autre prédicat, qui se comportent, du point de vue syntaxique, comme un seul verbe : ils partagent les mêmes compléments, et peuvent partager le même sujet **1a 1b**. On regroupe ainsi les constructions à auxiliaire *avoir* et *être* **1a** ➤III-2.1, les constructions passives **1b** ➤II-4.1, les constructions avec attribut **1c** ➤III-3.1, les constructions avec verbe support **1d** ➤III-6, certaines constructions avec infinitif après un verbe causatif **1e** ➤III-4.1.1 ou un verbe de perception **1f** ➤III-5.3.

1 **a** *Paul a réparé les vélos.*
b *Le rôle sera proposé à Paul.*
c *Paul est content de ce voyage.*
d *Paul a peur de ce voyage.*
e *Paul fait parler Marie de ses exploits.*
f *Paul entend parler de ses exploits.*

Si l'on pronominalise le complément du participe, de l'infinitif ou du second prédicat, la proforme s'attache toujours au premier verbe ➤IX-3.1. Ainsi la proforme *les* correspond au complément de *réparé* **2a**, *lui* à celui de *proposé* **2b**, et *en* au complément de *content* **2c**, *peur* **2d** ou *parler* **2e 2f**. Ce placement de la proforme est parfois appelé *montée du clitique*.

2 **a** *Paul les a réparés.*
b *Le rôle lui sera proposé.*
c *Paul en est content.*
d *Paul en a peur.*
e *Paul en fait parler Marie.*
f *Paul en entend parler.*

Les verbes *faire* **1e**, *entendre* **1f** se distinguent ainsi d'autres verbes avec infinitif, comme *empêcher*, *vouloir*, qui ne permettent pas ce type de pronominalisation. En **3a**, le complément de *réparer* donne lieu à une proforme (*la*) qui s'attache à l'infinitif **3b** et non à *veut* **3c**. Il en va de même du complément de *parler* **3d 3e**, qui ne peut pas se pronominaliser sur *empêche* **3f**. Les phrases **3a 3d** sont donc des constructions verbales ordinaires, avec un syntagme verbal complément, qui regroupe l'infinitif et ses compléments éventuels ➤II-2.5.

3 **a** *Paul veut réparer la voiture.*
b *Paul veut la réparer.*

c * *Paul la veut réparer.*
d *Paul empêche Marie de parler de ses exploits.*
e *Paul empêche Marie d'en parler.*
f * *Paul en empêche Marie de parler.*

L'ensemble des constructions fusionnées est rassemblé dans le > **tableau III-1**. Elles sont parfois appelées *monoclausales*, *à prédicat complexe* ou *à fusion d'arguments*.

CONSTRUCTIONS	EXEMPLES	AVEC PROFORME
auxiliaires de temps *être* et *avoir*	*Jean est allé [à Paris].* *Jean a mangé [le pain].*	*Jean y est allé.* *Jean l'a mangé.*
constructions passives	*Jean est lié [à son frère].* *Jean est convaincu [de sa supériorité].*	*Jean lui est lié.* *Jean en est convaincu.*
constructions à attribut du sujet ou du complément	*Jean reste fidèle [à ses amis].* *L'histoire rend sensible [à ce thème].*	*Jean leur reste fidèle.* *L'histoire y rend sensible.*
faire et *laisser* avec infinitif	*Jean fait lire [le livre] aux enfants.* *Léa laisse parler Max [du problème].*	*Jean le fait lire aux enfants.* *Léa en laisse parler Max.*
constructions à verbe support (*avoir*, *faire*, *prendre*)	*Jean a peur [des araignées].* *Jean fera attention [au problème].*	*Jean en a peur.* *Jean y fera attention.*
verbes de perception (*entendre*, *sentir*, *voir*) avec infinitif	*Jean entend dire [des bêtises].* *Jean verra construire [la maison].*	*Jean en entend dire.* *Jean la verra construire.*

Tableau III-1. *Les constructions verbales fusionnées*

1.2. La construction fusionnée des auxiliaires *avoir* et *être*

Un auxiliaire de temps (*être* ou *avoir*) suivi d'un participe passé forme les *temps composés* > **III-2.1** > **XI-1.1.1** et se comporte comme un seul verbe du point de vue de l'interprétation. L'auxiliaire apporte des informations sur le temps et l'aspect, tandis que le participe permet de décrire la situation, sélectionne le sujet et les compléments, et leur assigne un rôle sémantique > **II-3.2**.

4 **a** *Paul a discuté de ce problème.*
b *A-t-il discuté de ce problème ?*
c *Paul en a discuté.*
d *Paul est allé à la piscine.*
e *Est-il allé à la piscine ?*
f *Paul y est allé.*

Du point de vue syntaxique, l'auxiliaire et le participe forment une construction fusionnée. Ils partagent le même sujet : *Paul* **4a 4c 4d 4f.** Le participe sélectionne le sujet (et permet de l'interpréter ici comme agent) > **II-2.2**, tandis que l'auxiliaire s'accorde en personne et en nombre > **II-1.4** et se combine avec la proforme quand le sujet est pronominalisé **4b 4e.** Ils partagent également les mêmes compléments. Ainsi, les proformes *en* et *y* correspondent au complément du participe, *discuté* ou *allé*, mais s'attachent obligatoirement à l'auxiliaire **4c 4f.**

Périphrase verbale et construction fusionnée

Les verbes *aller* et *venir* (*de*), suivis d'un infinitif, se comportent, du point de vue de l'interprétation, comme les auxiliaires *avoir* et *être*, c'est-à-dire qu'ils apportent une information temporelle et aspectuelle : le premier exprime le futur et le second, le passé récent. Ils forment des périphrases verbales > **XI-3.2.1**.

Mais du point de vue syntaxique, ils n'ont pas les mêmes propriétés : ils partagent le même sujet que l'infinitif, mais pas les mêmes compléments. En effet, les proformes (*en*, *y*) correspondant au complément de *discuter* **5a** ou d'*aller* **5d** s'attachent à l'infinitif **5b 5e** et non à *va* ou *vient* **5c 5f.**

5 **a** *Paul va discuter de ce problème.*
b *Paul va en discuter.*

c * *Paul en va discuter.*
d *Paul vient d'aller à la piscine.*
e *Paul vient d'y aller.*
f * *Paul y vient d'aller.*

À la différence des auxiliaires *avoir* et *être*, *aller* et *venir* (*de*) ne forment donc pas une construction fusionnée avec l'infinitif.

1.3. Les autres constructions verbales fusionnées

1.3.1. Les constructions fusionnées passives

Le partage du sujet et des compléments éventuels entre le verbe et le participe s'observe dans les constructions passives > II-4.1 : en **1b**, *être* et le participe passif *proposé* partagent le même sujet (*le rôle*) et le même complément (*à Paul*). Il en va de même avec les autres verbes attributifs suivis d'un participe passif **6a** : en **6b**, la proforme *en* correspond au complément de *convaincu*, mais s'attache à *semble*.

6 **a** *Paul semble convaincu de sa supériorité.*
b *Paul en semble convaincu.*
c * *Paul semble en convaincu.*

1.3.2. Les constructions fusionnées avec attribut

Les constructions avec un attribut du sujet **7a** ou du complément **7c** sont également des constructions fusionnées. En **7b**, *leur* correspond au complément de l'adjectif *fidèle* mais s'attache à *reste*. En **7d**, *y* correspond au complément de l'adjectif *sensibles*, mais s'attache à *rend*. Le verbe hérite donc du complément éventuel de l'attribut > III-3.2.6 > III-3.3.5.
Quand l'adjectif est attribut du sujet, il sélectionne le sujet du verbe : *Paul* en **7a** et **7b**. Quand il est attribut du complément, il sélectionne ce dernier (*nous*), et le verbe a son propre sujet : *l'histoire* en **7c** et **7d**.

7 **a** *Paul reste fidèle à ses amis.*
b *Paul leur reste fidèle.*
c *L'histoire nous rend sensibles à ce thème.*
d *L'histoire nous y rend sensibles.*

1.3.3. Les constructions fusionnées avec verbe support

Les constructions impliquant un verbe dit *support* suivi d'un nom prédicatif sont également fusionnées > III-6.2.3. Les verbes supports *avoir* **8a** ou *prêter* **8c** n'ont pas leur sens de verbes de possession > II-3.3.4 : ils apportent des informations de temps et d'aspect, tandis que le nom (*peur* ou *attention*) constitue le prédicat principal et sélectionne le sujet (*Paul*). En **8b**, *en* correspond au complément de *peur*, mais se combine avec *a*. En **8d**, *y* correspond au complément d'*attention*, mais se combine avec *prête*.

8 **a** *Paul a peur des araignées.*
b *Paul en a peur.*
c *Paul prête attention à cette difficulté.*
d *Paul y prête attention.*

Certains compléments de nom peuvent être pronominalisés (*Paul aime le gout du poivron. Paul en aime le gout.*), sans qu'il s'agisse d'une construction verbale fusionnée : dans ce cas, le verbe a son sens habituel et sélectionne son propre sujet, mais seule la proforme *en* est possible (*Paul aime cette promenade au port.* * *Paul y aime cette promenade.*) > IV-5.2 > IX-4.3.3.

> *La structure syntaxique des constructions fusionnées*
>
> Le premier verbe, quelle que soit sa contribution sémantique, est analysé comme la tête syntaxique de la construction : c'est lui qui détermine le mode de la phrase et qui s'accorde avec le sujet. Le participe, ou le second prédicat, est analysé comme un complément. À côté de ce complément fixe, le verbe peut hériter de compléments additionnels, sélectionnés par le second prédicat.

Les phrases coordonnées avec ellipse du verbe ➤ I-5.3 ➤ XVI-6.3 montrent que le premier verbe est à chaque fois la tête, et le second, un complément. En **9a**, le verbe *va* est omis dans la seconde phrase *et Marie à Florence demain*, qui ne s'interprète que grâce à la première. En **9b**, le verbe et le complément sont omis dans la seconde phrase qui s'interprète comme 'et Marie va à Rome demain'. Dans cette construction à ellipse, le verbe est omis, avec éventuellement un complément, mais ce dernier ne peut pas être omis sans le verbe **9c**.

9 **a** *Paul va à Rome aujourd'hui et Marie, à Florence demain.*
b *Paul va à Rome aujourd'hui et Marie, demain.*
c * *Paul va à Rome aujourd'hui et Marie va demain.*

Aux temps composés, l'auxiliaire peut être omis seul **10a** ou avec le participe passé **10b** ('et Marie a parlé à sa fille'). Mais le participe ne peut pas être omis sans l'auxiliaire **10c**. L'auxiliaire se comporte donc comme le verbe *tête* et le participe comme un complément ➤ III-2.4.

10 **a** *Paul a parlé à son fils et Marie, téléphoné à sa fille.*
b *Paul a parlé à son fils et Marie, à sa fille.*
c * *Paul a parlé à son fils et Marie a, à sa fille.*

De même, dans les constructions passives, ou avec attribut, le verbe peut être omis seul **11a** **11d** ou avec le participe ou l'adjectif **11b** **11e**, mais le participe ou l'adjectif ne peuvent pas être omis sans le verbe **11c** **11f**.

11 **a** *Paul est convaincu de notre bonne foi et Marie, rassurée par nos propositions.*
b *Paul est convaincu de notre bonne foi et Marie, de notre supériorité.*
c * *Paul est convaincu de notre bonne foi et Marie est, de notre supériorité.*
d *Paul reste fidèle à ses amis et Marie, attentive à ses collègues.*
e *Paul reste fidèle à ses amis et Marie, à ses collègues.*
f * *Paul reste fidèle à ses amis et Marie reste, à ses collègues.*

Dans les phrases à verbe support, ce dernier peut être omis seul **12a** ou avec le nom prédicatif **12b**, mais le nom ne peut pas être omis sans le verbe **12c**.

12 **a** *Paul a faim et Marie, soif.*
b *Paul a peur des araignées et Marie, de tous les insectes.*
c * *Paul a peur des araignées et Marie a, de tous les insectes.*

Dans toutes ces constructions, le premier verbe se comporte donc comme une tête syntaxique, et le second verbe ou prédicat, comme un complément.

1.4. Les constructions fusionnées avec infinitif

1.4.1. Les constructions causatives fusionnées

Certains verbes causatifs (*faire*, *laisser*) forment une construction fusionnée avec l'infinitif qui suit **13a** : en **13b**, la proforme *le* correspond au complément de *lire* mais s'attache à *fera*. En **13d**, la proforme *lui* est interprétée comme sujet de *lire* mais s'attache à *fera*. Le verbe *faire* a son propre sujet (*Paul*) mais réanalyse le sujet de l'infinitif (*son fils*) et le complément de ce dernier (*le livre*) comme ses propres compléments ➤ III-4.1.

13 **a** *Paul fera peut-être lire le livre à son fils.*
b *Paul le fera peut-être lire à son fils.*
c * *Paul fera peut-être le lire à son fils.*
d *Paul lui fera peut-être lire le livre.*

Contrairement aux auxiliaires *avoir* et *être*, aux verbes attributifs et aux verbes supports, qui donnent toujours lieu à une construction fusionnée, *laisser* peut entrer dans une construction fusionnée **14a** **14b** ➤ III-4.3.2 ou dans une construction ordinaire **14c** ➤ III-4.3.1. Dans ce dernier cas, la proforme correspondant au complément de l'infinitif s'attache à ce dernier **14d** ; l'infinitif peut être séparé de *laisser*, et forme avec ses compléments éventuels un syntagme verbal enchâssé.

14 **a** *Paul laisse aller son fils à Rome.*
b *Paul y laisse aller son fils.*
c *Paul laisse son fils aller à Rome.*
d *Paul laisse son fils y aller.*

1.4.2. Les constructions fusionnées des verbes de perception

Certains verbes de perception (*entendre*, *sentir*, *voir*) forment également une construction fusionnée avec l'infinitif qui suit **15a**. En **15b**, la proforme *en* correspond à un complément de *dire*, mais s'attache à *entend*. Le verbe *entendre*, dans cette construction, partage le complément de l'infinitif (*des bêtises*) ➤ III-5.3.1. Mais il peut aussi, comme le verbe *laisser* **14c**, entrer dans une construction verbale ordinaire **15c 15d**.

15 **a** *Paul entend souvent dire des bêtises.*
b *Paul en entend souvent dire.*
c *Paul entend Marie dire des bêtises.*
d *Paul entend Marie en dire.*

L'évolution des constructions fusionnées avec infinitif

Dans la langue classique, c'est-à-dire aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, un certain nombre de verbes suivis d'un infinitif entraient dans une construction fusionnée. Les modaux *devoir* et *pouvoir*, mais aussi des verbes comme *vouloir* ou *savoir*, pouvaient ainsi se combiner avec une proforme sélectionnée par l'infinitif. Cet usage s'est perpétué dans la langue littéraire du XIX[e] siècle **16a 16b**, mais également chez certains écrivains du XX[e] siècle **16c 16d 16e 16f** ou dans certains écrits académiques **16g**.

16 **a** […] *on ne parle plus autant de moi qu'on en devrait parler.* (Sand, 1863)
b *Elle dit que la première fois que l'Oracle viendra ici, elle lui veut parler.* (Cousin, 1856)
c *La lente décristallisation* […] *est un phénomène psychologique qui m'intéresse bien davantage. J'estime qu'on le peut observer, au bout d'un temps plus ou moins long, dans tous les mariages d'amour.* (Gide, 1925)
d *La nourriture qu'elle reçoit, elle la doit changer en grâce et en lumière.* (Saint-Exupéry, 1944)
e […] *nous appartenons à l'ombre et y devons demeurer.* (Orsenna, 1993)
f […] *mais ce que je lis sur elle, c'est bien, je n'en puis douter,* […] *ce qui était.* (Gracq, 1980)
g […] *les partisans de la liberté totale et ceux de l'organisation sociale sont moins éloignés les uns des autres qu'ils se l'imaginent, et qu'on le peut croire à première vue.* (Guérin, 1967)

Il s'agit des restes d'une construction fusionnée qui n'est plus vivante aujourd'hui. Dans l'usage actuel, l'on aurait ainsi : *on devrait en parler* **16a**, *elle veut lui parler* **16b**, *on peut l'observer* **16c**, *elle doit la changer* **16d**, *et devons y demeurer* **16e**, *je ne puis en douter* **16f**, *qu'on peut le croire* **16g**.

1.4.3. Autres propriétés des constructions fusionnées avec infinitif

Outre la pronominalisation du complément de l'infinitif, les constructions fusionnées avec infinitif présentent trois propriétés qui les distinguent des constructions ordinaires :
– elles permettent une variante réfléchie ➤ IX-2.3, dans laquelle le sujet est identifié à un complément de l'infinitif (*Jean se fait raser par son frère.*) ;
– elles permettent une variante médiopassive ➤ II-4.2, dans laquelle le sujet correspond au complément de l'infinitif à la voix active (*Une voiture se fait réviser tous les cinq ans.*) ;
– un adverbe comme *beaucoup* peut précéder le premier verbe, tout en quantifiant le complément nominal (introduit par *de*) de l'infinitif (*Elle cherche à beaucoup faire lire de livres à ses élèves.*) ➤ V-5.4.

Constructions fusionnées et construction réfléchie

Dans la construction réfléchie, *se* remplace un complément identifié au sujet : **17a** s'interprète comme 'Jean rase Jean'. Dans une construction ordinaire à deux verbes, *se* doit s'attacher à l'infinitif **17b 17c** quand il correspond à un complément de ce dernier. Dans une construction fusionnée, en revanche, cet usage du réfléchi est possible : en **17d**, *se* s'attache à *fait* mais correspond au complément de *raser*. De même en **17e**, *se* s'attache à *laisse*, mais correspond au complément de *conduire*. En **17f**, *se* s'attache à *verra*, mais correspond au second complément d'*offrir*.

17 **a** *Jean se rase.*
b * *Jean se veut raser.*
c *Jean veut se raser.*
d *Jean se fait raser (par son frère).*
e *Jean se laisse conduire (par son frère).*
f *Jean se verra offrir un livre (par son frère).*

Constructions fusionnées et médiopassif

Dans la construction médiopassive, le verbe est également réfléchi, mais le complément du verbe actif **18a** est ici sujet **18b** ➤ II-4.2. Dans une construction ordinaire à deux verbes **18c**, le complément de l'infinitif ne peut pas devenir sujet au médiopassif **18d**. En revanche, dans une construction fusionnée avec un verbe

causatif **18e** ou un verbe de perception **18g**, le complément de l'infinitif est réanalysé comme complément de *fait* ou *entend*, et peut donc devenir sujet dans la construction médiopassive **18f 18h**.

18 **a** *On lave la laine à l'eau froide.*
b *La laine se lave à l'eau froide.*
c *On doit laver la laine à l'eau froide.*
d * *La laine se doit laver à l'eau froide.*
e *On fait réviser une voiture tous les cinq ans.*
f *Une voiture se fait réviser tous les cinq ans.*
g *On entend parfois dire ce genre de choses.*
h *Ce genre de choses s'entend dire parfois.*

Le français classique présentait également des constructions réfléchie et médiopassive avec *pouvoir* ou *devoir* suivi d'un infinitif **19a**, qui pouvaient entrer dans une construction fusionnée **16a 16c**. On trouve encore des emplois archaïsants du réfléchi, à effet ludique comme avec *vouloir* **19b**.

19 **a** [...] *cela se doit prendre.* (Bernier, 1674)
b *Il se prit la tête à deux mains et fit le futile simulacre de se la vouloir arracher.* (Queneau, 1959)

Constructions fusionnées et quantification verbo-nominale

Certains adverbes, comme *assez*, *beaucoup* ou *trop*, peuvent introduire un syntagme nominal **20a 20c** ➤V-2.3.2. Ils peuvent également précéder un infinitif ou un participe dont le complément nominal est introduit par *de* **20b**. En **20b**, *beaucoup* s'interprète comme quantifiant *de livres*, même si, du point de vue syntaxique, il se combine avec *lire* ➤V-5.4.3. Dans une construction ordinaire à deux verbes, ce type d'adverbe doit précéder le second verbe **20d**. La phrase **20e** est peu naturelle car *beaucoup* précède *vouloir*, alors que *de livres* est le complément de *lire*.

20 **a** *Lire [beaucoup de livres] est bon pour la santé.*
b *Beaucoup lire [de livres] est bon pour la santé.*
c *Vouloir lire [beaucoup de livres] est un bon signe.*
d *Vouloir beaucoup lire [de livres] est un bon signe.*
e * *Beaucoup vouloir lire [de livres] est un bon signe.*

En revanche, dans une construction fusionnée, l'adverbe peut précéder le premier verbe tout en autorisant un complément nominal introduit par *de*. En **21b**, *beaucoup* précède *avoir* et quantifie le complément *de livres* du participe *lu*. De même, en **21d**, *beaucoup* précède *fait* et quantifie le complément de l'infinitif *lire*. Enfin, en **21f**, *beaucoup* précède *entendu* et quantifie le complément de l'infinitif *dire*.
À chaque fois, le complément du participe ou de l'infinitif est réanalysé comme complément du premier verbe.

21 **a** *Avoir lu [beaucoup de livres] est une chance dans la vie.*
b *Beaucoup avoir lu [de livres] est une chance dans la vie.*
c *On leur a fait lire [beaucoup de livres] cette année.*
d *On leur a beaucoup fait lire [de livres] cette année.*
e *On leur a entendu dire [beaucoup de bêtises].*
f *On leur a beaucoup entendu dire [de bêtises].*

Constructions fusionnées et adjectif suivi d'un infinitif

Une autre propriété caractéristique des constructions fusionnées est de pouvoir apparaitre à l'infinitif après certains adjectifs comme *facile* ou *difficile*. Ces adjectifs peuvent se construire avec *à* suivi d'un infinitif transitif auquel manque un complément, ce dernier étant identifié au nom dont l'adjectif est épithète ➤VI-3.3.3. En **22a**, le complément de *lire* est interprété comme *ce livre*. De manière générale, un seul infinitif suit l'adjectif, et une construction ordinaire avec deux infinitifs est peu naturelle **22b 22c**, même si les jugements des locuteurs peuvent varier sur ce point.

22 **a** *C'est un livre difficile à lire.*
b % *C'est un livre difficile à promettre de lire pour demain.*
c % *C'est un livre difficile à aller chercher si loin.*

Les mêmes constructions sont plus naturelles avec deux infinitifs, si le premier est un auxiliaire **23a**, *faire* **23b** ou *laisser* **23c**, ou un verbe de perception **23d** entrant dans une construction fusionnée. Dans tous ces cas, le complément manquant peut être considéré comme complément du premier verbe.

23 **a** *C'est un livre difficile à avoir lu pour demain.*
b *C'est un livre difficile à faire lire à des enfants.*
c *C'est un film difficile à laisser voir à des enfants.*
d *Ce sont des choses difficiles à entendre dire à des enfants.*

Quand cette construction est possible avec d'autres verbes suivis d'un infinitif, il s'agit généralement de verbes qui en français classique entraient dans une construction fusionnée **16**. On trouve ainsi, dans certains écrits académiques, l'adjectif *difficile* construit avec deux infinitifs **24a 24b** dont le premier (*aller*, *pouvoir*) autorise encore parfois une construction fusionnée **16g**. Cela confirme que le nombre de verbes permettant une construction fusionnée s'est réduit en français moderne.

24 a *La seconde victime me paraît plus difficile à aller chercher* […]. (Février, 2004)
b […] *ce qui nous semblait difficile à pouvoir être exprimé d'emblée de façon plus claire et plus directe dans les écrits de Freud.* (Bergeret, 2009)

III-2

Les auxiliaires *avoir* et *être*

Les auxiliaires *avoir* et *être* suivis d'un participe passé forment les temps composés > II-1.3.2 > tableau XI-1 :
– passé composé (*Paul a démissionné. Paul est parti.*) ;
– futur antérieur (*Paul aura démissionné. Paul sera parti.*) ;
– plus-que-parfait (*Paul avait démissionné. Paul était parti.*) ;
– conditionnel passé (*Paul aurait démissionné. Paul serait parti.*) ;
– passé antérieur (*Paul eut démissionné. Paul fut parti.*).

Dans les temps composés, l'auxiliaire *avoir* est le plus général **1a** > fiche AVOIR. *Être* est réservé à certains verbes intransitifs **1b** et aux constructions réfléchies **1c** > III-2.1 > fiche ÊTRE.

1 a *Jean a quitté son poste.*
b *Jean est allé à Rome.*
c *Jean s'est trompé.*

> Les temps surcomposés, avec l'auxiliaire lui-même à un temps composé (*quand il a eu fini*) > III-2.2

L'auxiliaire s'accorde en personne et en nombre avec le sujet, comme n'importe quel verbe > II-1.4, tandis que l'accord du participe a ses règles propres : il peut rester invariable (masculin singulier) **2a**, s'accorder en genre et en nombre avec le sujet **2b**, ou avec le complément direct **2c**, selon l'auxiliaire et selon le type de complément > III-2.3.

2 a *Marie aura fini ses devoirs pour demain.*
b *Marie est allée à Rome.*
c *Marie les aura finis pour demain.*

L'auxiliaire varie en mode, comme n'importe quel verbe. Il peut apparaitre à l'indicatif **1 2**, au subjonctif **3a**, plus rarement à l'impératif **3b** > XII-2.1, mais aussi au participe présent **3c** > XI-7.1.1 ou à l'infinitif **3d** > XI-6.1.1. C'est lui qui détermine le mode de la phrase ou du syntagme verbal dans lequel il apparait.

3 a *Pourvu qu'il ait fini pour demain !*
b *Sois rentré avant minuit !*
c *Ayant accepté le poste, Paul n'avait plus le choix.*
d *Quelle idée d'avoir accepté ce poste !*

Les temps composés ont une interprétation temporelle mais aussi aspectuelle > XI-1.2. Ils peuvent exprimer l'antériorité par rapport au temps de référence, ou bien l'aspect résultant. En **4a**, le verbe au passé composé décrit une action passée. En **4b**, la même forme verbale exprime le résultat d'une action passée > XI-2.3.2. D'autres verbes (*aller* ou *venir de* suivis d'un infinitif) sont parfois appelés *auxiliaires*, ou *semi-auxiliaires*, car ils peuvent exprimer une action passée (*Paul vient de sortir.*) ou future (*Paul va sortir.*) ; mais ils font partie des périphrases verbales et non des temps composés > XI-2.2.3 > XI-3.2.1.

4 a *Hier, Paul a mangé.*
b *Maintenant, Paul a mangé.*

2.1. Comment choisir l'auxiliaire de temps ?

L'auxiliaire de temps est choisi de la façon suivante :
– les verbes réfléchis se conjuguent avec *être* (*Paul s'est lavé.*) ;
– une vingtaine de verbes intransitifs se conjuguent avec *être* (*Paul est parti.*) ;
– les autres verbes se conjuguent avec *avoir* (*Paul a démissionné.*).

La plupart des verbes forment leurs temps composés avec *avoir*, sauf quelques verbes intransitifs (*aller*, *devenir*) et tous les verbes réfléchis ➤ **IX-2.3**, qui prennent l'auxiliaire *être*. Certaines variantes régionales étendent l'emploi d'*avoir* ➤ **III-2.1.3**.

Être *au passif*

La discussion du choix de l'auxiliaire inclut parfois les constructions passives avec *être* ➤ **II-4.1**. Même si la forme du participe passif est identique à celle du participe passé, il ne faut pas confondre les temps composés avec *être* et les constructions passives, car elles n'ont pas les mêmes propriétés. Tout d'abord, *être* au passif n'est pas un auxiliaire de temps **5a** : il doit prendre l'auxiliaire *avoir* pour former un temps composé **5b**. De plus, les constructions passives permettent la pronominalisation du participe **5c**, comme celle d'un adjectif attribut, alors que les temps composés l'interdisent **5d 5e**.

5 a *L'oiseau est blessé.* PASSIF PRÉSENT
b *L'oiseau a été blessé hier.* PASSIF PASSÉ COMPOSÉ
c *L'oiseau l'a été hier.* PASSIF
d *L'oiseau est venu hier.* ACTIF PASSÉ COMPOSÉ
e * *L'oiseau l'est hier.*

Au passif, le participe peut être coordonné avec un adjectif **6a** ➤ **XVI-4.3.2**, ce qui n'est pas le cas aux temps composés **6b**. Enfin, on ne peut pas coordonner entre eux un participe passé et un participe passif **6c**, ce qui montre qu'il ne s'agit pas du même verbe *être*.

6 a *Paul est content et convaincu par votre proposition.*
b * *Paul est content et venu.*
c * *Paul est venu et convaincu par votre proposition.*

Les constructions passives sont analogues aux constructions avec attribut, et peuvent se rencontrer avec d'autres verbes qu'*être* (*L'oiseau semble blessé.*, *Paul reste convaincu.*). Le verbe *être* y est donc analysé comme un verbe attributif, et non comme un auxiliaire ➤ **III-3.2.1**.

2.1.1. L'auxiliaire *être* avec les verbes non réfléchis

En dehors des constructions réfléchies ➤ **IX-2.3**, une vingtaine de verbes se construisent avec l'auxiliaire *être* ➤ **tableau III-2**. Ils ont pour caractéristique d'être à la fois :
- des verbes intransitifs (sans complément direct) ;
- des verbes d'état temporaire (*rester*), de changement d'état (*devenir*) ou de lieu (*aller*) ;
- des verbes dont le sujet n'est pas (ou pas toujours) interprété comme un agent (c'est-à-dire comme responsable de la situation).

AUXILIAIRE	VERBES	EXEMPLES
seulement *être*	*advenir*, *aller*, (*ré*)*apparaitre*, *arriver*, *décéder*, (*re*)*devenir*, *intervenir*, *mourir*, *naitre*, (*re*)*partir*, *parvenir*, *provenir*, *rester*, *survenir*, (*re*)*venir*	*Paul est arrivé.* *Marie est intervenue.* *Marie est restée à Rome.* *Un accident est survenu.*
être ou *avoir* selon la construction	*demeurer*, (*re*)*descendre*, (*r*)*entrer*, (*re*)*monter*, *retourner*, (*re*)*sortir*, *tomber*	*Luc est monté. Luc a monté les bagages.* *Léa est sortie. Léa a sorti le cadeau.*
être ou *avoir* dans une même construction	*accourir*, (*dis*)*convenir* (*de*), *décamper*, *décroitre*, *échapper*, *échoir*, *éclore*, *expirer*, (*dis*)*paraitre*, *passer*, *résulter* (*de*), *trépasser*	*Paul a / est accouru.* *Le temps a / est passé.* *Le livre a / est paru.*

Tableau III-2. *Les principaux verbes non réfléchis se conjuguant avec* être

Quels verbes non réfléchis se conjuguent avec être *?*

Du point de vue syntaxique, ce sont tous des verbes intransitifs : ils n'ont pas de complément direct, même si certains admettent un attribut **7a** ou un complément prépositionnel **7c**.
Du point de vue sémantique, ces verbes décrivent un état temporaire **7a**, un changement d'état **7b** ou un changement de lieu **7c**. Ce ne sont pas des verbes d'état stable (*appartenir*, *ressembler*) ni des verbes d'activité (*marcher*, *travailler*) ➤ **II-3.1**.

7 **a** *Il est resté notre ami.*
b *Il est mort en février 2013.*
c *Il est revenu chez lui.*

De plus, ils sont non agentifs, comme *naitre*, *mourir*, *survenir*, *tomber* **8a** **8b**, ou ont au moins une interprétation non agentive : c'est le cas par exemple des verbes de déplacement (*aller*, *descendre*, *monter*, *partir*, *rentrer*, *sortir*) ou du verbe *intervenir*. Avec ces verbes, le sujet est interprété tantôt comme un agent en **8c** **8e**, tantôt non **8d** **8f** > II-3.2.

8 **a** *Je suis tombé malade.*
b *Paul est né le 25 octobre.*
c *Paul est parti.*
d *Le coup est parti.*
e *Paul est intervenu.*
f *Une panne est intervenue.*

Mais tous les verbes ayant ces propriétés ne se conjuguent pas avec *être* : de nombreux verbes d'état (*être*, *exister*) **9a** **9b**, ou de changement d'état (*exploser*, *jaillir*) **9c**, à la fois intransitifs et non agentifs, prennent l'auxiliaire *avoir*. *Périr*, qui est proche de *mourir*, se conjugue avec *avoir* **9d**, de même que *choir*, pourtant proche de *tomber*.

9 **a** *J'ai été malade.*
b *Ce problème a toujours existé.*
c *L'eau a jailli.*
d *Paul a péri en mer.*

> *Verbes à auxiliaire* être *et inversion présentative*
>
> Du point de vue syntaxique, les verbes du > tableau III-2 permettent l'inversion de leur sujet nominal, et leur sujet inversé, quand il est quantifié, peut être pronominalisé par *en* **10b**, propriété normalement réservée aux compléments > II-2.2.1. Ils entrent donc dans deux constructions : avec sujet et sans complément en **10a** ; sans sujet et avec complément en **10b**. Mais cette alternance concerne également certains verbes intransitifs conjugués avec *avoir* comme *exploser* **10c** **10d** > XVII-2.2.6. Il ne s'agit donc pas d'une propriété caractéristique des verbes conjugués avec *être*.
>
> **10** **a** *Deux policiers sont arrivés.*
> **b** *Puis en arrivèrent trois autres.*
> **c** *Une bombe a alors explosé.*
> **d** *Puis en explosèrent trois autres.*

Quels verbes non réfléchis admettent avoir *et* être *?*

Certains verbes, comme *descendre*, *monter*, peuvent se conjuguer avec les deux auxiliaires > tableau III-2. Il convient de distinguer deux cas. Parfois, on est en présence de deux verbes homonymes. Ainsi, *demeurer* se conjugue avec *être* quand il est attributif (proche de *rester*), et avec *avoir* quand il a le sens d'*habiter* **11a**. Le verbe *retourner* se conjugue avec *être* en tant que verbe locatif, et avec *avoir* dans ses autres sens **11b**.

11 **a** *Il est demeuré silencieux / sur place. ≠ Il a demeuré à Paris.*
b *Il est retourné chez lui. ≠ Il a retourné le poisson qui cuisait.*

Dans le cas général, les verbes prenant *avoir* ou *être* selon leur construction ont un emploi transitif (avec *avoir*) et un emploi intransitif (avec *être*). Ainsi, les verbes locatifs (*re*)*descendre*, (*re*)*monter*, (*r*)*entrer* et (*re*)*sortir* prennent l'auxiliaire *avoir* avec un complément direct **12a** **12c**. On trouve généralement *être* dans l'emploi intransitif **12b** **12d**, mais *avoir* est possible dans certains emplois spécialisés, où *monter* signifie 'augmenter' **12e**.

12 **a** *J'ai rentré la voiture.*
b *Je suis rentré.*
c *Paul a descendu / monté les paquets dans la cuisine.*
d *Paul est descendu / monté dans la cuisine.*
e *Le niveau des eaux a encore monté le mois dernier.*

D'autres verbes, comme *accourir* **13a**, *paraitre* **13b**, *passer* **13c**, autorisent les deux auxiliaires dans la même construction. Pour les verbes *convenir* et *disconvenir* (*de quelque chose*), l'emploi de *être* est limité à un registre formel et régresse au profit d'*avoir* **13d**.

13 **a** *J'ai accouru / Je suis accouru tout de suite.*
b *Plusieurs livres ont paru / sont parus récemment sur le sujet.*
c *Une heure a passé / est passée depuis son coup de fil.*
d *Nous sommes convenus / avons convenu de nous revoir lundi.*

Il peut exister une légère différence de sens selon l'auxiliaire, même si celle-ci n'est pas systématique. De manière générale, l'auxiliaire *être* favorise une interprétation d'état ou de résultat, tandis que l'auxiliaire *avoir* favorise une interprétation d'évènement ➤ II-3.1.3. C'est le cas avec *disparaitre* **14a** **14b**, *expirer* **14c** **14d** ou *échoir* (au sens d'"être attribué'). Pour certains locuteurs, l'auxiliaire *avoir* favorise une interprétation non bornée (sans fin intrinsèque), tandis qu'avec l'auxiliaire *être*, la phrase décrit une situation bornée, avec une fin prévue **14e** ➤ XI-4.2.1.

14 **a** *Marcel Cerdan a disparu dans un accident d'avion alors qu'il partait à la reconquête du titre mondial.* (*web2.radio-france.fr*, 28 oct. 2009)
b *Marcel Cerdan est disparu il y a soixante ans, aujourd'hui.* (*web-libre.org*, 28 oct. 2009)
c *Le délai pour le dépôt de nos propositions a expiré il y a quelques jours.* (*europarl.europa.eu*, 24 sept. 2008)
d *Je dois interrompre l'honorable député maintenant, car le temps qui lui est alloué est expiré.* (*publications.gc.ca*, 19 avril 2013)
e *Le niveau des eaux a encore monté.* ≠ *Le niveau des eaux est monté à un mètre.*

En dehors des constructions réfléchies, la conjugaison avec *être* est donc une propriété résiduelle de certains verbes intransitifs à sujet non agentif ou faiblement agentif, qui favorise une interprétation comme état ou comme résultat.

> Être + *participe passé et* être + *participe passif*
>
> Outre les verbes du ➤ tableau III-2, certains ouvrages citent d'autres verbes de changement d'état (*augmenter*, *changer*, *diminuer*, *finir*, *pourrir*, *tourner*) comme se conjuguant avec *avoir* ou *être*. Nous ne les suivons pas, car, en dehors des variantes régionales ➤ III-2.1.3, l'emploi avec *être* est généralement une construction passive ou adjectivale : avec *être*, c'est un présent et non un passé composé en **15a**. En tant que participe passif, et à la différence du participe passé, ce participe peut parfois prendre un complément d'agent **15b**, ou, devenu adjectif, être repris par un pronom **15c** **15d**.
>
> **15** **a** *Paul a fini son travail.* ≠ *Son travail est désormais fini.*
> **b** *Les prix ont augmenté.* ≠ *Les prix sont augmentés (par le gouvernement).*
> **c** *Le fruit a pourri.* ≠ *Le fruit est pourri, et l'est depuis longtemps.*
> **d** *Le lait a tourné.* ≠ *Le lait est tourné, et l'est depuis longtemps.*

2.1.2. L'auxiliaire *être* avec les verbes réfléchis

Tous les verbes réfléchis se conjuguent avec *être*. Certains sont des verbes intrinsèquement réfléchis, parfois appelés *essentiellement pronominaux*, c'est-à-dire des verbes pour lesquels *se* est obligatoire et inanalysable ➤ IX-2.3.1 ➤ tableau IX-9, comme *s'apercevoir* (*de*), *s'évanouir*, *se tenir* **16**.

16 **a** *Paul s'est aperçu de son erreur.*
b *Paul s'est évanoui.*
c *La réunion s'est tenue dans l'amphithéâtre.*

Pour les autres verbes réfléchis, *se* correspond à un complément direct **17a** ou un complément introduit par *à* **17b** **17c** ➤ IX-5.2. L'interprétation est alors réflexive **17a** **17c** ou réciproque **17b** ➤ IX-2.3.2. En **17c**, l'auxiliaire *être* est compatible avec la présence d'un complément direct, ce qui a des conséquences pour l'accord du participe passé ➤ III-2.3.2.

17 **a** *Paul s'est lavé.*
b *Les enfants se sont parlé.*
c *Je me suis offert un sac.*

Il peut enfin s'agir d'une construction médiopassive **18a** ➤ II-4.2 ou neutre **18b** ➤ II-4.3 qui permet à un complément de devenir sujet.

18 **a** *Ces livres se sont bien vendus.*
b *La branche s'est cassée.*

*L'impossibilité d'*avoir *avec le réfléchi*

D'où vient la présence de l'auxiliaire *être* avec le réfléchi ? Quand le verbe *avoir* n'est pas auxiliaire **19a 19c**, il se combine difficilement avec le réfléchi **19b 19d**. Les seuls exemples attestés sont à la 1re personne ou à l'infinitif **19e**.

19 **a** *J'aurai une bonne place pour moi.*
b ! *Je m'aurai une bonne place.*
c *Il n'a que lui-même.*
d * *Il s'a pour lui tout seul.*
e % [...] *on arrive à s'avoir au téléphone de temps à autre.* (*bluemelodyschoolradio.com*, 7 juin 2015)

La combinaison *se* + *avoir* semble bloquée par la morphologie, comme le sont d'autres séquences proforme + verbe ➤ IX-3.4.1. Aux temps composés, comme *avoir* est incompatible avec *se*, l'auxiliaire *être* apparait en remplacement (ou supplétion).

2.1.3. La variation concernant le choix de l'auxiliaire

L'usage de l'auxiliaire connait une certaine variation. La plupart des variétés, en registre informel, ont tendance à étendre la formation des temps composés avec *avoir*, comme dans la chanson **20a** ou dans l'exemple informel **20b** considéré comme fautif. L'extension d'*avoir* peut concerner certains verbes réfléchis à la 1re personne, comme en **20c**, également considéré comme fautif. Elle peut aussi favoriser l'emploi d'un autre verbe, *être* remplaçant *aller* au passé composé en registre informel **20d**. Le cas inverse où *être* remplace *avoir* avec certains verbes de déplacement comme *grimper* **20e** est beaucoup plus rare.

20 **a** ! *J'ai descendu dans mon jardin/Pour y cueillir du romarin.* (chanson *Gentil Coquelicot*)
b ! *La seule fois où j'ai glissé dans une pente, c'est quand j'ai descendu dans le tunnel.* (*skiglisse.blogspot.com*, 15 mars 2008)
c ! *Je m'ai fait mal.*
d *J'ai été à la piscine hier.*
e % *Il est grimpé jusqu'au sommet.*

L'extension de l'auxiliaire *avoir* au détriment d'*être* est liée au registre et à la région. Elle est particulièrement observée en Amérique du Nord, sur la base de corpus oraux enregistrés, par exemple pour le Québec – *Corpus Montréal 1971*, *Montréal 1984* ou *CFPQ* (*Corpus du français parlé au Québec*) de l'université de Sherbrooke –, mais aussi pour l'Ontario, l'Acadie, le Manitoba, l'ile du Prince-Édouard, la Louisiane ou le Vermont. Au passif, *avoir* ne peut jamais remplacer *être*, ce qui confirme que le passif est bien une construction attributive et non une forme composée ➤ III-3.1.

*L'extension d'*avoir *avec les verbes non réfléchis*

La liste des verbes non réfléchis se conjuguant avec *être* et *avoir* n'est pas stabilisée, et les différentes grammaires ne s'accordent pas sur ce point. Ainsi, la liste fournie par *Bescherelle* est passée, entre l'édition de 1980 et celle de 2012, de 48 à 62 verbes. Parallèlement, le nombre de verbes donnés comme se conjuguant seulement avec *être* a diminué, passant de 32 à 17 : il s'agit clairement d'un phénomène en évolution.
Les verbes les plus fréquemment concernés par l'extension d'*avoir* sont, selon les corpus de Montréal et par ordre décroissant de pourcentage d'usage avec *avoir* : *demeurer*, *passer*, *rester*, *tomber*, *rentrer*, *sortir*, *monter*, *descendre*, *partir*, *arriver*, *entrer*, *venir* et *aller*. D'autres corpus, recueillis en France ou dans d'autres régions du Canada ou des États-Unis, permettent d'établir des résultats assez semblables. Il peut s'agir de verbes intransitifs comme *rentrer* **21a**, *tomber* **21b**, ou de verbes qui ont perdu leur forme réfléchie **21c**. L'emploi transitif de certains verbes est élargi au Québec et en Ontario : *partir* peut en effet se construire avec un complément direct au sens de 'démarrer' **21d** et utiliser *avoir* aussi en emploi intransitif **21e**.

21 **a** % *Pis le gars, il a rentré là.* (*CFPQ*, 21, segment 5, p. 81) (Québec)
b ! *J'ai tombé en allant à l'hôpital.* (Louisiane)
c ! *Après l'Aquarium on a promené un peu.* (*blog.aufeminin.com*, 13 avril 2012)
d ! *Il a déjà parti l'auto.* (Canada)
e % *Mais là on a parti, on a débarqué de l'avion.* (*CFPQ*, 5, segment 8, p. 85) (Québec)

De manière générale, l'emploi d'*avoir* avec un verbe intransitif normalement conjugué avec *être* est favorisé par les facteurs suivants :
– l'existence d'une construction transitive, comme pour *passer* ;
– la perte de la construction réfléchie (*se promener* devenant *promener*) ;

– l'interprétation du participe comme évènement et non comme état ;
– la faible fréquence du verbe, *être* se conservant d'autant mieux que le verbe est plus fréquent, comme pour *aller* et *venir*.

Certains participes, comme *arrivé*, *parti*, peuvent être interprétés comme décrivant un état (*Il est arrivé depuis longtemps.*) ou un évènement (*Il est arrivé hier.*). Certains locuteurs utilisent *être* ou *avoir* pour décrire un évènement, avec le même verbe **22a**, tandis que d'autres gardent *être* pour décrire un état, et utilisent *avoir* pour un évènement, avec le même verbe **22b**.

22 a ! *Je pense que ça fait dix, onze ans ; ça faisait pas longtemps, quand je suis arrivée ici, ça était ouvert quand j'ai arrivé ici moi.* (*Corpus Montréal 1971*, 101:306) (Québec)
b ! *Il a été parti dix jours ; aussitôt qu'il a parti, la V. a su qu'il était parti.* (Québec)

Les verbes *naitre* et *mourir* (ainsi que *décéder*), qui expriment par excellence un changement d'état, conservent *être* dans toutes les régions. Toutefois, des usages marginaux informels ou enfantins opposent à *Il est mort.* une forme non standard ! *Il a mouru en 1950.*, en France comme en Amérique du Nord, pour distinguer état (avec *être*) et évènement (avec *avoir*). Par ailleurs, *renaitre* ou *se mourir* s'emploient difficilement au passé composé (! *Il est rené.*, % *Il s'est mouru.*) et le premier peut parfois se rencontrer avec *avoir* et un participe non standard (! *Il a renaqui.*).

L'auxiliaire avoir *avec les verbes réfléchis*

L'emploi de l'auxiliaire *avoir* dans une construction réfléchie fait partie des fautes fréquemment relevées, notamment chez les enfants, dans différents lieux de la francophonie. Il est réservé aux formes de la 1re personne du singulier **23a 23b**, et peut être favorisé par la présence d'un complément direct **23c**. L'emploi d'*avoir* aux autres personnes est beaucoup plus rare et, semble-t-il, limité au français de Louisiane ou d'Acadie **23d 23e**. Il pourrait donc s'agir non d'un changement d'auxiliaire à proprement parler, mais d'une innovation morphologique, la forme *m'ai* remplaçant la forme *me suis*, pour certains locuteurs.

23 a ! *Je m'ai levée.* (Manitoba)
b ! *La politique je m'ai toujours assis dessus, et sans coussins !* (San Antonio, 1952)
c ! *Il y a qq temps, on parlait beauté des pieds. Depuis, je m'ai acheté un outil barbare.* (forum.elle.fr, 5 juil. 2006)
d ! *Comment tu t'as fait mal ?* (Louisiane)
e ! *Quand il s'a levé, ses cheveux étaient tout ébouriffés.* (Louisiane)

Le verbe *s'agir*, dont le caractère pronominal est souvent mal reconnu par les locuteurs, se trouve parfois conjugué avec *avoir*, ce qui est considéré comme fautif. Il est alors réanalysé comme *sagir* (verbe non réfléchi). Au lieu d'*il s'est agi*, on peut entendre, ou lire, *il a s'agi*, comme dans l'exemple suivant : ! [...] *lorsque il a s'agi d'aller chasser sur les terres du FN pour les élections.* (*rue89.com*, 9 mai 2009).

Certains grammairiens considèrent que le système des temps composés pourrait, à terme, se simplifier avec le seul auxiliaire *avoir*, comme en espagnol, la conservation résiduelle de *être* étant due à l'influence de la norme. Aujourd'hui, seules quelques variétés parlées en Amérique du Nord, et menacées par un contexte anglophone dominant, sont proches de ce point.

2.2. Les temps surcomposés

Les temps surcomposés comportent deux auxiliaires suivis d'un participe passé. Leur usage, variable selon les locuteurs, est souvent régional, en particulier s'il s'agit d'une phrase indépendante, comme dans le sketch de Fernand Raynaud, à dessein humoristique, mettant en scène un paysan **24a**. Dans une subordonnée temporelle **24b 24c** > XIV-6.1, ils s'interprètent comme référant à un état résultant antérieur à la situation décrite par le verbe principal, lui-même au passé. Le premier auxiliaire est normalement *avoir*, et le second, au participe passé, peut être *eu* ou *été* selon le participe qui suit **24b 24c**.

24 a % *Mais ça ne paye pas, le blé ça ne paye pas, ç'a eu payé.* (Fernand Raynaud, sketch, *Le Paysan*, 1965)
b *Quand il a eu fini son travail, il s'est endormi.*
c *Lorsqu'il a été parti, elle s'est sentie soulagée.*

En dehors de la subordonnée temporelle, il s'agit d'un emploi régional, et souvent stigmatisé, pour marquer un passé distant et révolu, avec souvent une force expressive impliquant le locuteur. Il est observé en Suisse romande **25a 25b** et dans le Sud de la France **25c**.

25 **a** % *Devenue adulte, elle tente de retrouver cette femme écartelée entre deux hommes* […], *qui a eu été sa mère.* (Fabbri, 2009) (Suisse)
b % *Dommage car* 24 Heures *a eu été un bon journal.* (*24heures.ch*, 13 janv. 2010) (Suisse)
c % *Moi j'ai eu chanté avec mes enfants quand ils étaient petits.* (Régions)

Les temps surcomposés sont généralement construits avec le premier auxiliaire au présent : il s'agit donc d'un passé surcomposé **24**. On trouve très peu d'exemples qui correspondraient à un plus-que-parfait ou à un conditionnel surcomposé **26** ➤ XI-2.5 et encore moins à un futur surcomposé ➤ XI-2.2.2.

26 **a** *J'aurais eu mieux fait de me taire…* (Challandes, 1990)
b *Je pense que tu aurais eu plus vite fait de te trouver un autre boulot.* (*forums.france2.fr*, 29 mai 2012)

> *Forme surcomposée et réfléchi*
>
> Les formes surcomposées sont difficiles avec un verbe réfléchi ➤ IX-2.3. Un verbe réfléchi se conjugue avec l'auxiliaire *être* ➤ III-2.1.2, qui lui-même prend l'auxiliaire *avoir*. Mais ce dernier ne peut pas se combiner avec *se*. La seule solution est donc d'intervertir les auxiliaires, avec *être* en première position et *avoir* en seconde **27a** **27b**. La même séquence *est eu* (au lieu d'*a été)* s'observe parfois sans réfléchi en emploi régional **27c**.
>
> **27** **a** % *Quand il s'est eu lavé, il s'est habillé.*
> **b** ! *On s'est eu écrit même avec d'autres.* (Régions)
> **c** ! *On est eu partis deux jours samedi et dimanche.* (Régions)

2.3. L'accord du participe passé aux temps composés

> L'accord du participe passé obéit aux règles suivantes :
> Pour les verbes non réfléchis, l'accord du participe dépend de l'auxiliaire :
> – avec l'auxiliaire *être*, il s'accorde en genre et en nombre avec le sujet (*Marie est tombée.*) ;
> – avec l'auxiliaire *avoir*, il est généralement invariable (*Marie a menti.*), mais s'accorde en genre et en nombre avec un élément pronominal ou nominal qui correspond à son complément direct et qui précède l'auxiliaire (*Marie les a vus.*).
> Pour les verbes réfléchis ➤ IX-2.3, l'accord du participe suit généralement la règle des verbes conjugués avec *avoir* :
> – il s'accorde avec *se* interprété comme complément direct (*Marie s'est lavée.*) ;
> – quand *se* correspond à un complément prépositionnel, il est généralement invariable (*Elles se sont parlé.*), mais s'accorde en genre et en nombre avec un élément pronominal ou nominal qui correspond à son complément direct et qui précède l'auxiliaire (*Marie se les est achetés.*).
> Seuls les verbes intrinsèquement réfléchis suivent la règle des verbes conjugués avec *être* (*Marie s'est évanouie.*)

L'accord en genre et en nombre du participe passé aux temps composés est une question considérée comme particulièrement difficile, et souvent controversée. On doit distinguer les cas où le participe s'accorde avec le sujet, quand l'auxiliaire est *être* **28a**, de ceux, plus délicats, où l'accord se fait avec le complément qui précède l'auxiliaire **28b**. Le plus souvent, avec l'auxiliaire *avoir*, le participe reste invariable **28c** ➤ fiche ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ.

28 **a** *Marie est partie.*
b *Ses devoirs, Marie les a finis.*
c *Marie a menti.*

Il convient également de mettre à part les verbes réfléchis, qui se conjuguent avec *être*, mais qui présentent les trois possibilités : accord avec le sujet **29a**, accord avec le complément **29b**, ou non-accord **29c**.

29 **a** *Marie s'est levée.*
b *Ces bijoux, Marie se les est achetés pour Noël.*
c *Les enfants se sont parlé.*

On distinguera l'écrit normé, où l'accord est obligatoire quand il est possible, des emplois informels, en particulier à l'oral, où il est plus rare ➤ III-2.3.3.
L'accord en genre et en nombre du participe employé comme épithète, sans auxiliaire (*la lettre partie*, *les colis arrivés*), suit la règle de l'adjectif épithète ➤ VI-4.1 ➤ fiche ACCORD DE L'ADJECTIF.

2.3.1. L'accord du participe des verbes non réfléchis

L'accord du participe avec le sujet

Le participe des verbes non réfléchis qui se conjuguent avec *être* s'accorde en genre et en nombre avec le sujet **30**.

30 **a** *La petite chatte est sortie.*
b *Les petites chattes sont tombées de la corbeille.*

Avec un sujet pronominal, on peut avoir un accord sémantique, parfois appelé *syllepse*, selon le nombre de locuteurs ou d'interlocuteurs, et selon leur genre social. Le féminin en **31a** indique que c'est une femme qui parle. La question en **31b** s'adresse à plusieurs interlocutrices, et le participe est au pluriel, tandis qu'en **31c** elle s'adresse à une seule (c'est le *vous* de politesse ➤ XVIII-4.2.2), et le participe est au singulier. Dans les deux cas, l'auxiliaire (*êtes*) est à la 2e personne du pluriel. Après *on*, l'auxiliaire est toujours au singulier, mais le participe peut être au singulier, s'il renvoie à un individu indéterminé **31d**, ou au pluriel, s'il est équivalent à *nous* **31e** ➤ IX-7.1.1.

31 **a** *Je suis partie hier.*
b *Quand êtes-vous parties, Mesdames ?*
c *Quand êtes-vous partie, Madame ?*
d *On est entré par effraction.*
e *On est entrés par effraction.*

De la même façon, si le genre grammatical du nom ne correspond pas au genre social de l'individu (*un mannequin* peut être une femme), le participe peut s'accorder selon le genre grammatical **32a**, ou selon le genre social **32b** ➤ IV-2.2.6.

32 **a** *Un mannequin est mort d'anorexie. Le décès mardi d'un mannequin anorexique de 18 ans, la Brésilienne Ana* […] *relance le débat* […]. (*L'Express*, 16 nov. 2006)
b *Dernièrement, un mannequin est morte suite à une mauvaise alimentation* […]. (*forum.momes.net*, 7 juin 2006)

L'accord du participe avec le complément

On dit souvent que le participe d'un verbe transitif s'accorde en genre et en nombre avec le complément direct, si celui-ci précède l'auxiliaire. Il faut préciser qu'il s'agit en fait d'une proforme ou d'un syntagme nominal qui remplace ce complément. En **33a**, la proforme *nous* remplace un complément direct (*embrasser quelqu'un*) et le participe s'accorde. En **33b**, elle remplace un complément prépositionnel (*parler à quelqu'un*) et le participe est invariable. En **33c**, le nom *directrice* est attribut, ce qui interdit l'accord du participe **33d**.

33 **a** *Paul nous a embrassés.*
b *Paul nous a parlé.*
c *Marie a fini directrice.*
d *C'est directrice que Marie a fini.*

En règle générale, pour que le participe s'accorde avec un élément nominal ou prononimal, il faut que le complément concerné ait toutes les propriétés des compléments directs ➤ IV-6.2. En **34a**, *combien d'heures* correspond à un ajout temporel, et non au complément de *dormi*, qui reste donc invariable. Même invariabilité avec les compléments de valeur ou de durée ➤ II-3.2.3, qui peuvent être repris par *en*, mais non par *le*, *la*, *les* **34b** **34c**, et avec les compléments qui suivent les verbes impersonnels **34d** ➤ II-2.2.2 ➤ II-4.4. Avec *vivre* enfin, le participe peut s'accorder avec un complément interne du type *existence*, *vie* **34e** ➤ II-3.4.1.

34 **a** *Combien d'heures a-t-elle dormi ?*
b *Voici la somme que ces travaux ont couté.*
c *Il faut compter les heures que cette réunion a duré.*
d *Quels efforts a-t-il fallu pour ce projet ?*
e *C'est une vie horrible qu'il a vécue.*

Dans une construction à plusieurs verbes, l'accord n'a lieu que si le complément concerné est bien celui du participe. Si le complément dépend non du participe mais d'un infinitif qui le suit, le participe ne

s'accorde pas. En **35a**, *quelles lettres* est interprété comme complément d'*écrire*, et non de *voulu*, qui reste invariable. En **35b**, il est interprété comme complément d'*envoyer* et non de *promis*, qui reste invariable. En **35c**, en revanche, le participe s'accorde car *les lettres* est bien interprété comme complément de *promis*.

35 **a** *Quelles lettres a-t-il voulu écrire ?*
b *Quelles lettres a-t-il promis d'envoyer ?*
c *Quelles lettres a-t-il promises ?*

L'accord du participe des verbes causatifs ou de perception

L'accord est plus délicat dans les constructions infinitives avec un verbe causatif ou de perception, qui sont des constructions verbales fusionnées ➤ III-1.3. Avec *faire*, le syntagme nominal qui suit l'infinitif a un double statut : syntaxiquement, il est complément de *faire*, mais sémantiquement, il peut être interprété comme sujet **36a** ou comme complément **36b** de l'infinitif ➤ III-4.1. La norme recommande de ne pas accorder le participe **36c**. Les *Rectifications de l'orthographe* de 1990 étendent l'invariabilité à *laissé* suivi d'un infinitif **36d** ➤ III-4.3. Avec les verbes de perception, comme *entendre* ou *voir*, suivis d'un infinitif **36e** ➤ III-5.3, la norme recommande d'accorder le participe quand le complément nominal est interprété comme sujet de l'infinitif et donc complément d'*entendu* **36f**, mais pas quand il correspond au complément de l'infinitif **36g**.

36 **a** *On a fait chanter les filles.*
b *On a fait chanter ces chansons.*
c *On les a fait chanter.*
d *On les a laissé chanter.*
e *On a entendu les filles chanter ces chansons.*
f *Quelles filles a-t-on entendues chanter ?*
g *Quelles chansons a-t-on entendu chanter ?*

Le participe s'accorde quand un élément interprété comme complément précède l'auxiliaire, c'est-à-dire quand il est pronominalisé **37a**, quand il introduit une interrogative **37b** ou une exclamative **37c**, ou quand il est l'antécédent d'une relative introduite par *que* **37d**.

37 **a** *Je les ai écrites, ces lettres.*
b *Quelle lettre as-tu écrite ?*
c *Quelle chance tu as eue !*
d *Voici les lettres qu'il a écrites.*

La fonction syntaxique de l'élément antéposé interprété comme complément

Le pronom ou le syntagme nominal qui déclenche l'accord est interprété comme le complément du participe, mais il n'a pas, du point de vue syntaxique, la fonction *complément* à proprement parler : quand il introduit une interrogative ou une exclamative, il a la fonction *extrait* ➤ I-6.1 ; quand il est pronominalisé en position préverbale, il est analysé comme incorporé à la forme verbale de l'auxiliaire ➤ IX-3.4.3 ; quand il est antécédent d'une relative, il reçoit sa fonction du verbe principal, tout en étant identifié avec le complément relativisé ➤ XIII-2.2.2.

L'évolution de l'accord du participe avec le complément

Pour l'accord avec le complément, la règle de Clément Marot au XVI[e] siècle, inspirée de la grammaire italienne, et reprise au XVII[e] siècle par Vaugelas, recommande d'accorder le participe passé si le complément direct a déjà été introduit. À l'époque, le complément pouvait plus facilement qu'aujourd'hui précéder le participe, et l'on avait le contraste suivant : *Il a écrit une lettre. Il a une lettre écrite.* Dans le second cas, le participe était semblable à un attribut du complément. Par ailleurs, pour Vaugelas, l'accord était plus naturel quand le participe était en position finale dans la phrase. Encore aujourd'hui, la présence d'un sujet inversé peut gêner l'accord : *Quelle lettre a écrite Paul ?* est moins employé que *Quelle lettre a écrit Paul ?* ➤ XVII-2.2.3.

Accord du participe passé et forme du complément

Pour que l'accord du participe se manifeste, encore faut-il que la forme correspondant au complément varie en genre ou en nombre. La forme pronominale *l'* en **38a** est l'élision de *la*, féminin singulier, comme son antécédent (*cette lettre*), et l'accord se manifeste. En revanche, la forme *en*, qui remplace un complément direct indéfini, est invariable, quel que soit son antécédent, et le participe reste au masculin

singulier **38b** ➤IX-4.2. Cependant, on trouve parfois des cas d'accord manifeste, contraires à la norme, en registre littéraire **38c**.

38 **a** *Je l'ai écrite, cette lettre.*
b *J'en ai écrit, des lettres, dans ma vie !*
c ! *Il vous vaudra plus de surprises, [...] plus de bonheur aussi que je ne vous en ai jamais donnés.* (d'Ormesson, 1990)

Avec les proformes de 1[re] et de 2[e] personne, l'accord peut être sémantique, c'est-à-dire varier selon le genre social du locuteur ou de l'interlocuteur : en **39a**, prononcé par une femme, le participe s'accorde au féminin. De même, la forme *vous* permet un accord singulier **39b** ou pluriel **39c**, selon le nombre d'interlocutrices.

39 **a** *Paul m'a embrassée.*
b *Je vous ai vue, Madame.*
c *Je vous ai vues, Mesdames.*

Dans les interrogatives, la visibilité de l'accord dépend du mot interrogatif. Le pronom *lequel* varie en genre et en nombre, et le participe varie de même **40a**. Les pronoms interrogatifs (*que*, *qui*) sont invariables, masculin singulier, même quand ils renvoient à des entités de genre féminin : *une bêtise* **40b**, *une femme* **40c**, et l'accord ne se voit pas.

40 **a** *Lesquelles as-tu prises ?*
b *Qu'as-tu fait comme bêtise ?*
c *Qui a-t-il pris pour femme ?*

Avec l'adverbe *combien* à l'initiale d'une phrase interrogative, le participe reste masculin singulier **41a**. Quand *combien* quantifie un complément nominal, le participe reste invariable si ce complément, *de lettres*, est en position postverbale **41b**, mais s'accorde si *combien* + *de* + nom forme un syntagme nominal qui précède le verbe **41c** ➤V-5.4.

41 **a** *Combien as-tu payé ?*
b *Combien as-tu écrit de lettres ?*
c *[Combien de lettres] as-tu écrites ?*

Accord du participe passé et interprétation du complément

Qu'un élément correspondant au complément direct précède l'auxiliaire est une condition nécessaire, mais pas suffisante, pour l'accord du participe passé, car il faut tenir compte également de sa forme et de son interprétation. En effet, quand le complément n'est pas interprété comme désignant une entité, c'est-à-dire n'est pas référentiel, le participe peut rester invariable ➤V-1.2. C'est le cas dans les constructions à verbe support ➤III-6.1, où *tête* signifie 'expression' **42a**, et *forme* 'énergie' **42b**, ou dans les expressions figées ➤II-6.1, si *prendre une veste* signifie 'essuyer un revers' **42c**.

42 **a** % *Tu as vu la tête qu'il a fait ?*
b % *Si tu savais la forme que ça m'a donné !*
c % *Quelle veste il a pris !*

Cette pluralité de facteurs est souvent source de confusion chez les locuteurs, d'autant plus qu'on entend rarement l'accord à l'oral ➤III-2.3.3. C'est pourquoi certains militent pour autoriser le non-accord du participe passé avec *avoir*.

> *Non-accord du participe avec certains compléments antéposés*
>
> Certains compléments en position initiale, dans une phrase déclarative, ne sont pas interprétés comme désignant une entité spécifique (ils ont une interprétation générique) ➤V-1.2 ➤XVII-3.3.4. Dans ce cas, le participe est généralement invariable **43a** **43b** **43c**. En revanche, dans une construction focalisante, avec une interprétation spécifique, l'accord se rencontre **43d** ➤XVII-3.3.3. Du point de vue syntaxique, on peut considérer que le syntagme nominal antéposé a la fonction *périphérique* dans le premier cas, le complément du verbe étant simplement omis ➤II-5.4, et la fonction *extrait*, dans le second.
>
> **43** **a** *La danse, j'ai commencé à six ans.*
> **b** *La campagne, elle n'a pas supporté.*
> **c** *La moto, j'ai toujours adoré.*
> **d** *Ma chemise j'aurais donnée pour en être.* (Cerf, 1975)

2.3.2. L'accord du participe avec les verbes réfléchis

Les verbes réfléchis se conjuguent avec *être* et sont généralement présentés comme s'accordant avec le sujet. Il convient de distinguer selon que le réfléchi correspond ou non à un complément ➤ IX-2.3. Dans le cas des verbes intrinsèquement réfléchis, *se* est obligatoire et n'est pas analysable comme complément (il est figé) : le participe s'accorde avec le sujet **44a 44b 44c**, sauf pour *se rire* et *se (com)plaire (à)*, que la norme recommande de laisser invariables. Il en va de même des verbes médiopassifs ➤ II-4.2 ou neutres ➤ II-4.3, dont le réfléchi n'est pas analysable **44d 44e**.

44 **a** *Elle s'est évanouie.*
b *Elle s'est aperçue de son erreur.*
c *Elle s'est écriée qu'elle avait faim.*
d *Les livres se sont bien vendus.*
e *La foule s'est dispersée.*

Quand le réfléchi est interprété comme un complément, l'accord suit en fait la règle des verbes conjugués avec *avoir* ➤ III-2.3.1. Quand *se* correspond à un complément direct, le participe s'accorde avec *se*, qui précède l'auxiliaire **45a 45b**. Il en va de même des verbes transitifs qui changent de sens avec le réfléchi **45c** : *Marie se lave.* est équivalent à *Marie lave Marie.* mais *Marie se lève.* n'est pas équivalent à *Marie lève Marie.* ➤ IX-2.3.2.

45 **a** *Marie s'est lavée.*
b *Elle s'est inscrite à un cours.*
c *Marie s'est levée.*

En revanche, quand *se* correspond à un complément prépositionnel **46a 46b** (*parler à quelqu'un*, *écrire à quelqu'un*), il n'y a pas de complément direct et le participe est invariable, comme avec *avoir*. Les verbes réfléchis à deux compléments suivent la même règle : si le réfléchi remplace le complément prépositionnel, le participe s'accorde avec le complément direct qui précède. En **46c**, le complément direct est pronominalisé (*les*) ; en **46d**, il introduit la phrase interrogative ; en **46e**, il est identifié à l'antécédent de la relative en *que*. En **46f**, il suit le participe, qui reste invariable.

46 **a** *Les enfants se sont parlé.*
b *Les filles se sont écrit.*
c *Marie se les est achetés.*
d *Quelle voiture s'est-il offerte ?*
e *Voici la voiture que Paul s'est offerte.*
f *Marie s'est acheté des bijoux.*

> *L'accord du réfléchi se fait-il avec le sujet ou le complément ?*
>
> Quand *se* correspond au complément direct **45**, la plupart des grammaires considèrent que le participe s'accorde avec le sujet, ce qui revient au même. Nous considérons qu'il s'accorde avec *se*, c'est-à-dire avec le complément direct, ce qui permet d'appliquer la même règle qu'avec *avoir*, et d'expliquer l'invariabilité de **46a 46b 46f**. Dans cette optique, seuls les verbes intrinsèquement réfléchis suivent la règle des verbes conjugués avec *être*, et les autres verbes réfléchis suivent la règle des verbes conjugués avec *avoir*. Dans les cas tels que **45c**, deux analyses sont possibles : *se* correspond au complément ou bien *se lever* est un verbe intrinsèquement réfléchi, mais l'accord sera le même, puisque le sujet et *se* ont le même genre et le même nombre.

2.3.3. L'accord du participe passé à l'oral

La question de l'accord du participe passé se pose plus à l'écrit qu'à l'oral, où on l'entend rarement. Elle suscite de nombreux commentaires mais il est souvent difficile de savoir si le participe est accordé ou non : le pluriel ne s'entend pas à l'oral, sauf liaison ➤ XIX-3.2.1, et les participes qui ont un féminin audible sont très peu nombreux. En effet, l'accord en genre n'est perceptible que pour quelques dizaines de participes, qui font entendre au féminin une consonne finale non prononcée au masculin : *dit(e)*, *fait(e)*, *mis(e)*, *pris(e)*, etc.

admis, *appris*, (*r*)*assis*, *atteint*, (*re*)*construit*, *contraint*, *contredit*, (*re*)*couvert*, (*re*)*cuit*, *découvert*, *déduit*, *défait*, *démis*, *dépeint*, (*re*)*dit*, *distrait*, (*ré*)*écrit*, (*é*)*clos*, *éteint*, *extrait*, (*re*)*fait*, *inscrit*, *instruit*, *interdit*, *introduit*, (*re*)*joint*, (*re*)*mis*, *offert*, *omis*, (*r*)*ouvert*, (*re*)*peint*, *permis*, *prescrit*, (*re*)*pris*, (*re*)*produit*, *promis*, *proscrit*, *restreint*, *séduit*, *souscrit*, *soumis*, *traduit*, *transcrit*, *transmis*

Liste III-1. *Les principaux participes passés avec une variation en genre audible*

Le nombre de participes possédant une forme de féminin audible (comme *mise* ou *ouverte*) est faible puisque tout au plus 80 verbes sont concernés. Encore faut-il retrancher de ce total une vingtaine de formes tombées en désuétude (*ceinte* ou *ointe*, par exemple) et un grand nombre de formes pour lesquelles le participe a un adjectif ou un nom homophone (*conduite*, *crainte*, *plainte*). Dans ce cas, l'emploi du participe passé au féminin semble peu naturel : les locuteurs ne l'utilisent pas et sont gênés quand des exemples tels que **47** leur sont présentés.

47 **a** *C'est une institutrice que nous avons tous crainte.*
b *Cela fait partie des voitures que je n'ai jamais conduites.*

Ne restent finalement qu'une quarantaine de participes réellement utilisés avec une variation en genre audible ➤ **liste III-1**, dont les plus fréquents sont *appris*, *assis*, *compris*, *dit*, *écrit*, *fait*, *inscrit*, *interdit*, *mis*, *offert*, *ouvert*, *permis*, *pris* et *produit*. Par conséquent, la marque orale de féminin est rarement produite aux temps composés, et la forme au masculin singulier, qui est la plus habituelle, tend à se généraliser.

L'accord du participe avec le sujet à l'oral

Pour les verbes intransitifs qui se conjuguent avec *être* ➤ **tableau III-2**, l'accord ne s'entend qu'avec le verbe *mourir*. On note aussi quelques formes féminines non standard, comme ! *finite*, ! *pourrite*, considérées comme fautives et surtout utilisées comme adjectifs. Comme la forme *morte* peut également s'analyser comme adjectif (*une feuille morte*), on peut considérer que ce type d'accord a quasiment disparu à l'oral. On a davantage l'occasion d'entendre l'accord avec les verbes réfléchis, mais les exemples de non-accord ne sont pas rares **48a**. L'exemple **48b** illustre un cas où la liaison peut également interférer. Si l'on entend /miz/, il est difficile de savoir s'il s'agit d'un accord féminin, ou d'un non-accord avec liaison.

48 **a** ! […] *les petites maisons et les maisons neuves même qui se sont construit* […]. (*Corpus of Spoken French*, entretien 52, l. 124-125)
b ! […] *après les choses se sont mis en place.* (*CRFP*, PRI-CLE-001)

On ne doit pas confondre le participe passé et le participe passif ➤ **II-4.1**, qui se construit avec *être* comme un attribut du sujet et suit la règle d'accord de l'attribut ➤ **III-3.1**. L'accord au passif semble bien respecté à l'oral.

49 **a** *La V*[e] *République n'a pas été faite pour ça.* (RTL, « Le grand jury », 19 nov. 2000)
b *Ce sont quand même des décisions qui ont été prises de conserve par l'ensemble des quinze membres de l'Union européenne.* (RTL, « Le grand jury », 20 mai 2002)

L'accord du participe passé avec le complément à l'oral

L'accord du participe passé avec le complément suit la règle générale **50a** ➤ **III-2.4.2**, mais il n'est pas toujours réalisé. Les exemples **50b** et **50c** illustrent l'absence d'accord avec un complément direct pronominalisé ou relativisé.

50 **a** *C'est la dernière mesure que nous avons prise.* (France 2, « Mots croisés », 29 sept. 1997)
b ! *J'aime bien voir la mer en tempête et je l'ai pris mais sous des angles un peu originaux.* (*CRFP*, PRI-NAN-001)
c ! *Justement, la formation que j'avais fait est pas à cent pour cent informatique* […]. (*CRFP*, PRI-STR-001)

L'absence d'accord n'est pas forcément liée à un registre informel. La forme la plus répandue du participe est celle du masculin comme en **50b** **50c**. Il faut bien souvent que le locuteur se surveille pour que l'accord soit réalisé. On trouve évidemment plus d'accords dans les prises de parole formelles et chez certains locuteurs experts, comme les hommes et les femmes politiques, mais il s'agit souvent d'expressions quasi figées, de *collocations*, comme en **50a** (*prendre des mesures*). Ainsi, le participe *prise*, au féminin, se rencontre surtout avec les noms *décision* et *mesure*.
Quand on entend l'accord avec le complément, plusieurs facteurs interviennent. L'accord est réalisé avec le complément pronominalisé (*la*, *les*) **51a**, plus souvent que dans la relative **51b**. Dans les constructions interrogatives **51c** ou exclamatives **51d**, l'accord est plus rare et peut parfois sembler artificiel.

51 **a** […] *donc voir s'ils ont appris la leçon, s'ils l'ont comprise.* (*CRFP*, PRI-PNO-004)
b ! *Alors la première chose qu'on a fait* […]. (*CRFP*, PRI-LYO-001)
c *Laquelle de ces maisons avez-vous construite ?*
d *Quelle idiotie ils ont dite !*

D'autre part, le participe passé est plus souvent accordé en fin de phrase **52a** que lorsqu'il est suivi d'un autre élément **52b**. Inversement, l'effet d'écho dans un dialogue peut favoriser un non-accord du participe passé, qui est reproduit en **52c** dans la réponse sous la même forme que celle utilisée dans la question.

52 **a** […] *malgré les études d'assistante sociale que j'ai faites.* (*CRFP*, PRO-BEL-001)
b *C'était la bonne solution qu'on a pris pour… pour… pour le réaliser, quoi.* (*CRFP*, PRI-STR-001)
c Loc. 1 — *Vous avez compris leur réaction ?*
Loc. 2 — *Mais bien sûr, je l'ai compris, je l'ai compris tout en la regrettant.* (Canal+, « Dimanche+ », 7 janv. 2007)

2.4. La structure syntaxique des temps composés

Aux temps composés, l'auxiliaire et le participe constituent deux mots distincts : leur combinaison ne relève pas de la morphologie mais de la syntaxe. Ils peuvent être séparés par un adverbe **53a 53b**, et c'est l'auxiliaire seul qui porte le sujet pronominal suffixé **53c 53d** ➤ IX-3.3.2. De plus, deux participes passés peuvent être coordonnés sans que l'auxiliaire soit répété **53e 53f** ➤ XVI-4.1.3.

53 **a** *Nathan est aussitôt allé à Rome*
b *Paul a facilement réparé la voiture.*
c *Léo a-t-il accepté le poste ?*
d *Est-il allé à Rome ?*
e *Paul est* [*parti et revenu*] *dans la journée.*
f *Paul a* [*nettoyé et réparé*] *le moteur.*

2.4.1. Le participe passé comme complément de l'auxiliaire

Du point de vue syntaxique, l'auxiliaire est la tête, car c'est lui qui s'accorde avec le sujet et qui détermine le mode de la phrase. Le participe passé est analysé comme son complément, même s'il n'est pas un complément comme les autres : d'une manière générale, il ne peut pas être clivé **54b** ➤ XVIII-2.3.1, ni permuter avec les autres compléments **54d** ➤ XVII-3.2.

54 **a** *Paul a dormi.*
b * *C'est dormi que Paul a.*
c *Alex a lu ce livre.*
d * *Alex a ce livre lu.*

Les compléments pouvant apparaitre entre l'auxiliaire et le participe passé sont les quantifieurs *tout*, *rien* **55a 55b** ➤ V-6.2.4 ➤ X-2.2.2, et certains compléments adverbiaux **55c** ➤ VIII-3.2.2 ➤ XVII-3.1.1.

55 **a** *Alex a tout lu* / *a lu tout.*
b *Alex n'a rien lu.*
c *Paul s'est merveilleusement comporté.*

2.4.2. Les compléments du participe comme compléments de l'auxiliaire

Le sujet du participe est aussi le sujet de l'auxiliaire, qui s'accorde avec lui. Les compléments du participe se comportent également comme des compléments de l'auxiliaire : lorsqu'ils sont pronominalisés, la proforme (*les*, *y*) s'attache à l'auxiliaire **56b 56d** ➤ III-1.2.

56 **a** *Jean a lu ces livres.*
b *Jean les a lus.*
c *Jean est parti à Rome.*
d *Jean y est parti.*

Avec *s'en aller*, la proforme *en* reste parfois attachée au participe **57b**, et fait alors partie du verbe *en aller*, malgré la norme.

57 **a** *Il s'en est allé.*
b ! *Il s'est en allé dans la nuit de samedi à dimanche pour vivre une autre histoire. Adieu l'artiste !* (*stars-actu.com*, 26 janv. 2009)

Le participe passé transmet ainsi à l'auxiliaire son sujet et ses compléments éventuels. L'auxiliaire a donc un complément fixe, le participe, qui est obligatoire, et des compléments variables, qui dépendent

de la construction du participe. L'auxiliaire et le participe forment une construction verbale dite *fusionnée* ➤ III-1.1.

2.4.3. La structure des temps composés

La ➤ figure III-1 présente les structures de deux phrases avec auxiliaire : le participe et son complément sont au même niveau, et analysés comme deux compléments de l'auxiliaire.

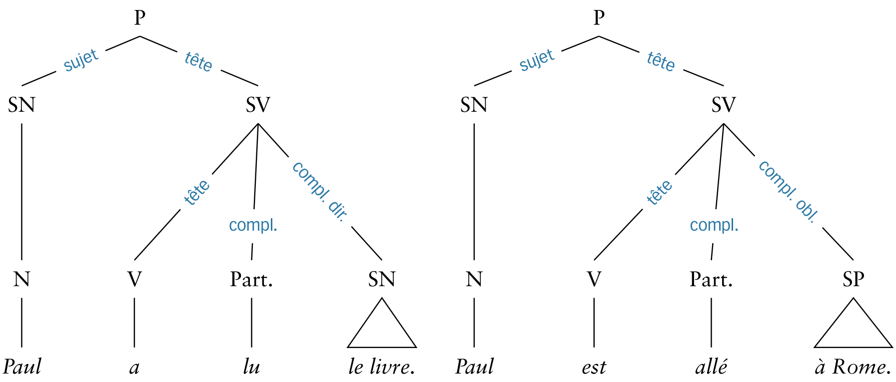


Figure III-1. *La structure syntaxique des temps composés*

Les structures de la ➤ figure III-1 rendent compte du fait que la séquence participe + complément ne se comporte pas comme un seul complément : on ne peut ni l'omettre **58a 58b**, ni la pronominaliser **58c 58d**, ni la déplacer **58e 58f**.

58 **a** * *Jean n'est pas arrivé hier, mais Marie est.*
b * *Jean a fini son travail, mais Marie n'a pas.*
c * *Jean n'est pas arrivé à l'heure hier, mais Marie l'est.*
d * *Jean croyait avoir compris le problème, mais il ne l'avait pas.*
e * *Allé à Rome, Nathan est.*
f * *Rangé sa chambre, Léo n'a pas.*

On peut en revanche coordonner deux séquences participe + complément sans répéter l'auxiliaire **59a 59b**, de la même façon que l'on peut coordonner entre elles des séquences de compléments après un même verbe **59c 59d** ➤ XVI-4.4.

59 **a** *Paul est allé au marché et passé chez Marie.*
b *Paul a acheté le livre et lu le premier chapitre.*
c *Alex parle de politique avec son fils et de cinéma avec sa fille.*
d *Alex donnera un livre à Marie et un disque à Jacques.*

III-3

Les constructions verbales avec un attribut

3.1. Qu'est-ce qu'une construction attributive ?

Les constructions avec attribut, ou *attributives*, comprennent un verbe intransitif et un attribut du sujet (*Paul est* [*mon ami*].) ou un verbe transitif suivi d'un complément direct et d'un attribut de ce complément (*Je croyais Paul* [*heureux*].).
L'attribut est un complément, généralement obligatoire, interprété comme un prédicat : il attribue une propriété au sujet (*Paul semble* [*déçu*].) ou au complément direct (*J'ai trouvé Paul* [*déçu*].).
Il peut appartenir à des catégories variées :
- adjectif ou syntagme adjectival (*Paul semble* [*joyeux*].) ;
- nom ou syntagme nominal (*Paul deviendra* [*chanteur*].) ;
- participe passif (*Paul semble apprécié* [*de ses collègues*].) ;
- adverbe ou syntagme adverbial (*Paul se sent* [*bien*].) ;
- syntagme prépositionnel (*Paul est* [*en pleine forme*].) ;
- syntagme verbal infinitif (*Cette maison est* [*à vendre*].) ou participe présent (*Il apparait* [*comme ayant de bonnes chances*].).

Lorsque sa catégorie le permet, l'attribut s'accorde en genre et en nombre avec le sujet (*Marie semble* [*joyeuse*]. *Elle deviendra* [*chanteuse*].) ou le complément direct (*J'ai trouvé Marie* [*déçue*].).
La pronominalisation de l'attribut du sujet, si elle est possible, se fait par la proforme invariable *le* (*Paul l'est. Cette maison l'est. Marie le deviendra.*).
L'interrogation de l'attribut se fait par la forme *comment* (*Comment est Paul ? Comment avez-vous trouvé Paul ?*).

Certains verbes, appelés *verbes attributifs*, se construisent avec un attribut. On parle d'*attribut du sujet* avec des verbes intransitifs tels que *être*, *rester*, *devenir*, *sembler* **1a 1b 1c**, et d'*attribut du complément* avec des verbes transitifs tels que *trouver* **1d** ou *rendre* **1e**.

1 **a** *Marie est* [*folle*].
b *Pierre reste* [*mon meilleur ami*].
c *Marie semble* [*un peu fatiguée*] *aujourd'hui*.
d *Je trouve Marie* [*fatiguée*].
e *Le bruit rend les otages* [*nerveux*].

Du point de vue syntaxique, l'attribut est un complément du verbe. Ce complément est généralement obligatoire **2a 2b 2c** et, dans le cas de l'attribut du sujet, il peut donner lieu à la proforme *le* **2d**.

2 **a** * *Marie est.*
b * *Marie semble.*
c * *Le bruit rend les otages.*
d *Marie l'est.*

> *Autres verbes* être, rester, trouver, *etc.*
>
> Quand on peut employer les mêmes formes verbales sans attribut, elles n'ont plus le même sens et il ne s'agit plus du verbe attributif > II-5.2.1. Ainsi, le verbe *être* sans attribut signifie 'exister' **3a 3b**, *rester* signifie 'demeurer à la même place' **3c**, *trouver* s'interprète comme suite logique de 'chercher' **3d**.
>
> **3** **a** *Dieu est.*
> **b** *Je pense donc je suis.*
> **c** *Pierre reste.*
> **d** *Je trouve Marie.*

Du point de vue sémantique, contrairement à la plupart des autres compléments du verbe > II-3.2, l'attribut est interprété comme un prédicat, qui a pour argument le sujet ou le complément direct.

3.1.1. Le complément de lieu et l'attribut

En dehors de leur emploi attributif, certains verbes (*être*, *croire*, *demeurer*, *se trouver*, *rester*, *savoir*) peuvent prendre un complément de lieu **4a 4c**, qui est un complément oblique et non un attribut. Contrairement à l'attribut, il ne se pronominalise pas par *le* mais par *y* **4b**.

4 **a** *Pierre est | reste à Paris.*
b *Pierre y est | y reste.*
c *Je croyais | savais Pierre à Paris.*

> Là *attribut ?*
>
> La forme locative *là* peut parfois être employée comme attribut et pronominalisée par *le* (*Tout Hiroshima sera là comme il l'est toujours lorsqu'il s'agit de servir la Paix dans le monde.*, Duras, 1960). *Être là* signifie alors 'être présent' > **XVIII-4.1**.
> *Être* peut également prendre un complément de date, qui n'est pas analysé comme un attribut (*Il est midi. Nous sommes le 24 janvier.*) > **fiche ÊTRE**.

3.1.2. Autres constructions verbales avec adjectif

Certains verbes (*couter*, *sentir*) peuvent être suivis d'un adjectif complément, sans être des verbes attributifs. Contrairement à l'attribut, l'adjectif est alors invariable, et ne donne pas lieu à *le* **5a 5b** > **II-3.3.2** > **VI-4.4.1**.

5 **a** *Ce voyage coute cher.* | * *Ce voyage le coute.*
b *Cette pièce sent bon.* | * *Cette pièce le sent.*
c *Pierre est parti malade.* | * *Pierre l'est parti.*
d *Marie a coupé sa jupe* [*trop courte*].

D'autre part, des verbes variés peuvent apparaitre avec un adjectif prédicatif qui s'accorde, soit avec le sujet **5c**, soit avec le complément **5d**. À la différence de l'attribut, cet adjectif est facultatif (*Paul est parti. Marie a coupé sa jupe.*) et ne se pronominalise pas. Il est analysé comme un ajout au verbe, sémantiquement lié au sujet ou au complément > **VI-4.2.2**.

> *Autres constructions avec nom complément prédicatif*
>
> Certains verbes, tels que *constituer*, *former*, *représenter*, se rapprochent des verbes attributifs, dans la mesure où leur complément exprime une propriété du sujet **6a 6c 6d**. Ils s'en distinguent toutefois sur plusieurs points : ils n'admettent pas d'adjectif, leur complément se pronominalise comme un complément direct (*en* indéfini) **6c 6d** et ils permettent parfois le passif **6b**. Ce sont donc des verbes transitifs avec un complément direct > **IV-6.2**.
>
> **6** **a** *Le recyclage du cuivre constitue un enjeu du premier ordre.*
> **b** *Chaque camp est constitué par deux joueurs, qui jouent chacun une balle.* (*coachingolf.forumactif.com*, juil. 2009)
> **c** *Jeanne et Xavier forment un couple | en forment un.*
> **d** *Cette dépense représente une grosse somme | en représente une.*

3.2. Les constructions à attribut du sujet

> Les verbes à attribut du sujet sont :
> – des verbes d'état > **II-3.1** (*s'affirmer*, *s'annoncer*, *apparaitre*, *s'avérer*, *avoir l'air*, *faire*, *se montrer*, *paraitre*, *passer* (*pour*), *se révéler*, *sembler*, *se sentir*, *se vouloir*) ;
> – des verbes de changement d'état (*commencer*, *débuter*, *demeurer*, (*re*)*devenir*, *entrer*, *se faire*, *finir*, *passer*, *rester*, *sortir*, *terminer*, *tomber*, *tourner*, *virer*) ;
>
> Ceux qui atténuent l'engagement du locuteur (*apparaitre*, *faire*, *paraitre*, *sembler*) peuvent sélectionner un second complément prépositionnel (*Il semblait malade à tous.*).
> Tous se construisent avec un attribut adjectif et souvent avec un attribut d'une autre catégorie. Les verbes *apparaitre*, *demeurer*, *être*, *paraitre*, *rester*, *sembler*, *se sentir*, *se trouver* se combinent avec les attributs de toute catégorie, mais d'autres sont plus contraints (*tomber enceinte | malade | d'accord | en arrêt*) > **tableau III-3**.
> Avec certains verbes (*s'affirmer*, *s'annoncer*, *apparaitre*, *paraitre*, *passer*, *se révéler*), l'attribut peut être introduit par *comme* (*Cette année s'annonce comme difficile.*), ou par une autre préposition (*Paul passe pour fou.*).

La pronominalisation de l'attribut se fait par *le* (*Paul le deviendra.*), plus rarement par *en* (*Vous en êtes un.*). Les verbes réfléchis (*s'annoncer*, *se montrer*) ne permettent pas la pronominalisation de l'attribut du sujet.

> *Les verbes attributifs et les verbes d'état*
>
> Certaines grammaires appellent *verbes d'état* les variantes d'*être* construites avec un attribut (*devenir*, *paraitre*, *sembler*). Pour nous, la notion de *verbe d'état* réfère à un type d'interprétation, c'est-à-dire à un prédicat statique, et inclut des verbes comme *connaitre*, *habiter*, *posséder* ➤ **II-3.1.1**. Seul un sous-ensemble des verbes d'état sont donc des verbes attributifs (*paraitre*, *sembler*), et certains verbes attributifs (*devenir*, *tomber*) ne sont pas des verbes d'état car ils expriment un changement d'état.

3.2.1. Qu'est-ce qu'un attribut du sujet ?

L'attribut du sujet est un complément obligatoire qui attribue une propriété au sujet. Sa catégorie typique est l'adjectif : la majorité des adjectifs peuvent être attributs ➤ **VI-2.4.2** et l'adjectif est compatible avec tous les verbes attributifs **7**.

7 **a** *Pierre se sent / se révèle [malade].*
b *Pierre devient / reste [riche].*
c *Pierre est passé [premier] / [inaperçu].*

➤ Adjectifs qui ne peuvent pas être attributs (*ainé*, *même*) ➤ **VI-4.3**

> *La construction attributive et le participe passif*
>
> Le participe passif est analysé comme un attribut ➤ **II-4.1**. Il se combine avec *être* **8a**, mais il peut également suivre d'autres verbes attributifs **8b 8c**. Il peut avoir une interprétation évènementielle **8a** ou résultative **8b 8c**. Comme les autres attributs du sujet, il peut être remplacé par *le* **8d** ou coordonné avec certains attributs adjectivaux **8e 8f 8g** ➤ **XVI-4.3.2**.
>
> **8** **a** *Paul a été [convaincu par votre exposé].*
> **b** *Paul parait / semble [convaincu par votre exposé].*
> **c** *J'ai trouvé Paul [convaincu par votre exposé].*
> **d** *Je n'ai pas été [convaincu par votre exposé] mais Paul l'a été.*
> **e** *Paul est [[triste] et [abattu par cette nouvelle]].*
> **f** *Paul est [[convaincu de votre bonne foi] et [heureux de vos résultats]].*
> **g** *J'ai trouvé Paul [[convaincu par votre exposé] mais [peu enthousiaste]].*
>
> Il n'en va pas de même du participe passé **9a** ➤ **III-2.4**. Certaines formes issues de participes passés **9b 9c**, en revanche, sont devenues des adjectifs ➤ **VI-1.1.2** et peuvent être employées comme attributs, du moins pour certains locuteurs.
>
> **9** **a** * *Paul est [allé à Paris] mais Paul ne l'est pas.*
> **b** *Marie est [morte et enterrée].*
> **c** % *Certains colis sont [arrivés], d'autres ne le sont pas.*

Selon le verbe, peuvent également être attributs un syntagme nominal défini **10b** ➤ **V-3.2.7** ou un syntagme nominal indéfini **10a** ➤ **V-4.3**, parfois réduit à un déterminant ou un numéral **10c** ➤ **IV-7.1**, ou un nom sans déterminant **10d 10e** ➤ **V-1.4.2**.

10 **a** *Marie est [une femme charmante].*
b *Pierre Dupont est [le directeur de cette firme].*
c *Ils sont [plusieurs] / [trois].*
d *Le rose est [très tendance] cette année.*
e *Paul se dit [ami avec Jacques].*

On trouve aussi en fonction *attribut* des syntagmes prépositionnels introduits par des prépositions variées (*à*, *avec*, *contre*, *de*, *en*) **11a 11b** ➤ **VII-4.1.1**, ainsi que certains adverbes de degré (*peu*) **11d** ou de manière (*ainsi*, *bien*) **11c** ➤ **VIII-3.2.2**.

11 **a** *Pierre a l'air [en colère] / [de mauvaise humeur] / [contre le projet].*
b *Cette voiture est [à moi] / [en plastique].*
c *Ce livre semble [bien] / [mieux].*
d *C'est [ainsi] / [peu].*

L'attribut du sujet et les noms de parties du corps

Les expressions binominales comportant un nom de partie du corps ➤ IV-3.3.2 avant ou après une préposition (*les mains dans les poches*, *le nez en l'air*, *pistolet au poing*) peuvent également être attributs du sujet **12**, et sont parfois appelées *constructions absolues*. On les analyse comme des attributs prépositionnels, avec la préposition comme tête ➤ VII-3.3.2.

12 **a** *Elle est restée [les mains dans les poches].*
b *Il est toujours [pistolet au poing].*

L'attribut du sujet introduit par comme ou pour

L'attribut du sujet se construit directement dans la majorité des cas, mais une préposition peut apparaitre dans certains cas. Ainsi le verbe *passer* prend la préposition *pour* **13a**. Un certain nombre de verbes (*s'affirmer*, *s'annoncer*, *apparaitre*, *s'avérer*, *commencer*, *débuter*, *finir*, *se montrer*, *paraitre*, *passer*, *rester*, *se révéler*, *sembler*, *se sentir*) prennent la préposition *comme*, avec un attribut nominal **13b**, adjectival **13c**, plus rarement au participe présent **13d** ➤ XI-7.3.1. Sans *comme*, il s'agit d'un adjectif et non d'un participe présent **13e**.

13 **a** *Il passe [pour fou]/[pour un bon acteur].*
b *Qu'il le veuille ou non, il s'est affirmé maintenant [comme le chef de la coalition des immobilistes]* [...]. (Mendès France, 1987)
c *La tâche m'apparait [comme facile].*
d *Paul apparait [comme ayant les meilleures chances de l'emporter].*
e *Marie semblait [hésitante].*

Comme *et* pour *marqueurs d'attribut*

Les prépositions *pour* et *comme* sont analysées comme marqueurs de syntagme adjectival, de syntagme nominal ou de syntagme verbal, et non comme têtes de syntagme prépositionnel, car elles autorisent la pronominalisation **14a** ou la relativisation d'un complément de l'attribut **14b** **14c**, ce qui ne serait pas possible s'il s'agissait d'un SP ➤ I-6.3.4.

14 **a** *Ce projet, il en passe [pour responsable].*
b *C'est une coalition dont il s'affirme [comme le chef ◊].*
c *C'est une élection qu'il apparait [comme ayant les meilleures chances de gagner ◊].*

Il convient par ailleurs de distinguer la préposition *comme*, qui introduit certains attributs, de l'adverbe de degré *comme* qui est atténuatif et compatible avec de nombreuses catégories (*Il était comme fou. J'ai comme l'impression que ça va barder.*) ➤ VI-3.1 ➤ VIII-7.2.3 ➤ fiche COMME.

L'attribut du sujet à l'infinitif

L'infinitif introduit par *à* est analysé comme un attribut, en raison de la proforme *le* **15a** ➤ XI-6.3.4. Il peut parfois se coordonner avec un adjectif attribut **15b**.

Il attribue une propriété au sujet, mais a également un sujet implicite, qui est laissé vague. Quand il s'agit d'un infinitif transitif, son complément est identifié au sujet du verbe attributif : **15a** signifie qu'on vend la maison, **15b** qu'il faut éviter cette pâtisserie et **15c** qu'il reste à prouver cette hypothèse. Mais il peut aussi s'agir d'un infinitif intransitif : en **15d**, ce n'est pas la crème qui va tomber (métaphoriquement) mais celui qui va la manger.

15 **a** *Cette maison est [à vendre] et l'est depuis longtemps.*
b *Cette pâtisserie est tentante mais [à éviter].*
c *C'est une hypothèse qui reste [à prouver].*
d *Cette crème est [à tomber par terre].*

Les verbes attributifs suivis d'un infinitif

Certains verbes attributifs (*s'affirmer*, *s'avérer*, *avoir l'air*, *paraitre*, *passer pour*, *se révéler*, *sembler*) peuvent prendre un complément infinitif sans *à*, qui n'est pas un attribut **16a** **16b** **16c** ➤ II-2.5.

16 **a** *Le vert s'affirme donc [être la couleur du sujet].* (Pilhes, 1965)
b *Aussi la suppression de la navette s'avère-t-elle [être une solution que le tisseur lui préfère].* (Thiébaut, 1961)
c [...] *Montségur* [...] *passe [pour être le repaire et le vrai lieu saint des hérétiques].* (Oldenbourg, 1961)

Le complément d'identité du verbe être

Certaines grammaires incluent dans les attributs le complément d'identité du verbe *être*. Ce peut être un pronom **17a**, un nom propre **17b**, une relative sans antécédent **17c** ➤ XIII-5, un infinitif introduit par *de* **17d**, une subordonnée complétive **17e** ou circonstancielle **17f**. Nous ne l'analysons pas comme un attribut car il ne peut pas être un adjectif et ne donne pas lieu à la proforme *le* **17b 17d 17e** ➤ III-3.2.5. La phrase d'identité exprime une relation entre deux entités et non une propriété du sujet.

17 a *C'est* [*moi*].
b *Le coupable est surement* [*Pierre*]. | * *Le coupable l'est.*
c *Le coupable est* [*qui vous savez*].
d *L'essentiel est* [*d'être là*]. | * *L'essentiel l'est.*
e *Le problème est* [*qu'il est trop tard*]. | * *Le problème l'est.*
f [Titre] *La haine, c'est* [*quand on ne veut plus rien partager*] (*psychologies.com*, nov. 2001)

> *La fonction syntaxique du complément d'identité*
>
> Nous analysons le complément d'identité comme *oblique* ➤ IV-6.4. Dans les phrases d'identité, sujet et complément peuvent souvent permuter : **17b** et **18a**, **17c** et **18b**, **17d** et **18c**. La phrase **18a** peut être analysée soit comme phrase d'identité, soit comme construction à attribut du sujet (*Pierre l'est surement.*).
>
> **18 a** [*Pierre*] *est surement le coupable.*
> **b** [*Qui vous savez*] *est le coupable.*
> **c** [*Être là*] *est l'essentiel.*

➤ Accord de l'attribut du sujet ➤ III-3.2.4
➤ Pronoms attributs (*C'est tout.*) ➤ IX-1.3.2
➤ Relatives sans antécédent attributs (*Il est devenu* [*qui il est*].) ➤ XIII-5.2.1

3.2.2. Les différents verbes à attribut du sujet

Le verbe attributif par excellence est le verbe *être*, qui est de loin le plus fréquent dans cet emploi et admet la plus grande variété d'attributs. Les autres verbes attributifs sont des verbes d'état (*paraitre*, *sembler*) ou de changement d'état (*devenir*, *rester*) ➤ tableau III-3.

	ADJECTIF ou SYNTAGME ADJECTIVAL	NOM	SYNTAGME NOMINAL	SYNTAGME PRÉPOSITIONNEL	ADVERBE
			VERBES D'ÉTAT		
s'affirmer	*aisé, comme aisé*	*médecin*	*un bon maire, comme un bon maire*	*en hausse*	—
s'annoncer	*houleux, comme houleux*	—	*un succès, comme un succès*	*en difficulté*	*mal*
apparaitre	*facile, comme facile*	*ami*	*un handicap, comme un handicap*	*en forme*	*ainsi*
s'avérer	*difficile*	—	*un atout*	*contre nous*	—
avoir l'air	*facile*	*médecin*	—	*d'un médecin*	*mieux*
demeurer	*tranquille*	*professeur*	*son ami*	*en forme*	*ainsi*
être	*sage*	*médecin*	*un musicien*	*en avance*	*mieux*
faire	*idiot*	*médecin*	*un bon professeur*	—	*bien*
se montrer	*curieux*	(*bon*) *joueur*	*un bon maire*	*en forme*	*ainsi*
paraitre	*calme*	*ami*	*un bon professeur, comme le meilleur candidat*	*en forme*	*mieux*
passer pour	*fou*	% *médecin*	*un bon médecin*	—	—
se révéler	*compétent, comme incompétent*	*observateur*	*un bon acteur, comme un bon acteur*	*à sec*	*mieux*
sembler	*intelligent*	*étudiant*	*un bon père*	*en forme*	*mieux*
se sentir	*faible*	*adulte*	*un homme, comme un homme*	*à l'aise*	*bien*

	ADJECTIF ou SYNTAGME ADJECTIVAL	NOM	SYNTAGME NOMINAL	SYNTAGME PRÉPOSITIONNEL	ADVERBE
VERBES D'ÉTAT					
se trouver	*fort*	*musicien*	*le meilleur*	*à l'aise*	*mieux*
se vouloir	*honnête*	*adulte*	*son ami*	*avec nous*	*ainsi*
VERBES DE CHANGEMENT D'ÉTAT					
commencer	*premier*	*apprenti, comme apprenti*	—	*en bonne position*	*bien*
débuter	*petit*	*apprenti, comme apprenti*	—	*en bonne position*	*bien*
devenir	*fou*	*capitaine*	*mon ami*	*de meilleure humeur*	*mieux*
entrer	*premier*	*apprenti, comme apprenti*	—	*en transe*	—
se faire	*bête*	*acteur*	*son ami*	—	—
finir	*dernier*	*directeur, comme directeur*	—	*en bonne position*	*mal*
passer	*inaperçu*	*directeur*	—	*de mode*	—
rester	*pauvre*	*professeur, comme professeur*	*mon ami*	*en colère*	*ainsi*
sortir	*premier*	*major*	—	*en bonne position*	*mieux*
terminer	*dernier*	*patron, comme patron*	—	*en bonne place*	*mal*
tomber	*malade*	—	—	*en arrêt*	*mal*
tourner	*court*	*chèvre*	—	*à son avantage*	*mal*
virer	*malhonnête*	*cambrioleur*	—	*à l'aigre*	—

Tableau III-3. *Les principaux verbes avec différents attributs du sujet*

Les participes passifs ne figurent pas dans ce tableau, ils ont des propriétés d'adjectifs ➤ II-1.1.1 et apparaissent avec les mêmes verbes que ces derniers. Les verbes attributifs suivis d'un participe présent introduit par *comme* figurent au ➤ XI-7.3 ➤ tableau XI-22.

Certains verbes attributifs atténuent l'engagement du locuteur (*paraitre*, *sembler*), et d'autres sont des verbes aspectuels (*commencer*, *finir*). Seul le verbe *devenir* est uniquement un verbe attributif, les autres pouvant entrer également dans d'autres constructions, par exemple avec un complément infinitif (*Paul semble dormir.*) ou locatif (*Paul reste chez lui.*).

Passer *et* passer pour

Le verbe *passer* apparait deux fois dans le ➤ tableau III-3 car il s'agit en fait de deux verbes différents. L'un est un verbe de changement d'état qui signifie 'devenir', 'être nommé', et se combine avec un nom de grade, de fonction **19a**, quelques adjectifs (*inaperçu*, *premier*) ou avec un syntagme prépositionnel figé *de mode* **19b**. L'autre est un verbe d'état 'être considéré comme', qui marque son attribut à l'aide de la préposition *pour* : il est compatible avec les adjectifs, les syntagmes nominaux **19c**, mais pas avec les noms seuls ou les SP **19d**.

19 **a** *Pierre est passé [professeur] / [sous-chef] / [directeur].*
b [Titre] *Le jaune est passé [de mode]* (*leparisien.fr*, 6 mai 2011)
c *Pierre passe [pour très intelligent] / [pour un fou] / % [pour très à plaindre].*
d * *Pierre passe [pour professeur] / [pour en forme].*

Les verbes attributifs qui atténuent l'engagement du locuteur

Les verbes qui atténuent l'engagement du locuteur (*apparaitre*, *avoir l'air*, *faire*, *paraitre*, *sembler*) peuvent avoir, en plus de l'attribut, un complément prépositionnel introduit par *à* (*à tous*) **20a** ou une proforme correspondante (*leur*, *me*) **20b 20c** ➤ IX-5.2.

20 **a** *Elle parait à tous [très belle].*
b *Elle leur semble [malade].*
c *Tu m'as l'air bien [inquiète].*

Avoir l'air admet comme attribut un adjectif, un adverbe, un syntagme prépositionnel introduit par *de* ou *en* **21a**, ou un nom de métier pour certains locuteurs **21b**, mais pas un syntagme nominal. La préposition *de* apparait en raison du nom (*air*) contenu dans la locution **21c**.

21 a *Pierre a l'air* [*honnête*] / [*d'un professeur*] / [*en forme*] / * [*un professeur*].
b % *Pierre n'a pas l'air* [*médecin*].
c *Est-ce qu'on a l'air* [*d'infirmiers*] *?* (Simon, 1960)

Le verbe *faire* peut se combiner avec un attribut adjectival ou adverbial ou avec un nom seul, mais plus difficilement avec un SP, et signifie alors 'sembler' **22a 22b**. Il peut également se combiner avec un attribut nominal, soit défini et il signifie alors 'se comporter en' **22c**, soit indéfini et il signifie alors 'devenir' **22d**.

22 a *Pierre fait vieux* / *intelligent* / *professeur.*
b *Ce short fait bien* / *touriste* / *vacances.*
c *Pierre fait* [*le malin*] / [*le professeur*] / [*l'intelligent*].
d *Paul fera* [*un bon médecin*].

Les verbes attributifs réfléchis

Les verbes réfléchis *s'annoncer*, *s'avérer*, *se montrer* et *se révéler* se combinent avec un attribut adjectival, un syntagme nominal ou un syntagme prépositionnel, certains adverbes (*mal*, *mieux*) **23a 23b 23c 23d** et certains noms sans déterminant **23e**.

23 a *Pierre s'est montré* [*curieux*] / [*un successeur digne*] / [*en forme*] / [*satisfait*].
b *La réunion s'annonce* [*difficile*] / [*un succès*] / [*mal*].
c *Le rôle de l'État s'avère* [*fondamental*].
d *Jean s'est révélé* [*sans le sou*] / [*un bon acteur*].
e *Pierre s'est montré* / *révélé* [*bon acteur*].

Les verbes attributifs de changement d'état

Le verbe *devenir* (ou *redevenir*) se construit avec un attribut adjectival ou nominal **24a**, mais plus difficilement avec un attribut prépositionnel, sauf certains attributs introduits par *de* **24b 24c**. Le verbe *se faire*, quant à lui, se combine avec un attribut adjectival **24d** ou nominal **24e**.

24 a *Pierre est devenu* [*intelligent*] / [*professeur*] / [*mon meilleur ami*] / [*ainsi*].
b [...] *je* [...] *devenais* [*d'une certaine habileté à recueillir la bille d'acier*] [...]. (Simonin, 1977)
c *Le sujet redevient* [*d'actualité*].
d *Ne te fais pas* [*plus bête que tu n'es*] *!*
e [...] *ne jamais se faire* [*collectionneur de faits*], *au petit bonheur, comme on se faisait jadis* [*chercheur de livres*] *sur les quais.* (Febvre, 1952)

Les verbes aspectuels *commencer*, *débuter*, *finir*, *terminer* se combinent avec des noms de grade ou de fonction, éventuellement introduits par *comme* **25a**, des adjectifs ordinaux (*dernier*, *premier*) **25b** ➤ VI-5.2 et quelques adverbes. Les verbes *entrer* et *sortir* sont également contraints **25d 25e**.

25 a *Paul a commencé petit* / (*comme*) *apprenti.*
b *Il a terminé* [*patron*] / [*deuxième*].
c *Jean finira fou* / [*en dernière position*] / [*clochard*].
d *Marie est sortie première* / *victorieuse* / *major.*
e *Elle est entrée* [*en transe*] / [*dans une colère terrible*].

Le verbe *tomber* s'utilise avec un très petit nombre d'adjectifs tels que *amoureux*, *d'accord*, *enceinte*, *malade* **26a** ➤ VI-4.3-1, les adverbes *bien*, *mal* **26b** et quelques attributs prépositionnels introduits par *en* **26c**.

26 a *Ils sont tombés* [*amoureux*] / [*d'accord*].
b *Cette visite tombe* [*mal*].
c *La voiture est tombée* [*en panne*].

Le verbe *tourner*, très limité dans ses emplois attributifs, apparait avec des adverbes **27a**, des adjectifs généralement invariables (*tourner rond*) **27b**, le nom *chèvre* ou des syntagmes prépositionnels introduits par *à* **27c** ➤ VI-4.3.1. Le verbe *virer* est également contraint, avec des adjectifs, ou certains noms, généralement présentés comme péjoratifs **27d**.

27 **a** *Pour l'heure, la thèse du cambriolage qui tourne [mal] était celle retenue par la police.* (Izzo, 1966)
b […] *la conversation tourne [court].* (Guibert, 2001)
c *Ce mépris tourne vite [à la plus grande cordialité].* (Guibert, 2001)
d *Mais Killy a viré [intellectuelle].* (Thérame, 1985)

> *La variation régionale des constructions attributives*
>
> Selon les régions ou selon les registres, les constructions attributives présentent certaines variations. Ainsi au Québec *tomber en amour* **28a**. À l'ile Maurice, on peut utiliser *rentrer* pour *devenir*, **28b** signifiant 'elle est devenue végétarienne'. Dans les commentaires sportifs, l'adjectif *bon* peut s'accorder après *tomber* **28c**.
>
> **28** **a** % *Luc est tombé en amour.* 'est tombé amoureux' (Québec)
> **b** % *Elle est rentrée végétarienne.* (Maurice)
> **c** % *Le voltigeur arrive trop tard. La balle tombe bonne pour un double.* (*patriotes.bwisl.ca*, 30 juil. 2010) (Canada)

3.2.3. Le sujet des verbes à attribut du sujet

Dans les constructions à attribut du sujet, le sujet est interprété comme un argument de l'attribut et sélectionné par ce dernier. Les verbes attributifs sont généralement compatibles avec des sujets variés, même si certains ajoutent des contraintes supplémentaires.
Le sujet est animé **29a** ou non animé **29b**, selon l'attribut. Certains verbes comme *s'annoncer*, *se révéler* ou *s'avérer* se combinent plutôt avec un sujet non animé **29c** **29d**.

29 **a** *Marie est / semble [contente].*
b *Cette bague est / semble [en or].*
c *La soirée / ? L'enfant s'annonce [calme].*
d *Le fédéralisme / ? Le nouveau président s'est révélé [un modèle pour tous].*

Certains attributs, comme *nombreux*, sélectionnent un sujet pluriel ou collectif **30a**. D'autres, comme l'adjectif *voisin* ou le nom *ami*, ont un sens réciproque : ils se construisent avec un complément prépositionnel, introduit par *de*, *avec* **30b** **30d**, ou imposent un sujet pluriel **30c** **30e** > IV-3.1.3 > VI-5.2.4.

30 **a** *Les manifestants sont [nombreux]. La foule est [nombreuse].*
b *Ma maison est [voisine de la vôtre].*
c *Nos maisons sont [voisines]. | * Ma maison est voisine.*
d *Paul est [ami avec Jacques].*
e *Ils sont [amis]. | * Paul est ami.*

L'attribut du sujet infinitif ou subordonné

Certains adjectifs (*important*, *indispensable*, *vain*) sélectionnent un infinitif **31a** ou une subordonnée sujet > VI-2.4.3, qui peut dès lors entrer dans une construction attributive impersonnelle comme en **31b**, **31c** et **31d** > II-4.4.3 > VI-3.3.

31 **a** *[Bien tout lire] semble important.*
b *Il semble important [de bien tout lire].*
c *Il s'avère indispensable [qu'en plus des spécialisations, l'enseignement apporte à ces autodidactes une culture générale].* (*Encyclopédie pratique de l'éducation en France*, 1960)
d *Il paraît vain [de préciser davantage cette première indication sur le nombre d'emplois à créer, qui semble devoir dépasser le demi-milliard].* (Perroux [dir.], 1960)

Le pronom sujet des verbes attributifs

Différents pronoms (*ça*, *il*, *elle*) peuvent être sujets **32a**, mais seul le verbe *être* permet librement le démonstratif *ce* **32c** **32d** **32e**. Lorsque l'attribut est un adjectif, le pronom *ce* ne renvoie pas à un humain **32b**, sauf interprétation générique **32e**.

32 **a** *Paul, il est [Anglais].*
b * *Paul, c'est Anglais.*
c *C'est [incroyable], cette histoire.*
d *Le confit, ce n'est pas [gras].*
e *Un garçon en jupe, c'est [amusant].*

Avec un attribut nominal, en revanche, *ce* peut renvoyer à un humain **33a 33b** ➤ IX-8.1.3.

33 a *Paul, c'est* [*un Anglais*].
b *Paul, c'est* [*mon ami*].

Il *avec un attribut nominal*

Avec un attribut nominal, le sujet *il* est plus difficile **34a**. Mais si le pronom appartient à une subordonnée avec un antécédent ailleurs dans la phrase, *il* est possible pour un sujet humain **34b**, et parfois aussi non humain **34c** ➤ XVIII-5.3.

34 a * *Paul, il est* [*un Anglais*].
b *Avant son départ des États-Unis, le touriste américain subit un certain nombre d'influences au travers desquelles se forme l'image du ou des pays dont il est* [*un visiteur virtuel*]. (*Le Tourisme en France*, 1960)
c *Quand cet engagement est consenti pour un résultat à venir, on dit qu'il est* [*un investissement*]. (Perroux [dir.], 1960)

➤ Accord du verbe avec *ce* sujet et attribut nominal (*C'est un enfant. Ce sont des enfants.*) ➤ IX-8.1.1

La pronominalisation du complément du sujet

Dans un registre soutenu, la proforme *en* correspondant à un complément du sujet peut s'attacher à certains verbes attributifs **35a 35b**, mais ce n'est pas possible avec tous les verbes **35c 35d**, et ce n'est pas réservé à la construction attributive **35e** ➤ IX-4.3.3.

35 a [À propos d'un livre] *La préface en est trop flatteuse.*
b *La cause en reste/demeure obscure/inconnue.*
c *L'auteur de ce livre a l'air bizarre/? en a l'air bizarre.*
d *L'auteur de ce livre finira fou/? en finira fou.*
e [À propos d'un lac] *La surface en brillait au loin.*

3.2.4. L'accord de l'attribut du sujet

L'attribut adjectif ou participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet (*Paul est gentil. Marie est gentille. Ces garçons sont gentils. Ces filles sont gentilles.*).
Avec un sujet infinitif ou subordonné, l'attribut reste invariable (masculin singulier) (*Dormir est bon pour la santé. Qu'il pleuve est important pour les cultures.*).
Si le sujet renvoie à un humain, l'attribut peut s'accorder selon le genre grammatical (*Sa Majesté est généreuse.*) ou selon le genre social de l'individu (*Sa Majesté est généreux.*). On parle d'*accord sémantique*.
Avec les pronoms *nous*, *vous*, parfois *on*, l'accord suit le nombre et le genre social du locuteur ou de l'interlocuteur (*Nous sommes contentes. Vous êtes beaux. Vous êtes belle.*).
L'attribut nominal peut s'accorder en genre, si le nom admet une variation de genre (*Patrick est mon cousin. Léa est ma cousine.*).
Les autres attributs sont invariables (*Paul est en forme. Cette maison est à vendre.*).

L'attribut s'accorde en genre et en nombre lorsqu'il s'agit d'un adjectif, d'un participe passé, de certains noms ou syntagmes nominaux **36a 36c 36d**, mais pas lorsqu'il s'agit d'un adverbe ou d'un syntagme prépositionnel **36b**, qui ne varient pas en genre.

36 a *Marie est intelligente/étudiante/*[*une étudiante zélée*].
b *Marie est bien/*[*en forme*].
c *Léa est* [*ma cousine*], *Léo est* [*mon cousin*].
d *Cette marque est* [*championne de sa catégorie*].
e [...] *un matin de ses quatorze ans, alors qu'elle rentre de l'école, elle est* [*le témoin d'une tragédie à l'état pur qui la bouleverse durablement*]. (Juliet, 1994)
f *Cette fille est* [*un génie*].

Lorsque l'attribut est nominal, l'accord en genre est limité aux noms qui permettent cette variation ➤ IV-2.2.6, c'est-à-dire *champion*, *cousin*, *étudiant*, *voisin*, etc. **36a 36c 36d**, mais pas *génie*, *témoin*, etc. **36e 36f.** Il s'agit généralement de noms animés **36c** mais pas exclusivement **36d.**

➤ Accord de l'attribut nominal en nombre (*Ses enfants sont des anges/une source de joie.*) selon l'interprétation ➤ IV-6.3.1

- Différence entre adjectif attribut, qui s'accorde (*Elle est charmante.*), et participe présent attribut, invariable (*Elle apparait comme charmant tout le monde.*) ➤ VI-1.1.2 ➤ XI-7.1.2
- Accord de l'adjectif attribut avec *avoir l'air* (*Elle a l'air charmant / charmante.*) ou avec *faire* (*Elle fait vieux / vieille.*) ➤ VI-4.3.1

L'accord sémantique de l'attribut du sujet

Si le sujet renvoie à un humain et que le genre grammatical du nom ne correspond pas au genre social du référent (*sa Majesté* peut désigner un homme, *un mannequin* peut désigner une femme), il y a deux possibilités d'accord : selon le genre grammatical **37a 37c**, ou selon le genre social **37b 37d**. Dans le premier cas, on parle d'*accord morphologique* ou d'*accord grammatical*, dans le second cas d'*accord sémantique* ou *syllepse* ➤ VI-4.3.1.

37 a [À propos de photos de femmes] *Surtout ne pas sourire, ce serait dommage de montrer que le mannequin est [heureux] ! Elles se ressemblent toutes. Une beauté stéréotypée.* (*projet-honorine.com*, 7 déc. 2014)
b [À propos d'une femme] *Le site E! révèle que le mannequin est [enceinte] depuis « moins de quatre mois ».* (*ohmymag.com*, 16 avril 2009)
c [À propos d'un souverain] *Sa majesté est [généreuse].* (Cardinale, 2009)
d *Et en plus sa majesté est [généreux].* (*fr.board.bigpoint.com*, 4 juin 2011)

L'accord avec le locuteur ou l'interlocuteur

Les pronoms sujets *vous* et *on* présentent aussi un cas d'accord sémantique. Avec *vous*, le verbe est toujours au pluriel ➤ II-1.4, mais l'attribut peut être au pluriel ou au singulier selon que *vous* renvoie à plusieurs individus **38a** ou à un seul dans le cas du *vous* de politesse **38b**. Avec *on*, le verbe est toujours au singulier ➤ IX-7.1.1, mais l'attribut peut être au singulier ou au pluriel selon que *on* renvoie à une personne unique **38c** ou à une pluralité, interprété comme 'nous' **38d 38e**.

38 a *Vous êtes tous [fous] !*
b *Vous êtes [loyal], mon cher.*
c *Alors, on est [content] ?*
d *Elle se taira, ou même elle dira qu'on est [des héros]* [...]. (Queneau, 1962)
e [...] *nous, on a été déposées sur une grève inconnue, on est [les seules survivantes].* (Rochefort, 1975)

> *L'accord sémantique de l'adjectif attribut*
>
> À l'infinitif ou l'impératif, l'accord se fait avec le sujet sous-entendu. En **39a**, l'interlocutrice est une femme ; **39b** est adressé à un homme, identifié au sujet sous-entendu de l'infinitif, ou bien il s'agit d'une phrase générique, avec le masculin comme genre par défaut ➤ IV-2.2.1. Si le sujet est un pronom personnel qui ne marque pas le genre (*je*, *tu*, *nous* ou *vous*), l'accord en genre se fait selon le genre social de l'individu : en **39c 39e**, la locutrice est une femme ; en **39d**, l'interlocuteur est un homme.
>
> **39 a** *Sois [brillante] !*
> **b** *Il faut être [ambitieux].*
> **c** *Je suis [contente].*
> **d** *Tu es [jaloux] ?*
> **e** *Nous sommes [satisfaites].*

L'attribut invariable avec un sujet infinitif ou subordonné

Avec un sujet infinitif **40a** ou subordonné **40b**, l'attribut reste invariable, le genre par défaut étant le masculin ➤ IV-2.2.1. Il en va de même avec certains sujets nominaux interprétés comme des situations : en **40c**, *une pomme par jour* s'interprète comme 'manger une pomme par jour' ➤ VI-4.3.1.

40 a *[Manger des fruits] est important pour la santé.*
b *[Qu'il soit en retard] n'est guère étonnant.*
c *[Une pomme par jour] est excellent pour la santé.*

3.2.5. La pronominalisation de l'attribut du sujet

S'il se pronominalise, l'attribut du sujet, quelle que soit sa catégorie, donne lieu à la proforme *le*, invariable, contrairement au complément direct, qui se pronominalise en *le*, *la*, *les*, selon le genre et le nombre de l'antécédent ➤ II-2.1.1. Cette pronominalisation en *le* n'est toutefois pas possible avec tous les

verbes attributifs. Ceux qui l'admettent le plus facilement sont les plus fréquents (*apparaitre*, *demeurer*, *devenir*, *être*, *paraitre*, *rester*) **41.**

41 a *Jamais je n'avais eu un ami aussi fidèle et aussi précieux, et il l'est demeuré jusqu'à ce jour où j'écris ces lignes.* (Bâ, 1994)
b *La situation est de plus en plus grave – elle n'est pas désespérée, mais elle le devient* [...] *!* (Genet, 1962)
c *L'Algérie, qui n'a jamais été une nation, le devient.* (Malraux, 1976)
d *Il s'est toujours voulu seul et, malgré nos efforts, il l'est resté.* (Duras, 1965)
e *La solution reste à l'étude : elle l'est depuis plusieurs années.*
f *Et pourtant, il n'est pas sûr que ce monde causal soit aussi anarchique qu'il le paraît.* (Foucault, 1961)

La pronominalisation de l'attribut est plus difficile avec *sembler*, mais elle n'est pas exclue **42a.** Elle est en revanche exclue avec les verbes réfléchis **42b 42c** et ceux dont l'attribut est introduit par une préposition (*passer pour*, *avoir l'air de*) **42d 42e.** Dans ce dernier cas, seule la proforme *en*, correspondant à *de*, est possible **42e.**

42 a *Voilà pourquoi il n'est pas aussi paradoxal qu'il pourrait a priori le sembler, de vouloir expliquer l'une en évoquant également l'autre.* (Droit, 1964)
b *Pierre se sent/se trouve [heureux].|* *Pierre se le sent/se le trouve.*
c *Pierre se révèle/se montre [un bon collègue].|* *Pierre se le révèle/se le montre.*
d *Pierre passe [pour intelligent].|* *Pierre le passe.*
e *Ce jeu est [plus complexe qu'il n'en a l'air].*

La pronominalisation de l'attribut est également exclue avec les verbes *tomber*, *tourner*, *virer* **43a 43b**, et les aspectuels *commencer*, *finir*, *terminer* **43c**, sans doute par risque de confusion avec un emploi transitif.

43 a ** Pierre tourne [mal] et Marie le tourne aussi.*
b ** Pierre est tombé [amoureux] hier et Marie l'est tombée aussi.*
c ** Pierre a fini [chef] et Marie l'a fini aussi.*

Avec certains attributs nominaux indéfinis, une autre pronominalisation est possible avec la proforme *en*. Celle-ci apparait surtout avec des attributs interprétés comme un type abstrait ou une classe : *un homme*, *un niveau* **44a 44b.** La proforme peut ne reprendre que le nom (*statue*, *imbécile* **44c 44b**), et un indéfini (*une*, *un autre*) apparait alors après le verbe ➤ IX-4.2.

44 a *Quel est le père qui n'a pas un coup de sang en ayant la preuve que son fils est un homme ? Il s'agit de prouver qu'on en est resté un aussi.* (B. Groult et F. Groult, 1968)
b [...] *la forme elle-même peut comporter plusieurs niveaux : la structure, on l'a vu, en est un* [...]. (Barthes, 1961)
c *Le corps fait la statue quand il dort et en devient une après la mort.* (Serres, 1991)
d *C'est peut-être un imbécile mais vous en êtes [un autre].*

L'interrogation de l'attribut du sujet

Le mot interrogatif correspondant à l'attribut est *comment* **45a**, tandis qu'on a *qui* pour un complément d'identité **45c.** Les interrogatifs *que* ou *qu'est-ce que* avec les verbes *devenir* ou *être* **45b**, *quel* avec le verbe *être* **45d** ou *quoi* après une préposition **45e**, sont également possibles ➤ IX-10.2.

45 a *— Comment est-il ?...*
— Pour un homme de son âge il tient assez bien le coup. (Oldenbourg, 1961)
b *Que devient Paul ?*
c *— Qui est ce monsieur ? demande Lamélie à Cidrolin.*
— Ton futur à ce qu'il paraît. (Queneau, 1965)
d *Quel est ton choix ? Le mien est fait : la cour d'assises.* (Sartre, 1960)
e *De quoi a-t-il l'air ?*

> *L'extraction de l'attribut du sujet dans les subordonnées*
>
> L'attribut du sujet peut apparaitre dans une phrase clivée **46a** ou donner lieu à une subordonnée relative ou concessive, qui sont des phrases à extraction ➤ I-6.1. En **46b**, l'attribut nominal est relativisé. Dans la subordonnée concessive, l'adjectif extrait est généralement modifié par *tout* ou *quelque* **46c 46d**, mais pas toujours ➤ XIV-5.2.4.
>
> **46 a** *C'est premier [qu'il a fini ◊].*
> **b** *Il n'est plus le champion magnifique [qu'il a été ◊].*

c *Tout charmant [qu'il est], le petit neveu n'est pas « encore » un interprète.* (*classique-c-cool.com*, consulté en mai 2018)

d *Et pourtant, quelque important [qu'il soit], ce bagage ne suffit pas.* (Gouriou, 1961)

L'attribut peut également être extrait dans des comparatives introduites par *que* **47a** ou *comme* **47b** ➤ XV-1.2.

47 a *Mais il avait vu juste : le saut dans le vide de Jason Villaï n'était pas aussi simple [qu'il était apparu].* (Labro, 1982)

b *Bien entendu, doué [comme il était], il s'est cassé la gueule et la jambe gauche.* (Hanska, 1984)

3.2.6. La structure syntaxique des constructions à attribut du sujet

L'attribut est un complément du verbe attributif, construit directement ou introduit par une préposition ➤ figure III-2.

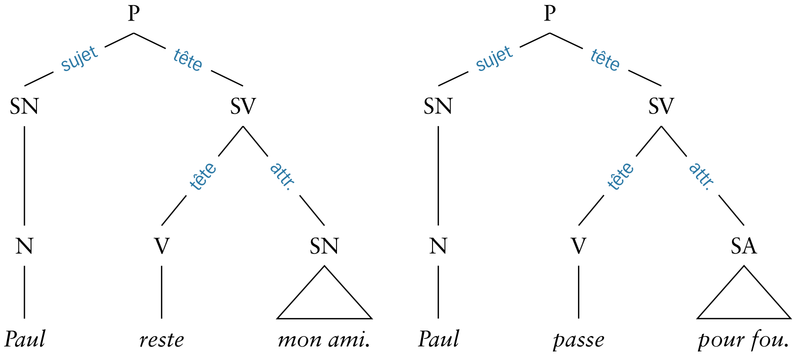


Figure III-2. *Les structures des constructions à attribut du sujet*

Les constructions à attribut du sujet comme constructions fusionnées

L'attribut forme avec le verbe une construction fusionnée ➤ III-3.1. Non seulement le verbe hérite du sujet sélectionné par l'attribut ➤ III-3.1.3, mais le complément de l'attribut a généralement deux analyses possibles : comme complément de l'attribut ou comme complément du verbe ➤ figure III-3.

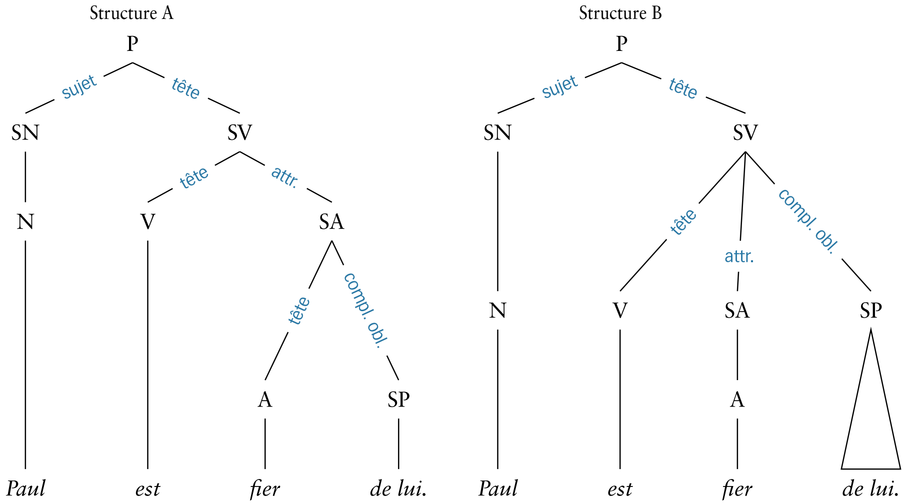


Figure III-3. *La double structure des constructions à attribut du sujet*

Dans la structure A, l'attribut forme avec son complément un syntagme attributif, qu'on peut pronominaliser d'un bloc (*Fier de lui, Paul l'est.*). Dans la structure B, le complément de l'attribut est réanalysé comme complément du verbe attributif, et se pronominalise sur ce dernier (*Paul en est fier.*).

Les deux structures expliquent les deux possibilités de pronominalisation de l'attribut : avec son complément **48a** ou sans celui-ci **48b** **48c** **48d**. L'attribut peut en effet former un seul constituant avec son complément (structure A), mais peut aussi garder une certaine autonomie syntaxique (structure B).

48 **a** *[Jalouse de bien des gens] comme elle l'était, Marie avait peu d'amis.*
b *Jalouse, elle l'était [de bien des gens].* (Forlani, 1989)
c *Le parler vrai, le parler simple, le parler direct va devenir un impératif de la scène internationale comme il l'est devenu [de la scène nationale].* (*herzliyaconference.org*, consulté en oct. 2017)
d […] *Charles était entièrement accaparé par Arnaud tandis qu'elle-même l'était [par Aude].* (Lanzmann, 1994)

L'attribut peut parfois être antéposé, dans une phrase à sujet inversé ➤ **XVII-2.2.4**, seul **49a**, conformément à la structure B, ou avec son complément **49b** conformément à la structure A.

49 **a** *Rares étaient les volontaires [parmi eux].*
b *[Rares parmi eux] étaient les volontaires.*

De même, les deux structures rendent compte des deux variantes possibles dans les subordonnées concessives, l'attribut pouvant être extrait avec son complément **50a** ou sans celui-ci **50b** **50c** ➤ **XIV-5.2.4**.

50 **a** *Aussi [enclin à la paresse] que Paul soit, il va quand même nous aider.*
b *Aussi enclin que Paul soit [à la paresse], il va quand même nous aider.*
c […] *il n'a pas vécu, un pied de chaque côté de cet arrachement géologique de la Révolution et de l'Empire, entouré de plus, assiégé qu'il était [de Morellets, de Delilles, de Laharpes et de Fontanes].* (Gracq, 1961)

La pronominalisation du complément de l'attribut du sujet

La structure A est la plus générale, et elle est disponible pour tous les verbes attributifs. La structure B est plus contrainte. En effet, la pronominalisation du complément de l'attribut sur le verbe attributif n'est pas toujours possible, et dans ce cas, seule la structure A est disponible.
Certains verbes attributifs n'admettent pas une proforme correspondant à un complément de l'attribut, comme *faire*, *finir*, *commencer*, *terminer* **51b**, et ils n'ont que la structure A **51a**. Il en va de même pour les attributs infinitifs **51c** **51d** et pour la plupart des attributs prépositionnels **51e** **51f**.

51 **a** *Paul a fini [dernier de la course].*
b ** Paul en a fini dernier.*
c *Ce film est [à montrer à des enfants].*
d ** Ce film leur est à montrer.*
e *Paul est [contre la révision de la constitution].*
f ** Paul en est contre la révision.*

Certains attributs prépositionnels, tels que *à l'origine* (*de*), *à l'initiative* (*de*), permettent toutefois cette pronominalisation, du moins pour certains locuteurs **52a** **52b**. Celle-ci est également possible avec un attribut nominal ou adjectival marqué par *pour* **52c** ou *comme* **52d** ➤ **III-3-2.1**.

52 **a** *% En outre, le sinistre peut survenir tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise qui en est [à l'origine].* (*assuralia.be*, mars 2015)
b *% Je veux bien signer des pétitions, mais j'aime à savoir qui en est [à l'initiative].* (*fumdepip.blogspot.com*, avril 2006)
c *Cette proposition, il en passe [pour le plus ardent défenseur].*
d *Cette coalition, il en est apparu [comme le chef incontesté].*

Quand elle est possible, la pronominalisation concerne les compléments en *de*, qui sont remplacés par *en* **53a** **53b** **53c**, et les compléments en *à*, remplacés par *me*, *lui* **53d**, ou *y* **53e** ➤ **IX-5.1.2**. Les verbes attributifs réfléchis admettent également cette pronominalisation par *y* **53f** ou *en* **53g**, *lui* étant exclu avec le réfléchi ➤ **IX-3.4.1**.

53 **a** *Pierre est tombé [amoureux de cette île].|Il en est tombé [amoureux].*
b *Il est entré en 1953 au conseil de l'Ordre* […]. *Il en est devenu [le bâtonnier] en 1971.* (*fr.wikipedia.org*, consulté en oct. 2017)
c *À cette forme exaltée, on oppose volontiers l'élégie qui en paraît [le revers dépressif].* (*maulpoix.net*, consulté en oct. 2017)
d […] *cette pensée qui m'est [chère] bien qu'elle me demeure obscure* […]. (Salvayre, 1995)
e *En 1958, il rejoint la célèbre agence Magnum en tant que photographe associé. Il y reste [attaché] durant trois ans.* (*premiere.fr*, consulté en oct. 2017)
f *C'est cette fois que j'aurais joué l'entremetteur : je ne m'y sentais nullement [enclin].* (Simonin, 1977)
g *Paul s'en est affirmé/révélé [un farouche défenseur].*

Pour certains verbes (*avoir l'air*, *paraitre*, *sembler*), la possibilité d'un second complément, introduit par *à*, peut bloquer la pronominalisation en *lui* ou *y* du complément de l'attribut. En **54a** et **54b**, *lui* ou *m'* correspondent à un complément du verbe et non à celui de l'attribut, tandis que *en* correspond bien à un complément de l'attribut en **54c**.

54 a *Elle lui semble [fidèle].* ≠ *Elle semble [fidèle à lui].*
b *Elle m'a l'air [reconnaissante].* ≠ *Elle a l'air [reconnaissante envers moi].*
c *Vu la dernière annonce, il en semble [bien éloigné].* (*forum.doctissimo.fr*, 21 fév. 2009)

Quand le complément de l'attribut est identifié au sujet, le réfléchi est difficile **55b 55d** ➤ **IX-2.3.1**. Pour certains locuteurs, *se* est parfois possible avec l'adjectif *fidèle* et une interprétation réciproque **55e**.

55 a *Pierre et Marie sont [chers l'un à l'autre].*
b ** Pierre et Marie se sont [chers].*
c *Paul est [fidèle/cher à lui-même].*
d ** Pierre s'est fidèle/cher.*
e *% Merci également à ceux qui se sont restés [fidèles]* […]. (*rugbyfederal.com*, 16 sept. 2012)

L'interrogation et l'extraction du complément de l'attribut du sujet

Le complément de l'attribut peut également être interrogé **56a 56b 56c**, apparaitre dans une phrase clivée **56d** ou donner lieu à une relative **56e**.

56 a *De quoi ce mot est-il devenu [synonyme ◊] ?*
b *Donc, supprimer le symptôme, sans essayer de découvrir de quoi il est [le signe ◊], c'est comme fermer la bouche de quelqu'un qui veut se plaindre.* (*squiggle.be*, 10 sept. 2005)
c *Je ne sais pas de qui il est [le papa ◊] mais sûrement pas de moi.* (*larkeo.wordpress.com*, consulté en déc. 2014)
d *C'est à la paresse qu'il est [le plus enclin ◊].*
e [Titre de collection] *Un livre dont vous êtes [le héros ◊].*

L'extraction du complément est plus difficile quand l'attribut est un syntagme prépositionnel **57b** ➤ **I-6.2**, sauf pour *à l'origine (de)*, *à l'initiative (de)* **57c**, qui permettent la pronominalisation pour certains locuteurs **52a 52b**.

57 a *Il est [contre la révision de la constitution].*
b ** C'est de la constitution qu'il est [contre la révision ◊].*
c [À propos du lait cru] *Cependant, les complications dont il est [à l'origine ◊] sont apparues bien avant qu'on ait commencé à le chauffer.* (*efelia.be*, 18 juil. 2009)

3.3. Les constructions à attribut du complément

Les verbes à attribut du complément sont nombreux et variés. Ce sont notamment ➤ **tableau III-4** :
- des verbes existentiels : *il y a*, *il reste* (*Il y a un élève malade.*) ;
- des verbes causatifs : *laisser*, *mettre*, *rendre* (*Cette musique rend Paul fou.*) ;
- des verbes de possession : *avoir*, *garder*, *prendre*, *tenir* (*Elle a un fils malade.*) ;
- des verbes de perception : *entendre*, *sentir*, *voir* (*Je vois Paul satisfait.*) ;
- des verbes d'activité intellectuelle : *croire*, *penser*, *trouver* (*On croit Paul en vacances.*) ;
- des verbes de communication : *affirmer*, *dire*, *traiter de* (*On dit Paul marié.*) ;
- des verbes de nomination : *élire*, *nommer*, *proclamer* (*On a élu Paul maire.*).

La plupart se construisent avec des attributs de différentes catégories (*On croit Paul malade/directeur/à plaindre*), mais certains sont plus contraints.
Avec certains verbes (*caractériser*, *considérer*, *regarder*), l'attribut est introduit par *comme* (*On considère cette réforme [comme difficile].*) ou par une autre préposition (*On traite Paul [de fou].*).
Le complément direct peut être un syntagme nominal, un syntagme verbal infinitif (*Je crois nécessaire [de partir].*) ou une subordonnée (*Je trouve important [que tu viennes].*). Il peut parfois être omis (*Cette musique rend sourd.*).
Certains verbes se construisent également, sans attribut, avec une subordonnée complétive (*On croit que Paul est en vacances.*), mais pas tous (** Cette musique rend que Paul est fou.*).
Certains permettent le passif (*Paul a été rendu malade. Cette affaire été jugée sérieuse.*), mais pas tous.

3.3.1. Qu'est-ce qu'un attribut du complément ?

Certains verbes transitifs, tels que *croire*, *rendre*, *savoir*, *trouver*, prennent un attribut en plus de leur complément direct. Cet attribut est de catégories variées : adjectif ou participe passif **58a**, nom **58b** ou syntagme nominal **58c**, syntagme prépositionnel ou adverbe **58d**, infinitif introduit par *à* **58e** ou participe présent introduit par *comme* **58f**. Il exprime une propriété du complément.

58 **a** *Je trouve Jean [compétent] / [intéressé par le problème].*
b *On croyait Paul [acteur], en fait il se révèle [philosophe].*
c *On le croyait [le chef du réseau].*
d *Je trouve cette robe [à la mode] / [bien mieux].*
e *Il sait Marie [à plaindre].*
f *On la considère [comme ayant les meilleures chances].*

Du point de vue syntaxique, l'attribut est un complément du verbe. Il est généralement obligatoire, c'est-à-dire que, dans la majorité des cas, il ne peut pas être supprimé sans que l'interprétation change complètement **59a** **59b** **59c**. Contrairement à l'attribut du sujet ➤ III-3.2.5, il ne se pronominalise pas **59d**, mais, comme lui, peut être interrogé avec *comment* **59e**.

59 **a** *Alex préfère Paul [en short].* ≠ *Alex préfère Paul.*
b *Pierre croit son frère [idiot].* ≠ *Pierre croit son frère.*
c *Pierre donne ce cheval [gagnant].* ≠ *Pierre donne ce cheval.*
d *Pierre croit cette décision [nécessaire].* | * *Pierre le croit cette décision.*
e *Comment Alex préfère-t-il Paul ?*

Le complément direct et l'attribut forment deux compléments distincts. Ils peuvent parfois permuter **60a**. Quand le complément direct est un infinitif, il tend à suivre l'attribut **60b**. Le complément direct se pronominalise sans l'attribut **60c**. Au passif, il devient sujet sans l'attribut **60d** ➤ III-3.3.3.

60 **a** *Cette musique rend [les élèves] [nerveux] / rend [nerveux] [les élèves].*
b *J'estime [nécessaire] [de se réunir].*
c *Marie, tout le monde la trouve [très belle].*
d *Marie a été trouvée [très belle] par tout le monde.*

L'attribut du complément et l'épithète

Le complément direct est pronominalisé **61a** ou interrogé **61b** sans l'adjectif attribut. L'adjectif épithète **61c**, en revanche, est inclus dans le complément nominal, et se pronominalise ou s'interroge avec lui **61d**.

61 **a** *Paul rend [sa mère] [malade].* | *Paul la rend malade.* ATTRIBUT
b *Qui Paul rend-il malade ?*
c *Paul soigne [sa mère malade].* | *Paul la soigne.* ÉPITHÈTE
e *Qui Paul soigne-t-il ?*

> *Adjectif attribut, épithète ou ajout prédicatif ?*
>
> Certaines phrases peuvent être ambigües dans la mesure où un adjectif peut être analysé soit comme un attribut, soit comme une épithète, avec deux interprétations distinctes. En **62b**, *les pâtes fraiches* désignent un type de pâtes, alors que **62a** s'interprète comme 'Paul aime les pâtes quand elles sont fraiches' ➤ VI-4.3.2. Par ailleurs, l'adjectif attribut se distingue de l'ajout prédicatif, qui peut s'accorder avec le complément direct, mais qui, à la différence de l'attribut, n'est pas obligatoire **62c** **62d** ➤ VI-4.2.2.
>
> **62** **a** *Paul aime [les pâtes] [fraiches].* | *Paul les aime fraiches.* ATTRIBUT
> **b** *Paul aime [les pâtes fraiches].* | *Paul les aime.* ÉPITHÈTE
> **c** *J'ai retrouvé Pierre (malade).*
> **d** *Il buvait son café (tiède).*

L'attribut du complément et la prédication seconde

L'attribut exprime une propriété du complément direct. Ce dernier est un complément du verbe, mais un argument de l'attribut. Du point de vue sémantique, le verbe a seulement deux arguments : son sujet et l'attribut. La construction à attribut du complément comporte donc deux prédicats et deux relations prédicatives : une entre le sujet et le verbe (avec ses compléments), et une autre entre le complément direct et l'attribut. Cette seconde relation est parfois appelée *prédication seconde*.

Les constructions à attribut du complément et les constructions à complétive

Certains verbes attributifs peuvent également se construire avec une subordonnée complétive **63a** mais les constructions sont bien différentes. Ils ont alors un seul complément et non deux **63b** ➤ II-2.6 : la pronominalisation est différente **63a 63b**, de même que l'interrogation **63c 63d**.
De plus, dans la construction à complétive, l'interprétation n'est pas toujours la même que dans la construction attributive **63e** : avec *déclarer*, la construction attributive décrit un acte de langage officiel alors que la construction à complétive exprime simplement un avis ➤ VI-4.3.2.

63 **a** *Paul sait [que Marie est en colère].|Paul le sait.*
b *Paul sait [Marie] [en colère].|Paul la sait [en colère].*
c *Que sait Paul ?*
d *Qui Paul sait-il [en colère] ?*
e *Le juge a déclaré [l'accusé] [non coupable].* ≠ *Le juge a déclaré [que l'accusé est non coupable].*

L'attribut du complément introduit par comme, de, pour

Avec certains verbes, l'attribut du complément est introduit par une préposition : *comme* **64a 64c**, *pour* **64b**, *de* **64d**. Avec certains, la préposition est optionnelle, *comme* pouvant s'omettre surtout lorsque l'attribut est adjectival ou prépositionnel **64e 64f**.

64 **a** *On le caractérise [comme un texte qui comporte des ajouts et des spécificités qu'on ne trouve pas dans les autres formes littéraires] […].* (*etudes-litteraires.com*, consulté en avril 2018)
b *Elle le prend [pour un ami]/[pour plus intelligent qu'il n'est].*
c *Il l'a considéré [comme qualifié]/[comme déserteur]/[comme un simple avis].*
d *Elle vous traite [de fou].*
e *Je considère [nécessaire] de préparer l'avenir dès aujourd'hui.* (*marcheprime.dit.non.free.fr*, 25 sept. 2006)
f *On a étiqueté/classé ces produits [(comme) dangereux]/[(comme) à risque].*

➤ *De* devant certains adjectifs attributs du complément (*Il y a deux places de libres.*) ➤ VI-4.3.2
➤ *Comme* devant un participe présent attribut (*On le considère comme ayant de bonnes chances.*) ➤ XI-7.3.1

La préposition comme *et l'ajout prédicatif*

La préposition *comme* introduit aussi des ajouts prédicatifs qui peuvent s'accorder avec le complément de verbes transitifs variés (*accepter*, *choisir*, *dénoncer*). Ce ne sont pas des attributs car ils sont facultatifs : on peut dire *Le client les accepte.* **65a**, *On a choisi Pierre.* **65b**, *Ses critiques l'ont dénoncé.* **65c** ➤ VI-4.2.2.

65 **a** *Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et les accepte [comme partie du contrat].* (*baronehp.fr*, consulté en mai 2018)
b *On a choisi Pierre [comme responsable du magasin].*
c *Ses critiques […] l'ont dénoncé [comme vain, despotique et dissimulateur].* (*fr.wikipedia.org*, consulté en oct. 2017)

L'attribut du complément et les noms de parties du corps

Comme l'attribut du sujet ➤ III-3.2, l'attribut du complément peut comporter deux noms reliés par une préposition, dont au moins l'un est un nom de partie du corps **66** ➤ IV-3.3.2. On analyse ces attributs comme des syntagmes prépositionnels ➤ VII-3.3.2.

66 **a** *On le voit toujours [les mains dans les poches]/[la tête en l'air].*
b *Gardez les enfants [les mains sur la tête].*

L'attribut du complément et l'infinitif

Certains verbes de perception (*apercevoir*, *entendre*, *voir*) et le verbe causatif *laisser* admettent en outre un second complément infinitif **67a 67c** : à la différence de l'attribut, l'infinitif est sans *à* et pas toujours obligatoire **67b**, et il exprime généralement un évènement plutôt qu'une propriété ➤ III-5.4.3. De plus, le sujet de l'infinitif est identifié au complément direct **67a 67c** alors qu'avec un infinitif attribut (marqué par *à*), le lien est plus vague : le sujet de l'infinitif n'est pas précisé, et si le complément direct peut correspondre au complément implicite de l'infinitif (*à jeter*), ce n'est pas forcément le cas (*à mourir de rire*) **67d**. Enfin, l'attribut infinitif peut se coordonner avec un attribut d'une autre catégorie, un adjectif en **67e**.

67 **a** *On a vu Paul [arriver en avance].*
b *On a vu Paul.*
c *On a laissé Marie [partir seule].*
d *Tout le monde trouve ce scénario [à jeter]/[à mourir de rire].*
e *Tout le monde trouve ce scénario [original et à mourir de rire].*

Les verbes de perception, ainsi que quelques autres (*avoir*, *il y a*) admettent également une relative introduite par *qui* (*On l'a entendu qui se plaignait.*), analysée comme second complément mais non comme attribut ➤ **III-5.2.4** ➤ **XIII-3.4.2**.

Le complément de transformation et l'attribut

Le complément de transformation de certains verbes transitifs (*changer*, *ériger*, *transformer*) n'est pas analysé comme un attribut même s'il exprime une propriété du complément : c'est toujours un complément prépositionnel, introduit par *en*, ce ne peut pas être un adjectif **68**. Il est analysé comme complément oblique ➤ **IV-6.3**.

68 **a** *Devant lui, en contrebas, l'eau boueuse de la Seine a complètement envahi et rempli le trou du chantier, l'a transformé* [*en un immense lac rectangulaire, enfouissant tracteurs, pelleteuses, camions et même le grand-père Auguste, désormais invisible*]. (Dormann, 1993)

b *Nous avons placé ce chantier parmi les premiers rangs de nos priorités et le gouvernement l'a érigé* [*en préoccupation permanente et en défi majeur*]. (*lanation.dj*, 16 déc. 2007)

Avec d'autres verbes transitifs, c'est le complément direct qui exprime parfois une propriété du complément prépositionnel, introduit par *de* **69a** ou *en* **69b** **69c**. Le complément direct est toujours nominal et il ne s'agit pas non plus d'une construction attributive ➤ **IV-6.3**.

69 **a** *Laurence a fait* [*de sa maison*] [*un lieu d'exposition*].

b *Elle voit* [*en Paul*] [*un ami*].

c *Elle a trouvé* [*en Paul*] [*un adversaire du projet*].

3.3.2. Les verbes à attribut du complément

Les verbes transitifs avec attribut du complément sont plus nombreux et plus hétérogènes que les verbes à attribut du sujet ➤ **tableau III-3**. Certains verbes attributifs ne se combinent pas avec toutes les catégories d'attribut. Le ➤ **tableau III-4** indique les catégories de l'attribut du complément pour les principaux verbes à attribut du complément.

VERBES	ADJECTIF	NOM ou SYNTAGME NOMINAL	ADVERBE ou SYNTAGME PRÉPOSITIONNEL
modaux : *falloir*	*Il le faut* [*vivant*].	—	*Il en faut* [*dans chaque classe*].
existentiels et présentatifs : *c'est*, *il y a*, *il reste*, *voici*, *voilà*	*Il y en a deux* [*malades*]. *Le voilà* [*content*].	*Il y en a deux* [*médecins*]. *Le voilà* [*notre allié*].	*Il y en a deux* [*avec nous*]. *Voilà Paul* [*en forme*]. *Me voilà* [*mieux*].
de perception : *apercevoir*, *écouter*, *entendre*, *regarder*, *sentir*, *voir*	*Je le sens* [*triste*]. *Je le vois* [*malheureux*].	*Je le vois bien* [*médecin*].	*Je le vois* [*en forme*]. *Je le sens* [*à l'aise*].
de possession : *avoir*, *conserver*, *garder*, *maintenir*, *prendre* (*pour*), *tenir*	*Il a un fils* [*malade*]. *Il la maintient* [*debout*].	*Il a un fils* [*médecin*]. *Il la prend* [*pour guide*].	*Il a un père* [*en forme*]. *Il la maintient* [*en ordre*].
d'activité intellectuelle : *caractériser* (*comme*), *certifier*, *concevoir*, *considérer* (*comme*), *croire*, *découvrir*, *deviner*, *envisager*, *estimer*, *se figurer*, *imaginer*, *juger*, *penser*, *prédire*, *pressentir*, *présumer*, *prétendre*, *prévoir*, *reconnaitre* (*comme*), *regarder* (*comme*), *savoir*, *supposer*, *trouver*, *tenir* (*pour*)	*Je le croyais* [*fidèle*]. *Je le considère* [*comme malade*]. *Je trouve* [*nécessaire*] *de partir*. *Je juge* [*important*] *que vous veniez*.	*Je le sais* [*étudiant*]. *Je le crois* [*mon ami*]. *Je le considère* [*comme un ami*].	*Je sais Luc* [*avec nous*]. *Je crois Paul* [*mieux*]. *Je le considère* [*comme en avance*]. *On le juge* [*en difficulté*].
de désir et de volonté : *aimer*, *désirer*, *espérer*, *exiger*, *préférer*, *proposer*, *souhaiter*, *vouloir*	*J'aimerais Luc* [*plus attentif*].	*J'espérais Luc* [*notre allié*].	*Je le préfère* [*en noir*].
causatifs : *faire*, *laisser*, *mettre*, *rendre*	*Laissez-le* [*tranquille*] ! *Cette musique me rend* [*joyeux*].	*Cette aventure les a rendus* [*amis*].	*Laissez-le* [*en paix*] ! *Ça les a mis* [*en colère*].

VERBES	ADJECTIF	NOM ou SYNTAGME NOMINAL	ADVERBE ou SYNTAGME PRÉPOSITIONNEL
de communication : *affirmer* (*comme*), *déclarer*, *dire*, *inscrire*, *marquer*, *mettre*, *porter*, *promettre*, *qualifier* (*de*), *traiter* (*de*)	*On le dit* [*riche*]. *On le traite* [*de fou*]. *On déclare* [*important*] *que vous veniez.*	*On le dit* [*un bon maire*]. *On le déclare* [*candidat*].	*On le dit* [*à l'aise*].
de classification : *classer*, *coder*, *décrire* (*comme*), *donner*, *étiqueter*, *jouer*, *prendre* (*pour*), *présenter*, *représenter* (*comme*)	*On le donne* [*partant*]. *On les classe* [*dangereux*].	*On le décrit* [*comme le chef*].	*On les a classés* [*à risque*].
de nomination : *consacrer*, *désigner* (*comme*), *élire*, *faire*, *instituer*, *introniser*, *mettre*, *nommer*, *proclamer*, *sacrer*	—	*On l'a élu* [*président*].	*On l'a élu* [*à la mairie*].

Tableau III-4. *Les principaux verbes à attribut du complément*

Certains verbes (*faire*, *mettre*, *tenir*) apparaissent plusieurs fois dans le ➤ **tableau III-4** : ils appartiennent à des classes sémantiques différentes ➤ **II-2.3**.

➤ Verbes causatifs avec attribut ➤ **III-4.3**
➤ Verbes de perception avec attribut ➤ **III-5.2.3**
➤ Verbes avec attribut au participe présent ➤ **XI-7.3.1**

Les verbes existentiels ou modaux avec attribut du complément

Certains verbes existentiels (*il y a*, *il reste*) et le verbe modal (*il faut*) sont des verbes impersonnels ➤ **II-2.2.2**. Les deux derniers **70a**, ainsi que certains verbes d'activité intellectuelle **70b** ou de communication **70c**, prennent un complément prépositionnel introduit par *à*, ou une proforme équivalente (*lui*, *nous*) ➤ **IX-5.2**, en plus du complément direct et de l'attribut.

70 **a** *Il nous faut* [*Marie*] [*en pleine forme*] *demain.*
b *On lui sait* [*une femme*] [*avec lui*].
c *On nous dit* [*Marie*] [*malade*].

Les verbes de nomination et de classification avec attribut du complément

Les verbes de nomination et de classification ne sont pas toujours considérés comme attributifs. Ceux avec lesquels l'attribut est obligatoire (*donner*, *jouer*, *mettre*, *proclamer*) ➤ **II-5.2** ne posent pas problème **71a 71b**. Par extension, nous considérons également comme attributifs ceux dont le complément prédicatif est de catégories variées : adjectif, nom ou syntagme prépositionnel **71e 71f**, même s'il est facultatif.

71 **a** *On a proclamé / mis Paul* [*président*].
b *On donne / joue Paul* [*gagnant*].
c * *On a proclamé Paul.*
d * *On donne Paul.*
e *On les a étiquetés* [*confidentiels*] / [*à risque*].
f *On l'a nommé* [*directeur*] / [*à la tête de l'entreprise*].

> *Les verbes de nomination non attributifs*
>
> En revanche, les verbes de nomination (*appeler*, *baptiser*, *surnommer*) qui n'assignent pas un titre ou une fonction mais seulement un nom, ne sont pas considérés comme attributifs : le second complément est toujours un syntagme nominal, et considéré comme un complément oblique (*On l'a appelé Joseph. On l'a surnommé « Reviens ».*) ➤ **IV-6.3.2**.

Les verbes de communication avec attribut du complément

Parmi les verbes de communication, les verbes d'écriture **72a** se combinent avec peu d'attributs adjectivaux ou nominaux. Les verbes de parole **72b** présentent moins de contraintes.

72 **a** *On l'a marqué/porté/inscrit [présent]/[candidat].*
b *On le dit [riche]/[médecin]/[sur la paille]/[à plaindre].*

Les verbes de possession à attribut du complément

Le verbe attributif *avoir* s'emploie souvent avec un complément direct désignant une partie du corps et un attribut adjectival ou prépositionnel **73a 73b**. Cet emploi sert à décrire le sujet par le biais d'une partie de son corps > IV-3.3.2. En registre informel, il s'utilise aussi avec d'autres relations, pour décrire un évènement qui concerne le sujet. L'attribut peut alors être équivalent à une subordonnée relative **73c 73d**.

73 **a** *Il a les yeux [bleus]/[cernés].|Il les a [bleus]/[cernés].*
b *Il a les cheveux [longs]/[en bataille].|Il les a [longs]/[en bataille].*
c *Il avait sa mère [malade].|Il avait sa mère qui était malade.*
d *J'ai ma voiture [en panne].|J'ai ma voiture qui est en panne.*
e *Jeanne a Monique [pour/comme amie].*
f *Son départ a eu [pour/comme effet] de détendre l'atmosphère.*

Quand l'attribut est un nom introduit par la préposition *pour* ou *comme* **73e 73f**, il peut aussi exprimer une relation entre le sujet et le complément : **73e** signifie 'Monique est l'amie de Jeanne', et **73f** 'l'effet de son départ a été de détendre l'atmosphère'.

> *Avoir et attribut du complément en Belgique*
>
> Dans certaines régions, notamment en Belgique, *avoir* entre dans une structure à attribut du complément dans des tournures telles que *avoir facile/difficile/bon/mauvais* + *de* + infinitif (% *Il avait difficile [de trouver les mots pour la remercier d'exister]*., Ghys, 2010).

Le verbe attributif *garder* s'utilise surtout avec un complément désignant une partie du corps. L'attribut est généralement un adjectif ou un syntagme prépositionnel **74a 74b**. *Maintenir* s'utilise avec un attribut prépositionnel **74c 74d** mais également avec un attribut adjectival tel que *debout*, *immobile*, *isolé* **74e**.

74 **a** […] *elle garde les lèvres [écartées], pour ne pas se barbouiller davantage, peut-être* […]. (Sarrazin, 1965a)
b *Mais Gina, en revanche, garde les pieds [au sol]* […]. (Sarrazin, 1965a)
c *Juste cette énorme poigne noire qui le maintient [au-dessus de l'abîme].* (Lasaygues, 1985)
d *L'inquiétude d'un père pour ses enfants, c'est constant, c'est banal, ça le maintient [au frais].* (Bazin, 1991)
e *C'est elle aussi qui permet qu'on s'y livre avec insouciance et qui le maintient [isolé des activités fécondes].* (Caillois [dir.], 1967)

Les verbes causatifs à attribut du complément

Le verbe causatif *mettre* s'utilise assez rarement avec un attribut nominal, adjectival (à part *d'accord*, *enceinte*, *knock-out*), adverbial (*mal*) **75b** ou infinitif **75a**, mais il admet aisément un attribut prépositionnel, plus ou moins figé, par exemple, *à mal*, *à nu*, *à plat*, *en colère*, *en forme*, *en nage*, *en miettes*, *en morceaux*, *en pièces* **75a 75b 75c**. Il se distingue du verbe d'écriture **75d** et du verbe de nomination **75e**, qui peuvent s'employer avec un attribut adjectival **75d** ou nominal **75e**.

75 **a** *J'ai mis le rideau [en pièces]/[à laver].*
b *Ça l'a mis [en colère]/% [mal avec tous les voisins].*
c *L'effort l'avait mise [en nage].*
d *On l'a mis [présent].*
e *On l'a mis [trésorier].*

Le verbe *laisser* se combine de préférence avec un attribut prépositionnel **76a**, mais admet différents adjectifs, comme *libre*, *rêveur*, *seul*, *tranquille* **76b**.

76 **a** *Laissez-moi [en paix] !*
b *Cela me laisse [rêveur].*
c *Le hasard m'avait fait [homme], la générosité me ferait [livre]* […]. (Sartre, 1964)
d *Je déterrai cette religion féroce et je la fis [mienne] pour dorer ma terne vocation* […]. (Sartre, 1964)
e […] *le fait qu'il fait vivre la famille par son travail l'a fait [héritier de l'autorité du père décédé].* (*institut-idef.org*, consulté en oct. 2017)
f *Par ce thriller, il paie sa dette à l'univers romanesque qui l'a formé et l'a fait [directeur].* (*lecturissime.com*, 27 juil. 2013)
g *Ne le faites pas [plus méchant qu'il n'est].*

Le verbe *faire* causatif, quant à lui, décrit un changement d'état, et prend alors comme attribut un adjectif **76d**, un nom sans déterminant **76c**, mais pas un syntagme nominal. Il doit être distingué de deux homonymes : *faire*, verbe de nomination, dont les attributs sont principalement des noms sans déterminant **76e 76f**, et *faire*, verbe de représentation, dont l'attribut peut être un adjectif **76g**.

3.3.3. Le passif des verbes avec attribut du complément

En tant que verbes transitifs, les verbes à attribut du complément permettent généralement le passif ➤ II-4.1, l'attribut du complément devenant alors attribut du sujet. Le passif est possible en particulier pour les verbes causatifs **77a 77b 77c**, les verbes de perception **77d** ➤ III-5.2.3, de communication **77e**, de nomination **77f** ou de classification **77g**.

77 **a** *Le pouvoir a été rendu [nerveux] par les manifestations sporadiques.* (*tibet.fr*, déc.1998)
b *Ils ont été faits [prisonniers].*
c *Ils ont été laissés [libres].*
d *Paul a été vu [prisonnier].*
e *Il a été déclaré [coupable].*
f *Paul a été nommé / élu [directeur].*
g *Les documents ont été classés [secrets].*

> *L'attribut du sujet et l'attribut du complément au passif*
>
> La version active de **77a** serait : *Les manifestations sporadiques ont rendu le pouvoir nerveux.* Le complément devenant sujet au passif, l'attribut du complément devient attribut du sujet. Le participe passif étant lui-même considéré comme attribut du sujet après *être* ➤ II-4.1.1 ➤ III-3.2.1, les phrases **77a 77b 77c** comportent en fait deux attributs : *rendu*, *faits*, *laissés*, attribut du sujet et complément de *être* d'une part, *nerveux*, *prisonniers*, *libres*, attribut du sujet et complément de *rendu*, *faits*, *laissés* d'autre part.

Les verbes d'activité intellectuelle ne se comportent pas tous de la même manière : avec certains, tels que *trouver* ou *croire*, le passif est difficile **78a 78b**, alors qu'avec d'autres comme *considérer*, *juger*, il est tout à fait naturel **78c 78d**.

78 **a** *% Pierre a été trouvé [pâle].*
b ** Pierre a été cru malade.*
c *Le cercle peut être caractérisé [comme une variété à une dimension, compacte et connexe] […].* (*fr.wikipedia.org*, consulté en oct. 2017)
d *Pourquoi le nouveau James Bond est considéré [comme le meilleur].* (*gentside.com*, consulté en oct. 2017)

Certaines formes, comme *réputé*, qui prennent un attribut, sont spécialisées pour le passif ➤ II-4.1 : on peut les analyser comme des participes à attribut du sujet **79a**. Dans la construction réfléchie ➤ IX-2.3, possible pour la majorité des verbes à attribut du complément, l'attribut du complément devient attribut du sujet **79b 79c**, comme au passif.

79 **a** *À défaut d'indication dans la convention d'indivision, les concubins sont réputés [propriétaires à parts égales].* (*pap.fr*, 26 janv. 2018)
b *Pierre se rend / se croit / se trouve [malade].*
c *Pierre se considère [comme le meilleur].*

3.3.4. L'accord de l'attribut du complément

Comme pour l'attribut du sujet ➤ III-3.2.4, l'attribut s'accorde en genre et en nombre avec le complément si sa catégorie le permet : c'est-à-dire s'il est adjectif ou participe **80a**, mais pas adverbe ou syntagme prépositionnel **80b 80c**. Certains noms, généralement animés, permettent également l'accord car ils varient en genre **80d**, mais pas tous **80e** ➤ IV-2.2.

80 **a** *On la croit [compétente] / [intéressée].*
b *Cette information les a rendus [mal à l'aise].*
c *Cela les a mis [en forme].*
d *On la sait [étudiante] / [une artiste de premier plan].*
e *On la sait [notre meilleur soutien] / [un témoin important].*

Notons que l'accord se fait également lorsque l'attribut adjectival ou nominal est introduit par une préposition **81** ➤ VI-4.3.

81 **a** *Paul la considère* [*comme intelligente*] / *la traite* [*comme une princesse*].
b *Paul le considère* [*comme intelligent*] / *le traite* [*comme un prince*].
c *Paul la traite* [*d'idiote*].
d *Paul les traite* [*d'idiots*].

➤ Distinction entre adjectif et participe présent selon l'accord (*On la considère comme charmante* / *comme charmant tout le monde.*) ➤ VI-1.1.2

L'accord sémantique de l'attribut du complément

Avec certains noms animés dont le genre grammatical peut ne pas correspondre au genre social (*mannequin*, *sentinelle*, *majesté*), on peut avoir un accord grammatical **82a 82c** ou un accord sémantique **82b 82d**, parfois appelé *syllepse*, comme pour l'attribut du sujet ➤ VI-4.3.1.

82 **a** *Je sais Sa Majesté* [*bien généreuse*].
b [À propos d'un roi] *Je sais Sa Majesté* [*bien généreux*].
c *Je trouve ce mannequin* [*très élégant*].
d [À propos d'une femme] *Je trouve ce mannequin* [*très élégante*].

Avec les proformes *me*, *nous*, l'accord en genre se fait selon le genre social du locuteur : **83a** est prononcé par une femme, **83b** par un homme. De même, l'accord se fait avec le genre social de l'interlocuteur pour la proforme *te* : **83c** s'adresse à une femme. Avec le pronom *vous*, l'accord se fait selon le nombre et le genre du référent : en **83d**, *vous* réfère à une seule interlocutrice (*vous* de politesse), alors qu'en **83e** il réfère à une pluralité d'interlocuteurs.

83 **a** *Tout le monde me trouve* [*belle*].
b *Tout le monde me trouve* [*beau*].
c *Tout le monde te trouve* [*belle*].
d *Ils vous considèrent* [*comme loyale*].
e *Ils vous considèrent* [*comme loyaux*].

L'attribut du complément invariable

Quand le complément direct est omis, l'accord de l'attribut se fait généralement au masculin singulier **84a 84b**, mais peut parfois être au féminin si seules des femmes sont concernées **84c** ➤ II-5.5.1. L'omission du complément est systématique avec certains verbes au conditionnel tels que *croire*, *dire*, *jurer*, *penser* **84d 84e**.

84 **a** *Cette musique rend* [*sourd*].
b *Tout cela laisse* [*rêveur*].
c [Titre] *L'eau qui rend* [*belle*] (*madame.lefigaro.fr*, 12 avril 2012)
d *On dirait* [*un titre de film*].
e *Avec sa jaquette, on aurait juré* [*un vieux professeur en retraite*].

Lorsque le complément est une subordonnée complétive **85a** ou un syntagme verbal infinitif **85b 85c 85d**, l'attribut reste invariable, c'est-à-dire au masculin singulier. Il en va de même avec certains compléments nominaux interprétés comme des situations **85e** ➤ VI-4.3.1. Dans tous ces cas, l'attribut précède généralement le complément direct.

85 **a** *Je trouve important* [*que tu sois là*].
b *Il considérait comme essentiel* [*de l'appeler tous les soirs*].
c *Il pourra vous l'accorder s'il croit juste* [*de le faire*].
d *Je trouve intéressant* [*de rapprocher ici Sartre de Kierkegaard*]. (*lunch.free.fr*, consulté en avril 2018)
e *Je trouve indispensable* [*deux séances par semaine*].

3.3.5. La structure syntaxique des constructions à attribut du complément

Du point de vue syntaxique, les verbes transitifs attributifs ont deux compléments : le complément direct et l'attribut. Comme pour les autres verbes à deux compléments, l'ordre est variable **86a 86b**, avec une tendance pour l'attribut à venir en dernier. Cependant, lorsque l'attribut est introduit par

comme **86c**, ou que le complément direct est un infinitif **86d** ou une subordonnée, l'ordre inverse est plus naturel ➤ **XVII-3.2.2**.

86 **a** *Je trouve* [*cette proposition*] [*très intéressante*].
b *Je trouve* [*très intéressante*] [*cette proposition*].
c *Il considère* [*comme ses amis*] [*tous les enfants du quartier*].
d *Je trouve* [*plus facile*] [*de dire non*].

➤ Dislocation finale du complément infinitif (*Je trouve ça plus facile, de dire non.*) ➤ **XVIII-2.2**

Les structures possibles pour l'attribut du complément sont illustrées ➤ **figure III-4**.

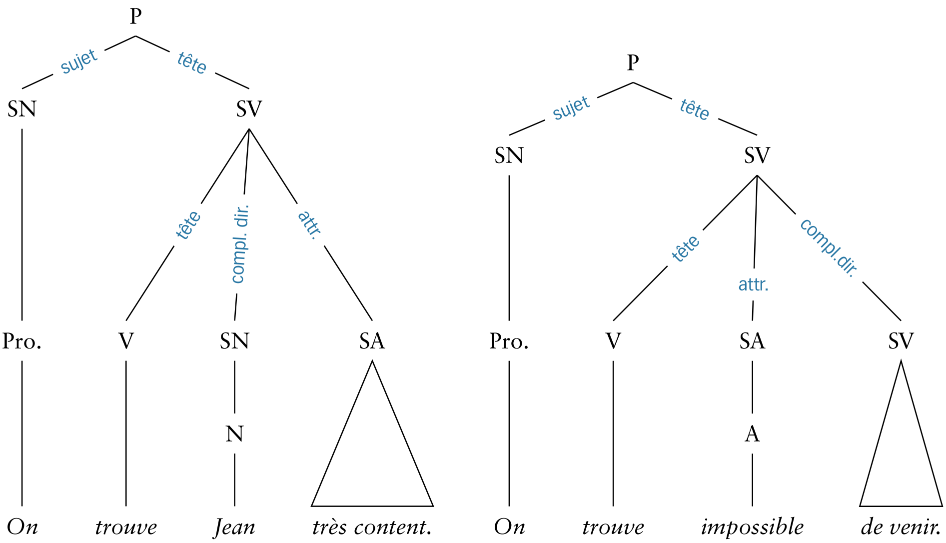


Figure III-4. *Les constructions transitives avec attribut*

L'interrogation de l'attribut du complément et son extraction

Bien que ce soit plus difficile que pour l'attribut du sujet, l'attribut du complément peut parfois donner lieu à une relative **87a** ou être interrogé avec certains verbes causatifs **87b**, de perception **87c** ou activité intellectuelle **87d**. Les attributs infinitifs ou nominaux sont plus difficiles à extraire, mais on peut en trouver certains dans des constructions clivées **87e 87f**.

87 **a** *Il est bien le grand champion* [*que l'on supposait*].
b *Comment la rendait-il, heureuse ou malheureuse ?*
c *Comment le voyez-vous dans dix ans ? maire ? député ?*
d *Comment considère-t-on les chiens au Maroc ?*
e *C'est* [*à louer*] *qu'on l'a mis, pas à vendre.*
f *C'est* [*maire*] *qu'on l'a élu, pas député.*

> *Les constructions à attribut du complément et les constructions fusionnées*
>
> Les constructions à attribut du complément sont des constructions fusionnées ➤ **III-1.2.2**. Le verbe attributif ne sélectionne pas son complément direct, qui est sélectionné par l'attribut et interprété comme un argument de ce dernier. Le verbe hérite également les compléments éventuels de l'attribut, comme en témoigne leur pronominalisation. En **88a**, la proforme *en* correspond au complément de l'adjectif *coupable* mais s'attache au verbe. En **88b**, la proforme *y* correspond au complément de l'adjectif *sensible*, et, en **88c**, *en* correspond au complément du nom *directeur*.
>
> **88** **a** [...] *celui qui s'en rend* [*coupable*], *sait ou devrait savoir qu'il affecte la dignité des hommes et des femmes sur les lieux de travail.* (*cape-asbl.be*, consulté en avril 2017)
> **b** *Cet appel, ce principe centrifuge, elle m'y a rendu* [*sensible*]. (Tournier, 1975)
> **c** *J'ai été très lié à lui lorsque, président du Festival de la Côte d'Opale, il m'en a nommé* [*directeur*] *en 1984.* (*jpsueur.blog.lemonde.fr*, 14 aout 2009)

La double structure des constructions à attribut du complément

Comme les constructions à attribut du sujet ➤ figure III-3, les constructions à attribut du complément peuvent avoir deux structures syntaxiques, présentées en ➤ figure III-5, quand l'attribut a lui-même un complément. Dans la structure A, le verbe a deux compléments et l'attribut forme un constituant avec son propre complément. Dans la structure B, le complément de l'attribut est réanalysé comme complément du verbe, qui a donc trois compléments.

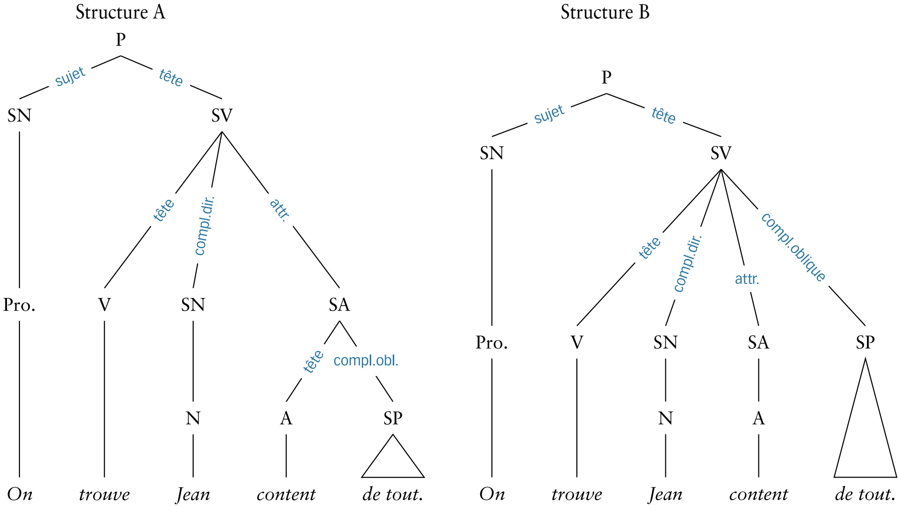


Figure III-5. *La double structure des constructions à attribut du complément*

Dans la structure A, l'attribut forme un constituant avec son complément éventuel et peut être clivé d'un bloc (*C'est content de lui qu'on le trouve.*). Dans la structure B, l'attribut peut être séparé de son complément, qui peut être pronominalisé sur le verbe de façon autonome (*On en trouve Jean content.*). La structure A est la plus générale, et disponible pour tous les verbes attributifs, la structure B est plus limitée. Les deux structures rendent également compte des deux variantes possibles observées dans certaines subordonnées concessives ➤ XIV-5.2.4. Dans ces constructions, l'attribut adjectival peut être extrait avec son complément **89a 89c**, conformément à la structure A, ou bien sans celui-ci **89b 89d** conformément à la structure B. L'attribut prépositionnel (*à la merci* (*de*)) doit être extrait avec son complément **89e 89f**, ce qui montre qu'il n'entre que dans la structure A.

89 **a** *Aussi [fidèle à ses principes] que Pierre la trouve, il préfère la laisser en dehors du problème.*
b *Aussi fidèle que Pierre la trouve [à ses principes], il préfère la laisser en dehors du problème.*
c *Aussi [sensible à nos problèmes] que nous la croyions, il vaut mieux ne rien lui demander.*
d *Aussi sensible que nous la croyions [à nos problèmes], il vaut mieux ne rien lui demander.*
e *Aussi [à la merci de ses ennemis] qu'on l'imaginait, personne n'était tenté d'intervenir.*
f ** Aussi à la merci qu'on l'imaginait [de ses ennemis], personne n'était tenté d'intervenir.*

La pronominalisation du complément de l'attribut du complément

La pronominalisation du complément de l'attribut sur le verbe est plus naturelle quand le complément direct est lui-même une proforme **90a 90b 90c** ou donne lieu à une relative **90d**. La proforme *en* sur le verbe correspond au complément de *capable* en **90a** ou *responsable* en **90b**, et la proforme *y* correspond au complément d'*attentif* en **90c**, et *leur* au complément de *propres* en **90d**. Elle peut être plus naturelle quand l'attribut précède le complément direct **90e**.

90 **a** *L'amour, je m'en trouve [capable]* […]. (*forum.doctissimo.fr*, 5 déc. 2007)
b [À propos de l'euro] *Paris s'en considère [responsable] alors que son comportement est celui d'un mauvais parent.* (*letemps.ch*, 8 juil. 2013)
c *Mais quand on m'y rend [attentif], j'en suis plutôt [content].* (*forum.ubuntu-fr.org*, 9 mars 2012)
d […] *les partis politiques n'ont pas inventé les pratiques qu'on leur croit [propres]* […]. (*vacarme.eu.org*, 2 juil. 2002)
e *On en croit [capable] n'importe qui.*

La pronominalisation du complément de l'attribut par la proforme *en* **91b** est plus fréquente que celle en *lui* **91a** ou *y*. La proforme *en* est parfois possible lorsque l'attribut est introduit par *comme* **91c** ou *pour* **91d 91e**, mais pas *lui* ni *y* **91f 91g**.

91 **a** % *Pierre lui croit Marie* [*fidèle*].
b *Pierre en croit Marie* [*capable*].
c *Notre entreprise, on l'en considère* [*comme le fondateur*].
d *On l'en tient* [*pour responsable*].
e *Évidemment, le client est furieux et vous en tient* [*pour responsable*]. (paperblog.fr, 5 sept. 2007)
f * *On l'y tient* [*pour attentif*].
g * *Il l'y considère* [*comme attaché* / *comme lié* / *comme conforme*].

En revanche, pour la plupart des attributs prépositionnels **92a 92b**, la pronominalisation du complément de l'attribut n'est pas possible, sauf avec certains syntagmes prépositionnels figés comme *prendre à témoin* **92c**, ni pour les infinitifs introduits par *à* **92d**. Dans ces cas-là, on n'a que la structure A ➤ figure III-5.

92 **a** *On croyait Paul* [*sans nouvelles du projet*]. | * *On en croyait Paul* [*sans nouvelles*].
b *On l'a mis* [*à la tête du projet*]. | % *On l'en a mis* [*à la tête*].
c *Je ne vous ai pas caché dans quel esprit j'acceptais la responsabilité de former et de désigner le Gouvernement. Je vous en prends* [*à témoin*]. (de Gaulle, 1970a)
d *J'ai ce film* [*à montrer aux enfants*]. | * *Je leur ai ce film* [*à montrer*].

L'interrogation ou l'extraction du complément de l'attribut du complément

Le complément de l'attribut peut être interrogé **93a 93b** ou donner lieu à une relative **93c 93d**, si l'attribut est nominal **93a 93d** ou adjectival **93b 93c**. Comme dans le cas de l'attribut du sujet, la relative est plus difficile quand l'attribut est un syntagme prépositionnel **93e 93f** ➤ III-3.2.5.

93 **a** *De quelle circonscription a-t-il été élu* [*député* ◊] *?*
b *À quoi son expérience l'a-t-elle rendu* [*particulièrement sensible* ◊] *?*
c *Il savait évoquer ces souffrances auxquelles sa propre expérience l'avait rendu* [*sensible* ◊].
d *Il connait aussi la gloire, une gloire immense, égale, sans aucun doute, à celle de Ronsard dont on le considérait* [*comme héritier* ◊]. (Losfeld, 1969)
e % *la situation dont on l'a pris* [*à témoin* ◊]
f * *le projet dont on le sait* [*sans nouvelles* ◊]

III-4

Les constructions causatives de *faire* et *laisser* avec un infinitif

Les verbes *faire* et *laisser* suivis d'un infinitif constituent des constructions causatives (*Paul fait dormir les enfants. Paul laisse dormir les enfants.*).
Leur sujet (Paul) est interprété comme une cause, tandis que l'individu affecté (les enfants) est appelé le *causataire*.
Le sujet de l'infinitif devient un complément du verbe causatif *faire* ou *laisser*, comme en témoigne la proforme (*les*) (*Paul les fait dormir. Paul les laisse dormir.*).
Avec *faire*, et dans une moindre mesure avec *laisser*, ce complément doit être introduit par *à* ou *par*, si l'infinitif est transitif (*Paul fera lire le livre par les enfants. Paul laisse manger des bonbons aux enfants.*).
Avec l'infinitif, *faire* a une construction réfléchie (*Paul s'est fait punir.*) de sens passif ('Paul a été puni').
Laisser, de son côté, a une autre construction dans laquelle le causataire (*les enfants*) précède l'infinitif (*Paul laisse les enfants manger des bonbons.*)

Qu'est-ce qu'un verbe causatif ?

Un verbe causatif a un sujet interprété comme la cause d'une situation. On parle de *cause* quand une situation résulte, directement ou indirectement, d'une action ou d'un évènement ➤ II-3.2.2. Le français peut créer des verbes causatifs par adjonction d'un suffixe comme *-iser* ou *-fier* à une base nominale ou adjectivale ; cela produit un verbe dont le sujet est interprété comme une cause : l'action de la télévision **1a**, les actions de la France au début du XXe siècle **1b**. Certains verbes transitifs avec attribut du complément ➤ III-3.3, comme *mettre* **1c** ou *rendre* **1d**, sont également causatifs.

1 **a** *La télévision a américanisé la culture.*
b *La France a électrifié son réseau ferroviaire au début du XXe siècle.*
c *Paul a mis Marie au courant.*
d *Ce retard rend Marie nerveuse.*

De façon générale, un sujet interprété comme une cause est également interprété comme un agent s'il agit volontairement, comme la *France* **1b** ou *Paul* **1c**. L'individu ou l'entité directement affectée a un rôle de patient, et est appelé le *causataire* : *culture* **1a**, *Marie* **1c 1d**.
Certains verbes construits avec un infinitif sont également causatifs : *empêcher* **2a**, *faire*, *forcer*, *interdire* **2b**, *laisser*, *obliger*, etc. **2c**. Les verbes *faire* et *laisser* **2d** se distinguent des verbes précédents en ce qu'ils entrent dans une construction verbale dite *fusionnée* ➤ III-1.4.

2 **a** *Paul empêche les enfants de sortir.*
b *Paul interdit aux enfants de sortir.*
c *Paul oblige les enfants à sortir.*
d *Paul fait/laisse sortir les enfants.*

➤ Verbes causatifs avec infinitif ➤ II-2.5 ➤ tableau II-14

4.1. Les constructions de *faire* avec un infinitif

Le verbe *faire* avec infinitif se différencie sur plusieurs points des constructions avec infinitif ordinaires, comme celle d'*empêcher* ➤ II-2.5 :
– selon l'infinitif, le causataire est complément direct (*Paul fait rire les enfants.*) ou prépositionnel (*Paul fait lire ce livre aux enfants.*) de *faire* ➤ III-4.1.3 ;

– l'infinitif ne peut pas être séparé de *faire* par le causataire, contrairement à *empêcher* (*Paul empêche Marie de partir.*) ;
– les compléments éventuels de l'infinitif se pronominalisent sur *faire* (*Paul le fait lire aux enfants.*), à la différence d'*empêcher* (*Paul empêche les enfants de le lire.*) > III-4.1.4.

Avec *faire*, on voit persister une construction plus rare, souvent réservée à un causataire pronominal (*Paul nous fera y aller.*) > III-4.1.6, et encore vivante régionalement > III-4.2.

Le verbe faire *avec un infinitif*

Le verbe *faire* peut se construire avec un infinitif, suivi généralement du causataire. En **3a**, *les enfants* est interprété comme sujet de *travailler*, et en **3c** *du lait* est interprété comme sujet de *bouillir*. Cependant, dans les deux cas, il s'agit, du point de vue syntaxique, du complément direct de *faire*, comme en témoignent les proformes correspondantes *les* **3b** et *en* **3d**, réservées aux compléments directs, qui s'attachent à *faire*.

3 **a** *Jean fait travailler les enfants.*
b *Jean les fait travailler.*
c *Jean fait bouillir du lait.*
d *Jean en fait bouillir.*

Il n'y a donc pas lieu de parler, comme dans certaines grammaires, de *subordonnée infinitive* : du point de vue syntaxique, *les enfants* n'est pas sujet de *travailler*, pas plus que *du lait* n'est sujet de *bouillir*. *Faire* a donc deux compléments distincts : le causataire et l'infinitif.
Faire entre aussi avec l'infinitif dans des expressions figées comme *faire chanter* ('exercer un chantage'), *faire marcher* ('tromper') > II-6.

Les autres constructions de faire

Comme tous les verbes très fréquemment utilisés, *faire* a de nombreux sens et entre dans des constructions très diverses > fiche FAIRE. Il peut en particulier se construire avec une complétive **4a**, un attribut du sujet **4b** > III-3.2, un complément direct et un attribut du complément **4c** **4d** > III-3.3.

4 **a** *Cela fait que l'extérieur de la pavlova est croustillant et l'intérieur moelleux.* (*fr.wikipedia.org*, consulté en sept. 2017)
b *Ces couleurs font un ensemble harmonieux.*
c *Ne le faites pas plus gentil qu'il n'est.*
d *Le président l'a enfin fait chevalier de la Légion d'honneur.*

La construction avec infinitif et la construction avec subordonnée

La construction de *faire* avec infinitif **3** diffère de celle avec subordonnée complétive **4a**. En **4a**, *l'extérieur de la pavlova* est bien un sujet et peut être pronominalisé par *il* **5a**. La construction de *faire* avec subordonnée est plus rare et souvent moins naturelle **5b** que la construction avec infinitif **3a**. Elle est surtout utilisée avec *être* ou un verbe d'état **4a**, avec lesquels un infinitif serait peu naturel **5c**. Les différences entre les deux constructions montrent bien qu'il serait trompeur de parler de subordonnée infinitive en **3**.

5 **a** *Cela fait qu'il est croustillant.*
b *Paul fait (en sorte) que les enfants travaillent.*
c ? *Cela fait être croustillant l'extérieur de la pavlova.*

4.1.1. La construction fusionnée de *faire* avec un infinitif

Faire forme avec l'infinitif une construction fusionnée > III-1.1, qui se caractérise par le fait que l'infinitif transmet à *faire* à la fois son sujet (le causataire) et ses compléments éventuels.
L'expression du causataire dépend de l'infinitif : si l'infinitif est intransitif (*dormir*), le causataire est complément direct de *faire* **6a** **6b**. En revanche, si l'infinitif est transitif (*apprendre*), le causataire est complément prépositionnel de *faire*, introduit par *à* **6c** **6d** > III-4.1.2. Sachant qu'un même verbe ne peut pas avoir deux compléments directs > II-2.1.1, *faire* et l'infinitif se comportent comme un seul verbe de ce point de vue.

6 **a** *Jean fait dormir [les enfants] dans le salon.*
b *Jean les fait dormir dans le salon.*
c *Jean fait apprendre leurs leçons [aux enfants].*

d *Jean leur fait apprendre leurs leçons.*
e *Jean y fait dormir [les enfants].*
f *Jean les fait apprendre [aux enfants].*

Les compléments éventuels de l'infinitif, qu'ils soient directs ou obliques, sont réanalysés comme compléments de *faire*, et se pronominalisent sur ce dernier **6e 6f** ➤III-4.1.4. C'est pourquoi on parle de *construction verbale fusionnée*. Ce phénomène de transmission des compléments pronominalisés est parfois appelé dans les grammaires *montée des clitiques*.

La position du causataire et du complément de l'infinitif

Après *faire*, l'infinitif doit nécessairement précéder les autres compléments, dont l'ordre est relativement libre. De manière générale, le causataire peut permuter avec un complément de l'infinitif **7a 7b 7c 7d**, de la même manière que permutent deux compléments d'un même verbe **7e 7f**. Cependant, l'ordre naturel suit la tendance générale qui place le complément direct avant le complément prépositionnel ➤XVII-3.2.1 : **7e** est plus naturel que **7f** et, de même, **7a** est plus naturel que **7b**, et **7c**, plus que **7d**.

7 **a** *Jacques fait entrer [les invités] [au salon].*
b *Jacques fait entrer [au salon] [les invités].*
c *Jacques fait manger [des épinards] [aux enfants].*
d *Jacques fait manger [aux enfants] [des épinards].*
e *Jacques emmène [les invités] [au salon].*
f *Jacques emmène [au salon] [les invités].*

> *La construction verbale fusionnée et la construction ordinaire à deux verbes*
>
> Dans une construction ordinaire avec infinitif ➤II-2.5, l'expression du causataire ne varie pas : avec *empêcher*, par exemple, c'est toujours un complément direct, quelle que soit la transitivité de l'infinitif **8a 8b**. Autre différence avec *faire*, le complément éventuel de l'infinitif se pronominalise sur ce dernier **8c 8e**, pas sur *empêcher* **8d**. Enfin, le causataire peut éventuellement permuter avec le syntagme que forment l'infinitif et son complément **8f**, mais non avec le seul complément **8g** ➤III-1.3.
>
> **8** **a** *Jean empêche [les enfants] [d'aller au salon].*
> **b** *Jean empêche [les enfants] [d'apprendre leurs leçons].*
> **c** *Jean empêche [les enfants] [d'y aller].*
> **d** * *Jean y empêche [les enfants] [d'aller].*
> **e** *Jean empêche [les enfants] [de les apprendre].*
> **f** *Jean empêche [d'aller au salon] [les enfants].*
> **g** * *Jean empêche [d'aller] [les enfants] [au salon].*

L'accord du participe passé de faire

Selon la norme, le participe passé de *faire* reste invariable, même si le causataire est pronominalisé **9a**, interrogé **9b** ou relativisé **9c** ➤III-2.3.1. Il en va de même quand le complément de l'infinitif est pronominalisé **9d**, interrogé **9e** ou relativisé **9f**.

9 **a** *On a fait rire [les filles].* | *On les a fait rire.*
b *Quelles filles a-t-on fait rire ?*
c *Voici les filles qu'on a fait rire.*
d *On a fait chanter [cette chanson].* | *On l'a fait chanter.*
e *Quelle chanson a-t-on fait chanter ?*
f *Voici la chanson qu'on a fait chanter.*

> *La variation régionale concernant l'accord du participe passé de* faire
>
> Dans certaines régions de la francophonie, notamment dans le Sud de la France, le causataire, en tant que complément direct de *faire*, entraine parfois l'accord du participe passé **10a** ➤III-2.3. On trouve aussi ce genre d'usage, considéré comme fautif, dans des usages informels, en particulier sur Internet **10b 10c**. Au Canada, le *t* final de *fait* est prononcé, comme pour *faite*, donc on n'entend pas l'accord en genre éventuel.
>
> **10** **a** ! *J'ai pris de jeunes pousses d'épinards et je les ai faites cuire à la vapeur.* (*cuisineculinaire.com*, 27 nov. 2017)
> **b** ! *Les pauvres je les ai faites attendre depuis la veille.* (*forum.doctissimo.fr*, 6 mai 2012)
> **c** ! *Je me suis faite épiler* […]. (*forum.sports-sante.com*, 19 nov. 2017)

Le passif et le médiopassif de faire

Le verbe *faire* suivi d'un infinitif ne se passive pas **11a** ➤ II-4.1, bien que cela ait été possible en français classique **11b**. C'est désormais l'emploi de *on* qui tient éventuellement lieu de passif **11c**.

11 a * *Les enfants ont été faits travailler.*
b *Il a été fait entrer, et a été chargé de la part de l'Assemblée, d'aller chez M. Le Tellier* [...]. (de Retz, 1777)
c *On a fait travailler les enfants.*

En revanche, *faire* permet le médiopassif **12b** ➤ II-4.2. Là encore, *faire* et l'infinitif se comportent comme un seul verbe : le complément de l'infinitif devient sujet de *faire*, ce qui n'est pas possible avec les verbes à infinitif ordinaires **12d**.

12 a *Les propriétaires consciencieux font réparer leurs voitures chez un concessionnaire.*
b *Les voitures se font réparer chez un concessionnaire.*
c *Les enfants veulent réussir le bac, en général.*
d * *Le bac se veut réussir, en général.*

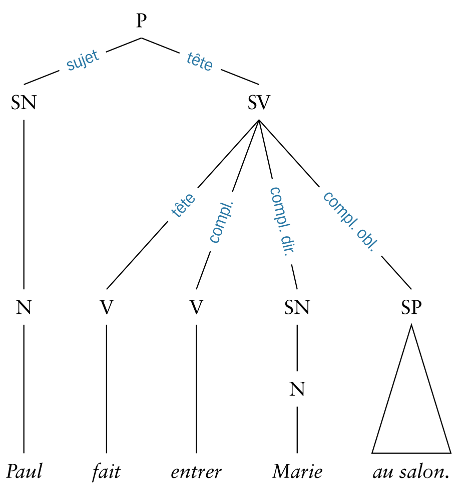
➤ Constructions réfléchies de sens passif (*Paul se fait coiffer par son frère.*) ➤ III-4.1.3

4.1.2. La structure syntaxique de la construction fusionnée avec *faire*

Bien qu'ils possèdent certaines propriétés qui les apparentent à un verbe unique, *faire* et l'infinitif demeurent bien deux verbes distincts, entre lesquels peuvent s'intercaler des adverbes **13a**. Le premier est analysé comme la tête de la phrase et le second comme un complément, car c'est *faire* qui détermine le temps et le mode de la phrase. Ainsi, *faire* est à l'impératif dans une phrase désidérative **13b** et au subjonctif dans une complétive au subjonctif **13c**. C'est lui également qui s'accorde en personne et en nombre avec le sujet. De plus, deux infinitifs peuvent être coordonnés après *faire* sans que ce dernier soit répété **13d**.

13 a *Pierre fait souvent réviser son fils.*
b *Fais manger les enfants !*
c *Il faut que tu fasses manger les enfants.*
d *Paul fait chanter et danser les enfants.*

> *Les compléments de* faire + *infinitif*
>
> Dans la construction fusionnée ➤ **figure III-6**, *faire* a au moins deux compléments : l'infinitif et le causataire, auxquels peut s'ajouter le complément de l'infinitif (*au salon* ou *des épinards*) comme troisième complément de *faire*.



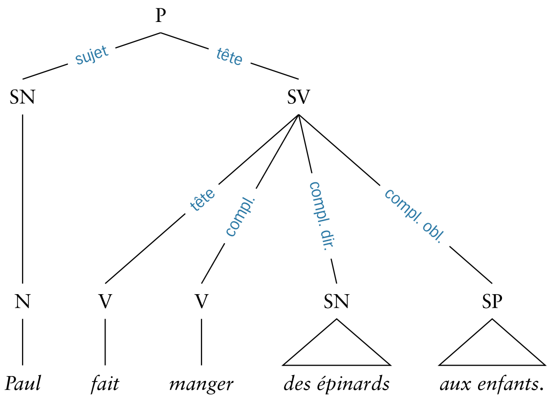


Figure III-6. *La structure syntaxique de faire avec infinitif*

Contrairement aux verbes à infinitif ordinaires (*persuader*, *vouloir*), qui ont pour complément un syntagme verbal ➤ II-2.5, l'infinitif et ses compléments éventuels ne forment pas ensemble un SV : *entrer*, *Marie* et *au salon* sont trois compléments de *faire*, tandis qu'*entrer* et *au salon* forment un seul complément de *vouloir* ou *persuader*. Cette différence de structure se manifeste dans les phrases pseudoclivées ➤ XVIII-2.3. L'infinitif peut apparaitre avec son complément dans une phrase pseudoclivée après *vouloir* **14a** ou *persuader* **14b**, mais non après *faire* **14c**. Il ne peut non plus apparaitre avec le causataire, après *faire* **14d**.

14 **a** *Ce que Marie veut, c'est [entrer au salon* $_{SV}$*].*
b *Ce dont Paul persuade Marie, c'est [d'entrer au salon* $_{SV}$*].*
c ** Ce que Paul fait Marie, c'est entrer au salon.*
d ** Ce que Paul fait, c'est entrer Marie au salon.*

La position de la négation est également différente. Dans une construction ordinaire, elle peut accompagner le verbe principal ou l'infinitif **15a 15b**, avec généralement une différence de sens **15c**. En revanche, dans la construction fusionnée de *faire*, la négation de l'infinitif n'est pas possible **15d 15e**. Si *ne pas* devant l'infinitif est ajout au SV ➤ X-2.3.3, cela confirme la structure sans SV complément de la ➤ figure III-6. Quand l'infinitif peut être nié **15f**, il s'agit en fait d'un reste de construction ordinaire, avec complément SV ➤ III-4.1.6, encore vivant régionalement ➤ III-4.2.

15 **a** *Marie ne veut pas [aller au salon].*
b *Marie voudrait [ne pas aller au salon].*
c *Paul n'a pas persuadé Marie d'aller au salon. ≠ Paul a persuadé Marie de ne pas aller au salon.*
d ** Paul a fait ne pas entrer Marie au salon.*
e ** Paul a fait ne pas manger des épinards aux enfants.*
f *% Tout cela l'a fait [ne pas y aller].*

Construction de faire *avec un adverbe de manière*

L'interprétation de certains adverbes avec *faire* distingue également la construction fusionnée d'autres constructions avec infinitif. L'adverbe de manière (*mal*, *facilement*) modifie normalement le verbe qu'il accompagne : *facilement* modifie l'action de *boire* **16a** ; *mal* modifie l'action de *voir*, non celle de *fermer la porte* **16b**.
En revanche, avec *faire*, l'adverbe peut modifier aussi bien *faire* que l'infinitif, qu'il précède ou qu'il suive *faire*, ce qui montre qu'ils appartiennent au même syntagme verbal. Ainsi, en **16c**, *facilement* peut être interprété comme modifiant aussi bien *faire* ('Max agit facilement') que l'infinitif ('le causataire boit facilement'). En **16d**, ce peut être Max qui a mal agi (en donnant un mauvais ordre par exemple), ou bien le causataire (la porte n'est pas bien fermée).

16 **a** *Max la regarde [boire facilement le médicament* $_{SV}$*].*
b *Le témoin l'a mal vu [fermer la porte* $_{SV}$*].*
c *Max lui fait boire facilement le médicament.*
d *Max lui a mal fait fermer la porte.*

➤ Interprétation de *beaucoup* comme quantifieur nominal avec *faire* (*faire beaucoup lire de livres*) ➤ III-1.4.3 ➤ V-5.4.3

4.1.3. Le causataire dans la construction fusionnée avec *faire*

De façon générale, le causataire est :
- complément prépositionnel (en *à* ou *par*) si l'infinitif a un complément direct (*Paul fait lire ce livre aux enfants. Paul leur fait lire ce livre.*) ;
- complément direct dans les autres cas (*Paul fait rire les enfants. Paul les fait rire.*).

Mais d'une part, certaines proformes (*me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*) neutralisent cette différence (*Paul nous fait rire. Paul te fera apprendre tes leçons.*). D'autre part, certains infinitifs admettent les deux types de proformes (*Ça les / leur a fait hésiter. Ça le / lui fait penser qu'il a tort.*).
Le choix entre *à* et *par* dépend de l'interprétation (*faire inonder la campagne par la Marne, faire perdre patience à Pierre*), ou de la construction (*Jean se fait coiffer par son frère / * à son frère.*).
Certains infinitifs autorisent également la préposition *de* (*Ce voyage l'a fait apprécier de ses élèves.*).

Le causataire avec faire *quand l'infinitif est intransitif*

Si l'infinitif n'a pas de complément direct, le causataire est typiquement réalisé comme un complément direct **17a**. Un infinitif réfléchi se comporte à cet égard comme un verbe intransitif **17b** > IX-2.3.

17 a *Paul a fait rire [mes amis].*
b *Paul fait se laver [les enfants].*
c *Les médicaments, ça fait dormir.*
d *Les médicaments, ça fatigue.*
e *Le sorcier n'a pas réussi à faire pleuvoir.*

Le causataire peut être omis dans les mêmes conditions que les compléments ordinaires, par exemple si la phrase exprime une tendance générale > II-5.5 : en **17c**, le causataire omis est interprété comme 'les gens', comme le complément de *fatigue* en **17d**. Avec un verbe impersonnel, comme *pleuvoir*, le causataire est forcément absent **17e**.
Quand l'infinitif a un complément prépositionnel, le causataire est normalement complément direct : *Max* **18a**, *les enfants* **18b**, *la lettre* **18c**. Le complément prépositionnel de l'infinitif **18c** comme le causataire **18d** peuvent donner lieu à une proforme, attachée à *faire*, et les deux proformes peuvent se cumuler **18e 18f**.

18 a *On fera parler [Max] de son voyage.*
b *On fera aller [les enfants] en Angleterre.*
c *On lui fera parvenir [la lettre].*
d *Ça le fait penser à sa mère / obéir à son père.*
e *Je n'y suis jamais retourné, mais combien de fois, un dimanche de repas, on l'en ferait parler, lui qui à son tour avait passé relais à mon frère* [...]. (Bon, 2001)
f *Il y a des millénaires, le peuple juif sortait de l'esclavage et aujourd'hui, rien ni personne ne l'y fera retourner.* (*israel-infos.net*, 16 avril 2012)

Le causataire humain et les proformes

Quand le complément de l'infinitif donne lieu à une proforme *lui*, *leur*, la présence d'un causataire humain peut être peu naturelle (? *On lui fera parler Paul.*), car on a tendance à interpréter *lui* comme un causataire > IX-5.2. Mais la même proforme pour le complément de l'infinitif ne pose pas problème si le causataire n'est pas humain **18c**.

Le causataire en à *avec certains infinitifs intransitifs*

Pour certains locuteurs, un infinitif à complément prépositionnel autorise parfois un causataire introduit par *à* **19a 19b**. Il s'agit en particulier de verbes dont le sujet exerce un certain contrôle : par exemple, *obéir* car on peut décider d'obéir ou non **19c** ; de verbes de communication (*parler*) **19b** ou de représentation mentale (*rêver*) **19a** ; de verbes de possession ou de transfert de possession (*hériter*) **19d**. En revanche, un verbe d'état (*ressembler*) est plus difficile **19e**, sauf variantes régionales > III-4.2.

19 a % *Max fait rêver [à tout le monde] de ce voyage.*
b % *On fera parler de ce voyage [à Marie].*
c % *Ça lui fait penser à sa mère / obéir à son père.*
d % *Max a réussi à lui en faire hériter.*
e * *Cette casquette lui fait ressembler à son père.*

Certains verbes intransitifs peuvent aussi, pour certains locuteurs, autoriser une proforme *lui* qui correspond au causataire **20a**, sans pour autant autoriser un causataire en *à* **20b 20c** ➤ III-4.2.

20 a % *Ça lui a fait accélérer / patienter.*
b * *Ça a fait accélérer / patienter [à Marie].*
c *Ça a fait accélérer / patienter [Marie].*

Le causataire avec faire *quand l'infinitif est transitif*

Quand l'infinitif prend un complément direct, le causataire est normalement introduit par *à* **21a**, *par* **21b** ou encore *de* **21c**. Il en va de même quand le complément est un nom prédicatif **21d**, dans une construction à verbe support ➤ III-6.2.1. Quand le complément de l'infinitif est figé, en revanche, le causataire peut être complément direct **21e**.

21 a *Je ferai couper le bois [à Jean].*
b *Je ferai couper le bois [par Jean].*
c *Son humeur joviale l'a fait aimer [de ses élèves].*
d *La crise fait perdre courage [à tout le monde].*
e *La révolution a fait prendre corps [une grande espérance].*

Quand le complément de l'infinitif est une subordonnée complétive, le causataire est normalement introduit par *à* **22a 22b**, et se pronominalise en *lui* **22c**, mais *le* est parfois possible **22d**.

22 a *Paul fait comprendre [à Marie] qu'elle a tort.*
b *Ça fait penser [à Paul] qu'il a rêvé.*
c *Paul lui fait comprendre qu'elle a tort.*
d *Ça le / lui fait penser qu'il a rêvé.*

L'expression du causataire quand le complément direct est omis

Quand le complément direct de l'infinitif est omis, il peut être interprété comme défini, analogue à *cela* **23a** ➤ II-5.4. Dans ce cas, l'infinitif, même sans complément, peut garder sa transitivité et autoriser un causataire prépositionnel avec *faire* **23b**. En revanche, quand le complément omis est interprété comme indéfini, analogue à *quelque chose* **23c** ➤ II-5.3, l'infinitif devient intransitif, et le causataire se construit comme complément direct de *faire* **23d**.

23 a *Essaie !*
b *Il faut faire essayer [à tout le monde].*
c *J'ai déjà mangé.*
d *Avez-vous fait manger [les enfants] ?*

L'expression du causataire quand le complément est lui

Quand l'infinitif a un second complément pronominalisé en *lui*, *leur*, le causataire doit être introduit par la préposition *par* **24a**. Ainsi, **24b** n'est pas ambigu : *lui* réfère forcément au causataire et *à Marie* au bénéficiaire de l'achat. Si l'on veut que *lui* réfère au bénéficiaire de l'achat, le causataire doit être construit avec *par* **24c**.

24 a *Vers 18 heures, Von Stülpnagel lui fera téléphoner par Beck.* (*us.army.39.45.soforums.com*, 21 aout 2007)
b *Max lui a fait acheter des fleurs [à Marie].*
c *Max lui a fait acheter des fleurs [par Marie].*

Le causataire en à *ou* par *avec* faire

Quand *faire* est réfléchi, le causataire ne peut pas être en *à* **25a** mais seulement en *par* **25b**. De manière plus générale, le choix entre ces prépositions dépend de l'interprétation et du contexte. La préposition *à* est typiquement utilisée quand le causataire est animé et influencé, voire contraint, par le sujet de *faire* **25c**. La préposition *par*, en revanche, s'emploie avec un causataire inanimé **25d** ou ayant une relation plus indirecte avec le sujet de *faire* **25e**.

25 a * *Max s'est fait coiffer [à son frère].*
b *Max s'est fait coiffer [par son frère].*
c *On fera ranger leur chambre [aux enfants].*
d *On fera inonder la campagne [par la Marne] pour protéger Paris.*
e *On fera repeindre la chambre [par un professionnel].*

Le causataire humain et la préposition

Quand l'infinitif a lui-même un complément humain, ou animé, le causataire se construit avec *par* plutôt qu'avec *à* **26a 26c**, même si la proforme *lui* est possible **26b 26d**. La proforme est plus difficile si le complément humain de l'infinitif est lui-même pronominalisé **26e**.

26 a *Jacques a fait soigner l'enfant [par sa mère] / ? [à sa mère].*
b *Jacques lui a fait soigner l'enfant.*
c *Nous avons fait prévenir Jacques [par Pierre] / * [à Pierre].*
d *Nous lui avons fait prévenir Jacques.*
e *? Nous le lui avons fait prévenir.*

Le causataire en par *ou* de *avec* faire

La construction du causataire en *par* rappelle celle du complément d'agent au passif. Comme ce dernier, il peut être introduit par *de* avec un verbe d'état, comme *apprécier* **27a**, qui autorise un passif en *de* **27b** ➤ II-4.1.3. Comme au passif, le sens n'est pas toujours le même : ainsi, *suivre* a un passif en *par* quand il exprime un déplacement volontaire **27c**, et un passif en *de* quand il exprime une simple succession temporelle **27d**. La même différence s'observe dans la construction du causataire avec *faire* **27e 27f**.

27 a *Ce voyage l'a fait apprécier [de ses élèves].*
b *Le professeur est apprécié [de ses élèves].*
c *Jean a été suivi [par plusieurs personnes] depuis l'aéroport.*
d *Au diner, le poisson a été suivi [d'un rôti].*
e *Max a fait suivre Jean [par plusieurs personnes] depuis l'aéroport.*
f *Au diner, Max a fait suivre le poisson [d'un rôti].*

Le causataire en de *et le passif en* de

Le causataire peut être introduit par *de* quand l'infinitif autorise un passif en *de*, à quelques exceptions près. Certains linguistes analysent les constructions en *faire* + *par* et *faire* + *de* comme incluant un infinitif passif, c'est-à-dire sélectionnant *Jean* **27e** ou *le poisson* **27f** comme sujet et non comme complément. Les constructions en *faire* + *à*, en revanche, incluent bien un infinitif actif, avec *le poisson* comme complément de l'infinitif dans : *Max fait nettoyer le poisson [à Paul].*

Le causataire en par *avec certains infinitifs intransitifs*

Un causataire en *par* est parfois possible quand l'infinitif n'est pas transitif **28a 28c**. Là encore, il y a un parallèle entre la construction en *faire* et le passif : ce sont les mêmes verbes, comme *procéder (à)*, qui permettent le passif impersonnel **28b** ➤ II-4.1.2 et le causataire en *par*. Ces infinitifs autorisent souvent aussi un causataire en *à* **28c**.

28 a *Max a fait procéder à l'exhumation de la victime [par le médecin légiste].*
b *Il a été procédé à l'exhumation de la victime [par le médecin légiste].*
c *On fera parler de ce voyage [à Marie] / [par Marie].*

4.1.4. Les proformes dans la construction fusionnée avec *faire*

Dans la construction fusionnée, les compléments éventuels de l'infinitif se pronominalisent en général sur *faire* (*La chambre, Paul la fera ranger aux enfants. Ce problème, Paul en fait parler tout le monde.*) ➤ III-4.1.1. Plusieurs proformes peuvent parfois se cumuler (*Paul nous en fera parler. Paul la leur fera ranger.*).

Dans quelques cas particuliers, les proformes sont attachées à l'infinitif :
– les réfléchis (*Je ferai se laver les enfants.*) ;
– les proformes figées (*Cette crise nous fait y voir plus clair.*) ;
– les cas de proformes incompatibles (* *lui nous*) (*Paul lui fera nous expliquer le problème.*).

Le réfléchi avec faire

Le réfléchi *se* peut reprendre le sujet de *faire* (la cause) ou le sujet de l'infinitif (le causataire). Le réfléchi reprenant la cause s'attache à *faire* **29a 29c**, mais celui reprenant le causataire s'attache à l'infinitif **29b 29d**. Le réfléchi, en effet, renvoie au sujet du verbe auquel il s'attache ➤ IX-2.3.1. Il peut remplacer le complément

direct **29a** **29b** ou prépositionnel **29c** **29d** de l'infinitif. En **29c**, c'est pour Marie que l'assistant achète le manteau, tandis qu'en **29d**, c'est Paul qui l'achète pour lui-même.

29 **a** *Max se fait coiffer par son frère.*
b *Paul fait se laver les enfants.*
c *Marie s'est fait acheter un manteau par son assistant.*
d *Le froid a fait s'acheter un manteau à Paul.*

La construction réfléchie distingue *faire* des constructions à infinitif ordinaire (*Max veut se coiffer.* * *Max se veut coiffer.*) ➤ III-1.4.1.

➤ *Se faire* de sens passif (*Paul s'est fait renverser par une voiture.*) ➤ III-4.1.5

Les proformes figées avec faire

Certaines proformes sont figées, associées à un verbe sans complément correspondant. C'est notamment le cas de *en*, *se* et *y*, qui sont figées dans les expressions *en avoir marre*, *se serrer la ceinture*, *s'apercevoir* (*de*), *y voir clair*. Elles s'attachent à l'infinitif, et non à *faire* **30a** **30b** **30c**. Elles peuvent parfois conduire d'autres proformes, non figées, à rester sur l'infinitif **30d**. La variante **30e**, où seule la proforme figée reste sur l'infinitif, n'est pas acceptée par tous les locuteurs.

30 **a** *La conjoncture économique a fait se serrer la ceinture aux ménages français.*
b *Ce comportement a fait en avoir assez à tout le monde.*
c *La crise a fait s'apercevoir Paul de sa précarité.*
d *La crise a fait s'en apercevoir Paul.*
e % *La crise en a fait s'apercevoir Paul.*

Enfin, du moins pour certains locuteurs, certaines proformes s'attachent à l'infinitif, afin d'éviter des séquences impossibles comme * *lui nous* ou * *nous lui* **31a** **31b** ➤ IX-3.2.
Certains locuteurs acceptent également **31c** à côté de **31d**, qui est plus largement accepté. Pour ces locuteurs, quand le causataire est une proforme, *faire* peut entrer dans une construction infinitive ordinaire, avec les compléments de l'infinitif pronominalisés sur ce dernier ➤ III-4.1.6. Certaines variantes régionales permettent cette construction même quand le causataire n'est pas une proforme ➤ III-4.2.

31 **a** * *Paul lui nous fera expliquer le problème.*
b % *Paul lui fera nous expliquer le problème.*
c % *On les fera les lire.*
d *On les leur fera lire.*

4.1.5. La construction *se faire* avec infinitif

La combinaison du réfléchi et de *faire* peut former une expression figée, de sens passif. La phrase **32a** est en effet ambigüe. Elle peut décrire une situation de suicide assisté collectif ou une catastrophe où les morts étaient des victimes involontaires. Dans ce second usage, le verbe *faire* a perdu son sens causal : les trente personnes n'ont rien causé du tout. En **32b** et **32c**, l'interprétation naturelle est que le sujet n'est aucunement responsable.
L'expression causative en **32a** est une façon de reléguer à l'arrière-plan l'agent, de façon analogue au passif ➤ II-4.1. Le sujet de l'infinitif est omis ou construit avec *par* **32b**.

32 **a** *Trente personnes se sont fait tuer hier.*
b *Comment ne pas se faire piéger par un hoax ?* (*lanouvellerepublique.fr*, 28 mars 2013)
c *N. s'est fait tout copier : les produits et la société !* (*pcinpact.com*, 30 avril 2006)

> Se faire + *infinitif et le passif*
>
> La similarité avec le passif explique que certains locuteurs orthographient à tort le verbe comme un participe passif : ! *Les agriculteurs se sont fait piégés par la nouvelle réforme de la PAC.* (*agris.be*, 14 juin 2006), plutôt que comme un infinitif : *se sont fait piéger.*

Cette construction, parfois décrite comme exprimant une certaine empathie de la part du locuteur, a des emplois un peu différents de ceux du passif. Elle est disponible avec des verbes sans passif comme

avoir, et *se faire avoir* signifie ‘être trompé, floué’ **33a**. Elle permet également à un complément prépositionnel, comme un bénéficiaire, de devenir sujet **33b 33c**. Le passif correspondant n’existe pas pour *couper la parole à quelqu’un* ou *passer devant quelqu’un*. Contrairement au passif, le sujet de l’expression *se faire* doit être animé **33d**, et directement affecté par l’évènement décrit : **33e** peut avoir le sens figé (‘le policier lui a lu ses droits’) ou le sens causatif ordinaire (‘il a fait en sorte que le policier lui lise ses droits’). En **33f**, en revanche, l’interprétation passive est plus difficile car Paul n’est pas affecté de la même façon, et l’on aboutit plutôt à l’interprétation causative ordinaire.

33 **a** *C’est ainsi qu’on s’est fait avoir.*
b *Il s’est fait couper la parole chaque fois qu’il a voulu aborder le sujet.*
c *Paul s’est fait passer devant.*
d * *Chaque fois que je prends le métro, mon portefeuille se fait voler.*
e *Paul s’est fait lire ses droits par le policier, quand il a été arrêté.*
f *Paul s’est fait lire le journal hier.*

Avec l’interprétation passive, certains locuteurs peuvent accepter un sujet inanimé dont l’état est altéré et affectera, en retour, le possesseur (% *J’en ai assez ! Mon journal s’est encore fait arroser !*).

> Se faire *et* se voir
>
> L’expression figée *se faire* présente certaines ressemblances avec une construction de *se voir* + infinitif, qui peut aussi être proche du passif ➤ III-5.3.4. Le sujet peut correspondre à un complément direct **34a** ou prépositionnel, en *à* : en **34b**, le patron refuse une promotion à Paul. Mais la construction en *se voir* garde un sens de perception, directe ou indirecte, et le sujet doit être animé : Paul a éprouvé lui-même les félicitations ou le refus en **34a 34b**. Un sujet inanimé, incapable de perception, est quasi inexistant dans cette construction **34c**.
>
> **34** **a** *Paul s’est vu féliciter par son patron.*
> **b** *Paul s’est vu refuser une promotion (par son patron).*
> **c** # *Mon journal s’est encore vu arroser !*

4.1.6. La construction ordinaire de *faire* avec infinitif

Pour certains locuteurs, *faire* peut entrer dans une construction infinitive ordinaire, analogue à celle des verbes *forcer* ou *empêcher* ➤ II-2.5. Il se construit alors avec un syntagme verbal complément qui regroupe l’infinitif et ses compléments éventuels, et le causataire est généralement exprimé par une proforme : *nous* en **35a** et **35b**. Ici, à la différence de la construction fusionnée ➤ III-4.1.1, les compléments éventuels de l’infinitif se pronominalisent sur ce dernier : *la* en **35a**, *y* en **35b** et **35c**. Mais lorsque le causataire est un complément nominal, il doit suivre l’infinitif **35c**, contrairement à ce qu’on observe dans les autres constructions ordinaires, qui placent le complément nominal avant l’infinitif **35d**.
Cette construction est réservée aux causataires animés. Avec un causataire inanimé (*la lettre*), la construction fusionnée, avec proforme attachée à *faire*, est plus naturelle **35e**. Certaines variantes régionales permettent au causataire de précéder parfois l’infinitif (% *On fera Paul y aller.*) ➤ III-4.2.

35 **a** % *Max nous a fait la vendre.*
b % *Max nous a fait y aller.*
c *On fera y aller [Paul].*
d *On empêchera [Paul] [d’y aller].*
e *On y fera glisser [la lettre].* | ? *On fera y glisser [la lettre].*

> *Le causataire en* le *dans la construction ordinaire de* faire
>
> Dans cette construction ordinaire, le causataire peut donner lieu aux proformes *le*, *les* **36a 36b**, avec un infinitif transitif, au lieu de *lui*, *leur* dans la construction fusionnée **36c** ➤ III-4.1.2. Mais il doit s’agir d’une causation directe, avec un causataire agentif ou exerçant un contrôle sur la situation décrite par l’infinitif. En **36a**, la causation est plus directe qu’en **36c**, qui admet que j’aie confié le repas à quelqu’un d’autre ou dissimulé la présence des épinards dans un plat. Les proformes *le*, *les* sont difficiles pour un causataire non agentif comme avec les verbes *aimer*, *subir*, qui échappent au contrôle du causataire **36d**, et la construction avec *lui*, *leur* est plus naturelle **36e**.

36 a *Je les ai fait manger des épinards.*
b % *Je les ai fait en manger.*
c *Je leur ai fait manger des épinards.*
d ? *On les a fait subir des violences / aimer les épinards.*
e *On leur a fait subir des violences / aimer les épinards.*

4.2. La variation concernant *faire* et l'infinitif

En français moderne, la construction de *faire* avec infinitif donne lieu à de nombreuses variations, selon les registres et selon les régions :
– alors que le causataire suit normalement l'infinitif (*Je ferai sortir les enfants.*), il peut parfois le précéder (% *Je ferai les enfants sortir.*) ;
– alors que le causataire se pronominalise en *le* avec un infinitif intransitif (*Ça le fait hésiter.*), il peut parfois donner lieu à *lui* (% *Ça lui fait hésiter.*) ;
– inversement, alors que le causataire se pronominalise en *lui* avec un infinitif transitif (*Je leur ferai lire ce livre.*), il peut parfois donner lieu à *le* (% *Je les ferai lire ce livre.*).
Certaines de ces variantes existaient déjà en ancien et en moyen français, et peuvent être considérées comme des restes d'une construction ordinaire de *faire* à complément syntagme verbal ➤ III-4.1.6.

4.2.1. La variation de la position de l'infinitif avec *faire*

Dans certaines régions de la francophonie, particulièrement en Amérique du Nord, aux Antilles et en Guyane, le causataire peut précéder l'infinitif au lieu de le suivre. De tels exemples sont entendus au Canada, avec un infinitif intransitif **37a 37b 37c** ou transitif **37d**, ainsi qu'en Louisiane et à Terre-Neuve **37g**, aux Antilles et en Guyane **37h**, mais aussi à La Réunion ou à Maurice. Les exemples **37e 37f**, qui correspondent à l'usage standard, attestent de la variation à Ottawa (Ontario) et à Hull (Québec), les mêmes locuteurs étant susceptibles d'utiliser les deux possibilités. À Montréal, l'usage des constructions telles que **37a 37b** semble en voie de régression et réservé aux locuteurs âgés.

37 a % *J'ai fait [les enfants] aller jouer dehors.* (Québec)
b % *C'est le gel et le dégel qu'ont fait [le morceau] se détacher comme tel.* (RDI, « 24|60 », 15 janv. 2014) (Montréal)
c % *[…] j'essayais de faire [ma voix] changer.* (*Corpus Ottawa-Hull*, 025/3247)
d % *[…] c'était Charlebois qui faisait [leurs élèves] signer un contrat.* (*Corpus Ottawa-Hull*, 061/1510)
e *Oui, ils faisaient travailler [les vieux].* (*Corpus Ottawa-Hull*, 058/1153)
f *Quand ils faisaient perdre la licence [à des gars] […].* (*Corpus Ottawa-Hull*, 010/1059)
g % *C'est du bon fumier pour faire [l'herbe] pousser.* (Terre-Neuve)
h % *Elle fait [l'enfant] dormir.* (Guyane)

Cette possibilité, analogue à la construction de *laisser* (*J'ai laissé les enfants jouer dehors.*) ➤ III-4.3.1, existe aussi dans certaines variétés de français en Europe. En particulier, les exemples **38** appartiennent à un registre formel, voire littéraire.

38 a *C'étaient des garçons pleins de feu ou bien effacés, mais tous animés de cet esprit qui fait [l'individu] se sacrifier à une idée.* (Vialar, 1956)
b *Il semblait pourtant y avoir contradiction entre deux rumeurs. Selon la première, Sartre préparait déjà sur lui une étude dont la longueur dépasserait largement celle de son œuvre. L'autre faisait [Ludo] se battre dans une crise religieuse.* (Fougère, 1955)
c *On pourrait voir ici une articulation assez proche de celle qui a fait [Chomsky] installer sa doctrine sur les répertoires distributionnels de Harris et de ses élèves.* (Chevalier, 1969)

Des exemples oraux sont aussi mentionnés pour la France au début du XXe siècle (*Son étourderie a fait Monsieur courir. J'avais été obligée de faire le concierge venir.*), mais il est difficile d'en évaluer le niveau de langue. Ces constructions causatives existaient en ancien et en moyen français, surtout avec un infinitif intransitif. Il se peut que leur emploi actuel dans certaines régions soit lié à une influence de l'anglais (*I make the children play outside.*, littéralement 'je fais les enfants jouer dehors').

4.2.2. L'emploi des proformes *le* ou *lui* avec *faire*

Le causataire peut parfois donner lieu à la proforme *le*, au lieu de *lui*, avec un infinitif transitif. Cet emploi peut être stigmatisé, comme **39a** du *Corpus Ottawa-Hull*, considéré comme informel, ainsi que les exemples oraux **39b 39c** de Louisiane.

39 **a** ! *Mais… je ne peux pas la faire lâcher l'école, elle est si jeune.* (*Corpus Ottawa-Hull*, 089/1977)
b ! *Le whisky là et la bière et tout ça, ça boit là, c'est ça qui les fait faire des mauvaises choses.* (Louisiane)
c ! *Tu peux les faire manger la viande.* (Louisiane)

Mais ce n'est pas toujours le cas. **40a** et **40b** appartiennent à un registre formel européen. L'exemple **40c**, de Martinique, est inclus dans une critique artistique, et **40d** se trouve sur un site belge d'informations. Les exemples **40e** et **40f**, en revanche, proviennent de sites plus informels.

40 **a** […] *les raffuts grégoriens la faisaient haïr son mari.* (Y. Queffélec, 1985)
b […] *c'est l'aliéner à un désir d'adulte ; c'est le faire jouer le rôle d'objet de plaisir de l'adulte.* (Dolto, 1985)
c […] *deux comédiennes passionnées de théâtre* […] *avaient pris contact avec V. E. de la compagnie V. pour les faire travailler ce texte de J.-C. D.* (*madinin-art.net*, 22 juin 2011)
d *Rédacteur en chef du journal* Le Matin, *il la fait écrire quelques chroniques.* (*aquadesign.be*, 28 janv. 2007) (Belgique)
e [*S. T. et ses compères*] *ont, par la même occasion, rendu un vibrant hommage à ceux qui ont en partie contribué à les faire aimer la musique lorsqu'ils étaient plus jeunes.* (*metal.nightfall.fr*, 10 mai 2004)
f *C'est ce que je fais en ce moment, je le fais lire un texte mais peut-être qu'il est trop long.* (*famille.aufeminin.com*, 11 déc. 2002)

Inversement, le causataire peut parfois donner lieu à la proforme *lui*, au lieu de *le*, sans que complément l'infinitif ait de complément direct. Cette fois, la variation semble relever de l'interprétation ➤ III-4.1.3 plus que du registre ou de la région. Certains infinitifs comme *juger*, *regarder*, *rêver*, *revenir sur sa décision*, *songer*, sont possibles : **41a** **41b** et **41c** sont des exemples écrits, littéraires, tandis que **41d** et **41e** proviennent de forums Internet.

41 **a** *De penser à Talleyrand lui fit songer au père Noël.* (Druon, 1950)
b *Un craquement lui fit regarder du côté du lit.* (Estang, 1954)
c […] *Marano se saisit de la main gauche, la retourna, et la montra à Catherine, entendant par là lui faire juger de leur beauté.* (Rheims, 1987)
d *Effectivement l'enthousiasme de notre contributeur après le tome 1 lui a fait rêver de deux supplémentaires…* (*fnac.com*, 7 mai 2012)
e *Certains de mes amis m'ont dit que c'est surement le manque affectif qui lui a fait revenir sur sa décision* […]. (*forum.jerecuperemonex.com*, 5 juil. 2012)

En revanche, un infinitif intransitif à sujet non humain **42a** ou non agentif **42b** n'est pas possible dans cet emploi.

42 **a** # *Ça lui a fait sécher* / *noircir* / *couler.*
b # *Ça lui a fait grossir* / *tomber* / *mourir.*

4.3. Les constructions de *laisser* avec infinitif

Le verbe causatif *laisser*, suivi d'un infinitif, peut entrer dans une construction infinitive ordinaire (*Paul laisse son fils voir ces films.*) ou dans une construction fusionnée (*Paul laisse voir ces films à son fils.*).
Dans la première, le causataire est complément direct de *laisser* (*Paul le laisse voir ces films.*) et l'infinitif garde ses compléments éventuels (*Paul laisse son fils les voir.*).
Dans la seconde, comme avec *faire* ➤ III-4.1.3, la fonction du causataire dépend de la transitivité de l'infinitif : complément direct (*Paul laisse jouer son fils.*) ou prépositionnel (*Paul laisse voir ces films à son fils.*) selon la transitivité de l'infinitif. Autre différence, les compléments éventuels de l'infinitif deviennent alors compléments de *laisser* (*Paul les laisse voir à son fils.*).

Les constructions causatives de laisser

Comme *faire*, *laisser* entre dans plusieurs constructions. On peut distinguer un emploi locatif **43a** ➤ II-3.4.3 et un emploi transitif avec attribut du complément **43b** ➤ III-3.3, à côté des emplois avec infinitif **43c** **43d**.

43 **a** *Paul laisse la soupe au réfrigérateur.*
b *Le choc a laissé Marie sans voix* / *muette.*
c *Paul laisse son fils voir des films.*
d *Paul laisse son fils jouer dehors.*

Contrairement à *faire*, *laisser* ne se construit pas avec une subordonnée complétive (* *Paul laisse que son fils joue dehors.*).
Laisser peut également former avec l'infinitif une expression figée : *laisser tomber* ('abandonner'), *laisser entendre* ('sous-entendre') ➤ **II-6**.
Certaines grammaires appellent parfois *tolératif* l'emploi de *laisser* suivi d'un infinitif. Il s'agit pour nous d'un emploi causatif : le sujet, qui permet, par son action ou son inaction, à une situation d'advenir, a bien un rôle de cause.

4.3.1. La construction ordinaire de *laisser* avec infinitif

Comme d'autres verbes causatifs (*empêcher*, *forcer*), *laisser* peut entrer dans une construction à complément infinitif ordinaire ➤ **II-2.5**. Il se construit alors avec un complément direct (interprété comme sujet de l'infinitif) et un syntagme verbal complément qui regroupe l'infinitif et ses compléments éventuels **44a 44c**. Le complément éventuel de l'infinitif se pronominalise sur ce dernier **44b 44d**.

44 **a** *Paul laisse [son fils] [voir des films].*
b *Paul le laisse [en voir].*
c *Paul laisse [son fils ainé] [jouer aux échecs.]*
d *Paul le laisse [y jouer].*

> Laisser *avec deux compléments*
>
> Contrairement à ce qu'écrivent certaines grammaires, on n'a pas affaire en **44a 44c** à une subordonnée infinitive : *son fils* est bien complément de *laisser*, qui a deux compléments ➤ **III-4.3.3**, et non sujet de l'infinitif. Il se pronominalise comme un complément direct (*le*, *la*, *me*, *te*) et non comme un sujet (*il*, *elle*, *je*, *tu*). Il peut parfois permuter avec le syntagme verbal infinitif (*Paul laisse [jouer aux échecs] [son fils ainé].*).

La construction de laisser *avec infinitif ou participe*

La construction de *laisser* avec infinitif est parfois confondue avec la construction avec participe attribut, en particulier avec les verbes du 1er groupe dont les deux formes sont homophones ➤ **II-1.3.1**. Le sens n'est pas le même : en **45a**, avec l'infinitif, le causataire est interprété comme un sujet ('la voiture avance'), tandis qu'avec le participe **45b**, il s'agit d'un passif ('la voiture a été avancée'). Quand le causataire est omis, la différence peut être plus subtile : en **45c**, *le* est interprété comme le complément de l'infinitif ('quelqu'un l'a enfermé'), tandis qu'il est interprété en **45d** comme sujet du participe passif ('il est resté enfermé').
Quand l'infinitif est sans complément direct, ou sans passif, seul l'infinitif est possible **45e**.

45 **a** *On a laissé la voiture avancer.*
b *On a laissé la voiture avancée.*
c *On l'a laissé enfermer.*
d *On l'a laissé enfermé.*
e *On a laissé Paul arriver en retard.*

> *La sélection du causataire par l'infinitif*
>
> Il s'agit d'une construction à héritage ➤ **II-2.5.4** puisque c'est l'infinitif qui sélectionne le causataire, et non *laisser*. En fonction de l'infinitif, on peut ainsi avoir un causataire (*la moutarde*, *le temps*) appartenant à une expression figée **46a 46b** ➤ **II-6.3.2**. Quand l'infinitif est un verbe météorologique (*pleuvoir*), le sujet impersonnel est absent **46c**.
>
> **46** **a** *Paul laisse le temps passer.*
> **b** *Paul laisse la moutarde monter au nez de Luc.*
> **c** *Je laisse pleuvoir.* (*linternaute.com*, 31 mars 2013)

L'omission du causataire

Le causataire peut être omis, comme dans la construction avec attribut **47a**, comme n'importe quel complément direct ➤ **II-5.1**. En **47a**, **47b**, le complément omis est interprété comme un humain générique ('les gens') et en **47c**, comme un pronom défini ('pour laisser tomber cela').

47 **a** *Ça laisse de marbre.*
b *Ce discours laisse entendre que la décision n'a pas encore été prise.*
c *On a trop investi pour laisser tomber maintenant.*

L'accord du participe passé de laisser

La norme a longtemps préconisé l'invariabilité du participe passé de *laisser* avec le complément de l'infinitif **48a**, mais l'accord avec le sujet de ce dernier **48b** ➤III-2.3.1. Les *Rectifications de l'orthographe* de 1990 étendent désormais l'invariabilité à tous les cas **48c**, par analogie avec *faire* (*Quelles filles a-t-on fait chanter ?*) ➤III-4.1.1.

48 **a** *Quelles chansons a-t-on laissé chanter ?*
b *Quelles filles a-t-on laissées chanter ?*
c *Quelles filles a-t-on laissé chanter ?*

Le passif de laisser *avec infinitif*

Le passif de *laisser* existe dans différentes constructions, par exemple avec un attribut **49a 49b**, mais il est peu naturel avec un infinitif **49c**, même s'il est accepté par certains locuteurs **49e**. On préfère généralement recourir à une construction à sujet indéfini (*on*) **49d**. En tout état de cause, le médio-passif **49f** ➤II-4.2 est plus naturel que le passif ➤II-4.1.

49 **a** *Le jardin a été laissé à l'abandon.*
b *Le chien a été laissé enfermé.*
c ** Je n'ai pas été laissé entrer.*
d *On ne m'a pas laissé entrer.*
e *% Après la mort de la Sorcière blanche, le fort a été détruit ou a été laissé tomber en ruines.* (*fr.narnia.wikia.com*, consulté en sept. 2017)
f *Ce film se laisse voir.*

4.3.2. La construction fusionnée de *laisser* avec infinitif

Le verbe *laisser* peut aussi, comme *faire* ➤III-4.1.2, entrer dans une construction fusionnée avec l'infinitif **50**. Il doit alors être immédiatement suivi de l'infinitif, et l'expression du causataire varie en fonction de ce dernier : avec un infinitif intransitif, il est complément direct **50a** ; avec un infinitif transitif, il doit être introduit par *à* **50c** ou *par*. Le complément éventuel de l'infinitif se pronominalise sur *laisser* **50b 50d**.

50 **a** *Paul laisse jouer [son fils] [aux échecs].*
b *Paul y laisse jouer [son fils].*
c *Paul laisse [voir] [ces films] [à son fils].*
d *Paul les laisse voir [à son fils].*

La construction fusionnée est moins répandue pour *laisser* que pour *faire*. Mais autrement, elle est en tous points semblable à celle de *faire* ➤III-4.1.2. La fonction syntaxique du causataire dépend de la transitivité de l'infinitif **50a 50b** ➤III-4.1.3, et il peut parfois permuter avec le complément de l'infinitif **50c 51a** ➤III-4.1.1. Avec la construction ordinaire **51b**, cette permutation ne serait pas possible **51c**.

51 **a** *Paul laisse [voir] [à son fils] [ce genre de films].*
b *Paul laisse [son fils] [voir ce genre de films].*
c ** Paul laisse voir [son fils] [ce genre de films].*

Le réfléchi de laisser *avec infinitif*

Dans la construction fusionnée, le réfléchi *se* s'attache à *laisser* s'il reprend le sujet de *laisser* **52a 52b**. Il peut remplacer un complément direct **52a** ou prépositionnel, en *à* **52b**. S'il reprend le sujet de l'infinitif, il s'attache à ce dernier **52c 52d**, comme avec *faire* ➤III-4.1.4.

En **52d**, *se laisser faire* est figé, avec un sens proche de 'se laisser maltraiter ou forcer'. Comme *se faire* ➤III-4.1.4, *se laisser* peut aussi prendre un sens analogue au passif sans agent, sans interprétation causative : **52e** équivaut à 'le directeur m'a dit qu'on allait déménager'.

52 **a** *Max se laisse coiffer par Paul.*
b *Max s'est laissé prêter de l'argent par ses amis.*
c *Il ne faut pas laisser s'échapper le malfaiteur.*
d *Il ne faut pas se laisser faire.*
e *Je me suis laissé dire par le directeur qu'on allait déménager.*

4.3.3. Les deux structures syntaxiques de *laisser* avec infinitif

Deux structures peuvent être associées à *laisser*, illustrées en ➤**figure III-7**. L'une est la construction fusionnée, comme pour *faire* ➤**figure III-6**, avec le causataire et le complément de l'infinitif analysés comme compléments de *laisser* (structure A). L'autre est une structure ordinaire à deux compléments, que l'on trouve aussi avec un verbe comme *empêcher* (structure B).

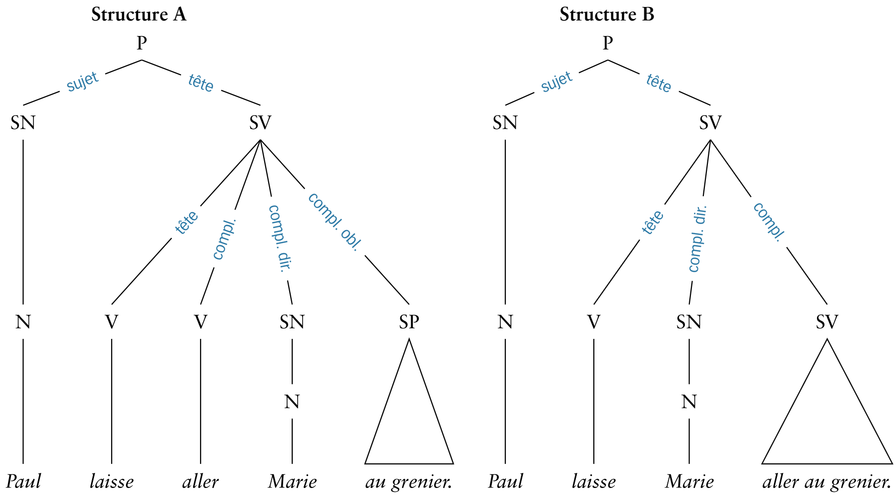


Figure III-7. *Les deux structures syntaxiques de* laisser

Outre la position du causataire et des proformes ➤**III-4.3.2**, d'autres propriétés distinguent ces deux constructions ➤**III-I.3.3**. Dans la construction fusionnée, *laisser* et l'infinitif peuvent apparaitre après un adjectif comme *difficile*, *facile* **53a**, mais non dans la construction ordinaire **53b**. Dans la construction ordinaire, l'infinitif peut être nié **53c**, non dans la construction fusionnée **53d**, ce qui s'explique si *ne pas* se combine à un syntagme verbal ➤**X-2.3.3**.
Enfin, l'adverbe *beaucoup* peut quantifier le complément nominal de l'infinitif dans la construction fusionnée **53e**, mais difficilement dans la construction ordinaire **53f** ➤**III-1.4.3** ➤**V-5.4.3**.

53 **a** *Ce livre est difficile à laisser lire tout seul à un enfant.*
b * *Ce livre est difficile à laisser un enfant lire tout seul.*
c *Paul a laissé les enfants ne pas se laver.*
d * *Paul a laissé ne pas faire leurs devoirs aux enfants.*
e *Paul a beaucoup laissé dire de bêtises aux intervenants.*
f ? *Paul a beaucoup laissé les intervenants dire de bêtises.*

III-5

Les verbes de perception

5.1. Qu'est-ce qu'un verbe de perception ?

Un verbe de perception décrit une perception visuelle (*voir*, *regarder*), auditive (*entendre*), gustative (*gouter*), olfactive (*humer*) ou tactile (*toucher*). Certains sont très généraux (*percevoir*).
La perception peut être intentionnelle (*écouter*, *regarder*) ou non (*entendre*, *voir*).
Elle peut être directe, dans le cas d'un objet concret (*Léa regarde le chien, sent sa fourrure.*), ou indirecte s'il s'agit d'une situation ou d'une qualité (*Je vois le problème. Je sens sa déception.*), proche alors d'une représentation mentale.

5.1.1. Les différentes formes de perception

Les verbes de perception décrivent la réaction à un stimulus d'un être animé, doué d'une capacité à la représentation mentale, qu'on appelle l'*expérient*. En **1a**, Max a une expérience perceptive visuelle liée à la présence d'un stimulus, à savoir le violon, tandis qu'en **1b** il en a une perception auditive et en **1c**, une perception tactile. À l'actif, le sujet nominal est l'expérient et le complément, l'entité perçue.

1 **a** *Max voit le violon.*
b *Max entend le violon.*
c *Max touche le violon.*

On distingue cinq formes de perception, selon les cinq sens habituels : le gout, l'odorat, l'ouïe, le toucher, la vue. Les verbes de perception sont en général spécialisés pour un de ces cinq sens ➤ **tableau III-5**. Il n'y a guère que *percevoir*, qui est très général et s'applique à tous, et *sentir* qui peut s'employer pour le gout, l'odorat ou le toucher.

5.1.2. La perception intentionnelle ou non

Les verbes se distinguent également selon le caractère intentionnel ou non de la perception : en **1a** et **1b**, Max n'a pas nécessairement fait exprès de voir ou entendre le violon. Il en va différemment avec *regarder*, *écouter*, *palper* : en **2a**, **2b** ou **2c**, la volonté de Max est impliquée. Dans ces phrases, Max est interprété comme un agent, et le verbe est dit *agentif* ➤ **II-3.2**.

2 **a** *Max regarde le violon.*
b *Max écoute le violon.*
c *Max palpe le violon.*

La plupart du temps, le verbe est différent selon que le sujet est agentif ou non pour la vision, l'audition et le gout ➤ **tableau III-5**. Ainsi, *regarder* s'oppose à *voir*, comme *écouter* à *entendre* et *gouter* à *sentir*. Toutefois, les verbes agentifs *regarder*, *écouter* signifient que la perception est recherchée, visée, mais ne garantissent pas qu'elle est effective : on peut regarder sans voir, écouter sans rien entendre.

PERCEPTION	NON INTENTIONNELLE	INTENTIONNELLE
auditive	*ENTENDRE* *ouïr*	*ÉCOUTER*
gustative	*SENTIR* % *gouter*	*GOUTER* *déguster, savourer*
olfactive	*SENTIR*	*SENTIR* *flairer, humer, renifler*

PERCEPTION	NON INTENTIONNELLE	INTENTIONNELLE
tactile	*SENTIR* *ressentir*	*SENTIR* *palper, tâter, toucher*
visuelle	*VOIR* *apercevoir, entrevoir, observer*	*REGARDER* *contempler, fixer, guetter, lorgner, mirer, scruter, visionner*
non restreinte	*PERCEVOIR* *déceler, discerner, noter, remarquer*	—

Tableau III-5. *Les différents verbes de perception*

Le verbe en petites capitales dans le > **tableau III-5** est le verbe de base pour chaque sous-classe, car il est le plus fréquent et le plus général.

> *La variation des verbes de perception*
>
> Il existe de nombreuses variantes informelles ou argotiques des verbes de perception (pour *regarder* : % *mater*, % *reluquer*, % *zieuter* ; pour *écouter* : % *esgourder*).
> Il existe aussi des variantes régionales, par exemple en Belgique et au Québec, où *gouter* s'emploie aussi avec un sujet non agentif, où ailleurs on aurait *sentir* (% *Le goût est un sens relativement pauvre. On ne goûte que 4 saveurs : le sucré, le salé, l'acide et l'amer.*, *guidebienetre.com*, consulté en sept. 2017).

5.1.3. Le verbe *sentir* et la proprioception

Le verbe *sentir* apparait plusieurs fois dans le > **tableau III-5**. Il peut s'employer pour l'odorat **3a**, le gout **3b**, le toucher mais aussi pour un sixième type de perception, appelé *proprioception*, ou sensation qu'a le sujet de son propre corps **3c 3d**.
La proprioception n'est pas intentionnelle et se limite à *sentir* et *ressentir*. Elle n'est souvent pas la seule interprétation possible du verbe *sentir*. La phrase **3e** est ambigüe : soit Marie palpe sa main (perception tactile), soit sa main redevient sensible ou lui fait mal (perception proprioceptive), soit enfin elle en respire l'odeur (perception olfactive). Les emplois proprioceptifs de *sentir* sont assez proches de ses emplois tactiles (et regroupés dans le > **tableau III-5** et le > **tableau III-6**), tandis que ses emplois olfactifs ont des propriétés différentes.

3 **a** *Je sens l'odeur du citron.*
b *Je sens le gout du citron.*
c *Je sens que j'ai grossi.*
d *Je ressens une douce sensation de bien-être.*
e *Léa sent sa main.*

5.1.4. Les homonymes des verbes de perception

Certains verbes de perception ont des homonymes, en particulier avec un sujet non animé. *Toucher* peut être un verbe de sentiment **4a** > **II-3.3.3** ou de contact **4b** > **II-3.4.2**, *sentir* peut être un verbe d'émission **4c** > **II-3.3.1**, *regarder* peut signifier 'concerner' **4d**. On trouve également avec *voir* quelques emplois éloignés de la perception où le sujet n'est pas un être animé **4e 4f**.

4 **a** *Ce spectacle me touche.*
b *La tête de Max touchait le plafond.*
c *Ce coussin sent la lavande.*
d *Cette affaire ne regarde que toi.*
e *L'année 2016 a vu exploser le nombre de cyberattaques.*
f *Et l'action a vu son cours multiplié par plus de trois sur la période 2010-2012.* (*L'Expansion*, 19 mars 2013)

Les verbes de perception peuvent aussi s'employer avec une proforme figée (*s'apercevoir* (*de*)) ou dans des expressions verbales figées > **II-6.1** (*en voir des vertes et des pas mures*, *voir midi à sa porte*).

5.1.5. La perception directe et indirecte

Dans les exemples **1** et **2**, le stimulus est un objet concret. Mais on peut également percevoir des situations, c'est-à-dire des évènements, des activités ou des états : en **5a**, l'évènement perçu est 'Max mange', en **5b**, c'est le match de tennis, en **5c**, Anne perçoit un état ('le linge est suspendu aux fenêtres').

5 **a** *Anne voit manger Max.*
b *Anne a regardé le match de tennis.*
c *Anne voyait le linge suspendu aux fenêtres.*

Il s'agit, comme en **1** et **2**, d'un emploi proprement perceptif, souvent appelé *perception directe*.
Mais les verbes de perception peuvent aussi recevoir des interprétations cognitives plus générales, souvent appelées emplois de *perception indirecte*. Le verbe de perception est alors interprété comme un verbe de jugement ou d'activité intellectuelle (analogue à *comprendre*, *considérer*, *constater*, *imaginer*), et ce jugement peut se fonder ou non sur des données perceptives. Ainsi, en **6a**, le jugement se fonde sur une perception visuelle et en **6b** sur une perception auditive ('on m'a dit que'), alors que la conclusion de **6c** n'est fondée sur aucune perception sensorielle : *voir* est alors proche de 'comprendre'. En **6d**, *voir* prend un sens proche d''imaginer', et la phrase signifie qu'on trouve vraisemblable que la personne concernée en vienne à occuper effectivement le poste dont il s'agit.

6 **a** *En levant les yeux, j'ai vu [qu'il était encore là].*
b *J'ai entendu hier [qu'il était parti au Japon le mois dernier].*
c *Quant aux propos de l'ex-patronne d'A. sur les dessous de la filière nucléaire française, on ne voit pas [en quoi celle-ci en sort renforcée].* (*Le Monde*, 11 avril 2012)
d *Je le vois bien président dans un an.*

Les verbes de perception non intentionnelle (*entendre*, *sentir*, *voir*) ont ce type d'interprétation, en particulier avec une subordonnée complétive introduite par *que* **6a** **6b** ou interrogative **6c**. Mais des verbes agentifs comme *écouter*, *gouter*, *regarder*, peuvent aussi ajouter à la perception sensorielle un emploi proche de 'constater' ou 'considérer', quand ils sont suivis d'une subordonnée interrogative **7a** ou exclamative **7b** ➤ III-5.2.2, ou d'une construction à attribut du complément **7c** ➤ III-5.2.3.

7 **a** *Écoute [si le disque tourne au démarrage du PC].*
b *Goute [comme c'est sucré] !*
c *[…] on le regarde [comme le créateur de la gravure topographique].* (*librairie-lebail.fr*, consulté en mai 2018)

Le choix entre ces différentes interprétations dépend du verbe de perception et de son type de complément ➤ III-5.2. Le temps et l'aspect, la présence de différents adverbes, en particulier la négation, ainsi que des considérations de plausibilité jouent également un rôle dans ce choix ➤ III-5.4.

5.2. Les compléments des verbes de perception

Les verbes de perception sont transitifs ; ils ont un sujet nominal, animé, et un complément direct qui peut être de plusieurs catégories :
- un complément nominal (*Paul regarde le chien.*) ;
- une subordonnée interrogative (*Paul regarde s'il est tard.*), une subordonnée exclamative (*Paul sent comme il fait chaud.*) ou, pour certains verbes, une subordonnée introduite par *que* (*Paul sent qu'il fait chaud.*).

Ils peuvent également se construire avec deux compléments :
- un complément direct et un attribut du complément (*Paul voit Marie contente.*) ➤ III-5.2.3 ;
- un complément direct suivi d'un infinitif (*J'ai entendu Marie rire.*) ➤ III-5.3 ou d'un participe présent (*J'ai vu Paul prenant son temps.*).

Avec un attribut du complément ou un infinitif, ils peuvent aussi entrer dans une construction verbale fusionnée (*J'ai entendu rire Marie.*) ➤ III-1.4.2.
Quand le complément nominal est suivi d'une subordonnée relative (*Paul voit le chien qui court.*), celle-ci peut constituer un second complément (*Paul le voit qui court.*).
Tous les verbes de perception ne permettent pas forcément toutes ces constructions ➤ tableau III-6.

VERBES	COMPLÉMENTS		
À UN COMPLÉMENT	NOMINAL	SUBORDONNÉE COMPLÉTIVE	
apercevoir	*J'aperçois* [*Paul*].	*J'aperçois* [*qu'il y a une erreur*]. *J'aperçois* [*comme il se trompe*].	
écouter	*J'écoute* [*les cloches*].	*J'écoute* [*s'il pleut*]. *Écoute* [*comme il joue*] *!*	
entendre	*J'entends* [*les cloches*].	*J'entends* [*qu'il est parti*]. *J'entends* [*si c'est ton pas*]. *Tu entends* [*comme il joue*] *?*	
gouter	*Je goute* [*le café*].	*Je goute* [*si c'est sucré*]. *Goute* [*comme c'est sucré*] *!*	
regarder	*Je regarde* [*la lune*].	*Regarde* [*si elle est là*]. *Regarde* [*comme elle est belle*] *!*	
sentir (odorat, toucher, gout)	*Je sens* [*les fleurs*], [*le lit*], [*le sucre*].	*Je sens* [*que ça brule*], [*que ça s'enfonce*], [*que c'est sucré*]. *Je sens* [*si ça brule*], [*si ça s'enfonce*], [*si c'est sucré*]. *Sens* [*comme ça embaume*], [*comme ça s'enfonce*], [*comme c'est sucré*] *!*	
toucher	*Je touche* [*sa main*].	*Touche* [*comme il est froid*] *!*	
voir	*Je vois* [*Paul*].	*Je vois* [*qu'il arrive*]. *Tu vois* [*s'il arrive*] *?* *Vois* [*comme elle est belle*] *!*	
À DEUX COMPLÉMENTS	SN + ATTRIBUT	SN + RELATIVE	SN + INFINITIF
apercevoir	*J'aperçois Luc* [*à terre*].	*J'aperçois Luc* [*qui s'enfuit*].	*J'ai aperçu Luc* [*s'enfuir*].
écouter	—	*J'écoute les cloches* [*qui sonnent*].	*J'écoute les cloches* [*sonner*].
entendre	*Je l'entends* [*faux*].	*J'entends les cloches* [*qui sonnent*].	*J'entends les cloches* [*sonner*].
regarder	*Je regarde ce problème* [*comme important*].	*Je regarde la lune* [*qui sort*].	*Je regarde la lune* [*sortir*].
sentir (odorat, toucher, gout)	*Je le sens* [*parfumé*], [*mou*], [*salé*].	*Je sens le rôti* [*qui brule*], *le lit* [*qui s'enfonce*], *la moutarde* [*qui pique*].	*Je sens le rôti* [*bruler*], *le lit* [*s'enfoncer*], *la moutarde* [*piquer*].
voir	*Je vois Luc* [*très content*].	*Je vois Luc* [*qui arrive*].	*Je vois Luc* [*arriver*].

Tableau III-6. *Les compléments des principaux verbes de perception*

➤ Passif des verbes de perception ➤ **III-5.3.4**

5.2.1. Les verbes de perception avec un complément nominal

Tous les verbes de perception peuvent prendre un complément nominal, qu'il soit concret **8a** ou abstrait **8b 8c** ➤ **tableau III-6**. Cette construction est généralement interprétée comme perception directe **8a**, mais parfois aussi comme perception indirecte **8b 8c**. En **8b 8c**, *voir* est proche d'‘imaginer’.

8 **a** *Marie a vu / regardé / entendu / écouté / senti / gouté le poulet.*
b *Je crois que je vois une solution.*
c *On ne voyait plus la fin de tous ces préparatifs.* (Jenni, 2011)

De manière générale, dans la perception directe, le complément désigne un objet perceptible comme une mélodie **9a**, un animal **9b**. Mais, avec l'ouïe ou l'odorat, ce qui est perçu peut être non l'objet lui-même mais une émanation sonore ou odorante de cet objet : le son issu de la cloche **9c**, l'odeur émanant du fromage **9d**. Pour ces deux formes de perception, et aussi plus marginalement pour le gout, les noms *son* et *odeur* peuvent apparaitre.

9 **a** *Max a entendu la mélodie.*
b *Max a vu le poulet.*
c *Max a entendu la cloche / le son de la cloche.*
d *Max a senti le fromage / l'odeur du fromage.*

Le complément concret des verbes de perception et la métonymie

Les exemples **9c 9d** ne sont pas des métonymies comme *boire un verre*. En effet, dans ce cas, on ne peut pas poursuivre en faisant référence au sens littéral **10a**, alors que cela est possible avec les verbes de perception **10b 10c**.

10 **a** # *Max a bu un verre, avant de le casser.*
b *Max a écouté la cloche de porcelaine, avant de la remettre dans la boite.*
c *Max a senti le fromage, avant de le manger.*

L'omission du complément nominal du verbe de perception

Le complément nominal peut être aussi sous-entendu. Les verbes gardent leur sens habituel, le contexte fournissant l'interprétation du complément omis **11a 11b 11c** ; par exemple **11a** peut signifier 'regarde-moi', 'regarde ce que je fais', 'regarde ce que je te montre', etc. ➤ II-5.1. Ces emplois sont limités à la perception directe, sauf pour les locutions figées *je vois* et *tu vois ?* (et plus marginalement *j'entends bien*) qui signifient 'comprendre', souvent utilisées comme particules de discours ➤ XVIII-4.3.3. Mais certains verbes de perception non agentifs ont un emploi strictement intransitif qui signifie la capacité à la perception **11d 11e**. Il n'y a pas de complément omis dans ce cas.

11 **a** *Regarde.*
b *J'ai vu, tu peux continuer.*
c *Tu veux gouter ?*
d *Rufin ouvrait la marche car il voyait dans l'obscurité* [...]. (Jenni, 2011)
e *Il n'entend pas (bien).*

5.2.2. Les verbes de perception avec une subordonnée complétive

Les verbes de perception se combinent avec plusieurs types de complétives ➤ II-2.6. Les complétives déclaratives, introduites par *que*, sont normalement réservées aux verbes de perception non agentifs (*apercevoir*, *entendre*, *observer*, *sentir*, *voir*) **12a 12b**. La construction est généralement interprétée comme un constat, et la complétive est à l'indicatif **12a 12b** ➤ XI-5.2. En contexte négatif ou déréalisant (*voir mal* signifie 'juger peu vraisemblable'), on peut avoir le subjonctif **12d**.

12 **a** *Marie a vu / entendu que Pierre était en retard.*
b *Marie a senti que la soupe était trop salée.*
c * *Marie a regardé / écouté que Pierre serait en retard.*
d *On voit mal que des soldats puissent laisser filmer des sévices.*

Les autres constructions des verbes de perception avec complétive en que

Le verbe *gouter* peut prendre une complétive en *que*, pour les locuteurs qui ont un usage de ce verbe comme non agentif : % *Marie a gouté que la soupe était trop salée.*
Certains verbes agentifs se construisent avec une complétive, mais dans des emplois éloignés de la perception. Ainsi *regarder* signifie 'vérifier' en **13a**, *flairer* 'soupçonner' en **13b** ou *gouter* 'apprécier' en **13c**.

13 **a** *Tu as bien regardé [qu'il y avait tout le contenu dans la facture] ?* (*jeuxvideo.com*, 3 nov. 2014)
b *Mais dis-moi, comment as-tu flairé [qu'ils étaient de la police] ?* (Schreiber, 1996)
c *Il ne goûte guère [que nous sortions de nos domaines]* [...]. (Cl. Mauriac, 1991)

Tous les verbes de perception admettent une subordonnée interrogative ➤ tableau III-6. Celle-ci est introduite par *si* **14a 14b** ou par un mot interrogatif **14c 14d** ➤ XII-3.2.1.

14 **a** [...] *je me retournerais pour regarder [si elle arrive à me suivre].* (Dorin, 1984)
b *Verser l'arôme café au fur et à mesure, le sucre, et goûter [si c'est assez sucré].* (*pointe2douceur.canalblog.com*, consulté en juin 2013)
c *Je n'entends pas [d'où ça vient].*
d *Mais je ne vois pas [où est le cercle vicieux]*... (Turpin, 1996)

Le verbe *sentir*, avec une subordonnée interrogative, peut avoir une interprétation tactile **15a**, olfactive **15b**, gustative **15c** ou de proprioception **15d**.

15 **a** *Je me suis aidé d'un petit tournevis pour sentir [où il y avait les clips].*
b *Ce fromage, il est facile de sentir [s'il est à point ou non].*

c *Avec ce rhume, je n'arrive pas à sentir [si c'est assez salé].*
d *À ski, il sent [s'il arrive sur une bosse, si la pente devient plus raide]…* (*blindlife.ch*, 2 sept. 2016)

Tous les verbes de perception admettent une subordonnée exclamative ➤ **XII-4.5** ➤ **tableau III-6**. Il s'agit généralement d'un constat fondé sur une perception directe. Cette construction est naturelle quand le verbe de perception est à l'impératif, le locuteur (ou la locutrice) invitant l'interlocuteur (ou l'interlocutrice) à partager son appréciation **16a 16b 16d**.

16 a *Vois [comme Viviane est heureuse], elle rayonne de bonheur…* (Garat, 2010)
b *Regarde [quel beau ciel nous arrive brusquement].* (*marie-cosnay.maison-des-ecrivains.fr*, 9 avril 2012)
c *T'entends [comme il me manque de respect], ce gros cochon ?* (Queneau, 1959)
d *Écoute, écoute [comme c'est beau] !* Le Clavier bien tempéré… (Pancol, 2010)

Le verbe *sentir*, avec une subordonnée exclamative, peut avoir une interprétation tactile **17a**, olfactive **17b**, gustative **17c** ou de proprioception **17d**.

17 a *Tu sens [comme mes mains sont douces] ?*
b *Sens [comme il fleure bon], ce fromage.*
c *Là, je peux te garantir que c'est de l'agneau. […] Tu sens [comme c'est bon] ?* (Ben Jelloun, 2001)
d *Tu sens [comme c'est relaxant], cette position ?*

> *La construction avec complément nominal + exclamative*
>
> Certains verbes de perception peuvent prendre un complément nominal en plus de l'exclamative, si celle-ci comporte un pronom coréférent, comme *il* en **18a**, dans un emploi parfois appelé *prolepse*. En **18a**, le complément *Paul* pourrait être analysé comme disloqué en début d'exclamative ➤ **XVIII-2.1**, mais la possibilité de le pronominaliser sur le verbe de perception **18b** montre qu'il s'agit du premier complément de *regarder*, distinct de l'exclamative. Il en va de même en **18c**.
>
> **18 a** *Regarde Paul [comme il danse] !*
> **b** *Regarde-le [comme il danse] !*
> **c** *Regarde-moi [comme je suis beau] !* (Batista, 2010)

5.2.3. Les verbes de perception avec attribut

Les verbes de perception non agentifs, ainsi que *sentir* et *regarder*, peuvent prendre un complément direct et un attribut du complément **19**. Le complément direct est sélectionné par l'attribut ➤ **III-3.3.1**. C'est généralement un syntagme nominal **19a** et plus rarement, avec des adjectifs comme *nécessaire* ou *probable*, un infinitif introduit par *de* **19b** ou une subordonnée complétive **19c**, qui suit alors l'attribut ➤ **VI-2.4.3**.

19 a *On a vu Paul très en forme.*
b *Mais pour ce faire, nous avons besoin d'un gouvernement qui voit nécessaire [de prioriser les dossiers de la petite enfance].* (*ontla.on.ca*, 18 déc. 2000)
c *% On sent possible [que nos amis vont aller chacun vers leur propre destin].* (*FÉBAF ASBL*, 2012)

Les attributs sont des adjectifs ou des syntagmes adjectivaux **19b**, **19c**, **20a**, certains participes passés ou passifs, des syntagmes nominaux et des syntagmes prépositionnels **19a** ➤ **III-3.3**. Les adjectifs et les participes se rencontrent surtout après *voir* **20a 20b 20c 20d**, mais aussi avec *sentir* proprioceptif **20e**, et marginalement avec *entendre* **20f**. Le verbe de perception peut recevoir une interprétation de perception directe. De manière générale, la perception est présentée comme vraie **20a**, mais le contexte peut aussi indiquer qu'il s'agit d'une erreur **20b**. Le verbe de perception peut également avoir une interprétation de perception indirecte : en **20c**, *voir* signifie 'constater', et en **20d**, 'imaginer'.

20 a *On l'a vu [rouge de colère].*
b *Le feu n'était pas rouge, mais on l'a vu [rouge] quand même.*
c *[…] en contrôlant la compétence d'un gérant de risque de crédit. S'il le voit [compétent], il conserve sa position de capital […].* (Sarton du Jonchay, 2011)
d *Si tu mets un sabot, je le verrais bien [noir].* (*ks357397.kimsufi.com*, 13 mai 2013)
e *Elle était dans son élément, je la sentais [heureuse].* (*lapresse.ca*, 26 aout 2016)
f *J'entends tellement mal, d'ailleurs, que je l'entends [faux], le piano.* (*forum.humeur-piano.com*, 6 oct. 2012)

L'attribut nominal est peu fréquent et ne se rencontre guère qu'avec *voir* et *regarder*, que ce soit en perception directe **21a** ou indirecte **21b**. Enfin, les verbes relatifs à la vue (*voir*, *apercevoir*, *regarder*) **21c**, ainsi que *sentir* **21d**, acceptent mieux que les autres un attribut prépositionnel.

21 **a** *Donc on l'a vu* [*flic et avocat*] […]. (*forums.france3.fr*, 13 mai 2013)
b *Son père le voyait* [*médecin*], *il a fait des films.* (*leprogres.fr*, 4 mars 2016)
c *On a vu*/*aperçu Paul* [*à terre*].
d *On le sent* [*à bout de souffle*]/[*sans énergie*].

➤ Accord de l'attribut du complément ➤ III-3.3.4

Verbes de perception avec attribut et construction fusionnée

En tant que verbe attributif, le verbe de perception entre dans une construction fusionnée ➤ III-1.1 : le complément de l'adjectif ou du nom attribut se pronominalise sur le verbe de perception **22a 22b 22c**. *En* correspond au complément de *satisfait* **22a** ou de *détenteur* **22c** et *y* au complément d'*attaché* en **22c**. C'est une propriété caractéristique des constructions avec attribut ➤ III-3.3.1.

22 **a** *On voit Max* [*satisfait de son travail*].|*On en voit Max satisfait.*
b *On le voit* [*détenteur de l'autorité*].|*On l'en voit détenteur.*
c *Après cinq mois passés sur le sol africain, je m'y sens attaché.* (*geocyclab.fr*, 17 mai 2013)

L'attribut introduit par une préposition

Voir, *regarder*, *percevoir* et *sentir*, *ressentir*, comme certains autres verbes attributifs ➤ III-3.3.2, acceptent un attribut adjectival, participial **23a** ou nominal **23b** introduit par *comme*, dans des cas de perception indirecte. La préposition *comme* introduit ici un syntagme adjectival ou nominal, et non un syntagme prépositionnel, dans la mesure où l'on extrait sans difficulté le complément de l'adjectif **23d** ou du nom **23e** ➤ VII-2.2.4.

23 **a** *Le libéralisme conçoit l'homme comme rationnel. Il le voit* [*comme soumis à des passions*] […]. (Boudon, 2006)
b […] *le dernier groupe le voit* [*comme le représentant de la partie adverse*]. (Hallein, 2009)
c *Il se regarde*/*se sent* [*comme perdu*].
d *C'est une passion à laquelle on le voit* [*comme soumis* ◊].
e *De qui le voit-on* [*comme le représentant* ◊] *?*

Autres constructions à deux compléments de voir *et* sentir

Les verbes *voir* et *sentir* entrent également dans deux constructions à deux compléments sans attribut. Dans l'une, le complément nominal est suivi d'un complément introduit par *à* et pronominalisable **24a 24b** et le sens équivaut à 'elle voit que cette solution a des avantages', 'on sent qu'il a des défauts cachés' ➤ II-2.6.5. Dans la seconde, c'est un complément introduit par *en* qui accompagne le complément nominal **24c** ➤ IV-6.4.

24 **a** *Elle voit* [*des avantages*] [*à cette solution*].
b *On lui sent des défauts cachés.*
c *Elle voit* [*en lui*] [*un ami*].

5.2.4. Les verbes de perception avec un participe présent ou une subordonnée relative

Le verbe de perception avec un participe présent

Le verbe de perception peut prendre un complément nominal suivi d'un participe présent **25a** : ce dernier est analysé comme un second complément, indépendant du complément direct qui peut être remplacé par une proforme **25b 25c** ou interrogé **25d**.

25 **a** *De temps en temps, on voyait Luc* [*marchant lentement dans le centre*].
b *De temps en temps on le voyait* [*marchant lentement dans le centre*]. (Lourex, 2012)
c […] *elle ne se voyait vraiment pas* [*lui annonçant tout de go que Magda était là*] […]. (Garat, 2010)
d *Qui voyait-on* [*marchant lentement dans le centre*] *?*

Le complément nominal est identifié au sujet implicite du participe, dont la construction décrit l'attitude ou l'état. La perception peut être directe **25a 25b** ou indirecte **25c**, au sens d''imaginer'.
La construction avec participe complément est réservée aux verbes de perception et à certains verbes existentiels **26b** ou d'activité intellectuelle **26a**. Avec un autre verbe transitif, comme *connaitre*, le participe présent est simplement épithète **26c** et appartient donc au complément nominal ➤ XI-7.2.3.

26 **a** *Je ne l'imagine pas [partant maintenant].*
b *Je l'ai trouvé [coupant du bois].*
c *Je connais [la personne animant cette émission].|* Je la connais animant cette émission.*

Le verbe de perception avec une subordonnée relative

Le verbe de perception peut se construire avec un complément nominal suivi d'une subordonnée relative, dans une construction normalement interprétée comme une perception directe. Elle est possible avec les verbes de perception non intentionnelle **27a 27b** ainsi qu'*écouter* et *regarder* **27c**.

27 **a** *De temps en temps, on voyait Luc [qui entrebâillait sa porte].*
b *Elle sent l'enfant [qui bouge dans son ventre].*
c *Elle regarde Max [qui arrive].*

Ces relatives, parfois appelées *relatives de perception* ou *relatives prédicatives* ➤XIII-3.4.2, se distinguent des relatives ordinaires car elles ne font pas partie du complément nominal qui peut être pronominalisé **28a 28b 28c** ou interrogé **28d 28e** sans la relative. La subordonnée relative est donc analysée comme second complément du verbe de perception.

28 **a** *De temps en temps, on le voyait [qui entrebâillait sa porte]* […]. (Perec, 1978)
b *Elle le sent [qui bouge dans son ventre].*
c *Elle le regarde [qui arrive].*
d *Qui voyait-on [qui entrebâillait sa porte] ?*
e *Qui sent-elle [qui bouge dans son ventre] ?*

Après un autre type de verbe, comme *connaitre*, une subordonnée relative ordinaire est épithète et fait partie du même syntagme que son antécédent : elle se pronominalise avec lui **29a 29b**. Après un nom propre, elle est en apposition, séparée par une virgule **29c** ➤XIII-3.5.

29 **a** *Je connais [l'homme qui arrive].|Je le connais.*
b ** Je le connais [qui arrive].*
c *Je connais [Marie, qui est arrivée].*

La relative complément est normalement introduite par *qui* **27 28** : **30a** est donc marginal. Le verbe ne peut être qu'au présent **28b** ou à l'imparfait **28a**, le choix dépendant du temps du verbe principal **30b 30c**. En effet, la construction observe la contrainte de simultanéité qui caractérise la perception directe ➤III-5.4.1.

30 **a** *? De temps en temps, je le voyais [qu'on aidait].*
b *# On le voyait [qui entrebâille sa porte].*
c *# On le voit [qui entrebâillait sa porte].*

> *Relative de perception ou relative épithète ?*
>
> Certaines phrases comme **27b** peuvent être ambigües, avec soit une relative de perception, donc deux compléments **28b**, soit une relative épithète, et un seul complément nominal **31a** : dans ce cas, le complément est pronominalisé avec la relative et la concordance des temps n'est pas forcément observée **31b**. Les relatives compléments sont également possibles avec certains verbes existentiels (*il y a*) ou présentatifs (*rencontrer*, *voici*) **31c 31d** ➤XIII-3.4.1. Elles doivent être distinguées des relatives extraposées, qui sont ajouts en fin de phrase (*J'en connais qui arrivent en retard.*) ➤XIII-3.3.
>
> **31** **a** *Elle sent [l'enfant qui bouge dans son ventre].|Elle le sent.*
> **b** *Elle sent [l'enfant qui a bougé].*
> **c** *J'ai rencontré Luc [qui sifflotait].|Je l'ai rencontré [qui sifflotait].*
> **d** *Voici Lou [qui se fâche].|La voici [qui se fâche].*

5.3. Les verbes de perception avec infinitif

La plupart des verbes de perception peuvent se construire avec un complément nominal suivi d'un infinitif (*Je vois [Paul] aller à la cave.*). Ce complément nominal est interprété comme sujet de l'infinitif, mais du point de vue syntaxique, il dépend du verbe de perception, auquel il s'attache quand il est remplacé par une proforme (*Je le vois aller à la cave.*). Le complément éventuel de l'infinitif, en revanche, s'attache à ce dernier (*Je le vois y aller.*).

Certains verbes de perception (*entendre*, *sentir*, *voir*) ont en outre une construction dite *fusionnée* ➤III-1.3, où l'infinitif précède le complément nominal (*Je vois aller* [*Paul*] *à la cave.*). Dans ce cas, le complément nominal est introduit par *à* si l'infinitif a un complément direct (*J'entends dire des bêtises* [*à Paul*].) et les compléments éventuels de l'infinitif se pronominalisent sur le verbe de perception (*J'y vois aller* [*Paul*]. *J'en entends dire* [*à Paul*].).

5.3.1. Les constructions des verbes de perception avec infinitif

La plupart des verbes de perception peuvent se construire avec un infinitif, analysé comme complément ➤XI-6.3.2 ➤tableau III-6. Cet infinitif suit un complément nominal direct **32a 32c**, interprété comme le sujet de l'infinitif, mais pronominalisé sur le verbe de perception **32b 32d**.

32 **a** *Paul voit* [*Marie*] [*entrer dans la cave*].
b *Paul la voit* [*entrer dans la cave*].
c *Lou entend* [*son fils*] [*dire des bêtises*].
d *Lou l'entend* [*dire des bêtises*].

Certaines grammaires analysent à tort **32a 32c** comme des constructions avec une subordonnée infinitive dont *Marie* ou *son fils* serait sujet. Le verbe de perception a bien deux compléments, et le syntagme nominal postverbal se pronominalise sans l'infinitif, comme un complément direct, avec les proformes *le* **32d**, *la* **32b**, *les* ➤IV-6.2.

Verbes de perception avec infinitif et construction fusionnée

Une autre construction est parfois possible, dans laquelle l'infinitif précède le complément nominal, lui-même suivi des compléments éventuels de l'infinitif **33a**. Dans ce cas, si l'infinitif a un complément direct (*des bêtises*, *ce rôle*), son sujet s'exprime par un complément introduit par une préposition (*à* ou *par*) **33b 33c** et ne peut pas précéder l'infinitif **33d**.

33 **a** *Paul voit* [*entrer*] [*Marie*] [*dans la cave*].
b *Lou entend* [*dire*] [*des bêtises*] [*à son fils*].
c *J'ai déjà vu* [*jouer*] [*ce rôle*] [*par un homme*].
d * *J'ai déjà vu* [*par un homme*] [*jouer*] [*ce rôle*].

La première construction **32** est une construction ordinaire avec un syntagme verbal complément, dans laquelle le complément de l'infinitif se pronominalise sur ce dernier **34a 34b**. Dans la seconde, en revanche, il se pronominalise sur le verbe de perception **34c 34d**, qui forme avec l'infinitif une construction fusionnée ➤III-1.4.2, analogue à celle existant avec *faire* ➤III-4.1.1.

34 **a** *Paul voit* [*Marie*] [*y entrer*].
b *Lou entend* [*son fils*] [*en dire*].
c *Paul y voit* [*entrer*] [*Marie*].
d *Lou en entend* [*dire*] [*à son fils*].

Les propriétés permettant de distinguer les deux constructions sont la place de l'infinitif, la pronominalisation des compléments de l'infinitif ➤III-5.3.2 et l'expression du sujet de l'infinitif ➤III-5.3.3.

> *Les deux structures d'un verbe de perception suivi d'un infinitif*
>
> La ➤figure III-8 représente les deux structures possibles d'un verbe de perception suivi d'un infinitif. La structure A illustre la construction fusionnée : le verbe de perception et l'infinitif fonctionnent à de nombreux égards comme s'il s'agissait d'un seul verbe, les compléments de l'infinitif se comportant comme s'ils étaient ceux du verbe de perception. La structure B, en revanche, illustre la construction ordinaire : le second complément est un SV qui regroupe l'infinitif et ses compléments éventuels.

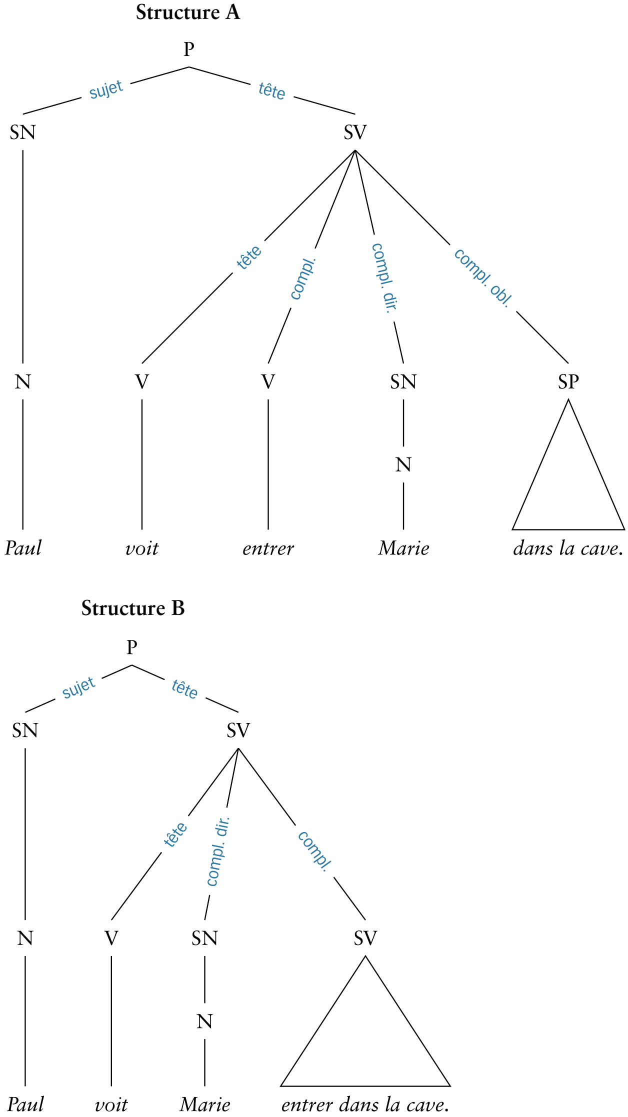


Figure III-8. *Les deux structures d'un verbe de perception suivi d'un infinitif*

La construction ordinaire, illustrée par la structure B, est la plus générale. On la trouve surtout avec les verbes de perception visuelle **35a**, auditive **35b** et tactile ou proprioceptive **35c**. Elle est marginale avec l'odorat **35d** et très rare avec le gout **35e**. Ce sont généralement des cas de perception directe. Il existe une variante avec la périphrase *en train de* **35f** qui décrit la phase médiane de la situation ➤ **XI-3.2.4**.

35 **a** *Elle observait / regardait Paul [s'agiter sur sa chaise].*
b *Il écoutait son père [dire qu'il était le seul « vrai horloger » de la ville].* (Dumoux, 2005)
c *Elle sentait ses joues [rougir].*
d *Quand on a senti le bois [brûler dans les maisons] depuis son enfance* […]. (*civetteauboisdormant.blogspot.fr*, 15 fév. 2013)
e *J'ai senti le gout [exploser dans ma bouche].*
f *Chaque fois qu'il se retournait, il le voyait [en train de le regarder, admirateur, l'encourageant de ses yeux vert amande].* (Gerdolle, 2010)

La construction fusionnée, illustrée par la structure A, est plus limitée. Surtout utilisée avec les verbes de perception non intentionnelle (*entendre*, *sentir*, *voir*) **36a 36b 36c**, elle est plus rare avec *regarder* **36d**, et quasi inexistante pour les autres verbes **36e**.

36 **a** *On entend sonner [les cloches].*
b *On sent fleurir [un sourire] sur ses lèvres.*
c *On voyait bruler [la forêt] à des kilomètres à la ronde.*
d *Marmurra, silencieux, regarde danser [les archers] dans leurs habits de parade* [...]. (Guignard-Vanuxem, 1998)
e ** Elle observait s'agiter Paul sur sa chaise.*

La construction avec infinitif et la négation

Il est peu naturel de nier l'infinitif après un verbe de perception de manière générale ➤ **III-5.4.2** : on perçoit ce qui advient plutôt que ce qui n'advient pas. Quand la négation est possible, comme en **37a**, il s'agit forcément de la construction ordinaire, comme en témoignent la position de *Paul* avant l'infinitif, et la pronominalisation du complément de l'infinitif (*y*) sur ce dernier **37b**. Dans la construction fusionnée, en revanche, on ne peut pas nier l'infinitif **37c 37d**, on peut seulement nier le verbe de perception, ce qui n'a pas du tout le même sens **37e**. Cette différence s'explique si la négation *ne pas* devant l'infinitif est un ajout au syntagme verbal infinitif : dans la structure A, il n'y a pas de SV infinitif auquel elle pourrait se combiner ➤ **X-2.3.3**, alors qu'il y en a un dans la structure B.

37 **a** *On a déjà vu Paul [ne pas rentrer chez lui].*
b *? On a déjà vu Paul [ne pas y rentrer].*
c ** On a déjà vu ne pas rentrer [Paul] chez lui.*
d ** On y a déjà vu ne pas rentrer [Paul].*
e *On n'a pas vu rentrer [Paul] chez lui.*

5.3.2. La pronominalisation des compléments de l'infinitif

Dans la construction ordinaire, les proformes faibles correspondant à des compléments de l'infinitif s'attachent à ce dernier : *en* **38a**, *le* **38b**. Dans la construction fusionnée, en revanche, les proformes faibles correspondant aux compléments de l'infinitif : *en* **38c**, *le* **38d**, s'attachent généralement au verbe de perception.

38 **a** *Lou l'entend en dire, des bêtises.*
b *On me verra le faire, ce saut périlleux.*
c *Lou lui en entend dire, des bêtises.*
d *Mais… ce sera bien la seule vidéo où on me le verra faire.* (*pokemon-megalopolis.e-monsite.com*, consulté en sept. 2017)

La proforme réfléchie *se* s'attache au verbe de perception si elle reprend son sujet : dans ce cas, elle peut correspondre au sujet de l'infinitif **39a** ou à son complément **39b 39c**. En revanche, *se* s'attache à l'infinitif s'il reprend le sujet de l'infinitif, distinct du sujet du verbe de perception **39d 39e**. En **39d**, il s'agit de la construction ordinaire, et en **39e**, de la construction fusionnée.

39 **a** *Paul s'est senti tomber.*
b *Paul s'est senti insulter (par Pierre).*
c *Paul s'est entendu répondre qu'il avait tort (par Pierre).*
d *J'ai senti Lou s'approcher du but.*
e *J'ai senti s'approcher Lou du but.*

➤ Construction médiopassive du verbe de perception avec *se* ➤ **III-5.3.4**

5.3.3. Le sujet de l'infinitif après un verbe de perception

Le sujet de l'infinitif est identifié au complément du verbe de perception, qui se pronominalise toujours sur ce dernier : *la* **32b**, *l'* **32d**, *lui* **40b**, *me* en **40a**. Ce peut être un animé **40a 40b**, un inanimé **40c**, ou un syntagme nominal non référentiel **40d** appartenant avec l'infinitif à une expression verbale figée ➤ **II-6**. S'il est inanimé, il peut ou non être interprété comme un stimulus : en **40c** le locuteur entend la pluie, mais en **40d** il n'y a pas de moutarde à sentir ; dans ce cas c'est la situation dans son ensemble 'je me mets en colère' qui est perçue ➤ **III-5.4.3**.

40 **a** *On me verra faire [ce saut périlleux].*
b *On lui entend dire [des bêtises].*
c *J'entends [la pluie] tomber.*
d *Je sens [la moutarde] me monter au nez.*

La place du complément correspondant au sujet de l'infinitif

Dans la construction verbale fusionnée, le sujet de l'infinitif correspond au second complément du verbe de perception, et il apparait toujours après l'infinitif **41a**. Il peut précéder les compléments éventuels de ce dernier **41b 41c**. Comme c'est le cas pour deux compléments du même verbe, le complément nominal précède généralement le complément prépositionnel ➤**XVII-3.2.1** : *Alex* et *dans sa loge* se comportent en **41b** comme deux compléments de *voir*, *son père* et *aux techniciens du théâtre* se comportent en **41c** comme deux compléments d'*entendre*.

41 **a** [...] *par sa porte laissée ouverte on voyait scintiller [les tronçons de braise]* [...]. (Jenni, 2011)
b *Paul voyait entrer [Alex] [dans sa loge].*
c *Lou entendait parler [son père] [aux techniciens du théâtre].*

Dans la construction ordinaire, en revanche, le sujet de l'infinitif correspond au premier complément du verbe de perception et apparait généralement avant l'infinitif **42a 42b**. Il peut parfois être en position finale s'il est long **42c**. Mais il ne peut pas se placer entre l'infinitif et un complément de celui-ci **42d**.

42 **a** *Marie voyait [Pierre] [s'éloigner].*
b *Lou entend [Pierre] [en parler à tout le monde].*
c *Lou a entendu [en parler] [plusieurs personnes de son entourage].*
d * *Lou a entendu [en parler] [Pierre] [à tout le monde].*

La forme du complément correspondant au sujet de l'infinitif

Dans la construction ordinaire, le sujet de l'infinitif correspond toujours au complément direct du verbe de perception, *Paul* en **43**, quelle que soit la transitivité de l'infinitif.

43 **a** *Marie voit Paul [partir].*
b *Marie voit Paul [ouvrir la porte].*
c *Lou entend Paul [pleurer].*
d *Lou entend Paul [dire des bêtises].*

Dans la construction fusionnée, en revanche, la forme de cette expression dépend de la transitivité de l'infinitif : avec un infinitif intransitif, c'est un complément direct **44a 44d**, tandis qu'avec un infinitif transitif, c'est un complément prépositionnel, introduit par *à* ou *par* **44b 44e 44g**, le choix de la préposition étant déterminé par des facteurs similaires à ceux existant avec *faire* ➤**III-4.1.3**. Même si cette construction est plus rare avec les verbes de perception qu'avec *faire*, on trouve de nombreux exemples avec une proforme (comme *lui*) pour le complément en *à* **44h**.

44 **a** *Marie a déjà vu jouer [Madeleine Renaud].*
b *Marie a déjà vu jouer ce spectacle [par Madeleine Renaud].*
c * *Marie a déjà vu jouer [Madeleine Renaud] ce spectacle.*
d *Lou a entendu pleurer [Victor].*
e *Lou a entendu dire des bêtises [à Victor].*
f * *Lou a entendu dire Victor des bêtises.*
g *Il ne peut rapporter que ce qu'il en a entendu dire [par sa mère adoptive].* (Bourillon, 1999)
h *Il lui a vu enlever un de ses pulls par-dessus sa tête* [...]. (Garat, 2010)

L'apparition du complément prépositionnel en présence d'un complément direct est conforme aux listes de valence habituelles ➤**II-2-1** ➤**liste II-1** : le verbe de perception + infinitif se comporte comme un verbe simple, et ne peut pas avoir deux compléments directs.

L'omission du complément correspondant au sujet de l'infinitif

Le complément nominal est absent lorsque l'infinitif est un impersonnel **45a**, et il peut l'être quand son sujet renvoie à un référent vague ➤**II-5.1**. En **45b**, **45c** et **45d**, on peut gloser par 'on dit des oui et des non', 'on raconte de drôles de choses à ce sujet', 'j'ai entendu quelqu'un frapper' ou 'j'ai entendu qu'on frappait'.

45 **a** *Est-ce que tu as déjà vu neiger en cette saison ?*
b *J'ai vu dire des oui et des non, je voulais juste une confirmation.* (*france-airsoft.fr*, 7 sept. 2011)
c *J'ai entendu raconter de drôles de choses à ce sujet.* (Capelle, 2011)
d *J'ai entendu frapper.*

L'omission du complément nominal et la construction fusionnée

Quand le complément nominal, correspondant au sujet de l'infinitif, est omis, il s'agit de la construction fusionnée : la proforme correspondant au complément de l'infinitif s'attache au verbe de perception **46a 46b** et non à l'infinitif **46c 46d**.

46 **a** *J'en ai entendu parler.*
b *J'en ai assez de voir les gens passer une semaine aux Antilles et en revenir avec ce genre de conclusions parce qu'ils les ont entendu dire.* (*ambafrance-nl.org*, 27 juin 2013)
c * *J'ai entendu en parler.*
d * *Ils ont entendu les dire.*

➤ Accord du participe passé du verbe de perception (*les filles qu'on a entendues chanter, les chansons qu'on a entendu chanter*) ➤ III-2.3.1

5.3.4. Le passif des verbes de perception

En tant que verbes transitifs, les verbes de perception permettent le passif, même si certains emplois peuvent sembler rares ou douteux. Comme d'autres verbes à expérient sujet (*aimer*, *apprécier*), *écouter*, *entendre*, *voir* prennent un complément d'agent en *par* **47a** ou en *de* **47b**, qui peut être implicite **47c** ➤ II-4.1. Certains verbes agentifs (*regarder*, *toucher*) prennent plutôt un complément en *par* **47d**.

47 **a** *Le dernier épisode a été vu* [*par un grand nombre de téléspectateurs*].
b *Le résultat a été vu* / *entendu* [*de tous*].
c *Ils ont été écoutés attentivement.*
d *La coupe était touchée* [*par tout le monde*].

Le passif est plus naturel quand le verbe de perception a un seul complément **47**, mais il est possible aussi quand il en a deux : en **48a**, la construction passive comporte un attribut ➤ III-5.2.3 et en **48b**, une relative complément ➤ III-5.2.4. Le verbe de perception est plus difficilement au passif quand il est construit avec un infinitif **48c**. Cependant, on trouve des exemples attestés de ce type, à la fois dans des textes journalistiques **48d** et sur Internet **48e**. Dans ce cas, le sujet du passif correspond au complément du verbe de perception à l'actif, et il est identifié au sujet de l'infinitif.

48 **a** *Paul est senti* [*comme le responsable de nos malheurs*].
b *Il a été vu* [*qui s'enfuyait*].
c ? *Max a été vu manger une pomme* (*par Pierre*).
d *Le médecin a été vu entrer dans la chambre de la vieille dame avec une seringue* [...]. (*lepoint.fr*, 12 aout 2011)
e *Un des gardes a été entendu dire, « Allons-y, général ».* (*actualites.ca.msn.com*, 26 mai 2011)

On ne trouve pas de passif personnel dont le sujet correspondrait au complément de l'infinitif **49a 49b**. En revanche, on trouve quelques cas de passif impersonnel avec cette interprétation ➤ II-4.1.5. En **49c**, la subordonnée complétive correspond au complément de l'infinitif. On trouve également des cas de médiopassif ➤ II-4.2, dont le sujet est interprété comme complément de l'infinitif **49d**.

49 **a** * *De dangereuses rumeurs ont été vu répandre.*
b * *Ce genre de bêtises a été entendu dire.*
c [...] *il a été entendu dire que ce n'est pas le M. qui fera la loi à Tombouctou* [...]. (*rfi.fr*, 3 avril 2012)
d *Ce genre de choses s'entend dire parfois à la télévision.*

➤ Construction de *se voir* + infinitif analogue au passif (*Paul s'est vu offrir un livre.*) ➤ III-4.1.6

5.4. L'interprétation des verbes de perception

La plupart des verbes de perception peuvent décrire une perception directe (*Je vois une pomme sur la table.*) ou indirecte (*Je verrais bien une solution.*), selon leur construction :
– avec un infinitif ➤ III-5.3 ou une subordonnée relative ➤ III-5.2.4, il s'agit généralement d'une perception directe, d'un état ou d'un évènement concomitant à la perception (*J'entends la pluie tomber. Je vois Paul qui arrive.*) ;
– avec une subordonnée complétive, il s'agit d'une perception indirecte, proche de 'comprendre', 'imaginer' (*Je vois que tu mens.*) ;
– avec un complément nominal, éventuellement suivi d'un attribut, les deux interprétations sont possibles.

5.4.1. L'interprétation de perception directe ou indirecte

La perception indirecte fait appel aux capacités cognitives générales. Notre connaissance des faits se fonde en général sur trois types de sources : les perceptions sensorielles directes, les inférences mentales et les écrits ou les paroles d'autrui. Avec *voir*, les conclusions tirées peuvent se fonder sur n'importe quelle forme de perception ou sur des inférences. En **50a**, la conclusion se fonde sur une perception auditive, malgré la présence du verbe *voir*. Ce verbe subit donc un affaiblissement sémantique important dans les interprétations de perception indirecte. En revanche, les autres verbes impliquent une conclusion fondée sur des données pertinentes issues de la forme de perception correspondante ➤III-5.1. Ainsi, en **50b**, la conclusion ne peut se fonder que sur la perception olfactive de l'odeur du lait. Pour *entendre*, les données auditives sur lesquelles se fondent les emplois cognitifs sont le plus souvent des paroles humaines. Cependant, tout autre type de donnée sonore peut être pertinent, si le contexte le rend plausible. Ainsi **50c** est ambigu : le locuteur tire sa conclusion soit directement des sons produits par l'instrument, soit de ce qu'il a entendu dire.

Sentir, dans ses emplois liés à la proprioception, reçoit en revanche une interprétation cognitive un peu différente, plus proche d'‘avoir l'impression’ **50d**, ‘croire’ ou ‘deviner’ **50e**. La proposition exprimée par la complétive n'est donc pas donnée comme vraie, comme avec les autres verbes, mais comme probable. La base du jugement peut être soit proprement proprioceptive, comme en **50d**, soit métaphorique, comme en **50e** où le sentiment de croyance est assimilé à une sensation corporelle.

50 **a** *En l'écoutant attentivement, j'ai vu qu'il mentait.*
b *En ouvrant le carton, j'ai senti que le lait avait tourné.*
c *J'entends que le piano n'est pas bien accordé.*
d *Je sens que je vais tomber.*
e *Je sens qu'il ne va pas venir.*

La perception directe et la contrainte de simultanéité

Les emplois de perception directe obéissent à une contrainte de simultanéité : en effet, une perception ne peut être directe que si elle est concomitante de l'évènement ou de l'état perçu, ou si l'objet perçu est présent au moment de la perception. Ainsi, en **51a**, l'évènement ‘Max mange’ est en cours au moment où Anne le perçoit. La phrase **51b** est peu naturelle parce que le temps composé de l'infinitif indique que l'évènement perçu est antérieur à cette perception. Un emploi où l'infinitif désigne une situation future ou imaginée est parfois possible **51c** **51d**, mais la phrase est alors interprétée comme perception indirecte. Les constructions avec relative complément sont généralement interprétées comme des perceptions directes, et donc soumises à cette contrainte de simultanéité ➤III-5.2.4.

Les constructions avec subordonnée complétive sont des cas de perception indirecte, et ne sont pas soumises à cette contrainte : l'évènement peut être simultané au constat, antérieur ou postérieur **51e**. Les constructions avec attribut, quant à elles, peuvent être interprétées comme perception directe ou indirecte ➤III-5.2.3.

51 **a** *Anne voit Max manger.*
b #*Anne voit Max avoir mangé.*
c *Je le vois mal arriver encore en retard.*
d *Je l'entends bien dire ça.*
e *Anne voit que Max a mangé* / *que Max mange* / *que Max va manger.*

5.4.2. La perception directe et le statut de la situation perçue

On dit parfois que dans les cas de perception directe, la vérité de la phrase implique la vérité de la situation correspondant au stimulus. Ainsi, de *Pierre a vu Marie manger une pomme.* on pourrait conclure que *Marie a mangé une pomme.* Dans les circonstances habituelles, nos perceptions sensorielles sont assez fiables, ce qui permet ce type de conclusion. Cependant, il faut tenir compte des illusions des sens et autres erreurs d'interprétation. Les phrases **52** peuvent ainsi être vraies sans que

des éléphants roses aient défilé devant Pierre **52a** ni que les lignes blanches soient en train de se rapprocher **52b**. Dans de tels cas, il y a effectivement une perception directe, mais ce qui est perçu n'est pas conforme à la réalité.

52 **a** *Pierre avait tellement bu qu'il voyait des éléphants roses défiler devant lui.*
b [Contexte où le locuteur passe un test visuel] *Là, je vois deux lignes blanches se rapprocher.*

La négation de l'infinitif après un verbe de perception

La négation de l'infinitif après un verbe de perception est beaucoup plus difficile que celle d'une subordonnée complétive **53a**. Comme il s'agit d'une perception directe, l'infinitif nié devrait décrire un évènement négatif, ce qui n'a pas beaucoup de sens. De fait, de tels exemples sont rares et semblent peu naturels sans contexte particulier **53b**. Il en va de même pour la négation de la relative complément **53c** ➤III-5.2.2.

53 **a** *Je vois [que Paul n'arrive pas].*
b ?*Je vois Paul [ne pas arriver].*
c ?*Je le vois [qui n'arrive pas].*

Cas de négation de l'infinitif après un verbe de perception

On trouve cependant des cas de négation avec un infinitif **54a** **54b** **54c** **54d** ou une relative complément **54e**. En **54a**, il s'agit en fait d'une double négation, équivalant à une phrase positive ➤X-4.2.1. Le sens ici est proche de celui de 'je l'ai toujours vu fonctionner', mais la double négation permet d'insister sur l'absence d'exceptions.

Dans la majorité des autres cas, la négation suggère une attente déçue : quand on met le contact, on s'attend à ce que le moteur démarre **54b** ; on s'attend à ce que les syndicalistes défendent les enseignantes **54c** ; quand on déguste un vin, on s'attend à ce qu'il se livre **54d**. Il ne s'agit donc pas d'un évènement négatif, mais de l'absence d'un évènement attendu.

Dans certains cas, moins fréquents **54e**, il n'y a pas nécessairement d'attente de la part du sujet. Simplement, la négation est une façon commode de décrire l'évènement perçu dans ce qu'il a de pertinent : ce qui compte, et dont le locuteur aurait dû profiter, c'est qu'à ce moment-là l'autre joueur ne regardait pas vers lui, et donc ne le voyait pas. Sans la négation, il faudrait ajouter où le joueur regardait (*quand je l'ai vu qui regardait vers le but*, *vers la tribune*), ce qui est superflu. La relative **54e** ne réfère donc pas à un évènement négatif, mais bien à un évènement ordinaire, dont il constitue la description la plus simple. Beaucoup d'emplois négatifs combinent en fait en proportions variables ces deux types d'interprétations.

54 **a** *La solution : (Attention, ceci n'est pas forcément valable pour tous les serveurs, mais je ne l'ai jamais vu [ne pas fonctionner].)* (*perl-gratuit.com*, 2001)
b *Ce moteur, quand je mets le contact, j'ai toujours peur de l'entendre [ne pas démarrer].*
c *En colère contre ces mêmes syndicalistes que nous avons vu [ne rien tenter pour défendre deux enseignantes usées et découragées par la grossière insolence de quelques élèves]* […]. (*le-sages.org*, consulté en sept. 2017)
d *Ce ne peut être un vin qui laisse indifférent. Par contre on le sent [ne pas se livrer complètement], et il faudra savoir être patient avec lui.* (*ferraud.com*, 2001)
e *Quand je l'ai vu [qui ne regardait pas vers moi], j'aurais dû foncer, mais j'ai hésité et puis c'était trop tard.*

5.4.3. La construction du verbe de perception et le stimulus perçu

La construction avec attribut et le stimulus perçu

Dans la construction avec attribut, le verbe de perception a deux compléments ➤III-5.2.3. Mais du point de vue sémantique, il y a un seul stimulus perçu : la situation correspondant à l'état du référent du complément nominal. L'attribut et le complément nominal ne sont pas perçus indépendamment. Ceci est patent dans les cas de perception indirecte : 'voir Paul président' n'implique pas 'voir Paul' **55a** ; 'sentir Paul fatigué' n'implique pas non plus 'sentir Paul' **55b**.

55 **a** *Je vois bien Paul président.*
b *Je sens Paul fatigué.*

La construction avec infinitif et le stimulus perçu

Dans la construction avec infinitif ➤III-5.3, la situation dénotée par l'infinitif et le complément nominal correspond au stimulus et décrit généralement une situation dynamique, c'est-à-dire un évènement, par

exemple un achèvement **56a** ou une activité **56b** ➤ **II-3.1.3**. Un état, c'est-à-dire une situation statique, n'est pas impossible **56c**, mais ce cas de figure est souvent peu naturel **56d** et on préfère généralement dans ce cas la construction à complétive **56e**.

56 **a** *Alex a vu Max [ouvrir la porte].*
b *Alex entend Max [jouer du piano].*
c *On a vu des citrouilles [peser plus de 80 kilos].*
d *# Alex a vu Max [être très grand].*
e *Alex a vu [que Max était très grand].*

On peut se demander si en **56a**, Alex perçoit la situation, ou bien Max et la situation qui implique celui-ci. La plupart du temps, si l'on perçoit une situation, on perçoit en même temps celui qui y participe. L'interprétation naturelle de **56a** est la vision simultanée de Max et de l'ouverture de la porte. Mais il existe des cas où l'on peut percevoir la situation sans percevoir l'entité qui correspond au complément nominal. La même phrase **56a** peut très bien s'employer dans une situation où Alex sait que Max est seul dans une salle et voit la porte s'ouvrir sans que Max lui-même soit visible. Dans ces circonstances, **56a** ne signifie pas qu'Alex a vu Max. Et si en **56b** Alex perçoit l'activité 'Max joue du piano', perçoit-elle Max ou simplement son jeu ?
Dans certains contextes, il est impossible de percevoir l'objet nominal : par exemple, en **57**, avec la même construction, c'est seulement l'évènement ou la situation qui sont perçus. En **57a**, **57b** et **57c**, on ne perçoit ni 'minuit', ni 'un ange', ni 'le temps', aucune de ces entités n'étant directement perceptible. Ce qu'on perçoit, ce sont les évènements 'minuit sonne', 'un ange passe' (expression figée signifiant un silence incongru ou gênant) et 'le temps passe'. En **57d**, ce qu'Alex perçoit auditivement de l'évènement, ce sont les insultes proférées par un tiers, et non Max. On peut donc conclure que la signification de la construction avec infinitif est la perception d'une situation, et que la perception du complément du verbe de perception est une simple inférence qui peut s'y ajouter.
Du point de vue syntaxique, *entendre* a un sujet et deux compléments en **57a** et **57d**, mais du point de vue sémantique, il n'a que deux arguments : l'expérient (qui correspond au sujet) et la situation perçue (qui correspond à l'infinitif). Il s'agit d'une construction dite *à héritage* ➤ **II-2.5.4**, dans laquelle le complément nominal du verbe de perception ne reçoit pas de rôle sémantique de ce dernier : le complément nominal est uniquement interprété comme argument de l'infinitif.

57 **a** *J'entends minuit [sonner].*
b *[…] et là quand j'explique que les calibres ont des performances similaires, je sens un ange [passer].* (*grand-gibier.net*, 5 déc. 2011)
c *Je n'ai jamais vu le temps [passer aussi vite].*
d *Alex entend Max [se faire insulter].*

Cette interprétation de la construction ordinaire avec infinitif vaut a fortiori pour les constructions fusionnées ➤ **III-5.3** : en **58**, ne sont perçus ni minuit ni un ange ni le temps, mais la situation décrite par l'infinitif.

58 **a** *J'entends sonner [minuit].*
b *Je sens passer [un ange] sur ce forum.*
c *Je n'ai jamais vu passer [le temps] aussi vite.*

La construction avec participe ou subordonnée relative et le stimulus perçu

La construction du verbe de perception avec un participe présent ➤ **III-5.2.4**, en revanche, implique la perception du complément nominal. Ainsi, le participe présent est difficile avec un complément abstrait **59a** ou figé **59b**. La phrase **59d** est plus naturelle que **59c** car elle implique qu'Alex a entendu Max.

59 **a** ** J'entends [minuit] sonnant.*
b ** Je sens [un ange] passant.*
c *# Alex a entendu Max se faisant insulter.*
d *Alex a entendu [Max] insultant tout le monde.*

Avec une subordonnée relative, le complément nominal est également interprété comme perçu. Il est difficile d'utiliser **60a** dans un contexte où Alex n'a pas effectivement vu Max. Néanmoins, certains locuteurs emploient une relative avec un complément abstrait **60b** ou figé **60c** **60d**. Cette construction peut donc aussi être interprétée comme perception d'une situation sans qu'il y ait perception de l'entité nominale.

60 **a** *Alex a vu Max [qui ouvrait la porte].*
b *J'entends minuit [qui sonne].*
c *% Je sens un ange [qui passe].*
d *Je vois le temps [qui passe].*

III-6

Les constructions à verbe support

6.1. Qu'est-ce qu'une construction à verbe support ?

6.1.1. Qu'est-ce qu'un verbe support ?

Dans certaines constructions (*avoir peur*, *faire un résumé*, *prendre une douche*), le verbe (*avoir*, *faire* ou *prendre*), appelé *verbe support*, perd tout ou partie de son sens habituel : il apporte essentiellement des informations de temps, d'aspect et de mode. Le nom (*peur*, *résumé* ou *douche*) est dit *prédicatif* car c'est lui qui permet de décrire la situation. Il est parfois sans déterminant ➤ III-6.4.1 ➤ V-1.4.2.
La combinaison du verbe et du nom ou du syntagme nominal peut être interprétée comme équivalant à un verbe simple : *avoir peur des loups* ('craindre les loups'), *faire un résumé du livre* ('résumer le livre'), *prendre une douche* ('se doucher'), etc., mais ce n'est pas systématique : *avoir envie* n'est pas équivalent à *envier* et *avoir faim* n'a pas d'équivalent verbal simple.

Les verbes les plus courants (*avoir*, *donner*, *faire*, *prendre*) ont des emplois comme verbe simple et des emplois comme verbe support. Ils n'ont pas le même sens ni les mêmes propriétés dans les deux cas, et l'on peut considérer qu'il s'agit de verbes ou de lexèmes verbaux différents.
Ainsi, *donner* verbe simple **1a** se distingue de *donner* verbe support **1b**. À première vue, les deux phrases **1a** et **1b** ont la même structure, avec un complément direct (*un chapeau* et *une gifle*) et un complément prépositionnel (*à Paul*). Mais elles présentent plusieurs différences : le déterminant du nom est plus contraint dans la construction à verbe support **1d** que dans la construction à verbe simple **1c** ; d'autre part, on peut former un syntagme nominal autour du nom *gifle* en conservant le sujet et le complément prépositionnel de la construction à verbe support **1e**, mais on ne peut rien faire de tel dans celle à verbe simple **1f**.
En **1a**, le verbe simple *donner*, en tant que verbe de transfert de possession ➤ II-3.3.4, sélectionne le sujet (*Jean*) et les deux compléments (*un chapeau* et *à Paul*). On ne peut pas combiner *à Paul* avec *chapeau* indépendamment de *donner* **1f**. En revanche, en **1b**, le sujet (*Jean*) et le complément (*à Paul*) sont sélectionnés par le nom *gifle*, avec lequel ils peuvent se combiner sans le verbe support **1e**. Le nom *gifle,* associé au verbe support *donner*, décrit une action, avec deux arguments, *Jean* et *Paul*.

1 **a** *Jean donne un chapeau à Paul.*
b *Jean donne une gifle à Paul.*
c *Jean donne le chapeau à Paul.*
d ? *Jean donne la gifle à Paul.*
e *La gifle de Jean à Paul était inutile.*
f * *Le chapeau de Jean à Paul était noir.*

Par ailleurs, il est possible d'ajouter un possesseur avec le verbe simple, déterminant possessif **2a** ou complément en *de* **2c**, mais non avec le verbe support **2b** : en **2d**, *Luc* devrait être interprété comme l'auteur de la gifle, alors que le sujet *Jean* l'est déjà.

2 **a** *Jean donne son chapeau à Paul.*
b ? *Jean donne sa gifle à Paul.*
c *Jean donne le chapeau de Luc à Paul.*
d ? *Jean donne la gifle de Luc à Paul.*

> *La nominalisation du verbe support*
>
> Une autre différence est la difficulté de nominaliser le verbe support avec le nom prédicatif comme complément de nom **3**. Alors que les formes nominales *prise*, *fait* ou *don* existent bel et bien, elles ne

peuvent pas s'employer avec les noms prédicatifs *gifle*, *résumé* ou *douche*. Certaines nominalisations de verbe support sont possibles mais fort rares (*une prise de décision*, *une prise de risque*).

3 **a** *Donner une gifle est mal vu.* | * *Le don d'une gifle est mal vu.*
b *Faire un résumé est important.* | * *Le fait d'un résumé est important.*
c *Prendre une douche est rapide.* | * *Une prise de douche est rapide.*

L'ambigüité entre verbe simple et verbe support

La plupart des verbes supports existent aussi comme verbes simples. Avec des verbes qui, en tant que verbes simples, ont un sens assez vague, comme *faire* ou *prendre*, la limite n'est pas toujours aisée à définir entre construction à verbe simple et construction à verbe support. Ainsi, **4a** ne pose pas problème et la combinaison *faire cadeau* est une construction à verbe support qui signifie 'offrir' et prend trois arguments. Mais **4b** peut être ambigüe : si Paul fabrique le cadeau, c'est le verbe simple ; s'il offre quelque chose qu'il a acheté, c'est le verbe support. De même, pour **4c** : si Paul aménage, peint, nettoie, etc., la cuisine, c'est le verbe simple ; et si la cuisine désigne non plus un lieu mais une activité (Paul est en train de cuisiner), c'est le verbe support.
De la même manière, le verbe *prendre* peut s'employer comme verbe simple, au sens de 'saisir' **4d**, ou comme verbe support avec *photo* **4e**, au sens de 'photographier', avec les mêmes compléments, et seul le contexte, ou la continuation, permet de trancher.

4 **a** *Paul fait cadeau d'une montre à Luc.*
b *Paul fait un cadeau (à Marie).*
c *Paul fait la cuisine.*
d *Marie prend une photo de Luc (parmi celles qui sont sur la table).*
e *Marie prend une photo de Luc (qui ne veut pas sourire).*

➤ Liste des principaux verbes supports ➤ III-6.3.1 ➤ tableau III-9

La formation du syntagme nominal complexe autour du nom prédicatif

De manière générale, il est possible de former un syntagme nominal autour du nom prédicatif, sans le verbe support, le sujet, introduit par *de* **5a** **5c** ou *par* **5b**, étant alors complément de nom ➤ IV-5.2. Dans ce syntagme nominal complexe, on peut trouver en outre d'autres compléments éventuels **5b** **5c** **5e**.

5 **a** *Paul prend une douche.* | *la douche de Paul*
b *Paul fait un résumé du texte.* | *le résumé du texte par Paul*
c *Paul fait un voyage en Espagne.* | *le voyage de Paul en Espagne*
d *Paul a envie de chocolat / de partir / qu'il neige.*
e *l'envie de Paul de chocolat / de partir / qu'il neige.*

En **5b**, le nom *résumé* a pour complément non seulement *par Paul* mais aussi *du texte*, et en **5c** le nom *voyage* a les compléments *de Paul* et *en Espagne*. Il en va de même en **5e**, où le nom *envie* peut prendre *de Paul* comme complément, et la même variété de compléments que la construction à verbe support *avoir envie* **5d**.
Cette propriété permet de distinguer les phrases à verbe support d'autres expressions plus ou moins figées ➤ II-6. Ainsi *avoir le désir (de)* est une expression à verbe support **6a**, *avoir le temps (de)* n'en est pas une **6b**, *avoir faim* est une expression à verbe support **6c**, *avoir froid* n'en est pas une **6d**.

6 **a** *Paul a le désir de venir.* | *le désir de Paul de venir*
b *Paul a le temps de venir.* | * *le temps de Paul de venir*
c *Paul a faim.* | *la faim de Paul*
d *Paul a froid.* | * *le froid de Paul*

Mais pour un verbe support donné, cette propriété ne s'observe pas forcément avec tous les arguments. Ainsi, *avoir un impact* est une construction à verbe support **7a**, même si la formation du SN complexe est plus difficile avec un sujet subordonné **7b**, du moins avec le même mode **7c**.

7 **a** *La pluie a un impact sur le moral.* | *l'impact de la pluie sur le moral*
b *Qu'il pleuve a un impact sur le moral.* | * *l'impact qu'il pleuve sur le moral*
c *On regrette l'impact [de ce qu'il pleut] sur le moral.*

La formation d'un syntagme nominal complexe en dehors des constructions à verbe support

La formation d'un syntagme nominal complexe s'observe par ailleurs pour quelques autres constructions. Avec certains verbes comme *écrire* ou *jouer*, un objet informationnel (comme *livre*) ou un nom d'évènement (comme *match*) peut permettre la formation d'un SN complexe **8a 8b**. Dans ces constructions, le nom peut sélectionner les mêmes arguments que le verbe. À la différence des constructions à verbe support, le verbe garde son sens habituel et le nom n'est pas obligatoire **8c 8d**.
Contrairement aux SN liés aux phrases à verbe support, le SN *le livre de Paul sur les Indiens* **8a** est ambigu : Paul peut être l'auteur du livre mais il peut aussi bien être le lecteur ou le possesseur. Les noms d'objets informationnels ne sélectionnent pas forcément un agent. Les verbes de création (comme *écrire*) peuvent sélectionner les mêmes arguments que les objets informationnels, mais ils n'en héritent pas. En **8a 8b**, le complément prépositionnel est sélectionné à la fois par le verbe et par le nom.

8 **a** *Paul a écrit un livre sur les Indiens.* | *le livre de Paul sur les Indiens*
b *Lyon a joué un match contre Metz.* | *le match de Lyon contre Metz*
c *Paul a écrit sur les Indiens.*
d *Lyon a joué contre Metz.*

6.1.2. Les phrases à verbe support sont-elles équivalentes à des phrases à verbe simple ?

Les phrases à verbe support sont parfois considérées comme des variantes stylistiques de phrases à verbe simple. Par exemple en style journalistique, on emploiera *procéder à une augmentation* plutôt qu'*augmenter*, et en langage enfantin, *faire dodo* plutôt que *dormir* ou *faire risette* plutôt que *sourire*. Certaines équivalences existent, comme en **9**, où *avoir, donner*, *faire, pousser, prendre* sont employés comme verbes supports.

9 **a** *pousser un cri, un soupir* 'crier, soupirer'
b *faire une proposition, une traduction* 'proposer, traduire'
c *donner une gifle, un coup* 'gifler, frapper'
d *prendre la fuite* 'fuir'
e *avoir peur de* 'craindre'

Du point de vue morphologique, les noms prédicatifs de **9** sont parfois liés à des verbes ➤ IV-2.1.1 : *cri* et *crier*, *proposition* et *proposer*, *fuite* et *fuir*, *gifle* et *gifler*, etc. Cependant, ce n'est pas toujours le cas : *peur* n'est pas morphologiquement lié à *craindre,* ni *coup* à *frapper.* Quand le nom prédicatif est un nom composé ou aggloméré ➤ IV-2.1.2, il n'y a pas non plus de verbe simple correspondant (*donner un blanc-seing à*, *donner un coup de main à*, *faire les yeux doux à*).
De manière générale, une construction à verbe support n'équivaut pas à une phrase à verbe simple, et de l'une à l'autre, il ne s'agit pas d'une simple variation de style. Au premier chef, il n'existe pas nécessairement de verbe simple correspondant, comme dans les exemples **10**. Certes, le verbe *portraiturer* est accepté par certains locuteurs, et il existe en Afrique subsaharienne un verbe % *cadeauter*, équivalents aux constructions en **10a**. Mais le français ne connait pas de verbe simple équivalent pour **10b 10c 10d**.

10 **a** *faire un portrait* | *un cadeau*
b *avoir faim* | *soif*
c *faire du vélo*
d *commettre un crime*

En outre, quand il existe un verbe simple morphologiquement apparenté, le sens peut être très éloigné de celui de la construction à verbe support **11**.

11 **a** *avoir envie* ≠ *envier*
b *faire une course* ≠ *courir*
c *porter plainte* ≠ (*se*) *plaindre*

Le sujet de la phrase à verbe support et celui du verbe simple

Les constructions à verbe support et les verbes simples réputés équivalents n'ont pas toujours les mêmes sujets. Ainsi, *avoir besoin* a des sujets non restreints, humains ou non **12b**, alors que *nécessiter* impose un sujet non humain **12a**. À l'inverse, avec *gifler* et *donner une gifle*, c'est le sujet du verbe support qui

est plus contraint : alors que *gifler* peut avoir un sujet humain **12c** ou non **12d**, en emploi métaphorique, *donner une gifle* n'accepte qu'un sujet humain **12c**.

12 a *Le mur a besoin d'un coup de peinture | nécessite un coup de peinture.*
b *Jean a besoin d'un marteau | * nécessite un marteau.*
c *Jean a giflé Luc | donné une gifle à Luc.*
d *La pluie giflait son visage | * donnait une gifle à son visage.*

Les compléments de la phrase à verbe support et ceux du verbe simple

Le même type de restriction s'observe avec certains compléments. Alors que le verbe simple *doter* a un complément humain ou non **13a 13b**, *donner une dot* doit avoir un second complément, et il est humain **13a**.

13 a *Le maire a doté sa fille. | Paul a donné une dot à sa fille.*
b *Le maire a doté sa ville d'un stade. | * Paul a donné une dot à sa ville.*

Du point de vue de la syntaxe, quand de nombreux verbes simples (*aimer*, *gifler*, *résumer*) ont un complément nominal, les constructions à verbe support correspondantes ont nécessairement un complément prépositionnel, introduit par *de* **14a**, *à* **14b** ou *pour* **14c**. Et quand le verbe simple a lui-même un complément prépositionnel, le verbe support correspondant ne se construit pas forcément avec la même préposition : *s'intéresser* se construit avec *à* **14d**, tandis que le verbe support *avoir* ou *montrer* prend la préposition *pour*.

14 a *Paul résume la pièce. | Paul fait un résumé de la pièce.*
b *Paul gifle Luc. | Paul donne une gifle à Luc.*
c *Paul aime les acteurs. | Paul a de l'amour pour les acteurs.*
d *Paul s'intéresse aux maths. | Paul a | montre de l'intérêt pour les maths.*

Une autre différence concerne l'omission du complément : un complément obligatoire avec un verbe simple ➤ II-5.2 est souvent plus facile à omettre avec un verbe support. Ainsi, *proposer* ou *suggérer* ont un complément obligatoire **15b**, tandis que *faire une proposition*, *faire une suggestion* peuvent s'employer seuls **15a**. De même, *arrêter* sans complément ne saurait signifier 'interpeler quelqu'un' (tout au plus peut-on l'interpréter comme verbe aspectuel 'cesser de faire quelque chose') tandis que *procéder à une arrestation* est possible **15c**.

15 a *Paul a fait une suggestion | une proposition.*
b ** Paul a suggéré | proposé.*
c *Les policiers ont procédé à une arrestation. ≠ Les policiers ont arrêté.*

Les ajouts dans la phrase à verbe support et dans la phrase à verbe simple

Grâce au nom prédicatif, les constructions à verbe support permettent des modifieurs **16a 16b** et quantifications **16c**. Certes, certains adjectifs épithètes du nom prédicatif peuvent avoir un équivalent adverbial (*rapide | rapidement*) **16a**, mais ce n'est pas systématique **16b**. Et en **16c**, on ne voit pas quel équivalent simple de *deux* ou *plusieurs* on pourrait avoir avec *proposer*.

16 a *Paul fera un rapide résumé de la pièce. | Paul résumera rapidement la pièce.*
b *Paul a pris une douche froide. | # Paul s'est douché froidement.*
c *Paul va faire deux | plusieurs propositions.*

6.2. Les propriétés syntaxiques des constructions à verbe support

Du point de vue syntaxique, le verbe support est la tête de la phrase, dont il détermine le temps et le mode. Le nom (ou le syntagme nominal) prédicatif est tantôt :
– complément direct (*Jean a <u>envie</u> de venir. La pluie a <u>un impact</u> sur le moral.*) ;
– complément prépositionnel (*La police a procédé <u>à une arrestation</u>.*) ;
– plus rarement sujet (*<u>Une dispute</u> a éclaté avec Paul. <u>Le bruit</u> court que vous allez venir.*).
Le nom prédicatif est obligatoire car c'est lui qui sélectionne les autres éléments éventuels : un sujet humain et des compléments variés avec *envie*, des sujets variés et un complément prépositionnel en *sur* avec *impact* ; un complément en *avec* pour *dispute*, une subordonnée complétive pour *bruit*.
Le complément du nom prédicatif se comporte comme un complément du verbe support, du point de vue syntaxique ➤ III-1.3.3.
Du point de vue sémantique, le nom prédicatif, en combinaison avec le verbe support, définit le prédicat, et assigne un rôle sémantique aux autres éléments éventuels.

6.2.1. La fonction syntaxique du nom prédicatif

Du point de vue sémantique, le nom prédicatif, en combinaison avec le verbe support, décrit la situation. Mais du point de vue syntaxique, il forme un syntagme nominal qui peut avoir plusieurs fonctions : complément direct **17a**, plus rarement complément de préposition **17b**, ou même sujet **17c**. Dans les trois cas, les mêmes éléments peuvent former un SN autour du nom prédicatif, sans le verbe support ➤ **III-6.1.1**.

17 a *Paul fera [le résumé de la pièce].|le résumé de la pièce par Paul*
b *Paul procède [à l'arrestation des suspects].|l'arrestation des suspects par Paul*
c *[Le bruit] court que Paul va gagner.|le bruit que Paul va gagner*

➤ Noms prédicatifs attributs ➤ **III-3.1**

La combinaison entre verbe support et nom prédicatif n'est pas figée : on peut souvent insérer un déterminant, un adjectif **18a** ou un adverbe **18b**, voire coordonner entre eux deux noms prédicatifs sans répéter le verbe support **18c**.

18 a *Jean a une grande envie de venir.*
b *La pluie a certainement un impact sur le moral.*
c *Paul a envie et besoin d'un grand verre d'eau.*

> *Le nom prédicatif complément direct*
>
> Le nom prédicatif, ou plutôt le syntagme nominal, peut parfois, comme un complément direct ordinaire, devenir sujet au passif **19a** ; dans d'autres cas, cette passivation n'est pas possible **19b** ➤ **III-6.2.4**. On peut alors avoir recours à un autre test pour montrer qu'on a bien affaire à un complément direct ➤ **IV-6.2** : dans la construction causative ➤ **III-4.1.3**, le verbe support (à l'infinitif) se comporte comme un verbe transitif et son sujet (*Paul*) doit être introduit par la préposition *à* **19c**, alors qu'il serait sans préposition avec un verbe intransitif comme *fuir* **19d**. On analyse donc *la fuite* en **19b** comme un complément direct du verbe support *prendre*.
>
> **19 a** *Le résumé de la pièce sera fait par Paul.*
> **b** *Paul prend la fuite.|* La fuite est prise par Paul.*
> **c** *L'inspecteur fait prendre la fuite à Paul.*
> **d** *L'inspecteur fait fuir Paul.*

6.2.2. Le sujet du verbe support

Le verbe support s'accorde en nombre et personne avec son sujet comme un verbe ordinaire **20** ➤ **II-1.4** ➤ **fiche ACCORD DU VERBE**.

20 a *Paul a envie de venir.*
b *J'ai envie de venir.*
c *Tu as envie de venir.*

Quand le nom prédicatif est complément, c'est lui qui sélectionne le sujet du verbe support. Ainsi, *envie* sélectionne un sujet humain, ou animé, avec *avoir*. D'autres noms prédicatifs, comme *plaisir* ou *problème*, qui peuvent se construire avec un infinitif **21a** ou une subordonnée **21c**, permettent ainsi au verbe support (*faire*, *poser*) d'avoir un sujet infinitif **21b** ou subordonné **21d**.

21 a *le plaisir [de recevoir des compliments]*
b *[Recevoir des compliments] fait plaisir.*
c *le problème [que Max soit parti]*
d *[Que Max soit parti] pose problème.*

Quand le nom prédicatif (*bruit*, *dispute*, *envie*) est sujet **22a 22c 22e**, son complément éventuel peut devenir complément du verbe support **22b 22d 22f**. Il s'agit toujours d'un complément oblique, même pour l'infinitif ou la subordonnée complétive, car il donne lieu à la proforme *en* ➤ **II-2.1.1** (*L'envie en presse Max. Le bruit en a couru.*).

22 a *[Une dispute avec Luc] a éclaté.*
b *Une dispute a éclaté [avec Luc].*

c *[L'envie de tout quitter] presse Max.*
d *L'envie presse Max [de tout quitter].*
e *[Le bruit que vous allez gagner] a couru.*
f *Le bruit a couru [que vous allez gagner].*

6.2.3. Les compléments du verbe support

Le verbe support peut parfois avoir un complément prépositionnel en plus du nom prédicatif **23a** ou, plus rarement, un complément direct en plus du nom prédicatif si celui-ci est introduit par une préposition **23b**. Dans ce cas, le complément direct correspond à un complément prépositionnel dans le syntagme nominal complexe sans verbe support **23c**.

23 **a** *Max fait peur [à Luc].*
b *Paul accable [Luc] d'insultes.*
c *les insultes de Paul [à Luc]*

Mais la plupart du temps, les compléments additionnels du verbe support sont déterminés par le nom prédicatif. Lorsque le nom prédicatif sélectionne un complément prépositionnel **24a**, celui-ci peut apparaitre comme complément du verbe support, avec la même préposition, simple (*avec*, *envers*, *pour*) **24b** **24c** ou complexe (*à l'égard de*, *vis-à-vis de*) **24d** > VII-2.1.

24 **a** *l'amour de Max pour Lou*
b *Max a / éprouve de l'amour pour Lou.*
c *Luc a une relation avec Ève / des attentions envers Julie.*
d *Luc a des gentillesses à l'égard de Lucie / de la méfiance vis-à-vis de Marc.*

En tant que complément du verbe support, il peut généralement être séparé du nom par un adverbial (*depuis longtemps*, *malgré tout*) **25a** **25b** **25c** et peut parfois permuter avec lui **25d**.

25 **a** *Paul fait attention depuis longtemps [à ses affaires].*
b *Paul fera le résumé malgré tout [de ce livre].*
c *Paul a le projet depuis longtemps [de partir à Rome].*
d *Paul a fait [de ce livre] [un magnifique résumé].*

S'il est remplacé par une proforme (*en*, *y*), celle-ci s'attache au verbe support **26a** **26b**. Il peut être interrogé **26c** ou clivé **26d** sans le nom prédicatif.

26 **a** *Paul y fait attention.*
b *Paul en fera le résumé.*
c *À quoi fait-il attention depuis longtemps ?*
d *C'est [de ce livre] qu'il fera le résumé.*

Cette indépendance du complément de nom qui devient complément de verbe est parfois appelée dans les grammaires la *double analyse* des constructions à verbe support > III-6.2.5. Elle montre que le verbe support et le nom prédicatif forment une construction verbale fusionnée > III-1.3.3.
Lorsque le nom prédicatif sélectionne un complément infinitif **27a** ou une subordonnée complétive **27c** **27e**, ceux-ci sont transmis au verbe support, avec le même mode : infinitif **27b**, indicatif **27d** ou subjonctif **27f**.

27 **a** *l'envie de Max [de tout quitter]*
b *Max a envie [de tout quitter].*
c *la certitude de Paul [qu'il y a de l'eau sur Mars]*
d *Paul a la certitude [qu'il y a de l'eau sur Mars].*
e *la volonté de Paul [que tout soit prêt pour lundi]*
f *Paul a la volonté [que tout soit prêt pour lundi].*

Certains noms prédicatifs, comme *comparaison* ou *déduction*, ont deux compléments qui sont transmis au verbe support. Il peut s'agir de deux compléments prépositionnels **28a** **28b**, ou bien l'un des deux est un syntagme prépositionnel et l'autre, un infinitif ou une subordonnée complétive **28c** **28d**. Ces constructions sont rares, cependant.

28 **a** *Paul fait une comparaison [de la Chine] [avec le Japon].*
b *Paul lance une négociation [avec les Allemands] [sur la filiale suisse].*
c *Max fait la déduction [qu'il pleut] [de la présence de parapluies].*
d *% Max pose la question [s'il va faire beau] [à Luc].*

Les principales valences des verbes supports

Les constructions à verbe support présentent une certaine variété, selon la fonction du nom prédicatif, et selon la présence d'un ou plusieurs compléments additionnels. Les principales constructions sont indiquées dans le ➤ **tableau III-7**, avec le nom prédicatif souligné. La notation des catégories et des fonctions suit celle adoptée pour les verbes simples ➤ **II-2.1.3** ➤ **liste II-1**. Les constructions à sujet infinitif (*Partir fait peur à Max.*) ou subordonné (*Qu'il manque des employés a un impact sur les ventes.*) ont été omises.

CONSTRUCTION À VERBE SUPPORT	EXEMPLES
SUJET PRÉDICATIF	
sans complément	*La guerre éclate.*
direct : SN	*La peur prend [Max].*
oblique : SP	*Une malédiction pèse [sur Max].*
oblique : SV	*Le besoin arrive [de tout quitter].*
oblique : P	*Le bruit court [que vous gagnerez].*
direct : SN – oblique : SV	*L'envie prend [Max] [de partir].*
COMPLÉMENT DIRECT PRÉDICATIF	
sujet : SN	*Max prend une douche.*
sujet : SN – oblique : SP	*Max fait le portrait [de Marie].*
sujet : SN – oblique : P	*Paul a le désir [que vous veniez].*
sujet : SN – oblique : SV	*Max a besoin [de parler].*
sujet : SN – oblique : SP – oblique : SP	*Max fait le récit [de ses aventures] [à Luc].*
sujet : SN – oblique : SV – oblique : SP	*Paul donne l'autorisation [de partir] [à Luc].*
sujet : SN – oblique : P – oblique : SP	*Paul donne l'ordre [que tout soit fait] [à Luc].*
COMPLÉMENT OBLIQUE PRÉDICATIF	
sujet : SN	*Paul jouit d'une bonne santé.*
sujet : SN – oblique : SP	*Paul se livre à des confidences [avec Max].*
sujet : SN – direct : SN	*Max accable [Luc] de reproches.*

Tableau III-7. *Les principales constructions à verbe support*

Les constructions à verbe support avec infinitif ou subordonnée complétive

Bien que sélectionnés par le nom prédicatif, l'infinitif et la subordonnée complétive se comportent syntaxiquement comme des compléments de verbe : en effet, on peut extraire leur complément dans une relative ou une interrogative **29a 29b**. Ce type d'extraction est plus difficile en dehors des constructions à verbe support **29c 29d** ➤ **IV-5.3**.

29 **a** *la ville où Paul a le projet [de partir ◊]*
b *Sur quelle planète fait-on l'hypothèse [qu'il y aurait de l'eau ◊] ?*
c ** la ville où Paul ignore [ton projet de partir ◊]*
d ** Sur quelle planète critique-t-on l'hypothèse [qu'il y aurait de l'eau ◊] ?*

L'infinitif dans les constructions à verbe support

Avec un complément infinitif, le sujet sous-entendu de l'infinitif est souvent interprété comme identique au sujet du verbe support. Comme dans le cas des verbes simples à complément infinitif ➤ **II-2.5.4**, il peut s'agir d'une construction *à partage* si ce sujet est sélectionné conjointement par le nom prédicatif et l'infinitif, comme en **30a** : dans ce cas, on ne peut pas avoir un sujet impersonnel **30b** et l'infinitif peut souvent alterner avec une subordonnée complétive **30c**. Il s'agit en revanche d'une construction *à héritage* si ce sujet est sélectionné seulement par l'infinitif, comme en **30d** : dans ce cas, on peut avoir un sujet impersonnel **30e** et il est difficile de remplacer l'infinitif par une complétive **30f**.

30 a *Paul a envie [de venir tôt].*
b ** Il a envie de pleuvoir.*
c *Paul a envie [que Marie vienne tôt].*
d *Paul a coutume [de venir tôt].*
e *Il a coutume [de pleuvoir dans cette région].*
f ** Paul a coutume qu'on l'embête.*

6.2.4. Le passif des constructions à verbe support

Les constructions à verbe support ont un passif quand le verbe le permet > II-4.1.2 : ainsi, celles en *avoir* ne se passivent pas (*Paul a eu de la chance.* | ** De la chance a été eue par Paul.*).
Au passif, certains noms prédicatifs peuvent devenir sujets (*Paul prend une douche.* | *Une douche a été prise par Paul. Paul prend la fuite.* | ** La fuite a été prise par Paul.*).
Le passif impersonnel est parfois plus naturel ou seul possible (*Il a été procédé à une arrestation.*).
Certains verbes supports ont une variante dite *converse*, de sens passif (*Paul fait des reproches à Max.* | *Max subit les reproches de Paul.*).

Le passif personnel des verbes supports

Quand le nom prédicatif est sujet **31a**, le passif est possible seulement si le verbe support a un complément direct, et le complément d'agent est souvent introduit par *de* **31b**. Quand le verbe support a un complément direct qui n'est pas le nom prédicatif **31c**, le passif ne pose pas de problème particulier **31d**.

31 a *La panique a pris / saisi les marchés.*
b *Les marchés ont été pris / saisis de panique.*
c *Paul accable Luc de reproches.*
d *Luc est accablé de reproches (par Paul).*

Quand le nom prédicatif est complément direct, la possibilité du passif est variable, et dépend du déterminant du nom prédicatif et de son type d'interprétation.
Comme pour les expressions verbales figées > II-6.3.2, le passif est difficile avec un nom prédicatif sans déterminant **32a**. Il est acceptable **32c 32e** quand le déterminant est facultatif **32b 32d** > III-6.4.1.

32 a *Paul a pris peur.* | ** Peur a été prise (par Paul).*
b *On rendra (un) hommage aux victimes.*
c *Un hommage / Hommage sera rendu aux victimes.*
d *On a pris (un) rendez-vous pour demain.*
e *Un rendez-vous / Rendez-vous a été pris pour demain.*

Comme pour les verbes simples > II-4.1, le passif est plus difficile lorsque la situation décrit un état (une attitude mentale, un sentiment ou un état intérieur) ou une qualité > IV-3.7 > IV-3-8. Les constructions avec *prendre* ont un passif avec certains noms d'action comme *douche* ou *décision* **33a 33b**, mais plus difficilement avec un nom de qualité comme *courage* **33d**.

33 a *Une décision a été prise.*
b *Combien de douches ont été prises depuis ce matin ?*
c *Où Paul a-t-il pris le courage de parler ainsi ?*
d ** Où le courage a-t-il été pris de parler ainsi ?*

Les constructions en *faire* ont un passif avec un nom d'objet abstrait comme *résumé* **34a**, un nom d'action comme *voyage* **34b**, mais pas un nom d'état intérieur comme *peur* **34c**.

34 a *Un magnifique résumé a été fait de ce texte.*
b *les voyages qui ont été faits l'an dernier*
c ** Repense à cette grande peur qui nous a été faite l'autre jour !*

On observe toutefois une différence entre le passif des verbes supports et celui des autres verbes. Comme pour les expressions verbales figées > II-6.3.2, le passif est difficile si le verbe support a un sujet non agentif. C'est ce qu'on observe par exemple pour *prendre la fuite* **35a**, et *faire honneur* **35c 35e**.

Cette contrainte ne s'observe pas avec les verbes simples. Par exemple *apprécier* ou *craindre* se passivent même avec un sujet non agentif ➤ **II-4.1.2**.

35 **a** * *La fuite a été prise.*
b *Les invités font honneur à ce diner.*
c *Honneur a été fait à ce diner par les invités.*
d *Leurs scrupules font honneur à vos amis.*
e * *Honneur est fait à vos amis (par leurs scrupules).*

> *La double analyse du complément de nom au passif*
>
> Le complément du nom prédicatif présente les mêmes propriétés qu'à l'actif ➤ **III-6.2.3** : soit il est complément du nom et apparait alors avant le verbe **36a**, soit il est complément du verbe support et reste en position postverbale **36b**, ou se pronominalise sur lui **36c**.
>
> **36** **a** *Un magnifique résumé de ce texte a été fait.*
> **b** *Un magnifique résumé a été fait de ce texte.*
> **c** *Un magnifique résumé en a été fait.*

Le passif impersonnel des verbes supports

Comme dans le cas des verbes simples, le passif impersonnel offre plus de possibilités que le passif personnel ➤ **II-4.1.5**. On trouve ainsi des cas de passif impersonnel avec un complément prépositionnel, sans passif personnel correspondant. Le passif impersonnel est possible avec certains noms prédicatifs introduits par une préposition **37a**, et avec certains noms prédicatifs sans déterminant **37c**. L'interprétation évènementielle du passif impersonnel ➤ **II-4.4.2** convient bien aux noms d'action comme *appel*.

37 **a** *Il a été procédé à une enquête.*
b * *À une enquête a été procédé.*
c *Il a été fait appel à la population.*
d ? *Appel a été fait à la population.*

Les verbes supports converses

Certaines variantes de verbe support présentent une alternance analogue au passif. Dans ces constructions, un complément prépositionnel peut devenir sujet **38b 38d** et le sujet du verbe support peut être supprimé, ou devenir complément prépositionnel introduit par *de* ou *de la part de*.

38 **a** *Jean donne une gifle à Paul.*
b *Paul reçoit une gifle (de Jean).*
c *Jean commet une agression contre Paul.*
d *Paul subit une agression (de la part de Jean).*

On appelle *recevoir* et *subir* en **38b 38d** des verbes supports *converses*. Les alternances de ce type sont disponibles pour de nombreuses constructions à verbe support, notamment celles impliquant les verbes *donner*/*recevoir*, *faire*/*subir* ➤ **tableau III-8**.

CONSTRUCTION DE BASE	CONSTRUCTION CONVERSE
commettre un vol (contre qqn)	*subir un vol (de la part de qqn)*
donner l'autorisation (à qqn) de	*avoir/recevoir l'autorisation (de qqn) de*
faire des compliments à qqn	*recevoir des compliments de (la part de) qqn*
faire/pratiquer une opération sur qqn	*subir une opération*
infliger des brimades à qqn	*subir des brimades de (la part de) qqn*
lancer des injures à qqn	*essuyer des injures de (la part de) qqn*

Tableau III-8. *Exemples de constructions à verbe support converse*

➤ Autres variantes de verbes supports ➤ **III-6.3.1**

> #### 6.2.5. La structure syntaxique des constructions à verbe support
>
> Du point de vue syntaxique, le verbe support est la tête de la phrase et le nom (ou le syntagme nominal) prédicatif a la fonction *sujet* ou *complément*. Quand le nom prédicatif sélectionne un complément,

celui-ci a généralement deux analyses possibles : soit comme complément du nom prédicatif, soit comme complément du verbe support. Les constructions à verbe support peuvent donc entrer dans deux structures syntaxiques, illustrées dans la ➤ **figure III-9**.

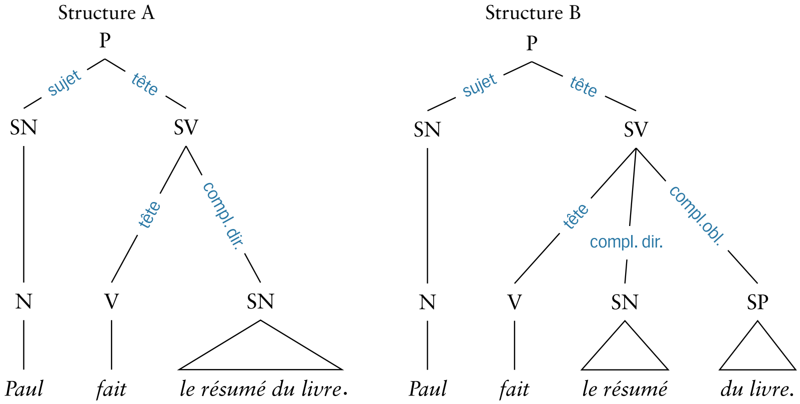


Figure III-9. *Les deux structures syntaxiques des phrases à verbe support*

Dans la première structure (A), le nom prédicatif forme avec son complément un syntagme, qu'on peut pronominaliser d'un bloc **39a**. Dans la seconde structure (B), le complément du nom prédicatif est complément du verbe, et chacun se pronominalise indépendamment **39b 39c**.

39 **a** *Le résumé du livre, Paul l'a fait hier.*
b *Paul en a fait le résumé hier.*
c *Ce résumé, Paul l'a fait hier de votre livre.*

Comme deux compléments de verbe peuvent permuter, le complément prépositionnel peut parfois précéder le nom prédicatif **40a 40b**, même si l'ordre inverse est plus naturel ➤ **XVII-3.2.1**. Il en va de même du complément infinitif **40c**.

40 **a** *Paul a fait [de votre dernier livre] [un résumé magnifique].*
b *Paul a [de ce tableau] [une terrible envie].*
c *Paul avait [de venir] [un grand désir].*

On peut extraire, dans une interrogative, le nom prédicatif avec son complément **41a**, ou bien chacun indépendamment **41b 41c**. Il en va de même dans une construction clivée (*c'est… que*) **41e 41f** ➤ **XVIII-2.3**.

41 **a** *[Quel résumé de votre livre] a-t-il fait ?*
b *[De quel livre] a-t-il fait [le résumé] ?*
c *[Quel résumé] a-t-il fait [de votre livre] ?*
d *C'est [un résumé de votre livre] que Paul a fait .*
e *C'est [de votre livre] que Paul a fait [un résumé].*
f *C'est [un résumé] que Paul a fait [de votre livre].*

Lorsque le complément est une subordonnée complétive ou un infinitif, on peut interroger le nom prédicatif seul ou avec son complément **42a 42b**. Et l'on peut cliver (entre *c'est* et *que*) le nom prédicatif seul ou avec l'infinitif **42c 42d**, ou l'infinitif seul **42e**. Dans tous ces cas, le nom prédicatif et son complément peuvent former un syntagme nominal complexe (structure A) ou deux compléments indépendants (structure B).

42 **a** *[Quel désir de venir] a-t-il ?*
b *[Quel désir] a-t-il [de venir] ?*
c *C'est [un grand désir] que Paul avait [de venir].*
d *C'est [un grand désir de venir] que Paul avait.*
e *C'est [de venir] que Paul avait [un grand désir].*

La structure à SN complexe (A) est la plus générale : elle s'applique à toutes les constructions à verbe support, comme à celles à verbe ordinaire. La structure B caractérise les constructions à verbe support comme constructions fusionnées ➤ **III-1.3**. Elle est possible quand le nom prédicatif est sujet ou complément direct, et impossible quand il est introduit par une préposition. En effet, dans ce cas, le nom prédicatif est pronominalisé ou clivé avec son complément **43b 43c**. On ne peut pas pronominaliser le complément du nom prédicatif sur le verbe support **43d**, ni le cliver seul **43e**, ni le permuter avec le nom

prédicatif **43f**. On considère donc que le nom prédicatif introduit par une préposition forme toujours un seul constituant avec son complément éventuel.

43 **a** *Paul procède [au recyclage des ordures].*
b *Paul y procède, au recyclage des ordures.*
c *C'est [au recyclage des ordures] que Paul procède.*
d ** Paul en procède [au recyclage].*
e ** C'est [au recyclage] que Paul procède [des ordures].*
f ** Paul procède [des ordures] [au recyclage].*

6.3. Les combinaisons entre verbe support et nom prédicatif

6.3.1. Les principaux verbes supports et leurs variantes

Les verbes supports présentent une certaine variété, certains étant très fréquents (*avoir*, *faire*, *prendre*), certains étant plus spécialisés (*commettre*, *perpétrer*). On en compte plus de trois-cents en français, avec des variantes régionales > III-6.5. Certains connaissent des variations en fonction du registre (*Paul a|caresse|nourrit l'espoir de partir.*) ou selon la phase de la situation (*Paul garde|perd courage.*). Certains permettent des variantes de sens causatif (*Marie a peur. Paul fait peur à Marie.*).

Les principaux verbes supports

La plupart du temps, les verbes supports ont également des emplois comme verbes simples > III-6.1.1. Rares sont les verbes comme *asséner*, *commettre*, *intenter*, *perpétrer*, *pratiquer* et *subir* qui ne peuvent se construire qu'avec un nom prédicatif et qui sont donc toujours verbes supports **44**. Parmi eux, certains sont des locutions verbales (*avoir lieu*, *faire montre*, *faire preuve*).

44 **a** *Max assène des coups à Luc.|les coups de Max à Luc*
b *Max intente une action en justice contre Luc.|l'action en justice de Max contre Luc*
c *Max commet une agression contre Luc.|l'agression de Max contre Luc*

On compte environ trois cent cinquante verbes supports différents en français : le > tableau III-9 indique les plus courants, avec un exemple de nom prédicatif pour chacun.

VERBE SANS COMPLÉMENT PROPRE	VERBE AVEC COMPLÉMENT PROPRE
SUJET PRÉDICATIF	
(un évènement) arriver, (un accident) avoir lieu, (un bruit) courir, (le match) se dérouler, (un spectacle) se donner, (un orage) éclater, (une histoire) se passer, (un évènement) se produire, (le silence) régner, (un évènement) survenir, (une réunion) se tenir	*(une tempête) frapper (quelque part), (un évènement) prendre place (quelque part), (une fête) tomber (tel jour), (un ouragan) toucher (un endroit)*
COMPLÉMENT DIRECT PRÉDICATIF	
accumuler (les erreurs), adopter (une position), arborer (une mine fière), arrêter (une décision), attraper (un coup de soleil), avoir (du courage), bâtir (un projet), bercer (un projet), brandir (une menace), caresser (un projet), commettre (un crime), concevoir (une idée), conduire (une enquête), connaitre (la sérénité), contracter (un engagement), dégager (une odeur), déposer (une plainte), détenir (un secret), diriger (une enquête), dresser (un constat), édicter (un règlement), édifier (un projet), effectuer (une opération), élever (une objection), émettre (un avis), endurer (des souffrances), engager (une discussion), entreprendre (une action), éprouver (de la joie), essuyer (un orage), exercer (une influence), faire (un éloge), fixer (une règle), forger (un plan), former (des vœux), goupiller (un plan), instaurer (des règles), instruire (une affaire), jouer (un rôle), livrer (un combat), machiner (un complot), magouiller (une escroquerie), manifester (du mécontentement), mener (un combat), mitonner (un plan), monter (une combine), montrer (du courage), nourrir (de l'espoir), opérer (une retraite), ourdir (un complot), passer (un accord), perpétrer (un crime), piquer (une colère), pondre (un article), porter (une attaque), posséder (un savoir-faire), pousser (un cri), pratiquer (une opération),	*accorder (son pardon) (à), administrer (une correction) (à), adresser (des reproches) (à), allonger (une gifle) (à), allouer (une indemnité) (à), asséner (une gifle) (à), balancer (une plaisanterie) (à), concéder (un prêt) (à), conférer (une distinction) (à), cracher (des injures) (à), dicter (ses ordres) (à), dispenser (des consolations) (à), donner (son accord) (à), ficher (des coups) (à), filer (des coups) (à), flanquer (des coups) (à), formuler (des remarques) (à), impartir (un délai) (à), infliger (des reproches) (à), intenter (un procès) (à), intimer (un ordre) (à), lacher (des injures) (à), lancer (un défi) (à), libeller (un message) (à), marteler (un ordre) (à), octroyer (une aide) (à), offrir (son aide) (à), poser (une question) (à), prêter (un appui) (à), procurer (une aide) (à), prodiguer (des conseils) (à), recevoir (un conseil) (de), vouer (de l'admiration) (à)*

VERBE SANS COMPLÉMENT PROPRE	VERBE AVEC COMPLÉMENT PROPRE
COMPLÉMENT DIRECT PRÉDICATIF	
prendre (*la fuite*), *produire* (*un effet*), *promulguer* (*un décret*), *prononcer* (*un discours*), *propager* (*une rumeur*), *ratifier* (*un accord*), *relever* (*un défi*), *rendre* (*un avis*), *ressentir* (*de la tristesse*), *soulever* (*une objection*), *souscrire* (*une assurance*), *soutenir* (*une idée*), *subir* (*un orage*), *tisser* (*des intrigues*), *tramer* (*un complot*)	
COMPLÉMENT OBLIQUE PRÉDICATIF	
s'adonner (*à l'escrime*), *faire étalage* (*de courage*), *faire montre* (*de courage*), *faire preuve* (*d'intelligence*), *jouir* (*d'une bonne santé*), *se livrer* (*à des confidences*), *procéder* (*à une opération*), *procéder* (*d'une grande méchanceté*)	*accabler* (*qqn*) (*de reproches*), *gratifier* (*qqn*) (*d'une récompense*), *nantir* (*qqn*) (*de provisions*), *soumettre* (*qqn*) (*à la torture*)

Tableau III-9. *Les principaux verbes supports et leur construction*

Les verbes supports notés sans complément propre dans le > **tableau III-9** peuvent hériter un complément du nom prédicatif, que ce dernier soit sujet **45a 45b** ou complément **45c 45d** > **III-6.2**. Ceux notés avec un complément propre peuvent également avoir un complément supplémentaire de ce type **45e 45f**.

45 **a** *Le bruit court* [*que Marie est partie*].
b *Le match s'est déroulé* [*entre Lyon et Metz*].
c *Paul forge le plan* [*d'aller à Rome*].
d *Paul dépose une plainte* [*contre Marie*].
e *Paul lance à Marie le défi* [*d'aller à pied*].
f *Paul reçoit de Marie le conseil* [*d'aller en Grèce*].

Les variantes des verbes supports

À un nom prédicatif donné correspondent généralement plusieurs constructions à verbe support. Celles-ci peuvent se différencier selon le registre, ou présenter des différences de sens ou de construction. Pour certains noms prédicatifs, les différents verbes peuvent être considérés comme de simples variantes stylistiques **46**.

46 **a** *Paul accomplit* / *effectue* / *réalise un exploit* / *une escalade.*
b *Marie fait de la couture* / *pratique la couture* / *s'adonne à la couture.*
c *Max a* / *éprouve* / *ressent de la crainte.*

Les variantes peuvent aussi être associées à un registre plus formel **47a 47b**, plus informel **47c** ou plus technique **47d**.

47 **a** *Luc caresse* / *nourrit l'espoir de vous voir.*
b *Luc adresse* / *formule des reproches à Léa.*
c % *Max balance* / *flanque une gifle à Luc.*
d *Paul intente* / *lance une action contre Léa.*

> Variantes régionales des verbes supports > **III-6.5**

Certains verbes supports peuvent avoir un sens intensif, comme *asséner* **48a** au lieu de *donner*, ou *accabler* **48c** au lieu de *faire* **48b**.

48 **a** *Max assène une gifle à Luc.*
b *Max fait des reproches à Luc.*
c *Max accable Luc de reproches.*

D'autres expriment un aspect, précisant quelle phase est privilégiée dans le déroulement de la situation > **XI-1.2**. Un nom de sentiment comme *envie* ou *peur* autorise, à côté du verbe support de base (*avoir*), des variantes qui mettent en valeur la phase médiane **49b**, le début **49c** ou la fin **49d** de la situation.

49 **a** *Paul a peur* / *a envie de partir.*
b *Paul garde* / *conserve l'envie de partir.*
c *Paul prend peur.*
d *Paul perd l'envie de partir.*

D'autres noms permettent, à côté du verbe support de base **50a 50c**, des variantes exprimant la répétition **50b 50e**, le début **50d** ou la phase médiane **50f**.

50 **a** *Paul pose une question.*
b *Paul réitère une question.*
c *Paul fait une démarche / une ascension.*
d *Paul entame une démarche.*
e *Paul renouvèle une démarche.*
f *Paul poursuit son ascension.*

Les variantes causatives des verbes supports

Certains verbes supports, comme *donner* **51d**, *causer*, *faire* **51b**, *valoir* **51f**, peuvent constituer des variantes causatives du verbe support de base (*avoir*) **51a 51c 51e** : ils introduisent un nouveau sujet, la cause, et l'ancien sujet (*Paul*) devient complément prépositionnel (introduit par *à*).

51 **a** *Paul a peur.*
b *Max fait peur à Paul.*
c *Paul a envie de partir (à cause de la chaleur).*
d *La chaleur donne envie de partir à Paul.*
e *Paul a de nombreux ennuis (à cause de sa conduite).*
f *Sa conduite a valu à Paul de nombreux ennuis.*

Parmi ces verbes supports causatifs se trouvent des verbes à négation implicite : *ôter* **52a**, *faire passer* **52b** ➤ III-4.1 ➤ X-6.2.2.

52 **a** *Le mauvais temps a ôté à Paul le courage de partir.*
b *Ce revers a fait passer à Paul l'envie de continuer.*

6.3.2. Les différents types de noms prédicatifs

De façon générale, les noms prédicatifs sont des noms communs qui désignent des situations ou des entités abstraites, et ne renvoient pas à des êtres animés ni à des objets concrets. Les principaux sont :

- des noms d'objets abstraits : noms d'idée (*hypothèse*, *idée*) ou de messages (*analyse*, *annonce*) ➤ IV-3.4 ;
- des noms dynamiques : noms d'évènement (*orage*) ou d'action (*voyage*) ➤ IV-3.5, et noms d'activité (*dessin*, *marche*, *natation*) ➤ IV-3.6 ;
- des noms d'état : noms d'attitude mentale (*certitude*, *volonté*), de sentiment (*amour*) ou d'état intérieur (*colère*) ➤ IV-3.7 ;
- des noms de qualité physique (*épaisseur*) ou morale (*courage*) ➤ IV-3.8.

Les noms prédicatifs décrivent des situations ou des entités abstraites ➤ IV-3.1. La classe sémantique du nom détermine ses arguments. Les noms d'activité, comme *marche*, ont toujours un sujet (généralement animé) **53a**, les noms d'évènement, comme *orage*, pas forcément **53b**. Les noms d'évènement peuvent être eux-mêmes sujets du verbe support **53c**.

53 **a** *Paul fait une marche.*
b *Il y a eu un orage.*
c *Un orage a eu lieu hier à 12 heures.*

Les sujets peuvent être de différentes catégories selon la classe sémantique du nom. Ainsi les noms de maladie n'acceptent que des sujets animés **54a**, comme ceux qui décrivent des opérations mentales, comme *calcul* **54b**. Les noms prédicatifs dont le premier argument est causatif, comme *influence*, *impact*, acceptent tous les types de sujets **54c 54d**.

54 **a** *Paul a la grippe.*
b *Paul a fait le calcul que Marie viendrait.*
c *Marie / Que Marie vienne / Voir Marie a eu une influence sur Paul.*
d *Le climat / Que la Terre se réchauffe a un impact sur la végétation.*

Les noms d'attitude mentale ou de sentiment (*envie*, *volonté*), d'idée ou de message (*hypothèse*, *ordre*), peuvent avoir pour complément une subordonnée complétive ou un infinitif, de même que certains noms

d'état intérieur (*peur*) **55a**. Si c'est un infinitif, son sujet implicite est sujet du verbe support **55b 55c**, sauf dans les variantes causatives avec *donner* où il est complément prépositionnel en *à* **55d**.

55 **a** *Paul a envie/peur que tu viennes.*
b *Paul a envie/peur de venir.*
c *Paul a l'ordre de venir.*
d *Jean donne à Paul l'ordre de venir.*

La double interprétation de certains noms prédicatifs

Certains noms prédicatifs peuvent avoir une double interprétation, comme nom dynamique, décrivant une action **56a 56d**, ou comme nom d'objet concret **56c**, décrivant un résultat **56b** ➤ IV-3.5.3.

56 **a** *Le professeur a fait un résumé qui a duré cinq minutes.*
b *Le professeur a fait un résumé qui tient sur cinq pages.*
c *Paul a pris une douche qui était froide.*
d *Paul a pris une douche qui a duré cinq minutes.*

Noms prédicatifs et phrases sans verbe

Certains noms prédicatifs peuvent également construire des énoncés sans verbe, avec un de leurs arguments **57** ➤ I-5.1.

57 **a** *Pas besoin de crier.*
b *Moi peur ?*
c *Envie de vacances ?*
d *Quel courage, de partir maintenant !*

6.3.3. Quel verbe support convient à quel nom prédicatif ?

Les combinaisons entre verbe support et nom prédicatif sont parfois arbitraires, parfois prévisibles en fonction du sens du nom prédicatif. En fonction des classes sémantiques de noms ➤ IV-3.1, on peut formuler certaines généralisations :

- un nom d'idée ou de message est complément d'*émettre*, *faire*, *formuler* (*émettre une hypothèse*, *faire une annonce*, *formuler une suggestion*) ;
- un nom d'évènement (sans agent) est sujet d'*avoir lieu, se produire* (*La chute a eu lieu hier. L'accident s'est produit à 5 heures.*) et complément d'*il y a* (*Il y a eu un orage.*) ;
- un nom d'action (avec agent) est complément d'*accomplir*, *effectuer*, *faire* (*faire un voyage*, *effectuer le nettoyage de la pièce*) ;
- un nom d'activité est complément d'*exercer*, *faire*, *pratiquer* (*exercer la médecine*, *faire de la danse*, *pratiquer la natation*) ;
- un nom d'attitude mentale est complément d'*avoir*, *éprouver*, *nourrir* (*avoir une certitude*, *nourrir un espoir*) ;
- un nom d'état intérieur ou de sentiment est complément d'*avoir*, *connaitre*, *éprouver* (*avoir peur*, *éprouver de la tristesse*) ;
- un nom de qualité physique ou mentale est complément d'*avoir* (*avoir une certaine épaisseur*, *avoir du courage*).

Il est parfois difficile de prévoir quel verbe support est approprié pour tel nom prédicatif. Certaines combinaisons sont très spécifiques et relèvent de la collocation. Par exemple, le verbe support *intimer* ne se construit qu'avec le nom *ordre* ; le verbe support *poser* qu'avec les noms *colle*, *problème* et *question*. Deux noms prédicatifs de sens voisins, comme *assaut* et *attaque*, peuvent accepter des verbes supports différents. *Lancer* convient aux deux **58a**, mais *donner* ne se combine qu'avec *assaut* **58b 58c**. Il en va de même des noms *question* et *demande* : *adresser* convient aux deux **58d**, mais *poser* ne convient qu'à *question* **58e 58f**.

58 **a** *Géronimo a lancé l'assaut/l'attaque contre le fort.*
b *Géronimo a donné l'assaut au fort.*
c ** Géronimo a donné l'attaque contre le fort.*
d *Paul a adressé une question/une demande à Marie.*
e *Paul a posé une question à Marie.*
f ** Paul a posé une demande à Marie.*

À l'inverse, un même verbe support, s'il est de sens général, comme *donner*, peut se combiner avec des noms prédicatifs très différents **59**.

59 **a** *Max a donné l'absolution à Luc.*
b *Max a donné un coup de poing à Luc.*
c *Max a donné une couverture spéciale à l'évènement.*

De manière générale, on observe des combinaisons préférentielles selon le sens du nom prédicatif, sans que pour autant l'appartenance à telle ou telle classe sémantique > III-6.3.2 > IV-3.1 soit une condition nécessaire et suffisante pour combiner à coup sûr tel verbe avec tel nom. Le > tableau III-10 présente les principales combinaisons pour les verbes supports les plus fréquents (*avoir*, *faire*, *prendre*), et certaines de leurs variantes causatives et aspectuelles > III-6.3.1.

NOMS	*AVOIR*	*PRENDRE*	*FAIRE*	AUTRES VERBES SUPPORTS	VARIANTE CAUSATIVE
d'action	—	*prendre une douche*	*faire une réparation*	*accomplir une mission, effectuer une opération*	*causer une amélioration*
d'évènement (sans agent)	—	*prendre la fuite*	*faire scandale, faire une chute*	*Il y a une explosion.*	*causer une chute, déclencher une explosion*
d'objet abstrait ou de message	*avoir une analyse*	—	*faire une analyse, faire une annonce*	*donner un ordre* (*à*), *émettre une suggestion, formuler une hypothèse*	—
d'activité	—	—	*faire de la peinture, faire une promenade*	*s'adonner à une activité, exercer une activité, jouer à un jeu, pratiquer un sport*	—
d'attitude mentale	*avoir l'espoir, avoir la certitude* (*de*)	*prendre espoir*	—	*caresser l'espoir* (*de*), *nourrir l'espoir* (*de*)	*donner espoir* (*à*)
d'état intérieur ou de sentiment	*avoir de la colère, avoir peur* (*de*)	*prendre peur*	—	*connaitre la peur, éprouver de la joie, ressentir de la colère*	*donner de la joie* (*à*), *faire peur* (*à*)
de qualité physique ou morale	*avoir du courage, avoir de la prestance*	*prendre de l'épaisseur*	—	*jouir d'une certaine prestance, montrer du courage, manifester de la fierté*	*donner du courage* (*à*)

Tableau III-10. *Les principales combinaisons entre verbe support et nom prédicatif*

Verbes supports et sous-classes sémantiques de noms prédicatifs

Certains verbes supports sont appropriés à des sous-classes de noms. Parmi les noms d'action, ceux qui incluent une manifestation d'autorité sont compléments d'*accorder*, *donner* (*l'autorisation*, *l'ordre*). Ceux qui donnent lieu à des messages sont compléments d'*avoir*, *engager* (*des discussions*, *des négociations*) > IV-3.4. Parmi les noms d'action, les noms de bruits vocaux sont compléments d'*émettre*, *pousser* (*un cri*, *un soupir*), les noms de coups sont compléments de *donner*, *recevoir* (*une gifle*, *un coup de pied*). Les noms de bataille se combinent avec *lancer*, *livrer* (*une bagarre*, *une guerre*), les actes répréhensibles avec *commettre*, *perpétrer* (*des vols*).
Certains noms d'action peuvent devenir des noms d'évènement sans agent (*Il y a eu une bagarre.*) > IV-3.5.
Certains noms d'action peuvent devenir des noms d'activité (*faire de la vente*, *de la construction*), selon le type de déterminant > IV-3.5.3.
Parmi les noms d'état, les noms de maladie se combinent avec *attraper*, *avoir* (*la grippe*, *la rougeole*), tandis que les noms de sentiment ou d'état intérieur se combinent avec *éprouver*, *ressentir* > IV-3.7.

6.4. Le déterminant du nom prédicatif dans la construction à verbe support

De manière générale, le déterminant du nom prédicatif est plus contraint dans les constructions à verbe support que dans les constructions ordinaires. Selon le nom et son interprétation, il peut être :
– absent (*avoir très faim*, *prendre peur*) ;
– figé (*donner sa parole à*, *faire la cour à*, *prendre la fuite*) ;
– le plus souvent variable (*Paul a faim* / *une faim de loup*. *Paul prend plaisir* / *un malin plaisir à*).

L'article défini est souvent lié à une interprétation d'unicité (*Paul a donné l'ordre de partir.*) ou générique (*Paul a la grippe.*) ➤V-3.2.4. L'article indéfini (*du* ou *un*) est lié au caractère dénombrable ou non du nom prédicatif ➤IV-3.1.4 ➤V-4.1.3. Le déterminant possessif est souvent plus difficile ➤V-3.4.1. Il renvoie généralement au sujet (*Paul prend une*|*sa douche.*), plus rarement au complément de nom (*La police a procédé à leur arrestation.*).

6.4.1. L'absence de déterminant du nom prédicatif

Le nom prédicatif étant interprété comme un prédicat et ne désignant pas une entité, le déterminant peut être absent ➤V-1.4.2, en particulier pour les noms de qualité (*courage*, *patience*) avec certains verbes supports **60a 60b**, et pour certains noms de sentiment (*pitié*, *peur*, *plaisir*) après *avoir* ou *prendre* **60c 60d**.

60 **a** *Paul perd courage*|*prend patience.*
b * *Paul a courage.*
c *Paul a pitié des escargots*|*a peur des araignées.*
d *Paul prend plaisir à se moquer de tout.*

C'est également le cas avec certains noms d'évènement (*débat*, *scandale*), après *il y a* **61a** ou *faire* **61b**, et avec certains noms d'action **61c 61d 61e** après un verbe support approprié (*faire*, *livrer*, *rendre*).

61 **a** *Il y a eu scandale*|*débat.*
b *Ce livre fait scandale.*
c *Le Président rendra hommage aux victimes.*
d *Paul livre bataille contre l'injustice.*
e *Paul fait grève.*

On trouve aussi des noms d'activité sans déterminant en registre informel (*J'ai gym le lundi. Paul fait judo le mardi.*).
Les noms d'attitude mentale **62a** comme les noms d'idée ou de message **62b** peuvent également apparaitre sans déterminant, avec des variations selon les locuteurs et selon les régions ➤III-6.5. Dans certains cas, le passif permet d'omettre le déterminant **62c 62d** alors même que celui-ci serait présent à l'actif (*prendre la décision de, faire à quelqu'un l'interdiction de*) ➤III-6.3.3.

62 **a** *Paul a envie*|*espoir*|*conscience de réussir.*
b *Paul a donné ordre*|*autorisation de rester ici.*
c *Décision a été prise de rester ici.*
d *Interdiction a été faite à Max de venir.*

Le nom prédicatif avec et sans déterminant

Il est rare que le déterminant soit impossible, comme dans *prendre peur*, et l'on observe en général une alternance entre présence et absence de déterminant **63**. Le sens n'est pas toujours le même avec et sans déterminant. Ainsi, **63b** peut avoir une interprétation agentive avec déterminant, mais pas sans déterminant **63c**.

63 **a** *Ce médicament fait* (*de l'*) *effet tout de suite.*
b *Paul pose une question.*
c *Après ce nouveau décès, la sécurité des chantiers pose question.* (*ladepeche.fr*, 15 aout 2010)

En général, le nom a un déterminant quand il est modifié par un adjectif, un syntagme prépositionnel ou une subordonnée relative. Il peut alors être interprété comme un sous-type **64**.

64 **a** *Paul a une peur inattendue des araignées.*
b *Paul prend un malin plaisir à se moquer de tout.*
c *Marie a rendu un hommage sincère aux victimes.*
d *Paul livre une bataille féroce.*

Le nom prédicatif avec déterminant peut recevoir une interprétation référentielle et être repris par un pronom. Ainsi, après **64d**, on peut continuer par *Elle l'épuise plus qu'il ne croit.*, impossible après **61d**

(*livrer bataille*) qui admet plutôt comme suite *Cela l'épuise.*, avec le démonstratif renvoyant à la situation dans son ensemble.
Même en l'absence d'un déterminant, certains noms peuvent parfois prendre une épithète **65a 65b** ou un adverbe de degré : l'adverbe *très* peut modifier des noms susceptibles de différents degrés, comme *envie* ou *peur* **65c** ➤ **VIII-7.4**.

65 **a** *Paul a bon espoir de réussir.*
b *On rendra justice pleine et entière aux victimes.*
c *Paul a très envie / très peur de venir.*

L'absence du déterminant et l'ordre des mots

L'absence de déterminant empêche le nom prédicatif de permuter avec un autre complément **66a**, ou d'apparaitre dans une construction clivée **66c 66e**, sauf avec une épithète **66f**.

66 **a** ** Paul livre [contre l'injustice] [bataille].*
b *Paul livre [contre l'injustice] [une bataille féroce].*
c ** C'est [bataille] que Paul livre contre l'injustice.*
d *C'est [une bataille féroce] que Paul livre contre l'injustice.*
e ** C'est [justice] qui a été rendue hier.*
f *C'est [justice pleine et entière] qui a été rendue hier.*

➤ Variantes d'ordre (*donner très faim à Paul / donner à Paul très faim*) ➤ **XVII-3.2**

L'absence de déterminant peut permettre l'inversion du sujet nominal **67a 67b 67c** ➤ **XVII-2.2.3**. Une telle inversion est parfois possible avec un nom prédicatif accompagné d'un déterminant, du moins pour certains locuteurs **67d**, mais pas avec un verbe simple et un complément nominal ordinaire **67e**.

67 **a** *Voici les instruments dont font usage les chirurgiens.*
b *C'est ainsi que prennent naissance les changements.*
c *Voici les salles où ont cours les étudiants.*
d *% Voici les salles où prennent leur repas les étudiants.*
e ** Voici les salles où lavent leur linge les étudiants.*

6.4.2. Le déterminant possessif du nom prédicatif

Le déterminant possessif ➤ **V-3.4.1** est difficile dans les constructions à verbe support : son usage pour désigner un possesseur est exclu, mais rare pour désigner un argument du nom prédicatif. Quand il est possible, avec un nom d'activité ou d'action **68a 68b** ou un nom d'objet abstrait ou message **68c 68d 68e**, il renvoie généralement au sujet, et peut même être obligatoire **68f**.

68 **a** *Paul fait de la gym / sa gym.*
b *Paul prend une douche / sa douche.*
c *Paul donne des ordres / ses ordres.*
d *Paul pose une question / sa question.*
e *M. Armand avait ses habitudes.* (Mordillat, 1981)
f *Paul donne sa parole à Marie (qu'il viendra).*

Le déterminant possessif est difficile avec les noms d'état intérieur **69a** ou d'évènement **69b**. Avec les noms de qualité mentale **69c** ou physique **69d**, il est possible et renvoie au sujet ; il conduit à une interprétation de sous-type ou de sous-espèce, et le nom doit être modifié.

69 **a** *Paul a peur du loup / * a sa peur.*
b ** Paul a fait son irruption dans la salle.*
c *Paul avait sa manie habituelle de parler fort.*
d *La planche avait son épaisseur normale.*

Autre cas de possessif avec un nom prédicatif

Quand le nom de qualité a un complément en *de* interprété comme possesseur, il est également interprété comme un sous-type **70a**. Mais il ne s'agit plus de la construction à verbe support, et la phrase signifie 'Paul avait le même courage que les anciens'. Contrairement au verbe support (*Paul a du courage.*), le sujet n'est pas sélectionné par le nom prédicatif et ne peut pas être intégré à un syntagme nominal complexe **70b**.

70 **a** *Paul avait le courage des anciens / leur courage.*
b * *le courage des anciens de Paul*

Avec un nom d'action (*arrestation*) ou d'objet représentationnel (*portrait*) qui prend un complément en *de*, le possessif peut aussi renvoyer au complément du nom **71a 71b**. Il peut en résulter des ambigüités : en **71c**, le portrait peut représenter *Paul* ou quelqu'un d'autre.

71 **a** *Paul procède à l'arrestation du suspect / à son arrestation.*
b *Paul fait le portrait des enfants / leur portrait.*
c *Paul fait son portrait.*

6.4.3. Les autres déterminants du nom prédicatif

Le nom prédicatif avec article défini

Certaines constructions à verbe support sont plus naturelles avec l'article défini **72a**, d'autres, avec l'indéfini **72b**. Certaines permettent une alternance, selon qu'il y a ou non une épithète ou un complément du nom prédicatif **72c 72d**.

72 **a** *Paul pratique la natation.*
b *Paul fait du sport.*
c *Paul a la grippe / une grippe sévère.*
d *Paul a eu du courage / le courage de venir.*

Avec les noms de maladie, comme *grippe*, l'article défini est privilégié (avec une interprétation non spécifique), et l'indéfini *un*, souvent lié à la présence d'une épithète, désigne une occurrence particulière de la maladie, ou un sous-type **72c**. Les noms de qualité, comme *courage*, prennent l'indéfini *du*, sauf si la présence d'un complément permet l'interprétation comme un sous-type **72d**.
L'article défini a plusieurs types d'interprétations > V-3.2 : il peut être figé **73a**, spécifique **73b** ou non spécifique **73c 73d**. Il a une interprétation spécifique avec un nom d'action **73b** et non spécifique avec un nom d'activité **73c**.
Le déterminant démonstratif est d'un emploi plus difficile et a généralement une interprétation anaphorique **73d 73e** > V-3.3.3.

73 **a** *Paul fait la cour à Marie / prend la fuite.*
b *Paul a fait le nettoyage de la pièce.*
c *Paul pratique la natation / fait le ménage.*
d *Paul a fait cette chute hier.*
e *Paul a eu ce courage.*

Le déterminant des noms prédicatifs d'objet abstrait

Les noms d'objets abstraits, qui sont dénombrables > IV-3.4, prennent l'article *un*, mais le défini si la présence d'un complément leur associe une interprétation d'unicité **74a 74b 74c**. Dans un contexte donné, le défini est utilisé aussi en cas d'interprétation anaphorique **74d 74e**.

74 **a** *Paul fait un résumé / le résumé de la pièce.*
b *Paul émet une hypothèse / l'hypothèse que Marie a tort.*
c *Paul prend une photo / la photo du groupe.*
d *Voici le texte : Paul fera le résumé et Marie, la traduction.*
e [Dans une assemblée] *Voulez-vous vraiment cette mesure ? Je pose la question.*

Le nom prédicatif avec article indéfini

Comme pour les autres noms, le choix de l'article indéfini (*un* ou *du*) dépend du caractère dénombrable du nom prédicatif > V-4.1.3. Les tendances principales sont les suivantes > IV-3.1 :
- les noms d'évènement (*Une explosion a eu lieu.*) ou d'action (*Paul prend une douche.*), comme les noms d'objets abstraits (*Paul émet une hypothèse.*), sont dénombrables et se combinent avec *un*, mais pas avec *du* ;
- les noms d'activité (*Paul fait du ski.*) sont non dénombrables et se combinent avec *du* ;

– les noms de sentiment et d'état intérieur (*Paul éprouve de la joie*|*une grande joie.*), comme les noms de qualité physique ou morale (*Paul a du courage*|*un grand courage.*), sont non dénombrables, et doivent être modifiés pour admettre *un*.

Un nom non dénombrable combiné avec *un* désigne un sous-type ou une sous-espèce, ce qui rend la présence d'un modifieur nécessaire (adjectif, relative ou syntagme prépositionnel) **75a 75b 75c**. En l'absence de modifieur, une intonation intensive est requise **75d** > XII-4.7.1.

75 **a** *Paul a un courage formidable*|*une énergie qui impressionne.*
b *Paul fait un ski acrobatique.*
c *Paul a fait une cour assidue à Marie.*
d *Il a un culot, cet homme !*

Le déterminant du nom prédicatif pluriel

Le nom prédicatif peut s'employer au pluriel, avec un déterminant indéfini **76a 76b**. Quand il n'est pas dénombrable, le pluriel est plus difficile **76c**, sauf s'il renvoie à des sous-types **76d** ou si le nom n'existe qu'au pluriel **76e** > IV-2.3.

76 **a** *Luc pose des questions*|*fait plusieurs chutes.*
b *Luc a des envies*|*des sentiments.*
c * *Luc a des courages*|*des énergies.*
d *Ces enfants ont des tailles différentes*|*font plusieurs sports.*
e *Luc a des vues*|* *une vue*|* *sa vue sur Marie.*

Certains noms prédicatifs polysémiques, comme *traduction*, s'interprètent comme résultat (d'une activité intellectuelle) quand le nom est dénombrable et pluriel, et comme activité (professionnelle régulière) quand le nom est non dénombrable et singulier **77a**. Un nom de sentiment comme *colère* ou d'activité comme *pêche* peut également être interprété comme nom d'action quand il est au pluriel **77b 77c**.

77 **a** *Paul fait des traductions ≠ fait de la traduction.*
b *Paul éprouve de la colère ≠ a piqué plusieurs colères.*
c *Paul fait de la pêche en mer ≠ a fait plusieurs pêches en mer.*

Dans certains cas, la différence de sens est telle entre le singulier et le pluriel qu'on considère qu'il s'agit de deux noms différents, comme avec les noms *couleur*, *force* **78** > IV-2.3.

78 **a** *Luc a des forces ≠ de la force.*
b *Paul a des couleurs.*
c *Les mains de Paul ont une couleur bien pâle.*

6.5. Les variantes régionales des constructions à verbe support

Les constructions à verbe support étant des combinaisons spécifiques entre un nom prédicatif et un verbe, il existe des variantes propres aux régions francophones en dehors de l'Hexagone, celles-ci pouvant affecter aussi bien le nom que le verbe, le déterminant ou même la préposition. Ainsi, en Belgique ou en Suisse, on trouve un nom prédicatif inexistant en France (*cumulet*) **79a**, ou doté d'un sens différent (*bringue*) **79b**, (*meule*) **79c**.

79 **a** % *Luc fait un cumulet.* 'fait une culbute' (Belgique)
b % *Léa fait la bringue à Luc.* 'fait des embarras' (Suisse)
c % *Léa fait une meule*|*des meules à Luc.* 'fait des embarras' (Suisse)

Pour certains noms prédicatifs, tels que *clope* en Belgique, on trouve aussi une alternance entre verbes supports converses **80** > III-6.2.4.

80 **a** % *Max a la clope*|*les clopes*|*les clopinettes.* 'a peur' (Belgique)
b % *Ce film a donné la clope à Max.* 'fait peur' (Belgique)

En France même, certains noms prédicatifs ne sont utilisés que dans certaines régions comme *faire une pendule à quelqu'un* pour 'faire une scène'. Il existe aussi, en France ou ailleurs, des variantes stigmatisées ou non standard comme **81**. Parfois, la variante a maintenu un mot devenu désuet en français commun. C'est le cas du belgicisme **81c**.

81 **a** ! *Luc a la haine*. 'est en colère'
b % *Luc a les foies*. 'a peur'
c % *Max a une brette avec son voisin*. 'a une dispute' (Belgique)

La variation régionale peut également affecter le déterminant ou la préposition. Ainsi, *attitude* peut être sans déterminant en Belgique **82a** alors qu'en France, on aura *prendre une attitude*. En France, on trouve *faire cadeau de quelque chose* (*à quelqu'un*) et *recevoir quelque chose en cadeau* (*de quelqu'un*) ; en Belgique, les mêmes combinaisons verbe + nom se construisent sans déterminant **82b** et sans préposition **82c**, sans doute sous l'influence du néerlandais.

82 **a** % *Le gouvernement prendra attitude à ce sujet*. 'prendra position' (Belgique)
b % *Paul m'a fait ça cadeau*. (Belgique)
c % *J'ai reçu ça cadeau de Paul*. (Belgique)

La variation peut affecter, mais semble-t-il moins souvent, le verbe support lui-même. Ainsi on trouve des combinaisons régionales **83a** **83b** ou des verbes supports n'existant pas ailleurs (*crisser*, *maudire*) **83c**. En **83b**, il peut s'agir d'un calque de l'anglais (*to take a walk*).

83 **a** % *Max a attrapé un malaise*. 'a eu un malaise' (Belgique)
b % *Allons prendre une marche*. 'allons faire une marche' (Québec)
c % *Max a maudit* | *crissé* | *sacré une claque à Luc*. 'a donné une claque' (Québec)

Lorsque le nom prédicatif et le verbe sont tous les deux différents du français commun, la construction devient totalement opaque pour un francophone hexagonal, comme au Québec : *Max lui a maudit une bine dans la face*. ('lui a donné une baffe').

La variation régionale affectant le verbe peut également exprimer l'aspect, indiquant par exemple la phase initiale **84a** ➤ III-6.3.1, ou constituer une variante converse **84b**, analogue au passif ➤ III-6.2.4.

84 **a** % *L'assassin est entré en aveux*. 'est passé aux aveux' (Belgique)
b % *Luc a mangé* | *pogné une claque de Max*. 'a reçu une claque' (Québec)

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

III-1. Qu'est-ce qu'une construction verbale fusionnée ?

Abeillé et Godard (2003a). Les constructions verbales fusionnées sont parfois appelées *prédicats complexes*, *constructions monoclausales* ou *restructurantes*.
La construction fusionnée des temps composés : Abeillé et Godard (1996), Abeillé et Godard (2002).
Les constructions avec attribut : Ruwet (1972, chap. II), Ruwet (1982, chap. VI), Pollock (1986).
Les constructions à verbe support : M. Gross (1976a).
Les constructions causatives avec infinitif : Kayne (1977 [1975]), Zaenen et Dalrymple (1996), Abeillé, Godard et Miller (1997).

III-2. Les auxiliaires *avoir* et *être*

Le choix entre *avoir* et *être* : Blanche-Benveniste (1977), Leeman (1994b), Legendre et Sorace (2003). Listes de verbes permettant à la fois *avoir* et *être*, mais incluant certains emplois adjectivaux ou passifs : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 813), Laurent et Delaunay (2019 [1980]).
L'emploi d'*avoir* et être au Canada : G. Sankoff et P. Thibault (1977) (ex. **22**), Canale, R. Mougeon et Belanger (1978) (ex. **21d**), Russo et Roberts (1999), King et Nadasdi (2005) ; en Louisiane : Stäbler (1995) (ex. **21b**), Valdman *et al.* (dir.) (2010) (ex. **23d**, **23e**).
Les temps surcomposés : Dauzat (1954), Stéfanini (1970), Carruthers (1994) (ex. **25c**, **27b**, **27c**) (Midi de la France et Suisse), le *Dictionnaire de Suisse Romand* (DSR) : A. Thibault et Knecht (dir.) (2012 [1997]).
L'accord du participe passé : Grevisse et Goosse (2016 [1936]), § 301 et § 946) (ex. **38c**, **43d**), Englebert (2006 [1996]) ; l'accord avec *combien* : Obenauer (1992).
L'accord du participe passé à l'oral : Gibier (1992), Blanche-Benveniste (2006) (ex. **47**) et Branca-Rosoff (2007). Les exemples **49**, **50a** viennent du corpus *Hommes politiques* constitué par Paul Cappeau à partir de radios et télévisions nationales dans les années 2000.
La structure syntaxique des temps composés : Abeillé et Godard (1996), Abeillé et Godard (2002).

III-3. Les constructions verbales avec un attribut

Riegel (1985), Van Peteghem (1991) qui inclut les compléments d'identité, Riegel (1996a) qui inclut les ajouts prédicatifs (appelés *attributs libres* ou *occasionnels*).
Les constructions attributives comme constructions fusionnées : Abeillé et Godard (1996), Abeillé et Godard (2002) qui les appellent *prédicats complexes* ; une autre analyse : Ruwet (1972, chap. II), Ruwet (1982, chap. VI), Pollock (1986).
Les verbes à attribut du sujet : Lamiroy et Mélis (2005) (ex. **7c**), Lauwers et Tobback (2010). *En* et le sujet (*La préface en est flatteuse.*) : Ruwet (1972, chap. II) et Tasmowski (1990a).
L'accord de l'adjectif attribut : Noailly (1999), Wechsler et Zlatić (2003).
L'attribut du complément : Furukawa (1996), *Langue française*, n° 127, 2000, *Travaux de linguistique*, n° 57, 2008. La différence entre construction attributive (*Je trouve Marie pâle.*) et à complétive (*Je trouve que Marie est pâle.*) : Ruwet (1982, chap. IV) (ex. **63e**).

III-4. Les constructions causatives de *faire* et *laisser* avec un infinitif

Les constructions de *faire* et *laisser* avec un infinitif : Abeillé, Godard et Miller (1997), Abeillé *et al.* (1998) ; pour une autre analyse : Kayne (1977 [1975]) (ex. **21e**) ; *se faire* + infinitif : Abeillé, Godard et Sag (1998) et Blanche-Benveniste (2007).
L'expression du causataire : Rouveret et Vergnaud (1980), Bailard (1982), Tasmowski (1984), Tasmowski (1985a), Reed (1992), Abeillé, Godard et Miller (1997), Lamiroy et Charolles (2010). L'alternance *lui* / *le* : Tasmowski (1984), Tasmowski (1985a), Authier et Reed (1991).
La variation concernant *faire* et l'infinitif : A. Thibault, Lo Vecchio et Duval (dir.) (2018) ; en Louisiane : Valdman *et al.* (dir.) (2010) (ex. **39b**, **39c**) ; en Guyane : Damoiseau (2003) (ex. **37h**) ; à Terre-Neuve : Brasseur (2001, entrée *faire*) (ex. **37g**) ; au Canada : Reed (1992) (ex. **37c**, **37d**, **37e**, **37f**, **39a**).
Les usages oraux dans la France de l'entre-deux-guerres : Damourette et Pichon (1911-1940, t. III, § 1063-1093) ; une perspective historique : Martineau (1992).

III-5. Les verbes de perception

La distinction entre perception directe et indirecte : Willems et Defrancq (2000), Miller et Lowrey (2003). La proprioception : Clarac et Ternaux (2008).
Les différents compléments des verbes de perception : Labelle (1996).
Les relatives compléments de verbe de perception, parfois appelées *relatives prédicatives* : Kleiber (1988a), Abeillé, Godard et Miller (1995), Muller (1995), Koenig et Lambrecht (1999), Lambrecht (2000).
L'analyse des verbes de perception avec infinitif comme construction fusionnée : Abeillé, Godard et Miller (1995), Abeillé et Godard (2003a). La négation de l'infinitif après un verbe de perception : Miller et Lowrey (2003).
Le passif des verbes de perception : Gaatone (1998), Willems (2000).

III-6. Les constructions à verbe support

Langue française, n° 69, 1986, *Lingvisticæ Investigationes*, n° 27/2, 2004.
La double analyse des constructions à verbe support : M. Gross (1976a). Le passif des constructions à verbe support : Gaatone (1993). Les constructions à nom prédicatif sujet : Danlos (1992), Danlos (2010).
Faire + nom prédicatif : Giry-Schneider (1987) ; *donner*, *recevoir* + nom prédicatif : G. Gross (1989).
Le déterminant du nom prédicatif : Simatos (1997), Buvet (2003).
Les variantes régionales des constructions à verbe support : Lamiroy *et al.* (2009), qui ne les distinguent pas toujours des expressions verbales figées.

CHAPITRE IV

Le nom et le syntagme nominal

IV-1

Qu'est-ce qu'un nom et un syntagme nominal ?

1.1. Qu'est-ce qu'un nom ?

Les noms se reconnaissent aux propriétés suivantes :
- ils ont un genre et un nombre autonomes ;
- ils sont de 3e personne ;
- ils peuvent se combiner avec un déterminant pour former un syntagme nominal.

On distingue les noms communs et les noms propres.

1.1.1. Les noms et les autres catégories

Dans le lexique, les noms ont un genre, masculin ou féminin ; dans l'énoncé, ils sont en outre spécifiés pour le nombre, singulier ou pluriel. Ainsi, *papier* est masculin **1a** et *feuille* féminin **1b**, et tous deux varient en nombre selon les énoncés. Les déterminants (*un*, *une*, *des*) comme les adjectifs ont eux aussi un genre et un nombre, mais ils le reçoivent du nom par *accord* ; la forme de l'adjectif est déterminée par le choix du nom : *blanc*, *blanche*, *blancs*, *blanches* en **1a 1b** > V-2.2.4 > VI-1.1.1.

1 **a** *un papier blanc, des papiers blancs*
b *une feuille blanche, des feuilles blanches*
c *des fiançailles, * une fiançaille*
d *un cousin, une cousine*

Les noms ont deux formes, l'une pour le singulier, l'autre pour le pluriel, sauf pour les pluriels dits *intrinsèques*, comme *gens* ou *fiançailles* **1c** > IV-2.3.2. Certains noms d'êtres animés, comme *cousin* ou *chien*, peuvent avoir une forme masculine et une forme féminine selon qu'ils désignent un individu de sexe masculin ou féminin **1d** > IV-2.2.6. Enfin, les noms peuvent être simples (*papier*, *feuille*) ou complexes (*arc-en-ciel*, *pomme de terre*) > IV-2-1.

Les noms et les pronoms

Une caractéristique du nom est de pouvoir se combiner avec un déterminant (*les*, *certains*) qui le précède, pour former un syntagme nominal (SN). Avec les noms communs, ce déterminant est souvent obligatoire, en particulier quand le nom est sujet **2a 2b**. Les pronoms (*eux*, *nous*), en revanche, ne se combinent pas directement avec un déterminant **2c 2d**. Si un déterminant (*certains*, *plusieurs*) les précède, il s'agit d'un SN complexe, et le pronom appartient au complément introduit par une préposition, *de* ou *d'entre* **2e**.

2 **a** *Les / Certains cours commencent bientôt.*
b ** Cours commencent bientôt.*
c *Nous viendrons.*
d ** Certains nous viendrons.*
e *Certains d'entre nous viendront.*

Ce qui distingue par ailleurs les pronoms des noms est la capacité qu'ont certains d'entre eux à varier selon la personne (*moi*, *toi*, *lui*), tandis que les noms sont toujours de 3e personne. Il en ressort que les pronoms n'appartiennent pas à la même catégorie que les noms, même s'ils peuvent aux aussi former un syntagme nominal > IV-1.2 > IX-1.3.1. Le nom féminin *personne*, qui est variable en nombre et qui se combine avec un déterminant **3a 3b**, se distingue ainsi du pronom négatif *personne*, masculin singulier **3c**, qui est incompatible avec un déterminant **3d**. D'autres formes pronominales sont

homonymes de noms (*moi*, *le moi* ; *tout*, *le tout*). Notons que, lorsque le pronom est en mention – il est cité en tant que forme et ne désigne personne –, il peut être accompagné d'un déterminant, comme les mots de différentes catégories **3e**.

3 **a** *Une personne est absente.*
b *Plusieurs personnes sont venues.*
c *Personne n'est venu.*
d * *Un personne n'est venu.*
e *Ce* nous *est de trop.*

Noms, verbes et prépositions

Les noms, à la différence des verbes transitifs et des prépositions, ne se combinent pas directement avec un complément nominal. Alors que le verbe (*appelle*) ou la préposition (*pour*) peuvent être suivis d'un syntagme nominal (*le plombier*, *la fuite*) **4a**, le nom *appel* doit prendre un complément introduit par une préposition (*du*, *au*) **4b** **4c**. Quand un nom est suivi d'un syntagme nominal, comme *les bêtes*, *les Durant* **4d**, ce dernier n'est pas un complément mais une apposition, avec la fonction *ajout* ➤ IV-5.4.

4 **a** *Appelle le plombier pour la fuite !*
b * *L'appel le plombier*
c *l'appel du plombier*, *un appel au plombier*
d *nos amies les bêtes*, *vos voisins les Durant*

> *Les séquences de noms*
>
> Il arrive qu'un nom sans déterminant suive directement un nom, soit pour constituer avec lui un nom composé **5a** ➤ IV-2.1.2, soit dans la formation de séquences plus libres **5b** dans lesquelles le second nom est analysé comme un ajout ➤ IV-5.5.1. Les noms *côté* et *question*, quant à eux, invariables et sans déterminant, se combinent directement avec un nom : ils sont alors devenus des prépositions **5c** ➤ VII-2.1.3.
>
> **5** **a** *un hôtel-restaurant*, *l'histoire-géographie*
> **b** *un espace fumeurs*, *une émission phare*, *la ligne Maginot*
> **c** *côté famille*, *question budget*

1.1.2. Les noms communs et les noms propres

Les noms propres ont la même catégorie syntaxique que les noms communs : ils ont un genre et un nombre autonomes, et peuvent être introduits par un déterminant. L'article introduit le nom propre de pays ou de région **6a**, ainsi que ceux qui désignent par exemple une institution **6b** ➤ IV-4.3.1. Les autres noms propres s'emploient généralement sans article **6c**, mais peuvent se combiner avec un déterminant quand ils sont modifiés par un adjectif **6d**, par un ajout prépositionnel ou par une subordonnée relative **6e**.

6 **a** *la Bretagne*, *la France*, *les États-Unis*
b *le Sénat*, *l'Académie française*
c *Pierre est arrivé.* | *Beaubourg est en grève.*
d *J'ai retrouvé mon petit Pierre.*
e *Le Beaubourg des années 80, le Beaubourg que j'aimais tant.*

Les noms propres peuvent également entrer dans des syntagmes nominaux pluriels **7a**, même s'ils ne prennent pas la marque *-s* du pluriel des noms communs, exception faite des noms de dynastie **7b**. Le pluriel est fréquent dans le cas d'emplois dits *métonymiques*, qui rapprochent les noms propres des noms communs **7c** ➤ IV-4.5.3.

7 **a** *Il y avait plusieurs Pierre à la fête.*
b *la dynastie des Bourbons*
c *Il y a trois Rembrandt dans ce musée.*

Les noms propres n'ont pas la même interprétation que les noms communs : ils désignent directement une entité, alors que les noms communs ont en général besoin d'un déterminant pour référer à quelqu'un ou quelque chose. Le nom *chien* à lui seul ne renvoie pas à une entité particulière, mais exprime une propriété, tandis que *le chien*, *ce chien*, avec un déterminant, peut désigner un animal précis, au même titre que les noms propres *Médor* ou *Milou*.

1.1.3. L'interprétation des noms

Les noms communs permettent de décrire des entités variées ➤ IV-3.1. Les noms dits *concrets* décrivent des choses (*maison*, *gâteau*) ou des êtres animés, souvent appelés *individus* (*chien*, *garçon*), que l'on peut voir, toucher, entendre, etc. Les noms dits *abstraits* décrivent des objets comme les idées, hypothèses, messages, qui ne peuvent pas être vus ou touchés. Les autres noms décrivent des sentiments ou états intérieurs (*amour*, *anxiété*, *envie*), des propriétés (*chaleur*, *politesse*), des évènements (*course*, *orage*) ou des activités (*natation*, *travail*). Enfin, les noms de quantité (*douzaine*, *majorité*) ne décrivent pas des entités, mais servent à les compter ou les *quantifier*.

De nombreuses formes nominales sont susceptibles de recevoir plusieurs interprétations : humain ou non humain **8a**, objet concret ou activité **8b**. On parle d'*homonymie* quand les deux sens ne sont pas, ou plus, reliés entre eux **8a 8b** ; on considère alors qu'il y a deux noms différents. On parle de *polysémie* lorsque l'on a affaire aux acceptions reliées d'un même mot : ainsi le nom *pluie* peut être interprété comme objet concret **8c** ou comme évènement **8d**, les deux interprétations étant liées. Par *métonymie*, un nom de lieu (*école*) **8e** peut devenir un nom humain désignant ceux qui y travaillent **8f**.

8 **a** *un avocat vert ≠ un avocat d'affaires*
b *une marche d'escalier ≠ une marche en montagne*
c *La pluie est froide.*
d *La pluie a commencé à 7 heures ce matin.*
e *L'école a une grande cour.*
f *L'école est en grève.*

1.1.4. Les noms dénombrables et les noms non dénombrables

Les noms communs peuvent être *dénombrables* (ou *comptables*) ou *non dénombrables* (dits aussi *noms de masse*, ou *massifs*) ➤ IV-3.1.4 ➤ V-4.1.3. Un nom dénombrable présente l'entité comme pouvant être individualisée et comptée. Il peut se combiner avec l'article *un* **9a**. Les noms humains sont dénombrables (*un garçon*, *une fille*), comme les noms d'évènement (*une explosion*, *un orage*) ➤ IV-3.5. Les noms non dénombrables présentent l'entité comme une masse ou une quantité indéterminée, et se combinent avec l'article *du* **9b**. De nombreux noms concrets (*bœuf*, *gâteau*, *café*) sont susceptibles des deux emplois, selon que l'on considère la matière ou l'individu, une quantité indéterminée ou déterminée **9c**. Il en va de même des noms d'évènements susceptibles d'un emploi non dénombrable **9d**.

9 **a** *un arbre, une fille, un magasin, une manifestation*
b *du blé, du riz, de l'argent, de la chance, de la musique*
c *un bœuf ≠ du bœuf, un gâteau ≠ du gâteau, un café ≠ du café*
d *Il y a eu un orage. ≠ Il y a de l'orage dans l'air.*

1.2. Qu'est-ce qu'un syntagme nominal ?

Un syntagme nominal se reconnait aux propriétés suivantes :
– il est construit autour d'un nom (*le chien*) ou d'un pronom (*quelqu'un de bien*), qui est sa *tête* syntaxique ;
– il peut être réduit à un nom propre (*Paul*) ou à un pronom (*quelqu'un*) ;
– il est souvent introduit par un élément, généralement un déterminant, qui occupe une fonction de *spécifieur* ;
– il a typiquement les fonctions de sujet (*Le chien dort.*), de complément direct de verbe (*J'ai vu le chien.*) ou de complément de préposition (*avec le chien*).

Un nom propre (*Paris*) ou un pronom (*quelqu'un*) peut former un syntagme nominal à lui tout seul, tandis qu'un nom commun (*vie*, *parapluies*) a généralement besoin d'un déterminant (*la*, *des*) **10**.

10 **a** *[La vie $_{SN}$] est chère à [Paris $_{SN}$].*
b *[Quelqu'un $_{SN}$] vend [des parapluies $_{SN}$] au carrefour.*

En **10a**, le premier syntagme nominal est sujet et le second, complément de la préposition *à*. En **10b**, le premier est sujet, et le second, complément direct de *vendre*.
Le nom (ou le pronom) est la tête du syntagme nominal, auquel il transmet son genre et son nombre. Par conséquent, *la vie* est féminin singulier comme *vie*, et *des parapluies* masculin pluriel comme *parapluies*. Le nom détermine en outre le type de référent (ou la *dénotation*) du syntagme dont il est la tête : *des parapluies* est un SN concret, comme le nom *parapluie*, et *la vie* un SN de situation, comme le nom *vie* ➤ **IV-1.1.3** ➤ **IV-3**.

> *Syntagme nominal et nom tête*
>
> Quand un nom a un complément qui comporte un autre nom, les propriétés du syntagme dépendent de celles du premier nom, qui est la tête. Ainsi *la fille des voisins* est féminin singulier comme *fille* **11a**, et *le fils des voisins* masculin singulier comme *fils* **11b**. C'est aussi lui qui détermine l'interprétation : le SN en **11c** réfère à un objet et non à un lieu comme le nom propre.
>
> **11** **a** [*La fille des voisins*] *est belle.*
> **b** [*Le fils des voisins*] *est beau.*
> **c** [*Le café de Colombie*] *est bon.*
>
> Dans certains cas bien délimités, cependant, le premier nom a une contribution sémantique plus faible et le nom complément peut alors déterminer non seulement le type d'interprétation, mais aussi, parfois, le genre et le nombre de l'ensemble. Il s'agit des noms de quantité (*une dizaine*, *la majorité*, *la plupart*) ➤ **V-5.3**, et des noms d'approximation (*un type de*, *une espèce de*) ➤ **IV-5.2.3**. Ainsi, *la plupart des habitants* déclenche l'accord du verbe et du participe au masculin pluriel avec *habitants* **12a** ; *ce type de pommes* désigne des fruits comme *pommes* **12b** ; *ce type d'élèves* désigne des humains, comme *élèves* **12c**.
>
> **12** **a** [*La plupart des habitants*] *sont opposés à cette réforme.*
> **b** [*Ce type de pommes*] *cuit au four.*
> **c** [*Ce type d'élèves*] *a beaucoup de mal à suivre.*

1.2.1. Les syntagmes nominaux référentiels et les syntagmes nominaux prédicatifs

Les syntagmes nominaux ont deux grands types d'interprétation : *référentielle* (ils réfèrent à une entité, quelle qu'elle soit) ➤ **IV-1.1.3** et *prédicative* (ils attribuent une propriété à une entité). Les deux SN de **13a** ont une interprétation référentielle. En **13b**, si *Paul* est référentiel, le SN attribut *un bon maire* est prédicatif. En revanche, en **13c**, ce même syntagme, complément direct de *rencontrer*, est référentiel. Un SN construit autour d'un nom propre, ou d'un pronom, a généralement une interprétation référentielle alors qu'un SN construit autour d'un nom commun sans déterminant est généralement prédicatif **13d**.

13 **a** *Paul mange des pommes.*
b *Paul est un bon maire.*
c *J'ai rencontré un bon maire.*
d *Paul est maire de cette ville.*

1.2.2. Les syntagmes nominaux définis et les syntagmes nominaux indéfinis

Les syntagmes nominaux référentiels sont définis ou indéfinis. Ils sont définis quand ils présentent le référent comme identifié ou identifiable par les interlocuteurs ➤ **V-1.2**, et sont alors généralement introduits par un article défini (*le*, *la*, *les*), un déterminant possessif ou démonstratif **14a**. Un SN défini peut aussi être construit autour d'un nom propre, d'un pronom personnel ou démonstratif **14b**.

14 **a**	*la maison*, *le pain*, *mon ami*, *cet arbre*	SN DÉFINI
b	*Paul*, *nous*, *celui-ci*	SN DÉFINI
c	*une maison*, *du pain*, *plusieurs amis*, *quatre arbres*, *beaucoup de gens*	SN INDÉFINI
d	*quelqu'un*, *quelque chose*	SN INDÉFINI

Les syntagmes nominaux indéfinis renvoient à un référent non identifié ; ils introduisent souvent une entité nouvelle dans la situation. Ils sont introduits par un article indéfini (*un*, *une*, *du*, *des*), un autre déterminant indéfini (*quelques*, *certains*, *plusieurs*), un adjectif cardinal ou une autre

expression de quantité **14c**. Ils peuvent être construits autour d'un pronom indéfini complexe **14d**. On notera que ces définitions concernent l'interprétation, même si celle-ci est corrélée avec des déterminants : les articles dits *définis* ou *indéfinis* introduisent des SN avec d'autres interprétations, prédicative (*Paul est un bon maire* | *le meilleur maire depuis cinquante ans*.), ou générique (*Le tigre du Bengale a disparu*.) ➤ V-1.2.3 ➤ V-3.2.4.
Les propriétés du syntagme nominal, ainsi que son interprétation, dépendent donc à la fois du nom (ou du pronom) qui en est la tête, et du déterminant s'il en comporte un.

> *Les syntagmes nominaux introduits par d'autres déterminants*
>
> Les syntagmes nominaux introduits par un déterminant ou un adjectif *quantifieur* (*aucun*, *chaque*, *tout*, etc.) ➤ V-6.1.1 ➤ V-6.2.2 sont dits *quantifiés* et se distinguent à la fois des SN définis et des SN indéfinis ➤ V-1.3.3 ➤ V-3.2 ➤ V-4.2. Il en va de même pour les SN comportant une expression *de choix libre* (*n'importe quel*, *quelconque*, etc.) ➤ V-6.3.1.

1.3. Les éléments du syntagme nominal

Comme les autres syntagmes, le syntagme nominal peut comporter des éléments qui dépendent du nom ou du pronom :
- un déterminant, ou un autre mot, qui a la fonction de *spécifieur* (*un pull*, *mon ami*, *quatre arbres*) ;
- un complément prépositionnel (*la peur* [*du loup*]), à l'infinitif (*la peur* [*de mourir*]) ou une complétive (*la peur* [*qu'il pleuve*]) ;
- un ajout, comme un adjectif épithète (*un pull* [*noir*]) ou une subordonnée relative (*l'ami* [*que tu connais*]).

Un syntagme nominal complexe inclut un autre syntagme nominal.
Un syntagme nominal peut être aussi construit sans nom ni pronom (*les petits*, *une rouge*), avec une interprétation qui dépend du contexte.

Un syntagme nominal peut comporter des compléments ou des ajouts, que l'on nomme parfois *expansions du nom* ➤ IV-5. Les compléments de nom sont des syntagmes prépositionnels, des infinitifs ou des complétives **15a**. Certains noms peuvent avoir deux compléments **15b**.

15 **a** *la peur* [*du loup*], *la peur* [*de mourir*], *la peur* [*qu'il pleuve*]
b *un exposé* [*de Luc*] [*sur les Indiens*], *le vote* [*des habitants*] [*contre la réforme*]

Les éléments en fonction *ajout* sont fréquemment les adjectifs épithètes (*grande*, *bleue*) **16a** et les subordonnées relatives **16b**, mais aussi certains syntagmes prépositionnels **16c** ou des appositions **16d**.

16 **a** *une grande pelle bleue*
b *le livre* [*que tu m'as prêté*]
c *un livre* [*en retard*] [*avec une couverture bleue*]
d *Pierre,* [*professeur de français*]

Le déterminant précède le nom, et les compléments le suivent **15 17a**. Les ajouts le suivent en majorité **16 17b 17c**, mais les adjectifs épithètes se distinguent à cet égard : ils sont en effet susceptibles de précéder le nom **16a** ou de le suivre **17d**, selon leurs propriétés ➤ XVII-4.1.

17 **a** * *la* [*du loup*] *peur*
b * *un* [*en retard*] *livre*
c * *le* [*que tu m'as prêté*] *livre*
d *ce magnifique livre* | *ce livre magnifique*

Enfin, les syntagmes nominaux construits autour d'un pronom peuvent également comporter un complément (*celui de Paul*) ➤ IX-8.3.1 ou un ajout (*moi seul*, *quelque chose de nouveau*) ➤ IX-6.1.2 ➤ IX-7.3.1.

1.3.1. Le déterminant et les autres spécifieurs

D'une manière générale, un syntagme nominal construit autour d'un nom commun comporte un article (*le*, *un*, *du*) ou un autre déterminant qui a la fonction de spécifieur. En l'absence de déterminant, un autre

élément peut introduire le syntagme nominal, avec la même fonction : un adjectif cardinal (*trois*) **18a** ou indéfini (*différents*) **18b**, un adverbe de degré (*beaucoup*, *assez*) suivi de la préposition *de* **18c 18d**.

18 **a** [*Trois filles*] *sont venues.*
b *J'ai rencontré* [*différentes personnes*].
c [*Beaucoup d'élèves*] *sont absents.*
d *Je n'ai pas pris* [*assez de pain*].

Le déterminant ou l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ➤ **IV-2.2.4** ➤ **V-2.3.1**. Il est souvent la seule marque de nombre à l'oral **19a 19b**. Lorsqu'il spécifie un nom humain qui a la même forme au masculin et au féminin, il peut être aussi la seule marque de genre **19c 19d**.

19 **a** *le garçon*, *les garçons*
b *une maison*, *des maisons*
c *un secrétaire*, *une secrétaire*
d *un élève*, *une élève*

En cas d'hésitation sur le genre **20a** ou sur la quantité **20b**, il arrive que plusieurs déterminants ou spécifieurs soient coordonnés et combinés avec un seul nom ➤ **XVI-4.1**. On peut aussi coordonner deux noms, avec un seul déterminant **20c**, quand ils décrivent la même personne. Quand les deux noms décrivent des personnes différentes, on peut ou non répéter le déterminant **20d**. Après un adverbe de degré, on répète la préposition *de* en cas de coordination de noms **20e**.

20 **a** [*un ou une*] *élève*
b [*trois ou quatre*] *filles*
c *mon* [*collègue et ami*]
d *plusieurs* [*étudiants et professeurs*] / *plusieurs étudiants et plusieurs professeurs*
e *beaucoup* [*d'étudiants et de professeurs*]

Certains ajouts peuvent apparaitre à l'initiale du SN avant le déterminant ou le spécifieur. Ce sont des adverbes (*environ*, *bien*) **21a**, l'adjectif *tout* **21b** ou certaines prépositions (*jusqu'à*) **21c** ➤ **V-2.4.2**.

21 **a** *environ cent personnes*, *bien des gens*
b *toute la maison*, *tous les enfants*
c *jusqu'à cent personnes*

Dans certains cas bien déterminés, un SN construit autour d'un nom commun peut s'employer sans déterminant ni spécifieur (*Paul est devenu* [*professeur de piano*].) ➤ **V-1.4**.

1.3.2. Les épithètes du nom

Les adjectifs épithètes

Les adjectifs épithètes sont ajouts au nom. Certains le précèdent, d'autres le suivent ➤ **XVII-4.1** ; ainsi, les adjectifs indéfinis (*quelques*) **22a** le précèdent, les adjectifs de couleur (*rouge*) le suivent **22b**. Certains admettent les deux positions avec le même sens **22c** ou avec un sens différent : *petit* peut être une mesure, mais aussi avoir le sens de 'jeune' quand il précède le nom, alors qu'il renvoie plutôt à la taille quand il le suit **22d** ➤ **VI-4.1.1**. Quand l'adjectif a lui-même un complément (avec lequel il forme un syntagme adjectival), la position postnominale est la seule possible **22e** ➤ **XVII-4.2.1**.

22 **a** *ces quelques pièces* | * *ces pièces quelques*
b *la maison rouge* | * *la rouge maison*
c *une victoire magnifique* = *une magnifique victoire*
d *un petit garçon* ≠ *un garçon petit*
e *une victoire* [*facile à remporter*]
f * *une* [*facile à remporter*] *victoire*

Plusieurs adjectifs peuvent se suivre, avant ou après le nom, en général selon un ordre fixe ➤ **XVII-4.3**. L'adjectif épithète s'accorde en genre et en nombre avec le nom. Ainsi *premier* et *grand* sont masculin singulier comme *rôle* en **23a**, *noire* et *courte* sont féminin singulier comme *robe* en **23b** ➤ **VI-4.1.1**.

23 **a** *son premier grand rôle*
b *une robe noire courte*

Les adjectifs épithètes et la coordination de noms

Un adjectif peut porter sur une coordination de deux noms ou de deux syntagmes nominaux ➤ **XVI-5.3.2**. Il peut alors être au pluriel, même si les noms sont au singulier : il est ajout au SN coordonnant qui est lui-même pluriel **24a**. Il est généralement au masculin après deux noms qui ont de genres différents **24b**. Si les deux noms sont au pluriel, l'expression peut être ambigüe : soit les amis seuls sont attentionnés (l'adjectif porte sur le second nom) **24c**, soit collègues et amis le sont également (l'adjectif porte sur l'ensemble de la coordination) **24d**.

24 **a** *[un théorème et une démonstration] difficiles*
b *[un garçon et une fille] attentifs*
c *des collègues et [des amis attentionnés]*
d *[des collègues et des amis] attentionnés*

Les autres épithètes

D'autres catégories peuvent être employées comme épithètes : les participes présents **25a**, passés ou passifs **25b**, ainsi que de nombreux noms communs (*phare*, *cout*) ou noms propres (*Berlioz*) **25c**. Ils suivent toujours le nom ➤ **IV-5.5.1**.

25 **a** *une fille [aimant la danse]*
b *une date dépassée, des gains [obtenus par hasard]*
c *une émission phare, le facteur cout, le festival Berlioz*

Les ajouts au nom ou au syntagme nominal qui sont séparés par une virgule et marqués à l'oral par une prosodie dite *incidente* ➤ **XIX-2.2.2** sont appelés *appositions* ➤ **IV-5.4**. Ce sont généralement des ajouts nominaux **26a**, mais ils peuvent être aussi des adjectifs **26b** ou des participes **26c**.

26 **a** *Paul, mon meilleur élève, répondit aussitôt.*
b *Un élève, attentif, répondit aussitôt.*
c *Un élève, arrivé en retard, sut néanmoins répondre.*

1.3.3. Les compléments du nom

Les noms de quantité (*moitié*, *douzaine*) ou d'approximation (*espèce*, *type*) sont généralement suivis d'un complément introduit par *de* **27a**. Les noms concrets qui expriment des parties (*porte*, *fenêtre*) ou des relations (*ami*, *cousin*) **27b**, ainsi que les noms apparentés à un verbe ou un adjectif **27c**, se combinent également avec un complément prépositionnel ➤ **IV-5.2**.

27 **a** *la moitié [des invités]*
b *la porte [de la maison], l'ami [de Paul]*
c *le travail [de Paul], l'explosion [de la bombe], la chaleur [de la plaque]*

Quand un nom (*portrait*) a deux compléments, ceux-ci peuvent généralement permuter **28a** **28b**. De façon générale, les éléments à droite du nom ont un ordre moins fixe qu'à sa gauche. Ainsi un complément de nom peut permuter avec un adjectif épithète **28c** **28d**. Toutefois, une subordonnée relative vient généralement à la fin du syntagme nominal **28e**.

28 **a** *un portrait [de Dora] [par Picasso]*
b *un portrait [par Picasso] [de Dora]*
c *un tableau [très célèbre] [de Picasso]*
d *un tableau [de Picasso] [très célèbre]*
e *un portrait [de Picasso] [que j'apprécie]*

Le complément de nom et la coordination de noms

Un complément de nom s'attache habituellement à un seul nom, mais il peut parfois être partagé par deux noms coordonnés **29a**. Il peut aussi être partagé par deux syntagmes nominaux coordonnés. Une séquence comme **29b** est alors ambigüe : soit les décrets seuls sont contre les paradis fiscaux **29c**, soit ce sont les lois et les décrets **29d**.

29 **a** *les [étudiants et étudiantes] [en biologie]*
b *les lois et les décrets contre les paradis fiscaux*
c *[les lois] [et les décrets [contre les paradis fiscaux]]*
d *[les lois et les décrets] [contre les paradis fiscaux]*

1.3.4. Les syntagmes nominaux construits autour d'un pronom

Certains pronoms peuvent prendre un complément **30a**. La plupart peuvent se combiner avec un ou plusieurs ajouts au sein du syntagme nominal : un adjectif épithète **30b**, parfois introduit par *de* **30c** ➤ VI-4.1.1, une subordonnée relative **30d**, un syntagme prépositionnel **30e** ou un infinitif introduit par une préposition **30f**.

30 **a** *celui* [*de Paul*], *quelques-uns* [*de tes problèmes*]
b *moi* [*seul*]
c *rien* [*de neuf*]
d *toi* [*qui es là*]
e *tout* [*sauf une catastrophe*]
f *quelqu'un* [*à prévenir*]

1.3.5. Les syntagmes nominaux sans nom ni pronom

Il existe des syntagmes nominaux sans nom ni pronom, réduits à un déterminant **31a**, accompagné éventuellement d'un adjectif **31b** **31c** ➤ IV-7.1. Il y a *ellipse* du nom, ou du nom avec complément, qui est sous-entendu : *roman de Balzac* en **31a**, *tulipe* en **31b** et *robe* en **31c**. Le nom implicite peut être présent dans le contexte **31a** **31b** ou correspondre à un objet présent dans la situation **31c**. L'interprétation des SN sans tête nominale est en général partitive, c'est-à-dire renvoie à un sous-ensemble des entités ainsi évoquées. Ils peuvent être définis **31c** ou indéfinis **31a** **31b**.

31 **a** *J'ai lu beaucoup de romans de Balzac. Certains m'ont fasciné.*
b *Quelles tulipes veux-tu ? Des longues ?*
c [Devant des robes] *Je préfère la verte.*

Certains déterminants peuvent être employés seuls (*aucun*, *certains*, *plusieurs*) **31a**. D'autres déterminants (*des*, *le*, *mon*, *quel*, etc.), en l'absence de nom, doivent être accompagnés d'un adjectif épithète **32**.

32 **a** * *Je préfère la.*
b * *Quel viendra ?*
c *Quel autre viendra ?*
d * *Mon est parti.*
e *Mon plus grand est parti.*

Il se peut aussi qu'à certains déterminants corresponde un pronom, simple ou complexe, qui les remplace pour former un syntagme nominal en l'absence de nom **33** ➤ tableau IV-1.

33 **a** *Lequel viendra ?*
b *Celui-ci est mon préféré.*

	DÉTERMINANT	PRONOM
démonstratif	*ce*	*ceci, cela, celui-ci, celui-là*
indéfini	*quelque*	*quelqu'un, quelque chose*
interrogatif	*quel*	*lequel*
quantifieur	*chaque*	*chacun*

Tableau IV-1. *La correspondance entre déterminants et pronoms*

1.4. La structure du syntagme nominal

Un syntagme nominal peut être réduit à un nom propre ou à un pronom. Quand il comprend un déterminant (D) et un nom (N), le premier a la fonction *spécifieur* et le second, la fonction *tête*. Au sein du syntagme nominal, le nom se combine avec un *ajout*, par exemple un adjectif épithète, ou un complément pour former un constituant intermédiaire, ou expansion du nom, noté ici N^+, qui peut apparaitre sans déterminant après certaines prépositions (*sans difficultés récentes*, *comme travail de fin d'études*) ➤ VII-3.1.1. Le déterminant est donc plus haut dans la structure du syntagme nominal ➤ figure IV-1.

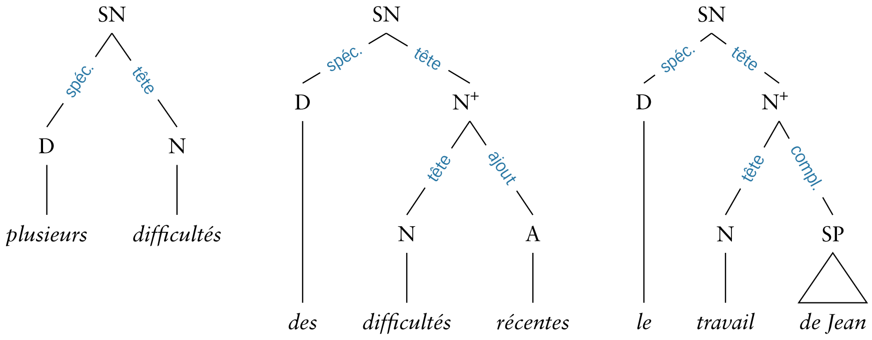


Figure IV-1. *Trois exemples de syntagmes nominaux*

Après le nom, les compléments de nom sont au même niveau que les adjectifs épithètes et les ajouts prépositionnels, avec lesquels ils peuvent permuter **34**. En revanche, la subordonnée relative est généralement en fin de syntagme, et plus haut dans la structure syntaxique ➤ **figure IV-2**, mais elle peut aussi être ajout au nom (*un livre* [*qui m'a plu*] *sur les Indiens*).

34 **a** *une photo* [*ancienne*] [*de Marie*]
b *une photo* [*de Marie*] [*ancienne*]
c *un livre* [*à rendre*] [*sur les Indiens*]
d *un livre* [*sur les Indiens*] [*à rendre*]

Un exemple de structure de syntagme nominal plus complexe, comportant à la fois un déterminant, un complément et des ajouts, est illustré dans la ➤ **figure IV-2**. Le constituant intermédiaire, N+, regroupe ici le nom avec son complément et certains ajouts, sans le déterminant.

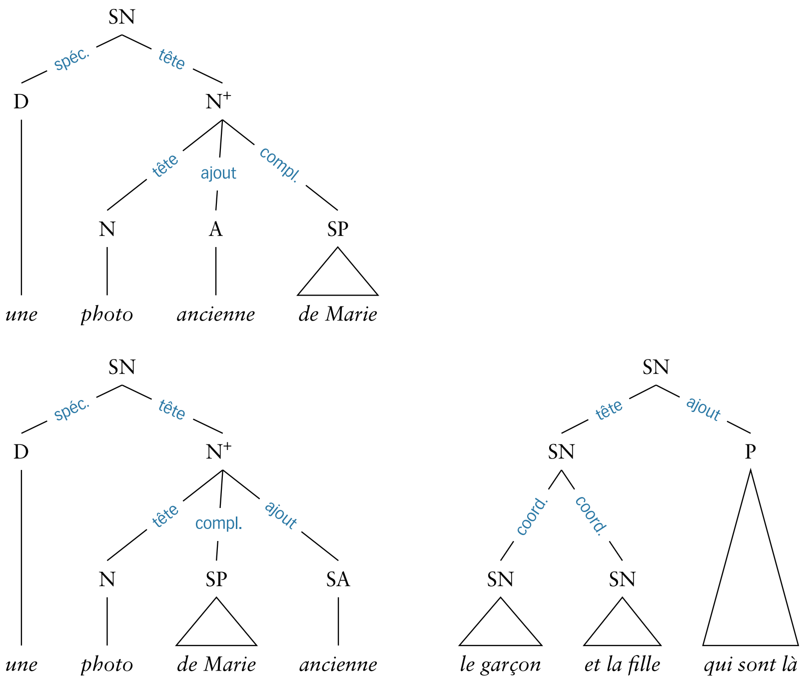


Figure IV-2. *Trois syntagmes nominaux avec complément et ajout*

1.4.1. La fonction syntaxique du déterminant

Certains linguistes considèrent le déterminant comme la tête du syntagme nominal (appelé alors *syntagme déterminé*). Nous ne les suivons pas pour les raisons suivantes : d'une part, des syntagmes construits autour

d'un nom propre (*Paul*) ou d'un pronom (*moi*) sont sans déterminant ; d'autre part, quand le syntagme est construit autour d'un nom commun, d'autres catégories, comme certains adjectifs (*quatre*, *pareil*) ou certains adverbes (*beaucoup*), peuvent l'introduire sans qu'un déterminant soit nécessaire **35** ➤ **V-2.3**. Or, tous ces syntagmes apparaissent dans les mêmes contextes, et relèvent de la même catégorie.

35 **a** *[Quatre étudiants] sont venus.*
b *Je n'ai jamais vu [pareille aventure].*
c *J'ai lu [beaucoup de livres].*

Les SN qui ne comportent ni nom ni pronom (*les petites*) sont incomplets et sont contraints dans leur usage et leur interprétation ➤ **IV-7.1**.
Certaines grammaires parlent de *prédéterminant* pour les éléments précédant le déterminant : *toute*, *tous*, *bien* en **36a**. Nous les analysons comme des ajouts au SN, car ils peuvent être partagés par deux SN coordonnés **36b** ➤ **V-2.4**.

36 **a** *toute une histoire*, *tous ces livres*, *bien des ennuis*
b *tous* [*ces livres et ces cahiers* $_{SN}$], *bien* [*des problèmes et des ennuis* $_{SN}$]

1.4.2. Les syntagmes nominaux introduits par un marqueur

Certains syntagmes nominaux sont introduits par un élément en fonction de marqueur, comme les attributs nominaux introduits par *comme*, *pour* **37a** **37b** ➤ **III-3.2.1** ➤ **III-3.3.1** ➤ **IV-6.3.2**. Un complément nominal direct dans une phrase comportant une négation **37c** ou un adverbe de quantité (*beaucoup*) **37d** peut également être marqué par la préposition *de*, analysée ici comme un marqueur et non comme un déterminant, car elle ne suffit pas à former un syntagme nominal autonome dans le cas général **37e** **37f** ➤ **V-5.4.3** ➤ **X-6.1.5**. Le constituant *de* + nom est donc un N⁺ et non un SN.

37 **a** *Elle apparaissait [comme la meilleure actrice pour ce rôle].*
b *Il passe [pour un ami de Paul].*
c *Je n'ai pas acheté [de journal].*
d *Cet enfant a beaucoup lu [de livres].*
e ** J'ai acheté de journal.*
f ** Cet enfant a lu de livres.*

IV-2

La formation, le genre et le nombre des noms

Les noms varient en nombre et ont pour la plupart deux formes (singulier et pluriel : *maison*, *maisons*), alors qu'ils ont généralement un seul genre (féminin ou masculin).
Le nombre est généralement interprété comme indiquant une quantité, alors que le genre est généralement arbitraire et sans signification.
Certains noms d'êtres animés varient en genre, variation interprétée comme renvoyant au genre social de l'individu (*boulanger*, *boulangère*).

À la différence des verbes et des catégories invariables (adverbe, préposition, etc.), les noms ont un genre et un nombre, comme les adjectifs et les pronoms. Mais l'adjectif varie en genre et en nombre en tant qu'il s'accorde > VI-1.1.1, tandis que le nom peut avoir son propre genre et son propre nombre. Les noms se distinguent des pronoms par la personne : alors que les pronoms personnels varient en personne > IX-3.1 > IX-6.1.1, les noms sont tous de 3e personne.
Le nom (ou plutôt le lexème) *fauteuil* est masculin, avec deux formes, l'une masculin singulier, l'autre masculin pluriel **1a**. De la même façon, le nom *chaise* est féminin, avec deux formes, l'une féminin singulier, l'autre féminin pluriel **1b**. Plus exceptionnel, le nom *cousin* se fléchit en genre et en nombre, avec quatre formes : masculin singulier, féminin singulier, masculin pluriel ou féminin pluriel **1c**.
À l'oral, la variation en nombre s'entend rarement : c'est généralement le déterminant (*un*, *une*, *des*) **1** qui permet de distinguer le singulier et le pluriel > V-2.2.4.

1 **a** *un fauteuil*, *des fauteuils*
b *une chaise*, *des chaises*
c *un cousin*, *une cousine*, *des cousins*, *des cousines*

2.1. La formation des noms

Les noms simples regroupent les noms basiques (*lion*), les noms construits par dérivation, c'est-à-dire par préfixation (*contrexemple*), suffixation (*beauté*) ou conversion (*le rire*), et les noms de formation atypique (*moto*). Ils s'opposent aux noms complexes qui sont des noms composés (*porte-savon*, *tirebouchon*) ou des séquences agglomérées (*pomme de terre*).

La catégorie du nom est la mieux représentée dans le lexique français et comprend des noms simples (*fauteuil*) et des noms complexes (*porte-savon*). Les noms constituent une classe ouverte, qu'il s'agisse des noms communs ou des noms propres > IV-4.1 : d'une part l'invention de nouveaux noms propres est sans limite, d'autre part il existe des procédés morphologiques pour construire de nouveaux noms communs. Les différents types de formation de noms communs sont illustrés dans la > figure IV-3.
On distingue les noms *basiques*, comme *arbre* ou *maison*, qui peuvent éventuellement être empruntés à d'autres langues, comme *job* de l'anglais, et les noms construits par des procédés morphologiques réguliers. Les noms peuvent être construits par *dérivation* à partir d'un autre nom (*lait* > *laitage*) ou d'un mot d'une autre catégorie : adjectif (*beau* > *beauté*), verbe (*gouverner* > *gouvernement*), ou bien par *composition* (*timbre-poste*). À côté de ces procédés, on observe des formations non régulières, dites *atypiques*, comme :

- les mots valises : *foultitude* sur *foule* et *multitude*, *photocopillage* sur *photocopie* et *pillage* ;
- les *troncations* : *prof*, *moto* à partir de *professeur*, *motocyclette* > XX-4.4 ;
- les *sigles* : *HLM* à partir de *habitation à loyer modéré* > XX-4.3.

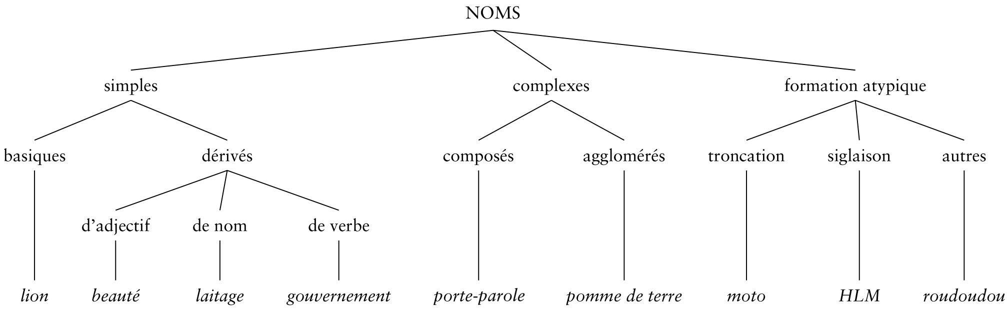


Figure IV-3. *Les noms communs selon leur mode de formation*

2.1.1. Les noms dérivés

Les noms dérivés sont construits à partir d'un autre mot, appelé *base*, par ajout d'un préfixe (*anticorps*) ou d'un suffixe (*laitage*), ou par simple conversion (*rire*).

Les noms dérivés avec suffixe

Les noms peuvent être dérivés par ajout d'un suffixe à une base nominale (*violoniste*) ou à une base d'une autre catégorie (*beauté*). La base peut être un nom commun (*évolutionnisme*) ou un nom propre (*marxisme*). Ils peuvent aussi être dérivés par suffixation à partir d'une autre catégorie, principalement à partir d'adjectifs et de verbes. On appelle *nominalisation* toute dérivation donnant lieu à la formation d'un nom à partir d'une autre catégorie. On note > la relation entre le mot de base et le nom dérivé.

BASE	SUFFIXATION
Nom	*banane* > *bananier*, *cane* > *canard*, *colonne* > *colonnade*, *fille* > *fillette*, *jardin* > *jardinet*, *lait* > *laitage*, *Marx* > *marxisme*, *violon* > *violoniste*
Adjectif	*dix* > *dizaine*, *facile* > *facilité*, *haut* > *hauteur*, *riche* > *richesse*
Verbe	*élever* > *élévation*, *gouverner* > *gouvernement*, *laver* > *lavage*, *parler* > *parloir*, *terminer* > *terminaison*, *travailler* > *travailleur*, *venger* > *vengeance*

Liste IV-1. *Les principaux cas de noms suffixés*

➤ Genre du nom selon son suffixe ➤ IV-2.2.3

Les noms dérivés avec préfixe

Un nom peut être dérivé d'un autre nom par ajout d'un préfixe (*anticorps*, *mésentente*, *survêtement*). Dans le cas de la dérivation savante avec préfixe, le second élément, emprunté au grec ou au latin, n'existe pas toujours comme nom simple (*hyperbole*, *hypothermie*, *parataxe*). Certains noms, enfin, sont repris d'une forme déjà préfixée en latin ou en grec (*antidote*, *apodose*, *expansion*, *prédiction*, *substrat*, *symposium*).

> *Les préfixes des noms*
>
> Les préfixes nominaux les plus courants sont : *a-* (*asymétrie*), *anti-* (*antibrouillard*), *co-*/*com-* (*coexistence*), *dé-*/*dis-*/*des-* (*disparité*), *dys-* (*dysfonctionnement*), *é-*/*ex-* (*exostose*), *hyper-* (*hypertension*), *hypo-* (*hypocentre*), *mal-* (*malfaçon*), *mé-*/*més-* (*mésentente*), *non-* (*non-événement*), *para-* (*parachute*), *pré-* (*précondition*), *sur-* (*surhomme*), *super-* (*supercarburant*), *télé-* (*télécommande*), écrits ou non avec un trait d'union ➤ XX-2.4.1.
> Ces préfixes sont généralement disponibles aussi pour d'autres catégories : adjectif (*paranormal*, *malheureux*), verbe (*surligner*, *téléporter*). Il n'est pas toujours aisé de savoir si le nom est préfixé (*président* > *ex-président*) ou s'il est dérivé d'un verbe (*construire* > *reconstruire* > *reconstruction*) ou d'un adjectif (*satisfait* > *insatisfait* > *insatisfaction*) lui-même préfixé.

Les noms dérivés par conversion

Les noms peuvent être dérivés d'une autre catégorie sans qu'il y ait pour autant suffixation. On parle alors de *conversion* ou de *dérivation impropre*. Sont ainsi convertis à partir d'un adjectif les noms de couleurs (*le bleu*, *le noir*) ou d'habitants (*les Parisiens*, *les Français*), ainsi que des noms de domaine ou d'activité (*l'informatique*, *la linguistique*). Les noms peuvent être également convertis à partir d'un verbe (*danse*, *regret*, *rire*, *saut*). La forme du verbe dont le nom est dérivé peut être celle de la base (*danse*, *marche*), de l'infinitif (*rire*, *déjeuner*), ou du participe passé (*allée*, *couvée*) ou présent (*enseignant*, *étudiant*). Quelques noms sont obtenus par *recatégorisation* à partir d'un adverbe (*le bien*, *le mal*) ou d'une préposition (*le pour*, *le contre*), sans qu'il s'agisse d'un procédé régulier comme la conversion.

Conversion et recatégorisation

Les noms obtenus par conversion **2a** peuvent être distingués des noms obtenus par recatégorisation (*le chaud*, *le froid*, *la gauche*, *la droite*, *le pour*, *le contre*) qui sont plus figés et n'ont pas toutes les propriétés des noms ordinaires : ces derniers se combinent certes avec l'article défini mais pas forcément avec d'autres déterminants **2b** et ils ne prennent pas toujours d'adjectif épithète ou de complément **2c**, contrairement aux noms dérivés **2d**.

2 a *un rire*, *trois déjeuners*
b *le chaud*, ? *un chaud*
c *le beau*, * *le beau de ce paysage*
d *une grande chaleur*, *la beauté de ce paysage*

On ne considère pas comme des cas de conversion ni de recatégorisation les emplois d'un mot en mention **3a** ou en citation **3b**. Ces mots, même accompagnés d'un déterminant, gardent leur catégorie habituelle : interjection pour *merci*, préposition pour *de*. Dans les syntagmes nominaux elliptiques, comme en **3c**, *grandes* reste un adjectif, car il s'accorde en genre avec l'antécédent *filles* dans le contexte, et l'interprétation est partitive ➤ IV-7.2.

3 a *Il y a un « de » de trop dans cette phrase.*
b *Son « merci » n'était pas très sincère.*
c [À propos de filles] *Les grandes sont déjà installées.*

➤ Infinitifs nominalisés (*le bien manger*, *le vivre ensemble*) ➤ XI-6.1.3

2.1.2. Les noms composés et agglomérés

Du point de vue de la morphologie, les noms construits à partir de plusieurs mots sont dits *composés*, s'ils suivent des procédés réguliers, comme *timbre-poste*, ou simplement *agglomérés* s'il s'agit d'une séquence lexicalisée (*pomme de terre*). Beaucoup sont construits autour d'un élément nominal, mais pas tous (*va-et-vient*). Les principaux types de noms composés et agglomérés sont présentés dans le ➤ tableau IV-2.

COMPOSANTS	EXEMPLES
NOMS COMPOSÉS	
nom + nom	*bracelet-montre*, *poisson-chat*, *timbre-poste*
verbe + nom	*portemanteau*, *presse-purée*
NOMS AGGLOMÉRÉES	
adjectif + nom	*bassecour*, *petit pois*
nom + adjectif	*bande dessinée*, *coffre-fort*
nom + préposition + nom	*arc-en-ciel*, *chef-d'œuvre*
nom + préposition + verbe	*salle à manger*
préposition + nom	*après-midi*, *contrecoup*
autres	*cachecache*, *passepartout*, *rendez-vous*, *va-et-vient*

Tableau IV-2. *Les principaux cas de noms complexes*

Les noms composés

Les noms composés sont formés à partir de plusieurs mots, selon des procédés réguliers de type nom-nom (*poisson-chat*) ou verbe-nom (*porte-parole*). Ils s'écrivent souvent avec un trait d'union mais peuvent aussi être soudés (*portefeuille*, *tirebouchon*) ➤ XX-2.4.1.

Les noms agglomérés

Les noms agglomérés sont formés à partir de plusieurs mots qui constituent des séquences agglomérées ou lexicalisées (*carte bleue*, *pomme de terre*). Ils peuvent donner lieu à des ambigüités : une *carte bleue* peut constituer un seul nom, et désigner une carte bancaire, en tant que nom aggloméré, ou bien être analysé comme un nom suivi d'un adjectif épithète, et désigner n'importe quelle carte de couleur bleue.

Les séquences illustrées dans le ➤ tableau IV-2 sont les plus courantes, même si d'autres sont susceptibles de former des noms : verbe + adverbe (*un passepartout*), préposition + verbe (*un pourboire*), verbe + conjonction + verbe (*un va-et-vient*) et même certaines phrases (*un suivez-moi-jeune-homme*).

➤ Formation des noms propres complexes (*Côte d'Azur*, *Massif central*) ➤ IV-4.2.1

> *La graphie des noms complexes*
>
> La graphie des noms complexes est une zone instable de l'orthographe française, certains étant soudés (*entrevue*, *gendarme*, *portefeuille*), d'autres écrits avec un trait d'union (*timbre-poste*), plus rarement avec une apostrophe (*presqu'ile*), d'autres encore avec des espaces (*cordon bleu*, *pomme de terre*). Nous adoptons les *Rectifications de l'orthographe* de 1990 ➤ introduction-2.1.3 ➤ XX-2.4 qui recommandent la soudure pour les noms composés les plus courants, en particulier pour :
>
> – les noms de type verbe + nom (*portemonnaie*, *tirebouchon*) ou préposition + nom (*contrappel*) ;
> – les noms empruntés (*weekend*) ;
> – les noms basés sur des onomatopées (*pingpong*).
>
> Les composés savants (*vidéoconférence*, *audioguide*) ont également tendance à la soudure.

Comment reconnaitre un nom complexe ?

> Les suites nom + nom, nom + préposition + nom, nom + préposition + verbe, nom + adjectif ou adjectif + nom forment un seul *nom complexe* si l'un des critères suivants est vérifié :
>
> – la séquence ne désigne pas le même type d'entité que le premier élément nominal : un *pied-à-terre* n'est pas un pied ;
> – les éléments sont reliés par un trait d'union (*arc-en-ciel*, *timbre-poste*) ;
> – la séquence est figée : les éléments ne peuvent être ni coordonnés ni modifiés, tout en gardant le même sens (* *une pomme nouvelle de terre*, * *une salle de séjour et à manger*).
>
> Les suites nom commun + nom propre (*l'affaire Tournesol*, *une tarte Tatin*) ne sont pas figées, sauf quand elles sont devenues des noms propres (*terre Adélie*) ➤ IV-4.2.

De nombreuses séquences comportant un élément nominal peuvent être analysées soit comme un nom complexe, figé, soit comme une expression libre, construite en syntaxe, en particulier les suites nom + préposition + nom, nom + adjectif ou adjectif + nom. Certaines sont ambigües, et seul le contexte peut déterminer si *table ronde* est un nom composé ('une réunion sur un sujet donné') ou un nom concret suivi d'un adjectif ('une table de forme ronde'). De la même façon, *pomme d'Adam* en tant que nom complexe désigne une protubérance masculine de la gorge, mais en tant que nom simple suivi d'un complément prépositionnel, un fruit appartenant à un individu nommé *Adam*. Pour les autres cas, qui ne sont pas forcément ambigus, des critères plus généraux interviennent.

Si une séquence ne désigne pas le même type d'entité que son premier élément nominal, il s'agit d'un nom complexe : une *pomme de pin* n'est pas une pomme, un *chien de mer* n'est pas un chien, ni le *sang-froid* du sang, etc. Mais une séquence peut désigner le même type d'entité et être un nom complexe si un autre critère est vérifié. Ainsi un *timbre-poste* est un timbre.

La présence d'un trait d'union (*timbre-poste*) ou d'une apostrophe (*presqu'île*) est le signe qu'il s'agit d'un nom complexe, mais l'inverse n'est pas vrai, un nom complexe pouvant très bien se présenter sans le trait d'union ➤ **XX-2.4.1**.
Enfin, un nom complexe est figé, c'est-à-dire que l'on ne peut pas y insérer un ajout ni une coordination. Ainsi un *hôtel-restaurant* désigne un type d'hôtel et un *charcutier-traiteur*, un type de charcutier, mais ils forment des noms composés car on ne peut rien insérer entre les deux éléments. De même, un *petit pois* perd son sens de légume vert si l'on modifie l'adjectif (*un très petit pois*). En revanche, les expressions *glace citron* ou *espace enfants* ne sont pas des noms complexes : elles peuvent inclure une préposition (*glace au citron*, *espace pour enfants*) et permettent la coordination ou la modification du second nom **4a**.

4 **a** *une glace citron* (*ou vanille*), *une machine à laver* (*et à sécher*), *du vin blanc* (*ou rouge*), *un espace* (*jeunes*) *enfants*
b *C'est une salle de bal ou de spectacles ?*
c * *C'est une salle de séjour et à manger.*
d *C'est un pâté maison ou industriel ?*
e * *C'est un bracelet montre ou fantaisie ?*

On peut aussi contraster *salle de séjour*, *salle à manger*, qui sont des noms complexes **4c**, et *salle de bal*, *salle de spectacle* qui n'en sont pas **4b**. De la même façon, *machine à laver* est une séquence libre, de même que *vin blanc* **4a**. Selon cette propriété, *pâté maison* n'est pas un nom composé, puisque le second nom peut être coordonné **4d**, alors que *bracelet-montre* en est un **4e** ➤ **tableau IV-3**.

SÉQUENCE	NOM COMPLEXE	EXPRESSION NOMINALE LIBRE
adjectif + nom	*Premier ministre, rouge-gorge*	*dernier rappel*
nom + adjectif	*carte bleue, messe basse*	*vin blanc*
nom + nom	*chien-loup, hôtel-restaurant*	*espace fumeurs, glace citron, tarte Tatin*
nom + préposition + nom	*chien de mer, pomme de pin*	*chien de chasse, salle de bal*
nom + préposition + verbe	*salle à manger*	*machine à laver*

Tableau IV-3. *Exemples de noms complexes et d'expressions nominales libres*

Les expressions nominales libres peuvent néanmoins avoir un sens spécialisé en tant que termes techniques (*vin blanc*, *avis d'imposition*) ou *collocations*, c'est-à-dire combinaisons fréquentes qui ne font pas forcément partie de nomenclatures officielles (*terrain d'entente*, *dernier rappel*). La distinction n'est pas toujours aisée entre noms complexes et séquences libres, car les collocations les plus fréquentes sont rarement modifiées ou coordonnées, bien que ce soit possible (*terrain d'entente cordiale*, *premier et dernier rappel*).

➤ Constructions nominales libres (*espace fumeurs*, *tarte Tatin*) ➤ **IV-5.5.1**

2.2. Le genre des noms

Les noms ont un genre, masculin (*soleil*) ou féminin (*lune*), généralement sans marque morphologique particulière, à la différence des déterminants et des adjectifs.
Sur l'ensemble du lexique, la répartition des genres est arbitraire, même si certaines régularités se dégagent, liées notamment à la présence d'un suffixe : les noms en *-age*, comme *lavage*, sont masculins et ceux en *-ade*, comme *brimade*, féminins.
Pour les noms *animés*, c'est-à-dire les noms d'êtres humains ou d'animaux, la tendance est à faire coïncider genre grammatical et genre social (*la mère*, *le père*), même si de nombreux noms ont un genre fixe (*un témoin*, *une victime*) et peuvent désigner des individus des deux sexes. Le féminin des noms de métier se répand (*un avocat*, *une avocate*), parallèlement à l'accession des femmes à l'ensemble des professions.
Enfin, le masculin vaut comme genre par défaut, qu'il s'agisse d'emplois en mention (*un A*, *un 2*) ou de noms construits à partir d'autres catégories (*un rire*, *un haut*).

2.2.1. Le masculin comme genre par défaut

Le masculin peut être considéré comme le genre par défaut, ou non marqué, en français. Un sujet infinitif déclenche l'accord de l'attribut au masculin **5a**. Les pronoms impersonnels (*il*) **5b** ou indéfinis (*quelqu'un*, *quelque chose*) **5c** sont masculins, de même que les emplois en mention ou en citation **5d 5e**.

5 **a** *Boire est important.*
b *Il est arrivé des fleurs.*
c *quelqu'un de connu, quelque chose d'important*
d *Il y a un « de » de trop dans cette phrase.*
e *Il y avait un « Allez-vous-en » écrit sur le mur.*

Autrement dit, un nom est masculin, à moins qu'une information particulière ne lui associe un genre féminin. Cette généralité est basée sur les observations suivantes :

- lorsque des noms de forme et de genre différents sont constitués en paires partageant une même base, la morphologie du féminin apparait en général marquée par rapport à celle du masculin : *compagnon*/*compagnonne*, *ouvrier*/*ouvrière* ;
- lorsqu'un nom est formé par conversion (*un rire*) ou recatégorisation (*le mal*, *le pour*) à partir d'une catégorie sans genre (un verbe, un adverbe, une préposition), il est généralement masculin > IV-2.1.1 ;
- lorsqu'un nom est composé (*un tirebouchon*) ou aggloméré (*un rendez-vous*) sans base nominale, il est masculin > IV-2.1.2 ;
- lorsque des noms de genres différents sont coordonnés, la coordination est considérée comme étant du masculin (*Les pintades et les faisans sont succulents.*) > XVI-5.3.2 ;
- lorsque le féminin et le masculin existent, c'est le masculin qui est utilisé pour désigner l'espèce (*Les lions sont en voie de disparition.*) ou dans les emplois génériques (*Le juge peut reporter les plaidoiries à la séance suivante.*) ;
- lorsqu'un groupe comporte des individus des deux sexes, on recourt au masculin s'il existe (*Trois étudiants sont inscrits : deux filles et un garçon.*) ;
- les noms de lettres (*un A majuscule*), comme les noms en emploi autonymique (Bise *est court.*), sont masculins.

Contrairement à ce qu'on lit parfois, il n'existe pas de genre neutre en français. Les pronoms dont la référence est vague (*ce*, *cela*, *quoi*, etc.) sont masculins, comme l'indique l'accord de l'adjectif **6a 6b**. Les pronoms renvoyant à des personnes (*je*, *tu*, *on*, *nous*, *vous*) sont masculins ou féminins selon leur référent **6c 6d** > III-3.2.4 > VI-4.3.1.

6 **a** *Ce serait important.*
b *Quoi de neuf ?*
c *Je suis content*/*contente*
d *Vous êtes satisfaits*/*satisfaites*

> *Le genre des noms empruntés*
>
> Les noms empruntés à l'anglais (donc sans genre d'origine) sont généralement masculins en français européen. Les exceptions sont *interview*, qui peut être employé au féminin par analogie avec *entrevue*, et *star* sans doute par analogie avec *étoile*.
> La situation est plus complexe en français québécois. En particulier, il semble que la consonne finale y favorise le féminin : par exemple, *bus*, *fan*, *gagne* (= *gang*), *job*, *peanut*, *sandwich*, etc., sont féminins.
> Les noms empruntés à d'autres langues peuvent suivre le genre de la langue d'origine (*un scénario*, *une pizza*), être au masculin en tant que genre par défaut (*un lied*) ou au féminin s'ils désignent un individu de sexe féminin (*une diva*).

2.2.2. Le genre est une propriété lexicale des noms

Le genre est une propriété lexicale des noms. Dans le lexique, la plupart des noms sont masculins **7a** ou féminins **7b**. Certains peuvent avoir les deux genres, selon le contexte, avec la même forme **7c**, ou avec une forme différente **7d**. Dans des cas comme ceux de **7e**, il s'agit d'homonymes, et l'on a alors affaire à des noms différents, chacun pourvu d'un sens et d'un genre distincts > IV-2.2.5 > tableau IV-9.

7 **a** *un arbre*, *un tabouret*, *un garçon*
b *une fleur*, *une maison*, *une femme*
c *un secrétaire / une secrétaire*, *un enfant / une enfant*
d *un ami / une amie*, *un lion / une lionne*
e *un voile ≠ une voile*, *un tour ≠ une tour*

Les noms comme *secrétaire* ou *enfant* sont sous-spécifiés pour le genre (ou syncrétiques) dans le lexique. En contexte, ils sont masculins ou féminins, comme l'indique l'accord du déterminant (*un*, *une*) **7c**. Certains noms, qui désignent des animés, ont une forme masculine et féminine distinctes, à l'écrit ou à l'oral **7d**. Il s'agit en particulier de noms de métier (*boulanger / boulangère*) ➤ IV-3.2.2, de noms de parenté (*cousin / cousine*) ➤ IV-3.2.1, de noms d'animaux (*lion / lionne*) ➤ IV-2.2.6.
À la différence des adjectifs et des déterminants, les noms n'ont généralement pas de marque morphologique de genre. Par le biais de l'accord, le genre contribue à la cohésion du syntagme nominal. Au sein du SN, le déterminant et l'adjectif épithète s'accordent en genre avec le nom ➤ V-2.2.4 ➤ VI-4.1.1. Ce sont souvent eux qui portent les marques morphologiques du genre, masculin (*le*, *montagneux*, *nouveau*) ou féminin (*la*, *bonne*, *intéressantes*, *compétentes*) **8**.

8 **a** *la bonne réponse*, *les réponses intéressantes*
b *le paysage*, *des paysages montagneux*
c *le nouveau secrétaire*, *des secrétaires compétentes*

Le genre des noms n'est pas lié à leur forme, même s'il existe quelques tendances, fondées sur la morphologie, la graphie ou la phonétique. Ainsi, pour les noms dérivés, le suffixe permet souvent de déterminer le genre ➤ IV-2.2.3 : les noms en *-ion* (comme *division*) sont féminins, et ceux en *-ment* (comme *gouvernement*) masculins. La graphie n'intervient pas dans le cas général, sauf le *e* final qui favorise le féminin. Les propriétés phonétiques n'interviennent pas d'une manière générale, mais il existe des préférences en ce qui concerne certaines voyelles finales. Parmi les finales vocaliques ➤ XIX-1.1.1, les noms se terminant par le son /o/ à l'oral sont souvent masculins (*château*, *pot*) et les noms se terminant par le son /õ/ à l'oral souvent féminins (*maison*, *révolution*).

Le genre des noms dans le lexique

Sur les 28 910 noms (simples et complexes) recensés dans la base de données *Lexique.org*, on observe la répartition en genre indiquée dans la ➤ **liste IV-2**, qui s'appuie sur la forme écrite du singulier. Les 1 504 noms indiqués comme ayant les deux genres, avec la même forme, ne distinguent pas les homonymes (*la voile ≠ le voile*) des noms à genre variable (*le / la secrétaire*). Parmi les 1 474 qui ont des formes écrites différentes, 270 sont identiques à l'oral (*ami / amie*).

15 577 noms masculins, soit 54 %
10 365 noms féminins, soit 36 %
1 504 noms masculin ou féminin (même forme), soit 5 %
1 474 noms masculin ou féminin (formes différentes), soit 5 %

Liste IV-2. *La répartition en genre de 28 910 noms (base* Lexique.org*)*

Dans cette base, sur l'ensemble des formes notées comme féminin, 62 % se terminent par une voyelle graphique (*bise*) et 38 % par une consonne graphique (*maison*). En revanche, si l'on prend en compte la prononciation, la situation s'inverse, puisque seules 33 % se terminent par une voyelle phonétique (*bonté*), qui peut être nasale (*maison*), les autres (67 %) se terminant à l'oral par une consonne (*bise*). En effet, dans de nombreux noms féminins, la voyelle finale est un *e* muet (un schwa) et ce que l'on entend à l'oral est une consonne finale : /z/ pour *bise* par exemple. Les voyelles nasales, sauf /õ/ écrite *-on* (à cause des suffixes féminins *-ion*, *-aison*), favorisent le masculin : tous les noms qui se terminent par la voyelle nasale écrite *-un / -um* sont du masculin (*alun*, *emprunt*, *mesclun*, *parfum*) ; les voyelles nasales [[illegible]], écrite *-in / -ein / -ain / -aim / -en*, et /ã/, écrite *-an / -anc / -ant / -en / -ent / -ens / -emps*, fréquentes en finale, favorisent de manière très nette le masculin (en partie en raison des noms suffixés en *-ment*), puisque plus de 95 % des noms qui se terminent ainsi sont masculins (exceptions : *dent*, *faim*, *fin*, *main*, *putain*). Par exemple, pour les noms commençant par *b-* : *babouin*, *bain*, *baladin*, *baratin*, *bassin*, *béguin*, *bien*, *bouquin*, *brin*, *brodequin*, *bulletin*, *burin*, *butin*, etc. ; *ban*, *banc*, *battant*, *bilan*, *blanc*, *boucan*, *brelan*, *brigand*, *bruant*, etc. Il en va de même de la voyelle /o/, écrite *-au*, *-aut*, *-aux*, *-eau*, *-o*, *-ot* ou *-oc* : *ballot*, *bateau*, *berceau*, *billot*, *bistro*, *bobo*, *boléro*, *bouleau*, *boulot*, *brulot*, *bourreau*, *boyau*, *brio*, *brasero*, *broc*, *bureau*, etc. Les exceptions (*chaux*, *eau*, *peau*) concernent des mots courants.

Cette absence d'ancrage morphologique ou phonétique, dans le cas général, explique certaines hésitations sur le genre lorsque manquent les indicateurs externes (forme du déterminant, accord), en particulier si le nom n'est pas d'un usage fréquent. C'est le cas pour des noms à initiale vocalique (*agave*, *agrumes*, *alvéole*), en l'absence d'alternance entre *le* et *la*, ou pour des noms de ville sans article.

➤ Genre des noms propres ➤ IV-4.2.2

> *Le genre féminin au Québec*
> L'hésitation qui caractérise certains mots commençant par une voyelle en français européen est tranchée en faveur du féminin en français québécois oral : *argent*, *autobus*, *automne*, *avion*, *érable*, *escalier*, *été*, *habit*, *incendie*, *or*, etc., y sont ainsi féminins. De plus, des noms comme *amour*, *hiver*, *hôpital*, *orage*, *ouvrage*, anciennement féminins et devenus masculins en français européen, y sont féminins.

2.2.3. Le genre des noms dérivés

Le genre des noms dérivés, ou plus généralement construits, dépend de leur mode de formation et de leur base, selon les principes suivants :
- le suffixe détermine le genre des noms construits par suffixation (*un lavage*, *une dizaine*) ;
- le genre du nom de base détermine le genre du nom construit par préfixation (*une mésentente*, *un contrexemple*), troncation (*un vélo*, *une moto*) ou siglaison (*une BD*, *un VTT*) ;
- les noms construits à partir d'adjectifs et renvoyant à des animés peuvent garder la variation en genre de l'adjectif (*un patient*/*une patiente*) ;
- les autres noms construits sont généralement masculins (*un bond*, *un haut*).

Le genre des noms suffixés

Le genre des noms dérivés par suffixation dépend de leur suffixe. Certains suffixes sont masculins (*-ment*, *-isme*), certains sont féminins (*-ade*, *-ette*) ➤ tableau IV-4. Les propriétés de la base n'interviennent pas. Certains suffixes vont par paire pour le genre : *-ier*/*-ière*, *-eur*/*-euse*, *-in*/*-ine* ➤ IV-2.2.6. Dans le cas de *-eur*, on peut dire qu'il y a deux suffixes différents : le suffixe *-eur* masculin se combine à une base verbale (*chercheur*) et peut avoir un féminin (*chercheuse*), alors que le suffixe *-eur* féminin se combine à une base adjectivale (*ampleur*).

SUFFIXE	EXEMPLES
féminin	*-ade* (*bousculade*, *colonnade*), *-aie* (*roseraie*), *-aille* (*ferraille*, *trouvaille*), *-aine* (*dizaine*), *-aison* (*crevaison*, *terminaison*), *-ance* (*suffisance*, *vengeance*), *-asse* (*paperasse*), *-elle* (*dentelle*), *-ence* (*adhérence*), *-esse* (*richesse*), *-ette* (*fillette*), *-eur* (*ampleur*), *-euse* (*perceuse*), *-ice* (*calculatrice*), *-ie* (*maladie*), *-ière* (*chaudière*, *sapinière*), *-ille* (*brindille*), *-ion*/*-tion*/*-ation* (*climatisation*), *-ise* (*franchise*), *-itude* (*similitude*), *-té*/*-ité*/*-eté* (*brièveté*, *totalité*), *-oire* (*mangeoire*), *-ure* (*chevelure*, *usure*)
masculin	*-age* (*courage*, *ramassage*), *-ain* (*dizain*), *-ard* (*canard*), *-at* (*artisanat*), *-eau* (*chevreau*), *-(e)ment* (*consentement*), *-et* (*jardinet*), *-eur* (*balayeur*), *-ier* (*bananier*), *-in* (*plaisantin*), *-is* (*roulis*), *-isme* (*journalisme*), *-oir* (*abreuvoir*), *-on* (*chainon*)
féminin ou masculin	*-iste* (*garagiste*, *violoniste*)

Tableau IV-4. *Les suffixes de nom et leur genre*

Les noms suffixés présentent des régularités en ce qui concerne le genre ; toutefois, le genre du suffixe n'est pas motivé. Par exemple, certains suffixes, ceux qui servent à former des noms d'action et de résultat sur une base verbale, s'opposent par le genre en dépit de leur similitude de sens : *-age* et *-ment* sont du masculin (*lavage*, *rangement*), tandis que *-(a)tion* est du féminin (*aération*).

Certains suffixes ambigus se distinguent selon le genre, comme :
- le suffixe *-eur*, qui forme, d'une part, des noms masculins d'agent (*un laboureur*, *un chauffeur*) ou d'instrument (*un accélérateur*, *un aspirateur*) et, d'autre part, des noms féminins exprimant une qualité (*la blancheur*, *la douceur*, *la fraicheur*) ;
- le suffixe *-ite* qui, dans le vocabulaire de la chimie, sert à former des noms masculins de produits composés (*le sulfite*) et des noms féminins de minerais (*la calcite*) ;

– le suffixe *-ure* qui est féminin dans le vocabulaire général (*une foulure*, *une pelure*) et masculin dans la nomenclature des composés chimiques (*le bromure*, *le chlorure*).

> *Le suffixe* -oune *au Québec*
>
> Une terminaison *-oune*, particulièrement fréquente au Québec, donne des noms féminins. La formation du mot n'est pas homogène, et pas toujours claire : par exemple, *baboune* pour 'bas du visage' ou 'sandale', *balloune* pour 'ballon, bulle', *poupoune* pour 'petite fille', 'coquette', *toutoune* pour 'grosse femme'.

Le genre des noms dérivés par conversion

Le genre des noms dérivés à partir d'une catégorie sans genre suit la tendance générale du masculin par défaut > tableau IV-5 > IV-2.2.2, même si l'on observe de nombreux noms féminins (*une attaque*, *une danse*) pour ceux construits à partir de verbes. Les noms convertis à partir d'adjectifs sont généralement masculins (*le blanc*, *un haut*), sauf quelques exceptions avec un nom féminin implicite : *une permanente* pour une ondulation permanente, *une moyenne* pour une note ou une valeur moyenne. Les noms humains peuvent garder la variation en genre de l'adjectif (*un patient*/*une patiente*).

GENRE DU NOM	BASE	EXEMPLES
féminin	adjectif	*une moyenne*, *une permanente*
masculin	adjectif	*le blanc*, *un bon*, *un haut*, *un plat*
féminin ou masculin	adjectif	*Anglais*/*Anglaise*, *Allemand*/*Allemande*, *patient*/*patiente*
féminin	verbe	*allée*, *attaque*, *attente*, *chute*, *danse*, *marche*
masculin	verbe	*accord*, *bond*, *déjeuner*, *mépris*, *regret*, *reflet*, *repos*, *rire*

Tableau IV-5. *Le genre des noms dérivés par conversion*

Le genre des noms préfixés ou abrégés

Les noms préfixés, comme, plus généralement, les noms construits sur une base nominale, conservent le genre du nom de base > tableau IV-6. Les noms *acompte*, *mécompte* sont masculins comme *compte* **9a**, les noms *asymétrie*, *dissymétrie* sont féminins comme *symétrie* **9b**. Un nom tronqué comme *manif* est féminin comme *manifestation* **9c**, et *appart* masculin comme *appartement* **9c**. Le genre est conservé de la même façon dans la plupart des siglaisons **9d** > XX-4.3.2 et dans les manipulations cryptées et stigmatisées comme le verlan (*une femme* > !*une meuf*).

9 **a** *un compte > un mécompte*
b *une symétrie > une dissymétrie*
c *une manifestation > une manif*, *un appartement > un appart*
d *le produit intérieur brut > le PIB*, *une bande dessinée > une BD*

	BASE NOMINALE	NOM CONSTRUIT	EXEMPLES DE NOMS CONSTRUITS
PRÉFIXATION	féminin	féminin	*antéposition*, *antithèse*, *commère*, *contrevérité*, *disharmonie*, *hypertrophie*, *mésentente*, *préexcellence*
	masculin	masculin	*antéchrist*, *anticorps*, *contretemps*, *discrédit*, *hypermarché*, *mécompte*, *préavis*
TRONCATION	féminin	féminin	*bibli*, *conf*, *diapo*, *fac*, *manif*, *moto*, *photo*, *pub*, *radio*, *télé*
	masculin	masculin	*appart*, *bac*, *cinéma*, *kilo*, *labo*, *restau*, *stylo*, *tram*, *vélo*
SIGLAISON	féminin	féminin	*BCE* (*Banque centrale européenne*), *BD* (*bande dessinée*), *DDE* (*direction départementale de l'équipement*), *TVA* (*taxe sur la valeur ajoutée*)
	masculin	masculin	*CNRS* (*Centre national pour la recherche scientifique*), *PIB* (*produit intérieur brut*), *VTT* (*vélo tout-terrain*)

Tableau IV-6. *Le genre des noms simples construits sur une base nominale*

Certains noms construits peuvent échapper à ces généralisations. Ainsi, la formation d'un nom peut n'être plus sentie, et son genre peut changer. Une troncation comme *chromo* n'est plus mise en relation avec *chromographie*, et se trouve le plus souvent comme masculin, alors que *litho* reste féminin comme *lithographie* ➤ XX-4.4. De même, le sigle HLM qui n'est plus mis en relation avec *habitation*, mais plutôt utilisé comme un nom propre avec *bâtiment* ou *office(s)* (*l'office HLM*, *ce bâtiment HLM*), est employé en général comme masculin lorsqu'il est seul ➤ XX-4.3. Les noms désignant des personnes suivent la féminisation, ou plutôt la sous-spécification en genre, observée pour les noms simples ➤ IV-2.2.6 : les formes *ado*, *DRH* par exemple, peuvent être employées comme masculins ou comme féminins.

2.2.4. Le genre des noms complexes

Le genre des noms complexes, c'est-à-dire composés, ou agglomérés, dépend des principes suivants :
- pour ceux à base nominale, il suit généralement le genre de cette base (*ma petite-fille*) ;
- il suit le genre du premier nom pour les composés à deux éléments nominaux (*un bracelet-montre*) ;
- pour ceux sans base nominale, il est par défaut masculin (*un rendez-vous*).

Les différents cas sont illustrés dans le ➤ tableau IV-7.

COMPOSANTS	BASE NOMINALE	NOM COMPLEXE	EXEMPLES
adjectif + nom	féminin	féminin	*grand-route, vieille fille*
	masculin	masculin	*faux-frais, petit pois*
nom + adjectif	féminin	féminin	*chambre noire, messe basse*
	masculin	masculin	*coffre-fort, fer-blanc, gras double, sang-froid*
nom + nom	féminin	féminin	*conférence-débat, moissonneuse-batteuse, voiture-balai*
	masculin	masculin	*boulanger-pâtissier, bracelet-montre, hôtel-restaurant*
nom + préposition + nom	féminin	féminin	*eau-de-vie, pomme de pin*
	masculin	masculin	*arc-en-ciel, fil de fer, pied-à-terre*
préposition + nom	—	féminin	*avant-garde, entrevue, sous-tasse*
	—	masculin	*avant-propos, hors-bord, sous-verre*
verbe + nom	—	masculin	*perce-neige, presse-légumes, protège-cahier, tirebouchon*
autres cas	—	masculin	*passepartout, qu'en-dira-t-on, trop-plein, rendez-vous, va-et-vient*

Tableau IV-7. *Le genre des noms composés et agglomérés*

Les noms complexes formés autour d'un élément nominal (nom + préposition + nom, nom + adjectif, adjectif + nom) conservent généralement le genre de cet élément. Ainsi *chemin de fer* est masculin comme *chemin* **10a**, *sang-froid* masculin comme *sang*, et *pomme de terre* ou *pomme de pin* féminin comme *pomme* **10b**. Mais le masculin peut s'imposer comme genre par défaut quand l'interprétation s'éloigne du nom de base : *rouge-gorge*, *bouche-à-oreille*, *tête-à-queue* sont masculins.

Dans les noms composés formés de deux noms désignant la même entité (un boulanger pâtissier est quelqu'un qui est à la fois boulanger et pâtissier), les deux noms ont tendance à avoir le même genre, lorsque c'est possible. Par exemple, le nom *expert*, qui est masculin, donne lieu à des noms composés masculins **10c**. Le nom *aide*, qui peut être masculin ou féminin, peut être suivi d'un nom masculin ou féminin (*un aide-pharmacien*, *une aide-pharmacienne*). Quand les deux noms ont des genres différents, c'est le premier nom qui détermine le genre de l'ensemble. Ainsi, le *bracelet-montre* est masculin comme le *bracelet* (alors que *montre* est féminin) **10d** et la *conférence-débat* est féminin

comme la *conférence* (alors que *débat* est masculin) **10e**. De la même façon pour *un navire-école*, *une poche-kangourou*.

10 **a** *un chemin > un chemin de fer*
b *une pomme > une pomme de pin*
c *un expert > un expert-comptable*
d *un bracelet > un bracelet montre*
e *une conférence > une conférence-débat*

Les noms complexes formés autour d'une autre catégorie, ou sans base nominale, dits *exocentriques*, sont en général masculins, comme ceux de formation verbe + nom ou verbe + verbe ➤IV-2.1.2. Pour certains de formation préposition + nom, il peut y avoir une hésitation sur le genre (*après-midi*), ou bien le genre semble déterminé par le nom, comme en cas de préfixation (*avant-garde*, *entrecôte*, *sous-tasse*, avec une hésitation pour *avant-guerre*). Certains noms animés (*sans-culotte*, *sans-papier*, *rabat-joie*, *traine-savate*) peuvent suivre la tendance à avoir un genre grammatical variable selon le genre social ➤IV-2.2.6.

> *Les noms au genre incertain*
>
> Certains noms ont un genre incertain ou variable selon les locuteurs. Cette variabilité peut être la trace d'une évolution : si le nom a changé de genre au cours de l'histoire, l'ancien genre subsiste parfois sous la forme d'archaïsmes, comme *amours* utilisé comme nom féminin au pluriel ou *horloge* comme masculin dans certains noms de lieux (*le Gros Horloge*). Mais la variabilité peut être également due à l'existence de deux tendances contraires : certains noms suffixés en *-on*, suffixe masculin, s'emploient également comme noms féminins lorsqu'ils réfèrent à des femmes (*laideron*, *souillon*) ; un nom comme *interview* est masculin, comme la plupart des noms empruntés, mais parfois aussi féminin, sous l'influence d'*entrevue*. Ces deux phénomènes – évolution de la langue et conflits entre deux tendances – peuvent converger. En effet, un nom peut avoir deux genres dans la mesure où il est tantôt compris, en conformité avec l'étymologie, comme un nom composé, tantôt comme un nom simple : ainsi *après-midi*, masculin conformément à sa structure préposition + nom, mais aussi féminin, par analogie avec *matinée*. Une telle évolution a mené à la perte du genre initial dans un cas comme *entrecôte* (féminin, malgré la structure originelle préposition + nom).

2.2.5. Le genre des noms inanimés

Il est impossible de déterminer des principes généraux rendant compte de la répartition du féminin et du masculin dans le lexique nominal : le genre est, globalement, arbitraire pour les noms inanimés. On ne voit pas pourquoi *sable* est masculin et *roche* féminin, ou *soleil* masculin et *lune* féminin, plutôt que le contraire. Le genre des noms inanimés est en général à apprendre.
Mais la distinction des deux genres organise le lexique, et, ce faisant, donne lieu à plusieurs utilisations, comme la construction de nomenclatures, la distinction entre homonymes ou l'emploi métonymique.

La construction de nomenclatures

Bien que l'on ne puisse établir de lien entre le domaine de référence et le genre, les noms qui appartiennent à certains domaines ont ou tendent à avoir le même genre. Les nomenclatures savantes manifestent ainsi une grande régularité, généralement induite par l'usage de suffixes, comme *-ite* (féminin) en médecine et *-ate*, *-ite*, *-ure* et *-ide* (masculins) dans la nomenclature des composés chimiques. La systématique peut s'étendre à des ensembles plus larges. Dans les classifications savantes, les noms de plantes sont féminins (*graminée*), et les noms d'animaux masculins (*mammifère*).
De telles répartitions cohérentes sont bien plus difficiles à détecter dans la langue quotidienne. Les noms des jours de la semaine, des mois et des saisons sont masculins, encore qu'*automne* ait été un nom féminin et s'emploie sporadiquement comme tel. Les nomenclatures ne sont en outre pas toutes cohérentes du point de vue du genre. Ainsi la plupart des termes qui relèvent du système de mesure sont masculins (*gramme*, *litre*, *mètre*), mais on relève également quelques noms féminins comme *calorie*, *livre* ou *tonne*.
En dehors des nomenclatures, on ne retrouve guère la même systématique. Mais on peut relever certaines tendances. La plupart des noms de maladies sont féminins (*angine*, *grippe*, *rubéole*, *scarlatine*,

et les noms en *-ite*, comme *bronchite*, *encéphalite*), mais *cancer*, *choléra*, *rhume* ou *typhus* sont masculins. Les noms de fruits et de légumes peuvent être masculins ou féminins, mais les premiers sont plus souvent féminins (*pomme*, *poire*) et les seconds masculins (*fenouil*, *haricot*) > **tableau IV-8**.

	FÉMININ	MASCULIN
fruits	*airelle*, *banane*, *cerise*, *clémentine*, *fraise*, *framboise*, *groseille*, *mirabelle*, *myrtille*, *noix*, *noisette*, *olive*, *orange*, *papaye*, *pêche*, *pomme*, *poire*, *prune*, *tomate*	*abricot*, *ananas*, *brugnon*, *cassis*, *citron*, *coing*, *melon*, *pamplemousse*, *raisin*
légumes	*asperge*, *aubergine*, *bette*, *betterave*, *carotte*, *courge*, *courgette*, *endive*, *fève*, *lentille*, *salade*	*artichaut*, *cardon*, *céleri*, *chou*, *champignon*, *concombre*, *épinards*, *fenouil*, *haricot*, *navet*, *ognon*, *poireau*, *pois*, *poivron*, *potiron*, *radis*, *salsifis*

Tableau IV-8. *Le genre des noms de fruits et légumes*

Le genre du nom et les propriétés du référent

Certains ont pensé relier la distinction du masculin et féminin aux oppositions grand / petit ou fort / faible. On pourrait ainsi rendre compte du genre des noms des arbres et des arbustes. Le principe général serait que le masculin est réservé aux arbres, qui sont grands et robustes (*cerisier*, *chêne*, *érable*, *hêtre*, *peuplier*, *platane*, *sapin*), et le féminin aux arbustes (*aubépine*, *bruyère*, *ronce*, *vigne*). Des noms masculins tels *chèvrefeuille* ou *laurier* viennent toutefois contredire cette tendance. Ce même principe est parfois invoqué pour rendre compte du genre d'animaux, comme *rat* / *souris*, *crapaud* / *grenouille* > **IV-2.2.6**. Il bute toutefois sur des trios (*corbeau* / *corneille* / *choucas*) ou sur des séries, comme les ustensiles de cuisine (*casserole*, *cocote*, *poêle*, *poêlon*). Si l'on ne peut exclure certaines connotations dans des séries limitées, il ne peut s'agir d'un principe général.

La distinction entre homonymes

Certains homonymes, comme *vol* pour un larcin ou un déplacement aérien, ont le même genre et ne se distinguent que par le contexte. Pour d'autres, le genre permet de les distinguer (*un somme ≠ une somme*), qu'ils soient ou non liés historiquement > **tableau IV-9**. Certains sont identiques à l'oral (homophones) mais pas à l'écrit (*un auteur ≠ une hauteur*).

GRAPHIE	EXEMPLES
même orthographe	*un aide ≠ une aide*, *un crêpe ≠ une crêpe*, *un garde ≠ une garde*, *un livre ≠ une livre*, *un manche ≠ une manche*, *un moule ≠ une moule*, *un mousse ≠ une mousse*, *un page ≠ une page*, *un rade ≠ une rade*, *un radio ≠ une radio*, *un somme ≠ une somme*, *un tour ≠ une tour*, *le vague ≠ la vague*, *la vase ≠ le vase*, *un voile ≠ une voile*
orthographe différente	*un auteur ≠ une hauteur*, *un bal ≠ une balle*, *le bout ≠ la boue*, *un chêne ≠ une chaine*, *une cour ≠ un cours*, *le foie ≠ la fois ≠ la foi*, *le mal ≠ la malle*, *un parti ≠ une partie*, *un rai ≠ une raie*, *un roux ≠ une roue*, *le soi ≠ la soie*, *le sol ≠ la sole*, *un viol ≠ une viole*

Tableau IV-9. *Les noms homophones de genres différents*

L'emploi métonymique et le genre

L'emploi d'un nom pour désigner non son référent habituel mais une entité en relation avec ce dernier peut donner lieu à un changement de genre. Le nom *tennis* est masculin quand il désigne le sport, mais peut devenir féminin, comme *chaussure*, quand il désigne une chaussure appropriée **11a**. Le nom *sixième* est masculin quand il désigne une fraction mais féminin pour une classe de sixième **11b**. Quand il décrit un élève, il peut être féminin ou masculin, comme le nom *élève*. Les noms propres employés par métonymie comme noms communs peuvent suivre également le genre habituel du nom commun sous-entendu > **IV-4.5.3**. Ainsi *un Peugeot* est interprété comme un vélo ou un scooter, et *une Peugeot* comme une voiture ou une mobylette **11c**.

11 **a** *le tennis ≠ une tennis*
b *un sixième ≠ une sixième*
c *un Peugeot ≠ une Peugeot*

2.2.6. Le genre des noms animés

Les noms animés, c'est-à-dire décrivant des humains ou des animaux, peuvent avoir un genre fixe (*un frère*, *une souris*) ou un genre variable (*un*/*une artiste*, *un*/*une élève*). La variation en genre, qui concerne plus de la moitié des noms humains, suit une tendance générale à faire coïncider genre grammatical et genre social, c'est-à-dire le genre du nom et le sexe, ou le genre social, de l'individu désigné. Elle s'étend avec la féminisation des noms de métier (*un juge*, *une juge*).

L'évolution de la répartition en genre

Une étude de 1992, basée sur l'analyse d'un dictionnaire de langue, fait apparaitre une répartition en genre très différente selon qu'il s'agit ou non de noms humains ➤ **tableau IV-10**. Très peu de noms inanimés sont de genre variable (*ravin*/*ravine*, *photocopieur*/*photocopieuse*). Une étude de 2016, basée sur un dictionnaire de formes fléchies, montre que la proportion de noms féminins a crû (13 % des noms humains, 50 % des autres noms) et que la tendance est à la généralisation du genre variable pour les noms humains : la plupart des nouveaux noms humains, quelle que soit leur formation (conversion, composition, sigle, troncation, emprunt) ➤ IV-2.1, ont les deux genres (*un*/*une baby-sitter*, *un*/*une prof*).

	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ OU MASCULIN
noms humains	6 %	40 %	54 %
autres noms	44 %	56 %	moins de 1 %

Tableau IV-10. *Le genre des noms dans le lexique en 1992*

Parmi les noms à genre variable, on peut distinguer, d'une part, les noms sous-spécifiés, qui s'emploient au masculin et au féminin, sans différence de forme, d'autre part, les noms qui se fléchissent en genre. Les noms animés sous-spécifiés pour le genre sont :
- les noms traditionnellement masculins ou féminins (*adulte*, *aide*, *athlète*, *collègue*, *compatriote*, *concierge*, *enfant*, *élève*, *fonctionnaire*, *locataire*, *otage*) ;
- les noms suffixés en *-iste* (*artiste*, *dentiste*, *terroriste*, *violoniste*) ;
- deux types plus récents : les noms de profession pour lesquels seul le déterminant permet de connaitre le genre (*juge*, *ministre*) et les noms abrégés (*ado*, *prof*).

Dans le lexique, ces noms ne sont pas spécifiés pour le genre ; ils acquièrent leur genre en contexte, en fonction de leur interprétation. Certains noms propres fonctionnent de la même manière (*Camille*, *Claude*, *Dominique*).

Les noms animés variables en genre suivent trois modes de formation :
- des noms convertis d'adjectifs, et quelques autres, utilisent le féminin des adjectifs avec une finale en *-e*, qui en général ne change pas la forme orale (*ami*/*amie*, *filleul*/*filleule*), mais qui peut faire entendre une consonne finale ➤ VI-2.1.2 (*cousin*/*cousine*, *patient*/*patiente*, *Anglais*/*Anglaise*) ;
- le féminin est obtenu à partir du masculin par l'ajout d'un suffixe (*tigre*/*tigresse*, *bougre*/*bougresse*), ou le masculin par l'ajout d'un suffixe au féminin (*cane*/*canard*) ;
- le masculin et le féminin sont formés sur une même base, avec un suffixe variant en genre : *-ain*/*-aine* (*républicain*/*républicaine*), *-ard*/*-arde* (*montagnard*/*montagnarde*), *-et*/*-ette* (*poulet*/*poulette*), *-eur*/*-rice* (*directeur*/*directrice*), *-eur*/*-euse* (*fumeur*/*fumeuse*), *-ier*/*-ière* (*prisonnier*/*prisonnière*), *-in*/*-ine* (*laborantin*/*laborantine*), *-ien*/*-ienne* (*Parisien*/*Parisienne*).

Parmi les noms à genre fixe, certains désignent des individus dont le genre social correspond au genre grammatical (*femme*, *fille*, *frère*, *garçon*). Il existe ainsi de nombreuses paires de noms associés à la distinction entre homme et femme, ou entre mâle et femelle, sans lien morphologique (*frère*/*sœur*, *père*/*mère*, ou *taureau*/*vache*). Mais la tendance à faire coïncider genre grammatical et genre social n'est pas systématique. Il existe de nombreux noms spécifiés pour le genre, mais susceptibles de désigner des personnes des deux sexes (*assassin*, *bébé*, *escroc*, *personnalité*, *recrue*, *sentinelle*, *témoin*, *victime*). Le genre de ces noms est arbitraire, comme celui des noms affectifs, qui ne varient pas selon le genre

social de l'individu désigné (*ange*, *boudin*, *génie*, *merveille*, *monstre*) ➤ IV-5.2.3. De la même façon, *individu* est masculin et *personne*, féminin, mais tous deux désignent des humains quel que soit leur sexe.

12 **a** *Marie est un ange / un bébé / un escroc / un témoin.*
b *Paul est une personnalité / une victime / une vedette.*
c *de nombreuses personnes, des individus nombreux*

GENRE DU NOM	GENRE DE L'INDIVIDU	EXEMPLES
féminin	féminin	*demoiselle, femme, mère, sœur*
féminin	féminin ou masculin	*fripouille, personne, recrue, sentinelle, vedette, victime*
masculin	masculin	*frère, garçon, père, type*
masculin	féminin ou masculin	*ange, bébé, être, escroc, individu, monstre, témoin*
variable : formes écrites identiques	selon le genre du nom	*adulte, collègue, élève, enfant, locataire*
variable : formes orales identiques	selon le genre du nom	*ami / amie, filleul / filleule*
variable : formes écrites et orales différentes	selon le genre du nom	*acteur / actrice, cousin / cousine, hôte / hôtesse*

Tableau IV-11. *Le genre des noms animés et le genre de l'individu*

Le nombre de noms humains qui peuvent être masculin ou féminin croît depuis quelques années, et ils sont dans leur ensemble susceptibles de devenir sous-spécifiés ou d'être institués en paires par ajout de suffixe (*électricien / électricienne*). Ainsi diminue le nombre des noms de métier qui, bien que masculins, ont pu désigner des femmes comme des hommes (*ingénieur*, *magistrat*). Cependant, il reste à voir quel sera le résultat de l'évolution en cours.

De façon générale, en raison des règles d'accord ➤ XVI-5.3.2, quand les deux formes existent, on utilise le masculin pluriel pour désigner un groupe d'individus des deux sexes, alors que le féminin pluriel désigne uniquement des individus de sexe féminin. Ainsi *les habitants* désigne soit l'ensemble des personnes quel que soit leur sexe, soit ceux qui sont de sexe masculin, alors que *les habitantes* ne peut désigner que les habitants de sexe féminin, même si dans certains discours publics les deux genres sont explicitement désignés (*les citoyens et citoyennes*).

La féminisation des noms de métiers

Il existe une volonté de féminiser les noms désignant des femmes dans leur métier ou fonction, qui a fait l'objet de recommandations officielles, en France, en Belgique, en Suisse et au Québec. Cette féminisation suit trois principes déjà évoqués :

– le nom devient variable en genre sans changer de forme, par l'emploi d'un déterminant féminin (*un ministre / une ministre*) ;
– une forme féminine est créée selon les règles morphologiques habituelles (*chercheur / chercheuse*, *informaticien / informaticienne*) ;
– une forme féminine est créée par l'ajout d'un *e* final qui peut ou non changer la forme orale (*apprenti / apprentie*, *magistrat / magistrate*).

Il peut en résulter des ambigüités pour certaines professions où le féminin avait coutume de désigner l'épouse et non le titulaire (*une préfète*, *une ambassadrice*). En France, l'ajout d'un *-e* final est parfois considéré comme choquant à la vue (*auteure*, *cheffe*) ou à l'oreille (*écrivaine*, *pompière*), même s'il est mieux accepté au Québec. Hormis les cas clairs de variations morphologiques, on préfère souvent ne faire varier que le déterminant (*un / une médecin*), mais l'usage évolue rapidement, notamment dans les journaux français.

Le genre des noms d'animaux

Comme certains noms humains, certains noms d'animaux sont de genre fixe : ainsi *rat* et *hippopotame* sont masculins et *souris* et *baleine* féminins, mais tous désignent des mâles comme des femelles. À côté des couples *lion*/*lionne* et *tigre*/*tigresse*, il existe des noms de félins exclusivement masculins (*guépard*, *léopard*, *jaguar*) ou féminins (*panthère*). Les noms d'animaux familiers sont plus aisément organisés en paires (*chat*/*chatte*, *chien*/*chienne*, *ours*/*ourse*), mais pas forcément selon un lien morphologique (*cheval*/*jument*, *poule*/*coq*).

2.3. Le nombre des noms

La variation en nombre affecte la majorité des noms communs, qui ont une forme pour le singulier et une forme pour le pluriel, du moins à l'écrit. Elle est généralement interprétée comme exprimant la quantité d'entités désignées par le nom.

2.3.1. Les formes du pluriel des noms

La formation du pluriel des noms est assez régulière.
À l'écrit :
- la marque générale du pluriel est *-s*, avec comme variante *-x* dans un certain nombre de cas (*cheveu*, *chou*, *genou*, *peau*, *tuyau*) ;
- le pluriel n'est pas marqué quand le singulier se termine par *-s*, *-x*, *-z* (*corps*, *nez*).

À l'oral :
- le pluriel des noms, qu'il soit en *-s* ou en *-x*, ne s'entend pas, sauf en cas de liaison avec un adjectif épithète (*amis attentifs* prononcé /amizatãtif/) ➤ XIX-3.2.2 ;
- quelques noms, finissant par *-al* ou *-ail*, ont un pluriel en *-aux* (*cheval*, *journal*, *travail*, *vitrail*).

Les cas particuliers sont rares, comme *ciel-cieux*, *œil-yeux*.
Les Rectifications de l'orthographe de 1990 visent à régulariser en *-s* le pluriel des noms composés (*des après-midis*) ou empruntés (*des lieds*).

La répartition des noms selon leur pluriel

La base de données *Lexique.org* recense 17 751 noms simples qui se fléchissent en nombre ➤ tableau IV-12. Parmi ceux-ci, 15 217 forment leur pluriel en *-s* (86 %). En outre, le pluriel ne s'entend que pour 229 noms, c'est-à-dire que 17 322 (soit plus de 98 %) ont un singulier et un pluriel identiques à l'oral. Par ailleurs, 1 752 ont un singulier et un pluriel orthographiquement identiques, avec une différence à l'oral (*un os* /os/, *des os* /o/) ou non (*un nez*, *des nez*).

ÉCRIT	ORAL	EXEMPLES	NOMBRE DE NOMS
pluriel = singulier + *s*	pluriel = singulier	*bal*(*s*), *chaise*(*s*), *clou*(*s*), *détail*(*s*)	15 215
pluriel = singulier + *x*	pluriel = singulier	*cadeau*(*x*), *cheveu*(*x*), *genou*(*x*), *tuyau*(*x*)	173
pluriel = singulier + *s*	pluriel ≠ singulier	*bœuf*(*s*), *œuf*(*s*)	2
pluriel = singulier	pluriel = singulier	*fils*, *nez*	1 142
pluriel = singulier	pluriel ≠ singulier	*os*	1
pluriel en *-aux* et singulier en *-al*	pluriel en /o/ et singulier en /al/	*cheval*/*aux*, *journal*/*aux*	64
pluriel en *-aux* et singulier en *-ail*	pluriel en /o/ et singulier en /aj/	*travail*/*aux*, *vitrail*/*aux*	6
autres alternances	autres alternances	*œil*/*yeux*, *gentleman*/*gentlemen*	1 148

Tableau IV-12. *Le pluriel des noms simples dans la base* Lexique.org

La règle générale qui forme le pluriel en ajoutant *-s* connait peu d'exceptions. À l'écrit, les noms se terminant par *-au* ou *-eau* (sauf *landau*, *sarrau*), en *-eu* (sauf *bleu*, *pneu*, *émeu*), de même que sept noms se terminant par *-ou* (*bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *hibou*, *joujou*, *pou*) ont un pluriel en *-x*. Les deux formes *lieux* et *lieus* existent, l'une pour le nom qui désigne un endroit, l'autre pour celui qui désigne un poisson.

Le pluriel des noms dérivés par conversion à partir d'un adjectif ou d'un verbe suit la règle générale (+ *s*) **13a**, tandis que ceux qui sont de simples recatégorisations ➤IV-2.1.1 peuvent rester invariables **13b**. Les noms formés par troncation prennent eux aussi un pluriel régulier, de même que les acronymes **13c** ➤XX-4.3.3. Les noms empruntés ont tendance à suivre la règle générale **13d**.

13 a *des rires*, *des attaques*, *des bleus*
b *deux oui*, *trois non*
c *des ados*, *des profs*, *des ovnis*
d *des forums*, *des scénarios*, *des pizzas*, *des blinis*

Les pluriels irréguliers

Il existe un nombre limité de noms pour lesquels la distinction du singulier et du pluriel se fait à l'aide d'une alternance entre *-al* /al/ ou *-ail* /aj/ au singulier et *-aux* /o/ au pluriel ; d'autre part, il existe quelques noms irréguliers à l'oral (*bœuf* /bœf/ | *bœufs* /bø/, *œuf* /œf/ | *œufs* /ø/, *os* /ɔs/ | *os* /o/) et parfois aussi à l'écrit : *ciel* /sjɛl/ | *cieux* /sjø/, *œil* /œj/ | *yeux* | /jø/.

Une tendance à la régularisation se manifeste par l'élimination de la forme irrégulière, ou par la coexistence de deux formes, l'une régulière (*ciels*), l'autre irrégulière (*cieux*), avec des usages différents.

L'alternance *-al* | *-aux*, *-ail* | *-aux* concerne en fait peu de noms. *Bal*, *carnaval*, *récital* par exemple, *chandail*, *détail*, *éventail*, ont des pluriels réguliers. D'autres noms admettent deux pluriels : *idéal*, *piédestal*, *cérémonial*, *étal*, *val*. Si *idéaux* et *piédestaux* subsistent dans l'usage, *cérémonials* et *étals* sont plus fréquents. Le pluriel *vaux* semble se limiter à l'expression *par monts et par vaux*. Même pour des noms fréquents comme *cheval*, *journal*, on entend dans la conversation courante et on lit parfois sur Internet les formes fautives ! *chevals*, ! *journals*.

La tendance à la régularisation s'observe également pour les pluriels irréguliers sur le plan phonétique, tels *œufs* /ø/ et *bœufs* /bø/, parfois prononcés /œf/ et /bœf/.

Les pluriels irréguliers sont utilisés dans des contextes restreints : au cas de *val* | *vaux*, on ajoutera *poudre des trois santaux*, seul contexte dans lequel ce pluriel de *santal* apparait, mais surtout *ciel* | *cieux* et *aïeul* | *aïeux*. Le premier est surtout utilisé dans des contextes religieux (*Notre Père, qui êtes aux cieux*), dans des expressions plus ou moins figées (*sous des cieux plus cléments*) et dans des contextes emphatiques ou littéraires, tandis que *ciels* est utilisé en météorologie ou en peinture (*les ciels de Turner*). Le terme *aïeux* est un nom désignant l'ensemble des ancêtres, qui se distingue du pluriel régulier *aïeuls*, *aïeules* avec le même sens que *grand-père*, *grand-mère*, *grands-parents*.

Dans d'autres cas, la forme irrégulière reste d'un usage ordinaire, et la forme régulière s'emploie dans des usages dérivés. Ainsi *ails* est employé en botanique, au lieu d'*aux*, et *œils* dans divers emplois techniques (*les œils des voiles*, *les œils des meules*), ainsi que dans des expressions comme *œils-de-bœuf*. À côté de son usage comme pluriel de *travail*, le mot *travaux* s'est autonomisé comme pluriel intrinsèque (*Il n'a fait aucuns travaux chez lui depuis des années.*) ➤IV-2.3.2.

Le pluriel des noms complexes

Le pluriel des noms composés ou agglomérés suit la tendance observée pour les noms simples, mais dépend de leur structure interne. Seuls les composants nominaux et adjectivaux prennent la marque du pluriel **14a**, les autres catégories (verbe, adverbe, préposition) restant invariables **14b**. Les noms construits autour d'une base nominale, dits *endocentriques*, marquent le pluriel sur cet élément nominal : ainsi seul le premier nom se fléchit dans les séquences nom + préposition + nom **14c**.

14 **a** *un rouge-gorge, des rouges-gorges* ; *une bande dessinée, des bandes dessinées* ; *un procès-verbal, des procès-verbaux*
b *une salle à manger, des salles à manger* ; *une arrière-boutique, des arrière-boutiques*
c *une pomme de terre, des pommes de terre* ; *un chef-d'œuvre, des chefs-d'œuvre*

Pour les noms composés formés de deux noms, les deux noms se mettent au pluriel **15a**. Le premier nom se met au pluriel quand c'est lui qui permet de décrire l'entité (un *timbre-poste* est un timbre), ou quand il détermine le genre de l'ensemble **15b** > IV-2.2.4. Le pluriel des autres noms complexes, en particulier ceux de formation verbe + nom ou préposition + nom, est une zone instable de l'orthographe française **15c**.

15 **a** *un charcutier-traiteur, des charcutiers-traiteurs* ; *un hôtel-restaurant, des hôtels-restaurants* ; *une porte-fenêtre, des portes-fenêtres*
b *un timbre-poste, des timbres-poste* ; *un cheval-vapeur, des chevaux-vapeur*
c *un portefeuille, des portefeuilles* ; *un fairepart, des faireparts*

Les noms complexes soudés sans trait d'union prennent une marque de pluriel finale (*des portefeuilles*, *des gendarmes*) comme les noms simples, sauf cinq qui marquent le pluriel sur chacun de leurs composants (*bonhomme*/*bonshommes*, *gentilhomme*/*gentilshommes*, *madame*/*mesdames*, *mademoiselle*/*mesdemoiselles*, *monsieur*/*messieurs*).

Les Rectifications de l'orthographe *de 1990 et le pluriel*

Les *Rectifications de l'orthographe* de 1990 régularisent le pluriel des noms empruntés et des noms composés > introduction-2.1.3. Là où certains noms empruntés ont une forme de pluriel conforme à la langue d'origine **16a** **16b**, elles recommandent la régularisation du pluriel par ajout de *-s*, pour les noms les plus courants. Pour les noms composés de formation préposition + nom ou verbe + nom, la norme habituelle donne lieu à de nombreuses incertitudes en pratique, car elle repose sur l'interprétation (des *après-midi* car on est après midi, un *pèse-lettres* car on pèse des lettres), et sur la structure (des *aides-maçons* car *aide* est un nom mais des *garde-meuble* car *garde* est un verbe). Les rectifications recommandent la régularisation par ajout d'un *-s* final au pluriel **16c** **16d** et la suppression du *-s* final au singulier **16d**, conformément à l'usage pour les noms simples, comme elle recommande également la soudure des noms composés les plus fréquents **16e** **16f** > XX-2.4.

16 **a** *un jazzman, des jazzmen* = *des jazzmans*
b *un lied, des lieder* = *des lieds*
c *un après-midi, des après-midi* = *des après-midis*
d *un pèse-lettres, des pèse-lettres* = *un pèse-lettre, des pèse-lettres*
e *un porte-monnaie, des porte-monnaie* = *un portemonnaie, des portemonnaies*
f *un passe-partout, des passe-partout* = *un passepartout, des passepartouts*

La marque du pluriel est régulière et affecte la presque totalité des noms de la même manière. Dans cette perspective, le pluriel est la forme marquée et le singulier la forme non marquée. Dans le lexique, le nom n'est pas spécifié pour le nombre mais il l'est dans la phrase, la marque de pluriel étant généralement interprétée comme une expression de quantité > IV-2.3.3. Seuls les noms à pluriel intrinsèque > IV-2.3.2 portent toujours une marque de nombre.

2.3.2. Les noms à pluriel intrinsèque

Certains noms, dits *à pluriel intrinsèque*, ne possèdent pas de singulier. Certains sont des noms collectifs et désignent un ensemble d'individus (*bestiaux*, *gens*). Mais la plupart désignent des entités uniques, avec une structure interne de pluralité. Il s'agit ainsi de noms désignant des objets constitués de deux parties symétriques **17a**.

17 **a** *ciseaux, lunettes, menottes*
b *cisaille(s), jumelle(s), pincette(s), tenaille(s)*
c *lorgnon(s), moustache(s), pantalon(s)*

À côté des noms pluriels de **17a**, on trouve des noms homonymes, qui ont un singulier : *ciseau* ('ustensile du menuisier'), *lunette* (d'approche), *menotte* ('petite main'). Les noms de **17b** peuvent se rencontrer

au singulier, sans différence de sens. Les noms de **17c** sont actuellement utilisés surtout au singulier, plus rarement au pluriel, pour référer à un seul objet.

D'autres noms à pluriel intrinsèque désignent des jeux comportant un ensemble de pièces **18a**, des processus complexes, constitués de plusieurs parties, en particulier des cérémonies **18b**, ou bien des ensembles d'objets sans structure interne, mais multiples **18c**. La pluralité est plus métaphorique lorsque le nom désigne un ensemble de lieux **18d**, ou une somme d'argent due **18e**. Les noms de **18f** peuvent être employés au singulier, comme au pluriel, sans grande différence de sens. Ce sont des noms intrinsèquement pluriels qui deviennent des singuliers.

18 **a** *agrès*, *dames*, *échecs*
b *accordailles*, *affres*, *agissements*, *directives*, *errements*, *épousailles*, *fastes*, *fiançailles*, *funérailles*, *mœurs*, *obsèques*, *pourparlers*, *poursuites* (*juridiques*), *représailles*, *relevailles*
c *annales*, *archives*, *décombres*, *effluves*, *épinards*, *gens*, *hardes*, *pierreries*, *prémices*, *travaux*, *vivres*
d *alentours*, *confins*, *environs*, *parages*, *pénates*, *toilettes*
e *appointements*, *arrhes*, *dépens*, *émoluments*, *frais*, *gages*, *honoraires*
f *mathématique*(*s*), *orgue*(*s*), *prémisse*(*s*)

Il est à noter que ces noms se combinent, dans un registre formel, avec les déterminants pluriels *aucuns* ou *nuls* (*aucuns frais*, *nulles funérailles*, *aucuns travaux*).

Dans certains cas, le singulier existe, mais il s'agit d'un autre nom : le sens est différent. Dans la ➤ liste IV-3, qui présente quelques exemples de ce type, le nom indiqué au singulier a généralement aussi une forme plurielle.

épinard (plante) ≠ *épinards* (légume)
échec (résultat) ≠ *échecs* (jeu)
dame (personne) ≠ *dames* (jeu)
poursuite (action de poursuivre) ≠ *poursuites* (juridique)
règle (concret ou abstrait) ≠ *règles* (menstrues)
toilette (lavage) ≠ *toilettes* (lieu d'aisances)
vacance (absence de titulaire à un poste) ≠ *vacances* (congés)

Liste IV-3. *Exemples de noms à pluriel intrinsèque avec homophone*

D'une manière générale, malgré les exemples de **17c**, l'emploi de la forme plurielle pour désigner un objet unique est en recul. Par exemple, l'emploi de *pincette* au singulier est courant, sauf dans l'expression (*ne pas*) *prendre avec des pincettes* ; on trouve même parfois des noms tels que *fiançailles* au singulier (*bague de fiançaille*).

➤ Noms propres à pluriel intrinsèque (*les Alpes*, *les États-Unis*) ➤ IV-4.2.2

2.3.3. L'interprétation du singulier et du pluriel des noms

Le pluriel des noms est généralement interprété comme exprimant une pluralité, c'est-à-dire un nombre supérieur à un, sauf pour les pluriels intrinsèques (*des ciseaux*, *les funérailles*) qui peuvent désigner un objet ou un évènement unique ➤ IV-2.3.2.

Le singulier ne reçoit pas d'interprétation aussi précise que le pluriel : il peut renvoyer à un individu (*un enfant*), à une quantité indéterminée (*du pain*), mais aussi à un groupe (*une équipe*) ou à une quantité nulle (*aucun enfant*).

L'interprétation du singulier

De façon générale, lorsqu'un nom, comme *pomme*, est dénombrable, le singulier décrit généralement un seul objet **19a** et le pluriel, plusieurs **19b**. Il en va de même pour les noms d'individu (*un enfant* / *des enfants*), ou d'évènement (*une réception* / *des réceptions*). En revanche, pour les noms non dénombrables, ou massifs, comme *pain*, le singulier est usuel et décrit une quantité indéterminée **19c** ➤ IV-3.1.4 ➤ IV-3.3.3.

19 **a** *Paul a mangé une pomme.*
b *Paul a mangé des pommes.*
c *Paul a mangé du pain.*

De manière générale, l'interprétation du singulier est plus souple que celle du pluriel. Ainsi, la phrase **19a** peut s'employer même si Paul a mangé plusieurs pommes et peut signifier qu'il a mangé au moins une pomme.

Même avec les noms dénombrables, il existe plusieurs cas où le singulier n'exprime pas une unité :

- le singulier indiquant une quantité nulle (*aucune pomme*) ou une fraction (*une pomme et demie*) ;
- le singulier des noms de quantité (*dizaine*) et des noms collectifs (*équipe*, *foule*) ➤ V-5.3 ;
- le singulier interprété comme générique (*Un professeur doit parler fort.*) ;
- le singulier dans les situations qui se répètent ou *itératives* (*Paul mange une pomme le matin.*) et dans les quantifications (*Chaque livre est précieux.*) ➤ V-6.1.3.

➤ Nombre des syntagmes nominaux introduits par un adverbe (*plus d'un livre*, *trop de pommes*) ➤ V-5.4.1
➤ Pluriel et singulier du déterminant *tout* (*en tout cas*, *en tous cas*) ➤ V-6.3.2

Certaines phrases décrivent des situations répétées **20a** ou expriment une observation générale **20b**. Dans ce cas, le singulier peut exprimer une multiplicité : *le samedi* équivaut à *chaque samedi* ou *tous les samedis*. En **20b**, *un livre pour enfants* pourrait être remplacé par *les livres pour enfants*, sans grande différence de sens : la phrase étant générale, le singulier ne renvoie pas à une entité particulière, et le verbe peut s'appliquer à chaque livre pour enfants ➤ V-4.2.4, alors que le pluriel réfère à l'ensemble des livres pour enfants ➤ V-3.2.4. Les exemples **20c** **20d** illustrent une interprétation plurielle par distribution : chaque personne du groupe boutonne sa propre chemise ou reçoit son diplôme ; il y a donc autant de chemises et de diplômes que d'individus composant le groupe pluriel.

20 **a** *Paul va au cinéma le samedi.*
b *Un livre pour enfants doit être illustré.*
c *Ils boutonnaient leur chemise.*
d *Elles ont reçu leur diplôme.*

Les noms collectifs

Certains noms singuliers désignent un groupe d'objets ou d'individus, identiques ou différents. On peut distinguer les noms de collection **21a** **21b** ➤ IV-3.3.4 des noms de quantité ou de proportion **21c** ➤ V-5.3.

21 **a** *argenterie*, *chevelure*, *bétail*, *ferraille*, *forêt*, *mobilier*
b *bande*, *ensemble*, *file*, *foule*, *équipe*, *groupe*, *tas*, *troupeau*
c *centaine*, *dizaine*, *infinité*, *millier*, *moitié*, *majorité*

Ces noms ont une interprétation de pluralité et peuvent être sujet de verbes comme *se rassembler*, *se disperser* **22a**, ou se combiner avec un adjectif comme *nombreux* **22b**. Les noms de quantité ou de proportion peuvent être suivis d'un nom pluriel qui transmet son nombre à l'ensemble du syntagme nominal **22c**. Les noms de collection, comme *foule*, ont en commun avec les noms de quantité de se combiner avec un nom pluriel qui peut parfois déclencher l'accord du verbe au pluriel **22e** ➤ V-5.3.4.

22 **a** *Le troupeau s'est rapidement dispersé.*
b *Une foule nombreuse s'est rassemblée hier sur la place.*
c *Une centaine de personnes se sont réunies hier.*
d *Sur le terrain, une foule de gens est venue aider* […]. (*radionotredame.net*, 3 juil. 2013)
e % […] *une foule de gens ont fait la queue pendant des heures* […]. (*lemonde.fr*, 28 mai 2013)

Lorsque l'accord se fait au singulier **22d**, l'entité est présentée comme un groupe (ou un individu collectif), ce qui n'est pas le cas lorsque l'accord se fait au pluriel : en **22e**, chacun peut avoir attendu indépendamment.

La variation concernant l'accord des noms collectifs

Le quantifieur *tout le monde*, le collectif *le monde* sont normalement au singulier ➤ V-6.2.4. Dans certains emplois informels, ils déclenchent l'accord pluriel **23a**, en particulier au Québec **23b** (*heille*, 'hé'). Il s'agit d'un accord sémantique, ou syllepse.

23 **a** ! [...] *tout le monde sont des cons* [...]. (B. Groult et F. Groult, 1968)
b % *Heille, le monde sont méchants.* (*CFPQ*, 20, segment 4, p. 45) (Québec)

Le pluriel des noms non dénombrables

Les noms non dénombrables s'emploient habituellement au singulier (*le lait*, *l'argent*). Leur emploi au pluriel suppose un ajustement interprétatif. Ce peut être, d'une part, la création, plus ou moins occasionnelle, de sous-types dans le domaine désigné par le nom **24a** **24b** ➤ IV-3.3.3. D'autre part, si le nom non dénombrable est un nom de qualité, le pluriel désigne les manifestations de cette qualité **24c**, avec une interprétation qui peut devenir stéréotypée **24d** ➤ IV-3.8.3.

24 **a** *On peut distinguer plusieurs odorats.*
b *Nous produisons deux vins : du blanc et du rosé.*
c *Une de ses habiletés a été de passer inaperçu.*
d *Il a des bontés pour sa voisine.*

Certains noms sont compatibles avec un emploi dénombrable ou non dénombrable. C'est le cas par exemple du nom *pain* : en tant que nom de matière, il est non dénombrable (*du pain*), mais il peut aussi désigner un objet individuel (*un pain* correspondant à un conditionnement ou une quantité conventionnels) ou une sous-espèce de pain (*le pain de seigle*, *le pain blanc*), et il est alors dénombrable. Le contexte est nécessaire pour interpréter le pluriel, selon que *pains* renvoie à une pluralité d'objets individuels (*J'ai acheté deux pains.*) ou à des sous-espèces (*Cette boulangerie fait des pains différents.*).

Le changement de sens entre singulier et pluriel

Le pluriel a également un effet interprétatif avec un nom dénombrable dénotant un individu unique dans le domaine considéré : emphatique ou poétique en **25a**, lorsqu'un astre, unique dans notre système, est pluralisé ; métaphorique avec un nom propre interprété comme nom commun **25b** ➤ IV-4.5.2.

25 **a** *Dans ce ciel fantastique, mille soleils brillaient.*
b *Qui sont les Mozart de notre époque ?*

La diversité des ajustements interprétatifs peut donner lieu à plusieurs interprétations pour une même forme, comme dans le cas du nom *Lune* ou *lune*. Le nom propre n'existe qu'au singulier et désigne le satellite unique de la Terre **26a**, tandis que le nom commun ('satellite d'une planète') peut apparaitre au singulier comme au pluriel **26b**. S'y ajoute l'emploi non dénombrable exprimant la clarté diffusée pendant la nuit par le satellite de la Terre **26c**, qui, au pluriel, peut désigner des sous-types ou des occurrences **26d** **26e**. Enfin, un dernier emploi dénombrable signifie 'cycle de l'apparition de la lune, mesure du temps' **26f**.

26 **a** *On a marché sur la Lune.*
b *Connais-tu le nom des lunes de Jupiter ?*
c *C'est une nuit sans lune.*
d *les lunes rousses et voilées*
e *les lunes de septembre*
f *C'était il y a des lunes.*

Les cas d'équivalence entre singulier et pluriel

Dans certains cas, le singulier et le pluriel sont possibles sans différence d'interprétation notable : il s'agit du contexte négatif **27a** **27b** ➤ X-6.2 ; des singuliers à interprétation distributive **27c** **27d** ; des noms de matière **27e**. Il peut subsister, cependant, une différence de sens plus ou moins subtile. En **27c** et **27d**, le singulier dépend de l'interprétation distributive, alors que le pluriel indique la mise en relation de deux ensembles pluriels ; en **27e**, le pluriel indique une pluralité d'éléments entrant dans la composition de l'objet, alors que le singulier est interprété comme une quantité de matière.

27 **a** *L'arbre n'a plus de feuille(s).*
b *Je veux une copie sans rature(s).*
c *Ils boutonnaient leur(s) chemise(s).*
d *Elles ont reçu leur(s) diplôme(s).*
e *la gelée de framboise(s), un mur de brique(s)*

➤ Variation en nombre des noms propres ➤ IV-4.2
➤ Accord en nombre des déterminants ➤ V-2.3
➤ Nombre des déterminants négatifs (*aucun travail*, *aucuns travaux*) ➤ X-2.2.1

IV-3

L'interprétation des noms communs

3.1. Les classes sémantiques de noms communs

Selon leur type d'interprétation, les noms communs se divisent en plusieurs classes :
– noms d'êtres humains ou animés (*chat*, *enfant*, *frère*) ;
– noms d'objets concrets (*arbre*, *livre*, *pont*, *riz*) ;
– noms d'objets abstraits (*hypothèse*, *idée*, *mathématiques*, *théorie*) ;
– noms de situation, c'est-à-dire noms d'évènement (*accouchement*, *chute*, *meurtre*), d'activité (*course*, *dessin*, *marche*) et d'état physique (*fatigue*, *maladie*) ou mental (*joie*, *souffrance*) ;
– noms de qualité ou de propriété (*courage*, *épaisseur*, *gentillesse*, *probabilité*) ;
– noms de quantité ou de proportion (*centaine*, *goutte*, *litre*, *moitié*).

De nombreux noms sont ambigus et peuvent avoir plusieurs interprétations : outre les homonymes : *avocat*, *mousse* (noms de métier) et *avocat*, *mousse* (noms de végétaux), de nombreux noms glissent facilement d'une classe à une autre : *construction* comme nom d'évènement (*la construction du pont*) ou comme nom d'objet résultant (*ces constructions*).

3.1.1. Que décrivent les noms communs ?

Les noms communs permettent de décrire des *entités*, c'est-à-dire tout ce dont on parle : êtres vivants (*enfant*, *auteur*) ou non, objets concrets (*livre*, *sac*, *sable*) ou abstraits (*idée*), réels ou imaginaires, etc. Mais ils ne les désignent pas par eux-mêmes. C'est leur combinaison avec un déterminant (*un*, *ces*, *le*, *la*, *ce*, *des*) qui leur permet de référer à des entités **1** ➤V-1.1.1. Eux n'expriment en fait que les propriétés caractéristiques des entités, autrement dit ce qui fait que l'on puisse catégoriser une entité comme un sac ou un livre, par exemple. C'est le privilège du nom propre, comme *Paul*, *Paris*, de pouvoir directement désigner, ou *référer* à des entités ➤IV-4.1.1.

1 **a** *Voici un sac.*
b *Ces enfants jouent sur le sable.*
c *L'auteur de ce livre a des idées étranges.*

Le terme substantif

Les noms communs sont parfois appelés *substantifs*. Ce terme conduirait à penser qu'ils décrivent des substances, c'est-à-dire des entités dotées d'une certaine stabilité et d'une certaine autonomie, comme un arbre ou un garçon, tandis que d'autres catégories de mots, comme les verbes ou les adjectifs, exprimeraient les propriétés (*beau*, *grand*) de ces entités ou ce qui leur arrive (*courir*, *pousser*). Cette caractérisation est insuffisante, car outre les choses et les êtres vivants, les noms peuvent décrire, comme les adjectifs, des propriétés (*beauté*, *taille*) ou des relations (*supériorité*), et comme les verbes, des évènements (*naissance*), des activités (*natation*) ou des états (*amour*, *maladie*). Nous n'utilisons donc pas le terme *substantif*.

L'interprétation des autres noms

Certains noms communs n'entrent pas dans cette section. En effet, ils ne décrivent pas par eux-mêmes une entité, et doivent se combiner avec un autre nom ou y renvoyer. Ainsi, les noms de quantité, comme *litre* (*un litre de lait*) ou *dizaine* (*une dizaine de pommes*), ne décrivent pas des entités, mais évaluent leur quantité ➤V-5.3.1. Les noms d'approximation, comme *espèce* (*une espèce de sac*), relativisent l'appartenance de l'entité à la classe décrite par le second nom ➤IV-5.2.3. Les noms affectifs (*amour*, *imbécile*), quant à eux, expriment l'attitude du locuteur envers l'entité décrite par le second nom (*cet amour d'enfant*) ➤IV-5.2.3.

3.1.2. Les noms d'objets et les noms de situation

Les noms d'objets concrets et abstraits

Les noms concrets décrivent des entités situées dans l'espace et directement perceptibles, c'est-à-dire que l'on peut voir, entendre, toucher, etc. **2a**. Ils incluent les noms humains **2b** et sont le complément de verbes comme *voir*, *entendre*, ou *toucher*, *sentir*. D'autres noms comme *idée*, *hypothèse*, *théorie*, sont des noms abstraits. Une phrase telle que **2d** est possible, mais avec une information implicite ('j'ai entendu quelqu'un émettre cette hypothèse'), puisque ce n'est pas l'hypothèse elle-même que l'on entend.

2 **a** *Tu as touché ces cactus ?*
b *J'ai entendu des musiciens.*
c * *Tu as touché cette idée ?*
d *J'ai entendu cette hypothèse.*

> *Les verbes de perception et les noms concrets*
>
> Pour tester le caractère concret d'un nom, il faut prendre garde au sens intellectuel de *voir*, *regarder*, *sentir* comme verbes de compréhension, ou de perception indirecte ➤ III-5.1. Ainsi, *On regardera ton hypothèse.* signifie 'on examinera si ton hypothèse est valable', ou *J'ai vu la gentillesse de Paul.*, 'j'ai vu Paul se comporter de telle manière que l'on peut penser qu'il est gentil' : il ne s'agit pas de la perception directe de l'entité, mais de l'interprétation d'un comportement.

Les noms dans les exemples **2**, qu'ils soient concrets ou abstraits, sont des *noms d'objets*, c'est-à-dire qu'ils décrivent des entités autonomes, qui peuvent exister sans une autre entité. Ainsi, l'entité dénotée par *le livre de Paul* existe indépendamment de *Paul*, que *Paul* désigne le possesseur du livre, son auteur ou plus simplement son lecteur. Il en va de même des noms comme *cactus*, *idée*, *musiciens*. Il est vrai qu'un cactus a pu être planté par quelqu'un, qu'un musicien joue de la musique, qu'une idée a été émise par quelqu'un, mais ces noms en eux-mêmes ne supposent pas immédiatement un jardinier, un morceau ou un instrument de musique, un penseur, etc.
Dans notre classification, *objet* signifie 'entité autonome' et ne s'oppose pas à 'être vivant' : il n'est pas l'équivalent de 'chose'. Les êtres vivants ou animés font partie des objets concrets. On utilise aussi le terme *individu* pour les êtres humains ou animés.

Les noms de situation et de qualité

Les noms de situation (*course*, *explosion*) et les noms de qualité (*courage*, *épaisseur*) sont parfois appelés noms *abstraits*. Il est vrai qu'ils désignent des entités généralement sans forme, sans couleur, etc., et qu'il est souvent difficile de toucher. Mais les entités correspondantes sont généralement perceptibles par certains sens : on peut voir ou entendre une explosion **3a** ou une course **3b**, on peut sentir l'épaisseur, la chaleur, etc., c'est-à-dire les qualités physiques **3c**. Les noms de situation, comme les noms de qualité physique, ne sont donc pas des noms abstraits, à la différence des noms de qualité morale **3d**.

3 **a** *Tu as entendu l'explosion ?*
b *J'ai regardé la course.*
c *J'ai senti la chaleur de la pièce.*
d # *J'ai regardé son courage.*

Les noms de situation ou de qualité se distinguent en fait des noms d'objets, concrets ou abstraits, en ce qu'ils ne décrivent pas des entités autonomes. Ainsi, *un départ*, *une explosion* supposent une autre entité qui part, qui explose, de même qu'un nom comme *course* ou *tennis* suppose un individu qui court ou qui joue au tennis. De même, *le courage de Paul* ou *l'épaisseur de la tablette* expriment des qualités que l'on ne peut concevoir sans un porteur (*Paul* ou *la tablette*).
Les noms de situation regroupent des noms dynamiques décrivant des évènements (*chute*, *explosion*) et des activités (*course*, *tennis*), mais aussi des noms d'état, ou noms statiques, décrivant des états physiques (*grossesse*), des états intérieurs (*joie*), des sentiments (*amour*) et des attitudes mentales (*croyance*).
Les situations sont inscrites dans l'espace et dans le temps, et peuvent avoir une durée, un début, une fin. Les noms correspondants peuvent être sujets de verbes comme *avoir lieu*, *commencer*, *durer*,

prendre fin **4a 4b 4c 4d**. Ils se distinguent sur ce point des noms de propriété **4e** ou de qualité **4f**. Ces derniers décrivent des qualités physiques (*épaisseur*, *taille*) ou morales (*courage*, *gentillesse*), temporaires (*âge*) ou stables (*nationalité*).

4 **a** *L'explosion a eu lieu lundi dernier.*
b *La construction commence demain.*
c *La course a duré trois heures.*
d *Sa joie a pris fin quand il a appris cette trahison.*
e *# L'épaisseur de la tablette a duré deux heures.*
f *# La gentillesse de Paul a commencé dès son plus jeune âge.*

> *Les noms abstraits*
>
> Le terme *abstrait* a différentes acceptions. Pour certains, toutes les entités sont abstraites en dehors des êtres vivants et des choses, c'est-à-dire en dehors des objets concrets. Pour d'autres, sont abstraites les entités qui ne peuvent pas être perçues directement par les sens : les sentiments et les attitudes, les états intérieurs, les qualités morales et les objets abstraits. Pour nous, sont abstraites les entités qui ne sont pas perceptibles et qui n'ont pas de propriété spatiale ni temporelle, c'est-à-dire les objets abstraits et les qualités morales et intellectuelles.

La polysémie des noms communs

Dans le lexique, les noms sont associés à un emploi de base ; mais ils peuvent aisément glisser d'un emploi à un autre, selon le déterminant et le contexte. Un glissement fréquent est celui du nom d'évènement employé pour décrire un objet résultant **5a 5b**. À l'inverse, un nom d'objet peut être employé comme nom d'activité **5c 5d**. Un nom d'état intérieur peut être employé comme un nom de qualité **5e 5f**.

5 **a** *La construction du pont va durer plus d'un an.* ÉVÈNEMENT
b *Cette construction bouche la perspective.* OBJET
c *Ce violon est ancien.* OBJET
d *Cet enfant fait du violon.* ACTIVITÉ
e *Elle éprouve de la tristesse.* ÉTAT INTÉRIEUR
f *Ce livre est d'une grande tristesse.* QUALITÉ

3.1.3. Les noms et leurs arguments

Certains noms décrivent des entités en relation avec d'autres (*frère de*, *auteur de*, *construction de*) ou ces relations elles-mêmes (*ressemblance entre*, *amour pour*). Ils ont un ou plusieurs *arguments* sémantiques > **tableau IV-13**.

> Compléments de nom > **IV-5.2**

NOMS	SANS ARGUMENT	AVEC UN ARGUMENT	AVEC DEUX ARGUMENTS
d'être humain ou animé	*un chien, un écrivain, un garçon*	*le frère de Paul* *le directeur de l'école*	—
d'objet concret	*un arbre, de l'eau, un pont*	*le cadran de l'horloge* *le pied de Paul*	*le portrait de Dora par Picasso*
d'objet abstrait	*les mathématiques*	*l'idée de Paul*	*la solution de Luc à ce problème*
d'évènement	*un orage, une tempête*	*la chute de Paul* *l'explosion de la mine* *le naufrage du navire*	*la participation des étudiants au colloque* *la construction du pont par les Romains*
d'activité	—	*la culture de tomates* *la peinture d'icônes*	*la vente de meubles aux particuliers*
d'état physique ou mental	*l'Amour, la Joie*	*la joie de Paul* *la grossesse de Marie*	*l'amour de Luc pour Max* *la connaissance de l'anglais de Luc*
de qualité ou de propriété	*la Beauté*	*la beauté de Paul* *la chaleur du four*	*la ressemblance de Luc avec Max* *la supériorité de Luc sur Max*

Tableau IV-13. *Les arguments des noms*

Certains noms animés comme les noms de parenté (*père*, *mère*) et certains noms de métier (*auteur*, *directeur*) ont un argument, qui, du point de vue syntaxique, est souvent exprimé par un complément

en *de* ou un possessif **6a 6b**. Parmi les noms d'objets concrets, ceux qui décrivent une partie (*le côté*, *le haut*) ont un argument **6c**. Les noms d'objets représentationnels (*portrait*) peuvent avoir deux arguments, celui qui est représenté et l'artiste **6d**.

6 **a** *le père de Paul | son père*
b *l'auteur de ce livre | son auteur*
c *le haut de l'armoire*
d *le portrait d'une jeune femme de Corot | son portrait*

Même sans complément (*un père*, *un auteur*, *le haut*, *ce portrait*), leur argument est généralement implicite : par exemple, un auteur suppose un texte, et un portrait, un modèle.
Ont également un argument les noms de situation qui mettent en jeu des participants : un nom d'évènement comme *départ* suppose ainsi quelqu'un qui part **7a** et un nom d'activité comme *course* quelqu'un qui court **7b**. Certains noms mettent en jeu deux participants : *construction* suppose quelqu'un qui construit et quelque chose qui est construit **7c**, tout comme les noms de sentiment et d'attitude (*amour*, *croyance*, *désir*) supposent quelqu'un qui aime, croit ou désire, et quelque chose qu'il aime, croit ou désire **7d**.

7 **a** *le départ de Paul*
b *la course de Victor*
c *la construction d'un pont par notre entreprise*
d *le désir de Paul de partir*
e *La course a duré trois heures.*
f *La construction commence demain.*

Ces arguments sont exprimés par des compléments de nom, souvent introduits par *de* > **IV-5.2.1**, par des déterminants possessifs (*son départ*, *sa construction*) > **V-3.4**, ou, plus rarement, par certains adjectifs épithètes (la *participation étudiante* équivalant à la 'participation des étudiants') > **VI-5.1.2**. Mais ils peuvent souvent rester implicites **7e 7f** : une course suppose toujours des coureurs, une construction des constructeurs. Rares sont les noms d'évènement sans argument (*orage*, *tempête*).
Les noms de qualité (*beauté*, *possibilité*), enfin, décrivent toujours la qualité ou la propriété d'un argument **8a**, sauf s'ils sont employés comme noms d'objet abstrait **8b**. L'argument peut être un objet **8a** ou une situation, auquel cas il peut être exprimé par un infinitif ou une subordonnée **8c**.

8 **a** *la beauté du paysage, sa beauté*
b *la Beauté*
c *la possibilité de partir | qu'il pleuve*

> *Les constructions à verbe support et les arguments des noms*
>
> Les arguments des noms peuvent aussi apparaitre en dehors du syntagme nominal, comme sujet du verbe *être* **9a** ou d'un verbe *support* (*avoir*, *faire*) **9b 9c** > **III-6.1.1**. *Paul* est interprété comme argument de *beauté* en **9a**, de *course* en **9b**, d'*amour* en **9c**.
>
> **9** **a** *Le paysage est d'une grande beauté.*
> **b** *Paul fait une belle course.*
> **c** *Paul a de l'amour pour Marie.*

Les rôles sémantiques des arguments du nom

Selon le nom, le rôle sémantique des arguments n'est pas le même. Ainsi, parmi les noms d'évènement, les noms d'action mettent en jeu un individu qui agit intentionnellement, appelé *agent* **10a**, tandis que d'autres noms, comme *chute*, ont un participant non agentif, appelé *patient* **10b**. Certains noms mettent en jeu une *source* (*Lou*) et un *destinataire* (*Marie*) **10c**.
Les noms de sentiment ou d'état intérieur impliquent un individu animé qui ressent le sentiment, ou est affecté par l'état intérieur, appelé *expérient*, *Paul* en **10d 10e**. En **10e**, l'infinitif a un rôle de *cause*, qu'il n'a pas en **10d**. Les noms de qualité physique (*l'épaisseur de la table*) ou morale (*le courage de Paul*) ont un argument qui a le rôle de *thème* > **II-3.2.2**.

10 **a** *le départ de Paul*
b *la chute de Victor*
c *le cadeau de Lou à Marie*

d *le désir de Paul de partir*
e *la joie de Paul de partir*

Les noms relationnels

Les noms *relationnels* expriment une relation entre au moins deux entités. Cette relation peut s'établir entre le porteur du nom et son argument, comme pour les noms *père*, *voisin* qui mettent en relation *Paul* et *Marie* en **11a 11b**. Dans ce cas, le nom relationnel décrit une entité autonome, un *objet* au sens où nous l'entendons : au lieu de désigner quelqu'un par *cet homme*, on l'appelle *le père de Marie*.

11 a *Paul est le père de Marie.*
b *Paul est le voisin de Marie.*
c *la convocation de Paul par Marie*
d *l'amour de Paul pour Marie*

Les noms de situation, eux, sont relationnels s'ils ont deux arguments, par exemple, *convocation*, *rencontre* **11c**. Les noms de sentiment et d'attitude mentale (*amour*, *désir*) sont relationnels car ils établissent une relation entre leurs arguments : *Paul* et *Marie* en **11d**.
En revanche, les noms d'état intérieur, comme les noms de qualité, sont rarement relationnels : ils décrivent un état ou une qualité associée à une entité : la tristesse de Paul, son courage, mais sans la mettre nécessairement en relation avec une autre entité. Certains noms d'état intérieur peuvent cependant avoir des emplois relationnels. Ainsi, si l'état de tristesse a été provoqué par une situation, alors, *tristesse* peut devenir relationnel (*la tristesse de Paul de partir*). De même, certains noms de qualité ont deux arguments et sont relationnels **12a 12b**.
Parmi les noms relationnels, ceux exprimant une relation dans laquelle les participants peuvent échanger leurs rôles sont dits *symétriques*. C'est le cas d'un nom de qualité comme *ressemblance* **12b**, d'un nom d'évènement comme *mariage*, *rencontre* **12c**, et de certains noms humains comme *cousin*, *voisin* **12d**.

12 a *la supériorité de Paul sur Marie*
b *la ressemblance de Paul avec Marie* = *la ressemblance de Marie avec Paul*
c *le mariage de Paul avec Marie* = *le mariage de Marie avec Paul*
d *Paul est le cousin de Jean.* = *Jean est le cousin de Paul.* = *Jean et Paul sont cousins.*

➤ Verbes symétriques ➤ II-3.4.6
➤ Adjectifs symétriques ➤ VI-5.2.4

3.1.4. Les noms dénombrables ou non

Les noms dénombrables, également appelés *comptables*, décrivent des entités que l'on peut individualiser ou compter (*un arbre*, *une maison*, *une course*).
Les autres noms, dits *non dénombrables*, parfois appelés *massifs*, décrivent une certaine quantité de matière (*du beurre*, *de l'argent*) ou d'activité (*du tennis*).
Les noms dénombrables s'emploient avec l'article *un*, et les non dénombrables avec l'article *du*.
Les noms humains, ou animés, sont dénombrables (*un garçon*), comme les noms d'évènement (*une explosion*) et les noms d'objets abstraits (*une idée*). Les noms de qualité (*du courage*) ou d'activité (*de la natation*) ne le sont pas.
Cette distinction est liée à la façon de présenter les entités, et de nombreux noms peuvent passer d'un emploi à l'autre (*du café*, *un café* ; *une chance*, *de la chance ; du vin*, *un vin*).

Les noms dénombrables au singulier (*arbre*) se combinent naturellement avec le déterminant *un* **13a**, et les noms non dénombrables (*blé*) avec le déterminant *du* **13b** ➤ V-4.1.3. Après un adverbe de degré (*beaucoup*, *trop*) ➤ V-5.4.1, le nom dénombrable doit se mettre au pluriel **13c** tandis que le nom non dénombrable peut rester au singulier **13d**.

13 a *Ils ont planté un arbre.*
b *Ils ont planté du blé.*
c *beaucoup d'arbres* / * *beaucoup d'arbre*
d *beaucoup de blé*

Les noms ont un emploi de base, mais aussi des possibilités de passage à un autre emploi, qui s'accompagnent d'un effet sémantique particulier. Par exemple, le nom *riz*, en tant que non dénombrable, exprime une quantité de riz **14a**, mais peut se combiner avec l'article indéfini s'il désigne une sorte de riz **14b**. À l'inverse, le nom *truite* est dénombrable **14c**, mais peut être employé comme non dénombrable **14d**.

14 **a** *Ils ont planté du riz.*
b *Ils vont planter un riz plus résistant.*
c *J'ai pêché trois truites.*
d *On pêche encore de la truite dans cette rivière ?*

Le caractère dénombrable ou non du nom correspond non à une propriété objective des entités mais à la façon dont celles-ci sont présentées. Ainsi le blé, le riz sont traités comme non dénombrables bien que l'on puisse distinguer des grains de blé ou de riz (leur comptage n'est pas considéré comme pertinent). Il est à cet égard paradoxal que le nom *argent* soit traité comme non dénombrable (*de l'argent*), seuls les noms des différentes monnaies permettant de le compter (*1 euro*, *3 dollars*).
Le caractère dénombrable est en partie lié aux classes des noms : les noms d'êtres humains, ou animés, sont typiquement dénombrables, de même que les noms d'objets abstraits, alors que ceux des objets concrets inanimés (*du blé*, *une chaise*) ne le sont pas forcément.
Cette distinction s'applique également aux noms de situation : les noms d'évènement sont dénombrables (*le départ de Paul*, *un meurtre*) **15a 15c**, alors que les noms d'activité ne le sont pas (*du tennis*) **15b**, ni les noms de sentiment ou d'état intérieur (*de la joie*) **15d**.

15 **a** *Paul a fait un départ fracassant.*
b *Ils font du tennis une fois par semaine.*
c ** Il y a eu du meurtre toute la semaine.*
d *Paul éprouve de l'amour / de la joie.*

Comme pour les noms d'objets, il existe des possibilités de passage d'un emploi à un autre, avec altération du sens. Par exemple, l'activité de tennis est exprimée par un nom non dénombrable en **15b**, mais on peut trouver *Paul pratique un tennis très athlétique.*, où *tennis* renvoie à une manière parmi d'autres de jouer au tennis.

Le sens du terme dénombrable

Les noms dénombrables sont souvent appelés *comptables*. Nous préférons le terme *non dénombrable* au terme *massif*, car ce dernier s'applique aux noms d'objets mais moins naturellement aux noms d'activités. Si l'on mange du pain, du beurre, une certaine masse, ou quantité, est associée à cet emploi indéfini. Mais si l'on fait de l'équitation, de la couture, etc., il est difficile d'associer une masse, ou une quantité, à cette activité.
Les noms non dénombrables décrivent des entités non individualisées, ou non bornées dans l'espace (pour les objets) ou dans le temps (pour les situations). Cette absence de bornes intrinsèques, qu'elles soient spatiales ou temporelles, est liée au fait que ces entités sont divisibles sans perdre leur nature : toute division produit des parties de même nature, et de même nature que le tout ; en divisant du beurre en morceaux, on obtient encore du beurre ; en isolant un intervalle de temps où Paul fait du tennis, il y fait bien du tennis. Ces entités sont également cumulables sans changer de nature : l'ajout de parties à un tout de même nature produit un nouveau tout de même nature que le premier : en ajoutant du beurre à du beurre on obtient encore du beurre. Ce n'est pas le cas des entités dénombrables : si l'on découpe un arbre, on obtient des branches, un tronc, etc., mais pas des arbres ; et si l'on ajoute plusieurs arbres, on peut obtenir une entité différente : un bosquet, un bois, une forêt, etc.

3.2. Les noms d'êtres humains ou animés

Les noms animés regroupent les êtres humains et les animaux, avec les propriétés suivantes :
– ils font partie des noms d'objets concrets, avec des tailles, des poids, des couleurs, etc. ;
– ils sont dénombrables (*un garçon*, *des garçons*) ;
– leur genre peut varier selon le genre social de l'individu (*un ami*, *une amie* ; *un boulanger*, *une boulangère*) ;
– ils sont interrogés par le pronom *qui* (*Qui est venu ? À qui as-tu parlé ?*) ;

Les noms de parenté (*père*, *frère*), comme certains noms de rôles ou de métiers (*auteur*, *directeur*), sont des noms relationnels.

Les noms animés regroupent les noms d'êtres humains et d'animaux. Ils sont sujets de verbes comme *naitre*, *mourir*, *vivre* **16a 16b**, mais aussi de verbes comme *manger*, *dormir* **16c**. Ils peuvent parfois varier en genre (*voisin*, *voisine*), et dans ce cas, leur genre grammatical correspond au genre social du porteur du nom **16d** > IV-2.2.6.

16 **a** *Cet enfant est né en 2004.*
b *Le directeur est mort hier.*
c *Les poules dorment dans la grange.*
d *Le voisin mange plus que la voisine.*

Certains noms peuvent être animés ou inanimés, les premiers étant souvent dérivés des seconds : à partir de la *plume*, instrument pour écrire, se forme le nom animé *plume*, pour celui qui écrit, souvent employé avec un complément possessif (*Paul est la plume du Président.*). Les noms d'insulte, dits *affectifs*, sont souvent dérivés ainsi : *des ordures* ('détritus'), nom inanimé, donne lieu à *une ordure*, nom animé affectif > IV-5.2.3.
Ils sont dénombrables, c'est-à-dire qu'ils décrivent des individus qui peuvent être comptés (*une poule*, *deux poules*, *trois poules*). Ces individus ont des propriétés spatiales : ils peuvent occuper une portion d'espace, avoir une taille, un poids, qu'ils soient réels (*chien*, *fourmi*) ou imaginaires (*dragon*, *licorne*). Ils n'ont pas de propriétés temporelles au sens où ils ne se produisent pas, ne commencent pas et ne se terminent pas **17a 17b**. Ils peuvent avoir des durées d'existence en tant qu'espèce, avec des verbes comme *apparaitre* et *disparaitre* **17c**, ou en tant que rôle **17d**, mais rien dans le contenu du nom n'exprime cette durée.

17 **a** # *Cet enfant a commencé en 2004.*
b # *Quand les dodos ont-ils fini ?*
c *Quand est-ce que les dodos ont disparu ?*
d *Le nouveau directeur ne durera pas longtemps.*

Les noms animés et les pronoms

Les pronoms relatifs et interrogatifs distinguent les humains et les non humains, ou non animés. Le relatif *qui* après préposition a pour antécédent un humain **18a 18b** > XIII-2.1.1. Les noms de végétaux se comportent comme les noms de choses **18c**. Les noms d'animaux se comportent plutôt comme non humains, mais donnent lieu à variation **18d**. Certaines machines (ordinateur, robot) sont parfois considérées comme animées, de ce point de vue **18e**.

18 **a** *la personne sur qui je comptais*
b *la chaise sur laquelle / * sur qui je suis assis*
c *l'arbre contre lequel / * contre qui je m'appuie*
d *le chat avec qui / avec lequel joue Paul*
e % *le robot avec qui je parle*

> *Noms de lieu et métonymie*
>
> Certains noms de lieu (*école*, *dortoir*, *maison*) sont parfois utilisés pour désigner leurs occupants habituels (par métonymie), avec des verbes normalement réservés à des humains **19a 19b**. Mais ces noms restent inanimés et l'emploi de *qui* après une préposition est difficile **19d**.
>
> **19** **a** *Toute l'école est d'accord.*
> **b** *La maison est agitée ce soir.*
> **c** *C'est une école avec laquelle je travaille bien, dit l'inspecteur.*
> **d** # *C'est une école avec qui je travaille bien, dit l'inspecteur.*

Le pronom interrogatif *qui* est spécialisé pour les humains **20a 20b** > IX-10.2.1. L'interrogatif *que*, spécialisé pour les non humains, est néanmoins possible pour les humains, si l'on interroge sur le type et non sur l'identité **20c 20d**.

20 **a** *Qui as-tu rencontré, Pierre ou Jean ?*
b * *Qui as-tu trouvé, une clef ou un sac ?*
c * *Qui veux-tu avoir, un garçon ou une fille ?*
d *Que veux-tu avoir, un garçon ou une fille ?*

3.2.1. Les noms de parenté

Certains noms d'humains, ou d'animaux, sont des noms de parenté. La plupart ont un genre fixe (*frère*, *père*) qui correspond au genre social du porteur du nom, mais certains ont un genre variable (*cousin*, *cousine*).
Ils sont relationnels et ont un argument sémantique. Cet argument peut être exprimé par le complément en *de* ou le déterminant possessif **21a** **21b** > V-3.4.1, mais peut aussi rester implicite **21c**.

21 **a** *Pierre est le père de Marie / son père.*
b *Marie est la cousine de Pierre / sa cousine.*
c *C'est une cousine très chère / un père très aimant.*

Ils peuvent être attributs sans article **22a**, sauf s'ils sont modifiés, par exemple par un adjectif épithète **22b**. Ils s'emploient également sans article comme *ajout prédicatif* en début de phrase **22c** > XVIII-3.1, ou comme terme d'adresse **22d** > V-1.4.3 > XVIII-4.2.

22 **a** *Marie est mère de deux enfants.*
b *Marie est une mère heureuse.*
c *Père de deux enfants, Pierre ne pouvait plus autant voyager.*
d *Quel âge as-tu, cousine ?*

> *Les noms de parenté et les adjectifs épithètes*
>
> Ils déclenchent une interprétation particulière de certains adjectifs épithètes. Ainsi l'adjectif *indulgent* a deux interprétations légèrement différentes en **23**. *Un garçon indulgent* **23a** dit à la fois que Pierre est un garçon et qu'il est indulgent, alors qu'*un père indulgent* **23b** est quelqu'un qui est indulgent en tant que père, c'est-à-dire à l'égard de ses enfants, non à l'égard du monde en général > VI-2.2.3.
>
> **23** **a** *Pierre est un garçon indulgent.*
> **b** *Pierre est un père indulgent.*

3.2.2. Les noms de métier

Les noms de rôle, de fonction, de métier ont également des propriétés qui les distinguent.
Certains sont dérivés par un suffixe > IV-2.1.1 : les noms en *-é* (*délégué*, *employé*), en *-eur* (*auteur*, *éditeur*, *producteur*, *professeur*), en *-er* (*boulanger*, *chansonnier*, *chaudronnier*, *charpentier*, *menuisier*, *pâtissier*), en *-ien* (*électricien*, *informaticien*) ou en *-iste* (*chauffagiste*). Certains sont dérivés d'un nom d'instrument : à partir de *violon*, instrument de musique, nait *violoniste*, nom d'instrumentiste, mais aussi par métonymie *violon* tout court (*Paul est premier violon à l'Opéra.*). Certains enfin sont des noms composés (*boulanger-pâtissier*, *charcutier-traiteur*, *plombier-électricien*). De plus, certains ont une forme de féminin, indiquant que le porteur du nom est une femme (*éditeur*, *éditrice*) > IV-2.2.6.
Certains noms de métier ont un complément en *de* (*chargé de clientèle*, *chasseur de têtes*, *professeur de français*), en particulier les noms en *-eur* dérivés de verbes transitifs (*directeur de sociétés*, *producteur de films*), plus rarement en *à* (*préposé aux affaires courantes*).
Comme les noms de parenté, ils peuvent s'employer comme attributs, sans article sauf s'ils sont accompagnés d'un adjectif **24a** **24b** > IV-6.3.2. Ils peuvent également être sans article en début de phrase, comme ajout dit *prédicatif*, en s'accordant avec le sujet **24c** > IV-6.5.3 > XVIII-3.1.1, ou, quoique rarement, comme terme d'adresse **24d** > XVIII-4.2.3.

24 **a** *Pierre est auteur / un auteur attachant.*
b *Paul est professeur / un bon professeur.*
c *Chanteur mondialement reconnu, Pierre a accepté notre invitation.*
d *Serveur, l'addition !*

Les noms de métier et les adjectifs épithètes

Comme les noms de parenté ➤ IV-3.2.1, ils peuvent relativiser l'interprétation de l'adjectif épithète : **24b** ne dit pas que Paul est une personne bonne, mais qu'il est bon en tant que professeur, c'est-à-dire dans sa manière d'enseigner ➤ VI-2.2.3.

3.3. Les autres noms d'objets concrets

En dehors des êtres animés, les objets concrets ont les propriétés suivantes :
- ils sont perceptibles : ils ont des formes, des volumes, des poids, des couleurs, des gouts ;
- ils sont vivants (*arbre*) ou non (*sac*) ;
- ils sont naturels (*eau*, *sable*) ou fabriqués (*livre*, *pont*) ;
- ils sont dénombrables (*un arbre*, *des arbres*) ou non (*de l'eau*, *du riz*).

Les noms de partie (*côté*, *début*, *pied*) sont en relation avec une totalité.

Les noms d'objets concrets décrivent des entités autonomes, perceptibles et occupant une portion d'espace. Ils peuvent être sujets de verbes de localisation (*se trouver*) **25a** ou compléments de verbes de perception (*trouver*, *voir*, *sentir*, *toucher*) **25b** ; ces objets ont des couleurs, des formes **25c**, des volumes et des poids **25d**.

25 **a** *Le livre se trouve sur l'étagère de gauche.*
b *Tu trouveras de la bière et des œufs dans le placard.*
c *La chambre est petite et carrée.*
d *Quel était le volume du réacteur ?*

Les noms d'objets naturels peuvent correspondre à des êtres vivants (*arbre*, *fleur*) ou non (*lac*, *montagne*), tandis que les objets fabriqués (*maison*, *sac*) sont forcément inanimés. Les objets fabriqués ont normalement un possesseur, ce qui n'est pas souvent le cas pour un objet naturel.

3.3.1. Les noms d'objets fabriqués

Par définition, les noms d'objets fabriqués impliquent un créateur, et ils ont souvent un possesseur. Ils sont compatibles avec un complément en *de* qui correspond au créateur **26a**, et avec un complément en *de* qui indique le possesseur **26b** ➤ IV-5.2.1. La matière dont sont faits les objets fabriqués est exprimée par *de* ou *en* **26c** ; l'ajout en *de* peut recevoir une interprétation métaphorique **26d**, mais *en* conserve la trace du processus de fabrication **26e**.

26 **a** *un violon de Stradivarius*
b *la robe de Marie*
c *un œil en verre / un œil de verre*
d *Le jeune homme avait des yeux de velours.*
e *La poupée avait des yeux en velours.*

La plupart des noms qui décrivent des objets naturels peuvent être employés pour des objets fabriqués, avec un adjectif approprié (*un lac artificiel*) ou un ajout de matière (*un œil de verre*), voire sans précision supplémentaire : rien dans le nom *plage* ne dit si elle est naturelle ou fabriquée. La matière de l'objet naturel est indiquée par *de* **27a**. Si elle est indiquée par *en*, il s'agit de l'objet fabriqué : un *mur de sable* peut être naturel, mais un *mur en sable* ne l'est pas **27b**.

27 **a** *une plage de sable*, *une prairie d'herbes tendres*
b *un mur de sable* ≠ *un mur en sable*

Les noms d'instrument

Les noms d'instrument se combinent avec des ajouts en *à* indiquant leur destination **28a** ou leur mode de fonctionnement **28b**.

28 **a** *un moulin à café*, *un couteau à steak*, *un fer à repasser*
b *un moulin à vent*, *un fer à vapeur*, *un couteau à dents*

Les noms d'instrument et les adjectifs épithètes

Comme certains noms humains, de parenté ou de métier, ils peuvent restreindre l'interprétation de l'adjectif épithète, qui apporte dès lors une information quant au fonctionnement de l'objet : *un bon moulin* ou *un moulin efficace* est un moulin qui permet de bien moudre ➤ VI-2.2.3.

Ils peuvent accompagner un verbe instrumental ➤ II-3.4.4 ou à sujet humain. Avec une préposition appropriée comme *à*, et avec l'article défini, ils permettent de classer les activités **29a** : nettoyer à la brosse est un type de nettoyage, le dessin à la plume un type de dessin, etc. La préposition *avec* n'est pas équivalente : elle peut être utilisée avec des objets inhabituels comme instruments, par exemple du rouge à lèvres pour écrire **29b**.

29 **a** *nettoyer à la brosse, dessiner à la plume, couper au couteau*
b *écrire au stylo, au crayon ≠ écrire avec un stylo, avec un crayon, avec du rouge à lèvres*
c *laver à la main, démarrer au pied, juger à l'oreille*
d *Ces ciseaux coupent très bien le papier. Ce stylo écrit fin.*

Parmi les noms d'objets naturels, les noms de partie du corps humain entrent parfois dans la constitution de ces ajouts instrumentaux **29c**. Enfin, les noms d'instrument peuvent être sujets de certains verbes instrumentaux, comme *couper*, qui requièrent normalement comme sujet un agent humain **29d** : la construction, alors sans complément, indique généralement la capacité de l'instrument. Certains noms d'instrument donnent lieu à des noms d'activité (*faire du vélo*, *du ski*, *du violon*). ➤ IV-3.6.1.

Les noms représentationnels

Les noms sont dits *représentationnels* lorsque l'objet fabriqué représente une autre entité (*dessin*, *enregistrement*, *interprétation*, *peinture*, *photo*, *portrait*). On parle parfois de *noms iconiques* lorsque la représentation est visuelle. Aux compléments indiquant l'agent créateur **30a** ou le possesseur **30b**, ils en ajoutent un troisième indiquant l'individu représenté **30c**, avec des ambigüités possibles : en **30b**, sans autre connaissance, Barnes peut tout aussi bien être l'objet représenté ou l'auteur.

30 **a** *Cette exposition présente des portraits de Picasso.*
b *Cette exposition présente des portraits de Barnes.*
c *Dans cette exposition figure un portrait de Dora.*
d *un portrait de Dora de Picasso/par Picasso*
e *le portrait d'une jeune femme de Corot*
f *le portrait de Corot de Barnes*

Ces compléments, introduits par *de*, peuvent se cumuler **30d** **30e** **30f** ➤ IV-5.2.1. L'agent créateur peut être introduit par la préposition *par*, si l'objet représenté est exprimé **30d**. Les trois compléments peuvent être remplacés par un déterminant possessif : en **31a**, *son* peut renvoyer au peintre, au modèle ou au possesseur. En **31b**, il renvoie au peintre ou au possesseur (si *Dora* est le modèle), et en **31c**, au possesseur (si *Picasso* est le peintre) ➤ V-3.4.1.

31 **a** *son portrait*
b *son portrait de Dora*
c *son portrait de Picasso*

Les noms représentationnels avec trois compléments

Les noms comme *portrait* et *photo* n'admettent pas facilement les trois compléments en *de* en même temps **32a**. Le cumul est plus naturel avec la préposition *par* **32b**, ou si l'un des compléments est séparé par une virgule, c'est-à-dire en apposition **32c** **32d** ➤ IV-5.4.

32 **a** *#le portrait d'une jeune femme de Corot de Barnes*
b *le portrait d'une jeune femme par Corot de Barnes*
c *le portrait d'une jeune femme de Barnes, de Corot*
d *le portrait d'une jeune femme de Corot, de Barnes*

Les noms d'œuvre d'art

En dehors des arts visuels, les noms d'œuvre d'art, dits *informationnels*, sont normalement concrets, en tant qu'objets fabriqués, et comme tels perceptibles par les sens : on écoute une symphonie, on peut

toucher un livre. Mais, en tant qu'œuvre, telle symphonie ou tel roman peut être considéré comme ayant une existence au-delà de son interprétation, ou de sa reproduction écrite. Dans ce cas, ce sont des noms d'objets abstraits > IV-3.4.3.

Les noms de partie

Les noms de partie peuvent être généraux (*morceau*, *moitié*, *partie*) ou au contraire spécialisés pour un certain tout (*porte*, *toit* sont des parties de bâtiment, *cadran* une pièce d'horlogerie, *pied* une partie d'un corps humain ou d'un meuble) **33a**. Les seconds décrivent des objets à la fois autonomes et saisis comme parties d'un tout ; ils peuvent plus facilement s'employer seuls **33b** que les noms généraux **33c**.

33 **a** *J'ai dessiné la porte de la maison / une partie de la maison.*
b *J'ai dessiné une porte.*
c ? *J'ai dessiné une partie.*
d *le toit de cette maison / le toit d'une maison*
e *un pied de la table / un pied d'un des fauteuils*

Les noms de partie (ou *méronymes*) sont généralement suivis d'un complément introduit par *de* qui décrit le tout **33d 33e** > IV-5.2.2.
Mais ils peuvent également suivre le nom qui exprime le tout (ou *holonyme*), s'ils sont dans un ajout introduit par *à* **34a**. Le nom de partie, pour être informatif, doit normalement être accompagné d'un adjectif épithète ou d'un autre ajout **34b 34e**. Si la partie n'est pas constitutive du tout (une maison a forcément un toit, mais pas forcément une terrasse), cet ajout n'est pas nécessaire **34c**.

34 **a** *une maison à toit pointu, un chandelier à trois branches*
b # *une maison à toit,* # *un chandelier à branches*
c *une maison à terrasse*
d *une maison au toit pointu, un chandelier aux branches dorées*
e *une maison au toit couvert de mousse,* * *une maison à toit couvert de mousse*

S'il est sans article, le nom de partie peut être *classifiant*, c'est-à-dire indiquer un sous-type d'objet (*une maison à toit pointu* s'oppose à *une maison à toit plat*, *un chandelier à trois branches* est un type de chandelier). Mais avec l'article amalgamé (*au*, *aux*), il est simplement descriptif **34d 34e**.
Les noms de partie décrivent généralement une portion d'espace occupé par l'objet. Ils peuvent parfois décrire aussi une portion de temps, si l'objet est associé à un parcours : la lecture du livre **35a**, le parcours de la rue **35b**.

35 **a** *la fin du livre*
b *le début de la rue*

3.3.2. Les noms de partie du corps

Les noms de partie du corps (*bras*, *jambe*, *tête*) entrent en relation avec l'ensemble du corps, mais aussi avec l'individu concerné, appelé *possesseur*.
La plupart sont dénombrables (*une main*, *un nez*), sauf *chair* ou *sang*.
Ils peuvent, ou parfois doivent, s'employer avec un article défini (*Marie bouge le pied.*), et parfois un verbe réfléchi (*Marie se lave les mains.*), plutôt qu'avec un déterminant possessif (*Marie bouge son pied.*).
Le possesseur peut être exprimé par le sujet, mais aussi par un complément de verbe introduit par *à* (*On lave les pieds aux malades.*) ou une proforme correspondante (*On leur lave les pieds. La tête lui tourne.*).
Les noms de partie du corps entrent dans deux constructions attributives caractéristiques :
- comme *complément direct* suivi d'un attribut de ce complément (*Marie a les cheveux mouillés.*) ;
- comme *attribut du sujet*, ou du complément, avec un modifieur (*Marie restait les mains en l'air. On a vu Marie les cheveux mouillés.*).

Ils entrent dans de nombreuses expressions figées (*baisser les bras*, *jouer des coudes*) ou métaphoriques (*ouvrir l'œil*) > II-6.1.

Les noms de partie du corps sont rarement traités en tant que tels dans les grammaires, alors qu'ils entrent dans des constructions qui leur sont propres.

Ils sont très nombreux, avec à la fois une nomenclature savante (*cubitus*, *sacrum*), et de multiples variantes familières ou argotiques, notamment pour les parties intimes. Sont par exemple synonymes de *visage*, en registre informel, *figure*, *gueule*, *poire*, *tronche*. Certains sont réservés aux animaux (*bec*, *plumes*).

Les noms de partie du corps (*bras*, *tête*) appartiennent aux noms d'objets naturels. Ils partagent les propriétés des noms de partie inanimés > IV-3.3.1, mais peuvent aussi être employés avec une valeur animée en lien avec l'individu, dans un emploi *métonymique* **36a**. Ils sont dans une relation partie-tout vis-à-vis du corps dans son ensemble, mais aussi dans une relation vis-à-vis de l'individu **36b** **36c**, même si celle-ci peut demeurer implicite **36a**. Il s'agit d'une relation de possession *inaliénable*, comme celle qui existe entre un individu et ses facultés (conscience, mémoire, raison). Elle peut s'exprimer par un possessif **36b** mais, quand le possesseur est dans la même phrase, l'article défini peut être suffisant : en **36c**, on comprend qu'il s'agit de la main de Paul.

36 **a** *Un crâne rasé vient d'entrer dans la pièce.*
b *Quand Paul a parlé, j'ai observé sa bouche.*
c *Paul a levé la main.*

Le nombre des noms de partie du corps

La plupart sont des noms dénombrables (*un bras*, *une jambe*), sauf quelques-uns (*de la peau*, *du sang*). Employés comme non dénombrables, les noms de partie du corps changent de sens : ils désignent un morceau de viande (*de la tête de veau*, *du pied de cochon*, *du foie*), ou une qualité morale (*avoir du cœur*).

Ceux qui désignent des parties uniques s'emploient normalement au singulier **37a** et ceux qui désignent des parties multiples, au pluriel **37b** ; ceux qui désignent des parties doubles peuvent s'employer au singulier ou au pluriel **37c**. L'article indéfini singulier peut s'employer s'il ne s'agit pas d'une partie unique **37d**. Mais l'article défini singulier, bien que généralement interprété comme référant à un objet unique **37a** > V-3.2.2, peut s'employer pour une partie double si l'identité de la partie n'est pas pertinente : **37e** ne signifie pas que Marie n'a qu'une seule main, mais qu'il n'est pas pertinent de savoir laquelle Diane a prise. Il s'emploie également, avec un possesseur pluriel, pour indiquer une interprétation *distributive* **37f** **37g**.

37 **a** *Paul met sa tête en arrière* | *la tête en arrière.*
b *Paul met ses cheveux dans son bonnet.*
c *J'ai pris sa main* | *ses mains.*
d *Pierre bouge un bras* | *un doigt* | # *une bouche.*
e *Diane a pris la main de Marie.*
f *Ils ont tous tourné la tête* | # *les têtes.*
g *On leur a lavé la tête.*

Certains noms, enfin, sont des singuliers collectifs (*chevelure*, *crinière*, *ossature*) > IV-2.3.3.

Le déterminant des noms de partie du corps

Le nom de partie du corps peut s'employer avec un déterminant possessif, qui exprime la relation avec le possesseur **37c**. Mais si le possesseur est dans la même phrase, l'article défini ou indéfini peut suffire : on comprend en **38a** qu'il s'agit de la tête de Pierre, et en **38b** de son bras. En revanche, avec un objet ordinaire, comme *stylo*, cette interprétation n'est pas disponible : en **38c** rien ne dit que le stylo appartient à Pierre. De la même façon, avec un nom de parenté comme *frère*, le possessif est nécessaire pour exprimer qu'il s'agit du frère de Lou **38d**.

38 **a** *Pierre baisse la tête.*
b *Pierre bouge un bras.*
c *Pierre bouge le stylo* | *un stylo.*
d *Lou tape son frère* | # *le frère.*

> *L'article défini et les noms de partie*
>
> Cette interprétation anaphorique de l'article défini, comme renvoyant au possesseur, est parfois possible avec des noms de vêtement **39a** **39b** ou de faculté **39c** **39d**.

39 **a** % *Paul a mis la cravate.*
b % *J'ai dit aux enfants d'enlever les chaussures.*
c *Marie a perdu l'appétit.*
d *Paul a retrouvé la mémoire / la raison.*

Quand le possesseur n'est pas dans la même phrase, l'interprétation anaphorique de l'article défini est difficile **40a**, contrairement à ce qui se passe avec les noms de partie ordinaires : en **40b**, on comprend qu'il s'agit du volant de la nouvelle voiture de Marie. Quand elle est possible, il s'agit plutôt d'un corps inanimé, donc le nom de partie fonctionne comme dans le cas général **40c**. Ces relations relèvent de l'anaphore associative ➤ **XVIII-5.4.1**.

40 **a** # *Pierre est venu hier. Le dos était vouté.*
b *Marie a une nouvelle voiture. Le volant est en cuir.*
c *On a trouvé un corps dans le fossé. Le dos était lacéré.*

Lorsque l'article défini et le possessif sont tous deux possibles, l'interprétation est en général sensiblement différente. Avec le possessif **41a**, le bras n'est pas appréhendé comme inaliénable : il s'agit d'un objet sur lequel agit Pierre, et un médecin pourra parler ainsi pour évaluer sa motricité. Avec l'article défini, le bras est appréhendé plus spécifiquement par rapport au corps animé de Pierre **41b**. On retrouve la même différence lorsque le possesseur est exprimé par une proforme : avec un possessif, le cou est traité comme un objet autonome en **41c**, et, avec le défini, comme partie intégrante du locuteur en **41d**.

41 **a** *Pierre lève son bras.*
b *Pierre lève le bras.*
c *Paul examine mon cou.*
d *Paul m'examine le cou.*

Le choix entre déterminant possessif et article défini dépend aussi du genre de discours (littéraire, familier, récit, description), et du caractère conventionnel ou non de la situation décrite. Ainsi, avec le possessif, l'évènement a tendance à être présenté comme étant atypique (*Paul met un caillou dans sa bouche.*) tandis que le défini est lié à une situation plus usuelle (*Paul garde un bonbon dans la bouche.*).

Les fonctions syntaxiques et l'interprétation des noms de partie du corps

Avec un déterminant défini, les noms de partie du corps occupent les fonctions des syntagmes nominaux, par exemple *complément* de verbe **42a** ➤ **IV-6.2** ou de préposition **42b** **42c** ➤ **IV-6.4**, plus rarement *sujet* **42d** ➤ **IV-6.1**.

42 **a** *Paul hausse les épaules / tourne la tête / plie les jambes.*
b *Paul a mal au dos / salue l'auditoire de la tête.*
c *Marie attrape Paul par les cheveux / tape Paul dans le dos.*
d *Le cou démange Paul.*

En **42**, une relation de possession s'établit entre le nom de partie du corps et le possesseur Paul, qui est dans la même phrase, avec la fonction *sujet* **42a** **42b** ou *complément* **42c** **42d** ➤ **V-3.2.3** ➤ **XVIII-5.1**.
De manière générale, l'article défini est possible si la partie et le possesseur partagent le même rôle sémantique. En **43a**, le possesseur est Marie et non Paul car la main est active comme elle. Enfin, en **43b** s'établit une double relation anaphorique : entre Marie et le coude, qui sont tous deux actifs, entre Paul et le ventre qui sont tous deux passifs. Avec un verbe d'état (*admirer*) ➤ **II-3.1.1**, cet emploi du défini n'est pas possible et il faudrait un possessif **43c**.

43 **a** *Marie frappe Paul avec la main.*
b *Marie a frappé Paul du coude dans le ventre.*
c *J'admire Paul pour ses cheveux / # les cheveux.*

L'interprétation anaphorique de l'article défini avec un nom de partie du corps

L'interprétation anaphorique de l'article défini n'est pas possible si le possesseur est dans une subordonnée, et plus généralement s'il ne dépend pas du même verbe que le nom de partie du corps : la phrase **44a** est étrange car on ne comprend pas de quelle tête il s'agit.

Au sein d'une même phrase, d'autres contraintes existent. Ainsi le verbe ne doit pas être un verbe d'état : **44b** ne peut pas s'interpréter comme 'Paul admire ses propres épaules'.
L'interprétation anaphorique n'est pas non plus possible si le possesseur se contente d'agir, comme entité externe, sur la partie du corps : **44c** signifie que Paul lave les pieds, coiffe les cheveux, regarde le ventre, de quelqu'un d'autre. En revanche, en **42a 44d**, les rôles sont mieux partagés entre le possesseur et la partie du corps : si Paul hausse les épaules, ses épaules se haussent ; si Marie bouge la tête, sa tête bouge. En **44d**, les parties du corps sont considérées comme susceptibles d'accomplir elles-mêmes le mouvement exprimé par le verbe, ce qui n'est pas le cas en **44c** : un pied ne peut pas se laver, des cheveux se coiffer, etc.

44 a # *Quand Paul est entré, la tête a tourné.*
b *Paul admire les épaules.*
c *Paul lave les pieds* / *coiffe les cheveux* / *regarde le ventre.*
d *Marie bouge la tête* / *agite les mains* / *ouvre la bouche.*

De la même façon, le possesseur et la partie du corps partagent, en **42b 42c**, le même rôle sémantique : Paul salue et sa tête salue aussi ; il est attrapé ou frappé comme le sont ses cheveux ou son dos. En **42c**, la préposition a un rôle locatif ou instrumental et le verbe exprime souvent un contact (*blesser*, *frapper*, *toucher*) et plus particulièrement une préhension (*attraper*, *saisir*, *tenir*).
La construction est aussi accessible à certains noms de faculté (*Il prend Marie par les sentiments.*), à certains noms de vêtement (*Il attrape Marie par la manche.*) et aux relations entre des objets inanimés et leurs parties constitutives (*Il prend la tasse par l'anse.*).

Les constructions des noms de partie du corps avec un bénéficiaire

Le possesseur peut aussi être exprimé par un complément introduit par *à*, qui s'ajoute aux compléments ordinaires du verbe **45a**. Ce possesseur, qui a un rôle de *bénéficiaire* ➤ II-3.2.2, peut correspondre à une proforme (*lui*, *me*, *te*) **45b** ou à un réfléchi (*se*) **45c**. Le bénéficiaire est celui au bénéfice duquel **45a 45c** ou au détriment duquel **45d** se fait l'action ➤ II-3.4.7.

45 a *Pierre a lavé les pieds ce matin aux premiers malades.*
b *Pierre leur a lavé les pieds.*
c *Pierre s'est lavé les pieds.*
d *Pierre lui a écrasé le pied* / *s'est cassé la jambe.*

Pour que la relation anaphorique soit possible, avec l'article défini, entre la partie du corps et le possesseur, ce dernier doit être affecté par l'évènement de la même façon que la partie du corps : ainsi en **45a 45b** Pierre lave les malades, et en **45c**, en lavant ses pieds, il se lave. Si le verbe est un verbe d'état, la partie du corps n'est pas affectée, et on ne peut pas ajouter un possesseur bénéficiaire **46a**. Un déterminant possessif est alors nécessaire **46b**.

46 a * *Pierre t'admire les yeux.*
b *Pierre admire tes yeux.*

Dans la construction avec bénéficiaire, le nom de partie du corps peut être complément direct **45**, mais il peut aussi, avec certains verbes, être sujet **47a**, ou complément prépositionnel **47b**.

47 a *La tête me tourne, le visage me brule, les yeux me piquent.*
b *Marie a appuyé sur le ventre à Paul* / *lui a marché sur le pied.*
c # *Marie a appuyé sur le ventre* / *marché sur le pied.*
d *Marie a appuyé sur mon ventre* / *marché sur ton pied.*
e *Paul s'est cassé la jambe.* ≠ *Paul a cassé sa jambe.*
f *Lou s'est brossé les cheveux* / *a brossé ses cheveux.*

Dans les phrases de **47a**, le verbe exprime en général une sensation physique, et la partie du corps est indissociable de la personne, ici le locuteur, éprouvant la sensation. Contrairement aux constructions avec bénéficiaire ordinaires (*Paul nous a chanté la chanson.*) ➤ II-3.4.7, la proforme, ou le complément en *à*, est indispensable **47b 47c**, à moins d'utiliser un déterminant possessif **47d**. Lorsque le sujet et le possesseur sont la même personne, on emploie un verbe réfléchi **45c 47e** ➤ IX-2.3 ; avec le déterminant possessif, le nom de partie du corps (*sa jambe*) est souvent interprété comme renvoyant à la jambe de quelqu'un d'autre, ou comme impliquant une dissociation entre Paul, d'une part, et sa jambe, d'autre part, vue comme un objet que l'on casse avec un instrument **47e**. Mais dans certains cas, les deux formes sont possibles avec la même interprétation **47f**.

Ces constructions avec bénéficiaire sont également possibles pour certains noms de faculté (*esprit*, *moral*, *raison*) **48a 48b 48c**, certains noms de vêtement **48d** ou d'accessoire **48e**.

48 **a** *Paul s'est aéré l'esprit/changé les idées.*
b *Paul nous a remonté le moral.*
c *Cette histoire lui a troublé la raison.*
d *Pierre m'a arraché la veste.*
e % *Pierre m'a pris la voiture.*

Les noms de partie du corps et les constructions attributives

Certains verbes de possession (*avoir*, *garder*) peuvent avoir pour sujet le possesseur, et pour complément le nom de partie du corps suivi d'un adjectif attribut **49a** > VI-4.3.2 d'un attribut d'une autre catégorie ou d'une relative **49b**. Certains noms de faculté **49c**, ainsi que des noms de vêtement ou d'accessoire **49d**, peuvent entrer dans la même construction.

49 **a** *Marie a [les cheveux] [longs].*
b *Paul a les mains en l'air, les genoux qui tremblent.*
c *J'ai la conscience tranquille, le moral à zéro, la mémoire qui flanche.*
d *Paul a la cravate de travers, les chaussettes qui descendent.*

> *La structure de* Marie a les cheveux longs
>
> En **49a**, le verbe est suivi de deux constituants distincts, le complément direct et l'attribut : on peut remplacer le complément par un pronom indépendamment de l'attribut (*Marie les a longs.*), mais pas la séquence complète (* *Marie les a.*). Ce ne serait pas le cas avec d'autres verbes qui se construisent avec un seul complément, sans attribut (*Marie n'aime pas les cheveux longs. Marie ne les aime pas.*).

Le nom de partie du corps peut également, s'il est suivi d'un adjectif épithète, ou plus généralement d'un modifieur, constituer lui-même un attribut du sujet **50a 50b** ou du complément **50c 50d**.

50 **a** *Paul est toujours [les mains dans les poches].*
b *Marie est restée [le nez en l'air].*
c *On a vu Paul [le nez en l'air].*
d *On a laissé Marie [les mains jointes].*

Cet attribut nominal est atypique car il ne s'accorde en nombre ni avec le sujet **50a** ni avec le complément **50d**. Le nom de partie du corps avec le modifieur est interprété comme une propriété du possesseur. La propriété peut être temporaire (*les cheveux mouillés*) ou stable (*Marie a toujours été belle, la taille fine et les cheveux auburn.*).

> *La structure de* Paul est resté les mains en l'air
>
> En **50**, le nom de partie du corps forme un seul constituant avec le modifieur qui suit : il se pronominalise en bloc **51a** et se place entre *c'est* et *que* **51b**. Il peut se coordonner avec un adjectif attribut **51c**. Certains noms de vêtement ou d'accessoire peuvent former le même type d'attribut que les noms de partie du corps **51d**.
>
> **51** **a** *Paul était les mains dans les poches, comme il l'est toujours.*
> **b** *C'est le nez en l'air qu'elle est restée.*
> **c** *Paul était sale et les cheveux en bataille.*
> **d** *Paul est toujours la chemise ouverte, la cravate en bataille.*
>
> L'attribut nominal peut aussi inclure un second nom de partie du corps, qui modifie le premier **52a**. Dans certains cas, il est construit autour d'un autre nom concret et le nom de partie du corps est un modifieur introduit par une préposition **52b 52c**.
>
> **52** **a** *Marie est restée [les mains sur les hanches].*
> **b** *Marie est restée [le sac sur le dos].*
> **c** *On a vu Paul [une arme à la main].*

Le nom de partie du corps, suivi d'un modifieur, peut également constituer un *ajout prédicatif* à la phrase, attribuant une propriété au sujet > IV-6.5.3 > XVIII-3.1.3. Il jouit alors d'une certaine mobilité dans la phrase **53a 53b**. La même construction est disponible pour certains noms de vêtement **53c** ou de partie **53d** inanimés.

53 **a** *Les cheveux mouillés, Marie ressemble à une naïade.*
b *Marie est sortie les cheveux mouillés.*
c *Pierre est entré, la chemise ouverte.*
d *La voiture est revenue du garage le capot rayé.*

On parle parfois de *construction absolue* pour désigner la séquence formée par le nom de partie du corps et son modifieur dans les exemples de **50**, et en **53** de *construction absolue détachée*.

3.3.3. Les noms d'objets non dénombrables

Les noms concrets non dénombrables peuvent décrire des objets naturels comme *eau*, *bois* ou fabriqués, comme *beurre*. Ils ont en commun de se combiner avec l'article indéfini *du* ➤ V-4.1.3 et d'être au singulier, sauf pour les pluriels intrinsèques (*des épinards*) ➤ IV-2.3.2.
Ils décrivent la plupart du temps des matières ou substances (*beurre*, *bois*, *eau*, *pain*) **54a** **54b** ainsi que des entités présentées comme telles. En effet, la langue traite comme matières certaines entités qui sont en fait constituées d'unités : le raisin, par exemple, est fait de grains et de grappes bien visibles, ce qui n'empêche pas que l'on dise *du raisin* **54c** comme on dit *du beurre* (il en va de même pour le riz, le blé, le maïs, le sable).

54 **a** *J'ai bu du lait.*
b *J'ai acheté du beurre.*
c *J'ai mangé du raisin.*

L'ajout d'un adjectif épithète n'a pas, en général, d'incidence sur le choix de l'article, que l'adjectif exprime une propriété permanente **55a** ou passagère **55b**. Mais si l'adjectif exprime une propriété permanente, susceptible de créer une interprétation de sous-espèce, l'article peut être *du* ou *un* **55c**. Avec *un*, le nom décrit une sous-espèce : *un très bon vin* implique que tout le vin offert appartenait à la même sous-espèce, alors que *du très bon vin* ne comporte pas cette implication ➤ V-4.1.3.

55 **a** *Nous avons commandé du vin blanc / de l'eau minérale.*
b *Nous avons marché sur du sable mouillé.*
c *Ils nous ont offert du très bon vin / un très bon vin.*
d *du riz rond, du gros sel, du sable fin*

Les noms de matière sont normalement incompatibles avec les adjectifs indiquant une forme (* *du beurre long / rond*) ou une taille (* *du beurre énorme*), toute entité dotée d'une forme ou d'une taille étant bornée par définition. Cependant, l'adjectif peut parfois qualifier des unités de matière comme, en **55d**, les grains dont sont constitués le riz, le sel, le sable.

> *Les emplois dénombrables des noms non dénombrables*
>
> Dans certains cas, le nom de matière s'emploie avec l'article *un*, et peut être au pluriel ➤ IV-2.3. Il décrit alors une quantité limitée, fixée par l'usage **56a** **56b**. Le contexte joue également un rôle déterminant : *un lait* ne dénote pas la même quantité dans un café ('un verre de lait') et dans une crèmerie ('un litre de lait'). Il peut également décrire une sous-espèce : il est alors accompagné d'un modifieur **56c** **56d**, et il peut être au pluriel **56e**.
>
> **56** **a** *J'ai bu un thé et deux cafés.*
> **b** *J'ai acheté un pain.*
> **c** *Cette vigne donne un vin léger mais agréable.*
> **d** *Paul a commandé un vin de Loire.*
> **e** *On nous a servi plusieurs vins.*
>
> ➤ Emplois non dénombrables des noms dénombrables (*On peut ajouter de la tomate dans la sauce. On élève du poulet dans cette région.*) ➤ IV-3.1.4

Les noms de collection

Les noms de collection décrivent des groupes qui sont composés d'éléments identiques **57a** ou différents **57b** ➤ IV-2.3.3 ➤ V-5.3.3. Les premiers sont dénombrables mais pas les seconds. Ces derniers décrivent leurs éléments comme s'ils n'étaient pas distincts les uns des autres. Le nom *gibier* regroupe ainsi des individus hétérogènes en fonction d'une propriété commune ('animal que l'on chasse').

57 **a** *une équipe*, *une famille*, *un comité*, *un couple*
b *de l'argenterie*, *du gibier*, *du mobilier*

> *Noms de collection et matière*
>
> Les noms de collection d'éléments différents (*argenterie*, *gibier*, *lingerie*, *mobilier*, *outillage*, *vaisselle*) sont non dénombrables car ils présentent l'homogénéité propre aux matières : on peut dire *J'ai acheté du gibier.*, même s'il s'agit d'un seul animal (un lièvre) ou d'un morceau (un morceau de sanglier) **58a**. On isole un objet ou un animal faisant partie d'une collection au moyen de l'expression *une pièce de* **58b**, comme l'expression *un morceau de* isole une partie avec les noms de matière que l'on peut découper (*un morceau de viande*).
>
> **58** **a** *Nous avons acheté de l'argenterie*/*de la lingerie*/*du mobilier*/*du gibier.*
> **b** *une pièce d'argenterie*/*de lingerie*/*de mobilier*/*de gibier*
> **c** *du petit gibier*/*un gibier très difficile à chasser* ; *de la lingerie*/*une lingerie raffinée*
> **d** *Il possède tout un mobilier*/*une argenterie complète.*
>
> L'article *un* se substitue à *du* dans les mêmes conditions qu'avec les noms de matière, c'est-à-dire quand il sert à décrire une sous-espèce **58c**. Mais il peut aussi avoir une valeur quantitative et clore l'ensemble, si la collection peut être conventionnellement limitée à un nombre fixé de pièces de nature prédéterminée **58d**.

3.4. Les noms d'objets abstraits

Les noms d'objets abstraits décrivent des entités autonomes, comme les objets concrets, mais sans propriétés spatiales ni temporelles.
Ils regroupent les objets mathématiques ou logiques (*nombre*, *somme*, *théorème*), les productions langagières, ou messages (*histoire*, *hypothèse*, *théorie*) et plus généralement les idées (*concept*, *idée*, *pensée*).
Ils sont dénombrables (*une idée*, *deux idées*).
Ils peuvent être accompagnés d'un complément indiquant le penseur ou le créateur (*la théorie d'Einstein*), le thème ou le contenu du message (*sa théorie sur la lumière*, *l'hypothèse de la vie sur Mars*), ou la relation avec une autre entité (*la cause de sa mort*, *la preuve de sa culpabilité*).

3.4.1. Qu'est-ce qu'un nom d'objet abstrait ?

Certains noms (*idée*, *nombre*, *théorie*) décrivent des entités autonomes **59a**, sans propriétés physiques perceptibles, appelées *objets abstraits* : on ne peut pas leur associer de forme, de poids, de couleur **59b**. Ils n'ont pas par eux-mêmes de propriétés temporelles **59c**, même s'ils ont une existence : ils peuvent se former, disparaitre, être datés **59d**. Les noms qui décrivent des messages peuvent être associés à une certaine durée, à partir du moment où ils sont lus, écrits, etc. **59e**, mais rien dans le contenu du nom n'exprime cette durée : c'est le récit de l'histoire ou sa représentation qui peut se situer dans le temps.

59 **a** *une hypothèse intéressante*, *une théorie nouvelle*, *une idée farfelue*
b #*une longue hypothèse*, #*une théorie ovale*, #*une idée verte*
c #*Cette hypothèse s'est terminée brutalement.*
d *Cette théorie a été formulée au début du* XX[e] *siècle, mais elle a des prédécesseurs.*
e *Cette histoire dure trois heures.*

Les noms d'objets abstraits appartiennent au vocabulaire des sciences, en particulier des mathématiques, mais aussi à la philosophie, et relèvent plus généralement du domaine des idées. Certains sont très généraux (*concept*, *idée*), d'autres plus spécialisés (*linguistique*, *axiome*). Ils peuvent exprimer un message, une représentation mentale ou un ensemble de messages (*une histoire*, *une théorie*), voire tout un domaine de savoir (*l'informatique*, *la géographie*, *les mathématiques*).
Dans la plupart des cas, ces entités sont le produit d'une activité intellectuelle ou d'un acte de langage, et donc sont à l'origine en rapport avec un penseur, un locuteur, un créateur. Mais elles sont présentées comme ayant une existence indépendante et autonome.

Les noms d'objet abstrait sont dénombrables (*un nombre*, *une idée*) mais certains tendent à s'employer au singulier, avec l'article défini, notamment lorsqu'ils désignent un domaine (*la géographie*, *l'informatique*). Certains ont un pluriel intrinsèque (*les mathématiques*). Quand l'objet abstrait peut être lié à un parcours mental, ou à un récit, il peut être décomposé en parties **60**.

60 **a** *C'est un début de preuve.*
b *Je n'aime pas la fin de cette histoire.*

3.4.2. Les compléments des noms d'objets abstraits

La plupart de ces noms peuvent se combiner avec un complément, généralement en *de*, ou un déterminant possessif, qui renvoie au penseur ou au créateur **61a** ➤ IV-5.2.1. Un second complément peut aussi indiquer le thème ou le contenu du message **61b**. Il peut s'agir d'un complément prépositionnel **61b** ou d'une subordonnée **61c**. Certains de ces noms sont relationnels, c'est-à-dire expriment une relation logique entre deux entités **61d**.

61 **a** *la théorie d'Einstein*, *l'hypothèse de Paul*, *les mathématiques de Riemann*
b *la théorie d'Einstein sur le temps*
c *l'hypothèse qu'il existe de la vie sur d'autres planètes*
d *la solution à ce problème*, *la cause de sa mort*
e *la notion de justice*, *le concept de nationalité*

Ces compléments ne doivent pas être confondus avec les ajouts d'identité en *de* qui précisent le contenu de certains noms généraux (*idée*, *notion*, *concept*) **61e** ➤ IV-5.5.2. Certaines séquences peuvent être ambigües : ainsi *l'idée de Dieu* peut être l'idée que Dieu a, comme penseur, ou l'idée que l'on se fait de lui, ou enfin Dieu comme idée (ajout d'identité).

3.4.3. L'interprétation des noms comme objets abstraits

Outre les noms réservés aux objets abstraits, de nombreux autres noms peuvent être réinterprétés comme noms d'objets abstraits. Ainsi, des noms de situation comme *vie*, qui supposent un participant (quelqu'un est en vie), peuvent s'autonomiser pour décrire des objets abstraits **62a**. De même, des noms de qualité (*beauté*, *justice*), qui supposent une entité porteuse de cette qualité (ce qui est beau, juste) ➤ IV-3.8, peuvent devenir des noms d'objets abstraits : ils perdent alors leur complément et peuvent s'écrire avec une majuscule **62b** ➤ XX-2.3.4. Les textes philosophiques ou religieux font particulièrement usage de ce procédé (*la Nécessité*, *la Chute*). Certains adjectifs ou adverbes **62c**, certains infinitifs **62d** sont aussi recatégorisés comme noms abstraits.

62 **a** *la vie de Paul ≠ la vie*
b *la beauté du paysage ≠ la Beauté*
c *le vrai*, *le beau*, *le bien*, *le mal*
d *l'Être*, *le Paraitre*, *le devenir*

> *Les noms d'objets informationnels*
>
> Certains noms d'objets informationnels sont en fait polysémiques (*contrat*, *livre*, *roman*, *symphonie*, *testament*). En tant qu'objets concrets, ils ont une existence physique sur support papier ou numérique **63a** **63b**, mais ce sont aussi des contenus, existant indépendamment d'un support **63c**, c'est-à-dire des objets abstraits. En **63d**, il peut s'agir d'un exemplaire imprimé, d'époque, ou plus vraisemblablement de l'histoire racontée (par exemple, la *Princesse de Clèves*).
>
> **63** **a** *Le livre est sur mon bureau.*
> **b** *Ce roman fait trois cents pages.*
> **c** *Je n'ai rien compris à ce livre.*
> **d** *Ce roman a traversé les siècles.*

À l'inverse, des noms d'objets abstraits (*histoire*, *mathématiques*) peuvent être employés comme noms d'évènement **64a** ou d'activité **64b**.

64 **a** *L'histoire de Paul avec Marie dure depuis des mois.*
b *Paul fait des mathématiques.*

3.5. Les noms d'évènement

Les noms d'évènement décrivent des situations avec changement. Ils sont souvent dérivés de verbes (*attaque*, *construction*, *ramonage*).
Si l'on met de côté les noms de phénomènes météorologiques (*orage*, *ouragan*, *tempête*), ils impliquent des participants (leurs arguments). Ceux qui ont un participant actif et volontaire (un agent) sont des *noms d'action* (*achat*, *attaque*, *construction*, *crime*, *sélection*), les autres sont dits *non agentifs* (*arrivée*, *chute*, *croissance*, *explosion*, *mort*, *naissance*, *naufrage*).
Les noms d'évènement sont dénombrables (*un orage*, *deux crimes*).
Ils peuvent parfois recevoir d'autres interprétations, comme nom d'activité (*Cette entreprise fait de la sélection de semences.*) ou comme nom d'objet résultant (*As-tu vu mes achats ?*).

3.5.1. Qu'est-ce qu'un nom d'évènement ?

Les noms d'évènement décrivent des situations avec changement, inscrites dans l'espace et dans le temps ➤ II-3.1.3. Ils sont dénombrables **65a** et peuvent se mettre au pluriel **65b** **65e**.
Au singulier, l'article défini est compatible avec un adjectif (*fréquent*, *incessant*, *mensuel*, *répété*) **65c** ou un autre modifieur (*à deux reprises*) **65d** indiquant la répétition de l'évènement. L'interprétation est alors celle d'un évènement global composé de sous-évènements, alors qu'au pluriel **65e**, l'interprétation est celle d'évènements distincts ➤ IV-3.5.3.

65 **a** *une explosion*, *un meurtre*
b *des explosions*, *des meurtres*
c *L'attaque répétée des insurgés le 19 septembre a été également repoussée grâce à l'artillerie.* (*fracademic.com*, consulté en nov. 2018)
d *L'apparition de la peste à deux reprises au cours du même demi-siècle marqua le début d'une longue période de déclin.*
e [Titre] *Côte d'Ivoire : que traduisent les attaques répétées contre la police et la gendarmerie ?* (*information.tv5monde.com*, 7 aout 2017)

Noms d'évènement et nominalisations

Les noms d'évènement sont souvent dérivés de verbes (*attaque*, *construction*, *explosion*, *réparation*). On parle alors de *nominalisations* ➤ IV-2.1.1. Mais le verbe et le nom dérivé peuvent avoir des interprétations différentes. Ainsi, le verbe *intervenir* a deux emplois, agentif (*La police est intervenue.*) ou non agentif (*Quand l'explosion est-elle intervenue ?*), tandis que le nom *intervention* est seulement agentif (*l'intervention de la police*, # *l'intervention de l'explosion*). Par ailleurs, certains noms d'évènement ne sont pas (ou plus) apparentés à des verbes (*colloque*, *congrès*, *crime*, *meurtre*, *procès* ou *repas*).

Noms d'évènement et noms d'action

Les noms de phénomène météorologique (*ouragan*, *orage*, *tempête*, *tornade*, *typhon*) sont des noms d'évènement sans argument. Ceux qui impliquent un agent (*construction*, *meurtre*, *sauvetage*) sont appelés *noms d'action* ➤ II-3.2. Ils peuvent être compléments des verbes *faire*, *effectuer*, *réaliser* **66a** **66b** et peuvent en outre impliquer un thème (*le pont*) **66b**, un destinataire (la France) **66c** ou un lieu (le Mali) **66d**. Les noms d'évènement sans agent peuvent impliquer une cause (la tempête) **66e**, un patient (le mur) **66e**, (la bombe) **66f** ou un lieu (le métro) **66f**.

66 **a** *Les garde-côtes ont accompli un sauvetage particulièrement difficile.*
b *Ces entreprises vont réaliser la construction du pont.*
c *Un prêt de la Russie à la France est imminent.*
d *L'intervention de la France au Mali a commencé.*
e *la destruction du mur par la tempête*
f *L'explosion de la bombe a eu lieu dans le métro.*

3.5.2. Les compléments des noms d'évènement

Les arguments du nom peuvent rester implicites **67a 67b**, mais ils sont généralement exprimés par des compléments prépositionnels **67c** ou par un possessif **67d**.

67 **a** *Cette action a été utile. Un déménagement s'impose.*
b *Le départ est imminent.*
c *Le départ du train est imminent.*
d *Son départ est imminent.*

> *Le déterminant et le complément de nom d'évènement*
>
> L'article défini s'emploie souvent lorsque le nom est accompagné d'un complément défini, qui permet d'identifier l'évènement **67c 68a** ➤ V-3.2.1. Mais l'article indéfini peut apparaitre quand l'évènement n'est pas identifié, par exemple dans une situation générique ou envisagée comme une possibilité **68b 68c**.
>
> **68** **a** *Le sauvetage du chalutier a duré deux heures.*
> **b** *Un sauvetage du chalutier s'est révélé impossible.*
> **c** *Une réapparition de la peste aurait eu des conséquences désastreuses.*

Les noms d'évènement peuvent conserver les mêmes arguments que le verbe apparenté ➤ II-3.2. Le sujet du verbe correspond à un complément en *de* **69a 69b 69c 69d** ou à un possessif **69e**. Le complément prépositionnel du verbe peut, le cas échéant, être conservé par le nom : il est introduit par *avec* **69c**, *à* **69d**, *de* **69e** ➤ IV-5.2.

69 **a** *L'action du préfet a été utile.* | *Le préfet a agi de manière utile.*
b *L'explosion de la mine est inattendue.* | *La mine a explosé de façon inattendue.*
c *L'entente des rebelles avec le gouvernement est avérée.* | *Les rebelles se sont entendus avec le gouvernement.*
d *J'apprécie la participation des étudiants au colloque.* | *J'apprécie que les étudiants participent au colloque.*
e *Sa guérison de la grippe a été rapide.* | *Il a guéri rapidement de la grippe.*

Quand le nom est dérivé d'un verbe intransitif, le complément en *de* correspond au sujet du verbe actif **69a 69b**, plus rarement à un complément prépositionnel du verbe **69e**. Mais quand il est dérivé d'un verbe transitif, le complément en *de* peut correspondre soit au sujet du verbe soit à son complément direct (*Les rebelles attaquent le camp.*) **70a**. Mais il est difficile de cumuler les deux compléments en *de* **70b**. Quand on les trouve, le nom est alors réinterprété comme nom d'objet résultant et ne décrit plus une situation **70c**.

70 **a** *l'attaque des rebelles, l'attaque du camp*
b #*l'attaque des rebelles du camp*
c *La traduction des* Bucoliques *de Valéry est très réussie.*

Si l'on veut exprimer les deux arguments, on doit utiliser une autre préposition, ainsi, avec le nom *attaque*, la préposition *contre* **71a** pour dire ce qui est attaqué, comme dans la construction à verbe support (*Les rebelles lancent une attaque contre le camp.*) ➤ III-6.1.1. Mais cette préposition alternative n'est pas toujours disponible pour le second complément **71b**. Une autre solution, plus générale, est alors d'utiliser la préposition *par* pour exprimer l'agent **71c 71d 71e**. La construction du nom ressemble alors à celle du verbe au passif (*Cette maison a été construite par Le Corbusier.*) ➤ II-4.1.3.

71 **a** *l'attaque des rebelles contre le camp*
b #*la construction de Le Corbusier de cette maison*
c *l'attaque du camp par les rebelles*
d *la construction de cette maison par Le Corbusier*
e *La traduction par Valéry des* Bucoliques *a pris deux ans.*

La préposition *par* est également disponible pour certains noms à deux arguments, non apparentés à un verbe, comme *meurtre*, *portrait* : Œdipe Roi *raconte le meurtre du père par le fils.* (*bellone.be*, consulté en nov. 2018) ou *le portrait de Dora par Picasso.*

> *La nominalisation et le passif*
>
> On peut considérer qu'en **70a**, le complément en *de* correspond toujours au sujet du verbe, soit actif 'les rebelles attaquent', soit passif 'le camp est attaqué'. On comprend alors l'apparition du complément d'agent en *par*, comme au passif (*l'attaque du camp par les rebelles*) **71c**. L'analyse est proche de celle

des noms dérivés d'un verbe intransitif, pour lesquels le complément en *de* correspond au sujet du verbe (*le départ de Paul*). Mais il ne faut pas perdre de vue que le complément en *par* est aussi disponible pour des noms sans verbe correspondant (*portrait*, *meurtre*).
Avec l'article défini, l'agent est introduit par la préposition *par* en présence d'un second complément en *de* (ou d'un possessif) **71c 71d**. En revanche, avec le déterminant indéfini ou démonstratif, on peut parfois rencontrer un agent en *par* sans complément en *de* **72a 72b**. On trouve occasionnellement une construction en *par* étendue **72c**, ne correspondant pas à un verbe transitif (*La police tire au pistolet.*).

72 a […] *lors d'une réception à l'Élysée par N. S.* (*lemonde.fr*, 20 juin 2014)
b *Il se souviendrait de cette réception à l'Élysée par N. S.*
c % *Un adolescent de 15 ans est décédé* […] *victime d'un tir de pistolet électrique T. par la police.* (*Direct Matin*, 24 mars 2009)

Le premier argument peut également être exprimé par un adjectif épithète, dérivé de nom **73a 73b**. Cet adjectif relationnel exprime alors l'agent et peut se cumuler avec un complément prépositionnel **73b** ➤ VI-5.1.2. Il correspond parfois au second argument du nom **73c**. Une série de deux adjectifs peut correspondre à deux arguments ou à un seul **73d**.

73 a *Les invasions barbares en Italie.* ('des Barbares')
b *une déclaration gouvernementale sur le Moyen Orient* ('du gouvernement'), *le refus français d'une constitution européenne* ('par les Français')
c *l'exportation fromagère* ('de fromage'), *la production pétrolière de la France* ('de pétrole')
d *la production pétrolière française* ('de pétrole de la France'), *la participation militaire française en Afghanistan* ('de militaires Français')

3.5.3. L'interprétation des noms d'évènement

Les propriétés temporelles des noms d'évènement

Les évènements se situent dans le temps, et peuvent être présentés comme ponctuels **74a 74b** ou comme duratifs **74c 74d** ➤ II-3.1.3. Dans le premier cas, le nom d'évènement est le sujet de verbes comme *avoir lieu*, *se produire*, *intervenir* **74a 74b** ; dans le second cas, de verbes comme *se dérouler*, *commencer*, *continuer*, *se terminer* **74c 74d**. De nombreux noms (*accouchement*, *procès*) permettent les deux interprétations **74e 74f**.

74 a *Le départ a eu lieu hier.*
b *Sa mort est intervenue vers 1 heure.*
c *La traduction a commencé il y a un an.*
d *La construction se déroule comme prévu.*
e *L'accouchement a eu lieu hier / a duré cinq heures.*
f *Le procès a lieu demain / se déroule comme prévu.*

Les ajouts temporels aux noms d'évènement

Selon le nom et selon le contexte, l'évènement peut être présenté comme simple, c'est-à-dire comme un point **74a 74b**, ou comme complexe, c'est-à-dire structuré dans le temps, avec un début, un déroulement et une fin **74c 74d**. Au sein du syntagme nominal, les ajouts temporels peuvent avoir la même forme que celle qu'ils ont avec un verbe : ajout prépositionnel **75a**, nominal (*l'année dernière*) **75b**, (*lundi*) **75c**, plus rarement adverbe **75d**, avec une frontière prosodique, marquée par les virgules ➤ IV-5.5.2 ➤ XIX-2.2.2.

75 a *Le sauvetage du chalutier en deux heures a été un soulagement.*
b *La restauration de la chapelle l'année dernière n'a pas été trop couteuse.*
c *Le départ lundi du Tour de France se fera à Poitiers.*
d *L'audition, ensuite, des témoins devrait apporter des éclaircissements.*

Les noms d'évènement interprétés comme noms d'activité ou d'objet

Certains noms d'évènement ont d'autres interprétations, comme noms d'activité qui peuvent se combiner alors avec les articles *du*, *de la* **76a 76b**, ou comme noms de domaine d'activité **76c** ➤ IV-3.6.2.

76 a *Ils font de la vente d'appartements.*
b *Cette entreprise fait de la sélection de semences.*
c *Paul travaille dans la construction.*

Les noms d'évènement peuvent aussi être réinterprétés comme noms d'objet concret **77** ➤IV-3.3 avec une interprétation dite *résultative*. En particulier, les noms qui impliquent la création, la modification, ou même le transfert d'un objet, peuvent décrire l'objet créé, modifié, ou transféré. Ils perdent alors leurs propriétés temporelles. Ainsi *achat*, *construction*, *copie*, *découverte*, *location*, *peinture* et *récolte* peuvent s'interpréter comme 'chose achetée, construite, copiée, découverte, louée, peinte et récoltée'.

77 **a** *Voici mes derniers achats.*
b *La récolte de blé sera supérieure à celle de l'an dernier.*
c *On peut y admirer une célèbre copie de* La Fornarina.
d *On peut voir plusieurs constructions de Le Corbusier à Paris.*

Le nom résultatif n'a pas, en général, de complément correspondant au complément du verbe **77a** : dans *la construction d'une maison*, le nom *construction* ne peut pas avoir un sens résultatif. On peut cependant avoir un complément prépositionnel indiquant une sous-classe d'objets **77b** : la récolte de blé contraste avec la récolte de seigle ou de betteraves. D'autre part, lorsque le verbe décrit, comme *copier*, la création d'un objet nouveau, le nom résultatif peut, en tant que nom représentationnel ou iconique, avoir un complément indiquant l'objet représenté **77c** ➤IV-3.3.1. Comme pour les objets fabriqués, ces noms sont aussi compatibles avec un complément en *de* indiquant le créateur **77d**.
Il existe aussi, mais de façon moins systématique, des réinterprétations comme objets qui n'indiquent pas le résultat : le nom indique alors un lieu (*dans le dépôt*, *l'entrée*, *le passage*, *la sortie*), ou un instrument (*déguisement*) impliqué dans la situation.

3.6. Les noms d'activité

Les noms d'activité décrivent des situations dynamiques, où il se passe quelque chose, mais sans changement et sans *borne* naturelle. Ils peuvent être dérivés de verbes (*enseignement*, *marche*) ou non (*équitation*, *musique*).
Ils appartiennent aux domaines des sports et loisirs (*course*, *escalade*, *football*, *marche*, *natation*, *plongée*, *poker*, *randonnée*, *ski*), des arts et activités intellectuelles (*dessin*, *droit*, *musique*, *peinture*, *sculpture*), des métiers et occupations (*chantage*, *couture*, *enseignement*, *ingénierie*, *ramassage*, *surveillance*, *travail*).
Ils sont non dénombrables (*de l'équitation*), généralement au singulier, et peuvent être compléments de *faire* (*faire de la marche*) ou de *pratiquer* (*pratiquer la marche*).
Ils impliquent un participant actif et volontaire (un *agent*), et parfois un autre participant (*le transport de marchandises*, *la culture de pommes de terre*).
Ils ont généralement d'autres interprétations comme noms d'évènement (*La course a eu lieu samedi dernier.*) avec parfois un sens de manière (*Sa course est légère.*), ou comme noms d'objet (*Il a acheté une peinture.*).

3.6.1. Qu'est-ce qu'un nom d'activité ?

Les noms d'activité (*couture*, *danse*, *enseignement*) décrivent des situations dynamiques, qui durent dans le temps et dans lesquelles il se passe quelque chose ➤II-3.1.2, mais sans changement de lieu ni d'état, contrairement aux noms d'évènements ➤IV-3.5. Quand ils décrivent la pratique de cette activité par des individus, ils se combinent avec le verbe support *faire* **78a** ou avec *pratiquer* **78b**, mais ce dernier n'est pas naturel avec tous les noms **78c** ➤III-6.3.3.

78 **a** *Ils font de la danse / de la peinture / du tennis.*
b *Ils pratiquent la marche / le tennis.*
c ? *Ils pratiquent la peinture / la cuisine.*

Les noms d'activité peuvent être dérivés de verbes décrivant eux-mêmes une activité (*danser*, *jouer*, *travailler*). Mais un verbe d'activité (*voyager*) peut donner lieu à un nom d'évènement (*voyage*), et, à l'inverse, certains verbes d'évènement (*dessiner*, *vendre*, *récolter*) donnent lieu à des noms d'activité (*dessin*, *vente*, *récolte*). Par ailleurs, de nombreux noms d'activité sont dérivés de noms : noms de l'instrument impliqué crucialement dans cette activité (*bateau*, *patin*, *piano*, *ski*), noms du lieu dans

lequel l'activité est pratiquée (*cuisine*, *montagne*) ou noms plus abstraits (*droit*, *histoire*, *mathématiques*) ➤ IV-3.4.1. On a ainsi : *Ils font du bateau / de la cuisine / de l'histoire.*

Les compléments des noms d'activité

Les noms d'activité impliquent un agent, qui peut rester implicite **79a**. L'agent est rarement exprimé comme complément de nom ou comme déterminant possessif : quand il l'est, l'interprétation du nom change : *marche* décrit un évènement en **79b**, *course* une manière de courir en **79c**. Quand le nom d'activité implique une autre entité, celle-ci peut être exprimée par un complément de nom, introduit par *de* **79d**, qui peut être défini **79d**, indéfini **79e** ou générique **79f**.

79 **a** *La marche est bonne pour la santé.*
b L'Anabase *raconte la marche des soldats grecs après leur déroute face aux Perses.*
c *Sa course est légère.*
d *Il pratique l'enseignement de la musique.*
e *Les musées feraient illégalement de la vente d'objets archéologiques.*
f *La pêche de la morue n'est plus autorisée.*

3.6.2. Les noms d'activité comme non dénombrables

La plupart des noms d'activité sont non dénombrables, généralement au singulier : ils se combinent avec l'article *du* **80a** ou *le* **80b**, et peuvent suivre, au singulier, un adverbe de quantité comme *beaucoup* **80c**. Les activités sont présentées comme dépourvues de bornes temporelles intrinsèques, de même que les matières sont présentées comme étant sans bornes spatiales : on peut trouver *de la marche*, *la marche*, *beaucoup de marche*, comme *de l'eau*, *l'eau*, *beaucoup d'eau* ➤ IV-3.3.4.

80 **a** *Ils font de la marche / du tennis / de la peinture / de la cuisine.*
b *Paul préfère la course à la marche.*
c *Ils ont fait beaucoup de marche / de tennis / de peinture / de cuisine pendant les vacances.*

On peut décider de faire une marche de trois heures, mais rien dans le sens du nom *marche* n'indique une fin naturelle.

Toutefois, certains noms d'activité donnent lieu à un emploi dénombrable, avec l'article *un* ou le pluriel. Il s'agit alors soit d'une sous-espèce **81a 81b 81c**, soit d'une séance de l'activité **81d 81e**. Les noms de sport et de jeu se prêtent bien à un emploi dénombrable, qui renvoie à des moments d'activité socialement reconnus **81d**. Les noms appartenant à d'autres domaines peuvent seulement être combinés à un nom exprimant une certaine durée (*séance*, *session*) **81e**.

81 **a** *Il est incapable d'une marche sportive.*
b *Il pratique un enseignement exigeant.*
c *Le conservatoire propose plusieurs danses.*
d *Ils sont partis faire un petit basket / foot / poker.*
e *Nous avons eu une longue séance de dessin / de peinture / de photo / de droit.*

Certains noms d'activité (*jeu*, *promenade*, *sieste*) sont toujours interprétés comme des moments d'activité et sont donc dénombrables (*un jeu*, *une sieste*, *une promenade*).

➤ Emploi dénombrable des noms non dénombrables ➤ V-4.1.3

> *Noms d'activité et noms d'objet*
>
> Dans certains cas, l'emploi de *un* change radicalement le sens : par exemple, quand le nom d'activité est au départ un nom d'objet dénombrable, l'article *un* le ramène à son statut de nom d'objet (*Paul fait du piano.* ≠ *Paul fait un piano.*, *Paul fait la cuisine.* ≠ *Paul fait une cuisine.*) ; dans d'autres cas, le nom dénombrable décrit le résultat de l'activité (*un dessin*, *une photo*).

3.6.3. L'interprétation des noms d'activité

Les noms d'activité décrivent des situations qui durent, généralement sans limite ou borne naturelle. La plupart du temps, les activités ont une durée limitée et peuvent recevoir une borne (l'arrivée de la course ou la fin de la pêche), mais le contenu des noms eux-mêmes n'implique pas une telle fin.

C'est pourquoi un ajout de durée est introduit par *pendant*, tandis qu'il peut être introduit par *en* avec les noms d'évènement qui, eux, ont une fin naturelle **82b** > XI-4.2.1.

82 **a** *L'enseignement du dessin pendant dix ans lui a procuré de grandes joies.*
b *La construction de cette tour en dix mois a été un exploit.*
c *Ils font du sport et de la couture, qui sont intégrés dans les cursus.*
d *Marie fait de la peinture ; elle est peintre.*

Employés avec *faire*, les noms d'activité peuvent recevoir une interprétation d'activité régulière **82c**, pratiquée sans aucune autre finalité qu'elle-même. L'interprétation est alors proche de celle d'un nom de métier **82d**.

> *Les propriétés temporelles des noms d'activité*
>
> Contrairement aux noms d'évènement, les noms d'activité n'inscrivent pas la situation dans des limites temporelles : ils doivent pour cela être précédés de noms de partie, comme *cours*, *partie*, *séance*, ou de noms mesurant la durée **83a 83b**. Ils ne sont donc pas sujets de verbes comme *avoir lieu*, *commencer* ou *durer*, sauf s'ils sont réinterprétés comme équivalents de 'la séance de peinture', 'la partie de tennis' **83c 83d**.
>
> **83** **a** *Ils font trois heures de natation par jour.*
> **b** *Ils ont fait plusieurs années de danse.*
> **c** ? *La peinture a eu lieu ce matin.*
> **d** ? *Leur tennis a duré toute la matinée.*

Les autres interprétations des noms d'activité

Les noms d'activité sont susceptibles d'autres interprétations. Réinterprétés comme séance d'activité ou comme évènement, ils sont compatibles avec un complément d'agent **84a**, et peuvent être sujets de verbes comme *avoir lieu* **84b**. Ces noms peuvent aussi exprimer la manière de pratiquer une activité : certains peuvent alors être compléments d'*avoir* **84c**, ou se combiner avec un complément en *de* (*le tennis de Paul*) ou un déterminant possessif interprété comme l'agent **84d**. Enfin, certains noms d'activité artistique (*dessin*, *peinture*, *sculpture*) peuvent devenir des noms d'objets, décrivant le résultat de l'activité, qui peuvent se mettre au pluriel **84e**.

84 **a** *La marche des enfants les a fatigués.*
b *Une pêche miraculeuse a eu lieu cette nuit.*
c *Il a un jeu puissant. Il a une peinture trop indécise.*
d *Son tennis est à la fois puissant et élégant.*
e *Le musée expose des peintures anciennes* / *des peintures de Courbet.*

3.7. Les noms d'état

> Les noms d'état décrivent l'état physique (*grossesse*, *maladie*), social (*célibat*) ou mental (*compréhension*, *joie*) d'un individu.
> Ils ont un complément, généralement introduit par *de*, renvoyant à cet individu (*la grossesse de Marie*, *la joie de Paul*). Ils peuvent avoir un second complément indiquant une autre entité impliquée (*la connaissance du monde de Paul*) ou la cause de l'état (*la tristesse de Paul de partir*).
> Ils peuvent être dénombrables (*une maladie*) ou non (*de la joie*). Ils sont généralement au singulier, sauf changement de sens (*des connaissances*).
> Les états mentaux comportent les états intérieurs (*joie*, *tristesse*), les sentiments (*amour*, *jalousie*) et les attitudes (*certitude*, *désir*). Les noms de sentiment et d'attitude expriment une relation entre un individu, généralement humain, et une entité envers laquelle le sentiment ou l'attitude sont dirigés (*l'amour de Paul pour Marie*, *le désir de Paul de partir*).

3.7.1. Qu'est-ce qu'un nom d'état ?

Les noms d'état décrivent des situations statiques qui mettent en jeu un ou plusieurs participants. Il s'agit d'un état physique **85a** ou mental **85b**, certains noms pouvant s'appliquer aux deux (*fatigue*, *plaisir*), ou encore d'un état social **85c 85d**. L'état peut être stable **85b 85c** ou temporaire **85a 85d**.

85 **a** *la grossesse de Marie, la maladie de Paul*
b *la connaissance du terrain de Paul*
c *le célibat des prêtres*
d *l'appartenance à un parti politique*

Les états physiques peuvent être directement perçus, au contraire des états mentaux. Mais ces derniers peuvent être manifestés ou exprimés **86**.

86 **a** *Alex a montré sa connaissance du terrain.*
b *Lou a exprimé sa joie.*
c *Sa déception est visible.*

Les propriétés temporelles des noms d'état

Les noms d'état ont certaines propriétés temporelles : ils ne peuvent pas être sujets d'*avoir lieu*, *se produire* **87a**, mais peuvent parfois l'être de *commencer*, *durer*, *naitre*, *prendre fin* **87b** **87c**. Un adjectif de durée (*bref*, *long*) ou qualifiant leur apparition (*inattendu*, *soudain*) peut parfois les accompagner **87d** **87e**.

87 **a** ** Sa souffrance a eu lieu en 2000.*
b *Son célibat a duré plusieurs années.*
c *Sa joie a pris fin quand il a appris la trahison.*
d *Sa maladie a été aussi brève que soudaine.*
e *Il a vécu un bref amour mais une longue haine.*

Le nombre des noms d'état

Les noms d'état peuvent être dénombrables (*une maladie*) **88a**. Les noms d'état intérieur sont non dénombrables (*de la fatigue*, *du plaisir*, *de la tristesse*). Néanmoins, ils sont susceptibles d'emplois dénombrables, décrivant en général des sous-espèces **88b** : une grande colère est une sous-espèce de colère, de même qu'une profonde tristesse est une sous-espèce de tristesse. Ces noms sont en général au singulier, mais on peut parfois les trouver au pluriel **88c**. Certains noms d'état (*connaissance*, *possession*) changent de sens au pluriel : ils deviennent des noms d'objets, situés dans l'espace, même métaphoriquement, comme dans le temps **88d** **88e**.

88 **a** *Paul a eu plusieurs maladies.*
b *Paul est entré dans une grande colère.*
c *Paul a des tristesses incompréhensibles.*
d *Ses possessions s'étendent sur plusieurs hectares.*
e *Il faudrait mesurer l'étendue de ses connaissances.*

Les compléments des noms d'état

Les noms d'état ont généralement un complément introduit par *de* **89a** ou un déterminant possessif **89b**, qui désigne l'individu ou l'entité concernée ➤IV-5.2.1. Ils peuvent avoir un second complément désignant le second argument **89c** **89d** ou la cause de l'état, exprimée en **89e** par un infinitif.

89 **a** *la maladie de Paul*
b *Sa tristesse était manifeste.*
c *la connaissance du terrain de Paul*
d *l'appartenance de Paul à cette famille*
e *la tristesse de Paul de partir*

3.7.2. Les noms de sentiment et d'état intérieur

Les noms de sentiment (*amour*, *jalousie*) et d'état intérieur (*joie*, *tristesse*) décrivent des états mentaux temporaires ➤tableau IV-14. Ce sont des états gradables, c'est-à-dire susceptibles de varier en intensité ➤XV-2.3.2. Ils peuvent être modifiés par des adjectifs exprimant l'intensité ou, de manière plus générale, le degré **90a** **90b**, et peuvent se combiner avec des adverbes de degré **90c** ➤VIII-7.1.

90 **a** *une grande haine, un profond mépris*
b *un léger remords, un chagrin insondable*

c *beaucoup de joie, moins de haine*
d *On m'a raconté ses souffrances.*

Les noms de sentiment et d'état intérieur ont des emplois dénombrables **90a** et non dénombrables **90c**. En tant que dénombrables, ils peuvent parfois se trouver au pluriel **90d**.
Certains sont dérivés de verbes de sentiment (*aimer*, *espérer*, *haïr*) ➤ **II-3.3.3** ou d'adjectifs de sentiment ou d'état intérieur (*inquiet*, *jaloux*, *serein*) ➤ **VI-3.3**.

NOMS	EXEMPLES
d'état intérieur : *apathie, bonheur, colère, effroi, égarement, enthousiasme, fatigue, fureur, irritation, joie, paix, peine, peur, plaisir, rage, sérénité, souffrance*	*le bonheur de Paul* *les souffrances de Paul* *sa joie d'avoir réussi*
de sentiment : *admiration, affection, amitié, amour, appréciation, exécration, haine, inquiétude, jalousie, mépris, passion, regret, remords, ressentiment*	*l'amour de Paul pour Marie* *le mépris de Paul envers les autres* *son regret de partir*

Tableau IV-14. *Les noms de sentiment et d'état intérieur*

Les compléments des noms de sentiment

Les noms de sentiment et d'état intérieur sont souvent confondus. Tous deux impliquent un individu, généralement humain, siège du sentiment ou de l'état, appelé *expérient* ➤ **II-3.2.2**. Cet argument est exprimé par un complément en *de* **91a 91c** ou un déterminant possessif **91d**.
Mais seuls les noms de sentiment sont relationnels, c'est-à-dire expriment une relation entre un individu et une autre entité. Par exemple, il n'y a pas d'amour sans quelqu'un qui l'éprouve, et sans quelqu'un ou quelque chose qui en est l'objet. Chacun de ces arguments peut être introduit par *de* **91a 91b** mais deux compléments en *de* peuvent difficilement se cumuler (? *la passion d'Hélène de la gymnastique*). Le second argument est alors introduit par une préposition marquant l'orientation (*à l'égard de*, *envers*, *pour*) **91c**.
Certains noms comme *regret*, *remords*, sont compatibles avec un infinitif ou une subordonnée **91e**.

91 **a** *Connais-tu la nouvelle passion d'Hélène ?*
b *Une telle passion de la gymnastique est étonnante.*
c *la passion d'Hélène pour la gymnastique*
d *Son amour pour sa cousine est légendaire.*
e *son regret d'avoir échoué, son appréhension que tout se dégrade*

Contrairement aux sentiments, les états intérieurs ne sont pas forcément relationnels, même si certains peuvent l'être, comme la colère ou l'irritation ; l'orientation est alors exprimée par un complément (*à l'égard de*, *contre*, *envers*) **92a**. Mais la tristesse ou la joie, par exemple, ne sont pas orientées **92b 92c**.
Si elles ont un complément infinitif, celui-ci exprime la cause du sentiment **92d**.

92 **a** *ma colère contre lui, mon irritation à son égard*
b *ma joie, ma tristesse*
c * *ma tristesse envers lui,* * *ma joie à son égard*
d *sa tristesse de partir*

Les constructions des noms d'état intérieur et des noms de sentiment

Les noms de sentiment et d'état intérieur peuvent être compléments du verbe support *avoir* **93a**, mais aussi d'*éprouver*, *ressentir*, dont le sujet exprime l'expérient **93b 93c** ➤ **III-6.3**. Ils peuvent être aussi compléments de verbes comme *inspirer*, *provoquer*, *susciter*, dont le sujet indique alors la cause ; dans ce cas, l'expérient se construit avec une préposition (*à*, *chez*, *en*) **93d 93e**.

93 **a** *Paul a de la joie / de l'amour pour sa cousine.*
b *Paul ressent de l'affection / du mépris pour lui.*
c *Paul éprouve de la peine.*
d *La tempête inspire à Paul de l'inquiétude.*
e *Cette nouvelle a suscité chez Paul une grande tristesse.*

Mais seuls les noms d'état intérieur, généralement accompagnés d'un adjectif, entrent dans les constructions *entrer dans*, *être dans*, *être en*, *être plongé dans* : dans ce cas, le sujet est localisé par rapport à l'état qui lui est pour ainsi dire extérieur **94a 94b**. La préposition *en*, avec *être*, introduit le nom sans déterminant et sans épithète ; elle est réservée à certains noms d'état intérieur **94c** et exclue avec d'autres **94d**.
Les noms de sentiment (*amour*, *haine*) ne permettent pas ces constructions **94e**, sauf variantes régionales (% *tomber en amour* au Québec).

94 **a** *Paul est dans une fureur noire.*
b *Paul est plongé dans une profonde tristesse.*
c *Paul est en colère / en fureur / en joie.*
d # *Paul est en enthousiasme / en tristesse.*
e # *Paul est entré dans une grande haine.*

Après des noms généraux comme *état* ou *sentiment*, les noms de sentiment ou d'état intérieur peuvent constituer un ajout d'identité introduit par *de* (*son état de fatigue*, *un sentiment de peur*) ➤ IV-5.5.2.

3.7.3. Les noms d'attitude mentale

Les noms d'attitude mentale expriment une croyance, une opinion (*certitude*, *conviction*, *croyance*, *doute*), une attitude intellectuelle (*impression*, *souvenir*) ou un désir (*crainte*, *désir*, *envie*, *rêve*, *souhait*, *volonté*), ces derniers noms étant parfois proches des noms de sentiment ➤ IV-3.7.2.
Ce sont des noms d'état, qui impliquent un individu humain et une représentation mentale (ce que l'individu croit vrai ou ce qu'il désire voir advenir). Ils peuvent être dérivés de verbes d'opinion et d'activité intellectuelle (*croire*, *douter*) ou de désir (*craindre*, *vouloir*) ➤ II-2.6.3. Ils peuvent être compléments d'un verbe support (*avoir l'impression / la certitude*, *caresser / nourrir l'espoir de*, *faire un rêve*) ➤ III-6.2.
Certains sont dénombrables (*une certitude*, *un rêve*) **95a** et peuvent parfois s'employer au pluriel **95b**. D'autres ne le sont pas (*de la crainte*) et leur pluriel exprime alors une sous-espèce **95c**.

95 **a** *Paul a fait un rêve.*
b *Cet homme n'a que des certitudes.*
c *Paul a des craintes injustifiées.*

Les compléments des noms d'attitude mentale

Outre un complément exprimant l'individu, les noms d'attitude peuvent avoir un complément prépositionnel **96a**, infinitif **96b** ou une subordonnée : cette subordonnée complément, ou complétive, introduite par *que*, ou *de ce que*, peut être à l'indicatif **96c** ou au subjonctif **96d**, selon la classe du nom ➤ IV-5.3.2 ➤ XI-5.2. Un complément plus général, introduit par *sur*, *au sujet de*, *à propos de*, *concernant*, peut aussi indiquer le domaine concerné **96e**.
Les noms d'attitude peuvent être introduits par un déterminant défini ou indéfini. On a le défini quand ils sont accompagnés d'une subordonnée qui exprime la représentation mentale **96d**. Parfois, l'indéfini indique que le nom glisse vers une interprétation d'objet abstrait ➤ IV-3.4, en particulier si la subordonnée est en apposition (*Il avait une certitude : que tout était fini.*) **96c**.

96 **a** *La conviction [de son bon droit] le soutenait.*
b *la conviction [de Paul] [d'avoir vu juste]*
c *Il avait la certitude [que tout était fini].*
d *On notait la volonté [des autorités] [que tout soit terminé pour la rentrée].*
e *La conviction [du juge] [concernant la culpabilité de l'accusé] n'est pas faite.*

3.8. Les noms de qualité et de propriété

Les noms de qualité et de propriété décrivent les qualités physiques, morales ou intellectuelles d'un individu ou d'un objet concret (*bonté*, *courage*, *épaisseur*), ou les propriétés d'une situation ou d'un objet abstrait (*nécessité*, *possibilité*).

Les noms de qualité sont souvent dérivés d'adjectifs (*bon*, *épais*, *probable*), mais pas toujours (*couleur*, *courage*, *taille*). Ils sont gradables (*beaucoup de courage*, *une grande probabilité*). Ils sont non dénombrables (*du courage*, *de l'épaisseur*) et s'emploient au singulier.
Au pluriel, ils changent de sens et décrivent une action qui manifeste la qualité (*des gentillesses*) ou un objet qui exemplifie la qualité (*des beautés*).

3.8.1. Qu'est-ce qu'un nom de qualité ?

Les noms de qualité expriment des qualités physiques (*beauté*, *épaisseur*) **97a 97b** ou morales (*courage*, *fidélité*) **97c**, ou des propriétés de situation (*imminence*, *possibilité*) **97d**. Certains sont très généraux (*couleur*, *forme*, *taille*). Le terme *qualité* est employé ici de façon neutre et inclut les propriétés dépréciées, c'est-à-dire les défauts (*égoïsme*, *faiblesse*, *stupidité*).

97 **a** *la beauté du paysage*
b *l'épaisseur de la table*
c *le courage de Paul*
d *l'imminence d'une catastrophe*

Les noms de qualité ne sont pas autonomes : la qualité, ou propriété, est celle d'un objet inanimé, d'un individu ou d'une situation. Ainsi, il n'y a pas d'épaisseur en soi, mais seulement l'épaisseur de quelque chose. On parle parfois de la beauté ou de l'intelligence, comme si ces qualités existaient en soi (*Je suis toujours séduit par la beauté.*). En réalité, les entités auxquelles ces qualités s'appliquent sont alors non spécifiées : la beauté, c'est la beauté de ce que l'on trouve beau. Ou bien, on glisse vers le nom d'objet abstrait (*la Beauté*) ➤ **IV-3.4.3**.
Les noms de qualité se distinguent entre eux selon la nature de l'entité concernée : les qualités physiques sont typiquement celles des individus et des objets concrets, les qualités morales et intellectuelles celles des humains et de leur comportement, les dernières étant les propriétés des situations (*imminence*) ou des objets abstraits (*vérité*) ➤ **tableau IV-15**.

NOMS	EXEMPLES
de qualité physique : *âge*, *beauté*, *blancheur*, *couleur*, *délabrement*, *douceur*, *épaisseur*, *flexibilité*, *fluidité*, *largeur*, *longueur*, *minceur*, *obésité*, *pénibilité*, *raideur*, *rapidité*, *saleté*, *solubilité*, *taille*, *transparence*	*l'âge de Paul* *l'épaisseur de la table* *la transparence du verre*
de qualité morale ou intellectuelle : *bizarrerie*, *bonté*, *bêtise*, *brutalité*, *courage*, *fidélité*, *générosité*, *gentillesse*, *imprudence*, *indifférence*, *intelligence*, *méchanceté*, *patience*, *stupidité*, *talent*	*le courage de Paul* *la fidélité de Luc à ses principes* *la stupidité de sa réaction*
propriétés des situations et des objets abstraits : *clarté*, *fausseté*, *imminence*, *interdiction*, *justesse*, *légalité*, *nécessité*, *obligation*, *possibilité*, *probabilité*, *vérité*, *vraisemblance*	*l'imminence d'une éruption* *la possibilité d'une amélioration* *la vérité de ce théorème*

Tableau IV-15. *Les noms de qualité et de propriété*

Les noms de qualité sont non dénombrables et s'emploient généralement au singulier. La plupart prennent l'article *du* **98a 98b 98c**, mais pas tous **98d 98e**. On emploie alors l'adjectif (*Ce mur est blanc*|*large. Ce personnage est bizarre*|*imprudent.*) Avec l'article *un*, ils sont généralement accompagnés d'un adjectif épithète (*Cet enfant a un grand talent. Cette histoire a une certaine vraisemblance.*) et décrivent alors un degré de la qualité.

98 **a** *Ce matériau a de la flexibilité*|*de la fluidité*|*de la raideur.*
b *Cet enfant a du talent*|*de la générosité.*
c *Cette affirmation a de la vraisemblance.*
d ? *Ce mur a de la blancheur*|*de la largeur.*
e ? *Ce personnage a de la bizarrerie*|*de l'imprudence.*

Ils peuvent être compléments du verbe *avoir*, le porteur de la qualité étant sujet **98**. Les noms de qualités morale et intellectuelle peuvent aussi être compléments de *il y a*, celles-ci étant localisées dans l'entité qui les manifeste **99a**. Cela vaut aussi pour certains noms de qualité physique **99b**, mais pas tous **99c**, et pour certaines propriétés de situations ou d'objets abstraits **99d**, mais pas toutes **99e**.

99 **a** *Il y a en Pierre une réelle modestie.*
b *Il y a de la beauté dans ce paysage / une certaine transparence dans le ciel / trop de raideur dans ces corps.*
c *# Il y a une certaine épaisseur / longueur / largeur dans cette table.*
d *Il y a de la vérité / de la vraisemblance dans ce qu'il dit.*
e *# Il y a de l'imminence dans ce danger.*

Les noms de qualité et les adjectifs

Les noms de qualité sont souvent dérivés d'adjectifs (*bon* > *bonté*, *épais* > *épaisseur*, *intelligent* > *intelligence*) ➤ IV-2.1.1, mais pas toujours (*âge*, *couleur*, *forme*). Ils peuvent eux-mêmes donner lieu à un adjectif (*courage* > *courageux*). Comme les adjectifs, ils sont généralement gradables : ils peuvent être introduits par un adverbe de degré **100a** ou modifiés par un adjectif de degré **100b** : *certain* indique un degré moyen, et *beaucoup*, un haut degré. Ils donnent lieu à des énoncés exclamatifs en *quel* **100c** ➤ XII-4.2.1.

100 **a** *Paul a montré beaucoup de courage face à la maladie.*
b *Paul a montré un certain courage face à la maladie.*
c *Quel courage il a !*

Quelques noms, cependant, qui qualifient une situation ou un objet abstrait, ne sont pas, ou difficilement, gradables (*imminence*, *interdiction*, *légalité*).

L'emploi prédicatif des noms de qualité

Construits avec *de* et un adjectif, les noms de qualité peuvent être attributs, comme les adjectifs **101a 101b 101c**. Ils peuvent également être épithètes **101d** ou ajouts prédicatifs en début de phrase **101e** ➤ XVIII-3.1.1.

101 **a** *être d'une blancheur impeccable / d'une grande patience / d'une couleur intéressante / d'une certaine vraisemblance*
b *Cette jeune femme était d'une grande élégance.*
c *Le danger doit véritablement exister ou être d'une certaine imminence pour caractériser l'urgence de l'intervention.* (*legavox.fr*, 24 nov. 2012)
d *Une femme d'une grande élégance était assise au premier rang.*
e *D'une grande élégance, la femme était assise au premier rang.*

Avec un adjectif, et sans article, les noms généraux de qualité (*âge*, *couleur*, *forme*, *taille*) indiquent le domaine ou la dimension selon laquelle s'interprète l'adjectif **102a 102b**. Ils peuvent être équivalents à l'adjectif seul : un homme de grande taille est un homme grand, une balle de couleur rouge est une balle rouge.

102 **a** *un homme de grande taille* ('grand'), *de nationalité française* ('français'), *de tempérament nerveux* ('nerveux')
b *une balle de couleur rouge* ('rouge'), *de forme ovale* ('ovale')

Noms de qualité et noms de faculté

Les noms de faculté (*jugement*, *mémoire*, *odorat*, *pensée*, *volonté*, *vue*) peuvent être dérivés de verbes (*juger*, *penser*, *vouloir*, *voir*). Ils ne décrivent pas un acte mais la faculté de l'accomplir (la faculté de juger, de se souvenir, de sentir, de penser, de vouloir, de voir). Ils sont non dénombrables, comme les noms de qualité (*avoir de la mémoire*, *de la volonté*), mais ne sont pas tous gradables. Certains, accompagnés d'un complément ou d'un adjectif, se construisent avec *de* (*un homme d'une volonté de fer*, *d'un jugement très droit*, *d'une mémoire d'éléphant*). Le nom de leur complément (*fer*, *éléphant*), étant associé de façon stéréotypée à la qualité, peut indiquer le haut degré ('une grande volonté', 'une mémoire importante').

3.8.2. Les compléments des noms de qualité

Les noms de qualité prennent un complément en *de* ou un déterminant possessif qui indique l'entité concernée **103a 103b** ➤ IV-5.2.1. Quand le nom décrit la propriété d'une situation, cette situation peut

être décrite par un complément infinitif **103c** ou une subordonnée **103d**. Certains peuvent avoir un second complément, comme l'adjectif correspondant **103e** (*fidèle à ses convictions*, *indifférent à la nature*) ➤ VI-3.1.2.

103 a *la solubilité du sel, la méchanceté de ces paroles, la clarté de cet exposé, l'imminence de l'orage*
b *sa patience, sa raideur*
c *Paul examine la possibilité de son départ / de partir demain.*
d *Reconnaissez-vous l'obligation que vous soyez présents ?*
e *la fidélité de Pierre à ses convictions, son indifférence à la nature*

> *Le complément infinitif et la construction à verbe support*
>
> Certains noms exprimant la qualité d'une situation peuvent être accompagnés d'un infinitif en *de*, particulièrement, mais pas uniquement, avec le verbe support *avoir* **104a**. Les noms de qualité morale ou intellectuelle entrent dans des constructions à verbe support *avoir* ou *faire* + *le* + nom de qualité + *de* + infinitif **104b 104c** ➤ III-6.2, où l'infinitif indique l'acte qui manifeste la qualité. Cette construction est parallèle à celle de l'adjectif correspondant **104d** ➤ VI-3.2.1, mais serait plus difficile sans verbe support **104e**. Un infinitif en *à* serait parfois possible (*sa gentillesse à venir nous voir*).
>
> **104 a** *Les enfants ont l'interdiction / l'obligation / la possibilité de sortir.*
> **b** *Pierre a eu la gentillesse d'apporter des fleurs.*
> **c** *Pierre nous a fait la gentillesse de venir nous voir.*
> **d** *Pierre a été gentil de venir nous voir.*
> **e** ** Pierre nous a touchés par sa gentillesse de venir nous voir.*

3.8.3. L'interprétation des noms de qualité

À la différence des noms d'état, les noms de qualité n'ont pas de propriétés temporelles : ils ne sont pas le sujet de verbes comme *commencer*, *continuer*, *durer*, *se terminer*, *prendre fin* **105**. Les qualités, en effet, sont vues comme des propriétés stables et définitoires des entités, contrairement aux états, qui peuvent être temporaires (*joie*, *maladie*) ➤ IV-3.7.1.

105 a *# Son courage a pris fin le jour où il a eu un travail fixe.*
b *# Son obésité a commencé quand il a perdu sa mère.*

Les autres interprétations des noms de qualité

Les noms de qualité peuvent recevoir d'autres interprétations. Employés comme dénombrables **106a**, ils peuvent exprimer le comportement ou l'action qui manifeste la qualité (*une méchanceté* ou *une bizarrerie* décrit un comportement ou un acte méchant ou bizarre) et peuvent être au pluriel **106b**. Au lieu d'exprimer la qualité même, ils peuvent aussi décrire une entité qui présente cette qualité : *une saleté* est une chose sale **106c**. La nature de l'objet peut être fixée par l'usage. Par exemple, *rougeur* n'est pas utilisé pour n'importe quelle chose rouge, mais une tache rouge sur la peau, et *hauteur* décrit une élévation de terrain **106d**.

106 a *Il y a une gentillesse de Pierre qui nous a beaucoup touchés.*
b *Il avait des gentillesses / méchancetés inattendues.*
c *Qu'est-ce que cette saleté fait dans l'entrée ?*
d *Il était juché sur une hauteur.*

Certains noms de propriété de situation (*interdiction*, *nécessité*, *obligation*, *possibilité*, *vérité*) peuvent aussi être dénombrables. Ils sont alors interprétés comme des objets abstraits ➤ IV-3.4.3 plutôt que comme des propriétés de situations **107a 108b**.

107 a *Partir vite est une nécessité.*
b *Je vois trois possibilités. Et vous ?*

IV-4

Les noms propres

4.1. Qu'est-ce qu'un nom propre ?

Les noms propres se distinguent des noms communs par les propriétés suivantes :
- ils désignent une entité unique identifiable par les interlocuteurs dans le contexte ;
- quand ils comportent un déterminant, c'est l'article défini (*le*, *la*, *les*) ;
- ils sont généralement invariables (*Paul*, *France*), alors que les noms communs varient, au moins en nombre (*maison*, *maisons*) et parfois en genre (*chien*, *chienne*) ;
- ils s'écrivent avec une majuscule.

Certains sont simples (*Paul*) tandis que d'autres sont complexes (*Massif central*, *Côte d'Azur*).
Certains peuvent se passer de déterminant (*Paul*), tandis que d'autres ont besoin de l'article (*la France*) pour former un syntagme nominal.

Du point de vue de leur forme, comme du point de vue de leur construction et de leur interprétation, les noms communs **1a** se distinguent des noms propres **1b 1c**.

1 **a** *arbre*, *garçon*, *maison*
b *Paul*, *Paris*, *Actes Sud*
c *la France*, *l'ONU*

Les entités désignées par des noms propres sont avant tout des personnes, des animaux domestiques, des institutions et des lieux, c'est-à-dire des entités qu'on a besoin d'identifier dans la vie quotidienne. Les noms propres désignant des personnes sont appelés des *anthroponymes* et ceux qui désignent des lieux, des *toponymes*. Donnent aussi lieu à un nom propre des entités sociales et culturelles comme des maladies, des organisations, des œuvres artistiques et littéraires, des journaux, des marques industrielles, etc.

4.1.1. L'interprétation du nom propre

Les noms propres n'ont pas le même fonctionnement interprétatif que les noms communs ➤ IV-3.1.1. Les noms communs sont descriptifs et décrivent des entités selon leurs propriétés ; au contraire, les noms propres désignent, sans les décrire, des entités uniques (individus ou groupes) grâce à un lien instauré par convention ou par tradition, par exemple dans un acte de naissance. Ainsi *Paul* n'exprime pas une propriété de l'individu en question mais simplement son nom ; *le Jardin des plantes* désigne un certain parc parisien, de façon conventionnelle, et non parce qu'il comporte des plantes (la plupart des jardins en comportent). Certains noms propres semblent décrire une propriété (*Legrand*, *le Massif central*, *les États-Unis*), mais ce contenu ne suffirait pas à désigner leur référent. De manière générale, les noms propres, à partir du moment où ils fonctionnent comme tels, perdent leur contenu descriptif, si bien qu'ils se laissent difficilement traduire.

4.1.2. La majuscule du nom propre

La norme recommande la majuscule (ou capitale) pour l'initiale des noms propres. Pour les noms propres comportant plusieurs éléments, au moins l'un des composants comporte la majuscule, et il est courant que tous l'aient. Ainsi, l'article intégré au nom propre prend une majuscule (*Le Havre*) ➤ IV-4.3.1. Dans l'usage, on observe une certaine variation, en particulier pour les noms communs et les adjectifs

susceptibles d'être intégrés à un nom propre donné. Si le nom commun indique le type de lieu dont il s'agit (*mer*, *mont*), il garde en général la minuscule (*la mer Morte*, *le pays de Galles*), mais on écrit *la Côte d'Azur*, car il s'agit d'une séquence figée. Un adjectif intégré à un toponyme s'écrit généralement avec une majuscule (*Terre-Neuve*, *la Forêt-Noire*, *la mer Rouge*, *les Pyrénées-Orientales*), mais la norme recommande le *Massif central*, avec une minuscule.
Cependant, la majuscule n'est pas le privilège des noms propres.
Certains noms communs sont écrits avec une majuscule : les noms d'habitants (*un Français*), certains noms de fonctions (*le Premier ministre*), en particulier dans les textes officiels, ou, parfois, les noms d'entité abstraite personnifiée (*le Destin*) ➤ XX-2.3.

4.2. Les propriétés morphologiques du nom propre

Les noms propres, selon leur mode de formation, se distinguent en :
- noms propres purs (*Alexandre*, *Paris*, *la France*) ;
- noms propres basés sur un nom commun (*Le Monde*, *le Massif central*, *Terre-Neuve*) ;
- noms propres mixtes, basés sur un nom propre (*le bois de Vincennes*, *la Gazette de Lausanne*, *Alexandre le Grand*).

Leur genre est lié au sexe, ou au genre social, de l'individu désigné pour les anthroponymes, et arbitraire pour les autres, comme pour les noms communs. Ils sont généralement singuliers.

➤ Article intégré (*Le Clézio*) ou non (*la France*) au nom propre ➤ IV-4.3
➤ Adjectifs formés sur un nom propre (*gaulliste*, *wagnérien*) ➤ VI-2.1.1

4.2.1. La formation des noms propres

Comme les noms communs, les noms propres peuvent être simples **2a** ou complexes **2b**.

2 **a** *Aristote*, *Paul*, *Paris*, *la France*, *Le Monde* (journal)
b *le Massif central*, *l'Académie française*, *la Côte d'Azur*, *La Nouvelle-Orléans*

Les formes complexes en **2b** sont en fait des séquences agglomérées ou lexicalisées, à partir de syntagmes nominaux. Aujourd'hui figées, elles sont devenues des noms ➤ IV-2.1.2, même si certaines permettent quelques variations, dans un registre informel, essentiellement par omission **3a 3b 3c**.

3 **a** *Il est entré à l'Académie*. 'l'Académie française'
b *Il va sur la Côte*. 'la Côte d'Azur'
c *Elle entre à Centrale*. 'l'École centrale'

Les omissions peuvent causer des ambigüités : hors contexte, *Victor Hugo* désigne un écrivain français du XIXe siècle, mais en contexte peut aussi désigner un lycée parisien (*le lycée Victor-Hugo*) ou une station de métro (*la station Victor-Hugo*). La présence de l'article peut permettre d'en lever certaines : ainsi *Centrale* est interprété comme l'École centrale, mais *la Centrale* comme la prison centrale.
Les noms propres peuvent également se présenter sous forme de sigles (*EDF*) ou d'acronymes (*l'Unesco*) constitués par les initiales des principaux composants ➤ XX-4.3 : c'est le cas pour des sociétés ou institutions (*la SNCF*, *le CNRS*) ou des personnes médiatisées dont le nom est complexe (*VGE* pour *Valéry Giscard d'Estaing*).
Le ➤ **tableau IV-16** présente des exemples de noms propres simples et complexes, selon leur mode de formation : noms propres purs, basés sur un nom commun ou mixtes.

NOMS PROPRES	PURS	DÉRIVÉS DE NOMS COMMUNS	MIXTES
simples	*Aristote*, *Paul*, *Paris*, *la France*	*Combat*, *Libération*, *Le Monde*	—
complexes	*Chilly-Mazarin*, *Nogent-le-Rotrou*	*l'Académie française*, *la Côte d'Azur*, *les États-Unis*, *le Massif central*, *le mont Blanc*, *Terre-Neuve*	*La Nouvelle-Orléans*, *la Gazette de Lausanne*, *Terre-Adélie*

Tableau IV-16. *Les trois types de noms propres*

Les noms propres purs

Les noms propres purs désignent avant tout des personnes, certains lieux (villes, pays, iles, montagnes, cours d'eau), ainsi que des animaux domestiques **4a**. Leur forme lexicale est toujours un nom propre. Certains peuvent être accompagnés d'un article défini **4b**.

4 a *Aristote*, *Paul*, *Céline*, *Huguette*, *Majorque*, *Paris*, *Trouville*, *Médor*
b *le Vésuve*, *la France*, *l'Europe*, *la Seine*, *l'Atlantique*

Un nom propre pur peut parfois être suivi d'un ajout nominal, comme dans les séquences prénom + nom (*Alexandre Dumas*), et celles qui incluent un nom de parenté (*Robert frères*) ➤ IV-5.5.1.

Les noms propres basés sur un nom commun

Certains noms propres sont basés sur un nom commun. Ils peuvent comporter en outre, comme les syntagmes nominaux ordinaires ➤ IV-1.3.2, un adjectif épithète, antéposé ou postposé, ou un syntagme prépositionnel **5b**. Certains peuvent être précédés de l'article défini, comme les noms communs ➤ V-3.1. Ils sont simples **5a** ou complexes **5b**.

5 a *Libération* et *Combat* (deux journaux), *la Coupole*, *le Palace*
b *l'Académie française*, *le Jardin des plantes*, *le Massif central*, *Terre-Neuve*, *la mer Morte*, *Le Nouvel Observateur* (journal), *le palais de la Découverte*

Les noms propres dérivés de noms communs sont associés à d'autres types de lieux (bâtiments, mers) que les noms propres purs, ainsi qu'à des organisations sociales, institutions, entreprises, etc. Leur interprétation peut être liée à celle du nom commun, celui-ci indiquant la classe de l'entité désignée (*massif*, *mer*, *palais*) ; l'adjectif peut aussi garder une partie de son sens habituel (*central*, *nouveau*). Cependant, c'est par convention, parce que nous les avons entendues utilisées ainsi, que ces formes sont des noms propres. Ainsi rien ne permet de deviner, a priori, que *Le Monde* est un journal, *la Coupole* un restaurant parisien, *le Palace* une discothèque parisienne. L'interprétation pourra varier selon le contexte : à Paris, *l'Étoile* est une place, mais ailleurs ce peut être un café, un restaurant, etc.

> *Le figement des noms propres complexes*
>
> Dans la plupart des noms propres complexes, la séquence est complètement figée, c'est-à-dire qu'on ne peut pas avoir d'insertion **6a** ni de coordination **6b 6c**. Mais, pour certains noms propres, une coordination interne est possible **6d**.
>
> **6 a** * *le Massif très central*
> **b** * *les mers Morte et Rouge*
> **c** * *les Massifs central et des Pyrénées*, ? *les palais de Chaillot et de la Découverte*
> **d** *le Grand et le Petit Palais*

Les noms propres mixtes

Les noms propres mixtes associent un nom propre pur à un autre élément lexical, adjectif **7a** ou nom commun **7b 7c**. Le nom propre pur peut précéder ou suivre le nom commun **7b**, et être parfois introduit par une préposition **7c**.

7 a *La Nouvelle-Orléans*, *Catherine II*, *la Grande Catherine*
b *le Mont-Saint-Michel*, *l'Hôtel Drouot*, *Terre-Adélie*, *Aix-la-Chapelle*
c *le Collège de France*, *le Palais de Chaillot*, *la Gazette de Lausanne* (journal)

> *Les noms propres avec adjectif intégré*
>
> L'adjectif peut précéder le nom (*grand*, *gros*, *petit*) **8a**. Certes, il a dû s'agir à l'origine d'un ajout au nom, mais la formation s'est ensuite figée : l'adjectif concerné ne supporte aucune variation, et l'ensemble se présente sans article. Dans d'autres cas, infiniment plus ordinaires, l'adjectif prénominal est précédé d'un article **8b** et intégré au nom propre ➤ IV-4.3.1.
>
> **8 a** *Grand Jacques*, *Petit Louis*, *Gros Jean*
> **b** *la Grande Catherine*, *le Petit Poucet*

Les numéraux qui spécifient un individu dans une lignée de rois, de princes, d'hommes d'Église, etc., apparaissent après le prénom ; ce sont des cardinaux, notés par des chiffres romains (*Henri II*), sauf pour l'ordinal *premier* (*François Ier*) ➤ **VI-5.2**. Là encore, cette formation est figée : on coordonne difficilement le numéral **9a** sans répéter le nom **9b**, et la place de l'ordinal est particulière puisqu'il suit le nom propre **9b**, alors qu'il précède le nom commun **9c** ➤ **XVII-4.1.3**.

9 **a** ? *Tu préfères Jean XXII ou XXIII ?* * *Il faut étudier François Ier et II.*
b *Tu préfères Jean XXII ou Jean XXIII ? Il faut étudier François Ier et François II.*
c *le premier candidat*, * *le candidat premier*

L'adjectif après le nom peut également être précédé de l'article (*François le Bossu*, *Jean le Bon*, *Alexandre le Grand*). Ces formations sont figées et réservées au nom propre : le nom commun ne permet rien de tel (* *la table la grande*), sauf superlatif (*la table la plus grande*) ➤ **XV-5.1.3**.

Les noms propres complexes et les locutions nominales

Certaines séquences ont la même interprétation que les noms propres, mais sans être figées. Les variations concernent la présence ou l'absence de la préposition **10a** **10b**, ainsi que les coordinations internes **10c** **10d**. Elles forment des locutions nominales ➤ **IV-2.1.2**. Certaines locutions, abrégées, donnent lieu à de véritables noms propres (*boulevard Saint-Michel* > *Boul'Mich'*) ➤ **XX-4.4**.

10 **a** *avenue* (*de*) *Wagram*, *les avenues Kléber et Wagram*
b *gare Montparnasse*, % *gare de Montparnasse*, % *gare du Montparnasse*
c *les bois de Boulogne et de Vincennes*
d *gare du Nord ou* (*gare*) *Montparnasse*

4.2.2. Le genre et le nombre du nom propre

Le genre des noms propres de personne

Le genre des noms de personne dépend du genre social de l'individu désigné, ce qui n'est pas toujours le cas avec les noms communs de personnes (*un mannequin*, *une sentinelle*) ➤ **IV-2.2.6**. Les prénoms sont soit spécialisés dans l'usage **11a** **11b**, soit ambivalents, c'est-à-dire non spécifiés **11c**. Certains prénoms sont ambivalents à l'oral mais présentent une distinction de genre à l'écrit **11d**.

11 **a** [Prénoms masculins] *Bernard*, *Oscar*, *Xavier*
b [Prénoms féminins] *Bernadette*, *Céline*, *Jeanne*
c [Prénoms ambivalents] *Claude*, *Dominique*, *Yannick*
d [Prénoms ambivalents à l'oral] *Frédéric*/*Frédérique*, *Emmanuel*/*Emmanuelle*, *Michel*/*Michèle*

Les noms propres géographiques désignant une étendue et introduits par l'article défini ont tendance à être féminins s'ils se terminent en *-e* : *l'Europe*, *la Pologne*, *la Toscane* contrastent avec *le Tchad*, *le Périgord*, *le Québec*. Mais ce n'est qu'une tendance : *le Cambodge*, *le Mexique* et *le Mozambique* sont masculins.

Le genre du nom propre peut aussi être déterminé par celui du nom commun qui catégorise l'entité : le genre des noms de mers et d'océans diffère suivant que l'entité est catégorisée comme *mer* (*la Méditerranée*, *la Baltique*) ou *océan* (*le Pacifique*, *l'Atlantique*) ; les noms de montagnes sont en général masculins lorsqu'ils désignent une seule montagne ou un massif, comme le nom commun *mont* (*le mont Blanc*, *le Vésuve*, *le Kilimandjaro*, *le Caucase*, *le Jura*), mais féminins pluriels si l'entité est conçue comme une chaine (*les Alpes*, *les Pyrénées*, *les Vosges*). Les noms de grandes iles liées à l'histoire européenne et prenant un article sont féminins (*la Corse*, *la Sardaigne*, *la Crète*, *les Baléares*, *les Antilles*). Les noms de fleuves hors de France adoptent en général le genre de la langue d'origine (*le Tibre*, *la Moscova*). Les grands fleuves qui traversent la France sont féminins (*la Seine*, *la Loire*, *la Garonne*), à l'exception du *Rhône* et du *Rhin*, et les plus petits en général masculins (*l'Adour*, *le Var*), tandis que les noms de rivière sont masculins (*le Cher*) ou féminins (*la Saône*).

Pour les noms de villes (*Paris*, *Stockholm*, *Venise*) et d'iles sans article (*Cuba*, *Rhodes*, *Bornéo*, *Madagascar*), le genre n'est pas déterminé par la forme, et il est sujet à une certaine variation. Il est le plus souvent masculin **12a** mais le féminin existe aussi **12b**. On peut parfois lire les deux dans le même article **12c**.

12 **a** *Trouville est charmant. Paris est désert.*
b *Marseille est ouverte sur la mer. C'est la Venise des doges.*
c *Paris ne s'est pas épanoui, il a survécu.* […] *Paris serait-elle une ville insidieusement xénophobe ?* (Le Figaro, 16 juin 1973)

Le genre des toponymes manifeste ainsi deux tendances : le masculin en tant que genre par défaut ➤IV-2.2.1, ou le féminin transmis par le nom commun pertinent (*ville*, *ile*). Si le féminin est senti comme plus littéraire, c'est sans doute par influence des grandes villes de l'Antiquité (*la Rome des empereurs*, *la Rome des papes*, *cette nouvelle Carthage*). Un quartier de Paris a été baptisé au XIX[e] siècle *la nouvelle Athènes*, mais pour parler des quartiers nouveaux de la ville d'Athènes, on dira plutôt *le nouvel Athènes*. La construction syntaxique peut aussi influencer le genre, car on dit toujours *le vieux* + nom de ville pour désigner les quartiers anciens d'une ville donnée (*le vieil Alger*, *le vieux Marseille*), mais *Alger la Blanche*, *Marseille l'Industrieuse*.

Le nombre des noms propres

Les noms propres sont en général singuliers, puisqu'ils désignent une entité unique ➤IV-2.3.3. Mais les noms de famille, lorsqu'ils désignent un groupe d'individus, sont pluriels (*les Duval*, *les Rougon-Macquart*), ceux de familles royales ou dynasties prenant le *-s* du pluriel (*les Bourbons*).
Certains noms géographiques sont toujours pluriels, en vertu de leur origine descriptive (*les Pays-Bas*, *les États-Unis* sont composés de plusieurs États ou provinces) ou de leur interprétation de groupe (*les Alpes* désignent une chaine de montagnes, *les Seychelles*, *les Philippines*, un groupe composé de nombreuses iles). Pour certains noms de ville, la motivation du pluriel est moins claire **13a**. Dans certains cas, le singulier et le pluriel coexistent, sans différence de sens évidente **13b**. Ailleurs, la distinction est liée à une différence d'interprétation **13c** ➤IV-4.5.5.

13 **a** *les Baux-de-Provence*, *les Sables-d'Olonne*
b *l'Ardenne*, *les Ardennes* ; *la Cornouaille*, *les Cornouailles*
c *la Flandre* (entité politique) ≠ *les Flandres* (région géographique), *l'Inde* (pays) ≠ *les Indes* (la péninsule)

4.3. Le nom propre et l'article

Certains noms propres se construisent avec l'article défini (*l'Italie*, *le Collège de France*).
L'article défini peut être figé et faire partie du nom propre (*Le Clézio*, *Le Havre*). Dans les autres cas, il se comporte comme un déterminant ordinaire. Il peut être omis :
– après certaines prépositions (*Je vais en Italie.*) ;
– dans les titres ou les adresses (*Collège de France*).
Avec les noms propres qui se construisent sans article (*Alexandre*, *Paris*), un déterminant apparait si le nom propre est modifié :
– par un adjectif épithète (*mon pauvre Alexandre*) ;
– un ajout prépositionnel (*le Paris de mon enfance*) ;
– une subordonnée relative (*le Paris que je connais*).

4.3.1. L'intégration de l'article à certains noms propres

Quand un article apparait devant un nom propre, il peut ou non en faire partie, c'est-à-dire y être intégré. Dans ce cas, il s'écrit généralement avec une majuscule ➤XX-2.3.
Avec les noms de personne **14a**, l'article est complètement figé, c'est-à-dire qu'il fait partie intégrante du nom propre, qu'il en soit séparé par un blanc (*Le Clézio*) ou non (*Legrand*) : il ne donne pas lieu aux formes amalgamées avec les prépositions *à* et *de* (*au*, *aux*, *du*, *des*) **14b** **14c** ➤VII-5.1.2. Il ne peut pas être séparé du nom par un adjectif **14d**, et il est cumulable avec un autre déterminant **14e** **14f**.

14 **a** *Le Clézio*, *Le Bihan*, *Le Corbusier*, *Labelle*, *Legrand*, *Lejeune*, *Lefèbvre*
b *Il admire les meubles de Le Corbusier* / ** du Corbusier.*

c *Je pense à Le Clézio / * au Clézio.*
d ** le grand Corbusier, * le poétique Clézio*
e *Andrew Sinclair est le Le Clézio anglais.*
f *Tu as pu voir la maison de ton cher Le Corbusier ?*

Avec les noms de villes **15a**, l'article est également figé et s'écrit avec une majuscule : il n'est pas séparable du nom **15b**, est parfois cumulable avec un autre déterminant **15c** et la forme *la* n'impose pas un accord au féminin **15d**. Mais le figement semble moindre puisqu'ici, l'article peut être amalgamé par les prépositions *à* et *de* **15e**.

15 a *Le Havre, La Haye, La Courneuve, La Corogne*
b *% le vieux Havre, * la vieille Haye, * l'industrieuse Corogne*
c *% le vieux Le Havre, le Le Havre que tu ne connais pas*
d *Il faut visiter le vieux La Haye.*
e *Je suis allé au Havre. Je reviens du Havre.*

Enfin, avec les autres noms propres, l'article se comporte comme un déterminant ordinaire, et n'est pas intégré au nom **16**. Il s'écrit généralement sans majuscule, donne lieu aux formes amalgamées : *au*, *du* **16b**, peut être séparé du nom par un adjectif **16c**, n'est pas cumulable avec un autre déterminant **16d**, mais alterne avec d'autres déterminants **16e**. Ce sont des noms propres purs désignant des entités géographiques (pays, régions, rivières) ou des noms propres descriptifs (*le Massif central*) ou mixtes (*le Collège de France*).

16 a *la Bretagne, la France, le Québec, le Rhône, la Seine, le Collège de France*
b *Nous irons au Québec, sur les bords du Rhône, au Collège de France*
c *le grand Québec, la paresseuse Seine, le célèbre Collège de France*
d ** le grand le Québec, * la paresseuse la Seine, * le célèbre le Collège de France*
e *ce cher Québec, sa Bretagne natale, ton cher Collège de France*

> *La majuscule et l'intégration de l'article*
>
> La graphie, avec ou sans majuscule, n'est pas toujours un critère suffisant pour savoir si l'article est intégré ou non. Pour certains noms de villes (*Le Caire*, *Le Mans*) ou de journaux (*La Croix*, *Le Monde*), l'article s'écrit avec une majuscule mais son degré d'intégration peut varier selon les locuteurs **17**. D'une manière générale, il semble que *la* **17c** soit plus intégré au nom propre que *le* **17d**.
>
> **17** a *le vieux Caire, % le vieux Le Caire*
> b *le vieux Mans, le vieux Le Mans, en gare du Mans, % en gare de Le Mans*
> c *le nouveau La Croix, * ta chère Croix* (journal)
> d *la parution du Monde, % ton cher Monde* (journal)

4.3.2. L'article devant les noms propres géographiques

Les noms propres de pays et de régions sont normalement accompagnés de l'article défini (*le Danemark*, *la France*, *le Gard*, *l'Irlande*, *les Philippines*). Les formes *le* ou *les* s'amalgament avec les prépositions *à* ou *de*, utilisées comme prépositions locatives, pour donner *au*, *aux* **18a**, *du*, *des* **18b 18c**, comme avec les noms communs ➤ VII-5.1.2.

18 a *Je suis au Maroc / aux Philippines.*
b *On les rapporte du Gard / des Philippines.*
c *la mer du Japon, le roi du Maroc*

Les formes *la* ou *l'* ne s'amalgament pas et sont en général omises en emploi locatif après *de* **19a 19b**, et après *en*, qui s'emploie ici à la place de *à* **19c** ➤ VII-6.3.6.

19 a *On les rapporte d'Espagne / d'Iran / * de l'Espagne / * de l'Iran.*
b *la mer de Chine / * de la Chine*
c *Je suis en Sicile / en Irlande / en Iran.*
d *# Je suis à la Sicile / à l'Irlande / à l'Iran.*

En revanche, la préposition *de* est bel et bien suivie de l'article *la*, *l'*, si elle est associée à une autre relation : possession (*l'avenir de la France*, *la capitale de la Suède / de l'Irlande*), relation tout-partie (*le reste de l'Europe*, *le Midi de la France*), argument d'un nom dérivé (*l'entrée de la Roumanie dans*

l'Union européenne, *l'invasion de la Tchécoslovaquie*). On peut donc opposer *l'armée d'Italie* ('l'armée se trouvant en Italie'), et *l'armée de l'Italie* ('l'armée qu'a l'Italie'). La préposition *à* est de même suivie de *la*, *l'*, quand elle n'est pas locative (*Ce village appartient à l'Iran.*).

> *Autres omissions de l'article devant un nom propre géographique*
>
> Les formes *le*, *l'* sont omises après *de* dans les emplois d'identité **20a** > IV-5.2.2. On peut aussi trouver des formes comme *de l'Irlande*, avec un sens locatif, dans des usages condamnés par la norme **20b**.
>
> **20 a** *le royaume de France*, *la République d'Irlande*, *le plateau d'Iran*
> **b** ! *Les principales importations en provenance de l'Irlande comprennent les produits pharmaceutiques* […] *et les boissons alcoolisées.* (*www42.statcan.ca*, 31 mars 2009)

4.3.3. L'absence d'article devant les noms propres

L'absence d'article devant les noms propres basés sur un nom commun ou mixtes

Comme les noms communs > V-2.2, la plupart des noms propres basés sur des noms communs **21c** ou mixtes **21a** ont besoin d'un article pour former un syntagme nominal, même si certains noms de lieux (*Terre-Neuve*, *Terre-Adélie*) ou de journaux (*Combat*, *Libération*, *France Soir*) sont sans article.

21 a *Le Collège de France est fermé.*
b * *Collège de France est fermé.*
c *La Côte d'Azur est magnifique.*
d * *Côte d'Azur est magnifique.*

L'article qui accompagne les noms propres basés sur un nom commun (*l'Académie française*, *le quotidien* Le Monde, *la Côte d'Azur*, *le Massif central*) ou mixtes (*le Collège de France*, *le quotidien la* Gazette de Lausanne) est généralement omis sur les enseignes, les plaques indicatrices, les plans et les cartes, comme dans les adresses (*Massif central*, *Collège de France*) > IV-6.4.2. Quand le nom de certaines écoles est réduit au seul adjectif, l'article est également omis (*Il sort de Centrale. Il voulait préparer Navale.*). Enfin, les animaux domestiques ou les chevaux de course peuvent être nommés par un nom commun sans article qui devient nom propre : un chien peut s'appeler *Polka*, un cheval de course, *Rescousse*, *Breton* ou *Prince Royal*.

L'absence d'article devant les noms propres purs

De nombreux noms propres purs apparaissent sans article, aussi bien comme sujet **22a** que comme complément **22b**. Il s'agit en particulier des noms de personnes **22a**, des noms de lieux conçus comme des points **22b**, tels que les noms de villes (*Paris*, *Trouville*, *Buenos Aires*, *Cape Town*) et de certaines iles (*Majorque*, *Madagascar*, *Haïti*, *Rhodes*) ; certains petits pays, notamment ceux dont le nom se confond avec celui d'une ville (*Abou Dhabi*, *Monaco*, *Singapour*) ou d'un peuple (*Israël*), sont également dans ce cas.

22 a *Paul est parti.*
b *Il habite Paris.*

En revanche, les noms propres purs désignant des entités géographiques conçues comme des étendues (pays d'une manière générale, continents, régions, montagnes, cours d'eau) sont normalement précédés de l'article défini (*la France*, *le Danemark*, *l'Asie*, *la Provence*, *le Poitou*, *les Ardennes*, *l'Himalaya*, *la Seine*, *le Rhône*). Cet article est en général omis sur les cartes, ainsi qu'après *de* ou *en* pour les noms propres féminins de continents, de pays et de provinces > IV-4.3.2.
L'article est également omis dans les syntagmes expressifs **23a**, les apostrophes, et parfois dans les titres d'articles de journaux **23b** > V-1.4.3.

23 a *Pauvre France !*
b [Titre] *Curieuse Irlande* (*Le Nouvel Observateur*, n° 925, 1982)

> *La variation dans l'usage de l'article avec un nom propre de personne*
>
> Quand, dans un registre informel, l'article s'emploie avec le nom de famille ou le prénom **24a 24b**, c'est souvent pour signaler un statut de personnage remarquable **24b**, parfois dans un contexte dépréciatif **24c**.

Dans certaines variétés régionales et populaires, les prénoms sont employés avec article, et cela sans effet dépréciatif **24d**.

24 **a** % *Il est pas beau le Séraphin Monge.* (Magnan, 1984)
b % *Il faut pas l'emmerder, la Deneuve, elle aime ou elle n'aime pas* […]. (*lepoint.fr*, 22 oct.2013)
c % *On voit que la Verny ne parlait pas dans la dentelle.* (*Lire*, 23 sept. 2018)
d % *L'Albert était très fort pour les* caillettes. (Giono, 1950)

De plus, suivant l'usage italien, l'article peut être utilisé devant le nom de famille des cantatrices (*la Callas*, *la Nilsson*, *la Bartoli*). Il en était de même à l'époque classique pour les actrices célèbres (*la Champmeslé*), et pour certains peintres ou sculpteurs (*le Bernin*, *le Caravage*), dont le nom s'est transmis sous cette forme. L'article n'est pas figé et est amalgamé avec les prépositions *à* et *de* (*Je pense au Bernin*).

4.3.4. L'apparition de l'article devant le nom propre modifié

Pour les noms propres purs qui apparaissent sans article, la présence d'un adjectif épithète, ou d'un autre ajout, impose en général celle d'un déterminant. Le déterminant du nom propre modifié est alors un article défini, mais aussi un possessif ou un démonstratif **25a 25b**. Comme pour le nom commun, l'article reste absent dans les termes d'adresse **25c** ➤ **XVIII-4.2.3**, dans les syntagmes expressifs **25d** et dans les titres d'articles ou de livres **25e**.

25 **a** *la belle Hélène*, *ce pauvre Verlaine*, *le vieux Paris*
b *son Paul chéri*, *son Paris natal*
c *chère Odile*, *pauvre Francesco*, *Paul chéri*
d *Elle lance en souriant des répliques canailles* […] *exhibe ses jambes dans un pousse-pousse : éblouissante Marlène !* (*Le Nouvel Observateur*, nº 901, 13 fév. 1982)
e Paris insolite (Clébert, 1952)

Les combinaisons du nom propre pur modifié avec un article sont résumées dans le ➤ **tableau IV-17** avec l'ajout souligné.

MODIFIEUR	NOM PROPRE SANS ARTICLE	NOM PROPRE AVEC ARTICLE
adjectif prénominal	*cher Paul*	*ma chère Juliette* *ce pauvre Verlaine*
adjectif postnominal	*Reagan malade* *Paul chéri*	*son Paris natal* *mon Paul chéri*
syntagme prépositionnel	*Pierre, de Paris*	*la Colombine de ton enfance*
subordonnée relative	*Pierre, que tu connais*	*le Pierre que tu connais*

Tableau IV-17. *L'article avec les noms propres purs modifiés*

Quand l'ajout n'est pas restrictif, le nom propre garde son interprétation habituelle et peut rester sans article. Ainsi reste sans déterminant un nom suivi d'un adjectif apposé **26a**, c'est-à-dire séparé du nom par une virgule, à l'écrit, par une frontière prosodique, à l'oral, ou bien d'une relative appositive **26b** ➤ **IV-5.4**. En revanche, avec un ajout restrictif, le nom propre change d'interprétation et doit être précédé d'un déterminant **26c 26d** : le nom propre modifié exprime alors une partie ou une facette de l'entité désignée par le nom propre seul ➤ **IV-4.5.4**.

26 **a** *Paul, malade, ne viendra pas.*
b *Paul, que tu connais sans doute, viendra demain.*
c *Je ne reconnais plus le Paris de mon enfance.*
d *Le Paul que tu connaissais a bien changé.*

Le nom propre avec un adjectif épithète

Quand un adjectif épithète ➤ **VI-4.1.2** apparait après un nom propre sans déterminant, il exprime une propriété temporaire, pertinente dans le contexte **27a**. Quand l'adjectif épithète précède le nom propre, il déclenche l'apparition d'un déterminant et a des interprétations plus variées. En tant qu'adjectif descriptif, il exprime une disposition caractéristique ou une propriété intrinsèque du porteur du nom propre **27b**. Il peut être coordonné **27c**. En tant qu'adjectif subjectif ➤ **VI-2.2.2**, il exprime l'attitude du locuteur plus que les propriétés de l'individu désigné **27d**.

27 **a** *Il reste auprès de Paul malade.*
b *la belle Hélène, le vaillant Achille, la blanche Alger*
c *la belle et sensuelle Flora, la bonne et rieuse Odette*
d *Le pauvre Paul / Ce sacré Paul a encore été puni.*
e *Marilyn la blonde est parfaite dans le rôle.*

Quand l'adjectif postnominal est introduit par l'article défini **27e**, il est analysé comme formant un ajout de type nominal ➤ IV-7.1. Il exprime une propriété typique et en principe permanente, et peut parfois devenir partie intégrante du nom propre (*Alexandre le Grand*, *Pierrot le fou*).

Le nom propre avec un ajout nominal

Le nom propre suivi d'un nom épithète, avec **28b** ou sans article **28a**, peut rester sans déterminant. L'interprétation fait souvent appel à un contraste **28a 28b**, mais pas obligatoirement. Quand l'ajout nominal est apposé, avec une virgule, il peut avoir une valeur caractérisante **28c 28d**.

28 **a** *Je préfère Signoret actrice à Signoret auteur.*
b *Mailer le romancier l'emporte sur Mailer le cinéaste.*
c *Paul, mon ami, est venu me voir.*
d *Il admire Poincaré, le grand mathématicien.*

4.4. Les fonctions syntaxiques des noms propres

Les noms propres, avec ou sans article, peuvent assumer toutes les fonctions syntaxiques des syntagmes nominaux ➤ IV-6 :
– *sujet* (Rome est magnifique.) ;
– *complément* (Nous avons visité Rome.) ;
– *ajout* (mon ami Pierre) ;
– *extrait* (Alexandre, il s'appelle.) ;
– *périphérique* (Paul, je le connais.).

En vertu de son caractère identifiant, le nom propre a certains emplois plus typiques que d'autres, par exemple comme complément de verbe de nomination (*Il s'appelle Pierre.*) ou, à l'oral, comme vocatif ou terme d'adresse (*Pierre !*).

4.4.1. Le nom propre complément

Le nom propre, comme le syntagme nominal en général, peut être complément de verbe **29a**, de préposition **29b**, de nom **29c**, d'adjectif **29d** ou d'adverbe **29e**.

29 **a** *Je vais voir Paul.*
b *Chez Paul, il n'y a personne.*
c *Je suis le frère de Paul.*
d *Nous sommes tous fiers de Paul.*
e *Je suis satisfaite, contrairement à Paul.*

En **29c 29d 29e**, c'est en fait le syntagme prépositionnel, introduit par *de* ou *à*, qui est complément du nom, de l'adjectif ou de l'adverbe, le nom propre étant analysé comme complément de la préposition ➤ VII-3.1.1.

➤ Emplois comme compléments de noms affectifs (*cet amour de Georges*, *cette merveille de Côte d'Azur*) ➤ IV-5.2.3

Le nom propre complément de verbe de nomination ou d'identité

Le nom propre apparait avec les verbes de nomination (*appeler*, *s'appeler*, *baptiser*, *nommer*, *surnommer*), répondant à la question en *comment* (*Comment l'appellerez-vous ? — Nous l'appellerons Marguerite.*). On considère qu'il est *complément oblique*, dans un usage en mention **30** ➤ IV-6.3.2.

30 **a** *Ce garçon s'appelle Paul.*
b *Ils l'ont baptisée Miriam.*
c *On l'a appelé le Jardin des plantes.*

Par ailleurs, il apparait avec *être* et les verbes d'identité (*devenir*, *demeurer*, *rester*, *se dire*, *se prétendre*, *se prendre pour*, *se croire*) **31**. Il répond à la question en *qui* (*Qui est-ce ? — C'est Pierre Dupont.*). Le nom propre complément permet l'identification du sujet, qui lui-même est un pronom **31a** **31b** ou un nom commun exprimant une fonction **31c** ou une propriété **31d**.

31 **a** *Je suis Marlène Duval.*
b *Allo, c'est Michel !*
c *Le directeur de l'école est Bernard Lapy.*
d *Mon meilleur ami reste Philippe Bouquet.*

Le nom propre en **31** ressemble à un attribut mais n'en partage pas les propriétés caractéristiques > III-3.1. Il est interprété comme un individu et non comme un prédicat, il ne peut pas être remplacé par *le* (* *Je le suis.*) C'est pourquoi nous l'analysons comme un cas particulier de complément oblique > IV-6.3.

> *Les phrases d'identité avec deux noms propres*
>
> Les phrases d'identité dans lesquelles le sujet et le complément sont des noms propres font appel à une interprétation particulière. Les phrases **32a** **32b** établissent l'identité des deux porteurs des noms propres, soit qu'il y ait dédoublement de personnalité **32a**, soit qu'il s'agisse de pseudonymes **32b**.
>
> **32** **a** *Dr Jekyll est Mr Hyde.*
> **b** *Émile Ajar était Romain Gary.*
>
> L'interprétation des phrases **33** fait appel aux connaissances du monde sans lesquelles on aurait affaire à des contrevérités ou à des évidences.
>
> **33** **a** *Mastroianni est Casanova.*
> **b** *Ce type, c'est Machiavel.*
> **c** *Voici donc Yves devenu Saint Laurent.*
> **d** *Napoléon n'était plus Bonaparte.*
>
> En **33a**, nous savons que Mastroianni n'est pas Casanova, puisque, entre autres choses, ils ne vivent pas à la même époque. Mais Mastroianni étant un acteur, et Casanova un personnage historique, nous en déduisons qu'il joue le rôle de Casanova dans une pièce ou un film. Les noms propres célèbres sont souvent associés à des propriétés, de façon plus ou moins stéréotypée > IV-4.5.2. En **33b**, Machiavel étant associé à un esprit subtil et manipulateur, le sujet est interprété comme ayant ces propriétés. En **33c** **33d**, les deux noms propres réfèrent au même individu, mais pris à des moments différents de sa vie : quand le couturier devient célèbre, ou quand le Premier consul devient empereur.

4.4.2. Le nom propre en fonction d'ajout

Le nom propre peut avoir la fonction syntaxique d'ajout avec différentes interprétations. Il peut être épithète d'un nom commun **34a** ou apposé **34b**. Les noms propres employés comme termes d'adresse, à l'oral, sont analysés comme ajouts à la phrase **34c**.

34 **a** *le président Kennedy, la loi Lang*
b *mon ami, Pierre*
c *Peux-tu me passer le sel, Pierre ?*

Le nom propre épithète

Après un nom commun, le nom propre en fonction d'ajout peut être épithète **35a** ou apposé **35b** > IV-5.4. Dans le premier cas, il a un sens restrictif et permet d'identifier un individu parmi d'autres (Pierre parmi d'autres amis), tandis que, dans le second, il ajoute une information sur le référent déjà défini par le syntagme nominal. L'apposition est marquée à l'écrit par une virgule, à l'oral par une frontière de groupe prosodique > XIX-2.2.2 > XX-3.2.3.

35 **a** *Mon ami Pierre est venu hier.*
b *Mon ami, Pierre, est venu hier.*

La variété des noms propres épithètes est illustrée en **36**. En **36a**, le nom commun indique le rôle social (titre, profession, fonction, rapport de parenté ou relation personnelle) de l'individu désigné, et le nom propre désigne cet individu (*Knock* est docteur, *de Gaulle* est président). L'interprétation des exemples de **36b** est différente : le nom commun indique ici une entité distincte de l'individu désigné par

le nom propre, lequel apporte une information concernant l'entité. L'information fournie par le nom propre est de nature diverse : nom du créateur (*Folon*), nom de marque (*Velpeau*), nom de celui dont les œuvres (*Berlioz*) ou le style (*Vialatte*) constituent le but, ou, en quelque sorte, la forme de l'entité en question. Le nom propre peut également être ajout à un adjectif de couleur, lui-même recatégorisé éventuellement comme nom **36c** ➤ VI-2.3.

36 **a** *le docteur Knock, le président de Gaulle, le bâtonnier Bernier, mon ami Vincent*
b *des timbres Folon, une bande Velpeau, la stratégie Mitterrand, un ton Vialatte, le festival Berlioz*
c *rouge Titien, bleu Klein*

Le nom propre vocatif

Comme vocatifs, ou termes d'adresse ➤ XVIII-4.2.1, les noms propres sont employés sans déterminant **37a** **37b**, propriété qu'ils partagent avec certains noms communs humains, titres ou noms de parenté **37d** **37e** ➤ IV-3.2. Ils sont facultatifs, mobiles **37c**, et analysés comme ajouts à la phrase ➤ I-3.1.

37 **a** *Pierre, écoute-moi !*
b *France, n'entends-tu pas les cris de tes enfants ?*
c *Écoute-moi, Pierre !*
d *Cousine, tu me lis une histoire ?*
e *Maitresse, vous nous lisez une histoire ?*

4.5. Du nom propre au nom commun

Dans des emplois qui les rapprochent des noms communs, les noms propres peuvent avoir cinq types d'interprétations :
– l'emploi dénominatif (*Il y a trois Ginette dans la classe.*) ;
– l'emploi métaphorique (*C'est un vrai Machiavel !*) ;
– l'emploi métonymique (*Le musée vient d'acquérir un nouveau Picasso.*) ;
– l'emploi de fractionnement (*Je regrette le Paris de mon enfance.*) ;
– l'emploi d'exemplarité (*la traversée du désert d'un de Gaulle ou d'un Mitterrand.*).

À côté de ses emplois caractéristiques, le nom propre peut aussi avoir des emplois proches de ceux des noms communs, en particulier quand il est au pluriel ou construit avec un déterminant indéfini, ou un cardinal. Corrélativement, le sens change, puisqu'il ne s'agit plus de désigner un individu unique et identifié, mais d'exprimer une propriété associée au nom propre.
Certaines caractéristiques du nom propre peuvent néanmoins demeurer, comme la majuscule initiale et l'absence en général de *-s* du pluriel. Il convient de laisser de côté les noms qui ne gardent pas la trace de leur origine, comme *poubelle*, *mécène*, ayant hérité respectivement du nom d'un préfet de la Seine du XIXe siècle et d'un personnage romain de l'entourage d'Auguste, et sont devenus des noms communs ordinaires.

4.5.1. L'emploi dénominatif du nom propre

Dans l'emploi dénominatif, illustré en **38**, le nom propre regroupe des individus qui portent ce nom. En **38a**, *une Minville* signifie une femme, ou une jeune fille, qui s'appelait Minville, ou qui était membre de la famille Minville. Cet emploi se manifeste souvent dans des phrases d'existence (*il y a*) **38b** **38c**. Le nom propre est généralement précédé d'un déterminant indéfini (*un*, *un certain*) **38a** **38e** ➤ V-2.2.1, avec, parfois, un adjectif comme *nommé* s'intercalant entre le déterminant et le nom **38e** ; sont également possibles un cardinal *un* **38c**, *n'importe quel* **38d** ou un déterminant défini **38f** **38g**.
L'indéfini *un certain*, et l'épithète *nommé*, combinée avec le déterminant défini ou indéfini, ont pour effet de gommer le caractère identifié du référent du nom propre, qui reste néanmoins perçu comme unique **38e**. En revanche, le déterminant défini est employé quand plusieurs individus portent le

même nom : le démonstratif en **38f** car le texte parle de deux jeunes filles s'appelant Charlotte, et l'article défini en **38g** à cause de la relative restrictive.

38 **a** *J'ai connu une Minville, il y a longtemps, très longtemps…* (Pilhes, 1965)
b *Il n'y a pas d'Huguette au numéro que vous avez demandé.* (B. Groult et F. Groult, 1968)
c *Il n'y a qu'un Montpellier.*
d *N'importe quelle Martine fera l'affaire.*
e *Il veut nous présenter un certain Martin* | *le nommé Martin.*
f *Cette Charlotte-là, 14 ans, est déjà une personne célèbre.* (*Le Nouvel Observateur*, nº 1102, 20 déc. 1985)
g *Qui est la Charlotte dont tu parles ?*

4.5.2. L'emploi métaphorique du nom propre

Dans l'emploi métaphorique du nom propre, illustré en **39**, appelé aussi *antonomase*, le nom est appliqué à un ou plusieurs individus qui ne portent pas ce nom, mais qui partagent des propriétés jugées décisives avec la personne ou l'endroit normalement désignés par ce nom. Le déterminant indéfini est parfois suivi d'adjectifs comme *nouveau*, *second*, ou *vrai*, *véritable* **39a**, qui signalent justement qu'il ne s'agit pas de l'interprétation ordinaire du nom propre. Avec un déterminant défini, le nom est souvent précisé par un syntagme prépositionnel **39b** **39c**. Dans cet emploi, le nom ne se comporte plus comme un nom propre : il se combine avec toutes sortes de déterminants et ajouts, et prend parfois, en dépit de la norme, une marque de pluriel **39d**. Les noms propres les plus aptes à jouer ce rôle sont ceux qui désignent des entités célèbres, auxquelles sont habituellement associées des propriétés caractéristiques (*la Rolls Royce des stylos* pour 'un stylo de luxe').

39 **a** *Le Nicaragua peut être un nouveau Vietnam.* (*Le Nouvel Observateur*, nº 1079, 12 juil. 1985)
b *Jean Anouilh rêvait d'être le Molière de notre époque.* (*Le Nouvel Observateur*, nº 1196, 9 oct. 1987)
c *Alain Delon est notre Clint Eastwood à nous.* (*Le Nouvel Observateur*, nº 881, 25 sept. 1981)
d [Titre] *Les Rastignacs de l'écologie s'affirment.* (*blogs.mediapart.fr*, 4 avril 2015)

La même interprétation se rencontre aussi avec quelques noms propres retenus pour suggérer la grande quantité et qui introduisent ainsi un syntagme nominal (*un Himalaya de maladresses*) ➤ V-2.5 ➤ V-5.3.3.

4.5.3. L'emploi métonymique du nom propre

En emploi métonymique, illustré en **40**, le nom regroupe des entités inanimées qui ont partie liée avec le porteur du nom propre. On parle de *métonymie*, ou déplacement, pour une relation existant entre auteur et œuvre, œuvre et exemplaire de l'œuvre, ou entre lieu et produit.
Il est courant de distinguer la métonymie quantitative de la métonymie qualitative. La première **40a** **40b**, avec des déterminants variables, met en jeu des noms d'écrivains, d'artistes, etc., bien connus, et sert à désigner une partie de l'œuvre du créateur en question ; elle s'étend aux emplois présentant une double relation, entre auteur et œuvre, et entre œuvre et exemplaire de l'œuvre **40c**. La seconde **40e**, avec l'article *du* ➤ V-4.1, peut mettre en jeu des noms propres d'individus célèbres ou pas, et évoque certaines propriétés supposées définitoires de l'individu en question, pour un écrivain, son style **40e**, et pour un individu connu des interlocuteurs, son comportement caractéristique **40f**.

40 **a** *Le musée contient trois très beaux Matisse.*
b *J'ai écouté du Mozart toute la soirée.*
c *Il échangea son gros Soljenitsyne contre le* Colorado Saga. (Pavlowitch, 1981)
d *Renoir se trouve à l'étage au-dessous.*
e *Cette histoire, c'est du San Antonio.*
f *C'est du François tout craché.*

L'interprétation métonymique peut se manifester également avec un nom propre sans déterminant, dans un contexte comme celui de **40d**, où *Renoir* désigne des tableaux de Renoir dans un musée.
Quand un nom propre géographique est utilisé pour désigner un produit qui en est issu, il perd son fonctionnement de nom propre et s'écrit alors avec une minuscule initiale (*du camembert*, *le bordeaux rouge*) ➤ XX-2.3.1.

4.5.4. L'emploi de fractionnement du nom propre

Dans l'emploi de fractionnement, le nom propre est suivi d'un adjectif épithète **41a 41b**, d'un syntagme prépositionnel **41c 41d** ou d'une relative restrictive **41e**, ou bien précédé d'un déterminant possessif **41d**. Le déterminant est le plus souvent défini, même si l'indéfini n'est pas exclu **41a**.

41 **a** *Gadenne se fait le peintre d'un Paris familier.*
b *Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que le Céline antisémite est un Céline souriant.* (*Le Nouvel Observateur*, n° 884, 17 oct. 1981)
c *le de Gaulle de la résistance*
d *Mon Pascal n'est pas le Pascal de Voltaire.*
e *le Paris que nous aimons tous*

Le nom propre désigne son référent ordinaire, mais le syntagme nominal en précise une facette : un aspect, une propriété ou une période de son existence, grâce au complément **41d** ou aux ajouts **41a 41b 41c 41e**. Cette facette est souvent mise en contraste avec une autre : le déterminant *mon* en **41d** contraste ainsi avec le complément *de Voltaire*.

4.5.5. L'emploi exemplaire du nom propre

Dans l'emploi d'exemplarité, illustré en **42**, le nom propre traite un individu célèbre comme exemplaire, ou parangon d'une classe, et se construit avec un déterminant indéfini (*un*) ou pluriel (*les*). Le syntagme nominal désigne un individu qui ressemble à celui qui porte ce nom. Le déterminant enlève au nom propre son unicité : l'individu, plus rarement le lieu, est présenté comme exemple ou échantillon d'un type.

42 **a** [...] *la grâce ailée d'une Fabienne Serrat aux slaloms géant et combiné de Saint-Moritz* [...]. (*Le Nouvel Observateur*, n° 899, 30 janv. 1982)
b *Un Gounod, un Saint-Saëns, un Massenet aurait pu mettre cette journée en musique.*
c *Comment se fait-il que les Balzac, les Barbey d'Aurevilly, les Chateaubriand, si novateurs dans l'art d'écrire, aient été réactionnaires en politique ?*
d *Un de Gaulle ne se compromet pas.*

Cet emploi se retrouve dans deux constructions typiques : dans un complément de nom **42a** et, pour les noms propres pluriels, dans des énumérations **42b 42c**. Mais il peut se manifester aussi quand le nom propre est sujet **42d** ou complément de verbe. En emploi exemplaire, l'identité du référent (comme dans l'emploi ordinaire du nom propre) et ses propriétés caractéristiques (comme dans l'emploi métaphorique) demeurent saillantes.

IV-5

Les compléments de nom et les ajouts au nom

5.1. Qu'est-ce que la valence d'un nom ?

5.1.1. Comment distinguer compléments de nom et ajouts ?

Seules des expressions appartenant à certaines catégories peuvent être compléments de nom :
- certains syntagmes nominaux (*son arrivée* [*place Maubert*]) ;
- un syntagme prépositionnel (*la hausse* [*des prix*]) ;
- un syntagme verbal infinitif (*le désir* [*de partir*]) ;
- une subordonnée complétive (*le fait* [*qu'il soit venu*]).

Les autres (adverbe, adjectif, autres subordonnées) ont toujours la fonction *ajout* ➤ **IV-5.5**.
Les principaux critères pour distinguer compléments de nom et ajouts sont les suivants :
- les compléments suivent toujours le nom, certains ajouts pouvant précéder le nom (*un petit livre*) ou le déterminant (*tous les livres*) ;
- seul un complément peut être obligatoire (*ce type de colle*), les ajouts étant toujours optionnels ;
- certaines prépositions, les plus fréquentes étant *de* et *à*, peuvent introduire des compléments ; d'autres (*malgré*, *selon*) introduisent toujours des ajouts ➤ **VII-4.2** ;
- parmi les syntagmes en *de* (*le gout du poivron*), seuls les compléments peuvent être repris par un déterminant possessif (*son gout*), par *en* (*j'en ai oublié le gout*), ou donner lieu à une relative en *dont* (*le poivron dont j'ai oublié le gout*) ;
- le complément est sélectionné par le nom, qui fixe son interprétation, alors que les ajouts ont une interprétation (de temps, de lieu, de matière, etc.) fixée indépendamment de celle du nom.

La catégorie des ajouts et des compléments de nom

Dans le syntagme nominal, un adverbe est toujours *ajout* **1a**, de même qu'un adjectif épithète **1b** ➤ **VI-4.1**. Une subordonnée relative ➤ **XIII.1** ou comparative **1c** ➤ **XIV-1.2** est toujours ajout. Seules certaines subordonnées en *que* sont compléments **1d**, de même que certains syntagmes verbaux à l'infinitif **1e** ➤ **VI-5.3**.

1 **a** [*bientôt*] *mère, la* [*presque*] *totalité des présents* AJOUT
b *un* [*grand*] *arbre, un cahier* [*rouge*] AJOUT
c *un livre* [*qui compte*], *plus de chance* [*que moi*] AJOUT
d *le désir* [*que vous veniez*] COMPLÉMENT
e *l'idée* [*de voyager*] COMPLÉMENT

Les compléments et les ajouts peuvent se cumuler, un nom pouvant être suivi de plusieurs compléments **2a**, de plusieurs ajouts **2b** ou à la fois d'un ajout et d'un complément **2c**.

2 **a** *le désir* [*de partir*] [*de Jean*]
b *le livre* [*rouge*] [*que tu m'as prêté*]
c *le livre* [*rouge*] [*de Jean*]

Le ➤ **tableau IV-18** récapitule les principaux types de compléments de nom et d'ajouts, notés entre crochets.

CATÉGORIE	COMPLÉMENT	AJOUT
adjectif ou syntagme adjectival	—	*un* [*petit*] *livre* *un livre* [*rouge*]
adverbe	—	*la* [*presque*] *totalité* *l'arrivée* [*bientôt*] *du ministre*

CATÉGORIE	COMPLÉMENT	AJOUT
nom ou syntagme nominal	*son arrivée* [*place Maubert*]	*une tarte* [*maison*] *vos amis* [*les musiciens*]
syntagme prépositionnel	*ce type* [*de livre*] *le vote* [*contre le projet*]	*le journal* [*de lundi*] *une bague* [*en or*]
syntagme verbal	*la peur* [*de partir*]	*un livre* [*à lire*] *un chasseur* [*sachant chasser*]
subordonnée	*l'idée* [*que tu partes*]	*l'idée* [*que tu défends*] *des cheveux* [*comme avait sa mère*]

Tableau IV-18. *Les compléments de nom et les ajouts au nom*

Les ajouts prépositionnels et les compléments de nom

Plusieurs prépositions peuvent introduire des compléments ou des ajouts, *de* étant la plus polyvalente de ce point de vue : en **3a**, *de la diligence* est un complément, dont l'interprétation est fixée par le nom ('ce qui approche'), mais un ajout de lieu en **3b**. De même, *avec son frère* est un complément en **3c**, dont l'interprétation est fixée par le nom *ressemblance*, et en **3d** un ajout d'accompagnement. En **3e**, l'interprétation du syntagme introduit par *en* dépend du nom *transformation*, mais pas en **3f**. Enfin, le syntagme en *pour* désigne l'objet de l'amour en **3g**, alors qu'il est ajout de destination en **3h**.

3 **a** *l'approche* [*de la diligence*] COMPLÉMENT
b *l'homme* [*de la diligence*] AJOUT
c *sa ressemblance* [*avec son frère*] COMPLÉMENT
d *son repas* [*avec son frère*] AJOUT
e *sa transformation* [*en or*] COMPLÉMENT
f *sa bague* [*en or*] AJOUT
g *ton amour* [*pour l'argenterie*] COMPLÉMENT
h *ton produit* [*pour l'argenterie*] AJOUT
i *son absence* [*pendant six mois*] AJOUT

De manière générale, le complément dépend du nom pour le choix de sa préposition et pour son interprétation, ce qui n'est pas le cas pour les ajouts. Certaines prépositions telles que *à cause de*, *depuis*, *pendant*, *selon* introduisent toujours des ajouts **3i** > **VII-4.3.1**.

Les ajouts et compléments en de

Dans le syntagme nominal, les syntagmes prépositionnels introduits par *de* ont des propriétés différentes selon qu'ils sont compléments **4a** **4c** ou ajouts **4b** **4d**. Seuls les compléments peuvent être remplacés par un déterminant possessif **4a** **4c** > **V-3.4.1**. En **4d**, *de lundi* est un ajout de date. De même, le remplacement par la proforme *en* est possible pour certains compléments **4e** > **IX-4.3.3**, mais pas pour un ajout **4f**.

4 **a** *l'approche* [*de la diligence*] | *son approche*
b *l'homme de la diligence* | # *son homme*
c *la hausse* [*des prix*] | *leur hausse*
d *la hausse de lundi* | # *sa hausse*
e *J'apprécie le gout* [*du poivron*]. | *J'en apprécie le gout.*
f *J'apprécie la hausse de lundi.* | # *J'en apprécie la hausse.*

Les syntagmes prépositionnels en *de* indiquant la possession (*le journal de Paul*), même s'ils ne sont pas sélectionnés par le nom, sont également analysés comme des compléments, puisqu'ils permettent le déterminant possessif (*son journal*) > **IV-5.1.2**.

Les ajouts et compléments nominaux

Dans le syntagme nominal, un nom ou un syntagme nominal a le plus souvent la fonction *ajout* **5a** > **IV-5.5.1**. C'est le cas notamment des appositions **5b** > **IV-5.4**. Dans de rares cas, un syntagme nominal est complément avec un sens locatif **5c** > **IV-6.4** > **IV-5.2.4**.

5 **a** *un passage piétons, une tarte maison*
b *mon ami, le musicien*
c *son arrivée [place Maubert]*

Quels tests pour les compléments de nom ?

La distinction entre compléments de nom et ajouts au nom est souvent plus délicate que celle entre compléments de verbe et ajouts au verbe ➤ II-2.1.1 ➤ VII-4.3. Alors que les compléments de verbe peuvent être remplacés par des proformes (*le*, *lui*, *en*), peu de proformes sont disponibles pour les compléments de nom. Si *en* est possible pour certains compléments en *de* **4e**, *y* ou *lui* ne sont possibles qu'avec un verbe *support* **6a** ➤ III-6.1. De façon générale, les ajouts sont plus autonomes que les compléments et peuvent apparaitre en dehors du syntagme nominal, comme attributs **6b** ou extraposés en fin de phrase, comme la relative **6c**. Mais certains compléments de nom, par exemple à l'infinitif en **6d**, peuvent également apparaitre en dehors du SN, soit en fin de phrase **6e**, soit comme complément d'*être* **6f**.

6 **a** *Il faut faire un don à cette association.* | *Il faut lui faire un don.*
b *Cette bague est [en or].*
c *[Des gens qui étaient énervés $_{SN}$] sont arrivés.* | *Des gens sont arrivés [qui étaient énervés].*
d *[Son projet de partir en Australie $_{SN}$] a été annoncé.*
e *Son projet a été annoncé [de partir en Australie].*
f *Son projet est [de partir en Australie].*

Les compléments de nom et les arguments

Les compléments de verbe sont généralement interprétés comme des arguments du verbe, avec des rôles sémantiques variés, qui dépendent du verbe ➤ II-3.2, alors que les ajouts sont des modifieurs (de temps, de lieu, etc.) : *pendant six mois* est un ajout de durée ➤ XI-4.1. Dans le syntagme nominal également, les compléments de nom sont en général des arguments du nom : thème en **3a** **3c** **3g**, expérient en **7a** ; et les ajouts sont des modifieurs, comme en **3f** **3h** **3i** **7b**. Mais certains adjectifs épithètes, qui sont en fonction *ajout*, peuvent être interprétés comme des arguments : en **7c**, *allemand* signifie 'des Allemands'. A contrario, les compléments de possession ne sont pas des arguments du nom mais ajoutent une relation à celle exprimée par le nom. Rien dans l'interprétation du nom *sac* **7d** n'implique qu'il doit appartenir à quelqu'un, mais le syntagme en *de* interprété comme possesseur est néanmoins analysé, du point de vue syntaxique, comme un complément, et du point de vue sémantique, comme argument de la relation de possession associée à la construction. La relation de possession peut aussi être exprimée par un ajout (*un sac à Paul*) ➤ V-3.4.3.

7 **a** *la joie [de Paul]*
b *son absence [pendant six mois]*
c *le refus [allemand]*
d *le sac [de Paul]*

Les compléments de nom et l'extraction

De façon générale, seuls des compléments peuvent être extraits hors du syntagme nominal, par exemple en début de phrase interrogative, les ajouts ne le peuvent pas. Ainsi, un complément introduit par *de* (*le journal de Paul*) peut être interrogé **8a**, mais pas un ajout de temps ou de lieu, même introduit par *de* (*le journal de lundi*, *le livre de l'étagère droite*) **8b** **8c**. Pour les compléments de nom introduits par une autre préposition, l'extraction n'est pas possible, sauf dans les constructions à verbe support (*À quelles associations as-tu fait un don ?*) ➤ III-6.2.3. Ainsi, une interrogative portant sur le complément du nom *déguisement* **8d** est aussi peu naturelle que celle d'un ajout introduit par la même préposition (*une bague en or*) **8e**.

8 **a** *De qui as-tu pris [le journal ◊] ?*
b ** De quel jour as-tu pris [le journal ◊] ?*
c ** De quelle étagère as-tu pris [le livre ◊] ?*
d ** En quoi as-tu prévu [un déguisement ◊] ?*
e ** En quoi as-tu acheté [une bague ◊] ?*

5.1.2. La valence des noms

Comme les adjectifs ➤ VI-2.4.1, et les verbes ➤ II-2.1, les noms se distinguent selon le nombre et la catégorie de leurs compléments. L'on peut distinguer les noms sans complément **9a**, les noms à un complément **9b**, à deux compléments **9c** et plus rarement à trois compléments **9d** ➤ tableau IV-19.

9 a *un arbre, un boulanger, le ciel*
b *le fils* [*de Paul*]
c *la transformation* [*de Paul*] [*en singe*]
d *la traduction* [*du poème*] [*en français*] [*par Paul*]

À la différence des verbes > II-5.2, peu de noms ont un complément obligatoire. On peut citer les noms d'approximation (*espèce*, *genre*, *sorte*, *type*) **10a**, dont le complément en *de* est obligatoire **10b** sauf changement de sens **10c** > IV-5.2.3. Ainsi, *espèce*, sans complément, n'est plus un nom d'approximation mais renvoie à une classification biologique.
Quand un complément est optionnel **10d**, il est généralement sous-entendu : il s'agit de la hausse de quelque chose, dont il a été question, en **10e**.

10 a *Il portait une espèce* [*de grand sac*].
b * *Il portait une espèce.*
c *Cette espèce est en voie de disparition.*
d *La hausse* [*des prix*] *est sensible.*
e *La hausse est sensible.*

NOMS	EXEMPLES
SANS COMPLÉMENT	
arbre, chien, ciel, maison	*un chien, une maison*
À UN COMPLÉMENT	
prépositionnel : *différence* (*entre*), *exception* (*à*), *fils* (*de*)	*la différence* [*entre ces options*] *une exception* [*à la règle*] *le fils* [*de Paul*]
infinitif : *fait* (*de*), *possibilité* (*de*)	*la possibilité* [*de partir en vacances*]
subordonnée : *fait, possibilité*	*le fait* [*qu'il pleuve*], *la possibilité* [*qu'il neige*]
À DEUX COMPLÉMENTS	
prépositionnel : *accès* (*de*, *à*), *droit* (*de*, *à*), *fidélité* (*de*, *à*), *livre* (*de*, *sur*), *lutte* (*de*, *contre*), *recours* (*de*, *à*), *ressemblance* (*de*, *avec*)	*l'accès* [*des salariés*] [*à l'immeuble*] *un livre* [*de Paul*] [*sur les Indiens*]
prépositionnel et infinitif : *désir* (*de*, *de*), *espoir* (*de*, *de*), *idée* (*de*, *de*), *peur* (*de*, *de*), *tendance* (*de*, *à*)	*le désir* [*de Paul*] [*de venir*] *la tendance* [*de Paul*] [*à mentir*]
prépositionnel et subordonnée : *crainte* (*de*), *joie* (*de*), *peur* (*de*)	*la peur* [*de Paul*] [*qu'il neige*]
À TROIS COMPLÉMENTS	
promesse (*de*) (*à*) (*de*), *supériorité* (*de*) (*sur*) (*en*), *traduction* (*de*) (*en*) (*par*)	*la promesse* [*de Jean*] [*aux enfants*] [*de partir en vacances*] *la supériorité* [*de Paul*] [*sur son frère*] [*en maths*]

Tableau IV-19. *Les compléments du nom*

La valence d'un nom est généralement liée à son interprétation, c'est-à-dire à sa classe sémantique > IV-3.1. Les noms à trois compléments sont rares et souvent dérivés de verbes (*traduire*) ou d'adjectif (*supérieur*) à deux compléments > II-2.4.3 > VI-3.1.
Certains noms, a priori sans complément dans le lexique, comme *chien*, *maison*, peuvent en recevoir un, introduit par *de*, interprété comme possesseur (*le chien de Paul*) ou comme créateur (*une maison de Le Corbusier*) > IV-5.2.1.
Du point de vue syntaxique, les compléments du nom sont toujours des compléments obliques. Le nom se distingue en cela du verbe qui peut se construire avec un complément direct (*manger la soupe*) ou un attribut (*être heureux*) > I-3.2.2 > II-2.1.

Certaines séquences, en apparence similaires à celles d'un nom suivi d'un complément, doivent être distinguées : elles sont figées ou *lexicalisées*, c'est-à-dire forment un seul nom, composé ou aggloméré (*une pomme de terre*, *un dé à coudre*, *un moulin à café*) ➤ IV-2.1.2.
Quand le nom est en emploi prédicatif, par exemple comme attribut ➤ IV-6.4, ou avec un verbe support, sa valence peut comporter également un sujet (*Ce voyage est un succès. Ce voyage a du succès.*).
Les noms propres, quant à eux, n'ont pas de compléments, sauf à être interprétés comme noms communs : *la Renault de Paul* désigne une voiture de la marque Renault ➤ IV-4.5.3.

5.2. Les compléments prépositionnels du nom

De nombreux noms admettent un complément prépositionnel, introduit par exemple par :
- *à* (*une exception* [*à la règle*]) ;
- *contre* (*un vote* [*contre le projet*]) ;
- *de* (*le départ* [*de Paul*], *le livre* [*de Marie*]) ;
- *envers* (*notre reconnaissance* [*envers Marie*]) ;
- *en* (*sa transformation* [*en singe*]) ;
- *entre* (*la différence* [*entre le Nord et le Sud*]) ;
- *par* (*son portrait* [*par Nadar*]) ;
- *pour* (*son amour* [*pour les chats*]).

Un complément introduit par *de* peut généralement être remplacé par un possessif (*son départ*, *son livre*) ou donner lieu à une relative en *dont* (*dont le départ*, *dont le livre*…).
Deux compléments de nom peuvent se cumuler (*la transformation du plomb en or*). Rares sont les noms à complément obligatoire (*une sorte de*, *un type de*), tout comme les noms à trois compléments (*la traduction du poème en français de Paul*).

Le ➤ **tableau IV-20** illustre les principaux cas de complément prépositionnel du nom.

NOMS	EXEMPLES
À UN COMPLÉMENT	
en *à* : *exception* (*à*)	*une exception* [*à la règle*]
en *de* : *courage* (*de*), *fils* (*de*), *gentillesse* (*de*), *possibilité* (*de*)	*le fils* [*de Paul*] *la possibilité* [*d'une erreur*]
autre préposition : *différence* (*entre*)	*la différence* [*entre ces options*]
À DEUX COMPLÉMENTS	
en *à* ou *de* : *accès* (*de*) (*à*), *appel* (*de*) (*à*), *droit* (*de*) (*à*), *espoir* (*de*) (*de*), *fidélité* (*de*) (*à*), *idée* (*de*) (*de*), *participation* (*de*) (*à*), *peur* (*de*) (*de*), *recours* (*de*) (*à*), *tendance* (*de*) (*à*)	*l'accès* [*des salariés*] [*à l'immeuble*] *la tendance* [*de Paul*] [*au mensonge*] *la peur* [*de Paul*] [*des araignées*]
autre préposition : *colère* (*de*) (*contre*), *découverte* (*de*) (*par*), *livre* (*de*) (*sur*), *lutte* (*de*) (*contre*), *reconnaissance* (*de*) (*envers*), *rencontre* (*de*) (*avec*), *ressemblance* (*de*) (*avec*), *transformation* (*de*) (*en*), *vote* (*de*) (*pour*)	*le portrait* [*de Dora*] [*par Picasso*] *un livre* [*de Paul*] [*sur les Indiens*] *la reconnaissance* [*de Marie*] [*envers Lou*]
À TROIS COMPLÉMENTS	
don (*de*) (*de*) (*à*), *supériorité* (*à*/*sur*) (*de*) (*en*), *traduction* (*de*) (*en*) (*de*/*par*)	*la traduction* [*de ce poème*] [*en français*] [*par Léa*] *la supériorité* [*de Luc*] [*sur son frère*] [*en maths*]

Tableau IV-20. *Les principaux compléments prépositionnels du nom*

5.2.1. Les compléments de nom introduits par *de*

La majorité des compléments du nom sont introduits par *de*, avec des interprétations et des propriétés syntaxiques très variées. Le ➤ tableau IV-21 illustre les principaux cas, selon la classe sémantique du nom ➤ IV-3.1.

COMPLÉMENT	NOMS	EXEMPLES	DÉTERMINANT POSSESSIF
agent créateur	*dessin, immeuble*	*ce dessin* [*de Picasso*]	*son dessin*
de nom de partie	*aiguille, bas, haut*	*l'aiguille* [*de l'horloge*]	*son aiguille*
possesseur	*cahier, chien, ennuis*	*le cahier* [*de Paul*]	*son cahier*
de nom affectif	*amour, crétin, drôle, idiot, merveille*	*un amour* [*d'enfant*] *ce crétin* [*de Paul*]	—
de nom d'approximation	*espèce, genre, type*	*ce genre* [*de choses*]	—
de nom d'évènement ou d'activité	*arrivée, élection, lecture, réparation*	*l'arrivée* [*de Paul*] *la réparation* [*de la voiture*]	*son arrivée* *sa réparation*
de nom d'état et de sentiment	*crainte, joie, peur*	*la joie* [*de Paul*] *la peur* [*de l'orage*]	*sa joie* —
de nom de qualité et de propriété	*courage, intelligence, taille*	*le courage* [*de Paul*] *la taille* [*de la pièce*]	*son courage* *sa taille*
de nom de quantité	*dizaine, plupart*	*la plupart* [*des films*]	—
de nom relationnel	*ami, fils, frère, lecteur*	*le frère* [*de Paul*]	*son frère*

Tableau IV-21. *La variété des compléments de nom en* de

➤ Ajouts d'identité introduits par *de* (*la ville de Paris*, *un sentiment de malaise*) ➤ IV-5.5.2

L'interprétation des compléments de nom en de

La préposition *de* est compatible avec un grand nombre de rôles sémantiques, qui dépendent du nom et du complément : agent **11a**, agent créateur **11b**, expérient **11c**, patient **11d**, représentation **11e**, possesseur **11f**, lieu d'origine **11g**, source **11h** ➤ II-3.2.2.

11 **a** *la déclaration* [*de Paul*]
b *une chapelle* [*de Le Corbusier*]
c *la joie* [*de Marie*]
d *la réparation* [*de la voiture*]
e *un portrait* [*de Louis XIV*]
f *le chien* [*de Paul*]
g *le retour* [*de Londres*]
h *un prêt* [*de la bibliothèque*]

Il peut en résulter certaines ambigüités. Ainsi la *maison de Paul* peut être celle qu'il a conçue ou construite (comme architecte, promoteur, maçon, etc.), celle qu'il possède ou bien, avec une relation de possession étendue, celle qu'il habite. De même le *portrait de Paul* peut être celui qu'il possède (comme collectionneur), celui qu'il a réalisé (comme peintre, photographe, etc.), ou celui qui a été fait de lui (comme modèle).

> *Les compléments de nom en* de *sans rôle sémantique*
>
> Certains noms prennent un complément en *de* sans lui assigner de rôle sémantique. Il s'agit des noms de quantité (*la majorité des problèmes*) ➤ V-5.3.1, des noms d'approximation (*ce genre de chose*), des noms affectifs (*un amour d'enfant*) ➤ IV-5.2.3. Dans ce cas, le syntagme nominal désigne la même chose que son complément, ou une partie de celui-ci, et tous deux ont le même rôle sémantique.

Le complément de nom possesseur

Le complément en *de* peut indiquer le possesseur de l'entité exprimée par le nom **12**. La relation de possession ici ne se réduit pas à la possession matérielle d'un objet concret ; c'est une notion plus générale,

incluant des cas où le *possesseur* est simplement fortement impliqué dans la situation. Ainsi **12a** signifie 'Paul a une maison', mais **12b**, 'Paul prend un train' et **12c**, 'Paul a des ennuis' ➤ V-3.4.1.

12 **a** *la maison* [*de Paul*]
b *le train* [*de Paul*]
c *les ennuis* [*de Paul*]

Le complément en *de* peut être remplacé par un déterminant possessif **13a**. Il peut aussi donner lieu à une relative en *dont* **13b** **13c**. Il est compatible avec de nombreux noms et n'est pas à proprement parler sélectionné par le nom.

13 **a** *sa maison, son train, ses ennuis*
b *Nous avons rendez-vous avec Paul, dont* [*le train*] *arrive à la demie.*
c *Nous avons rendez-vous avec Paul, dont* [*les ennuis*] *semblent s'estomper.*

Le complément de nom créateur

Le complément en *de* peut également indiquer le créateur de l'objet dénoté par le nom. Il accompagne des noms d'objets fabriqués, généralement concrets **14a**, parmi lesquels les noms représentationnels, comme *dessin*, *photo*, *pièce de théâtre*, *portrait* ➤ IV-3.3.1, mais aussi des noms abstraits **14b**, avec une certaine souplesse d'interprétation : *le Dieu de Voltaire* est 'le concept de Dieu, tel que conçu par Voltaire'. Ils sont compatibles avec un possesseur **14c** ou un objet représenté **14d**, également introduits par *de*.

14 **a** *les robes* [*de Dior*], *un portrait* [*de Picasso*]
b *l'hypothèse* [*de Riemann*], *la théorie* [*d'Einstein*]
c *le portrait* [*de Picasso*] [*du collectionneur Barnes*]
d *le portrait* [*de Dora*] [*de Picasso*]

Comme les compléments de possession, ils peuvent être remplacés par un déterminant possessif **15** ➤ V-3.4.1, avec parfois des ambigüités : *mes robes* peuvent être celles que j'ai conçues ou confectionnées, comme créateur ou comme couturier, ou simplement celles que je possède. La présence d'un autre complément en *de* peut favoriser certaines interprétations : le déterminant possessif peut renvoyer au possesseur ou au créateur en **15c**, mais renvoie au possesseur plutôt qu'à l'objet représenté en **15d**.

15 **a** *mes robes*
b *sa théorie*
c *son portrait de Dora*
d *son portrait de Picasso*

> *La hiérarchie des rôles sémantiques et le déterminant possessif*
>
> On peut considérer que les rôles correspondant aux compléments de nom sont hiérarchisés, le premier étant le possesseur, suivi de l'agent créateur, le dernier étant l'objet représenté. De manière générale, le déterminant possessif est interprété comme ayant un rôle plus élevé dans la hiérarchie que le complément de nom. Si le complément du nom représentationnel renvoie à l'objet représenté, le déterminant possessif renvoie au possesseur ou au créateur **15c**. Si le complément renvoie au créateur, le déterminant possessif renvoie au possesseur **15d**. Si le complément renvoie au possesseur, le déterminant possessif n'est pas possible : dans *son portrait du collectionneur Barnes*, le complément est interprété comme l'objet représenté.
>
> *Les compléments de possession ou d'agent créateur*
>
> Un complément interprété comme agent créateur peut, comme un possesseur, donner lieu à une relative en *dont* **16a** **16b** ➤ XIII-2.3.2. À la différence du possesseur, il peut être complément d'un nom indéfini **16c** et comporter un pronom personnel **16d** : le pronom en **16d** renvoie à l'auteur du livre, pas à son possesseur. Dans ce cas, la possession serait exprimée par un ajout en *à* (*un livre à lui*) ➤ V-3.4.3.
>
> **16** **a** *Nous étudierons cette année Léonard de Vinci, dont* [*les créations*] *sont si diverses.*
> **b** *Il préfère lire Voltaire, dont* [*le Dieu*] *ne s'implique pas dans la vie des hommes.*
> **c** *un autre livre* [*de Voltaire*]
> **d** *un autre livre* [*de lui*]

Les autres compléments de nom en de *interprétés comme arguments*

Avec les noms relationnels (*ami*, *frère*, *lecteur*) **17a** ➤ IV-3.1.1, les noms représentationnels (*photo*, *portrait*) **17b** ➤ IV-3.3.1, les noms d'évènement ou d'activité (*arrivée*, *réparation*) **17c** ➤ IV-3.5 ➤ IV-3.6,

les noms de sentiment (*peur*) ➤ IV-3.7 ou de qualité (*intelligence*) **17d** ➤ IV-3.8, le complément en *de* est interprété comme l'argument sémantique de la relation exprimée par le nom.

17 **a** *le frère* [*de Marie*], *l'ami* [*de Paul*], *les lecteurs* [*de Balzac*]
b *le portrait* [*de Louis XIV*], *une photo* [*de la tour Eiffel*]
c *l'arrivée* [*de Paul*], *la réparation* [*de la voiture*],
d *la peur* [*de Marie*], *l'intelligence* [*de Paul*].

Les noms relationnels impliquent l'existence d'une autre entité (si l'on est un frère, c'est toujours de quelqu'un d'autre). Les noms d'agent en *-eur* (*lecteur*, *réparateur*) construits à partir de verbes transitifs (*lire*, *réparer*) impliquent aussi l'existence de l'entité correspondant au complément du verbe (si on est un lecteur, on est lecteur de textes). De même, un objet représentationnel représente toujours quelque chose. Les noms d'évènement ou d'activité sont des noms dynamiques. Quand ils sont dérivés de verbes, le complément correspond au sujet (*l'arrivée de Paul*) ou au complément (*la réparation de la voiture*) du verbe. Les noms de sentiment sont des noms d'état : le complément exprime celui qui ressent le sentiment (*la colère de Paul*) ou ce qui le cause (*la peur de l'orage*), tandis que pour les noms de qualité, le complément exprime le porteur de la qualité (*l'intelligence de Paul*).
Ces compléments en *de* sont compatibles avec d'autres compléments exprimant le créateur **18a**, le possesseur **18b** ou un autre argument du nom **18c** **18d**.

18 **a** *le portrait* [*de Louis XIV*] [*de Rigaud*]
b *le portait* [*de Louis XIV*] [*du musée du Louvre*]
c *la réparation* [*de la voiture*] [*par le garagiste*]
d *l'amour* [*de Marie*] [*pour les chats*]

La plupart de ces compléments en *de* **17** peuvent être remplacés par un déterminant possessif **19** ➤ tableau IV-21. Le complément exprimant la cause du sentiment ou l'origine **11g** font exception : *sa peur* ne peut pas équivaloir à *la peur de l'orage*.

19 **a** *son frère*, *son ami*, *ses lecteurs*
b *son portrait*, *sa photo*
c *son arrivée*, *sa réparation*
d *sa peur*, *son intelligence*

Ils peuvent donner lieu à une relative en *dont* **20** ➤ XIII-2.3.2.

20 **a** *Téléphone à Paul, dont* [*l'ami*] *vient justement d'arriver.*
b *Louis XIV, dont* [*le portrait*] *en pied est fort connu, ne perdait jamais le sens de sa majesté.*
c *Le ministre dont* [*l'arrivée*] *est très attendue vient ici pour la première fois.*
d *As-tu fait la connaissance du directeur, dont* [*l'intelligence*] *nous a frappés ?*

Les compléments de noms dérivés de verbes

La variété des compléments en *de* est un privilège des noms. Le complément en *de* du nom peut venir du complément en *de* du verbe dont il est dérivé (*se souvenir de cette promenade*, *le souvenir de cette promenade*), mais le plus souvent il correspond au sujet ou au complément direct. À la différence des verbes, les noms ne peuvent pas avoir de complément nominal direct ➤ IV-1.1.1. Quand un nom est dérivé d'un verbe transitif, son complément en *de* peut correspondre au sujet (*la réparation du garagiste* pour 'le garagiste répare quelque chose') ou au complément (*la réparation de la voiture* pour 'on répare la voiture'). Le complément en *de* correspondant au sujet est parfois appelé *génitif subjectif* et celui correspondant au complément *génitif objectif* ➤ IV-3.5.2.
Il en va de même des noms dérivés d'adjectif : le complément en *de* peut correspondre à un complément de l'adjectif (*la satisfaction du travail accompli* pour 'il est satisfait de ce travail'), mais il correspond le plus souvent au sujet de l'adjectif attribut (*la gentillesse de Paul* pour 'Paul est gentil').
La présence, avec un nom dérivé de verbe, de deux compléments en *de*, l'un correspondant au sujet, l'autre au complément, n'est pas toujours naturelle. Il est souvent préférable d'exprimer l'agent par un déterminant possessif **21b** ou un complément en *par* **21d** ➤ IV-3.5.2.

21 **a** % *La lecture de Paul des* Essais *n'a pas été complète.*
b *Sa lecture des* Essais *n'a pas été complète.*
c % *La réparation de notre voiture du nouveau garagiste n'aura pas tenu longtemps.*
d *La réparation de notre voiture par le nouveau garagiste n'aura pas tenu longtemps.*

Les compléments en de *et les pronoms personnels*

Certains compléments en *de* peuvent comporter un pronom personnel : le complément d'un nom représentationnel, interprété comme entité représentée ou comme créateur (*un portrait de lui* étant ambigu entre ces deux interprétations), mais pas celui d'un nom relationnel (* *des amis de lui*), d'un nom d'activité ou d'évènement (* *l'arrivée de lui*), d'un nom de sentiment (* *une passion de lui*) ou d'un nom de qualité (* *la patience de lui*) ➤ IX-6.2.3.

La mobilité des compléments en de

Certains compléments en *de* peuvent être extraposés, en dehors du syntagme nominal, en fin de phrase **22a 22b**, mais pas tous **22c 22d**.

22 **a** *Un exemple récent nous a été fourni [de son comportement bizarre].*
b *Plusieurs portraits nous sont parvenus [de Louis XIV dans toute sa gloire].*
c * *Un frère est arrivé [de Paul].*
d * *L'incendie a éclaté hier [de la préfecture].*

5.2.2. Les compléments des noms de partie et des noms de quantité

Les noms de partie (*haut*, *proue*) **23a 23b** ➤ IV-3.3.1, comme les noms de quantité (*dizaine*) **23c** et de proportion (*majorité*) **23d** ➤ V-5.3.2, ont un complément introduit par *de*. Dans les deux cas, le syntagme nominal réfère à une partie de la totalité décrite par le complément.

23 **a** *le haut [de l'armoire]*
b *la proue [du bateau]*
c *une dizaine [de mes étudiants]*
d *la majorité [des Français]*

Les noms de partie sont soit des noms généraux, comme *côté*, *haut*, *moitié*, *part*, *partie* (*la moitié nord de l'appartement*), soit des noms spécialisés pour un certain tout, comme *cadran* par rapport à *montre* ou *horloge*, ou *proue* par rapport à *bateau*.
Les noms de quantité (*dizaine*, *majorité*, *totalité*, *ensemble*) prennent un complément qui correspond à la totalité dont ils expriment une partie. C'est le complément qui détermine le type d'entité décrite : *la majorité des participants* désigne des participants, et *l'ensemble des journaux*, des journaux. Le second nom est un singulier collectif **24c 24d** ➤ IV-2.3.3 ou, plus fréquemment, un pluriel **24a 24b** ; dans ce cas, il peut déterminer l'accord du verbe au pluriel **24e** ➤ V-5.3.4.

24 **a** *J'ai reconnu la majorité [des participants].*
b *J'ai lu l'ensemble [des journaux].*
c *J'ai reconnu la majorité [de l'assistance].*
d *J'ai lu l'ensemble [de la presse].*
e *La majorité [des participants] a été convaincue / ont été convaincus.*

Certains noms peuvent fonctionner comme noms de partie ou comme noms de quantité : *moitié* est un nom de partie quand il est suivi d'un nom singulier non collectif (*la moitié du jardin*) et un nom de quantité quand il est suivi d'un nom pluriel (*la moitié des étudiants*).
Avec les noms désignant une partie d'un objet concret, le complément ne peut être remplacé par un déterminant possessif que dans des conditions de contraste **25a**. Dans les autres cas, la reprise par *en* est souvent plus naturelle **25c** ➤ IX-4.4. Avec les noms de quantité, le déterminant possessif est difficile **25d** et limité à des tours prépositionnels figés (*dans leur totalité / majorité / ensemble*) **25e**.

25 **a** [...] *l'allée centrale, qui séparait la moitié droite utile du jardin (celle des légumes, des fruits et des animaux comestibles) de sa moitié gauche, autrefois « jardin d'agrément »* [...]. (Roubaud, 1993)
b *J'ai mangé la moitié [des pommes] / * leur moitié.*
c *J'en ai mangé la moitié.*
d *Le maire a rencontré l'ensemble [des habitants] / * leur ensemble.*
e *Dans leur majorité, les citadins préfèrent la mer à la montagne.*

La plupart des noms de partie et de quantité permettent une relative en *dont* **26**.

26 **a** *Nous avons acquis un bateau d'occasion, dont [la proue] a été un peu endommagée.*
b *J'avais mis de côté des journaux, dont [la totalité] est à jeter.*

Autres propriétés des compléments des noms de quantité

Le complément du nom de partie peut être un pronom personnel, s'il s'agit d'un animé (*une part de lui s'y opposait*), mais pas celui du nom de quantité (* *une dizaine d'eux*), et l'on doit recourir à une autre préposition (*une dizaine d'entre eux*).
Les compléments des noms de quantité diffèrent aussi des compléments prépositionnels ordinaires en ce qu'ils permettent l'extraction, dans une interrogative ou une relative, d'un de leurs propres compléments, alors que, dans le cas général, l'extraction hors d'un syntagme prépositionnel est difficile ➤ I-6.3.4.
En **27a**, l'interrogatif correspond au complément du nom *œuvres*, lui-même complément du nom *plupart*, et en **27b** le complément de *disques*, lui-même complément de *majorité*, est relativisé.

27 **a** *De quel jeune romancier as-tu lu* [*la plupart* [*des œuvres* ◊ SP]] *?*
b *J'aime toujours ce chanteur, dont j'ai* [*la majorité* [*des disques* ◊ SP]].

Autre construction des noms de quantité

Les noms de quantité peuvent aussi être suivis d'un nom introduit par *de* sans déterminant : *une moitié d'orange*, *une dizaine de manifestants*. Dans ce cas, ils ont la fonction *spécifieur*, comme des déterminants, et le second nom est la *tête* de l'ensemble ➤ V-2.2.5.

5.2.3. Les compléments des noms d'approximation et des noms affectifs

Les noms d'approximation (*forme*, *genre*, *manière*, *sorte*, *type*) **28a** et les noms affectifs (*amour*, *crétin*, *imbécile*) **28b** **28c** prennent un complément en *de* dans une construction très particulière.

28 **a** *un type* [*de poisson*], *ce genre* [*de problème*]
b *un amour* [*de statuette*]
c *cet imbécile* [*de Paul*]

Le complément introduit par *de* ne constitue pas un complément prépositionnel ordinaire : c'est un nom commun sans déterminant **29a** **29b** ou un nom propre **29c** **29d**.

29 **a** *cette sorte* [*d'étiquette*], *ton crétin* [*de frère*]
b * *une sorte de cette étiquette*, * *ce crétin de ton frère*
c *J'ai aperçu ce coquin* [*de Paul*].
d *une manière* [*de Blanche-Neige cathodique*] (BFM Radio, 8 mars 2009, 10 h)

Il ne peut pas être remplacé par un déterminant possessif **30a** **30b**, sauf changement de sens, et il ne donne pas lieu à une relative en *dont* **30c** **30d** ➤ XIII-2.3.2.

30 **a** *ce coquin* [*de Paul*] ≠ *son coquin*
b *cet amour* [*de statuette*] ≠ *son amour*
c * *C'est une étiquette dont je connais la sorte.*
d * *C'est Paul dont j'ai aperçu ce coquin.*

➤ Emploi d'un nom affectif comme *ajout prédicatif* (*Il est parti, ce crétin.*) ➤ IV-6.5.3

Le complément des noms d'approximation ou affectifs et l'extraction

La construction approximative (*une drôle d'idée*) ou affective (*ta courageuse de fille*) existe aussi à partir d'un adjectif évaluatif ➤ VI-2.2.2.
Une autre propriété du complément des noms d'approximation ou affectifs est qu'il autorise, comme celui des noms de quantité, l'extraction de son propre complément dans une relative ou une interrogative **31b** **31d**, alors qu'on ne peut pas aisément extraire un complément hors d'un syntagme prépositionnel ➤ I-6.3.4 ➤ VII-3.1.6.

31 **a** *Je n'aime pas* [*le genre de livres de cet auteur*].
b *Voici un auteur dont je n'aime pas* [*le genre* [*de livres* ◊ SP]].
c [*Les sots de partisans de ce candidat*] *bloquent le passage.*
d *Voici le candidat dont* [*les sots* [*de partisans* ◊ SP]] *bloquent le passage.*

L'interprétation des noms d'approximation ou affectifs

Noms d'approximation et noms affectifs ont en commun de ne pas changer le type d'entité décrite par le nom qui les suit. Les propriétés sémantiques, ou *restrictions de sélection*, sont apportées par le second nom. En **32a**, *ce genre d'ami* est animé comme *ami*, et *ce genre de fauteuil*, inanimé comme *fauteuil* en **32b**. Un *amour d'enfant* est animé comme *enfant* **32c**, *un amour de statuette* inanimé comme *statuette* **32d**. Ces syntagmes nominaux se combinent avec les mêmes verbes ou adjectifs que le second nom.

32 **a** *Ce genre d'ami n'appelle jamais au téléphone.*
b *Ce genre de fauteuil est confortable.*
c *Cet amour d'enfant nous a joué du piano.*
d *J'ai acheté un amour de statuette.*

On pourrait supprimer le premier nom sans modifier les conditions de vérité de la phrase : **33a** implique 'j'ai acheté un pull', **33b** 'j'ai trouvé une statuette' et **33c** 'j'ai rencontré ton frère'.

33 **a** *J'ai acheté une sorte de pull.*
b *J'ai trouvé un amour de statuette.*
c *J'ai rencontré ton crétin de frère.*

Il en résulte que le complément du nom d'approximation est obligatoire, sauf changement de sens du nom **34a**. Celui du nom affectif peut l'être aussi **34b 34c**, mais la présence d'un déterminant démonstratif rend possible l'absence de complément **34d 34e**.

34 **a** *Je n'aime pas ce type de boisson.* ≠ *Je n'aime pas ce type.*
b *J'ai trouvé un amour de statuette.* ≠ *J'ai trouvé un amour.*
c *J'ai rencontré ton crétin de frère.* ≠ *J'ai rencontré ton crétin.*
d *J'ai rencontré ce crétin.*
e *Regarde cette merveille de statuette !* = *Regarde cette merveille !*

Les noms d'approximation

Les noms comme *sorte*, *espèce* ou *type* peuvent décrire une sous-espèce ou un sous-type (*Il y a une sorte de riz particulièrement nourrissante. C'est le genre d'homme à ne pas céder.*) ➢ V-1.2.3. Mais ils peuvent aussi indiquer que la classification est approximative (*C'est une sorte d'artiste.*), avec éventuellement une valeur péjorative (*une espèce d'avocat*). Le nom *espèce* est en outre utilisé en renfort de noms affectifs (*Une espèce d'imbécile m'a coupé la route.*).

Les noms affectifs

Les noms affectifs, comme *crétin*, *imbécile*, *merveille*, *monstre*, sont appelés *noms d'insulte* dans certains ouvrages, *noms de qualité* dans d'autres. Nous préférons le terme *nom affectif*, réservant le terme *nom de qualité* à ceux qui expriment une qualité physique (*taille*) ou mentale (*intelligence*) ➢ IV-3.8.
Les noms affectifs n'expriment pas une propriété objective mais renseignent sur l'attitude du locuteur. Celle-ci est souvent dépréciative (*canaille*, *crétin*, *idiot*, *fripouille*, *imbécile*, *monstre*, *saleté*), et le nom affectif peut alors être employé comme insulte (*Idiot ! Crétin !*). Mais elle peut aussi être valorisante (*amour*, *chef-d'œuvre*, *merveille*, *perfection*) ou simplement manifester l'étonnement (*phénomène*).
Les noms affectifs peuvent se combiner entre eux **35a 35b** ou avec un nom d'approximation **35c**. C'est toujours le dernier nom qui définit le type d'entité décrite.

35 **a** *ton crétin de gendarme de mari*
b *cet idiot de mauviette de beau-frère*
c *une espèce de crétin de collègue*

Autres propriétés des noms affectifs

Les noms affectifs ont de nombreuses variantes, souvent condamnées par la norme ou par les règles de politesse (! *bâtard*, ! *bouffon*, ! *con*, ! *connard*, ! *saloperie*, ! *putain*, ! *salaud*). Ils correspondent fréquemment à la nominalisation d'un adjectif (*des sots de partisans*, *cette courageuse de Lise*, *cet intrépide de Paul*).
Ils peuvent apparaitre, sans complément, dans des énoncés sans verbe, exclamatifs, avec (*Quel crétin, ton frère !*) ou sans sujet (*Quel imbécile !*), ou émotifs (*Ce crétin ! La peste !*), ou comme ajouts vocatifs ➢ XVIII-4.2.
Ils peuvent apparaitre, entre virgules à l'écrit et avec une frontière prosodique à l'oral, comme ajouts dans la phrase (*Léa a encore perdu ses clefs, la peste !*) ➢ IV-6.5.3. Ils établissent alors une relation implicite avec le prédicat verbal : c'est, entre autres, parce qu'elle a perdu ses clefs que Léa est qualifiée de peste.
Enfin, leur contribution sémantique est de l'ordre du commentaire et ne fait pas partie du contenu principal de la phrase : il est difficile de les réfuter par une négation simple **36a** ; il faut ajouter *mais* ou une autre expression de contestation **36b** ➢ I-7.2.1.

36 **a** Loc. 1 — *Il faut discuter avec ce tyran de directeur.*
Loc. 2 — # *Non, ce n'est pas un tyran.*
b Loc. 1 — *Il faut discuter avec ce tyran de directeur.*
Loc. 2 — *Je ne trouve pas que ce soit un tyran.*

Les noms ordinaires et les noms affectifs

Certains noms (*monstre*) ont un emploi comme nom ordinaire et un autre comme nom affectif, avec des ambigüités possibles : *ce monstre de Paul* peut désigner un monstre qu'a dessiné ou imaginé Paul (nom ordinaire avec complément créateur), ou bien désigner Paul, en le traitant de monstre (nom affectif). De fait, la liste des noms affectifs n'est pas fermée, et bon nombre de noms ordinaires, comme des noms de métier ou d'occupation (*colonel*, *gendarme*, *intellectuel*, *tyran*) ➤IV-3.2.2, d'âges de la vie (*gamin*, *vieillard*) **37a** ou d'animaux (*autruche*, *cochon*, *hippopotame*, *tigresse*) **37b**, peuvent à l'occasion entrer dans cette construction.

37 **a** *votre gendarme* [*de mari*], *ce gamin* [*de Paul*]
b *une tigresse* [*de patronne*], *ce cochon* [*de locataire*]

Il peut en résulter une altération de leur sens. Dans la construction affective, les noms ne retiennent que certains traits de leur emploi comme noms ordinaires. Dans *votre gendarme de mari*, le nom *gendarme* n'indique pas forcément la profession du mari, mais plutôt certains traits associés de façon stéréotypée à cette profession (autoritarisme, sévérité, etc.). De la même façon, dans *ton hippopotame de copain*, on retient du nom *hippopotame* les propriétés de grosseur et de maladresse. En registre informel, certains locuteurs utilisent comme insultes des noms tout à fait ordinaires (*Cornichon !*) ou empruntés (*Bachibouzouk !*), qui, dès lors, peuvent fonctionner comme noms affectifs : *Je suis seulement surprise que ce cornichon de Gamache ait pigé aussi vite.* (Penny, 2017) ('compris aussi vite').

Les noms affectifs au Québec

En français du Québec, de nombreux noms, appelés *sacres*, venant du vocabulaire religieux, fonctionnent comme des noms affectifs péjoratifs (*baptême*, *calice*, *ciboire*, *crisse*, *ostie*, *tabarnak*, *viarge*). Ils entrent dans la construction affective **38a**, ils fonctionnent comme ajouts à la phrase **38b** et peuvent se cumuler **38c** ('patron'), **38d**. En **38d**, *ostie*, normalement féminin, s'accorde avec *char* ('voiture'), qui est masculin.

38 **a** % *un crisse de char, ma crisse de propriétaire* (Québec)
b % *J'y ai demandé l'heure. Le crisse, il m'a même pas répondu.* (Québec)
c % *le crisse de tabarnak de boss* (Québec)
d % *un ostie de crisse de char* (Québec)

Le nom d'approximation *amanchure* ('arrangement') peut être employé comme nom affectif : % *Tu parles d'une amanchure de crayon !* (Québec). On trouve aussi des syntagmes nominaux formés d'un déterminant et d'un adjectif : % *un foutu de bon café*, % *une bizarre de construction*, % *sa damnée de musique* (archaïque). La construction existant en français européen (*cet idiot de Paul*) s'étend ainsi à d'autres adjectifs.
Il existe par ailleurs au Québec, en registre informel ou non standard, une construction analogue dont le complément est un nom propre introduit par *à* **39** ('ce salaud de Chara', 'ce mangeur de merde de B.').

39 **a** % *Le salaud à Chara a vraiment dépassé les limites.* (Québec) (*legrandclub.rds.ca*, 9 mars 2011)
b ! *Ça adonne bien, quand on se fait blanchir par le mangeux de marde à B., ça me tente moyen de parler de hockey.* 'ça tombe bien' (Québec) (*canadiensdeben.blogspot.com*, 22 oct. 2010)

La construction des noms d'approximation ou affectifs

Du point de vue sémantique, le complément est essentiel, mais du point de vue syntaxique, le premier nom a la fonction de *tête*. Le déterminant s'accorde en nombre **40a** et en genre avec le premier nom, comme on le voit dans les cas de discordance de genre entre les deux noms **40b 40c 40d**.

40 **a** *plusieurs sortes* [*de réacteur*], *une sorte* [*de réacteur*]
b *un genre* [*de voiture*], *un type* [*de femme*]
c *ton phénomène* [*de fille*], *cette saleté* [*de problème*]
d * *une genre de voiture*, * *une type de femme*, * *ta phénomène de fille*, * *ce saleté de problème*

L'accord en genre des noms affectifs

Le déterminant s'accorde avec le nom affectif **40c 41a**. Mais celui-ci, s'il présente une variation de genre, comme *chien*/*chienne*, peut s'accorder avec le nom qui suit **41b** > IV-2.2.2. Cette variation en genre s'étend dans des emplois condamnés par la norme : le nom *vache*, ordinairement féminin, peut devenir masculin comme nom affectif, de même que le nom *diable*, ordinairement masculin, est variable en genre comme nom affectif **41c**. Le mot argotique *putain*, féminin à l'origine, devient masculin devant un nom masculin **41d**.

41 **a** *ce monstre de femme, cette saleté de type*
b *ce chien de directeur, cette chienne de vie*
c ! *ton vache de frère*, ! *cette diable de femme*
d ! *Alors, fait la fille, on dirait qu'il marche à présent, ce putain de téléphone ?* (Decoin, 1977)

Cette variation en genre ne s'observe pas avec les noms d'approximation, sauf avec *espèce*, parfois précédée d'un déterminant masculin, dans des usages stigmatisés par la norme (! *un espèce d'hurluberlu*). Il glisse alors d'un sens d'approximation, féminin (*une espèce de sac*, *une espèce d'artiste*), à un emploi affectif, souvent péjoratif : ! *L'engagement, c'est un espèce de piège.* (Europe 1, entretien, 19 mai 2014).

Par ailleurs, chacun des noms peut être coordonné **42a 42b** ou modifié de manière indépendante **42c 42d 42e**.

42 **a** *ce type et cette espèce* [*de réacteur*], *ce crétin et ce monstre* [*de Paul*]
b *ces coquins* [*de médecin et de banquier*], *ces coquins* [*de Paul et de Jacques*]
c *le vrai type* [*de problème embarrassant*], *une certaine forme* [*de négligence inattendue*]
d *une petite merveille* [*de statuette antique*], *une vraie saleté* [*de problème insoluble*]
e *ton gros hippopotame* [*de cousin exotique*], *une satanée tigresse* [*de patronne autoproclamée*]

Deux compléments noms communs ou noms propres peuvent être coordonnés **42b**, mais un nom commun ne peut pas être coordonné avec un nom propre (* *ces coquins de médecin et de Paul*) car ils n'ont pas le même type d'interprétation : le nom propre désigne un individu, alors que le nom commun, sans déterminant, exprime une propriété > IV-4.1 > XVI-1.2.3.

5.2.4. Les compléments de nom introduits par une autre préposition

Les compléments de nom peuvent être introduits par des prépositions variées : *à*, *avec*, *contre*, *en*, etc., **43a 43b**, toutes moins fréquentes toutefois que *de*. Ils sont en général compatibles avec un complément en *de* **43c 43d**.

43 **a** *la fidélité* [*à ses principes*], *le recours* [*à la force*]
b *un vote* [*contre le gouvernement*]
c *le mariage* [*de Paul*] [*avec Marie*], *la fidélité* [*de Paul*] [*à ses principes*]
d *la ressemblance* [*de Paul*] [*avec son frère*], *la dépendance* [*de Paul*] [*au tabac*]

Les noms dérivés de verbe ou d'adjectif, appelés *nominalisations* > IV-2.1.1, peuvent garder le même type de complément que le verbe (*se marier avec*/*un mariage avec*, *participer à*/*participation à*, *voter contre*/*un vote contre*) ou l'adjectif (*fidèle à*, *la fidélité à*). Mais certains se construisent avec une préposition différente (*ressembler à* mais *ressemblance avec* ; *dépendre de* mais *dépendance à*) **43d**.

Les compléments de nom en à

De nombreux noms (*accès*, *appel*, *dépendance*, *don*, *fidélité*, *participation*, *recours*) se combinent avec un complément en *à*, qui peut parfois se cumuler avec un autre complément **44c 44d**. Le complément en *à* est susceptible d'interprétations variées : thème **44a**, destinataire **44b**, site **44c** ou destination **44d**. L'interprétation comme possesseur **44e** est plutôt rare et marque l'inclusion plus que la possession.

44 **a** *La méthadone soigne la dépendance* [*à l'héroïne*].
b *Les dons* [*aux partis politiques*] *sont limités par la loi.*
c *Le séjour de Paul* [*à Londres*] *s'est bien passé.*
d *L'arrivée de Paul* [*à l'école*] *a été remarquée.*
e *L'appartenance* [*à un clan*] *se marque par un tatouage.*

Il s'agit de noms appartenant à de classes sémantiques variées : noms de sentiment (*hostilité à*, *réticence à*) ou de qualité (*aptitude à*, *fidélité à*), noms de communication (*compliments à*, *insulte à*, *reproche à*), de transfert de possession (*don à*, *prêt à*), de déplacement (*arrivée*, *séjour*), etc.

Dans certains cas, le nom est dérivé d'un adjectif (*fidèle à*, *apte à*) ou d'un verbe (*donner à*, *participer à*, *recourir à*) qui lui-même a un complément en *à*, même si, parfois, le complément du verbe est introduit par une autre préposition (*dépendre de*).

Pour les compléments de lieu, d'autres prépositions sont généralement possibles **45a** **45b** et parfois un complément nominal est également possible **45c**, avec la fonction *oblique*, comme pour les compléments de verbe ➤II-3.4.3 ➤IV-6.4.2. Les syntagmes indiquant le lieu peuvent aussi être des ajouts. Ils sont compléments avec les noms exprimant un déplacement (*arrivée*, *départ*) ou une localisation (*séjour*), et ajouts avec les autres noms **45e** **45f**.

45 **a** *son séjour* [*en Angleterre*]/[*chez ses cousins*]
b *son arrivée* [*dans la classe*]
c *son arrivée* [*place Maubert*]
d *son départ* [*pour Marseille*]
e *une maison* [*à la campagne*]
f *un train* [*pour Marseille*]

> *Le complément de nom en* à *et la construction à verbe support*
>
> Un certain nombre de ces noms peuvent entrer dans une construction à verbe support (*avoir accès à*, *lancer un appel à*, *faire un don à*, *avoir recours à*, *faire attention à*) ➤III-6.2.3. Dans ce cas, le complément prépositionnel a les mêmes propriétés qu'un complément de verbe : il peut être repris par *y* ou *lui*, *leur* **46a** **46b** ; il peut être extrait dans une interrogative **46c** ou une relative **46d**. Le complément locatif peut parfois apparaitre, en dehors du syntagme nominal, comme complément de *être* **46e**.
>
> **46** **a** *Ces documents, nous n'y avons pas accès.*
> **b** *Ces associations, nous leur avons fait un don.*
> **c** *À quelles associations avez-vous fait un don cette année ?*
> **d** *Ce sont des documents auxquels nous n'avons pas accès.*
> **e** *L'arrivée est* [*place Maubert*].

Les compléments de nom en par

La plupart des noms dérivés de verbes transitifs (*attaque*, *publication*) et les noms représentationnels (*portrait*) prennent un complément en *par* interprété comme un agent **47a** ➤IV-3.3.1 ➤IV-3.5.2, généralement couplé avec un complément en *de* **47a** **47b** ou un déterminant possessif **47c**.

47 **a** *La publication de ce texte* [*par notre maison*] *est impossible.*
b *L'attaque du camp* [*par les rebelles*] *a eu lieu hier.*
c *Son portrait* [*par Picasso*] *vaut des millions.*

> *Le complément de nom en* par *et le passif*
>
> Ce complément en *par* est analogue au complément d'agent du passif **48a** **48b** ➤II-4.1.3. On distingue parfois *nominalisations actives* (*la traduction de Paul de ce texte*) et *nominalisations passives* (*la traduction de ce texte par Paul*). Mais on trouve aussi des compléments en *par* sans verbe passif correspondant. Ainsi *portrait* n'est pas un nom dérivé de verbe **48c**. Contrairement à d'autres compléments prépositionnels (*La traduction est de Paul.*), le complément en *par* n'apparait pas comme attribut en dehors du syntagme nominal **48d** **48e**.
>
> **48** **a** *Le texte est publié par notre maison.*
> **b** *Le camp a été attaqué par les rebelles.*
> **c** *un portrait* [*de Dora*] [*par Picasso*]
> **d** * *La publication de ce texte est* [*par notre maison*].
> **e** * *L'attaque du camp a été* [*par les rebelles*].

Les compléments de nom introduits par avec, contre, en, pour, *etc.*

Les noms de sentiment (*amour*, *mépris*) et d'attitude mentale (*croyance*, *volonté*) ➤IV-3.7.2 se combinent avec deux compléments prépositionnels, l'un introduit par *de* qui exprime l'expérient, l'autre induit par *de* ou par une préposition (*contre*, *envers*, *à l'égard de*, *pour*) qui indique l'orientation du sentiment **49a** **49b** **49c** ou de l'attitude **49d**.

49 **a** *l'amour de Paul* [*pour Marie*]
b *le mépris de Paul* [*envers son frère*]
c *la colère de Paul* [*contre Marie*]
d *la croyance de Marie* [*en son destin*]

D'autres noms, souvent dérivés de verbes, se construisent avec un complément introduit par *avec*, *contre*, *entre*, *pour*, etc., souvent cumulable avec un complément en *de* qui correspond au sujet du verbe **50**.

50 **a** *la différence* [*entre ces deux solutions*]
b *l'attaque des rebelles* [*contre le camp*]
c *le mariage de Paul* [*avec Isabelle*]
d *la transformation du prince* [*en crapaud*]

> *Les compléments prépositionnels et la construction à verbe support*
>
> Dans les constructions à verbe support (*avoir*, *faire*, *prendre*, *ressentir*) ➤ **III-6.3**, les compléments de noms introduits par *avec*, *entre*, *envers*, *pour*, etc., ont les mêmes propriétés qu'un complément de verbe : ils peuvent être *extraits*, dans une relative **51a 51c 51d** ou une interrogative **51e**, comme ceux introduits par *de* **51b** ou *à* **46c 46d**.
>
> **51** **a** *Paul pense à son frère envers qui il éprouve* [*de l'affection* ◊].
> **b** *C'est de la musique qu'il a* [*la passion* ◊].
> **c** *C'est pour la musique qu'il éprouve* [*une vraie passion* ◊].
> **d** *Il faut protéger le camp de réfugiés contre lequel ils vont lancer* [*une attaque* ◊].
> **e** *Contre qui a finalement été exprimé* [*un vote de défiance* ◊] *?*
>
> En dehors des constructions à verbe support, l'extraction de ces compléments est plus difficile **52**.
>
> **52** **a** * *C'est pour la musique qu'on lui a transmis* [*la passion* ◊].
> **b** * *C'est contre le gouvernement qu'il faut refuser* [*le vote* ◊].
> **c** % *Il faut protéger le camp de réfugiés contre lequel nous avons appris* [*une attaque* ◊].
>
> Ces compléments présentent par ailleurs une certaine autonomie par rapport au nom et peuvent apparaitre en dehors du syntagme nominal, comme attributs du sujet **53a 53b 53c** ou extraposés en fin de phrase **53d**.
>
> **53** **a** *Toute sa passion est* [*pour la musique*].
> **b** *Son combat est* [*contre ces règlementations absurdes*].
> **c** *Leur vote a été* [*pour un candidat*]*, plutôt que contre un parti.*
> **d** *Une attaque va être lancée* [*contre le camp de réfugiés*].

5.3. Les infinitifs et les subordonnées compléments de nom

Certains noms se construisent avec un complément infinitif :
- introduit par *de* (*sa volonté* [*de réussir*], *le droit* [*de vivre*]) ;
- introduit par *à* (*la tendance de Paul* [*à exagérer*]).

Une partie des mêmes noms, et certains autres, se construisent avec une subordonnée complétive :
- introduite par *que*, à l'indicatif (*la nouvelle* [*que tout s'est bien passé*]) ou au subjonctif (*le souhait* [*que tout aille bien*]) ;
- introduite par *à ce que* (*sa hâte* [*à ce que tout soit fini*]) ou *de ce que* (*le souci* [*de ce que tout soit prêt*]).

5.3.1. Les compléments de nom à l'infinitif

Des noms appartenant à des classes sémantiques variées prennent un complément infinitif, c'est-à-dire un syntagme verbal construit autour d'un infinitif ➤ **tableau IV-22**. Il s'agit en particulier de noms de comportement et de disposition (*tendance*) ou de propriété de situation (*possibilité*) ➤ **IV-3.8**, de noms de sentiment (*crainte*, *regret*) ou d'attitude mentale (*volonté*), qui sont des noms d'état ➤ **IV-3.7**, de noms de décision (*choix*, *décision*), d'engagement (*promesse*) et d'ordre (*conseil*, *ordre*), qui sont des noms d'évènement ➤ **IV-3.5**.

NOMS	EXEMPLES
À UN COMPLÉMENT	
de propriété de situation : *fait*, *nécessité*, *possibilité*, *probabilité*	*le fait* [*de partir*] *la possibilité* [*de sortir*]
À DEUX COMPLÉMENTS	
de comportement et de disposition : *adresse*, *agilité*, *aptitude*, *capacité*, *difficulté*, *droit*, *habitude*, *impuissance*, *incapacité*, *inclination*, *obstination*, *propension*, *tendance*	*le droit* [*de Luc*] [*de sortir*] *l'habitude* [*de Paul*] [*de tricher*] *l'incapacité* [*de Lou*] [*à choisir*]
d'activité intellectuelle et d'attitude mentale : *certitude*, *désir*, *espoir*, *idée*, *impression*, *intuition*, *pensée*, *volonté*	*l'espoir* [*de Lou*] [*de vous rencontrer*]
de décision et d'essai : *choix*, *décision*, *tentative*	*le choix* [*de Lou*] [*de sortir*] *la décision* [*de Luc*] [*de partir*]
de sentiment et d'état intérieur : *angoisse*, *bonheur*, *envie*, *joie*, *peur*, *plaisir*, *regret*, *souffrance*, *tristesse*	*l'envie* [*de sortir*] [*de Lou*] *la peur* [*de Paul*] [*de sortir*]
À TROIS COMPLÉMENTS	
d'engagement : *engagement*, *promesse*	*la promesse* [*de Luc*] [*à Max*] [*de venir demain*]
d'ordre et d'influence : *conseil*, *injonction*, *interdiction*, *proposition*, *ordre*, *suggestion*	*l'interdiction* [*de sortir*] [*de Paul*] [*aux enfants*]

Tableau IV-22. *Les principaux noms à complément infinitif*

Les noms suivis d'un infinitif appartiennent la plupart du temps aux mêmes classes sémantiques que les verbes à complément infinitif > II-2.5 > tableau II-16.

L'introducteur de l'infinitif

Le complément infinitif est le plus souvent introduit par *de* (*le droit de vivre*, *la volonté de savoir*) **54a** et peut être repris par *en* **54b**. Il est introduit par *à* avec certains noms de dispositions ou comportements (*aptitude*, *tendance*), souvent dérivés d'adjectifs (*apte*) **54c**. De plus, avec certains noms (*capacité*, *droit*), le complément infinitif est introduit par *à* si le nom a déjà un complément en *de* **54d** ou un déterminant possessif **54e**.

54 **a** *La police a la capacité* [*de réagir*].
b *La police en a la capacité.*
c *Cette aptitude* [*à survivre*] *est impressionnante.*
d *La capacité de la police* [*à réagir*] *est essentielle.*
e *Sa capacité* [*à réagir*] *est essentielle.*

Les noms à complément infinitif entrent dans de nombreuses constructions avec le verbe support *avoir* (*avoir la capacité de*, *avoir besoin de*, *avoir le droit de*, *l'habitude de*, *le plaisir de*, *le privilège de*, *la chance de*, *de la répugnance à*, *avoir intérêt à*) > III-6.2.3, ainsi que dans des expressions plus ou moins figées (*avoir le loisir de*, *l'occasion de*, *raison de*, *le temps de*) > II-6.1. Dans les deux cas, le nom peut souvent être sans déterminant **55a 55b**. La présence de l'article défini peut rendre le complément infinitif obligatoire **55c 55d**.

55 **a** *Paul a tendance à exagérer.*
b *Paul a eu raison de partir.*
c *J'ai le malheur de le connaitre.*
d *J'ai ce malheur* / * *le malheur.*

L'infinitif complément de nom ou ajout ?

Certains infinitifs introduits par *à* sont des ajouts (*un livre à lire*) ➤ IV-5.5.3. Il peut en résulter des ambiguïtés. Ainsi **56a** peut être interprété comme 'Paul a une tendance aux pertes', et l'infinitif est alors complément : il peut être remplacé par *y*, *à cela* **56b 56c**. Ou bien, **56a** peut être interprété comme 'Paul a une tendance qu'il doit perdre' et l'infinitif est analysé comme ajout (avec le nom *tendance* identifié au complément de *perdre*).

56 **a** *Paul a une tendance [à perdre].* COMPLÉMENT ou AJOUT
b *Paul a une tendance [à perdre ses affaires].* COMPLÉMENT
c *Paul a une tendance à cela.* COMPLÉMENT

Les autres prépositions introduisent des infinitifs *ajouts* (*une crème pour bronzer*, *un café avant de partir*) ➤ IV-5.5.3.

L'interprétation du sujet du complément infinitif

L'infinitif complément du nom a un sujet implicite généralement identique au complément en *de* ou au déterminant possessif **57a 57b** ➤ V-3.4. Quand le nom appartient à une construction à verbe support, le sujet de l'infinitif est alors identique au sujet du verbe support (*Paul*) **57c**.

57 **a** *la difficulté de Paul / sa difficulté [à résumer le problème]*
b *le désir de Paul / son désir [de réussir]*
c *Paul a le désir [de vous rencontrer].*
d *Cette interdiction à Paul [de sortir] était insupportable.*
e *On a donné à Paul l'ordre [de rester chez lui].*

Les noms d'ordre et d'influence ont, outre un complément en *de*, un complément en *à* qui désigne la personne qui reçoit l'ordre ou subit l'influence : le nom est donc compatible avec trois compléments : *l'interdiction [de sortir] [de son père] [à Paul]*. Le sujet implicite de l'infinitif est alors identique au complément en *à* **57d**, qui peut également être complément du verbe support **57e**.
En dehors de ces cas, le sujet de l'infinitif est interprété comme identique à une entité présente dans le contexte, par exemple le locuteur en **58a**, ou bien reste indéterminé **58b 58c 58d**.

58 **a** *Le désir [de me rendre au Japon] avait disparu.*
b *Il faut envisager la possibilité [de prendre le train].*
c *Une première tentative [de traverser le Danube] venait d'échouer près du pont de Spitz détruit.* (Rambaud, 1997)
d *Cette interdiction [de sortir] est insupportable.*

> *La catégorie du complément infinitif*
>
> Comme pour les infinitifs compléments de verbe ➤ II-2.5.1, on considère que la préposition est ici en fonction *marqueur* plutôt que *tête*, c'est-à-dire que le complément infinitif est un syntagme verbal et non un syntagme prépositionnel. En effet, lorsqu'il s'agit d'une construction à verbe support, l'extraction d'un complément de l'infinitif est possible, par exemple dans une interrogative **59**.
>
> **59** **a** *Quel genre de film avez-vous tendance [à apprécier ◊ $_{SV}$] ?*
> **b** *Quel film as-tu eu peur [de voir ◊ $_{SV}$] ?*
>
> Or, on extrait sans difficulté un complément hors d'un SV (*Quel film voulez-vous [voir demain ◊ $_{SV}$] ?*) alors que l'extraction hors d'un SP est difficile ➤ I-6 ➤ VII-5.2.1 (*J'ai un billet [pour voir ce film $_{SP}$]. * Quel film as-tu un billet [pour voir ◊ $_{SP}$] ?*).

5.3.2. Les subordonnées compléments de nom

Les subordonnées complétives introduites par que

Certains noms se combinent avec une subordonnée complétive introduite par *que*, à l'indicatif **60a 60b** ou au subjonctif **60c 60d**. Le nom peut avoir un autre complément, généralement en *de*, en plus de la complétive **60e**.

60 **a** *On rapporte la nouvelle* [*que les otages ont été retrouvés*].
b *On avait l'impression* [*que ce pays disposait déjà de l'arme atomique*].
c *On avait une grande crainte* [*que le train ne puisse rouler*].
d *On avait peur* [*que ce pays aille de plus en plus mal*].
e *L'impression* [*de Paul*] [*que tout était déjà joué*] *n'était pas justifiée.*

Le syntagme nominal peut être le sujet **60e** ou complément **60a** d'un verbe ordinaire, ou fait partie d'une construction à verbe support **60b 60c 60d**. Dans le premier cas, le déterminant est défini. Avec un verbe support, le déterminant peut être défini **60b**, indéfini **60c** ou absent **60d** > III-6.4.

Le mode indicatif **60a 60b 60e** ou subjonctif **60c 60d** de la complétive est induit par le nom (les noms *doute*, *nécessité*, *peur*, *possibilité*, *volonté*, *regret* demandent le subjonctif) ou par le contexte (une négation peut entrainer le subjonctif : *On n'a pas l'impression qu'il dise des bêtises.*) > XI-5.2.

Avec certains noms, comme avec certains verbes > II-2.6.1, *que* alterne parfois avec *de ce que* **61a 61b** > VII-5.2.2. Plus rarement, la complétive est introduite par *à ce que* **61c**.

61 **a** *On avait eu l'intuition* [*que*/*de ce que Paul ne reviendrait pas*].
b *Le souci* [*que*/*de ce que chacun ait une activité*] *était présent.*
c *Son impatience traduisait sa hâte* [*à ce que tout soit prêt à temps*].

Complétive ou relative ?

Les subordonnées compléments de nom, ou complétives, diffèrent des relatives introduites par *que* > XIII-2.2.2 :

- la relative est incomplète, il lui manque le nom correspondant à son antécédent (*C'est un voisin que je connais.* 'je connais le voisin'), alors que la complétive est complète (*J'ai la certitude que Paul viendra.* 'Paul viendra') ;
- le subjonctif dépend du nom et peut être obligatoire dans la complétive (*le désir que tu viennes*/* *viens*), mais non dans la relative (*Je cherche une personne que je peux*/*puisse recommander.*) > XIII-4.2.2 ;
- la complétive peut parfois être complément d'*être* (*Mon désir est que tu viennes.*), non la relative (* *Ce voisin est que je connais.*) ;
- la complétive alterne souvent avec un infinitif introduit par *de* (*le désir de venir*), non la relative ;
- si la relative est à un temps composé, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le nom antécédent (*l'impression que Paul a faite*) > III-2.3 ; rien de tel dans la complétive.

Certaines phrases peuvent donner lieu à des ambigüités : la subordonnée en **62a** peut être une relative ('Paul attend une nouvelle') ou une complétive ('la nouvelle est que Paul attend quelque chose'). Au passé composé, l'accord du participe permet de les distinguer **62b 62c** > III-2.3.1. De même, **62d** dit soit que Paul oublie une possibilité (relative), soit qu'il est possible que Paul oublie, avec *oublier* sans complément > II-5.3. Le mode de la subordonnée, indicatif **62e** ou subjonctif **62f**, permet cette fois de distinguer relative et complétive.

62 **a** *On apporte la nouvelle* [*que Paul attend*]. COMPLÉTIVE ou RELATIVE
b *On apporte la nouvelle* [*que Paul a attendu*]. COMPLÉTIVE
c *On apporte la nouvelle* [*que Paul a attendue*]. RELATIVE
d *Il y a une possibilité* [*que Paul oublie*]. COMPLÉTIVE ou RELATIVE
e *Il y a une possibilité* [*que Paul a oubliée*]. RELATIVE
f *Il y a une possibilité* [*que Paul ait oublié*]. COMPLÉTIVE

Autre différence entre subordonnée relative et complétive

Une autre différence est qu'on peut extraire un constituant hors d'une complétive **63b**, mais pas hors d'une relative, qui est *ajout* **63d** > I-6.3.4. De façon générale, l'extraction est possible avec un verbe support (*avoir l'impression*, *faire le projet*) > III-6.2 mais difficile autrement.

63 **a** *J'ai l'impression* [*que vous avez parlé à Marie*]. COMPLÉTIVE
b *C'est à Marie que j'ai l'impression* [*que vous avez parlé* ◊].
c *J'ai vu le livre* [*que vous avez donné à Marie*]. RELATIVE
d * *C'est à Marie que j'ai vu le livre* [*que vous avez donné* ◊].

Les noms à complétive

Les noms suivis d'une subordonnée complétive appartiennent aux mêmes domaines sémantiques que les verbes à complétive ➤ II-2.6.3 ➤ tableau II-17, dont ils sont souvent dérivés ➤ tableau IV-23. Ils appartiennent aussi aux mêmes classes sémantiques que ceux qui prennent un complément infinitif ➤ IV-5.3.1. Il s'agit en particulier de noms de comportement et de disposition (*besoin*, *habitude*) ou de propriété (*possibilité*), parfois dérivés d'adjectifs ➤ IV-3.8, de noms de sentiment (*crainte*, *regret*) ou d'attitude mentale (*volonté*), qui sont des noms d'état ➤ IV-3.7, de noms de décision (*choix*, *décision*), d'engagement (*promesse*) et d'ordre (*conseil*, *ordre*, etc.), qui sont des noms d'évènement ➤ IV-3.5.

NOMS	EXEMPLES
À UN COMPLÉMENT	
de propriétés de situation : *fait*, *nécessité*, *possibilité*, *probabilité*	*le fait* [*qu'il pleuve*]
À DEUX COMPLÉMENTS	
de comportement et de disposition : *besoin*, *chance*, *habitude*	*l'habitude* [*de Paul*] [*qu'on l'aide*]
d'opinion ou d'attitude mentale : *certitude*, *désir*, *espoir*, *idée*, *impression*, *intuition*, *pensée*	*le désir* [*de Paul*] [*que l'on parte*] *l'espoir* [*de Paul*] [*qu'il s'en sortira*]
de décision : *choix*, *décision*	*la décision* [*de Paul*] [*que l'on parte*]
de sentiment ou d'état intérieur : *angoisse*, *bonheur*, *envie*, *joie*, *peur*, *tristesse*	*la peur* [*de Paul*] [*qu'on l'oublie*]
À TROIS COMPLÉMENTS	
de communication : *affirmation*, *annonce*, *mention*, *nouvelle*	*l'annonce* [*de Paul*] [*à Luc*] [*qu'il faut partir*]
d'engagement : *engagement*, *promesse*	*la promesse* [*de Jean*] [*à Luc*] [*qu'il reviendra*]
d'ordre et d'influence : *conseil*, *ordre*, *proposition*, *suggestion*	*la suggestion* [*de Paul*] [*à Luc*] [*qu'il parte*]

Tableau IV-23. *Les principaux noms suivis d'une subordonnée complétive*

La complétive et l'infinitif

Les noms du ➤ tableau IV-23 sont quasiment les mêmes que ceux à complément infinitif ➤ tableau IV-22, avec quelques différences. Les noms d'essai (*tentative*) ne prennent pas de complétive **64b**, et la plupart des noms de disposition (*difficulté*, *droit*) non plus **64c**. Les noms de communication (*annonce*), quant à eux, se construisent plus facilement avec une complétive qu'avec un infinitif **64d**.

64 **a** *Il s'oppose à toute tentative d'améliorer les choses.*
b * *Il s'oppose à toute tentative qu'on améliore les choses.*
c *Les citoyens ont le droit de savoir* | * *qu'on sache.*
d *J'ai entendu l'annonce qu'on envoyait des troupes* | ? *d'envoyer des troupes.*

La complétive et la construction à verbe support

Les complétives compléments de nom n'ont pas les mêmes propriétés selon qu'elles figurent dans une construction à verbe support ou dans une construction verbale ordinaire : disloquées, elles ne peuvent être reprises par *en* que dans la construction à verbe support **65a 65b**. *Avoir peur*, *avoir l'impression*, *faire l'hypothèse* sont des constructions à verbe support, mais pas *réfuter l'hypothèse* **65c** ➤ III-6.1.

65 **a** *Que la Terre tourne autour du Soleil, on en a fait l'hypothèse dès l'Antiquité.*
b *Que le réchauffement climatique soit une réalité, j'en ai bien peur.*
c * *Que la Terre soit plate, on en a réfuté l'hypothèse.*

De même, l'extraction, dans une relative, d'un de leurs compléments est possible dans une construction à verbe support **66a 66b**, mais pas avec un verbe ordinaire ➤ I-6.3. Dans les constructions à verbe support, la complétive est réanalysée comme complément du verbe ➤ III-6.2.3.

66 **a** *C'est une arme dont on a peur* [*que ce pays dispose déjà* ◊].
b *C'est une arme dont on a l'impression* [*que ce pays disposait déjà* ◊].
c * *C'est une arme dont on refuse l'hypothèse* [*que ce pays dispose déjà* ◊].

En dehors de ces constructions, la complétive en *que* peut être apposée au nom, dont elle est alors séparée par une virgule ou par un deux-points **67** ➤IV-5.4 ➤XX-3.4.1.

67 **a** *Paul défendait une hypothèse inquiétante : que ce pays disposait déjà de la bombe atomique.*
b *Il faut prendre au sérieux cette hypothèse, qu'ils disposent déjà de la bombe atomique.*

La subordonnée peut être également extraposée en fin de phrase **68a 68b** et, du moins avec certains noms (*idée*, *intuition*, *espoir*, *impression*, *hypothèse*, *regret*), apparaitre comme complément d'*être* **68c 68e** ou comme sujet **68d 68f** dans une phrase d'identité. Une analyse alternative serait donc de considérer ces subordonnées comme des compléments dans les constructions à verbe support, et comme des ajouts dans les constructions ordinaires.

68 **a** *La possibilité existe* [*que vous finissiez avant nous*].
b *La preuve est dans tous les journaux* [*que le réchauffement climatique nous menace*].
c *Une possibilité non négligeable est* [*qu'il revienne très vite*].
d [*Qu'il revienne très vite*] *est une possibilité non négligeable.*
e *Notre désir le plus cher est* [*qu'il revienne au plus vite*].
f [*Qu'il revienne au plus vite*] *est notre désir le plus cher.*

Les autres subordonnées compléments de nom

Les noms se construisent difficilement avec une subordonnée interrogative ou exclamative ➤I-4.2.2. Quelques noms (*décision*, *incertitude*, *problème*, *question*) acceptent une subordonnée interrogative introduite par *de* **69a 69b**, du moins pour certains locuteurs **69c**. Quelques autres noms (*récit*, *annonce*) admettent une subordonnée exclamative introduite par *de* **69d** ➤VII-5.2.2.

69 **a** % *Et puis, il y a la question* [*de quand stopper la cuisson*] *: à l'oreille ? au nez ? à l'œil ?* (*pierre-gagnaire.com*, sept. 2007)
b *La situation de recul que nous vivons exige que nous posions la question* [*de qui doit détenir le pouvoir dans notre société*]. (*lagauche.com*, sept. 2007)
c % *Voici une manière de comprendre le problème* [*de si Dieu existe*]. (*christienmichleb.wordpress.com*, 5 mars 2011)
d % *Voici le récit* [*de combien il a souffert*].

On trouve parfois des exemples d'interrogatives compléments de nom sans préposition **70a 70b**, généralement condamnées par la norme.

70 **a** % *La salariée est pareillement laissée pendant de longues semaines dans l'incertitude* [*si elle pourra ou non bénéficier du congé parental*]. (*cc.lu*, 18 avril 2006)
b % *Je me pose la question* [*si je suis enceinte*]. (*teemix.aufeminin.com*, 13 fév. 2012)

5.4. Les appositions

Les appositions sont des ajouts au nom, ou plus souvent au syntagme nominal, avec les propriétés suivantes :
- ce sont des noms ou des syntagmes nominaux (*un élève, Paul*), des adjectifs ou des syntagmes adjectivaux (*un élève, attentif*), parfois des participes passés ou passifs (*un élève, surpris*), des syntagmes prépositionnels (*un élève, en retard*), des infinitifs (*son désir, de partir demain*) ou des subordonnées en *que* (*cette idée, que la Terre est plate*) ;
- du point de vue syntaxique, elles font partie du SN, et ne sont pas mobiles dans la phrase ;
- elles suivent toujours le nom, ou le syntagme nominal, dont elles sont séparées, à l'écrit, par une virgule, et à l'oral, par une frontière prosodique ;
- elles expriment une propriété (*un élève, attentif*) ou indiquent une identité (*un élève, Paul*) mais ne changent pas la référence du SN.

Elles se distinguent des noms (*une tarte maison*) ou des syntagmes nominaux (*mon ami le boucher*) épithètes ➤IV-5.5.1.

Les expressions en apposition suivent le syntagme nominal. Peuvent être apposés des SN définis **71a** ou indéfinis **71b**, des noms propres **71c**, des noms communs sans déterminant **71d** ou des pronoms **71e**.

71 **a** *Ces amis, les professeurs de piano du conservatoire, ont organisé un petit concert.*
b *Des amis, quatre joyeux lurons, s'étaient rassemblés pour le Nouvel An.*

c *Tes cousins, Paul Durand et Marie Duchesnais, arrivent demain.*
d *Un ami, excellent chirurgien, me dit qu'il n'en peut plus.*
e *Un cousin, celui que tu connais, arrive demain.*

L'adjectif ou le syntagme adjectival en apposition suit toujours le nom **72a** avec lequel il s'accorde en genre et en nombre. Il peut parfois s'insérer entre un nom et son complément **72b** > IV-4.2.1. Il se distingue de l'adjectif épithète qui peut précéder le nom, n'en est pas séparé par une virgule, et peut avoir une interprétation restrictive (*un livre rouge*, *un meilleur chirurgien*) > VI-4.1.

72 **a** *Croyez-vous que cet épisode, capital n'est-ce pas pour comprendre ma sensibilité d'artiste, intéressera un assez large public ?* (Orsenna, 1993)
b *En ce qui concerne la question, pour moi ahurissante, de leurs chaussures, il me semble qu'effectivement, ils auraient pu les échanger.* (Japrisot, 1991)

D'autres constituants peuvent également être en apposition : des syntagmes prépositionnels, **73a** > VII-4.2.5, des syntagmes verbaux à l'infinitif **73b**, des subordonnées complétives **73c 73d**. L'apposition est en général indiquée par une virgule, mais aussi, plus rarement, par un deux-points **73d** ou un tiret > XX-3.3.3.

73 **a** *Un élève, en retard, avait été puni.*
b *Son désir, de partir à l'étranger, est compréhensible.*
c *Cette idée, que la Terre est plate, a été longtemps défendue.*
d *Il n'avait qu'un désir : partir demain.*

5.4.1. L'interprétation des appositions

Contrairement à d'autres ajouts, les appositions ne sont pas restrictives : leur présence ne change pas la référence du syntagme nominal. Ainsi les amis dont il est question en **71a** resteraient les mêmes sans l'apposition.
Les appositions ont deux types d'interprétations : elles ajoutent une propriété à l'entité dénotée par le nom **71b 71d** ou établissent une relation d'identité **71a 71c**. Apposés, les noms propres **71c**, comme les infinitifs **73b** et les subordonnées **73c**, ont une interprétation d'identité, tandis que les SN indéfinis **71b**, comme les noms sans déterminant **71d** et les adjectifs **72**, ajoutent une propriété.

> *L'apposition et le commentaire*
>
> Les appositions ont un statut de *commentaire* > I-7.2.1 ; elles ne font pas partie du contenu principal de la phrase qui est pris en charge par le locuteur. De ce fait, il est difficile pour un interlocuteur de les nier directement **74b**.
>
> **74** **a** Loc. 1 — *Nos voisins, médecins pour la plupart, sont d'accord avec cette mesure.*
> Loc. 2 — *Non, ils s'y opposent.*
> **b** Loc. 1 — *Nos voisins, médecins pour la plupart, sont d'accord avec cette mesure.*
> Loc. 2 — *# Non, ils ne sont pas médecins.*

5.4.2. L'accord du nom en apposition

Le nom ou syntagme nominal en apposition s'accorde généralement en nombre avec le nom modifié **71a 75**. Il peut aussi s'accorder en genre **75a 75b**, mais seulement dans la mesure où le nom est variable en genre : *directeur*|*directrice* et *champion*|*championne* s'opposent ainsi à *témoin* et *clou* qui sont masculins **75c 75d** > IV-2.2.2. Plus rarement, l'accord se fait avec le genre social, et non le genre grammatical, du nom modifié **75e**. De façon générale, les règles sont les mêmes que dans le cas du nom attribut > III-3.2.4.

75 **a** *cette femme, directrice du conservatoire*
b *cette marque, championne des ventes en ligne*
c *cette femme, seul témoin de la tragédie*
d *cette sonate, clou de la soirée*
e *ma cousine, ce mannequin bien connu*

> *L'apposition et l'attribut*
>
> Les appositions sont souvent rapprochées des attributs et des compléments d'*être*, même si leur statut est fort différent, l'apposition relevant du commentaire, l'attribut et les compléments, du contenu principal.

Ils ont en commun d'avoir deux types d'interprétations : soit prédicative, quand une propriété est ajoutée à celles qui sont exprimées par le nom **76a 76b**, soit d'identité, cette seconde interprétation étant la seule disponible pour les noms propres **76c**, les infinitifs **76d** et les subordonnées **76e**.

76 **a** *Cette femme a été témoin de la tragédie.*
b *Cet ami est excellent chirurgien.*
c *Tes cousins sont Paul Durand et Marie Duchesnais.*
d *Son désir est de partir à l'étranger.*
e *Leur idée était que la Terre est plate.*

Sinon, la plupart des formes susceptibles d'être en apposition peuvent également être attributs, en particulier les noms sans déterminant **71d 75c 76a 76b**. Une réserve concerne les relatives, qui peuvent être apposées (*cet homme, que je connais*) mais non attributs (* *Cet homme est que je connais.*) ➤ XIII-3.5.

L'apposition et l'ajout prédicatif

Les appositions se distinguent des ajouts prédicatifs, qui, eux, n'appartiennent pas au syntagme nominal ➤ XVIII-3.1.1. Ces ajouts prédicatifs peuvent être des noms sans déterminant **77a 77c**, des adjectifs **77e**, et sont mobiles dans la phrase : ils peuvent, en particulier, apparaitre avant le SN **77b 77d**, ce qui est impossible pour l'apposition. L'adjectif ajout prédicatif peut non seulement apparaitre avant le SN **77e**, mais aussi en fin de phrase **77f**.

77 **a** *Le poulpe, animal des profondeurs, peut atteindre plusieurs mètres.*
b *Animal des profondeurs, le poulpe peut atteindre plusieurs mètres.*
c *Paul, maire depuis dix ans, connait tous les habitants du village.*
d *Maire depuis dix ans, Paul connait tous les habitants du village.*
e *Satisfait, l'adjudant est remonté en selle* […]. (Japrisot, 1991)
f *L'adjudant est remonté en selle, satisfait.*

5.4.3. Les autres ajouts nominaux d'identité

Les appositions se distinguent d'autres ajouts nominaux qui ne sont pas séparés par une virgule et qui font partie du contenu principal **78**. Le premier nom est souvent un nom relationnel (*ami*, *confrère*, *collègue*, *frère*, *voisin*), bien que ce ne soit pas une obligation (*notre langue le français*). Le second peut être un nom propre **78a** ➤ IV-5.5.1 ou renvoyer à un groupe social, relatif à un métier ou une occupation **78b 78d**, une nationalité **78c**, etc. Ce sont généralement des syntagmes nominaux définis, souvent introduits par un possessif, mais pas toujours **78d**.

78 **a** *mon cousin Pierre*
b *mon ami le boulanger*
c *nos voisins les Allemands*
d *un frère peintre*

Comme les appositions, ces ajouts nominaux ajoutent une propriété à la description du référent **78b**, ou précisent une identité **78a**. Contrairement aux appositions, ils sont restrictifs : ils servent à identifier le référent. Ainsi, le cousin Pierre s'oppose aux autres cousins, l'ami boulanger à d'autres amis, etc. De plus, ils ont une prosodie intégrée ➤ XIX-2.2, et ne sont pas séparés du nom par une virgule à l'écrit. Si l'on supprime ces propriétés, on a affaire à une apposition (*mon ami, le boulanger*).

➤ Ajouts d'identité introduits par *de* (*la ville de Paris*) ➤ IV-5.5.2
➤ Ajouts nominaux de temps (*nos achats l'été dernier*) ou de lieu (*sa maison rue Lepic*) ➤ IV-5.5.2

5.5. Les autres ajouts dans le syntagme nominal

Outre les appositions ➤ IV-5.4, de nombreux constituants apparaissent dans le syntagme nominal avec la fonction *ajout* :
– un adjectif (*un grand arbre*) ou un participe passif (*un arbre abattu*) ➤ VI-4.1 ;
– certains adverbes (*la presque totalité des présents*) ➤ VIII-3.2.1 ;
– un nom (*une tarte* [*maison*]) ou un syntagme nominal (*son arrivée* [*ce lundi*]) ;
– un syntagme prépositionnel (*une bague* [*en or*]) ;

– un syntagme verbal à l'infinitif (*un livre* [*à lire*]) ➤ XI-6.3.4 ou au participe présent (*un chasseur* [*sachant chasser*]) ➤ XI-7.2.4 ;
– une subordonnée relative (*un livre* [*que je vais lire*]) ➤ XIII.1 ;
– une subordonnée comparative (*plus de chocolat* [*que nous n'en avions commandé*]) ➤ XV.1.2 ou circonstancielle (*la destruction* [*dès que possible*] *de ce taudis*) ➤ XIV.1.1.2.

Seuls certains adjectifs ➤ XVII-4.1 et certains adverbes ➤ VIII-3.2 peuvent précéder le nom. Les autres ajouts le suivent, comme les compléments de nom ➤ IV-5.1.

➤ Ajout superlatif (*l'homme* [*le plus grand*]) ➤ IV-7.1.2 ➤ XV-5.1

5.5.1. Les constructions nom + nom

Dans les séquences nom + nom, sans trait d'union (*un fichier clients, une tarte maison*), le second nom a la fonction *ajout*. C'est :
– un nom sans déterminant, parfois modifié (*un fichier nouveaux clients*) ;
– un nom propre (*la loi Lang*).

Il n'y a pas d'accord entre les deux noms.

Le premier nom indique le type d'entité désignée, et le second ajoute une propriété ou permet de l'identifier. La relation sémantique entre les deux noms demeure implicite et donne lieu à des paraphrases diverses ('un fichier des clients', 'une tarte faite à la maison', 'la loi proposée par Lang').

Certains noms sont accompagnés d'un autre nom, parfois appelé *épithète*, analysé comme ajout, avec des interprétations variées. Le second nom est un nom commun sans déterminant **79a** **79c** ou un nom propre **79b**. Il peut comporter lui-même un ajout **79d**.

79 **a** *une défense bulldozer*, *une mesure phare*
b *le président Hollande*, *la déesse Athéna*
c *le fichier clients*, *une tarte maison*
d *un comportement* [*très famille*], *un fichier* [*nouveaux clients*]

Ces constructions peuvent se combiner entre elles, dans des séquences où le premier élément peut être lui-même une séquence nom + nom **80a** ou bien le second **80b**.

80 **a** *des* [*prélèvements impôts*] *record*
b *une volaille* [*sauce foie gras*]

Les séquences s'écrivent sans trait d'union (*un fichier clients*, *une tarte maison*) et ne forment pas des noms composés ➤ IV-2.1.2.

> *Les constructions nom + nom et noms composés*
>
> Il convient de distinguer les constructions nom + nom des séquences figées qui constituent des mots composés, généralement écrits avec un trait d'union (*hôtel-restaurant*, *porte-fenêtre*, *boulanger-pâtissier*) ➤ IV-2.1.2. Contrairement aux composants des noms composés, les noms entrant dans une construction nom + nom manifestent une certaine indépendance l'un par rapport à l'autre : du point de vue sémantique, ils ne désignent pas toujours la même entité (*le fichier clients*) ; du point de vue syntaxique, l'un ou l'autre peut être modifié (*un vieux pantalon taille basse*, *le fichier nouveaux clients*) ou coordonné (*le fichier clients et fournisseurs*), ce qui n'est pas possible avec les noms composés (* *un hôtel-restaurant-et-piscine*, * *une porte-large-fenêtre*).

La syntaxe des constructions nom + nom

Du point de vue syntaxique, le premier nom est la *tête* de la construction, et le second est un ajout. En effet, le déterminant s'accorde avec le premier nom (*la tessiture ténor*, *un salon bonbonnière*). Le second nom, quant à lui, ne s'accorde pas avec le premier, ni en nombre (*un problème cheveux*, *des ateliers coiffure*) ni en genre (*un vichy fermière*, *une mesure phare*). Si un pronom reprend l'ensemble, il s'accorde avec le premier nom **81**.

81 **a** *On nous a mis un impôt sècheresse et il est lourd.*
b * *On nous a mis un impôt sècheresse parce qu'elle a été sévère.*

> *Cas particuliers d'accord dans les séquences nom + nom*
>
> On rencontre parfois à l'écrit des cas d'accord du second nom : *standard*, *record*, *limite*, *éclair* (% *des choix standards*, % *des prélèvements records*, % *des dates limites*, % *des déplacements éclairs*). Ces accords ne sont jamais obligatoires et, quand ils sont possibles, ne s'entendent pas. On peut penser que les noms en question sont alors traités par les locuteurs comme des adjectifs ➤ **VI-1.1.1**.
> Se rencontrent également, dans le vocabulaire de la publicité par exemple, et peut-être sous l'influence de l'anglais, des séquences nom + nom dans lesquelles le second nom est la tête (% *la soleil*/*bus*/*web attitude*, % *la net influence*). On ne peut pas préjuger de l'avenir de ce type de formation.

L'interprétation des constructions nom + nom

Le premier nom indique le type d'entité désignée : *un fichier clients* est un fichier, *un boudoir bonbonnière* est un boudoir, etc. Le second nom ajoute une propriété ou permet d'identifier l'entité. Mais la relation entre les deux noms restant implicite, il n'est pas toujours évident de l'interpréter. Trois grandes interprétations peuvent être distinguées :

- le second nom apporte une propriété, comme un adjectif épithète (*une mesure phare*, *un comportement* [*très famille*]) ;
- les deux noms décrivent la même entité, le second apportant une précision (*le facteur cout*, *l'espèce chien*) ;
- le second nom décrit une entité en relation avec le premier nom, et pourrait être introduit par une préposition (*le fichier clients* pour 'le fichier des clients', *un espace fumeurs* pour 'un espace pour les fumeurs', *l'impôt sècheresse* pour 'l'impôt à cause de la sècheresse').

Les noms propres sont fréquents dans cette construction, avec une des trois interprétations possibles : précision sur l'identité (*le président Hollande*), qui est la plus fréquente, mais aussi propriété (*un style King Kong*) ou mise en relation (*la loi Lang*, *le festival Berlioz*) ➤ **IV-4.4.2**.
Plusieurs interprétations peuvent être disponibles pour le même second nom, selon le contexte et selon le premier nom. Ainsi *nature*, en **82**, donne lieu aux trois interprétations : précision sur l'identité ('la nature est une mère') **82a**, propriété ('sans sucre ni lait') **82b**, mise en relation des deux entités ('une sortie dans la nature, pour observer la nature') **82c**.

82 **a** *la mère Nature*
b *un thé nature*
c *une sortie nature*

Le second nom interprété comme une propriété

Quand le second nom est interprété comme une propriété attribuée au référent du premier, le rapprochement des deux noms est souvent fondé sur la ressemblance : les entités désignées par le premier nom ressemblent aux entités désignées par le second par une propriété saillante **83a 83b**. Un *pays mosaïque* ressemble à une mosaïque par son hétérogénéité de climats, de paysages, de ressources ou de populations **83c**.

83 **a** *une position pivot*, *une défense gruyère*, *un livre témoignage*, *un achat tendance*
b *une mesure phare* ('cette mesure est comme un phare')
c *un pays mosaïque* ('ce pays est comme une mosaïque')
d *une robe émeraude*, *un mur taupe*
e *un pantalon fuseau*, *un pin parasol*, *un chapeau cloche*

Dans *un rugby champagne*, *une mesure phare*, *un football tango*, on retient du champagne sa légèreté festive, du phare sa visibilité, du tango ses mouvements chaloupés. C'est à ce type que se rattache l'ajout d'un nom de couleur **83d** ou de forme **83e** ; le nom de couleur peut lui-même être modifié par un nom (*bleu ciel*, *gris taupe*), ce qui donne *une robe* [*vert émeraude*], *un mur* [*gris taupe*]. Là aussi, la construction ne retient qu'une propriété typique des noms : pour *émeraude* ou *taupe*, la couleur ; pour *cloche* ou *parasol*, la forme.

Dans certains cas, la fréquence de l'utilisation du nom comme ajout est telle que la relation de ressemblance se perd, ainsi avec les noms *nickel*, *coton*, *famille*, *test*, *standard*, *record* **84a**. Ces noms se rapprochent des adjectifs, deviennent souvent gradables, c'est-à-dire modifiables par un adverbe de degré **84b** **84c** ou attributs **84d** ➢ VI-2.2.2.

84 **a** *une date limite*, *un scénario catastrophe*
b *un discours très limite*, *une cuisine absolument nickel*
c *un oral plutôt coton*, *un programme assez standard*
d *Le scénario est relativement catastrophe.* (FR3, 3 oct. 1997, 19 h 50)

Dans tous les cas, le second nom peut être coordonné, avec un autre nom **85a** ou avec un adjectif ou un participe épithète **85b** **85c** ➢ XVI-4.3.1. Il peut parfois être modifié par un adverbe autre que de degré **85d**, et constituer lui-même une séquence nom + nom **85e**.

85 **a** *une défense* [*gruyère et trop bulldozer*] (FR3, 20 juin 2000, 20 h)
b *un livre* [*témoignage mais plein de fantaisie joyeuse*]
c *un rugby* [*tantôt champagne, tantôt charpenté*]
d *un pays désespérément mosaïque*
e *un spinoziste* [*tendance cassoulet*] (*Le Nouvel Observateur*, nº 1717, 26 oct. 1997)

L'intelligibilité de la séquence dépend, pour les cas les plus originaux, de la situation et du contexte. Dans l'exemple suivant, *temps guillotine* est interprétable en partie grâce à *procédure couperet*, dont le sens est mieux stabilisé : *Les amendements déposés par les membres du Parlement peuvent être mis aux voix sans discussion. Une procédure couperet, rebaptisée « temps guillotine » par le PS.* (*Le Monde*, 14 janv. 2009).

Le second nom apporte une précision sur l'identité

Le second nom peut aussi préciser l'identité de l'entité **86a** : l'adjectif est une catégorie, le chien, une espèce, le temps, un facteur à prendre en compte, etc. En première position se trouvent des noms très généraux (*facteur*, *élément*, *fait*, *objet*, *phénomène*) ou des classificateurs (*catégorie*, *espèce*), peu informatifs. L'ensemble est toujours défini (* *une catégorie adjectif*, * *une espèce chien*, * *un facteur cout*) et le second nom est souvent un nom propre **86b** ➢ IV-4.4.2. Le second nom peut être une coordination **86c**.

86 **a** *la catégorie adjectif*, *l'espèce chien*, *le facteur temps*, *l'élément eau*, *l'objet livre*, *le spectacle cinéma*, *le filon vin*, *la forteresse paludisme*, *l'utopie fraternité*
b *le président Obama*, *le traitre Iago*, *la déesse Athéna*, *la région Aquitaine*
c *les catégories* [*adjectif et nom*], *les présidents* [*Hollande et Obama*], *les éléments* [*eau, air et feu*]
d *P. F.-B. veut* [...] *protéger les vraies vinothèques contre ceux qui exploitent le filon vin uniquement pour « faire de l'argent »*. (*Le Monde*, 9 mars 1985)
e *la planète cinéma*, *la comète Modiano*

Ces constructions sont souvent utilisées dans des textes techniques, pour opposer des classes d'objets ou de phénomènes. Par exemple, il est possible de dire *la catégorie adjectif* si l'on est en train de s'intéresser aux propriétés des différentes catégories syntaxiques. Elles peuvent aussi, dans des contextes différents, donner lieu à des métaphores, en particulier dans les médias **86d** **86e**. En **86e**, on comprend alors que le cinéma est comme une planète, Modiano comme une comète, etc.

Les constructions nom + nom à interprétation relationnelle

D'autres constructions, enfin, mettent en jeu une relation implicite entre les deux noms **87a** **87b** **87c**, relation qui peut souvent être glosée par une préposition (*le responsable des surgelés*, *un chèque pour les vacances*, *un problème avec les cheveux*, *des pages en couleur*, *une imprimante à laser*) ➢ IV-5.5.2. Elle peut renvoyer à un but ou une destination **87a**, à une cause ou une origine **87b**, à des composants ou des propriétés visibles **87c**, mais elle peut également rester assez vague **87d**.

87 **a** *des gâteaux apéritif*, *un nouveau parfum hommes*, *une virée photos*, *un programme enfants*, *un chèque vacances*, *le responsable surgelés*
b *un impôt sècheresse*, *un problème cheveux*, *un congé maladie*, *des jumelles éprouvette*
c *un baba chantilly*, *des pages couleur*, *un bord côtes*, *une imprimante laser*, *un régime sandwichs*
d *le safari questions entre la gauche et la droite* (*Le Monde*, 19 nov. 1982)

Le second nom peut être une coordination (*des impôts* [*vieillesse et sècheresse*], *un congé* [*maladie ou vacances*], *des films* [*couleur et noir et blanc*], *une virée* [*pêche et photos*]).
Le premier nom peut être modifié par un adjectif, qui se place alors aisément entre les deux noms **88a** et peut expliquer la pertinence du second. Le second nom peut être aisément modifié, par un adjectif épithète ou un syntagme prépositionnel **88b**. Un adjectif prénominal est plus rare : en **88c**, les expressions tendent à être figées.

88 **a** *un impôt spécial sècheresse*, *la contribution exceptionnelle chômage*
b *un programme* [*enfants malades*], *un stage* [*cuisine périgourdine*], *le mouvement* [*école à la maison*]
c *un coton* [*longues fibres*], *un annuaire* [*petit format*], *un col* [*pleine peau*], *une confiture* [*pur sucre*], *une assurance* [*tous risques*], *un hôtel* [*trois étoiles*], *une cuisinière* [*quatre feux*], *le modèle* [*cinq portes*]

Dans certains cas, le premier nom, impliquant une mise en relation de deux (ou plus de deux) entités, introduit une séquence de deux (ou plus de deux) noms liés par une relation implicite ('entre'), mais marqués par un trait d'union (*un conflit parents-enfants*, *l'alternative privatisation-étatisation*, *une entrevue parents-enfants-juge*) ➤XX-2.4.1.

> Côté, question + *nom*
>
> Les séquences commençant par *côté*, *question* (*côté santé*, *question boulot*), lorsqu'elles se présentent sans déterminant initial, doivent être analysées comme des syntagmes prépositionnels, le premier nom étant devenu une préposition ➤VII-2.1.3.

5.5.2. Les ajouts prépositionnels et adverbiaux dans le syntagme nominal

Les ajouts prépositionnels dans le syntagme nominal sont introduits par différentes prépositions, avec des interprétations variées : lieu **89a** **89b**, temps **89c**, but ou destination **89d**, matière **89e**, cause, etc.

89 **a** *Décrivez-moi une maison* [*en Bretagne*]/[*de Bretagne*].
b *une course* [*autour du lac d'Annecy*]
c *un stage* [*de trois mois*]
d *Donne-moi un médicament* [*pour*/*contre le rhume*].
e *un verre* [*en cristal*]

La préposition peut être suivie de catégories variées : nom **90a**, préposition **90b**, adverbe **90c**.

90 **a** *Décrivez-moi une ferme* [*avant la guerre*].
b *Décrivez-moi une ferme* [*d'avant la guerre*].
c *C'est un ami* [*de toujours*].

Comme pour les compléments de nom ➤IV-5.2, la préposition *de* est la plus courante ; elle n'est pas associée à un contenu précis. Ainsi, *le train de Paris* peut désigner un train qui va à Paris ou qui vient de Paris, *le train de 3 heures*, un train qui part ou qui arrive à 3 heures, ou simplement passe à un endroit précis à 3 heures. *Ton copain de la clinique* peut être celui que tu as connu à la clinique, qui travaille à la clinique, qui séjourne à la clinique, etc. Cette préposition peut alterner avec une autre (*le pèlerinage de La Mecque*/*à La Mecque*) **89a**, voire se combiner avec elle **90b**. L'interprétation de l'ajout en *de* se construit à partir du rapprochement des deux noms ➤VII-5.3, la relation pouvant rester assez vague (*l'homme de la situation*, *le Grenelle de l'environnement*, *le temps des cerises*).

Les ajouts en de *d'identité*

Les ajouts prépositionnels de **91** sont appelés *ajouts d'identité* : ils sont introduits par *de* suivi d'un nom propre **91a** ou d'un nom commun avec **91b** ou sans **91c** déterminant.

91 **a** *la ville* [*de Paris*], *le département* [*du Var*]
b *l'idée* [*de la liberté*], *la catégorie* [*du nom*], *le scandale* [*de la prostitution enfantine*], *le phénomène* [*des étoiles filantes*]
c *le mois* [*de mai*], *l'idée* [*de liberté*], *la notion* [*de justice*]

Le premier nom indique le type d'entité du second ('Paris est une ville', 'le Var est un département'), tandis que l'ajout peut indiquer un sous-type (l'idée de la liberté est un type d'idée). Il n'y a aucune raison de distinguer les ajouts d'identité des autres ajouts en *de*, l'interprétation venant du rapprochement

des deux noms et de la connaissance du monde. Un même ajout peut parfois avoir une interprétation d'identité et de lieu (*la ville et la région* [*de Paris*]).

La diversité des ajouts de temps et de lieu

Les ajouts de temps et de lieu sont habituellement des syntagmes prépositionnels **92a**, mais ce peuvent aussi être des adverbes, avant le nom (*encore*) **92b** ou séparés par des virgules et une frontière prosodique à l'oral (*bientôt*) **92c**.

92 **a** *une pièce* [*de trois heures*], *un périple* [*de plusieurs milliers de kilomètres*]
b *Encore maire à cette époque, il décida de se retirer à la Trappe.*
c *La visite, bientôt, de notre ministre devrait apporter des renseignements sur ce point.*

Les ajouts de temps et de lieu sont parfois aussi des syntagmes nominaux **93a**. Les ajouts de temps sans préposition sont possibles avec un nom d'évènement (*découverte*, *déménagement*) **93b**. Ces ajouts nominaux sont souvent compatibles avec un complément **93b** et peuvent permuter avec ce dernier **93c**.

93 **a** *Sa maison* [*rue Lepic*] *est magnifique.*
b *La découverte d'un trésor* [*le mois dernier*] *nous a surpris.*
c *la maison de Paul* [*rue Lepic*], *la découverte* [*le mois dernier*] *d'un trésor*

> *Les ajouts nominaux temporels*
>
> Avec des noms d'objet (*maison*) ou de qualité (*gentillesse*), les ajouts nominaux temporels ne sont possibles qu'entre virgules ou avec une frontière prosodique **94a 94b**. En tant qu'ajouts temporels, ils expriment une date, non une durée **94c**, celle-ci nécessitant une préposition (*sa marche de trois heures*).
>
> **94** **a** *Tu te souviens de la maison, l'année dernière ?*
> **b** *Son honnêteté, la dernière fois, m'étonne encore.*
> **c** ** Sa marche trois heures l'a épuisé.*

Les adverbes ajouts dans le syntagme nominal

Outre des adverbes d'aspect **92b** et de temps **92c**, certains adverbes peuvent être ajouts au syntagme nominal **95a**, en particulier en apposition **95b** > VIII-3.2.1. Ils peuvent aussi modifier le nom, par exemple comme adverbes de degré **95c** > VIII-7.3.2.

95 **a** [*Même Paul*] *a décidé de venir.*
b *Paul a déjà lu ce livre, probablement le roman le plus intéressant de la rentrée.*
c *la presque totalité des inscrits*

5.5.3. Les ajouts à l'infinitif dans le syntagme nominal

Les ajouts au nom, ou au syntagme nominal, comportant un infinitif peuvent être des relatives **96a**, des syntagmes prépositionnels introduits par *à* **96b** ou des ajouts circonstanciels **96c** > XIV-1.4.1.

96 **a** *Je connais un bon endroit* [*où planter des tulipes*].
b *C'est une préparation* [*à cuire au four*].
c *Le meilleur moyen* [*pour comprendre*] *est d'apprendre par cœur.*

Les relatives à l'infinitif

Les relatives à l'infinitif sont introduites par une proforme relative (*où*) **97a** ou par un syntagme prépositionel contenant un pronom relatif (*à qui*) **97b**, le nom modifié étant interprété comme l'antécédent > XIII-5.2. La construction est associée à une possibilité : 'un endroit où il est possible d'aller', 'quelqu'un à qui l'on peut expliquer le problème'.

97 **a** *J'ai trouvé un endroit* [*où aller*].
b *Je cherche quelqu'un* [*à qui expliquer ce problème*].

Les ajouts infinitifs introduits par à

Les ajouts infinitifs introduits par *à* sont souvent construits autour d'un verbe transitif sans complément : dans ce cas, le complément non exprimé est identifié au nom modifié : 'résumer le livre pour lundi' **98a**, 'prendre en compte ce genre d'aléa' **98b**. Mais l'infinitif peut être intransitif **98c** ou accompagné de ses

compléments **98d** : le nom modifié vaut alors pour son sujet implicite : ‘ces idées vous font frémir’ **98c**, plus rarement pour une cause **98d 98e**.

98 **a** *Paul nous a donné un livre [à résumer pour lundi].*
b *C’est le genre d’aléa [à prendre en compte dans un devis].*
c *Paul a des idées [à vous faire frémir].*
d *Il fait un temps [à ne pas mettre un chien dehors].*
e *Paul nous a raconté une histoire [à dormir debout/à mourir de rire].*

Dans tous les cas apparait une nuance modale d’obligation : c’est un livre qu’il va falloir résumer, un aléa que l’on doit prendre en compte, un temps où il ne faudrait pas mettre un chien dehors ➤**XI-6.3.4**. Ces infinitifs en *à* peuvent aussi être attributs (*Le livre est [à résumer pour lundi].*) ➤**III-3.2** ou compléments de certains adjectifs (*un livre difficile [à résumer pour lundi]*) ➤**VI-3.3**, ce qui est impossible pour les relatives (* *Cet endroit est [où aller].*).

L’expression être femme/homme à + *infinitif*

De façon générale, on analyse les compléments en *à* + infinitif comme des syntagmes verbaux ➤**IV-5.3.1** et les ajouts en *à* + infinitif comme des syntagmes prépositionnels. Dans l’expression figée *être femme/homme à* + infinitif, l’infinitif est obligatoire, sauf changement de sens **99b**, donc plutôt complément **99a 99c**. De plus, il est parfois possible d’extraire un complément de l’infinitif **98d**, du moins pour certains locuteurs. On analyse ce dernier comme un SV.

99 **a** *Paul n’était pas homme à parler de ses problèmes personnels.*
b # *Paul n’était pas homme.*
c *Elle était femme à se contenter de peu.*
d % *C’est un problème dont il n’est pas homme [à parler ◊ en public].*

Les autres ajouts infinitifs dans le syntagme nominal

Les ajouts infinitifs peuvent être introduits par d’autres prépositions, avec des interprétations variées : but **100a**, manière ou concession **100b**, temps **100c**. Ils accompagnent en particulier des noms d’évènement comme *installation* **100b**, ou interprétés comme tels : *un café* en **100c** équivaut à ‘prendre un café’. Ils peuvent alterner avec une subordonnée circonstancielle ➤**XIV-1.1.3** : *un médicament [pour que tu dormes]*, *un café [avant qu’on parte]*.

100 **a** *C’est un médicament [pour dormir]*
b *L’installation d’un banc [sans consulter personne] était une erreur.*
c *Un café [avant de partir] serait une bonne idée.*

IV-6

Les fonctions syntaxiques du syntagme nominal

Les syntagmes nominaux, construits autour d'un nom commun (*mon fils*), d'un nom propre (*Paul*) ou d'un pronom (*quelqu'un*) sont, parmi les syntagmes, ceux qui peuvent assumer les fonctions syntaxiques les plus variées :
- sujet (*Mon fils viendra demain.*) ;
- complément direct (*J'ai vu Paul.*) ;
- attribut (*Tu es mon ami.*) ;
- complément oblique (*Il se rend rue Descartes.*) ;
- ajout (*Nous nous retrouverons la semaine prochaine.*) ;
- extrait (*Quelle chance tu as !*) ;
- périphérique (*Mon fils, je le verrai demain.*) ;
- tête de phrase sans verbe (*Quel ennui, cette pluie !*) > I-5.2.

> Syntagme nominal en apposition > IV-5.4
> Fonctions des syntagmes nominaux sans nom (*la verte*, *plusieurs autres*) > IV-7.3
> Syntagmes nominaux coordonnés (*le chien et le chat*) > XVI-4.2

6.1. Le syntagme nominal sujet

Le sujet nominal peut être défini par les propriétés suivantes :
- pour former une phrase, il se combine avec un verbe, qui s'accorde avec lui en personne et en nombre (*Les enfants viendront.*) > II-1.4, ou plus rarement avec une autre catégorie (*Magnifique, ce concert !*) ;
- il est généralement obligatoire avec un verbe à l'indicatif ou au subjonctif, impossible avec un verbe impératif, possible mais rare avec l'infinitif ou le participe présent ;
- il apparait généralement avant le verbe (*Jean viendra.*), mais peut parfois être inversé (*Quand viendra Jean ?*) ;
- il peut être remplacé par les formes *il(s)*, *elle(s)*, *ce*, mais pas par la forme *en* ;
- il correspond aux formes interrogatives *qu'est-ce qui*, *qui est-ce qui* (*Qu'est-ce qui te plait ? Qui est-ce qui viendra ?*) et à la forme *qui* dans une subordonnée relative (*l'homme qui est venu*) ;
- il n'y a qu'un seul sujet par verbe.

6.1.1. Qu'est-ce qu'un sujet nominal ?

Le syntagme nominal sujet, ou *sujet nominal*, est souvent défini comme celui qui accomplit l'action exprimée par le verbe, ce dernier s'accordant en nombre et en personne avec lui. Cette définition traditionnelle doit être revue. D'une part, le sujet n'est pas forcément interprété comme un agent ('celui qui fait l'action'). Il est susceptible, selon le verbe, d'une grande variété de rôles sémantiques, comme celui de destinataire **1a** ou de lieu **1b** > II-3.2.3.

1 **a** *Paul a reçu la lettre.*
  b *Le tiroir contient des papiers.*

Par ailleurs, on considère que le sujet peut se combiner avec une autre catégorie que le verbe, par exemple un adjectif **2a** ou un adverbe **2b** dans une phrase sans verbe > I-5.2. Dans ces cas-là, le sujet (*ce concert*, *cette montre*) peut suivre ou précéder la tête adjectivale **2a**, adverbiale **2b** ou nominale **2c 2d**, dont il peut être séparé par une virgule.

2 **a** *Génial, ce concert.*
  b *Combien cette montre ?*

c *Ce concert, quel plaisir !*
d *Quel plaisir ce concert !*

Sujet nominal et forme verbale

La présence du sujet dépend de la forme du verbe ➤ II-1.3 : il est obligatoire lorsque le verbe est conjugué, à l'indicatif **3a** ou au subjonctif **3c**, sauf cas bien délimités ➤ I-3.2.1 ➤ IX-3.3.2.

3 **a** *Marie viendra demain.*
b ** Viendra demain*
c *Que Marie vienne !*
d ** Que vienne !*

Avec un verbe à l'infinitif **4a** **4b** ou au participe présent **4c** **4d**, le sujet est possible **4a** **4c**, mais rarement exprimé **4b** **4d** ➤ XI-6.2.1 ➤ XI-7.2.1.

4 **a** *Et Pierre de se précipiter chez sa voisine !*
b *Et de se précipiter chez sa voisine !*
c *[Le professeur étant malade], les élèves sont rentrés chez eux.*
d *[Étant malade], le professeur est resté chez lui.*

En revanche, un sujet n'est pas possible avec un verbe à l'impératif **5a** ➤ I-3.3. En **5b**, le syntagme nominal est un terme d'adresse, ou vocatif, en fonction *ajout* ➤ IV-5.4, et non un sujet, comme en témoigne l'absence d'accord en personne.

5 **a** *Venez !*
b *Venez, les enfants !*

Le sujet nominal et les proformes

Le sujet nominal peut être pronominalisé par un pronom faible de la forme *il(s)/elle(s)* ou *c(e)* **6a** **6b**. Il ne peut pas l'être par la proforme indéfinie *en* ➤ IX-4.2.1, même quand il est indéfini **6d**. C'est une propriété qui le distingue du complément direct ➤ IV-6.2.1 et de l'attribut ➤ IV-6.3.1.

6 **a** *Les spectateurs ont applaudi.|Ils ont applaudi.*
b *Ce roman est un succès.|C'est un succès.*
c *Plusieurs spectateurs ont applaudi.*
d ** Plusieurs en ont applaudi.*

Il est interrogé par les pronoms *qui est-ce qui*, pour un animé **7a**, *qu'est-ce qui*, pour un inanimé **7b** ➤ IX-10.2. Dans les subordonnées relatives, il correspond à la forme *qui* **7c** et non à *que*, réservée aux compléments **7d** ➤ XIII-2.2.

7 **a** *Qui est-ce qui viendra ?*
b *Qu'est-ce qui se passe ?*
c *Voici l'homme qui est venu.*
d *Voici l'homme que Marie invitera.*

Le sujet préverbal et le sujet inversé

Dans sa position canonique, le sujet précède le verbe. Il peut le suivre dans certaines constructions, par exemple dans une interrogative **8a** ou une subordonnée relative **8b** : on parle alors d'*inversion du sujet* ➤ XVII-2.2. Avec le sujet inversé, le verbe s'accorde en nombre mais pas en personne. Contrairement au sujet préverbal, qui peut déclencher un accord à la 1re personne du pluriel **8c**, le verbe est toujours à la 3e personne quand il précède le sujet ➤ II-1.4.2.

8 **a** *Quand arrivent [les nouveaux élèves] ?*
b *C'est la note qu'ont obtenue [les nouveaux élèves].*
c *Voici le lac où [les enfants et moi] nageons.*
d *Voici le lac où ne nagent que [les enfants et moi].*

Les proformes attachées au verbe (*Où suis-je ?*) sont analysées comme des suffixes incorporés à la forme verbale, et non comme des mots qui seraient sujets ➤ IX-3.3.2. En **9a**, seul *Paul* est sujet, du point de vue syntaxique, et **9b** est une phrase sans sujet syntaxique ➤ I-3.1.

9 a *Paul dort-il ?*
b *Dort-il ?*
c *[Paul et Marie] viendront demain.*

En cas de coordination **9c**, c'est le syntagme nominal coordonnant (*Paul et Marie*) qui est sujet, comme en témoigne l'accord du verbe au pluriel, chacun des noms propres ayant la fonction *coordonné* > II-1.4.2 > XVI-5.3.1. Il n'y a donc qu'un seul sujet par verbe conjugué.

Autres différences entre sujet préverbal et inversé

Le sujet inversé se différencie du sujet préverbal sur plusieurs points, qui le rapprochent du complément direct. À la différence du sujet préverbal **10a**, il peut parfois être introduit par *de* **10b**, comme le complément direct **10c**, par exemple dans une phrase négative > X-6.1.5.

10 a * *Jamais [de femme] ne vient ici.*
b *Où ne vient jamais [de femme] ?*
c *Je ne vois jamais [de femme] ici.*

À la différence du sujet préverbal **11a**, il ne peut pas être introduit par *seul* **11b**, comme le complément direct **11c** > VIII-8.2.2.

11 a *Seuls tes amis sont venus ici ce soir.*
b * *Où sont venus seuls tes amis ?*
c * *J'ai invité seuls mes amis.*

De plus, *tous* peut être sujet **12a** mais ne peut pas être inversé **12b**, ni être complément direct **12c**. En **12d**, *tous* suit le verbe avec la fonction *ajout* > V-6.2.5.

12 a *Tous viendront.*
b * *Où dormiront tous ?*
c * *J'ai invité tous.*
d *Les élèves viendront tous.*

En revanche, le syntagme nominal postverbal pronominalisable par *en* (*Soudain apparurent deux renards.*, *Soudain en apparurent deux.*) est analysé du point de vue syntaxique comme un complément, bien qu'il ait la même interprétation qu'un sujet et qu'il déclenche l'accord en nombre du verbe > XVII-2.2.6.

6.1.2. Quels syntagmes nominaux peuvent être sujets ?

Tous les types de syntagmes nominaux peuvent être sujets, qu'ils soient construits autour d'un nom commun **13a**, d'un nom propre **13b** ou d'un pronom **13c**. Certains pronoms personnels ou indéfinis ont uniquement la fonction *sujet* (*il*, *ils*, *je*, *on*, *tu*) > IX-1.3.2.

13 a *Son fils est parti.*
b *Paul a cassé la branche.*
c *Rien ne lui plait.*

Le déterminant et les noms sujets

Le déterminant est obligatoire avec un nom commun, sauf dans certains cas délimités > V-1.4 : lorsque deux noms sont coordonnés **14a** > XVI-4.1, lorsque le syntagme nominal comporte une expression comparative dans une phrase négative, après *jamais*, *nulle part* **14b** > X-2.3, lorsqu'il est le sujet d'un verbe support au passif **14c** > III-6.4.1 ou qu'il est de la forme *nom* + *préposition* + *nom* **14d** > VII-3.4.

14 a *[Enfants et grands-parents] se pressaient au salon de l'agriculture.*
b *Jamais [art plus raffiné] ne s'est approché davantage de l'art populaire.* (Dumesnil, 1953)
c *[Hommage] sera rendu aux victimes.*
d *Sur ce bureau s'empilent [dossiers sur dossiers].*

6.2. Le syntagme nominal complément direct

Le complément nominal direct peut être défini par les propriétés suivantes :
– il est sélectionné par un verbe transitif ;
– selon le verbe, il peut être obligatoire (*Paul a rencontré son frère.* * *Paul a rencontré*) ou facultatif (*Paul a mangé du fromage. Paul a mangé.*) ;

– il apparait après le verbe, sauf pour certains pronoms qui précèdent l'infinitif (*tout dire*) ;
– il peut être pronominalisé par les proformes définies *le*, *la*, *les* (*Paul l'a rencontré.*) ou l'indéfini *en* (*Paul en a mangé.*) ;
– il correspond aux formes interrogatives *qu'est-ce que*, *qui est-ce que* (*Qu'est-ce que tu as fait ?*, *Qui est-ce que tu as vu ?*) et à la forme *que* dans les subordonnées relatives (*l'homme que Paul a rencontré*) ;
– il y a au plus un complément direct par verbe ;
– avec certains verbes, il peut devenir sujet au passif (*Le fromage a été mangé.*).

6.2.1. Qu'est-ce qu'un complément nominal direct ?

Le syntagme nominal complément direct, ou *complément nominal direct*, est le complément de certains verbes, dits *transitifs* ➤ II-2.4. Il est parfois appelé *objet direct* et défini par un faisceau de propriétés : c'est celui qui subit l'action exprimée par le verbe, celui qui peut, dans certaines conditions, déclencher l'accord du participe passé, ou encore celui qui peut devenir sujet au passif. Ces propriétés étant parfois incompatibles, la définition traditionnelle doit être revue.
D'une part, le complément nominal n'est pas toujours celui qui subit l'action comme patient **15a**. Il peut assumer des rôles sémantiques variés selon les verbes, par exemple destinataire **15b** ou lieu **15c**. Sont toutefois exclus les rôles d'agent ou de cause ➤ II-3.2.3.

15 **a** *Paul lave le linge.*
b *Paul livre les clients.*
c *Paul atteindra la frontière demain.*

Par ailleurs, il ne réfère pas toujours à un objet : il peut désigner par exemple un évènement (*Paul a vu l'explosion.*), une activité (*Paul pratique la natation.*), une propriété (*Paul a du courage.*) ➤ IV-3.1.2.

Complément nominal direct et verbes transitifs

Selon le verbe, la présence d'un complément nominal est obligatoire avec *rejeter* **16a** ➤ II-5.2, facultative avec *refuser* **16b**, ou impossible, comme avec *partir*. Les verbes comme *rejeter* ou *refuser*, qui peuvent se construire avec un complément direct, sont appelés *transitifs* ➤ II-2.1.1.

16 **a** *Le président rejettera cette proposition.*
b *Le président refusera cette proposition.*
c ** Le président rejettera.*
d *Le président refusera.*

> *Complément direct et mode du verbe*
>
> À la différence de la présence du sujet nominal ➤ IV-6.1.1, celle du complément nominal ne dépend pas de la conjugaison verbale : il est obligatoire ou facultatif, que *rejeter* ou *refuser* soient à l'indicatif **16**, à l'infinitif **17a** **17c** ou au participe présent **17d** **17f**.
>
> **17** **a** *Le président risque de rejeter cette proposition.*
> **b** ** Le président risque de rejeter.*
> **c** *Le président risque de refuser (cette proposition).*
> **d** *En rejetant cette proposition, vous ne résoudrez rien.*
> **e** ** En rejetant, vous ne résoudrez rien.*
> **f** *En refusant (cette proposition), vous ne résoudrez rien.*

Il ne peut pas y avoir plus d'un complément direct par verbe transitif : *Paul* en **18**. Quand un autre syntagme nominal apparait après le verbe, il est attribut (*mon ami*) en **18a**, ajout (*le lundi*) en **18b** ou complément oblique (*500 euros*) en **18c**.

18 **a** *Je croyais Paul mon ami.*
b *Je vois Paul le lundi.*
c *J'ai rémunéré Paul 500 euros.*

Complément nominal direct et proformes

Le complément nominal direct peut être remplacé par les proformes *le*, *la*, *les* s'il est défini **19a 19b 19c** > IX-3.2.2 et par *en* lorsqu'il est indéfini **19d** > IX-4.2.1.

19 a *Paul déteste cette pièce de Molière.* | *Paul la déteste.*
b *Marie lit le livre de Jean.* | *Marie le lit.*
c *Pierre garde les enfants ce weekend.* | *Pierre les garde ce weekend*
d *Marc achète des journaux.* | *Marc en achète.*

Il est interrogé par les pronoms *qui est-ce que* pour les animés **20a**, *qu'est-ce que* pour les inanimés **20b**. Dans les subordonnées relatives, il correspond à la forme *que* **20c**, mais celle-ci est également utilisée pour l'attribut (*l'homme qu'il est devenu*) > IV-6.3.1 et pour certains ajouts temporels (*le jour qu'il est parti*) > IV-6.4.2 > XIII-2.2.2.

20 a *Qui est-ce que tu as vu ?*
b *Qu'est-ce que tu as fait ?*
c *Voici l'homme que Marie a invité.*

Les pronoms interrogatifs *qui est-ce que*, *qu'est-ce que* peuvent parfois correspondre au sujet d'un verbe subordonné (*Qui est-ce que tu crois qui viendra ?*, *Qu'est-ce que tu crois qui s'est passé ?*).

> Tous *et le complément direct*
>
> Le pronom *tous* ne peut pas être complément direct **21a**. Comme ajout au verbe, il ne peut pas suivre le complément direct **21b**, mais il peut suivre un verbe avec une proforme plurielle **21c** > V-6.2.5.
>
> **21 a** * *Le principal recevra tous.*
> **b** * *Le principal recevra les élèves tous.*
> **c** *Le principal les recevra tous.*

La position du complément nominal direct

Le complément nominal direct apparait normalement après le verbe **22a** : en principe, il ne peut pas précéder le verbe **22b** ni le sujet **22c**, ni permuter avec ce dernier **22d**.

22 a *Les élèves ont rendu un bon devoir.*
b * *Les élèves un bon devoir ont rendu.*
c * *Un bon devoir les élèves ont rendu.*
d * *Un bon devoir ont rendu les élèves.*

Seuls les pronoms *tout* et *rien*, quand ils sont compléments, peuvent précéder le verbe à l'infinitif **23a 23b** ou apparaitre entre l'auxiliaire et le participe passé **23c 23d** > V-6.2.4 > X-2.2.2.

23 a *Tout ranger pour demain.*
b *Ne rien faire sans prévenir Marie.*
c *Il a tout dit.*
d *Il n'a rien fait.*

Dans certaines expressions figées, un nom sans déterminant interprété comme complément précède parfois le verbe (*si problème il y a*, *sans coup férir*, *chemin faisant*) > XVII-3.1.1.

> *Syntagme nominal antéposé et proformes interprétés comme des compléments*
>
> Si un syntagme nominal interprété comme un complément apparait en début de phrase, il est analysé du point de vue syntaxique comme ayant la fonction *extrait* **24a 24b** > IV-6.6 ou *périphérique* **24c** > IV-6.7 > XVII-3.3.4, et non comme un complément.
>
> **24 a** *Quel chocolat veux-tu ?*
> **b** *Quelle chance il a !*
> **c** *Le chocolat, tout le monde adore.*
> **d** *Paul les recevra.*
>
> Par ailleurs, les proformes faibles (*me*, *te*, *le*, *les*, *en*, *nous*, *vous*) apparaissant avant le verbe et interprétées comme des compléments **24d** sont analysées comme des préfixes, incorporés à la forme verbale : du point de vue syntaxique, ce ne sont pas à proprement parler des compléments > IX-3.4.3.
> Les constructions de **24** étant celles qui déclenchent l'accord du participe passé (*Quels chocolats as-tu achetés ? Paul les a reçus.*), ce dernier ne s'accorde pas, au sens strict, avec un complément syntaxique > III-2.3.

Complément nominal direct et sujet inversé

Le complément nominal direct est généralement incompatible avec un sujet nominal inversé, après le verbe **25a 25b**, sauf si c'est un nom sans déterminant appartenant à une expression verbale (*prendre rendez-vous*) **25c**.

25 **a** * *Quand verra les enfants Jean ?*
b * *Quand verra Jean les enfants ?*
c *C'est ce jour-là qu'a pris rendez-vous le comptable.*

Complément nominal direct et construction causative

Dans la construction causative avec *faire*, le sujet du verbe infinitif est exprimé par un complément nominal **26a**, sauf si celui-ci a lui-même un complément direct **26b** : en ce cas, le sujet de l'infinitif est réalisé sous la forme d'un complément prépositionnel en *à* ou *par*, ou des proformes *lui*, *leur* **26c** ➤ III-4.1.3. Cette expression du sujet dans la construction causative fournit parfois un critère utile pour statuer sur la fonction du syntagme nominal postverbal : ainsi *ce livre* est complément direct en **26c** ➤ II-2.1.1.

26 **a** *Je ferai dormir les enfants.* | *Je les ferai dormir.*
b * *Je ferai lire ce livre les enfants.*
c *Je ferai lire ce livre aux enfants.* | *Je leur ferai lire ce livre.*

Le complément nominal direct et le passif

Certains compléments nominaux directs deviennent sujets lorsque le verbe est au passif **27a 27b 27c** ➤ II-4.1.

27 **a** *Luc a décoré le sapin.* | *Le sapin a été décoré par Luc.*
b *Paul livrera les clients.* | *Les clients seront livrés par Paul.*
c *Le dernier concurrent a atteint le sommet.* | *Le sommet a été atteint par le dernier concurrent.*

Mais cette propriété n'est pas un test suffisant pour déterminer si un complément nominal est direct ou non. D'une part, de nombreux verbes transitifs ne se laissent pas passiver : c'est le cas, par exemple, de *mettre* avec un complément de durée **28a** ou de *comporter* **28b**. Et pourtant, il s'agit bien de compléments directs car ils peuvent être remplacés par *en* indéfini **28c 28d**.

28 **a** *Pour ce travail, Marie a mis dix minutes.* | * *Dix minutes ont été mises par Marie.*
b *Le dossier comporte plusieurs pièces.* | * *Plusieurs pièces sont comportées par ce dossier.*
c *Pour ce travail, Paul a mis dix minutes et Marie en a mis seulement cinq.*
d *Ce dossier en comporte plusieurs.*

Par ailleurs, le passif est possible, du moins pour certains locuteurs, avec certains compléments introduits par la préposition *à* (% *Paul sera pardonné.*) qui ne sont pas des compléments directs mais obliques (*On pardonnera à Paul.*) ➤ IV-6.4.1.

Le complément nominal direct des verbes impersonnels

Le syntagme nominal qui suit un verbe impersonnel (*il faut*, *il y a*) ➤ II-2.2 est analysé comme un complément direct. En effet, il peut être remplacé par *en* indéfini **29a 29b**, et il ne déclenche pas l'accord du verbe, qui reste singulier en **29b**. Il en va de même du SN postverbal dans les constructions impersonnelles, qui alternent avec une construction à sujet nominal ➤ II-4.4.2 : *des accidents* est sujet en **29c** et complément direct en **29d**. Les pronoms qui peuvent être sujets (*tous*), mais pas compléments directs (* *Je vois tous.*), ne peuvent pas non plus suivre le verbe dans la construction impersonnelle **29e**.

29 **a** *Il faut du beurre.* | *Il en faut.*
b *Il y a plusieurs problèmes.* | *Il y en a plusieurs.*
c *Deux accidents sont arrivés hier au carrefour.*
d *Il est arrivé deux accidents hier au carrefour.*
e *Tous viendront.* | * *Il viendra tous.*

6.2.2. Quels syntagmes nominaux peuvent être compléments directs ?

Tous les types de syntagmes nominaux peuvent être compléments directs, qu'ils soient construits autour d'un nom commun **30a**, d'un nom propre **30b** ou d'un pronom **30c**. Certains pronoms, toutefois, ne peuvent pas être compléments directs, comme *je*, *tu*, *il*, *on*, *tous* ➤ IX-1.3.2.

30 **a** *Marie reçoit ses parents ce soir.*
b *Il invitera Pierre.*
c *Il n'aime rien.*

> *Déterminant et complément direct*
>
> Contrairement au sujet préverbal, le complément direct, dans une phrase négative, peut être un nom commun sans déterminant introduit par *de* **31a**. Pour le reste, la présence du déterminant est soumise aux mêmes contraintes que pour le sujet nominal ➤ IV-6.1.2 : un déterminant est obligatoire avec un nom commun sauf dans certains cas bien délimités : si le syntagme nominal est coordonné **31b** ➤ V-1.4.3, s'il comporte une expression comparative dans un contexte négatif **31c**, s'il est complément d'un verbe support **31d** ➤ III-6.4.1 ou s'il est de la forme *nom* + *préposition* + *nom* **31e** ➤ VII-3.4.
>
> **31** **a** *Je n'ai pas* [*de chance*].
> **b** *La manifestation rassemble* [*chômeurs de longue durée et salariés précaires*].
> **c** *Vous ne trouverez pas* [*hôtel plus chic*] *dans la région.*
> **d** *Marie a* [*besoin*] *de nos remarques.*
> **e** *Jean buvait* [*bière sur bière*].

6.2.3. Le complément des verbes d'émission ou de mesure

Nous analysons le complément nominal des verbes d'émission ➤ II-3.3.1 comme un complément direct. Certains verbes comme *cracher*, *vomir* admettent à la fois la pronominalisation du complément en *le*, *la*, *les*, ou *en* et le passif **32a**. Certains autres (*pleurer*, *sentir*) acceptent la pronominalisation du complément **32b** **32e** mais pas le passif **32c**.

32 **a** *Ces injures, Paul les a crachées.* | *Ces injures ont été crachées avec mépris.*
b *Cette pièce sent la rose.* | ? *Cette pièce la sent vraiment, la rose.*
c * *La rose est sentie par cette pièce.*
d *Marie pleure les jours de son enfance.*
e *Marie les pleure, les jours de son enfance.*

Les compléments des verbes de mesure (*peser*, *valoir*) ➤ II-3.3.2 sont également des compléments directs, comme en témoignent les proformes *en*, *les* **33a** **33b**. Il en va de même des compléments nominaux indiquant une distance **33c**.

33 **a** *Marie pèse 40 kilos et Paul en pèse 50.*
b *Ce pull coute 30 euros mais il ne les vaut pas.*
c *Paul a couru 2 kilomètres et Marie en a couru 3.*
d *J'ai payé ce pull 20 euros.*
e *L'expert a évalué la maison 200 000 euros.*

Mais avec les verbes de transfert de possession (*payer*) ➤ II-3.3.4 ou d'évaluation (*évaluer*) ➤ II-3.4.5, qui ont déjà un complément nominal direct (*ce pull*, *la maison*), le complément de valeur est un complément oblique **33d** **33e** ➤ IV-6.4.2.

➤ Compléments internes (*vivre sa vie*) ➤ II-3.4.1

6.3. Le syntagme nominal attribut

L'attribut nominal se définit par les propriétés suivantes :

- il se construit, en tant qu'attribut du sujet, avec un verbe attributif intransitif (*Paul est médecin.*) et, en tant qu'attribut du complément, avec un verbe transitif (*Je croyais Paul médecin.*) ;
- il attribue une propriété au sujet ou au complément direct, et peut s'accorder avec celui-ci s'il varie en genre (*Paul est mon cousin. Marie est ma cousine.*) ;
- il est obligatoire, sauf changement de sens (*Paul est.* pour 'Paul existe', *Je croyais Paul.* pour 'je lui faisais confiance'), et alterne généralement avec un adjectif (*Paul est malade. Je croyais Paul malade.*) ;
- il apparait après le verbe ;
- il peut être avec ou sans déterminant (*Paul est mon ami. Paul est médecin.*).

L'attribut du sujet peut généralement être remplacé par la proforme *le* invariable (*Paul l'est.*) et parfois par *en* ;
- il correspond aux formes interrogatives *comment*, *que* (*Que devient Paul ?*) et à la forme *que* dans les subordonnées relatives (*le médecin qu'est devenu Paul*) ;
- l'attribut du complément ne peut pas devenir sujet au passif, cette fonction étant réservée au complément direct (*Paul était cru médecin par tout le monde.* * *Médecin était cru Paul par tout le monde.*).

Le complément d'identité (*Mon ami est Paul.*) n'est pas analysé comme attribut.

6.3.1. Qu'est-ce qu'un attribut nominal ?

Le syntagme nominal attribut, ou *attribut nominal*, constitue le complément d'une petite classe de verbes. Il peut être attribut du sujet **34a** ou du complément **34b**. Il alterne avec un adjectif ou un syntagme adjectival dans la même fonction **34c 4d** > III-3.1. L'attribut nominal est interprété comme un prédicat : il attribue une propriété au sujet **34a** ou au complément **34b** du verbe attributif.

34 a *Jean est le meilleur étudiant de sa promotion.*
b *Je croyais Jean le meilleur étudiant de sa promotion.*
c *Jean est fort.*
d *Je croyais Jean plus fort.*

L'attribut nominal et les verbes attributifs

L'attribut nominal est complément de certains verbes intransitifs (*devenir*, *être*, *rester*) > III-3.2.1 > tableau III-3 ou transitifs (*croire*, *savoir*, *trouver*) > III-3.3.2 > tableau III-4. Dans le premier cas, il est attribut du sujet **35a**, et dans le second, attribut du complément direct **35b**. Dans les deux cas, il est obligatoire **35c 35d**, sauf à perdre le sens du verbe.

35 a *Paul est le rédacteur en chef.*
b *Je sais Paul mon ami.*
c * *Paul est.*
d * *Je sais Paul.*

L'accord de l'attribut nominal

Il arrive que l'attribut nominal s'accorde en genre avec le sujet > III-3.2.4, ou avec le complément direct > III-3.3.4, si ce nom attribut varie en genre **36a 36b**, et surtout pour des humains > IV-2.2.5. Mais rien n'empêche le genre de l'attribut d'être différent de celui du sujet, ou du complément direct, soit avec sujet inanimé **36c 36d**, soit avec sujet animé : le nom *trésor* ne varie pas en genre **36e**.

36 a *Marie est ma cousine / # mon cousin.*
b *Je sais Marie la meilleure étudiante / # le meilleur étudiant.*
c *La moutarde est un condiment.*
d *Ce film est une horreur.*
e *Marie est un trésor.*

Avec un sujet, ou un complément direct, singulier, l'attribut nominal est typiquement singulier **37a** ; il ne peut être pluriel qu'avec une interprétation collective **37b**. Avec un sujet pluriel, l'attribut peut être singulier **37c** ou pluriel **37d**. Cette variation, quand elle est possible, a une incidence sur l'interprétation. En **37e**, l'interprétation est collective au singulier (les promenades étant considérées comme un tout) et distributive au pluriel (chaque promenade constituant un souvenir).

37 a *Il est resté mon ami.*
b *Elle était pour lui toutes les femmes à la fois.*
c *J'ai beaucoup d'amis parmi l'aristocratie russe, et je vous assure qu'ils continuent à se croire le sel de la terre !* (Triolet, 1956)
d *Ils sont devenus mes amis.*
e *Nos promenades à la mer sont mon meilleur souvenir / mes meilleurs souvenirs.*

L'attribut et les proformes

L'attribut du sujet peut être remplacé par la forme *le*, qui reste invariable quels que soient le nombre et le genre du nom **38a** **38b**. La pronominalisation est exclue avec un verbe réfléchi **38c** ou un attribut introduit par une préposition **38d**. L'attribut du sujet peut parfois être remplacé par *en*, au pluriel **38e** ou lorsque le verbe est suivi par *un* **38f** > III-3.2.5.

38 **a** *Paul est mon ami et le restera quoi qu'il arrive.*
b *C'est ma romancière favorite, et elle le sera longtemps.*
c *Paul s'avère un père exemplaire.* | * *Paul se l'avère.*
d *Paul passe pour un politicien habile.* | * *Paul le passe.*
e *Ces cailloux sont des silex mais ceux-ci n'en sont pas.*
f *J'étais un féministe fervent et j'en suis resté un.*

La pronominalisation n'est pas possible pour l'attribut du complément, ni par *le* **39a** ni par *en* **39b**.

39 **a** *Je savais Paul mon ami.* | * *Je le savais Paul.*
b * *Paul n'est pas médecin alors que je l'en croyais un.*

L'attribut correspond aux formes interrogatives *comment* **40a** **40b**, *que* avec *être*, *devenir* **40c**. L'attribut du sujet peut donner lieu, comme le complément direct, à une relative en *que* **40d**.

40 **a** Loc. 1 — *Comment est Paul ?*
Loc. 2 — *Paul est un très bon acteur.*
b Loc. 1 — *Comment jugez-vous Paul ?*
Loc. 2 — *Je le juge un bon père.*
c Loc. 1 — *Que devient Paul ?*
Loc. 2 — *Il est devenu directeur.*
d *Il n'était pas encore le directeur qu'il est devenu.*

La position de l'attribut nominal

Comme le complément direct, l'attribut nominal apparait après le verbe **41a** : il ne peut pas précéder le verbe **41b** ni le sujet **41c**.

41 **a** *Marie devient une grande fille.*
b * *Marie une grande fille devient.*
c * *Une grande fille Marie devient.*

Contrairement au complément direct **42b**, il ne peut jamais devenir sujet du passif **42c**.

42 **a** *Le directeur juge Paul le meilleur étudiant de la promotion.*
b *Paul est jugé le meilleur étudiant de sa promotion.*
c * *Le meilleur étudiant de sa promotion est jugé Paul.*

> *Syntagme nominal antéposé et proforme interprétés comme un attribut*
>
> Si un syntagme nominal interprété comme attribut apparait en début de phrase, il est analysé du point de vue syntaxique comme ayant la fonction *extrait* **43a** **43b** > IV-6.6 ou périphérique **43c** > IV-6.7 et non comme attribut. Par ailleurs, la proforme *le* correspondant à l'attribut du sujet semble apparaitre avant le verbe **43c** **43d** mais est en fait analysée comme un préfixe, incorporée à la forme verbale : du point de vue syntaxique, ce n'est pas un attribut.
>
> **43** **a** *Quel genre d'homme êtes-vous ?*
> **b** *Quelle histoire c'était !*
> **c** *Chirurgien, Paul le sera bientôt.*
> **d** *Paul le sera bientôt.*

6.3.2. Quels syntagmes nominaux peuvent être attributs ?

Tous les types de syntagmes nominaux sont en principe possibles en fonction *attribut* pourvu que le syntagme admette une interprétation prédicative. On trouve ainsi des SN construits autour d'un nom commun, avec **44a** ou sans déterminant **44b**, ou bien autour d'un pronom **44c** **44d**.

44 **a** *Elle se croyait la meilleure étudiante du groupe.*
b *Paul est (un) bon médecin.*

c *Elle était tout pour lui.*
d *Elle se croit quelqu'un.*

➤ Syntagme nominal attribut avec article défini ➤ V-3.2.7
➤ Syntagme nominal attribut avec article indéfini ➤ V-4.3

Le SN peut parfois être parfois être introduit par une préposition qui a la fonction *marqueur* : *pour* **45a** ou *comme* **45b**.

45 **a** *Jean passe [pour le meilleur étudiant].*
b *On le considère [comme le meilleur étudiant de sa promotion].*

En revanche, les noms propres **46a** ou les pronoms personnels **46b** ont une interprétation d'identité et ne sont pas analysés comme attributs, mais comme des compléments obliques ➤ IV-6.4.2.

46 **a** *Mon ami est Paul.*
b *C'est moi !*

Les attributs sans déterminant

Les syntagmes nominaux attributs peuvent, plus facilement que les sujets ou les compléments directs, être des noms communs sans déterminant ➤ V-1.4.2. Il en va ainsi des noms de rôle que sont les noms de profession **47a**, de fonction, de statut temporaire ou d'occupation **47b** ➤ IV-3.2.2, les titres **47c** et les noms relationnels **47d**.

47 **a** *Paul est avocat | médecin légiste | professeur de français.*
b *Paul est amateur d'art | chasseur | collectionneur de timbres | étudiant en droit | passager du vol 742 | trésorier de plusieurs associations.*
c *Paul est baron | champion olympique de natation | prix Nobel de physique.*
d *Paul est ami avec Marie | père de trois enfants | fils de diplomate.*

Les noms pris comme objets abstraits, ou renvoyant à une espèce, établie ou non, peuvent également être attributs sans déterminant **48a** **48b**. Enfin certains noms employés par ailleurs comme épithètes (*une mesure phare*) peuvent apparaitre sans déterminant ➤ IV-5.5.1, souvent accompagnés d'un adverbe de degré **48c** **48d** ➤ VIII-7.1.

48 **a** *Tout en elle était grâce.*
b *Ce texte n'est que calomnies.*
c *Cette mesure est plutôt phare dans le domaine.*
d *Certains de ses collègues sont très famille.*

Les attributs réduits à un cardinal (*Nous sommes cinq dans la famille.*) ou à un adverbe de degré (*Ils sont combien ?*) sont analysés comme des SN sans nom, c'est-à-dire comme des attributs nominaux ➤ IV-7.3.

Le complément d'identité

Le complément nominal du verbe *être* que l'on rencontre dans les phrases d'identité diffère des attributs par plusieurs aspects. Il a une interprétation référentielle : il renvoie à un individu ou une entité qui sert à identifier le sujet. Il est toujours défini. Typiquement, il s'agit d'un nom propre **49a** ou d'un pronom démonstratif **49b** ou personnel **49c**. À la différence de l'attribut, il ne peut être remplacé par *le*, ni donner lieu à une relative en *que* **49d**. Nous l'analysons donc comme un complément oblique ➤ IV-6.4.

49 **a** *Le directeur est Paul.* ≠ *Le directeur l'est.*
b *Un autre livre pour vous est celui-ci.* ≠ *Un autre livre pour vous l'est.*
c *C'est moi.*
d ** C'est Paul qu'est le directeur.*

En revanche, dans la phrase à ordre inverse **50a**, *le directeur* a bien la fonction *attribut*.

50 **a** *Paul est (le) directeur. | Paul l'est.*
b *C'est directeur qu'est Paul.*

Le complément des verbes de nomination

Les verbes de nomination (*appeler*, *surnommer*), à deux compléments, sont parfois analysés comme prenant un attribut du complément **51**. En fait, le second complément n'est pas interprété comme un attribut, mais comme une mention : le référent de l'expression correspond à l'expression elle-même. Nous analysons donc *Marguerite* en **51a** ou *le Grand Blond* en **51b** comme des compléments obliques et non comme des attributs ➤ IV-6.4. Il convient de distinguer ces verbes de ceux dont le second complément est un nom de fonction (*nommer Paul directeur*, *élire Paul président*) qui sont bien des verbes à attribut du complément ➤ III-3.3.2.

51 **a** *Ils ont appelé leur fille Marguerite.*
b *On le surnommait le Grand Blond.*

Le second complément des verbes de transformation

Les verbes de transformation à deux compléments (*faire*, *transformer*) décrivent un changement d'état **52**, le second complément décrivant l'état final ➤ XVII-3.2.2. Avec *transformer*, le second complément est prépositionnel **52a**, avec *faire* il est nominal **52b**, mais dans les deux cas le second nom ne peut pas être remplacé par un adjectif **52c** **52d**. C'est pourquoi nous l'analysons comme un complément oblique (avec *transformer*) ou direct (avec *faire*) et non comme un attribut.

52 **a** *Il a transformé Marie en grenouille.*
b *Il a fait de Marie une chirurgienne.*
c ** Il a transformé Marie en sérieuse.*
d ** Il a fait de Marie honnête.*

6.4. Le syntagme nominal complément oblique

Les compléments nominaux qui ne sont ni directs ni attributs sont appelés *compléments obliques*. Le complément nominal oblique a les propriétés suivantes :

- il est généralement complément de préposition (*pour la semaine prochaine*) ;
- certains syntagmes nominaux de lieu, de temps ou de valeur peuvent être compléments obliques de certains verbes (*La réunion se tient la semaine prochaine.*), plus rarement de nom (*son arrivée rue Mouffetard*), et alternent alors avec un complément prépositionnel (*La réunion se tient [à 12 heures].* ; *son arrivée [à la gare]*) ;
- sont également obliques les compléments d'identité (*Mon ami est Paul.*) et les compléments de nomination (*Ils l'ont appelée Marguerite.*) ;
- le complément de lieu est parfois remplacé par *y* (*Paul y va.*) et donne lieu à une relative en *où* (*la rue où il va*), comme le complément de temps (*le jour où se tiendra la réunion*) ;
- le complément oblique peut être obligatoire avec certaines prépositions (*malgré les critiques*) et, quoique plus rarement, avec certains verbes (*Paul va rue Mouffetard.*) ;
- il suit la préposition ou le verbe dont il est complément, sauf exception (*durant trois heures* ou *trois heures durant*).

Ils sont distincts des ajouts nominaux (*Paul arrive la semaine prochaine.*) qui ne sont pas sélectionnés et qui sont plus mobiles ➤ IV.6.5.

6.4.1. Les compléments nominaux de préposition

La plupart des prépositions prennent un complément nominal, avec la fonction *oblique* ➤ VII-2.2.2. En **53**, *son père* est complément oblique des prépositions *avec*, *de*, *à* et *selon*. Certaines grammaires le considèrent parfois comme *complément indirect* de verbe **53a**, de nom **53b** ou d'adjectif **53c**. Nous le considérons dans tous les cas comme complément de la préposition, avec laquelle il forme un syntagme prépositionnel, celui-ci pouvant lui-même être complément oblique du verbe **53a**, du nom **53b** ou de l'adjectif **53c**.

53 **a** *Paul parle* [*avec* [*son père*]$_{SN}$]$_{SP}$.
b *le livre* [*de* [*son père*]$_{SN}$]$_{SP}$]
c *attentif* [*à* [*son père*]$_{SN}$]$_{SP}$]
d *selon* [*son père*]$_{SN}$]

Du point de vue sémantique, l'interprétation du complément nominal de la préposition est variée : c'est un destinataire en **53a**, un possesseur en **53b** ; ce pourrait être un lieu avec une préposition locative (*dans le jardin*). Le sens peut dépendre de la préposition **53d**, du mot qui précède la préposition **53c** ou des deux à la fois **53a**.

La position du complément nominal d'une préposition

En tant que complément, le syntagme nominal est obligatoire **54a** **54b** ou optionnel **54c** selon la préposition ➤ VII-3.2, et la suit obligatoirement, sauf cas exceptionnels ➤ VII-3.1.1 ; la préposition *durant* est l'une des rares qui puisse suivre son complément **54d**.

54 **a** ** le livre de*
b ** attentif à*
c *Paul est parti sans ses clés.* | *Paul est parti sans.*
d *durant trois heures* / *trois heures durant*

> *Complément d'une préposition et antéposition*
>
> Quand un syntagme nominal en début de phrase est interprété comme complément d'une préposition **55a** **55b**, il a en fait la fonction *périphérique* ➤ IV-6.7 ➤ XVIII-2.1. Il ne s'agit jamais d'un complément obligatoire : du point de vue syntaxique, la préposition y est sans complément.
>
> 55 **a** *Ce ballon, il ne faut pas jouer avec.*
> **b** *Ce projet, je suis pour.*
>
> *Complément oblique et passif*
>
> Avec quelques verbes (*obéir*, *pardonner*), on trouve parfois, au passif, un syntagme nominal sujet **56a** qui, à l'actif, est complément de la préposition *à* **56b**, et dans ce cas la préposition disparait au passif ➤ II-4.1.2. Mais cette construction passive n'est pas disponible dans le cas général **56c**.
>
> 56 **a** *Vos ordres seront obéis.*
> **b** *On obéira à vos ordres.*
> **c** *On parlera* / *téléphonera aux élèves.* | ** Les élèves seront parlés* / *téléphonés.*

Le complément nominal de préposition et la proforme

Le complément de la préposition ne peut pas être remplacé par une proforme faible **57a** **57b**. Quand il est interrogé **57c**, c'est tout le syntagme prépositionnel qui est antéposé **57d**.

57 **a** *Paul a parlé avec des auteurs.* | ** Paul en a parlé avec.*
b *Paul a parlé avec les auteurs.* | ** Paul les a parlé avec.*
c *Paul a parlé avec qui ?*
d *Avec qui Paul a-t-il parlé ?*

> *Complément oblique et proforme* lui, leur
>
> Avec certaines prépositions (*après*, *devant*, *derrière*), la proforme *lui*, *leur* peut apparaitre à la place du complément nominal **58a**. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un substitut du complément de la préposition : le complément de la préposition est en fait sous-entendu (*Paul court après.*), ce qui peut entrainer un changement de forme de la préposition (*Marie crie dessus.*) **58b**. La proforme est en fait équivalente à un complément en *à*, qui s'ajoute comme un bénéficiaire **58c** **58d** ➤ IX-5.2.2.
>
> 58 **a** *Paul court après le chat.* | *Paul lui court après.*
> **b** *Marie crie sur le chien.* | *Marie lui crie dessus.*
> **c** *Paul lui court après, au chat.*
> **d** *Marie lui crie dessus, au chien.*

Quels syntagmes nominaux peuvent être compléments de préposition ?

Comme c'est le cas pour les sujets et les compléments directs, le complément nominal de préposition peut être construit autour d'un nom commun, avec **59a** ou sans déterminant **59b**, autour d'un nom propre **59c** ou d'un pronom **59d**.

59 **a** *Pierre s'est rendu hier* [*chez son frère*].
b *Il voulait changer le plomb* [*en or*].
c *Il déjeune rarement* [*avec Marie*].
d *Il a pensé* [*à tout*].

La plupart des prépositions acceptent un complément nominal sans déterminant **60**. L'absence de déterminant est de règle dans de nombreuses expressions **60b** et, pour les noms propres géographiques, après certaines prépositions de lieu **60c** ➤ VII-3.1.1 ➤ VII-6.3.

60 **a** *Les soldats se sont battus avec courage* / *avec un courage remarquable.*
b *à cheval*, *sur rendez-vous*, *sans faute*, *par défaut*, *avec plaisir*,
c *aller en Bretagne*, *venir de Belgique*.

Compléments nominaux introduits par une préposition

Certains syntagmes nominaux quantifiés sont introduits par une préposition (*dans*, *jusqu'à*, *près de*) ➤ V-2.4.2. Ils ne sont pas compléments de cette préposition, qui est en fonction *ajout* ➤ VII-2.2.4. Ils peuvent être sujets **61a** ou compléments directs **61b**, mais plus difficilement compléments d'une autre préposition **61c**, même si ce n'est pas impossible **61d**.

61 a *[Dans les 50 personnes $_{SN}$] sont venues.*
b *Cette salle peut contenir [jusqu'à 200 spectateurs $_{SN}$].*
c ** Je pense à [dans les 50 participants $_{SN}$].*
d *J'ai parlé avec [près de 50 participants $_{SN}$].*

6.4.2. Les compléments nominaux obliques de verbes

Sont compléments obliques de verbe certains syntagmes nominaux de lieu **62a** et de temps **62b**, auxquels il faut ajouter certains compléments de valeur **62c** ➤ IV-6.2, d'identité ou de nomination **62d** ➤ IV-6.3.2. En **63c**, *la maison* est complément direct (*Paul l'a payée 300 000 euros.*) et le SN de valeur est complément oblique. Les verbes de transfert ➤ II-3.3.4 ont souvent une autre construction avec le SN de valeur comme complément direct : *Paul a payé 300 000 euros pour cette maison.* (*Paul les a payés pour cette maison.*).

62 a *Paul habite rue Descartes.*
b *La réunion a lieu lundi prochain.*
c *Paul a payé sa maison 300 000 euros.*
d *Paul a appelé sa fille Marguerite.*

Les compléments nominaux de lieu

Les syntagmes nominaux formés sur un nom de lieu sont compléments de verbes de localisation statiques **63a** ou directionnels **63b** ➤ II-3.4.3. Ils sont obligatoires **63c** ➤ II-5.2.3 et peu mobiles **63d**. Avec d'autres verbes, les mêmes SN ont la fonction *ajout* (*Paul prend un café rue Descartes.*) : ils ne sont pas sélectionnés par le verbe et sont plus mobiles ➤ IV-6.5.

63 a *Paul demeure / habite rue Descartes.*
b *Paul va / se rend bureau 15.*
c ** Paul demeure / va.*
d ** Bureau 15 Paul va.*

Les SN de lieu sont parfois compléments de nom, avec des noms de déplacement, souvent dérivés de verbes : *son arrivée gare Montparnasse*, *son déménagement rue Lepic*, *rendez-vous guichet 12* ➤ IV-5.2.4. Les compléments nominaux de lieu alternent avec un complément prépositionnel **64a 64b** et comme lui peuvent être remplacés par la forme *y* **64c 64d** ➤ IX-5.3.1. Ils donnent lieu à une relative en *où* **64e** ➤ XIII-2.1.

64 a *Paul demeure / habite dans la rue Descartes.*
b *Paul va / se rend au bureau 15.*
c *Paul y demeure / y habite.*
d *Paul y va / s'y rend.*
e *C'est le bureau où se rend Paul.*

Les noms communs compléments de lieu

Les syntagmes nominaux de lieu susceptibles de fonctionner sans préposition sont formés sur des noms communs désignant des lieux institutionnels (*abbaye*, *aéroport*, *aérogare*, *cathédrale*, *chapelle*, *église*, *gare*, *mairie*, *musée*, *paroisse*, *station*) ou conventionnels, qui servent d'adresse (*allée*, *avenue*, *boulevard*, *bureau*, *carrefour*, *chambre*, *cité*, *faubourg*, *guichet*, *hall*, *impasse*, *niveau*, *parking*, *passage*, *place*, *quai*, *quartier*, *rue*, *ruelle*, *terminal*, *villa*, *voie*). Les parties constitutives d'un texte (*alinéa*, *annexe*, *chapitre*, *ligne*, *page*, *paragraphe*, *section*, *strophe*, *vers*, *verset*) ont un fonctionnement similaire.
Le nom commun est toujours sans déterminant **65a** et obligatoirement suivi d'un ajout permettant de l'identifier : soit un nom propre simple (*Descartes*) ou composé (*Saint-Germain*) **65b** ➤ IV-4.2.1, soit un nombre **65c 65d** ➤ V-5.1. Le SN de lieu ne peut pas être un nom propre seul **65e**.

65 a ** Il va la rue Descartes.*
b *Il demeure boulevard Saint-Germain.*
c *Paul arrivera quai 12.*

d *Il faut aller page 112 pour trouver la définition.*
e * *Paul va Paris.*

L'alternance locative

Certains verbes de localisation entrent en fait dans deux constructions, l'une avec complément direct, l'autre avec complément oblique ➤II-3.4.3 : ainsi *fouiller*, *habiter* peuvent avoir un complément nominal direct **66a 66d**, ou un complément prépositionnel oblique **66c 66e**, qui correspondent à des proformes différentes **66b 66c 66e 66f**, et la structure interne du complément nominal n'est pas limitée à certains noms communs.

66 a *Pierre a fouillé le tiroir de fond en comble.*
b *Le tiroir, Paul l'a fouillé de fond en comble.*
c *Pierre a fouillé dans le tiroir.* | *Pierre y a fouillé.*
d *Paul habite notre ville.*
e *Paul habite dans notre ville.* | *Paul y habite.*
f *Cette ville, Paul l'a habitée jadis.*

Les compléments nominaux de temps

Un syntagme nominal de temps n'assume la fonction de complément oblique qu'avec certains verbes temporels statiques (*demeurer*, *se dérouler*, *être*, *avoir lieu*, *se produire*, *rester*, *se tenir*) **67a** ➤II-3.3.6. Il est alors obligatoire **67b** ➤II-5.2.3 et peu mobile **67c**. Le complément nominal alterne avec un complément prépositionnel **67d** et est interprété comme une date **67e**.

67 a *Notre prochaine réunion se déroulera la semaine prochaine.*
b * *Notre prochaine réunion se déroulera.*
c * *La semaine prochaine notre réunion se déroulera.*
d *Notre prochaine réunion se déroulera après le 15 mars.*
e *Nous sommes le 15 mars.*

À la différence du complément de lieu, il ne peut pas être remplacé par une proforme faible, mais peut donner lieu à une relative en *où* **68a**, parfois en *que* **68b**.

68 a *Mardi est le jour où se tiennent nos réunions.*
b % *Le jour qu'a eu lieu le mariage, il pleuvait.*

Les SN de temps peuvent être des expressions de date qui ont une grammaire propre **69a 69b**, mais peuvent aussi inclure des noms exprimant des durées ou des fréquences (*matin*, *soir*, *après-midi*, *jour*, *nuit*, *semaine*, *mois*, *saison*, *fois*) **69c**, ou des noms de saisons ➤XI-4.1. Le déterminant est facultatif avec les noms de jour **69a 69b**, mais obligatoire avec les autres noms **69d 69e**.

69 a *La réunion se déroulera (le) lundi 7 septembre 2009* | *le 7 septembre 2009* | *courant 2009.*
b *Le mariage est (ce) lundi.*
c *La réunion aura lieu la semaine prochaine, un matin de décembre, une autre fois.*
d * *Mes vacances sont saison prochaine* | *hiver 2008.*
e * *La réunion a lieu semaine prochaine* | *matin de décembre* | *autre fois.*

Le complément oblique et l'inversion locative

Le complément de lieu **70a** ou de temps **70b** peut parfois permuter avec le sujet, dans une construction appelée *inversion locative* ➤XVII-2.2.5.

70 a *Dans le 6e habitent peu de familles.*
b *Demain aura lieu une grande fête.*

6.5. Les syntagmes nominaux ajouts

Comme les autres ajouts, les ajouts nominaux se caractérisent par une grande variété de positions et d'interprétations. Ils peuvent être ajouts :
– à la phrase (*Le lundi, nous sommes fermés.*), certains s'accordant avec le sujet (*Directrice, elle ferait des miracles.*) ;
– au verbe (*dormir le matin*) ;

– à une autre catégorie : nom (*Paul, mon ami*), adjectif (*trois fois supérieur*) ➤ VI-3.4.3, adverbe (*trois fois plus*), préposition (*deux heures avant de partir*) ➤ VII-3.3.2.

Ils peuvent avoir des interprétations variées, par exemple :
– de lieu (*Paul travaille bureau 4.*) ;
– de temps (*Paul dort le matin.*) ;
– de mesure (*trois fois plus*) ;
– de connecteur (*Résultat, nous sommes fermés*) ;
– de terme d'adresse (*C'est grave, docteur ?*).

Néanmoins, certaines propriétés leur sont communes :
– un ajout est toujours facultatif (*Paul travaille.*, *Paul dort.*) ;
– il est généralement mobile, en particulier s'il est ajout à la phrase (*Nous sommes fermés le lundi.*) ;
– il ne peut pas être remplacé par une proforme (sauf certains locatifs, par *y*) ;
– plusieurs ajouts peuvent se cumuler (*Paul a travaillé plusieurs fois rue Descartes le lundi.*).

Les syntagmes nominaux peuvent être ajouts au verbe **71a**, à la phrase **71b** **71c** ou à une autre catégorie, par exemple à un syntagme nominal **71d**.

71 **a** *Paul a nagé deux heures.*
b *Rue Descartes, Paul a rencontré Marie.*
c *Chose curieuse, Jean est parti très tôt.*
d *Paul, mon ami, m'a bien aidé.*

Certains font partie du contenu principal, avec par exemple une interprétation de temps **71a**, de lieu **71b**, tandis que d'autres ont un statut de commentaire **71c**, comme ceux qui sont en apposition **71d** ➤ IV-5.4. Certains sont toujours marqués par une virgule **71b** **71c** **71d** à l'écrit ➤ XX-3.2.3, et à l'oral par une frontière prosodique ➤ XIX-2.2.2, tandis que d'autres sont intégrés à la phrase.

➤ Syntagmes nominaux ajouts introduits par un adverbe (*Tout le monde est venu, même Paul.*) ➤ VIII-8.3.2
➤ Syntagmes nominaux ajouts introduits par une conjonction de coordination (*Personne n'est venu, ni Paul, ni ses frères.*) ➤ XVI-7.3

6.5.1. Les ajouts nominaux de lieu et de temps

Les ajouts nominaux de lieu

Les ajouts nominaux de lieu, sans préposition, sont construits autour des mêmes noms que les compléments de lieu (*avenue*, *guichet*, *quai*, *rue*) ➤ IV-6.4.2, et comme eux, sans déterminant. En tant qu'ajouts, ils indiquent une localisation statique. Ils sont facultatifs et mobiles dans la phrase **72a** **72b**. S'ils précèdent le verbe, ils sont marqués à l'écrit par une virgule, et à l'oral par une frontière prosodique **72c** **72d**. Ils peuvent parfois être remplacés par *y* (*Paul y a discuté avec Barbara.*) ou donner lieu à une relative en *où* (*la rue où il a discuté avec Barbara*).

72 **a** *Paul a discuté avec Barbara rue Descartes.*
b *Paul a discuté rue Descartes avec Barbara.*
c *Rue Descartes, Paul a discuté avec Barbara.*
d *Paul, rue Descartes, a discuté avec Barbara.*

Les ajouts nominaux de temps

Les ajouts nominaux de temps, sans préposition, indiquent une date **73a**, une fréquence **73b** ou une durée **73c**. Ils sont eux aussi facultatifs. Ceux de durée doivent suivre le verbe, tandis que ceux de date et de fréquence, mobiles dans la phrase, peuvent le précéder **73d** **73e**. Ils sont alors marqués à l'écrit par une virgule, et à l'oral par une frontière prosodique.

73 **a** *Paul verra son professeur lundi.* | *Paul verra lundi son professeur.*
b *Paul a vu son professeur trois fois.* | *Paul a vu trois fois son professeur.*
c *Paul a nagé avec Marie deux heures.* | *Paul a nagé deux heures avec Marie.*
d *Lundi, Paul verra son professeur.*
e *Paul, chaque lundi, voit son professeur.*

Ils peuvent souvent donner lieu à une relative en *où* **74a** ➤XIII-2.1, comme les ajouts de lieu, et parfois à une relative en *que* **74b** ➤XIII-2.2.2.

74 **a** *Le jour où il est parti, il pleuvait.*
b *Toutes les fois qu'il est parti, il a eu de la chance.*

Ceux de date ont la même structure interne que les compléments nominaux de temps ➤IV-6.4.2 et peuvent être avec déterminant (*ce lundi*, *le lendemain*, *l'été dernier*) ou sans (*lundi*). Ajouts de date, de durée, de fréquence peuvent se cumuler **75** ➤XI-4.4.

75 **a** *Le lundi, Paul court deux heures.*
b *Paul a nagé trois fois le lundi avec Marie.*

Les ajouts nominaux de date et de durée

Les ajouts nominaux de date peuvent être également construits autour d'un pronom temporel (*aujourd'hui*, *demain*) **76a** ➤IX-1.1. Ils peuvent se coordonner avec des adverbes **76b** et des ajouts prépositionnels **76c** ➤XVI-4.3. Les ajouts nominaux de durée peuvent se coordonner avec des ajouts prépositionnels **76d**.

76 **a** *Paul arrive demain.*
b *Paul appellera* [*ce soir ou bientôt*] *?*
c *Paul viendra* [*le matin ou à midi*] *?*
d *Tu dors* [*dix minutes ou pendant tout le film*] *?*

Les ajouts nominaux de fréquence

Les ajouts nominaux de fréquence peuvent se coordonner avec certains adverbes **77a**. Ceux construits autour du nom *fois* (*plusieurs fois*, *une fois*) sont analysés comme des syntagmes nominaux **77b**, sauf *quelquefois*, qui est adverbe ➤VIII-1.4.4. Avec le verbe *préférer*, ils ont une interprétation de degré plus que de fréquence **77c**.

77 **a** *Paul voit son professeur* [*chaque lundi ou plus souvent*] *?*
b *Paul a vu son professeur trois fois.*
c *Paul préfère cent fois Paris à Rome.*

6.5.2. Les ajouts nominaux de commentaire

Certains ajouts nominaux constituent un commentaire portant sur le reste de la phrase : ils expriment le jugement du locuteur sur la situation **78a 78b** ou mettent la phrase en relation avec ce qui précède, avec une interprétation de connecteur **78c** ➤XVIII-3.3.1. Ils sont construits autour d'un nom commun sans déterminant **78a 78b 78c** ou avec un déterminant figé **78d**.

78 **a** *Chose curieuse, Jean a mis son pullover à l'envers.*
b *Prouesse inattendue, notre champion a remporté les trois compétitions.*
c *La voiture est tombée en panne. Résultat, ils sont arrivés en retard.*
d *Paul est le coupable. La preuve, on a retrouvé l'arme chez lui.*

Certains constituent des particules de discours, proches des interjections (*ma parole*, *mon Dieu*) ➤XVIII-4.3.3. Les syntagmes nominaux de la forme *ce* + subordonnée relative constituent aussi des SN de commentaire (*Paul a dormi tard, ce qui lui arrive rarement.*) ➤XIII-3.2.3.
Ils sont généralement en début de phrase, mais présentent une certaine mobilité **79a 79b**. Ils sont marqués à l'écrit par des virgules ou une autre ponctuation **79c** : deux-points, tiret, parenthèses ➤XX-3.3.4, et à l'oral, par une frontière prosodique ➤XIX-2.2.2.

79 **a** *Jean, chose curieuse, a mis son pull à l'envers.*
b *Jean a, chose curieuse, mis son pull à l'envers.*
c *Notre champion a remporté – prouesse inattendue – les trois compétitions.*

L'ajout de commentaire et le contenu principal

Leur contenu ne fait pas partie du contenu principal : ils apportent un commentaire, c'est-à-dire une information qui n'est pas directement assertée, et qui ne peut pas être niée frontalement **80a 80b** ➤I-7.2.1. En tant que commentaires, ils ne peuvent pas être clivés **80c 80d** ➤XVIII-2.3.

80 **a** Loc. 1 — *Chose curieuse, Jean a mis son pullover à l'envers.*
Loc. 2 — # *C'est faux ! Cela n'a rien de curieux.*

b Loc. 1 — *La voiture est tombée en panne. Résultat, ils ont été en retard.*
Loc. 2 — # *C'est faux ! Ils auraient été en retard de toute façon.*
c * *C'est chose curieuse que Jean a mis son pullover à l'envers.*
d * *C'est résultat qu'ils ont été en retard.*

6.5.3. Les ajouts nominaux qui s'accordent

Certains ajouts nominaux à la phrase s'accordent avec le sujet, en genre et en nombre **81**. L'accord en genre n'est manifeste que si le nom se fléchit en genre (*politicien*/*ne*, *président*/*e*), ou s'il est accompagné d'un déterminant (*ce*/*cette*) ou d'un adjectif épithète qui se fléchit (*paresseux*/*se*). En **81e**, l'accord ne se voit pas (*un enfant*, *une enfant*).

81 **a** *Paul a perdu ses clefs, ce crétin.*
b *Politicien habile, Pierre a rapidement éludé la question.*
c *Élèves paresseux, ils ont quand même eu leur bac.*
d *Président de la République, Max ferait des miracles.*
e *Enfant, Paul a connu la guerre.*

Lorsqu'ils sont sans déterminant, ils sont formés autour de noms variés. Ils sont souvent en début de phrase mais présentent une certaine mobilité (*Paul a connu la guerre enfant.*). Lorsqu'ils sont formés autour d'un nom affectif (*ce crétin*) > IV-5.2.3 ou d'un adjectif (*ce paresseux*), ils comportent un déterminant **81a**. Ils ne sont jamais en début de phrase mais jouissent d'une certaine mobilité (*Paul, ce crétin, a perdu ses clefs.*).
Les mêmes ajouts s'accordent parfois non avec le sujet, mais avec un complément **82a**, ou une entité saillante dans le contexte exprimée par une proforme (*lui*) **82b** **82c**.

82 **a** *Je vais envoyer Paul en pension, cet idiot.*
b *Politicien habile, il lui serait facile de rebondir.*
c *Enfant, il lui semblait que tout serait facile.*

L'interprétation des ajouts nominaux qui s'accordent

Ces ajouts sont *prédicatifs*, c'est-à-dire qu'ils attribuent une propriété au sujet (ou à l'entité) avec lequel ils s'accordent : Paul est un crétin **81a**, Pierre est un politicien habile **81b**, Max serait président de la République **81d**. En même temps, ils sont interprétés comme en relation avec le reste de la phrase : c'est parce qu'il a perdu ses clés que Paul est appelé *ce crétin* en **81a**, et, inversement, c'est parce qu'il s'est conduit en idiot que le locuteur pense envoyer Paul en pension en **82a**.
De manière générale, ils ont une interprétation circonstancielle. La relation circonstancielle implicite peut être : causale 'parce qu'il est politicien habile' **81b**, concessive 'bien qu'ils soient des élèves paresseux' **81c**, conditionnelle 's'il était président de la République' **81d** ou temporelle 'quand il était enfant' **81e**. Parfois, ils peuvent alterner avec un ajout prépositionnel : *en politicien habile* **81b**, *comme président de la République* **81d** > XIV-1.4.2 > XVIII-3.1.

L'ambigüité des ajouts nominaux qui s'accordent

L'interprétation dépend du contenu de l'ajout, et aussi du reste de la phrase. Ainsi, pour un syntagme nominal donné, plusieurs relations circonstancielles sont souvent possibles, selon le contexte : en **83a**, il s'agit d'une relation de cause ('parce que c'est une élève sérieuse'), en **83b** de concession ('bien que ce soit une élève sérieuse'), en **83c** d'hypothèse ('si elle avait été une élève sérieuse'), etc.

83 **a** *Élève sérieuse, Marie a eu une mention au baccalauréat.*
b *Élève sérieuse, Marie n'a pas eu de mention au baccalauréat.*
c *Élève sérieuse, Marie aurait eu une mention au baccalauréat.*

Les ajouts nominaux et les noms de partie du corps

Les ajouts nominaux construits sur des noms de partie du corps **84b** **84c**, avec un déterminant, attribuent une propriété au sujet, et reçoivent eux aussi une interprétation circonstancielle : conditionnelle ('si elle avait eu la taille plus élancée') **84a**, causale ('parce qu'elle a les cheveux blonds et les yeux bleus') **84b**, à la fois temporelle et causale ('quand elle a les sourcils froncés') **84c**. Mais ils ne s'accordent pas avec le sujet et forment un système à part > IV-3.3.2.

84 **a** *La taille plus élancée, Marie aurait pu être ballerine à l'Opéra.*
b *Les cheveux blonds, les yeux bleus, Marie fait craquer les garçons.*
c *Les sourcils froncés, Marie ressemble à une sorcière.*

Les ajouts nominaux à la phrase et les appositions

Bien qu'ils soient sémantiquement liés au sujet, les syntagmes nominaux en **81 83** sont ajouts à la phrase ou au verbe, comme le montre leur mobilité. De plus, ils peuvent précéder un sujet pronominal (*il*, *ils*) qui se combine avec le verbe et non avec un ajout **81c**.
Ils se distinguent en cela des appositions, qui, elles, appartiennent au syntagme nominal **85a** ➤IV-5.4. Les appositions peuvent avoir un déterminant et ne sont pas mobiles dans la phrase **85b 84c**. Elles suivent toujours le nom qu'elles modifient, et peuvent ainsi accompagner aussi bien un sujet qu'un complément direct **85d** ou oblique **85e**. Les appositions n'ont pas d'interprétation circonstancielle, contrairement aux ajouts nominaux à la phrase **81 83**.

85 **a** *Paul, ton professeur de français, habite dans le 11e arrondissement.*
b * *Paul habite, ton professeur de français, dans le 11e arrondissement.*
c * *Ton professeur de français, Paul habite dans le 11e arrondissement.*
d *Elle a remercié Paul, ton professeur de français, d'être venu.*
e *Elle reproche à Paul, ton professeur de français, d'être toujours en retard.*

Les ajouts nominaux qui s'accordent et les commentaires

Les syntagmes nominaux affectifs et les SN à interprétation circonstancielle dans l'ensemble ne font pas partie du contenu principal, mais relèvent du commentaire ➤I-7.2.1 : ils ne peuvent pas être directement rejetés par l'interlocuteur avec les moyens ordinaires dans le dialogue **86a 86b**, sauf ceux qui ont une interprétation temporelle **86c** et qui sont les seuls à pouvoir être clivés **86d**.

86 **a** Loc. 1 — *Paul a perdu ses clefs, ce crétin.*
Loc. 2 — # *C'est faux ! Il n'est pas idiot.*
b Loc. 1 — *Politicien habile, Pierre a rapidement éludé la question.*
Loc. 2 — # *Non, il n'a jamais été un politicien habile.*
c Loc. 1 — *Enfant, Paul a connu la guerre.*
Loc. 2 — *C'est faux ! Il avait 18 ans à l'époque.*
d *C'est enfant que Paul a connu la guerre.*

6.5.4. Les syntagmes nominaux vocatifs

Les syntagmes nominaux dits *vocatifs* spécifient le destinataire du message et constituent des termes d'adresse ➤XVIII-4.2. Ce sont des noms propres **87a** ➤IV-4.1, mais aussi certains noms communs, comme des noms de fonction **87b 87c** ➤IV-3.2.2 ou de parenté **87d** ➤IV-3.2.1, des titres **87e**, avec **87d** ou sans déterminant **87b 87c 87e** ➤V-1.4.3. Ils sont mobiles dans la phrase et marqués à l'écrit par une virgule, à l'oral, par une frontière prosodique ➤XIX-2.2.3.

87 **a** *Vous avez, Marie, toutes les raisons d'être en colère.*
b *Est-ce que c'est grave, docteur ?*
c *Garçon, servez-moi une autre bière !*
d *Tu ne dois pas pleurer, mon enfant.*
e *Monsieur, le train est parti il y a déjà deux minutes.*
f *Le train est parti, monsieur, il y a déjà deux minutes.*

Ils peuvent parfois désigner la même personne qu'un pronom de 2e personne dans la phrase (*tu*, *vous*) **87a 87d** ou le sujet implicite d'un impératif **87c** ➤I-3.3.

6.6. Le syntagme nominal extrait

Un syntagme nominal dit *extrait* apparait en début de phrase, avant le sujet éventuel, par exemple au début d'une interrogative (*Quel âge Paul peut-il avoir ?*) ➤XII-3.1.3, d'une exclamative (*Quelle chance tu as !*) ➤XII-4.2, voire d'une déclarative (*Un moulin à légumes, ça s'appelle.*) ➤XVII-3.3. Dans ce cas, il doit correspondre à un élément manquant après le verbe, c'est-à-dire à :
– un complément direct (*Quel âge as-tu ?*) ;

– un attribut (*Quel genre d'homme êtes-vous ?*) ;
– un complément oblique (*Quel jour a lieu la réunion ?*) ;
– un ajout (*Combien de fois l'as-tu rencontré ?*).
Il y a au plus un syntagme nominal extrait en début de phrase.

6.6.1. Qu'est-ce qu'un syntagme nominal extrait ?

Un syntagme nominal dit *extrait* apparait en début de phrase exclamative **88a** ou interrogative **88b 88c 88d** où il correspond à un élément manquant après le verbe : complément direct **88a 88b**, complément oblique **88c**, ajout **88d** ou attribut du sujet **88e**.

88 **a** *Quelle chance vous avez !*
b *Combien de pommes veux-tu ?*
c *Quel jour a lieu la réunion ?*
d *Quel jour est-ce que ton ami arrive ?*
e *Qui ce garçon pouvait-il bien être ?*

Certaines subordonnées peuvent aussi être introduites par un SN extrait ➤ **I-6.2** : les interrogatives partielles subordonnées **89a**, certaines subordonnées concessives **89b** et certaines relatives **89c**.

89 **a** *Je me demande [quels outils il prendra].*
b *[Quelque problème que vous ayez], dites-le moi.*
c *J'ai vu un notaire, lequel notaire vous connaissez peut-être.*

Le syntagme nominal extrait dans les déclaratives

À l'oral, ou en registre informel, on trouve des phrases déclaratives commençant par un syntagme nominal extrait, qui est généralement indéfini **90a 90b 90c** mais qui peut aussi être un nom propre **90d** ➤ **XVII-3.3.3**. Le SN extrait correspond à un complément direct **90a**, un attribut du sujet **90b**, un complément oblique **90d** ou un ajout **90c**. Les noms communs sans déterminant sont plus difficiles à antéposer **90e**. En revanche, dans les constructions à complément optionnel (*Le chocolat, j'adore.*), le SN initial est analysé comme périphérique ➤ **XVII-3.3.4**.

90 **a** *30 euros, ça coute.*
b *Un génie, c'était.*
c *Trois heures, j'ai attendu !*
d *Alexandre, il s'appelle.*
e *Horreur, elle me faisait.* (Forlani, 1990)

➤ Constructions corrélatives à syntagme nominal extrait (*Moins de temps il reste, plus de mal vous avez pour finir.*) ➤ **XVI-7.2**

6.6.2. Quels syntagmes nominaux peuvent être extraits ?

Le syntagme nominal *extrait* est généralement introduit par un déterminant interrogatif ou exclamatif (*quel*) **88a 88c**, un adverbe interrogatif (*combien*) **88b** ou exclamatif (*que*) **91a**, ou construit autour d'un pronom interrogatif (*qui*) **88e**. De façon générale, la forme du SN dépend de chaque construction. En début de concessive, les SN extraits sont introduits par *quelque* **91b**, *tout* **91c** ou par un autre adverbe (*aussi*, *si*) **91d**, mais peuvent aussi être constitués des pronoms amalgamés *qui que ce soit*, *quoi que ce soit* **91e** ➤ **IX-10.1.1** ➤ **XIV-5.2.4**.

91 **a** *Que de surprises il a eues !*
b *[Quelque médecin qu'il soit], il ne peut rien faire.*
c *[Tout médecin qu'il soit], il ne peut rien faire.*
d *[Aussi bon médecin qu'il soit], il ne peut soulager sa douleur.*
e *[Quoi que ce soit que vous fassiez], c'est trop tard.*

➤ Mots interrogatifs, exclamatifs et relatifs ➤ **IX-10**

6.7. Les syntagmes nominaux périphériques

Un syntagme nominal dit *périphérique* a les propriétés suivantes :
- il apparait en début ou en fin de phrase, c'est-à-dire en position initiale (*Ce garçon, je l'aime bien.*) ➤ XVIII-2.1.1 ou finale (*Je l'aime bien, ce garçon.*), mais aussi parfois en position médiane (*Je le verrai, ce garçon, après le match.*) ➤ XVIII-2.2.1 ;
- il est repris par un pronom personnel (*Il exagère, Paul.*) ou une autre proforme (*Paul, j'aime bien son allure.*) ;
- il est toujours facultatif ;
- il est marqué à l'écrit par une virgule, et à l'oral, par une frontière prosodique.

Plusieurs syntagmes nominaux périphériques peuvent se cumuler (*Paul, sa mère, elle ne travaille pas.*)
Certains SN initiaux, dits *topiques suspendus*, indiquent ce dont parle la phrase sans être repris par un pronom, et sont également analysés comme périphériques (*Paul, je crois que c'est la fin.*)
Les phrases à syntagme nominal *périphérique* sont fréquentes à l'oral ou dans un registre informel ➤ I-8.4.1.

➤ Ponctuation des constructions disloquées ➤ XX-3.2.3

6.7.1. Le syntagme nominal périphérique disloqué

Le syntagme nominal dit *périphérique* apparait dans les constructions disloquées, en début de phrase, c'est-à-dire en périphérie gauche **92a** ➤ XVIII-2.1.1, ou en fin de phrase, c'est-à-dire en périphérie droite **92b** ➤ XVIII-2.2.1. Mais il peut aussi apparaitre en position médiane **92c**. On parle de *dislocation initiale* en **92a** et de *dislocation finale* dans les autres cas.

92 **a** Ce livre, je le montrerai aux enfants.
b Je le montrerai aux enfants, ce livre.
c Je le montrerai, ce livre, aux enfants.

L'élément disloqué est repris par un pronom (*elle*) **93a**, par un déterminant possessif **93b** ou une autre proforme (*le*) **92** (*lui*) **93e**. Il est toujours facultatif dans la phrase **93c 93d**, et marqué à l'écrit par une virgule, à l'oral, par une frontière prosodique ➤ XIX-2.2.2. S'il est en début de phrase, il peut être repris par une proforme quelconque (*il*(*s*), *elle*(*s*), *le*, *les*, *lui*, *leur*, *son*, etc.) **92 93a 93b 93e**. En fin de phrase, en revanche, la proforme *lui*, *leur* ne reprend généralement qu'un syntagme prépositionnel introduit par *à* **93f**, comme on l'aurait en l'absence de dislocation (*Je ne parle plus à Paul.*), même si en registre informel, un syntagme nominal est possible, pour certains locuteurs (% *Je lui parle plus, Paul.*).

93 **a** *Elle exagère, Marie.*
b *Paul, je n'aime pas son style.*
c *Elle exagère.*
d *Je n'aime pas son style.*
e *Paul, je ne lui parle plus.*
f *Je ne lui parle plus, à Paul.*

Plusieurs syntagmes nominaux périphériques peuvent se cumuler : deux à l'initiale **94a**, deux en fin de phrase **94b**, ou bien l'un initial et l'autre final **94c**.

94 **a** *Moi, ma mère, elle est musicienne.*
b *Je l'appellerai, moi, Jean.*
c *Moi, je l'appellerai, Jean.*

L'accord du syntagme nominal disloqué

La proforme s'accorde généralement avec le syntagme nominal disloqué en genre et en nombre : *ce livre* et *le* **92**, *Marie* et *elle* **93a**, mais il peut y avoir discordance entre genre grammatical et genre social **95a** ➤ IV-2.2.6. En registre informel, les pronoms *ce* et *ça*, au masculin singulier, peuvent reprendre n'importe quel syntagme nominal disloqué, avec une interprétation générique **95b 95c**.

95 **a** *Elle m'a dit de me reposer, le médecin.*
b *C'est dangereux, les guêpes.*
c *Les vélos électriques, ça marche bien.*

Quels syntagmes nominaux peuvent être disloqués ?

On trouve en fonction *périphérique* des syntagmes nominaux réduits à un pronom personnel **96a** > IX-6.2.4 ou à un nom propre **96b** > IV-4.1, mais aussi des SN définis **96c** ou indéfinis **96d**, construits autour d'un nom commun.

96 **a** *Moi, je viendrai.*
b *Il est venu, Jean.*
c *Les pommes, on les a mangées.*
d *Il y en avait, des pommes.*

Le syntagme nominal *périphérique* formé sur un nom commun comporte un déterminant **97a** **97b**, sauf s'il correspond à un attribut **97c** > IV-6.3.2 ou à un complément de lieu sans déterminant **97d** > IV-6.4.2.

97 **a** * *Hommage, Paul l'a rendu aux victimes.*
b *Ce vibrant hommage, Paul l'a rendu aux victimes.*
c *Médecin, Paul l'est depuis cinq ans.*
d *Rue Descartes, Paul s'y est rendu hier.*

> *Le syntagme nominal disloqué en* de + *nom ou quantifié*
>
> Un syntagme nominal disloqué peut être marqué par *de*, dans une phrase positive **98a** > XVIII-2.2.1 ou négative **98b** > XI-6.1.5. De façon générale, les SN indéfinis sont moins fréquents que les SN définis **98a**. Ceux comportant un quantifieur sont encore plus rares **98c**, avec des variations possibles selon les registres et les locuteurs **98d** **98e** > XVIII-2.1.2.
>
> **98** **a** *Le mien était déjà parti, de train.*
> **b** *De pommes, il n'y en avait pas.*
> **c** *Tu peux les inviter demain, tous tes cousins.*
> **d** % *Rien de ce que j'ai dit, je ne le renie.*
> **e** [Titre de film] ! *Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil* (Jean Yanne, 1972)

6.7.2. Les syntagmes nominaux périphériques suspendus

Certains syntagmes nominaux en position initiale dans la phrase, avant le sujet, sont analysés comme ayant la fonction *périphérique*, sans apparaitre dans une construction disloquée **99**. Ils ne sont pas repris par un pronom, ni par une autre proforme, et entretiennent avec le reste de la phrase une relation d'à-propos. On les appelle *thème* ou *topique suspendu*, ou parfois *nominativus pendens* > XVIII-2.1.3.

99 **a** *Paul, je crois qu'il n'y a plus rien à espérer.*
b *Une fille comme ça, rien à faire.*
c *L'Espagne, les hôtels sont chers.*
d *Les enfants, il faut être ferme.*

Ils sont facultatifs, marqués par une virgule à l'écrit, et à l'oral, par une frontière prosodique > XIX-2.2.2. Ils apparaissent surtout en registre informel.

IV-7

Les syntagmes nominaux sans nom

Un syntagme nominal peut être réduit à un déterminant (*aucun*), un adjectif cardinal (*trois*) ou un adverbe de degré (*beaucoup*) : il est alors sans tête syntaxique, et appelé *syntagme nominal sans nom*.
Il peut être singulier (*Aucun ne viendra.*) ou pluriel (*Beaucoup sont venus.*), animé ou non animé (*Trois ont été mangés.*).
Certains déterminants (*ce*, *des*, *le*, *son*) et certains adjectifs (*quelques*) forment un SN sans nom avec un adjectif épithète (*Les petites sont là.*).
Un nom est sous-entendu, et le SN sans nom désigne généralement une partie d'un ensemble, avec une interprétation anaphorique (*Trois ont été vendus.*) ou générale (*Certains ne sont jamais contents.*). Il s'accorde en genre avec son antécédent (*Parmi ces robes, je préfère la verte. Parmi ces manteaux, je préfère le vert.*), mais pas en nombre.
Les SN dits *partitifs* (*certaines de ces robes*), avec un complément en *de*, constituent un cas particulier de SN sans nom.

7.1. Qu'est-ce qu'un syntagme nominal sans nom ?

Un syntagme nominal peut être réduit à un déterminant (*aucun*) **1a** ou à un adverbe de degré (*beaucoup*) **1b**, parfois suivi d'un adjectif **1c**.

1 **a** *Parmi les spectateurs, aucun n'a applaudi.*
b *Beaucoup ne sont pas venus.*
c *Les enfants sont en vacances : les grands sont partis.*
d *[Moi seul] viendrai.*
e *[Quelque chose de nouveau] est apparu.*

En tant que syntagme nominal sans nom, il est, du point de vue syntaxique, sans tête, ou elliptique. Il doit être distingué des SN dont la tête est un pronom (*moi*, *quelque chose*) **1d** **1e**, qui, eux, sont syntaxiquement complets.
Du point de vue sémantique, le SN sans nom est interprété comme une *proforme* ➤ IX-1.2 et renvoie généralement à un antécédent (*les spectateurs*) **1a**, (*les enfants*) **1c**. L'interprétation est le plus souvent partitive : il réfère à une partie d'un ensemble, soit explicite, soit implicite, c'est-à-dire présent dans le contexte. En **1a**, *aucun* signifie 'aucun des spectateurs' et en **1b**, *beaucoup* renvoie à 'beaucoup de ceux qui devaient venir'.
Les SN construits autour d'un nom de quantité (*dizaine*, *plupart*) ➤ IV-5.2.2 ➤ V-5.3.2 sans complément en *de* ont des emplois anaphoriques analogues à ceux des SN sans nom (*La plupart sont partis. Une bonne dizaine a déjà été vendue.*).

> *Le syntagme nominal sans nom et la dislocation finale en* de + *nom*
>
> Une des caractéristiques des syntagmes nominaux sans nom est d'autoriser, en registre informel, l'apparition d'un nom introduit par *de*, dans une construction disloquée **2a** **2b** ➤ XVIII-2.2.1. Ce syntagme en *de* explicite le nom sous-entendu dans le SN, mais ne serait pas possible au sein du SN **2c**. Ce *de* n'est pas un déterminant, mais une préposition en fonction de marqueur ➤ V-2.2.2.
>
> **2** **a** *Aucun n'a applaudi, de spectateur.*
> **b** *Je préfère la verte, de robe.*
> **c** * *[Aucun de spectateur] n'a applaudi.*

7.1.1. Les introducteurs de syntagme nominal sans nom

Un syntagme nominal sans nom peut être réduit à un déterminant (*aucun*), à un adjectif cardinal (*trois*) ou à un adverbe de degré (*beaucoup*), c'est-à-dire à son introducteur ➤ tableau IV-24. Certains déterminants ne peuvent former un SN sans nom à eux seuls, et sont le plus souvent accompagnés d'un adjectif épithète (*les grands*).

INTRODUCTEUR		SYNTAGME NOMINAL COMPLET	SYNTAGME NOMINAL SANS NOM
adjectif	*un, deux, trois…* *% maints, % moult, % plein*	*[Plein de gens] ont protesté.* *[Trois montres en or] ont été perdues.*	*% [Plein] ont protesté.* *[Trois] ont été perdues.* *[Trois en or] ont été perdues.*
adverbe	*assez, autant, beaucoup, combien, davantage, de moins en moins, de plus en plus, énormément, le plus, le moins, moins, % pas mal, peu, plus, suffisamment, tant, tellement, trop, un peu, % vachement*	*[Beaucoup de choses] ont été perdues.* *[Combien d'étudiants] sont inscrits ?* *[Tellement de gens] sont morts !*	*[Beaucoup] ont été perdues.* *[Combien] sont inscrits ?* *[Tellement] sont morts !*
déterminant	*aucun, certains, nul, plusieurs, % zéro*	*[Aucun ami] n'est venu.* *[Nul citoyen] n'est censé ignorer la loi.*	*[Aucun] n'est venu.* *[Nul] n'est censé ignorer la loi.*
	avec épithète		
adjectif	*quelques, maints*	*J'ai pris [quelques pommes vertes].*	*J'ai pris [quelques vertes].*
déterminant	*ce, chaque, du, des, je ne sais quel, le, la, les, n'importe quel, on ne sait quel, quel, son, un*	*J'ai pris [le pull bleu].* *[Quels autres élèves] sont inscrits ?* *As-tu vu [mon plus jeune fils] ?*	*J'ai pris [le bleu].* *[Quels autres] sont inscrits ?* *As-tu vu [mon plus jeune] ?*

Tableau IV-24. *Les différents syntagmes nominaux sans nom*

Les déterminants, adjectifs et adverbes des trois premières lignes du ➤**tableau IV-24** peuvent former un syntagme nominal à eux seuls, mais ils peuvent également être accompagnés d'un adjectif épithète **3a 3e**, ou d'un autre ajout : un syntagme prépositionnel **3b**, un infinitif (*à manger*) **3d** ou une relative **3e**. Les adverbes sont suivis de *de* s'ils sont suivis d'un adjectif épithète **3e**.

3 **a** *À propos d'invités, [plusieurs autres] viendront.*
b *Parmi les montres, [trois en or] ont été vendues.*
c *Je préfèrerais [moins à manger et plus à boire].*
d *[Certains, qui ne connaissent pas les épinards frais], ne les aiment pas.*
e *[Beaucoup d'autres] sont venus mais peu sont restés.*

Certains déterminants **4a 4b 4d**, comme certains adjectifs **4c**, doivent être accompagnés d'un adjectif épithète (*nouveaux*, *autres*), ou plus généralement d'un ajout : l'article défini (*le*, *la*, *les*), le démonstratif (*ce*, *cet*, *cette*, *ces*), le possessif (*mon*, *ma*, *mes*), l'article indéfini (*du*, *de la*, *des*, *un*), *quelques*, ainsi que *maints*, *moult*, *plein* (au moins pour certains locuteurs). Le déterminant démonstratif peut être suivi de *-ci* ou *-là* **4d** ➤**V-3.3** ➤**XVIII-4.1.3**.

4 **a** *À propos des candidats, [le premier] est arrivé.* | * *Le est arrivé.*
b *Comme cuillères, j'ai pris [des petites].* | * *J'ai pris des.*
c *Je pensais à [quelques autres].* | * *Je pensais à quelques.*
d *Comme plat, donne-moi plutôt [ce grand-là].* | * *Donne-moi plutôt ce.*

Les syntagmes nominaux sans nom et les introducteurs de syntagme nominal

Les introducteurs de syntagme nominal sans nom sont un sous-ensemble de ceux qui peuvent introduire un SN, avec la fonction *spécifieur* ➤**V-2.1**. Le déterminant *un certain* (qui est archaïsant) ne peut pas introduire un SN sans nom, ni les adjectifs de similarité (*pareil*) ➤**V-4.4.2**, qui peuvent pourtant introduire un SN sans déterminant **5a**. D'autres sont d'usage variable selon les locuteurs : *zéro* **5b** et les adjectifs *maints*, *moult*, *plein* **5c**. Les adverbes de degré en *-ment* (*infiniment*), qui, suivis par *de*, peuvent introduire un SN, ne peuvent pas introduire un SN sans nom **5d**, excepté *énormément*, *suffisamment* **5e**, et pour certains locuteurs, *vachement*.

5 **a** *Pareilles mésaventures ne se reproduiront pas.* | * *Pareilles ne se reproduiront pas.*
b *% Il pensait pêcher plusieurs truites mais il est revenu avec zéro.*
c *% J'avais acheté des bagues mais plein ont disparu.*
d *Infiniment de gens détestent l'opéra.* | * *Infiniment détestent l'opéra.*
e *Beaucoup reste à faire mais énormément a déjà été fait.*

La forme *un* peut être l'article indéfini ou le cardinal ➤**V-4.1.1**. Employé seul, c'est le cardinal **6a**, tandis qu'avec un adjectif épithète, ce peut être l'article **6b** ou le cardinal **6c**.

6 **a** *Parmi ces pommes, une ou deux me suffiront.*
b *Vous demandez si j'ai la moindre idée sur la question. J'en ai une assez originale.*
c *J'avais invité plusieurs amis mais un seul est venu.*

Les syntagmes nominaux sans nom et les pronoms

Le possessif *le sien*, appelé *pronom* dans certaines grammaires, est pour nous un syntagme nominal sans nom : *sien* existe comme adjectif épithète (*un sien cousin*) et l'article peut en être séparé (*les deux miens*) ➤ V-3.4.2.
Les séquences *l'autre*, *les autres*, parfois considérées comme des pronoms indéfinis, sont aussi des SN sans nom. Ce ne sont pas des pronoms agglomérés car leur déterminant peut varier (*un autre*, *d'autres*, *plusieurs autres*).
En revanche, *l'un*, *les uns*, *quelqu'un*, *quelques-uns* sont aujourd'hui des pronoms agglomérés ➤ IX-7.3 ➤ IX-7.4.1, comme *chacun* ➤ V-6.1.2 ou *lequel* ➤ IX-10.2.1 aujourd'hui soudés, car ils n'admettent pas de variation **7a 7b 7c 7d**. Cependant, comme les SN sans nom, ils peuvent être suivis d'un complément partitif pluriel (*l'un des garçons*, *quelques-uns des élèves*) ➤ IV-7.4.1.

7 a *Les uns / Quelques-uns sont encore là.*
b ** Des uns / * Certains uns sont encore là.*
c *L'un est déjà arrivé.*
d ** Cet un est déjà arrivé.*

> *Les pronoms et la dislocation en* de + *nom*
>
> Ces pronoms partagent aussi avec les syntagmes nominaux sans nom **2a 2b** la construction disloquée finale en *de* + nom **8**, en registre informel ➤ XVIII-2.2.1.
>
> **8 a** *L'un était parti, de train.*
> **b** *Quelques-uns se plaignent, d'étudiants.*

7.1.2. Les épithètes dans le syntagme nominal sans nom

Dans les syntagmes nominaux sans nom, les adjectifs épithètes **4 9a** sont les ajouts les plus fréquents, et peuvent être eux-mêmes accompagnés d'un adverbe (*une plus petite*) ou d'un complément (*trois fidèles au poste*). L'article défini suivi d'un adjectif comparatif constitue le *superlatif* (*les plus enclins à la paresse*), qui représente un cas particulier de SN sans nom ➤ XV-5.1.3. Un ajout prépositionnel **9b** ou une subordonnée relative **9c** sont plus rares. Avec un article indéfini, ils relèvent d'un registre informel **9d 9e**.

9 a *Parmi ces robes, je préfère [la verte].*
b *Parmi ses œuvres, [trois sur toile] ont été vendues et [les deux qui restent] sont réservées.*
c *[Trois qui manquaient] sont arrivés.*
d [À propos de plantes] *des jaunes, des oranges, des grandes, des pour petit jardin* (*BFM Radio*, 17 mai 2008)
e *Un qui exagère quand même, c'est Paul.*

Les adjectifs doivent être des épithètes possibles pour le nom sous-entendu, comme les adjectifs de couleur pour des robes, les adjectifs d'âge ou de taille pour des élèves (*les petits*, *les grands*), etc. Ils sont plus naturels s'ils permettent de définir un sous-ensemble clair, ou un sous-type, de l'ensemble des entités concernées. Ainsi l'adjectif *municipal* est naturel s'il s'agit d'élections **10a**. L'adjectif *pharmaceutique* est, en revanche, plus difficile, dans un contexte où les industries pharmaceutiques ne constituent pas un type bien établi **10b**. Les adjectifs ordinaux (*les premières*) ➤ VI-5.2.2 sont toujours naturels s'il s'agit d'une série **10a**, de même que les superlatifs **10d** ➤ XV-5.2, qui déterminent un sous-ensemble. En revanche en **10c**, l'adjectif *intelligent* seul est peu naturel, l'intelligence étant présente, à des degrés variables, chez chacun.
Les adjectifs épithètes s'accordent en genre et en nombre avec le déterminant **9a**, et ils s'accordent en genre avec le nom sous-entendu **10a 10d**.

10 a *Plusieurs élections auront lieu l'an prochain. Les municipales seront les premières.*
b *Les industries se développent dans la vallée. ? Les pharmaceutiques s'installent en dehors des villes.*
c *Les élèves sont intéressés. ? Les intelligents posent beaucoup de questions.*
d *Les élèves sont intéressés. Les plus intelligents posent beaucoup de questions.*

Les syntagmes nominaux sans nom et les adjectifs nominalisés

Certains adjectifs construits avec un déterminant sont réanalysés comme des noms : leur sens se spécialise et leur genre devient invariable, généralement masculin ➤ IV-2.1.1 ➤ VI-1.1.1 ➤ VI-4.1.3. Ainsi, les adjectifs de couleur ou de sentiment peuvent donner naissance à des noms de couleur **11a** ou de qualité **11b**. Ceux qui expriment des propriétés abstraites peuvent donner lieu à des noms de concepts, parfois écrits avec une majuscule (*le Beau*, *le Vrai*). Il ne s'agit pas de syntagmes nominaux sans nom, qui, eux, varient en genre selon leur antécédent **11c**.

11 **a** *Le vert est la couleur de l'espoir.*
b *Il faut garder son calme.*
c *Comme pull, je préfère le vert. Comme jupe, je préfère la verte.*

Les adjectifs devenus des noms entrent dans de nombreuses expressions figées (*aller vers l'inconnu*, *commettre l'irréparable*, *faire le nécessaire*), ainsi que dans le tour intensif *être d'un* + adjectif (*Paul est d'un astucieux !*), qui n'est donc pas un SN sans nom ➤ XII-4.7.1.

7.1.3. Les compléments du syntagme nominal sans nom

Quand le nom sous-entendu se construit avec un complément prépositionnel ➤ IV-5.2, le syntagme nominal sans nom peut prendre le même complément **12a 12b 12c**, à condition que ce complément permette de désigner un sous-ensemble, ou un sous-type, des entités décrites par le nom.

12 **a** *Parmi les arguments avancés,* [*trois contre la proposition*] *sont convaincants.*
b *Parmi les tableaux de l'exposition,* [*trois de Picasso*] *sont magnifiques.*
c *Il existe plusieurs traductions de ce livre :* [*une en français*] *et* [*deux en anglais*].

Dans l'ensemble, les SN sans nom peuvent également prendre un complément en *de* qui réfère à l'ensemble concerné **13a 13b**. Ils forment alors un SN partitif ➤ IV-7.4. Un SN complet, avec un nom tête, ne serait pas possible avec ce complément **13c**.

13 **a** *beaucoup / certaines / plusieurs de ces robes*
b *les plus petits des tableaux*
c ** certaines robes de ces robes / * les plus petits tableaux des tableaux*

7.1.4. La structure syntaxique du syntagme nominal sans nom

Les syntagmes nominaux sans nom n'ont pas de tête syntaxique, et sont analogues en cela aux phrases à ellipse du verbe ➤ I-5.3. Du point de vue syntaxique, leur structure se distingue de celle des syntagmes nominaux ordinaires : elle ne comprend pas de nom sous-jacent, même si un prédicat nominal implicite doit être restitué pour leur interprétation ➤ IV-7.2. En effet, un syntagme nominal complet ne serait pas toujours possible dans le même contexte. Ainsi, un SN sans nom indéfini après le verbe est compatible avec *en* **14a** ➤ IV-7.3.2, ce qui n'est pas le cas d'un SN complet **14b**. De même, la forme du SN sans nom n'est pas toujours identique à celle du SN ordinaire. Ainsi, au pluriel, l'article *de* alterne avec *des* quand il est suivi d'un adjectif épithète **14c**, mais pas dans un SN sans nom **14d** ➤ V-4.1.2. De plus, l'adjectif épithète n'a pas la forme qu'il aurait devant un nom à initiale vocalique (*beau / bel*) **14e** ➤ XIX-3.2.2.

14 **a** *J'en ai acheté plusieurs.*
b ** J'en ai acheté plusieurs robes.*
c *J'ai recueilli des / de petits oiseaux.*
d *J'ai recueilli des petits / * de petits.*
e *Vous voulez un bel artichaut, c'est* [*un beau*] / * [*un bel*].

À strictement parler, les constituants n'ont pas de fonction puisqu'ils ne sont pas en relation avec une tête syntaxique. Nous indiquons cependant la fonction qu'ils auraient dans un SN ordinaire, c'est-à-dire *spécifieur* pour les déterminants, *ajout* pour les adjectifs épithètes, *complément* ou *ajout* pour les syntagmes prépositionnels.

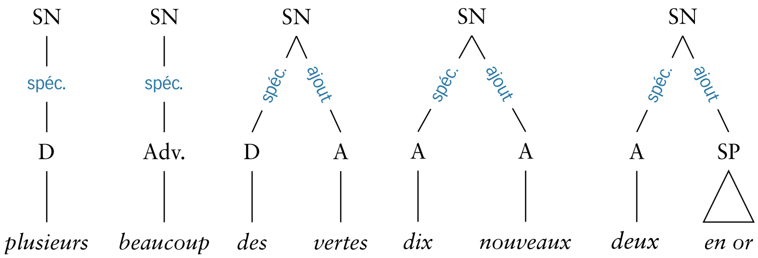


Figure IV-4. *La structure du syntagme nominal sans nom*

› Structures des syntagmes nominaux sans nom avec complément en *de* › IV-7.4.1 › figure IV-5

7.2. L'interprétation du syntagme nominal sans nom

Les syntagmes nominaux sans nom peuvent être singuliers **15c 15d** ou pluriels **15a 15b 15e**, définis **15b 15c** ou indéfinis **15a 15d 15e**, humains **15b 15e** ou non humains **15a 15c 15d**.

15 **a** *Nous avons des tableaux flamands. Beaucoup ont de la valeur.*
b *Toute la classe était silencieuse. Les plus jeunes dessinaient.*
c [En montrant des robes] *Je veux la verte !*
d *J'avais acheté du vin en quantité mais beaucoup a été bu.*
e *Certains pensent que la situation est favorable.*

Comme les pronoms › **IX-1.2.1**, le SN sans nom a trois types d'interprétations. Il a souvent une interprétation anaphorique, c'est-à-dire qu'il a un antécédent › **XVIII-5.1**, qui peut avoir été explicitement mentionné – *tableau flamand* en **15a**, *vin* en **15d** –, ou être implicite dans le contexte – une classe est constituée d'élèves **15b**. Il peut aussi avoir une interprétation déictique, c'est-à-dire s'appuyer sur un élément présent dans la situation d'énonciation, sans être nommé – les robes en **15c**. Enfin, l'interprétation peut être générale, ou non restreinte : en **15e**, le SN réfère à des gens.

7.2.1. L'accord en genre du syntagme nominal sans nom

Le syntagme nominal sans nom s'accorde en genre avec son antécédent : il est féminin en **16b** comme le nom *personne*. En emploi déictique, il s'accorde avec le nom généralement employé dans la situation ; il est donc féminin en **15c** comme le nom *robe*, mais masculin en **16a** car il s'agit de manteaux. Quand l'interprétation est générale, le masculin est le genre par défaut **15e** › **IV-2.2.1**.
Il n'y a pas d'accord en nombre : le SN sans nom peut être au singulier alors que son antécédent est pluriel **16b**. À l'inverse, l'antécédent peut être singulier, et désigner un groupe **15b** ou une espèce **16c**, et le SN sans nom, pluriel.

16 **a** [En montrant des manteaux] *Je veux le vert !*
b *Plusieurs personnes ont pris la parole. Une seule a été applaudie.*
c *L'hirondelle est un oiseau migrateur. Les plus rapides volent à plus de 50 kilomètres par heure.*

7.2.2. L'antécédent du syntagme nominal sans nom

Le syntagme nominal sans nom désigne généralement une partie de l'ensemble exprimé par son antécédent : *plusieurs personnes* **16b**, *tes manteaux d'hiver* **17a**. En **16c** l'antécédent (*l'hirondelle*) désigne l'ensemble de l'espèce. Mais il peut aussi reprendre simplement le contenu du nom (*cahier*) pour décrire une autre entité **17b**, sans avoir, dans ce cas, d'interprétation partitive › **IX-2.2.1**.

17 **a** *Parmi tes manteaux d'hiver, je préfère le vert.*
b *Si tu me montres ton cahier, je te montre le mien.*
c *Les commerçants se battaient avec les manifestants. La police a arrêté les plus violents.*

L'antécédent peut être présent dans la phrase précédente **16b 16c 17c**, mais il peut aussi apparaitre dans la même phrase comme *ajout* **17a** ou comme élément d'une subordonnée **17b** ou d'une coordination **15d.** Comme pour les pronoms, l'antécédent correspond à un référent de discours et n'est pas forcément exprimé par un mot ou un syntagme. En **17a** l'antécédent est le syntagme *tes manteaux d'hiver*, en **17b** le nom *cahier*. Mais en **17c**, l'antécédent de *les plus violents* regroupe à la fois les manifestants et les commerçants, qui ne correspondent pas au même constituant.

L'interprétation générale du syntagme nominal sans nom avec adjectif ou adverbe

Les articles *un*, *le*, *les*, suivis d'un adjectif sont fréquents avec une interprétation humaine générique (*les plus riches*, *le croyant*). L'adjectif exprime une propriété physique aisément identifiable (*aveugle*, *grand*, *petit*, *gros*, *maigre*, *paralysé*, *sourd*), une disposition (*généreux*, *grincheux*, *optimiste*, *pessimiste*, *pingre*, *rieur*) ou une catégorie socialement reconnue (*croyant*, *pauvre*, *socialiste*, *riche*).
Les syntagmes nominaux sans nom avec adverbe de degré (*beaucoup*, *davantage*, *peu*, *plus*) ➤ V-5.4 peuvent avoir une interprétation générale, au singulier ('beaucoup de choses') **18b** ou au pluriel ('beaucoup de gens') **18a**. Cet emploi au singulier est limité à certains verbes, par exemple *faire* ou *rester à* + infinitif.

18 **a** *Beaucoup se décident au dernier moment pour voter.*
b *On a beaucoup fait mais beaucoup reste à faire.*

7.3. Les fonctions syntaxiques du syntagme nominal sans nom

De manière générale, les syntagmes nominaux sans nom occupent les mêmes fonctions que les syntagmes nominaux ordinaires ➤ IV-6. Ainsi, ils sont sujets **19a**, compléments directs **19b**, attributs **19c** ou compléments de préposition **19d.**

19 **a** *[La verte] est magnifique.*
b *Nous exposons [les plus importants].*
c *Nous sommes [les premiers].*
d *Vous pouvez compter sur [certains].*

Ils peuvent aussi être *ajouts*, en apposition à un SN **20a**, ou comme termes d'adresse **20b** ➤ XVIII-4.2, ou bien être *périphériques* en début de phrase **20c** ➤ XVIII-2.1. Ils ont également la fonction *ajout* quand ils apparaissent en même temps que la proforme *en* **20d** ➤ IX-4.2.2.

20 **a** *J'ai pris deux livres, les plus importants.*
b *Pouvez-vous, mon cher, me passer le téléphone ?*
c *Les plus importants, je les lirai demain.*
d *J'en ai pris deux grands.*

Avec l'article défini et un adjectif, ils peuvent également être épithètes d'un nom propre : *Marilyn la blonde* ➤ IV-4.3.4. Les SN sans nom en emploi superlatif peuvent être épithètes d'un nom commun (*l'idée la plus étrange*) ➤ XV-5.1.3.

7.3.1. Le syntagme nominal sans nom sujet

Le syntagme nominal sans nom peut être sujet, avant le verbe **21a** ou inversé **21b** ➤ XVII-2.2. Il déclenche l'accord en nombre et en personne du verbe comme les autres sujets nominaux ➤ II-1.4. Les SN sans nom introduits par un déterminant ou un adjectif sont singuliers **21a** ou pluriels **21b.** Ceux qui sont introduits par un adverbe sont généralement compris comme pluriels **21c**, mais peuvent aussi être singuliers avec un antécédent singulier non humain et non dénombrable **21d.**

21 **a** *[Le plus rapide] a répondu.*
b *Que disent [les plus jeunes] ?*
c *[Beaucoup] pensent que la situation va s'améliorer.*
d *J'avais du vin en quantité, mais [beaucoup] a déjà été bu.*

Le SN sans nom sujet déclenche aussi l'accord en genre et en nombre de l'attribut du sujet **22a** ➤ III-3.2.4. En emploi anaphorique, le genre est celui de l'antécédent **22b 22c.**

22 **a** *[Le plus jeune] est très mignon.*
b *Parmi ces manteaux, [trois] sont très beaux.*
c *Parmi ces robes, [trois] sont très belles.*

7.3.2. Le syntagme nominal sans nom complément direct

Les syntagmes nominaux sans nom définis peuvent être compléments directs **19b**. Les indéfinis réduits à un déterminant **23a** ou un adjectif **23b**, eux, sont acceptables comme sujets **22b** **22c**, mais pas comme compléments directs, sauf *certains* **23c**. De façon générale, c'est la proforme *en* qui correspond au complément dans ce cas **23d**.

23 **a** ** Si vous aimez les tableaux flamands, nous exposons plusieurs au premier étage.*
b ** Si vous aimez les tableaux flamands, nous exposons dix au premier étage.*
c *Nous exposons [certains] au premier étage.*
d *Nous en exposons dix / plusieurs au premier étage.*

En revanche, la fonction de *complément direct* est possible, sans *en*, quand le déterminant ou l'adjectif sont suivis d'un adjectif **24a** **24b** ou d'un complément en *de* **24c** ➤ IV-7.4.1.

24 **a** *Si vous aimez nos tableaux flamands, nous exposons [plusieurs petits] au premier étage.*
b *Si vous aimez nos tableaux flamands, nous exposons [dix petits] au premier étage.*
c *Si vous aimez nos tableaux flamands, nous exposons [dix / plusieurs de ces tableaux] au premier étage.*

L'adverbe de degré complément direct

Comme les autres syntagmes nominaux sans nom, ceux réduits à un adverbe de degré ont une interprétation anaphorique ou générale. Avec les deux interprétations, ils peuvent être sujets **18** **21c** **21d**, mais leur emploi comme compléments directs est plus limité. Avec une interprétation anaphorique, ils ne sont pas possibles comme compléments directs, ni au singulier **25a**, ni au pluriel **25b**. Comme pour les autres indéfinis **23d**, c'est *en* qui correspond au complément direct **25c** **25d**, ou bien l'adverbe est accompagné d'un adjectif **25e**.

25 **a** ** Je voulais du vin mais je n'ai pas trouvé beaucoup.*
b ** Si vous aimez nos tableaux flamands, vous verrez beaucoup au premier étage.*
c *Je voulais du vin mais je n'en ai pas trouvé beaucoup.*
d *Si vous aimez nos tableaux flamands, vous en verrez beaucoup au premier étage.*
e *Si vous aimez nos tableaux flamands, vous verrez [beaucoup de petits] au premier étage.*

Avec une interprétation générale, ils peuvent être compléments directs au singulier **26a**, et peuvent, comme les pronoms *tout* et *rien*, apparaitre entre l'auxiliaire et le participe passé ➤ VIII-1.2. En revanche, au pluriel, ils ne peuvent pas être compléments directs **26b**, et dans ce cas, *en* est nécessaire **26c**.

26 **a** *On a beaucoup fait pour lui.*
b ** Je connais beaucoup qui pensent que la situation va s'améliorer.*
c *J'en connais beaucoup qui pensent que la situation va s'améliorer.*
d *Tu trouveras mieux la prochaine fois. | * Mieux sera trouvé la prochaine fois.*

Cet emploi comme complément nominal, au singulier, sans antécédent, est limité à certains verbes, et doit être distingué de leur emploi comme adverbe complément (*couter davantage*, *trouver mieux*), qui, lui, ne permet pas le passif **26d** ➤ VIII-3.2.2.

Le syntagme nominal sans nom avec en

Un emploi particulier des syntagmes nominaux sans nom indéfinis est celui où ils apparaissent avec la proforme *en* ➤ IX-4.2.2. Du point de vue syntaxique, *en* correspond au complément direct, et le SN sans nom a la fonction *ajout* au verbe **27a**. Il est en effet facultatif (*Nous en avons acheté / vu.*). De plus, les SN sans nom qui ne peuvent pas être compléments directs **23a** **23b** peuvent entrer dans cet emploi avec *en* **27**.

27 **a** *Nous en avons acheté plusieurs.*
b *Nous en avons vu trois.*
c *Nous n'en avons vu aucun.*

Le syntagme nominal sans nom indéfini et en

Les syntagmes nominaux sans nom indéfinis avec adjectif (*des belles*, *plusieurs petits*), qui peuvent être compléments directs **28a**, ont également la fonction *ajout* quand ils apparaissent avec *en* **28b**, sauf s'ils sont marqués par une virgule à l'écrit, ou une prosodie incidente à l'oral ➤ XIX-2.2.2 : ils sont alors disloqués, avec la fonction *périphérique* **28c** ➤ XVIII-2.2.1.

28 **a** *Comme tu aimes les poires, nous avons pris [des belles].*
b *Comme tu aimes les poires, nous en avons pris [des belles].*
c *Nous en avons pris, [des belles], comme tu les aimes.*

7.3.3. Le syntagme nominal sans nom complément de préposition

Les syntagmes nominaux sans nom peuvent être compléments de préposition **29a** ou introduits par une préposition (*au*, *du*, *des*) qui amalgame l'article défini **29b**. Les SN sans nom indéfinis difficiles comme compléments directs (*deux*, *plusieurs*) sont souvent peu naturels après une préposition **29c**. Ils sont mieux acceptés avec une interprétation contrastive **29d** ou bien s'ils sont suivis d'un adjectif ou d'un complément **29e**. Le tour *à plusieurs*, ou *à* + cardinal (*à trois*), interprété comme humain, est senti comme figé (*On a acheté la maison à plusieurs.*).

29 **a** *Je parlerai à certains.*
b *Parmi les étudiants, je parlerai aux plus jeunes.*
c *? Parmi les étudiants, j'ai parlé avec deux.*
d *J'ai parlé avec deux en particulier.*
e *J'ai parlé avec deux nouveaux.*

7.4. Le syntagme nominal sans nom partitif

Certains syntagmes nominaux sans nom sont appelés *partitifs*, avec les propriétés suivantes :
- ils réfèrent à une partie d'un ensemble, lui-même décrit par un complément en *de*, défini et généralement pluriel, appelé *complément partitif* ;
- le nom *tête* est absent ;
- ils sont généralement indéfinis, et introduits par un déterminant (*plusieurs de tes amis*), un adjectif cardinal (*dix de tes amis*) ou un adverbe de degré (*beaucoup de tes amis*) ;
- le déterminant défini, suivi d'un adjectif au comparatif, constitue un superlatif (*les plus grands de mes amis*) ➤ XV-5.1.

La plupart des syntagmes nominaux sans nom peuvent prendre un complément en *de*, qui désigne l'ensemble dont le SN désigne une partie ➤ IV-7.1.3. Ils sont introduits par un déterminant **30a 30d**, un adjectif cardinal **30b** ➤ V-5.1 ou un adverbe de degré **30c** ➤ V-5.4 ➤ tableau IV-24. Ces SN sans nom avec *de* sont dits *partitifs*. Ils sont indéfinis **30a 30b 30c**, à l'exception du superlatif **30d**, humains **30a 30c** ou non humains **30b 30d**.

30 **a** *plusieurs de tes amis*
b *dix de tes livres*
c *beaucoup de tes amis*
d *les meilleurs de tes arguments*

Le syntagme nominal sans nom partitif et le superlatif

Les syntagmes nominaux sans nom partitifs introduits par un article défini constituent des superlatifs : l'article doit être suivi d'un adjectif comparatif **31a 31b**. Dans un SN partitif, il faut en effet que la propriété attribuée par l'adjectif soit partagée, même à des degrés variés, par tous les éléments de l'ensemble : **31a** suppose que tous les élèves sont bons, et **31b** que toutes les robes sont chères. Avec un adjectif sans comparatif, en revanche, le SN identifierait parmi les élèves celui qui est bon **30c** et parmi les robes celles qui sont chères **31d**, ce qui est incompatible avec une interprétation partitive.

31 **a** *le meilleur des élèves*
b *les moins chères de ces robes*
c ** le bon des élèves*
d ** les chères de ces robes*

D'autres SN avec un complément en *de* et une interprétation partitive ne sont pas des SN sans nom : ils sont construits autour d'un nom de partie (*la moitié de la porte*, *un morceau de ce fromage*) ➤ IV-5.2.2 ou d'un nom de quantité (*la majorité de tes arguments*, *une bonne part des électeurs*) ➤ V-5.3.

7.4.1. Le complément en *de* du syntagme nominal sans nom partitif

Le complément en *de* est généralement au pluriel **32a**, mais il peut également comporter un nom singulier collectif **32b** ou non dénombrable **32c**.

32 **a** *plusieurs* [*de tes amis*]
b % *certains* [*de ce groupe*]
c *beaucoup* [*de cet argent*]

En revanche, quand le syntagme en *de* est un autre nom singulier (*certains de ce lycée*), il ne s'agit pas d'un SN partitif mais d'un ajout de lieu.
Le complément en *de* comporte généralement un nom, qui indique de quelle classe d'entité il s'agit, mais il peut s'agir aussi d'un SN sans nom **33a** **33b** ou d'un pronom **33c**, qui renvoient eux-mêmes à un antécédent ➤ IV-7.2 ➤ IV-2.1.

33 **a** *deux* [*des nouveaux*]
b *certains* [*des tiens*]
c *beaucoup* [*de ceux-là*]

Les pronoms démonstratifs **33c** sont plus acceptables que les pronoms personnels, qui sont contraints. Les pronoms personnels introduits par *de* sont possibles après *aucun*, *un* **34a**, mais seuls *nous* et *vous* sont possibles après *certains* **34b**. De manière générale, les pronoms personnels doivent être introduits par une autre préposition, *d'entre*, pour être interprétés comme une totalité dont on isole une partie **34c** **34d**.

34 **a** *aucune d'elles, un d'eux*
b *certains de vous / de nous / * d'eux*
c *certains d'entre eux, plusieurs d'entre eux / * d'eux*
d *les meilleurs d'entre nous / * de nous*

> *La structure syntaxique du syntagme nominal sans nom partitif*
>
> Les structures des syntagmes nominaux sans nom partitifs sont illustrées dans la ➤ figure IV-5.
> Le syntagme en *de* est un complément plutôt qu'un ajout, puisqu'il peut donner lieu à une relative en *dont* ➤ IV-5.2.1 ➤ XIII-2.3.2 (*J'apprécie tes amis, dont deux sont particulièrement sympathiques.*).

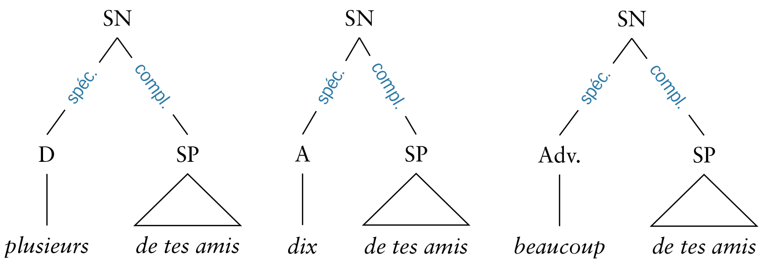


Figure IV-5. *La structure du syntagme nominal sans nom partitif*

7.4.2. Les fonctions syntaxiques du syntagme nominal sans nom partitif

Les syntagmes nominaux sans nom partitifs occupent les mêmes fonctions que les syntagmes nominaux en général ➤ IV-6, et que les SN sans nom en particulier ➤ IV-7.3, notamment *sujet* **35a**, *complément direct* **35b** ou *oblique* **35c**.

35 **a** [*Dix de tes amis*] *sont venus.*
b *J'ai vu* [*dix de tes amis*].
c *Je pense à* [*dix de tes amis*].

Le syntagme nominal sans nom partitif complément direct

Alors que le syntagme nominal réduit à un cardinal ne peut pas constituer un complément direct et doit être accompagné de la proforme *en* **36a** ➤ IV-7.3.2, le SN partitif construit autour du même cardinal ne présente pas cette restriction **35b**. Il en va de même des déterminants (*aucun*, *plusieurs*) **36b** et des adverbes de degré **36c**.

36 **a** *J'en ai vu dix.* | * *J'ai vu dix.*
b *J'ai mangé plusieurs de ces pommes.* | * *J'ai mangé plusieurs.*
c *J'ai rencontré beaucoup de tes amis.* | * *J'ai rencontré beaucoup.*
d *J'en ai vu dix, de tes amis.*

La proforme *en* est possible avec le partitif en **36d**, mais la construction n'est pas la même : le syntagme en *de*, marqué à l'écrit par une virgule et à l'oral par une frontière prosodique, est alors disloqué, avec la fonction *périphérique*, et non *complément* ➤ XVIII-2.2.

7.4.3. Les autres syntagmes nominaux sans nom partitifs

Les syntagmes nominaux sans nom avec *de* constituent une construction spécifique, à la fois par leur syntaxe et par leur sémantique. D'autres prépositions sont possibles (*dans*, *d'entre*, *parmi*) et dans ce cas, l'interprétation partitive vient de la préposition **37** plutôt que de la construction.

37 **a** *plusieurs parmi tes arguments*
b *plusieurs d'entre vos amis*
c *certains dans cette foule*

Les propriétés des SN sans nom en **37** ne sont pas les mêmes que celles des SN sans nom avec *de*. Le syntagme prépositionnel peut être un nom singulier locatif **38a** ou un pronom personnel **38b**, un adjectif est possible même s'il n'est pas comparatif **38c**. Enfin, il est généralement possible d'avoir un nom *tête* **38d**, parfois repris par un pronom (*celles-ci*) **38e**, ce qui n'est pas le cas des SN avec *de* **38f**.

38 **a** *plusieurs dans ce lycée*
b *plusieurs parmi eux*
c *deux nouveaux parmi ces élèves*
d *certains élèves dans ce lycée*
e *plusieurs hypothèses parmi celles-ci*
f * *plusieurs hypothèses de celles-ci*

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

IV-1. Qu'est-ce qu'un nom et un syntagme nominal ?

Le nom : Flaux et Van de Velde (2000), Gautier (2012).
La distinction entre noms communs et noms propres : Gary-Prieur (1994), Jonasson (1994) ; entre noms dénombrables et noms de masse : Kleiber (1994a), Kleiber (1999), Nicolas (2002).
La catégorie *déterminant* englobant articles, démonstratifs, possessifs, quantifieurs (*aucun*, *nul*) : J. Dubois (1965), M. Gross (1986b [1977]), Wilmet (1986). Elle appartient à la nomenclature grammaticale officielle française depuis 1975.
Le syntagme nominal : Milner (1978), Godard (1992b), Miller (1992) ; autres analyses : Tellier (2016 [1995]), Pollock (1997).

IV-2. La formation, le genre et le nombre des noms

La formation des noms : Fradin (2003) ; par suffixation : Corbin (1991), Fradin, Kerleroux et Plénat (dir.) (2009).
La distinction entre noms composés et locution nominale : Benveniste (1997 [1974], chap. IV-11), qui oppose *noms composés* et *synapsies*, G. Gross (1996). L'orthographe des noms composés : Catach (1981), Mathieu-Colas (1994). Un dictionnaire électronique des noms composés, le *DELAC* (infolingu.univ-mlv.fr/DonneesLinguistiques/Dictionnaires/delac.html) : *Langue française*, n° 87, 1990.
Le genre des noms : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 464-504) ; pour l'oral : Mok (1968), Bonami et Boyé (2019). Les relations entre finale vocalique et genre : Surridge (1995). La répartition des noms en genre : Roché (1992) (➤ **tableau IV-10**), Bonami et Boyé (2019) (chiffres de la ➤ **liste IV-2**). La base *Lexique* (www.lexique.org) : New (2006).
Le genre des noms d'animaux : J. Dubois (1989). Le genre et les oppositions *fort/faible* et *grand/ petit* : Violi (1987), Milner (1989a), Yaguello (1995 [1989]). Le genre des noms humains : Damourette et Pichon (1911-1940, t. 1, p. 354 *sq.*), qui parlent de *sexuisemblance*, Khaznadar (2000), Bonami et Boyé (2019).
La féminisation des noms de métier en France : Becquer *et al.* (dir.) (1999), Brick et Wilks (2002), Bousquet et Abily (2016), Académie française (2019), Burnett et Bonami (2019). En Belgique : M.-L. Moreau et Dister (2014 [1994]) ; en Suisse : T. Moreau (1999 [1991]) ; au Québec : Biron (1991).
Le nombre des noms : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 438, § 505-538) (ex. **23a**), Togeby (1982-1985, vol. I, § 14-37) ; à l'oral : Mok (1968), Blanche-Benveniste (2004). Le pluriel des noms propres : Gary-Prieur (2001a).
Les noms à pluriel intrinsèque : Furukawa (1977) ; la possibilité d'un emploi singulier : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 508c). *Tout* au singulier dans des formules figées comme *en tout cas* : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 637).

IV-3. L'interprétation des noms communs

Les classes sémantiques des noms : Van de Velde (1995), Flaux et Van de Velde (2000), qui appellent *abstraits* les noms de situation, et *concret non physique* ce qui est appelé ici *objet abstrait*.
Les noms d'objet abstrait : Asher (1993), Godard et Jayez (1999). Autres approches : Flaux, Glatigny et Samain (dir.) (1996), Flaux et Stosic (2012).
Les noms de situation : *Langue française*, n° 185, 2015 ; la distinction entre états, activités et évènements : Vendler (1967) ; entre objets et évènements : Godard et Jayez (1996), Huyghe (2012).
Les noms d'êtres humains et animés : Flaux et Van de Velde (2000) (ex. **20d**) ; relationnels humains : Barque (2015) ; de parenté : Kleiber (1999), Salles (2017).
Les noms représentationnels (*portrait*) : Ruwet (1972, chap. VI), Milner (1982) ; les noms informationnels (*livre*) : Kleiber (1992), Kleiber (1999), Jayez (2008).
Les noms de partie spécialisés (*poignée*, *toit*) : Borillo (1998), Borillo (1999). Les noms de partie du corps : Hatcher (1944a), Hatcher (1944b), Guéron (1983), Hanon (1988), Vergnaud et Zubizarreta (1992), Berthonneau (1999), Koenig (1999b), Simatos (2015).
Les noms de collection et noms collectifs : Borillo (1997a), Lecolle (1998), Flaux (1999).
Les noms d'action et d'évènement : Milner (1982), Huyghe (2013). La polysémie des noms d'évènement ou d'objet : Barque, Haas et Huyghe (2014). Des tests pour distinguer objets et évènements : Godard et Jayez (1996), Huyghe (2012).
Les noms d'activité : Van de Velde (1997) (ex. **65d**).
Les noms d'état : Barque, Fábregas et Marín (2012). La distinction entre noms d'état intérieur et noms de sentiment : Van de Velde (1995). Les noms de sentiment : Anscombre (1995), Leeman (1995), Goossens (2005).
Les noms de qualité et de propriété : Van de Velde (1995), Beauseroy et Knittel (2007), Beauseroy et Knittel (2012). La polysémie des noms de qualité : Flaux et Van de Velde (2000), Nicolas (2002), Barque, Fábregas et Marín (2012).

IV-4. Les noms propres

Gary-Prieur (1994), Jonasson (1994).
La définition du nom propre retenue ici : Kripke (1982 [1972]), qui l'appelle *désignateur rigide* ; autres définitions : Kleiber (1981a), Kleiber (1985), *Langue française*, n° 190, 2016.
Le genre des noms de villes : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 472b). La présence ou l'absence de l'article, plus particulièrement avec les prépositions locatives *à*, *de*, *en* : Togeby (1982-1985, vol. IV). Le degré d'intégration de l'article et le genre des noms de villes : Kleiber (1981a), Noailly (1987). L'article devant un nom propre modifié : Noailly (1991a).

La séquence *le* + nom commun + nom propre : Kleiber (1985), Noailly (1990).
Du nom propre au nom commun : Jonasson (1994), Kleiber (1992), Kleiber (1994a), Flaux (2000), Gary-Prieur (2001a), Leroy (2004a), Leroy (2004b), *Langue française*, nº 190, 2016. Les emplois métonymiques qualitatifs (*faire du Proust*) : Jonasson (2016), Noailly (2016).

IV-5. Les compléments de nom et les ajouts au nom

La distinction entre complément et ajout au nom : Godard (1992b), Kolliakou (1999).
Les propriétés des compléments de nom en *de* : Ruwet (1972, chap. VI), Milner (1982), Godard (1986), Bartning (1987), Godard (1992b), Bartning (1996) et Kolliakou (1999).
Les compléments de noms affectifs : Milner (1978) qui les appelle *noms de qualité*, Ruwet (1982, chap. VII), Gaatone (1988). L'accord en genre des noms affectifs (*un drôle de type*, *une drôle d'idée*) : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 345) (ex. **41d**), Noailly (1984), Hulk et Tellier (2000), Casillas (2003). Grammaire des insultes : *Langue française*, nº 144, 2004. Les noms québécois appelés *sacres* : Léard (1995). Les noms affectifs québécois (*le salaud à Chara*) : Tellier et Valois (2006).
L'extraposition d'un complément prépositionnel hors du syntagme nominal (*La différence est grande entre le début et la fin.*) : Gunnarson (1982).
Les noms avec complément infinitif ou complétive : Giry-Schneider (1987), Riegel (1996b). Les noms dérivés d'adjectifs avec infinitif introduit par *à* : Picabia (1978) (classe 1).
Les appositions : *Langue française*, nº 125, 2000, Noailly (2000) ; autres définitions : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 340-345), qui incluent les noms épithètes (*une souris femelle*), les ajouts d'identité (*la ville de Paris)* et les compléments de noms affectif (*ce coquin de Paul)* ; Riegel, Pellat et Rioul (2018 [1994], chap. VII-4.6), qui incluent les ajouts prédicatifs à la phrase (*Enfant, il était timide.*) ; Combettes (1998), qui réserve le terme aux ajouts nominaux d'identité (*mon ami Pierre*) ; Gautier (2012).
Les autres ajouts au nom : Jonasson (1984), Noailly (1984), Kleiber (1985), Noailly (1990), Larrivée (2004a). Les séquences nom + nom : Noailly (1990).

IV-6. Les fonctions syntaxiques du syntagme nominal

Le sujet nominal inversé : voir ➤ repères XVII-2.
La distinction entre sujet nominal et complément direct, souvent appelé *objet* : M. Gross (1986a [1968]), M. Gross (1969), Kayne (1977 [1975]), Milner (1978), Abeillé (1996-1997). Les constructions à complément nominal direct sans passif : Leclère (1993).
Les compléments nominaux introduits par une préposition (*jusqu'à 50 personnes*) : M. Gross (1986b [1977]).
Les syntagmes nominaux attributs : Noailly (1991b), Van Peteghem (1993).
Les compléments obliques sont souvent appelés *compléments indirects*. Les compléments de lieu : Guillet et Leclère (1992). Les compléments de prix avec et sans préposition (*vendre son vélo 100 euros/pour 100 euros*) : Boons, Guillet et Leclère (1976).
Les ajouts nominaux prédicatifs à interprétation circonstancielle (*Enfant, il était roux.*) : Picabia (1992), Picabia (2000). La distinction entre appositions et ajouts à la phrase pour les noms affectifs (*cet idiot*) : Milner (1978). Les ajouts avec noms de partie du corps (*Les sourcils froncés, elle ressemble à une sorcière.*) : Hanon (1989).
Le syntagme nominal extrait dans une interrogative : Obenauer (2014 [1976]) ; dans une subordonnée relative : Godard (1992a [1988]). Le complément nominal antéposé (*Huit ans, il avait.*) : Sabio (2006), Abeillé, Godard et Sabio (2008).
Le syntagme nominal périphérique, généralement appelé *disloqué* : Fradin (1988), Blasco-Dulbecco (1999) (ex. **99c**), De Cat (2007). Le topique suspendu, parfois appelé *thème détaché* : Deulofeu (1979).

IV-7. Les syntagmes nominaux sans nom

Milner (1978), Corblin (1990), Corblin (1995), Corblin (1996a), Sleeman (1996), Marandin (1997a) (ex. **10**), Sleeman (2003), Corblin, Marandin et Sleeman (2004) ; autres analyses de certains déterminants (*certains*) et adverbes (*beaucoup*) comme des pronoms : Riegel, Pellat et Rioul (2018 [1994], chap. VII-5), Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 736 et § 745).
Le SN sans nom et les adjectifs : Marandin (1997a), Marandin (1997b), Zribi-Hertz (2011). La dislocation en *de* + nom : Milner (1978), Corblin (1995). La construction *être d'un* + adjectif : Kerleroux (1996).
L'interprétation du SN sans nom : Corblin (1995), Corblin (1996a), Marandin (1997b) (ex. **16c**, **17c**).
Le SN sans nom indéfini n'est pas complément direct : Milner (1978).
Le SN sans nom partitif : Milner (1978), Godard (1992a [1988]), Corblin (1996a), Kupferman (1999), Schnedecker (2003a).

CHAPITRE V

La détermination et la quantification

V-1

Qu'est-ce que la détermination et la quantification ?

1.1. Qu'est-ce que la détermination ?

Contrairement à un nom propre ➤IV-4.1, un nom commun a besoin d'un déterminant ou d'une autre expression de détermination pour former un syntagme nominal autonome, capable par exemple d'être sujet (*Un enfant est venu. Cet enfant est malade.*).
Un SN comportant une expression de détermination est dit *référentiel* quand il désigne une ou plusieurs entités ➤IV-3.1.1.
Selon l'expression de détermination employée, les SN sont *définis* (*les enfants*, *mes enfants*) ou *indéfinis* (*un enfant*, *plusieurs enfants*), selon que l'entité est présentée à l'interlocuteur comme identifiable ou non.
Généralement, un nom commun sans déterminant ne réfère pas à une entité, mais exprime une propriété (*Paul est médecin.*) ➤V-1.4 ; mais certains SN avec déterminant peuvent aussi occuper des emplois non référentiels, ou prédicatifs (*Paul est un bon médecin.*).

1.1.1. Le déterminant et la détermination

Les déterminants et les autres introducteurs de syntagme nominal

Sauf conditions particulières ➤V-1.4, un nom commun ne constitue pas à lui seul un syntagme nominal syntaxiquement autonome, capable par exemple d'être sujet **1a**. Pour cela, il doit être précédé par exemple d'un déterminant comme *le* **1b**, *un* **1d**, *mon* **1c** ➤V-2.1.

1 **a** ** Verre est ébréché.*
b *Le verre est ébréché.*
c *Mon verre est ébréché.*
d *Un verre est ébréché.*

Du point de vue de l'interprétation, ces déterminants sont dits *définis* (*le*, *mon*) ou *indéfinis* (*un*, *plusieurs*). En **1b** et **1c**, le verre dont il est question est supposé connu de l'interlocuteur, ou du moins identifiable sans difficulté ; l'énoncé peut être accompagné d'un geste. En **1d**, en revanche, rien ne dit que l'interlocuteur peut identifier le verre en question. Au sein des déterminants, *le* et *un* sont appelés des *articles* ➤V-2.2.
Les déterminants ne sont pas la seule catégorie à pouvoir introduire un syntagme nominal. D'autres mots ou expressions peuvent jouer le même rôle d'introducteur, tels que des adjectifs cardinaux (*trois*) **2a**, des adverbes (*beaucoup*) **2b** ou des noms (*nombre*) **2c** ➤V-2.1. À la différence des déterminants, qui ne se cumulent pas entre eux, ces expressions peuvent se combiner avec un déterminant **2d** **2e**.

2 **a** *[Trois enfants] sont partis.*
b *[Beaucoup d'enfants] sont déjà partis.*
c *[Nombre d'enfants] sont déjà partis.*
d *[Les trois enfants] sont déjà partis.*
e *[Un certain nombre d'enfants] sont déjà partis.*

Le terme *introducteur de syntagme nominal* regroupe les déterminants et les autres expressions de détermination ➤V-1.2 ou de quantification ➤V-1.3, qui permettent au nom de constituer un syntagme nominal autonome.

La notion de détermination

La notion de détermination ne renvoie pas simplement à la présence d'un déterminant. Le terme *déterminant* désigne une catégorie syntaxique, tandis que le terme *détermination* désigne un type

d'interprétation, associée à un syntagme nominal, qui lui permet de référer à des entités variées (individus, objets, situations, etc.) ➤ IV-3.1. Du point de vue de l'interprétation, un SN peut être déterminé, c'est-à-dire *référentiel*, sans comporter de déterminant : c'est le cas des noms propres, par exemple. Inversement, un SN peut comporter un déterminant sans pour autant être déterminé : c'est le cas du SN en fonction *attribut* (*Paul est mon ami.*).
Un SN référentiel désigne une ou plusieurs entités. Il est interprété comme défini ou indéfini selon que l'entité est présentée comme identifiable ou non ➤ V-1.2. Il peut être constitué d'un nom commun introduit par un déterminant ou une autre expression de détermination, mais il peut aussi être construit à partir d'un nom propre (*Paris*, *Paul*) ou d'un pronom (*celui-ci*, *moi*), qui ne reçoivent pas de déterminant ➤ IV-1.2.

Déterminant et spécifieur

La terminologie grammaticale ne différencie pas toujours nettement ce qui relève de la syntaxe (c'est-à-dire les catégories et les fonctions syntaxiques) et ce qui relève de la sémantique (c'est-à-dire l'interprétation). Dans cette grammaire, en syntaxe, on distingue *déterminant* (catégorie syntaxique, qui contraste par exemple avec adjectif ou adverbe) et *spécifieur* (fonction syntaxique privilégiée pour l'élément qui introduit le syntagme nominal, qu'il soit déterminant, adjectif cardinal, adverbe, etc.) ➤ V-2.1. En sémantique, on distingue ce qui relève de la détermination et ce qui relève de la quantification ➤ V-1.3.

1.1.2. Les syntagmes nominaux référentiels ou prédicatifs

Les syntagmes nominaux référentiels

L'interprétation d'un syntagme nominal met en jeu à la fois le nom et son introducteur. Selon le nom commun, le SN pourra décrire tel ou tel type d'entité : nom d'individu pour le sujet en **3a**, nom de qualité en **3b**, nom d'évènement en **3c**, etc.

3 **a** *Un médecin a sonné à la porte.*
b *Le courage de Paul est connu.*
c *Son arrivée est passée inaperçue.*

Le nom commun exprime les propriétés typiquement associées à ces entités ➤ IV-3.1, ce qui distingue un *médecin* d'un *peintre*, par exemple. Le rôle du déterminant, quant à lui, est de permettre au syntagme nominal de désigner une entité particulière, qu'elle soit concrète ou abstraite, réelle ou imaginaire, présente, future ou passée. Plus généralement, les SN sujets de **3** sont dits *référentiels* car ils réfèrent à une entité.
La référence dépend en fait de l'*univers du discours*. On peut ainsi faire référence à des entités imaginaires, qui n'existent que dans le discours **4a**. Même en se limitant au monde réel, les interlocuteurs ne s'intéressent pas à l'ensemble des entités qui composent notre univers ; ils restreignent leur univers en fonction de la situation, de leur savoir, etc. En **4b**, le locuteur ne parle probablement pas des enfants en général, ni de tous les enfants du monde, mais de ceux que lui-même et ses interlocuteurs ont en tête. De même, le singulier, en **4c**, n'indique pas qu'il existe une seule boulangerie au monde, mais qu'une seule est pertinente pour les interlocuteurs, c'est-à-dire dans leur univers de discours.

4 **a** *C'est l'histoire d'une princesse prisonnière d'un dragon.*
b *Les enfants dorment.*
c *La boulangerie est fermée.*

Les syntagmes nominaux prédicatifs

Un nom commun sans déterminant a généralement un emploi *prédicatif*, et n'est pas référentiel. Il peut être par exemple *attribut* : il ne désigne pas une entité mais attribue des propriétés (celles d'être médecin) à l'entité désignée par le sujet, *Paul* en **5a** ➤ III-3.1. Il peut aussi être en apposition **5b**, avec la même interprétation ➤ IV-5.4 ➤ V-1.4.2. Mais rien n'empêche un syntagme nominal, avec un déterminant, d'être *attribut*, c'est-à-dire en emploi prédicatif **5c** ➤ V-3.2.7 ➤ V-4.3.

5 **a** *Paul est médecin.*
b *Paul, médecin réputé, arrive demain.*
c *Paul est un médecin réputé.*

Certaines grammaires parlent d'*actualisation* pour indiquer le passage du nom commun (dont la référence est dite *virtuelle*) au syntagme nominal (qui peut avoir une référence dite *actuelle*).

1.2. Les syntagmes nominaux définis, indéfinis et génériques

Du point de vue de la forme, le syntagme nominal défini est introduit par un déterminant : article défini (*le chien*), déterminant démonstratif (*ce chien*) ou possessif (*son chien*).
Le syntagme indéfini a des introducteurs plus variés : il peut s'agir d'un déterminant indéfini (*un chien*, *du pain*, *plusieurs chiens*), mais aussi d'autres expressions de détermination (*trois chiens*, *beaucoup de pain*).
Du point de vue de l'interprétation, le syntagme nominal défini renvoie à une entité connue ou identifiable par les interlocuteurs (*Le verre est ébréché.*), tandis que le SN indéfini présente l'entité comme non identifiée ou non immédiatement identifiable (*Un verre est ébréché.*).
Dans certains contextes, un syntagme nominal avec introducteur défini ou indéfini peut avoir une interprétation générique. Il renvoie alors à la totalité des entités décrites par le nom (*Les hommes sont mortels.*) ou à l'espèce (*Un chat a besoin de liberté.*).

1.2.1. Comment distinguer syntagmes nominaux définis et indéfinis ?

Les syntagmes nominaux définis et indéfinis ne présentent pas le référent de la même façon. Le SN défini le présente typiquement comme identifiable de manière univoque par le locuteur et l'interlocuteur ; avec un SN indéfini, ce n'est pas le cas. En **6a**, le locuteur suppose qu'il y a une boulangerie identifiable par l'interlocuteur (elle est la seule, ou il s'agit de leur boulangerie habituelle, ou ils en ont déjà parlé, etc.). En **6b**, en revanche, il ne suppose pas que la boulangerie soit identifiable, mais simplement qu'une certaine entité répond aux critères des boulangeries. De plus, au singulier, le défini donne généralement l'impression que le référent est unique, dans l'univers du discours. En **6c**, les deux SN définis renvoient à la même boulangerie, même si une reprise par un pronom serait plus naturelle (*Elle ouvre à 8 heures.*). Avec deux indéfinis, en revanche, le second SN introduit un référent nouveau : il s'agit alors de deux boulangeries différentes **6d**. L'indéfini se borne généralement à affirmer l'existence d'une entité.

6 **a** *La boulangerie est fermée.*
b *J'ai vu une boulangerie pas très loin d'ici.*
c *La boulangerie est fermée ; la boulangerie ouvre à 8 heures.*
d *Une boulangerie est fermée ; une boulangerie ouvre à 8 heures.*

Les introducteurs des syntagmes nominaux définis

Trois déterminants peuvent introduire un syntagme nominal défini : l'article défini, le déterminant démonstratif et le déterminant possessif ➤V-3.1. Ils présentent le référent comme identifiable, mais de manière différente : l'emploi de l'article défini s'appuie sur l'idée d'un référent unique, ou présent dans le contexte ➤V-3.2.1 ; celui du démonstratif sur une forme de pointage ➤V-3.3.1, et le possessif, quant à lui, indique une relation entre le référent du syntagme nominal et une autre entité dite *possesseur* ➤V-3.4.1. En **7a**, il y a une seule gardienne pertinente dans le contexte. En **7b**, *cette robe* pointe vers une entité du contexte. En **7c**, *son vélo* indique à la fois l'existence du vélo et son appartenance à Julie.

7 **a** *La gardienne est malade.*
b *Cette robe est bleue.*
c *Julie est triste car son vélo a disparu.*

Les introducteurs des syntagmes nominaux indéfinis

Les introducteurs des syntagmes nominaux indéfinis sont plus variés : outre les articles (*un*, *du*, *des*) **8a** et les déterminants indéfinis (*plusieurs*, *certains*) **8b** ➤V-4.4, les adjectifs cardinaux **8c** ➤V-5.1, certains adjectifs de similarité ➤V-5.2, certains noms de quantité ➤V-5.3, certains adverbes de degré **8d** ➤V-5.4 peuvent introduire un SN indéfini. En **8b** et **8d**, le référent du SN n'est pas présenté comme identifiable. En **8a** et **8c**, il peut certes être connu du locuteur, mais il s'agit alors de son seul point de vue, de son savoir privé, qui n'est pas présenté comme partagé par l'interlocuteur, même si celui-ci peut parfois le deviner. En revanche, en **7**, le référent des SN définis est présenté comme identifiable par tous les interlocuteurs.

8 **a** *Un médecin est venu hier.*
b *Julie voudrait plusieurs enfants.*
c *Trois enfants ont été punis.*
d *Paul a bu un litre de lait / beaucoup de lait.*

Les articles indéfinis peuvent indiquer l'existence d'une entité mais se bornent souvent à distinguer le singulier du pluriel, qui généralement ne s'entendent pas sur le nom (*un enfant*, *des enfants*) ➤IV-2.3 ➤V-4.2. D'autres indéfinis y ajoutent une indication de quantité, vague (*plusieurs*) **8b** ou précise (*trois*) **8c** ➤V-1.3.

> *Autres syntagmes nominaux définis et indéfinis*
>
> Un syntagme nominal construit à partir d'un nom propre (*Paul*, *Paris*) est considéré comme défini car il désigne directement une entité supposée connue ➤IV-4.1. Il est parfois accompagné de l'article défini (*la France*). Les syntagmes nominaux constitués par un pronom peuvent être définis, comme les pronoms personnels **9a** ➤IX-3.1 et démonstratifs **9b** ➤IX-8, ou indéfinis **9c** **9d** ➤IX-7.3 ➤tableau IX-1.
>
> **9** **a** *Elle viendra demain.*
> **b** *Ceux-ci sont ébréchés.*
> **c** *Quelque chose ne va pas.*
> **d** *Quelques-uns sont absents.*

Les syntagmes nominaux et les noms dénombrables ou non

Les introducteurs des syntagmes nominaux indéfinis sont sensibles aux propriétés sémantiques des noms, notamment à la distinction entre dénombrable (ou comptable) et non dénombrable (ou massif).
Les noms dits *dénombrables* présentent comme individualisées des entités telles qu'un être humain (*notre voisin*) **10a**, un objet concret (*un fauteuil*) **10a** ou abstrait (*une histoire*) **10b** ou un évènement (*le départ*) **10c** ➤IV-3.3 ➤V-4.1.3. Les SN construits autour d'un nom dénombrable peuvent être introduits par un déterminant défini (*cette*, *le*, *notre*) **10a** **10c** **10d** et certains indéfinis (*un*, *une*) **10a** **10b**.

10 **a** *Notre voisin est assis dans un fauteuil.*
b *Il nous a raconté une histoire.*
c *Le départ est imminent.*
d *Cette famille est unie.*

D'autres noms, dits *non dénombrables*, correspondent à des entités non individualisées : ce sont des noms de matière (*lait*) **11a**, des noms de sentiment et d'état intérieur (*chagrin*) **11b** ou d'activité (*gymnastique*) **11c**. Le SN désigne alors une certaine quantité, ou une certaine manifestation de l'état ou de l'activité.

11 **a** *Paul a bu le lait qui était sur la table.*
b *Le chagrin de Paul est sincère.*
c *La gymnastique lui plait.*

Les déterminants définis sont les mêmes que ceux qui introduisent les noms dénombrables **11**, mais les indéfinis sont différents : l'article *du* **12a** **12b** **12c** remplace l'article *un* **12d**. Les SN indéfinis introduits par un adverbe (suivi par *de*), quant à eux, doivent comporter un nom pluriel dénombrable ou un singulier non dénombrable **12e**.

12 **a** *Paul boit du lait.*
b *Paul éprouve du chagrin.*

c *Paul fait de la gymnastique.*
d *# Paul boit un lait / éprouve un chagrin.*
e *beaucoup de livres / beaucoup de beurre / beaucoup de chagrin*

➤ Emploi d'un nom dénombrable avec *du* (*Paul vend de la tomate méditerranéenne.*) ➤ V-4.2
➤ Emploi d'un nom non dénombrable avec *un* (*Il faut un certain courage.*) ➤ V-4.2

Les syntagmes nominaux indéfinis spécifiques ou non

Dans certains cas, l'entité désignée par le syntagme nominal indéfini est identifiable pour le locuteur, mais pas pour l'interlocuteur. En **13a**, le locuteur connait l'identité du client, même s'il ne la précise pas. L'interprétation est alors dite *spécifique*. En **13b**, en revanche, le SN indéfini ne renvoie pas à un individu identifié : tout ce que l'on sait de lui, c'est qu'il est client et qu'il a oublié ses clés. Dans certains cas d'indéfinis non spécifiques, non seulement le référent n'est pas identifiable mais son existence même est incertaine **13c**.

13 a *Ce matin, un client a oublié ses clés à la réception. Hier déjà, il avait égaré des documents.*
b *Ce matin, un client a oublié ses clés à la réception. Je me demande bien qui c'est.*
c *Paul voudrait un éléphant à pois roses.*

> *Interprétation spécifique ou non de l'indéfini*
>
> La différence d'interprétation entre définis et indéfinis se manifeste aussi dans les phrases négatives. Avec un syntagme nominal défini, **14a** n'a qu'une interprétation : des malades identifiés par les interlocuteurs n'ont pas été examinés par le médecin. La phrase **14b** en revanche, avec un indéfini, est ambigüe : soit il y a cinq malades que le médecin n'a pas examinés, soit le nombre de malades examinés est différent de cinq (le médecin peut en avoir examiné seulement trois). Dans la première interprétation, il s'agit d'un indéfini spécifique, dans la seconde, d'un indéfini non spécifique.
>
> **14** a *Le médecin n'a pas examiné ces malades aujourd'hui.*
> b *Le médecin n'a pas examiné cinq malades aujourd'hui.*
> c *Chacun lira cet article sur le sujet.*
> d *Chacun lira un article sur le sujet.*
>
> De la même façon, dans une phrase avec un quantifieur (*chacun*), la référence d'un SN défini (*cet article*) ne varie pas **14c** tandis que celle d'un indéfini (*un article*) peut varier. **14d** a ainsi deux interprétations possibles : soit il s'agit d'un article que tout le monde lira, le même pour tous, soit chacun lira un article quelconque, pas forcément le même. Cette notion de spécificité qui renvoie à une référence invariable est plus générale que celle de **13a**, où elle caractérise le point de vue du locuteur et qui est parfois appelée *spécificité épistémique*.
>
> ➤ Interprétation non spécifique de certains définis (*Le vainqueur de la course sera félicité.*) ➤ V-3.2

1.2.2. Les propriétés des syntagmes nominaux définis et indéfinis

La pronominalisation des syntagmes nominaux définis et indéfinis

Les compléments nominaux directs ne donnent pas lieu aux mêmes proformes : *le*, *la*, *les* pour les définis **15a 15b 15c**, *en* pour les indéfinis **15d 15e** ➤ IV-6.2. Cet emploi indéfini de *en* se distingue de celui où *en* remplace un complément prépositionnel défini introduit par *de* (*Paul parlera de son travail / en parlera.*) ➤ IX-4.3.

15 a *Paul lira ce livre.* | *Paul le lira.*
b *Paul verra ta fille.* | *Paul la verra.*
c *Paul a pris les clefs.* | *Paul les a prises.*
d *Paul boit du vin.* | *Paul en boit.*
e *Paul a mangé des pommes.* | *Paul en a mangé.*

Les syntagmes nominaux indéfinis et la construction impersonnelle

Dans l'ensemble, les syntagmes nominaux définis et indéfinis apparaissent dans les mêmes constructions. Cependant, en position de sujet préverbal, les SN indéfinis sont souvent moins naturels que les définis **16a**, surtout avec un verbe ou un prédicat d'état **16b** ➤ II-3.1.1. Si le verbe le permet, on recourt plutôt à la construction impersonnelle **16d**.

16 **a** *Ces enfants sont sages.*
b # *Des enfants sont sages.*
c *Un accident m'est arrivé.*
d *Il m'est arrivé un accident.*

Les syntagmes nominaux définis, quant à eux, entrent difficilement dans la construction impersonnelle **17b**, contrairement aux indéfinis **16d** **17c** ➤ II-4.4.1. Sont néanmoins possibles ceux qui introduisent un référent nouveau, annoncé par une relation anaphorique **17d** ou cataphorique **17e** ➤ IX-2.1.

17 **a** *L'accident est arrivé hier.*
b # *Il est arrivé l'accident hier.*
c *Il est arrivé plusieurs accidents | beaucoup d'accidents la semaine dernière.*
d *Il est arrivé le même accident que la semaine dernière.*
e *Il est arrivé la chose suivante : Paul a été licencié.*

> *Les syntagmes nominaux définis quantifiés*
>
> Une autre différence se manifeste entre définis et indéfinis pluriels : seuls les définis peuvent être précédés du quantifieur *tous* **18a** ou suivis d'un cardinal **18c** ➤ V-1.3 ➤ V-6.2.2.
>
> 18 **a** *toutes les filles*, *tous ces arbres*, *tous mes amis*
> **b** * *tous des arbres*, * *toutes certaines filles*
> **c** *les trois filles*, *ces deux arbres*, *mes quatre frères*
> **d** * *des trois filles*, * *certains deux arbres*

1.2.3. L'interprétation générique des syntagmes nominaux définis et indéfinis

Les syntagmes nominaux désignant une espèce

Un syntagme nominal singulier défini ne renvoie pas seulement à une entité particulière, mais aussi à une *espèce*. L'espèce renvoie au type et non aux individus qui lui appartiennent : l'espèce des baleines, par exemple, se distribue dans les divers océans et se perpétue depuis des centaines de milliers d'années **19a**. Il ne s'agit pas forcément d'une espèce naturelle. Ainsi, le nom *roman*, en tant que genre littéraire, est un nom d'espèce en **19b**. Avec le défini pluriel **19c**, le syntagme nominal renvoie à l'ensemble total des individus qui appartiennent à l'espèce ➤ V-3.2.4. Avec l'article indéfini singulier **19d**, le nom d'espèce peut désigner un individu.

19 **a** *La baleine est un mammifère.*
b *Le roman nait au XVIIe siècle.*
c *Les dodos ont disparu au XVIIIe siècle.*
d *Un mammifère a fait un trou dans la clôture.*

> *Les noms d'individus et les noms d'espèces*
>
> Tous les noms communs peuvent devenir des noms d'espèces, y compris les noms non dénombrables. C'est ainsi qu'*un beurre* réfère à une espèce de beurre, ou *des chagrins* à des sous-espèces de chagrin ➤ V-4.1.3. De même, un nom d'évènement peut donner lieu à une interprétation générique **20a**. Le sujet en **20a** renvoie en fait à une sous-espèce, un voyage en Asie s'opposant par exemple à un voyage en France ou en Europe. En **20b**, le roman policier renvoie à une sous-espèce de roman. L'interprétation qui renvoie à une sous-espèce ou à un sous-ensemble est parfois appelée *généricité taxinomique*.
>
> 20 **a** *Un départ en Asie se prépare soigneusement.*
> **b** *Le roman policier apparait au XIXe siècle.*

L'interprétation générique

Les syntagmes nominaux qui renvoient à une espèce ou à la totalité des entités décrites par le nom sont dits *génériques*. L'interprétation générique est accessible aux syntagmes nominaux définis, singuliers **19a** **19b** **21b** ou pluriels **19c** **21a** ➤ V-3.2.4. Avec un syntagme nominal indéfini, la phrase a une interprétation générique quand le prédicat verbal peut s'appliquer à chacun des individus **21c** ➤ V-4.2.4. L'indéfini pluriel générique est parfois plus naturel dans une construction disloquée **21d** ➤ XVIII-2.1.

21 **a** *Les romans policiers sont faciles à lire.*
b *Le roman policier est né au* XIX*e siècle.*
c *Un tigre mange 5 kilos de viande par jour.*
d *Des fleurs, ça fait toujours plaisir.*

C’est pourquoi l’interprétation générique dépend du reste de la phrase : elle est favorisée lorsque le verbe est au présent, en l’absence d’informations précises de temps et de lieu **21a 21c**. Cependant, une phrase générique peut comporter des informations de temps et de lieu si elles caractérisent l’espèce **19b 19c** ; en **19b**, le présent n’est pas général mais historique, puisque la phrase parle d’un évènement situé dans le passé. Une phrase au passé dotée d’une information temporelle peut également recevoir une interprétation générique si elle renvoie à une sous-espèce **21b**.
De manière générale, l’interprétation générique dépend aussi du contexte. Ainsi, la phrase **22a** est ambigüe, selon que le sujet est interprété en tant qu’individu (il a été pêché dans l’océan Indien) ou en tant que représentant de l’espèce (cette espèce de poisson vient de l’océan Indien). En **22b**, il s’agit d’un individu, tandis qu’en **22c** il s’agit d’un générique, qui désigne l’espèce ➤ V-3.3.4.

22 **a** *Ce poisson provient de l’océan Indien.*
b *Ce poisson m’a été offert pour mon anniversaire.*
c *Ce poisson est apparenté au requin.*

L’interprétation générique et l’interprétation générale

L’interprétation générique est un cas particulier de l’interprétation générale. Une phrase a une interprétation générale quand elle ne s’applique pas à un individu ou à une situation particulière. En **23a**, la phrase peut exprimer une vérité générale sans concerner des élèves en particulier. Une phrase interprétée comme générale peut aussi concerner un ensemble : en **23b**, la propriété de nombre est pertinente pour l’ensemble des électeurs mais non pour chacun en particulier. En revanche, **23c** et **23d**, qui concernent un individu (Paul), ne sont ni générales ni génériques. Leur interprétation est celle d’habitude **23c** ou de disposition **23d**.

23 **a** *Certains élèves sont plus difficiles que d’autres.*
b *Les électeurs français sont environ 43 millions.*
c *Paul va au cinéma chaque semaine.*
d *Paul est coléreux.*

1.3. Qu’est-ce que la quantification ?

L’interprétation d’un syntagme nominal peut mettre en jeu non seulement une détermination, mais aussi une quantification.
Un syntagme nominal quantifié comporte une expression de quantité, dite *quantifiante*, comme un adjectif cardinal (*trois arbres*), un adverbe de degré (*beaucoup d’arbres*) ou un nom de quantité (*un litre de lait*). Il peut avoir les propriétés d’un SN indéfini (*trois arbres*, *beaucoup d’arbres*) ou défini (*les trois arbres*, *ce litre de lait*).
Le SN quantifié peut aussi être introduit par un *quantifieur* singulier (*chaque arbre*) ou pluriel (*tous les arbres*). Son interprétation se distingue alors de celle des SN définis ou indéfinis : plutôt que de désigner une entité, le SN avec quantifieur parle de la quantité d’éléments d’un ensemble qui sont concernés par le reste de la phrase. Ainsi, les quantifieurs peuvent être universels (*Tous les élèves ont été punis.*) ou proportionnels (*La plupart des élèves ont été punis.*).

1.3.1. Les expressions de quantité et la quantification

En première approche, un syntagme nominal quantifié contient une expression de quantité, qu’il s’agisse de donner le nombre d’éléments d’un ensemble (*cinq livres*), de comparer ou d’évaluer des mesures (*un litre de lait*). Un cardinal comme *cinq* **24a** ➤ V-5.1, un adverbe comme *beaucoup* **24b** ➤ V-5.4, un nom de quantité comme *litre* **24c** ➤ V-5.3 sont des expressions de quantité, ou *quantifiants*. Certains adjectifs épithètes (comme *nombreux*) sont aussi des quantifiants **24d**.

24 **a** *Paul a lu cinq livres.*
b *Paul a acheté beaucoup de lait.*
c *Paul a bu un litre de lait.*
d *Paul a lu de nombreux livres.*
e *Paul a lu les cinq livres.*

Quand un syntagme nominal est introduit uniquement par une expression de quantité, il est indéfini **24a** **24b**. S'il comporte en outre un déterminant défini, il est défini **24e** ➤V-1.2.2.
Les syntagmes nominaux introduits par *chaque* **25a** et *aucun* **25b** sont également dits *quantifiés*. Pourtant **25a** ne dit pas combien il y a de livres dans la liste, mais seulement que Paul en a lu la totalité, qu'ils soient deux ou cent. De manière générale, *aucun*, *chaque*, *la plupart* **25c** ne permettent pas à un SN de désigner un nombre d'entités : ils indiquent simplement que la totalité des entités d'un ensemble, une partie d'entre elles, ou aucune, sont concernées. Ils sont appelés des *quantifieurs* et l'interprétation du syntagme nominal qu'ils introduisent met en jeu l'ensemble de la phrase. On distingue les quantifieurs *universels* (*chaque*, *tout*) ➤V-6.1 ➤V-6.2, *négatifs* (*aucun*, *nul*) ➤X-2.2, et *proportionnels* (*la plupart*) ➤V-5.3.2.

25 **a** *Paul a lu chaque livre de la liste.*
b *Paul n'a lu aucun livre de la liste.*
c *Paul a lu la plupart des livres de la liste.*

La quantification et l'univers du discours

Comme la détermination, la quantification nominale est restreinte aux entités qui composent l'univers de discours. En effet, les énoncés s'interprètent par rapport à une situation de communication donnée : l'énoncé *La plupart des femmes fument.* peut certes constituer une assertion sur les femmes en général, mais aussi sur un univers qui ne comprend que les individus pertinents dans un contexte particulier, comme les personnes présentes à une soirée.

1.3.2. Les syntagmes nominaux introduits par une expression de quantité

Les syntagmes nominaux introduits par une expression de quantité comme un adjectif (*trois*, *quelques*) ou un adverbe (*beaucoup*) sont indéfinis **26a**. Mais certaines expressions de quantité sont compatibles avec un déterminant défini **26b**. En **26b**, les syntagmes nominaux sont à la fois quantifiés et définis. Un SN introduit par un nom de quantité peut également être défini ou indéfini **26c**.

26 **a** *trois livres*, *quelques livres*, *beaucoup de beurre*
b *tes trois livres*, *ces quelques livres*
c *un litre de lait*, *ce litre de lait*

Comme les autres indéfinis, les syntagmes nominaux introduits par une expression de quantité peuvent avoir une interprétation générique ➤V-1.2.3. Les phrases expriment alors une propriété valable pour des groupes quelconques d'entités décrites par le nom **27a** **27b**, ou concernent l'espèce en tant que telle **27c**.

27 **a** *Deux témoignages concordants ont valeur de preuve.*
b *Cinq piqûres d'abeille suffisent pour tuer un homme.*
c *Beaucoup de singes sont arboricoles.*

1.3.3. Les syntagmes nominaux introduits par un quantifieur

Les quantifieurs universels et les syntagmes nominaux indéfinis

Pour la tradition grammaticale, les quantifieurs négatifs et universels (*aucun*, *chaque*, *tout*) font partie des indéfinis ➤V-6.1.3. Leurs propriétés sont pourtant bien différentes.
Certes, comme les cardinaux **28a**, ils peuvent être précédés d'une expression d'approximation (*presque*, *à peu près*) **28b** **28c** ➤V-5.1.3.

28 **a** *Presque dix livres ont été vendus.*
b *Presque tous les livres ont été vendus.*
c *Je n'ai vendu presque aucun livre.*

Mais un même syntagme nominal indéfini peut désigner deux entités différentes, et être employé dans une même phrase avec des verbes contradictoires **29a 29b**. En revanche, les phrases **29c**, avec un même quantifieur, sont incohérentes, puisque les quantifieurs concernent la totalité des suggestions.

29 a *Quelques suggestions seront acceptées et quelques suggestions seront rejetées.*
b *Trois suggestions seront acceptées et trois suggestions seront rejetées.*
c *# Chaque suggestion sera acceptée et chaque suggestion sera rejetée.*

Contrairement aux indéfinis **30b** encore, ils sont peu naturels dans une construction impersonnelle **30a** > II-4.4.2 > V-1.2.2.

30 a *# Il a été vendu chaque livre / tous les livres.*
b *Il a été vendu un livre / quelques livres.*

Les quantifieurs proportionnels et les syntagmes nominaux indéfinis

Les quantifieurs proportionnels comme *la majorité*, *la moitié*, *la plupart* comportent un article défini mais n'introduisent pas un syntagme nominal défini : celui-ci est difficilement pronominalisé par *la* ou *les* **31a**. Mais comme les SN définis et contrairement aux SN indéfinis, ils sont possibles comme sujet d'un prédicat d'état **31b** et difficiles dans la construction impersonnelle **31d** > II-4.4.2 > V-1.2.2.

31 a *J'ai lu la majorité des livres sur le sujet. | ? Je les ai lus. | ? Je l'ai lue.*
b *La plupart des élèves sont sages.*
c *La plupart des élèves sont déjà partis.*
d *# Il est déjà parti la plupart des élèves.*

L'interprétation des quantifieurs

Les quantifieurs universels mettent en jeu la totalité de l'ensemble décrit par le nom. Ainsi, pour interpréter **32a**, il faut considérer la totalité de l'ensemble des verres présents dans l'univers de discours et vérifier s'il s'en trouve un qui ne soit pas ébréché. En **32b**, en revanche, avec l'indéfini, il suffit de constater qu'il y a plus d'un verre ébréché, peu importe les autres verres. Les indéfinis exprimant une quantité (*quelques*, *trois*) n'ont pas la même interprétation que les quantifieurs : ils ne sont ni universels ni proportionnels. Que l'ensemble total des candidats ait été trois ou mille, la vérité de **32c** n'en est pas affectée, seuls comptent ceux qui sont à la fois candidats et suédois. En **32d**, en revanche, il faut tenir compte de l'ensemble des candidats pour vérifier qu'aucun n'est suédois.

32 a *Chaque verre est ébréché.*
b *Plusieurs verres sont ébréchés.*
c *Trois candidats sont suédois.*
d *Aucun candidat n'est suédois.*

L'interprétation générique des syntagmes nominaux avec quantifieur

Un syntagme nominal introduit par un quantifieur peut avoir une interprétation générique quand la phrase exprime une propriété valable pour n'importe quel élément de l'ensemble associé au nom **33a**, ou qu'elle ne comporte aucune information de temps ou de lieu restreignant les entités en question à une situation particulière **33b** > V-1.2.3.

33 a *Tout enfant est l'ouvrage de ses parents.*
b *La plupart des romans policiers sont construits selon le même principe.*

Logique et quantification

Dans certaines approches, la notion de quantification est réservée aux quantifieurs. Du point de vue logique, il s'agit d'une relation entre ensembles : on considère en **34** l'ensemble des candidats et celui des Suédois. En **34a**, *aucun* dit qu'aucun individu n'appartient aux deux ensembles, qui sont disjoints. En **34b**, *tous* dit que l'ensemble des candidats est inclus dans l'ensemble des Suédois. En **34c**, *la plupart* dit que le nombre de ceux qui sont à la fois candidats et suédois dépasse la moitié de l'ensemble des candidats.

34 a *Aucun candidat n'est suédois.*
b *Tous les candidats sont suédois.*
c *La plupart des candidats sont suédois.*

Le premier ensemble, qui correspond aux entités décrites par le nom, avec ses compléments et ses ajouts éventuels, appelé *restriction* du quantifieur, doit toujours être pris en compte. En **34a**, il faut vérifier que tous les candidats sont exclus de l'ensemble des Suédois, et en **34b**, qu'ils y sont bien inclus.

En **34c**, le sous-ensemble des candidats qui sont suédois doit être comparé avec le sous-ensemble des candidats qui ne sont pas suédois. En revanche, il n'est pas pertinent de savoir qui parmi ceux qui ne sont pas candidats sont ou non suédois.

La théorie des quantifieurs généralisés

Dans certaines approches, l'article indéfini (*un*) est considéré comme un quantifieur, et appelé *quantifieur existentiel*.
Pour l'approche logique dite *théorie des quantifieurs généralisés*, définis, indéfinis et quantifieurs s'envisagent tous trois sous le même angle. En effet, à un certain degré d'abstraction, il s'agit toujours d'exprimer une relation entre deux ensembles, et donc toujours de quantification : *Peu de candidats retenus sont suédois.* (sujet indéfini) signale que l'intersection entre les candidats retenus et les Suédois est plus petite qu'une valeur de référence ; *Le candidat retenu est suédois.* (sujet défini) affirme que l'ensemble des candidats retenus, qui a un seul élément, est un sous-ensemble des Suédois.

1.4. Les syntagmes nominaux sans déterminant

Un syntagme nominal construit autour d'un nom commun peut apparaitre sans déterminant ni introducteur dans des contextes limités :
– en emploi prédicatif, c'est-à-dire comme attribut (*Paul est médecin.*), comme apposition (*Paul, élève de 6e, est absent.*), comme complément d'un verbe support (*Paul a besoin de nous.*) ou comme ajout à la phrase (*Élève de 6e, Paul est très prometteur.*) ;
– en emploi vocatif (*Garçon, servez-moi une bière !*) ;
– dans certains cas de coordination (*Père et fils s'entendaient à merveille.*) ou de comparaison (*A-t-on jamais vu beauté plus accomplie ?*) ;
– après certaines prépositions (*en avance*, *sans chapeau*).

1.4.1. Qu'est-ce qu'un syntagme nominal sans déterminant ?

D'une manière générale, les syntagmes nominaux ne sont pas réduits au seul nom commun, mais ont besoin d'un déterminant ou d'un autre introducteur **35a 35b** > V-1.1. Ce dernier permet au nom commun de désigner une entité, c'est-à-dire d'avoir une référence **35c 35d**.

35 **a** *Il y a un problème urgent à résoudre.*
b *L'imprimante a-t-elle encore de l'encre ?*
c * *Il y a problème urgent à résoudre.*
d * *L'imprimante a-t-elle encore encre ?*

Il existe cependant des cas où le SN peut apparaitre sans introducteur, par exemple dans les petites annonces (*Jeune femme cherche compagne pour safari.*), les écrits compactés, comme les SMS (*Lycée fermé aujourd'hui.*) > XX-5.3, ou certaines expressions proverbiales figées (*Pierre qui roule n'amasse pas mousse.*) > II-6.2.
On peut distinguer les SN sans introducteur en emploi prédicatif, par exemple en fonction *attribut* **36a** ou en apposition **36b**, de ceux qui conservent leur pouvoir référentiel, par exemple en emploi vocatif **36c** ou dans une coordination **36d** > tableau V-1.

36 **a** *Paul est médecin / ami avec Pierre.*
b *Paul, médecin depuis quinze ans, est très demandé.*
c *Garçon, servez-moi une bière !*
d *Père et fils s'entendaient à merveille.*

Du point de vue syntaxique, il s'agit dans les deux cas de SN dépourvus d'élément en fonction *spécifieur* > V-2.1. Les grammaires appellent parfois SN *sans déterminant* les SN prédicatifs et SN *à déterminant zéro* ceux qui sont en emploi référentiel, pour distinguer les deux emplois.
Le nom apparait également sans déterminant dans les usages en mention (*« Scandale » est un mot un peu fort pour cette affaire.*).

> Syntagme nominal sans déterminant comme énoncé sans verbe (*Attention à la marche !*) et dans les titres (*Enfance*) > I-5.2
> Noms propres avec (*la France*) et sans article (*Paris*) > IV-4.3

EMPLOI	FONCTION	EXEMPLES
prédicatif	attribut du sujet ou du complément	*Luc est [professeur].* *On a élu Marie [directrice].*
	complément d'un verbe support	*Paul a [besoin] de vacances.* *Cet enfant fait [pitié].*
	apposition ou ajout prédicatif	*Luc, [élève médiocre], a raté son bac.* *[Élève médiocre], Luc a raté son bac.*
	enseignes, étiquettes, panneaux	*Boulangerie* *École*
référentiel	vocatif	*Garçon !*
	coordonné	*[Père et fils] s'entendaient à merveille.*
	complément ou ajout de lieu ou de date	*Il va [rue Descartes].* *On se retrouve [lundi prochain].*
complément de préposition		*une veste en [velours]* *un costume de [clown]*

Tableau V-1. *Les principaux emplois des syntagmes nominaux sans déterminant*

> *Les syntagmes nominaux introduits par* de
>
> Il convient de distinguer deux types de syntagmes nominaux introduits par *de*. Au pluriel, devant un adjectif épithète, *de* est un article indéfini, variante de *des* **37a** ➤V-4.1.2. Dans les autres cas, la forme *de* est analysée comme une préposition en fonction de *marqueur*, et non comme un déterminant. Ces syntagmes nominaux en *de* apparaissent dans les phrases négatives ➤X-6.1.5, dans celles comportant un adverbe de degré ➤V-5.4.3 et dans certaines constructions disloquées ➤XVIII-2.2. Les syntagmes nominaux en *de* en **37b 37c 37d** sont donc sans déterminant ni spécifieur ; plutôt que des SN, ils constituent des N⁺, c'est-à-dire des noms combinés à un marqueur, un ajout, ou un complément ➤IV-1.4.
>
> **37** **a** *Paul a [de beaux habits].*
> **b** *Paul n'a pas acheté [de journal] aujourd'hui.*
> **c** *Paul n'a pas beaucoup bu [de bière].*
> **d** *Paul en cherchait justement un, de tournevis.*

1.4.2. Le syntagme nominal sans déterminant en emploi prédicatif

Le syntagme nominal sans déterminant attribut

En fonction *attribut*, les noms qui décrivent des métiers, des statuts ou des relations de parenté peuvent se passer de déterminant ou d'introducteur **38a** ➤IV-3.2. Dans ce cas, les noms peuvent être accompagnés d'un adjectif épithète, d'un complément de nom ou d'une subordonnée relative, si ces derniers participent à la description du métier ou du statut **38b 38c**. En revanche, compléments et ajouts sont exclus s'ils décrivent l'individu particulier dénoté par le sujet. Dans ce cas, le déterminant est requis **38d 38e**.

38 **a** *Jean était professeur, Marie est veuve, Éva est directrice.*
b *Jean était professeur de latin.*
c *Éva est directrice du projet / veuve d'un procureur de la République.*
d *Jean était le professeur de Luc / un professeur souvent malade.*
e *Éva est une directrice qui fuit les responsabilités / une veuve heureuse.*

D'autres noms attributs, en revanche, requièrent un déterminant, par exemple s'ils décrivent la nature de l'entité **39a** ou lui attribuent une qualité subjective **39c** ➤III-3.2.1.

39 **a** *Ce liquide est de l'encre.*
b ** Ce liquide est encre.*
c *Cet enfant est un monstre.*
d ** Cet enfant est monstre.*

De façon générale, les noms attributs sans déterminant décrivent des propriétés acquises, qui peuvent varier au cours du temps sans changer la nature de l'individu. Les noms d'espèces naturelles ont un

déterminant quand ils sont attributs **40a**, mais peuvent s'en passer si le verbe les présente comme des propriétés variables **40b 40c**.

40 **a** *Cet animal est un rhinocéros.*
b *Et alors, s'il est devenu rhinocéros de plein gré ou contre sa volonté, ça vaut peut-être mieux pour lui.* (Ionesco, 1959)
c *Après sa transformation, le prince demeura crapaud tout le reste de sa vie.*

Il en va de même pour le syntagme nominal attribut du complément, sans déterminant pour une fonction **41a 41c**, mais non pour une description de l'individu **41b 41d** ➤ III-3.3.1.

41 **a** *On le sait professeur de latin / excellent enseignant.*
b # *On le sait professeur souvent malade.*
c *On a nommé Éva directrice du projet.*
d # *On la considère directrice qui fuit ses responsabilités.*

Le syntagme nominal sans déterminant avec un verbe support

Après un verbe support, le nom peut être sans déterminant ➤ III-6.4.1. Du point de vue syntaxique, il est en fonction *complément*, mais du point de vue sémantique, il ne renvoie pas à une entité : il forme avec le verbe le prédicat qui décrit la situation **42a**. Ses possibilités de modification sont restreintes **42b**, et en général, la présence d'un adjectif entraine celle d'un déterminant **42c 42d**.

42 **a** *J'ai faim / soif / envie de partir.*
b *J'ai très faim / un peu soif / grande envie de partir.*
c *J'ai une petite faim / une envie irrésistible de partir.*
d *Le témoin a prêté serment / un serment très solennel.*
e *Justice a enfin été rendue.*

Mais chaque verbe peut apporter ses restrictions ; ainsi, *faire fête à quelqu'un* est possible, alors que * *faire suggestion* est exclu (*faire une suggestion / la suggestion suivante*) ➤ III-6.4. Dans certains cas, la construction (*rendre justice*) peut être passivée, donnant lieu à un syntagme nominal sujet sans introducteur **42e**.

Autres emplois prédicatifs du syntagme nominal sans déterminant

Un syntagme nominal en début de phrase, qui s'accorde avec le sujet, peut être sans déterminant **43a 43b**, de même qu'un SN en apposition **43c 43d**.

43 **a** *Élève médiocre tout au long de sa scolarité, Paul a néanmoins fort bien réussi ensuite.*
b *Septième livre de J. F.* […], Le Sermon sur la chute de Rome *fait revivre en creux la pensée de saint Augustin à travers le destin contemporain d'un jeune Corse parisien* […]. (*La Croix*, 7 nov. 2012)
c *Depuis le début de la saison, Mont-de-Marsan, champion de France en 1963 et plus petit budget du championnat, n'a décroché qu'une seule victoire.* (*La Croix*, 7 janv. 2013)
d […] *la fière Égypte, 83 millions d'habitants, plus grand pays arabe, vit des subsides des monarchies du Golfe.* (*Le Monde*, 11 juil. 2013)

En **43a**, **43b**, le premier SN est un ajout prédicatif à la phrase ➤ IV-6.5.3 ➤ XVIII-3.1 et le second est le sujet. En **43c**, **43d**, le SN apposé ➤ IV-5.4, appartient au SN sujet, et un determinant est parfois possible **44a**, voire préféré **44b**. Dans les deux cas, le SN sans déterminant ajoute une propriété au sujet. L'omission du déterminant est plus facile qu'en fonction *attribut* : elle ne serait pas possible en **44c 44d**.

44 **a** *Mont-de-Marsan, le champion de France en 1963, n'a déroché qu'une seule victoire.*
b *La fière Égypte, le plus grand pays arabe, vit des subsides des monarchies du Golfe.*
c *Paul est un élève médiocre.*
d Le Sermon sur la chute de Rome *est le septième livre de J. F.*

À ces emplois prédicatifs intégrés dans des phrases, il faut ajouter des syntagmes nominaux en emploi indépendant : les étiquettes sur des marchandises (*marchandise fragile*, *fromage de chèvre*, *pommes landaises*), des enseignes (*Cordonnier*, *Boulangerie*), des panneaux indicateurs (*virage dangereux*, *École*), souvent en capitales. Dans ce cas, le syntagme nominal classe l'entité à laquelle il s'applique, comme le SN attribut avec article indéfini (*Cette boutique est une boulangerie.*) ➤ V-4.3.

1.4.3. Le syntagme nominal sans déterminant en emploi référentiel

Un syntagme nominal sans déterminant ni introducteur peut également être en emploi référentiel (*Père et fils s'entendaient à merveille.*), avec une interprétation analogue à un SN défini ou indéfini ➤ V-1.2. Le SN est alors sujet ou complément, mais il peut aussi être en emploi *vocatif*, c'est-à-dire constituer un terme d'adresse ➤ IV-6.5.4 ➤ XVIII-4.2.

Le syntagme nominal vocatif sans déterminant

Si le participant est bien connu et suffisamment familier du locuteur, celui-ci utilise le nom propre pour l'interpeller. Mais il peut utiliser aussi un nom de fonction ou un titre sans déterminant, dans certains cas conventionnalisés. Les titres *Monsieur*, *Madame*, *Mademoiselle* sont utilisés dans des situations variées, ainsi que les noms de parenté, *papa*, *maman*, *grand-père*, *grand-mère*, *mamie*, et plus rarement *cousin*, *fils*, *fille*, *frère*, *mère*, *père*, *sœur*, parfois avec une épithète **45a** ➤ XVIII-4.2.3. Certains titres sont spécialisés pour certaines situations (*maitresse* pour les enfants de l'école primaire, *professeur*, *docteur* dans des situations médicales, *Maitre* dans des situations juridiques), alors que les titres de l'armée (*colonel*, *général*) ou de l'Église (*Monseigneur*, *Monsieur l'abbé*, *père*) sont moins liés à une situation particulière. Quelques noms de fonction, comme *chauffeur* (pour un chauffeur de taxi), *garçon*, *chef* (dans des restaurants), etc., peuvent également être utilisés sans déterminant **45b** ➤ IV-3.2.2.

45 **a** *À la tienne, vieux frère !* (d'Ormesson, 1986)
b *Il criait en tapant des pieds :*
— Plus vite, chauffeur ! Plus vite, chauffeur ! (Mordillat, 1981)

Le syntagme nominal sans déterminant coordonné

Une coordination de syntagmes sans déterminant peut apparaitre comme sujet **46a** **46b** **46c** ou complément de verbe **46d**. Plus rarement, l'absence de déterminant est rendue possible par une coordination d'adjectifs épithètes **46e**. La conjonction de coordination est le plus souvent *et*, parfois *ni… ni* **46d**. Les noms coordonnés sont généralement au pluriel **46a** **46b**, plus rarement au singulier **46c** **46d**.

46 **a** *[Manifestants criards et pères de famille en loden et chapeaux texans] se poussaient du coude pour voir le spectacle.* (*Le Figaro*, 17 janv. 2001)
b *En France, [maires et adjoints] reçoivent des indemnités comparables. Ils sont d'ailleurs chargés de tâches analogues.*
c *Heureusement [père et fils] s'entendaient bien.* (« Le Prince de la Pluie », *feeclochette.chez.com*, 17 mai 2003)
d *Je n'accepterai [ni compromis, ni solution partielle].*
e *[Peintres orientaux et occidentaux] rivalisaient en ingéniosité.*

Ces syntagmes nominaux ont le plus souvent une interprétation indéfinie ('des manifestants criards et des pères de famille…') **46a**, avec des modifieurs variés, parfois une interprétation générique **46b**, et plus rarement une interprétation définie ('le père et le fils') **46c**.
La reprise par un pronom, possible dans la suite du discours **46b**, indique qu'ils sont en mesure d'introduire des référents.
La coordination permet aussi l'omission de l'article défini devant certains noms propres : alors que l'on dit *la France*, *l'Angleterre*, on peut dire *France et Angleterre sont tombées d'accord sur cette motion.* ➤ IV-4.3 ➤ XVI-4.1.2.
Un cas particulier de coordination est constitué par une énumération sans conjonction ➤ XVI-3.3, qui autorise également l'absence de déterminant **47a**. L'énumération peut être un ajout, résumé par le pronom sujet *tout* en **47b**.

47 **a** *D'autres éventaires se suivaient dans une ruelle, où ces pirates écoulaient leurs rapines, colliers de verre ou de perles, robes, ciboires, chaises, miroirs, statuettes éraflées* […]. (Rambaud, 1997)
b […] *salaires, logements, écoles, tout doit être mis en œuvre pour que les migrants se décident à quitter leur lieu d'origine* […]. (Carrère d'Encausse, 1978)

Proche de l'emploi en coordination, la construction nom + préposition + nom est caractéristique de certaines prépositions comme *après* ou *sur* et permet de construire un SN sans déterminant (*Paul dévore livre sur livre.*) ➤ VII-3.4.

Le syntagme nominal sans déterminant dans des contextes comparatifs

L'absence de déterminant est également possible dans certaines constructions comparatives, dans un registre formel. Il s'agit de phrases négatives, qui ne décrivent pas des situations particulières **48a 48c**. En **48a**, on nie l'existence d'un ambassadeur dont les qualités dépassent celle de Saint-John Perse. De façon analogue, l'adverbe *rarement* induit un contexte négatif ➤X-6.2.2 en indiquant qu'il y a eu peu d'occasions où l'affluence au Parlement a égalé celle de la séance en question **48b**. L'adverbe est souvent en début de phrase, mais ce peut également être la négation *pas*, après le verbe **48c**.

48 **a** *Jamais État n'aura connu [ambassadeur plus lettré que Saint-John Perse].*
b *Rarement [séance du Parlement européen] aura connu une telle affluence !* (*Le Monde*, 5 mai 1998)
c *Vous ne trouverez pas [hôtel plus confortable].*

> *L'adjectif au comparatif complément*
>
> Il faut distinguer ce cas de l'adjectif au comparatif sans article (*Paul a rencontré plus cynique que lui. Paul s'est attaqué à plus fort que lui.*). Cet adjectif ne demande pas de contexte négatif et forme un syntagme adjectival complément ➤VI-4.4.1. À la différence du syntagme nominal **48b**, il n'est pas possible en fonction *sujet* (* *Plus cynique a été rencontré par Paul.*).

Constructions spécialisées du syntagme nominal sans déterminant

Quelques constructions demandent un nom sans introducteur. Il s'agit des syntagmes nominaux compléments de lieu, qui dénotent des adresses avec un nom de lieu spécialisé (*avenue*, *boulevard*, *gare*, *rue*) **49a** ou des SN de date construits autour d'un nom de jour **49b** ➤IV-6.4. L'interprétation est celle d'un SN défini. S'y ajoutent certaines constructions anciennes, employées en registre formel, comme *si… il y a* **49c**, *il n'est… qui ne…* **49d**, dans lesquels le SN complément est interprété comme un indéfini non spécifique.

49 **a** *Paul habite rue Descartes.*
b *On se retrouve lundi prochain ?*
c *Prevenez-moi si problème il y a.*
d […] *or, il n'est image qui ne soit empruntée à l'univers extérieur* […]. (Huyghe, 1955)

> *La variation concernant le syntagme nominal sans déterminant*
>
> Un usage plus étendu des syntagmes nominaux sans article se trouve dans certaines variétés de français, par exemple dans certaines variétés parlées en Afrique subsaharienne, comme celle dite *français populaire ivoirien*. Le SN interprété comme un indéfini non spécifique est souvent sans introducteur **50**.
>
> **50** **a** % *Quand tu leur demandes job comme ça, il va te dire : « Ah mon petit, attends un peu. »* 'tu leur demandes un emploi' (*Corpus PFC*, Afrique subsaharienne, enquête Abidjan) (Côte d'Ivoire)
> **b** % *Quand il est midi comme ça, on va payer garba à l'ambassade de Burkina là.* 'on va acheter du garba' (*Corpus PFC*, Afrique subsaharienne, enquête Abidjan) (Côte d'Ivoire)

1.4.4. Le syntagme nominal sans déterminant après une préposition

Le syntagme nominal apparait sans déterminant après certaines prépositions (*à*, *avec*, *de*, *en*, etc.) ➤VII-3.1.1. Lorsque le syntagme prépositionnel est épithète, il dénote une propriété, concrète **51a 51c**, ou non **51d 51e**. Un déterminant serait possible après *avec* (*avec des brandebourgs*) mais non après *en*. La présence d'un modifieur est parfois difficile et peut entrainer celle d'un déterminant **51f**.

51 **a** *une veste en velours (gris), une veste avec brandebourgs (rouges)*
b *un film pour enfants, un film sans sous-titres*
c *des verres à pied, des assiettes à dessert, des pommes à couteau*
d *un homme de (grand) savoir, un homme d'un savoir encyclopédique*
e *un projet d'envergure / de grande envergure*
f *une veste avec des brandebourgs étonnants / * avec brandebourgs étonnants*

Les prépositions *de*, *avec* ou *sans* peuvent également introduire un SN sans déterminant ajout au verbe ou à la phrase, qui exprime la manière **52a 52b**, ou la cause **52c** ➤VII-4.3.

52 **a** *Elle a répondu de mauvaise grâce et avec impatience.*
b *Il est arrivé sans chapeau, sans bagages inutiles.*
c *Cette jeune femme est morte de faim.*

L'absence de déterminant et la règle de Port-Royal

La préposition *de* impose l'absence de l'article indéfini *du*, *des* pour les pluriels et les non-dénombrables en vertu de la règle de Port-Royal, dite aussi *de cacophonie*, qui bloque les séquences *de du*, *de des* ➤ **V-4.1**. Contrairement aux syntagmes nominaux sans déterminant **51** **52**, ces SN se comportent comme des SN indéfinis référentiels : ils peuvent recevoir des modifieurs variés et être repris par un pronom dans la suite du discours **53**.

53 **a** *Paul me parlait de romans qu'il avait écrits. Ils n'ont jamais été publiés.*
b *Marie a envie de café mais il doit être fort.*

V-2

La syntaxe des expressions de détermination et de quantification

D'une manière générale, un syntagme nominal a besoin d'un introducteur pour être déterminé ou quantifié ➤ V-1.1.
Plusieurs catégories de mots sont aptes à occuper une telle fonction :
– les déterminants (*ce jardin*, *son jardin*), qui incluent les articles (*le jardin*, *un jardin*) ;
– certains adjectifs (*deux enfants*, *divers problèmes*) ;
– certains adverbes suivis par *de* (*beaucoup de pommes*, *trop de farine*) ;
– des noms de quantité (*foule*, *nombre*), généralement suivis par *de* (*nombre d'enfants*, *une foule de gens*).
Les déterminants sont toujours des introducteurs, tandis que les autres catégories de mots peuvent apparaitre dans d'autres positions (*les deux enfants*) ou dans une autre structure (*beaucoup de ses pommes*, *nombre de ces enfants*).
D'autres mots, enfin, sans être nécessaires au SN, peuvent également contribuer à la détermination ou à la quantification nominale ➤ V-2.4 :
– des prépositions (*jusqu'à trente enfants*) ;
– des adverbes (*trente enfants environ*).

2.1. Les introducteurs de syntagme nominal

Le syntagme nominal construit autour d'un nom commun ➤ IV-1.1, a, en général, besoin d'un déterminant (*ces*, *un*) **1a** ➤ V-2.2, ou d'un mot d'une autre catégorie (*beaucoup*, *différents*, *nombre*, *quatre*) **1b** **1c**.

1 **a** *ces enfants*, *un enfant*
b *quatre enfants*, *différents enfants*
c *beaucoup d'enfants*
d *nombre d'enfants*

Il s'agit d'un adjectif (*différents*, *quatre*) en **1b**, d'un adverbe de degré (*beaucoup*) en **1c** ➤ VIII-7.1 ou bien d'un nom de quantité (*nombre*) en **1d** ➤ V-2.5. Comme les déterminants, ces introducteurs expriment la détermination (*différents enfants*) ou la quantification (*quatre enfants*, *beaucoup d'enfants*).
Mais, à la différence des déterminants, ils peuvent apparaitre dans d'autres positions avec d'autres fonctions. Les adjectifs peuvent être épithètes ➤ VI-4.1 et se combiner avec un déterminant **2a**. Les adverbes peuvent apparaitre en dehors du syntagme nominal **2b** ➤ V-5.4. Les noms peuvent aussi se construire avec un complément prépositionnel **2c** ➤ V-5.3.
Du point de vue syntaxique, les déterminants ont toujours la fonction *spécifieur*, mais les autres catégories peuvent avoir d'autres fonctions : les adjectifs sont *ajouts* au nom en **2a**, et l'adverbe ajout au verbe en **2b**. Le nom *nombre* est la tête du syntagme nominal en **2c**.

2 **a** *les quatre enfants*, *ces différents enfants*
b *J'ai beaucoup vu d'enfants.*
c *un grand nombre de ces enfants*

➤ Adjectifs introducteurs de syntagme nominal ➤ V-2.3.1 ➤ V-5.1 ➤ V-5.2

Le ➤ tableau V-2 présente les catégories et les fonctions des mots (soulignés) qui introduisent un syntagme nominal et, plus généralement, qui expriment la détermination et la quantification.

CATÉGORIE	FONCTION	EXEMPLES
adjectif	spécifieur	*différentes difficultés, quatre tableaux*
	ajout	*ces différentes difficultés, les quatre tableaux, tous les élèves*
adverbe	spécifieur	*beaucoup de livres, peu de place*
	ajout	*environ trente personnes*
déterminant	spécifieur	*ces tableaux, le tableau, un tableau*
nom	spécifieur	*nombre de difficultés*
	tête	*bon nombre de ces personnes, la plupart de ces difficultés*
préposition	ajout	*jusqu'à trente personnes*

Tableau V-2. *Les catégories et les fonctions des principales expressions de détermination et de quantification*

Spécifieur et ajout dans le syntagme nominal

Plusieurs propriétés distinguent les fonctions *ajout* et *spécifieur*. Le spécifieur est toujours en début de syntagme nominal **3a**, l'ajout peut être mobile **3b**. L'ajout est facultatif **3e** tandis que le spécifieur est souvent obligatoire **3c 3f**.

3 a *trente élèves, * élèves trente*
b *environ trente élèves, trente élèves environ*
c ** environ élèves*
d *Tous les élèves sont venus.*
e *Les élèves sont venus.*
f ** Tous élèves sont venus.*

Le privilège du spécifieur est de permettre à un nom commun de former un syntagme nominal et d'être sujet. Il y a un seul spécifieur et une seule tête nominale par SN (*élève*) **3**, mais il peut y avoir plusieurs ajouts (*ces trente élèves environ, tous les autres élèves*).

2.2. Les déterminants

Les déterminants sont définis par les propriétés suivantes :
– ils se combinent avec un nom, éventuellement accompagné d'ajouts ou de compléments, pour constituer un syntagme nominal autonome (*mon chien*, *un enfant blond*, *le sac de Paul*) ;
– ils précèdent toujours le nom, avec la fonction de *spécifieur* (*mon chien*, * *chien mon*) ;
– ils incluent les articles (*le*, *du*, *un*) et s'accordent en genre et en nombre avec le nom (*un sac*, *une valise*) ;
– ils ne se combinent pas entre eux (* *un mon enfant*, * *des plusieurs enfants*).

➤ Syntagme nominal sans déterminant (*Il est médecin.*) ➤ V-1.4

2.2.1. Qu'est-ce qu'un déterminant ?

Les déterminants incluent les articles définis (*le*) ➤ V-3.2 et indéfinis (*un*, *du*) ➤ V-4.1, les déterminants possessifs (*mon*), démonstratifs (*ce*) ou indéfinis (*plusieurs*), des quantifieurs (*chaque*, *tout*), et l'interrogatif ou exclamatif *quel*. Ils précèdent toujours le nom **4a**, avec lequel ils s'accordent en genre et en nombre **4b**. Deux déterminants ne se combinent pas entre eux, même s'ils sont tous deux définis **4c** ou indéfinis **4d**.

4 a *des hypothèses nouvelles, plusieurs légers progrès, chaque livre, quel livre*
b *un vitrail, plusieurs vitraux, * un vitraux, * plusieurs vitrail*
c *les préférences, ses préférences, * les ses préférences*
d *un passant, quelque passant, * un quelque passant*

Déterminants et spécifieurs

La plupart des grammaires ne distinguent pas aussi clairement la catégorie et la fonction syntaxique. Certaines grammaires appellent *déterminants* tous les mots en fonction de *spécifieur*, y compris ceux

qui sont pour nous des adjectifs (*trois pommes*) ou des adverbes (*plus de pommes*). Elles parlent de *groupe déterminant* lorsque ces éléments sont modifiés (*jusqu'à cent personnes*, *beaucoup plus de pommes*), là où nous considérons que la préposition ou l'adverbe peut être ajout au syntagme nominal dans son ensemble ➤ V-2.4.

> *La fonction spécifieur du déterminant*
> Certains linguistes considèrent le déterminant comme la tête du syntagme nominal, appelé dès lors *syntagme déterminant*, et le nom commun comme son complément. Cette approche conduit à traiter différemment les SN avec et sans déterminant, par exemple ceux construits autour d'un pronom ou d'un nom propre, et ne rend pas compte du fait qu'ils apparaissent avec les mêmes fonctions et dans les mêmes positions. Elle méconnait aussi les autres introducteurs de SN. C'est pourquoi nous ne la suivons pas ➤ IV-1.3.

Les différents déterminants

Les déterminants forment une classe de mots dite *fermée* : on ne crée pas aisément de nouveaux déterminants. Le ➤ tableau V-3 les distingue selon leur morphologie (simple ou complexe) et leur interprétation. Les déterminants complexes sont des mots qui résultent du figement d'une séquence et sont appelés *agglomérés*.
Certains déterminants simples, aujourd'hui soudés, sont historiquement agglomérés (*aucun*, *lequel*).

DÉTERMINANTS	SIMPLES	COMPLEXES
défini	*ce*, *le*, *mon*, *ton*, *son*, *lequel* (relatif)	—
indéfini	*certains*, *du*, *plusieurs*, *quelque*, *un*, *zéro*	*de ce*, *de son*, *un de ces* (+ singulier), *un certain*, *je ne sais quel*, *on ne sait quel*, *Dieu sait quel*
de choix libre ou quantifieur	*aucun*, *chaque*, *quelque*, *nul*, *tout*	*n'importe quel*
exclamatif ou interrogatif	*quel*	—

Tableau V-3. *Les différents déterminants*

➤ Syntagme nominal sans nom partitif, introduit par un déterminant suivi d'un complément prépositionnel (*plusieurs de ces enfants*) ➤ IV-7.4

2.2.2. Les articles définis et indéfinis

Les articles définis (*le*, *la*, *les*) et indéfinis (*de*, *de la*, *des*, *du*, *un*, *une*) appartiennent à la classe des déterminants, mais ont aussi quelques propriétés spécifiques ➤ V-3.1 ➤ V-4.1 : ils présentent une distinction de genre au singulier (*le*/*la*, *du*/*de la*, *un*/*une*), mais non au pluriel (*des*, *les*) ; au singulier, ils subissent une élision devant un mot à initiale vocalique (*l'avion*, *de l'argent*) ➤ XIX-3.3, et au pluriel la liaison est obligatoire (*les_avions*, *des_ennuis*) ➤ XIX-3.2.3, ce qui montre qu'ils forment un groupe accentuel avec le nom ou l'adjectif qui suit.

➤ *Un* indéfini *et un* cardinal ➤ V-4.1.1

Le mot de : article ou préposition ?

L'article pluriel *de* apparait devant un adjectif épithète, en alternance avec *des* **5a** ➤ V-4.1.2. Il doit être distingué de la préposition *de* qui apparait devant le nom sans déterminant, par exemple dans certains contextes négatifs **5b** ➤ X-6.1.5, et qui est compatible avec le singulier et le pluriel. Par ailleurs, la préposition *de* impose l'absence des articles *du*, *des* en vertu de la règle de Port-Royal, dite *de cacophonie* **5c** **5d** ➤ V-4.1.1.

5 **a** *de grands enfants*, *des enfants terribles*
b *Je n'ai pas de farine*, *pas de pommes.*
c *Paul me parlait de romans russes*/* *de des romans russes.*
d *Marie a envie de café*/* *de du café.*

Les formes du *et* de la

Les articles *du*, *de la*, *des*, *de* sont représentés par *du* dans le ➤ **tableau V-3** ; ils incorporent une forme *de*, originellement préposition : ce sont des formes anciennement construites en syntaxe mais devenues des mots. La forme *de la* est une forme agglomérée, féminin de l'article *du* **6a**. Elle doit être distinguée de la séquence *de* + *la*, où *de* est la préposition *de* suivie de l'article défini **6b**. De même, *du* article **6c** doit être distingué de la préposition *du* qui amalgame *de* + *le*, et qui introduit un syntagme prépositionnel **6d**.

6 **a** *Je veux* [*de la farine* SN]. | *Je veux cela.*
b *J'ai besoin* [*de* [*la farine qui est sur la table* SN] SP]. | *J'ai besoin de cela.*
c *J'ai acheté* [*du vin* SN]. | *J'ai acheté cela.*
d *Je me souviens* [*du vin de Paul* SP]. | *Je me souviens de cela.*

Nous analysons les formes amalgamées *du*, *des*, *au*, *aux*, dites parfois à tort *articles contractés*, comme des formes des prépositions *de* et *à* car elles introduisent des syntagmes prépositionnels ➤ **VII-5.1.2**.

> *Le complément nominal indéfini et le complément prépositionnel en* de
>
> Il est parfois délicat de distinguer un complément nominal indéfini (*Je veux encore du punch.*) d'un complément prépositionnel en *de* (*Je me souviens encore du punch.*). En effet, le complément nominal **7a**, introduit par *du*, *de la*, est pronominalisé par *en* tout comme le complément prépositionnel **7b** ➤ **IX-4.1**. Mais l'interrogative **7c 7d** comme la subordonnée relative **7e** permettent de les distinguer.
>
> **7** **a** *J'en veux encore, du punch de Jean.*
> **b** *Je m'en souviens encore, du punch de Jean !*
> **c** Loc. 1 — *Que veux-tu ?*
> Loc. 2 — *Du punch de Jean.*
> **d** Loc. 1 — *De quoi te souviens-tu ?*
> Loc. 2 — *Du punch de Jean !*
> **e** *le punch que je veux* ≠ *le punch dont je me souviens*

2.2.3. Les déterminants complexes

Les déterminants complexes sont des séquences agglomérées qui forment aujourd'hui un seul mot. Ils sont indéfinis (*un certain*, *de la*, *un de ces*, *de son*, *de ce*, *je ne sais quel*, *on ne sait quel*, *Dieu sait quel*) ➤ **V-4.4** ou de *choix libre* (*n'importe quel*) ➤ **V-6.3** ➤ **tableau V-3**.
La séquence *je ne sais quel* est aujourd'hui un déterminant aggloméré qui introduit un nom avec lequel il s'accorde en genre et en nombre **8a 8b** ➤ **V-4.4.6**. Elle admet certaines variantes (*je ne sais pas quel*, *je ne sais plus quel*, *on ne sait quel*, *Dieu sait quel*) **8c**.

8 **a** *Il a encore acheté* [*je ne sais quelle bêtise* SN].
b *Il a encore parlé avec* [*on ne sait quel imbécile* SN].
c *Il a encore parlé avec* [*je ne sais plus quel type* SN].

➤ *Beaucoup*, *moins*, *plus* + *de* + nom ➤ **V-2.3.2**
➤ *Pas de*, *pas un* + nom ➤ **V-4.1.1** ➤ **X-2.3.2**

> *Déterminant complexe et subordonnée interrogative*
>
> Une ambiguïté est parfois possible entre ce type de déterminant **9a** et une expression verbale introduisant une subordonnée interrogative **9b** ➤ **XII-3.2.4**.
>
> **9** **a** [*Je ne sais quel voisin* SN] *s'est encore plaint.*
> **b** *Je ne sais* [*quel voisin s'est encore plaint* P].
>
> *Le déterminant* un de ces
>
> Le déterminant complexe *un de ces* introduit un nom singulier, avec une valeur intensive **10a** ➤ **XII-4.7.1**. Il se distingue du syntagme nominal sans nom où *un* est suivi d'un complément prépositionnel pluriel à valeur partitive **10b** et alterne avec *l'un* **10c** ➤ **IV-7.4**.
>
> **10** **a** *J'ai* [*un de ces mal de tête* SN] *!*
> **b** *J'ai* [*un* [*de ces maux de tête qui m'attaquent périodiquement* SP] SN].
> **c** *J'ai* [*l'un* [*de ces maux de têtes qui m'attaquent périodiquement* SP] SN].

Les déterminants complexes de ce *et* de son

Les séquences *de ce*, *de mon*, *de son*, *de ton*, etc., + nom sont ambigües : elles peuvent constituer un complément nominal indéfini ou un complément prépositionnel défini.
Dans le premier cas, il s'agit du déterminant complexe **11a 11b** et le complément nominal donne lieu à une relative en *que* **11c 11d**.

11 **a** *Paul raconte* [*de ces histoires* $_{SN}$] *!*
b *On a retrouvé* [*de vos empreintes* $_{SN}$] *dans le studio.*
c *ces histoires que Paul raconte* / * *dont il raconte*
d *vos empreintes qu'on a retrouvées* / * *dont on a retrouvé*

Dans le second cas, la préposition *de* est suivie d'un syntagme nominal défini **12a** ou indéfini **12b** et la relative est alors introduite par *dont* **12c**.

12 **a** *Paul se souvient* [*de* [*ce poème* $_{SN}$] $_{SP}$].
b *Paul se souvient* [*d'*[*un poème* $_{SN}$] $_{SP}$].
c *ce poème dont tu te souviens* / * *que tu te souviens*
d *Avez-vous gouté* [*de nos vins*] *?* [*De quels plats*] *désirez-vous reprendre ?*
e *un vin dont je n'ai jamais gouté*, *un plat dont personne n'a repris*, etc.

Quelques verbes transitifs (*boire*, *gouter*, *manger*, (*re*)*prendre*, *servir*), qui ont généralement un complément nominal direct, admettent également un complément prépositionnel partitif dans un registre formel **12d**. Dans ce cas il s'agit de la préposition *de* suivie d'un SN défini, et une relative en *dont* est possible **12e**.

2.2.4. L'accord du déterminant avec le nom

Le déterminant s'accorde en genre et en nombre avec le nom. Cet accord s'observe dans la mesure où le déterminant varie en genre et en nombre > **tableau V-4**.

Le genre et le nombre des déterminants

Les articles définis (*le*, *la*, *les*) et indéfinis (*un*, *du*, *des*) > **V-4.1** varient en genre au singulier mais pas au pluriel, de même que les déterminants démonstratif (*ce*, *cette*, *ces*) et possessif (*mon*, *ma*, *mes*) **13a 13b** > **V-3.1**.
D'autres déterminants varient en genre et en nombre, du moins à l'écrit : l'interrogatif *quel* **13c 13d** > **IX-10.2.3** et les indéfinis ou de choix libre formés sur *quel* (*je ne sais quel*, *n'importe quel*, etc.), de même que le relatif *lequel* (*lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*) **13e** > **IX-10.3.2**.

13 **a** *un arbre*, *des arbres*
b *une plante*, *des plantes*
c *Quel arbre ? Quels arbres ?*
d *Quelle plante ? Quelles plantes ?*
e *J'ai reçu une convocation hier, laquelle convocation ne me convient pas du tout.*

Les déterminants quantifieurs *aucun*, *nul*, *tout* varient également en genre et en nombre (*aucun*, *aucune*, *aucuns*, *aucunes* et *tout*, *toute*, *tous*, *toutes*), mais parfois seulement à l'écrit, sauf liaison ou prononciation du *e* muet final (*nul*, *nulle*, *nuls*, *nulles*) > **XIX-3.2** > **XIX-3.4.2**.
Les autres déterminants sont soit singuliers (*chaque*, *un certain*, *quelque*, *un de ces*), soit pluriels (*plusieurs*, *certains*). Les formes *un certain*, *un de ces* varient en genre.
Le déterminant *zéro* est invariable et compatible avec le singulier (*zéro faute*) et le pluriel (*zéro travaux*) > **V-5.1.2**.

DÉTERMINANTS	SINGULIER		PLURIEL	
	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN
articles	*la chaise* *une chaise* *de la farine*	*le fauteuil* *un fauteuil* *du pain*	*les chaises* *des chaises*	*les fauteuils* *des fauteuils*
démonstratifs et possessifs	*cette chaise* *ma chaise* *mon ombre*	*ce fauteuil* *cet arbre* *mon fauteuil*	*ces chaises* *mes chaises*	*ces fauteuils* *mes fauteuils*

DÉTERMINANTS	SINGULIER		PLURIEL	
	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN
variables en genre et en nombre	*nulle fleur* *quelle fleur* *toute idée*	*nul arbre* *quel arbre* *tout signal*	*nulles fleurs* *quelles fleurs* *toutes idées*	*nuls arbres* *quels arbres* *tous signaux*
singulier variable en genre	*une certaine fleur*	*un certain arbre*	—	
pluriel variable en genre	—		*certaines fleurs*	*certains arbres*
singulier invariable	*chaque chaise* *quelque idée*	*chaque fauteuil* *quelque talent*	—	
pluriel invariable	—		*plusieurs chaises*	*plusieurs sacs*
invariable	*zéro chaise*	*zéro cheval*	*zéro chaises*	*zéro chevaux*

Tableau V-4. *La variation en genre et en nombre des déterminants*

Les déterminants un certain *et* certains

Le déterminant complexe singulier *un certain* (*un certain sac*) se distingue du déterminant pluriel simple *certains* (*certains arbres*), même si tous deux varient en genre (*une certaine somme*, *certaines plantes*). Le déterminant singulier simple *certain* est archaïsant : *On me commentera plus tard que certain politicien timoré a exercé une pression sur les organisateurs* [...]. (Lartigue, 1992). L'adjectif *certain*, quant à lui, est clairement différent (*une inquiétude certaine*, *J'en suis certaine*.). De son côté, le déterminant pluriel ne se combine plus avec un article. Ainsi *de certains* est archaïque : *La civilisation de l'Antiquité accomplit un de ses plus décisifs progrès le jour où l'homme inventa de fondre, en de certaines proportions, l'étain qui venait d'Écosse et le cuivre qui venait de Chypre.* (Druon, *academie-francaise.fr*, 11 juin 1987). On a donc aujourd'hui un déterminant complexe singulier, *un certain*, et un déterminant simple pluriel *certains* ➤ **V-4.4.2**, tous les deux distincts de l'adjectif *certain*.

Quelque *et* quelques

Le singulier *quelque* est un déterminant indéfini, incompatible avec un autre déterminant (*si tu avais quelque idée sur la question* / * *une quelque idée sur la question*). Il doit être distingué du pluriel *quelques*, analysé comme adjectif car compatible avec un déterminant (*quelques pommes* / *ces quelques pommes*) ➤ **V-4.4.3** ➤ **fiche QUELQUE, QUELQUES**.

L'accord en genre du déterminant

Comme le genre est rarement visible sur le nom ➤ **IV-2.2**, c'est souvent le déterminant qui l'indique **14a**. Quand un nom animé peut avoir les deux genres, avec la même forme, le genre du déterminant indique celui du nom et du syntagme nominal **14b**. Parmi les déterminants qui varient en genre, les articles et les déterminants définis neutralisent la distinction au pluriel (*les*, *des*, *mes*) **14c**, et pour certains, au singulier devant un nom à initiale vocalique **14d 14e 14f**.

14 **a** *un fauteuil*, *une chaise*
b *le concierge*, *la concierge*
c *des fauteuils*, *des chaises*
d *l'avion*, *l'alouette*
e *de l'air*, *de l'ombre*
f *mon ami*, *mon amie*

D'autres déterminants variant en genre (*aucun*, *aucune*), même au pluriel (*certains*, *certaines*). Dans certains cas, la forme du féminin ne se distingue qu'à l'écrit (sauf prononciation du *e* muet final) (*nul*, *nulle* ; *quel*, *quelle* ; *n'importe quel*, *n'importe quelle*). Certains déterminants, enfin, ne varient pas en genre (*chaque*, *quelque*) ➤ **tableau V-4**.

L'accord en nombre du déterminant

Le nom, dans une phrase, est doté d'un nombre, mais la marque sur le nom même n'est généralement pas audible, sauf cas particulier comme *cheval* ou *vitrail* **15a** ➤ **IV-2.3**. La détection du nombre,

à l'oral, repose en général sur le déterminant. Ainsi, le nombre du nom *pomme* se distingue à l'écrit, mais pas à l'oral, où seul le déterminant permet de l'entendre **15b**. Le nombre d'un nom invariable, comme *souris*, se marque à l'écrit comme à l'oral sur le déterminant **15c**. Quand le déterminant est invariable, son nombre est généralement fixe : singulier (*chaque*) ou pluriel (*certains*, *plusieurs*) **15d**.

15 **a** *un vitrail*, *des vitraux* ; *un cheval*, *des chevaux*
b *une pomme*, *des pommes*
c *une souris*, *des souris*
d *chaque pomme*, *plusieurs pommes*

➤ Accord en cas de coordination de mots (*le ou la favorite*, *ses père et mère*) ➤ XVI-4.1

Le nombre des déterminants à l'oral

À l'oral, on peut distinguer trois types de déterminants :
– certains déterminants sont spécifiés pour le nombre (singuliers : *un*, *un certain*, *du*, *de la*, *chaque*, *le*, *son*, *ce* ; pluriels : *des*, *certains*, *plusieurs*, *les*, *ses*, *ces*) ;
– certains déterminants varient en nombre à l'écrit, mais pas à l'oral, sauf liaison (les déterminants *quel-quels*, *tout-tous*, *aucun-aucuns*, *nul-nuls*). Encore faut-il souligner que *tout*, *aucun*, *nul* sont peu utilisés au pluriel (*aucun* et *nul* ne se combinent qu'avec des pluriels intrinsèques : *aucuns travaux*, *nulles semailles*) ➤ IV-2.3.2 ;
– le déterminant *zéro* est identique au singulier et au pluriel (*zéro cheval*, *zéro chevaux*) ➤ V-5.1.2.

Le nombre du déterminant et l'interprétation du syntagme nominal

La différence de nombre est généralement liée à l'interprétation. Avec un nom dénombrable, le singulier renvoie à un référent unique et le pluriel à deux référents ou plus (*un sac*, *des sacs*). Avec un nom non dénombrable (*argent*, *sable*) ➤ IV-2.3.3, l'indéfini singulier indique une certaine quantité de matière (*du sable*) et le pluriel, des sous-types (*deux sables* pour 'deux sortes de sables') ➤ V-4.1.3.

Le déterminant quantifieur (*aucun*, *chaque*, *nul*, *tout*) suppose un ensemble pluriel, mais le déterminant est singulier parce que chaque élément de cet ensemble est considéré séparément. Cependant, *aucun* et *nul* se rencontrent parfois au pluriel, sans différence d'interprétation puisque la quantité est toujours nulle **16a**. De même, le déterminant *tout*, habituellement au singulier, se rencontre au pluriel dans certaines expressions, sans différence d'interprétation **16b**.

16 **a** *à aucun prix*, *sans aucuns frais*
b *en tout cas*, *en tous cas*

2.3. Les adjectifs et les adverbes spécifieurs

Certains adjectifs peuvent se combiner avec un nom commun sans déterminant et occuper la fonction de *spécifieur*. Ce sont :
– des adjectifs indéfinis (*quelques arbres*, *maintes fois*, *moult difficultés*) ➤ V-4.4 ;
– des adjectifs cardinaux (*un livre*, *deux arbres*, *cent chevaux*) ➤ V-5.1 ;
– des adjectifs de similarité (*différents problèmes*, *pareille aventure*) ➤ V-5.2.

Ils peuvent également suivre un déterminant, comme épithète, c'est-à-dire avec la fonction *ajout* au nom (*ces quelques arbres*, *les maintes fois*, *une pareille aventure*).

Dans les deux cas, ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom et participent à la détermination ou la quantification du syntagme nominal.

De nombreux adverbes de degré, suivis de *de*, sont également spécifieurs. Ils expriment l'intensité (*beaucoup de chagrin*) ou la quantité (*beaucoup de fleurs*). Ce sont :
– des adverbes simples (*assez d'eau*, *trop de fleurs*) ou en *-ment* (*infiniment de patience*) ;
– des comparatifs (*plus d'étudiants*, *autant de soucis*) ;
– des interrogatifs (*combien de pommes*) ou des exclamatifs (*que d'eau*) ;

Ils sont invariables et se combinent avec un nom singulier (*beaucoup de pain*) ou pluriel (*beaucoup de pommes*).

2.3.1. Les adjectifs de détermination et de quantification

Certains adjectifs peuvent soit introduire un syntagme nominal **17a**, soit suivre un déterminant **17b** ➤ tableau V-5. Certaines grammaires leur assignent une catégorie différente : *déterminant* dans le premier cas, *adjectif* dans le second. Nous les considérons toujours comme des adjectifs, mais avec des fonctions différentes : *spécifieur* en **17a**, *ajout* en **17b**. Il s'agit des adjectifs cardinaux ➤ V-5.1, indéfinis (*quelques*) ➤ V-4.4 et des adjectifs de similarité (*différent*, *pareil*) ➤ V-5.2 ➤ tableau V-5.

17 a *trois pommes, quelques pommes, différentes hypothèses*
b *les trois pommes, ces quelques pommes, les différentes hypothèses*

ADJECTIFS	FORMES	EXEMPLES
cardinaux	*un, deux, trois, etc., dix, vingt, trente, etc., cent, mille, etc.*	*Deux chaises suffiront.* *Ces deux chaises suffiront.*
de degré	*plein (de), % grand (de), % épais (de), % lourd (de), etc.*	*Plein de gens sont venus.* *% Il n'y avait pas épais de neige.*
indéfinis	*quelques, maint, moult*	*Quelques personnes étaient présentes.* *Ces quelques personnes étaient présentes.* *Il a connu maintes aventures.* *les maintes fois où il s'est plaint*
de similarité	*autre, différents, divers, même, pareil, semblable, tel*	*Différents livres jonchaient le sol.* *Ces différents livres jonchaient le sol.* *Pareille aventure se rencontre rarement.* *Une pareille aventure arrive rarement.*

Tableau V-5. *Les adjectifs spécifieurs ou épithètes*

Les adjectifs maint *et* moult

Les adjectifs *maint* et *moult*, que l'on pouvait croire obsolètes, retrouvent une certaine vigueur, en particulier dans les journaux et sur Internet. On les trouve comme introducteurs de syntagme nominal, avec la fonction *spécifieur* **18a 18b**, mais aussi après un article, avec la fonction *ajout* (*les maintes fois où cela s'est produit*).

18 a *L'accrochage londonien révèle maintes toiles provenant de musées du monde entier.* (La Croix, 25 mars 2007)
b *Kafka, en longue panne d'inspiration, adresse à Milena, la confidente, moult missives de détresse.* (*Libération*, 19 mars 2007)

L'adjectif *maint* varie en genre et en nombre. L'adjectif *moult* est invariable selon la norme, mais on trouve fréquemment un pluriel, considéré comme fautif : ! *Après moults rebondissements, les Parisiens auront finalement droit à un concert de G. […].* (*vs-webzine.com*, 4 avril 2011) ➤ V-4.4.4.

Les adjectifs autre *et* même

Les adjectifs *autre* et *même* introduisent difficilement un syntagme nominal autonome sans déterminant **19a 19b**, sauf après certaines prépositions **19c** ➤ VII-3.1.1 et dans les phrases sans verbe plus ou moins figées **19d 19e** ➤ I-5.2. L'adjectif d'identité *même* se distingue de l'adverbe associatif *même*, invariable, qui peut précéder un syntagme nominal (*même les enfants*, *même Marie*) ➤ V-5.2.1 ➤ VIII-8.1.2.

19 a *J'ai rencontré un autre problème, la même difficulté.*
b * *J'ai rencontré autre problème, même difficulté*
c *P. H. connaît un début de carrière retentissant qui se poursuit avec même succès* […] *en 2004.* (*theatredaujourdhui.qc.ca*, mars 2009)
d *Autres temps, autres mœurs.*
e *Même faute, même punition.*

L'accord en genre et en nombre de l'adjectif spécifieur

L'adjectif *spécifieur* s'accorde en genre et en nombre avec le nom, comme l'adjectif épithète ➤ VI-4.1. Cet accord ne se voit que si l'adjectif se fléchit. Ainsi, les cardinaux (*deux*, *trois*, etc.) sont invariables ➤ fiche ACCORD DE L'ADJECTIF.
Les adjectifs de similarité (*pareil*, *semblable*, *autre*, *tel*, *même*) varient en nombre, du moins à l'écrit **20a 20b**, tandis que les autres adjectifs (*deux*, *quelques*, *moult*) sont invariables et réservés au

pluriel **20c**. À l'oral, la variation en nombre de l'adjectif ne s'entend pas, sauf cas de liaison devant un nom à initiale vocalique (*pareilles_aventures*, *quelques_amis*) ➤ XIX-3.2. Les adjectifs variables en genre sont *différents*, *divers*, *maints*, *pareil* et *tel* **20d 20e**.

20 **a** *On n'a jamais vu [pareille aventure].*
b *[Pareilles aventures] sont rares.*
c *deux chevaux, quelques sacs*
d *après maintes aventures et maints rebondissements*
e *Telle fille te dira oui, tel garçon te dira non.*

> *Les adjectifs de degré* plein, épais, *etc.*
>
> L'adjectif *plein* et des adjectifs comme *épais*, *lourd*, en particulier au Québec, peuvent être suivis de *de* + nom, comme les adverbes *beaucoup*, *trop* ➤ V-2.3.2. Ils introduisent un syntagme nominal autonome, qui peut être *sujet* **21a** ou *complément direct* **21b 21c 21d**. Ils sont invariables (masculin singulier), même avec un nom pluriel **21a 21b** ou un nom féminin singulier **21c 21d**.
>
> **21** **a** *Plein de problèmes nous sont tombés dessus.*
> **b** *Cet arbre a plein de pommes cette année.*
> **c** % *Y avait eu épais de neige à pelleter.* (Québec)
> **d** % *Il avait pas lourd de cervelle.*
>
> Malgré leur invariabilité, ce sont bien des adjectifs et non des adverbes car ils n'apparaissent pas entre l'auxiliaire et le participe passé (* *Cet arbre a plein eu de pommes cette année.*), contrairement aux adverbes (*Cet arbre a beaucoup eu de pommes cette année.*) ➤ V-5.4.3 ➤ VIII-1.1.2.

2.3.2. Les adverbes spécifieurs

Certains adverbes, suivis par *de*, se combinent avec un nom sans déterminant, au singulier **22a**, avec un nom non dénombrable, ou au pluriel **22b**. Ils sont en fonction *spécifieur* et introduisent un syntagme nominal indéfini. Ce sont des adverbes de degré, qui expriment l'intensité (*beaucoup de chagrin*) ou la quantité (*beaucoup de pommes*) ➤ V-5.4.2 ➤ VIII-7.1. L'adverbe permet au syntagme nominal d'apparaitre comme sujet préverbal **22c** ou comme complément **22d**.

22 **a** *beaucoup de pain, davantage d'indulgence, trop de chagrin*
b *beaucoup de pommes, davantage d'élèves, trop d'ennuis*
c *Beaucoup de gens sont venus.* | * *De gens sont venus.*
d *Paul a acheté beaucoup de pain.* | * *Paul a acheté de pain.*

Les adverbes de degré peuvent être simples (*peu*) ou complexes (*un peu*). Ils incluent les adverbes comparatifs (*plus*, *moins*, etc.) ➤ tableau V-6 ➤ XV-2.1.

ADVERBES	FORMES	EXEMPLES
simples	*assez, autant, beaucoup, combien, davantage, moins, peu, plus, que, tant, tellement, trop*	*beaucoup de pommes* *moins de livres* *Que d'eau !* *trop de farine*
en *-ment*	*autrement, diablement, drôlement, énormément, étonnamment, excessivement, extrêmement, incroyablement, infiniment, insuffisamment, modérément, passablement, suffisamment,* % *vachement*	*énormément de pommes* *infiniment de courage* *suffisamment de farine*
complexes	% *à peine, de moins en moins, de plus en plus, le plus, le moins, pas mal, plus ou moins, un peu*	*de plus en plus de pommes* *un peu de farine*

Tableau V-6. *Les principaux adverbes de degré spécifieurs*

➤ Adverbes négatifs *pas* et *plus* avant un syntagme nominal sujet (*pas un étudiant*, *plus aucun enfant*) ➤ X-2.3.2

La séquence adverbe + *de* ne constitue pas un déterminant aggloméré car l'adverbe manifeste une certaine autonomie : il peut être modifié **23a** ou coordonné sans la préposition **23b**, et peut lui-même se combiner avec une coordination de séquences *de* + nom **23c**.
Il peut également être séparé de la séquence *de* + nom aux temps composés **23d**, ainsi que dans des constructions interrogatives **23e** ou exclamatives **23f** ➤ V-5.4.3. Dans notre analyse, *beaucoup* est

un adverbe et *de* une préposition. En **22 23a 23b 23c**, l'adverbe est en fonction de spécifieur, comme un déterminant, et *de* en fonction de marqueur du nom ➤ VII-5.2 ➤ X-6.1.5.

23 a *beaucoup plus de travail*
b *Il travaille avec assez ou trop de zèle ?*
c *beaucoup de voisins et d'amis*
d *Il a lu [beaucoup de livres].|Il a beaucoup lu [de livres].*
e *Tu veux [combien de pommes] ?|Combien veux-tu [de pommes] ?*
f *[Que de courage] il a eu !|Qu'il a eu [de courage] !*

Les adverbes de degré en -ment *spécifieurs*

Parmi les adverbes de degré spécifieurs, nombreux sont ceux qui sont dérivés d'adjectifs (*énorme*, *excessif*, *modéré*, *suffisant*), avec le suffixe *-ment* ➤ tableau V-6 ➤ VIII-1.4. Certains ont aussi des emplois d'adverbe de manière (*passablement*).
Ils présentent une certaine variation selon les registres et selon les locuteurs : *drôlement*, *vachement* sont réservés à un registre informel (*drôlement de veine*, *vachement de chance*).

➤ Syntagme nominal sans nom partitif, introduit par un adverbe de degré suivi d'un complément prépositionnel (*trop de cette eau*, *beaucoup de ces enfants*) ➤ IV-7.4

Bien *en début de syntagme nominal*

Bien des n'est pas un déterminant complexe : *bien* est ajout au syntagme nominal indéfini car il peut porter sur une coordination de SN sans être répété **24a**. Mais un emploi comme spécifieur, suivi par *de* et sans article, est possible dans certaines régions et pour certains locuteurs **24b**. La forme *assez bien* est possible en Belgique et au Québec, pour certains locuteurs **24c**. De plus, *bien* peut être suivi d'un complément partitif, là encore avec variation entre locuteurs **24d** ➤ IV-7.4.

24 a *Il a connu bien [des ennuis et des tracas].*
b *% Vous mettez bien d'ail.* (Sud-Est de la France)
c *% Elle avait assez bien de patience.* (Belgique, Québec)
d *Cette lettre a un ton très personnel. Bien de nos questions et interrogations sont reprises là.* (*La Croix*, 9 juil. 2007)

Les adverbes de degré complexes

Les adverbes *le moins*, *le plus* introduisent un syntagme nominal **25a** mais rarement un sujet pré-verbal **25b** : ils sont de préférence dans une construction clivée **25c** ➤ XVIII-2.3 ou dans une subordonnée relative **23d**, qui permet de comparer la situation décrite à des situations alternatives.

25 a *C'est à cette époque que j'ai eu [le plus de problèmes].*
b ** [Le plus de problèmes] se sont posés à nous à cette époque.*
c *C'est à cette époque que [le plus de problèmes] se sont posés à nous.*
d *Va au guichet où [le moins de personnes] se présentent.*

La séquence *un peu* est soit un adverbe, soit un syntagme nominal. En tant qu'adverbe, *un peu* apparait entre l'auxiliaire et le participe passé **26a** et peut être séparé du nom qu'il quantifie **26b**. Il admet certaines variations (*un petit peu*, *un tout petit peu*, *un tant soit peu*). En tant que nom, *peu* admet d'autres déterminants (*ce*, *le*) et peut être modifié par une subordonnée relative **26c**.

26 a *J'ai un peu travaillé hier.*
b *Il a un peu bu [d'alcool].*
c *le peu que je sais sur le sujet, ce petit peu*

➤ *Peu* et *un peu* ➤ VIII-7.2.2 ➤ fiche PEU, UN PEU

D'autres adverbes de degré complexes sont : *un tantinet*, *un brin*, *% un fifrelin* (Belgique), *% un chouïa* (informel). En tant qu'adverbes, ils peuvent apparaitre entre l'auxiliaire et le participe passé, sans frontière prosodique **27a 27b** ➤ VIII-1.1. Mais ils peuvent plus difficilement être séparés du nom qu'ils quantifient **27d** ➤ V-5.4.5.

27 a *Il a un tantinet/un brin exagéré.*
b *Il a un fifrelin exagéré.* (Belgique)
c *A-t-il manifesté [un brin de folie] ?*
d ** A-t-il un brin manifesté [de folie] ?*

2.4. Les ajouts de détermination et de quantification dans le syntagme nominal

Certains mots qui contribuent à la détermination et la quantification du syntagme nominal ne sont pas des spécifieurs, mais des ajouts. Ce sont :
- des adjectifs en début de syntagme nominal, avant le déterminant (*toute une histoire*, *seuls des enfants*) ;
- des adjectifs épithètes, après le déterminant (*mes trois sacs*, *de nombreux ennuis*, *une seule personne*) ;
- des adverbes ou des prépositions en début de syntagme nominal (*environ trente personnes*, *jusqu'à cent personnes*) ;
- des noms (*moitié moins de farine*) ou des syntagmes nominaux (*trois fois plus de pain*).

Ils sont optionnels, et certains adverbes sont mobiles (*trente personnes environ*, *trente personnes à peine*).

2.4.1. Les adjectifs de quantification ajouts dans le syntagme nominal

Certains syntagmes nominaux comportent, avant le déterminant, un adjectif qui contribue à la quantification : *tout*, *tous* **28a 28b** ➤V-6.2.2, *seul* **28c 28d**. L'adjectif *seul* ne peut modifier qu'un syntagme nominal *sujet* **28e**. Il se rapproche de l'adverbe associatif *seulement* ➤VIII-8.2.2.

28 **a** *toute une maison*, *toute la maison*
b *toutes les écoles*, *tous ces élèves*
c *Seule une loi pourrait changer les choses.*
d *Seuls des enfants raisonnent ainsi.*
e * *Il faut proposer* [*seule une loi*].

Certaines grammaires parlent de *prédéterminant*. Mais ces adjectifs peuvent aussi modifier un pronom (*tout cela*, *tout ce qui…*) ou un nom propre (*seule Marie*) sans déterminant. *Seul* peut parfois suivre le SN qu'il modifie (*Une loi seule pourrait changer les choses.*).

> Tout *adjectif, déterminant ou pronom ?*
>
> *Tout* adjectif singulier ou pluriel en début de syntagme nominal **28a 28b** doit être distingué de *tout* déterminant ➤V-6.3.2, plus souvent au singulier et réservé à un usage formel (*Tout abus sera puni. Toutes choses égales par ailleurs*). *Tous* peut aussi être pronom (*Tous sont partis.*) ➤V-6.2.5.

Les autres adjectifs qui contribuent à la détermination ou à la quantification sont en fonction d'épithète, après le déterminant ou après le nom. Ce sont des cardinaux **29a** ➤V-5.1, des adjectifs indéfinis ou de choix libre (*quelques*, *quelconque*) **29b 29c** ➤V-4.4 ➤V-6.3, des adjectifs de similarité (*divers*, *semblable*) **29d** ➤V-5.2 ou de quantité (*fréquent*, *nombreux*) **29e**.

29 **a** *mes trois maisons*, *les dix mille auditeurs*
b *ces quelques problèmes*
c *une quelconque hypothèse*, *une hypothèse quelconque*
d *une semblable erreur*, *les diverses solutions*
e *des querelles nombreuses*, *des accusations fréquentes*

2.4.2. Les ajouts qui modifient la détermination et la quantification dans un syntagme nominal

Certains adverbes (*beaucoup*, *un peu*), qui peuvent être *spécifieurs* ➤V-2.3.2, peuvent également être *ajouts* en début de syntagme nominal **30a 30b**. D'autres (*absolument*, *environ*, *quelque*, *pas*, *presque*, *vraiment*) ne peuvent être qu'ajouts **30c 30d**.

30 **a** *beaucoup plus de pain*, *beaucoup trop d'ennuis*
b *un peu moins de farine*
c *vraiment beaucoup d'ennuis*
d *environ trois cents personnes*, *quelque trente participants*

Les adverbes négatifs pas *et* plus

En début de syntagme nominal **31a**, *pas un* et *plus un* ne sont pas des déterminants complexes, car les négations *pas* et *plus* peuvent porter sur une coordination de SN sans être répétées **31b** : ce sont des ajouts au SN ➤ X-2.3.2. L'adverbe *pas* peut également être ajout à d'autres SN **31c** ➤ X-5.3.

31 **a** *Pas un tableau ne me plait ici.*
b *Plus un chat ni un chien ne pouvait s'approcher.*
c *Le chien est parti, mais pas le chat.*

L'adverbe quelque

L'adverbe *quelque*, invariable, se distingue du déterminant singulier *quelque* (*Avez-vous quelque idée sur le sujet ?*) ➤ V-4.4.3. Il est ajout à un syntagme nominal pluriel avec un cardinal **30d** et peut aussi apparaitre avec *et* (*300 euros et quelque*). Mais il y a parfois confusion : certains mettent à tort *quelque* au pluriel devant le cardinal, alors qu'il s'agit de l'adverbe : ! *P. C. décrit les personnages que rencontre son narrateur et dévoile, avec pudeur, les quelques cent regrets ressentis par celui-ci vis-à-vis de sa maman qu'il a délaissée.* (*babelio.com*, 8 mars 2014) et certains écrivent *et quelques* comme s'il s'agissait de l'adjectif (*% 300 euros et quelques*) ➤ fiche QUELQUE, QUELQUES.

De manière générale, les ajouts qui modifient la détermination ou la quantification peuvent être des adverbes **32a**, des prépositions **32b**, des noms (*moitié*) ou encore des syntagmes nominaux (*trois fois*) **32c** ➤ tableau V-7.

32 **a** *presque cent personnes, bien des ennuis, au moins cent personnes*
b *jusqu'à cent personnes*
c *moitié moins de farine, trois fois plus de livres*

INTERPRÉTATION	CATÉGORIE	FORMES	EXEMPLES
approximation	adverbe	*à peine, à peu près, approximativement, au moins, au plus, environ, exactement, moins de, plus de, pas tout à fait, pratiquement, presque, quelque, strictement, virtuellement*	*moins de dix personnes* *presque tous mes amis* *trente personnes environ*
	préposition ou SP	*au-delà de, au pire, autour de, dans les, jusqu'à, près de, non loin de, vers les*	*dans les trente personnes* *jusqu'à trente personnes*
modification du degré	adverbe	*absolument, beaucoup, bien, du tout, en tout, pas, % un chouia, un soupçon, un tantinet, vraiment*	*beaucoup plus de livres* *bien des livres* *absolument tous les malades* *aucun ennui du tout*
	nom ou SN	*moitié*, cardinal + *fois*	*trois fois plus de livres* *moitié moins de livres*
exception, inclusion, prélèvement	préposition ou SP	*à part, excepté, par, y compris, sauf, sur*	*chaque élève sauf Max* *un prisonnier sur trois* *quelques jours par semaine*

Tableau V-7. *Les principaux ajouts modifiant la quantification du syntagme nominal*

Les prépositions modifieurs de syntagme nominal

Certaines prépositions (*autour de*, *dans les*, *entre*, *jusqu'à*, *près de*) peuvent apparaitre en début de syntagme nominal ➤ VII-2.2.4. Elles modifient la quantité exprimée par un cardinal **33** ou un nom de quantité (*près d'une trentaine de personnes*), sans changer la catégorie du syntagme nominal : en tant que SN, il peut être sujet **33a** ou complément direct **33b** **33c**. Elles sont optionnelles **33d**, avec la fonction *ajout*.

33 **a** *[Près de trente personnes] sont venues.*
b *Cette salle peut contenir [jusqu'à soixante personnes].*
c *Cette robe coute [près de 100 euros] / [dans les 100 euros].*
d *Cette robe coute [100 euros].*

Il convient de distinguer cet emploi de celui des mêmes prépositions introduisant un syntagme prépositionnel : dans ce cas, le syntagme ne peut être que complément oblique **34a** **34b** **34c**, la préposition

est obligatoire, sélectionnée par le verbe, sauf changement de sens **34d** **34e**, et peut être suivie de SN introduits par des déterminants variés **34a** **34b**.

34 **a** *La représentation dure* [*jusqu'à 20 heures*]/[*jusqu'à la nuit*].
b *Paul habite* [*près de plusieurs amis*].
c * [*Jusqu'à la nuit*] *est la durée de la représentation.*
d *La représentation dure* [*vingt heures*].
e * *Paul habite* [*plusieurs amis*].

> *Les séquences* dans les *et* vers les
>
> En début de syntagme nominal, les séquences *dans les* et *vers les* sont des prépositions agglomérées, qui modifient des cardinaux **35a**, même singuliers **35b** **35c**. Elles se distinguent des prépositions *dans* et *vers* qui introduisent des SP variés **35d**.
>
> **35** **a** [*Dans les trente ou quarante personnes*] *sont venues.*
> **b** *Il était* [*vers les 1 heure*].
> **c** *Le petit garçon avait les yeux bleus, il devait mesurer* [*dans les un mètre*] [...]. (Djian, 1985)
> **d** *Il part* [*dans une heure*]/[*dans plusieurs heures*].
>
> *Les autres prépositions agglomérées en début de syntagme nominal*
>
> Les séquences *autour de*, *jusqu'à*, *loin de*, *près de* peuvent être des prépositions agglomérées, ajout en début de syntagme nominal **36a** **36b** ➤ VII-2.1.4. Mais elles peuvent être aussi des prépositions simples (*autour*, *jusque*, *loin*, *près*) suivies d'un complément introduit par *à*, *de* ou une autre préposition. Dans ce cas, elles introduisent un syntagme prépositionnel **36c** **36d**, qui ne peut être ni sujet ni complément direct ➤ VII-1.3.2. Il en va de même des séquences *au-delà de*, *au-dessous de*, *au-dessus de*, *autour de*, *aux alentours de*, *aux environs de*, *au voisinage de*, etc. Ces formes peuvent soit être des prépositions (*au-delà*, *au-dessus*, *au-dessous*) suivies d'un complément introduit par *de* **36e**, soit agglomérer *de* en tant qu'ajout au SN **36f**.
>
> **36** **a** [[*Non loin de*] *trois cents personnes* $_{SN}$] *sont venues.*
> **b** *Le gros chêne aurait* [[*autour de*] *cinq cents ans* $_{SN}$]. (*lepopulaire.fr*, 30 juil. 2018)
> **c** *Il est allé* [*jusque* [*chez lui*] $_{SP}$]/[*loin* [*de Paris*] $_{SP}$].
> **d** *Il tourne* [*autour* [*de la gare*] $_{SP}$].
> **e** *Cette montre ne fonctionne pas* [*au dessous* [*de 30 m*] $_{SP}$].
> **f** *Il ne faut pas inviter* [[*au-delà de*] *30 personnes* $_{SN}$].

La position des ajouts modifiant la quantification

Certains ajouts sont toujours en début de syntagme nominal, d'autres sont plus mobiles. Sont toujours à l'initiale : les adverbes *quelque*, *presque*, *pas tout à fait* **37a**, les prépositions *dans les*, *jusqu'à*, *près de* **37b** et les expressions nominales modifiant un adverbe de degré : le nom *moitié* **37d**, les SN de la forme cardinal + *fois* **37c**. De même, l'adverbe *bien* précède toujours *du*, *des*, ou un adverbe de degré (*bien assez*, *bien plus*) **37e**.

37 **a** *quelque*/*presque cinquante personnes*
b *dans les*/*jusqu'à cent personnes*
c *trois fois plus de livres*
d *moitié moins de livres*
e *bien des livres*, *bien du chagrin*, *bien plus de livres*

D'autres expressions apparaissent soit en début soit en fin de SN (*pratiquement*, *à peine*, *au plus*, *environ*, *exactement*, *pratiquement*) **38a** **38b** **38c**. Elles peuvent aussi apparaitre en dehors du SN en fin de phrase, avec une prosodie incidente **38d** **38e** **38f** ➤ XIX-2.2.2.

38 **a** *pratiquement chaque malade*/*chaque malade pratiquement*
b *au plus cent personnes*/*cent personnes au plus*
c *à peine quelques livres*/*quelques livres à peine*
d [*Environ trois cents bouteilles*] *ont été livrées.*
e [*Trois cents bouteilles environ*] *ont été livrées.*
f [*Trois cents bouteilles*] *ont été livrées, environ.*

Les expressions *en tout* et *en gros* apparaissent en début ou en fin de SN, et *du tout*, en fin de SN (*aucun malade du tout*, *en tout cent personnes*, *cent personnes en tout*) ➤ X-2.2.2 ➤ X-6.1.3.

Les ajouts d'exception, d'inclusion, de prélèvement

Certains ajouts prépositionnels modifient un quantifieur (*aucun*, *chaque*, *tout*) ou un déterminant de choix libre (*n'importe quel*) en ajoutant une exception (*sauf*) ou une inclusion (*y compris*) **39a 39b** ➤ **VII-3.5**. Ils sont mobiles dans la phrase, et toujours marqués par une virgule **39c 39d**. D'autres ajouts prépositionnels (en *par*, *sur*) suivent un syntagme nominal avec un cardinal en exprimant un prélèvement **39e**.

39 **a** *Aucun élève, sauf Paul, n'a compris.*
b *Tous les élèves, y compris Paul, ont compris.*
c *Aucun élève n'a compris, sauf Paul.*
d *Tous les élèves ont compris, y compris Paul.*
e *un dimanche par mois, deux élèves sur trois*

Autres syntagmes prépositionnels quantifiants

D'autres syntagmes prépositionnels qui expriment la quantification (*à gogo*, *à foison*) ne sont pas listés ici, car ils ne sont pas spécifiques au domaine nominal. Ils s'emploient en fin de syntagme nominal (*Des objections à foison lui sont tombées dessus.*) mais aussi en combinaison avec un verbe (*On peut lire à foison sur Rodin.*, *Il n'est pas question de manger à gogo et de prendre du poids.*).

2.4.3. La structure syntaxique des syntagmes nominaux avec spécifieur ou ajout

La structure des syntagmes nominaux simples avec spécifieur

La structure d'un syntagme nominal simple comporte un déterminant (D) ou un autre spécifieur, suivi d'une tête nominale ➤ **figure V-1**.

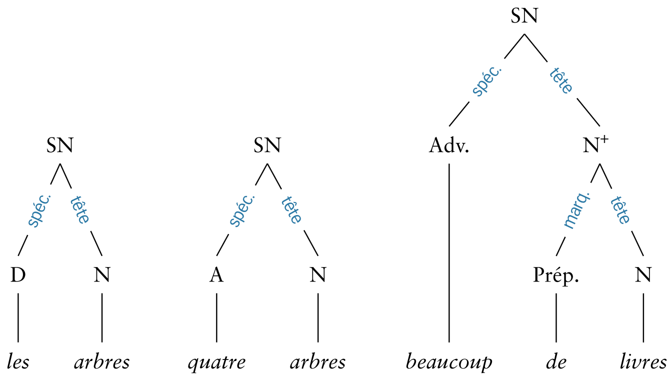


Figure V-1. *La structure d'un syntagme nominal simple avec spécifieur*

Les spécifieurs sont des déterminants ➤ **V-2.2**, mais aussi des adjectifs (A) ➤ **V-2.3.1** ou des adverbes (Adv.) ➤ **V-2.3.2**. Après un adverbe, le nom est introduit par *de* et forme avec la préposition un constituant noté N+ ➤ **IV-1.4**.
Si le nom est modifié par un adjectif épithète (*les grands arbres*) ou suivi d'un complément de nom (*quatre livres de Paul*), il forme avec ces derniers un constituant N+ avec lequel se combine le spécifieur ➤ **IV-1.4**.

La structure des syntagmes nominaux simples avec spécifieur et ajout

Certaines grammaires parlent de *groupe déterminant* en début de syntagme nominal. Quand une expression précède le déterminant, elle s'attache en fait en général au SN, comme en témoigne sa portée possible sur une coordination de SN **40a 40b**. Elle ne forme donc pas un sous-constituant avec le déterminant, ni avec l'adjectif cardinal **40c 40d**.

40 **a** *Tous* [*les garçons et les filles de votre âge* $_{SN}$] *ont des gouts comparables.*
b *Bien* [*des garçons et des filles* $_{SN}$] *aiment ce genre de jeux.*
c [*environ* [*trente enfants et dix adultes* $_{SN}$] $_{SN}$]
d [*jusqu'à* [*cent enfants et dix moniteurs* $_{SN}$] $_{SN}$]

Quand un adverbe modifie un adverbe de degré, il peut former avec lui un syntagme adverbial, en fonction de *spécifieur* **41a**. Mais il peut également porter sur une coordination de SN **41b**, et donc s'attacher directement au SN.

41 **a** [[*beaucoup moins* $_{SAdv}$] *de filles et de garçons* $_{SN}$]
b [*beaucoup* [*plus de travail et moins de bénéfices* $_{SN}$] $_{SN}$]

Les adjectifs épithètes prénominaux, quant à eux, s'attachent au nom avec lequel ils forment un constituant N⁺ (*les quatre livres*) ➤ **figure V-2**.

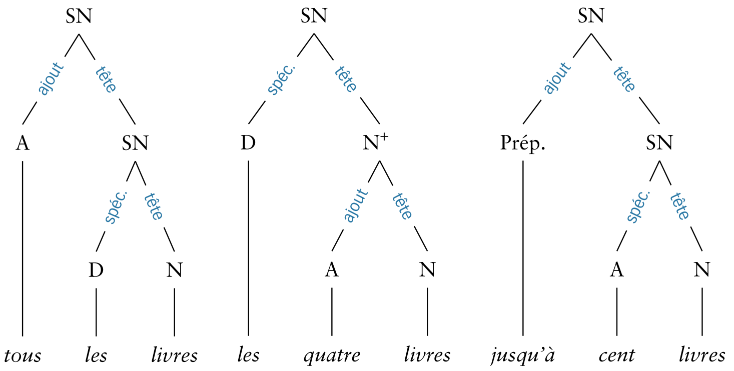


Figure V-2. *Les structures de syntagmes nominaux simples avec spécifieur et ajout*

2.5. Les syntagmes nominaux avec un nom de quantité

Certains noms de quantité ➤ V-5.3 participent à la quantification du syntagme nominal :
– comme *spécifieur* d'un nom sans déterminant (*quantité de pommes*) ;
– comme *tête* suivie d'un complément nominal avec déterminant (*la plupart de ces gens*).
La plupart doivent être précédés d'un déterminant (*la majorité des participants*), mais certains (*nombre*, *quantité*) peuvent se construire sans déterminant (*nombre d'amis*).
Le syntagme nominal introduit par un nom de quantité peut être singulier (*un kilo de farine*) ou pluriel (*la plupart des gens*). Le nombre peut être celui du premier nom (*Un kilo de pommes suffit.*) ou du second (*Un kilo de pommes ont été ramassées.*).

2.5.1. Les noms de quantité introducteurs de syntagme nominal

Dans les syntagmes nominaux comportant un nom de quantité ou de mesure, celui-ci exprime la quantification et le second nom, le type d'entité nominale : *une dizaine de pommes* réfère à des pommes, *une dizaine d'étudiants*, à des étudiants.
Les noms de quantité (*dizaine*, *centaine*, *quantité*, *nombre*) incluent les noms de mesure (*kilo*, *litre*) et les noms de proportion (*majorité*, *plupart*) **42a** **42c** ➤ **tableau V-8**. D'autres noms communs fournissent des noms de quantité occasionnels : ce sont des noms de collection (*bande*, *foule*, *groupe*), des noms de partie (*morceau*) ou de contenant (*sac*) **42b** **42d**. Ils sont suivis par *de* et un nom avec **42a** **42b** ou sans **42c** **42d** déterminant.

42 **a** *la plupart de ses idées*, *les trois quarts de nos exportations*, *plusieurs centaines de ces déplacés*, *un kilo de ces belles pommes*
b *un morceau de ce pain*, *un groupe de ces jeunes*
c *quantité d'idées sur le sujet*, *un kilo de pommes*, *des centaines de réfugiés*
d *un morceau de pain*, *une foule de gens*, *un groupe de jeunes*

Du point de vue syntaxique, le nom de quantité n'a pas la même fonction selon que le nom qui suit possède ou non un déterminant. Dans le premier cas, le nom de quantité est la *tête* du SN et le second nom appartient au complément prépositionnel en *de* **43a**. Dans le second cas, il est en fonction de spécifieur, comme l'est un déterminant, et le second nom est la *tête* du SN, avec *de* comme

marqueur **43b** ➤ V-2.3.2. Plus précisément, le nom *quantité* est en fonction de spécifieur en **43b**, et les autres noms forment avec leur déterminant un SN *spécifieur* **43c**. Le nom marqué par *de* constitue un N⁺ et non un SN ➤ IV-1.4.

43 a *la plupart* [*de ses idées* $_{SP}$], *plusieurs centaines* [*de ces déplacés* $_{SP}$], *un kilo* [*de ces belles pommes* $_{SP}$], *un morceau* [*de ce pain* $_{SP}$]
b *quantité* [*d'idées sur le sujet* $_{N^+}$]
c *un kilo* [*de pommes* $_{N^+}$], *des centaines* [*de réfugiés* $_{N^+}$], *un morceau* [*de pain* $_{N^+}$]

NOM DE QUANTITÉ	SINGULIER	PLURIEL
spécifieur : *force*, *nombre* (*de*), *pléthore* (*de*), *quantité* (*de*)	(*avec*) *force courage*	(*avec*) *force reproches* *quantité de gens* *nombre d'élèves*
syntagme nominal spécifieur : *centaine* (*de*), *dizaine* (*de*), *kilo* (*de*), *nombre* (*de*), *quantité* (*de*), *quart* (*de*), *pléthore* (*de*), etc. *foule* (*de*), *majorité* (*de*), *tas* (*de*), etc.	*une grande quantité de sable* *un kilo de farine* *un quart de tarte* *un soupçon de sel*	*un certain nombre d'élèves* *une centaine de participants* *une foule de manifestants* *une majorité d'électeurs*
tête + complément : *centaine* (*de*), *dizaine* (*de*), *kilo* (*de*), *nombre* (*de*), *quantité* (*de*), etc. *foule* (*de*), *la plupart* (*de*), *majorité* (*de*), *tas* (*de*), etc.	*la plupart* [*du temps*] *une grande quantité* [*de ce sable*] *un kilo* [*de cette farine*]	*la plupart* [*des gens*] *la majorité* [*des électeurs*] *un certain nombre* [*de ces élèves*]

Tableau V-8. *La fonction du nom de quantité en début de syntagme nominal*

Le nombre des noms de quantité

Quatre noms peuvent introduire un syntagme nominal sans prendre eux-mêmes de déterminant (*force*, *nombre*, *quantité*, *pléthore*). Ils sont au singulier mais doivent être suivis d'un nom pluriel. *Force* est le seul à introduire un nom sans *de*, singulier ou pluriel.
D'autres noms sont suivis par *de* et un nom singulier (non dénombrable) ou pluriel **44a 44b**, comme les adverbes de degré ➤ V-2.3.2. Certains noms de partie (*une goutte*, *un morceau*, *un soupçon*) sélectionnent un nom singulier **44c**, tandis que les noms de collection (*une bande*, *une foule*) sélectionnent un nom pluriel **44d**. *La plupart* est toujours suivi d'un nom avec déterminant, c'est-à-dire d'un complément **44e**, qui est pluriel, sauf dans quelques expressions avec un nom abstrait (*la plupart du temps*).

44 a *un tas de sable*, *un tas de pierres*
b *un tiers de lait*, *un tiers de filles*
c *un morceau de sucre*, *un soupçon d'idéal*, *une part d'ombre*
d *une bande d'oiseaux*, *une foule de gens*
e *la plupart des idées* / * *d'idées*

➤ Accord avec les noms de quantité (*Une foule de gens est venue* / *sont venus.*) ➤ V-5.3.4

2.5.2. Les structures des syntagmes nominaux avec un nom de quantité

Un syntagme nominal avec un nom de quantité entre dans deux structures syntaxiques. Dans la structure simple ➤ figure V-3, le nom de quantité, seul ou avec déterminant, constitue le *spécifieur*, et le second nom, sans déterminant, est la *tête* (*nombre de gens*, *une foule d'élèves*). Dans la structure complexe, en revanche ➤ figure V-4, le nom de quantité, souvent précédé d'un déterminant, est la *tête* ; le second nom, avec un déterminant, appartient au complément prépositionnel (*un grand nombre de ces gens*, *la plupart des élèves*).
La différence entre les deux structures est confirmée par la coordination : alors que des séquences en *de* se coordonnent si elles sont toutes les deux des têtes nominales **45a** ou toutes les deux des syntagmes prépositionnels **45b**, on ne peut les coordonner si l'une est une tête nominale et l'autre un SP **45c**. Ce fonctionnement découle de la différence de catégories (N⁺ ou SP) et de fonctions syntaxiques (tête ou complément) ➤ XVI-4.3.

45 a *Nous avons reçu un grand nombre* [*de voisins et d'amis*].
b *Nous avons reçu un grand nombre* [*de nos voisins et de nos amis*].
c * *Nous avons reçu un grand nombre* [*de nos voisins et d'amis*].

La structure des syntagmes nominaux simples avec un nom de quantité

Dans la structure simple, le nom de quantité, avec son déterminant éventuel, forme le spécifieur, et le second nom, introduit par *de*, forme la tête nominale. Le second nom est toujours sans déterminant, et peut être singulier **46a** ou pluriel **46b**. Il peut être lui-même combiné avec un adjectif épithète **46c** ou un complément de nom **46d** : il forme avec *de* et ses ajouts ou compléments éventuels un constituant noté N⁺ ➤ IV-1.4 ➤ figure V-3.

46 **a** *un tas de sable*, *un kilo de farine*
b *nombre de voyages*, *un kilo de pommes*
c *un kilo de pommes vertes*
d *un grand nombre d'amis de Paul*, *une dizaine de romans de cet auteur*

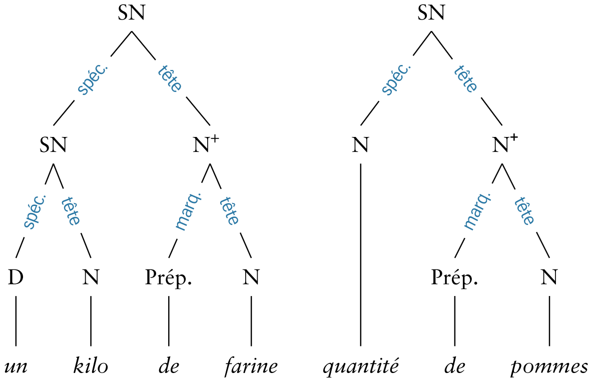


Figure V-3. *La structure d'un syntagme nominal simple avec un nom de quantité*

La tête nominale introduite par *de* ne forme pas un syntagme prépositionnel **47a 47c**. On peut donc extraire, dans une interrogative **47b** ou une relative **47d**, un complément du nom, comme on le fait hors d'un syntagme nominal ordinaire **47e**, alors que l'extraction est difficile hors du syntagme prépositionnel ➤ I-6.3.4.

47 **a** *J'ai lu* [*une dizaine* [*de romans de cet auteur* $_{N+}$] $_{SN}$].
b *De quel auteur est-ce que tu as lu* [*une dizaine de romans* ◊] ?
c *Je connais* [*un grand nombre* [*d'amis de Paul* $_{N+}$] $_{SN}$].
d *C'est Paul dont je connais* [*un grand nombre d'amis* ◊].
e *C'est Paul dont je connais* [*les amis* ◊].

La structure des syntagmes nominaux complexes avec un nom de quantité

Dans la structure complexe, le nom de quantité constitue la *tête* syntaxique, et le second nom introduit par *de* et précédé d'un déterminant ou d'un autre spécifieur, est en fonction de *complément*. Il peut être singulier **48a** ou pluriel **48b 48c**, et se combiner lui-même avec un adjectif épithète **48b** ou un complément de nom **48c**. Il forme en fait un syntagme nominal au sein du syntagme prépositionnel introduit par *de* ➤ figure V-4.

48 **a** *un kilo de votre meilleure farine*
b *quantité de ces pommes*, *un grand nombre de vos voyages*
c *la plupart des amis de Paul*

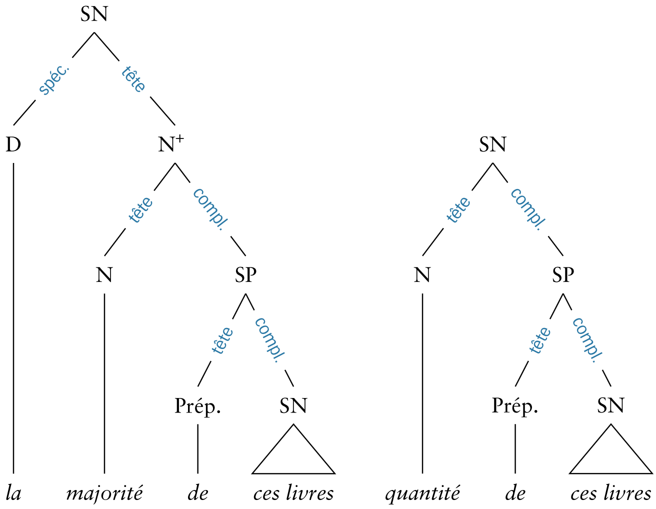


Figure V-4. *La structure d'un syntagme nominal complexe avec un nom de quantité*

Le complément prépositionnel en *de* se comporte ici, du point de vue syntaxique, comme un complément de nom ordinaire **49a 49c** : il peut être interrogé **49b** ou donner lieu à une relative en *dont* **49d** ➤ **IV-5.1**.

49 a *J'ai déjà corrigé* [*la moitié* [*d'un paquet de copies* $_{\text{SP}}$]].
b *De quel paquet de copies as-tu déjà corrigé* [*la moitié* ◊] *?*
c [*La majorité* [*de tes arguments* $_{\text{SP}}$]] *sont excellents.*
d *Paul a repris tes arguments dont* [*la majorité* ◊] *sont excellents.*

À la différence de la structure simple, le complément peut être séparé du nom, dans une construction antéposée **50a 50b** ➤ **XVII-3.3**. En **50c 50d**, il s'agit d'un syntagme nominal simple, dont la tête ne peut pas être antéposée.

50 a [*De vos voyages* $_{\text{SP}}$] *je connais un grand nombre.*
b [*De tes arguments* $_{\text{SP}}$], *la majorité sont excellents.*
c * [*De voyages* $_{\text{N+}}$] *j'ai fait un grand nombre.*
d * [*D'arguments* $_{\text{N+}}$], *une majorité sont excellents.*

En revanche, le second nom appartenant à un syntagme prépositionnel **51a 51c**, son complément éventuel est plus difficilement extrait, dans une interrogative **51b** ou une relative **51d**, comme dans le cas d'un complément prépositionnel ordinaire **51e** ➤ **I-6.3.4**.

51 a *J'ai lu* [*une dizaine* [*des romans de cet auteur* $_{\text{SP}}$] $_{\text{SN}}$].
b ? *De quel auteur est-ce que tu as lu* [*une dizaine des romans* ◊] *?*
c *Je connais* [*un grand nombre* [*des amis de Paul* $_{\text{SP}}$] $_{\text{SN}}$] *?*
d ? *C'est Paul dont je connais* [*un grand nombre des amis* ◊].
e * *C'est Paul dont je connais* [*les parents des amis* ◊].

V-3

Les déterminants définis

Les déterminants définis comportent :
– l'article défini (*le*) ;
– le déterminant démonstratif (*ce*) ;
– le déterminant possessif (*mon*, *ton*, *son*).
Ils introduisent un syntagme nominal défini, c'est-à-dire qui renvoie à un référent identifiable de façon univoque par le locuteur et l'interlocuteur.
Le démonstratif y ajoute une forme de pointage (*ce chat*), et le possessif une relation avec une autre entité (*mon chat*, *son départ*).

3.1. La forme des déterminants définis

Les déterminants définis varient :
– en nombre (*la maison*, *les maisons* ; *cette maison*, *ces maisons* ; *mon ami*, *mes amis*) ;
– en genre au singulier (*le garage*, *la maison* ; *ce garage*, *cette maison* ; *mon garage*, *ma maison*) ;
– le possessif varie en outre selon la personne du possesseur (*mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, *leur pays*).
Leur cohésion prosodique avec le mot qui suit se manifeste par :
– l'élision de l'article devant initiale vocalique (*l'ami*, *l'amie*) ➤ XIX-3.3 ;
– au pluriel, la liaison obligatoire (*les_amis*, *ces_amis*, *mes_amis*) ➤ XIX-3.2 ;
– au singulier, les formes de liaison exceptionnelles du démonstratif masculin (*cet_ami*) et du possessif féminin (*mon_amie*).

➤ Pourquoi *ce* et *mon* ne sont pas des adjectifs ➤ V-2.1

3.1.1. Le genre et le nombre des déterminants définis

Les formes des déterminants définis sont données dans le ➤ **tableau V-9**. Elles varient en genre au singulier mais pas au pluriel **1**.

1 **a** *le garçon*, *la fille*
b *les garçons*, *les filles*
c *mon fils*, *ma fille*
d *mes fils*, *mes filles*
e *ce garçon*, *cette fille*
f *ces garçons*, *ces filles*

Au singulier, la forme dépend aussi de l'initiale, vocalique ou consonantique, du mot suivant : avant initiale vocalique, *le*, *la* deviennent *l'* **2a**, *ma* est remplacé par *mon* **2b**, et *ce* par *cet* **2c** ➤ XIX-3.2.2.

2 **a** *le garçon*, *l'ami*, *la fille*, *l'amie*
b *ma fille*, *mon amie*
c *ce garçon*, *cet ami*

	SINGULIER FÉMININ		SINGULIER MASCULIN		PLURIEL
	initiale non vocalique	initiale vocalique	initiale non vocalique	initiale vocalique	
article défini	*la page*	*l'amie*	*le plat*	*l'air*	*les pages*, *les plats*
déterminant démonstratif	*cette page*	*cette amie*	*ce plat*	*cet air*	*ces pages*, *ces plats*
déterminant possessif (1re pers. sing.)	*ma page*	*mon amie*	*mon plat*	*mon air*	*mes pages*, *mes plats*

Tableau V-9. *Les formes des déterminants définis*

Nous analysons les formes amalgamées avec *de* ou *à* (*du*, *des*, *au*, *aux*), dites parfois à tort *articles contractés*, comme des formes des prépositions *de* et *à* ➤ **VII-5.1.2**.
L'article défini, comme le déterminant démonstratif, s'accorde en genre et en nombre avec le nom. Le déterminant possessif varie en outre selon la personne et le nombre du possesseur (*mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, *leur*) ➤ **tableau V-13**.

3.1.2. L'élision et la liaison des déterminants définis

L'élision des déterminants singuliers

L'article défini singulier, *la* ou *le*, subit une élision devant un nom ou un adjectif à initiale vocalique **3a**, celle-ci pouvant ou non correspondre à une voyelle graphique ➤ **XIX-3.3**. Les noms ou adjectifs commençant par *h* peuvent être à initiale vocalique (*hirondelle*, *horrible*, *huitre*) **3b** ou non (*haricot*, *héros*, *hibou*, *huitième*) **3c**. Il en va de même des noms ou adjectifs commençant par une *semi-voyelle* : *y* (*yaourt*, *yéti*, *yoga*) **3d** et *ou* prononcé /w/ **3e** ➤ **XIX-1.1**.

3 **a** *l'amour*, *l'ombre*, *l'outil*, * *le amour*, * *le outil*, * *la ombre*
b *l'hirondelle*, *l'horrible monstre*
c *le hibou*, *la huitième merveille du monde*
d *le yaourt*, * *l'yaourt*
e *l'ouïe*, *le ouistiti*

La liaison des déterminants définis

Au pluriel, la liaison, notée _, se fait avec le nom ou l'adjectif qui suit s'il est à initiale vocalique **4** ➤ **XIX-3.1**, dans les mêmes contextes que l'élision au singulier ➤ **tableau V-10**.

4 **a** *les_ombres*, *mes_amis*, *ces_outils*
b *ces haricots*, *ses_horribles bottes*
c *les huit problèmes*, *les onze cas*

Le démonstratif masculin singulier *ce* est remplacé par *cet* dans les mêmes contextes : devant une voyelle **5a**, sauf *y* **5b**, et *ou* prononcé /w/ **5c**, devant certains mots à *h* initial **5d**, mais pas tous **5e**. De même, le possessif féminin singulier *ma*, *ta*, *sa* est remplacé par *mon*, *ton*, *son* **4a 4f 4g**. On parle de formes *irrégulières* de liaison ➤ **XIX-3.2.2**.

5 **a** *cet_amour*, *cet_outil*, *mon ombre*, * *ce amour*, * *ce outil*, * *ma ombre*
b *ce yaourt*, * *cet yaourt*
c *ce ouistiti*, * *cet ouistiti*
d *cet_horrible monstre*, * *ce horrible monstre*
e *ce hibou*, * *cet hibou*
f *ton_héroïne*, *mon_hirondelle*, * *ta héroïne*, * *ta hirondelle*
g *ma huitième fille*, * *mon huitième fille*

3.1.3. Les formes orales des déterminants définis

Le ➤ **tableau V-10** montre les effets d'élision et de liaison des déterminants définis. Les formes de possessif aux autres personnes (*ton*, *son*, *leur*, etc.) sont présentées dans le ➤ **tableau V-15**.

	NOM OU ADJECTIF			
DÉTERMINANT	SINGULIER		PLURIEL	
	initiale non vocalique	initiale vocalique	initiale non vocalique	initiale vocalique
article défini	*le crayon* /ləkʁEjõ/	*l'outil* /luti/	*les crayons* /lEkʁEjõ/	*les_outils* /lEzuti/
démonstratif	*ce crayon* /səkʁEjõ/	*cet_outil* /sɛtuti/	*ces crayons* /sEkʁEjõ/	*ces_outils* /sEzuti/
possessif (1re pers. sing)	*mon crayon* /mõkʁEjõ/	*mon_outil* /mõnuti/	*mes crayons* /mEkʁEjõ/	*mes_outils* /mEzuti/

Tableau V-10. *Les formes orales et la liaison des déterminants définis*

Les formes du pluriel, avec ou sans liaison, peuvent se prononcer avec un *e* ouvert ou fermé : *les* [lɛ] ou [le], *ces* [sɛ] ou [se], selon les régions, [lɛz] ou [lez], etc., en cas de liaison, ce que l'on note par le signe /E/ ➤ XIX-1.2.2.

> *Déterminants définis et prosodie*
>
> Élision et liaison montrent que les déterminants définis forment un *groupe accentuel* avec le nom ou l'adjectif qui suit.
> Comme les autres déterminants définis, les déterminants possessifs sont des formes dites *inaccentuables* : ils ne portent pas d'accent, sauf accent emphatique, dans un contexte de correction (*Ce n'est pas ton livre, c'est MON livre !*) ➤ XIX-4.1.2. Ils forment un mot avec ce qui suit du point de vue prosodique (on dit qu'ils se *cliticisent* sur le mot qui suit) en se pliant aux règles de liaison ou d'élision ➤ XIX-2.3.1 ➤ XIX-3.1.
> On note une prononciation non standard de *cet* ou *cette*, parfois écrit *c'te* ou *ste*, en France, en Suisse ou au Québec : % *C'te (mauvaise…) blague !!!* (*tripadvisor.fr*, sept. 2017), % *Ça mérite une nouvelle commission d'expert c't'affaire.* (*nouvelobs.com*, 14 fév. 2014), % « *Il a-tu un nom c'te gang de filles-là ?* » (*reporterre.net*, 13 juillet 2017) (Québec).
>
> *Déterminants définis et syntagme nominal sans nom*
>
> Les déterminants définis ne peuvent pas constituer un syntagme nominal à eux seuls **6a** et doivent être accompagnés d'un adjectif **6b 6c 6d** ou d'un nom ➤ IV-7.1.
>
> **6** **a** * *Comme robe, j'aime bien la / ta / cette.*
> **b** *Comme robe, je voudrais la rouge.*
> **c** *Comme robe, mets ta plus belle !*
> **d** *Comme robe, je vais mettre cette petite.*

3.2. Les interprétations de l'article défini

> Le syntagme nominal introduit par l'article défini a plusieurs types d'interprétations ➤ tableau V-11 :
> – il désigne, de façon générale, une entité déjà identifiée (*Le voisin a sonné.*) ou identifiable en contexte (*la troisième rue à gauche*) ; il suppose alors que l'entité en question existe, et au singulier qu'elle est unique : *le rosier du jardin* suppose que le jardin n'a qu'un rosier. Au pluriel, il désigne généralement un ensemble maximal : *les rosiers du jardin* désigne la quasi-totalité des rosiers de ce jardin.
> – il peut référer à une entité non spécifique, par exemple quand il est en emploi générique (*Le thon est en voie de disparition.*) ou quasi indéfini (*Paul prend le train.*). Dans ce cas, le singulier ne suppose pas l'unicité.
> – il peut être prédicatif, c'est-à-dire exprimer une propriété, en particulier comme attribut (*Paul est le directeur de l'usine.*) ou comme apposition (*Paul, le directeur de l'usine, viendra demain.*).

3.2.1. À quoi réfèrent les syntagmes nominaux avec article défini ?

Les syntagmes nominaux introduits par un article défini peuvent référer aux différentes entités décrites par les noms ➤ IV-3.1 : êtres humains et objets concrets **7a**, messages et objets abstraits **7b**, morceau de matière **7c**, évènements ou activités **7d**, sentiments et états **7e**, qualités physiques ou morales **7f**. Ces entités peuvent être présentées comme individualisées, ou bien comme des groupes **7g**, ou des espèces **7h**.

7 **a** *La chaise est cassée.*
b *L'hypothèse est intéressante.*
c *Le sel a fondu.*
d *La guerre a duré dix ans.*
e *L'amour doit être partagé.*
f *La patience de Paul a des limites.*
g *Les étudiants de lettres sont nombreux.*
h *La baleine est un mammifère.*

Les différents emplois de l'article défini

Le syntagme nominal introduit par un article défini a plusieurs emplois ➤ tableau V-11. S'il réfère à une entité spécifique, il peut supposer son existence (emploi dit *présuppositionnel*) ➤ V-3.2.2 ou bien

renvoyer à une mention antérieure (emploi dit *anaphorique*) ➤ V-3.2.3. S'il ne réfère pas à une entité spécifique, il peut être en emploi *générique* (il réfère à une espèce) ➤ V-1.2 ou en emploi quasi indéfini, dit *faible* (*prendre le train*) ➤ V-3.2.6. Enfin, il peut exprimer une propriété plutôt que référer à une entité (objet, situation) s'il est en fonction *attribut* (*Paul est l'ami de Pierre.*) ➤ V-3.2.7. On parle d'emploi *non référentiel*, ou *prédicatif*.

EMPLOI	SINGULIER	PLURIEL
	réfère à une entité spécifique	
présuppositionnel	*J'ai visité* [*la maison de Paul*]. [*La clef*] *est sous* [*la porte*].	[*Les enfants*] *ont mangé.* [*Les progrès*] *sont insuffisants.*
anaphorique	*J'ai acheté un livre et un disque,* [*le livre*] *n'était pas cher.* *J'ai acheté un livre mais* [*la couverture*] *est abimée.*	*J'ai des chiens et des chats,* [*les chats*] *sont plus calmes.* *Dans ce village,* [*les habitants*] *étaient accueillants.*
	ne réfère pas à une entité spécifique	
générique	[*Le thon*] *est en voie de disparition.*	[*Les baleines*] *sont en voie de disparition.*
avec nom de rôle	[*Le vainqueur*] *recevra une coupe.*	[*Les vainqueurs*] *recevront une coupe.*
quasi indéfini	*Paul prend* [*le train*]. *Luc est sur* [*le bord de la route*].	*C'était entre* [*les pages d'un livre*].
	prédicatif	
attribut	*Paul est* [*le maire*].	*Luc et Max sont* [*les candidats favoris*].
apposition	*Luc,* [*le candidat favori*], *est arrivé.*	*Luc et Max,* [*les candidats favoris*], *sont arrivés.*

Tableau V-11. *Les principaux emplois du syntagme nominal avec article défini*

Le syntagme nominal avec article défini renvoie à un référent identifié ou identifiable

Dans ses emplois typiques, le syntagme nominal défini réfère à une entité identifiée par les interlocuteurs, ou, du moins, identifiable en contexte. De plus, si le syntagme est singulier, ce référent est présenté comme unique : aucun autre référent, dans l'univers de discours considéré, ne peut être désigné de la même manière. En **8a**, *l'homme* reprend une entité préalablement introduite dans le discours. En **8b**, le référent est identifiable dans la situation d'énonciation.

8 a *Jean a vu un homme avec un chien. L'homme dormait sur un banc.*
b *La troisième rue à gauche est en sens interdit.*

Syntagme nominal défini et description définie

Le locuteur fait référence à une entité circonscrite, identifiable par le locuteur et réidentifiable par l'interlocuteur. La référence va donc de pair avec l'identification, et celle-ci n'est possible que si les interlocuteurs s'accordent sur l'existence et l'unicité du référent. Les syntagmes nominaux avec article défini sont souvent appelés *descriptions définies*.

Syntagmes nominaux définis autonomes ou non

Certains syntagmes nominaux définis ont une autonomie référentielle : ils permettent d'identifier des êtres ou des choses, indépendamment de toute information sur le contexte. C'est le cas en **9a**, car, dans notre univers quotidien, la lune et le soleil sont uniques. En **9b**, le complément et la date permettent d'identifier de manière unique le référent visé. En revanche, les SN comme **9c** ou **9d** ne sont pas autonomes : ils ne désignent une entité unique que si l'on rapporte le SN aux circonstances de l'énonciation. Il en va de même des SN comprenant un nom de rôle comme en **9e**, dont la référence varie selon le temps ➤ V-3.2.5.

9 a *la lune, le soleil*
b *le président de la République française élu en 2012*
c *la chaise sur laquelle je suis assis*
d *l'homme le plus riche du monde*
e *le ministre de l'Intérieur, le pape*

La plupart du temps, le SN défini n'a pas de référence autonome, car il fournit une description incomplète, et le contexte linguistique ou la situation sont nécessaires pour identifier, parmi une pluralité d'entités possibles, celle qui est pertinente ➤ XVIII-5.1.2.

Il arrive aussi qu'un SN défini soit utilisé, de but en blanc, pour introduire un nouveau référent. C'est le cas en particulier dans certains débuts de roman. Le référent est néanmoins présenté comme identifiable, et l'on obtient un effet de début *in medias res* : *Tranquillement, l'enfant arriva du fond du square et se planta devant la jeune fille.* (Duras, 1955).

3.2.2. L'interprétation présuppositionnelle du syntagme nominal avec article défini

Le syntagme nominal avec article défini singulier interprété comme unique

En **10**, le syntagme nominal défini singulier renvoie à une entité supposée exister et présentée comme unique. En **10a**, l'existence du président de la République est admise et la suite de la phrase suffit pour indiquer de quel président il s'agit.

10 **a** *Le président de la République a été élu par les Français en 2012.*
b *Le ministre de la Justice a démissionné.*
c *Le chien est malade.*
d *L'inspectrice des Impôts a téléphoné.*
e *Le train est en retard.*

En **10b**, c'est la notoriété du référent qui légitime l'emploi de l'article défini, et en **10c**, **10d** et **10e**, c'est sa familiarité. En **10c**, les interlocuteurs sont censés pouvoir identifier le référent visé parmi tous les chiens possibles. Il en va de même en **10d** : il existe probablement plusieurs inspectrices, mais le locuteur suppose qu'une seule est pertinente dans le contexte, par exemple parce qu'elle a en charge sa déclaration de revenus ou celle de l'interlocuteur. Enfin, même si le locuteur se trouve dans une gare face à plusieurs voies et plusieurs trains, l'article défini singulier est néanmoins approprié **10e**, si, par exemple, il s'adresse à un interlocuteur qui, comme lui, attend un train qui ne vient pas. La notoriété comme la familiarité permettent donc de compléter la description définie en faisant appel à des connaissances contextuelles. Dans tous les cas, c'est la connaissance commune de la situation qui permet l'identification du référent. Ce dernier est présenté comme déjà connu, ou prévisible, en tous les cas récupérable dans l'univers de discours que partagent les interlocuteurs.

L'article défini et l'article indéfini

L'article indéfini singulier, en revanche, peut asserter l'existence, et il ne suppose pas l'unicité. Ainsi **11a** n'est pas contradictoire. En revanche, **11b**, avec le défini singulier, le serait.

11 **a** *Jean a une maison. Il en a même deux.*
b *La maison de Jean est grande.* # *Il en a même deux.*

L'article défini et la présupposition

Quand il n'a pas été explicitement introduit dans le discours, on dit que le référent du syntagme nominal défini est *présupposé*. L'article défini singulier présuppose à la fois que ce référent existe et qu'il est unique. L'existence et l'unicité du référent sont présentées comme préalables à l'interprétation : *la maison de Jean* en **12a** présuppose l'existence de la maison de Jean. Cette existence peut être remise en cause par un interlocuteur **12b**, mais pas par un simple *Non*. En effet, la présupposition ne fait pas partie du contenu principal, asserté par le locuteur. Si l'interlocuteur répond *Non* en **12b**, il nie le contenu principal : 'tu n'as pas visité la maison de Jean'.

12 **a** *Aujourd'hui, j'ai visité la maison de Jean.*
b Loc. 1 — *Aujourd'hui, j'ai visité la maison de Jean.*
Loc. 2 — *Ce n'est pas possible, Jean n'a pas de maison !*

De façon générale ➤ **I-7.1**, on appelle *présupposée* une information d'arrière-plan présentée comme partagée par les interlocuteurs et préalable à l'interprétation. La présupposition est caractérisée par plusieurs propriétés :

– elle se maintient même s'il y a négation (*Je n'ai pas visité la maison de Jean.*), question (*As-tu visité la maison de Jean ?*) ou modalité (*Je vais peut-être visiter la maison de Jean.*) ;
– elle peut être suspendue dans certains contextes, par exemple avec une subordonnée conditionnelle. Par exemple, la phrase *Je visiterai la maison de Jean, s'il a bien une maison.* ne suppose pas que Jean a une maison ;
– elle est annulée par une négation dite de *reprise* ou *métalinguistique* ➤ **X-1.2.3** ➤ **X-5.4** (*Le roi de France n'est pas chauve, puisqu'il n'y a pas de roi en France.*).

Le SN avec article défini singulier est donc utilisé pour faire référence à une entité unique dont l'existence n'est pas en question. Cela n'exclut pas des entités appartenant à un monde imaginaire comme en **13a**, ou bien des entités virtuelles, comme en **13b** où le nombre en question n'existe sans doute pas (il existe dans l'univers du discours).
Par ailleurs, si l'entité est supposée unique, cette unicité est relative au contexte. Ainsi, en **13c**, la locutrice ne prétend pas qu'il n'existe qu'un seul chien dans le monde, mais un seul dans l'environnement immédiat, identifiable par lui et l'interlocuteur. Si ce dernier ne peut pas l'identifier, il peut demander des précisions.

13 **a** *La grand-mère du Petit Chaperon rouge habitait dans une grande forêt.*
b *Le plus grand des nombres premiers ne peut qu'être impair.*
c Loc. 1 — *Fais attention au chien !*
Loc. 2 — *Quel chien ?*

Le syntagme nominal avec article défini pluriel interprété comme maximal

Le syntagme nominal défini pluriel désigne en général toutes les entités décrites par le nom dans un certain contexte. Par exemple, en **14a**, le locuteur suppose que Jean a plus d'un enfant et que chacun d'entre eux est malade. En **14b**, il considère l'ensemble des rosiers, par opposition à d'autres plantes par exemple. Mais en **14c**, s'il est face à une dizaine de rosiers, il ne peut pas utiliser le défini pluriel avec *deux*, car il y a plusieurs paires de rosiers possibles. Il doit utiliser le démonstratif (*ces deux rosiers*) ou le cardinal sans article **14d** > V-5.1.

14 **a** *Les enfants de Jean sont malades.*
b *Dans ce jardin, les rosiers sont magnifiques.*
c [Devant une dizaine de rosiers] # *Les deux rosiers sont magnifiques.*
d [Devant une dizaine de rosiers] *Deux rosiers sont magnifiques.*

Si l'ensemble dénoté par le SN pluriel est présenté comme maximal, cela ne veut pas dire pour autant que la totalité des éléments soient obligatoirement concernés. Ainsi, *les* n'est pas forcément synonyme de *tous les*. **15a** est naturelle, à la différence de **15b**. En l'absence d'information numérique, il suffit qu'une proportion importante soit concernée, et pas nécessairement la totalité **15c**.

15 **a** *En majorité, les élèves de cette classe font du latin.*
b # *En majorité, tous les élèves de cette classe font du latin.*
c *Les élèves de cette classe font du latin. Certes pas tous, mais pensons-y pour les emplois du temps.*

Le syntagme nominal défini pluriel réfère à un groupe

Le syntagme nominal pluriel peut aussi référer à un groupe plutôt qu'à un ensemble. Le groupe diffère de l'ensemble en ce qu'il est vu comme un tout, une unité qui agit ou qui est affectée de manière collective, ce qui n'est pas le cas de l'ensemble. Dans le cas du groupe, par conséquent, le verbe ne s'applique pas forcément aux membres du groupe. En **16a**, ce qui est vrai du groupe ne l'est pas des individus : un étudiant ne peut pas être nombreux. De même, en **16b**, la phrase n'est vraie que d'un certain nombre de policiers et de manifestants, et pas forcément de chacun. En **16c** et **16d**, seule une faible part du groupe est concernée, mais cette part est présentée comme représentative de ce dernier. En **16c**, on assimile les Français à un groupe soudé, alors que seuls très peu d'entre eux ont le pouvoir d'envoyer des soldats en Afghanistan, et en **16d** il est possible qu'il ait suffi d'une infirmière pour faire la prise de sang.

16 **a** *Les étudiants sont nombreux.*
b *Les policiers ont repoussé les manifestants.*
c *Les Français ont envoyé des soldats en Afghanistan.*
d *Les infirmières ont fait la prise de sang en notre absence.*

> *Article défini pluriel et interprétation exhaustive*
>
> Il convient de distinguer maximalité et exhaustivité : la maximalité caractérise l'interprétation du syntagme nominal, l'exhaustivité concerne celle de la phrase. L'interprétation est exhaustive si le prédicat s'applique à toutes les entités décrites par le nom. Si le SN pluriel désigne un ensemble constitué d'éléments homogènes, l'interprétation est le plus souvent exhaustive, et il faut en tout cas qu'une proportion importante d'individus soit concernée pour que la phrase soit vraie. En revanche, si le SN pluriel désigne

un groupe, fait de parties éventuellement non homogènes, il suffit qu'une partie représentative du groupe soit concernée, quelle que soit son importance numérique relative, pour que la phrase soit vraie.

Les interprétations collective et distributive du pluriel

Quand le syntagme nominal pluriel réfère à un ensemble d'individus, on peut distinguer *interprétation collective* et *interprétation distributive*. Ainsi **17a** n'a pas le même sens selon que la maitresse reçoit un seul cadeau (interprétation collective) ou plusieurs, venant de chacun des élèves (interprétation distributive). De même, en **17b**, les élèves peuvent avoir gagné 100 euros en tout (interprétation collective) ou 100 euros chacun (interprétation distributive).

17 **a** *Les élèves ont offert un cadeau à la maitresse.*
b *Les élèves ont gagné 100 euros.*

Présuppositions d'unicité et de maximalité

Du point de vue théorique, plutôt que de distinguer interprétation du singulier (unicité) et interprétation plurielle (maximalité), on peut considérer que l'un est un cas particulier de l'autre. Ainsi on pourrait considérer que le pluriel présuppose l'existence et l'unicité d'un groupe, comme le singulier présuppose celles d'un individu. À l'inverse, on pourrait considérer que le singulier présuppose, comme le pluriel, que tous les éléments de l'ensemble nominal sont concernés : ensemble réduit à un élément dans le cas du singulier, ensemble à plus d'un élément dans le cas du pluriel.

3.2.3. L'interprétation anaphorique du syntagme nominal avec article défini

Un syntagme nominal avec article défini est anaphorique quand son interprétation s'appuie sur un antécédent, introduit explicitement dans le discours ➤ XVIII-5.1. En **18a**, *le chien* fait ainsi référence à un élément mentionné dans la phrase précédente. Cet usage est possible au singulier **18a** comme au pluriel **18b**.

18 **a** *Jean vient d'acheter un chien et un chat. Ses enfants préfèrent le chien.*
b *Paul a des chiens et des chats. Les chats sont plus calmes.*
c *Dans cette famille, les enfants parlent plus que les parents.*
d *J'ai acheté un livre mais la couverture est abimée.*

Parfois, l'antécédent n'est pas mentionné explicitement : ainsi en **18c** une famille se composant de parents et d'enfants, le défini indique qu'il s'agit des parents et des enfants de cette famille. Quand il n'y a pas coréférence, comme en **18d**, la couverture ne référant qu'à une partie du livre, on parle d'*anaphore associative* ➤ XVIII-5.4.1.

Les expressions anaphoriques et l'accessibilité du référent

Quand le contexte immédiat n'introduit qu'un seul référent, la reprise anaphorique se fait de préférence par d'autres moyens, par exemple un pronom personnel **19a** ou un déterminant démonstratif ➤ V-3.3.3, plutôt qu'un syntagme nominal défini reprenant le même nom **19b** ➤ XVIII-5.4.1.

19 **a** *On a vu un homme dans le parc. Il / Cet homme n'est certainement pas d'ici.*
b ? *On a vu un homme dans le parc. L'homme n'est certainement pas d'ici.*

L'anaphore définie avec coréférence

L'antécédent et le syntagme nominal défini peuvent comporter le même nom **18a** **18b**. Mais le nom peut aussi être différent : c'est un synonyme (*demeure*) en **20a**, c'est un hyperonyme (*animal*) en **20b**. En revanche, la reprise d'une première mention par un hyponyme n'est pas possible **20c**. Enfin, l'antécédent du SN défini peut être un nom propre **20d**.

20 **a** *Pierre a vu une magnifique maison. La demeure compte au moins huit chambres.*
b *Pierre vient d'adopter un petit chien perdu. L'animal est encore très peureux.*
c # *Pierre vient d'adopter un animal perdu. Le petit chien est encore très peureux.*
d *John Lennon a eu une vie incroyable. Le chanteur avait des admirateurs dans tous les pays.*

L'anaphore définie associative

On parle d'anaphore *associative* quand le syntagme nominal défini réfère à une entité différente de celle de l'antécédent, tout en y étant étroitement liée ➤ XVIII-5.4.1 : en **21a**, *le guidon* est en relation avec l'antécédent *un vélo* ; le défini singulier est approprié parce qu'un vélo n'a, a priori, qu'un seul guidon.

21 **a** *Pierre a acheté un vélo à très bas prix. Le guidon est déjà rouillé.*
b *Quand Pierre est arrivé dans la ville, il a tout de suite trouvé la mairie.*
c *Pierre est arrivé dans une petite ville. Les habitants l'ont accueilli chaleureusement.*

Dans les cas d'anaphore associative, le référent associé au SN défini n'a pas été préalablement introduit dans le contexte, mais il est inférable dans le contexte, parce qu'il entretient une relation implicite avec une entité préalablement introduite. Cette relation n'est pas arbitraire mais en général stéréotypée : le SN défini peut désigner une partie du tout que constitue l'antécédent **21a** ou une entité localisée par rapport à l'antécédent (la mairie de la ville) **21b**, ou encore des individus associés à l'antécédent (les habitants de la ville) **21c**.

3.2.4. L'interprétation générique du syntagme nominal avec article défini

Quand le SN avec article défini ne renvoie pas à une entité spécifique, il peut être interprété comme générique ➤V-1.2.3. Il renvoie alors à une espèce **22a** ou à une sous-espèce **22b**. L'emploi générique est possible au singulier **22a 22b** et au pluriel **22c**.

22 **a** *Le thon est en voie de disparition.*
b *Le thon rouge est en voie de disparition.*
c *Les thons sont en voie de disparition.*

L'interprétation générique peut être facilitée par l'expression d'un contraste avec une autre espèce, par exemple en **23a** où sont comparés deux modes de transport. Cette interprétation est plus difficile si les individus qui représentent l'espèce sont très hétérogènes. D'où l'étrangeté de **23b** malgré le contraste entre *fruit* et *légume* : la diversité des sous-espèces de fruits et de légumes est telle que l'on doit utiliser le pluriel pour l'espèce **23c**.

23 **a** *L'avion est moins polluant que le train.*
b ? *Le fruit a plus augmenté que le légume.*
c *Les fruits ont plus augmenté que les légumes.*

Les critères des emplois génériques des syntagmes nominaux définis

Plusieurs propriétés permettent de repérer les emplois génériques : le syntagme nominal disloqué initial est repris par *ça* plutôt que par *il* **24a 24b** ➤XVIII-2.1.1 ; on ne peut pas poser une question en *lequel* **24c** sauf s'il s'agit de préciser une sous-espèce (par exemple, le thon rouge) ; enfin, le passage du singulier au pluriel ne change pas la vérité de la phrase **24d 24e** ➤IV-2.3.3.

24 **a** *Les chiens, ça aboie.* 'l'espèce des chiens'
b *Les chiens, ils aboient.* 'des chiens spécifiques'
c # *Je sais que le thon est en voie de disparition mais je ne sais plus lequel.*
d *La rose a des épines.*
e *Les roses ont des épines.*

L'interprétation générique du syntagme nominal défini singulier et pluriel

L'interprétation générique au singulier se limite aux noms d'espèces. En **25a**, le syntagme nominal singulier ne désigne pas un individu particulier ancré dans l'espace et dans le temps, mais l'espèce entière dont tout homme particulier est un représentant. Une espèce se distingue des individus qui peuvent la représenter ➤V-1.2.3 : elle n'est pas localisée en un lieu unique, à un moment du temps, et, en tant que distincte des autres espèces, elle est unique. L'interprétation générique de **25a** vient de ce que le nom lui-même dénote une espèce ; il ne s'agit pas d'un emploi spécial du déterminant. Le nom commun *homme* peut être utilisé soit pour référer à l'espèce 'homme' **25a**, soit pour référer à un homme particulier **25b**, comme le nom *thon* peut référer à l'espèce **22a**.

25 **a** *L'homme est mortel.*
b *L'homme est entré. Il portait un chapeau noir.*
c *Les hommes sont mortels.*
d *Les baleines vivent généralement une centaine d'années.*

Au pluriel **25c 25d**, en revanche, l'interprétation générique peut concerner des noms plus variés. En effet, le SN défini pluriel fait référence aux membres d'un ensemble et présuppose un ensemble maximal ➤V-3.2.3. En **25c**, le nom *hommes* ne dénote pas une espèce, le locuteur attribue une propriété à chaque individu

d'un ensemble, qui se trouve recouvrir l'ensemble des membres d'une espèce. En **22c**, l'interprétation générique vient du prédicat verbal, spécialisé pour les espèces (*être en voie de disparition*), et en **25d** de l'adverbe (*généralement*), ainsi que du temps verbal, le présent ayant une interprétation générale ➤ XI-2.2.1. Les énoncés génériques construits au pluriel sont souvent utilisés pour exprimer des généralisations par induction et peuvent être suivis d'une question en *tous* **26a**, contrairement aux énoncés génériques au singulier **26b**.

26 **a** Loc. 1 — *Les hommes sont fourbes.*
Loc. 2 — *Tous ?*
b Loc. 1 — *L'homme est fourbe.*
Loc. 2 — # *Tous ?*

Les emplois quasi génériques de l'article défini

Certains emplois de l'article défini, souvent rapprochés de l'emploi générique, s'en distinguent cependant parce que le singulier ne peut pas être remplacé par le pluriel. Ainsi, en **27**, le singulier est possible, mais le pluriel est exclu.

27 **a** *Le fleuret est un sport trop peu médiatisé.*
b *L'industrie automobile a connu une terrible crise dans les années 2000.*
c *L'inflation est le fléau des économies libérales.*
d *Paul a connu l'amour très tôt.*
e *Au Moyen Âge, l'enfant n'existait pas.*
f *Bell a inventé le téléphone.*
g *Le lait est indispensable à la croissance des bébés.*
h *La beauté n'est pas une qualité rare.*

Le syntagme nominal avec article défini dénote ici non une espèce mais une activité **27a**, un secteur d'activité **27b** ➤ IV-3.6, un phénomène situé dans l'espace et dans le temps **27c**, un sentiment **27d** ➤ IV-3.7, une notion ou un concept abstrait **27e** ➤ IV-3.4, un modèle ou un prototype d'objet **27f**, une matière **27g** ➤ IV-3.3.4, une qualité **27h** ➤ IV-3.8.
Le singulier se justifie car le SN renvoie soit à une entité non dénombrable **27a 27d 27g**, soit à une entité présentée comme unique en son genre **27b 27e 27f** ➤ V-3.2.2.

L'emploi quasi générique du syntagme nominal défini et l'adjectif épithète

Dans certains cas, le nom est modifié par un adjectif (*lambda*, *moyen*, *ordinaire*, *standard*, etc.) qui neutralise les différences possibles entre les individus. Le singulier y est plus naturel que le pluriel **28a 28b**. On retrouve le même effet de neutralisation des différences dans les déterminations gastronomiques comme **28c**, toujours au singulier, et qui prennent souvent une valeur magnifiante. À l'inverse, dans les énoncés qui expriment une norme, c'est le pluriel qui est de mise et le singulier exclu **28e 28f**.

28 **a** *Le Français moyen a deux enfants, une maison, une voiture et un chien.*
b ? *Les Français moyens ont deux enfants, une maison, une voiture et un chien.*
c *Au menu, le boudin noir et sa purée de pommes de terre.*
d ? *Au menu, les boudins noirs et leur purée de pommes de terre.*
e *Les enfants ne prennent pas la parole à table.*
f ? *L'enfant ne prend pas la parole à table.*

L'interprétation de fréquence du syntagme nominal avec article défini

Le syntagme nominal avec article défini singulier et nom temporel peut marquer la fréquence (*le lundi*, *le mardi*, *la semaine*) ➤ XI-4.1.3. Dans ce cas, *le* est proche de *chaque* ➤ V-6.1. Ces expressions indiquent la répétition et signifient 'tous les lundis', 'toutes les semaines'. Par extension, elles peuvent donner lieu à une interprétation d'habitude : 'le lundi en général'. Même si le pluriel n'est pas exclu **29b**, le singulier est plus naturel **29a 29c**.

29 **a** *Jean fait du tennis le lundi.*
b ? *Jean fait du tennis les lundis.*
c *La semaine, Jean travaille au pressing.*
d # *Les semaines, Jean travaille au pressing.*

On trouve aussi l'article défini singulier avec des noms d'unités de mesure (*5 euros le kilo*, *10 euros la bouteille*, ou *être payé 10 euros de l'heure*, *dire dix âneries à la minute*). Le pluriel n'est pas possible (* *5 euros les kilos*), et *le* a une valeur similaire à *chaque*.

L'interprétation générique et noms non dénombrables

Certains noms changent de sens avec l'article défini singulier interprété comme générique. Les noms d'animaux peuvent ainsi être interprétés comme noms d'aliments et devenir non dénombrables ➤ IV-3.1.4. En **30a**, les syntagmes nominaux désignent 'la viande de veau', 'la chair du poisson', et le verbe *aimer* signifie 'aimer consommer tel aliment'. Au pluriel, en revanche, ces mêmes noms précédés de l'article défini restent dénombrables et réfèrent bien à des individus ou à des espèces, c'est-à-dire aux animaux sur pied, et non plus à la chair dont ils sont constitués **30b**.

30 **a** *Pierre aime le veau, le lapin, le bison, le poisson.*
b *Pierre aime les veaux, les lapins, les bisons, les poissons.*

Ce changement de sens ne s'observe que pour des animaux de taille importante. Avec des animaux de petite taille, le singulier ne s'interprète pas comme non dénombrable : ce sont des aliments qu'on peut consommer sans les massifier : on ne les découpe pas (contrairement aux animaux de grande taille), on peut les consommer en une bouchée. Dans ce cas, pour désigner l'aliment, on emploie le pluriel **31a** plutôt que le singulier **31b**, qui indique alors plutôt le parfum ou la couleur. De même avec les noms de fruits, s'ils sont gros et se découpent ou s'écrasent, le singulier peut avoir le sens d'aliment **31c** plus facilement que s'ils sont petits et avalables **31d**, auquel cas on emploie plutôt le pluriel **31e**.

31 **a** *Pierre aime les escargots, les huitres, les bigorneaux.*
b ? *Pierre aime l'escargot, l'huitre, le bigorneau.*
c *Pierre aime la mangue, la banane.*
d ? *Pierre aime la fraise, la mure.*
e *Pierre aime les fraises, les mures.*

3.2.5. L'interprétation du syntagme nominal défini avec un nom de rôle

Quand un syntagme nominal défini comporte un nom de rôle ou de fonction **32a 32b 32c 32d**, il ne renvoie pas à un individu spécifique ➤ IV-3.2.2. On parle d'emploi *intensionnel*, ou *attributif*, et le référent peut varier selon les situations. Au singulier, le SN défini suppose un référent unique **32a 32b 32c**, mais le pluriel est possible également dans cet emploi **32d**.

32 **a** *Tu devrais porter plainte contre l'auteur de cet article, quel qu'il soit.*
b *Le vainqueur de la course recevra une coupe.*
c *Le président de la République est le chef des armées.*
d *Les vainqueurs recevront une coupe.*
e *Le président de la République a remercié une fille qui lui donnait un bouquet.*

Un même SN peut référer au rôle ou à la fonction **32c** ou bien à l'individu qui l'assume **32e**. En **32e**, il y a un seul référent, et le SN pourrait être remplacé par un nom propre.

L'emploi intensionnel en dehors du nom de rôle

Un syntagme nominal peut être en emploi intensionnel lorsque le nom n'est pas un nom de rôle ou de fonction. C'est le cas en **33a**, où le SN s'interprète comme 'celui qui a assassiné Smith, en tant qu'il est cet assassin', avec un jugement qui se justifie, par exemple, par les circonstances du crime. L'ajout, sans changement de sens, de *quel qu'il soit* permet de repérer l'emploi intensionnel. Celui-ci peut occuper toutes les fonctions syntaxiques, notamment *sujet* **33a**, *complément direct* **33b** ou *ajout* **33c**.

33 **a** *L'assassin de Smith, quel qu'il soit, est fou.*
b *On élit le directeur tous les cinq ans.*
c *Pierre n'aimerait pas se retrouver seul avec l'assassin de Smith.*

La question de l'existence du référent du SN intensionnel est débattue par les philosophes. Certains soutiennent en effet qu'il dénote une propriété qui peut ne pas avoir de référent (*le roi de France*), et donc qu'ils ne présupposent pas l'existence de leur référent.

3.2.6. Les interprétations quasi indéfinies du syntagme nominal avec article défini

Dans certains cas, l'emploi de l'article défini se rapproche de celui d'un indéfini : le bébé prend un doigt en **34a**, Paul dort sur un côté en **34b**, et en **34c**, rien ne dit que le collègue n'a qu'une seule fille. Le singulier, dans ce cas, ne suppose pas l'unicité, et *le* pourrait être remplacé par *un*.

34 **a** *Le bébé prend le doigt de l'infirmière.*
b *Paul dort sur le côté.*
c *J'ai rencontré la fille d'un collègue.*
d *Il faut introduire la bande magnétique entre les pages du livre.*

Cet emploi est possible également au pluriel, comme pour *les pages du livre* en **34d**. Dans ce cas, le pluriel ne réfère pas à tous les éléments, mais à une partie seulement. En l'occurrence, la bande magnétique sera glissée entre deux pages du livre, et pas entre chaque paire de pages. Dans cet emploi, l'article défini singulier suppose bien l'existence du référent, mais pas son unicité, et l'on parle d'article défini *faible*. Il introduit un nom relationnel, et notamment un nom de partie du corps, suivi ou non d'un complément **34a** **34b** > IV-3.1.3.

L'interprétation quasi indéfinie du syntagme nominal défini avec complément

L'article défini *faible* peut introduire un nom relationnel, et notamment un nom de partie du corps, avec un complément en *de* **35**. Le singulier est approprié alors que l'entité désignée n'est pas unique : une route a deux bords, un carrefour, quatre coins et une infirmière, plusieurs doigts. Les différences entre les éléments ne sont pas considérées comme pertinentes dans ce contexte, mais elles peuvent le devenir ailleurs **35d**.

35 **a** *Pierre s'est arrêté sur le bord de la route.*
b *La boulangerie se trouve au coin de la rue Broca et du boulevard Arago.*
c *Le bébé tient le doigt de l'infirmière.*
d Le témoin — *La victime était sur le bord de la route quand elle a été percutée.*
Le policier — *Quel bord de la route ?*

> *Quels contextes pour l'interprétation faible du défini singulier ?*
>
> Cet emploi faible du singulier est naturel quand le nombre de référents possibles est connu ou limité. Chacun sait par exemple qu'une main a typiquement cinq doigts et une route deux bords. En revanche, le nombre des branches d'un arbre ou des virages d'une route n'est ni fixe, ni limité, d'où le caractère étrange de **36a** et **36b**. De son côté, **36c** est interprété comme référant à un fauteuil spécifique et non à l'activité de nettoyage de fauteuils, car le nom *fauteuil* n'est pas un nom relationnel, à la différence du nom *fenêtre* par exemple (qui est une partie d'une maison).
>
> **36** **a** *# Jean a attrapé la branche de l'arbre.*
> **b** *# Pierre s'est garé après le virage de la route.*
> **c** *Pierre a nettoyé le fauteuil du salon.*
>
> La présence d'un complément indéfini facilite cette interprétation dite *faible* **37a**. Ainsi, à la différence de **37b**, **37a** ne présuppose pas que le collègue n'ait qu'une seule fille. Plusieurs propriétés distinguent les deux syntagmes nominaux : la construction impersonnelle, qui permet d'introduire une nouvelle entité, est plus naturelle avec un complément indéfini **37c** **37d** > II-4.4.2 > V-1.2.2. À l'inverse, la construction disloquée est plus difficile **37e** **37f** > XVIII-2.2.2.
>
> **37** **a** *J'ai rencontré la fille d'un collègue.*
> **b** *J'ai rencontré la fille de mon collègue.*
> **c** *Il est venu la fille d'un collègue.*
> **d** *# Il est venu la fille de mon collègue.*
> **e** *# Je la connais, la fille d'un collègue.*
> **f** *Je la connais, la fille de mon collègue.*
>
> *L'article défini avec les noms de partie du corps*
>
> L'article défini *faible* peut également introduire un nom de partie du corps sans complément : le singulier est approprié en **38a** et **38b** alors même que plus d'une entité (mais en nombre réduit et connu) peut servir de référent. Il en va de même avec d'autres noms décrivant une possession *inaliénable* : noms de vêtements portés **38c**, de parties constitutives d'un objet **38d** > IV-3.3.2. Il faut noter que le possesseur et le nom de partie doivent appartenir à la même phrase **38e**.
>
> **38** **a** *Paul lève le bras.*
> **b** *On lui fait une piqure à la jambe.*
> **c** *Paul a la manche déchirée.*
> **d** *Ce fauteuil a le pied cassé.*
> **e** *# Voici Paul. La jambe fait mal.*

L'article défini dans les locutions verbales

Un autre emploi quasi indéfini est celui du complément nominal de certaines constructions verbales **39**. Le syntagme nominal réfère à un type d'entité : *prendre l'ascenseur*, au sens de monter ou descendre en ascenseur, *aller à l'école* au sens d'être écolier.

39 **a** *Pierre écoute la radio / lit le journal.*
b *Paul prend l'ascenseur / va à l'école.*

Là encore, l'emploi du singulier ne suppose pas l'unicité. Il n'est pas nécessaire qu'il n'existe qu'une seule radio dans la situation décrite, un seul journal, un seul ascenseur, ou une seule école. C'est plutôt l'activité qui est décrite et le SN peut être considéré comme dénotant non pas un objet individuel mais un type d'objet. Cet emploi peut être rapproché de celui d'un indéfini **40a** ➤V-4.2 ou d'un nom sans déterminant **40b** ➤V-1.4.

40 **a** *Pierre lit un journal / prend un métro.*
b *Paul va en pension.*

De même, **41a** peut être énoncée dans une pièce qui comporte plusieurs fenêtres fermées. Dans ce cas, le locuteur n'opère pas de distinction entre les différentes fenêtres de la pièce, il s'agit de décrire une action, quelle que soit la fenêtre à laquelle elle s'applique. En **41b**, il est fait explicitement référence à deux trains différents, puisque *changer à Rennes* signifie descendre d'un train pour monter dans un autre train.

41 **a** *Ouvre la fenêtre s'il te plait !*
b *Pour venir, Pierre a pris le train et a changé à Rennes.*

Le défini singulier et les activités stéréotypiques

Dans cet emploi, le nom, ou la combinaison du verbe et du nom, décrit une activité stéréotypique. Ainsi, *ouvrir la fenêtre*, c'est aérer ou refroidir la pièce ; *aller à l'hôpital*, ce n'est pas simplement se déplacer d'un lieu vers un autre, mais aller se faire soigner ou examiner, ou bien rendre visite à un malade. De la même façon, *lire le journal*, c'est lire pour s'informer, *aller à l'école*, c'est être écolier. C'est pourquoi des noms même de sens proches ne sont pas toujours possibles dans cet emploi : appeler le médecin est plus naturel qu'appeler l'infirmière (sauf s'il s'agit d'une infirmière qui vient régulièrement) **42a** ; *prendre la route*, *la mer*, entendus comme voyager sur route ou sur mer, plus naturels que *prendre le chemin* ou *l'océan* **42c**.

42 **a** *Si tu te sens malade, tu devrais appeler le médecin.*
b *# Si tu te sens malade, tu devrais appeler l'infirmière.*
c *Paul va prendre la mer.*
d *# Paul va prendre l'océan.*

De façon générale, dans ces expressions, l'emploi de l'article défini singulier permet d'effacer les différences individuelles et de faire référence soit à un type d'objet plutôt qu'à un objet particulier, soit à une fonction plutôt qu'à un individu : en **42a**, c'est non un médecin particulier mais la fonction de médecin qui est pertinente et l'article défini singulier réfère à un individu quelconque qui incarne la fonction.

Les expressions verbales figées avec syntagme nominal défini

Dans les expressions verbales figées comme *être sur la sellette*, *prendre la mouche*, *casser la croute*, *prendre la poudre d'escampette*, les syntagmes nominaux définis ne sont pas référentiels ➤II-6.2. Corrélativement, le SN ne se prête pas à une reprise pronominale **43a**. Cependant, dans certains cas, l'article défini s'interprète comme dans les emplois référentiels : en **43b**, le cadre que constitue une soirée est perçu comme défini par un ton d'un certain type et un seul. Dans d'autres cas, la relation métaphorique met en jeu un élément référentiel. Ainsi, en **43c**, *jeter l'argent par les fenêtres* met en jeu une entité de type *argent*, qui est identifiée dans la situation où est employée l'expression. L'article défini y est donc justifié.

43 **a** *# Quand Pierre prend la mouche, il la regrette ensuite.*
b *C'est toujours Marie qui donne le ton, mais il ne plait pas toujours à tout le monde.*
c *Acheter ce vêtement, c'est jeter l'argent par les fenêtres.*

3.2.7. L'interprétation du syntagme nominal attribut avec article défini

Le syntagme nominal avec article défini en fonction d'attribut du sujet **44a** ou du complément **44b** exprime une propriété ➤ IV-6.3. Le nom est un terme de parenté suivi d'un complément en *de* ➤ IV-3.2.1, ou un autre nom relationnel (*ami*, *disciple*, *élève*, *partisan*) qui prend aussi un complément en *de*.

44 **a** *Marie est l'élève de Pierre.*
b *Je te croyais l'amie de Pierre.*
c *Marie est la fille de Pierre et pourtant elle ne ressemble pas du tout à ses sœurs.*
d *C'est le comble / le pompon / la meilleure !*

➤ Syntagme nominal figé avec un sens intensif (*La gaffe !*) ➤ XII-1.3.4 ➤ XII-4.7.3

Le syntagme nominal défini attribut ne réfère pas à un objet ou une personne : il exprime une propriété ou une relation, en emploi dit *prédicatif*. Comme l'adjectif attribut, le SN attribut se pronominalise en *le*, indépendamment du genre du nom (*Je le suis, l'amie de Pierre.*) ➤ III-3.2.5. Comme dans l'emploi dit *faible* ➤ V-3.2.6, le singulier n'est pas interprété comme unique : **44a** ne dit pas que Pierre a une seule élève, et **44c** est tout à fait approprié même si Pierre a plusieurs filles, puisque le locuteur mentionne les sœurs de Marie.

L'attribut et le complément d'identité

Après *être*, un complément nominal peut aussi être un complément d'identité ; il est alors référentiel et la phrase établit une identité entre deux individus **45a**. L'emploi référentiel se distingue de l'emploi prédicatif : le singulier suppose l'unicité, d'où la bizarrerie de **45b** ➤ III-3.2.1.

45 **a** *Sur la photo, Marie est la fille au chapeau rouge.*
b *# Marie est la fille au chapeau rouge et elle ne ressemble pas du tout à l'autre fille au chapeau rouge.*

Le syntagme nominal en apposition avec article défini

Le syntagme nominal avec article défini en apposition à un nom **46a** ou à un pronom **46b** est souvent rapproché de l'attribut ➤ IV-5.4.1. Il peut avoir une interprétation prédicative, comme en **46a** où rien ne dit que Pierre n'a qu'un seul ami. Mais il peut aussi avoir une interprétation référentielle, comme un complément d'identité : **46b** suppose qu'il n'y a qu'un élève au fond de la classe.

46 **a** *Paul, l'ami de Pierre, viendra demain.*
b *Toi, l'élève du fond, réponds-moi !*

3.3. L'interprétation du déterminant démonstratif

Le syntagme nominal introduit par un démonstratif a plusieurs interprétations ➤ tableau V-12, notamment :
- en emploi déictique, il renvoie à une entité présente dans la situation (*Mets ce chapeau !*) ;
- en emploi anaphorique, ou de reprise, il renvoie à une entité déjà mentionnée (*J'ai vu un drôle de type et je ne suis pas pressé de revoir cet individu.*) ;
- en emploi générique, il renvoie à une espèce (*Ils sont fous, ces sorciers !*).

3.3.1. À quoi réfère le syntagme nominal introduit par un démonstratif ?

Les emplois du syntagme nominal démonstratif

Le syntagme nominal introduit par un démonstratif permet d'identifier le référent grâce à la situation **47a** ou aux éléments du contexte linguistique **47b**. Son emploi typique est déictique **47a** ➤ V-3.3.2, mais il a aussi un emploi de reprise, ou anaphorique **47b** ➤ V-3.3.3.

47 **a** [Devant un étal de livres] *Je voudrais ce livre.*
b *Un homme est entré. Cet individu nous a tout de suite déplu.*
c *Tu te souviens de ce chemin qui conduisait à la plage ?*
d *Elle a un siamois. Ces chats sont magnifiques.*

Le SN démonstratif a d'autres emplois, comme l'emploi mémoriel **47c** ou générique **47d** ➤ **tableau V-12**. Tous ces emplois ont en commun de dénoter une entité identifiée dans le contexte (par un geste, par une expression précédente) et d'attirer l'attention sur elle. Cette entité apparait comme remarquable, parce qu'elle contraste avec d'autres, parce qu'elle devient *topique de phrase* ou *topique de discours* ➤ **I-7.2.2** ➤ **I-7.3.1**, à cause de ses propriétés dignes d'intérêt, ou encore à cause d'une valeur émotive associée.

EMPLOI	SINGULIER	PLURIEL
générique	*J'ai acheté un chartreux parce que* [*ce chat*] *est affectueux.*	*J'ai acheté un chartreux parce que* [*ces chats*] *sont affectueux. Ils sont fous,* [*ces sorciers*] *!*
prédicatif	*Paul,* [*ce voyou*]*, ne nous a pas appelés.*	*Les enfants,* [*ces voyous*]*, ont enfumé la pièce !*
réfère à une entité spécifique		
déictique	*J'ai choisi* [*ce livre*].	*J'ai pris* [*ces livres*].
anaphorique	*Il y avait un ogre…* [*Cet ogre*] *avait de grandes dents.*	*J'ai demandé aux élèves mais* [*ces enfants*] *ne voulaient pas.*
mémoriel	*Je revois* [*cette route qui montait au village*].	*une colère, de* [*ces colères noires, qu'on voit rarement*]
quasi indéfini	*Dans la rue, il y avait* [*ce type qui criait*].	*Dans la rue, il y avait* [*ces types qui criaient*].

Tableau V-12. *Les principaux emplois du syntagme nominal démonstratif*

Lorsque le SN est introduit par un démonstratif, il peut inclure les formes *-ci* et *-là* qu'on retrouve avec le pronom démonstratif *celui* (*ce livre-ci*, *celui-ci*, *ce livre-là*, *cette ancienne objection-là*, *celui-là*) ➤ **XVIII-4.1.3**.

Le démonstratif et l'identification du référent

Comme avec les autres déterminants définis, le syntagme nominal avec déterminant démonstratif renvoie à un référent identifiable de façon univoque ➤ **V-1.2**. L'interprétation du SN démonstratif suppose de combiner informations contextuelles et informations fournies par le nom pour identifier le référent.

Dans la situation **48a**, l'énonciation du démonstratif s'accompagne d'un geste, un doigt tendu, un mouvement de la tête, un regard, attirant l'attention sur le livre que le locuteur entend désigner. Dans cet emploi déictique, le référent est à identifier, éventuellement parmi d'autres référents semblables, grâce à la situation et aussi grâce au contenu du nom ➤ **XVIII-4.1.3**. Un SN avec article défini, en revanche, serait inapproprié, car l'article défini singulier suppose un référent unique **48b** ➤ **V-3.2** ; l'énoncé **48b** serait acceptable s'il s'agit d'un livre spécifique dont les interlocuteurs ont déjà parlé.

48 **a** [Devant un étal de livres] *Tu vois ce livre ?*
b [Devant un étal de livres] # *Tu vois le livre ?*
c […] *je crois bien que sur ma planète il y a quelque part un vieux rat.* […] *Tu pourras juger ce rat.* (Saint-Exupéry, 1943)

On dit souvent que le démonstratif est associé à la proximité avec le locuteur, comme en **48a**. Mais ce n'est pas son seul emploi : en **48c**, c'est le contexte linguistique, c'est-à-dire le discours, qui permet d'identifier le référent. Le SN démonstratif est alors anaphorique et c'est le plus souvent une mention préalable qui permet d'identifier sont référent ➤ **XVIII-5.4.3**.

> *Le déterminant démonstratif et les noms de temps*
>
> Avec un nom de temps, le démonstratif réfère bien à la période (éventuellement la situation) correspondante la plus proche : *à cette heure*, réfère au moment de l'énonciation ; *ce soir*, au soir de la journée même où l'expression est énoncée ; *cette année*, à l'année dans laquelle on se trouve ; *ce lundi*, *cet été*, au lundi, à l'été le plus proche, passé ou à venir ; *en ce lieu*, au lieu où le locuteur parle. Mais il s'agit là d'un phénomène isolé. En général, quand il s'agit d'insister sur la proximité ou l'éloignement, ce rôle est dévolu aux formes *-ci* et *-là* ➤ **XVIII-4.1.3**.

Le démonstratif et l'article défini

Le rôle crucial du contexte explique certaines différences avec l'article défini. Le démonstratif peut désigner une entité parmi d'autres qui pourraient être désignées par le même nom **49a**, tandis que l'article défini, au singulier, présente le référent comme unique **48b 49b**. Cette désignation s'accompagne éventuellement d'un effet de contraste **48a 49a**. Le démonstratif avec un nom affectif ➤ IV-5.2.3 peut désigner sans difficulté une entité non encore mentionnée **49c**, ce qui n'est pas le cas pour l'article défini **49d**. En effet, le recours à un geste, ou à un autre élément accompagnant l'énonciation, supplée alors au manque d'information de ce type de nom.

49 **a** *Peux-tu t'occuper de ce texte aujourd'hui, et de l'autre demain ?*
b # *Peux-tu t'occuper du texte aujourd'hui et de l'autre demain ?*
c [En désignant un dessin sur le mur] *Qui a fait cette horreur ?*
d [En désignant un dessin sur le mur] # *Qui a fait l'horreur ?*

Le syntagme nominal démonstratif et les informations nouvelles

Le syntagme nominal démonstratif peut apporter des informations nouvelles sur une entité **50a** : *ce* assure le maintien de la référence. Avec un article défini, en revanche, les informations supplémentaires seraient présentées comme partagées **50b**.

50 **a** *Depuis qu'il s'est lancé en politique, G. K. ne sort plus sans ses gardes du corps. À 44 ans, cet ancien champion du monde d'échecs est aujourd'hui le principal opposant du président P.* (*leblogtvnews.com*, 19 oct. 2007)
b *Depuis qu'il s'est lancé en politique, G. K. ne sort plus sans ses gardes du corps. À 44 ans, l'ancien champion du monde d'échecs est aujourd'hui le principal opposant du président P.*

Encore faut-il que les propriétés associées au nom soient pertinentes. Ainsi, en **51a**, le client peut être décrit comme italien, si son accent (perçu quand il a commandé) a permis au patron de le reconnaitre comme tel, ce qui n'est pas le cas en **51b** qui est étrange. Cela ne veut pas dire que le SN démonstratif ne puisse pas apporter des informations nouvelles, comme en **50a**, mais elles doivent être justifiées. Ainsi, la phrase **51c** est possible parce que la classification comme *géant barbu* de celui qui est entré s'appuie sur son apparence.

51 **a** *Un homme entra dans le bar et commanda un demi au comptoir. Le patron dévisagea avec curiosité cet Italien buveur de bière.*
b # *Un homme entra dans le bar. Le patron dévisagea avec curiosité cet Italien buveur de bière.*
c *Un homme entra dans le bar. Le patron dévisagea avec curiosité ce géant barbu.*

Le démonstratif et l'autonomisation du référent

Le syntagme nominal avec démonstratif présente le référent de façon plus autonome que le SN introduit par l'article défini, sans supposer une relation avec une autre entité, comme une relation de possession ou de tout-partie ➤ V-3.2. En **52a**, le démonstratif identifie le référent grâce à la perception qu'en ont les interlocuteurs. La suite en **52b**, en revanche, est inappropriée dans la mesure où l'article défini suggère qu'il s'agit de la voiture du locuteur ou de l'interlocuteur. En **52c**, *le toit* est identifié comme une partie de la maison et l'usage du démonstratif est difficile **52d** : le SN démonstratif n'a pas d'emploi comme anaphore *associative* ➤ V-3.2.3.

52 **a** [Devant une voiture] *Cette voiture est absolument dégoutante. Je me demande à qui elle peut bien appartenir.*
b [Devant une voiture] *La voiture est absolument dégoutante.* ? *Je me demande à qui elle peut bien appartenir.*
c *Nous venons d'acheter une maison. Malheureusement, le toit est en mauvais état.*
d *Nous venons d'acheter une maison.* # *Malheureusement, ce toit est en mauvais état.*

Le démonstratif et la saillance du référent

Parce qu'il s'appuie sur des éléments qui accompagnent l'énonciation, le syntagme nominal démonstratif met souvent en valeur le référent, qui est dit *saillant*. C'est le cas avec l'usage déictique **49a 49c**. Le démonstratif anaphorique peut également rendre saillant le référent, notamment en en faisant un topique. En **53a**, *le mur* réfère au mur introduit par l'indéfini (*un mur*), c'est-à-dire un élément de la situation parmi les autres. Avec le démonstratif (*ce mur*), la narration s'interrompt au profit d'une description du mur : *ce mur* devient un topique, à propos duquel le narrateur apporte des informations particulières.

53 **a** *Je butai dans un trottoir et trouvai, à ma droite, un mur. Il n'y avait plus qu'à cheminer, patiemment, tant que mes jambes me porteraient, tant que le mur me guiderait. Ce mur était troué de vides au fond desquels se cachaient des portes closes.* (Boileau et Narcejac, 1955)

b *Ce qu'il y a de plus beau de toutes les choses données par Dieu, c'est ce corps d'Hélène Lagonelle, incomparable, cet équilibre entre la stature et la façon dont le corps porte les seins, en dehors de lui, comme des choses séparées.* (Duras, 1984)

Cette saillance du SN démonstratif peut s'accompagner d'une valeur émotive **53b** ou intensive. En **53b**, le démonstratif exprime l'admiration du locuteur devant un corps hors du commun (*incomparable*). On retrouve cette valeur dans certains énoncés nominaux à valeur intensive **54** ➤XII-4.7.1.

54 **a** *Il s'ajuste le col devant la glace. Un coup de crasseux. Là ! il se rabat les mèches sur les tempes.* […] *Cet air décidé, nerveux !* (Boudard, 1963)

b *La divinité Art me paraissait encore plus frelatée que les autres. Ah ! ces religieux de l'Art ! Ces fervents yeux mi-clos main au front, saisis par l'éclair esthétique ! Ils communient avec la beauté vingt fois par jour.* (Boudard, 1963)

3.3.2. L'emploi déictique du démonstratif

Dans son emploi déictique, le syntagme nominal démonstratif réfère à un élément de la situation d'énonciation, souvent identifié grâce à une forme d'ostension. En **55a**, il s'agit d'un geste de la main, des yeux, du menton. Le référent n'est pas nécessairement visible, d'autres sens que la vue permettant l'identification, comme l'odorat en **55b**.

55 **a** *C'est Pinaud ! halète Bérurier* […]. *Regarde ce sang ! Tout ce sang !* (San-Antonio, 1969)

b *Mais d'où vient cette odeur de fumée ?*

c *Ce train ne prend pas de voyageurs.*

Le référent n'est même pas toujours présent : il suffit que la situation d'énonciation comporte des éléments permettant de l'identifier. Ainsi, l'avis **55c** affiché près de la voie où se trouve le train en question, ou même sur un quai le long d'une voie encore vide, suffit aux voyageurs pour comprendre de quel train il est question.

Le syntagme nominal démonstratif et le discours en cours

Comme d'autres expressions déictiques ➤XVIII-4.1.5, le syntagme nominal démonstratif peut renvoyer au discours en cours. En **56a**, le référent de *cet ouvrage* est l'ouvrage même qui contient la phrase. En **56b**, il s'agit plutôt d'un emploi anaphorique : le démonstratif réfère à la citation, qui fait partie du discours qui précède.

56 **a** *On me demande, ceux qui ont feuilleté mon manuscrit chez P. ou ailleurs, de vous prévenir, éventuels clients et clientes, que cet ouvrage n'est pas à laisser entre toutes les mains, qu'il est pas correct du tout* […] *!* (Boudard, 1963)

b *« Yes we can » : ces mots du discours de la victoire de Barack Obama, prononcé à Chicago avec une éloquence et une élégance rares, résument le thème d'une campagne historique.* (irpp.org, déc. 2008-janv. 2009)

Démonstratif et centre déictique

L'usage déictique suppose un point de vue, souvent appelé *centre déictique*, par rapport auquel le contexte est construit. Il s'agit habituellement du locuteur ou du narrateur. Mais ce point de vue peut être modifié au cours de la narration, le narrateur adoptant alors le point de vue d'un personnage dont il décrit la perception ou la pensée, notamment dans le discours indirect libre ➤XVIII-6.4. Ainsi, c'est le point de vue du cheikh qui s'exprime dans le syntagme nominal *ce petit être énergique* en **57a** ; et ce sont pour les migrants que le plancher peut être considéré comme un lit en **57b** ; une telle description serait difficile en **57c**.

57 **a** *Enfin, on consent à recevoir le Boa* […]. *De loin, le cheikh lui apparaît massif et immaculé* […]. *Le Boa, au lieu de présenter bêtement ses respects au prince, lui fait part de son souhait de développer les haras dans sa ville, Coca. Le cheikh fronce les sourcils, ne sait d'où sort ce petit être énergique* […]. (Kerangal, 2010)

b *Les migrants considérèrent le plancher du wagon et décidèrent que pour une nuit, on pouvait se satisfaire de ce lit.*

c *# Les ouvriers réparaient le plancher du wagon et enfonçaient des clous dans ce lit.*

3.3.3. L'emploi anaphorique du démonstratif

En emploi de reprise, ou anaphorique, le syntagme nominal démonstratif reprend un référent présent dans le texte ou nommé dans l'interaction, appelé son *antécédent* ➤ IX-2.1 ➤ XVIII-5.1.1.

L'emploi du syntagme nominal démonstratif avec le même nom

En emploi anaphorique, le démonstratif reprend souvent un autre syntagme nominal ➤ XVIII-5.4.3. Quand les deux noms sont les mêmes, on parle d'*anaphore fidèle*. En **58a**, dans la suite *un kriss… le kriss… ce kriss*, le démonstratif permet d'insister sur l'identité du référent, soulignée par l'adjectif *même*, référent associé à des catastrophes successives. Le kriss devient un topique de discours ➤ I-7.3.1. En **58b**, le SN démonstratif (*cet ogre*) réfère à un individu mentionné précédemment ; il est topique de phrase, avec un effet de rupture : la narration est interrompue par la description de l'ogre.

58 a *L'an dernier, à Calcutta, je mis la main sur un kriss au manche incrusté qui valait une fortune. L'auto qui me ramenait au port accrocha une femme et la tua* […]. *Finalement, le kriss fut vendu à Boston. L'actrice qui l'avait acheté se coupa la gorge avec ce même kriss* […]. (Narcejac, 1948)

b *Il était une fois un ogre… Cet ogre, évidemment, a de très grandes dents et aime beaucoup dévorer les petits enfants. Tellement, qu'il les a presque tous mangés, sauf Zéralda.* (Ungerer, 1971)

L'emploi du syntagme nominal démonstratif avec un autre nom

Dans le syntagme nominal démonstratif, le nom peut être différent de celui de l'antécédent. Il n'apporte pas forcément d'information sémantique importante : il s'agit d'un quasi-synonyme (*exposition* et *rétrospective*) **59a**, ou d'un hyperonyme (*abbé* et *prêtre*) **59b** de l'antécédent. En **59a**, l'apport d'information, par l'adjectif *vaste*, est minimal ; en **59b**, il faut savoir qu'un abbé est un prêtre.

59 a […] *témoigne C. B., qui a conçu l'exposition « H., le rêve de la couleur » au Centre de la Vieille Charité. Cette vaste rétrospective organisée grâce au soutien de la Fondation H. de Vienne, est au cœur d'un projet atypique porté par cette énergique quinquagénaire depuis trois ans.* (*La Croix*, 23 aout 2012)

b [*Ma pauvre mère*] *a communié, m'a dit l'abbé Entraives, l'aumônier, lorsqu'il est venu me voir au mitard. Au bout du désespoir et de la souffrance, elle s'est rappelé sa communion, les sœurs pourtant pas si tendres qui l'avaient éduquée chrétienne dans leur pensionnat. Oh ! Je la comprends, j'ai pas le sens de la religion mais ça me paraît normal qu'elle écoute les paroles feutrées, consolatrices de ce prêtre qui dans son genre me semble un homme infiniment respectable.* (Boudard, 1995)

Dans d'autres cas, le SN démonstratif apporte des informations nouvelles, par exemple celles qui concernent l'apparence, l'âge, le comportement **60a**. Le nom avec démonstratif peut aussi être un nom affectif ➤ IV-5.2.3, qui exprime l'attitude du locuteur **60b**.

Ce type d'emploi est d'autant plus naturel que le référent est connu des interlocuteurs. Ainsi, en **60c**, le passage de *livre* à *roman* est possible, parce que les interlocuteurs savent que Balzac a écrit des romans. La presse utilise volontiers un SN démonstratif porteur d'informations nouvelles pour reprendre un nom propre (*cette énergique quinquagénaire*) **59a**. L'information peut être inattendue comme dans *cette femme redoutable* en **60d**, mais l'adjectif *redoutable* se trouve en fait justifié par la phrase qui suit (et qui annonce les difficultés du festival).

60 a *Marie entra dans la pièce. Cette femme d'une quarantaine d'années était très belle.*

b *Ils* […] *se sont dirigés vers la chambre de Meinthe. J'ai entendu l'un d'eux qui disait : Fais-lui une piqûre de camphre. Autrement cette salope va nous claquer entre les doigts… Oui. Yvonne a entendu la même chose.* (Modiano, 1975)

c *Je me souviens qu'il y avait sur la table un livre de Balzac. Je me suis demandé ce que ce roman faisait là.*

d *Voilà quarante-trois ans, la pianiste É. R. fondait sur place une académie festival : le début de la belle aventure. Parmi ses élèves, P. E. se souvient : « Cette femme redoutable était une merveilleuse pédagogue, se souvient-il. Mais elle n'avait pas la langue dans sa poche et finit par se fâcher avec les édiles qui la subventionnaient… »* (*La Croix*, 23 aout 2012)

> *L'emploi cataphorique du syntagme nominal démonstratif*
>
> Quand l'antécédent suit le syntagme nominal démonstratif, on parle d'emploi *cataphorique* ➤ XVIII-5.5. Dans ce cas, l'antécédent est déjà identifié pour le locuteur, mais pas encore pour l'interlocuteur : en **61a**, le SN qui suit décrit ce qui est caractérisé comme *spectacle désolant*, la ponctuation (le deux-points) pouvant jouer un rôle d'ostension et indiquer que l'explication suit. L'article défini seul serait plus difficile, et devrait être accompagné d'un adjectif (*suivant*) **61b** ou d'un complément de nom **61c**.

61 **a** *Nous voilà arrivés à Stonehenge* […]*. Très vite, nous sommes déçus par ce spectacle désolant : un amas de vieilles pierres posées les unes sur les autres, sans perspective ni même de splendeur.* (*belgium-oxford.skyrock.com*, 20 aout 2005)
b *Très vite, nous sommes déçus par le spectacle désolant suivant : un amas de vieilles pierres posées les unes sur les autres, sans perspective.*
c *Très vite, nous sommes déçus par le spectacle désolant d'un amas de vieilles pierres posées les unes sur les autres, sans perspective.*

L'emploi anaphorique du syntagme nominal démonstratif sans antécédent nominal

Le syntagme nominal démonstratif en emploi anaphorique peut ne pas avoir d'antécédent nominal : une action, un comportement, une situation, peuvent avoir été décrits par un syntagme verbal ou une phrase. Le SN démonstratif y réfère ensuite au moyen d'un nom qui permet de résumer ou de décrire ce référent, procédé fréquemment exploité dans la presse : c'est ainsi que sont utilisés *cette initiative* en **62a** et *cette réaction* en **62b**.

62 **a** *Quatre intellectuels issus de la gauche turque ont lancé, lundi 15 décembre sur l'Internet, une pétition demandant pardon aux « frères et sœurs arméniens »* […]*. En quatre jours, le texte a été signé par 13 000 Turcs. Cette initiative marque un nouveau pas dans le rapprochement entre la Turquie et l'Arménie* […]. (*Le Monde*, 19 déc. 2008)
b *Cette attitude l'a ennuyée, je veux dire qu'elle en a éprouvé ce découragement que l'on a lorsque quelqu'un se conduit d'une façon conventionnelle ou, dans une situation donnée, prononce les paroles qu'on attendait. Je comprends cette réaction mieux que personne* […]. (Dutourd, 1967)

3.3.4. L'emploi générique du syntagme nominal démonstratif

Certains syntagmes nominaux démonstratifs ont un emploi générique ➤**V-1.2.3**. L'interprétation générique est possible grâce à l'adjectif, qui exprime une propriété stable ('être fou', 'être affectueux'), et au temps verbal (présent, imparfait) qui peut ne pas décrire une situation particulière ➤**XI-2.2.1** ➤**XI-2.4.1**. En **63a**, l'emploi générique s'appuie sur l'emploi déictique ; en effet, la généralisation se fait à partir d'une situation particulière où un ou plusieurs individus, qui se trouvent être des sorciers, se comportent de façon étrange pour le locuteur, autrement dit, la généralisation se fait par induction. Avec l'article défini générique, en revanche, le SN ne prend pas appui sur des spécimens particuliers, et **63b** énonce une vérité générale qui concerne l'ensemble des sorciers, et rejaillit par là sur ses membres ➤**V-3.2.4**.

63 **a** [Titre de film] *Ils sont fous, ces sorciers !* (Georges Lautner, 1978)
b *Ils sont fous, les sorciers !*
c *Vous avez des chartreux ! Ces chats sont très affectueux, à ce qu'il parait.*
d *Vous avez des chartreux ! Ce chat est très affectueux, à ce qu'il parait.*

Les démonstratifs de **63c** et **63d** font partie d'une suite discursive. Dans ce cas, l'emploi générique s'appuie sur l'emploi anaphorique. La généralisation se fait à partir de l'antécédent, et le démonstratif désigne un sous-ensemble ou une sous-espèce : les chartreux sont une sous-espèce de chats. Le singulier et le pluriel sont possibles.

Le syntagme nominal démonstratif et le syntagme nominal avec article défini en emploi générique

Au pluriel **63c**, le syntagme nominal démonstratif établit, à partir des chats de l'interlocuteur, une généralisation qui s'étend à tous les chartreux ; avec le singulier **63d**, la généralisation s'étend à la sous-espèce des chartreux. Quand il réfère à un sous-ensemble (*ces chats* pour 'le sous-ensemble des chats qui sont des chartreux') ou à une sous-espèce (*ce chat* pour 'la sous-espèce chartreux'), le SN démonstratif a une valeur contrastive, qui pourrait être soulignée par *-là* (*ces chats-là*), ou par *cette sorte de*, *cette espèce de*, *ce genre de*.
Le démonstratif se distingue ainsi de l'article défini : en emploi générique, un SN avec article défini réfère à la totalité de l'ensemble correspondant au nom (*les chats* pour 'l'ensemble des chats') ou à l'espèce (*le chat* pour 'l'espèce chat') ➤**V-3.2.4**. Des suites comme **64a** et **64b** seraient peu naturelles : pourquoi mentionner les chartreux, si c'est pour parler des chats en général ?

64 **a** # *Vous avez des chartreux ! Les chats sont très affectueux, à ce qu'il parait.*
b # *Vous avez des chartreux ! Le chat est très affectueux, à ce qu'il parait.*

3.3.5. Les autres emplois du déterminant démonstratif

Dans certains emplois du démonstratif, l'entité à laquelle il est fait référence n'est pas identifiée grâce à la situation (emploi déictique) ou au contexte linguistique (emploi anaphorique).

L'emploi mémoriel du démonstratif

En emploi mémoriel, le démonstratif réfère à une entité identifiée grâce à la mémoire des interlocuteurs, c'est-à-dire une expérience partagée. En **65a**, bien que l'autoroute n'ait pas été mentionnée, le démonstratif est adéquat parce que l'interlocuteur peut l'identifier. Le syntagme nominal démonstratif suppose alors une forme d'intimité entre les interlocuteurs, indiquée parfois par *tu sais*, *tu te souviens*, et le référent est souvent associé à une valeur émotive ou intensive. Il peut être le complément de verbes comme *dire*, *imaginer*, *raconter* ou *voir* **65d**. Avec l'article défini, possible en **65a** (*l'autoroute qui reliait la RFA…*), cet effet serait totalement absent. Ce type d'emploi est fréquent dans les textes littéraires, où il s'appuie souvent sur des connaissances stéréotypiques **65b 65c**.

65 **a** […] *dans la catégorie des « Je me souviens » la chute du mur figure au Panthéon de pas mal d'entre nous. Pour ma part, je revois cette autoroute qui reliait la RFA à l'ex-capitale allemande, sur laquelle il fallait rouler sans s'arrêter quand on était « de l'Ouest ».* (*wk-transport-logistique.fr*, 6 nov. 2007)
b *Ils sont doués de la même faculté de colère, de ces colères noires, meurtrières, qu'on n'a jamais vues ailleurs que chez les frères, les sœurs, les mères.* (Duras, 1984)
c *Et je n'aurais pas été autrement étonné si le taxi diesel qui nous attendait à la sortie se fût métamorphosé en un carrosse de cristal tiré par cette race de chevaux ailés qui ne produisent jamais de crottin.* (Pennac, 1989)
d *Tu aurais vu cet air décidé, nerveux !*

Certains syntagmes nominaux démonstratifs contiennent eux-mêmes l'information qui permet d'identifier le référent : celle-ci peut être fournie par un complément en *de* **66a** ➤ IV-5.2.3, un syntagme verbal infinitif **66b** ➤ IV-5.3.1, une subordonnée relative **66c** ➤ XIII-3.1 ou une complétive **66d** ➤ IV-5.3.2.

66 **a** [*Cet imbécile de Paul*] *a encore oublié ses clés.*
b *Paul avait toujours eu* [*cette conviction de faire partie d'une élite*].
c *Il avait* [*cette assurance qui caractérise les classes supérieures*].
d *Cette hypothèse que les poètes tels qu'Homère et Hésiode étaient des penseurs à l'instar des philosophes* […] *a été développée au* XX*e* *siècle par Martin Heidegger et Cornelius Castoriadis.* (*fr.wikipedia.org*, consulté en mai 2018)

En **66a**, le nom propre suffit à identifier le porteur du nom affectif, dans un contexte qui suppose une certaine intimité entre les locuteurs. En **66b**, **66c** et **66d**, l'infinitif, la relative ou la complétive identifient une sorte de conviction, d'assurance ou de vérité. L'article défini serait également possible dans cet emploi (*la conviction de faire partie d'une élite*, *l'assurance qui caractérise les classes supérieures*), mais le démonstratif apporte une valeur de contraste.

L'emploi quasi indéfini du démonstratif

En registre informel, certains syntagmes nominaux démonstratifs peuvent avoir un emploi quasi indéfini **67** et être remplacés par *un*, comme certains SN avec article défini ➤ V-3.2.6. Ils introduisent alors une entité nouvelle et non identifiée pour l'interlocuteur, mais présente à l'esprit du locuteur, comme dans le cas de l'indéfini spécifique ➤ V-4.2.1.

67 **a** % *Il y avait ce type en ticheurt qui faisait la queue dans une échoppe en bas de chez moi, comme tout bon citoyen qui se ravitaille* […]. (*lesprincessesnepleurentjamais.wordpress.com*, 5 avril 2011)
b *Une soirée avec… les goths de Londres !* […] *En attendant que la fille de l'entrée nous imprime nos notes de frais, on a vu ce mec qui portait un manteau de la poste.* (*vice.com*, 25 juil. 2012)

Le locuteur a bien en tête un individu unique et la subordonnée relative est indispensable pour l'identifier. Si on la supprime, le SN est interprété comme anaphorique ou comme mémoriel, faisant appel à des connaissances partagées. La subordonnée relative exprime une propriété intéressante ou remarquable aux yeux du locuteur : en **67a**, le fait que le type fasse ses courses, en **67b**, c'est l'incongruité de la tenue de facteur dans une soirée gothique. L'entité est donc rendue saillante, comme le fait le démonstratif en général, mais contrairement aux autres emplois du démonstratif, elle n'est pas directement identifiable pour l'interlocuteur, ce qui la rapproche d'un indéfini.

Le démonstratif en emploi quasi indéfini et l'indéfini

Le démonstratif quasi indéfini ressemble à l'emploi spécifique de l'article indéfini ➤V-4.2.1. Mais il a toujours portée sur un quantifieur universel (*chaque*, *tous*) ➤V-6.1, comme en **68a**, c'est le même homme qui a été vu par tous. Alors qu'avec un indéfini **68b**, deux interprétations sont possibles : celle où l'indéfini a portée sur *tous* ('il y a un type que chacun de nous a vu, et c'est le même'), il s'agit de l'indéfini spécifique ; et celle où *tous* a portée sur l'indéfini ('pour chacun de nous, il y a un type qu'il a vu, mais ce n'est pas forcément le même').

68 **a** *On a tous vu ce type qui portait un manteau de la poste.*
b *On a tous vu un type qui portait un manteau de la poste.*

Le démonstratif et le nom de rôle

Avec un nom de rôle ➤IV-3.2.2, le syntagme nominal avec démonstratif peut avoir une interprétation spécifique, à la différence du SN avec article défini **69a** ➤V-3.2.5. En **69b**, il s'agit d'un vainqueur identifié dans une situation donnée. En **69c**, les deux interprétations sont possibles : un train particulier, ou le train comme nom de rôle.

69 **a** *Le vainqueur recevra une coupe.*
b *Ce vainqueur recevra une coupe.*
c *Ce train a toujours du retard.*

Les emplois prédicatifs du syntagme nominal démonstratif

Le syntagme nominal démonstratif n'est pas attribut ➤III-3.2.1, sauf emploi mémoriel **70d**. En **70a**, il n'exprime pas une propriété, la phrase a une interprétation d'identité. En **70b** en revanche, le SN avec un nom affectif, ajout à la phrase, exprime une propriété ➤IV-5.2.3 ➤IV-6.5.3, et il est alors en emploi prédicatif. L'article défini serait possible **70c**, mais le démonstratif a une valeur intensive plus grande, comme dans d'autres emplois ➤V-3.3.1.

70 **a** *Le coupable est cet élève.*
b *Paul ne nous a pas appelés, ce coquin !*
c *Paul ne nous a pas appelés, le coquin !*
d *L'entreprise n'est plus le monstre froid que l'on préférait regarder de loin* [...]. (*estrepublicain.fr*, 1er juin 2010)

3.4. Le déterminant possessif et les autres formes possessives

Des expressions possessives appartenant à trois catégories différentes sont possibles au sein du syntagme nominal :
– les déterminants (*mon*, *ton*, *son*) ;
– les adjectifs (*mien*, *tien*, *sien*) ;
– les syntagmes prépositionnels en *à* + pronom personnel (*à moi*, *à toi*, *à lui*) ➤IX-6.2.
Le déterminant possessif introduit un SN défini (*mon crayon*).
L'adjectif possessif doit être précédé d'un article défini (*le mien*), avec lequel il forme un SN sans nom ➤IV-7.1.
Déterminants et adjectifs possessifs sont des proformes ➤IX-1.4.
Le syntagme prépositionnel appartient à un SN défini (*cet ami à moi*) ou indéfini (*un crayon à moi*).

3.4.1. Le déterminant possessif

Le déterminant possessif (*mon*, *ton*, *son*) fait partie des déterminants définis ➤V-2.2.1. Outre son accord en genre et en nombre avec le nom (*mon chien*, *ma chienne*, *mes chiens*), il varie selon le nombre et la personne du possesseur. Il ne renvoie pas seulement à un possesseur au sens strict (*mon chien*, *ton courage*) mais remplace plus généralement un complément de nom en *de* (*l'arrivée de Zorro*, *son arrivée*) avec parfois une nuance affective (*mon cher*).
Le syntagme nominal introduit par un déterminant possessif est susceptible de plusieurs emplois :
– spécifique (*Mon voisin a sonné.*) ;
– en phrase générique (*Une mère aime ses enfants.*) ;
– prédicatif, comme attribut (*Marie est mon amie.*) ;
– non référentiel dans les expressions figées (*casser sa pipe* pour 'mourir').

➤ Alternance entre *son* et *en* (*J'aime son gout. J'en aime le gout.*) ➤IX-4.4

Les formes du déterminant possessif

Comme les autres définis, le déterminant possessif s'accorde en genre et en nombre avec le nom, mais il varie selon la personne du possesseur ➤ **tableau V-9** ➤ **tableau V-13**.

71 **a** *mon vin*, *ton crayon*, *son frère*, *leur manteau*
b *mes vins*, *tes crayons*, *ses frères*, *leurs manteaux*

Les trois personnes varient en nombre, comme pour la conjugaison verbale ➤ **II-1.3.3**.

POSSESSEUR	SINGULIER			PLURIEL	EXEMPLES
	féminin		masculin		
	devant initiale				
	non vocalique	vocalique			
1re pers. sing.	*ma*	*mon*		*mes*	*mon amie*, *mon chat*, *ma maison*, *mes chats*, *mes maisons*
2e pers. sing.	*ta*	*ton*		*tes*	*ton amie*, *ton chat*, *ta maison*, *tes chats*, *tes maisons*
3e pers. sing.	*sa*	*son*		*ses*	*son amie*, *son chat*, *sa maison*, *ses chats*, *ses maisons*
1re pers. plur.	*notre*			*nos*	*notre amie*, *notre chat*, *notre maison*, *nos chats*, *nos maisons*
2e pers. plur.	*votre*			*vos*	*votre amie*, *votre chat*, *votre maison*, *vos chats*, *vos maisons*
3e pers. plur.	*leur*			*leurs*	*leur amie*, *leur chat*, *leur maison*, *leurs chats*, *leurs maisons*

Tableau V-13. *Les formes des déterminants possessifs*

➤ Alternance *ma cousine*, *mon amie* ➤ **V-3.1.2** ➤ **XIX-3.2.2**
➤ Alternance *ton nom*, *votre nom* ➤ **XVIII-4.2.2**

> *Déterminant ou adjectif possessif ?*
>
> Certaines grammaires présentent *mon*, *ton*, *son*, etc., comme des adjectifs. Ce sont pour nous des déterminants ➤ **V-2.2**. Ces déterminants, comme les adjectifs possessifs (*mien*, *tien*, *sien*), sont historiquement issus des adjectifs possessifs latins, à une exception près (*leur* vient du pronom génitif latin *illorum*). On parle de *possessif*, parce que l'interprétation met le plus souvent en jeu une relation de type 'avoir', en un sens large. *Mon crayon* équivaut à 'le crayon que j'ai', c'est-à-dire 'qui m'appartient', 'que j'utilise', 'que j'ai dessiné', etc., selon les situations.
>
> *Les déterminants possessifs de 1re et 2e personne*
>
> Comme les pronoms personnels correspondants (*nous*, *vous*) ne sont pas exactement les pluriels de *je* et *tu* ➤ **II-1.3.3**, *notre* et *votre* ne correspondent pas strictement au pluriel de *mon* et *ton* : *notre maison* réfère à la maison que possède ou habite une pluralité d'individus comportant le locuteur, ou bien le seul locuteur recourant au *nous* de majesté ou de modestie ; et *votre maison* réfère à la maison d'une pluralité d'individus comportant l'interlocuteur, ou bien à celle d'un interlocuteur unique que le locuteur vouvoie (*vous* de politesse) ➤ **XVIII-4.2.2**.

Le déterminant possessif renvoie-t-il à un possesseur ?

Le déterminant possessif renvoie au locuteur, à la 1re personne, à l'interlocuteur (à la 2e personne) et à une entité mentionnée par ailleurs pour la 3e personne. Cette entité peut être interprétée comme le possesseur d'un objet concret **72a 72c**, d'un objet abstrait, d'une qualité ou d'un individu avec lequel on est en relation **72b**. Il peut s'agir d'une relation de possession aliénable **72a** ou inaliénable **72c**.

72 **a** *mon sac*, *ton arbre*, *sa maison*
b *mon collègue*, *ton idée*, *son courage*
c *mon épaule*, *ton pied*

Plus généralement, cette entité peut également jouer, à l'intérieur du syntagme nominal, le même rôle qu'un complément en *de* ➤ **IV-5.2.1**. Son rôle sémantique dépend alors du sens du nom, par exemple agent (*départ*) **73a**, patient (*destruction*) **73b**, ou créateur. Certaines ambigüités ne sont pas exclues. Par exemple, le possessif désigne en **73c** aussi bien la source (celui qui offre) que le destinataire (celui qui reçoit) ; en **73d**, il peut désigner le peintre, le modèle ou le propriétaire.

73 **a** [Jean] *Son départ a été soudain.*
b [Le village] *Sa destruction a été totale.*
c *son cadeau*
d *son portrait*

Déterminants possessifs et pronoms personnels sujets

Pour indiquer la relation exprimée par le possessif, on peut établir un parallélisme sémantique entre le déterminant possessif dans le syntagme nominal et le pronom personnel sujet dans la phrase (*C'est mon idée. J'ai une idée.*) ➤ tableau V-14. Il en va de même des adjectifs et des syntagmes prépositionnels possessifs (*C'est la mienne. C'est une idée à moi.*). ➤ V-3.4.2 ➤ V-3.4.3.

RÔLE SÉMANTIQUE	SUJET DE LA PHRASE	DÉTERMINANT POSSESSIF
agent créateur	*Il a fait ce dessin.* *J'ai eu cette idée.*	*son dessin* *mon idée*
agent	*Il a réfléchi longtemps.*	*Sa réflexion a duré longtemps.*
destinataire	*Il a reçu ce cadeau.*	*Son cadeau lui a bien plu.*
expérient	*J'ai souffert longtemps.*	*Ma souffrance a duré longtemps.*
patient	*J'ai été sélectionné (par le comité).*	*ma sélection (par le comité)*
porteur de propriété	*Elle est gentille.*	*sa gentillesse*
possesseur	*J'ai un chien.* *Ils ont une sœur.*	*mon chien* *leur sœur*
source	*Il nous a donné de l'argent.*	*Son don est généreux.*
thème	*Il a duré longtemps.*	*Sa durée a été longue.*

Tableau V-14. *Le pronom sujet et le déterminant possessif*

L'emploi affectif du possessif

Employés avec certains termes d'adresse, comme les prénoms, surnoms, diminutifs, titres, noms affectifs ➤ IV-5.2.3 ➤ XVIII-4.2, les déterminants possessifs supposent ou instaurent une relation de familiarité avec l'interlocuteur **74a** **74b** ou l'interlocutrice **74c**. Dans ce cas, il n'y a pas de relation de type 'avoir' : *mon gaillard* ne dit pas 'j'ai un gaillard' mais 'tu es pour moi un gaillard'.

74 **a** *Mais enfin, ne soyez pas ridicule, mon ami !*
b *Je vous y prends, mon gaillard !*
c *Tu as tout ce qu'il te faut, ma petite ?*
d *Tu n'as qu'à demander ça à ta Liliane / ta petite chérie.*

Ce type d'emploi est quasiment réservé au déterminant de 1re personne et aux termes d'adresse ; avec les autres personnes, et sans terme d'adresse, il produit, le cas échéant, un effet ironique **74d**.

L'interprétation du syntagme nominal introduit par un déterminant possessif

Le déterminant possessif est interprété, de manière générale, comme un complément de nom en *de* dans un syntagme nominal avec article défini : *son chat* est interprété comme *le chat de Paul*, si *son* renvoie à Paul. Le SN avec déterminant possessif a donc les mêmes interprétations que celui avec article défini ➤ V-3.2 : il peut renvoyer à une entité spécifique **75a** ou non **75b** **75c** **75d**. Dans les phrases génériques, la référence du SN possessif varie en fonction de celle du sujet **75b** **75c**. En **75c**, *sa mère* ne fait pas référence à une mère spécifique mais le singulier est justifié car chacun n'a qu'une seule mère.

En revanche, on a un emploi quasi indéfini, ou *faible* en **75d** car on ne suppose pas que Paul a un seul doigt ➤ V-3.2.6. Le SN n'est pas référentiel dans les emplois comme attribut **75e** ou dans les expressions figées (*casser sa pipe* pour 'mourir', *aller son train*) **75f** ➤ II-6.2 ➤ liste IX-1. Dans ce dernier cas, il réfère obligatoirement au sujet de la phrase **75g**. Au singulier, l'attribut nominal avec un déterminant possessif ne suppose pas l'unicité du référent : **75e** ne dit pas que j'ai un seul voisin ➤ V-3.2.7.

75 **a** *Mon voisin a sonné.*
b *Une mère aime ses enfants.*
c *Chacun aime sa mère.*
d *Paul soigne son doigt.*
e *Paul est mon voisin.*
f *Paul a cassé sa pipe.* 'Paul est mort'
g *Paul a cassé ma pipe.* (sens littéral)

> Syntagme nominal possessif dans les constructions à verbe support (*prendre sa douche*) > III-6.4

3.4.2. *Le mien, le tien, le sien*

L'adjectif possessif varie en genre, en nombre et en personne (*mien*, *tien*, *sien*).
Il doit être précédé de l'article défini (*le mien*) avec lequel il forme un syntagme nominal sans nom et dont il peut être séparé (*les deux miens*) > IV-7.
Il s'accorde en genre avec son antécédent (*Comme chaise, je préfère la mienne. Comme fauteuil, je préfère le mien.*).
Son emploi comme épithète est archaïque (*un mien cousin*) et son emploi attribut limité à l'expression *faire sien*.

Les formes de l'adjectif possessif

POSSESSEUR	SINGULIER		PLURIEL		EXEMPLES
	fém.	masc.	fém.	masc.	
1re pers. sing.	*mienne*	*mien*	*miennes*	*miens*	*la mienne, les deux miens*
2e pers. sing.	*tienne*	*tien*	*tiennes*	*tiens*	*la tienne, les tiens*
3e pers. sing.	*sienne*	*sien*	*siennes*	*siens*	*le sien, les siennes*
1re pers. plur.	*nôtre*		*nôtres*		*le nôtre, les nôtres*
2e pers. plur.	*vôtre*		*vôtres*		*la vôtre, les vôtres*
3e pers. plur.	*leur*		*leurs*		*le leur, les leurs*

Tableau V-15. *Les formes des adjectifs possessifs*

Les possessifs adjectivaux s'accordent en genre et en nombre avec le nom antécédent **76a 76b**, et varient également en personne selon le possesseur **76c** > tableau V-15. La combinaison article + adjectif possessif (*le mien*, *le tien*) est souvent considérée comme un pronom possessif. Mais il ne s'agit pas d'une séquence agglomérée susceptible d'être considérée comme un mot, comme en témoignent les variations et insertions possibles **76d**. C'est pourquoi nous n'avons pas de pronom possessif dans cette grammaire > IX-1.1 > tableau IX-1.

76 **a** *Ce sac, c'est le mien. Cette trousse, c'est la mienne.*
b *Ces affaires sont les miennes.*
c *Le tien est petit, le sien est plus grand.*
d *les deux siens, ces trois miens*

La construction de l'adjectif possessif

L'adjectif possessif se combine avec un déterminant défini, article **76a** ou démonstratif **77a**. L'indéfini n'est pas possible sans nom **77b** ; dans ce cas il faut employer le partitif **77c**. D'une manière générale, l'adjectif possessif forme avec l'article un syntagme nominal sans nom, comme d'autres adjectifs **77d** > IV-7.1.

77 **a** *ces deux miens*
b * *Si tu ne retrouves pas ton crayon, je te donnerai un mien.*
c *Je te donnerai un des miens.*
d *les grands, ces deux rouges*

L'adjectif et le déterminant possessif

Le syntagme nominal *le mien* apporte exactement les mêmes informations que le déterminant possessif correspondant, *mon*, mais il peut s'employer seul **78a**, à la différence du déterminant **78b**. Il peut aussi être coordonné **78c**, ce qui est plus difficile pour le déterminant **78d**, sauf incertitude sur le genre du référent **78e** ➤ **XVI-4.1.4**. Le déterminant fait partie des formes dites *faibles*, et est donc remplacé par une forme forte (ici adjectivale) en cas d'emploi isolé ou de coordination ➤ **IX-1.3.3**.

78 **a** *C'est le mien !*
b * *C'est mon !*
c *C'est ton livre ou le mien ?*
d ? *C'est mon ou ton livre ?*
e *Va donc demander à ton ou ta collègue.*

L'adjectif possessif et le syntagme nominal sans nom

Comme les autres syntagmes nominaux sans nom, le SN avec adjectif possessif autorise la dislocation finale en *de* + nom ➤ **XVIII-2.2.1**.

79 **a** *La mienne, de clef, est sur la table.*
b *La mienne est sur la table, de clef.*

L'interprétation du syntagme nominal avec adjectif possessif

Le syntagme nominal avec adjectif possessif a les interprétations des SN sans nom en général ➤ **IV-7.2**. Il peut être anaphorique **80a** ou déictique **80b** ; l'article et l'adjectif s'accordent en genre et en nombre avec le nom mentionné ou sous-entendu, ici *clef*. Il peut aussi avoir une interprétation plus générale au pluriel **80c** : *les miens*, *les tiens*, *les siens*, *les nôtres*, *les vôtres* et *les leurs*, qui réfèrent à l'ensemble des personnes qui me sont proches, ou sont proches de *toi*, *lui*, *nous*, *vous* et *eux*.

80 **a** *Tu as ta clef ? J'ai la mienne.*
b [Devant une clef] *C'est la tienne ?*
c *Ce tableau, c'est le mien.*
d *Jean se réjouit de retrouver les siens.*

L'adjectif possessif épithète ou attribut

Les adjectifs possessifs ne peuvent plus aujourd'hui modifier un nom **81a 81b**. La fonction *attribut* est aussi difficile **81c** sauf comme attribut du complément dans l'expression *faire sien* **81d 81e** et, dans certains contextes juridiques, par exemple (*reconnaitre comme sien*, *considérer comme sien*).

81 **a** * *La mienne clef est sur la table.*
b * *On a retrouvé une mienne clef.*
c ? *Cette clef est mienne.*
d *S. H. doit faire sienne la résolution de l'ONU et adopter une approche plus équilibrée.* (*blocquebecois.org*, 9 janv. 2009)
e *Ce combat, évidemment inachevé, j'entends aujourd'hui le faire mien dans mes responsabilités de président de la République.* (*bvoltaire.fr*, 12 juil. 2007)

Les emplois archaïsants de l'adjectif possessif

Les adjectifs possessifs épithètes ou attributs du sujet, aujourd'hui archaïsants, existaient en français classique, et sont encore attestés dans certains textes du XXe et XXIe siècle. (% *Le monde est mien*. Ménelik, 2015, titre de chanson).

82 **a** % *Pour le peuple, ces classes dirigeantes appartiennent bien davantage aux puissances naturelles qu'à la nôtre humanité*. 'à notre humanité' (Fourastié, 1981)
b *J'ai retrouvé l'autre jour un mien article*. 'un article de moi' (Montherlant, 1941)
c *Mais puisqu'il est mien, cet enfant* […] *!* 'il est à moi' (Pagnol, 1932)
d % *cette mienne vie trop connue* 'cette vie qui est la mienne' (Proust, 1913)

3.4.3. Le possessif en *à* + pronom

La préposition *à* suivie d'un pronom personnel permet d'exprimer la possession dans un syntagme nominal défini (*cet ami à moi*) ou indéfini (*un livre à moi*).
Contrairement au déterminant et à l'adjectif possessifs, qui ont des interprétations plus larges, il s'agit ici de possession uniquement ; pour un autre rôle, par exemple de *créateur*, on utilise la préposition *de* (*un livre de moi*).
Dans un emploi contrastif (*mon livre à moi*), déterminant et possessif prépositionnel peuvent se cumuler.

Le possessif prépositionnel dans un syntagme nominal indéfini

Pour exprimer la possession dans un syntagme nominal indéfini, on utilise la préposition *à* suivie d'un pronom personnel **83**. Ce possessif prépositionnel en *à* est en fonction d'*ajout* au nom, qu'il suit, comme les autres ajouts prépositionnels ➤IV-5.5.2.

83 **a** *J'ai retrouvé une clé à lui.*
b *J'ai retrouvé des clés à lui.*

Ce possessif en *à* est compatible avec un déterminant démonstratif **84a** ou possessif **84b**. Le cumul du déterminant possessif et du pronom personnel produit un effet de contraste **84b**.

84 **a** *J'ai retrouvé cette clé à lui.*
b *J'ai retrouvé sa clé à lui.*

> *La variation dans l'emploi du possessif prépositionnel*
>
> Dans certains usages condamnés par la norme, la préposition *à* peut aussi introduire un nom avec un sens possessif **85a**, là où la norme recommande *de* (*un livre de Nicolas*, *la cousine de Raoul*). Dans ces usages, le possessif prépositionnel en *à* est compatible avec l'article défini **85b** **85c**.
>
> **85** **a** ! *C'est un livre à Nicolas.*
> **b** ! *Voici Emma la louve, la cousine à Raoul !* (*brindetulle.blogspot.fr*, 25 mai 2015)
> **c** ! *Quel est le pote à toi qui te connait le mieux ?*

L'interprétation du possessif prépositionnel en à + *pronom*

Le possessif prépositionnel se distingue du déterminant (*ta chaussette*) et de l'adjectif possessif (*la tienne*). Il n'assure pas l'unicité de l'entité, contrairement au possesseur en *de* (*la chaussette de Luc*). Il ne justifie donc pas l'article défini **86a** **86b**. Ce possessif en *à* ne peut apparaitre dans un syntagme nominal avec article défini que si ce dernier est justifié indépendamment, par exemple par une relative restrictive **86c**. De même, il n'apparait avec un déterminant démonstratif que si le SN dénote un objet parmi d'autres de la même classe **86d** **86e**.

86 **a** *J'ai retrouvé une chaussette à toi.*
b #*J'ai retrouvé la chaussette à toi.*
c *J'ai retrouvé la chaussette à toi dont tu m'avais parlé.*
d *J'ai trouvé cette chaussette à toi dans l'escalier.*
e #*Je trouve que ce mari à toi est irresponsable.*

Contrairement aux autres expressions de la possession, le possessif prépositionnel en *à* + pronom renvoie toujours à un humain **87**.

87 **a** [Marie] *J'ai rencontré ses amis.*
b *J'ai rencontré des amis à elle pendant les vacances.*
c [Cette ville] *J'ai arpenté ses rues pendant les vacances.*
d #*J'ai arpenté des rues à elle pendant les vacances.*

L'interprétation du possessif prépositionnel est plus limitée que celle du déterminant ou de l'adjectif. Ces derniers sont compatibles avec plusieurs interprétations ➤V-3.4.1 ➤tableau V-14 : agent (d'un départ, d'une démission), porteur d'une qualité telle que la taille **88b**, outre celle de possesseur **88a**. Le possessif prépositionnel, en revanche, est réservé au rôle de possesseur, avec paraphrase en *avoir* : 'j'ai

une chaussette', 'tu as une idée', 'il a un ami' en **88c**, ce qui n'est pas possible en **88d** (* *avoir une démission*, *un départ*, *une taille*).

88 **a** *ma chaussette*, *ton idée*, *son ami*
b *ma démission*, *ton départ*, *sa taille*
c *une chaussette à moi*, *une idée à toi*, *un ami à lui*
d #*une démission à moi*, #*un départ à toi*, #*une taille à lui*

Le possessif en *à* se distingue par là même du complément en *de* ➤IV-5.2.1 : avec *de*, le pronom ne peut pas dénoter le possesseur, et avec *à*, il ne peut dénoter que le possesseur, du moins en français standard. En **89a**, *lui* renvoie au peintre ou au modèle, pas au possesseur. C'est l'inverse en **89b**. Avec un nom comme *idée*, la différence est plus subtile : le complément en *de* est interprété comme créateur et celui en *à* comme possesseur **89c**. Avec un nom comme *frère*, seul le possesseur en *à* est possible **89d**.

89 **a** *un portrait de lui*
b *un portrait à lui*
c *C'est bien une idée à lui*/*de lui.*
d *C'est un frère à lui*/* *de lui.*

> À + *pronom et* être à
>
> Le possessif prépositionnel **90a** peut sembler proche de la construction *être à* **90b** ➤VII-5.4.3. En fait, les deux constructions n'ont pas les mêmes propriétés. L'attribut possessif n'est pas forcément pronominal **90c**, ce qui est stigmatisé pour le possessif prépositionnel **91d**, et il est sémantiquement encore plus contraint puisqu'il exprime une relation de possession au sens étroit (propriété, appartenance), plutôt qu'une relation de type 'avoir' au sens large **90e**. En effet, si l'on a des amis, on ne les possède pas **90f**.
>
> **90** **a** *J'ai trouvé un gant à toi.*
> **b** *Ce gant est à toi.*
> **c** *Ce gant est à Paul.*
> **d** ! *J'ai trouvé un gant à Paul.*
> **e** *J'ai rencontré un ami à toi.*
> **f** * *Cet ami est à toi.*

Le déterminant possessif avec le possessif prépositionnel

Le possessif prépositionnel s'emploie par ailleurs comme ajout dans un syntagme nominal comportant un déterminant possessif. Le pronom réfère à la même personne que celle associée au déterminant, ce qui crée un effet de réduplication : *sa vie à lui* **91a**, *leur crainte à eux* **91b**. On trouve aussi un ajout *à tous* qui porte sur l'ensemble associé au possessif : *leur crainte à tous* **91c**. Contrairement à ce qui est parfois suggéré, le cumul du déterminant possessif et du possessif prépositionnel n'est pas limité à un registre informel, comme l'attestent les exemples littéraires **91a** **91c**.

91 **a** *Et lorsqu'il referma les yeux du roi en passant doucement la main dessus, c'est une époque entière qu'il referma. C'est sa vie à lui aussi qu'il enterrait.* (Gaudé, 2002)
b [À propos des Surmas] *Leur crainte à eux était d'être défigurés au combat.*
c […] *Tolorus* […] *menait au combat les Surmas. Ils marchaient torse nu, bravant la peur et les coups. Seul leur visage était emmitouflé de rubans de tissu. Leur crainte à tous n'était pas de mourir mais d'être défigurés au combat.* (Gaudé, 2002)

> *L'interprétation contrastive de* son + à + *pronom*
>
> Lorsqu'il est cumulé avec le déterminant possessif, le possessif prépositionnel évoque un ensemble de situations alternatives. Ainsi, en **91b**, on compare la crainte caractéristique des Surmas à la crainte éprouvée par d'autres guerriers. Dans l'exemple **91a**, l'ensemble d'alternatives comporte 'enterrer sa vie' (la vie du personnage) et 'enterrer la vie du roi'. L'adverbe *aussi* crée cette fois un effet d'addition ➤VIII-8.1.

Contrairement à ce qui se passe dans le syntagme nominal indéfini (*un livre à moi*), l'interprétation de *à* + pronom n'est pas ici limitée à la possession, même au sens large : son rôle est le même que celui du déterminant (*sa crainte*) **92a**. Le rôle d'expérient, par exemple, avec *crainte*, est disponible en **92b**, alors qu'il ne l'est pas en **92c**.

92 **a** *Sa crainte était d'être défiguré au combat.*
b *Sa crainte à lui était d'être défiguré au combat.*
c * *Une crainte à lui était d'être défiguré au combat.*

À + *pronom comme ajout incident*

Le possessif en *à* peut aussi être marqué par une virgule, avec une prosodie dite *incidente* **93a** ➤ XIX-2.2.2. Dans ce cas, *à* peut être suivi d'un nom, ce qui n'est pas possible avec une prosodie intégrée **93b** ; le syntagme en *à* rappelle alors l'identité du référent associé au déterminant possessif.

93 **a** *Leur crainte, aux Surmas, était d'être défigurés au combat.*
b * *Leur crainte aux Surmas était d'être défigurés au combat.*

Son + *nom* + à lui *et* son propre + *nom*

Le possessif prépositionnel cumulé avec le déterminant possessif **94a** n'a pas le même emploi que l'adjectif *propre*, lui aussi précédé du déterminant possessif **94b.** Contrairement au possessif prépositionnel, le possessif *propre* n'a pas d'interprétation contrastive **94d.**

94 **a** *Les Surmas n'avaient pas peur de mourir. Leur crainte à eux était d'être défigurés.*
b # *Les Surmas n'avaient pas peur de mourir. Leur propre crainte était d'être défigurés.*
c # *Jean est accusé d'avoir volé sa voiture à lui.*
d *Jean est accusé d'avoir volé sa propre voiture.*

En **94d**, on n'oppose pas la voiture de Jean à celle d'autres personnes, comme en **94c.** En présence de *propre*, l'identité du référent du possessif n'est pas pertinente : *propre* met ici en relation l'action de voler et le fait d'être propriétaire de l'objet que l'on vole, pour souligner le caractère inattendu de cette mise en relation.

V-4

Les déterminants indéfinis

Les déterminants indéfinis sont :
- les articles indéfinis singuliers *un*, *du*, et pluriel *des*, *de* (*un pain*, *du pain*, *des arbres*, *de grands arbres*) ;
- les déterminants pluriels *plusieurs*, *certains* (*plusieurs arbres*, *certaines personnes*) ;
- les déterminants singuliers *quelque* (*si tu as quelque idée*), *un certain* ;
- les déterminants complexes *je ne sais quel*, *on ne sait quel*, etc.

Du point de vue sémantique, ils introduisent un syntagme nominal qui renvoie à une entité non identifiée ou non identifiable.
Les déterminants *aucun*, *chaque*, *nul* et *tout* sont considérés comme des *quantifieurs* et non comme des indéfinis ➤ V-6.1 ➤ V-6.2.1 ➤ X-2.1.

Quelques, *maints* ne sont pas des déterminants mais des adjectifs, parce qu'ils peuvent se combiner avec un déterminant (*ces quelques fleurs*, *les maintes fois où il s'est trompé*) ➤ V-2.2 ➤ V-4.4.

4.1. Les articles indéfinis *un*, *de*, *de la*, *des* et *du*

Les articles indéfinis sont :
- l'article singulier *un*, *une* issu de l'adjectif cardinal *un* ;
- l'article singulier *du*, *de la*, qui s'élide (*de l'air*, *de l'ombre*) ;
- l'article pluriel *des* (*des enfants*), qui alterne avec *de* devant un adjectif (*de beaux enfants*), lequel s'élide (*d'agréables souvenirs*).

➤ Articles définis (*le*, *la*, *les*) ➤ V-3.2

Les articles indéfinis font partie des déterminants ➤ V-2.2.1. À ce titre, ils peuvent être suivis d'un adjectif épithète (*autre*, *bon*) **1a 1b**, mais sont incompatibles avec d'autres déterminants, même indéfinis comme *plusieurs* ou *certains* **1d**. Ils introduisent un syntagme nominal indéfini singulier **1a 1b** ou pluriel **1c**.

1 **a** *J'ai du bon café.*
b *Voici une autre remarque qui te concerne.*
c *Voilà des remarques qui te concernent.*
d * *Voilà des plusieurs remarques qui te concernent.*

L'article partitif et l'article indéfini

Certaines grammaires distinguent article indéfini (*un*, *une*, *des*) et article partitif (*du*, *de la*). Cette dernière appellation est trompeuse car **2a** signifie simplement que Paul a acheté une quantité de vin non précisée, et **2b** qu'il boit une certaine quantité d'eau ; il n'est pas fait référence à une quantité globale de vin ou d'eau disponible dont on utiliserait une partie. L'article *du* indique simplement que le nom n'est pas dénombrable, et ne dénote pas des entités bornées a priori (ou *individualisées*), qu'il s'agisse d'objets **2a 2b**, d'activités **2c** ou de qualités **2d**. *De la natation* ne renvoie pas à une portion de l'activité générale 'natation', ni *du courage* à une portion du courage distribué parmi les hommes.

2 **a** *Paul a acheté du vin.*
b *Paul boit de l'eau.*
c *Paul fait de la natation.*
d *Paul a du courage.*

À l'inverse, l'article *un* n'exclut pas une interprétation partitive, et peut être à ce titre suivi d'un complément partitif en *de* (*un de mes chevaux*) ➤IV-7.4. Même sans complément, dans une phrase comme *Un animal s'est échappé du zoo.*, il s'agit normalement d'un des animaux qui s'y trouvaient, c'est-à-dire d'une interprétation partitive.

> *Les déterminants agglomérés* de ce, de mon *et* un de ces
>
> Les déterminants agglomérés *de ce*, *de son* n'ont pas toujours une interprétation partitive, même si celle-ci n'est pas exclue (*J'ai perdu de mes forces.*). Ils sont utilisés dans un registre formel et peuvent apparaitre comme sujet **3a** ou comme complément direct **3b**. Ils ne donnent pas lieu à une relative en *dont* **3c**. Ce sont des indéfinis, interprétés ici comme 'des amis à vous' et 'des empreintes à vous'.
>
> **3 a** *[De vos amis] sont venus nous rendre visite.*
> **b** *On a retrouvé [de vos empreintes] dans le studio.*
> **c** ** Ce sont vos empreintes dont on a retrouvé dans le studio.*
> **d** *Est-ce que vous vous souvenez de vos amis ?*
> **e** *Quels sont les amis dont vous vous souvenez ?*
> **f** *Avez-vous gouté ce gâteau / de ce gâteau ?*
> **g** *Ce gâteau que je n'avais pas encore gouté / dont je n'avais pas encore gouté est sublime.*
>
> Les mêmes formes *de ce* + nom, *de son* + nom peuvent correspondre à un syntagme prépositionnel défini, et, dans ce cas, elles donnent lieu à une relative en *dont* **3d 3e**. Certains verbes transitifs comme *gouter*, *prendre* peuvent également avoir, en registre formel, un complément prépositionnel en *de*, qui, dans ce cas, a une interprétation partitive **3f 3g**.
> La forme *un de ces* + nom singulier (*J'ai un de ces mal de tête !*) est également un déterminant aggloméré, qui n'a pas d'interprétation partitive mais intensive ➤V-2.2.3 ➤XII-4.7.1.

4.1.1. La forme des articles indéfinis

Comme les articles définis ➤V-3.1, les articles indéfinis présentent une distinction de genre au singulier (*un* / *une*, *du* / *de la*), mais pas au pluriel (*des*). L'article singulier *un* est issu du cardinal *un*. Les articles *du*, *de la* proviennent, quant à eux, de l'amalgame de la préposition *de* avec l'article défini.

FÉMININ SINGULIER		MASCULIN SINGULIER		PLURIEL	
initiale vocalique	initiale non vocalique	initiale non vocalique	initiale vocalique	initiale non vocalique	initiale vocalique
une ombre	*une page*	*un plat*	*un air*	*de grands airs, de belles pages, des pages, des plats*	*d'agréables promenades, d'anciens plats, des airs, des ombres*
de l'ombre	*de la mousse*	*du café*	*de l'air*	*de bons épinards*	*d'autres épinards, des épinards*

Tableau V-16. *Les formes des articles indéfinis*

Un *indéfini et* un *cardinal*

L'article indéfini singulier *un* a la même forme que le cardinal *un*, dont il provient historiquement. Mais les deux sont aujourd'hui distincts. Le cardinal peut s'écrire en chiffres et entre dans la formation des nombres (*vingt-et-un*). Le cardinal est un adjectif et comme tel peut être employé après **4a** ou avant le nom **4b** ➤V-5.1. L'article, en revanche, comme les autres déterminants, précède toujours le nom ➤V-2.1.

4 a *le chapitre 1*
b *Victor est rentré à 1 heure du matin.*

L'article *un* entre dans les attributs en *de* avec une interprétation intensive (*Il est d'une paresse !*), et il apparait aussi dans la forme agglomérée *un de ces* + nom singulier (*Il a un de ces mal de tête !*), avec une interprétation intensive ➤XII-4.7.1.
La forme *pas un* **5a** correspond à la négation du cardinal plutôt qu'à celle de l'article **5b**, pour laquelle on trouve *aucun* **5c**. Ce dernier **5d** ➤X-2.2.1 n'est pas forcément remplaçable par *pas un* **5e**.

5 **a** *Pas un (seul) spécialiste n'aurait accepté ce diagnostic.*
b *Un spécialiste aurait accepté ce diagnostic.*
c *Aucun spécialiste n'aurait accepté ce diagnostic.*
d *Je n'ai aucun problème à vous recevoir demain.*
e #*Je n'ai pas un problème à vous recevoir demain.*

Par ailleurs, il existe un adjectif qualificatif *un* attribut, proche de *uni*, ou *unique*, et différent à la fois de l'article et du cardinal (*La République est une et indivisible.*).

L'article indéfini et l'adjectif cardinal

Il n'est pas toujours aisé de distinguer l'indéfini du cardinal : le cardinal peut être suivi de *seul* **5a** **6a** et peut être contrasté avec un autre nombre **6b**. L'article indéfini, en revanche, ne peut être contrasté qu'avec le défini, comme en **6c** avec accent contrastif emphatique, noté en petites capitales ➤XIX-4.2. Tous deux sont compatibles avec une interprétation générique **6d**, et le cardinal est alors contrastif **6e**.

6 **a** *Un seul enfant est venu.*
b *Il n'a pas* UN *enfant, il en a trois.*
c *Ce n'est pas* UN *livre de Stendhal, c'est* LE *livre de Stendhal.*
d *Un enfant est toujours l'ouvrage de sa mère.* INDÉFINI
e UNE *hirondelle ne fait pas le printemps, mais dix peut-être bien.* CARDINAL

Les articles indéfinis et le syntagme nominal sans nom

Lorsque *un* constitue à lui seul un syntagme nominal, il s'agit du cardinal **7a**, car il peut entrer en contraste avec les autres cardinaux. En revanche, l'article *un* ne peut introduire un syntagme nominal sans nom que s'il est suivi d'un adjectif **7b**.

7 **a** *Quand j'ai vu ces pommes, j'en ai pris une et lui deux.*
b *Quand j'ai vu ces pommes, j'en ai pris une grosse.*

De manière générale, les articles indéfinis ne fonctionnent pas seuls comme SN sans nom, mais demandent à être accompagnés d'un adjectif **8a** **8b**. Contrairement à la norme, ils sont parfois accompagnés d'un autre modifieur **8c** **8d** ➤IV-7.1.

8 **a** *Comme tulipes, je prends des rouges.*
b *Comme vin, je n'achète que du bon.*
c [À propos de jeans] ! *J'en ai même des qui sont positivement inusables.* (Queneau, 1959)
d [À propos de saucisson] ! *Mon camarade veut du à l'ail.* (Robert Lamoureux, film *Mais où est donc passée la 7e compagnie ?*, 1973)

De *article et* de *préposition*

Au lieu de *des*, on trouve aussi l'article indéfini pluriel *de* devant un adjectif épithète **9a** **9b** ➤V-4.1.2.

9 **a** *J'ai vu de beaux enfants / des enfants souriants.*
b *De nouveaux étudiants sont arrivés.*

Il convient de distinguer *de*, article indéfini pluriel, de son homonyme dans les phrases négatives, que nous analysons comme une préposition en fonction *marqueur* ➤V-2.3.2 ➤X-6.1.5. Dans les phrases négatives, un syntagme nominal indéfini, singulier ou pluriel, au lieu d'apparaitre avec l'article indéfini (*un*, *du*, *des*) **10a**, est introduit par *de*, après le verbe **10b** **10c** **10d**. La forme *de* qui apparait dans les phrases négatives n'est pas un article, qui donnerait au SN la liberté d'occuper des fonctions variées, mais une préposition, avec la fonction *marqueur*. Les SN compléments en **10b** **10c** **10d** sont donc sans déterminant ➤V-1.4.

10 **a** *Paul a un chien / du temps / des soucis.*
b *Paul n'a pas de chien.*
c *Paul n'a jamais eu de soucis.*
d *Personne n'a de temps.*
e *C'est un jardin où jouent des enfants*
f *C'est un jardin où ne jouent plus d'enfants*

Le SN en *de* n'occupe pas les mêmes fonctions qu'un syntagme nominal ordinaire : il peut être complément direct **10b** **10c** **10d** ou sujet inversé **10f**, mais ni sujet préverbal **11a** **11b**, ni complément d'une préposition **11c** **11d**.

11 **a** *Un élève de 6e ne peut pas comprendre cela.*
b ** D'élève de 6e ne peut pas comprendre cela.*
c *On ne joue pas pour de l'argent.*
d ** On ne joue pas pour d'argent.*

La règle de cacophonie

Les articles *du*, *de la* et *des*, *de* **12a**, ne peuvent pas apparaitre après la préposition *de* **12b** (règle dite *de Port Royal* ou *de cacophonie*) ➤ V-2.2.2. Le nom qui suit la préposition apparait alors sans déterminant. Ainsi les compléments de nom introduits par la préposition *de* **12c** **12d** correspondent respectivement à des compléments de la forme *de* + *du*, *de* + *de la*, *de* + *des*.

12 **a** *J'ai acheté du café / de la farine / des cerises.*
b ** l'achat de du café / de de la farine / de des cerises*
c *l'achat de café / de farine / de cerises*
d *Il est l'heureux père de jumeaux.*

> *La règle de cacophonie et l'haplologie*
>
> On peut voir dans l'impossibilité de la séquence *de* + *du*, etc., une *haplologie* (le fait de n'exprimer qu'une fois une séquence de deux syllabes identiques), qui rappelle l'origine de ces articles. On trouve un exemple d'haplologie dans *tragi-comédie* ou au lieu de *tragico-comédie*.

L'élision de du, de la *et* de

L'article *du*, *de la* **13a**, subit une élision devant voyelle, aussi bien au masculin (*argent*) qu'au féminin (*eau*) **13b**, que le mot suivant soit un nom ou un adjectif **13c** ➤ XIX-3.3. De la même façon, l'article pluriel *de* s'élide devant un adjectif à initiale vocalique **13d**.

13 **a** *J'ai du café / de la farine.*
b *J'ai de l'argent / de l'eau.*
c *de l'autre farine*
d *J'ai de beaux souvenirs / d'agréables souvenirs.*
e *de l'héroïne / d'honorables citoyens*
f *du hêtre / de honteux souvenirs*
g *du yaourt / de la ouate / de l'ouate / de l'iode*

Les mots dits *à initiale vocalique* commencent par une voyelle orale ou par un *h* dit *muet* **13e**. Ceux à initiale non vocalique commencent par une consonne, par un *h* dit à tort *aspiré* **13f** ➤ XIX-3.1.2. Ceux qui commencent par une semi-voyelle (/j/ orthographié *y*, parfois *i*, /w/ écrit *ou* ou *w*) n'induisent pas toujours l'élision **13g**.

> *Les formes orales des articles indéfinis*
>
> Selon les régions, le *de* du pluriel peut se prononcer ouvert [dɛ] ou fermé [de], ce que l'on peut noter /dE/ ➤ **tableau V-17**. De façon générale, l'article indéfini pluriel est soumis aux mêmes règles de liaison que l'article défini ➤ V-3.1.2.
> La liaison, notée _, dépend du mot qui suit, selon que celui-ci est ou non à initiale vocalique **14a** **14b** ➤ XIX-3.2. Les contextes sont les mêmes que pour l'élision (*de l'*, *d'*). La liaison se fait devant les mots à initiale vocalique **14a** **14b**, un *h* dit *muet* **14d** et certains cas de *y* **14c**.
>
> **14** **a** *des portes ≠ des_armoires*
> **b** *des chats ≠ des_arbres*
> **c** *des yaourts ≠ des_yeux*
> **d** *des hiboux ≠ des_histoires*
>
> Enfin, au masculin singulier (*un*), la liaison se fait devant un mot à initiale vocalique, c'est-à-dire que l'on entend la consonne [n] en **15a** **15b**, mais pas en **15c**, dans les mêmes conditions que la liaison au pluriel. Au féminin singulier (*une*), la prononciation du *e* muet, dite *insertion de schwa*, dépend également de l'initiale du mot qui suit : elle n'est pas possible devant un mot à initiale vocalique **15d** **15e** ➤ XIX-3.4.
>
> **15** **a** *un chat ≠ un_arbre*
> **b** *un hibou ≠ un_horrible chien*
> **c** *un yaourt*
> **d** *une porte ≠ une armoire*
> **e** *une herse ≠ une hirondelle*

La prononciation du *e* muet, ou schwa, dans *de la* et *de l'* ne dépend pas de l'initiale du mot qui suit mais de la vitesse d'élocution et du registre : elle est souvent associée à un registre informel (*de la menthe*, *de l'eau*) [dlamɑ̃t] [dlo].
La liaison et l'élision montrent que les articles indéfinis n'ont pas d'autonomie prosodique. Ils doivent former un groupe accentuel avec le mot qui suit. Ce sont des formes *inaccentuables* ou *clitiques* ➤ **XIX-2.3**.

DEVANT	SINGULIER		PLURIEL	
	féminin	masculin		
initiale non vocalique	*une masse* /yn(ə)mas/	*un bas* /ɛ̃ba/	*des tas* /dEta/	*de grands marins* /d(ə)gʁɑ̃maʁɛ̃/
	de la mousse /d(ə)lamus/	*du thé* /dyte/		
initiale vocalique	*une astuce* /ynastys/	*un_if* /ɛ̃nif/	*des_agneaux* /dEzaɲo/	*d'anciens marins* /dɑ̃sjɛ̃maʁɛ̃/
	de l'ombre /d(ə)lɔ̃bʁə/	*de l'agneau* /d(ə)laɲo/		

Tableau V-17. *La prononciation des articles indéfinis*

4.1.2. L'alternance *des*, *de* devant un adjectif

Dans un registre formel, et plutôt à l'écrit, *des* alterne avec *de* devant un adjectif épithète si cet adjectif précède le nom **16a 16b** ➤ **XVII-4.1**. La forme *de* est obligatoire avec les adjectifs de similarité **16c** ➤ **V-5.2**.

16 **a** *Paul a des belles plantes / de belles plantes.*
b *Paul a des plantes fleuries / * de plantes fleuries.*
c *d'autres problèmes / * des autres problèmes*

Seul *des* est possible si la suite adjectif + nom constitue en fait un nom composé ➤ **IV-2.1.2** : en **17a**, avec *de*, il s'agit d'enfants qui sont petits, et non du nom de parenté comme avec *des*, et en **17b** avec *de*, de pois qui sont petits, et non du légume *petit pois* comme avec *des*. *Des* prévaut si cette suite tend à se figer **17c**.

17 **a** *des petits-enfants ≠ de petits enfants*
b *des petits pois ≠ de petits pois*
c *Des jeunes filles sont arrivées.*

La variante *de* reste usuelle devant un adjectif commençant par une voyelle **18a**, et lorsque l'adjectif est lui-même modifié **18b 18c**.

18 **a** *des amis, d'excellents amis / ? des excellents amis*
b *de très bonnes vacances / des très bonnes vacances*
c *de si gentils petits / ? des si gentils petits, de fort agréables vacances / * des fort agréables vacances*

Ce qui favorise l'article de *devant adjectif pluriel*

Au singulier, l'opposition entre *de* et *du* avant un adjectif est désormais désuète : *du bon tabac*, *du bon vin* a remplacé *de bon tabac*, *de bon vin* ; *des* suit la même évolution pour le pluriel. Devant un adjectif, il tend à remplacer *de*, en particulier à l'oral et en registre informel (! *J'en ai vu des autres.*).
Certains adjectifs prénominaux favorisent *de* : les adjectifs de similarité (*autre*, *pareil*, *tel*) **19a 19b** ➤ **V-5.2** ➤ **XVII-4.1** ; certains adjectifs de cardinalité (*fréquents*, *nombreux*, *rares*) **19c 19d**, certains adjectifs d'adéquation (*simple*, *vrai*, *pur*, *réel*, *véritable*, *authentique*) **19e 19f** ➤ **VI-5.3** ; enfin, quelques adjectifs associés à un jugement de valeur (*sombre*, *triste*) **19g 19h**.

19 **a** *de tels gestes, de pareils soupçons, de semblables pensées*
b ** des tels gestes, * des pareils soupçons, * des semblables pensées*
c *de rares passants, de nombreux badauds, de fréquents recours*
d *? des rares passants, ? des nombreux badauds, ? des fréquents recours*
e *de simples soldats, de vrais gangsters, de réelles difficultés*
f *des simples soldats, des vrais gangsters, des réelles difficultés*
g *de tristes individus, de sombres pensées*
h *? des tristes individus, ? des sombres pensées*

L'article de *et le syntagme nominal sans nom*

Contrairement à *des* + adjectif, *de* + adjectif constitue difficilement un syntagme nominal sans nom **20a** : il faut généralement une modification supplémentaire **20b** ➤IV-7.1. On peut parfois le trouver dans des expressions figées **20c**.

20 **a** *Comme tulipes, je préfèrerais des petites / * de petites.*
b *Comme tulipes, je préfèrerais de petites blanches.*
c *On m'en dit de belles sur votre compte.*

4.1.3. L'article indéfini et le nom

Les articles indéfinis s'accordent en genre et en nombre avec le nom :
- *un* et *du* s'emploient si le nom est masculin singulier (*un cheval*, *du vin*) ;
- *une* et *de la* si le nom est féminin singulier (*une jument*, *de la farine*) ;
- *des* si le nom est au pluriel (*des chevaux*, *des juments*).

Ils dépendent du caractère dénombrable du nom :
- *un* s'emploie avec un nom dénombrable, ou comptable (*un chat*, *une maison*) ;
- *du* avec un nom non dénombrable, ou massif (*de l'eau*, *du vin*).

L'article *des* se combine avec les noms dénombrables (*des arbres*, *des chaises*) ou à pluriel intrinsèque (*des ciseaux*, *des épinards*).

La contribution sémantique des articles indéfinis

Les articles indéfinis ont une contribution sémantique plus faible que d'autres déterminants indéfinis. À la différence de *plusieurs* **21a**, ils n'indiquent pas une quantité. En **21b**, l'article désigne une masse indéterminée et en **21c** une quantité indéterminée. C'est pourquoi ils ne sont pas compatibles avec un cardinal **21d**. Même *un*, en **21e**, ne signifie pas qu'un seul enfant comprendrait cela.

21 **a** *Plusieurs enfants jouent dans la cour.*
b *De l'eau jaillit de la fontaine.*
c *Des enfants jouent dans la cour.*
d ** Des quatre enfants jouent dans la cour.*
e *Un enfant comprendrait ça.*

De fait, les articles indéfinis expriment essentiellement les propriétés morphologiques (singulier, pluriel) et sémantiques (dénombrable, non dénombrable) associées au nom.

L'article du *avec les noms non dénombrables*

L'article *du* (*du riz*, *de l'eau*) apparait comme la variante de *un* avec un nom non dénombrable, ou *massif* ➤IV-3.3.4.

Les noms dénombrables (*chat*, *voiture*), ou *comptables*, présentent les entités comme individualisées, bornées, alors que les noms non dénombrables (*eau*, *riz*) les présentent comme un tout qui peut être divisé. Cette distinction ne reflète pas forcément des propriétés objectives des entités mais la façon dont elles sont présentées ➤IV-3.3. Il est difficile d'isoler des particules d'eau, mais on peut bien isoler des grains de riz, et pourtant dans les deux cas, le nom est non dénombrable (*de l'eau*, *du riz*).

Les noms dénombrables et l'interprétation cumulative

La dénotation d'un nom non dénombrable est cumulative – si l'on ajoute de l'eau à de l'eau on a toujours de l'eau – et divisible en parties homogènes – si l'on divise une certaine quantité d'eau, on a toujours de l'eau. Les noms dénombrables renvoient, eux, à des entités bien distinctes, comptables (*une voiture*, *deux voitures*) et non divisibles (un morceau de voiture n'est plus une voiture).

L'article des *et le pluriel*

Dans une certaine mesure, *des* fonctionne comme le pluriel de *un* et se combine avec un nom dénombrable (*un chat*, *des chats*), puisque *des* envisage une pluralité indéterminée d'entités disjointes, ou

discrètes. Mais il se combine aussi avec des noms à pluriel intrinsèque (*des ciseaux*) ➤ IV-2.3.2 ; il s'agit alors d'un seul objet (composé de parties) ➤ V-4.2.3.

Le passage du non dénombrable au dénombrable

Bien que les noms aient un usage de base comme dénombrable ou comme non dénombrable, ils peuvent néanmoins se prêter à un usage dérivé, avec changement de sens **22a 22b** ➤ tableau V-18. Ainsi, lorsque *un* se combine avec un nom de matière, celui-ci est alors envisagé comme dénombrable. En **22b**, il ne s'agit plus de la boisson mais d'un verre de bière. En **22d**, il s'agit d'une sous-espèce ➤ IV-3.1.4 ➤ IV-3.3.3.

22 **a** *Je voudrais de la bière.*
b *Je voudrais une bière.*
c *C'est de l'or !*
d *C'est un or très pur.*

Avec les noms de qualité ➤ IV-3.8, d'états intérieurs ou de sentiments ➤ IV-3.7, qui sont des noms non dénombrables dans leur usage de base, on a soit des variétés **23a**, soit une concrétisation en entités discrètes (manifestations ou incarnations de la qualité ou de l'état dans un objet ou un humain) **23b**. Pour les noms d'activités, qui sont également non dénombrables (*faire de la danse*) ➤ IV-3.6, l'emploi dénombrable renvoie à une variété **23c** ou à une interprétation comme évènement **23d**.

23 **a** *un courage à toute épreuve, une beauté antique*
b *Marie est une vraie beauté.*
c *une danse bretonne*
d *On a assisté à plusieurs danses.*

NOM NON DÉNOMBRABLE		EMPLOI DÉNOMBRABLE	
d'activité	*de la danse* *du judo*	*une danse acrobatique* *un judo olympique*	*plusieurs danses*
de matière	*de la bière* *du vin*	*une bière* *un vin*	*quatre bières* *des vins*
	de l'or	*un or très pur*	*des ors de divers alliages*
de qualité	*du courage* *de la beauté*	*un courage à toute épreuve* *une beauté*	*trois sortes de courage* *de vraies beautés*
d'état intérieur	*de la tristesse*	*une grande tristesse*	*des tristesses insondables*

Tableau V-18. *L'emploi dénombrable des noms non dénombrables*

Le passage du dénombrable au non dénombrable

Les emplois non dénombrables des noms dénombrables sont plus contraints **24**. Avec *du*, le syntagme nominal ne désigne plus des individus, mais des ensembles massifiés, où les individus ne sont pas pertinents. Tous les noms dénombrables ne se prêtent pas de la même manière à ce passage du borné au non borné : ceux qui s'y prêtent le mieux sont les noms d'objets comestibles (*poulet*, *tomate*) **24a 24b**, ainsi que les noms de matériaux (*brique*, *tuile*) et d'objets naturels destinés à devenir matériaux (*chêne*, *sapin*) **24c**. En effet, l'individualité des objets disparait dans la consommation ou l'utilisation pour la fabrication d'autres objets. Il faut faire une place à part aux noms d'instruments utilisés lors de certaines activités (*planche*, *ski*, *vélo*) qui, en devenant non dénombrables, subissent un changement de sens et dénotent l'activité dans laquelle ils sont impliqués **24e** ➤ IV-3.6.1.

24 **a** *On en élève, du poulet, dans cette région !*
b *On peut ajouter de la tomate dans la sauce.*
c *Il faut commander de la brique / de la tuile / du sapin / du chêne.*
e *faire de la planche / du ski / du vélo*

Autres effets du passage du dénombrable au non dénombrable

Le passage du dénombrable au non dénombrable peut entrainer d'autres effets, qui sont moins réguliers : les syntagmes nominaux de **25a** et **25b** sont dépréciatifs, comme le vocabulaire employé ; l'emploi d'un nom humain en **25c** est technique (un linguiste pourrait prononcer cette phrase), alors que celui de **25d** est difficilement acceptable.

25 **a** *Il vend du roman de gare sur les marchés.*
b *Attention, il y a du flic dans le quartier.*
c % *C'est facile de trouver du locuteur à Paris.*
d # *Il garde de l'enfant pour gagner sa vie.*

4.2. Les interprétations du syntagme nominal avec article indéfini

Le syntagme nominal avec article indéfini (*un*, *du*, *des*) a plusieurs interprétations :
- il renvoie à une entité spécifique (*Un étudiant a téléphoné. Il y a du sang sur la table.*) ;
- il renvoie à une entité non spécifique (*Je cherche un nouvel assistant. Je voudrais du beurre.*) ;
- un cas particulier d'interprétation non spécifique est l'emploi générique, avec *un*, *des* (*Une baleine est un mammifère. Des aimants s'attirent.*) ;
- il a aussi des emplois non référentiels, en particulier comme attribut (*Paul est un bon maire. Ces garçons sont des amis.*).

Quand il n'est pas attribut, ou apposé, le syntagme nominal avec article indéfini a une interprétation référentielle : il introduit dans le discours une entité dont on peut dire quelque chose, fût-ce son absence **26a**.

26 **a** *Un diamant manquait dans le coffre.*
b *Ils ont apporté un livre.*
c *Des initiales sont apparues en filigrane.*
d *Il y a un livre sur la table, et un livre sur l'étagère.*
e *Nous cherchons un livre sur le sujet.*

Il s'agit d'une entité non identifiée ou non identifiable pour l'interlocuteur, par exemple parce qu'elle est évoquée pour la première fois **26b 26c** ou que plusieurs référents sont possibles **26d**. Ainsi, en **26d**, le second *un livre* renvoie à une autre entité que le premier.

Contrairement au syntagme nominal défini, le syntagme nominal indéfini ne suppose pas l'existence du référent **26e**, mais simplement l'existence d'une classe d'entités correspondant à l'interprétation du nom. Selon le contexte et les connaissances des interlocuteurs, un même syntagme nominal peut avoir plusieurs interprétations ➤ **tableau V-19**.

EMPLOI	SINGULIER	PLURIEL
réfère à une entité spécifique	*Luc a épousé [une aristocrate].* *[Un animal] s'est échappé du zoo.* *Il y a [du sang] sur la table.*	*[Des étudiants] ont déposé plainte.* *[Des animaux] se sont échappés du zoo.*
ne réfère pas à une entité spécifique		
non générique	*Luc veut épouser [une aristocrate].* *[Une tempête] est imminente.* *Je voudrais [du vin].*	*[Des soldats] montent la garde devant le palais.* *Je voudrais [des épinards].*
générique	*[Une autruche] ne vole pas.* *[Un assistant] a parfois besoin d'encouragement.*	*[Des aimants] s'attirent.*
prédicatif		
attribut	*Luc est [un ami].* *Léa est [une collègue agréable].* *Ce liquide est [de l'alcool].*	*Ces garçons sont [des amis].*
apposition	*Luc, [un vieil ami], viendra demain.*	*Luc et Max, [de vieux amis], viendront.*

Tableau V-19. *Les principaux emplois du syntagme nominal avec article indéfini*

La distinction entre interprétation spécifique et non spécifique

En **27a**, le syntagme nominal indéfini renvoie a priori à une entité spécifique, que le locuteur a en tête, bien qu'elle ne soit pas identifiée pour l'interlocuteur. En **27b**, en revanche, avec la subordonnée relative au subjonctif ➤XIII-4.1.2, l'interprétation est non spécifique : le locuteur n'a pas en tête une certaine machine, et ne sait pas forcément si elle existe. En **27c**, l'ajout *n'importe lequel* indique précisément que le choix est indifférent ➤V-6.3.3.

27 **a** *J'ai acheté une nouvelle machine à laver.*
b *J'ai décidé d'acheter une machine qui ne fasse pas de bruit.*
c *Achète-moi un journal, n'importe lequel.*

Mais de manière générale, un même syntagme nominal indéfini peut avoir l'une ou l'autre interprétation, selon le contexte. De nombreuses phrases peuvent être ambigües de ce point de vue ➤V-4.2.2.

L'interprétation spécifique et la reprise pronominale

La distinction entre emploi spécifique et emploi non spécifique devient claire lors d'une reprise pronominale : dans la même phrase, elle se fait par *le* dans le cas de l'indéfini spécifique **28a**, tandis que *en* s'emploie pour le non spécifique **28b** **28c**. Pour certains locuteurs, *le* reste cependant possible avec une interprétation non spécifique s'il s'agit de signaler le type auquel appartient l'entité, non l'entité elle-même **28d**.

28 **a** *Paul a trouvé une fiancée et la présente à tout le monde.*
b *Une fiancée, Paul voudrait bien en trouver une.*
c *Des associés, il serait temps que Paul en trouve.*
d % *Des associés, il serait temps que Paul se les trouve tout de même.*

4.2.1. Le syntagme nominal avec article indéfini interprété comme spécifique

Le syntagme nominal indéfini introduit par *un* est interprété comme spécifique lorsque le locuteur laisse entendre qu'il a en vue une entité qu'il pourrait identifier au besoin, et qu'il suppose que l'interlocuteur ne partage pas cette information **29a** **29b**. En **29c**, avec un nom non dénombrable, le SN en *du* ne peut pas renvoyer à une entité spécifique mais il peut renvoyer à une sorte de vin (le vin de toute première qualité s'oppose au vin de qualité moyenne).

29 **a** *Un étudiant a porté plainte.*
b *J'ai acheté un livre de maths.*
c *Il me reste dans la cave du vin de toute première qualité.*

La spécificité est liée à la description de la situation : le verbe et les ajouts apportent des informations de lieu et de temps qui en font une situation particulière, impliquant des entités particulières.

> *L'interprétation partitive de* un + *nom*
>
> Le syntagme nominal indéfini introduit par *un* ou *des* a une interprétation partitive quand il réfère à une entité appartenant à un ensemble accessible ou déjà présent dans le contexte. Par exemple, **30a** peut se comprendre comme 'un des oiseaux de la volière s'en est échappé' et **30b** comme 'plusieurs oiseaux de la volière s'en sont échappés'. Le syntagme nominal indéfini peut être spécifique ou non, mais l'ensemble des oiseaux qui peuplent normalement la volière est connu.
>
> **30** **a** *Un oiseau s'est échappé de la volière.*
> **b** *Des oiseaux se sont échappés de la volière.*
>
> L'interprétation partitive spécifique est néanmoins assez peu naturelle, avec un verbe non évènementiel **31**.
>
> **31** **a** [En inspectant une table dressée] ? *Un verre est ébréché, remplacez-le !*
> **b** [En se justifiant d'une action] ? *Des verres n'étaient pas propres, je les ai remplacés.*
> **c** [En inspectant une armoire] ? *Du linge est taché, emportez-le !*
>
> ➤ Construction avec complément partitif en *de* (*Un des élèves est sorti.*) ➤IV-7.4

4.2.2. Le syntagme nominal avec article indéfini interprété comme non spécifique

Lorsque le locuteur n'a pas d'idée préétablie quant à un référent particulier, toute entité répondant à la description nominale représente une référence possible : il s'agit de l'interprétation non spécifique, qui présente plusieurs variantes.
L'emploi est non spécifique si l'identité du référent n'est pas connue. Il s'agit bien d'un individu particulier, impliqué dans une situation particulière, mais le locuteur ne sait rien de plus sur lui que ce que comporte la description nominale en **32a**.

32 **a** *Un client a oublié ses clés, je ne sais pas du tout qui ça peut être.*
b *Une tempête est imminente.*
c *Des jetons sont disponibles à la caisse.*

Un autre cas est celui de la phrase dite *thétique*, qui présente une situation dans sa globalité : **32b** et **32c** signifient à peu près 'il y a imminence d'une tempête', 'il y a disponibilité de jetons' ➤ **I-7.2.2**. Avec cette interprétation, on asserte l'existence d'entités, en les introduisant en relation avec la situation décrite par la phrase, et sans les isoler de ce contexte ➤ **XII-1.1.2**.
Enfin, l'interprétation est non spécifique si l'identité du référent n'est pas pertinente, par exemple, si la phrase décrit une régularité, une situation qui se reproduit, que cela soit dû à un temps général, comme le présent **33a** **33b**, ou à un quantifieur, comme *chaque année* **33c** ➤ **V-6.1**. En général, il existe un rapport étroit entre les propriétés de l'entité nominale et celles qui sont exprimées par le verbe (monter la garde est une activité typique pour un soldat).

33 **a** *Un soldat monte la garde devant le palais royal.*
b *Des soldats montent la garde devant le palais royal.*
c *Chaque année, nous organisons un piquenique.*

L'interprétation non spécifique et les contextes opaques

Certains contextes, dits *opaques*, favorisent l'interprétation non spécifique du syntagme nominal introduit par l'article indéfini. Ainsi, un verbe comme *chercher*, *décider*, *vouloir* **34a**, un modal comme *devoir*, *falloir* **34b** ➤ **XI-8.1**, certaines formes verbales comme le futur **34c**, le conditionnel, l'impératif **34d**, favorisent l'interprétation non spécifique.

34 **a** *Paul cherche une nouvelle secrétaire.*
b *Un soldat de la 7e compagnie doit participer au défilé.*
c *Un élève accueillera la ministre.*
d *Allez chercher un élève de 6e !*

Mais une interprétation spécifique n'est pas exclue dans les mêmes contextes (on dit alors que le syntagme nominal indéfini échappe au contexte opaque). Ainsi **35a** peut signifier 'Marie veut épouser un homme riche, mais pour le moment, elle n'en connait pas' (interprétation non spécifique) ou 'il y a un homme riche, connu du locuteur ou seulement de Marie, que Marie veut épouser' (interprétation spécifique). De même **34b** ou **34c** pourraient recevoir une interprétation spécifique avec les continuations de **35b** **35c**.

35 **a** *Marie veut épouser un homme riche.*
b *Un soldat de la 7e compagnie doit participer au défilé mais il est malade.*
c *Un élève accueillera la ministre. Il s'en réjouit.*
d *Toutes les personnes interrogées ont désigné un Polonais.*

La présence du quantifieur *tous* ➤ **V-6.2** peut également créer un contexte où le syntagme nominal indéfini est interprété comme non spécifique. La phrase **35d** se comprend de deux façons : chacun a désigné un Polonais, qui peut être différent selon les personnes (interprétation non spécifique), ou bien il y a un Polonais bien précis qui a été désigné par toutes les personnes (interprétation spécifique). On dit que dans le premier cas, l'indéfini est dans la portée de *tous*, et qu'il ne l'est pas dans le second.

4.2.3. L'interprétation du syntagme nominal introduit par *des*

D'une manière générale, *des* fonctionne comme le pluriel de *un*. Comme *un*, il se combine avec un nom dénombrable **36a**. En revanche, il ne correspond pas au pluriel de *du* ou *de la*, et n'est pas compatible avec un nom non dénombrable **36b** ➤ **V-4.1.3**.

36 **a** *Paul a acheté une pomme/des pommes.*
b *Paul a acheté du beurre/?des beurres.*
c *Paul a acheté des ciseaux.*
d *Paul a acheté des épinards.*

Des introduit également des noms toujours pluriels, dits *pluriels intrinsèques*, qui désignent généralement un objet unique **36c**, mais qui sont parfois interprétés comme renvoyant à une quantité de matière, comme les noms non dénombrables **36d** ➤ IV-2.3.2.
Comme celui en *un*, le syntagme nominal en *des* peut avoir une interprétation spécifique **37a** ou non spécifique **37b**, certaines phrases pouvant recevoir les deux interprétations, comme en **37c** : soit 'Soliman avait décidé d'épouser des étrangères, sans avoir en tête des femmes précises', soit 'il y avait des étrangères, connues du locuteur ou de Soliman, que Soliman avait décidé d'épouser'.

37 **a** *Des étudiants ont déposé plainte.*
b *Chaque année, des hirondelles font leur nid dans notre grange.*
c *Contre l'avis du Divan, Soliman avait décidé d'épouser des étrangères.*

➤ Emplois figés de *des* (*faire des manières*) ; *des* alterne parfois avec *les* (*faire des/les courses*) ➤ V-3.2.6
➤ Interprétation générique du syntagme nominal en *des* (*Des aimants s'attirent.*) ➤ V-4.2.4

L'article des *et la pluralité*

Des n'indique pas la pluralité comme *plusieurs* ➤ V-4.4.1. Une interrogation qui porte sur la quantité utilise plus naturellement *un ou plusieurs* **38a** que *un ou des* **38b** ➤ XVI-4.1.4. Dans certains contextes, *des* n'exprime pas la pluralité : à la question comportant un pluriel exprimé par *des* **38c**, on peut parfois répondre *oui* avec le singulier *un* sans qu'il y ait contradiction. Ce ne serait pas le cas avec une question comportant *plusieurs*, qui dans la même situation demande une réponse par *non* **38d**.

38 **a** *Je me demande s'ils ont un vélo ou plusieurs.*
b ?*Je me demande s'ils ont un ou des vélos.*
c Loc. 1 — *Est-ce que vous avez des enfants ?*
Loc. 2 — *Oui, j'en ai un.*
d Loc. 1 — *Est-ce que vous avez plusieurs enfants ?*
Loc. 2 — *Non, je n'en ai qu'un.*

Des *et la référence singulière*

Il faut néanmoins remarquer que cette compatibilité de *des* avec un référent singulier dépend du nom et du contexte ; s'il est courant d'avoir plusieurs enfants, ou au moins deux parents **39a**, ce n'est pas le cas pour des vélos ou des voitures **39b**.

39 **a** Loc. 1 — *Est-ce qu'elle a des parents ?*
Loc. 2 — *Oui, elle a sa mère.*
b Loc. 1 — *Est-ce qu'elle a des vélos ?*
Loc. 2 — *Non, elle a juste le sien.*

Un syntagme nominal en *des* peut avoir une interprétation collective, en relation avec un autre terme pluriel. Ainsi, **40a** peut être vrai si chaque homme ne fume qu'une cigarette : le syntagme nominal est pluriel parce qu'il dénote l'ensemble des cigarettes fumées par les hommes en question. Les pluriels qui dépendent ainsi d'un autre pluriel et qui additionnent des entités elles-mêmes singulières (il y a un casque par pompier) ou plurielles (chaque hockeyeur a deux jambières) sont dits *pluriels dépendants* **40b** **40c**.

40 **a** *Dans la salle du fond, cinq hommes fumaient des cigarettes en attendant le patron.*
b *Les pompiers portent des casques.*
c *Les hockeyeurs portent des jambières.*

Des *et les numéraux cardinaux*

Dans un registre informel, *des* suivi d'un cardinal entre dans une construction à syntagme nominal intensif **41a** ➤ XII-4.7.1. Dans un registre informel également, *et des* + nom se trouve derrière un cardinal pour en indiquer le dépassement **41b**. En Belgique surtout, le nom est quelquefois omis, et l'on peut entendre *et des* (sans nom) après la suite cardinal + nom **41c**. Enfin, *du* est suivi d'une expression de mesure, au singulier ou au pluriel, dans l'expression *faire du* **41d** **41e**.

41 **a** *Il rentre à des 1 heure du matin !*
b *Il me doit 30 euros et des poussières.*
c % *Il a 50 et des années.*
d *La banque lui fait du 3 pour cent.*
e *La voiture fait du 140 kilomètres à l'heure.*

Quelques emplois communs à du *et* des

Bien que *des* fonctionne généralement comme le pluriel de *un*, certains emplois le rapprochent de *du*. Les entités décrites par un syntagme nominal introduit par *des* peuvent être non bornées et sans composantes individualisées **42a 42b**, comme certaines décrites par un SN en *du* **42c 42d**.

42 **a** *Des livres sont sortis en masse / par centaines.*
b *Des livres trainaient sur tout le sol.*
c *Du pétrole a jailli en quantité.*
d *De l'huile couvrait toute la surface.*

Des, du *et les situations bornées*

L'emploi de *des* est souvent lié à une situation présentée sans fin naturelle ou sans borne ➤ **II-3.1.2** ➤ **XI-4.2.1**. Avec un complément direct introduit par *un* ou *le*, un verbe comme *écrire* décrit une situation bornée, et le temps passé peut être spécifié à l'aide d'un ajout introduit par *en* **43a**. En revanche, si le complément est introduit par *des*, l'activité n'est pas bornée, et un ajout introduit par *en* ne peut pas mesurer la durée **43b**. De la même façon, *consommer 5 litres d'essence* décrit une situation bornée **43c**, mais pas *consommer de l'essence* (avec *du*) **43d**.

43 **a** *Marie a écrit un article en un mois.*
b # *Marie a écrit des articles en un mois.*
c *La voiture a consommé 50 litres d'essence en une journée.*
d # *La voiture a consommé de l'essence en un mois.*

La spécification de la durée devient toutefois possible, si le syntagme nominal en *des* est disloqué **44a** ➤ **XVIII-2.2**. L'interprétation de la phrase est intensive **44b**, et le complément est interprété comme '*beaucoup de* + nom', un complément quantifié qui fournit une borne **44c** ➤ **XII-4.7**.

44 **a** *Elle en a écrit en un mois, des articles !*
b *Elle en a consommé en un mois, de l'essence !*
c *Elle a écrit beaucoup d'articles en un mois !*

4.2.4. L'interprétation générique du syntagme nominal introduit par *un* et *des*

Dans une série de contextes, le syntagme nominal indéfini se prête à une interprétation dite *générique*, où l'énoncé prend une valeur transcendant les cas individuels **45a 45b 45c** ➤ **V-1.2.3**. Cet emploi générique est un cas particulier d'interprétation non spécifique : le syntagme nominal ne renvoie pas à un colibri **45a** ou à un assistant particulier **45b**. Il ne s'agit pas à proprement parler de n'importe quel colibri ni de n'importe quel assistant, mais d'une propriété ('manger quotidiennement quatre fois son poids', 'avoir besoin d'encouragement') qui s'applique à n'importe quel individu à partir du moment où celui-ci est bien un colibri ou un assistant. La phrase peut avoir une valeur de règle sociale **45c**.

45 **a** *Un colibri mange quotidiennement quatre fois son poids.*
b *Un assistant a parfois besoin d'encouragement.*
c *Un gentleman cède sa place aux dames.*

Cet emploi générique est différent de celui du syntagme nominal défini qui réfère directement à l'espèce (*Le colibri est un oiseau.*) ➤ **V-3.2.4**.

L'interprétation générique dépend en fait du reste de la phrase. Le prédicat doit être pertinent pour tout individu décrit par le nom et s'appliquer à chacun. Ainsi, **45a** suppose que le prédicat 'manger quotidiennement quatre fois son poids' s'applique à tout animal de l'espèce 'colibri'. D'autre part, il est fait abstraction des contingences liées au lieu et au temps : les phrases **45a** et **45b** sont à un temps général (ici, le présent), et il n'est pas fait mention d'une localisation particulière. Soit il s'agit d'une vérité générale **45a**, soit la situation décrite se répète **45b**.

L'interprétation générique et les connaissances du monde

Les énoncés qui ne font pas appel à une relation nécessaire entre sujet et prédicat **46a** sont généralement difficiles avec une interprétation générique (la phrase est possible avec une interprétation spécifique, en l'occurrence partitive 'un des enfants'). Le rapport nécessaire peut être instauré par une norme, une règle morale **46b** ou inductive **46c 46d**, souvent indiquée par des ajouts comme *vrai* ou *par nature*.

46 **a** ? *Un enfant est sage.*
b *Un chrétien est charitable.*
c *Un vrai sage n'a pas peur de la mort.*
d *Un linguiste est curieux par nature.*
e *Un enfant tombe souvent malade.*

En l'absence d'une relation nécessaire entre sujet et prédicat, le syntagme nominal avec article indéfini peut avoir une interprétation générique si la situation est multipliée, ou itérée, à l'aide d'un adverbe de fréquence (*rarement*, *souvent*, *toujours*, *parfois*) **46e** > XI-4.3.

L'interprétation générique avec du

Contrairement à celui en *un* **45**, le syntagme nominal en *du* a rarement une interprétation générique **47a**. Avec un nom non dénombrable au singulier **47a**, il n'y a pas d'élément discret qui soit la base de la généralisation. En **47b**, l'interprétation restitue une activité générale (par exemple 'boire de l'eau'). Cependant, ces syntagmes nominaux indéfinis sont susceptibles d'une interprétation générique quand ils sont repris par *ce* ou *ça*, dans une construction disloquée **47c** > XVIII-2.1.1.

47 **a** # *Du vin provient de la fermentation du raisin.*
b *De l'eau désaltère mieux que du vin.*
c *Du palladium, ça s'emploie en bijouterie.*

L'interprétation générique avec des

Certains syntagmes nominaux en *des* ont une interprétation générique s'ils dénotent un groupe stable avec une relation nécessaire entre ses membres **48a**. Si les deux conditions (groupe stable, relation nécessaire) ne sont pas réunies, sans autre contexte, la phrase avec un pluriel n'est pas naturelle, comme en **48b**, qui ne concerne pas un groupe stable, et en **48c**, dont le prédicat est contingent.

48 **a** *Des aimants s'attirent.*
b # *Des lapins se rassemblent au clair de lune.*
c # *Des voisins s'épient.*

L'interprétation générique avec des *et groupes*

L'interprétation générique des pluriels en *des* est rare **49a 49b**, et l'on préfère généralement le singulier (*une vache*), ou l'article défini (*les hommes*). Mais comme avec le syntagme nominal en *du* **47c**, elle devient possible dans les constructions disloquées avec reprise en *ce* ou *ça* en registre informel **49c 49d** > XVIII-2.1.1.

49 **a** # *Des hommes sont mortels.*
b # *Des vaches ont plusieurs estomacs.*
c *Des enfants, ça dérange !* (*coupdepouce.com*, 9 oct. 2015)
d *Des lapins, ça se rassemble au clair de lune.*

L'interprétation taxinomique du syntagme nominal avec article indéfini

L'interprétation dite *taxinomique* ressemble à l'interprétation générique : le prédicat ne décrit pas des situations particulières et il ne porte pas sur des spécimens particuliers (on dit qu'il est *non spécifiant*). Mais au lieu d'être pertinent pour un membre quelconque de la classe décrite par le nom et de concerner par ce biais l'espèce en général, le prédicat ici a trait à un sous-ensemble de l'espèce, qui de cette façon se trouve partitionnée. Par exemple, en **50a**, l'espèce des éléphants se trouve scindée : au lieu de porter sur l'ensemble des éléphants, le prédicat verbal ne concerne que les éléphants d'Afrique. Le sujet signifie 'un type d'éléphant'. L'interprétation taxinomique est exclue si l'on ne connait pas de sous-types pour l'espèce **50b** et seul l'article défini, qui porte sur l'espèce dans son entièreté, est alors disponible **50c**. Cette interprétation est en général très difficile si le syntagme nominal est au singulier, le singulier ne favorisant pas l'idée de sous-espèces : **50d** est plutôt interprété comme le cardinal (*un seul*), avec un accent contrastif.

50 **a** *Des éléphants – ceux d'Afrique – auront disparu avant la fin du siècle.*
b *# Un dodo a disparu au* XVII*e* *siècle.*
c *Le dodo a disparu au* XVII*e* *siècle.*
d *Un mammifère est ovipare : l'ornithorynque.*

4.3. Le syntagme nominal prédicatif avec article indéfini

Quand le syntagme nominal introduit par l'article défini ne réfère pas à une entité, il est en emploi *prédicatif* : il exprime alors une propriété. Il peut être :
– attribut du sujet (*Paul est un ami.*) ➤ III-3.2 ;
– attribut du complément (*On le sait un bon maire.*) ➤ III-3.3 ;
– en apposition (*Rigaud, un peintre du* XVII*e* *siècle, est un peu oublié.*) ➤ IV-5.4.
Il peut être au pluriel quand il exprime une propriété d'une entité plurielle (*Les voisins sont des amis.*).

4.3.1. Le syntagme nominal attribut avec article indéfini

Quand il est introduit par un article indéfini, l'attribut nominal exprime une propriété permettant de classer ou catégoriser l'entité correspondant au sujet, ou au complément si le syntagme nominal est attribut du complément. La classe ou la catégorie peut être plus ou moins précise, subjective ou objective. **51a** signifie que Médor appartient à la catégorie des chiens, **51b** que le liquide en question a les propriétés définitoires de l'alcool, et **51c** que le garçon en question appartient à la catégorie des amis. Avec un sujet pluriel, l'attribut peut être au pluriel, si la propriété est attribuée à chacun **51d**.

51 **a** *Médor est un chien*
b *Ce liquide est de l'alcool.*
c *Ce garçon est un ami.*
d *Ces garçons sont des amis.*

➤ Accord de l'attribut du sujet (*Marine est une amie*/*un monstre.*) ➤ III-3.2.4

Quand l'attribut nominal est possible sans article **52a** – avec les noms de professions (*médecin*), de titres (*prince*) et de fonctions et statuts (*président*, *étudiant*) ➤ IV-3.2.2 – l'indéfini apparait ou peut apparaitre quand le nom est modifié, et le syntagme nominal acquiert une interprétation classificatoire : **52b** dit que Jean n'a pas seulement la fonction de maire, il appartient à la catégorie des bons maires ➤ V-1.4.2. Il en va de même pour l'attribut du complément **52c** **52d**.

52 **a** *Paul est maire.*
b *Paul est un bon maire.*
c *On l'a élu maire.*
d *On le sait un bon maire.*

L'attribut indéfini et l'interprétation de propriété

Contrairement à certains syntagmes définis (*Médor est mon chien. Mon chien est Médor.*), l'attribut indéfini ne peut pas permuter avec le sujet **53**. Il ne s'agit donc pas d'un complément d'identité ➤ IV-6.3.2.

53 **a** ** Un chien est Médor.*
b ** De l'alcool est ce liquide.*
c ** Un ami est ce garçon.*
d ** Des amis sont ces garçons.*

La reprise de l'attribut indéfini par une proforme

Comme l'adjectif attribut **54a**, le syntagme nominal indéfini attribut peut parfois être repris par *le* **54b**. Il peut également être repris par *en* **54c** ➤ III-3.2.5.

54 **a** *Paul n'est pas heureux car il ne veut pas l'être.*
b *Paul n'est pas un soldat. Il ne veut pas l'être.*
c Loc. 1 — *Je cherche un dictionnaire de russe.*
Loc. 2 — *C'en est un.*

Le sujet peut également être un pronom. Avec *ce* (ou *ça*) pronom vague (qui désigne une entité non classée), il s'agit d'inclure une entité dans une classe naturelle **55a 55b**, ou sociale **55c 55d**, ou dans une classe moins stable **55e 55f 55g** ➤ IX-8.1.3.

55 **a** *C'est une truite.* | *Ce sont des truites.*
b *C'est de l'eau.*
c *C'est un Polonais.* | *Ce sont des Polonais.*
d *C'est un médecin.* | *Ce sont des médecins.*
e *C'est un ami.* | *Ce sont des amis.*
f *C'est une catastrophe.*
g *C'est une perle.*

La construction ne s'emploie pas si le sujet est *il* ou *elle* **56a 56b 56c 56d 56e**, puisque ce pronom suppose une entité déjà nommée. Lorsqu'on la trouve **56f 56g**, il s'agit non d'une classification, mais de l'attribution d'une propriété, grâce à un ajout (*vrai*, *véritable*), qui fait ressortir les traits conventionnels associés au nom (un ami est fidèle, apporte son soutien, etc., une perle est sans défauts).

56 **a** # *Elle est une truite.* | # *Elles sont des truites.*
b # *Elle est une eau.*
c # *Il est un Polonais.* | # *Ils sont des Polonais.*
d # *Il est un médecin.* | # *Ils sont des médecins.*
e # *Il est un ami.* | ? *Ils sont des amis.*
f *Il est un véritable ami.*
g *Elle est une (vraie) perle.*

4.3.2. Les syntagmes nominaux indéfinis en apposition

Un syntagme nominal indéfini en apposition est également prédicatif, avec souvent un rôle classificatoire **57a 57b** ➤ IV-5.4.1. Ce type d'interprétation se retrouve dans les contextes où le SN indéfini reprend un référent déjà introduit dans le discours, mais sous un aspect nouveau **57c 57d**.

57 **a** *Mazarin, un ministre fort contesté en son temps, a eu pourtant ses partisans.*
b *Mazarin et Richelieu, des ministres fort contestés en leur temps, ont eu pourtant leurs partisans.*
c *En trompant Marie, tu as trompé une femme qui t'aimait.*
d *En trompant Marie et Jean, tu as trompé des enfants qui t'aimaient.*

4.4. Les autres déterminants indéfinis

Outre les articles (*un*, *du*), les déterminants indéfinis comportent :
- les singuliers *quelque* (*à quelque distance*), *un certain* (*à un certain moment*) ;
- les pluriels *certains* (*Certains élèves sont absents.*), *plusieurs* (*Plusieurs élèves sont absents.*) ;
- les formes complexes *je ne sais quel*, *on ne sait quel*, etc. (*Il a pris je ne sais quelle partition.*).

Les formes *quelques*, *maint* et *moult* sont analysées comme des adjectifs :
- elles peuvent introduire un syntagme nominal indéfini, avec la fonction *spécifieur* (*Quelques amis sont venus. Nous avons surmonté maints osbtacles.*) ;
- elles peuvent aussi suivre un déterminant défini (*ces quelques fleurs*, *les maintes fois où je l'ai vu*), avec la fonction *ajout*.

Plusieurs, *quelques*, *maints* et *moult* marquent la pluralité ou une quantité vague. *Certains* a une interprétation partitive (*Certaines fleurs sont fanées.*). *Quelque*, quant à lui, indique une petite quantité (*non sans quelque amertume*) ou un choix libre (*Si vous avez quelque idée…*) ➤ V-6.3.3. *Je ne sais quel* indique un indéfini non spécifique.

Certains, plusieurs *et* quelques

Les indéfinis *plusieurs*, *quelques* et *certains* indiquent une pluralité, sans précision sur le nombre **58a**. On les appelle *indéfinis de cardinalité vague*. *Plusieurs* et *certains* sont des déterminants car ils se

combinent difficilement avec un autre déterminant **58b**, tandis que *quelques* est un adjectif car il se combine avec un déterminant **58c** ➤ **fiche QUELQUE, QUELQUES**.

58 **a** *plusieurs personnes, certaines fleurs*
b ** ces plusieurs personnes, * ces certaines fleurs*
c *ces quelques fleurs*
d *certains frais, quelques frais*

Quelques et *certains* se combinent avec des pluriels dénombrables **58a 58c** ou intrinsèques **58d**. Le nom *frais*, toujours pluriel (*des frais*), fait partie des pluriels intrinsèques ➤ **IV-2.3.2**.

Plusieurs*,* certains *et les syntagmes nominaux sans nom*

À la différence des articles indéfinis ➤ **V-4.1**, *plusieurs* et *certains* peuvent former à eux seuls un syntagme nominal sans nom ➤ **IV-7.1**, qui peut être sujet **59a**, attribut d'un sujet nominal **59b**, avec des jugements variables pour *certains* **59c**, ou complément de préposition, avec des jugements variables sur *plusieurs* **59d**.

59 **a** *Parmi les invités, certains / plusieurs sont mécontents.*
b *Ils étaient plusieurs à penser qu'il fallait se désister.*
c *% Nous sommes certains à penser que ce n'est pas la solution.*
d *Tu ne peux pas compter sur tous tes collaborateurs, mais tu peux au moins compter sur certains / % plusieurs.*

En revanche, ces formes ne peuvent pas apparaitre comme complément direct **60a**, et il faut avoir recours à une construction avec *en* **60b** ➤ **IX-4.2.2**, comme pour les autres SN sans nom indéfinis ➤ **IV-7.3.2**. Cette restriction n'existe pas lorsque *certains* et *plusieurs* ont un complément partitif en *de* **60c**.

60 **a** ** Il m'a parlé de ses nouveaux amis, et j'ai rencontré plusieurs.*
b *Il m'a parlé de ses nouveaux amis, et j'en ai rencontré plusieurs.*
c *J'ai rencontré certains / plusieurs de ses amis.*

4.4.1. Le déterminant *plusieurs*

Comme les articles indéfinis ➤ **V-4.2**, *plusieurs* peut introduire un syntagme nominal à interprétation spécifique **61a**, non spécifique **61b** ou générique dans des généralisations qui portent sur des groupes **61c**. Le nom est pluriel et le syntagme nominal indique une quantité égale ou supérieure à deux.

61 **a** *Plusieurs étudiants ont porté plainte.*
b *Paul voudrait plusieurs enfants.*
c *Plusieurs personnes qui se partagent une tâche complexe finissent par oublier leur objectif commun.*

Plusieurs *comme adjectif ?*

Dans des usages plus anciens, *plusieurs* pouvait être précédé de l'article défini **62a**. Aujourd'hui encore, on le trouve parfois précédé d'un déterminant défini, dans des usages régionaux, techniques ou poétiques **62b 62c 62d**. Il doit être considéré comme adjectif dans ces emplois.

62 **a** *les plusieurs ouvriers excellents* (*Les Mémoires de Philippe de Comines*, 1605)
b *% On le connaissait pour ses plusieurs albums sortis aussi bien en solo* [...] *ou bien via le collectif B.* (*mouv.fr*, 23 mars 2013)
c *% On vend du cannabis, on boit, on échange, on commerce autour de F. qui se promène entouré de ses plusieurs femmes d'un lieu à l'autre.* (Respaud, 2005)
d *%* [...] *c'est les voies associatives qui relient ces plusieurs fragments de scènes et qui restaient jusque-là inconscientes.* (Yi, 1998)

Plusieurs *et les numéraux cardinaux*

Plusieurs se rapproche davantage des numéraux cardinaux (*trois*, *quatre*) ➤ **V-5.1** que des autres indéfinis. Comme les cardinaux **63a**, il se combine difficilement avec un pluriel intrinsèque, même si les locuteurs peuvent varier sur ce point : en **63b**, *plusieurs* prend le sens de 'différents' ➤ **V-5.2**.

63 **a** ** trois frais / * quatre gens*
b *Je voudrais pouvoir faire plusieurs frais de livraison en fonction du poids avec le service* [...] *de la poste.* (*communaute.ebay.fr*, 5 mai 2014)
c *% Depuis l'âge de 8 ans, je fais du bénévolat avec ma mère et j'ai rencontré plusieurs gens qui ont changé ma vie.* (*jebenevole.ca*, 20 nov. 2015)

Plusieurs diffère cependant des cardinaux en ce qu'il s'emploie difficilement dans des contextes qui font référence à une borne, une quantité limite, comme les tournures restrictives **64a**, les ajouts *au plus* **64b 64c** ou les verbes comme *se contenter*, *se limiter*, *suffire* **64d**, et ce, contrairement à *quelques* ➤ V-4.4.3.

64 **a** *Il n'est venu que trois personnes / # plusieurs personnes.*
b *Tout au plus dix candidats seront sélectionnés.*
c *# Tout au plus plusieurs candidats seront sélectionnés*
d *Je me contenterai de trois remarques / # de plusieurs remarques.*

Puisque la cardinalité exprimée par *plusieurs* doit être égale ou supérieure à deux, ce déterminant donne un seuil inférieur sur une échelle de quantité ouverte, comme le feraient les cardinaux modifiés *plus d'un* (*verre*), *deux* (*verres*) *ou plus*.

Plusieurs *dans les phrases négatives*

Une phrase négative avec *plusieurs* peut être ambigüe **65b**. La phrase **65a** nie que la maison en question ait plus d'une sortie et n'est pas ambigüe. En revanche, **65b** a deux interprétations : soit 'il y a plusieurs problèmes que l'étude ne couvre pas', soit 'le nombre de problèmes que l'étude couvre est réduit à un' ; dans le second cas, on dit que *plusieurs* est dans la portée de la négation, et dans le premier qu'il lui échappe ➤ X-4.1.

65 **a** *Cette maison n'a pas plusieurs sorties.*
b *Remarquable étude, mais partielle : elle n'aborde pas plusieurs problèmes.*

4.4.2. *Un certain* et *certains*

Un certain et *certains* sont des déterminants, variables en genre. Le singulier est un déterminant complexe, qui incorpore l'article ➤ V-2.2.3. Il signale la référence à une entité spécifique, identifiable par le locuteur ou par quelqu'un d'autre **66a 66b 66c**.

66 **a** *On m'a parlé d'un certain endroit où je pourrais acheter de bons chocolats.*
b *À partir d'un certain moment, les choses sont devenues plus difficiles.*
c *Un certain ton, une certaine épaisseur d'adjectifs, un certain « chante-faim » de propagande agacent en moi ce militant qui se croit assez fort pour vaincre seul sa propre injustice.* (Bazin, 1950)

En tant que déterminant, le pluriel *certains* est incompatible avec un article **67b** et introduit toujours un syntagme nominal indéfini **67a** ➤ V-1.2.2.

67 **a** *Il est certaines régions qu'on désire visiter.*
b ** ces certaines régions*
c *Ces données sont certaines.*
d *Il était plein de craintes devant les privations certaines qu'il allait subir.*

L'adjectif qualificatif *certain* est un homonyme qui apparait comme attribut **67c**, ou comme épithète après le nom **67d**, avec les sens 'sûr', 'connu', 'convaincu', 'inévitable', et un antonyme, *incertain*. Le déterminant et l'adjectif peuvent se cumuler (*certains résultats certains*).

Certain *déterminant*

Autrefois, *certain* pouvait s'employer comme déterminant au singulier. Il apparait encore parfois aujourd'hui seul devant le nom, comme *spécifieur* **68a**, dans un registre littéraire archaïsant **68c**, en particulier dans le syntagme nominal temporel *certain jour / soir* **68b**.

68 **a** *Agacé, je me souvins de certain exercice, j'essayai la pistolétade.* (Bazin, 1950)
b *Ce nom ramenait l'image restée vive de cette fillette qui m'avait émue si fort certain jour d'autrefois* [...]. (de Grèce, 1982)
c *Et je ne suis pas éloigné de croire à une fatalité appariant, par attraction mutuelle, certain type de femme à certain type d'homme* [...]. (Simonin, 1984)

L'interprétation de certains

L'indéfini *certains* n'exprime pas vraiment une pluralité comptable. Comme *des* **69c** et contrairement à *plusieurs*, à *quelques* et aux numéraux cardinaux **69a**, il n'est pas possible dans les contextes réservés aux expressions de cardinalité **69b**. Comme *des*, il peut être employé quand un seul individu est concerné **69d 69e**.

69 **a** *Il écrit plusieurs / quelques / trois lettres par jour.*
b # *Il écrit certaines lettres par jour.*
c # *Il écrit des lettres par jour.*
d *Si certains collègues s'opposent, il faut procéder à un vote. Jacques s'est opposé, il faut donc voter.*
e *Si des collègues s'opposent, il faut procéder à un vote. Jacques s'est opposé, il faut donc voter.*

Certains a une interprétation partitive : il indique qu'un sous-ensemble d'entités a des propriétés, souvent implicites, qui le distinguent du reste des entités décrites par le nom. C'est pourquoi il s'emploie quand existent des différences qualitatives entre les entités **70a**, et non par exemple avec des noms de mesure, comme *kilomètres* **70b**. Ceux-ci sont possibles dans un contexte qui permet de faire ressortir des différences **70c**. L'interprétation partitive se maintient lorsque *certains* constitue à lui seul un syntagme nominal sans nom avec une interprétation générale : en **70d**, il désigne un sous-ensemble d'humains ➤ **IV-7.2**.

70 **a** *Nous avons aimé certains livres.*
b # *Nous avons parcouru certains kilomètres.*
c *Certains kilomètres nous ont semblé interminables.*
d *Certains pensent qu'il faut intervenir.*

> Certains *et* d'aucuns
>
> Dans le français des médias, ou par archaïsme, on peut trouver *d'aucuns* à la place de *certains* comme sujet de verbes de communication et d'opinion (*D'aucuns pensent que vous avez tort.*) ou avec des verbes de sentiment (*D'aucuns vont être effrayés par cette mesure.*) ➤ **II-3.3**. Il y a une différence syntaxique : alors que *certains* est un syntagme nominal sans nom (dont l'interprétation peut être générale ou anaphorique), *d'aucuns* est un pronom qui n'a pas d'interprétation anaphorique ➤ **IX-7.3.2**. Il sert généralement à énoncer un point de vue que le locuteur se garde d'assumer **71b**.
>
> **71** **a** *D'aucuns prédisent déjà aux objets connectés un avenir radieux.* (*latribune.fr*, 11 déc. 2014)
> **b** *Aucun intérêt à s'imposer des désavantages comparatifs en matière fiscale – même si d'aucuns verraient cela d'un bon œil.* (*swissbanking.org*, consulté en déc. 2014)

4.4.3. *Quelque* et *quelques*

Le déterminant singulier quelque

Le singulier *quelque*, encore utilisé dans un registre formel, constitue un homonyme du pluriel *quelques*. Il s'agit d'un déterminant ➤ **V-2.2.1**, comme tel incompatible avec un autre déterminant **72a**, alors que *quelques* est un adjectif. Il peut se combiner avec certains noms non dénombrables **72b**, en particulier un nom de qualité, et ne se trouve plus que rarement avec des singuliers dénombrables **72c**.
Avec un nom non dénombrable **72b**, il indique une petite quantité non déterminée (*à quelque distance*, *quelque temps après*).
Avec un nom dénombrable **72c 72d**, c'est une expression de choix libre, c'est-à-dire que le choix du référent est indifférent, pourvu qu'il s'agisse d'un problème ou d'un récif ➤ **V-6.3.3**. Il s'emploie de préférence dans une phrase au futur **72d**, dans une interrogative **72c** ou dans une subordonnée conditionnelle. Son usage est similaire à celui de *un quelconque*.

72 **a** *quelque courage*, * *un quelque courage*, * *mon quelque courage*
b *Il a quand même fait montre de quelque courage en cette occasion.*
c *A-t-il rencontré quelque problème ?*
d *On rira de leur médiocrité. Et on pleurera ensemble quand ton cœur aura rencontré quelque récif.* (*claudeelkhal.wordpress.com*, consulté en déc. 2018)

L'adjectif pluriel quelques

Comme les numéraux cardinaux ➤ **V.5.1**, *quelques* est un adjectif : il peut introduire un syntagme nominal indéfini, avec la fonction *spécifieur* **73a**, ou suivre un déterminant défini, avec la fonction *ajout* **73b**.

73 **a** *On a formulé quelques objections.*
b *On a formulé ces quelques objections.*

Quelques peut être précédé par un déterminant démonstratif **73b**, mais lorsqu'il s'agit de l'article défini **74a**, une relative ou une autre expression à valeur restrictive sont requis **74b 74c**. Contrairement à ce qui se passe avec les cardinaux précis (*les trois règles*), le SN *les quelques* + nom ne peut pas être identifié par sa relation à un antécédent.

74 a *# Abordons les quelques objections, les quelques règles.*
b *Abordons les quelques objections qui ont été soulevées.*
c *Voici les quelques règles à respecter.*

> Quelques *et les syntagmes nominaux sans nom*
>
> L'adjectif *quelques* ne constitue pas à lui seul un syntagme nominal sans nom **75a 75b**. À la place, on utilise le pronom *quelques-uns* **75c 75d** ➤ IX-7.3.2. Mais *quelques* suivi d'un adjectif peut former un SN sans nom **75e**.
>
> **75 a** ** Parmi mes amis, quelques viendront.*
> **b** ** Ils étaient quelques à penser cela.*
> **c** *Parmi mes amis, quelques-uns viendront.*
> **d** *Ils étaient quelques-uns à penser cela.*
> **e** *Comme fleurs, quelques rouges suffiront.*

L'interprétation de quelques

Comme les articles indéfinis, *quelques* peut introduire un syntagme nominal interprété comme spécifique **76a**, non spécifique **76b** ou générique **76c** ➤ V-4.2.

76 a *Quelques étudiants ont protesté.*
b *J'achèterais bien quelques livres.*
c *Quelques hirondelles ne font pas le printemps.*

Contrairement à *plusieurs* ➤ V-4.4.1, *quelques* indique une petite quantité, sans contrainte particulière, et cet indéfini est compatible avec des contextes qui font référence à une borne **77a 77b** ; en **77c**, *quelques minutes* justifie *peu*.

77 a *Il s'est contenté de donner quelques indications avant de les quitter.*
b *Il n'y avait dans la salle que quelques spectateurs ennuyés.*
c *Tu as manqué le train de peu : il est parti il y a quelques minutes.*

> Quelques *et* peu
>
> Comme *quelques*, l'adverbe *peu* évalue une quantité comme petite, mais avec une différence importante : *quelques* donne lieu à des inférences croissantes, comme celle qui fait passer de 'écrire quelques lettres urgentes' à 'écrire quelques lettres' (les situations où l'on écrit des lettres sont plus nombreuses que celles où l'on écrit des lettres urgentes) ; au contraire, *peu* autorise des inférences décroissantes ; par exemple, si j'ai écrit peu de lettres, il est vrai que j'ai écrit peu de lettres urgentes (les situations où l'on écrit des lettres urgentes sont moins nombreuses que celles où l'on écrit des lettres). Seul *peu* est donc en mesure d'autoriser des termes à contexte négatif comme *quelconque* : *Peu d'étudiants avaient une quelconque idée du problème.* contraste avec *# Quelques étudiants avaient une quelconque idée du problème.* ➤ X-6.2.2.

4.4.4. Les adjectifs *maint* et *moult*

Maint et *moult* sont des adjectifs, car ils peuvent être précédés d'un déterminant **78a**. Ils apparaissent dans des constructions coordonnées intensives : *après maints et maints passages*, *après moult et moult discussions* ➤ XVI-5.2.2, ou précédés d'un déterminant défini **78a** et la plupart du temps suivis d'un ajout (généralement une subordonnée relative) **78b**.

78 a *ces maints obstacles, ses moult préoccupations*
b *les maintes fois où je l'ai entendu rire*

L'adjectif maint

L'adjectif *maint* s'accorde en genre et en nombre avec le nom pluriel **78b** ou singulier **79a**. Quel que soit son nombre, il indique toujours une pluralité, et généralement une quantité élevée. Il se combine essentiellement avec un nom dénombrable **79a**, mais on peut le trouver avec les pluriels intrinsèques **79b**.

79 **a** *L'esprit peut surmonter maint obstacle et maintes difficultés.*
b *Maintes obsèques se déroulent dans l'hypocrisie la plus totale.*
c *Maint ami est venu le voir.*
d *Maints amis sont venus le voir.*

Maint est formel au singulier **79c** et s'emploie plus fréquemment au pluriel **79d**, mais presque exclusivement dans des formules comme *à maintes reprises*, *à maintes occasions*.

L'adjectif moult

Moult exprime aussi une quantité élevée ; son utilisation donne lieu à variation entre locuteurs et semble aisément associée à une intention ironique. *Moult* est invariable (*un feuilleton télévisé à moult rebondissements*) et ne se combine qu'avec des pluriels, même si à l'origine il admettait des singuliers non dénombrables ; l'usage en **80a**, déjà vieilli, semble ironique. Contrairement à la norme, on le trouve parfois accordé en nombre ou en genre avec le nom **80b** **80c** ➤ V-2.3.1.

80 **a** *J'embrasserai ta vieille trombine avec moult satisfaction.* (Flaubert, 1891)
b ! *Après moults hésitations, je participe tout de même à ce nouveau concours.* (*manyfics.net*, 1er avril 2008)
c ! *Après moultes recherches, j'ai enfin trouvé le nom de l'instrument de musique que l'on entend* […]. (*dublabla.canalblog.com*, 11 juil. 2012)

4.4.5. Les déterminants *je ne sais quel*, *Dieu sait quel*, *on ne sait quel*

La séquence *je ne sais quel* peut être un déterminant aggloméré. L'élément *quel* peut varier en genre et en nombre **81a** ➤ V-2.2.4, et la séquence inclut parfois *pas* ou *plus* **81b**. Il admet des variantes formelles (*Dieu sait que*, *on ne sait quel*) **81c** ou informelle (*va savoir quel*) **81d**.

81 **a** *Il a pris* [*je ne sais quelle partition*].
b *Il est arrivé avec* [*je ne sais plus quel problème à résoudre*].
c *Il est capable de ramener à la maison* [*Dieu sait quel chien perdu*].
d % *Il fréquente encore* [*va savoir quel voyou*].

> *Les deux analyses de la séquence* je ne sais quel
>
> Le déterminant aggloméré doit être distingué des emplois où il s'agit du verbe *savoir* suivi d'une interrogative indirecte, qui admet des variations en personne et en temps **82b**. L'interrogative indirecte peut être remplacée par un pronom **82a**, parfois antéposée **82c** ➤ XII-3.2. Dans certains énoncés, les deux analyses sont possibles, avec *je ne sais quel* déterminant **82d** ou *je ne sais* suivi d'une interrogative indirecte **82e**.
>
> 82 **a** *Je ne sais* [*quelle solution je vais choisir*]. | *Je ne le sais pas.*
> **b** *Il ne savait pas* [*quelle solution il allait choisir*].
> **c** *Quelle solution je vais choisir, je ne sais pas.*
> **d** [*Je ne sais quel professeur*] *pourrait vous répondre.*
> **e** *Je ne sais* [*quel professeur pourrait vous répondre*].

Le syntagme nominal a une référence fixée, mais le locuteur ignore de quelle entité il s'agit. Dans cette mesure, il s'agit d'un indéfini non spécifique ➤ V-4.2.2. Le déterminant est compatible avec un nom dénombrable **83a** ou non dénombrable **83b** **83c**. Avec les noms non dénombrables, le SN renvoie à une variété (variété de tristesse, de courage), comme le fait l'indéfini *un* ➤ V-4.1.3.

83 **a** *Il est encore plongé dans je ne sais quel roman.*
b *Il semble atteint d'on ne sait quelle tristesse.*
c *Il a encore trouvé en lui Dieu sait quel courage.*

➤ *Je ne sais qui*, *je ne sais quoi* pronoms indéfinis ➤ IX-7.3.3

> Je ne sais quel *et les expressions de choix libre*
>
> Dans la mesure où le référent du syntagme nominal ne peut pas être précisé, on est tenté de le rapprocher d'une expression *de choix libre* comme *n'importe quel* ➤ V-6.3.3. Mais ils sont bien différents. *N'importe quel*, par exemple, ne précise pas non plus le référent, mais il y a plus : non seulement la

référence n'est pas déterminée, mais elle ne peut pas l'être, toutes les entités étant également acceptables. Ainsi, même une indication de probabilité est impossible, alors qu'elle est compatible avec *je ne sais quel* **84a** **84b** ; inversement, avec un impératif, qui introduit différentes situations possibles, suivant le référent choisi, *n'importe quel* est possible, mais *je ne sais quel* est exclu **84c** **84d**.

84 **a** *Il a pris je ne sais quelle partition, probablement celle de Bach.*
b #*Il a pris n'importe quelle partition, probablement celle de Bach.*
c #*Prenez je ne sais quelle partition !*
d *Prenez n'importe quelle partition !*

V-5

Les adjectifs, noms et adverbes introducteurs de syntagmes nominaux indéfinis

Les syntagmes nominaux indéfinis peuvent être introduits par un déterminant (*un*, *du*, *des*, *plusieurs*) ➤ V-4.1, mais aussi par :
- un adjectif cardinal (*trois arbres*, *cent chevaux*) ;
- un adjectif de similarité (*divers problèmes*, *pareille aventure*) ;
- un nom de quantité (*nombre de problèmes*, *la plupart des gens*) ;
- un adverbe de degré (*beaucoup de gens*, *trop de beurre*).

Les adjectifs et les noms peuvent être précédés par un déterminant défini (*les trois arbres*, *ce kilo de beurre*) ou indéfini (*une pareille aventure*, *un certain nombre de problèmes*).
Certains sont toujours singuliers (*un*), d'autres toujours pluriels (*divers*, *trois*), d'autres encore (*beaucoup*, *trop*) sont compatibles avec les deux nombres.
Les adverbes peuvent être séparés du nom qu'ils quantifient (*J'ai trop mis de beurre.*).

➤ Pourquoi *nombre de*, *beaucoup de* ne sont pas des déterminants complexes ➤ V-2.3.2

5.1. Les numéraux cardinaux

Les numéraux cardinaux (*deux*, *trois*) indiquent avec précision un nombre d'éléments. Ils peuvent être simples (*trente*) ou complexes (*cent-trente-deux*).
Tous les numéraux cardinaux se combinent avec un nom pluriel (*trois arbres*), à l'exception de *un*.
Ils sont invariables, sauf *un*, qui varie en genre (*trente-et-une pommes*), ainsi que *cent* et *vingt*, qui prennent un *-s* s'ils entrent dans la composition d'un multiple exact (*deux-cents*, *quatre-vingts* mais *deux-cent-deux*, *quatre-vingt-trois*).
En tant qu'adjectifs, ils peuvent introduire un syntagme nominal indéfini (*deux arbres*) ou suivre un déterminant défini (*les deux arbres*).
En tant que noms, ils peuvent nommer un chiffre ou un nombre (*le chiffre 3*).

Les numéraux cardinaux indiquent un nombre d'éléments, ce que l'on appelle la *cardinalité* d'un ensemble. En **1a**, *quatre* indique le nombre de *chevaux*, et *cent*, celui des arbres dont il est question.

1 **a** *quatre chevaux*, *cent arbres*
b *un cheval*, *une pomme*
c *zéro cheval*, *zéro courage*
d % *zéro chevaux*, % *zéro frais*

Ils se combinent avec des noms pluriels dénombrables, à l'exception de *un* ➤ IV-3.1.4. En effet, le cardinal *un* ne se combine qu'avec un nom dénombrable singulier **1b** : lorsque l'on trouve *un* combiné à un nom non dénombrable, comme dans *un sacré courage*, il s'agit plutôt de l'article *un*, et non du cardinal *un* ➤ V-4.1. L'unité est la seule forme à s'accorder en genre avec le nom **1b**. Le cardinal *zéro*, qui se combine de préférence avec un singulier **1c**, introduit un nom dénombrable (*cheval*) ou non dénombrable (*courage*). Il peut aussi se combiner avec un pluriel dénombrable (*chevaux*) ou intrinsèque (*frais*) ➤ IV-2.3, du moins pour certains locuteurs **1d**.

L'écriture des cardinaux en chiffres

Les nombres s'écrivent en chiffres dans les tableaux, dans les textes scientifiques et techniques ou commerciaux. Ils s'écrivent également en chiffres pour les adresses **2a**, les dates, les heures **2b**, les prix et les mesures **2c**, les numéros de pages, mais pas pour les durées **2d**, ni les âges **2e**. On utilise les chiffres

romains pour les tomes ou les chapitres **2f**, les rois et les papes (*Louis XIV*, *Jean XXIII*), et aussi pour les ordinaux de siècle (*XIX*[e] *siècle*) ➤ **VI-5.2**.

2 **a** *Elle habite au 3 rue Péguy.*
b *Nous sommes le 3 avril à 14 heures.*
c *2 kilos de sucre coutent 2 euros.*
d *pendant deux heures, dans dix ans*
e *Elle aura bientôt dix-huit ans.*
f *tome I, chapitre II*

5.1.1. La formation des cardinaux

Les cardinaux servent à construire la série infinie des nombres ; ils sont formés par des procédés récursifs. Les cardinaux compris entre *un* et *seize*, les multiples de 10 compris entre *vingt* et *soixante* et certaines puissances de 10 (10^2 = *cent*, 10^3 = *mille*, 10^6 = *million*, 10^9 = *milliard*) sont des mots simples. Les autres nombres sont composés ➤ **tableau V-20**.

	< 10	< 20	< 100	≥ 100
simples	*zéro*, *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*	*dix*, *onze*, *douze*, *treize*, *quatorze*, *quinze*, *seize*	*vingt*, *trente*, *quarante*, *cinquante*, *soixante*, % *septante*, % *huitante*, % *nonante*	*cent*, *mille*, *millier*, *milliard*, *billion*, *trillion*, etc.
composés	—	*dix-sept*, *dix-huit*, *dix-neuf*	*vingt-et-un*, *vingt-deux*, *soixante-dix*, *quatre-vingts*, *quatre-vingt-onze*, % *septante-trois*, etc.	*cent-un*, *cent-dix*, *deux-cents*, *onze-cents*, *mille-cent-dix*, *deux-mille-deux*, *cent-mille millions*, etc.

Tableau V-20. *Les numéraux cardinaux*

La variation régionale des cardinaux

Les désignations des nombres compris entre *soixante* et *cent* suivent une base 20 en français de France et du Canada, comme le montrent les composés de *soixante-dix* à *soixante-dix-neuf* et de *quatre-vingts* à *quatre-vingt-dix-neuf*. Les formes *septante* et *nonante* courantes en Belgique et en Suisse romande, ainsi que *huitante* (anciennement aussi *octante*) dans certains cantons de Suisse romande, étendent la base décimale à tous les multiples de 10.

Les cardinaux composés

Les cardinaux composés s'obtiennent par juxtaposition de deux éléments, de façon récursive. À partir de *cent*, les unités de compte (*cent*, *mille*, *million*) sont multipliées par le chiffre qui les précède (*vingt-mille* = 20 × 1 000), et il en va de même pour *quatre-vingts* (= 4 × 20). Ce qui suit l'unité de compte, ainsi que les mots de dizaines entre *dix* et *cent*, est additionné (*cent-trois* = 100 + 3, *vingt-quatre* = 20 + 4). D'où, par exemple, le calcul de *quatre-mille-trois-cents* : (4 × 1 000) + (3 × 100).
Les *Rectifications de l'orthographe* de 1990 généralisent l'usage du trait d'union dans l'écriture de tous les nombres composés de deux chiffres ou plus : *cent-un*, *vingt-deux*, *vingt-et-un*, sauf ceux construits autour des noms (*million*, *milliard*) ➤ **XX-2.4.1**.
L'addition de *un* aux dizaines utilise la conjonction *et* **3a**, sauf avec *quatre-vingts* **3b**. Elle se fait sans conjonction pour les centaines et les milliers **3c**, à moins que l'expression ne serve à indiquer une grande quantité indéterminée **3d**.

3 **a** *vingt-et-un*, *trente-et-un*
b *quatre-vingt-une jeunes filles*
c *cent-un inscrits*
d *cent-et-une difficultés*, *mille-et-une péripéties*, *mille-et-un visages*

Les formes *vingt* et *cent* apparaissent au pluriel lorsqu'il s'agit de leurs multiples exacts (*deux-cents*, mais *deux-cent-trois*).

Mille ou *mil* suivi de *cent* ou d'un multiple de *cent* jusqu'à *neuf-cents* se lit *mil(le)-cent*, *mil(le)-deux-cents*, *mil(le)-trois-cents*, etc., ou alternativement, *onze-cents*, *douze-cents*, *treize-cents*, etc. Cette dernière façon de compter tend à se spécialiser pour l'expression des années (1453 = *quatorze-cent-cinquante-trois* ou *mil-quatre-cent-cinquante-trois*).
Les noms *million*, *milliard*, *billion* ('un million de millions'), *trillion* ('un milliard de milliard') se comportent comme les numéraux collectifs *dizaine*, *douzaine*, *centaine*, *millier* : ce sont des noms communs, introduits par un déterminant, et suivis de la préposition *de* (*un million de personnes*, *plusieurs milliers de participants*, *quelques billions de yens*) ➤ V-5.3.2.

La prononciation des cardinaux

Comme avec les articles ➤ V-3.1.3 ➤ V-4.1.1, on observe des cas de liaison, notée _, devant initiale vocalique, avec certains cardinaux terminés par une consonne muette : *deux*, *trois* **4a** et de façon variable avec *cent* **4c** et *vingt*. La liaison avec un nom commençant par *h-* varie selon le nom **4b**. On entend parfois une liaison fautive avec *quatre*, *cinq*, *cent*, *mille* : ! *les quatre-z-arts*, ! *les cinq-z-amis*, ! *les cent-z-amis*, ! *les mille-z-années-lumière* ➤ XIX-3.2.3.

4 **a** *deux_amis*, *trois_oranges*
b *deux_hirondelles*, *deux hiboux*, *trois yaourts*
c *cent amis*, % *cent_amis*, *cent hiboux*

Quand *huit*, *six*, *dix* (*vingt* pour certains locuteurs) est seul ou non suivi d'un nom ou d'un adjectif, la consonne finale est prononcée (/ɥit/, /sis/, /dis/) **5a**. En revanche, elle n'est pas prononcée devant un nom (ou un adjectif) à initiale non vocalique **5b**, et l'on parle de forme de *contreliaison* (/ɥi/, /si/, /di/) ➤ XIX-3.2.2. Devant un nom (ou un adjectif) à initiale vocalique, il y a souvent liaison (/ɥit/, /siz/, /diz/) **5c**, même s'il peut y avoir des variations selon les locuteurs et les régions. En revanche, la consonne finale est toujours prononcée avec *cinq* et *sept* **5d**, sauf dans les séquences *cinq cents* et *cinq mille*.

5 **a** *Ils sont dix.* /dis/
b *dix pommes*, *dix hiboux* /di/
c *dix_oranges*, *dix_amis* /diz/
d *sept pommes*, *cinq devoirs* /sɛt/, /sɛ̃k/

5.1.2. La catégorie et la fonction syntaxique des cardinaux

Employés avant le nom, les cardinaux sont des adjectifs, car ils sont compatibles avec un déterminant. Mais ils peuvent avoir plusieurs fonctions. Tout comme les déterminants indéfinis (*des*, *plusieurs*), ils peuvent introduire un syntagme nominal indéfini, avec la fonction *spécifieur* **6a**. Tout comme les adjectifs épithètes, ils peuvent aussi suivre un déterminant défini **6b**, avec la fonction *ajout*. Là où d'autres grammaires voient des déterminants en **6a** et des adjectifs en **6b**, nous avons la même catégorie *adjectif* et deux fonctions différentes ➤ V-2.3.1. Les adjectifs ordinaux, en revanche, ne peuvent pas introduire un syntagme nominal **6c** : ils sont épithètes **6d** ou attributs (*Il est troisième.*) ➤ VI-5.2.2.

6 **a** *Trois objections ont été formulées.*
b *Ces trois objections ont été formulées.*
c * *Troisième objection a été formulée.*
d *Une troisième objection a été formulée.*

Pour certains locuteurs, les cardinaux peuvent également suivre un déterminant quantifieur (% *chaque trois jours*) ou de choix libre (% *la distance entre n'importe quels deux points*).

Le cardinal zéro

Avant le nom, le cardinal *zéro* est un déterminant **7a** et non un adjectif cardinal, car il est incompatible avec un autre déterminant; il relève plutôt du registre informel. Comme *aucun*, il répond à la question en *combien* **7b**, mais il n'est pas négatif : il n'autorise pas la continuation en *non plus* (*Je n'en ai acheté aucun, et Paul non plus.* # *J'en ai acheté zéro, et Paul non plus.*) ➤ X-1.2.1.

7 **a** *J'ai zéro souci* / * *du zéro souci.*
b Loc. 1 — *Combien as-tu acheté de gâteaux ?*
Loc. 2 — *Zéro.*
c *Il y avait zéro cheval* / % *zéro chevaux.*

> Contrairement aux autres cardinaux, *zéro* se combine avec un nom dénombrable singulier ou pluriel, du moins pour certains locuteurs **7c**, ou avec un nom non dénombrable (*Il y a zéro sucre dans cette boisson.*).
> Après un nom, *zéro* est un adjectif, et peut renvoyer à l'origine d'une série (*l'an zéro*, *le degré zéro de l'écriture*, *le numéro zéro d'une revue*). Lorsque le nom est non dénombrable ou n'est pas un nom d'objet concret, il exprime la quantité nulle (*la tolérance zéro*, *la contamination zéro*, *le risque zéro*).

Les cardinaux employés comme ordinaux

Les adjectifs cardinaux peuvent être postposés au nom, comme épithètes, pour indiquer une position unique dans une série, comme le font les adjectifs ordinaux : *le chapitre II* pour 'le deuxième chapitre', *Charles V* pour 'le cinquième roi d'une certaine dynastie à se prénommer Charles'. Ils s'écrivent alors avec des chiffres romains.
Dans les expressions de date, ils précèdent les noms de mois avec la même interprétation qu'un ordinal : *le 2 mars* ('le deuxième jour du mois de mars'), comme *le 1er mars* ('le premier jour du mois de mars').

Les cardinaux dans les syntagmes nominaux sans nom

Les adjectifs cardinaux peuvent également être employés seuls **8a** ou suivis d'un complément partitif en *de* **8b**.

8 **a** *Parmi les invités, trois sont complètement trempés.*
b *Trois des invités sont là.*
c *Je prends les trois.*

Ils sont analysés comme formant un syntagme nominal sans nom ➤ **IV-7.1**, dans lesquels le cardinal est en fonction de *spécifieur* **8a 8b** ou d'épithète **8c**. En effet *trois* est un sujet en **8a** et **8b**, or les adjectifs ne sauraient être des sujets ➤ **VI-1.1**.
L'analyse est la même quand les cardinaux apparaissent seuls comme compléments de verbes attributifs **9a**. Ce ne sont pas des adjectifs attributs, mais des SN sans nom. En effet, ces formes autorisent la dislocation finale en *de* + nom **9b**, comme les autres SN sans nom. Il en va de même quand le cardinal est précédé d'un article **9c**.

9 **a** *Les déménageurs seront trois.*
b *Ils seront plutôt quatre, je crois, de déménageurs.*
c *On a retenu les trois, de déménageurs.*

> *Les cardinaux comme noms de nombre*
>
> Quand un cardinal, écrit en chiffres, nomme un nombre, il est analysé comme un nom abstrait ➤ **IV-3.4**. Dans les contextes mathématiques, c'est un nom propre **10a**, sans déterminant ➤ **IV-4.1**. En revanche, quand il désigne les caractères des chiffres, il se comporte alors comme un nom commun, et il est précédé d'un déterminant **10b 10c**. Ce dernier emploi correspond à une nominalisation des adjectifs cardinaux. Mais il peut aussi être postposé au nom pour indiquer le nombre attribué à une entité pour l'identifier ; ainsi, on peut parler de *la chambre 14* dans un hôtel qui n'a que treize chambres.
>
> **10** **a** *4 divisé par 2 donne 2.*
> **b** *un 4 suivi de deux 2*
> **c** *Séparez le 4 du 2 par une virgule.*

5.1.3. L'interprétation des cardinaux

Les cardinaux expriment, dans la plupart des cas, une cardinalité, c'est-à-dire le nombre d'éléments d'un ensemble : comme épithètes après un déterminant défini **11a**, éventuellement précédé d'un quantifieur (*tous*), notamment dans un ajout temporel **11b**. En tant que *spécifieurs*, ils introduisent un syntagme nominal indéfini qui renvoie à une entité spécifique **11c** ou non **11d** ➤ **V-4.2**.

11 **a** *les trois objections*, *tes trois objections*, *ces trois objections*
b *Cela arrive tous les trois ans.*
c *J'ai acheté trois citrons.*
d *Je voudrais trois citrons.*

L'interprétation collective ou distributive des cardinaux

Les sujets nominaux introduits par un cardinal dans les phrases génériques **12** ont une interprétation *collective* : les généralisations portent sur des groupes de trois citrons, de cinquante étudiants, de cinq bataillons, pris ensemble, ou sur des paires de pays.

12 **a** *Trois citrons coutent 1 euro.*
b *Cinquante étudiants ne peuvent pas tenir dans cette salle.*
c *Cinq bataillons forment un régiment.*
d *Deux pays voisins entretiennent difficilement de bonnes relations.*

Une interprétation collective est possible dans une phrase évènementielle **13a**. Mais les sujets nominaux introduits par un cardinal peuvent aussi avoir une interprétation *distributive* : **13b** dit que chaque étudiant a fumé une cigarette, et non l'ensemble en tant que tel. Certaines phrases peuvent être ambigües : en **13c** les étudiants peuvent avoir déplacé le piano ensemble, en une seule fois (interprétation collective), ou bien chacun de son côté (interprétation distributive). Dans l'interprétation collective, on peut ajouter *ensemble* **13d**, et dans l'interprétation distributive, *chacun* **13e**.

13 **a** *Cinquante gendarmes français ont pris d'assaut l'avion immobilisé sur le tarmac.*
b *Trente-trois étudiants ont fumé une cigarette.*
c *Trois étudiants ont déplacé le piano.*
d *Cinq bataillons forment ensemble un régiment.*
e *Trente-trois étudiants ont chacun fumé une cigarette.*

Les modifieurs des cardinaux

Les adjectifs cardinaux peuvent être modifiés par des ajouts d'approximation ➤ V-2.3. Certains de ces ajouts doivent précéder immédiatement le cardinal **14a 14b 14c** ; d'autres peuvent précéder ou suivre le syntagme nominal **14d 14e.**

14 **a** *quelque vingt-et-un millions de personnes*
b *plus de dix candidatures*, *moins de dix candidatures*
c *On a dans les vingt bureaux de vote.*
d *Nous avons reçu exactement vingt-trois candidatures* / *vingt-trois candidatures exactement.*
e *dans environ deux mois*, *dans deux mois environ*

L'expression adverbiale *en tout*, dont la position dans la phrase est assez libre **15a 15b 15c**, doit également se rapporter à une indication de nombre.

15 **a** *En tout, le juge a prononcé vingt condamnations à des peines de prison ferme.*
b *Le juge a prononcé vingt condamnations à des peines de prison ferme, en tout.*
c *Il nous faudra, en tout, prévoir quinze remplaçants.*

Certains de ces ajouts peuvent aussi se combiner avec les noms de fraction, les multiplicatifs et les numéraux collectifs ➤ V-5.3 (*plus d'un tiers des présents*, *environ le double de farine*, *presque une vingtaine de candidats*).

> *Les cardinaux et les implications*
>
> Même sans modifieurs, les cardinaux peuvent être interprétés soit comme '*n* au moins', soit comme 'exactement *n*'. Ainsi, l'interrogative *Est-ce que vous avez trois enfants ?* peut être interprétée comme demandant à l'interlocutrice si elle a au moins trois enfants, ce qui lui donnerait droit à une carte de réduction **16a**, ou s'il a exactement trois enfants **16b**. L'interprétation comme '*n* au moins' **16a** est appelée *implication scalaire*.
>
> **16** **a** Loc. 1 — *Est-ce que vous avez trois enfants ?*
> Loc. 2 — *Oui, j'en ai quatre.*
> **b** Loc. 1 — *Est-ce que vous avez trois enfants ?*
> Loc. 2 — *Non, j'en ai quatre.*

Les cardinaux dans les expressions figées

Certains cardinaux s'emploient pour exprimer un nombre indéterminé, dans des expressions plus ou moins figées. C'est le cas de *deux*, *trois* ou *quatre* utilisés pour indiquer le petit nombre (*à deux pas*,

en deux mots, *en trois secondes*, *en trois lignes*, *les quatre jours que nous vivons sur terre*). Un petit nombre indéterminé peut aussi être indiqué par la disjonction, parfois sans conjonction, de deux éléments adjacents de cette série (*deux ou trois occasions*, *d'ici deux trois jours*). Souvent, *quarante* s'utilise avec la négation pour exprimer un nombre élevé (*il n'y a pas quarante façons de le faire* | *quarante solutions*), ainsi que *trente-six* (*voir trente-six chandelles*, *avoir fait trente-six métiers*, *faire trente-six choses à la fois*, *il n'y a pas trente-six solutions*). Le très grand nombre est exprimé par *cent*, *mille*, *mille-et-un* et *trente-six* (*mille*) (*cent fois*, *mille soucis*, *mille-et-une aventures*, *trente-six* (*-mille*) *fois*).

5.2. Les adjectifs de similarité

Les adjectifs de similarité ➤ **tableau V-21** expriment une relation d'identité (*même*), de ressemblance (*pareil*, *semblable*, *tel*) ou de dissemblance (*autre*, *divers*, *différent*) entre deux entités.
La plupart peuvent introduire un syntagme nominal singulier (*Tel garçon a été puni. Pareille insolence ne s'était jamais vue.*) ou pluriel (*Divers problèmes préoccupent Pierre.*) avec la fonction de *spécifieur*.
Ils peuvent avoir d'autres fonctions syntaxiques, comme épithète (*une autre fois*, *une aventure pareille*) ou comme attribut (*Ils sont différents.*). Dans ces cas, ils peuvent être accompagnés d'un complément prépositionnel (*différent de Paul*, *pareil à Paul*, *semblable à Paul*) ou d'un ajout de comparaison (*autre que toi*, *tel que toi*).
Ils peuvent également s'employer dans un SN sans nom (*le même*, *un autre*).

FORME	SPÉCIFIEUR	ÉPITHÈTE
autre	—	*un autre problème* *un autre sac que le mien*
différent	*Différents problèmes sont apparus récemment.*	*des problèmes différents* *un sac [différent des autres]*
divers	*Divers problèmes nous préoccupent.*	*des problèmes divers*
identique	—	*deux sacs identiques* *un sac [identique au tien]*
même	—	*le même homme* *le même sac que toi*
pareil	*Pareille aventure ne m'était jamais arrivée.*	*une aventure pareille* *un sac [pareil au tien]* % *un sac [pareil que le tien]*
semblable	*Ce n'était pas le moment d'envisager semblable chose.*	*une chose semblable* *un sac [semblable aux autres]*
similaire	—	*deux questions similaires* % *un avis [similaire au sien]*
tel	*Supposons que vous visez telle note.*	*une telle note* *un homme [tel que toi]*

Tableau V-21. *Les adjectifs de similarité et leur fonction*

5.2.1. Les adjectifs de similarité introducteurs de syntagme nominal

Différents *et* divers *introducteurs de syntagme nominal*

Les adjectifs *différents* et *divers* peuvent introduire un syntagme nominal pluriel, sujet **17a** ou complément **17b**.

17 **a** *Divers problèmes sont apparus récemment.*
b *Nous avons rencontré différents problèmes.*

> Différents, divers *et les déterminants indéfinis*
>
> Les adjectifs *différents* et *divers* semblent proches ici des indéfinis *certains*, *plusieurs* **18a** ➤ **V-4.4**, mais ils ont un sens relationnel. Les entités qu'ils introduisent doivent pouvoir être différenciées les unes des autres, d'où le contraste entre **18b** et **18c**. D'autre part, *plusieurs* et *certains* ont un complément

en *de* partitif **18d**, ce qui est rare avec *divers* **18e** et impossible avec *différents* **18f**. *Différents* suppose que l'ensemble est une pluralité d'individus différant entre eux, alors que *divers* indique que les entités appartiennent à des types différents.

18 a *Plusieurs problèmes sont apparus récemment.*
b ** Ils ont parcouru différents kilomètres pour venir jusqu'ici.*
c *Ils ont parcouru plusieurs kilomètres pour venir jusqu'ici.*
d *plusieurs de ces filtres*, *certains de ces filtres*
e *% Divers de ces filtres seront présentés dans la section 5.3.* (*cerfacs.fr*, 16 nov. 2007)
f ** Différents de ces filtres seront présentés dans la section 5.3.*

Pareil *et* semblable *introducteurs de syntagme nominal*

Les adjectifs *pareil* et *semblable* sont plus rares comme introducteurs de syntagme nominal, avec souvent un nom général (*chose*, *opération*) et une valeur dépréciative.

19 a *— As-tu seulement pensé que je pourrais te faire un enfant ? Elle avait envie de l'envoyer au diable car ce n'était pas le moment d'envisager semblable chose.* (Lanzmann, 1994)
b *Je demandai à mes parents – c'était la première fois que pareille chose m'arrivait – d'acheter le livre* [...]. (Gracq, 1974)
c *Comme il s'agissait de transporter des milliers de gens, avec leurs chevaux, leurs armes, leurs approvisionnements, pareille opération ne pouvait être assumée que par des armateurs extrêmement puissants.* (Rousseau, 1961)

Ils ont une interprétation *anaphorique*, c'est-à-dire que le SN reprend une entité présente dans le contexte. Cette entité peut être décrite par une expression verbale : *faire un enfant* **19a**, *transporter des milliers de gens* **19c** ou une phrase *je demandai à mes parents d'acheter le livre* **19b** ➤ XVIII-5.2.1.

Tel *introducteur de syntagme nominal*

Comme *spécifieur*, *tel* entre dans une structure corrélative **20a** ➤ XVI-7.2.1, mais il peut également introduire un syntagme nominal en dehors de ces constructions, avec une valeur d'indéfini comme en **20b 20c 20d** : la référence du syntagme nominal n'est pas identifiable.

20 a *Tel pays, tel football...* (*courrierinternational.com*, 11 avril 2011)
b *Supposons que les pouvoirs publics désirent tel volume d'investissements* [...]. (Mendès France, 1989)
c *La mère ou son substitut doit expliquer qu'elle les aime toujours, qu'elle va ailleurs, mais qu'elle ne les oublie pas et que telle personne va s'occuper d'eux.* (Dolto, 1985)
d *Il était l'orateur. À elle de l'interrompre et de faire rebondir tel indice et tel incident.* (Lanzmann, 1994)

Tel *de similarité et* tel *intensif*

On doit distinguer le *tel* de similarité, le *tel* intensif-exclamatif employé dans les exclamatives (*Il m'a répondu avec un tel ton !*) ➤ XII-4.3.2 et celui employé dans les consécutives (*Elle avait un tel courage qu'elle forçait l'admiration.*) ➤ XV-6.3.1. Seul le premier peut être introducteur de syntagme nominal ➤ fiche TEL.

Tel *indéfini et l'article indéfini* un

Le syntagme nominal introduit par *tel* diffère de celui introduit par *un*. Il renvoie le plus souvent à une entité spécifique, fixée bien que non précisée, ce qui est parfois plus difficile avec *un* : en **20b**, il faudrait *un certain*. Il est vrai que la référence peut varier comme celle de *telle personne* en **20c**, mais c'est seulement parce qu'elle est dépendante d'un autre SN : il y a une personne déterminée correspondant à chaque mère ou à son substitut. Il ne s'agit pas ici de l'incertitude concernant l'existence, caractéristique de l'interprétation non spécifique de *un* (*Je cherche une personne pour s'occuper d'eux.*) ➤ V-4.2.2.
Tel diffère aussi de *un* lorsqu'il ne renvoie pas à une entité spécifique, en ce que *tel* + nom peut être le sujet d'une phrase non ancrée dans le temps **21a 21e**, ce qui est difficile pour *un* + nom (hors interprétation générique) **21b**. Enfin, *tel* peut être coordonné **21c 21e**, ce qui est plus difficile pour *un* **21d**, sauf incertitude sur le genre (*un ou une secrétaire*) ➤ XVI-4.1.4.

21 a *Tel garçon est intelligent, tel autre est idiot.*
b *# Un garçon est intelligent, un autre est idiot.*
c *Or tandis que les textes sacrés ne manquent jamais d'indiquer les liens de fraternité qui unissent tel et tel personnage, il n'est nulle part question du frère jumeau de Thomas.* (Tournier, 1975)
d ** les liens de fraternité qui unissent un et un (autre) personnage*
e *« Tel ou tel camarade peut se tromper, pas le Parti... »* (Chabrol, 1977)

Autre *et* même *introducteurs de syntagme nominal*

Les adjectifs *autre* et *même* ont un emploi très contraint comme introducteurs de syntagme nominal : ils s'emploient difficilement dans une phrase verbale **22a 22b**. Ils apparaissent dans une phrase sans verbe, soit dans une corrélation avec répétition **22c 22d**, soit dans un énoncé non verbal qui annonce un autre énoncé **22e**.

22 **a** * *Autre problème préoccupe Pierre.*
b * *Pierre a rencontré même problème.*
c *Autres temps, autres mœurs.*
d *Même punition, même motif.*
e [Titre] *Autre question : comment se débarrasser des verrues ?* (*aufeminin.com*, 4 nov. 2002)

> *Les adjectifs* identique *et* similaire
>
> Les adjectifs *identique* et *similaire* ne peuvent pas s'employer comme introducteurs de syntagme nominal. Comme épithètes, ils sont postposés au nom (*deux problèmes similaires*, *des portraits identiques*). Ils peuvent parfois s'employer dans des énoncés sans verbe (*À faute identique, punition identique.*) ou, pour certains locuteurs, des SN sans déterminant : % *Je crois que je n'ai jamais vu comportement similaire envers un coach dans n'importe quel autre pays du monde.* (*forum.dzfoot.com*, 6 sept. 2010).

5.2.2. Les adjectifs de similarité épithètes

Outre leur emploi comme introducteurs de syntagme nominal en fonction de spécifieur, les adjectifs de similarité peuvent être épithètes d'un nom avec un déterminant, comme les autres adjectifs ➤ **VI-4.1**. Ils peuvent être suivis d'un complément **23b** ou d'une comparative en *que* **23c**.

23 **a** *Je viendrai un autre jour à la même heure.*
b *Je n'ai jamais vu un comportement pareil au sien.*
c *un homme tel que toi*
d *des personnages différents* | *ces différents personnages*
e *un château semblable* | *un semblable château*

Comme épithètes, ils peuvent suivre ou précéder le nom qu'ils modifient, avec ou sans changement de sens ➤ **XVII-4.1.3**. Leur position peut être fixe **23a** ou variable : les adjectifs *différent* et *semblable* précèdent ou suivent le nom **23d 23e**, et leur position peut dépendre du nombre et du déterminant de ce nom.

Même *épithète*

Lorsqu'il est adjectif d'identité, *même* précède toujours le nom qu'il modifie. Le syntagme nominal est souvent défini **24a 24c**, parfois indéfini **24b**. Même avec un déterminant défini, le SN partage avec les indéfinis la possibilité d'apparaitre après un verbe impersonnel **24c** ➤ **II-4.4.2**.

24 **a** *Les deux hommes mesuraient à peu près la même taille et portaient le même chapeau* […]. (Rambaud, 1997)
b *Ils s'étaient découvert une même répugnance pour la brutalité bestiale dans laquelle ils baignaient.* (Lanzmann, 1994)
c *Il lui est arrivé à peu près la même aventure l'année dernière.*

> *Les autres* même
>
> À côté de l'adjectif de similarité, il existe un autre adjectif *même* et un adverbe *même* invariable ➤ **fiche MÊME**. L'adjectif *même* postposé au nom demande un déterminant défini (*C'est l'évidence même.*). Son interprétation semble reposer sur une forme de prototype. Ainsi, *Paul est la gentillesse même.* dit que Paul a toutes les propriétés qui font que quelqu'un est gentil. Avec un nom de date ou un nom de repère temporel (*J'ai reçu la lettre ce matin même* | *le jour même* | *à l'instant même.*), le sens de *même* est proche de l'identité : le locuteur a reçu la lettre le matin du jour où il parle, ou le jour où la lettre avait été envoyée. Par le fait qu'il met en jeu un degré (si l'on est *la gentillesse même*, on est aussi gentil que possible), le sens de cet adjectif est parent de celui de l'adverbe *même*.
> L'adverbe *même* précède le syntagme nominal qu'il modifie (*Même Pierre et Marie sont venus.*) et n'exprime pas une relation d'identité : il associe à la proposition un degré de probabilité ➤ **VIII-8.2.3**.
> *Même* entre aussi dans un pronom personnel (*nous-mêmes*) ➤ **IX-6.4**, ou indéfini (*soi-même*) ➤ **IX-7.2.3**.

Tel *épithète*

L'adjectif *tel* antéposé est précédé de l'article indéfini **25a**, avec une valeur anaphorique. Suivi d'une comparative, il est obligatoirement postposé au nom **25b 25d** et compatible avec l'article défini **25b**, avec une interprétation de similarité ➤ XV-3.1.

25 **a** *Idées et roman : un tel alliage, la littérature allemande semble avoir plus de peine qu'une autre à l'opérer.* (Gracq, 1980)
b […] *les procédés tels que sous-qualification, refus d'embauche sont couramment employés pour faire échec à la loi.* (Halimi, 1992)
c * *De tels procédés que sous-qualification, refus d'embauche sont couramment employés pour faire échec à la loi.*
d *Il éclate de rire, reprend son romain qu'il alterne avec un latin tel que le prononçaient les Jésuites, ses maîtres* […]. (Rheims, 1987)
e * *Il alterne avec un tel latin que le prononçaient les Jésuites.*

Les adjectifs de similarité et les syntagmes nominaux sans nom

Les adjectifs *autre* **26a** et *même* **26b** peuvent former un syntagme nominal sans nom avec l'article défini. Combiné avec l'article indéfini, *tel* fonctionne comme substitut d'un nom propre et s'écrit souvent en un mot (*untel*) et même avec majuscule (*Untel*) **26c** ➤ IX-7.5.2.

26 **a** *Collé à mes lunettes, un cache en plastique rose aveugle mon œil droit afin d'encourager l'autre à s'ouvrir.* (Cl. Arnaud, 2010)
b *Sur le bric-à-brac de ce jour pousse la fleur d'hier, la même que le mois passé, celle qui s'est ouverte au hasard et recouvre les anciens jours, le visage de Mary.* (Boulanger, 1962)
c *D'une voix chantante, il conseillait les professeurs de son département : « Vous devriez, monsieur Untel, vous intéresser à cet écrivain. »* (Mohrt, 1988)

Les adjectifs de similarité épithètes avec un complément

Comme les adjectifs en général, ils ne peuvent pas précéder le nom s'ils sont accompagnés d'un complément ➤ VI-4.1.1. Ainsi, *différent*, *pareil* et *semblable* admettent un complément prépositionnel s'ils sont après le nom **27a 27b**, mais pas avant **27c 27d**.

27 **a** *un personnage différent de celui qui devait être envahi par le « moi fictif » du romancier* (Roubaud, 1993)
b *un gros château semblable à celui de Mursay* (Chandernagor, 1981)
c * *un différent de celui-ci personnage*
d * *un semblable à celui-ci château*

Avant le nom, *même* et *autre* peuvent être accompagnés d'une comparative en *que* **28a 28c**, à condition que celle-ci suive le nom qu'ils modifient **28b 28d**.

28 **a** *Il avait le même âge que toi.* (Sabatier, 1980)
b * *le même que toi âge*
c *Cet enfant, madame, a peur de sa maîtresse, il ne peut s'autoriser, voyez-vous, à aimer une autre femme que vous* […]. (Salvayre, 1995)
d * *une autre que vous femme*

Autre, différent, divers *épithètes*

Antéposé au nom, *autre* est compatible avec tous les déterminants **29a**, alors que *différents* et *divers* sont compatibles uniquement avec des définis **29b 29c**.

29 **a** *un autre problème*, *l'autre problème*, *cet autre problème*
b *les divers problèmes*, *ces différents problèmes*, *vos différents problèmes*
c * *des différents problèmes*, * *des divers problèmes*

Quand ils sont postposés au nom, ces trois adjectifs (*autre*, *différent*, *divers*) s'utilisent avec des indéfinis **30a 30b 30c**.

30 **a** *Je rencontre un problème autre avec ce transporteur.* (*forum.quechoisir.org*, 16 déc. 2014)
b *Une dizaine de carnets de chèques à des noms différents* […]. (Manchette, 1972a)
c *En un an, il fit paraître ou représenter sur le théâtre, d'ailleurs avec des succès divers, quatre comédies* […]. (Chandernagor, 1981)

Ils ne sont compatibles avec un article défini que lorsque le nom est modifié par une subordonnée relative **31a 31b** ou comparative dans le cas de *autre* **31c**.

31 **a** *Toute la nuit, j'allais dans les endroits différents où étaient cachés Françoise et Louis-Auguste, marchant d'une nourrice à l'autre, déguisée, portant sous mon bras du linge ou de la viande* […]. (Chandernagor, 1981)

b *Mais celui-ci le désarma par un sourire et continua de caresser les ustensiles divers qu'un usage quotidien avait rendus plus brillants que des neufs.* (L'Hôte, 1981)

c *Tout le matériel technique autre que les pupitres de réglage et les écrans de contrôle se trouve dans une pièce séparée des régies* […]. (Matras, 1958)

Différent postposé s'emploie aussi bien au singulier **32b** qu'au pluriel **31a**, alors qu'antéposé il est toujours pluriel **32a**. *Divers* modifie de manière privilégiée les pluriels. Il est possible avec un nom singulier suivi d'un complément pluriel ; en **32c**, le syntagme nominal équivaut à 'les chagrins (grains) qui ont des grosseurs diverses'.

32 **a** *Pierre a eu les différents problèmes dont tu as entendu parler.*

b *Pierre a eu un problème différent ou même des problèmes différents.*

c *La peau, sa texture, ses réseaux quadrillés, losangés, la grosseur diverse de ses chagrins, ses pores resserrés ou relâchés, ses duvets souples ou horripilés, bref la grille épidermique* […]. (Tournier, 1970)

Il peut aussi modifier un singulier, si ce sont les différentes facettes d'une même entité qui sont ainsi qualifiées (*un esprit divers*).

Les adjectifs de similarité épithètes d'un pronom

Les adjectifs *autre*, *différent*, *pareil*, *semblable* peuvent modifier certains pronoms (*quelqu'un*, *quelque chose*, *rien*, *personne*) lorsqu'ils sont marqués par *de* **33a 33b 33c 33d** ➤ VI-4.1.1. *Tel* est très contraint : il n'est usité qu'avec *rien* (*rien de tel*).

33 **a** *Elle était réveillée. Elle traversait le rêve de quelqu'un d'autre.* (Japrisot, 1966)

b *Elles sentaient obscurément que ces jeunes gens si proches avaient quelque chose de différent et que des mystères les entouraient.* (d'Ormesson, 1986)

c *Non, franchement, il avait beau chercher, rien de semblable ne lui revenait à l'esprit…* (Chandernagor, 1995)

d *Il faut dire que le sable blanc de Malagi, les vagues cinglantes et le violet absolu de l'eau, je n'avais jamais connu rien de pareil.* (Pontalis, 1980)

> Divers *épithète d'un pronom*
>
> *Divers* peut lui aussi être épithète d'un pronom (*quelqu'un de divers*) : il qualifie les facettes différentes d'un individu. Quant à *même*, son incapacité à entrer dans cette construction (* *quelqu'un de même*) est sans doute liée au fait que cet adjectif ne peut pas être attribut, car dans cette construction, les adjectifs équivalent à un attribut (*quelque chose de différent* est 'quelque chose qui est différent') ➤ VI-4.3.

➤ Pronoms *nous autres* et *vous autres* ➤ IX-1.2.3 ➤ IX-6.1.2

5.2.3. Les autres fonctions syntaxiques des adjectifs de similarité

Les adjectifs de similarité attributs

À l'exception de *même*, ces adjectifs peuvent être attributs du sujet **34a 34b 34c 34d** ou du complément direct **34e**.

34 **a** *Tous les enfants sont différents.*

b *Hors de ces limites – et mise à part la poésie contemporaine, dont l'approche est autre – que reste-t-il qui hante vraiment ma mémoire ?* (Gracq, 1980)

c *Des jeunes gens bien élevés, ou qui du moins paraissent tels, ne s'enhardissent que rarement à lui passer un bras autour de la taille ou à lui baiser furtivement la main.* (Yourcenar, 1974)

d *Mais hors cette base commune, les systèmes sont divers.* (Hagège, 1985)

e *Il était différent ou on le croyait tel.*

À leur emploi comme attribut se rattache la possibilité d'apparaitre à l'initiale de la phrase avec le verbe *être* et un sujet inversé : *On offrit un verre pour mon départ, puisque telle est la tradition.* (Orsenna, 1993) ➤ XVII-2.2.4.

Même ne peut pas être attribut **35a**, mais forme avec l'article un syntagme nominal sans nom **35b**, qui, lui, peut être attribut ➤ **IV-7.3**.

35 **a** * *Les raisons sont toujours mêmes.*
b *Les raisons sont toujours les mêmes.*

L'accord de l'adjectif tel

Tel est exceptionnel en ce qu'il peut être suivi d'un complément nominal, avec lequel il s'accorde en genre et en nombre, selon la norme **36**. Les adjectifs n'ont pas d'ordinaire un complément nominal ➤ **VI-1.1.2**. Il s'agit d'une réinterprétation d'une construction sans verbe, où le syntagme nominal était le sujet de *tel* (*Telle est ma volonté.*). Dans cet emploi, il peut être attribut **36a**, apposé **36c**, ou ajout à la phrase **36b 36d**.

36 **a** [...] *l'héroïne du roman de Balzac est tel un oiseau craintif...* (*fr.wikipedia.org*, consulté en déc. 2018)
b *Tel un oiseau qui fait son nid, nous avançons tout doucement dans la réalisation de notre projet.* (*facebook.com*, 9 mai 2017)
c *La pièce requiert également d'autres instruments rarement utilisés dans ce contexte, tels un célesta et des saxophones.* (*musiqueclassique.forumpro.fr*, 1er déc. 2017)
d *Il arriva tel un guerrier, le regard noir, d'un pas rapide et décidé.* (*bougetonjob.com*, 5 sept. 2011)
e [...] *il est possible de modifier le comportement d'un élément HTML quelconque, pour qu'il se comporte tel un tableau, telle une ligne ou telle une cellule.* (Oliveira et Esnault)

Parmi les adjectifs de similarité, *pareil* et *tel* suivi d'un complément nominal **36e**, sont les seuls à pouvoir aussi être compléments d'un verbe non attributif (*dire pareil*, *se comporter tel un* + nom, *faire pareil*) ➤ **VI-4.4.1** ➤ **fiche TEL**.

Les adjectifs de similarité apposés au nom ou ajouts à la phrase

Ces adjectifs, à l'exception de *même*, peuvent être en apposition **36c 37a**, ou ajouts à la phrase et liés au sujet **37b 37c** ➤ **VI-4.2** ➤ **XVIII-3.1**.

37 **a** *Il a un frère, si différent de lui.*
b *Si différents de costume et de monture, mais sans se soucier du ridicule, les deux amis prirent la route de Vienne dont on voyait de loin les remparts* [...]. (Rambaud, 1997)
c *Semblable à un très grand poumon, le corps se gonflerait, expirerait, sans cesse, en même temps que le paysage.* (Le Clézio, 1966)

5.2.4. L'interprétation des adjectifs de similarité

Un adjectif de similarité exprime une relation d'identité (*identique*, *même*), de ressemblance (*semblable*, *similaire*, *pareil*) ou de dissemblance (*autre*, *différent*, *divers*), entre deux individus, au moins, ou plus généralement entre deux entités, qui sont ses arguments.
L'une correspond au nom modifié par l'adjectif. L'autre peut correspondre au complément de l'adjectif **38a 38b** ou est incluse dans la comparative avec *autre*, *même* et *tel* **38c 38d**.

38 **a** [À propos des conventions collectives] *Il est vrai qu'elles auraient ici un sens différent de celui qu'elles ont dans le privé* [...]. (Reynaud, 1963)
b *À l'intérieur, protégée par des chiffons, Ludo trouva une figurine en laine et carton bouilli, un mouton pareil à ceux de la crèche, un mouton de la grosseur d'un rat.* (Y. Queffélec, 1985)
c *D'où la recherche d'un bien autre que l'or ou la domination, producteurs exclusifs de monotonie.* (Serres, 1991)
d *Elle refusait d'admettre que je puisse m'intéresser à un homme tel que Don Avelino, dont la personnalité l'effrayait.* (Del Castillo, 1981)

Seul *divers*, dont la valeur relationnelle s'est affaiblie, n'a ni complément ni ajout.
La seconde entité peut aussi précéder l'adjectif, dans une autre phrase, auquel cas l'adjectif a une interprétation anaphorique ➤ **XVIII-5.2.1**. En **39a**, il s'agit de *La Grande Illusion*, et en **39b**, d'*insulté Marie*. Alternativement, cet argument peut être identifié dans la situation d'énonciation et l'interprétation est alors déictique **39c** ➤ **XVIII-4.1**. Le nom modifié par l'adjectif doit pouvoir décrire le second argument : *La Grande Illusion* est un film, 'insulter Marie' est un comportement, et l'entité désignée en **39c** est une voiture.

39 **a** *Pierre a vu* La Grande Illusion. *Paul a vu un autre film.*
b *Paul a insulté Marie. Je n'ai jamais vu un tel comportement.*
c [Devant une voiture de sport] *Ça doit être un plaisir de conduire une voiture pareille !*

En tant qu'introducteur de syntagme nominal, sans déterminant, l'adjectif a généralement une interprétation anaphorique, rarement déictique : [Devant une voiture qui fonce] *Tu as déjà vu pareil bolide ?*.

L'interprétation réciproque des adjectifs de similarité

Au pluriel, certains de ces adjectifs (*différent*, *même*, *pareil*, *semblable*, *similaire*, *divers*) expriment une relation réciproque. Ils peuvent être épithètes **40a** (*pareils* signifie 'pareils l'un à l'autre') ou attributs **40b** (*différents* signifie 'différents les uns des autres').

40 **a** *Pendant qu'elle attendait, Régina vit passer deux enfants absolument pareils, se tenant par la main, filles ou garçons ou un de chaque on ne savait pas, seuls les pulls différaient.* (Rochefort, 1975)
b *Tous les enfants sont différents.*

Les adjectifs à interprétation réciproque font partie de la classe plus large des adjectifs symétriques (*proche*, *voisin*) ➤ VI-5.2.4.

Cet emploi est courant pour *différent*, *pareil* et *semblable* **40 41a**, plus rare pour *divers*, sauf dans des contextes plus ou moins figés (*pour diverses raisons*). Il est rare pour *même* **41b** : on dira plutôt *identiques*. L'interprétation réciproque n'est pas possible pour *autre* et *tel*, qui sont toujours anaphoriques : en **41c**, *les deux autres* s'opposent non entre elles mais aux deux portes précédentes.

41 **a** *J'ai deux problèmes semblables.*
b *Il n'y a pas de mode d'emploi, il n'y a pas deux mêmes façons de mourir.* (Duperey, 1993)
c *Sur les quatre portes, deux seulement fonctionnaient ; les deux autres étaient soudées pour ne pas tomber.* (Jardin, 1986)

➤ La forme *l'un l'autre* ➤ IX-7.4

> *L'interprétation dépendante des adjectifs de similarité*
>
> Un autre emploi des adjectifs de similarité concerne des entités plurielles qui sont dépendantes d'une autre expression dans la phrase. L'exemple **42a** évoque plusieurs noms qui diffèrent entre eux, dont chacun est inscrit sur au moins un carnet de chèques. Dans les autres cas, l'adjectif et le nom sont au singulier, mais la dénotation est multipliée par un quantifieur (*deux fois*, *chaque mois*) **42b 42c**. En **42b**, à chaque situation correspond un ordre différent. En **42c**, *chaque mois* est associé à un vieux jeune homme différent. Cet emploi dépendant est possible avec *différent*, *même* et *semblable*, mais pas avec *tel*, *pareil* et *divers*. Pour *autre*, il n'est possible qu'avec un multiplicateur temporel et des entités individualisées par leur succession dans le temps.
>
> **42** **a** *Une dizaine de carnets de chèques à des noms différents* [...]. (Manchette, 1972a)
> **b** *Citoyen Ministre, je ne donne jamais deux fois le même ordre, la deuxième fois je punis.* (Simon, 1981)
> **c** *Et chaque mois, un autre vieux jeune homme coureur de marathon à New York ou de misère au Bangladesh venait tourner à petits pas dans le jardin et rejoindre le club des vouzémoi.* (Orsenna, 1993)

5.3. Les noms de quantité

Les noms de quantité sont :
– des noms de mesure : *kilo*, *litre* (*1 kilo de pommes*) ;
– des numéraux collectifs : *centaine*, *dizaine*, *million* (*une centaine de personnes*) ;
– des noms de fraction : *moitié*, *quart* (*la moitié des habitants*) ;
– des noms de proportion : *majorité*, *plupart* (*la majorité des étudiants*).

Ils répondent à la question *Combien ?* et introduisent un syntagme nominal construit autour d'un nom pluriel (*1 kilo de pommes*) ou d'un singulier non dénombrable (*1 kilo de beurre*).

D'autres noms peuvent occasionnellement être employés comme noms de quantité : noms d'unités (*brin*, *grain*), de contenants (*sac*, *verre*), de collections (*bande*, *groupe*, *foule*).

Lorsque le second nom est sans déterminant, le nom de quantité a la fonction *spécifieur* (*1 kilo de beurre*, *nombre de gens*). Lorsque le second nom a un déterminant, il est complément du nom de quantité, qui est la tête, avec une interprétation partitive (*1 kilo de ce beurre*, *la plupart de ces gens*).
L'accord du verbe et de l'attribut se fait généralement avec le second nom (*La majorité des gens sont satisfaits.*), mais l'accord au singulier est parfois possible (*Une majorité de gens est satisfaite.*).

5.3.1. Qu'est-ce qu'un nom de quantité ?

Les principales classes de noms de quantité sont rassemblées dans le ➤ V-2.5 ➤ tableau V-22.

NOMS DE QUANTITÉ	EXEMPLES
généraux : *quantité*, *nombre*, *pléthore*	*quantité de gens*
de mesure : *kilo*(*gramme*), *litre*, *mètre*, etc.	*1 kilo de pommes* *1 litre de lait*
numéraux collectifs et fraction : *centaine*, *million*, *vingtaine*, etc. *moitié*, *tiers*, *quart*, etc.	*une centaine de participants* *le tiers des habitants*
de proportion : *majorité*, *minorité*, *moitié*, *partie*, *plupart*, *reste*, *totalité*	*une minorité de gens* *la plupart des gens*
NOMS DE QUANTITÉ OCCASIONNELS	**EXEMPLES**
de collection : *bande*, *essaim*, *foule*, *groupe*, *multitude*, *tas*, *troupeau*	*une foule de gens*
de contenant : *bouteille*, *paquet*, *pincée*, *seau*, *tasse*, *verre*, etc.	*un seau de pommes* *un verre d'eau*
d'unité : *brin*, *goutte*, *grain*, *morceau*, *part*, *portion*, *tranche*, etc.	*un brin de folie* *une part de gâteau*

Tableau V-22. *Les principaux noms de quantité*

Parmi les noms de quantité, on distingue les noms de mesure (*kilo*, *litre*) **43a**, les numéraux (*million*), les noms de fraction (*tiers*) et les noms de proportion (*majorité*, *plupart*). D'autres noms peuvent être employés comme noms de quantité de façon occasionnelle (*foule*, *tas*, *verre*) **43b**. Ils sont généralement suivis d'un autre nom, avec ou sans déterminant, qui exprime l'entité mesurée. Ils peuvent aussi généralement apparaitre seuls, sans second nom, en emploi anaphorique **43c 43d**.

43 **a** *J'ai acheté 1 kilo de clous.*
b *J'ai bu trois verres d'eau / de cette eau.*
c *J'ai bu trois verres.*
d *J'ai rencontré les nouveaux étudiants. La plupart ont juste 18 ans.*

Le second nom décrit l'entité nominale. C'est lui qui est sélectionné par le verbe, ce qui explique l'incongruité de **44b** et **44d** : on ne mange que ce qui est comestible et l'on ne plante que ce qui peut l'être.

44 **a** *Ils ont planté 1 kilo de clous.*
b *# Ils ont mangé 1 kilo de clous.*
c *Ils ont mangé 1 kilo de pâtes.*
d *# Ils ont planté 1 kilo de pâtes.*

Les deux constructions des noms de quantité

Les noms de quantité entrent dans deux constructions syntaxiques. Dans la première, le nom de quantité est suivi d'un nom sans déterminant : il a alors la fonction *spécifieur*, et c'est le second nom qui est la tête syntaxique du syntagme nominal **44a 44c 45a 45c**. *De* est alors en fonction de *marqueur* du second nom et n'introduit pas un syntagme prépositionnel.

Dans la seconde, le nom de quantité est suivi d'un nom avec déterminant **45b 45d**, avec une interprétation partitive : il est alors la tête syntaxique du SN, le second nom appartenant au complément prépositionnel ➤V-2.5. Le second nom peut être accompagné d'un déterminant défini **45b 45d**, mais non d'un indéfini ou d'un cardinal **45e**.

45 **a** *J'ai acheté 1 kilo de clous.*
b *J'ai acheté 1 kilo de ses clous.*
c *J'ai bu trois verres d'eau.*
d *J'ai bu trois verres de cette eau.*
e *#un kilo de cinq pommes*, *#un kilo de quelques pommes.*

La plupart des noms de quantité entrent dans ces deux constructions, avec cependant quelques impossibilités ou des préférences. Les formes *la plupart*, *le plus gros*, *le plus clair*, sont des formes figées toujours définies **46b** et suivies d'un complément défini **46a 46c**, c'est-à-dire un complément en *de* partitif. Les noms de proportion, de façon générale, prennent naturellement un complément partitif **46d**.

46 **a** *la plupart des combattants, le plus gros de la production de vin, le plus clair de son temps*
b ** une plupart des combattants*, ** un plus gros de la production*
c ** la plupart de combattants*, ** le plus gros de production*, ** le plus clair de temps*
d *la majorité des combattants, une partie de nos élèves, une moitié des votants*

L'emploi comme nom de quantité ou comme nom ordinaire

Les noms de quantité occasionnels (*foule*, *tas*) ainsi que les noms de proportion et de fraction peuvent être suivis d'un ajout en *de*, signifiant 'constitué, composé de' plutôt que d'un complément exprimant la totalité **47**. En **47a**, il s'agit de la majorité des gens de la salle et non pas de la majorité des médecins. Le nom de quantité occasionnel fonctionne alors comme un nom ordinaire.

47 **a** *La salle comportait une majorité de médecins.*
b *Parmi les participants, il y avait une majorité de francophones.*
c *Pour le gâteau quatre-quarts, il faut un quart de farine, un quart de beurre, un quart de sucre et un quart de lait.*
d *Un tas de quelques pommes encombrait la cabane.*

L'ajout en *de* ne dénote pas la totalité : **47a** dit que la majorité des gens qui sont dans la salle est constituée de médecins ; **47b**, que la majorité des participants à cette conférence est constituée de francophones ; **47c**, que le quart du gâteau est fait de farine. Contrairement au complément partitif, l'ajout peut comporter un indéfini **47d**, alors que le complément partitif est toujours défini **46c** ➤IV-7.4.

Le nom de quantité sans complément

Le nom de quantité peut apparaitre seul, c'est-à-dire sans complément lorsque le domaine d'entités est précisé par le contexte.

48 **a** *Au-dessus du lit de ses parents, à la maison, courait un rayonnage chargé de poupées folkloriques et de livres. La plupart traitaient de bricolage ou de guérison par les plantes* [...]. (Carrère, 1995)
b *Beaucoup d'élèves intervenaient. Un certain nombre restaient silencieux.*

> *Le nom de quantité comme complément direct*
>
> Le nom de quantité sans complément peut être sujet **48a 48b**, mais plus difficilement complément direct **49a**. Avec les noms de proportion, de fraction, on préfère souvent la construction avec *en*, qui remplace le complément en *de* partitif **49b**. Les noms de mesure, d'unité et de contenant sont possibles seuls si l'on parle de la quantité plutôt que de l'entité elle-même **49c**. En **49d**, il s'agit du *en* indéfini, et les noms sont alors ajouts ➤IX-4.2.2.
> Les numéraux collectifs et les noms de collection sont acceptables sans *en* comme compléments directs **49e**, mais le nom est alors un nom ordinaire. S'il s'agit du nom de quantité, on emploie *en* **49f** ➤IX-4.2.
>
> **49** **a** *? Pierre a lu la plupart / la totalité / les deux tiers.*
> **b** *Pierre en a lu la plupart / la totalité / les deux tiers.*
> **c** *Finalement, j'ai acheté 2 kilos / 3 mètres / deux parts.*
> **d** *Finalement, j'en ai acheté 2 kilos / 3 mètres / deux parts.*
> **e** *Il nous a proposé une poignée / une vingtaine.*
> **f** *Il nous en a proposé une poignée / une vingtaine.*

Préposition + nom de quantité sans complément

Beaucoup de noms de quantité peuvent fonctionner comme des ajouts au verbe ou à la phrase avec des prépositions variées (*aux*, *en*, *par*, *pour*). La quantification porte le plus souvent sur le sujet (*les étudiants*, *ce tas de pommes*, *des mendiants*, *la bière*, *les moutons*) **50a 50b 50c 50d 50e**, moins souvent sur le complément direct (*des erreurs*) **50f**. Ces syntagmes nominaux ne portent pas eux-mêmes d'indications de quantité.

50 a *Les étudiants étaient d'accord pour la plupart* | *en grande majorité.*
b *Ce tas de pommes est aux trois quarts pourri.*
c *Des mendiants par dizaines* | *en grand nombre se pressaient aux portes.*
d *La bière se consommait par litres entiers* | *par seaux entiers.*
e *Les moutons ont traversé la rivière en masse.*
f *Il a commis des erreurs en masse.*

5.3.2. Les noms de quantité inhérents

Les noms de quantité dits *inhérents* n'ont pas d'autres emplois et ont pour vocation propre de répondre à une question en *combien* : ce sont les noms de mesure (*kilo*), les numéraux collectifs (*une dizaine*) et les noms de proportion (*quart*) **51a 51b**.
Ces noms sont *relationnels* > IV-3.1.3 : 1 kilo, une dizaine ou un tiers sont toujours 1 kilo ou une dizaine ou un tiers de quelque chose. D'autres noms de quantité (*nombre*, *quantité*) sont plus généraux et plus vagues **51c**.

51 a Loc. 1 — *Combien as-tu pris d'épinards ?*
Loc. 2 — *Un kilo seulement.*
b Loc. 1 — *Combien d'étudiants sont venus ?*
Loc. 2 — *Une dizaine* | *Les trois quarts.*
c *Un grand nombre d'étudiants a réussi à l'examen.*

Les noms nombre, quantité *et* pléthore

Nombre, *quantité* et *pléthore* sont les seuls noms de quantité qui peuvent apparaitre sans déterminant **52a 52b**. Ils peuvent introduire un nom sans déterminant **52a 52c 52d 52e** ou être suivis d'un complément partitif **52b 52f** > IV-7.4. Ils admettent assez librement des adjectifs évaluatifs (*épouvantable*) **52c**. *Quantité* peut apparaitre au pluriel **52d**.

52 a *nombre de travaux*, *quantité de questions*, *pléthore d'exercices*
b *nombre de ses problèmes*, *quantité de ces dossiers*, *pléthore de ces jolis petits maquereaux bleutés*
c *Une quantité épouvantable de dossiers restent encore à traiter.*
d *Des quantités de nouveaux problèmes ont surgi.*
e [Titre] % *Les écoles spécialisées : une pléthore de choix* (*studyrama.com*, 15 mai 2008)
f *Un assez grand nombre de ces exemples ont vieilli.*

Le nom force

Le nom *force* est exceptionnel en ce qu'il n'est pas suivi de la préposition *de*. Son emploi comme introducteur de syntagme nominal est archaïque et ne se trouve que dans certaines expressions (*avec force difficultés*, *après force malentendus*, *avec force invectives*).

Les noms de mesure

Les noms de mesure permettent d'associer un nombre à une propriété telle que le poids, la taille et le volume. Ils s'appliquent aisément à des objets concrets, pluriels (*1 kilo de pommes*) ou singuliers non dénombrables (*2 mètres de tissu*, *3 litres d'eau*).

Les mesures et les noms non dénombrables

Les noms de poids peuvent être suivis d'un singulier non dénombrable (*1 kilo de farine*) ou d'un pluriel dénombrable (*1 kilo de pommes*). Les noms des autres mesures (de longueur, surface, volume) se combinent plus facilement avec des noms singuliers (*3 mètres de tissu*, *10 mètres carrés de carrelage*). En effet, avec un nom pluriel, ces noms mesurent non les objets, mais l'espace occupé par les objets (*3 mètres cubes de meubles*, *2 mètres de livres*). Le nom *litre* est spécialisé pour les liquides et les fluides, et suivi du singulier (*1 litre d'huile*, *3 litres d'oxygène*).

Les numéraux collectifs et les fractions

Les numéraux collectifs (*dizaine*, *douzaine*, *millier*, *million*) et les noms de fraction (*moitié*, *tiers*, *quart*, *cinquième*) fonctionnent comme noms de quantité.
Les numéraux collectifs (*dizaine*, *centaine*, *millier*, *million*) ne s'appliquent qu'aux pluriels dénombrables (*une dizaine de livres*, * *une dizaine d'épinards*). Ils peuvent donner une appréciation approximative de la cardinalité (*une dizaine de livres*), mais ce n'est pas toujours le cas (*deux douzaines d'œufs*). Ils sont eux-mêmes introduits par des cardinaux **53a** ➤ V-5.1 et des indéfinis **53b**. Comme les noms ordinaires, ils acceptent aussi les déterminants définis **53c** ➤ V-3.1.

53 **a** *3 douzaines d'œufs, 2 milliers de bateaux*
b *quelques dizaines d'élèves, plusieurs centaines de manifestants*
c *ces milliers de bateaux, les dizaines d'exemplaires qui restent*

Les noms de fraction (*moitié*, *tiers*, *quart*) demandent que soit connue l'unité sur laquelle est prélevée la partie : un ensemble fini d'entités dénombrables ou une entité concrète délimitée. La fraction représentée reste inférieure à l'unité (*le quart*/*un quart*/*deux tiers*/*les deux tiers des femmes présentes*; *un quart*/*le quart du gâteau*).

> Demi *et* moitié
>
> *Demi* n'est pas utilisé comme nom de fraction : il entre le plus souvent dans la formation de noms composés (*demi-baguette*, *demi-tour*, *demi-lune*, *demi-douzaine*). À la place, on trouve le nom *moitié* (*la moitié des femmes*, * *un demi des femmes*, * *le demi des femmes*).

Les noms de mesure, les numéraux collectifs et les noms de fraction peuvent se combiner entre eux (*1 quart de litre de vin*, *1 litre et demi de vin*, *quelques dizaines de mètres de soie*). Ils n'admettent qu'un nombre restreint d'adjectifs qui ont pour effet d'augmenter (*bon*, *grand*, *gros*, *haut*) **54b** **54c** ou de réduire (*petit, quelques*) **54a** la quantité exprimée.

54 **a** *un petit quart des femmes interviewées*
b *une bonne dizaine de conférenciers*
c *1 gros kilo de nougat*

Les noms de proportion

Comme les noms de fraction, les noms de proportion demandent que soit connue l'unité dont le syntagme nominal mesure une partie. Ils sont suivis d'un nom pluriel **55a** **55c** **55d** ou d'un singulier collectif **55b**, sauf dans l'expression figée *la plupart du temps*. Le complément en *de* est normalement défini **55a** **55b**; cependant, on trouve un complément indéfini utilisé surtout par les médias, et particulièrement dans les titres **55c** **55d**.
Les noms de proportion et aussi de fraction sont interprétés de façon proportionnelle, c'est-à-dire en comparant deux ensembles. Ils comparent l'ensemble décrit par le second nom : l'ensemble des parents en **55c** et le sous-ensemble de ceux auxquels la phrase s'applique (ceux qui sont inquiets de l'utilisation de la méthode globale). De même, **55a** dit que l'ensemble des participants qui sont médecins (l'intersection des participants et des médecins) comporte plus de la moitié du total des participants. Dans la mesure où ces noms mettent en relation deux ensembles (ils comparent les quantités de deux ensembles), ce sont des quantifieurs ➤ V-1.3.3.

55 **a** *La plupart des participants sont des médecins.*
b *La moitié de la classe est malade.*
c [Titre] *Lecture : une minorité de parents s'inquiètent de l'utilisation persistante de la méthode globale* (*Le Monde*, 17 oct. 2006)
d [Titre] *Une minorité de femmes a été victime d'une discrimination à l'embauche* (*ipsos.com*, 11 avril 2000)

> *Noms de fraction et noms de proportion*
>
> Les noms de fraction peuvent se combiner avec un cardinal, quoique de façon restreinte (*les trois quarts*), alors que les noms de proportion en tant que tels ne sont pas dénombrables (* *les trois minorités des votants*) sauf si l'on compte aussi les différentes unités (*les trois majorités des trois conseils*). Les noms

de proportion ne se combinent pas, ou très mal, avec des termes de mesure (? *la plupart de ces litres de vin*, ? *la majorité de ces mètres de tissu*). En revanche, ils admettent en général des épithètes plus variées (*l'écrasante majorité des Français*, *l'entière totalité des dépenses*, *une bonne moitié des présents*).

5.3.3. Les noms de quantité occasionnels

De nombreux noms de partie ou noms collectifs peuvent facilement fonctionner comme noms de quantité. Ce sont des noms d'unité **56a**, des noms de contenant **56b** et de collection **56c**.

56 **a** *une tranche de gâteau*, *une part d'ombre*
b *un verre de vin*, *un sac de pommes*
c *une ribambelle d'enfants*, *une foule de gens*

Les noms d'unité et de partie

Les noms d'unité (*brin*, *grain*, *goutte*) expriment une petite quantité. Ils sont toujours dénombrables et se combinent de préférence avec des noms non dénombrables (*une goutte d'eau*). Certains de ces noms ne s'associent chacun qu'avec un nombre très restreint de noms (*un brin d'herbe*, *une goutte d'eau* / *de lait*, *une feuille d'épinards*, *un pied de haricots*, *une tête de bétail*).
Tout en restant spécialisés, les noms de portion et de partie se combinent avec plus de noms : *tranche* est suivi d'un nom d'objet découpable (*une tranche de marbre*), *ration* d'un nom comestible (*une ration de soupe*), *bout* d'un objet qui a des extrémités (*un bout de chemin*), *morceau* d'un nom d'objet solide (*un morceau de pain*) > IV-3.3.1 > IV-5.2.2.

L'usage métaphorique des noms d'unité

Certains de ces termes s'emploient de façon métaphorique et acquièrent alors le sens d'une petite quantité (*un brin de folie*, *trois grains de bon sens*). Dans ces utilisations, ils s'apparentent à d'autres expressions métaphoriques pour la petite quantité (*un soupçon de sel*, *un nuage de lait*, *un zeste d'humour*).

Les noms de contenant

Les noms de contenant (*bouteille*, *verre*) et les noms en *-ée* (*cuillérée*, *poignée*, *pincée*) s'utilisent très souvent comme des mesures non conventionnelles. Comme les noms de mesure, ils se combinent plutôt avec des noms pluriels (*une poignée de dattes*) et non dénombrables (*une cuillérée de sel*) et peuvent être précédés d'un nom de fraction (*un quart de tasse de farine*). Comme eux, ils peuvent avoir un adjectif épithète qui augmente (*une bonne tasse de farine*, *un grand verre de cognac*, *un bon paquet d'ennuis*) ou réduit (*une petite pincée de sel*) la quantité exprimée.

Noms de quantité occasionnels et emplois ordinaires

La plupart des noms de quantité occasionnels peuvent fonctionner comme des noms ordinaires **57a**. Avec *en*, il s'agit forcément d'un nom de quantité **57b**. L'accord au pluriel est possible avec un nom de quantité singulier **57d** mais pas avec un nom en emploi ordinaire **57c**.

57 **a** *Il faut acheter deux paniers.*
b *Il faut en acheter deux paniers.*
c *Au fond du salon, il y avait toute une bande qui s'amusait* / * *s'amusaient.*
d *Au fond du salon, il y en avait toute une bande qui s'amusait* / *s'amusaient.*

Les noms de collection d'objets

Les noms de collection (*armée*, *bande*, *foule*, *flopée*, *groupe*, *multitude*, *nuée*, *troupeau*) peuvent exprimer la grande quantité : ils cessent alors de se comporter comme des noms ordinaires et n'acceptent plus que les articles indéfinis et les déterminants définis **58**.

58 **a** *Un troupeau de mendiants rend l'accès à ces lieux difficile.*
b *Des nuées de moustiques ont déferlé sur la maison.*
c *En fait ce qui devient prodigieusement exaltant, c'est de penser à cette multitude de solitudes qui reçoivent au même moment dans un immense espace le motif de se livrer chacune à sa particulière émotion.* (Reverdy, 1956)

La grande quantité peut aussi être exprimée par des noms qui décrivent une disposition dans l'espace (*caravane*, *chapelet*, *file*, *rangée*, *ribambelle*, *tas*) **59**.

59 **a** [Titre] *Un chapelet de mesures pour la transition* (*fr.allafrica.com*, 30 juil. 2012)
b [Titre] *Un cortège de plans sociaux en préparation* (*lesechos.fr*, 7 mai 2012)
c [Titre] *Un cortège de désillusions* […] (*monde-diplomatique.fr*, oct. 1966)

Enfin, bien des noms suggérant une masse ou une étendue se prêtent à un emploi comme noms de quantité, par exemple *montagne* **60a**, *mer* **60b** **60c** ou *Himalaya* **60d**, qui est par ailleurs un nom propre ➤ IV-4.5.2.

60 **a** *Il fit recouvrir le cercueil d'un drap noir, l'ensevelit ensuite sous une montagne de gerbes et de couronnes, malgré les protestations du pilote* […]. (Fallet, 1951)
b [Titre] *Voyage sur une mer de délires* (*laudith.canalblog.com*, 28 sept. 2012)
c *Quand on lit* Le Ventre de Paris, *on a envie de se promener avec Claude dans les mythiques halles parisiennes, de plonger dans une mer de légumes qui s'offre à nous* […]. (*motsetmets.canalblog.com*, 18 sept. 2012)
d *Je ne sous-estime pas l'Himalaya de résistances et de préjugés que ce projet va susciter.* (*Le Point*, 28 mars 1998)

5.3.4. L'accord des noms de quantité

Les constructions avec nom de quantité posent des problèmes d'accord lorsque les deux noms diffèrent en genre ou en nombre. Il y a peu d'accords obligatoires, et l'on note ici plutôt des préférences ➤ fiche ACCORD DU VERBE.

L'accord en nombre et en genre avec un nom de quantité

Lorsque le nom de quantité est au pluriel, l'accord du verbe se fait de préférence au pluriel **61**. L'accord en genre du participe ou de l'adjectif attribut suit le genre du nom de quantité **61b**.

61 **a** *Des masses d'eau se sont abattues sur la région.*
b *Des tonnes de fromage ont dû être jetées.*
c […] *les deux tiers du territoire sont occupés par l'ennemi.* (*histoiresocialedeslandes.org*, consulté en déc. 2018)
d *Les trois quarts des bureaux sont encore vides.* (*L'Ardennais*, 14 sept. 2013)

Lorsque le nom de quantité est au singulier suivi d'un nom au singulier, l'accord se fait aussi au singulier **62a** **62b**. En revanche, quand un nom de quantité singulier est suivi d'un nom pluriel, les deux accords sont possibles : accord grammatical avec le nom de quantité ou accord plus sémantique avec le second nom, avec une préférence générale pour ce dernier **62c** **62d**. Les deux accords sont possibles que le second nom soit **62c** ou non **62d** suivi d'un déterminant.

62 **a** *Un kilo de farine est nécessaire.*
b *La moitié du pays est divisée sur ce point.*
c *La majorité des gens est / sont d'accord.*
d *Une dizaine de personnes est venue / sont venues.*

L'accord du verbe et le cas échéant du participe se fait toujours au pluriel lorsque le nom est *nombre* ou *quantité* sans déterminant **63a** **63b**. L'accord se fait, selon la norme, au pluriel avec *la plupart* **63c** et quand *nombre* et *quantité* sont avec un déterminant **63d** **63e**.

63 **a** *Nombre de questions ont surgi au cours de la séance.*
b *Quantité de gens se sont sentis dupés.*
c *La plupart des accusations sont fausses.*
d *Une bonne quantité de soucis lui ont / ? a rendu la vie amère.*
e *Un grand nombre de ses admirateurs ont été découragés / ? a été découragé par cette attitude.*

Les numéraux collectifs (*centaine*, *millier*) **64a** **64b** et les noms qui impliquent un grand nombre d'objets (*bande*, *tas*, *kyrielle*) **64c** entrainent presque toujours l'accord du verbe au pluriel si leur déterminant est indéfini.

64 **a** *Une centaine de badauds se sont attroupés autour de la voiture accidentée.*
b *Un millier de jeunes vont / ? va se retrouver au chômage.*
c *Une kyrielle de problèmes ont / ? a eu raison de sa résistance.*

Cependant, si le déterminant est défini, l'accord au singulier, avec le nom de quantité, est plus naturel **65a** **65b** **65c**.

65 **a** *Cette centaine de pages doit évoquer les travaux de la commission.*
b *Cette centaine d'enfants de 12 à 14 ans, issus des milieux les plus divers, a été choisie par les soins du ministère.*
c ? *Cette centaine d'enfants de 12 à 14 ans, issus des milieux les plus divers, ont été choisis par les soins du ministère.*

Lorsque les noms de proportion (*majorité*, *un certain nombre*) et les numéraux collectifs (*centaine*) sont employés seuls, l'accord peut se faire au pluriel **66a** **66b** ou au singulier **66c**. Pour les termes de quantité occasionnels, en revanche, l'accord ne se fait au pluriel qu'avec un second nom pluriel **66d** : en l'absence de ce dernier, le nom est en emploi ordinaire **66e**.

66 **a** *En même temps, les chefs populaires, accusés d'hébertisme, se sentent désormais suspects ; à Paris, un certain nombre sont incarcérés et quelques-uns guillotinés* […]. (Lefebvre, 1963)
b *Toute l'équipe de la B. contribue à cette longue préparation de la semaine et une dizaine sont présents durant cette vente.* (*ladepeche.fr*, 30 nov. 2012)
c *Sur 125 fans, une dizaine est présente en ce moment.* (*facebook.com*, 11 sept. 2012)
d *Une bande d'émeutiers a* / *ont envahi la place.*
e *Une bande a* / * *ont envahi la place.*

Avec les noms de contenant, l'accord se fait avec le premier nom si c'est à lui que s'applique le verbe **67a**, le nom est alors en emploi ordinaire. Il peut se faire avec le second nom dans les autres cas **67b**.
Avec les noms de collection, l'accord se fait avec le nom de quantité **67c** ou avec le second nom **67d** selon l'interprétation, selon donc que l'on a en vue la pluralité des éléments (d'où le pluriel) ou le groupe qu'ils forment (d'où le singulier).

67 **a** *Un seau de pommes s'est renversé.*
b *Un seau de pommes ont pourri.*
c [Titre] *Un groupe de hackers publie plus d'un million d'identifiants* […]. (*lemonde.fr*, 4 sept. 2012)
d *K. S. s'adresse à un groupe* de *lâches skinheads qui ont agressé 3 enfants noirs.* (*dailymotion.com*, 8 nov. 2007)

L'accord en personne avec les noms de quantité

La question de l'accord en personne se pose lorsque le nom de proportion (singulier) a un complément de la forme *d'entre* + pronom personnel ➤ IX-6.2.1. L'accord se fait en principe à la 3e personne du pluriel **68a**, bien que le singulier soit possible (usage archaïque) **68b**, y compris si le pronom est une 1re ou une 2e personne du pluriel. Cependant, il existe un accord informel en personne avec le complément de *la plupart* **68c**.

68 **a** *La plupart d'entre nous ont découvert H. ailleurs qu'au musée.* (*liberation.fr*, 5 oct. 2012)
b *« La plupart d'entre nous n'utilisera jamais de plateforme A. », paraît-il.* (*gizmodo.fr*, 18 juil. 2008)
c % *Cela dit, et contrairement à ce que la plupart d'entre nous croyons, notre dimension mentale ne nous aide pas à décider, à comprendre, à faire des liens, à trouver des solutions.* (*ecoutetoncorps.com*, oct. 2011)

5.4. Les adverbes de degré introducteurs de syntagme nominal

Les adverbes de degré (*beaucoup*, *combien*, *infiniment*, *peu*, *trop*) peuvent introduire un syntagme nominal indéfini : ils se combinent alors avec *de* + nom (*infiniment de courage*, *trop de pommes*).
Le nom peut être pluriel (*beaucoup de pommes*) ou singulier non dénombrable (*beaucoup de beurre*) et il détermine le nombre et le genre du syntagme nominal (*Beaucoup de pommes ont été mangées. Beaucoup de beurre a été utilisé.*).
Les adverbes de degré peuvent être séparés du nom aux temps composés (*J'ai lu beaucoup de livres. J'ai beaucoup lu de livres.*), avant un infinitif (*beaucoup lire de livres*), dans des phrases interrogatives (*Combien veux-tu de beurre ?*) ou exclamatives (*Que de courage il a montré !*, *Qu'il a montré de courage !*).
Ils peuvent également être suivis par *de* et un syntagme nominal défini, qui constitue un complément partitif (*beaucoup de ces pommes*, *un peu de ta farine*).

➤ Pourquoi *beaucoup de*, *trop de*, etc., ne sont pas des déterminants complexes ➤ V-2.3.2

5.4.1. Quels adverbes de degré peuvent introduire un syntagme nominal ?

Certains adverbes de degré (*assez*, *beaucoup*, *peu*, *trop*) peuvent introduire un syntagme nominal dont le nom est marqué par *de* ➤ V-2.3.2 ➤ VIII-7.1. Le syntagme nominal peut avoir des fonctions syntaxiques variées : sujet **69a**, complément direct **69b** **69c**, complément de préposition **69d** ➤ IV-6.

69 **a** *Trop d'ennuis l'accablaient.*
b *Il a montré beaucoup de patience.*
c *Tu as mangé assez de bonbons comme ça.*
d *Paul se consacre à peu de dossiers ces derniers temps.*

Il s'agit d'un syntagme nominal indéfini ➤ V-1.2. Il entre dans une construction impersonnelle, ce qui est typique des indéfinis **70a** ➤ II-4.4.2. De plus, il peut être répété sans référer aux mêmes individus : il n'y a pas de contradiction en **70b**.

70 **a** *La semaine dernière, il s'est vendu beaucoup de livres.*
b *Peu d'étudiants se sont inscrits, et peu d'étudiants vont le faire.*

Les adverbes introducteurs de SN peuvent exprimer un haut degré (*beaucoup*), ou bien un degré moyen ou faible (*peu*). Ils peuvent aussi être interrogatifs (*combien*), exclamatifs (*que*) ou comparatifs (*plus*, *moins*) ➤ tableau V-6 ➤ tableau V-23.

ADVERBES	EXEMPLES
de degré moyen ou faible : *à peine*, *assez*, *insuffisamment*, % *médiocrement*, *modérément*, *moyennement*, *passablement*, *peu*, % *relativement*, *suffisamment*, *un peu*, *un tantinet*, *un tant soit peu*, *un brin*, etc.	*assez de gens* *un peu de lait*
de haut degré : *affreusement*, *atrocement*, *beaucoup*, % *bien*, *divinement*, *énormément*, *extrêmement*, *excessivement*, *extraordinairement*, *fabuleusement*, *furieusement*, *immensément*, *incroyablement*, *infiniment*, *pas mal*, *tant*, *tellement*, *trop*, etc.	*beaucoup de livres* *excessivement de peine* *pas mal de gens* *trop de mal*
de degré comparatif : *autant*, % *autrement*, *davantage*, *d'autant plus*, *d'autant moins*, *moins*, *plus*	*autant de livres* *davantage de monde*
interrogatif et exclamatif : *combien*, *que*	*combien de fois ?* *que d'eau !*

Tableau V-23. *Les principaux adverbes de degré introducteurs de syntagme nominal*

> *Autres adverbes de degré*
>
> Tous les adverbes de degré ne peuvent pas être en fonction *spécifieur*. Ceux qui ne le peuvent jamais (*si*, *aussi*, *très*) se combinent avec un nom prédicatif sans *de*, comme dans la construction *avoir très faim*, ou sont des adverbes de complétude (*complètement*, *partiellement*, *totalement*). En effet, ces derniers modifient une valeur sur une échelle bornée, avec un minimum ou un maximum (*complètement fermé*, *totalement vide*), tandis que l'échelle d'intensité ou de quantité associée aux noms (non dénombrables ou pluriels) est généralement ouverte, ou sans borne.

Les adverbes introducteurs et les noms

Tous les adverbes introducteurs ne sélectionnent pas les mêmes noms. Certains (*assez*, *beaucoup*, *énormément*, *tant*, *tellement*, *trop*, *suffisamment*, *insuffisamment*, *moyennement*, *passablement*) acceptent des noms pluriels et des singuliers non dénombrables décrivant des entités variées **71a**. *Infiniment*, *extrêmement* et *immensément* sont plutôt spécialisés pour des noms de qualité ➤ IV-3.8 ou d'état intérieur ➤ IV-3.7 (*délicatesse*, *détermination*, *douceur*, *esprit*, *gout*, *persévérance*, *pitié*, *plaisir*, *raffinement*, *regret*, *tact*, *talent*) **71b**. Pourtant, ils peuvent se combiner avec quelques noms au pluriel, évaluant alors une quantité **71c**.

71 **a** *trop d'élèves*, *trop de gens*, *trop de sucre*, *trop de joie*
b *infiniment de peine*, *immensément de chagrin*
c *infiniment de possibilités*, *de questions* ; *extrêmement de difficultés* ; *immensément de talents*, *d'initiatives*

Extraordinairement, *incroyablement*, sans être exclus de cet emploi, sont peu fréquents, et plutôt spécialisés pour des noms de qualité singuliers **72a**. *Excessivement* peut se rencontrer dans un contexte positif, mais il s'emploie surtout en phrase négative, sans mettre de restrictions sur les noms **72b**.
Les adverbes de la forme *un* + nom (*un peu*, *un chouïa*) ainsi que *relativement* sont surtout utilisés avec des singuliers non dénombrables **72c 72d**. Certains adverbes qui ont glissé de la manière au degré ne semblent pas impossibles comme introducteurs de syntagme nominal, mais sont rares (*affreusement*, *atrocement*, *fabuleusement*, *furieusement*) **72e**.

72 **a** *incroyablement de chance*, *extraordinairement de courage*
b *Il n'y avait pas [excessivement de monde].*
c *un peu de sel*
d *J'envisage l'année 2014 avec [relativement de sérénité].* (*journal-aviation.com*, 7 mars 2014)
e *Des choses qui peuvent nous faire [affreusement de mal] mais qui peuvent aussi et surtout nous réchauffer le cœur.* (*senscritique.com*, 16 fév. 2018)

Un peu de + *nom*

Un peu s'emploie avec un nom non dénombrable **73a**, avec un pluriel intrinsèque **73b**, mais plus difficilement avec un nom dénombrable pluriel **73c 73d 73e**.

73 **a** *un peu de soupe*, *un peu de patience*
b *J'ai fait un peu de mathématiques. Je prendrai un peu d'épinards.*
c ? *Il suffit d'un peu d'idées.*
d % *J'achèterai un peu de clémentines.*
e # *J'ai été abordée par un peu de garçons à la soirée.*

➤ Différences entre *peu* et *un peu* ➤ VIII-7.2.2 ➤ XII-4.4.3

La variation des adverbes de degré introducteurs de syntagme nominal

Drôlement, *pas mal*, *rudement*, *vachement*, etc., sont employés en registre informel **74a**. *Bézef* et *lerche*, qui sont d'un usage informel ou argotique, demandent un contexte négatif **74b** ➤ X-6.1.3.

74 **a** *Ouais personne, et tu dois avoir drôlement de veine pour qu'une fille comme ça, regarde un type comme toi.* (Benchetrit, 2010)
b *Ça laisse pas bézef de place au libre arbitre ou au hasard.* (*rchabaud.blogspot.fr*, 21 déc. 2010)

Abondamment, *amplement* sont surtout employés au Québec **75a**. *Bien* peut être spécifieur dans certaines régions, comme en Belgique (% *bien de livres*), et *assez bien* au Québec **75b**. Ailleurs, *bien* est ajout au syntagme nominal (*bien des livres*) ➤ V-2.4. Au Québec, l'on utilise aussi les formes *ben* ou *benben* qui ne sont pas des spécifieurs **75c** mais des *ajouts* au syntagme nominal **75d**. On trouve des séquences *benben de* + nom **75e**, et (moins naturellement) *ben de* + nom, mais seulement dans un contexte négatif **75g**, où la séquence *de* + nom est en fait autorisée par la négation **75f** ➤ X-6.1.5. *Benben* peut être postposé à *de* + nom **75h**.

75 **a** *Il y avait amplement de travail pour tous.* (*macmtl.qc.ca*, consulté en déc. 2018)
b % *Elle avait assez bien de patience.* (Québec, Belgique)
c * *Elle a benben d'affaires à faire.*
d % *Elle a benben / ben des affaires à faire.* (Québec)
e % *J'ai pas benben d'argent / ? ben d'argent.* (Québec)
f *J'ai pas d'argent.*
g % *Elle a pas benben d'affaires à faire.* (Québec)
h % *Elle a pas d'affaires à faire benben.* (Québec)

Plein, lourd *et autres adjectifs* + de + *nom*

Certains adjectifs (*lourd*, *plein*) **76a 76b** et de plus nombreux adjectifs au Québec **76c 76d** fonctionnent comme spécifieurs avec une interprétation proche de celle des adverbes de degré ➤ V-2.3.2. Même si, pour certains locuteurs, certaines formes peuvent modifier des verbes (% *Il a ouvert grand la fenêtre.*), elles ne sont pas ici catégorisées comme adverbes car elles ne peuvent pas apparaitre entre auxiliaire et participe passé **76e 76f** ➤ VIII-1.1.

76 **a** *Paul a fait (tout) plein de fautes.*
b […] *il n'y a pas eu que des tonnes de fer et de feu dépensées dans cette guerre, mais [presque aussi lourd de paperasses].* (Japrisot, 1991)
c % *Il a acheté [grand de terrain].* (Québec)

d % *Y avait eu* [*épais de neige*] *à pelleter.* (Québec)
e * *Paul a tout plein fait de fautes.*
f * *Il a grand acheté de terrain.*

Les deux constructions des adverbes de degré introducteurs de nom

Les adverbes de degré entrent dans deux constructions syntaxiques. Dans la première, l'adverbe est suivi d'un nom sans déterminant marqué par *de* **77a 77b** : il a la fonction *spécifieur*, et le second nom est la tête syntaxique d'un syntagme nominal simple. *De* est alors en fonction de marqueur et n'introduit pas un syntagme prépositionnel. Dans la seconde, l'adverbe de degré est suivi d'un nom avec déterminant **77c 77d**, avec une interprétation partitive : il introduit alors un SN sans nom, le second nom appartenant à un complément prépositionnel ➤ **IV-7.4**.

77 **a** *J'ai utilisé* [*beaucoup de clous*].
b *J'ai bu* [*un peu d'eau*].
c *J'ai utilisé* [*beaucoup* [*de ses clous* $_{SP}$]].
d *J'ai bu* [*un peu* [*de cette eau* $_{SP}$]].

➤ Structure des syntagmes nominaux avec adverbe de degré (*beaucoup de livres*, *beaucoup de vos livres*) ➤ **V-2.5**

L'accord avec un syntagme nominal introduit par un adverbe de degré

Les syntagmes nominaux introduits par un adverbe de degré induisent un accord avec le nom, que celui-ci soit ou non précédé d'un déterminant **78a 78b**. Le verbe s'accorde en nombre, de manière générale **78a**, et l'adjectif attribut, comme le participe passif, en genre et en nombre **78b 78c** ➤ **III-3.2.4**. L'accord se fait de la même façon dans les deux constructions, que le nom soit précédé d'un déterminant **78b** ou non **78a**.

78 **a** *Peu de reproches lui ont été adressés.*
b *Peu de vos réclamations ont des chances d'être entendues.*
c *Peu de choses sont définitives en physique* […]. (Abelès *et al.* [dir.], 1961)
d *Trop d'émotions n'est pas recommandé avant une épreuve difficile.*
e *Un peu de gêne est excellent pour la santé.* (Dutourd, 1967)
f * *Un peu de gêne est excellente pour la santé.*

Cependant, lorsque le syntagme nominal est réinterprété comme renvoyant à une situation, 'éprouver trop d'émotions' en **78d**, il n'y a plus d'accord, et le verbe, l'adjectif ou le participe prennent la forme par défaut (masculin singulier). Il y a aussi absence d'accord en genre de l'adjectif attribut si l'adverbe est d'origine nominale, comme *un peu* **78e 78f**.
Lorsque l'adverbe est suivi d'un pronom, le verbe reste normalement à la 3e personne du pluriel **79b 79d** mais l'accord se fait parfois avec le pronom **79a 79c**.

79 **a** % *Beaucoup d'entre vous êtes d'accord.*
b *Beaucoup d'entre vous sont d'accord.*
c % *Beaucoup d'entre nous sommes habitués à l'idée d'aimer inconditionnellement nos proches.* (*habitudes-zen.fr*, 28 sept. 2015)
d *Au cours de ces semaines, faute de soins, beaucoup d'entre nous sont morts.* (Veil, 2007)

Les adverbes de degré sans nom

Comme les cardinaux ➤ **V-5.1**, les adverbes peuvent constituer à eux seuls des syntagmes nominaux sans nom ➤ **IV-7.1** : ils peuvent avoir un emploi anaphorique **80a 80b** ou général **80c**, être des attributs **80d** et avoir un complément partitif en *de* **80e**.

80 **a** *Parmi les victimes, beaucoup se sont déjà fait connaitre.*
b *Les étudiants ont demandé la parole, mais peu ont parlé.*
c *Beaucoup penseront que nous allons trop loin.*
d *Ils ont été peu à manifester.*
e *Peu de nos étudiants se sont exprimés sur le sujet.*

Leur usage comme SN sans nom complément direct est limité. Il est possible si l'adverbe a une interprétation générale de chose **81a** (il n'est pas anaphorique) ; en emploi anaphorique, on utilise préférentiellement *en*, avec l'adverbe **81b 81c** ➤ **IX-4.2.2**.

81 **a** *Paul a beaucoup donné, comme à son habitude.*
b *Paul en a beaucoup lu cette année, de livres sur la guerre de 14.*
c *On en rencontre beaucoup maintenant, de gens lésés par cette mesure.*

5.4.2. L'interprétation des syntagmes nominaux avec adverbe de degré

L'interprétation comme degré d'intensité ou de quantité

Un adverbe de degré exprime soit une quantité (*lire peu*), soit une intensité (*souffrir peu*) ➤VIII-7.2.1. Lorsqu'il introduit un nom pluriel, il exprime une quantité : ce peut être une quantité d'objets **82a** ou d'évènements **82b**. Lorsqu'il introduit un nom singulier non dénombrable (*lait*), l'adverbe peut aussi indiquer la quantité **82c**.

82 **a** *Paul lit beaucoup de livres.*
b *Paul a filmé beaucoup de séparations.*
c *Ces enfants boivent beaucoup de lait.*
d *Paul a eu beaucoup de chagrin.*

Lorsqu'il exprime une quantité, il répond à la question 'combien' (*Combien de livres lit-il ? Combien de lait boivent-ils ? Combien de séparations a-t-il filmées ?*).
En revanche, lorsqu'il se combine avec un nom singulier gradable (*chagrin*), l'adverbe exprime l'intensité **82d**. Il répond alors non à la question *combien* mais à la question *à quel point* (*À quel point a-t-il eu du chagrin ?*).

L'adverbe de degré et le nom dénombrable singulier

L'adverbe de degré ne peut pas se combiner avec un nom dénombrable au singulier (*un cheval*) car celui-ci n'est pas gradable **83a** et ne varie pas en quantité, sauf à être interprété comme non dénombrable (*du cheval*) : il décrit alors une matière (viande) **83b** ou une activité (équitation) **83c** ➤IV-3.1.4 ➤V-4.1.3.

83 **a** *# Il y a beaucoup de cheval dans le pré du voisin.*
b *Marie mange peu de cheval.*
c *Marie fait beaucoup de cheval.*

L'interprétation relative des adverbes de degré

Contrairement aux indéfinis en général, les adverbes de degré apportent une évaluation relative. Ainsi, il se peut que **84b** décrive comme **84a** une situation où Paul a lu quatre livres mais les deux phrases n'apportent pas la même information. Pour juger si **84a** est vraie, il suffit de savoir quel nombre de livres Paul a lus. Pour savoir si **84b** est vraie, en revanche, il faut savoir quelle est la quantité de référence. Si Paul est un jeune enfant, on peut estimer que quatre livres est une quantité importante, et donc les deux phrases peuvent être vraies de la même situation.

84 **a** *Paul a lu quatre livres.*
b *Paul a lu beaucoup de livres pour son âge.*
c *Paul a lu moins de livres que Marie.*
d *Paul a eu moins de chagrin que la dernière fois.*

Puisqu'ils apportent une évaluation relative, les adverbes de degré supposent une comparaison. La quantité d'objets ou l'intensité d'un sentiment ou d'une qualité peut être évaluée par rapport à une norme externe. Ainsi, **84b** compare le nombre de livres qu'a lus Paul avec l'idée que l'on se fait du nombre de livres que lit quelqu'un de son âge. La quantité de référence peut aussi être exprimée par une comparative ou par un autre ajout. Ainsi, **84c** compare le nombre de livres que Paul a lus avec le nombre de livres que Marie a lus. **84d** compare l'intensité du chagrin de Paul avec celle qu'il a éprouvée dans une situation antérieure.

L'interprétation proportionnelle des adverbes de degré

La quantité à évaluer peut aussi être celle d'un ensemble inclus dans un autre : l'interprétation est dite *proportionnelle*, car il s'agit de voir à quelle proportion de la totalité l'ensemble évalué correspond en **85**.

85 **a** *Paul a lu beaucoup de livres de Balzac.*
b *Paul a lu beaucoup de ces livres.*
c *Nous recevons beaucoup d'adolescents dans le service.*

L'interprétation proportionnelle et le complément partitif

En **85a**, la totalité est exprimée par le nom (*livres de Balzac*) et le syntagme nominal a une interprétation semblable à celle d'un SN partitif ('beaucoup des livres de Balzac'). Cette interprétation est possible lorsque la totalité est finie et connue, comme les livres de Balzac.
La phrase **85b** comporte un SN partitif et dit que, dans l'ensemble considéré (*ces livres*), la quantité de livres lus par Paul est sensiblement plus importante que la quantité de livres qu'il n'a pas lus.
La phrase **85c** a deux interprétations. D'une part, la quantité des adolescents qui viennent dans le service hospitalier peut être évaluée par rapport à une norme externe, un nombre attendu dans une situation comparable ('par rapport aux services du même genre – par exemple, la pneumologie – ce service reçoit plus d'adolescents'). D'autre part, la quantité des adolescents reçus dans le service peut être évaluée par rapport à celle de l'ensemble des patients du service ('parmi les patients de ce service, les adolescents sont un groupe relativement important'). La seconde interprétation est proportionnelle.

L'interprétation proportionnelle et l'interprétation indéfinie

Dans la mesure où les syntagmes nominaux introduits par un adverbe de degré sont interprétés comme proportionnels **85a 85b**, ils se rapprochent des SN introduits par un quantifieur (*tous*, *la plupart*) ➤V-5.3.2 ➤V-6.2 et se distinguent des indéfinis. Ainsi, la construction impersonnelle, typique des indéfinis, est alors difficile **86a**. En **86b**, la première interprétation, non proportionnelle, est plus naturelle. La phrase **86c**, quant à elle, a deux interprétations : soit il s'agit d'évaluer le nombre de participants partis, par exemple cinq sur un total de vingt, présenté comme important ; soit, avec une interprétation proche de celle de *la plupart*, il s'agit d'évaluer la proportion de ceux partis avant la fin ; sur un total de vingt participants, il faut alors un nombre supérieur à la moitié, par exemple douze. La construction impersonnelle renvoie plutôt à la première interprétation, comme indéfini, en **86d**.

86 **a** *? Il a été lu beaucoup de ces livres.*
b *Il a été reçu beaucoup d'adolescents dans ce service.*
c *Beaucoup de participants sont sortis avant la fin de la séance.*
d *Il est sorti beaucoup de participants avant la fin de la séance.*

Dans la mesure où l'interprétation proportionnelle repose sur la relation entre deux ensembles, elle relève de la quantification : les adverbes de degré ont donc un usage de quantifieurs logiques, à côté de leur usage comme indéfinis ➤V-1.3.

5.4.3. L'adverbe de degré séparé du nom

L'adverbe peut être séparé du nom introduit par *de* aux temps composés. Il apparait alors entre l'auxiliaire et le participe passé **87b 87d 87f** ➤III-2.1 ➤VIII-1.1.2.

87 **a** *Elle a lu [beaucoup de romans] pendant les vacances.*
b *Elle a beaucoup lu [de romans] pendant les vacances.*
c *Il a bu [trop de café] aujourd'hui.*
d *Il a trop bu [de café] aujourd'hui.*
e *Il a alors éprouvé [moins de tristesse].*
f *Il a alors moins éprouvé [de tristesse].*

L'adverbe de degré peut également être séparé du nom par un participe passif **88a 88b**, dans une construction impersonnelle ➤II-4.1.5, ou par un infinitif **88c 88d**.

88 **a** *Il a été publié trop de romans cette année.* | *Il a été trop publié de romans cette année.*
b *Il sera récolté moins de maïs cette année.* | *Il sera moins récolté de maïs cette année.*
c *Paul veut lire beaucoup de livres cet été.* | *Paul veut beaucoup lire de livres cet été.*
d *Paul semblait éprouver plus de tristesse que d'habitude.* | *Paul semblait plus éprouver de tristesse que d'habitude.*

Ces phrases ne seraient pas grammaticales sans l'adverbe de degré **89a 89b** ou avec un autre type d'adverbe **89c 89d**, sauf contexte négatif ➤X-6.1.5.

89 a * *Il a été publié de romans cette année.*
b * *Paul veut lire de livres cet été.*
c * *Elle a souvent lu de romans.*
d * *Il a toujours bu de café.*

Les adverbes les plus fréquents dans cette construction sont *assez*, *beaucoup*, *moins*, *peu*, *plus*, *tant*, *trop*. Les autres adverbes ne sont pas exclus, mais ils sont moins naturels, en particulier ceux qui sont issus d'une expression nominale (*un peu*, *un tantinet*). Les noms sont des pluriels (*romans*) **87b**, des singuliers non dénombrables d'objet (*café*) **87d** ou d'état intérieur (*tristesse*) **87f**.
Du point de vue syntaxique, la construction n'est pas la même qu'en **87a 87c 87e**. Au lieu de faire partie du syntagme nominal, comme spécifieur, l'adverbe appartient au syntagme verbal, comme ajout, et *de* + nom est le complément direct.

La séquence de + *nom*

Le nom introduit par *de*, sans l'adverbe, n'a pas les propriétés d'un syntagme nominal ordinaire : il ne peut pas être sujet **90b** avant le verbe, ni complément de préposition **90d 90f**.

90 a *[Beaucoup d'étudiants] sont venus.*
b * *[D'étudiants] sont beaucoup venus.*
c *J'ai parlé à [peu de gens].*
d * *J'ai peu parlé à [de gens].*
e *Paul veut discuter avec [beaucoup d'étudiants].*
f * *Paul veut beaucoup discuter avec [d'étudiants].*

Il convient de ne pas confondre ce *de* avec l'article indéfini que l'on trouve au pluriel devant l'adjectif épithète **91a** : dans ce cas, *de* alterne avec *des* avant un adjectif épithète et le SN se comporte comme un syntagme ordinaire; il peut être sujet **91b** ou complément de préposition **91c** ➤ **V-4.1.2**.

91 a *J'ai vu [de beaux enfants].*
b *[De nouveaux étudiants] sont arrivés.*
c *J'ai parlé à [de nouveaux étudiants].*

> *Les autres fonctions du syntagme nominal en* de + *nom*
>
> Ce syntagme nominal peut parfois, pour certains locuteurs, être un attribut **92a**, un ajout temporel **92b** ou un sujet inversé **92c**, l'adverbe étant toujours ajout au verbe ou au participe. Il n'en reste pas moins qu'il n'a pas l'autonomie d'un syntagme nominal ordinaire, avec déterminant ou spécifieur ➤ **V-1.1**. C'est pourquoi nous l'analysons comme un SN sans déterminant (ou N⁺) : *de* y est une préposition, en fonction *marqueur* ➤ **V-4.1.1**.
>
> 92 a *On a été [peu de participants] hier soir.* | *On a peu été [de participants] hier soir.*
> b *Il a été puni [trop de fois].* | % *Il a trop été puni [de fois].*
> c *Dans ce quartier se sont installées [beaucoup de familles].* | *Dans ce quartier se sont beaucoup installées [de familles].*
>
> ➤ Emploi similaire de *de* + nom dans une phrase négative (*Il n'a pas eu de chance.*) ➤ **X-6.1.5**

La quantification verbo-nominale

Du point de vue sémantique, l'interprétation de la phrase n'est pas la même selon la place de l'adverbe. Quand il est séparé du nom, l'adverbe apporte sa quantification au syntagme nominal, mais il contribue également à l'interprétation du prédicat verbal : c'est pourquoi on parle de *quantification verbo-nominale*. La quantité ou l'intensité exprimée par l'adverbe, quand il est séparé du nom, mesure celle de la situation en même temps que celle de l'entité nominale. Ainsi, en **87b** (*Elle a beaucoup lu de romans pendant les vacances.*), *beaucoup* quantifie à la fois l'activité de lecture et la quantité de romans. En **87d** (*Il a trop bu de café aujourd'hui.*), il quantifie à la fois la quantité de café et l'action de boire. En **87f** (*Il a alors moins éprouvé de tristesse.*), *moins* mesure l'intensité de la tristesse éprouvée (*éprouver* est un verbe support) ➤ **III-6.1**.

> *La quantification verbo-nominale et les verbes instantanés*
>
> Avec des verbes d'évènements instantanés, comme *atteindre*, *trouver*, qui n'impliquent pas d'intensité, la quantification verbo-nominale laisse entendre que l'évènement est itéré ➤ **II-3.1.3**. En effet, seule la répétition de l'évènement permet une mesure de quantité, c'est-à-dire de fréquence. En **93a**, on comprend

que Paul a trouvé beaucoup d'or et en de nombreuses occasions. En **93b**, en revanche, avec la seule quantification nominale, il peut s'agir d'une occasion unique ou répétée. En **93c**, on comprend que Paul a eu peu d'occasions d'atteindre un score, tandis qu'en **93d**, il peut s'agir d'un évènement unique.

93 **a** *Paul a beaucoup trouvé [d'or] dans sa vie / # en ouvrant le coffre.*
b *Paul a trouvé [beaucoup d'or] dans sa vie / en ouvrant le coffre.*
c *Paul a peu atteint [de scores] ce mois-ci / # d'un seul coup.*
d *Paul a atteint [peu de scores] ce mois-ci / d'un seul coup.*

L'interprétation de quantité ou d'intensité dans la quantification verbo-nominale

Les adverbes de degré mesurent la quantité ou l'intensité ➤**VIII-7.2.1**. Avec des verbes comme *acheter*, *étudier*, *examiner*, *voir*, on mesure une quantité; avec des verbes gradables comme *aimer*, *apprécier*, *éprouver*, *regretter*, *souffrir*, on mesure une intensité; parallèlement, le nom se prête aussi à une mesure de quantité (*livres*) ou d'intensité (*tristesse*). Lorsque le verbe et le complément sont mesurés selon la même dimension – quantité en **94a**, intensité en **94b** –, la quantification nominale est possible, comme la quantification verbo-nominale. L'adverbe est parfois possible avec le verbe sans complément, avec une interprétation de quantité **94c** ou d'intensité **95c**, selon le verbe.

94 **a** *Paul a étudié peu de dossiers ces derniers temps. | Paul a peu étudié de dossiers ces derniers temps.*
b *Paul a éprouvé beaucoup de chagrin. | Paul a beaucoup éprouvé de chagrin.*
c *Paul a peu étudié.*

En revanche, quand les mesures sont différentes, seule la quantification nominale est naturelle : en **95a**, **95b**, le verbe relève de l'intensité et le complément de la quantité. La quantification verbo-nominale est peu naturelle, du moins en français européen. Avec le verbe sans complément, l'adverbe n'a qu'une interprétation d'intensité **95c**. Pour qu'une quantité soit associée aux verbes, il faudrait que les situations décrites par *apprécier* ou *regretter* soient itérées, ce qui est difficile. On comprend que la solidarité des dimensions soit nécessaire si la mesure vaut à la fois pour l'entité nominale et pour la situation dénotée par le verbe.

95 **a** *Paul a apprécié beaucoup de films de cet auteur.*
b *Paul a regretté peu d'occasions manquées.*
c *Paul a beaucoup apprécié.*
d % *Paul a beaucoup apprécié de films de cet auteur.*
e ? *Paul a peu regretté d'occasions manquées.*

La variation concernant la quantification verbo-nominale

Au Québec, l'adverbe séparé du nom s'emploie plus facilement comme quantifiant le seul nom. Ainsi, **95d 95e** semblent naturelles, et **96a 96b** ont une interprétation ponctuelle. En Belgique, et dans d'autres régions de manière plus sporadique, l'adverbe peut aussi être séparé du complément direct avec un article indéfini (*du*, *de la*) **96c 96d**, usage qui existe aussi plus largement si le complément nominal est contrastif **96e**.

96 **a** % *Paul a beaucoup trouvé d'or en ouvrant le coffre.*
b % *Paul a peu atteint de scores d'un seul coup.*
c % *Il avait beaucoup bu de l'eau.* (Belgique)
d % *[…] la Transition a beaucoup fait du mal à ce pays […].* (*lesechosdufaso.net*, 25 oct. 2018) (Burkina Faso)
e ? *Toute sa vie, il avait été amateur de bons vins ; mais il avait beaucoup bu de l'eau aussi.*

La quantification verbo-nominale et la quantification disjointe ou à distance

La quantification verbo-nominale est parfois appelée *quantification disjointe* dans la mesure où l'adverbe ne fait pas partie syntaxiquement du syntagme nominal ➤**V-5.4.1**, mais elle se distingue d'un quantifieur disjoint comme *tous* (*Les élèves habitent tous Paris. Paul les aime tous.*) ➤**V-6.2.5** qui, lui, ne porte pas à la fois sur l'entité nominale et sur la situation décrite par le verbe.
La quantification verbo-nominale a parfois aussi été appelée *quantification à distance*. Mais, contrairement aux interrogatives en *combien* ➤**V-5.4.4**, le complément en *de* + nom ne peut pas appartenir ici à une subordonnée **97b** : il ne s'agit donc pas d'une relation à distance entre l'adverbe et le nom. L'adverbe est généralement ajout au verbe dont *de* + nom est le complément ou l'attribut. Les usages peuvent varier avec un infinitif : la quantification verbo-nominale est possible avec *faire*, qui forme avec l'infinitif une construction verbale fusionnée **97d** ➤**III-4.1**, de même qu'avec certains verbes de perception **97e** ➤**III-5.3**, et certains locuteurs l'étendent à d'autres verbes **97f**.

97 **a** *Il a dit que nous devions lire beaucoup de livres.*
b * *Il a beaucoup dit [que nous devions lire de livres].*
c *Ils nous ont fait perdre trop de personnages.*

d *La série va avoir une très grosse chute si ils font une saison 11. Ils nous ont trop fait perdre de personnages* […] (*allocine.fr*, 22 mars 2014)
e *J'ai vu détruire trop de maisons anciennes.* | % *J'ai trop vu détruire de maisons anciennes.*
f *Il a essayé de lire beaucoup de livres cet été.* | % *Il a beaucoup essayé de lire de livres cet été.*

5.4.4. L'adverbe de degré en début de phrase

Les constructions introduites par un adverbe de degré

Certaines constructions peuvent être introduites par un adverbe de degré en position initiale : une interrogative **98a 98b** ➤ XII-3.1.3, une exclamative **98c 98d** ➤ XII-4.2, une subordonnée causale **98e** ➤ XIV-3.1.2 ➤ XIV-3.3.2 ou concessive **98f 98g** ➤ XIV-5.1.2 ➤ XIV-5.2.4, et une comparative corrélative **98h 98i** ➤ XVI-7.2 ➤ tableau V-24, qui sont des constructions *à extraction* ➤ I-6.1.
L'adverbe peut appartenir au syntagme nominal initial **98a 98c 98f**, ou bien être séparé de *de* + nom **98b 98d 98e 98g 98i**, cette option étant parfois plus naturelle que la première **98h**, ou la seule possible **98e**.

98 **a** *Combien de livres as-tu achetés ?*
b *Combien as-tu acheté de livres ?*
c *Combien de catastrophes cette région a-t-elle connues !*
d *Combien cette région a-t-elle connu de catastrophes !*
e *Paul ne pourra pas venir, tant il lui reste encore de travail.*
f *Si peu de livres qu'il ait lus, il doit connaitre Balzac.*
g *Si peu qu'il ait lu de livres, il doit connaitre Balzac.*
h ? *Plus de mal on se donne, plus les chances de succès sont grandes.*
i *Plus on se donne de mal, plus les chances de succès sont grandes.*

CONSTRUCTION	ADVERBE INITIAL	EXEMPLES
interrogative	*combien*	*Combien de livres as-tu achetés aujourd'hui ?* *Combien as-tu acheté de livres aujourd'hui ?*
exclamative	*combien, que*	*Que de courage il a montré !* *Qu'il a montré de courage !* *Combien de catastrophes a connues cette région !* *Combien cette région a connu de catastrophes !*
subordonnée causale	*tant, tellement*	*Paul ne pourra pas venir, [tant il a de travail].*
subordonnée concessive	*aussi peu, si peu*	*[Si peu de livres qu'il ait lus], il doit connaitre Balzac.* *[Si peu qu'il ait lu de livres], il doit connaitre Balzac.*
comparative corrélative	*autant, moins, plus*	*Plus de clients on aura, plus on réussira.* *Plus on aura de clients, plus on réussira.*

Tableau V-24. *Les constructions avec adverbe de degré initial*

➤ Adverbes interrogatifs et adverbes exclamatifs ➤ IX-10.2.6 ➤ IX-10.4

La séquence de + *nom*

Comme dans la quantification verbo-nominale ➤ V-5.4.3, le nom introduit par *de*, sans l'adverbe, n'a pas les propriétés d'un syntagme nominal autonome : il est toujours après le verbe, comme complément direct **99a 99b**, attribut **99c** ou ajout nominal **99d 99e**.

99 **a** *Combien as-tu acheté [de bière] ?*
b *Combien as-tu dépensé [d'euros] ?*
c *Combien avez-vous été [de participants] hier soir ?*
d *Combien comptez-vous aller [de fois] en Hollande ce semestre ?*
e *Combien notre malade a-t-il dormi [d'heures] cette nuit ?*

Ces phrases ne seraient pas grammaticales sans la présence de l'adverbe **100a 100b 100c 100d 100e**.

100 **a** * *As-tu acheté [de bière] ?*
b * *As-tu dépensé [d'euros] ?*
c * *Avez-vous été [de participants] hier soir ?*
d * *Comptez-vous aller [de fois] en Hollande ce semestre ?*
e * *Notre malade a-t-il dormi [d'heures] cette nuit ?*

Les fonctions syntaxiques du syntagme nominal en de + *nom*

Le nom introduit par *de* **101a 101b** peut également être sujet inversé mais non sujet préverbal **101c** ni complément d'une préposition **101d.**

101 a *Combien sont déjà arrivés [de participants] ?*
b *Combien pensais-tu que seraient votés [de motions] ?*
c ** Combien pensais-tu que [de motions] seraient votées ?*
d ** Combien avez-vous parlé [à de gens] ?*

Le nom introduit par *de* n'a pas l'autonomie d'un syntagme nominal ordinaire. Nous l'analysons comme un syntagme nominal sans déterminant (N⁺), où *de* est une préposition, en fonction *marqueur*, et non un déterminant.

> Autres emplois de *de* + nom dans une phrase négative à adverbe initial (*Jamais il n'a eu de chance.*) > **X-5.2**

L'extraction de l'adverbe de degré

Dans les constructions du > **tableau V-24**, l'adverbe initial est extrait seul **102b 102d 102e 102f** ou avec l'ensemble du syntagme nominal qu'il introduit **102a 102c.** Il peut y avoir une *relation à distance* entre l'adverbe ou le SN initial et le verbe dont il dépend, puisque ce dernier peut appartenir à une subordonnée **102d 102e** ou à un syntagme infinitif complément **102b 102f** > **I-6.1**.

102 a *[Combien de textes] le professeur a-t-il décidé [d'étudier ◊ cette année] ?*
b *Combien le professeur a-t-il décidé [d'étudier [◊ de textes] cette année] ?*
c *[Combien de catastrophes] on sait [que cette région a connues ◊] !*
d *Combien on sait [que cette région a connu [◊ de catastrophes]] !*
e *Paul ne pourra pas venir, tant il est clair [qu'il lui reste [◊ de travail] à faire].*
f *Plus on décide [de leur accorder [◊ de temps]], moins ils sont reconnaissants.*

L'adverbe se distingue des autres spécifieurs par sa capacité à être extrait seul : le déterminant *quel* n'est pas extrait seul **103b** ni le nom de quantité introducteur de SN **103d** > **V-5.4**.

103 a *[Quelle solution] avez-vous choisie ?*
b ** Quelle avez-vous choisi [◊ solution] ?*
c *[Quel nombre de livres] avez-vous lu ?*
d *? Quel nombre avez-vous lu [◊ de livres] ?*

L'extraction de l'adverbe se distingue de celle du SN. Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le SN extrait **104a 104c,** mais pas si l'adverbe seul est extrait ; il a alors la forme par défaut (masculin singulier) **104b 104d** > **III-2.3**.

104 a *[Combien de lettres] a-t-il écrites ?*
b *Combien a-t-il écrit [◊ de lettres] ?*
c *[Si peu de bêtises] qu'il ait faites, il ne peut pas être parfait.*
d *Si peu qu'il ait fait [◊ de bêtises], il ne peut pas être parfait.*

L'interprétation des questions avec combien *extrait*

Contrairement à la quantification verbo-nominale > **V-5.4.3**, la quantification porte sur le nom et est compatible avec un évènement unique **105a 105b.**

105 a *Combien avez-vous apprécié [de films de cet auteur] ?*
b *Combien a-t-il trouvé [d'or] en ouvrant le coffre ?*

Une question en *combien* donne lieu à deux types de réponse : une quantité **106a** ou une proportion **106b.** Si *combien* est extrait seul, seule la première réponse est appropriée **106c.** *Combien* peut, comme les cardinaux > **V-5.1**, interroger sur la quantité en elle-même, et d'un autre côté, comme les adverbes de degré, interroger sur une quantité relative. Dans le second cas, l'interprétation du syntagme nominal est partitive > **V-5.4.2**. Cette interprétation semble exclue si le nom est séparé de *combien* **106d.**

106 a Loc. 1 — *Combien de romans de Balzac est-ce que tu as lus ?*
Loc. 2 — *Quatre, je pense.*
b Loc. 1 — *Combien de romans de Balzac est-ce que tu as lus ?*
Loc. 2 — *La moitié, à peu près.*
c Loc. 1 — *Combien est-ce que tu as lu de romans de Balzac ?*
Loc. 2 — *Quatre, je pense.*
d Loc. 1 — *Combien est-ce que tu as lu de romans de Balzac ?*
Loc. 2 — *# La moitié, à peu près.*

Les contraintes sur l'extraction de l'adverbe de degré

L'adverbe ne peut pas être extrait hors d'un syntagme prépositionnel **107b**, qui de manière générale empêche l'extraction ➤ **I-6.3.4**. Cependant, il peut parfois être extrait avec la préposition, du moins pour certains locuteurs, dans une construction à verbe support comme *avoir droit* **107d 107e**.

107 a *Il a acheté cela* [*pour combien d'euros*] *?*
b * *Pour combien a-t-il acheté cela* [◊ *d'euros*] *?*
c *Tu as droit* [*à combien de points*] *?*
d * *Combien as-tu droit* [*à* ◊ *de points*] *?*
e % *À combien as-tu droit* [◊ *de points*], *dans ce cas-là ?*

Comme on le constate en général dans les extractions ➤ **I-6.3.4**, *de* + nom ne peut pas être inclus dans une subordonnée relative **108a 108b** ou circonstancielle **108c 108d** si *combien* est extrait.

108 a *J'ai un ami qui a proposé* [*plusieurs solutions*].
b # *Combien as-tu un ami qui a proposé* [◊ *de solutions*] *?*
c *Paul a été félicité, parce qu'il a montré* [*beaucoup de pugnacité*].
d # *Combien Paul a-t-il été félicité parce qu'il a montré* [◊ *de pugnacité*] *?*

Par ailleurs, l'extraction de l'adverbe est rendue difficile lorsque la négation ou certains adverbes de fréquence interviennent **109b 109d.**

109 a *Combien de candidats n'as-tu pas encore reçus ?*
b # *Combien n'as-tu pas encore reçu* [◊ *de candidats*] *?*
c *Combien de livres as-tu fréquemment relus ?*
d # *Combien as-tu fréquemment relu* [◊ *de livres*] *?*

V-6

Chaque, *tout* et les expressions de choix libre

6.1. Les quantifieurs *chaque* et *chacun*

Chaque est un déterminant invariable (*chaque fille*, *chaque garçon*) qui introduit un syntagme nominal singulier. *Chacun* est un pronom singulier qui varie en genre selon son antécédent (*chacun*, *chacune*).
Chacun peut être :
– sujet (*Chacun fait ce qui lui plait.*) ;
– complément direct (*Je recevrai chacun demain matin.*) ;
– complément de préposition (*Je pense à chacun.*) ;
– ajout, en emploi disjoint (*Les enfants ont reçu chacun un livre.*).
Les syntagmes en *chaque* et *chacun* sont quantifiés et associés à une totalité, avec une interprétation distributive (*Les enfants ont chacun leur chambre. Ils sont partis chacun séparément* / * *ensemble.*).
Ils font partie, comme *tout* et *tous*, des quantifieurs nominaux universels.

Chaque est un déterminant et *chacun* est un pronom. En effet, *chaque* est suivi d'un nom **1a**, mais pas *chacun* **1b 1c 1d** ➤V-2.2.1. *Chaque* et *chacun* sont toujours singuliers. Le pronom *chacun* varie selon le genre de son antécédent **1c 1d**, tandis que le déterminant *chaque* n'a qu'une seule forme **1a**.

1 **a** *chaque étudiant, chaque étudiante*
b * *chacun étudiant*
c *J'ai interrogé les garçons : chacun a bien répondu.*
d *Voici des perles : il faut enfiler chacune avec précaution.*

6.1.1. Le déterminant *chaque*

Le déterminant *chaque* se combine avec un nom dénombrable, ou comptable (*étudiant*) **2a** ➤IV-3.1.4. Avec un nom non dénombrable, ou massif (*vin*) **2b**, l'interprétation renvoie à des variétés ou sous-espèces, c'est-à-dire à un emploi dénombrable ➤V-4.1.3. *Chaque* est difficile avec les noms d'état intérieur, de sentiment ou de qualité **2c 2d**, qui ne sont pas dénombrables (*de la tristesse*, *de la solidarité*).

2 **a** *Nous écouterons chaque étudiant.*
b *Nous gouterons chaque vin que l'on nous offre.*
c # *Chaque tristesse a ses raisons.*
d # *Chaque solidarité nous surprend de manière différente.*

L'emploi de chaque *sans nom*

Chaque peut constituer un syntagme nominal sans nom ➤IV-7.1, s'il est suivi d'un adjectif **3a 3b**. On trouve deux cas, en registre informel (et avec une acceptabilité variable), où *chaque* n'est pas suivi d'un nom ou d'un adjectif. L'expression cardinal + *de chaque* **3c** est fréquente (on supplée un nom comme *sorte*). En **3d**, *chaque* est un quantifieur disjoint, parfois appelé *quantifieur flottant*, proche de *chacun* disjoint ➤V-6.1.2.

3 **a** * *Voici des perles ; il faut enfiler chaque avec précaution.*
b *Voici des perles ; il faut enfiler chaque bleue avant trois rouges.*
c % *Donnez-moi dix de chaque.*
d % *Ils coutent 10 euros chaque.*

6.1.2. Le pronom *chacun*

Le pronom *chacun* a généralement une interprétation anaphorique, avec un antécédent pluriel **4a** ➤IX-2.1. L'interprétation est parfois générale, renvoyant à chaque élément d'un ensemble d'humains – l'humanité tout entière en **4b**, ou un ensemble restreint par le contexte – une équipe en **4c**, les personnages d'un roman en **4d**.

4 **a** *Voici les perles. Il faut enfiler chacune avec précaution.*
b *Sur cette terre, c'est chacun pour soi.*
c *C'est une bonne équipe. Chacun apporte ses spécificités.*
d *Le train coutumier des besognes et des flâneries poussait chacun sur sa propre route.* (Genevoix, 1954)

Très souvent, le pronom *chacun* est suivi d'un complément en *de* pluriel, avec une interprétation partitive **5a** **5b** ➤IV-7.4.

5 **a** *chacun des étudiants*
b *chacune des eaux de source*

> Chacun *comme nom*
>
> Dans deux expressions figées, la forme *chacun* est utilisée comme un nom. L'expression *tout un chacun* est utilisée comme l'équivalent distributif de *tout le monde*. D'autre part, l'expression *son chacun*/*sa chacune* (archaïsante) s'emploie lorsqu'il y a une collection de couples, le syntagme nominal dénotant un membre d'un couple et le possessif l'autre membre.

Les fonctions syntaxiques de chacun

Chacun a différentes fonctions syntaxiques : sujet **6a**, complément direct **6b**, complément de préposition **5c** ou complément d'identité **6d**. Il peut être sujet inversé **6e** ➤XVII-2.2 ou ajout au verbe en emploi *disjoint* **6f**.

6 **a** [Titre de film] *Chacun cherche son chat* (Cédric Klapisch, 1996)
b *Il essaie d'écouter chacun.*
c *Je m'adresserai à chacun en particulier.*
d [...] *comme un acteur jouant à lui seul tous les rôles d'une pièce, il se dépensa follement, fut chacun tour à tour, répéta gestes et tics, démarches et intonations de tous.* (Sabatier, 1980)
e *C'est un lac où peut aller chacun.*
f *Ils recevront chacun un cadeau.*

Chacun *en emploi disjoint*

En emploi disjoint, le pronom est ajout au verbe, tout en quantifiant l'ensemble associé à son antécédent nominal, avec lequel il s'accorde en genre **7a** **7b**. Il apparait après le verbe **7a**, entre l'auxiliaire et le participe passé **7b**, mais aussi après le complément **7c**.

7 **a** *Les filles recevront chacune un livre.*
b *Les garçons ont chacun reçu un livre.*
c *Les garçons ont reçu un livre chacun.*
d *On a chacun nos raisons.*
e *Vous recevrez un livre chacune.*

Chacun est singulier, mais son antécédent doit être pluriel. Le sujet pluriel est implicite avec un verbe à l'impératif (*Lisez chacun un livre !*). Le sujet peut être *on*, qui est singulier, à condition qu'il soit interprété comme *nous* **7d** ➤IX-7.1.4. L'accord en genre se fait avec le genre grammatical du sujet, ou, dans le cas d'un pronom, avec le genre social de l'individu : **7e** s'adresse à des femmes.
Comme *tous* ➤V-6.2.5, *chacun* en emploi disjoint peut quantifier sur l'ensemble associé au sujet nominal **7a** **7b** **7c** ou pronominal **7d** **7e**. Il ne quantifie le complément direct et le complément prépositionnel que si celui-ci correspond à une proforme personnelle faible **8a** **8b** (*les*, *leur*, *se*, *nous*, *vous*) ➤IX-3.1. Dans ce dernier cas, le pronom disjoint est généralement accompagné de la préposition *à* **8c** **8d**.

8 **a** * *Le directeur recevra les enfants chacun en particulier.*
b *Le directeur les recevra chacun en particulier.*
c *Le directeur leur a attribué à chacun une chambre indépendante.*
d % *Le directeur leur a chacun attribué une chambre indépendante.*

> *Les positions de* chacun *en emploi disjoint*
>
> *Chacun* ajout n'a pas la même mobilité que *tous* dans la phrase ➤V-6.2.5. Cependant, avec des virgules, et à l'oral une prosodie incidente ➤XIX-2.2.2, il peut apparaitre avant le complément nominal **9a** ou infinitif **9b**, plus difficilement entre le sujet et le verbe **9c** ou en début de phrase **9d**.

9 **a** *Les enfants veulent, chacun, une médaille à leur nom.*
b *Les enfants veulent, chacun, parler de leur livre préféré.*
b *? Les enfants, chacun, parleront de leur livre préféré.*
c *% Chacun, ils sont partis dans des directions différentes.*

Chacun *ajout à une catégorie non verbale*

Le pronom *chacun* disjoint peut aussi être ajout à un syntagme prépositionnel **10a 10b** ou nominal **10c**. Ils forment alors un constituant avec ce complément **10a** ou cet ajout **10b 10c**, comme le montre leur occurrence dans une construction clivée, entre *c'est* et *que* **10d 10e** ➤ XVIII-2.3. Le constituant auquel *chacun* est ajout dénote un ensemble dit *distribué* (l'ensemble des places, l'ensemble des tours) sur l'ensemble dit *quantifié* (les valises, les interlocuteurs, les joueurs) : **10a** dit qu'il y a une place correspondant à chaque valise et **10c** un tour pour chaque joueur. L'élément quantifié peut être sujet (*vous*, *on*) **10b 10c** ou complément **10a**.

10 **a** *J'ai rangé les valises [chacune à sa place].*
b *[Chacun à votre tour], vous serez appelé par le greffier.*
c *Dans ce jeu, on tire une carte [chacun son tour].*
d *C'est [chacune à sa place] que je les ai rangées.*
e *C'est [chacun son tour] qu'on tire une carte.*

Certaines séquences sont syntaxiquement ambigües. Ainsi, en **11**, le quantifieur peut être analysé comme ajout au verbe **11a 11b** ou au complément nominal **11c 11d**, comme en témoignent les constructions clivées correspondantes.

11 **a** *Ils ont reçu [chacun] [deux livres]. | C'est deux livres qu'ils ont reçus chacun.*
b *Ils ont reçu [deux livres] [chacun].*
c *Ils ont reçu [chacun deux livres]. | C'est chacun deux livres qu'ils ont reçus.*
d *Ils ont reçu [deux livres chacun]. | C'est deux livres chacun qu'ils ont reçus.*

6.1.3. L'interprétation de *chaque* et *chacun*

Chaque et *chacun* font partie des quantifieurs nominaux dits *universels*, comme *tout*, *tous*, *tout le monde* ➤ V-6.2. Les autres quantifieurs nominaux sont les *négateurs aucun*, *nul*, *personne*, *rien* ➤ X-2.2 ➤ X-4.1.4, et les syntagmes nominaux comme *la plupart*, *la majorité*, qui sont appelés *proportionnels* ➤ V-5.3.2. Leurs propriétés les distinguent des indéfinis, et nous ne suivons pas les grammaires qui les rangent parmi les indéfinis.

Chaque *et* chacun *comme quantifieurs*

Bien que singuliers, *chaque* et *chacun* sont associés à un ensemble d'entités. Cet ensemble correspond au nom dans le cas du déterminant *chaque* – l'ensemble des fleurs en **12a**, à l'antécédent pour le pronom *chacun* anaphorique **12b 12c**, au complément partitif **12d**, ou à un ensemble d'humains, si *chacun* n'a pas d'antécédent **12e**. On dit que *chacun* ou *chaque* quantifie sur cet ensemble d'entités. Le reste de la phrase est appelé sa *portée*. La portée en **12a** est ce qui suit le sujet.

12 **a** *Chaque fleur a son charme propre.*
b *Voici les perles. Il faut enfiler chacune avec précaution.*
c *Les filles recevront chacune un livre.*
d *Chacun de vous admet qu'il faut lutter.*
e *Chacun s'efforce de s'améliorer.*

Plus précisément, la phrase contenant *chaque* ou *chacun* met l'ensemble quantifié en relation avec un autre : l'ensemble des choses qui ont un charme en **12a**, l'ensemble de ceux qui reçoivent un livre en **12c**. *Chaque* ou *chacun* dit que l'ensemble quantifié est inclus dans l'autre ensemble : l'ensemble des fleurs fait partie des choses qui ont un charme, et, de même, l'ensemble des filles est inclus dans l'ensemble des individus qui reçoivent un livre.

Contrairement à ce que disent certaines grammaires, *chaque* et *chacun* ne sont pas des indéfinis ➤ V-1.3.3 car ils ne réfèrent pas à des entités particulières. À la différence des indéfinis **13a 13c**, ils n'entrent pas dans la construction impersonnelle **13b** ➤ II-4.4.2 et ne peuvent pas désigner des entités différentes s'ils sont répétés **13d**.

13 **a** *Il est venu des étudiants.*
b * *Il est venu chaque étudiant.*
c *Des étudiants sont venus et des étudiants ne sont pas venus.*
d # *Chaque étudiant est venu et chaque étudiant n'est pas venu.*

➤ Reprise de *chacun* par un pronom (*Chacun pense qu'il a raison.*) ➤ IX-2.2.2

L'interprétation des quantifieurs en termes d'ensembles

Du point de vue de la phrase, le quantifieur *chaque* ou *chacun* dit la même chose que *tous* : **14a** dit que l'ensemble des enfants (appartenant à l'univers de discours) est inclus dans l'ensemble de ceux qui ont eu du dessert ➤ V-6.2.3. Cette approche en termes d'ensembles concerne également les phrases avec un quantifieur négatif, comme *aucun* **14b**, et avec un syntagme construit sur un nom de proportion comme *la majorité*, *la moitié*, *la plupart* **13c** ➤ V-5.3.2.

14 **a** *Chaque enfant a eu du dessert.*
b *Aucun enfant n'a eu de dessert.*
c *La moitié des enfants ont eu du dessert.*

Il n'est pas possible de faire correspondre une entité à *chaque enfant*, comme on peut le faire avec *un enfant*, puisqu'un ensemble pluriel est en jeu. De même, il n'est pas possible de faire correspondre quoi que ce soit à *aucun enfant*, pas même un ensemble vide : ce serait faux de supposer qu'il n'y a pas d'enfant (en fait, cette phrase suppose qu'il y a des enfants dans l'univers de discours). La phrase **14b** dit que l'ensemble des enfants et l'ensemble des gens qui ont eu du dessert n'ont pas de membre en commun. La phrase **14c** compare l'ensemble des enfants qui ont eu du dessert (ils appartiennent à la fois aux deux ensembles précédents) et l'ensemble des enfants qui n'en ont pas eu. Il n'y a pas d'ensemble correspondant à *la moitié des enfants* qui serait indépendant de l'ensemble de ceux qui ont eu du dessert.

➤ Interprétation proportionnelle de *beaucoup* ➤ V-5.4.2

La restriction et la portée des quantifieurs

En tant que quantifieurs, *chaque* et *chacun*, comme *tout* et *tous*, mettent en jeu l'interprétation de l'ensemble de la phrase, et pas seulement celle du syntagme nominal ➤ V-6.2.3. Plus exactement, un quantifieur met en relation deux ensembles. On appelle *restriction* (du quantifieur) l'ensemble correspondant au nom, sur lequel il quantifie, et *portée* l'ensemble qui correspond au prédicat verbal ou au reste de la phrase. On peut schématiser l'interprétation comme en **15**, schématisation qui est relativement indépendante de la fonction syntaxique du quantifieur. Ainsi, les schématisations de **15a** et **15c** sont semblables, que le quantifieur fasse partie du syntagme nominal, comme en **15a**, ou non, comme en **15c**. Quand il s'agit d'un pronom, la restriction peut être incluse dans le pronom lui-même : l'ensemble des humains pour *chacun* ou *tous* en emploi général **12e** **15d**, ou donnée par le contexte si le pronom a un antécédent **12b** ➤ V-6.2.5.

15 **a** *Chaque fille a reçu un livre.*
(*chaque* QUANTIFIEUR) (*fille* RESTRICTION) (*a reçu un livre* PORTÉE)
b *Toutes les filles ont reçu un livre.*
(*toutes* QUANTIFIEUR) (*les filles* RESTRICTION) (*ont reçu un livre* PORTÉE)
c *Les filles ont chacune reçu un livre.*
(*chacune* QUANTIFIEUR) (*les filles* RESTRICTION) (*ont reçu un livre* PORTÉE)
d *Chacun espère que la situation va s'améliorer*
(*chaque* QUANTIFIEUR) (*humain* RESTRICTION) (*espère que la situation va s'améliorer* PORTÉE)

L'interprétation distributive de chaque *et* chacun

Au pluriel, la phrase peut recevoir une interprétation collective ou distributive. L'interprétation est distributive si le verbe (ou le prédicat) s'applique à chaque élément de la pluralité indépendamment des autres, alors qu'elle est collective s'il s'applique globalement l'ensemble. Par exemple, la phrase *Les habitants de l'immeuble sont sortis.* peut signifier que chacun est sorti individuellement (interprétation distributive) ou qu'ils coopèrent pour accomplir une tâche globale, par exemple, nettoyer le jardin (interprétation collective).

Chaque et *chacun* entrainent toujours une interprétation distributive, indiquée par exemple par l'adverbe en **16a**. La phrase **16b** dit que la somme totale payée est autant de fois 100 euros qu'il y a d'habitants, et non 100 euros.

16 **a** *Chaque habitant est sorti séparément.*
b *Chaque habitant a payé 100 euros.*
c *Chaque membre de la famille a une chambre.*

d *Dans cette famille, chacun a une chambre.*
e *Chaque étudiant a préparé une vidéo. Elles ont été très appréciées.*

Les phrases **16c** et **16d** disent qu'il y a autant de chambres que de membres de la famille, et le singulier *une chambre* renvoie en fait à une pluralité. En effet, ce syntagme nominal est *dépendant* du quantifieur : son référent varie en même temps que l'on prend en compte un membre différent de la famille. On considère un ensemble de chambres (dit *ensemble distribué*) face à l'ensemble des membres de la famille (dit *ensemble quantifié*). Il en va de même en **16e**, où *une vidéo* désigne une entité différente selon l'étudiant considéré, et toutes peuvent être différentes, d'où le pronom de reprise (*elles*) au pluriel.

Les critères de l'interprétation distributive

Certains verbes et prédicats tels que *se rassembler* ou *être nombreux* sont collectifs, et incompatibles avec *chaque* et *chacun* **17a**. En **17b**, l'interprétation collective est indiquée par *ensemble*.

17 **a** # *Chaque habitant de l'immeuble se rassemblera dans l'entrée en cas d'alarme incendie.*
b # *Chacun est parti ensemble.*
c ? *La nuit, chaque chat est gris.*
d *Chaque enfant de cette famille a une chambre indépendante.*
e *Chaque étudiant est arrivé en retard pour une raison différente.*
f *La nuit, chaque chat sort à son tour.*

Pour que *chaque* et *chacun* soient naturels, il faut en outre qu'il y ait une raison d'utiliser un prédicat distributif. Ainsi, *chaque* et *chacun* sont peu naturels avec une propriété présentée comme caractéristique de la classe entière **17c**. Ils sont naturels avec des adjectifs comme *différent*, *indépendant* **17d** **17e**, ou des adverbiaux comme *en particulier*, *à son tour* **17f** qui permettent de distribuer les propriétés ou les situations. **17d** met en relation les enfants pris individuellement et les chambres, elles aussi prises individuellement, **17e** les étudiants pris individuellement et les raisons du retard.

Chaque, chacun*, fréquence et négation*

Avec un adverbe de fréquence comme *souvent* ➤ **XI-4.3.1**, deux interprétations sont possibles : en **18a**, *souvent* prend *chacun* dans sa portée, suggérant des réunions générales à une grande fréquence ; en **18b**, *chacun* prend portée sur *souvent*, et la phrase parle des comportements individuels.
Dans une phrase négative ➤ **X-1.2.1**, la portée suit l'ordre des mots si le quantifieur n'est pas sujet : la négation a portée sur le quantifieur en **18c** (le comité a pu lire certains articles), et le quantifieur a portée sur la négation en **18d**. Lorsque le quantifieur est sujet, la phrase peut ne pas sembler aussi naturelle. Cependant, on en trouve des exemples, avec deux interprétations possibles : la portée peut correspondre à l'ordre des mots comme en **18e** où le quantifieur a portée sur la négation ('aucune latte ne mesure plus de deux ou trois millimètres'), ou non, et la négation a alors portée sur le quantifieur comme en **18f** ('il n'est pas vrai que chaque personne a la possibilité…'). La première interprétation est la plus fréquente avec *chaque*, *chacun*, alors que c'est l'inverse avec *tout*, *tous* ➤ **V-6.2.3.**

18 **a** *Souvent, chacun allait à Paris pour une discussion générale.*
b *Chacun allait souvent à Paris pour ne pas perdre contact avec les autres.*
c *Le comité n'a pas lu chaque article avec attention.*
d *La durée de chaque période ne pourra être supérieure à vingt jours.* (Lubrano-Lavadera, 1954)
e […] *un parquet à bâtons rompus dont chaque latte ne mesure pas plus de deux ou trois millimètres* […]. (Perec, 1978)
f *Chaque personne n'a pas la possibilité de gagner un salaire suffisamment élevé pour* […]. (*etudier.com*, 28 mai 2011)

6.2. Les quantifieurs *tout* et *tous*

Les formes *tout* et *tous* peuvent être :
– un déterminant (*Toute proposition est recevable.*) ;
– un adjectif précédant le déterminant (*Tout le lycée est réuni. Tous les élèves sont là.*) ;
– un adjectif modifiant le nom (*la toute fin*) ou un autre adjectif (*une robe toute noire*) ;
– des pronoms, singulier ou pluriel (*Tout va bien. Tous viendront. Ils sont tous venus.*) ;
– un adverbe de degré (*tout doucement*, *tout contre toi*) ➤ **VIII-7.1.2**.

Sont des quantifieurs l'adjectif précédant le déterminant, les pronoms et le déterminant *tout*.
Le déterminant et l'adjectif varient en genre (*tout*, *toute*) et en nombre (*toutes*, *tous*). Le pronom masculin singulier est invariable (*tout*). Le pronom pluriel varie en genre (*tous*, *toutes*).
Le déterminant *tout* s'interprète à la fois comme un quantifieur et comme une expression de choix libre, analogue à *n'importe quel* (*dans n'importe quelle circonstance*) ➤ V-6.3.2.

6.2.1. Les différents emplois de *tout* et *tous* comme quantifieurs

Les formes *tout*, *toute*, *tous* et *toutes* peuvent être déterminants ou adjectifs, et se distinguent des pronoms *tout*, *tous*, *toutes*. À ces formes, il faut ajouter le pronom complexe *tout le monde*, invariable ➤ tableau V-25 ➤ fiche TOUT, TOUS.

CATÉGORIE	SINGULIER	PLURIEL	EXEMPLES
adjectif	*tout, toute*	*tous, toutes*	*tout un roman, tout le roman, toute une histoire, tous les romans, toutes les pages*
déterminant	*tout, toute*	*tous, toutes*	*toute éventualité, en tout cas, tous intérêts confondus, toutes voiles dehors*
pronom	*tout,* *tout le monde*	*tous, toutes*	*Il comprend tout.* *Tout le monde sait ça.* *Tous viendront.* *Elles sont toutes venues.*

Tableau V-25. *Les catégories des quantifieurs* tout et tous

Ces formes sont des déterminants quand elles sont directement combinées avec un nom commun sans déterminant **19a** ➤ V-2.2.1 ➤ V-6.3.2. Elles sont en revanche *adjectifs* quand elles précèdent un déterminant **19b**, et *pronoms* quand elles sont employées seules **19c** **19d** **19e** ➤ IX-1.1. Dans les emplois comme **19b**, *tout* est parfois appelé un *prédéterminant*.

19 **a** *Toute infraction sera punie par la loi.*
b *toute la famille, tous mes enfants*
c *Tout va bien.*
d *Tous viendront.*
e *Ils viendront tous.*

Le déterminant et l'adjectif varient en genre et en nombre et s'accordent avec le nom : *tout* (masculin singulier), *toute* (féminin singulier), *tous* (masculin pluriel), *toutes* (féminin pluriel). Le pronom singulier (*tout*) est masculin, tandis que le pronom pluriel est masculin (*tous*) ou féminin (*toutes*). La forme *tout le monde* est un pronom aggloméré ➤ IX-1.1.1.

Tout *devant un nom propre*

Devant un nom propre, *tout* est un déterminant si le syntagme nominal renvoie à n'importe quel porteur du nom **20a** ➤ IV-4.5.1, mais un adjectif s'il précède l'article défini **20b** et plus généralement s'il exprime une totalité, comme en **20c** où il renvoie à la totalité des œuvres de Balzac ou en **20d** où il renvoie à la totalité des rues, des immeubles, etc., de Paris.

20 **a** *Tout Adolphe devrait changer de prénom.*
b *dans toute la France*
c *Je lirai tout Balzac.*
d *Il y a des parachutistes dans tout Paris.*

Tout *devant un adjectif ou un adverbe*

L'adverbe *tout* (*tout doucement*) n'est pas un quantifieur mais un adverbe de degré ➤ VIII-7.2, souvent équivalent à *très*. Il apparait devant une préposition (*tout en bas*), un autre adverbe (*tout doucement*) ou un participe présent avec *en* (*tout en travaillant*) ➤ XI-7.4.
Lorsque *tout* modifie un nom (*la toute fin*, *le tout début*) ou un adjectif (*un manteau tout noir*, *une robe toute noire*), nous l'analysons comme un adjectif parce qu'il s'accorde en genre, tandis que d'autres

grammaires le considèrent comme un adverbe. Ce n'est pas un quantifieur mais une expression de degré : la *toute fin* est ce qui est tout à fait à la fin, une robe *toute noire* est une robe entièrement noire ➤ VI-3.4.1.

Autres emplois de tout

La forme *tout* entre par ailleurs dans de nombreuses expressions qui sont analysées comme des adverbes agglomérés (*tout de même*, *tout à fait*, *tout de suite*, *tout à coup*, *du tout*) ➤ VIII-1.4 ou comme des noms agglomérés (*un faitout*, *le tout-à-l'égout*) ➤ IV-2.1.2.
Tout peut être également employé comme nom, avec un déterminant (*Mettez le tout dans un seul paquet. Mon tout est un mot de 5 lettres.*).

➤ L'expression *du tout* avec la négation (*pas du tout*, *rien du tout*) ➤ X-2.2.2 ➤ X-2.3.1 ➤ X-6.1.3

La prononciation de tout *et* tous

La prononciation des formes *tout*, *toute*, *toutes* et *tous* dépend de leur catégorie, de leur forme et de leur fonction ➤ tableau V-26.

CATÉGORIE	FÉMININ SINGULIER		MASCULIN SINGULIER	
	initiale non vocalique /tut(ə)/	initiale vocalique /tut/	initiale non vocalique /tu/	initiale vocalique /tut/
adjectif	*toute la passion*	*toute une histoire*	*tout le livre* *tout cela*	*tout_un livre*
déterminant	*toute faveur*	*toute image*	*tout recours*	*tout_amour*
pronom	—		*Tout marche.*	*Tout(_)est prêt.*
CATÉGORIE	FÉMININ PLURIEL		MASCULIN PLURIEL	
	initiale non vocalique	initiale vocalique	initiale non vocalique	initiale vocalique
adjectif	/tut(ə)/ *toutes les pages* *vous toutes*	—	/tu/ *tous les livres* /tus/ *vous tous*	—
déterminant	/tut(ə)/ *en toutes circonstances*	/tut(ə)z/ *toutes_études*	/tu/ *en tous cas*	/tuz/ *tous_intérêts confondus*
pronom	/tut(ə)/ *Toutes sont venues.* *Elles sont toutes venues.*	/tut(ə)z/ *Toutes(_)ont apprécié.* /tut(ə)/ *Elles ont toutes apprécié.*	/tus/ *Tous viendront.* *Ils viendront tous.*	*Tous apprécient.*

Tableau V-26. *La prononciation des quantifieurs* tout *et* tous

En français standard, la forme *tout* est prononcée :
– [tu], devant consonne, comme adjectif devant le déterminant (*tout le livre*, *tous les livres*), comme déterminant (*tout livre*), pronom sujet ou complément (*Tout se tient. Ils ont tout lu.*) ;
– [tut], devant initiale vocalique, avec liaison ➤ XIX-3.2, comme adjectif devant le déterminant (*tout_un livre*), comme déterminant (*tout_enfant*), pronom sujet ou complément (*Tout_est parfait. Ils ont tout_emporté.*).
La forme *toute* est prononcée [tut], devant initiale vocalique, comme adjectif devant le déterminant (*toute une histoire*), comme déterminant (*toute idée*), mais également devant consonne, comme adjectif devant le déterminant (*toute la maison*, *toutes les maisons*), comme déterminant (*toute maison*), sauf pour les locuteurs qui prononcent le [ə] final (par exemple dans le Sud de la France), ainsi que dans certaines conditions d'insertion de ə, auquel cas la prononciation est [tutə] ➤ XIX-3.4.
La forme *tous* est prononcée :
– [tus], comme adjectif après pronom pluriel (*vous tous*) et comme pronom pluriel, qu'il soit sujet (*Tous viendront. Tous étaient là.*), pronom disjoint (*Ils étaient tous là.*) ou complément de préposition (*Il a parlé à tous.*) : il n'y a pas de liaison ;
– [tu], comme adjectif ou déterminant devant consonne (*tous frais compris*) ;
– [tuz], avec liaison, comme déterminant devant voyelle (*tous_intérêts confondus*).
La forme *toutes* est prononcée :
– [tut], comme adjectif devant consonne (*toutes mes affaires*), mais aussi devant voyelle sans liaison comme pronom disjoint (*Toutes, elles sont parties. Elles ont toutes été envoyées en vacances. Elles sont toutes en vacances.*), sauf par les locuteurs qui prononcent le [ə] final (par exemple dans

le Sud de la France) ainsi que dans certaines conditions d'insertion de ə, auquel cas la prononciation est [tutə] ➤ XIX-3.4 ;

- [tut], devant consonne, comme déterminant (*toutes voiles dehors*) ou comme pronom sujet (*Toutes sont déjà là.*), ainsi que comme pronom disjoint (*Toutes, les maisons demandent de l'entretien. Les maisons demandent toutes de l'entretien. Les maisons ont toutes eu besoin d'être réparées.*) : il n'y a pas de liaison ;
- [tut(ə)z] devant initiale vocalique, comme déterminant (*toutes affaires cessantes*); comme pronom sujet, [tut(ə)z] est prononcé [tut] sans liaison, ou [tutz] s'il y a liaison (*Toutes étaient déjà là.*); dans les cas où il y a prononciation du ə final, on a [tutəz].

Le pronom pluriel ne donne pas lieu à la liaison en général, qu'il soit sujet ou disjoint (*Tous* [tus] *étaient déjà là. Ils ont tous* [tus] *insisté pour venir. Toutes* [tut] *étaient déjà là. Elles ont toutes* [tut] *insisté pour venir.*), à la différence du pronom singulier (*Tout* [tut] *est parfait.*); cependant, la liaison n'est pas exclue avec le pronom sujet féminin pluriel (*Toutes* [tutz] *étaient déjà là.*) ➤ XIX-3.2.

La prononciation de tout *et* tous *au Québec*

La prononciation de *tout* et *tous* donne lieu à variation, en particulier à Montréal, où elle a été étudiée dans le corpus *Montréal 1971*. Les prononciations [tuz] et [tutə] sont absentes, mais on trouve une forme [twe] correspondant à la suite *tous les*, en plus de [tʊ], [tʊs] et [tʊt]. Au Québec, la prononciation [tʊt] correspond non seulement au féminin (adjectif ou pronom), mais est possible pour toutes les catégories (on a parlé de neutralisation morphologique), avec une fréquence qui dépend des propriétés du mot en question et des locuteurs.

[tʊs] se maintient comme pronom disjoint masculin pluriel (22 %), si c'est le sujet qui est quantifié (*Ils sont tous venus.*), mais est faiblement représenté si c'est le complément (*tous* dans *On les a tous lus.* est majoritairement prononcé [tʊt]).

[tʊ] est majoritaire comme pronom sujet *tout* (68 %) (*Tout me plait.*), mais [tʊt] est majoritaire pour le pronom dans les autres fonctions (*Ils savent tout.* [tʊt]). Et [tʊt] est aussi majoritaire pour l'adjectif devant un autre déterminant que *les* (*tout le*/*tout ce*/*tout mon village*) (58 %) ou devant un pronom (*tout ça*) ([*tʊtsa*] (71 %). Dans la séquence *tous les*, on prononce [tʊ] (41 %) mais aussi [twe] et [tʊt].

Les pronoms féminins (*toute*/*toutes*) sont prononcés [tʊt], mais ils apparaissent surtout en emploi disjoint (*Elles sont toutes venues.*).

6.2.2. *Tout* adjectif introduisant un syntagme nominal

Tout adjectif précède un déterminant, dans un syntagme nominal :
- singulier (*tout le lycée*) ou pluriel (*tous les élèves*);
- avec déterminant défini (*tous mes élèves*) ou indéfini (*toute une classe*).

Au singulier, le SN avec *tout* est associé à une totalité composée de parties.

Au pluriel, *tous les* + nom est associé à un ensemble, et le SN est distinct à la fois des SN définis et indéfinis.

Tout et *tous* sont alors analysés comme des adjectifs, distincts du déterminant *tout* (*Tout abus sera puni.*) ➤ V-6.3.

Comme adjectif, *tout* peut introduire un syntagme nominal, avec la fonction d'ajout ➤ V-2.4. Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom. Il précède les déterminants définis (article, démonstratif ou possessif) singuliers **21a** ou pluriels **21b**, ainsi que l'article indéfini singulier *un* **21c**. Le nom singulier doit être collectif (*équipe*, *famille*, *groupe*) ou décrire un assemblage d'entités : objets (*exposition*) **21a**, lieux (*immeuble*) ou évènements (*aventure*) **21d**.

21 **a** *toute l'exposition*, *toute cette exposition*, *toute son exposition*
b *tous les enfants*, *tous ces enfants*, *tous leurs enfants*
c *tout un régiment*, *toute une famille*
d *tout un immeuble*, *toute une aventure*

L'adjectif *tout* peut également introduire un syntagme nominal interprété comme défini, sans déterminant, construit autour d'un nom propre **22a** ou d'un pronom démonstratif singulier **22b** ou pluriel **22c**. Mais il suit un pronom personnel pluriel (*nous*, *vous*, *eux*) **22d** ➤ IX-6.1.

22 **a** *Paul a lu tout Balzac.*
b *Tout cela est bel et bon.*
c *Tous ceux qui sont là ont eu raison de venir.*
d *À eux tous, ils finiront le travail à temps.*

Tout *comme adjectif ajout*

Contrairement à certaines grammaires, nous ne l'appelons pas *prédéterminant* car il apparait dans les syntagmes de **22** sans déterminant. De plus, lorsqu'il précède le déterminant, *tout* est analysé comme *ajout* au syntagme nominal et non au seul déterminant, car il peut se combiner, sans être répété, avec deux SN coordonnés : *tous* [*les étudiants et les enseignants*] ➤ **V-2.4**. Ce n'est pas non plus un déterminant car deux déterminants ne peuvent pas se suivre dans le syntagme nominal ➤ **V-2.2.1**.

L'interprétation de tout le, tout un + *nom*

L'adjectif singulier *tout* ajout équivaut à 'tout entier', 'dans son entièreté'. Il se combine avec un singulier interprété comme une totalité composée de parties. Il peut s'agit d'un nom collectif (*toute la famille*, *toute une famille*) **21c**, dont il est entendu que le référent rassemble des entités comparables : les soldats d'un régiment, les membres d'une famille ➤ **V-3.3.4**. Sinon, le référent est envisagé comme un assemblage, les parties n'étant alors pas homogènes : les parties d'une exposition **21a** sont les objets exposés, mais aussi la manière dont ils sont installés, les parties d'un immeuble **21d** sont les étages, les appartements, le toit, les murs, les escaliers, etc. Avec un nom propre d'auteur **22a**, le référent est un ensemble d'œuvres, ou, dans certains contextes (*Tout Balzac est dans ces quelques pages.*), les éléments censés définir un style, une écriture.
Les articles indéfinis *du*, *de la* et *des* ➤ **V-4.2** ne sont pas compatibles avec l'adjectif *tout* **23a** **23b** car il n'y a pas alors de totalité délimitée. Quand *tous* semble précéder *des* **23c**, il s'agit du pronom en emploi *disjoint*, prononcé [tus], qui ne fait pas partie du syntagme nominal **23d**, contrairement à *tous les idiots* qui se prononce [tu] ➤ **V-6.2.5**.

23 **a** * *Paul a bu tout du thé.*
b * *Paul a mangé tous des fruits.*
c *Ce sont tous des idiots.*
d *Ce sont des idiots, tous.*

Tout *devant un nom non dénombrable*

Tout peut introduire un syntagme nominal construit autour d'un nom non dénombrable : nom de matière (*farine*, *thé*) **24a**, nom de qualité (*attention*, *courage*) **24b** **24c** ou de sentiment (*amour*) **24d**. Le SN doit désigner une quantité limitée, qu'elle soit délimitée par le contexte ('tout le thé de la théière') en **24a**, par un possessif **24b**, par un adjectif épithète **24c**, par un ajout prépositionnel **24d** ou par une subordonnée relative **24e** ➤ **XIII-1**. En l'absence d'une telle précision, les énoncés sont difficilement acceptables **24f** **24g**.

24 **a** *Paul a bu tout le thé.*
b *Paul a montré tout son courage.*
c *Les élèves ont fait preuve de toute l'attention nécessaire.*
d *Ces enfants ont reçu tout l'amour du monde.*
e *Paul a montré tout le courage qu'il fallait.*
f # *Paul a montré tout le courage.*
g # *Ces enfants ont reçu tout l'amour.*

L'interprétation de tout le, tout un *et la quantification*

Tout le + nom est un quantifieur, qui présente certaines différences avec le pluriel (*tous les* + nom). L'interprétation est le plus souvent collective **24a** et l'interprétation distributive n'apparait que si l'on considère les parties indépendamment les unes des autres, comme en **25a**. Cependant, un nom collectif comme *classe* donne facilement accès aux membres qui la composent : selon **25b**, les élèves de la classe en question ne vont pas forcément à la même exposition.

25 **a** *Tout l'immeuble a été progressivement contrôlé.*
b *Toute la classe va à une exposition cette semaine.*
c *Tout l'immeuble n'a pas brulé.*

La négation a portée sur le quantifieur ➤ **V-6.2.3** et le prédicat ne s'applique pas à la totalité ; en **25c**, il y a des parties de l'immeuble qui n'ont pas brulé (et vraisemblablement, des parties qui ont brulé). Cependant, le pronom démonstratif modifié par *tout* (*tout ça*, *tout ce que tu dis*) a normalement portée sur la négation (*Tout ça ne me plait guère. Tout ce que tu dis ne changera en rien notre position.*) ; la portée inverse est cependant parfois possible (*Tout ce que tu dis n'a pas valeur d'Évangile.*).

6.2.3. L'interprétation des syntagmes nominaux pluriels en *tous les* + nom

La forme *tous* est un quantifieur, comme *chaque* et *chacun* ➤V-6.1.3. L'interprétation des syntagmes nominaux définis pluriels avec *tous* met en jeu toute la phrase, contrairement aux indéfinis ou définis, dont l'interprétation repose sur la référence à une ou plusieurs entités dans l'univers de discours ➤V-1.2. En **26a**, *tous* est associé à un ensemble d'enfants et indique que cet ensemble fait partie de ceux qui ont dormi. Avec l'article défini sans *tous*, le SN peut dénoter un ensemble de manière un peu vague, sans indiquer s'il y a ou non des exceptions, c'est-à-dire des éléments exclus de l'ensemble. Si Paul fait partie des enfants, la continuation en **26b** n'est pas incohérente, alors qu'elle l'est en **26c**, où par définition *tous* signale l'absence d'exception. Un SN en *tous* peut surenchérir sur un SN avec *la plupart*, mais pas un SN défini **26d 26e**.

26 **a** *Tous les enfants ont dormi.*
b *Les enfants sont couchés, mais pas Paul, qui t'attendait.*
c *# Tous les enfants sont couchés, mais pas Paul, qui t'attendait.*
d *Cette épreuve va déstabiliser la plupart des candidats, voire tous les candidats.*
e *# Cette épreuve va déstabiliser la plupart des candidats, voire les candidats.*

Tous les + nom n'est pas interprété comme un SN indéfini ➤V-1.3.3. À la différence de ce dernier **27a**, il n'est pas naturel dans une construction impersonnelle **27b** ➤II-4.4.2, et sa répétition ne renvoie pas à des entités différentes, d'où le caractère contradictoire de **27c**. Cette répétition n'est pas contradictoire avec un indéfini **27d**.

27 **a** *Il est arrivé des enfants.*
b *# Il est arrivé tous les enfants.*
c *# Tous les enfants sont venus et tous les enfants ne sont pas venus.*
d *Des enfants sont venus et des enfants ne sont pas venus.*

De façon générale, un SN avec quantifieur ne désigne pas simplement une entité car son interprétation met en jeu le reste de la phrase. La phrase **26a** dit que l'ensemble des enfants est inclus dans l'ensemble de ceux qui ont dormi ➤V-6.1.3.

Tous les *et la fréquence*

Comme l'interprétation du quantifieur met en jeu toute la phrase, elle peut interagir avec un adverbe de fréquence comme *souvent* ➤XI-4.3.1. La phrase a deux interprétations selon la position de *souvent* : selon **28a**, il est souvent vrai que tous les enfants vont faire du patin, selon **28b**, il est vrai que tous les enfants vont souvent faire du patin. Dans le premier cas, *souvent* a portée sur *tous*, alors que c'est l'inverse dans le second cas. Avec seulement l'article défini, l'interprétation est la même quelle que soit la position de *souvent* **28c 28d**.

28 **a** *Souvent, tous les enfants vont faire du patin.*
b *Tous les enfants vont souvent faire du patin.*
c *Souvent, les enfants vont faire du patin.*
d *Les enfants vont souvent faire du patin.*

Tous les *et la négation*

Le quantifieur se distingue aussi des déterminants définis dans les phrases négatives. L'interprétation la plus naturelle de **29a** est que certains enfants n'ont pas dormi. La négation a portée sur le quantifieur ('il n'est pas vrai que tous les enfants ont dormi'), ce qui conduit naturellement à l'idée que l'ensemble des enfants est scindé en deux, ceux qui ont dormi et ceux qui n'ont pas dormi. En **29b**, en revanche, la phrase parle seulement d'enfants qui n'ont pas dormi.

29 **a** *Tous les enfants n'ont pas dormi.*
b *Les enfants n'ont pas dormi.*
c *Tous ces livres ne sont pas immédiatement disponibles.*
d *Ces livres ne sont pas tous immédiatement disponibles.*
e *Aucun de ces livres n'est immédiatement disponible.*
f *Et bien évidemment tous ces sites ne sont pas hébergés sur le territoire français.* (France 2, « Actions spéciales douanes », 27 mars 2009)

Une phrase négative avec un syntagme nominal en *tous* peut en fait avoir deux interprétations, comme en **29c**, selon que le quantifieur a portée sur la négation ('il n'est pas vrai que tous ces livres soient immédiatement disponibles'), ou l'inverse ('pour tous ces livres, il n'est pas vrai qu'ils soient immédiatement

disponibles'), bien que l'on emploie plutôt *aucun* pour la seconde interprétation **29e** ➤ X-4.1.4. La première interprétation est la plus naturelle, et c'est la seule disponible quand *pas* précède *tous*, en emploi disjoint **29d** ➤ V-6.2.5. Néanmoins, les énoncés avec la seconde interprétation existent, notamment à l'oral : **29f** équivaut à 'aucun de ces sites n'est hébergé sur le territoire français'.

Tous les *et les cardinaux*

De manière générale, l'adjectif *tous* introduit un syntagme nominal sans précision de nombre d'éléments **30a**. Cependant, un cardinal est possible en l'absence de nom **30b**, particulièrement s'il s'agit d'une petite quantité **30c** ➤ V-5.1. *Tous* peut introduire un SN temporel avec un cardinal et un nom exprimant un intervalle de temps **30d**, ou interprété comme tel **30e** pour indiquer une périodicité.

30 **a** # *Tous les dix enfants sont là.*
b *Ils sont là tous les dix.*
c ? *Ils sont là tous les quarante.*
d *Nous nous verrons toutes les trois semaines.*
e *Tous les cinq cents visiteurs, la grotte ferme pour une journée.*

Dans certaines régions, dont la Belgique, *tous* peut introduire un SN comportant un cardinal, s'il s'agit d'un ensemble dont le nombre d'éléments est connu, le quantifieur insistant alors sur l'exhaustivité (% *Tu connais le nom de toutes les huit planètes ?*).

Les interprétations collective et distributive de tous

Contrairement à *chaque* ➤ V-6.1.3, un syntagme nominal introduit par *tous* permet une interprétation collective **31a** ou distributive **31b** : la présence de l'adverbe *ensemble* indique une interprétation collective et celle de l'adverbe *indépendamment*, une interprétation distributive. Certains verbes et prédicats, tels que *se rassembler*, *être nombreux*, ont une interprétation collective, alors que d'autres, comme *avoir les yeux bleus*, *ronfler*, sont distributifs. Le SN introduit par *tous* est compatible avec les deux types de verbes **31c** **31d**.

31 **a** *Tous les habitants sont sortis ensemble quand l'alarme a sonné.*
b *Tous les habitants sont sortis indépendamment quand l'alarme a sonné.*
c *Tous les voisins se sont rassemblés dans l'entrée quand l'alarme a sonné.*
d *Tous mes cousins ont les yeux bleus.*

Le déterminant *tout* (*Tout étudiant recevra une convocation.*), en revanche, n'admet que l'interprétation distributive ➤ V-6.3.2.

Tous *et le syntagme nominal indéfini*

Quand le syntagme nominal introduit par *tous* est sujet d'un verbe avec un complément indéfini (*un* + nom), l'indéfini peut avoir une interprétation que l'on appelle *dépendante* : il désigne alors des entités différentes, suivant la valeur du sujet ➤ V-6.1.3 : en **32c**, il y a autant de chambres que de membres de la famille. Si le prédicat a une interprétation collective, comme *habiter ensemble* en **32b**, l'indéfini prend alors le quantifieur dans sa portée et le complément indéfini est interprété comme une entité unique. Sinon, les deux interprétations sont possibles, comme en **32a** : chacun dans une chambre ou tous dans une seule chambre.

32 **a** *Tous les membres de cette famille dorment dans une chambre.*
b *Tous les membres de cette famille habitent ensemble dans une villa.*
c *Tous les membres de cette famille ont une chambre indépendante.*

6.2.4. Les pronoms singuliers *tout* et *tout le monde*

Les pronoms *tout* et *tout le monde* sont des quantifieurs masculins singuliers. Ils peuvent être :
– sujet (*Tout va bien. Tout le monde est venu.*) ;
– complément direct (*Je comprends tout. J'ai vu tout le monde.*) ;
– complément de préposition (*Je pense à tout.*).
Tout complément peut précéder un infinitif (*Tout lire est impossible.*) ou un participe passé (*Paul a tout lu.*) ➤ XVII-3.1.1. Il peut aussi précéder un verbe tout en étant interprété comme le complément d'un verbe subordonné (*Paul a tout voulu lire.* 'Paul a voulu lire tout.' et *Paul va tout essayer de finir de traduire pour demain.* 'Paul va essayer de finir de traduire tout pour demain.').

L'interprétation des pronoms tout *et* tout le monde

Le pronom *tout* est associé à l'ensemble des choses, et le pronom *tout le monde* à l'ensemble des individus humains. *Tout* et *tout le monde*, comme *chacun*, bien que singuliers, sont associés à un ensemble pluriel, et l'incluent dans un autre ensemble. La phrase **33a** dit que l'ensemble de la maison est inclus dans celui des choses à refaire, et **33c** que l'ensemble des gens dont on parle (éventuellement l'humanité entière) est inclus dans celui des gens qui savent.

33 **a** *Dans cette maison, tout est à refaire.*
b Loc. 1 — *Qu'est-ce qui ne va pas ?*
Loc. 2 — *Tout !*
c *Tout le monde sait que la Terre tourne autour du Soleil.*
d *Tout le monde a déjà dit ce soir son admiration et sa reconnaissance pour notre directeur.*
e *Seront réunis les collègues, les étudiants, les collaborateurs, tout le monde en fait.*

Malgré l'impression que donnent certains emplois comme en **33a** et **33e**, ces pronoms ne sont pas anaphoriques : ils ne reprennent pas une entité ou un ensemble d'entités, et l'ensemble est à construire en fonction du contexte ➤ **IX-2.1**. Par exemple, en **33a**, on comprend que les différents aspects de la maison (plomberie, électricité, etc.) sont à refaire, même s'ils n'ont pas été nommés, et en **33b**, que les différents aspects de la vie et du travail de l'interlocuteur ne vont pas. Pour *tout le monde*, il peut s'agir de l'ensemble des humains **33c** ou d'une totalité restreinte à une situation particulière **33d**. On pourrait penser que *tout le monde* reprend les différents éléments de la liste qui précède en **33e**, mais ce n'est pas le cas : l'usage de *tout le monde* n'implique pas que la liste énumère exhaustivement les éléments de l'ensemble (au contraire, il sert à couvrir les autres éléments, s'il y en a).
À la différence de *chacun* (*chacun de nos collaborateurs*) ➤ **V-6.1.2**, ni *tout*, ni *tous*, ni *tout le monde* n'autorise de complément partitif en *de* **34a** **34b** **34c** ➤ **IV-7.4**. Ils se distinguent par là même du nom *totalité* **34d**.

34 **a** * *tous de nos collaborateurs*
b * *tout de ces problèmes*
c * *tout le monde de vos collaborateurs*
d *la totalité de nos collaborateurs*

> *Les pronoms* tout *et* tout le monde *comme quantifieurs*
>
> En tant que quantifieurs, ils interagissent avec un adverbe comme *souvent* ➤ **XI-4.3.1**. L'interprétation tient compte de la position de l'adverbe, et **35a** diffère de **35b**, comme **35c** de **35d**. En **35a** et **35c**, l'adverbe a portée sur *tout* ('il est souvent vrai que tout m'ennuie') ou *tout le monde* ('il est souvent vrai que tout le monde va à Paris'), alors que c'est l'inverse en **35b** ('pour toute activité, il est vrai qu'elle m'ennuie souvent') et **35d** ('pour chacun d'eux, il est vrai qu'il va souvent à Paris').
> En revanche, la négation a toujours portée sur *tout* et *tout le monde* **35e** **35f** ('il n'est pas vrai que tout m'ennuie', 'il n'est pas vrai que tout le monde s'est exprimé'), et provoque le même effet que *tous les* avec la négation (certaines choses m'ennuient et d'autres ne m'ennuient pas) ➤ **V-6.2.3**. Dans l'interprétation où le quantifieur aurait portée sur la négation, il est remplacé par un quantifieur négatif (*Rien ne m'ennuie. Personne ne s'est exprimé.*) ➤ **X-4.1.4**.
>
> **35** **a** *Souvent, tout m'ennuie, me lever, aller travailler, me faire à manger.*
> **b** *Tout m'ennuie souvent, me lever, aller travailler, me faire à manger.*
> **c** *Souvent, tout le monde va à Paris.*
> **d** *Tout le monde va souvent à Paris.*
> **e** *Tout ne m'ennuie pas.*
> **f** *Tout le monde ne s'est pas exprimé.*
> **g** *Ils avaient rencontré différents problèmes, mais tout avait trouvé une solution.*
>
> Ces pronoms peuvent avoir une interprétation distributive. La phrase **35g** suggère qu'il y a eu une solution par problème, et **33d** que chacun des participants a exprimé son admiration et sa reconnaissance.
> L'ensemble associé est fait d'éléments homogènes en ce qui concerne *tout le monde*, mais pas le pronom *tout* singulier, ni l'adjectif *tout* singulier (*tout le* + nom). En **35a** et **35b**, cet ensemble regroupe les différents aspects de la vie du locuteur.

Les fonctions syntaxiques des pronoms tout *et* tout le monde

Les pronoms *tout* et *tout le monde* ont les mêmes fonctions syntaxiques que les syntagmes nominaux ordinaires ➤ IV-6. Ils peuvent notamment être sujets **36a 36b**, compléments directs **36c 36d** ou compléments obliques **36e 36f**. Lorsqu'il est complément de *être* **36g**, *tout* est analysé comme complément oblique et non comme attribut, car il ne permet pas la proforme *le* ➤ III-3.1.

36 **a** *Tout va bien.*
b *Tout le monde est content.*
c *Paul comprend tout.*
d *Paul fréquente tout le monde.*
e *Paul s'occupe de tout.*
f *Paul parle à tout le monde.*
g *C'est tout pour le moment.*

Les positions du pronom tout *complément*

Le pronom *tout le monde* n'occupe que les positions d'un syntagme nominal ordinaire **37a**. Le pronom *tout* complément, en revanche, est plus mobile, et peut occuper des positions exceptionnelles quand il est complément direct : il peut apparaitre entre l'auxiliaire et le participe passé **37b** ou avant l'infinitif **37c**, comme le pronom négatif *rien* ➤ X-2.2.2 ➤ XVII-3.1.1. Après un auxiliaire ou devant un infinitif, le pronom *tout* peut également apparaitre au début d'une séquence de verbes, tout en étant interprété comme le complément du dernier **37d 37e**.
Cette mobilité, parfois appelée *placement précoce* de *tout*, est également possible si *tout* est modifié par certains adverbes (*presque tout*) **37f**.

37 **a** *J'ai vu tout le monde.* | * *J'ai tout le monde vu.*
b *J'ai lu tout.* | *J'ai tout lu.*
c *Paul a promis de lire tout.* | *Paul a promis de tout lire.*
d *Paul a voulu lire tout.* | *Paul a voulu tout lire.*
e *Paul a tout voulu lire.* | *Paul prétend tout vouloir lire.*
f *J'ai presque tout lu.* | *Paul veut presque tout lire.*

➤ Placement de *tout* relatif à un autre complément (*Paul explique tout à son fils* | ? *à son fils tout.*) ➤ XVII-3.2.2

L'emploi de tout *devant une séquence de verbes*

Le pronom *tout* peut précéder une séquence de verbes tout en étant interprété comme complément du dernier. C'est le cas avec les verbes causatifs (*faire*, *laisser*) ➤ III-4.1 ➤ III-4.3 ou les verbes de perception (*entendre*, *voir*) ➤ III-5.3 suivis d'un infinitif, qui donnent lieu à des *constructions verbales fusionnées* ➤ III-1.3. Bien que *tout* puisse précéder *fait*, *entendu*, il est toujours interprété comme complément de l'infinitif qui suit **38a 38b**.

38 **a** *Paul a fait tout lire à Marie.* | *Paul a tout fait lire à Marie.*
b *Je l'ai entendu tout dire.* | *Je l'ai tout entendu dire.*
c *Paul a voulu tout lire.* | *Paul a tout voulu lire.*
d *Paul a essayé de finir de tout traduire.* | *Paul a essayé de tout finir de traduire.* | *Paul a tout essayé de finir de traduire.*
e *Il a prétendu tout résoudre.* | ? *Il a tout prétendu résoudre.*
f *Il faut que je fasse tout moi-même ici.*
g % *Il faut tout que je fasse moi-même ici.* (*journaldunborderline.fr*, 13 mai 2015)

En **38c**, on observe le même fonctionnement avec des verbes qui, tout en étant construits avec un infinitif (*essayer*, *promettre*, *vouloir*), n'entrent pas dans une construction verbale fusionnée. Certains peuvent se combiner, et *tout* est interprété comme complément du dernier infinitif **38d**. Mais tous les verbes suivis d'un infinitif ➤ II-2.5 ne sont pas possibles dans cette construction **38e**.
Une construction similaire, où *tout*, interprété comme complément du verbe de la subordonnée, précède cette fois une complétive, existe pour certains locuteurs : **38g** est interprété comme **38f**.
Il existe une certaine variation entre les locuteurs concernant les verbes qui entrent dans cette construction. Ce sont en particulier les verbes qui entrent dans une périphrase verbale, de temps (*aller*, *venir de*), d'aspect (*commencer à*, *continuer à*, *finir de*) ou de modalité (*devoir*, *falloir*, *pouvoir*) ➤ tableau V-27.

VERBES	EXEMPLES
d'aspect et de temps : *aller*, *continuer* (*à*), *commencer* (*à*), *finir* (*de*), *venir* (*de*)	*Paul a tout continué* [*à remuer*]. *Paul a continué* [*à tout remuer*]. *Paul a continué* [*à remuer tout*].
causatifs : *empêcher* (*de*), *faire*, *laisser*	*Paul a tout laissé* [*dire*]. *Paul a laissé* [*tout dire*]. *Paul a laissé* [*dire tout*].
de désir : *avoir l'intention* (*de*), *vouloir*	*Paul a tout voulu* [*lire*]. *Paul a voulu* [*tout lire*]. *Paul a voulu* [*lire tout*].
d'engagement : *accepter* (*de*), *promettre* (*de*), *refuser* (*de*)	*Paul a tout promis* [*de lire*]. *Paul a promis* [*de tout lire*]. *Paul a promis* [*de lire tout*].
d'essai : *entreprendre* (*de*), *essayer* (*de*), *parvenir* (*à*), *réussir* (*à*)	*Paul a tout essayé* [*de sauver*]. *Paul a essayé* [*de tout sauver*]. *Paul a essayé* [*de sauver tout*].
d'identité : *paraitre*, *sembler*	*Paul a tout semblé* [*comprendre*]. *Paul a semblé* [*tout comprendre*]. *Paul a semblé* [*comprendre tout*].
modaux : *devoir*, *falloir*, *pouvoir*, *savoir*	*Il a tout fallu* [*jeter*]. *Il a fallu* [*tout jeter*]. *Il a fallu* [*jeter tout*].
de perception : *entendre*, *sentir*, *voir*	*Paul a tout entendu* [*dire*]. *Paul a entendu* [*tout dire*]. *Paul a entendu* [*dire tout*].

Tableau V-27. *Les principaux verbes à complément infinitif pouvant être précédés de* tout

Les emplois régionaux de tout

En usage informel, et condamné par la norme, *tout* modifie parfois un verbe transitif, avec un complément direct **39a**, avec un sens proche de *complètement*. Nous l'analysons comme un adverbe. Au Québec, cet adverbe, prononcé [tʊt], peut modifier un verbe transitif, sans être informel ni marginal **39b 39c 39d**. Dans cet usage, il se comporte comme le pronom *tous* disjoint en français européen (*Je les ai tous trouvés.*) ➤ **V-6.2.5**.

39 **a** ! *J'ai tout mangé le gâteau !*
b *On a tout trouvé ses cahiers de musique.* (*Corpus Montréal 1971*, loc. 58) (Québec)
c *J'ai tout dégelé mon frigidaire.* (*Corpus Montréal 1971*, loc. 96) (Québec)
d *Mais moi, j'en ai beaucoup aussi que des amis m'ont données là, j'ai pas tout acheté ça là.* (*CFPQ*, 18, segment 2, p. 20) (Québec)
e *Ils sont tout pareils.* (*Corpus Montréal 1971*, loc. 22) (Québec)

Par ailleurs, pour certains locuteurs, cette forme peut quantifier le sujet nominal comme en **39e**, où elle ne porte pas sur l'adjectif *pareils* (la phrase équivaut à *Ils sont tous pareils.*). Dans ce cas, [tʊt] peut être une forme de pronom disjoint (équivalant à *tous*) ou un adverbe (portant sur le sujet).

6.2.5. Le pronom pluriel *tous*

Le pronom pluriel *tous* a un antécédent avec lequel il s'accorde en genre (*Les filles sont toutes venues. Les garçons sont tous partis.*). Il quantifie sur l'ensemble correspondant à l'antécédent. Il peut aussi avoir une interprétation générale qui concerne l'ensemble des humains ou un ensemble restreint par le contexte (*Cet appel s'adresse à tous.*).
Il peut être :
– sujet (*Tous viendront.*) ;
– complément de préposition (*Je pense à tous.*) ;
– ajout (*Ils sont tous venus. Je les verrai tous. Attrapez-les tous !*).

Il ne peut pas être complément direct (* *Je verrai tous.*).
En emploi *disjoint*, il est ajout au verbe mais quantifie l'entité correspondant au sujet nominal (*Les enfants viendront tous.*) ou à une proforme (*Je les verrai tous.*).
Comme le pronom *tout*, il peut apparaitre entre l'auxiliaire et le participe (*Ils sont tous venus.*), ou devant l'infinitif (*On veut tous les lire.*), et devant certaines séquences de verbes, alors qu'il est interprété comme le complément du dernier (*On a tous essayé de les lire.*).

L'interprétation du pronom tous

Le pronom pluriel *tous* a une interprétation anaphorique et reprend un antécédent, avec lequel il s'accorde en genre **40a** **40b** > IX-2.1. Dans ce cas, il quantifie sur l'ensemble défini par l'antécédent, comme l'ensemble des invités en **40a**, qu'il inclut dans un autre ensemble, qui correspond au reste de la phrase. En **40a**, on comprend que l'ensemble des invités est inclus dans l'ensemble des gens qui seront là à l'heure.
Mais *tous* a également un emploi général, et dans ce cas il pourrait concerner l'ensemble des humains. Dans les faits, cet ensemble est restreint par le contexte **40c** **40d**. En **40d**, *une grande foule* n'est pas l'antécédent de *tous*, mais ce syntagme nominal restreint l'ensemble. Dans cet emploi, *tous* suggère que personne n'est a priori exclu : *Erasmus pour tous* est un programme qui étend le programme Erasmus, initialement conçu pour les étudiants, à d'autres catégories de jeunes **40e**.

40 **a** *J'ai rappelé les invités. Tous seront là à l'heure.*
b *On nous a fait plusieurs objections ; toutes ne tiennent pas.*
c *Cet appel s'adresse à tous.*
d *Il y avait une grande foule dans le stade ; tous étaient silencieux.*
e Erasmus pour tous *est le nouveau programme de l'UE pour l'éducation, la formation, la jeunesse* [...]. (*agence-erasmus.fr*, 20 juin 2013)
f *Cet appel s'adresse à tous et à toutes / à toutes et à tous.*

Dans l'usage général, *tous* est masculin, s'il s'agit d'un ensemble composé d'hommes et de femmes **40c** **40d** **40e**. On observe cependant une tendance à coordonner les deux genres **40f**, qui remet en cause le masculin comme genre par défaut > IV-2.2.1. Le pronom *tout le monde* tend à remplacer *tous* dans l'emploi général > V-6.2.4.

> *Le pronom* tous *comme quantifieur*
>
> Le pronom *tous* se comporte comme un quantifieur, comme le pronom singulier *tout*, et l'adjectif pluriel dans *tous les* + nom > V-6.2.3 > V-6-2.4. Il a une interprétation collective **41a**, mais aussi distributive **41b**. En **41b**, *tous* a pour effet de multiplier les fromages : autant de fromages que de convives. La négation est interprétée comme ayant portée sur le quantifieur en **41c** : il n'est pas vrai que tous ont répondu (donc certains n'ont pas répondu). Enfin, *tous* interagit avec un adverbe comme *souvent* : les deux phrases **41d** et **41e** n'ont pas la même interprétation.
>
> **41** **a** *Nous attendions dix convives. Tous sont arrivés ensemble.*
> **b** *Nous attendions dix convives. Tous ont apporté un fromage.*
> **c** *Nous avons invité dix copains, mais tous n'ont pas répondu.*
> **d** *Nous avons formé une équipe avec des copains. Souvent, tous viennent s'entrainer ici.*
> **e** *Nous avons formé une équipe avec des copains. Tous viennent souvent s'entrainer ici.*

Les fonctions syntaxiques du pronom tous

D'une manière générale, le pronom *tous* peut être sujet **42a** ou complément de préposition **42b**, mais pas complément direct **42c**, à la différence de *tout*. Quand il quantifie un complément direct, celui-ci doit être exprimé par une proforme faible (*les*, *leur*, *nous*, *vous*) **42d**. Cet emploi est appelé *disjoint*.

42 **a** *Tous ont promis de venir.*
b *Je parlerai à tous.*
c * *Je verrai tous.*
d *Je les verrai tous.*

Tous *sujet inversé*

Tous, sujet d'un verbe, ne peut pas être inversé **43a**. Mais il peut apparaitre comme sujet dans une phrase sans verbe **43b**, auquel cas il est parfois inversé **43c** ➤ I-5.2.2.

43 **a** ** Quand viendront tous ?*
b *Tous au travail !*
c *Dehors, tous !*

L'emploi disjoint du pronom tous

Le pronom *tous* peut quantifier un syntagme nominal dont il est séparé, dans la même phrase **44a 44b**. On dit qu'il est *disjoint* de son antécédent (on parle aussi de *quantification flottante*). Du point de vue syntaxique, le quantifieur disjoint est en fonction d'ajout, souvent entre l'auxiliaire et le participe passé **44a 44b 44d** ou après le verbe **44c**. L'antécédent est un sujet **44a 44b 44c**, ou une proforme faible pluriel comme *les*, *leur* **44d**.

44 **a** *Les garçons sont tous venus à la réunion.*
b *Les filles sont toutes venues à la réunion.*
c *Les garçons viendront tous.*
d *Je les ai tous écoutés.*

L'accord du pronom tous *disjoint*

En emploi disjoint, le quantifieur s'accorde en genre et en nombre avec son antécédent. Celui-ci doit être pluriel **44** et ne peut pas être un singulier collectif **45a 45b**. Le sujet *on*, singulier mais interprété comme *nous* ➤ IX-7.1.4, est également possible **45c**. L'accord en genre suit le genre grammatical **45a**, mais peut aussi suivre le genre social des individus concernés. On parle alors d'*accord sémantique*. En **45d** et **45e**, seules des femmes sont concernées.

45 **a** *Toute la classe est venue.*
b ** La classe est toute venue à la réunion.*
c *On va tous y passer.*
d *Nous sommes toutes là.*
e *On a toutes accouché le même jour.*

Il en va de même lorsque l'antécédent est une proforme correspondant à un complément : accord grammatical en **46a** et sémantique en **46b 46c**.

46 **a** *Ces pommes étaient bonnes, et je les ai toutes mangées.*
b *Mesdames, je vous recevrai toutes.*
c *Messieurs, je vous recevrai tous.*

Le quantifieur disjoint tous *comme pronom*

Le quantifieur disjoint est un pronom anaphorique, et non un adjectif comme *tous* dans *tous les enfants*. C'est pourquoi le singulier n'est pas possible (** Le lycée est tout venu.*), alors que les adjectifs singulier (*Tout le lycée est venu.*) et pluriel (*Tous les enfants sont venus.*) sont possibles. En effet, seul le pronom pluriel *tous* peut être anaphorique, tandis que le pronom singulier *tout* n'a pas d'antécédent ➤ V-6.2.4 ➤ IX-2.1.

La position du pronom tous *disjoint*

Le pronom disjoint n'appartient pas au syntagme nominal. Il suit le verbe conjugué, il peut apparaitre entre l'auxiliaire et le participe **44a 44b 45e 46a**, et précède les compléments **47a**. Il peut suivre ou précéder le verbe infinitif **47b 47c**. Il peut aussi apparaitre, avec une virgule, en début de phrase **47d**.

47 **a** *Les enfants liront tous une BD.*
b *Les enfants veulent venir tous.*
c *Paul nous a dit de tous venir.*
d *Tous, ils sont venus.*

Tous *disjoint avec une prosodie incidente*

Le pronom *tous* en emploi disjoint peut être marqué à l'écrit par une virgule ➤ XX-3.2.3, et à l'oral par une frontière prosodique, ce qui lui confère plus de mobilité ➤ XIX-2.2.2. En particulier, il est parfois possible entre le sujet et le verbe **48a**, après le participe **48b** ou en fin de phrase après un complément **48c**.

48 **a** *Les enfants, tous, avaient accepté de partir le lendemain.*
b *Ils avaient accepté, tous, un travail supplémentaire.*
c *Ils ont accepté le travail, tous.*

Le pronom disjoint peut aussi être ajout à une catégorie non verbale : syntagme prépositionnel **49a 49c** ou adverbe **49b**. L'ensemble quantifié correspond au complément **49a 49b** ou au sujet **49c**.

49 **a** *Paul a rangé les sachets [tous dans le même tiroir].*
b *J'ai relu les manuscrits annoncés, [tous très rapidement].*
c *Les enfants sont partis en vacances, [tous dans un endroit différent].*

Tous *ajout au verbe ou au syntagme prépositionnel ?*

Certaines séquences sont syntaxiquement ambigües. Ainsi, en **50**, le quantifieur peut être analysé comme ajout au verbe **50a** ou comme ajout au syntagme prépositionnel **50b**.

50 **a** *Elle les remettra [toutes] [dans le même placard].*
b *Elle les remettra [toutes dans le même placard].*

Le pronom tous *disjoint avec un antécédent sujet*

Le quantifieur *tous* est ajout au verbe conjugué **51a 51b 51c** ou infinitif **51d**. L'ensemble quantifié correspond au sujet, explicite **51a 51b** ou implicite **51c 51d**, nominal **51a 51b** ou pronominal **51e**.

51 **a** *Les participants recevront tous une convocation.*
b *Les participants ont tous reçu une convocation.*
c *Partez tous !*
d *Les participants ont promis [de tous être là à l'heure].*
e *Ils recevront tous une convocation.*

Tous *disjoint et le sujet inversé*

Le pronom *tous* disjoint peut quantifier un sujet pronominal suffixé **52a**. Il est moins naturel avec un sujet nominal inversé **52b 52c** ➤ XVII-2.2.

52 **a** *Quand viendront-ils tous ?*
b *? Ainsi ont tous procédé vos prédécesseurs.*
c *? Sont tous arrivés en même temps les invités de Paul.*

Le pronom tous *disjoint avec un antécédent complément*

Le quantifieur disjoint ne peut pas avoir pour antécédent un complément nominal, qu'il s'agisse d'un complément direct **53a 53b** ou prépositionnel **53c 53d**.

53 **a** *J'ai écouté [tous les élèves].*
b ** J'ai tous écouté les élèves.*
c *J'ai parlé [à tous les élèves].*
d ** J'ai tous parlé aux élèves.*

Il peut en revanche quantifier une proforme faible correspondant à un complément direct **54a** ou prépositionnel (introduit par *à*) **54b**. Lorsque la proforme est *lui* ou *leur*, *tous* peut être introduit par *à* **54b** ou non **54c**.

54 **a** *Je les ai tous écoutés.*
b *Je leur ai parlé à tous.*
c *% Je leur ai tous parlé en particulier.*

Le pronom disjoint tous *et les proformes* en *et* y

Les proformes *en* et *y* ne peuvent pas être l'antécédent de *tous* disjoint **55a 55b**. Mais le pronom non disjoint peut être introduit par une préposition **42b 55c 55d**.

55 **a** *Il y avait plusieurs solutions. * On en a discuté de toutes.*
b *Il y a sans doute plusieurs solutions. * Est-ce qu'on y a pensé à toutes ?*
c *Il y avait plusieurs solutions. On a discuté de toutes.*
d *Il y a sans doute plusieurs solutions. Est-ce qu'on a pensé à toutes ?*

Tous et *toutes* *disjoints devant une séquence de verbes*

Comme le pronom *tout* ➤V-6.2.4, le pronom disjoint *tous* peut apparaitre au début d'une séquence de verbes tout en portant sur le complément du dernier infinitif **56b** **56d**. Plus rarement, dans une phrase complexe, il peut apparaitre comme ajout au verbe principal tout en portant sur le complément du verbe de la subordonnée **56f**.

56 **a** *Paul a voulu* [*les lire tous*].
b *Paul a tous voulu* [*les lire*].
c *Paul dit vouloir* [*les lire tous*].
d *Paul dit tous vouloir* [*les lire*].
e *Il faut* [*que tu les lises tous*].
f % *Il faut tous* [*que tu les lises*].

Cette possibilité dépend du verbe principal : *vouloir* **56b** et *prétendre* se comportent différemment **57b** (voir le ➤tableau V-27 pour les verbes les plus courants).

57 **a** *Paul a prétendu* [*les avoir tous lus*].
b * *Paul a tous prétendu* [*les avoir lus*].

6.3. *N'importe quel*, *tout* et les expressions de choix libre

Les déterminants *n'importe quel*, *quelque* introduisent un syntagme nominal (*n'importe quel musicien*) qui réfère à un élément quelconque dans un ensemble. Ils appartiennent aux expressions dites *de choix libre* et se distinguent à la fois des indéfinis (*un musicien, certains musiciens*) ➤V-4 et des quantifieurs (*chaque musicien*, *tous les musiciens*) ➤V-6.1 ➤V-6.2.
Les expressions de choix libre incluent également des adjectifs (*quelconque*), des pronoms (*n'importe qui*, *quoi que ce soit*) et des adverbes (*n'importe quand*). Le déterminant *tout* (*toute suggestion*) est à la fois un quantifieur et une expression de choix libre.
Ces expressions peuvent être neutres (*N'importe quoi peut nous arriver.*), mais peuvent aussi ajouter une valeur dépréciative (*Paul a fait vraiment n'importe quoi.*).

6.3.1. Qu'est-ce qu'une expression de choix libre ?

La notion d'*expression de choix libre* est rarement mentionnée dans les grammaires. Il s'agit de déterminants (*n'importe quel*) mais aussi d'adjectifs (*quelconque*) ou de pronoms (*quiconque*), qui induisent une certaine interprétation pour le syntagme nominal, appelée *liberté de choix*, ou *choix indifférent*. Une expression de choix libre indique qu'il est indifférent de choisir un élément plutôt qu'un autre, dans un ensemble de référents possibles. Par exemple, **58a** dit que le choix du gâteau n'a pas d'importance, et il en va de même en **58b** et **58c**. Généralement, ces expressions ne peuvent pas faire référence à un élément particulier, ce qui les distingue des indéfinis. Ces derniers, en effet, peuvent faire référence à un élément particulier **58d** ➤V-4.2.

58 **a** *Achète n'importe quel gâteau !*
b *Achète un gâteau quelconque.*
c *Parmi ces gâteaux, tu peux acheter n'importe lequel.*
d *J'ai acheté un gâteau hier.*

Le choix libre peut s'exercer dans différents domaines, ou de différents points de vue : il peut concerner la référence, qui est présentée comme variable (*n'importe quel clou*) **59a**. Mais il peut aussi concerner le savoir du locuteur : en **59b**, il ne s'agit pas de choisir un problème parmi d'autres, mais d'exprimer l'ignorance ou l'incertitude concernant l'existence de l'entité. Enfin, en **59c**, le choix libre conduit à une dépréciation du comportement décrit.

59 **a** *N'importe quel clou fera l'affaire.*
b *Si vous avez un problème quelconque, prévenez-nous.*
c *Paul a vraiment fait n'importe quoi.*

L'équivalence entre les éléments de l'ensemble

De façon générale, une expression de choix libre présente le référent du syntagme nominal comme appartenant à un ensemble dont tous les éléments sont équivalents au regard d'une certaine propriété, c'est-à-dire qu'aucun n'est exclu ni privilégié. Si l'on considère le pluriel (*N'importe quels clous feront l'affaire.*), il s'agit de choisir un sous-ensemble quelconque, et aucun n'est exclu ni privilégié. La phrase **60a** est contradictoire parce que l'expression *pas celle de Beethoven* implique qu'une certaine partition est exclue a priori, ce qui empêche le choix libre pour *n'importe quelle partition*. Et la phrase **60b** est également incohérente, parce que la précision *celle de Beethoven* privilégie une partition.

60 **a** # *Vous pouvez annoter n'importe quelle partition, mais pas celle de Beethoven.*
b # *Vous pouvez annoter n'importe quelle partition, celle de Beethoven.*
c # *N'importe quel musicien du groupe a déchiffré la partition.*

Dans la phrase **59a**, l'ensemble considéré correspond au syntagme nominal (l'ensemble des clous), et la propriété correspond au prédicat ('faire l'affaire'). La phrase est au futur, et la référence du sujet est présentée comme pouvant varier. En **59b**, dans une subordonnée conditionnelle, il ne s'agit pas de choisir entre plusieurs problèmes : il se peut que l'interlocuteur ait un problème particulier, mais le locuteur n'en a pas connaissance. Enfin, dans la phrase **59c**, qui est au passé, il n'y a pas d'incertitude sur la référence de *n'importe quoi*. On passe alors à une valeur dépréciative : si ce qu'a fait Paul ne se distingue pas, du point de vue de l'évaluation, de toute autre activité, on peut en induire une valeur faible, voire nulle.
Trois valeurs peuvent donc être associées aux expressions de choix libre : la non-pertinence de la référence à telle ou telle entité, l'ignorance du locuteur quant à l'existence ou l'identité du référent, et la dépréciation, ou, du moins, l'indifférence du locuteur concernant l'identité du référent. Une expression de choix libre peut parfois passer d'une valeur à une autre, mais pas systématiquement. *N'importe quel* peut indiquer que la référence est variable **58a** **59a**, et peut être associé à une valeur dépréciative (*Il lit n'importe quel polar.*), mais pas à l'ignorance du locuteur. C'est pourquoi la phrase **60c** n'est pas acceptable au passé.

La catégorie syntaxique des expressions de choix libre

Du point de vue syntaxique, les expressions de choix libre peuvent être des déterminants (*n'importe quel*, *tout*) **61a**, un adjectif (*quelconque*) **61b**, des pronoms (*n'importe quoi*, *n'importe lequel*) **61c** **61d**, des proformes adverbiales ou prépositionnelles (*n'importe quand*) **61e** ➤ **tableau V-28**.

61 **a** *Tout inculpé a droit à un procès équitable.*
b *Il fait appeler Marie sous un prétexte quelconque.*
c *Lis n'importe quoi, mais lis !*
d *Parmi ces gâteaux, je ne savais pas comment choisir, alors j'ai pris n'importe lequel.*
e *Il peut arriver n'importe quand.*
f *Accepte un travail, quel qu'il soit.*

Enfin, la subordonnée *quel qu'il soit* en **61f** peut être paraphrasée par 'que ce travail soit tel ou tel'. Elle indique donc que les différences entre les travaux n'importent pas. Il s'agit d'une forme de subordonnée concessive ➤ **XIV-5.2.4** qui exprime aussi le choix libre.

CATÉGORIE	FORME	EXEMPLES
adjectif	*quelconque*	*Prenez une partition quelconque.*
adverbe ou syntagme prépositionnel	*n'importe comment*, *n'importe quand*, *n'importe où*, *où que ce soit*	*Tu peux aller n'importe où.* *Tu peux partir n'importe quand.*
déterminant	*n'importe quel*, *quelque*, *tout*	*N'importe quelle suggestion sera la bienvenue.* *Toute suggestion est bienvenue.*
pronom	*n'importe qui*, *n'importe quoi*, *n'importe lequel*, *quiconque*, *qui que ce soit*, *quoi que ce soit*	*N'importe laquelle sera la bienvenue.* *Je n'ai pas vu qui que ce soit depuis ce matin.*
subordonnée	*quel qu'il soit*, *… que ce soit*	*Une idée, quelle qu'elle soit, sera la bienvenue.* *Je n'ai entendu aucune rumeur que ce soit.*

Tableau V-28. *Les expressions de choix libre*

Du point de vue morphologique, ce sont des mots simples (*quelque*, *tout*, *quelconque*, *quiconque*) ou agglomérés (*n'importe quel*, *où que ce soit*) ➤ **tableau V-28**. Le déterminant *quelque*, singulier, se distingue du pluriel *quelques*, analysé comme un adjectif puisqu'il se combine avec un déterminant (*ces quelques fleurs*) ➤ **V-4.4.3**. Les formes *quel qu'il soit*, *que ce soit* sont à part, car ce sont des constructions syntaxiques.

L'accord des expressions de choix libre

Les formes en *quel* et *lequel* (*n'importe quel*, *n'importe lequel*, *quel qu'il soit*) varient en genre et en nombre. Qu'elles soient déterminant, pronom ou subordonnée, leur composant *quel* ou *lequel* s'accorde en genre et en nombre avec le nom modifié ou le nom antécédent (*Raconte n'importe quelle histoire. Raconte n'importe laquelle.*) ➤ **IX-1.1.2** ➤ **tableau IX-2**. Le sujet de la subordonnée *quel qu'il soit* ainsi que l'adjectif *quel* s'accordent avec le nom dont on dit que la référence est indifférente (*une histoire, quelle qu'elle soit* ; *les enjeux, quels qu'ils soient*).

➤ *Je ne sais quel* et *on ne sait quel* déterminants indéfinis ➤ **V-4.4.5**
➤ *Je ne sais quoi* et *je ne sais qui* pronoms indéfinis ➤ **IX-7.3**

6.3.2. Le déterminant *tout*

Le déterminant *tout* appartient à un registre formel, et en général à l'écrit. C'est à la fois un quantifieur universel, proche de *chaque* ➤ **V-6.1**, et une expression de choix libre, proche de *n'importe quel* ➤ **V-6.3.3**. Il apparait généralement au singulier. Les emplois au pluriel ne sont pas impossibles, mais plus rares ou figés. Même quand le pluriel est possible, le singulier tend à prévaloir : on trouve plutôt *toute affaire cessante*, *en tout cas*, *de toute façon*, *en tout lieu*, *toute proportion gardée*, etc., mais le pluriel reste possible, et même nécessaire dans certains cas (*toutes choses égales par ailleurs*).

> *Le déterminant* tous *pluriel*
>
> Dans certains emplois, rares, le déterminant pluriel *tous* équivaut à *tout*, avec un sens de choix libre **62a**. En dehors de ces cas, le déterminant *tous* est plutôt l'équivalent de *tous les*, comme dans l'expression *toutes sortes de gens*, qui peut apparaitre dans des contextes décrivant des situations particulières réalisées **62b** ➤ **VI-2.3**.
>
> **62 a** *Le conseil peut demander à la commission de procéder à toutes études qu'il juge opportunes pour la réalisation des objectifs communs, et de lui soumettre toutes propositions appropriées.* (*Traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique*, 1957)
> **b** *Il y avait là toutes sortes de gens, venus profiter du buffet gratuit.*

Le déterminant tout *comme quantifieur*

Comme quantifieur, le déterminant *tout* a toujours une interprétation distributive, ainsi que *chaque* ➤ **V-6.1.3**. Le prédicat s'applique donc à chaque élément de l'ensemble séparément **63a 63b**, et les verbes qui n'ont qu'une interprétation collective comme *se rassembler* ne se combinent pas avec un syntagme nominal introduit par *tout* **63c** ; de même, ce dernier n'est pas compatible avec l'adverbe *ensemble* **63d**.

63 a *Tout membre de cette famille a les yeux bleus.*
b *Tout habitant doit payer 100 euros avant la fin du mois.*
c *# Tout habitant se rassemblera dans l'entrée en cas d'incendie.*
d *# Tout habitant doit sortir ensemble quand l'alarme sonne.*

Tout ne se combine donc qu'avec un nom dénombrable **64a 64b**. Avec un nom non dénombrable, il y a un glissement de sens et le nom est en réalité en emploi dénombrable : le syntagme nominal décrit une sous-espèce de matière **64c**, la manifestation d'un sentiment, d'un état intérieur ou d'une qualité **64d 64e** ➤ **IV-3.3.3** ➤ **V-4.1.3**.

64 a *Tout Français a une carte d'identité.*
b *Toute suggestion est bonne à entendre.*
c *Tout lait contient une certaine quantité de matière grasse.*
d *Toute tristesse n'est pas inutile.*
e *Toute solidarité nous surprend.*

Lorsque le quantifieur se combine avec une négation, la phrase suggère que l'ensemble est scindé en deux, comme le ferait le pluriel (*Tous les enfants ne sont pas là.*) ➤ **V-6.2.3**. Ainsi, dans l'ensemble des tristesses (variétés de tristesse, ou variétés de manifestations de tristesse), la phrase **64d** suggère un sous-ensemble utile et un sous-ensemble inutile.

Le déterminant tout *comme expression de choix libre*

Comme expression de choix libre, *tout* est proche de *n'importe lequel*. Il est approprié dans les mêmes contextes, en particulier dans les phrases génériques **65a**, les phrases exprimant une vérité générale **65b** ou mettant en jeu des situations alternatives **65c**, mais pas celles qui décrivent des situations particulières **65d** (interprétation dite aussi *épisodique*). Lorsqu'il s'agit d'une vérité générale, celle-ci peut être pertinente dans la situation particulière où elle est énoncée : la phrase **65b** peut être suivie de *Je vous écoute*. Mais elle ne peut pas décrire cette situation particulière : la phrase # *Toute suggestion que vous venez de me faire était bonne à entendre.* n'est pas naturelle ; on emploierait *tous les* : *Toutes les suggestions que vous venez de me faire étaient bonnes à entendre.*

65 **a** *Tout musicien est capable de déchiffrer une partition.*
b *Toute suggestion est bonne à entendre.*
c *Toute partition de la liste peut être consultée.*
d # *Ce musicien a étudié toute partition de la liste.*

Dans son emploi générique, la phrase peut s'accompagner d'une interprétation modale ➤ **XI-8.1** : en **66a**, il est suggéré que tout soldat français doit avoir ce comportement, comme c'est souvent le cas avec un générique en *le* **66b**, mais pas avec l'adjectif *tous* **66c** ➤ **V-3.2.4**.

66 **a** *Tout soldat français affronte l'ennemi sans reculer.*
b *Le soldat français affronte l'ennemi sans reculer.*
c *Tous les soldats français affrontent l'ennemi sans reculer.*

Tout *et* chaque

Le déterminant *tout* **67a** **67c** contraste avec *chaque* ➤ **V-6.1** qui, lui, est naturel pour référer à une situation particulière **67b** **67d**. Toutefois, *tout* peut apparaitre dans une phrase décrivant une situation particulière si le syntagme nominal comporte une relative **67e**.

67 **a** ? *Ouvre toute porte du salon.*
b *Ouvre chaque porte du salon.*
c ? *Nous avons puni tout campeur.*
d *Nous avons puni chaque campeur.*
e *Nous avons puni tout campeur qui était sorti sans permission.*

> Tout *dans une phrase à l'impératif*
>
> La phrase **67a** est peu naturelle parce que *tout* doit être interprété à la fois comme un quantifieur universel et comme une expression de choix libre : elle demande à l'interlocuteur d'ouvrir chaque porte de la pièce, ce qui implique que des portes particulières (en fait, toutes celles de la pièce) vont être ouvertes ➤ **XII-2.2**. Cela va à l'encontre de la notion d'équivalence entre les éléments de l'ensemble, qui interdit de privilégier des entités particulières. En revanche, *chaque* est possible parce que ce quantifieur n'est pas une expression de choix libre.

6.3.3. Le déterminant *n'importe quel*

Le déterminant n'importe quel

Le déterminant *n'importe quel* exprime le choix libre dans le domaine de la référence : toutes les entités ayant la propriété exprimée par le nom dans les situations considérées sont susceptibles d'être des référents. En **68a** et **68b**, le locuteur envisage l'existence d'un accident passé ou futur. En **68c** et **68d**, le locuteur signale que tous les candidats possibles (comme musicien ou comme partition) sont a priori légitimes.

68 **a** *N'importe quel accident a pu se produire.*
b *N'importe quel accident pourrait se produire.*
c *N'importe quel musicien du groupe est prêt à se lancer dans l'aventure.*
d *Pour t'exercer, choisis n'importe quelle partition !*

N'importe quel est naturel si la phrase autorise un ensemble de situations alternatives, comme avec *pouvoir* **68a**, le conditionnel en **68b** ou l'impératif **68d**. La phrase **68c** ne décrit pas un évènement particulier mais signale une disposition susceptible de se manifester dans des situations multiples. Une phrase

à l'impératif comme **68d** n'impose pas qu'une partition particulière soit choisie par l'interlocuteur et autorise donc un ensemble de situations alternatives, où différentes partitions sont choisies ➤XII-2.2. En revanche, *n'importe quel* n'est pas naturel en **69**, où *un* serait préférable : *n'importe quel* est incompatible avec un contexte faisant référence à un accident qui se produit **69a**, ou qui s'est effectivement produit **69b**, ou à un musicien qui s'est effectivement lancé **69c**. De façon générale, la notion de choix libre exclut les interprétations référentielles, qui obligent à faire référence à des entités particulières, situées dans le temps et l'espace.

69 **a** # *N'importe quel accident est en train de se produire.*
b # *N'importe quel accident s'est produit.*
c # *N'importe quel musicien du groupe s'est lancé dans l'aventure.*

> *L'interprétation référentielle et réaliste*
>
> L'interprétation référentielle discutée ici ne se confond pas avec l'interprétation réaliste (ou réelle, ou factuelle) : dans l'interprétation réaliste, il s'agit des objets ou des évènements du monde tel qu'il est, alors que dans l'interprétation référentielle, on parle des objets ou des évènements qui font partie de l'univers du discours, et qui peuvent aussi faire partie d'un autre monde, passé, futur ou imaginaire.

N'importe lequel, un *et* tout

La phrase **70a** dit que les divers musiciens de l'ensemble sont prêts à se lancer dans l'aventure en question, le choix de l'individu n'important pas. En cela, *n'importe quel* s'oppose à l'indéfini *un* : **70b** implique que, s'il y a plusieurs musiciens présents, le choix peut être crucial, le désir de se lancer dans l'aventure en question n'étant asserté que d'un musicien. L'énoncé **70a** implique que tous les musiciens présents sont prêts à se lancer dans l'aventure.

70 **a** *N'importe quel musicien ici présent est prêt à se lancer dans cette aventure.*
b *Un musicien ici présent est prêt à se lancer dans cette aventure.*
c *Un musicien est prêt et un musicien n'est pas prêt.*
d # *N'importe quel musicien est prêt et n'importe quel musicien n'est pas prêt.*
e *Ouvre n'importe quelle porte.*
f *Ouvre toutes les portes.*

Une autre différence avec l'indéfini est que la répétition ne réfère pas à un individu différent : **70d** est contradictoire tandis que **70c** ne l'est pas. Cependant, *n'importe quel* n'est pas un quantifieur. Si l'on remplace *n'importe quel* par *tous* en **70e**, le sens change complètement **70f**.

> N'importe quel *et l'interprétation universelle*
>
> La phrase **70a** a bien une interprétation universelle : si elle est vraie, il est vrai aussi que tous les musiciens présents sont prêts à se lancer dans cette aventure. Mais, comme le montre **70e**, ce n'est pas le cas général pour *n'importe quel*. L'interprétation de **70a** repose sur deux effets associés à l'expression de choix libre :
> – dans l'ensemble des musiciens (présents), aucun n'est exclu par rapport à la propriété 'être prêt à se lancer dans l'aventure en question' ; cela implique un jugement universel, s'il y a plusieurs musiciens présents ;
> – dans l'ensemble des musiciens (présents), aucun n'est privilégié.
>
> Ensemble, les deux effets expliquent que, dans certains contextes, comme **70a**, *n'importe quel* et *tous* soient équivalents. En effet, comme le verbe est au présent (la phrase ne décrit pas une situation isolée), la propriété peut être appliquée de manière répétée, et, dans la mesure où aucun musicien n'est ni exclu ni privilégié, elle s'applique à chacun d'eux. Mais tel n'est pas le cas en **70e**. Cette fois, le verbe est à l'impératif, et une fois cette action accomplie, la situation décrite est effective, et ne se répète pas, même si aucune porte n'avait de raison d'être choisie plutôt qu'une autre.
>
> Les deux effets impliquent également qu'un énoncé avec une expression de choix libre n'est pas équivalent à un énoncé avec un indéfini ➤V-4.2 **70a** **70b**. Imaginons, en effet, les deux cas possibles. S'il y a plusieurs musiciens présents, **70b** n'implique aucun jugement universel du type 'tous les musiciens présents sont prêts à se lancer dans cette aventure', alors que **70a** le fait puisqu'aucun des musiciens n'est exclu. S'il n'y a qu'un seul musicien présent, **70b** est possible alors que **70a** est inapproprié, puisqu'aucun des musiciens ne peut être privilégié.

La valeur dépréciative de n'importe quel

N'importe quel n'est pas toujours exclu des phrases décrivant une situation particulière **71a**. La phrase peut alors exprimer un jugement dévalorisant. Cette interprétation est également possible en **71b**,

qui décrit un comportement. En effet, si Paul choisit entre des films tous équivalents à ses yeux, il ne s'agit pas d'un choix éclairé et le résultat risque d'être médiocre, du point de vue du locuteur. Quoique plus rarement, l'appréciation peut aussi être valorisante s'il s'agit par exemple d'un film particulièrement difficile (que ce film soit présenté comme équivalent à tout autre pour Paul indique alors ses capacités exceptionnelles). Cette réinterprétation n'est pas toujours possible, et **71c** au passé, décrivant une situation particulière, reste peu naturelle.

71 **a** *Le musicien a joué n'importe quelle partition ; on était furieux.*
b *Paul regarde vraiment n'importe quel film.*
c *# Paul a regardé n'importe quel film.*

Un syntagme nominal en *n'importe quel* ne se combine pas avec la négation comme le ferait l'article indéfini ➤ V-4.2. **72a** ne signifie pas qu'il est impossible de consulter un fichier, mais qu'il n'est pas possible de consulter le fichier que l'on veut. De même, pour les questions, **72b** interroge sur la possibilité de consulter le fichier que l'on veut. Enfin, en **72c**, la négation induit un effet de litote. Si la partition déchiffrée n'est pas quelconque, le locuteur laisse entendre qu'il peut s'agir d'une partition exceptionnelle.

72 **a** *On ne peut pas consulter n'importe quel fichier.*
b *Est-il possible de consulter n'importe quel fichier ?*
c *Paul n'a pas déchiffré n'importe quelle partition.*

Le déterminant quelque

Le déterminant singulier *quelque* est un indéfini avec un nom non dénombrable (*dans quelque temps*) ➤ V-4.4.3. Mais il peut aussi avoir un emploi de choix libre avec un nom dénombrable : comme *quelconque*, il indique l'ignorance du locuteur quant à l'identité ou l'existence du référent, et la non-pertinence de celle-ci (*Avez-vous rencontré quelque problème ?*). Il a rarement une valeur dépréciative (*Il va encore nous rapporter quelque bricole.*)

6.3.4. Les pronoms *n'importe lequel*, *n'importe qui* et *n'importe quoi*

Les pronoms *n'importe qui* et *n'importe quoi* réfèrent à des animés pour le premier, à des inanimés pour le second. *N'importe lequel* est anaphorique et s'accorde en genre avec son antécédent.
Les formes *n'importe où*, *n'importe quand* et *n'importe comment* sont des proformes prépositionnelles ou adverbiales, dénotant des lieux, des dates ou des manières, avec une interprétation de choix libre comme les autres expressions en *n'importe*.

➤ Pronoms indéfinis *je ne sais quoi*, *je ne sais qui* et *je ne sais lequel* ➤ IX-7.3.3

Le choix libre et le jugement dépréciatif

Comme le déterminant *n'importe quel*, ces pronoms ont deux emplois. Ils expriment le choix libre dans le domaine de la référence : toutes les entités susceptibles d'être des référents dans l'univers considéré sont des référents possibles. La phrase **73a** dit que toutes les personnes qui sont sur le site en question sont des interlocuteurs possibles et aussi bons les uns que les autres. La phrase **73b** réduit les interlocuteurs possibles à l'ensemble des vendeurs.

73 **a** *Là-bas, tu peux t'adresser à n'importe qui : ils sont tous compétents.*
b *Tu t'adresseras à un vendeur, n'importe lequel : ils sont tous compétents.*

Ces pronoms peuvent également signaler l'indifférence du locuteur qui ne se soucie guère de l'identité du référent **74a**, et, de là, glisser à une valeur dépréciative : le référent est jugé négativement en **74b**. La valeur dépréciative apparait surtout dans des phrases décrivant des situations particulières **74b**. En effet, elles disent que quelqu'un a sélectionné une entité ou un sous-ensemble sans recourir à un principe de choix, comme le montre la phrase **74c**, qui est contradictoire : une entité ne peut pas être dite n'importe quoi si elle a été choisie avec soin. L'absence de principe de choix conduit le plus souvent à déprécier l'entité choisie. Mais cette valeur n'est pas obligatoire. Ainsi, il n'y a pas d'effet dépréciatif en **74d**.

74 **a** *Chacun peut jouer n'importe quoi.*
b *Le musicien a joué n'importe quoi, on était furieux.*
c # *Le musicien a joué n'importe quoi, en choisissant avec soin.*
d *Pour le déjeuner, je me contenterai de n'importe quoi.*

> *La valeur dépréciative et les situations particulières*
>
> Il s'agit également de situations particulières en **75a** et **75b**. En **75a** le pronom n'a pas une référence variable, car la phrase décrit une situation particulière (ou une séquence de situations particulières), dans laquelle certains livres ont été lus et pas d'autres, et elle est acceptable avec une valeur dépréciative, impliquant que Paul n'a pas été très regardant sur le choix de ses lectures. Lorsque c'est un complément d'identité, avec une référence fixée par le sujet, *n'importe quoi* prend une valeur dépréciative **75b**.
> La valeur dépréciative est aussi possible dans des contextes généraux. La phrase **75c** décrit un comportement, et non pas une situation particulière, mais le locuteur laisse entendre que Paul n'est pas regardant dans le choix de ses fréquentations. Dans d'autres contextes généraux, le jugement peut être au contraire valorisant : **75d** peut s'employer dans une situation où il s'agit de parler à un personnage important, et suggère que, si Paul peut parler à n'importe qui, alors il peut parler à quelqu'un de difficilement accessible.
>
> **75** **a** *Paul a lu n'importe quoi cet été.*
> **b** *C'est vraiment n'importe quoi.*
> **c** *Paul fréquente vraiment n'importe qui.*
> **d** *Paul peut parler avec n'importe qui.*

N'importe qui, n'importe quoi, n'importe lequel *et la négation*

Dans des contextes non affirmatifs, ces pronoms sont également susceptibles de deux interprétations, référentielle **76a** **76b** ou appréciative **76c** **76d**. La négation nie l'équivalence des éléments de l'ensemble. Donc, **76a** dit que certains aliments seulement, qui se distinguent par quelque propriété, sont appropriés pour Paul. Ces expressions disent aussi que les entités sont sélectionnées sans que s'exerce un principe de choix. La négation nie alors la valeur (en général) dépréciative associée à une telle interprétation. **76c** signifie que Paul choisit ses aliments avec soin, et **76d** que Paul choisit ses visiteurs, d'où un effet de valorisation, semblable à celui d'une litote.

76 **a** *Paul ne peut pas manger n'importe quoi.*
b *Est-ce que n'importe qui peut entrer ?*
c *Paul ne mange pas n'importe quoi.*
d *Paul ne reçoit pas n'importe qui.*

6.3.5. L'adjectif *quelconque*

Les deux adjectifs quelconque

L'adjectif de choix libre *quelconque* est invariable et singulier **77a** **77b**. Il est toujours épithète. Il s'emploie souvent avec *un*, mais n'est pas aggloméré avec l'article : il peut aussi bien suivre que précéder le nom **77a** et parfois s'employer avec un indéfini introduit par *de* **77b**. Il se distingue de l'adjectif dépréciatif *quelconque* qui, lui, admet le pluriel **77c** et est toujours postposé. Seul l'adjectif dépréciatif peut être attribut **77d** et susceptible de degré (*un type très quelconque*).

77 **a** *Nous n'avons pas vu une quelconque table à vendre* | *une table quelconque à vendre.*
b *Une personne a une phobie de rouler sur l'autoroute, pourtant elle n'a pas de problèmes en ville. À l'anamnèse il ne ressort pas de traumatisme quelconque dans le passé.* (*transe-hypnose.com*, 28 sept. 2010)
c *Nous avons rencontré des gens quelconques.*
d *Ce type est quelconque.*

> *Le lien entre choix libre et valeur dépréciative pour* quelconque
>
> L'adjectif dépréciatif *quelconque* dit qu'une entité occupe une position moyenne sur une échelle. La phrase *Paul est un musicien assez quelconque, comme il y en a des milliers.* signifie que Paul n'a rien de remarquable comme musicien.
> Il y a donc un lien entre cet adjectif dépréciatif et l'adjectif de choix libre. En effet, ce dernier dit que l'individu ne possède que les propriétés partagées par tous les autres membres de l'ensemble, ce qui le rend interchangeable avec eux. Or un individu remplaçable par n'importe quel autre tend à occuper le bas de l'échelle d'appréciation, car il n'a aucune propriété positive en dehors de son appartenance à la classe concernée.

L'interprétation de l'adjectif de choix libre quelconque

L'adjectif épithète *quelconque* illustre le choix libre du point de vue du savoir et des croyances de quelqu'un, en général le locuteur. Le locuteur ignore de quelle entité il s'agit, et juge que cela n'a pas d'importance dans le contexte. L'adjectif *quelconque* suit le nom **78a** ou le précède **78d 78e**. Bien que les deux usages soient proches et relèvent du choix libre, ils ne se confondent pas entièrement.

78 **a** *Je soupçonne une mise à jour quelconque, quelque part en avril mais je ne sais laquelle ni comment réparer.* (*forum.ubuntu-fr.org*, 17 juin 2007)
b # *Je soupçonne une mise à jour quelconque, celle du 14 avril.*
c *Je soupçonne une mise à jour, celle du 14 avril.*
d *Si je demandais à un quelconque tribunal la marche à suivre pour récupérer notre maison du 33 rue Large ?* (Jablonka, 2012)
e *Si bien qu'elle s'était abstenue de formuler une quelconque opinion au sujet de mon départ pour l'Italie.* (Osmont, 2012)

En **78a**, c'est une mise à jour déterminée qui ennuie le locuteur, et *n'importe quel* ne serait pas approprié ➤ **V-6.3.3**. L'expression de choix libre suppose ici que le locuteur ignore de quelle mise à jour il s'agit, comme le montre la continuation peu naturelle en **78b**. L'article indéfini *un* indique aussi une mise à jour déterminée, mais est tout à fait compatible avec le fait que le locuteur sache de laquelle il s'agit **78c**.

> Quelconque *et le point de vue*
>
> En général, la phrase adopte le point de vue du locuteur. Par exemple, en **78a**, c'est l'ignorance du locuteur qui permet l'usage de *quelconque* après le nom. Mais certains locuteurs acceptent des phrases comme % *Paul a effacé les fichiers de Marie, et celle-ci s'est rendu compte qu'il y avait un problème quelconque sur sa machine.*, où le point de vue n'est pas celui du locuteur mais celui de Marie. En effet, le locuteur a identifié le problème qui affecte la machine de Marie (il s'agit d'une manœuvre de Paul). Pourtant *quelconque* est possible, selon le point de vue de Marie. Autrement dit, Marie est présentée comme ignorant le problème qui affecte sa machine, ce qui autorise la construction avec *quelconque* après le nom.

Quelconque *et l'indifférence du locuteur*

Comme *n'importe quel* ou *n'importe qui*, l'adjectif de choix libre *quelconque* peut aussi exprimer l'indifférence du locuteur qui ne se soucie guère de l'identité du référent **79a**. Cette indifférence n'est pas systématique, comme le montre **79b** qui est neutre de ce point de vue.

79 **a** *Vous êtes autorisé à annoter une partition quelconque.*
b *Par exemple, à la suite d'un accident quelconque, une personne se trouve frappée d'une invalidité physique* […]. (*minilex.fr*, consulté en déc. 2018)

Quelconque *et la négation*

Avec la négation, *quelconque* est souvent associé à une valeur emphatique, suggérant que tous les éléments de l'ensemble ont été pris en compte, même les moins vraisemblables. Par exemple, **80a** suggère que Paul n'a inscrit absolument aucun étudiant, même ceux qui sont les plus susceptibles d'être inscrits ou ceux dont l'inscription serait la moins problématique, et **80b** suggère que le locuteur se pose la question de l'existence d'une inscription incluant ces types d'étudiants.

80 **a** *Paul n'a pas inscrit un quelconque étudiant / un étudiant quelconque.*
b *Est-ce que Paul a inscrit un étudiant quelconque ?*

6.3.6. Les pronoms *qui que ce soit*, *quoi que ce soit* et *quiconque*

Les pronoms *quiconque*, *qui que ce soit* et *quoi que ce soit* n'apparaissent pas dans les phrases affirmatives **81a 81b**. Ils peuvent apparaitre dans une phrase négative **81c**, mais aussi dans une interrogative ou une subordonnée conditionnelle **81d 81e**, c'est-à-dire dans des contextes négatifs ou *non affirmatifs* : ce sont des expressions dites *à contexte négatif* ➤ **X-6.1.4** ➤ **X-6.2.4**.

81 **a** *# Paul a remarqué qui que ce soit.*
b *# Paul a remarqué quoi que ce soit.*
c *Paul n'a pas remarqué qui que ce soit / quoi que ce soit.*
d *Avez-vous remarqué quoi que ce soit ?*
e *Si vous remarquez quoi que ce soit, prévenez-nous.*

Avec la négation, ils peuvent apparaitre dans des phrases au passé, sans avoir une valeur dépréciative comme *n'importe qui* et *n'importe quoi* **81c**. Ils ne peuvent pas, à la différence de ces derniers, apparaitre dans une phrase positive avec un verbe modal ou à l'impératif **82a 82c**.

82 **a** *# Qui que ce soit peut entrer.*
b *N'importe qui peut entrer.*
c *# Mangez quoi que ce soit !*
d *Mangez n'importe quoi !*

Le pronom quiconque

Quiconque est ressenti comme plus formel que *qui que ce soit*. Il apparait dans un contexte non affirmatif **83a** et, en particulier, avec une négation, comme *personne* ou *jamais* en **83c**, ou bien *pas* **83d**.

83 **a** *S'il avait rencontré quiconque, il nous l'aurait dit.*
b *# Paul a aidé quiconque.*
c *Paul n'a jamais aidé quiconque.*
d *Paul ne veut pas que quiconque soit au courant.*

➤ *Quiconque* relatif sans antécédent (*Quiconque connait la musique déteste cette partition.*) ➤ XIII-5.1

Où que ce soit

L'expression *où que ce soit* est une proforme prépositionnelle, comme *où* ➤ IX-10.2.4. C'est une expression de choix libre qui s'utilise avec une négation (*Il n'est jamais allé où que ce soit.*) ou plus largement dans un contexte non affirmatif (*Si tu veux aller où que ce soit, je t'aiderai.*) ➤ X-6.2.

6.3.7. Les expressions *quel qu'il soit* et *que ce soit*

Quel qu'il soit

L'expression *quel qu'il soit*, *quelle qu'elle soit*, est mobile dans la phrase. Elle peut être en début ou en fin de phrase **84a 84b**. Elle peut aussi être adjacente au nom ; en ce cas, elle a ordinairement une prosodie incidente **84c**, mais certains locuteurs acceptent une prosodie intégrée, notée ici par l'absence de virgules **84d** ➤ XIX-2.2.2.

84 **a** *Quelle qu'elle soit, expose-nous ton idée !*
b *Expose-nous ton idée très prochainement, quelle qu'elle soit !*
c *Je lirai ce livre, quel qu'il soit.*
d *% Paul n'a pas eu une hésitation quelle qu'elle soit.*

Quel qu'il soit indique que le locuteur ne connait pas l'identité de ce dont on parle, même s'il sait qu'il s'agit d'un objet particulier, et que cette identité est indifférente. Plus exactement, le locuteur ignore les propriétés qui définissent cet objet. En **84d**, dans une phrase négative et avec un article indéfini, l'interprétation est proche des expressions de quantité minimale en *que ce soit* : 'n'a pas eu la moindre hésitation que ce soit'.

> Quel qu'il soit *comme subordonnée*
>
> L'expression *quel qu'il soit* est une subordonnée circonstancielle, dans laquelle *quel* est extrait et correspond à un attribut ➤ XIV-5.2.4. Il peut y avoir une certaine distance entre *que* et *être* **85a**. Il s'agit d'une forme de concessive, introduite par un élément extrait, comme en **85b**, avec un adjectif modifié par *quelque*. Dans la concessive, le sujet peut être non seulement un pronom, mais aussi un syntagme nominal après le verbe **85c 85d**. De plus, cette subordonnée peut apparaitre dans des contextes divers, comme un indicatif présent. *Quel qu'il soit* de choix libre est donc une concessive spécialisée syntaxiquement et sémantiquement, qui glisse vers une interprétation d'ignorance.

85 **a** *Paul veut déchiffrer une partition, quelle qu'elle puisse être.*
b *Quelque difficile qu'elle soit, tu peux jouer cette partition.*
c *Paul a tort, quelles que soient ses raisons.*
d *Quelles que soient les raisons de Paul, il a tort.*

Les expressions en que ce soit

La subordonnée *que ce soit* modifie certains syntagmes nominaux pour en faire des expressions de choix libre qui apparaissent dans des contextes négatifs ou *non affirmatifs*, comme une phrase interrogative ou une subordonnée conditionnelle ➤**X-6.2**. Ce sont les syntagmes nominaux en *aucun* (dans lequel *aucun* crée lui-même le contexte négatif), *quelque*, *le moindre*, *le plus petit*. Si *quelque* + nom peut apparaitre dans une phrase affirmative **86a** ➤**V-6.3.3**, il n'en va pas de même pour *quelque* + nom + *que ce soit* **86b**. Bien qu'appartenant à un registre formel, *quelque* + nom + *que ce soit* est ressenti comme moins recherché ou archaïque que *quelque* tout seul lorsque les deux sont possibles, par exemple dans les interrogatives **86c** et les conditionnelles **86d**.

86 **a** *Paul a dû avoir quelque remords.*
b # *Paul a dû avoir quelque remords que ce soit.*
c *Paul a-t-il eu quelque remords (que ce soit) ?*
d *Si Paul a eu quelque remords (que ce soit), alors il a bien changé.*

Les autres syntagmes nominaux en *que ce soit* sont illustrés en **87**.

87 **a** *Paul n'a inscrit aucun étudiant que ce soit.*
b *Paul n'a eu aucun remords que ce soit.*
c *Paul n'a pas fait le moindre effort que ce soit pour sortir de la situation.*
d *Les décideurs que je connais n'ont même pas la plus petite idée que ce soit des théories économiques néo-classiques* […]. (*ecosport.blog.lemonde.fr*, 13 déc. 2013)

Que ce soit peut également se combiner avec un syntagme nominal de choix libre introduit par *tout*, *n'importe quel* ➤**V-6.3.2** ➤**V-6.3.3** dans des expressions figées telles que *à tout moment que ce soit, à n'importe quel moment que ce soit*. Ces expressions apparaissent dans des phrases qui ne décrivent pas une situation particulière (*Tu peux m'appeler à tout moment*/*à n'importe quel moment que ce soit.*).

Autres expressions en que ce soit

Les expressions négatives *personne que ce soit*, *rien que ce soit* sont rares, et senties comme formelles, mais acceptées par certains locuteurs **88a** **88b**. *Nul* + nom + *que ce soit* est perçu comme archaïque **88c**, et *aucun* est préféré **88d**.

88 **a** % *Il ne faut pas en parler, ni aux amis, ni à personne que ce soit.*
b % *Passé le deuxième mois on n'apprend strictement rien que ce soit en stage.* (*mythe-imaginaire-societe.fr*, consulté en déc. 2018)
c [À propos d'un logiciel] *I. ne s'ouvre plus, et pas moyen de le réinstaller de nulle façon que ce soit.* (*generation-nt.com*, 29 juin 2005)
d *Je n'ai jamais eu le sentiment d'appartenir complètement à aucun lieu que ce soit.*

Les différentes expressions en que ce soit

En plus des mots agglomérés de choix libre *qui que ce soit*, *quoi que ce soit* et *où que ce soit* ➤**tableau V-28**, et de la subordonnée *que ce soit* qui se combine avec certains syntagmes nominaux pour en faire des expressions de choix libre (*aucune idée que ce soit*) **88**, il existe des subordonnées circonstancielles de la forme *qui que ce soit*, *où que ce soit*, où ce qui précède *que* est *extrait* ➤**XIV-5.2.4**.

89 **a** *[Qui que ce soit], ne décroche pas le téléphone.*
b *[Où que ce soit], nous ne pouvons pas y aller.*

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

V-1. Qu'est-ce que la détermination et la quantification ?

Furukawa (1986), Wilmet (1986), Corblin (1987a), Kleiber, Laca et Tasmowski (2001) et le site Sémanticlopédie (*www.semantique-gdr.net/dico*).
La différence entre interprétations définies et indéfinies : Corblin (1987a), Kleiber (1995). La distinction entre particuliers, ensembles et espèce : Strawson (1973 [1959]).
L'interprétation générique : *Langages*, n° 79, 1985, Dobrovie-Sorin (dir.) (2005).
La distinction entre indéfinis et quantifieurs : Laca et Tasmowski (1996), Corblin (1997a), Corblin (2006a).
Les syntagmes nominaux sans déterminant : *Langue française*, n° 72, 1986, *Langages*, n° 102, 1991, Curat (1999) (ex. **48a**, **48b**) ; en apposition : Picabia (2000) qui inclut des syntagmes nominaux ajouts à la phrase. La coordination de noms sans déterminant : Roodenburg (2005) (ex. **46a**, **46b**).
Le syntagme nominal sans déterminant en français populaire ivoirien : Akissi-Boutin (2007).

V-2. La syntaxe des expressions de détermination et de quantification

La catégorie *déterminant* regroupant article, possessif et démonstratif : Wagner et Pinchon (2010 [1962]), J.-C. Chevalier *et al.* (1964) qui l'appellent *déterminatif*, J. Dubois (1965). Certains y incluent toutes les expressions de détermination.
La fonction *spécifieur* pour le déterminant et l'adverbe : Milner (1978), Abeillé et Godard (2003b).
Les adjectifs cardinaux (appelés *déterminants*) : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 589), Riegel, Pellat et Rioul (2018 [1994], chap. VII- 2.4.4).
Les adverbes de degré spécifieurs : Obenauer (1983), Abeillé et Godard (2003b), Doetjes (2004).
Les ajouts de détermination et de quantification dans le syntagme nominal : M. Gross (1976b), M. Gross (1986b [1977]), qui les appelle *prédéterminants*. *Dans les* : Vaguer (2005).
La distinction entre deux structures, l'une avec le nom de quantité comme spécifieur, l'autre avec le nom de quantité comme tête du syntagme nominal : Milner (1978).

V-3. Les déterminants définis

La contribution sémantique de l'article défini : Corblin (1987a), Corblin (2013). Le caractère identifiable du référent et la présupposition de son existence : Charolles (2002).
La différence entre l'article défini pluriel et une quantification en *tous* : Corblin (2006b).
La généricité : *Langages*, n° 79, 1985, Kleiber (1990a), Curat (1999), Dobrovie-Sorin (dir.) (2005). Les anaphores associatives : Kleiber (2001a). Les emplois quasi indéfinis (ou définis faibles) avec complément en *de* : Milner (1982), Corblin (2001a), Dobrovie-Sorin (2001). Les emplois quasi indéfinis dans le syntagme verbal : Simatos (1997).
L'interprétation du déterminant démonstratif : Charolles (2002) (ex. **49c**, **49d**), *Langue Française*, n° 152, 2006. Le démonstratif et l'article défini : Kleiber (1986), Corblin (1987a), Kleiber (1987a) (ex. **55c**), Corblin (1995).
Le démonstratif à valeur de contraste : Kleiber (1986), Corblin (1987a) (ex. **57b**, **57c**), Corblin (1995) ; qui attire l'attention sur le référent : Diessel (2011). Le rôle du nom, et l'autonomisation du référent : Marandin (1986), Kleiber (1990b), Tasmowski (1990b) (ex. **52a**, **52b**), Schnedecker (2006a) (ex. **51a**, **51b**). La promotion du démonstratif en topique : De Mulder (1997), Jonasson (2005).
L'emploi déictique du démonstratif : Kleiber (1987a), De Mulder (1997). L'emploi anaphorique du démonstratif : Kleiber (1986), Kleiber (1990b), Corblin (1995), Schnedecker (2006a). Les démonstratifs dits *mémoriels* et autosuffisants : Gary-Prieur et Noailly (1996), De Mulder (1998), Jonasson (1998). Les démonstratifs génériques : Gary-Prieur (2001b).
Le déterminant possessif et les autres formes possessives : Zribi-Hertz (1999), Zribi-Hertz (2003a).
L'analogie entre le possesseur et le sujet de la phrase : Milner (1982), Godard (1986).

V-4. Les déterminants indéfinis

L'alternance entre *de* et *des* devant adjectif : Wilmet (1986). La règle dite *de cacophonie* : M. Gross (1967).
Les verbes transitifs (comme *manger*, *prendre*) suivis d'un complément prépositionnel : Milner (1978), Kupferman (2004), Zribi-Hertz (2006).
Les interprétations du syntagme nominal avec article indéfini : Furukawa (1986), Bosveld-de Smet, Van Peteghem et Van de Velde (2000), Dobrovie-Sorin et Beyssade (2004), Le Bruyn (2010).
L'interprétation référentielle des indéfinis et le rôle du contexte : Corblin (1987a), Kleiber (1987b). Leur contribution sémantique faible : Corblin (2002). Les indéfinis et les quantifieurs : Attal (1976), Laca et Tasmowski (1996), Corblin (1997a), Kleiber (2001b), Dobrovie-Sorin et Laca (2003), Bosveld-de Smet (2004), Dobrovie-Sorin et Beyssade (2004), Corblin (2006a). L'interprétation générique de l'indéfini : Laca (1990).
Le sujet indéfini : Danon-Boileau (1989) ; au pluriel : Corblin (1987a), Dobrovie-Sorin et Beyssade (2004), Vogeleer et Tasmowski (2005). L'interprétation dans les contextes opaques : Galmiche (1983). Le pluriel dépendant : Spector (2003), Farkas (2005). *Et des* en registre informel : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 581) (ex. **41c**).

L'interprétation prédicative du syntagme nominal indéfini : Dobrovie-Sorin et Beyssade (2004). L'attribut et l'article indéfini : Kupferman (1979), Laca et Tasmowski (1994), Beyssade et Dobrovie-Sorin (2005).
Les autres déterminants indéfinis : *plusieurs*, *quelques*, *certains* : Gondret (1976) ; *plusieurs*, *quelques* : Bacha (1997), Jayez (2006) ; *un certain*, *certains* : F. Martin (2005), Schnedecker (2005a), Jayez et Tovena (2006).

V-5. Les adjectifs, noms et adverbes introducteurs de syntagmes nominaux indéfinis

Les cardinaux comme indéfinis : Van de Velde (2000). Les cardinaux modifiés (*au moins deux*, *trois exactement*) rapprochés des quantifieurs : Corblin (2002), Corblin (2006a), Dobrovie-Sorin et Beyssade (2004). *Zéro* : Gary-Prieur (2007), Gary-Prieur (2012).
Les adjectifs de similarité : *autre*, *même* et *tel* : Van Peteghem (2000) ; *tel* : Henry (1991), Van Peteghem (1995), Riegel (1997a) ; *différents* : Tovena et Van Peteghem (2006), Laca et Tasmowski (2004) ; les emplois dépendants de *différent* et de *même* : Laca et Tasmowski (2001) ; la différence entre *divers* et *différents* : Leeman (2006) ; la différence entre *différent* et *autre* : Tovena et Van Peteghem (2002) ; les emplois anaphoriques de *pareil* : Van Peteghem (2002).
Les noms de mesure et de quantité : Milner (1978) ; le nom *quantité* : Benninger (2007) ; les noms propres comme noms de quantité : Leroy (2005).
Les adverbes de degré introducteurs de syntagme nominal : Doetjes (2004). L'interprétation proportionnelle de *beaucoup de* ou *peu de* : Doetjes (2004). Les interrogatives en *combien* : Obenauer (2014 [1976]), Milner (1978), Obenauer (1983), Butler et Mathieu (2004). Les interrogatives en *combien* et l'insertion de certains adverbes (*fréquemment*, *pas*) : De Swart (1993).
La quantification verbo-nominale : Obenauer (1983), Doetjes (2004) ; les différences entre le français européen et québécois : Burnett (2012). Les syntagmes nominaux de la forme *de* + nom : Abeillé *et al.* (2005) ; autres analyses : Hulk (1996), Kupferman (2004).
% *Beaucoup des* + nom : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 584). La variation régionale *et ben* et *benben* au Québec : Junker et Vinet (1995), Vinet (2001).

V-6. *Chaque*, *tout* et les expressions de choix libre

La quantification universelle en français : Kayne (1977 [1975]), Kleiber et R. Martin (1977), Wilmet (1986). Les quantifieurs comme une relation entre deux ensembles : Corblin *et al.* (2004). Les propriétés logiques des quantifieurs : Corblin (2002), Dobrovie-Sorin et Beyssade (2004).
Chaque et *tout*, *tous* : Le Querler (1994), Flaux et Van de Velde (1997). L'interprétation distributive de *chacun*, *chaque* : Junker (1995), Tasmowski et Laca (2001).
Le placement précoce de *tout* (*Il a tout voulu lire.*) et la quantification disjointe (*Les enfants sont tous venus.*) : Kayne (1977 [1975]), Sportiche (1988), Junker (1995), Abeillé et Godard (1999a). La prononciation et l'utilisation de *tout*, *tous* au Québec : Lemieux, Saint-Amour et D. Sankoff (1985). L'adverbe *tout* dans le français parlé au Québec : Burnett (2013) (ex. **39**).
Les expressions de choix libre en français : Corblin, Tovena et Vlachou (2010), Jayez et Tovena (2010), Vlachou (2010). La valeur existentielle (indéfinie) ou universelle des expressions de choix libre : Giannakidou (2001), Jayez et Tovena (2005), Menéndez-Benito (2010).
L'interprétation d'équivalence : Jayez et Tovena (2005). La valeur dépréciative des expressions de choix libre : Pescarini (2010).
Quelque : Corblin (2004), Muller (2007), Jayez et Tovena (2011) ; *n'importe lequel*, *n'importe qui*, *n'importe quoi* : Béguelin (2002) ; *tout* : Kleiber et R. Martin (1977), Tovena et Jayez (1999) ; *n'importe quel* et *tout* : Jayez et Tovena (2005) ; *quelconque* : Jayez et Tovena (2006). *Qui que ce soit*, *quoi que ce soit* et l'interaction entre négation et choix libre : Muller (2006).

CHAPITRE VI

L'adjectif et le syntagme adjectival

VI-1

Qu'est-ce qu'un adjectif et un syntagme adjectival ?

1.1. Qu'est-ce qu'un adjectif ?

Les adjectifs sont généralement variables en genre et en nombre (*grand*, *grande*, *grands*, *grandes*).
Ils s'accordent en genre et en nombre avec un nom, à la différence des noms, qui ont un genre autonome ➤ IV-2.2.
À la différence des verbes (*aimer Marie*, *y penser*), ils ne prennent pas de complément nominal (*amoureux de Marie*, * *amoureux Marie*) et ne peuvent pas recevoir de proformes *faibles* (*attentif à cela*, * *y attentif*).
Ils peuvent parfois modifier un verbe (*refuser net*), mais, à la différence des adverbes, ne peuvent pas précéder un participe passé ou un infinitif (*nettement refuser*, * *net refuser*).

L'adjectif n'a pas toujours été reconnu comme une catégorie syntaxique autonome. Il a longtemps été considéré comme une sous-catégorie du nom. Il a cependant des propriétés qui le distinguent du nom, du verbe et de l'adverbe.

> *La catégorie* adjectif *et le caractère gradable*
>
> La tradition mentionne souvent dans la définition des adjectifs le fait qu'ils sont modifiables par des adverbes de degré (*plus*, *si*, *très*) ➤ VIII-7.1. Nous ne retenons pas ce critère : d'une part, tous les adjectifs ne peuvent pas être ainsi modifiés (*ainé*, *innombrable*, *pétrolier*), d'autre part, c'est une possibilité ouverte aussi à certains adverbes (*gentiment*) et à certains noms prédicatifs (*peur*) (*plus*/*si*/*très gentil* ; *plus*/*si*/*très gentiment* ; *faire très*/*trop peur*). Cette propriété reflète donc un trait sémantique (le fait d'être associé à une relation gradable) et ne constitue pas un critère de définition pour une catégorie syntaxique.

➤ Adjectif et déterminant ➤ V-2.3.1

1.1.1. La distinction entre adjectif et nom

L'adjectif s'accorde en genre et en nombre

L'adjectif varie en genre et en nombre, même si ces marques sont plus reconnaissables à l'écrit. Ainsi les adjectifs *inquiet* et *loyal* ont quatre formes distinctes à l'écrit, et deux à l'oral (/ɛ̃kjɛ/ɛ̃kjɛt/, /lwajal/lwajo/) ➤ VI-2.1.2.
Contrairement au nom ➤ IV-2.2, l'adjectif n'a pas de genre autonome, il varie en genre selon le nom avec lequel il s'accorde. En **1b**, l'adjectif *inquiet* est au féminin singulier parce qu'il s'accorde avec le nom *fille*, féminin singulier. En **1d**, il est au féminin pluriel parce qu'il s'accorde avec le sujet *ces filles*, au féminin pluriel.
Contrairement au nom, dont le pluriel indique généralement une pluralité de référents, le sens de l'adjectif ne change pas selon le nombre : il exprime toujours la même propriété. En **1a** comme en **1d**, la phrase attribue la propriété d'être inquiet ou loyal au sujet, que ce dernier soit singulier ou pluriel.

1 **a** *Ce garçon est inquiet*/*loyal.*
b *C'est une fille inquiète*/*loyale.*
c *J'ai vu des garçons inquiets*/*loyaux.*
d *Ces filles sont inquiètes*/*loyales.*

> *Les noms épithète ou attribut*
>
> Contrairement à l'adjectif, le nom attribut garde son genre, que celui-ci soit le même que celui du sujet ou non **2a 2b**, sauf pour les noms qui varient en genre (*cousin*, *cousine*) ➤ III-3.2.4. Si le nom (*clients*, *chocolat*,

foie, *maison*) modifie un autre nom, comme épithète, il ne s'accorde pas non plus en genre ni en nombre, et il peut avoir lui-même un adjectif épithète (*noir*, *gras*) **2c 2d** ➤ IV-5.5.1.

2 a *Ce garçon* / *Cette fille est un monstre.*
b *Ce bateau* / *Cette maison est une ruine.*
c *un gâteau maison*, *un fichier clients*, etc.
d *une glace* [*chocolat noir*], *une sauce* [*foie gras*]

Les noms dérivés d'adjectifs

Certains adjectifs ont donné lieu à des noms par *conversion*, ou dérivation zéro, avec restriction de leur sens ; de la propriété, on passe ainsi à des objets ou des individus qui ont cette propriété **3**. Il peut s'agir d'un objet fixé par l'usage : différentes choses sont imperméables ou portables, mais un imperméable est un vêtement, et un portable est un téléphone ou un ordinateur **3a**. Ce sont des noms, car leur genre est fixe ; de plus, ils peuvent être modifiés par un adjectif épithète **3b**, par un nom sans déterminant (*des bas résille*, *des hauts panthère*), ou prendre un complément en *de* avec les interprétations caractéristiques des compléments de nom **3c** ➤ IV-5.2.2. En **3d**, l'auteure joue sur les mots avec deux occurrences d'*exemplaire* d'abord pris comme adjectif, puis comme nom.

3 a *un imperméable*, *une indéfrisable*, *un portable*, *une permanente*
b *un haut* (*rose*), *un imprévu* (*fâcheux*), *un* (*vilain*) *barbu*
c *un mobile de Calder*, *le haut de la pendule*, *le public du concert*
d *Je voulais écrire sur un homme exemplaire, et voilà que je m'attache à un exemplaire d'homme.* (Desarthe, 2009)

En outre, de nombreux adjectifs sont recatégorisés comme des noms, avec un genre masculin, et dénotent la propriété elle-même **4a**. C'est le cas par exemple de tous les adjectifs de couleur, qui deviennent des noms masculins (couleurs primaires : *le bleu*, *le jaune*, etc., ou autres : *le brique*, *l'orange*, *le turquoise*, etc.) **4b**, et d'un certain nombre d'adjectifs évaluatifs **4c**. Enfin, des adjectifs en *-ique*, *-al* ou *-el* deviennent des noms de domaine d'activité, avec un genre fixe, généralement masculin (*le social*), parfois féminin (*l'informatique*) **4d**.

4 a *le calme de la mer*, *le sérieux de son rapport*
b *le bleu du ciel*, *le rouge du Titien*
c *Le terrible* / *L'étrange* / *L'insupportable, c'est qu'on ne puisse rien faire.*
d *Jules travaille dans l'informatique, dans le social.*

Adjectif et syntagme nominal sans nom

En revanche, les adjectifs restent adjectifs dans les syntagmes nominaux sans nom ➤ IV-7.1. Le syntagme nominal composé d'un article et d'un adjectif est en emploi anaphorique **5a 5b** ou déictique **5c** et s'accorde en genre avec le nom explicite ou implicite. Dans ces cas-là, l'adjectif exprime une propriété d'une entité présente dans le contexte, et de nombreux adjectifs sont concernés. L'adjectif au superlatif ➤ XV-5.1 est aussi analysé comme entrant dans un SN sans nom (*Je prendrai* [*le plus grand*].).

5 a *Comme tomates, je préfère les petites.*
b *Quant aux quatuors, nous retiendrons les derniers.*
c [En montrant une robe] *Finalement, je vais prendre la bleue.*

1.1.2. La distinction entre adjectif et verbe

L'adjectif partage certaines propriétés avec le verbe. L'un et l'autre peuvent être modifiés par de nombreux adverbes, comme *souvent* **6a 6b**, *volontiers* **6c 6d**. Mais ce ne sont pas toujours les mêmes formes adverbiales qui modifient adjectif et verbe. Ainsi, les adverbes *très* et *si* modifient les adjectifs **6e** et non les verbes **6f 6g** ➤ VIII-7.5.

6 a *Souvent triste autrefois, Alfred est de plus en plus taciturne.*
b *Alfred se tait souvent.*
c *Volontiers facétieux, Alfred charme toutes ses amies.*
d *Alfred rit volontiers.*
e *Alfred est très triste* / *si gai !*
f * *Alfred rit très* / *si !*
g *Alfred rit beaucoup* / *tant !*

De plus, l'adjectif ne peut pas prendre de complément nominal direct **7b 7e**. Même s'il est dérivé d'un verbe transitif **7a 7d**, il ne peut prendre qu'un complément prépositionnel **7c 7f**.

7 **a** *Paul aime [sa cousine].*
b ** Paul est amoureux [sa cousine].*
c *Paul est amoureux [de sa cousine].*
d *Paul sent [l'odeur du jasmin].*
e ** Paul est sensible [l'odeur du jasmin].*
f *Paul est sensible [à l'odeur du jasmin].*

> Tel, plein *et* sauf
>
> L'adjectif *tel* (*telle une lionne*) est un adjectif exceptionnel de ce point de vue ➤ **V-5.2.3**. En revanche, *plein* et *sauf*, qui restent invariables avec un complément nominal (*plein les poches*, *sauf les enfants*), sont devenus des prépositions ➤ **VII-1.2.2**.

Enfin, l'adjectif ne peut pas recevoir une proforme faible. En **8**, les proformes faibles *en* et *y* s'attachent au verbe, même si elles correspondent à un complément de l'adjectif ➤ **III-3.2.6**.

8 **a** *Paul en est amoureux, de sa cousine.*
b ** Paul est en amoureux, de sa cousine.*
c *Paul y est sensible, aux odeurs.*
d ** Paul est y sensible, aux odeurs.*

Adjectif et participe présent

De nombreux adjectifs en *-ant* sont dérivés de participes présents. En tant que verbe, le participe présent d'un verbe transitif peut prendre un complément nominal, et ne s'accorde pas **9a 9d**. L'adjectif, en revanche, s'accorde en genre et en nombre **9b 9e**, et ne prend jamais de complément direct **9c 9f**.

9 **a** *C'est une voix lassant [tout le monde].* VERBE
b *C'est une voix lassante / * lassant.* ADJECTIF
c ** C'est une voix lassante tout le monde.*
d *Je l'ai vu blessant [Lise] en public.* VERBE
e *J'ai entendu ses paroles blessantes.* ADJECTIF
f ** J'ai entendu ses paroles blessantes Lise en public.*

En outre, le participe présent, en tant que verbe, peut recevoir des proformes faibles (*la*, *y*) **10a 10c**, lesquelles sont impossibles avec l'adjectif **10b 10d**.

10 **a** *Je l'ai vu à de multiples reprises la blessant en public.* VERBE
b ** J'ai entendu ses paroles la blessantes en public.* ADJECTIF
c *Je n'ai vu jamais vu une cliente y consentant si vite.* VERBE
d ** Je n'ai jamais vu une cliente y consentante.* ADJECTIF

> *L'orthographe de l'adjectif et du participe présent*
>
> La distinction entre l'adjectif et le participe présent s'accompagne parfois d'une différence orthographique. Ainsi, *différent* (adjectif) se distingue de *différant* (participe présent). Quand la base verbale se termine par une occlusive vélaire ([k], [g]), les conventions graphiques distinguent *fatiguant*, participe présent, de *fatigant*, adjectif, ou *convainquant*, participe présent, de *convaincant*, adjectif. Le participe présent conserve une graphie en *-gu-* ou *-qu-* qui maintient l'orthographe de la base verbale ; l'adjectif présente une simplification conforme aux règles habituelles de l'orthographe.

Adjectif et participe passé ou passif

La situation est plus délicate avec les participes passés et passifs. Comme l'adjectif, ils ne peuvent pas recevoir de proforme faible, sauf dans quelques formules figées du langage juridique ou administratif (*les avantages y associés*, *les informations y relatives*) ➤ **IX-5.1.1**. De plus, comme l'adjectif, participes passé et passif peuvent s'accorder en genre et en nombre avec un nom **11a 11b 11c**. Mais ils peuvent prendre un complément nominal, dans une construction impersonnelle **11d 11e**, ce qui n'est pas possible avec les adjectifs **11f 11g**. En **11d**, *trois actrices* est analysé comme complément, de même que *plusieurs pizzas* en **11e** ➤ **II-4.4.2**. Nous analysons les participes passé et passif comme relevant d'une catégorie à part, la catégorie *participe*, avec certaines propriétés de verbe et certaines propriétés d'adjectif ➤ **II-1.3.1**.

11 **a** *Un acteur est arrivé hier.*
b *Trois actrices sont déjà arrivées.*
c *Plusieurs pizzas ont été commandées.*
d *Il est déjà arrivé trois actrices.*
e *Il a été commandé plusieurs pizzas.*
f *Plusieurs acteurs sont envisageables / inconnus.*
g * *Il est envisageable / inconnu plusieurs acteurs.*

1.1.3. La distinction entre adjectif et adverbe

La morphologie permet en général de distinguer l'adverbe de l'adjectif. Les adverbes en *-ment* du français, qui sont les plus nombreux, sont formés par suffixation sur une base adjectivale (*clair* > *clairement*, *joli* > *joliment*, *sincère* > *sincèrement*) ➤ VIII-1.4.2. De plus, l'adverbe est invariable tandis que l'adjectif est généralement variable en genre et en nombre.

Les adjectifs modifieurs de verbe

Certains adjectifs (*dur*, *faux*, *net*) peuvent modifier un verbe **12a**. Même dans cet emploi, ces formes n'ont pas les propriétés caractéristiques des adverbes, puisqu'elles ne peuvent apparaitre entre l'auxiliaire et le participe passé **12b**, ni devant l'infinitif **12c** **12d**. Elles contrastent ainsi avec l'adverbe correspondant lorsqu'il existe **12e** **12f** ➤ VI-4.2.3 ➤ VIII-1.1.2.

12 **a** *Antoine travaille dur / boit sec / chante faux / a refusé net de nous aider.*
b * *Antoine a dur travaillé / sec bu / faux chanté / net refusé de nous aider.*
c * *Il a fallu dur travailler.*
d * *On a décidé de sec boire / de faux chanter / de net refuser.*
e *Antoine a durement travaillé / nettement refusé de nous aider.*
f *Il a fallu durement travailler / nettement refuser de les aider.*

➤ Adjectif invariable complément (*manger chinois*) ➤ VI-4.4.1

Les adjectifs recatégorisés comme adverbes

Certains adjectifs, devenus invariables, ont donné lieu à des adverbes (*fort*, *juste*, *soudain*) **13** avec changement de sens. *Juste* comme adjectif signifie 'conforme à la justice, à la vérité ou à la tonalité' **13c**, et comme adverbe, il prend des valeurs diverses, 'simplement', 'à peine' **13d** **13e**. *Fort* en tant qu'adverbe marque le haut degré **13b** **13e**. En revanche, *grand* et *tout* modifiant des adjectifs (*grand ouvert*, *tout beau*) sont analysés comme des adjectifs car ils s'accordent (*grande ouverte*, *toute belle*) ➤ VI-3.4.1.

13	**a**	*Paul est fort.*	ADJECTIF
	b	*Paul est fort grand.*	ADVERBE
	c	*La décision / réponse est juste.*	ADJECTIF
	d	*Paul n'est pas fou, juste amoureux.*	ADVERBE
	e	*Paul a juste commencé le travail / a fort apprécié vos compliments.*	ADVERBE

> *Adjectifs et adverbes en registre informel*
>
> On peut penser que le même changement est en train de se produire, dans un registre informel, pour des formes comme *grave*, *moyen* ou *total* **14**. Ces formes peuvent modifier un adjectif qu'elles précèdent **14a** **14c** et, comme les adverbes, apparaissent entre l'auxiliaire et le participe **14b** **14d** ➤ VIII-1.1.2.
>
> **14** **a** % *La vie est grave belle.* (*forums.madmoizelle.com*, 19 fév. 2008)
> **b** % *Résultat, elle s'est grave énervée* […]. (*beaute-test.com*, 21 déc. 2010)
> **c** % *Vous savez,* […] *pour mon administration, c'est total subversif.* (*Le Monde Magazine*, 9 janv. 2009)
> **d** % *Gloups ! J'ai moyen avancé sur mes dossiers.* (*BIBA*, juin 2007)

1.2. Qu'est-ce qu'un syntagme adjectival ?

Un syntagme adjectival est construit autour d'un adjectif, qui en est la tête. L'adjectif peut être accompagné :
- d'un introducteur en fonction de marqueur (*quelqu'un* [*de gentil*], *une place* [*de libre*]) ;
- d'un ajout qui le précède (*très gentil*) ou qui le suit (*malade comme un chien*) ;
- d'un complément (*content de lui*) ou de deux compléments (*reconnaissant à Luc de son aide*).

Le syntagme adjectival peut être :
- ajout à un nom, comme épithète (*un chien* [*très gentil*]) ou comme apposition ;
- ajout à la phrase (*Content de lui, Paul parlait beaucoup.*) ;
- attribut du sujet (*Paul est* [*content de lui*].) ou du complément (*Je le trouve* [*très gentil*].) ;
- combiné à un verbe comme ajout (*refuser net*, etc.) ou comme complément (*voir plus grand*) ;
- tête d'une phrase sans verbe (*Magnifique, ce voyage !*) ➤ I-5.1.

Il ne peut pas être sujet (* [*Très gentil*] *serait mieux.*) à la différence d'un syntagme nominal ou d'un syntagme verbal.

1.2.1. Les éléments du syntagme adjectival

Le syntagme adjectival (SA) se réduit souvent au seul adjectif. Mais il peut comporter, outre l'adjectif, des ajouts ➤ VI-3.4 et des compléments ➤ VI-2.4.1.

Les ajouts dans le syntagme adjectival

L'adjectif peut être modifié par un ajout : adverbe **15a**, syntagme prépositionnel **15b**, subordonnée comparative **15c** ➤ XV-1.2, plus rarement syntagme nominal **15d**.

15 **a** *très content*, *souvent malade*
b *malade* [*depuis longtemps*], *triste* [*à mourir*]
c *meilleur* [*que l'on pensait*]
d [*plusieurs fois*] *absent*, [*trois fois*] *supérieur*

Les compléments dans le syntagme adjectival

L'adjectif peut se construire avec un complément prépositionnel **16a** ou infinitif **16b**, ou une subordonnée **16c**.

16 **a** *Alfred est fier de ses résultats* / *attentif à tous.*
b *Lise est heureuse d'avoir fini* / *facile à vivre.*
c *Alfred est content que tout se passe bien* / *désireux que tout soit fini demain.*

Les compléments de l'adjectif sont souvent facultatifs **17a**, mais le sens de l'adjectif peut différer selon qu'il est construit avec un complément ou sans **17b** **17c**.

17 **a** *Alfred est fier* (*de ses résultats*) / *attentif* (*à tous*).
b *Lise est heureuse de son voyage.* ≠ *Lise est heureuse.*
c *Alfred est susceptible de progrès.* ≠ *Alfred est susceptible.*

Prédicat adjectival et arguments

Du point de vue sémantique, l'adjectif est un prédicat qui sélectionne un ou plusieurs arguments. Ainsi, un adjectif comme *rouge* exprime une propriété et sélectionne un argument nominal ('robe') qui n'est pas exprimé dans le syntagme adjectival : il correspond au nom modifié par l'adjectif épithète **18a**, au sujet **18b** ou au complément **18c** quand l'adjectif est attribut.

18 **a** *une robe* [*très rouge* $_{SA}$]
b *Cette robe est* [*très rouge* $_{SA}$].
c *Cette robe est orange mais je la vois* [*rouge* $_{SA}$].

Un adjectif comme *capable* sélectionne deux arguments, le premier nominal, correspondant à *Alfred*, le second correspondant au complément de l'adjectif, *d'une grande fidélité* en **19a** **19b**. Quand l'adjectif est la tête d'une phrase sans verbe **19c**, le premier argument est exprimé par le sujet ➤ I-5.2.

19 **a** *Voici Alfred,* [*capable d'une grande fidélité* $_{SA}$].
b *Alfred est* [*capable d'une grande fidélité* $_{SA}$].
c *Magnifique, votre chapeau !*

Les marqueurs du syntagme adjectival

Les prépositions *de*, *comme* et *pour* en **20** sont en fonction de *marqueur* et n'introduisent pas un syntagme prépositionnel > VII-2.2.4. Elles introduisent un syntagme adjectival, qui peut être épithète **20a** > VI-4.1 ou attribut > VI-4.3.

20 **a** *Je voudrais quelque chose* [*de joli* $_{SA}$].
b *Il s'annonce* [*comme incapable* $_{SA}$].
c *Je considère Paul* [*comme incapable de ce travail* $_{SA}$].
d *Je le tiens* [*pour responsable du problème* $_{SA}$].

La préposition *comme* marque l'attribut du sujet avec certains verbes (*s'annoncer*, *s'affirmer*) **20b** > III-3.2.1, et l'attribut du complément avec certains verbes (*considérer*, *regarder*) **20c** > III-3.3.1. La préposition *pour* marque l'attribut du sujet avec un verbe comme *passer*, et l'attribut du complément avec un verbe tel que *tenir* **20d**.

Syntagme adjectival avec marqueur et syntagme prépositionnel

À la différence d'un syntagme prépositionnel, un syntagme adjectival (avec ou sans marqueur) ne présente aucune difficulté pour l'extraction : la relative **21a**, où le complément de l'adjectif est relativisé, est possible, ainsi que l'interrogative **21b** où le complément de l'adjectif est interrogé. Or, il est difficile d'extraire dans une relative ou une interrogative un syntagme hors d'un syntagme prépositionnel **21c** > I-6.3.4.

21 **a** *C'est un travail dont je le considère* [*comme incapable* ◊ $_{SA}$].
b *De quel problème le tenez-vous* [*pour responsable* ◊ $_{SA}$] ?
c * *C'est le collègue dont je voterai* [*pour le projet* ◊ $_{SP}$].

La structure syntaxique du syntagme adjectival

La > figure VI-1 illustre trois syntagmes adjectivaux, avec ajout, complément ou marqueur.

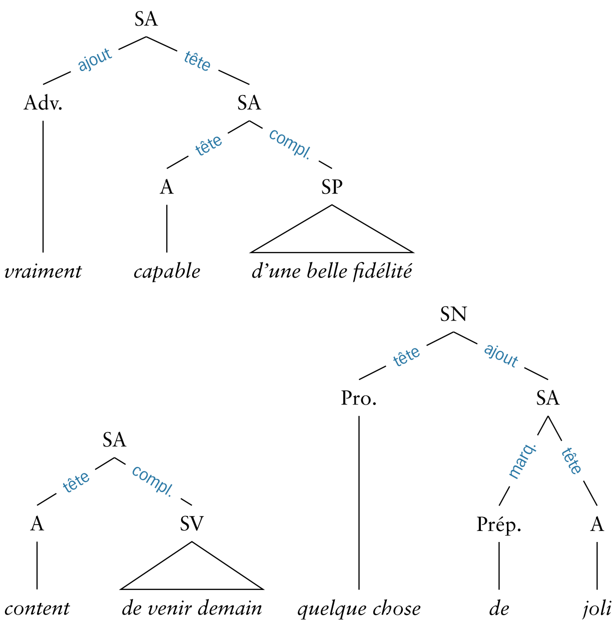


Figure VI-1. *La structure syntaxique de trois syntagmes adjectivaux*

1.2.2. Les fonctions du syntagme adjectival

Le syntagme adjectival est susceptible de fonctions variées > VI-4 : ajout au nom comme épithète **22a** ou comme apposition **22b**, ajout à la phrase **22c** ou au verbe **22d**, attribut du sujet **22e**, attribut du complément **22f**.

22 **a** *C'est un garçon [très gentil].*
b *J'ai parlé à un certain Paul, [inconnu du public].*
c *[Inconnu du public], Paul se taisait.*
d *Paul a refusé [tout net] de s'assoir.*
e *Paul est [content de lui].*
f *Je te trouve [bien triste].*

Comme le syntagme nominal, le syntagme adjectival peut parfois être complément de verbe **23a** ou de préposition **23b**. Mais, contrairement à ce dernier, il ne peut jamais être sujet **22c**.

23 **a** *Nous allons parler russe.*
b *Lise, c'est Jeanne en rousse.*
c ** Russe n'est pas parlé ici.*

> *L'adjectif n'est pas un sujet*
>
> En **24a**, le mot *russe* n'est pas un adjectif : il est recatégorisé comme nom de langue. En **24b**, il s'agit d'un superlatif, analysé comme un syntagme nominal sans nom, et non comme un syntagme adjectival ➤ XV-5.1. Dans les constructions comme **24c**, l'adjectif est attribut et le sujet postverbal ➤ XVII-2.2.4. En **24d** enfin, l'adjectif est en mention, un emploi métalinguistique qui permet à tout mot, quelle que soit sa catégorie, d'être sujet (*« De » est un mot de deux lettres.*).
>
> **24** **a** *[Le russe] n'est pas parlé ici.*
> **b** *[Le plus grand] va gagner !*
> **c** *Grande est ma douleur.*
> **d** Grandiose *semble être le mot qui convient.*

VI-2

Les classes d'adjectifs

2.1. Les propriétés morphologiques des adjectifs

Les adjectifs peuvent être des formes de base (*fin*, *grand*, *rouge*) ou être dérivés :
- d'adjectif (*dixième*, *extrafin*, *malheureux*, *postmoderne*, *rougeâtre*) ;
- de nom (*artisanal*, *chouette*, *laiteux*, *naturel*) ;
- de verbe ou de participe (*charmant*, *connu*, *lisible*, *trompeur*).

Certains sont composés (*aigre-doux*, *gris-vert*, *franco-belge*).
Certains sont identiques au masculin et au féminin (*facile*, *rouge*), mais la majorité varient en genre, généralement par ajout d'un *-e* à l'écrit (*joli*/*jolie*, *méchant*/*méchante*), mais parfois avec une forme propre (*beau*/*belle*).
Certains sont identiques au singulier et au pluriel (*las*, *vieux*), mais la plupart varient en nombre, comme les noms, par l'ajout d'un *-s* (*facile*/*faciles*, *rouge*/*rouges*), plus rarement d'un *-x* (*beau*/*beaux*), ou exceptionnellement, au moyen d'une alternance (*loyal*/*loyaux*).

2.1.1. La formation des adjectifs

Les adjectifs forment une classe ouverte : il existe des procédés morphologiques pour créer de nouveaux adjectifs, dont certains sont très productifs ➤ **figure VI-2**.

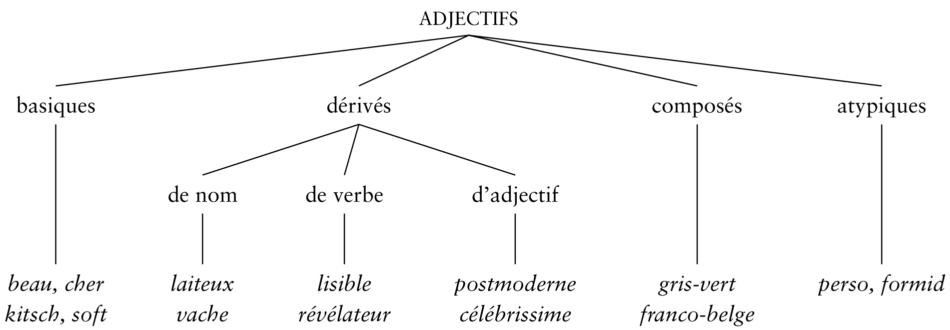


Figure VI-2. *Les adjectifs selon leur mode de formation*

> *La répartition des adjectifs dans le lexique*
> La répartition des formes d'adjectifs, à partir de la base *Lexique.org*, est la suivante : basiques (14 %), dérivés par suffixation (38 %), par préfixation (10 %), par conversion (dérivation zéro) (25 %), composés (5 %), autres (8 %).

Les adjectifs basiques (ou non construits)

Le français dispose d'une grande quantité d'adjectifs basiques, ou non construits, qui sont en majorité hérités du latin (*beau*, *grand*, *pauvre*). Ce sont des adjectifs pour la plupart courts et fréquents **1a**, mais parfois aussi savants **1b**. Ils servent souvent de base pour la formation de noms de qualité (*beauté*, *cherté*, *diligence*, *longueur*, *morbidité*, *pauvreté*) ➤ **IV-3.8**. S'y ajoutent des adjectifs plus récents, souvent empruntés à l'anglais, et souvent monosyllabiques (*fun*, *gore*, *hard*, *kitsch*, *light*, *soft*, *trash*, *top*) **1c**.

1 a *beau, cher, long, pauvre*
b *diligent, morbide, vigilant*
c *une ambiance cool, une boisson light, des productions gore, un gout kitsch*

Les adjectifs dérivés d'un nom

Les suffixes permettant de dériver un adjectif à partir d'un nom sont nombreux. Les plus fréquents (dans la base *Lexique.org*) sont : *-ique* (*folklorique*), *-eux* (*brumeux*), *-aire* (*alimentaire*). Les autres sont *-ain*, *-ais*, *-an*, *-ois* (tous les quatre presque exclusivement sur des noms de lieu), *-el*, *-esque*, *-ier*, *-iste*, *-u*, et de façon marginale, *-ard* et *-in*.
Le suffixe *-u* se combine avec des noms concrets désignant des parties du corps ou des réalités naturelles (*barbu*, *feuillu*). Le suffixe *-eux* se combine à des noms de qualité, de matière ou d'évènements météorologiques (*brumeux*, *laineux*, *vertueux*). Ces adjectifs admettent des variantes régionales comme *clarteux*, dérivé de *clarté* en Lorraine, *gouteux*, dérivé de *gout* utilisé dans le Sud de la France. Le suffixe *-esque* est productif, parfois dans des contextes humoristiques et métaphoriques : de telles créations de discours sont alors aussi éphémères qu'elles peuvent être expressives.
Les adjectifs dérivés de noms sont pour partie des adjectifs qualificatifs ➤ VI-2.2.3, pour partie des adjectifs relationnels ➤ VI-2.2.3 ➤ VI-5.1. La plupart du temps, un même suffixe peut construire des dérivés aussi bien relationnels que qualificatifs. Ainsi, l'adjectif en *-esque* de **2a** est relationnel, et celui de **2b** qualificatif.

2 a [Titre] *La piraterie barbaresque en Méditerranée :* XVIe-XIXe *siècle* (Courtinat, 2003)
b [...] *le lendemain, à peine rentrée chez elle, en Allemagne,* [*elle*] *décide de voler au secours d'une banque hippopotamesque.* (*Le Monde*, 8 oct. 2008)

> *La forme des adjectifs dérivés de noms propres*
>
> Les adjectifs dérivés de noms propres ne disposent pas de suffixes spécifiques et se forment, pour les dérivés de noms de personne, sur l'un des trois suffixes *-ien*, *-iste* et *-esque*, qui sont également disponibles avec les noms communs (*gaullien*, *léniniste*, *moliéresque*). C'est généralement le nom de famille qui sert de base à la dérivation, avec parfois modification de la base (*Rimbaud* > *rimbaldien*). On peut citer toutefois quelques curiosités : *joséboviste* (prénom + nom de famille, sur le nom de José Bové (*Le Monde*, 2 fév. 2007), *ségoléniste* ou *ségoliste* (prénom seul, sans doute pour éviter le dérivé *royaliste*, sur le nom de Ségolène Royal).
> Les adjectifs formés sur un nom de lieu (dérivés de noms de pays, de région, de ville, noms dits *toponymiques*) offrent, eux, une plus grande variété suffixale (*espagnol*, *italien*, *anglais*, *africain*, *chinois*, *castillan*), et la dérivation, loin d'être occasionnelle comme pour les noms de personnes, est au contraire systématique.

Les adjectifs dérivés d'un verbe

Les adjectifs dérivés de verbes sont construits le plus souvent à l'aide des suffixes *-able*, *-ible* ou des deux suffixes *-eur* (féminin *-euse*) et *-eur* (féminin *-rice*) : *révisable*, *lavable* (*réviser*, *laver*) ; *batailleur*/*batailleuse*, *trompeur*/*trompeuse* (*batailler*, *tromper*) ; *révélateur*/*révélatrice*, *producteur*/*productrice* (*révéler*, *produire*). Quelques suffixes sont moins courants : *-if* (*pensif*), *-oire* (*préparatoire*).
La formation en *-able*/*-ible* est tout à fait productive. On trouve ainsi des adjectifs qui ne sont pas enregistrés dans les dictionnaires comme *chauffable* (*piscine*) ou *couvrable*. Les adjectifs sont souvent dérivés d'un verbe transitif direct, et s'interprètent alors comme 'qui peut être + participe' (*lavable* : 'qui peut être lavé'). Mais d'autres verbes permettent aussi cette formation : des verbes avec un emploi transitif récent et spécialisé (*le domaine skiable*, *une option jouable*, %*skier un domaine*, %*jouer une option*), des verbes à complément oblique (*fiable*, 'auquel on peut se fier' ; *risible*, 'dont on peut rire' ; *accessible*, 'à quoi on peut accéder'), en particulier si le complément oblique dénote un lieu (*un endroit vivable*, *une rivière baignable* ou *navigable*, 'un endroit/une rivière où l'on peut vivre, se baigner, naviguer'). Enfin, dans quelques cas, comme *durable* ou *périssable*, le sens est simplement 'qui peut + verbe' ('qui peut durer, périr').
Dans les adjectifs d'usage fréquent, la modalité peut disparaitre, et le sens devenir plus autonome : *remarquable*, 'qui se remarque, mais strictement pour ses qualités éminentes' ; *convenable*, 'qui convient', mais aussi 'qui est d'un assez bon niveau' (*un travail remarquable*, *une introduction convenable*). De rares adjectifs en *-able* sont dérivés d'un nom (*présidentiable*, *ministrable*) ou d'un nom propre (*goncourable*). Ils ont à voir avec un changement d'état ('qui peut être élu président, nommé ministre', 'qui peut recevoir le prix Goncourt').

> *Les antonymes des adjectifs en* -able
>
> Ces adjectifs ont fréquemment un antonyme préfixé par *in-* ou ses allomorphes (*illisible*, *infaisable*, *ingérable*, *incalculable*, *irresponsable*). Mais la forme dérivée à préfixe négatif n'est pas toujours disponible : *regardable* mais % *irregardable*, *admirable* mais * *inadmirable*. D'autres fois, la forme préfixée existe bien, mais n'est pas l'antonyme de l'adjectif non préfixé : une thèse est *soutenable* ou *non soutenable*, mais pas *insoutenable*, à l'inverse de la chaleur, qui est *insoutenable*. Une *aventure inénarrable* peut très bien être *narrable*. Il arrive aussi que la forme négative soit beaucoup plus usitée que la forme positive (*intouchable*, *inbuvable*), mais cette dernière est toujours sous-jacente et récupérable (*touchable*, *buvable*) ➤ X-5.1.2.

Il existe également des adjectifs en *-eur* dérivés de verbes. Certains sont homophones avec des noms (*directeur*, *livreur*), d'autres, non (*encreur*, *railleur*, *trompeur*). Quand ce sont des adjectifs, ils sont fréquemment épithètes (*un tampon encreur*, *un camion livreur*) et s'accordent en genre (*La fourmi n'est pas prêteuse.*).

> *Les adjectifs en* -eux *sur base verbale*
>
> Sur une base verbale également, le suffixe *-eux*, variante régionale du suffixe *-eur*, permet, par exemple, de former à partir de *se taire* l'adjectif *taiseux*. Ce suffixe a une certaine productivité au Québec : sur *mentir* est formé *menteux*, sur *niaiser*, *niaiseux* ('bête'), sur *placoter*, *placoteux* ('bavard'), etc.

Les adjectifs dérivés d'un adjectif

Les adjectifs dérivés d'un autre adjectif sont obtenus par préfixation ou par suffixation (*infaisable*, *extrafin*, *centenaire*). Certains préfixes sont disponibles pour de nombreux adjectifs (*extra-*, *in-*, *pré-*, *post-*, *non-*, *ultra-*) **3a 3b 3c 3d 3e**, d'autres sont au contraire plus spécialisés (*bi-*, *contre-*, *inter-*, *mal-*) **3f 3g 3h**. Certains de ces préfixes, séparés de la base par un trait d'union dans l'orthographe traditionnelle, sont soudés dans les *Rectifications de l'orthographe* de 1990 ➤ XX-2.4.1.

3 **a** *infaisable*, *immangeable*, *incompréhensible*
b *préopératoire*, *postopératoire*, *préromantique*, *postromantique*, *postmoderne*
c *extrafin*, *extraplat*, *extralucide*, *extrascolaire*, *extraterrestre*, *extraconjugal*
d *ultrarapide*, *ultraconfidentiel*, *ultraviolet*
e *non-euclidien*, *non-violent*, *non-voyant*
f *malhabile*, *maladroit*, *malgracieux*, *malchanceux*
g *bidirectionnel*, *binational*, *bisexuel*, *bimensuel*
h *contreperformant*, *interactif*

En ce qui concerne *extra*, on doit distinguer selon que le préfixe *extra-* est pris dans son sens latin ('extérieur à'), comme dans *extrascolaire*, ou avec la valeur intensive qu'il a prise en français contemporain comme dans *extrafin*. Au préfixe *bi-*, il faut ajouter les autres préfixes de nombre (*multi-*, *mono-*, *poly-*, *uni-*, etc.). La formation avec le préfixe *contre-* est rare (*contreproductif*), ce préfixe s'attachant surtout à une base nominale (*contreréforme*) ; à l'opposé, la préfixation avec *non-* est productive, et alterne avec l'ajout de *non* adverbe (*non inintelligent*, *non inintéressant*) ➤ VI-3.4.3.
Les adjectifs suffixés à partir d'une base adjectivale sont plus rares que les adjectifs préfixés. Les adjectifs ordinaux (*deuxième*, *cinquantième*) ➤ VI-5.2 sont dérivés des cardinaux correspondants (*deux*, *cinquante*) ➤ V-5.1, et ceux qui indiquent l'âge par dizaines d'années sont dérivés avec le suffixe *-naire* (*centenaire*, *quarantenaire*). En dehors des numéraux, qui forment un sous-système à part, quelques suffixes qui se combinent avec une base nominale ou verbale peuvent également se combiner avec une base adjectivale (*-ard*, *-asse*, *-âtre*, *-aud*, *-if*, *-ingue*, *-issime*, *-ot*, *-(l)et*). Les rares adjectifs formés sur ces suffixes ont souvent une interprétation atténuative ou intensive, qui inclut une appréciation subjective **4**.

4 **a** *malade* > *maladif*, *faible* > *faiblard*, *tiède* > *tiédasse*, *jaune* > *jaunâtre*, *noir* > *noiraud*, *lourd* > *lourdingue*
b *fiérot*, *jeunot*, *pâlot*, *vieillot*
c *aigrelet*, *clairet*, *gentillet*, *jeunet*, *longuet*, *maigrelet*
d *Oh ! Je vous prie ! protesta l'abbé. Pas de ces vocables prétentiards.* (Vian, 1947)

Avec les suffixes *-ot* et *-(l)et*, on obtient des diminutifs **4b 4c**. Avec *-ard*, la dérivation sur base adjectivale est rare (le plus souvent la base est nominale ou verbale : *campagnard*, *geignard*), et s'accompagne d'un effet dépréciatif **4d**.

Seul le suffixe *-issime* est réellement productif. À première vue, il exprime simplement un haut degré, comme le fait l'adverbe *très*, appréciatif (*célébrissime* pour 'très célèbre') ou dépréciatif (% *pourrissime* pour 'très pourri'). Cela étant, il peut affecter des adjectifs exprimant par eux-mêmes un degré extrême, lesquels refusent l'adverbe *très* (*géantissime*, *globalissime*, *minusculissime*, *mondialissime*, *sublimissime*).

5 **a** *Cet opus baroquissime et n'importe-quoi-tissime a été tourné en 2004 juste avant la redoutable saga des* Rois maudits. (*Le Monde*, 4 janv. 2006)
b % *Hôtel pourrissime* (*tripadvisor.fr*, 20 oct. 2015)
c *Dans un cadre glamourissime, la patte du maître est partout.* (*Elle*, 2 oct. 2006)
d *Une musique sublimissime.* (Radio Classique, 7 oct. 2008)

Les adjectifs dérivés par conversion

Certains adjectifs sont formés par *conversion*, ou *dérivation zéro*, c'est-à-dire sans changement de forme, à partir d'une autre catégorie (*charmant*, *citoyen*, *connu*). Ils posent alors la question de la distinction avec la catégorie d'origine. C'est le cas des adjectifs dérivés de formes verbales au participe présent, comme *charmant*. Les propriétés qui permettent de différencier l'adjectif du verbe sont les suivantes : le participe présent est invariable, tandis que l'adjectif s'accorde **6a** **6b** ; le participe présent accueille des proformes faibles et un complément direct **6c**, si le verbe est transitif, tandis que l'adjectif ne prend que des compléments obliques, et pas de proforme faible ➤ IX-3.1.2 ; l'adjectif peut être modifié par les adverbes de degré *très* et *si*, tous deux exclus des formes verbales **6d** ➤ VI-1.1.2.

6 **a** *une fille charmante* ADJECTIF
b *une fille charmant tous les cœurs* VERBE
c *une fille les charmant tous* VERBE
d *une fille très charmante* ADJECTIF

Les participes passés et passifs posent à première vue la même question. En fait, nous analysons ces participes comme une catégorie à part : ce ne sont ni des verbes, ni des adjectifs, mais des formes qui partagent certaines propriétés avec les verbes et certaines propriétés avec les adjectifs ➤ II-1.3.1. Comme les adjectifs, les participes passés et passifs s'accordent en genre et en nombre **7a** ➤ III-2.3 et les proformes faibles ne peuvent pas s'y attacher **7b** ; mais comme les verbes, ils acceptent un complément nominal **7c**.

7 **a** *Des substances ont été répandues.*
b *Il en a été répandu.* | * *Il a été en répandu.*
c *Il a été répandu* [*des substances toxiques*].

Il existe tout de même des adjectifs dérivés de participes passifs par conversion (*connu*, *modéré*, *ouvert*, *répandu*) ➤ II-4.1.1. Ils se reconnaissent à ce qu'ils peuvent être modifiés par l'adverbe *très* **8a** et sont incompatibles avec un complément direct **8b**. Ils peuvent parfois recevoir le préfixe *-in*, caractéristique des adjectifs **8c**.

8 **a** *Il s'agit d'une croyance très répandue.*
b * *Il a été très répandu* [*des substances toxiques*].
c *inconnu, immodéré*

La conversion peut s'accompagner de différences sémantiques. Ainsi l'adjectif *tranchant* qualifie un style de parole et non pas seulement ce qui tranche. Les adjectifs *charmant*, *assommant* peuvent s'employer pour signifier 'agréable' ou 'pénible' et non pas précisément pour qualifier ce qui charme ou assomme. On note de même un changement de sens avec certains adjectifs dérivés de participes passifs : *répandu* signifie 'courant', 'fréquent' et non 'qu'on répand' ; *vendu* signifiant 'pas intègre' se distingue de 'qu'on vend' ; *une personne* ou *une allure négligée* est 'peu soigneuse des apparences', et non 'qui n'a pas été l'objet d'attention' ; *une allure* ou *une chanson désespérée* signifie 'qui exprime le désespoir' et non pas 'qui est affligée cruellement'.
D'une manière générale, les noms épithètes ne deviennent pas adjectifs ; ils restent des noms (*des dates butoir*, *des tartes maison*) ➤ IV-5.5.1. Cependant, des cas de conversion là aussi existent : dans les cas (très minoritaires) où l'on a des marques d'accord **9a** **9b** ou une possibilité d'antéposition au nom **9c**, il y a eu conversion de la catégorie *nom* vers la catégorie *adjectif*.

En **9d**, **9e** et **9f**, les formes *bouchère*, *citoyennes*, *citoyen*, *étudiantes*, *jardinières* sont des adjectifs relationnels ➤VI-2.2.3 ➤VI-5.1, dérivés par conversion de noms de fonction : les syntagmes signifient 'des assemblées de citoyens', 'le vote des citoyens', 'la découpe propre aux bouchers', 'des guitares d'étudiants', 'des amitiés entre jardiniers'. La forme s'accorde parce que c'est un adjectif.

9 **a** *des propos cochons*, *une plaisanterie cochonne*, *des assemblées citoyennes*
b % *des dates limites*, *des stocks monstres*
c *une chouette fille*, % *une bête pelle* 'une simple pelle'
d *les assemblées citoyennes*, *le vote citoyen*, *la découpe bouchère*
e [...] *montaient, par la fenêtre ouverte sur la cour de la Sorbonne, des grincements de guitares étudiantes* [...]. (Orsenna, 1993)
f [...] *les cadeaux de plantes sont ceux qui scellent les amitiés jardinières* [...]. (*Le Monde*, 23 fév. 2007)

Les adjectifs composés

Les adjectifs composés (*franco-allemand*, *gris-vert*) sont formés sur plusieurs adjectifs (rarement plus de deux). On distingue deux cas : soit le premier adjectif est altéré dans sa forme et se termine par *-o* (*franco-belge*), soit les deux gardent leur forme originale (*gris-vert*). Dans le premier cas, qu'il y ait deux adjectifs ou plus de deux, seul le dernier porte les marques d'accord **10a** **10b**. Ce sont des adjectifs classificatoires, dans des domaines de la vie sociale, d'où la fréquence des adjectifs formés sur des noms de lieu **10a**. Les dérivés de deux noms propres de personne sont rares **10c**.
En principe, la composition obtenue équivaut à une coordination : 'à la fois politique, juridique et médiatique' en **10b** ; 'une version inspirée de Barrès ou de Maurras' en **10c**. Il en va de même quand le groupe est interprété comme un complément de nom : le couple 'formé de la France et de l'Allemagne', une querelle 'entre Belges et Belges', une vision 'partagée par les Français et les Français', 'qui caractérise les seuls Français' en **10a**. On notera la possibilité de composer un adjectif à lui-même (*belgo-belge*, *franco-française*).

10 **a** *le couple franco-allemand*, *une étudiante franco-allemande*, *cette querelle belgo-belge*, *une vision bien franco-française*
b *une pantalonnade politico-juridico-médiatique*, *des séjours d'études touristico-gastronomico-œnologiques*
c *Ce nationalisme avait une version de gauche* [...] *et une version de droite, conservatrice, réactionnaire, barréso-maurrassienne.* (*Le Monde*, 27 mars 2007)

Certaines compositions plus récentes instaurent une autre relation, où les deux adjectifs ne sont pas sur le même plan : le premier adjectif précise le domaine dans lequel s'applique la propriété exprimée par le second, comme dans 'inquiets au sujet de l'Europe' **11a**, 'qui montrent de la sympathie envers les vélos' **11b**, 'dépendant de Villepin' **11c**, fabriqué plaisamment sur le modèle de *nicotino-dépendant* **11d**.

11 **a** *Selon eux, les Allemands sont aujourd'hui « euro-inquiets ».* (*Le Monde*, 22 déc. 2006)
b *Y a-t-il beaucoup d'entreprises vélo-sympathiques à Montréal ?* (*journalmetro.com*, 8 avril 2009)
c *Mais J. C. est déjà devenu villepino-dépendant.* (*Le Monde*, 10 mai 2007)
d *Le « vrai fumeur » nicotino-dépendant cherche, sans le savoir, à avoir une concentration élevée de nicotine plasmatique et cérébrale.* (*methode-antitabac.com*, consulté en sept. 2018)

Par ailleurs, les adjectifs peuvent entrer en composition sous leur forme usuelle. Ce procédé concerne des adjectifs relevant du même champ sémantique (*sourd-muet*), et en particulier les adjectifs de couleur (*bleu-vert*, *gris-vert*, *jaune-orange*) ➤VI-2.3. Pour ces derniers, la composition ainsi formée est invariable (*une robe gris-vert*).
Dans les autres cas, l'accord se fait pour les deux adjectifs (*une réflexion douce-amère*). Il existe quelques paires lexicalisées d'adjectifs contraires (*aigre-doux*, *clair-obscur*, *doux-amer*, *sucré-salé*, *vrai-faux*), mais rien n'interdit des productions plus originales : *Les victimes de D. et d'O. se reconnaîtront dans ce jeune-vieux cœur saccagé.* (*Le Monde*, 9 juin 2004). L'adjectif ainsi construit décrit un état qui présente conjointement deux caractéristiques contraires, et néanmoins combinables.

Les adjectifs de formation atypique

Quelques adjectifs résultent d'une troncation, ou *apocope* (*bio*, *mimi*) ➤XX-4.4 : on conserve la première ou les deux premières syllabes d'un adjectif plus long : *bio* pour 'biologique', *formid* pour 'formidable', *perso* pour 'personnel', *pro* pour 'professionnel', *sympa* pour 'sympathique' (*des tomates bio*, *une fille*

très pro, *un voisin sympa*). Ces nouveaux adjectifs sont pour la plupart invariables et ne donnent pas lieu à dérivation. D'autre part, de rares adjectifs peuvent être issus d'un sigle comme *K.-O.* ➤ XX-4.3.

> *La variation pour les adjectifs de formation atypique*
>
> Dans un registre informel, certains adjectifs sont issus d'une répétition d'origine obscure (*zinzin*, *tintin*, etc.) ou récupérable (*mimi*, de *mignon*), d'un suffixe qui s'attache à une base spéciale (*crado* ou *cradingue*, sur *crad-*, 'sale' ; *craignos* sur *craign-*, 'effrayant' ; *fastoche* sur *fas-*, 'facile'). Certains viennent enfin du verlan (*ripou*, *chébran*, *ouf*, pour *pourri*, *branché*, *fou*).

2.1.2. Le genre et le nombre des adjectifs

Le féminin des adjectifs

Tous les adjectifs ne distinguent pas une forme de masculin et une forme de féminin. Si l'on se limite à l'écrit, on peut distinguer cinq cas. Le cas le plus simple est celui où les formes sont identiques **12a** : adjectifs en *-e* ou dérivés récents de nom. Ils sont dits *épicènes*. Le cas le plus fréquent est celui où le féminin se forme par ajout d'un *-e* **12b**. Dans ce cas, la consonne qui précède peut être redoublée ou modifiée **12c**. On distingue deux suffixes *-eur* dont la forme est différente au masculin et au féminin : *-eur*/*-euse* et *-eur*/*-rice* **12d**. Enfin, on relève quelques alternances de base isolées **12e**.

12 **a** *chic*, *énorme*, *facile*, *rouge*
b *banal*/*banale*, *connu*/*connue*, *correct*/*correcte*, *joli*/*jolie*, *mauvais*/*mauvaise*, *petit*/*petite*, *plein*/*pleine*
c *bon*/*bonne*, *épais*/*épaisse*, *jaloux*/*jalouse*, *long*/*longue*, *net*/*nette*, *public*/*publique*, *sec*/*sèche*
d *batailleur*/*batailleuse*, *trompeur*/*trompeuse*, *révélateur*/*révélatrice*
e *beau*/*belle*, *fou*/*folle*, *nouveau*/*nouvelle*, *mou*/*molle*, *vieux*/*vieille*, *vengeur*/*vengeresse*

> *Le féminin des adjectifs à l'oral*
>
> Si l'on tient compte de l'oral, on distingue d'autres cas ➤ tableau VI-1. Les adjectifs identiques à l'écrit et à l'oral se terminent par une consonne suivie d'un *-e* muet (*énorme*, *blême*). Beaucoup sont construits avec un suffixe (*-ile*, *-ique*, *-able*, *-ible*, *-esque*).
> Les deux formes peuvent être identiques à l'oral sans l'être à l'écrit **13a** : le masculin se termine à l'écrit par une consonne prononcée (*-l*, *-t*, *-c*) ou par une voyelle orale, et l'adjectif féminin a un *-e* muet.
>
> **13** **a** *banal*/*banale*, *connu*/*connue*, *correct*/*correcte*, *joli*/*jolie*, *net*/*nette*, *public*/*publique*
> **b** *petit*/*petite*, *muet*/*muette*, *épais*/*épaisse*, *long*/*longue*, *fabuleux*/*fabuleuse*, *mauvais*/*mauvaise*
> **c** *vif*/*vive*, *bref*/*brève*, *invasif*/*invasive*, *alternatif*/*alternative*
> **d** *bon*/*bonne*, *plein*/*pleine*, *plan*/*plane*, *divin*/*divine*
>
> La forme peut aussi être différente à l'écrit et à l'oral : la consonne finale non prononcée au masculin l'est au féminin **13b**. Dans quelques cas, deux consonnes sont prononcées au féminin (*suspect*/*suspecte*) ou bien la consonne n'est pas la même (*blanc*/*blanche*).
> Un autre contraste entre le masculin et le féminin se caractérise par l'alternance entre /f/ et /v/ **13c**.
> Enfin, si l'adjectif masculin se termine à l'oral par une voyelle nasale, l'adjectif féminin se termine par la voyelle orale correspondante suivie de la consonne /n/ **13d**. On rencontre marginalement des cas où la consonne nasale insérée est /ɲ/ quand la voyelle nasale finale au masculin est /ɛ̃/ : *bénin*/*bénigne*, *malin*/*maline* ou *maligne*.

ÉCRIT	ORAL	EXEMPLES	NOMBRE D'ADJECTIFS
féminin = masculin	féminin = masculin	*facile*, *énorme*, *rouge*	3 503
féminin = masculin + *-e* avec adaptation éventuelle de la consonne	féminin = masculin	*joli*/*jolie*, *net*/*nette*, *public*/*publique*	2 650
féminin = masculin + *-e* avec adaptation éventuelle de la consonne	féminin = masculin + consonnes	*charmant*/*charmante*, *grand*/*grande*, *jaloux*/*jalouse*, *petit*/*petite*, *roux*/*rousse*	1 962
masculin en *-f* féminin en *-ve*	masculin en /f/ féminin en /v/	*fautif*/*fautive*, *vif*/*vive*	271
féminin = masculin + *-e* avec adaptation éventuelle de la consonne	masculin en voyelle nasale féminin en consonne nasale	*bon*/*bonne*, *plein*/*pleine*, *plan*/*plane*	508

ÉCRIT	ORAL	EXEMPLES	NOMBRE D'ADJECTIFS
masculin en *-eur* féminin en *-euse* ou *-rice*	masculin en /œʁ/ féminin en /øz/ ou /ʁis/	*trompeur / trompeuse, révélateur / révélatrice*	327
cas restants	cas restants	*beau / belle, mou / molle, vieux / vieille*	13

Tableau VI-1. *La variation en genre des adjectifs (base* Lexique.org*)*

Le genre des adjectifs dans le lexique

Selon la base *Lexique.org* qui recense 9 234 adjectifs, 3 503 (38 %) ont des formes de masculin et de féminin identiques à l'écrit et 6 153 (66 %) des formes identiques à l'oral ➤ **tableau VI-1**.

Les formes de liaison de certains adjectifs au masculin singulier

On pense souvent que l'adjectif a simplement une forme de masculin et une forme de féminin. En fait, il faut tenir compte de la forme de liaison de l'adjectif. Lorsqu'ils précèdent un nom commençant par une voyelle, certains adjectifs ont une autre forme de masculin à l'écrit **14a 14b** ou à l'oral **14c 14d**, et prononcée comme celle du féminin. Plus rarement, la forme de liaison au masculin n'est prononcée ni comme le masculin, ni comme le féminin **14e 14f.** La liaison est notée _ ➤ **XIX-3.2.2**.

14 a *un nouveau bateau, un nouvel_avion, une nouvelle voiture*
b *un beau parti, un bel_effort, une belle voiture*
c *un mauvais coup, un mauvais_avis, une mauvaise nouvelle*
d *un petit pois, un petit_enfant, une petite fille*
e *un gros bateau, un gros_arbre, une grosse voiture*
f *un grand bateau, un grand_ami, une grande maison*

En conséquence, certains adjectifs ont trois formes, à l'écrit **14a 14b** ou à l'oral **14e 14f** : masculin, féminin et masculin de liaison.

La forme de liaison de l'adjectif prénominal

La forme de liaison du masculin singulier est le plus souvent prédictible à partir de la forme simple du masculin singulier et de la forme du féminin, mais la règle est différente à l'oral et à l'écrit.
À l'écrit, la forme de liaison est presque toujours identique à celle du masculin ; les seules exceptions sont les adjectifs *beau*, *fou*, *mou*, *nouveau*, *vieux* (*bel*, *fol*, *mol*, *nouvel*, *vieil*).
À l'oral, on doit distinguer trois cas : si la forme simple du masculin se prononce avec une consonne finale, la forme de liaison est identique à celle-ci (même si la forme écrite se termine par une autre consonne), et éventuellement distincte du féminin (*un court entretien* : le *-r* se prononce mais pas le *-t* final). Si la forme simple du masculin se prononce avec une voyelle finale (même si la forme écrite se termine par une consonne), la forme de liaison est normalement identique à celle du féminin (*un petit_enfant* : le *-t* final se prononce). Elle est parfois spécifique (*un gros_arbre* : le *-s* se prononce /z/, et non pas /s/), voire manquante ; *un franc émoi* est possible à l'écrit, mais les locuteurs ne savent pas comment prononcer la séquence.

Le pluriel des adjectifs

Pour le pluriel des adjectifs, les règles sont analogues à celles des noms ➤ **IV-2.3.1** : pour la majorité des adjectifs, la forme du pluriel est obtenue en ajoutant un *-s* au masculin **15a** comme au féminin **15b**, plus rarement un *-x* au masculin **15c**.

15 a *fou / fous, grand / grands, petit / petits*
b *folle / folles, grande / grandes, petite / petites, normale / normales*
c *beau / beaux, nouveau / nouveaux*
d *loyal / loyaux, normal / normaux, national / nationaux*
e *banal / banals, naval / navals*
f *un enfant jaloux / las / roux, des enfants jaloux / las / roux*

Certains adjectifs se terminant par *-al* (*amical*, *brutal*, *génial*) ont un masculin pluriel en *-aux* **15d**, mais pas tous **15e**. Ceux qui sont invariables ont un singulier en *-s* ou *-x* **15f**.
À l'oral, le *-s* (ou *-x*) final ne s'entend pas, sauf en cas de liaison, où il est prononcé /z/ (*de grands_ enfants*) ➤ **XIX-3.2.1**.

➤ Écriture compacte de certains adjectifs (*effectif*(*s*), *seul*(*e*)) ➤ **XX-2.8.1**

2.2. Les classes sémantiques d'adjectifs

L'interprétation des adjectifs peut être considérée de plusieurs points de vue.
Ils expriment des propriétés qui relèvent de différents domaines ➤ VI-2.2.1 : par exemple, ils décrivent des qualités physiques (*grand*, *rouge*, *carré*), ou morales et intellectuelles (*gentil*, *intelligent*), une classification géographique ou sociale (*français*, *international*, *médical*, *pétrolier*), un jugement de valeur (*bizarre*, *étonnant*), une propriété de situation (*facile*, *probable*).
Dans ces domaines, ils attribuent des propriétés variées aux entités ➤ VI-2.2.2 : stables (*intelligent*) ou transitoires (*furieux*) ; gradables, c'est-à-dire modifiables par un adverbe de degré (*très grand*, *très gentil*, *très facile*), ou non (*? très carré*, *# très médical*), etc.
La propriété exprimée par l'adjectif enfin peut être indépendante du contenu du nom, comme avec les adjectifs cardinaux (*deux*, *trois*) ➤ V-5.1 ou ordinaux (*deuxième*, *troisième*) ➤ VI-5.2, ou au contraire dépendante du nom (*un petit éléphant ≠ une petite souris*) ➤ VI-2.2.3.

➤ Adjectifs négatifs (*impossible*, *malheureux*) ➤ VI-2.1.1 ➤ X-5.1

2.2.1. L'interprétation des adjectifs en fonction de leur domaine

Comme c'est le cas pour les noms ➤ IV-3.1.2 et pour les verbes ➤ II-3.3, les adjectifs se distinguent entre eux selon le domaine sémantique auquel ils se rattachent, c'est-à-dire ce dont ils parlent ➤ tableau VI-2.
Les adjectifs qui ont à voir avec des activités ou des classifications sociales sont, pour la plupart, dérivés soit de verbes, soit de noms de métiers, soit de noms géographiques ➤ VI-2.1.1.
Il faut bien entendu tenir compte de la polysémie de nombreux adjectifs (*bon*, *curieux*, *juste*) : la classification implique une simplification.

DOMAINE	ADJECTIFS	EXEMPLES
classifications sociales ou géographiques	*français*, *international*, *laitier*, *médical*, *méditerranéen*, *professoral*	*le personnel médical* *les échanges internationaux* *la population française*
comportement, état intérieur et attitude d'un humain, qualité	*adroit*, *avide*, *certain*, *convaincu*, *débonnaire*, *doué*, *généreux*, *heureux*, *intelligent*, *jaloux*, *méprisant*, *persuadé*, *talentueux*	*un mari jaloux* *un père fier de ses enfants*
évaluation de la vérité d'un message ou d'une proposition	*avéré*, *clair*, *douteux*, *faux*, *forcé*, *impossible*, *incertain*, *nécessaire*, *possible*, *probable*, *vrai*	*une histoire vraie* *Il est clair qu'il pleuvra.*
fréquence, quantité	adjectifs cardinaux (*un*, *deux*, *trois*, etc.), *nombreux*, *rare*, *fréquent*, *occasionnel*	*des visites fréquentes* *de rares passants*
jugement de valeur	*bizarre*, *époustouflant*, *étonnant*, *important*, *intéressant*, *inutile*, *magnifique*, *marginal*, *misérable*, *normal*, *regrettable*, *significatif*	*un comportement bizarre* *un résultat magnifique*
orientation d'un humain envers l'action	*attentif* (*à*), (*in*)*apte* (*à*), (*in*)*capable* (*de*), *désireux* (*de*), *disposé* (*à*), *prêt* (*à*), *susceptible* (*de*)	*un enseignant attentif à vos besoins*, *prêt à vous aider*
propriété impliquée dans une activité	*dicible*, *disponible*, *employable*, *lisible*, *racontable*, *transportable*	*un ami disponible* *un étudiant employable* *un texte lisible*
propriété d'une situation	*agréable*, *rapide*, *facile*, *inattendu*, *interdit*, *interminable*, *légal*, *possible*, *probable*	*une intervention rapide* *un succès inattendu*
qualité physique : âge, couleur, forme, gout, qualité sonore, toucher, localisation spatiale et temporelle, poids, taille, etc.	*acide*, *amer*, *âpre*, *carré*, *doux*, *fort*, *froid*, *gros*, *jeune*, *lourd*, *lumineux*, *mûr*, *ovale*, *proche*, *rouge*	*des fleurs blanches* *un homme jeune* *une table carrée* *un visage ovale*

Tableau VI-2. *Les principales classes sémantiques d'adjectifs selon leur domaine*

Prédicats adjectivaux et propriétés

D'une manière générale, un adjectif est interprété comme un *prédicat*, avec pour argument l'entité décrite par le nom modifié s'il est épithète (*un livre rouge*), ou apposé, le sujet s'il est attribut du sujet (*Le livre est rouge.*), le complément s'il est attribut du complément (*Le soleil rend la peau rouge.*).

> Ce prédicat peut prendre un argument (*beau*, *rouge*) ou deux (ou plus) (*fier de*, *proche de*, *supérieur à*). Certains linguistes distinguent propriété (pour un prédicat à un argument) et relation (pour un prédicat à plusieurs arguments). Nous ne distinguons pas les deux termes et utilisons plutôt *propriété* dans les deux cas.

2.2.2. Quelles propriétés les adjectifs expriment-ils ?

Les adjectifs descriptifs et les adjectifs subjectifs

On distingue les adjectifs descriptifs (*carré*), parfois appelés *objectifs* ou *classifiants*, et les adjectifs subjectifs (*passionnant*), ou *non classifiants*. Les premiers décrivent simplement des propriétés des entités, alors que les seconds font intervenir un locuteur. En effet, les adjectifs subjectifs supposent un jugement de valeur et relèvent de plusieurs domaines. Ils entrent dans deux constructions caractéristiques : attribut du complément avec le verbe *trouver* **16a 16b**, exclamation en *quel* + nom + adjectif **16c 16d** ➤ XII-4.3.3.

16 **a** *Je trouve cette table superbe / ton livre passionnant.* SUBJECTIF
b *# Je trouve cette table carrée.* DESCRIPTIF
c *Quelle table superbe ! Quel livre passionnant !* SUBJECTIF
d *# Quelle table carrée !* DESCRIPTIF

D’une manière générale, les adjectifs qui expriment des qualités intellectuelles et morales, des états intérieurs, des sentiments et des orientations envers l’action sont subjectifs ; en effet, ils supposent que le locuteur interprète le comportement de quelqu’un d’autre. Il en va de même, de façon générale, pour les adjectifs en *-able* ou *-ible*, qui expriment une disposition de l’objet (*lisible* pour ‘qui peut être lu’), ce qui suppose souvent un jugement plutôt qu’une propriété objective.

En dehors de ces cas, les adjectifs appartenant à un domaine donné sont pour certains descriptifs, pour d’autres subjectifs. Ainsi ceux qui décrivent des propriétés physiques des objets sont en principe descriptifs (*carré*, *haut*, *ivre*) ; mais certains, qui mettent en jeu un critère personnel, une comparaison implicite avec des entités qui servent de norme plus ou moins personnelle (*beau*, *fort*, *lumineux*), peuvent être subjectifs. Les adjectifs associés aux propriétés des messages peuvent être descriptifs (*assuré*, *avéré*, *certain*, *connu*) ou subjectifs (*douteux*, *évident*, *plausible*), de même que ceux qui sont associés aux propriétés des situations : *légal*, *interdit* sont descriptifs, et *imminent*, *inattendu*, plutôt subjectifs.

> *Les adjectifs de quantité subjectifs*
>
> Les adjectifs cardinaux sont descriptifs **17a**, mais d’autres adjectifs de quantité peuvent être subjectifs (*fréquent*, *nombreux*), dans la mesure où ils font appel à une norme **17b**. Les adjectifs comme *fréquent* supposent une norme par rapport à laquelle la quantité est appréciée : une expression comme *de fréquentes visites chez le médecin* suppose que le locuteur juge ces visites fréquentes, des visites hebdomadaires, par exemple. Il en va de même pour un adverbe de quantité comme *beaucoup* ➤ V-5.4.2.
>
> **17** **a** *# Quels trois étudiants !*
> **b** *Quels appels nombreux !*

La limite entre la description et le jugement de valeur n’est pas étanche : de nombreux adjectifs sont mixtes, c’est-à-dire qu’ils peuvent s’employer pour décrire (objectivement) le monde ou pour évaluer (subjectivement) une qualité. L’interprétation peut dépendre du contexte **18a 18b**, mais aussi du nom modifié **18c 18d**.

18 **a** *Jules, je le trouve vieux.*
b *? Je trouve cette maison vieille.*
c *Je trouve ses joues rouges !*
d *# Je trouve cette voiture rouge !*

L’interprétation peut aussi dépendre de la place de l’adjectif épithète, la position avant le nom favorisant l’interprétation subjective, parfois dans un domaine différent. On distingue ainsi *une grande dame*, *une petite dame* (jugée telle pour toutes sortes de raisons) d’*une dame grande* ou *petite* (par la taille, ce qui est plus objectif) ➤ XVII-4.1.1. Il est donc difficile de distinguer les adjectifs en tant que tels ; on a plutôt des types d’emploi privilégiés et même les adjectifs de mesure physique n’échappent pas tout à fait au

jugement de valeur : *une maison ronde* (descriptif) contraste avec *une joue ronde* (plutôt subjectif), et *une table carrée* (descriptif) avec *un visage carré* (plutôt subjectif).

Les adjectifs expriment des propriétés stables ou transitoires

Certains adjectifs décrivent des états stables ou permanents (*intelligent*, *ovale*) **19a 19b** ; d'autres, des états épisodiques ou transitoires (*furieux*, *chaud*) **19c 19d**. Certains adjectifs de sens proche se différencient sur ce point : *content* (ou *mécontent*) décrit un état temporaire, tandis que *heureux* (ou *malheureux*) peut décrire un état stable. Il existe parfois deux adjectifs construits sur la même base pour une seule propriété, selon qu'elle est donnée pour transitoire ou stable : *maladif* (stable) s'oppose à *malade* (transitoire). Mais généralement, l'interprétation de l'adjectif dépend du contexte. En **19e**, **19f**, **19g** et **19h**, ce sont les ajouts qui indiquent si la propriété s'applique de manière stable ou transitoire.

19 **a** *Lise est intelligente.* STABLE
b *Le plat est ovale.* STABLE
c *Jules est furieux / hilare / pensif / songeur.* TRANSITOIRE
d *Le plat est chaud.* TRANSITOIRE
e *Jules est aimable / pâle de nature.* STABLE
f *Le terrain est humide en permanence.* STABLE
g *Jules était vraiment aimable / pâle hier au soir.* TRANSITOIRE
h *Le terrain est humide ces jours-ci.* TRANSITOIRE

Parmi les adjectifs qui décrivent des propriétés transitoires, certains peuvent recevoir une interprétation évènementielle, et sont modifiables par des adverbiaux de fréquence (*plusieurs fois*, *souvent*) **20** > XI-4.3.

20 **a** *Souvent malade, Jules risquait de perdre son travail.*
b *Plusieurs fois absente, Julie craignait pour son poste.*

Certains contextes favorisent une interprétation transitoire. Lorsqu'un sujet indéfini est interprété comme une partie d'un ensemble identifié, l'adjectif attribut doit avoir une interprétation transitoire : **21a** signifie qu'une partie des étudiants sont malades ou absents. **21b** est difficile car *blonds* ou *intelligents* renvoie à une propriété permanente > V-4.2.1. De la même façon, les constructions où l'adjectif attribut du complément est introduit par *de* sont réservées aux adjectifs associés à une propriété transitoire **21c 21d** > VI-4.3.2.

21 **a** *Des étudiants sont absents / malades.*
b *# Des étudiants sont blonds / intelligents.*
c *Il y a un étudiant d'absent / de malade.*
d *# Il y a un étudiant de blond / d'intelligent.*

> *Autres constructions favorisant l'interprétation transitoire de l'adjectif*
>
> L'ajout d'*une fois* **22a** entraine aussi une interprétation transitoire et **22b** est étrange, car la propriété d'intelligence est conçue comme stable.
> De même, la construction causale en *avec* suivi d'un syntagme nominal et d'un complément adjectival demande un adjectif transitoire **22c** > XIV-3.2.1. Ainsi, **22d** est difficilement interprétable, sauf si l'on imagine que Paul s'est teint les cheveux et que la réunion n'était accessible qu'aux bruns. *Blond* est alors interprété comme une propriété transitoire.
>
> **22** **a** *Une fois sûr de ma venue, Jules s'est montré charmant.*
> **b** *? Une fois intelligent, Jules s'est montré charmant.*
> **c** *Avec Paul malade, on n'est pas venus à la réunion.*
> **d** *? Avec Paul blond, on n'est pas venus à la réunion.*

Quels adjectifs expriment des propriétés gradables ?

La plupart des adjectifs sont associés à une propriété gradable, c'est-à-dire qui peut varier sur une échelle de degrés > XV-2.3.2 : une fenêtre est plus ou moins ouverte à un moment donné, un écrivain est plus ou moins célèbre. On les appelle *adjectifs gradables*.
Les adjectifs gradables peuvent être modifiés par un adverbe de degré (*assez*, *moins*, *peu*, *plus*, *très*) **23a 23b** > VI-3.4.1 > VIII-7.1. Ils entrent dans une construction comparative de degré **23c** > XV-2.1 et une exclamative de degré **23d** > XII-4.4.3.

23 **a** *un enfant très grand et très beau*
b *une classe assez tranquille*
c *une question plus facile qu'une autre*
d *Comme cette question est facile !*

Les adjectifs qui comportent en eux-mêmes l'expression d'un degré extrême, qu'ils soient dévalorisants (*inexistant*, *minuscule*, *nul*) ou valorisants (*divin*, *essentiel*, *excellent*, *parfait*, *sublime*), sont incompatibles avec *très* **24**.

24 **a** *# L'ambiance est très inexistante.*
b *# Le président nous a fait un discours très savantissime.*
c *# Ce chant est très divin.*

> *Les adjectifs comparatifs*
>
> Les adjectifs comparatifs (*meilleur*, *moindre*, *pire*) excluent tous les adverbes de degré **25a** **25b** ➤ XV-2.1.1. Les adjectifs *inférieur* et *supérieur*, qui supposent une comparaison, même s'ils ne peuvent être suivis de *que* (*supérieur à vous*/* *que vous*), refusent eux aussi les adverbes de comparaison **25c**, ainsi que *complètement*. En revanche, ils admettent *très* **25d**, qui accentue la distance entre les deux entités mesurées.
>
> **25** **a** *# Ce gâteau est très meilleur que l'autre.*
> **b** *# Ce gâteau est complètement meilleur que l'autre.*
> **c** *# Cette situation présente des inconvénients plus supérieurs aux avantages.*
> **d** *Cette situation présente des inconvénients très supérieurs aux avantages.*

Ne sont pas gradables non plus les adjectifs qui expriment des propriétés entièrement vraies, ou entièrement fausses, comme certaines propriétés mathématiques (*isocèle*, *pair*, *rectangulaire*) **26a** **26b** **26c** **26d**, juridiques (*célibataire*, *veuf*) **26e** **26f**, ou comme certains états des êtres animés (*enceinte*, *mort*, *vivant*).

26 **a** *# Cette table est très rectangulaire.*
b *? Cette table est complètement rectangulaire.*
c *# Ce nombre est très pair.*
d *# Ce nombre est complètement pair.*
e *# Luc est très veuf.*
f *# Luc est complètement/à moitié veuf.*

➤ Adjectifs de couleur et adverbes de degré (*un ciel très bleu*) ➤ VI-2.3.2

> *L'emploi gradable d'adjectifs non gradables*
>
> Même parmi les adjectifs géométriques, certains comme *rond* et *droit*, employés hors des contextes mathématiques, sont gradables **27a** **27b**. Les emplois métaphoriques **27c** **27e** ou métalinguistiques **27d** permettent certaines modifications de degré. Ainsi, pour les emplois métaphoriques, *carré* pour 'entier dans ses jugements', *droit* pour 'honnête', *fermé* pour 'sélectif'. Les emplois métalinguistiques **27d** font intervenir deux adjectifs, et concernent le caractère approprié de l'un ou de l'autre : 'il est aussi vrai de dire qu'il est excellent que de dire qu'il est splendide'. Les adjectifs *enceinte*, *mort*, *vivant* sont gradables dans des usages métaphoriques (*vivant* pour 'plein de vie', *mort* pour 'épuisé') **27e**, ou lorsque l'adjectif est associé à une période (*mort* pour 'dans un état proche de la mort', *enceinte* pour 'avancée dans la grossesse') **27f** **27g**.
>
> **27** **a** *Julie a des joues très rondes.*
> **b** *Attention à ne pas t'emballer : c'est une route très droite.*
> **c** *un garçon très carré, une fille très droite, un club très fermé*
> **d** *Ton gâteau est aussi excellent que splendide.*
> **e** *Cet enfant est complètement mort de fatigue.*
> **f** *Oui, il est mort, complètement mort.*
> **g** *Elle est complètement enceinte.*
>
> *Adjectifs gradables et échelles de degrés*
>
> On distingue plusieurs classes d'adjectifs en fonction de l'échelle de degrés qui leur est associée ➤ XV-2.3.2 : celle-ci peut être ouverte (sans degré maximal ni minimal), ou fermée (comportant un degré maximal ou minimal). Les premiers (*beau*, *facile*, *tranquille*) sont modifiés par *très* et les adverbes comparatifs **23**. Les adjectifs associés à un degré maximal (*fermé*, *pur*, *plein*, *justifié*, *sec*) n'entrent ni dans la comparative, ni dans l'exclamative de degré **28a** **28b**, quand ils sont employés au sens strict.

28 **a** ? *Ma cicatrice à la jambe est plus fermée que celle que j'ai au bras.*
b # *Sa cicatrice, ce qu'elle est fermée !*
c *L'air qu'on respire le matin est plus pur que celui qu'on respire le soir.*
d *Que l'air est pur à la montagne !*

Ils peuvent entrer dans une construction comparative et dans une phrase exclamative s'ils sont employés dans un sens étendu **28c 28d**. De plus, ces adjectifs sont compatibles avec *à moitié*, *complètement*, *totalement*, etc., qui sont un cas particulier d'adverbes de degré, dits *adverbes de complétude* ➤ **VIII-7.2.3** : ces adverbes ne modifient pas les adjectifs associés à une échelle ouverte **29a**, mais modifient ceux associés à une échelle fermée **29b**.

29 **a** # *une maison à moitié grande*, ? *une maison complètement belle*
b *une poubelle complètement vide*, *une boite à moitié fermée*

Enfin, les adjectifs associés à un degré minimal (*apprécié*, *discuté*, *impur*) sont compatibles avec la construction comparative et l'exclamative de degré **30a 30b**. De même, les adjectifs subjectifs **30c 30d 30e**, qui mettent en jeu une norme pouvant varier selon les locuteurs (la même personne peut être riche ou non suivant les critères des locuteurs), admettent les adverbes et l'exclamative de degré.

30 **a** *Ce mélange est plus impur que celui-ci.*
b *Qu'est-ce que ce mélange est impur !*
c *Paul est plus riche* | *pauvre que Marie.*
d *Ce qu'il est riche* | *pauvre, Paul !*
e *Paul, il est si riche* | *pauvre !*

Les adjectifs indiquant un degré extrême (*catastrophique*, *divin*, *génial*, *incroyable*, *inexistant*, *merveilleux*) n'acceptent pas *très* **24** mais peuvent être modifiés par un adverbe de complétude renforçant le degré **31a 31b**. Pour certains locuteurs, ils peuvent entrer dans des comparatives **31c** ou des exclamatives **31d**.

31 **a** *L'ambiance était totalement inexistante.*
b *Ce chant est complètement divin.*
c % *La réforme de l'Université est moins catastrophique que celle de l'hôpital.*
d % *Comme cette réforme est catastrophique !*

On distingue donc deux sortes d'adjectifs gradables : ceux qui sont associés à une échelle de degrés ouverte (*beau*) ou fermée avec un degré minimal (*impur*) peuvent être modifiés par un adverbe comparatif (*plus*, *moins*) ; ceux qui sont associés à une échelle fermée avec un degré maximal (*fermé*) peuvent être modifiés par un adverbe de complétude (*complètement*, *à moitié*). Certains adjectifs (*tranquille*, *sale*) sont compatibles avec les deux.

2.2.3. L'interprétation de l'adjectif en interaction avec le nom

Les adjectifs se distinguent selon leur interaction avec le nom :
- les adjectifs qualificatifs sont dits *intersectifs* (*méchant*, *rouge*) lorsqu'ils expriment une propriété de l'entité qui est indépendante de celle du nom (*un garçon méchant*, *une robe rouge*), et *subsectifs* lorsqu'ils mettent en jeu une valeur standard qui dépend du nom (*un petit éléphant* ≠ *une petite souris*) ;
- les adjectifs relationnels (*fromager*, *présidentiel*) expriment une relation entre le nom modifié et celui dont l'adjectif est dérivé (*l'élection présidentielle*, *la production fromagère*) ➤ **VI-5.1** ;
- les adjectifs d'adéquation (*ancien*, *faux*, *futur*) mettent en cause le caractère approprié du nom pour désigner l'objet ou l'individu considéré (*un ancien directeur*, *un faux passeport*) ➤ **VI-5.3**.

Les adjectifs qualificatifs

Dans la majorité des cas, le prédicat adjectival s'applique à la même entité que le nom, et lui ajoute une propriété. Ainsi, **32a** et **32b** disent que l'objet est un livre et qu'il est intéressant ; **32c** dit qu'une situation peut être décrite par *un échec au baccalauréat* et qu'elle est peu fréquente. On dit que ces adjectifs sont *intersectifs* : un *livre intéressant* est un objet qui fait partie de l'ensemble des livres et de l'ensemble des choses intéressantes, chaque ensemble pouvant être défini indépendamment de l'autre.

32 **a** *Ce livre est intéressant.*
b *J'ai lu un livre intéressant.*
c *Un échec au baccalauréat est peu fréquent.*

Certains adjectifs, comme *épais*, *étroit*, *grand*, *haut* **33a 33b**, sont dits *subsectifs* et font référence à un sous-ensemble de celui dénoté par le nom. Ils expriment une propriété qui n'est pas définie de façon indépendante mais qui dépend du nom, car ils supposent une norme ou une valeur standard qui est fonction de ce que le nom décrit. Alors que le vert d'une automobile et celui d'une prairie peuvent être jugés à la même aune, la grandeur d'une fourmi n'a rien à voir avec celle d'une maison, pas plus que l'épaisseur d'un mur n'a à voir avec celle d'un papier **33a**. Il s'agit dans ces cas d'une grandeur et d'une épaisseur relatives : telle fourmi est grande 'pour une fourmi', et l'on sait bien à l'inverse qu'un petit éléphant est un grand animal.

33 **a** *une petite fourmi*, *une petite maison*, *un petit éléphant*, *un papier épais*, *un mur épais*
b *une grande fourmi*, *une grande maison*, *un grand éléphant*

L'interprétation de l'adjectif subsectif fait intervenir une norme associée à l'usage du nom lui-même. Ainsi, l'adjectif ne peut pas définir par lui-même un ensemble d'entités (*les choses grandes*, *les choses petites*), mais seulement un sous-ensemble de celui défini par le nom : les petites fourmis constituent un sous-ensemble de fourmis.

> Un bon danseur
>
> Un cas particulier d'adjectif subsectif apparait dans des expressions (*bon danseur*, *méchant orateur*, *père passionné*, *fils indifférent*, *médecin attentif*) qui décrivent un sous-ensemble de l'ensemble décrit par le nom, sans rapport avec un ensemble d'individus bons, méchants, etc., par ailleurs. Les noms décrivent un individu selon un certain point de vue, dans une certaine activité. Un *bon danseur* n'est pas à la fois bon et danseur, mais bon dans son activité de danse. Ainsi, les phrases de **34** ne sont pas contradictoires.
>
> **34** **a** *Paul est bon danseur, mais médecin médiocre.*
> **b** *Paul est un père passionné et un fils indifférent.*

La classe des adjectifs relationnels

D'autres adjectifs (*fromager*, *hospitalier*, *municipal*, *présidentiel*, *professoral*, *viticole*), formés sur un nom, ne s'appliquent pas non plus à une entité indépendamment du nom. Ils signifient 'qui a à voir avec le fromage, l'hôpital, etc.' et plus généralement avec l'entité décrite par le nom dont ils sont dérivés **35a 35b**. Ainsi, ils expriment une relation entre deux entités, d'où leur nom de *relationnels*, même si cette relation peut être vague ➤ VI-5.1.2.

35 **a** *la production fromagère, des spécialités fromagères*
b *un médecin hospitalier, les bâtiments hospitaliers*
c #*une production très fromagère*, #*un médecin très hospitalier*

La relation peut être équivalente à un complément en *de* (*la production de fromage*, *les bâtiments des hopitaux*), mais elle reste souvent difficile à préciser : *un plan européen* est 'fait par l'Europe', 'pour l'Europe', ou 'en Europe'. Les adjectifs relationnels ne sont pas gradables ➤ VI-2.2.2 dans leur emploi strictement relationnel **35c**.

La classe des adjectifs d'adéquation

Certains adjectifs servent à modifier le contenu du nom (*mon futur gendre*, *un vrai bonheur*). Il en va ainsi des adjectifs dits *d'adéquation*, parfois appelés *temporels* ou *modaux* **36a 36b**, qui mettent en cause l'adéquation du nom pour décrire l'entité ➤ VI-5.3.

36 **a** *un supposé médecin, mon futur gendre, un ancien coffre de marin*
b *un pur mensonge, du racisme pur, un vrai bonheur, un vague colloque*

Si quelqu'un est un *supposé médecin* ou un *futur gendre*, ce n'est donc pas un médecin ni un gendre dans la situation décrite par la phrase, tout comme *un ancien coffre de marin* dévolu par exemple au rangement du linge n'est plus un coffre de marin **36a**. L'adjectif suppose en fait la prise en compte d'autres situations, supposées, futures ou passées.

En **36b**, le locuteur s'interroge sur la validité du nom, suggérant soit que l'entité décrite remplit bien les conditions attendues (un *pur mensonge* est une déclaration qui a les propriétés prototypiques du mensonge), soit au contraire qu'elle les remplit approximativement (un *vague colloque* est une réunion qui a quelque ressemblance avec un colloque).

2.3. Les adjectifs de couleur

Les adjectifs de couleur (*blanc*, *bleu*, *rouge*) sont des adjectifs qualificatifs, parfois dérivés de nom (*orange*, *marron*). En général, ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils modifient (*un rosier blanc*, *une rose blanche*, *des rosiers blancs*, *des roses blanches*).
Ils restent invariables, au masculin singulier, si ce sont des adjectifs composés (*des robes bleu-vert*). Si le terme de couleur est modifié par un nom (*des robes rouge cerise*, *des pulls jaune citron*) ou par un adjectif (*des robes rouge vif*, *des pulls vert foncé*), il ne s'accorde pas, mais il s'agit alors d'un nom (*d'un rouge cerise*, *d'un rouge vif*).
Peuvent rester invariables ceux qui sont coordonnés, s'ils expriment une coexistence de couleurs (*des drapeaux blanc et rouge*, chaque drapeau étant à la fois blanc et rouge) ➤ XVI-5.2.1.
De manière générale, ils se combinent difficilement avec un adverbe de degré (? *une voiture très bleue*) sauf emplois métaphoriques (*un vieillard très vert*) ou avec certains noms (*des joues bien roses*).
Du point de vue syntaxique, ils peuvent être :
– épithètes ➤ VI-4.1, en général après le nom (*une rose blanche*, *un tableau noir*) ;
– attribut ➤ VI-4.3 (*Cette rose est blanche. Je trouve le ciel bien gris.*).

2.3.1. Les propriétés morphologiques des adjectifs de couleur

La formation des adjectifs de couleur

Les adjectifs de couleur peuvent être des formes de base (*blanc*, *bleu*, *rouge*, *noir*), des dérivés de verbe (*verdoyant*), d'adjectif (*rougeâtre*, *blondasse*) ou de nom (*rose*, *marron*), ou bien des adjectifs composés (*bleu-vert*).
Le suffixe *-âtre* s'accompagne d'un effet d'approximation (*blanchâtre*, *rougeâtre*, *verdâtre*), parfois dépréciatif (*une robe verdâtre*), et le suffixe *-asse* d'un effet de dépréciation (*blondasse*, *jaunasse*) ➤ VI-2.1.1.

> *Le changement de sens des adjectifs de couleur*
>
> Précédés de préfixes (*infrarouge*, *ultraviolet*), ils perdent généralement leur sens de couleur. Il en va de même lorsqu'ils entrent dans des expressions nominales figées comme *roman noir* ('roman policier'), *quartier rouge* ('quartier de prostitution'), *voiture verte* ('voiture non polluante').

L'accord des adjectifs de couleur

L'adjectif de couleur s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il modifie **37a**, avec le nom sujet **37b** ou complément **37c** si l'adjectif est attribut du sujet ou du complément.

37 **a** *une robe blanche, des robes vertes*
b *Ces robes sont rouges.*
c *Je trouve cette porte bien grise.*
d *des drapeaux bleus et rouges*
e *des drapeaux bleu et rouge*

Toutefois, dans le cas d'adjectifs coordonnés modifiant un nom pluriel, les adjectifs ne s'accordent pas toujours en nombre avec le nom selon la norme : ils s'accordent si chaque objet est soit d'une couleur, soit de l'autre ; ainsi, **37d** dit qu'il y a des drapeaux rouges et des drapeaux bleus ; en revanche, ils ne s'accordent pas si chaque objet comporte les deux couleurs à la fois ; ainsi, en **37e**, on comprend que chaque drapeau comporte à la fois du bleu et du rouge ➤ XVI-5.2.1.

➤ Accord de l'adjectif attribut avec le pronom personnel (*Vous êtes blanc/blanche/blancs/blanches.*) ➤ III-3.2.4 ➤ VI-4.3.1

L'accord des adjectifs de couleur dérivés de nom

De nombreux termes de couleur sont empruntés à des noms : noms de métaux (*or*), de fleurs (*rose*), de fruits (*orange*), de pierres précieuses (*émeraude*). À cet égard, l'accord est un test du passage à la catégorie *adjectif*. C'est ainsi que certains adjectifs dérivés sont devenus variables en nombre et ne sont plus sentis comme liés au nom (*écarlate*, *fauve*, *mauve*, *pourpre*, *rose*) **38a**. Mais d'autres restent invariables (*crème*, *émeraude*, *noisette*, *or*, *prune*) **38b** : on les analysera comme des noms épithètes ➤ IV-5.5.1.

38 **a** *des fleurs écarlates, des joues roses*
b *des robes crème, des yeux noisette*
c *Deux yeux marrons, incisifs, une chevelure grise rejetée en arrière en ondulations souples.* (Paysan, 1966)
d […] *des yeux marron, ardents et malicieux* […]. (Rheims, 1987)
e *Elle est blanche avec des zébrures marron.* (Tournier, 1967)
f *En centre ville, le stationnement en zones vertes et oranges est payant* […]. (*liligo.fr*, consulté en sept. 2018)

Pour quelques autres adjectifs (*orange*, *marron*), l'usage est variable **38d 38e 38f**, ce qui reflète une catégorisation instable : ils sont perçus comme noms ou comme adjectifs, selon les locuteurs.

> *Les termes de couleur avec article : nom ou adjectif ?*
>
> Comme d'autres adjectifs, les adjectifs de couleur précédés d'un déterminant peuvent donner lieu à un syntagme nominal sans nom ➤ IV-7. Bien qu'appartenant à un SN, il s'agit d'un adjectif, qui varie en genre et en nombre avec le référent **39a 39b**. En revanche, les termes désignant une couleur sont des noms de genre fixe, masculin, généralement singulier **39c**.
>
> **39** **a** *Parmi ces pommes, je voudrais une verte.*
> **b** *Parmi ces crayons, je préfère les bleus.*
> **c** *le rouge, le vert, le jaune*
>
> *Les termes de couleur modifiés : adjectif ou nom ?*
>
> Les termes de couleur comme *rouge* ou *jaune* modifiés par un nom d'objet concret **40a**, par un nom propre (*rouge Titien*) ➤ IV-4.4.2, ou par un adjectif de nuance **40b** sont invariables **40c 40e**.
> Nous les analysons comme des noms plutôt que comme des adjectifs, avec la paraphrase en d'*un* + nom **40d**. Comme les adjectifs de couleur, ces noms peuvent être épithètes **40c** ➤ IV-5.5.1 ou attributs sans déterminant **40e**.
>
> **40** **a** *rouge cerise, vert jade, vert prairie, jaune coquille d'œuf*
> **b** *jaune pâle, rouge clair, vert vif, vert foncé, bleu sombre*
> **c** *des robes* [*vert vif*], *des pulls* [*rouge cerise*]
> **d** *des robes* [*d'un vert vif*] / [*d'un rouge cerise*]
> **e** *Ta robe est* [*vert pâle ou vert prairie*] *?*
>
> ➤ Expressions *être d'un bête*, avec *bête* analysé comme nom ➤ IV-7.1.2

L'accord des adjectifs de couleur composés

Les adjectifs de couleur composés, écrits avec un trait d'union ➤ XX-2.3, sont invariables. Si les deux couleurs sont ressenties comme proches (*bleu-vert*, *gris-vert*, *rose-orange*), l'adjectif décrit une couleur intermédiaire entre les deux **41a**. Si elles sont très différentes (*blanc-noir*), l'adjectif composé décrit leur coexistence immédiate dans le référent **41b**. Si plus de deux adjectifs sont concernés, il s'agit de plusieurs couleurs coexistantes **41c**.

41 **a** *des yeux bleu-vert, un ciel gris-vert*
b *Tel l'homme à brusque révolution, à soudain revirement – l'homme blanc-noir, qu'Huizinga nous assure être, par excellence, l'homme de la fin du Moyen Âge* […]. (Febvre, 1952)
c *un drapeau bleu-blanc-rouge, une décoration vert-jaune-ivoire*

2.3.2. Les ajouts de degré et les compléments des adjectifs de couleur

Les adverbes de degré et les adjectifs de couleur

Les adjectifs de couleur se combinent difficilement avec un adverbe de degré (*moins*, *plus*, *très*, *trop*) **42a 42b** ➤ VIII-7.1, sauf emplois métaphoriques : en **42c**, *nuit blanche* signifie 'sans sommeil' ; en **42d**, *vert* signifie 'jeune'. Bien qu'on parle de l'intensité d'une couleur, et que cette propriété soit physiquement mesurable, on préfère souvent, pour distinguer des nuances de rouge, par exemple, parler de *rouge pâle* ou de *rouge vif*.

42 **a** ? *Cette robe est très rouge.*
b ? *Jules a une voiture très bleue.*
c *J'ai passé une nuit plus blanche que la tienne.*
d *un vieillard très vert*

Si le nom est typiquement associé à une couleur donnée, l'adjectif est plus facilement gradable **43a 43b** car on a un standard de comparaison : *un ciel très bleu* signifie 'un ciel d'un bleu plus intense que d'habitude', *une prairie très verte*, 'd'un vert plus vif que d'habitude'.
De même, à certains noms correspond une couleur plus ou moins codifiée : pour un visage, le rouge indique la colère, la fièvre ou l'excès sportif ; pour des joues, le rose indique la bonne santé ; pour le linge, le blanc indique la propreté, etc. L'adverbe de degré est alors tout à fait naturel **43c 43d**. En revanche, avec une voiture ou une robe, il n'y a pas de couleur typiquement associée et pas de standard de comparaison ; dès lors les adverbes en question sont peu acceptables **42a 42b**.

43 **a** *Le ciel est plus bleu qu'hier.*
b *La prairie est plus verte qu'en février.*
c *Jules a le visage très rouge.*
d *Ce linge est très blanc.*

Les compléments des adjectifs de couleur

La plupart des adjectifs de couleur n'ont pas de complément ➤ VI-3.1. Certains peuvent toutefois être suivis d'un syntagme prépositionnel **44a**, ou d'un infinitif **44b 44c**. Ces compléments indiquent la cause et permettent parfois la pronominalisation par *en* **44d**.

44 **a** *vert de rage, bleu de froid, blanc de peur, rouge de honte, rouge de colère, noir de suie, noir de poussière, rose de plaisir*
b *Paul est rouge d'avoir couru.*
c *Mes mains sont noires d'avoir remué la terre.*
d *Mes mains en sont noires, d'avoir remué la terre.*

2.3.3. La fonction syntaxique et l'interprétation des adjectifs de couleur

Comme de nombreux autres adjectifs, les adjectifs de couleur peuvent être épithètes **45a** ou attributs du sujet ou du complément **45b**. Ils peuvent être coordonnés entre eux ou avec un autre adjectif qualificatif **45c**. Ils font partie des adjectifs qualificatifs : ils ajoutent une propriété, ou qualité, au référent du nom.

45 **a** *Tu me donnes le livre bleu ?*
b *Cette robe est bleue mais je la vois noire.*
c *un pull noir et blanc, un pull noir et trop grand*

Les adjectifs de couleur sont généralement *intersectifs* ➤ VI-2.2.3 : le référent du syntagme nominal appartient à l'intersection des deux ensembles correspondant l'un au nom et l'autre à l'adjectif. *Le livre bleu* désigne un objet qui appartient à l'ensemble des livres et à celui des objets bleus.
Les adjectifs de couleur ont par ailleurs de nombreux emplois métaphoriques (*des idées noires*, *une peur bleue*) et entrent dans de nombreuses expressions figées (*voir la vie en rose*) et noms agglomérés (*carte bleue*) ➤ IV-2.1.2.

2.4. Les classes syntaxiques d'adjectifs

Les adjectifs se divisent en classes syntaxiques selon leur complément :
- certains n'ont pas de complément (*beau*, *grand*, *rond*) ;
- certains ont un complément prépositionnel (*proche de son travail*), infinitif (*fier d'avoir réussi*) ou subordonné (*content que tout soit fini*) ;
- plus rarement, certains ont deux compléments (*reconnaissant à Luc de son aide*).

Ils se distinguent aussi selon leur fonction syntaxique :
- quasiment tous peuvent être épithètes, avant (*une belle table*, *un futur ministre*) ou après le nom (*une fleur rouge*, *la production pétrolière*) ;
- les adjectifs qualificatifs peuvent être attributs, mais les autres le sont difficilement (*# leur production est pétrolière*, *# ce ministre est futur*).

Ils se distinguent enfin selon le type de sujet qu'ils autorisent quand ils sont attributs :
– un syntagme nominal (*Cette voiture est rouge.*) ;
– un infinitif (*Partir demain est impossible.*) ;
– une subordonnée (*Qu'il pleuve demain est probable.*).

2.4.1. Les adjectifs et leurs compléments

Les adjectifs sans complément

Beaucoup d'adjectifs sont sans complément, en particulier ceux qui décrivent des propriétés physiques des objets : ils concernent la dimension (*grand*, *moyen*), l'âge (*jeune*, *vieux*), la couleur (*bleu*, *noir*) ➤ **VI-2.3**, la forme (*carré*, *rond*) ➤ **VI-2.2.1**. C'est le cas aussi des adjectifs relationnels (*français*, *laitier*) ➤ **VI-5.1** et d'adéquation (*une ancienne auberge*) ➤ **VI-5.3**.

Les adjectifs à complément prépositionnel

Certains adjectifs admettent un complément prépositionnel introduit par *de* **46a**, *à* **46b** ou une autre préposition **46c** ➤ **VI-3.1**.

46 **a** *Il est fier* [*de son fils*].
b *Elle est attentive* [*à tous*].
c *Ce logiciel est compatible* [*avec mon ordinateur*].

PRÉPOSITION	ADJECTIFS	EXEMPLES
à	*apte, attentif, favorable, égal, hostile, indifférent, identique, parallèle, prêt, propre, semblable*	*Il est favorable* [*à la réforme*]. *Cette droite est parallèle* [*à ce segment*].
de	*absent, amoureux, certain, content, déçu, différent, distant, envieux, fier, heureux, navré, satisfait, sûr*	*Il est amoureux* [*de sa cousine*]. *Elle est contente* [*d'être arrivée*].
autre préposition	*acceptable* (*par*), *bon* (*en*), *compatible* (*avec*), *compréhensible* (*par*), *faible* (*en*), *furieux* (*contre*), *important* (*pour*), *quitte* (*envers*), *reconnaissant* (*envers*)	*La leçon doit être compréhensible* [*par tous*]. *Il est quitte* [*envers ses créditeurs*].

Tableau VI-3. *Exemples d'adjectifs à complément prépositionnel*

Tel est un adjectif exceptionnel qui prend un complément nominal (*tel un ours*) ➤ **V-5.2.3**.

➤ Adjectifs symétriques (*égal à*, *proche de*) ➤ **VI-5.2.4**

> *Les compléments des adjectifs en* -able *ou* -ible
>
> Malgré une certaine proximité sémantique avec les participes passifs ➤ **VI-2.1.1**, la plupart des adjectifs en *-able* tolèrent difficilement un complément en *par* : **47a 47b** sont d'acceptabilité variable. Quand le verbe actif correspondant a, outre son complément direct, un complément en *à* (*montrer quelque chose à quelqu'un*), ce dernier peut se maintenir après l'adjectif **47c**. Mais il se peut aussi qu'un complément en *à* après l'adjectif en *-able* ne corresponde pas à un complément du verbe mais à son sujet, comme en **47d**, d'acceptabilité variable, où la phrase active correspondante serait *Les enfants peuvent accéder à ce film* / *supporter ce film*.
>
> **47** **a** % *une émission regardable* [*par tous les publics*]
> **b** % *C'est balayable* [*par le personnel*].
> **c** *Ce film n'est pas montrable* [*à des enfants*].
> **d** % *Ce film est accessible* / *supportable* [*aux enfants*].

Quelques adjectifs (*reconnaissant*, *supérieur*) admettent un deuxième complément, prépositionnel **48a 48b** ou infinitif **48c**.

48 **a** *Luc est supérieur* [*à Léa*] [*en géographie*].
b *Luc est reconnaissant* [*à Léa*] [*de son aide*].
c *Luc est reconnaissant* [*à Léa*] [*de l'avoir aidé*].

Les adjectifs à complément infinitif

Certains adjectifs admettent également un complément infinitif ou encore une subordonnée complétive ➤ **VI-3.2** ➤ **tableau VI-4** ➤ **tableau VI-6**.

49 **a** *Paul est sûr [d'avoir raison].*
b *Paul est prêt [à partir].*
c *un garçon prêt [à partir]*
d *une fille contente [de venir]*
e *Ce livre est difficile [à lire].*

L'infinitif est introduit par *de* **49a** ou par *à* **49b**. Son sujet implicite est le sujet du verbe attributif **49a 49b** ou le nom modifié si l'adjectif est épithète **49c 49d**.

Les adjectifs de type *difficile*, *facile*, *long*, etc., constituent un cas particulier ➤ **VI-3.3.3** : leur complément infinitif, introduit par *à*, est incomplet ; dans ce cas, le sujet du verbe attributif (*ce livre* en **49e**) correspond au complément manquant de l'infinitif, et **49e** signifie ‘il est difficile de lire ce livre'.

Les adjectifs *censé*, *dit*, *présumé*, *réputé* et *supposé*, issus de participes passifs, prennent un infinitif sans introducteur **50**.

50 **a** *Paul est censé [dormir ici].*
b *Paul est présumé [venir demain].*

COMPLÉMENT	EXEMPLES
infinitif : *censé, dit, présumé, réputé, supposé*	*Paul est censé [dormir ici].* *Paul est présumé [venir demain].*
infinitif introduit par *à* : *apte, attentif, difficile, facile, enclin, long, prêt, prompt, rapide*	*Paul est prêt [à vous aider].* *un livre facile [à lire]* *% Paul a été rapide [à réagir].* *un résultat propre [à vous réconforter]*
infinitif introduit par *de* : *adroit, certain, content, déçu, désireux, fier, fou, idiot, habile, heureux, honteux, malin, navré, ravi, satisfait, susceptible, sûr*	*Paul est content [d'avoir réussi].* *Paul est malin [de vous aider].* *Paul est susceptible [de vous aider].*
complétive en *à ce que* : *déterminé, disposé, enclin, prêt, résolu*	*Paul est prêt [à ce que tu reviennes].* *Paul est déterminé [à ce que la situation change].*
complétive en *de ce que* : *content, désespéré, fier, furieux, heureux, ravi, satisfait*	*Paul est ravi [de ce que la date soit repoussée].*
complétive en *que* : *certain, content, désireux, fier, heureux, honteux, ravi, satisfait, sûr*	*Paul est fier [qu'on l'ait choisi].* *Paul est certain [qu'on le choisira].*

Tableau VI-4. *Les infinitifs et les subordonnées compléments d'adjectif*

Les adjectifs à complétive

La complétive est à l'indicatif **51a** ou au subjonctif **51b 51c 51d**, introduite par *que* **51a 51b**, plus rarement par *à ce que* **51c** ou *de ce que* **51d**, en fonction de la classe de l'adjectif ➤ **VI-3.2.2**.

51 **a** *Paul est convaincu [que nous devons partir].*
b *Paul est content [qu'on l'ait choisi].*
c *Paul est prêt [à ce que vous veniez].*
d *Paul est désespéré [de ce que le chômage ait ainsi augmenté].*

Certains adjectifs admettent comme complément une subordonnée exclamative **52a 52b** ➤ **XII-4.5.2** ou interrogative **52c** ➤ **XII-3.2.3**.

52 **a** *C'est étonnant [comme elle court vite].*
b *Je trouve ça étonnant [comme elle court vite].*
c *C'est encore incertain [si elle doit venir ou non].*

Les adjectifs à complément obligatoire

La plupart du temps, le complément de l'adjectif est facultatif, mais il peut être obligatoire avec des adjectifs tels que *désireux* ou *passible* **53a 53b 53c 53d** ➤ VI-3.1. Parfois, un même adjectif a deux sens sensiblement différents, selon qu'il est employé seul ou avec un complément : en **53e**, *capable* sans complément signifie 'qui a des compétences', et en **53f**, *capable* avec complément signifie 'qui a la capacité de'. Parfois, les sens sont si éloignés que l'on considère qu'il y a deux adjectifs : en **53g**, *propre* sans complément est le contraire de 'sale', mais en **53h**, *propre à* signifie 'de nature à' ➤ VI-3.2.1.

53 **a** *Jean est désireux [de venir].*
b ** Jean est désireux.*
c *Cette infraction est passible [de deux ans de prison].*
d ** Cette infraction est passible.*
e *Lise est une femme capable.*
f *Lise est une femme capable [de regret].*
g *Cette maisonnette est propre.*
h *Cette maisonnette est propre [à susciter la pitié].*

2.4.2. Les adjectifs épithètes et attributs

Quels adjectifs peuvent être épithètes ?

La quasi-totalité des adjectifs peuvent être épithètes, avant **54a** ou après le nom **54b 54c 54d** ➤ VI-4.1.1 ➤ XVII-4.1.

54 **a** *une belle table ; une grande table*
b *une table carrée / longue / commode*
c *un élève jeune / malade / heureux*
d *le fils ainé, le problème suivant, le côté gauche de l'appartement*

Certains adjectifs sélectionnent le nom de façon très restreinte, formant avec lui une collocation (*fieffé*, *patibulaire*) **55a**, ou comme les adjectifs anatomiques, qui ne s'appliquent qu'aux noms de partie du corps ou aux maladies qui les affectent **55b** ; d'autres, comme les adjectifs de forme ou de couleur **55c**, s'appliquent surtout à des objets concrets ; d'autres encore se combinent avec des noms de toutes sortes (objets et humains, évènements, états intérieurs, messages), comme le font les adjectifs qui situent les entités dans une série **55d** ➤ VI-5.2.

55 **a** *une mine / une allure patibulaire ; un fieffé coquin / voyou*
b *une maladie / une embolie / une congestion pulmonaire*
c *des tomates / des balles / des joues rondes et rouges*
d *les locataires / les bombardements suivants ; les colères / les hypothèses suivantes*

Cependant, quelques adjectifs ne peuvent pas être épithètes comme *quitte* et *sauf* **56a 56b**, et certains adjectifs quand ils sont suivis d'un infinitif **56c 56d 56e 56f** ➤ VI-3.2.1.

56 **a** *On est quittes.*
b ** C'est toujours bien d'avoir des amis quittes.*
c *Il vous est loisible [de partir].*
d ** Il s'agit pour vous d'un acte loisible.*
e *Paul est gentil d'être venu hier soir.*
f ** C'est un garçon gentil d'être venu hier soir.*

Quels adjectifs peuvent être attributs ?

En revanche, tous les adjectifs ne peuvent pas être attributs ➤ VI-4.3. Les adjectifs qualificatifs peuvent l'être **57a 57b**, mais pas les adjectifs d'ordre (*aîné*, *cadet*, *précédent*, *suivant*) **57c 57d 57c**, les ordinaux mis à part (*premier*, *deuxième*) **57f** ➤ VI-5.2.

57 **a** *La table est belle / commode / longue / ronde.*
b *Paul est grand / jeune / heureux / malade / riche.*
c *le fils ainé, le problème suivant*
d ** Quel fils est ainé ?*
e ** Quel problème est suivant ?*
f *Paul est troisième dans sa classe.*

Adjectifs et syntagmes nominaux sans nom attributs

Quand le cardinal est attribut **58a** ➤ V-5.1.2, on considère qu'il constitue un syntagme nominal sans nom plutôt qu'un adjectif, comme en témoigne la dislocation finale en *de* + nom **58b** ➤ XVIII-2.2.1. De même les adjectifs d'ordre peuvent former avec un article un SN sans nom attribut **58c** **58d** ➤ IV-7.1.1.

58 **a** *Les déménageurs étaient trois.*
b *Ils seront plutôt trois, de déménageurs.*
c *Paul est l'ainé.*
d *Ce problème est le suivant sur la liste.*

Les adjectifs relationnels (*économique*, *financier*, *médical*, *pétrolier*) ➤ VI-5.1 ne sont attributs que dans un contexte contrastif, où il s'agit d'opposer des sous-types **59a** **59b** **59c**. En dehors de ce contexte, s'ils sont attributs, ils sont qualificatifs : en **59d**, *économique* ne signifie pas 'relatif à l'économie', mais 'bon marché'.

59 **a** *La situation économique de la France est inquiétante.* RELATIONNEL
b *# La situation de la France est économique.* RELATIONNEL
c *La crise actuelle est autant financière qu'économique.* RELATIONNEL
d *Ce voyage est économique.* QUALIFICATIF

Les adjectifs d'adéquation (*supposé*) **60a** ➤ VI-5.3, eux non plus, ne s'utilisent pas comme attributs **60b**. Si la forme apparait comme attribut, il s'agit d'un autre emploi de l'adjectif ou d'adjectifs homonymes. On distingue ainsi *ancien*, *pur*, *simple*, *vague* en emploi d'adéquation, toujours épithètes, et en emploi qualificatif, où ils peuvent être attributs **60c** **60d** **60e** **60f**.

60 **a** *Ce supposé médecin vous a mal soigné.*
b ** Ce médecin est supposé.*
c *C'est une ancienne ferme. ≠ Cette ferme est ancienne.*
d *C'est une vraie photo. ≠ Cette photo est vraie.*
e *Ce n'est qu'un simple journal. ≠ Ce journal est simple.*
f *Ils ont conduit une vague discussion. ≠ La discussion qu'ils ont conduite était bien vague.*

2.4.3. Le sujet et l'adjectif attribut

Lorsque l'adjectif est attribut du sujet, il sélectionne la catégorie de ce sujet, qui, du point de vue sémantique, est son argument. Il s'agit le plus souvent d'un sujet nominal **61a**, mais un infinitif **61b** ou une subordonnée **61c** sont également possibles avec certains adjectifs. Un adjectif comme *loisible* **61d** est exceptionnel car il apparait seulement dans une construction impersonnelle, avec un infinitif complément **61e** ➤ II-4.4.3.

61 **a** *[Notre départ] est impossible.*
b *[Partir] est impossible.*
c *[Que nous partions] est impossible.*
d ** [Un départ] vous est loisible.*
e *Il vous est loisible [de partir].*

Le même sujet se trouve dans une phrase sans verbe construite autour de l'adjectif (*Impossible, ce départ.*) ➤ I-5.2.2

Les adjectifs attributs admettant un sujet infinitif ou subordonné

L'adjectif attribut entre dans différentes constructions. S'il autorise un infinitif ou une subordonnée sujet quand il est attribut du sujet **61b** **61c**, il les autorise comme complément du verbe quand il est attribut du complément **62a** **62b**. Dans une construction impersonnelle, l'infinitif ou la subordonnée sont compléments de l'adjectif **62c** **62d** ➤ II-4.4.3 ➤ VI-3.3.1.

62 **a** *Paul a jugé impossible [de partir].*
b *Paul a jugé impossible [que nous partions].*
c *Il est impossible [de partir].*
d *Il est impossible [que nous partions].*

ADJECTIFS	EXEMPLES
d'activité intellectuelle et de communication : *dicible*, *explicable*, *décidable*, *démontrable*, *incompréhensible*, *indécidable*, *prouvable*, *racontable*	*[Qu'il pleuve en aout] est explicable.*
concernant l'existence ou la fréquence d'une situation : *banal*, *courant*, *coutumier*, *exceptionnel*, *exclu*, *fréquent*, *habituel*, *impossible*, *inattendu*, *interdit*, *légal*, *nécessaire*, *obligatoire*, *possible*, *rare*, *usuel*	*[Se tromper de chemin] est banal.* *[Qu'il pleuve en aout] est exclu.* *[Qu'il pleuvra en aout] est rare.*
épistémiques et modaux : *avéré*, *connu*, *douteux*, *faux*, *impossible*, *incertain*, *possible*, *probable*, *vrai*	*[Qu'il pleuve en aout] est connu.* *[Qu'il pleuve en aout] est incertain.* % *[S'il pleuvra en aout] est incertain.*
évaluatifs : *absurde*, *acceptable*, *admirable*, *amusant*, *appréciable*, *crucial*, *désirable*, *essentiel*, *étonnant*, *fondamental*, *impératif*, *inacceptable*, *inoubliable*, *préférable*, *primordial*, *regrettable*, *salutaire*, *secondaire*, *souhaitable*, *utile*	*[Partir maintenant] est absurde.* *[Qu'il pleuve en aout] est regrettable.* *[Arriver tôt] est crucial.*

Tableau VI-5. *Les principaux adjectifs admettant un sujet infinitif ou une subordonnée sujet*

Différentes classes d'adjectif admettent un sujet infinitif ou une subordonnée sujet ➤**tableau VI-5**. La plupart entrent dans une construction impersonnelle avec cet infinitif ou cette subordonnée ➤**VI-3.3**. On trouve ainsi des adjectifs concernant la vérité d'une proposition **63a**, la modalité **63b 63c** ou la fréquence d'une situation **63d 63e**, ou exprimant un jugement de valeur **63f 63g**.

63 **a** *C'est vrai [que Paul est venu].*
b *Il est obligatoire [de faire une déclaration].*
c *Il est possible [que Paul ait raté son train].*
d *C'est courant [qu'il neige ici].*
e *Ici, il est courant [de travailler le dimanche].*
f *C'est essentiel [que vous veniez demain].*
g *C'est essentiel [de venir demain].*

Le type de subordonnée et l'adjectif attribut

On trouve comme complément de l'adjectif toutes les subordonnées, qu'elles soient déclaratives, désidératives, interrogatives ou exclamatives ➤**I-2.3.2** ➤**I-4.2**. En revanche, comme sujet, on trouve une subordonnée en *que* **64a**, mais pas une exclamative en *comme* par exemple **64b**, et une interrogative est peu naturelle **64c**. Mais une subordonnée interrogative **64d** ou exclamative **64e** peut aussi apparaitre dans une construction impersonnelle, où elle n'est pas en fonction *sujet* mais *complément*, du moins pour certains locuteurs ➤**VI-3.3.1**, ou dans une phrase sans verbe (*Étonnant, comme elle court vite.*).

64 **a** *[Qu'elle fasse de la course] est étonnant.*
b * *[Comme elle court vite] est étonnant.*
c ? *[Si la condition sera accomplie] est encore incertain.*
d *Tant qu'une condition suspensive est en suspens, c'est-à-dire tant qu'il est incertain [si elle sera ou non accomplie], l'obligation soumise à une condition de cette nature n'existe pas de manière définitive.* (*courdecassation.fr*, consulté en sept. 2018)
e *C'est étonnant [comme elle court vite].*

VI-3

Les compléments de l'adjectif et les ajouts à l'adjectif

Le syntagme adjectival, construit autour d'un adjectif, peut comporter des compléments et des ajouts de différentes catégories.
Un complément d'adjectif est :
– un syntagme prépositionnel (*fier* [*de son travail*]) ;
– un syntagme verbal infinitif (*désireux* [*de partir*]) ;
– une subordonnée complétive (*content* [*que tu sois venu*]).
D'autres constituants ont la fonction *ajout*, par exemple :
– les adverbes (*très content*, *plus malade*) ;
– certains adjectifs (*bonne dernière*) ;
– certains syntagmes nominaux ([*trois fois*] *supérieur*) ;
– certaines subordonnées (*fort* [*comme tu es*]) ;
– certains syntagmes prépositionnels (*fort* [*en diable*], *triste* [*à mourir*]).

➤ Distinction entre adjectif et participe passé ou passif ➤ VI-1.1.2
➤ Prépositions *de*, *comme* et *pour* comme marqueurs d'adjectif ➤ VI-1.2.1 ➤ VII-2.2.4

3.1. Les compléments prépositionnels de l'adjectif

De nombreux adjectifs admettent un complément prépositionnel, introduit notamment par :
– *à* (*attentif à tous*, *redevable à ses amis*) ;
– *contre* (*furieux contre moi*) ;
– *de* (*content de son travail*) ;
– *devant* (*admiratif devant votre travail*) ;
– *en* (*habile en affaires*) ;
– *envers* (*reconnaissant envers son père*) ;
– *par* (*compréhensible par tous*) ;
– *pour* (*bon pour les yeux*).
Les compléments introduits par *de* donnent lieu à la proforme *en* (*Paul en est content.*), ceux qui sont introduits par *à*, aux proformes *lui*, *leur* (*Paul leur est redevable.*) ou *y* (*Paul y est attentif.*).
Rares sont les adjectifs à complément obligatoire (*enclin à*, *propre à*, *susceptible de*), tout comme les adjectifs à deux compléments (*supérieur à Paul en maths*).

3.1.1. Comment distinguer ajout et complément de l'adjectif ?

Dans le syntagme adjectival, un adverbe est toujours ajout, de même qu'une subordonnée circonstancielle ➤ VI-3.4.1. Une subordonnée en *que* est toujours complément **1a**, sauf les comparatives qui sont analysées comme ajouts **1b** ➤ VI-3.2.2. Seules certaines prépositions introduisent des compléments (*à*, *contre*, *de*, *devant*, *en*, *entre*, *envers*, *par*, *pour*, *sur*) **1c** ➤ VI-3.1.2, les autres introduisent des ajouts **1d**.

1 **a** *content que tu viennes, triste que tu partes*
b *plus grand que moi, moins grand que tu pensais*
c *content de lui, attentif à tous, furieux contre moi, reconnaissant envers moi, bon en maths*
d *malade selon moi, triste depuis longtemps*

Pour les autres syntagmes prépositionnels et les infinitifs, la distinction n'est pas toujours aisée à établir entre ajouts et compléments. L'interprétation du complément dépend de l'adjectif, alors que celle d'un ajout est plus autonome. Mais l'interprétation d'un complément peut aussi recouper celle d'un ajout, si le complément indique par exemple la cause (*content de l'accueil*) ou le domaine (*bon en maths*) ➤ VI-3.2.2.

On adopte les critères syntaxiques suivants :

– un complément suit toujours l'adjectif (*content de l'accueil*), tandis qu'un ajout peut le précéder (*inférieur de 20 centimètres*, *de 20 centimètres inférieur*) ;
– seul un complément peut être obligatoire pour préserver le sens de l'adjectif (*susceptible de changer ≠ susceptible*) ; les ajouts, quant à eux, sont toujours facultatifs ;
– seul un complément peut être remplacé par des proformes faibles (*lui*, *en*), quand l'adjectif est attribut (*Paul en est content.*).

Les adjectifs à complément obligatoire sont rares (*désireux*, *enclin*, *passible*) ➤ VI-2.4.1. Lorsque le sens de l'adjectif est différent selon qu'il est ou non pourvu d'un complément, on considère que l'on a affaire à deux emplois différents, dont l'un est à complément obligatoire **2b 2c**.

2 **a** *Paul est enclin [à la paresse].* | *? Paul est enclin.*
b *Luc est susceptible [de vous aider].* ≠ *Luc est susceptible.*
c *Cette situation est propre [à susciter la pitié].* ≠ *Cette situation est propre.*

Les compléments en *à* donnent lieu aux proformes *lui*, *leur* **3a** et *y* **3b** quand l'adjectif est attribut ➤ IX-5.2.3. En revanche, la proforme est exclue pour les ajouts en *à* non locatifs **3c** ➤ VI-3.4.3.

3 **a** *Luc est fidèle à ses amis.* | *Luc leur est fidèle.*
b *Luc est attentif à ses amis.* | *Luc y est attentif.*
c *Le diner est prêt à servir.* | ** Le diner y est prêt.*

Le complément en *de* peut être pronominalisé par *en* **4a 4b** ➤ IX-4.3.2. En revanche, la proforme est exclue pour les ajouts en *de* **4c** ➤ VI-3.4.

4 **a** *Luc est content de son travail.* | *Luc en est content.*
b *Le port est proche du village.* | *Le port en est proche.*
c *Paul est ivre de colère, fou de joie.* | ** Paul en est ivre / fou.*

Un syntagme nominal est toujours ajout **5a**, sauf après l'adjectif *tel* qui prend un complément nominal avec lequel il s'accorde **5b** ➤ V-5.2.3.

5 **a** *un résultat supérieur [cent fois] aux prévisions*
b *Elle criait tel [un putois].*

> *L'extraction hors d'un complément infinitif ou d'une complétive*
>
> Nous analysons les compléments infinitifs comme des syntagmes verbaux et les ajouts infinitifs comme des syntagmes prépositionnels ➤ VI-3.2.1 ➤ VII-2.2.3. Les compléments infinitifs **6a** et les complétives **6c** se distinguent des ajouts en ce qu'ils permettent l'interrogation **6d** ou la relativisation **6b** d'un de leurs compléments. Ce type d'extraction est difficile hors d'un ajout infinitif **6f** ou d'une subordonnée ajout **6h** ➤ I-6.3.4.
>
> **6** **a** *Elle est contente [d'aller au bowling].*
> **b** *C'est un endroit où elle est contente [d'aller ◊ $_{SV}$].*
> **c** *Elle est furieuse [que Paul aille au bowling].*
> **d** *% Où est-elle furieuse [que Paul aille ◊ $_{P}$] ?*
> **e** *Elle est pâle [à effrayer ses amis].*
> **f** ** Qui est-elle pâle [à effrayer ◊ $_{SP}$] ?*
> **g** *Cette athlète est si grande [qu'elle dépasse la porte].*
> **h** ** C'est une porte que cette athlète est si grande [qu'elle dépasse ◊ $_{P}$].*

3.1.2. Les différents compléments prépositionnels de l'adjectif

Les compléments de l'adjectif sont introduits par des prépositions variées : *à* **7a**, *de* **7b**, *en* **7c**, *contre* **7d**, *devant* **7e**, *envers*, *par* **7f**, *pour* **7g**.

7 **a** *Luc est réfractaire* [*aux ordres*].
b *Luc est envieux* [*de ton succès*].
c *une histoire fertile* [*en rebondissements*]
d *des manifestants furieux* [*contre la situation*]
e *des élèves admiratifs* [*devant tant de savoir*]
f *un ouvrage lisible* [*par tous*]
g *un résultat important* [*pour moi*]

Ce complément peut recevoir des rôles sémantiques variés : agent **8a**, thème ou orientation **8b**, expérient, c'est-à-dire siège d'un sentiment ou d'une activité intellectuelle **8c**, cause **8d**, destinataire ou bénéficiaire **8e**, possesseur **8f**, lieu ou site **8g** > II-3.2.2 > liste II-5.

8 **a** *traduisible* [*par votre collègue*], *faisable* [*par tous*]
b *attentif* [*à tout*], *favorable* [*à votre proposition*], *amoureux* [*de Lise*]
c *compréhensible* [*par un enfant*], *compréhensible* [*à un enfant*], *sympathique* [*à tous*]
d *content* [*de ses résultats*], *furieux* [*de votre départ*]
e *dicible* [*à un enfant*], *indispensable* [*aux élèves*], *opposable* [*à tous*]
f *une conduite propre* [*aux enfants*]
g *absent* [*de chez lui*], *parallèle* [*à la route*], *proche* [*de chez vous*]

Certains de ces compléments prépositionnels alternent avec un complément infinitif de même rôle (*content de dormir*, *furieux de devoir partir*) > VI-3.2.1.

> Interprétation des compléments en *à* de l'adjectif > IX-5.2.3 > IX-5.3.3 > tableau IX-17 > tableau IX-19

Les adjectifs à deux compléments prépositionnels

Quelques rares adjectifs ont deux compléments : certains adjectifs d'état intérieur ou de sentiment (*reconnaissant*, *redevable*) ont ainsi un complément prépositionnel en *à* dénotant un animé et un second en *de* exprimant la cause **9a 9c**. Ces compléments peuvent être pronominalisés par *lui* et *en*, et le sont parfois en même temps **9b 9d**. Le complément en *de* peut être un infinitif **9c** > VI-3.2.1. Certains (*fâché*, *furieux*) ont un complément en *contre* et non en *à* **9e**.

9 **a** *Luc est reconnaissant* [*à Léa*] [*de son aide*].
b *Luc lui en est reconnaissant.*
c *Luc est redevable* [*à Léa*] [*de l'avoir aidé*].
d *Luc lui en est redevable.*
e *Luc est furieux* [*contre son père*] [*de son départ*].

Quelques autres adjectifs (*distant*, *quitte*) acceptent aussi deux compléments **10**, dont l'un en *de*, qui est pronominalisable par *en*.

10 **a** *Luc est quitte* [*de ses dettes*] [*envers Léa*].|*Luc en est quitte* [*envers Léa*].
b *Paris est distant* [*de Brest*] [*de 580 kilomètres*].|*Paris en est distant* [*de 580 kilomètres*].

3.2. Les adjectifs à complément infinitif ou subordonnée complétive

Selon leur sens, certains adjectifs admettent un complément à l'infinitif ou une subordonnée complétive :
- les adjectifs d'opinion et d'activité intellectuelle : *conscient*, *sûr* (*Paul est sûr* [*de réussir*], *conscient* [*qu'il exagère*].) ;
- les adjectifs d'orientation : *enclin*, *favorable*, *hostile* (*Paul est favorable* [*à ce que vous veniez*], *enclin* [*à pardonner*].) ;
- les adjectifs de savoir-faire : *adroit*, *bon*, *habile* (*Paul est habile* [*à tout réparer*].) ;
- les adjectifs relatifs aux états intérieurs et aux sentiments : *content*, *furieux* (*Paul est content* [*de venir*], *furieux* [*que tu viennes*].) ;
- certains adjectifs évaluatifs : *fou*, *idiot* (*Paul est idiot* [*de crier ainsi*].).

Les compléments infinitifs sont introduits par *à* (*Paul est enclin* [*à vous croire*].) ou *de* (*Paul est furieux* [*de devoir partir*].).
Les complétives sont introduites par *que* (*Paul est certain* [*qu'il pleuvra*].), *à ce que* (*Paul est réticent* [*à ce que vous veniez*].), *de ce que* (*Les manifestants sont mécontents* [*de ce qu'on ne les écoute pas*].). Elles sont à l'indicatif ou au subjonctif.

Certains adjectifs se construisent avec un complément infinitif ou une complétive **11a**. Les compléments infinitifs, analysés comme des syntagmes verbaux, sont introduits par *à* **11b** ou *de* **11a**, sauf après *censé*, *présumé*, *supposé* qui se construisent directement **11c**.

11 **a** *Paul est content de venir / que tu sois là.*
b *Paul est enclin à accepter.*
c *Paul est supposé venir demain.*

➤ Constructions impersonnelles des adjectifs (*Il est important que tu viennes.*) ➤ VI-3.3

Le ➤ **tableau VI-6** présente les différentes possibilités selon la classe sémantique de l'adjectif ➤ **VI-2.2**.

ADJECTIFS	EXEMPLES
d'activité intellectuelle et d'opinion : *assuré, certain, conscient, convaincu, persuadé, sûr*	*Je suis certain [de venir].* *Je suis certain [que vous viendrez].*
d'état intérieur et de sentiment : *affligé, agacé, amer, angoissé, anxieux, béat, blême, blessé, bouleversé, chagriné, confus, (mé)content, contrarié, déçu, désolé, effrayé, émerveillé, ému, enchanté, enthousiaste, étonné, exaspéré, excédé, fâché, fatigué, fier, flatté, froissé, frustré, furieux, gai, grincheux, (mal)heureux, honoré, honteux, inquiet, irrité, jaloux, joyeux, navré, obligé, offensé, offusqué, outré, ravi, reconnaissant, redevable, satisfait, soucieux, soulagé, stressé, stupéfait, surpris, triste, troublé, vexé*	*Luc est content [d'avoir réussi].* *Je suis content [que tu viennes].* *Léo est ravi [de ce que vous veniez].*
évaluatifs : *admirable, adorable, (mal)adroit, affreux, aimable, altruiste, arrogant, astucieux, atroce, audacieux, austère, avare, bête, bizarre, bon, brave, brutal, cabotin, (mal)chanceux, charmant, coquin, courageux, crédule, criminel, cruel, cupide, cynique, dangereux, débile, décevant, délirant, désinvolte, dingue, drôle, effarant, effrayant, effronté, effroyable, égoïste, épatant, étourdi, étrange, excentrique, excessif, extraordinaire, faible, fin, formidable, fort, fou, futé, futile, gênant, généreux, génial, gentil, grossier, (mal)habile, (mal)honnête, horrible, idiot, ignoble, imbuvable, immonde, impoli, importun, impudent, inconscient, indulgent, infâme, infect, ingénieux, ingrat, insensé, insolent, intelligent, irascible, irréfléchi, irresponsable, lâche, léger, (dé)loyal, magnifique, malicieux, malin, méchant, merveilleux, mesquin, méticuleux, mignon, minable, misérable, moderne, modeste, monstrueux, naïf, négligent, nul, odieux, orgueilleux, paresseux, patient, pédant, pénible, pervers, (im)pitoyable, (mal)poli, prétentieux, prodigieux, (im)prudent, puéril, raisonnable, réaliste, remarquable, répugnant, ridicule, rude, rusé, sage, sauvage, sensationnel, sot, spécial, stupide, susceptible, super, surprenant, sympathique, téméraire, terrible, touchant, troublant, vertueux, vicieux, vilain*	*Léo est gentil [de nous aider].* *Luc est bête [de refuser].*
d'orientation et modaux : *accoutumé, attaché, attentif, (in)capable, décidé, désireux, déterminé, disposé, enclin, (dé)favorable, habitué, hésitant, hostile, indifférent, intéressé, opposé, ouvert, prêt, propre, résolu, réticent, susceptible*	*Elle est désireuse [de partir].* *Elle est favorable [à ce que tu viennes].* *Léo est prêt [à nous aider].*
de savoir-faire : *adroit, agile, (in)apte, bon, calé, % compétent, doué, exact, % expert, % faible, fort, (in)habile, ingénieux, lent, long, maladroit, mauvais, meilleur, nul, prompt, rapide, savant*	*Paul est habile [à nous satisfaire].* *Je ne suis pas mauvais [à percer les secrets].*

Tableau VI-6. *Les principaux adjectifs à complément infinitif ou subordonnée complétive*

La polysémie de certains adjectifs avec complément

Certains adjectifs apparaissent deux fois dans le ➤ **tableau VI-6** avec une différence de sens associée à la différence de construction. Ainsi *bon* ('compétent') est un adjectif de savoir-faire en **12a**, avec un infinitif en *à*, mais un adjectif évaluatif en **12b** ('doué de bonté'), avec un infinitif en *de*.
Les deux emplois de l'adjectif *habile*, adjectif de savoir-faire **12c** ou adjectif évaluatif **12d**, comportent une même appréciation valorisante, mais les constructions sont différenciées par la préposition.

12 **a** *Paul est bon à réparer ce genre d'horloge.*
b *Paul est bien bon de vous aider.*
c *Paul est habile à réparer les horloges.*
d *Paul est habile de répondre à cette question.*

3.2.1. Les adjectifs avec complément infinitif

De nombreux adjectifs qui se construisent avec un complément infinitif acceptent aussi une subordonnée complétive (*content de venir*, *content que tu viennes*) ➤ **VI-3.2.2**.

➤ Adjectifs à complément infinitif incomplet (*Ce livre est facile à lire.*) ➤ VI-3.3.3

Les adjectifs de savoir-faire

Les adjectifs de savoir-faire décrivent certaines qualités des humains ➤ **tableau VI-6** : leur complément dénote une activité ou un domaine d'activité. Ils se construisent généralement avec un complément infinitif introduit par *à* **13a** ou un complément prépositionnel introduit par *à*, *dans*, *en*, *pour* **13c 13d**.
Le sujet implicite de l'infinitif est identifié au nom modifié par l'adjectif (s'il est épithète) ou au sujet si l'adjectif est attribut, comme *Luc* en **13a**. En revanche, l'adjectif ne prend pas de subordonnée complétive **13b**.

13 **a** *Luc est toujours long à choisir ses plats.*
b ** Luc a toujours été long à ce qu'il réponde.*
c *Léa est mauvaise en maths, mais exacte dans ses calculs.*
d *Luc est bon au tennis, et doué pour la musique.*

> Habile à mentir *: ajout ou complément infinitif ?*
>
> Après un adjectif de savoir-faire, l'infinitif n'a pas toujours toutes les propriétés syntaxiques d'un complément : il peut parfois être pronominalisé par *y* **14a 14c** ou questionné **14d**, mais pas toujours **14b 14e**.
>
> **14** **a** *Paul y est parfaitement apte, à faire ce travail.*
> **b** ** Paul y est lent, à choisir.*
> **c** *% Paul y était habile, à tromper son monde.*
> **d** *À quoi est-il apte ?*
> **e** ** À quoi est-il lent ?*
>
> Mais il est souvent possible d'extraire, dans une relative **15a** ou une construction clivée **15b 15c**, un complément de l'infinitif, même si les jugements des locuteurs peuvent varier. Ce genre d'extraction est plus difficile hors d'un ajout ➤ **I-6.3.4** ➤ **VI-3.1.1**.
>
> **15** **a** *Elle se satisfaisait d'un mari qu'elle était habile [à mener ◊ par le bout du nez].*
> **b** *% C'est le genre de secret que je ne suis pas mauvais [à percer ◊].*
> **c** *% Quand elle s'habillait, c'était les chaussures qu'elle était toujours lente [à choisir ◊], tant elle en avait.*

Les adjectifs évaluatifs

De nombreux adjectifs sont appelés *évaluatifs*, et expriment un jugement valorisant (*intelligent*) ou dévalorisant (*idiot*) ➤ **VI-2.2.1**. Parmi eux, certains admettent un sujet animé et un complément infinitif introduit par *de* **16a 16b**. Le sujet implicite de l'infinitif est le sujet de l'adjectif attribut : **16a** suppose que Paul nous aide, **16b** que Paul s'en sort indemne, et **16c** que le chien aboie.

16 **a** *Paul est gentil de nous aider.*
b *Paul est chanceux de s'en sortir indemne.*
c *Ce chien est idiot d'aboyer ainsi.*
d *# C'est chanceux de s'en sortir indemne.*
e *# C'est chanceux qu'on s'en sorte ainsi.*

La plupart admettent aussi une complétive dans une construction impersonnelle avec infinitif (*C'est gentil de nous aider.*) ou complétive (*C'est gentil que Paul soit venu.*) ➤ **VI-3.3.2**. Seuls quelques-uns (*chanceux*, *cinglé*, *crédule*, *toqué*) n'admettent que la construction à sujet nominal et complément infinitif, et non la construction impersonnelle **16d 16e**.
L'infinitif décrit une situation, considérée comme la base du jugement associé à l'adjectif. L'adjectif ne peut pas être suivi d'un complément nominal **17a** ni d'une subordonnée **17b**.
L'adjectif avec complément infinitif est toujours attribut **16a 16c**, et non pas épithète **17c**. L'adjectif seul peut bien sûr être épithète **17d** mais n'a cependant pas le même sens, car il renvoie alors à l'individu et non à un comportement, et peut exprimer une qualité stable : Paul peut être gentil de nous aider sans être gentil par ailleurs, le chien peut être idiot d'aboyer tout en étant considéré comme intelligent.

17 **a** ** Paul est gentil de son aide.*
b ** Paul est gentil qu'il nous aide.*
c ** un enfant gentil de nous aider, * un chien idiot d'aboyer ainsi*
d *un enfant gentil, un chien idiot*

Gentil de nous aider *: ajout ou complément infinitif ?*

Après l'adjectif évaluatif, l'infinitif n'a pas toutes les propriétés d'un complément : il ne donne pas lieu à la proforme *en* **18a 18b**. On l'analyse néanmoins comme un complément, car il permet l'interrogation **18c** ou la relativisation d'un de ses compléments **18d**.

18 a ** Paul en est gentil, de nous aider.*
b ** Ce chien en est idiot, d'aboyer.*
c *Qui est-ce que Paul est bien gentil [d'aider ◊] ?*
d *Ce sont des études longues, que Luc est courageux [d'entreprendre ◊ à son âge].*

*Les adjectifs à héritage (*supposé*) et les adjectifs à partage (*capable*)*

Parmi les adjectifs suivis d'un infinitif, certains comme *censé*, *supposé* ou *susceptible* présentent une particularité : l'infinitif est obligatoire **19a** et c'est lui qui sélectionne le sujet du verbe attributif. Selon l'infinitif, le sujet sera impersonnel **19b** ou non, humain **19a** ou non **19c**, nominal **19a 19c** ou non **19d**. On dit que l'adjectif *hérite* le sujet de l'infinitif et le transmet au verbe.

19 a *Paul est supposé [aimer la peinture]. | * Paul est supposé.*
b *Il est supposé [pleuvoir demain].*
c *Ce produit est supposé [enlever les taches].*
d *Qu'il pleuve en aout est supposé [vous plaire].*
e *Nous avons interviewé un candidat supposé [vous plaire].*

Ainsi, ces adjectifs sont dits *à héritage*, parfois *à montée du sujet* ➤ II-2.5.4. Ce sont essentiellement : *censé*, *certain*, *dit*, *fichu*, *forcé*, *foutu*, *présumé*, *réputé*, *supposé*, *sûr*, *susceptible*, et la plupart appartiennent aux adjectifs modaux ou d'adéquation ➤ VI-5.3.
Comme les autres adjectifs, ils peuvent être épithètes, et, dans ce cas, c'est le nom qu'ils modifient qui est interprété comme le sujet de l'infinitif **19e**.
Quelques-uns (*certain*, *dit*, *présumé*, *sûr*, *supposé*) admettent par ailleurs une construction impersonnelle, avec une subordonnée **20a**. D'autres encore (*dit*, *présumé*, *réputé* et *supposé*), liés à des passifs, peuvent aussi prendre un complément adjectival **20b 20c**.

20 a *Il est supposé [que Paul aime la peinture].*
b *Paul est présumé [coupable].*
c *C'est un homme réputé [intègre].*

Ils contrastent avec les autres adjectifs à complément infinitif (*capable*, *désireux*), dits *à partage* ou *à contrôle*. Ceux-ci ont généralement un complément infinitif facultatif et sélectionnent leur sujet : ils demandent un sujet le plus souvent humain **21a 21b** et n'acceptent pas un infinitif impersonnel **21c**.

21 a *Paul est désireux de venir.*
b *# Le ruisseau est désireux de déborder.*
c ** Il est désireux de pleuvoir.*

La plupart de ces adjectifs ont un autre emploi en dehors de l'emploi comme adjectif à héritage : *certain*, *sûr* et *forcé* sont aussi des adjectifs d'activité intellectuelle (à partage) ; *susceptible* est aussi un adjectif évaluatif (à partage) ; *certain*, *sûr*, *fichu*, *foutu* et *forcé* peuvent être sans complément. Dans l'emploi comme adjectif à partage, ils attribuent un rôle sémantique à leur sujet, mais pas lorsque ce sont des adjectifs à héritage ; certaines phrases peuvent être ambigües. Ainsi, **22a** équivaut soit à 'Paul a la certitude qu'il sera battu', soit à 'il est certain que Paul sera battu'. Comme adjectifs à héritage, leur sujet n'est contraint que par l'infinitif ; ainsi, puisque le sujet de *certain* et *sûr* dans leur emploi comme adjectifs à partage est forcément un individu humain, l'adjectif en **22b** est nécessairement un adjectif à héritage.

22 a *Paul est certain d'être battu.*
b *Ton portefeuille est sûr d'être volé si tu le laisses là.*

3.2.2. Les adjectifs à subordonnée complétive

Les adjectifs d'opinion et d'activité intellectuelle

Les adjectifs d'activité intellectuelle (*certain*, *sûr*) décrivent le savoir, la certitude ou le raisonnement d'un individu (le sujet) à propos d'une proposition (le complément).
Leur complément peut être une subordonnée complétive à l'indicatif introduite par *que* **23a**, un infinitif introduit par *de* **23b** ou un syntagme prépositionnel introduit par *de* **23c**. De façon générale, le complément se pronominalise par *en* **23d**.

23 **a** *Léa est certaine [que Luc viendra].*
b *Léa est certaine [de partir].*
c *Léa est certaine [de ses propos].*
d *Léa en est certaine.*

*Les compléments d'*assuré, certain *et* sûr

Les adjectifs *assuré*, *certain* et *sûr* admettent deux constructions différentes. En tant qu'adjectifs d'activité intellectuelle, ils ont deux arguments : un individu humain (comme nom modifié, ou sujet si l'adjectif est attribut) et une proposition complément **23a 24a**. En tant qu'adjectifs impersonnels ➤ VI-3.3.1, ils ont un argument propositionnel, soit sujet **24b**, soit complément dans une construction impersonnelle **24c** et un complément humain en *pour* optionnel. De plus, *certain* et *sûr* ont un troisième emploi comme adjectifs dits *à héritage* **22b**, avec un infinitif complément ➤ VI-3.2.1.

24 **a** *Paul est certain [qu'il va neiger].*
b *[Qu'il va neiger] est certain (pour Paul).*
c *Il est certain (pour Paul) [qu'il va neiger].*

Adjectifs à complétive et types de phrase

Les subordonnées compléments d'adjectifs ➤ I-4.2.2 sont généralement des déclaratives **25a** ou des désidératives **25b**, rarement des interrogatives ou des exclamatives ➤ I-2.3.2. Ainsi, l'adjectif *incertain* peut être suivi d'une interrogative pour certains locuteurs **25c** ➤ XII-3.2.3, mais la construction impersonnelle est plus naturelle **25d** ➤ VI-3.3.1. Les subordonnées exclamatives entrent dans une construction impersonnelle avec le sujet *ce* **25e** ➤ VI-3.3.2 ➤ XII-4.5.2.

25 **a** *Paul est sûr [que tu vas venir].*
b *Paul est très désireux [que tu viennes].*
c *% Je suis incertain si c'est des rêves ou projection astrales (oui, je crois que ça existe).* (*ld4all.com*, 3 janv. 2010)
d *Il est encore incertain si cette promesse de rencontre protocolaire avec le représentant de la reine pourra satisfaire les chefs des Premières Nations* […]. (*lapresse.ca*, 10 janv. 2013)
e *C'est extraordinaire comme les news affluent à chaque fois qu'il y a une pilule à faire passer.* (*boursorama.com*, 11 sept. 2013)

Dans un usage récent, en registre informel, une subordonnée interrogative **26a** ou exclamative **26b 26c** est parfois introduite par une préposition (*à*, *de*) ➤ VII-5.2.2.

26 **a** *% Je suis déterminée et consciente [de pour quoi et pour qui je suis là].* (*Le Monde*, 5-6 juin 2011)
b *% Paul était indifférent [à combien elle avait souffert].*
c *% Paul est admiratif [de comme tu t'en es bien sorti].*

Les adjectifs relatifs aux états intérieurs et aux sentiments

Certains adjectifs (*content*, *furieux*, *ravi*), dits *de sentiment* ou *psychologiques*, décrivent un état intérieur, ou un sentiment transitoire, provoqué par une certaine situation. Leur complément exprime la cause (ou l'origine) de cet état ou de ce sentiment ; c'est un syntagme prépositionnel ou un infinitif introduit par *de* **27a**, pronominalisable par *en* **27d**. Il peut aussi être introduit par une autre préposition : *devant*, *face à*, *à la vue de* **27e 27f**. Ce complément peut aussi être une complétive au subjonctif, introduite par *que* **27b** ou *de ce que* **27c**.

27 **a** *Paul est content de votre invitation / de venir.*
b *Paul est content [que tout soit prêt].*
c *Paul est stupéfait [de ce que tout le monde soit venu].*
d *Paul en est content / stupéfait.*
e *Paul est surpris devant l'avalanche de courrier.*
f *Léa est heureuse à la vue de ce succès.*

Les adjectifs de sentiment comme adjectifs factifs

Ces adjectifs sont parfois dits *factifs* ➤ XII-1.2.5. En effet, le contenu de la complétive est présenté comme un fait avéré, et n'est pas présenté comme contestable **28a** : il ne fait pas partie du contenu principal, qui est asserté et donc contestable ➤ I-7.2.1. On dit qu'il est *présupposé* ➤ X-5.2.3. Ce n'est pas le cas avec un adjectif d'une autre classe comme *certain* **28b**. En usage informel, l'adjectif peut être suivi d'une subordonnée interrogative **28c** ou exclamative **28d** introduite par *de*.

28 **a** *# Paul est content que tout soit prêt, mais tout n'est pas prêt.*
b *Paul est certain que tout est prêt, mais tout n'est pas prêt.*
c *% Paul était furieux de qui on avait invité.*
d *% Paul est ému / stupéfait de combien elle a souffert.*

Lorsque l'adjectif est sans complément, soit ce dernier est implicite, et présent dans le contexte (*Marie ne vient pas, alors Jules est furieux.*), soit l'adjectif décrit une disposition, et non plus un état transitoire (provoqué par une situation) (*Jules est heureux.*), comme d'autres adjectifs de sentiment ou d'état intérieur en l'absence du complément en *de* (*allègre*, *ambivalent*, *gai*, *grave*, *haineux*, *morose*).

Certains adjectifs de sentiment (*agacé*, *enthousiaste*, *exaspéré*, *excédé*, *fâché*, *furieux*, *irrité*, *mécontent*, *reconnaissant*, *redevable*) ont un second complément, introduit par *contre*, *envers*, *à l'égard de* **29a 29b**, qui indique vers quoi ou vers qui le sentiment est orienté.

Avec *obligé*, *reconnaissant* et *redevable*, ce complément peut aussi être introduit par *à* **29c** et se pronominaliser en *lui* **29d**.

29 **a** *Jules est furieux [contre son père] [d'avoir été tenu à l'écart].*
b *Jules en est furieux [contre son père].*
c *Léa est reconnaissante [à Marie] [de lui avoir procuré un travail].*
d *Léa lui en est reconnaissante.*

➤ Noms d'état intérieur et de sentiment ➤ IV-3.7.2

Les adjectifs d'orientation

Certains adjectifs (*enclin*, *favorable*, *hostile*, *réticent*) décrivent l'orientation d'un individu envers une situation, avec un complément, introduit par *à* **30a 30c**, plus rarement *de* **30b** ➤ tableau VI-6. Ce peut être un syntagme prépositionnel **30a**, un syntagme verbal infinitif **30b 30c** ou une subordonnée au subjonctif en *à ce que* **30d**. Selon que la préposition est *à* ou *de*, ce complément se pronominalise par *y* **30e** ou *en* **30f**.

30 **a** *Luc est favorable à votre projet.*
b *Luc est désireux de comprendre le problème.*
c *Luc est favorable à investir davantage.*
d *Luc est favorable à ce que Marie vienne.*
e *Luc y est favorable.*
f *Luc en est désireux.*

Le complément des adjectifs d'orientation est souvent optionnel, mais sa présence est fréquente avec *accoutumé*, *attaché*, *(in)capable*, *disposé*, *opposé*, et obligatoire avec *désireux* et *enclin*.

Le complément en à *des adjectifs d'orientation*

Pour un sous-ensemble de ces adjectifs (*accoutumé*, *attaché*, *attentif*, *(dé)favorable*, *habitué*, *hostile*, *indifférent*, *opposé*), le complément en *à* ne dénote pas forcément une action, mais peut désigner un humain **31a 31d**, un objet ou une situation **31b**. Dans ce cas, l'adjectif est proche d'un adjectif de sentiment.

31 **a** *Luc est attentif à ses élèves.*
b *Luc est hostile aux changements.*
c *Luc y est attentif.*
d *Luc est hostile à notre candidat.*
e *Luc lui / y est hostile, à notre candidat.*

Ce complément est pronominalisable en *y* avec *accoutumé*, *attentif*, *habitué*, *indifférent*, *opposé* **31c**, et en *lui* ou *y* avec *attaché*, *(dé)favorable*, *hostile* **31e** ➤ IX-5.1.2.

Certains de ces adjectifs (*(dé)favorable*, *hostile*, *indifférent*), ainsi que l'adjectif *propice*, peuvent aussi avoir un sujet qui désigne un objet abstrait (comme un projet), une propriété ou une situation (comme l'arrivée de quelqu'un) et un complément en *à* ou *à ce que*, pronominalisable en *lui* ou *y* **32a 32b**.

32 **a** *Le climat des élections est propice à toutes sortes de promesses.*
b *Le climat des élections est favorable à nos concurrents.*

3.3. Les adjectifs impersonnels

Certains adjectifs entrent dans une construction à sujet impersonnel (*il* ou *ce*). Il s'agit d'adjectifs :
- qui autorisent une subordonnée sujet : *faux*, *probable*, *vrai* (*Que vous réussirez est probable. Il est probable que vous réussirez.*) ➤ VI-2.4.3 ;
- qui autorisent un sujet infinitif : *étrange*, *idiot*, *intelligent* (*Paul est gentil de nous aider. Nous aider est gentil. C'est gentil de nous aider.*).

Dans la construction impersonnelle, l'infinitif ou la subordonnée complétive sont analysés comme le complément de l'adjectif.
Ces adjectifs appartiennent à plusieurs classes sémantiques ; ce sont en particulier des adjectifs modaux (*probable*) et évaluatifs (*intelligent*).
Certains autorisent aussi une construction à complément infinitif incomplet : *facile*, *lent*, *difficile* (*Ce livre est facile à lire. Lire ce livre est facile. Il est facile de lire ce livre.*).

3.3.1. La construction impersonnelle de l'adjectif

La construction impersonnelle alterne avec une construction avec un infinitif **33a** ou une subordonnée **33c** sujet. Elle ne concerne que les adjectifs se construisant avec un infinitif **33b** ou une complétive ➤ II-4.4.1 ➤ tableau VI-7. Le sujet impersonnel est *il* **33b** ou *ce* **33d**.

33 **a** *[Partir à l'étranger] est utile pour ses études.*
b *Il est utile [de partir à l'étranger] pour ses études.*
c *[Que le suspect ait été arrêté] est vrai.*
d *C'est vrai [que le suspect a été arrêté].*

ADJECTIFS	EXEMPLES
d'activité intellectuelle et de communication : *dicible*, *décidable*, *démontrable*, *explicable*, *(in)compréhensible*, *(in)concevable*, *(in)contestable*, *indécidable*, *indéniable*, *(in)discutable*, *indubitable*, *prouvable*, *racontable*	*C'est explicable [qu'il pleuve en aout].* *C'est inconcevable [qu'il s'en soit sorti].*
concernant l'existence d'une situation : *banal*, *exclu*, *interdit*, *impossible*, *inattendu*, *légal*, *obligatoire*, *officiel*	*Il est interdit [de jeter des ordures].* *C'est exclu [que Paul vienne].*
épistémiques : *assuré*, *avéré*, *certain*, *clair*, *connu*, *douteux*, *erroné*, *établi*, *évident*, *exact*, *exclu*, *faux*, *juste*, *manifeste*, *notoire*, *patent*, *plausible*, *sûr*, *visible*, *vrai*, *(in)vraisemblable*	*Il est clair [qu'il faut partir].* *Il est évident [que vous réussirez].* *C'est vraisemblable [que vous réussirez].*
évaluatifs (avec infinitif ou complétive) : *absurde*, *(in)acceptable*, *adéquat*, *affreux*, *(dés)agréable*, *amusant*, *appréciable*, *approprié*, *atroce*, *bête*, *bien*, *bizarre*, *bon*, *choquant*, *crucial*, *curieux*, *débile*, *décevant*, *décourageant*, *déplorable*, *désespérant*, *dingue*, *dommage*, *drôle*, *effarant*, *effrayant*, *encourageant*, *épatant*, *époustouflant*, *épouvantable*, *équitable*, *essentiel*, *étonnant*, *étrange*, *exceptionnel*, *extraordinaire*, *fondamental*, *formidable*, *fou*, *frappant*, *gênant*, *génial*, *honteux*, *horrible*, *(in)humain*, *idiot*, *ignoble*, *important*, *inconcevable*, *inconvenant*, *incroyable*, *inimaginable*, *inouï*, *inquiétant*, *insensé*, *intéressant*, *invraisemblable*, *irritant*, *juste*, *louche*, *magnifique*, *malheureux*, *marrant*, *merveilleux*, *mieux*, *misérable*, *(a)normal*, *nul*, *pathétique*, *pénible*, *préférable*, *primordial*, *prodigieux*, *regrettable*, *réjouissant*, *remarquable*, *renversant*, *répugnant*, *révoltant*, *ridicule*, *saisissant*, *salutaire*, *scandaleux*, *significatif*, *singulier*, *souhaitable*, *super*, *surprenant*, *terrible*, *triste*, *troublant*, *(in)utile*, *vital*	*C'est formidable [que tu aies pu venir].* *C'est surprenant [que tu sois encore là].* *C'est génial [de pouvoir partir ainsi].* *C'est génial [qu'on nous traite ainsi].*
autres adjectifs évaluatifs (avec infinitif) : *admirable*, *adorable*, *(mal)adroit*, *aimable*, *amusant*, *arrogant*, *astucieux*, *audacieux*, *(bien/mal) avisé*, *barbare*, *brave*, *brutal*, *cabotin*, *charmant*, *chic*, *comique*, *coquin*, *courageux*, *courtois*, *criminel*, *cruel*, *curieux*, *cynique*, *dangereux*, *délirant*, *dément*, *déplorable*, *effroyable*, *égoïste*, *exagéré*, *excessif*, *frivole*, *futé*, *gênant*, *généreux*, *génial*, *gentil*, *grossier*, *(mal)habile*, *hardi*, *(mal)honnête*, *hypocrite*, *(in)humain*, *immonde*, *impoli*, *importun*, *impudent*, *indélicat*, *infâme*, *infect*, *ingénieux*, *ingrat*, *insolent*, *intelligent*, *invraisemblable*, *irréfléchi*, *irresponsable*, *lâche*, *léger*, *(dé)loyal*, *malicieux*, *malin*, *marginal*, *marrant*, *méchant*, *mesquin*, *minable*, *moche*, *monstrueux*, *naïf*, *(a)normal*, *nul*, *odieux*, *orgueilleux*, *(im)pitoyable*, *(mal)poli*, *prétentieux*, *prodigieux*, *(im)prudent*, *puéril*, *raisonnable*, *réaliste*, *rusé*, *sage*, *sauvage*, *sensationnel*, *singulier*, *snob*, *sot*, *stupide*, *sympathique*, *téméraire*, *terrible*, *touchant*, *vicieux*, *vilain*	*C'est gentil de la part de Luc [d'être venu].* *C'est dangereux [de se pencher comme ça] !*

ADJECTIFS	EXEMPLES
modaux : *forcé*, *impossible*, *nécessaire*, *obligatoire*, *possible*, *probable*	*Il est nécessaire* [*que vous veniez*]. *Il est nécessaire* [*de venir*]. *C'est possible* [*qu'il pleuve*].
relatifs à la fréquence d'une situation : *courant*, *coutumier*, *exceptionnel*, *fréquent*, *habituel*, *rare*, *usuel*	*Il est inhabituel* [*qu'il neige en aout*]. *C'est courant* [*de voir ça*].

Tableau VI-7. *Les principaux adjectifs entrant dans une construction impersonnelle*

La construction impersonnelle et les classes sémantiques d'adjectifs

Le ➤ **tableau VI-7** rassemble les classes sémantiques des adjectifs qui entrent dans une construction impersonnelle. Avec la première, la troisième et l'avant-dernière classe, la subordonnée complétive est interprétée comme une proposition (fausse, incertaine ou vraie), la première classe (*discutable*) incluant les adjectifs dérivés de verbes de communication et d'activité intellectuelle ➤ **II-2.6.3**. Avec la seconde et la dernière classes (*fréquent*, *légal*), la subordonnée complétive est interprétée comme une situation. Enfin, les adjectifs évaluatifs (*absurde*, *admirable*) ➤ **VI-3.2.1**, très nombreux, expriment un jugement de valeur sur une situation (*absurde*) ou à la fois sur une situation et un individu (*gentil*).

La construction impersonnelle de l'adjectif avec sujet il

La construction impersonnelle avec *il* est possible avec des adjectifs variés : ceux qui indiquent les propriétés d'une situation (*inattendu*, *légal*), la vérité d'une proposition (*clair*, *douteux*, *nécessaire*), un jugement de valeur (*important*, *normal*, *surprenant*) ➤ **tableau VI-7**. Ils peuvent se construire avec un infinitif sujet **34a**, ou une subordonnée sujet **34b**, qui devient complément de l'adjectif dans la construction impersonnelle **34c 34d** ➤ **II-4.4.1**.

34 **a** [*Partir si vite*] *est inattendu.*
b [*Qu'il parte si vite*] *est inattendu.*
c *Il est inattendu* [*de partir si vite*].
d *Il est inattendu* [*qu'il parte si vite*].

En **34c** et **34d**, l'infinitif ou la complétive peut être analysé comme un complément, comme dans une construction impersonnelle verbale (*Il faut que tu viennes.*) ➤ **II-4.4.2**.
La construction impersonnelle permet à certains adjectifs d'avoir deux compléments, quand ils n'en ont qu'un en dehors de celle-ci **35a 35b**.

35 **a** *Il est interdit* [*aux enfants*] [*de se baigner*].
b *Il* [*leur*] *est nécessaire* [*de faire ce stage*].

Construction impersonnelle et alternance de valence

Du point de vue syntaxique, la construction impersonnelle est une alternance de valence, c'est-à-dire qu'elle ajoute à la valence de l'adjectif un élément supplémentaire : le sujet *il* ou *ce*. Du point de vue sémantique, les arguments sont inchangés : le sujet *il* est non référentiel, ce n'est pas un argument de l'adjectif. Le complément de l'adjectif (*partir si vite*) en **34c** correspond au sujet de l'adjectif attribut **34a** et au premier argument sémantique du prédicat adjectival.
Seuls les infinitifs et les subordonnées sont possibles dans la construction impersonnelle de l'adjectif **34c 34d 36b**, à la différence de celle du verbe (*Il est arrivé un accident.*). Les adjectifs dont le sujet est toujours nominal (*malade*, *petit*, *rouge*) ne sont jamais possibles **36c**.

36 **a** *Un départ immédiat serait inattendu.*
b * *Il serait inattendu un départ immédiat.*
c * *Il est malade plusieurs élèves.*

Avec *il*, une subordonnée interrogative est parfois possible **37a**, mais pas une exclamative **37b**.

37 **a** % *Il n'est pas clair* [*si Paul viendra ou non*].
b * *Il est incroyable* [*à quel point ils souffrent*].

La construction impersonnelle de l'adjectif avec sujet ce

Il existe une autre construction impersonnelle avec les adjectifs, comme c'est le cas pour les verbes, qui a pour sujet *ce* ou *ça* ➤ IX-8.1. Dans ces constructions, l'adjectif est suivi d'un infinitif **38a**, d'une subordonnée en *que* **38b 38c**, d'une interrogative **38d** ou d'une exclamative **38e**.

38 a *C'est incroyable [de partir si vite] !*
b *C'est incroyable [qu'elle soit déjà partie] !*
c *Ça semble bizarre [qu'elle se soit réfugiée à la campagne].*
d *% Ce n'est pas encore clair [si ce reportage sera diffusé].*
e *C'est incroyable [à quel point ils souffrent].*

Comme pour les verbes, là encore, cette construction est souvent préférée à la construction en *il*, en particulier avec des adjectifs évaluatifs typiques des registres informels (*cool*, *génial*, *super*) **39a 39b** et *plate* ('dommage') au Québec **39c**.

39 a *% Il est génial [de pouvoir venir ici].*
b *C'est génial [de pouvoir venir ici].*
c *% C'est plate [de voir ça].* (*chevreuil.net*, 27 oct. 2017) (Québec)

La construction disloquée en c'est + *adjectif*

Il ne faut pas confondre la construction impersonnelle avec une construction disloquée finale, où ce qui suit l'adjectif est en fonction *périphérique* **40** ➤ XVIII-2.2. En effet, dans les constructions disloquées à droite, à la différence des constructions impersonnelles, le constituant périphérique peut être un syntagme nominal **40a**, un infinitif **40b**, une subordonnée en *que* **40c**, une subordonnée interrogative **40d** ou exclamative **40e** avec des adjectifs (*extraordinaire*, *incroyable*, *inimaginable*, *inouï*, *regrettable*, *surprenant*). De plus, on trouve en fonction *sujet* non seulement *ce* et *ça*, mais aussi les démonstratifs *ceci* et *cela* **40d**.

40 a *C'est toujours agréable, un feu de cheminée.*
b *Ce serait magnifique, de pouvoir y aller.*
c *Ça serait surprenant, que Paul vienne à cette heure.*
d *Cela n'est pas clair, si on pourra y aller ou non.*
e *C'est incroyable, à quel point ils peuvent souffrir !*

À l'oral, le constituant périphérique a une prosodie incidente ➤ XIX-2.2.2, indiquée à l'écrit par une virgule ➤ XX-3.2.3. Enfin il est difficile d'extraire un complément de l'infinitif ou de la subordonnée en fonction *périphérique* (** C'est un endroit où ce serait magnifique, d'aller cet été.*), alors qu'il peut être extrait d'un infinitif complément ou d'une complétive (*C'est un endroit où ce serait magnifique d'aller cet été.*).

Autres constructions de l'adjectif avec le sujet ce

Avec un sujet *ce*, l'adjectif peut aussi être suivi d'une subordonnée conditionnelle **41a** ou temporelle **41b**. En réalité, on ne peut pas considérer qu'il s'agit d'une construction impersonnelle : *ce* n'est pas impersonnel mais cataphorique ➤ XVIII-5.5.3 et reprend le contenu de la circonstancielle. Ainsi, **41a** signifie 'qu'on mange ensemble serait sympa si on mangeait ensemble', et **41b** 'qu'on mange ensemble est sympa quand on mange ensemble' : ces subordonnées circonstancielles sont des ajouts.

41 a *Ce serait sympa [si on mangeait ensemble], non ?*
b *C'est sympa [quand on mange ensemble].*

La construction impersonnelle des adjectifs épistémiques et modaux

Certains adjectifs portent sur la vérité d'une proposition et entrent dans une construction impersonnelle, avec une subordonnée complétive. Certains (*clair*, *évident*, *faux*) attribuent une valeur de vérité à leur complément **42a** et sont parfois appelés *épistémiques* ; les adjectifs modaux (*possible*, *probable*), quant à eux, disent la possibilité ou la nécessité de la proposition **42b** ➤ XI-8.1. Ils admettent un sujet subordonné quand ils sont attributs **42a 42b** ➤ VI-2.4.3, mais il est plus fréquent de les trouver dans une construction impersonnelle, avec une subordonnée complément **42c 42d** ➤ VI-3.3.1. La subordonnée est en général à l'indicatif avec les adjectifs épistémiques **42c** et au subjonctif avec les modaux **42d** ➤ XI-5.2. Un infinitif, sujet ou en construction impersonnelle, est difficile **42e 42f**, sauf avec ceux qui qualifient également l'existence d'une situation (*nécessaire*, *possible*).

42 **a** *[Que le projet va être abandonné] est évident.*
b *[Que le projet sera abandonné] est probable.*
c *Il est évident [que le projet va être abandonné].*
d *Il est possible [que le projet soit abandonné].*
e * *[Abandonner le projet] est probable.*
f * *Il est probable [d'abandonner le projet].*

Les adjectifs épistémiques peuvent avoir un second complément prépositionnel, ou un ajout, en *pour*, *selon* ou *aux yeux de*, qui introduit l'individu de qui émane le jugement **43a 43b**. Quelques adjectifs (*certain*, *clair*, *douteux*, *sûr*) acceptent également une subordonnée interrogative, le sujet étant *ce* **43c**.

43 **a** *Il est évident à nos yeux [que le projet va être abandonné].*
b *Il est probable pour un observateur impartial [que le projet sera abandonné].*
c *Ce n'est pas encore clair [si ce programme sera diffusé].*

Adjectifs relatifs à une proposition et sujet nominal

Certains adjectifs portant sur la vérité d'une proposition acceptent aussi un sujet nominal. Le nom peut dénoter un ensemble de propositions **44a** ou une qualité **44b**. Il y a alors réinterprétation : **44b** est interprétée comme 'il est évident qu'il est méchant'.

44 **a** *Cette théorie est fausse.*
b *Sa méchanceté est évidente.*
c *Sa venue est improbable.*
d *Il est possible de travailler ici ?*
e *Le casque est obligatoire.*

Par ailleurs, des adjectifs modaux (*impossible*, *nécessaire*, *obligatoire*, *possible*, *probable*) peuvent prendre un sujet nominal dénotant un évènement ou une activité **44c**, ou un complément infinitif **44d**. Dans ce cas, ils changent de sens et décrivent des propriétés de situations, comme le font des adjectifs comme *interdit*. Si le nom est un nom d'objet concret **44e**, il est alors réinterprété en termes d'activité ('porter un casque est obligatoire').
Certains des adjectifs épistémiques, enfin, ont d'autres emplois quand ils modifient un nom concret : l'adjectif *faux* en emploi d'adéquation (*une fausse porte*) ➤ VI-5.3 ou l'adjectif *sûr* lorsqu'il signifie 'qui garantit la sécurité' (*un coffre sûr*, *endroit sûr*).

Adjectifs épistémiques, modaux et phrase sans verbe

Certains de ces adjectifs (*sûr*, *sûr et certain*, *probable*, *possible*) peuvent être la tête d'une phrase non verbale **45a 45b** ➤ I-5.2.2 : dans ce cas, la subordonnée est analysée comme le complément de l'adjectif.

45 **a** *Sûr [qu'il pleuvra demain].*
b *Probable [que Luc est déjà arrivé].*

Certains (*exact*, *faux*, *juste*, *probable*) peuvent aussi constituer une réponse à une interrogative totale **46a 46b**. La réponse est elle aussi analysée comme une phrase à tête adjectivale sans complément, mais avec un argument implicite, la proposition sous-jacente à l'interrogation : la réponse *probable* en **46a** s'interprète comme 'il est probable que j'irai'.
Cependant, quelques adjectifs (*affirmatif*, *positif*, *négatif*) peuvent être employés en réponse à une interrogative totale **46c** sans pour autant autoriser un sujet phrastique (* *Il est affirmatif que j'irai.*), se comportant en cela comme les adverbes *oui* et *non* ➤ I-5.2.2.
Deux adjectifs, *sûr* et *probable*, peuvent être employés comme ajouts invariables à la phrase ➤ VI-4.2, au moins pour certains locuteurs (% *Il pleuvra sûr.* % *Paul viendra probable.*). Ils ont le même sens que les adverbes *surement* ou *probablement*.

46 **a** Loc. 1 – *Tu y vas ?*
Loc. 2 – *Probable.*
b Loc. 1 – *Tu es venue pour me voir ?*
Loc. 2 – *Juste.*
c Loc. 1 – *Tu y vas ?*
Loc. 2 – *Affirmatif.*

La structure syntaxique des constructions impersonnelles avec adjectif

La ➤ figure VI-3 présente la structure de deux exemples de constructions impersonnelles. Du point de vue syntaxique, *il* ou *ce* est sujet et l'adjectif est attribut. Dans la première, l'adjectif a la complétive pour complément, dans la seconde, le syntagme verbal infinitif ➤ VI-3.2.

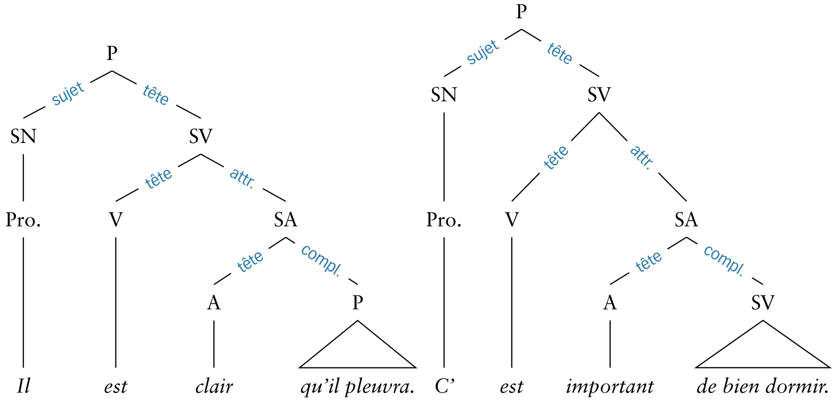


Figure VI-3. *La structure des constructions impersonnelles avec adjectif*

Du point de vue syntaxique, la subordonnée et le SV infinitif sont bien des compléments et non des sujets ou des ajouts. En effet, on peut extraire, dans une interrogative **47a** ou une relative **47c**, un complément du verbe subordonné, ce qui est difficile hors d'un sujet non nominal ou hors d'un ajout ➤ **I-6.3.4**.

47 **a** *Dis-moi à qui il est important [de parler ◊ à cette réunion].*
b *Dis-moi à qui il est important [que je parle ◊ à cette réunion].*
c *C'est un endroit où il serait agréable [d'aller ◊ en vacances].*
d […] *nous avons un poids qu'il serait idiot [de ne pas mettre ◊ dans la balance]…* (*fr.wikipedia.org*, 28 janv. 2006)

L'interrogatif *à qui* correspond au complément de *parler* en **47a** et **47b** et le relatif *où* au complément d'*aller* en **47c**. En **47d**, c'est le complément de *mettre* qui est relativisé. Il en va de même dans les impersonnelles à sujet *ce* **48a** **48b**.

48 **a** *% Merci de me dire à qui c'est important [que je parle ◊ à cette réunion].*
b *% C'est un endroit où ce serait agréable [d'aller ◊ en vacances].*

➤ Structure syntaxique des constructions impersonnelles (*Il arrive de se tromper.*) ➤ **figure II-4** ➤ **II-4.4.1**

3.3.2. Les constructions impersonnelles des adjectifs évaluatifs

Quand ils se construisent avec un infinitif ou une subordonnée, les adjectifs évaluatifs expriment le jugement d'un individu sur une situation ➤ **VI-3.2.1**. Une première sous-classe d'adjectifs évaluatifs (*absurde*, *fou*, *génial*, *pénible*, *triste*) admet pour sujet un infinitif ou une subordonnée au subjonctif **49a** **49b** ➤ **VI-2.4.3** et entrent dans une construction impersonnelle en *ce* **49c** **49d** ➤ **tableau VI-7**. Une subordonnée exclamative est également possible **49e**.

49 **a** *[Être traités ainsi] est absolument génial.*
b *[Qu'on nous traite ainsi] est pénible.*
c *C'est génial [d'être traités ainsi].*
d *C'est pénible [qu'on nous traite ainsi].*
e *C'est incroyable [à quel point on a négligé cette affaire].*

L'adjectif est compatible avec un ajout en *pour* ou *aux yeux de*, qui indique le responsable du jugement **50a**, et qui peut être en début de phrase **50b**. Cet ajout peut **50a** ou non **50b** correspondre au sujet de l'infinitif. Un ajout en *de la part de* est parfois possible **50c** ; il indique l'agent ou le responsable de la situation et correspond au sujet de l'infinitif.

50 **a** *C'est pénible [pour Paul] de partir ainsi.*
b *[Pour Paul], c'est pénible qu'on nous traite ainsi.*
c *C'est génial [de votre part] d'avoir réagi ainsi.*

Une autre sous-classe d'adjectifs évaluatifs (*gentil*, *intelligent*, *malin*, *poli*) regroupe ceux qui acceptent un sujet infinitif **51a** **51c**, décrivant la situation jugée, et qui entrent dans une construction impersonnelle en *ce* **51b** **51d** ➤ **VI-3.3.1**.

51 **a** *[Nous prévenir] était poli [de la part de Paul].*
b *C'était poli [de la part de Paul] [de nous prévenir].*
c *[Avoir accompagné sa grand-mère au cinéma] est gentil à lui.*
d *C'est gentil [à lui] [d'avoir accompagné sa grand-mère au cinéma].*

Un ajout prépositionnel en *de la part de* **51a** **51b** est possible pour indiquer l'agent ou le responsable de la situation. Il correspond alors au sujet implicite de l'infinitif. Deux adjectifs (*aimable*, *gentil*) peuvent aussi se combiner avec un ajout en *à* **51c** **51d** avec le même rôle.

> *Adjectifs évaluatifs impersonnels et complétive*
>
> Contrairement à ceux de la sous-classe précédente (*absurde*, *génial*, etc.), ces adjectifs acceptent plus difficilement une complétive dans la construction impersonnelle **52b**, même lorsqu'ils l'acceptent comme sujet **52a**.
>
> **52** **a** *[Que Paul nous ait prévenus] était intelligent (de sa part).*
> **b** ** C'était intelligent (de sa part) que Paul nous prévienne.*

3.3.3. Les adjectifs avec complément infinitif incomplet

Parmi les adjectifs qui peuvent se construire avec un sujet infinitif **53a** ou entrer dans une construction impersonnelle **53b**, certains (*difficile*, *facile*, *pénible*) peuvent aussi se construire avec un sujet nominal et un complément infinitif incomplet introduit par *à* **53c** : le sujet nominal est interprété comme le complément implicite de l'infinitif et **53c** équivaut à peu près à **53b**. Si l'adjectif est épithète, c'est le nom modifié qui est identifié au complément de l'infinitif **53d**.

53 **a** *[Comprendre ce problème] est facile.*
b *Il est facile de comprendre ce problème.*
c *Ce problème est facile [à comprendre].*
d *Je suis tombée sur un problème facile [à comprendre].*

L'infinitif complément ne peut pas lui-même posséder de complément direct **54a** ; en revanche, il accepte un complément prépositionnel **54b**. En **54c**, *vivre* est en construction transitive (*Comment vivez-vous cet échec ?*) ➤ II-2.4.1. En revanche, on ne peut pas produire la même construction avec un verbe qui n'admet pas de complément direct, comme *aller* **54d**.

54 **a** ** Ce problème est facile [à comprendre les détails].*
b *Ce problème est facile [à expliquer à des enfants].*
c *Cet échec est difficile [à vivre].*
d *Cet endroit est facile [à atteindre] / * [à aller].*

L'infinitif peut parfois faire partie d'une construction à verbe support (*faire un résumé*) **55a** ➤ III-6.1 ou d'une expression verbale figée (*briser la glace*, 'détendre l'ambiance') **55b** ➤ II-6.1, mais certaines de ces constructions ne le permettent pas (*prendre la fuite*, *perdre la tête*) **55c** **55d**.

55 **a** *Le résumé de ce texte sera facile [à faire].*
b *La glace n'a pas été facile [à briser entre les participants].*
c ** La fuite a été difficile [à prendre].*
d ** La tête est facile [à perdre].*

Le ➤ tableau VI-8 liste les principaux adjectifs qui entrent dans la construction avec un infinitif incomplet. Il s'agit pour la plupart d'adjectifs évaluatifs mais aussi de quelques autres (*impossible*).

ADJECTIFS	EXEMPLES
évaluatifs : *(dés)agréable, (mal)aisé, ardu, % dangereux, délicat, difficile, dur, facile, fascinant, fatigant, horrible, % idéal, % important, intéressant, long, % mortel, passionnant, pénible, % périlleux, (dé)plaisant, pratique, réjouissant, % risqué, simple, % toxique, (in)utile*	*Ce livre est intéressant [à lire].* *C'est une notion difficile [à expliquer à des enfants].* *C'est une notion utile [à apprendre].* *Ces pates sont longues [à préparer].*
autres adjectifs : *(pas) évident, impossible*	*Ce livre est impossible [à traduire].*

Tableau VI-8. *Les principaux adjectifs à complément infinitif incomplet*

L'alternance n'est pas systématique entre la construction impersonnelle et la construction avec complément infinitif incomplet. Tous les adjectifs qui entrent dans la construction impersonnelle avec un

infinitif ➤ VI-3.3.1 n’acceptent pas le complément incomplet. Il en va ainsi d’adjectifs comme *cruel* **56a** **56b** et de nombreux adjectifs du ➤ tableau VI-7. De plus, le complément incomplet est possible avec certains verbes attributifs comme *se montrer*, qui ne prennent que des sujets nominaux **56c** **56d**.

56 **a** *Il est cruel [de taquiner Jean].*
b ** Jean est cruel [à taquiner].*
c *Paul s’est toujours montré difficile [à convaincre].*
d ** Il s’est toujours montré difficile [de convaincre Paul].*

L’interprétation de l’adjectif à complément incomplet

L’adjectif à complément incomplet peut être coordonné à un adjectif ordinaire **57a** **57b**. En effet, le sujet nominal est un argument sémantique de l’adjectif, en même temps qu’un argument de l’infinitif. La phrase avec infinitif incomplet en **57c** est possible, parce qu’‘important à soulever’ est une propriété de *ce point*. En revanche, ‘jeter ce vieux pull’ est souhaitable, mais pas ‘ce vieux pull’ en lui-même : la construction avec infinitif incomplet n’est donc pas possible en **57d**.

57 **a** *Jean est naïf et [facile à convaincre].*
b *Le pamplemousse, c’est délicieux mais pas [évident à manger à la petite cuillère] !*
c *Il est important [de soulever ce point].* | *Ce point est important [à soulever].*
d *Il serait souhaitable [de jeter ce vieux pull].* | ** Ce vieux pull serait souhaitable [à jeter].*

L’infinitif à complément incomplet est-il obligatoire ?

Selon le nom sujet, et l’infinitif, celui-ci peut être obligatoire **58a** **58b**, sauf changement de sens : en **58c**, sans complément, il s’agit de longueur spatiale et non temporelle.

58 **a** *Sa maladresse est facile [à accepter].*
b *# Sa maladresse est facile.*
c *Les pates sont longues [à cuire].* ≠ *Ces pates sont longues.*
d *Ce travail est difficile.*
e *Un tel exploit sera difficile.*

Si le sujet de l’adjectif est un nom d’action **58d** **58e**, l’adjectif peut apparaitre sans complément. On l’interprète alors avec un infinitif d’activité générale sous-entendu (‘difficile à faire, à accomplir, à réaliser, etc.’). Cette construction doit être distinguée de celle où l’infinitif introduit par *à* est un ajout optionnel ➤ VI-3.4.3, qui peut être incomplet (*Ce sac est lourd à porter.*), et de celle des adjectifs de savoir-faire (*Cet enfant est long à s’habiller.*) ➤ VI-3.2.1. Certaines phrases peuvent être ambigües sur ce point, **59a** signifiant soit ‘c’est long de comprendre cet enfant’ (infinitif incomplet) ou ‘cet enfant est long quand il comprend (quelque chose)’ (adjectif de savoir-faire). Avec un verbe comme *cuire*, qui est soit transitif (‘faire cuire’, *Paul cuit le plat.*), soit intransitif (*Le plat cuit.*) ➤ II-4.3, les deux constructions peuvent alors être difficiles à distinguer **59b**.

59 **a** *Cet enfant est un peu long [à comprendre].*
b *Ce plat est un peu long [à cuire].*

Facile à chanter *: ajout ou complément infinitif ?*

Dans la construction à infinitif incomplet, l’infinitif est analysé comme complément. Il peut être obligatoire **58b** **58c**, mais il ne peut pas être pronominalisé par *y* **60a** **60b**. Il autorise l’interrogation **60c** **60d** ou la relativisation **60e** **60f** d’un de ses compléments, contrairement à un infinitif ajout ➤ I-6.3.4.

60 **a** *Ce livre est facile [à traduire].*
b ** Ce livre y est facile.*
c *Ce film est facile [à montrer à des enfants].*
d *À qui est-ce que ce film est facile [à montrer ◊] ?*
e *Ces livres sont difficiles [à emporter là-bas].*
f *C’est un pays où les livres sont difficiles [à emporter ◊].*

Comment analyser le complément manquant de l’infinitif ?

On ne peut pas dire que le complément manquant de l’infinitif soit extrait ➤ I-6.1 ; en effet, il n’y a pas de relation à distance **61a** **61c** : le complément manquant est le complément du premier infinitif, sauf construction verbale fusionnée **61d** ➤ III-1.4.3.

61 **a** * *un livre facile* [*à dire qu'il faut lire*]
b ? *un livre difficile à pouvoir lire pour demain*
c * *Ce livre est facile* [*à dire aux enfants de lire*].
d *Ce livre est facile* [*à faire lire à des enfants*].

La variation concernant les constructions comme facile à chanter

Certaines variations entre locuteurs existent concernant cette construction. Certains l'emploient avec des infinitifs à complément prépositionnel (*répondre à*) **62a** et non à complément nominal. D'autres l'emploient avec un infinitif complément d'un autre infinitif, souvent dans une périphrase verbale **62b** > XI-3.1.

62 **a** ! *C'est une question qui est compliquée à répondre.* (laquadrature.net, 16 fév. 2016)
b *Bonjour, un col pas facile à aller chercher avec des pentes assez dures* [...]. (*alpes4ever.com*, 29 aout 2018)

3.4. Les ajouts à l'adjectif

L'adjectif admet différents types d'ajouts, notamment :
– ajout de degré (*trop gentil*, *gentil comme tout*) ;
– ajout de mesure ([*deux fois*] *supérieur*, *trop court* [*de trois centimètres*]) ;
– ajout locatif (*célèbre* [*dans le monde entier*]) ou temporel (*souvent malade*) ;
– adverbe de manière (*facilement heureux*) > VIII-6.1 ou de domaine (*politiquement correct*) > VIII-9.1 ;
– subordonnée comparative (*meilleur* [*qu'on pensait*]) > XV-2.2.2 ou consécutive (*si grand* [*qu'on ne peut le voir*]) > XV-6.3 ;
– subordonnée circonstancielle (*fier* [*quoique fatigué*]) ou relative (*habile* [*qu'il était*]). > XIII-3.2.2.
Les adverbes ajouts ont tendance à précéder l'adjectif (*très grand*, *souvent triste*), les ajouts d'autres catégories à le suivre (*fou de joie*, *pâle à faire peur*). Certains sont mobiles (*un ciel nuageux localement*, *un ciel localement nuageux*).

3.4.1. Les ajouts de degré à l'adjectif

Les ajouts de degré à l'adjectif appartiennent à des catégories syntaxiques variées : le plus souvent adverbe **63a**, mais aussi syntagme prépositionnel **63b 63c**, plus rarement adjectif **63d**. Les adjectifs dits *gradables* sont modifiables par un ajout de degré > VI-2.2.2 > XV-2.1.

63 **a** *Luc est* [*très gentil*].
b *Luc est* [*gentil comme tout*].
c *Léa était* [*pâle à faire peur*].
d *Léa est arrivée* [*bonne dernière*].

Les adverbes de degré ajouts à l'adjectif

Les adverbes de degré > VIII-7.1 apparaissent devant l'adjectif **64a 64b**. De nombreux adverbes en *-ment* sont interprétés comme des modifieurs de degré lorsqu'ils sont ajouts à un adjectif **64b 64c**. Ils peuvent difficilement le suivre **64d 64e**.

64 **a** *Luc est plutôt gentil.*
b *Ce pays est étonnamment beau.*
c *Luc est anormalement doué.*
d * *Luc est gentil plutôt.*
e * *Ce pays est beau étonnamment.*

Les adverbes intensifs agglomérés (*plus que*, *on ne peut plus*, *tout à fait*) > VIII-1.4.4 précèdent également l'adjectif qu'ils modifient **65a**. Ils interdisent l'antéposition au nom dans le cas d'un adjectif épithète **65c**, même avec un adjectif antéposable **65b** > XVII-4.2.2.

65 **a** *une hypothèse* [*plus qu'intéressante*]
b *une intéressante hypothèse, une hypothèse intéressante*
c * *une* [*plus qu'intéressante*] *hypothèse*

Les autres ajouts de degré à l'adjectif

Certains syntagmes prépositionnels en *à* suivent l'adjectif et marquent le haut degré **66d**. Les ajouts compatibles avec de nombreux adjectifs sont en nombre limité : on ne relève guère que *comme tout* et *en diable* **66a**, qui sont figés, ainsi que la construction adjectif + *de chez* + adjectif, qui est récente et informelle **66b**.

66 **a** *mignon comme tout*, *paresseux en diable*
b *% gris de chez gris*, *lourd de chez lourd*
c *belle comme un cœur*, *fort comme un Turc*, *heureux comme un pape*
d *drôle à mourir*, *belle à croquer*, *bête à pleurer*, *triste à pleurer*, *triste à mourir*, *plein à craquer*

Les ajouts en *comme* **66c** et les infinitifs en *à* **66d** sont souvent réservés à certains adjectifs et produisent des groupes relativement figés. Dans le cas des ajouts en *comme* marquant le haut degré, on parle parfois de *comparaison à modèle* ou *à parangon* ➤ XV-4.2.2.

➤ Répétitions intensives (*un arbre grand mais grand*, *un monde fou fou fou*) ➤ XVI-3.3.3

Ajouts de degré à l'adjectif au Québec

Les ajouts prépositionnels de degré sont plus nombreux au Québec, avec une longue liste de termes liés aux jurons souvent issus du domaine religieux (*osti*, *tabarnak*) **67a**, et parfois la possibilité d'utiliser *comme* sans complément **67b**. Les ajouts en *comme* **67c** sont souvent figés.

67 **a** *% Il est fort en maudit / en osti / en tabarnak / en titi.* ('très fort') (Québec)
b *% Il est fou, comme.* (Québec)
c *% soul comme une botte*, *gelé comme une balle* ('complètement soul') (Québec)

Les adjectifs ajouts à un adjectif

La modification de l'adjectif par un adjectif intensif est limitée aux formes *grand*, *bon* et *tout*, qui s'accordent. Avec *bon* et *grand*, les combinaisons sont limitées, et même figées : *grand ouvert* **68a**, *bon dernier* **68b**.

L'ajout *tout* à l'adjectif a deux emplois, indiquant soit un degré élevé **68c**, soit une extension maximale **68d**. Le premier emploi est proche de *très* ('très petit', 'très simple') et le second de *totalement* ou *entièrement* ('entièrement nu') ➤ VIII-7.2.3, mais tous deux sont plus contraints que les tours avec adverbe **68e** **68f**.

68 **a** *La porte était grande ouverte.*
b *Marie est arrivée bonne dernière.*
c *un salon tout petit*, *une solution toute simple*
d *des vêtements tout sales*, *un enfant tout nu*
e *un garçon très grand*, *# un garçon tout grand*
f *un spectacle totalement gratuit*, *# un spectacle tout gratuit*

L'accord de tout *devant adjectif*

L'accord de *tout* devant adjectif ➤ fiche TOUT suit une norme recommandée à l'écrit : *tout* s'accorde en genre et en nombre mais seulement devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou un *h* aspiré **69c**. Devant un adjectif masculin **69a** **69b** ou commençant par une voyelle **69d**, *tout* reste invariable. Du fait de cet accord possible, nous analysons *tout* comme un adjectif dans ce cas ➤ V-6.2.1.

69 **a** *un couloir tout petit*, *des couloirs tout petits*
b *un couloir tout étroit*, *des couloirs tout étroits*
c *une galerie toute petite*, *des galeries toutes petites*
d *une galerie tout étroite*, *des galeries tout étroites*

Certains grammairiens recommandent, devant un adjectif au féminin et à initiale vocalique, d'accorder *tout* au sens de 'entièrement', et de le laisser invariable s'il a une interprétation de haut degré : une soirée *tout apaisée* ('très apaisée') se distingue alors d'une soirée *toute apaisée* ('apaisée dans toute sa durée').

Il convient de distinguer l'adjectif *tout*, modifieur d'adjectif **70a**, prononcé [tu], du pronom *tous*, prononcé [tus], qui s'accorde en genre avec le sujet dont il est séparé **70b** ➤ V-6.2.5. En **70b** *tous* est ajout au verbe et ne fait pas partie du syntagme adjectival qui peut avoir ses propres modifieurs **70c**. Au féminin pluriel, la phrase peut être ambigüe : soit toutes les galeries sont petites **70d**, soit les galeries sont très petites **70e**.

70 **a** *Les couloirs sont* [*tout petits* SA].
b *Les couloirs sont tous* [*petits* SA].
c *Les couloirs sont tous* [*très petits* SA].
d *Les galeries sont toutes* [*petites* SA].
e *Les galeries sont* [*toutes petites* SA].

Bon, grand, fin, fort, tout + *adjectif : adverbe ou adjectif ?*

L'emploi des formes *tout*, *grand* et *bon* comme ajouts à l'adjectif est exceptionnel : certains les analysent comme des adverbes qui s'accordent. Nous les analysons comme des adjectifs, en privilégiant le critère de l'invariabilité de l'adverbe ➤ **VIII-1.2**. Les autres ajouts de degré d'origine adjectivale (*fin*, *fort*) sont invariables **71a** et nous les analysons comme des adverbes. En Belgique, *fin* ('très') peut précéder n'importe quel adjectif évaluatif **71b**, et il en va de même en Nouvelle-Calédonie. On note par ailleurs au Québec deux cas où l'adverbe d'origine adjectivale (*rare*, *vrai*) suit l'adjectif modifié **71c** ➤ **VIII-7.3.2**.

71 **a** *Lise est fort jolie et fin prête.*
b % *Elle est fin belle.* (Belgique)
c % *Elle est belle rare* / *belle vrai.* (Québec)

L'accord de tout + *adjectif à l'oral*

À l'oral, une séquence *tout* + adjectif ne donne lieu qu'à deux prononciations : [tut] devant un adjectif féminin (*toute petite*) et devant un adjectif masculin à initiale vocalique (*tout_étroit*), et [tu] devant un adjectif masculin commençant par une consonne (ou *h* aspiré), au singulier (*tout petit*) comme au pluriel (*tout petits*). En effet, les combinaisons * *tous_étroits* et * *toutes_étroites* sont impossibles, les formes avec liaison n'existant pas au pluriel (* [tuzetʁwa], * [tutzetʁwat]) ➤ **XIX-3.2.2**.
Certains linguistes proposent une règle d'accord à l'écrit plus conforme à la prononciation (mais qui peut choquer nos habitudes) : accorder *tout* avec l'adjectif en genre mais pas en nombre, quelle que soit l'initiale de l'adjectif, ce qui aboutit à deux formes : *tout* **72a 72b** et *toute* **72c 72d**.

72 **a** *un couloir tout petit, des couloirs tout petits*
b *un couloir tout étroit, des couloirs tout étroits*
c *une galerie toute petite*, ! *des galeries toute petites*
d ! *une galerie toute étroite*, ! *des galeries toute étroites*

La même convention pourrait s'appliquer à *grand* et *frais* : on écrit *des fenêtres grandes ouvertes*, *des roses fraiches écloses*, mais l'absence de liaison pourrait inciter à écrire plutôt : ! *des fenêtres grande ouvertes*, ! *des roses fraiche écloses.*

3.4.2. Les ajouts comparatifs et consécutifs à l'adjectif

La subordonnée comparative ajout à l'adjectif

Les adjectifs peuvent se construire avec une subordonnée comparative introduite par *comme* **73a** ➤ **XV-3.2**. Une comparative en *que* ➤ **XV-2.2** est également possible, si les adjectifs sont eux-mêmes des comparatifs de degré (*meilleur*, *pire*, *moindre*) **73b** ou de similarité (*autre*, % *différent*, % *pareil*, *tel*) **73c** ou s'ils sont modifiés par un adverbe comparatif (*plus*, *moins*, *aussi*, *autant*, *plutôt*) **73d**. La comparative est souvent sans verbe **73c 73d** ➤ **XV-4**. Ces comparatives sont analysées du point de vue syntaxique comme des ajouts, même si elles introduisent un argument sémantique de la comparaison.

73 **a** *Naïf* [*comme on l'est à cet âge*], *il disait ce qui lui venait à l'esprit.*
b *Meilleur aux échecs* [*qu'on ne l'est en général à son âge*], *Nathan cherche des partenaires.*
c *Il nous faudrait un homme tel* [*que toi*].
d *J'ai vu une jeune fille plus grande encore* [*que Lise*].

Lorsque l'adjectif est mis en parallèle avec un autre adjectif dans la comparative, il s'agit de comparer les degrés auxquels deux propriétés s'appliquent à une même entité **74a 74b**. Les adverbes comparatifs sont susceptibles d'être eux-mêmes modifiés par une subordonnée comparative. En ce cas, l'ensemble du syntagme adverbial est ajout à l'adjectif (ou au verbe *être*) **74c 74d**.

74 **a** *Paul est autant timide* [*que craintif*].
b *Sarah est plutôt élégante* [*que vraiment belle*].
c *Paul est timide* [*autant que craintif*].
d *Sarah est élégante* [*plutôt que vraiment belle*].

Quand l'adjectif comparatif épithète précède le nom, la comparative suit ce dernier : elle est alors analysée comme ajout au nom (*une meilleure voiture* [*que la tienne*]) ➤ XV-2.2.2.

La subordonnée consécutive ajout à l'adjectif

L'adjectif peut aussi être modifié par une subordonnée consécutive ➤ XV-6.3, s'il s'agit de *tel* **75a** ou d'un adjectif modifié par un adverbe de haut degré (*si*, *tellement*) entrainant une subordonnée en *que* **75b**, ou par *assez*, *trop*, entrainant une subordonnée en *pour* **75c**. Les adverbes de haut degré *si*, *tellement*, modifiant un adjectif, peuvent également déclencher une interprétation exclamative **75d** ➤ XII-4.3.

75 **a** *Les voisins faisaient un bruit tel* [*qu'on a dû appeler la police*].
b *C'est un terrain tellement grand* [*qu'il est difficile à vendre*].
c *C'est un défaut trop rare* [*pour qu'on s'en occupe*].
d *Le terrain est tellement grand !*

> Assez, trop + que *en Belgique*
>
> En Belgique l'ajout corrélé à *assez* ou *trop* + adjectif peut être introduit par *que pour* + infinitif, plutôt que par *pour* **76**.
>
> **76** **a** % *Il est trop grand que pour tenir dedans.* (Belgique)
> **b** % *C'est assez rare que pour le souligner.* (Belgique)

3.4.3. Les autres ajouts à l'adjectif

Les ajouts de mesure à l'adjectif

Des ajouts de mesure peuvent modifier les adjectifs comparatifs (*meilleur*, *pire*) **77a**, *inférieur*, *préférable*, *supérieur* et les adjectifs modifiés par *plus*, *moins* ou *trop* **77b**. Ce sont des adverbes (*sensiblement*) **77a**, des syntagmes nominaux de mesure **77b**, des syntagmes introduits par *de* (*de beaucoup*, *de peu*, *de* + SN de mesure) **77c 77d 77e 77f**. Ils peuvent apparaitre avant **77a 77b 77c 77e** ou après **77d 77f** l'adjectif.

77 **a** *Ce vin est* [*sensiblement meilleur*].
b *Ce pull est* [*deux fois plus cher*].
c *Ce vin est* [*de beaucoup supérieur à l'autre*].
d *Ce vin est* [*supérieur de beaucoup à l'autre*].
e *Ce muret est* [(*de*) *20 centimètres trop haut*].
f *Ce muret est* [*trop haut de 20 centimètres*].

Autres adjectifs et syntagmes prépositionnels de mesure

Certains adjectifs acceptent des syntagmes prépositionnels en *de* comportant un nom de mesure **78a**. L'adjectif exprime ici la dimension : il n'a plus d'antonyme **78b**, et certains adjectifs qui sont plus évaluatifs que proprement dimensionnels, tels que *lourd* ou *volumineux*, refusent de tels ajouts **78c**. Le syntagme est équivalent à 'qui mesure tant sur l'échelle de cette dimension' : *long de 20 centimètres* = 'qui mesure 20 centimètres en longueur'. Fixant une valeur précise sur l'échelle, ils sont incompatibles avec la modification par un adverbe de degré **78d**.

78 **a** *un ruban long de 60 centimètres*, *un porto âgé de quinze ans*, *un trou profond de 2 mètres*, *un film long de 2 heures*, *une antenne haute de 80 mètres*
b # *un ruban court de 30 centimètres*, # *un porto jeune de deux ans*, # *une antenne basse de 2 mètres*
c # *un sac lourd de 2 kilos*, # *un coffre volumineux de 1 mètre cube*
d # *un ruban très long de 60 centimètres*, # *un trou assez profond de 2 mètres*

> *Le syntagme prépositionnel de mesure est-il complément ou ajout ?*
>
> Il n'est pas facile de savoir s'il s'agit d'un syntagme prépositionnel complément ou ajout à l'adjectif ➤ VII-4.3. Nous l'analysons plutôt comme complément car il suit toujours l'adjectif et peut être obligatoire, sauf changement de sens : un film *long d'une demi-heure* n'est pas un film long.
> Il existe par ailleurs des constructions de sens proche où un ajout de mesure modifie directement le nom : *un ruban* (*d'une longueur*) *de 60 centimètres, un porto de quinze ans, un film de 2 heures.*

Les ajouts locatifs et temporels à l'adjectif

Les ajouts de temps **79a** ou de lieu **79b** concernent surtout les adjectifs qui désignent des états transitoires (*absent*, *jeune*, *ivre*, *malade*, *présent*) ➤ VI-2.2.2. Ces ajouts peuvent être un adverbe **79a 79b**, un syntagme prépositionnel **79c 79d**, un syntagme nominal **79e**, ou une subordonnée temporelle **79f** ➤ XIV-6.3.2. Il peut y en avoir plusieurs **79g**.

79 **a** *un père [souvent] absent, une mère [encore] jeune*
b *un ciel nuageux [localement], un ciel [localement] nuageux*
c *un collègue malade [depuis son retour]*
d *Il a un frère célèbre [dans le monde entier].*
e *[Plusieurs fois] malade cette année, Paul s'inquiète pour son avenir.*
f *Charmant [quand il veut], Paul sait parfois se montrer détestable.*
g *Cette espèce courante [l'été] [à la campagne] disparait en hiver.*

Beaucoup peuvent précéder **79a 79e** ou suivre **80a 80b** l'adjectif sans différence de sens. Les ajouts prépositionnels et les subordonnées sont préférablement postposés à l'adjectif **79c 79d** mais peuvent parfois le précéder **80c**.

80 **a** *un père absent [souvent], une mère jeune [encore]*
b *Malade [plusieurs fois] cette année, Paul s'inquiète pour son job.*
c *Son frère, [dans le monde entier] célèbre pour ses extravagances, était une source de fierté et d'embarras.*

Les autres adverbes ajouts à l'adjectif

La plupart des adverbes peuvent modifier un adjectif : adverbes modaux (*apparemment*, *nécessairement*) **81a** ➤ VIII-5.5, évaluatifs (*heureusement*) **81b** ➤ VIII-5.3, de manière (*agréablement*) **81c** ➤ VIII-6.1, de domaine (*politiquement*) **81d** ➤ VIII-9.1. La plupart des adverbes de manière **81c** et de domaine **81d** peuvent précéder ou suivre l'adjectif.

81 **a** *un acte [apparemment illégal]*
b *une maladie [heureusement rare]*
c *un plat [agréablement épicé] / [épicé agréablement]*
d *une mesure [politiquement correcte] / [correcte politiquement]*

> *La place de l'adverbe modal et évaluatif*
>
> Les adverbes modaux et les adverbes évaluatifs peuvent également suivre l'adjectif, à condition qu'ils aient une prosodie incidente, notée par une virgule (*un acte illégal*, *apparemment* ; *une maladie rare*, *heureusement*) ➤ XIX-2.2.2 ➤ XX-3.2.3.

Les adverbes de négation (*aucunement*, *nullement*, *jamais*, *pas*, *non*) précèdent l'adjectif qu'ils modifient **82**.

82 **a** *un enfant [jamais heureux] / * [heureux jamais]*
b *une indemnité [non négociable], un produit [non disponible], un art [non figuratif]*
c *Voilà un enfant [pas gentil] / [pas content] / [pas drôle].*

> Pas *et* non *ajouts à l'adjectif*
>
> *Pas* et *non* ne sont pas équivalents comme ajouts à l'adjectif. *Non* s'emploie quand la propriété exprimée par l'adjectif est présentée comme pertinente pour l'ensemble des entités considérées, c'est-à-dire que chacune l'a ou ne l'a pas ➤ X-2.3.4 : en **82b** les indemnités sont soit négociables, soit non négociables, toute géométrie est soit euclidienne, soit non euclidienne, et l'art est soit figuratif, soit non figuratif. Un autre emploi avec l'expression *non* (*pas*) *mais* suppose une correction ou une alternative dans le contexte **83a** ➤ X-5.3. *Pas* n'est pas soumis à ces restrictions. C'est pourquoi seul *pas* modifie un adjectif de couleur **83b** ➤ VI-2.3, ou un adjectif susceptible de différents degrés **82c** ➤ VI-2.2.2. **83c** est curieux car bien des couleurs sont possibles en dehors du rouge, **83d** également car différents degrés de gentillesse, de contentement, de drôleries sont disponibles.
>
> **83** **a** *Les toits étaient non pas rouges comme je m'y attendais, mais plutôt marron.*
> **b** *Je voulais une robe [pas rouge].*
> **c** *# Je voulais une robe [non rouge].*
> **d** *# Voilà un enfant [non gentil] / [non content] / [non drôle].*
>
> ➤ Adjectifs à préfixe négatif (*illisible*, *malheureux*, *non-voyant*) ➤ X-5.1.2

Les ajouts prépositionnels à l'adjectif

Les ajouts prépositionnels à l'adjectif ont des interprétations variées, comme l'instrument **84a** ou la manière **84b**. Certains limitent l'application de la propriété adjectivale : introduits par *à*, ils précisent la source de la perception **84c 84d**. D'autres, introduits par *de*, et contenant en général un nom sans déterminant, dénotent la partie pertinente pour la propriété **84e 84f**.

84 **a** *lavable* [*à la machine*]
b *disponible* [*sans difficulté*]
c *Doux au gout, ce fruit se vend bien.*
d *Je vais plutôt prendre ce tissu, agréable au toucher.*
e *Luc, sensible du foie, ne peut certainement pas manger de frites.*
f *Léa est douce de caractère / de tempérament / ? de peau.*

> *La construction adjectif* + de + *nom de partie*
>
> Dans cette construction, la propriété doit être perçue comme pertinente pour l'individu dans son ensemble : si l'on dit *large d'épaules*, on dit plus difficilement ? *large de tête* ou # *large de nez*. Des paraphrases existent, où l'adjectif qualifie la partie plutôt que l'individu (*Luc a le foie sensible. Le foie de Luc est sensible. Léa a un caractère doux. Le caractère de Léa est doux.*).

D'autres ajouts en *à* + infinitif indiquent comment la propriété exprimée par l'adjectif (*joli*, *lourd*, *prêt*) s'applique au nom **85**.

85 **a** *Ce sac est lourd* [*à porter*].
b *Marie est jolie* [*à regarder*].
c *Ce vin est prêt* [*à boire*].
d *Paul est facile* [*à vivre*].

Dans cette construction, l'infinitif est transitif, et son complément implicite est identifié au nom modifié ou au sujet du verbe attributif **85** : 'ce sac est lourd si on le porte', 'Marie est jolie quand on la regarde'. C'est une construction fréquente qui tend à se répandre, avec des tours plus ou moins figés **85d** ('Paul est facile quand on vit avec lui.'). Elle doit être distinguée des tours où l'infinitif en *à* est complément de l'adjectif (*Ce livre est facile à lire.*) ➤ VI-3.3.3.

Enfin, le syntagme adjectival peut comporter des ajouts circonstanciels variés, de cause **86a**, de condition **86b**, de but **86c**, de concession **86d**. Certains sont à l'infinitif **86c 86d**.

86 **a** *fou* [*de joie*], *ivre* [*de rage*]
b *présent* [*à moins d'un empêchement*]
c *idéal* [*pour cuisiner*], *prévu* [*pour plaire*]
d *absent* [*sans prévenir*]

Les subordonnées circonstancielles ajouts à l'adjectif

On trouve aussi des subordonnées circonstancielles, à l'indicatif **87a** ou au subjonctif **87b**, éventuellement au participe passé **87c** ou figées **87d**, toujours après l'adjectif.

87 **a** *Fatigué* [*parce qu'il avait trop couru*], *Paul était en retard.*
b *Inquiet* [*bien qu'on ait tout fait pour le rassurer*], *Paul ne voulait pas venir.*
c *Timide* [*quoique assuré de la bienveillance de tous*], *Paul parlait d'une voix feutrée.*
d *Disponible* [*si besoin*], *Paul espérait ne pas être dérangé.*

3.4.4. L'ordre des ajouts à l'adjectif

Un même adjectif peut être modifié par plusieurs ajouts, qui sont ordonnés entre eux.

L'ordre relatif des adverbes avant l'adjectif

Lorsque les adverbes précèdent l'adjectif, leur ordre relatif est fixe, sauf prosodie incidente. Les adverbes évaluatifs (*heureusement*, *malheureusement*) et modaux (*apparemment*, *peut-être*, *probablement*) précèdent les autres : de temps ou d'aspect (*souvent*) **88a**, de domaine (*politiquement*) **88b**, de négation **88c**, de manière (*aisément*) **88d**, de degré (*peu*) **88e**.

88 **a** *une observation* [*malheureusement* / *apparemment souvent inutile*]
b *une observation* [*malheureusement* / *apparemment politiquement pertinente*]
c *une observation* [*malheureusement* / *apparemment non pertinente*]
d *une observation* [*heureusement* / *apparemment aisément vérifiable*]
e *une observation* [*heureusement* / *apparemment peu courante*]

Les adverbes de temps ou d'aspect (*souvent*) et de domaine (*politiquement*) ne semblent pas ordonnés entre eux **89a 89b**, mais précèdent ceux de manière (*aisément*) **89c 89d** et de degré (*peu*) **89e 89f**.

89 **a** *une observation* [*politiquement souvent pertinente*]
b *une observation* [*souvent politiquement pertinente*]
c *une observation* [*souvent aisément vérifiable*]
d *une observation* [*politiquement aisément vérifiable*]
e *une observation* [*toujours peu technique*]
f *une observation* [*politiquement peu technique*]

Les adverbes de degré viennent en dernier **89e 89f**. Si un adverbe de degré précède un adverbe de manière, on le comprend comme modifiant la manière (*une observation* [*très aisément*] *vérifiable*).

L'ordre et la portée des adverbes avant l'adjectif

Comme dans la phrase ➤VIII-4.3.2, l'ordre relatif des adverbes est lié à leur portée. Devant l'adjectif, les adverbes les plus proches de l'adjectif ont la portée la plus étroite :

– l'adverbe évaluatif précède l'adverbe de modalité (*heureusement peut-être inutile*) ;
– l'adverbe de modalité précède l'adverbe de temps ou domaine (*peut-être souvent malade*) ;
– l'adverbe de temps, d'aspect ou de domaine précède l'adverbe de manière (*souvent facilement vérifiable*) ;
– l'adverbe de manière précède l'adverbe de degré (*volontairement peu fréquente*).

En utilisant le signe < pour 'précède', la formule générale d'ordre relatif des adverbes est la suivante : évaluatif < modalité < temps ou domaine < manière < degré.
Les adverbes évaluatifs et modaux, qui sont des adverbes de phrase ➤VIII-5, ne se cumulent pas aisément devant l'adjectif **90a**. L'un des deux a alors une prosodie incidente **90b** et peut suivre l'adjectif **90c**.

90 **a** ? *une observation* [*heureusement apparemment inutile*]
b *une observation, heureusement, apparemment inutile*
c *une observation heureusement inutile, apparemment*

Les adverbes de négation ➤X-2.3 suivent ceux de domaine **91a**, mais précèdent ceux de degré **91b**, et souvent ceux de manière **91c** ➤VIII-6.4.3. Leur position relativement à un adverbe de temps ou d'aspect dépend de leur portée **91d**.

91 **a** *une observation* [*politiquement non pertinente*]
b *une observation* [*pas très pertinente*]
c *une observation* [*non aisément vérifiable*]
d *des observations* [*souvent non pertinentes*] ≠ *des observations* [*pas souvent pertinentes*]

L'ordre relatif des ajouts après l'adjectif

L'ordre est plus libre entre les ajouts qui suivent l'adjectif **92a 92b**. Mais deux adverbes sont ordonnés **92c**, sauf si l'un a une prosodie incidente **92d**.

92 **a** *absent* [*plusieurs fois*] [*sans prévenir*] / [*sans prévenir*] [*plusieurs fois*]
b *malade* [*plusieurs fois*] [*malheureusement*] / [*malheureusement*] [*plusieurs fois*]
c *malade malheureusement souvent*
d *malade souvent, malheureusement*

Les ajouts peuvent aussi permuter avec les compléments **93a 93b 93c**, sauf les ajouts de degré, qui doivent immédiatement suivre l'adjectif **93d 93e**.

93 **a** *plus content* [*que Paul*] [*de cette proposition*] / [*de cette proposition*] [*que Paul*]
b *absent* [*depuis plusieurs semaines*] [*de son travail*] / [*de son travail*] [*depuis plusieurs semaines*]
c *supérieur* [*de vingt points*] [*à Paul*] / [*à Paul*] [*de vingt points*]
d *triste* [*à mourir*] [*de s'en aller*] / * [*de s'en aller*] [*à mourir*]
e *furieux* [*comme tout*] [*contre ce projet*] / ? [*contre ce projet*] [*comme tout*]

La structure syntaxique du syntagme adjectival avec ajouts

On analyse les adverbes de degré comme ajouts à l'adjectif plutôt qu'au syntagme adjectival dans son ensemble. En effet, ils portent difficilement sur une coordination d'adjectifs avec compléments **94a** et l'on aura tendance à répéter l'adverbe **94b**, tandis que les autres adverbes peuvent être analysés comme ajouts à tout le SA, comme en témoigne leur portée possible sur des SA coordonnés **94c**.

94 **a** *? un collaborateur trop [content de lui et fier de son travail] pour accepter les remarques*
b *un collaborateur [trop content de lui] et [trop fier de son travail] pour accepter les remarques*
c *une décision politiquement [très habile et très correcte]*

Les comparatives **95a** et les ajouts de mesure **95b** sont ajouts à l'ensemble du SA (adverbe + adjectif), car ils peuvent modifier une coordination de SA.

95 **a** *Ce vin est [plus âgé et plus moelleux] que le premier.*
b *Ce muret est à la fois [trop haut et trop large] de 20 cm.*

La ➤ **figure VI-4** illustre les structures des syntagmes adjectivaux avec ajout, ou avec complément et ajout.

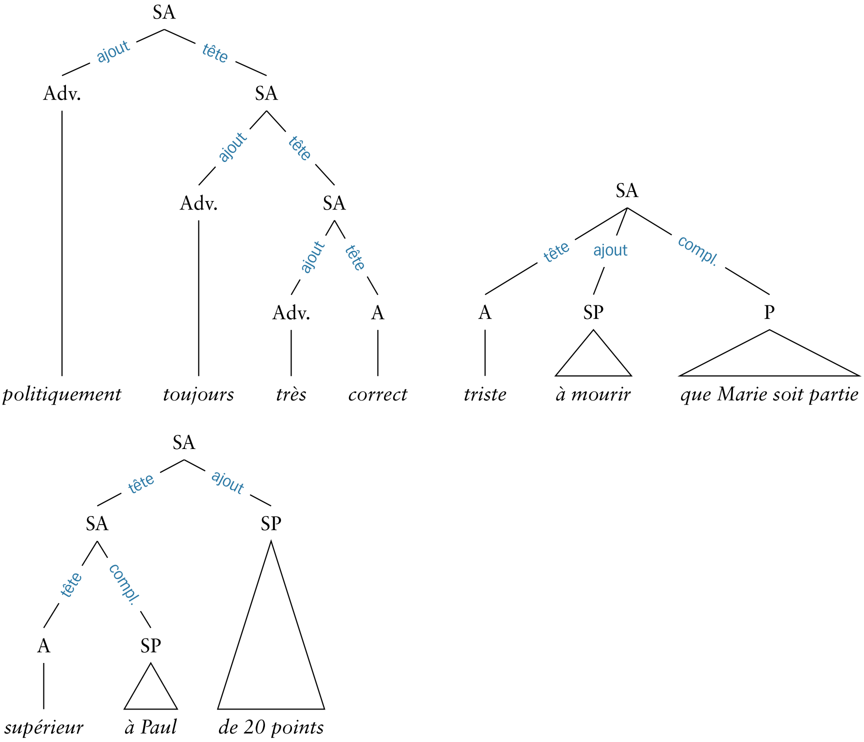


Figure VI-4. *Les syntagmes adjectivaux avec ajouts et compléments*

VI-4

Les fonctions syntaxiques de l'adjectif

L'adjectif, ou plutôt le syntagme adjectival, est souvent en fonction *ajout*, mais il peut occuper d'autres fonctions syntaxiques, telles que complément. En fonction d'ajout, il peut être :
- épithète, c'est-à-dire ajout au nom ou au syntagme nominal (*un grand garçon*, *une feuille verte*) ;
- apposé, c'est-à-dire ajout au SN avec prosodie incidente (*avec Paul*, *heureux*) ;
- ajout au verbe, et modifieur de nom (*Marie est revenue contente*) ;
- ajout invariable au verbe (*Paul a refusé net votre proposition.*).

En fonction de complément, il peut être :
- attribut du sujet (*Marie est grande.*) ;
- attribut du complément (*Je trouve Marie grande.*) ;
- complément invariable d'un verbe (*Marie voit grand.*) ;
- complément d'une préposition (*De pâle, il est devenu blême.*).

Il peut également être :
- extrait en début de phrase (*Quelle est la température ? Grande est ma douleur.*) ;
- périphérique, repris par une proforme (*Grand, il l'est assurément.*) ;
- tête de phrase sans verbe (*Joli, ce chapeau !*) ➤ I-5.2

➤ Adjectifs introducteurs de syntagme nominal (*trois pommes, pareil désordre*) ➤ V-5.1 ➤ V-5.2
➤ Adjectifs coordonnés (*grand et large*) ➤ XVI-4.2.3

4.1. L'adjectif épithète

Un adjectif (ou un syntagme adjectival) ajout à un nom, à un pronom ou à un syntagme nominal, avec prosodie intégrée ➤ XIX-2.3, est appelé *épithète*.
Il peut modifier un nom commun (*une photo ancienne de Lise*), un nom propre (*le vaillant Achille*) ou un syntagme nominal (*la langue et la littérature russes*).
Il est introduit par *de* s'il modifie certains pronoms (*rien de bon*, *quelqu'un de gentil*).
Il s'accorde avec le nom modifié en genre et en nombre (*un grand acteur*, *une grande actrice*, *de grands acteurs*, *de grandes actrices*).
Il peut suivre (*une robe rouge*) ou précéder le nom (*une petite robe*) ➤ XVII-4.
Il a une interprétation restrictive (*une petite robe*) ou descriptive (*le vaillant Achille*).

4.1.1. Les propriétés de l'adjectif épithète

L'adjectif épithète est analysé comme un ajout, soit au nom **1a**, soit au syntagme nominal **1c 1d**. En principe, il est ajout au nom quand il est prénominal **1a**.
Quand l'adjectif épithète suit le nom, il peut être ajout directement au nom **1b**, ou à tout le SN s'il suit un complément de nom **1c** ou s'il est mis en facteur après une coordination de SN **1d**.

1 **a** *un grand arbre, une belle maison*
b *Jules garde une photo ancienne de Lise.*
c *Jules garde une photo de Lise ancienne.*
d *C'est un frère et une sœur très dissemblables.*

Les adjectifs quitte, d'accord *et* sauf

Presque tous les adjectifs peuvent être épithètes. Les exceptions sont rarissimes : *quitte*, *d'accord*, *sauf* peuvent être attributs **2a 2c** mais pas épithètes **2b 2e**. *Sauf* peut être épithète dans l'expression figée *sain et sauf* **2d**.

2 a *On est quitte.*
b ** J'ai parlé à des amis quittes.*
c *Alex est sauf, dieu merci !*
d *un homme sain et sauf*
e *? Un homme sauf vaut mieux que deux blessés.*

Les adjectifs épithètes feu, seul *et* tout

Les adjectifs *tout*, *seul* et *feu* peuvent précéder le déterminant : ils sont alors ajouts à tout le syntagme nominal **3**.

3 a *J'ai pensé à feue la reine / à la feue reine hier.*
b *Seul un général assistait à la cérémonie. | ≠ Un seul général assistait à la cérémonie.*
c *Dans toute sa jeunesse, il était fort timide. | ≠ Dans sa toute jeunesse, il était fort timide.*

Feu ('défunt' en registre formel) peut précéder ou suivre le déterminant sans changement de sens **3a**. *Seul*, en revanche, n'a pas le même sens avant et après l'article **3b** > VIII-8.2.2. Il existe deux adjectifs *tout* : l'un est un quantifieur en début de SN > V-6.2.2, l'autre indique un degré, et modifie surtout des adjectifs (*toute petite*), mais aussi quelques noms (*sa toute jeunesse*, *le tout début*, *la toute fin*) **3c** > VI-3.4.1.

> *Adjectif épithète ou complément de nom ?*
>
> Certains adjectifs relationnels (dérivés de noms) > VI-5.1 peuvent être équivalents à des compléments de nom **4** > IV-5.2.1. L'adjectif n'en reste pas moins épithète, en fonction *ajout*, car les deux constructions ne sont pas interchangeables.
>
> 4 a *le voyage présidentiel, le voyage du président*
> b *la production pétrolière, la production de pétrole*
>
> *Adjectif épithète ou spécifieur ?*
>
> Quand l'adjectif modifie un nom sans déterminant, on peut se demander s'il est bien épithète. En l'absence d'un déterminant, les adjectifs cardinaux **5a** et certains adjectifs de similarité (*semblable*, *pareil*) **5b 5c** ne sont pas en fonction *ajout* mais *spécifieur* > V-2.3 : le syntagme nominal ainsi formé est autonome et peut être employé en fonction *sujet* **5a 5c**. En revanche, l'adjectif est épithète quand il modifie un nom prédicatif, dans une construction à verbe support **5d** > III-6.1 ou un nom attribut **5e** > IV-6.3.
>
> 5 a *Trois personnes sont venues malgré la pluie.*
> b *Je n'avais jamais entendu pareille / semblable aventure.*
> c *Pareille / Semblable aventure aurait pu arriver à n'importe qui.*
> d *Paul a fait grande impression sur notre public.*
> e *Paul est meilleur médecin (que son frère).*

L'accord de l'adjectif épithète

L'adjectif épithète s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il modifie **6a**. À côté de cet accord grammatical, on peut avoir un accord sémantique quand le genre du nom (*mannequin*, *lieutenant*, *ordonnance*, *sentinelle*, *star*) n'est pas conforme au genre social de l'individu > IV-2.2.6. Cet accord sémantique intervient plutôt si l'épithète est postnominale **6b 6c 6d** > fiche ACCORD DE L'ADJECTIF.

6 a *un grand arbre, une grande table, de grands arbres, de grandes tables*
b *un beau mannequin, un mannequin très beau / très belle*
c *un lieutenant enceinte de six mois*
d *une sentinelle extrêmement obséquieux*

> Accord des adjectifs de couleur (*une robe marron*) > VI-2.3.1
> Accord de l'adjectif épithète en cas de coordination (*les ministres [belge et italien], [une fille et un garçon] intelligents*) > XVI-5.3.2

La position de l'adjectif épithète

La place de l'adjectif épithète (avant ou après le nom) dépend à la fois des adjectifs et de leur interprétation > XVII-4.

Pour certains adjectifs, les deux positions sont possibles avec le même sens **7a** ; pour d'autres, le changement de position entraine un changement de sens et l'on peut se demander s'il s'agit du même adjectif **7b 7c** ; pour d'autres encore, une seule position est possible **7d 7e**.

7 **a** *un voyage agréable, un agréable voyage*
b *un petit garçon ≠ un garçon petit*
c *la même sagesse ≠ la sagesse même*
d *ces quelques pièces, * ces pièces quelques*
e *son frère ainé, * son ainé frère*

En **7b**, l'adjectif *petit* prénominal s'interprète comme 'jeune', alors qu'en position postnominale, il renvoie plutôt à la taille. En **7c**, l'adjectif *même* prénominal met en place une comparaison avec une autre sagesse (celle du même individu à un autre moment, ou la sagesse de quelqu'un d'autre) ; tandis qu'en position postnominale, il confère un degré prototypique à la sagesse en question.

La position prénominale peut être considérée comme caractéristique de l'adjectif, parce que c'est quasiment le seul type d'ajout qui puisse précéder le nom : les ajouts prépositionnels et les subordonnées relatives le suivent toujours **8a** **8b**, et rares sont les adverbes qui peuvent apparaitre entre un déterminant et un nom (*sa presque mère*, *le désormais doyen de notre village*) ➤ VIII-3.2.1. Par ailleurs, quand un nom est employé comme épithète (*une émission phare*, *une réplique boomerang*), il doit suivre le nom modifié **8c** ➤ IV-5.5.1.

8 **a** *un cousin de province, * un [de province] cousin*
b *un cousin qui vit à Londres, * un [qui vit à Londres] cousin*
c *une émission phare, * une phare émission*

Un adjectif ne peut pas être prénominal s'il a lui-même un complément ou un ajout non adverbial ➤ VI-3.1 ➤ VI-3.2 ; ainsi, un adjectif comme *facile*, qui peut occuper les deux positions **9a**, est forcément postnominal s'il a un complément **9b** ➤ XVII-4.2.1. Un adjectif comme *long*, généralement prénominal, le reste avec certains adverbes (*plus*) **9c** mais pas avec un modifieur non adverbial **9d**.

9 **a** *une facile victoire, une victoire facile*
b *une victoire [facile à remporter], * une [facile à remporter] victoire*
c *un long discours, un [plus long] discours*
d *un discours [plus long que prévu], * un [plus long que prévu] discours*

Les épithètes multiples

Un même nom peut être accompagné de plusieurs adjectifs épithètes, prénominaux **10a**, postnominaux **10b** ou répartis sur les deux positions **10c** **10d** **10e**.

10 **a** *Jules a joué son premier grand rôle.*
b *Lise veut une robe noire courte.*
c *un petit chien noir*
d *une jolie poupée mécanique ancienne*
e *un vieux local industriel désaffecté*

➤ Ordre des adjectifs épithètes entre eux (*un chien noir méchant*, *une belle petite robe*) ➤ XVII-4.3

L'adjectif épithète d'un pronom

Les formes pronominales sont difficilement modifiables par un adjectif épithète. Pour les pronoms personnels, on a seulement *moi seul*, *nous autres*, *vous tous*, etc. ➤ IX-6.4.2. Pour les autres pronoms, indéfinis (*quelque chose*, *quelqu'un*) **11a**, quantifieurs (*personne*, *rien*) **11b** **11c** et de choix libre (*quiconque*, *quoi que ce soit*, *n'importe quoi*, *je ne sais quoi*) **11d**, l'adjectif épithète n'est possible que postposé et marqué par *de*.

11 **a** *Lise s'enthousiasme devant [quelque chose de nouveau] / * [quelque chose nouveau].*
b *[Rien de bon] / * [Rien bon] ne peut venir de lui.*
c *Lise ne s'attache à [personne de mesquin] / * [à personne mesquin].*
d *Nous n'avons pas lu [quoi que ce soit d'intéressant] / * [quoi que ce soit intéressant].*

Les pronoms interrogatifs (*qui*, *quoi*) ➤ IX-10.2 présentent la même contrainte **12a** **12c**. Dans ce cas, l'adjectif marqué par *de* peut en outre être séparé du pronom et être ajout au verbe ou au syntagme verbal **12b** **12d**. Seule la position postverbale est possible avec le pronom faible *que* **12e** **12f**.

12 **a** *[Qui d'autre] as-tu rencontré ?*
b *Qui as-tu rencontré d'autre ?*

c [*À quoi de déplaisant*] *t'attends-tu ?*
d *À quoi t'attends-tu de déplaisant ?*
e * [*Que d'intéressant*] *fais-tu ?*
f *Que fais-tu d'intéressant ?*

L'adjectif épithète d'un pronom démonstratif

Les pronoms démonstratifs (*ce*, *ceci*, *cela*, *celui-ci*, *celui-là*) ➤ **IX-8** peuvent également être modifiés par un adjectif épithète introduit par *de* **13a**, le pronom faible *ce* devant en être séparé, par exemple par une subordonnée relative **13b**. Mais, le plus souvent, le pronom démonstratif et l'adjectif introduit par *de* forment deux constituants distincts : l'adjectif est alors attribut du complément **13c 13d 13e**.

13 a *Un livre sensiblement différent, non seulement dans ceci* [*de superficiel*] *qu'est son intrigue, mais dans ceci* [*de fondamental*] *qu'est son registre, son timbre, sa tonalité.* (Gracq, 1967)
b *Je fustige la télévision, surtout le phénomène des reality-show qui, à mon avis, est ce qui est arrivé* [*de pire*] *à l'humanité depuis la grippe espagnole !* (*noosfere.org*, nov. 2006)
c *Ils n'ont trouvé que celui-ci* [*d'intéressant*] (*vol + hôtel*). (*routard.com*, 8 aout 2009)
d *C'est celui-ci qu'ils ont trouvé* [*d'intéressant*].
e *D'intéressant, ils n'ont trouvé que celui-ci.*

➤ Adjectifs attributs introduits par *de* (*Il y a trois places de libres.*) ➤ **VI- 4.3.2**

L'adjectif épithète des autres pronoms

Les pronoms personnels faibles (*je*, *tu*, *il*), ainsi que *on*, ne peuvent pas être modifiés par un adjectif épithète **14a 14b** ➤ **IX-3.1.1**. Les indéfinis *autrui*, *d'aucuns*, *l'un*, *les uns* **14c** tout comme les quantifieurs *chacun*, *tous*, *tout* **14d** ne peuvent pas non plus recevoir un adjectif épithète. Ils ne peuvent être modifiés que par un adjectif en apposition ➤ **VI-4.2.1**.

14 a *Moi seul viendrai.* | * *Je seul viendrai.*
b *Quelqu'un de gentil a appelé.* | * *On de gentil a appelé.*
c *Les uns, malades, sont partis.* | * *Les uns* (*de*) *malades sont partis.*
d *Chacun, malade, est parti.* | * *Chacun* (*de*) *malade est parti.*

4.1.2. Les interprétations de l'adjectif épithète

L'interprétation de l'adjectif épithète postnominal

L'adjectif épithète a une interprétation restrictive (parfois appelée *déterminative*), quand il restreint la dénotation du nom modifié **15a**. Il a une interprétation descriptive, parfois appelée *pictive*, quand il ajoute simplement une propriété qui n'intervient pas dans la détermination de la référence **15b**.

15 a *Je voudrais une jupe bleue.*
b *Est-ce que tu as visité cette magnifique abbaye ?*
c *Cet intervalle de temps n'était pas de trop pour gravir l'espace immense qui sépare les grands écrivains nationaux des génies de l'humanité.* (Hovasse, 2001)
d *C'était un immense sapin dodu, aux mille branches.* (Brisac, 1996)

De manière générale, l'interprétation tient compte du contexte. Ainsi en **15c**, que l'espace soit qualifié d'*immense* permet de mieux comprendre la nécessité de *l'intervalle de temps*, mais en l'absence de l'adjectif, l'espace en question ne change pas : l'adjectif est donc descriptif. À l'inverse, un écrivain dit *national* s'oppose par là même aux *génies de l'humanité*, qui, eux, dépassent les frontières. L'adjectif *national* a ici une valeur restrictive. De même, *immense* est restrictif en **15d**, comme l'est *dodu*, car les deux adjectifs permettent de caractériser un sapin parmi d'autres.

➤ Interprétation intersective (*jupe bleue*) ou subsective (*grand sapin*) de l'adjectif restrictif ➤ **VI-2.2.3**

L'interprétation de l'adjectif épithète prénominal

L'épithète prénominale a souvent une interprétation descriptive **16a**. Une interprétation restrictive toutefois n'est pas exclue **16b 16c**.

En **16b**, l'interprétation est restrictive puisque l'énoncé serait tautologique sans l'adjectif ; en **16c**, il s'agit de contraster deux visages de la France, dont l'un est beau, et c'est ce visage-là que la participation record aux élections éclaire.

16 **a** *Le beau visage de cette femme éclaire toutes les affiches.*
b *Cette femme est dotée d'un beau visage.*
c [À propos de la participation record aux élections] *Et cette première victoire éclaire de la France son beau visage* [...]. (*Le Monde*, 23 avril 2007)

L'adjectif épithète d'un nom propre

Lorsqu'un adjectif épithète modifie un nom propre, celui-ci est nécessairement accompagné d'un déterminant, sauf dans le cas des emplois vocatifs (*chère Lise*) > IV-4.3.4 > XVIII-4.2.3. Quand il précède le nom propre, il est généralement compris comme descriptif, ou comme *épithète de nature*, indiquant une propriété intrinsèque du référent, inscrite dans son identité même, et connue d'avance ou supposée connue **17a 17b**. À l'inverse, l'épithète postnominale est interprétée restrictivement : **17c** donne une image de Roméo qui contraste avec une autre, celle d'un Roméo vieux ; **17d** oppose soit une Aricie à une autre, soit deux facettes différentes du même personnage.

17 **a** *le jeune Roméo, la timide Aricie*
b *la blanche Alger, la prude Albion*
c *Je préfère un Roméo jeune.*
d *Je m'attendais à une Aricie timide.*

Seuls certains adjectifs, bien que prénominaux, ont malgré tout une interprétation restrictive **18**.

18 **a** *le vieux Dijon*
b *la nouvelle Ingrid Bergman*
c *une seconde Babylone*

Ces adjectifs multiplient les référents liés au nom propre, soit pour donner d'un référent une vision fragmentée (*le vieux Dijon* oppose un quartier aux autres), soit pour désigner un référent par un autre **18b 18c**. Ce faisant, le nom propre est affecté à une nouvelle désignation, ce qui dans certains cas relève d'une figure nommée *antonomase* (*Paul est le nouvel Einstein.*) > IV-4.5.

4.1.3. L'adjectif épithète dans les syntagmes nominaux sans nom

Certains syntagmes nominaux sans nom sont de la forme déterminant + adjectif, avec un adjectif épithète > IV-7.1. Il s'agit de SN fragmentaires, supposant un nom dans le contexte. L'adjectif s'accorde en genre avec cet antécédent, mais pas nécessairement en nombre. On doit avoir recours au reste du discours **19a**, ou à la situation, pour savoir de quoi il s'agit, c'est-à-dire de robes **19b**, de crêpes **19c** ou des actes d'un opéra **19d**.

19 **a** *Il y a aussi les rêves, les bons et les horribles, qui gouvernent Mathilde endormie.* (Japrisot, 1991)
b [À propos de robes] *Cette bleue-là est jolie.*
c [À propos de crêpes] *Mes forestières ont du succès.*
d [À propos des actes d'un opéra] *Le quatrième est le plus bouleversant.*

L'adjectif précédé d'un déterminant et réanalysé comme un nom

Dans d'autres cas, l'adjectif précédé d'un déterminant est complètement réanalysé comme un nom, et il ne requiert plus le recours au contexte. Son genre est fixe et le syntagme nominal ainsi formé n'est pas anaphorique : il désigne un type d'objet se caractérisant par la propriété en question **20a**, y compris des humains **20b**. L'usage argotique se plait à ce mode de désignation : % *ma profonde* ('ma poche'), % *la bavarde* ('la langue'), % *la lourde* ('la porte'). Si la désignation vise des référents humains, il peut y avoir en outre alternance de genre **20b**.

20 **a** *ton portable*, *mon imperméable*, *un mobile*, *un calmant*, *une permanente*, *un collant*, *un petit haut*
b *un taciturne*, *une anxieuse*, *une blonde*, *un ingénu*, Les Misérables, Les Bienveillantes

Un adjectif invariable, masculin singulier, précédé d'un article, est aussi réanalysé comme nom quand il dénote un objet abstrait **21a** > IV-3.4 ou une propriété **21b** > IV-3.8.

En **21b**, il s'agit bien d'un nom qui peut être éventuellement accompagné lui-même d'un adjectif épithète. En **21c** et **21d**, en revanche, il s'agit d'un adjectif au féminin singulier : certes un nom féminin comme

façon ou *manière* semble restituable assez spontanément, mais on peut penser aussi que l'expression *à la* + adjectif, passée dans l'usage courant, relève des expressions figées et s'interprète sans recours à un nom sous-entendu.

21 **a** *le vague à l'âme, le vide de sa vie, commettre l'irréparable, s'illustrer dans le comique, crier au grotesque*
b *Le sérieux / Le calme extraordinaire de Luc est bien connu.*
c *à la légère, à la hussarde, à la flamande, à la hongroise*
d *C'est un pur produit de l'empirisme anglais et du goût de la théorisation à la française.* (*Le Monde*, 15 déc. 2006)

4.2. Les autres adjectifs ajouts

Outre son emploi comme épithète (*un grand arbre*, *un homme fier*), un adjectif ajout peut être :
- en apposition, c'est-à-dire ajout au syntagme nominal et séparé de lui à l'écrit par une virgule, à l'oral par une prosodie incidente (*lui*, *si fier*) ;
- modifieur de nom mais ajout à la phrase, marqué à l'écrit par une virgule, à l'oral par une prosodie incidente (*Inquiète, Lise se taisait.*) ➤ **XVIII-3.1.1** ;
- modifieur de nom mais ajout au verbe, sans virgule (*Ils vécurent heureux jusqu'à la fin de leurs jours. Elle boit le monbazillac frais.*) ;
- ajout invariable au verbe, indiquant souvent la manière ou le résultat (*Elle a refusé net.*) ;
- ajout à la phrase, invariable, marqué à l'écrit par une virgule, à l'oral par une prosodie incidente, employé comme connecteur, ou comme commentaire (*Elle avait, plus grave encore, refusé de le voir.*) ➤ **XVIII-3.3.1**.

Le terme *ajout* est une fonction syntaxique tandis que le terme *modifieur* relève de la sémantique. Alors que l'adjectif épithète est ajout au nom qu'il modifie ➤ **VI-4.1.2**, d'autres adjectifs peuvent être ajouts à une autre catégorie syntaxique, par exemple le verbe ou la phrase, tout en modifiant un nom avec lequel ils s'accordent. Le ➤ **tableau VI-9** présente les différents cas d'adjectifs en fonction *ajout*, selon leur accord, ce à quoi ils sont ajouts, et selon le type de prosodie (intégrée ou incidente) ➤ **XIX-2.2.2**.

FONCTION	EXEMPLES
accord avec le sujet	
ajout à la phrase, avec prosodie incidente	*Silencieuse, Marie aurait mieux convaincu.* *Elle baisse la tête, silencieuse.*
accord avec le nom modifié	
ajout au verbe	*Marie est partie contente.* *Elle loue son appartement vide.*
apposé (ajout au SN), avec prosodie incidente	*avec la robe, trop petite, qu'elle avait achetée*
épithète (ajout au nom ou au SN)	*une robe rouge, une petite jupe*
adjectif invariable	
ajout au verbe	*Marie a refusé net votre proposition.*
ajout à la phrase, avec prosodie incidente	*Plus grave encore, Marie ne nous a pas reconnus.*

Tableau VI-9. *Les formes et les fonctions des adjectifs ajouts*

➤ Adjectif ajout à un adjectif (*grande ouverte*, *fou amoureux*) ➤ **VI-3.4.1**

4.2.1. L'adjectif apposé au nom

Les adjectifs (ou les syntagmes adjectivaux) apposés sont ajouts au syntagme nominal qu'ils modifient. Ils en sont séparés par une virgule à l'écrit et par une frontière prosodique à l'oral : on parle de prosodie *incidente* **22a 22b** ➤ **XIX-2.2.2**. L'adjectif apposé, comme l'adjectif épithète, s'accorde en genre et en nombre avec le nom modifié. Il peut être accompagné d'un complément **22c**.

22 **a** *Les chatons, déjà lestes et indisciplinés, vont gaillardement vers leur quatrième mois.* (Japrisot, 1991)
b *Courir de cause perdue en cause perdue* […], *repérer les liens secrets entre les mots lui semblaient les deux versants, indissociables, de la seule existence humaine qui vaille.* (Orsenna, 1993)
c *D’instinct, Droit Commun restait à côté d’un* […] *paysan de trente ans, taciturne mais attentif à tout* […]. (Japrisot, 1991)

Les adjectifs ou SA apposés sont placés juste après le SN en général **22a**, ou, éventuellement, insérés au sein du SN, encadrés par deux virgules **22b**. Ils sont indifférents à la fonction de ce SN, qui peut, par exemple, être sujet **22a**, attribut **22b**, complément oblique **22c**.
Dans certaines grammaires, le terme *apposé* s’applique plus largement à l’adjectif modifieur de nom marqué par des virgules, qu’il appartienne ou non au syntagme nominal. Nous restreignons cet emploi, de la même façon que pour le nom apposé (*Jean, médecin*) ➤ **IV-5.4**.

L’adjectif apposé à un pronom

L’adjectif apposé peut également être ajout à un pronom, personnel **23a** ou démonstratif **23b**, qui refuserait l’adjectif épithète. Mais il ne peut jamais être ajout à un pronom faible **23c** ➤ **IX-3.1**. En **23a**, l’absence de virgule, choix de l’auteur, n’empêche pas d’y voir une apposition ➤ **XX-3.2.3**.

23 **a** […] *lui si léger n’a pas envie de se fatiguer sur un instrument tellement lourd.* (Echenoz, 2006)
b *Ce sont les seules fois où les propriétaires l’ont vue dans une autre robe que celle, grise et noire, qu’elle portait d’habitude.* (Japrisot, 1991)
c ** Il, si léger, n’a pas envie de se fatiguer.*

➤ Noms en apposition (*mes voisins, médecins de profession*) ➤ **IV-5.4**

Autres adjectifs incidents modifieurs de nom

L’adjectif modifieur de nom, marqué par une virgule à l’écrit et une prosodie incidente à l’oral, peut aussi apparaitre en début **24a 24b** ➤ **XVIII-3.1** ou en fin de phrase **24c 24d**.

24 **a** *Satisfait, l’adjudant est remonté en selle* […]. (Japrisot, 1991)
b *Menteuse comme elle se connaît, Mathilde promet sans hésitation.* (Japrisot, 1991)
c *Et puis la liturgie commence, immuable.* (*Le Monde*, 25 janv. 2007)
d *Je restais à l’appareil de longs moments, silencieux.* (Orsenna, 1993)
e *Ravel s’extrait donc de sa baignoire après quoi, sec, il enfile un peignoir d’un perle rare* […]. (Echenoz, 2006)
f *J’avais honte d’emmener ainsi, misérables, cinq des nôtres, sous les regards des bonshommes qui attendaient de monter en ligne* […]. (Japrisot, 1991)

Comme il ne fait pas partie du syntagme nominal, nous ne l’appelons pas *apposé*, contrairement à d’autres grammaires : il est ajout au verbe ou à la phrase. Le sujet modifié, à la différence des cas d’apposition, peut être une proforme faible **24d 24e**. Enfin, il est rare qu’un tel ajout modifie un complément nominal : l’exemple **24f** est d’un style soutenu et recherché.
Du point de vue sémantique, l’adjectif décrit le plus souvent un aspect de la situation, qui concerne plus particulièrement le nom avec lequel il s’accorde **24c 24d 24e 24f**. Mais il peut aussi renvoyer à une autre situation, avec une interprétation circonstancielle, généralement de cause **24a 24b**, parfois de condition **25a** ou de concession **25b** ➤ **XIV-1.4.2**.

25 **a** *Silencieuse, elle aurait mieux convaincu.*
b *Pourtant attentive, Lise n’avait rien compris.*

Ces adjectifs ajouts sont assez mobiles dans la phrase **26a 26b**, par exemple entre le verbe et ses compléments **26c**. Ils peuvent même se trouver comme les adjectifs apposés, à droite du SN **26d**. L’analyse comme apposition est alors possible, mais dans tous les cas où l’adjectif est mobile, il vaut mieux l’analyser comme ajout à la phrase.

26 **a** *Silencieuse, Lise restait à l’appareil.*
b *Lise restait à l’appareil, silencieuse.*
c *Lise restait, silencieuse, à l’appareil.*
d *Lise, silencieuse, restait à l’appareil.*

Après le verbe, il faut en outre distinguer **27a** et **27b**. *Furieux* est bien dans les deux cas un ajout, et dans les deux cas, il s’accorde avec le sujet. Mais il y a une différence prosodique : cet ajout est incident dans le premier cas **27a**, intégré dans le second **27b**, et l’interprétation peut être différente : dans le premier cas, l’adjectif est interprété comme indiquant la cause du départ, dans le second, il indique l’état du sujet. Le contraste apparait bien avec une négation : l’ajout incident n’est pas dans la portée de la négation

27c, tandis que l'ajout intégré l'est **27d**. L'exemple **27b** relève de la même structure que *Jules s'est réveillé joyeux*. ➤ VI-4.2.2.

27 a *Le directeur est parti, furieux.*
b *Le directeur est parti furieux.*
c *Le directeur n'est pas parti, furieux.* 'il n'est pas parti, parce qu'il était furieux'
d *Le directeur n'est pas parti furieux.* 'il n'était pas furieux au moment où il est parti'

4.2.2. L'adjectif modifieur de nom et ajout au verbe

L'adjectif ajout au verbe modifieur de nom sujet

Un adjectif peut être ajout au verbe, tout en modifiant un sujet nominal, avec lequel il s'accorde. Il apparait après le verbe, sans virgule (il a une prosodie intégrée). Il est parfois appelé *attribut accidentel*, *occasionnel* ou *accessoire*. Comme l'adjectif attribut, il peut s'accorder avec le sujet, mais, à la différence de l'attribut, il est facultatif **28** ➤ III-3.1.

28 a *Jules s'est réveillé joyeux.* | *Jules s'est réveillé.*
b *Elles vinrent hier nombreuses à notre petite fête.* | *Elles vinrent à notre petite fête.*
c *Lise est arrivée contente, mais épuisée.* | *Lise est arrivée.*

En tant qu'ajout au verbe, l'adjectif ne fait pas partie du syntagme nominal sujet **28a**. En tant que modifieur du sujet, l'adjectif prend ce sujet comme argument, et s'accorde donc avec lui **28b**.
L'adjectif est facultatif, même si, au point de vue discursif, il peut apporter une information importante. De ce fait, les paraphrases les plus proches font de l'adjectif un attribut et du verbe principal une circonstancielle de temps : *Lise est revenue contente.* peut être paraphrasé comme 'Lise était contente quand elle est revenue'.
À la différence de l'attribut du sujet encore, l'adjectif ajout ne permet jamais la proforme *le* **29a** ➤ III-3.1.2 et entre plus aisément dans une construction clivée entre *c'est* et *que* **29b 29c 29d** ➤ XVIII-2.3.1.

29 a ** Jules se l'est réveillé.* | ** Elles le vinrent à notre petite fête.* | ** Lise l'est arrivée.*
b *C'est joyeux qu'il s'est réveillé.*
c *C'est nombreuses qu'elles vinrent à notre petite fête.*
d *C'est contente mais épuisée qu'elle est arrivée.*

Les verbes qui entrent dans cette construction sont pour l'essentiel des verbes intransitifs comme *mourir*, des verbes de déplacement (*arriver*, *revenir*, *partir*, *rentrer*) ou des verbes dits *médiopassifs* (*se boire*, *se manger*, *se déguster*) **30** ➤ II-4.2.

30 a *Le monbazillac se boit très frais.*
b *L'asperge se déguste tiède.*
c *Le fenouil peut se manger cru.*

L'adjectif ajout au verbe, modifieur de nom complément

De la même façon, certains adjectifs modifient un nom complément sans former avec lui un syntagme nominal, comme le montre la possibilité de remplacer le complément seul par une proforme **31**. Ils sont analysés comme des ajouts au verbe.

31 a *Je bois le monbazillac très frais.* | *Je le bois très frais.*
b *Lise a retrouvé Rose épanouie.* | *Lise l'a retrouvée épanouie.*
c *L'architecte a conçu les cuisines trop petites.* | *L'architecte les a conçues trop petites.*
d *Paul a rencontré Lucie jeune.*

Il peut y avoir des cas d'ambigüité comme **31d**, où l'adjectif ajout s'interprète comme modifiant soit le sujet ('quand Paul était jeune'), soit le complément ('quand Lucie était jeune').
L'adjectif peut être questionné seul, au moyen de *comment* **32a**, ou clivé entre *c'est* et *que* **32b**. De son côté, le complément nominal peut être remplacé par une proforme **31a 31b 31c**. Au passif, il devient évidemment sujet **32c**.

32 a *Comment buvez-vous le monbazillac ?*
b *C'est très frais que je bois le monbazillac.*
c *Le monbazillac est bu très frais en Dordogne.*

Comme l'attribut du complément, cet adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le complément, mais il est facultatif **33**.

33 **a** *Je bois le monbazillac.*
b *Lise a retrouvé Rose.*
c *L'architecte a conçu les cuisines.*

Cet ajout peut, parfois, précéder le complément nominal **34a 34b**.

34 **a** *Moi, je bois très frais le monbazillac.*
b *Jules a construit trop petit son garage.*

Il peut être interprété comme qualifiant le résultat et exprime alors une propriété stable **35a 34b**. Mais souvent, comme l'adjectif modifiant le sujet, il apporte une information sur la situation, et peut être paraphrasé par 'quand' ('je bois le monbazillac quand il est frais', 'Paul a rencontré Lucie quand il/elle était jeune'). La propriété dont il s'agit est dans ces cas transitoire **35b 35c**.

35 **a** *La jupe, je l'ai coupée trop courte.*
b *Je le loue vide.*
c [Titre de film] *Certains l'aiment chaud* (Billy Wilder, 1959)
d *On l'a retrouvé inanimé.*

Les verbes transitifs qui entrent dans cette construction sont en particulier des verbes d'évènement (*boire*, *couper*, *cuire*, *construire*, *dessiner*, *écrire*, *manger*) **35a** ➤ II-3.1.3, des verbes de sentiment (*aimer*, *apprécier*, *préférer*) **35c**, des verbes de transfert de possession (*acheter*, *louer*, *rendre*, *vendre*) **35b** ➤ II-3.3. L'évènement peut être ponctuel (*rencontrer*, *retrouver*, *découvrir*) **35d**.

Verbes à adjectif ajout et complétive

À la différence des verbes à attribut du complément, qui, en majorité, admettent parallèlement des complétives **36a** ➤ II-2.6, les verbes transitifs à adjectif ajout (parfois appelé *attribut accessoire*), pour la plupart, les refusent **36b 36c**, ou auraient un sens différent **36d**.

36 **a** *On trouve Pierre courageux.* | *On trouve que Pierre est courageux.*
b * *J'ai coupé que cette jupe est trop courte.*
c * *Je loue que cet appartement est vide.*
d # *On a retrouvé qu'il était inanimé.*

Rendre *et* laisser *+ syntagme nominal + syntagme adjectival*

Certains verbes polysémiques, comme *rendre* ou *laisser*, peuvent se construire soit avec un adjectif ajout **37a 37c**, soit avec un attribut du complément **37b 37d**.

37 **a** *Paul a rendu sa copie vierge.* AJOUT AU VERBE
b *Paul a rendu sa copie illisible à force de ratures.* ATTRIBUT DU COMPLÉMENT
c *J'ai laissé Lise toute malheureuse de mon départ.* AJOUT AU VERBE
d *Sa réaction a laissé Lise désemparée.* ATTRIBUT DU COMPLÉMENT

En **37b**, *rendre* est causatif et attributif : Paul a fait de sa copie quelque chose d'illisible, par les ratures qu'il y a mises. En **37a** en revanche, *vierge* est un ajout, et *rendre* est ici le verbe de transfert : *Paul a rendu sa copie (au correcteur)*. et cette copie était vierge au moment où elle a été rendue. Le verbe *rendre* autorise les deux constructions, attribut du complément ou ajout au complément, et n'a pas le même sens dans les deux cas. Il en va de même pour *laisser*, interprété comme 'quitter, abandonner' en **37c**, et comme 'mettre dans un certain état' en **37d**.

Aimer *et* préférer *+ syntagme nominal + syntagme adjectival*

Avec *aimer* et *préférer*, deux analyses sont possibles, selon le temps du verbe. Avec le présent ou à un temps autre que le conditionnel, il s'agit généralement du verbe de sentiment, et l'adjectif est un ajout **38a 38b**, tandis qu'avec *j'aimerais*, *je préfèrerais* – qui s'interprètent plutôt comme verbes de volonté –, l'adjectif est plutôt un attribut du complément **38c 38d**.

38 **a** *J'aime mon café serré.* AJOUT AU VERBE
b *Je préfère Lise moins maquillée.* AJOUT AU VERBE
c *J'aimerais mon café plus serré.* ATTRIBUT DU COMPLÉMENT
d *Je préfèrerais Lise moins maquillée.* ATTRIBUT DU COMPLÉMENT

Certes, dans un cas comme dans l'autre (présent ou conditionnel), une complétive est possible (*J'aime*/*J'aimerais que mon café soit plus serré.*). Mais dans le cas de l'ajout, on a une paraphrase par *quand* ('j'aime mon café quand il est serré', 'je préfère quand Lise est moins maquillée').

Adjectif ajout et complément de l'adjectif

Lorsque l'adjectif attribut a un complément **39a**, celui-ci peut être pronominalisé **39b** ou donner lieu à une relative **39c**. On dit que l'adjectif forme une *construction fusionnée* avec le verbe attributif ➤ **III-3.2.6**. Cela n'est pas possible si l'adjectif est un ajout **39d 39e 39f**.

39 **a** *Elle était [contente de son travail].* ATTRIBUT DU SUJET
b *Elle en était contente.*
c *son travail, dont elle était contente*
d *Elle s'est réveillée [contente de son travail].* AJOUT AU VERBE
e ** Elle s'en est réveillée contente.*
f ** son travail, dont elle s'est réveillée contente*

On observe le même contraste entre adjectif attribut du complément **40a 40b 40c** ➤ **III-3.3.5** et adjectif ajout **40d 40e 40f**.

40 **a** *J'ai trouvé Jules [sensible à ton malheur].* ATTRIBUT DU COMPLÉMENT
b *J'y ai trouvé Jules sensible.*
c *ton malheur, auquel j'ai trouvé Jules sensible*
d *J'ai retrouvé Lise [sensible à ton malheur].* AJOUT AU VERBE
e ** J'y ai retrouvé Lise sensible.*
f ** Ton malheur, auquel j'ai retrouvé Lise sensible.*

4.2.3. L'adjectif invariable ajout au verbe ou à la phrase

L'adjectif invariable modifieur de verbe

Un adjectif invariable, masculin singulier, peut modifier un verbe **41a 41b** et est parfois appelé *adjectif adverbial*. Il est facultatif et s'interprète comme un adverbe de manière en *-ment*, qu'il remplace quand celui-ci n'existe pas **41c**.

41 **a** *Jules a refusé net ma proposition.*
b *Parlons franc, travaillons dur.*
c *Il faut téléphoner rusé, jouer serré, se maquiller pâle cet hiver.*

On trouve parmi ces emplois quelques expressions verbales plus ou moins figées (*couper court* (*à une rumeur*), *n'en mener pas large*, *boire sec*, etc.).

On pourrait penser qu'il s'agit d'une forme tronquée de l'adverbe mais cette forme n'a pas les mêmes propriétés que l'adverbe, tel qu'il est défini ici ➤ **VIII-1.1**. En particulier, elle ne peut, à la différence de l'adverbe **42b 42d 42f**, s'insérer entre l'auxiliaire et le participe passé **42a 42c** ni être ajout devant un infinitif **42e**. C'est pourquoi on l'analyse comme un adjectif.

42 **a** ** Jules a net refusé ma proposition.*
b *Jules a nettement refusé ma proposition.*
c ** Lise a dur travaillé.*
d *Lise a durement travaillé.*
e ** Il faudrait dur travailler.*
f *Il faudrait durement travailler.*

Fort *adjectif ou adverbe ?*

Certains adjectifs comme *fort* ont un adverbe homonyme. L'adjectif signifie 'avec force' ou 'fortement' et ne peut pas s'insérer entre l'auxiliaire et le participe passé **43a 43b**.

43 **a** *Antoine l'a serrée fort dans ses bras.*
b ** Antoine l'a fort serrée dans ses bras.*

L'adverbe, placé comme tel entre l'auxiliaire et le participe passé **44a**, ou avant l'adjectif **44b**, est un intensif et signifie 'beaucoup' ou 'très'. Cet emploi est particulièrement courant en Belgique.

44 **a** *Lise a fort apprécié votre invitation.*
b *Ce garçon est fort aimable.*

La variation concernant l’adjectif invariable modifieur de verbe

Cet usage de l’adjectif invariable se généralise dans l’usage informel, avec des adjectifs comme *facile* **45a**, *pareil* **45d**, *sérieux* **45c**, *sévère* **45b**, *terrible* **45e**.

45 **a** *J’ai fait ça facile.*
b *Il en pince sévère.*
c *Tu me dis ça sérieux ?*
d *Tu te rappelles quand on était minots et qu’on se voyait dans la glace de la kermesse* […], *gros comme des tonneaux ? J’ai l’impression que ma vie s’est déformée pareil.* (Japrisot, 1991)
e […] *ça canardait probablement terrible à la tombée du jour.* (Japrisot, 1991)

Certaines formes (*grave*, *moyen*) **46a** **46d** sont devenues des adverbes de degré ➤VIII-7.1, comme en témoigne leur position devant un adjectif **46b** ou entre auxiliaire et participe passé **46c** **46e**, *moyen* valant pour ‘médiocrement’, et *grave* pour ‘lourdement’.

46 **a** *L’Élysée apprécie moyen.* (*Libération*, 7 juil. 1989)
b % *D’après mes infos, on était moyen satisfait à l’Élysée.* (France Inter, « La matinale », 20 juin 2013)
c % *Réunion au boulot. On fait le point. Gloups ! J’ai moyen avancé sur mes dossiers.* (*Biba*, juin 2007)
d % *Là, j’ai déconné grave.* (Carine Tardieu, film, *La Tête de maman*, 2007)
e % *À partir de là elle s’est grave énervée.* (*forum.bladi.net*, 4 aout 2005)

L’adjectif invariable connecteur

Un autre cas d’adjectif invariable est celui des comparatifs en début de phrase **47a** **47b**. Ils sont ajouts à la phrase et marqués à l’écrit par une virgule et à l’oral par une prosodie incidente.

47 **a** […] *un petit court-circuit ou faux contact peut s’établir on ne sait où et tout est à recommencer. Pire encore, tout est à refaire en partant de plus bas qu’on était parti, c’est décourageant.* (Echenoz, 2006)
b *Plus curieux, Lise a choisi le poulet au gingembre.*

L’adjectif comparatif prend comme comparant la phrase précédente, et comme comparé celle qui le suit, après la virgule. Il est interprété comme un connecteur de discours, annonçant une surenchère argumentative ➤XVIII-3.3.3. Ce sont des adjectifs susceptibles d’avoir une subordonnée sujet qui entrent dans cet emploi : ‘que tout soit à refaire est pire’ **47a**, ‘que Lise ait choisi le poulet au gingembre est curieux’ **47b** ➤VI-2.4.3. Le plus fréquent est le comparatif synthétique *pire*, ou *pis*, ancien neutre correspondant **47a**, mais on trouve aussi des adjectifs précédés de *moins*, *plus* **47b**.

L’adjectif est-il connecteur ou modifieur du sujet ?

Dans certains cas, un adjectif au comparatif en début de phrase peut être ambigu, étant interprétable comme connecteur, ou comme modifieur du sujet, si ce dernier est masculin singulier ➤VI-4.2.1. Si l’on a : *Plus curieux, Jules a choisi le poulet au gingembre.*, soit c’est parce que Jules est plus curieux que d’autres (‘doué de curiosité’) qu’il a choisi tel plat (modifieur du sujet), soit le fait que Jules ait choisi ce plat-là est en soi plus curieux (‘étonnant’) que tel autre fait signalé précédemment (connecteur).
Ces adjectifs connecteurs sont généralement placés en début de phrase, plus rarement entre le sujet et le verbe **48a** ou entre l’auxiliaire et le participe passé **48b**. La position finale est exclue **48c**. Parfois, ce type d’ajout est en position médiane et ne porte que sur une partie de la phrase **48d**. Si l’adjectif n’est pas au comparatif, cet emploi est quasi impossible **48e**, le lien avec la phrase précédente étant difficile.

48 **a** *Lise, plus ennuyeux, a démissionné.*
b *Lise a, plus ennuyeux, démissionné.*
c * *Lise a démissionné, plus ennuyeux.*
d […] *il semble évident que les élites* […] *ne croient plus au progrès et, plus grave encore, au raisonnement rationnel.* (*pseudo-sciences.org*, avril 2013)
e ? *Grave, Lise a démissionné.*

4.3. L’adjectif attribut

Un adjectif, ou un syntagme adjectival, peut être complément d’un verbe attributif, c’est-à-dire :
– attribut du sujet (*Paul est grand.*) ➤III-3.2 ;
– attribut du complément direct (*Je sais Paul absent.*) ➤III-3.3.

L'adjectif attribut s'accorde en genre et en nombre avec le sujet (*Lise est stendhalienne.*) ou le complément (*Je trouve ces motos dangereuses.*). Il est interrogé par *comment* (*Comment l'as-tu trouvé ?*) ou *quoi* (*Lise est quoi ?*).
Il peut être introduit par *pour* (*Il passe pour fou.*), *comme* (*On le considère comme fou.*), *de* (*Il y a une place de libre.*).
L'adjectif attribut du sujet est pronominalisé par *le* (*Paul l'est.*).

➤ Phrases attributives comme constructions verbales fusionnées ➤ **III-1.3.2**
➤ Adjectifs ne pouvant pas être attributs (*ainé*, *cadet*, *prime*) ➤ **VI-2.4.2** ➤ **VI-5.1.1** ➤ **VI-5.3.1**
➤ Sujet infinitif ou subordonné de l'adjectif attribut (*Jouer à la marelle est amusant.*) ➤ **VI-2.4.3**

4.3.1. L'adjectif attribut du sujet

L'adjectif attribut du sujet est un complément obligatoire **49a**. En cela, il diffère des modifieurs de nom ajouts au verbe, dits parfois *attributs accidentels* ou *accessoires* **49b** ➤ **VI-4.2.2**. Selon les verbes attributifs concernés, l'attribut du sujet peut être introduit par *pour* **49c** ou *comme* **49d** ➤ **III-3.2.1**.

49 **a** *Lise est / devient jolie.* | * *Lise est / devient.*
b *Paul est rentré furieux.* | *Paul est rentré.*
c *Jules passe pour gentil.*
d *Rose apparait comme timide, alors qu'elle ne l'est guère.*

La pronominalisation de l'adjectif attribut du sujet

L'adjectif attribut du sujet peut généralement être remplacé par la proforme *le*, invariable **50a** **50b** ➤ **III-3.2.5**. Il répond à une question en *comment* **50c** ou en *quoi* **50d**.

50 **a** *Lise devient jolie.* | *Elle le devient.*
b *Les arbres sont beaux.* | *Ils le sont.*
c Loc. 1 — *Comment est Jules ?*
Loc. 2 — *Il est vulnérable / ironique / timide.*
d Loc. 1 — *Jules est quoi ?*
Loc. 2 — *Il est catholique / alsacien / socialiste.*
e *Jules passe pour quoi* / ? *pour comment ?*

La question en *comment* attend une propriété descriptive **50c** ; *quoi* questionne plutôt sur l'appartenance à une catégorie ethnique, religieuse, etc. **50d**. Si l'attribut est introduit par une préposition, on préfère la question en *quoi* **50e**.
Les verbes *avoir l'air*, *faire*, *tomber*, *tourner* **51a** **51b** **51c**, de même que les verbes réfléchis (*se faire*, *se montrer*) **51d** et ceux qui se construisent avec un attribut marqué par une préposition **51e**, ne permettent pas la pronominalisation de l'adjectif attribut par la proforme *le*.

51 **a** *Lise est tombée malade / a l'air triste.*
b * *Lise l'est tombée / l'en a l'air.*
c *Jules fait jeune avec cette veste de toile.* | * *Jules le fait.*
d *Antoine se fait tendre / se montre plus loquace.* | * *Antoine se le fait / se le montre.*
e *Lise passe pour espiègle.* | * *Lise le passe.*

L'accord de l'adjectif attribut du sujet

L'adjectif attribut s'accorde en genre et en nombre avec le sujet, qui constitue son premier argument. Cet accord peut être grammatical, selon le nombre et le genre du nom, ou sémantique, selon le nombre et le genre social des individus concernés. Avec un sujet pronominal, *on*, *nous* ou *vous*, l'adjectif peut porter à lui seul l'information de genre et / ou de nombre du référent sujet **52**. Ainsi, on peut avoir dans une même phrase un verbe à la 2e personne du pluriel et un adjectif au singulier **52b** ou au pluriel **52a**. On peut avoir aussi un verbe au singulier et un adjectif au pluriel **52c**.

52 **a** *Vous êtes jolies en vert amande.*
b *Vous étiez charmant l'autre soir.*
c *On est très contents.*

Accord syntaxique ou sémantique de l'attribut ?

Parfois, un sujet nominal d'un certain genre grammatical peut référer à un individu de genre social différent (*mannequin*, *modèle*, *professeur*, *ordonnance*). L'accord de l'adjectif attribut se fait le plus souvent en conformité avec le genre grammatical **53b**, mais peut aussi se faire avec le genre social (accord sémantique) **53a**. Ainsi **53c** parle d'un modèle femme.

53 a *Ce mannequin est plus gracieux / plus gracieuse que les autres.*
b *Une nuit, une sentinelle est retrouvée inconsciente. Accusé de s'être endormi à son poste, l'homme comparaît devant un tribunal militaire.* (*sixiemesoleil.blogspot.com*, 2 nov. 2010)
c [À propos du tableau de Courbet] *Le modèle de* L'Origine du monde *était enceinte.* (France Inter, « Le 7/10 », 3 mars 2009)

Autres cas d'accord au masculin

Dans les cas où le sujet est un syntagme verbal infinitif ou une subordonnée complétive, l'adjectif est au masculin singulier, qui est considéré comme le genre par défaut **54**, l'infinitif et la subordonnée étant dénués de genre.

54 a *[Apprendre par cœur] est ennuyeux.*
b *[Qu'il s'énerve comme ça] est indécent.*

Enfin, on peut avoir des syntagmes nominaux sujets qui dénotent des objets ou individus, mais peuvent être réinterprétés comme des activités ou des objets abstraits. L'accord de l'adjectif attribut se fait alors au masculin singulier, que le sujet soit grammaticalement féminin **55a** ou pluriel **55b**. En **55c** et **55d**, l'adjectif a une interprétation différente : **55c** dit que les enfants eux-mêmes sont jugés exaspérants (parce qu'ils crient ou pour une autre raison), tandis qu'avec le masculin singulier **55d**, c'est le phénomène en tant que tel qui est jugé exaspérant (le fait que tous ces enfants crient).

55 a *[Une pomme par jour] est excellent pour la santé.*
b *[Des fruits à tous les repas] est excellent pour la santé.*
c *[Tous ces gamins qui crient] sont exaspérants.*
d *[Tous ces gamins qui crient] est exaspérant.*

La variation de l'accord de l'adjectif attribut du complément

Avec les verbes *faire*, *avoir l'air*, l'adjectif attribut ne s'accorde pas toujours avec le sujet. Toutefois, dans les usages récents, la tendance générale est plutôt à l'accord **56**.

56 a *Lise fait sérieux / sérieuse.*
b *Ta camarade fait vieux / vieille.*
c *Leur maison fait proprette / ? propret.*

Pour *avoir l'air*, l'accord dépend de l'analyse : si l'adjectif s'accorde avec le sujet de *être*, c'est un attribut du sujet **57a 57b 57c** ; s'il s'accorde avec le nom *air*, c'est un attribut du complément **57d**.

57 a *Elle a l'air toute petite, ai-je remarqué.* (Modiano, 1975)
b *Elle a l'air très surprise que je connaisse la Bible.* (Sollers, 1987)
c *Mais elle a l'air tellement italienne !* (Romilly, 1993)
d *Cette blonde, cette Mireille, décidément elle a l'air conciliant.* (Rivoyre, 1964)

Quels verbes acceptent un adjectif attribut du sujet ?

Les verbes à attribut du sujet les plus courants sont *être*, *rester*, *demeurer*, *devenir*, *paraitre*, *sembler*. Leur liste complète figure en > III-3.2.2 > tableau III-3.
Certains ne s'emploient qu'avec un petit nombre d'adjectifs attributs. Le verbe *faire*, construit avec un adjectif, décrit une apparence, telle qu'elle est saisie par un observateur extérieur **58a 58b 58c**, et peut comporter une présomption de fausseté : si l'on *fait vieux*, on a plus de chances de ne pas l'être que si l'on *semble vieux*. Cette présomption de fausseté apparait clairement en **58d**.

58 a *Ça fait drôle, de la voir enceinte.*
b *Ça fait préraphaélite, à voir comme ça.*
c *Jules fait sérieux / intelligent / petit, à côté de son frère.*
d *« Nos clientes, même d'un certain âge, veulent "faire" jeunes. »* (*Le Monde*, 16 déc. 2008)

Le verbe *tomber* ('se trouver entrainé, de façon soudaine, dans un nouvel état, généralement considéré comme fâcheux') n'autorise qu'un nombre très restreint d'adjectifs (*amoureux*, *d'accord*, *enceinte*, *évanoui*, *fou*, *juste*, *malade*, *paralysé*, *raide*) **59**.

59 **a** *Comme le praticien qui tombe fou d'amour pour la jolie patiente qu'il a tirée d'affaire.* (Rheims, 1987)
b *C'est en effet au moment de l'ovulation que les chances de tomber enceinte sont les plus grandes* […]. (*aufeminin.com*, 19 avril 2017)

> *Le verbe* tourner *et les adjectifs attributs*
>
> Le verbe *tourner* s'emploie dans deux expressions figées, *tourner court* et *tourner rond*, que l'on ne peut pas analyser comme des constructions attributives, l'adjectif y étant invariable **60a 60b** ➤ VI-4.2.3. Mais en français informel, *tourner*, employé au sens de 'devenir', s'emploie aussi avec l'adjectif *fou*, accordé avec le sujet **61c**, et avec *rance* **60d**.
>
> 60 **a** *Cette fille ne tourne pas rond / * ronde.*
> **b** *La conversation a tourné court / * courte.*
> **c** *Elle n'a que 18 mois et me fait tourner folle !* (*info-bebes.com*, 21 mars 2009)
> **d** […] *son placard à alcools fermé à double tour où la bouteille de C. finit par tourner rance.* (*Libération*, 5 aout 2000)
>
> Dans d'autres contextes, le sens rotatif du verbe est préservé et l'adjectif est à analyser comme un ajout qui s'accorde **61** ➤ VI-4.2.2.
>
> 61 **a** *Le monde du cinéma tourne fou sur lui-même.* (*Le Soir*, 4 déc. 2008)
> **b** *Dès qu'une roue tourne folle, c'est comme si elle parcourait un virage de rayon infini.* (*sahariens.info*, 10 aout 2009)
> **c** *La roue tourne folle, folle folle.* (Ossang, 1984)

4.3.2. L'adjectif attribut du complément

L'adjectif attribut du complément est un complément obligatoire de certains verbes transitifs et il s'accorde en genre et en nombre avec ce complément. Les verbes à attribut du complément sont des verbes causatifs (*laisser*, *rendre*), existentiels ou présentatifs (*il y a*, *c'est*, *voici*), de perception (*voir*, *entendre*, *sentir*) ➤ III-5.2.3, de possession (*avoir*, *garder*) ➤ II-3.3.4, d'opinion et d'activité intellectuelle (*considérer*, *croire*, *dire*, *estimer*, *imaginer*, *juger*, *trouver*), de communication (*déclarer*, *promettre*), de nomination (*élire*, *nommer*) ou de désir et volonté (*désirer*, *vouloir*, *espérer*, *souhaiter*).

➤ Liste des principaux verbes à attribut du complément ➤ tableau III-4 ➤ III-3.3.2

Comment distinguer adjectif attribut du complément et épithète ?

Les attributs du complément, qui sont des compléments du verbe **62a**, se distinguent des épithètes, qui sont des ajouts internes au syntagme nominal **62b**.

62 **a** *Max croit* [*ce spectacle*] [*insoutenable*].
b *Max a regardé* [*ce spectacle insoutenable*].
c *Max a jugé ce spectacle insoutenable.*

En **62a**, le verbe *croire* a deux compléments, l'un nominal et l'autre adjectival, et l'adjectif est attribut de *ce spectacle*. En **62b** le verbe *regarder* a un seul complément, *ce spectacle insoutenable*, et l'adjectif est épithète. En **62c**, l'énoncé est ambigu et se prête aux deux interprétations : ou bien Max a porté un jugement sur un spectacle insoutenable (un seul complément, le SN), ou bien il a jugé que le spectacle en question était insoutenable (deux compléments, le SN et le SA).
Leurs positions respectives diffèrent. L'épithète peut se placer après le nom ou entre le déterminant et le nom, mais pas avant le SN **63a**. L'attribut du complément se trouve le plus souvent placé après ce dernier, mais il peut aussi le précéder **63b**. Cet ordre-là est même le plus naturel quand le complément est un SV infinitif **63c** ou une subordonnée complétive **63d**.

63 **a** *Max a observé ce dessin étonnant / cet étonnant dessin / * étonnant ce dessin.*
b *Max trouve ta proposition ahurissante / ahurissante ta proposition.*
c *Lise jugeait nécessaire* [*de revoir Jules*].
d *Lise trouvait absolument insensé* [*que nous jouions ainsi à la marelle*].

D'autres critères permettent de distinguer la fonction d'attribut de celle d'épithète. Dans le cas d'un SN comportant une épithète, on pronominalise l'ensemble du syntagme ainsi formé **64a**, mais, dans le cas de la structure à attribut du complément, on pronominalise le complément seul **64b**, et jamais l'attribut **64c**.

64 **a** *Max l'a regardé avec émerveillement, ce spectacle magnifique.*
b *Max le croit magnifique, ce spectacle.*
c * *Magnifique, Max le croit ce spectacle.*

Trois critères supplémentaires confirment la distinction : si l'adjectif est épithète, on questionne le SN entier (nom et épithète) **65a** ; on le relativise **65c** et on le clive entre *c'est* et *que* **65e**. En revanche, l'adjectif attribut du complément reste en dehors de ces opérations **65b 65d 65f**.

65 **a** *Quel film idiot Max a-t-il regardé ?*
b *Quel film Max juge-t-il idiot ?*
c *Le film idiot que Max a regardé hier existe en DVD.*
d *Le film que Max juge idiot est en fait très bien.*
e *C'est ce film idiot que Max a regardé !*
f *C'est ce film que Max juge idiot.*

Enfin, au passif, l'épithète reste jointe au nom **66a**, tandis que l'attribut du complément devient attribut du sujet **66b**.

66 **a** *Ce spectacle magnifique a été apprécié par un public clairsemé.*
b *Ce spectacle a été trouvé magnifique.*

➤ Passif des verbes à attribut du complément (*Paul a été trouvé pâle.*) ➤ III-3.3.3

Toutes ces différences s'expliquent par le fait que l'adjectif, s'il est épithète, fait partie du complément nominal, alors que, attribut, il forme un complément syntaxiquement indépendant.

L'accord de l'adjectif attribut du complément

L'adjectif attribut du complément s'accorde en genre et en nombre avec ce complément **67a**, comme l'attribut du sujet avec le sujet ➤ III-3.3.4. Mais, avec un *vous* de politesse comme complément, l'adjectif est au singulier **67b**, car c'est un accord sémantique, comme pour l'attribut du sujet ➤ VI-4.3.1. Quand le complément n'est pas exprimé, l'adjectif est au masculin singulier **67c**, sauf si le contexte est très explicite **67d**.

67 **a** *Mesdemoiselles, je vous trouve imprudentes.*
b *Lise, je vous trouve bien imprudente aujourd'hui.*
c *L'âge rend prudent.*
d % *Mesdames, sachez que ce maquillage rend plus belles.*

Par ailleurs, dans les cas où le complément est un syntagme verbal infinitif **68a** ou une subordonnée complétive **68b**, l'adjectif est au masculin singulier, qui est considéré comme la forme par défaut, comme dans le cas de l'attribut du sujet.

68 **a** *Je trouve ennuyeux* [*d'apprendre par cœur*].
b *Je trouve indécent* [*qu'il s'énerve comme ça*].
c *Le stress de la journée rend* [*mes trois-quarts d'heure de gym*] *primordial* / *primordiaux.*
d *Je trouve provocant* / *provocantes* [*toutes ces femmes dévêtues*].

Certains compléments nominaux peuvent donner lieu à un accord ou non avec une différence de sens : en **68c**, le syntagme nominal dénote une durée si l'adjectif est au pluriel, et il est réinterprété comme une activité s'il est au singulier. De même, en **68d**, au singulier, c'est le fait que toutes ces femmes soient dévêtues qui est provocant, alors qu'avec l'adjectif pluriel, chacune de ces femmes dévêtues est provocante, sans que cela soit nécessairement lié au constat qu'elles sont dévêtues.

La pronominalisation de l'adjectif attribut du complément

Comme l'attribut du sujet, l'attribut du complément répond à une question en *comment* **69a 69d** ou en *quoi*, selon le verbe attributif **69b 69c**.
Contrairement à l'attribut du sujet, il ne peut pas être pronominalisé par *le* **69f**, la pronominalisation étant réservée au complément direct **69e**.

69 **a** *Vous avez trouvé le spectacle comment ?*
b * *Vous avez trouvé le spectacle quoi ?*
c *On l'a déclaré quoi, innocent ou coupable ?*
d % *On l'a déclaré comment, innocent ou coupable ?*

e *Nous l'avons trouvé admirable.*
f ** Nous l'avons trouvé le spectacle.*

L'adjectif attribut du complément introduit par une préposition

Certains verbes d'opinion et d'activité intellectuelle sélectionnent une préposition pour introduire l'adjectif attribut > III-3.3.1 > VI-1.2.1 : *regarder comme* **70a**, *considérer comme*, *caractériser comme*, *qualifier de* **70c**, *reconnaitre comme*, *tenir pour* **70b**, *traiter de* **70d**.

70 **a** *Jules regarde [comme essentiel] d'accepter cette mutation.*
b *Lise tient cette mission [pour impossible].*
c *Antoine qualifie cette fille [de capricieuse].*
d *Lise traite Antoine [de lâche].*

Comme, dans ces constructions, est à distinguer de l'adverbe *comme*, qui marque l'atténuation ou l'approximation (*Jules était comme ému.*, *Lise l'a trouvé comme rajeuni.*) > fiche COMME.

Avec d'autres verbes, la préposition *de* est possible si le complément nominal est indéfini, et sa présence déclenche ou renforce l'interprétation de l'adjectif comme attribut **71b** ; en **71a**, sans *de*, l'adjectif peut être épithète ou attribut. Enfin, si la phrase comporte une restriction de type (*ne*)… *que*, *seulement*, l'attribut en *de* est possible, avec un complément défini **71c**.

Toutefois, la préposition *de* ne se rencontre jamais devant l'adjectif quand le complément est un infinitif **71d** ou une subordonnée complétive **71e**, qu'il y ait ou non un tour restrictif.

71 **a** *Je vois deux étudiants disponibles.*
b *Je vois deux étudiants de disponibles.*
c *Je ne vois que Lise de compétente pour ce travail.*
d ** Je trouve d'agréable de me reposer.*
e ** Jules estime de nécessaire seulement que tu te fasses représenter.*

> *Attribut en* de *et épithète en* de
>
> Dans les phrases avec un attribut du complément en *de* **72a**, le complément nominal et l'attribut adjectival forment deux constituants distincts, comme le montrent l'antéposition de l'adjectif seul **72b** et la clivée avec le complément seul **72c**.
>
> **72** **a** *Il reste [trois places] [de libres] au balcon.*
> **b** *De libres, il reste trois places au balcon.*
> **c** *C'est [trois places] qu'il reste de libres au balcon.*
>
> En revanche, lorsque l'adjectif introduit par *de* est épithète d'un pronom, il forme avec lui un syntagme nominal **73** > VI-4.1.1.
>
> **73** **a** *Lise m'a raconté [quelque chose d'intéressant].*
> **b** ** D'intéressant, Lise m'a raconté quelque chose.*
> **c** *C'est [quelque chose d'intéressant] que Lise m'a raconté.*
> **d** ** C'est quelque chose que Lise m'a raconté d'intéressant.*

L'adjectif attribut du complément et les verbes à complétive

Parmi les verbes à attribut du complément, acceptent une complétive les verbes de communication (*dire*, *déclarer*, *prétendre*), de perception (*voir*, *sentir*), d'opinion et d'activité intellectuelle (*penser*, *croire*, *savoir*, *juger*) et de volonté (*vouloir*, *exiger*, *proposer*, *souhaiter*). Leur complément peut être un syntagme nominal **74a**, une proforme **74b**, un syntagme verbal à l'infinitif **74c** ou une subordonnée complétive **74d**.

74 **a** *Paul prétend sa sœur malade / sait son avenir incertain / voudrait sa chambre plus pimpante.*
b *Je te sens nerveux.*
c *Jules juge nécessaire [de partir vite].*
d *Lise trouve étonnant [que Jules soit là].*

L'adjectif attribut est obligatoire **75a 75c 75d**, sauf changement de sens **75b**.

75 **a** ** Paul prétend sa sœur.*
b *Paul voudrait sa chambre / sait son avenir.*
c ** Jules juge [de partir vite].*
d ** Lise trouve [que Jules soit là].*

La construction attributive **74a** peut alterner avec une construction à complétive où le complément est sujet de la complétive, et l'adjectif, attribut de ce sujet **76a**. Mais les deux constructions ne sont pas synonymes **76b 76c**.

76 **a** *Paul prétend que sa sœur est malade / sait que son avenir est incertain / voudrait que sa chambre soit plus pimpante.*
b *J'ai vu Paul plus gai.* ≠ *J'ai vu que Paul était plus gai.*
c *Paul les a déclarés mariés.* ≠ *Paul a déclaré qu'ils étaient mariés.*

La première phrase de **76b** fait référence à des situations antérieures où le locuteur a vu Paul plus gai, et la seconde phrase sous-entend des situations antérieures où Paul était moins gai. En **76c**, avec un verbe comme *déclarer*, la construction avec attribut a une valeur performative, qu'elle perd avec une complétive. Dans le premier cas, on comprend que Paul a le pouvoir de marier un couple (c'est un maire par exemple), alors qu'avec la complétive, il annonce juste une information.

La construction attributive et la construction à complétive

Du point de vue syntaxique, l'analyse est différente. Dans la construction à complétive, le verbe n'a qu'un seul complément, alors que dans la construction attributive, il en a deux : le complément nominal et l'adjectif attribut. Le complément du verbe se pronominalise sur ce dernier **77b** mais il est interprété comme argument sémantique de l'adjectif. C'est, en effet, l'adjectif qui le sélectionne : le verbe *dire* est compatible avec un complément animé (comme *sœur*) ou inanimé (comme *climat*), mais l'adjectif *raisonneur* qualifie seulement un nom animé et l'adjectif *pluvieux* seulement un inanimé **77c**.

77 **a** *Paul disait sa sœur raisonneuse / ce climat pluvieux.*
b *Paul la disait raisonneuse / le disait pluvieux.*
c ** Paul disait sa sœur pluvieuse / * ce climat raisonneur.*

Le déterminant du complément nominal est plutôt défini **78a**. Avec un déterminant indéfini, l'adjectif est plutôt épithète **78b**, comme le montre la construction clivée **78c 78d**. Avec un complément pronominalisé, la construction attributive est plus claire, puisque l'adjectif ne peut pas être épithète **78e 78f**.

78 **a** *Paul voudrait [sa chambre] [plus gaie].*
b *Paul voudrait [une chambre plus gaie].*
c *C'est [plus gaie] que Paul voudrait sa chambre.*
d *C'est [une chambre plus gaie] que Paul voudrait.*
e *Paul exige [ses repas] [végétariens].*
f *Paul les exige végétariens.*

L'adjectif attribut du complément et les verbes causatifs

D'autres verbes à attribut du complément sont les verbes causatifs (*faire*, *garder*, *laisser*, *maintenir*, *mettre*, *rendre*) **79** ➤ III-3.3.2 ➤ III-4.1.

79 **a** *Lise rend Paul fou.*
b *Le spectacle a laissé plusieurs spectateurs sceptiques.*
c *Jules a mis deux opposants K.-O.*
d *Stendhal a fait Napoléon plus sympathique qu'il n'était.*
e *Maintiens la pression constante.*

Ils admettent *de* devant l'adjectif dans les tours restrictifs **80a 80b 80c**. Contrairement aux verbes précédents, ils refusent la complétive **80d 80e 80f**.

80 **a** *Lise ne rend que Paul (de) fou.*
b *Le spectacle n'a laissé que Lise (de) ravie.*
c *Jules n'a mis que Luc (de) K.-O.*
d ** Lise rend que Paul est fou.*
e ** Le spectacle a laissé que plusieurs spectateurs sont sceptiques.*
f ** Jules a mis que deux opposants sont K.-O.*

Le complément nominal est interprété comme argument sémantique, non du verbe mais de l'adjectif, qui est obligatoire : *Jules laisse Lise ravie.* n'implique pas 'Jules laisse Lise', et *Stendhal a fait Napoléon plus sympathique qu'il n'était.* n'implique pas 'Stendhal a fait Napoléon'.

L'adjectif attribut du complément et les verbes présentatifs

La troisième classe de verbes regroupe des verbes existentiels et présentatifs (*il y a*, *avoir*, *c'est*, *il reste*, *voici*, *voilà*) **81** ➤ XVIII-2.4.

81 **a** *Lise avait sa jupe toute propre avant cette chute.*
b *Voilà mon humeur gâchée | mon chapitre terminé.*
c *La grande nouvelle de la soirée, c'est Lise enceinte.*
d *Dans le département, il y a un doctorant malade.*

Une construction parallèle à complétive est généralement possible **82**.

82 **a** % *Lise avait que sa jupe était toute propre.*
b *Voilà que mon humeur est gâchée.*
c *La grande nouvelle de la soirée, c'est que Lise est enceinte.*
d *Il y a qu'un doctorant est malade.*

Là encore, le complément nominal est pronominalisé sans l'adjectif, par *le*, *la*, *les* ou *en*, pour *avoir*, *voici*, *voilà* **83a** **83b** ; par *en* seulement, pour *rester*, *il y a* **83c** **83d**. Cela montre qu'il forme un complément distinct de l'adjectif attribut.

83 **a** *Sa jupe, Lise l'avait toute propre avant cette chute.*
b *Mon chapitre, le voilà terminé.*
c *Il y en a un malade.*
d *Il en reste un vacant.*

Le complément nominal est bien encore ici un argument sémantique de l'adjectif et non du verbe : *Voilà mon humeur gâchée.* n'implique pas 'voilà mon humeur', et *Lise garde la chambre fraiche.* ne veut pas dire que 'Lise garde la chambre'.

La propriété décrite par l'adjectif est généralement transitoire **84a** **84b**. En **84c**, *élégant* n'est possible qu'avec une interprétation transitoire : Paul ne l'était pas, il l'est brusquement devenu. En **84d**, le caractère transitoire de l'élégance de Paul devient explicite, et la phrase est de ce fait plus naturelle.

84 **a** *Voilà Paul bien diminué !*
b # *Il y a Lise intelligente.*
c % *Voilà Paul élégant !*
d *Voilà Paul plus élégant que d'habitude.*

L'adjectif peut être introduit par *de*, sans restriction particulière sur le complément nominal **85**.

85 **a** *J'ai ma fille (de) malade.*
b *Voilà mon humeur (de) gâchée.*
c *Il y a trois fauteuils (de) libres au parterre.*

Mais les constructions avec et sans *de* ne sont pas exactement synonymes. Avec *de* + adjectif, on comprend, en **85c**, que tout ce qu'il y a de libre, ce sont ces trois fauteuils ; sans *de*, on n'exclut pas qu'il puisse y en avoir d'autres **86**. La nuance, toutefois, reste subtile.

86 **a** *Il y a trois fauteuils libres, et peut-être d'autres.*
b # *Il y a trois fauteuils de libres, et peut-être d'autres.*

> *L'antéposition de l'adjectif introduit par* de
>
> L'adjectif introduit par *de* peut être marqué par une virgule (avec prosodie incidente) ➤ XIX-2.2.2 et être topicalisé **87a** ➤ VI-4.5.1, ce qui est impossible pour l'adjectif sans *de* **87b**. Il peut alors rester invariable **87c**. Mais l'interprétation n'est pas exactement la même, selon qu'il y a accord ou pas. Si l'adjectif n'est pas incident et s'accorde (*Il y a une tarte de prête.*), on comprend que dans l'ensemble des tartes, l'une est prête. Si l'adjectif est incident et ne s'accorde pas **87d**, on comprend que dans l'ensemble varié de tout ce qui aurait pu être prêt, il n'y a qu'une tarte.
>
> **87** **a** *De prête, il reste une tarte.*
> **b** * *Prête, il reste une tarte.*
> **c** *De prêt, il reste une tarte.*
> **d** *Il y a une tarte, de prêt.*

L'adjectif attribut du complément : **avoir** ***ou*** **garder** ***indiquant la possession inaliénable***

L'adjectif attribut du complément peut entrer dans une construction exprimant une relation dite de *possession inaliénable* : cela concerne certaines relations partie/tout **88c**, et surtout celles entre un individu et son corps ou les parties de son corps **88a**. Le complément peut exprimer une propriété physique **88a** ou morale et comportementale **88b**. Le sujet est donc le plus souvent animé **88a 88b**, mais cela peut être aussi un nom d'objet, à condition que la partie considérée soit définitoire de ce type d'objet **88c**.

88 **a** *Lise a les traits fins / les épaules carrées / l'estomac vide / les mains froides.*
b *Lise a l'humeur badine / le rire facile / l'œil narquois / le regard tendre.*
c *Les maisons par ici ont le toit très pentu. / Ce tilleul a le tronc très droit.*

Le complément nominal est généralement défini. Avec l'article défini, l'adjectif décrit une propriété transitoire ou stable **88**. Avec le possessif, la propriété est nécessairement donnée pour transitoire **89a 89b** ; une propriété stable ou permanente est exclue, comme avec les noms de partie du corps **89c 89d** ➤ IV-3.3.2.

89 **a** *Elle avait sa / la joue toute bleue depuis sa chute.*
b *Ma voiture a son / le pare-choc tout sale.*
c *Il a le / * son visage carré.*
d *Lise a le / * son sourire facile.*

> *Article défini ou déterminant possessif dans la construction* avoir + *attribut du complément*
>
> L'article défini caractérise la construction de possession inaliénable, ce qui n'est pas le cas du déterminant possessif **90a** ➤ IV-3.3.2.
>
> **90** **a** *Max a la peau toute ridée / # sa peau toute ridée.*
> **b** *Lise a sa / une / * la fille malade.*
> **c** *Lise a son / un / * l'élève absent.*
> **d** *Notre village a eu ses vendanges plutôt précoces cette année.*
>
> Mais c'est le possessif que l'on emploie, à l'exclusion du défini, quand il s'agit d'exprimer une relation possessive d'un autre type, comme une relation familiale (*fille*, *cousin*, *neveu*) **90b**, éventuellement étendue (*étudiant*, *ami*) **90c**, ou même une relation plus vague, par exemple entre un lieu et une activité typiquement associée **90d** ➤ V-3.4.1. Le possessif alterne là avec le déterminant indéfini *un* : on emploie *son* si l'entité possédée est unique en son genre **90d**, *un* s'il en existe plusieurs **90b 90c**.
> Le syntagme adjectival est bien attribut du complément, car il est obligatoire. En **91a 91b**, sans l'adjectif, le sens n'est pas le même, et *avoir* est le verbe de possession. Par ailleurs, on peut l'extraire en début de subordonnée circonstancielle **91c**, et éventuellement le faire permuter avec le complément s'il est introduit par *de* **91d**.
>
> **91** **a** *J'ai ma fille.* 'ma fille est chez moi, au téléphone…'
> **b** *Lise a un élève.* 'Lise a un seul élève'
> **c** *Si précoces qu'on ait eu nos vendanges, le vin n'est pas encore en bouteilles.*
> **d** *Lise a de malades une fille et un fils.*
>
> *Une construction d'*avoir *avec attribut du complément en Belgique*
>
> On relève l'existence en Belgique d'une construction attributive, parfois jugée fautive, avec *avoir*, un adjectif de la classe *difficile* (*facile*, *bon*) et un complément infinitif introduit par *à* ou *de*. L'interprétation est 'c'est facile / difficile pour quelqu'un de faire cela' **92**.
>
> **92** **a** ! *J'ai difficile à trouver des fraises en ce moment.* (Belgique)
> **b** ! *Paul a facile de finir son travail.* (Belgique)

4.4. Les autres cas d'adjectifs compléments

En dehors de son emploi comme attribut ➤ VI-4.3, l'adjectif peut figurer également comme :
– complément direct d'un verbe non attributif (*Je veux manger sain.*) ;
– complément oblique d'un verbe non attributif *(J'ai payé cher cette erreur.)* ;
– complément de certaines prépositions (*De pâle, il est devenu blême.*).
Il est alors généralement invariable, au masculin singulier.

4.4.1. L'adjectif invariable complément de verbe

Certains verbes transitifs peuvent prendre un adjectif complément à la place d'un complément nominal **93**.

93 **a** *Je veux manger sain.*
b *On parlait français.*
c *Paul dit vrai, voit double, risque gros.*
d […] *je n'ai plus les yeux pour écrire si long* […]. (Japrisot, 1991)

L'adjectif alterne avec un complément nominal (*Je veux manger des choses saines. Paul dit la vérité.*). Dans le cas particulier du verbe *parler*, on peut penser qu'il s'agit d'un nom sans déterminant, et la différence de sens est faible (*On parlait le français.*). L'adjectif est incompatible avec ce complément nominal, qu'il remplace **94**.

94 **a** * *Lise mange chinois les crevettes.*
b * *Paul risque gros sa situation.*
c * *Jules dit vrai son histoire.*

L'adjectif est invariable et n'est pas employé comme nom, puisqu'il n'a pas de déterminant. Il exprime une propriété distinctive du complément sous-entendu par le verbe : la nourriture en **93a**, les paroles en **93c**. C'est cette propriété qui est pertinente dans le contexte (*Quoi que je mange, je mange sain. Quoi qu'il dise, il dit toujours vrai.*).

L'adjectif complément et le complément nominal

Comme les compléments nominaux correspondants, ces adjectifs peuvent entrer dans une construction clivée entre *c'est* et *que* **95a** **95b**, répondre à une question en *qu'est-ce que* **95c**, mais ils ne peuvent pas être pronominalisés **95d** **95e**.

95 **a** *C'est gros qu'il risque.*
b *C'est chinois que j'aimerais manger ce soir.*
c *Qu'est-ce que tu vas faire ? — Je ferai pareil que toi.*
d # *Gros, Paul le risque.*
e # *Sain, je le mange.*

Si les phrases **95d** et **95e** sont possibles, *le* ne reprend pas l'adjectif mais un complément nominal, et l'adjectif y est ajout à la phrase, interprété comme circonstanciel ('s'il est gros, Paul le risque', 's'il est sain, je le mange, le poisson') ➤ VI-4.2.1.

L'adjectif invariable complément ou ajout ?

Un adjectif invariable est analysé comme complément lorsqu'il dépend d'un verbe transitif **96a**, mais comme ajout avec un verbe intransitif **96b**.

96 **a** […] *les cours martiales n'existaient plus, il risquait pas terrible, il aurait un avocat* […]. (Japrisot, 1991)
b *En octobre, quand ils creusaient les boyaux, ça canardait probablement terrible à la tombée du jour.* (Japrisot, 1991)

On analyse aussi comme compléments directs les adjectifs invariables après un verbe de mesure (*couter cher*, *peser lourd*) ➤ II-3.3.2. Avec des verbes de transfert à deux compléments, en revanche (*acheter*, *payer*, *vendre*) ➤ II-3.3.4, l'adjectif invariable (essentiellement *cher*) est analysé comme complément oblique : la phrase *Lise a payé cher son nouveau manteau.* est parallèle à *Lise a payé 200 euros son nouveau manteau.*
Enfin, dans les cas de **97**, l'adjectif, lorsqu'il accompagne un complément nominal, doit être traité comme un ajout. C'est le cas de *bon* en **97a** et, dans un registre informel, de *pareil* en **97b**. Certains locuteurs (particulièrement au Canada ou en Belgique) accordent l'adjectif dans cet emploi **97c** : ils en font un ajout au verbe modifiant le sujet ➤ VI-4.2.2 ou un attribut du sujet ➤ VI-4.3.1.

97 **a** *Ce flacon sent bon la lavande.*
b % *Je fais pareil la sauce.*
c ! *Cette fleur sent bonne.*

➤ Nom complément direct des verbes de mesure (*couter*, *peser*) et d'émission (*sentir*) ➤ IV-6.2.3
➤ Adverbe complément direct des mêmes verbes (*Ça coute moins.*) ➤ VIII-3.2.2

L'adjectif complément dans la phrase clivée

L'adjectif peut être clivé entre *c'est* et *que* (on dit qu'il est le *foyer* de la clivée), en particulier dans des contextes de correction **98**. Le syntagme adjectival correspond à un élément manquant (◊) dans la subordonnée en *que* : à un attribut du sujet **98a** ➤ VI-4.3.1 ou du complément **98b** ➤ VI-4.3.2, à un complément invariable **98c**, à un ajout invariable **98d** ➤ VI-4.2.3, à un ajout au verbe modifiant le sujet **98e** ou le complément **98f** ➤ VI-4.2.2. Les phrases clivées sont des constructions à extraction, même si le SA a lui-même la fonction *complément oblique* (de *c'est*) et non *extrait* ➤ XVIII-2.3.1.

98 a *Jules n'est pas tellement heureux, c'est plutôt [résigné] qu'il est ◊.*
b *C'est [coupable] qu'on l'a déclaré ◊.*
c *C'est [plus grand] qu'il voudrait ◊.*
d *C'est [serré] qu'il nous faut jouer ◊.*
e *C'est [furieux] qu'il est parti ◊.*
f *C'est [tièdes] qu'il faut servir les asperges ◊.*

4.4.2. L'adjectif invariable complément de préposition

L'adjectif peut être complément de préposition, après les prépositions *en*, *de* et *pour* ➤ VII-3.1.3. On mettra à part les combinaisons figées (*en bref*, *en gros*), réanalysées comme des adverbes et les cas où l'adjectif est réanalysé comme un nom.

En + *adjectif*

La préposition *en* prend comme complément un adjectif de couleur ➤ VI-2.3. Le syntagme prépositionnel correspondant peut être attribut **99a**, ajout au verbe **99b** **99c** ou épithète **99d**.

99 a [Titre de film] *La Mariée était en noir* (François Truffaut, 1968)
b *Lise veut peindre sa chambre en rose, s'habiller en vert, se marier en blanc, arriver dimanche en turquoise.*
c *Depuis cinq ans, elle a choisi les couleurs vives, le vert pomme, le jaune paille. Autrefois, elle vivait en sombre.* (Orsenna, 1993)
d *On a vu entrer une jolie fille en jaune.*

En + *adjectif de couleur*

La préposition ici n'est pas un marqueur, mais la tête d'un syntagme prépositionnel, et l'adjectif est son complément. Dans tous les cas, l'adjectif est invariable, en dépit du fait qu'il concerne parfois le complément **100a** ou le sujet **100b**. Les adjectifs de couleur donnant tous des formes nominales masculin singulier (*le noir*, *le rose*), on pourrait penser qu'il s'agit ici du nom et non de l'adjectif, mais la possibilité du comparatif, quoique rare **100c**, conduit à penser qu'il s'agit plutôt d'une forme adjectivale.

100 a *J'ai peint ma chambre en gris / * en grise.*
b *Lise veut se marier en blanc / * en blanche.*
c *J'ai peint ma chambre en plus jaune qu'avant.*

En prend également comme complément des adjectifs variés dans des phrases qui comparent deux entités. L'acceptabilité peut varier selon l'adjectif : *grand*, *neuf*, *jeune*, *petit* **101a** **101b** sont plus courants que *beau* **101c** par exemple. Ce type de structure est encore plus naturel avec un adjectif au comparatif **101d** ➤ VI-4.4.3. L'adjectif est généralement invariable, mais on peut aussi trouver des cas où il s'accorde **101e**.

101 a *Ce livre, c'est le même que le mien, mais en neuf.*
b *Lise, c'est Rose en blond / en jeune.*
c *Ce garçon qui me ressemble en beau deviendra l'amant de Carlotta.* (Aragon, 1965)
d *Lise, c'est Rose en plus jeune, en moins blond, en plus distingué, en plus aimable, en plus menu.*
e % *Léa, c'est Ève en petite, en grosse, en blonde.*

Les expressions figées avec en + *adjectif*

Certaines combinaisons sont figées et doivent être analysées comme des mots agglomérés, en général comme des adverbes. Il s'agit d'adverbes d'énonciation (*en bref*, *en clair*, *en gros*) ➤ VIII-5.2 ou d'adverbes de manière (*en général*, *en particulier*, *en vain*, *en vrai*) ➤ VIII-6. Ce sont des adverbes complexes, de formation ancienne, et l'ensemble est clos ➤ VIII-1.4.4. D'autres formations anciennes (*en bas*, *en creux*, *en haut*, *en long et en large*) indiquent une localisation et sont analysées comme des prépositions ➤ VII-2.1.

De + *adjectif*

La préposition *de* peut introduire un adjectif épithète (*quelqu'un de gentil*) ➤VI-4.1.1 ou attribut (*Il y a une place de libre.*) ➤VI-4.3.2, avec une fonction de *marqueur* ➤VII-2.2.4, mais elle peut aussi construire un syntagme prépositionnel, prenant un adjectif comme complément. Ce syntagme apparait dans des phrases décrivant un changement d'état, en particulier avec les verbes *devenir* **102a** **102b** **102c** ou *passer* **102d**, le SP en *de* décrivant l'état initial du procès. Les deux adjectifs s'accordent avec le sujet.

102 a *De pâle, Jules est devenu blême.*
b *D'hésitants, ils deviendront résolus.*
c […] *sa chevelure qui, de bouffante, est à jamais devenue stricte et plate et vite blanche.* (Echenoz, 2006)
d *En un instant, il passait de triste à gai.*

Avec *devenir*, le SP est ajout, au début de la phrase, avec une virgule à l'écrit, et une prosodie incidente à l'oral. L'adjectif peut être accompagné d'une subordonnée relative en *que*, et dans ce cas, il peut apparaitre en début **103a** ou en fin de phrase **103c**.

103 a *De coquette qu'elle était, Lise est devenue sage.*
b * *Jules est devenu blême, de pâle.*
c *Jules est devenu blême, de pâle qu'il était.*

De haut, de large, de long, *etc.*

Certains adjectifs de mesure physique semblent donner lieu à des syntagmes prépositionnels en *de* (*3 mètres de haut*, *de long*, *de large*). L'adjectif y est invariable, et alterne avec les noms correspondants (*3 mètres de hauteur*, *de longueur*, *de largeur*). Comme ces trois adjectifs ont parallèlement des emplois nominaux (*le haut de l'armoire*, *prendre le large*, *le long de la route*), on peut estimer qu'on a ici les formes nominales et on ne les analysera donc pas comme des adjectifs.

Pour + *adjectif*, en fait de + *adjectif*

Il s'agit ici d'un emploi spécial de la préposition *pour*, comme marqueur de topique, au sens de 'pour ce qui est (du fait) de'. Dans cet emploi, le syntagme prépositionnel en *pour* est toujours en début de phrase, marqué par une virgule. *Pour* est couramment suivi d'un infinitif **104a** ➤XI-6.3.3, d'un syntagme nominal **104b**, ou, plus rarement, d'un adjectif qui s'accorde alors avec le sujet **104c**.

104 a *Pour pleurer, il pleure.*
b *Pour de la douceur, c'était de la douceur.*
c % *Pour coquette, Lise est coquette.*

Le complément de *pour* doit être repris dans la phrase soit par répétition **104b**, soit par une proforme **105**.

105 a % *Pour pleurer, il le fait plus souvent qu'à son tour.*
b *Pour de la douceur, ça en était bel et bien.*
c % *Pour coquette, Lise l'est assurément.*
d Loc. 1 — *Lise est sage et prudente.*
Loc. 2 — % *Pour prudente, elle l'est, mais sage, pas toujours.*

Cette construction intervient en général en reprise et commentaire d'un énoncé antérieur, dans un contexte de dialogue **105d**, et dans un registre soutenu.
On rencontre également la locution *en fait de* suivie d'un adjectif **106a**, utilisable aussi devant un nom **106b** ou un verbe infinitif **106c**.

106 a *Un garçon de l'âge de Nicolas lança à celui-ci que c'était génial, et son père, qui avait fait le tour avec lui, adressa au père de Nicolas un petit sourire entendu, signifiant qu'en fait de génial c'était plutôt éprouvant.* (Carrère, 1995)
b *En fait de courgettes, il a rapporté des concombres.*
c % *En fait de pleurer, il pleurniche plutôt.*

4.4.3. L'adjectif comparatif complément de verbe ou de préposition

Les adjectifs au comparatif ont plus de facilité à apparaitre comme compléments de verbe, et même de préposition ➤VII-3.1.3. Ils peuvent ainsi être compléments directs de verbes comme *il y a*, *arriver*, *protéger* **107**.

107 a *Il y a plus drôle.*
b *Il va arriver pire.*
c […] *un soldat ligoté, transi, pitoyable, qui se retournait, en haut d'une échelle de tranchée, pour demander à protéger plus pitoyable que lui.* (Japrisot, 1991)

L'adjectif complément, dans cet emploi, exprime une propriété caractéristique d'une entité vague, 'quelque chose' **107a 107b** ou 'quelqu'un' **107c**, que l'on peut spécifier davantage sur la base du contexte. L'adjectif peut être accompagné d'une comparative en *que* **107c**, ou bien le comparant est implicite : **107a** signifie 'il est des choses plus drôles (que cela)', **107b** 'il va arriver quelque chose de pire (que cela)'. Aucune de ces phrases ne serait grammaticale si l'adjectif n'était pas au comparatif **108**.

108 a * *Il y a drôle.*
b * *Il va arriver mauvais.*
c * *Il a cherché à protéger pitoyable.*

Quand le comparant est implicite, l'adjectif reste en principe invariable **109a 109b**. On rencontre exceptionnellement un accord de l'adjectif en genre et en nombre, quand le comparant est exprimé **109c**.

109 a ? *Il y a plus drôles.*
b * *Ont-ils changé de maison pour plus grande ?*
c *Les déclarations du premier ministre britannique sont utiles aux Américains dans la mesure où elles montrent qu'il y a plus impatients qu'eux.* (*Le Monde*, 4 oct. 2001)

À *ou* pour + *adjectif comparatif*

Les adjectifs au comparatif peuvent être compléments des prépositions *à* **110a 110b** et *pour* **110c**, ou même *avec* **110d**.

110 a *Quand tu t'attaqueras à plus vieux, tu verras !*
b *Je cède la parole à plus informé que moi.*
c *Ont-ils changé d'appartement pour plus grand ?*
d *De toute manière, on bouchait maintenant les trous, dans les bataillons, avec plus vieux que lui.* (Japrisot, 1991)

Sans le comparatif, l'adjectif ne serait pas acceptable **111**.

111 a * *Quand tu t'attaqueras à vieux.*
b * *Je cède la parole à informé.*
c * *Ont-ils changé d'appartement pour grand ?*
d * *On bouchait les trous avec vieux.*

4.5. Les adjectifs extraits et périphériques

Les adjectifs compléments ou ajouts au verbe sont susceptibles d'être *extraits* dans différentes constructions :
– antéposition avec inversion du sujet ([*Grande*] *est ma douleur.*) ;
– comparative corrélative ([*Plus vieux*] *est le vin, meilleur il est.*) ;
– subordonnée exclamative (*Tu sais* [*combien précieux*] *sont ces conseils.*) ;
– concessive ([*Aussi beau*] *qu'il soit, je préfère tout de même son frère.*).
Ils correspondent alors à un syntagme adjectival manquant après le verbe.
Un adjectif dit *périphérique* est repris par une proforme et apparait dans les constructions disloquées :
– en début de phrase (*Inquiet, Paul l'est assurément.*) ;
– en fin de phrase (*Paul l'est, inquiet.*).

➤ Adjectif *quel* extrait en début de phrase interrogative (*Quelle est la température ?*) ➤ IX-10.2.3 ➤ XII-3.1.3
➤ Subordonnées exclamatives avec syntagme adjectival extrait (*Tu sais combien précieux sont ses conseils.*) ➤ XII-4.2.2

4.5.1. L'adjectif antéposé en début de phrase

L'adjectif attribut est toujours en position postverbale en français. Quand il apparait en début de phrase, il est analysé comme extrait, ou comme périphérique en cas de reprise pronominale ➤ VI-4.5.3.

L'antéposition du syntagme adjectival peut être optionnelle et relever d'un choix stylistique, ou bien nécessaire et liée à une construction particulière.

L'antéposition de l'adjectif avec inversion du sujet

Un premier type d'antéposition, en phrase déclarative, s'accompagne d'une inversion du sujet nominal **112a**. Cette inversion est le signe d'une construction à extraction, de même que la possibilité d'une dépendance à distance **112b**. Un autre type de sujet (proforme, infinitif ou subordonné) est difficile **112c 112d**. Cette construction est réservée aux verbes à attribut du sujet, le plus souvent *être*, mais aussi *rester*, *sembler*.

112 a *Bouleversante était l'entrevue.*
b *Bouleversante allait être l'entrevue.*
c * *Bouleversante était-elle.*
d ? *Plus bouleversant était de partir / qu'il parte.*

Dans cette construction, les adjectifs qui donnent une indication de quantité (*rare*, *nombreux*, *innombrable*, *fréquent*) **113a 113b** sont les plus naturels, mais d'autres adjectifs sont possibles dans un usage poétique **113c**. En général, la phrase s'inscrit dans une suite argumentative, et la position initiale de l'adjectif renforce la relation avec la phrase précédente, mais les nécessités du rythme peuvent compter aussi.

113 a *À droite, rares semblent pourtant les voix sensibles aux appels.* (*lecourrier.ch*, 9 mai 2005)
b *Les réputations se font vite. Innombrables sont les gens avec une vie glorieuse et pas de mots pour la dire.* (Orsenna, 1993)
c *Brève est la trouée, éphémère est la plénitude aérée du poème.* (Starobinski, 1971)
d *Jules est d'un tempérament très vif. Plus douce est sa sœur.*
e *— Et si l'on voyait la grammaire de là-haut ? Si grandes étaient notre obsession, et notre confiance, à l'époque, que nous en aurions juré* [...]. (Orsenna, 1993)

Avec un adjectif au comparatif, l'antéposition est plus aisée, quoique assez littéraire **113d**. Le syntagme adjectival comparatif joue un rôle de connecteur avec la phrase précédente, qui contient le comparant. Un cas particulier est constitué par **113e**, où le SA est le corrélatif d'une subordonnée consécutive en *que* ➤ XV-6.3.1.

> *L'antéposition de l'adjectif* tel
>
> L'adjectif *tel* ➤ V-5.2 peut être antéposé avec des verbes à attribut du sujet **114a**, mais aussi avec des verbes à attribut du complément, si ce dernier est pronominalisé **114b 114c**. Il peut également être extrait dans deux phrases juxtaposées formant une construction corrélative et instaurant une comparaison entre deux référents **114d**, ou entre deux états distincts d'un même référent **114e**. Le sujet est alors soit inversé **114a 114b 114d** ➤ XVII-2.2.4, soit pronominal **114e**.
>
> **114 a** *Je viendrai. Telle est ma décision.*
> **b** *Jules était timide, ou du moins, tel le jugeait Rosine.*
> **c** * *Tel jugeait Jules Rosine.*
> **d** *Tel était Paul, tel sera Jules.*
> **e** *Tels nous sommes, tels nous demeurerons.*

L'adjectif antéposé dans les comparatives corrélatives

Un second cas d'antéposition d'adjectif concerne les comparatives corrélatives ➤ XVI-7.2. Un adjectif comparatif (*meilleur*, *pire*, *moindre*) ou précédé d'un adverbe de comparaison (*plus*, *moins*) est antéposé dans le cadre d'une construction binaire **115**.

Le sujet peut être inversé **115a** ou pronominal **115b**. L'adjectif, en fonction *extrait*, correspond à un attribut du sujet **115b**, à un attribut du complément **115c**, à un ajout (*plus jeune*) ou à un complément invariable de verbe (*moins cher*) **115d**.

115 a *Plus brillante est l'interprétation, plus profond est le ravissement de l'auditeur.*
b *Plus vieux vous serez, moins riche vous serez.*
c *Plus vieux vous boirez ce vin, meilleur vous le trouverez.*
d *Plus jeune vous choisirez votre assurance décès, moins cher vous la paierez.*

Les adjectifs antéposés à l'oral

À l'oral, en registre informel, l'adjectif peut être antéposé dans des phrases indépendantes déclaratives, à sujet pronominal **116a 116b**. Cette construction, appelée *antéposition focalisante* ➤XVII-3.3.3 apparait aussi à l'écrit, dans des styles supposés reproduire l'oral **116c**. Elle intervient souvent en contexte contrastif ou polémique, et le syntagme adjectival initial forme un groupe intonatif, marqué par une frontière prosodique, notée à l'écrit par une virgule ➤XIX-2.2.2. L'adjectif, en fonction *extrait*, correspond à un attribut du sujet **116a 116b 116c**, plus rarement à un ajout **116d**. Dans un usage condamné par la norme, *que* peut suivre l'adjectif extrait **116e**.

116 a *À moitié anglaise elle était, cette bonne femme.* (France Inter, « Radioscopie », 27 sept. 1972)
b % *Ça, il est toujours propre sur lui. Sale, il est pas.* (Bretagne, 8 oct. 1997)
c *Crevé, je suis…* (*jahzz.over-blog.com*, 2 mars 2009)
d *Trempé, je suis rentré.*
e ! *Une fois j'ai mis du vert – affreux que c'était.* (Nord, 1980)

4.5.2. L'adjectif extrait dans une subordonnée concessive

Une subordonnée concessive peut commencer par un syntagme adjectival extrait ➤XIV-5.3. L'adjectif est modifié par *si*, *pour*, *tout*, *aussi* **117a 117b 117d 117e**, et suivi de *que* **117a** ou d'un verbe à sujet suffixé **117c**. Avec *que*, le sujet nominal peut être inversé **117b**, signe qu'il s'agit bien d'une construction à extraction ➤I-6.3.3.

117 a *Dire que nous autres, les éditeurs, si futés que nous soyons, nous nous laissons encore prendre à ça !* (Pennac, 1989)
b *Pour isolée et presque sauvage que fût leur existence, la grand-mère et sa petite fille ne pouvaient éviter un certain nombre de contacts et même de relations.* (d'Ormesson, 1985)
c *Si beau soit-il, je préfère tout de même son frère.*
d *Tout habile qu'il est, il ne me convainc pas.*
e *Aussi sympathique que tu l'aies jugé, méfie-toi quand même de lui.*
f *Aussi cher que tu aies payé la maison, tu as fait une bonne affaire.*

Ce SA extrait correspond à un attribut du sujet **117a 117b 117c 117d** ou du complément **117e**, ou à un complément invariable **117f** ➤VI-4.4.1. Le verbe est en général au subjonctif, mais il peut être à l'indicatif avec *tout* **117d**.

4.5.3. L'adjectif périphérique

L'adjectif a la fonction dite *périphérique* dans les constructions disloquées ➤XVIII-2.1.1, où il apparait en début **118a 118e** ou en fin de phrase **118b**.

118 a *Content, il l'était en effet, au point d'être redevenu beau malgré son visage brûlé* […]. (Oldenbourg, 1961)
b *Jules l'est, cordial.*
c *Inquiet de tout, Jules l'est.*
d *Inquiet, Jules l'est de tout.*
e *Multiforme, la folie l'est aussi dans ses causes.* (Bazin, 1959)

Cette construction ne concerne que les adjectifs attributs du sujet, qui sont repris par la proforme *le*. Si l'adjectif a un complément, c'est tout le syntagme adjectival qui est périphérique **118c**, ou, plus rarement, l'adjectif seul **118d** ➤III.3.2.6.

VI-5

Les adjectifs non qualificatifs

Les adjectifs non qualificatifs incluent :
- les adjectifs cardinaux (*deux*, *trois*) ➤ V-5.1 ;
- les adjectifs relationnels (*pétrolier*, *présidentiel*) ;
- les adjectifs d'ordre, soit les adjectifs ordinaux (*premier*, *troisième*), de localisation (*inférieur*, *suivant*) et symétriques (*égal*, *proche*) ;
- les adjectifs d'adéquation (*ancien*, *faux*).

Ils peuvent tous être épithètes, mais pas forcément attributs.

5.1. Les adjectifs relationnels

Les adjectifs dits *relationnels* (*français*, *pétrolier*, *présidentiel*) :
- sont morphologiquement liés à un nom commun (*pétrole*, *président*) ou à un nom propre (*France*) ;
- expriment une relation implicite entre le nom modifié et le nom auquel ils sont liés : *la production pétrolière française* équivaut à 'la production de pétrole de la France', *un voyage présidentiel* équivaut à 'un voyage du président' ;
- sont épithètes et suivent le nom (* *la pétrolière production*) ;
- ne sont pas attributs (* *La production est pétrolière.*), sauf s'il y a un contraste (*Cette production est française, pas belge.*) ;
- ne sont pas gradables (# *une production très pétrolière*).

Ce ne sont pas des adjectifs qualificatifs ➤ VI-2.2.3 mais ils ont souvent des emplois qualificatifs (*Son ton était devenu très présidentiel.*).

5.1.1. Qu'est-ce qu'un adjectif relationnel ?

Les adjectifs dits *relationnels* sont morphologiquement liés à des noms, avec des propriétés très spécifiques. Certains sont des termes savants appartenant à des langues de spécialité (*l'acide cyanhydrique*, *la chimie moléculaire*), d'autres des termes usuels (*la navigation fluviale*, *le changement climatique*).

Adjectif qualificatif ou adjectif relationnel ?

La plupart des adjectifs relationnels peuvent avoir un emploi qualificatif, et il n'est pas toujours aisé de distinguer les deux emplois. Ainsi, entre **1a** et **1b**, l'adjectif *présidentiel* n'a pas la même interprétation : dans le premier cas, il renvoie au président dont il est question dans le contexte : on parle du voyage de ce président-là, et l'adjectif est en emploi relationnel ; dans le second, en revanche, il évoque plus vaguement un ton qui s'apparenterait à celui d'un président, et l'adjectif est qualificatif, comme en **1c**. Nous parlerons donc de l'*emploi relationnel* de certains adjectifs plutôt que d'une classe d'adjectifs relationnels en tant que tels.

1 **a** *Cette journaliste voulait absolument participer au voyage présidentiel.*
b *Il prenait un ton déjà présidentiel.*
c *Son ton était devenu présidentiel.*

L'emploi relationnel et le genre textuel

Les adjectifs relationnels sont très fréquents, en particulier dans les textes administratifs et dans les textes d'analyse politique, sociale, etc. Un éditorial du *Monde* (10-11 mars 2013) en compte une bonne vingtaine, alors que les qualificatifs culminent à dix.

Les adjectifs relationnels sont formés sur un nom

Les adjectifs relationnels sont morphologiquement liés à des noms communs **2a** ou à des noms propres **2b**. La plupart du temps, ils en sont dérivés. La dérivation avec suffixe est la plus courante, et donne lieu à des formes tantôt banales **2c**, tantôt plus inventives : l'exemple **2d**, original, prône une cuisine végétarienne.

2 a *un voyage présidentiel*, *la production pétrolière*
b *un régime marxiste*, *la théorie lacanienne*
c […] *le changement sociétal s'est fait de manière accélérée* […]. (*next.liberation.fr*, 24 aout 2010)
d *La tentation légumière est d'ailleurs trop forte pour y résister.* (*Le Monde* 2, 28 juin 2008)

Plusieurs suffixes sont possibles (*-ien*, *-iste*, *-ier*, etc.). Il n'y a pas de suffixe propre à la formation des adjectifs relationnels, qu'ils soient dérivés de noms communs ou de noms propres > VI-2.1.1.

Leur formation peut être savante, sur une base latine ou grecque, non attestée en tant que telle en français : dans *surcharge pondérale*, *repos dominical*, *univers carcéral*, *problème capillaire*, *salle capitulaire*, *architecte naval*, *concours hippique*, les adjectifs sont formés sur les noms latins (*pondus*, *dominicus*, *carcer*, *capillus*, *capitulum*, *navis*) ou grec (*hippos*).

Les adjectifs relationnels peuvent par ailleurs donner lieu à préfixation : à partir de *anti-*, *néo-*, *para-*, *pré-*, *pro-*, *post-*, *sub-*, on obtient *antibonapartiste*, *néodarwinien*, *paragouvernemental*, *préhistorique*, *prolacanien*, *postindustriel*, *subsaharien*. Avec *multi-*, *poly-*, *mono-*, *bi-*, *mi-*, *semi-*, on aura *multinational*, *polynucléaire*, *monoculaire*, *biculturel*, *mi-présidentiel*, *semi-présidentiel*.

D'autres adjectifs relationnels sont formés par conversion : ainsi à partir des noms *piéton*, *boucher*, *étudiant*, *citoyen*, on a un adjectif de forme identique, mais qui s'accorde : *une rue piétonne* ('une rue pour les piétons'), *la découpe bouchère* ('la découpe telle que la pratiquent les bouchers'), *une cité étudiante* ('une cité pour loger les étudiants'), *une démarche citoyenne* ('une démarche qui émane des citoyens'). Ce phénomène semble en expansion.

Les noms propres qui se prêtent à dérivation sont soit des noms de lieu, soit des noms de personnes réelles, mythiques ou imaginaires (*Colbert* > *colbertiste*, *Prométhée* > *prométhéen*, *Gargantua* > *gargantuesque*). La formation sur noms de lieu est plus régulière que celle sur noms de personnes. Pour ces derniers, il faut que la personne concernée ait un degré certain de célébrité comme dans *berliozien*, *debussyste* et *moliéresque*, formés sur les noms de Berlioz, Debussy et Molière. Mais il reste une part d'arbitraire : pourquoi n'existe-t-il guère d'adjectif pour Bossuet ou Manet ?

Avec les noms de lieu, ou toponymes (noms de pays, de ville, etc.), l'adjectif relationnel est de formation régulière et systématique. On parle d'adjectifs *toponymiques*. En général, l'adjectif est dérivé du nom de lieu : *français* sur *France* (*les rivières françaises*), *brestois* sur *Brest* (*les rues brestoises*). Mais dans certains cas, c'est le nom de pays qui est dérivé de l'adjectif : les noms de la *Turquie* et de la *Serbie* dérivent des adjectifs *turc* (*la capitale turque*) et *serbe* (*la population serbe*).

> *Les adjectifs relationnels toponymiques*
>
> Les adjectifs relationnels morphologiquement liés aux noms de pays ou de villes correspondants (*français*, *brestois*, *turc*, *serbe*) fonctionnent parallèlement comme des noms désignant les habitants des pays concernés (*les Français*, *les Brestois*, *les Turcs*, *les Serbes*) ; on parle alors parfois de *gentilés*. Sur ces noms se forme un nouvel adjectif par conversion, comme *français* pour 'qui concerne les Français, qui est typique des Français'. Un adjectif comme *français*, en emploi relationnel, peut renvoyer soit à la France, soit aux Français : ainsi, à côté de *la population française* ('de la France'), on a *les vertus françaises* ('typiques des Français'). Bien souvent, plusieurs paraphrases sont possibles : *les médailles françaises aux Jeux olympiques* sont-elles les médailles de la France ou des Français ?
>
> *Les suffixes des adjectifs dérivés de noms propres*
>
> Il est rare que deux dérivations différentes soient possibles sur un même nom propre, que les suffixes soient *-iste* et *-ien*, ou *-ien* et *-esque*, et quand c'est néanmoins le cas, on note une certaine spécialisation de chacune des deux. Pour la première paire, *-iste* exprime l'affiliation à un mouvement, à une théorie dont le référent du nom propre est l'instigateur, là où *-ien* renvoie plutôt à la personne en elle-même ; en **3a**, *gaulliste* renvoie à la revendication d'une certaine ligne politique et *gaullien* plutôt à une posture caractéristique de la personne de de Gaulle ; de même, en **3b**, *ségoléniste* (sur le prénom de Ségolène Royal, candidate à l'élection présidentielle française de 2007) qualifie là encore une orientation politique, alors que *ségolien* **3c**

ne dit rien d'autre que 'propre à la personne de Ségolène Royal'. On rencontre aussi, quoique plus rarement, une concurrence entre *-ien* et *-esque* comme dans *pompidolien*, *pompidolesque*, sur le nom de Georges Pompidou. La présence d'un dérivé en *-esque*, là où existe un adjectif en *-ien*, est presque toujours le signe d'une connotation ironique **3e**, alors que le dérivé en *-ien* est neutre à cet égard **3d**.

3 a [Titre] *N. S. et l'OTAN : gaulliste ou gaullien ?* (*Le Monde*, 19-20 juin 2008)
b *Ce perpétuel balancement, plus donnant-donnant que gagnant-gagnant, est à la base du projet ségoléniste. Beaucoup plus blairiste que marxiste, il marque la fin du socialisme d'assistanat.* (*Nouvel Observateur*, 15-21 fév. 2007)
c *De gauche, certainement, socialiste mais sans le dire, le pacte présidentiel de la candidate est d'abord et surtout « ségolien » de la tête aux pieds.* (*Nouvel Observateur*, 15-21 fév. 2007)
d *Décès de D. B., pompidolien, chiraquien puis balladurien.* (*Libération*, 23 oct. 1995)
e *Si ce projet pompidolesque doit se faire, je ne vois pas d'autre terrain que celui d'Eckbolsheim.* (*Dernières nouvelles d'Alsace*, 1er fév. 2009)

Les adjectifs relationnels ne donnent pas lieu à un nom de qualité

Contrairement à de nombreux adjectifs qualificatifs **4d 4e**, il n'existe pas, pour les adjectifs relationnels, de nom de propriété **4a 4b 4c**.

4 a *l'amour maternel* | * *la maternalité de l'amour*
b *la fonction ministérielle* | * *la ministérialité de la fonction*
c *le voyage présidentiel* ≠ *la présidentialité du voyage*
d *un enfant délicat* | *la délicatesse d'un enfant*
e *une mise en scène moderne* | *la modernité de cette mise en scène*

Les adjectifs relationnels sont difficilement attributs

Les adjectifs relationnels sont épithètes et suivent le nom **5a 5b**. En outre, ils sont difficilement attributs. En **5a**, il s'agit de la politique 'dans le domaine de l'économie', tandis qu'en **5c** il s'agit de l'adjectif qualificatif ('qui vise à faire des économies'). De même, le cours magistral en **5d** est une sorte de cours, alors que *magistral* équivaut plutôt à 'digne d'un maitre' en **5e**. En cela, l'adjectif en emploi relationnel se distingue clairement d'un adjectif en emploi qualificatif.
Cependant l'impossibilité pour un adjectif relationnel d'être attribut n'est pas absolue. Ils peuvent l'être si la situation décrit ou implique un contraste. En **5f**, *ferroviaire* contraste implicitement avec *routier*, *fluvial* et *maritime*. Sans cet effet contrastif, l'emploi attributif devient très insolite **5g**.

5 a *Notre politique économique se révèle défaillante.*
b * *Notre économique politique se révèle défaillante.*
c *Notre politique, qui est économique, se révèle défaillante.*
d *On m'a confié un cours magistral.*
e *Ce cours a été magistral !*
f [Titre] *Le transport breton sera surtout ferroviaire* (*Ouest France*, 28 juin 2008)
g # *L'accès à ce village peut-il être ferroviaire ?*

Les adjectifs relationnels ne sont pas gradables

Les adjectifs en emploi relationnel se combinent difficilement avec un adverbe de degré ➤ VII-2.2.2 ➤ VIII-7.1. La phrase **6a** ne dit pas que le président voyage, mais que le voyage se fait avec un certain faste (c'est donc un emploi qualificatif). Un transport est difficilement *très* ou *tout à fait ferroviaire*, même si l'on comprend en **6b** que le voyage se fera principalement ou exclusivement en train. Et telle boucherie chevaline ne peut guère l'être plus qu'une autre **6c 6d**.

6 a ? *C'est la première fois que je participe à un voyage aussi présidentiel.*
b # *Nous vous proposons un transport très ferroviaire.*
c *Nous avons trouvé une boucherie chevaline.*
d # *Nous avons trouvé une boucherie plus chevaline que les autres.*

Les adjectifs relationnels et la coordination

Quand les adjectifs relationnels apparaissent en même temps que des adjectifs qualificatifs, ils les précèdent **7a** et ne peuvent pas leur être coordonnés **7b**, sauf changement de sens ➤ XVI-4.2.3. Ils peuvent se coordonner entre

eux, en particulier s'ils concernent le même domaine. Ainsi, les adjectifs en **7c** correspondent à deux sous-types d'équipement urbain, alors qu'en **7d** ils ne concernent pas le même domaine : un médecin hospitalier s'oppose à un médecin dit *de ville*, alors qu'être urgentiste est une spécialité (au même titre que pédiatre ou cardiologue). La coordination est donc peu naturelle en **7d**, sauf accent d'insistance sur *et*.
Deux adjectifs relationnels sont compatibles **7e 7f**, mais ils ne sont pas au même niveau dans le syntagme : le second modifie la combinaison du nom et du premier adjectif. Les deux expressions ont le même référent, mais ne s'emploient pas dans les mêmes contextes : **7e** est plus pertinent si le contexte concerne les distinctions institutionnelles, et **7f**, s'il concerne les spécialités.

7 **a** *un voyage présidentiel rapide* | * *un voyage rapide présidentiel*
b # *un voyage présidentiel et rapide*
c *La ville a des équipements sportifs et culturels de grande qualité.*
d # *C'est un médecin hospitalier et urgentiste.*
e *C'est un médecin urgentiste hospitalier.*
f *C'est un médecin hospitalier urgentiste.*

L'adjectif relationnel et le syntagme nominal sans nom

Les adjectifs relationnels peuvent parfois entrer dans un SN sans nom ➤ IV-7.1. Les adjectifs ethniques en particulier sont naturels **8a 8b** ; les autres adjectifs relationnels sont plus limités **8c 8d 8e 8f**, sauf emplois conventionnels (*les élections présidentielles*, *les présidentielles* ; *l'école communale*, *la communale* ; *une société multinationale*, *une multinationale*).

8 **a** *En fait, il se promène dans les cimetières. Peut-être, parmi tous les cimetières, préfère-t-il les anglais, les américains, ces vastes prairies juste hérissées de dalles ?* (Orsenna, 1993)
b *Je ne suis pas très optimiste, ni pour mes chères langues anciennes, ni pour la française d'ailleurs.* (*Le Point*, 25 janv. 2007)
c […] *Aldo Mouton-Brady* […] *savait dire* Joyeux Noël *en cinquante-deux langues dont le basque, sa maternelle* […]. (Orsenna, 1993)
d *La rupture à droite embrasse la politique internationale non moins que l'intérieure.* (*Le Monde*, 30 janv. 2007)
e % *La recherche minière va bien, mais la pétrolière, non.*
f # *La santé des adultes n'est pas brillante, et l'enfantine non plus.*

5.1.2. L'interprétation de l'adjectif relationnel

L'adjectif relationnel exprime une relation vague

Les adjectifs relationnels expriment une relation entre deux entités, celle qui correspond au nom modifié et celle qui correspond au nom sur lequel l'adjectif est formé : un *voyage présidentiel* suppose une relation entre *voyage* et *président*. Cette relation est a priori assez vague : *présidentiel* ne dit rien de plus que 'relatif au président'. Selon les noms et les contextes, plusieurs interprétations sont possibles **9a 9b**. De manière générale, l'adjectif est interprété comme le serait un complément de nom. Avec les noms qui sélectionnent un complément (noms d'action et d'évènement, noms de qualité et d'état intérieur) ➤ IV-3.1, l'entité évoquée par l'adjectif joue le même rôle que ce complément : agent ('le Président fait un voyage') **9a**, patient ('un Président est élu') **9b**, expérient **9c** ('Proust avait du gout pour la musique') **9b**, bénéficiaire ('le vote de l'Espagne pour l'Europe') **9d**.
S'y ajoute une interprétation instrumentale ('le transport par rail') **9e** ou locative ('les migrations à travers les frontières') **9f**, correspondant à un ajout. Hors associations courantes, le contexte est souvent nécessaire pour fixer l'interprétation. **9a** n'est interprété ainsi que dans un contexte où l'on parle d'un individu qui est ou était président. Et en **9d**, il faut des connaissances préalables pour interpréter *le vote européen* comme 'le vote en faveur de l'Europe'.

9 **a** *le voyage présidentiel*
b *l'élection présidentielle*
c *le gout proustien pour la musique*
d *le vote européen de l'Espagne*
e *le transport ferroviaire*
f *les migrations frontalières*

Adjectif relationnel et complément de nom

Avec des noms qui sélectionnent un complément prépositionnel, l'adjectif relationnel joue le même rôle que le complément et peut empêcher la présence de ce dernier : le complément sera alors ressenti comme redondant ou contradictoire **10a**. Lorsque l'adjectif coexiste avec un complément prépositionnel **10b 10c**, il est alors en emploi qualificatif : 'le député voyage comme un président', 'Julie aime Lise comme une mère'. Parfois, l'adjectif correspond à un ajout : 'le transport par mer' **10d**. C'est alors la présence d'un ajout correspondant qui est redondante ou contradictoire **10e**.

10 **a** *# les élections législatives des députés*
b *le voyage présidentiel du député*
c *l'amour maternel de Julie pour Lise*
d *le transport maritime des marchandises*
e *# le transport maritime par bateau*

Lorsque le nom est sans complément (nom d'objet et d'individu, de lieu), l'adjectif relationnel est généralement interprété comme un complément ou ajout en *de*, avec des interprétations diverses > **IV-5.2.1** : relation de possession en **11a** ('la commune a des chemins') ou d'identité, éventuellement métaphorique, en **11b** ('l'eau est un milieu'), **11c** ('la culture est une nébuleuse') et **11d** ('l'Europe est un chat'). La relation peut aussi être plus vague et se paraphraser en 'à propos de', 'en ce qui concerne' **11e 11f.**

11 **a** *les chemins communaux* 'les chemins de la commune'
b *le milieu aquatique* 'le milieu de l'eau'
c *Nous connaissons d'excellents journalistes* [...] *au centre de la nébuleuse culturelle.* 'la nébuleuse de la culture' (*Le Monde* 2, 28 juin 2008)
d *Budapest et Bruxelles jouent au chat et à la souris. À cette différence près que la souris hongroise est des plus habiles quand le chat européen est emprunté et hésitant.* (*Le Monde*, 10-11 mars 2013)
e *un pacte commercial* 'un pacte à propos du commerce'
f *l'union monétaire* 'l'union en ce qui concerne la monnaie'

L'adjectif relationnel n'est pas équivalent à un syntagme prépositionnel en de

Toutefois il n'y a pas d'équivalence exacte entre l'adjectif relationnel et le syntagme prépositionnel. D'abord, le nom sur lequel est formé l'adjectif n'est pas susceptible de reprise par un pronom **12a**, comme il le serait dans un SP **12b**. D'autre part, la relation construite par l'adjectif relationnel est plus vague. Ainsi, en **12c**, il peut s'agir d'un combat du président actuel ('le combat du président'), du combat des candidats pour la présidence, ou même plus généralement des élections présidentielles. En **12d**, il s'agit des soucis de Lise concernant sa famille, ou de ses soucis de famille, mais non des soucis de la famille de Lise.

12 **a** *# Le privilège paternel est qu'il donne son nom aux enfants.* il ≠ le père
b *Le privilège du père est qu'il donne son nom aux enfants.* il = le père
c *le combat présidentiel de cette année ≠ le combat du Président de cette année*
d *les soucis familiaux de Lise*

L'interprétation de l'adjectif relationnel et la construction d'un sous-type

Les adjectifs relationnels ont un effet similaire à celui des adjectifs dits *subsectifs* (*petit* dans *petit éléphant*) > **VI-2.2.3**, c'est-à-dire que leur sens dépend de celui du nom. L'adjectif indique que l'entité appartient à un sous-ensemble de l'ensemble dénoté par le nom, sans correspondre lui-même à un ensemble, car son apport est très dépendant de celui du nom. Ainsi, l'adjectif *européen* signifie 'qui concerne l'Europe', mais la relation en contexte va changer selon le nom : un *voyage européen* ('en Europe'), une *décision européenne* ('prise ou à prendre par l'Europe'), le *vote européen* ('en faveur de l'Europe' ou 'qui concerne les élections des députés européens'), l'*ogre européen* ('l'ogre qu'est l'Europe').
De façon générale, la combinaison de l'adjectif et du nom permet de construire un sous-type d'entité (*les problèmes familiaux*, *les relations familiales*, *les dépenses familiales*, *les vacances familiales*). À chaque fois, ce sous-type peut s'opposer à d'autres : les problèmes familiaux s'opposent aux problèmes professionnels, aux problèmes de santé, etc. ; les sentiments familiaux aux conjugaux, aux amicaux, etc. Il s'agit souvent d'un sous-type stable, et il se crée alors des collocations (*allocations familiales*, *carte scolaire*, *grippe aviaire*, *choc pétrolier*, *boucherie chevaline*, *planning familial*, *boite vocale*). Ces termes sont fixes pour désigner certaines données sociales ou autres, qui ne peuvent pas être désignées autrement (* *allocations de la famille*, ? *carte des écoles*, * *grippe de l'oiseau*, * *choc du pétrole*, * *boucherie du cheval*, * *planning de la famille*, * *boite de la voix*). Partant, à partir d'un nom donné, il est souvent possible de prédire l'adjectif

(*le remaniement* est souvent *ministériel* ou *gouvernemental*) et inversement, à partir du seul adjectif, on peut aussi parfois rétablir le nom probable : ce qui est dit *nucléaire*, c'est probablement *l'énergie* ; avec *cardiaque*, le nom le plus fréquent est *crise*, suivi de *rythme* et *insuffisance*.

5.1.3. De l'emploi relationnel à l'emploi qualificatif de l'adjectif

D'une manière générale, les adjectifs qui ont un emploi relationnel fréquent ont tendance à développer parallèlement un emploi qualificatif banal. La limite entre les deux types d'emploi n'est pas toujours facile à établir.

Adjectifs qualificatifs et relationnels homonymes

Quand la forme en emploi relationnel contraste franchement avec la forme en emploi qualificatif, on peut considérer que l'on a affaire à deux adjectifs homonymes, avec des sens et des propriétés différentes. Ainsi en est-il de *vital* **13a 13b** et *humain* **13c 13d**.

13 a *fonctions vitales, élan vital, espace vital, minimum vital* RELATIONNEL
b *Il est vital que tu acceptes le poste.* QUALIFICATIF
c *corps humain, condition humaine, ressources humaines, sciences humaines* RELATIONNEL
d *Est-ce humain, de traiter les gens comme ça ?* QUALIFICATIF

En **13a**, *vital* signifie 'relatif à la vie', 'qui concerne la vie', avec une relation qui se spécifie en fonction du nom. En **13b**, la même forme signifie 'très important'. En **13c**, *humain* a une interprétation possessive ('le corps de l'homme', 'la condition de l'homme'), ou alors se comprend comme une relation d'identité ('les ressources qui consistent en hommes'), ou de domaine ('les sciences qui s'appliquent à l'homme'). En **13d**, en revanche, *humain* s'interprète comme 'généreux', 'moralement honorable'.
En principe, la fonction *attribut* est exclue ou prend un autre sens, noté # **14a 14b 14c 14d**. On a malgré tout quelques combinaisons où l'adjectif reste d'interprétation relationnelle tout en étant attribut **14e 14f**, mais c'est exceptionnel.

14 a # *Cet élan est vital.*
b # *Ce minimum est vital.*
c # *Certaines ressources sont humaines.*
d # *Notre condition est humaine.*
e *Ces fonctions sont vitales.*
f *L'erreur est humaine.*

Le passage du relationnel au qualificatif

Avec d'autres adjectifs, on peut se trouver confronté à des cas plus difficiles à trancher. Certes, l'adjectif en emploi relationnel ne peut être en principe qu'épithète, sans variation possible de degré, tandis que le qualificatif, lui, peut être attribut et compatible avec un adverbe de degré. Les exemples **15** semblent toutefois contredire cette distinction.

15 a *Vous me connaissez suffisamment pour savoir que je ne tiens pas un discours très ministériel. Mais je souhaite réussir à vous convaincre que l'avenir nous appartient.* (*senat.fr*, consulté en sept. 2018)
b […] *à moins que, pour être sûr de pouvoir maintenir au-delà du général de Gaulle une direction suprême à l'État, on estime préférable de s'orienter vers un régime franchement présidentiel ?* (Belorgey, 1967)

Dans les deux cas, l'adjectif épithète est modifié par un adverbe de degré (*très*, *franchement*) qui renforce sa validité. Mais l'interprétation reste relationnelle : il s'agit bien d'un discours de ministre **15a**, d'un régime de président ('qui accorde l'autorité principale au président') **15b**. Ces phrases ne font pas référence à un ministre ou à un président particulier comme dans (*Le discours ministériel de ce soir a convaincu.*), mais aux ministres ou aux présidents en tant que représentants d'une fonction (*Aurons-nous ce soir un discours ministériel ?*). Dans ce cas, ce peut être tout aussi bien 'un discours du ministre', référence à un particulier comme dans le cas précédent, ou 'un discours d'un ministre', ou 'un discours de ministre' **15a**, typique ou attendu d'un ministre. L'absence de renvoi à un individu particulier peut orienter l'adjectif vers une interprétation 'à la manière de', assez différente de son interprétation initiale. Dès lors, la distinction entre relationnel et qualificatif devient ténue.

L'interprétation de l'adjectif relationnel comme à la manière de

L'interprétation de l'adjectif comme 'typique de', 'à la manière de', est disponible tout particulièrement quand l'adjectif est formé sur un nom qui dénote un humain (être réel ou personnage de fiction), comme *ministériel* **15a** et *présidentiel*. Certains noms qui disent une 'manière d'être' ont tendance en outre à déclencher cette interprétation (*ton*, *allure*, *démarche*, *voix*) et plus généralement les noms de qualité, décrivant un comportement (*gravité*, *simplicité*, *élégance*, *rudesse*). On peut avoir *un ton professoral* ou tenir *un discours professoral* sans être professeur **16a**. Dans ce cas, l'adjectif n'a pas les propriétés distinctives des relationnels : il est gradable et peut être attribut **16b**.

16 **a** *un ton professoral, une allure professorale, une voix professorale, une gravité (toute) professorale*
b *Son ton s'est fait très professoral, tout d'un coup.*

Quand il s'agit d'adjectifs formés sur des noms propres de personnes célèbres, donc susceptibles de fournir des modèles, cette interprétation est également possible, elle est même fréquente (*une grâce (toute) botticellienne*, *un esprit voltairien*, *une profondeur brahmsienne*). Dans cet emploi, les adjectifs concernés peuvent là aussi être attributs **17a**, gradables **17b** et même apparaitre comme épithètes pré-nominales **17c**.
Enfin, quand il s'agit d'hommes politiques ou d'artistes créateurs, l'adjectif relationnel peut servir à désigner, pour les premiers, leurs partisans **17d** **17e**, pour les seconds, leurs adeptes **17f**. En **17d** **17e** **17f**, l'antéposition de l'adjectif épithète est facilitée par la présence de *très* ➤ **XVII-4.1**.

17 **a** *Tous les matins à l'aube ils se promènent dans Paris. Un rite qui se veut mitterrandien.* (*Nouvel Observateur*, oct. 2006)
b [...] *une tactique très sarkozyste, qui consiste à se mêler le moins possible aux autres, pour se montrer seule, au milieu du peuple.* (RTL, « Le fait politique », 23 nov. 2006)
c *L'immense majorité des livres publiés à la rentrée n'aura pas le moindre écho,* [...] *en raison d'une « panurgique » paresse intellectuelle.* (*Le Monde* 2, 28 juin 2008)
d *Le très chiraquien président de l'Assemblée nationale, J.-L. D., aurait publiquement relayé les interrogations de l'Élysée et de Matignon* [...]. (*Libération*, 20 juil. 2005)
e *Le très mitterrandiste ministre du Budget, L. F., est en train d'expérimenter cette dialectique subtile à propos de l'impôt sur la fortune* [...]. (*L'Express*, 4 sept. 1981)
f *Le très beethovénien F.-F. G. aime les partitions d'envergure, les cycles et les intégrales* [...]. (*programme de l'Opéra de Limoges*, 2012-2013)

L'évolution historique du relationnel vers le qualificatif

On constate que l'évolution, dans l'histoire de la langue, va toujours dans le même sens, du relationnel vers le qualificatif. Une formation est d'abord relationnelle. *Sympathique*, par exemple, a d'abord appartenu au vocabulaire de la médecine (*ophtalmie sympathique*, *cellule, nerf* ou *ganglion sympathique*), avant de s'appliquer, comme qualificatif, aux comportements humains. *Régulier*, 'qui se conforme aux règles', se disait de groupes de personnes (*clergé régulier*, *troupes régulières*, *tribunal régulier*), mais un emploi qualificatif est apparu très vite (*des traits fins et réguliers*).
Parfois, l'emploi relationnel initial peut disparaitre purement et simplement, laissant la place au qualificatif. *Pittoresque*, emprunté à l'italien, 'de peintre', est devenu qualificatif. *Hermétique* n'a guère plus que des emplois qualificatifs et n'évoque plus, pour la plupart des gens, le dieu Hermès.

5.1.4. Les adjectifs de nationalité

Les adjectifs de nationalité (*belge*, *français*, *italien*, etc.), parfois appelés *ethniques*, appartiennent aux adjectifs relationnels. Ils présentent une grande polysémie en raison de la souplesse d'interprétation du nom avec lequel ils sont en relation. Cela peut être le nom du pays ou le nom, homonyme de l'adjectif, des habitants de ce pays ➤ **VI-5.1.1**, parfois même, dans des contextes plus restreints, le nom de la langue parlée par ces habitants. Ainsi, un adjectif comme *français* est en relation tantôt avec le nom du pays **18a**, tantôt avec le nom des habitants **18b**, tantôt, enfin, avec le nom de la langue **18c**.

18 **a** *les vins français* 'de France'
b *la mentalité française* 'des Français'
c *les phrases françaises* 'du français'

Les adjectifs de nationalité occupent une place à part parmi les adjectifs relationnels. Si plusieurs adjectifs relationnels modifient un même nom, c'est toujours l'adjectif de nationalité qui vient en dernier, signe de sa moindre dépendance (*La Réserve fédérale américaine*, *la Banque centrale européenne*, *les revenus pétroliers irakiens*, *l'avion présidentiel français*) ➤ **XVII-4.3.2**.

Les adjectifs de nationalité en emploi relationnel

Avec un nom qui prend un complément (*la déception de quelqu’un*, *l’intervention de quelqu’un*), l’adjectif est en emploi relationnel et renvoie à celui qui est déçu (l’expérient) **19a** ou à celui qui intervient (l’agent) **19b**. Dans les autres cas, toute une gamme d’interprétations relationnelles sont possibles : la possession **19c**, l’identité **19d** (‘l’Irlande est une nation’) **19e** (‘l’Europe est un navire’) ou un rapport plus vague **19f** (‘la question relative à l’Irlande’, ‘l’Irlande constitue une question’). S’y ajoutent des relations locatives : *villes allemandes* (‘qui sont situées en Allemagne’), *vacances romaines* (‘passées à Rome’), *vin italien* (‘d’Italie’, ‘produit en Italie’).

19 **a** *la déception européenne*
b *l’intervention américaine*
c *le ministre français des Affaires étrangères*
d *la nation irlandaise*
e *le navire européen*
f *la question irlandaise*

Dans ces emplois, les adjectifs de nationalité se comportent comme les autres adjectifs relationnels : ils sont difficilement attributs **20a** **20b**, sauf cas de contraste implicite **20c** ou explicite **20d** ou s’il s’agit simplement d’indiquer l’origine **20e** **20f**, et ils ne sont pas gradables **20b**.

20 **a** *# L’intervention en Irak été américaine.*
b *# La déception est très européenne.*
c *Un vignoble qui va rester français.* (*lejsl.com*, 27 oct. 2017)
d *La déception est européenne, plutôt que française.*
e *Victor est français.*
f *Ma voiture est japonaise.*

> *Le mot de nationalité attribut : adjectif ou nom ?*
>
> Ces formes étant tantôt noms, tantôt adjectifs ➤ **VI-5.1.1**, on peut se demander si l’on a affaire en **20e** à un adjectif ou à un nom. La norme recommande la majuscule après l’article **21a**, considérant qu’il s’agit du nom, et la minuscule en l’absence d’article, considérant qu’il s’agit de l’adjectif **20e** ➤ **XX-2.3**. Mais l’on pourrait considérer qu’on a dans les deux cas affaire à un nom, comme dans *Jules est professeur.* ➤ **V-1.4.2**. Cette analyse comme nom pourrait être étendue aux attributs dénotant l’appartenance de quelqu’un à un groupe sur une base géographique **21b**, à une école ou à un parti **21c**.
>
> **21** **a** *Victor est un Français.*
> **b** *Jules est lyonnais.*
> **c** *On peut être à la fois chiraquien et sarkozyste.* (*lefigaro.fr*, 17 oct. 2007)

Les adjectifs de nationalité en emploi qualificatif

Par ailleurs, les adjectifs de nationalité peuvent être interprétés comme qualificatifs, avec le sens de ‘typique de’. Des connaissances sur le contexte, la culture, les stéréotypes, etc., sont alors nécessaires. Les propriétés sont celles d’un adjectif qualificatif : l’adjectif peut être attribut **22a** et il est gradable **22b** ➤ **VI-2.2.2**.

22 **a** *Son humour est très anglais.*
b *Cette jeune étrangère fait preuve d’une arrogance toute française.*
c *Ton amie Lise est blonde comme les blés, une vraie blondeur suédoise.*
d *Je trouve son comportement très germanique.*
e *Cet ouvrage est assez percutant et très américain sur bien des points.*

Le contexte est décisif pour faire basculer l’adjectif de nationalité du côté de la qualification. Cela peut être un stéréotype (humour anglais) **22a**, une discordance affichée entre la qualification et l’appartenance nationale **22b**, ou des marques d’intensité comme *très* **22a** **22d**, *toute* **22b**, *vrai* **22c**, ou encore la coordination avec un qualificatif **22e** ➤ **XVI-4.2.3**.

5.2. Les adjectifs d'ordre

Un adjectif d'ordre permet d'ordonner des entités les unes par rapport aux autres. On distingue plusieurs sous-classes :
- les adjectifs ordinaux (*premier*, *second*) ➤ VI-5.2.2 ;
- les adjectifs de localisation, dans l'espace (*inférieur*, *supérieur*), dans le temps (*précédent*, *suivant*) ou par rapport à une préférence (*principal*) ➤ VI-5.2.4 ;
- les adjectifs symétriques (*convergent*, *égal*, *parallèle*) ➤ VI-5.2.3.

Ils peuvent tous être épithètes (*le locataire précédent*, *la main gauche*) mais pas forcément attributs, sauf changement de sens (* *Le locataire est précédent.* # *La main est gauche.*).
Ce ne sont pas des adjectifs qualificatifs.

5.2.1. Qu'est-ce qu'un adjectif d'ordre ?

Certains adjectifs sont appelés *adjectifs d'ordre*, ou *paradigmatisants*, car ils permettent de situer les unes par rapport aux autres des entités similaires ou décrites par le même nom. Ainsi, *l'étage supérieur* désigne un étage par rapport à un ou plusieurs autres étages ; *la main gauche* définit une main en l'opposant à l'autre main ; *des vases communicants*, *des cercles concentriques* décrivent des groupes d'entités par la relation que les éléments entretiennent entre eux.
Les adjectifs d'ordre peuvent être épithètes **23a**, comme l'ensemble des adjectifs, mais ils ne peuvent pas tous être attributs. Ainsi, les adjectifs de localisation relative sont difficilement attributs **23b** ; lorsque *gauche* apparait comme attribut, il s'agit d'un adjectif qualificatif, équivalent à 'maladroit', comme dans *Ma main droite est gauche.* **23c**. Dans l'ensemble, ils se coordonnent difficilement avec un adjectif qualificatif **23d** ➤ XVI-4.2.3. Cette absence de coordination et le fait qu'ils ne puissent pas toujours être attributs montrent que ce ne sont pas des adjectifs qualificatifs ➤ VI-2.2.3. De fait, ils ne renvoient pas par eux-mêmes à un ensemble d'entités comme le fait *jaune* dans *un cahier jaune*.

23 **a** *ma main gauche, mon locataire précédent*
b * *Ce locataire est précédent.*
c *La main dont je parle est gauche.*
d # *mon locataire précédent et parisien*, # *l'étage supérieur et ensoleillé*, # *arrivé second et exténué*

L'interprétation de l'adjectif d'ordre

Ces adjectifs supposent l'existence d'un ensemble présent dans le contexte. Les ordinaux (*premier*, *second*) et les adjectifs de localisation relative (*précédent*, *suivant*) choisissent un élément ou une partie d'un ensemble. Ce dernier est présent comme complément **24a 24b** ou dans le contexte **24c**, ou correspond simplement à l'ensemble associé au nom **24d**.

24 **a** *Le premier des concurrents est arrivé vers 20 heures.*
b *On m'a demandé de choisir. Je n'avais aucune idée, et j'ai pris le premier nom de la liste.*
c *Il y avait plus de cinq-cents concurrents. Le premier est arrivé vers 20 heures.*
d *On m'a demandé de choisir. Je n'avais aucune idée, et j'ai donné le premier nom qui me venait à l'esprit.*
e *Le directeur a exprimé un avis convergent avec le mien.*
f *Son remboursement mensuel est égal à son revenu mensuel !*
g *Ils avaient des avis convergents.*

Les adjectifs dits *symétriques* (*convergent*, *égal*) expriment une relation entre au moins deux éléments, exprimés l'un par le nom modifié (ou le sujet), l'autre par le complément de l'adjectif **24e 24f** ; une autre possibilité est qu'ils se combinent avec un nom pluriel qui décrit l'ensemble des éléments sur lesquels porte l'adjectif **24g**.

> *Les adjectifs d'ordre et la relation d'ordre*
>
> Au sens strict, une relation d'ordre est asymétrique : si *x* précède *y*, alors *y* ne peut pas précéder *x* dans la dimension considérée. Les adjectifs ordinaux, comme ceux de localisation spatiale (*droite*, *gauche*) ou temporelle (*précédent*, *suivant*), s'appuient sur une relation d'ordre.

Les adjectifs symétriques (*identique*, *parallèle*), en revanche, établissent une relation symétrique : si une entité *x* est identique ou parallèle à une entité *y*, alors l'entité *y* est identique ou parallèle à l'entité *x*. Ces adjectifs ne sont donc pas, à proprement parler, des adjectifs d'ordre.
Les adjectifs de similarité (*pareil*, *semblable*) sont des adjectifs symétriques qui ont la particularité de pouvoir introduire un syntagme nominal sans déterminant (*pareille histoire*, *semblable aventure*) ➤ V-5.2.

5.2.2. Les adjectifs ordinaux

Les adjectifs ordinaux sont dérivés des nombres et appartiennent à deux types de séries :
– une série illimitée (*premier*, *deuxième*, *troisième*) ;
– une série limitée (*primaire*, *secondaire*).
Du point de vue syntaxique, ils peuvent être :
– épithètes avant le nom (*le premier homme*) ou après (*l'école primaire*) ;
– attributs du sujet (*Paul est premier.*) ou du complément (*On l'a cru troisième.*).
Du point de vue sémantique, ils permettent de choisir une entité dans un ensemble, en s'appuyant sur une relation d'ordre, qui peut être spatiale (*la première rue à gauche*), temporelle (*le premier homme à avoir marché sur la Lune*) ou plus abstraite. Les adjectifs en *-aire* sont utilisés dans des domaines de spécialité (économie, géologie, mathématiques, etc.).

La formation des adjectifs premier, deuxième, *etc.*

Les adjectifs ordinaux sont dérivés des adjectifs cardinaux ➤ V-5.1 et formés avec le suffixe *-ième* **25**. Les exceptions sont *premier*, qui se substitue à * *unième*, et *second*, qui est en concurrence avec *deuxième*, tous deux directement empruntés au latin. Lorsque le cardinal est formé avec une coordination ou une juxtaposition, le suffixe formant l'ordinal s'attache à la fin du cardinal **25b 25c**.

25 **a** *troisième*, *quatrième*, *cinquième*
b *dix-septième*, *dix-huitième*, *quatre-vingtième*
c *vingt-et-unième*, *vingt-quatrième*

L'écriture des ordinaux en chiffres

On écrit les ordinaux en chiffres arabes pour les arrondissements (*le 12e*), les classes (*la 6e*), et la plupart des classements : *L'Allemagne finit 3e de la Coupe du monde.* (*la-croix.com*, 11 juil. 2010). On emploie les chiffres romains en capitales principalement pour les siècles, les régimes politiques, les dynasties, etc. (*la Ve République*, *le XIIe siècle*) ➤ XX-2.3. Contrairement à la norme typographique, on trouve aussi les chiffres suivis de *-ème* au lieu de *-e* : ! *Au XIIème siècle, la société était dominée par une aristocratie féodale.* (*richardcoeurdelion.fr*, consulté en sept. 2018).

La variation des adjectifs ordinaux

Certains locuteurs emploient le suffixe *-ième* avec les cardinaux approximatifs '*x*-et-quelque(s)' **26a** tandis que d'autres utilisent plutôt la forme de cardinal (*Il était vingt et quelque.*). Le suffixe est également disponible pour l'adverbe de degré *combien* **26b**, et la variable de nombre *n* (*n-ième* ou *énième*), ou la variable générale *x* (donnant *x-ième*), qui viennent des mathématiques. Parfois, *n-ième* renvoie à un savoir insuffisant sur le rang de l'entité, et *x-ième* à un rang variable, mais les deux sont parfois possibles **26c**. L'adjectif *tantième* sur l'adverbe *tant*, pour indiquer un numéral indéterminé (*le tantième jour*), est archaïque. En Belgique, on observe la variante *quantième* pour *combientième* **26d** ➤ IX-10.5.1.

26 **a** % *Il était vingt-et-quelquième.*
b % *Il a fini combientième ?*
c *On lui répète ça pour la n-ième / x-ième fois !*
d % *D. C. serait donc le sept milliardième être humain de notre planète. Et vous, quand vous êtes né, vous étiez le quantième ?* (*lameuse.be*, 31 oct. 2011) (Belgique)

➤ Suffixe en facteur dans une coordination (% *pour la deux ou troisième fois*) ➤ XVI-4.1.5

Second *et* deuxième

La norme prône de distinguer *second* et *deuxième* : *second* contraste avec *premier* dans une série qui s'arrête à deux (c'est pourquoi certains préfèrent parler de *Seconde Guerre mondiale* plutôt que de

Deuxième Guerre mondiale), mais l'usage est variable. D'autre part, l'adjectif *second* entre dans de nombreuses combinaisons figées, d'où *deuxième* est exclu (*seconde vue*, *seconde nature*, *second souffle*, *seconde main*, *état second*). *Second*, comme *premier*, a un usage comme adjectif de préférence ➤ **VI-5.2.3** que n'a pas *deuxième* **27**.

27 **a** *Il est considéré comme un artiste de seconde zone.* (Bonini, 2008)
b # *un artiste de deuxième zone*

La fonction syntaxique des adjectifs ordinaux

À la différence des adjectifs cardinaux **28a**, ils ne peuvent pas introduire un syntagme nominal **28b** mais ils peuvent être attributs **28c**. En revanche, on analyse le cardinal attribut en **28d** comme un SN sans nom ➤ **IV-7.1** plutôt que comme un adjectif.

28 **a** *J'ai vu trois garçons.*
b * *J'ai vu troisième garçon.*
c *Dans la classe, il est troisième.*
d *Dans la classe, ils sont trente.*

Quand ils sont épithètes, les adjectifs ordinaux précèdent le nom **29a**. Cependant, *premier* et *second* peuvent suivre certains noms qui désignent une partie d'un ouvrage (*tome*, *chapitre*, *livre*) **29b** **29c**. Ailleurs, le changement de position entraine un changement de sens : *le premier objectif* n'est pas *l'objectif premier* ('principal'), et *sa forme première* ('d'origine') ne contraste pas avec *sa forme seconde* ou *sa seconde forme*.

29 **a** *le troisième nom de la liste* | * *le nom troisième de la liste*
b *le premier chapitre* | *le chapitre premier*
c *le second tome* | *le tome second*

L'adjectif *premier* est le seul ordinal à se postposer aux noms propres de souverain **30a** **30b**, avec le même emploi que les adjectifs cardinaux (il se substitue à *un*), comme avec les noms de mois **30c**. Il entre aussi en combinaison avec certains noms pour former des noms agglomérés ou collocations sans garder son sens ordinal (*nombre premier*, *arts premiers*, *premières nations*).

30 **a** *Alexandre Ier, Alexandre II*
b * *Alexandre I*, * *Alexandre IIe*
c *le 1er juillet, le 2 juillet*
d * *le 1 juillet*, * *le 2e juillet*

L'interprétation des adjectifs ordinaux

Les adjectifs ordinaux ne sont pas gradables. Certes, *premier* et *dernier*, qui indiquent l'extrémité de la série, peuvent être modifiés par *bon* et *tout* **31**, mais ces ajouts ne font que renforcer le caractère extrême de ces deux positions dans un classement sans introduire de degré (si l'on est premier, on ne peut pas l'être plus ou moins).

31 **a** *Au 100 mètres, Maurice est arrivé bon premier.*
b [Titre de chanson] *La toute première fois* (Jeanne Mas, 1985)
c *Il était bon dernier.*
d *le tout dernier paragraphe*

La relation d'ordre qu'ils expriment peut s'exercer dans différents domaines. Dans la vie quotidienne, il s'agit souvent de l'espace dans lequel on se déplace (*la seconde rue à gauche*) ou du temps (*le premier homme à avoir marché sur la Lune*), mais aussi de priorités que chacun établit dans ses actions (*À l'arrivée, mon premier soin sera de trouver l'hôtel, le deuxième de repérer où est la plage, et le troisième d'aller diner.*). Dans ce dernier cas, on est proche du sens de localisation relative ➤ **VI-5.2.3**.
Cette relation d'ordre permet de choisir une entité ou un sous-ensemble d'entités dans un ensemble. C'est pourquoi les adjectifs ordinaux peuvent être suivis d'un complément partitif, introduit par *de* ou *d'entre*, qui dénote l'ensemble auquel appartient le syntagme nominal **32a**. En cela, ils se rapprochent des emplois superlatifs des adjectifs **32b**. En **32c**, la construction est différente, puisque le syntagme prépositionnel (*de l'équipe*) est le complément du nom *joueur*, mais c'est bien la même interprétation partitive : la relation ordonne un ensemble de joueurs, constitutifs de l'équipe ➤ **IV-7.4**.

32 **a** *La première des nouvelles du jour est la suivante.*
b *Il est le plus gentil des garçons de la classe.*
c *Il est le second joueur de l'équipe.*

Les adjectifs ordinaux et la relation d'ordre

Les adjectifs ordinaux supposent une relation qui est à la fois asymétrique (si *x* est premier ou second ou troisième, etc., par rapport à *y*, *y* ne peut pas être premier ou second ou troisième, etc., par rapport à *x*) et connexe, au sens où lesdites entités se précèdent ou se suivent immédiatement dans la hiérarchie ou le rang (rien ne s'interpose entre *premier* et *second* ou *deuxième*).

Les adjectifs ordinaux et les noms propres de personne

Les adjectifs ordinaux peuvent se combiner avec un nom propre de personne ➤ IV-4.5 avec trois interprétations possibles. Le sens est dénominatif, quand l'adjectif apparait accolé à des prénoms, en général de monarques (*François I*er), mais pas seulement **33a** : les personnages portant le même prénom se succèdent dans le temps et sont distingués par l'ordinal.

33 **a** *Jeanne 1* (*je l'appelle ainsi puisque vous verrez plus loin qu'il y a une deuxième Jeanne qui n'a rien à voir avec la première*) […]. (Podgorski, 2001)
b *J. aimait beaucoup le Maréchal* (*qui était un peu comme une deuxième Jeanne d'Arc*) […]. (*amate-palindromes.blogspot.com*, 21 sept. 2009)
c […] *j'ai connu deux A. J. Le premier, celui qui* […] *a réussi à faire adhérer la population à son projet* […]. *Et puis il y a eu un deuxième A. J. Pour être un peu brutal,* […] *celui qui à mon sens s'est brûlé les « ailes » dans les arcanes de ce pouvoir* […]. (*vesoulvotreville.canalblog.com*, 20 mars 2012)

Second ou *deuxième* antéposés au nom dans un syntagme nominal indéfini ont un emploi métaphorique **33b**. Le référent porteur du nom propre y sert de point de repère par rapport auquel un autre référent est censé partager avec le modèle un certain nombre de propriétés. Cet emploi repose sur la comparaison, donc sur deux termes. Enfin, une interprétation de fractionnement est possible **33c**. Le SN avec ordinal renvoie alors à différentes facettes d'un même personnage, et la séquence déterminant + ordinal + nom propre est accompagnée d'explications concernant ces facettes.

Les adjectifs primaire*,* secondaire*, etc.*

Un nombre limité d'adjectifs ordinaux sont formés en *-aire* (*primaire*, *secondaire*, *binaire*, *tertiaire*, *ternaire*, *quaternaire*, *quinaire*). Ils sont utilisés dans des domaines de spécialité comme les mathématiques **34a**, la chimie, la géologie **34b**, la médecine ou encore la musique ou la théorie littéraire **34c** **34d**.

34 **a** *Un système quinaire est un système de numération de base cinq.* (*fr.wikipedia.org*, consulté en sept. 2018)
b *L'ère Tertiaire est une période géologique qui prend place de 65* (*époque de la disparition des dinosaures*) *à 2,6 millions d'années avant notre ère.* (*jeretiens.net*, 28 aout 2014)
c *Le schéma quinaire est un type de schéma narratif, c'est-à-dire de construction du récit* […]. (*fr.wikipedia.org*, consulté en sept. 2018)
d *Le rythme d'un vers est ternaire si ce vers est divisé en 3 mesures de même longueur.* (*lettres.org*, 15 mars 2016)

Les emplois des ordinaux en -aire

Ces adjectifs ont des emplois spécialisés. Dans le domaine musical, *ternaire*, qui vient du latin *terni* ('par trois'), s'oppose à *binaire*, et signifie 'divisible par trois' (*binaire* signifiant 'divisible par deux'). En géologie et en économie, *tertiaire*, qui vient du latin *tertius* ('troisième'), désigne le troisième rang. Ces différences de fonctionnement se manifestent également dans les emplois nominaux, souvent spécialisés **35**.

35 **a** [Rythme musical] *le binaire, le ternaire*
b [Période d'enseignement ou géologique] *le secondaire*
c [Secteur d'activité] *le tertiaire*

Dans tous les cas, ces adjectifs se combinent avec des noms qui renvoient à des évènements (*accident*, *glaciation*, *élection*) ou à des entités abstraites comme des noms de division temporelle comme (*période*, *ère*, *rythme*) **36b** ou généraux (*structure*, *circuit*). Par ailleurs, ils servent à construire des sous-types **36a** **36c**, à la manière des adjectifs relationnels ➤ VI-5.1.

36 **a** *l'enseignement primaire*, *l'enseignement secondaire*
b *l'ère primaire*, *l'ère secondaire*, *l'ère tertiaire*, *l'ère quaternaire*
c *une tumeur primaire*, *une tumeur secondaire*

Les adjectifs *primaire* et *secondaire* ont également des emplois comme adjectifs qualificatifs, *primaire* pour 'fruste, peu élaboré' **37a**, *secondaire* pour 'accessoire, peu important' **37b**. Dans cet emploi, ils sont gradables et aussi bien attributs qu'épithètes.

37 **a** *Son raisonnement est (très) primaire.*
b *Cette objection est (très) secondaire.*

5.2.3. Les adjectifs de localisation relative

Les adjectifs de localisation relative > **tableau VI-10** situent deux entités l'une par rapport à l'autre dans l'espace (*supérieur*), dans le temps (*précédent*, *suivant*) ou selon une échelle de préférence (*favori*, *principal*).
Ce ne sont pas des adjectifs qualificatifs.
Du point de vue syntaxique, ils peuvent être épithètes (*mon frère ainé*), mais pas toujours attributs (* *Il est ainé.*).

Les adjectifs de localisation relative sont présentés dans le > **tableau VI-10**.

DOMAINE	SANS COMPLÉMENT	COMPLÉMENT EN *À*	EXEMPLES
préférence	*dernier, essentiel, favori, majeur, mineur, préféré, primordial, second, secondaire, ultime*	*inférieur, supérieur*	*mon livre favori* *un problème mineur* *un livre supérieur [aux autres]*
spatial	*avant-dernier, dernier, pénultième, premier, suivant*	*extérieur, inférieur, intérieur, supérieur*	*le bord extérieur* *le carrefour suivant*
temporel	*ainé, avant-dernier, benjamin, cadet, dernier, précédent, premier, prochain, suivant, ultérieur, ultime*	*antérieur, postérieur*	*le locataire précédent* *la dernière fois* *un accident antérieur [aux autres]* *mon frère ainé*

Tableau VI-10. *Les principaux adjectifs de localisation relative*

La notion de localisation relative concerne des relations temporelles **38a**, familiales et temporelles **38b**, spatiales **38c** ou de préférence **38d**.

38 **a** *la situation antérieure, mon locataire précédent*
b *mon frère ainé, son fils cadet*
c *la température extérieure*
d *un point primordial, mon livre préféré*
e *la dernière fois, le dernier carrefour, la dernière solution, les étages inférieurs, un résultat inférieur*

Certains adjectifs sont peu spécialisés, comme *dernier* ou *inférieur* **38e**. Certains forment des couples d'opposés (*majeur*/*mineur*, *précédent*/*suivant*, *antérieur*/*ultérieur* ou *postérieur*, *intérieur*/*extérieur*, *inférieur*/*supérieur*).
Le nom modifié, ou le sujet si l'adjectif est attribut, décrit un élément localisé par rapport à d'autres. Ceux-là sont souvent implicites (*le carrefour suivant* ou *mon fils ainé* suppose plusieurs carrefours ou plusieurs fils) mais peuvent aussi être exprimés par un complément en *à* (*un résultat inférieur au mien*) ou par un complément en *de* pluriel si l'adjectif est construit avec un déterminant sans nom (*le premier des élèves*) > **IV-7.4**.

La relation d'ordre et les adjectifs de localisation relative

Les adjectifs de localisation relative supposent une relation asymétrique entre des entités : si *x* est principal par rapport à *y*, *y* ne peut pas être principal par rapport à *x*. Avec certains adjectifs, la relation est aussi transitive : si *x* est principal par rapport à *y*, et *y* principal par rapport à *z*, alors *x* est principal par rapport à *z*. Ceux qui indiquent la fin d'une série ne sont pas transitifs (*avant-dernier*, *benjamin*, *dernier*, *pénultième*, *ultime*). Ils se distinguent des adjectifs de localisation absolue (*tardif*) ou symétriques (*proche*, *voisin*) > **VI-5.2.4**.

La fonction syntaxique des adjectifs de localisation relative

Ces adjectifs sont épithètes **39a**, mais plus rarement attributs **39b** **39c** > **VI-4.3**. En particulier, les adjectifs qui mettent en jeu un ordre temporel, à l'exception de *antérieur* et *postérieur* **39d**, ne s'emploient pas comme attributs. Les formes *l'ainé*, *le précédent*, *le suivant*, sont des syntagmes nominaux sans nom **39b** **39c**.

39 **a** *le locataire précédent*, *mon frère ainé*
b ** Mon frère est ainé.*|*Mon frère est l'ainé.*
c ** Ce locataire est précédent.*|*Paul est le suivant ou le précédent* (*sur la liste*).
d *Notre décision est en fait antérieure* (*à la tienne*).

Ces adjectifs sont compatibles avec un déterminant défini **40a** ou indéfini **40b**, selon que le référent est identifiable et unique ou non ➤**V-1.2**.

40 **a** *J'ai rencontré la sœur cadette de Lucie.*
b *J'ai rencontré une sœur cadette de Lucie.*

Les différences entre les adjectifs de localisation relative

Les adjectifs *essentiel*, *favori*, *premier*, *préféré*, *primordial*, *principal*, ont en commun d'indiquer la position la plus en vue du classement. Ils n'acceptent donc pas l'adverbe *très*, qui suppose une gradation sans limite **41a**. Mais ils diffèrent entre eux par d'autres propriétés. Ainsi, *primordial* se coordonne avec les adjectifs qualificatifs **41b**, alors que les autres adjectifs n'acceptent un adjectif coordonné que s'il a une prosodie incidente, notée avec une virgule **41c 41d**. *Essentiel* et *primordial* sont facilement attributs, et comme ils peuvent prendre pour argument le contenu d'un syntagme verbal infinitif ou d'une subordonnée en *que*, ils sont fréquemment employés en construction impersonnelle **41e**, contrastant avec les autres ➤**VI-3.3**. Enfin, seuls *premier*, *dernier* et *avant-dernier* peuvent constituer la première partie d'un syntagme nominal partitif **41g 41h**, un comportement lié à leur fonctionnement comme ordinal ➤**VI-5.2.2** ; *l'essentiel* dans *l'essentiel de nos objectifs* est un nom, pas un adjectif.

41 **a** *# un problème très essentiel*|*très favori*|*très préféré*|*très primordial*|*très principal*
b [Titre] *Le Rythme primordial et souverain* (Schirren, 1996)
c *notre problème principal, et récurrent*
d *son acteur favori, et magnifique*
e *Il est primordial de mettre en avant notre patrimoine.* (leparisien.fr, 3 mars 2013)
f ** Il est favori*|*premier*|*principal de mettre en avant notre patrimoine.*
g *le premier*|*le dernier de nos objectifs*
h ** le primordial*|*le favori*|*le principal de nos objectifs*

Ces adjectifs ne sont pas sémantiquement équivalents. En effet, un adjectif comme *principal* indique un ordre d'importance, mais pas forcément une position dans une série (il peut simplement s'opposer à *secondaire*), et n'est pas lié au temps, alors que *premier* indique une position dans une liste, en particulier (mais pas toujours) temporelle. Ainsi, dans un film ou une pièce de théâtre, on peut parler du *premier rôle* ou du *rôle principal*, ainsi que des *rôles principaux*, mais plus difficilement des *premiers rôles* ; on parlera de *l'interprète* ou de *l'acteur principal*, mais si l'on dit *premier interprète* ou *premier acteur*, il s'agit de celui qui a pour la première fois interprété un rôle. Et *principal* s'applique à bien des entités qui, tout en appartenant à un ensemble ordonné, ne supposent pas que toutes les entités soient ordonnées les unes par rapport aux autres (*bâtiment*, *centre*, *quartier*, *ville*), ce qui est moins naturel pour *premier*. D'autres adjectifs forment des paires de mots de sens proche (*dernier* et *ultime*, *avant-dernier* et *pénultième*). Il est vrai que *ultime* et *pénultième* ne sont pas d'un emploi courant, mais les différences dépassent la question des registres. *Ultime* se place indifféremment avant ou après le nom **42a 42b**, alors que *dernier* le précède (sauf dans des expressions figées comme *les fins dernières*). *Ultime* peut par ailleurs prendre une valeur intensive, comme en témoigne la paraphrase possible par 'extrême', valeur absente avec *dernier*.

42 **a** *Il te vient à l'idée qu'à défaut d'autre chose, elle cherche à te séduire. Que le désir serait la forme ultime ou in extremis de la reconnaissance qu'elle a le sentiment sans doute que tu lui as refusée.* (Garréta, 2002)
b […] *il fallait que je sache sur l'heure si j'avais vu juste et s'il ne s'agissait pas d'une ultime fièvre de mon imagination* […]. (Bouillier, 2004)

Quant à *pénultième*, son usage est rare et spécialisé (notant l'avant-dernière syllabe d'un mot en linguistique, ou relevant d'un usage poétique, pour caractériser un instant, par exemple). C'est ce qui explique son emploi nominal (*la pénultième*) que n'autorise pas *dernier* sans contexte.

5.2.4. Les adjectifs symétriques

Les adjectifs symétriques (*comparable*, *égal*, *proche*) :
- instituent généralement une relation telle que la propriété qui lie *x* à *y* lie de la même façon *y* à *x* (*x est égal à y* implique que *y est égal à x*) ;
- ont un complément facultatif en *à* (*contraire à*), en *de* (*distinct de*) ou en *avec* (*compatible avec*) ;

– peuvent être épithètes (*la maison voisine*) ou attributs (*Sa maison est voisine de la mienne.*) ;
– acceptent parfois un adverbe de degré (*totalement distinct*, *très proche*).

Ils entrent dans deux constructions équivalentes, l'une avec complément (*Cette rue est parallèle à cette autre.*) et l'autre avec nom pluriel, la relation s'établissant alors entre les éléments du groupe pluriel (*Ces rues sont parallèles.* 'parallèles entre elles').

Il existe généralement un nom dérivé de l'adjectif, et ce nom prend un complément introduit par *entre* (*Il y a identité*/*parallélisme*/*contradiction entre x et y.*).

Les adjectifs symétriques sont présentés dans le > **tableau VI-11**.

COMPLÉMENT INTRODUIT PAR	ADJECTIFS	EXEMPLES
à	*adjacent*, *analogue*, *coextensif*, *comparable*, *contigu*, *contraire*, *égal*, *équivalent*, *identique*, *opposé*, *parallèle*, *perpendiculaire*, *semblable*, *similaire*	*une droite perpendiculaire* [*à une autre*] *une rue adjacente* [*à une autre*] *deux droites perpendiculaires*
de	*complémentaire*, *concurrent*, *conjoint*, *connexe*, *différent*, *disjoint*, *distant*, *distinct*, *divergent*, *équidistant*, *interdépendant*, *inverse*, *proche*, *réciproque*, *symétrique*, *synonyme*, *voisin*	*une solution distincte* [*d'une autre*] *une solution proche* [*d'une autre*] *la fonction réciproque* [*de f*] *deux solutions proches* *deux solutions distinctes*
avec	*coïncident*, *communicant*, *compatible*, *concordant*, *contradictoire*, *co-occurrent*, *coordonné*, *simultané*	*une solution compatible* [*avec une autre*] *deux solutions compatibles*

Tableau VI-11. *Les principaux adjectifs symétriques et leurs compléments*

> Verbes symétriques (*jouxter*, *ressembler*) > **II-3.1.1** > **II-3.4.6**
> Adjectifs de similarité symétriques (*analogue*, *comparable*, *contraire*, *différent*, *identique*, *semblable*, *similaire*) > **V-5.2** > **XV-3.1.1**

Du point de vue morphologique, de nombreux adjectifs symétriques sont préfixés, avec *co*(*n*)-, *dis*-, *équi*- (*concurrent*, *disjoint*, *équidistant*).

Du point de vue syntaxique, ils admettent généralement un complément prépositionnel introduit par *à* **43a** ou par *de* **43c** > **tableau VI-11**. Le premier argument est exprimé par le nom qu'ils modifient ou dont ils sont attributs, et le second par ce complément.

43 **a** *Lucie a un avis contraire* (*à celui de Paul*).
b *Paul et Lucie ont des avis contraires* (*l'un à l'autre*).
c *L'hypothèse de Paul est distincte de celle de Lucie.*
d *Les hypothèses de Paul et de Lucie sont distinctes* (*l'une de l'autre*).
e *Les hypothèses avancées sont distinctes les unes des autres.*

En l'absence d'un complément, ils portent sur un nom pluriel qui dénote l'ensemble des éléments concernés, et l'on peut ajouter un complément en *l'un* + prép. + *l'autre* **43b** **43d** **43e** > **IX-7.4.3**. Ainsi, les phrases **43a** et **43b** sont équivalentes.

La fonction syntaxique des adjectifs symétriques

Les adjectifs symétriques peuvent être épithètes **44a** ou attributs **44c**. Quand ils sont épithètes, ils sont postposés au nom **44a** **44b**, a fortiori lorsqu'ils sont suivis d'un complément **44d**.

44 **a** *deux droites perpendiculaires*
b * *deux perpendiculaires droites*
c *Ces droites sont perpendiculaires.*
d *une droite perpendiculaire au segment AB*

L'interprétation des adjectifs symétriques

Certains de ces adjectifs mettent strictement en relation deux entités ou deux ensembles d'entités (*contraire*, *connexe*, *perpendiculaire*, *symétrique*). Par exemple, dire que *x* est perpendiculaire à *y* implique que *y* est perpendiculaire à *x*. D'où leur nom d'*adjectifs symétriques*. Mais d'autres adjectifs admettent plus de deux arguments, exprimant des relations réciproques plutôt que strictement

symétriques (*analogue*, *compatible*, *différent*, *distinct*) **45. 45b** ne suppose pas que les autres forment un ensemble homogène qui s'oppose à l'élément dont on parle.

45 **a** *Tous ces médicaments sont-ils compatibles ?*
b *Il est différent des autres.*

Les adjectifs symétriques et les adverbes de degré

Certains adjectifs symétriques acceptent difficilement d'être modifiés par un adverbe de degré (*adjacent*, *analogue*, *communicant*, *conjoint*, *connexe*, *contigu*, *coordonné*) **46a 46b**. D'autres adjectifs (*concurrent*, *coextensif*, *contraire*, *contradictoire*, *concordant*, *cooccurrent*, *égal*, *équivalent*, *interdépendant*, *inverse*, *opposé*, *parallèle*, *simultané*, *synonyme*) en acceptent certains : adverbe de complétude (*entièrement*, *totalement*) ou d'approximation (*à peu près*, *plus ou moins*, *presque*) **46d**, mais pas les adverbes comparatifs (*plus*, *moins*) ou d'intensité (*très*, *peu*) **46b 46e**. Certains, enfin, sont vraiment gradables (*compatible*, *comparable*, *différent*, *distant*, *distinct*, *divergent*, *proche*, *semblable*, *similaire*, *voisin*) **46c 46f 46g** ➤VI-2.2.2 et acceptent tous les adverbes de degré (*entièrement*, *plus*, *presque*, *très*, *trop*) ➤VIII-7.2.

46 **a** *Convention collective nationale des industries chimiques et connexes du 30 décembre 1952* (*legifrance.gouv.fr*, consulté en sept. 2018)
b *# les industries chimiques et très connexes / # les industries chimiques et tout à fait connexes*
c *Ce plan est effectivement totalement distinct des autres plans, tous filmés en plan moyen* […]. (*fr.wikipedia.org*, consulté en sept. 2018)
d *Idéalement, mes rapports me montreront un chiffre à peu près égal entre clients entrants et sortants.* (*juliencoquet.com*, 10 avril 2013)
e *# un chiffre plus égal que je ne pensais entre clients entrants et sortants*
f *Nous avons au contraire de multiples espaces architecturaux, celui du concepteur plus ou moins distinct de ceux des usagers et de multiples espaces inconscients, celui du psychanalyste plus ou moins distinct de celui des analysés.* (David, 2003)
g *La route et le petit chemin sont plus proches l'un de l'autre qu'on ne le pensait.*

> *Les deux types d'échelle de degrés*
>
> Parmi les adjectifs gradables, on distingue ceux qui sont associés à une échelle de degré ouverte (il n'y a pas de degré maximal), comme *beau*, et ceux qui sont associés à une échelle fermée (avec un degré maximal), comme *ouvert*. Les premiers peuvent être modifiés par *très* et les adverbes comparatifs, les seconds par des adverbes de complétude et d'approximation ➤VI-2.2.2 ➤VIII-7.2. Un adjectif comme *égal* fait partie des seconds, alors qu'un adjectif comme *proche* fait partie des premiers – ou, plutôt, est compatible avec les deux types d'échelles.

5.3. Les adjectifs d'adéquation

Les adjectifs d'adéquation (*ancien*, *faux*, *pur*, *simple*, *vrai*) concernent le caractère approprié du nom retenu pour décrire une entité ; ils sont parfois appelés *intensionnels* ou *modaux* :
- soit leur interprétation suppose des situations multiples (*une ancienne église* n'est plus une église, *mon futur gendre* n'est pas encore mon gendre) ;
- soit ils expriment la plus ou moins bonne conformité de l'entité au prototype associé au nom (*une pure folie*, *un faux passeport*).

Ils ne se combinent pas avec un adverbe de degré (*# une très pure folie*, *# mon très futur gendre*).
Ce ne sont pas des adjectifs qualificatifs, mais certains peuvent avoir un homonyme qualificatif (*une vraie histoire* ≠ *une histoire vraie*).
Du point de vue syntaxique, ils peuvent être :
- épithètes, en général avant le nom (*une pure folie*, *un ancien professeur*) ;
- mais pas attributs (*# Cette folie est pure.* *# Ce professeur est ancien.*).

5.3.1. Qu'est-ce qu'un adjectif d'adéquation ?

Les adjectifs d'adéquation ont un effet sur l'interprétation du nom lui-même : ils posent la question de l'adéquation du nom pour décrire l'entité dont il est question. Certains évaluent l'adéquation d'une entité

au prototype associé au nom. Par exemple **47a** dit que l'affirmation est emblématique du mensonge : elle ne contient rien qui soit conforme à la vérité ; à l'inverse, **47b** dit que Lou est à une réunion qui a quelques propriétés d'un colloque, mais pas les propriétés essentielles que l'on attend généralement d'un colloque.

47 **a** *Cette affirmation est un pur mensonge !*
b *Lou est à un vague colloque.*
c *Lou a rencontré notre ancien député.*
d *J'ai rencontré mon futur gendre.*

D'autres adjectifs d'adéquation précisent que, si le nom n'est pas approprié dans une situation, il l'est ou l'a été dans d'autres situations. Par exemple, en **47c**, l'homme rencontré n'est plus député mais l'a été auparavant ; en **47d**, l'homme rencontré n'est pas le gendre du locuteur mais devrait le devenir.
Ces adjectifs sont différents des adjectifs qualificatifs qui ajoutent une propriété à celle décrite par le nom : un livre bleu est un livre, et, par ailleurs, c'est un objet bleu > VI-2.2.3. Ils ne décrivent aucun ensemble par eux-mêmes, et c'est leur association avec un nom qui crée un contenu susceptible de décrire une entité.

> *Soi-disant* comme adverbe privatif > VIII-5.5.2

Les adjectifs d'adéquation admettent rarement les adverbes de degré (*moins*, *très*) **48**.

48 **a** *son ancien mari, son futur mari*
b *de la pure curiosité, de la simple curiosité*
c *# son moins ancien mari, # son très futur mari*
d *# de la très pure curiosité, # de la très simple curiosité*

La fonction syntaxique des adjectifs d'adéquation

Ils peuvent être épithètes, en général avant le nom **49a**, bien que certains puissent être postposés **49c** **49d**, particulièrement s'ils sont coordonnés **49b** > XVII-4.2.3.

49 **a** *un ancien sénateur / un nouveau sénateur | # un sénateur ancien / # un sénateur nouveau*
b *Au soir des élections se sont retrouvés les sénateurs anciens et futurs, pour une photo de groupe.*
c *de la pure curiosité, de la curiosité pure*
d *% un supposé militant, un militant supposé*

Sauf exceptions (*apparent*, *authentique*, *faux*, *hypothétique*, *nécessaire*) **50a** **50b**, ils ne sont pas attributs **50c** **50d** **50e**.

50 **a** *Sa démission est encore hypothétique.*
b *Sa gentillesse est fausse / apparente.*
c *# Cette objection n'est qu'éventuelle.*
d *# Ce médecin est supposé.*
e *# Cette montagne est vraie.*

Ils ne se coordonnent pas avec les adjectifs qualificatifs (*cher*, *sain*) **51b** mais peuvent se coordonner entre eux **51c** **51d**.

51 **a** *son cher mari, une saine curiosité*
b *# son ancien et encore cher mari, # une pure et saine curiosité*
c *ses ancien et nouveau maris*
d *une pure et simple curiosité*

> *Adjectifs qualificatifs et d'adéquation homonymes*
>
> Certaines formes d'usage courant (*ancien*, *faux*, *pur*, *simple*, *vrai*) correspondent en fait à deux adjectifs homonymes : l'un est un adjectif qualificatif, alors que l'autre est un adjectif d'adéquation. Les qualificatifs ont des antonymes (*simple* ≠ *complexe*, *ancien* ≠ *nouveau*) ou des synonymes (*simple* = *facile*, *faux* = *erroné*), différents de ceux des adjectifs d'adéquation. *Un simple soldat* n'a pas pour contraire *un soldat complexe*, *compliqué*, ni pour synonyme *un soldat naturel*, *spontané*. *Mon ancienne chambre* n'est pas le contraire de *ma chambre neuve*, *nouvelle*.
>
> **52** **a** *un ancien professeur ≠ un meuble ancien*
> **b** *un pur génie ≠ un diamant pur*
> **c** *un simple soldat ≠ une solution simple*
> **d** *un vrai poisson ≠ une idée vraie*
> **e** *une fausse porte ≠ une idée fausse*

ADJECTIFS	EXEMPLES
modaux : *éventuel, faux, hypothétique, nécessaire, possible, potentiel, probable, vrai*	*une fausse perle* *une solution éventuelle* *une vraie maison* *Son échec est probable.*
de point de vue : *apparent, présumé, prétendu, putatif, supposé*	*son père supposé* *Cette solution n'est qu'apparente.*
prototypiques : *authentique, faux, parfait, pur, réel, simple, vague, véritable, vrai*	*une pure folie* *un simple soldat*
temporels : *actuel, ancien, futur, nouveau, passé, précédent, présent, prochain*	*une ancienne église* *mon futur gendre*

Tableau VI-12. *Les classes d'adjectifs d'adéquation*

5.3.2. Les adjectifs d'adéquation existentielle

Les adjectifs temporels (*ancien*), modaux (*éventuel*) et de point de vue (*apparent*) sont regroupés sous le terme d'*adjectifs d'adéquation existentielle* ➤ tableau VI-12. Ils sont aussi appelés *intensionnels*, car ils font appel à plusieurs situations. De façon générale, ils ne permettent pas d'inférer l'existence d'une entité décrite par le seul nom.

53 **a** *J'ai rencontré notre ancien député.*
b *J'ai rencontré notre député.*
c *Alex est un candidat potentiel.*
d *Alex est un candidat.*

Il peut s'agir de différentes situations dans le temps : de **53a**, on ne peut pas déduire **53b**. La pertinence de la description nominale est renvoyée à une situation passée par rapport à celle décrite par la phrase. D'autres adjectifs d'adéquation existentielle, dits *modaux*, renvoient à une situation alternative : de **53c** on ne peut pas déduire **53d**.

Les adjectifs d'adéquation temporels

La phrase **54a** implique que la personne prénommée *Paul* n'est pas ministre (ou pas ministre des Armées), au moment de l'énonciation. Pour savoir si elle est vraie, il faut prendre en compte au moins deux situations, celle de l'énonciation, et une dans le futur, où la personne en question sera ministre des Armées. On ne peut supprimer l'adjectif sans changement de sens **54a**. Une phrase équivalente au futur avec un adverbe de temps révèle l'inadéquation du nom au moment de l'énonciation **54b**. Le préfixe *ex-* a le même effet que l'adjectif d'adéquation *ancien*, ce qui peut être exploité dans un récit **54c**.

54 **a** *Paul est notre futur ministre des Armées.* ≠ *Paul est notre ministre des Armées.*
b *Paul sera prochainement notre ministre des armées.*
c *Et lui (lui, l'ancien capitaine de Bombardiers, l'ex-député de la Montagne, le régicide, le général de l'An II, l'ex-ambassadeur, l'ancienne Excellence) une année encore, comme un rebut, laissé pour compte* […]. (Simon, 1981)

Les adjectifs actuel *et* présent

Les adjectifs *actuel* et *présent*, eux, peuvent être supprimés sans changement de sens **55a 55b**. Cependant, ce sont bien des adjectifs d'adéquation, et ils ne sont pas attributs avec le même sens. La phrase **55c** est interprétée comme 'ce ministre est dans l'actualité' (comme dans *Cette solution est actuelle.*), et la phrase **55d** comme 'ce ministre est présent dans la situation décrite'. Autrement dit, les adjectifs de **55c** et **55d** sont des qualificatifs et non des adjectifs d'adéquation.

55 **a** *Qui est l'actuel ministre des Armées ?*
b *Qui est le ministre des Armées ?*
c *Ce ministre des Armées est actuel.*
d *Ce ministre des Armées est présent.*

Certains de ces adjectifs, ainsi que *ex-*, se cumulent sans provoquer de contradiction, ce qui peut produire des combinaisons plaisantes **56a 56b**. En **56c**, l'adjectif porte sur l'expression de la possession plutôt que sur le nom lui-même : il s'agit bien d'un appartement, qui n'est, au moment de l'énonciation, ni celui du locuteur, ni celui de Luc.

56 a *le futur ancien ministre* 'celui qui dans une époque à venir aura cessé d'être ministre'
b *son ex-futur mari* 'celui qui à un moment donné du passé, était prévu comme futur mari'
c *Mon futur appartement est l'ancien appartement de Luc.*

Les adjectifs d'adéquation temporels se combinent généralement avec des noms associés à des propriétés transitoires, comme les noms de fonctions institutionnelles ou professionnelles (*député*, *maire*, *ministre*, *professeur*), les relations interindividuelles transitoires (*amant*, *époux*, *fiancé*, *locataire*). Certaines de ces relations peuvent donner lieu à des noms **57a**. Sont possibles aussi certains noms propres tels que des noms de lieux **57b**, les noms propres de bateaux, de bars, d'hôtels, d'entreprises, et de rôles au théâtre, tous conçus comme pouvant être modifiés **57c** ou correspondre à des individus différents **57d**.

57 a *mon ex* ('ex conjoint'), *son futur* ('son futur époux')
b *L'ex-Yougoslavie, l'ancienne rue Goethe, l'ancienne Stalingrad, la future Serbie*
c *Le samedi soir, ma tante Suzanne m'emmenait au Gambetta, au Zénith, au Mambo, l'ex-Gambetta-Étoile dont les hublots, le plafond bleu nuit piqué de mille points lumineux me faisaient rêver…* (Mordillat, 1981)
d *L. S. est l'actuel Figaro de la Comédie-Française.*

Les adjectifs d'adéquation modaux

Les adjectifs d'adéquation peuvent aussi mettre en jeu des situations alternatives, possibles ou imaginaires. Ils se combinent avec des noms de situations ou d'évènements **58a**, de messages **58b** ou, parfois, d'entités concrètes **58c**. Dans ce dernier cas, l'adjectif porte sur l'existence de cette entité, décrite dans une certaine activité : *un éventuel suiveur* en **58c** équivaut à 'l'existence éventuelle de quelqu'un qui me suivrait'. Ils apparaissent dans des contextes n'impliquant pas la réalité de la situation ou l'existence de l'entité, par exemple dans un ajout de but ➤ XIV-4.3 ou introduites par *au cas où*, au conditionnel, ou dans des compléments de verbes comme *attendre*, *imaginer* **58a 58b**, et d'adjectifs tels que *prêt*, *paré à* **58d**.

58 a *Nous attendons la probable démission du directeur.*
b *Imaginez une possible objection.*
c *Mais j'étais trop occupé à mettre de l'ordre dans mes pensées pour m'inquiéter d'un éventuel suiveur.* (Izzo, 1996)
d *Thomas Pezner l'écarte d'un coup brusque, prêt à une éventuelle riposte.* (Sabatier, 1966)

Comme épithètes, ces adjectifs apparaissent avant ou après le nom **59a 59b 59c 59d**, et, au moins pour *possible*, *probable* et *nécessaire*, ils peuvent être attributs **59f**.

59 a *la probable démission du directeur, la démission probable du directeur*
b *une possible objection, une objection possible*
c *l'hypothétique visite de son fils, la visite hypothétique de son fils*
d *l'éventuelle défaillance du chef, la défaillance éventuelle du chef*
e *la nécessaire réduction des effectifs, ? la réduction nécessaire des effectifs*
f *La démission du directeur est possible, probable même, et nécessaire.*

> Éventuel *comme attribut et genre textuel*
>
> La fonction *attribut* est difficile pour *éventuel* en français contemporain, mais on peut le trouver en langage juridique : *Selon cet article, pour poursuivre, l'intérêt doit être immédiat même s'il est éventuel.* (Cour suprême du Canada, 28 janv. 1964)

Ces adjectifs se cumulent avec les adjectifs d'adéquation prototypique **60a** et se coordonnent parfois avec un adjectif qualificatif si celui-ci est modifié par un adverbe modal **60b** ➤ VIII-5.5.

60 a *Le voilà tiraillé entre ce qu'il pense être de la paranoïa et une possible vraie conspiration.* (ouest-france.fr, 18 nov. 2016)
b […] *donc quel homme serais-je alors si je vous laissais tomber au premier signe reçu d'une possible et probablement très illusoire indépendance ?* (Droit, 1964)

Les adjectifs d'adéquation de point de vue

Avec les adjectifs d'adéquation de point de vue, le locuteur ne prend pas en charge la description nominale. En général, l'adjectif renvoie soit à la parole (*prétendu*), soit au jugement d'un autre agent (*présumé*, *putatif*, *supposé*).

Présumé, *prétendu* et *supposé* sont dérivés de participes et devraient, à ce titre, figurer après le nom ➤ XVII-4.1.2. En fait, on trouve *présumé* et *supposé* avant ou après le nom, avec le même sens **61a 61b** ; *prétendu* est plus difficile après le nom, mais pas impossible **61c**. Quant à *putatif*, il est toujours post-posé **61d** (* *mon putatif offenseur*).

61 a *le présumé coupable, le coupable présumé*
b *son supposé malheur, son malheur supposé*
c *Car le fait en soi, cet atome prétendu de l'histoire, où le prendrait-on ?* (Febvre, 1952)
d […] *mon offenseur putatif* […]. (Jankélévitch, 1957)

À ce groupe peut se rattacher aussi un adjectif comme *apparent* : le locuteur réserve en quelque sorte son jugement. La phrase *Paul a une apparente bonhommie.* n'implique pas 'Paul a de la bonhommie' et laisse plutôt attendre un correctif.

Bien souvent, le seul fait que le locuteur n'assume pas la description nominale est suffisant pour donner à entendre qu'il la rejette. Ainsi en **62a**, *prétendu* hérite du verbe *prétendre* la suggestion de défiance du locuteur par rapport à la vérité de ce qui est dit.

62 a […] *cette action vient nous rappeler l'autre facette de la prétendue justice internationale* […]. (*courrierinternational.com*, 1er oct. 2003)
b *Je ne l'ai guère observé, son prétendu courage.*
c *Tu y crois, toi, à cette supposée démission ?*
d *Qu'a fait votre prétendu ingénieur ?*

Les adjectifs portent soit sur l'existence de l'entité (évènement, qualité) **62b 62c**, soit sur la pertinence du nom pour une entité **62a 62d**.

> Prétendu, présumé *et* supposé *suivis d'un adjectif*
>
> Les adjectifs de point de vue (*présumé*, *supposé*, *prétendu*) peuvent prendre un complément adjectival **63a**. Dans ce cas, ils apparaissent après le nom et peuvent, dans cette construction, être attributs **63b 63c**. Ils tirent ces possibilités de leur origine de participes passifs ➤ VI-2.4.1.
>
> **63 a** *une élève supposée faible, des justiciables présumés innocents*
> **b** *Cette élève est supposée faible.*
> **c** *Les justiciables sont présumés innocents.*

5.3.3. Les adjectifs d'adéquation prototypique

Les adjectifs d'adéquation comme *pur* ne remettent pas en cause l'adéquation du nom : *un vague colloque* fait partie des réunions que l'on peut malgré tout appeler 'colloque', et *un pur bonheur* fait partie des états que l'on peut appeler 'bonheur'. Mais ils supposent que l'entité en question correspond plus ou moins à ce que l'on attend des entités ainsi dénommées. En effet, certains noms, d'objets, de qualité ou d'états intérieurs, sont associés à des propriétés caractéristiques. Selon que l'entité décrite possède beaucoup ou peu de ces propriétés, elle est conçue comme plus ou moins prototypique. Ainsi, le chêne est plus prototypique de l'arbre que le peuplier. Les adjectifs d'adéquation comme *pur* ou *vague* évaluent l'adéquation de l'entité au prototype associé au nom.

Les adjectifs d'adéquation prototypique ne sont pas nombreux, mais ils sont fréquents ➤ tableau VI-12. Le plus souvent, il existe un adjectif qualificatif homonyme : à côté d'*un bonheur pur*, on a *de l'eau pure* ; à côté d'*un simple soldat*, on a *une solution simple*.

Contrairement aux adjectifs d'adéquation existentielle comme *ancien* ➤ VI-5.3.2, ils admettent que l'entité puisse être décrite par le nom : si Paul a *une vague idée de la date de son retour*, on peut déduire que Paul a une idée de la date de son retour.

Contrairement aux adjectifs qualificatifs d'une manière générale, ils ne se combinent pas dans l'ensemble avec un adverbe de degré **64a 64b**, et ils ne peuvent pas être attributs, du moins avec le même sens **64c**.

64 **a** *un pur plaisir, un ami véritable, une simple sonate*
b #*un très pur plaisir,* #*un ami tout à fait véritable*
c ?*Cet ami était-il véritable ?*

En **65**, il s'agit de l'adjectif qualificatif : *simple* contraste avec *compliqué*, et *pur* avec *impur*.

65 **a** *une sonate tout à fait simple, très simple*
b *Cette sonate est-elle simple ?*
c *Ton plaisir est-il pur ?*

> *Les deux adjectifs* réel
>
> Il y a deux adjectifs *réel* : un qualificatif 'qui existe effectivement' **66b 66d**, et un adjectif d'adéquation 'qui a les propriétés attendues de l'entité ainsi dénommée' **66a 66c**. Ils sont plus ou moins faciles à distinguer suivant le nom sur lequel ils portent. Avec *gentillesse*, la différence semble mineure **66a 66b**, alors qu'elle est plus nette avec *embonpoint*. En **66c**, *réel* confirme l'adéquation du terme *embonpoint*, avec un effet intensif (*un sérieux embonpoint*) ; **66d** pose la question de savoir si l'embonpoint est vérifié ou pas (*réel* est alors qualificatif).
>
> **66** **a** *Elle nous reçut avec une* (*très*) *réelle gentillesse.*
> **b** *Sa gentillesse est-elle réelle ?*
> **c** *Il a maintenant un* (*très*) *réel embonpoint.*
> **d** *Son embonpoint est-il réel ?*
>
> *Adjectifs d'adéquation et adverbes*
>
> Une paraphrase est souvent possible avec l'adverbe de degré dérivé de l'adjectif, ce qui vaut parfois à ces adjectifs le nom d'*adjectifs adverbiaux* : en **67a**, 'Paul est simplement un soldat', en **67b**, 'Paul a vaguement une idée de la date de son séjour', en **67c**, 'c'est purement de la curiosité de ma part'.
>
> **67** **a** *Paul est un simple soldat.*
> **b** *Paul a une vague idée de la date de son séjour.*
> **c** *C'est de la pure curiosité de ma part.*

Les adjectifs et le degré d'adéquation du nom

Les adjectifs d'adéquation prototypique se distinguent entre eux selon le degré de prototypicité qu'ils attribuent à l'entité.

Les adjectifs *parfait* **68a**, *pur* **68b** et, avec certains noms, *beau*, expriment une adéquation maximale : le référent présente toutes les propriétés prototypiques du nom, il en est un spécimen exemplaire (*une belle crapule*, *une parfaite indifférence*, *une pure merveille*). Ils s'emploient avec des noms chargés d'une valeur dépréciative comme *crapule* ou *salaud* **68c**, mais aussi avec des noms de comportement ou d'état intérieur **68a 68b**. Certaines combinaisons avec le nom sont figées **68c 68d**.

68 **a** *un parfait équilibre*, *une parfaite horreur*, *une parfaite bonhommie*, *un parfait bonheur*
b *de la pure vanité*, *une pure folie*, *de la pure barbarie*, *un pur moment de plaisir*, *un pur bonheur*, *un pur régal*
c *un parfait abruti*, *un parfait imbécile*, *un parfait salaud*, *un parfait gentleman*, *un parfait inconnu*
d *un pur produit de l'élite*, *un pur crétin*, *un pur chef-d'œuvre*, *un pur Parisien*
e [Titre] « *Divine* », *un pur Ophuls* (*Nouvel Observateur*, 1er mars 2013)
f ?*une pure maison*, ?*un pur opéra*, ?*un parfait lampadaire*
g *un pur manoir anglais de carte postale*, *un pur opéra romantique*, *un parfait lampion de 14 juillet*

Leur emploi est parfois possible avec un nom propre, quand celui-ci renvoie à une œuvre **68e**, mais ils sont inappropriés avec des noms d'objet sans jugement de valeur : **68f** est moins naturel que **68g**.

Les adjectifs *authentique*, *réel* et *véritable* disent que l'étiquette nominale est bien appropriée, sans que le référent soit exemplaire. L'étiquette peut être attribuée de manière littérale **69a 69b** ou métaphorique **69c**. Ces adjectifs font appel à un prototype, même avec un nom propre, le degré d'adéquation d'un exemplaire à un prototype laissant alors la place à une appréciation individuelle **69d**.

69 **a** *un authentique réformateur*, *un authentique cheminement spirituel*, *un authentique service civil*, *une authentique relation salariale*, *une authentique union économique et militaire*, *une authentique tragédie grecque*
b *un véritable ami*, *un véritable service public*, *une véritable star*, *un véritable succès populaire*, *une véritable ambition*, *une véritable réforme bancaire*

c *un réel accompagnement*, *un réel dérapage*, *un réel coup d'accélérateur à une carrière*, *une réelle attractivité*, *une réelle menace*, *une réelle alternative citoyenne*
d *Cet acteur est un véritable apollon.*

Les adjectifs comme *vague* disent au contraire que l'adéquation du référent avec les propriétés typiques de la classe nominale n'est pas bonne. Si l'on parle d'un *vague soleil*, on dit que le rayonnement du soleil est inférieur à celui qui est attendu normalement du soleil.

***Les adjectifs d'adéquation* simple *et* vrai**

Certains adjectifs d'adéquation peuvent jouer un rôle discursif, dans la mesure où ils sont perçus comme valorisants ou dévalorisants. Avec quelques adjectifs (*véritable*, *vrai*), on passe de la plus ou moins grande conformité de l'entité au prototype associé au nom, à une orientation valorisante pour l'entité. Inversement, *simple* est associé à une orientation dévalorisante.
L'expression *un simple chef d'entreprise* repose ainsi sur une comparaison entre des individus qui sont tous des chefs d'entreprise. Ces individus ont tous en commun, en principe, d'avoir le sens des affaires et de la gestion. Mais certains peuvent avoir des qualités personnelles supplémentaires **70b**. Si quelqu'un est un simple chef d'entreprise, c'est qu'il est dépourvu de ces autres qualités humaines ou sociales **70a**. D'où la compatibilité avec des ajouts comme *et rien d'autre*, *rien de plus* **70c**, et avec la construction restrictive en *ne… que* **70d**. Les propriétés prototypiques associées au nom ont tendance à être jugées de façon dépréciative dans ce contexte et prennent le pas sur l'appréciation du caractère prototypique de l'entité.

70 **a** *H. était un simple chef d'entreprise.*
b *Fourmillant d'idées et de projets, drôle, intuitif, H. était plus qu'un simple chef d'entreprise, même si son sens des affaires ne faisait de doute pour personne.* (*Le Monde*, 6 janv. 2002)
c *H. était un simple chef d'entreprise, et rien de plus.*
d *H. n'était qu'un simple chef d'entreprise.*

> *L'orientation des adjectifs et la hiérarchie implicite des entités*
>
> Cette orientation se base sur une hiérarchie implicite des entités désignées par des noms : un trésor s'oppose à un salaire, un simple citoyen s'oppose au président (au sommet de l'échelle du pouvoir), un palais s'oppose à une chaumière. *Un simple palais* est peu naturel alors qu'*une simple maison* l'est davantage, parce qu'un palais est l'entité la plus élevée dans la hiérarchie des habitations. Caractérisé par une orientation négative, *simple* est approprié avec des noms situant le référent sur le bas d'une échelle **71a** ou les adjectifs exprimant une minoration, comme *petit* **71c**. Il est en revanche difficile avec des noms contenant en eux-mêmes l'idée d'une position élevée sur une échelle **71b** ou avec des adjectifs intensifs comme *époustouflant* **71c**.
>
> **71** **a** *un simple salaire*, *une simple chaumière*, *une simple allusion*, *un simple citoyen*, *un simple figurant*
> **b** #*un simple trésor*, #*un simple palais*, #*un simple chef-d'œuvre*, #*un simple président*
> **c** *un simple petit signe*, #*un simple repas époustouflant*
> **d** *un vrai trésor*, *un vrai palais*, *un vrai chef-d'œuvre*, *un vrai président*
>
> En revanche, *vrai*, qui a une orientation positive, est possible avec les noms qui situent les entités en haut de la hiérarchie **71d** ➤ VI-5.3.4.
> Dans l'échelle de l'intimité entre des personnes, les 'simples relations' s'opposent aux 'vrais amis'. L'amitié ou la vraie amitié donne une orientation positive vers une invitation, et la simple relation donne une orientation négative **72a** **72b**. La hiérarchie peut aussi être plus complexe, famille, voisins, etc. **72c** **72d**. De même, **72e** suppose une hiérarchie implicite entre la psychothérapie et l'analyse.
>
> **72** **a** *Ce ne sont pas de simples relations, ce sont de vrais amis. Je veux les inviter pour mon anniversaire.*
> **b** # *Ce ne sont pas des amis, ce sont de simples relations. Je veux les inviter pour mon anniversaire.*
> **c** *Ce ne sont pas de simples voisins, ce sont des relations.*
> **d** % *Ce n'est pas de la famille, ce sont de simples amis.*
> **e** *Vous envisagez une analyse ou une simple psychothérapie ?* (Hanska, 1984)

5.3.4. Les adjectifs *vrai* et *faux*

Les adjectifs *vrai* et *faux* ont plusieurs emplois : comme adjectifs qualificatifs, mais aussi comme adjectifs d'adéquation prototypique ou modaux.

Par ailleurs, *faux* apparait dans de nombreuses expressions, plus ou moins figées, sans permutation avec *vrai* (*fausse couche*, *faux départ*, *faux-filet*, *fausse manœuvre*, *faux mouvement*, *faux-ourlet*, *faux pas*, *faux-semblant*).

Faux *et* vrai *comme adjectifs qualificatifs*

Comme adjectifs qualificatifs, ils peuvent être attributs **73a** et sont gradables **73b** ➤ VI-2.2.2. Ils signifient 'qui est conforme (ou n'est pas conforme) à ce qui est', et ils s'appliquent essentiellement à un nom qui renvoie à la parole ou à l'écrit, ou à ce qui a trait à l'identité d'une personne.

73 a *Alors, l'accusation était vraie ou fausse ?*
b *Son témoignage s'est révélé entièrement faux.*

Les combinaisons sont plus fréquentes avec *faux* (*fausse nouvelle*, *faux témoignage*, *faux serment*, *faux papiers*, *faux nom*, *fausse identité*, *fausse adresse*). Par extension, *faux* signifie 'qui est inapproprié' ou 'qui est mal fondé', et alors il ne contraste plus avec *vrai* (*fausse monnaie*, *fausse note*, *faux espoir*, *fausse joie*, *fausse idée*).

Faux *et* vrai *comme adjectifs d'adéquation prototypiques*

Dans l'emploi d'adéquation prototypique, *vrai* est le plus naturel. Une *vraie montagne* est une montagne qui a toutes les propriétés attendues d'une montagne : élevée, avec de la neige au sommet, des pentes raides et rocheuses, etc. **74a**. De façon amusante, *vrai* insiste sur la conformité au prototype, alors même que le nom est utilisé de façon métaphorique ; ainsi **74b** dit que Marie nage bien ; de même dit-on de quelqu'un qui chante bien que c'est un *vrai rossignol*.

74 a *une vraie montagne*, *un vrai Poitevin*, *une vraie maison*, *une vraie voiture de course*, *un vrai gentleman*, *un vrai chef-d'œuvre*
b *Marie est un vrai poisson.*
c *une fausse barbe*, *de faux cils*, *de fausses perles*, *de faux bijoux*

Avec *faux*, on peut parfois se demander s'il s'agit d'un emploi prototypique ou modal **74a**. Des fausses fleurs ne sont pas des fleurs, mais les fausses perles et les faux bijoux, même s'ils ne sont pas d'origine précieuse, sont tout de même des perles ou des bijoux, ou du moins en font office. Le contraste entre l'aspect fonctionnel de l'entité et sa constitution est encore plus net avec *fausse barbe* et *faux cils* : ils jouent bien le rôle d'une barbe et de cils, mais ils ne sont pas une partie vivante de la personne qui les porte.

Faux *et* vrai *comme adjectifs modaux*

Dans leur emploi modal, *vrai* et *faux* ont un sens proche de celui de l'adjectif qualificatif. Mais au lieu de signifier 'conforme (ou non conforme) à ce qui est', ils signifient 'conforme (ou non conforme) à ce que l'entité parait être'. Une entité est dite *vraie* si elle appartient à la classe nominale, dans un domaine où les imitations existent ; l'inférence est donc valide avec *vrai*, et elle ne l'est pas avec *faux* : un vrai Picasso, dans cet emploi, est un (tableau de) Picasso, et un faux Picasso n'en est pas un. Même pour *vrai*, il s'agit d'un adjectif d'adéquation, car il n'est pas attribut. On ne dit pas #*Est-ce que ce Picasso est vrai ?* mais *Est-ce que ce Picasso est un vrai ?*

Vrai et *faux* se combinent avec un nom d'artefact **75a**, ce qui inclut ceux qui portent le nom de leur créateur **75b**, avec un nom d'individu désigné par son appartenance à une famille **75c**, avec un nom qui réfère à un humain, en tant qu'il occupe une fonction, ou possède une qualité spécifique **75d** ou avec un nom abstrait, de type message **75e**.

75 a *un faux pistolet*, *du vrai marbre*, *de fausses fleurs*, *une vraie porte*
b *un faux Picasso*, *un vrai Klein*
c *un faux Romanov*
d *un vrai prêtre*, *un faux prophète*, *un vrai policier*, *une fausse maigre*, *une fausse blonde*, *un vrai timide*, *un faux brave*
e *un vrai problème*, *une fausse bonne idée*

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

VI.1. Qu'est-ce qu'un adjectif et un syntagme adjectival ?

Goes (1999) et Noailly (1999).
Les compléments de l'adjectif : Picabia (1978), Léard et Marengo (2004).
L'adjectif épithète : Forsgren (1978), Abeillé et Godard (1999b) ; attribut : Riegel (1985), Riegel (1996a), Goes (1997).
L'adjectif marqué par *de* : Hulk et Verheugd (1994), Abeillé *et al.* (2006).

VI.2. Les classes d'adjectifs

Les adjectifs en *-esque* : Plénat (1997) ; en *-able* : Fradin (2003), Hathout, Plénat et Tanguy (2003) ; dérivés des cardinaux (*centenaire*) : Fradin et Saulnier (2009) ; dérivés de noms par conversion (*rose*) : Noailly (1990), Noailly (1996) et Roché (2005).
La flexion en genre des adjectifs : Bonami et Boyé (2005). Le **tableau VI-1** s'appuie sur la base *Lexique* (*www.lexique.org*) : New (2006), New *et al.* (2007) et la base *Flexique* (*www.llf.cnrs.fr/flexique*) : Bonami, Gauthier et Plancq (2014).
L'interprétation de l'adjectif : Matushansky (2005). Les adjectifs subjectifs ou non classifiants : Milner (1978) ; gradables : Kennedy et McNally (2005) ; relationnels : Bartning (1980 [1976]).
Les adjectifs de couleur : Molinier (2006) ; leur gradation (*très bleu*) : Noailly (2005a) et Kleiber (2007a).
Les adjectifs qui ne sont pas attributs : *Langue française*, n° 136, 2002 et Marengo (2011). Les adjectifs à complément infinitif ou subordonné : Picabia (1978) et Rochette (1988).

VI.3. Les compléments de l'adjectif et les ajouts à l'adjectif

Les compléments de l'adjectif : Picabia (1978), Léard et Marengo (2004) ; le complément en *à* : Tayalati (2008) ; les complétives et les infinitifs : Rochette (1988) ; les subordonnées exclamatives : Bacha (2000). Les adjectifs factifs : Meunier (1980).
Les adjectifs de qualité : Van de Velde (1999).
La construction adjectif + *de* + infinitif (*idiot de partir*) : Riegel (1997b) et Meunier (1999).
La construction adjectif + *à* + infinitif (*facile à lire*) : Gaatone (1971a) et Huot (1981).
Les adjectifs à sujet infinitif ou subordonné : Picabia (1978).
Les ajouts de mesure à l'adjectif : Schwarzschild (2005). Les adverbes modifieurs d'adjectif : Guimier (1996). Le tour adjectif + *de chez* + adjectif : Schnedecker (2007).
La construction *tout* + adjectif : Miller, Pullum et Zwicky (1997) (avec la proposition de modifier l'orthographe) et Anscombre (2009).

VI.4. Les fonctions syntaxiques de l'adjectif

L'adjectif épithète : Forsgren (1978), Bouchard (1998), Abeillé et Godard (1999b), Bouchard (2002).
L'adjectif apposé : Combettes (1998), Forsgren (2000), qui incluent les ajouts prédicatifs à la phrase (*Satisfait, Paul est parti.*). Certains auteurs appellent *attributs occasionnels* ou *accessoires*, les adjectifs qui sont pour nous ajouts au verbe (*Paul est mort jeune.*).
L'adjectif invariable modifieur de verbe : Grundt (1972), Noailly (1994), Abeillé et Godard (2004b).
L'adjectif attribut : Nilsson-Ehle (1952), Rothemberg (1974), Riegel (1985), Riegel (1996a), Goes (1997), Kupferman (2000). Les constructions *de* + adjectif : Azoulay-Vicente (1985), Englebert (1992), Lagae (1998) (ex. **106a**), Kupferman (2004), Abeillé *et al.* (2006).
Les adjectifs compléments de verbes non attributifs : Noailly (1994), Noailly (1999).
L'adjectif extrait dans l'antéposition focalisante : Pohl (1984) (ex. **116e**), Noailly (1999) (ex. **116b**), Sabio (2006) (ex. **116a**) ; dans les comparatives corrélatives : Allaire (1982) (ex. **115a**), Abeillé et Borsley (2006).

VI.5. Les adjectifs non qualificatifs

Les adjectifs relationnels : Bartning (1980 [1976]), Bartning et Noailly (1993) et Marengo (2011), qui a une définition plus large ; leur formation : Roché (2005). L'adjectif relationnel attribut : Nowakowska (2001). Les adjectifs ethniques : Bartning et Forsgren (2010).
Les adjectifs d'ordre : Schnedecker (2002a), sous le nom d'*adjectifs paradigmatiques*. Les adjectifs ordinaux : Schnedecker (2001) ; temporels : Borillo (2001a) ; locatifs : Laporte (2005) ; dérivés des cardinaux (*centenaire*) : Fradin et Saulnier (2009).
Les adjectifs d'adéquation, appelés *intensionnels* ou *situationnels* : *Langue française*, n° 136, 2002 ; d'existence : Milner (1967), qui les appelle *modaux*.

CHAPITRE VII

La préposition et le syntagme prépositionnel

VII-1

Qu’est-ce qu’une préposition et un syntagme prépositionnel ?

1.1. Qu’est-ce qu’une préposition ?

Les prépositions sont des mots invariables qui présentent une grande hétérogénéité morphologique, syntaxique et sémantique.
Du point de vue morphologique, les prépositions peuvent être des mots simples (*avec*, *chez*, *sans*) ou des expressions complexes (*à côté* (*de*), *en face* (*de*)).
Du point de vue syntaxique, elles se combinent souvent avec un complément nominal (*avec Paul*, *sans argent*), mais elles présentent en fait la même variété de compléments que les verbes. Certaines ont ainsi par exemple :
– un complément prépositionnel (*autour* [*de nous*], *jusque* [*dans le jardin*]) ;
– un complément infinitif (*pour* [*aller plus loin*], *avant* [*de partir*]) ;
– une subordonnée complétive (*pour* [*que tu viennes*], *avant* [*que tu partes*]).
Certaines encore peuvent être sans complément (*après*, *avant*) ou suivre celui-ci ([*deux heures*] *durant*).
Du point de vue sémantique, la plupart expriment un prédicat ou une relation entre deux termes (*avec*, *chez*, *selon*), tandis que d’autres ont une contribution sémantique plus faible (*à*, *de*, *en*).

➤ Formation des prépositions ➤ VII-2.1
➤ Omission du complément de la préposition ➤ VII-3.2

1.1.1. Comment définir la catégorie *préposition* ?

Les prépositions sont souvent définies comme des mots de liaison, invariables, suivis d’un élément nominal. La phrase **1a** contient deux prépositions répondant à cette définition, *après* et *avec* : *le film* est le complément nominal de *après* et *le scénariste* celui de *avec*.

1 **a** *Après le film, il y aura une discussion avec le scénariste.*
b *La traduction de la pièce est en vers.*
c ** Le film, il y aura une discussion le scénariste.*
d ** La traduction la pièce est vers.*

De même en **1b**, la préposition *de* est suivie de *la pièce* et la préposition *en* du nom *vers*. Dans les deux phrases, les prépositions sont obligatoires **1c 1d**.
Mais leur contribution est bien différente. En **1a**, chaque préposition apporte une contribution sémantique : *avec* relie *le scénariste* au nom *discussion*, et permet d’identifier le scénariste comme un des participants de la discussion, et si l’on remplaçait *après* par *avant*, le sens serait différent. En **1b**, en revanche, la contribution sémantique des prépositions *de* et *en* est moins claire et l’on ne voit pas par quoi les remplacer.
Certaines grammaires distinguent parfois prépositions *pleines*, pour celles qui ont une contribution sémantique, et prépositions *vides* ou *incolores* pour les autres (*à*, *de*, *en*). D’autres distinguent prépositions *lexicales* (*après*, *avec*) et prépositions *fonctionnelles* pour celles qui sont de simples mots de liaison. Pour nous, du point de vue syntaxique, certaines sont la *tête* d’un syntagme prépositionnel, par exemple en **1a** et **1b**, quelle que soit leur contribution sémantique, et d’autres introduisent un autre type de syntagme, par exemple un syntagme verbal infinitif (*Paul promet de travailler.*) ➤ VII-1.3.2. Du point de vue sémantique, la plupart sont interprétées comme des prédicats : par exemple, *après* exprime une relation temporelle entre le film et la situation décrite dans le reste de la phrase, à savoir la tenue de la discussion en **1a**, et les autres ont une contribution sémantique faible ou nulle, comme *de* en **1b** ➤ VII-2.3.

1.1.2. Les prépositions sont-elles des mots de liaison ?

La préposition établit un lien entre son complément et le reste de la phrase, ou une partie du reste de l'énoncé. Ce lien peut être motivé à la fois syntaxiquement et sémantiquement **1a**. Mais il peut aussi être exclusivement syntaxique, dans les cas où la préposition n'a pas de contribution sémantique identifiable, et où c'est le verbe **2a**, le nom **2b** ou l'adverbe **2c** qui exprime la relation sémantique.

2 **a** *Fumer nuit gravement à la santé.*
b *le fils de Marie*
c *contrairement à Marie*

> *Les arguments de la préposition*
>
> Du point de vue sémantique, la préposition a deux arguments. Par convention, et par analogie avec les arguments des verbes, on appelle *second argument* le complément de la préposition, *le film* pour *après*, *le cinéaste* pour *avec* en **1a**. Le premier argument de la préposition, parfois appelé *argument externe* ➤ **VII-3.3**, peut être exprimé par un nom : *discussion* pour *avec* en **1a**, *traduction* pour *en* en **1b**, la situation décrite par le reste de la phrase pour *après* en **1a**. Il peut aussi être implicite, si le syntagme prépositionnel constitue tout l'énoncé. Dans ce cas, il est déterminé contextuellement, ou conventionnellement. En **3a**, c'est celui à qui l'on s'adresse qui doit être hors d'ici, ou au lit. En **3b**, les deux arguments de la préposition *après* sont implicites, l'un correspondant à la future prise de whisky, l'autre restant indéterminé.
>
> **3** **a** *Hors d'ici ! Au lit !*
> **b** Loc. 1 — *Vous reprendrez bien un peu de whisky ?*
> Loc. 2 — *Après, merci.*

1.1.3. Les prépositions sont-elles des mots simples ?

Les prépositions sont des formes fréquentes (environ 14 % des occurrences dans les textes écrits). Les plus fréquentes sont les formes simples du ➤ **tableau VII-1**.

PRÉPOSITIONS	EXEMPLES
simples : *de*, *à*, *en* *dans*, *pour*, *sur*, *avec*, *par*, *sans* *entre*, *sous*, *après*, *vers*, *avant*, *chez*, *contre*, *devant*, *depuis*, *pendant*, *dès*, *derrière*, *selon*, *parmi*, *malgré*, *outre*, *hors*, *sauf*, *durant*, *envers*, *hormis*, *suivant*	*à Paris* *dans le jardin* *sous le pont*, *après le match*, *malgré vous*, *suivant le mode d'emploi*
complexes : *en face* (*de*), *il y a*, *à partir* (*de*), *au cours* (*de*), *au sein* (*de*), *par rapport* (*à*), *à la fin* (*de*), *d'entre*, *en raison* (*de*), *au début* (*de*), *au-delà* (*de*), *à travers*, *en faveur* (*de*)	*en face de la gare*, *il y a deux mois*, *à travers les bois*

Tableau VII-1. *Les prépositions simples et complexes les plus fréquentes*

> *La fréquence des prépositions simples*
>
> Les formes listées dans le ➤ **tableau VII-1** sont ordonnées par leur fréquence d'utilisation en français courant. Leur distribution est très inégale. Selon les chiffres de la base *Lexique* (*lexique.org*), calculés sur le corpus *Frantext* après 1950, les emplois prépositionnels (hors prépositions complexes et formes amalgamées *au*, *aux*, *du* et *des*) se répartissent ainsi : *de* (43 %), *à* (16,2 %), *en* (7,3 %), *dans* (7 %), *pour* (5,2 %), *sur* (4,5 %), *avec* (3,4 %), *par* (3,1 %), *sans* (1,9 %), et les suivantes correspondent à moins de 1 %.
> La préposition *de* est de loin la plus fréquente, représentant à elle seule plus de 40 % des emplois prépositionnels. Les trois premières formes (*de*, *à*, *en*) représentent deux emplois sur trois, et les six suivantes (*dans*, *pour*, *sur*, *avec*, *par*, *sans*) environ un quart des emplois : les neuf prépositions les plus fréquentes représentent environ 90 % de tous les emplois prépositionnels en français courant.

Les prépositions ne sont pas toujours des formes simples ➤ **VII-2.1.2**. Plusieurs formes composées de deux éléments ou plus sont écrites par convention orthographique en un seul mot depuis plus ou moins longtemps (*envers* = *en* + *vers*, *malgré* = *mal* + *gré*, *auprès* = *au* + *près*, *hormis* = *hors* + *mis*) ; par contraste, d'autres prépositions n'ont pas été soudées (*d'après*, *de par*, *par-dessus*). Plus généralement, nous admettons dans la catégorie *préposition* des formes complexes, qui peuvent être des mots

agglomérés (*à travers*, *en face*), mais aussi des locutions prépositionnelles (*en faveur*, *il y a*) ➤ VII-2.1.5, qui sont des collocations comportant plusieurs lexèmes, montrant des degrés de figement variables, comme celles du ➤ tableau VII-1, classées par ordre de fréquence décroissante.
Les prépositions complexes sont beaucoup plus nombreuses que les prépositions simples ➤ VII-2.1.4. Elles constituent la partie la plus productive de la catégorie, avec des degrés de figement très variables d'un exemple à l'autre. Mais elles sont beaucoup moins fréquentes que les formes simples, et ne représentent que 2 à 3 % de la totalité des emplois prépositionnels.

1.1.4. Les prépositions ont-elles un complément nominal ?

Comme la catégorie *verbe* ➤ II-1.1.1, la catégorie *préposition* a la propriété de pouvoir se construire directement avec un nom ou un syntagme nominal, parfois appelé son *régime*. Pour nous, il s'agit simplement d'un *complément*. Cela ne veut pas dire que toutes peuvent prendre un complément nominal, de la même façon que tous les verbes ne sont pas transitifs. Ainsi, les formes dans **4a** et **4b**, par exemple, se combinent uniquement avec un complément prépositionnel.

4 **a** *autour [de nous], lors [de la cérémonie], auprès [de nous]*
b *quant [à eux], grâce [à vous]*

Les prépositions suivies d'un complément nominal peuvent souvent se construire également avec d'autres compléments. Par exemple, *pour* est suivie d'un SN en **5a**. Mais la même préposition peut également être suivie d'un syntagme prépositionnel **5b**, d'un adjectif ou d'un participe **5c**, d'un verbe à l'infinitif **5d** ou d'une subordonnée complétive **5e**. Elle peut même apparaitre sans complément **5f**.

5 **a** *une table pour [six personnes]*
b *des gâteaux pour [après le match]*
c *Ils ont été laissés pour [morts].*
d *C'était juste pour [rire].*
e *un bureau pour [qu'elle puisse travailler]*
f *Si l'on me demande mon avis, je serais plutôt [pour].*

De fait, la complémentation des prépositions est très variée et ne se limite pas aux noms ou aux syntagmes nominaux. On trouve ainsi des prépositions suivies d'un syntagme verbal à l'infinitif **6b** **6e**, d'une subordonnée complétive **6c** **6f**, et même des prépositions sans complément **6g**.

6 **a** *Il est sorti sans [son parapluie].*
b *Il est sorti sans [demander l'autorisation].*
c *Il est sorti sans [que Luc le sache].*
d *Il a appelé avant [le décollage].*
e *Il a appelé avant [de décoller].*
f *Il a appelé avant [que l'avion décolle].*
g *Il a appelé avant.*

> *La catégorie préposition et le complément*
>
> Dans certaines grammaires et certains dictionnaires, la catégorisation d'une même forme varie en fonction de son complément : par exemple, *avant* est analysé comme une préposition dans *avant le décollage*, *avant que* est une conjonction de subordination (*avant que l'avion ne décolle*), mais quand *avant* s'emploie seul sans complément comme en **6g**, il est analysé comme un adverbe. Nous considérons qu'un changement de complémentation ne motive pas un changement de catégorie ; les verbes, par exemple, peuvent être intransitifs ou transitifs ➤ II-2.1, et le complément d'un verbe transitif n'est pas toujours nominal. Il en va de même pour les prépositions.

Quel que soit leur complément, les formes *pour* **5**, *sans* **6a** **6b** **6c** et *avant* **6d** **6e** **6f** **6g** ont la même catégorie *préposition* car elles ont les mêmes propriétés. Les différents emplois de la préposition *avant* partagent l'essentiel de leurs propriétés sémantiques et syntaxiques, notamment la relation temporelle et la possibilité d'ajouter un modifieur du type *dix minutes* **7a** **7b**.

7 **a** *Il a appelé dix minutes avant.*
b *Il a appelé dix minutes avant le décollage / de décoller / que l'avion ne décolle.*

Toutes les formes simples du ➤ **tableau VII-1** acceptent un complément nominal. Parmi les formes complexes, seules *il y a*, que nous considérons comme une *locution prépositionnelle* ➤ **VII-1.2.5**, *à travers* et *d'entre* prennent un complément nominal. Les autres formes complexes se combinent uniquement avec un complément prépositionnel **8a** ou bien un infinitif ou une subordonnée **8b**. Enfin, certaines prépositions sont toujours sans complément **8c**.

8 **a** *en face* [*de la gare*], *à coté* [*de la maison*]
b *à condition* [*de vous voir*], *à condition* [*que vous veniez*]
c *ici*, *là*, *dehors*, *ailleurs*

➤ Valence des prépositions ➤ **tableau VII-2** ➤ **tableau VII-3**
➤ Prépositions clitiques *-ci* et *-là* ➤ **XVIII-4.1.3**

1.1.5. Les prépositions sont-elles invariables ?

Les prépositions sont invariables, c'est-à-dire que leur forme ne varie pas selon le genre ou le nombre, comme c'est le cas en revanche des adjectifs ou des noms. Sauf exception ➤ **VII-2.1**, les prépositions dérivées d'un mot variable, comme un adjectif ou un nom, perdent leur variabilité. C'est le cas par exemple des formes prépositionnelles *sauf* et *hormis* **9a 9b**, ou de *pendant* **9c**, qui se distingue ainsi de l'adjectif *pendant* **9d**.

9	**a**	*tous sauf / hormis Catherine*	PRÉPOSITION
	b	* *tous sauve / hormise Catherine*	
	c	*pendant une semaine*	PRÉPOSITION
	d	*une affaire pendante*	ADJECTIF

Cela étant, on ne peut exclure complètement qu'une préposition change de forme selon le contexte. Il y a des alternances exceptionnelles qui concernent un très petit nombre de prépositions : *de* et *jusque* s'élident devant voyelle (*de Paris*, *d'Avignon*, *jusque chez vous*, *jusqu'ici*) ; *à* et *de* incorporent les articles *le* et *les* pour donner les formes amalgamées *au*, *aux*, *du* et *des* (*au jardin*, *à la plage*, *du jardin*, *de la plage*) ➤ **VII-5.1.2** et les pronoms *lequel*, *lesquels*, *lesquelles* pour donner *auquel*, *auxquels*, *auxquelles*, *duquel*, *desquels*, *desquelles* ➤ **IX-10.1.1**.
De leur côté, les locutions prépositionnelles se distinguent des prépositions par le fait qu'elles ne sont pas totalement figées. Par exemple, le nom peut être modifié (*à la fin de*, *à la toute fin de*) ou elles peuvent comporter un déterminant possessif plutôt qu'un complément (*à l'égard de*, *à son égard*) ➤ **VII-2.1.5**.

➤ Accord de certaines prépositions dérivées de participes (*excepté*, *vu*) ➤ **VII-2.1.3**

1.1.6. Prépositions et postpositions

On peut enfin classer les prépositions selon leur position par rapport à leur complément. Comme son nom l'indique, la préposition précède en général son complément, suivant en cela le principe général selon lequel la tête précède son complément ➤ **XVII-1.2.3**. Certaines prépositions, qui sont d'anciens participes, peuvent également suivre leur complément, c'est-à-dire qu'elles peuvent être employées comme prépositions ou comme postpositions. C'est le cas des formes *nonobstant*, *y compris*, *excepté*, *durant*, etc. **10a 10b**. Ce n'est pas le cas des prépositions *avant* ou *après* : quand elles sont précédées d'un syntagme nominal, il s'agit d'un ajout distinct de leur complément **10c** ➤ **VII-3.3.2**.

10 **a** *y compris / excepté Marie = Marie excepté / y compris*
b *durant trois heures = trois heures durant*
c *avant trois heures ≠ trois heures avant*

On peut enfin signaler la forme *à… près*, qui entoure son complément et que l'on peut appeler une *circumposition* (*à une heure près*, *à trente voix près*).

➤ Pour *de… à* ➤ **VII-3.3.1**

1.2. Les prépositions et les autres catégories

Les prépositions se distinguent des autres catégories par les propriétés suivantes :
- elles ne varient pas en genre ou en nombre (*sauf Marie*, *pendant des heures*), à la différence des adjectifs (*sauf*, *sauve*), des noms et des verbes ;
- elles peuvent prendre un complément nominal (*contre Marie*), à la différence des adjectifs, des noms et des adverbes, dont le complément est un syntagme prépositionnel (*contrairement à Marie*, *contraire à Marie*) ;
- elles ne peuvent pas apparaitre entre auxiliaire et participe passé sans frontière prosodique (* *Il était avant venu.*), à la différence des adverbes (*Il est alors apparu.*) ➤ VIII-1.1.2 ;
- elles ne peuvent introduire une phrase sans *que* (*depuis que Marie est partie*, * *depuis Marie est partie*), à la différence des conjonctions de coordination (*Mais il dort !*) et des subordonnants (*si Marie vient*) ;
- elles ne peuvent pas être précédées d'un déterminant (*Côté finances, tout va mal.*) ni être sujet (? *Dessous est le bon endroit.*), à la différence des noms (*Le côté finances m'ennuie. L'avant est abimé.*) ➤ IV-1.1 ;
- elles ne peuvent pas se combiner avec une proforme faible, à la différence des verbes (*le film durant deux heures*, *le film en durant deux…*).

➤ *De* préposition (*Prenez soin de vous !*) et *de* déterminant indéfini (*Passez de bonnes vacances !*) ➤ fiche DE
➤ *Du*, *des* prépositions (*Prenez soin des chats !*) et *du*, *des* déterminants indéfinis (*Mangez des fruits !*) ➤ V-4.1

1.2.1. La distinction entre préposition et adverbe

Les adverbes sont des mots invariables qui prennent parfois un complément ; ils sont donc très proches des prépositions et la frontière entre ces deux catégories est particulièrement délicate. Les prépositions se distinguent des adverbes en ce qu'elles peuvent prendre des compléments nominaux. En **11a**, la préposition *contre* se distingue de l'adverbe *contrairement*, qui, lui, prend un complément prépositionnel introduit par *à* **11b 11c**.

11 **a** *contre Marie* PRÉPOSITION
b *contrairement à Marie* ADVERBE
c * *contrairement Marie*

Les prépositions peuvent être sans complément, dans des emplois traditionnellement considérés comme adverbiaux (*J'étais là avant.*). Il faut donc des critères supplémentaires pour distinguer ces prépositions des véritables adverbes. Le principal test que nous adoptons est le placement entre l'auxiliaire et le participe aux temps composés, ou le placement avant un verbe à l'infinitif. Seuls les adverbes peuvent occuper ces positions avec une prosodie intégrée ➤ VIII.1.1.2 ➤ XIX-2.2.3.

En **12a**, par exemple, *déjà* et *avant* sont des ajouts temporels au verbe, mais seul *déjà* peut apparaitre entre l'auxiliaire et le participe passé, avec une prosodie intégrée **12b** ; c'est donc un adverbe. *Avant*, étant une préposition, même quand il est employé sans complément, est exclu **12c**. Il en va de même pour *dehors* en **12d**.

12 **a** *Ils s'étaient rencontrés déjà / avant.*
b *Ils s'étaient déjà rencontrés.*
c * *Ils s'étaient avant rencontrés.*
d *Ils sont allés dehors / * sont dehors allés.*
e *Ils sont allés jusque dehors.*

Dans ce dernier cas, nous disposons d'un test supplémentaire : l'emploi avec *jusque*. Le complément de *jusque* locatif, au moins en région parisienne, est toujours une préposition ou un syntagme prépositionnel ➤ VIII-1.2.2. L'exemple **12e** confirme donc que *dehors* est une préposition.

Les prépositions entrent souvent dans la formation des adverbes. Ainsi, *avant* est une préposition **12c**, mais *auparavant* et *dorénavant* sont des adverbes **13c**. *Tôt* et *tard* sont des prépositions sans complément **13a**, mais *aussitôt* et *bientôt* sont des adverbes **13b**.

13 **a** *Paul est parti tard / * est tard parti.*
b *Paul était parti aussitôt / est aussitôt parti.*

c *Paul a auparavant rangé sa chambre.*
d *Paul est allé ailleurs / * est ailleurs allé.*

Selon nos critères, la plupart des formes habituellement considérées en français comme des adverbes de lieu sont en fait des prépositions : *ailleurs*, *là*, *là-bas*, *où* sont des prépositions sans complément **13d**, *derrière*, *devant*, *loin*, *près* sont des prépositions à complément facultatif ➤ VII-3.2.2.

➤ Liste d'adverbes temporels ➤ VIII-2.1.2 ➤ XI-4 ➤ tableau XI-14

> Aussitôt*,* ici *et* partout *: adverbes ou prépositions ?*
>
> L'adverbe *aussitôt* est encore parfois employé comme préposition, c'est-à-dire avec un complément nominal **14a**, malgré la pression de la norme qui recommande *dès* **14b**.
>
> **14 a** ! *La pointe est repérée aussitôt son arrivée au sol.* (*nospremieresannees.fr*, consulté en oct. 2018)
> **b** *La pointe est repérée dès son arrivée au sol.*
>
> À l'inverse, *tôt* garde des propriétés adverbiales dans l'expression figée *avoir tôt fait de*.
> *Partout* et *ici* se rencontrent entre auxiliaire et participe passé, pour certains locuteurs **15a 15b**. Mais leur position devant un infinitif semble moins naturelle **15c 15d**. Enfin, le test avec *jusque* (*jusqu'ici*, *jusque partout en France*) nous conduit à les considérer comme des prépositions.
>
> **15 a** *Nous sommes ici parvenus au dernier barreau de l'échelle des climatosceptiques.* (*23dd.fr*, 7 juin 2012)
> **b** *Son instauration a partout donné lieu à de vifs débats.* (*Le Monde*, 5 fév. 2007)
> **c** *C'est difficile de parvenir ici / * d'ici parvenir.*
> **d** *C'est utile de fouiller partout / * de partout fouiller.*

Les adverbes dérivés de syntagmes prépositionnels agglomérés sont très nombreux (*à peu près*, *davantage*, *enfin*, *parfois*, *surtout*, *tout de suite*). Ce procédé est encore vivant : les expressions figées ayant la forme d'un SP (*du tout*, *d'abord*, *en effet*, *sans doute*) ont tendance à devenir des adverbes agglomérés ➤ VIII-1.4.4.

1.2.2. La distinction entre préposition et adjectif

Les adjectifs se distinguent des prépositions car ils peuvent varier en genre et en nombre, et ne peuvent pas prendre un complément nominal ➤ VI-1.1.2 : *contre* est une préposition en **16a**, *contraire* un adjectif en **16b**.

16 a *les manifestations contre le projet*
b *des intérêts contraires au projet*
c * *des intérêts contraires le projet*

Les prépositions dérivées d'adjectifs (*plein*, *sauf*) ont une catégorisation claire, puisqu'elles sont devenues invariables et se combinent avec un complément nominal direct (*sauf Marie*, *plein les poches*).

> Tel *adjectif ou préposition ?*
>
> Bien que *tel* soit parfois suivi d'un complément nominal, nous l'analysons comme un adjectif puisqu'il s'accorde avec le nom qui suit (*deux arbres l'un à côté de l'autre*, *telles une mère et une fille*). Il s'agit d'un accord exceptionnel, qui vient d'une construction où l'adjectif était analysé comme un attribut antéposé (*Telles étaient la mère et la fille.*). Aujourd'hui, cet accord est purement graphique et ne s'entend pas à l'oral : il n'y pas de liaison *telles une mère et une fille* se prononçant [tɛlyn] et non * [tɛlzyn]. Il n'est pas toujours suivi, et l'on observe des cas d'accord avec le nom qui précède ➤ V-5.2.3.

En l'absence de complément nominal, on peut se demander si l'on a affaire à une préposition ou à un adjectif invariable. Ainsi, les formes *loin* et *près* peuvent être attributs **17a**. Un critère permet d'établir le statut prépositionnel de ces deux formes, par opposition notamment à l'adjectif *proche* : *tout* s'accorde en genre quand il modifie un adjectif **17b** ➤ V-6.2.1, mais reste invariable avec une préposition **17c 17d** ➤ fiche TOUT.

17 a *L'université est loin / près de la maison.*
b *L'université est toute proche / * tout proche.*
c *L'université est tout près / * toute près.*
d *La mouche est tout contre la vitre.*

➤ *Tout* adjectif et *tout* adverbe ➤ VI-3.4.1 ➤ VIII-7.1.2

Préposition et adjectif en début d'interrogative ou de relative

Un autre critère concerne l'extraction en début de phrase interrogative ou de subordonnée relative. Une préposition est antéposée avec son complément pour former un syntagme relatif **18a** ou interrogatif **18b**. Cela est difficile pour un adjectif ➤ VI-4.5 ➤ XIII-2.1.2, c'est-à-dire qu'un syntagme adjectival est moins naturel en fonction *extrait* qu'un syntagme prépositionnel ➤ I-6.3.1.

18 a *C'est la prison [près de laquelle] se trouve l'université.*
b *[Près de quelle prison] se trouve l'université ?*
c * *C'est la prison [proche de laquelle] se trouve l'université.*
d * *[Proche de quelle prison] se trouve l'université ?*

À noter que la forme *proche* a aussi un emploi prépositionnel, pour certains locuteurs, quand elle se combine avec un complément nominal : % *proche l'hôpital*, aujourd'hui perçu comme régional ou informel.

1.2.3. La distinction entre préposition, conjonction et subordonnant

Préposition et conjonction de coordination

Les conjonctions de coordination (*ou*, *ni*, *mais*, *et*, *soit*) partagent beaucoup de propriétés avec les prépositions : elles sont invariables, précèdent le terme qu'elles introduisent et établissent un lien entre deux expressions. Mais les conjonctions sont moins sélectives que les prépositions, se combinant avec une grande variété de catégories ➤ XVI-1.1. Quand elles introduisent une phrase, elles n'en font pas une subordonnée. Celle-ci n'est pas forcément introduite par *que* ➤ I-4.1, comme après *mais* **19a** ou *c'est-à-dire* en **19b**. En revanche, certaines prépositions n'introduisent pas des phrases **19c**, et celles qui le peuvent en font des subordonnées, généralement introduites par *que* **19d 19e**.

19 a *Mais Paul est parti !*
b *J'étais en première A, bien entendu, c'est-à-dire je faisais du grec et du latin, chez Georgin, dont j'ai parlé.* (Beauvoir, 1981)
c * *Avec Paul est parti, on est ennuyés.*
d * *On est ennuyés depuis [Paul est parti].*
e *On est ennuyés depuis [que Paul est parti].*

Une conjonction ne peut pas se combiner avec une autre conjonction **20a** ➤ XVI-2.1.1, alors qu'une préposition peut prendre un complément introduit par une autre préposition **20b**. Enfin, beaucoup de prépositions admettent un emploi sans complément **20c**, alors que les conjonctions sont toujours à l'initiale d'une expression **20d**, sauf en cas d'énoncé incomplet ou interrompu.

20 a * *J'ai vu Marie [mais [et Paul]].*
b *Il est sorti [de [chez lui]].*
c *Je suis partie avec.*
d * *Je suis partie et.*

La forme comme

La forme *comme* a des emplois prépositionnels **21a 21b** ➤ III-3.2.1, et des emplois de conjonction de coordination **21c** ➤ XVI-2.3, outre ses emplois comme adverbe **21d** ou subordonnant ➤ IX-10.4.2 ➤ XV-3.2.1 ➤ fiche COMME.

21 a *Qu'est-ce que c'est comme langue ?*
b *Elle est considérée comme menacée.*
c *L'Italie comme l'Espagne sont des pays latins.*
d *Alex a comme hésité.*

Préposition et subordonnant

Plusieurs prépositions peuvent être suivies d'une subordonnée en *que*, comme *avant* (*que*), *pendant* (*que*), *pour* (*que*), etc. Nous n'analysons pas les séquences *avant que*, *pour que*, etc., comme des conjonctions de subordination, contrairement à la plupart des grammaires. En effet, elles peuvent aussi prendre un complément nominal (*avant ton retour*), et un adverbe peut apparaitre entre la préposition et la subordonnée **22a 22b**.

22 **a** *M. M. était mort avant même que le bateau ne coule.* (*fluctuat.premiere.fr*, 17 mars 2007)
b *En général, les gens qui s'en fichent se mettent plutôt des trucs invisibles, pour justement que l'habit n'existe pas.* (*nouvelobs.com*, 18 juin 2015)
c *Il viendra parce que, justement, des gens manquent.*
d * *Il viendra parce, justement, que des gens manquent.*

Les subordonnants, de leur côté, peuvent être des mots simples (*comme*, *que*, *si*) ou complexes (*bien que*, *parce que*). Dans ce cas, ils n'admettent aucune insertion avant *que* **22c 22d**.
Cette distinction repose donc sur le degré de figement, ce qui implique qu'elle n'est pas absolue et que certaines séquences peuvent ne pas avoir le même statut pour tous les locuteurs ➤**VII-2.1**.

> *La forme* because
>
> En registre informel, la forme *because*, parfois écrite *bicause*, empruntée à l'anglais, a des emplois prépositionnels : avec un complément nominal **23a**, avec une subordonnée complément **23b**. En revanche, *because* est un subordonnant quand il introduit directement une subordonnée sans *que* **23c 23d**.
>
> **23** **a** % *Fermé because travaux.*
> **b** ! *J'ai vu avec effroi que trois de mes ongles de pied, qui étaient noirs because qu'on m'a marché dessus à Zagreb, se détachaient.* (Vernet, 2006)
> **c** % *Il sortit une carte postale de sa poche et un petit dictionnaire francais-anglais. Because c'était l'heure d'écrire à Rosy.* (Vautrin, 1979)
> **d** % *Retour interminable because on est un peu gais et qu'aux moindres bosses le père met pied à terre et je traîne son clou.* (Fallet, 1992)

1.2.4. La distinction entre préposition et nom

Les noms sont en général faciles à distinguer des prépositions : ils ont un pluriel, ils se combinent avec un déterminant, ils sont modifiés par des adjectifs, ils ne prennent pas de complément nominal. Ainsi, *vers* et *sous* sont des noms en **24a**, à cause du déterminant *des*. De même, *travers* est un nom en **24b** et *à travers* et *au travers* des prépositions en **24c** ; *part* est un nom en **24d** et *à part* une préposition en **24e**.

24 **a** *Paul écrit des vers pour gagner des sous.*
b *le travers de Paul, les travers de Paul*
c *à travers la forêt, passer au travers*
d *la part de Marie / les parts de Marie*
e *à part Marie / * à la part Marie / * aux parts Marie*

Les prépositions dérivées de noms perdent toutes ces propriétés nominales ➤**VII-2.1.3**. Par exemple, en **25a**, *suite* n'accepte ni déterminant ni adjectif épithète **25b**. En **25c**, *côté* se combine avec un complément nominal et n'a pas de pluriel **25d**.

25 **a** *C'est arrivé [suite au séisme].*
b * *C'est arrivé [la suite au séisme] / [suite immédiate au séisme].*
c *Ça va mieux [côté finances].*
d * *Ça va mieux [côtés finances] / [notre côté finances].*

Un syntagme nominal *notre côté finances* est possible mais il s'agit alors du nom *côté* qui prend comme ajout le nom *finances* ➤**IV-5.5.1**.
D'autres noms ou pronoms ressemblent sémantiquement aux syntagmes prépositionnels, en ce qu'ils expriment une localisation spatiale ou temporelle (*hier*, *lundi*, *place Kléber*), mais aucune propriété ne permet de montrer une recatégorisation en préposition. Nous les analysons comme des noms ou pronoms en fonction *sujet* **26a** ou *ajout* **26b** ➤**IV.6.5**, ou *complément oblique* **26c** ➤**IV.6.4**.

26 **a** *Hier était un lundi.*
b *Paul est venu hier.*
c *Paul habite place Kléber.*

> *La forme* le long (de)
>
> Dans *le long (de)*, un déterminant est présent, mais il est figé. Plusieurs critères permettent d'établir que *le long (de)* est une préposition complexe, par opposition à un syntagme nominal comme *le bord*. Un syntagme nominal peut fonctionner comme sujet **27b** ; un syntagme prépositionnel ne le peut pas **27a** ➤**VII-1.3.1**. Dans une relative restrictive, un syntagme relatif antéposé peut être

prépositionnel **27c**, mais pas nominal **27d** ➤ **XIII-2.1.2**. Enfin, une préposition ne permet pas l'extraction de son complément **27e**, alors que le complément d'un nom peut être extrait **27f** ➤ **I.6.3.2**.

27 **a** ** [Le long de la route] est planté d'arbres.* SN
b *[Le bord de la route] est planté d'arbres.* SN
c *C'est la route [[le long de laquelle] ils ont marché ◊].* SP
d ** C'est la route [[le bord de laquelle] est planté d'arbres].* SN
e ** C'est la route dont ils ont marché [le long ◊].* SP
f *C'est la route dont [le bord ◊] est planté d'arbres.* SN

Les formes la veille (de) *et* le lendemain (de)

Les expressions *la veille (de)* et *le lendemain (de)* sont des syntagmes nominaux ordinaires : ils peuvent être sujets **28a**. Ils ne peuvent pas introduire une relative restrictive **28b**. Pour certains locuteurs, ils peuvent apparaitre à l'initiale d'une relative non restrictive comme sujet **28c** : il s'agit d'une extension de la relative non restrictive introduite par *lequel* **28d** ➤ **XIII-3.5.2**.

28 **a** *[Le lendemain de Noël $_{SN}$] est un dimanche.*
b ** C'est le jour [[le lendemain duquel] est un dimanche].*
c *% C'est le samedi, [le lendemain duquel] est un dimanche.*
d *Je te verrai ce lundi, [lequel] est un jour férié.*

Le mot genre

En registre informel, le nom *genre* est devenu préposition, proche par le sens de *comme* ou *c'est-à-dire*, suivie d'un complément nominal **29a** ou d'une subordonnée **29b**.

29 **a** *% Surtout, je trouvais que ça faisait plouc, genre [le mec qui n'était pas capable de faire ses abdos tout seul].* (Bleuette, 2018)
b *% Hôtel qui fait genre [que le lecteur de cartes bancaires ne marche plus] pour payer en espèces.* (*tripadvisor.fr*, 7 mai 2013)

1.2.5. La distinction entre préposition et verbe

Comme les verbes, les prépositions peuvent prendre un complément nominal, mais à la différence de ceux-ci, elles n'admettent pas de proformes faibles ; elles sont de plus invariables.
Certaines formes peuvent être identiques. La forme *contre* est un verbe **30a** ou une préposition **30b**. La forme *entre* est un verbe **30c** ou une préposition **30d**.

30 **a** *Le gardien de but contre le tir.* | *Le gardien le contre.*
b *Le gardien est contre la cage.*
c *Le gardien entre un code pour verrouiller la porte.*
d *Le gardien se tient entre le mur et la porte.*

Trois prépositions temporelles sont dérivées de formes verbales : *il y a*, *voici* et *voilà*, lorsqu'elles sont suivies d'une expression de durée. Contrairement aux emplois dans lesquels elles conservent leur statut de verbe **31a** **31c** et forment une phrase, lorsqu'elles sont prépositions, elles ne peuvent pas recevoir une proforme faible (*en*, *le*) correspondant à leur complément **31b** **31d**.

31 **a** *Il y a un chat dans le jardin.* | *Il y en a un.*
b *J'ai appelé [il y a trois mois].* | ** J'ai appelé il y en a trois.*
c *Voici Paul !* | *Le voici !*
d *J'ai écrit ce livre [voici un an].* | ** J'ai écrit ce livre en voici un.*

➤ *Voici* et *voilà* comme verbes invariables ➤ **I-3.2.1**
➤ Variabilité des locutions prépositionnelles ➤ **VII-2.1.4**

La variabilité de il y a

On note la possibilité, assez restreinte, d'ajouter une négation ou de varier le temps dans *il y a* **32a** **32b**. Cependant le syntagme formé par la préposition et son complément ne fonctionne pas comme une subordonnée complète **32d**, contrairement aux emplois verbaux **32c**.

32 **a** *Je l'ai vu [il y a vingt minutes] / [il n'y a pas vingt minutes].*
b *J'avais appelé [il y avait une semaine].*
c *Je pense [qu'il y a un chat sur le balcon].*
d *# Je pense [qu'il y a trois mois].*

Préposition et participe présent

Le participe présent (*donnant*, *partant*) se distingue de la préposition : il peut être précédé de *en* **33a** ou d'un syntagme nominal sujet **33b**. Il peut être à un temps composé, et recevoir une proforme faible comme *nous* **33c** > II-1.1.1.

33 **a** *En donnant les notes, le professeur n'a rien dit.*
b *Le professeur partant, nous n'avons plus cours.*
c *Le professeur nous donnant / ayant donné les notes, nous avons pu partir.*

Certaines formes sont en revanche devenues des prépositions (*durant*, *suivant*). Le mot *durant*, suivi d'une expression de temps, peut être soit une préposition **34a**, équivalent à *pendant*, soit un participe présent **34b**, équivalent à 'qui dure une semaine'. Recatégorisée comme préposition **34c**, *suivant* n'admet ni auxiliaire de temps, ni proforme faible **34d**. La présence de *en* en **34e** indique qu'il s'agit bien du participe présent.

34 **a** *Durant une semaine, on n'a pas eu de nouvelles.* PRÉPOSITION
b *C'est une exposition durant une semaine.* VERBE
c *agir suivant la coutume* PRÉPOSITION
d * *agir ayant suivi la coutume* / * *agir la suivant*
e *agir en suivant la coutume* / *en ayant suivi la coutume* / *en la suivant* VERBE

D'autres participes présents (*s'agissant* (*de*), *concernant*, *étant donné*, *joignant*, *moyennant*, *touchant*) sont devenus, plus ou moins complètement, des prépositions dans certains de leurs emplois. Certaines de ces formes (*nonobstant*, *pendant*) se sont totalement dissociées de tout verbe, et leur statut prépositionnel est certain. Les autres formes peuvent être soit verbe soit préposition selon le contexte.

> Étant donné, durant, nonobstant, *etc.*
>
> Le fait qu'une forme soit suivie d'un syntagme nominal peut être un signe de recatégorisation comme préposition **35a**. L'emploi prépositionnel entraine l'absence d'accord, et l'impossibilité d'avoir la préposition *en* **35b** ou une proforme faible **35c**. En revanche, il s'agit d'un verbe en **35d**.
>
> **35** **a** *Étant donné les notes, on va droit à l'échec.*
> **b** * *En étant donné les notes, on va droit à l'échec.*
> **c** * *Nous étant donné(es) les notes, on va droit à l'échec.*
> **d** *En étant données individuellement, les notes sont moins dramatiques.*
>
> La forme *durant* est exceptionnelle, en ce qu'elle peut se placer soit avant **36a**, soit après le SN complément **36b**. Nous considérons que c'est une préposition dans les deux cas, parce que son interprétation ne correspond plus au verbe *durer* **36b** et que la variabilité temporelle est exclue **36c**.
>
> **36** **a** *durant des années*
> **b** *des années durant* ≠ 'puisque des années durent (longtemps)'
> **c** * *des années ayant duré*
>
> La préposition *nonobstant* se place après son complément surtout dans le tour figé *ce nonobstant*.
> La forme *concernant* reste plus près de son origine verbale en acceptant les proformes faibles (*me concernant*, % *concernant moi*). La proforme *se* avec *s'agissant de* s'est figée. On peut dire *s'agissant de cela*, mais on ne trouve pas * *s'en agissant*.

Un dernier critère pour le statut prépositionnel concerne l'emploi des syntagmes en question comme ajouts à la phrase. Les syntagmes verbaux ajouts initiaux > XI-7.2.2 se rapportent ordinairement au sujet de la phrase **37a** **37b** > XIII-3.1, tandis que les syntagmes prépositionnels ne sont pas soumis à cette contrainte **37c**.

37 **a** *Couvrant les murs, les affiches apportent de la couleur.* VERBE
b * *Couvrant les murs, je préfère ces affiches.*
c *Concernant les murs, nous avons pensé à de grandes affiches colorées.* PRÉPOSITION

Préposition et participe passé ou passif

Certaines prépositions sont dérivées de participes passés ou passifs (*excepté*, *hormis*, *non compris*, *y compris*, *ôté*, *passé*, *vu*).

Les participes passifs peuvent être précédés d'un syntagme nominal, avec lequel ils s'accordent, et que l'on analyse comme leur sujet **38a**. Quand le SN les suit, on peut garder la même analyse avec sujet inversé ➤ I-5.2, ou bien considérer qu'il s'agit là d'un emploi prépositionnel, avec un complément nominal, car l'accord, qui ne s'entend pas, n'est pas toujours marqué **38b**.

38 **a** *Les fêtes passées, on reprendra le travail.* PARTICIPE
b *Passé les fêtes, on reprendra le travail.* PRÉPOSITION
c *la France exceptée, ma famille non comprise* PARTICIPE
d *excepté la France, y compris ma famille* PRÉPOSITION
e *accès interdit, excepté/y compris aux riverains* PRÉPOSITION

De la même façon, une séquence comme *la France exceptée* peut être analysée comme une phrase subordonnée ➤ I-5.1, dans laquelle le participe passif a la fonction *tête* et s'accorde avec le SN sujet **38c**. Recatégorisée comme préposition, la forme participiale a tendance à devenir invariable avant le nom **38d**. Elle prend alors le SN non comme sujet, mais comme complément, ce qui permet une plus grande variété de catégories, par exemple un syntagme prépositionnel **38e**.

Fini

Le participe *fini* se distingue des autres parce qu'il tend à être employé surtout en phrase indépendante **39a**, avec un syntagme nominal ou un syntagme verbal sujet **39b** ➤ I-5.2. L'emploi comme circonstanciel **39c** est plus rare et réservé au SN **39d**. Même si l'on peut trouver marginalement des exemples du type **39e**, l'analyse prépositionnelle de *fini* est donc difficile.

39 **a** *Fini(es) les vacances !*
b *Fini de rire !*
c *Les vacances finies, nous avons repris le travail.*
d ** De rire fini, nous avons repris le travail.*
e *Fini les vacances, l'école reprend.* (*grandslacstv.com*, 5 sept. 2011)

1.3. Qu'est-ce qu'un syntagme prépositionnel ?

Un syntagme prépositionnel est introduit par une préposition, qui en est la tête. Il peut être réduit à une préposition (*avant*) ou inclure d'autres éléments :
– un complément de la préposition (*avant le match, avant de partir, avant que tu viennes*) ;
– un ajout avant (*juste avant le match*) ou après la préposition (*avant, justement, que tu viennes*).
Un SP ne peut pas être sujet ni complément direct, à la différence d'un syntagme nominal ou d'un syntagme verbal.
Mais certaines prépositions, en fonction de marqueur ou d'ajout, introduisent d'autres syntagmes :
– syntagme adjectival (*quelqu'un [de fiable]*) ou adverbial (*quelque chose [de plus]*) ;
– syntagme nominal ➤ V-2.4.2 (*[Jusqu'à sa mère] le déteste.*) ;
– syntagme verbal (*Je vous promets [de me dépêcher].*).

1.3.1. Les syntagmes prépositionnels

Les éléments du syntagme prépositionnel

Un syntagme prépositionnel a pour tête une préposition. Il peut se réduire à celle-ci **40a** ➤ VII-2.2.1 ➤ VII-3.2, ou comprendre un ajout (*juste*) **40b** ➤ VII-3.3, un complément (*le concert*) **40c**, ou les deux à la fois **40d**.

40 **a** *Il est parti [après].*
b *Il est parti [juste après].*
c *Il est parti [après le concert].*
d *Il est parti [juste après le concert].*

La structure syntaxique du syntagme prépositionnel

La ➤ figure VI-1 illustre trois syntagmes prépositionnels, avec ajout et complément. Le complément peut être un syntagme nominal, un syntagme verbal ou une phrase subordonnée ➤ VII-2.2.

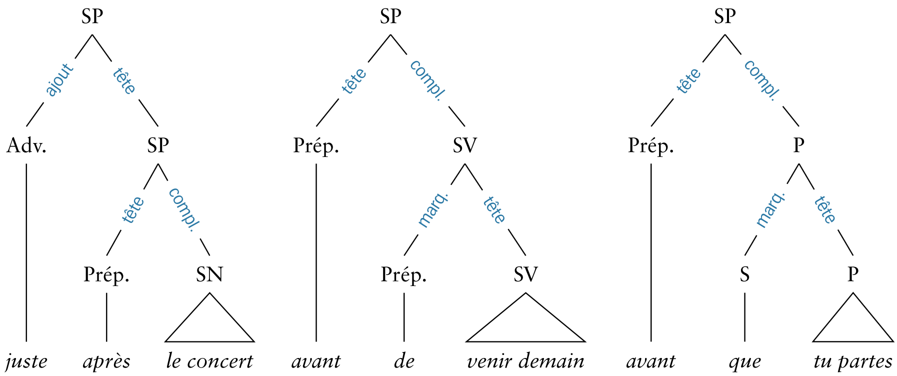


Figure VII-1. *La structure syntaxique des syntagmes prépositionnels*

Les fonctions syntaxiques du syntagme prépositionnel

Un syntagme prépositionnel peut être complément oblique de verbe **41a**, de nom **41b**, d'adjectif **41c** ou d'adverbe **41d**, attribut du sujet **41e**, attribut du complément **41f** ou ajout **41g**.

41 a *Paul parle [avec tout le monde].*
b *Paul est le fils [de Pierre].*
c *Paul est fier [de son fils].*
d *contrairement [à vous]*
e *Paul est [avec nous].*
f *J'ai trouvé Paul [en pleine forme].*
g *Paul viendra [après le concert].*

Il ne peut pas être sujet **42a** ni complément direct **42b** ➤ VII-4.

42 a ** [Sous la table] est une bonne cachette.*
b ** J'ai rencontré [à Paul].*

Le syntagme prépositionnel extrait

En début de phrase interrogative **43a** ou déclarative **43b**, ou de subordonnée relative **43c**, le syntagme prépositionnel est en fonction *extrait* s'il correspond à un complément attendu après le verbe ➤ I-6.1 ➤ XVII-3.3.

43 a *[Avec qui] parlez-vous ◊ ?*
b *[Avec Paul], on ne parle jamais de rien ◊.*
c *C'est l'homme [avec lequel] je parle ◊.*

L'extraction d'un complément hors d'un syntagme prépositionnel

Hors d'un syntagme prépositionnel, il est difficile d'extraire un complément, que ce soit dans une interrogative **44b** ou une subordonnée relative **44a**, même s'il existe des variations régionales ➤ I-6.3.2.

44 a ** un horrible accident qu'on m'a parlé [de ◊]*
b ** Quels bijoux sont-ils partis [avec ◊] ?*

Près (de) et *loin (de)*, identifiés comme des prépositions ➤ VII.1.2.2, échappent à cette restriction quand ils sont attributs **45**.

45 a *À ton fils, que tu as tellement aimé, qui t'a tellement aimée et dont tu es aujourd'hui [tellement loin] ?* (Carrère, 2007)
b *La religion ne lui est d'aucun secours, du moins devant l'horreur nue de la fin. — Quel mystère dont on est [si près]…* (Cl. Mauriac, 1981)

L'extraction d'une partie du complément hors du SP est moins catégoriquement exclue **46c**, mais reste sujette à des restrictions fortes **46a 46b** ➤ I.6.3.4.

46 a *? un très beau film dont je ne me souviens pas [de la fin ◊]*
b ** De qui sont-ils partis [avec les bijoux ◊] ?*
c *% Un parcours difficile dont ils sont arrivés [au bout ◊] […].* (*boulonnais.canalblog.com*, 24 sept. 2012)

1.3.2. Les autres syntagmes introduits par une préposition

Certains syntagmes sont introduits par une préposition, sans être des syntagmes prépositionnels : ils sont syntagmes adjectivaux **47a**, nominaux **47b** ou verbaux **47c**.

47 **a** *Paul passe* [*pour incapable*].
b *Il a* [*dans les trente ans*].
c *Il promet* [*de venir demain*].

Les syntagmes adjectivaux introduits par une préposition

Un syntagme adjectival introduit par une préposition peut être épithète **48a** **48b** ou attribut du complément **48c** ➤VI-4.3.1. Dans ces cas, la préposition n'est pas la tête du syntagme, mais un marqueur ➤VII-5.1. Le syntagme n'est donc pas un syntagme prépositionnel, mais un SA.

48 **a** *quelqu'un* [*de gentil*]
b *quelque chose* [*de facile*]
c *On tient ces choses* [*pour certaines*].

Les syntagmes nominaux introduits par une préposition

Un syntagme nominal introduit par une préposition peut parfois être sujet **49a** ou complément direct **49b** **49c**. Dans ces cas, la préposition n'est pas la tête du syntagme, mais un ajout **49a** **49b** ou un marqueur **49c** ➤V-2.4.2 ➤VII-2.2.4. Le syntagme n'est donc pas un syntagme prépositionnel, mais un SN ou un N⁺.

49 **a** [*Jusqu'à sa mère*] *le déteste.*
b *Cette pièce peut contenir* [*jusqu'à cent personnes*].
c *Personne n'a bu* [*de vin*].

Le syntagme prépositionnel en début de subordonnée relative

C'est le seul syntagme qui apparait en début de subordonnée relative restrictive **50a** ➤XIII-2.1.2. Un syntagme nominal **50b** ou un syntagme adjectival **50c**, même contenant un pronom relatif, sont exclus. Cette propriété fournit un test pour déterminer qu'il s'agit bien d'un SN en **50d** et d'un SA en **50e**.

50 **a** *C'est l'homme* [*avec qui* $_{SP}$] *je parle* ◊.
b * *C'est l'homme* [*ami duquel* $_{SN}$] *je suis* ◊.
c * *C'est l'homme* [*fier de qui* $_{SA}$] *je suis* ◊.
d * *C'est cent personnes* [*jusqu'à qui* $_{SN}$] *cette pièce contient* ◊.
e * *C'est le projet* [*pour responsable duquel* $_{SA}$] *il passe* ◊.

L'extraction d'un complément hors d'un syntagme introduit par une préposition

Hors d'un syntagme prépositionnel, il est difficile d'extraire un complément, que ce soit dans une interrogative ou une subordonnée relative ➤VII-1.3.1. En revanche, l'extraction d'un complément est possible hors d'un syntagme adjectival **51a** ou d'un syntagme nominal **51b** ➤I-6.3.2. Ce test peut confirmer qu'en **51c** et **51d**, ce sont bien des SN ou des SA.

51 **a** *Voici l'homme dont elle est* [*amoureuse* ◊ $_{SA}$].
b *Voici l'homme dont vous connaissez* [*le fils* ◊ $_{SN}$].
c *Voici l'homme dont elle aime* [*jusqu'aux défauts* ◊ $_{SN}$].
d *Voici le désastre dont il passe* [*pour responsable* ◊ $_{SA}$].

Les syntagmes verbaux introduits par une préposition

Un syntagme verbal introduit par une préposition peut être sujet **52a** ou complément direct **52b** **52c**. Dans ces cas, les prépositions *à* et *de* ne sont pas la tête du syntagme, mais des marqueurs ➤VII-2.2.4 ➤VII-5.1. Le syntagme n'est donc pas un syntagme prépositionnel, mais un SV.

52 **a** [*De le voir dans cet état*] *nous a fait de la peine.*
b *Paul cherche* [*à vous joindre*].
c *Paul essaie* [*de travailler davantage*].

L'extraction d'un complément hors d'un syntagme verbal

Même quand l'infinitif introduit par une préposition est un complément oblique **53a**, il est possible d'extraire un complément de l'infinitif **53b**. C'est pourquoi nous analysons tous les compléments infinitifs introduits par une préposition comme des syntagmes verbaux **53c** ➤II-2.5. En revanche, les ajouts infinitifs **53d** sont bien des syntagmes prépositionnels.

53 **a** *Paul a fini* [*par avouer sa faute* $_{SV}$]/*a insisté* [*pour apporter du vin* $_{SV}$].
b *la faute qu'il a fini* [*par avouer* ◊ $_{SV}$]
c *le vin qu'il a insisté* [*pour apporter* ◊ $_{SV}$]
d *Il nous a appelés* [*avant de prendre l'avion* $_{SP}$].

VII-2

Les classes de prépositions

2.1. Les classes morphologiques de prépositions

2.1.1. La formation des prépositions

Les prépositions forment une classe de mots restreinte, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de procédé général pour créer de nouvelles prépositions.
Les plus fréquentes et les plus typiques, comme *à*, *de*, *en*, *pour*, *par* ou *sur*, sont des mots simples, généralement hérités de prépositions latines.
Les autres prépositions simples sont formées par conversion à partir d'une autre catégorie : adjectif (*sauf*), nom (*côté*), participe présent (*durant*) ou passé (*vu*).
Les prépositions complexes comprennent les prépositions agglomérées (*à côté*, *d'entre*), et les locutions prépositionnelles, qui montrent différents degrés de figement (*il y a*, *à l'égard* (*de*)).

Les prépositions occupent une place intermédiaire entre les classes de mots dites *ouvertes* (adjectifs, adverbes, noms et verbes) et les classes dites *fermées* (déterminants, conjonctions, pronoms). En effet, la classe n'est pas totalement fermée aux nouvelles formations, même s'il n'existe pas de procédé général pour créer des prépositions. Leur nombre est difficile à déterminer exactement, mais on peut compter une soixantaine de prépositions simples et approximativement deux-cents prépositions complexes, formées par la combinaison de plusieurs lexèmes. La taille de la catégorie est donc de loin inférieure à celle des classes ouvertes, mais elle est importante par rapport aux classes fermées.
La ➤ **figure VII-2** illustre la formation des prépositions, en distinguant les prépositions simples et complexes.

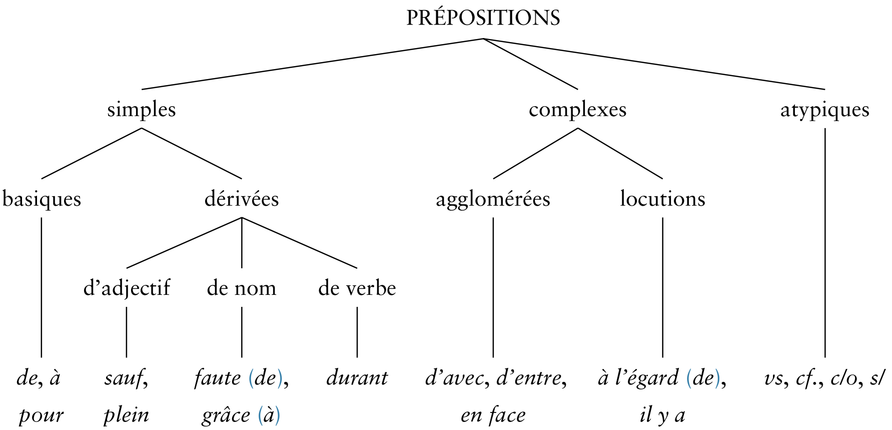


Figure VII-2. *Les prépositions selon leur mode de formation*

2.1.2. Les prépositions basiques

Les prépositions simples, qui correspondent à un seul mot **1a**, se distinguent des prépositions complexes, dont les éléments sont séparés par un trait d'union, une apostrophe ou des espaces. Lorsque la

séquence est totalement figée, on dit qu'elle est *agglomérée* **1b**. Si elle présente certaines variations, on parle alors de *locution prépositionnelle* **1c**.
Les formes en **1d** sont d'anciennes prépositions agglomérées, aujourd'hui soudées et considérées comme des propositions simples ➤ VII-2.1.4.

1 a *à*, *avec*, *de*, *en*, *sur*
b *à travers*, *d'avec*, *d'entre*
c *à l'égard* (*de*), *à l'insu* (*de*)
d *depuis*, *envers*, *malgré*, *parmi*

> *L'origine des prépositions basiques*
>
> Du point de vue historique, beaucoup de formes prépositionnelles aujourd'hui soudées sont décomposables, mais leur structure est devenue opaque. Par exemple, si la décomposition d'*auprès* en *au* + *près* est encore assez transparente, il n'en va pas de même pour *après*, qui présente une structure très similaire (*à* + *près*), mais qui a perdu tout lien sémantique avec *près*. On peut percevoir dans *avant* et *devant* une racine commune, exprimant la notion d'antériorité, qui se combine une fois avec *à* et une fois avec *de*, mais cette décomposition ne permet pas de construire correctement le sens de chaque préposition.
> De telles formes sont aujourd'hui des prépositions simples. Lorsque des insertions apparaissent possibles, comme dans *au plus près* (*de*), nous considérons qu'il s'agit d'un autre lexème.

L'alternance dans/dedans, hors/dehors, sus/dessus *et* sous/dessous

À côté des prépositions *dans*, *sous*, *sur* et *hors* sont employées les prépositions *dedans*, *dessous*, *dessus* et *dehors*, en l'absence de complément **2a 2b**. Cependant, après *de*, ce sont plutôt ces formes qui apparaissent avec le complément **2c 2d**, mais *de sur* **2e** est également possible. Les prépositions *dans*, *sous*, *sur* et *hors* prennent donc un complément obligatoire, alors que celles qui sont en *de-* sont généralement sans complément.

2 a *Il va* [*sous la table*]/[*dessous*].
b *La balle est* [*hors du terrain*]/[*dehors*].
c *Il a surgi* [*de dessous la table*].
d ** Il a surgi* [*de dans la niche*].
e *Sans bouger les mains* [*de sur les accoudoirs*] *elle leva juste le doigt* […]. (Simon, 1967)

> *La liaison des prépositions simples*
>
> À l'oral, les prépositions simples se terminant par une consonne peuvent présenter une forme de liaison devant un mot à initiale vocalique, notée avec un tiret bas **3** ➤ XIX-3.2.1. Ce phénomène de liaison concerne surtout les plus fréquentes (*chez*, *dans*, *en*, *sous*), pour lesquelles il est souvent donné pour obligatoire.
>
> **3 a** *chez moi*, *chez_elle*
> **b** *sans cesse*, *sans_arrêt*
> **c** *dans deux mois*, *dans_un mois*
> **d** *sous_un arbre*
>
> En réalité, la réalisation de la liaison est assez variable, et des structures comme *dès aujourd'hui* ou *après avoir* + participe, malgré leur fréquence, sont couramment prononcées sans liaison ➤ XIX-3.2.4. Pour les formes plus longues et plus rares, la liaison devient sporadique mais peut rester acceptable dans un registre approprié, par exemple la lecture à haute voix, sous forte influence orthographique **4**.
>
> **4 a** *nonobstant*(_)*une vive opposition*
> **b** *hormis*(_)*une certaine élite*
>
> La présence ou l'absence de liaison n'est pas indiquée dans l'orthographe ; il n'y a jamais de changement de forme écrite comme cela peut être le cas pour d'autres catégories de mots (déterminants *ce*/*cet*, adjectifs *beau*/*bel*).

Les prépositions simples et les locutions prépositionnelles

Certaines grammaires, et la plupart des dictionnaires, admettent une classe de locutions prépositionnelles, mais ce terme recouvre beaucoup de formes (*avant de*, *grâce à*) que nous analysons ici comme des prépositions simples. Ainsi il n'y a pas lieu de distinguer une préposition simple **5a** et une locution *avant de* **5b**. Il s'agit en fait dans les deux cas de la forme simple *avant*, qui se combine avec un

complément nominal **5a** ou un complément infinitif introduit par *de* **5b**. Autrement dit, *de* fait partie du complément de *avant* et se trouve répété dans une coordination de compléments.

5 **a** *avant le départ*
b *avant* [*de partir et de revenir*]
c *grâce* [*à vos efforts et à votre persévérance*]

De même, *à* fait partie du complément de *grâce*, préposition simple **5c**. Nous citerons entre parenthèses de telles formes avec l'élément introducteur du complément sélectionné (*avant* (*de*), *grâce* (*à*), *faute* (*de*)). Pour nous, les locutions sont des séquences de mots qui montrent un certain degré de figement (*il y a* dans *Elle est venue* [*il y a trois ans*].), mais ne sont pas totalement agglomérées : *il y a* n'est plus un verbe, mais peut encore varier en temps (*Elle était déjà venue* [*il y avait bien trois ans*].). Bien que constituées de plusieurs mots, les locutions prépositionnelles sont incluses dans la classe large des prépositions ➤ **figure VII-2**.

> *Prépositions simples archaïques*
>
> Certaines formes archaïques sont encore parfois utilisées dans des formules plus ou moins figées ou dans des noms propres : *ès* (= *en* + *les*) **6a**, *lès* ('à côté de') **6b**, *emmi* ('parmi') **6c**, *fors* ('hors') **6d**.
>
> **6** **a** *docteur ès lettres*
> **b** *Saint-Rémy-lès-Chevreuse*
> **c** […] *emmi les champs de chardons* […]. (Cendrars, 1948)
> **d** *Rien n'a changé, fors le bouc émissaire.* (*Le Point*, 11 déc. 2014)

2.1.3. Les prépositions simples dérivées d'une autre catégorie

L'une des sources de formes prépositionnelles est le procédé de conversion de mots appartenant à l'origine à d'autres catégories.

Les prépositions dérivées d'adjectifs

Certains adjectifs donnent lieu à des prépositions à complément nominal (*sauf*, *plein*) **7a** ou verbal (*quitte*) **7b** ➤ **VII-1.2.2**. Ils sont alors invariables.

7 **a** *plein les poches*, *sauf Marie*
b *Quitte à partir, autant partir loin.*

En revanche, *tel* reste adjectif, même avec un complément nominal, en raison de sa variabilité (*telle une statue*) ➤ **V-5.2.3**.

Les prépositions dérivées de noms

Certains noms (*côté*, *question*) se construisent sans déterminant et avec un complément nominal : ils sont devenus des prépositions **8a** et sont invariables. D'autres (*face*, *faute*, *histoire*, *suite*), également invariables et sans déterminant, se construisent avec un complément en *de* **8b** ou *à* **8c**. Nous les considérons comme des prépositions simples.

8 **a** *côté famille*, *question argent*
b *faute de mieux*, *manque de chance*, *histoire de passer le temps*
c *face à la situation*, *grâce à Marie*, *suite à votre lettre*

Plusieurs de ces prépositions dénominales sont dérivées de prépositions agglomérées, par suppression du premier élément : *par suite à*, *par manque de* donnent ainsi *suite à*, *manque de*. Des réductions similaires ont donné naissance à des formes plus récentes (*crainte de*, *rapport à*, *retour de*) ➤ **IV-5.2.1**.

Les prépositions dérivées de verbes ou de participes

Les formes comme *durant*, *pendant*, *suivant* **9a** ou *attendu*, *excepté*, *vu* **9b**, qui sont à l'origine des participes présents ou passés, sont devenues des prépositions.

9 **a** *durant une heure*, *pendant des heures*
b *vu la situation*, *excepté les enfants*

Elles sont normalement invariables. Celles issues d'un participe passé, ou *étant donné*, se trouvent parfois accordées à l'écrit, bien que la norme le désapprouve. En **10a** et **10b**, la forme *étant donné*(*e*)(*s*) est facilement comprise comme un participe (avec un sujet inversé), ce qui est plus difficile en **10c** pour *exceptés*.

10 **a** [...] *en effet, étant données la diversité des métiers et la diversité des années, un nombre trop important d'apprentis rendrait le travail très difficile* [...]. (Robert, 1966)
b [...] *ce dernier consiste, étant donnée une suite finie de fonctions, à trouver, pour une fonction F, la combinaison linéaire pour laquelle l'intégrale atteint son minimum.* (Bourbaki, 1960)
c % *On déteste le bruit, ici, je vous préviens ; et les cris. Exceptés ceux que poussent les chats lorsqu'ils sont en chasse, des cris d'affreux bébés.* (Monesi, 1966)

2.1.4. Les prépositions agglomérées

De nombreuses prépositions résultent du figement d'une séquence de mots. On distingue les prépositions agglomérées, qui se comportent comme un mot, et les autres, que l'on considère comme des locutions ➤ VII-2.1.5 manifestant des degrés divers de figement.

Qu'est-ce qu'une préposition agglomérée ?

La plupart des prépositions agglomérées sont issues d'un syntagme prépositionnel qui s'est figé. La première préposition est généralement figée et ne peut pas être remplacée par une autre **11**.

11 **a** *en dépit* (*de*) *vous*
b * *à* / * *au* / * *par dépit* (*de*) *vous*
c *sous couleur* (*de*) *partir*
d * *avec* / * *en couleur* (*de*) *partir*

L'élément nominal est lui aussi figé : il ne varie pas en nombre **12a** et il apparait obligatoirement soit sans déterminant **12a 12b**, soit avec un déterminant figé **12c**. Il ne peut pas être librement modifié par un adjectif épithète **12d**, ni par un adverbe **12e 12f**. De plus, on ne peut pas y substituer un autre mot de sens proche : *au lieu de* est une préposition, mais pas *à l'emplacement de*, et leur sens est différent **12g**.

12 **a** *au lieu de* / * *aux lieux de*
b *de peur* (*de*) / * *de la peur* (*de*)
c *à la recherche* (*de*) / * *à cette recherche* (*de*)
d *en guise* (*de*) / * *en guise étrange* (*de*)
e *à moins* (*de*) / * *à beaucoup moins* (*de*)
f *à partir* (*de*) / * *à partir aussitôt* (*de*)
g *au lieu de* ≠ *à l'emplacement de*

Un signe de figement comme préposition est la possibilité de prendre un complément nominal, puisqu'un nom prend normalement un complément prépositionnel ➤ IV-5.1. Certaines prépositions agglomérées de la forme prép. + nom prennent en effet un complément nominal, parfois avec des acceptabilités variables. Pour certaines de ces formes, la structure compositionnelle est encore accessible et significative **13a**. L'emploi prépositionnel de *à part* **13b** reste assez proche de la construction prédicative dont il dérive ; par exemple, *à part l'Europe* correspond à *l'Europe* [*étant* (*mise*) *à part*]. Pour d'autres prépositions agglomérées, la structure ne permet plus de construire le sens **13c**.

13 **a** *à travers le pays*, % *en face la poste*
b *à part les amis*
c *d'après*, *d'avec*, *d'entre*, *de par*, *en tant que*, *à même*

L'agglomération des deux éléments peut être reflétée par l'orthographe, qui les soude (*afin* (*de*), *auprès* (*de*), *autour* (*de*), *depuis*, *envers*, *parmi*) ou les joint par un trait d'union (*par-dessous*) ➤ XX-2.4. Dans ce cas, les formes sont considérées comme des prépositions simples ➤ VII-2.1.1.

> *Les formes* au dedans, en dedans, en dessous, au-dessus, en dehors, au-devant, au devers, au-delà *et* en deçà
>
> On trouve ces formes seules (sauf *delà* et *deçà*) ou en combinaison avec *en* et *au* (*en dessous* (*de*), *au-delà* (*de*), *en dehors* (*de*)). Quand elles sont seules, ce sont des prépositions simples (*devant*

la porte). Précédées de *en* ou *au*, certaines peuvent être analysées comme des noms, comme avec l'article (*le dessus*, *le devant*), mais pour d'autres, l'absence d'un emploi nominal en dehors de ces locutions (* *le devers*, * *le deçà*) montre que la combinaison avec *au* (= *à*/*en* + *le*) est figée. À l'écrit, d'ailleurs, on emploie un trait d'union pour certaines (*au-dessous* (*de*), *au-delà* (*de*)).
Les mêmes expressions spatiales en *de-* peuvent se construire avec la préposition *par* (*par-dessous la barrière*, *par-delà le bien et le mal*). Le complément nominal indique bien la fusion des éléments ; l'emploi presque systématique du trait d'union à l'écrit va dans le même sens.

La forme à bas

Dans un cas comme *À bas la réforme !*, nous n'analysons pas *à bas* comme une préposition complexe, mais comme un syntagme prépositionnel ordinaire exprimant la direction et antéposé pour former une phrase averbale ➤ **I-5.2.1**.

Les prépositions agglomérées à partir d'un syntagme prépositionnel

En **14a**, on voit comment un syntagme prépositionnel peut se figer en préposition. En effet, l'expression prépositionnelle peut s'analyser comme une structure libre, où la préposition *à* prendrait *la recherche d'un logement* comme complément.

14 **a** *Alex est à la recherche d'un logement.*
b *Alex est à bout de forces.*

Mais on peut aussi considérer la séquence *à la recherche* comme une expression figée, qui se combine avec le complément prépositionnel *d'un logement*. Il s'agit alors d'une préposition agglomérée *à la recherche* (*de*). En effet, le déterminant est obligatoire et fixe **12c**. Cependant, la formation reste transparente. D'autres prépositions agglomérées sont plus figées et n'admettent pas de fonctionnement en tant que combinaisons libres. En **14b**, par exemple, il ne peut s'agir de la préposition *à* suivie d'un complément * *bout de forces* ; on a clairement la préposition agglomérée *à bout* (*de*).
Rappelons que le *de* entre parenthèses ne fait pas partie de la préposition ; il introduit son complément, qui peut parfois être pronominalisé **15a**. De façon générale, *de* est répété en cas de coordination de compléments **15b** **15d** et doit être omis s'il n'y a pas de complément **15c** **15e**.

15 **a** *Elle viendra à bout des difficultés.*|*Elle en viendra à bout.*
b *Alex est à bout* [*de forces et de ressources*].
c *Alex est à bout.*|* *Alex est à bout de.*
d *Elle habite à côté*/*en face* [*de la poste et de la mairie*].
e *Elle habite à côté*/*en face.*

Dans les prépositions de la forme prép. + nom (+ complément), le premier élément est le plus souvent *à* (*à côté* (*de*)), *de* (*de peur* (*de*)) ou *en* (*en face* (*de*)), mais d'autres formes sont possibles : *par*, *pour*, *sous*, *sur*, *dans* (*par crainte* (*de*), *sous peine* (*de*)). Le second élément est typiquement un élément nominal (avec ou sans déterminant), mais peut appartenir à une autre catégorie : préposition ou adverbe (*à moins* (*de*), *en sus* (*de*), *en tant* (*que*)), plus rarement adjectif (*en bas* (*de*)) ou verbe (*à compter* (*de*)). Le complément est le plus souvent introduit par *de*, parfois *à*, et très rarement une autre forme (*en rapport* (*avec*)) ➤ **tableau VII-2**.
Certaines prépositions agglomérées incluent une coordination (*au fur et à mesure* (*de*), *en lieu et place* (*de*), *de part et d'autre* (*de*)).

La préposition agglomérée et le complément prépositionnel

Le complément de la préposition agglomérée peut se voir imposer des restrictions comme tout complément : sa préposition peut être figée **16**.

16 **a** *en face de*/* *en face à*
b *en proie à*/* *en proie de*

Le complément nominal lui-même peut être variable : *à longueur* (*de*) se construit avec un nom susceptible d'exprimer la durée (*à longueur de journée*, *de pages*). Si le complément est totalement figé, par exemple dans *à perte de vue* ou *en robe des champs*, on ne parle plus de prépositions agglomérées, mais simplement d'expressions figées.

2.1.5. Les locutions prépositionnelles

Lorsque le figement est partiel, on parle de *locution prépositionnelle* : l'ensemble de l'expression ne forme pas un mot, mais une séquence plus ou moins figée.
Le figement est clair quand la séquence comporte un mot qui n'apparait jamais, ou très rarement, ailleurs en français moderne (*encontre*, *instar*, *insu*) **17a**, qui a perdu son sens habituel (*dépit*, *fleur*, *force*) **17b** ou qui ne peut pas être remplacé par un mot de sens proche **17c**.

17 a *à l'encontre* (*de*), *à l'instar* (*de*), *à l'aune* (*de*), *au fur et à mesure* (*de*)
b *en dépit* (*de*), *de la part* (*de*), *à force* (*de*), *à raison* (*de*), *à fleur* (*de*)
c *à l'insu* (*de*), * *à l'ignorance* (*de*)

Cependant, avec certaines formes, comme *à l'insu*, *à l'encontre*, *de la part*, *par l'intermédiaire*, l'article et le complément en *de* peuvent être remplacés par un déterminant possessif **18a 18b 18c**. Dans ce cas, le figement est partiel, et il s'agit d'une locution. Un pronom personnel est plus difficile mais peut être conservé dans un emploi contrastif **18d**.

18 a *à l'insu de Paul* / *à son insu* / * *à l'insu de lui*
b *de la part de Paul* / *de ma part* / * *de la part de moi*
c *en faveur des réfugiés* / *en leur faveur* / * *en faveur d'eux*
d *Mais Charlie s'était prononcé en faveur de lui-même.* (Delay, 1975)

> *Le complément pronominal des prépositions*
>
> Les prépositions agglomérées n'acceptent pas ce déterminant possessif, et le complément est exprimé par un pronom personnel fort **19**.
>
> **19 a** *en face de moi* / * *en ma face*
> **b** *au-dessus d'eux* / * *à leur dessus*
> **c** *au fond de lui* / * *à son fond*
>
> Le choix du pronom est un signe du degré de figement de la préposition agglomérée, et s'ajoute donc aux autres critères de figement ➤ VII-2.1.4. Dans certains cas, déterminant possessif et pronom peuvent sembler être en concurrence, avec des préférences variables (*au lieu de lui*, % *en son lieu*).

L'expression *il y a* est prépositionnelle lorsqu'elle est suivie d'un syntagme nominal de temps. Elle varie en temps : *il y a* **20a**, *il y avait* **20b**, et plus rarement *il y aura* **20c**. Elle porte donc une trace de son origine verbale et peut être considérée comme une locution ➤ VII.1.2.5.

20 a [...] *Martha décrit un homme qu'elle a rencontré il y a trois semaines maintenant, « tu te rends compte, trois semaines déjà ».* (Brisac, 1996)
b *L'homme qui arpentait impatiemment les vastes salles de ce palais bâti jadis par les Séleucides* [...] *n'était plus celui qui m'avait accueilli au camp de Cologne il y avait déjà près de vingt ans.* (Yourcenar, 1951)
c *C'est ainsi que nous avons conclu, il y aura bientôt un an, avec la Russie soviétique,* [...] *un traité d'alliance à ce sujet.* (de Gaulle, 1959)

Les prépositions complexes les moins figées se confondent avec les constructions syntaxiques ordinaires. C'est par exemple le cas de *à l'autre bout* (*de*). Cette expression courante est très peu figée relativement aux deux prépositions dérivées de la même source : *au bout* (*de*) (en emploi temporel : *au bout d'un moment*) et *à bout* (*de*) (par exemple dans *à bout de souffle*). La frontière poreuse entre les prépositions complexes peu figées et les combinaisons libres est une porte d'entrée pour de nouvelles formes prépositionnelles et la raison principale pour considérer la catégorie *préposition* comme une classe non totalement fermée ➤ introduction-3.3.1.

> *La forme* aux alentours (de)
>
> À côté de *à l'entour* (*de*), on a la graphie soudée *alentour* (*de*), qui s'est convertie en nom, *les alentours*, à partir duquel une nouvelle locution s'est formée (*aux alentours* (*de*)). Le nom peut encore être modifié par un adjectif (*aux alentours immédiats* (*de*)).

2.1.6. Les prépositions de formation atypique

Quelques prépositions sont des emprunts à d'autres langues. Le français possède ainsi des prépositions empruntées au latin (*contra*, *infra*, *versus*) ; celles-ci peuvent aussi venir de syntagmes

prépositionnels (*a priori*, *a posteriori*, *a fortiori*, du latin médiéval, ou *a minima*, expression latine tronquée) ou d'autres catégories (*confer*, *modulo*). Il y a peu d'emprunts à l'anglais (*because*, *care of*). Certaines s'emploient à l'écrit sous forme d'abréviations : *vs* (*versus*), *cf.* (*confer*), *c/o* (*care of*), *s/* (*sur*), etc. ➤ XX-4.1.

D'autres prépositions atypiques sont les symboles utilisés pour les opérations mathématiques comme +, –, × **21a** ➤ XVI-2.3.2, ainsi que le signe / qui peut avoir plusieurs interprétations (*entre*, *par*) **21b 21c** ➤ XX-2.6.1.

21 **a** *2 + 2 = 4*
b *les relations père/fils*
c *30 km/h*

2.2. Les classes syntaxiques de prépositions

Du point de vue syntaxique, on distingue les prépositions selon leur type de complément :
– nominal (*avant* [*le match*]) ;
– prépositionnel (*en face* [*de la gare*]) ;
– infinitif (*pour* [*partir*]), avec *de* (*avant* [*de partir*]) ou *à* (*quitte* [*à partir*]) ;
– subordonnée à l'indicatif (*pendant* [*que tu dormais*]) ou au subjonctif (*avant* [*que tu viennes*]).
Rares sont les prépositions sans complément (*ici*, *là*) ou avec deux compléments (*avec* [*Paul*] [*aux commandes*]).
Leur fonction principale est d'introduire un syntagme prépositionnel dont elles sont la tête. Mais certaines peuvent introduire un autre syntagme :
– syntagme adjectival (*Il passe* [*pour fou*].) ou adverbial (*quoi* [*de plus*]) ;
– syntagme verbal (*Il promet* [*de travailler*].) ;
– syntagme nominal (*dans les trente personnes*, *jusqu'à cent personnes*).
Elles ont alors la fonction *marqueur* ou *ajout*.

On distingue aussi les prépositions selon leur position par rapport à leur complément : si, comme leur nom l'indique, la plupart des prépositions précèdent leur complément, quelques-unes, d'origine participiale, peuvent le suivre (*trois jours durant* / *durant trois jours* ; *y compris Paul* / *Paul y compris*) ➤ VII-1.1.6.

2.2.1. Les prépositions sans complément

Certaines prépositions (*ailleurs*, *dehors*, *ici*, *là*, *là-bas*, *où*, *tard*) sont toujours sans complément **22a 22b**.

22 **a** *Paul est parti là-bas.*
b *Paul est allé dehors.*

Ces formes ne sont pas des adverbes car elles ne se placent pas facilement entre auxiliaire et participe passé (* *Paul est dehors allé.*) ou avant l'infinitif (* *ici aller*) ➤ VII-1.2.1 ➤ VIII-1.1.

2.2.2. Les prépositions à complément nominal ou prépositionnel

Quelles sont les prépositions à un complément ?

La plupart des prépositions se construisent avec un complément nominal **23a 23b** ou prépositionnel **23c 23d**.

23 **a** *par* [*les bois*], *dans* [*les bois*]
b *à travers* [*les bois*]
c *grâce* [*à vous*], *jusque* [*chez vous*]
d *à côté* [*de la maison*], *en face* [*de la gare*]

Le complément de la préposition est toujours analysé comme *oblique*.
Les prépositions à complément nominal et prépositionnel sont illustrées dans le ➤ tableau VII-2. Les prépositions agglomérées et les locutions prépositionnelles sont regroupées sous le terme *prépositions complexes*.

PRÉPOSITIONS	EXEMPLES
SIMPLES	
sans complément : *ailleurs, dedans, dehors, dessous, ici, là, où, partout, tard, tôt*	–
avec un complément nominal : *à, attendu, avec, chez, comme, concernant, côté, dans, de, depuis, derrière, dès, devant, durant, en, hors, entre, envers, malgré, moyennant, outre, par, parmi, passé, pendant, pour, question, rayon, sans, selon, sous, suivant, sur, vers, via, vu*	*avec* [*Marie*], *côté* [*cour*], *comme* [*mari*], *depuis* [*deux mois*], *hors* [*les murs*], *moyennant* [*finances*]
avec un complément prépositionnel : *auprès* (*de*), *autour* (*de*), *comme, de, derrière, devant, face* (*à*), *faute* (*de*), *grâce* (*à*), *hors* (*de*), *jusque, loin* (*de*), *par, près* (*de*), *pour, quant* (*à*), *suite* (*à*), *vers*	*auprès* [*de vous*], *derrière* [*chez vous*], *grâce* [*à toi*], *hors* [*de la ville*], *jusque* [*vers midi*], *vers* [*chez vous*]
avec deux compléments : *à, avec, contre, dès, sans*	*avec* [*Paul*] [*aux commandes*], *une hausse de 10 % contre* [*3 %*] [*le mois dernier*]
COMPLEXES	
avec un complément nominal : *à même, à part, à travers, de par, d'ici, étant donné, il y a, par-dessus, par devers, par-dessous, par-delà*, etc.	*à même* [*le sol*], *à travers* [*la forêt*], *il y a* [*trois mois*], *d'ici* [*le 21*]
avec un complément prépositionnel : *à force* (*de*), *au lieu* (*de*), *à moins* (*de*), *au point* (*de*), *à côté* (*de*), *à cause* (*de*), *au-dessus* (*de*), *à l'insu* (*de*), *à l'instar* (*de*), *à longueur* (*de*), *au bout* (*de*), *au-delà* (*de*), *aux alentours* (*de*), *aux environs* (*de*), *au-dessous* (*de*), *à l'aide* (*de*), *au moyen* (*de*), *d'ici* (*à*), *en cas* (*de*), *en dépit* (*de*), *en bas* (*de*), *en haut* (*de*), *en dessous* (*de*), *en dehors* (*de*), *en face* (*de*), *en guise* (*de*), *à compter* (*de*), *en raison* (*de*), *à raison* (*de*), *de la part* (*de*), *à partir* (*de*), *en proie* (*à*), *de / par crainte* (*de*), *de / par peur* (*de*), *par rapport* (*à*), *vis-à-vis* (*de*)	*à côté* [*de l'arbre*], *d'ici* [*à 2050*], *en face* [*de la gare*], *vis-à-vis* [*de nous*],

Tableau VII-2. *Les principales prépositions à complément nominal ou prépositionnel*

➤ Prépositions à complément infinitif ou subordonnée ➤ **tableau VII-3**
➤ Prépositions à complément adjectival (*en plus grand*) ou adverbial (*en plus*) ➤ **VII-3.1**
➤ Omission du complément de la préposition (*Paul est passé avant* (*le concert*).) ➤ **VII-3.2**

La variation des compléments des prépositions

On peut constater certaines variations dans la complémentation des prépositions. En usage informel, *en face* peut être construit avec un complément nominal **24b**, de même que *jusque* en emploi temporel **24c**. La forme *hors* prend un complément nominal dans quelques expressions figées (*hors les murs*, *hors service*, *hors sol*) ou en comptabilité (*hors assurances*), et plus couramment un complément prépositionnel (*hors de l'eau*).

24 **a** *en face de la poste*
b % *en face la poste*
c % *Prix couvrant la période à partir de votre date de souscription* [*jusque le 31 octobre 2019*]. (*eventbrite.fr*, 1[er] aout 2018)

Quelles sont les prépositions à deux compléments ?

Certaines prépositions (*avec*, *dès*, *sans*) qui introduisent un ajout circonstanciel peuvent avoir deux compléments : un syntagme nominal et un complément prédicatif, qui peut être un syntagme prépositionnel **25a 25b**, un syntagme adjectival **25c** ou un participe **25d**.

25 **a** [*Sans* [*Marie* $_{SN}$] [*avec nous*]], *on va avoir du mal.*
b [*Avec* [*aux commandes*] [*un type pareil* $_{SN}$]], *on est mal partis.*
c [*Avec* [*Jean* $_{SN}$] [*malade*]], *on est mal partis.*
d [*Avec* [*Jean* $_{SN}$] [*acquitté par la cour*]], *on va pouvoir repartir du bon pied.*
e *Le chômage a augmenté de 1 % cette année* [*contre* [*0,5 %*] [*l'année précédente*]].

Le complément nominal est interprété comme le sujet du complément prédicatif, et peut le suivre **25b** ou le précéder **25a**. La préposition *contre*, en emploi contrastif, peut également se construire avec deux compléments **25e** ➤ **VII-3.1.5**.

➤ Compléments des prépositions additives (*outre*) et exceptives (*sauf*) ➤ **VII-3.5**

2.2.3. Les prépositions à complément infinitif ou avec subordonnée

De nombreuses prépositions, simples **26a** ou complexes **26b**, peuvent être suivies d'un complément infinitif ou d'une subordonnée ➤ **VII-3.1.4**. La plupart introduisent des subordonnées circonstancielles ➤ **XIV-1.2**. Le complément infinitif ou la subordonnée sont souvent obligatoires ➤ **VII-3.2.3**, mais pas toujours **26c**.

26 a *afin [de partir plus tôt] / afin [que tu viennes]*
b *à force [d'insister], au lieu [que tu partes]*
c *à force, * afin, * au lieu*

Le ➤ **tableau VII-3** illustre les prépositions suivies d'un infinitif ou d'une subordonnée. Les prépositions complexes regroupent les prépositions agglomérées et les locutions prépositionnelles.

PRÉPOSITIONS	AVEC COMPLÉMENT INFINITIF	AVEC SUBORDONNÉE EN *QUE*
simples	*à*, *afin* (*de*), *après*, *avant* (*de*), *contre*, *de*, *faute* (*de*), *histoire* (*de*), *loin* (*de*), *pour*, *quant* (*à*), *quitte* (*à*), *sans*	*afin* (*que*), *après* (*que*), *attendu* (*que*), *avant* (*que*), *depuis* (*que*), *dès* (*que*), % *faute* (*que*), *histoire* (*que*), *moyennant* (*que*), *outre* (*que*), *pendant* (*que*), *pour* (*que*), *pourvu* (*que*), *sans* (*que*), *selon* (*que*), *suivant* (*que*), *vu* (*que*)
complexes	*à condition* (*de*), *à force* (*de*), *au lieu* (*de*), *à moins* (*de*), *au point* (*de*), *de* / *par crainte* (*de*), *de* / *par peur* (*de*), *de manière* (*à*), *de façon* (*à*), *de là* (*à*), *d'ici* (*à*), *en sus* (*de*)	*à condition* (*que*), *à force* (*que*), *au fur et à mesure* (*que*), *au lieu* (*que*), *à moins* (*que*), *au point* (*que*), *compte tenu* (*que* / *de ce que*), *de* / *par crainte* (*que*), *de façon* (*à ce que*), *d'ici* (*à ce que*), *de là* (*à ce que*), *de manière* (*à ce que*), *de sorte* (*que*), *du moment* (*que*), *étant donné* (*que*), *de* / *par peur* (*que*)

Tableau VII-3. *Les principales prépositions à complément infinitif ou avec subordonnée*

Les prépositions à complément infinitif

Les prépositions qui prennent un complément verbal prennent généralement un infinitif, marqué ou non par *de* **27a 27b**. Seul *en* prend un complément verbal au participe présent **27c** ➤ **XI-7.4**.

27 a *J'appellerai [avant [de venir] SP].*
b *Je viendrai [après [avoir mangé] SP].*
c *J'ai réussi [en [travaillant dur] SP].*

Les prépositions suivies d'une subordonnée

Les prépositions peuvent être suivies d'une subordonnée à l'indicatif **28a** ou au subjonctif **28b** ➤ **XI-5.4**, introduite par *que*, plus rarement une subordonnée interrogative **28c** ou exclamative **28d**. Certaines sont des locutions prépositionnelles qui introduisent des subordonnées circonstancielles (*à condition*, *à moins*) **28e**.

28 a *Elle travaille [pendant [que les autres sont en vacances] SP].*
b *Elle travaille [pour [que le succès soit au rendez-vous] SP].*
c % *Ça dépend [de [si elle vient ou non] SP].*
d % *Quand je pense [à [comme elle s'habille] SP] !*
e *Il viendra [à moins [qu'il neige] SP].*

Certaines prépositions qui prennent généralement un complément introduit par *à* ou *de* prennent une complétive introduite par *à ce que* **29a** ou *de ce que* **29b** ➤ **VII-3.1.4** ➤ **tableau VII-10**. Mais celles qui introduisent un complément en *de* peuvent également introduire une subordonnée en *que* **29c**.

29 a *jusqu'à la nuit, jusqu'à ce que tu viennes*
b *à cause de la pluie, à cause de ce qu'il pleuvait*
c *par crainte de l'orage, par crainte qu'il pleuve*

➤ Analyse de *à ce que* et *de ce que* comme subordonnants agglomérés ➤ **VII-5.2.2**
➤ Les prépositions introduisant des subordonnées circonstancielles ➤ **XIV-1.2.1**

La variation des prépositions avec subordonnée

La norme le désapprouve, mais certaines prépositions comme *malgré* **30a** et *à cause* (en particulier au Québec) se rencontrent avec une complétive **30b 30c** ➤ **VII-3.1.4**.

30 a ! *Même si j'ai une grande sœur je la surveille et je la protège malgré que je sois son petit frère.* (Twitter, 24 janv. 2016)
b % *Ses enfants là, ils voulaient pas qu'il se marie, à cause qu'ils avaient peur que l'héritage, il lègue l'héritage à Marielle, sa femme* […]. (CFPQ, 3, segment 8, p. 115) (Québec)
c % *On n'entend pas la mer* […] *mais c'est à cause qu'elle est basse…* (Y. Queffélec, 1985)

2.2.4. Les prépositions introductrices de syntagme adjectival, adverbial, nominal ou verbal

Certaines prépositions ne sont pas têtes d'un syntagme prépositionnel. Elles peuvent introduire un autre type de syntagme :
- un syntagme nominal sujet ([*Jusqu'à trente personnes*] *peuvent tenir dans cette salle.*), ou complément direct (*Je prendrai* [*dans les 30 kilos*].) ;
- un syntagme adjectival épithète (*quelqu'un de bien*) ou attribut (*considéré comme fou*) ;
- un syntagme adverbial épithète (*une parole de trop*) ou attribut (*Cette parole est de trop.*) ;
- un syntagme verbal sujet (*À quoi sert* [*de courir*] *?*) ou complément (*Il continue* [*à pleuvoir*].).

Elles ont alors la fonction *ajout* ou *marqueur*.

Certaines prépositions peuvent introduire un autre syntagme qu'un syntagme prépositionnel : un syntagme nominal **31a**, adjectival **31b 31c**, adverbial **31d** ou verbal **31e.**

31 **a** *Je prendrai* [*dans les 3 kilos* $_{\text{SN}}$].
b *Paul est considéré* [*comme compétent* $_{\text{SA}}$].
c *quelqu'un* [*de gentil* $_{\text{SA}}$]
d *Il a quelques kilos* [*de trop* $_{\text{SAdv.}}$].
e *Paul commence* [*à travailler* $_{\text{SV}}$] / *cesse* [*de travailler* $_{\text{SV}}$].

Quand elles n'introduisent pas un SP, elles sont en fonction de marqueur (en début de SA ou SV) ou d'ajout en début de SN. Certains auteurs les appellent alors *prépositions fonctionnelles*.

➤ Adjectif attribut introduit par une préposition ➤ **III-3.2.1**
➤ Prépositions ajouts en début de syntagme nominal ➤ **V-2.4**
➤ Adjectif épithète introduit par une préposition ➤ **VI-4.1.1**
➤ Adverbe de degré introduit par *de* ou *en* ➤ **VIII-7.3.2**

SYNTAGME	PRÉPOSITIONS	EXEMPLES
adjectival	*comme, de, pour*	*On le considère* [*comme responsable*]. *Il passe* [*pour fou*].
adverbial	*de, en*	*Il a eu une parole* [*de trop*].
nominal	*au-delà de, au-dessous de, au-dessus de, autour de, aux alentours de, aux environs de, au voisinage de, dans les, de, en dessous de, entre, jusqu'à, près de, non loin de, pas loin de, pour, vers les*	*Il y avait* [*aux alentours de trente personnes*]. *Il est arrivé* [*jusqu'à 100 patients dans la journée*].
verbal	*à, comme, contre, de, en, en sorte* (*de*), *en train* (*de*), *jusqu'à, par, pour, près* (*de*)	*Il continue* [*à pleuvoir*]. *Elle a promis* [*de travailler davantage*]. *J'irai* [*jusqu'à mentir pour toi*].

Tableau VII-4. *Les principales prépositions introductrices de syntagme adjectival, adverbial, nominal ou verbal*

Les prépositions introductrices de syntagme adjectival ou adverbial

Les prépositions *de*, *comme* et *pour* peuvent introduire un syntagme adjectival attribut du sujet **32a** ou du complément **32b**, tandis que *de* peut introduire un SA épithète de certains pronoms **32c** ➤ **VI-4.1.1**. Certains adverbes peuvent aussi être introduits par *de* **32d** ➤ **VIII-7.3.2**.

32 **a** *Paul passe* [*pour incapable*].
b *On le considère* [*comme coupable*].
c *quelque chose* [*de solide*], *quoi* [*de neuf*] *?*
d *quelqu'un* [*de moins*], *quelque chose* [*de plus*]

> *La distinction entre syntagme adjectival et syntagme prépositionnel*
>
> En soi, la fonction *épithète* ou *attribut* ne distingue pas un syntagme adjectival d'un syntagme prépositionnel puisqu'un SP peut avoir les deux fonctions **33a 33b**.
> Une propriété qui distingue le SA attribut est la possibilité d'extraire un complément dans une interrogative ou une subordonnée relative ➤ **I-6.3.2**. On peut donc vérifier que l'attribut en **32a 32b** est un SA plutôt qu'un SP, car on peut relativiser le complément de *coupable* **33c** ou *incapable* **33d**. En revanche, en **33e**, l'attribut est bien un SP, et l'on ne peut pas relativiser le complément de *attente*.

33 **a** *Paul est* [*de bonne humeur* SP].
b *un élève* [*de bonne humeur* SP]
c *C'est le crime dont il est considéré* [*comme coupable* ◊ SA].
d *C'est un travail dont il passe* [*pour incapable* ◊ SA].
e % *C'est la décision dont il est* [*dans l'attente* ◊ SP].

Les prépositions introductrices de syntagme nominal

Parmi les prépositions introductrices de syntagme nominal, on peut distinguer plusieurs cas. La préposition *jusqu'à* introduit un SN, avec souvent un sens similaire à celui de l'adverbe *même* **34a** ➤ VIII-8.2.3. Une série de prépositions (*autour de*, *dans les*, *près de*) qui expriment ou modifient une quantité peuvent également être introductrices de SN : on les analyse comme ajouts à tout le SN **34a 34b 34c** ou seulement au cardinal **34d 34e** ➤ V-2.4.2.

34 **a** [*Jusqu'à sa mère* SN] *le rejette.*
b *Cette machine coute* [*dans les 100 euros* SN].
c *Cette machine coute* [*autour de 600 dollars* SN].
d [[*Entre quinze et vingt*] *participants* SN] *sont attendus à la conférence.*
e *Cette salle peut contenir* [[*de quinze à vingt*] *personnes* SN].

➤ Préposition *de* introductrice de syntagme nominal (*Je n'ai pas vu* [*de cheval*].) ➤ VII.5.2 ➤ X-6.1.5

Autour de, près de*, etc., approximatifs*

On peut analyser certaines de ces séquences prépositionnelles (*autour de*, *près de*) comme agglomérées car la répétition de *de* est difficile en cas de coordination **35a 35b**. Ces emplois approximatifs se distinguent donc des emplois locatifs, dans lesquels les formes *près*, *autour*, *au-delà*, *au-dessous*, *au-dessus*, *loin*, prennent un complément prépositionnel introduit par *de*, et permettent la répétition de *de* **35c**.

35 **a** [*Près de dix filles et vingt garçons* SN] *sont venus.*
b ? [*Près de dix filles et de vingt garçons* SN] *sont venus.*
c *Il habite* [*près* [*de la gare et de la mairie*] SP].

La distinction entre syntagme nominal et syntagme prépositionnel

Seul le syntagme nominal peut être sujet ou complément direct **36a**. Une autre différence est que l'on peut extraire un complément de nom hors d'un SN **36b** ➤ IV-5.1.1, mais non hors d'un syntagme prépositionnel **36c** ➤ I-6.3.4.

36 **a** *En effet, les Parisiens seront contraints de manger* [*jusqu'aux animaux du zoo et aux rats des égoûts*]. (*moniquetdany.typepad.fr*, 2 déc. 2008)
b *C'est un homme dont j'ignore* [*jusqu'au prénom* ◊ SN].
c ? *C'est un homme dont je parlais* [*du prénom* ◊ SP].

Les prépositions introductrices de syntagme verbal

Les prépositions *à* et *de* peuvent introduire un syntagme verbal complément infinitif en fonction de complément direct **37a 37b**, et pour *de* uniquement, en fonction de sujet **37c** ➤ II-2.2.3.

37 **a** *Paul promet* [*de venir nous voir*]. | *Paul promet cela.*
b *Paul cherche* [*à vous faire plaisir*]. | *Paul cherche cela.*
c *À quoi sert* [*de partir maintenant*] ?

Le sujet et le complément direct sont forcément des SV, non des SP ➤ II-2.5. Du point de vue syntaxique, *à* et *de* sont donc ici en fonction de marqueur, et non de tête ➤ VII-5.2.1.
Quand l'infinitif introduit par *à* ou *de* est un complément oblique, nous l'analysons aussi comme un SV **38a 38b 38c**. D'autres prépositions (*par*, *pour*) peuvent ainsi introduire un complément infinitif, après des verbes variés (*commencer par*, *finir par*, *insister pour*, *opter pour*) **38d** tandis que *jusqu'à* se combine avec *aller* pour former une périphrase verbale (*J'irai jusqu'à dire non.*) ➤ XI-3.1.

38 **a** *Paul rêve* [*de venir nous voir*]. | *Paul en rêve.*
b *Paul tient* [*à vous faire plaisir*]. | *Paul y tient.*
c *Paul a le désir* [*de venir nous voir*]. | *Paul en a le désir.*
d *Paul insiste* [*pour partir maintenant*].

La préposition *comme* introduit un participe présent (*Elle est considérée* [*comme appréciant les bons vins*].) ➤ XI-7.3. *En* peut aussi introduire un complément du verbe *aller*, avec lequel il forme une périphrase verbale, dans des contextes plus ou moins figés (*La situation devrait aller en s'améliorant.*) ➤ XI-7.4.

La distinction entre syntagme prépositionnel et syntagme verbal

Quand le syntagme verbal infinitif est complément oblique, une autre propriété permet de le distinguer d'un syntagme prépositionnel. En effet, on peut extraire un complément hors d'un SV, par exemple dans une interrogative **39** alors que l'extraction d'un complément hors d'un SP est difficile. On peut ainsi interroger le complément de *acheter* en **39c**, celui de *lire* en **39a 39b** et **39d** pour certains locuteurs. C'est pourquoi on analyse ces compléments comme des SV et les prépositions *à*, *de*, *par* et *pour* devant infinitif comme des marqueurs ➤ VII-5.2.

39 **a** *Quel livre rêve-t-il* [*de lire* ◊ $_{SV}$] *?*
b *Quel livre tient-il* [*à lire* ◊ $_{SV}$] *?*
c *Quel livre finira-t-on* [*par acheter* ◊ $_{SV}$] *?*
d % *Quel livre a-t-il insisté* [*pour lire* ◊ $_{SV}$] *?*

De la même façon, quand le participe présent introduit par *en* est complément de verbe, dans la périphrase *aller en* **40a**, il est analysé comme un SV, et l'extraction d'un complément est parfois possible **40b**. En revanche, quand *en* introduit un ajout temporel ou causal, il s'agit bien d'un SP **40c** ➤ XI-7.4.1.

40 **a** *Les entreprises vont aller* [*en licenciant leurs salariés*].
b ? *Ce sont les salariés les moins qualifiés que les entreprises vont aller* [(*en*) *licenciant* ◊ $_{SV}$].
c *En vieillissant, on comprend mieux.*

2.3. Les classes sémantiques de prépositions

La contribution sémantique des prépositions est très variable selon les formes et leurs contextes d'emploi. On peut classer les prépositions ou, plus précisément, les emplois prépositionnels, selon leur degré de contribution sémantique :
- contribution forte (emplois *pleins*) (*L'hôtel est dans la forêt. Ce rapport est pour demain.*) ;
- contribution faible ➤ VII-2.3.4 (*aller à*, *opter pour*, *partir de*, *renouer avec*) ;
- contribution nulle (emplois dits *vides* ou *incolores*) ➤ VII-2.3.4, en particulier quand la préposition est figée (*abuser de*, *renoncer à*).

Parmi celles qui ont une contribution sémantique non nulle, on distingue :
- les emplois locatifs ➤ VII-2.3.1, qui sont les plus fréquents et les plus typiques (*à côté de la gare*, *dans la forêt*, *près de la poste*) ;
- les emplois temporels ➤ VII-2.3.2, qui dérivent en partie des précédents (*après le diner*, *avant minuit*, *pendant le match*) ;
- les autres types d'emplois ➤ VII-2.3.3, parfois appelés *abstraits* ou *notionnels*, comme le but, la cause, l'instrument, le prix (*grâce à votre coopération*, *malgré les difficultés*, *selon le plan établi*).

2.3.1. Les prépositions de lieu

Les prépositions simples permettent de décrire les relations spatiales de base (*à*, *dans*, *sur*, *sous*) et les prépositions complexes, des relations géométriques et topologiques plus variées (*au bout* (*de*), *au nord-est* (*de*), *à fleur* (*de*)) ➤ VII-6.1.

Les relations spatiales situent une entité par rapport à un repère. Dans tous les cas, le complément de la préposition correspond au repère ; l'entité localisée est exprimée en dehors du syntagme prépositionnel, par exemple par le nom ou le verbe modifié par le SP. Le repère est conçu comme un point (*à Lyon*), une ligne (*le long du canal*), une surface (*sur le toit*) ou un volume (*dans la piscine*) ➤ VII-6.3.

La localisation peut être statique (sans déplacement) ou dynamique (avec déplacement). La plupart des prépositions spatiales expriment la localisation statique dans un site ; la majorité de ces formes peuvent exprimer également le déplacement vers une destination. On peut considérer que c'est le contexte qui fournit l'idée de déplacement ; *habiter en France* (statique) s'oppose ainsi à *entrer en*

France (dynamique). Un petit nombre de prépositions expriment exclusivement le déplacement en emploi spatial ➤ tableau VII-5.

SENS		FORMES
LOCALISATION AVEC OU SANS DÉPLACEMENT		*à*, *après*, *à travers*, *autour* (*de*), *avant*, *dans*, *de*, *derrière*, *devant*, *en*, *le long* (*de*), *loin* (*de*), *près* (*de*), *sous*, *sur*, etc.
LOCALISATION AVEC DÉPLACEMENT	vers une destination	*direction*, *en destination* (*de*), *en direction* (*de*), *jusque*, *jusqu'à*, *pour*, *vers*, etc.
	à travers un passage	*par*, *via*, etc.
	depuis une origine	*à partir de*, *de*, *depuis*, etc.

Tableau VII-5. *Le classement sémantique des principales prépositions locatives*

La préposition *de* exprime le plus typiquement un déplacement depuis une origine. D'autres prépositions de lieu se combinent parfois avec *de* pour ajouter cette valeur de déplacement (*de derrière*, *d'en face* (*de*), *de dedans*, *de dessus*). Avec certains compléments, et selon le contexte, la préposition *de* est compatible avec une localisation sans déplacement ou vers une destination (*du côté* (*de*), *de part et d'autre* (*de*)).
La distinction entre les emplois spatiaux et temporels n'est pas toujours nette (*L'hôtel est après le pont.*), et les sens spatiaux ou temporels glissent facilement vers des domaines plus abstraits (*sous le poids de quelque chose*, *sous l'effet de quelque chose*).

2.3.2. Les prépositions temporelles

Les relations temporelles exprimées par les prépositions permettent de situer une entité dans le temps. Elles fonctionnent de manière similaire aux relations spatiales, et beaucoup de formes prépositionnelles sont employées dans les deux domaines. Le complément de la préposition exprime le repère temporel conçu comme une date (c'est-à-dire un point dans le temps) ou comme une durée, et la situation repérée est exprimée en dehors du syntagme prépositionnel. La relation temporelle entre le thème et le repère peut être d'antériorité **41a**, de postériorité **41b** ou de simultanéité/inclusion **41c** ➤ tableau VII-6.

41 **a** *Lave-toi les mains avant le diner !*
b *Lave-toi les mains après la peinture !*
c *Ne parle pas pendant le repas !*

REPÈRE	RELATION TEMPORELLE	PRÉPOSITIONS	EXEMPLES
date	antériorité	*avant*, *jusqu'à*, *d'ici*, % *endéans*	*avant le diner*, *d'ici la fin du mois*, % *endéans la fin du mois*
	simultanéité, inclusion	*à*, *vers*, *en même temps* (*que*), *au moment* (*de*), *du temps* (*de*)	*vers midi*, *du temps des Croisades*
	postériorité	*après*, *dès*, *depuis*, *à compter* (*de*), *à partir* (*de*), *suite* (*à*), % *endéans*	*depuis hier*, *à compter d'aujourd'hui*
durée	antériorité	*il y a*, *voici*, *voilà*	*il y a un mois*, *voici trois ans*
	simultanéité, inclusion	*avant*, *dans*, *de*, *depuis*, *d'ici*, *durant*, *en*, *par*, *pour*, *au cours* (*de*), *pendant*, *sous*, % *endéans*	*avant huit jours*, *de toute la nuit*, *depuis des années*, *dans les trois jours*, *d'ici* (*à*) *une semaine*, *sous huit jours*, % *endéans la quinzaine*
	postériorité	*après*, *dans*, *au bout* (*de*)	*dans trois jours*

Tableau VII-6. *L'interprétation des principales prépositions temporelles*

La préposition endéans

La préposition *endéans* s'emploie essentiellement en Belgique et en République démocratique du Congo, dans la langue administrative ou juridique. Elle exprime l'inclusion ('dans l'intervalle de') quand le complément est une durée **42a**. Quand il s'agit d'une date, celle-ci marque la fin de l'intervalle à partir de

l'évènement décrit par le verbe ('avant la fin du mois') **42b**. Elle peut aussi modifier une expression de durée, son complément exprimant le départ de l'intervalle ('dans les deux heures suivant votre appel') **42c**. *Endéans* a également un emploi vieilli en tant que préposition locative ('dans') ➤ VII-6.1.

42 a % *Le père en informe par écrit l'autorité dont il relève [endéans les 7 jours du décès].* (Philippart [dir.], 2006)
b % [...] *une nouvelle société de magasins d'usines* [...] *vient de déposer sur la table une proposition précise à laquelle elle demande une réponse [endéans la fin du mois].* (*archives.lesoir.be*, 18 sept. 1998) (Belgique)
c % *Dans les deux heures [endéans votre appel], vous recevrez par SMS votre nouveau numéro de téléphone.* (*adsl-telecoms.be*, consulté en juil. 2013) (Belgique)

La plupart de ces formes acceptent comme complément une expression temporelle (*pendant trois heures*) ou plus largement une expression dont le sens permet d'identifier une date ou une durée repère (*pendant le débat*). À la différence des prépositions spatiales, beaucoup de prépositions temporelles acceptent une subordonnée **43a** ; certaines admettent également un complément infinitif **43b** et, pour celles qui sont fondées sur un nom de temps, une relative **43c** ➤ VII-2.2.3 ➤ XIV-6.3.1. Les prépositions *il y a*, *voici* et *voilà* exigent un complément explicitement temporel **43d** ou un syntagme nominal quantifié dans lequel le nom est interprété comme une unité temporelle ad hoc **43e**.

43 a *pendant que nous discutions*
b *après avoir discuté, au moment de partir*
c *au moment où nous partions*
d *Je l'ai vu [il y a trois heures] / * [il y a le débat].*
e *Je l'ai rencontré [il y a trois débats].*

Certaines prépositions comme *avant*, *dans* ou *sous* prennent un sens spécifique avec un complément explicitement temporel **44**.

44 a *avant les vacances* 'avant le début des vacances'
b *avant trois jours* 'avant la fin d'une période de trois jours'
c *dans son enfance* 'pendant son enfance'
d *dans dix ans* 'après l'écoulement des dix ans'

Prépositions locatives ou temporelles sans complément

Dans le cas des prépositions obligatoirement sans complément (*ici*, *là*, *tard*), le repère spatial ou temporel est incorporé. Par exemple, la notion d'une date ou d'une heure tardive fait partie du sens de la préposition *tard* (*Elle est arrivée tard.* 'à une heure tardive'). Pour *ici*, *là* et *là-bas*, le repère est identifié de manière déictique ou anaphorique ➤ XVIII-4.1.3.

2.3.3. Les prépositions abstraites

Les relations abstraites (c'est-à-dire non locatives et non temporelles) exprimées par les prépositions sont trop nombreuses pour être énumérées de manière exhaustive, mais nous identifierons les principales classes ➤ tableau VII-7.

RELATION SÉMANTIQUE	PRÉPOSITIONS	EXEMPLES
absence, exclusion	*à part, à l'exception (de), excepté, exception faite (de), hormis, sans, sauf*	*un voyage [sans les enfants]*
accompagnement, inclusion	*avec, d'entre, parmi, y compris*	*une promenade [avec le chien]*
avantage,	*au profit (de), au bénéfice (de), en faveur (de), pour.*	*un modèle [pour chiens]* *des mesures [en faveur des réfugiés]*
désavantage	*aux dépens (de), au détriment (de), contre*	*un vote [contre le projet]*
but, direction, motivation, orientation	*à, afin (de), après, envers, pour, sur, vers*	*courir [après les honneurs]* *de la haine [envers quelqu'un]* *travailler [pour le plaisir]*
cause	*de, devant, de par, grâce (à), à / pour cause (de), à force (de), au gré (de), en cas (de), en raison (de), en vertu (de), par, pour, suite (à)*	*agir [au gré de son humeur]* *rouge [de colère]* *une branche cassée [par le vent]*

RELATION SÉMANTIQUE	PRÉPOSITIONS	EXEMPLES
comparaison, opposition	*contre*, *d'avec*, *malgré*, *nonobstant*, *en dépit* (*de*), *au contraire* (*de*), *à la différence* (*de*), *à côté* (*de*), *au fur et à mesure* (*de*), *au prorata* (*de*), *par rapport* (*à*)	*un faible gain* [*par rapport aux frais*] *partir* [*malgré la chaleur*]
instrument, moyen	*avec*, *à l'aide* (*de*), *au moyen* (*de*), *de*, *par*	*couper le pain* [*avec un couteau*]
manière	*à la façon* (*de*), *à la manière* (*de*), *comme*, *façon*, *selon*	*travailler* [*à la manière d'autrefois*] *travailler* [*comme peintre*]
possession, transfert de possession	*à*, *chez*, *en possession* (*de*), *pour*	*un livre* [*à moi*] *un cadeau* [*pour Marie*] *trouver du courage* [*chez Luc*]
prix, quantité, valeur	*à*, *de*, *fois*, *moins*, *moyennant*, *par*, *plus*, *pour*, *au prix* (*de*), *à raison* (*de*), *à hauteur* (*de*), *sur*	*une bague* [*à 100 euros*] *un modèle* [*pour 20 euros*] *un sac* [*de 20 kilos*] *trois* [*fois trois*]
source du comportement ou de l'information	*d'après*, *à l'instar* (*de*), *comme*, *en*, *en tant que*, *en qualité* (*de*), *selon*	*agir* [*selon ses principes*] *agir* [*d'après la loi*]
substitution	*pour*, *au lieu* (*de*), *à la place* (*de*), *au nom* (*de*), *en replacement* (*de*)	*une école* [*au lieu d'un parking*] *un mort* [*pour un vivant*] *parler* [*au nom des enfants*]
topique	*concernant*, *de*, *à propos* (*de*), *au sujet* (*de*), *à l'égard* (*de*), *envers*, *quant* (*à*), *sur*	*une décision* [*à propos des plantes*] *un livre* [*de maths*] *un traité* [*sur les plantes*]

Tableau VII-7. *Les principales classes sémantiques de prépositions abstraites*

Les prépositions introduisant des ajouts circonstanciels

Les prépositions qui introduisent un ajout circonstanciel établissent une relation entre deux situations, relation qui peut être temporelle ➤ VII-2.3.3 ➤ XIV-6.1 ou plus abstraite ➤ XIV-1.4.3 :

– cause (*à force* (*de*), *à*/*pour cause* (*de*), *compte tenu* (*de*), *grâce* (*à*), *en raison* (*de*), *par suite* (*de*), *étant donné*, *sous l'effet* (*de*)) ➤ XIV-3.1 ;
– finalité (*afin* (*de*), *pour*, *histoire* (*de*), *de peur* (*de*), *de crainte* (*de*), *de façon* (*à*), *de manière* (*à*), *en sorte* (*que*)) ➤ XIV-4.1 ;
– concession (*en dépit* (*de*), *malgré*, *nonobstant*, *sans* (*que*)) ➤ XIV-5.1 ;
– condition (*à condition* (*que*), *à supposer* (*que*), *à moins* (*de*), *selon*, *suivant*, *en fonction* (*de*), *moyennant*) ➤ XIV-2.1 ;
– conséquence (*au point* (*de*), *de sorte* (*que*)) ➤ XV-6.1.

La plupart introduisent un complément nominal ou une subordonnée circonstancielle ➤ VII-2.2.3 ➤ XIV-1.2.1.

Prépositions et rôles sémantiques

Comme les verbes, la plupart des prépositions peuvent être vues comme des prédicats avec des arguments. La plupart des verbes associent un rôle sémantique (*agent*, *patient*, *cause*) à leur sujet et à leurs compléments ➤ II-3.2.2, tandis que les prépositions associent un rôle à leur complément et à leur premier argument, qui est en dehors du syntagme prépositionnel et qui peut aussi être implicite. Les prépositions locatives et temporelles expriment un repérage dans l'espace ou dans le temps, et leur complément reçoit le rôle de repère spatial ou temporel : *site*, *passage*, *destination* ou *origine* pour les relations locatives ➤ tableau VII-5, *date* ou *durée* pour les relations temporelles ➤ tableau VII-6.
De manière générale, le premier argument d'une relation prépositionnelle est le plus souvent une sorte de thème, tandis que les relations verbales attribuent rarement le rôle de *thème* à leur sujet, mais plus typiquement celui d'*agent* ou de *cause*. Les rôles attribués par les verbes et les prépositions se recoupent de manière significative **45a 45b 45c**, mais certains rôles sont beaucoup mieux représentés dans le domaine prépositionnel : *cause* **45d**, *valeur* **45e**, *instrument* **45f**.
En revanche, le rôle de *patient*, typique pour un complément de verbe, est absent de cette liste de rôles prépositionnels. Le complément d'une préposition ne peut le recevoir qu'indirectement, du verbe, lorsque la préposition est sélectionnée par ce dernier **45g** ➤ VII-2.3.4.
De manière plus générale, dans le cas d'un SP complément, le rôle sémantique attribué au complément de la préposition est déterminé par la combinaison du verbe, de l'adjectif ou du nom et de la préposition. L'un ou l'autre peut prédominer ; avec le verbe *être*, par exemple, c'est surtout la préposition qui fournit

le rôle (*être à*/*avec*/*dans*/*pour*), alors que dans les exemples comme **45g**, la préposition semble tout au plus préciser ou renforcer le rôle fourni par le verbe.

45	**a**	*un cadeau pour Marie*	BÉNÉFICIAIRE
	b	*l'inauguration par le président*	AGENT
	c	*l'arrivée du cyclone*	THÈME
	d	*fermé pour maladie*	CAUSE
	e	*une bague à*/*de 100 euros*	VALEUR
	f	*peindre au couteau*/*avec un couteau*	INSTRUMENT
	g	*taper sur quelqu'un, abuser de quelqu'un, nuire à quelqu'un*	PATIENT

2.3.4. Les prépositions à contribution faible ou nulle

Dans les grammaires, on oppose souvent les emplois prépositionnels *pleins* et les emplois prépositionnels sémantiquement *vides* ou *incolores*.

Les grammaires et la distinction entre prépositions pleines et vides

Les travaux qui utilisent cette distinction se concentrent en général sur le sens et ont naturellement tendance à privilégier les emplois pleins. Les auteurs sont guidés par le principe que les mots en général, et les prépositions en particulier, sont employés a priori pour apporter un certain contenu, qu'il appartient à l'analyse sémantique de révéler. Admettre l'existence d'un emploi vide représente dès lors un échec de l'approche sémantique. La majorité de ces travaux ont donc pour objectif de réduire au minimum la classe des emplois prépositionnels vides.

Nous partons du principe que les prépositions sont employées pour des raisons non seulement sémantiques, mais aussi syntaxiques, et que leurs emplois varient sur une échelle allant de la plus forte contribution sémantique à la plus faible, voire à l'absence de toute contribution.

Les prépositions à contribution sémantique forte

Dans les cas extrêmes (mais pas exceptionnels), on peut parler d'une préposition choisie purement pour apporter un certain contenu, sans aucune restriction syntaxique, ou à l'autre extrême, d'une préposition choisie uniquement pour satisfaire à une contrainte syntaxique forte, sans aucun apport sémantique. Par exemple, en **46a**, les prépositions sont clairement choisies pour leur sens locatif, et il ne semble y avoir aucune restriction de nature syntaxique sur la forme choisie. Même des prépositions locatives pragmatiquement peu compatibles avec la situation décrite produisent des énoncés syntaxiquement acceptables **46b**. Dans ces emplois, la préposition n'est pas sélectionnée par le verbe : elle peut introduire un attribut avec *être* **46c** > VII-4.1.1, elle peut introduire un ajout avec des verbes variés **46d** > VII-4.2.

46 **a** *Paul s'est caché sous le canapé*/*derrière le canapé*/*dans le canapé.*
b ? *Paul s'est caché devant le canapé*/*autour du canapé*/*au-dessus du canapé.*
c *Paul est derrière le canapé.*
d *Paul dort*/*travaille sur le canapé.*

Les emplois prépositionnels sémantiquement pleins, choisis librement sans contrainte syntaxique, sont largement majoritaires dans le lexique. La plupart des prépositions simples, et surtout la presque totalité des prépositions agglomérées, connaissent uniquement ce type d'emploi.

Les prépositions à contribution sémantique nulle

En revanche, certaines prépositions parmi les formes simples les plus fréquentes ont des emplois sans contenu immédiatement identifiable. Dans ces emplois **47a** **47c**, on ne peut ni les supprimer, ni les remplacer par d'autres formes **47b** **47d**.

47 **a** *Ils abusent de sa générosité.*
b * *Ils abusent sa générosité*/*avec sa générosité*/*sur sa générosité.*
c *Elle renonce à son héritage.*
d * *Elle renonce son héritage*/*de son héritage*/*avec son héritage.*

On peut essayer de chercher une motivation sémantique pour ces prépositions, mais le contraste avec des cas comme **46** est clair. Nous admettons ici que les emplois prépositionnels en **47** sont sémantiquement

vides, et que leur présence dans ces énoncés s'explique par la syntaxe, c'est-à-dire qu'elles sont sélectionnées par les verbes *abuser* et *renoncer* pour introduire leur complément.
Les prépositions sans contribution sémantique peuvent être sélectionnées par d'autres catégories (adjectifs **48a**, adverbes **48b**, noms **48c**) ou par la construction entière **48d**.

48 a *fiers de ses exploits*, *fidèles à vos principes*
b *contrairement à la tradition*, *conformément aux conditions de vente*
c *la chasse à l'ours*, *la recherche du meilleur prix*
d *la ville d'Apredon*, *moche de chez moche*

Les prépositions à contribution sémantique faible

Outre les prépositions sémantiquement pleines, choisies uniquement pour leur sens, et les prépositions sémantiquement vides, choisies purement par la syntaxe, on trouve des cas intermédiaires, dans lesquels une préposition semble apporter une contribution sémantique perceptible, mais limitée à un contexte particulier. Il est alors difficile de déterminer quelle part de cette contribution revient respectivement au contexte et à la préposition elle-même.

Cas mixtes et grammaticalisation

En **49**, les prépositions apportent intuitivement un contenu plus ou moins perceptible et compatible avec le reste de l'énoncé, mais leur forme est figée et non pas librement choisie.

49 a *renouer avec* / * *parmi* / * *auprès de ses anciens copains de classe*
b *opter pour* / ? *en faveur de* / ? *contre la première solution*

Le figement de la forme peut dans certains cas s'expliquer par le sens. On pourrait dire, par exemple, qu'*avec* en **49a** est simplement la seule préposition capable d'exprimer la relation sémantique adéquate pour compléter le prédicat *renouer*. Mais il reste que *renouer* se combine toujours avec la préposition *avec*. Dans une telle situation de cooccurrence systématique, la combinaison peut se grammaticaliser, et la sélection syntaxique vient alors renforcer la sélection sémantique. En **49b**, la préposition introduit le bénéficiaire de l'action, comme également dans *voter pour* ou *se décider pour*. Mais, tandis que dans ces derniers cas, *pour* peut commuter avec d'autres formes du même champ sémantique (*voter contre*, *se décider en faveur de*), cela se fait plus difficilement avec *opter*. La combinaison *opter pour* est plus grammaticalisée, c'est-à-dire que la sélection syntaxique joue un rôle dans son emploi.
Dans les exemples suivants, le choix de la préposition dépend de facteurs syntaxiques : *sur* est plutôt suivie d'un complément nominal **50a** et *pour* d'un infinitif **50c**.

50 a *insister sur quelque chose*
b % *insister pour quelque chose*
c *insister pour faire quelque chose*
d % *insister sur faire quelque chose*

Dans une approche purement sémantique, il faudrait expliquer, en s'appuyant sur le sens des prépositions, pourquoi **50b** et **50d** sont moins naturels, alors que les deux prépositions sont sémantiquement compatibles avec le verbe *insister*. Dans notre approche, la sélection syntaxique peut intervenir pour déterminer la forme en fonction de la catégorie du complément, et pour exclure d'autres formes sémantiquement envisageables (* *insister à* / *après* / *de* / *vers*).
De même, en **51a**, la préposition *à* doit être syntaxiquement sélectionnée par le verbe ; la contribution sémantique de *à* dans cet exemple n'est pas claire, et l'on voit difficilement comment exclure la préposition *contre*, possible pour le nom **51b**, sans recourir à la sélection syntaxique.

51 a *remédier à* / % *contre quelque chose*
b *un remède à* / *contre quelque chose*

Dans les cas de grammaticalisation plus avancée, la préposition perd son contenu sémantique et les locuteurs ne perçoivent plus la motivation initiale de son emploi (*s'appuyer sur*, *se baser sur*, *reposer sur*, *compter sur*) ➤ tableau II-14.
Au terme de ce processus, la sélection sémantique n'est plus possible, et la sélection devient purement syntaxique. Ce sont les emplois prépositionnels vides, et les frontières de cette classe sont contestées. L'appréciation de la contribution d'une préposition repose fondamentalement sur l'intuition, et les locuteurs ont souvent des intuitions divergentes. Le choix d'une préposition est rarement arbitraire, ce qui se comprend facilement si les structures grammaticalisées dérivent typiquement de structures motivées sémantiquement.

Test de substitution et contribution sémantique de la préposition

Quand une préposition est sélectionnée sémantiquement, elle commute avec d'autres prépositions de la même classe sémantique, avec une différence de sens **52a**, ou parce que les prépositions ont un sens comparable **52b**.

52 **a** *voter pour | contre | en faveur de quelque chose*
b *une question sur | concernant | au sujet de | à propos de quelque chose*
c *comparer une chose à | avec une autre chose*
d *lutter avec | contre quelqu'un*
e *lésiner sur | pour un prix*

Dans certains cas, cependant, un verbe peut sélectionner deux prépositions qui n'ont pas par ailleurs le même sens, sans que cette différence se retrouve dans le complément **52c** **52d** **52e**. La possibilité de la substitution ne permet pas de dire dans de tels cas si les prépositions sélectionnées sont motivées sémantiquement.

En principe, les autres éléments de l'énoncé doivent rester strictement constants, ce qui n'est pas le cas en **53a** et **53b** où le déterminant du complément varie.

53 **a** *traduire du grec en français | vers le français*
b *croire en Dieu, croire à un Dieu*
c *À quoi il joue ?*
d *De quoi il joue ?*

Il faut aussi que la différence sémantique vienne de la préposition, ce qui est souvent difficile à vérifier. Par exemple en **53c** ('à quel jeu ?') et **53d** ('de quel instrument ?'), le sens change, mais il s'agit vraisemblablement de deux significations distinctes du verbe *jouer*, et l'on ne doit pas conclure que *à* et *de* ont ici une contribution sémantique identifiable. Souvent dans de tels cas, on ne peut pas changer la préposition sans modifier en même temps d'autres parties de l'énoncé. Par exemple, on peut avoir *taper* (*sur*) et *taper* (*dans*), mais pas avec les mêmes compléments : on peut taper sur quelqu'un, ou dans quelque chose, et le sens est évidemment différent. Quand plusieurs facteurs sont en variation il est plus difficile de cerner l'effet sémantique imputable spécifiquement au changement de préposition.

Une variante de ce test consiste non pas à remplacer la préposition, mais à la supprimer. Dans certains cas, la structure obtenue reste acceptable, ordinairement avec un changement de sens (*toucher à ses cheveux | toucher ses cheveux*, *taper sur quelqu'un | taper quelqu'un*) ➤ **II-3.4.2**.

VII-3

La structure du syntagme prépositionnel

3.1. Les compléments de la préposition

Une préposition peut parfois être employée seule (*J'étais là avant. Il habite ici.*). Mais le plus souvent, elle est suivie d'un complément, qui a fonction de *complément oblique*, et qui peut appartenir à différentes catégories :
- un complément nominal, avec (*avec* [*une pelle*]) ou sans déterminant (*en* [*or massif*]) ;
- un complément prépositionnel (*vers* [*chez vous*]) ou adverbial (*pendant* [*longtemps*]) ;
- un complément infinitif (*pour* [*aller plus loin*], *avant* [*de partir*]) ;
- une subordonnée, généralement introduite par *que* (*avant* [*que Paul parte*]) ;
- plus rarement un complément adjectival (*depuis* [*tout petit*]) ;
- ou deux compléments (*avec* [*Paul*] [*aux commandes*]).

Par la variété de ses compléments, la préposition se rapproche du verbe ➤ II-2.1.
Le plus souvent, la préposition précède son complément, mais dans de rares cas, elle peut le suivre ([*trois heures*] *durant*).

➤ Variété des compléments d'*excepté*, *sauf*, *y compris* ➤ VII-3.5
➤ Prépositions sans complément (*dehors*, *ici*) ➤ VII-2.2.1

3.1.1. Le complément nominal de la préposition

Le complément nominal est le cas le plus courant. La plupart des formes prépositionnelles simples sélectionnent un complément nominal ➤ liste VII-1, éventuellement parmi d'autres types de compléments.

à, *après*, *avec*, *avant*, *chez*, *comme*, *contre*, *dans*, *de*, *depuis*, *derrière*, *dès*, *devant*, *durant*, *en*, *entre*, *envers*, *hormis*, *hors*, *malgré*, *outre*, *par*, *parmi*, *pendant*, *pour*, *sauf*, *sans*, *selon*, *sous*, *suivant*, *sur*, *vers*

Liste VII-1. *Les principales prépositions simples à complément nominal*

Les prépositions rencontrent des restrictions quant à leurs compléments nominaux. Certaines admettent un complément nominal sans déterminant **1a** ➤ V-1.4.4, mais pas toutes ; certaines peuvent être suivies d'un pronom personnel (non accentué et non coordonné) mais pas toutes **1b**. Certaines peuvent être suivies d'un complément coordonné, tandis que d'autres doivent être répétées en cas de coordination **1c**.

1 **a** *un bon repas* [*pour connaisseur*] / * [*selon connaisseur*]
b *Paul votera* [*pour moi*] / * *parlera* [*à moi*].
c *une bague* [*en argent et en or*] / ? *une bague* [*en argent et or*]

> *Complément de préposition et argument sémantique*
>
> Les prépositions expriment généralement une relation entre deux arguments, par exemple *dans* exprime une relation entre une entité et un lieu **2a 2c**, *à* exprime une relation entre une entité et son possesseur **2b 2d** ➤ VII-2.3. Le premier argument, parfois appelé *argument externe*, apparait typiquement en dehors du syntagme prépositionnel : il est exprimé par le nom auquel le SP est ajout en **2a** et **2b**, et par le sujet dans une phrase sans verbe **2c** ou attributive **2d**.
>
> **2** **a** *le bruit* [*dans la maison*]
> **b** *un livre* [*à moi*]
> **c** *Pas un bruit* [*dans la maison*].
> **d** *Le livre est* [*à moi*].

Les prépositions pouvant suivre leur complément nominal

Comme son nom l'indique (pré-position), en règle générale, la préposition précède son complément. Quelques prépositions, souvent dérivées de participes, peuvent suivre leur complément : *à part* **3c**, *y compris* **3b**, *durant* **3a**, *excepté* et *nonobstant*, dans l'expression *ce nonobstant* ➤ VII-1.1.6. L'antéposition du complément n'est pas possible dans un syntagme relatif **3d 3e** ➤ XIII-2.1.

3 a *durant [trois heures], [trois heures] durant*
b *Tout le monde est parti, y compris Marie/Marie y compris.*
c *Les souliers à part, c'est ainsi qu'il se mettait au lit à longueur d'année, isolé par son odeur qu'il comparait à celle des fauves* […]. (Monesi, 1966)
d *la guerre, durant laquelle je suis resté dans mon village*
e * *la guerre, laquelle durant je suis resté dans mon village*

Selon certains, il existerait une différence de sens entre *une semaine durant*, qui insisterait sur la totalité de la durée ou le caractère ininterrompu de l'action ('pendant toute une semaine') et *durant une semaine* ('pendant une semaine') qui serait neutre sur ce point.

Les compléments de préposition sans déterminant

Les noms communs se combinent normalement avec un déterminant ou un autre spécifieur ➤ V-2.1, aussi le complément typique d'une préposition est-il un syntagme nominal complet. Mais la plupart des prépositions simples peuvent aussi prendre un complément nominal sans déterminant **4** ➤ V-1.4.4.

4 a *inculpé [pour vol de tableaux]*
b *un territoire [sans ressources minérales]*
c *des facturations [hors forfait journalier]*

La préposition et le syntagme nominal

Le nom sans déterminant peut être accompagné d'un complément **4a** ou d'un modifieur **4b 4c** : c'est donc un nom ou un N⁺ ➤ IV-1.4.
Par ailleurs, il ne faut pas confondre préposition à complément nominal **4** et préposition introductrice de syntagme nominal (*paraitre comme le chef*, *contenir jusqu'à cent personnes*). Dans le premier cas, la préposition est obligatoire et forme un syntagme prépositionnel, tandis que dans le second, elle est facultative et introduit un SN (*paraitre le chef*, *contenir cent personnes*).

➤ Prépositions introductrices de syntagme nominal ➤ III-3.2.1 ➤ IV-6.4.1 ➤ V-2.4 ➤ VII-2.2.4

Le nom sans déterminant est très fréquent avec certaines formes (*à*, *avec*, *de*, *en*, *pour*, *par*, *sans*). Des prépositions proches, comme *avec* et *sans* ➤ X-5.1.1, n'ont pas nécessairement les mêmes possibilités **5a 5b 5c**. Certaines prépositions (*dans*, *pendant*, *vers*) n'admettent le nom sans déterminant que dans des styles télégraphiques, par exemple pour les titres de journaux **5d** ou de messages **5e**.

5 a *un manteau [avec/sans doublure], une bière [avec/sans alcool], une chambre [avec/sans petit-déjeuner]*
b *Il était [sans argent]/[sans domicile]/[sans emploi]/[sans voix].*
c * *Il était [avec argent]/[avec domicile]/[avec emploi]/[avec voix].*
d [Titre] *Ministre malgache meurt [dans naufrage]* (*lefigaro.fr*, 28 aout 2011)
e *SMS [vers destination étrangère] ?* (*jeuxvideo.com*, 8 juil. 2017)

Dans la langue courante, et sans restriction stylistique particulière, l'absence de déterminant dépend de la préposition, de son sens et de sa fonction. Par exemple, les SP en *à* qui modifient un nom sont sans déterminant quand on exprime l'utilisation prévue **6a**, mais avec l'article défini pour identifier un ingrédient ou un parfum **6b**. De même, la préposition *par* prend un nom sans déterminant pour exprimer une motivation **6c 6d**, mais un SN avec déterminant quand elle introduit un complément d'agent au passif **6e 6f**.

6 a *des verres [à eau], de la viande [à fondue], un bac [à glaçons]*
b *la soupe [aux choux], une tarte [à la poire], des éclairs [à la vanille]*
c *Elle a agi [par peur]/[par colère].*
d * *Elle a agi [par la peur]/[par la colère].*
e *Elle est rongée [par la peur]/[par la colère].*
f * *Elle est rongée [par peur]/[par colère].*

De façon générale, le déterminant est omis dans les SP compléments **7a** ou ajouts **7b** prédicatifs ➤ VII-4.2, et dans les ajouts qui servent à définir des sous-types **7c 7d**.

7 **a** *traiter* [*d'imbécile*], *servir* [*de guide*] / * [*de notre guide*]
b *travailler* [*en tant que directeur*] / [*comme guide*] / # [*comme un guide*]
c *frites* [*avec mayonnaise*] 'avec de la mayonnaise'
d *vêtements* [*pour hommes*] 'pour les hommes'

➤ Attribut nominal et déterminant (*On l'a choisi comme* (*le*) *responsable.*) ➤ IV-6.3.2 ➤ V-1.4.2

Dans certains cas, les variantes avec et sans déterminant ont des conditions d'usage distinctes. La présence d'un adjectif épithète, qui renvoie à un sous-type, peut ainsi entrainer celle du déterminant **8**.

8 **a** *avec respect* / *avec un profond respect*
b *être* [*de bonne humeur*] / [*d'une humeur massacrante*]

En + *nom*

La préposition *en* constitue un cas particulier, dans la mesure où l'absence de déterminant est presque systématique pour la plupart de ses emplois **9a 9b**. Avec *en*, le déterminant peut être exclu **9c** ou entrainer un changement de préposition **9d**.

9 **a** *en réunion*, *en ville*, *en avion*
b *agir* [*en citoyen responsable*]
c * *En une* / *la réunion précédente, il a été décidé la chose suivante.*
d *Dans une* / *la réunion précédente, il a été décidé la chose suivante.*

Les combinaisons avec un déterminant sont rares **10**. On les trouve dans certaines expressions conventionnelles, ou *collocations* **10a 10b 10c**, dans des emplois temporels **10d**, locatifs **10e** ou en registre formel (style administratif) **10f**. Le déterminant peut être défini **10a 10c 10e** ou indéfini **10b 10d**.

10 **a** *avoir confiance en l'humanité*, *en mon équipe*, *en cette école*
b *consister en une réunion annuelle* / *en des réunions fréquentes*, *se changer en une réunion familiale*
c *en l'occurrence*, *en l'état*, *en l'espèce*, *en l'honneur de*, *en mon pouvoir*, *en mon âme et conscience*
d *en une semaine*, *en ces temps de vacances*, *en un tournemain*, *en ce temps-là*, *en l'an 2000*
e *en l'air*, *en ce lieu*, *en un endroit charmant*, *en un seul point*
f *en la séance du 19 juillet*, *en cette séance solennelle*

Après *en*, les noms sans déterminant sont le plus souvent féminins, ou masculins à initiale vocalique (*en été*, *en automne*, *en hiver*, mais *au printemps*), mais les locutions échappent souvent à cette tendance (*en manque*, *en cas de*, *en cours*, *en développement*, *en couple*, *en pleurs*).
Seul le déterminant *tout* est courant avec *en* (*en tout état de cause*, *en toute chose*, *en tout honneur*, *en toute liberté*, *en tous cas*) ➤ V-6.3.2.

➤ *En* + nom propre géographique (*en France*, *en Alsace*) ➤ VII-6.3.6
➤ Prépositions et noms propres géographiques avec ou sans déterminant (*dans la Creuse*, *en Auvergne*) ➤ IV-4.3.2

En plein + *nom*

La présence de *plein* intensif favorise l'emploi de *en* sans déterminant, au lieu de *à* (*au milieu*) **11a** ou *dans* (*dans la rue*, *dans la figure*) **11b 11c**. On le trouve ainsi devant un nom propre habituellement précédé de l'article **11d**. Dans ces exemples, *plein* est un adjectif qui s'accorde avec le nom, mais *en plein* est aussi devenu une forme agglomérée invariable qui peut accompagner une autre préposition comme ajout (*en plein sur le crâne*, *en plein dans le mille*).

11 **a** *en plein milieu* / * *en milieu*
b *en pleine rue* / * *en rue*
c *en pleine figure* / * *en figure*
d *en pleins Jeux olympiques*, *en plein Louvre*

Prép. + nom dans les expressions figées

Le déterminant est exclu dans certaines expressions figées : locutions prépositionnelles (*à cheval*, *sur rendez-vous*), noms agglomérés (*fontaine à eau*, *pommes de terre*). On trouve aussi des expressions lexicalisées qui ont la forme prép. + nom, mais qui sont devenues des noms **12a** ou prépositions **12b** agglomérées, souvent avec trait d'union ➤ XX-2.4.

12 **a** *une avant-première*, *un après-midi*, *l'après-guerre*
b *Il est parti outre-tombe.*

Le complément pronominal de la préposition

Les pronoms compléments de la préposition sont toujours des formes fortes ➤ IX-1.3.3 ; les formes faibles sont exclues **13a** ➤ IX-3.1.1. En **13b**, *nous* et *vous* sont des formes fortes ➤ IX-6.1.

13 a *Il a fait cela pour toi / * pour te.*
b *Il est parti avec nous / sans vous.*
c *Il parle de ce qui est important.*
d *Il pense à ce qu'il faudrait faire.*

Le pronom démonstratif *ce* ➤ IX-8.1.1 constitue un cas particulier : il peut suivre une préposition dans quelques emplois figés (*pour ce*, *sur ce*) ou lorsqu'il est suivi d'une subordonnée relative **13c 13d**. Dans ce cas, on peut analyser *ce* non comme une forme faible, mais comme une forme forte d'emploi restreint.

> De *partitif et pronoms*
>
> Dans les constructions nominales avec *de* partitif ➤ IV-7.4.1, la préposition n'est pas suivie directement d'un pronom personnel **14a 14b** mais nécessite la forme *d'entre* **14c 14d**.
>
> **14 a** *? certains de vous / de nous, * certains d'eux*
> **b** ** plusieurs de nous / de vous / d'eux*
> **c** *certains d'entre nous / d'entre vous / d'entre eux*
> **d** *plusieurs d'entre nous / d'entre vous / d'entre eux*

➤ Interprétation animée (*Paul pense à lui.*) ou inanimée des pronoms forts après préposition (*Ce problème, quant à lui, est loin d'être résolu.*) ➤ IX-6.3.1
➤ Interprétation réflexive (*Paul parle de lui.*) ou non (*Paul parle avec lui.*) du pronom fort après préposition ➤ IX-6.3.3
➤ Emploi de *lui-même* après préposition ➤ IX-6.4.1
➤ Emploi de *soi* après préposition ➤ IX-7.2.2

La coordination des compléments nominaux de la préposition

La coordination des compléments peut être contrainte. On répète les prépositions faibles *de*, *à* et *en* **15a 15b**, sauf si la coordination exprime une unité **15c 15d** ➤ VII-5.1.1.

15 a *Il faut s'adresser [à la directrice ou à son adjoint] / ? à la directrice ou son adjoint.*
b *une bague [en or et en argent] / ? une bague en or et argent*
c *En cas de paiement [en billets et pièces], il appartient au débiteur de faire l'appoint.* (*sdf75.fr*, consulté en juil. 2018)
d *Je vais parler [à l'étudiant ou l'étudiante qui a fait cela].*

> *Le complément nominal de préposition introduit par* de
>
> On distingue deux cas de syntagmes nominaux introduits par *de* : ceux dans lesquels *de* est une variante de *des* devant un adjectif épithète, qui sont des compléments nominaux indéfinis ordinaires, et qui peuvent être compléments de préposition (*Il vote pour de / des nouveaux projets.*) ➤ V-4.1.2 ; et ceux qui apparaissent en contexte négatif, et qui sont en fait sans déterminant : *de* est une préposition en fonction de *marqueur* **16a** ➤ X-6.1.5. Ceux-là ne peuvent pas être compléments d'une préposition **16b**, sauf de la préposition négative *sans*, qui admet un complément sans déterminant **16c**, à condition d'en être séparés par un adverbe **16d**.
>
> **16 a** *Personne ne votera [de projet nouveau].*
> **b** ** Personne ne votera pour [de projet nouveau].*
> **c** *des chèques refusés sans raison*
> **d** *des chèques refusés, sans vraiment de raison* (*francebleu.fr*, 8 juil. 2016)

3.1.2. Le complément prépositionnel de la préposition

Certaines prépositions simples, et la plupart des formes agglomérées, prennent un complément prépositionnel introduit par *à* **17a** ou *de* **17b**. Les prépositions locatives ou temporelles prennent un complément introduit par des prépositions plus variées **17c 17d** ➤ tableau VII-8.

17 a *grâce [à vous], face [à la poste], suite [à votre lettre]*
b *à côté [de la poste], en face [de la mairie]*
c *depuis [chez moi], venir de [derrière le mur]*
d *dès [avant leur arrivée], jusque [chez moi], à [dans un quart d'heure]*

Nous analysons les formes en **17a** comme des prépositions simples qui prennent un complément introduit par *à* (*grâce* [*à votre aide*]).
En revanche, les infinitifs introduits par *de* (*avant* [*de partir*]) sont analysés comme des compléments verbaux et non prépositionnels > VII-3.1.4.

COMPLÉMENT	EXEMPLES
introduit par *à* : *d'ici, en proie, grâce, jusque, par rapport, quant, suite*	*en proie* [*à l'angoisse*], *grâce* [*à vous*], *jusqu'*[*à midi*], *quant* [*à moi*], *suite* [*à votre rapport*], *d'ici* [*à Noël*]
introduit par *de* : *à cause, à compter, à côté, à force, à longueur, à l'aide, à l'insu, à moins, à partir, % au fur, au fur et à mesure, auprès, autour, au bout, au-dessus, au-dessous, au lieu, au moyen, de la part, en bas, en dehors, en dépit, en face, en guise, en haut, en raison, faute, hors, loin, près, vis-à-vis*	*auprès* [*de vous*], *à cause* [*de vous*], *en face* [*de la maison*], *faute* [*de place*], *hors* [*de ma vue*], *vis-à-vis* [*de vous*]
introduit par une autre préposition : *comme, de, depuis, derrière, devant, jusque, par, vers*	*comme* [*chez vous*], *depuis* [*avant la guerre*], *devant* [*chez vous*], *jusque* [*dans trois jours*], *vers* [*chez Marie*]

Tableau VII-8. *Les principales prépositions à complément prépositionnel*

L'analyse de préposition + à / de

Une autre analyse serait d'agglomérer les deux prépositions ([*grâce à*] [*votre aide*]), mais les possibilités d'insertion **18a 18b** et de coordination **18c** montrent que *à* et *de* ne s'agglomèrent pas avec le premier élément. Il est en outre possible, dans certains cas, d'omettre le complément prépositionnel **18d** ou de le pronominaliser **18e**.

18 a *grâce, notamment,* [*à votre aide*]
b *faute, malheureusement,* [*de temps*]
c *grâce* [*à votre aide*] *et* [*à celle de vos enfants*], *faute* [*de temps*] *et* [*d'envie*]
d *Nous sommes passés à côté* / * *à côté de.*
e *Nous sommes* [*loin* [*du but*]]. | *Nous en sommes loin.*

La forme *quant à* est plus étroitement liée à son complément, exigeant l'adjacence immédiate (* *quant justement à Marie*). Mais les coordinations de compléments montrent qu'il n'y a pas agglomérat (*quant* [*à l'Espagne*] *et* [*à l'Italie*]).

Jusque *et* jusqu'à

La préposition *jusque* est généralement suivie d'un complément prépositionnel spatial **19a** ou temporel **19b**, ou les deux **19c**, introduit par des prépositions variées. Certains locuteurs acceptent un complément nominal **19d 19e**.

19 a *jusqu'*[*à la gare*], *jusque* [*dans la maison*], *jusqu'où*
b *jusqu'en 2020, jusque* [*dans trois jours*]
c *jusqu'ici, jusque-là*
d % *jusque le 15 avril*
e % *La mer est montée jusque la route.*

Jusqu'à est également une forme agglomérée que l'on trouve comme ajout optionnel en début de syntagme nominal **20a** > V-2.4. *Jusqu'à* peut également introduire un complément infinitif **20b** ou une subordonnée temporelle **20c** > VII-3.1.4.

20 a [[*Jusqu'à*] *cent invités*] *sont venus.*
b *Tu irais* [*jusqu'à affirmer cela*] ?
c *On a travaillé* [*jusqu'à ce que la nuit tombe*].

Le complément adverbial de la préposition

Certaines prépositions à complément nominal ou prépositionnel acceptent également un adverbe comme complément **21a** > VIII-3.2.2, le plus souvent dans des emplois temporels **21b 21c**.

21 a *faute de mieux, en trop*
b *depuis tout récemment, dans pas longtemps*
c *depuis toujours, dès maintenant*

3.1.3. Le complément adjectival de la préposition

Certaines prépositions, comme *en*, *depuis* **22a**, *entre* **22b** et *côté* **22c** acceptent un complément adjectival à la place d'un complément nominal ➤ **VI-4.4.2**.

22 **a** *voir les choses en* [*plus grand*], *depuis* [*tout petit*]
b *Dans ce film qui oscille entre* [*très féministe et très misogyne*], *les questions posées et les personnages ne sont pas aussi caricaturaux qu'ils pourraient l'être.* (*urvoas.org*, 9 avril 2007)
c *Non-non, son handicap est uniquement physique ; côté* [*intellectuel*], *il n'est pas seulement doué, mais surdoué* […]. (*Clavien*, 2000)

Un adjectif peut aussi apparaitre à la place d'un complément prépositionnel, par exemple après *à titre de*, *sous l'emprise de*, *sous contrôle de*, *en possession de*.

23 **a** *à titre d'ami*/*à titre amical*
b *sous l'emprise du diable*/*sous l'emprise diabolique, sous l'emprise divine*
c *sous contrôle de l'armée française, sous contrôle militaire, sous contrôle français*
d % *Je viens de m'inscrire mais je ne rentre dans aucune catégorie sachant que je n'ai pas de véhicule tout court (la C. étant en possession parentale).* (*bombinettes-80.com*, 16 mai 2011) 'en la possession de mes parents'

Certaines prépositions (*comme*, *de*, *pour*) peuvent aussi introduire un syntagme adjectival, dont l'adjectif constitue la tête, tandis que la préposition a la fonction *marqueur* (*passer pour compétent*, *une place de libre*) ➤ **VII-2.2.4**.
Par ailleurs, certaines combinaisons prép. + adjectif sont des expressions figées (*pour de vrai*, *pour de bon*, *comme de juste*), comme certaines combinaisons prép. + adverbe, souvent recatégorisées comme adverbes (*de plus*, *sous peu*, *par trop*, *à jamais*).

3.1.4. L'infinitif et la subordonnée compléments de la préposition

Les compléments infinitifs de préposition

Le complément infinitif suit directement la préposition **24a** ou est introduit par *à* **24b** ou *de* **24c** ➤ **tableau VII-9**.

24 **a** *après* [*avoir mangé*], *sans* [*entrer dans les détails*], *pour* [*bien comprendre*]
b *de façon* [*à pouvoir travailler*], *quitte* [*à mentir*]
c *avant* [*de manger*], *au lieu* [*de partir*], *faute* [*de pouvoir partir*]

➤ *Comme* + participe présent ➤ **XI-7.3**
➤ *En* + participe présent ➤ **XI-7.4**

COMPLÉMENT	EXEMPLES
infinitif : *à, après, contre, de, entre, pour, sans*	*après* [*être parti*], *pour* [*bien réussir*], *sans* [*mentir*]
infinitif introduit par *à* : *de façon, de là, d'ici, de manière, quant, quitte*	*de là* [*à mentir*], *de manière* [*à réussir*], *quant* [*à partir*], *quitte* [*à échouer*]
infinitif introduit par *de* : *afin, à condition, à force, à moins, au lieu, au point, de peur, en dehors, en train, faute, histoire, loin, par crainte, sur le point*	*afin* [*de réussir*], *à force* [*de travailler*], *loin* [*de mentir*], *faute* [*de réussir*]

Tableau VII-9. *Les principales prépositions à complément infinitif*

➤ Pourquoi *avant que*, *depuis que* ne sont pas des locutions conjonctives ➤ **I-4.2.2** ➤ **VII-1.2.3**

> *Préposition + infinitif*
> Il ne faut pas confondre les prépositions à complément infinitif, et celles introduisant un syntagme verbal infinitif en tant que *marqueurs* (*Paul tient à venir. Paul promet de partir.*) ➤ **II-2.5.1** ➤ **VII-2.2.4**. Quand le syntagme introduit par une préposition suivie d'un infinitif est un ajout, c'est un syntagme prépositionnel ➤ **VII-4.3**.

Les subordonnées compléments de préposition

De nombreuses prépositions peuvent être suivies d'une subordonnée introduite par *que*, à l'indicatif **25a** ou au subjonctif **25b** ➤ **tableau VII-10** ➤ **XI-5.4**.

Certaines prépositions sont suivies de *ce que* (*dans*, *en*, *jusqu'à*, *sur*) **25c** ➤ IX-8.1.1 ; *de ce que*, *à ce que* forment pour leur part un subordonnant aggloméré ➤ VII-5.2.2.

25 **a** *Tu viendras dès [que tu pourras].*
b *Tu viendras pour [qu'on le sache].*
c *Une règle fondamentale réside en [ce que l'avocat ne peut mettre en œuvre des intérêts opposés].* (R. Martin, 1995)

La variation concernant préposition + que

Certains locuteurs acceptent *moyennant que* **26a**, *à force que* **26b** et *malgré que* **26c** en dépit de la norme qui les proscrit. *Au lieu que* **26d**, *au fur que* **26e** sont vieillis.

26 **a** % *Ce beau roman-conte devrait se lire sans difficultés à partir de 10 ans, moyennant que sa taille n'effraie pas.* (*ricochet-jeunes.org*, sept. 2008)
b % *À force que l'on me dise que je suis une femme épatante, je finis par le croire !* (*fr.answers.yahoo.com*, 19 juil. 2010)
c ! *La camionnette* [...], *malgré qu'on eût chaîné les pneus* [...], *ne se risque plus guère à franchir les rampes verglacées.* (Gracq, 1958)
d % *Or, comme mon père détestait mon oncle et parrain, Étienne Roux, il était dit que je répondrais, dans sa maison, au prénom de René, au lieu que chez les Roux ou chez grand-mère Gontier, je me nommerais tout bonnement Étienne ou encore Thiennot.* (Bonnier, 1980)
e % *Tu perdras le sommeil au fur que tu perdras la vue.* (Roche, 1966)

SUBORDONNÉE	EXEMPLES
en *que* (indicatif) : % *à cause*, *à mesure*, *à moins*, *attendu*, *au lieu*, *après*, *à part*, *au point*, *attendu*, *au fur et à mesure*, *compte tenu*, *d'autant*, *dès*, *depuis*, *de même*, *du fait*, *du moment*, *étant donné*, *excepté*, % *genre*, *hormis*, % *moyennant*, *outre*, *pendant*, *sauf*, *selon*, *suivant*, *une fois*, *vu*	*attendu [que tu es parti]*, *depuis [que tu es parti]*, *dès [que tu pourras]*, *pendant [que tu lis]*, *sauf [qu'il était trop tard]*, *selon [que tu viendras ou non]*
en *que* (subjonctif) : *afin*, % *après*, *avant*, *à condition*, *à moins*, *au point*, *de / par crainte*, *de / par peur*, *de (telle) sorte*, *en sorte*, *excepté*, % *faute*, *histoire*, *hormis*, *pour*, *pour peu*, *pourvu*, *sans*, *sauf*	*à condition [que tu viennes]*, *afin [que tu viennes]*, *avant [que tu partes]*, *à moins [que tu viennes]*, *histoire [que tu saches]*, *pour [que tu saches]*, *sans [que ce soit prévu]*
en *ce que* : *en*, *jusqu'à*	*en [ce que rien n'a été fait]*, *jusqu'à [ce que tu viennes]*
en *à ce que* : *de façon*, *d'ici*, *de là*, *de manière*, *quitte*, *sauf*	*de façon [à ce que tout soit prêt]*, *d'ici [à ce qu'on l'engage]*, *quitte [à ce qu'on vienne]*, *sauf [à ce qu'il pleuve]*
en *de ce que* : *à cause*	% *à cause [de ce qu'il pleuvait]*
autre : *à*, *de*, *excepté*, *hormis*, *sauf*, *selon*	*excepté [quand il pleut]*, *sauf [si tu viens]*

Tableau VII-10. *Les subordonnées compléments de préposition*

Plus rarement, une préposition est suivie d'une subordonnée interrogative, introduite par *si* **27a** ou par un mot interrogatif **27b** ➤ XII-3.2.3. Certains locuteurs acceptent une subordonnée exclamative après *à* ou *de* **27c** ➤ VII-5.2.2 ➤ XII-4.5.3.

27 **a** % *La santé dépend de [si vous avez eu des enfants].* (*forum.doctissimo.fr*, fév. 2015)
b % *Ton avenir selon [comment tu fumes] ?* (*socialappbuilder.com*, mars 2016)
c % *Quand j'ai une envie de craquer je pense à [comme je serai bien dans mes jeans].* (*forum.doctissimo.fr*, 16 nov. 2012)

Comme *+ subordonnée*

Comme peut être une préposition lorsque son complément est prédicatif **28a**. Lorsqu'il introduit une subordonnée, il est soit subordonnant (causal ou temporel) **28b**, soit adverbe comparatif **28c** ➤ XV-3.2. Dans ce dernier cas, il peut être suivi d'une subordonnée conditionnelle (*comme si*) **28d** ou temporelle (*comme quand*), voire d'une subordonnée en *que* en français acadien du Nord-Est du Nouveau-Brunswick **28e**. *Comme* est également un adverbe qui introduit une subordonnée exclamative **28f** ➤ XII-4.2.4 ➤ fiche COMME.

28 **a** *Comme médecin, il est parfait.*
b *Tenez : comme ils trouvent que le lundi est triste et gâche le dimanche, ils ont transformé le lundi en jour chômé.* (Rambaud, 1997)
c *Le patron aurait parlé aux employés [comme on parle à des chiens].* (*khouridagher.afrikblog.com*, juil. 2006)
d […] *il causait à Henri [comme s'il était dans une soirée de Trianon].* (Rambaud, 1997)
e ! *Faire les chemins [comme que je les voudrais], ça couterait cher au gouvernement.* (Nouveau-Brunswick)
f *Et pourtant, si vous saviez [comme j'en ai joui de cette vie, comme j'en ai profité] !* (Lanzmann, 1994)

3.1.5. Les prépositions à deux compléments

Certaines prépositions peuvent se construire avec deux compléments. C'est le cas des prépositions *à* **29a**, *avec* **29b**, *sans*, *dès* **29c**, *contre* **29d**.

29 **a** *Il s'est arrêté [à [un mètre] [de l'arrivée]].*
b *On est tranquille [avec [Paul] [aux commandes]].*
c *Or, [dès [le livre] [terminé]], il me faut faire face à une grande tristesse.* (*lalitoutsimplement.com*, juil. 2013)
d *Ils donnent dix points pour l'Estonie [contre [deux points] [pour la Finlande]].*

La préposition précède toujours ses compléments. L'ensemble constitue un seul syntagme prépositionnel, comme en témoignent les phrases clivées correspondantes **30a** **30b** > **XVIII-2.3.1**.

30 **a** *C'est [à [un mètre] [de l'arrivée]] qu'il s'est arrêté.*
b *C'est seulement [avec [Paul] [aux commandes]] qu'on va réussir.*

La préposition à *suivie de deux compléments*

La préposition *à* se construit avec un premier complément nominal et un second complément prépositionnel en emploi locatif **31a** ou temporel **31b**. La préposition du second complément est souvent *de* **31b** **31c**, mais pas toujours **31a**.

31 **a** *Il s'est arrêté [à [un mètre] [avant l'arrivée]].*
b *Il s'est blessé [à [une seconde] [de la fin]].*
c *Il faut les mettre [à [une certaine distance] [de la clôture]].*

Du point de vue syntaxique, le syntagme prépositionnel en *à* est complément oblique du verbe **31a** **31c** ou ajout au verbe **31b**.

D'autres analyses ont parfois été proposées : on a pu parler de *préposition discontinue* (*à… de*) ou de *circumposition*.

La construction à deux minutes près

La préposition *à* prend aussi deux compléments dans la construction *à* + syntagme nominal + *près* : le SN est le premier complément et *près* est le second complément (figé). Cette construction constitue un syntagme prépositionnel de manière **32a** **32b**, de temps **32c**, de lieu **32d**. Du point de vue syntaxique, le SP est attribut du sujet **32a**, complément oblique **32d** ou ajout **32b** **32c**.

32 **a** *Il est [à [un euro] [près]].*
b *Il a été élu [à [une voix [près]].*
c *Il a raté son train [à [une seconde] [près]].*
d *Il s'est arrêté [à [un mètre] [près]].*

Près peut aussi jouer un rôle d'ajout, avant un second complément prépositionnel **33a** ou infinitif **33b**.

33 **a** […] *elle boucle la course [à [une seconde] près [de Nicolas]].* (*ffe.com*, 8 juil. 2013)
b *Ils étaient [à [une seconde] près [de vaincre le troisième du championnat]].* (*lavenir.net*, 5 avril 2011)

Avec*,* dès *et* sans *avec deux compléments*

Les prépositions *avec*, *dès* et *sans* peuvent constituer un syntagme prépositionnel avec deux compléments. Le premier est nominal (ou infinitif ou même subordonné). Le second est un prédicat de catégorie variée : adjectif **34a**, SP **34b**, infinitif introduit par *à* **34c**, participe **34d**.

34 **a** *avec Paul malade*, *sans Paul disponible*
b *avec Paul aux commandes*, *sans Paul ici*
c *avec Paul à remplacer*, *sans personne à inviter*
d *dès le seuil franchi*, *avec Paul parti*, *dès Paul levé*

Le premier complément est interprété comme le sujet implicite du complément prédicatif. La construction est analogue à celle que l'on observe avec un complément direct et un attribut du complément (*On a trouvé Paul malade. On a mis Paul aux commandes.*) ➤ **III-3.3.1**.

Les deux compléments peuvent parfois permuter **35a 35b 35c**, comme les compléments du verbe ➤ **XVII-3.2**. Si le premier complément est un infinitif **35d** ou une subordonnée **35e**, il a tendance à suivre le complément prédicatif.

35 **a** *avec* [*sur la tête*] [*un chapeau*], *avec* [*aux commandes*] [*un imbécile pareil*]
b *un briquet blanc avec* [*un bateau*] [*comme motif*]
c % *Vends un briquet Z. blanc avec* [*comme motif*] [*un bateau*]. (*dealry.fr*, mars 2016)
d *avec* [*pour seul but*] [*de s'enrichir*]
e *avec* [*pour unique condition*] [*que son salaire soit triplé*]

> À peine, aussitôt *et* sitôt
>
> Bien qu'ils apparaissent fréquemment dans des constructions semblables **36**, *aussitôt*, *sitôt* et *à peine* sont des adverbes ajouts. Ils sont optionnels et plus mobiles que les prépositions telles que *dès* **34d**.
>
> **36** **a** *Aussitôt Paul parti, on a pu travailler en paix.*
> **b** *Paul aussitôt parti, on a pu travailler en paix.*
> **c** *Paul parti, on a pu travailler en paix.*

Contre *suivi de deux compléments*

Lorsque *contre* signale un contraste, il peut être suivi de deux compléments. Le premier est toujours nominal tandis que la catégorie du second dépend du contexte : syntagme nominal en **37a**, syntagme prépositionnel en **37b 37c**. Le syntagme en *contre* est ajout, et ses deux compléments sont parallèles à des syntagmes présents (ou implicites) dans la phrase.

37 **a** *L'inflation va augmenter de 1 %* [*contre* [*0,5 %*] [*l'an dernier*]].
b *Le salaire minimum était ici à 1 000 euros* [*contre* [*800 euros*] [*en Allemagne*]].
c *Le revenu minimum est à 800 euros en travaillant* [*contre* [*500 euros*] [*sans rien faire*]].

> Contre *et* mais
>
> La conjonction de coordination *mais* peut s'employer dans des contextes similaires **38a 38b** ➤ **XVI-2.2.2**. Elle peut être suivie directement d'une préposition (*à* ou *de*), à la différence de *contre* **38c 38d**.
>
> **38** **a** *L'inflation a augmenté de 1 % cette année mais* [*de 0,5 %*] [*l'an dernier*].
> **b** *Le salaire est ici à 1 000 euros mais* [*à 800 euros*] [*en Allemagne*].
> **c** * *L'inflation a augmenté de 1 % cette année contre* [*de 0,5 %*] [*l'an dernier*].
> **d** * *Le salaire est ici à 1 000 euros contre* [*à 800 euros*] [*en Allemagne*].
>
> *Autres prépositions à deux compléments*
>
> On peut analyser de même certains emplois de *charge* **39a** et *faute* **39b**, comme ayant un complément prépositionnel et un complément infinitif.
>
> **39** **a** *Un retour des dossiers ainsi instruits sera fait annuellement au Comité d'éthique pour l'informer, charge à lui de faire une analyse critique de la situation si nécessaire.* 'avec charge à lui de faire…', 'à charge pour lui de faire…' (*cnrs.fr*, 2015)
> **b** *Faute par le propriétaire de respecter les obligations édictées* […], *la commune peut, après mise en demeure, procéder* […] *aux travaux indispensables.* (*Code de la santé public*, article L1331-6)
>
> #### 3.1.6. La structure du syntagme prépositionnel avec complément
>
> Comme pour les autres types de syntagmes (nominal, adjectival, verbal), un syntagme prépositionnel peut se réduire à un seul mot, une préposition sans complément (par exemple *ici*, *là*, *dehors*). Mais le plus souvent, un syntagme prépositionnel comprend un complément **40a**, plus rarement deux **40b**, et éventuellement un ajout, avant **40c** ou après **40d** la préposition ➤ **VII-3.3**.

40 **a** *avant* [*le match*], *avant* [*de partir*] COMPLÉMENT
b *avec* [*Paul*] [*aux commandes*] COMPLÉMENT
c *juste avant (le match)*, *trois heures avant (le match)* AJOUT
d *avant même de partir* AJOUT

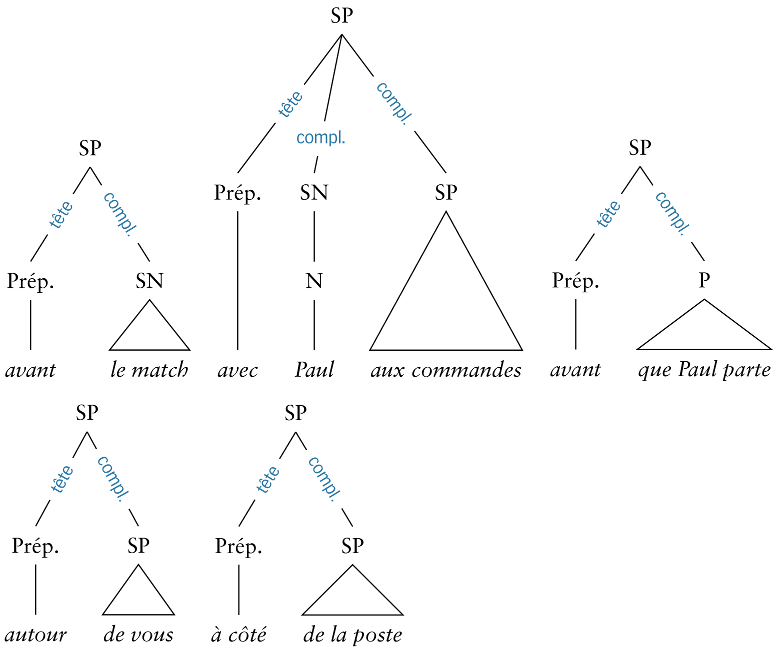


Figure VII-3. *La structure de syntagmes prépositionnels avec complément*

L'extraction et l'omission du complément de la préposition

L'extraction du complément nominal d'une préposition simple est impossible **41a 41b** ➤ I-6.3.4.

41 **a** *Elle part* [*dans quel pays*] ?
b * *Quel pays part-elle* [*dans* ◊] ?

Le complément en *de* des prépositions agglomérées, surtout en emploi prédicatif, peut parfois être extrait, dans une construction clivée **42a**, une phrase interrogative **42b** ou une subordonnée relative **42c**.

42 **a** % *C'est une chose dont personne n'est* [*au courant* ◊].
b % *De quelles initiatives était-elle* [*à l'origine* ◊] ?
c % *Un parcours difficile dont ils sont arrivés* [*au bout* ◊] [...]. (*boulonnais.canalblog.com*, 24 sept. 2012)

Il ne faut pas confondre l'extraction **42** et l'omission du complément de certaines prépositions (*avec*, *autour*) **43** ➤ VII-3.2. En **43b** et **43d**, le syntagme nominal initial est un topique, qui ne correspond pas syntaxiquement au complément de la préposition. Ainsi, il n'est pas introduit par *de* **43e**, comme le serait le complément d'*autour*.

43 **a** *Il fallait compter* [*avec les protestations de la foule*].
b *Les protestations de la foule, il fallait compter* [*avec*].
c *L'ennemi campait* [*autour de la forteresse assiégée*].
d *La forteresse assiégée, l'ennemi campait* [*autour*].
e * *De la forteresse assiégée, l'ennemi campait* [*autour*].

Le SN interprété comme complément de la préposition peut même appartenir à une autre phrase **44a 44b**, ce qui confirme l'absence de tout lien syntaxique avec la préposition.

44 **a** *Les protestations de la foule étaient inévitables. Il fallait compter* [*avec*].
b *Nous nous trouvions dans la forteresse assiégée. L'ennemi campait* [*autour*].

➤ Constructions *lui* + verbe + prép. (*On lui a caché dessus.*) ➤ IX-5.2.2

Une subordonnée relative comme **45a** est d'effet ludique, parce que le complément de la préposition a été extrait. Alternativement, on peut considérer que le complément de la préposition *pour* est simplement omis, comme en **44**, et que ce complément implicite reprend l'antécédent de la relative. On observe aussi des relatives à préposition finale en français parlé au Canada et en Louisiane, avec les prépositions qui permettent l'omission du complément de façon plus générale **45b 45c**. Notons l'omission de *que* (après *celui*) dans la relative **45c**. Dans certaines régions, en particulier en Acadie, en Ontario, et au Manitoba, cette possibilité est étendue à des prépositions comme *à* qui ne s'emploient pas sans complément **45d** ➤ **XIII-6.2.3**.

45 **a** ! *Des choses qu'on a du mal à se passionner pour.* (*Libération Le Mag*, 7-8 nov. 2009)
b ! *Ça c'est le nom de celui que je reste avec.* (*Corpus Ottawa-Hull*, 090/1080)
c ! *Mais celui je travaillais pour,* […] *ses enfants ils parlaient anglais.* (*Corpus Ottawa-Hull*, 060/1426)
d ! *Il était à la même école que moi j'étais à.* (*Corpus français de l'Ontario*, 001.159)

L'extraction du complément de nom inclus dans un syntagme prépositionnel

Le complément de nom peut être extrait hors d'un syntagme nominal (*quelqu'un dont j'ai oublié le nom*) mais plus difficilement hors d'un syntagme prépositionnel ➤ **XIII-2.3.2**. Dans la plupart des cas, l'extraction du complément de nom produit une phrase agrammaticale **46b**. Elle est néanmoins parfois acceptée par certains locuteurs, particulièrement si la préposition est *de* **46d**.

46 **a** *J'ai payé cher [pour une photo [de cet acteur]].*
b * *[De quel acteur] as-tu payé cher [pour une photo ◊] ?*
c *Je ne me souviens plus [du nom [de cet acteur]].*
d % *C'est l'acteur dont je ne me souviens plus [du nom ◊].*

3.2. L'omission du complément de la préposition

De nombreuses prépositions comme de nombreux verbes ➤ **II-5.1** permettent l'omission :
– de leur complément nominal (*voter contre le projet*/*voter contre*, *partir avant le repas*/*partir avant*) ;
– de leur complément prépositionnel (*à côté de la maison*/*à côté*, *en face de la gare*/*en face*).
Le complément est implicite, avec généralement une interprétation définie et non animée.
Les prépositions à complément obligatoire sont :
– les prépositions faibles (*à*, *de*, *en*) ;
– les prépositions toujours suivies d'un infinitif (*quitte à partir*) ou d'une subordonnée (*afin que tu viennes*) ;
– les prépositions dérivées de verbe (*durant*, *moyennant*, *étant donné*) ;
– certaines prépositions dérivées de nom (*suite à votre demande*, *face aux vols*) ;
– certaines prépositions simples (*chez*, *dès*) ou agglomérées (*à cause* (*de*)).

3.2.1. Quelles sont les prépositions à complément obligatoire ?

Les prépositions faibles (*à*, *de*, *en*) ➤ **VII-5.1** ont un complément obligatoire **47a**, sauf lorsqu'elles appartiennent à des expressions figées (*fils de*) **47b**.

47 **a** *Elle sort de sa chambre.* | * *Elle sort de.*
b *Elle avait épousé D. H., fils de.*
c *Il a réussi malgré les difficultés.* | * *Il a réussi malgré.*
d *Il a dérivé durant plusieurs heures.* | * *Il a dérivé durant.*
e *Il est parti direction l'Afrique.* | * *Il est parti direction.*

D'autres prépositions à complément nominal obligatoire sont *chez*, *dès*, *entre*, *envers*, *hormis*, *malgré*, *parmi*, *sauf* **47c**, ainsi que la plupart des prépositions issues de verbes ou de participes (*attendu*, *concernant*, *durant*, *étant donné*, *il y a*, *touchant*, *passé*, *suivant*, *vu*, *y compris*) **47d** ou de noms (*côté*, *direction*, *rayon*) **47e**.
Le complément prépositionnel est également obligatoire pour certaines prépositions simples ➤ **VII-2.1** (*auprès* (*de*), *faute* (*de*), *grâce* (*à*), *histoire* (*de*), *jusque*, *quant* (*à*), *suite* (*à*)) **48a** ou complexes (*à cause* (*de*), *à compter* (*de*), *à l'égard* (*de*), *à partir* (*de*), *au moyen* (*de*), *compte tenu* (*de*), *en guise* (*de*)) **48b**.

48 **a** *Elle a réussi grâce à votre soutien.* | * *Elle a réussi grâce.*
b *Le navire a chaviré à cause de la tempête.* | * *Le navire a chaviré à cause.*

3.2.2. L'omission du complément nominal ou prépositionnel de la préposition

De nombreuses prépositions, simples ou complexes, permettent l'omission d'un complément nominal **49a 49c** ou prépositionnel **49b 49d**.

49 **a** *faire avec*, *être pour*, *partir pendant*, *manger après*
b *Mets ça à côté* / *en haut.*
c *Ils ont voté contre* (*le projet*).
d *Il habite en face* (*de la gare*).

Les prépositions *dedans*, *dehors*, *dessous* et *dessus* alternent avec *dans*, *hors*, *sous* et *sur* lorsqu'elles sont employées sans complément **50a 50b** ➤ VII-2.1.2. Elles sont en général seules, alors que les prépositions *dans*, *hors*, *sous*, *sur* ont obligatoirement un complément. Par le passé, les formes en *de-* se construisaient avec un complément nominal, et cet emploi subsiste dans certains usages vieillis ou régionaux **50c**, surtout pour *dessous* et *dessus*, en combinaison avec la préposition locative *de* **50d**.

50 **a** *Le chat est sous la table* / *dans la caisse.* | * *Le chat est sous* / *dans.*
b *Le chat est dessous* / *dedans.*
c % *Cherchez dessous la table* / *dedans la ville.*
d % *lever les yeux de dessus son livre*, *sortir de dessous la tente*, *regarder le ciel de dedans la carrière*

Certaines prépositions permettent l'omission seulement dans certaines constructions figées (*C'est selon. On va passer outre.*).
Certaines grammaires et certains dictionnaires considèrent les prépositions sans complément comme des adverbes, ce qui n'est pas le cas ici ➤ VII-1.2.1.

L'interprétation des prépositions à complément omis

Généralement, le complément omis est interprété comme non humain, ou non animé **51a 51c**, mais il ne s'agit que d'une tendance.

51 **a** *Ce projet, qui est pour ?*
b # *Jean, qui est pour ?*
c *Mon parapluie, je ne pars jamais sans.*
d # *Mon adjoint, je ne voyage pas sans.*

Comme avec les compléments omis des verbes ➤ II-5.3, l'argument correspondant est sous-entendu, avec une interprétation de type pronominal (*cela*). Il a le plus souvent une interprétation définie, anaphorique, qui renvoie à une entité déjà mentionnée **52a**, mais il peut aussi être interprété de façon déictique, renvoyant à une entité présente dans la situation **52b 52c** ➤ XVIII-4.1. L'interprétation peut aussi être assez vague, ne renvoyant pas à une entité précise **52d** ('à force de travail', 'au fur et à mesure du temps qui passe').

52 **a** *On m'a présenté le projet et j'ai voté pour.*
b *Mets de la ficelle autour !*
c *Regarde en face !*
d *On s'améliore à force* / *au fur et à mesure.*

> *La variation régionale de l'omission de la préposition*
>
> L'emploi sans complément des prépositions peut varier selon les locuteurs et les régions. Ainsi, l'interprétation animée est possible pour *avec*, en Suisse **53a**. Un emploi sans complément de *parmi* existe aussi **53b**. Enfin, les locuteurs qui emploient *au fur* avec un complément en *de* **53c** peuvent aussi l'employer seul **53d**.
>
> **53** **a** % *Son mari, elle est venue avec.* (Suisse)
> **b** % *Il s'affole, déplace une chaise… à quatre pattes, il cherche, glisse son bras… ramène quelques moutons… la crotte vadrouilleuse parmi.* (Boudard, 1963)
> **c** % *Je vais vous raconter comment j'ai vu cette émission au fur des semaines.* (*musicalemententrenous.com*, 9 oct. 2014)
> **d** % *Les semaines ont passé et au fur, nous avons gagné des spectateurs.*

3.2.3. L'omission d'un complément infinitif ou d'une subordonnée

L'omission d'un complément infinitif ou d'une subordonnée est plus difficile que celle d'un complément nominal ou prépositionnel **54a 54b**.

54 **a** *Il faut essayer, quitte à échouer.* | * *Il faut essayer, quitte.*
b *Il a travaillé afin que ce soit fini.* | * *Il a travaillé afin.*
c *Tu pourrais prévenir, le téléphone est fait pour.*
d *Si j'ai fait la vaisselle ? Je suis en train.*
e % *Réparer votre voiture avant demain ? On va faire en sorte (de).*

En **54c**, il s'agit en fait de l'omission d'un complément pronominal ('pour cela'). L'omission est possible, en registre informel, après certaines périphrases verbales **54d 54e**, mais dans ce cas, la préposition est marqueur de syntagme verbal et non tête de syntagme prépositionnel > **VII-2.2.4**.

3.3. Les ajouts au syntagme prépositionnel

Le syntagme prépositionnel admet l'insertion d'ajouts :
– en début de SP : adverbe (*juste avant le match*), adjectif (*droit dans le mur*), syntagme nominal (*trois heures avant le match*) ;
– entre la préposition et son complément (*avant même votre arrivée*) ;
– en fin de SP (*à midi évidemment*, *à midi pile*).

3.3.1. Les ajouts adverbiaux en début de syntagme prépositionnel

Les adverbes en début de syntagme prépositionnel

Les adverbes de degré (*moins*, *plus*, *très*, *tout*, *tout à fait*) > **VIII-7.1** peuvent modifier les syntagmes prépositionnels pouvant varier en degré, ou *gradables* **55a 55b 55c**. D'autres ajouts intensifs sont possibles, tels que *bien*, *droit*, *pile* et *en plein* **55d**.

55 **a** *très en retard*, *très à la mode*
b *plus en forme*, *plus près*, *plus loin*
c *tout en haut*, *tout à fait au point*
d *droit dans le mur*, *en plein dans la figure*

Les adverbes associatifs en début de syntagme prépositionnel

Les adverbes dits *associatifs* (*aussi*, *même*, *notamment*, *que*, *seulement*) peuvent apparaitre en début de syntagme prépositionnel **56a 56b**, mais aussi parfois entre la préposition et son complément **56c 56d**, ou en fin de SP **56e** > **VIII-8.3.2**.

56 **a** *Il ne pense [qu'à ça].*
b *C'est [seulement à Marie] qu'il pense.*
c *avec notamment des fourmis, avant même votre arrivée, après même les avoir menacés de mort*
d *sans même une réduction, avec aussi quelques avantages*
e *avec quelques avantages aussi*

Le syntagme prépositionnel en de… à…

La construction *de… à…* indique un intervalle, un parcours, dans différents domaines : l'espace ou le temps **57a**, la totalité d'un groupe **57b**, une quantité **57c** ou la source de l'information **57d**.

57 **a** *Léa a dormi de Paris à Orléans* / *de midi à 14 heures.*
b *Des maitres aux serviteurs, tout le château s'était endormi.*
c *De vingt à trente personnes étaient réunies.*
d *De toi à moi, il ne va pas bien.*

La préposition *de* indique le début de l'intervalle, et *à* sa fin. Il s'agit d'un seul syntagme prépositionnel **58a**. En effet, on ne peut pas avoir simplement un syntagme en *de* dans la même position **58b**, on peut avoir un syntagme en *à* mais avec une interprétation différente **58c**.

58 **a** *C'est [de Paris à Orléans] que Léa a dormi.*
b * *Léa a dormi de Paris* / *de midi.*
c *Léa a dormi à Orléans* / *à 14 heures.*
d % *Léa y a dormi, de Paris à Orléans.*

On peut l'analyser comme ayant pour tête *à*, comme en témoigne la proforme *y* **58d**, précédée du syntagme en *de* comme ajout ([[*de Paris*] *à Orléans*]).
Avec une interprétation spatiale ou temporelle, *de* peut être remplacé par *depuis*, et *à* par *jusqu'à*, mais il s'agit alors de deux syntagmes indépendants.

59 **a** *Léa a dormi depuis Paris jusqu'à Orléans / depuis midi jusqu'à 14 heures.*
b *Léa a dormi depuis Paris / depuis midi.*
c *Léa a dormi jusqu'à Orléans / jusqu'à 14 heures.*

3.3.2. Les ajouts nominaux en début de syntagme prépositionnel

Les ajouts de mesure avec les syntagmes prépositionnels locatifs ou temporels

Des expressions de mesure peuvent apparaitre en début de syntagme prépositionnel temporel **60a 60b** ou locatif **60c 60d**. Ce sont des adverbes **60a**, des syntagmes nominaux **60b 60c** ou prépositionnels **60d**, en fonction *ajout*.

60 **a** [*peu*] *avant le match*
b [*trois heures*] *avant le match*
c [*3 mètres*] *après la boulangerie*
d [*loin*] *devant moi,* [*à 3 mètres*] *devant moi*

Les autres ajouts nominaux en début de syntagme prépositionnel

On analyse aussi comme ajout le premier syntagme nominal des expressions réciproques **61a 61b** ➤ **IX-7.4.3**, et des syntagmes prépositionnels incluant un nom de partie du corps **61c 61d** ➤ **IV-3.3.2**.

61 **a** *Ils sont sortis* [[*les uns*] *après les autres*].
b *Ils parlent* [[*les uns*] *aux autres*].
c *On l'a pris* [[*la main*] *dans le sac*].
d *Il courait* [[*les cheveux*] *au vent*].

Il s'agit bien d'un seul syntagme prépositionnel, comme en témoigne la possibilité d'une construction clivée **62a 62b** ➤ **XVIII-2.3.1**. Du point de vue syntaxique, il peut être employé comme ajout **61a 61d**, comme complément oblique **61b**, comme attribut du sujet **62c** ou du complément **61c**.

62 **a** *C'est* [*les uns après les autres*] *qu'ils sont sortis.*
b *C'est* [*la main dans le sac*] *qu'on l'a pris.*
c *Il est toujours* [*les cheveux au vent*].

➤ Constructions nom + prép. + nom (*joue contre joue*) où le premier nom est ajout ➤ **VII-3.4**

Ajout ou spécifieur en début de syntagme prépositionnel ?

À la différence des autres ajouts, les syntagmes nominaux en début de syntagme prépositionnel en **61c** et **61d** correspondent au premier argument de la préposition. Ils ne sont ni mobiles ni optionnels, sauf changement de sens **63**. Ils pourraient être en fonction *spécifieur* si celle-ci n'était pas réservée au domaine nominal ➤ **V-2.1**.

63 **a** *On l'a pris dans le sac.*
b *Il courait au vent.*

3.3.3. Les autres ajouts au syntagme prépositionnel

Les ajouts entre la préposition et son complément

Les autres ajouts pouvant intervenir entre la préposition et son complément sont des adverbes **64a**, des syntagmes prépositionnels **64b**, des ajouts incidents **64c 64d**, généralement avec une virgule entre la préposition et son complément ➤ **XIX-2.2.2**.

64 **a** *sans néanmoins faire d'erreur*
b *pour en principe 1 000 euros*
c *pour, selon moi, un prix trop élevé*
d *avec, si j'ose dire, des fous*

Les ajouts en fin de syntagme prépositionnel

En fin de syntagme prépositionnel, on trouve des adverbes **65a** ou des SP **65b** en fonction *ajout*.

65 **a** *sans faire d'erreur néanmoins*
b *pour mille euros en principe*

La structure syntaxique des syntagmes prépositionnels avec ajout

La > **figure VII-4** présente trois exemples de structures de syntagme prépositionnel avec ajout.

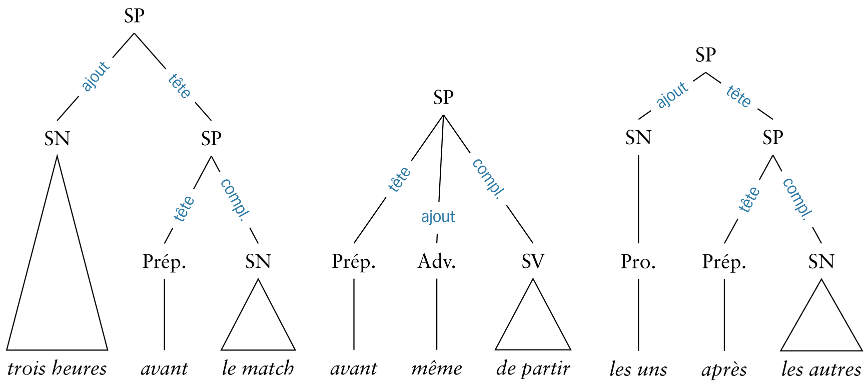


Figure VII-4. *La structure de syntagmes prépositionnels avec ajout*

3.4. Les constructions nom + préposition + nom

Certains syntagmes sont de la forme nom + préposition + nom, avec la répétition du même nom de part et d'autre de la préposition. Six prépositions (*à*, *après*, *contre*, *par*, *pour*, *sur*) entrent dans ce type de structure (*pas à pas*, *jour après jour*, *joue contre joue*, *cas par cas*, *bière sur bière*). Le nom est généralement sans déterminant. Le tout peut former :

- un complément prépositionnel (*Il faut mettre tout ça bout à bout.*) ;
- un ajout prépositionnel (*Ils ont traduit le texte mot à mot.*) ;
- un attribut du sujet (*Ils étaient dos à dos.*) ou du complément (*On les a trouvés joue contre joue.*) ;
- un sujet nominal (*Invité après invité arrivaient dans la cour.*) ou un complément direct (*Ils boivent bière sur bière.*).

3.4.1. La syntaxe des constructions nom + préposition + nom

Six prépositions (*à*, *après*, *contre*, *par*, *pour*, *sur*) entrent dans des constructions nom + prép. + nom, avec le même nom répété (*jour après jour*, *pas à pas*) **66a 66b 66c**. Les noms sont de préférence des noms comptables au singulier **66d** et sans déterminant **66e**.

66 **a** *Il maigrissait [jour après jour].*
b * *Il maigrissait [jour après journée].*
c *Elle mangeait [gâteau sur gâteau].*
d ? *Il montait [chevaux après chevaux].*
e * *Il maigrissait [un jour après un jour].*

Les adjectifs épithètes **67a 67b 67c** et les compléments de nom **67d** sont souvent difficiles dans cette construction.

67 **a** * *Elle lisait [livre intéressant après livre intéressant].*
b *petit bout par petit bout*, ? *petit pas à petit pas*
c *Elle rendait [coup pour coup]* / ? *[coup bas pour coup bas].*
d ? *jour de pluie après jour de pluie*

Ces expressions se comportent comme un seul syntagme, qui peut être en début de phrase **68a** ou entre *c'est* et *que* dans une construction clivée **68b**.

68 **a** *[Décision après décision], [boutique après boutique], [client après client], S. perdait tous ses signes distinctifs.* (*lentreprise.lexpress.fr*, 22 sept. 2011)
b *C'est [client après client] que nous gagnons cette confiance.* (*pretp2p.com*, consulté en oct. 2018)

Avec *à*, certaines séquences sont figées et réanalysées comme des noms (*un face-à-face*, *le mot-à-mot*, *un vis-à-vis*, *faire du porte-à-porte*) ou des prépositions sans complément (*côte à côte*, *tour à tour*). D'autres expressions figées en *à* sont réanalysées comme des adverbes (*peu à peu*, *petit à petit*), ou des adjectifs (*terre à terre*).

> *La structure interne des constructions nom + préposition + nom*
>
> Quand le syntagme se comporte comme un syntagme prépositionnel, la tête est la préposition et a le premier nom comme ajout et le second nom comme complément **69a**. Quand le syntagme se comporte comme un syntagme nominal, c'est plutôt le premier nom qui est la tête, suivie d'un ajout prépositionnel **69b**.
>
> **69** **a** *Il avance [pas à pas* $_{SP}$*].*
> **b** *Il fume [cigarette [sur cigarette* $_{SP}$*]* $_{SN}$*].*
>
> On pourrait proposer une autre analyse, dans laquelle les deux noms pourraient être deux compléments de part et d'autre de la tête. En effet, nous admettons que certaines prépositions peuvent sélectionner deux compléments ➤**VII-3.1.5**, et que certaines prépositions (*durant*) peuvent précéder leur complément ➤**VII-3.1.1**. Nous ne retenons pas cette analyse.
>
> *Constructions nom + préposition + nom et arguments de la préposition*
>
> Dans les constructions nom + prép. + nom, le premier nom correspond généralement au premier argument de la préposition, comme dans d'autres constructions (*les uns avec les autres*) ➤**VII-3.3.2** ➤**IX-7.4.3** ou certains syntagmes prépositionnels commençant par un nom de partie du corps (*la main dans le sac*) ➤**IV-3.3.2**. En revanche, quand le SP est attribut du sujet (*Ils étaient dos à dos.*), il exprime une propriété et son argument correspond au sujet.

La fonction syntaxique des syntagmes prépositionnels nom + préposition + nom

Les syntagmes prépositionnels de la forme nom + prép. + nom peuvent s'employer comme complément prépositionnel **70a 70b**, ou comme ajout à un verbe **70c 70d** ou à un nom **70e**, parfois entre une préposition et son complément **70f**.

70 **a** *On met tout ça [bout à bout]. On a rangé les disques [face contre face].*
b *Dans le match entre l'herbe et le maïs, les deux fourrages sont renvoyés* [*dos à dos*]. (*ouest-france.fr*, 22 fév. 2016)
c *danser [joue contre joue], travailler [enfant par enfant]*
d *F. N. avance [pas à pas] à l'export.* (*fashion-dailynews.com*, 20 déc. 2012)
e *trois ans [jour pour jour]*
f *Les choses se précipitèrent véritablement à la demi-heure de jeu avec [coup sur coup] deux buts niortais.* (*gfca-foot.com*, consulté en juil. 2018)

Ceux en *à* ou *contre* exprimant la juxtaposition peuvent avoir la fonction d'attribut du sujet **71a** ou de complément **71b**. Certains en *pour* et en *contre* exprimant l'échange ou l'opposition apparaissent comme attributs avec un sujet désignant une situation (*ce*) **71c** ➤**III-3.2.3**.

71 **a** *Ils restaient [joue contre joue], [face à face].*
b *On les a trouvés [dos à dos].*
c *C'est [œil pour œil], [dent pour dent], [parole contre parole].*

➤ Autres syntagmes prépositionnels attributs (*Paul est [de bonne humeur].*) ➤**VII-4.1.1**

Les constructions nom + préposition + nom en fonction de syntagme nominal

Les constructions contenant les prépositions *après* et *sur* exprimant l'accumulation peuvent être compléments directs **72a 72b**, et plus difficilement sujets **72c**. S'il s'agit d'un syntagme nominal interprété comme un pluriel indéfini, il peut parfois avoir un complément **72d**. Ces expressions sont moins fréquentes comme compléments de préposition **72e 72f**.

72 **a** *Vous n'aurez pas le temps de vous reposer tandis que vous servirez [client après client], prenant les commandes et servant de la nourriture 5 étoiles.* (*jeuxjeuxjeux.fr*, consulté en oct. 2018)
b *Je fume [cigarette sur cigarette], je bois [verre après verre].*
c *? [Élève après élève] se présentaient à l'infirmerie.*
d *Il lisait [livre sur livre de recettes traditionnelles], il faisait [voyage après voyage en Afrique].*
e *? Dans [livre après livre], elle exposait ses idées révolutionnaires.*
f *Toutefois, depuis le 2 janvier toute la région est sous la neige avec [tempête sur tempête].* (*zoneski.com*, 18 janv. 2016)

Celles en *pour* et en *contre* exprimant l'échange sont encore plus restreintes en emploi nominal, apparaissant uniquement comme compléments directs de quelques verbes **73a**. La fonction de sujet, par exemple au passif des mêmes exemples, semble exclue **73b** **73c**.

73 **a** *rendre [coup pour coup], exiger [œil pour œil et dent pour dent]*
b ** [Coup pour coup] a été rendu.*
c ** [Œil pour œil] a été exigé.*

3.4.2. L'interprétation des constructions nom + préposition + nom

Du point de vue sémantique, la construction exprime des relations différentes, selon la préposition et le contexte :
- accumulation avec *après*, *sur* (*coup sur coup*) ;
- distribution, progression spatiale ou temporelle avec *à*, *après*, *par* (*pas à pas*, *ligne par ligne*, *jour après jour*) ;
- juxtaposition, affrontement symétrique avec *à*, *contre* (*face à face*, *parole contre parole*) ;
- échange avec *pour*, *contre* (*coup pour coup*, *vacherie contre vacherie*) ;
- comparaison avec *pour*, *à* (*jour pour jour*, *mot à mot*).

Nom + préposition + nom exprimant l'accumulation

S'il exprime l'accumulation, le tour prépositionnel alterne parfois avec des syntagmes nominaux indéfinis au pluriel, répétés et coordonnés par *et* **74a** **74b**. La construction peut être étendue à plus de deux termes **74c**.

74 **a** *heure après heure = des heures et des heures*
b *milliers sur milliers = des milliers et milliers*
c *jour après jour après jour*

Nom + préposition + nom exprimant la distribution, la progression spatiale ou temporelle

À et *par* exprimant la distribution peuvent se construire avec un cardinal (*un à un*, *deux par deux*). Ils expriment aussi une progression spatiale **75a** ou temporelle **75b** **75c**. *Après* exprimant la succession temporelle peut aussi se construire avec *l'autre* ou *l'un* et *l'autre* **75d**.

75 **a** *Ils avancent [pas à pas], [mètre par mètre].*
b *Ils progressent [minute par minute].*
c *Ils progressent [jour après jour].*
d *un jour après l'autre, chaque jour l'un après l'autre*

Nom + préposition + nom exprimant la juxtaposition

Contre exprime la juxtaposition, surtout avec les noms de partie du corps, et dans cet emploi, il peut y avoir des noms différents **76a** ou des déterminants **76b**, ce qui les rapproche de structures contenant d'autres prépositions **76c**.

76 **a** *front contre joue, face contre terre*
b *le front contre la joue, la face contre la terre*
c *(la) main dans la main, les doigts dans le nez, les mains derrière le dos*

> *Autres constructions prépositionnelles avec réduplication du nom*
>
> On trouve aussi avec *pour* une construction qui répète non seulement les noms **77a** mais aussi d'autres catégories : participes **77b** ou infinitifs **77c** ('quitte à mourir').

77 **a** *Capitaine pour capitaine, je préfère celui-là.*
b *Battu pour battu, Blois sort enfin de sa torpeur* […]. (*lanouvellerepublique.fr*, 25 janv. 2016)
c *Crever pour crever, je préfère la corde.*

Il s'agit d'un syntagme prépositionnel ajout qui exprime le topique de la phrase. En même temps, il est associé à l'idée d'une situation inévitable ➤ XI-6.3.3.
Les constructions de la forme *de* + nom + *à* + nom et *de* + nom + *en* + nom peuvent aussi répéter le même nom : le SP est complément **78a 78b** ou ajout **78c 78d**. Il s'agit de SP de sens locatif ('d'une pièce à l'autre') **78c**, temporel **78d** ou d'accumulation **78b**. Dans ce cas, *de* est suivi de deux compléments, l'un nominal, l'autre prépositionnel ➤ VII-3.1.5. Il peut aussi s'agir d'expressions figées (*de gré à gré*, *de temps en temps*, *de temps à autre*).

78 **a** *On va parler* [*d'homme à homme*].
b *Ils allaient* [*d'échec en échec*].
c *Ils marchaient* [*de pièce en pièce*].
d *La situation s'aggrave* [*de minute en minute*].

➤ Syntagme adjectival en *de chez* avec répétition de l'adjectif, à valeur intensive (*bête de chez bête*) ➤ VI-3.4.1

3.5. Les prépositions additives et exceptives

Certaines prépositions ont un sens additif (*outre*), inclusif (*y compris*) ou exceptif (*hormis*, *sauf*). Elles sont compatibles avec des compléments de catégories variées :
– adjectival (*Il est tout sauf bête.*) ;
– adverbial (*Il n'est jamais venu, sauf récemment.*) ;
– nominal (*Tous étaient là, sauf Marie.*) ;
– prépositionnel (*Elle a cherché partout, sauf dans le jardin.*) ;
– infinitif (*Elle veut tout sauf partir.*) ;
– subordonnée (*Il a tout dit, sauf qu'il n'était pas à Paris.*).
Le plus souvent, ce complément a un associé dans le contexte (*jamais*, *partout*, *tout*, *tous*).

3.5.1. Les compléments des prépositions additives et exceptives

Certaines prépositions (*excepté*, *hormis*, *sauf*, *y compris*) sont compatibles avec différents types de compléments : nominal **79a**, adverbial **79b**, prépositionnel **79c**, infinitif **79d**, subordonnée **79e**. Elles sont parfois dites *asélectives*.

79 **a** *Tout le monde est venu, sauf Marie.*
b *Il n'a jamais menti, sauf récemment.*
c *Elle a parlé à plusieurs personnes, sauf à Victor.*
d *On lui pardonne tout, sauf d'avoir menti.*
e *Il a tout avoué, sauf qu'il était à Paris le soir du crime.*

Selon le contexte, elles prennent un **79** ou deux compléments **80**, dont la catégorie peut varier ➤ VII-3.1.5.

80 **a** *Il a expliqué les consignes à chacun,* [*sauf* [*ses obligations*] [*à Marie*]].
b *Il s'est excusé de tout auprès de chacun,* [*sauf* [*de son retard*] [*auprès de Marie*]].
c *Il a tout promis à tout le monde, sauf* [*à son fils*] [*qu'il viendrait*].

Les prépositions issues de participes (*votre ami excepté*, *Marie y compris*) peuvent parfois suivre leur complément nominal ➤ VII-1.1.6 ➤ VII-3.1.1.

➤ Le complément des prépositions additives et exceptives comme phrase elliptique ➤ I-5.3.4

3.5.2. L'interprétation des prépositions additives et exceptives

Ces prépositions ont un sens exceptif (*sauf*, *excepté*, *hormis*, *à part*), inclusif (*y compris*) ou additif (*outre*). Elles introduisent un syntagme prépositionnel en fonction *ajout*, avec une prosodie incidente, mobile dans la phrase **81**.

81 **a** *Sauf Marie, tout le monde est venu.*
b *Tout le monde, sauf Marie, est venu.*
c *Tout le monde est venu, sauf Marie.*
d *Sauf de notre problème, il a parlé de tout.*
e *Sauf d'avoir menti, on lui pardonne tout.*

Le SP est interprété par rapport à un correspondant dans la phrase appelé *associé* ➤VIII-8.1. Cet associé, souligné en **81** **82**, peut le précéder **81b** **81c** ou le suivre **81a** **81c** **81d** **81e** et détermine sa forme. Lorsque l'associé est nominal (*tout*, *tout le monde*, *tous les jours*), le complément de la préposition peut être un syntagme nominal **81a** **82a**, un syntagme prépositionnel **82c**, un infinitif **81e**, ou une subordonnée **82d**, selon le verbe. Un complément adjectival est parfois possible, avec un verbe attributif **82b**.

82 **a** *C'est ouvert tous les jours, sauf le lundi.*
b *Paul est tout sauf bête.*
c *Paul a cherché partout, sauf dans la cuisine.*
d *Il ne regrette rien, hormis qu'on ne l'ait pas écouté.*
e *Outre que cette candidate est travailleuse, elle promet d'être une bonne collègue.*

Lorsque l'associé est prépositionnel, le complément reprend la préposition : *de* **80b** **81d**, *à* **79c**, ou la classe sémantique, comme la préposition de lieu en **82c**. Le mode de la subordonnée dépend aussi du verbe principal : indicatif en **79e**, à cause d'*avouer*, subjonctif en **82d** à cause de *regretter*.
Certaines prépositions (*outre*, *à part*) sont suivies d'une complétive, même en l'absence de complétive associée **82e**.

Les prépositions exceptives, inclusives et additives ne sont pas circonstancielles

Les prépositions exceptives, inclusives et additives introduisent des ajouts. Du point de vue sémantique, elles sont associées à une relation de discours, mais n'introduisent pas à proprement parler une circonstance ➤XIV-1.1.

83 **a** *À part / Excepté / Hormis / Sauf la vaisselle, Paul n'a rien fait.*
b *À part qu'il a fait la vaisselle, Paul n'a pas été très utile.*
c *Paul a tout fait, y compris la vaisselle.*

Elles peuvent introduire des situations, comme 'faire la vaisselle' en **83a**, mais la phrase décrit un seul évènement : 'Paul n'a rien fait d'autre que faire la vaisselle' **83a** **83b**, 'Paul a tout fait et cela incluait la vaisselle' **83c**. Il n'y a donc pas lieu de ranger ces cas dans les structures circonstancielles, qui mettent en relation deux situations distinctes.

VII-4

Les fonctions du syntagme prépositionnel

Le syntagme prépositionnel peut avoir différentes fonctions syntaxiques :
- attribut du sujet (*Paul est* [*de bonne humeur*].) ;
- attribut du complément (*Marie trouve Paul* [*en forme*].) ;
- ajout (*Paul part* [*à midi*].) ;
- complément oblique (*Paul va* [*à Paris*].) ;
- extrait ([*À qui*] *pensez-vous ?*) ;
- périphérique (*On ne lui parle plus,* [*à Paul*].) ;
- tête de phrase sans verbe (*Tout le monde* [*avec moi*] *!*) ➤ I-5.2.1.

Il ne peut pas être sujet (* [*Sous la table*] *est une bonne cachette.*) ni complément direct (* *J'aime* [*sous la table*].).

➤ Syntagme prépositionnel coordonné (*Ce livre est à moi ou à toi ?*) ➤ XVI-4.2.5

4.1. Les compléments prépositionnels

Un syntagme prépositionnel peut être :
- attribut du sujet (*Paul est* [*de bonne humeur*].) ;
- attribut du complément (*J'ai trouvé Marie* [*en forme*].).

Il peut être complément oblique :
- d'un adjectif (*un homme fidèle* [*à ses principes*]) ;
- d'un adverbe (*malheureusement* [*pour moi*]) ;
- d'un nom (*le frère* [*de Marie*]) ;
- d'un verbe (*Paul s'approcha* [*de Marie*].) ;
- d'une préposition (*jusque* [*chez Jean*]).

La préposition peut être fixe (*s'approcher de*), c'est-à-dire sélectionnée par le verbe pour sa forme, ou variable (*aller à*/*chez*/*dans*/*vers*). Dans ce dernier cas, elle est généralement sélectionnée pour son sens.

Le complément prépositionnel est rarement obligatoire, mais il peut l'être (* *Paul va.*).

4.1.1. Les attributs prépositionnels

Le verbe *être*, comme d'autres verbes attributifs (*rester*, *sembler*), peut se combiner avec un complément introduit par des prépositions variées, par exemple *à* possessif **1a**, *de* indiquant le créateur d'un objet fabriqué **1b**, *pour* et *contre* d'opinion **1c**, *avec* et *sans* d'accompagnement **1d** ou une préposition locative **1e**.

1 **a** *Le livre est* [*à Marie*].
b *Ce livre est* [*de Marie*].
c *Je suis* [*pour cette proposition*].
d *Paul est* [*avec Marie*].
e *Paul est* [*à Paris*].

Dans ces exemples, le syntagme prépositionnel est un attribut du sujet, pronominalisé par *le* ➤ III-3.2, sauf en **1e**, où c'est un complément *oblique*, qui est pronominalisé par *y* (*Paul y est.*).

Avec d'autres verbes, le SP est un attribut du complément, introduit par des prépositions variées **2** ➤ III-3.3.

2 **a** *On sait Marie* [*aux abois*].
b *J'ai trouvé Paul* [*en forme*].
c *Je te croyais* [*de gauche*].

4.1.2. Les compléments prépositionnels obliques

Les compléments prépositionnels obliques ont des formes variées : la préposition peut être seule **3a**, suivie d'un complément nominal **3b**, plus rarement d'un complément prépositionnel **3c** ou d'une subordonnée **3d** ➤ VII-3.1.4.

3 **a** *Paul a voté* [*pour*].
b *Paul a voté* [*pour le projet*].
c *Paul vient* [*de chez Marie*].
d *Les besoins sur place sont surtout techniques, on a donc opté* [*pour que ce rôle soit assuré par les services municipaux*]. (*lavoixdunord.fr*, 23 juin 2016)

➤ Distinction entre compléments et ajouts de la préposition ➤ VII-3.3

Le syntagme prépositionnel peut être complément d'un verbe **3** ➤ II-2.4.2, d'un adjectif **4a** ➤ VI-3.1, d'un adverbe **4b** ➤ VIII-3.1.1, d'un nom **4c** ➤ IV-5.2, ou d'une autre préposition **4d** ➤ VII-3.1.2.

4 **a** *Paul est attentif* [*à Marie*].
b *Paul est venu, contrairement* [*à vous*].
c *J'ai rencontré l'ami* [*de Marie*].
d *jusque* [*chez Jean*], *depuis* [*vers 1500*]

4.1.3. Comment est sélectionnée la préposition du complément prépositionnel ?

La préposition qui introduit le complément peut être fixe **5a** ou variable **5b**. Quand elle est sélectionnée pour son sens, plusieurs prépositions sont généralement possibles. Ainsi, *se comporter* se construit avec n'importe quel syntagme prépositionnel à partir du moment où il exprime la manière.

5 **a** *Paul s'est approché* [*de la porte*].
b *Paul s'est comporté en gentleman / de manière correcte / avec tact.*

La sélection de la préposition par le verbe

La plupart des verbes à complément prépositionnel sélectionnent la préposition qui introduit le syntagme prépositionnel. Souvent elle est sélectionnée pour son sens et dépend du sens du verbe : un verbe locatif sélectionnera toute préposition locative compatible avec son sens.
Un verbe de déplacement comme *aller* est ainsi compatible avec un large éventail de prépositions **6a**, tandis qu'un verbe comme *entrer* l'est seulement avec celles qui délimitent un espace intérieur **6b** ; enfin, le verbe *buter* accepte seulement les prépositions qui expriment le contact entre deux surfaces **6c**.

6 **a** *Paul est allé dans le jardin / sous la tente / sur le plateau / contre le mur / derrière la maison / vers la gare.*
b *Paul est entré dans le jardin / sous la tente / sur le plateau / # contre le mur / # derrière la maison / # vers la gare.*
c *Paul a buté contre le mur / sur le mur / # à la maison / # vers la maison.*

Dans d'autres champs sémantiques, l'éventail des choix est plus limité. Les verbes d'engagement sont généralement compatibles avec un SP en *pour* ou en *contre* (plus rarement *en faveur de*) **7a 7b**. Si le verbe prend un sens qui contraint le choix de la préposition, parfois une seule préposition est possible, dans la mesure où peu sont sémantiquement compatibles : *pour* avec *opter* **7c**, *contre* avec *fulminer*, *s'insurger* **7d**.

7 **a** *Paul a voté* [*pour / contre Marie*].
b *Paul a plaidé* [*pour / contre cette solution*].
c *Paul a opté* [*pour / # contre cette solution*].
d *Mon frère fulmine* [*contre / # pour la décision du Président*].

Enfin, dans certains cas, une seule préposition est possible en raison du sens du verbe, comme c'est le cas avec *hésiter entre deux possibilités*.
Dans les cas où un verbe sélectionne une préposition spécifique, la sélection peut être plus ou moins motivée sémantiquement. Quand il est sélectionné par le verbe, le *à* dit *datif* ➤ VII-5.4.1 correspond généralement à la *source* **8a** ou au *destinataire* d'un échange **8b 8c**, au *destinataire* d'un acte de communication **8d**, au *bénéficiaire* d'un produit fabriqué **8e** ou d'une action **8f**. Dans tous ces cas, le sens de la phrase met en jeu une relation de possession plus ou moins abstraite qui correspond au sens manifesté

par la préposition *à* quand elle est complément oblique du verbe *être* (*Le stylo est à Marie.*). On peut donc dire que la préposition *à* est utilisée pour véhiculer cette relation de possession ; cependant cette motivation diminue progressivement quand on passe d'exemples comme **8a** et **8b**, où un changement de possession littéral a lieu, à des cas où le changement de possession est de plus en plus abstrait, jusqu'à devenir difficile à justifier **8d 8f**.

8 **a** *Paul a volé son stylo* [*à Marie*].
b *Paul a passé le sel* [*à Marie*].
c *Paul a envoyé une lettre* [*à Marie*].
d *Paul a expliqué son point de vue* [*à Marie*].
e *Paul a préparé un gâteau* [*à Marie*].
f *Paul a ouvert la porte* [*à Marie*].

Dans d'autres cas, la préposition *à* ne joue pas de rôle dans la construction du sens **9a 9b**, même si sa présence peut être caractéristique d'une classe sémantique de verbes, par exemple celle des verbes de sentiment **9c** > II-3.3.3.

9 **a** *Paul survivra* [*à Marie*].
b *Paul correspond*/*ressemble* [*à Marie*].
c *Cette solution convient*/*importe*/*plait*/*pèse*/*va* [*à Marie*].

> *Quelle contribution sémantique de* à *?*
>
> Certaines études proposent des explications sémantiques aux exemples **9b** ou **9c**. La présence de *à* en **9c** serait ainsi liée à une certaine classe de verbes de sentiment, avec un sujet exprimant la *cause* et un complément, l'*expérient*. De même, en **9b** elle serait due au fait que ces verbes ont la particularité d'être symétriques : on peut exprimer la même information en utilisant un sujet et un complément prépositionnel, ou en désignant les mêmes individus par un sujet coordonné combiné avec un verbe réfléchi. Ainsi **9b** équivaut à 'Paul et Marie se correspondent/se ressemblent'.
> Les explications de ce type butent sur deux problèmes. D'abord, il existe des verbes ayant la même propriété mais sans complément en *à* : les verbes de sentiment de **10a** ne diffèrent pas sémantiquement de ceux de **9c**, et un verbe comme *valoir* est tout aussi symétrique que *correspondre* ou *ressembler* **10b 10c**. Ensuite, certains des verbes concernés ont des emplois, sans doute historiquement seconds, qui ne vérifient plus la propriété sémantique en question. Ainsi en **10d**, *aller* n'est pas un verbe de sentiment : Marie n'est pas nécessairement affectée par la robe ; de manière analogue, l'emploi de *ressembler* en **10e** n'est pas symétrique **10f**. Dans les deux cas, le complément est pourtant bien introduit par un *à* datif. Ces exemples suggèrent que, si la présence d'un complément en *à* avec les verbes symétriques ou de sentiment a pu être motivée dans un état antérieur de la langue, elle ne l'est plus aujourd'hui.
>
> **10** **a** *Cette solution satisfait*/*enthousiasme*/*embarrasse*/*inquiète Marie.*
> **b** *Comme directeur, Paul vaut bien Marie.*
> **c** *Comme directeurs, Paul et Marie se valent bien.*
> **d** *Cette robe va* [*à Marie*].
> **e** *Cette idée ressemble* [*à Paul*].
> **f** * *Cette idée et Paul se ressemblent.*

La sélection par le verbe d'une seule préposition n'est pas limitée aux compléments en *à*, mais se rencontre avec de nombreuses prépositions. Souvent, on trouve une explication historique à la situation. En **11a** et **11b**, la préposition *sur* était motivée par le sens originel du verbe. En **11c** et **11d**, le verbe hérite la préposition du nom ou de l'adjectif dont il est dérivé.

11 **a** *Paul compte* [*sur Marie*]. ≠ *Paul compte* [*sur ses doigts*].
b *Paul s'appuiera* [*sur votre compétence*]. ≠ *Paul s'appuiera* [*sur le mur*].
c *Alex n'a pas pu accéder* [*au parking*]. | *L'accès* [*au parking*] *était* fermé.
d *Jean s'approche* [*de Marie*]. | *Jean est proche* [*de Marie*].

Même dans les cas où la préposition joue un rôle dans la construction du sens, sa sélection comporte une part d'arbitraire. D'une part, un verbe seul peut exprimer le même sens que la combinaison d'un verbe et d'une préposition, le complément direct jouant alors un rôle identique à celui du complément prépositionnel **12a 12b 12c**. D'autre part, des verbes de sens analogue peuvent sélectionner des prépositions différentes. **12d** et **12e** expriment des sens très similaires, mais en **12d** la préposition *sur* explicite la

relation spatiale du livre à la table au début du mouvement, et l'origine n'est pas marquée explicitement ; à l'inverse, en **12e**, *de* marque l'origine du mouvement et la relation spatiale du livre à la table reste implicite.

12 **a** *La voiture a heurté le mur / a buté [contre le mur].*
b *Jean ennuie Marie / pèse [à Marie].*
c *Alex atteint le sommet / arrive [au sommet].*
d *Paul a pris le livre [sur la table].*
e *Paul a retiré le livre [de la table].*

La sélection de la préposition par la construction

Certaines constructions syntaxiques mettent en jeu des syntagmes prépositionnels qui reçoivent la fonction de complément oblique, et dont la préposition est imposée par la construction elle-même. La construction passive, par exemple, demande que le complément d'agent soit introduit par la préposition *par* ou *de* **13**.

13 **a** *La ville a été détruite [par les bombes].*
b *Le livre a été apprécié [de tous ses lecteurs].*

Le choix entre *par* et *de* est clairement corrélé à une propriété sémantique ➤ II.4.1.3 : si *par* est compatible avec tous les types de verbes, *de* s'emploie avec une interprétation statique ou non agentive **14a 14b 14c.**

14 **a** *La ville a été détruite [par les bombes] / * [des bombes].*
b *La lettre a été envoyée [par Paul] / * [de Paul].*
c *Paul est effrayé [par les conséquences] / ? [des conséquences].*
d *Paul était suivi [de / par Lou].*
e *Victor était aimé [de / par tous les élèves].*

> *L'alternance entre* par *et* de *au passif*
>
> Cependant, la préposition en tant que telle ne joue pas de rôle sémantique dans la construction, dans la mesure où elle n'a pas de sens stable associé : *de* a une condition d'emploi négative (pas de sujet agentif) et *par* n'a pas de condition d'emploi. On notera que l'emploi de *par* au passif se distingue sur ce point du *par* introduisant un complément de nom, qui demande un agent **15** ➤ IV.5.2.4.
>
> **15** **a** *La ville est détruite [par les bombes]. | la destruction de la ville [par les bombes]*
> **b** *La lettre est envoyée [par Paul]. | l'envoi de la lettre [par Paul]*
> **c** *Paul est effrayé [par les conséquences]. | * l'effroi de Paul par les conséquences*
> **d** *François est aimé [par les élèves]. | * l'amour de François [par les élèves]*

La situation est similaire dans les constructions causatives **16a** ➤ III-4.1.3 et avec les verbes de perception **16b** ➤ III-5.3.1, qui se construisent avec un syntagme prépositionnel en *à*, *par* ou *de* correspondant au sujet de l'infinitif.

16 **a** *On fera lire le texte [aux enfants] / [par les enfants].*
b *On a vu faire des bêtises [à Paul].*
c *Le vent latéral a fait percuter le muret [à / * par la voiture].*
d *L'énergie du désespoir a fait atteindre le sommet [aux / * par les alpinistes].*

Le choix de la préposition est corrélé à une propriété sémantique, mais on ne peut pas dire que la préposition apporte une contribution stable au sens des phrases. Ainsi, *par* est difficile quand le sujet de *faire* (la cause) n'est pas un agent animé, alors que *à* est possible **16c 16d** ; cependant on ne voit pas en quoi le sens de *par*, qui, comme au passif, est compatible avec tout rôle sémantique, expliquerait cette impossibilité.

> *Le cas des compléments de nom en* de
>
> Alors que les autres prépositions peuvent avoir le même sens après un nom ou après un verbe, la préposition *de* introduit des compléments de nom avec une grande variété d'interprétations ➤ IV.5.2.1 : créateur d'un objet fabriqué **17a**, possesseur au sens étroit ou large **17b**, argument d'un nom relationnel **17c**, etc. Quand le nom décrit une situation, le complément en *de* peut aussi recevoir le rôle de patient **17d**, d'agent **17e** ou d'expérient **17f**. Dans tous ces exemples, le choix de la préposition est déterminé par la construction et il semble arbitraire : les relations introduites ici par *de* sont trop diverses pour que l'on puisse lui imputer une contribution sémantique stable, et ne se retrouvent pas dans d'autres constructions.

17 **a** *un tableau de Picasso*
b *la voiture de Marie, le train de Marie*
c *le frère de Marie*
d *la destruction de la ville*
e *les hurlements de Paul*
f *l'amour de Paul pour les beaux livres*

➤ Complément de nom et adjectif épithète (*la production de pétrole* | *pétrolière*) ➤ VI-5.1.2

4.1.4. Quels compléments prépositionnels sont obligatoires ?

Les attributs prépositionnels sont généralement obligatoires **18a 18b**. Les autres compléments prépositionnels sont généralement optionnels **18c** ➤ II-5.1.

18 **a** *Paul est de bonne humeur.* | * *Paul est.*
b *Je sais Marie en vacances.* | * *Je sais Marie.*
c *Paul a parlé à Marie.* | *Paul a parlé.*

Les compléments d'adjectif sont généralement optionnels, sauf, bien sûr, si leur présence entraine un changement de sens. En **19a 19b 19c**, l'adjectif a un sens différent selon qu'il a ou non un complément, et l'on considère qu'il ne s'agit pas du même lexème ➤ VI-3.1.1.

19 **a** *Paul est ivre de joie.* ≠ *Paul est ivre.*
b *Ces propos sont pleins de jalousie.* | * *Ces propos sont pleins.*
c *Ce projet est susceptible d'améliorations.* | * *Ce projet est susceptible.*
d *une espèce de sac* ≠ *une espèce*
e *un type de problème* ≠ *un type*

De la même manière, les compléments de nom sont généralement optionnels, sauf ceux de noms d'approximation (*espèce*, *type*) **19d 19e** ➤ IV-5.2.3.

Les compléments prépositionnels de verbes obligatoires

Certains compléments prépositionnels sont obligatoires ➤ II-5.2.3. Soit le verbe ne peut pas se construire sans complément **20a 20b 20c 20d**, soit son sens change alors complètement et l'on considère qu'il s'agit d'un lexème différent **20e** : *compter sur* signifie 'faire confiance' et se distingue du verbe *compter* sans complément qui signifie 'calculer' **20f**.

20 **a** *Ce livre a appartenu [à mon grand-père].*
b * *Ce livre a appartenu.*
c *Paul est allé derrière la maison* | *jusqu'à la maison* | *vers la maison.*
d * *Paul est allé.*
e *Paul compte [sur nous].*
f *Paul compte.*

Les verbes à complément obligatoire sont relativement variés ➤ tableau VII-4. Il peut s'agir d'un complément à préposition fixe **20a**, ou d'un complément compatible avec plusieurs prépositions distinctes, comme le complément locatif **20c**.

Complément prépositionnel et adverbe

Avec certains verbes, le complément obligatoire n'est pas forcément prépositionnel : quand il s'agit d'un complément de manière, ce peut aussi être un adverbe **21a 21b** ➤ VIII-3.2.2.

21 **a** *Paul s'est comporté élégamment* | *[avec élégance].*
b * *Paul s'est comporté.*
c *Paul habite [avec Marie]* | *[à Paris].*
d * *Paul habite.*
e *Paul habite cette maison.*

Avec un verbe comme *habiter*, un complément est obligatoire mais ce peut être un complément de lieu ou d'accompagnement **21c 21d**. Ce peut parfois être un syntagme nominal **21e**.

Le ➤ tableau VII-11 donne des exemples de verbes à complément prépositionnel obligatoire.

VERBES	EXEMPLES
complément en *à* *s'adresser*, *appartenir*, *échapper*, *se fier*, *incomber*, *parvenir*, *procéder*, *ressembler*, *répugner*, *se risquer*, *succéder*, *tenir*	*La solution incombe* [*à Paul*]. *Cette voiture appartient* [*à Max*]. *Luc s'est risqué* [*à des propos audacieux*].
complément en *de* *bénéficier*, *découler*, *s'emparer*, *se passer*, *procéder*, *provenir*, *résulter*, *se saisir*, *se soucier*	*L'école bénéficie* [*d'une subvention*]. *Léa se saisit* [*du problème*]. *La situation provient* [*d'un manque d'eau*].
complément locatif *aller*, *déboucher*, *se diriger*, *habiter*, *se hasarder*, *se jeter*, *loger*, *se mettre*, *parvenir*, *pénétrer*, *provenir de*, *se rendre*, *se risquer*, *se trouver*	*Le chemin débouche* [*sur la forêt*]. *Léo se hasarde* [*dans la jungle*]. *Paul se rend* [*en Amazonie*].
complément de manière *aller*, *se conduire*, *se comporter*, *traiter*	*Luc se comporte* [*avec gentillesse*]. *Il s'est conduit* [*en gentleman*].
autre complément *consister* (*en*), *se commettre* (*avec*), *compter* (*sur*), *opter* (*pour*), *revenir* (*sur*), *tomber* (*sur*)	*Paul compte* [*sur vous*]. *Léa revient* [*sur le problème*].

Tableau VII-11. *Exemples de verbes à complément prépositionnel obligatoire*

➤ Verbes à complément obligatoire ➤ **tableau II-27**

4.1.5. L'omission du complément prépositionnel

Quand un verbe se combine avec un complément prépositionnel optionnel, l'omission du complément conduit à plusieurs interprétations, généralement équivalentes à celle d'un complément pronominal ➤ **II-5.1**.

L'omission du complément prépositionnel donne lieu à une interprétation définie

Avec un verbe comme *approcher*, l'omission du syntagme prépositionnel suscite une interprétation définie. En **22a**, il s'agit de s'approcher de Jean et en **22b**, d'approcher la casserole du feu, l'interprétation est anaphorique ➤ **XVIII-5.1**. En **22c**, l'interprétation est déictique, équivalente à 'de moi'.

22 **a** *Jean demanda au candidat suivant de s'approcher.*
b *Répandez 2 centilitres de pastis sur les coquilles. Allumez un feu, et approchez la casserole pour enflammer la préparation.*
c *Approche-toi !*

D'autres verbes locatifs (*arriver*, *partir*, *passer*, *sortir*, *venir*) **23a 23b** ou à complément en *à* (*convenir*, *donner*, *offrir*, *nuire*, *plaire*) **23c** peuvent induire une interprétation définie du complément omis. En **23d**, les deux compléments sont omis, avec une interprétation déictique ('donne-moi ce livre').

23 **a** *Quand je suis arrivé à l'école, Paul était déjà parti* (*de l'école*).
b *Paul est chez lui et m'a demandé de venir* (*chez lui*).
c *J'ai apporté un manteau à Marie mais il ne convient pas* (*à Marie*).
d [Devant un livre] *Donne !*

L'omission du complément prépositionnel donne lieu à une interprétation indéfinie

L'omission du syntagme prépositionnel peut susciter une interprétation indéfinie. En **24a**, par exemple, *cacher la clé* équivaut à *cacher la clé quelque part*, tandis que *mentir* est interprété comme *mentir à quelqu'un* **24b**.

24 **a** *Paul a caché la clé* (*quelque part*).
b *Tu as menti* (*à quelqu'un*).
c *Tu mens !*
d *Il est l'heure d'aller au concert. Paul est déjà parti.*
e *Paul n'est plus là. C'est donc qu'il est parti.*

Un même verbe peut selon les contextes susciter des interprétations différentes : **24c** signifie alors 'tu nous mens' avec une interprétation définie et déictique. De même, *Paul est parti.* peut être employé dans un contexte où la destination a déjà été mentionnée **24d** ou bien où elle reste vague et indéfinie **24e**.

De nombreux verbes permettent une interprétation indéfinie du complément omis, qui équivaut alors à ‘quelque part’ **25a**, ‘à quelqu’un’ **25b**, ‘contre ou pour quelque chose’ **25c**.

25 **a** *Nous sommes arrivés / entrés / venus.*
b *Paul a parlé / téléphoné / volé un livre.*
c *Nous avons lutté.*

Un cas particulier d’interprétation indéfinie est l’interprétation générale, souvent équivalente à ‘aux gens’ **26**.

26 **a** *C’est le genre de musique qui plaît.*
b *Ce genre de slogan, ça parle.*

> *Omission du complément prépositionnel et bénéficiaire*
>
> On parle d’*omission* quand il s’agit d’un complément interprété comme un argument du verbe, c’est-à-dire indispensable à l’interprétation de ce dernier. L’omission, quand elle est possible, donne lieu à une implication d’existence : si Jean a menti, alors il y a nécessairement quelqu’un à qui il a menti ; et si Jean est sorti, alors il y a nécessairement un endroit d’où il est sorti. Ainsi, *mentir* et *sortir* sont des prédicats à deux arguments, et leur interprétation suppose deux entités qui lui servent d’argument, même si elles ne sont pas explicitement mentionnées.
> En revanche, on ne parle pas d’omission quand il s’agit d’un complément prépositionnel ajouté comme bénéficiaire, car celui-ci est par définition optionnel ➤II-3.4.7. Il s’agit d’un syntagme prépositionnel en *à* ou *pour*, indiquant au bénéfice ou au détriment de qui a lieu l’action, qui ne correspond pas à un argument, et qui ne donne pas lieu à une implication d’existence. Par exemple, le verbe *chanter* peut se combiner avec un SP indiquant le destinataire du chant **27a**. En l’absence de SP, rien n’implique qu’il existe un destinataire : on peut chanter sans espérer que le chant soit perçu par quiconque, et **27b** n’est pas contradictoire. D’autres exemples de complément prépositionnel sans rôle d’argument sont donnés en **27c**.
>
> **27** **a** *Paul a chanté une chanson [à Marie].*
> **b** *Paul a chanté une chanson, mais il ne l’a pas chantée [à quelqu’un].*
> **c** *sourire (à quelqu’un), préparer un gâteau (pour Marie), lancer la balle (au gardien), ouvrir la porte (à la dame)*

4.1.6. La position du complément prépositionnel

Un complément prépositionnel suit normalement le verbe **28a**. Dans les cas où le syntagme prépositionnel apparait en début de phrase, il s’agit en fait d’un SP extrait **28b** ➤VII-4.4.3 ou périphérique **28c** ➤VII-4.5.

28 **a** *Le colis a été livré [chez toi] hier.*
b *Chez toi, le colis a été livré hier.*
c *À son frère, Paul veut lui envoyer un énorme colis.*

Quand le verbe a deux compléments, le complément nominal tend à précéder le complément prépositionnel **29a**, et si ce sont deux compléments prépositionnels, ils peuvent permuter entre eux **29b** **29c**, avec des préférences possibles selon les verbes et selon la longueur relative des deux compléments **29d** ➤XVII-3.2.2. Le complément prépositionnel tend à précéder un complément infinitif **29e** ou une subordonnée complétive **29f**.

29 **a** *Paul a envoyé [un colis] [à son frère].*
b *Paul parle [de son travail] [à Marie].*
c *Paul parle [à Marie] [de son travail].*
d *Paul a envoyé [à son frère] [un énorme colis de Noël].*
e *Paul suggère [à Marie] [d’aller à Rome].*
f *Paul dit [à Marie] [qu’il viendra].*

L’attribut prépositionnel suit le complément nominal **30a** mais précède le complément infinitif **30b** ou la subordonnée complétive **30c**.

30 **a** *Je trouve [Paul] [de bonne humeur].*
b *Cette campagne publicitaire a [pour objectif] [de regagner la confiance des consommateurs].*
c *Nous avons [pour principe] [que personne n’ait accès au site avant son ouverture publique].*

Il en va de même quand le nom ou l’adjectif a deux compléments : deux compléments prépositionnels permutent librement **31a** **31c**, un complément SP tend à précéder un complément infinitif **31b** **31d** ou une subordonnée **31e** ➤XVII-3.2.3.

31 **a** *l'envoi d'un énorme colis à son frère* | *l'envoi à son frère d'un énorme colis*
b *le désir de Jean de partir* | ? *le désir de partir de Jean*
c *Paul est supérieur à Luc en maths* / *supérieur en maths à Luc.*
d *Paul est reconnaissant à Luc de venir* / ? *reconnaissant de venir à Luc.*
e *l'hypothèse de Galilée que la terre est ronde* | ? *l'hypothèse que la terre est ronde de Galilée*

La position préverbale d'un complément prépositionnel avec prosodie incidente

Certains compléments prépositionnels de verbes peuvent apparaitre soit entre sujet et verbe **32b**, soit entre auxiliaire et participe passé **32a** **32c**, dans des positions où l'on ne rencontre ordinairement que des ajouts. Le syntagme prépositionnel est encadré par des virgules et reçoit à l'oral une prosodie incidente ➤ **XIX-2.2.2**. Cette construction est rare et restreinte à un registre formel **32d** **32e**.

32 **a** *Le professeur avait, aux élèves les plus chevronnés, donné un devoir supplémentaire.*
b *Mon jeune frère, de ses passions adolescentes, s'était éloigné depuis longtemps déjà.*
c *La voiture a, contre le mur, buté avec une violence extrême.*
d *Les choses, à Vanessa, étaient perméables.* (Gracq, 1951)
e *Ce monde moderne dont nous étions fiers et qui, à nos activités, offrait l'asile confortable de certitudes acquises.* (Febvre, 1952)

Dans certains cas, il peut y avoir ambigüité avec un SP ajout introduit par la même préposition : en **33a**, *dans le jardin* indique le lieu où se situe l'ensemble de l'action (ajout), plutôt que la destination du déplacement (complément).

33 **a** *Les garçons avaient, dans le jardin, poussé la voiture.*
b *Mon frère a, à Paul, offert un livre.*
c *Le professeur avait, aux élèves les plus chevronnés, prévu de donner un devoir supplémentaire.*
d *Mon frère veut offrir des cadeaux aux enfants. À Marie, il a acheté un disque. Pour Jean, il était à court d'idées.*

La construction illustrée en **32** **33b** peut être rapprochée des antépositions de SP en début de phrase (*À Paul, on a offert un livre.*) ➤ **VII-4.4.3** ➤ **XVII-3.3**. Ainsi le SP incident peut correspondre non à un complément du verbe principal mais au complément d'un infinitif **33c** ; cette relation à distance est le signe d'une construction à extraction. Discursivement les deux constructions ont un emploi analogue. Dans un registre formel, l'antéposition du SP sert le plus souvent à modifier le topique, ou à introduire un sous-topique de discours, et l'on trouve couramment des séquences de phrases qui énumèrent des sous-topiques successifs **33d**.

4.2. Les ajouts prépositionnels

Un syntagme prépositionnel peut être ajout :
– à un nom ou à un syntagme nominal (*des chaussures* [*en tissu*]) ;
– à un adjectif ou à un syntagme adjectival (*une solution satisfaisante* [*d'un point de vue légal*]) ;
– à un adverbe ou à un syntagme adverbial (*minutieusement* [*selon moi*]) ;
– à un syntagme prépositionnel (*Cette thèse, d'un intérêt majeur* [*selon Marie*]*, devra être discutée.*) ;
– au verbe ou au syntagme verbal (*Paul se déplace* [*à vélo*]*.*) ;
– à la phrase ([*À Paris*]*, il fait beau.*).
Les interprétations de ces SP sont variées. Les ajouts de lieu, d'instrument, de manière, etc., apportent une précision sur la situation décrite. Ceux dits *circonstanciels* (de condition, de cause, de conséquence, de but, de temps, etc.) la mettent en relation avec une autre situation, et peuvent inclure une subordonnée (*à condition que*, *de sorte que*). D'autres, enfin, concernent le contenu de la phrase ou l'énoncé (*en réalité*, *selon toute probabilité*).

4.2.1. Le syntagme prépositionnel ajout de lieu ou d'accompagnement

Certains syntagmes prépositionnels ajouts n'ont pas d'équivalents sous forme d'adjectif ou d'adverbe. Ainsi, les ajouts de lieu sont des SP **34a**, des prépositions sans complément **34b** ou des syntagmes nominaux **34c** ➤ **VII-1.1.4** ➤ **VIII-1.2**. Il en va de même des ajouts d'accompagnement en *avec* ou *sans* **34d**.

34 **a** *Paul travaille* [*à Paris*].
b *Lou travaille* [*ici*].

c *Paul travaille* [*place de la République*].
d *Victor est parti* [*avec sa fille*]/[*sans sa fille*].

➤ Prépositions locatives ➤ VII-6.1

Syntagme prépositionnel ajout au nom et adjectif épithète

Dans le domaine nominal, les syntagmes prépositionnels ajouts ne sont généralement pas l'équivalent d'adjectifs épithètes. Les SP ajouts de matière ont parfois un correspondant adjectival, mais il n'y a pas exacte équivalence : *métallique* ou *algébrique* signifient 'qui a un rapport au métal ou à l'algèbre' ➤ VI-5.1.2. L'adjectif peut alors correspondre au sens du SP **35a 35b**, mais pas toujours **35c 35d**.

35 **a** *un escalier* [*de*/*en métal*] = *un escalier métallique*
b *un problème* [*d'algèbre*] = *un problème algébrique*
c *un bleu métallique* ≠ *un bleu* [*de métal*]
d *une solution algébrique* ≠ *une solution* [*d'algèbre*]

➤ SP en apposition ➤ IV-5.4

4.2.2. Le syntagme prépositionnel ajout de manière ou d'instrument

D'autres syntagmes prépositionnels ajouts sont proches des adverbes, ce qui justifie qu'on les regroupe parfois sous le terme *adverbial* ➤ VIII-1.2.2.
Il en va ainsi des ajouts de manière **36a** : adverbe et SP peuvent être entre *c'est* et *que* dans une construction clivée **36b** ➤ XVIII-2.3.1, répondent aux mêmes questions en *comment* **36c**, et ils peuvent apparaitre au début d'une phrase déclarative **36d**, mais pas d'une interrogative **36e**.

36 **a** *Paul examinait le tableau soigneusement*/[*avec soin*].
b *C'est soigneusement*/[*avec soin*] *que Paul examinait le tableau.*
c Loc. 1 — *Comment Paul examinait-il le tableau ?*
Loc. 2 — *Soigneusement*/*Avec soin.*
d *Soigneusement*/*Avec soin, Paul examinait le tableau.*
e * *Soigneusement*/* *Avec soin, que faisait Paul ?*

Différence entre les adverbes et les syntagmes prépositionnels ajouts

À la différence des adverbes, les syntagmes prépositionnels ne peuvent pas apparaitre avec prosodie intégrée entre auxiliaire et participe passé **37a**, ni devant l'infinitif **37b** ➤ VII-4.2.5 ➤ VIII-4.1.

37 **a** *Paul a soigneusement*/* [*avec soin*] *examiné le tableau.*
b *Paul s'est enfin décidé à soigneusement*/* [*avec soin*] *examiner le tableau.*

L'interprétation de manière peut venir de la préposition, comme *avec* en **36**. Elle peut venir aussi de la combinaison de la préposition et du nom, lui-même combiné avec un adjectif **38a** ou un SP **38b**. Ou encore, le SP est plus ou moins figé **38c**, ce qui peut aboutir ou non à sa recatégorisation comme adverbe ➤ VIII-1.4.3.

38 **a** *Paul examinait le tableau* [*d'une manière minutieuse*/*attentive*].
b *Paul examinait le tableau* [*à la manière d'un expert*/*d'un collectionneur*/*d'un spécialiste*].
c *Paul connaissait le livre* [*par cœur*].

Le syntagme prépositionnel ajout de moyen ou d'instrument

Plusieurs syntagmes prépositionnels ajouts ont un fonctionnement très proche des adverbes de manière **36** et peuvent prendre des formes variées, plus ou moins figées. Les SP introduisant un moyen **39a 39b** ou un instrument **39c** ressemblent aux SP de manière. Ils permettent de répondre à des questions en *comment* ou *de quelle manière* **39d 39e**.

39 **a** *Marie va venir* [*en bus*]/[*en voiture*]/[*à vélo*]/[*à dos d'âne*].
b *Marie viendra* [*par ses propres moyens*].
c *Le serrurier ouvrira la porte* [*avec un passepartout*]/[*à l'aide d'un pied-de-biche*] /[*sans la clé*].
d Loc. 1 — *Comment*/*De quelle manière Marie est-elle venue ?*
Loc. 2 — *Elle est venue* [*en bus*].
e Loc. 1 — *Comment*/*De quelle manière le serrurier a-t-il ouvert la porte ?*
Loc. 2 — *Il l'a ouverte* [*avec un passepartout*].

Cependant, contrairement aux SP de manière **40a**, les SP de moyen modifient difficilement la description d'un état **40b**. De plus, les SP de moyen et d'instrument, contrairement aux SP de manière au sens strict, ne peuvent pas être compléments des quelques verbes à complément de manière (*se comporter*, *traiter*) **40c 40d**.

40 **a** *Marie était maquillée [avec soin].*
b ** Lou était endormie [avec un somnifère].*
c *Paul s'est comporté [avec finesse] / * [en bus] / * [avec la main].*
d *Richard traite ses collègues [d'une manière insupportable] / # [avec un vocabulaire insupportable].*

4.2.3. Les syntagmes prépositionnels ajouts circonstanciels

Certains syntagmes prépositionnels ajouts expriment une circonstance, mettant la situation décrite par le verbe principal en relation avec une autre situation. Il peut s'agir d'un ajout de temps **41a**, de but **41b**, de concession **41c**, de cause **41d**, de condition **41e** ➤ **XIV-1.4**.

41 **a** *Paul viendra [avant notre rencontre].*
b *Lou travaille [pour le plaisir].*
c *Paul vint [malgré les protestations vigoureuses de Marie].*
d *Victor est venu [à cause de votre coup de téléphone].*
e *Jean viendra [à moins d'un empêchement].*

Le SP ajout a la même interprétation qu'une subordonnée circonstancielle. Certaines prépositions introduisent un SP qui contient une subordonnée, avec la même interprétation **42**.

42 **a** *Paul viendra [avant que nous nous voyions].*
b *Lou travaille [pour que sa vieille mère puisse se reposer].*
c *Jean viendra [à moins qu'on ne lui dise le contraire].*

Les prépositions qui introduisent des ajouts circonstanciels sont nombreuses ➤ **VII-2.3.3**. La plupart prennent un complément nominal (*après*, *depuis*, *pendant*, *pour*) ou prépositionnel (*à cause* (*de*), *grâce* (*à*)), certaines acceptent en outre une subordonnée en *que* (*après*, *depuis*, *pendant*), ou un infinitif (*après*, *avant* (*de*), *pour*). Beaucoup de combinaisons sont figées, éventuellement recatégorisées comme des prépositions (*à moins*, *dès lors*, *du moment* (*que*), *compte tenu* (*de*), *étant donné*).

➤ Compléments des prépositions ➤ **VII-2.2**
➤ Syntagme prépositionnel de temps (*à midi*, *depuis longtemps*) ➤ **XI-4.1**
➤ Syntagme prépositionnel d'aspect (*en deux heures*, *à intervalles réguliers*) ➤ **XI-4.2**
➤ Syntagmes prépositionnels de condition, de cause, de but, de concession ➤ **XIV-2.1.3** ➤ **XIV-3.2** ➤ **XIV-4.1** ➤ **XIV-5.1.3**

4.2.4. Les syntagmes prépositionnels adverbiaux de phrase

Les syntagmes prépositionnels dits *adverbiaux de phrase* ressemblent aux adverbes de phrase ➤ **VIII-5.1** : ils peuvent apparaitre en début de phrase négative **43a**, mais pas entre *c'est* et *que* dans une construction clivée **43b**. Comme les adverbes de phrase, ils ne peuvent pas apparaitre parmi les compléments avec une prosodie intégrée **43c 43d**.

43 **a** *Selon Marie, Paul n'a toujours pas présenté son projet à la direction.*
b ** C'est [selon Marie] que Paul a enfin présenté son projet à la direction.*
c ** Paul a enfin présenté son projet [selon Marie] à la direction.*
d *Paul a enfin présenté son projet, selon Marie, à la direction.*

Ces syntagmes prépositionnels appartiennent aux mêmes sous-classes que les adverbes de phrase : énonciatifs **43a 44a** ➤ **VIII.5.2**, connecteurs **44b 44c** ➤ **XVIII-3.3**, évaluatifs **44d 44e** ➤ **VIII-5.3**, modaux **44f 44g** ➤ **VIII.5.5**, agentifs phrastiques **44h** ➤ **VIII-5.4**.

44 **a** *En toute franchise, Marie s'en tirera sans problème.*
b *En réalité, je n'y crois pas.*
c *En revanche, Marie s'en tirera sans problème.*
d *De manière étonnante, le Président a été réélu.*
e *À ma grande surprise, Paul n'a pas répondu.*
f *Selon toute probabilité, le Président sera réélu.*

g *En toute hypothèse, Paul ne pourra pas être élu.*
h *Avec une habileté démoniaque, Paul a refusé de répondre à la question.*

Beaucoup de ces SP sont des collocations ou des séquences figées ou semi-figées, dont certaines sont devenues de véritables adverbes (*d'abord*, *d'habitude*, *sans doute*) ➤ **VIII-1.4.4**.

> *Les syntagmes prépositionnels ajouts de cause, de condition, de but*
>
> On peut être tenté de rapprocher des adverbiaux de phrase les syntagmes prépositionnels circonstanciels ➤ **VII-4.2.3** exprimant la cause **45a**, la condition **45b** ou le but **45c**. Toutefois, ces SP n'ont pas les mêmes propriétés syntaxiques que les adverbiaux de phrase : ils apparaissent parmi les compléments avec une prosodie intégrée, et peuvent être clivés.
>
> **45** **a** *C'est [à cause de moi] que Paul est venu.*
> **b** *C'est seulement [à cette condition] que Paul viendra.*
> **c** *C'est [pour le plaisir] que Paul est venu.*

Les syntagmes prépositionnels ajouts de domaine

Il n'y a pas de préposition permettant de former des syntagmes prépositionnels de domaine qui seraient analogues aux adverbes de domaine (*légalement*) ➤ **VIII-9.1**, mais il existe des collocations spécialisées comme *d'un point de vue* + adj. ou *dans une perspective* + adj., avec le même type d'interprétation. Ces SP peuvent être rapprochés des adverbiaux de phrase par certains aspects : ils peuvent être en début de phrase négative **46a** ou interrogative **46b**. Mais, comme les adverbes de domaine et contrairement aux adverbes de phrase, ils peuvent entrer dans une construction clivée **46c**, et apparaitre avec une prosodie intégrée parmi les compléments **46d**.

46 **a** *D'un point de vue légal, Paul n'a rien à se reprocher.*
b *D'un point de vue légal, quelles institutions ont le droit de délivrer un diplôme ?*
c *C'est seulement [d'un point de vue moral] qu'il est condamnable : la loi ne dit rien sur ce type de comportement.*
d *Paul est responsable [d'un point de vue légal] de l'argent qui est dans la caisse.*

Les syntagmes prépositionnels adverbiaux énonciatifs

Certains syntagmes prépositionnels énonciatifs (*d'après le règlement*, *selon la loi*) ont une interprétation très voisine de celle d'un SP de domaine : en attribuant un acte d'énonciation à une entité abstraite comme la loi ou le règlement, plutôt qu'à un individu comme le chef de cabinet du ministre, on obtient un effet similaire à une restriction à un domaine ('du point de vue règlementaire', 'du point de vue légal'). Cependant, ces SP sont plutôt des adverbiaux de phrase : ils apparaissent difficilement entre *c'est* et *que* **47a**, sauf interprétation métalinguistique, et doivent être séparés des compléments par une virgule ou une prosodie incidente **47b** **47c**.

47 **a** ? *C'est seulement selon la loi qu'il est condamnable : moralement on ne peut rien lui reprocher.*
b * *Paul est responsable selon la loi de l'argent qui est dans la caisse.*
c *Paul est responsable, selon la loi, de l'argent qui est dans la caisse.*

4.2.5. La position des ajouts prépositionnels

Le syntagme prépositionnel ajout suit généralement la catégorie qu'il modifie. Aux temps composés, le SP suit généralement le participe passé **48a** **48b**. L'ordre relatif entre SP ajout et compléments éventuels est assez libre, et dépend de leur longueur relative **48c** **48d** ➤ **XVII-1.3**.

48 **a** *Paul est allé à Paris [avec sa fille].*
b * *Paul est [avec sa fille] allé à Paris.*
c *Lou lit [un roman épais] [dans le jardin].*
d *Lou lit [dans le jardin] [un roman épais].*

Au sein du syntagme adjectival ou nominal, le SP ajout peut aussi permuter avec un complément de nom **49a** **49b** ou d'adjectif **49c** **49d**.

49 **a** *J'envie depuis toujours la maison [en Bretagne] de mon beau-frère.*
b *J'envie depuis toujours la maison de mon beau-frère [dans le golfe du Morbihan].*
c *Jean a voté pour un candidat proche de ses idées [d'un point de vue politique].*
d *Jean a voté pour un candidat proche [d'un point de vue politique] des idées qu'il défend depuis toujours.*

La mobilité du syntagme prépositionnel ajout en prosodie incidente

Comme les adverbes ➤ VIII-4.1.3, les syntagmes prépositionnels ajouts sont plus mobiles dans la phrase quand ils sont entre virgules à l'écrit ou avec une prosodie incidente à l'oral ➤ XIX-2.2.2. Ainsi, un SP ajout peut apparaitre en début de phrase **50a**, entre sujet et syntagme verbal **50b**, entre un auxiliaire de temps et le participe passé correspondant **50c**, ou parmi les compléments **50d 50e 50f**.

50 **a** *Dans le jardin, Paul avait raconté à sa sœur sa nouvelle conquête.*
b *Paul, dans le jardin, avait raconté à sa sœur sa nouvelle conquête.*
c *Paul avait, dans le jardin, raconté à sa sœur sa nouvelle conquête.*
d *Paul avait raconté, dans le jardin, à sa sœur sa nouvelle conquête.*
e *Paul avait raconté à sa sœur, dans le jardin, sa nouvelle conquête.*
f *Paul avait raconté à sa sœur sa nouvelle conquête, dans le jardin.*

➤ Rôle cadratif des syntagmes prépositionnels en début de phrase dans le discours ➤ XVIII-3.2.2

> *La position du syntagme prépositionnel incident ajout à un participe ou un infinitif*
>
> Avec un participe présent ou un infinitif, seules les positions postverbales sont autorisées **51b 51c 51e 51f**. En **51a**, le syntagme prépositionnel porte sur le verbe principal.
>
> **51** **a** *Selon toute probabilité, ayant fini son récit, Paul entra dans la cuisine.*
> **b** *Ayant fini, selon toute probabilité, son récit, Paul entra dans la cuisine.*
> **c** *Ayant fini son récit, selon toute probabilité, Paul entra dans la cuisine.*
> **d** ** Paul a décidé de, dans le jardin, faire part à Marie de ses exploits.*
> **e** *Paul a décidé de faire part à Marie, dans le jardin, de ses exploits.*
> **f** *Paul a décidé de faire part à Marie de ses exploits, dans le jardin.*

Les SP ajouts peuvent également, avec une prosodie incidente, se combiner avec un syntagme nominal **52a 52b**, un syntagme adjectival **52c 52d**, un syntagme adverbial **52e 52f** ou un autre SP **52g 52h**, qu'il précède ou qu'il suit.

52 **a** *Je dansais tout seul, avec, entre mes bras, une femme en plume.* (Duras, 1950)
b *C'est Marie, selon moi, et non son frère, qui doit hériter de ce tableau.*
c *Ce livre est très savant, mais, à mon avis, extrêmement ennuyeux.*
d *Ce livre très savant, à mon avis, mais aussi extrêmement ennuyeux, je ne l'ai jamais fini.*
e *Jean a félicité le lauréat chaleureusement, mais, à mon sens, trop longuement.*
f *Ayant trop longuement, à mon sens, félicité le lauréat, il est retourné s'assoir.*
g *Jean a travaillé dans le jardin et, selon Jacques, dans la cuisine.*
h *C'est à Paris, d'après moi, que la réunion doit avoir lieu.*

L'ordre relatif des syntagmes prépositionnels ajouts

L'ordre relatif de deux syntagmes prépositionnels ajouts est généralement assez libre, que leur prosodie soit intégrée **53a 53b** ou incidente, marquée ici par des virgules **53c 53d**.

53 **a** *Paul travaille sur ce projet avec Marie depuis dix ans.*
b *Paul travaille sur ce projet depuis dix ans avec Marie.*
c *Paul travaille sur ce projet, avec Marie, depuis dix ans.*
d *Paul travaille sur ce projet, depuis dix ans, avec Marie.*

Cependant, l'interprétation de la phrase peut contraindre leur ordre relatif. En **54**, le SP *pendant dix ans*, qui peut décrire des situations répétées, a une portée plus large que le SP *en moins de vingt minutes* qui caractérise chaque tour du lac, et doit suivre ce dernier **54a**, du moins si tous deux ont une prosodie intégrée.

54 **a** *Paul a fait le tour du lac [en moins de vingt minutes] [pendant dix ans].*
b *# Paul a fait le tour du lac [pendant dix ans] [en moins de vingt minutes].*

> *Ordre relatif des ajouts prépositionnels et prosodie incidente*
>
> Quand un ajout a une prosodie incidente, marquée ici par des virgules, il prend forcément portée sur un ajout en prosodie intégrée, quel que soit leur ordre relatif **55a 55c**. C'est pourquoi **55b** et **55d** sont difficilement interprétables car dix ans ne peuvent être inclus dans vingt minutes. Enfin, quand les deux syntagmes prépositionnels ajouts sont incidents, l'ordre relatif est libre **55e 55f**.

55 **a** *Paul a fait, pendant dix ans, le tour du lac en moins de vingt minutes.*
b # *Paul a fait, en moins de vingt minutes, le tour du lac pendant dix ans.*
c *Paul a fait en moins de vingt minutes le tour du lac, pendant dix ans.*
d # *Paul a fait pendant dix ans le tour du lac, en moins de vingt minutes.*
e *Paul a fait, pendant dix ans, le tour du lac, en moins de vingt minutes.*
f *Paul a fait, en moins de vingt minutes, le tour du lac, pendant dix ans.*

Ordre relatif des ajouts prépositionnels et des adverbes

La portée des ajouts incidents sur les ajouts intégrés est plus générale et vaut également pour les adverbes **56a** ➤ VIII.4.3. Mais le fait qu'un syntagme prépositionnel intégré ait portée sur ceux qui précèdent n'est pas général : les adverbes présentent l'ordre inverse. En **56b**, *souvent* a portée sur *convenablement*.

56 **a** *Souvent, Paul travaille convenablement.*
b *Paul travaille souvent convenablement.*

En revanche, l'ordre relatif d'un adverbe et d'un SP ajout en prosodie intégrée après le verbe est plus libre et ne dépend pas de leur portée : en **57a 57b**, les deux ordres sont également possibles, alors que *très fréquemment* prend nécessairement portée sur *avec Marie*.

57 **a** *Paul travaille très fréquemment [avec Marie].*
b *Paul travaille [avec Marie] très fréquemment.*

4.3. Comment distinguer compléments et ajouts prépositionnels ?

Beaucoup de syntagmes prépositionnels peuvent être compléments (*Paul va à Paris.*), ou ajouts (*Paul dort à Paris.*). Un certain nombre de critères permettent de les distinguer :

- certaines prépositions n'introduisent que des ajouts (*malgré*, *sauf*) ;
- de façon générale, le verbe (ou le prédicat) sélectionne un petit nombre de SP comme complément ; quand la préposition est fixe, c'est qu'on a affaire à un complément (*s'approcher de*, *compter sur*) ;
- les ajouts se combinent plus librement avec le verbe (ou le prédicat) ; ils ne sont jamais obligatoires. Si un SP est obligatoire (*aller à Paris*), c'est que c'est un complément ;
- les compléments peuvent apparaitre entre *c'est* et *que* (*C'est à Paris que va Paul.*) ; seuls certains ajouts le peuvent (*C'est avec plaisir que je vous recevrai.*) ; si un SP ne peut pas apparaitre entre *c'est* et *que* (* *C'est sauf erreur qu'il a réussi.*), c'est que c'est un ajout ;
- les ajouts sont plus mobiles que les compléments ;
- plusieurs ajouts introduits par la même préposition peuvent être compatibles entre eux sans coordination (*Il a atteint le sommet sans oxygène sans accident.*), c'est plus difficile pour les compléments (* *Paul compte sur Marie sur son frère.*).

Aucun critère ne fournit de condition nécessaire et suffisante pour distinguer complément et ajout, mais l'application combinée des critères permet de trancher dans presque tous les cas. On se concentre ici sur les SP ajouts ou compléments de verbe ➤ II.2.4.

➤ Distinction entre syntagme prépositionnel ajout et complément de nom ➤ IV-5.1.1
➤ Distinction entre syntagme prépositionnel ajout et complément de l'adjectif ➤ VI-3.1.1
➤ Distinction entre syntagme prépositionnel ajout et complément de l'adverbe ➤ VIII.3.1

4.3.1. L'interprétation des compléments et des ajouts prépositionnels

Les syntagmes prépositionnels ajouts et circonstanciels

Certaines grammaires appellent *compléments circonstanciels* ce que nous appelons *ajouts*. Pour nous, la notion de circonstance renvoie à l'interprétation du syntagme prépositionnel et non à sa fonction : les SP ajouts peuvent ou non être circonstanciels ➤ XIV-1.4.
Les SP de lieu ne renvoient pas à une circonstance et peuvent être ajouts **58a** ou compléments **58b.** Les SP de temps sont le plus souvent ajouts **58c**, mais peuvent être compléments avec certains verbes **58d.**

Les SP de manière sont le plus souvent des ajouts **58e** mais sont des compléments avec certains verbes **58f**. Il en va de même des SP d'accompagnement **58g 58h**.

58	**a**	*Paul travaille* [*dans le jardin*].	AJOUT
	b	*Paul va* [*dans le jardin*].	COMPLÉMENT
	c	*Paul arrivera* [*à 8 heures*].	AJOUT
	d	*Le rendez-vous est fixé* [*au 3 juin prochain*].	COMPLÉMENT
	e	*Paul a répondu à la question* [*avec élégance*].	AJOUT
	f	*Paul s'est comporté* [*avec élégance*].	COMPLÉMENT
	g	*Paul a travaillé* [*avec Marie*].	AJOUT
	h	*Paul a habité* [*avec Marie*].	COMPLÉMENT

Les SP exprimant une circonstance – une cause **59a**, une concession **59b**, un but **59c** – sont des ajouts. Quant aux ajouts de temps, ils peuvent ou non être circonstanciels : l'ajout de temps en **58c** ne l'est pas, car il localise l'arrivée décrite par le verbe, alors que celui de **59e** est bien circonstanciel, puisqu'il introduit une autre situation.

59 **a** *Paul est parti* [*à cause de Marie*].
b *Paul continue* [*en dépit des critiques*].
c *Paul travaille* [*pour son plaisir*].
d *Paul viendra* [*sauf accident*].
e *Marie viendra ici* [*après son audition*].

Quand une préposition introduit une subordonnée, c'est en général un ajout circonstanciel **60a 60b**. Les seules complétives introduites par une préposition sont en *à ce que*, *de ce que*, *en ce que* et *pour que* **60c 60d**.

60 **a** *Paul joue* [*pendant que les autres travaillent*].
b *Paul viendra* [*à condition que personne ne le sache*].
c *Ce jeu consiste* [*en ce que chacun se débarrasse de toutes ses cartes*].
d *Il a fallu dix-sept ans* [*pour que le bâtiment soit terminé*].

Les formes *à ce que* et *de ce que* peuvent également constituer des subordonnants agglomérés, où la préposition n'existe plus en tant que telle ➤ VII-5.2.2.

Quelles prépositions introduisent des ajouts ?

Les prépositions qui introduisent des compléments ➤ liste II-4 peuvent également introduire des ajouts mais l'inverse n'est pas vrai : certaines prépositions n'introduisent que des ajouts (*attendu*, *concernant*, *faute* (*de*), *grâce* (*à*), *hormis*, *malgré*, *moyennant*, *quant* (*à*), *sauf*, *suite* (*à*)), et c'est aussi le cas de la plupart des prépositions complexes ➤ VII-2.1.5.

Les compléments prépositionnels sont-ils des arguments ?

On considère parfois qu'un complément est interprété comme un argument du verbe ou du prédicat dont il est complément : celui-ci lui assigne un rôle sémantique (destination, source, etc.) ➤ II-3.2. Un syntagme prépositionnel complément serait toujours sémantiquement nécessaire, et donc serait implicite s'il n'est pas présent. Ainsi, *avec Marie* serait un ajout en **61a** parce qu'il est possible de chanter une chanson sans la présence d'un tiers, alors qu'à l'inverse, *à Marie* serait un complément en **61b** parce qu'il est impossible de faire un don sans destinataire.

61 **a** *Paul chante une chanson* [*avec Marie*].
b *Paul offre un livre* [*à Marie*].
c *Paul chante une chanson* [*à Marie*].
d *Paul farine le moule* [*avec de la farine de froment*].
e *Paul a décongelé le gigot* [*avec son four à microondes*].

Ce critère n'est pas applicable. D'abord, certains compléments prépositionnels correspondent non à un argument prévu par le verbe mais à un bénéficiaire ajouté **61c** ➤ II-3.4.7 ➤ VII-4.1.3. Ensuite, certains SP ajouts sont sémantiquement nécessaires en combinaison avec certains verbes. Ainsi, les SP instrumentaux de **61d** et **61e** sont tous deux des ajouts optionnels, mais celui de **61d** est sémantiquement nécessaire, parce que le sens du verbe *fariner* impose la présence, même implicite, d'une substance farineuse tandis que celui de **61e** ne l'est pas : il est possible de décongeler un gigot sans instrument, en le laissant simplement atteindre la température ambiante.

4.3.2. Les autres critères distinguant compléments et ajouts prépositionnels

Seul le syntagme prépositionnel complément peut être obligatoire

Seuls les compléments peuvent être obligatoires ➤VII-4.1.4 : un syntagme prépositionnel ayant le même type d'interprétation qu'un ajout est considéré comme un complément s'il est obligatoire **62a 62b**. Il faut noter toutefois que les verbes à SP obligatoire sont relativement rares.

62 a *Paul s'est comporté [avec tact].* | ** Paul s'est comporté.*
b *Les enfants se sont jetés [sur le canapé].* | ** Les enfants se sont jetés.*

Les syntagmes prépositionnels à préposition fixe sont des compléments

Lorsque le verbe impose une préposition fixe, le syntagme prépositionnel est nécessairement un complément ➤VII-4.1.3. Par exemple, *approcher* est le seul verbe de déplacement qui introduise la destination avec la préposition *de*.

Les ajouts prépositionnels et la construction clivée

Tous les syntagmes prépositionnels compléments de verbes **63a** et beaucoup de SP ajouts **63b** peuvent apparaitre dans une construction clivée entre *c'est* et *que* ➤XVIII-2.3. Mais pour les SP ajouts adverbiaux de phrase, c'est impossible **63c** ➤VII-4.2.4. Si un SP ne peut pas être clivé, c'est donc un ajout.

63 a *C'est [avec tact] qu'il s'est comporté.*
b *C'est [à Paris] qu'il a dormi.*
c ** C'est [selon Marie] qu'il a tort.*

L'itération de plusieurs ajouts prépositionnels

Quand plusieurs syntagmes prépositionnels introduits par la même préposition peuvent apparaitre après le verbe, avec le même type d'interprétation **64a 64b**, c'est un signe clair que l'on a affaire à des SP ajouts : chaque complément du verbe ne peut apparaitre qu'une fois **64c**, sauf cas de coordination **64d**.

64 a *Le Président se promènera [avec les invités] [avec son conseiller diplomatique].*
b *Jean a atteint le sommet [sans oxygène] [sans accident].*
c ** Paul parle [à Jean] [à Marie].*
d *Paul parle [à Jean et à Marie].*

Ce critère ne s'applique pas aux prépositions locatives. En effet, plusieurs SP locatifs peuvent se suivre pour décrire un même lieu, sans être coordonnés ➤XVI-3.3.2. Cette possibilité existe pour les ajouts **65a** comme pour les compléments prépositionnels **65b**, et si la réitération d'une même préposition est rare, elle n'est pas impossible **65c 65d**.

65 a *Paul s'est endormi [derrière la maison] [dans le jardin] [sur un hamac].*
b *Paul est allé [derrière la maison] [dans le jardin].*
c *Paul est allé [derrière la maison] [derrière l'arbre].*
d *Je me suis arrêté [sur la colline] [sur un banc].*

> *Itération des ajouts prépositionnels et interprétation*
>
> Le critère de l'itération nécessite parfois des jugements sémantiques subtils. Ainsi **66a** n'est pas un cas d'itération d'ajouts en *de :* le premier syntagme prépositionnel est un ajout indiquant la localisation du sujet, et *de* peut être remplacé par *depuis* **66b**, le second est un complément qui marque l'origine d'un déplacement, et qui ne peut pas être remplacé par *depuis* **66c**.
>
> **66 a** *De la cabine de commande, le grutier détacha la charge du crochet.*
> **b** *Depuis la cabine de commande, le grutier détacha la charge du crochet.*
> **c** ** De la cabine de commande, le grutier détacha la charge depuis le crochet.*

La reprise du complément prépositionnel en le faire

Comme pour les autres compléments ➤II-2.1.1, la reprise en *le faire* peut fournir un critère pour distinguer complément prépositionnel et ajout.

Le verbe *faire*, combiné à une expression anaphorique (*le*, *ceci*, *cela*, *la même chose*) ➤ **IX-9.3**, peut reprendre tout le syntagme verbal de la phrase précédente : 'téléphoner hier à son père' **67a**, 'grimper en haut de l'arbre' **67b**, 'écrire au Trésor public' **67c**.

67 **a** *Paul a téléphoné hier à son père. Marie l'a fait aussi.*
b *Paul est grimpé en haut de l'arbre. Marie est incapable de faire cela.*
c *Paul a écrit au Trésor public, et Marie va faire la même chose dès demain.*
d *Paul a téléphoné hier à son père. Marie l'a fait aujourd'hui.*

Mais il peut aussi n'en reprendre qu'une partie : 'téléphoner à son père' **67d**. Dans ce cas, *le faire* ou *faire la même chose* peut être suivi de différents syntagmes prépositionnels ajouts, indiquant, par exemple, le temps **68a**, le lieu **68b**, le bénéficiaire **68c**, la manière **68d**, le moyen **68e**, l'instrument **68f** ou l'accompagnement **68g**.

68 **a** *Paul a lu l'article ce matin. Marie fera la même chose [dans l'après-midi].*
b *Il faut absolument lire cet article aujourd'hui. Marie va le faire [dans le train].*
c *Paul ira distribuer des tracts pour son parti, et Marie fera la même chose [pour le sien].*
d *Paul a répondu gauchement, alors que Marie l'a fait [avec la plus grande élégance].*
e *Paul ira à Paris en avion, alors que Marie le fera [en train].*
f *Paul dessine avec un crayon, alors que Marie le fait [avec un pinceau].*
g *Paul se promenait avec les élèves, tandis que Marie faisait la même chose [avec les profs].*

En revanche, *le faire* ou *faire la même chose* peut difficilement être suivi d'un SP complément **69a 69b 69c 69d**, même si cela est possible dans certains cas **69e**.

69 **a** * *Paul hésitait entre le désespoir et la colère, quand Marie le faisait [entre la joie et la sérénité].*
b * *Paul s'appuiera sur le soutien du Président, et Marie le fera [sur celui du ministre].*
c * *Paul ira à la mer, alors que Marie fera la même chose [à la campagne].*
d * *Paul s'est éloigné de son père, et Marie l'a fait [de sa mère].*
e *Elle me questionna sur mes goûts musicaux. Je n'osais le faire [sur les siens], tant je me sentais écolier.* (Vercors, 1967)

L'impossibilité pour un SP de suivre *le faire*, *faire cela*, *faire la même chose* peut donc indiquer qu'il s'agit d'un complément. Il faut cependant prendre soin de vérifier que le verbe de la phrase précédente est compatible avec la reprise en *faire* ➤ **IX-9.3.1**. Par exemple, *le faire* reprend un verbe d'événement et non un verbe d'état (* *Paul adore les romans japonais, et Marie fait la même chose.*).

Les expressions anaphoriques en faire *et les compléments en* à

Le faire est difficilement compatible avec un complément en *à* **70a**. Cependant, *faire la même chose* peut l'accepter **70b**. Il faut toutefois noter qu'il s'agit en **70b** d'un complément en *à* indiquant le bénéficiaire, indépendamment de la forme du complément de *donner* ➤ **II-3.4.7**. En effet, ce complément en *à* peut aussi bien correspondre à un complément nominal **70c**, ou à un complément introduit par une autre préposition **70d**.

70 **a** * *Paul a parlé au serveur, puis il l'a fait [au patron].*
b *Paul a donné des livres à son fils, puis il a fait la même chose [à sa fille].*
c *Il frappait son fils, et, malheureusement, faisait la même chose [à sa fille].*
d *Paul dit du mal de son fils et je pense qu'il va faire la même chose [à sa fille].*

Le faire *et les constructions comparatives*

Dans les comparatives, *le faire* ne fournit pas de test pour distinguer complément et ajout ➤ **IX-9.3.2**, même si **71a** est exclu. En effet, l'expression peut y être suivie d'un complément prépositionnel **71b**.

71 **a** * *Il est allé à Paris comme il aurait pu le faire [à Rome].*
b *Il fit signe à l'Estafette de s'arrêter, comme on le fait [à un autobus].* (Charef, 1983)

La distinction entre ajout et complément prépositionnel et les proformes

Le choix de l'interrogatif ne permet pas de distinguer un ajout d'un complément prépositionnel : en particulier *où* **72a 72b**, *quand* **72c 72d**, *comment* **72e 72f** sont compatibles avec les deux fonctions.

72 **a** *Où travaille Paul ?* AJOUT
b *Où va Paul ?* COMPLÉMENT
c *Quand Paul arrivera-t-il ?* AJOUT
d *À quand le rendez-vous a-t-il été fixé ?* COMPLÉMENT

e *Comment Paul a-t-il répondu à la question ?* AJOUT
f *Comment Paul s'est-il comporté ?* COMPLÉMENT

Les proformes faibles se comportent différemment les unes des autres. La proforme *lui* ne correspond qu'à un complément en *à*, jamais à un ajout ➤ IX-5.2.1. *En* peut correspondre à un complément du verbe en *de*, locatif ou non **73a 73b 73c**, mais pas à un ajout locatif **73d** ni à un ajout de manière en *de* **73e 73f**. Mais il peut remplacer un connecteur causal, c'est-à-dire un ajout **73g** ➤ IX-4.1.3.

73 **a** [De cette ville] *Paul en vient.* COMPLÉMENT
b [De ce problème] *Paul en a parlé.* COMPLÉMENT
c [De cette solution] *On s'en approche.* COMPLÉMENT
d [De la fenêtre] * *Paul en admirait le paysage.* AJOUT
e [De cette façon] * *Paul en a répondu à Marie.* AJOUT
f [De ce point de vue] * *La proposition en est intéressante.* AJOUT
g *L'opération a échoué. Paul en est resté paralysé.*

De son côté, *y* remplace indifféremment les syntagmes prépositionnels locatifs compléments **74a** ou ajouts **74b**.

74 **a** [Dans le jardin] *Paul y travaille.* AJOUT
b [Dans le jardin] *Paul y va.* COMPLÉMENT

La mobilité des ajouts et des compléments prépositionnels

On considère parfois que les syntagmes prépositionnels compléments sont moins mobiles que les ajouts : ils devraient apparaitre après le verbe **75a 75b**, et aux temps composés seraient placés après le participe **75c 75d 75e**.

75 **a** *Paul avait amené son petit frère [à la gare].*
b *Paul avait amené [à la gare] son petit frère.*
c ? *Paul avait, à la gare, amené son petit frère.*
d ? *Paul, à la gare, avait amené son petit frère.*
e ? *À la gare, Paul avait amené son petit frère.*

Les SP ajouts, eux, seraient susceptibles d'apparaitre dans des positions très variées **76**.

76 **a** *Paul avait rencontré son petit frère [à la gare].*
b *Paul avait rencontré [à la gare] son petit frère.*
c *Paul avait, à la gare, rencontré son petit frère.*
d *Paul, à la gare, avait rencontré son petit frère.*
e *À la gare, Paul avait rencontré son petit frère.*

Il faut toutefois tenir compte des antépositions de SP en début de phrase, qui s'appliquent aussi bien aux compléments (*À Paul, on ne passe rien.*) qu'aux ajouts (*À Paris, j'ai vu un hérisson.*) ➤ VII-4.4 ➤ XVII-3.3, et des SP compléments à prosodie incidente qui peuvent apparaitre entre auxiliaire et participe passé (*Paul avait, à ses enfants, tout légué par avance.*) ➤ VII-4.1.6.

4.4. Les syntagmes prépositionnels extraits

Dans un certain nombre de constructions, le syntagme prépositionnel apparait en début de phrase comme remplaçant un SP attendu après le verbe :
- en début de phrase interrogative ([*Dans quel restaurant*] *veux-tu aller ?*) ;
- en début de phrase exclamative ([*Avec quel toupet*] *il a répondu !*) ;
- dans certaines phrases déclaratives ([*Sur la place*] *se dresse une cathédrale.*) ;
- dans une subordonnée relative (*l'homme* [*à qui*] *je parle*).

Il a la fonction *extrait* ➤ I-6.1 et peut correspondre :
- à un complément de verbe ([*À qui*] *parles-tu ?*) ;
- à un complément d'adjectif ([*À quoi*] *es-tu allergique ?*) ;
- à un complément de nom ([*De qui*] *as-tu lu le livre ?*) ;
- à un ajout ([*Dans quel restaurant*] *veux-tu manger ?*).

4.4.1. Le syntagme prépositionnel extrait dans une phrase interrogative ou exclamative

Un syntagme prépositionnel peut recevoir la fonction *extrait* > I-6.1 dans une phrase interrogative **77a** ou exclamative **77b**. Il peut correspondre à un complément de verbe **77a 77b**, à un complément d'adjectif **77c**, à un complément de nom **77d** ou à un ajout **77e**.

77 **a** [*À qui*] *parles-tu ?*
b [*À quelles extrémités*] *on est réduit !*
c [*De qui*] *est-elle amoureuse ?*
d [*De quel élève*] *connais-tu le père ?*
e [*À quelle heure*] *auras-tu fini ton travail ?*

Le SP extrait comporte un mot interrogatif ou exclamatif (*qui*, *quel*). Ce dernier peut être complément de la préposition **77a 77c** ou appartenir au complément nominal **77b 77d 77e**.

> *L'extraction d'un syntagme prépositionnel complexe*
>
> Le mot interrogatif ou exclamatif peut être inclus au sein d'un syntagme prépositionnel complexe **78a 78b** complément de la préposition. En revanche, un SP complément du nom est difficilement extrait hors d'un SP **78c 78d** > I-6.3.4.
>
> **78** **a** [*À l'intervention de quel collègue*] *dois-tu ta nomination ?*
> **b** [*À l'initiative de qui*] *cette réunion a-t-elle été organisée ?*
> **c** * [*De quel collègue*] *dois-tu ta nomination* [*à l'intervention* ◊] *?*
> **d** * [*De qui*] *cette réunion a-t-elle été organisée* [*à l'initiative* ◊] *?*

4.4.2. Le syntagme prépositionnel extrait dans une subordonnée relative ou concessive

Un syntagme prépositionnel peut aussi avoir la fonction *extrait* dans une subordonnée relative **79a** > XIII-2.1.2, une relative sans antécédent **79b** > XIII-5.1 ou une subordonnée concessive **79c** > XIV-5.2.4.

79 **a** *Je te présenterai le collègue* [[*à qui*] *je dois mon recrutement*].
b *Je parlerai* [[*à qui*] *tu me diras de parler*].
c [[*De quoi que ce soit*] *que je parle*], *Jean n'est pas content.*

> *Les formes* où *et* quand
>
> *Où* est analysé comme une préposition et *quand* interrogatif comme un adverbe > VIII-1.2.2 > IX-10.2.4. *Où* locatif apparait en fonction *extrait* dans une interrogative **80a**, une subordonnée concessive **80b**, une subordonnée relative **80c** ou une relative sans antécédent **80d**.
>
> **80** **a** *Où allez-vous* ◊ *?*
> **b** *Où que j'aille* ◊, *Jean proteste.*
> **c** *Je te montrerai l'endroit* [*où j'ai grandi* ◊].
> **d** *J'irai* [*où tu me diras d'aller* ◊].
>
> *Où* temporel n'apparait que dans une relative avec antécédent de temps **81a**. L'interrogation sur le temps est exprimée par *quand* **81b**, et la forme *quand* peut être parfois un relatif sans antécédent **81c** > XIII-5.1.2.
>
> **81** **a** *Paul est arrivé au moment* [*où je partais* ◊].
> **b** *Quand* / ≠ *Où arrives-tu au bureau* ◊ *?*
> **c** *Je partirai* [*quand tu me diras de partir* ◊].

4.4.3. Le syntagme prépositionnel extrait antéposé

Le syntagme prépositionnel extrait peut apparaitre en début de phrase déclarative, dans une construction dite *à antéposition* > I-6.2.3 > XVII-3.3. On distingue la topicalisation **82a**, éventuellement avec inversion du sujet **82b**, et l'antéposition focalisante **82c**. La topicalisation **82a 82b** relève plutôt du français formel tandis que l'antéposition focalisante **82c** est caractéristique de l'oral et d'un registre informel.

82 **a** *Aux mêmes Autrichiens fatigués par un jour de combat, il allait opposer des troupes neuves et alertes.* (Rambaud, 1997)
b [*Sur la place*] *se dresse une cathédrale.*
c *À une sorcière, tu ressembles !*

Le syntagme prépositionnel extrait dans une topicalisation

Le syntagme prépositionnel extrait dans une topicalisation peut correspondre au complément oblique d'un verbe **82a 83a**, d'un nom **83b** ou d'un adjectif **83c**. Il peut aussi correspondre à un ajout **83d**.

83 **a** […] *de sa valise elle a sorti des gâteaux gluants de sucre et d'œufs, des bas, des souliers, des écharpes, des étoffes, de l'eau de vie.* (Beauvoir, 1954)
b *De cette histoire, je ne garde aucun souvenir.*
c *De cela, il n'est pas peu fier.*
d *Avant le* XVIII*e siècle, il est clair que ce phénomène n'avait jamais été observé.*

> *Le syntagme prépositionnel initial est-il ajout ou extrait ?*
>
> Il est parfois difficile de distinguer syntagme prépositionnel ajout **84a** et SP extrait correspondant à un ajout. En **83d**, le SP antéposé n'est pas ajout au verbe principal : il est extrait puisqu'il modifie le verbe de la subordonnée. L'inversion du sujet nominal est également un critère qui conduit à analyser le SP comme extrait **84b** > I-6.3.3 > XVII-2.2.7.
>
> **84** **a** *Avant le* XVIII*e siècle, ce phénomène n'avait jamais été observé.*
> **b** [*À la Bastille*] *doivent se rassembler tous les manifestants.*

Comparée aux autres constructions à extraction, l'inversion du sujet nominal est ici relativement rare, mais elle n'est pas impossible **85a 85b**. Elle est fréquente quand l'élément antéposé est un SP locatif **85c 85d 85e** ou temporel **85f** : on parle alors d'*inversion locative* > XVII-2.2.5.

85 **a** [*Au malheur*] *s'ajoute la pauvreté.*
b [*À ses fils*]*, Paul voulait que soit dévolue la maison.*
c [*Dans cette maison*] *habite un homme étonnant.*
d [*Dans la cave*] *complotait un groupe de soldats.*
e [*De la cheminée*] *s'échappait une fumée inquiétante.*
f [*À un printemps pluvieux*] *succéda un été radieux.*

Avec inversion, le SP antéposé indique rarement la destination d'un déplacement **86a 86b 86c**, bien qu'il puisse indiquer la source **85e**.

86 **a** * [*À Paris*] *allait un sinistre personnage.*
b ? [*Dans la pièce*] *entra un groupe d'hommes.*
c * [*Jusqu'à la ville*] *marcha un groupe d'hommes.*
d [*Dans la salle à manger*] *nous attend un spectacle bien plus pénible.* (Bazin, 1950)

La topicalisation avec inversion locative concerne les verbes intransitifs de localisation ou de déplacement (*s'échapper*, *habiter*). Un certain nombre de verbes intransitifs sont possibles lorsqu'ils comportent une localisation, comparable à 'se trouver' (*comploter*, *dormir*, *vivre*). Un verbe transitif est difficile sauf si le complément direct est pronominalisé **86d**.

4.5. Les syntagmes prépositionnels périphériques

Un syntagme prépositionnel peut être l'élément *périphérique* dans une dislocation initiale **87a** > XVIII-2.1.1 ou finale **87b** > XVIII-2.2.1. La dislocation initiale d'un SP est cependant relativement rare, celle d'un syntagme nominal **87c** étant généralement préférée.

87 **a** *À Marie, je lui ai parlé, évidemment.*
b *Je lui ai parlé, à Marie.*
c *Marie, je lui ai parlé.*

Le SP périphérique peut être repris par une des proformes faibles *lui* **87a**, *leur* **88a 88b**, *y* **88c 88d** et *en* **88e 88f**.

88 **a** *Aux enfants, je vais leur préparer un gouter.*
b *Je vais leur préparer un gouter, aux enfants.*
c *Au Sénégal, j'y suis allé plus d'une fois.*
d *J'y suis allé plus d'une fois, au Sénégal.*
e *De ce problème, on en a déjà trop parlé.*
f *On en a déjà trop parlé, de ce problème.*

Syntagme prépositionnel périphérique et pronom fort

Le syntagme prépositionnel périphérique ne peut pas être repris par un SP contenant un pronom fort **89a 89b**, celui-ci ne pouvant être mis en relation qu'avec un syntagme nominal périphérique **89c**. Il ne peut pas non plus être repris par la proforme locative *là* **89d 89e**.

89 **a** * *Avec les enfants, je vais parler avec eux.*
b * *Je vais parler avec eux, avec les enfants.*
c *Les enfants, je vais parler avec eux.*
d * *Sur la table, il avait posé son chapeau là.*
e * *À la plage, Jean allait là tous les matins.*

VII-5

Les prépositions *à* et *de*

5.1. *À* et *de* comme prépositions faibles

Les prépositions *à* et *de* sont des formes faibles :
- elles ne peuvent pas être employées seules (*Ce livre est à lui ou de lui ?* — * *À.*) ;
- elles ne sont pas séparables de leur complément (* *Je pense à, justement, Marie.* * *Il vient de, je crois, Courbevoie.*) ;
- elles sont difficilement coordonnées entre elles (? *Ce livre est à ou de lui ?*) et l'on préfère répéter le complément (*Ce livre est à lui ou de lui ?*).

Du point de vue phonologique, ce sont des formes *clitiques*, qui doivent s'attacher au mot suivant. Leur cohésion avec le mot qui suit se manifeste par :
- l'élision de *de* devant mot à initiale vocalique (*Il parle d'Amélie. Il vient d'arriver.*) ;
- les formes amalgamées qu'elles forment avec l'article défini au masculin singulier (*au*, *du*) et au pluriel (*aux*, *des*).

Du point de vue syntaxique, elles sont parfois de simples introducteurs de syntagme, en fonction *marqueur* ➤ VII-5.2.
Du point de vue sémantique, dans certains cas, elles n'apportent aucune contribution et sont alors parfois appelées *vides* ou *incolores* ➤ VII-2.3.4.

Les prépositions *à* et *de* sont, de loin, au sein de la catégorie des prépositions, les plus fréquentes dans l'usage. Selon des dépouillements effectués sur le corpus *Frantext* après 1950, *de* est de loin la première avec une fréquence d'emploi de 43 % de l'ensemble, et *à* la seconde avec 16 %. Les autres prépositions suivent bien après : *en* et *dans* avec 7 % chacune, *pour* avec 5 %, etc. Ces taux exceptionnels de *à* et surtout de *de* sont dus à la multiplicité et même à la relative hétérogénéité de leurs emplois.
Elles entrent aussi dans de nombreuses prépositions complexes (*de par*, *d'après*, *à part*, *à travers*) ➤ VII-2.1.4.

5.1.1. *À* et *de* sont-elles des prépositions faibles ?

De façon générale, une forme dite *faible* ne peut être employée seule, ne peut être modifiée par un ajout, ni coordonnée. Les prépositions *à* et *de* ont certaines propriétés de formes faibles, mais sans que leur corresponde une forme forte équivalente.

➤ Distinction entre formes fortes (*moi*, *toi*, *lui*) et formes faibles (*je*, *tu*, *il*) pour les pronoms personnels ➤ IX-1.3.3 ➤ IX-3.1

À *et* de *employées seules ?*

Contrairement à d'autres prépositions comme *sans*, *avec*, *devant*, *derrière*, qui peuvent former une réponse courte **1a**, *à* et *de* ne le peuvent pas **1b**.

1 **a** Loc. 1 — *Tu viens avant ou après le diner ?*
Loc. 2 — *Après.*
b Loc. 1 — *Ce livre est à lui ou de lui ?*
Loc. 2 — * *À.*

Contrairement à d'autres prépositions **2a 2b 2c**, elles peuvent difficilement apparaitre sans leur complément **2d 2e**.

2 **a** *Les poursuivants couraient derrière (le fugitif).*
b *Elles viendront avant (le diner).*
c *Ils se sont prononcés pour / contre (le projet).*
d *Elle vient de Paris.* | * *Elle vient de.*
e *Elle vient à Paris.* | * *Elle vient à.*

> *L'emploi de* à *ou de sans complément*
>
> Certaines expressions figées comportent toutefois la préposition *de* sans complément : [Titre] *Comment les « fils et filles de… » ont pris le pouvoir sur la culture en France* (*lesinrocks.com*, 17 sept. 2015)
> En usage informel, en particulier à l'oral, on note quelques emplois avec omission de l'infinitif (% *Y'a* (*plus*) *qu'à*. % *On va essayer de*.) ➤ **II-5.2.2**.

À, de *et la coordination*

Certaines prépositions peuvent être coordonnées entre elles, avec le même complément en facteur **3a 3b** ; c'est plus difficile pour *à* et *de* **3c 3d** ➤ **XVI-4.1.4**.

3 **a** *Léon passera successivement [dans et sur] la galerie.*
b *Il viendra [avant ou après] le diner.*
c * *Les concurrents partaient [de et à] la mairie alternativement.*
d ? *Ce livre est [à ou de] lui ?*

On note toutefois, dans des registres informels et dans des emplois abréviatifs (titres, annonces, etc.), des cas de coordination de *de* ou de *à* avec d'autres prépositions **4**. Il s'agit d'usages récents, en particulier sur Internet ➤ **XVI-4.1.4**.

4 **a** *un film [de et avec] Charlie Chaplin*
b *Dans le cadre de sa mission de formation [à et par] la recherche, le CNRS accueille les doctorants* […]. (*www4.cnrs-dir.fr*, consulté en oct. 2018)
c *Un beau week-end [de et pour] la gauche !* (*politis.ch*, 31 aout 2009) (Suisse)
d [Titre] *Inquiétude [à et pour] l'IUFM de Foix* (*ariegenews.com*, 6 mars 2009)

> *Les emplois régionaux des prépositions faibles coordonnées*
>
> On trouve également de tels emplois en Belgique **5a** et au Canada. Il ne faut pas les confondre avec les cas de coordination que l'on trouve quand *à* ou *de* font partie de prépositions complexes **5b**.
>
> **5** **a** % *Cherche maison ou fermette à louer à ou près d'Érezée.* (*erezee.olx.be*, 15 sept. 2009)
> **b** % *Vous avez près de ou plus de cinquante ans.* (*vivre-au-quotidien.com*, consulté en sept. 2018)

Quand elles se combinent avec des syntagmes nominaux coordonnés, on a tendance à les répéter **6a 6d**, mais leur mise en facteur avec une coordination n'est pas exclue s'il s'agit de deux noms propres **6c** ou si les deux SN forment un groupe particulièrement soudé **6f**.

6 **a** *Prenez vos livres [de maths et de géographie].*
b ? *Prenez vos livres [de maths et géographie].*
c *Il arrive [de Dakar ou Istanbul], je ne sais plus.*
d *Il faut penser [à la salade et à la confiture].*
e ? *Il faut penser [à la salade et la confiture].*
f *Il pensait [à son père et sa mère, assis côte à côte comme sur cette photo].*

> *La préposition* en *comme forme faible*
>
> La préposition *en* a aussi des propriétés de forme faible. Elle n'est pas employée seule **7a** et difficilement séparée de son complément **7c**. Elle tend à être répétée en cas de coordination **7d 7e**.
>
> **7** **a** Loc. 1 — *Tu es en Provence ou à côté ?*
> Loc. 2 — *À côté* / * *En.*
> **b** *une bague avec (justement) un diamant*
> **c** *une bague en or* / * *en justement or*
> **d** *Il est en Languedoc ou en Provence* / ? *en Languedoc ou Provence.*
> **e** *une bague en argent et en or* / ? *et or*

5.1.2. Les formes amalgamées *au*, *aux*, *du* et *des*

La cohésion de *à* et *de* avec l'article défini donne lieu aux formes *au*, *aux*, *du* et *des*, dites *amalgamées*. Ces formes, parfois appelées à tort *articles contractés*, sont des prépositions. *À* et *de* s'amalgament avec l'article masculin singulier *le* **8a 8c** et pluriel *les* qui les suivent **8b 8d**.

8 **a** *Elles discutent du projet* / * *de le projet.*
b *Elles discutent des projets* / * *de les projets.*

c *Nous réfléchissons au projet* / * *à le projet.*
d *Nous réfléchissons aux projets* / * *à les projets.*
e *Elles discutent de l'avenir* / * *du avenir.*
f *Elles pensent à l'avenir* / * *au avenir.*

L'amalgame n'est pas possible devant un nom masculin singulier à initiale vocalique, qui demande l'élision de l'article **8e 8f** ➤ V-3.1.2 ➤ XIX-3.1.

➤ Amalgame de *à* et *de* avec *lequel* (*auquel*, *duquel*) ➤ IX-10.1
➤ Article appartenant à un nom propre (*la ville du Havre*, % *la gare de Le Mans*, % *jusqu'à Le Creusot* ➤ IV-4.3

Les séquences à le, à les, de le, de les

Cet amalgame est une propriété morphologique, liée à la catégorie de l'article, et non phonologique, liée à la forme sonore qui suit : *à* et *de* ne s'amalgament pas avec les proformes *le* ou *les*, devant un infinitif **9**. Les suites *à le*, *à les*, *de le* et *de les*, en tant que telles, ne sont pas proscrites en français.

9 **a** *Je cherche à le voir* / * *au voir.*
b *Je cherche à les voir* / * *aux voir.*
c *Je viens de le voir* / * *du voir.*
d *Je viens de les voir* / * *des voir.*

Prépositions amalgamées et article indéfini

Il convient de distinguer *du*, *des* prépositions amalgamées, des formes homonymes *du*, *des* articles indéfinis **10a 10b** ➤ V-4.1. Les prépositions amalgamées peuvent être remplacées par une séquence prép. + déterminant **10c 10d**, tandis que l'article est remplacé par un autre déterminant (sans préposition) ➤ fiche DU, DES.

10 **a** *J'ai acheté du pain* / *ce pain.*
b *J'ai mangé des oranges* / *tes oranges.*
c *Je me souviens des oranges que tu as apportées* / *de tes oranges.*
d *J'ai besoin du pain* / *de ce pain.*

Les autres prépositions amalgamées

Au Québec, on emploie aussi d'autres formes amalgamées, avec l'article féminin singulier **11a**, ou d'autres prépositions que *à* et *de* ➤ VII-6.4.1. La préposition *en* a une forme archaïque amalgamée *ès* (= *en les*) que l'on trouve dans des expressions figées *docteur ès lettres*, *ès sciences*, *ès qualités* **11b**.

11 **a** *Y'avait un gros char à' porte.* 'une grosse voiture à la porte' (Québec)
b *Il ne s'agira pas d'un dispositif d'assistance médicale rapprochée* (*encore que… !*). *Mais bien de la première équipe de l'hôpital participant ès qualités à l'épreuve.* (*sudouest.fr*, 8 mai 2010)

Au, aux, du, des *et la coordination*

Ces formes prépositionnelles amalgamées sont compatibles avec certaines coordinations de noms ou de syntagmes nominaux, mais seulement quand chaque nom est lui-même compatible avec cette forme prépositionnelle.

12 **a** *Je pense aux pères et* (*aux*) *mères de famille ici présents.*
b *Je me souviens des élèves et* (*des*) *professeurs de cette école.*

Cas particuliers de coordination avec au *et* du

Les prépositions *à* et *de* (ou *au*, *aux*, *du*, *des*) doivent être répétées en cas de coordination de syntagmes nominaux singuliers de genres différents **13a 13d 13e**.

13 **a** *Je pense* [*au père et à la mère de cette enfant*].
b * *Je pense au père et* (*la*) *mère de cette enfant.*
c * *Je pense à* [*la mère et le père*] *de Jean.*
d *Je pense* [*à la mère et au père de Jean*].
e *Je me souviens* [*du père et de la mère de Jean*].
f * *Je me souviens du père et* (*la*) *mère de Jean.*

La coordination de deux noms est possible avec une préposition amalgamée, même si le second ne demande pas cette dernière, lorsque les deux noms décrivent la même personne **14a 14c**, ainsi que dans certaines coordinations figées (*penser à l'aller et retour*). On relève dans certains cas une discordance de genre **14e**, qui n'est pas acceptée par tous. Quand il s'agit de deux syntagmes nominaux coordonnés, sans coréférence, la préposition est répétée **14b 14d**.

14 **a** *Je pense au [collègue et ami] de Jean.*
b *Je pense au collègue et à l'ami de Jean.*
c *Je me souviens du [collègue et ami] de Jean.*
d *Je me souviens du collègue et de l'ami de Jean.*
e *% Vous pouvez le retrouver par la voie de la fiche législative du [projet ou proposition] en question.* (*dekamer.be*, fév. 2016)

5.1.3. Les prépositions *à* et *de* comme clitiques

En tant que formes clitiques, *à* et *de* s'attachent à leur complément, dont il est difficile de les séparer par un adverbe **15a** ou une incise **15b 15c**.

15 **a** ** Je pense à souvent une piscine.*
b ** Léa est allée à, je crois, ce petit magasin.*
c ** Max est rentré de, dit-on, ce voyage dont il nous avait tant parlé.*

D'autres prépositions comme *avec*, *chez*, *devant*, peuvent être suivies d'un adverbe **16a** ou d'une incise **16b**. Certains adverbes associatifs (*juste*, *seulement*) ➤ VIII-8.1 peuvent néanmoins apparaitre après *à* ou *de* **16c 16d**. En revanche, *à même* est analysé comme préposition figée (*à même le sol*, *à même le goulot*) ➤ VII-2.1.4.

16 **a** *une maison avec souvent une piscine*
b *Léa est passée devant, je crois, un petit magasin qui lui a plu.*
c *À seulement 3 ans, elle s'y connait mieux en chimie que vous !* (*facebook.com*, 11 déc. 2015)
d *Un voyage Londres-New York de seulement 11 minutes ?* (*7sur7.be*, 31 janv. 2016)

De *et l'élision*

La cohésion de *de* avec le mot qui suit se manifeste par l'élision ➤ XIX-3.3. L'élision de *de* en *d'* est une alternance de type phonologique, c'est-à-dire observée devant un mot vocalique, quelle que soit sa catégorie : article **17a**, nom **17b**, verbe **17c**.

17 **a** *J'ai besoin d'une pelle / * de une pelle.*
b *J'ai besoin d'Amélie / * de Amélie.*
c *J'ai besoin d'aller chez le dentiste / * de aller chez le dentiste.*
d *On a besoin de héros / * d'héros.*
e *J'ai besoin de yaourts / * d'yaourts.*

Sont dits *vocaliques* les mots commençant par une voyelle (*aller, Amélie*, *une*), un *h* dit *muet* (*huile*) et parfois par une semi-voyelle (*yeux*) ; sont dits *non vocaliques* ceux qui commencent par une consonne (*pelle*), un *h* dit (à tort) *aspiré* **17d** ou par une semi-voyelle (*ou* prononcé [w], *y* prononcé [j]) **17e** ➤ XIX-3.1.2.

De *et la règle de cacophonie*

La préposition *de* ne peut pas être suivie des articles indéfinis en *d-* (** de de*, ** de du*, ** de des*) **18a 18c 18e**. Elle est donc suivie directement du nom dans ce cas **18b 18d 18f**. C'est ce qu'on appelle la *règle de cacophonie* ➤ V-2.2.2 ➤ V-4.1.1.

18 **a** ** Il parlait de [de graves ennuis].*
b *Il parlait de graves ennuis.*
c ** J'ai besoin de [du poivre].*
d *J'ai besoin de poivre.*
e ** Je me souviens de [des vacances à la montagne].*
f *Je me souviens de vacances à la montagne.*

5.2. Les prépositions *à* et *de* comme marqueurs

Les prépositions *à* et *de* ne sont pas forcément têtes d'un syntagme prépositionnel. Elles peuvent avoir la fonction *marqueur* ➤ VII-2.2.4 :
– en début de syntagme verbal, à l'infinitif (*Il continue [à pleuvoir]. Paul a fini [de travailler].*) ;
– en début de syntagme adjectival (*quelqu'un [de grand]*) ;

– en début de syntagme adverbial (*quelque chose* [*de plus*]) ;
– en début de syntagme nominal (*Je n'ai pas* [*de farine*].).
Elles entrent aussi dans les subordonnants *à ce que*, *de ce que* (*Je tiens* [*à ce qu'elle vienne*].).

Les prépositions *à* et *de* peuvent être suivies de syntagmes variés, par exemple un nom ou un syntagme nominal **19a 19b 19c**, un syntagme verbal à l'infinitif **19d 19e**. En combinaison avec ces syntagmes, elles peuvent former un syntagme prépositionnel, dont elles sont la tête **19a 19c**, ou bien, dans certains cas, avoir une simple fonction de marqueur dans un syntagme qui reste un SN **19b**, ou un SV **19d 19e**.

19 a *J'ai besoin* [*de ce crayon* $_{SP}$].
b *Je n'ai pas* [*de crayon* $_{N+}$].
c *Je pense* [*à Marie* $_{SP}$].
d *Je cherche* [*à vous joindre* $_{SV}$].
e *Je promets* [*de venir* $_{SV}$].

➤ *De* tête d'un syntagme prépositionnel ➤ **VII-5.3**
➤ *À* tête d'un syntagme prépositionnel ➤ **VII-5.4**

PRÉPOSITION SUIVIE DE	MARQUEUR	TÊTE DE SYNTAGME PRÉPOSITIONNEL
nom ou syntagme nominal	*Je n'ai pas [de farine].* *J'ai beaucoup lu [de livres].*	*un verre [à vin]* *un verre [de vin]*
adjectif ou syntagme adjectival	*quelqu'un [de malade]*	*[De pâle], elle est devenue blanche.* *[À malin], malin et demi.*
adverbe ou syntagme adverbial	*quelque chose [de plus]*	*À bientôt !* *Ça date [de longtemps].*
syntagme prépositionnel	*quelqu'un [de plus en forme]*	*Il pense [à après le match].* *Il vient [de chez Max].*
infinitif ou syntagme verbal	*Paul cherche [à venir].* *Paul promet [de venir].*	*[À le voir ainsi], on l'aurait cru mort.* *[De le voir ainsi], j'ai craint le pire.*

Tableau VII-12. *Les fonctions syntaxiques des prépositions* à *et* de

➤ *De* marqueur de nom (*Personne n'a eu* [*de chance*].) ➤ **V-2.3.2** ➤ **X-6.1.5**
➤ *De* variante de *des*, article indéfini pluriel (*de beaux enfants*) ➤ **V-4.1.2**
➤ *De* marqueur d'adjectif (*une place* [*de libre*]) ➤ **VI-1.2.1**

5.2.1. *À* et *de* suivies d'un verbe infinitif

Devant un verbe infinitif, les prépositions *à* et *de* sont généralement analysées comme des marqueurs. Les syntagmes infinitifs ainsi marqués peuvent avoir des fonctions variées : complément de verbe **20a**, de nom **20b 20c** ou d'adjectif **20d 20e**.

20 a *Paul continue de / à travailler.*
b *L'habitude* [*de se lever tard*] *ne se perd pas facilement.*
c *Paul a le désir* [*de venir vous voir*].
d *Paul est content* [*de vous aider*].
e *Paul est prêt* [*à vous aider*].

La plupart du temps, dans un contexte donné, un seul marqueur (*à* ou *de*) est possible et obligatoire, mais parfois les deux sont possibles, comme pour les compléments des verbes *continuer*, *commencer*, *demander*, *venir*, etc., avec ou sans différence de sens.

> *Les prépositions* à *et* de *comme marqueurs du syntagme verbal*
>
> On analyse les marqueurs *à* et *de* comme des prépositions attachées au syntagme verbal et non au seul verbe car ils peuvent être séparés de l'infinitif par la négation (*ne pas*, *ne plus*) **21a** et certains adverbes en prosodie intégrée, comme les adverbes de fréquence (*souvent*), qui s'attachent à l'ensemble du SV **21b** ➤ **VIII-4.1.4**.

21 **a** *Elle a décidé [de [ne plus offrir de fleurs à sa mère]].*
b *Elle cherche [à [souvent voyager au loin]].*

On a tendance à les répéter en cas de coordination de SV **22a 22c**, mais pas forcément devant une coordination de verbes **22b 22d** > XVI-4.1.3.

22 **a** *Cet emballage permet [de conserver des aliments et de les vendre] sans réfrigération.*
b *Cet emballage permet de [conserver et vendre] les aliments sans réfrigération.*
c *Il continuait [à acheter beaucoup de livres et à les étudier consciencieusement].*
d *Il continue à [acheter et étudier] les livres de son philosophe préféré.*

De *est le marqueur par défaut de l'infinitif*

On peut considérer *de* comme le marqueur par défaut de l'infinitif. C'est de loin le plus fréquent avec les compléments de verbe, de nom ou d'adjectif. En registre formel, il est possible avec les infinitifs sujets **23a**, avec lesquels *à* est impossible. Il apparait également dans les phrases narratives à l'infinitif **23b** > XI-6.2.1. C'est toujours lui qui apparait quand l'infinitif sujet est après le verbe **23c** ou dans les exclamatives à tête non verbale **23d**.

23 **a** *[(De) devoir attendre] l'exaspérait davantage.*
b *Et tous [d'applaudir].*
c *Combien coute [de vivre seul] ?*
d *Quelle erreur [d'être venu jusqu'ici] !*

À *ou* de + *infinitif complément de verbe*

Les syntagmes infinitifs marqués par *à* ou *de* peuvent avoir la fonction de complément direct **24a 24c** ou oblique **24b 24d**, selon le verbe. Le critère qui permet de distinguer les deux fonctions est celui de la forme pronominale : *cela* pour un complément direct, *en*, *y de cela* ou *à cela* pour un complément oblique > II-2.5.1.

24 **a** *Jean promet/dit/craint [de venir].|Jean promet/dit/craint cela.*
b *Jean rêve/se souvient [de venir].|Jean rêve/se souvient cela.*
c *Jean demande/cherche/apprend [à parler].|Jean demande/cherche/apprend cela.*
d *Jean tient/renonce [à venir].|Jean tient/renonce à cela.*

La possibilité du pronom *cela* indique qu'il s'agit d'un complément direct. Certains verbes qui prennent un complément direct infinitif admettent également la proforme *le* (*Paul le promet, de venir.*) mais pas tous (* *Paul le cherche, à parler.*).

Le syntagme verbal infinitif complément direct ou oblique

Que le syntagme infinitif marqué soit un complément direct **24a 24c** ou oblique **24b 24d**, on l'analyse comme un syntagme verbal, et non comme un syntagme prépositionnel. Le critère est que l'on peut extraire un complément de l'infinitif **25a 25b**, ce qui serait difficile s'il s'agissait d'un syntagme prépositionnel **25c 25d** > I-6.3.4.

25 **a** *Voici le film dont il rêve [de parler ◊ $_{SV}$].*
b *Voici l'élève dont il tient [à parler ◊ $_{SV}$].*
c * *Voici l'élève dont il tient [à la présence ◊ $_{SP}$].*
d * *Voici le film dont il rêve [du début ◊ $_{SP}$].*

VERBES	*à* + infinitif	*de* + infinitif	EXEMPLES
À UN COMPLÉMENT			
attribut du sujet	*demeurer, être, rester*	–	*Luc reste [à dormir].*
complément direct	*aimer, avoir, chercher, commencer, continuer, réussir*	*commencer, continuer, craindre, décider, essayer, finir, refuser, regretter, risquer, tenter*	*Léa aime [à dormir].* *Léa essaie [de dormir].*
complément oblique	*arriver, s'apprêter, s'attendre, s'engager, s'habituer, se mettre, penser, rechigner, renoncer, répugner, songer, tenir, veiller*	*s'attrister, se désoler, s'empresser, être, se lamenter, se plaindre, rager, se réjouir, rêver, rire, se souvenir, venir*	*Luc rêve [de vous voir].* *Luc tient [à nous voir].* *Luc veille [à se coucher tôt].*

VERBES	*à* + infinitif	*de* + infinitif	EXEMPLES
À DEUX COMPLEMENTS			
attribut du complément	*avoir qqn ou qqc, trouver qqn ou qqc*	–	*Luc n'a rien* [*à faire*].
complément direct	*apprendre* (*à*), *demander* (*à*)	*conseiller* (*à*), *demander* (*à*), *interdire* (*à*), *ordonner* (*à*), *permettre* (*à*), *promettre* (*à*), *proposer* (*à*)	*Léa apprend* [*à nager*] *à Max.* *Luc interdit à Max* [*de partir*].
complément oblique	*aider, encourager, forcer, inciter, inviter, obliger*	*convaincre, empêcher, parler* (*à*), *persuader, prier, remercier, sommer, supplier*	*Luc encourage Max* [*à partir*]. *Léa empêche Max* [*de partir*]. *Luc parle* [*de partir*] *à Max.*

Tableau VII-13. *Les principaux verbes à complément infinitif introduit par* à *ou* de

Le choix de *à* ou *de* ne s'explique pas toujours, même si *de* est le plus fréquent ➤ **tableau VII-13**. On peut cependant observer certaines tendances. Pour les verbes attributifs, l'infinitif attribut du sujet **26a 26b** ou du complément **26c** est marqué par *à*, comme avec les verbes *être*, *rester*, *demeurer* ou bien *avoir*, *trouver*. En revanche, si l'attribut s'applique à un infinitif complément, ce dernier est marqué par *de* **26d**.

26 a *Ce travail reste* [*à faire*].
b *Paul est toujours* [*à bailler aux corneilles*].
c *Paul n'a* | *ne trouve rien* [*à faire*].
d *Paul trouve anormal* [*de travailler autant*].

> *L'infinitif avec* être *d'identité*
>
> Dans les constructions d'identité **27**, l'infinitif en *de* est analysé non comme attribut mais comme complément oblique, car il ne permet pas *le* ➤ **III-3.1**.
>
> **27 a** *L'important est* [*de participer*]. | * *L'important l'est.*
> **b** *Le problème est* [*de les trouver*]. | * *Le problème l'est.*

Les verbes temporels et aspectuels prennent un infinitif en *de* (*finir de*) ou en *à* (*se mettre à*), parfois les deux **28a**, avec en général une différence de sens et parfois de registre.

28 a *Jean continue à* | *de jouer.*
b *Jean vient de sortir.*
c *Nous pourrions songer à l'extension de nos frontières si la carte de l'Europe venait à être modifiée.*
d *Les deux frères faisaient déjà des projets, seulement voilà, un jour de guerre, en plein exode, un troisième frère vint à naître.* (Navarre, 1988)

Les périphrases *venir de* et *venir à* sont différentes : la première décrit un évènement récent et met l'accent sur le résultat **28b**, alors que *venir à*, plus littéraire, décrit l'ensemble de la phase interne de la situation et n'est pas spécialisé temporellement **28c 28d** ➤ **XI-3.2.1**.

> *Autres verbes à complément en* à *+ infinitif*
>
> Les autres verbes qui prennent un infinitif marqué par *à* ont généralement un sens prospectif. Parmi les verbes à un seul complément, dont le sujet est identifié au sujet implicite de l'infinitif, figurent des verbes de sentiment ou d'activité mentale (*se plaire à*, *répugner à*, *tenir à*), où le complément correspond à une orientation du sujet, et des verbes d'engagement et d'essai (*s'engager à*, *chercher à*, *contribuer à*, *veiller à*), avec lesquels le complément est une visée, ainsi que des combinaisons avec verbe support qui ont les mêmes interprétations (*avoir intérêt à*, *faire attention à*). Pour les verbes à deux compléments, ce sont des verbes d'incitation et d'influence (*aider à*, *forcer à*, *obliger à*), dont le complément nominal est identifié au sujet implicite de l'infinitif, et avec lesquels l'infinitif est une visée ➤ **tableau II-16**.
>
> Les verbes qui prennent un complément infinitif marqué par *de* sont plus variés ➤ **II-2.5**. La préposition *de* ne semble pas liée à une interprétation particulière. Pour les verbes à un seul complément et dont le sujet est identifié au sujet implicite de l'infinitif, elle est fréquente avec des verbes de sentiment, souvent avec un sens de cause (*craindre de*, *redouter de*, *souffrir de*, *rager de*, *se réjouir de*, *rire de*). Mais elle est possible aussi avec des verbes d'essai (*essayer de*, *se hâter de*, *tenter de*), ainsi que des combinaisons de verbe support et nom prédicatif (*avoir envie*, *avoir besoin*, *avoir peur de*) ➤ **III-6.1**. Pour les verbes à deux compléments, ce sont souvent des verbes d'engagement et d'influence, et l'infinitif marqué par *de* peut avoir un sujet implicite interprété comme le sujet (*promettre*) ou comme le complément nominal (*convaincre*, *dissuader*, *persuader*, *remercier*, *supplier*).

En général, le marquage par *à* est lié à un sens plus prospectif, plus positif ou plus dynamique, que le marquage par *de*, comme en témoignent les couples de verbes suivants **29**.

29 **a** *s'intéresser à, se désintéresser de*
b *encourager à, décourager de*
c *s'habituer à, se déshabituer de*
d *chercher à, craindre de*
e *demander à, refuser de*

À, de *et le sujet de l'infinitif*

Si l'on considère *de* comme le marqueur par défaut, et *à* comme favorisant l'identité du sujet implicite de l'infinitif avec le complément nominal (quand le verbe a deux compléments), on peut expliquer d'autres tendances. L'emploi réfléchi de certains verbes les fait passer d'un marquage par *de* à un marquage par *à* **30a 30b 30c**. Dans ce cas, le sujet et le complément sont identiques. La forme passive de certains verbes (*forcer*, *obliger*), à l'inverse, identifie le sujet de l'infinitif avec le sujet du verbe principal, et les fait passer de *à* à *de* **30d 30e**.

30 **a** *décider de | résoudre de | refuser de | risquer de partir*
b *se décider à | se résoudre à | se refuser à | se risquer à partir*
c *essayer de nager | s'essayer à nager*
d *On force | oblige Paul à travailler.*
e *Paul est forcé | obligé de travailler.*

Les verbes qui admettent à *et* de + *infinitif*

Les verbes qui admettent à la fois *à* et *de* sont rares. Il peut s'agir d'un même verbe (*s'empresser à | de*, *continuer à | de*, *commencer à | de*, *rêver à | de*), avec des préférences selon les locuteurs et selon les contextes, ou bien de deux emplois clairement distincts. Ainsi *demander de* prend un second complément prépositionnel en *à* ou une proforme correspondante (ici *m'*), interprété comme le sujet implicite de l'infinitif **31a**, tandis que *demander à* ne prend pas d'autre complément et identifie le sujet de l'infinitif à son propre sujet **31b**.

31 **a** [...] *il ne m'a seulement jamais demandé [de coucher avec lui]* [...]. (Beauvoir, 1954)
b *D'abord tous les soirs il demande [à coucher avec moi]* [...]. (Beauvoir, 1954)

Les verbes avec et sans marqueur

En général, *à* ou *de* est obligatoire, mais certains verbes admettent aussi un infinitif non marqué, avec ou sans différence de sens. La situation est différente pour les deux marqueurs ➤ II-2.5. Si *à* est optionnel, sa présence correspond à des emplois plus littéraires **32c** ou plus spécialisés. Ainsi, avec *rester* et *aimer*, l'infinitif a une interprétation habituelle ou durative avec *à*, qu'il n'a pas forcément sans *à* **32**.

32 **a** *Paul est resté [dormir chez elle la nuit dernière].*
b *Lou reste [à dormir tout l'après-midi].*
c *Victor aime (à) se promener dans les bois.*
d *J'aimerais [venir demain] | * [à venir demain].*

Si *de* est optionnel, c'est son absence qui correspond à des emplois plus rares, ou plus spécialisés. Avec des verbes comme *se souvenir* **33a**, *craindre* **33c**, *jurer* **33d**, *oublier*, l'emploi sans *de* est plus littéraire et généralement réservé aux infinitifs avec auxiliaire de temps **33b 33e**, à interprétation passée et statique. Avec *imaginer*, le sens est différent : 'croire' **33f**, 'avoir l'idée de' **33g**.

33 **a** *Souviens-toi [de partir tôt] !*
b *Je me souviens [avoir vu les mêmes à Paris avant de partir].* (Joffo, 1973)
c *Je crains [de ne pas pouvoir venir].*
d *Rachel, pouvez-vous me jurer [de garder un secret] ?* (Oldenbourg, 1961)
e [...] *je jurerais [avoir vu hier une plaque portant ce nom].* (Cl. Mauriac, 1961)
f *Une idée saugrenue le fit sourire quand il imagina [voir son double se retourner et lui faire un pied de nez].* (Fr. Forest, 2015)
g [...] *l'Empereur avait imaginé [de louer les services du plus prestigieux des corsaires barbaresques]* [...]. (Perec, 1978)

La variation régionale concernant à *ou* de + *infinitif*

Il existe des variations régionales. En registre informel, on peut entendre *risquer* sans *de* **34a**, ou, à l'inverse, *aimer* avec *de* **34b**.

34 a *% Il risque pas [pleuvoir tantôt].*
b *% L'artilleur n'aurait pas aimé [de partager, tout platoniquement, son épouse désirable avec son petit frère isolé sur un autre continent].* (Ollivier, 1982)

À *ou* de + *infinitif complément d'adjectif*

Les compléments d'adjectif à l'infinitif peuvent être marqués par *de* ou *à*, et correspondent toujours à des compléments obliques > VI-3.2.1 > tableau VI-6. Les adjectifs décrivant des états mentaux et attitudes (*certain*, *sûr*) **35a**, des sentiments et émotions (*content*, *furieux*) **35b** et des qualités morales (*gentil*, *malin*) **35c** prennent un complément infinitif marqué par *de*. Les adjectifs décrivant des orientations et dispositions à l'action (*attentif*, *habile*, *lent*, *long*, *prêt*) **35d 35e** prennent un complément infinitif introduit par *à*. Les adjectifs du type *facile* prennent comme complément un infinitif transitif marqué par *à* auquel manque un complément **35f** > VI-3.3.3.

35 a *Paul était sûr [de vous voir].*
b *Paul était furieux [de devoir partir].*
c *Paul est gentil [de nous aider].*
d *Paul est toujours prêt [à vous aider].*
e *Paul est toujours lent [à se décider].*
f *Ce gâteau est facile [à manger].*

À *ou* de + *infinitif complément de nom*

Les compléments de nom à l'infinitif sont marqués par *de* ou *à*, et correspondent toujours à des compléments obliques > IV-5.3.1 > tableau IV-22. Les noms qui décrivent des dispositions (*hâte*, *tendance*, *capacité*) **36a** prennent des compléments infinitifs marqués par *à*, en particulier ceux qui sont dérivés d'adjectifs avec le même type de complément. Les noms de volonté, de sentiment et d'état intérieur, d'objet abstrait ou de modalité (*crainte*, *envie*, *habitude*, *idée*, *possibilité*) **36b** prennent un complément infinitif marqué par *de* **36c**, en particulier dans les constructions à verbe support **36d 36e**. Pour certains, un infinitif en *de* peut également apparaitre en apposition, c'est-à-dire avec la fonction *ajout* **36f** > IV-5.4.

36 a *sa hâte [à venir], sa capacité [à comprendre]*
b *sa volonté [de partir], son désir [de vous voir]*
c *La seule idée [de devoir partir] le terrorise.*
d *Paul a besoin / envie / peur [de venir].*
e *Paul a l'habitude / la possibilité [de vous aider].*
f *Paul a cette idée fixe, de vouloir toujours tout contrôler.*

À *ou* de + *infinitif complément de préposition*

Certaines prépositions sont suivies directement d'un infinitif **37a**, mais d'autres (*avant*, *afin*, *faute*, *près*) prennent un infinitif marqué par *de* **37b**, tandis que d'autres encore (*jusque*, *quant*, *quitte*, *sauf*) admettent un infinitif marqué par *à* **37c 37d** > VII-2.2.3.

37 a *après [être venu] / * après [d'être venu]*
b *avant [de venir] / * avant [venir]*
c *J'irai jusqu'[à affirmer que vous avez tort] / * jusqu'[affirmer que vous avez tort].*
d *Pas de commentaire particulier sauf [à dire que la prestation était conforme à mes attentes].* (*tripadvisor.fr*, 1er sept. 2011)

De là à + *infinitif*

Le syntagme prépositionnel *de là* suivi d'un infinitif marqué par *à* s'emploie comme un ajout à la phrase **38a 38b**, et introduit un topique (équivalent à 'quant à'), ou comme un énoncé incomplet (sous-entendu : 'il y a un pas') **38c**. La même expression peut être suivie d'une subordonnée au subjonctif introduite par *à ce que* **38d**.

38 a *De là [à dire que cela explique la perte totale de l'avion], c'est prématuré.* (*ladepeche.fr*, 1er juin 2009)
b *L'idée de sauter à l'élastique n'était pas nouvelle, mais de là [à faire le grand saut], la question ne s'était jamais posée.* (*les-escapades.fr*, consulté en oct. 2018)

c [À propos de la vigne] *De là* [*à en déduire que le réchauffement climatique facilite son retour*]… (*actu.fr*, 6 déc. 2015)
d *Certes, Radio-bois-patate était un moyen efficace de pister les gens et même d'éventer leurs petits secrets, mais de là à ce qu'elle fût capable de savoir* […]. (Confiant, 2012)

Les ajouts infinitifs introduits par à *ou* de

Certains ajouts infinitifs sont introduits par *à* ou *de* ➤ **XI-6.3.3**. Comme ajouts à la phrase, ou au verbe, ils sont compris comme des subordonnées circonstancielles, causale **39a 39b 39c**, ou conditionnelle ('si l'on en juge…') **39d** et ('si l'on considère bien') **39e**. Un syntagme en *à* + infinitif peut aussi être ajout à un nom **39f**, équivalant à une subordonnée relative, avec souvent une nuance modale ('qu'il faut lire attentivement') ➤ **IV-5.5.3**. Le complément du verbe manque et est souvent interprété comme identique au nom modifié. Dans les trois derniers exemples, le sujet implicite de l'infinitif n'est pas précisé.

39 **a** *Il frémit* [*à lire cette gaminerie*].
b [*D'avoir pu lui avouer la vérité*], *il se sentit mieux.*
c *Il revit,* [*de travailler à la campagne*].
d *à en juger par son air mystérieux*
e *à bien considérer*
f *un livre* [*à lire attentivement*] / *un vin* [*à mettre au frais*]

À *et* de + *infinitif tête ou marqueur ?*

Dans les ajouts infinitifs à la phrase, *à* et *de* sont analysés comme des têtes de syntagme prépositionnel et non comme des marqueurs. En effet, ils sont parallèles à d'autres syntagmes prépositionnels ajouts (*à la lecture de cette gaminerie*), et l'on ne peut extraire un complément de l'infinitif (* *C'est une gaminerie qu'il frémit à lire.*).

5.2.2. Les constructions *à ce que* et *de ce que*

À et *de* entrent aussi dans les subordonnants *à ce que* et *de ce que* qui introduisent des compléments de nom, de verbe **40a 40e**, d'adjectif **40c**, dans des constructions à verbe support (*avoir peur de ce que*, *avoir intérêt à ce que*, *avoir égard à ce que*) et certaines expressions (*il n'y a que des avantages* / *pas d'obstacle* / *rien de mal à ce que*). En effet, les prépositions *à* et *de* ne peuvent pas être directement suivies de *que* **40b 40d 40f**, contrairement à d'autres prépositions comme *avant*, *depuis*, *pour* ➤ **VII-2.2.3**. Selon le prédicat (nom, verbe ou adjectif), ces complétives sont à l'indicatif **40e** ou au subjonctif **40a 40c** ➤ **XI-5.2** ➤ **tableau VII-14**.

40 **a** *Elle se plaint* [*de ce que je ne vienne pas la voir*].
b * *Elle se plaint* [*de que je ne vienne pas la voir*].
c *Elle est fière* [*de ce que tout soit fini*].
d * *Elle est fière* [*de que tout soit fini*].
e *Elle pense* [*à ce que tout doit être fini pour demain*].
f * *Elle pense* [*à que tout doit être fini pour demain*].

L'analyse de à ce que *et* de ce que

Dans une complétive, nous analysons *à ce que* et *de ce que* comme des subordonnants agglomérés, où la préposition a disparu en tant que telle. Un argument en faveur de cette analyse est que, pour certains locuteurs, il est possible d'extraire un élément hors de la complétive **41a 41b**, alors que cela est difficile hors d'un syntagme prépositionnel ➤ **I-6.3.4**.

41 **a** % *Voici un livre que je m'attends* [*à ce que vous aimiez* ◊ $_{P}$].
b % *C'est là où je tiens* [*à ce que vous alliez* ◊ $_{P}$].
c *Je n'en revenais pas de ce que l'année avait passé si vite.* (Seguin, 1990)
d *Peut-être le miracle tenait-il à ce que la douleur du violon n'était pas isolée* […]. (Romilly, 1993)
e *Je n'en revenais pas,* [*du* [*fait* [*que l'année avait passé si vite*]] $_{SP}$].
f *Peut-être le miracle tenait-il* [*à* [*cela* [*que la douleur du violon n'était pas isolée*]] $_{SP}$].

Mais le fonctionnement originel comme préposition + pronom démonstratif *ce* + subordonnée ➤ **IX-8.1.1** ne peut pas toujours être écarté, en particulier à l'indicatif **41c 41d**, quand une paraphrase en *à cela que*, *au fait que*, *du fait que* est possible **41e 41f**.

Les relatives en ce que

Il ne faut pas confondre ces subordonnées complétives avec d'autres constructions où *ce*, pronom démonstratif, est suivi d'une subordonnée relative **42a** ➤XIII-3.2.3. Dans ce cas, la subordonnée est incomplète (il manque le complément direct ou l'attribut), généralement à l'indicatif, et la préposition introduit un complément prépositionnel ordinaire **42a 42c** ou une subordonnée circonstancielle **42g**. La complétive, en revanche, est complète **42b 42d**.

42 **a** *Elle se plaint* [*de* [*ce* [*que tu lui as dit* P] SN] SP].
b *Elle se plaint* [*de ce que tu lui as dit de partir* P].
c *Elle pense* [*à* [*ce* [*que vous lui avez raconté* P] SN] SP].
d *Elle pense* [*à ce que vous devriez partir* P].
e *Elle se plaint* [*de ce que tu inventes* P].
f *Elle se plaint* [*de* [*ce* [*que tu inventes* P] SN] SP].
g *À ce que j'ai compris, ils ont fait la fête* […]. (*rugbyrama.fr*, 4 mai 2018)

Certaines séquences peuvent être ambigües : en **42e**, *Elle se plaint de ce que tu inventes.* signifie 'elle se plaint que tu inventes des choses' (complétive en *de ce que* + subjonctif) alors que la même séquence, en **42f**, signifie 'elle se plaint de ces choses que tu inventes' (relative en *que* + indicatif).

SUBORDONNÉE	EXEMPLES
COMPLÉMENT DIRECT	
en *à ce que* + subjonctif : *aimer*, *chercher*, *viser*	*Luc aime* [*à ce que tout soit prêt*]. *Luc cherche* [*à ce que tout soit prêt*].
COMPLÉMENT OBLIQUE	
en *de ce que* + indicatif : *se plaindre*, *profiter*, *se souvenir*, *rêver*, *rager*, *venir*	*Léa se plaint* [*de ce que rien n'est prêt*].
en *de ce que* + subjonctif : *douter*, *se désoler*, *se lamenter*, *se plaindre*, *se réjouir*, *rire*	*Léa se plaint* [*de ce que rien ne soit prêt*].
en *à ce que* + indicatif : *penser*, *songer*, *tenir*	*Léa songe* [*à ce que tout sera fini demain*].
en *à ce que* + subjonctif : *aboutir*, *s'attendre*, *encourager*, *s'engager*, *forcer*, *renoncer*, *revenir*, *tenir*, *travailler*, *veiller*	*Luc tient* [*à ce que tout soit prêt*]. *Léa nous encourage* [*à ce que tout soit prêt*]. *Ça revient* [*à ce que tout soit prêt demain*].

Tableau VII-14. *Les principaux verbes à complétive introduite par* à ce que *ou* de ce que

Certains verbes et adjectifs, surtout ceux qui prennent un complément en *de ce que*, admettent en outre une complétive introduite directement par *que* **43a 43c 43e**, analysée comme un complément oblique, comme en témoignent les proformes *y* et *en* correspondantes **43b 43d 43f**.

43 **a** *Elle se plaint* [*que les impôts augmentent*].
b *Elle s'en plaint, que les impôts augmentent.*
c *Elle est fière* [*que tout soit fini*].
d *Elle en est fière, que tout soit fini.*
e *Elle s'attend* [(*à ce*) *qu'on l'écoute*].
f ? *Elle s'y attend, qu'on l'écoute.*

À *et* de *devant d'autres subordonnées*

À et *de* ne peuvent pas introduire directement une complétive en *que*, mais elles peuvent parfois introduire une interrogative en *si* **44a**, une exclamative en *comme* **44b 44c**, ou une subordonnée de temps **44d**, dans un registre informel, du moins pour certains locuteurs.

44 **a** % *Temps de travail par semaine + salaire = ça dépend de* [*si on est agrégé ou certifié*]. (*jeuxvideo.com*, 31 aout 2011)
b % *Quand j'ai une envie de craquer je pense à* [*comme je serai bien dans mes jeans*]. (*forum.doctissimo.fr*, 16 nov. 2012)
c % *Je me souviens de* [*comme il nous avait fait danser*]. (*laplumeetloeil.blogspot.com*, 5 mars 2013)
d % *Ça date de* [*quand on est partis en vacances, à la montagne* (*1 000 mètres d'altitude*)]. (*forum.jumeaux-et-plus.fr*, juin 2010)

Elles peuvent parfois être suivies d'une subordonnée interrogative commençant par un autre mot interrogatif **45a 45b** ➤ XII-3.2.3. Avec *si*, *comme* et *comment*, on peut aussi supprimer la préposition **45c 45d 45e**.

45 **a** % *Tout dépend de* [*comment tu joues*]. (*jeuxvideo.com*, 28 avril 2011)
b % *Peut-être que vous n'avez jamais pensé à* [*combien coûtent les accolades*] *?* (*appareil-dentaire.over-blog.com*, 2012)
c *Ça dépend* [*si on est agrégé ou non*].
d *Je me souviens* [*comme il nous avait fait danser*].
e *Tout dépend* [*comment tu joues*].

5.3. La préposition *de* comme tête

De est la préposition la plus fréquente en français. Du point de vue syntaxique, elle peut être la tête d'un complément :
- de verbe (*Parlons* [*de ce problème*].) ;
- de nom (*le livre* [*de Paul*]) ;
- d'adjectif (*Paul est content* [*de lui*].) ;
- d'adverbe (*indépendamment* [*de tes résultats*]) ;
- de préposition (*près*/*loin* [*de Paris*]).

Du point de vue sémantique, elle est parfois très pauvre, surtout quand elle introduit un complément. Selon le verbe, le complément en *de* peut être interprété comme :
- cause (*Paul souffre* [*du diabète*].) ;
- instrument (*Paul orne le gâteau* [*de dix bougies*].) ;
- message (*Paul nous informe* [*de son succès*].) ;
- valeur (*Paul a grandi* [*de 5 centimètres*].) ;
- manière (*Paul se comporte* [*de façon correcte*].) ;
- origine (*Paul vient* [*de Paris*].) ;
- thème (*Vos résultats diffèrent* [*des nôtres*].) ;
- source (*Paul hérite* [*de sa grand-mère*].).

Elle peut aussi introduire un syntagme prépositionnel ajout, avec différentes interprétations, par exemple spatiale (*De mon balcon, je vois la mer.*) ou temporelle (*Je ne l'ai pas vu de la journée.*).

Le syntagme en *de* peut également être complément d'une préposition agglomérée telle que *en face*, *à côté*, *au-dessus*, etc. Il s'agit d'un complément optionnel ou obligatoire (*à l'insu de*, *de la part de*) ➤ VII-2.1.4.

➤ Syntagme prépositionnel en *de* complément d'adjectif (*fier de lui*, *fou de joie*) ➤ VI-3.1 ➤ VII-4.1
➤ Syntagme prépositionnel en *de* et proforme *en* ➤ IX-4.3

5.3.1. Le syntagme prépositionnel en *de* complément de verbe

Le syntagme prépositionnel en *de* peut être attribut, ou complément oblique, auquel cas il est souvent facultatif ➤ II-5.1.

Le syntagme prépositionnel en de *attribut*

Quand *de* introduit un syntagme prépositionnel attribut, la préposition peut avoir une contribution sémantique, origine ou source, selon son complément. Le SP peut ainsi indiquer l'auteur **46a**, l'origine spatiale **46b** ou temporelle **46c**. En **46d**, l'appartenance à un groupe provient de la construction partitive ➤ IV-5.2 ➤ IV-7.4.

46 **a** *Ce livre est* [*de Paul*].
b *Paul est* [*de Marseille*].
c *Ce pain est* [*d'hier*].
d *Paul est* [*de mes amis*].

> De *dans les autres emplois attributs*
>
> Dans la plupart des autres emplois attributs, le syntagme prépositionnel est interprété comme une propriété, et son interprétation dépend essentiellement du nom qui suit, sans contribution sémantique claire de la préposition *de* **47**.
>
> **47** **a** *Paul est [de mauvaise humeur].*
> **b** *Ce pantalon est [de la bonne taille/marque].*
> **c** *Marie est [du soir/du matin].*

Le syntagme prépositionnel en de *complément oblique*

Les autres syntagmes prépositionnels compléments en *de* sont des compléments obliques. La contribution sémantique de la préposition est plus délicate à déterminer.

De peut introduire un complément causal (*mourir de faim*, *pleurer d'émotion*, *trembler de froid*). Avec des verbes de mesure, il introduit un complément de valeur et correspond à la question *de* ou *du combien* **48a** **48b**. Avec des verbes de comportement, il peut introduire un complément de manière, qui répond à une question en *comment*, et alterne avec un SP en *avec* ou un adverbe de manière **48c** **48d**.

48 **a** *Paul chausse [du 42].*
b *La haie dépasse la clôture [de 10 centimètres].*
c *Il se conduit/se comporte [d'une manière étrange].*
d *Il traite Marie [de façon sévère]/avec sévérité/sévèrement.*
e *Paul munit/remplit/entoure/équipe la cave [de projecteurs].*
f *Paul remplit/entoure/équipe la cave [avec des projecteurs].*

Avec un verbe instrumental, il introduit un complément interprété comme un instrument, auquel cas il peut être remplacé par *avec* **48e** **48f** ➤ II-3.4.4. Certains de ces compléments en *de* peuvent être pronominalisés par *en* **48e** ➤ IX-4.3.

Avec les verbes locatifs ➤ II-3.4.3, le complément en *de* indique généralement l'origine du mouvement (sauf *approcher de* et *aller de ce côté*) et correspond à une question en *d'où*, tandis que *à* indique la destination et correspond à une question en *où*. Le complément en *de* est possible avec les verbes de déplacement **49a** **49b** mais pas avec ceux qui indiquent le mode de déplacement, qui préfèrent un complément en *depuis* **49c**.

49 **a** *Paul arrive/part/sort/vient de Marseille.*
b *D'où arrive/part/sort/vient Paul ?*
c *Léa courait/rampait/sautait depuis/* de la clairière.*

> *Complément en* de *et subordonnée relative*
>
> Les compléments en *de* locatifs donnent lieu à une relative en *d'où*, tandis que les autres compléments en *de* donnent généralement lieu à une relative en *dont* ➤ XIII-2.3.

Avec des verbes de transfert de possession **50a** ou d'influence **50b**, ou des verbes de changement d'état **50c**, le complément en *de* indique également la source **50a** **50b** ou l'état de départ **50c**.

50 **a** *Paul reçoit/hérite une armoire [de sa grand-mère].*
b *Paul obtient/exige [des élèves] le plus grand silence.*
c *[De chevalier], Paul est devenu officier.*

> De *et les verbes symétriques*
>
> Avec certains verbes symétriques, à un ou deux compléments, *de* **51a** **51c** alterne avec *d'avec* **51b** **51d** ➤ II-3.4.6.
>
> **51** **a** *Les résultats de ce trimestre diffèrent [de ceux du trimestre précédent].*
> **b** *Les résultats de ce trimestre diffèrent [d'avec ceux du trimestre précédent].*
> **c** *Paul sépare/écarte/isole les numéros pairs [des numéros impairs].*
> **d** *Paul sépare/écarte/isole les numéros pairs [d'avec les numéros impairs].*

Mais le plus souvent, le complément en *de* a simplement un rôle de thème **52c** **52d** ou de message **52a**, notamment avec les verbes de parole **52a**, et peut parfois alterner avec un complément direct **52b** **52c**, avec une certaine différence de sens.

52 **a** *parler*/*discuter*/*traiter* [*de ce problème*]
b *discuter*/*traiter ce problème*
c *hériter* (*de*) *cette armoire*
d *décider* (*de*) *cette réunion*

> *Complément en* de *au passif*
>
> Au passif, certains verbes d'état (*apprécier*, *estimer*, *précéder*, *suivre*) ont un complément en *de* qui alterne avec un complément d'agent en *par* **53** > II-4.1.3 > VII-4.1.3.
>
> **53** **a** *Victor est estimé*/*apprécié*/*craint* [*de*/*par ses collègues*].
> **b** *Le diner sera suivi*/*précédé* [*d'un*/*par un concert*].

5.3.2. Le syntagme prépositionnel en *de* complément de nom

Le syntagme prépositionnel en *de* peut être complément de nom, avec plusieurs rôles sémantiques > IV-5.2.1 : possesseur **54a**, agent créateur **54b**, partie/tout **54c**. Selon le nom, il peut aussi être interprété comme origine **54d**, comme agent **54e**, comme expérient **54f** ou comme patient **54g**.

54 **a** *le sac* [*de Jean*]
b *un roman* [*de Balzac*], *un dessin* [*de Rembrandt*]
c *le col* [*de la chemise*], *le côté nord* [*de l'appartement*]
d *le départ* [*de la maison*]
e *le départ* [*de Paul*]
f *la joie* [*de Lou*]
g *la construction* [*du pont*], *la cuisson* [*des pommes*]

> *Complément en* de *et possession*
>
> Le complément en *de* possessif peut aussi suivre un nom relationnel (*frère*, *maitre*) **55a**. Il correspond à une possession au sens large (avec une paraphrase en *avoir*) **55b**. Il ne distingue pas possession occasionnelle **55b** et possession inaliénable **55c** > V-3.4.1. *De* peut alterner avec *à* pour marquer la possession avec un nom indéfini (*un livre à moi*) > V-3.4.3.
>
> **55** **a** *le frère* [*de Paul*], *le maitre* [*du chien*]
> **b** *le prix* [*du camembert*] 'le camembert a un prix'
> **c** *le cerveau* [*de Paul*]

Avec un nom à deux arguments, chacun peut correspondre à un complément en *de*, qui peut être ambigu : en **56a**, Pierre peut être l'amant ou l'aimé ; en **56b**, l'ennemi peut éprouver ou au contraire susciter de la crainte ; en **56c**, Pierre peut être l'auteur ou le sujet de la photographie, mais également son possesseur.

56 **a** *l'amour* [*de Pierre*]
b *la crainte* [*de l'ennemi*]
c *la photo* [*de Pierre*]

L'absence de contribution sémantique de la préposition *de* dans le syntagme nominal est manifeste avec les noms affectifs **57a** **57b** > IV-5.2.3.

57 **a** *un amour* [*d'enfant*]
b *son ingénieur* [*de fils*]

> Alternance entre *de* et *par* pour les compléments de nom (*les destructions des Barbares*, *la destruction de Rome par les Barbares*) > IV-3.5.2 > IV-5.2.4
> Compléments de nom en *de* permettant *en* > IX-4.3.3
> Compléments de nom en *de* permettant une relative en *dont* > XIII-2.3.2

5.3.3. Le syntagme prépositionnel ajout en *de*

Dans le domaine verbal, le syntagme prépositionnel en *de* peut également être en fonction *ajout* avec les mêmes types d'interprétations que certains compléments : cause **58a**, origine spatiale **58b** ou temporelle **58c**, instrument **58d** ou manière **58e**. L'interprétation repose sur le lexique et nos connaissances du

monde. Selon le nom qu'il contient, il peut aussi avoir une interprétation de domaine **58f** ou d'évaluation **58g**, comme certains adverbes (*étonnamment*, *légalement*) > VII-4.2.4.

58 **a** *De dépit, il partit en claquant la porte.*
b *De mon balcon, je vois la mer.*
c *Du temps des Romains, il y avait un aqueduc.*
d *Il a renvoyé le ballon [du pied droit].*
e *Il m'a répondu [d'un air étonné].*
f *Du point de vue légal, vous avez raison.*
g *De manière étonnante, il n'a rien répondu.*

Le syntagme en *de* peut également être ajout à un nom. Il est interprété comme un modifieur de mesure ou de description physique **59a**, de lieu **59b**, de temps **59c**, ou de matière. Ce dernier alterne avec un syntagme introduit par *en*, mais avec des emplois plus larges, par exemple métaphoriques **59d** **59e** > IV-3.3.1. Un cas particulier est constitué par l'ajout d'identité **59f** > IV-5.5.2.

59 **a** *un mur [de 3 mètres] / [de grande taille] / [de couleur rouge]*
b *les Jeux olympiques [de Tokyo], les émeutes [de banlieue]*
c *une araignée [du matin], le taux [du mois dernier]*
d *un anneau [d'or] / [en or]*
e *des yeux [de braise] / * [en braise]*
f *le mois [de mai], le département [du Var]*

5.4. La préposition *à* comme tête

La préposition *à*, employée comme tête, introduit des syntagmes prépositionnels de fonctions variées :
- attribut (*Ce livre est [à moi].*) ;
- complément de verbe (*Paul pense / ressemble [à Marie].*) ;
- complément d'adjectif (*Paul est attentif / reconnaissant [à Marie].*) ;
- complément de nom (*son aptitude [au sport], son arrivée [à Paris]*) ;
- complément d'adverbe (*contrairement [aux prévisions]*) ;
- complément de préposition (*jusqu'[à ce soir]*).

Du point de vue sémantique, elle n'apporte pas toujours de contribution, surtout quand elle introduit un complément. Selon le verbe, le complément en *à* peut être interprété comme :
- expérient (*Ce livre plait [à Paul].*) ;
- possesseur (*Ce livre appartient [à Paul].*) ;
- destinataire (*Il offre le livre [à Paul].*) ;
- source (*Il emprunte le livre [à Paul].*) ;
- destination (*Paul va [à Paris].*) ;
- site (*Paul habite [à Paris].*) ;
- représentation (*Paul pense [à Marie].*) ;
- thème (*Paul ressemble [à son frère].*).

Elle peut aussi introduire un syntagme prépositionnel *ajout*, avec différentes interprétations, par exemple spatiale (*Paul travaille à Paris.*) ou temporelle (*Je partirai à midi.*).

5.4.1. La distinction entre les deux prépositions *à*

Selon la proforme correspondante, il convient de distinguer deux prépositions *à* :
- *à* datif, qui permet les proformes faibles *lui*, *leur* (*Paul lui ressemble. Paul leur est reconnaissant.*) ;
- *à* non datif qui permet seulement *y* (*Paul y pense. Paul y est attentif.*), ou pas de proforme.

À datif est suivi d'un complément nominal, tandis que l'autre *à* peut être suivi d'un syntagme prépositionnel (*Je pense à chez Marie.*), d'un infinitif ou d'une subordonnée.

Les deux prépositions à *et les proformes*

On distingue deux prépositions *à*, selon le type de proforme associée. En **60a** les deux verbes *penser* et *ressembler* ne permettent pas les mêmes proformes, et seul *ressembler* permet la proforme faible *lui*. De même en **60c**, l'adjectif *reconnaissant* se distingue de l'adjectif *attentif* en ce qu'il permet cette proforme. Avec le verbe *penser*, comme avec l'adjectif *attentif*, c'est la proforme *y* qui est possible, ou bien un syntagme introduit par *à* **60b 60d**.

60 a *Paul lui ressemble.* | * *Paul lui pense.*
b *Paul y pense.* | *Paul pense* [*à elle*].
c *Alex lui est reconnaissant.* | * *Alex lui est attentif.*
d *Alex y est attentif.* | *Alex est attentif* [*à elle*].

D'autres propriétés distinguent les deux prépositions, que nous appelons, selon la proforme qu'elles permettent, *à datif* et *à non datif*. Dans cette analyse, seul *à* datif permet les proformes clitiques *lui* et *leur*, et peut parfois permettre également la proforme *y* ; pour tous les autres cas, il s'agit de la préposition *à* non datif, avec *y* ou sans proforme faible. *À* datif introduit toujours un syntagme prépositionnel, c'est-à-dire est toujours une tête syntaxique, tandis que l'autre *à* peut être tête de SP ou marqueur de catégories variées (*Paul tient* [*à venir*].) ➤ VII-5.2.

> *Les deux* à *et la terminologie grammaticale*
>
> La préposition *à* vient des deux prépositions latines *ad* et *ab*, la première indiquant la destination, la seconde la provenance. Pour le français, la terminologie varie selon les auteurs. Celle de *complément d'objet indirect* est insuffisante, parce qu'elle ne distingue pas les deux emplois de *à*. Certains parlent de *à* datif et de *à* locatif, mais il faut prendre garde que les interprétations associées à la seconde sont plus variées que le lieu. Celle de *complément d'attribution* pour *à* datif suppose que le verbe décrit un don d'objet (*donner à*), ce qui n'est qu'un emploi parmi bien d'autres. Celle d'*objet second*, en référence à un objet direct premier, toujours pour *à* datif, ne rend pas compte des cas où il est seul complément (*ressembler à*), ni des emplois de *à* non datif avec un complément direct (*Nous allons mettre Marie à l'école.* | *Nous allons y mettre Marie.*).

Les deux à *et leur complément*

À datif est toujours suivi d'un complément nominal **61a**, parfois d'un syntagme prépositionnel **61b**, mais pas d'une subordonnée **61c**, à la différence de l'autre *à* **61d 61e**.

61 a *Paul parle à* [*la voisine*].
b *Cet endroit ressemble à* [*chez Marie*].
c * *Cette époque ressemble à* [*quand nous étions petits*].
d *Paul pense à* [*chez Marie*].
e *Elle pense déjà à* [*quand Max reviendra*].

À datif ne peut pas toujours introduire un pronom fort (s'il n'y a pas de contexte d'emphase ou de contraste), et jamais un pronom coréférent avec le sujet : en **62b**, *lui*, employé avec emphase, désigne une autre personne que Paul. S'il s'agit de Paul, on doit employer *lui-même* **62c**, ce qui n'est pas le cas avec l'autre *à* **62d 62e**. La phrase **62d** peut s'interpréter comme signifiant 'Paul pense à lui-même', et donc est ambigüe ('Paul pense à lui-même' ou 'Paul pense à quelqu'un d'autre') ➤ IX-6.3.3.

62 a *Paul lui parle.*
b *Paul parle* [*à lui*]. Paul ≠ lui
c *Paul parle* [*à lui-même*].
d *Paul pense* [*à lui*].
e *Paul pense* [*à lui-même*].

La différence entre les deux types de compléments en *à* ne coïncide pas nécessairement avec une répartition entre humains et non-humains. On a ainsi des compléments non humains introduits par *à* datif **63a 63b** et des compléments humains introduits par l'autre *à* **63c 63d** ➤ IX-5.1.3.

63 a *Paul lui donnait, à son tableau, des couleurs fauves.*
b *Des villages pittoresques venaient leur succéder, à ces sombres forêts.*
c *Ses enfants, Paul a renoncé* [*à eux*].
d *Marie venait* [*à nous*] *en riant.*

La fonction des syntagmes prépositionnels en à

À datif introduit toujours un complément, tandis que l'autre *à* peut introduire différents ajouts, de localisation spatiale **64a** ou temporelle **64b**. Seul *à* non datif peut introduire un attribut, de sens possessif **64c**, ou plus abstrait **64d**.

64 **a** *À Paris, on entend toutes les langues.*
b *À midi, il y aura un concert.*
c *Ce livre est [à eux]. | * Ce livre leur est.*
d *Paul est [à l'heure] / [à son service] / [à l'initiative du projet].*

Deux compléments en *à* peuvent apparaitre avec le même verbe, ou le même adjectif, si l'un correspond à *à* datif et l'autre à l'autre *à* **65a 65d**. En **65a**, **65d**, le premier complément est introduit par *à* datif et le second par l'autre *à*.

65 **a** *Est-ce que je peux être utile [à vos parents] [à quelque chose] ?*
b *Est-ce que je peux leur être utile [à quelque chose] ?*
c *Ce produit sert [à Luc] [à ses expériences].*
d *Ce produit lui sert [à ses expériences].*

> À *datif et* tous
>
> *À tous* peut apparaitre en plus de *leur* pour quantifier l'ensemble associé **65a**, ce qui n'est pas possible pour un syntagme introduit par l'autre *à* **66b** ➤ V-6.2.5.
>
> **66** **a** *Tes invités, Sam leur a parlé à tous.*
> **b** ** Ses cousins, Eva y pense à tous.*

	À DATIF	*À* NON DATIF
ajout	—	*Luc dort [à Paris]. Luc y dort.* *On se fait mal aux yeux, [à lire cela].*
complément d'adjectif	*Luc est fidèle [à ses amis].* *Luc leur est fidèle.*	*Léa est sensible [à ce problème].* *Léa y est sensible.*
complément d'adverbe ou de préposition	—	*contrairement [à moi]* *Luc est face [à ses soucis].* *Luc y est face.*
complément de nom	*l'offre de ce poste [à Luc]* *sa fidélité [à ses amis]*	*son aptitude [au sport]* *son arrivée [à Paris]*
complément de verbe	*Léa parle [à son frère]. Léa lui parle.* *Luc donne un livre [à son frère].* *Luc lui donne un livre.*	*Léa pense [à son frère]. Léa y pense.* *Ce livre est [à moi].* *Ce livre est [à lire].*

Tableau VII-15. *Les deux prépositions à*

➤ Proformes *lui* et *y* ➤ IX-5.1
➤ Liste des verbes et des adjectifs permettant *lui* ➤ IX-5.2 ➤ tableau IX-15 ➤ tableau IX-16 ➤ tableau IX-17

Les verbes et adjectifs avec à *datif et* à *non datif*

Certains verbes comme *aller*, *appartenir*, *répugner*, *survivre*, et certains adjectifs comme *indifférent*, *égal*, admettent l'un ou l'autre de ces emplois de *à*, mais avec un sens différent ➤ IX-5.4.3. L'exemple **67a** a deux interprétations, selon que Luc est l'objet de l'indifférence de Léa, ou Léa l'objet de celle de Luc. En **67b**, c'est la seconde interprétation, et en **67c** c'est la première.

67 **a** *Luc est indifférent [à Léa].*
b *Luc est indifférent [à elle].*
c *Luc lui est indifférent, à Léa.*

> À *datif avec les compléments de nom*
>
> Avec les noms, il est plus difficile de tester directement la distinction entre les deux *à*, car les proformes faibles ne sont possibles que dans les constructions à verbe support ➤ III-6.1 : *à* datif en **68a**, *à* non datif en **68b**. Néanmoins, on peut considérer comme introduits par *à* datif les compléments de noms dérivés de verbes ou d'adjectifs qui admettent *à* datif **68c**.

68 a *Paul fait don de ce tableau* [*à Lou*]. | *Paul lui fait don de ce tableau.*
b *Paul fait attention* [*à Marie*]. | *Paul y* / * *lui fait attention.*
c *l'offre de ce poste* [*à Paul*], *sa fidélité* [*à ses amis*]

5.4.2. Le syntagme prépositionnel en *à* datif complément de verbe

De nombreux verbes prennent un complément en *à* datif ➤ II-2.4.2. On peut distinguer ceux qui ont un seul complément de ceux qui en ont deux ➤ tableau IX-15 ➤ tableau IX-16.
Les verbes qui prennent un seul complément en *à* datif sont surtout des verbes de sentiment, mais aussi quelques verbes d'état, comme *appartenir*, *obéir*, *ressembler*, *succéder* **69**.

69 a *La situation pèse* / *plait* [*à Marie*].
b *Paul obéit* / *ressemble* [*à Marie*].

Les verbes qui prennent deux compléments, dont un complément introduit par *à* datif, sont généralement des verbes de transfert ou de communication, que l'on peut considérer comme des verbes de transfert d'information. Le complément prépositionnel peut indiquer le bénéficiaire **70a** **70b** ou la source **70c** du transfert, ou être ambigu entre les deux interprétations **70d** **70e**. En **70d**, Paul peut être le locataire et Léa le bailleur, ou bien Léa la locataire et Paul le bailleur. En **70e**, Léa peut être la destinataire de l'achat (un cadeau) ou bien la vendeuse.

70 a *Paul donne* / *offre* / *envoie un livre* [*à Marie*].
b *Paul annonce* / *explique le problème* [*à Marie*].
c *Paul vole* / *prend* / *emprunte un livre* [*à Marie*].
d *Paul loue un appartement* [*à Léa*].
e *Paul achète un livre* [*à Léa*].

Le transfert n'est pas forcément effectif : Paul peut envoyer un livre à Marie sans qu'elle le reçoive. Il peut être métaphorique, en particulier avec un sujet non animé comme en **71a** et **71b**, affirmé ou empêché **71c**.

71 a *Cette robe te donne un air plus gai.*
b *Cette route vous offre un panorama inoubliable.*
c *Paul dit* / *cache la vérité* [*à Marie*].

Verbes de transfert et verbes causatifs

On peut analyser les verbes de transfert comme des verbes causatifs mettant en jeu une relation de possession : 'donner', c'est 'faire avoir', et 'voler', 'faire ne plus avoir', même si le *à* de possession avec *être* n'est pas datif (*Le livre est à Marie.* | * *Le livre lui est.*).

➤ Alternance entre *à* datif et *par* dans les constructions causatives (*On fera réparer la machine à* / *par Jean.*) ➤ III-4.1.3

Le syntagme prépositionnel en à *bénéficiaire*

Un cas particulier de *à* datif est le bénéficiaire dans les constructions avec noms de partie du corps ou possession inaliénable ➤ IV-3.3.2. *À* datif introduit un syntagme nominal dénotant le tout en présence d'un complément nominal dénotant une partie **72**.

72 a *On peut voir un ventre rebondi* [*à Marie*].
b *On peut lui voir un ventre rebondi.*
c *Cette ceinture tient bien la taille* [*à Eva*].
d *Cette ceinture lui tient bien la taille.*
e *On a marché sur les pieds* [*à ce pauvre homme*].
f *On lui a marché sur les pieds.*

Il s'agit d'une alternance de valence, qui ajoute un complément à des verbes transitifs (*voir*, *tenir*) **72a** **72c** ou intransitifs (*marcher*) **72e**. Le syntagme prépositionnel en *à* datif est analysé comme un complément ➤ II-3.4.7. Une telle construction est impossible avec l'autre *à* **73**.

73 a * *Le vent y caresse les branches, à cet arbre.*
b * *Cette courroie y tient bien la roue, à la machine.*
c * *Le citron y a tourné le vin, à cette bouteille.*

À *et le datif éthique*

Avec des verbes d'activité (*fumer*, *regarder*), généralement transitifs, seule la proforme (*me*, *te*, *se*) est possible, et réservée au réfléchi **74a** ou aux 1re et 2e personnes **74c** : il s'agit dans le second cas du datif éthique ➤ IX-5.2.2. Le syntagme prépositionnel en *à* n'est pas possible **74b 74d**.

74 a % *Jean va se fumer une cigarette.*
b * *Jean va fumer une cigarette* [*à lui-même*].
c *Regarde-moi ça !*
d * *Regarde ça* [*à moi*] *!*

5.4.3. Les autres syntagmes prépositionnels en *à* dans le domaine verbal

La préposition *à* non datif **75a 75e** se caractérise par l'impossibilité de correspondre aux proformes faibles *lui* et *leur* **75b 75e**. La proforme *y* est parfois possible, avec un référent humain **75c** ou non **75e**.

75 a *Max a dû renoncer* [*à ses enfants*].
b * *Max a dû leur renoncer, à ses enfants.*
c *Max a dû y renoncer, à ses enfants.*
d *Eva est accrochée* [*à l'arbre*].
e *Eva y* / * *lui est accrochée.*

Certains verbes sont locatifs **75d**, mais pas tous **75a** ➤ tableau IX-18. Ces derniers prennent parfois un complément infinitif introduit par *à*, ou une subordonnée en *à ce que*, en particulier des verbes d'état mental ou d'activité mentale, dont le complément exprime une orientation (*se plaire*, *penser*, *tenir*, *réfléchir*, *répugner*, *songer à*), ou des verbes d'engagement, d'essai, d'influence, dont le complément exprime une visée (*aboutir*, *chercher*, *consentir*, *contribuer*, *s'engager*, *renoncer*, *remédier*, *travailler à*) ➤ VII-5.2.2 ➤ tableau VII-14.

➤ Syntagme prépositionnel en *à… près* (*à trois heures près*) ➤ VII-3.1.5
➤ Structure *de… à* (*Paris à Orléans, de midi à 14 heures*) ➤ VII-3.3.1

Verbes à deux constructions en à

Certains verbes (*croire*, *frapper*, *gouter*, *habiter*, *toucher*) ont deux constructions, l'une avec complément direct, l'autre avec un complément prépositionnel en *à*, dont le sens est légèrement différent **76a 76b**. En général, le complément prépositionnel implique une situation de contact, qui n'est pas obligatoire avec le complément direct **76c** ➤ II-3.4.2.

76 a *Ne touche pas* [*les rideaux*] / [*aux rideaux*] *!*
b *Il faut frapper* [*le menton*] / [*au menton*].
c *La situation frappe* [*les esprits*] / * [*aux esprits*].

Le syntagme prépositionnel en à *attribut*

Comme attribut, cette préposition a une interprétation possessive **77a**. On peut considérer que le sens locatif est premier, et que la possession est un type de localisation où le lieu est un humain, avec certains emplois intermédiaires entre la localisation et la possession **77b 77c 77d**.

77 a *Ce chat est* [*à Léa*].
b *L'avantage est* [*à Léa*].
c *La priorité est* [*à eux*].
d *Tout le bénéfice est* [*à elles*].

Ce syntagme prépositionnel peut aussi être employé comme ajout (*un livre à moi*) ➤ V-3.4.3.

Le syntagme prépositionnel en à *complément de lieu*

Avec un verbe statique, le syntagme en *à* peut indiquer une localisation (*Paul est à la plage*) VII-6.3.2. Avec un verbe directionnel, il exprime la destination (*entrer*, *grimper*, *monter*, *descendre*, *retourner*, *sortir*) **78**. Le verbe *courir* est ambigu, et le syntagme prépositionnel peut désigner la destination ou la localisation statique **78e**.

78 **a** *Il est parti* / *arrivé* / *entré* [*à la cuisine*].
b *Il a mis les affaires* [*à la poubelle*] / *envoyé son fils* [*à l'Université*].
c *Les secouristes ont grimpé* [*au sommet*].
d *Léa est montée* [*au grenier*] / *descendue* [*à la cave*].
e *Paul court* [*au stade*].

➤ Alternance *à* / *dans* / *en* en emploi locatif ➤ VII-6-3.5

Le syntagme prépositionnel en à *complément temporel*

Le syntagme prépositionnel peut aussi avoir une interprétation temporelle, statique **79a** ou dynamique **79b**, selon le verbe. Avec une interprétation statique, il exprime l'heure et non la date, pour laquelle les constructions sans préposition ou avec *en* sont préférées. Avec une interprétation dynamique, les deux compléments sont possibles **79c**.

79 **a** *Le spectacle est à 18 heures* / *en janvier* / * *à lundi* / * *à janvier.*
b *On a reporté* / *déplacé le spectacle* [*à 18 heures*] / *à lundi* / *à janvier.*
c *On a fixé le spectacle à 18 heures* / (*à*) *lundi* / * *à janvier.*

On trouve également une alternance avec les noms de saison : *au printemps*, mais *en été*, *en automne*, *en hiver*.

Le syntagme prépositionnel ajout en à

Les syntagmes prépositionnels ajouts sont introduits par *à* non datif. Ils ont une interprétation spatiale **80a**, temporelle **80b**, de moyen de transport **80c** ou de manière **80d** **80e**, causale **80f**, énonciative ou évaluative dans des expressions plus ou moins figées **80g**.

80 **a** *Paul travaille* [*à Paris*].
b *Paul viendra* [*à midi*].
c *Il viendra* [*à vélo*] / [*à dos d'âne*].
d *Il rit* [*à gorge déployée*] / *chante* [*à tue-tête*].
e *Il se bat* [*à mains nues*] / [*à l'ancienne*].
f *À cette nouvelle, il sauta de joie.*
g *À mon avis* / *À mon grand regret, Paul va nous quitter.*

> *Les emplois temporels régionaux de* à
>
> On note en Belgique l'emploi de *au matin*, *au soir*, et au Québec de *à matin* **81b**, *à soir* **81a**, pour *ce matin*, *ce soir*, c'est-à-dire une localisation temporelle dans la journée même ➤ XVIII-4.1.4. Dans cet emploi, *à* peut aussi être précédé d'une autre préposition **81c**. En français acadien du Sud-Est du Nouveau-Brunswick, on utilise dans le même sens *de*, mais uniquement avec *soir* **81d** ('ce soir') et non avec *matin*.
>
> **81** **a** [Titre de film] *À soir on fait peur au monde* (François Brault et Jean Dansereau, 1969) (Québec)
> **b** % *Il fait beau* [*à matin*]. (Québec)
> **c** % *J'ai mis la sonnerie du cadran pour* [*à soir*]. (Québec)
> **d** % *De soir, j'irai te voir.* (Nouveau-Brunswick)
>
> Au Québec, on peut aussi avoir un emploi temporel de *à* accompagné des formes *tous* ou *chaque*, qui s'interprète comme une habitude **82**.
>
> **82** **a** % *Nous les Québécois, à tous les jours, il faut se battre pour préserver cette langue.* (*Le Devoir*, 30 nov. 2007) (Québec)
> **b** % *Moi, à tous les soirs à 9 heures là, à 9 heures le soir là, j'ouvre le frigidaire.* (*CFPQ*, 1, segment 9, p. 109) (Québec)
> **c** % *Renouveler vaccin H1N1* [*à chaque année*] *?* (*experts-univers.com*, 3 nov. 2009) (Québec)

5.4.4. Le syntagme prépositionnel en *à* dans le domaine nominal

Les syntagmes en *à* non datif peuvent également être compléments de nom ou ajouts au nom, avec des interprétations variées : destination **83a**, partie **83b** ➤ IV-3.3.1, et pour les emplois locatifs, une interprétation statique pour les ajouts **83c** et plutôt de destination pour les compléments **83d**.

83 **a** *un couteau* [*à pain*], *une machine* [*à laver*]
b *un couteau* [*à dents*], *un chapeau* [*à larges bords*], *une jupe* [*à volants*]
c *une maison* [*à la campagne*], *un rendez-vous* [*à 13 heures*]
d *son voyage* [*à la mer*], *son élection* [*au Sénat*], *son entrée* [*à l'Académie*]

Les ajouts de destination en *à*, avec les noms d'objets concrets, se distinguent des compléments en *de* qui, eux, dénotent le contenu (*verre* [*à vin*] / *verre* [*de vin*], *cuillère* [*à soupe*] / *cuillère* [*de soupe*]) ➤ **V-5.5.3**. Les ajouts en *à* peuvent également comprendre un infinitif (*un livre* [*à lire*]) ➤ **IV-5.5.3**.

VII-6

Les prépositions locatives

6.1. Qu'est-ce qu'une préposition locative ?

Les prépositions locatives permettent de désigner un lieu ou une portion d'espace. Du point de vue morphologique, les prépositions locatives sont ➤ tableau VII-16 :

- des prépositions simples (*sur*, *sous*), dont certaines sont dites *faibles* (*à*, *de*, *en*) ➤ VII-5, d'autres dérivées d'un nom (*côté*, *direction*) ;
- des prépositions agglomérées (*à travers*, *en face* (*de*)) ;
- des constructions syntaxiques ou *locutions*, avec des degrés de figement divers (*au bout* (*de*), *sur le côté* (*de*)).

Les prépositions locatives, parfois appelées *prépositions de lieu*, forment un ensemble particulièrement riche. Les syntagmes prépositionnels qu'elles introduisent désignent un lieu, comme *dans l'immeuble* en **1a**, qui dénote un espace délimité à l'intérieur de l'immeuble en question, ou *près de l'immeuble* en **1b**, qui dénote un espace à l'extérieur, mais qui peut toucher à l'immeuble, et enfin *vers l'immeuble* en **1c**, qui désigne un espace qui doit tenir compte de deux repères, puisqu'il se situe sur le trajet qui va de la caserne des pompiers à l'immeuble.

1 **a** *Paul est entré [dans l'immeuble].*
b *Paul est [près de l'immeuble].*
c *Les pompiers sont en route [vers l'immeuble en feu].*

En général, les prépositions locatives ont également un autre emploi, en particulier temporel, comme *dans* en **2a**. Elles peuvent aussi avoir un sens plus abstrait, comme lorsque le nom qui suit décrit en fait une activité **2b**.

2 **a** *[Dans ma jeunesse], il y avait un cinéma rue de Sèvres.*
b *J'ai des amis qui travaillent [dans le bâtiment].*
c *J'ai des amis qui travaillent [dans le bâtiment B].*

La distinction entre emplois spatiaux et non spatiaux n'est pas toujours évidente. L'interprétation tient compte de divers facteurs, de la préposition particulière, mais aussi du sens du prédicat (verbe, nom) avec lequel se combine le SP, et des propriétés du nom qui suit la préposition. En **2a**, *ma jeunesse* a clairement un sens temporel, le SP dénote alors une période à l'intérieur de la période dénotée par le syntagme nominal. En **2b**, *le bâtiment* peut avoir un sens d'activité, mais aussi tout simplement dénoter un bâtiment particulier avec un sens spatial **2c**.

En revanche, le complément de la préposition en **3** n'a pas de sens temporel ; bien que les prépositions *après* ou *pendant* soient habituellement temporelles, le SP dénote alors plutôt un espace.

3 **a** *Il faut tourner [après la boulangerie].*
b *Il y a des pavillons [pendant 3 kilomètres], puis c'est la forêt.*
c *La conversation a duré [jusqu'à Marseille].*
d *Je pars [pour Paris].*
e *C'est bien le train [pour Londres] ?*

Il faut aussi tenir compte du verbe : avec *durer*, le SP garde un sens temporel (de durée), même si le nom propre dénote un lieu **3c**. La préposition *pour* ne prend un sens spatial (de destination) qu'avec des verbes de déplacement, comme *partir* ou *s'embarquer* **3d**, ou des noms de moyens de transport, comme *avion*, *train* ou *car* **3e**.

Il en est de même pour *de* ➤ VII-5.3 qui n'a un sens spatial (d'origine) qu'avec des verbes compatibles avec un complément d'origine, comme *partir* ou *revenir* **4a** ; la plupart du temps, *de* est une préposition vide de sens **4b**, qui est même compatible avec la destination, si le verbe le demande **4c**.

4 **a** *Paul est-il revenu* [*de Londres*] ?
b *Paul ne se souvient pas* [*de nous*].
c *Paul s'approche* [*de nous*].

6.1.1. La forme des prépositions locatives

PRÉPOSITIONS	EXEMPLES
faibles : *à*, *de*, *en*	*Il habite* [*en France*], [*à Paris*]. *Il sort* [*de chez lui*].
formées par conversion : *côté*, *destination*, *direction*	*Il habite* [*côté cour*]. *Il est parti* [*direction Marseille*].
autres prépositions simples : *auprès* (*de*), *autour* (*de*), *chez*, *contre*, *dans*, *dedans*, *dehors*, *derrière*, *dessous*, *dessus*, *devant*, *entre*, *face* (*à*), *hors*, *ici*, *jusque*, *là*, *loin* (*de*), *par*, *parmi*, *près* (*de*), *sous*, *sur*, *vers*, *via*	*Il tourne* [*autour du rondpoint*]. *Il rentre* [*chez lui*]. *Il est* [*loin de chez lui*].
agglomérées : *à travers*, *au-dedans* (*de*), *au long* (*de*), *jusqu'à*, *par-delà*, *par devers*, *à même*, *en bas* (*de*), *en face* (*de*), *à côté* (*de*), *au coin* (*de*), *au-dessous* (*de*), *en-dessous* (*de*), *au-dessus* (*de*), *en deçà* (*de*), *au-devant* (*de*), *au-delà* (*de*), *en dehors* (*de*), *vis-à-vis* (*de*), *le long* (*de*), *à partir* (*de*)	*Il court* [*à travers les bois*]. *Il grimpe* [*le long du mur*]. *Il tourne* [*au coin de la rue*].
locutions prépositionnelles : *au bout* (*de*), *par le bout* (*de*), *à* (*la*) *gauche* (*de*), *à* (*la*) *droite* (*de*), *sur le coin* (*de*), *dans l'enceinte* (*de*), *à l'extérieur* (*de*), *à l'extrémité* (*de*), *à l'intérieur* (*de*)	*Il entre* [*à l'intérieur de la pièce*]. *Il tourne* [*à gauche de la gare*].

Tableau VII-16. *Les classes morphologiques de prépositions locatives*

Les prépositions locatives simples

Les prépositions locatives simples forment une classe fermée **5**. Le ➤ **tableau VII-16** comporte celles qui sont essentiellement locatives.

5 **a** *L'oiseau est* [*sous l'arbre*] / [*sur la branche*] / [*dans le nid*].
b *Paul est* [*à Paris*] / *part* [*en Corse*] / *revient* [*de Rome*].
c *Paul est* [*loin* [*de sa maison* SP] SP].

Parmi les prépositions simples, on distinguera les prépositions faibles (*à*, *de*, *en*), qui ont des propriétés morphosyntaxiques particulières **5b** ➤ **VII-5.1**. Certaines prépositions simples prennent un complément prépositionnel ➤ **VII-2.2.2** : *près* et *loin* sont analysées comme des prépositions simples prenant un complément prépositionnel introduit par *de* **5c** ➤ **VII-1.2.2**.

> *Les prépositions* à *et* de *locatives*
>
> Du point de vue morphologique, il y a une préposition *à* et une préposition *de*. En fait, on distingue deux prépositions *à*, l'une appelée *à datif*, qui donne lieu aux proformes *lui*, *leur* ➤ **VII-5.4.1** ➤ **IX-5.2**, et l'autre, appelée *à non datif*, qui est la seule à avoir des emplois locatifs.
> On distingue par ailleurs le *de* locatif d'origine, qui donne lieu à une relative en *d'où* **6a** ➤ **VII-5.3.1**, des autres emplois qui donnent lieu à une relative en *dont* **6b 6c**.
>
> 6 **a** *Paul sort* [*de cette maison*]. | *C'est la maison d'où* / % *dont il sort.*
> **b** *Paul se souvient* [*de cette maison*]. | *C'est la maison dont* / * *d'où il se souvient.*
> **c** *Paul s'approche* [*de cette maison*]. | *C'est la maison dont* / % *d'où il s'approche.*

Deux prépositions nouvelles, *côté* et *direction*, sont formées par conversion d'un nom en préposition. Ce sont des prépositions en **7b** et **7c**, et non pas des noms, car elles sont suivies directement d'un nom **7b** ou d'un syntagme nominal **7c**, comme la plupart des prépositions simples **7a**, alors que les noms ne peuvent pas prendre de complément nominal ➤ **IV-1.1.1** ➤ **VII-2.1.3**.

7 **a** *Ce que tu cherches est* [*sur la table*] / [*sous la table*] / [*dans ta chambre*] / [*à la maison*].
b *Vous préférez* [*côté cour ou côté jardin*] ?
c *Un conteneur est parti* [*direction la Côte d'Ivoire*]. (*Ouest France*, 29 nov. 2012)

Seules les prépositions simples peuvent être sélectionnées par le verbe. Les verbes qui demandent un complément locatif ➤ **II-3.4.3** admettent en général un grand nombre de prépositions **8a**. Mais quelques

verbes sélectionnent la préposition qui introduit le complément, c'est-à-dire qu'ils n'en admettent qu'un nombre restreint ; dans ce cas, il s'agit de prépositions simples **8b**.

Quand la préposition peut être omise devant certains noms de lieu **8c** ➤ IV-6.4.2, ou après certains verbes **8d 8e**, il s'agit toujours d'une préposition simple.

8 a *monter à Paris / dans sa chambre / sur la table / jusqu'au sommet / au-dessus des nuages*
b *buter sur / contre / dans un rocher, provenir de la rivière*
c *La Grande Roue est (sur la) place de la Concorde.*
d *Paul habite (à) Marseille.*
e *Paul presse (sur) le bouton.*

Les prépositions locatives agglomérées

Certaines séquences constituent aujourd'hui un mot, dont les éléments sont inséparables, et on parle alors de prépositions *agglomérées* ➤ VII-2.1.4 ; les prépositions agglomérées diffèrent des locutions en ce qu'elles ne supportent aucune insertion.

Les prépositions locatives agglomérées sont moins nombreuses que les locutions, et de formes plus variées : un certain nombre sont suivies, comme les locutions, d'un complément prépositionnel en *de* (*en bas*, *en face*, *à côté*, *au coin*, *au-dessous*, *en dessous*, *au-dessus*, *en deçà*, *au-devant*, *au-delà*), mais d'autres prennent un complément nominal (*à travers*, *par-delà*, *par devers*, *à même*). La plupart sont formées sur une préposition mais certaines sont formées sur un nom (*le long*) ou sur un verbe (*à partir*).

> *Prépositions agglomérées et complément en* de
>
> Une préposition agglomérée forme un seul mot : on ne peut rien insérer entre les éléments qui la composent (*en* et *face*) **9a** et (*au* et *coin*) **9b**. En revanche, on peut avoir une insertion avant *de* **9c**. On a donc les prépositions *en face*, *au coin*, etc., avec un complément prépositionnel, qui peut être coordonné en répétant *de* **9d**, et *de* ne fait pas partie de la préposition locative.
>
> **9 a** * *Ce magasin est [en, je crois, face de la boulangerie].*
> **b** * *Ce magasin est [au premier coin de cette avenue et d'un grand boulevard].*
> **c** *Ce magasin est [en face, je crois, de la boulangerie].*
> **d** *Ce magasin est [en face [de la boulangerie ou de la gare]].*

Les locutions locatives

Les locutions locatives sont formées sur un nom décrivant une portion d'espace (*bas*, *bord*, *coin*, *contre-bas*, *environs*, *fond*, *haut*, *intérieur*, *milieu*, *prolongement*, *proximité*, *sillage*, *sommet*, *voisinage*, etc.). Ce nom est lui-même en général introduit par une préposition, figée, et suivi d'un complément prépositionnel en *de*. Elles montrent un certain degré de figement, mais peuvent permettre l'insertion d'un ajout **10a 10b**, ou une variation sur le déterminant **10c**. La limite entre un syntagme prépositionnel ordinaire et une locution n'est pas toujours évidente **10d**.

10 a *au bout de la jetée / à l'extrême bout de la jetée*
b *tout au bout, je crois, de la jetée*
c *à (la) droite de Jean / à sa droite*
d *Il se trouve dans la partie nord-est de la ville, près de la Porta Capuana, mais [à l'intérieur, semble-t-il, de l'enceinte urbaine].* (J.-M. Martin, 2008)

Les locutions prépositionnelles sont très nombreuses et constituent une classe relativement ouverte. Il est donc difficile d'en donner une liste exhaustive.

Du point de vue sémantique, les locutions et les prépositions agglomérées sont en général plus spécialisées que les prépositions simples ➤ VII-6.3.2. Ainsi, *au coin* ou *dans le coin*, par exemple, sont presque toujours spatiales **11a 11b** et ont peu d'emplois abstraits ou métaphoriques, à la différence des prépositions simples. De plus, vu les éléments qui les composent, elles sont souvent plus précises. Dans l'exemple **11c**, la locution *à l'intérieur (de)* précise le sens de *dans*. La préposition *vers* est plus vague qu'*en direction (de)*, et peut avoir un emploi statique de proximité, comme dans l'exemple **11d**.

11 **a** *Oui, c'est à côté d'un garage, c'est au coin de la rue de Varennes, à peu près.* (CFPP2000, 07-03)
b *Où s'héberger pas cher dans le coin de Chamonix ?* (*skipass.com*, 22 janv. 2006)
c *Enfin, en me mariant, j'ai déménagé de quartier dans le 7*e *mais à l'intérieur du 7*e. (CFPP2000, 07-01_1)
d *Il habite [vers la gare de l'Est].*

6.2. La construction des prépositions locatives

Les prépositions locatives admettent différents compléments :
– nominal (*dans [la glace]*, *à travers [champs]*) ;
– prépositionnel (*à côté [de la maison]*, *en face [de la gare]*) ;
Leur complément peut être obligatoire (*jusque*, *dans*) ou optionnel (*avant*, *après*). Certaines formes (*dessous*, *ici*, *là*) sont analysées comme des prépositions sans complément > VII-1.1.4 > VIII-1.2.2.
Un ajout peut parfois s'insérer :
– avant la préposition (*juste devant la gare*, *3 mètres après la boulangerie*) ;
– entre la préposition et son complément (*le long même de la tour*).

Le plus souvent, les prépositions locatives prennent un complément nominal **12a** ou prépositionnel **12b**, ou sont sans complément **12c**.

12 **a** *Il s'est planté [devant la glace].*
b *Il a couru [jusque chez sa sœur].*
c *Elle s'est installée [derrière].*

Le > **tableau VII-17** inclut toutes les prépositions simples, mais non toutes les prépositions agglomérées, et encore moins toutes les locutions.

COMPLÉMENT	OBLIGATOIRE	FACULTATIF
nominal	*à, chez, côté, dans, de, depuis, dès, direction, durant, en, % endéans, % jusque, outre, par, parmi, passé, pendant, pour, ras, sous, sur, vers, via*	*avant, devant, contre, après, derrière, entre, à travers, par-dessus, par-dessous*
prépositionnel	*auprès (de), au coin (de), dans l'enceinte (de), de, hors (de), jusque, le long (de), par, vers*	*au long (de), autour (de), à l'avant (de), à l'arrière (de), à droite (de), à gauche (de), au bout (de), au fond (de), à côté (de), au-dessous (de), au-dessus (de), en bas (de), en dessous (de), en face (de), loin (de), près (de)*
sans complément	*ici, là, ailleurs, alentour, dedans, dehors, partout*	

Tableau VII-17. *Quelques prépositions locatives et leur complément*

> *Tout le long*, *au coin*, *dans l'enceinte* sans complément > VII-6.2.2
> Variations régionales (*% endéans*, *un rayon de 5 cm*, *% jusque la gare*) > VII-6.4

Prépositions locatives et complément infinitif ou complétive

Les prépositions locatives ne se construisent pas avec un complément infinitif ni une subordonnée > VII-2.2. En effet, dans ce cas, le syntagme prépositionnel désignerait une autre situation, ou circonstance, et le lieu ne fait pas partie des circonstances > XIV-1.1. Ainsi, une préposition comme *avant* peut avoir un sens spatial ou temporel **13a**. Avec un infinitif **13b** ou une complétive **13c**, elle a seulement un sens temporel.

13 **a** *Il s'est arrêté avant Paris.*
b *Il s'est arrêté avant [de voir Paris].*
c *Il s'est arrêté avant [qu'il n'y ait plus de carburant].*

6.2.1. Les prépositions locatives à complément nominal

Les prépositions locatives à complément nominal obligatoire

Certaines prépositions locatives prennent un complément nominal (nom, pronom ou syntagme nominal) obligatoire **14.** Il s'agit de prépositions faibles (*à*, *de*, *en*) ou dérivées de nom (*côté*, *direction*), la plupart des prépositions simples, et quelques prépositions agglomérées (*à même*, *de par*, *par-delà*, *par devers*).

14 **a** *J'habite* [*dans le septième*].|* *J'habite dans.*
b *Il dort* [*à même le sol*].|* *Il dort à même.*
c *Il garde ses papiers* [*par devers lui*].|* *Il garde ses papiers par devers.*

Les prépositions locatives à complément nominal facultatif

D'autres prépositions prennent un complément nominal implicite ou explicite **15.** Il s'agit de prépositions simples (*devant*, *derrière*) ou agglomérées (*à travers*).

15 **a** *Je te parle de la voiture qui est devant* (*le garage*).
b *On passe souvent devant* (*les agences*).
c *Il est passé à travers* (*la vitre*).

6.2.2. Les prépositions locatives à complément prépositionnel

Les prépositions locatives à complément prépositionnel obligatoire

Certaines prépositions locatives ont un complément prépositionnel obligatoire : c'est le cas de quatre prépositions simples (*auprès*, *face*, *hors*, *jusque*) **16a** **16b** et de quelques prépositions agglomérées (*le long*, *vis-à-vis*), mais aussi de la plupart des locutions, dont le figement peut disparaitre si l'on enlève le complément **16c** **16d**. En effet, avec un complément, *dans l'enceinte de* se paraphrase par *à l'intérieur de* ou *dans* **16c**, tandis que *dans l'enceinte* sans complément suppose qu'il y ait réellement une enceinte **16d**.

16 **a** *Il s'est arrêté* [*auprès de l'arbre*].|* *Il s'est arrêté auprès.*
b *Il a couru* [*jusque chez lui*].|* *Il a couru jusque.*
c *Il est* [*dans l'enceinte de l'école*]. 'à l'intérieur de l'école' ou 'dans l'école'
d *Il est* [*dans l'enceinte*].

Certaines prépositions à complément obligatoire (*de*, *par*, *vers*) prennent un complément nominal ou prépositionnel **17.**

17 **a** *Il sort* [*de* [*dessous la table*]].
b *Il se dirige* [*vers* [*chez lui*]].
c *Il passe* [*par* [*derrière*]].

Les prépositions locatives à complément prépositionnel facultatif

On trouve enfin des prépositions locatives dont le complément prépositionnel, implicite ou explicite, est généralement introduit par *de*. Il s'agit de certaines prépositions simples (*autour*, *loin*, *près*) **18a** et de la plupart des prépositions agglomérées (*en bas*, *en face*, *à côté*, *au-dessus*, *en dessous*, *au-dedans*, *au coin*, *en deçà*, *au-devant*, *au-delà*, *en dehors*, (*tout*) *au long*, etc.) **18b.**

18 **a** *Les mouettes se baladent* [*autour* (*de la Seine*)].
b *Je me gare toujours* [*en face* (*de chez moi*)].

6.2.3. Les prépositions locatives sans complément

Il s'agit de prépositions simples, parfois historiquement dérivées d'autres prépositions : *dedans* **19a** est dérivée de *dans*, *dessus* de *sur*, *dessous* de *sous*, *dehors* de *hors*.

19 **a** *L'objet se trouve dedans.*
b *J'habite ici*/*ailleurs.*

Nous analysons les formes *ailleurs*, *alentour*, *ici*, *là*, *là-bas* **19b** comme des prépositions sans complément et non comme des adverbes, car elles ne répondent pas au critère définitoire de cette dernière catégorie, puis qu'elles n'apparaissent pas entre auxiliaire et participe passé avec une prosodie intégrée ➤ **VII-1.2.1** ➤ **VIII-1.1.2**.

➤ Variation régionale concernant *dedans*, *dessous* et *dessus* ➤ **VII-6.4.2**
➤ Les formes *ici* et *là* ➤ **XVIII-4.1.3**

6.2.4. Les ajouts aux prépositions locatives

Comme pour les autres syntagmes prépositionnels ➤ VII-3.3, des ajouts peuvent précéder la préposition locative : adverbe **20a**, syntagme nominal **20b**, adjectif **20c 20d**.

20 **a** *Il habite* [[*juste*] *à côté de la gare*].
b *Il habite* [[*3 mètres*] *derrière la gare*].
c *Il est parti* [[*tout droit*] *dans la forêt*].
d ! […] *elle est partie* [[*direct*] *chez son père*] *en sortant du lycée* […]. (*parent-solo.fr*, 11 mai 2011)

Les prépositions peuvent être séparées de leur complément par certains ajouts, en particulier s'il s'agit d'un SP **21a 21b** ; mais ce n'est pas possible pour les prépositions faibles **21c** et converties **21d** ➤ VII-5-1.

21 **a** *Cet après-midi, revenant de la tour Montparnasse et gravissant, le long même de la tour, l'escalier qui mène au terre-plein, le même charme agit sur moi, puissant* […]. (Gracq, 1980)
b *Les gens se regroupent pas mal, enfin, tournent autour, si je puis dire, de la rue commerçante du coin.* (CFPP2000, 07-01_1)
c * *Il habite à, si j'ose dire, Montmartre.*
d * *Il habite côté, donc, Saint-Germain.*

À même est analysé comme une préposition agglomérée et non comme *à* + *même* ➤ VII-5.1.3. Son sens est différent : elle exige un contact, à la différence de *à* ➤ VII-6.3.1.

6.3. L'interprétation des prépositions locatives

Une préposition locative exprime une relation spatiale entre une entité (ou *thème*) et un lieu :
- si la relation est statique (*Paul est à Paris.*), le lieu est appelé *site* ;
- si la relation est dynamique, on distingue le lieu d'origine (*Paul sort de sa chambre.*), le lieu de passage (*Paul passe par Paris.*) et la destination (*Paul va à Paris.*).

Les relations spatiales incluent généralement d'autres facteurs :
- contact direct (*L'affiche est sur le mur.*) ou indirect (*Les bougies sont sur la table.*) (si elles sont dans un bougeoir) ;
- inclusion totale (*La soupe est dans le bol.*) ou partielle (*Les fleurs sont dans le vase.*) ;
- position du locuteur (*Le ballon est derrière la voiture.*).

Les relations spatiales se distinguent par là même des relations purement géométriques car elles sont rarement réversibles (*La pomme est sur la table.* # *La table est sous la pomme.*).

➤ Verbes locatifs ➤ II-3.4.3

6.3.1. Qu'est-ce qu'une relation spatiale ?

Les prépositions locatives expriment une grande variété de relations spatiales entre une entité (ou thème) et un lieu. Le thème peut correspondre à un individu (*Paul*, *Victor*) **22c 22d**, à un objet (*le pain*) **22a**, à une activité ('passer') **22e** ou à une situation **22b**. Le lieu peut correspondre à une localisation fixe (on parle alors de *site*) **22a 22b**, ou à un trajet, avec mention de l'origine **22c**, de la destination **22d** ou du lieu de passage **22e**.

22 **a** *Il y a du pain* [*sur la table*].
b *Chez Jean, j'ai rencontré des collègues.*
c *Paul veut s'éloigner* [*de Paris*].
d *Victor va* [*à Paris*].
e *On passe* [*par la cour*].

Les relations spatiales ne sont pas réversibles : le lieu est utilisé comme un point de repère par rapport auquel on définit la position ou la trajectoire du thème. Dans l'exemple **22a**, la position du pain est calculée par rapport à la table, en tenant compte des informations apportées par la préposition. Ici, *sur* indique que le pain est au-dessus de la table, avec contact direct ou indirect (s'il est dans une corbeille à pain). Il est peu naturel de dire # *Il y a la table sous le pain.*, sauf à imaginer une situation

incongrue où une toute petite table est cachée par un gros pain, car alors c'est le pain qui devient le *lieu* et la table qui devient le *thème*.

Le lieu est généralement conçu comme un élément plus stable, plus grand et plus facile à localiser. Ainsi, la phrase **23b** est plus naturelle que **23a**, et **23d** que **23c**.

23 **a** *# L'église est derrière le vélo.*
b *Le vélo est devant l'église.*
c *# La table est sur la souris.*
d *La souris est sous la table.*

Cette absence de réversibilité entre *thème* et *lieu* s'explique facilement : puisque le syntagme prépositionnel sert à situer un élément, les informations qu'il fournit doivent pouvoir effectivement servir à calculer la position de l'élément en question.

Les notions géométriques suffisent-elles pour interpréter les prépositions locatives ?

L'espace se définit habituellement en termes géométriques. Les prépositions locatives indiquent des relations géométriques différentes, dans un espace à une, deux ou trois dimensions selon la préposition. Elles indiquent par exemple que le thème est plus haut ou plus bas que le lieu sur l'axe vertical (rapports de supériorité et d'infériorité), qu'il est à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu (rapports d'intériorité et d'extériorité), qu'il est devant ou derrière le lieu (rapports d'antériorité et de postériorité), qu'il est proche ou éloigné du lieu (rapports de proximité et d'éloignement), etc. Si l'on considère les axes verticaux et horizontaux, les principales oppositions sont indiquées dans la ➤ **figure VII-5**.

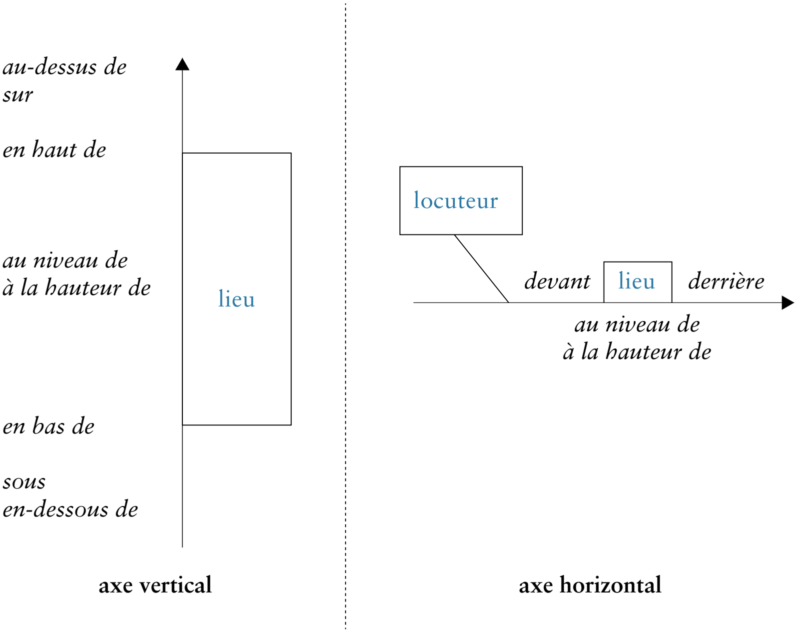


Figure VII-5. *Quelques prépositions locatives dans un espace à deux dimensions*

Cependant, certaines prépositions s'emploient indépendamment de l'axe considéré : *au niveau* (*de*), *à la hauteur* (*de*) peuvent se référer aussi bien à l'axe horizontal qu'à l'axe vertical. Si l'on adopte une représentation en trois dimensions, on peut ajouter la notion d'inclusion ou d'exclusion comme dans la ➤ **figure VII-6**.

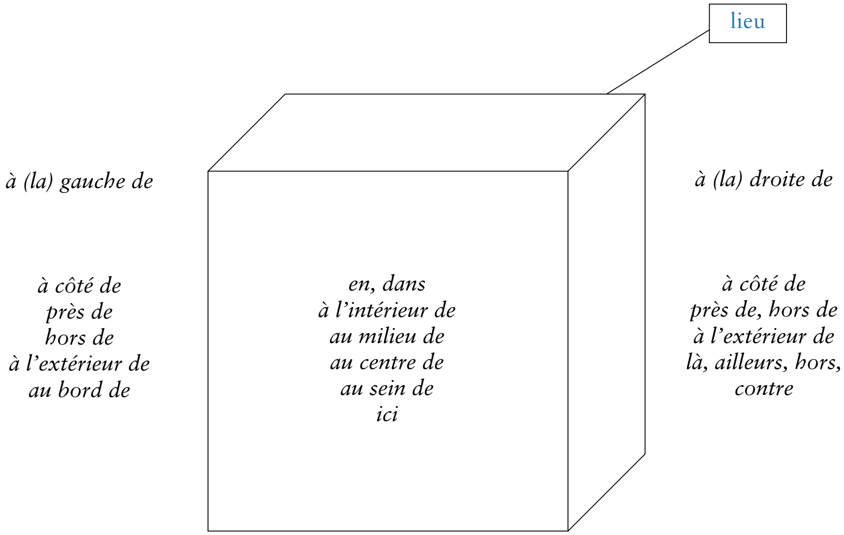


Figure VII-6. *Quelques prépositions locatives dans un espace à trois dimensions*

La ➤ figure VII-5 et la ➤ figure VII-6 permettent de décrire de nombreux emplois des prépositions locatives, comme dans les exemples **24** qui illustrent un espace à deux ou trois dimensions.

24 **a** *Le ballon est à gauche de la porte.*
b *L'arbre est au centre de la cour.*
c *La fenêtre est en haut du mur.*

Cependant, les exemples **25** montrent qu'il faut inclure des propriétés autres que géométriques pour rendre compte de tous les emplois des prépositions locatives. La représentation géométrique n'est pas suffisamment précise, car chaque préposition, en plus d'indiquer une relation géométrique, peut sélectionner un lieu avec certaines propriétés. Ainsi, *entre* est employé généralement avec un nom de lieu constitué de plusieurs éléments vus comme indépendants les uns des autres, et le syntagme prépositionnel constitue soit un point médian de la trajectoire **25a**, soit un site **25b**, tandis que *parmi* est employé avec une entité constituée de plusieurs éléments vus comme un tout **25c**.

25 **a** *Il est passé entre les arbres.*
b *une cabane construite entre l'arbre et la maison*
c *Il s'est perdu parmi la foule.*

À côté, *au bord*, *à l'extérieur*, etc., impliquent que le site ait un côté, un bord ou définisse un espace avec une frontière. Si le lieu n'a pas la propriété nécessaire, l'emploi de la préposition peut être impossible, ou bien amener à une conceptualisation différente du site.

De plus, le sens des prépositions locatives est rarement purement spatial. La plupart des prépositions locatives, en particulier les prépositions simples, indiquent non une simple relation géométrique entre lieu et thème mais une relation qui fait intervenir d'autres facteurs. Ainsi, *dans* implique une relation de contenant à contenu (éventuellement partielle) entre lieu et thème, plutôt que l'inclusion pure et simple. Dans les exemples **26a** et **26b**, la pomme et les fleurs peuvent dépasser du bol et ne sont en aucun cas enfermées ou incluses dans le bol ou le vase. En **26c**, seule la poignée de la valise est vraiment dans la main. L'inclusion totale reste bien sûr possible **26d**.

26 **a** *La pomme est dans le bol.*
b *Les fleurs sont dans le vase.*
c *Il a la valise dans la main.*
d *La confiture est dans le bocal.*

➤ Emplois non géométriques de *sur* ➤ VII-6.3.3

6.3.2. Comment s'interprètent les prépositions locatives ?

Les traits géométriques sont insuffisants pour décrire les emplois des prépositions locatives. D'autres traits sont nécessaires, qui varient en fonction de la préposition concernée. Ils sont généralement liés à une relation non spatiale entre lieu et thème, comme l'existence d'une force (préposition *contre*) ➤ VII-6.3.4, d'un contact (préposition *sur*) ➤ VII-6.3.3, d'une relation de contenant à contenu (préposition *dans*) ➤ VII-6.3.5, l'orientation du lieu, l'existence et le sens de la trajectoire éventuelle, ainsi que la position et la perspective du locuteur.

> *L'interprétation des prépositions locatives suppose un repère*
>
> Avec certaines prépositions, pour pouvoir calculer la position du thème, il ne suffit pas toujours de connaitre le sens de la préposition locative et la position du lieu. Il faut également savoir quel repérage est utilisé, celui-ci pouvant être intrinsèque (à partir d'une orientation propre du lieu) ou extrinsèque (à partir du locuteur). Le repérage intrinsèque est lié à la configuration prototypique de l'élément utilisé comme lieu. Ainsi, les exemples **27a** et **27b**, avec les prépositions *devant* et *derrière*, peuvent être interprétés de deux manières différentes. Si le repérage est intrinsèque, on ne peut trouver le ballon et le livre que si l'on sait où est l'avant d'une voiture ou l'arrière d'un fauteuil, et donc si l'on sait comment on utilise généralement ces objets. Mais si le repérage est extrinsèque, le sens de *devant* et *derrière* doit alors être compris à partir de la position du locuteur. Le ballon sera donc entre le locuteur et la voiture, et le fauteuil entre le livre et le locuteur.
>
> **27** **a** *Le ballon est devant la voiture.*
> **b** *Le livre est tombé derrière le fauteuil.*
> **c** *Marie est à droite de Jean / à la droite de Jean / à sa droite.*
>
> Les êtres humains sont intrinsèquement orientés : un humain a un côté gauche et un côté droit. Cette orientation se retrouve dans le cas de la locution *à droite* (*de*), avec une différence de sens entre *à droite* (*de*) et *à la droite* (*de*) **27c**. *À la droite de Jean* indique que le thème (Marie) se trouve à côté du côté droit de Jean lui-même, alors que *à droite de Jean* n'indique pas de repère : ce peut être Jean, mais aussi le locuteur, si bien que Marie peut être dite à droite de Jean, tout en étant du côté gauche de Jean lui-même (si Jean fait face au locuteur).

La localisation statique et la localisation dynamique

Les prépositions locatives servent à la localisation statique, mais aussi à la description de trajectoires, que l'on peut se représenter comme des mouvements qui partent d'une origine, qui traversent un espace et qui vont vers une destination.
L'opposition entre localisation statique et dynamique, c'est-à-dire la présence ou non d'un déplacement du thème par rapport au lieu, est pertinente pour certaines prépositions, comme *vers* **28a**, même si ce mouvement peut être fictif, comme en **28b**, la route ne bougeant pas elle-même. Le lieu peut être mobile, mais il reste stable dans sa relation au thème, les deux se déplaçant en même temps **28c 28d**.

28 **a** *Il se dirige vers l'hôtel.*
b *Cette route va vers Lyon.*
c *Le chat a couru après le chien.*
d *Je marche à côté d'Émile.*

L'origine, lorsqu'elle est mentionnée, est généralement marquée par la préposition *de*, qui introduit un complément nominal **29a** ou prépositionnel **29b**. Le passage peut être marqué par quelques prépositions spécifiques (*à travers*, *par*), de même que la destination (*en direction* (*de*), *à destination* (*de*), *vers*).

29 **a**	*La robe vient de Paris.*	ORIGINE
b	[…] *je sortais de dessous le lit avec des dentelles de moutons accrochées à ma robe* […]. (Ernaux, 1981)	ORIGINE
c	*J'habite dans ce quartier depuis longtemps.*	SITE
d	*Je suis arrivée dans ce quartier il y a longtemps.*	DESTINATION
e	*Je suis passé dans ce quartier hier.*	SITE-PASSAGE
f	*Il court dans la pièce.*	SITE ou DESTINATION
g	*Jules court le long du mur.*	SITE-TRAJECTOIRE

Mais la plupart des prépositions qui expriment une relation statique peuvent également être employées pour désigner un passage ou une destination **29c 29d 29e**. Il peut en résulter des ambigüités comme

le montre l'exemple **29f**, qui peut recevoir deux interprétations : 'tout en restant à l'intérieur de la pièce' (site) ou 'jusque dans la pièce' (destination). Un cas particulier est fourni par une préposition comme *le long* (*de*) qui introduit un lieu immobile mais correspondant à une trajectoire pour un thème mobile **29g**. Dans ce dernier cas, la relation entre lieu et thème change (puisque Jules se rapproche d'un bout du mur), mais est tout de même présentée comme stable.

➤ Étude détaillée sur *à* et *de* ➤ VII-5.3.1 ➤ VII-5.4.3

6.3.3. L'emploi locatif de la préposition *sur*

Certains emplois de *sur* peuvent être décrits à l'aide du trait géométrique de supériorité (le thème est plus haut que le lieu) **30a**, mais beaucoup d'emplois ne s'y conforment pas : en **30b**, la tache est n'importe où sur la surface du mur. En **30c**, du point de vue du locuteur, les mouches sont posées sur la surface du plafond, mais du point de vue géométrique, le plafond est au-dessus, et donc les mouches au-dessous.

30 **a** *J'ai laissé mon livre sur la table.*
b *Il y a encore une tache sur le mur.*
c *Tu as vu les mouches sur le plafond ?*

Il faut donc faire appel à d'autres traits, comme le contact direct ou indirect : le thème est généralement en contact avec le site ou avec un objet lui-même en contact avec le site **30c 31a** ; le contact peut être fusionnel **31b 31c 31d**.

31 **a** *La tasse est sur (la nappe qui est sur) la table.*
b *les lettres sur le papier*
c *les fresques sur le plafond*
d *L'accident de la veille n'avait laissé qu'une superficielle cicatrice rose sur le front et un bleu sur la pommette.* (Déon, 1960)

➤ Compléments non locatifs en *sur* (*compter sur*, *insister sur*) ➤ II-2.4.2 ➤ fiche SUR
➤ Emplois régionaux de *sur* (*habiter*/*monter sur Paris*) ➤ VII-6.4.3

Sur *et* au-dessus

La relation de contact permet de distinguer *sur* et *au-dessus de* : contrairement à *sur* **32a**, *au-dessus de* n'est pas spécifié pour le contact **32c**, même si l'absence de contact semble plus naturelle (l'avion est posé sur un objet situé au-dessus de la table). En **32b**, il y a contact (l'avion a glissé sur la table), tandis qu'en **32d**, il n'y a pas contact.

32 **a** *L'avion en papier est posé sur la table.*
b *L'avion en papier est passé sur la table.*
c *L'avion en papier est posé au-dessus de la table.*
d *L'avion en papier est passé au-dessus de la table.*

La relation de contact peut être précisée : le thème (le tableau, la tache, le lézard) est alors porté par le site **33a 33b 33c** ; dans ce cas, le thème (le moustique, la pomme) peut même être situé sous le site sur l'axe vertical **33d 33e**.

33 **a** *Il y a un tableau sur le mur.*
b *Il y a une tache sur le mur.*
c *Le lézard grimpe sur la façade de notre maison.*
d *Je vois un moustique sur le plafond.*
e *Il y a une pomme sur la branche.*

Dans certains cas, *sur* est possible sans qu'il y ait contact entre le thème et le lieu **34**, mais cet emploi est rare et associé à un effet littéraire.

34 **a** *Des nuages s'amassent sur la mer.*
b *Le soleil sur les sapins et sur les prairies, la voûte que formaient les arbres, au-dessus de la route, tous ces verts différents me surprenaient.* (Modiano, 1978)
c *Les étoiles brillaient avec force et tremblaient sur nos têtes.* (d'Ormesson, 1985)
d *L'oiseau plane sur la vallée.*

Sur *et* sous

L'indication d'un contact entre thème et lieu oppose *sur* et *sous*. En **35a**, avec *sous*, les autocollants peuvent être posés par terre ou collés sur le mur, en dessous de la vitrine : il n'y a alors pas contact. En **35b**, en revanche, avec *sur*, les autocollants sont collés n'importe où sur la vitre, y compris tout en bas : il y a contact.

35 **a** *Il a mis des autocollants sous la vitrine.*
b *Il a mis des autocollants sur la vitrine.*
c *Il est passé sous le pont.*
d *Il s'est caché sous le tapis.*
e *Il est passé en dessous / au-dessous du pont.*
f *Il s'est caché en dessous / au-dessous du tapis.*

De la même façon, il n'y a pas vraiment parallélisme entre la paire *sur / au-dessus* et la paire *sous / au-dessous*. S'il est vrai qu'*en dessous*, comme *au-dessus*, n'est pas spécifié pour le contact, *sous* n'implique pas nécessairement le contact **35c**. Il y a contact en **35d** et **35f**, mais pas en **35e**.

6.3.4. L'emploi locatif de la préposition *contre*

La relation spatiale introduite par la préposition *contre* est souvent une relation de contact **36a 36b**. Cependant, contrairement à ce qui se passe avec *sur*, ce trait n'est pas nécessaire **36c**.

36 **a** *Il y a une affiche contre le mur.*
b *Elle n'est pas occupée à sa toilette. Elle est debout contre la table laquée de blanc, devant la fenêtre carrée qui lui arrive à hauteur de poitrine.* (Robbe-Grillet, 1957)
c *J'ai mis l'armoire contre le mur, mais il reste encore un peu d'espace derrière.*

➤ Emploi de *contre* en Suisse ➤ VII-6.4.3

Le trait le plus pertinent pour l'emploi de *contre* est l'action d'une force dynamique **37a 37b 37c**. Cette force peut prendre plusieurs formes, comme le blocage d'un mouvement **37c**. L'action d'une force n'exclut pas l'emploi de *sur* **37d**, mais c'est elle qui permet d'employer *contre*. Dans un contexte où ne s'exerce pas de force, *contre* est peu naturel **37f** et l'on préfère employer *sur* **37e**.

37 **a** *L'avion s'est écrasé contre la montagne.*
b *Max nage contre le courant.*
c *Il a buté contre la pierre.*
d *L'avion s'est écrasé sur la montagne.*
e *Il y a une mouche sur la table.*
f *# Il y a une mouche contre la table.*

Les emplois spatiaux ne représentent qu'une petite partie des emplois de la préposition *contre*. Cette préposition entre en effet dans des constructions non spatiales comme *voter contre*, *protester contre* ➤ VII-3.2.2, où l'on peut retrouver une forme d'opposition, c'est-à-dire de force dynamique, analogue à la force notée dans les emplois spatiaux.

6.3.5. Les emplois locatifs des prépositions *dans*, *à* et *en*

Dans leurs emplois locatifs, les prépositions *dans*, *à* et *en*, sont parfois employées dans des contextes similaires, tout en ayant des caractéristiques propres :
- *à* exprime plutôt une localisation dans un espace vu comme un point (*Je suis à l'école.*) ;
- *dans* exprime une inclusion temporaire ou contingente (*Je suis dans la cour.*) ;
- *en* est plutôt réservé à des emplois figés (*en mer*, *en l'air*) ou à une inclusion récurrente ou institutionnalisée (*Je suis en classe.*).

La préposition locative dans

La préposition *dans* exprime une relation d'inclusion **38a 38c 38e**, qui l'oppose à *sur* **38b 38d**. À la relation d'inclusion s'ajoute une relation de contenant à contenu. En outre, la relation spatiale avec *dans* est conçue comme temporaire, contingente, à la différence de *en* et *à*.

38 **a** *Je marche dans le couloir*/*#sur le couloir.*
b *Je marche sur le chemin*/*#dans le chemin.*
c *Je marche dans le chemin creux.*
d *La pomme est sur le plateau*/*#dans le plateau.*
e *La pomme est dans le bol*/*#sur le bol.*

La préposition locative en

La préposition *en* présente des emplois spatiaux relativement contraints. Seuls quelques noms de sens spatial sont régulièrement introduits par *en* : il s'agit plutôt de locutions plus ou moins figées (*sauter en selle*/*en l'air* ; *aller*/*descendre en ville* ; *aller*/*se promener*/*se perdre en mer*), ainsi qu'un certain nombre de noms géographiques (*en Corse*, *en Italie*) ➤VII-6.3.6. On peut opposer *en* avec *dans*, car *en* spatial caractérise un type d'entité, tandis que *dans* donne une localisation contingente : *un voyage en train* est un type de voyage **39c**, alors que **39b** dit qu'un voleur est situé dans le train en question, au moment en question. Dans ce cas de figure, le train peut très bien être à l'arrêt, ou même hors service.

39 **a** *Un voyage en train*/*#dans le train est souvent une aventure.*
b *Il y a un voleur dans le train*/*#en train.*

Ce contraste est également une question de degré de figement et de registre. Les tournures figées ont généralement recours à *en* : l'église est le lieu consacré pour le mariage selon le rite catholique **40a**, tandis que la localisation contingente entraine l'emploi de *dans* **40b**.
La préposition *en* est du même coup perçue comme une préposition plus noble, et utilisée parfois uniquement pour souligner un registre formel, soutenu, d'où son utilisation dans des publicités **40c**. On dirait plus naturellement *Venez dans le Périgord.*, mais l'emploi de *en* donne un côté désuet recherché car associé à une certaine idée de confort, de respect des traditions.

40 **a** *Le mariage a été célébré en l'église Notre-Dame-des-Invalides.*
b *Robin n'est jamais entré dans cette église.*
c *Venez profiter des charmes du vignoble en Périgord.*

La préposition locative à

La relation géométrique introduite par la préposition *à* est généralement présentée comme une relation de coïncidence **41a** **41b**. Cela signifie qu'il y a coïncidence spatiale, réalisée **41a** ou visée **41b**, éventuellement partielle, entre thème et lieu. La relation est statique lorsque le syntagme prépositionnel est employé avec un verbe statique comme *être* ou *regarder*, ou bien est un ajout à la phrase **41d**. Elle est dynamique lorsque le SP est le complément d'un verbe de mouvement **41b**.

41 **a** *Je suis à Moscou*/*au guichet.*
b *Je pars à Moscou*/*à la fac.*
c *Adèle regarde la télévision au salon.*
d *Au salon, Adèle regarde la télévision.*

La relation de coïncidence contraste avec la relation d'inclusion associée à *dans*. Ainsi, on a *Je suis dans Moscou.*, mais pas #*Je suis dans le guichet*. Avec la préposition *à* l'espace est vu comme un point **42a**, tandis qu'avec *dans* il est vu comme un volume ou une surface **42b** **42c**. En **42a**, avec *à*, Paris est vu comme un ensemble homogène et s'oppose à une série d'autres villes (*à Paris*, *à Lyon*, *à Rennes*, *à l'étranger*). En **42b** et **42c**, *dans* présente Paris comme une entité opposée à son extérieur (*hors de Paris*, *en banlieue*, *en province*).

42 **a** *Je n'ai jamais conduit à Paris.*
b *Je n'ai jamais conduit dans Paris.*
c *Je cherche un appartement à un prix abordable, mais je préfère rester dans Paris.*

Cependant, cette relation spatiale ne suffit pas à décrire les emplois spatiaux de *à*, comme le montre le contraste entre **43a**, qui semble naturel, et **43b**, qui demande un contexte d'emploi particulier (une école pour chevaux où il va régulièrement) : outre la relation spatiale, la préposition *à* introduit en effet une relation de nature sociale, entre le thème et le site, au moins lorsque le lieu est exprimé par un syntagme nominal en emploi quasi indéfini ➤V-3.2.6 ; l'article défini ne suppose pas qu'il y a une seule

école, un seul hôpital ou un marché particulier. Ce type d'expression verbale décrit en fait une activité reconnue socialement.

43 **a** *Mon fils est à l'école.*
b # *Mon cheval est à l'école.*
c *Paul est allé à l'hôpital / au marché.*

> Chez le coiffeur, ! au coiffeur
>
> La préposition *à*, dans son emploi locatif, contraste clairement avec le *à* datif en ce qu'elle exclut un complément humain, du moins pour décrire une situation particulière. Ainsi, on ne peut pas avoir **44a** comme équivalent de 'Paul est allé voir son cousin'. En revanche, *à* est possible avec un syntagme nominal dénotant un humain, à condition que le nom soit un nom de métier **44b**. Il s'agit alors du même type de syntagme que celui de **43a** et **43c** : il décrit une activité. Mais cet usage est rejeté par la norme, qui recommande **44c**. Pour les locuteurs qui l'emploient, cependant, il permet de distinguer le coiffeur comme personne (chez qui, c'est-à-dire au domicile de qui, on va) et le coiffeur comme commerçant.
>
> **44** **a** * *Paul est allé à son cousin.*
> **b** ! *Paul est allé au coiffeur / au dentiste.*
> **c** *Paul est allé chez son cousin / chez le coiffeur / chez le dentiste.*
> **d** * *Paul est allé chez l'hôpital.*
> **e** *Marie a rendez-vous chez un coiffeur.*
>
> La situation donne lieu à une certaine répartition entre *à* et *chez* en français standard (*à l'hôpital*, *chez le médecin*). En effet, *chez*, de son côté, prend comme complément un humain **44c**, mais pas un lieu ou une institution **44d**. Pour contourner la restriction qui frappe *à*, on utilise donc *chez*, mais cette préposition ne fait pas de différence entre le syntagme qui décrit une activité, et celui qui décrit une situation particulière ; en **44e**, on ne sait pas si Marie va se faire couper les cheveux ou rendre visite à une personne.
> *Chez* accepte un nom humain même lorsque ce dernier est en emploi métonymique, particulièrement lorsque le nom d'un auteur est employé pour dénoter son œuvre ➤ IV-4.5.3 *Chez Balzac*, *chez ce philosophe*, *chez Mozart* ne renvoie pas à un espace mais à une œuvre (éventuellement conçue comme un espace). Il accepte aussi un nom de société ou de marque (*aller chez Gallimard*).

Localisation et lieu d'activité : à, en *et* dans

Dans, qui localise, contraste avec *à* et *en*, qui sont compatibles avec un site conçu comme lieu d'activité. De plus, *en* est employé dans des constructions plus ou moins figées. En **45a**, Émile va à l'école pour travailler, tandis qu'en **45b**, il y va pour une autre raison, par exemple pour récupérer le livre qu'il a oublié. En **45c**, Marie a un but, par exemple faire des achats, tandis qu'en **45d**, elle va se promener.

45 **a** *Émile est retourné en classe.*
b *Émile est retourné dans la classe.*
c *Marie a envie d'aller faire un tour en ville.*
d *Marie a envie d'aller faire un tour dans la ville.*

Ce contraste se vérifie dans divers contextes. Ainsi, avec le nom *prison*, *en* est utilisé dans des expressions figées, comme *être en prison* ('être incarcéré') **46a**, % *foutre en prison* ('emprisonner') **46b**.

46 **a** *Mais depuis que je suis en prison, docteur, je ne sais pas ce qui m'arrive, mes souvenirs affluent et j'éprouve le besoin irrépressible de les dire.* (Salvayre, 1995)
b *Tu n'auras plus le droit d'aller en Algérie, sinon ils te foutront en prison.* (Charef, 1983)
c *Le jeune professeur de vingt-sept ans qui, le 24 juillet dernier, fit exploser une bombe meurtrière dans la gare de Johannesburg, a été exécuté jeudi matin à la prison centrale de Pretoria.* (Bayon, 1987)
d *Ou bien il pourrit dans une prison sicilienne.* (Hanska, 1984)

À s'oppose à *dans* de deux manières. Lorsqu'il localise, *à* construit un espace conçu comme un point **46c**, alors que *dans* le construit comme une surface qui permet l'inclusion ou la contenance **46d**. D'autre part, puisque *à* entre dans des syntagmes verbaux qui décrivent des activités, des syntagmes comme *être / aller à la prison* sont susceptibles de décrire une activité (*Il est à la prison depuis cinq ans.* 'il y travaille depuis cinq ans.'), ce qui est moins naturel pour *dans* (*Je vais dans cette prison.* 'je vais dans la prison en tant que visiteur.').

6.3.6. *À*, *dans* et *en* avec un nom propre géographique

Les trois prépositions *à*, *de* et *en* s'emploient devant un nom propre géographique ➤ IV-4.3.2, selon des critères variés :
- les noms de départements français sont introduits par *dans* (*dans l'Essonne*), sauf certains noms composés au singulier (*en Ille-et-Vilaine*) ;
- les noms de régions françaises sont introduits par *en* (*en Normandie*), ceux d'autres régions à initiale consonantique par *dans* (*dans le Caucase*) ;
- les noms de villes sont introduits par *à* (*à Paris*, *à Aix-en-Provence*) ;
- les noms d'iles (*en Corse*) et de continents (*en Australie*, *en Asie*, *en Amérique*) sont introduits par *en*, sauf les petites iles (*à Ouessant*) et les noms d'iles masculins à initiale consonantique (*à Tahiti*) qui sont introduits par *à* ;
- les noms de pays masculins ou pluriels sont introduits par *à* (*au Japon*, *aux États-Unis*), les féminins singuliers par *en* (*en Italie*, *en Russie*) comme ceux à initiale vocalique (*en Israël*) ➤ XIX-3.1.2 ;
- ces mêmes noms modifiés (*dans la Normandie que j'aime*, *dans tout le Japon*), ainsi que les autres noms géographiques, en particulier pluriel (*dans les Alpes*), sont plutôt introduits par *dans* (*dans le Sahara*).

Devant un nom géographique, le choix entre *à*, *de* et *en* est complexe, et sujet à variation, et il ne suit que partiellement les oppositions sémantiques habituelles : *à* présente l'espace comme un point, *dans* dit l'inclusion dans un site, et *en* est surtout employé dans des expressions figées ➤ VII-6.3.5.
L'emploi de *dans* indique généralement que le nom géographique est à prendre dans le sens d'une étendue spatiale (*Je ne sais pas où Paul est dans Paris.* / ? *Je ne sais pas où Paul est à Paris.*). L'emploi de *en* ou *à* devant un certain nombre de noms de régions, pays et iles peut sembler arbitraire. Ainsi, certains noms géographiques excluent l'emploi de *à* (* *Paul est aux Alpes.*) et dans certains cas celui de *dans* (* *Paul est dans le Portugal.*).
On utilise la préposition *dans* :
- devant les noms de départements français (*dans le Var*, *dans les Hautes-Alpes*, *dans les Alpes-de-Haute-Provence*), sauf les noms composés ou agglomérés au singulier (*en Indre-et-Loire*) ;
- devant les noms de régions étrangères (entité géographique ou administrative) ne correspondant pas à un pays, si le nom a une initiale consonantique (*dans le Caucase*, *dans le Bade-Wurtemberg*) ;
- devant les noms géographiques ne correspondant pas à une entité officielle (*dans l'Ouest*, *dans le Midi*, *dans les steppes*, *dans le désert*) ;
- devant les noms géographiques généralement précédés de *en* ou *à*, lorsque le nom est modifié, qu'il s'agisse d'une région, d'un continent, d'une ile ou autre (*dans tout le Portugal*, *dans le Mexique d'aujourd'hui*, *dans la Croatie d'après-guerre*, *dans toute l'Écosse*, *dans toute la Haute-Loire*, *dans toute l'Alsace*, *dans la Corse des dix dernières années*) ;
- devant les noms géographiques au pluriel (*dans les Pouilles*, *dans les Causses*, *dans les Landes*).

Quelques modifications n'entrainent pas nécessairement l'emploi de *dans* ; c'est notamment le cas lorsque l'article n'est pas employé (*en Chine du Sud*), mais la forme avec *dans* et l'article reste possible (*dans la Chine du Sud*).
On utilise la préposition *à* :
- devant les noms de petites iles (*à La Réunion*, *à Houat*, *à Chypre*, *à Rhodes*) ;
- devant les noms de ville (*à Lyon*, *à Marseille*, *à Nice*, *à Avignon*, *à Arles*) ;
- devant les noms de pays masculins singuliers qui commencent par une consonne, avec (*au Portugal*, *au Mexique*, *au Chili*, *au Royaume-Uni*) ou sans article (*à Singapour*, *à Madagascar*) ;
- devant les noms de pays au pluriel (*aux États-Unis*, *aux Comores*).

On utilise la préposition *en* :
- devant les noms de pays féminins, et les noms de pays masculins à initiale vocalique (*en Chine*, *en Croatie*, *en Angleterre*, *en Angola*, *en Israël*) ;

- devant les noms de régions (entité géographique ou administrative) ne correspondant pas à un pays officiel, à initiale vocalique (*en Écosse*, *en Alaska*) ;
- devant les noms de régions françaises (*en Alsace*, *en Nouvelle-Aquitaine*) ;
- devant les noms de départements français s'il s'agit de noms composés au singulier (*en Ille-et-Vilaine*, *en Haute-Loire*) ;
- devant les noms singuliers d'iles (*en Corse*) et de continents (*en Asie*, *en Amérique*, *en Europe*), sauf les petites iles (*à Houat*) et les noms d'iles à initiale consonantique qui sont des pays (*à Madagascar*).

Contrairement aux noms pluriels de pays (*aux Pays-Bas*), les noms pluriels de région ne sont pas introduits par *à* (* *aux Pouilles*, * *aux Landes*) mais par *dans*. Contrairement aux noms composés ou agglomérés de département au singulier (*en Haute-Loire*), ceux au pluriel ne sont pas introduits par *en* (* *en Bouches-du-Rhône*) mais par *dans* (*dans les Bouches-du-Rhône*).

On notera cependant que ce ne sont là que des tendances : étant donné la complexité des critères à mettre en œuvre, il n'est pas rare de trouver une certaine variation, par exemple # *dans l'Écosse*.

On observe ainsi un certain flottement entre *en* et *dans* lorsque le statut de l'entité est moins net, en particulier pour les États américains (*en Oklahoma* / *dans l'Oklahoma*), les Länder allemands (*en Saxe* / *dans la Saxe*), etc.

Parmi les régions et départements français, on observe certaines variations entre *en* et *dans* (*en Aveyron* / *dans l'Aveyron*, *en Ardèche* / *dans l'Ardèche*, *dans le Limousin* / *en Limousin*, *en Pays de la Loire* / *dans les Pays de la Loire*).

En outre, le recours à la préposition *en* est parfois motivé par le désir de donner une coloration archaïsante au discours.

Quelques emplois désuets de en

Il faut ajouter à ces cas quelques emplois désormais archaïques de *en* :
- devant les (ex-)régions, provinces ou principautés autonomes et plus généralement pour les noms de villes du Midi de la France qui sont d'anciens États (% *en Arles*, % *en Avignon*) et par analogie (% *en Aurillac*) ;
- devant certains noms de pays masculins à initiale consonantique (% *en Portugal*).

6.4. Les variations régionales des prépositions locatives

Les prépositions locatives sont sujettes à une importante variation régionale :
- variations de forme comme *bord* ('à côté de'), *clair* ('hors de'), % *endéans* ('dans'), % *dins* ('dans les') ;
- variation de complément comme % *en face la mairie*, % *dedans le bois* ;
- variation de sens comme % *sur Montreuil* ('à Montreuil'), % *à quelque part* ('quelque part'), % *vers nous* ('chez nous'), % *contre la Suisse* ('vers la Suisse').

6.4.1. La variation affectant la forme des prépositions locatives

Certaines formes n'existent que régionalement, comme *endéans* en Belgique, en République démocratique du Congo et au Luxembourg **47a** ('dans un rayon de 25 km…'), *bord* en Louisiane **47b** ('il est venu près d'ici'), *clair* ('hors de') à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse, avec un complément nominal ou prépositionnel : 'hors du Canada' **47c**, 'à un mille de la terre' **47d**.

47 **a** % *La majorité de la population luxembourgeoise vit endéans un rayon de 25 km de la centrale de Cattenom.* (*ms.public.lu*, 26 mai 2011) (Luxembourg)
b ! […] *des années passées, il y avait venu un petit Français de la France. Il a venu bord ici.* (Isle de Jean Charles, Terrebonne) (Louisiane)
c ! *On peut pas aller clair du Canada WITHOUT A PASSPORT.* (Isle Madame, CO2) (Nouvelle-Écosse)
d ! *On était pas loin, un mille clair la terre.* (Isle Madame, CO2) (Nouvelle- Écosse)

On note en acadien traditionnel *chu*(*s*) ('chez eux') **48a**, *sus* pour *chez* ('chez le docteur, chez le médecin') **48b**, et au Québec et en Louisiane *sus* pour *sur* : ('sur notre terrasse') **48c**, ('sur la table') **48d**.

48 **a** ! *Il était chus eux la semaine qu'al… qu'a… al accouchait.* (Isle Madame, E10) (Nouvelle-Écosse)
b ! *J'ai té sus le docteur, l'autre jour, sus le médecin, pis i m'a dit…* (Isle Madame, E1) (Nouvelle-Écosse)
c % *On vous invite sus notre terrasse.* (Québec)
d ! *Et nous-autres, on faisait la chasse parce que ça mettait du manger sus la table et tout, pas juste pour la chasse.* (Marksville, Avoyelles) (Louisiane)

Les variations morphologiques concernent l'amalgame avec l'article de certaines prépositions comme *sur* et *dans* au Québec – 'dans les mains' **49a**, 'sur les seins' **49b** –, où *dins* = *dans* + *les*, *su'l* = *sur* + *le*, et *s'es* = *sur* + *les*, et l'absence d'amalgame pour la préposition *à* en français de Louisiane, aussi appelé *cadien* ou *cajun*.

49 **a** % *Y siffle avec son marteau d'ins mains…* (*facebook.fr*, 29 nov. 2016) (Québec)
b [Titre de chanson] % *Signe s'es boules* (Serge Robert, 2011) (Québec)

6.4.2. La variation affectant la construction des prépositions locatives

Les variations syntaxiques concernent certaines formes (*dessus*, *dedans*, *alentour*) qui dans plusieurs régions, dont la Louisiane **50a** ('sur le chemin'), **50b** ('sur ma bicyclette'), **50c** ('dans le bois'), le Québec et l'Acadie **50d** ('autour de nous'), **50e**, se construisent avec un complément nominal **50a 50b 50c 50d** ou prépositionnel **50e** ('autour d'elle').

50 **a** % *Le bateau de mon pap était contre une maison, avec un trou dedans et il y avait des bateaux, euh, dessus le chemin.* (Chênière Caminada, Jefferson) (Louisiane)
b % *J'ai manqué de mourir dessus mon bicycle en allant chez Henry.* (Jennings, Jefferson Davis) (Louisiane)
c % *Ça fait lui, il s'a trouvé dedans le bois, et il y avait du monde qui s'en venait pour aller aux courses en arrière.* (L'Anse Bourbeuse, Évangéline) (Louisiane)
d % *les gens alentour nous* (l'Île-aux-Coudres, Québec)
e % *Al a commencé à regarder alentour de ielle.* (Nouveau-Brunswick)

En Louisiane, *en bas* et *en haut* peuvent introduire un complément sans *de* et avoir un sens proche de *sous* ou *sur* **51a** ('sous la feuille du dessous'). Ce type de variante se trouve plus largement en Europe et en Amérique du Nord, avec une variation sociale aussi bien que régionale, en particulier pour les locutions *en face* **51b 51c 51d**, *en dessous*, *en arrière* **51e**, *au-dessus* ('au-dessus de la patinoire') **51f** ; *en bas* sans *de* se trouve également en Suisse (*skier en bas les pentes*, *descendre en bas l'escalier*) ('en bas du village') **51g**.

51 **a** ! *Il dit il avait fait une chou assez grosse que il y a venu une pluie, il s'a mis en bas la feuille d'en bas* […]. 'un chou assez gros' (Lafayette, Lousiane)
b % *Ils habitent un pavillon tout confort à Orly. En face la voie ferrée.* (Hanska, 1984)
c % *Je ne saurais dire ce qu'elles représentaient comme surface, mais ce n'était pas lerche, juste le champ en face la maison où il faisait selon les années du blé, de la luzerne ou de l'avoine.* 'pas beaucoup' (Boudard, 1995)
d % […] *en face le marché, y a un petit théâtre qui s'appelle la Girandole.* (*CFPP2000*, Mo-02_2)
e % *On est parti en arrière l'Islet.* (l'Île-aux-Coudres, Québec)
f % *Au dessus l'arena mais c'est voisin de l'arena principal de la ville de Sherbrooke.* (*CFPQ*, 5, segment 3, p. 34) (Québec)
g % *Elle tient un petit magasin d'épicerie en bas le village.* (*RSR*, 21 nov. 1975) (Suisse)

Des prépositions habituellement construites, avec un complément nominal (au moins dans leur emploi spatial) peuvent s'employer sans complément, comme en Belgique % *mettre la porte contre* 'mettre la porte contre le chambranle sans la fermer', ou en Suisse % *aller outre* 'aller plus loin'. Enfin, *en* a un emploi plus large en Belgique : % *Se promener en rue sans rien en-dessous* […]. (*7sur7.be*, 13 nov. 2015), au lieu de *dans la rue*.
À côté des variations régionales, il existe des variations sociales. Ainsi, certains locuteurs en Europe utilisent *jusque* avec un complément nominal : % *18 ans, lycéenne, douleurs abdominales jusque le dos, peur d'un déni.* (*forum.doctissimo.fr*, 30 nov. 2009).

6.4.3. La variation affectant l'interprétation des prépositions locatives

Les prépositions simples présentent des variations de sens importantes d'une région à l'autre. Par exemple, *à* peut être employé en Louisiane et en Acadie à la place de *chez* **52b** ('chez mon oncle') ou *dans* **52a** ('à chaque endroit'). On trouve en outre des emplois spécifiques de *à* dans des constructions isolées, comme *à quelque part* au Québec, et *à point d'endroit*, *à point de place* en Lorraine.

52 **a** % *Mais à chaque place on a joué, on avait du monde qui connaissait la musique.* (Marksville, Avoyelles) (Louisiane)
b % *J'allions souvent à mon oncle.* (Nouveau-Brunswick)

La préposition *sur* a des emplois spatiaux spécifiques en Belgique, au Luxembourg, dans le Nord-Est de la France et en Amérique du Nord, entrant notamment dans les constructions % *travailler sur un bureau*, *se battre sur la rue* : **53a** ('des camions dans la cour'), **53b** ('au marché noir'). Cependant, la vitalité de ces emplois varie fortement, et les contextes d'emploi de ces constructions sont parfois assez restreints. De plus, cette variation peut être ressentie comme sociale aussi bien que régionale. Ainsi, dans l'Hexagone, *sur* peut situer un phénomène à l'intérieur d'une zone géographique **53c** **53d** **53e**, mais cet emploi est souvent considéré comme informel.

53 **a** % [...] *cet homme ça là avait des trucks sur la cour* [...]. (Cankton, St. Landry) (Louisiane)
b % *acheter un camion sur le marché noir* (Québec)
c Loc. 1 — *Et y a deux choses, y a l'envolée des prix sur Paris.*
Loc. 2 — *Oui, c'est ça.* (*CFPP2000*, 07-03)
d % *Y avait pas de théâtre sur Montreuil avant ?* (*CFPP2000*, Mo-02_2)
e % *Quand on habite sur Paris, à quoi sert une voiture ?* (*jeuxvideo.com*, 3 aout 2015)

Un autre exemple de variation de sens est l'extension d'emplois d'*après* ('contre la maison') **54a**, ('vers moi') **54b**, et *dans* ('en France') **54d**, que l'on trouve dans de nombreuses aires de la francophonie, y compris dans l'Hexagone, ou encore celle de *contre* **54e** et *vers* ('chez nous') **54f**, ('près de nous') **54g**, en Suisse.

54 **a** [La cuisine] % *Elle était accrochée après la maison.* (Mamou, Évangéline) (Louisiane)
b % *Je t'ai dit talheure pas pointer ça après moi.* (Louisiane)
c % *Je m'ai marié dans cette place là.* ('à cet endroit-là') (Châtaignier, Évangéline) (Louisiane)
d % *Aussi j'avais des amis [...] qui, euh, qu'habitent dans la France.* (Marksville, Avoyelles) (Louisiane)
e % *Un matin, nous sommes partis contre la Suisse.* (Suisse)
f % *Notre fille reste vers nous à Noël.* (Suisse)
g [...] *elle reste vers nous dans son relax.* (*bebe.ch*, 19 janv. 2010) (Suisse)

On peut également trouver des exemples de variation sémantique pour des prépositions agglomérées dans différentes régions de la francophonie. On trouve ainsi *à travers de* au sens de 'en face de', *en avant de* et *en devant de*, au sens de 'devant', *au bord de*, *au ras*, *à ras*, au sens de 'à côté de' **55**.

55 **a** % *Au Senior Club à travers du Liquor Store* 'en face du Liquor Store' (Isle Madame, CO2) (Nouvelle-Écosse)
b % *Al a parti en avant de lui.* 'elle est partie devant lui' (Acadie du Nouveau-Brunswick)
c % *l'autre dimanche en devant de Grand-maman* 'devant Grand-maman' (Louisiane)
d % *Faulait apporter ça aux maisons, pis faire sécher ça là, au ras le poële.* (Acadie du Nouveau-Brunswick)
e % *À ras le fleuve* [...], *c'est Deschaillons.* 'à côté du fleuve' (*CFPQ*, 1, segment 2, p. 22) (Québec)
f % *A restait au bord de la rue de chez nous-autres.* 'elle restait à côté de la rue' (Louisiane)

Un autre type de variation est l'utilisation de *à*, *en* et *dans* devant les noms géographiques. Par exemple, si *en* est généralement employé devant les noms de régions françaises, *le Centre* fait exception (on dit plutôt *dans le Centre*), et l'on observe des variations entre *en* et *dans le(s)* pour *le Limousin*, ou *les Pays de la Loire* ➤ VII-6.3.5.

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

VII-1. Qu'est-ce qu'une préposition et un syntagme prépositionnel ?

Mélis (2003), Ilinski (2003), *Langue Française*, n° 157, 2008.
Les fréquences des prépositions (➤ **tableau VII-1**) sont issues des bases *Lexique* (*www.lexique.org*) et PrepLex (*loriatal.loria.fr/Resources/PrepLex.txt*) : Fort et Guillaume (2007) listent 85 prépositions simples et 222 prépositions complexes.
Les locutions prépositionnelles : Adler (2001).
La distinction entre prépositions sémantiquement vides et pleines : Gougenheim (1959), Spang-Hanssen (1963), Cadiot (1997) (prépositions dites *abstraites*), Gaatone (2001), Marque-Pucheu (2008).
La distinction entre préposition et conjonction de subordination : Piot (2001) ; entre préposition et adverbe : Bonami (1999).
La forme *genre* : Rosier (2002), Dufaye (2014).
Les propriétés du syntagme prépositionnel vis-à-vis de l'extraction : Godard (1992a [1988]).
La distinction entre préposition tête et préposition marqueur devant infinitif : Huot (1981), qui appelle les secondes *complémenteurs*.
Les prépositions introductrices de syntagme nominal : M. Gross (1986b [1977]).
À et *de* comme marqueur ou comme tête : Abeillé *et al.* (2006).

VII-2. Les classes de prépositions

Mélis (2003).
Les prépositions complexes : Adler (2001), Borillo (2001b).
Les prépositions suivies d'un d'un complément prépositionnel : Blumenthal (2008).
L'analyse des « locutions conjonctives » comme préposition + complétive : Gougenheim (1961), Piot (2001) ; les prépositions suivies de *que* ou *ce que* : Bat-Zeev Shyldkrot (2008).
La distinction entre prépositions vides ou incolores et prépositions pleines : Gougenheim (1959), Spang-Hansen (1963).
Les prépositions locatives : Ruwet (1982, chap. VIII), Vandeloise (1986), Bonami (1999).
Les emplois abstraits des prépositions : Cadiot (1997), Franckel et Paillard (2007).

VII-3. La structure du syntagme prépositionnel

Mélis (2003).
En + nom : De Mulder et Amiot (2011), De Mulder et Amiot (2013).
La variation après *jusque* : Vandeloise (1987).
Malgré + *que* : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 1148) (ex. **26c**).
L'extraction d'un complément de préposition : Zribi-Hertz (1984), Léard (1995) pour le Québec et R. Mougeon et Beniak (1991) pour l'Ontario (ex. **45d**).
La variation concernant les prépositions du Canada : Vinet (1979), King et Roberge (1990), Poplack, Zentz et Dion (2012).
Comme + *que* : Beaulieu et Cichocki (2014), qui ont constitué deux corpus (1975 et 1990) pour le Nouveau-Brunswick (ex. **28e**).
L'omission du complément de la préposition : Adler (2012).
La notion de sujet du SP partagé avec le verbe (*Paul est dans le jardin.*) : Bonami (1999).
Les tours nom + préposition + nom : Borillo (1995)
Les prépositions additives et exceptives : Mélis (2003), qui les appelle *a-sélectives* ; une autre analyse : Piot (2005).

VII-4. Les fonctions du syntagme prépositionnel

La sélection des prépositions pour les compléments : Bonami (1999).
Les ajouts prépositionnels : ➤ **repères VIII-3**.
Comment distinguer les syntagmes prépositionnels compléments des ajouts : Eriksson (1985) (ex. **69e**) et Bonami (1999).
La topicalisation d'un syntagme prépositionnel avec inversion locative : Marandin (2003).
Les syntagmes prépositionnels disloqués : Larsson (1978), Fradin (1988).

VII-5. Les prépositions *à* et *de*

La fréquence des prépositions est calculée dans la base *Lexique* (*www.lexique.org*), sur le corpus de textes Frantext après 1950, sans tenir compte des formes amalgamées (*au*, *aux*, *du*, *des*) ; des fréquences plus anciennes calculées sur le corpus du français fondamental par Gougenheim *et al.* (1971 [1964]) : *de* 50,7 %, *à* 14,5 %, *en* 6,7 %, *dans* 3,7 %, *par* 3,6 %.
Les formes amalgamées (*au*, *du*) : Abeillé *et al.* (2006), Baronian (2006).
Le sens de *à* et *de* : Gougenheim (1959), Spang-Hanssen (1963), Cadiot (1997).
À et *de* suivis d'un infinitif : M. Gross (1975) qui distingue compléments directs et indirects ; Huot (1981) (ex. **39a**, **39c**), qui analyse *de* comme subordonnant.
De marqueur de nom ou d'adjectif : Abeillé *et al.* (2005).
À ce que, *de ce que* : M. Gross (1975).
La préposition *de* comme tête de syntagme prépositionnel : Englebert (1992), Kupferman (2004).

La distinction entre deux *à* : Milner (1978) et Miller (1992) ; *à* datif : Herslund (1988), Boons, Guillet et Leclère (1976) (pour les compléments de verbes), Van Peteghem (2006) et Tayalati (2008) (pour les compléments d'adjectifs) ; *à* non datif : Ruwet (1982, chap. VIII).
Le complément en *à* des verbes locatifs : Guillet et Leclère (1992), Laur (1993) et Bonami (1999).
Les ajouts en *à* et *de* dans le syntagme nominal, et la distinction entre ajouts et noms composés : Bosredon et Tamba (1991), Cadiot (1993a) et Cadiot (1993b).

VII-6. Les prépositions locatives

Les prépositions agglomérées et les locutions prépositionnelles : Borillo (1997b) et Borillo (2000).
Les prépositions de lieu : Ruwet (1982, chap. VIII), Cadiot (1999), Lesauvage et St-Louis (2002).
Les notions de *site/lieu*, de *cible/thème* : Vandeloise (1986).
L'interprétation des prépositions locatives : *Faits de Langue*, n° 9/5, 1997, *Modèles linguistiques*, n° 54, 2006, *Langages*, n° 173, 2009, *Corela* n° 12, 2012.
Les prépositions *sur* et *sous* : Anscombre (1993).
Les prépositions *en* et *dans* : Guimier (1978), *Langue française*, n° 178, 2013.
La préposition *à* : Corblin (2012).
La variation *chez le coiffeur* / ! *au coiffeur* : Leeman (1989), Milner (1989b).
Les prépositions devant des noms géographiques : Garrigues (1993), Hénault (2006).
Les prépositions locatives aux Antilles : Bellonie (2007) ; en Belgique : Francard *et al.* (2010) ; à Terre-Neuve : Brasseur (2001) ; en Louisiane : Stäbler (1995) (ex. **54b**, **55c**, **55f**), Valdman *et al.* (dir.) (2008) (ex. **47b**, **48d**, **50a**, **50b**, **50c**, **52a**, **53a**, **54a**, **54c**, **54d**) ; au Québec : Seutin (1975) (ex. **50d**, **51e**, **53b**), Baronian (2006) ; au Nouveau-Brunswick : Péronnet (1982) (ex. **50e**, **55b**), Arrighi (2005) (ex. **52b**), Wiesmath (2006) (ex. **55d**) ; en Nouvelle-Ecosse : Hennemann (2007) (ex. **47c**, **47d**, **48a**, **48b**, **55a**) qui a recueilli des échanges informels à l'Isle Madame en 2005 et 2007 ; en Suisse : Meijer (1962) (ex. **54e**), A. Thibault et Knecht (dir.) (2012 [1997]) (ex. **54f**) (*contre*, *parmi*, *sur*, *vers*).

CHAPITRE VIII

Les adverbes

VIII-1

Qu'est-ce qu'un adverbe ?

1.1. Les propriétés caractéristiques des adverbes

Les adverbes sont définis par les propriétés suivantes :
- du point de vue morphologique, ils sont invariables ; les plus nombreux se terminent en *-ment* (*facilement*, *gentiment*) ;
- du point de vue syntaxique, ils sont le plus souvent sans complément, et toujours sans complément nominal ;
- ils sont le plus souvent en fonction d'*ajout* au verbe (*Paul court vite.*), à la phrase (*Franchement, il exagère.*) ou à une autre catégorie (*plus grand*) ;
- ils peuvent pour la plupart apparaitre entre l'auxiliaire et le participe passé (*Paul a vite couru.*) et avant l'infinitif (*vraiment rire*), sans frontière prosodique ;
- ils se subdivisent en classes variées : adverbes de degré (*plus*), de manière (*facilement*), de fréquence (*souvent*), etc. ➤ VIII-2.1.

Les adverbes (*correctement*, *rapidement*, *souvent*) sont souvent définis comme des mots invariables, sans complément, modifiant un verbe **1a 1b 1c**, d'où leur nom *ad-verbe*, et susceptibles d'une certaine mobilité dans la phrase **1d** ➤ VIII-4.1.

1 **a** *Elle est partie rapidement.*
b *Il travaille correctement.*
c *Il va souvent à la piscine.*
d *Souvent, il va à la piscine.*

Bien que de nombreux adverbes répondent à cette définition, elle est insuffisante : certains adverbes (*contrairement*, *indépendamment*, *parallèlement*) peuvent en effet se construire avec un complément prépositionnel **2a**, et la plupart peuvent modifier des expressions appartenant à d'autres catégories que des verbes, par exemple des adjectifs **2b**, des adverbes **2c**, et même des noms **2d**, sous certaines conditions ; enfin, certains adverbes ne peuvent pas modifier des verbes (*si*, *très*) **2e 2f**.

2 **a** *indépendamment des difficultés*, *parallèlement à votre travail*
b *bien courageux*, *souvent triste*, *très content*
c *bien peu*, *trop vite*, *si longtemps*
d *bien peur*, *bientôt maire*
e ** Il ne faut pas très insister.*
f ** Il dit si m'aimer.*

Il s'avère qu'aucune propriété n'est nécessaire et suffisante pour définir la catégorie des adverbes ; en revanche un ensemble de propriétés, prises ensemble, permet de les distinguer des autres catégories.

➤ Adverbes atypiques ➤ VIII-1.3

1.1.1. Les propriétés partagées par tous les adverbes

Les adverbes sont toujours invariables (*fort*) **3a**, comme les prépositions et les conjonctions, et contrairement aux noms et aux adjectifs (*forte*) **3b**. Ils prennent rarement un complément, et jamais un complément nominal, à la différence des prépositions **3c** : leur complément nominal éventuel doit être introduit par une préposition **3d**.

3 **a** *Elle a fort apprécié votre proposition.*
b *Elle semble forte.*
c *contre vous*
d *contrairement à vous* / ** contrairement vous*

Contrairement aux noms et aux pronoms, les adverbes **4a 4c** ne peuvent pas être sujets **4b 4d**.

4 **a** *Il faut classer ces livres alphabétiquement.*
b * *Alphabétiquement est le meilleur classement.*
c *Il vaut mieux partir vite.*
d * *Vite est la meilleure façon de partir.*

> *Adverbes et syntagme nominal sans nom*
>
> Quand un adverbe de degré apparait en position sujet, il s'agit en fait d'un syntagme nominal elliptique, ou syntagme nominal sans nom, souvent interprété comme anaphorique : 'combien de gens' en **5a**, ou comme général : 'beaucoup de choses' en **5b** ➤ IV-7.1 ➤ V-5.4.
>
> **5** **a** *Combien se sont inscrits ?*
> **b** *Beaucoup a déjà été dit sur le sujet.*

Ces trois propriétés (invariabilité, absence de complément nominal, incapacité d'être sujet) sont partagées par l'ensemble des adverbes, mais elles ne suffisent pas pour déterminer si un mot donné est un adverbe. En effet, il existe d'autres mots qui sont invariables, comme les prépositions (*contre*), les subordonnants (*que*), les conjonctions de coordination (*mais*), les interjections (*eh*), et tout comme l'adverbe, aucun d'entre eux ne peut être sujet. Mises à part les prépositions, ces différentes catégories ne prennent pas non plus de complément nominal : le subordonnant introduit une phrase ➤ I-4.2, la conjonction de coordination introduit n'importe quelle catégorie ➤ XVI-1.1.1, et enfin l'interjection est normalement employée seule, ou en incise ➤ XVIII-4.3.2.

1.1.2. Les autres propriétés des adverbes

Les propriétés suivantes sont le plus souvent suffisantes pour identifier un mot comme adverbe :
– la formation en *-ment* ;
– la position entre auxiliaire et participe passé avec une prosodie intégrée ;
– la position possible devant le verbe infinitif.
Cependant, elles ne sont pas partagées par tous les adverbes.

Les formes suffixées en -ment

De nombreux adverbes sont dérivés d'un adjectif au moyen du suffixe *-ment* : *facilement*, *gracieusement* ➤ VIII-1.4.2. Ils se distinguent des noms en *-ment* dérivés de verbes (*accouchement*, *gouvernement*) ➤ IV-2.1.1, qui ont un pluriel en *-s*. Si un mot invariable se termine par *-ment*, c'est donc à coup sûr un adverbe. Il faut toutefois noter qu'il existe environ deux-cents adverbes (*bien*, *vite*) qui ne sont pas en *-ment*.

La position entre auxiliaire et participe passé avec prosodie intégrée

Dans leur grande majorité, les adverbes peuvent se placer après le verbe. Ils peuvent alors être intégrés à la prosodie du syntagme verbal **6a** ou former un groupe prosodique distinct : on dit dans ce cas qu'ils ont une prosodie incidente, notée souvent à l'écrit par des virgules **6b** ➤ VIII-4.1.3 ➤ XIX-2.2.3.

6 **a** *Mon voisin loue souvent cette maison.*
b *Mon voisin loue, souvent, cette maison.*
c *Mon voisin a souvent loué cette maison.*
d *Mon voisin n'a pas loué cette maison.*
e *Mon voisin a bien loué cette maison.*

Aux temps composés, ils peuvent apparaitre entre l'auxiliaire et le participe passé avec une prosodie intégrée **6c**. Pour certains (*bien*, *pas*), c'est presque la seule position possible lorsqu'ils sont ajouts au verbe **6d 6e**.

Cette capacité à apparaitre entre auxiliaire et participe passé sans frontière prosodique est ce qui distingue les adverbes des ajouts d'autres catégories : le syntagme nominal **7a**, le syntagme prépositionnel **7b** et l'incise **7c** peuvent occuper cette place, mais jamais avec une prosodie intégrée **7d 7e 7f**.

7 **a** *Mon voisin a, l'an dernier, loué cette maison.*
b *Mon voisin a, en 2007, loué cette maison.*
c *Mon voisin a, je crois, loué cette maison.*
d ** Paul a l'an dernier loué cette maison.*
e ** Paul a en 2007 loué cette maison.*
f ** Paul a je crois loué cette maison.*

Cependant, certains adverbes n'ont pas cette possibilité : les adverbes interrogatifs (*quand*) ou exclamatifs (*comme*), par exemple, ne peuvent pas apparaitre entre auxiliaire et participe passé, ce qui en fait des adverbes atypiques ➤VIII-1.3 ➤IX-10. Mais si une forme apparait dans cette position avec une prosodie intégrée, c'est presque à coup sûr un adverbe, les exceptions étant les pronoms *tout* et *rien* (*Paul a tout compris.*) ➤VIII-1.2.3.

La position avant le verbe infinitif

Beaucoup d'adverbes sont mobiles et peuvent apparaitre avant ou après le verbe infinitif, sans virgule ni frontière prosodique **8**.

8 **a** *Paul évite de trop manger / de manger trop.*
b *Paul regrette de toujours partir en voyage / de partir toujours en voyage.*
c *Paul est capable de rapidement réagir / de réagir rapidement.*

Ils contrastent en cela avec les ajouts d'une autre catégorie : adjectif **9a**, nom **9b**, syntagme prépositionnel **9c**, qui doivent toujours suivre l'infinitif.

9 **a** *Paul évite de manger froid / * de froid manger.*
b *Paul a décidé de partir lundi / * de lundi partir.*
c *Paul est capable de réagir sans retard / * de sans retard réagir.*

La possibilité d'apparaitre avant le verbe infinitif est presque une condition suffisante pour identifier un adverbe, qui n'est partagée que par les pronoms *tout* et *rien* **10**.

10 **a** *Elle a convaincu Paul de [tout manger].*
b *Elle a convaincu Paul de [ne rien manger].*

La fonction ajout *des adverbes*

La fonction typique des adverbes, et qui leur vaut leur nom, est la fonction d'ajout au verbe **11a** ➤VIII-3.2.1. Ils peuvent également être ajouts à la phrase **11b**, mais aussi à des expressions d'autres catégories, comme l'adjectif **11c** ou le nom **11d**. Certains, avec un petit nombre de verbes, peuvent également être compléments, mais ils sont alors obligatoires **11e**.

11 **a** *Paul a vraiment exagéré.*
b *Vraiment, Paul exagère.*
c *Paul a un chien [vraiment grand].*
d *Paul a eu [vraiment peur].*
e *Paul se comporte correctement.*

Des expressions d'autres catégories peuvent être ajouts au verbe ou à la phrase, et ne sont pas pour autant des adverbes ; c'est le cas de certains noms **12a 12b** et de certains adjectifs **12c**. Mais, à la différence des adverbes, ils ne peuvent pas apparaitre sans virgule entre auxiliaire et participe passé **12d 12e** ni précéder l'infinitif **9a 9b**.

12 **a** *Elle est partie lundi.*
b *Lundi, elle est partie.*
c *Elle a refusé net la proposition.*
d ** Elle est lundi partie.*
e ** Elle a net refusé la proposition.*

1.2. L’adverbe et les autres catégories

Les propriétés distinctives des adverbes ➤ VIII-1.1 permettent de distinguer des homonymes (*fort*, *juste*, *pas*). Elles conduisent aussi à analyser différemment un certain nombre de formes souvent classées comme adverbes dans les grammaires et les dictionnaires :
- les prépositions sans complément (*avant*, *après*, *contre*) restent des prépositions ;
- les adjectifs invariables modifiant un verbe restent des adjectifs s’ils n’apparaissent pas entre auxiliaire et participe passé (*chanter faux*, *refuser net*) ;
- un certain nombre de formes locatives ou temporelles, sans complément, sont analysées comme des prépositions (*ici*, *là*, *où*) ou des pronoms (*demain*, *hier*) ;
- *puis* et *voire* sont des conjonctions de coordination, tandis que *donc* est un adverbe ➤ XVI-2.1.2.

1.2.1. La distinction entre adverbe et adjectif

Certains adverbes ont pour homonymes des adjectifs dont il faut les distinguer, comme *fort*, *juste* ou *soudain*. En tant qu’adjectifs, ils s’accordent **13a** et n’ont pas le même sens que s’ils sont adverbes **13b 13c** ➤ VI-1.1.3.

13 a *une moutarde forte, une décision soudaine*
b *Elle a fort apprécié votre proposition.*
c *Elle a soudain pris la mouche.*

De manière générale, la frontière entre la catégorie *adverbe* et la catégorie *adjectif* n’est pas toujours facile à tracer.
S’il est vrai que seuls les adjectifs peuvent varier en genre et en nombre et s’accorder avec un nom, certains sont invariables, en particulier beaucoup d’entre eux récemment empruntés à une langue étrangère (*in*, *off*, *cool*) ou construits par troncation (ou apocope) (*extra*, *super*) ➤ VI-2.1.1.
On dit souvent par commodité que les adverbes modifieraient des verbes **14b** alors que les adjectifs modifieraient des noms **14a**, mais cette distinction n’est pas exacte : certains adverbes peuvent modifier des noms **14c** ➤ IV-5.5.2 ➤ VIII-3.2.1 et certains adjectifs, des verbes **14d** ➤ VI-4.2.3.

14 a *un départ rapide*
b *Elle est partie rapidement.*
c *presque député, déjà maire*
d *Marie chante faux.*

Quand un adjectif modifie un verbe, il est au masculin singulier, faute de nom avec lequel il pourrait s’accorder **14d**. Mais, contrairement à l’adverbe, il n’apparait pas entre l’auxiliaire et le participe passé **15a 15b** ni avant l’infinitif **15c 15d** ➤ VIII-1.1.2.

15 a *Marie a chanté faux.*
b * *Marie a faux chanté.*
c *Marie craint de chanter faux.*
d * *Marie craint de faux chanter.*

➤ Adverbes attributs (*C’est bien*, *c’est mal*) ➤ III-3.2.1 ➤ VIII-3.2.2.

Quelques adjectifs invariables

Le mot *debout*, bien qu’invariable, est un adjectif, car il peut être épithète **16a** comme l’adjectif *assis* **16b**, et n’apparait pas entre auxiliaire et participe passé avec une prosodie intégrée **16c 16d**.

16 a *L’homme debout dans le coin est le frère de Paul.*
b *L’homme assis dans le coin est le frère de Paul.*
c *Il a écouté le concert debout.*
d * *Il a debout écouté le concert.*

Il en va de même pour les adjectifs *cash* et *franco* **17a 17b 17c**, tout comme pour les nombreux termes empruntés à l’italien (*allegro*, *forte*, *piano*) et qualifiant l’exécution d’une partition musicale **17d 17e 17f**.

17 **a** *Il a payé sa part cash / franco.*
b ** Il a cash / franco payé sa part.*
c *Le paiement cash / franco est préférable.*
d *Il a joué ce passage piano / allegro.*
e ** Il a piano / allegro joué ce passage.*
f *Le passage piano / allegro est le plus remarquable.*

1.2.2. La distinction entre adverbe et préposition

Entre adverbe et préposition, la confusion est rarement possible. On peut toutefois signaler quelques cas particuliers. Ainsi *plus* et *moins*, adverbes de degré **18a 18b**, se distinguent des prépositions homonymes, utilisées au sens arithmétique, et suivies d'un complément nominal **18c** ➤ XVI-2.3.2.

18 **a** *Paul a plus aimé le livre que le film.*
b *Il promet de moins sortir le soir.*
c *Il faut compter le salaire plus les avantages en nature.*

La plupart des dictionnaires classent certaines formes (*avant*, *après*, *depuis*, *derrière*, *devant*) parmi les prépositions ou les adverbes selon qu'elles ont un complément **19a 19c** ou non **19b 19d**.

19 **a** *Il est parti après le repas.*
b *Il est parti après.*
c *Derrière la maison, il y a un jardin.*
d *Derrière, il y a un jardin.*

Contrairement à cette présentation, on considère ici qu'il s'agit toujours de la même préposition, avec le même sens, dont le complément peut être omis mais reste implicite, comme pour *avec*, *contre*, *pour*, *sans* **20a 20b** ➤ VII-3.2. Dans certains cas, la préposition n'a pas la même forme avec et sans complément (*dans / dedans*, *sur / dessus*, *sous / dessous*) **20c**.

20 **a** *Je suis pour cette proposition. | Je suis pour.*
b *Il est parti sans son parapluie. | Il est parti sans.*
c *Les perles sont dans le tiroir. | Les perles sont dedans / * dans.*

Là encore, le critère décisif est que ces formes n'apparaissent jamais entre auxiliaire et participe avec prosodie intégrée **21a 21b**, ni devant un infinitif **21c 21d** : ce sont bien des prépositions et non des adverbes.

21 **a** *Il est parti après. | * Il est après parti.*
b *J'ai voté pour. | * J'ai pour voté.*
c ** Paul a décidé de derrière s'arrêter.*
d ** Paul s'est résigné à pour voter.*

Ces observations amènent donc à remettre en cause certaines classifications traditionnelles. Des mots comme *avec*, *contre*, *nonobstant*, *pour*, *sans*, *selon*, sont classés comme prépositions, qu'ils prennent un complément ou non.

Les mêmes propriétés, révélées par les mêmes tests, conduisent à considérer comme prépositions des formes qui sont toujours sans complément et que la tradition répertorie comme adverbes (*ailleurs*, *ici*, *là*, *tard*) **22** ➤ VII-1.2.1.

22 **a** *Il est parti ailleurs.*
b ** Il est ailleurs parti.*
c *Il est rentré tard.*
d ** Il est tard rentré.*

Il n'y a donc aucun adverbe de lieu : tous les mots locatifs qui peuvent apparaitre seuls sont des prépositions à complément facultatif (*autour*, *avant*, *devant*, *derrière*, *loin*, *près*), des prépositions strictement intransitives (*ailleurs*, *dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*) ➤ VII-6.2.3 ou des pronoms (*nulle part*, *quelque part*) ➤ IX-7.3.1.

On regroupe par ailleurs sous le terme *adverbial* les adverbes, les prépositions de sens proche, ainsi que les syntagmes associés ; on parle par exemple des adverbiaux de temps ➤ XI-4.

Localement, régionalement, *etc.*

Certains adverbes en *-ment* peuvent parfois être employés avec un sens locatif, en particulier dans les bulletins météo (*localement*, *régionalement*). Nous les classons parmi les adverbes de manière ➤ **VIII-6.1**. En **23a** *localement* a un sens de manière mais en **23b**, il signifie 'par endroits'.

23 a *Les députés sont élus localement.*
b *Temps variable, localement agité.*

Le test de la préposition jusque

La préposition de lieu *jusque* peut aussi servir de test : elle doit généralement être suivie d'une autre préposition **24a** même si, dans certaines régions, elle est parfois suivie d'un nom **24b** ; or la plupart des formes locatives sans complément peuvent suivre *jusque* **24c** : ce sont donc des prépositions ➤ **VII-1.2.1**.

24 a *Paul a marché jusqu'à Paris* | *jusque dans le jardin* | *jusque derrière le mur.*
b % *Paul a marché jusque Paris.*
c *Paul a marché jusque devant, jusqu'ici.*

Ici, là, là-bas *et* où

Ici, *là* et *là-bas* sont des prépositions intransitives qui sont aussi des proformes : leur position entre auxiliaire et participe passé est parfois possible **25a**, mais non devant l'infinitif **25b**, et elles peuvent apparaitre après *jusque* **24c 25c**. *Où* est également considéré comme une préposition **25d** ➤ **IX-10.2.4**.

25 a *Nous sommes ici parvenus au dernier barreau de l'échelle des climatosceptiques.* (23dd.*fr*, 7 juin 2012)
b * *Paul a décidé d'ici* | *de là-bas diner avec Marie.*
c *Paul a marché jusque-là* | *jusque là-bas.*
d *Jusqu'où irez-vous ?*

Partout *adverbe ou préposition ?*

Partout agglomère la préposition *par* et le pronom *tout*. Il partage des propriétés à la fois avec les prépositions et avec les adverbes. Comme les prépositions et les adverbes, il ne peut pas être sujet **26a** ; comme les adverbes, il peut apparaitre entre le verbe auxiliaire et le participe avec une prosodie intégrée **26b** et avant l'infinitif **26c** ➤ **VIII-1.1.2**. Comme nous n'avons pas d'autre adverbe de lieu, mieux vaut le considérer comme une préposition de lieu ➤ **VII-6.1**. Il peut être ajout **26b 26c** ou complément d'un verbe locatif **26d**. Le fait qu'il apparaisse entre l'auxiliaire et le participe avec une prosodie intégrée **26b** est lié à la présence de *tout*, qui partage cette position avec les adverbes (*On a tout compris.*) ➤ **V-6.2.4**.

26 a * *Partout a été inondé dans la ville.*
b *Son instauration a partout donné lieu à de vifs débats.* (*Le Monde*, 5 fév. 2007)
c *L'épidémie a commencé à* [*partout contaminer les enfants les plus fragiles*].
d *Paul veut aller partout.*

Les adverbes de temps

Les expressions temporelles peuvent être des syntagmes prépositionnels (*à 8 heures*, *pendant la nuit*), des adverbes en *-ment* (*dernièrement*, *prochainement*, *récemment*), ou encore des syntagmes nominaux (*le 3 juin*, *l'année dernière*, *la prochaine fois*). Selon les critères présentés ci-dessus, *avant*, *après* et *depuis* sont des prépositions à complément optionnel, tandis que *tard* est une préposition intransitive. Il reste toutefois de nombreux adverbes de temps et d'aspect (*alors*, *bientôt*, *dernièrement*, *enfin*, *jadis*, *longtemps*, *maintenant*, *soudain*, *souvent*, *toujours*) ➤ **VIII-2.1.2** ➤ **XI-4.1**.
Le test de *jusque*, utile pour les expressions locatives, n'est pas utilisable pour les expressions temporelles. En effet, avec un sens temporel, *jusque* peut être suivi d'une préposition **27a 27b** aussi bien que d'un adverbe **27c**.

27 a *Jusqu'à 2003, j'allais en Provence tous les étés.*
b *Jusqu'à récemment, j'allais en Provence tous les étés.*
c *Jusque récemment, j'allais en Provence tous les étés.*

1.2.3. La distinction entre adverbe et nom ou pronom

Adverbes et noms

Certaines formes temporelles invariables sont souvent considérées comme des adverbes (*aujourd'hui*, *demain*, *hier*). Mais ces formes ne peuvent pas apparaitre entre auxiliaire et participe passé avec une prosodie intégrée **28a 28b**, et en outre elles peuvent être sujets **28c**. Mieux vaut donc les ranger parmi les pronoms ➤ **IX-1.1**.

28 **a** *Il est parti hier.* | * *Il est hier parti.*
b *Il sera parti demain.* | * *Il sera demain parti.*
c *Demain sera un autre jour.*

Certains homonymes doivent être distingués : ainsi le nom *pas* **29a** se distingue de l'adverbe *pas* de négation **29b**, le nom *mal* **29c**, dont le pluriel est *maux*, se distingue de l'adverbe invariable **29d**.

29 **a** *Paul a fait un pas.*
b *Paul n'a pas fini.*
c *Ce mal de tête est épouvantable.*
d *Paul a mal attaché son vélo.*

> *Les formes précédées d'un déterminant*
>
> Certains adverbes peuvent se construire avec un déterminant. Il faut distinguer parmi eux ceux qui sont recatégorisés comme noms, avec un changement de sens (*Bien* et *Mal* décrivent ainsi des concepts) **30a**, et ceux qui restent adverbes (*mieux*, *pire*) **30b**. Les adverbes comparatifs *mieux* et *pire* comme les adjectifs comparatifs en général (*le plus important*) peuvent entrer dans un syntagme nominal superlatif **30b** ➤ XV-5.1.
>
> **30** **a** *C'est le combat du Bien contre le Mal.*
> **b** *Le mieux est de rester chez soi.*

Adverbes et pronoms

Les quantifieurs *tout* et *rien* sont des pronoms car ils peuvent être sujets **31a**. Ce sont par ailleurs les seuls pronoms à pouvoir, comme les adverbes, apparaitre entre auxiliaire et participe passé avec une prosodie intégrée **31b** **31c** ou avant l'infinitif **31d** ➤ V-6.2.4 ➤ X-2.2.2. En revanche, les formes agglomérées *tout à coup*, *tout à fait*, *tout de suite*, etc., sont bien des adverbes **31e** ➤ VIII-1.4.4.

31 **a** *Tout va mal mais rien n'est décidé.*
b *Paul a tout mangé.*
c *Paul n'a rien mangé.*
d *Paul essaie de tout finir pour demain.*
e *Paul a tout à fait compris.*

Les expressions locatives *quelque part* et *nulle part* sont des pronoms, analogues à *quelqu'un*, *quelque chose*, *rien* et *tout* ➤ IX-7.3.
Il existe des homonymes dont l'un est un adverbe et l'autre un pronom. Le pronom interrogatif *que* **32b** se distingue ainsi de l'adverbe *que* restrictif **32a** ➤ VIII-8.2.2.

32 **a** *Paul n'a que commencé.*
b *Que voulez-vous ?*

> Tout *devant adjectif ou adverbe*
>
> Les dictionnaires et les grammaires considèrent généralement *tout* comme un adverbe devant un adjectif ou un autre adverbe (*tout doux*, *tout doucement*). Devant un adverbe, nous l'analysons bien comme un adverbe, mais devant un adjectif, nous le considérons comme un adjectif car il s'accorde en genre avec l'adjectif (*toute douce*), comme d'autres adjectifs (*le portail grand ouvert*, *la porte grande ouverte*) ➤ V-6.2 ➤ VI-3.4.1. *Rien*, quant à lui, connait un usage informel ou régional d'adverbe de haut degré dans % *C'est rien beau.*

1.2.4. La distinction entre adverbe et conjonction

Adverbes et conjonctions de coordination

Certains termes traditionnellement classés comme des adverbes sont considérés dans cette grammaire comme des conjonctions de coordination ➤ XVI-2.1. C'est tout d'abord le cas de *puis* : contrairement à tous les adverbes connecteurs, il ne peut apparaitre qu'en début de phrase **33a** **33b** **33c** et peut relier deux noms (*Paul puis Marie prendront la parole.*). L'analyse est similaire pour *voire* : il peut servir à relier deux syntagmes nominaux pour former un SN pluriel **33d**, ce que ne permet pas un adverbe.

33 **a** *Paul se reposera, puis il ira voir Marie.*
b * *Il ira, puis, voir Marie.*

c ** Il ira voir Marie, puis.*
d *Le directeur, voire le vice-président, viendront vous voir.*

À l'inverse, *donc* est un adverbe : il a la même mobilité que d'autres adverbes connecteurs comme *pourtant* **34** ➤ XVIII-3.3.

34 **a** *Paul est content, donc il ira voir Marie.*
b *Il ira donc voir Marie.*
c *Il ira voir Marie, donc.*

Adverbes et subordonnants

Certaines formes (*comme*, *que* et *si*) sont parfois des adverbes, et parfois des subordonnants, c'est-à-dire des introducteurs de phrase, appelés aussi *conjonctions de subordination*.
Lorsqu'il est adverbe atténuatif, *comme* apparait dans les positions caractéristiques des adverbes **35a**. En tant que subordonnant, il introduit une subordonnée causale ou temporelle et peut être repris par *que* **35b** ➤ XIV-3.3.1. *Que*, de même, lorsqu'il est adverbe restrictif, peut apparaitre entre auxiliaire et participe passé **35c**. En tant que subordonnant, il introduit une phrase indépendante au subjonctif **35d** ou une subordonnée à l'indicatif ou au subjonctif **35e**.

35 **a** *Il a comme hésité avant de répondre.*
b *Comme il pleuvait et que j'étais pressé, j'ai pris le métro.*
c *Il n'a qu'esquissé le travail.*
d *Qu'il vienne !*
e *Je crois qu'il viendra.*

Enfin, *si* correspond tantôt à un subordonnant introduisant une subordonnée interrogative **36a** ou conditionnelle **36b** ➤ XIV-2.2.1, tantôt à un adverbe de degré **36c** ➤ VIII-1.3 ➤ VIII-7.1, tantôt enfin à un adverbe utilisé en réponse à une question négative **36d** ➤ I-5.2.2 ➤ XII-3.4.1.

36 **a** *Je me demande si Paul viendra.*
b *Si Paul vient, je pars.*
c *si beau, si vite*
d Loc. 1 — *Tu ne viens pas ?*
Loc. 2 — *Si !*

➤ *Que* adverbe interrogatif ou exclamatif, *quand* adverbe interrogatif ➤ VIII-1.3.3 ➤ IX-10.2
➤ *Si* adverbe intensif exclamatif ➤ XII-4.3.1 ➤ fiche SI
➤ *Que* adverbe comparatif ➤ XV-2.2.1 ➤ fiche QUE
➤ *Comme* adverbe comparatif ➤ XV-3.2 ➤ fiche COMME

1.3. Quelques adverbes atypiques

Certains mots sont problématiques au regard des propriétés caractéristiques de la catégorie des adverbes ➤ VIII-1.1, mais ils doivent cependant être considérés comme tels :
- les adverbes incompatibles avec un verbe (*si*, *très*) ;
- les adverbes d'énonciation (*franchement*) toujours séparés par une virgule à l'écrit, et par une frontière prosodique à l'oral ➤ VIII-5.2 ;
- les adverbes interrogatifs (*combien*, *comment*, *pourquoi*, *quand*) ➤ IX-10.2 ou exclamatifs (*comme*, *que*) ➤ IX-10.4 ;
- *oui*, *non* ou *si* qui peuvent former une phrase à eux seuls.

➤ Adverbes empruntés à une autre langue (*fissa*, *primo*) ➤ VIII-1.4.5

1.3.1. Les adverbes de degré incompatibles avec les verbes

Les expressions de degré *très* et *si* peuvent modifier des adjectifs **37a**, mais ne se combinent pas avec un verbe **37b** en français standard ; elles ne peuvent donc pas apparaitre entre auxiliaire et participe passé **37c** ➤ VIII-1.1.2. Elles sont en fait en distribution complémentaire avec les quasi-synonymes *beaucoup* et *tant*, qui eux se combinent avec des verbes **37d** mais pas avec des adjectifs **37e**. Cette situation est

exceptionnelle car la plupart des autres adverbes de degré (*trop*, *peu*, *plus*) modifient aussi bien les verbes que les adjectifs. On considère néanmoins *très* et *si* comme des adverbes, par analogie avec les autres adverbes de degré ➤ VIII-7.4.

37 **a** *Paul est très / si content.*
b ** Paul aime très / si ce livre.*
c ** Paul a très / si aimé ce livre.*
d *Paul a beaucoup / tant aimé ce livre.*
e ** Paul est beaucoup / tant content.*

> Très, si *et les participes*
>
> *Très* et *si* se combinent parfois avec un participe passif épithète **38a** et peuvent entrer dans la construction passive **38b** ; ces emplois s'expliquent par les propriétés adjectivales des participes ➤ II-1.3.1 ➤ VI-1.2. On rencontre, de manière marginale, *très* entre auxiliaire et participe passé, avec des verbes d'état **38c** ➤ VIII-7.4. Cet emploi non standard n'est pas une innovation récente, et se rencontre au moins depuis le XIXe siècle **38d** **38e**.
>
> **38** **a** *Paul, très énervé par la situation, a refusé de participer au projet.*
> **b** *Paul était très énervé par la situation.*
> **c** *% « En plus, la visite de S. avant le premier tour l'a très énervé », s'amuse le candidat* [...]. (lavoixdunord.fr, 18 juin 2007)
> **d** *% Nous c'est le contrecoup de l'explosion qui nous avait très éprouvés...* (Céline, 1969)
> **e** *La mort du fils de Sauzay m'a très affligé* [...]. (Flaubert, 1893)

1.3.2. Les adverbes à prosodie incidente

Certains adverbes de phrase ➤ VIII-5.1 se rencontrent toujours séparés par une virgule à l'écrit et sont dotés à l'oral d'une prosodie incidente : c'est le cas des adverbes d'énonciation (*franchement*, *honnêtement*), en début de phrase **39a**, comme aux temps composés **39b**.
Ils ne possèdent donc pas la propriété caractéristique des adverbes, mais dans la mesure où ils possèdent toutes les autres (ils sont invariables, en *-ment*, mobiles, sans complément nominal et en fonction d'ajout), on les considère comme des adverbes ➤ VIII-5.2.

39 **a** *Honnêtement, la crise a eu un effet bénéfique sur nos ventes.*
b *La crise a, honnêtement, eu un effet bénéfique sur nos ventes.*

1.3.3. Les adverbes interrogatifs et exclamatifs

Les adverbes interrogatifs (*combien*, *comment*, *pourquoi*, *quand*) ➤ IX-10.2 et exclamatifs (*comme*, *que*, *ce que*) ➤ IX-10.4 ont en commun d'apparaitre en début de phrase, avec la fonction *extrait* **40**.

40 **a** *Comment est venu Paul ?*
b *Quand est parti Paul ?*
c *Comme tu as eu raison !*

Les adverbes interrogatifs peuvent aussi apparaitre après le verbe **41a** **41c**, mais pas entre auxiliaire et participe passé **41b** **41d**. Quand ils apparaissent avant l'infinitif, c'est avec la fonction *extrait* et non *ajout* **41e**.

41 **a** *Paul est venu comment ?*
b ** Paul est comment venu ?*
c *Paul est parti quand ?*
d ** Paul est quand parti ?*
e *Quand partir ?*

Ils sont considérés comme des adverbes de manière (*comme*, *comment*), de temps (*quand*) ou de degré (*combien*, *que*), par analogie avec les autres adverbes des mêmes classes.

1.3.4. Les adverbes *oui*, *non* et *si*

Les formes *oui*, *non* et *si*, parfois appelés *mots-phrases*, ont des emplois qui les distinguent des autres adverbes ; ils peuvent notamment constituer une phrase sans verbe ➤ I-5.2.2, qu'il s'agisse d'une phrase indépendante en réponse à une question totale **42a** **42b** ou d'une phrase subordonnée **42c**.

42 **a** Loc. 1 — *Paul est venu ?*
Loc. 2 — *Oui.*
b Loc. 1 — *Paul n'est pas venu ?*
Loc. 2 — *Si.*
c *Je ne sais pas si les enfants vont venir mais je crois que oui.*

➤ Autres emplois de *non* (*Je voudrais non un thé mais un café.*) ➤ **X-2.3.4** ➤ **X-5.3** ➤ **fiche NON**
➤ Emplois de *oui*, *non* et *si* selon les types de questions ➤ **XII-3.4.1**

Ils peuvent aussi servir de particules de discours, en fin de phrase déclarative **43a** **43b** ou interrogative **43c** ➤ **XII-1.3.3**.

43 **a** *Tu viens, oui ?*
b *Paul était content, non ?*
c *Est-ce que tu viens, oui ou non ?*

Nous les considérons comme des adverbes par analogie avec d'autres adverbes de phrase ➤ **VIII-5.1**. Ainsi, *bien sûr*, *certainement*, *probablement*, peuvent également constituer un énoncé en réponse à une question **44a** **44b**. Leur interprétation fait alors appel à la phrase précédente : *probablement* en **44a** s'interprète comme 'probablement, Paul va venir'. De même, *oui* en **42a** s'interprète comme 'oui, Paul est venu'.

44 **a** Loc. 1 – *Paul va venir ?*
Loc. 2 – *Probablement.*
b Loc. 1 – *Est-ce que tes enfants vont se baigner ?*
Loc. 2 – *Certainement.*

Adverbes et subordonnées sans verbe

L'emploi d'autres adverbes (*bien sûr*) pour constituer des subordonnées est plus difficile, mais pas impossible.

45 **a** *Gabriel répondit que bien sûr, mais que les femmes, pour lui, enfin, il mettait des années à les aborder, alors deviner très vite leurs sentiments…* (Orsenna, 1993)
b *Il a murmuré : « Vous voulez dire que vous n'avez pas l'intention de nous confier le déménagement de cet objet ? » et j'ai répondu que bien sûr que non, enfin, qu'est-ce que j'en ferais ?* (Benoziglio, 1980)

Le même rapprochement amène à considérer *soit* et *O. K.* comme des adverbes : ils peuvent constituer des énoncés, par exemple après une assertion **46a** ou une demande **46b**, et *O. K.* peut fonctionner comme particule de discours **46c**.

46 **a** Loc. 1 – *J'aimerais que tu me joues quelque chose.*
Loc. 2 – *Soit. Mais c'est bien pour te faire plaisir.*
b Loc. 1 – *Est-ce que tu peux venir ?*
Loc. 2 – *O. K.*
c *J'arriverai à 8 heures, O. K. ?*

1.4. La formation des adverbes

Les adverbes ont des modes de formation moins nombreux et moins variés que les noms ➤ **IV-2.1** ou les adjectifs ➤ **VI-2.1.1**. Il s'agit néanmoins d'une classe ouverte, puisque l'on peut en créer de nouveaux, notamment au moyen du suffixe *-ment*.

On distingue :
– les adverbes basiques (*bien*, *vite*) ;
– les adverbes en *-ment* dérivés (*gentiment*) ;
– les autres adverbes dérivés (*juste*, *pile*) ;
– les adverbes agglomérés, formés par figement (*tout de suite*).

La ➤ **figure VIII-1** illustre les différents modes de formation des adverbes.

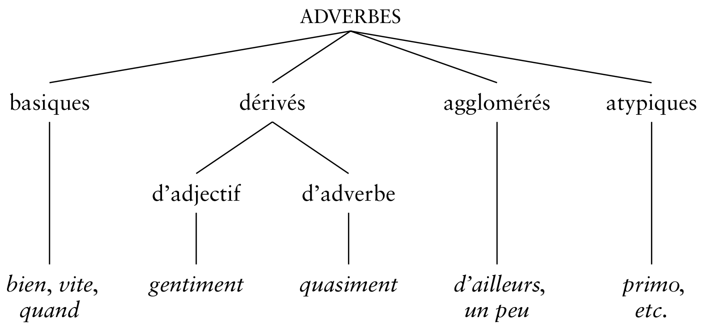


Figure VIII-1. *La formation des adverbes*

1.4.1. Les adverbes basiques

On compte environ deux-cents adverbes basiques, ou non construits. Ce sont surtout des adverbes de manière (*bien*, *mal*, *vite*), de temps et d'aspect (*encore*, *souvent*), de degré (*plus*, *trop*). Mis à part les cas atypiques ➤ **VIII-1.3**, ils apparaissent dans les positions caractéristiques des adverbes : entre auxiliaire et participe passé **47a 47b 47c**, ou bien avant l'infinitif **47d**.

47 **a** *Paul a trop crié.*
b *Paul est déjà venu vous voir.*
c *Paul a encore oublié de fermer la porte.*
d *On lui reproche de mal parler.*

Ils sont souvent hérités du latin (*assez*, *bien*, *comme*, *donc*, *encore*, *ensemble*, *mal*, *mieux*, *moins*, *non*, *plus*, *si*, *souvent*, *tant*, *très*) ou empruntés à diverses langues (*gratis*, *ibid.*, *incognito*, *fissa*).

➤ Adverbes anciennement agglomérés (*beaucoup*, *toujours*) ➤ **VIII-1.4.4**

1.4.2. Les adverbes en *-ment*

La grande majorité des adverbes du français sont construits en *-ment* : les études spécialisées en recensent plus de trois-mille, et ce procédé fournit des adverbes appartenant à différentes classes ➤ **VIII-2** ➤ **tableau VIII-1**. Les plus nombreux sont des adverbes de manière (*bruyamment*, *gentiment*, *sournoisement*) ➤ **VIII-6** qui constituent presque la moitié de l'effectif, et les adverbes de domaine (*politiquement*, *juridiquement*, *médicalement*) ➤ **VIII-9**.

ADVERBE	DÉRIVÉ D'UN ADJECTIF	DÉRIVÉ D'UNE AUTRE CATÉGORIE
d'aspect et de temps	*habituellement, prochainement, récemment*	—
associatif	*seulement*	*notamment*
de degré	*excessivement, modérément, tellement*	*diablement, quasiment*
de domaine	*légalement, politiquement*	—
de manière	*facilement, gentiment, rapidement*	—
de phrase	*franchement, probablement*	*décidément*

Tableau VIII-1. *Exemples d'adverbes dérivés en* -ment

La grande majorité des adverbes en *-ment* sont dérivés d'un adjectif. Ce sont des adjectifs basiques (*crument*, *nettement*) ou eux-mêmes construits par suffixation : en *-able* (*durablement*, *minablement*), *-aire* (*circulairement*, *paritairement*), *-al* (*bestialement*, *musicalement*), *-el* (*continuellement*, *professionnellement*), *-eur*/*euse* (*rageusement*, *rêveusement*), *-eux*/*euse* (*scandaleusement*, *scrupuleusement*), *-(i)er*/*ière* (*mensongèrement*, *princièrement*), *-ique* (*énergiquement*, *juridiquement*), *-iste* (*égoïstement*, *réalistement*), ou construits par conversion à partir du participe présent (*étonnamment*, *plaisamment*),

passé ou passif (*modérément*, *ouvertement*, *passionnément*) ➤VI-2.1. Il existe cependant quelques adverbes dérivés d'autres adverbes (*quasiment*, %*presquement*) et d'interjections (*bougrement*, *diablement*, *fichtrement*).

Adverbes en -ment *et adjectifs*

Certains adjectifs ne donnent pas lieu à des adverbes, comme les adjectifs de couleur (**rougement*, **bleuement*, **jaunement*), sauf s'ils ont un sens métaphorique : *vertement*, avec le sens de 'vivement'. Ceux en *-eur*/*-rice* non plus : sur *salvateur* on n'a ni **salvateurement* ni **salvatricement*.
Par ailleurs, certains adverbes en *-ment* ont des emplois secondaires qui ne peuvent pas se déduire du sens de l'adjectif dont ils sont dérivés. Ainsi *salement*, quand il n'est pas en emploi de manière **48a** mais de degré **48b**. D'autres, comme *honnêtement*, ont un emploi de manière, avec un sens conforme à celui de l'adjectif **48c** et un emploi énonciatif **48d**, qui s'en éloigne ➤VIII-5.1.3.

48 **a** *Paul mange salement.*
b *Il t'a salement abimé ta voiture !*
c *Alex a répondu à la question honnêtement.*
d *Honnêtement, Paul est indéfendable.*

1.4.3. Les adverbes recatégorisés

Certains adverbes sont formés à partir d'une autre catégorie, sans procédé de dérivation régulier. Certains sont recatégorisés à partir d'un nom (*pas*, *pile*) **49a** **49b**, d'autres à partir d'un adjectif (*exprès*, *fort*, *juste*, *même*, *soudain*, *vite*) **49c**.

49 **a** *Il n'a pas pleuré.*
b *Alex est pile arrivé à l'heure.*
c *Il a même pleuré un peu.*

Les adverbes sont invariables, contrairement aux noms et aux adjectifs dont ils procèdent (*les piles*, *les mêmes amis*, *des paroles justes*). Leur sens est parfois fort différent.
Il faut noter que les adjectifs modifieurs de verbe (*voir clair*, *voter utile*) ne sont pas recatégorisés comme adverbes en dépit de leur invariabilité ➤VI-4.2.3 ➤VIII-1.2.1.

1.4.4. Les adverbes agglomérés

Un grand nombre d'adverbes du français résultent du figement d'un syntagme prépositionnel. Dans les cas d'*enfin*, *ensuite* (issus des syntagmes *en fin*, *en suite*), la séquence est aujourd'hui soudée, de même que pour *beaucoup*, *davantage*, *environ*, *parfois*, *partant*, *pourtant*, *surtout*.

50 **a** *Paul a ensuite parlé à Marie.*
b *Paul a décidé d'enfin parler à Marie.*
c *Victor a d'ailleurs fini.*
d *Alex est sans doute arrivé.*

D'autres adverbes agglomérés s'écrivent avec des traits d'union (*sur-le-champ*), avec une apostrophe (*d'abord*, *d'ailleurs*) **50c** ou un blanc intramot (*de fait*, *de même*, *dès lors*, *en outre*, *en fait*, *en effet*, *sans doute*) **50d** ➤XX-2.2. Tous peuvent se placer entre auxiliaire et participe passé **50a** **50c** ou devant l'infinitif **50b** **50d**.

Adverbe et syntagme prépositionnel figé

La frontière entre syntagme prépositionnel figé et adverbe est parfois difficile à tracer, en particulier pour les adverbes d'énonciation ➤VIII-5.2 : comme ils ne peuvent pas avoir une prosodie intégrée, on ne peut tester les positions caractéristiques des adverbes ➤VIII-1.1 ➤VIII-4.1.
Par exemple, *de vous à moi* énonciatif **51a** est clairement figé (si le sens était littéral, on devrait dire *de moi à vous*) : soit il s'agit d'un adverbe énonciatif, toujours en prosodie incidente **51b** **51c** ➤VIII-1.3.2, soit il s'agit d'un SP figé. Dans cette grammaire, l'analyse comme adverbe a été souvent privilégiée à chaque fois qu'il y a figement ➤VIII-5.2. En revanche, *d'après moi* **51d** est un SP dans la mesure où il permet une certaine flexibilité (*d'après vous*, *d'après Paul*, *d'après mon frère*).

51 **a** *De vous à moi, Paul a répondu lamentablement.*
b * *Paul a de vous à moi répondu lamentablement.*
c *Paul a, de vous à moi, répondu lamentablement.*
d *D'après moi, Paul a répondu lamentablement.*

On rencontre également, quoique dans des proportions moindres, des adverbes issus du figement d'autres séquences, nominales (*autrefois*, *beaucoup*, *longtemps*, *maintenant*, *un peu*, *quelquefois*, *toujours*, *toutefois*), adjectivales (*bien sûr*) ou adverbiales (*aussitôt*, *bientôt*, *plutôt*, *sitôt*, *tantôt*).

1.4.5. Les adverbes de formation atypique

Les formes empruntées

Certaines formes empruntées au latin (emprunts dits *savants*, qui ne sont pas hérités), ou à d'autres langues comme l'italien, sont proches d'adverbes bien identifiés, par leur sens et leur distribution. On les considère comme des adverbes par analogie, bien qu'ils n'apparaissent pas dans les positions caractéristiques. Ainsi *primo*, *secundo*, etc., **52a** n'apparaissent jamais avec une prosodie intégrée entre l'auxiliaire et le participe **52b** mais sont synonymes des adverbes *premièrement*, *deuxièmement*, etc. **52c**.

52 **a** *Primo, la prémisse est fausse. Secundo, le raisonnement ne tient pas.*
b * *Paul a primo répondu à la question.*
c *Paul a premièrement répondu à la question.*

De même, *fissa* ou *gratis* sont considérés comme des adverbes analogues à *rapidement* et *gratuitement* **53a** **53c**, bien qu'ils n'apparaissent pas entre auxiliaire et participe passé **53b** ou devant l'infinitif **53d**. Les formes *idem* et *itou* sont des adverbes analogues à *aussi* ou *de même* **53e** **53f**.

53 **a** *Paul est parti fissa rejoindre sa sœur.*
b * *Paul est fissa parti rejoindre sa sœur.*
c *Paul a accepté de m'examiner gratis.*
d * *Paul a accepté de gratis m'examiner.*
e *Paul a accepté notre proposition, et Marie idem | itou.*
f * *Marie a idem | itou accepté notre proposition.*

Les adverbes empruntés résiduels

D'autres mots empruntés sont classés comme des adverbes dans la mesure où ce sont des ajouts invariables sans complément nominal :
- les mots *bis* et *ter*, qui modifient des numéraux cardinaux dans des contextes particuliers (*Elle habite au 3ter.*) ;
- un certain nombre de termes, le plus souvent empruntés au latin, qui renvoient à des éléments du texte (*sic*, *passim*, *infra*, *supra*, *ibid.*, *dito*) ➤ XVIII-4.1.5.

Les adverbes abrégés

Certains adverbes sont formés par abréviation d'un autre adverbe (*env.* pour *environ*) ou d'une séquence (*etc.* venant d'*et cætera* en latin) ➤ XX-4.2.
Certaines abréviations sont typiques des notes et des écritures sur écran : *bcp* pour *beaucoup*, *tjrs* pour *toujours* ➤ XX-5.3.1.

VIII-2

Les classes d'adverbes

2.1. Les principales classes d'adverbes

Les adverbes forment une classe hétérogène ➤ VIII-1.1. Selon leur type d'emploi, on distingue :
- les adverbes de phrase, qui regroupent les adverbes d'énonciation (*franchement*), les adverbes connecteurs (*pourtant*) ➤ XVIII-3.3, les adverbes évaluatifs (*heureusement*), les adverbes modaux (*probablement*), les adverbes de phrase agentifs (*stupidement*) et les adverbes d'habitude (*généralement*) ;
- les adverbes de temps et d'aspect ➤ XI-4, qui regroupent les adverbes de fréquence (*souvent*), de durée (*longtemps*), de localisation temporelle (*bientôt*), de phase (*déjà*, *encore*) ;
- les adverbes de domaine (*légalement*, *officiellement*) ;
- les adverbes de manière (*facilement*, *vite*) ;
- les adverbes de degré (*beaucoup*, *plus*) ;
- les adverbes associatifs, additifs (*aussi*) ou restrictifs (*seulement*).

➤ Critères de classification des adverbes ➤ VIII-2.2
➤ Adverbes interrogatifs (*comment*) ou exclamatifs (*comme*) ➤ IX-10 ➤ XII-3.1.3 ➤ XII-4.2
➤ Adverbes de négation (*jamais*, *pas*) ➤ X-2.3

Les adverbes et leurs emplois

Nous classons ici les emplois des adverbes plutôt que les adverbes à proprement parler. Une même forme peut en effet avoir des emplois différents : ainsi *franchement* peut être adverbe énonciatif **1a** ou adverbe de manière **1b**, tandis que *bien* connait des emplois d'adverbe de manière **1c**, de degré **1d** ou de connecteur **1e**. La position, la ponctuation et la prosodie peuvent déterminer la bonne interprétation.
À chaque emploi correspondent des variantes différentes : en **1c**, *bien* alterne avec *correctement*, *mal*, etc. ; en **1d**, il alterne avec *trop*, *un peu*, etc., et en **1e**, avec *effectivement*.

1 **a** *Franchement, il exagère.*
b *Il répond franchement.*
c *Paul travaille bien.*
d *Cette eau est bien chaude.*
e *Avez-vous bien appelé Paul, comme vous deviez le faire ?*

➤ *Bien* particule de discours (*Bien, nous allons commencer.*) ➤ XVIII-4.3 ➤ fiche BIEN

Dans de nombreux cas, ces emplois sont reliés, et l'on parle de *polysémie* plus que d'*homonymie*. C'est particulièrement le cas pour les adverbes de phrase en *-ment*, comme *franchement*, qui souvent fonctionnent par ailleurs comme adverbes de manière ➤ VIII-6 ou de degré ➤ VIII-7.
Nous avons donc 14 classes d'adverbes ➤ tableau VIII-2. Selon les critères retenus pour les adverbes ➤ VIII-1.1, il n'y a pas d'adverbes de lieu.

ADVERBE	EXEMPLES
DE PHRASE	
agentif de phrase : *gentiment, prudemment, stupidement*	*Prudemment, Paul s'est tu.*
connecteur : *alors, bien, cependant, déjà, pourtant*	*Pourtant, il fait beau.*

ADVERBE	EXEMPLES
DE PHRASE	
d'énonciation : *concrètement*, *franchement*, *honnêtement*	*Franchement, tu devrais sortir.*
évaluatif : *bizarrement*, *curieusement*, *heureusement*, *malheureusement*	*Heureusement, il fait beau.*
d'habitude : *généralement*, *habituellement*, *normalement*	*Il pleut habituellement en mars.*
modal : *certainement*, *évidemment*, *peut-être*, *surement*	*Évidemment, Paul est parti.* *Il pleuvra peut-être.*
AUTRE	
associatif : *aussi*, *même*, *seulement*, *surtout*	*Il pleut aussi en avril.* *Même Paul a compris.*
de degré : *beaucoup*, *bien*, *énormément*, *peu*, *plus*, *moins*, *très*, *trop*	*Paul aime beaucoup ce livre.* *une eau trop froide, bien chaude*
de domaine : *légalement*, *officiellement*, *politiquement*	*Légalement, il n'est pas responsable.*
de durée : *brièvement*, *durablement*, *longtemps*	*Paul a répondu brièvement.*
de fréquence : *rarement*, *souvent*, *toujours*	*Paul va souvent au cinéma.*
de localisation temporelle : *alors*, *bientôt*, *préalablement*, *récemment*	*Il a plu récemment.*
de manière : *bien*, *franchement*, *joyeusement*, *lourdement*, *tristement*, *vite*	*Il travaille vite.* *Il a répondu franchement.*
de phase : *déjà*, *encore*, *enfin*, *toujours*	*Paul est déjà venu.*

Tableau VIII-2. *Les 14 principales classes d'adverbes*

2.1.1. Les principaux adverbes de phrase

La classe des adverbes de phrase > **VIII-5.1** regroupe tous les adverbes qui vérifient simultanément deux critères : ils peuvent être en début de phrase négative **2a 2b 2c**, mais jamais entre *c'est* et *que* dans une construction *clivée* **2d 2e 2f** > **VIII-2.2** > **XVIII-2.3**.

2 **a** *Personnellement, je n'y crois pas.*
b *Malheureusement, Paul n'est pas venu.*
c *Évidemment, Paul ne viendra pas.*
d * *C'est personnellement que je n'y crois pas.*
e * *C'est malheureusement que Paul n'est pas venu.*
f * *C'est évidemment que Paul ne viendra pas.*

Les adverbes de phrase regroupent les adverbes d'énonciation **2a**, les évaluatifs **2b**, les modaux **2c**, auxquels s'ajoutent les adverbes connecteurs **3a** > **XVIII-3.3**, les adverbes de phrase agentifs **3b** > **VIII-2.1.4** et enfin les adverbes d'habitude **3c**.

3 **a** *Pourtant, il ne pleut pas.*
b *Intelligemment, Paul n'a pas répondu.*
c *Généralement, Paul ne ment pas.*

Les adverbes d'énonciation comme adverbes de phrase

Les adverbes d'énonciation (*concrètement*, *franchement*, *honnêtement*) ➤VIII-5.2 ne portent pas sur le contenu de la phrase mais expriment un commentaire du locuteur sur l'acte de langage (assertion, question, injonction) ➤I-2.2. Ce commentaire peut concerner, entre autres, la formulation de l'énoncé **4a** ('en termes concrets'), l'attitude du locuteur **4b** ('je suis honnête en disant cela') ou la restriction du locuteur à son propre point de vue **4c**.

4 **a** *Concrètement, l'État se désintéresse de cette question.*
b *Honnêtement, Paul est dans une position impossible.*
c *Personnellement, je n'y crois pas.*

La plupart des adverbes d'énonciation en *-ment* ont d'autres emplois comme adverbes de manière (*franchement* pour 'de manière franche') ➤VIII-6.1 ou de degré ➤VIII-7.1.

Les adverbes évaluatifs comme adverbes de phrase

Les adverbes évaluatifs (*bizarrement*, *heureusement*, *malheureusement*) ➤VIII-5.3 expriment un commentaire du locuteur sur le contenu de la phrase **5a 5b**. Ce commentaire ne fait pas partie du contenu principal de la phrase et n'engage que le locuteur.

5 **a** *Malheureusement, Paul a perdu l'élection.*
b *Paul a bizarrement refusé de répondre.*

Les adverbes modaux comme adverbes de phrase

Les adverbes modaux (*certainement*, *évidemment*, *probablement*) ➤VIII-5.5 modifient l'évaluation de la valeur de vérité de la proposition exprimée par la phrase. Au lieu d'indiquer que la proposition en question est vraie, le locuteur fournit une indication sur sa plus ou moins haute probabilité dans différents domaines : les lois de la nature **6a**, les normes sociales ou légales **6b**, ou, le plus souvent, la qualité de l'information dont dispose le locuteur **6c**. Dans ce dernier cas, on parle parfois de modaux *épistémiques*.

6 **a** *Un mammifère est nécessairement vivipare.*
b *Les enfants de moins de huit ans sont obligatoirement accompagnés d'un adulte.*
c *Paul est certainement arrivé.*
d *Il est obligatoire que les enfants de moins de huit ans soient accompagnés d'un adulte.*

Ces adverbes donnent lieu, assez régulièrement, à une paraphrase en '*il est* + adjectif + *que*' **6d**.
Certains peuvent constituer des réponses courtes à des questions totales **7a** ou se construire avec une subordonnée **7b**.

7 **a** Loc. 1 — *Est-ce que tu viendras ?*
Loc. 2 — *Probablement.*
b *Peut-être que je viendrai.*

Les adverbes d'habitude comme adverbes de phrase

Les adverbes d'habitude ➤VIII-5.6 appartiennent à la fois aux adverbes de phrase et aux adverbes de temps et d'aspect ➤XI-4.3. Ils indiquent le caractère général d'une situation qui se répète **8a 8b**.
Ils font partie des adverbes de phrase parce qu'ils peuvent apparaitre en début de phrase négative **8a**, mais pas entre *c'est* et *que* **8c**. Ils se distinguent sur ce point des adverbes de fréquence comme *souvent* **8d** ➤VIII-2.1.2.

8 **a** *Généralement, Paul n'arrive pas avant 8 heures.*
b *Habituellement, quand je vais au théâtre, je rencontre des collègues.*
c *# C'est généralement que Paul arrive à 8 heures.*
d *C'est souvent que Paul arrive à 8 heures.*

Les adverbes connecteurs

Les adverbes connecteurs (*cependant*, *pourtant*, *simplement*, *sinon*) s'inscrivent dans la classe plus large des connecteurs, qui comporte également des conjonctions de coordination (*car*, *mais*), des

syntagmes prépositionnels (*après tout*, *pour cette raison*) et certains introducteurs de subordonnées circonstancielles (*faute de quoi*, *parce que*) > XVIII-3.3.1.
Ils appartiennent aux adverbes de phrase car ils apparaissent naturellement en début de phrase négative **9a** et ne peuvent pas être clivés **9b**. Ils servent à établir une relation sémantique entre l'énoncé où ils se trouvent et la phrase précédente **9a** ou le contexte de l'énonciation **9c**.

9 **a** *Je suis épuisé. Pourtant, je n'ai pas fait grand-chose !*
b # *C'est pourtant que je n'ai pas fait grand-chose.*
c [En baillant] *Pourtant j'ai bien dormi !*
d *Cette loi ne doit pas passer. Premièrement, elle est dangereuse, et deuxièmement, elle est inapplicable.*

Ils peuvent aussi apparaitre au sein d'une phrase complexe **9d**. Ils peuvent porter sur la forme du discours, c'est-à-dire mettre en relation des actes de langage **9d**, ou bien mettre en relation le contenu de la phrase avec un ensemble de propositions déjà établies **9a**.
Dans certains cas, leur sens peut les rapprocher des adverbes d'énonciation (*bref*) **10a** > VIII-5.2 ou des adverbes de temps (*ensuite*) **10b** > XI-4.1.

10 **a** *Paul est arrivé en retard et il a passé la moitié de la réunion au téléphone. Bref, il a tout fait pour nous énerver.*
b *Paul a quitté la pièce. Ensuite, plus personne n'a osé parler.*

2.1.2. Les adverbes de temps et d'aspect

Certains adverbes donnent des indications de temps et d'aspect > XI-4 : ils informent sur la localisation temporelle d'une situation **11a**, sur sa durée **11b**, sur sa fréquence **11c** ou sur la phase de son déroulement **11d** > XI-1.2.2.

11 **a** *Paul a déménagé récemment.*
b *Paul a longuement lu le texte.*
c *Paul a déménagé souvent.*
d *Paul a déjà acheté le livre pour Marie.*

Les adverbes de temps et d'aspect peuvent être des adverbes en *-ment* (*dernièrement*, *prochainement*, *récemment*), mais beaucoup ont une autre forme (*alors*, *déjà*).

On distingue quatre sous-classes principales d'adverbes de temps et d'aspect :
- les adverbes de fréquence (*jamais*, *parfois*, *quelquefois*, *régulièrement*, *souvent*, *toujours*) ;
- les adverbes de localisation temporelle (*alors*, *auparavant*, *aussitôt*, *bientôt*, *dernièrement*, *jadis*, *maintenant*, *naguère*, *récemment*, *sitôt*, *soudain*, *tantôt*) ;
- les adverbes de durée (*brièvement*, *longtemps*, *longuement*) ;
- les adverbes de phase (*déjà*, *derechef*, *désormais*, *dorénavant*, *encore*, *enfin*, *plus*).

Les adverbes de fréquence

Les adverbes de fréquence (*hebdomadairement*, *souvent*, *toujours*) > XI-4.3.1 fournissent une information sur la répétition d'une situation, qu'il s'agisse de qualifier la proportion de situation d'un certain type **12a** ou de donner une indication sur la périodicité de cette récurrence **12b**. Ils se distinguent des adverbes d'habitude par le fait qu'ils peuvent être clivés **12c**.
Ils sont peu naturels avec des situations statiques qui ne se répètent pas **12d**, aussi la seule interprétation de **12e** est que dans la majorité des cas où Paul a des leçons à apprendre, il les sait.

12 **a** *Quand il est à Paris, Jean rend souvent visite à sa sœur.*
b *Quand il est à Paris, Jean rend visite à sa sœur hebdomadairement.*
c *Quand il est à Paris, c'est hebdomadairement que Jean rend visite à sa sœur.*
d # *Paul sait souvent l'espagnol.*
e *Paul sait souvent ses leçons.*

Les adverbes de localisation temporelle

Les adverbes de localisation temporelle (*dernièrement*, *récemment*) donnent une indication sur le moment où la situation décrite par une phrase a lieu, que ce soit relativement au moment de l'énonciation **13a** ou à un temps de référence spécifié dans le contexte **13b**. Ils s'inscrivent dans le système général des expressions de localisation temporelle, qui peuvent être aussi des syntagmes prépositionnels ou nominaux **13c** ➤ XI-4.1.

13 **a** *Jean est venu dernièrement / récemment.*
b *Jean avait préalablement téléphoné à sa sœur.*
c *Jean est venu à 8 heures / le 6 mars / en 1963 / avant Marie.*

Les adverbes de durée

Les adverbes de durée (*durablement*, *longtemps*, *temporairement*) donnent une indication sur l'étendue temporelle d'une situation. Ils se distinguent des adverbes de localisation temporelle **14a** par plusieurs propriétés, notamment par leur incapacité à être en début d'interrogative **14b**. Ils s'inscrivent dans un système plus général d'expressions de durée **14c** ➤ XI-4.2.1.

14 **a** *Récemment, qui est allé rendre visite à Marie ?*
b *# Durablement, qui a discuté avec Marie ?*
c *Jean a discuté avec Marie une heure / pendant une heure.*

Les adverbes de phase

Les adverbes de phase (*déjà*, *encore*, *enfin*, *toujours*) sont peu nombreux. Ils pointent vers une partie ou *phase* du déroulement d'une situation ➤ XI-1.2 ➤ XI-4.2.2. Avec *déjà* en **15a**, l'achat a eu lieu plus tôt que prévu, tandis qu'avec *enfin*, il est intervenu plus tard **15b**. En **15c**, *encore* suppose que Paul et Marie ne seront peut-être plus amis dans le futur. Comme les adverbes de durée, ils font partie des adverbes aspectuels, qui renseignent sur le déroulement temporel d'une situation.

15 **a** *Paul a déjà acheté le livre de Marie.*
b *Paul a enfin acheté le livre de Marie.*
c *Paul est encore ami avec Marie.*

Adverbes de phase et adverbes de durée

Les adverbes de phase se distinguent des adverbes de durée (*brièvement*, *temporairement*) **16a 16b** en ce qu'ils ne peuvent pas être clivés **16c 16d**. Ils s'en distinguent aussi par leur contribution sémantique : *temporairement* indique que la situation ne durera pas, et cette information fait partie du contenu principal, tandis que la contribution d'un adverbe de phase comme *encore* est une présupposition et ne fait pas partie du contenu principal.

16 **a** *C'est temporairement que Paul est là.*
b *C'est définitivement qu'il est parti.*
c *# C'est déjà que Paul est là.*
d *# C'est enfin qu'il est parti.*

La polysémie des adverbes de phase

Les adverbes de phase sont particulièrement polysémiques. *Déjà* est adverbe de phase en **15a**, mais c'est un connecteur en **17a**. De même, *encore*, adverbe de phase en **15c**, est connecteur en **17b** tandis qu'il modifie l'adverbe de degré en **17c** et qu'il indique la répétition d'une situation en **17d** ➤ XI-4.3.1.

17 **a** *Je trouve que Marie exagère. Déjà, elle est arrivée en retard. En plus, elle n'a rien écouté.*
b *Je voudrais bien t'expliquer, encore faudrait-il que j'aie compris !*
c *Paul est encore plus stupide que Marie.*
d *Paul a encore eu une mauvaise note.*

Enfin est adverbe de phase en **18a**, adverbe d'énonciation en **18b**, et connecteur en **18c**. *Toujours* est adverbe de phase en **18d** et adverbe de fréquence en **18e**.

18 **a** *Paul a enfin répondu à la question.*
b *Réponds à la question, enfin !*
c *D'abord, j'ai faim. Ensuite, j'ai froid. Enfin, je suis fatigué.*
d *Paul est-il toujours ami avec Marie ?*
e *À Paris, Paul dort toujours chez sa sœur.*

2.1.3. La classe des adverbes de domaine

Les adverbes de domaine (*moralement*, *politiquement*) ➤ VIII-9 sont des formes en *-ment* dérivées à partir d'un adjectif ou d'un nom. Très nombreux, ils ne sont pas toujours listés dans les dictionnaires.
Ils permettent une paraphrase en 'du point de vue + adjectif' (*du point de vue moral*, *politique*). Ils précisent le domaine d'évaluation pertinent pour juger de la vérité de la phrase. Ainsi, la phrase **19a** peut être vraie alors que **19b** est fausse, et inversement. Ils fonctionnent souvent comme ajouts de cadre ➤ XVIII-3.2.

19 **a** *Légalement, Paul n'est pas responsable.*
b *Moralement, Paul n'est pas responsable.*
c *C'est légalement que Paul n'est pas responsable.*

Ils sont rarement reconnus en tant que tels dans les grammaires. D'un côté, ils ressemblent aux adverbes de phrase par leur position naturelle en début de phrase (éventuellement négative) **19a** **19b** mais ils s'en distinguent par leur possibilité d'être clivés **19c**. D'un autre côté, ils ressemblent aux adverbes de manière par leur formation en *-ment*, et leur possibilité d'être clivés ➤ VIII-2.1.4 mais ils s'en distinguent par leur interprétation et leur position naturelle en début de phrase. C'est pourquoi ils forment une classe à part.

2.1.4. La classe des adverbes de manière

Les adverbes de manière ➤ VIII-6 qualifient la manière dont un évènement d'un certain type s'est déroulé, soit directement (*bien*, *rapidement*) **20a**, soit par l'implication d'un de ses participants (*maladroitement*, *volontairement*) **20b** ou par son résultat (*alphabétiquement*, *verticalement*) **20c**.

20 **a** *Paul a bien / rapidement répondu à la question.*
b *Paul a maladroitement / volontairement fait tomber le livre sur le sol.*
c *Paul a rangé les livres alphabétiquement / verticalement.*

Certains peuvent avoir un complément prépositionnel en *à* **21a** ou *de* **21b**.

21 **a** *Paul a agi conformément à la loi.*
b *Church a démontré ce théorème indépendamment de Turing la même année.*

La classe des adverbes de manière est à la fois la plus nombreuse et la plus hétérogène. Cinq sous-classes peuvent être distinguées :

- les adverbes agentifs de manière (*gentiment*, *attentivement*) qualifient un évènement dont le déroulement révèle une certaine qualité du sujet (*Paul a attentivement écouté.*) ;
- les adverbes d'état intérieur (*joyeusement*, *tristement*) caractérisent l'état mental ou état intérieur du sujet (*Paul est allé joyeusement à l'école.*) ;
- les adverbes d'intention (*volontairement*, *volontiers*) expriment la responsabilité d'un agent par rapport à un état de choses (*Paul s'est proposé volontairement.*) ;
- les adverbes résultatifs (*confortablement*, *verticalement*) qualifient le résultat de l'évènement décrit par la phrase (*Paul a meublé son studio confortablement.*) ;
- les adverbes de manière purs (*agréablement*, *bien*, *vite*) se contentent de qualifier l'évènement ou l'état décrit par la phrase (*Paul lit rapidement le document.*).

La grande majorité des adverbes de manière peuvent être clivés, entre *c'est* et *que* **22** ➤ VIII-2.2.2.

22 **a** *C'est attentivement que Paul a écouté ce que lui disait Marie.*
b *C'est joyeusement que Paul est allé à l'école.*
c *C'est volontairement que Paul s'est proposé pour tondre la pelouse.*
d *C'est confortablement que Paul a meublé son studio.*
e *C'est rapidement que Paul lit le document.*

Les adverbes agentifs

Les adverbes agentifs (*attentivement*, *gentiment*, *prudemment*) se combinent à une phrase active dont le sujet est interprété comme un agent **23a 23b** ou à une phrase passive, dont l'agent peut éventuellement être implicite **23c**. Ils font partie des adverbes de manière **23a 23b 23c** ➤ VIII-6, mais certains ont en outre un emploi d'adverbes de phrase **23d** ➤ VIII-5.4.

23 **a** *Paul a écouté attentivement tous les exposés.*
b *Paul marchait prudemment au bord du chemin pour éviter les flaques.*
c *L'exposé a été écouté attentivement.*
d *Gentiment, Paul s'est abstenu de tout commentaire.*

En tant qu'adverbes de manière, ils qualifient un évènement et attribuent simultanément une propriété à l'agent de cet évènement : Paul est attentif et son écoute est attentive en **23a**, Paul est prudent et sa marche est prudente en **23b**. En tant qu'adverbes de phrase, ils indiquent que la situation est une manifestation d'une disposition de l'agent en question : 'Paul est gentil de s'abstenir' en **23d**.

2.1.5. La classe des adverbes de degré

Les adverbes de degré (*assez*, *beaucoup*) ➤ VIII-7.1 modifient les mots dits *gradables*, c'est-à-dire les mots dont l'interprétation est associée à une échelle de valeurs ou de degrés : les individus sont plus ou moins grands, plus ou moins intelligents, etc. Ainsi **24a** indique que Jean se place haut sur une échelle de taille, **24b** que l'appréciation de Marie pour le théâtre est faible par rapport à ce que l'on pourrait attendre.

24 **a** *Jean est très grand.*
b *Marie apprécie peu le théâtre.*
c *Jean a beaucoup lu ce livre.*
d *Jean a partiellement lu ce livre.*

Certains adverbes de degré acquièrent, en combinaison avec des verbes décrivant des évènements, des interprétations qui les rapprochent d'adverbes d'autres classes : ainsi *beaucoup* en **24c** se rapproche d'un adverbe de fréquence, *partiellement* en **24d** d'un adverbe de phase.

Les adverbes de degré indiquent un degré élevé **24a 24c** ou un degré faible ou moyen **24b 24d**. Ils incluent les adverbes de comparaison (*plus*, *moins*, *autant*) qui prennent un second argument, introduit par *que* (*Paul travaille plus que son frère.*) ou implicite (*Paul travaille plus.*) ➤ XV-2.3. Les adverbes de comparaison comparent en fait deux degrés : la quantité de travail de Paul et celle de son frère.

Comme les adverbes de manière, les adverbes de degré sont assez hétérogènes. On distingue trois sous-classes principales :

- les adverbes d'intensité (*extrêmement*, *légèrement*, *terriblement*) ; ces adverbes qualifient le degré d'une propriété non quantifiable (*légèrement blessé*) ;
- les adverbes de complétude (*partiellement*, *totalement*, *un peu*) ; en combinaison avec un verbe décrivant une situation bornée ➤ II-3.1.3, ces adverbes indiquent le degré d'avancement de l'évènement (*Paul a partiellement repeint la chambre.*) ;
- les autres adverbes de degré (*beaucoup*, *énormément*, *suffisamment*) : ces adverbes peuvent préciser la fréquence d'une situation **24c**, une quantité d'objets (*beaucoup de livres*), mais aussi, dans l'ensemble, l'intensité d'une propriété non quantifiable, comme la souffrance (*Paul a beaucoup souffert.*).

Les adverbes de degré dans la construction clivée

Les adverbes de complétude peuvent être clivés **25a**. Parmi les autres adverbes de degré, certains peuvent l'être **25b**, mais pas tous **25c**.

25 **a** *C'est complètement / partiellement que Paul a répondu à la question.*
b *C'est éperdument qu'il aime sa cousine.*
c * *C'est plus qu'il a compris.*

Les adverbes à double emploi de manière et de degré

De nombreux adverbes ont à la fois des emplois de manière **26a 26b 26c** et des emplois de degré **26d 26e 26f**. Dans ces cas, seul le sens permet de trancher ➤ VIII-7.1.4.

26 **a** *Paul a répondu sérieusement à la question.*
b *Mon frère a joliment arrangé son appartement.*
c *Paul a expliqué drôlement les raisons de son retard.*
d *Paul est sérieusement blessé.*
e *— Si tu as peur d'être accusé de complicité, rassure-toi, j'ai pris mes précautions.*
— Et Vincent ? Je suppose qu'il est joliment précautionneux, lui aussi ! (Beauvoir, 1954)
f *Il parle drôlement bien.*

Les questions et la distinction entre adverbes de manière et de degré

On dit traditionnellement que les adverbes de manière répondent aux questions en *comment* **27a**, tandis que les adverbes de degré répondent aux questions en *combien* **27b**. La répartition des emplois n'est cependant pas aussi nette. Si tous les adverbes de manière répondent aux questions en *comment*, c'est également le cas de certains adverbes de degré, en particulier de complétude **27c**.

27 **a** Loc. 1 — *Comment Paul a-t-il répondu à la question ?*
Loc. 2 — *Gentiment* / *Calmement* / *Sérieusement* / *Involontairement.*
b Loc. 1 — *Combien as-tu acheté de livres ?*
Loc. 2 — *Beaucoup* / *Énormément* / *Peu.*
c Loc. 1 — *Comment Paul a-t-il répondu à la question ?*
Loc. 2 — *Partiellement.*

D'autre part, un adverbe de degré ne peut pas toujours répondre à une question en *combien*, en particulier en emploi d'intensité **28**.

28 **a** *Paul l'aime beaucoup.*
b # *Combien l'aime-t-il ?*

Les paraphrases des adverbes de manière et de degré

Un critère traditionnel pour identifier les adverbes de manière en *-ment* **29a** est la paraphrase en *d'une manière* + adjectif, quand un adjectif est disponible **29b**, ou *avec* + nom, quand un nom l'est **29c**.

29 **a** *Paul a répondu calmement* / *gentiment* / *sérieusement.*
b *Paul a répondu de manière calme* / *gentille* / *sérieuse.*
c *Paul a répondu avec calme* / *gentillesse* / *sérieux.*
d *Paul a répondu difficilement à la question.* 'avec difficulté' ≠ 'de manière difficile'
e *Paul a répondu directement à la question.* 'de manière directe' ≠ 'avec direction'

Ceux qui acceptent la paraphrase adjectivale **29e** sont plus nombreux que ceux qui acceptent la paraphrase nominale **29d**. Cette paraphrase est possible pour certains adverbes de degré en *-ment* **30a** **30b**, mais pas tous **30c**.

30 **a** *Paul aime éperdument sa cousine.* 'de manière éperdue'
b *Paul a répondu partiellement à la question.* 'de manière partielle'
c *Paul souffre énormément.* ≠ 'de manière énorme'

2.1.6. La classe des adverbes associatifs

Les adverbes associatifs (*aussi*, *seulement*) ➤VIII-8.1, parfois appelés *paradigmatisants* ou *sensibles au focus*, peuvent modifier des expressions de catégories variées **31**.

En **31a**, l'adverbe *seulement* indique que seule 'Marie est venue' est vraie parmi les alternatives possibles ('Paul est venu', 'Jean est venu', etc.). En **31b**, il indique que 'Paul est allé en Italie' est la seule proposition vraie, les alternatives écartées étant par exemple 'Paul est allé en Espagne', 'Paul est allé en Irlande', etc. À l'inverse, un adverbe comme *aussi* en **31c** indique que la venue de Marie s'ajoute à d'autres telles que 'Paul est venu', 'Jean est venu', etc.

31 **a** *Presque personne n'est venu, seulement Marie.*
b *Paul devait visiter l'Europe mais il est allé seulement en Italie.*
c *Marie aussi est venue.*

Les adverbes associatifs ont une syntaxe et une sémantique très spécifiques ➤VIII-8.2. Ils se divisent en deux sous-classes :

– les adverbes restrictifs (*juste*, *notamment*, *seulement*, *surtout*) qui excluent ou relativisent certaines des alternatives considérées ;

– les adverbes additifs (*aussi*, *également*, *même*) qui indiquent que certaines alternatives supplémentaires sont vraies.

> *L'adverbe associatif et l'associé*
>
> Les adverbes associatifs s'appuient sur un élément de la phrase, appelé leur *associé*, d'où le terme *associatif* : *Marie* en **31a 31c**, *en Italie* en **31b**. Ils spécifient comment le contenu de la phrase s'inscrit dans un ensemble de propositions alternatives, que l'on appelle parfois *paradigme*, l'associé correspondant quant à lui à ce qui varie d'une alternative à l'autre. Seuls les adverbes restrictifs contribuent au contenu principal de la phrase, les autres indiquent une présupposition ➤ VIII-2.2.5.

2.2. Les critères de classification des adverbes

Quatre critères principaux permettent de distinguer les classes d'adverbes ➤ tableau VIII-3 :
- la position de l'adverbe en début de phrase, possible pour *heureusement* (*Heureusement, Paul est venu.*), mais non pour *bien* (* *Bien, Paul a mangé.*) ;
- la position de l'adverbe entre *c'est* et *que* dans une construction clivée ➤ XVIII-2.3, possible pour *facilement* (*C'est facilement qu'il travaille.*) mais non pour *heureusement* (* *C'est heureusement qu'il est venu.*) ;
- la possibilité pour l'adverbe d'avoir un complément (*contrairement aux prévisions*, *indépendamment des résultats*) ou plus généralement, de mettre en relation deux entités (*Il faut acheter des pommes, sinon des poires.*) ;
- la contribution sémantique de l'adverbe, selon qu'il modifie le contenu principal de la phrase (*probablement*) ou qu'il apporte un commentaire (*malheureusement*) ➤ tableau VIII-4.

Les adverbes sont très hétérogènes par leurs propriétés syntaxiques et sémantiques. La classification proposée dans cette grammaire est basée sur deux principes : chaque classe doit être relativement homogène au point de vue sémantique ; chaque classe doit être distinguable de toutes les autres sur la base de critères syntaxiques simples. La taille des classes peut être très variable, allant de quelques unités (pour les adverbes de phase) à plus de mille (pour les adverbes de manière) ➤ VIII-2.1.

2.2.1. Les adverbes en début de phrase

L'adverbe en début de phrase déclarative négative

De nombreux adverbes peuvent apparaitre en début de phrase déclarative : non seulement des adverbes de phrase **32a** mais aussi les adverbes de domaine **32b** ou temporels **32c**, et certains adverbes de manière **32d**.

32 **a** *Malheureusement, Paul est venu.*
b *Politiquement, Paul a tort.*
c *Souvent, Paul s'énerve.*
d *Silencieusement, Paul est entré dans la pièce.*

Mais tous ne peuvent pas apparaitre en début de phrase négative **33d** ➤ tableau VIII-3.

33 **a** *Malheureusement, Paul n'est pas venu.*
b *Politiquement, Paul n'a pas tort.*
c *Souvent, Paul ne s'énerve pas.*
d # *Silencieusement, Paul n'est pas entré dans la pièce.*

> *Les adverbes de manière en début de phrase négative*
>
> Les adverbes de manière n'apparaissent généralement pas en début de phrase négative **34c 34d**. Seuls les adverbes d'état intérieur et d'intention y sont possibles **34a 34b**. Quand un adverbe agentif est dans cette position, c'est en tant qu'adverbe de phrase : 'Paul a été stupide de ne pas écouter' **34e** ➤ VIII-2.1.5.
>
> **34** **a** *Joyeusement, Paul n'est pas allé au travail aujourd'hui.*
> **b** *Involontairement, Paul ne s'est pas rendu à son rendez-vous.*
> **c** # *Confortablement, Paul n'a pas meublé son studio.*
> **d** # *Rapidement, Paul ne relisait pas le document.*
> **e** *Stupidement, Paul n'a pas écouté.*

L'adverbe en début de phrase interrogative

Un sous-ensemble d'adverbes, différent du précédent, peut apparaitre en début de phrase interrogative **35** ➤ tableau VIII-3.

35 **a** *Franchement, Paul est-il venu ?*
b *# Malheureusement, Paul est-il venu ?*
c *# Silencieusement, Paul est-il entré dans la pièce ?*

2.2.2. L'adverbe entre *c'est* et *que*

Certains adverbes peuvent apparaitre entre *c'est* et *que* **36a 36b** dans une construction clivée ➤ XVIII-2.3. D'autres ne le peuvent pas **36c 36d**, notamment ceux qui apportent un commentaire ➤ VIII-2.3, comme les adverbes évaluatifs **36c** ou les adverbes d'énonciation **36d**.

36 **a** *C'est silencieusement que Paul se repose dans le jardin.*
b *C'est souvent que Paul se repose dans le jardin.*
c *# C'est heureusement que Paul peut se reposer dans le jardin.*
d *# C'est honnêtement que Paul peut se reposer dans le jardin.*

Le critère de la construction clivée et les adverbes

Si le critère de la construction clivée est important, il est délicat à appliquer. Si l'adverbe apparait en construction clivée avec un autre constituant **37b**, c'est ce constituant qui est clivé, comme en **37a**, et non l'adverbe lui-même.
D'autre part, il ne faut pas confondre clivée et *c'est que* comme connecteur causal : cette construction peut inclure un adverbe **37c** mais celui-ci peut être supprimé sans changer le sens de la phrase **37d**, ce qui ne serait pas le cas dans une clivée **36a**. Enfin, dans les dialogues, on rencontre des constructions clivées métalinguistiques, dont l'utilisation sert à corriger ce qui a été dit par l'interlocuteur. Dans ce type de contexte, tous les adverbes peuvent être clivés, avec un accent d'emphase **37e**.

37 **a** *C'est chez Marie que Paul va.*
b *C'est heureusement chez Marie que Paul va.*
c *Si tu n'entends rien c'est seulement que Paul se repose dans le jardin.*
d *Si tu n'entends rien, c'est que Paul se repose dans le jardin.*
e Loc. 1 — *Marie a dit qu'elle viendrait peut-être.*
Loc. 2 — *Mais non, c'est « probablement » qu'elle a dit, pas « peut-être ».*

Les adverbes de manière et la construction clivée

Parmi les adverbes de manière, quelques-uns (*bien*, *mal*, *mieux*), dits *légers* ➤ XVII-3.1.1 ➤ XVII-3.2.2, peuvent difficilement être clivés **38a 38b 38c**. Mais ces mêmes adverbes peuvent être attributs du sujet **38d** ➤ III-3.2.2. Il ne faut pas confondre la construction clivée **38c** et la variante impersonnelle des phrases à adverbe attribut **38e**. Une différence est le mode subjonctif de la subordonnée dans la construction impersonnelle ➤ II-4.4.3.

38 **a** *? C'est mal que Paul a joué l'adagio.*
b *# C'est mieux qu'il a réussi ce nouvel examen.*
c *# C'est bien que Paul s'est comporté.*
d *[Qu'il attende] sa cousine est bien.*
e *C'est bien [qu'il attende sa cousine].*

2.2.3. Les arguments de l'adverbe

Du point de vue sémantique, la plupart des adverbes modifient un seul élément, qui est leur argument. Quand ils se combinent à un verbe ou une phrase, ils modifient la situation **39a**, la proposition **39b** ou l'acte de langage **39c**.

39 **a** *Paul est silencieusement entré dans la pièce.*
b *Paul est probablement entré dans la pièce.*
c *Franchement, Paul est entré dans la pièce ?*

Certains adverbes ont la particularité d'exprimer une relation entre deux arguments. Ce second argument peut correspondre à un complément prépositionnel **40a 40b** ➤ VIII-3.1 ou à un ajout comparatif en *que* **40c**.

40 **a** *Paul est venu indépendamment de moi.*
b *Contrairement aux prévisions, Paul n'a pas répondu.*
c *Paul a mangé plus que prévu.*

Autres adverbes à deux arguments

D'autres adverbes ont deux arguments, comme les adverbes connecteurs **41a**, dont le premier argument correspond à la phrase précédente > XVIII-3.3, ou les adverbes de phrase agentifs, qui mettent en relation un individu (le sujet agentif) et une proposition, comme en **41b** : 'Paul a été intelligent de ne pas répondre'. Le premier argument peut aussi correspondre à une information antérieure, dans le cas des adverbes anaphoriques (*ainsi*, *immédiatement*) **41c** > IX-1.2 > XVIII-5.2.1. Enfin, les adverbes associatifs (*aussi*, *seulement*) **41d** > VIII-8.2 mettent en relation le contenu principal de la phrase avec des alternatives, ici la venue d'autres personnes.

41 **a** *Paul n'a pas répondu à mon courrier. Pourtant, je sais qu'il est dans son bureau.*
b *Intelligemment, Paul n'a pas répondu à l'insulte.*
c *Paul est arrivé à huit heures. Marie est immédiatement allée lui parler.*
d *Marie aussi est venue.*

2.2.4. Les propriétés distinctives des 14 classes d'adverbes

Les critères ci-dessus permettent de différencier 14 classes d'adverbes > tableau VIII-3. On notera l'hétérogénéité des adverbes temporels au sens large, qui se répartissent dans les classes des adverbes d'habitude, de fréquence, de localisation temporelle, de durée et de phase. Rappelons qu'il n'y a pas d'adverbes de lieu > VIII-1.3.

ADVERBE	DÉBUT DE PHRASE NÉGATIVE	DÉBUT DE PHRASE INTERROGATIVE	CONSTRUCTION CLIVÉE	ADVERBE À DEUX ARGUMENTS
DE PHRASE				
agentif de phrase (*gentiment*, *stupidement*)	*Gentiment, il n'a pas parlé.*	—	—	—
connecteur (*alors*, *pourtant*)	*Pourtant, il n'est pas venu.*	*Pourtant, ne devait-il pas venir ?*	—	*S'il peut, alors on partira.*
d'énonciation (*concrètement*, *honnêtement*)	*Franchement, il ne pleut pas.*	*Franchement, est-ce qu'il pleut ?*	—	—
évaluatif (*bizarrement*, *heureusement*)	*Heureusement, il ne pleut pas.*	—	—	*Paul vient, heureusement pour moi.*
d'habitude (*habituellement*, *normalement*)	*Habituellement, il ne pleut pas.*	*Habituellement, est-ce qu'il pleut ?*	—	—
modal (*peut-être*, *surement*)	*Évidemment, il ne viendra pas.*	—	—	—
AUTRE				
associatif (*aussi*, *même*, *seulement*)	—	—	—	*Je les apprécie, surtout Luc.*
de degré (*énormément*, *moins*, *plus*, *très*)	—	—	*C'est partiellement qu'il a répondu à la question.*	*Il est plus grand que toi.*
de domaine (*légalement*, *officiellement*)	*Légalement, il n'est pas responsable.*	*Légalement, est-il responsable ?*	*C'est moralement que c'est nocif.*	—

ADVERBE	DÉBUT DE PHRASE NÉGATIVE	DÉBUT DE PHRASE INTERROGATIVE	CONSTRUCTION CLIVÉE	ADVERBE À DEUX ARGUMENTS
de durée (*brièvement*, *durablement*)	*Brièvement, il ne sut pas répondre.*	—	*C'est brièvement qu'il a été retenu.*	—
de fréquence (*souvent*, *toujours*, *rarement*)	*Souvent, il ne pleut pas.*	—	*C'est souvent qu'il hésite.*	—
de localisation temporelle (*bientôt*, *préalablement*, *récemment*)	*Récemment, il n'a pas plu.*	*Récemment, est-ce qu'il a plu ?*	*C'est récemment qu'il s'est marié.*	*Il faut travailler préalablement au concours.*
de manière (*bien*, *lourdement*, *tristement*)	*Joyeusement, il n'est pas allé au travail.*	—	*C'est lentement qu'il est entré.*	*J'ai réussi indépendamment de vous.*
de phase (*déjà*, *encore*, *toujours*)	—	—	—	—

Tableau VIII-3. *Les principales propriétés distinctives des 14 classes d'adverbes*

L'adverbe dans une réponse en non

Les classes d'adverbes présentées ici se différencient également selon qu'elles ont ou non la possibilité d'être des modifieurs des réponses *oui*, *non* ou *si* ➤ XII-3.4.1. Ainsi les adverbes de phrase le peuvent **42a**, sauf les agentifs **42b**, tandis que ceux de manière **42c** ou de degré **42d** ne le peuvent pas.

42 **a** Loc. 1 — *Est-ce que Paul a parlé à Marie ?*
Loc. 2 — *Malheureusement, non.*
b Loc. 1 — *Est-ce que Paul a parlé à Marie ?*
Loc. 2 — *# Stupidement, non.*
c Loc. 1 — *Est-ce que Paul a parlé à Marie ?*
Loc. 2 — *# Gentiment, non.*
d Loc. 1 — *Est-ce que Paul a parlé à Marie ?*
Loc. 2 — *# Beaucoup, non.*

Les adverbes de domaine le peuvent **43a**, mais pas ceux de temps et d'aspect **43c**, sauf les adverbes de localisation temporelle **43b**. La combinaison avec *non* est la plus facile à tester ; en effet, avec *oui*, il n'est pas évident de déterminer si une réponse comme **43d** est constituée d'un unique énoncé où *souvent* modifie *oui* ou de deux énoncés successifs.

43 **a** Loc. 1 — *Est-ce que Paul a raison ?*
Loc. 2 — *Moralement, non.*
b Loc. 1 — *Est-ce que Paul a appelé ?*
Loc. 2 — *Récemment, non.*
c Loc. 1 — *Est-ce que Paul a appelé ?*
Loc. 2 — *# Souvent, non.*
d Loc. 1 — *Est-ce que Paul a parlé à Marie ?*
Loc. 2 — *Souvent, oui.*

2.2.5. Les adverbes et le contenu principal de la phrase

Du point de vue syntaxique, les adverbes sont en principe optionnels, mais ils jouent un rôle essentiel dans l'interprétation de la phrase.
Certains adverbes font partie du contenu principal : ils font partie de ce qui est asserté dans une déclarative, de ce qui est questionné dans une interrogative ➤ I-7.2.1. L'interlocuteur peut donc récuser ce contenu, ou y répondre, ou en tirer des conséquences. Ainsi, un adverbe de manière fait partie du contenu principal : en **44a**, le locuteur 2 s'oppose à la locutrice 1 concernant la rapidité avec laquelle Paul a lu le texte.

44 **a** Loc. 1 — *Paul a lu ce texte vraiment lentement.*
Loc. 2 — *Non, il a mis le temps qu'il fallait.*
b Loc. 1 — *Paul a malheureusement raté son avion.*
Loc. 2 — #*Non, ce n'est pas malheureux.*

En revanche, un adverbe évaluatif ne fait pas partie du contenu principal. Ainsi, le locuteur 2 ne peut pas le récuser avec les moyens habituels (il faut dire quelque chose comme *mais non !*) **44b**.
Parmi les adverbes de phrase, les adverbes modaux ou d'habitude font partie du contenu principal de la phrase, tandis que les adverbes d'énonciation (*personnellement*), les évaluatifs (*malheureusement*) et les agentifs phrastiques (*intelligemment*) apportent un commentaire et ne font donc pas partie du contenu principal.

Les adverbes et la présupposition

Les adverbes de phase (*déjà*, *encore*) et les associatifs (*même*, *seulement*) sont associés à une présupposition, qui ne fait pas partie du contenu principal. Les adverbes de phase présupposent une phase (antérieure ou postérieure) où la situation n'est pas réalisée : **45a** asserte que Paul a lu le livre et présuppose qu'il l'avait déjà fait auparavant. Les adverbes associatifs additifs, quant à eux, présupposent des situations alternatives ➤**VIII-8.2.1** : **45b** asserte que Paul a lu le livre et présuppose que d'autres l'ont fait.

45 **a** *Paul a encore lu le livre.*
b *Paul aussi a lu le livre.*

2.2.6. Les adverbes itératifs

En l'absence d'adverbes, une phrase peut décrire une situation unique **46a** ou une multiplicité de situations, que cette multiplicité soit due à un présent d'habitude **46b**, à un sujet pluriel **46c**, ou à un autre facteur. Les adverbes sont dits *itératifs* s'ils ont pour effet de décrire une multiplicité de situations : les adverbes de fréquence (*souvent*) ou d'habitude (*habituellement*) sont itératifs **46d**, tandis que ceux de localisation temporelle (*bientôt*) **46a** ne le sont pas. Les adverbes non temporels (*rapidement*) **46e** ne le sont pas non plus.

46 **a** *Je vais bientôt à Londres.*
b *Quand je vais en Angleterre, je m'arrête à Londres.*
c *Les étudiants iront à Londres.*
d *Je déjeune habituellement / souvent chez ma sœur.*
e *J'ai déjeuné rapidement chez ma sœur.*

L'interprétation itérative des adverbes de degré

Parmi les adverbes de degré ➤**VIII-2.1.5**, ni les adverbes de complétude ni les adverbes d'intensité ne déclenchent d'interprétation itérative. Pour les autres, la situation est plus complexe : ils déclenchent une interprétation itérative dans certains contextes **47a 47b**, mais ne la permettent pas dans d'autres **47c** ; dans certains cas enfin, il y a ambiguïté entre interprétation itérative et interprétation intensive **47d** : Paul a-t-il été humilié une seule fois, mais profondément, ou à plusieurs reprises ? Ils se distinguent donc des adverbes d'habitude (*généralement*) et de fréquence (*souvent*), pour lesquels l'itérativité ne dépend pas du contexte.

47 **a** *Paul va beaucoup au cinéma.*
b *Paul a beaucoup été malade.*
c *Paul aime beaucoup le cinéma.*
d *Paul a beaucoup été humilié par Marie.*

2.2.7. Les adverbes véridiques

Dans la majorité des cas, la phrase avec adverbe permet d'inférer la phrase sans adverbe : si la phrase avec adverbe est vraie, alors la phrase sans adverbe l'est également. On dit que ces adverbes sont *véridiques*. Ainsi *heureusement* et *facilement* sont véridiques : de **48a**, on peut inférer **48b**, et de **48c**, **48d**. En revanche, *probablement* et *pas* ne le sont pas : de **48e** on ne peut pas inférer 'Paul est venu', ni de **48f**, 'Paul viendra'.

48 **a** *Paul est heureusement venu.*
b *Paul est venu.*
c *Paul a facilement trouvé la solution.*
d *Paul a trouvé la solution.*
e *Paul n'est pas venu.*
f *Paul viendra probablement.*

De manière générale, les adverbes de phrase, à l'exception des modaux, les adverbes temporels (*souvent*), ainsi que les adverbes de manière (*facilement*) et les associatifs (*aussi*) sont véridiques.

Le contenu principal et la véridicité des adverbes

Les adverbes qui apportent un commentaire sont tous véridiques : les adverbes d'énonciation (*franchement*), les connecteurs (*pourtant*), les évaluatifs (*heureusement*) et les adverbes de phrase agentifs (*Gentiment, Paul est allé voir sa grand-mère.*). Seuls ceux dont la contribution fait partie du contenu principal peuvent être non véridiques, mais ils ne le sont pas tous : les adverbes de manière et les adverbes temporels sont véridiques, tandis que les modaux ne le sont pas.
Les adverbes de domaine explicitent le point de vue selon lequel la situation est évaluée. Il est donc difficile, de manière générale, d'inférer la phrase sans adverbe **49b** de la phrase avec adverbe **49a** ➤ VIII-9.1.3.

49 **a** *Militairement, la destruction de la ville est une bonne chose.*
b *La destruction de la ville est une bonne chose.*

Certains adverbes de degré sont toujours véridiques **50a**, d'autres toujours non véridiques : de **50b**, on ne peut pas déduire que Paul a répondu. D'autres encore sont véridiques ou non selon l'échelle de degrés associée à la catégorie modifiée : de **50c**, on ne peut pas déduire que Paul a fermé la porte, mais de **50d**, on peut déduire que Paul a faim ➤ VIII-7.2.

50 **a** *Paul a répondu complètement.*
b *Paul a répondu partiellement.*
c *Paul a un peu fermé la porte.*
d *Paul a un peu faim.*

ADVERBE	FAIT PARTIE DU CONTENU PRINCIPAL	VÉRIDIQUE
DE PHRASE		
agentif de phrase (*gentiment*, *stupidement*)	non	oui
connecteur (*pourtant*, *premièrement*)	non	oui
d'énonciation (*concrètement*, *franchement*)	non	oui
évaluatif (*bizarrement*, *heureusement*)	non	oui
d'habitude (*habituellement*, *normalement*)	oui	oui
modal (*peut-être*, *surement*)	oui	non
AUTRE		
associatif (*aussi*, *même*, *seulement*)	seulement les restrictifs (*juste*, *seulement*)	oui
de degré (*beaucoup*, *moins*, *très*)	oui	seulement certains (*beaucoup*, *trop*)
de domaine (*légalement*, *officiellement*)	oui	non
de durée (*durablement*, *longuement*)	oui	oui

ADVERBE	FAIT PARTIE DU CONTENU PRINCIPAL	VÉRIDIQUE
AUTRE		
de fréquence (*rarement*, *souvent*)	oui	oui
de localisation temporelle (*bientôt*, *récemment*)	oui	oui
de manière (*bien*, *lourdement*, *tristement*)	oui	oui
de phase (*déjà*, *encore*)	non	oui

Tableau VIII-4. *Deux propriétés sémantiques des 14 classes d'adverbes*

2.3. Les autres classes d'adverbes

Les 14 classes d'adverbes ➤ VIII-2.1 ont été définies selon certains critères syntaxiques et sémantiques ➤ VIII-2.2. Il est possible de regrouper les adverbes en fonction d'autres critères. On peut ainsi définir les classes suivantes, qui comprennent des adverbes qui appartiennent aussi aux classes précédentes :

– adverbes de négation (*aucunement*, *jamais*, *pas*, *plus*) ;
– adverbes interrogatifs (*combien*, *comment*, *quand*, *pourquoi*) ;
– adverbes exclamatifs (*combien*, *comme*, *que*, *qu'est-ce que*).

2.3.1. Les adverbes de négation

Les adverbes de négation ➤ X-2.3 forment une classe particulière : ils ont tous la particularité d'appeler la présence de *ne* devant le verbe, et de rendre la phrase négative. Certains adverbes de négation ont une interprétation qui les rapproche de classes identifiées par ailleurs : *jamais* en **51a** est analogue à un adverbe de fréquence (*rarement*), *plus* en **51b** à un adverbe de phase (*encore*), *aucunement* et *nullement* en **51c** à des adverbes de degré (*peu*). Mais ils ne sont jamais véridiques. Les adverbes de négation *pas* **51d** et *non*, quant à eux, ne se rapprochent d'aucune autre classe d'adverbes.

51 **a** *Quand il est à Paris, Paul ne va jamais voir sa sœur.*
b *Paul n'est plus ami avec Marie.*
c *Paul n'a nullement | aucunement apprécié ce film.*
d *Paul n'est pas venu.*

2.3.2. Les adverbes interrogatifs

Les adverbes interrogatifs ➤ IX-10.2 sont *combien*, *comment*, *quand*, *que*, *pourquoi*. Ils se répartissent dans différentes classes identifiées ➤ VIII-2.1 : *combien* est un adverbe de degré, *comment* un adverbe de manière, *quand* un adverbe de localisation temporelle, et *pourquoi* un adverbe de phrase. Ils se distinguent cependant des autres adverbes. D'une part, ils peuvent apparaitre en début de phrase interrogative **52a** **52b** **52c** avec la fonction *extrait* ➤ VIII-3.2.3.

52 **a** *Combien Paul a perdu à la roulette ?*
b *Comment trouves-tu qu'il a répondu à la question ?*
c *Quand peut-on estimer qu'il arrivera chez toi ?*
d *Tu es venu ici comment ?*
e *Paul a perdu combien à la roulette ?*

D'autre part, s'ils se placent en fin de phrase **52d** **53a** ou entre verbe et complément **52e**, ils ne figurent pas entre auxiliaire et participe passé **53b** **53c** ➤ VIII-1.3.3.

53 a *Il est arrivé quand ?*
b * *Paul a combien perdu à la roulette ?*
c * *Il a comment répondu à la question ?*

> *Les interrogatifs* que *et* où
>
> En registre formel, il existe un adverbe *que* interrogatif qui signifie 'pourquoi' : *Que ne l'avez-vous dit plus tôt ?*
> Rappelons par ailleurs que *où* est une préposition sans complément ➤ VII-2.2.1 ➤ IX-10.2.4, comme d'autres mots locatifs invariables (*ailleurs*, *ici*, *là*). Elle apparait après *jusque* (*jusque-là*, *jusqu'où*).

2.3.3. Les adverbes exclamatifs

Les adverbes exclamatifs ➤ IX-10-4 *combien*, *que* et *qu'est-ce que* sont des adverbes de degré, alors que *comme* est un adverbe de degré ou de manière ➤ XII-4.2.4. Ils apparaissent en début de phrase **54a 54b 54c** et pas dans les contextes typiques des adverbes de leur classe : ni en position finale **54d**, ni entre auxiliaire et participe passé **54e**.

54 a *Qu'est-ce que son frère est stupide !*
b *Que j'ai perdu de temps !*
c *Comme il a souffert !*
d * *Il a souffert comme !*
e * *J'ai que perdu de temps !*

Comme exclamatif doit être distingué de *comme* adverbe de degré approximatif (*Il a comme hésité.*) ➤ fiche COMME.

VIII-3

La structure et la fonction du syntagme adverbial

3.1. L'adverbe et le syntagme adverbial

Les adverbes sont souvent employés seuls, et forment alors un syntagme adverbial.
Le syntagme adverbial peut contenir, outre l'adverbe :
– un complément (*indépendamment de Paul*, *heureusement pour moi*) ;
– un ou plusieurs ajouts (*plus récemment*, *mieux que prévu*) ;
– parfois une préposition initiale en fonction de *marqueur* (*un livre* [*de plus*], *rien* [*de mieux*]).

3.1.1. Les compléments de l'adverbe

Les adverbes sont généralement sans complément. Certains peuvent néanmoins se construire avec :
– un complément prépositionnel introduit par *à* (*contrairement* [*à la loi*]) ;
– un complément prépositionnel introduit par *de* (*indépendamment* [*du directeur*]) ;
– un complément prépositionnel introduit par une autre préposition (*heureusement* [*pour moi*]) ;
– une subordonnée à l'indicatif ou au subjonctif (*maintenant* [*qu'il est parti*], *non* [*que vous ayez tort*]).
Les adverbes ne peuvent pas prendre de complément nominal (* *contrairement* [*la loi*]) et se distinguent sur ce point des prépositions (*contre la loi*) ➤ VIII-1.1.

Les compléments prépositionnels des adverbes

Certains adverbes acceptent un complément prépositionnel introduit par des prépositions variées : *de* **1a**, *à* **1b**, *pour* **1d**, *avec* **1e**. Le complément prépositionnel est rarement obligatoire, mais il peut l'être comme en **1b 1c**.

1 a *Marie est arrivée à ce résultat* [*indépendamment de son directeur*].
b *Le plaignant a agi* [*conformément à la législation*].
c * *Le plaignant a agi conformément.*
d *Heureusement pour ton frère, il n'est pas venu.*
e *Marie est sortie* [*simultanément avec l'arrivée de Paul*].

Les compléments d'adverbe et d'adjectif

Dans les exemples **1**, le syntagme prépositionnel est un complément dans la mesure où il correspond à un argument de la relation exprimée par l'adverbe : *conformément*, *heureusement*, *indépendamment*, *simultanément* expriment bien une relation entre deux entités. Dans la plupart des cas, l'adverbe est dérivé d'un adjectif qui prend un complément analogue à celui de l'adverbe et introduit par la même préposition **2**.

2 a *Marie est indépendante* [*de son directeur*].
b *Cette décision est conforme* [*à la législation*].
c *Il est heureux* [*pour ton frère*] *qu'il ne soit pas venu.*
d *La sortie de Marie a été simultanée* [*avec l'arrivée de Paul*].

Cela étant, de nombreux adjectifs prennent des compléments sans que l'adverbe dérivé en fasse autant : un adverbe de manière comme *fièrement* **3a** est sans complément **3b**, bien que dérivé d'un adjectif *fier*, qui accepte un complément en *de* **3c** ; mais cet adjectif *fier* a en fait deux emplois distincts : avec un

complément, il ne qualifie qu'un humain **3c**, tandis que sans complément il peut qualifier une situation, un comportement **3d**. C'est de ce second emploi que l'adverbe est dérivé.

3 **a** *Paul marche fièrement dans la rue.*
b ** Paul marche fièrement de son fils dans la rue.*
c *Paul est fier de son fils.*
d *Sa démarche est fière. / * fière de son fils.*

COMPLÉMENT	ADVERBES	EXEMPLES
introduit par *à*	*conformément, contrairement, parallèlement, relativement*	*contrairement [à vous]* *relativement [à votre demande]*
introduit par *de*	*différemment, indépendamment*	*différemment [de ce que l'on pensait]* *indépendamment [de vous]*
introduit par une autre préposition	*heureusement, malheureusement, simultanément*	*heureusement [pour moi]* *simultanément [avec son arrivée]*
subordonnée circonstancielle	*aussitôt, cependant, déjà, encore, maintenant, non, non pas, plutôt, sitôt, surtout*	*Déjà [que vous êtes en retard]…* *Maintenant [que tout est fini]…* *Non pas [que je sois croyant]…*
autre subordonnée en *que*	*apparemment, bien sûr, certainement, évidemment, % forcément, heureusement, % même, naturellement, peut-être, probablement, sans doute, soi-disant, surement, % visiblement, % vraisemblablement*	*Bien sûr [que oui] !* *Peut-être [que je viendrai].* *Évidemment, [qu'elle exagère].*

Tableau VIII-5. *Les principaux adverbes et leurs compléments*

Les subordonnées en adverbe + que

Certains adverbes, comme *aussitôt* **4a**, suivis de *que*, introduisent une subordonnée circonstancielle. La subordonnée est le plus souvent à l'indicatif.

4 **a** *Aussitôt [que Marie est arrivée], son fils a commencé à se plaindre.*
b *J'ai toujours le pressentiment qu'il me regarde, et aussitôt justement [que je me retourne vers lui], c'est le cas, et il me fixe dans les yeux.* (*forum.doctissimo.fr*, 9 oct. 2008)
c *Paul a aussitôt protesté.*

Il ne s'agit pas d'une conjonction de subordination complexe ou locution conjonctive. Il est possible d'insérer entre les deux mots une autre expression, par exemple *justement* **4b**. La subordonnée introduite par *que* est donc analysée comme complément de l'adverbe, et l'ensemble forme un syntagme adverbial ➤ XIV-1.2.1. Par ailleurs, l'adverbe (*aussitôt*) connait des emplois sans complément **4c**.
Les adverbes qui forment une construction circonstancielle avec une subordonnée en *que* sont peu nombreux ➤ tableau VIII-5. Le sens de l'adverbe est souvent nettement différent avec et sans *que*.

Adverbe + que *comme mot complexe*

En revanche, *bien que* et *autant que*, *tant que* temporels ne s'analysent pas comme des séquences adverbe + subordonnée **5a 5c**, puisque les éléments ne sont pas séparables **5b 5d** : ce sont des subordonnants agglomérés.

5 **a** *Cependant, bien que le chômage diminue, les flux restent inchangés et on a presque autant d'entrées au chômage qu'avant.* (*Le Monde*, 16 sept. 2006)
b ** Bien, cependant, que le chômage diminue, les flux restent inchangés.*
c *Nous resterons ici tant qu'il pleuvra.*
d ** Nous resterons ici tant, justement, qu'il pleuvra.*

De leur côté, *afin* ou *tandis* peuvent être séparés de *que* **6a**, mais n'apparaissent jamais seuls **6b 6c** ; *afin* peut être suivi d'un infinitif, mais n'apparait pas entre auxiliaire et participe passé sans virgule, avec une prosodie intégrée **6d**. Ils sont analysés comme des prépositions avec complément obligatoire ➤ VII-3.2.3.

6 **a** *Paul est venu afin, je pense, que je puisse partir plus tôt.*
b ** Paul parle afin à Marie.*
c ** Je me préparais tandis à partir.*
d ** Paul aurait afin d'en finir consenti à tout.*

Encore que, déjà que, non pas que

Déjà, *encore* et *non* (*pas*) sont rarement cités parmi les introducteurs de circonstanciels. Avec *encore*, le syntagme adverbial peut apparaitre dans toutes les positions caractéristiques des ajouts, par exemple, en début de phrase **7a**, ou entre auxiliaire et participe passé **7b** avec une prosodie incidente ➤ **XIX-2.2.2**.

7 **a** *Une thèse, donc un chef-d'œuvre artisanal exigé par la corporation universitaire de tous ceux qui veulent passer maîtres. Encore que l'auteur de ce chef-d'œuvre soit un tenant résolu du travail collectif, il lui a bien fallu se plier aux règlements* […]. (Febvre, 1952)
b *Ce sont ces cabires qui ont, certainement, encore qu'on ne puisse l'affirmer avec toute la précision désirable, transmis leur savoir aussi bien à la péninsule grecque qu'à l'Égypte.* (Caron et Hutin, 1959)

Le syntagme adverbial en *déjà* apparait le plus souvent en début de phrase **8a**. Il peut aussi apparaitre en milieu de phrase **8b**, avec une prosodie incidente. Alors que sans complément, *déjà* et *encore* sont des adverbes de phase ➤ **XI-4.2.2**, dans cette construction ils ont une valeur de connecteurs ➤ **XVIII-3.3**. Parfois, il est difficile de dire si l'on a affaire à une subordination ou à deux phrases juxtaposées **8c** ➤ **I-4.6**.

8 **a** *Déjà que Paul est en retard, il ne va pas en plus se plaindre.*
b *Le candidat, déjà qu'il est en retard, ne va pas en plus se plaindre.*
c [À propos de sa naissance] *D'abord pour ma mère, ce fut une grande déception, vu qu'elle aurait préféré avoir un garçon… Déjà que, au départ, elle ne voulait pas d'enfant !* (Sarraute et Ruquier, 2009)

Le syntagme en *non* ou *non pas* + *que* peut être une subordonnée circonstancielle causale, comme le montre la coordination avec une subordonnée en *parce que* **9a** ; d'autre part, ce peut être une phrase indépendante **9b** ➤ **X-2.3.4**.

9 **a** *Les boutiques n'y sont pas très reluisantes et les cafés eux-mêmes sont peu nombreux, non que ces gens-là soient particulièrement sobres mais plutôt parce qu'ils préfèrent aller boire ailleurs.* (Robbe-Grillet, 1953)
b *En observant Sam, je découvre l'une des raisons qui expliquent sans doute le culte des animaux dans certaines civilisations. Non que je l'idolâtre, mon corniaud, mais je reconnais qu'il émane de lui quelque chose de reposant, d'apaisant* […]. (Tournier, 1975)

Les phrases indépendantes en adverbe + que

Un adverbe peut également former une phrase indépendante avec une subordonnée complétive en *que*. En **10a** et **10b**, l'adverbe *heureusement* ou *soi-disant* est la tête d'une phrase sans verbe et la subordonnée est son complément ➤ **I-5.2.2**.

10 **a** *Heureusement que Paul est arrivé à l'heure.*
b *Ces temps-ci, il arrête pas de râler contre le plastique. Soi-disant qu'il y aurait recrudescence. Les gens jettent n'importe quoi !* (Vautrin, 1979)
c *Évidemment, que je viendrai.*
d *Bien sûr que oui !*

Dans d'autres cas, la subordonnée est séparée de l'adverbe par une virgule à l'écrit et par une frontière prosodique à l'oral, et peut être analysée comme périphérique **10c**. Enfin, la subordonnée peut elle-même être sans verbe, et réduite à un adverbe (*oui*) **10d**.
Le nombre des adverbes concernés est très restreint ➤ **tableau VIII-5**.

➤ Adverbes modaux + *que* (*certainement que*) ➤ **VIII-5.5.2**

Les adverbes et les adjectifs à complétive

De même que pour les compléments prépositionnels, les adverbes à complétive sont moins nombreux que les adjectifs (*content*, *fier*) ➤ **VI-3.2.2**, bien que les adverbes en *-ment* soient dérivés d'adjectifs ➤ **VIII-1.4.2**. En effet, pour que l'adverbe conserve la subordonnée de l'adjectif, il faut que celui-ci puisse attribuer une propriété à une situation. Or, certains adjectifs avec subordonnée ne qualifient qu'un individu **11a** : *fièrement* ne prend pas de subordonnée, comme *fier* lorsqu'il qualifie une situation **11b**.

11 **a** *Paul est fier qu'on le remarque.*
b *Son allure est fière./* fière qu'on le remarque.*

La structure du syntagme adverbial

Quelques exemples de syntagmes adverbiaux sont illustrés ➤ **figure VIII-2**.

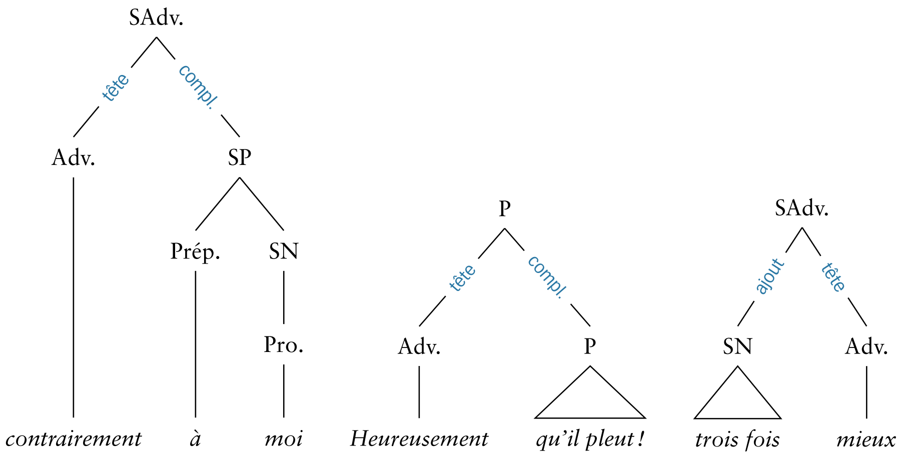


Figure VIII-2. *La structure des syntagmes adverbiaux*

3.1.2. Les ajouts à l'adverbe

Typiquement, les adverbes sont modifiés par d'autres adverbes : par exemple, un adverbe modal (*probablement*) en **12a** ➤ **VIII-5.5**, un adverbe de degré (*très*) en **12b** ➤ **VIII-7.1**, un adverbe associatif (*seulement*) en **12c** ➤ **VIII-8.1**.

12 **a** *Paul a, probablement gentiment, répondu à Marie.*
b *Paul a très gentiment répondu à Marie.*
c *Paul a répondu seulement récemment.*

Un ajout prépositionnel n'est pas exclu, mais plus rare. En **13a**, *selon toute probabilité* modifie l'adverbe *alphabétiquement*, puisqu'il n'introduit pas de doute sur le fait qu'un classement ait eu lieu, mais bien sur le mode de classement lui-même. En **13b**, le syntagme introduit par *pour* est un ajout à l'adverbe évaluatif ➤ **VIII-5.3**.

13 **a** *Paul a classé, alphabétiquement selon toute probabilité, tous les livres qui lui ont été envoyés.*
b *Paul a joué, admirablement pour un enfant de son âge, la* Suite en ré mineur.

Les ajouts aux adverbes comparatifs

Les adverbes comparatifs sont les seuls à autoriser d'autres ajouts, en particulier une expression nominale de mesure **14a** **14b** ou une subordonnée introduite par *que* **14c**, **14d** ➤ **XV-2.2**. Contrairement aux autres ajouts, qui précèdent l'adverbe modifié, la subordonnée le suit toujours.

Soit l'adverbe est lui-même comparatif (*mieux*) **14a**, (*plus*) **14c**, soit il s'agit d'une préposition ou d'un adverbe modifié par un comparatif (*tôt*) **14b**, (*souvent*) **14d**.

14 **a** *Paul travaille [[trois fois] mieux].*
b *Paul est arrivé [[trois heures] [plus tôt]].*
c *Paul parle [plus [que Marie]].*
d *Il gagne [moins souvent [qu'il ne perd]].*

Les séquences adverbe + adverbe

Il n'est pas toujours aisé d'identifier si le premier adverbe modifie le second adverbe ou bien le syntagme introduit par ce dernier. L'interprétation permet souvent de trancher ; ainsi en **15a**, l'adverbe de degré *très* modifie *probablement*, puisque c'est la probabilité qui est signalée comme grande par *très*, et non le caractère tibétain de l'homme en question. Dans d'autres cas, les deux analyses sont possibles, la

différence de sens entre les deux structures n'étant pas claire **15b 15c**. En **15b**, *vraiment* modifie *trop*, alors qu'en **15c** il modifie le syntagme *trop travailler*.

15 **a** *Paul a rencontré un homme [[très probablement] tibétain].*
b *Paul est forcé de [[vraiment trop] travailler].*
c *Paul est forcé de [vraiment [trop travailler]].*

Les marqueurs d'adverbes **de** *et* **en**

Certains adverbes de degré (*plus*, *moins*, *trop*) et de manière (*bien*, *mal*, *mieux*) peuvent être introduits par la préposition *de* ou *en*, en fonction de marqueur. Le syntagme adverbial peut modifier un pronom (*quelque chose*, *quelqu'un*, *n'importe qui*, *n'importe quoi*, *personne*, *rien*) **16a 16b 16c** ou un syntagme nominal avec un cardinal **16d 16e**. Les formes *bien* et *pas mal*, quand elles sont épithètes sans *de* (*un homme bien*, *un type pas mal*), sont alors analysées comme des adjectifs ➤ VI-4.1.

16 **a** *Je ne dirai [rien de plus].*
b *C'est [quelque chose de bien].*
c *Paul ne dit jamais [rien de mal] sur personne.*
d *On compte [trois personnes de moins].*
e *On a acheté [trois verres en trop].*

3.2. Les fonctions syntaxiques de l'adverbe

L'adverbe, ou le syntagme adverbial, est typiquement en fonction d'ajout :
– au verbe (*Paul apprend facilement.*) ;
– à la phrase (*Souvent, Paul est à Paris le lundi.*) ;
– à un autre élément (*facilement en retard*, *très content*, *même Marie*).
Il peut aussi occuper d'autres fonctions syntaxiques :
– complément direct (*Cela coute davantage.*) ;
– complément oblique de verbe (*Paul se comporte bizarrement.*) ou de préposition (*pendant longtemps*) ;
– attribut du sujet (*C'est bien.*) ;
– introducteur de syntagme nominal, en fonction *spécifieur* ➤ V-2.3.2 (*beaucoup de gens*, *trop de travail*) ;
– extrait (*Comment allez-vous ?*) ;
– tête de phrase non verbale ➤ I-5.2 (*Peut-être qu'il pleuvra.*).

➤ Adverbe coordonné (*vite et bien*) ➤ XVI-4.2.4

L'adverbe tête de phrase sans verbe

Certains adverbes peuvent constituer une phrase à eux seuls, par exemple comme réponses courtes (*Évidemment. Assurément.*) ➤ VIII-5.5.1.
Les adverbes *oui*, *non* et *si* peuvent constituer une phrase à eux seuls, dans le cas d'une réponse courte ➤ I-5.2. Ils peuvent aussi avoir la fonction d'ajout à la phrase dans des exemples comme *Tu viens, oui ? Il a raison, non ?* Ce sont alors des particules de discours ➤ VIII-1.3.4 ➤ XVIII-4.3.3.

L'adverbe peut-il être sujet ?

Les adverbes ne peuvent pas être sujets. Les mots *aujourd'hui*, *après-demain*, *avant-hier*, *demain*, *hier* peuvent être sujets **17a 17b** mais ce sont pour nous des pronoms et non des adverbes ➤ VIII-1.2.3. En **17c**, le sujet est inversé, et *peu* est un ajout, comme en témoigne l'accord. En **17d** et **17e**, contrairement aux apparences, l'adverbe n'est pas le sujet, mais l'introducteur d'un syntagme nominal sans nom, anaphorique ➤ IV-7.1, ce qui explique l'accord du verbe au pluriel.

17 **a** *Aujourd'hui est le plus beau jour de ma vie.*
b *Demain sera un autre jour.*
c *Peu importent les conséquences de tes actes.*
d *Combien sont absents ?*
e *Beaucoup viendront.*

3.2.1. L'adverbe ajout

Le plus souvent, un adverbe est facultatif et reçoit la fonction *ajout*. Les adverbes peuvent être ajouts, ou s'adjoindre à la phrase **18a**, à un autre syntagme **18b** ou à un mot **18c**.

18 **a** *Souvent, Paul est absent.*
b *Souvent en déplacement, Paul est fatigué.*
c *Souvent absent, Paul a du mal à suivre.*

L'incidence de l'adverbe

Certaines grammaires appellent *incidence* (ou *point d'incidence*) la catégorie modifiée par l'adverbe. Nous évitons ce terme, que nous utilisons par ailleurs dans un tout autre sens ➤ **XIX-2.2.2** : une prosodie incidente présente une frontière de groupe intonatif avec ce qui précède, ou ce qui suit, et s'oppose à une prosodie intégrée.

La polyvalence des adverbes

De nombreux adverbes sont dits *polyvalents* ou *polymorphes*, c'est-à-dire qu'ils peuvent modifier des expressions de catégories variées. La combinaison entre l'adverbe et l'expression modifiée dépend en large partie de leur interprétation. Ainsi, un adverbe de fréquence modifie les verbes ou les adjectifs qui décrivent des situations itérables, c'est-à-dire pouvant se répéter **19a**, d'où la bizarrerie de **19b**. De même, les conditions d'emploi différentes de *beaucoup* et *très* **19c** **19d** sont liées au fait que l'un modifie plutôt une quantité (ou une fréquence) et l'autre une intensité ➤ **VIII-7.4**.

19 **a** *souvent tousser*, *souvent malade*
b #*souvent mourir*, #*souvent carré*
c *beaucoup lire*, *beaucoup absent*, #*beaucoup timide*
d *très timide*, * *très lire*

Mais l'interprétation ne suffit pas toujours, et certaines combinaisons sont bloquées par la syntaxe. Par exemple, un adverbe modal comme *forcément* modifie un constituant exprimant une proposition, par exemple une subordonnée après *affirmer* **20a**. Mais un complément nominal du même verbe, avec la même interprétation, ne peut pas recevoir cette modification **20b**.

20 **a** *Marie a affirmé que forcément, Paul a raison.*
b * *Marie a affirmé cette forcément opinion.*

De même, les adverbes associatifs (*aussi*, *même*, *seulement*), qui se combinent avec des catégories diverses ➤ **VIII-8.3.2** présentent des restrictions ; par exemple, ils modifient un nom propre **21a** ou un syntagme nominal **21b**, mais pas un nom commun, même dans des cas où une telle modification serait pertinente **21c**.

21 **a** *Tout le monde n'est pas venu, seulement Marie.*
b *C'est seulement un collègue, pas un ami.*
c * *C'est un [seulement collègue], pas un ami.*

L'adverbe ajout à la phrase, au syntagme verbal, au verbe

Quand un adverbe apparait comme ajout dans la dépendance syntaxique d'un verbe, il s'adjoint selon les cas à la phrase, au syntagme verbal ou au verbe ➤ **figure VIII-3**. Les adverbes initiaux **22a** s'adjoignent à la phrase, ce dont témoigne le fait qu'ils peuvent se combiner avec une coordination de phrases **22b**. Les adverbes qui apparaissent entre le sujet et le verbe sont ajouts au syntagme verbal **22c**. Les adverbes qui apparaissent entre le verbe et un de ses compléments sont systématiquement analysés comme des ajouts au verbe **22d**, au même niveau que le verbe et ses compléments éventuels.

22 **a** *Souvent, Paul parle à sa mère.*
b *Souvent, Paul écrit à sa mère ou Marie lui envoie un message.*
c *Paul, souvent, parle à sa mère.*
d *Paul parle souvent à sa mère.*

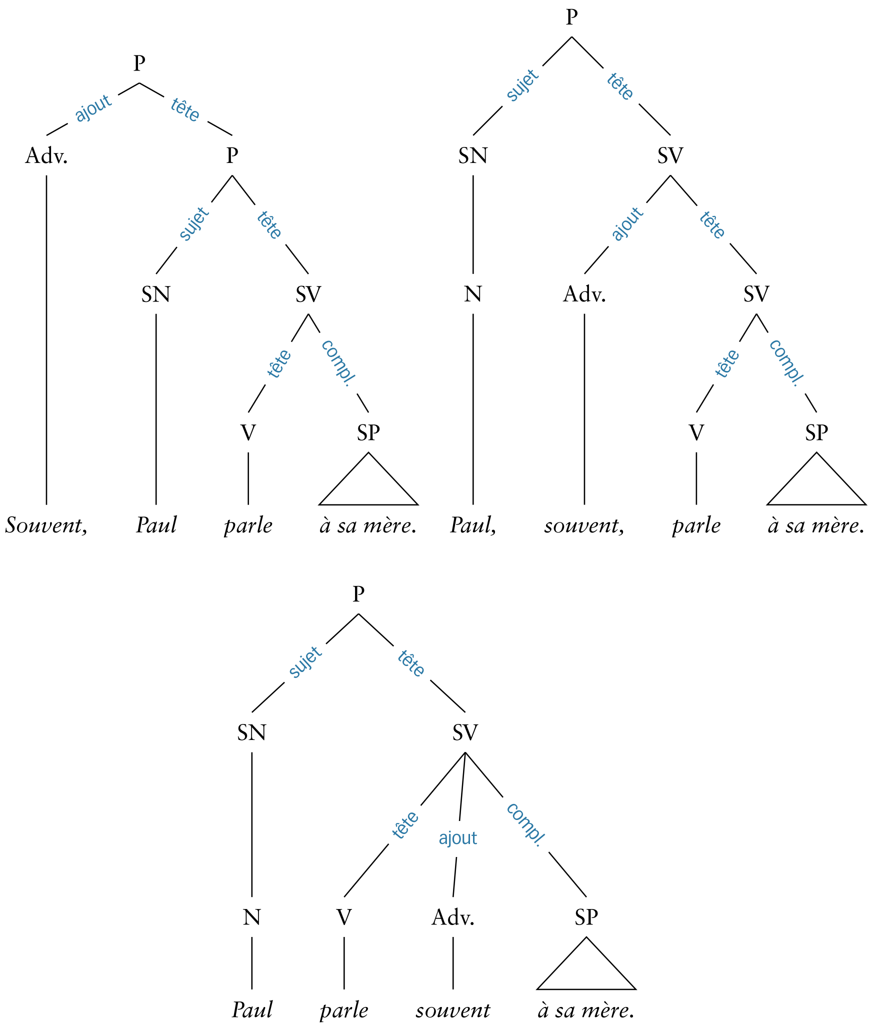


Figure VIII-3. *Les positions de l'adverbe dans la structure de la phrase*

Comment distinguer l'adverbe ajout au verbe, au syntagme verbal ou à la phrase ?

Les adverbes en fin de phrase sont susceptibles d'être ajouts au verbe, au syntagme verbal, ou à la phrase. Dans un exemple comme **23a**, l'adverbe est ajout à la phrase, puisqu'il porte sur deux phrases coordonnées, avec une virgule et une frontière prosodique. Dans d'autres cas, l'adverbe peut être analysé comme ajout au SV **23b** ou à la phrase **23c** ➤ VIII-4.1.2.

23 **a** *Son fils l'appelle ou sa fille passe la voir, quotidiennement.*
b *Dans le cadre de son entrainement, mon frère [court 10 kilomètres ou nage 1 500 mètres] quotidiennement.*
c *Dans le cadre de son entrainement, [mon frère court 10 kilomètres ou nage 1 500 mètres] quotidiennement.*

Quand un adverbe apparait avant un infinitif ou un participe, il est ajout au SV ou au verbe lui-même, selon les cas. En **24a**, l'adverbe *rapidement* est ajout à un SV, puisqu'il porte sur une coordination de SV. À l'inverse, en **24b**, il est ajout au second verbe. En l'absence de coordination, comme en **24c**, on ne peut pas trancher entre ces deux analyses. En revanche, entre le verbe et le complément **24d**, il est ajout au verbe ➤ VIII-6.3.1.

24 **a** *Comme il était pressé, Jean a décidé de [rapidement [lire le livre de Marie et le commenter]].*
b *Jean voulait [lire et [rapidement commenter]] le livre de Marie*
c *Jean essaie de rapidement lire le livre de Marie.*
d *Jean essaie de lire rapidement le livre de Marie.*

L'adverbe ajout à un syntagme nominal

Un nom propre ou un syntagme nominal peuvent être modifiés par un adverbe associatif (*aussi*, *même*, *seulement*) **25a** **25b** ➤VIII-8.3.2. En outre, un SN en apposition ➤IV-5.5.2 peut être modifié par la plupart des classes d'adverbes : adverbe d'énonciation, modal, évaluatif, de domaine, de phase **25c** ; adverbe d'habitude, de fréquence, de localisation temporelle **25d**.

25 **a** *[Même Paul] est venu.*
b *J'en parlerai avec mes collègues [et mes collègues seulement].*
c *Paul a lu ce livre, [honnêtement/probablement/heureusement/stylistiquement/déjà le roman le plus intéressant de la rentrée].*
d *Paul, [habituellement/souvent/désormais notre soutien le plus sûr], a voté contre la proposition.*

Certains pronoms peuvent aussi être modifiés par un adverbe (*moi aussi*, *presque rien*), parfois introduit par *de* (*rien de plus*).

L'adverbe épithète

Un certain nombre d'adverbes peuvent, comme un adjectif épithète, modifier directement un nom : adverbe de degré *presque* **26a**, adverbe privatif *soi-disant* **26b**, *ci-devant* **26c**, *anciennement* **26d**, ou, plus rarement, adverbe modal *peut-être* **26e**.

26 **a** *Ce qui l'entoure n'est pas net, reste brumeux, l'enfermant dans sa myopie, dans la solitude de [la presque cécité].* (Roy, 1979)
b *Mais, que faut-il penser des soi-disant représentants de Dieu qui admettent une guerre de bonne grâce* […]. (Genette, 2006)
c *La révolution, en confisquant les biens du clergé, entraîna un enrichissement considérable et un peu anarchique des fonds – et notamment des fonds manuscrits – de [la ci-devant bibliothèque royale].* (Ouy, 1961)
d [Titre] *Audience de [l'anciennement président du Conseil d'administration d'A. M.]* (*monarchie.lu*, 26 mai 2008)
e *Il sert à disposer le monde à pénétrer par le regard jusqu'à cet endroit (sans lieu précis : l'espace du dedans) où l'image en train de se faire rencontrera l'image-souvenir ancienne qui mettra en mouvement les séquences marmonnantes d'[un peut-être poème en voie de constitution].* (Roubaud, 2000)

> *Les adverbes modifieurs de nom et la non-véridicité*
>
> Ces adverbes sont, dans l'ensemble, non véridiques : la phrase avec adverbe ne permet pas d'inférer la phrase sans adverbe ➤VIII-2.2.7 : s'il a une presque cécité, on ne peut pas déduire qu'il est aveugle **26a**, s'il est anciennement président, il n'est plus président **26d**, etc.

On rencontre également, particulièrement dans la presse, de nombreuses utilisations d'adverbes temporels prénominaux (*bientôt*, *déjà*, *encore*, *désormais*, *dorénavant*) qui marquent une transition, un changement entre situations **27**. Il s'agit souvent de noms de fonction (*président*, *commissaire*, *Premier ministre*), mais pas toujours **27e**.

27 **a** *Au cours de son séjour, l'ancien espion a eu la joie de rencontrer [le déjà président]* […]. (*bakchich.herokuapp.com*, 16 nov. 2006)
b *[L'encore Commissaire à la Concurrence] a également répondu à N. S., qui* […] *l'avait accusé de n'avoir que « deux neurones ».* (*eurosduvillage.com*, 8 fév. 2010)
c *[Le désormais président de Radio France] a-t-il l'oreille du patron de Charlie Hebdo ou bien est-ce l'inverse ?* (*liberation.fr*, 7 mai 2009)
d *Mais notons en revanche l'absence de N. S. de la catégorie « leaders politiques » qui comprend encore le président bolivien E. M., chinois H. J. ou [le dorénavant Premier ministre russe V. P.].* (*nouvelobs.fr*, 2 mai 2008)
e […] *on dit souvent que [le bientôt trentenaire] (le 18 juin) n'est pas allé au bout de son destin.* (*lexpress.fr*, 27 mai 2016)

L'adverbe ajout à un nom prédicatif

En fonction *attribut*, le nom ou le syntagme nominal peut être modifié par un adverbe de degré **28a** ou de phase **28b**. Le nom modifié peut être attribut du sujet **28a** **28b** ou du complément **28c**. Ce peut aussi être un nom prédicatif après un verbe support **28d** > III-6.1.
Le second nom d'une séquence nom + nom peut aussi être modifié ainsi **28e** > IV-5.3.2.

28 **a** *Elle en devenait bizarrement moins femme.* (Pouy, 1988)
b *Marie est [déjà femme] et [bientôt mère].*
c *Je la crois plutôt roman que nouvelles.*
d *Elle avait plus faim que soif.*
e […] *le vert très pomme de la Savonnerie* […]. (Rheims, 1987)

L'adverbe ajout au nom précède généralement le nom **29a** **29b**. Il le suit parfois quand il est temporel **29c** et toujours quand il est lui-même suivi de *que* **29d** > VIII-3.1.2.

29 **a** *la presque totalité des participants*
b * *la totalité presque des participants*
c *femme déjà, mère bientôt*
d *Redevenant femme plus que mère, elle est un animal pulsionnel infiniment dangereux.* (Biet, 1994)

L'adverbe ajout à d'autres catégories

Un adverbe peut être ajout à un adjectif qualificatif **30a** ou cardinal **30b**, ou à un syntagme adjectival **30c**. *Tout* devant adjectif (*tout rouge*), en revanche, n'est pas un adverbe : il est analysé comme un adjectif parce qu'il s'accorde (*toute rouge*) > V-6.2.1 > VI-3.4.1.

30 **a** *Je suis [très heureux] de votre réaction.*
b *Il a écrit [presque dix] livres sur le sujet.*
c *Je suis [vraiment [heureux et fier]].*

L'adverbe peut également modifier une préposition **31a** ou un syntagme prépositionnel **31b**, un adverbe ou un syntagme adverbial **31c** **31d**.

31 **a** *La balle doit être placée [devant [ou juste derrière]] le drapeau.*
b *Par chance, Paul était placé [approximativement [à 20 mètres de l'arbitre et à 10 mètres du juge de touche]].*
c *Il s'est comporté [[très similairement] [mais pas identiquement]] à Paul.*
d *Paul a traité les candidats [véritablement [[conformément à la loi] [et différemment de son prédécesseur]]].*

> *L'adverbe ajout à une conjonction ou une interjection*
>
> Un adverbe peut aussi modifier une interjection (*bravo*) **32a**, une conjonction de coordination comme *et* **32b** ou *mais* **32c**. En **32b** et **32c**, les adverbes *même* et *aussi* sont ajouts à la conjonction qui précède. En effet, ils ne peuvent s'adjoindre à une phrase ni à un syntagme verbal infinitif introduit par *de* > VIII-8.3.1.
>
> **32** **a** *Rolland-Simon de s'écrier :*
> *— Bravo, Boris !*
> *Il jubilait.*
> *— Non, pas bravo ! Construire un stade au lieu d'un immeuble, c'est mettre des gens à la rue.*
> (Schreiber, 1996)
> **b** *Cette initiation, les modernes l'ignorent, et même ils lui donnent la chasse.* (Tournier, 1977)
> **c** *Paul apprécie de jouer du piano, mais aussi d'écouter des enregistrements.*
>
> Un adverbe ne peut pas modifier un déterminant. En **33a**, *presque* modifie en fait *tous* adjectif, tandis qu'en **33b**, *bien* modifie le syntagme nominal > V-2.3.2.
>
> **33** **a** *presque tous les participants*
> **b** *bien des ennuis, bien du mal*

3.2.2. L'adverbe complément

L'adverbe complément direct

Un certain nombre de verbes transitifs (*couter*, *perdre*, *vendre*) peuvent se construire avec un complément nominal **34a** ou avec un adverbe de degré **34b** **34c**. Certains verbes de mesure > II-3.3.2

appartiennent à cette classe, mais pas tous : l'adverbe n'est que rarement possible avec *mesurer* **34d 34e**, par exemple.

34 **a** *On a perdu un livre qui coute 30 euros.*
b *Elles sont difficiles à installer sur la table, la consultation prend du temps, cela coûte trop.* (*magazine-declic.com*, 15 mars 2010)
c *Paul a énormément perdu durant la crise financière.*
d * *C'est une poutre qui mesure trop.*
e % *La photo d'origine mesurait trop pour ce forum.* (*rennes-monostars.fr*, 8 oct. 2014)

➤ Adverbe de temps complément de verbe (*durer longtemps*) ➤ **II-3.3.6**

D'autre part, un ensemble plus vaste de verbes peut prendre comme complément direct un adverbe comparatif **35**. C'est bien un complément car il est obligatoire.

35 **a** *On a vu mieux* | * *bien !*
b *Si on ne fait pas mieux, les programmes actuels ne vont pas suffire.* (*Sciences et avenir*, avril 2010)
c *Dans les cas de concession pour plusieurs années, on pouvait proposer davantage pendant les quatre-vingts jours suivant l'anniversaire de l'adjudication.* (Montemayor, 1981)
d *Voilà, il arrive souvent qu'on en ait assez de sa première guitare, pas toujours terrible, surtout si on a acheté mieux par la suite.* (*forum.zonemetal.com*, 16 juil. 2008)
e *Ce solde permet de savoir si l'on a dépensé plus que l'on a vendu* […] *ou si l'on a vendu plus que l'on a acheté.* (*ispf.pf*, 2 mars 2010)

> *Pourquoi l'adverbe est considéré comme un complément*
>
> Contrairement au complément direct nominal, l'adverbe ne donne pas lieu à la proforme *le*. Un test qui confirme la fonction de complément direct de l'adverbe est la construction causative ➤ **II-2.1.1** ➤ **III-4.1.3**. Après *faire*, seul l'infinitif avec complément direct donne lieu à un causataire en *à* **36a 36c**.
>
> **36** **a** *La crise financière a fait perdre énormément à Paul.*
> **b** * *La crise financière a fait perdre énormément Paul.*
> **c** *La reprise fait espérer davantage aux actionnaires.*
> **d** * *La reprise fait espérer les actionnaires davantage.*
>
> Certains verbes ont un complément facultatif (*boire*, *manger*). En **37a** et **37b**, on peut se demander si le complément nominal est omis, et l'adverbe *ajout*, ou si l'adverbe est complément. Le test de la construction causative **37c** conduit à le traiter comme un ajout ➤ **VIII-7.3.2**.
>
> **37** **a** *Paul a beaucoup bu.*
> **b** *Son fils mange sainement.*
> **c** *Elle fait manger son fils sainement* | * *fait manger sainement à son fils.*

L'adverbe complément oblique de verbe

Quelques verbes (*aller*, *se comporter*) prennent un complément de manière, qui peut être un adverbe ou un syntagme prépositionnel **38a**. Dans un cas comme dans l'autre, on a bien affaire à un complément car le constituant est obligatoire et sélectionné par le verbe **38b**. De ce fait, il apparait difficilement en début de phrase, ou avant le verbe **38c 38d**, sauf focalisation ➤ **VIII-3.2.3**. Lorsqu'il s'agit d'un adverbe, le complément peut généralement apparaitre entre auxiliaire et participe passé **38e**.

38 **a** *Paul s'est comporté gentiment* | *avec gentillesse.*
b * *Paul s'est comporté.*
c * *Gentiment, Paul s'est comporté.*
d * *Paul, gentiment, s'est comporté.*
e *Paul s'est correctement comporté.*

Seuls les adverbes de manière agentifs (*gentiment*) ou purs (*bien*) peuvent jouer le rôle de complément oblique de verbe, mais pas tous **39a**. Dans leur ensemble, les adverbes d'intention (*délibérément*) ou résultatifs (*confortablement*) ne le peuvent pas **39b 39c**.

39 **a** * *Paul s'est comporté rapidement.*
b * *Paul s'est comporté délibérément.*
c * *Paul s'est comporté confortablement.*

➤ Sous-classes d'adverbes de manière ➤ **VIII-6.2**

L'adverbe complément avec traiter *et* vivre

Les verbes compatibles avec un adverbe complément oblique ne sont pas nombreux. C'est le cas de *traiter* en **40a**. Certes, il existe un emploi non standard sans complément où *traiter* signifie 'insulter' **40c**, mais il s'agit de deux emplois de *traiter*, qui se distinguent à la fois par le sens et la complémentation. De même, *vivre* prend un complément de temps, lieu ou manière **40d** ; sans complément, il prend le sens différent d'"être en vie' **40e**.

40 **a** *Marie traite ses invités avec rudesse / impoliment.*
b *# Marie traite ses invités.*
c *% Me traite pas, toi !*
d *Paul vivait au XVIIIe siècle / dans cette ville / chichement.*
e *Paul vit, c'est déjà ça.*

L'adverbe attribut

Quelques adverbes de manière (*ainsi*, *bien*, *mal*, *mieux*) **41a 41b 41c**, de degré (*beaucoup*, *trop*) **41d**, et de temps (*bientôt*, *maintenant*, *tantôt*, *tout de suite*) **41e** peuvent être attributs du sujet ➤ **III-3.2.1**.

41 **a** *La nouvelle proposition de Paul est très bien.*
b *Ton livre est mieux que le mien.*
c *Il faudrait que Paul reste ainsi.*
d *Deux kilomètres à la nage, c'est beaucoup !*
e *Son anniversaire est bientôt.*

Les adverbes difficilement attributs

Contrairement à *bien*, *mal* ne peut pas être attribut **42a**, si ce n'est avec un sens spécialisé **42b**.

42 **a** ** La nouvelle proposition de Paul est très mal.*
b *Depuis qu'il a subi son opération, Paul est très mal.*

Parmi les adverbes de temps **43b**, les adverbes en *-ment* supportent très mal la fonction *attribut* **43b**.

43 **a** *La réunion du comité est tantôt / bientôt / tout de suite / maintenant.*
b ** La réunion du comité est incessamment / actuellement / prochainement.*

Quelques autres adverbes de degré sont attributs s'ils sont marqués par *de* ou *en* (*en plus*, *de plus* ; *en trop*, *de trop* ; *en moins*, *de moins*) **44a 44b** ; ils peuvent aussi modifier un nom ou un syntagme nominal (*une parole de trop*) ➤ **VIII-3.2.1**.

44 **a** *Cette parole est [de trop].*
b *La parenthèse est [en trop].*

L'adverbe complément de préposition

On rencontre assez couramment des adverbes compléments de préposition, dans diverses constructions ➤ **VII-3.1.2**. Les plus courants sont des adverbes de temps dans des ajouts temporels **45a**, et des adverbes de degré dans des syntagmes prépositionnels compléments de verbe **45b** ou dans de nombreuses expressions figées **45c**.

45 **a** *pour longtemps, depuis tantôt, jusqu'alors, à partir de maintenant, à bientôt, pour toujours*
b Je *rêvais à mieux / pensais à davantage.*
c *y être pour beaucoup, faute de mieux, sans plus*

3.2.3. L'adverbe extrait

L'adverbe en position initiale reçoit la fonction *extrait* dans un certain nombre de constructions : interrogative, exclamative ou déclarative ➤ **I-6.2**. Il peut être obligatoire et déterminer le type de la phrase ➤ **I-2.1**.

Les adverbes interrogatifs et exclamatifs extraits

Dans les interrogatives, les adverbes *comment* **46a**, *combien* **46b**, *quand* **46c** et *pourquoi* sont souvent extraits ➤ **IX-10.2** ➤ **XII-3.1.3**, de même que les adverbes *combien*, *comme* **46d**, *que* **46e**, *ce que* et *qu'est-ce que* dans les exclamatives ➤ **IX-10.4** ➤ **XII-4.2**.

46 **a** *Comment Paul a-t-il répondu ?*
b *Combien veux-tu de livres ?*

c *Quand penses-tu venir ?*
d *Comme tu as de la chance !*
e *Que vous êtes belle !*

Rappelons que *où* est préposition et non adverbe ➤ IX-10.2.4.

L'adverbe topicalisé

Les adverbes en début de phrase ont le plus souvent une fonction d'ajout ➤ VIII-3.2.1. Dans quelques cas, cependant, on a affaire à une topicalisation, dans laquelle l'adverbe initial a bien la fonction *extrait*. C'est le cas quand l'adverbe initial est interprété comme modifiant un verbe subordonné **47a 47b 47c.** Il pourrait apparaitre dans la subordonnée **47d** mais ne pourrait pas modifier le verbe principal **47e.** Les adverbes qui peuvent être topicalisés sont les adverbes de domaine **47a**, d'habitude **47b**, et de localisation temporelle **47c.**

47 **a** *Légalement, l'avocat pense que le dossier est défendable.*
b *Généralement, je sais que Paul va au théâtre le lundi.*
c *Récemment, je pense qu'il est allé au théâtre plutôt qu'au cinéma.*
d *L'avocat pense que le dossier est défendable légalement.*
e *# L'avocat pense, légalement, que le dossier est défendable.*

> *Les adverbes de phrase et l'extraction*
>
> Les adverbes de phrase (adverbes d'énonciation, connecteurs, évaluatifs et modaux) ne sont jamais extraits ➤ VIII-5.1.1. En début de phrase, ils sont ajouts **48**.
>
> **48** **a** *Franchement, ce projet est indéfendable.*
> **b** *Malheureusement, Paul est parti.*
> **c** *Évidemment, Paul est parti.*

Les autres adverbes en position initiale

En dehors des cas de topicalisation, l'adverbe peut être extrait dans certaines phrases déclaratives, surtout à l'oral ou en registre informel. Ce peut être un adverbe de fréquence **49a**, de durée **49b**, de manière **49c**, de degré **49d** ➤ XVII-3.3.

49 **a** *Souvent, il se défile, Paul.*
b *Longtemps, il a dormi, ton frère.*
c *Furieusement, elles s'aimaient. Trop furieusement.* (Forlani, 1989)
d *Énormément, je l'ai aimé, ce film.*

La construction présente un effet de mise en relief, ou *saillance*, sur l'adverbe ainsi qu'une prosodie spécifique : l'adverbe est ainsi accentué, alors que le reste de la phrase a une prosodie d'appendice ➤ XIX-5.3.2. Le locuteur met en valeur l'adverbe, en l'opposant par exemple à ce qui est attendu.

> *L'adverbe de manière extrait ou ajout ?*
>
> En position initiale, l'adverbe peut être ajout ou extrait. Il est extrait quand il correspond à un complément **50a** ➤ VIII-3.2.2. Il est extrait également s'il modifie un verbe de la subordonnée : en **50b**, *poliment* est extrait s'il modifie *parlerait*, alors que, s'il était ajout, il modifierait le verbe principal *dire*. En tant qu'extrait, il autorise l'inversion du sujet nominal **50c** ➤ I-6.3.3 ➤ XVII-2.2.5.
>
> **50** **a** *Gentiment, il s'est comporté, cet idiot !*
> **b** *Poliment, il m'avait dit qu'il parlerait !*
> **c** *Ainsi parlait mon frère philosophe* […]. (Cusset, 2009)

Autres adverbes extraits

Un adverbe peut être extrait en début de subordonnée concessive **51a** ➤ XIV-5.2.4 ou de subordonnée causale **51b 51c** ➤ XIV-3.3.2, et dans les comparatives corrélatives **51d** ➤ XVI-7.2.

51 **a** *Si effrontément qu'il ait menti, personne n'a été dupe.*
b *Nous avons attaqué le matin, à l'arme blanche tant il pleuvait, tant la boue se creusait et montait, happant les hommes, collant aux armes, enrayant les culasses des fusils.* (Genevoix, 1950)
c *Elle chantait à tue-tête, tellement elle était joyeuse.*
d *Plus je lis ce livre, moins je comprends son auteur.*

➤ Adverbe extrait dans les subordonnées comparatives (*Il ment comme il respire.*) ➤ XV-3.2

VIII-4

Les positions de l'adverbe

4.1. Les positions de l'adverbe dans la phrase

Les adverbes peuvent occuper des positions variées dans la phrase, qui dépendent de leur classe sémantique ➤ VIII-2.1, de leur fonction syntaxique ➤ VIII-3.2 et de leur prosodie ➤ XIX-2.2.3 :
- l'adverbe *complément* est placé après le verbe (*Paul se conduit bien.*), mais aussi avant l'infinitif (*Paul essaie de bien se conduire.*) ou le participe passé (*Paul s'est bien conduit.*) ;
- l'adverbe *extrait* se trouve en début de phrase (*Quand Paul partira-t-il ?*) ;
- l'adverbe *ajout* apparait après le verbe (*Paul parle souvent de son travail.*) ou en fin de phrase (*Paul parle de son travail souvent.*) ;
- l'adverbe *ajout* avec prosodie incidente, à l'oral, entre virgules à l'écrit, apparait dans toutes les positions précitées, mais aussi entre sujet et verbe (*Paul, souvent, parle de son travail.*).

4.1.1. La position de l'adverbe complément ou extrait dans la phrase

La position de l'adverbe complément

Tandis que la plupart des autres compléments doivent suivre le verbe ➤ XVII-3.1, l'adverbe complément ➤ VIII-3.2.2 peut tantôt le suivre **1a 1c**, tantôt apparaitre entre auxiliaire et participe passé **1b 1d** ou avant l'infinitif **1e 1f**.

1 a *Paul s'est comporté courageusement.*
b *Paul s'est courageusement comporté.*
c *Paul a payé trop pour ce meuble.*
d *Paul a trop payé pour ce meuble.*
e *Paul a décidé de bien se comporter.*
f *Paul craint de trop payer pour ce meuble.*

> *La position des autres compléments du verbe*
>
> Les autres compléments doivent suivre l'infinitif et le participe passé, qu'il s'agisse d'un complément prépositionnel **2a** ou d'un complément nominal **2b**, sauf les pronoms *tout* **2c** ➤ V-6.2 et *rien* **2d** ➤ X-2.3.2.
>
> **2 a** *Paul s'est comporté avec gentillesse / * s'est avec gentillesse comporté.*
> **b** *Paul a payé 100 euros pour ce meuble / * a 100 euros payé pour ce meuble.*
> **c** *Paul nous a dit tout / nous a tout dit.*
> **d** *Paul ne fera rien / n'a rien fait.*
>
> ➤ Possibilité de compléments prépositionnels en prosodie incidente avant le verbe (*Pierre, à chacun de nous, avait tenu des propos différents.*) ➤ VII-4.1.6

L'adverbe extrait en début de phrase

Comme les autres catégories, l'adverbe en fonction *extrait* se place en début de phrase **3a**. C'est notamment le cas des adverbes interrogatifs, comme *comment* **3a** ou *quand* **3b** et des adverbes exclamatifs comme *combien* **3c**. Ils occupent en début de phrase la fonction *extrait* au même titre que les adverbes topicalisés **3d** ➤ VIII-3.2.3.

3 a *Comment Paul s'est-il comporté ?*
b *Quand Paul est-il parti ?*
c *Combien il faut se méfier des majuscules !* (Makine, 1995)
d *Récemment, il me semble qu'il est allé au théâtre.*

D'autres adverbes peuvent occuper la même place et la même fonction : l'adverbe *ainsi*, qui déclenche l'inversion du sujet nominal **4a** ➤ XVII-2.2.5, et l'adverbe comparatif (*mieux*, *moins*, *plus*) en construction corrélative **4b** ➤ XVI-7.2.

4 a *Ainsi parlait mon père.*
b *Plus on est de fous, plus on rit.*

4.1.2. Les positions de l'adverbe ajout dans la phrase

Les adverbes ajouts sont mobiles, c'est-à-dire qu'un même adverbe peut apparaitre dans plusieurs positions dans la phrase, avec le même sens. On distingue quatre positions principales : en position initiale, c'est-à-dire en début de phrase **5a**, entre le sujet et le verbe **5b**, après le verbe **5c** et en fin de phrase **5d**.

5 a *Souvent, c'est l'humilité, la modestie qui séduisent chez eux.* (*Le Monde*, 7 aout 2003)
b *Les automobilistes, souvent, ne connaissent pas l'existence de ce maillage.* (*Le Monde*, 16 aout 2003)
c […] *les mensonges que s'invente un peuple expriment souvent une vérité plus profonde et sont aussi instructifs, pour comprendre une dictature, que les vérités objectives.* (*Le Monde*, 7 aout 2003)
d *On devrait faire ça plus souvent.* (*Le Monde*, 12 nov. 2003)

D'une manière générale, la position de l'adverbe dépend de sa classe sémantique ➤ VIII-2.1 et de sa prosodie. L'adverbe de fréquence *souvent* est, par exemple, en prosodie incidente en **5a** et **5b**, marquée par une virgule, et en prosodie intégrée après le verbe en **5c** et **5d** ➤ VIII-4.1.3.

➤ Position des adverbes de phrase ➤ VIII-5.1
➤ Position des adverbes de manière dans la phrase ➤ VIII-6.4

L'adverbe ajout en début de phrase

Les adverbes de phrase **6a** ➤ VIII-2.1.1 ➤ VIII-5.1 peuvent apparaitre en position initiale mais ils ne sont pas les seuls : les adverbes temporels **5a**, de domaine **6b**, ainsi que certains adverbes de manière **6c** ont aussi cette possibilité. L'adverbe ajout en début de phrase est généralement marqué par une virgule, avec à l'oral une prosodie incidente **6** ➤ XIX-2.2.2. Certaines grammaires parlent d'adverbe *détaché* dans ce cas.

6 a *Évidemment, Paul est parti.*
b *Politiquement, c'est une faute.*
c *Lentement, le chauffeur a poussé la voiture dans le garage.*

Les adverbes en début de phrase déclarative à sujet suffixé

Certains adverbes ajouts, lorsqu'ils sont en position initiale, déclenchent ou permettent une forme verbale à sujet suffixé **8** ➤ XVII-2.1.2. Ils ne sont alors pas suivis d'une virgule, ni d'une frontière prosodique à l'oral **7a**. La phrase peut comporter en outre un syntagme nominal sujet préverbal **7b 7d** ; en revanche, l'inversion du sujet nominal n'est pas possible **7e**.

7 a *Peut-être trouvait-il étrange que Nicolas ne montre pas plus d'étonnement.* (Carrère, 1995)
b *Encore Gibbon était-il un représentant de cette classe pratiquement disparue aujourd'hui : l'amateur éclairé, le dilettante* […]. (Marrou, 1954)
c *Elle supportait mal que le chagrin se prolonge, aussi préférait-elle rester en notre compagnie plutôt que de rentrer en solitaire à la maison* […]. (Bianciotti, 1995)
d *Probablement le garagiste venait-il de graisser l'articulation du frein, dont il aurait ensuite oublié d'essuyer la poignée.* (Robbe-Grillet, 1955)
e * *Peut-être s'étonnera Paul.*

Les adverbes initiaux permettant la suffixation du sujet sont principalement des adverbes modaux (*sans doute*, *peut-être*, *probablement*) **7a 7d**, des connecteurs (*aussi*, *au moins*, *du moins*, *tout au plus*, *encore*) **7b 7c** et des adverbes temporels (*à peine*, *tout juste*, *rarement*). Pour autant, tous les adverbes modaux **8a** ou connecteurs **8b**, y compris de sens voisin, ne permettent pas cette suffixation.

8 a * *Plausiblement le garagiste venait-il de graisser l'articulation du frein.*
b * *Donc préférait-elle rester en notre compagnie plutôt que de rentrer en solitaire à la maison.*

L'adverbe ajout entre le sujet et le verbe

Les adverbes ajouts qui apparaissent en début de phrase peuvent également être placés entre le sujet et le verbe, avec une virgule et une prosodie incidente **9a 9b 9c 5b** ➤ XIX-2.2.3. Cette position n'est toutefois pas disponible si le sujet est un pronom faible **9d** ➤ IX-3.3.

9 **a** *Paul, probablement, rendra visite à sa tante.*
b *Le chauffeur, lentement, a poussé la voiture dans le garage.*
c *Cette mesure, politiquement, est une faute.*
d * *Il, probablement, rendra visite à sa tante.*

L'adverbe ajout après le verbe conjugué

L'adverbe ajout apparait aussi dans plusieurs positions après le verbe : entre auxiliaire et participe passé **10b**, entre le verbe et le complément **10a**, entre les compléments du verbe **10c**, ou encore en fin de phrase **10d**.

10 **a** *Paul terminera rapidement son travail.*
b *Paul a rapidement terminé son travail.*
c *Paul exposera son travail rapidement aux élèves.*
d *Paul exposera son travail aux élèves rapidement.*

La plupart des adverbes admettent ces différentes positions, quelle que soit leur classe ; on les observe par exemple avec l'adverbe de fréquence *souvent* **11a 11b 11c**, l'adverbe de manière *rapidement* **10** ou avec l'adverbe de degré *énormément* **11d 11e 11f**.

11 **a** *Paul a souvent offert des fleurs à Marie.*
b *Paul offrira souvent des fleurs à Marie.*
c *Paul offrira des fleurs souvent à Marie.*
d *Paul souffre énormément de ses rhumatismes.*
e *Paul a énormément souffert de ses rhumatismes.*
f *Paul souffre de ses rhumatismes énormément.*

Certaines caractéristiques des adverbes sont corrélées à leur place dans la phrase. La longueur d'un adverbe ➤ XVII-1.3.2 peut ainsi favoriser une place particulière : un adverbe court tend à précéder le complément **12a**, mais il peut le suivre s'il est modifié **12b**. Inversement, certaines positions peuvent favoriser une prosodie particulière ➤ VIII-4.1.3 : l'adverbe en fin de phrase est le plus souvent en prosodie intégrée **10d 11f**, mais il peut parfois être en prosodie incidente **12c**.

12 **a** ? *Paul offrira des fleurs à Marie souvent.*
b *Paul offrira des fleurs à Marie* [*très souvent*].
c *Comme quoi, ça a du bon de faire courir les hommes, finalement.* (France Inter, « Le 7/9 », 14 avril 2003)

Certains adverbes subissent des contraintes plus strictes. Les adverbes de négation (*jamais*, *pas*, *plus*) ➤ X-2.3.2 sont très peu mobiles et apparaissent avant le complément **13a 13b**, ou entre l'auxiliaire et le participe passé aux temps composés **13c 13d**.

13 **a** *Elle ne mange jamais de pain.*
b * *Elle ne mange de pain jamais.*
c *Elle n'a jamais mangé de pain.*
d * *Elle n'a mangé jamais de pain.*

Plus contraints encore, les adverbes interrogatifs ajouts ➤ IX-10.2 n'apparaissent qu'après le verbe **14a** ou ses compléments éventuels **14b**, et ils n'apparaissent pas entre l'auxiliaire et le participe passé **14c** ➤ VIII-1.3.3.

14 **a** *Paul va quand à la piscine ?*
b *Paul va à la piscine quand ?*
c * *Paul est quand allé à la piscine ?*

> *Les adverbes légers*
>
> La légèreté est une propriété qui restreint la mobilité de certains mots ➤ XVII-1.3. Les adverbes légers sont certains adverbes de manière simples (*bien*, *mal*, *mieux*) ➤ VIII-6.4.2 et certains adverbes de degré (*aussi*, *autant*, *beaucoup*, *peu*, *plus*, *moins*, *si*, *très*, *trop*, *vraiment*) ➤ VIII-7.3.2 ➤ XVII-3.2.2. En tant que tels, les adverbes légers ne peuvent pas apparaitre en début de phrase **15a**, ni entre le sujet et le verbe **15b**. Ils se distinguent par là même d'autres adverbes de manière (*admirablement*, *soigneusement*) **15c** et de degré (*énormément*, *partiellement*) **15d** en *-ment*, qui ne sont pas légers.

15 **a** ** Bien, elle a lu le livre.*
b ** Paul, peu, a lu le livre.*
c *Soigneusement, elle a lu le livre.*
d *Paul, partiellement, a lu le livre.*

Les adverbes légers doivent suivre le verbe conjugué **16a 16c** et ne peuvent pas en être séparés par un complément, sauf s'ils sont modifiés ou coordonnés **16b 16d**, à la différence des autres adverbes **16e 16f**.

16 **a** *Paul lit bien le texte / * le texte bien.*
b *Paul lit le texte [vraiment très bien].*
c *Elle apprécie moins ce livre / * ce livre moins.*
d *Elle apprécie ce livre [un peu moins].*
e *Paul lit le texte admirablement.*
f *Elle apprécie ce livre énormément.*

Certains adverbes de négation (*pas*, *plus*) font également partie des adverbes légers **17a 17b 17c** ➤ X-2.3.2, mais pas tous (*aucunement*, *nullement*) **17d**.

17 **a** *Il ne rend plus visite à sa grand-mère.*
b ** Il ne rend visite plus à sa grand-mère.*
c *Il ne rendait visite [presque plus] à sa grand-mère.*
d *Il ne rendait visite aucunement à sa grand-mère.*

4.1.3. La prosodie et la position des adverbes dans la phrase

La plupart des adverbes peuvent être en prosodie incidente, marquée à l'écrit par une virgule (*Paul est parti, évidemment.*) ou intégrée, sans virgule (*Paul est parti rapidement.*). Néanmoins, certains adverbes sont toujours en prosodie intégrée, comme les adverbes interrogatifs (*comment*, *quand*), certains adverbes négatifs (*jamais*, *pas*, *plus*), de manière (*bien*, *mal*) ou de degré (*trop*, *plus*). D'autres sont toujours en prosodie incidente, comme les adverbes d'énonciation (*franchement*, *honnêtement*).
De manière générale, sont en prosodie intégrée :
- les adverbes compléments (*Paul se conduit bien.*) ;
- les adverbes extraits (*Quand arrive Marie ? Ainsi parlait mon père.*), à l'exception de ceux qui sont topicalisés (*Antérieurement, je pense qu'il y avait eu des tentatives.*) ou focalisés (*Gentiment, il nous a répondu !*).

Les adverbes ajouts sont en prosodie incidente :
- en début de phrase (*Souvent, Paul nous appelle.*) ;
- entre le sujet et le verbe (*Paul, souvent, nous appelle.*).

Après le verbe, ils peuvent être en prosodie intégrée (*Paul aime bien le chocolat.*) ou incidente (*Paul est parti, rapidement.*). Dans les phrases à verbe conjugué, toutes les positions sont disponibles pour les adverbes avec prosodie incidente.
L'adverbe en prosodie intégrée apparait normalement après le verbe. Seuls apparaissent ainsi en début de phrase les adverbes interrogatifs (*Quand arrive Jean ?*) ou exclamatifs (*Comme elle est belle !*), et ceux qui permettent un verbe à sujet suffixé (*Peut-être avez-vous raison.*).

On distingue deux grands types de prosodies : la prosodie *intégrée* et la prosodie *incidente* ➤ XIX-2.2. En prosodie intégrée, l'adverbe peut être intégré à un groupe prosodique, comme un syntagme sujet ou complément ; dans ce cas, ni sa ponctuation à l'écrit, ni sa prononciation ne font l'objet d'un marquage particulier. En prosodie incidente, l'adverbe forme un groupe séparé du reste de l'énoncé. À l'écrit, il est habituel de l'entourer de virgules, même si cet usage n'est pas systématique ➤ XX-3.2.3.

La prosodie de l'adverbe complément ou extrait

Comme les autres compléments, l'adverbe complément est toujours en prosodie intégrée, qu'il soit complément direct **18a**, oblique **18b** ou attribut **18c** ➤ VIII-3.2.2.

18 **a** *Ce meuble coute davantage.*
b *Paul s'est comporté correctement.*
c *Ce meuble semble très bien.*

Il en va de même de l'adverbe interrogatif **19a 19b** > IX-10.2 ou exclamatif **19c** > IX-10.4 en fonction *extrait*. Seuls sont en prosodie incidente les adverbes topicalisés **19d**. À l'oral, certains adverbes apparaissent dans une construction à antéposition focalisante **19e**, avec une prosodie spécifique, qui diffère à la fois de la prosodie incidente et de la prosodie intégrée > VIII-3.2.3 > XVII-3.3.3.

19 **a** *Combien coute ce meuble ?*
b *Comment va Paul ?*
c *Comme elle est belle !*
d *Antérieurement, on ne peut citer que des tentatives isolées* [...]. (Le Masson, 1951)
e *Gentiment, il nous a parlé, le prof !*

La prosodie de l'adverbe ajout

De manière générale, la position de l'adverbe ajout est étroitement dépendante de sa prosodie : en début de phrase, un adverbe ajout est généralement en prosodie incidente **20a** > VIII-4.1.2, et c'est toujours le cas quand il est entre le sujet et le verbe **20b**. Après le verbe, en revanche, les deux prosodies sont souvent possibles pour un adverbe ajout : intégrée **5c 5d** ou incidente **20c 20d**.

20 **a** * *Souvent Paul écoute ce disque.*
b * *Paul souvent écoute ce disque.*
c *Le bien public et l'intérêt général s'effacent, souvent, devant les corporatismes et les intérêts particuliers.* (*Le Monde*, 14 avril 2003)
d *Fiona Shaw trouve l'Angleterre ennuyeuse, souvent.* (*Le Monde*, 17 sept. 2003)

> *La mobilité des adverbes ajouts en prosodie incidente*
>
> Dans les phrases à verbe conjugué, les adverbes peuvent apparaitre avec prosodie incidente dans toutes les positions : en début de phrase **21a**, avant le verbe **21b**, entre auxiliaire et participe passé **21c**, après le verbe **21d**, entre les compléments éventuels **21e**, en fin de phrase **21f**.
>
> **21** **a** *Lentement, le chauffeur a poussé la voiture dans le garage.*
> **b** *Le chauffeur, lentement, a poussé la voiture dans le garage.*
> **c** *Le chauffeur a, lentement, poussé la voiture dans le garage.*
> **d** *Le chauffeur a poussé, lentement, la voiture dans le garage.*
> **e** *Le chauffeur a poussé la voiture, lentement, dans le garage.*
> **f** *Le chauffeur a poussé la voiture dans le garage, lentement.*
>
> *Les adverbes de phrase et la prosodie incidente*
>
> La plupart des adverbes peuvent être en prosodie incidente ou intégrée, avec le même sens. Néanmoins, certains adverbes sont toujours en prosodie incidente. C'est le cas des adverbes d'énonciation, comme *franchement* **22a 22b 22c** > VIII-5.2. En prosodie intégrée, c'est un autre emploi, de manière **22d** ('de manière franche') ou de degré **22e**.
>
> **22** **a** *Franchement, Paul est assez peu compétent.*
> **b** *Paul est, franchement, assez peu compétent.*
> **c** * *Paul est franchement assez peu compétent.*
> **d** *Paul nous a parlé franchement.*
> **e** *Ils sont franchement nombreux.*
>
> Les adverbes évaluatifs tels qu'*heureusement* > VIII-5.3 apparaissent aussi en prosodie incidente dans toutes les positions : avant **23a** ou après le verbe **23b 23c**. Cependant, à la différence des adverbes d'énonciation, ils peuvent aussi apparaitre avec une prosodie intégrée entre l'auxiliaire et le participe passé **23d** ou entre le verbe et un complément **23e**.
>
> **23** **a** *Heureusement, Paul a déposé son dossier dans les temps.*
> **b** *Paul a déposé, heureusement, son dossier dans les temps.*
> **c** *Paul a déposé son dossier dans les temps, heureusement.*
> **d** *Paul a heureusement déposé son dossier dans les temps.*
> **e** *Paul déposera heureusement son dossier dans les temps.*
>
> Il en va de même des adverbes modaux, comme *probablement* **24** > VIII-5.5.
>
> **24** **a** *Probablement, Paul a téléphoné à sa grand-mère.*
> **b** *Paul a téléphoné, probablement, à sa grand-mère.*
> **c** *Paul a téléphoné à sa grand-mère, probablement.*

d *Paul a probablement téléphoné à sa grand-mère.*
e *Paul téléphonera probablement à sa grand-mère.*

Les autres adverbes et la prosodie intégrée

Pour les adverbes autres que les adverbes de phrase, la prosodie intégrée est possible dans toutes les positions après le verbe : entre auxiliaire et participe passé **25a**, après le verbe **25b**, entre les compléments éventuels **25c** et en fin de phrase **25d**. Il en va de même si le verbe est à l'infinitif ou au participe présent ➤ VIII-4.1.4. La position en début de phrase ou entre le sujet et le verbe, en revanche, est exclue avec prosodie intégrée **25e**.

25 a *Le chauffeur a lentement poussé la voiture dans le garage.*
b *Le chauffeur a poussé lentement la voiture dans le garage.*
c *Le chauffeur a poussé la voiture lentement dans le garage.*
d *Le chauffeur a poussé la voiture dans le garage lentement.*
e ** Le chauffeur lentement a poussé la voiture dans le garage.*

Les classes d'adverbes à prosodie intégrée

Un certain nombre de classes d'adverbes sont toujours en prosodie intégrée ➤ XIX-2.2.3. C'est le cas des adverbes de négation (*jamais*, *pas*, *plus*) **26a 26b 26c** ➤ X-2.3. Seul *jamais* peut apparaitre en début de phrase **26d**. Les adverbes interrogatifs ➤ VIII-4.1.1 ➤ IX-10.2 sont également en prosodie intégrée, même s'ils sont ajouts **26e**.

26 a *Paul n'a pas rencontré Marie.*
b ** Paul n'a, pas, rencontré Marie.*
c ** Pas, Paul n'a rencontré Marie.*
d *Jamais Étienne n'a cessé de protéger Henri* [...]. (Chalandon, 2006)
e ** Paul va, quand, à la piscine ?*

De manière générale, les adverbes dits *légers* ➤ VIII-4.1.2 ne peuvent pas recevoir une prosodie incidente : c'est le cas de certains adverbes de manière (*bien*, *mal*) **27a** ou de degré (*plus*, *trop*) **27c**, contrairement à d'autres adverbes de la même classe qui ne sont pas légers, comme *énormément* ou *habilement* **27b 27d**. C'est pourquoi ils ne peuvent pas apparaitre en début de phrase ou entre sujet et verbe **15**.

27 a ** Marie a aimé, trop, ce livre.*
b *Marie a aimé, énormément, ce livre.*
c ** Paul a répondu, bien, à la question.*
d *Paul a répondu, habilement, à la question.*

4.1.4. Les positions de l'adverbe ajout à un infinitif ou un participe

La position de l'adverbe ajout à un infinitif

Comme après un verbe conjugué ➤ VIII-4.1.2, l'adverbe ajout peut suivre l'infinitif **28a** ou son complément **28b**, ou encore apparaitre entre auxiliaire infinitif et participe passé **28c**, ou enfin apparaitre en fin de syntagme verbal **28d**. Il peut aussi apparaitre avant l'infinitif en prosodie intégrée **28e**, ce qui n'est pas possible avec un verbe conjugué.

28 a *Paul commence à expliquer lentement son problème à Marie.*
b *Paul commence à expliquer son problème lentement à Marie.*
c *Paul croit avoir souvent rencontré ce comédien célèbre.*
d *Paul commence [à expliquer son problème à Marie patiemment].*
e *Paul a décidé de souvent offrir des fleurs à Marie.*

➤ Position des adverbes de négation avec l'infinitif (*ne pas fumer*, *n'avoir pas d'argent*) ➤ X-2.3.3

La prosodie de l'adverbe ajout à un infinitif

En prosodie incidente, l'adverbe peut aussi suivre l'infinitif **29a 29b 29c 29d**, comme le verbe conjugué ➤ VIII-4.1.3, mais il ne peut pas le précéder **29e**, contrairement au verbe conjugué.

29 a *Paul commence à expliquer, lentement, son problème à Marie.*
b *Paul croit avoir, souvent, rencontré ce comédien célèbre.*
c *Paul commence à expliquer son problème, lentement, à Marie.*
d *Paul commence [à expliquer son problème à Marie, patiemment].*
e ** Paul a décidé de, souvent, offrir des fleurs à Marie.*

L'adverbe ajout à un participe présent

Dans une subordonnée circonstancielle au participe présent ➤XI-7.2 ➤XIV-1.2.2, l'adverbe ajout suit le verbe **30a** ou ses compléments éventuels **30b**. Il peut aussi être placé entre l'auxiliaire au participe présent et le participe passé **30c**, mais pas en position initiale **30d** ni entre le sujet et le verbe **30e**.

30 **a** *[Pierre rencontrant souvent ce comédien célèbre], il pense pouvoir lui écrire.*
b *[Paul ayant écouté Marie patiemment], il connait maintenant ses sentiments.*
c *Paul ayant patiemment écouté Marie, il connait maintenant ses sentiments.*
d * *[Enfin Paul partant], Marie va pouvoir se reposer.*
e * *[Paul enfin partant], Marie va pouvoir se reposer.*

De même, les ajouts au participe présent sans sujet admettent un adverbe après le verbe **31a** ou entre l'auxiliaire et le participe passé **31b**, mais pas en position initiale **31c**.

31 **a** *[En parlant patiemment à Marie], Paul pensait qu'elle aurait compris.*
b *[Ayant souvent rencontré ce comédien célèbre], il pense pouvoir lui écrire.*
c * *[Lentement remplissant la citerne], les pluies du printemps l'ont fait déborder.*

La prosodie de l'adverbe ajout à un participe présent

Contrairement à ce qui se passe avec un verbe conjugué ➤VIII-4.1.3, les positions de l'adverbe ajout à un participe présent sont les mêmes en prosodie incidente. Dans la circonstancielle, il peut suivre le participe présent **32a 32b** et ses compléments éventuels **32c**. Il ne peut pas les précéder **32d 32e**.

32 **a** *[Pierre rencontrant, souvent, ce comédien célèbre], il pense pouvoir lui écrire.*
b *[Paul ayant écouté Marie, très patiemment], il connait ses sentiments.*
c *[Paul ayant, patiemment, écouté Marie], il connait ses sentiments.*
d * *[Enfin, Paul partant], Marie va pouvoir se reposer.*
e * *[Paul, enfin, partant], Marie va pouvoir se reposer.*

Il en va de même avec l'ajout au participe présent sans sujet **33**.

33 **a** *[En parlant, patiemment, à Marie], Paul pensait qu'elle aurait compris.*
b *[Ayant, souvent, rencontré ce comédien célèbre], il pense pouvoir lui écrire.*
c * *[Lentement, remplissant la citerne], les pluies du printemps l'ont fait déborder.*

L'adverbe ajout à un participe passé ou passif

Comme avec le verbe au participe présent, l'adverbe ajout peut suivre le participe passé **34a** ou passif **34c**, et ses compléments éventuels **34b 34d**. Mais il peut aussi les précéder **34e 34f**, comme avec l'infinitif.

34 **a** *[Arrivé enfin chez sa mère], Paul dormit plus de dix heures.*
b *[Parti de chez lui précipitamment], Pierre a oublié d'emporter le dossier.*
c *[Remplie lentement par les pluies], la citerne est pleine.*
d *[Remplie par les pluies progressivement], la citerne est pleine.*
e *[Enfin arrivée], Marie a pu se reposer.*
f *[Lentement remplie par les pluies du printemps], la citerne est pleine.*

Dans les subordonnées circonstancielles au participe ➤XIV-1.2.2, parfois appelées *participiales*, l'adverbe peut apparaitre avant ou après le participe passé **35a 35b** ou passif **35c 35d**, mais pas avant le sujet **35e 35f**.

35 **a** *[Paul parti enfin], Marie a pu se reposer.*
b *[Paul enfin parti], Marie a pu se reposer.*
c *[Le travail rapidement fini], elle a pu se reposer.*
d *[Le travail fini rapidement], elle a pu se reposer.*
e * *[Enfin Paul parti], elle a pu se reposer.*
f * *[Rapidement le travail fini], elle a pu se reposer.*

La prosodie de l'adverbe ajout à un participe passé ou passif

L'adverbe peut être en prosodie incidente s'il suit le participe passé **36a 36b** ou passif **36c**, mais pas s'il le précède **36d 36e**.

36 **a** *[Arrivé, enfin, chez sa mère], Paul dormit plus de dix heures.*
b *[Parti de chez lui, précipitamment], Pierre a oublié d'emporter le dossier.*

c [*Remplie, lentement, par les pluies*], *la citerne est pleine.*
d * [*Enfin, arrivée*], *Marie a pu se reposer.*
e * [*Lentement, remplie par les pluies du printemps*], *la citerne est pleine.*

Le ➤ **tableau VIII-6** résume les différentes positions de l'adverbe ajout, selon sa prosodie, notée par une virgule, et le mode du verbe.

POSITION DE L'ADVERBE	AVANT LE SUJET	ENTRE SUJET ET VERBE	ENTRE VERBE ET COMPLÉMENT	APRÈS LE COMPLÉMENT
infinitif	—	*souvent changer d'avis*	*changer souvent d'avis* *changer, souvent, d'avis*	*changer d'avis souvent* *changer d'avis, souvent*
participe passé	—	*Luc enfin parti…*	*Luc parti enfin à Rome…* *Luc parti, enfin, à Rome…*	*Luc parti à Rome enfin…* *Luc parti à Rome, enfin…*
participe présent	—	—	*Luc rentrant lentement chez lui…* *Luc rentrant, lentement, chez lui…*	*Luc rentrant chez lui lentement…* *Luc rentrant chez lui, lentement…*
verbe conjugué	*Lentement, Luc rentre chez lui.*	*Luc, lentement, rentre chez lui.*	*Luc rentre lentement chez lui.* *Luc rentre, lentement, chez lui.*	*Luc rentre chez lui lentement.* *Luc rentre chez lui, lentement.*

Tableau VIII-6. *Les positions de l'adverbe ajout selon le mode du verbe*

4.2. La position de l'adverbe ajout à une expression non verbale

Les adverbes précèdent le plus souvent l'élément qu'ils modifient :
- adjectif (*souvent malade*, *trop triste*) ;
- autre adverbe (*très vite*, *plus souvent*) ;
- nom (*très peur*, *ta presque sœur*) ;
- préposition (*même en vacances*, *souvent à Paris*).

Mais certains peuvent le suivre :
- les adverbes modaux ➤ **VIII-5.5.2** (*Quelqu'un a appelé, Paul probablement.*) ;
- les adverbes de fréquence ➤ **XI-4.3** (*Paul voyage pour son travail, à Paris souvent.*) ;
- les adverbes associatifs ➤ **VIII-8.3.2** (*Paul lit beaucoup, en vacances aussi.*).

Les adverbes temporels apparaissent après un nom d'évènement, en prosodie incidente (*la destruction*, *récemment*, *de Palmyre*).

4.2.1. L'adverbe ajout avant une expression non verbale

Contrairement à ce que laisse entendre son nom *ad-verbe*, l'adverbe peut modifier des catégories variées ➤ **VIII-3.2.1**. En dehors du verbe et de la phrase, il peut ainsi être ajout à un adjectif **37a** ou à un syntagme adjectival **37b**, à un nom **37c** ou à un syntagme nominal **37d**, à une préposition **37e** ou à un syntagme prépositionnel **37f**, ou à un autre adverbe **37g**. Il précède dans tous ces cas l'élément modifié, et appartient au groupe prosodique de ce dernier.

37 **a** *Je ne sais plus s'il a écrit* [[*presque dix*] *livres sur le sujet*].
b *Paul était* [*très* [*heureux de la proposition*]].
c *Jean a eu* [*très peur*].
d *Paul a lu ce livre,* [*probablement* [*le roman le plus intéressant de la rentrée*]].
e *Paul est* [*juste devant*].
f *Paul a envoyé la balle* [*précisément* [*à 10 centimètres du trou*]].
g *Il a agi* [*assez vite*].

4.2.2. L'adverbe ajout après une expression non verbale

Plus rarement, l'adverbe ajout suit l'élément modifié. On l'observe avec certains modaux **38a**, avec quelques adverbes d'habitude et de fréquence **38b**, et enfin avec des associatifs **38c** quand ils modifient un syntagme nominal ou prépositionnel. De la même manière, certains comparatifs, comme *plus* ou *moins*, suivis de *que*, peuvent suivre l'élément qu'ils modifient **38d**.

38 **a** *Un des frères de Marie, [Paul probablement], l'accompagnera à l'hôpital.*
b *Les Dupont vont au cinéma tous les mardis, [à l'Arlequin le plus souvent].*
c *[Marie aussi] a détesté ce film.*
d *Contrariée [plus que blessée], elle ne sut que répondre.*

Les syntagmes nominaux construits autour d'un nom d'évènement accueillent parfois des adverbes temporels **39a**, qui peuvent permuter avec les compléments de noms éventuels **39b**.

39 **a** *Le président a salué l'accession du pays, prochainement, à l'indépendance.*
b *La destruction, récemment, de la ville a eu des conséquences dramatiques.*
c *Le président a salué l'accession prochaine du pays à l'indépendance.*
d *La destruction récente de la ville a eu des conséquences dramatiques.*

Contrairement aux adjectifs épithètes équivalents **39c 39d**, l'adverbe a une prosodie incidente après le nom. Cette même construction n'est en revanche pas disponible pour d'autres classes d'adverbes, tels que les adverbes de manière **40b** ou de degré **40d**.

40 **a** *Nous regrettons tous la disparition brutale de notre directeur.*
b ** Nous regrettons tous la disparition, brutalement, de notre directeur.*
c *Nous regrettons l'augmentation excessive des espèces mutantes.*
d ** Nous regrettons l'augmentation, excessivement, des espèces mutantes.*

> *L'adverbe ajout dans les phrases sans verbe*
>
> Un adverbe peut apparaitre comme ajout dans une phrase sans verbe ➤ **I-5.3.2**, en position initiale, avec une prosodie intégrée **41a**, ou finale, avec une prosodie incidente **41b**.
>
> **41** **a** Loc. 1 — *Qui est venu ?*
> Loc. 2 — *Probablement Pierre.*
> **b** Loc. 1 — *Qui est venu ?*
> Loc. 2 — *Pierre, probablement.*
>
> ➤ Adverbe tête d'une phrase sans verbe (*Combien le café ?*) ➤ **I-5.2.1**

4.3. L'ordre relatif des adverbes ajouts dans la phrase

Une phrase peut comporter plusieurs adverbes, que ce soit dans la même position (*Jamais, pourtant, le président n'en avait parlé.*) ou dans des positions différentes (*Pourtant, le président n'en avait jamais parlé.*).
Leur compatibilité et leur ordre relatif dépendent de leur classe, du sens de la phrase et de leur prosodie. De manière générale, l'ordre relatif des adverbes en prosodie intégrée dépend de leur interprétation :
- soit un seul ordre est possible : les adverbes de phrase précèdent toujours les adverbes temporels (*Paul est certainement souvent parti.*), qui précèdent les adverbes de manière (*Paul travaille souvent vite.*), qui précèdent les adverbes de degré (*Paul dort facilement beaucoup.*) ;
- soit plusieurs ordres sont possibles (*Paul a souvent longtemps dormi. Paul a dormi longtemps souvent.*) mais l'interprétation est alors différente.

Quand un adverbe est en prosodie intégrée et l'autre en prosodie incidente, l'ordre est plus libre (*Certainement, Paul est souvent parti. Paul est souvent parti, certainement.*) avec la même interprétation.
L'ordre relatif de deux adverbes en prosodie incidente est libre (*Peut-être, Paul entrera, lentement, dans la pièce. Lentement, Paul entrera, peut-être, dans la pièce.*) et parfois plusieurs interprétations sont possibles.

➤ Ordre relatif des adverbes devant l'adjectif (*toujours très content*) ➤ **VI-3.4.4**

4.3.1. La compatibilité des adverbes selon leurs classes

Une phrase peut comporter plusieurs adverbes ajouts dans des positions différentes. Même s'il est rare d'employer plus de trois ou quatre adverbes, une phrase comme **42a** est tout à fait acceptable. Une même position peut aussi être occupée par plusieurs adverbes : quatre adverbes initiaux en **42b**, trois entre auxiliaire et participe passé en **42c**. Cette cooccurrence d'adverbes est contrainte par leur classe, leur ordre relatif et leur prosodie.

42 **a** *Pourtant, le président, récemment, a stupidement critiqué son ministre devant la presse, malheureusement.*
b *Pourtant, irrésistiblement, [bien plus sûrement que ne l'eussent fait une variation compliquée et des prouesses techniques], [bien plus sûrement aussi qu'une narration mimée], elle évoque l'image de la jeune fille.* (Lifar, 1952)
c *Toujours invisible, cette guerre avait pourtant déjà cruellement blessé M. Gruat, là, à deux pas, dans une école où des enfants continuaient de jouer et de rire.* (Clavel, 1963)

Dans de nombreux cas, deux adverbes de la même classe peuvent apparaitre dans la même phrase : deux connecteurs **43a**, deux évaluatifs **43b**, deux agentifs en emploi phrastique **43c**, deux aspectuels **43d**, deux associatifs **43e** ou deux de domaine **43f**.

43 **a** *Le candidat veut augmenter l'impôt sur le revenu. Cependant, il veut parallèlement baisser la TVA.*
b *Malheureusement, Paul n'est bizarrement pas venu.*
c *Intelligemment, Paul a prudemment refusé de répondre.*
d *Paul ne dort déjà plus.*
e *Cette année, Paul a même aussi lu trois livres !*
f *Légalement, Paul est pénalement responsable.*

L'incompatibilité entre adverbes de la même classe

Les deux adverbes ne doivent pas être contradictoires, comme le sont les évaluatifs en **44a** ou les adverbes de domaine en **44b**.

44 **a** *# Heureusement, Paul a malheureusement gagné l'élection.*
b *# Politiquement, cette décision est juridiquement contestable.*

Pour les adverbes de temps et d'aspect, leur compatibilité dépend de leur interprétation ➤ XI-4.4 : toutes les phrases de **45** décrivent une itération de situations, et l'un des adverbes qualifie les situations individuelles alors que l'autre décrit la situation globale.

45 **a** *Parfois, la mère nourrit souvent ses petits ; le plus souvent, elle les nourrit rarement.*
b *Longtemps, Paul s'est momentanément éloigné de Paris pendant l'été.*
c *Actuellement, la mairie réagit immédiatement dans ce genre de situation.*

Dans d'autres cas, il n'est pas possible pour deux adverbes de la même classe sémantique de modifier le même verbe. Une phrase avec deux adverbes d'énonciation **46a**, deux modaux **46b**, deux adverbes d'habitude **46c** est peu naturelle.

46 **a** *# Honnêtement, Paul, confidentiellement, est indéfendable.*
b *# Paul est certainement probablement venu.*
c *# Habituellement, Paul arrive normalement à l'heure.*

Deux adverbes de manière sont généralement compatibles **47a**, mais certaines sous-classes s'excluent. C'est ainsi qu'il est difficile de cumuler deux adverbes de manière agentifs **47b** **47c** ou deux résultatifs **47d** ➤ VIII-6.4.3.

47 **a** *Paul a soigneusement rangé les fiches alphabétiquement.*
b *# Paul a répondu à la question intelligemment adroitement.*
c *# Paul a salué ses anciens collègues calmement tristement avant de partir.*
d *# Paul a classé les livres verticalement alphabétiquement.*

Dans presque tous ces cas, il est plus naturel de coordonner les deux adverbes concernés **48** ➤ XVI-4.2.4.

48 **a** *Honnêtement et confidentiellement, Paul est indéfendable.*
b *Habituellement et normalement, Paul arrive à l'heure.*
c *Paul a répondu à la question intelligemment et adroitement.*
d *Paul a salué ses anciens collègues calmement et tristement avant de partir.*
e *Paul a classé les livres verticalement et alphabétiquement.*

4.3.2. L’ordre relatif des adverbes en prosodie intégrée

Quand une phrase contient plusieurs adverbes ajouts après le verbe ou l’auxiliaire, leur ordre relatif n’est pas libre. En prosodie intégrée, les adverbes évaluatifs (*heureusement*) et modaux (*peut-être*) précèdent les autres, c’est-à-dire les adverbes temporels (*souvent*) **49a 49b**, de manière (*bien*) **49c**, de degré (*trop*) **49d**.

49 **a** *Paul a heureusement souvent dit la vérité.*
b *Paul ment peut-être souvent.*
c *Paul a heureusement bien répondu.*
d *Paul travaille sans doute trop.*

Après le verbe, les adverbes temporels (*souvent*, *toujours*) précèdent les adverbes de manière (*aisément*, *facilement*) **50a** et de degré (*beaucoup*, *peu*) **50b**. Les adverbes de degré viennent en dernier **50c**. Si un adverbe de degré précède un adverbe de temps ou de manière, on le comprend comme modifiant le temps (*peu souvent*) ou la manière (*trop rapidement*).

50 **a** *Paul travaille souvent facilement.*
b *Paul travaille toujours peu.*
c *Paul travaille facilement beaucoup.*

L’ordre et la portée des adverbes intégrés après le verbe

De façon générale, l’ordre relatif des adverbes en prosodie intégrée dépend de leur classe :
- l’adverbe évaluatif précède l’adverbe modal (*Paul est heureusement peut-être parti.*) ;
- l’adverbe modal précède l’adverbe temporel (*Paul a peut-être souvent menti.*) ;
- l’adverbe modal précède l’adverbe de manière (*Paul est peut-être facilement parti.*) ;
- l’adverbe de manière précède l’adverbe de degré (*Paul a facilement beaucoup travaillé.*).

La formule générale est donc : *adverbe évaluatif* < *adverbe modal* < *adverbe temporel* < *de manière* < *de degré*.

On peut considérer que l’ordre relatif des adverbes reflète leur portée sémantique, c’est-à-dire qu’un adverbe précède un autre adverbe inclus dans sa portée : l’adverbe évaluatif apporte un commentaire sur toute la proposition, ce qui inclut les autres adverbes. L’adverbe modal porte sur le contenu de la proposition, ce qui inclut les adverbes de manière et de degré, qui, eux, qualifient la situation ou le verbe.

L’ordre relatif et l’interprétation des adverbes intégrés

Quand deux ordres sont possibles, l’interprétation est souvent différente. Ainsi, en **51a**, il y a eu plusieurs occasions où Paul est longuement parti, tandis qu’en **51b**, c’est pendant une grande partie de sa vie que Paul est parti souvent, quelle que soit la durée de ses voyages. En **51a** la fréquence inclut la durée, mais pas en **51b**. De manière générale, quand une phrase comporte plusieurs adverbes intégrés, l’adverbe qui précède inclut dans sa portée l’adverbe qui suit. Ainsi, en **51a**, *souvent* décrit l’itération d’une situation alors que *longtemps* qualifie chacune des sous-situations concernées ; à l’inverse, en **51b**, *longtemps* qualifie la situation globale qui inclut *souvent*.

51 **a** *Paul est souvent parti longtemps en voyage.*
b *Paul est longtemps parti souvent en voyage.*
c *Paul a peut-être lentement répondu.*
b * *Paul a lentement peut-être répondu.*

Un adverbe modal (qui porte sur la proposition) inclut forcément dans sa portée un adverbe de manière ou de degré (qui qualifie la situation ou le verbe), quand tous deux sont en prosodie intégrée : *peut-être* doit donc précéder *lentement* **51c 51d**.

Il est cependant plusieurs cas où un seul ordre est possible en prosodie intégrée, sans qu’on puisse l’expliquer par une question de portée sémantique. Ainsi, il n’y a pas de portée relative entre un adverbe de manière et un adverbe de degré, de même qu’entre deux adverbes de manière **52a 52c**, et pourtant, leur ordre est fixe **50c 52b 52d** ➤ VIII-6.4.3.

52 **a** *Paul a classé soigneusement les livres alphabétiquement.*
b * *Paul a classé alphabétiquement les livres soigneusement.*
c *Mon frère a rapidement bruyamment quitté la pièce.*
d * *Mon frère a bruyamment rapidement quitté la pièce.*

L'ordre des adverbes et la négation

Les adverbes de négation (*jamais*, *pas*) ➤ X-2.3.2 précèdent également les adverbes intégrés sur lesquels ils ont portée. Ainsi *pas* doit précéder *beaucoup* **53a 53b**. La différence de sens est parfois subtile : **53c** signifie que les vacances de Paul n'étaient pas fréquentes, et **53d** que son absence de vacances était fréquente (mais ne dit rien de ses vacances à proprement parler).

53 **a** *Paul n'a pas beaucoup avancé.*
b ** Paul n'a beaucoup pas avancé.*
c *Paul n'est pas souvent parti en vacances.*
d *Paul n'est souvent pas parti en vacances.*

4.3.3. L'ordre relatif des adverbes incidents

L'ordre relatif de deux adverbes incidents

Quand une phrase comporte deux adverbes incidents, leur ordre relatif est libre **54a 54b**, même si certaines combinaisons sont plus naturelles que d'autres.
Le sens demeure le même quel que soit l'ordre des adverbes : *peut-être*, adverbe modal, a portée sur toute la phrase et inclut *lentement*, adverbe de manière, qui qualifie l'évènement. À cet égard, les phrases **54c 54d** sont chacune ambigües : la durée (*longtemps*) peut inclure la fréquence (*souvent*) ou non.

54 **a** *Lentement, Paul entrera, peut-être, dans la pièce.*
b *Peut-être, Paul entrera, lentement, dans la pièce.*
c *Longtemps, Paul est, souvent, parti en voyage.*
d *Souvent, Paul est, longtemps, parti en voyage.*

➤ Compatibilité entre eux des adverbes de phrase ➤ VIII-5.4.4

L'ordre relatif d'un adverbe incident et intégré

Quand un adverbe est incident et l'autre intégré, l'adverbe incident est mobile, et la phrase garde le même sens **55a 55b**. Ainsi, à la différence de **54c 54d**, les phrases **55c 55d** ne sont pas ambigües : **55c** a le même sens que **51a**, et **55d** que **51b**.

55 **a** *Peut-être, Paul entrera lentement dans la pièce.*
b *Paul entrera lentement dans la pièce, peut-être.*
c *Souvent, Paul est longtemps parti en voyage.*
d *Longtemps, Paul est souvent parti en voyage.*

Quand un adverbe est incident et l'autre intégré, l'adverbe incident prend portée sur l'adverbe intégré. C'est pourquoi **55a** et **55b** ont le même sens, malgré un ordre relatif différent. C'est aussi pourquoi **56a 56b** ne sont pas possibles : *lentement*, qui qualifie l'évènement, ne peut pas inclure dans sa portée *peut-être*, qui porte sur toute la proposition **56a**. De même, en **56b**, *souvent* qualifie les évènements individuels et ne peut pas inclure dans sa portée *habituellement* qui décrit la situation globale.

56 **a** *# Lentement, Paul entrera peut-être dans la pièce.*
b *# Souvent, Paul rend habituellement visite à sa mère.*

Il faut prendre soin de ne pas confondre les adverbes initiaux incidents qui sont des ajouts et ceux qui sont topicalisés en fonction *extrait* ➤ VIII-3.2.3. L'adverbe topicalisé, comme *bientôt* en **57a** ou *légalement* en **57b**, est en fonction *extrait* et, à ce titre, peut se trouver dans la même phrase qu'un adverbe (modal ou évaluatif) qui le prend dans sa portée.

57 **a** *Bientôt, Paul répondra probablement à la question.*
b *Légalement, ce comportement est malheureusement irréprochable.*

VIII-5

Les adverbes de phrase

5.1. Qu'est-ce qu'un adverbe de phrase ?

On appelle *adverbes de phrase* :
- les adverbes d'énonciation : *franchement*, *honnêtement* (*Honnêtement, Paul est indéfendable.*) ;
- les adverbes connecteurs ➤ XVIII-3.3 : *pourtant*, *cependant* (*Paul est pourtant indéfendable.*) ;
- les adverbes évaluatifs : *bizarrement*, *heureusement* (*Paul est malheureusement indéfendable.*) ;
- les adverbes de phrase agentifs : *intelligemment* (*Intelligemment, Jean a refusé de défendre Paul.*) ;
- les adverbes modaux : *peut-être*, *probablement* (*Paul est probablement indéfendable.*) ;
- les adverbes d'habitude : *généralement*, *habituellement* (*Habituellement, Jean refuse de défendre ce genre de client.*).

Du point de vue sémantique, ils portent sur le contenu global de la phrase ou sur les propriétés de l'énoncé.
Du point de vue syntaxique, ils sont souvent en début de phrase, avec une prosodie incidente, et une virgule à l'écrit.
Ils ne peuvent pas apparaitre entre *c'est* et *que* dans une construction clivée (* *C'est probablement que Paul est indéfendable.*).

Les adverbes de phrase, comme *évidemment*, *malheureusement* **1**, sont généralement considérés comme plus mobiles et moins intégrés au reste de la phrase que les autres adverbes.

1 **a** *Malheureusement, Paul est parti.*
b *Paul est parti, malheureusement.*
c *Paul est malheureusement parti.*

Ces adverbes ne peuvent pas apparaitre entre *c'est* et *que* dans une construction clivée **2a** ➤ XVIII-2.3, à la différence d'un adverbe de manière comme *silencieusement* **2b**, qui pourtant possède la même mobilité **2c 2d 2e** ➤ VIII-6.1.

2 **a** * *C'est malheureusement que Paul est parti.*
b *C'est silencieusement que Paul a quitté la pièce.*
c *Silencieusement, Paul a quitté la pièce.*
d *Paul a quitté la pièce silencieusement.*
e *Paul a silencieusement quitté la pièce.*

5.1.1. La position initiale des adverbes de phrase

Les adverbes de phrase peuvent figurer en début de phrase, la phrase pouvant être positive ou négative. Ils sont alors généralement marqués par une virgule à l'écrit et à l'oral par une frontière prosodique, c'est-à-dire en prosodie incidente ➤ XIX-2.2.2. En **3a**, *apparemment*, *finalement*, et *heureusement*, sont des adverbes de phrase car ils peuvent apparaitre en début d'une phrase négative **3b**, contrairement à un adverbe de manière comme *silencieusement* **3c**.

3 **a** *Apparemment / Finalement / Heureusement, Jean a accepté cette proposition.*
b *Apparemment / Finalement / Heureusement, Jean n'a pas accepté cette proposition.*
c # *Silencieusement, Paul n'a pas quitté la pièce.*

> *Les propriétés définitoires des adverbes de phrase*
>
> Ce sont donc deux propriétés qui, prises ensemble, permettent d'isoler les adverbes de phrase :
> - la possibilité d'apparaitre en début de phrase, positive **3a** ou négative **3b** ;
> - l'impossibilité d'apparaitre dans une construction clivée en *C'est… que* **2a** ou dans sa version interrogative en *Est-ce… que* (* *Est-ce malheureusement que Paul est parti ?*).

Les adverbes qui apparaissent ainsi en position initiale peuvent également figurer dans d'autres positions : entre sujet et verbe **4a**, entre auxiliaire et participe passé **4b**, entre verbe et complément **4c**, ainsi qu'en fin de phrase **4d**. À l'écrit, ils sont généralement suivis ou encadrés de virgules ; à l'oral, ils sont souvent marqués par une prosodie incidente, même si certains peuvent être en prosodie intégrée après le verbe ➤ **VIII-4.1.3**.

4 **a** *Jean, apparemment / finalement / heureusement, accepte cette proposition.*
b *Jean a, apparemment / finalement / heureusement, accepté cette proposition.*
c *Jean accepte, apparemment / finalement / heureusement, cette proposition.*
d *Jean accepte cette proposition, apparemment / finalement / heureusement.*

La portée des adverbes de phrase

Du point de vue sémantique, les adverbes de phrase ont une portée qui couvre toute la phrase, quelle que soit leur position : l'interprétation est la même en **5a** et en **5b** : 'il est forcément vrai que Paul est le meilleur candidat'. Mais un autre élément de la phrase, comme la négation, peut avoir une portée supérieure : **5c** signifie 'il n'est pas vrai que Paul est forcément le meilleur candidat', et non 'il est forcément vrai que Paul n'est pas le meilleur candidat'.

5 **a** *Forcément Paul est le meilleur candidat.*
b *Paul est forcément le meilleur candidat.*
c *Paul n'est pas forcément le meilleur candidat.*

Adverbes de négation et adverbes de phrase

Les adverbes de négation (*jamais*, *nullement*, *pas*, *plus*) rendent la phrase négative (avec *ne*) ➤ **X-2.3**. Mais ils ne font pas partie des adverbes de phrase : seul *jamais* peut apparaitre en début de phrase **6a**, mais il se rapproche, comme *plus*, des adverbes d'aspect **6b**, tandis que *aucunement* ou *nullement* se rapprochent des adverbes de degré **6c**.

6 **a** *Jamais Paul ne vous répondra.*
b *Paul ne vous répondra jamais.*
c *Paul n'a aucunement / nullement l'intention de vous répondre.*

5.1.2. Les adverbes de phrase et la construction clivée

Contrairement aux adverbes de manière, par exemple, les adverbes de phrase ne peuvent pas apparaitre entre *c'est* et *que* dans une construction clivée **7a 7b** ➤ **XVIII-2.3.1**, ni dans la version interrogative de cette construction **7c**.

7 **a** * *C'est finalement que Paul a accepté la proposition.*
b * *C'est apparemment que Jean a accepté cette proposition.*
c * *Est-ce finalement que Jean a accepté cette proposition ?*

Cette propriété marque leur rapport plus lâche au verbe : les adverbes qui apportent des précisions sur la situation décrite par le verbe, comme la manière **8a 8b** ou le temps **8c 8d**, peuvent, eux, apparaitre dans une construction clivée.

8 **a** *Jean a rapidement quitté les lieux.*
b *C'est rapidement que Jean a quitté les lieux.*
c *Jean a récemment quitté les lieux.*
d *C'est récemment que Jean a quitté les lieux.*

La construction clivée et les autres adverbes

Les adverbes de phrase ne sont pas les seuls à ne pas pouvoir apparaitre entre *c'est* et *que* : les adverbes associatifs (*aussi*, *seulement*, *uniquement*) **9a 9b** ➤ **VIII-2.2.2** ➤ **VIII-8.3.1** sont associés à un élément de la phrase, par exemple *ce livre*, et doivent être clivés avec lui **9c**. Les adverbes modaux, qui ne peuvent pas être clivés seuls **9d**, peuvent l'être avec un autre constituant **9e** ➤ **VIII-5.5.2**.

9 **a** *Jean a uniquement lu ce livre.*
b * *C'est uniquement que Jean a lu ce livre.*
c *C'est [uniquement ce livre] que Jean a lu.*
d * *C'est probablement que Marie est partie.*
e *C'est [probablement Marie] qui est partie.*

5.1.3. Les adverbes de phrase et les adverbes de manière

De nombreux adverbes de phrase connaissent d'autres emplois, en particulier comme adverbes de manière ➤ VIII-6.1. Ainsi, un adverbe connecteur tel que *autrement* **10a** peut également être employé comme adverbe de manière **10b**, tout comme un adverbe d'énonciation tel que *franchement* **10c**, qui devient adverbe de manière après le verbe, pour peu que celui-ci soit approprié **10d**. Il en va de même des adverbes évaluatifs, comme *heureusement* **10e** **10f** ou des adverbes modaux, comme *naturellement* **10g** **10h**.
En tant qu'adverbes de manière en *-ment*, ils admettent une paraphrase reposant sur l'adjectif ou le nom correspondant : 'de façon autre' **10b**, 'avec franchise' **10d**, 'de façon heureuse' **10f**, 'avec naturel' **10h**.

10	**a**	*Paul doit partir. Autrement, c'est moi qui partirai.*	ADVERBE DE PHRASE
	b	*Jean a répondu autrement à la question posée.*	ADVERBE DE MANIÈRE
	c	*Franchement, je n'ai pas envie de répondre.*	ADVERBE DE PHRASE
	d	*Jean a répondu franchement à la question posée.*	ADVERBE DE MANIÈRE
	e	*Heureusement, la maison était vide à ce moment-là.*	ADVERBE DE PHRASE
	f	*Cette aventure s'est terminée heureusement.*	ADVERBE DE MANIÈRE
	g	*Naturellement, Jean n'a pas répondu.*	ADVERBE DE PHRASE
	h	*Jean a répondu naturellement à la question.*	ADVERBE DE MANIÈRE

De façon régulière, les adverbes dits *agentifs*, qui qualifient l'agent du verbe, peuvent être adverbes de phrase (*Prudemment, Jean s'est tu.* 'Jean a été prudent de se taire') ou de manière (*Jean conduit prudemment.* 'Jean conduit de manière prudente'), sans qu'il soit toujours aisé de distinguer entre les deux emplois et les deux interprétations ➤ VIII-5.4.

> *Adverbes modaux ou de manière ?*
>
> Certaines formes en *-ment*, telles que *apparemment*, *certainement*, *vraisemblablement*, ont perdu leur emploi d'adverbes de manière et sont aujourd'hui des adverbes de phrase modaux **11a** **11c** ➤ VIII-5.5, l'expression de la manière recourant plutôt à des syntagmes prépositionnels **11b** **11d**.
>
> **11** **a** *Certainement, Paul viendra.*
> **b** *Je sais cela de façon certaine / avec certitude.*
> **c** *Vraisemblablement, Paul viendra.*
> **d** *Il a présenté les faits de manière vraisemblable / avec vraisemblance.*

5.1.4. L'interprétation des adverbes de phrase

La plupart des adverbes de phrase, les adverbes d'énonciation (*franchement*) **12a**, les évaluatifs (*malheureusement*) **12b**, les adverbes de phrase agentifs (*intelligemment*) **12c**, ont une interprétation de *commentaire*. La phrase **12a** asserte que Paul se trompe, et ajoute que le locuteur parle franchement. Et **12b** asserte qu'il pleut et ajoute que le locuteur trouve cela malheureux. Enfin, **12c** asserte que Paul n'a rien dit et ajoute que c'était intelligent de sa part. D'autres adverbes de phrase, les adverbes modaux (*probablement*) **12d** ou d'habitude (*habituellement*) **12e**, font partie du contenu principal de la phrase ➤ I-7.2.1.

12 **a** *Franchement, Paul a tort.*
b *Il pleut, malheureusement.*
c *Intelligemment, Paul n'a rien dit.*
d *Paul ira probablement chez Marie.*
e *Paul part habituellement à 8 heures.*

Les adverbes de phrase appartiennent à une classe plus large de mots ou d'expressions, que l'on appelle *adverbiaux*, ou *expressions adverbiales* ➤ VIII-1.2.2. Cette classe regroupe des adverbes (*franchement*), des syntagmes prépositionnels (*d'après moi*), voire des incises (*je crois*) ➤ XVIII-6.5.
Le ➤ tableau VIII-7 regroupe les différentes sous-classes d'adverbes de phrase, sauf les adverbes dits *connecteurs* (*donc*, *pourtant*) ➤ XVIII-3.3.

ADVERBE	AVEC COMPLÉMENT	EXEMPLES
D'ÉNONCIATION		
de commentaire : *clairement*, *concrètement*, *objectivement*, *simplement*	—	*Jean est clairement le meilleur candidat.* *Il faut simplement se dépêcher.*
de disposition : *franchement*, *honnêtement*, *sérieusement*, *sincèrement*	—	*Franchement, il ne pleut pas.* *Franchement, est-ce qu'il pleut ?*
d'individuation : *personnellement*	—	*Personnellement, ça m'est égal.*
AUTRE		
agentif de phrase : *adroitement*, *gentiment*, *habilement*, *intelligemment*, *stupidement*	*habilement pour un débutant*	*Gentiment, il n'a pas parlé.*
évaluatif : *bizarrement*, *curieusement*, *heureusement*, *malheureusement*	*malheureusement pour moi*, *heureusement pour lui* *Heureusement que je suis là.*	*Heureusement, il ne pleut pas.* *Paul a, bizarrement, refusé de répondre.*
d'habitude : *habituellement*, *normalement*	—	*Habituellement, il ne pleut pas.* *Habituellement, est-ce qu'il pleut ?*
modal : *apparemment*, *bien sûr*, *évidemment*, *forcément*, *peut-être*, *probablement*, *soi-disant*, *surement*	*Évidemment que je viendrai !*	*Évidemment, Paul ne viendra pas.* *Il va probablement pleuvoir.*

Tableau VIII-7. *Les principales classes d'adverbes de phrase*

5.2. Les adverbes d'énonciation

Les adverbes d'énonciation portent sur l'acte de langage et manifestent la présence du locuteur dans l'énoncé. Ils comportent quatre sous-classes :
- ceux qui concernent la disposition psychologique ou morale du locuteur vis-à-vis de l'interlocuteur (*franchement*, *honnêtement*, *confidentiellement*) ;
- ceux qui expriment un commentaire du locuteur sur la formulation de l'énoncé (*concrètement*, *clairement*) ;
- les adverbes d'individuation (*personnellement*) ;
- les adverbes reformulatifs (*bref*).

Ils ont toujours une prosodie incidente > XIX-2.2.2.

Les adverbes reformulatifs (*bref*) sont aussi des connecteurs : ils réfèrent nécessairement à des informations données précédemment > XVIII-3.3.
Les expressions dites *évidentielles* indiquent la source de l'information, pour signaler le caractère subjectif du jugement (*à mon avis*), indiquer que l'information est donnée sous toute réserve (*autant que je sache*, *sauf erreur de ma part*) ou simplement relayée (*à ce que j'ai entendu dire*, *à ce qu'il parait*).

5.2.1. Qu'est-ce qu'un adverbe d'énonciation ?

Les adverbes d'énonciation (*clairement*, *honnêtement*) permettent au locuteur de référer à la production de son énoncé et à l'acte de langage associé **13a** **13c** > I-2.2. Une paraphrase est possible avec un verbe de parole **13b** ou avec un syntagme prépositionnel incluant des noms tels que *termes*, *mots*, *propos* **13d**.

13 **a** *Honnêtement, Jean est incompétent.*
b *Je te dis honnêtement que Jean est incompétent.*
c *Clairement, Jean est incompétent.*
d *En termes clairs, Jean est incompétent.*

La forme des adverbes d'énonciation

Les adverbes d'énonciation sont souvent en *-ment* (*franchement*, *personnellement*). Plus rarement, ils peuvent être recatégorisés (*bref*) ou agglomérés (*grosso modo*) ➤ VIII-1.4.4.
Il est souvent délicat de placer la frontière entre un syntagme prépositionnel plus ou moins figé (*en bref*, *en clair*) et un adverbe historiquement issu d'un tel syntagme.

La fonction syntaxique des adverbes d'énonciation

Les adverbes d'énonciation sont presque toujours ajouts au verbe ou à la phrase. Le plus souvent en position initiale **14a**, ils peuvent aussi apparaitre en milieu **14b** ou en fin de phrase **14c**. Ils reçoivent le plus souvent une prosodie incidente, marquée à l'écrit par une virgule ➤ VIII-4.1.3.

14 **a** *Honnêtement, je ne peux accepter ce marché.*
b *Je ne peux, honnêtement, accepter ce marché.*
c *Je ne peux accepter ce marché, honnêtement.*

> *L'adverbe d'énonciation ajout à une expression non verbale*
>
> Ils peuvent parfois être ajouts à une expression non verbale, à condition que le constituant qu'ils modifient constitue un acte de langage indépendant **15a** ou ait un statut informationnel distinct **15b** **15c** du reste de la phrase.
>
> 15 **a** *J'ai enfin terminé le livre de Jean, honnêtement le roman le plus ennuyeux que j'aie lu depuis longtemps.*
> **b** *J'ai trouvé ce roman long, et, franchement, fastidieux.*
> **c** *Il m'a répondu mais avec, franchement, l'air de ne pas y croire lui-même.*

L'adverbe d'énonciation et le type de phrase

Dans leur majorité, les adverbes d'énonciation entrent dans des phrases déclaratives **16a**, exclamatives **16b** et interrogatives **16c** ; certains acceptent également d'entrer dans des phrases désidératives **16d**.

16 **a** *Franchement, j'ai détesté ce film.*
b *Franchement, qu'est-ce qu'il était bien, ce film !*
c *Franchement, est-ce que tu as aimé ce film ?*
d *Franchement, ne va pas voir ce film !*

5.2.2. Les adverbes concernant la disposition psychologique ou morale du locuteur vis-à-vis de l'interlocuteur

L'adverbe (*franchement*, *honnêtement*, *sincèrement*, *sérieusement*) peut indiquer que le locuteur fait preuve de qualités psychologiques ou morales qui donnent crédit à son information (dans le cas d'une phrase déclarative), puisqu'il engage sa franchise, son honnêteté, etc., dans ce qu'il dit, **17a** signifiant 'je parle avec franchise quand je dis qu'il a tort'. Ces adverbes sont également possibles dans une phrase interrogative, **17b** signifiant 'je te demande de répondre sérieusement à la question : Paul a dit cela ?' et non 'je parle avec sérieux quand je te demande si Paul a dit cela'. Mais l'adverbe (*confidentiellement*) peut aussi indiquer le rapport intersubjectif que le locuteur veut instituer avec l'interlocuteur (confidentialité, secret, etc.) **17c**.

17 **a** *Franchement, Paul a tort.*
b *Sérieusement, est-ce que Paul a dit cela ?*
c *Confidentiellement, Luc est fou.*

Ces formes sont également possibles comme adverbes de manière **18a** **18b**, avec les paraphrases *de façon*|*manière* + adjectif ou *avec* + nom, qui sont exclues pour l'adverbe d'énonciation **18c** **18d**.

18 **a** *Paul nous a parlé franchement.* 'avec franchise'
b *Paul nous a parlé confidentiellement.* 'de façon confidentielle'
c ** De manière franche, Paul a tort.*
d ** Avec franchise, Paul a tort.*

Franchement peut également être un adverbe de degré (*un vin franchement mauvais*) ➤ VIII-7.1.4.

> *Autres formes adverbiales indiquant la disposition du locuteur*
>
> Parallèlement aux adverbes en *-ment*, il existe des syntagmes prépositionnels *en tout* + nom morphologiquement associé à l'adjectif **19a** (*franchement | en toute franchise*, *honnêtement | en toute honnêteté*, *sincèrement | en toute sincérité*), sauf dans le cas de *sérieusement* (** en tout sérieux*). *Franchement* est le seul adverbe qui entre dans le tour infinitif *à franchement parler* (** à honnêtement parler*, ** à sincèrement parler*) **19b**.
>
> **19** **a** *En toute franchise, Paul a tort.*
> **b** *À franchement parler, Paul a tort.*
> **c** *Entre nous, est-ce que Paul est malade ?*
> **d** *Entre nous, n'allez pas voir ce film !*
>
> Certaines expressions (*en toute confidentialité*, *en confidence*, *entre nous*, *soit dit entre nous*, *entre nous soit dit*, *de vous à moi*) indiquent le rapport entre le locuteur et l'interlocuteur, et sont possibles en phrase déclarative ou interrogative **19c**. En outre, *entre nous*, *soit dit entre nous*, *entre nous soit dit*, *de vous à moi* se rencontrent en phrase désidérative **19d**.
> D'autres syntagmes prépositionnels, enfin, indiquent une attitude (réelle ou ironique) de déférence, de respect de la part du locuteur vis-à-vis de l'interlocuteur (*sauf votre respect*, *sauf le respect que je vous dois*, *révérence gardée*), qui sont des formes vieillies permettant au locuteur de s'excuser de sa liberté de ton **20a**. D'autres formes ont pour fonction de ménager la susceptibilité de l'interlocuteur (*sans vouloir te | vous blesser | critiquer | offenser | vexer*, *sans te | vous commander*), cette dernière apparaissant normalement dans une phrase désidérative **20b**.
>
> **20** **a** *Sauf le respect que je vous dois, mon commandant, je dirai que mes cent cinquante francs ne pondent pas d'œufs.* (Bâ, 1994)
> **b** *Sans te commander, passe-moi donc le marteau !*

5.2.3. Les adverbes exprimant un commentaire du locuteur sur la formulation de l'énoncé

Certains adverbiaux (*concrètement*, *clairement*, *en clair*, *objectivement*, *simplement*) expriment un commentaire du locuteur sur la formulation de l'énoncé : l'objectif est généralement de faire en sorte que l'énoncé soit bien compris, bien interprété par son destinataire.
L'adverbe indique que la formulation de l'énoncé présente des qualités particulières qui normalement facilitent son interprétation. Il apparait dans des phrases déclaratives **21a**, interrogatives **21b** et désidératives **21c**. Les formes en *-ment* ont toutes pour paraphrase *en termes* + adjectif **21d**.

21 **a** *Concrètement, Paul est ruiné.*
b *Concrètement, est-ce que Paul est ruiné ?*
c *Clairement, n'y va pas !*
d *En termes concrets, Paul est ruiné.*

> *Les syntagmes prépositionnels exprimant un commentaire sur la formulation*
>
> L'emploi de *clairement*, synonyme de *en clair* ou *en termes clairs*, est récent dans la langue **21c 22a**. Quant à *en clair*, il est seul de son espèce (** en simple*, ** en concret*) et n'a pas d'interprétation de manière **22b**.
>
> **22** **a** *Clairement, il est ruiné.*
> **b** *Je lui ai parlé clairement | * en clair.*
> **c** *Paul est, à proprement parler, un hypocrite.*
> **d** *À proprement parler, Paul est un hypocrite.*
> **e** *Paul est, au vrai sens du mot, un hypocrite.*
>
> Certains syntagmes prépositionnels (*à strictement parler*, *à proprement parler*, *pour aller à l'essentiel*, *pour tout dire*, *pour dire les choses comme elles sont*, *stricto sensu*, *dans le vrai sens du mot | terme*, *au vrai sens du mot | terme*) indiquent que la formulation de l'énoncé vise à l'exactitude ou encore à l'essentiel. Les deux dernières formes doivent être adjacentes au constituant sur lequel elles portent **22c 22d 22e**.

À l'inverse, un ajout (*en quelque sorte*, *en quelque façon*|*manière*, *en gros*, *dans une certaine mesure*, *pour ainsi dire*, *si l'on peut ainsi s'exprimer*, *entre guillemets*, *comme qui dirait*) peut indiquer que la formulation de l'énoncé est approximative : le locuteur le signale à son interlocuteur afin de prévenir une interprétation inexacte. Les deux dernières formes (*entre guillemets*, *comme qui dirait*) portent sur un mot ou une expression que le locuteur n'assume pas pleinement. L'ensemble de ces formes signale donc des problèmes d'adéquation entre la pensée et sa formulation.
Enfin, les expressions (*si j'ose ainsi m'exprimer*, *si je puis ainsi m'exprimer*, *si vous me passez le mot*|*l'expression*, *comme on dit chez nous*) indiquent que la formulation de l'énoncé relève du style particulier du locuteur, qui demande à son interlocuteur d'en tenir compte.

5.2.4. L'adverbe d'individuation

Personnellement connait un emploi d'adverbe d'individuation : il signale que la proposition assertée est vraie pour le locuteur, ce qui crée souvent un effet de contraste, le locuteur s'opposant à d'autres individus **23**.

23 **a** *Personnellement, je n'ai jamais fait cela.*
b #*De manière personnelle, je n'ai jamais fait cela.*
c #*En personne, je n'ai jamais fait cela.*

Cet emploi de *personnellement* doit être distingué de ses emplois comme adverbe de manière **24a** ou comme adverbe associatif **24b**, qui n'admettent pas les mêmes paraphrases.

24 **a** *Jean joue très personnellement ce concerto.* 'de manière très personnelle'
b *Jean a rencontré le ministre personnellement.* 'en personne'

La phrase qui inclut *personnellement* comporte nécessairement une expression de première personne, sauf style indirect libre **25a**, avec une transposition à la 3ᵉ personne (*lui*). Cette expression est normalement un sujet **25b** **25c** ou un complément de verbe de sentiment avec rôle d'expérient **25d** ➤II-3.2.2.

25 **a** […] *Clara disait que cette entente entre deux êtres était extrêmement rare. Personnellement, cela ne lui était arrivé qu'une fois ou deux et, à chaque fois, disait-elle, elle était tombée irrémédiablement amoureuse de l'autre « fondu ».* (Dormann, 1993)
b *Personnellement, j'ai poussé Marie à poser sa candidature.*
c *Personnellement, j'aime beaucoup Léa.*
d *Personnellement, Léa me plait beaucoup.*

Personnellement *et la 1ʳᵉ personne*

La 1ʳᵉ personne peut également apparaitre sous la forme d'un possessif **26a** ou encore d'un pronom disloqué **26b**. En revanche, l'emploi d'une 1ʳᵉ personne sujet **26c** ou complément **26d** **26e** d'un verbe de sentiment, sans rôle d'expérient, n'est pas accepté par tous les locuteurs, d'où le signe %.

26 **a** *Personnellement, c'est pas mon style.* (France Inter, « Question directe », 15 avril 2003)
b *C'est un film qui se regarde avec plaisir, mais moi personnellement, c'est pas le genre de film que je regarde.* (France Inter, « Le 7/9 », 18 avril 2003)
c %*Personnellement, je plais beaucoup à Léa.*
d %*Personnellement, Jean m'a poussé pour que j'aille plus vite.*
e %*Personnellement, Léa m'aime beaucoup.*

Les syntagmes prépositionnels exprimant l'individuation

Les expressions *en ce qui me*|*te*|*le*|*la*|*les*|*nous*|*vous concerne* **27a** et *pour ma*|*ta*|*sa*|*notre*|*votre*|*leur part* **27b** ont des emplois analogues à ceux de *personnellement*, à ceci près qu'elles ne sont pas réservées à la 1ʳᵉ personne. On notera que *pour ma*|*ta* |, etc., *part* est figé (* *pour la part de Luc*) alors que *en ce qui concerne X* est un syntagme prépositionnel ordinaire admettant une variation.

27 **a** *En ce qui le concerne, il a tort.*
b *Pour ma part, je pense qu'il a tort.*
c #*À mon avis, je pense qu'il a tort.*
d #*Pour ma part, il a tort.*
e *À mon avis, il a tort.*

Il ne faut pas confondre les expressions d'individuation et les expressions d'attribution à une source extérieure (*à mon avis*) **27e** ➤XVIII-6.5. Si celles-ci peuvent être utilisés avec le même sens, elles ne s'emploient pas toujours dans les mêmes phrases **27c** **27d**.

5.3. Les adverbes évaluatifs

Les adverbes évaluatifs expriment un jugement global du locuteur vis-à-vis de la situation décrite dans la phrase. Ils sont dérivés d'adjectifs avec le suffixe *-ment*, et ils sont peu nombreux (*bizarrement*, *curieusement*, *étonnamment*, *étrangement*, *fâcheusement*, *heureusement*, *inexplicablement*, *malencontreusement*, *malheureusement*, *miraculeusement*, *paradoxalement*, *regrettablement*).

5.3.1. Qu'est-ce qu'un adverbe évaluatif ?

Les adverbes évaluatifs (*bizarrement*, *heureusement*, *malheureusement*) expriment un jugement global du locuteur vis-à-vis de la situation décrite dans la phrase.

28 **a** *Heureusement, Paul est arrivé à temps.*
b *Bizarrement, Jean n'a pas assisté à la réception.*
c *Malheureusement, il a plu pendant toute la cérémonie.*

On trouve aussi un petit nombre de formes prépositionnelles en *par* qui sont évaluatives (*par bonheur*, *par malheur*, *par chance*, *par malchance*, *par extraordinaire*, *par miracle*).

Adverbe évaluatif et commentaire

Comme les adverbes d'énonciation ➤**VIII-5.2**, les adverbes évaluatifs ne font pas partie du contenu principal de la phrase. Le jugement qu'ils fournissent ne constitue pas une assertion indépendante mais un commentaire du locuteur. Aussi, ce jugement ne peut-il pas être contesté directement, avec *non* **29a**, même s'il peut l'être indirectement avec *mais* **29b**. Dans une subordonnée complément d'un verbe épistémique **29c**, l'adverbe ne fait pas partie de ce que sait Marie ; celle-ci sait juste que Paul a perdu l'élection.

29 **a** Loc. 1 — *Paul a malheureusement perdu l'élection.*
Loc. 2 — #*Non, je trouve que c'est une bonne nouvelle.*
b Loc. 1 — *Paul a malheureusement perdu l'élection.*
Loc. 2 — *Oui, mais je trouve que c'est une bonne nouvelle.*
c *Marie sait que Paul a malheureusement perdu l'élection.*

Adverbes et adjectifs évaluatifs

Tous les adverbes évaluatifs en *-ment* **30a** correspondent à un adjectif qui peut s'appliquer à une proposition avec une interprétation analogue **30b** **30c** **30d**. Mais l'inverse n'est pas vrai. Des adjectifs proches de *curieux* ou d'*étonnant* comme *extraordinaire*, *incroyable* ou *surprenant*, ne sont pas sources de tels adverbes **30e** **30f**. Les formes en *-ment* existent mais n'ont qu'un emploi d'adverbes de degré (*extraordinairement beau*, *incroyablement cher*) ➤**VIII-7.1**.

30 **a** *Bizarrement* | *Heureusement* | *Malheureusement, Jean est absent.*
b *Il est bizarre* | *heureux* | *malheureux que Jean soit absent.*
c *Que Jean soit absent est bizarre* | *heureux* | *malheureux.*
d *Jean est absent, et c'est bizarre* | *heureux* | *malheureux.*
e * *Extraordinairement, Jean n'a rien dit.*
f * *Incroyablement, Jean n'a rien dit.*

Le fonctionnement n'est cependant pas exactement le même : contrairement à l'adverbe **29**, l'adjectif n'a pas le statut d'un commentaire, et peut donc être contesté directement **31a**. Dans la subordonnée **31b**, il peut faire partie de ce que sait Marie.

31 **a** Loc. 1 — *C'est bizarre que Paul ait perdu l'élection.*
Loc. 2 — *Non, c'était prévisible.*
b *Marie sait qu'il est malheureux que Paul ait perdu l'élection.*

Les adverbes évaluatifs et le type de phrase

Les adverbes évaluatifs s'emploient dans les phrases déclaratives **28** mais pas dans les désidératives **32a**. Ils sont possibles dans une interrogative **32b** **32c**, à condition de ne pas être à l'initiale **32d**. Dans ce cas, l'évaluatif ne porte pas sur la question, mais sur la proposition correspondante : en **32c**, 'quelqu'un est arrivé en retard aujourd'hui, et cela est bizarre'. Ils se trouvent parfois, quoique rarement, dans une exclamative **32e**.

32 **a** *# Bizarrement, n'écoute pas ses conseils !*
b *Est-ce que, malheureusement, Paul est venu hier ?*
c *Qui est, bizarrement, arrivé en retard aujourd'hui ?*
d *# Malheureusement, Paul est-il venu hier ?*
e [À propos d'un film] *Malheureusement, qu'est-ce que ça a vieilli !* (*cineflexion.com*, 21 oct. 2011)

L'adverbe évaluatif ajout à une expression non verbale

Un adverbe évaluatif peut également être ajout à un adjectif (*inoccupée*) **33a**, un adverbe (*rarement*) **33b**, un syntagme prépositionnel (*sans les moyens*) **33c** ou un syntagme nominal (*l'homme*) **33d**. Dans tous ces cas, l'adverbe porte cependant sur une proposition ou une situation : par exemple en **33d**, ce n'est pas l'homme qui est bizarre, mais le fait que l'homme soit une des principales causes de dégradation.

33 **a** *De sa canne de bambou, il soulève un coin de bâche qui camoufle une civière heureusement inoccupée.* (Rouaud, 1990)
b *Comme beaucoup de professions libérales, je suis parfois payé par chèques, qui me sont retournés par mon banquier, heureusement rarement, avec la mention : pas de provision.* (*Le Monde*, 5 juin 2004)
c *La gloire vint aux Curie, malheureusement sans les moyens de travail qu'ils réclamaient.* (B. Goldschmidt, 1962)
d *Les causes de dégradation d'un modèle réduit* [...] *sont nombreuses. Les principales sont la poussière, les insectes, l'humidité, le chauffage, la lumière et bizarrement l'homme.* (Bateau modèle, nº 54, déc. 2003-janv. 2004)

5.3.2. Les ajouts et les compléments des adverbes évaluatifs

L'adverbe *très* peut accompagner les adverbes *bizarrement*, *curieusement*, *étonnamment*, *étrangement*, *paradoxalement*, etc. **34a** ; il est incompatible avec *heureusement* et *malheureusement* **34b**, qui n'acceptent que *fort* **34c**.

34 **a** *Très bizarrement / Très curieusement, Jean est arrivé le premier.*
b ** Très heureusement / * Très malheureusement, Jean est arrivé le premier.*
c *Fort heureusement / Fort malheureusement, Jean est arrivé le premier.*

Les adverbes *heureusement* et *malheureusement* peuvent se construire avec un complément en *pour* indiquant l'individu pour qui la situation revêt un caractère favorable ou défavorable **35a**. À titre plus exceptionnel, le complément en *pour* peut introduire un nom d'évènement : le sens obtenu est alors que l'état de choses est susceptible de causer (avec *heureusement*) ou de ne pas causer (avec *malheureusement*) l'évènement en question **35b** **35c**.

35 **a** *Heureusement pour lui, M. Borde, qui passait par là, vint s'interposer.* (Sabatier, 1974)
b *Fort heureusement pour la résolution du problème qui nous occupe, les textes du* Digeste *sont plus explicites que les* Institutes *de Gaius.* (Robaye, 1987)
c *Heureusement pour le projet et la publication, nous n'avons cependant pratiquement pas pu sortir de l'amphithéâtre dans lequel nous étions réunis à cause des phénomènes naturels importuns nous attendant à l'extérieur.* (*archive.ecml.at*, mai 2005)

Le locuteur et le complément en pour

Il ne faut pas confondre l'individu qui effectue le jugement évaluatif et l'individu qui est introduit par *heureusement* comme bénéficiant de la situation. Un exemple comme **36a** illustre bien la différence : ici, la perte du dossier est jugée favorable à Jean, et défavorable à Paul. La personne qui juge est quant à elle nécessairement le locuteur. En **36b**, la perte du dossier est jugée favorable à l'interlocuteur et défavorable au locuteur. En l'absence de complément explicite, le bénéficiaire de la situation se comprend en fonction du contexte.

36 **a** *Heureusement pour Jean, mais malheureusement pour Paul, le dossier a été perdu.*
b *Heureusement pour toi, et malheureusement pour moi, le dossier a été perdu.*

Les autres adverbes évaluatifs en *-ment* (*bizarrement*, *curieusement*) ne prennent pas de complément en *pour* dans la mesure où leur sens ne consiste pas à indiquer qu'un individu est affecté par une situation.

L'adverbe *heureusement* peut prendre pour complément une subordonnée en *que* **37a** mais il est le seul de sa classe **37b** ; son antonyme *malheureusement* refuse cette construction **37c** ➤ X-5.1.2.

37 **a** *Heureusement que Jean était absent.*
b * *Bizarrement que Jean était absent.*
c * *Malheureusement que Jean était absent.*

> *L'emploi des adverbes évaluatifs comme réponse courte*
>
> Comme les adverbes modaux ➤ VIII-5.5, deux évaluatifs (*heureusement*, *malheureusement*) peuvent s'employer en réponse à une question totale, du moins pour certains locuteurs **38** ➤ XII-3.4.1.
>
> **38** **a** Loc. 1 — *Est-ce que Luc est intéressé par ce projet ?*
> Loc. 2 — % *Heureusement.*
> **b** Loc. 1 — *Est-ce qu'il pleut ?*
> Loc. 2 — % *Malheureusement.*

5.4. Les adverbes de phrase agentifs

Les adverbes de phrase agentifs, parfois appelés *orientés vers le sujet*, servent à émettre un jugement sur l'action exprimée par la phrase et, simultanément, sur le sujet de cette action :
- *Prudemment, Paul est parti.* 'Paul a été prudent de partir' ;
- *Intelligemment, Paul est resté.* 'Paul a été intelligent de rester'.

Ils sont une trentaine d'adverbes en *-ment*, dérivés d'adjectifs qui peuvent qualifier aussi bien des humains que des actions (*adroitement*, *astucieusement*, *bêtement*, *intelligemment*, *judicieusement*, *lâchement*).
Le sujet doit être interprété comme un agent volontaire, dont l'action est intentionnelle ➤ II-3.2.2.
Systématiquement, ces adverbes peuvent aussi avoir une interprétation de manière, avec un verbe approprié ➤ VIII-6.1 :
- *Paul a sottement répondu.* 'Paul a répondu de manière sotte' ;
- *Paul conduit prudemment.* 'Paul conduit avec prudence'.

5.4.1. Qu'est-ce qu'un adverbe de phrase agentif ?

Les adverbes de phrase agentifs (*intelligemment*, *sottement*, *prudemment*) servent à émettre un jugement sur l'action exprimée par la phrase et, simultanément, sur le sujet, interprété comme un agent **39**.

39 **a** *Sottement, Paul a répondu aux questions de Léa.*
b *Intelligemment, Paul a exposé les difficultés de la tâche.*
c *Prudemment, Paul a conduit le camion dans cette portion du trajet.*

> *Le sujet et l'adverbe de phrase agentif*
>
> Dans une phrase avec adverbe de phrase agentif, le sujet doit nécessairement être interprété comme un agent ➤ II-3.2.2. Pour cette raison, **40a** est exclu, et **40b** n'est compatible qu'avec une interprétation où Paul joue un rôle actif dans la séduction. Par ailleurs, cet agent est nécessairement un sujet : ce ne peut pas être le complément en *par* d'un passif **40c** ➤ II-4.1.3.
>
> **40** **a** * *Intelligemment, Paul a plu à Marie.*
> **b** *Intelligemment, Paul a séduit Marie.*
> **c** * *Intelligemment, les difficultés de la tâche ont été exposées par Paul.*

Les adverbes de phrase agentifs sont dérivés d'adjectifs (*sot*, *intelligent*, *prudent*). La phrase avec adverbe **41a** a systématiquement des paraphrases avec l'adjectif correspondant **41b** **41c**.

41 **a** *Paul est sottement parti sans son parapluie.*
b *Paul a été sot de partir sans son parapluie.*
c *Il a été sot de la part de Paul de partir sans son parapluie.*

> *L'adverbe de phrase agentif et l'adjectif*
>
> Les adverbes de phrase agentifs sont dérivés d'adjectifs qui peuvent qualifier aussi bien un humain **42a** qu'une action **42b**.
>
> **42** **a** *Paul est sot / intelligent / prudent.*
> **b** *Agir ainsi est sot / intelligent / prudent.*

> Mais les phrases avec adverbe **41a** ne sont pas exactement synonymes des phrases avec adjectif **41b 41c** : dans les phrases avec adjectif, l'évaluation fait partie du contenu principal de la phrase, alors qu'avec l'adverbe, elle relève du commentaire. C'est pourquoi **41a** ne peut pas être suivi d'une réfutation directe (*Non, c'était intelligent de sa part.*), ce qui est possible après **41b** ou **41c**.

Les adverbes de phrase agentifs et le type de phrase

Les adverbes de phrase agentifs sont possibles dans les phrases déclaratives **39**, ainsi que dans les interrogatives **43a**, à condition d'éviter la position initiale **43b**. Ils sont exclus dans les phrases désidératives **43c** et les exclamatives **43d** ➤ I-2.1.

43 **a** *Paul a-t-il, sagement, refusé de répondre ?*
b # *Sagement, Paul a-t-il refusé de répondre ?*
c # *Couche-toi, sagement, tôt !*
d # *Intelligemment, qu'est-ce qu'il a répondu vite !*

5.4.2. Adverbe agentif de phrase ou adverbe de manière ?

Systématiquement, ces mêmes adverbes ont un autre emploi comme adverbe de manière **44** ➤ VIII-6.1.

44 **a** *Paul a répondu aux questions de Léa sottement.*
b *Paul a exposé ses difficultés intelligemment.*
c *Paul a conduit le camion prudemment durant tout le trajet.*

Dans ce cas, ils peuvent apparaitre en construction clivée ➤ XVIII-2.3 : les adverbes en **44** peuvent être ambigus et interprétés comme des adverbes de phrase ou de manière, mais en **45**, du fait de la clivée, ils n'ont qu'une interprétation de manière.

45 **a** *C'est sottement que Paul a répondu aux questions de Léa.*
b *C'est intelligemment que Paul a exposé ses difficultés.*
c *C'est prudemment que Paul a conduit le camion dans cette portion de trajet.*

Cette interprétation de manière dépend du verbe : en **46a**, *intelligemment* ne peut qualifier la manière de rester immobile ; la seule interprétation est donc une interprétation comme adverbe de phrase, dans laquelle c'est le fait de rester immobile qui est qualifié d'intelligent. Cela est confirmé par le fait que l'adverbe est possible en début de phrase négative **46b**, et impossible dans une construction clivée **46c**.

46 **a** *Paul est intelligemment resté immobile.*
b *Intelligemment, Paul n'est pas resté immobile.*
c * *C'est intelligemment que Paul est resté immobile.*

Les adverbes de phrase agentifs sont un sous-ensemble des adverbes de manière agentifs ➤ VIII-6.2.1. Ainsi *attentivement*, *calmement*, *joyeusement*, etc., sont des adverbes de manière mais pas des adverbes de phrase. Cette restriction s'explique par les propriétés des adjectifs dont ils sont dérivés : seuls donnent lieu à adverbes de phrase les adjectifs qui peuvent qualifier non seulement un individu mais une action, ce qui n'est pas le cas de *attentif*, *calme*, *joyeux*, etc. (* *Faire cela est attentif* / *calme* / *joyeux* / *mélancolique*.).

5.4.3. La fonction et la position de l'adverbe de phrase agentif

À cause de leur lien nécessaire au sujet, les adverbes de phrase agentifs ne sont pas ajouts à d'autres constituants que la phrase, le verbe ou le syntagme verbal.
Lorsque le verbe n'est pas compatible avec une interprétation de manière, l'adverbe agentif est toujours interprété comme un adverbe de phrase, quelle que soit sa position **47**. Sauf entre auxiliaire et participe passé **47d 47e 47f**, il est généralement marqué à l'écrit par une virgule et à l'oral par une prosodie incidente ➤ XIX-2.2.3, comme les autres adverbes de phrase ➤ VIII-4.1.3.

47 **a** *Sottement, Paul a refusé l'invitation de Marie.*
b *Alex, intelligemment, est rentré chez lui.*
c *Victor est resté chez lui, prudemment.*
d *Paul a sottement refusé l'invitation de Marie.*

e *Alex est intelligemment rentré chez lui.*
f *Victor est prudemment resté chez lui.*

Lorsque le verbe est compatible avec une interprétation de manière, on constate une relative spécialisation des positions pour chacune des deux interprétations possibles. Quelle que soit la position de l'adverbe, une prosodie incidente, marquée à l'écrit par une virgule, impose une interprétation comme adverbe de phrase agentif **48**.

48 **a** *Paul, sottement, a répondu aux questions de Marie.*
b *Paul, intelligemment, a exposé les difficultés de la tâche.*
c *Paul, prudemment, a conduit le camion dans cette portion de trajet.*
d *Paul a répondu aux questions de Marie, sottement.*
e *Paul a exposé les difficultés de la tâche, intelligemment.*
f *Paul a conduit le camion dans cette portion de trajet, prudemment.*

> *L'adverbe de phrase agentif aux temps composés*
>
> Aux temps composés, l'adverbe après le participe, avec prosodie intégrée, reçoit forcément une interprétation de manière **49**.
>
> **49** **a** *Paul a répondu sottement aux questions de Marie.*
> **b** *Paul a exposé intelligemment les difficultés de la tâche.*
> **c** *Paul a conduit prudemment le camion dans cette portion du trajet.*
>
> Quand l'adverbe est entre auxiliaire et participe avec une prosodie intégrée, les deux interprétations sont possibles, avec des préférences selon les locuteurs **50**.
>
> **50** **a** *Paul a sottement répondu aux questions de Marie.*
> **b** *Paul a intelligemment exposé les difficultés de la tâche.*
> **c** *Paul a prudemment conduit le camion dans cette portion du trajet.*

5.4.4. La compatibilité de l'adverbe de phrase agentif avec d'autres adverbes de phrase

Les adverbes de phrase agentifs sont compatibles à divers degrés avec d'autres adverbes de phrase : des connecteurs (*donc*) **51a**, des adverbes d'énonciation (*sincèrement*) **51b**, modaux (*probablement*) **51c**, d'habitude **51d** ou évaluatifs (*heureusement*) **51e**.

51 **a** *Je reviens donc gentiment et je peux dire que le désastre m'est tombé dessus sans bruit comme un putain de reptile.* (R. Nimier, 1950)
b *Sincèrement, Paul, prudemment, a examiné tous les cas de figure.*
c *Probablement, Paul, prudemment, a examiné tous les cas de figure.*
d *Plus prudemment il masque d'habitude son impatience de se faire la paire !* (Simonin, 1960) ('son impatience de partir')
e *Heureusement, Paul, prudemment, avait examiné tous les cas de figure.*

5.5. Les adverbes modaux

Les adverbes modaux permettent de qualifier la valeur de vérité d'une proposition.
Selon la modalité qu'ils expriment, on distingue cinq sous-groupes :
- les adverbes exprimant la nécessité (*fatalement*, *forcément*, *immanquablement*, *inéluctablement*, *inévitablement*, *infailliblement*, *nécessairement*, *obligatoirement*) ;
- les adverbiaux exprimant la certitude (*assurément*, *bien entendu*, *bien sûr*, *certainement*, *incontestablement*, *indéniablement*, *indiscutablement*, *indubitablement*, *sans conteste*, *sans aucun*/*nul doute*, *surement*) ;
- les adverbes exprimant la possibilité ou la plausibilité, parfois regroupés avec les précédents sous le terme *épistémiques* (*peut-être*, *plausiblement*, *possiblement*, *probablement*, *sans doute*, *supposément*, *vraisemblablement*) ;
- quatre adverbes basés sur des adjectifs exprimant la notion de visibilité (*apparemment*, *évidemment*, *manifestement*, *visiblement*), la proposition est présentée comme vraie ou certaine sur la base de son degré d'évidence ;
- deux adverbes résiduels (*effectivement*, *naturellement*) indiquent la conformité aux faits ou à l'attente du locuteur.

5.5.1. Qu'est-ce qu'un adverbe modal ?

Les adverbes dits *modaux* (*évidemment*, *forcément*, *probablement*) permettent de qualifier la valeur de vérité d'une proposition. Dans une phrase déclarative, ils qualifient la vérité ou le degré de certitude de la proposition **52** ➤ XI-1.3.2.

52 **a** *Paul viendra probablement à la cérémonie.*
b *Paul viendra forcément à la cérémonie.*
c *Paul sera vraisemblablement en retard.*

Les adverbes modaux et le type de phrase

Les adverbes modaux sont possibles en phrase déclarative **52**, mais sont exclus des phrases désidératives **53a** et exclamatives **53b 53c** ➤ I-2.1.

53 **a** # *Viens certainement à la cérémonie !*
b # *Comme Paul est forcément en retard !*
c # *Forcément, comme tu es belle !*

> *Adverbes modaux et phrases interrogatives*
>
> La plupart des adverbes modaux sont exclus des interrogatives totales **54a**, sauf ceux qui expriment la nécessité **54b**. Dans les interrogatives partielles, les adverbes exprimant une modalité épistémique sont possibles **54c 54d**, à condition de ne pas être en début de phrase **54e**.
>
> **54** **a** * *A-t-il assisté apparemment* | *certainement* | *vraisemblablement à la cérémonie ?*
> **b** *Le sage est-il forcément* | *nécessairement* | *obligatoirement heureux ?*
> **c** *Quels étudiants vont vraisemblablement* | *probablement* | *certainement réussir leur examen ?*
> **d** *Si le bât blesse réellement le père d'Urbain Gorenfan à la moelle épinière, que peut-il vraisemblablement en résulter pour l'avenir immédiat, proche ou lointain ?* (Pilhes, 1965)
> **e** * *Vraisemblablement* | * *Probablement* | * *Certainement, quels étudiants vont réussir leur examen ?*
>
> *Adverbes modaux et autres adverbes de phrase*
>
> Parmi les adverbes de phrase, les modaux ont la particularité de faire partie du contenu principal de la phrase, comme le montre la possibilité de contester leur contenu **55a**. Ils ont en outre pour caractéristique de constituer seuls une réponse à une question totale **55b**, et de pouvoir dans ce contexte être accompagnés de *oui* **55c**.
>
> **55** **a** Loc. 1 — *Paul viendra probablement à la cérémonie.*
> Loc. 2 — *C'est faux, il est impossible qu'il vienne.*
> **b** Loc. 1 — *Est-ce que Luc est intéressé par ce projet ?*
> Loc. 2 — *Certainement.*
> **c** Loc. 1 — *Est-ce que Luc est intéressé par ce projet ?*
> Loc. 2 — *Apparemment, oui.*

Les paraphrases adjectivales des adverbes modaux

La plupart des adverbes modaux en *-ment* sont dérivés d'adjectifs modaux **56a** ➤ VI-3.3.1 et permettent des paraphrases avec l'adjectif correspondant **56b 56c**.

56 **a** *Vraisemblablement, Paul sera en retard.*
b *Que Paul soit en retard est vraisemblable.*
c *Il est vraisemblable que Paul sera en retard.*

Il existe cependant des exceptions. Dans le cas de *naturellement*, il n'y a pas synonymie **57a 57b**. Dans le cas de *certainement* et *surement*, l'adjectif subit un affaiblissement de sens lorsqu'il devient la base de l'adverbe **57c 57d** : on passe du certain **57d** au plausible **57c**.

57 **a** *Naturellement, Paul a oublié son livre.*
b *Il est naturel que Paul ait oublié son livre.*
c *Certainement, Paul a raison.*
d *Il est certain que Paul a raison.*

> *Adjectif et adverbe modal*
>
> Les constructions avec adverbe et avec adjectif ne sont pas toujours interchangeables. L'adjectif est compatible avec l'interrogation **58a** alors que l'adverbe est difficile dans une interrogative totale **54a 58b**.

De même, l'adverbe est exclu dans une subordonnée conditionnelle **58c** ➤ XIV-2.1.2, alors que l'adjectif est possible **58d**.

58 **a** *Est-il probable que Paul soit en retard ?*
b ** Paul sera-t-il probablement en retard ?*
c ** Si probablement Luc préside l'assemblée, Paul ne viendra pas.*
d *S'il est probable que Luc préside l'assemblée, Paul ne viendra pas.*

L'adverbe modal préfixé par in-

Dans une phrase déclarative, les adverbes modaux qualifient la vérité ou le degré de certitude sur une échelle nécessairement positive. Ainsi, les adjectifs négatifs *incertain*, *impossible* ou *improbable* peuvent avoir une interprétation modale **59a**, mais les adverbes modaux correspondants n'existent pas **59b 59c**.

59 **a** *Il est incertain / impossible / improbable que Luc réussisse.*
b ** Incertainement / * Impossiblement / * Improbablement, Luc réussira.*
c ** Luc réussira incertainement / impossiblement / improbablement.*

Il existe bien une dizaine d'adverbes modaux formés sur des adjectifs préfixés par *in-* (*incontestablement*, *indiscutablement*, *indubitablement*) **60a**, mais les adjectifs *incontestable*, *indiscutable*, *indubitable*, etc., ont une orientation positive, étant eux-mêmes formés sur des adjectifs à négation implicite comme *contestable* ou *discutable* **60b** ➤ X-6.2.1. De fait, les adverbes correspondant aux adjectifs sans préfixe n'existent pas **60c 60d**.

60 **a** *Incontestablement / Indiscutablement, Luc mérite le prix.*
b *Il est contestable / discutable que Luc mérite le prix.*
c ** Contestablement / * Discutablement, Luc mérite le prix.*
d ** Luc mérite le prix contestablement / discutablement.*

5.5.2. La fonction et la position des adverbes modaux

Les adverbes modaux ont une grande liberté de position dans la phrase. Ils peuvent apparaitre sans virgule, avec une prosodie intégrée, entre l'auxiliaire et le participe passé **61a** et après le verbe **61b**. Suivis ou encadrés d'une virgule, avec une prosodie incidente à l'oral ➤ XIX-2.2.3, ils apparaissent dans toutes les positions **61c 61d 61e 61f**.

61 **a** *Luc est forcément arrivé en retard.*
b *Luc arrive forcément en retard.*
c *Apparemment, Luc est arrivé en retard.*
d *Luc, forcément, est arrivé en retard.*
e *Luc est, certainement, arrivé en retard.*
f *Luc est arrivé en retard, apparemment.*

L'adverbe modal en position initiale avec prosodie intégrée

Trois d'entre eux (*sans doute*, *peut-être* et *probablement*) sont également possibles avec une prosodie intégrée en début de phrase **62**, en combinaison avec un verbe à sujet suffixé ➤ VIII-4.1.2.

62 **a** *Peut-être / Sans doute / Probablement arrivera-t-il en retard.*
b ** Apparemment / * Certainement / * Forcément arrivera-t-il en retard.*

Adverbe modal + subordonnée

Les adverbes modaux *certainement*, *peut-être*, *probablement*, *sans doute* et *surement* acceptent d'être suivis directement et sans frontière prosodique par une subordonnée en *que* **63a 63b** ➤ VIII-3.1.1.
Ces mêmes adverbes **63d**, ainsi que d'autres (*assurément*, *évidemment*, *forcément*, *naturellement*) **63c**, acceptent aussi d'être suivis d'une subordonnée, mais celle-ci est avec une virgule et une prosodie d'appendice ➤ XIX-5.3.2. Dans cette seconde construction, *certainement* et *surement* expriment alors la certitude et non la plausibilité, comme dans la première. La différence de prosodie détermine deux constructions différentes ➤ I-5.2 ➤ VIII-3.1.1.

63 **a** *Certainement / Peut-être qu'il va pleuvoir.*
b *Surement / Sans doute que Paul viendra.*
c *Évidemment, qu'il va pleuvoir !*
d *Certainement, que Paul viendra !*

La compatibilité de l'adverbe modal avec d'autres adverbes

Les adverbes modaux sont compatibles avec les adverbes connecteurs (*donc*) **64a**, les adverbes d'énonciation (*sincèrement*) **64b**, les adverbes évaluatifs (*heureusement*) **64c**. Ils les suivent et sont dans leur

portée. Ils précèdent normalement les adverbes de manière (*soigneusement*) **64d**, sauf s'ils reçoivent une prosodie incidente **64e** ➤ VIII-4.3.

64 a *Donc, Luc assistera probablement à la réunion.*
b *Sincèrement, Luc est certainement coupable.*
c *Heureusement, Luc sera probablement en retard.*
d *Naturellement, Luc a fait ce travail très soigneusement.*
e *Luc a fait ce travail très soigneusement, naturellement.*

L'adverbe modal et l'adverbe de manière

Les adverbes *naturellement* et *vraisemblablement* ont en outre un emploi comme adverbes de manière. L'adverbe admet alors une paraphrase en *de façon* | *manière naturelle* | *vraisemblable* ou *avec naturel*, et exclut une prosodie incidente. Entre l'auxiliaire et le participe passé **65g** ou après le verbe **65a 65h**, et avec prosodie intégrée, l'adverbe peut être interprété comme modal ou de manière. Avec prosodie incidente, en revanche, on aura toujours une interprétation modale **65b 65c 65d 65e 65f**.

65 a *Paul a parlé naturellement de ce problème.*
b *Naturellement, Paul a parlé de ce problème.*
c *Paul, naturellement, a parlé de ce problème.*
d *Paul a, naturellement, parlé de ce problème.*
e *Paul a parlé, naturellement, de ce problème.*
f *Paul a parlé de ce problème, naturellement.*
g *Paul a naturellement parlé de ce problème.*
h *Paul a parlé de ce problème naturellement.*

Plusieurs adverbes modaux (*apparemment*, *assurément*, *certainement*, *manifestement*) ont eu par le passé une interprétation de manière et se sont progressivement spécialisés dans une interprétation modale. On ne dit plus aujourd'hui *Il parle assurément.*, mais *Il parle d'une manière assurée* | *avec assurance* | *sur un ton assuré.*, ni *Il a montré manifestement son ignorance.*, mais *Il a montré de façon manifeste son ignorance.*

L'adverbe modal ajout à une expression non verbale

Les adverbes modaux se combinent également avec des adjectifs (*fatal*) **66a**, des adverbes (*mal*) **66b**, des syntagmes nominaux (*le tiers de ce voyage*) **66c**, des syntagmes prépositionnels (*avec trouble de la respiration*, *avec palpitation*) **66d**.

66 a *On ne peut plus guère juger cet aboutissement déshonorant d'un mécanisme probablement fatal.* (M. Bataille, 1967)
b *Le Français sortit une craie de sa poche et dessina quelque chose sur le comptoir, sans doute mal car le commerçant restait perplexe.* (Rambaud, 1997)
c *Tu sais, me dit-elle enfin avec un sourire fatigué, quand en 1922 j'allai en Sibérie, la moitié, ou peut-être le tiers de ce voyage, je l'ai fait à pied.* (Makine, 1995)
d *Pas un de ces brins d'herbe qui, pour prendre et garder la courbe, n'ait été mille et mille fois poussé du sein, du cœur, certainement avec trouble de la respiration, avec palpitation peut-être.* (Bachelard, 1957)

L'interprétation de l'adverbe modal avec une expression non verbale

L'adverbe modal forme un groupe prosodique avec le constituant qu'il modifie **67**. L'effet sémantique produit ressemble à celui des adverbes associatifs (*aussi*, *seulement*) ➤ VIII-8.2 : **67a**, par exemple, présuppose que quelqu'un a offert des fleurs à Marie pour son anniversaire, et asserte que c'est apparemment Luc qui l'a fait.

67 a *[Luc apparemment] a offert des fleurs à Marie pour son anniversaire.*
b *Luc a offert [évidemment des fleurs] à Marie pour son anniversaire.*
c *Luc a offert des fleurs, [apparemment à Marie], pour son anniversaire.*
d *Luc a offert des fleurs à Marie, [évidemment pour son anniversaire].*

L'interprétation est la même quand l'adverbe accompagne le constituant modifié dans une construction clivée **68**.

68 a *C'est [apparemment Luc] qui a offert des fleurs à Marie pour son anniversaire.*
b *C'est [évidemment des fleurs] que Luc a offert à Marie pour son anniversaire.*
c *C'est [apparemment à Marie] que Luc a offert des fleurs pour son anniversaire.*
d *C'est [évidemment pour son anniversaire] que Luc a offert des fleurs à Marie.*

La combinaison de l'adverbe modal avec la négation

Les adverbes exprimant la nécessité (*forcément*, *fatalement*, *nécessairement* et *obligatoirement*) **69a** sont les seuls à pouvoir apparaitre après la négation **69b** avec une prosodie intégrée. Dans ce cas, la négation prend l'adverbe dans sa portée. Avant le *pas* de la négation, on peut avoir en revanche tous les adverbes modaux **69d**, y compris les quatre adverbes précités **69c**. Ces derniers prennent alors la négation dans leur portée : **69a** dit que Max est peut-être coupable, tandis que **69c** affirme qu'il ne peut pas l'être ➤ X-4.1.

69 **a** *Max n'est pas forcément / nécessairement / obligatoirement coupable.*
b * *Max n'est pas certainement / probablement / évidemment coupable.*
c *Max n'est forcément / nécessairement / obligatoirement pas coupable.*
d *Max n'est certainement / probablement / évidemment pas coupable.*

Les adverbes de nécessité et la négation

Les adverbes exprimant la nécessité sont les seuls à pouvoir suivre la négation *pas* dans une réponse courte à une interrogative totale **70a 70b**. En revanche, ils sont exclus avant la négation **70c** et les seuls à être exclus **70d**.

70 **a** Loc. 1 — *Max est-il coupable ?*
Loc. 2 — *Pas forcément / Pas nécessairement / Pas obligatoirement.*
b Loc. 1 — *Max est-il coupable ?*
Loc. 2 — * *Pas certainement* / * *Pas probablement* / * *Pas évidemment.*
c Loc. 1 — *Max est-il coupable ?*
Loc. 2 — * *Forcément pas.* / * *Nécessairement pas.* / * *Obligatoirement pas.*
d Loc. 1 — *Max est-il coupable ?*
Loc. 2 — *Certainement pas / Probablement pas / Évidemment pas.*

Les adverbes privatifs

Certains adverbes en *-ment* (*faussement*, *prétendument*, *supposément*) et *soi-disant* ont un sens privatif. Ils introduisent un doute sur la véracité du reste de la phrase ou assertent sa non-validité, tout en le présentant comme soutenu par quelqu'un d'autre. Ils ont les propriétés des adverbes de phrase ➤ VIII-5.1, puisqu'ils peuvent apparaitre en début de phrase négative **71a 71c** et ne peuvent pas être clivés **71b**, contrairement aux adverbes de manière ➤ VIII-6.1. Cependant, malgré une certaine similarité sémantique, ils n'ont pas toutes les propriétés des adverbes modaux.

71 **a** *Prétendument, il ne peut pas.*
b * *C'est prétendument qu'il ne peut pas.*
c *De deux choses l'une : ou bien les personnes qui soi-disant ne leur parlaient pas n'arrivaient pas à se taire, ou bien le langage intérieur – les silences et les attitudes – étaient suffisamment expressives et contaminantes.* (Dolto, 1985)

Chaque adverbe privatif a des propriétés qui lui sont propres. Ainsi, *soi-disant* est un des rares adverbes susceptibles d'être suivis d'une subordonnée **72a** ➤ VIII-3.1.1. *Faussement*, dans son sens privatif, ne peut modifier que des adjectifs **72b** ; ainsi, **72b** dit que Paul n'était pas modeste. En **72c**, où *faussement* modifie un verbe, ce n'est pas un adverbe privatif mais un adverbe de manière : on l'a vraiment accusé, même si l'accusation est mensongère.

72 **a** […] *il trouve moyen de faire célébrer le mariage par un rabbin polonais, soi-disant que c'était un des meilleurs de Paris !* (Delay, 1975)
b *Paul était faussement modeste.*
c *On l'a faussement accusé de vol.*

5.6. Les adverbes d'habitude

Les adverbiaux d'habitude, parfois appelés *adverbes de généricité*, regroupent une dizaine de formes (*généralement*, *habituellement*, *normalement*, *ordinairement*, *invariablement*, *traditionnellement*, *usuellement*, *en général*, *d'habitude*, *d'ordinaire*).
Ils indiquent la régularité foncière d'un processus, tout en laissant entendre la possibilité d'exceptions.

5.6.1. Qu'est-ce qu'un adverbe d'habitude ?

Comme tous les adverbes de phrase, les adverbes d'habitude peuvent figurer en début de phrase positive ou négative **73a** et ne peuvent apparaitre entre *c'est* et *que* dans une construction clivée **73b**. S'ils ont un sens proche de celui des adverbes de fréquence (*souvent*), ils s'en distinguent clairement sur ce point **73c** ➤ XI-4.3.

73 **a** *Généralement / Habituellement, Jean se lève tôt.*
b * *C'est généralement / habituellement que Jean se lève tôt.*
c *C'est fréquemment / souvent que Jean se lève tôt.*

Les adverbes d'habitude et le type de phrase

Les adverbes d'habitude apparaissent aussi bien dans les phrases déclaratives que dans les interrogatives. Ils peuvent figurer en début d'interrogative **74a**, contrairement à d'autres adverbes de phrase ou de fréquence **74b**. Ils n'apparaissent pas dans les désidératives, parce qu'il n'y a pas de sens à enjoindre quelqu'un d'avoir une habitude **74c**. Ils sont possibles dans les exclamatives **74d**.

74 **a** *Habituellement, Jean porte-t-il un chapeau ?*
b # *Souvent, Jean porte-t-il un chapeau ?*
c # *Généralement, porte un chapeau !*
d *D'habitude, qu'est-ce qu'il est bon aux échecs !*

La fonction et la position des adverbes d'habitude

Quand ils modifient un verbe ou une phrase, les adverbes d'habitude se comportent comme la plupart des autres adverbes de phrase : ils apparaissent après le verbe en prosodie intégrée **75a** mais dans des positions plus variées avec une virgule ou une prosodie incidente **75b 75c 75d 75e** ➤ VIII-4.1.2.

75 **a** *Jean déjeune généralement à la cantine.*
b *Généralement, Jean déjeune à la cantine.*
c *Jean, généralement, déjeune à la cantine.*
d *Jean déjeune, généralement, à la cantine.*
e *Jean déjeune à la cantine, généralement.*

> *La compatibilité des adverbes d'habitude avec d'autres adverbes de phrase*
>
> Les adverbes d'habitude sont compatibles avec d'autres adverbes de phrase : les adverbes évaluatifs (*heureusement*) **76a** ou agentifs (*prudemment*) **76b**, plus difficilement avec les modaux (*probablement*) **76c**, sauf dans des exemples comme **76d** où un modal épistémique prend portée sur un adverbe d'habitude.
>
> **76** **a** *Heureusement, Jean, habituellement, se lève tôt.*
> **b** *Habituellement, Jean, prudemment, se lève tôt.*
> **c** # *Généralement, Jean, probablement, se lève tôt.*
> **d** *Probablement, Jean se lève habituellement plus tôt que moi.*

5.6.2. Les adverbes d'habitude et les expressions non verbales

Les adverbes d'habitude, tout comme les adverbes modaux, peuvent modifier un constituant autre que le verbe ou la phrase : adjectif **77a**, adverbe, syntagme nominal **77b** ou prépositionnel **77c**, avec les mêmes types d'interprétations ➤ VIII-5.5.2.

77 **a** *Même le nom de Göring – à l'effet habituellement magique – ne parvenait pas à percer la surdité de ce masque faussement attentif.* (Tournier, 1970)
b *Mon frère généralement, ma sœur plus rarement, me rendent visite le lundi.*
c *La chute des cheveux débute plus ou moins tôt, assez souvent au voisinage de l'adolescence, habituellement par les tempes.* (*Encyclopédie médicale Quillet*, 1965)

VIII-6

Les adverbes de manière

6.1. Qu'est-ce qu'un adverbe de manière ?

Les adverbes de manière (*bien*, *gentiment*, *vite*) attribuent une propriété à une situation et répondent à une question en *comment*.
Du point de vue morphologique, la plupart sont dérivés d'adjectifs à l'aide du suffixe *-ment*.
Du point de vue syntaxique, ils peuvent en majorité apparaitre entre *c'est* et *que* dans une construction clivée (*C'est gentiment qu'il nous parle.*).
Le plus souvent, ils ont la fonction *ajout* (*Paul roule vite.*) mais certains peuvent être compléments obligatoires de quelques verbes (*Paul va bien.*).

6.1.1. La formation des adverbes de manière

La classe des adverbes de manière est vaste et diverse ; plus de mille sont recensés dans les dictionnaires. L'immense majorité de ces adverbes sont des formes en *-ment* dérivées d'adjectifs (*gentil* > *gentiment*, *rapide* > *rapidement*) ➤ VIII-1.4.2.
Les principaux adverbes de manière ayant une formation différente, et donc sans *-ment*, sont ➤ liste VIII-1 :

ainsi, *bien*, *comme*, *ensemble*, *exprès*, *fissa*, *gratis*, *incognito*, *incontinent*, *mal*, *mieux*, *mollo*, *mordicus*, *pêlemêle*, *pile*, *soudain*, *vite*, *volontiers*.

Liste VIII-1. *Les principaux adverbes de manière sans -ment*

6.1.2. La syntaxe des adverbes de manière

À l'exception de *bien*, *mal* et *mieux* ➤ VIII-6-4, les adverbes de manière se distinguent des adverbes de phrase ➤ VIII-5.1 par leur capacité à apparaitre entre *c'est* et *que* dans une construction clivée **1a 1b** ➤ XVIII-2.3. De plus, ils ne peuvent pas apparaitre en début de phrase interrogative **1c**, contrairement aux adverbes de phrase, et aux adverbes de domaine comme *légalement* **1d** ➤ VIII-9, sauf s'ils sont interrogatifs (*comment*).

1 **a** *C'est gentiment que Marie a répondu.*
b *C'est correctement que Marie s'est conduite.*
c ** Gentiment, Marie a-t-elle répondu ?*
d *Légalement, cette situation s'est-elle déjà présentée ?*

➤ Adverbes de manière employés comme adverbes de degré (*bien malade*) ➤ VIII-7.1.4

Un lien étroit peut unir le verbe et l'adverbe de manière. Certains adverbes de manière partagent avec les adverbes de degré la propriété de pouvoir être complément obligatoire de certains verbes **2a 2b** ➤ VIII-3.2.2.

2 **a** *Fabrice s'est bien comporté.*
b ** Fabrice s'est comporté.*
c *# Jean s'est dépêché rapidement.*
d *# Jean a menti franchement.*

Ce lien étroit se manifeste également par la redondance éventuelle de l'adverbe et du verbe lorsque celui-ci incorpore une information de manière : le verbe *se dépêcher* impliquant une action rapide, l'ajout d'un adverbe comme *rapidement* parait redondant **2c**. De même, **2d** serait contradictoire parce que le type d'acte de parole décrit par *mentir* ne peut pas être qualifié de *franc*.

6.1.3. L'interprétation des adverbes de manière

Tous les adverbes de manière peuvent répondre à une question en *comment* **3a 3b**, comme les syntagmes prépositionnels de manière **3c**.

3 a Loc. 1 — *Comment Paul était-il habillé ?*
Loc. 2 — *Élégamment.*
b Loc. 1 — *Comment Paul est-il parti ?*
Loc. 2 — *Rapidement.*
c Loc. 1 — *Comment Paul était-il habillé ?*
Loc. 2 — *Avec élégance.*

> *Adverbes et ajouts de manière*
>
> On trouve d'autres ajouts de manière : des syntagmes prépositionnels **4a**, des subordonnées **4b** et des adjectifs invariables **4c** ➤VI-4.2.3.
>
> **4 a** *Paul a parlé franchement | avec franchise | en hésitant.*
> **b** *Paul a parlé convenablement | comme il fallait.*
> **c** *Alex chante faux.*

On considère généralement que les adverbes de manière (*bien*, *gentiment*, *vite*) qualifient la manière dont se déroule un évènement. En **5a**, le verbe *manger* décrit un évènement que l'adverbe *goulument* qualifie. Mais un adverbe de manière peut aussi modifier un verbe d'état **5b** ➤II-3.1.1, un adjectif **5c** ou un participe passif **5d**.

5 a *Marie mange goulument un éclair au chocolat.*
b *L'écolier connaissait bien sa récitation.*
c *Volontairement silencieux, Pierre prenait des notes.*
d *Mortellement blessé, Victor était allongé sur le brancard.*

Généralement, les adverbes de manière peuvent être paraphrasés par une expression telle que *de façon* ou *de manière* + adjectif **6a 6b**. Mais certains d'entre eux n'admettent pas cette paraphrase **6c 6d**.

6 a *Paul a répondu gentiment | calmement | sérieusement.*
b *Paul a répondu de manière gentille | calme | sérieuse.*
c *Paul a répondu difficilement | mentalement à la question.*
d *# Paul a répondu de manière difficile | mentale à la question.*

6.2. Les sous-classes d'adverbes de manière

> Selon leur interprétation, les adverbes de manière se distinguent en :
> - adverbes agentifs (*adroitement*, *gentiment*, *sagement*) qui qualifient un évènement et attribuent en même temps une propriété à son agent ;
> - adverbes d'état intérieur (*calmement*, *tristement*) qui qualifient une situation et attribuent en même temps un état intérieur à un agent ;
> - adverbes d'intention (*exprès*, *volontairement*) qui qualifient la responsabilité d'un agent ;
> - adverbes résultatifs (*lourdement*, *mortellement*) qui qualifient le résultat de l'évènement ;
> - adverbes de manière purs (*agréablement*, *bien*, *vite*) qui qualifient uniquement la situation et qui incluent les adverbes de similarité (*ainsi*, *pareillement*).
>
> Certains peuvent avoir des emplois dans plusieurs classes : *lourdement*, par exemple, peut être agentif (*insister lourdement*) ou résultatif (*charger lourdement un sac*).

6.2.1. Les adverbes de manière agentifs

Les adverbes de manière agentifs regroupent près de mille adverbes en *-ment* (*adroitement*, *astucieusement*, *attentivement*, *audacieusement*, *brillamment*, *bruyamment*, *discrètement*, *gentiment*, *honnêtement*, *intelligemment*, *prudemment*, *sagement*, *soigneusement*, *sottement*). Ils qualifient l'évènement

dénoté par le verbe ➤ II-3.1.3 qui manifeste une propriété de l'agent ➤ II-3.2.2. On parle ainsi d'une *lecture attentive* aussi bien que d'un *homme attentif*, et c'est pourquoi **7a** peut être paraphrasé approximativement par **7b**. Ils sont dérivés d'adjectifs (*adroit*, *brillant*, *sage*) qui qualifient à la fois des êtres animés et des évènements (*un homme sage*, *une décision sage*).

7 **a** *Patrice a lu attentivement ta lettre.*
b *Patrice a été attentif en lisant ta lettre.*
c *# Les députés craignaient intelligemment que la loi ne soit rejetée.*
d *# Le mur s'est intelligemment affaissé.*
e *Le discours a été rédigé intelligemment (par le président).*

Ces adverbes de manière sont parfois appelés *orientés sujet*. Le terme *adverbe agentif* est plus approprié : d'une part, les verbes à sujet non agentif sont incompatibles avec ces adverbes : en **7c**, le sujet est interprété comme expérient, en **7d**, il est patient ➤ II-3.2.2 ; d'autre part, les verbes passifs peuvent être modifiés par un adverbe agentif qui ne qualifie pas le sujet **7e**.

Adverbes de manière et adverbes de phrase

Certains adverbes agentifs qui expriment des dispositions (*adroitement*, *généreusement*, *gentiment*, *intelligemment*, *prudemment*) ont également un emploi d'adverbe de phrase ➤ VIII-5.4. Dans ce cas, la position de l'adverbe et la prosodie ont une influence sur l'emploi qui est choisi : la position initiale est réservée à l'emploi phrastique ('le président a été adroit de répondre') **8a**, alors que la prosodie intégrée après le participe correspond à l'emploi de manière ('le président a répondu de manière adroite') **8b**. Quand l'adverbe apparait entre auxiliaire et participe passé avec une prosodie intégrée ➤ XIX-2.2.3, les deux interprétations sont disponibles **8c**.

8 **a** *Adroitement, le président a répondu à cette question.*
b *Le président a répondu à cette question adroitement.*
c *Le président a adroitement répondu à cette question.*

➤ Position des adverbes de manière ➤ VIII-6.4

6.2.2. Les adverbes d'état intérieur

Les adverbes d'état intérieur (*calmement*, *joyeusement*, *nerveusement*, *tristement*) sont dérivés d'adjectifs décrivant des sentiments et états intérieurs (*calme*, *joyeux*) ➤ VI-3.2.2. Tout comme les adverbes agentifs, ils caractérisent à la fois une situation et un agent. Cependant, c'est l'état intérieur de l'agent qu'ils caractérisent, en relation avec l'évènement. Et, là encore, la situation manifeste une propriété de l'agent, en l'occurrence son état intérieur.

9 **a** *Louise a répondu calmement.*
b *Louise est partie au travail joyeusement.*

> *Adverbes d'état intérieur et négation*
>
> Ces adverbes ont la particularité de pouvoir être utilisés en début de phrase déclarative négative **10a**. Dans ce cas, la situation positive est plus ou moins attendue, et l'adverbe qualifie ce qui mène à sa non-réalisation : en **10a**, c'est la décision de ne pas répondre qui a été prise calmement. S'il n'est pas en position initiale, l'adverbe ne peut que difficilement porter sur une négation **10b**, contrairement à d'autres adverbes comme les adverbes modaux (*probablement*) **10c** ➤ VIII-5.5.
>
> **10** **a** *Calmement, Louise n'a pas répondu.*
> **b** *# Louise n'a calmement pas répondu.*
> **c** *Louise n'a probablement pas répondu.*

6.2.3. Les adverbes d'intention

Les adverbiaux d'intention (*délibérément*, *exprès*, *fortuitement*, *miraculeusement*, *par hasard*, *(in)volontairement*, *providentiellement*, *sciemment*, *volontiers*) expriment la responsabilité d'un agent par rapport à une situation **11a** **11b**. Cet agent est généralement le sujet, à l'actif, mais peut être implicite

au passif **11c** ➤II-4.1.1. Comme la plupart des adverbes de manière, ils admettent une paraphrase en *façon* ou *manière* **11d 11e**.

11 a *Paul a fortuitement cassé un vase.*
b *Paul s'est blessé volontairement.*
c *Le tableau a été volontairement noirci.*
d *Paul a cassé un vase de façon fortuite.*
e *Paul s'est blessé de manière volontaire.*

L'interprétation des adverbes d'intention

Contrairement aux autres adverbes de manière, les adverbes d'intention qualifient la responsabilité de l'agent et non l'évènement lui-même. Ainsi, si un employé est parti volontairement, et qu'il est parti sans indemnité, **12a** et **12b** sont deux descriptions distinctes d'un même évènement. On ne peut pas en déduire **12c** car l'adverbe d'intention ne porte pas sur la propriété modifiée par *sans indemnité*. En revanche, avec un autre adverbe de manière comme *rapidement*, cette inférence est possible, car *rapidement* qualifie l'évènement lui-même : **12b** et **12d** pris ensemble impliquent **12e**.

12 a *Cet employé est parti volontairement.*
b *Cet employé est parti sans indemnité.*
c *Cet employé est parti volontairement sans indemnité.*
d *Cet employé est parti rapidement.*
e *Cet employé est parti rapidement sans indemnité.*

Adverbes d'intention et négation

Comme les adverbes d'état intérieur (*calmement*), les adverbes d'intention peuvent apparaitre en début de phrase négative **13a**, mais contrairement à eux, ils peuvent aussi précéder la négation dans d'autres positions **13b**.

13 a *Fortuitement, les éboueurs ne sont pas passés ce jour-là.*
b *Les éboueurs ne sont fortuitement pas passés ce jour-là.*

6.2.4. Les adverbes résultatifs

Les adverbes résultatifs (*alphabétiquement*, *chronologiquement*, *confortablement*, *finement*, *franco*, *horizontalement*, *lourdement*, *mortellement*, *profondément*, *spacieusement*, *verticalement*) qualifient le résultat de l'évènement **14a 14b**. En **14a**, ce n'est pas l'action de la police qui est mortelle, mais la blessure qui résulte de cette action. Pour cette raison, les adverbes résultatifs n'admettent pas de paraphrase avec les noms *façon* ou *manière* **14c 14d**.

14 a *La police a mortellement blessé le manifestant.*
b *Le gardien a chargé la voiture lourdement.*
c #*La police a blessé le manifestant d'une manière mortelle.*
d #*Le gardien a chargé la voiture d'une manière lourde.*

Adverbes résultatifs et complément du verbe

Ces adverbes sont parfois appelés *orientés objet*. Le terme *adverbe résultatif* est plus approprié, car ils modifient des verbes transitifs mais aussi des verbes sans complément, à l'actif **15a** comme au passif **15b**, ou à complément omis **15c**. Dans ce dernier cas, l'adverbe n'est pas forcément compatible avec un complément nominal, quand celui-ci exprime le résultat de l'action verbale **15d 15e** et l'on doit à la place utiliser un adjectif épithète **15f**.

15 a *Paul dort profondément.*
b *La voiture est lourdement chargée.*
c *Paul creuse profondément.*
d *Paul creuse un trou.*
e #*Paul creuse un trou profondément.*
f *Paul creuse un trou profond.*

Autres emplois des adverbes résultatifs

Certains adverbes ont un emploi résultatif et un autre emploi comme adverbe de manière pur : ainsi *élégamment* en **16a** peut qualifier le résultat (l'habit est élégant) ou l'évènement (les gestes employés

par Marie pour s'habiller sont élégants) ➤ VIII-6.2.5. *Lourdement* est un résultatif en **16b** mais un agentif en **16c** : 'Paul a été lourd'.

16 **a** *Marie s'habille élégamment.*
b *Pierre a lourdement chargé la voiture.*
c *Paul a insisté lourdement sur les problèmes de Brigitte.*

6.2.5. Adverbes de manière purs

Les adverbes de manière purs qualifient purement l'évènement, sans s'attacher ni à son agent ni à son résultat. Cette classe comporte plusieurs centaines d'adverbes en *-ment* (*agréablement*, *couramment*, *fixement*, *gloutonnement*, *parfaitement*, *rapidement*), ainsi que *ainsi*, *bien*, *comme*, *ensemble*, *gratis*, *mal*, *mieux*, *soudain*, *vite* **17a**. Beaucoup d'entre eux ne sont compatibles qu'avec un nombre limité de verbes, comme *artisanalement* que l'on ne trouve qu'en combinaison avec *fabriquer* **17b**.

17 **a** *On voit couramment ce genre de choses.*
b *Paul a fabriqué cette chaise artisanalement.*

La classe est par ailleurs assez hétérogène : on y trouve des sous-classes d'adverbes qui ont des propriétés en commun, comme les adverbes de similarité (*ainsi*, *autrement*, *différemment*, *identiquement*, *mêmement*, *pareillement*) les adverbes exclamatifs et interrogatifs (*comme*, *comment*), ou les adverbes appréciatifs, valorisants (*admirablement*, *bien*, *convenablement*, *divinement*, *excellemment*, *merveilleusement*, *parfaitement*, *splendidement*) ou dévalorisants (*mal*, *minablement*, *misérablement*). Les adverbes *comme* et *mieux* sont les seuls adverbes de manière comparatifs ➤ XV-2.1.1.
Certains adverbes de similarité peuvent se construire avec un complément prépositionnel introduit par *à* (*pareillement*) **18a** ou *de* (*différemment*) **18b** ➤ XV-3.1.2. Ils sont anaphoriques (*ainsi*) **18c** ou peuvent l'être. En **18d**, par exemple, l'adverbe *différemment*, sans complément, s'interprète comme 'différemment de la conduite d'Alex' ➤ XVIII-5.2.

18 **a** *Alors, ce matin, à peine réveillée, je me suis rendue à la pesée, pareillement à un jockey qui aurait gobé une pomme* […]. (*beautysane-mag.com*, 3 nov. 2014)
b […] *le cerveau des femmes fonctionne différemment de celui des hommes.* (*lapresse.ca*, 1er sept. 2010)
c *Victor doit se conduire poliment et c'est ainsi qu'il se conduit.*
d *Alex se conduit bien mais Victor se conduit différemment.*

À la différence des adverbes de manière agentifs, les adverbes de manière purs peuvent être employés avec un sujet inanimé **19a** ou un verbe d'état **19b**. Ils ne peuvent généralement pas donner lieu à une paraphrase dans laquelle l'adjectif qualifie le sujet : **19d** n'est pas une paraphrase de **19c**.

19 **a** *La porte se referma bruyamment.*
b *Jean connait la réponse instinctivement.*
c *Max joue agréablement de la mandoline.*
d ? *Max est agréable en jouant de la mandoline.*

Adverbe de manière et adverbe évaluatif

Ces adverbes ont parfois un autre emploi ; ainsi, *bizarrement* est adverbe de manière pur en **20a** mais peut être un adverbe évaluatif ➤ VIII-5.3. La phrase **20b** est ambigüe sur ce point : c'est bizarre de sa part de décorer sa chambre, ou elle la décore de manière bizarre. L'emploi évaluatif est le seul disponible quand l'adverbe est employé en position initiale, avec virgule et prosodie incidente **20c**.

20 **a** *Marie a décoré sa chambre bizarrement.*
b *Marie a bizarrement décoré sa chambre.*
c *Bizarrement, Marie a décoré sa chambre.*

➤ *Franchement* adverbe d'énonciation ➤ VIII-5.2
➤ *Bien* connecteur (*Il est bien mort.*) ➤ XVIII-3.3 ➤ fiche BIEN

6.3. Les fonctions syntaxiques de l'adverbe de manière

Les adverbes de manière peuvent occuper la plupart des fonctions syntaxiques accessibles aux adverbes :
- ajout à un verbe (*Paul est parti volontairement.*) ou à une autre catégorie (*bizarrement triste*, *facilement en retard*) ➤ **VIII-3.2.1** ;
- attribut du sujet (*C'est bien.*) ➤ **VIII-3.2.2** ;
- complément d'un verbe (*Paul va bien.*) ou d'une préposition (*faute de mieux*) ;
- extrait (*Comment va-t-il ? Gentiment, il nous a parlé !*) ➤ **VIII-3.2.3** ;
- coordonné (*vite et bien*) ➤ **XVI-4.2.4**.

6.3.1. L'adverbe de manière ajout

Les adverbes de manière sont le plus souvent ajouts à un verbe **21a**, à un syntagme verbal à l'infinitif **21b** ou à une phrase **21c**.

21 **a** *Paul sortit rapidement de la pièce.*
b *Paul décida de rapidement sortir de la pièce.*
c *Rapidement, Paul sortit de la pièce.*

Des adverbes de manière de sous-classes variées peuvent être ajouts à un adjectif : adverbe agentif **22a**, d'état intérieur **22b**, d'intention **22c**, de manière pur **22d** **22e**. On rencontre plus rarement des adverbes de manière ajouts à un syntagme prépositionnel **22f** ou nominal **22g**.

22 **a** *Elle a beau être vachement balancée, gentiment idiote et sentir bon, tu te fous de Maud.* (Chevallier, 1959)
b *Il lui semble n'avoir jamais vu encore un homme si calmement dominateur.* (Romilly, 1993)
c *un texte involontairement comique*
d *un texte rapidement ennuyeux*
e *Il recommença deux fois, trois fois le même morceau, et chaque fois c'était différent et différemment beau.* (Sagan, 1984)
f *un collègue involontairement en retard, facilement de bonne humeur*
g *Quand un groupe surgit, vite la musique : « C'est la route qui va, qui, va, qui va, et qui n'en finit pas… » Quand les groupes sont plus importants, c'est La Marseillaise.* (Duras, 1985)

6.3.2. L'adverbe de manière complément

Les verbes comme *aller*, *se conduire*, *se comporter*, *se porter*, *traiter* prennent pour complément oblique une expression de manière, qui peut être un adverbe **23a** **23b** ➤ **II-2.4.2**. Ce n'est pas un ajout car il est obligatoire **23c**, sauf changement de sens **23d**.

23 **a** *Mon frère s'est comporté stupidement.*
b *Un gentleman aurait traité ses invités autrement.*
c * *Mon frère s'est comporté.*
d # *Un gentleman aurait traité ses invités.*

Un adverbe complément de verbe peut apparaitre entre auxiliaire et participe passé avec une prosodie intégrée **24** ➤ **XVII-3.1.1**.

24 **a** […] *la rumeur laissait entendre qu'Arnaud s'y était vaillamment comporté à la droite de Philippe Auguste…* (Lanzmann, 1994)
b *Paul a mal traité ses invités.*

> *Adverbe ajout ou complément de verbe ?*
>
> Outre son caractère obligatoire, d'autres propriétés de l'adverbe conduisent à l'analyser comme un complément ; avec ce type de verbe, il ne peut pas suivre *le faire* **25a** **25b**. Il ne peut pas non plus apparaitre entre auxiliaire et participe passé avec une prosodie incidente **25c** **25d** ➤ **XIX-2.2.3**.
>
> **25** **a** * *Mon frère s'est comporté stupidement, alors que ma sœur l'a fait intelligemment.*
> **b** *Paul a traité ses invités avec beaucoup de grossièreté.* * *Un gentleman l'aurait fait avec plus de tact.*
> **c** * *Mon frère s'est, stupidement, comporté.*
> **d** # *Paul a, grossièrement, traité ses invités.*

Dans certains cas, la présence de l'adverbe change l'interprétation du verbe et l'on peut hésiter à l'analyser comme ajout ou comme complément. Beaucoup de verbes de comportement humain (*cuisiner*, *écrire*, *s'habiller*, *marcher*, *parler*) s'emploient volontiers avec une expression de manière dans une phrase à interprétation générique ou générale **26a**. En l'absence de l'expression de manière, le verbe décrit une situation particulière **26b**, ou reçoit un sens distinct, *s'habiller* signifie ici 'mettre des vêtements appropriés pour une occasion sociale formelle' **26c**.

26 **a** *Marie s'habille élégamment / avec une certaine élégance.*
b *Marie s'habille.*
c *Quand elle est à Rome, Marie s'habille le soir.*
d *Cette culture connait un tabou étrange qui a pour conséquence que si les femmes s'habillent, les hommes ne s'habillent pas.*

Cela étant, l'adverbe de manière ne détermine pas à lui seul l'interprétation générique. Cet effet est lié à notre connaissance du monde : on a du mal à concevoir des situations où une phrase générique soit informative si elle s'appuie simplement sur le fait que quelqu'un est habillé. Un exemple comme **26d** montre que ce type de scénario est cependant possible, et compatible avec l'emploi absolu de *s'habiller*. L'analyse comme complément n'est donc pas motivée, et l'expression de manière combinée avec *s'habiller* est analysée comme un ajout. En revanche, l'adverbe de manière est complément dans *Paul a élégamment tourné sa phrase.* car il est obligatoire (* *Paul a tourné sa phrase.*).
Quand un verbe se combine avec deux expressions de manière, une seule peut être complément : le syntagme en *comme* **27a**, en *avec* **27b**. Les adverbes en *-ment* sont donc ajouts en **27**, comme l'indique leur prosodie incidente **27a** ou leur construction avec *le faire* **27b** > IX-9.3.1.

27 **a** *Paul s'est, grossièrement, comporté comme un goujat.*
b *Paul a adroitement traité ses invités avec déférence. Marie a fait la même chose, mais maladroitement.*

Quand l'adverbe de manière est complément, c'est le plus souvent un adverbe agentif **23a**, de similarité **23b** ou appréciatif **28a**. On rencontre aussi des exemples variés d'adverbes d'état intérieur **28b** et d'adverbes de manière purs à sens plus étroit, le contexte jouant alors un rôle essentiel pour l'interprétation : en **28c**, *stationnairement* est équivalent à *comme une série stationnaire*. La fonction *complément* est difficile pour un adverbe d'intention **28d** ou un adverbe résultatif **28e**.

28 **a** *Mon frère s'est conduit parfaitement.*
b *Dans un monde idéal, tout le monde se comporte calmement.*
c *Son grand mérite fut de découvrir que des combinaisons spécifiques de séries temporelles non stationnaires peuvent se comporter stationnairement et donc permettent de produire des résultats statistiquement corrects.* (Le Monde, 9 oct. 2003)
d *# Paul s'est comporté délibérément / involontairement.*
e *# Le tribunal s'est comporté lourdement quand il a condamné ce suspect.*

Mieux *comme complément*

Comme d'autres adverbes comparatifs (*davantage*, *plus*), *mieux* peut aussi être complément direct de certains verbes **29a 29b**. Il peut aussi être complément de préposition (*faute de mieux*) > VIII-3.2.2.

29 **a** *On peut faire mieux.*
b *On a vu mieux.*

6.3.3. L'adverbe de manière coordonné

Les adverbes de manière peuvent être coordonnés entre eux **30a 30b** > XVI-4.2.4 ou avec d'autres expressions de manière **30c 30d 30e** > XVI-4.3.3.

30 **a** *Paul travaille [vite et bien].*
b *Il s'exprimait [calmement et un peu tristement].*
c *Paul travaille [lentement mais avec beaucoup de soin].*
d *Alex a répondu [dignement mais tout de même pas comme l'aurait fait son grand-père].*
e *Je peux répondre [succinctement ou en entrant dans les détails].*

Les adverbes de manière peuvent aussi se coordonner avec des adverbes de degré **31**.

31 **a** *Elle n'en devra pas moins être éliminée [complètement et brutalement].* (Fouquet, 2007)
b *Décrire [rapidement, mais suffisamment] ses processus, pour bien faire, du premier coup, ce que l'on a à faire, est un fameux défi.* (polytechnique.education, 4 juin 2017)

Quand deux adverbes de manière sont coordonnés, ils peuvent appartenir à des classes distinctes, du moins dans une certaine mesure : si l'on peut facilement coordonner des adverbes agentifs, d'état intérieur ou purs **32a 32b 32c**, les résultatifs ne se coordonnent qu'entre eux **32d** et les adverbes d'intention sont rétifs à toute coordination **32e**.

32 **a** *Marie travaille toujours [consciencieusement et calmement].*
b *Marie travaille toujours [honnêtement et rapidement].*
c *Marie travaille toujours [calmement et rapidement].*
d *# Marie a classé les livres [soigneusement et alphabétiquement].*
e *# Jean a [involontairement et bruyamment] fait tomber une pile d'assiettes.*

6.4. Les positions des adverbes de manière dans le domaine verbal

En tant qu'ajouts, les adverbes de manière ont plusieurs positions disponibles dans la phrase verbale :
– devant l'infinitif (*rapidement partir*) ;
– entre l'auxiliaire et le participe passé (*Paul a rapidement lu le livre.*) ;
– après le verbe conjugué (*Paul lira rapidement le livre.*) ;
– en fin de phrase (*Paul lira le livre rapidement.*).
Avec une virgule, et une prosodie incidente à l'oral, certains adverbes sont également possibles en début de phrase (*Rapidement, Paul a lu le livre.*), ou avant le verbe conjugué (*Paul, rapidement, a lu le livre.*). D'autres (*bien*, *mal*) sont moins mobiles dans la phrase.

➤ Position des adverbes de manière dans le domaine adjectival (*bizarrement triste*) ou nominal (*involontairement témoin*) ➤ VIII-3.2.1 ➤ VIII-4.2
➤ Position des adverbes de manière compléments ➤ VIII-6.3.2

6.4.1. Les différentes positions des adverbes de manière ajouts

Quand il modifie un adjectif, l'adverbe de manière le précède généralement **33a**, de même qu'il précède d'autres éléments non verbaux **33b**.

33 **a** *bizarrement triste*, *facilement malade*
b *involontairement témoin*, *facilement en retard*

Quand il modifie un verbe conjugué, il se caractérise par un positionnement assez libre. Ainsi, un adverbe comme *silencieusement* peut apparaitre avec une prosodie intégrée entre l'auxiliaire et le participe passé **34a**, après le verbe conjugué **34b** ou en fin de phrase **34c** ➤ VIII-4.1.2, et pour certains locuteurs, avant l'infinitif **34d**.

34 **a** *Les enfants sont silencieusement sortis de la pièce.*
b *Les enfants sortent silencieusement de la pièce.*
c *Les enfants sont sortis de la pièce silencieusement.*
d *% Les enfants ont décidé de silencieusement sortir de la pièce.*

La position de l'adverbe de manière en prosodie incidente

De plus nombreuses positions sont disponibles si l'adverbe est entre virgules à l'écrit, ou avec une prosodie incidente à l'oral **35** ➤ VIII-4.1.3.

35 **a** *Silencieusement, les enfants sont sortis de la pièce.*
b *Les enfants, silencieusement, sont sortis de la pièce.*
c *Les enfants sont, silencieusement, sortis de la pièce.*
d *Les enfants sont sortis, silencieusement, de la pièce.*
e *Les enfants sont sortis de la pièce, silencieusement.*

6.4.2. Les positions des adverbes de manière ajouts selon leur sous-classe

Tous les adverbes de manière ne partagent pas la même mobilité. À côté d'un adverbe agentif comme *silencieusement* qui est très mobile ➤ VIII-6.4.1, un autre agentif, comme *brillamment* **36a 36b 36c 36d**, l'est moins. Il ne peut en effet apparaitre en début de phrase **36e**, ou avant le verbe conjugué **36f**.

36 **a** *Mon frère avait brillamment réussi son examen.*
b *Mon frère avait réussi brillamment son examen.*
c *Mon frère avait réussi son examen brillamment.*
d *De longues nuits de travail lui avaient permis de brillamment réussir son examen.*
e * *Brillamment, mon frère a réussi son examen.*
f * *Mon frère, brillamment, a réussi son examen.*

Les adverbes d'état intérieur (*joyeusement*) ou d'intention (*délibérément*) présentent généralement la même mobilité qu'un agentif comme *silencieusement*, de même que certains adverbes de manière purs (*rapidement*) ➤ **tableau VIII-8**.

ADVERBE	DÉBUT DE PHRASE (prosodie incidente)	AVANT LE VERBE (prosodie incidente)	APRÈS LE VERBE	FIN DE PHRASE
agentif (*silencieusement*)	*Silencieusement, il quitte la pièce.*	*Luc, silencieusement, quitte la pièce.*	*Il quitte silencieusement la pièce.*	*Il quitte la pièce silencieusement.*
d'état intérieur (*calmement, joyeusement*)	*Joyeusement, ils entament une chanson.*	*Tous, joyeusement, entament une chanson.*	*Ils entament joyeusement une chanson.*	*Ils entament une chanson joyeusement.*
d'intention (*délibérément, volontiers*)	*Délibérément, il ment à ses parents.*	*Luc, délibérément, ment à ses parents.*	*Il ment délibérément à Luc.*	*Il ment à Luc délibérément.*
pur (*bien, rapidement*)	*Rapidement, il apprend sa leçon.* * *Bien, il apprend sa leçon.*	*Max, rapidement, apprend sa leçon.* * *Max, bien, apprend sa leçon.*	*Il apprend rapidement sa leçon.* *Il apprend bien sa leçon.*	*Il apprend sa leçon rapidement.* * *Il apprend sa leçon bien.*
résultatif (*lourdement, profondément*)	—	—	*Il charge lourdement le camion.*	*Il charge le camion lourdement.*

Tableau VIII-8. *Les positions des adverbes de manière selon leur classe*

Les adverbes résultatifs, comme *alphabétiquement*, peuvent apparaitre en fin de phrase **37a** ou après le verbe **37b**, mais pas en début de phrase **37c**, ni avant le verbe, qu'il soit conjugué **37d** ou non. Certains, comme *lourdement*, peuvent apparaitre avant l'infinitif **37e** et entre l'auxiliaire et le participe passé **37f**.

37 **a** *Mon frère avait rangé ses dossiers alphabétiquement.*
b *Mon frère rangeait alphabétiquement ses dossiers.*
c * *Alphabétiquement, mon frère rangeait ses dossiers.*
d * *Mon frère, alphabétiquement, rangeait ses dossiers.*
e *Mon frère a décidé de lourdement charger le camion.*
f *Mon frère a lourdement chargé le camion.*

> *Position des adverbes résultatifs et prosodie*
>
> De manière générale, les adverbes résultatifs ne peuvent pas apparaitre entre virgules, avec une prosodie incidente **38** ➤ **VIII-4.1.3**.
>
> **38** **a** * *Mon frère avait, alphabétiquement, rangé ses livres.*
> **b** * *Mon frère avait rangé, alphabétiquement, ses livres.*
> **c** * *Mon frère avait rangé ses livres, alphabétiquement.*

Les positions des adverbes bien, mal, mieux

Parmi les adverbes de manière purs, certains (*bien*, *mal*, *mieux*) ont des positions plus contraintes. Ils apparaissent naturellement avant l'infinitif **39a**, entre auxiliaire et participe passé **39b** ou après le verbe conjugué **39c**, mais pas en fin de phrase **39d**, sauf s'ils sont coordonnés **39e** ou modifiés **39f** ➤ **XVII-1.3.2**.

39 **a** *Mon frère essaie [de bien ranger ses dossiers].*
b *Mon frère a bien rangé ses dossiers.*
c *Mon frère range bien ses dossiers.*
d * *Mon frère range ses dossiers bien.*
e *Mon frère range ses dossiers [vite et bien].*
f *Mon frère range ses dossiers [vraiment très bien].*

Les adverbes de manière légers

Les adverbes *bien*, *mal*, *mieux*, font partie des mots dits *légers* ➤ XVII-1.3.2. Ils n'ont jamais une prosodie incidente **40a 40b 40c 40d**. En outre, ils ne peuvent pas apparaitre entre *c'est* et *que*, contrairement aux autres adverbes de manière **40e**.

40 **a** * *Bien, mon frère range ses dossiers.*
b * *Mon frère, bien, range ses dossiers.*
c * *Mon frère range, bien, ses dossiers.*
d * *Mon frère range ses dossiers, bien.*
e # *C'est bien que Marie a rangé ses affaires.*

➤ *Bien* connecteur ou particule (*Bien, c'est terminé.*) ➤ XVIII-4.3.1 ➤ fiche BIEN

Le placement précoce des adverbes de manière

Un adverbe apparait normalement dans le même syntagme que le verbe qu'il modifie. Ainsi, un adverbe de phrase comme *peut-être* qui suit le verbe principal ne peut pas modifier le verbe infinitif subordonné : il modifie *décidé* en **41a**. Il doit appartenir au syntagme verbal infinitif pour modifier ce dernier **41b**.

41 **a** *Paul a peut-être décidé d'aller à Paris.*
b *Paul a décidé d'aller peut-être à Paris.*

Dans certains cas, les adverbes de manière dérogent à cette règle : un adverbe situé entre auxiliaire et participe passé peut être interprété comme modifiant un infinitif subordonné. En **42a**, l'adverbe *délibérément* modifie *laisser* et non *pouvoir* ('il est possible que le législateur ait délibérément…'), parce que cela n'a pas de sens de se demander si une modalité est délibérée ou non. S'il est en début de phrase, il ne peut pas modifier l'infinitif, et la phrase **42b** n'est pas naturelle. En **42c** de même, dans la reformulation avec *ou*, ce n'est pas la volonté de M. B. qui est défaillante (au contraire, le locuteur lui prête une intention maligne), mais bien sa lecture.

42 **a** *Mais, d'autre part, le législateur a délibérément pu laisser subsister un doute afin d'étendre la justice retenue du roi* […]. (Dauchy, 1988)
b # *Délibérément, le législateur a pu laisser subsister un doute.*
c *M. B. a mal lu les textes ou a mal voulu les lire.* (*Relations internationales*, n° 65, printemps 1991)

Les phrases **43a** et **43b** sont sémantiquement équivalentes. En **43b**, *parfaitement* ne modifie pas le verbe *savoir* : la phrase ne dit pas que la maitrise de J. B. est parfaite, mais que son analyse est parfaite ; en outre, si l'on remplace *analyser* par un verbe peu modifiable par *parfaitement*, comme *partir* **43c**, une construction analogue est peu naturelle **43d**, ce qui montre que l'adverbe porte sur le verbe subordonné.

43 **a** *J. B.* […] *a parfaitement su analyser ce qu'il appelle son « malaise » et sa « crise »* […]. (Defaux, 1991)
b *J. B. a su parfaitement analyser ce qu'il appelle son « malaise » et sa « crise ».*
c # *Jules a su parfaitement partir.*
d # *Jules a parfaitement su partir.*

Cette position précoce n'est pas possible pour tous les adverbes de manière : elle est réservée aux adverbes qui peuvent apparaitre entre auxiliaire et participe passé, et exclue pour les adverbes résultatifs comme *horizontalement* **44a**.

44 **a** # *Alex a horizontalement voulu poser sa planche.*
b # *Le concierge a mal prétendu fermer la porte.*
c # *Le concierge a mal renoncé à fermer la porte.*

Par ailleurs, le choix du verbe principal est crucial. Les verbes qui admettent le placement précoce des adverbes de manière sont les mêmes que ceux qui admettent le placement précoce de *tous* (*Il a tous voulu les lire* / ? *tous prétendu les lire.*) ➤ V-6.2.4 : principalement *devoir*, *commencer à*, *finir de*, *savoir*, *vouloir*, mais pas *prétendre* **44b** ou *renoncer à* **44c**.

6.4.3. L'ordre relatif des adverbes de manière ajouts

La cooccurrence d'adverbes de la même sous-classe

Deux adverbes de manière de la même sous-classe ne peuvent généralement pas apparaitre dans la même phrase sans être coordonnés : adverbes d'état intérieur **45a 45b** ou d'intention **45c 45d**, adverbes résultatifs **45e 45f** ➤ VIII-4.3.2.

45 **a** *Louise a répondu* [*calmement et mélancoliquement*].
b # *Louise a calmement répondu mélancoliquement.*

c *Louise a donné la bonne réponse [involontairement et fortuitement].*
d *# Louise a involontairement donné fortuitement la bonne réponse.*
e *Joseph a classé ses livres [verticalement et chronologiquement].*
f *# Joseph a classé verticalement ses livres chronologiquement.*

Sont possibles cependant certains adverbes agentifs **46a** ou de manière purs **46b** de sens nettement différent, ce qui montre que la classification pourrait être affinée en ce qui les concerne.

46 **a** *Louise a gentiment répondu intelligemment.*
b *Louise a rapidement répondu différemment.*

La cooccurrence d'adverbes de sous-classes distinctes

Des adverbes de manière de sous-classes distinctes peuvent apparaitre dans la même phrase, par exemple un adverbe d'intention (*volontairement*) et un agentif (*soigneusement*) **47a**, un agentif et un résultatif (*lourdement*) **47b**, un adverbe d'intention et un de manière pur (*mal*) **47c**, un de manière pur (*furtivement*) et un résultatif **47d**.

47 **a** *Paul a volontairement soigneusement rangé sa chambre.*
b *Paul a soigneusement chargé la voiture lourdement.*
c *Louise a volontairement mal répondu.*
d *Le chauffeur a furtivement lourdement chargé la voiture.*

Quand ils sont employés sans virgule, avec une prosodie intégrée, leur ordre relatif est contraint **48**, ainsi que leur position dans la phrase.

48 **a** *# Paul a soigneusement volontairement rangé sa chambre.*
b *# Paul a lourdement chargé la voiture soigneusement.*
c *# Paul a mal volontairement répondu.*
d *# Le chauffeur a lourdement furtivement chargé la voiture.*

Les règles sur l'ordre relatif des adverbes de manière

L'adverbe d'intention (*volontairement*) précède l'adverbe agentif (*soigneusement*).
L'adverbe agentif (*soigneusement*) précède l'adverbe d'état intérieur (*calmement*).
L'adverbe d'état intérieur (*calmement*) précède l'adverbe de manière pur (*furtivement*).
L'adverbe de manière pur (*furtivement*) précède l'adverbe résultatif (*lourdement*).

L'ordre relatif des adverbes de manière et la prosodie

Pour que l'un des deux adverbes reçoive une prosodie incidente, il doit appartenir à une sous-classe qui peut précéder celle à laquelle appartient l'adverbe intégré : ainsi *volontairement* (intention) peut être incident et *soigneusement* (agentif) intégré **49a 49c**, mais non l'inverse **49b 49d**.

49 **a** *Volontairement, Paul a soigneusement rangé sa chambre.*
b ** Soigneusement, Paul a volontairement rangé sa chambre.*
c *Paul a soigneusement rangé sa chambre, volontairement.*
d ** Paul a volontairement rangé sa chambre, soigneusement.*

Quand les deux adverbes sont incidents, les deux ordres sont possibles **50**, comme entre adverbes de classes distinctes ➤ VIII-4.3.3.

50 **a** *Paul, volontairement, a rangé, soigneusement, la salle de séjour.*
b *Paul, soigneusement, a rangé, volontairement, la salle de séjour.*

VIII-7

Les adverbes de degré

7.1. Qu'est-ce qu'un adverbe de degré ?

Les adverbes de degré sont des mots simples (*assez*, *presque*, *très*) ou agglomérés (*à peine*, *un peu*). Certains sont dérivés avec le suffixe *-ment* (*énormément*, *excessivement*).

Ils modifient des catégories variées :
- adjectif (*trop grand*) ;
- adverbe (*trop vite*) ;
- nom (*trop faim*) ;
- syntagme prépositionnel (*trop en avance*) ;
- verbe (*Paul mange trop.*).

Ils indiquent une valeur haute (*très*), moyenne (*assez*) ou basse (*peu*), sur une échelle de degrés. On utilise le terme *degré* pour une valeur d'intensité (*très beau*, *beaucoup souffrir*), de quantité (*manger beaucoup*) ou de fréquence (*beaucoup tomber*).

7.1.1. Qu'est-ce qu'un degré ?

Le terme *degré* désigne une valeur sur une échelle d'intensité, de quantité ou de fréquence. L'intensité est souvent présentée comme plus subjective (*beauté*, *douceur*) que la quantité, et susceptible de variations plus continues.

Les degrés d'intensité

Nous concevons ou percevons de nombreux domaines de notre expérience comme pouvant varier en intensité. Ainsi, un adjectif comme *chaud* est associé implicitement à une certaine valeur de référence, qui dépend du contexte et de la situation : un fer à repasser chaud n'a objectivement pas la même température qu'un bain chaud. Il en va de même pour des verbes tels que *souffrir* ou des noms comme *ami*. La valeur de référence associée à l'expression, ou *étalon*, peut être précisée ou modifiée par un adverbe de degré (*très*, *un peu*, *beaucoup*) **1**.

1 **a** *Le fer à repasser est très chaud.*
b *Il m'aime un peu, beaucoup, passionnément, à la folie, pas du tout.*
c *Paul est très ami avec Jean.*

Plus précisément, un degré est une valeur sur une échelle. Les prédicats pouvant varier en intensité sont dits *gradables* : ils sont associés à une échelle de degrés. Beaucoup d'adjectifs (*grand*, *lourd*, *riche*) sont gradables **1a**, mais certains ne le sont pas (*éternel*, *ovale*, *triangulaire*) **2a** ➤VI-2.2.2. De même, certains verbes sont gradables **1b**, mais pas tous **2b** ➤II-3.1.1, tout comme les noms **1c** **2c** ➤IV-3.8.1.

2 **a** *# Le fer à repasser est très triangulaire.*
b *# Il meurt un peu.*
c *# Paul est très boulanger.*

Les degrés de quantité et de fréquence

D'autres prédicats peuvent se construire avec un adverbe de degré parce qu'ils sont associés à une échelle de quantité. Un verbe comme *manger* peut ainsi être modifié par *beaucoup* **3a**, qui indique que la quantité absorbée est importante. La quantité associée à un verbe comme *dormir* correspond à son déroulement temporel et donc à sa durée **3b**. Avec un verbe comme *aller*, enfin, c'est la fréquence (assimilée à une quantité d'évènements) qui peut varier **3c** ➤XI-4.3. Souvent, plusieurs interprétations

sont possibles : avec *pleuvoir* en **3d**, on comprend à la fois qu'il a plu à de nombreuses reprises et que la quantité de pluie a été importante. Et bien qu'un individu ne meure qu'une fois, si l'on considère une pluralité d'individus et le taux de mortalité, on peut de même associer à 'mourir' une échelle de quantité et le modifier par un adverbe de degré **3e**.
Comme les valeurs d'intensité, les valeurs de quantité et de fréquence supposent une valeur de référence, ou étalon, qui dépend du contexte. Ainsi, en **3c**, c'est en fonction d'une certaine fréquence de séances cinématographiques que l'on peut dire que quelqu'un va beaucoup ou peu au cinéma, et cette fréquence n'est pas forcément la même selon que l'on a affaire à des cinéphiles ou non.

3 **a** *Paul mange beaucoup.*
b *Paul dort beaucoup.*
c *Paul va peu au cinéma.*
d *Il a beaucoup plu l'été dernier.*
e *On meurt beaucoup dans cette ville.*

> *Adverbes de degré* + de + *nom*
>
> Quelques adverbes de degré (*assez*, *beaucoup*, *trop*) peuvent apparaitre devant *de* + nom **4a 4c 4d** ➤V-2.3.2. Ils ne sont pas analysés comme des déterminants car ils sont invariables et peuvent être séparés de la forme *de* + nom **4b** ➤V-5.4.3. Ils indiquent une quantité **4a 4c** ou une intensité **4d**.
>
> **4** **a** *J'ai acheté assez de pain.*
> **b** *J'ai assez acheté de pain.*
> **c** *Nous avons trop de pommes.*
> **d** *Paul a eu beaucoup de chagrin.*

La comparaison entre degrés

Les adverbes comparatifs (*aussi*, *davantage*, *moins*, *plus*) font partie des adverbes de degré ➤XV-2.1.1. Ils peuvent modifier des éléments qui varient en intensité **5c** ou en quantité **5a 5b** et comparent en fait deux degrés. Dans leur cas, la valeur de référence est fournie par le contexte **5b** ou par une comparative en *que* **5a 5c**.
Dans la mesure où elle compare des degrés (la taille ou la quantité de travail en **5a**, **5b**), c'est-à-dire des valeurs sur une échelle, cette comparaison est appelée *scalaire* ➤XV-2.3.

5 **a** *La table est plus grande que je ne le pensais.*
b *Paul travaille moins aujourd'hui.*
c *Paul a aussi faim que Marie.*

> *Les usages métaphoriques ou métalinguistiques de l'adverbe de degré*
>
> Les usages métaphoriques peuvent rendre un prédicat gradable, dans la mesure où ils modifient les conditions de vérité associées : le participe *mort* devient gradable au sens de 'épuisé' (*Je suis complètement mort.*). Il en va de même de certains emplois spécialisés : un personnage de jeu vidéo peut avoir plusieurs vies et, par conséquent, *mourir beaucoup*.
> Les usages dits *métalinguistiques*, quant à eux, permettent d'interpréter un énoncé comme s'il était précédé de 'il est vrai de dire que…', et l'adverbe de degré peut indiquer l'adéquation du terme ou les raisons justifiant l'assertion. *Paul est aussi célibataire que moi.* est alors acceptable avec l'interprétation, généralement ironique : 'il est aussi vrai de dire que Paul est célibataire que de dire que je le suis'. De même, *Cette table est plus carrée que rectangulaire.* signifie que le premier adjectif est plus approprié que le second (c'est l'adéquation des deux termes que l'on compare).

7.1.2. Les adverbes et les autres expressions de degré

Les adverbes de degré doivent être distingués d'autres expressions qui modifient une intensité ou une quantité.

Adverbes de degré et préfixes

Les adverbes, mots autonomes, doivent être distingués des préfixes, qui font partie d'un mot. L'adverbe s'emploie seul, alors que le préfixe n'a pas d'autonomie. Les formes de haut degré *archi*, *hyper*, *méga*,

sur, *ultra* (*hyper exagéré*, *archinul*, *méga-grand*, *surfin*, *ultra-fin*), ou de bas degré *hypo*, *sous* (*sous-tendu*, *hypotendu*), sont des préfixes car elles n'ont pas d'autonomie **6a**. En revanche, *quasi* et *super* peuvent être des préfixes (*quasi-père*, *supersonique*), mais ce sont aussi des mots, car ils peuvent s'employer seuls **6b**. En tant que mots, *super* et *quasi* sont des adverbes, puisqu'ils peuvent apparaitre entre l'auxiliaire et le participe passé **6c** **6d** ➤ VIII-1.1.2.

6 **a** Loc. 1 — *Comment ça s'est passé ?*
Loc. 2 — * *Hyper !*
b Loc. 1 — *Comment ça s'est passé ?*
Loc. 2 — *Super !*
c *Ils ont super exagéré.*
d *Il a quasi arrêté de boire.*

➤ Graphie des préfixes (avec ou sans trait d'union) ➤ XX-2.4.1

Adverbes de degré et adjectifs

En **7a** **7c**, les formes *tout* et *fort* modifient un adjectif mais n'ont pas la même catégorie : *tout* est un adjectif, car il s'accorde en genre avec l'adjectif qu'il modifie **7b** ➤ VI-3.4.1. Mais *fort* est un adverbe car il est invariable **7d** et peut se placer entre l'auxiliaire et le participe passé **7e**. En revanche, quand *tout* modifie un adverbe (*tout doucement*), il est adverbe ➤ V-6.2.1.

7 **a** *Il est tout jeune.*
b *Elle est toute jeune.*
c *Il est fort jeune.*
d *Elle est fort jeune.*
e *Il a fort apprécié votre proposition.*

Adverbes de degré et syntagmes prépositionnels

La distinction n'est pas toujours facile à faire entre un adverbe aggloméré (*tout à fait*) et un syntagme prépositionnel (*au plus haut point*, *en abondance*, *du tout*). Le SP n'est pas complètement figé **8a** : on peut trouver *à un point incroyable*, *à un moindre degré*, par exemple. De plus, contrairement à l'adverbe **8b**, le syntagme prépositionnel ne se place qu'entre virgules (avec frontière prosodique) entre l'auxiliaire et le participe passé **8c**.
D'autres expressions sont figées (*à gogo*, *à foison*, *à tire-larigot*) **8d** mais ne sont pas des adverbes car elles n'apparaissent pas sans frontière prosodique entre auxiliaire et participe passé ➤ VIII-1.1.2.

8 **a** *Il apprécie cette musique au plus haut point*/*au plus haut degré.*
b *Les étudiants ont tout à fait compris le problème.*
c *Il a, au plus haut point, apprécié cette musique.*
d *Il y avait de l'alcool à gogo.*

➤ Adverbes de degré agglomérés ➤ VIII-7.1.3
➤ Répétitions (*un monde fou fou fou*) ou coordinations intensives (*un sac beau mais beau !*) ➤ XVI-3.3.3

La variation concernant les expressions de haut degré

On entend au Québec, pour indiquer une intensité extrême, une forme adjectivale (*rare*, *solide*, *vrai*, *assez raide*) ('je lui ai complètement brisé ses rêves') **9a**, ('très ivre') **9b**, ('il travaille beaucoup') **9c**, ('complètement dans la lune') **9d** ou un syntagme prépositionnel en *à* ou *en* (*au bout*, *en maudit*, *en pas possible*) ('très fort') **9e**, ('très drogué') **9f**, qui indiquent une intensité extrême. L'intensif suit l'adjectif ou le syntagme qu'il modifie ➤ VIII-7.3.2.

9 **a** % *Je lui ai peté sa balloune solide !* (*petitemarieaventureuse.wordpress.com*, 18 juin 2011) (Québec)
b % *Il est paqueté vrai*/*rare !* (Québec)
c % *Il travaille gros.* (Québec)
d % *Elle est dans la lune ben raide.* (*CFPQ*, 6, segment 8, p. 106)
e % *Il est fort en maudit*/*en osti*/*en tabarnak*/*en titi.* (Québec)
f % *Il était drogué au bout.* (*CFPQ*, 4, segment 2, p. 27)

Même s'ils sont invariables, ce ne sont pas des adverbes, car ils ne peuvent pas apparaitre entre auxiliaire et participe passé **10**.

10 **a** * *Elle a rare été bonne.*
b * *Il est vrai paqueté !*
c * *Il a gros travaillé.*

Ces expressions rappellent certains emplois informels de l'adjectif *grave* **11a** ou *moyen* **11b** en français de France. Pour certains locuteurs, *grave* et *moyen* sont devenus des adverbes car ils s'emploient entre auxiliaire et participe passé **11c 11d** ➤ VI-1.1.3.

11 **a** % *Et puis cette musique me gave… mais grave !* (*languefrancaise.net*, consulté en sept. 2018)
b % *D'après mes infos, on était moyen satisfait à l'Élysée.* (France Inter, « La matinale », 20 juin 2013)
c % *Résultat elle s'est grave énervée* […]. (*beaute-test.com*, 21 déc. 2010)
d % *Gloups ! J'ai moyen avancé sur mes dossiers.* (*Biba*, juin 2007)

Parmi les intensifs de haut degré, équivalents à *très* ou *beaucoup*, la variation régionale est vivante, avec *fort* au Nord de la France et en Belgique (*fort bien*), *cher* dans la région lyonnaise (*cher bien*), *tarpin* à Marseille (*tarpin bien*) **12a**, *gavé* à Bordeaux (*gavé bien*) **12b 12c** et la locution *taille de* à Montpellier (*taille de bien*). Ce sont des adverbes car ils apparaissent entre auxiliaire et participe passé **12a 12c**.

12 **a** % *J'ai tarpin pleuré.* (*esclips.com*, janv. 2017)
b % *Bordeaux, je t'aime gavé.* (*facebook.com*, fév. 2018)
c % *Par contre j'ai gavé aimé la guerre des gangs* […]. (*booper.fr*, 24 mai 2012)

La locution *putain de* occupe une place singulière, en particulier dans le Sud-Ouest de la France. Elle indique le haut degré, avec une implication affective du locuteur, souvent dépréciative (irritation, colère), mais pas toujours. Elle peut porter sur un adjectif **13a**, un nom **13b**, un participe **13c**, etc. Elle apparait entre l'auxiliaire et le participe passé **13c**. De ce point de vue, elle couvre les usages aussi bien de l'adjectif *sacré* à valeur intensive que de l'adverbe *sacrément*. Par ailleurs, elle peut se cumuler avec un adverbe de degré **13d**.

13 **a** ! *Elle est putain de haute.* 'sacrément haute' (Régions)
b ! *Un braquage foiré, des nanas très énervées, un putain de traître et une bonne dose d'humour noir, c'est le cocktail explosif de R. D.* (*parisbouge.com*, 7 janv. 2016)
c ! *Il m'a putain de gonflé.* 'il m'a sacrément énervé' (Régions)
d ! *Elle est putain de trop haute.* 'sacrément trop haute' (Régions)

7.1.3. La formation des adverbes de degré

Les adverbes de degré simples

Certains adverbes de degré sont des formes de base (*assez*, *très*, *trop*) ➤ tableau VIII-9. D'autres (*excessivement*, *suffisamment*) sont dérivés avec le suffixe *-ment*, la plupart sur une base adjectivale, mais certains sur une interjection (*bigrement*, *diablement*). Ils admettent généralement une paraphrase adjectivale avec les noms *degré*, *quantité*, etc. **14a 14b**.
Certains adverbes en *-ment* ne sont plus sentis comme dérivés (*carrément*, *pratiquement*, *tellement*, *vraiment*) parce qu'ils n'ont plus de lien avec l'adjectif de base (*carré*, *pratique*, *tel*, *vrai*) : ils n'admettent pas de paraphrase avec les noms *degré* ou *quantité* **14c**. Ils sont inclus dans les formes de base ➤ tableau VIII-9. On inclut également dans les formes de base d'anciennes formes complexes aujourd'hui soudées (*beaucoup*, *davantage*).

14 **a** *souffrir excessivement* 'à un degré excessif'
b *travailler suffisamment* 'en quantité suffisante'
c *travailler vraiment*, *pratiquement mourir*

Les adverbes de degré agglomérés

Certaines formes ne sont pas soudées à l'écrit, mais sont figées et analysées comme formant un seul mot (*à peine*, *de mieux en mieux*, *un peu*, *tout à fait*). Ces adverbes sont dits *agglomérés* ➤ VIII-1.4.4.

➤ Graphie des mots complexes et blanc intra-mot ➤ XX-2.2

Adverbe aggloméré et syntagme prépositionnel

Nous considérons que nous avons affaire à un adverbe aggloméré quand l'expression est figée et qu'elle apparait sans frontière prosodique entre l'auxiliaire et le participe passé **15a** ➤ VIII-7.1.2. Certaines formes sont devenues inanalysables, comme *plus que*, *des plus*, *on ne peut plus* devant adjectif ou participe

passé **15b** **15c** ou *plus de* devant un nombre ➤ V-5.1.3. La séquence *des plus*, qui signifie ‘parmi les plus’, devrait entrainer un accord au pluriel, toujours possible **15d**, mais, devenue un adverbe, elle peut aussi modifier un adjectif singulier **15c** ➤ VI-3.4.1.

15 **a** *Il a plus qu’exagéré.*
b *un livre plus qu’intéressant*, *un vase on ne peut plus fragile*
c % *un vase des plus fragile*, *un garçon des plus loyal*
d *un vase des plus fragiles*, *un garçon des plus loyaux*

7.1.4. Les différents adverbes de degré

Le ➤ tableau VIII-9 indique les principales interprétations de degré pour les adverbes de base (*assez*), dérivés en *-ment* (*excessivement*) et agglomérés (*tout à fait*).

ADVERBE	BASIQUE	EN -*MENT*	AGGLOMÉRÉ
de degré maximal ou haut degré	*beaucoup*, *bien*, *carrément*, *combien*, *comme* (exclamatif), *fort*, *que* (exclamatif), *si*, *super*, *très*, *tant*, *tellement*, *trop*, *vraiment*, *tout*	*abondamment*, *absolument*, *affreusement*, *amplement*, *atrocement*, *complètement*, *considérablement*, *copieusement*, *diablement*, *divinement*, *drôlement*, *éminemment*, *énormément*, *entièrement*, *exagérément*, *extrêmement*, *excessivement*, *extraordinairement*, *fabuleusement*, *formidablement*, *furieusement*, *gravement*, *grièvement*, *hautement*, *immensément*, *incroyablement*, *infiniment*, *intégralement*, *intensément*, *joliment*, *largement*, *nettement*, *parfaitement*, *pleinement*, *prodigieusement*, *radicalement*, *rigoureusement*, *rudement*, *sacrément*, *sérieusement*, *souverainement*, *suffisamment*, *supérieurement*, *suprêmement*, *terriblement*, *totalement*, *vachement*	*bel et bien*, *ce que* (exclamatif), *comme tout*, *des plus*, *on ne peut plus*, *plus que*, *tant et plus*, *tout à fait*
de degré moyen ou bas degré	*assez*, *plutôt*, *peu*	*aucunement*, *faiblement*, *insuffisamment*, *légèrement*, *médiocrement*, *minimalement*, *modérément*, *moyennement*, *nullement*, *partiellement*, *passablement*, *relativement*, *sensiblement*	*à moitié*, *pas mal*, *un peu*, *un soupçon*, *un tantinet*, *un chouia*
d’approximation	*comme*, *environ*, *pratiquement*, *presque*, *quasi*, *quelque*	*approximativement*, *exactement*, *quasiment*, *strictement*, *virtuellement*	*à peine*, *à peu près*, *peu ou prou*, *plus de*, *plus ou moins*, *moins de*
comparatif ou anaphorique	*autant*, *aussi*, *davantage*, *moins*, *plus*	*autrement*, *également*, *pareillement*, *semblablement*	*de moins en moins*, *de plus en plus*, *de mieux en mieux*

Tableau VIII-9. *Les différentes classes d’adverbes de degré*

Les adverbes de haut degré sont beaucoup plus nombreux que les autres : les locuteurs tendent à innover, en faisant glisser un adverbe de manière vers le degré, ou en créant sur ce modèle de nouvelles formes, censées répondre à l’usure des formes existantes. Aux adverbes du ➤ tableau VIII-9 s’ajoutent des formes de registre informel (*bigrement*, *bougrement*, *fichtrement*, *foutrement*).
Certains apparaissent deux fois dans le tableau : *comme* adverbe exclamatif (*Comme vous êtes belle !*) doit ainsi être distingué de *comme* approximatif (*Il a comme hésité.*).
Certains de ces adverbes sont négatifs (*aucunement*, *nullement*) ➤ X-2.3.

➤ Adverbes d’approximation ➤ VIII-7.2.4
➤ Adverbes exclamatifs *combien*, *comme*, *que* ➤ IX-10.4 ➤ XII-4.2 ➤ fiche COMME
➤ Adverbes *si*, *tant*, *tellement* ➤ XII-4.3.1
➤ Adverbes comparatifs (*plus*, *moins*) ➤ XV-2.1

Les paires d’adverbes quasi synonymes

Certains adverbes semblent constituer des paires synonymes et ne se distinguer que par leur forme, comme *assez* / *suffisamment*, *trop* / *excessivement*, *peu* / *un peu* ➤ VIII-7.2.2. En fait, les deux formes ne

sont pas interchangeables. *Assez* peut désigner un degré fixé anaphoriquement, équivalent à *suffisamment* **16a**, mais aussi un degré moyen, équivalent à *plutôt* **16b**. De même, la forme *excessivement* peut être synonyme de *trop*, mais aussi désigner le degré élevé **16c**.

16 **a** *Max est assez grand pour voir ce film.* 'suffisamment grand'
b *Ce livre est assez cher.* 'plutôt cher'
c *Marie est excessivement intelligente.* 'très intelligente'

Adverbes de degré et adverbes de manière

De nombreuses formes appartiennent à la fois aux adverbes de manière et aux adverbes de degré, et glissent facilement d'un emploi à l'autre ➤ VIII-2.1.5 ➤ VIII-6.
L'interprétation peut dépendre de la catégorie modifiée. Ainsi, certains adverbes comme *affreusement*, *divinement*, ont une interprétation de degré avec un adjectif ou un adverbe (*Il dessine affreusement mal.*) mais une interprétation de manière avec un verbe (*Il dessine affreusement.*). D'autre part, certains adverbes semblent avoir une interprétation préférentielle et ne laisser apparaitre l'autre que si la première n'est pas possible. Ainsi, *parfaitement*, *sérieusement*, sont généralement des adverbes de manière **17a 17b** et n'ont l'interprétation de degré que là où la manière n'aurait pas de sens **17c 17d**.

17 **a** *Paul travaille sérieusement.*
b *Paul parle l'anglais parfaitement.*
c *Paul m'énerve sérieusement.*
d *Paul accepte parfaitement de le recevoir.*

Furieusement, *fabuleusement*, *formidablement*, à l'inverse, sont plutôt des adverbes de degré, se combinant avec une expression d'évaluation subjective (*furieusement intelligent*). S'ils modifient une expression neutre, ils ne peuvent être qu'adverbes de manière (*répondre furieusement*). Pour certaines collocations, la frontière n'est pas toujours nette entre les deux interprétations (*éperdument amoureux*, *farouchement hostile*, *follement gai*, *grièvement blessé*, *mortellement ennuyeux*, *sérieusement atteint*).

➤ *Bien* adverbe de degré (*bien malade*) ou de manière (*bien manger*) ➤ fiche BIEN

7.2. Les sous-classes d'adverbes de degré

Un adverbe de degré modifie une valeur sur une échelle d'intensité ou de quantité ➤ VIII-7.1.1. Des adverbes dits *intensifs* (*extrêmement*, *faiblement*, *infiniment*) sont spécialisés dans l'expression de l'intensité (*extrêmement chaud*, *infiniment riche*), mais rares sont ceux qui sont spécialisés dans l'expression de la quantité (*abondamment*). De nombreux adverbes sont compatibles avec l'intensité (*trop chaud*) comme avec la quantité (*manger trop*).
On distingue aussi ceux qui sont valorisants (*fabuleusement*, *merveilleusement*) de ceux qui sont dévalorisants (*atrocement*).
Certains (*à moitié*, *complètement*), enfin, sont appelés a*dverbes de complétude* car ils ne modifient que des adjectifs (ou des prédicats) ayant une valeur maximale (*complètement sec*, *à moitié vide*), tandis que d'autres sont compatibles avec des adjectifs (et des prédicats) sans valeur maximale (*trop grand*, *assez riche*).
Les adverbes d'*approximation* (*à peine*, *presque*) constituent un cas particulier d'adverbes de complétude.

7.2.1. Les adverbes d'intensité et de quantité

Les adverbes de degré intensifs (*divinement*, *éminemment*, *extrêmement*, *légèrement*, *faiblement*, *incroyablement*, *infiniment*, *terriblement*) ne modifient que des verbes ou des prédicats gradables : ils peuvent se combiner avec *aimer*, mais pas avec *manger* **18a 18b**. Avec un adjectif comme *malade*, ils spécifient l'intensité de la maladie et non le nombre de fois où l'on a été malade **18c**.

18 **a** *Paul aime infiniment / extrêmement le cinéma.*
b # *Paul mange infiniment / extrêmement.*
c *Paul a été extrêmement / terriblement malade.*

En revanche, rares sont les adverbes spécialisés pour la quantité. On peut citer *abondamment* **19a 19b**, mais pas *copieusement* qui est compatible avec certains verbes gradables comme *détester* **19c**.

19 **a** *Paul mange abondamment / copieusement.*
b # *Paul aime abondamment le cinéma.*
c % *Paul déteste copieusement le cinéma.*

Les adverbes basiques (*assez*, *comme*, *que*, *trop*) et d'autres comme *énormément*, *excessivement*, *suffisamment* indiquent une valeur d'intensité ou de quantité. Il s'agit d'intensité en **20a** et de quantité en **20b 20c**. L'interprétation de quantité peut également concerner la fréquence des situations **20b**. En **20c**, il s'agit d'une grande quantité de sommeil, que cela soit dû à la fréquence ou à la durée des situations de sommeil.

20 **a** *Paul aime assez / beaucoup / énormément le cinéma.*
b *Paul va assez / beaucoup / énormément au cinéma.*
c *Paul dort beaucoup / énormément.*

➤ Adverbes et quantité nominale (*beaucoup* + *de* + nom) ➤ V-2.3.2 ➤ V-5.4

7.2.2. L'orientation des adverbes de degré

L'orientation des adverbes intensifs

Les adjectifs gradables peuvent avoir une orientation, selon qu'ils décrivent des propriétés souhaitables ou non, comme les paires *beau / laid* ou *intelligent / stupide* ➤ VI-2.2.2. Quelques adverbes sont spécialisés en fonction de cette orientation. Ainsi, *affreusement*, *atrocement*, *gravement* s'associent à des adjectifs dépréciatifs **21a** tandis que *divinement*, *fabuleusement*, *formidablement*, *merveilleusement* modifient des adjectifs valorisants **21b**. Les combinaisons inverses **21c** ne sont pas impossibles mais elles sont inattendues, et éventuellement associées à un effet ludique ou stylistique.
Il en va de même avec certains verbes, qui décrivent des situations souhaitables (*se réjouir*, *réussir*) ou non (*blesser*, *souffrir*) : ils se combinent plutôt avec des adverbes ayant une orientation conforme à la leur **21d**. Ainsi **21e** est plus naturel que **21f** où l'adverbe tend à avoir plutôt une interprétation de manière. Un adjectif dépréciatif peut être formé avec un préfixe négatif (*désagréable*, *incorrect*, *malpoli*) ➤ X-5.1.2, mais pas forcément (*laid*, *répugnant*, *triste*).

21 **a** *affreusement laid*, *atrocement bête*
b *divinement beau*, *merveilleusement intelligent*
c *# affreusement beau*, *# merveilleusement laid*
d *Il a merveilleusement réussi / # échoué.*
e *Il a atrocement souffert, il est gravement blessé.*
f *# Il s'est atrocement réjoui.*

Peu *et* un peu

Les adverbes *peu* et *un peu* indiquent tous deux un degré faible mais ils se distinguent aussi par leur orientation. *Un peu* est orienté vers une situation favorable, et indique une quantité ou une intensité supérieure aux attentes, tandis que *peu* est orienté vers une situation défavorable et indique une quantité ou une intensité inférieure aux attentes ou à ce qui est souhaitable. Les phrases **22a** et **22b** semblent proches car toutes deux indiquent une petite quantité, mais la situation est présentée comme favorable en **22a** ('c'est mieux que rien') et défavorable en **22b** ('il aurait dû manger davantage').
De la même façon, en **22c**, *un peu* indique un prix supérieur à ce que s'est fixé l'acheteur, tandis qu'avec *peu* en **22d**, le prix est inférieur à ses attentes. Du point de vue de celui-ci, la situation est présentée comme défavorable en **22c** (l'achat est suspendu) et favorable en **22d** (l'achat devrait pouvoir se faire).

22 **a** *Notre malade a un peu mangé.*
b *Notre malade a peu mangé.*
c *Cette robe est un peu chère.*
d *Cette robe est peu chère.*

➤ *Peu* + *de* + nom créant un contexte non positif (*Peu de journalistes ont émis une quelconque critique.*) ➤ X-6.2.2
➤ *Peu* dans la phrase exclamative ➤ XII-4.4.3

7.2.3. Les adverbes de complétude

Certains adverbes de degré (*absolument*, *à moitié*, *complètement*, *entièrement*, *parfaitement*, *partiellement*, *totalement*) sont dits *adverbes de complétude* car ils indiquent une valeur (maximale ou intermédiaire) sur une échelle qui comporte une borne supérieure ou terminale.

23 **a** *un client entièrement satisfait, complètement ivre*
b *une question totalement imprévue, une pièce à moitié vide*
c *Cette porte est-elle parfaitement fermée ?*

Ils peuvent modifier des adjectifs ou des participes comme *fermé*, *imprévu*, *ivre*, *satisfait*, *sec*, *vide* **23**, qui comportent une valeur maximale : une porte peut être à moitié fermée, mais une fois qu'elle est fermée, elle ne peut pas l'être davantage.
En revanche, ils modifient plus difficilement des adjectifs ou des participes comme *grand*, *riche*, *apprécié*, *utile* qui n'ont pas de valeur maximale **24** : il n'y a pas de limite a priori à la taille ou à la richesse.

24 **a** #*Cette table est à moitié grande.*
b #*Paul est totalement riche.*
c #*un meuble complètement utile*

Un projet entièrement validé est possible, mais on considère alors les différents aspects ou les différentes parties du projet, qui sont validés sans exception.
Les autres adverbes (*assez*, *peu*, *très*) modifient indifféremment des adjectifs ou des participes avec **25a** ou sans valeur maximale **25b**.

25 **a** *assez vide, peu satisfait, très ivre, trop fermée*
b *assez riche, peu enthousiasmant, très utile, trop grand*

> *Les adverbes de degré et les situations bornées*
>
> Les verbes qui varient en intensité (*apprécier*, *souffrir*) n'ont pas de valeur maximale, de même que ceux qui peuvent être associés à une quantité (*boire*, *manger*, *parler*) ou qui décrivent des situations pouvant se répéter (*aller au cinéma*). Ils sont donc peu naturels avec un adverbe de complétude **26a 26b**, sauf si l'on considère un participant (ici la décision) sous ses différents aspects **26c**. En revanche, certains verbes dits *téliques*, qui décrivent une situation avec une fin naturelle, peuvent avoir une valeur maximale ou terminale avec certains compléments (*absorber l'eau*, *ranger sa chambre*) ➤ II-3.1.3 ➤ XI-1.2.1. Ils sont alors compatibles avec un adverbe de complétude **26d 26e**.
>
> **26** **a** #*Paul a entièrement mangé.*
> **b** #*Paul va complètement au cinéma.*
> **c** *Paul apprécie à moitié cette décision.*
> **d** *Paul a complètement rangé sa chambre.*
> **e** *L'éponge a entièrement absorbé l'eau.*
>
> Les adverbes compatibles avec un adjectif avec ou sans borne supérieure **25** peuvent aussi modifier une situation verbale qui varie en intensité **27a**, ou en quantité et fréquence **27b**, et qui n'a pas de borne supérieure. Ils sont souvent moins naturels avec un verbe télique **27c**, mais le jugement des locuteurs peut varier sur ce point **27d**.
>
> **27** **a** *Paul a considérablement / terriblement / trop souffert.*
> **b** *Paul a beaucoup / trop éternué / mangé / voyagé.*
> **c** #*Paul a considérablement / excessivement rangé sa chambre.*
> **d** %*Paul a beaucoup mangé le gâteau.*

7.2.4. Les adverbes d'approximation

Même avec une expression qui ne varie ni en quantité ni en intensité, comme *atteindre le sommet* ou *cent pommes*, on peut avoir une interprétation de degré si l'on considère la phase préparatoire de la situation, ou la quantité de manière approximative. En l'occurrence, le sommet est jugé très proche **28a**, et la quantité de pommes proche de cent **28b**.
Environ ne porte que sur les nombres, mais les autres adverbes d'approximation (*à peine*, *environ*, *presque*, *quasiment*) se combinent avec des adjectifs **28c** et des verbes **28a 28d** variés : *satisfait* a une valeur maximale mais pas *riche* **28c**, *atteindre le sommet* est borné (c'est un évènement instantané) **28a** mais pas *manger* ou *parler anglais* **28d**.

28 **a** *Paul a presque atteint le sommet.*
b *Il y avait environ cent pommes.*
c *presque satisfait, presque riche*
d *à peine manger, parler quasiment anglais*

Adverbes d'approximation et valeur maximale ou minimale

Les adverbes d'approximation peuvent être considérés comme un cas particulier d'adverbe de complétude : ils évaluent la pertinence d'une certaine propriété, ou plus généralement l'appartenance d'un élément à l'ensemble décrit par la catégorie modifiée, la borne étant constituée par cette appartenance. Si Paul est *presque chauve*, la calvitie est pour lui l'étape postérieure, ou supérieure, tandis que s'il est *à peine dégarni*, il vient tout juste de passer la borne initiale ou inférieure du processus.
Ainsi, la borne est supérieure ou postérieure pour *presque*, *pratiquement*, *quasi*, *quasiment* : la situation décrite n'appartient pas à l'ensemble des situations décrites par le prédicat. En revanche, la borne est inférieure pour *à peine*, *à peu près*, *peu ou prou* : on considère que la situation appartient à l'ensemble décrit par le prédicat, bien que de manière minimale. En d'autres termes, être *à peine dégarni*, c'est déjà l'être un peu.
Comme *peu* et *un peu* ➤ VIII-7.2.2, *à peine* et *presque* ne sont pas interchangeables car ils ont des orientations opposées **29a 29b**. Il peut y avoir ambigüité suivant ce qui est choisi comme borne : en **29c**, soit Paul a failli assister au spectacle, mais ne l'a pas fait ('assister' constitue la borne), soit il a commencé à assister, mais n'est pas resté jusqu'à la fin ('assister au spectacle' constitue la borne).

29 **a** *Paul a presque fini.*
b *Paul a à peine commencé.*
c *Paul a presque assisté au spectacle.*

7.3. La syntaxe des adverbes de degré

Un adverbe de degré peut être modifié par un autre adverbe de degré (*beaucoup plus*, *très peu*) ou par un syntagme nominal quantifié (*trois fois trop*).
Ces adverbes ont surtout une fonction d'ajout ➤ VIII-3.2.1 :
– à un adjectif (*excessivement gentil*) ;
– à un adverbe (*excessivement vite*) ;
– à un nom (*excessivement faim*) ;
– à un syntagme prépositionnel (*excessivement en colère*) ;
– à un verbe (*excessivement dormir*).
Ils suivent le verbe conjugué (*Paul dort excessivement.*) mais peuvent précéder ou suivre l'infinitif (*excessivement dormir*, *dormir excessivement*) et le participe passé (*Paul a excessivement dormi. Paul a dormi excessivement.*). Ils précèdent les autres catégories modifiées, sauf s'ils sont accompagnés d'une comparative (*charmant* [*plus que beau*]).
Certains adverbes de degré peuvent être compléments directs (*Cela coute davantage.*), attributs du sujet (*Ça parait beaucoup.*) ou extraits (*Comme vous êtes belle !*).
Certains suivis par *de* + nom introduisent un syntagme nominal, avec la fonction *spécifieur* (*beaucoup de pommes*, *trop de sable*) ➤ V-2.3.2 ➤ V-5.4.

7.3.1. Les ajouts à l'adverbe de degré

Les adverbes de degré forment souvent un syntagme adverbial à eux seuls. Certains peuvent être précédés d'un ajout qui peut lui-même être un autre adverbe de degré **30a 30b** ou un syntagme nominal quantifié **30c** ➤ VIII-3.1.2.

30 **a** *Victor travaille* [*trop peu*].
b *Victor travaille* [*beaucoup trop*].
c *Victor travaille* [*trois fois trop*].

Les adverbes exclamatifs (*ce que*, *comme*, *que*) sont plus difficilement modifiés, de même que les adverbes de complétude (*tout à fait*, *presque*) ou ceux qui expriment un degré extrême (* *très extrêmement*, * *très énormément*).
Les adverbes de degré n'acceptent pas de complément : après un adverbe comparatif (*aussi*, *autant*, *davantage*, *moins*, *mieux*, *plus*), la comparative en *que* est analysée comme un ajout (*moins que prévu*) et non comme un complément ➤ XV-2.2.2.

7.3.2. Les fonctions syntaxiques de l'adverbe de degré

L'adverbe de degré ajout à une catégorie non verbale

Les adverbes de degré, comme les autres adverbes, peuvent modifier des catégories variées, c'est-à-dire des adjectifs **31a**, des adverbes **31b**, des syntagmes prépositionnels **31c** ou des noms prédicatifs **31d**. Ils précèdent normalement la catégorie modifiée **31**.

31 **a** *Paul est [extrêmement gentil]/[on ne peut plus gentil].*
b *Paul est parti [trop vite].*
c *Paul est [un peu en colère].*
d *Paul a eu [trop faim].*

➤ Adverbes de degré *spécifieurs* (*beaucoup de pommes*, *trop de pain*) ➤ V-5.4

Quand l'adverbe de degré est suivi d'une comparative, il peut suivre la catégorie modifiée **32a** **32c**. Quand il la précède, au contraire, la comparative doit suivre l'adjectif **32b** ou le nom **32d** ➤ XV-2.2.2.

32 **a** *Paul est grand [plus que gros].*
b *Paul est plus grand [que gros].*
c *Marie est femme [autant que mère].*
d *Marie est autant femme [que mère].*

> *La variation de la place de l'adverbe de degré ajout*
>
> Certains adverbes simples peuvent suivre la catégorie modifiée dans certaines variétés de français par exemple en Belgique **33a** ou au Québec **33b**.
>
> **33** **a** *% Il est tôt assez.* (Belgique)
> **b** *% Il est fou, comme.* (Québec)

L'adverbe de degré ajout à un verbe

Les adverbes de degré ajouts suivent le verbe conjugué **34a**, mais ils peuvent suivre ou précéder l'infinitif **34b**, le participe passé **34c** ou passif **34d**.

34 **a** *Paul dort trop/* trop dort.*
b *Paul évite de trop dormir/de dormir trop.*
c *Paul a trop dormi/a dormi trop.*
d *Complètement détruit/Détruit complètement, l'immeuble devra être reconstruit.*

➤ Ordre relatif des adverbes et des compléments ➤ XVII-1.3.2

L'adverbe de degré complément

Les adverbes de degré peuvent être compléments directs de certains verbes **35a** **35c**, notamment les verbes de mesure **35e** ➤ II-3.3.2. Ils sont alors obligatoires **35b** **35d** **35f** ➤ VIII-3.2.2.

35 **a** *Paul peut énormément pour vous.*
b ** Paul peut pour vous.*
c *Paul fait peu pour ses amis.*
d ** Paul fait pour ses amis.*
e *Ce livre coute davantage.*
f *? Ce livre coute.*

> *L'adverbe de degré ajout ou complément ?*
>
> Avec les verbes à complément optionnel, comme *boire*, *lire* ou *manger* **36a**, ces adverbes sont plutôt ajouts que compléments, car ils peuvent se coordonner avec un adverbe de manière employé comme ajout **36b** **36c** : s'ils sont coordonnables, c'est qu'ils ont la même fonction ➤ XVI-4.2.4. Ils modifient le complément implicite du verbe (la quantité de nourriture ou d'ouvrages).
>
> **36** **a** *Paul mange beaucoup, boit trop.*
> **b** *Paul mange beaucoup et salement.*
> **c** *Paul lit beaucoup et vite.*

> *Adverbe de degré sujet ?*
>
> L'adverbe de degré peut correspondre à un sujet pluriel avec une interprétation anaphorique (*Beaucoup sont venus.*), ou à un sujet singulier, non animé et général (*Davantage doit être fait.*). On considère qu'il forme un syntagme nominal à lui tout seul, et que c'est ce syntagme nominal qui a la fonction sujet ➤ **IV-7.1**.

L'adverbe de degré attribut

Seuls quelques adverbes de degré peuvent être attributs du sujet **37a 37b** ➤ **VIII-3.2.2**. D'autres apparaissent après *être* avec une interprétation plurielle anaphorique 'davantage de participants' **37c** et sont analysés comme des syntagmes nominaux sans nom ➤ **IV-7.1**. Quelques autres adverbes de degré sont attributs s'ils sont marqués par *de* ou *en* : *en plus*, *en trop*, *de trop*, *en moins* **37d**. Ils peuvent aussi modifier un nom comme épithètes (*une parole de trop*) ➤ **VIII-3.2.1**.

37 **a** *C'est beaucoup.*
b *C'est trop.*
c *On sera davantage.*
d *Cette parole est de trop* / *en trop.*

> *L'adverbe de degré dans une construction clivée*
>
> Les adverbes de degré peuvent difficilement apparaitre entre *c'est* et *que* dans une construction clivée **38a** ➤ **XVIII-2.3**. Seuls le peuvent les adverbes de complétude **38b**, certains adverbes en *-ment* intensifs qui ont aussi une interprétation de manière **38c**, ainsi que les adverbes employés comme compléments **38d**. Entre *c'est* et *que*, l'adverbe est analysé comme complément de *être*, même s'il correspond à un modifieur dans la subordonnée (*L'immeuble a été partiellement détruit. Il aime éperdument sa cousine.*).
>
> **38** **a** * *C'est énormément qu'il aime sa cousine.*
> **b** *C'est partiellement que l'immeuble a été détruit.*
> **c** *C'est éperdument qu'il aime sa cousine.*
> **d** *C'est bien davantage que ça nous a couté.*

L'adverbe de degré extrait

Les adverbes de degré ne peuvent pas être ajouts en début de phrase **39a**. Certains, comme les exclamatifs (*ce que*, *comme*, *que*), peuvent néanmoins apparaitre en début de phrase, avec la fonction *extrait* **39b** ➤ **XII-4.2**, de même que l'interrogatif ou l'exclamatif *combien* ➤ **V-5.4.4**. Les constructions comparatives corrélatives juxtaposent deux phrases qui commencent chacune par un adverbe comparatif extrait **39c** ➤ **XVI-7.2**. Enfin, certaines subordonnées causales commencent par *tant* ou *tellement*, qui sont extraits **39d** ➤ **V-5.4.4** ➤ **XIV-3.3.2**.

39 **a** * *Beaucoup* / * *Énormément, cet enfant dort.*
b *Comme vous êtes belle !*
c *Plus je lis, moins je comprends.*
d *Elle chantait à tue-tête, tant elle était joyeuse.*

Certains adverbes de manière ou de degré peuvent aussi être extraits en début de phrase déclarative (*Infiniment, il l'a aimé !*) ➤ **VIII-3.2.3**.

7.4. Les adverbes *beaucoup* et *très*

Les adverbes *très* et *beaucoup* indiquent tous deux le haut degré mais ils ne sont pas interchangeables. Leur emploi dépend à la fois de la catégorie modifiée et du type de degré (intensité ou quantité) :

- *très* modifie des catégories non verbales : adjectif (*Paul est très gentil.*), adverbe (*Paul court très vite.*) ou nom (*Paul a très soif.*) ;
- *beaucoup* modifie des verbes (*Paul souffre beaucoup*, *mange beaucoup.*) mais aussi certains adjectifs décrivant des situations qui peuvent se répéter (*Paul a été beaucoup absent.*), ainsi que des adverbes comparatifs (*beaucoup plus*, *beaucoup mieux*).

Au passif, les deux sont parfois possibles (*Ce monument est très* / *beaucoup photographié.*).

➤ Adverbes *si* (*Il est si dépensier !*) et *tant* (*Il dépense tant !*) ➤ **XII-4.3.1**

7.4.1. La syntaxe de *beaucoup* et *très*

Très précède toujours la catégorie qu'il modifie **40a**, tandis que *beaucoup* suit le verbe conjugué **40b**, suit ou précède l'infinitif **40c** et le participe passé **40d**, et précède les autres catégories **40e**, comme les autres adverbes de degré ➤ VIII-7.3.2. *Très* est toujours ajout tandis que *beaucoup* peut être complément **40d** ➤ VIII-3.2.2, ajout **40e** ou spécifieur **40f** ➤ V-2.3.2.

40 **a** *très grand, très mal, très faim*
b *Paul dort beaucoup.*
c *beaucoup dormir / dormir beaucoup*
d *Ça m'a beaucoup couté / couté beaucoup.*
e *beaucoup mieux*
f *beaucoup de pain*

➤ *Beaucoup* introducteur de syntagme nominal (*beaucoup de pain*) ➤ V-5.4.1

Très *comme forme faible ?*

Certains ont considéré *très* comme *forme faible* et *beaucoup* comme *forme forte* **41a**. Il est vrai que *beaucoup* remplace *très* quand il est seul après le verbe **41b 41c**. Mais, à la différence des formes faibles, *très* peut être modifié ou coordonné **41d**, voire, pour certains locuteurs, être employé seul en réponse à une question **41e**.

41 **a** *Paul est très ému / # beaucoup ému.*
b *Paul est peu ému mais son frère l'est beaucoup.*
c ** Paul est peu ému mais son frère l'est très.*
d *un sac vraiment très lourd, des sacs très ou trop lourds*
e Loc. 1 — *C'est cher ?*
Loc. 2 — *Très.*

➤ Pronoms forts et faibles ➤ IX-1.3.3
➤ *Beaucoup* comme forme *légère* dans le domaine verbal ➤ XVII-1.3.2

7.4.2. L'interprétation de *beaucoup* et *très*

Les adverbes *beaucoup* et *très* indiquent tous deux le haut degré. Leurs emplois se répartissent en fonction de la catégorie modifiée et du type de degré. On considère généralement que *beaucoup* se combine avec des verbes **42a** et modifie plutôt la quantité, tandis que *très* se combine avec des catégories non verbales **42b 42c 42d** et modifie plutôt l'intensité.

42 **a** *Paul mange beaucoup / * très.*
b *très gentil / * beaucoup gentil*
c *très / * beaucoup gentiment*
d *Paul est très ami avec Jean / * beaucoup ami avec Jean.*

En fait, la situation est un peu plus complexe : avec les verbes, *beaucoup* peut modifier l'intensité **43a** comme la quantité ou la fréquence **42a**, mais il peut aussi modifier d'autres catégories à partir du moment où celles-ci varient en quantité. Ainsi, il peut se combiner avec un adjectif (*absent*, *ivre*, *malade*) qui décrit un état qui se répète **43b**, mais pas avec un adjectif d'état permanent **43c**. Il peut aussi, pour certains locuteurs, modifier un syntagme prépositionnel (*en colère*) qui décrit une propriété transitoire, qui peut se répéter et dont l'adverbe évalue la fréquence **43d**. De son côté, *très* indique en général une valeur d'intensité **43e**.

43 **a** *Paul aime beaucoup les fraises.*
b *Paul a été beaucoup absent ces derniers temps.*
c ** Beaucoup intelligent, le président séduisait.*
d *% Beaucoup en colère, Paul a fini par exaspérer tout le monde.*
e *Très ivre / Très en colère, Paul ne mesurait plus ses paroles.*

Beaucoup *et* très *avec les noms*

Beaucoup peut introduire un syntagme nominal en *de* + nom, avec une interprétation de quantité **44a** ou d'intensité **44b**. De son côté, *très* peut se combiner avec certains noms de propriété gradables, ou

qu'il rend tels **44c**, sans déterminant ➤ V-1.4.2. *Beaucoup* ne serait pas possible en **44c** car il ne s'agit ni de *de* + nom ni d'un état qui se répète. Dans les expressions à verbe support (*avoir faim*, *faire peur*), *très* s'utilise si le nom est gradable **44d**, mais certains locuteurs acceptent aussi *beaucoup* **44e** ➤ III-6.4.1.

44 **a** *beaucoup de pommes*, *beaucoup de pain*
b *beaucoup de plaisir*, *beaucoup de chagrin*
c *Très femme, la candidate souriait sur toutes les photos.*
d *Paul a eu très faim* / *m'a fait très peur.*
e % *J'ai eu beaucoup mal.*

Très *et* beaucoup *avec les comparatifs*

Très ne modifie pas les comparatifs **45a** **45b**. *Beaucoup*, qui de manière générale, ne modifie ni les adverbes, ni les adjectifs ni les noms de propriétés stables **45c**, peut modifier les comparatifs (*plus*, *moins*, *mieux*) **45d** ainsi que *trop* **45e**.

45 **a** *très gentil*, *très bien*, *très femme*
b * *très plus gentil*, * *très mieux*, * *très plus femme*
c * *beaucoup gentil*, * *beaucoup bien*, * *beaucoup femme*
d [*beaucoup plus*] *gentil*, *beaucoup mieux*, [*beaucoup plus*] *femme*
e [*beaucoup trop*] *gentil*, [*beaucoup trop*] *femme*, [*beaucoup trop*] *vite*

En fait, *beaucoup* ne modifie pas la relation adjectivale, ou nominale, ou adverbiale, mais qualifie la distance qui sépare les deux valeurs de gentillesse, de féminité, de vitesse, qui sont comparées. Si l'on dit que Victor est beaucoup plus gentil que Pierre, on précise que la distance entre les deux degrés de gentillesse est grande.

Beaucoup *et* très *avec les participes passifs*

Avec certains participes passifs, les deux adverbes sont possibles **46a** **46b**. Le participe passif est en effet une catégorie à part, qui partage des propriétés avec les verbes et avec les adjectifs ➤ II-1.3.1. Avec un verbe gradable comme *apprécier*, *très* indique plutôt l'intensité et *beaucoup* le nombre de ceux qui apprécient. Avec un verbe non gradable comme *photographier*, *très* peut indiquer, comme *beaucoup*, une multiplicité de situations, mais cette fréquence doit venir de la multiplicité de ceux qui photographient **46b** : *très* est moins naturel si la situation se répète avec le même photographe **46c**. Avec certains participes passifs qui supposent une pluralité de participants, *très* est préféré à *beaucoup* **46d**.

46 **a** *Le film a été beaucoup* / *très apprécié.*
b *Ce monument est beaucoup* / *très photographié par les touristes.*
c *L'enfance a été beaucoup* / # *très photographiée par Robert Doisneau.*
d *un article très* / % *beaucoup demandé, un magasin très* / ? *beaucoup couru*

Variations entre très *et* beaucoup

Si l'on tient compte de la catégorie modifiée et de l'interprétation, ces adverbes sont en *distribution complémentaire*, sauf pour les participes passifs pour lesquels il peut y avoir concurrence **46**. Mais pour certains locuteurs, l'usage de *très* s'étend aux participes passés, si ceux-ci peuvent varier en intensité **47a**. On trouve également *très* avec certains infinitifs, dans des usages informels **47b** **47c**, condamnés par la norme. D'autre part, certains emploient *beaucoup* au lieu de *très* avec des catégories non verbales décrivant une propriété stable, avec des participants multiples **47d**.

47 **a** % *On s'est très appréciés.*
b % [À propos de la seiche] *Je vais certainement en faire bondir certains qui ne la font pas très cuire* […]. (*forums.supertoinette.com*, 6 aout 2007)
c ! *Il faut très faire attention.*
d % *À Marseille on est beaucoup socialiste.* (Sud-Est de la France)

VIII-8

Les adverbes associatifs

Les adverbes associatifs sont :
- les adverbes restrictifs : *seulement*, *que* (*Paul a seulement eu la moyenne.*) ;
- les adverbes additifs : *aussi*, *également* (*Paul a aussi eu la moyenne.*) ;
- l'adverbe substitutif *plutôt* (*Paul ira plutôt au cinéma.*).

Ils s'appuient sur un élément de la phrase, appelé leur *associé*, pour mettre en relation le contenu principal de la phrase, avec un certain nombre d'alternatives. Ainsi, la phrase *Paul aussi viendra.* suppose que d'autres individus que Paul, implicitement présents dans l'esprit des interlocuteurs, viendront.
Du point de vue syntaxique, ils ont une fonction d'ajout au verbe ou à des catégories variées (*Paul aussi* ; *même malade* ; *seulement dans deux heures*). L'élément auquel l'adverbe est ajout n'est pas forcément son associé. Dans la phrase *Paul viendra aussi.*, l'adverbe est ajout au verbe, mais son associé est *Paul*.

➤ Pronom + adverbe associatif (*moi aussi*) ➤ IX-6.5
➤ Pronoms complexes (*moi-même*, *toi-même*) ➤ IX-6.4

8.1. Qu'est-ce qu'un adverbe associatif ?

8.1.1. La notion d'adverbe associatif

Les adverbes associatifs (*aussi*, *seulement*), parfois appelés *focalisateurs* ou *paradigmatisants*, s'appuient sur un élément de la phrase, appelé leur *associé*, ici souligné, qui est implicitement mis en contraste avec d'autres entités : en **1a**, *aussi* suppose que d'autres personnes que Paul sont parties et en **1b**, qu'il pleut dans d'autres villes que Paris. La phrase peut être ambigüe si plus d'un associé est possible : en **1c**, si l'on oppose l'Espagne à d'autres pays où Paul est allé, l'associé est *en Espagne* ; mais, avec *aussi* dans la même position, l'associé peut être *Paul*, et l'on suppose alors que d'autres individus, implicites dans le contexte, sont allés en Espagne **1d**.

1 **a** *<u>Paul</u> aussi est parti.*
b *Il pleut aussi <u>à Paris</u>.*
c *Paul est allé aussi <u>en Espagne</u>.*
d *<u>Paul</u> est allé aussi en Espagne.*

Les adverbes associatifs présentent une certaine mobilité dans la phrase ➤ VIII-8.3. Ainsi, la phrase **2a** a la même interprétation que **1a** et *aussi* est séparé de *Paul*, son associé. De même, les variantes **2b 2c 2d** peuvent avoir la même interprétation : 'j'ai prévenu Claude et personne d'autre', si l'associé est *Claude*.

2 **a** *<u>Paul</u> est parti aussi.*
b *Il faut prévenir tous les collègues, mais j'ai seulement prévenu <u>Claude</u>.*
c *Il faut prévenir tous les collègues, mais j'ai prévenu seulement <u>Claude</u>.*
d *Il faut prévenir tous les collègues, mais j'ai prévenu <u>Claude</u> seulement.*

> *Associé et alternatives*
>
> Ces adverbes spécifient comment le contenu de la phrase s'inscrit dans un ensemble de propositions alternatives, l'associé correspondant à ce qui varie d'une alternative à l'autre.
> Dans un contexte donné, l'associé peut être contrasté plus ou moins naturellement avec d'autres entités. On obtient des *alternatives* à la phrase sans adverbe en substituant à l'associé chacune de ces entités. Par exemple dans un contexte où il est pertinent de prendre en compte Paul, Bernard et Claude, l'ensemble des alternatives de **3a** est donné en **3b**.
>
> **3** **a** *J'ai prévenu seulement <u>Claude</u>.*
> **b** 'j'ai prévenu Paul', 'j'ai prévenu Bernard', 'j'ai prévenu Claude'

L'adverbe associatif met en relation la proposition où il apparait (sa portée) avec cet ensemble de propositions alternatives. En **3a**, *seulement* indique que 'j'ai prévenu Claude' est la seule qui soit vraie parmi les propositions de la forme 'j'ai prévenu x' ; autrement dit, en cette occasion, le locuteur n'a prévenu personne d'autre que Claude.
Savoir quel est l'associé est crucial pour l'interprétation. Par exemple, selon que l'associé de *seulement* est *Félix* **4a**, *la mère* **4c** ou *la mère de Félix* **4e**, les alternatives respectives, selon le contexte, seront par exemple **4b**, **4d** ou **4f** si les entités considérées sont Félix, Théo, Zoé, et leur famille.

4 **a** *La directrice a seulement convoqué la mère de* *__Félix__*.
b 'la directrice a convoqué la mère de Théo', 'la directrice a convoqué la mère de Zoé', etc.
c *La directrice a seulement convoqué* *__la mère__* *de Félix*.
d 'la directrice a convoqué le père de Félix', 'la directrice a convoqué le frère de Félix', etc.
e *La directrice a seulement convoqué* *__la mère de Félix__*.
f 'la directrice a convoqué Félix', 'la directrice a convoqué Théo', la directrice a convoqué la mère de Théo', 'la directrice a convoqué le père de Zoé', etc.

Associé et focus

Les adverbes associatifs sont parfois appelés *focalisateurs* ou *sensibles au focus*. Il convient de distinguer focus informationnel ➤ **I-7.4** et focus prosodique ➤ **XIX-5.4.2**. L'associé ne doit pas être confondu avec le focus informationnel, pour plusieurs raisons. On peut trouver ce type d'adverbe et son associé dans un énoncé à focus large : toute la réponse en **5a** est focus, alors que l'associé peut être un constituant particulier, par exemple *quelques mots*. De plus, il peut y avoir plusieurs associés dans une phrase alors qu'il n'y a qu'une seule articulation entre fond et focus. Par exemple, la réponse en **5b** est à focus large, mais il comporte deux adverbes (*seulement*, *aussi*) qui ont chacun leur associé (souligné). Enfin, l'associé peut être inclus dans une subordonnée qui fait partie du fond comme la relative en **5c**.

5 **a** Loc. 1 — *Comment s'est passée la cérémonie ?*
Loc. 2 — [*Le préfet a seulement prononcé* *__quelques mots__* FOCUS].
b Loc. 1 — *Quelle a été la décision de Paul ?*
Loc. 2 — *Paul* [*a seulement* *__donné la moyenne__* *à ceux qui ont aussi* *__fait un exposé au second trimestre__* FOCUS].
c [*Que* FOCUS] *peuvent faire ceux qui ont seulement* *__eu la moyenne__* *?*

L'associé ne correspond pas nécessairement non plus à l'élément qui ancre le contour terminal, parfois appelé *focus prosodique*. L'associé de l'adverbe peut recevoir un accent emphatique ➤ **XIX-4.2**. Par exemple, en **4a**, si *Félix* est l'associé, il porte un accent contrastif. Mais, de façon générale, il ne porte pas forcément le contour terminal (il peut porter d'autres marques accentuelles ou intonatives ou aucune). Pour ces raisons, nous préférons le terme *adverbes associatifs*.

8.1.2. La formation des adverbes associatifs

Comme les autres adverbes, les adverbes associatifs peuvent être dérivés en *-ment* (*également*, *uniquement*), être basiques (*aussi*, *que*) ou agglomérés (*de plus*, *entre autres*, *non plus*) ➤ **VIII-1.4**. Les formes *plutôt*, *surtout*, aujourd'hui soudées, sont d'anciens adverbes agglomérés.
Le ➤ **tableau VIII-10** présente les différents adverbes associatifs, selon leur mode de formation.

ADVERBE	EXEMPLES
basique : *aussi*, *itou*, *juste*, *même*, (*ne*…) *que*	*Paul aussi est venu.* *Même Paul viendra.*
en *-ment* : *également*, *essentiellement*, *exclusivement*, *notamment*, *particulièrement*, *précisément*, *principalement*, *seulement simplement*, *singulièrement*, *spécialement*, *strictement*, *tout bonnement*, *uniquement*	*Paul viendra également.* *Pierre ira notamment en Espagne.*
aggloméré : *avant tout*, *de même*, *de plus*, *en outre*, *en particulier*, *en plus*, *entre autres*, *non plus*, *par exemple*, *par-dessus tout*, *plutôt*, *surtout*	*Paul aime avant tout l'Espagne.* *Paul n'est pas venu non plus.*

Tableau VIII-10. *Les principaux adverbes associatifs*

L'homonymie des adverbes associatifs

Les adverbes *juste* et *même*, qui sont invariables, ne doivent pas être confondus avec les adjectifs *juste* et *même* ➤ **V-5.2.2**, qui s'accordent en nombre (*des hommes justes*, *ces propos mêmes*) ➤ **VIII-1.2.1**.

Autres emplois des adverbes associatifs

Comme c'est le cas d'autres adverbes, plusieurs adverbes associatifs ont des emplois qui relèvent d'autres classes. *Précisément*, *simplement* et *strictement* peuvent être des adverbes de manière ('de manière précise / simple / stricte') **6a** ➤ **VIII-6.1**. En **6b**, en revanche, il s'agit de l'adverbe associatif, et la phrase suppose que Paul aurait pu apporter autre chose.

D'autre part, *aussi*, *avant tout*, *de même*, *de plus*, *en outre*, *en particulier*, *en plus*, *même*, *par exemple*, *par-dessus tout*, *plutôt*, *précisément*, *seulement*, *simplement*, *surtout*, ont également un emploi de connecteur **6c 6d**, c'est-à-dire qu'ils relient la phrase dans laquelle ils apparaissent à une autre phrase ➤ **XVIII-3.3**. En **6c** et **6d**, *aussi* et *surtout* sont des connecteurs et relient la proposition exprimée par la phrase dans laquelle ils apparaissent à celles exprimées par les phrases précédentes. En **6e**, en revanche, *surtout* est associatif et complète la proposition exprimée avec des alternatives : la mère n'a pas besoin de visite ni d'autre chose.

6 **a** *Paul s'habille strictement / répond précisément.*
b *Paul a apporté précisément ce qu'on avait dit.*
c *Le bruit me gêne. Aussi, je vous serai reconnaissante de baisser votre musique.*
d *Je bois rarement. Ça me fatigue très vite, et l'ébriété, même légère, me donne la sensation de perte de contrôle, ce qui me gêne. Surtout, ça me plombe et me rend apathique.* (Brochet, 2005)
e *Je vous conseille de vous reposer. Après une bonne nuit de sommeil, vous pourrez vous rendre à l'hôpital et voir votre mère. En ce moment, elle a surtout besoin de calme et de silence.* (Aventin, 1988)

En tant que connecteurs, *même* et *surtout* peuvent être suivis d'une subordonnée en *que*, parfois comme tête de phrase sans verbe **7**, en registre informel ➤ **I-5.2** ➤ **VIII-3.1.1**.

7 **a** *Ouais, mais la nuit chez Mandrax : dur-dur. Surtout que j'en avais gros sur la patate après son engueulade.* (Lasaygues, 1985)
b *La prof de français elle était drôlement sympa. Moi je l'aimais bien. Même que des fois elle me rappelait mémé.* (Seguin, 1990)

8.2. L'interprétation des adverbes associatifs

8.2.1. Les sous-classes d'adverbes associatifs

On distingue habituellement deux grandes classes sémantiques d'adverbes associatifs ➤ **tableau VIII-11**. Les adverbes restrictifs (*seulement*, *surtout*) excluent ou relativisent les propositions alternatives au bénéfice de la proposition dont ils font partie. Les adverbes additifs (*aussi*, *également*), quant à eux, ajoutent à la validité de la proposition la validité d'au moins une alternative. Au sein de cette classe, l'adverbe *même* a la particularité de comparer l'alternative ajoutée aux autres (par exemple, elle était la moins attendue). À ces deux grandes classes s'ajoute l'adverbe substitutif *plutôt*, qui indique qu'il faut substituer une certaine alternative vraie à une alternative fausse.

ADVERBE	EXEMPLES
substitutif : *plutôt*	*Paul ira plutôt en Espagne.*
ADDITIF	
inclusif : *aussi, de même, de plus, également, en plus, en outre, itou, non plus*	*Paul aussi est venu.* *Paul n'est pas venu non plus.*
scalaire : *même*	*Même Paul a compris.*

ADVERBE	EXEMPLES
RESTRICTIF	
exclusif : *exclusivement*, *juste*, *personnellement*, (*ne*…) *que*, *seulement*, *simplement*, *strictement*, *tout bonnement*, *uniquement*	*Paul a seulement été en Espagne.* *Paul n'a parlé qu'à Marie.*
partiel : *tout*, *en particulier*, *entre autres*, *essentiellement*, *notamment*, *par-dessus tout*, *par exemple*, *particulièrement*, *précisément*, *principalement*, % *singulièrement*, *spécialement*, *surtout*	*Paul a surtout parlé à Marie.*

Tableau VIII-11. *Les différentes classes d'adverbes associatifs*

Par définition, tous ces adverbes, sauf *plutôt*, préservent la valeur de vérité de la proposition exprimée par la phrase : ainsi toutes les phrases de **8a** et **8b** impliquent **8c**.

8 **a** *Eva a seulement | simplement | surtout mangé quelques biscuits.*
b *Eva a aussi | également | même mangé quelques biscuits.*
c *Eva a mangé quelques biscuits.*

Les adverbes associatifs et les présuppositions

Les phrases contenant un adverbe associatif comportent deux types d'informations : un contenu principal, dit *asserté*, et une information d'arrière-plan, dite *présupposée*. Mais leur répartition dépend de la classe de l'adverbe. Avec un adverbe additif (*aussi*, *également*) **9a**, le contenu de la phrase sans adverbe est asserté et l'information ajoutée par l'adverbe est, elle, présupposée. L'adverbe additif ne contribue pas à proprement parler au contenu principal de la phrase : la phrase **9a** avec *aussi* a les mêmes conditions de vérité que la phrase sans l'adverbe. Ces adverbes ont pour rôle de signaler une présupposition. Avec un adverbe restrictif (*seulement*) **9b**, en revanche, le contenu de la phrase sans adverbe est présupposé, tandis que l'exclusion des alternatives est assertée.

9 **a** *Eva a aussi mangé quelques biscuits.*
asserté : 'Eva a mangé quelques biscuits'
présupposé : 'Eva a mangé autre chose que quelques biscuits'
b *Eva a seulement mangé quelques biscuits.*
asserté : 'Eva n'a rien mangé d'autre que quelques biscuits'
présupposé : 'Eva a mangé quelques biscuits'

> *Les tests pour les présuppositions*
>
> Alors que le contenu principal, ou asserté, n'est pas le même dans une phrase positive et négative ➤ X-1.2.3, le contenu présupposé résiste à l'interrogation **10a** et à la négation **10b** : en **10a**, le contenu présupposé est le même qu'avec la déclarative positive **9a**, et en **10b**, il est le même qu'en **9b**.
>
> **10** **a** *Est-ce qu'Eva a aussi mangé quelques biscuits ?*
> *questionné* : 'Eva a-t-elle mangé quelques biscuits ?'
> *présupposé* : 'Eva a mangé autre chose que quelques biscuits'
> **b** *Eva n'a pas seulement mangé quelques biscuits.*
> *asserté* : 'il est faux qu'Eva n'a rien mangé d'autre que quelques biscuits'
> *présupposé* : 'Eva a mangé quelques biscuits'
>
> Les adverbes additifs ne contribuent pas au contenu principal, qui est le même sans adverbe : leur apport est un contenu d'arrière-plan, ou présupposé. Ce que présuppose un additif inclusif comme *aussi* ou *également* correspond à ce qu'asserte la négation d'un restrictif comme *seulement*, à savoir l'existence d'au moins une alternative présentée comme vraie et admise dans le contexte. Le présupposé de **9a** est le contenu asserté de **10b**, à savoir 'Eva a mangé autre chose que quelques biscuits'.
> Inversement, les restrictifs présupposent ce qui est asserté avec les additifs. Le présupposé de **9b** est le contenu asserté de **9a** 'Eva a mangé quelques biscuits'. Leur contenu fait partie du contenu principal, et peut être lui-même nié **10b**, en même temps qu'ils signalent que le contenu de la phrase sans adverbe est présupposé.
>
> ➤ Tour corrélatif *non seulement… mais aussi…* ➤ X-5.3

8.2.2. Les adverbes associatifs restrictifs

Les adverbes restrictifs exclusifs

Les adverbes restrictifs exclusifs (*seulement*, *que*, *uniquement*) ne sont pas exactement synonymes. Les plus strictement exclusifs sont *uniquement* et *exclusivement* ; leur contribution revient à nier toutes les alternatives prises en compte : la phrase **11a** dit que Fred a bu du vin et rien d'autre.
Seulement, *simplement* et *juste*, quant à eux, opèrent, de préférence, sur un ensemble d'alternatives qui sont ordonnées d'une manière ou d'une autre. L'adverbe exclut alors toutes celles qui se situent au-delà du degré représenté par l'associé. Ainsi, en **11b**, il ne s'agit pas vraiment d'exclure que le livre coute 3 ou 2 euros ou moins, mais d'exclure toute valeur supérieure à 4 euros. C'est pourquoi, dans ce cas, les restrictions en *seulement*, *simplement* et *juste* peuvent se paraphraser à l'aide de *et pas plus* **11b** ou *et pas mieux*, alors que les restrictions en *uniquement* ou *exclusivement* se paraphraseront mieux avec *et rien d'autre*.

11 **a** *Fred a uniquement bu du vin pendant la soirée.* 'Fred n'a rien bu d'autre que du vin pendant la soirée'
b *Ce livre coute seulement 4 euros.* 'ce livre coute 4 euros et pas plus'

Avec cette interprétation, *seulement* s'associe aussi naturellement avec des échelles qualitatives plus ou moins conventionnelles ou sous-entendues, contrairement à *uniquement* et *exclusivement*. Ainsi **12a** signifie avant tout que Pierre n'occupe pas une fonction, un grade ou un poste supérieur à celle ou celui décrit par *étudiant* ou *assistant*. À partir du moment où *colonel* est supérieur à *lieutenant*, **12c** est plus naturel que **12b**.
Si l'on se base sur une échelle de chaleur (froid < frais < tiède < chaud < bouillant), *seulement* convient pour la situation en **12d** mais pas *uniquement* **12e**. Dans certains contextes, *seulement* crée une hiérarchie implicite. Dans un contexte où il est envisagé que Fred pourrait boire des boissons plus alcoolisées, **12f** peut ainsi laisser entendre que Fred a pu aussi boire de l'eau ('rien de plus alcoolisé que du vin rouge'), ce qui n'est pas le cas avec *uniquement* en **12g**.

12 **a** *Pierre est seulement étudiant / assistant.*
b *# Je ne suis pas lieutenant, je suis seulement colonel.*
c *Je ne suis pas colonel, je suis seulement lieutenant.*
d *Ne verse pas encore les pâtes : l'eau est seulement tiède.*
e *Ne verse pas encore les pâtes : # l'eau est uniquement tiède.*
f *Fred a bu seulement du vin rouge pendant la soirée.*
g *Fred a bu uniquement du vin rouge pendant la soirée.*

> Seulement *et les alternatives ordonnées*
>
> Il est aussi possible d'ordonner des alternatives selon le nombre d'individus concernés. En **13a**, il est présupposé qu'Eva a prévenu Claude ; les alternatives pertinentes dans ce contexte concernent toutes les combinaisons possibles de groupes d'individus prévenus par Eva en plus de Claude, à savoir : Claude et Albert ; Claude et Denis ; Claude et Albert et Denis, etc., ce qui constitue un ensemble partiellement ordonné, le plus petit étant Claude seul et le plus grand, le groupe formé par tous les individus envisagés. *Seulement* peut alors s'appliquer à un tel ensemble d'alternatives en excluant tous les groupes de plus d'un individu ; et dans ce cas, la contribution de *seulement* sera, de fait, équivalente à celle de *uniquement* **13b**.
>
> **13** **a** *Eva a seulement prévenu Claude.*
> **b** *Eva a uniquement prévenu Claude.*

Seulement *et* seul

L'adverbe *seulement* présente la particularité d'alterner avec l'adjectif *seul*, dans certains cas où l'associé est nominal. Bien qu'adjectif, *seul* est ajout au syntagme nominal, et non au seul nom. Il est généralement placé devant le SN **14a** **14c**, mais il peut également apparaitre après un SN défini **14b**.
Seul présente une certaine mobilité. **14a** et **14d** sont synonymes, mais *seul* n'est pas interchangeable avec *seulement* : **14d** n'est pas synonyme de **14e**.

14 **a** *Seul le directeur peut prendre une telle décision.*
b *Le directeur seul peut prendre une telle décision.*

c *Seul un guépard peut courir aussi vite.*
d *Le directeur peut seul prendre une telle décision.*
e *Le directeur peut seulement prendre une telle décision.*

Seul ne peut pas être associé à un complément **15a** ni être clivé avec lui **15c**, à la différence de *seulement* **15b 15d**. Il ne peut pas se combiner à un sujet inversé, à la différence de *seulement* **15e 15f**.

15 a * *J'ai rencontré seul Paul.*
b *J'ai rencontré seulement Paul.*
c * *C'est seul Paul qui est venu.*
d *C'est seulement Paul qui est venu.*
e # *C'est une épreuve qu'a réussie seul mon frère.*
f *C'est une épreuve qu'a réussie seulement mon frère.*

> *La répartition entre* seul *et* seulement
>
> *Seul* et *seulement* sont presque en distribution complémentaire, mais *seulement* peut modifier un sujet préverbal, du moins pour certains locuteurs (% *Seulement Paul est venu.*), comme *seul* **14a**. Les restrictions sur *seulement*, par exemple de ne pouvoir être clivé, ne peuvent pas s'expliquer par la seule concurrence avec *seul*, dans la mesure où elles sont partagées par de nombreux adverbes associatifs ➤ VIII-8.3.2 qui n'ont pas d'équivalent adjectival.

L'adverbe restrictif (ne)… que

L'adverbe restrictif *que* se construit avec *ne*, mais n'est pas une négation **16a**. La phrase comportant *ne… que…* n'est pas négative et ne peut pas être suivie de *et… non plus* **16b** ➤ X-3.3.1. *Que* associatif précède toujours l'élément auquel il est ajout, qui est généralement son associé.
Sa contribution sémantique est identique à celle de *seulement* : **16a** équivaut à 'Paul est allé seulement en Espagne', **16c** à 'Eva a prévenu seulement Claude', **16d** à 'Eva a seulement somnolé' et **16e** à 'je suis seulement lieutenant'. Comme avec *seulement*, les alternatives peuvent être ordonnées : en **16d**, *somnoler* vaut moins que *dormir*, et en **16e**, *lieutenant* est un grade inférieur à *colonel*.

16 a *Paul n'est allé qu'<u>en Espagne</u>.*
b # *Paul n'est allé qu'en Espagne, et en Italie non plus.*
c *Eva n'a prévenu que <u>Claude</u>.*
d *Eva n'a pas dormi. Elle n'a que <u>somnolé</u>.*
e *Je ne suis pas colonel. Je ne suis que <u>lieutenant</u>.*

➤ *Que* adverbe de degré (*Que de soucis il a !*) ➤ IX-10.4.3 ➤ XII-4.2.3 ➤ fiche QUE

> (Ne) que *et la négation*
>
> L'adverbe restrictif *que* n'est pas négatif, même si, comme les négateurs *pas*, *plus*, *jamais*, il est précédé de *ne*, qui s'omet en registre informel **17a**. Il est compatible avec *pas*, et la phrase est alors négative **17b**. Contrairement à *pas*, *plus* et *jamais* **17c**, il ne se combine pas directement avec *ne* à l'infinitif **17d**, bien qu'il puisse modifier un infinitif **17e**.
>
> **17 a** *Il fait que m'embêter !*
> **b** *Paul n'a pas bu que de l'eau !*
> **c** *Eva se résigne à ne pas pouvoir marcher pendant trois mois.*
> **d** * *Eva se résigne à ne que boire de l'eau.*
> **e** *Eva ne fait que travailler.*
>
> Selon la position de *ne*, le sens n'est pas toujours le même : en **18a**, il n'y a qu'un livre que Paul accepte de lire, tandis qu'en **18b**, ce qu'accepte Paul, c'est de se restreindre à en lire un seul. On dit que *ne* signale la portée de la restriction ➤ X-3.3.1.
> Par ailleurs, on trouve en registre informel la construction *mais pas que*, sans *ne*, avec le sens de *mais pas seulement*, combinée à un syntagme nominal **18c** ou même seule, avec l'associé *des pommes de terre* implicite **18d**. Cette construction est critiquée par la norme.
>
> **18 a** *Paul n'accepte de lire qu'un livre.*
> **b** *Paul accepte de ne lire qu'un livre.*
> **c** ! *Un vieux château, mais pas que des pierres !* (*tripadvisor.fr*, juil. 2016)
> **d** ! *Promis juré, les frites M. sont faites avec des pommes de terre (mais pas que).* (*terraeco.net*, 23 janv. 2015)

Du point de vue syntaxique, *que* est plus contraint que *seulement*. *Seulement* peut être séparé de son associé, et **19a** peut signifier que Eva ne veut pas lire d'autre livre. En revanche, **19b** et **19c** ne sont pas synonymes ; en **19b**, Eva ne veut rien faire d'autre que lire ce livre, tandis que **19c** est synonyme de **19a**. Quand l'associé est complément de nom, *que* peut en être séparé : **19d** peut signifier que Paul n'a pas lu le roman de quelqu'un d'autre.

19 **a** *Eva veut seulement lire ce livre.*
b *Eva ne veut que lire ce livre.*
c *Eva ne veut lire que ce livre.*
d *Paul n'a lu que le roman de Jeanne.*

Contrairement à *seulement* **20a**, *que* ne peut pas suivre la catégorie qu'il modifie **20b**, ni apparaitre au sein d'un syntagme prépositionnel **20c 20d**.

20 **a** *Paul a seulement 40 ans / 40 ans seulement.*
b *Paul n'a que 40 ans / * 40 ans que.*
c *À seulement 40 ans, il dirige une multinationale.*
d ** À que 40 ans, il dirige une multinationale.*

Par ailleurs, *que* ne peut pas s'associer avec un sujet **21a**, sauf si celui-ci est inversé **21b**. L'associé de *que* est difficilement un complément antéposé **21c** sauf registre informel et omission de *ne* **21d** ➤ XVII-3.3.3.

21 **a** ** Que Paul n'est venu.*
b *Voici une salle où ne sont exposés que des tableaux de Picasso.*
c ** Qu'aux secrétaires le patron n'a offert une prime.*
d *Que de la tendresse, tu m'inspires.* (Forlani, 1990)

Les adverbes restrictifs partiels

Les adverbes restrictifs partiels (*essentiellement*, *principalement*, *surtout*) ne nient pas les alternatives ; celles-ci restent vraies mais elles sont présentées comme moins importantes ou placées plus bas que l'associé sur une échelle donnée par le contexte. Leur interprétation est donc implicitement superlative ➤ XV-5.2. **22a** signifie par exemple que 'Fred a bu du vin rouge' est plus vrai que toutes les alternatives de la forme 'Fred a bu du vin blanc, de l'eau, du jus de fruits, etc.', *plus vrai* devant se comprendre ici comme un plus grand nombre de fois ou en plus grande quantité. En l'occurrence, partant d'une quantité de boisson, **22a** signifie que ce que Fred a bu le plus, c'est du vin rouge.
Cette distinction de sens entre les restrictifs partiels et les restrictifs exclusifs peut être mise en évidence au moyen de la conjonction *mais*. En effet, les restrictifs partiels acceptent la vérité des alternatives, on peut donc toujours en énoncer au moins une sans contradiction **22b**. Ce n'est évidemment pas le cas avec une restriction exclusive **22c**.

22 **a** *Fred a surtout bu du vin rouge pendant la soirée.*
b *Eva a parlé avec Fred, mais elle a surtout parlé avec Claude.*
c *# Eva a parlé avec Fred, mais elle a seulement parlé avec Claude.*

8.2.3. Les adverbes associatifs additifs

Les adverbes associatifs additifs supposent qu'un ensemble d'alternatives sont vraies : **23a** suppose que d'autres personnes que Paul, déterminées par le contexte, viendront, et **23b** que Paul ira dans d'autres pays, également déterminés par le contexte.

23 **a** *Paul viendra également.*
b *Paul ira notamment en Espagne.*

L'adverbe *non plus* n'apparait pas dans une phrase positive **24a**. C'est une variante d'*aussi* en phrase négative **24b 24c** ➤ X-1.2.1. Les alternatives sur lesquelles opère *non plus* sont elles-mêmes négatives, par exemple 'Jeanne ne possède pas de voiture' en **24b**.

24 **a** ** Marie viendra non plus.*
b *Marie non plus ne possède pas de voiture.*
c *Marie aussi possède une voiture.*

Non plus *et les contextes négatifs*

Non plus est le plus souvent un mot à contexte négatif ➤ X-6.1.3. Il apparait dans une phrase négative **24b** **25a**, ou après une coordonnée négative **25b**. Il peut aussi être tête d'une phrase négative sans verbe **25b** **25c** ➤ XVI-6.4.2.

25 **a** *Je ne veux pas aller non plus en Espagne.*
b *Jeanne ne possède pas de voiture, et Marie non plus.*
c *Marie ne possède pas de voiture. Marie non plus.*

D'autre part, si *non plus* requiert la présence de la négation, *aussi* ne l'interdit pas : en **26a** et **26b**, *aussi* et *non plus* sont interchangeables.

26 **a** *Simon aussi ne savait presque rien d'elle.* (d'Ormesson, 1987)
b *Les enseignants eux aussi ne taisent pas leur aigreur.* (*Le Monde*, 21 juin 2003)

L'adverbe associatif même

Même est un adverbe additif, plus informatif qu'*aussi* car il présuppose de surcroit que, comparée aux alternatives, la proposition où il apparait est la moins attendue ou la moins probable aux yeux du locuteur. Il est donc dit *scalaire* : les alternatives sont ordonnées sur une échelle de prévisibilité, et la proposition se situe en haut ou en bas de l'échelle. En **27a**, la venue de Marie était moins attendue que la venue de quelqu'un d'autre. En **27b**, en revanche, la phrase étant négative, la venue de Marie était la plus attendue. De fait, l'associé de *même* apparait comme particulièrement distingué ou saillant et donc pertinent dans le contexte et l'argumentation.

27 **a** *Même Marie est venue.*
b *Personne n'est venu, même pas Marie.*

➤ Adjectif *même* ➤ V-5.2.2 ➤ fiche MÊME

8.2.4. L'adverbe associatif *plutôt*

L'adverbe *plutôt* peut s'accompagner d'une subordonnée comparative **28a** ou d'une comparaison présente dans le contexte **28b**. Sa valeur est substitutive : **28a** indique que, parmi les alternatives ('Eva préviendra Albert', 'Eva préviendra Bernard', 'Eva préviendra Denis', etc.), la première est vraie, et la deuxième est fausse (de manière inattendue) et ne dit rien des autres alternatives.

28 **a** *Eva va plutôt prévenir Albert que Bernard.*
b *Eva avait songé à prévenir Bernard, mais finalement elle va plutôt prévenir Albert.*

Plutôt *et la présupposition*

À première vue, l'adverbe *plutôt* est à la fois restrictif et additif, puisqu'il exclut une alternative et en valide une autre. Cependant, contrairement aux restrictifs et aux additifs, il n'est pas associé à une présupposition. Il exprime une préférence explicite : la situation non préférée est présente dans le contexte, même sans la comparative en *que* **29a**, et elle peut être questionnée **29b**. Ainsi, **29a** ne constitue pas un énoncé commençant une interaction, et si *plutôt* apparait dans une interrogative, c'est la préférence qui est questionnée **29b**.

29 **a** *Paul partira plutôt en Espagne.*
b *Est-ce que Paul ne partira pas plutôt en Espagne ?*

8.3. La syntaxe des adverbes associatifs

Les adverbes associatifs peuvent être ajouts à des catégories variées :
– adjectif (*même malade*, *seulement absent*) ;
– adverbe (*même maintenant*, *seulement maintenant*) ;
– conjonction de coordination (*et même*, *mais aussi*) ;
– nom ou syntagme nominal (*même Paul*, *Paul aussi*) ;
– préposition ou syntagme prépositionnel (*même à minuit*, *surtout en été*) ;
– verbe ou syntagme verbal (*Pierre viendra aussi.*) ;
– subordonnée (*même quand il pleut*, *seulement si Paul vient*).

Plutôt se construit avec un ajout en *que*, comme les comparatifs (*Paul ira en Espagne plutôt qu'en Grèce.*).
Les additifs peuvent donner lieu à des phrases sans verbe (*Moi aussi !*) ou à des réponses courtes (*Pas seulement.*).

8.3.1. L'adverbe associatif ajout à un verbe ou à une phrase

Les adverbes associatifs reçoivent le plus souvent la fonction d'ajout. Ils peuvent être ajouts à un verbe **30a** ou à un syntagme verbal infinitif **30b**.

30 a *Parmi toutes les choses qu'il devrait faire, Paul rendra seulement visite à sa fille.*
b *Cet été, Paul a décidé de surtout [lire des livres].*

Un adverbe associatif peut être ajout à une subordonnée **31a 31b**, parfois dans une réponse **31c**, mais pas en début de phrase racine **31d 31e**.

31 a *Ainsi chez Huygens, [même lorsqu'il s'agit de mécanique], c'est la géométrie qui domine.* (Bourbaki, 1960)
b *L'exercice ne sera entrepris d'une part [que lorsque les élèves connaîtront le maniement de la machine à coudre], d'autre part, [seulement si la machine possède les accessoires permettant de réussir la reprise]* […]. (Mathiot, 1957)
c Loc. 1 — *Qu'est-ce que Paul a dit ?*
Loc. 2 — *Seulement que Jean est venu.*
d *On avait prévu qu'il pleuvrait et qu'il neigerait. # Seulement il a plu.*
e *On avait prévu qu'il pleuvrait et qu'il neigerait. Il a plu seulement.*

Adverbe initial en emploi de connecteur

Les cas où l'adverbe est ajout initial à la phrase illustrent un autre emploi. En **32a** et **32b**, l'adverbe n'est pas un associatif mais un connecteur ➤ VIII-8.1 ➤ XVIII-3.3 ; en **32c** et **32d**, c'est un adverbe d'énonciation ➤ VIII-5.2.

32 a *Une plante ne bouge pas, ne peut nous abandonner. Surtout, son destin immobile la livre à nos soins.* (Kristeva, 1990)
b *C'était en effet un Italien naturalisé français. Quant à son domicile, bien sûr que je le connaissais. Seulement, je me gardais bien de filer l'adresse à la famille, mineure comme j'étais.* (Hanska, 1984)
c *Voilà ton père, fit-elle. Surtout, ne dis pas de bêtises.* (Clavel, 1963)
d *Surtout, qu'elle n'aille pas croire que tout est arrivé, qu'elle l'a eu !* (Kristeva, 1990)

Adverbe associatif et construction clivée

L'adverbe associatif ne peut pas être complément de verbe, ni apparaitre seul dans une phrase clivée, entre *c'est* et *que* **33b**. En **33c** c'est le syntagme prépositionnel entier qui est clivé, l'adverbe étant ajout au SP.

33 a *Il arrivera seulement à la fin de la semaine.*
b *# C'est seulement qu'il arrivera à la fin de la semaine.*
c *C'est [seulement à la fin de la semaine] qu'il arrivera.*

La coordination des adverbes associatifs

Un adverbe associatif se coordonne difficilement avec un autre adverbe **34a 34b**. Certains peuvent parfois être coordonnés entre eux **34c**.

34 a ** Paul est allé [souvent et aussi] en Espagne.*
b ** Paul est [surement et seulement] allé en Espagne.*
c […] *un monde immense l'entendait encore, mais elle n'était plus, devenue [seulement et uniquement] un bruit, qui allait rouler encore des siècles mais destiné à s'éteindre complètement, comme si elle n'avait jamais été.* (Bachelard, 1957)

La position de l'adverbe associatif ajout au verbe

Les adverbes associatifs ajouts à un verbe ou à un syntagme verbal ont des positions contraintes. Avant l'infinitif, ils sont analysés comme ajouts au SV **35a**. Après le verbe, ils sont analysés comme ajouts au verbe **35b** et apparaissent volontiers entre auxiliaire et participe passé **35c**, plus difficilement après les

compléments **35d**. En **35e**, l'adverbe est en fait ajout au syntagme nominal *ses copies*, qui est aussi son associé.

35 **a** *Paul a décidé de seulement dormir.*
b *Paul a décidé de dormir seulement.*
c *Paul a seulement corrigé ses copies.*
d *# Paul a corrigé ses copies seulement.*
e *Paul a corrigé seulement ses copies.*

L'associé de l'adverbe ajout au verbe ou au syntagme verbal infinitif

Selon le contexte, l'adverbe peut avoir différents associés, et la phrase n'a pas la même interprétation. Lorsque l'adverbe est ajout au verbe ou au syntagme verbal infinitif, l'associé peut être le verbe **36a**, un constituant du SV **36b**, voire le SV lui-même **36c** ou la phrase dans son ensemble **36d**.

36 **a** *J'avais peur qu'Eva la frappe, mais elle a seulement insulté Marie.*
b *J'avais peur qu'Eva insulte tout le monde, mais elle a seulement insulté Marie.*
c *Si tu veux savoir ce qu'a fait Eva, elle a seulement insulté Marie.*
d *Si tu veux savoir ce qui se passe, Eva a seulement insulté Marie.*

Avec un adverbe additif (*aussi*, *surtout*) ajout au verbe, l'associé peut être le sujet, préverbal **37a** ou inversé **37b**. L'association ne peut pas se faire avec une proforme faible. Ainsi **37c** ne peut pas signifier 'moi aussi j'ai vu Jacques', ni **37d** que les policiers ont interrogé 'surtout moi'.

37 **a** *Téhéran prend des Irano-Américains en otages. Ces civils pourraient servir de monnaie d'échange avec les États-Unis. Une Française a aussi été arrêtée.* (*Libération*, 26 mai 2007)
b *C'est ce livre qu'a surtout feuilleté Paul.*
c *J'ai aussi vu Jacques.*
d *Les policiers m'ont surtout posé quelques questions.*

Cependant il peut, par ailleurs, y avoir une certaine distance entre l'adverbe et l'associé. Ainsi **38a** peut vouloir dire : 'la seule personne dont j'ai dit qu'elle était coupable, c'est Paul'. Cette phrase n'est pas équivalente à **38b** qui combine l'adverbe directement avec l'associé : **38b** suggère que selon le locuteur il y a un seul coupable, ce qui n'est pas le cas avec **38a**.

38 **a** *J'ai seulement dit que Paul était coupable.*
b *J'ai dit que Paul seulement était coupable.*

> *L'associé de l'adverbe ajout au verbe*
>
> Si l'adverbe restrictif (*seulement*) est ajout au verbe, l'associé ne peut pas être le sujet **39a** **39b**, même si celui-ci est inversé **39c** **39d**.
>
> **39** **a** *# Paul a seulement invité Marie.*
> **b** *Paul a seulement invité Marie.*
> **c** *# C'est ce livre qu'a seulement feuilleté Paul.*
> **d** *C'est ce livre qu'a seulement feuilleté Paul.*
>
> L'adverbe, qu'il soit restrictif ou additif, ne peut pas non plus s'associer à un seul terme d'une coordination. Ainsi **40a** ne peut pas être équivalent à **40b** ni même à **40c** ; l'association doit se faire avec le syntagme coordonnant entier. Enfin, l'associé ne peut pas non plus être un constituant *extrait* : **40d** n'a pas la même interprétation que **40e**.
>
> **40** **a** *J'ai même vu Paul et Jacques.*
> **b** *J'ai vu Paul et même Jacques.*
> **c** *J'ai vu Jacques et même Paul.*
> **d** *Aux secrétaires, le patron a même offert une prime.*
> **e** *Même aux secrétaires, le patron a offert une prime.*

8.3.2. L'adverbe associatif ajout à une expression non verbale

Les adverbes associatifs peuvent être ajouts à un syntagme nominal, noté entre crochets en **41**.

41 **a** […] *ses murs* […] *auraient épouvanté* [*même un fou furieux*]. (Y. Queffélec, 1985)
b [*Même les jouisseurs*], [*surtout eux*], *sont contre-révolutionnaires.* (Camus, 1951)
c *J'ai énoncé* [*seulement une hypothèse*]. (Camus, 1955)

Ils peuvent aussi être ajouts à un adjectif **42a**, un adjectif cardinal **42b**, un adverbe **42c** ou un syntagme prépositionnel **42d 42e**.

42 a [...] *la radiodiffusion française exerce une action [surtout éducative].* (*L'Enseignement en France : l'enseignement de la musique et l'Éducation nationale*, 1950)
b *Racine, Eschyle, Sophocle même, vous tenaient trois et [même quatre] actes de tragédies avec moins que rien...* (Céline, 1969)
c *Ces tendances qui prévalent dans les familles « occidentales » se retrouvent [seulement partiellement] dans les familles « orientales ».* (Carrère d'Encausse, 1978)
d *Mais Marceau pensait [surtout à ses vacances].* (Sabatier, 1972)
e *[Même de cela], je suis venue à douter.* (Roze, 1996)

L'associé, souligné dans les exemples, est généralement la catégorie modifiée **42**, mais ce peut aussi être un sous-constituant : l'adjectif inclus dans le SN en **43a** et **43b**, le SP inclus dans le syntagme adjectival en **43c**. Dans cette position, l'associé reçoit typiquement un accent pragmatique ➤ XIX-4.2.

43 a *Jean aime le vin, et [surtout [le vin rouge]].*
b *Plutôt que de répéter toutes les phrases, je vous demanderai de répéter [[la dernière phrase] seulement].*
c *Le lecteur est [surtout sensible à un certain foisonnement de formes et de couleurs]...* (Gracq, 1961)

La position de l'adverbe associatif ajout à une expression non verbale

Quand l'adverbe est ajout à une expression relevant d'une catégorie non verbale, il peut, en principe, la précéder **44a** ou la suivre **44b**. La plupart des adverbes restrictifs sont ainsi mobiles **44c 44d**, sauf *juste* et *que*, qui doivent précéder la catégorie modifiée **44e**.

44 a *Il y a eu des élections, notamment en Espagne.*
b *Il y a eu des élections, en Espagne notamment.*
c *Elle était fendue du genou à la cheville et [du côté gauche seulement].* (Vian, 1962)
d *Elle était fendue du genou à la cheville et [seulement du côté gauche].*
e *Elle n'est pas malade, juste absente / ? absente juste.*

Les adverbes additifs, en revanche, sont plus contraints : *non plus* doit toujours suivre son associé modifié **45a** ; *aussi* et *également* tendent simplement à le suivre **45b**, sauf en cas de coordination **45c**, tandis que *même* tend à le précéder **45d**, mais pas systématiquement **45e**.

45 a *Marie n'est pas venue, Paul non plus / * non plus Paul.*
b *Tout le monde est venu, Paul aussi / * aussi Paul.*
c *Colombine pense de plus en plus souvent à Pouldreuzic, et [aussi à Pierrot], surtout quand elle regarde la lune.* (Tournier, 1989)
d *Je parlerai à Paul [même de Marie].*
e *Elle a dit : « Voyez terrasse », parce que c'est ce qu'on dit en pareille circonstance mais, en le disant, elle a ressenti une petite, une toute petite joie, [de la fierté même].* (Caradec, 1986)

La fonction syntaxique des syntagmes nominaux modifiés par un adverbe associatif

Combiné à un adverbe associatif, un syntagme nominal n'a pas toutes les fonctions d'un syntagme nominal ordinaire. Ainsi, précédé d'un adverbe associatif, il est difficilement sujet, sauf avec *même* **46a 46b**. Le sujet précédé de *seulement* est plus naturel dans une subordonnée **46c** ou s'il est associé à un cardinal **46d**. Le SN peut être sujet si l'adverbe est postposé **46e**.

46 a *[Même mes cheveux] furent mouillés.* (Roze, 1996)
b * *[Notamment mes cheveux] furent mouillés.*
c *C'est l'un des rares outils solides que nous avons pour faire en sorte que nos clients sachent que [seulement eux] ont accès à leurs données, et personne d'autre.* (*nouvelobs.com*, 4 mars 2016)
d *[Seulement cinq étudiants] ont eu la moyenne.*
e *[Paul aussi] est satisfait.*

En revanche, un SN introduit par un adverbe associatif peut être ajout à la phrase, s'il est lié à un quantifieur (*tout le monde*) **47a**, (*personne*) **47b** ou un terme de choix libre (*n'importe qui*) **47c**, qui peut être sujet **47a** ou complément **47b 47c**.

47 a *Tout le monde a été convié, notamment Paul.*
b *Elle ne voit plus personne, même ses meilleurs amis.*
c *Elle accepterait de rencontrer n'importe qui, même un journaliste.*

Ces mêmes SN sont plus difficilement compléments de préposition **48a**, sauf s'ils en sont séparés par un autre adverbe **48b**, pour certains locuteurs, ou si l'adverbe lui-même a une prosodie incidente **48c**. On préfère que l'adverbe soit *ajout* au syntagme prépositionnel **48d**.

48 **a** * *Je parlerai avec même Paul.*
b % *Je parlerai avec, justement, même Paul.*
c % *Je parlerai avec, notamment, Paul.*
d *Je parlerai même / notamment avec Paul.*

Les SN avec adverbe associatif peuvent être en début de phrase, antéposés ou bien disloqués **49a**, mais pas avec *seulement* **49b**, sauf si l'adverbe suit **49c**.

49 **a** *Même Jean / Surtout Jean, on ne lui parle plus.*
b * *Seulement Jean /* * *Notamment Jean, on ne lui parle plus.*
c *Paul aussi / Paul seulement, on lui parle.*

> *Les adverbes associatifs dans les phrases sans verbe*
>
> Les adverbes additifs peuvent aussi donner lieu à une coordination elliptique : le constituant coordonné est sans verbe mais interprété comme une proposition : 'les nuits aussi lui semblaient interminables' **50a**, 'seulement Marie viendra ?' **50b** ➤ XVI-6.4.1 ➤ XVI-7.3.
>
> **50** **a** *Les jours lui semblaient interminables, et aussi les nuits.*
> **b** *Les enfants viendront, ou seulement Marie ?*
> **c** *Les jours lui semblaient interminables. Les nuits aussi.*
> **d** *Les enfants ne sont pas venus. Seulement Marie.*
> **e** Loc. 1 — *Les enfants viendront.*
> Loc. 2 — *Marie aussi.*
>
> Ces phrases sans verbe peuvent aussi être des indépendantes **50c** **50d** ou des énoncés en dialogue **50e**. Deux analyses sont possibles ➤ XVI-6.4.1 : la phrase avec adverbe est syntaxiquement incomplète, avec ellipse du verbe ; ou bien l'adverbe est la tête syntaxique ➤ I-5.2. La possibilité de les avoir dans des contextes de subordination, du moins pour certains locuteurs, conduit à adopter la seconde analyse pour *aussi* **51** et *non plus*.
>
> **51** **a** *Paul a hâte de partir, et je crois que Marie aussi.*
> **b** % *Si tu es partant, alors moi aussi.*
> **c** % *Je suis partant, si toi aussi.*
>
> Certains adverbes additifs **52a** ou restrictifs **52b** peuvent aussi être employés seuls en réponse à une question ➤ XII-3.4.1. **52a** indique que l'interlocutrice ira à Nice mais aussi dans d'autres villes, comme **52b**. Dans ce cas, l'associé est implicite et reconstitué à partir de la question.
>
> **52** **a** Loc. 1 — *Est-ce que tu iras à Nice ?*
> Loc. 2 — *Notamment.*
> **b** Loc. 1 — *Est-ce que tu iras à Nice ?*
> Loc. 2 — *Pas seulement.*

VIII-9

Les adverbes de domaine

Les adverbes de domaine (*chimiquement*, *légalement*, *politiquement*), parfois appelés adverbes *de point de vue* ou *de cadre*, sont :
– en *-ment*, dérivés d'adjectifs (*politique* > *politiquement*) ;
– équivalents à *du point de vue* + adjectif (*du point de vue politique*) ;
– souvent en début de phrase (*Moralement, il est coupable.*).
Ils se distinguent des adverbes de phrase ➤ VIII-5.1 par leur possibilité d'apparaitre dans une construction clivée (*C'est moralement qu'il est coupable.*) et des adverbes de manière ➤ VIII-6.1 par leur possibilité d'apparaitre en début de phrase négative (*Légalement, il n'est pas coupable.*) ou interrogative (*Légalement, qui est coupable ?*).

9.1. Qu'est-ce qu'un adverbe de domaine ?

9.1.1. Adverbes de domaine, de point de vue ou de cadre ?

Les adverbes de domaine (*économiquement*, *moralement*, *politiquement*) forment une classe de quelques centaines de membres. Ce sont tous des adverbes en *-ment*, dérivés d'adjectifs (*économique*, *moral*, *politique*) ➤ VIII-1.4.2, avec une paraphrase *d'un point de vue* + adjectif ('d'un point de vue économique, moral, politique'), ou *dans le domaine* + adjectif ('dans le domaine économique, politique'). Ils apparaissent souvent en début de phrase **1a 1b**, mais pas toujours **1c**.

1 **a** *Économiquement, la situation du pays s'améliore.*
b *Moralement, Paul est coupable.*
c *Paul est politiquement mort.*

Nous ne les appelons pas *adverbes de point de vue* car la paraphrase *d'un point de vue* + adjectif est également appropriée pour certains adverbes de manière (*alphabétiquement* signifiant 'du point de vue alphabétique'). De plus, ils se distinguent d'autres expressions de point de vue (*à mon avis*, *selon moi*), qui indiquent la source de l'information et qui sont appelées *évidentielles* ➤ VIII-5.2.
Quant au terme d'*adverbes de cadre*, il renvoie à un de leurs usages discursifs ➤ XVIII-3.2, en particulier quand ils sont en début de phrase, mais ce n'est pas le seul.

9.1.2. Adverbes de domaine et adverbes de manière

Les adverbes de domaine ont des propriétés communes avec les adverbes de manière (*alphabétiquement*, *facilement*), ce qui peut parfois amener à les confondre. Ils peuvent notamment apparaitre entre *c'est* et *que* dans une construction clivée **2a 2c** ➤ XVIII-2.3.1. Les adverbes de manière ont généralement une paraphrase en *de manière* + adjectif **2b**, mais certains peuvent également être paraphrasés par *d'un point de vue* + adjectif **2d**.

2 **a** *C'est moralement qu'il est coupable.*
b *Bertrand a réussi facilement.* 'de manière facile'
c *C'est facilement qu'il a réussi.*
d *Léa a rangé les livres alphabétiquement.* 'd'un point de vue alphabétique'

En revanche, les adverbes de domaine peuvent apparaitre en début de phrase négative **3a** ou interrogative **3b**, à la différence de la plupart des adverbes de manière **3c 3d** ➤ VIII-6.1.

3 **a** *Génétiquement, Paul n'est pas prédisposé à avoir ce type de maladie.*
b *Génétiquement, qui est prédisposé à avoir ce type de maladie ?*
c * *Facilement, Bertrand n'a pas réussi.*
d * *Alphabétiquement, qui a rangé les livres ?*

> *L'emploi des adverbes de domaine comme adverbes de manière*
>
> Beaucoup d'adverbes de domaine **4a** **4b** connaissent un autre emploi comme adverbe de manière **4c** **4d**. En emploi de manière, l'adverbe ne peut pas apparaitre en début de phrase négative **4e** ou interrogative **4f**.
>
> **4** **a** *Sociologiquement, les candidats se divisent en deux groupes très différents.*
> **b** *Génétiquement, ces différences correspondent-elles à quelque chose ?*
> **c** *L'agence classe les candidats sociologiquement.*
> **d** *Paul a étudié les prélèvements génétiquement.*
> **e** *#Génétiquement, Paul n'a pas étudié les prélèvements.*
> **f** *#Sociologiquement, est-ce que l'agence classe les candidats ?*

9.1.3. L'interprétation des adverbes de domaine

La plupart des phrases sont pertinentes au sein d'un certain domaine, qui demeure souvent implicite. Ainsi un tableau peut être intéressant d'un point de vue esthétique, ou historique, ou encore comme placement financier. Ceci peut être précisé par un adverbe de domaine **5a** **5b** ou par d'autres ajouts comme un syntagme prépositionnel **5c** ou une subordonnée circonstancielle **5d**.

5 **a** *Historiquement, ce tableau est intéressant : il a été peint en 1845, juste avant la mort de l'artiste.*
b *Financièrement, ce tableau est intéressant : les peintres de cette époque sont sous-évalués.*
c *Pour un historien, ce tableau est intéressant : il a été peint en 1845, juste avant la mort de l'artiste.*
d *Si l'on cherche un bon placement, ce tableau est intéressant : les peintres de cette époque sont sous-évalués.*

> *Adverbes et autres expressions de domaine*
>
> De la même façon, on peut être grand en taille ou en âge **6a** **6b**, mais aucun adverbe n'est disponible pour la dimension temporelle **6c**.
>
> **6** **a** *Léa est plus grande que Paul en âge mais pas en taille.*
> **b** *Léa est moins grande physiquement.*
> **c** *#Léa est plus grande temporellement.*

Les adverbes de domaine permettent de préciser explicitement le domaine dans lequel s'évalue le contenu d'une phrase. Ainsi, une phrase peut être vraie dans un certain domaine et fausse dans un autre. Ainsi, **7a** et **7b** ne sont pas contradictoires : Paul peut être condamnable du point de vue moral sans l'être du point de vue légal.
De même, une même propriété peut correspondre à deux degrés différents selon le domaine considéré **7c**.

7 **a** *Paul est condamnable moralement, mais pas légalement.*
b *Moralement, Paul est condamnable mais il ne l'est pas légalement.*
c *Le Kurdistan est plus unifié culturellement que politiquement.*

Selon le verbe ou le prédicat considéré, un adverbe de domaine peut être pertinent ou non. Ainsi *légalement* est pertinent pour *condamnable*, mais pas pour *blâmable* qui s'emploie plutôt dans le domaine de la morale **8a**. *Biologiquement* peut s'employer s'il est question de filiation **8b** ou d'empreintes génétiques **8c**, mais pas s'il est question de géométrie **8d**.

8 **a** *Paul est blâmable moralement/#légalement.*
b *Biologiquement, Paul est le père de cet enfant.*
c *?Biologiquement, Paul est le coupable.*
d *#Biologiquement, ce triangle est équilatéral.*

Dans certains cas, l'adverbe n'apporte guère d'information supplémentaire à la phrase, car le domaine est implicite dans les mots de la phrase même **9a** **9b**. Dans ce cas, l'adverbe est plus naturel en début de phrase, avec prosodie incidente **9c**, et joue plutôt un rôle discursif, comme d'autres ajouts de cadre ➤XVIII-3.2.

9 **a** *Chimiquement, l'oxygène est un corps simple.*
b *Budgétairement, le déficit de la Sécurité sociale n'a cessé d'augmenter.*
c *#Le déficit de la Sécurité sociale n'a budgétairement cessé d'augmenter.*

> *Les adverbes de domaine sont-ils véridiques ?*
>
> Un adverbe est dit *véridique* s'il ne modifie pas la valeur de vérité de la phrase ➤VIII-2.2.7 : de la phrase avec adverbe, on peut déduire la phrase sans adverbe ; ainsi, dans le cas d'un adverbe de manière **10a**, on

peut déduire la phrase sans adverbe **10b**. Dans le cas d'un adverbe de domaine, si la phrase sans adverbe suppose le même domaine implicite, sa valeur de vérité est conservée : de **10c**, on peut déduire **10d**. Mais dans le cas général des adverbes de domaine, la valeur de vérité de la phrase n'est pas conservée : de **10e**, on ne peut pas déduire **10f** car bien d'autres dimensions sont pertinentes : même s'il est irresponsable pénalement, Paul peut être responsable moralement, financièrement, etc.

10 **a** *Paul a facilement trouvé la solution.*
b *Paul a trouvé la solution.*
c *Militairement, le bombardement était justifié.*
d *Le bombardement était justifié.*
e *Paul est pénalement irresponsable.*
f *Paul est irresponsable.*

Passer d'une phrase avec un adverbe de domaine à une phrase sans adverbe de domaine revient donc à essayer de passer d'un cas particulier (la phrase est vraie dans un certain domaine) au cas général (la phrase est vraie pour tous les domaines). C'est pourquoi les adverbes de domaine ne sont pas véridiques et se distinguent par là même des adverbes de manière ou de localisation temporelle.

9.2. La syntaxe des adverbes de domaine

9.2.1. La fonction syntaxique des adverbes de domaine

Les adverbes de domaine sont le plus souvent en fonction *ajout*. Ils peuvent s'adjoindre à la phrase **11a**, au syntagme verbal **11b** ou au verbe **11c**.

11 **a** *Moralement, on arrive à une saturation, explique H. L., 55 ans, dont vingt-quatre à la « S. ».* (*Le Monde*, 30 avril 2007)
b *Le président, officiellement, n'est pas intervenu.*
c *Ce composé a, chimiquement, des propriétés remarquables.*

Ils peuvent aussi modifier la plupart des catégories non verbales : adjectif **12a**, adverbe **12b**, nom **12c**, syntagme prépositionnel **12d**. Souvent antéposés, ils peuvent parfois suivre la catégorie modifiée **12e**.

12 **a** *une situation moralement insupportable, un discours politiquement correct*
b *officiellement trop vite*
c *Sept mois et demi après, le 30 novembre 1667, naît à Dublin un Jonathan Swift n° II, légalement fils posthume de Jonathan l'ancien et d'Abigail : le futur auteur de Gulliver.* (Frédérix, 1964)
d *Reste une inconnue : Adrienne, son épouse ethnologue, officiellement en voyage d'études chez les Papous mais portée disparue elle aussi.* (Mathalon, 1996)
e *une situation insupportable moralement* / *difficile politiquement*

Avec certains adjectifs, très polysémiques, leur présence est souvent requise (*chimiquement pur*, *politiquement difficile*).

Les adverbes de domaine extraits

Les adverbes de domaine peuvent également être en fonction *extrait*, dans une construction topicalisée, s'ils modifient un verbe ou un prédicat subordonné (*Légalement, l'avocat pense que le dossier est défendable.*) ➤ VIII-3.2.3.

9.2.2. La position des adverbes de domaine

Les adverbes de domaine se caractérisent par une grande mobilité dans la phrase. Sans virgules, et à l'oral avec une prosodie intégrée ➤ VIII-4.1.2, ils sont possibles dans toutes les positions postverbales : entre auxiliaire et participe passé **13a**, après le participe **13b**, après les compléments éventuels **13c**, mais aussi avant l'infinitif **13d**.

13 **a** *Le Président a officiellement pris un mois de vacances.*
b *Le Président a pris officiellement un mois de vacances.*
c *Le Président a pris un mois de vacances officiellement.*
d *Le Président a décidé d'officiellement prendre un mois de vacances.*

Avec l'encadrement de virgules, et à l'oral une prosodie incidente ➤ VIII-4.1.3 ➤ XIX-2.2.3, ils apparaissent typiquement en début de phrase **14a**, mais aussi dans toutes les autres positions **14b 14c 14d 14e**.

14 **a** *Officiellement, le Président a pris un mois de vacances.*
b *Le Président, officiellement, a pris un mois de vacances.*
c *Le Président a, officiellement, pris un mois de vacances.*
d *Le Président a pris, officiellement, un mois de vacances.*
e *Le Président a pris un mois de vacances, officiellement.*

Adverbes de domaine et adverbes de phrase

Les adverbes de domaine partagent avec les adverbes de phrase (*honnêtement*, *probablement*) **15a** ➤ VIII-5.1 la possibilité d'apparaitre en début de phrase et d'être mobiles **13** **14**. Mais ils s'en distinguent par leur capacité à être clivés **15b** **15c**. Du point de vue syntaxique, ils se rapprochent davantage des adverbes de localisation temporelle (*dernièrement*, *récemment*) **15d** **15e** ➤ XI-4.1, même si leur interprétation est bien différente.

15 **a** *Honnêtement, Paul n'est pas coupable.*
b *# C'est honnêtement que Paul n'est pas coupable.*
c *C'est moralement que Paul est responsable.*
d *Dernièrement, qui est venu ?*
e *C'est dernièrement que Paul est venu.*

Adverbes de domaine et négation

Un adverbe de domaine peut apparaitre avant ou après la négation *pas* **16a**, sans changement de sens, comme un adverbe de localisation temporelle (*récemment*) **16b** **16c** ➤ XI-4.1. Ils se distinguent en cela d'autres adverbes, comme les adverbes de manière (*spontanément*) qui doivent suivre la négation **16d**, et les adverbes modaux de nécessité (*nécessairement*) ➤ VIII-5.5, pour lesquels les deux ordres ne donnent pas la même interprétation : **16e** dit qu'il est nécessaire que Paul ne parte pas et **16f** qu'il n'est pas nécessaire qu'il parte.

16 **a** *Le président n'a officiellement pas démissionné / n'a pas officiellement démissionné.*
b [À propos d'une présidente d'association] *Cette dernière n'a récemment pas manqué d'idées en décidant d'ouvrir les portes de la formation sportive aux bébés, à partir de deux ans.* (*lavoixdunord.fr*, 19 juin 2011)
c *[La France] n'a pas récemment généré une nouvelle pensée d'une portée comparable à celle des Lumières…* (*alternatives-internationales.fr*, 1er déc. 2014)
d *Paul ne partira pas spontanément / * ne partira spontanément pas.*
e *Paul ne va nécessairement pas partir.*
f *Paul ne va pas nécessairement partir.*

L'ordre et la portée des adverbes de domaine

Chaque adverbe de domaine spécifie un certain ensemble de points de vue, ou dimensions, qui doivent être pris en considération : *légalement* et *moralement* correspondent à des domaines disjoints, et peuvent donc apparaitre simultanément dans n'importe quel ordre **17a**. En revanche, *pénalement* et *légalement* correspondent à des ensembles emboités : le domaine pénal est une partie du domaine légal, ce qui explique que les deux adverbes puissent apparaitre simultanément **17b**, mais pas dans n'importe quel ordre. Si l'on considère que l'ordre de deux adverbes suit leur portée ➤ VIII-4.3.2, l'adverbe correspondant au domaine le plus large (*légalement*) doit précéder celui qui correspond à un sous-domaine (*pénalement*) **17c** **17d** **17e**.

17 **a** *Paul est condamnable légalement, mais pas moralement.*
b *Paul est condamnable légalement, mais pas pénalement.*
c *# Paul est condamnable pénalement, mais pas légalement.*
d *Légalement, Paul est condamnable pénalement.*
e *# Pénalement, Paul est condamnable légalement.*

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

VIII-1. Qu'est-ce qu'un adverbe ?

La catégorie *adverbe* : Guimier (1991), Riegel, Pellat et Rioul (2018 [1994], chap. XIII), Goes (dir.) (2005).
Les critères de placement et de prosodie : Bonami (1999).
Les usages de *oui*, *non* et *si* : Plantin (1982), Kerbrat-Orrechioni (2001b).
Les adverbes en *-ment* : Guimier (1996), Molinier et Levrier (2000).
La formation des adverbes : notices étymologiques du *Trésor de la Langue Française informatisé* (*www.atilf.fr/tlfi*).

VIII-2. Les classes d'adverbes

Les principales classes d'adverbes : Mørdrup (1976), Molinier (1990), Nølke (1990a), Guimier (1996), Molinier et Levrier (2000), Bonami, Godard et Kampers-Manhe (2004).
Le test de la construction clivée : Molinier et Levrier (2000).
La distinction entre adverbes d'habitude et adverbes de fréquence : Molinier (1999).
Les adverbes de négation : Muller (1991), Abeillé et Godard (1997), Abeillé et Godard (2004c).
Les adverbes légers : Abeillé et Godard (2004a).

VIII-3. La structure et la fonction du syntagme adverbial

Les compléments de l'adverbe : M. Gross (1990).
La distinction entre subordonnant complexe et adverbe + subordonnée : Piot (1998). Les constructions adverbe + subordonnée : Bonami et Godard (2007b).
Les fonctions syntaxiques de l'adverbe : Goes (dir.) (2005).
L'adverbe extrait ou ajout en début de phrase : Bonami et Godard (2007a). L'adverbe complément de verbe : Nillson Ehle (1941).
Les fonctions syntaxiques des adverbes en *–ment* : Molinier et Levrier (2000) ; des adverbes de degré : Abeillé et Godard (2003b).

VIII-4. Les positions de l'adverbe

Les positions de l'adverbe dans la phrase : Molinier et Levrier (2000), Bonami, Godard et Kampers-Manhe (2004). La position des adverbes et la prosodie incidente : P. Martin (1994), Fagyal (2002), Bonami et Godard (2007b), Mertens (2013).
Les adverbes légers : Abeillé et Godard (2001), Kampers-Manhe (2001), Abeillé et Godard (2004a).
La place de l'adverbe ajout selon le mode du verbe : Pollock (1989).
L'ordre relatif des adverbes selon leur classe sémantique : Laenzlinger (1998), qui ne distingue pas prosodie incidente et intégrée.
L'ordre relatif des adverbes de manière : Schlyter (1974).

VIII-5. Les adverbes de phrase

Molinier et Levrier (2000), Bonami, Godard et Kampers-Manhe (2004).
Les adverbes d'énonciation : Ducrot *et al.* (1980), Molinier (2009). Les adverbes évaluatifs : Bonami et Godard (2005). Les adverbes de phrase agentifs : Guimier (1996), qui les appelle *sujet-phrase*, Molinier et Levrier (2000), qui les appellent *adverbes d'attitude orientés vers le sujet*. Les adverbes modaux : Borillo (1976a). Les adverbes privatifs : Molinier et Levrier (2000), qui les classent dans les adverbes de manière.
Les adverbes d'habitude : Molinier (1999) ; l'interprétation des adverbes d'habitude et de fréquence : De Swart (1993).

VIII-6. Les adverbes de manière

Bonami, Godard et Kampers-Manhe (2004)
Les adverbes agentifs, appelés *orientés vers le sujet* : Schlyter (1974), Milner (1978), Molinier et Levrier (2000). Les adverbes résultatifs : Schlyter (1974), qui les appelle *adverbes verbaux de contenu,* et Laenzlinger (1998), qui les appelle *orientés objet*.
La fonction des adverbes de manière en *–ment* : Molinier et Levrier (2000).
L'adverbe complément de manière : Moline (2014) ; les adverbes résultatifs (*alphabétiquement*) : Abeillé et Godard (2004c) (ex. **37**). Les adverbes légers (*bien*, *mal*, *mieux*) : Abeillé et Godard (2001), Kampers-Manhe (2001). L'adverbe *bien* : Moline (2012).
Le placement précoce des adverbes de manière : Bok-Bennema et Kampers-Manhe (1994).
La compatibilité de deux adverbes de manière : Schlyter (1974) (ex. **47b**, **48b**), et Kampers-Manhe (2001).

VIII-7. Les adverbes de degré

Le degré comme valeur d'intensité ou de quantité : *Travaux linguistiques du CERLICO*, n° 17, 2004. L'adverbe de degré modifiant une valeur sur une échelle : Abeillé *et al.* (2004b). La distinction entre expressions gradables, intensifiables et quantifiables : Marandin (2010).

Les adverbes de degré en *–ment* : Molinier et Levrier (2000) ; informels (*sacrément*) : Gauchola (2010), Rouanne (2013). La variation régionale des adverbes de degré : Avanzi (2017), Avanzi (2019).
Les sous-classes sémantiques d'adverbe de degré : Molinier et Levrier (2000) qui introduisent l'*adverbe de complétude* ; Abeillé *et al.* (2004b), Gaatone (2013). *Peu* et *un peu* : R. Martin (1969), Ducrot *et al.* (1980).
Les adverbes d'approximation : Jayez (1987) (*à peine*, *presque*), Mihatsch (2010) (*à peu près*, *environ*).
La syntaxe des adverbes de degré : Abeillé et Godard (2003b).
Les adverbes *beaucoup* et *très* : Gaatone (1981), Abeillé *et al.* (2004b). La combinaison de *très* avec un nom (*faire très attention*) : Damourette et Pichon (1911-1940, t. VI, § 2680) ; avec un participe : Authier-Revuz (1980).

VIII-8. Les adverbes associatifs

Nølke (1983), qui parle d'*adverbes paradigmatisants* ; Molinier et Levrier (2000, chap. X), qui parlent d'*adverbes focalisateurs*.
Les notions d'*alternatives* et d'*association* : le site *Sémanticlopédie* (rubriques *associé, association avec le focus*) (*www.semantique-gdr.net*).
La classification sémantique du ➤ **tableau VIII-11** est inspirée de König (1991).
Seulement : Beyssade (2010). Le syntagme nominal modifié par *seul* : Piot (1975).

VIII-9. Les adverbes de domaine

Molinier et Levrier (2000, chap. VIII)), qui les appellent *adverbes de point de vue*, Bonami, Godard et Kampers-Manhe (2004).

CHAPITRE IX

Les proformes

IX-1

Les pronoms et les proformes

1.1. Qu'est-ce qu'un pronom ?

Les pronoms constituent une catégorie syntaxique spécifique, dotée des propriétés suivantes :
- ils peuvent être simples (*lui*, *tout*) ou complexes (*lui-même*, *quelque chose*) ;
- contrairement au nom, ils ne se combinent pas avec un déterminant ;
- contrairement au déterminant, ils ne se combinent pas avec un nom ;
- de manière générale, ils assument les fonctions des syntagmes nominaux et peuvent par exemple être sujets.

Certains varient en personne (*je*, *tu*, *il*), d'autres varient en genre (*chacun*, *chacune*) ou en nombre (*celui*, *celle*, *ceux*, *celles*), d'autres enfin sont invariables (*autrui*, *on*, *qui*).
À la différence des noms, ils n'ont pas de contenu descriptif, ou un contenu très général (*on* renvoie à des humains, *quoi* à des choses).

1.1.1. La forme des pronoms

Le ➤ **tableau IX-1** présente l'ensemble des pronoms groupés selon leur classe sémantique ➤ **IX-1.2**.

PRONOMS	SIMPLES	COMPLEXES
de choix libre et concessifs	*quiconque*, *quoi*	*n'importe lequel*, *n'importe qui*, *n'importe quoi*, *qui que ce soit*, *quoi que ce soit*
démonstratifs	*ça*, *ce*, *ceci*, *cela*, *celui*	*celui-ci*, *celui-là*, *ce dernier*
indéfinis	*autrui*, *on*, *qui*, *soi*, *tel*, *untel*	*autre chose*, *autre part*, *d'aucuns*, *Dieu sait qui*, *Dieu sait quoi*, *Dieu sait lequel*, *grand-chose*, *grand monde*, *je ne sais lequel*, *je ne sais qui*, *je ne sais quoi*, *l'on*, *l'un*, *on ne sait lequel*, *on ne sait qui*, *on ne sait quoi*, *quelqu'un*, *quelque chose*, *quelque part*, *quelques-uns*
interrogatifs	*lequel*, *que*, *qui*, *quid*, *quoi*	*qui est-ce que*, *qui est-ce qui*, *qu'est-ce que*, *qu'est-ce qui*
personnels	*je*, *tu*, *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *nous*, *vous*, *moi*, *toi*, *lui*, *eux*	*moi-même*, *toi-même*, *elle-même*, *lui-même*, *nous-mêmes*, *vous-mêmes*, *eux-mêmes*, *elles-mêmes*, % *nous autres*, % *vous autres*, % *eux-autres*
quantifieurs	*chacun*, *personne*, *rien*, *tous*, *tout*	*nulle part*, *tout le monde*
relatifs	*lequel*, *qui*, *quoi*,	—
relatifs sans antécédent	*qui*, *quiconque*, *quoi*	—
temporels	*aujourd'hui*, *demain*, *hier*	*avant-hier*, *après-demain*

Tableau IX-1. *Les pronoms simples et complexes*

Mis à part les pronoms personnels, ceux qui varient en genre ou en nombre sont mentionnés au masculin singulier dans le ➤ **tableau IX-1**.

➤ Flexion des pronoms en genre et en nombre ➤ **tableau IX-2** ➤ **tableau IX-10**

Les pronoms simples

Certains pronoms aujourd'hui soudés sont historiquement agglomérés : *ceci*, *cela*, *celui*, *chacun*, *demain*, *lequel*, *quiconque*, *untel*.

Les pronoms complexes

Les pronoms complexes sont des agglomérats formés :

- sur un adjectif (*ce dernier*) ;
- sur un déterminant : *quelqu'un*, *quelques-uns* (*quelque* + *un*) ; *l'un*, *les uns* (*le* + *un*) ;
- sur un pronom : *celui-ci*, *celui-là* ; *lui-même*, *moi-même*, etc. ;
- sur un syntagme nominal : *tout le monde*, *quelque chose*, *quelque part*, *autre chose*, *autre part*, *grand-chose* ; la forme *l'on*, à l'origine article + nom (latin *homo*), est aujourd'hui figée ;
- sur une expression verbale : *n'importe qui*, *je ne sais qui*, *on ne sait qui*, *on ne sait lequel*, *Dieu* (*seul*) *sait qui*, *Dieu sait lequel*, *qui que ce soit*, *qu'est-ce que*, *qu'est-ce qui*, *qui est-ce que*, *qui est-ce qui*, etc.

> *Le figement des pronoms complexes*
>
> Les séquences analysées comme des pronoms complexes sont aujourd'hui figées et leurs éléments ne peuvent pas être séparés **1**.
>
> **1** **a** *Paul m'a dit quelque chose* / # *quelque grande chose.*
> **b** *Paul ne m'a pas dit autre chose* / * *autre grande chose.*
> **c** *Paul parlait à vraiment n'importe qui* / * *à n'importe vraiment qui.*
> **d** *Paul n'a pas parlé à qui que ce soit* / * *à qui que tu penses que ce soit.*
>
> En revanche, *le sien*, *l'autre* ne sont pas des pronoms complexes car ils ne sont pas figés. *L'autre* peut être suivi par un nom **2a** ; l'article peut être défini ou indéfini **2b**. *Le sien* ne peut pas être suivi d'un nom **2c** sauf emplois archaïsants **2d**, mais les deux éléments peuvent être séparés **2e**. Nous analysons *le sien*, *l'autre* comme des syntagmes nominaux sans nom ➤ **IV-7.1.1**.
>
> **2** **a** *l'autre idée*
> **b** *un autre*, *l'autre*
> **c** * *la sienne idée*
> **d** *un mien cousin*
> **e** *Prends les deux miens.*
>
> Nous analysons *l'un* et *les uns* comme des pronoms agglomérés, bien que *l'un* se soit combiné avec un nom jusqu'au XVI[e] siècle, et qu'on puisse le faire encore en Belgique de manière sporadique **3a**. En revanche, les formes réciproques, *l'un l'autre*, *les uns les autres*, *l'un* + préposition + *l'autre* ne sont pas des pronoms agglomérés mais des syntagmes **3b** ➤ **IX-7.4**.
>
> **3** **a** % *Et l'une chimère remplace l'autre aisément.* (Mallet-Joris, 1964) (Belgique)
> **b** *Ils parlent les uns avec les autres.*

La distinction entre noms et pronoms

À la différence des noms, les pronoms ne peuvent pas se combiner avec un déterminant **4a**, sauf emploi métalinguistique (forme de citation) **4b**.

4 **a** * *un ceci*, * *le celui de Marie*, * *plusieurs quelques-uns*
b *Le « tu » est plus difficile à employer que le « vous ».*
c *Le tout est de persévérer.*
d *un petit rien*, *un petit quelque chose*
e *le moi*, *le ça*

Il faut distinguer certains homonymes : *personne* peut être un pronom (masculin singulier) ou un nom (féminin). De la même manière, les pronoms *tout*, *quelque chose* et *rien* ont aussi des emplois comme noms **4c** **4d**. Dans le domaine de la psychanalyse, *moi* et *ça* peuvent être des noms **4e**. L'article est généralement assez figé, comme pour les noms propres ➤ **IV-4.3**.

> *Les formes pronominales avec déterminant*
>
> Les pronoms *n'importe quoi* et *je ne sais quoi* sont compatibles avec un déterminant dans des expressions comme *c'est du* (*grand*) *n'importe quoi*, *faire du n'importe quoi*, *un je ne sais quoi*, ainsi que *chacun* dans l'expression figée *tout un chacun*. *Celui* est compatible avec l'article dans la forme non standard ! *les ceux qui* prononcée avec /s/ final : ! /lesøski/.

La distinction entre pronoms et déterminants

Certains déterminants sont apparentés aux pronoms, mais s'en distinguent car ils peuvent être suivis d'un nom **5**. Aux pronoms indéfinis *quelqu'un*, *quelque chose*, *quelques-uns* correspond le déterminant *quelque*, à l'interrogatif *lequel* le déterminant *quel* **5a**, au pronom *n'importe lequel* le déterminant *n'importe quel* **5b**, au pronom *chacun* le déterminant *chaque* **5c** ➤ IV-1.3 ➤ tableau IV-1.

5 **a** *Quelle robe ? Laquelle ?*
b *n'importe quel couteau*, *n'importe lequel*, * *n'importe lequel couteau*
c *chaque élève*, *chacun*, * *chacun élève*

L'homonymie entre pronom et déterminant

Le pronom *ce* (*Ce sera le cas.*) qui alterne avec *ça*, *ceci*, *cela*, contraste avec le déterminant *ce* (*ce problème*) qui alterne avec *cet*, *cette* ➤ V-3.1 ➤ IX-8.1 ➤ fiche CE.
Les pronoms *tout*, *tous* (*Paul comprend tout. Tous sont venus.*) sont distincts du déterminant *tout* (*Tout problème a une solution.*) et de l'adjectif (*tous les problèmes, toute une histoire*) ➤ V-6.2 ➤ fiche TOUT, TOUS.
Le pronom relatif *lequel* (complément de préposition : *l'idée à laquelle je pense*) est distinct du déterminant *lequel* (*un notaire, lequel notaire était très jeune*) ➤ XIII-2.1.

Syntagme nominal sans nom et déterminant

Certaines grammaires analysent comme pronoms les déterminants qui peuvent s'employer sans nom (*aucun*, *certains*, *nul*, *plusieurs*) **6**. Nous les analysons ici comme des déterminants dans tous leurs emplois, capables de constituer un syntagme nominal sans nom ➤ IV-7.1 ➤ IX-1.4.2. Ce syntagme nominal sans nom peut inclure d'autres mots dépendants du nom, comme un adjectif épithète **6c**. Comme les autres SN sans nom (*les grands*, *une rouge*), ils peuvent avoir une interprétation anaphorique **6a 6b 6c** ou plus générale **6d** ➤ IV-7.2.

6 **a** *Certains lecteurs ont exprimé leur scepticisme mais aucun ne s'oppose.*
b *Nous avons reçu beaucoup de lettres sur le sujet. Certaines sont élogieuses.*
c *Plusieurs lecteurs sont satisfaits mais plusieurs (autres) protestent.*
d *Nul n'est censé ignorer la loi.*

Pronoms et adverbes

Certains adverbes de degré, comme *assez*, *beaucoup*, *trop*, *peu*, suivis par *de* + nom, peuvent introduire un syntagme nominal **7a** ➤ V-5.4 ➤ VIII-7.3. Employés seuls dans des fonctions nominales, ils sont analysés comme des adverbes formant un SN sans nom, et non comme des pronoms **7b**. Les pronoms *tout* et *rien*, en revanche, sont distincts des adverbes *tout* et *rien* qui modifient un adverbe ou un adjectif : *tout doucement*, % *C'est rien beau* ➤ VI-3.4.

7 **a** *Beaucoup de lecteurs ont exprimé leur scepticisme.*
b *Beaucoup sont d'accord.*

1.1.2. La variation des pronoms en genre et en nombre

Les pronoms personnels sont les seuls qui varient en personne (*je*, *tu*, *il*). Certains pronoms varient en genre et en nombre ➤ tableau IX-2. Lorsque ce sont des formes agglomérées, un seul élément peut varier (*n'importe*, *lequel*) ou bien les deux (*ce dernier*).
Les autres pronoms sont invariables : les pronoms de dialogue (*je*, *tu*, *nous*, *vous*), les autres démonstratifs (*ça*, *ce*, *ceci*, *cela*), les relatifs, interrogatifs, ou indéfinis (*qui*, *que*, *quoi*) et les pronoms formés sur eux (*je ne sais qui*, *n'importe qui*, *on ne sait qui*, *quiconque*, *qui est-ce qui*, *qui que ce soit*), les autres indéfinis (*autre chose*, *autrui*, *on*, *quelque chose*) et les autres quantifieurs (*nulle part*, *personne*, *rien*, *tout*, *tout le monde*).

PRONOMS	SINGULIER		PLURIEL	
	féminin	masculin	féminin	masculin
de choix libre	*n'importe laquelle*	*n'importe lequel*	*n'importe lesquelles*	*n'importe lesquels*
démonstratifs	*celle*	*celui*	*celles*	*ceux*
	cette dernière	*ce dernier*	*ces dernières*	*ces derniers*

PRONOMS	SINGULIER		PLURIEL	
	féminin	masculin	féminin	masculin
indéfinis	*telle*	*tel*	*telles*	*tels*
	l'une	*l'un*	*les unes*	*les uns*
	je ne sais laquelle	*je ne sais lequel*	*je ne sais lesquelles*	*je ne sais lesquels*
	on ne sait laquelle	*on ne sait lequel*	*on ne sait lesquelles*	*on ne sait lesquels*
	—	—	*quelques-unes*	*quelques-uns*
	Unetelle, une telle	*Untel, un tel*	—	—
interrogatif, relatif	*laquelle*	*lequel*	*lesquelles*	*lesquels*
personnels	*elle*	*il*	*elles*	*ils*
	elle	*lui*	*elles*	*eux*
quantifieurs	*chacune*	*chacun*	—	—
	—	—	*toutes*	*tous*

Tableau IX-2. *La variation des pronoms en genre et nombre*

L'accord des pronoms avec leur antécédent

Le plus souvent, les pronoms s'accordent en genre avec leur antécédent dans le contexte : *plusieurs livres* en **8a**, *plusieurs nouvelles* en **8b**. Ils ne s'accordent en nombre que s'ils ont le même référent que ce dernier, comme en **8a** et **8b**, mais pas en **8c** ou **8d**.

8 a *J'ai lu plusieurs livres de cet auteur. Ils ne sont pas tous de même qualité.*
b *J'ai lu plusieurs nouvelles de cet auteur. Elles ne sont pas toutes de même qualité.*
c *Parmi ces livres, je prendrais bien celui-là.*
d *J'ai vu mes cousines. L'une a été charmante, et les autres plutôt fermées.*

Lorsque le genre grammatical de l'antécédent ne correspond pas au genre social du référent, l'accord du pronom peut être grammatical **9a** ou sémantique **9b 9c** : le masculin correspondant alors à un homme **9b** et le féminin à une femme **9c**.

9 a [À propos d'une sentinelle homme] *La sentinelle ne nous arrêta pas. Elle sommeillait.*
b [À propos d'un roi] *Sa Majesté dit qu'il vous recevra.*
c [À propos d'un mannequin femme] *J'ai aperçu votre nouveau mannequin. Elle est magnifique.*

L'accord des pronoms en emploi déictique ou général

Un pronom peut également être déictique, c'est-à-dire désigner un élément de la situation d'énonciation. Ainsi, en **10a**, *il* désigne un individu masculin, qui vient de parler. Le pronom peut également prendre le genre du nom couramment utilisé pour désigner une entité présente dans la situation. Ainsi, le pronom est féminin en **10b**, parce que le nom féminin *voiture* est attendu pour ce véhicule, tandis qu'il est masculin en **10c**, comme le nom *vélo*. Mais si le locuteur a en tête le nom féminin *bicyclette*, pour désigner le même objet, il pourra employer **10b**. Enfin, dans un usage général, sans antécédent, le pronom est généralement masculin **10d**.

10 a [Après une suggestion d'un participant] *Mais il a raison !*
b [Devant une voiture] *Comme elle est belle !*
c [Devant un vélo] *Comme il est beau !*
d *Quelques-uns ont peut-être pensé que…*

Les pronoms invariables

Les pronoms de dialogue (*je*, *tu*, *nous*, *vous*) peuvent être considérés comme invariables, même s'ils déclenchent plusieurs types d'accord (*Je suis content/contente. Vous êtes content/contente/contents/contentes.*) ➤III-3.2.4. Du point de vue de l'interprétation, *nous* n'est pas le pluriel de *je* (c'est le locuteur et un autre), et *vous* n'est pas forcément le pluriel de *tu* (ce peut être l'interlocuteur et un autre) ➤II-1.3.3 ➤XVIII-4.1.2. Les pronoms *autrui*, *n'importe quoi*, *quelque chose*, *tout*, *rien* sont invariables et ils n'ont pas d'antécédent ➤IX-2.1.1. Mais un pronom peut avoir un antécédent et rester invariable, comme le relatif *qui* **11b**. Les pronoms de la forme *qui*, interrogatif **11a**, relatif **11b**, relatif sans antécédent **11c**, indéfini, sont invariables, même s'ils réfèrent à une pluralité. L'interrogatif **11a** et le relatif sans antécédent **11c** sont des masculins singuliers ➤IX-10.2.

11 a *Qui viendra ?*
b *l'homme avec qui je parle/les hommes avec qui je parle*
c *Nous rencontrerons qui acceptera de nous recevoir.*

d *Nous, on va plutôt aller au cinéma.*
e *Les enfants, ça fatigue.*

De même, *on* peut reprendre une 1re personne du pluriel, mais reste lui-même une 3e personne du singulier **11d** ➤ IX-7.1.1. Sont invariables les démonstratifs *ça*, *ce*, *ceci*, *cela* ; même si *ça* peut reprendre un syntagme nominal de 3e personne du pluriel, il reste singulier **11e** ➤ IX-8.1.

1.2. L'interprétation des pronoms

L'interprétation des pronoms est dépendante du contexte linguistique, de la situation d'énonciation ou bien est générale. Les pronoms sont susceptibles de trois interprétations :
– anaphorique : l'interprétation s'appuie sur un antécédent (*Jean pense qu'il a raison.*) ;
– déictique : l'interprétation s'appuie sur la situation d'énonciation (*Je viendrai.*) ;
– générale (*Chacun est libre. Quelqu'un est venu.*).
Certains pronoms renvoient à des humains, ou des êtres animés (*personne*, *quelqu'un*), d'autres à des inanimés (*quelque chose*, *rien*, *tout*). D'autres enfin ne restreignent pas leur référence (*il*, *elle*, *celui*).

1.2.1. Les trois interprétations des pronoms

À la différence des noms qui, d'une manière générale, peuvent décrire des classes d'entités, comme des objets (*table*), des évènements (*démolition*), des sentiments (*haine*) ➤ IV-3.1, les pronoms n'ont pas de contenu descriptif, même si certains renvoient à des animés (*quelqu'un*), des inanimés (*quelque chose*), des lieux (*autre part*) ou des moments (*demain*). Ils s'appuient donc sur le contexte linguistique (interprétation *anaphorique*), sur la situation (interprétation *déictique*), ou ils ont une interprétation générale (dénotant des gens ou des choses).

L'interprétation anaphorique des pronoms

Les pronoms sont *anaphoriques* quand ils sont interprétés en fonction d'un antécédent dans le contexte ➤ XVIII-5.1. Le pronom peut désigner la même entité que l'antécédent : on dit que le pronom et son antécédent sont *coréférents*. En **12a**, le pronom personnel *ils* reprend *les enfants*. Mais il n'en va pas toujours ainsi. En **12b**, *ceux* reprend le contenu du nom 'roman' et non la référence du syntagme nominal *les romans de Balzac* ; *ceux de Stendhal* réfère donc aux romans de Stendhal. En dépit de ce que suggère le terme *pro-nom*, l'antécédent n'est pas toujours nominal : en **12c**, le pronom *cela* reprend la phrase précédente.

12 **a** *Les enfants exagèrent. Ils n'ont pas rangé leur chambre !*
b *Je n'ai pas lu les romans de Balzac, mais j'ai lu ceux de Stendhal.*
c *Paul est encore en retard. Cela ne me plait pas.*

➤ Relation anaphorique et proformes ➤ IX-2.2.2

L'interprétation déictique des pronoms

Les pronoms peuvent également ne pas avoir d'antécédent dans le discours et désigner une entité saillante dans la situation : ils ont une interprétation *déictique* ➤ XVIII-4.1. C'est le cas en général des pronoms de dialogue (*je*, *nous*, *tu*, *vous*) **13a** et des démonstratifs *ça*, *cela* **13b** ➤ IX-8. En **13a** *nous* inclut le locuteur. Bien que généralement anaphoriques, les pronoms personnels de 3e personne (singulier et pluriel) peuvent aussi avoir ce type d'emploi **13c**.

13 **a** *Nous partirons dans dix minutes.*
b [En tendant une écharpe] *Tiens, mets ça, il fait froid.*
c [En voyant des voyageurs entrer dans le métro sans payer] *Ils exagèrent !*

L'interprétation générale des pronoms

Certains pronoms (*n'importe quoi*, *n'importe qui*, *personne*, *quelque part*, *quelqu'un*, *rien*, *tout*) ne sont pas anaphoriques, et ont une interprétation générale. Selon le pronom, l'ensemble concerné est

l'ensemble des humains **14a** **14d**, des choses **14b** ou des lieux **14c**. Généralement, il est restreint à un ensemble pertinent, en fonction de la situation d'énonciation ou de ce dont on parle (ce qu'on appelle l'*univers du discours*). De plus certains pronoms (*celui*, *chacun*, *quelques-uns*, *tous*) peuvent avoir, à côté d'une interprétation anaphorique, une référence humaine générale **14e** **14f**.

14 **a** *Personne n'aime les épinards.*
b *Tout va mal !*
c *Il est forcément quelque part.*
d *Quelqu'un a frappé.*
e *Quelques-uns pensent que le Premier ministre devrait démissionner.*
f *Celui qui aime la vie aime le cinéma !*

1.2.2. Les pronoms animés ou inanimés

La plupart des pronoms peuvent désigner des humains ou des non-humains. Leur antécédent, souligné ici, peut être humain, ou plus généralement animé **15a** **15c**, ou inanimé **15b** **15d**. Le terme *animé* englobe non seulement les humains mais aussi les animaux, ainsi que d'autres entités (êtres fictifs, dieux, machines) auxquelles on prête des facultés humaines.

15 **a** *Jean travaille mais il est fatigué.*
b *Le sol est sec mais il a besoin d'être lavé.*
c *Voici plusieurs chiens : lequel préfères-tu ?*
d *Voici plusieurs sacs : lequel préfères-tu ?*

Les pronoms *lequel*, *n'importe lequel*, *l'un*, *les uns*, *quelques-uns*, *celui*, *chacun*, *tous*, par exemple, et le pronom personnel de 3e personne (*il*, *elle*), ne contraignent pas leur antécédent sur ce point **15**.
D'autres pronoms, en revanche, incorporent une restriction sémantique, de type 'homme' ou 'chose', ou 'lieu' (pour les formes complexes *autre part*, *nulle part*). *Personne* renvoie à des humains **16a** et *rien* à des non-humains **16b**. Parmi les interrogatifs, *qui* renvoie à un humain **16c**, *que* et *quoi* à un non-humain **16d** ➤ tableau IX-3. Plus généralement, les pronoms qui comportent la forme *qui* (*n'importe qui*, *je ne sais qui*) réfèrent à des animés. *Qui* pronom relatif animé (*l'homme à qui je parle*) se distingue du subordonnant relatif qui n'est pas contraint sur ce point (*le mur qui est là*, *l'homme qui est là*) ➤ XIII-2.2.

16 **a** *Personne ne vient.*
b *Rien ne va plus.*
c *Voici plusieurs candidats : qui préfères-tu ?*
d *Voici plusieurs cadeaux : que préfères-tu ?*

➤ Emploi informel de *ce*, *ça* pour référer à un humain dans des phrases disloquées à interprétation générique (*Les enfants, c'est fatigant.*) ➤ IX-8.1.3

PRONOMS	ANIMÉ	INANIMÉ	NON RESTREINT
démonstratifs	—	*ça, ce, ceci, cela*	*celui, celui-ci, celui-là, ce dernier*
indéfinis	*autrui, d'aucuns, Dieu sait qui, grand monde, je ne sais qui, l'on, on, on ne sait qui, quelqu'un, qui, soi, soi-même, untel*	*autre chose, autre part, Dieu sait quoi, grand-chose, je ne sais quoi, on ne sait quoi, quelque chose, quelque part*	*Dieu sait lequel, je ne sais lequel, les uns, l'un, on ne sait lequel, quelques-uns, tel*
personnels	*je, moi, tu, toi, nous, vous moi-même, toi-même, nous-mêmes, vous-mêmes*	—	*il, elle, lui, ils, elles, eux*
quantifieurs, concessifs et de choix libre	*personne, tout le monde ; n'importe qui, quiconque, qui que ce soit*	*nulle part, rien, tout ; n'importe quoi, quoi, quoi que ce soit*	*chacun, tous ; n'importe lequel*
interrogatifs, relatifs, relatifs sans antécédent	*qui, qui est-ce qui, qui est-ce que, quiconque*	*que, quid, qu'est-ce qui, qu'est-ce que, quoi*	*lequel*

Tableau IX-3. *Les pronoms animés, inanimés ou non restreints*

L'interprétation et l'invariabilité des pronoms

Les pronoms qui réfèrent seulement à un animé, ou seulement à un inanimé, sont généralement invariables ➤ IX-1.1.2 : les interrogatifs *qui* et *que* sont invariables, au masculin singulier, tandis que *lequel*,

non restreint, varie en genre et en nombre. De même, *n'importe qui* ou *n'importe quoi* diffèrent sur ce point de *n'importe lequel*.
Les pronoms personnels animés peuvent être considérés comme invariables : *nous* n'est pas le pluriel de *je*, ni *vous* le pluriel de *tu* > IX-1.1.2, et ils diffèrent de la 3e personne, qui est variable et non restreinte aux animés ou inanimés ; *ils* peut ainsi reprendre *les hommes* ou *les objets*.
Les pronoms non restreints quant à leur interprétation varient au moins en genre (*chacun*, *chacune* ; *tous*, *toutes*).

1.2.3. Les classes sémantiques des pronoms

On distingue les pronoms selon leur classe sémantique :
- démonstratifs (*ce*, *ceci*, *cela*, *celui*) ;
- personnels (*je*, *tu*, *il*) ;
- indéfinis (*l'un*, *quelqu'un*) ;
- de choix libre (*quiconque*, *n'importe qui*) ;
- quantifieurs (*chacun*, *nulle part*, *personne*, *rien*, *tout*, *tous*, *tout le monde*) ;
- interrogatifs (*lequel*, *que*, *qui*, *quoi*) ;
- relatifs (*lequel*, *qui*, *quoi*) ;
- relatifs sans antécédent (*qui*, *quoi*, *quiconque*).

Nous n'avons pas de pronom possessif : *le sien* n'est pas figé (*les deux siens*), il est analysé comme un syntagme nominal sans nom, où *sien* est adjectif > IV-7.1 > V-3.4.2.

> Pourquoi *dont*, *où*, *que* ne sont pas des pronoms dans les subordonnées relatives > IX-10.3.1 > XIII-2.2.1 > XIII-2.3.1
> Les pronoms concessifs > XIV-5.2.4

Qu'est-ce qu'un pronom personnel ?

Les pronoms personnels des 1re et 2e personnes (*je*, *tu*, *nous*, *vous*) désignent les participants à la situation d'énonciation, et ont essentiellement une interprétation déictique > XVIII-4.1.2. Les pronoms de 3e personne (*il*, *elle*, *ils*, *elles*) désignent les non-participants et sont essentiellement anaphoriques > XVIII-5.3.1, même si des emplois déictiques sont possibles > IX-1.2.1. Les pronoms personnels sont définis : ils désignent un référent identifié > IX-3.1 > IX-6.3.1.

> Distinction entre formes fortes (*moi*) et formes faibles (*je*) > IX-1.3.3

Les pronoms personnels complexes

Les pronoms personnels avec *même* (*moi-même*, *lui-même*) sont des pronoms agglomérés, morphologiquement complexes > IX-6.4. La série *nous autres*, *vous autres*, *eux-autres* est d'un usage régional, employée particulièrement au Québec ; ces éléments sont aussi analysés comme des pronoms agglomérés.

On *comme pronom indéfini*

Le pronom *on* peut être considéré comme pronom personnel ou comme indéfini. En particulier, *on* peut équivaloir à *nous* > IX-7.1.4. Cependant, les emplois indéfinis perdurent (*On a frappé.*), et l'emploi déictique peut être vu comme dérivé. C'est pourquoi nous le classons dans les indéfinis.

Qu'est-ce qu'un pronom démonstratif ?

Les pronoms démonstratifs (*ça*, *ce*, *ceci*, *celui*, *celui-ci*, *celui-là*) > IX-8 ont une interprétation déictique **17a**, mais peuvent aussi être interprétés de manière anaphorique **17b**, ou bien encore généralisante **17c**. *Ce dernier* est toujours anaphorique **17d** > XVIII-5.3.2.

17 **a** [Devant un paysage] *C'est beau !*
b *Je pensais venir demain mais ce ne sera pas possible.*
c *Je me méfie quand c'est gratuit.*
d *Peu de temps après mon exfiltration du garage, ce dernier, comme je l'avais prévu, fut le théâtre d'un drame boulevardier* […]. (Rolin, 1996)

Les temporels (*aujourd'hui*, *demain*, *hier*) sont toujours déictiques.

Qu'est-ce qu'un pronom indéfini ?

Les pronoms indéfinis, comme les autres expressions indéfinies ➤ V-1.2, renvoient à des entités qui ne sont pas identifiables de manière univoque par les interlocuteurs. Le pronom *qui* indéfini est distinct de *qui* interrogatif ou relatif et apparait dans les énumérations **18a** ➤ IX-7.4.1 ➤ XVI-7.1.2.

18 **a** *Les enfants se sont dispersés, qui à Paris, qui au bord de la mer, qui encore à la montagne.*
b *l'une de tes idées*
c * *les unes de tes idées*
d *Parmi ces fruits, quelques-uns sont pourris.*

Bien que formés avec un article défini, les pronoms *l'un*, *les uns* se comportent comme des indéfinis : ils ne permettent pas d'identifier le référent ; comme *quelques-uns*, ils désignent une partie d'un ensemble, mais ils entrent en corrélation avec *l'autre*/*les autres* ou *un autre*/*d'autres* ➤ IX-7.4.

Quelqu'un et *quelques-uns* sont des pronoms distincts, tout comme *l'un* et *les uns* : *l'un* peut se construire avec un complément en *de* partitif **18b**, mais pas *les uns* **18c** ; *quelques-uns* est anaphorique, non restreint et partitif **18d**, tandis que *quelqu'un* n'est pas anaphorique et est toujours animé ➤ IX-7.3.

> *Les pronoms quantifieurs et de choix libre*
>
> Les pronoms dits *de choix libre* ➤ V-6.3 ressemblent aux indéfinis, car leur référent n'est pas identifié. Mais ils en diffèrent car ils indiquent que le choix parmi les référents possibles dans un ensemble est indifférent. En **19a**, la personne choisie convient toujours. Le pronom de choix libre *quiconque* **19b** est distinct du relatif sans antécédent *quiconque*, qui introduit une subordonnée (*Le professeur recevra* [*quiconque lui en fera la demande*].).
>
> **19** **a** *Parle à n'importe qui, mais parle !*
> **b** *En Corse, on peut faire des kilomètres sans rencontrer quiconque.*
> **c** *Prenez ces jetons et rangez chacun à sa place.*
> **d** *Chacun chez soi.*
>
> Les pronoms dits *quantifieurs* (*chacun*, *nulle part*, *personne*, *rien*, *tout*, *tous*, *tout le monde*) ➤ V-6.1 ➤ V-6.2 sont également distincts des indéfinis. Ceux qui sont négatifs (*nulle part*, *personne*, *rien*) ➤ X-2.2 appartiennent à la classe des *négateurs* : ils rendent la phrase négative et suscitent l'apparition de *ne* à l'écrit ➤ X-3.1. Le pronom peut apporter une restriction sémantique : *tout le monde*, *personne*, impliquent un ensemble d'humains, *rien* et *tout* un ensemble d'entités non humaines (choses ou situations), et *nulle part* un ensemble de lieux. Mais les quantifieurs *chacun*, *tous* ne comportent pas de restriction : ils reprennent le contenu nominal de leur antécédent s'ils sont anaphoriques **19c** ; ils peuvent aussi avoir un emploi généralisant **19d**.

Les pronoms interrogatifs, relatifs et relatifs sans antécédent

Les pronoms interrogatifs (*lequel*, *que*, *qui*, *quoi*) ➤ IX-10.2 apparaissent dans les phrases interrogatives partielles : ils indiquent sur quel élément de la situation porte l'interrogation **20a**. Seules les formes en *lequel* sont anaphoriques **20b**. Les pronoms relatifs sont anaphoriques **20c**, alors que les relatifs sans antécédent ne le sont pas **20d** ➤ XIII-5.1.1. De même que le *qui* dit *sujet*, *que* et *dont* sont analysés comme des subordonnants, et non comme des pronoms relatifs ➤ IX-10.3 ➤ XIII-2.2.1 ➤ XIII-2.3.1.

20 **a** *Que veut Paul ?*
b *Parmi ces livres, lequel préfères-tu ?*
c *Voici l'ami avec qui je pars.*
d *Pars avec qui tu veux !*

L'interrogatif *quoi* se distingue du pronom *quoi* dans une subordonnée concessive (*quoi que vous fassiez*) ➤ XIV-5.2.4

1.3. La syntaxe des pronoms

> Certains pronoms peuvent avoir un complément : c'est le cas de *celui*, *chacun*, *l'un*, etc., qui acceptent un complément en *de* avec une interprétation partitive (*l'un de mes amis*, *chacun de mes amis*).
> La plupart des pronoms peuvent occuper toutes les fonctions des syntagmes nominaux :
> – sujet (*Je viendrai. Qui viendra ?*) ;

– complément direct (*Paul recevra chacun individuellement.*) ;
– complément oblique (*Paul parle avec qui ?*) ;
– ajout (*Paul viendra, lui.*) ;
– extrait (*Que veut Lou ?*) ;
– coordonnés (*Victor et moi.*).
Certains sont plus contraints : par exemple, *je*, *tu*, *il*, *on* sont toujours sujets, *que* (interrogatif) toujours *extrait*.
Les pronoms dits *faibles* (*je*, *tu*, *il*, *ce*, *on*, *que*) ne peuvent pas être employés seuls, ni modifiés ni coordonnés. Ils se distinguent en cela des formes fortes correspondantes (*moi*, *toi*, *lui*, *cela*, *quoi*).

1.3.1. Les compléments des pronoms

Les pronoms personnels n'ont pas de complément. Les interrogatifs *lequel*, et aussi *qui* pour certains locuteurs, peuvent se construire avec un complément en *de* à interprétation partitive **21a**. Il en va de même pour le démonstratif *celui* **21b** et les pronoms *quelques-uns*, *l'un*, *tel*, *n'importe lequel*, *je ne sais lequel*, *Dieu sait lequel*, *chacun* **21c**.

21 a *[Lequel de ces sacs] veux-tu ?*
b *Je voudrais [celui de ces livres que tu as préféré].*
c *[L'un de tes amis] est venu.*

> *Les pronoms et le complément partitif*
>
> Pour d'autres pronoms, une interprétation partitive est possible avec un ajout introduit par *dans*, *parmi* ou *d'entre* **22a**. Les pronoms *quelqu'un* et *personne* donnent lieu à variation : ils peuvent se construire avec un complément en *de* pour certains locuteurs, en registre formel **22b 22c**.
>
> **22 a** *n'importe qui parmi tes amis, personne d'entre tes amis*
> **b** *% personne de tes amis*
> **c** *Tu viens donc m'annoncer, la bouche en cœur et l'air dégagé, que quelqu'un de tes amis vient de me faire les poches pour en prélever le contenu dans l'intention de le revendre bientôt…* (*actualitte.com*, 7 mai 2013)

1.3.2. Les fonctions syntaxiques des pronoms

La plupart des pronoms peuvent occuper toutes les fonctions disponibles pour un syntagme nominal > **IV-6**. Ainsi *rien* peut être sujet **23a**, complément direct **23b**, complément oblique **23c** ou attribut **23d** > **X-2.2**.

23 a *Rien ne va.*
b *Paul ne fait rien.*
c *On n'a parlé de rien.*
d *Ce n'est pas rien.*

Certains, néanmoins, sont spécialisés pour certaines fonctions : *je*, *tu*, *il* sont toujours sujets, *qui* et *quoi* relatifs toujours compléments de préposition, et *que* interrogatif toujours en début de phrase, avec la fonction *extrait* **24a**. D'autres ne peuvent pas occuper certaines fonctions, comme *tous*, qui ne peut pas être complément direct **24b**. En **24c** il est analysé comme *ajout* > **V-6.2.5**.

24 a *Que voulez-vous ?*
b ** Je verrai tous.*
c *Je les verrai tous.*

De façon générale, les pronoms faibles sont restreints pour leurs fonctions syntaxiques > **tableau IX-4**. En particulier, ils ne peuvent pas être coordonnés > **IX-1.3.3**, sauf s'il y a hésitation sur le genre (*il ou elle*) > **XVI-4.1.4**.

PRONOMS	FONCTION RESTREINTE	EXEMPLE
démonstratifs	*ce* : sujet	*Ce serait bien.*
indéfinis	*on* : sujet *soi* : pas sujet	*On se dépêche !* *Chacun pense à soi.*

PRONOMS	FONCTION RESTREINTE	EXEMPLE
personnels	*je, tu, il, ils* : sujet	*Je viendrai.* *Il viendra.*
quantifieurs	*tous* : pas complément direct	* *Je verrai tous.*
interrogatifs	*que* : extrait *quid* : tête *quoi* : pas extrait	*Que voulez-vous ?* *Quid de la température ?* * *Quoi voulez-vous ?*
relatifs	*qui, quoi* : complément de préposition	*l'homme à qui je pense* *ce à quoi je pense*

Tableau IX-4. *Les pronoms restreints pour leurs fonctions syntaxiques*

Les pronoms attributs

Après un verbe attributif, les pronoms sont généralement des compléments d'identité **25a** ➤ III-3.2.1. Seuls peuvent être véritablement attributs les pronoms démonstratifs **25b**, interrogatifs **25c** ou indéfinis **25d**.

25 **a** *C'est moi ou c'est toi ?*
b *C'est bien ça ?*
c *Et il devient quoi ?*
d *Paul est devenu quelqu'un.*

1.3.3. Pronoms forts et pronoms faibles

La distinction entre forme forte et forme faible

Les pronoms personnels, indéfinis, démonstratifs et interrogatifs n'ont pas tous le même statut morphosyntaxique.

PRONOMS	FORTS	FAIBLES	FORMES INDIFFÉRENCIÉES
indéfinis	*soi*	*on*	—
démonstratifs	*ceci, cela, celui, ça*	*ce*	—
interrogatifs	*lequel, qui, quoi*	*que*	—
personnels	*moi, toi, lui, eux, lui-même, moi-même, toi-même, elle-même, lui-même, nous-mêmes, vous-mêmes, eux-mêmes, elles-mêmes*	*je, tu, il, ils*	*nous, vous, elle, elles*

Tableau IX-5. *Les pronoms forts et les pronoms faibles*

Les formes faibles (aussi appelées *conjointes*) contrastent avec les formes fortes (aussi appelées *disjointes*) qui se comportent comme des mots ordinaires, par trois propriétés :

– elles ne peuvent pas former un mot prosodique à elles seules, et doivent s'appuyer sur un autre mot : ce sont des formes inaccentuables ou *clitiques* ➤ XIX-2.3.1 ;
– elles ne peuvent pas être coordonnées (*Paul et moi* / * *et je*) ;
– elles ne peuvent pas être modifiées par un ajout (*moi seul* / * *je seul*).

Les autres proformes personnelles faibles (*me*, *te*, *se*, *en*, *y*) ne sont pas des pronoms ➤ IX-1.4.1 mais des formes préfixées ou suffixées sur le verbe ➤ IX-3.4.

Les pronoms personnels forts ou faibles

Le pronom fort peut avoir des fonctions syntaxiques variées ➤ IX-6.2 : *eux* est ainsi sujet **26a**, ajout **26b**, ou complément de préposition **26c**. Il peut être séparé du verbe **26d**, coordonné **26e** et modifié **26f**.

26 **a** *Eux viendront certainement.*
b *Les enfants viendront, eux.*
c *Diane pense à eux.*
d *Eux, certainement, viendront.*

e *Paul et eux doivent partir bientôt.*
f *Eux qui devaient partir !*

Il contraste avec la forme faible *ils*, seulement sujet **27a 27b 27c**, qui ne peut être ni séparée du verbe **27d**, ni coordonnée **27e**, ni modifiée **27f** > IX-3.1.

27 **a** *Ils viendront certainement.*
b * *Les enfants viendront, ils.*
c * *Diane pense à ils.*
d * *Ils, certainement, viendront.*
e * *Paul et ils doivent partir bientôt.*
f * *Ils qui devaient partir !*

Les formes *nous*, *vous*, peuvent correspondre à un usage fort ou faible > IX-6.1 > IX-6.2. De même, les formes *elle* et *elles* sont indifférenciées.

Les pronoms forts et faibles interrogatifs

L'interrogatif *que* est *extrait*, tout en étant faible : c'est un clitique, qui ne peut pas être séparé du verbe **28a 28b** ; il correspond à un complément direct **28a**, à un attribut ou à un sujet (subordonné) **28c** > IX-10.2.2. La forme forte *quoi* ne peut pas être *extraite* **28d** : elle est complément de verbe **28e** ou de préposition **28f**. Lorsqu'elle est modifiée, elle peut être sujet **28g**.

28 **a** *Que penses-tu de ma proposition ?*
b * *Que vraiment penses-tu de ma proposition ?*
c *Que crois-tu qui va arriver ?*
d * *Quoi penses-tu ?*
e *Tu as vu quoi ?*
f *Tu penses à quoi ?*
g *[Quoi d'autre] te satisferait ?*

Les pronoms forts et faibles démonstratifs

Le démonstratif *ça* est classé comme forme forte, car il peut apparaitre non seulement comme sujet mais comme complément de verbe ou de préposition **29a**, et il peut être modifié **29b** ; il peut être coordonné quand il est complément **29c** > IX-8.1.2. De son côté, *ce* est une forme faible : il apparait comme sujet de *être* **29d**, mais non comme complément **29e**, et ne peut pas être modifié ni coordonné **29f 29g**. Cependant, il est complément de *sur* dans l'expression figée *sur ce*, et surtout il est régulièrement modifié par une relative **29h** > IX-8.1.1.

29 **a** *N'oublie pas ça ! Souviens-toi de ça !*
b *[Tout ça] est bien étonnant.*
c *Prends [ça et le reste] !*
d *C'est étonnant.*
e * *N'oublie pas ce !* * *Souviens-toi de ce !*
f * *Tout ce est bien étonnant.*
g * *Prends ce et le reste !*
h *N'oublie pas [ce que je t'ai dit] !*

> *Les formes faibles sont prioritaires par rapport aux formes fortes*
>
> Les formes faibles l'emportent sur les formes fortes. En effet, là où la proforme faible est possible **30a**, elle tend à éliminer la proforme forte. Ainsi, la possibilité de *je* sujet rend *moi* impossible en **30b**, mais *moi* redevient possible dès que *je* ne l'est pas : quand la forme est modifiée **30c** ou coordonnée **30d 30e**.
>
> **30** **a** *Je suis parti.*
> **b** * *Moi suis parti.*
> **c** *Moi seul viendrai.*
> **d** * *Paul et je sommes partis très tôt.*
> **e** *Paul et moi sommes partis très tôt.*
>
> La forme *je* persiste comme forme modifiée dans la formule légale figée *Je, soussigné(e)*.

> Le pronom fort de 3e personne *lui* est parfois possible comme sujet, mais il est alors contrastif **31b** ➤ IX-6.2.2. Les deux sont compatibles, lorsque *il* est sujet et *lui* ajout à la phrase **31c**.
>
> **31** **a** *Il viendra.*
> **b** *Lui viendra.*
> **c** *Il viendra, lui.*

1.4. Qu'est-ce qu'une proforme ?

Les *proformes* regroupent les pronoms ➤ IX-1.1 et d'autres formes dont l'interprétation est dépendante du contexte linguistique ou de la situation. Leur contenu ne permet pas de classer les entités : dans *C'est mon stylo ou le tien ?*, c'est la relation avec l'antécédent *mon stylo* qui permet de savoir que *le tien* réfère à un stylo.

Elles incluent :

- les adjectifs *tel* (*Tel est son nom.*) et *quel* (*Quel est ton nom ?*) ;
- les adverbes interrogatifs (*Quand partez-vous ?*) ➤ IX-10.2, comparatifs (*comme Paul*) ou exclamatifs (*Comme vous êtes belle !*) ➤ IX-10.4, ainsi que *oui*, *non*, *si* ➤ VIII-1.3.4 ;
- le déterminant démonstratif (*ce chat*), interrogatif (*quel chat*) ou possessif (*mon chat*) ;
- certains *adverbiaux* de temps (*alors*) ou de lieu (*ici*, *là*, *où*) ;
- les formes prépositionnelles (*auquel*, *duquel*, *où*), interrogatives (*Duquel parles-tu ?*) ou relative (*l'homme auquel j'ai parlé*) ;
- les proformes personnelles préfixées (*Paul me regarde.*) ou suffixées (*Regarde-le !*) au verbe ;
- certains syntagmes nominaux sans nom comme *les miens*, *les autres* ➤ IV-7.1.

Les proformes ont les mêmes types d'interprétation que les pronoms ➤ IX-I.2 :

- anaphorique (*Paul a perdu son calme.*) ;
- déictique (*Regarde-le !*) ;
- générale (*On envie toujours les autres.*).

1.4.1. La distinction entre pronom et proforme

On appelle *proformes* les expressions qui ne comportent pas de nom, de verbe ou d'adjectif permettant de classer et de désigner les entités grâce à leurs propriétés. Leur interprétation est donc dépendante du contexte. Un syntagme nominal comme *le livre de Paul* permet de désigner une entité qui a la propriété d'être un livre. En revanche, un syntagme comme *celui de Paul*, avec la proforme *celui*, ne peut rien désigner hors contexte. Les proformes incluent les pronoms, une catégorie mieux reconnue par la tradition grammaticale, mais elles relèvent de catégories morphosyntaxiques variées (adverbe, déterminant) ➤ **tableau IX-6**.

CATÉGORIE	EXPRESSION	EXEMPLES
proforme préfixée ou suffixée	*me, te, nous, vous, le, la, les, lui, leur, se, y, en*	*Paul nous en parlera.* *Regarde-les !*
DÉTERMINANT	*Dieu sait quel, je ne sais quel, lequel* (relatif), *n'importe quel, on ne sait quel, quel, quelque, mon, ton, son, notre, votre, leur*	*mon chat,* *J'ai trouvé un notaire, lequel notaire habite loin.* *Quel chat ? Quel chat !*
ADJECTIF	*quel, tel, tel quel*	*Quel est ton nom ?*
ADVERBE	*ainsi, alors, combien, comme, comment, Dieu sait comment, Dieu sait quand, je ne sais comment, je ne sais quand, n'importe comment, n'importe quand, non, on ne sait quand, oui, pourquoi, quand, que* (exclamatif, comparatif), *si*	*Comme tu es belle !* *Comment t'appelles-tu ?*
PRÉPOSITION	*auquel, duquel, ici, là, là-bas, où, -ci, -là, Dieu sait où, je ne sais où, n'importe où, on ne sait où, où que ce soit, partout*	*Duquel parles-tu ?* *Viens ici !* *Où vas-tu ?*
proforme verbale	*le faire, faire de même, en faire autant*	*Paul va dormir et je vais en faire autant.*
SYNTAGME NOMINAL sans nom	—	*le sien, les autres, un autre, certains*

Tableau IX-6. *Les principales proformes (hors pronoms)*

Les proformes, comme les pronoms, sont caractérisées par une certaine incomplétude sémantique : ou bien leur contenu ne leur permet pas de décrire les entités (*il*, *celui-ci*), ou bien il se limite à une description très générale, telle que humain (*quiconque*), chose (*quelque chose*, *autre chose*), lieu (*ici*), temps (*quand*), manière (*ainsi*) ou action (*le faire*) ➤ IX-9.1. C'est pourquoi elles sont contraintes quant à leur mode d'interprétation ➤ IX-1.2.

1.4.2. Les différentes classes de proformes

Les formes faibles préfixées ou suffixées

Comme les pronoms personnels sujets, les proformes correspondant à des compléments varient en personne (*me*, *te*, *se*) et sont susceptibles de varier en nombre (*le*, *les* et *lui*, *leur*) et en genre (*le*, *la*) à la 3e personne **32** ➤ IX-3.1.

32 **a** *Je le prends, ce livre.*
b *Je les prends, ces livres.*
c *Je la prends, cette bande dessinée.*
d *Je me suis retrouvée à Montpellier.*
e *Tu t'es retrouvée à Montpellier.*
f *Il s'est retrouvé à Montpellier.*

La proforme *se* des verbes réfléchis s'accorde en personne avec son antécédent, qui est le sujet **32d 32e 32f** : *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous* ➤ II-1.2 ➤ IX-2.3.1. Cependant, les proformes *en* et *y* sont invariables ➤ IX-4 ➤ IX-5.3.

> *Les proformes personnelles incorporées au verbe*
>
> Ces proformes personnelles peuvent être préfixées (*Paul le prend.*) ou suffixées (*Prends-le !*) au verbe. Elles sont analysées comme des *affixes* et non comme des mots ➤ IX-3.4.3. C'est pourquoi ce sont des proformes et non des pronoms. Aux formes du ➤ tableau IX-6 doivent être ajoutées celles qui correspondent à des sujets suffixés : *-il*, *-elle*, *-ils*, *-elles*, *-je*, *-tu* (*Vient-il ?*) ou des compléments suffixés : *-moi*, *-toi* (*Regarde-moi !*).
> On utilise les termes *pronominaliser* et *pronominal* de façon large. Ainsi, on peut dire que certaines proformes pronominalisent un syntagme, même si, comme *le*, *y*, il s'agit d'un préfixe (et non d'un pronom) **33**, ou si le syntagme en question n'est pas nominal : c'est un syntagme prépositionnel, *dans cette maison*, en **33b**. On parle d'*affixes pronominaux* parce qu'ils ont la même interprétation que les pronoms.
>
> **33** **a** *Marie regarde Jean.* | *Marie le regarde.*
> **b** *Marie reste dans cette maison.* | *Marie y reste.*

Les déterminants proformes

Comme les autres déterminants, le possessif *son* s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il introduit (*mon fromage*, *ma tarte*). Mais il se fléchit également en personne suivant le possesseur : *mon fromage* indique que ce dernier est le locuteur, et *son fromage* indique que le possesseur est une 3e personne, vraisemblablement dans un usage anaphorique ➤ V-3.4.1 ➤ XVIII-5.4.2.

➤ *Quel* déterminant interrogatif ➤ IX-10.2.3
➤ *Lequel* déterminant relatif ➤ XIII-2.1.1

Les proformes adverbiales et prépositionnelles

Les proformes adverbiales et prépositionnelles sont des mots interrogatifs (*auquel*, *comment*, *duquel*, *quand*), exclamatifs (*comme*) ou relatifs (*auquel*, *duquel*, *où*). Ce sont aussi des adverbes (*alors*, *ainsi*) ou des prépositions de lieu, anaphoriques (*ailleurs*) ou déictiques (*ici*, *là*).

➤ Pourquoi *ici*, *là*, *où*, etc., sont des prépositions sans complément et non des adverbes ➤ VII-1.2.1 ➤ VIII-1.2.2

> *Adverbes et prépositions anaphoriques*
>
> Les formes de *à* et *de* amalgamant un pronom interrogatif ou relatif (*auquel*, *duquel*) sont analysées comme des proformes prépositionnelles ➤ VII-5.1.2 ➤ IX-10.1.1. Sont aussi considérés comme proformes des adverbes et des prépositions (*ainsi*, *ailleurs*, *alors partout*) dont la contribution sémantique est très générale (lieu, temps, manière). S'ils incorporent un sens plus précis, on ne les considère pas comme

des proformes, même s'ils peuvent avoir une interprétation anaphorique, comme *auparavant*, *dessus* et *dessous* ➤ XVIII-5.2.1.
Enfin, *aujourd'hui*, *hier* et *demain* sont considérés comme des pronoms et non comme des adverbes ➤ VIII-1.2.3.

➤ *Oui*, *non*, *si* comme proformes adverbiales ➤ VIII-1.3.4

Syntagme nominal sans nom et pronoms

Certaines expressions ressemblent à des pronoms : elles ont les mêmes fonctions que les syntagmes nominaux, elles ne comportent pas de nom et font appel aux mêmes modes d'interprétation. Elles répondent bien à la définition générale des proformes, mais ce ne sont pas des pronoms, dans la mesure où ce sont des séquences de mots et où elles peuvent se combiner avec un nom : *d'autres* est une séquence (article + adjectif) qui peut apparaitre seule **34a** ou avec un nom **34b** ; lorsqu'elle est seule, elle a une interprétation anaphorique ou générale ('d'autres hommes'). Ce sont des syntagmes nominaux sans nom ➤ IV-7.1. En **34c**, le déterminant *certaines* employé seul a une interprétation anaphorique ('certaines des lettres'). C'est aussi un SN sans nom.

34 **a** *D'autres ont exprimé leur scepticisme dans cette colonne.*
b *D'autres lecteurs ont exprimé leur scepticisme dans cette colonne.*
c *Nous avons reçu beaucoup de lettres sur le sujet. Certaines sont élogieuses.*

Analyse alternative de certains pronoms

Nous considérons que certains déterminants (*aucun*, *certains*, *nul*) fonctionnent comme des syntagmes nominaux sans nom, et que les éléments des paires *chacun*/*chaque*, *quelques-uns*/*quelques*, *celui*/*ce*, *quel*/*lequel* constituent deux mots différents, le premier pronom, le second déterminant ➤ tableau IV-1. Alternativement, ces paires pourraient constituer les variantes d'un seul lexème, déterminant, selon qu'il est ou non suivi d'un nom. Dans une telle analyse, certaines formes de déterminant ne pourraient jamais se combiner avec un nom (* *chacun livre*).

IX-2

Les proformes et leurs antécédents

2.1. Les pronoms avec antécédent

2.1.1. Qu'est-ce qu'un pronom anaphorique ?

Beaucoup de pronoms peuvent recevoir une interprétation *anaphorique*, c'est-à-dire qu'ils dépendent d'un antécédent linguistique, pour leur interprétation et pour leur accord éventuel :
- *Jean dit qu'il viendra.* : *il* a pour antécédent Jean ;
- *Marie dit qu'elle viendra.* : *elle* a pour antécédent Marie ;
- *Je connais la personne avec qui travaille Jean.* : *qui* a pour antécédent *la personne*.

Certains pronoms sont sans antécédent. Ils ont alors :
- une interprétation *déictique*, c'est-à-dire qu'ils trouvent leur référent dans la situation d'énonciation (*je*, *tu*, *nous*, *vous*) ➤ XVIII-4.1 ;
- une interprétation générale (*Chacun se construit sa vie.*), qui peut être restreinte par la situation (*Quelqu'un met la table ?*).

On dit qu'un pronom est *anaphorique* quand il renvoie à un antécédent linguistique qui permet de l'interpréter. On appelle donc *anaphore* la relation qui unit ce pronom à son antécédent. Parmi les pronoms anaphoriques, les pronoms personnels de 3e personne sont les plus typiques ; ils ont un antécédent avec lequel ils s'accordent en genre et en nombre. Ainsi, en **1a**, le pronom *il* est anaphorique de *Jean*, ou renvoie à *Jean*. En **1b**, le même pronom renvoie au *dernier prix Goncourt*. En **1c**, le pronom *elles* renvoie aux *filles*. Dans les trois cas, l'antécédent, souligné, fournit au pronom sa référence.

1 **a** *Jean dit qu'il a raté son train.*
b *Tu devrais lire le dernier prix Goncourt. Il te plaira.*
c *Les filles disent qu'elles ont raté leur train.*
d *S'il a raté son train, Jean ne sera pas là avant 20 heures.*

Le pronom peut ou non être dans la même phrase que son antécédent **1a 1b**. On parle d'*antécédent* quelle que soit la position du pronom. Ainsi, *Jean* précède le pronom en **1a**, mais le suit en **1d**. Dans le second cas, on peut aussi parler de *cataphore* ➤ XVIII-5.5.

Autre sens du mot anaphore

Le terme *anaphore* est aussi utilisé en stylistique pour désigner une figure de répétition d'un même élément en début de phrase, de vers, etc. (*Jamais je ne l'ai vu, jamais je ne le verrai*).

Les autres interprétations des pronoms

Certains pronoms sont également susceptibles d'une interprétation déictique, en particulier les pronoms démonstratifs **2a** ➤ IX-8 et les pronoms personnels de 1re ou 2e personne **2b**, mais aussi de 3e personne **2c**. Les expressions déictiques réfèrent à une entité ou un aspect de la situation d'énonciation, et n'ont pas d'antécédent linguistique ➤ IX-1.2 ➤ XVIII-4.1. Les pronoms peuvent enfin recevoir une interprétation générale **2d 2e 2f** ➤ IX-1.2. Ainsi, *on* et *tu* peuvent désigner n'importe quel humain, bien que le contexte restreigne généralement les possibilités.

2 **a** [Devant un verre cassé] *Qui a fait ça ?*
b *Tu vas bien ?*
c [Devant quelqu'un qui jette un papier dans la rue] *Il exagère, quand même !*
d *On n'entre pas ici si on est mineur.*
e *C'est un endroit où tu n'entres pas si tu es mineur.*
f *Quelqu'un a bu mon café.*

Le ➤ tableau IX-7 illustre les différentes classes de pronoms anaphoriques, soulignés dans les exemples.

PRONOMS	FORMES	EXEMPLES
de choix libre	*n'importe lequel*	*Parmi ces livres, prends n'importe lequel.*
démonstratifs	*celui, ceci, cela, ce, celui-ci, celui-là, ce dernier*	*Parmi ces tableaux, je préfère celui de gauche.*
indéfinis	*quelques-uns, l'un, les uns, qui, je ne sais lequel, on ne sait lequel, soi* en construction disloquée : *on*	*Les élèves sont allés les uns à Paris, les autres à Rome.* *C'est chacun pour soi.* *Nous, on reste.*
interrogatifs	*lequel*	*Parmi ces journaux, lequel préfère Paul ?*
personnels	*elle, il, elles, ils, lui, eux* en construction disloquée : *je, nous, vous, moi, toi, tu*	*Paul a dit qu'il viendrait.* *Marie a dit qu'elle viendrait.* *Moi, je pars. Toi, tu restes.*
quantifieurs	*chacun, tous*	*Les joueuses n'ont pas de spécialité : chacune peut être gardienne.* *J'ai parlé aux enfants : tous sont intéressés.*
relatifs	*lequel, qui, quoi*	*l'homme à qui Lou parle* *la femme avec laquelle je parle*

Tableau IX-7. *Les pronoms en emploi anaphorique*

➤ Pronom réfléchi (*soi*) ➤ IX-7.2

Qu'est-ce qu'un antécédent ?

L'antécédent d'un pronom, souligné en **3**, est en général une expression nominale : un nom propre **1a**, un syntagme nominal (*les filles*) **1c** (*une nouvelle directrice*) **3a**, un pronom (*quelqu'un*) **3b**. Mais ce peut être aussi une expression verbale (*dormir tard*) **3c** ou toute une phrase **3d**. Les pronoms ne sont pas interchangeables : ceux qui reprennent une catégorie nominale sont variés et s'accordent en général en genre avec leur antécédent ; ceux qui reprennent une autre catégorie sont en nombre limité et sont invariables (*ce*, *ceci*, *cela*, *ça*, *le*) ➤ XVIII-5.3.4.

3 **a** *Nous avons une nouvelle directrice. Elle s'appelle Marie.*
b *J'ai vu quelqu'un qui courait. Il s'est engouffré au 89.*
c *Marie aime dormir tard. Je n'aime pas ça.*
d *Paul a cassé un verre. Je le sais.*

> *La relation anaphorique indirecte*
>
> L'antécédent est en général une expression linguistique qui introduit un référent dans le discours. Mais, dans certains cas, le référent n'est pas présent explicitement. On parle alors de *relation anaphorique indirecte*. Le référent peut être reconstruit à partir de plusieurs expressions linguistiques. En **4a**, *ils* réfère au groupe constitué par *Paul* et *Marie*, mais ce groupe n'est pas mentionné en tant que tel dans la phrase précédente. On parle d'*antécédents disjoints*. De même, en **4b** *lequel* interroge sur un élément du groupe construit à partir des individus énumérés dans la phrase précédente.
>
> **4** **a** *Paul a rencontré Marie, et ils sont allés ensemble au cinéma.*
> **b** *Paul est parti en vélo, Jacques en métro et Laurent en bus. On verra lequel arrivera en premier.*
> **c** *Paul n'a pas de voiture. Sinon, il l'aurait prise aujourd'hui.*
>
> L'exemple **4c** illustre un autre cas de relation indirecte. Le syntagme *de voiture* en contexte négatif ne fournit pas d'antécédent à *l'*, mais l'expression hypothétique *sinon*, interprétée comme 's'il avait une voiture', permet de construire l'antécédent 'une voiture'. Sans un tel adverbe (*autrement*, *sinon*), l'enchainement des deux phrases en **4c** ne serait pas naturel ➤ XVIII-5.3.1.

L'antécédent des pronoms personnels

Les pronoms personnels de 3e personne, tout comme les proformes préfixées ou suffixées ➤ IX-2.1.2 ➤ IX-3.1 ➤ IX-6.1, ont généralement un antécédent, souligné dans les exemples, avec lequel ils s'accordent en genre **5a**, même s'ils ont parfois un usage déictique **5b** ou général **5c** ➤ XVIII-5.3.1. Certaines phrases sont ambigües : en **5c**, il peut s'agir d'individus déjà mentionnés (usage anaphorique) ou d'un indéfini général (usage général). Le pronom *il* impersonnel, en revanche, n'est pas référentiel et n'a pas d'antécédent **5d**.

5 a *Jean a pris son manteau et il est parti.*
b [En montrant un enfant qui pleure] *Occupe-toi de lui !*
c *Ils ont encore augmenté les impôts.*
d *Il pleut des cordes.*

Les pronoms de 1re (*je*, *nous*) et 2e personnes (*tu*, *vous*) renvoient directement au locuteur et à l'interlocuteur **6a** et sont donc déictiques, sauf dans la construction à dislocation initiale ➤ XVIII-2.1, ainsi que dans certaines relatives en *dont* **6c** ➤ XIII-2.3.3, qui demandent une relation anaphorique. En **6b** et **6d**, *je* a pour antécédent *moi*, et *tu* a pour antécédent *toi* en **6c**.

6 a *Tu es là ? J'arrive !*
b *Moi, je ne pars pas.*
c *Toi, tu restes.*
d *Il s'est encore adressé à moi, dont il sait très bien que je m'occuperai de son problème.*

L'antécédent des pronoms relatifs et interrogatifs

Les pronoms relatifs *qui* et *quoi* introduisant une subordonnée relative avec antécédent sont anaphoriques, puisqu'ils reprennent cet antécédent **7a** ➤ XIII-2.1.1. Le pronom relatif *lequel* est lui aussi anaphorique **7b** ➤ IX-10.3.2. En revanche, les pronoms qui introduisent une relative sans antécédent ne le sont pas **7c** ➤ XIII-5.1.

7 a *J'ai vu Jean, à qui j'avais déjà écrit.*
b *Jean, avec lequel nous avons beaucoup discuté, est prêt à te soutenir.*
c *Je recevrai qui / quiconque se présentera.*
d *Qui viendra demain ?*
e *Parmi ces robes, lesquelles te plaisent ?*
f *Parmi ces livres, lequel veux-tu ?*

Les pronoms interrogatifs (*qui*, *que*, *quoi*), en revanche, sont généralement sans antécédent **7d** ➤ IX-10.2. Seul *lequel* a un antécédent avec lequel il s'accorde en genre **7e** mais pas forcément en nombre **7f** ➤ IX-1.1.2.

➤ Pronoms et usage anaphorique ➤ XVIII-5.2.1

L'antécédent des pronoms démonstratifs

Les pronoms démonstratifs (*celui*, *cela*, *ce*) ➤ IX-8 ont souvent un usage déictique **8a**, mais peuvent aussi avoir un usage anaphorique **8b** **8c**.

8 a [Devant un tableau] *C'est beau !*
b *Le hockey, c'est dangereux.*
c *Paul n'a pas fini son tableau mais ce n'est pas grave.*

L'antécédent des autres pronoms

Les pronoms indéfinis *autrui*, *quelqu'un*, *quelque chose*, *d'aucuns* **9a** ➤ IX-7.2 ➤ IX-7.3 et de choix libre *quiconque*, *n'importe qui*, *n'importe quoi* **9b** n'ont pas d'emploi anaphorique ➤ V-6.3.4. Il en va de même des pronoms quantifieurs *tout*, *tout le monde*, *rien*, *nulle part*, *personne* **9c**, qui délimitent simplement des ensembles en fonction du contexte ➤ V-6.2.4 ➤ X-2.2.2.
Cependant, parmi les formes classées comme indéfinies, certaines ont un usage anaphorique : *l'un*, *les uns*, *je ne sais lequel* **9d** ➤ IX-7.3.3 ➤ IX-7.4. L'indéfini *qui*, spécialisé dans un usage corrélatif partitif, est toujours anaphorique **9e** ➤ XVI-7.1.2. *On* a un usage anaphorique lorsqu'il reprend *nous* dans une construction disloquée **9f** ➤ IX-7.1.4, et *soi* est généralement anaphorique ➤ IX-7.2.2. L'interprétation de *soi* varie en fonction de celle de son antécédent : en **9g**, il désigne chaque élément de l'ensemble considéré, en même temps que *chacun*.
D'autre part, le pronom de choix libre *n'importe lequel* **9h** est anaphorique, et les pronoms quantifieurs *chacun* et *tous* **9i** peuvent l'être ➤ V-6.1.3 ➤ V-6.2.5.

9 a *Quelqu'un est venu.*
b *Parle à n'importe qui, mais parle !*
c *Tout va bien.*
d *Parmi les élèves, les uns ont choisi le grec, les autres le latin.*

e *Les élèves sont partis qui à Rome, qui à Lisbonne.*
f *Nous, on préfère partir tout de suite.*
g *Chacun ici pense d'abord à soi.*
h *Parmi ces livres, tu peux choisir n'importe lequel.*
i *J'ai parlé aux enfants hier. Tous sont ravis de notre proposition.*

L'interprétation des pronoms indéfinis et quantifieurs

Même si elle n'est pas anaphorique, l'interprétation des pronoms indéfinis et quantifieurs s'appuie souvent sur le contexte. En effet, parce qu'on ne parle pas, en général, du monde dans sa totalité, le contexte linguistique permet souvent de restreindre l'univers du discours. Mais cette restriction ne fonctionne pas pour autant comme antécédent. En **10a**, *tout le monde* correspond au même ensemble que celui composé de Marie, Pierre, Claude et Jeanne, et en **10b** *quelqu'un* semble appartenir au groupe des parents, mais ni les noms propres, ni *les parents* ne sont constitués en antécédent. En effet, en **10c**, le domaine d'interprétation se construit sans information linguistique : savoir qui viendra relève de l'information partagée entre les locuteurs, et rien n'impose en **10b** que la personne en question soit un parent. On appelle ce fonctionnement la *restriction contextuelle* des quantifieurs et des indéfinis.

10 a *J'ai appelé Marie, Pierre, Claude et Jeanne. Tout le monde viendra.*
b *Les parents s'impatientaient à la grille de l'école. Finalement, quelqu'un s'est approché des policiers pour avoir des nouvelles.*
c *J'ai appelé ta sœur. Finalement, tout le monde viendra.*

La répétition sans relation anaphorique

En **11a**, le pronom impersonnel est répété, sans qu'il y ait reprise anaphorique. Les deux occurrences des pronoms *quelqu'un*, *n'importe qui* ont le même contenu, mais la référence est à chaque fois indépendante **11b 11c**. Avec *personne*, il n'y a pas de référent **11d** ➤ X-4.1.4.

11 a *Il pleut, il pleut, il n'arrête pas de pleuvoir depuis que nous sommes arrivés.*
b *Quelqu'un est arrivé et quelqu'un est sorti.*
c *Paul convoque n'importe qui et n'importe qui viendra.*
d *Il n'y avait personne dans la boutique, en tout cas, je n'ai vu personne.*

2.1.2. Les autres proformes avec antécédent

Certaines formes qui ne sont pas des pronoms sont analysées comme des *proformes* ➤ IX-1.4 ➤ tableau IX-6. Celles qui ont un emploi anaphorique sont :
- les proformes personnelles attachées au verbe (*me*, *te*, *le*, *leur*, *se*, *y*, *en*) ➤ IX-3.4 ;
- le déterminant possessif (*son chat*) ➤ V-3.4 ou démonstratif (*ce chat*) ➤ V-3.3 ;
- l'adjectif *tel* (*Courageux et tendre, tel était Cyrano.*) ➤ V-5.2 ;
- les proformes prépositionnelles démonstratives (*là*), interrogatives (*auquel*, *duquel*) ou bien relatives (*auquel*, *duquel*, *où*) ;
- les proformes adverbiales (*ainsi*, *alors*, *oui*, *non*, *si*) ;
- les expressions verbales (*le faire*, *en faire autant*, *faire de même*) ➤ IX-9.1 ;
- les syntagmes nominaux sans nom (*les autres*, *le mien*) ➤ IV-7.1.

➤ Distinction entre pronom et proforme ➤ IX-1.4.1
➤ Usage anaphorique des proformes ➤ XVIII-5.2.1

Les proformes personnelles de 3e personne (*le*, *les*, *lui*, *leur*, *y*, *en*) ont typiquement un antécédent **12a**, même si un usage déictique est possible **12b** ➤ IX-3.4. Les proformes réfléchies (*se*) ont toujours un antécédent dans la même phrase **12c** ➤ IX-2.3. Les proformes interrogatives *auquel*, *duquel* ont un antécédent. Les proformes relatives (*auquel*, *duquel*, *où*) ont typiquement un antécédent **12d**, mais *où* peut aussi être un relatif sans antécédent (*J'irai où tu iras.*). Les expressions verbales comme *le faire*, *en faire autant* sont analysées comme anaphoriques **12e** ➤ IX-9.1.

12 a *Paul veut que je le photographie.*
b [En montrant un chat] *Regarde-le !*
c *Paul se lave.*

d *J'aime l'ile où Paul va en vacances.*
e *Paul est parti faire la sieste et Marie va en faire autant.*

Comme pour les pronoms anaphoriques, l'antécédent n'est pas forcément nominal : il peut être un syntagme verbal **12e**, adjectival **13a** ou prépositionnel **13b**. Il peut suivre la proforme **13c**.

13 a *Marie est coquette et Marie l'est aussi.*
b *Il faut aller chez Jean. C'est là que nous sommes invités.*
c *La dernière fois que je l'ai vu, Jean avait mauvaise mine.*

> *Autres expressions anaphoriques*
>
> Les pronoms et les proformes ne sont pas les seules expressions à avoir des emplois anaphoriques. Ainsi, les syntagmes nominaux définis **14a** et démonstratifs **14b** peuvent être anaphoriques ➤ **V-3.2.3** ➤ **V-3.3.3** ➤ **XVIII-5.4**, ainsi que des adjectifs comme *autre*, *différent*, *identique*, *même*, *pareil* **14c** ➤ **V-5.2**, des adverbes comme *différemment*, *pareillement* **14d** ➤ **VIII-6.2.5** ➤ **tableau XVIII-16**.
>
> **14 a** *Il y avait un homme et une femme. L'homme était grand.*
> **b** *Tu as déjà vu L'École des femmes ? Cette pièce se joue en ce moment à Paris.*
> **c** *Marie pense aller en Grèce, mais nous avons fait un choix différent.*
> **d** *Marie va démissionner. Paul réagit différemment.*

2.2. Qu'est-ce que la relation anaphorique ?

2.2.1. Relation anaphorique et coréférence

> La relation anaphorique s'établit entre une proforme et son antécédent, souligné dans les exemples. Elle doit être distinguée de la *coréférence*. Il peut y avoir :
> – anaphore avec coréférence (*Jean espère qu'il sera pris.*) : si *il* a pour antécédent *Jean*, les deux mots renvoient à la même personne ;
> – anaphore sans coréférence (*Jean vend des livres et Marie en achète.*) : *en* a pour antécédent *des livres*, mais ne renvoie pas aux mêmes objets ;
> – coréférence sans anaphore (*Romain Gary était Émile Ajar.*).
> Dans le deuxième cas, la proforme (*en*) ne reprend que le contenu de l'antécédent et ne réfère pas à la même entité.

La relation anaphorique doit être distinguée de la coréférence, c'est-à-dire de la relation entre deux expressions qui réfèrent à la même entité. Si **15a** est énoncé alors que Georges Pompidou est effectivement le Premier ministre français, les expressions *Georges Pompidou* et *le Premier ministre* sont coréférentes. Néanmoins, il n'y a pas de relation anaphorique, car l'interprétation du syntagme *le Premier ministre* ne dépend pas de la présence du nom propre *Georges Pompidou* : le syntagme nominal défini est unique dans la situation d'énonciation et le référent est identifié de ce fait. Il en va de même en **15b** où les deux noms propres réfèrent au même individu, chacun étant un pseudonyme. Ce ne sont pas les formes linguistiques qui indiquent la coréférence mais nos connaissances du monde. Inversement, il peut y avoir relation anaphorique sans coréférence. Notamment, l'expression anaphorique peut reprendre le contenu de l'antécédent, sans reprendre la référence : en **15c**, il ne s'agit pas du même salaire. Anaphore et coréférence sont donc deux relations différentes.

15 a *Georges Pompidou est arrivé juste à l'heure. Le Premier ministre a pris place à côté du Président.*
b *Romain Gary était Émile Ajar.*
c *Paul dépense tout son salaire, mais Marie le dépose à la banque.*

La relation anaphorique avec coréférence

En général, la proforme reprend la référence de l'antécédent. La coréférence est totale quand l'antécédent est un syntagme nominal qui réfère à un individu ou à un groupe d'individus **16a 16b 16c** ; elle est aussi totale quand l'antécédent a une interprétation générique et qu'il est repris par un pronom personnel de 3e personne, avec une interprétation générique **16d**.

16 **a** *Le directeur est satisfait. Il a tenu ses engagements.*
b *Nos étudiants ont bien réussi le test. Ils ont compris le cours.*
c *Un étudiant est venu. Il a dit qu'il voulait te voir.*
d *Le chien est un mammifère apprivoisé, mais il aboie, malheureusement.*

La notation de la relation anaphorique

On note souvent la relation anaphorique avec des indices : l'identité des indices (ou coïndiciation) indique la coréférence **17a**. En l'absence d'indice, la phrase **17b** est ambigüe : *il* peut renvoyer à Jean ou à quelqu'un d'autre. On peut aussi utiliser ces indices pour indiquer une coréférence impossible : ainsi **17c** n'est pas possible si *il* renvoie à Jean, ce qu'on peut aussi noter avec des indices différents $_i$ et $_j$ en **17d**.

17 **a** *Jean$_i$ dit qu'il$_i$ viendra.*
b *Jean dit qu'il viendra.*
c * *Il$_i$ dit que Jean$_i$ viendra.*
d *Il$_i$ dit que Jean$_j$ viendra.*

L'anaphore avec antécédent quantifié

Quand l'antécédent est un pronom quantifieur **18a** ou un syntagme nominal avec quantifieur **18b**, il peut y avoir reprise par un pronom (*il*), mais il n'y a pas à proprement parler coréférence dans la mesure où l'antécédent n'a pas lui-même de référence ➤ IX-2.2.2 ➤ X-4.1. Le pronom se comporte comme une variable liée par le quantifieur : sa valeur varie en même temps que celle de l'antécédent, et une paraphrase de **18b** est 'pour aucun x, x étant un homme, x ne croit que x peut se tromper'.

18 **a** *Personne n'a avoué qu'il avait peur.*
b *Aucun homme ne croit qu'il peut se tromper.*

La relation anaphorique sans coréférence

La proforme peut aussi reprendre le contenu de l'antécédent, sans reprendre sa référence. Ainsi, seul le contenu du nom est repris en **19a** par *celles*, c'est-à-dire les propriétés qui permettent d'inclure certains objets dans la classe des chaussures. De même en **19b**, l'indéfini *en* reprend le contenu 'roman de Balzac' mais non la référence du syntagme *trois romans de Balzac* : on comprend que Jeanne a lu quatre romans de Balzac, mais rien ne dit si ces romans incluent ceux qu'a lus Paul. De même en **19c**, *en* reprend le contenu du nom *voiture* et non le syntagme à contexte négatif *de voiture*.
La reprise du contenu peut aussi concerner une catégorie verbale. Avec les proformes comme *le faire*, *en faire autant* ➤ IX-9-1, les situations décrites par les deux syntagmes verbaux de **19d** sont évidemment différentes, mais elles appartiennent au même type.

19 **a** *J'aime bien mes chaussures, mais je préfère celles de Marie.*
b *Paul a déjà lu trois romans de Balzac, mais Jeanne en a lu quatre.*
c *Paul n'a pas de voiture, et il n'en veut pas.*
d *Paul a déposé une demande de mutation, et Jacques va le faire le mois prochain.*

Les pronoms à interprétation partitive

Certains pronoms indéfinis (*l'un*, *les uns*, *quelques-uns*) en emploi anaphorique ont une interprétation partitive ➤ XVIII-5.2.1 : ils réfèrent à une partie de ce à quoi réfère l'antécédent **20a**. Les pronoms démonstratifs (*celui*, *celle*) **20b** ou interrogatifs (*lequel*, *laquelle*) **20c** peuvent aussi avoir une telle interprétation.

20 **a** *Les étudiants sont convoqués, les uns cette semaine, les autres, la semaine prochaine.*
b *Le musée a beaucoup de tableaux de la Renaissance ; ceux qui sont exposés ne sont pas forcément les plus intéressants.*
c *Le ministre a exposé plusieurs solutions. On ne sait pas laquelle sera finalement adoptée.*

L'interprétation de celui, celle

En fait, du point de vue de la relation anaphorique, *celui* reprend seulement le contenu du nom, éventuellement avec un complément ('chaussure', 'tableau de la Renaissance'), et c'est le reste du syntagme nominal ou le contexte plus large qui indique si leur référence est incluse dans celle de l'antécédent **20b** ou non **19a** ➤ IX-8.3.

2.2.2. Les proformes personnelles et leur antécédent

Les proformes personnelles de 3e personne (non réfléchies) s'accordent en genre et en nombre avec leur antécédent. Du point de vue sémantique, elles ont le même type d'interprétation que leur antécédent.
Du point de vue syntaxique, elles peuvent apparaitre dans la même phrase que l'antécédent, mais avec certaines contraintes. Elles peuvent précéder leur antécédent (*Chez lui, Paul écoute de la musique.*) mais ne peuvent être sujet du verbe dont leur antécédent est complément (*Il voit Paul.* Paul ≠ il), ni dépendre d'un verbe principal avec un antécédent dans une subordonnée complétive (*Il dit que Paul est intelligent.* Paul ≠ il).
De plus, s'il s'agit d'une forme faible, elle ne peut pas renvoyer au sujet du verbe auquel elle s'attache (*Paul le voit.* Paul ≠ le) et l'on doit utiliser le réfléchi (*Paul se voit.*) ➤ IX-2.3.
Les mêmes contraintes ne s'appliquent pas si pronom et antécédent appartiennent à des phrases ou des énoncés différents.

➤ Relation entre pronom personnel et antécédent dans le discours ➤ XVIII-5.2.1 ➤ XVIII-5.3.1

L'accord des pronoms personnels avec leur antécédent

Le pronom personnel s'accorde en genre et en nombre avec son antécédent **21a 21b**. Si l'antécédent n'est pas nominal, il ne peut pas y avoir d'accord puisque l'antécédent n'a ni genre ni nombre, et la profome est au masculin singulier (*le*) **21c**. L'accord en genre peut suivre le genre grammatical de l'antécédent ou le genre social de l'individu mentionné si celui-ci est différent **21d** ➤ IV-2.2.6.

21 **a** *Jean dit qu'il viendra.*
b *Marie dit qu'elle viendra.*
c *Si tu peux venir, Paul te le dira.*
d *Paul nous a présenté un nouveau mannequin. Elle n'a que dix-sept ans.*

Pronom pluriel et antécédent singulier

Un nom singulier collectif peut être repris par un pronom pluriel, mais il s'agit d'une anaphore indirecte ➤ IX-2.1.1 : on passe de l'ensemble aux membres qui le composent **22**.

22 **a** *Cette classe est difficile. Ils bavardent tout le temps.*
b *J'ai appelé la police. Ils sont arrivés aussitôt.*

Les proformes personnelles et l'interprétation de l'antécédent

Les syntagmes nominaux réfèrent à différentes entités : des individus, des objets, des évènements, des états, des qualités ➤ IV-3.1. Généralement, la proforme a le même type d'interprétation que son antécédent : individu **23a**, évènement **23b**, qualité **23c**.

23 **a** *Pierre est là : je l'ai vu.*
b *Cette décision nous surprend. À quoi vise-t-elle ?*
c *La bonne humeur de Pierre est réjouissante. Espérons qu'elle durera.*

Le nom *construction* peut être interprété comme un évènement **24a** ou comme un objet, le résultat de l'évènement **24b** ➤ IV-3.5.3. Mais il est difficile que l'antécédent réfère à l'un et le pronom à l'autre **24c**. Certains glissements de sens sont néanmoins possibles. Ainsi, avec un nom comme *livre*, qui peut référer à l'objet matériel **24d** ou au contenu informationnel **24e**, le pronom peut passer de l'un à l'autre **24f** ➤ IV-3.3.1.

24 **a** *La construction a duré plus d'un an. Elle nous a semblé interminable.*
b *Cette construction est magnifique, elle domine la mer tout en s'intégrant au paysage.*
c *# La construction a duré plus d'un an mais elle est magnifique, elle domine le paysage.*
d *Ce livre est ancien, il coute 50 euros.*
e *Ce livre est passionnant, il se lit d'une seule traite.*
f *Ce livre est passionnant mais il coute 50 euros.*

Le passage entre entité particulière et espèce

D'autre part, un syntagme nominal peut référer à un individu ou à une espèce ➤ V-1.2.3. Ainsi le sujet en **25a** a une interprétation générique et le pronom singulier qui suit doit aussi référer à l'espèce. La phrase **25b** est peu naturelle si le pronom singulier réfère à un tigre particulier, par exemple dans un zoo. En revanche, un syntagme nominal singulier désignant un individu peut être repris par un pronom pluriel qui renvoie à l'espèce **25c**. En **25c**, on peut penser qu'il s'agit en fait d'une relation anaphorique

indirecte : on construit une entité plurielle à partir de l'évocation de la classe des saumons associée au nom *saumon*.

25 a *Le tigre du Bengale a disparu de la savane. Il a été victime des chasseurs.*
b *# Le tigre du Bengale a disparu de la savane. Mais ici, il vient de dévorer son repas.*
c *Nous avons pêché un saumon magnifique. Ils n'ont donc pas disparu de nos rivières.*

En **26a** et **26b**, la relation anaphorique est possible si elle reprend le contenu nominal plutôt que la référence ➤ **IX-2.2.1** : l'antécédent nominal dénote l'espèce et la proforme des instanciations de cette espèce ('il y a deux tigres du Bengale au zoo de Calcutta', 'on peut admirer les tigres du Bengale du zoo de Calcutta'). En effet, *en* indéfini ➤ **IX-4.2** et *celui* ➤ **IX-8.3** sont des anaphores qui reprennent le contenu du nom et non la référence du syntagme.

26 a *Le tigre du Bengale a disparu de la savane, mais il y en a deux au zoo de Calcutta.*
b *Le tigre du Bengale a disparu de la savane, mais on peut admirer encore ceux du zoo de Calcutta.*

Les proformes personnelles faibles ne renvoient pas au sujet ni au complément du verbe

Les proformes personnelles faibles (non réfléchies) qui correspondent à un complément direct (*le*, *les*) ou en *à* (*lui*, *leur*) ne renvoient pas au sujet dans la même phrase : il est impossible que *le* ou *lui* en **27a** ou **27b** renvoie à *Paul*. S'il y a coréférence avec le sujet, on doit employer le réfléchi **27c 27d**. En revanche, l'antécédent peut être inclus dans le syntagme sujet : *le* peut reprendre *Paul* en **27e**.

27 a *Paul l'examine.* Paul ≠ l'
b *Paul lui offrira une montre.* Paul ≠ lui
c *Paul s'examine.*
d *Paul s'offrira une montre.*
e *Le frère de Paul l'examine.*

Les proformes faibles ne peuvent pas non plus renvoyer à un complément du verbe auquel elles s'attachent **28a 28b**. On peut employer une forme forte réciproque **28c** ➤ **IX-7.4.3**. En revanche, une proforme faible peut être coréférente avec un pronom fort complément d'une préposition **28d**.

28 a *La psychologue leur parle des enfants.* les enfants ≠ leur
b *Marie les présente aux enfants.* les enfants ≠ les
c *La psychologue parle aux enfants les uns des autres.*
d *La psychologue leur parle d'eux.*

Ces contraintes n'existent pas pour les pronoms personnels forts (*lui*, *elle*, *eux*, *elles*). Un pronom personnel fort peut reprendre le sujet : en **29a**, *lui* peut renvoyer à Paul ou à un autre individu, et en **29b**, *lui-même* renvoie à Paul. Il peut aussi reprendre un autre complément du verbe : en **29c**, *eux* peut renvoyer aux enfants.

29 a *Paul n'aime que lui.*
b *Paul a écrit une magnifique lettre à lui-même.*
c *La psychologue parle d'eux aux enfants.*

➤ Pronoms forts et pronoms faibles ➤ **IX-1.3.3**

Les principes de liage et les antécédents de en *et* y

Il a été dit que les pronoms personnels (non réfléchis) ne doivent pas avoir un antécédent qui dépend du même verbe, et doivent être *libres* (*non liés* par un antécédent) dans leur domaine syntaxique. C'est ce qui a été appelé le *principe B de la théorie du liage*. Mais cette restriction ne s'applique pas en français aux pronoms forts, qu'ils soient simples **29a** ou comportent *même* **29b**, et qu'ils dépendent d'une préposition **29b 29c** ou non **29a**.
Cette restriction ne s'applique pas non plus aux proformes faibles *en* et *y*. Ces dernières se comportent différemment de *le*, *la*, *les*, *lui* et *leur*. En effet, elles peuvent reprendre le sujet dans un contexte pertinent **30a 30b**.

30 a Loc. 1 — *Est-ce que Paul parle de lui-même, quelquefois ?*
Loc. 2 — *Oui, Paul en parle même souvent.* Paul = en
b Loc. 1 — *Il faudrait que Paul fasse attention à lui.*
Loc. 2 — *Mais Paul y fait attention !* Paul = y

Une proforme personnelle et son antécédent dans une phrase simple

Un pronom personnel peut précéder son antécédent dans la même phrase simple **31a.** Mais un antécédent dans un syntagme prépositionnel initial est difficilement repris par une proforme **31b 31c.** De même, un pronom sujet n'a pas pour antécédent un complément du même verbe **31d 31e.**

31 **a** *Chez lui, Paul est le maitre.*
b *Chez Paul, il est le maitre.* Il ≠ Paul
c *Chez Paul, je le vois souvent.* le ≠ Paul
d *Il aime beaucoup Jacques.* Il ≠ Jacques
e *Il pense beaucoup à Jacques.* Il ≠ Jacques

> *Proforme personnelle et antécédent dans un syntagme prépositionnel initial*
>
> Dans certains cas, un syntagme prépositionnel initial à interprétation locative peut comporter un antécédent repris par une proforme personnelle dans la phrase : *il* en **32a**, *lui* en **32b** peuvent avoir pour antécédent *le juge Falcone*. La relation anaphorique est plus naturelle si la phrase a une interprétation générale, et concerne cet antécédent : le juge Falcone est le topique en **32a**, **32b**. En **32c** et **32d**, en revanche, la phrase décrit un évènement particulier, que le syntagme prépositionnel sert simplement à localiser et *il*, *l'* ne renvoient pas au juge Falcone.
>
> **32** **a** *Dans la ville natale du juge Falcone, il est considéré comme un héros.*
> **b** *Dans la ville natale du juge Falcone, on parle de lui élever une statue.*
> **c** *Dans la ville natale du juge Falcone, il a été assassiné par la mafia.* il ≠ le juge Falcone
> **d** *Dans la ville natale du juge Falcone, la mafia l'a assassiné.* l' ≠ le juge Falcone

Les proformes personnelles et leur antécédent dans une phrase complexe

Quand il s'agit d'une phrase complexe, le pronom personnel qui apparait dans une subordonnée peut avoir un antécédent dépendant du verbe principal. En **33a** et **33b**, le pronom sujet *il* dans la subordonnée complétive ➤ II-2.6 ou circonstancielle ➤ I-4.4.2 ➤ XIV-1.2 peut avoir pour antécédent *Paul*, le sujet du verbe principal, et il en va de même pour la proforme *le* renvoyant à un complément en **33c** et **33d.** D'autres expressions que le sujet peuvent être l'antécédent d'un pronom dans une subordonnée **33e 33f.**

33 **a** *Paul dit qu'il rentrera tard.*
b *Quand il rentre tard, Paul dort aussitôt.*
c *Paul dit qu'on ne le verra plus.*
d *Paul avait l'air en forme quand on l'a vu.*
e *On a dit à Paul qu'il ne devait pas rentrer tard.*
f *Quand tu le verras, tu diras à Paul qu'il ne doit pas rentrer tard.*

En revanche, s'il est vrai que le pronom peut trouver son antécédent dans une subordonnée **34c**, il y a des restrictions. Un pronom sujet **34a** ou correspondant à un complément **34b** ne peut pas avoir un antécédent dans une subordonnée complétive. L'antécédent peut se trouver dans une subordonnée circonstancielle, qu'il soit sujet **34c** ou non **34d.** De manière générale, la circonstancielle précède alors la principale **34d 34e,** mais, dans certains cas, les deux ordres sont possibles **34f 34g,** avec une prosodie différente.

34 **a** *Il dit que Paul rentrera tard.* Il ≠ Paul
b *On lui a dit que Jean avait tort.* lui ≠ Jean
c *Quand Paul rentre tard, il dort aussitôt.*
d *Quand on ne parle pas à Paul, il se vexe.*
e *Il se vexe quand on ne parle pas à Paul.* Il ≠ Paul
f *Quand Jean porte des moustaches, on ne le reconnait pas.*
g *On ne le reconnait pas quand Jean porte des moustaches.*

> *La relation anaphorique et la coordination*
>
> Quand ils appartiennent à deux phrases coordonnées, les fonctions respectives du pronom et de l'antécédent ne présentent pas les mêmes contraintes. Le pronom suit normalement son antécédent **35a.** Néanmoins, l'inverse est parfois possible **35b** ➤ I-4.1 ➤ XVIII-5.5.2.
>
> **35** **a** *Jean est arrivé et il a pris une douche.*
> **b** *Il est arrivé depuis cinq jours et Jean n'a toujours pas téléphoné !*

La relation anaphorique et la hiérarchie des fonctions syntaxiques

La relation anaphorique entre une proforme personnelle, faible ou forte, et son antécédent dans la même phrase est sensible à la hiérarchie des fonctions grammaticales : le sujet précède le complément direct qui lui-même précède le complément oblique sur la liste de valence du verbe ➤ **II-2.1.3** ➤ **liste II-1**. Plus précisément, une proforme personnelle ne peut pas assumer une fonction qui précède celle de son antécédent sur la liste de valence. Si la valence d'*aimer* est : sujet – complément direct, et celle de *penser* : sujet – complément oblique, le pronom peut être complément avec un antécédent sujet **36a**, mais ne peut pas être sujet avec un antécédent complément **36b 36c**.

36 **a** *Jacques n'aime que lui.*
b *Il aime beaucoup Jacques.* Il ≠ Jacques
c *Il pense beaucoup à Jacques.* Il ≠ Jacques

Les exemples **37** s'expliquent de la même manière. Si la valence d'*expliquer* est : sujet – complément direct – complément oblique, le pronom peut être complément oblique avec un antécédent complément direct **37a** mais non l'inverse **37b**. De même, en **37c**, *leur* ne peut pas avoir pour antécédent *des enfants* si la valence de *parler* est : sujet – complément oblique en *à* – complément oblique en *de*.

37 **a** *La psychologue explique Jacques à lui-même.*
b *La psychologue l'explique à Jacques.* l' ≠ Jacques
c *La psychologue leur parle des enfants.* leur ≠ les enfants

De la même façon, on peut considérer qu'une fonction qui dépend d'un verbe principal domine une fonction qui dépend d'un verbe complément. Si l'on note la valence de *dire* en **33a** : sujet – complément (*rentrer* : sujet), le sujet de *rentrer* peut être un pronom renvoyant au sujet de *dire*, mais non l'inverse **34a**. Si l'on traduit la hiérarchie des fonctions syntaxiques en terme de position dans un arbre syntaxique, le sujet étant placé plus haut que les compléments, on dit aussi qu'une proforme personnelle ne doit pas *dominer* son antécédent, c'est-à-dire ne doit pas occuper une position plus haute dans l'arbre syntaxique.

Des contraintes sur la relation anaphorique ou sur la coréférence ?

Les données de **36** et **37** n'illustrent pas une contrainte sur la coréférence, mais sur la relation anaphorique entre une proforme et son antécédent. En effet, la phrase **38a** est acceptable, avec deux noms propres coréférents, dont le premier est sujet et le second complément du même verbe. De même, l'un peut être sujet du verbe principal et l'autre du verbe de la subordonnée **38b**. Les deux noms propres ne sont pas antécédents l'un de l'autre, mais trouvent leur référence indépendamment ; il y a donc coréférence sans relation anaphorique ➤ **IX-2.2.1**.

38 **a** *Balzac pense à Balzac d'abord.*
b *Flaubert pense que seul Flaubert est un grand romancier.*
c *Il pense toujours à lui.*
d *Il dit que lui seul a raison.*

En **38c** et **38d**, les deux pronoms peuvent référer au même individu. On peut considérer que *il* est l'antécédent de *lui*, et non l'inverse. Mais on peut aussi considérer que chacun renvoie à un antécédent extérieur à la phrase, qui peut être le même. Dans ce cas aussi, il y a coréférence sans relation anaphorique entre les deux pronoms.

➤ Relations anaphoriques dans le discours ➤ **XVIII-5.1.1**

Les pronoms personnels et les antécédents quantifieurs

Les pronoms négatifs (*personne*, *rien*) ainsi que les syntagmes négatifs en *aucun* sont difficilement repris par un pronom personnel dans la phrase suivante **39a 39b**. En **39**, *il* ne reprend pas *personne* ni *aucun suspect*.

39 **a** *Personne ne songe à sa propre mort. Il préfère se distraire.*
b *Aucun suspect ne se cache. Il ne pense pas que la police a des preuves.*

En revanche, la reprise pronominale **40a 40b**, et plus généralement anaphorique comme avec *son* en **40c**, est possible à l'intérieur d'une phrase complexe **40a 40b 40c**, à la condition que le quantifieur précède l'élément anaphorique dans la liste de valence. Si l'on admet que la liste de valence du verbe peut s'étendre aux éléments de la complétive **33a 34a 34b**, alors **40a 40b** s'expliquent, et aussi **40c** si l'on admet qu'elle s'étend au possessif inclus dans un syntagme qui appartient à la liste de valence du verbe.

40 **a** *Personne ne croit qu'il va mourir un jour.*
b *Aucun suspect ne pensait que la police avait des preuves contre lui.*
c *Personne ne croit à son étoile autant que lui.*
d *Parce qu'il pensait que la police n'avait pas de preuves, aucun suspect ne s'inquiétait.*
e *Parce qu'aucun suspect ne pensait que la police avait de preuves, il ne s'inquiétait pas.*

De manière générale, le pronom quantifieur, ou le syntagme quantifié, doit occuper une fonction qui précède celle de la proforme dans la liste de valence, ou en d'autres termes doit *dominer* la proforme ➤ **liste II-1**. On peut dire aussi que la proforme doit être dans la portée du quantifieur ➤ **V-6.1.3**. Les subordonnées circonstancielles ne faisant pas partie de la liste de valence, la relation anaphorique n'est pas possible lorsque l'antécédent ou la proforme est dans une circonstancielle **40d 40e**.
Avec des syntagmes nominaux introduits par un quantifieur positif (*chaque*, *tout*) ➤ **V-6.1**, la reprise par un pronom dans la phrase suivante est parfois plus naturelle s'il y a maintien d'un même contexte. La seconde phrase en **41a** a le même temps général et comporte une quantification implicite ('à chaque fois'). En **41b**, elle sert de justification à la première ('car cette erreur' ou 'sinon'). Ce phénomène a été appelé *subordination modale*.

41 **a** % *Chaque candidat remplit un questionnaire. Il le laisse sur place.*
b *Toute erreur doit être signalée. Elle nuirait à la lisibilité de l'ensemble.*

2.3. *Se* et les verbes réfléchis

2.3.1. Qu'est-ce qu'un verbe réfléchi ?

Un verbe réfléchi, parfois appelé *verbe pronominal*, a les propriétés suivantes :
– il comporte une proforme réfléchie (*me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*) qui s'accorde en personne et en nombre avec le sujet (*Je me lave. Tu te laves. Il se lave.*) ;
– l'auxiliaire est *être* aux temps composés (*Jean s'est lavé.*) ➤ **III-2.1.2**.

La proforme réfléchie peut correspondre à un complément (*Paul se lave. Les enfants se parlent.*), et le verbe a une interprétation réflexive ou réciproque. Mais celui-ci peut également être un verbe *réfléchi intrinsèque* (*s'abstenir*, *s'évanouir*), une construction *médiopassive* (*Le livre se vend bien.*) ➤ **II-4.2** ou *neutre* (*La branche s'est cassée.*) ➤ **II-4.3** où la proforme réfléchie n'a pas d'interprétation.

La forme des verbes réfléchis

La proforme réfléchie est *se* à la 3e personne, au singulier **42a** comme au pluriel **42b**. Les proformes de 1re et 2e personnes sont identiques, que le verbe soit réfléchi **42c 42d** ou non **42e 42f**.

42 **a** *Elle se lave.*
b *Ils se lavent.*
c *Je me lave.*
d *Lave-toi !*
e *Tu me laves ?*
f *Lave-moi !*

Que le verbe soit réfléchi ou non, la proforme faible précède la base verbale, sauf à l'impératif, où les formes de 1re et 2e personnes sont suffixées : *-nous*, *-vous*, *-moi* et *-toi* (et non *-me* et *-te*) **42d 42f** ➤ **IX-3.1.2** ➤ **XII-2.1.1**.
La variation de la proforme réfléchie et du verbe est illustrée dans le ➤ **tableau IX-8**, avec un verbe à l'indicatif présent et à l'impératif.

VERBE	NON RÉFLÉCHI	RÉFLÉCHI	
			IMPÉRATIF
1re pers. singulier	*Je te lave. Je le / la / les lave. Je vous lave.*	*Je me lave.*	—
2e pers. singulier	*Tu me laves. Tu le / la / les laves. Tu nous laves.*	*Tu te laves.*	*Lave-toi !*
3e pers. singulier	*Elle / Il me lave. Elle / Il te lave. Elle / Il le / la / les lave. Elle / Il nous lave. Elle / Il vous lave.*	*Elle / Il se lave.*	—
1re pers. pluriel	*Nous te lavons. Nous le / la / les lavons. Nous vous lavons.*	*Nous nous lavons.*	*Lavons-nous !*
2e pers. pluriel	*Vous me lavez. Vous le / la / les lavez. Vous nous lavez.*	*Vous vous lavez.*	*Lavez-vous !*
3e pers. pluriel	*Elles / Ils me lavent. Elles / Ils te lavent. Elles / Ils le / la / les lavent. Elles / Ils nous lavent. Elles / Ils vous lavent.*	*Elles / Ils se lavent.*	—

Tableau IX-8. *Les emplois réfléchis et non réfléchis du verbe* laver

> *Deux 1re ou 2e personnes avec le réfléchi ?*
>
> Lorsque les deux proformes indiquent que l'une des deux entités est incluse dans l'autre, la forme verbale réfléchie est difficile (# *Je nous lave.* # *Tu vous laves.* # *Nous me lavons.* # *Vous te lavez.*) mais pas impossible, du moins pour certains locuteurs (% *Je nous ai préparé une salade pour le déjeuner.*) avec une proforme pour le bénéficiaire.

Qu'est-ce que l'interprétation réflexive ?

On distingue l'interprétation réflexive et la forme verbale réfléchie : on utilise le terme *réfléchi* à propos des formes verbales (*formes réfléchies*, *verbes réfléchis*) et de la proforme faible caractéristique (*me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*), et les termes *réflexif* et *réciproque* à propos des interprétations.

L'interprétation est réflexive lorsque le même référent participe à la situation dans deux rôles différents > II-3.2.3. En **43a**, Jean est à la fois photographe et photographié. Cette interprétation existe en dehors des formes verbales réfléchies. Par exemple, en **43b** l'interprétation est réflexive si *lui* a pour antécédent *Jean* > IX-6.3.3. À l'inverse, une forme verbale réfléchie n'a pas toujours une interprétation réflexive, comme la forme impersonnelle **43c** ou la construction médiopassive **43d**, car *se* n'y assume pas de rôle sémantique.

43 **a** *Jean s'est photographié.*
b *Jean pense à lui.*
c *Il s'agit de Paul.*
d *Ce livre se vend bien.*

> Se *et la reprise de pure forme*
>
> Quand *se* n'a pas d'interprétation autonome, il s'agit d'une reprise de pure forme de l'antécédent, et *se* s'accorde avec le sujet. Avec les verbes réfléchis intrinsèques (*s'évanouir*, *s'abstenir*) **44a** **44b**, les constructions médiopassive **44c** et neutre **44d**, *se* n'a ni contenu ni référence > II-4.2.3 > II-4.3.2.
>
> **44** **a** *Paul s'est évanoui.*
> **b** *Je m'abstiens de toute boisson alcoolisée.*
> **c** *La tour Eiffel se voit de loin.*
> **d** *La branche s'est cassée.*

Les verbes intrinsèquement réfléchis

Pour certains verbes, dits *intrinsèquement réfléchis* ou *intrinsèquement pronominaux*, la forme réfléchie est la seule disponible aujourd'hui. Ainsi, il n'y a pas de verbe *souvenir* à côté du verbe *se souvenir* **45**. La proforme *se* ne désigne pas alors de participant.

45 **a** *Jean se souvient de cette belle journée.*
b * *Jean souvient Jean de cette belle journée.*
c * *Cette belle journée souvient à Jean.*

Dans certains cas, il existe une forme non réfléchie, mais avec des différences de sens telles qu'on distingue en fait deux lexèmes différents. Ainsi, *appeler quelqu'un* suivi d'un nom veut dire lui donner un nom **46a**, mais *s'appeler* indique simplement le nom que porte le référent du sujet, alors que ce n'est pas lui qui s'est donné ce nom **46b**. On distingue donc un verbe *s'appeler*, distinct du verbe transitif *appeler*. C'est également le cas avec les verbes de mouvement comme *se lever* ou *s'approcher*. Le verbe réfléchi décrit un mouvement spontané impliquant un seul participant, alors qu'avec le verbe transitif, le sujet est la cause du mouvement du complément **46c** **46d** **46e**. C'est pourquoi on classe souvent les verbes de mouvement réfléchis parmi les verbes intrinsèquement réfléchis.

46 **a** *Ses parents l'ont appelé Hugo.*
b *Mon voisin s'appelle Hugo.*
c *Jean se lève.* ≠ 'Jean lève Jean'
d *Jean s'agite.* ≠ 'Jean agite Jean'
e *Jean se penche.* ≠ 'Jean penche Jean'

Les verbes intrinsèquement réfléchis appartiennent à plusieurs classes syntaxiques > II-2.1 : verbe sans complément (*s'évanouir*) > II-2.3, à complément nominal **46b**, à complément prépositionnel **45a** > II-2.4, infinitif (*se dépêcher de*) > II-2.5, ou complétive (*s'imaginer que*) > II-2.6, à attribut du sujet (*s'avérer*) > III-3.2 > tableau IX-9.

VERBES	EXEMPLES
impersonnel : *s'agir, se pouvoir*	*Il s'agit [de notre avenir].*
sans complément : *s'enfuir, s'évanouir, se passer, se promener*	*Marie s'est évanouie.*
attributif : *s'avérer, se révéler*	*La corde s'avère [plus solide que l'on craignait].*
à complément nominal : *s'appeler, se rappeler*	*Paul se rappelle [ses dernières vacances].*
à complément prépositionnel : *s'apercevoir* (*de*), *s'intéresser* (*à*), *se moquer* (*de*), *se rire* (*de*), *se souvenir* (*de*), *se tromper* (*de*)	*Paul se trompe [de cible].*
à complément infinitif : *s'abstenir* (*de*), *se dépêcher* (*de*), *s'évertuer* (*à*)	*Paul se dépêche [de finir].*
à complétive : *se demander* (*si*), *se figurer* (*que*), *s'imaginer* (*que*)	*On se demande [si on aura fini à temps].*

Tableau IX-9. *Quelques verbes réfléchis intrinsèques*

La coexistence de formes verbales réfléchies intrinsèques et non réfléchies

Certains verbes intrinsèquement réfléchis peuvent alterner avec une forme non réfléchie **47**. Il peut y avoir une différence de sens subtile entre les deux formes, et aussi une certaine variation (notée %) selon les registres et selon les locuteurs. À l'impératif, en registre informel, on entend **47c** au lieu de *Dépêche-toi !* Dans certaines régions, on emploie *promener* au sens de *se promener*, ou % *se périr* au lieu de *périr*.

47 **a** *Paul imagine / s'imagine qu'il aura le temps.*
b *Paul rit / se rit de notre proposition.*
c *% Dépêche !*
d *On va se promener. / % On va promener.*

D'autre part, après *faire*, certains infinitifs réfléchis peuvent apparaitre sans proforme (*Le directeur a fait assoir les enfants.*) > III-4.1.
Certains verbes de sentiment présentent une forme réfléchie et une forme non réfléchie avec une différence de sens, et souvent de construction **48a 48b** > II-3.3.3. Dans la construction transitive, le sujet est la cause du sentiment et le complément l'expérient **48c 48e**, alors qu'avec le verbe réfléchi l'expérient est sujet et la cause peut être un complément oblique (introduit par *de* ou *que*) **48d 48f**. On peut distinguer deux verbes, dont l'un intrinsèquement réfléchi, ou considérer la construction réfléchie comme une construction neutre (*casser / se casser*) > II-4.3.

48 **a** *Paul s'inquiète / s'énerve / s'étonne / s'amuse.*
b *Paul inquiète / énerve / étonne / amuse Marie.*
c *La réaction de Marie inquiète / étonne Paul.*
d *Paul s'inquiète / s'étonne de la réaction de Marie.*
e *Que la crise s'aggrave énerve / réjouit Paul.*
f *Paul s'énerve / se réjouit que la crise s'aggrave.*

Les autres verbes réfléchis

En dehors des verbes réfléchis intrinsèques, les verbes qui donnent lieu à une forme réfléchie ont un complément nominal **49a** ou prépositionnel **49c**. La proforme réfléchie correspond à un complément direct **49b** ou introduit par *à* **49d**.

49 **a** *Paul lave son bras.*
b *Paul se lave.*
c *Paul achète un livre à sa mère.*
d *Paul s'achète un livre.*

Seuls certains compléments introduits par *à* peuvent correspondre à *se* : ceux dits en *à* datif > VII-5.4.2 > IX-5.2.1. *Se* ne correspond pas à un complément introduit par un autre *à* **50a** ou une autre préposition : *de* **50b**, *pour* **50c**.

50 **a** *Jean pense à lui.* | * *Jean se pense.*
b *Jean rêve de lui.* | * *Jean se rêve.*
c *Jean travaille pour lui.* | * *Jean se travaille.*

En **49**, le verbe réfléchi a une interprétation réflexive : en **49b**, Paul est agent et patient, en **49d**, agent et destinataire. Mais sont aussi réfléchis les verbes qui entrent dans les constructions médiopassive (*Ce livre s'est bien vendu.*) ➤ II-4.2 et neutre (*La branche s'est brutalement cassée.*) ➤ II-4.3 dans lesquelles *se* n'a pas d'interprétation par lui-même.

> *Verbe réfléchi et transitivité*
>
> Quand *se* correspond à un complément direct, le verbe réfléchi devient intransitif : on dit qu'il perd sa transitivité. Cette différence se manifeste dans la construction causative et dans la construction impersonnelle. En **51a**, *se laver* se comporte comme l'intransitif *dormir* **51b** et ne peut plus avoir de complément direct (son sujet *Jean* devient complément direct de *faire*) ➤ III-4.1. La construction impersonnelle est possible avec *se laver* **51c**, mais pas avec *le laver* **51d** ➤ II-4.4.2.
>
> **51** **a** *On fera se laver Jean.* | * *On fera se laver les mains Jean.*
> **b** *On fera dormir Jean.*
> **c** *Il s'est lavé ici plusieurs personnes.*
> **d** * *Il l'a lavé plusieurs personnes.*
>
> En revanche, quand *se* correspond à un complément en *à* **52a** **52c**, le verbe réfléchi reste transitif (avec un complément nominal direct) **52b** ou intransitif **52d**.
>
> **52** **a** *Jean envoie des lettres à lui-même.*
> **b** *Jean s'envoie des lettres.*
> **c** *Les enfants parlent les uns aux autres.*
> **d** *Jean se parle.*
>
> ➤ Construction réfléchie avec bénéficiaire ajouté (*Jean se chante une chanson.*) ➤ II-3.4.7 ➤ IX-5.2.2

Les verbes sans forme réfléchie

Certains verbes ayant un complément direct ou en *à* datif n'ont pas de forme réfléchie **53a** **53b**. Le verbe *avoir* n'est pas réfléchi d'une manière générale, sauf à l'infinitif **53c** ou au passé composé **53d** pour certains locuteurs.

53 **a** *Marie nous aura une bonne place.*
b * *Marie s'aura une bonne place.*
c % *On n'arrive pas à s'avoir au téléphone.*
d % *On s'est déjà eus plusieurs fois au téléphone.*

La forme réfléchie est également difficile avec les verbes à attribut du sujet, comme *être* ou *sembler* **54b**, même s'ils autorisent les proformes *lui* ou *leur* quand l'adjectif s'emploie avec un complément en *à* **54a**. Certains locuteurs acceptent **54c** avec *rester* ➤ III-3.2.6. Quant aux verbes à attribut de l'objet (*croire*, *voir*, *savoir*), leur complément direct peut donner lieu à un réfléchi **54d** **54e**, comme n'importe quel complément direct. Avec un adjectif prenant un complément datif, certains locuteurs acceptent les proformes *lui* ou *leur* sur le verbe **54f**, mais pas le réfléchi correspondant **54g** ➤ III-3.3.5.

54 **a** *Marie est fidèle à ses amis.* | *Marie leur est fidèle.*
b *Marie est fidèle à elle-même.* | * *Marie s'est fidèle.*
c % [...] *au nom des mêmes enjeux qui ont fait que les* Cahiers, *en changeant beaucoup au cours de leur longue histoire, se sont restés fidèles.* (*Les Cahiers du cinéma*, nº 628, déc. 2007)
d *Marie se croyait dans les Alpes* / *persécutée par ses voisins.*
e *Jean se verrait bien président.*
f *Paul sait Marie fidèle à ses amis.* | % *Paul leur sait Marie fidèle.*
g *Paul sait Marie fidèle à lui.* | * *Paul se sait Marie fidèle.*

2.3.2. L'interprétation du verbe réfléchi

La question de l'interprétation du verbe réfléchi ne se pose pas pour les verbes intrinsèquement réfléchis ➤ IX-2.3.1, ni pour les verbes réfléchis en construction médiopassive (*Ce livre se vend bien.*) ➤ II-4.2 ou neutre (*La branche s'est cassée brutalement.*) ➤ II-4.3.

Les interprétations réflexive et réciproque

Lorsque *se* est interprété comme un complément, le verbe peut avoir une interprétation réflexive ou réciproque. L'interprétation est réflexive si une entité, singulière ou plurielle, assume deux rôles sémantiques différents dans la même situation ; avec la forme réfléchie, un rôle est assumé par *se* et l'autre par son antécédent (le sujet). L'interprétation est réciproque si *se* et son antécédent, au pluriel ou avec un nom collectif, désignent le même ensemble dont les éléments jouent deux rôles chacun à leur tour, ou une bonne partie d'entre eux. Selon les verbes, et selon les situations, l'interprétation naturelle est plutôt réflexive (on peut ajouter *eux-mêmes*) **55a** ou plutôt réciproque (on peut ajouter *les uns les autres*) **55b** > IX-7.4.3. Avec un verbe comme 'laver' **55a**, l'interprétation réflexive est la plus naturelle : chacun des enfants se lave lui-même. Avec un verbe comme 'saluer', l'interprétation réciproque **55b** est la plus naturelle : les joueurs se sont salués les uns les autres. Certains verbes réfléchis dits *symétriques*, comme *ressembler*, sont spécialisés avec un sujet pluriel pour l'interprétation réciproque **55c** > II-3.4.6 car ils désignent une relation symétrique (*Elles se ressemblent.*).

Avec d'autres verbes, l'interprétation réciproque n'est pas forcément interprétée comme une relation mutuelle. La phrase **55d** ne dit pas que chacun des enfants a embrassé tous les autres et a été embrassé par tous, seulement que certains ont embrassé, certains ont été embrassés, et que tout le monde a été l'un ou l'autre, ou les deux à la fois. En **55e**, les jours ne se suivent pas mutuellement : dans l'ensemble des jours considérés, chacun est pris dans une relation de succession. Cette interprétation réciproque assez souple permet des emplois courants mais vagues comme en **55f** où il suffit que l'un des interlocuteurs appelle l'autre, peu importe lequel.

55 **a** *Les enfants se lavent* (*eux-mêmes*).
b *Les joueurs se sont salués* (*les uns les autres*).
c *Marie et Jeanne se ressemblent.*
d *Toute la classe s'est embrassée.*
e *Les jours se suivent et ne se ressemblent pas.*
f *On s'appelle ?*

L'interprétation réflexive et la métonymie

Il existe aussi des cas où l'interprétation réflexive est associée à une interprétation métonymique, c'est-à-dire que l'identité entre le sujet et le référent de *se* n'est que partielle. Ainsi en **56a**, Pierre déteste relire non la personne de Pierre mais un texte écrit par lui. De même en **56b**, le basketteur doit corriger son jeu. Dans ces exemples, la proforme réfléchie a les mêmes propriétés interprétatives qu'un complément nominal, puisque les phrases **56c** et **56d**, qui ne sont pas réfléchies, ont le même type d'interprétation métonymique.

56 **a** *Pierre déteste se relire.* 'relire ses écrits'
b *L'entraineur pousse le basketteur à se corriger.* 'à corriger son jeu'
c *Pierre déteste relire cet auteur.* 'relire les écrits de cet auteur'
d *L'entraineur corrige les basketteurs.* 'corrige le jeu des basketteurs'

Dans certains cas, toutefois, la métonymie est propre à la construction réfléchie et la construction à complément nominal n'a pas ce type d'interprétation : **57a** signifie 'cherche sa voie', mais **57b** ne signifie pas 'cherche la voie de cette fille'. **57b** signifie 'a perdu son chemin', **57c**, 'répète ses propos', ce qui ne serait pas le cas des mêmes verbes avec un complément nominal humain. De même, **57e** est interprété comme 'Victor m'a confié/livré ses pensées, ses secrets'.

57 **a** *Pierre se cherche depuis des années* (*sans se trouver*).
b *Pierre cherche cette fille depuis des années* (*sans la trouver*).
c *Pierre s'est perdu.*
d *Paul se répète.*
e *Victor s'est confié/livré à moi.*

> *L'interprétation métonymique et la notion de réflexivité*
>
> L'interprétation métonymique de la proforme réfléchie n'est pas strictement réflexive puisqu'une phrase comme **57a** ne met pas en jeu un même référent associé à deux rôles sémantiques différents.

> On peut cependant supposer que *se* est dans un premier temps interprété comme coréférent au sujet (*Pierre se cherche*. ‘Pierre cherche Pierre’), et que l’interprétation métonymique résulte d’une réinterprétation. La construction réfléchie avec métonymie est en effet moins précise que la construction avec un complément nominal et permet un ajustement selon le contexte. Ainsi la phrase *Pierre s’économise*. peut-elle signifier selon les contextes : ‘Pierre économise son appétit, ses forces, son talent, etc.’ Cette souplesse d’interprétation explique l’usage étendu du verbe réfléchi avec métonymie.

2.3.3. *Se* comme proforme liée

La forme *se* est considérée comme une *anaphore liée*, c’est-à-dire qu’elle doit avoir un antécédent dans la même phrase.
L’antécédent de *se* doit être le sujet **58a 58c**, contrairement à ce que l’on observe avec *lui-même* qui peut avoir comme antécédent un complément **58b** > IX-6.4.3. Ce doit être le sujet du verbe auquel s’attache *se* : **58d** est impossible, *se* ne pouvant renvoyer à Jean (pour dire ‘Jean veut que je le lave’).

58 **a** *Jean se lave.*
b *Je peux expliquer Jean à lui-même.*
c * *Je peux s’expliquer Jean.*
d * *Jean veut que je se lave.*
e *Lave-toi !*
f *Jean veut se laver.*
g *Comment se laver ?*

Avec un impératif **58e**, le sujet antécédent du réfléchi *toi* est implicite (il correspond à l’interlocuteur) > XII-2.1.1. Avec un infinitif, l’antécédent de *se* est le sujet implicite de l’infinitif, qui peut être identique au sujet ou au complément du verbe principal **58f** ou rester vague **58g** > II-2.5.3 > XI-6.3.2.

> Se *et la théorie du liage*
>
> La contrainte sur l’antécédent obligatoire de *se* dans la même phrase correspond au *principe A de la théorie du liage* > IX-2.2.2, mais pas la contrainte selon laquelle il doit être sujet, qui est plus précise.
>
> Se *et les constructions verbales fusionnées*
>
> Normalement, le sujet et la proforme réfléchie correspondent à deux arguments sémantiques du même verbe. Mais les constructions verbales fusionnées (les verbes causatifs ou de perception suivis d’un infinitif) > III-1.4 se comportent différemment : le premier verbe peut porter un réfléchi qui réfère à son sujet mais aussi au sujet ou au complément de l’infinitif. En **59a**, Jean est présenté comme l’agent de *faire* et comme le patient de *raser*, en **59b** comme l’expérient de *sentir* et comme le patient de *tomber*. Le complément de l’infinitif est analysé comme le complément de *faire* en **59a** et le sujet de l’infinitif est analysé comme le complément de *sentir* en **59b** > III-4.1.2 > III-5.3. Une telle construction n’est pas possible avec une construction infinitive ordinaire **59c** et *se* doit alors s’attacher à l’infinitif **59d** > III-1.
>
> **59** **a** *Jean se fait raser (tous les samedis).*
> **b** *Jean s’est senti tomber.*
> **c** * *Jean se veut raser.*
> **d** *Jean veut se raser.*

Se *et* soi

Bien que souvent considéré comme une variante forte de *se*, le pronom *soi* a des propriétés bien différentes > IX-7.4. Son antécédent est souvent sujet **60a 60b**, mais parfois complément **60c**. Ce peut être le sujet d’un verbe différent de celui dont dépend *soi* **60d**. Son antécédent doit avoir une interprétation générale, comme *chacun*, *on*, *tout le monde*.

60 **a** *On n’écoute que soi dans ces moments-là.*
b *Chacun veut devenir soi.*
c *Il faut raccompagner chacun chez soi.*
d *On voudrait que le temps s’arrête pour soi.*

> *Les syntagmes nominaux à interprétation réflexive*
>
> En emploi réflexif, on utilise aussi des syntagmes nominaux possessifs avec le nom *personne*, ou un nom de partie du corps, dans un registre plus informel > IV-3.3.2. Ce type de syntagme est aussi bien

disponible comme complément de préposition – où il alterne avec les pronoms forts **61a 61b** –, qu'en fonction de complément direct ou en *à* datif – où il alterne avec les proformes faibles **61c 61d** ➤ **VII-5.4**.

61 a *Il faut prendre soin de soi(-même)/de sa personne.*
b *Je me soucie peu de moi(-même)/de ma (propre) personne.*
c *Jean a toujours su se ménager/ménager sa (petite) personne.*
d *Jean a toujours su se procurer du confort/procurer du confort à sa charmante personne.*
e % *Tant pis pour ta pomme/pour ta fraise/pour ta gueule/pour ta tronche !*

Avec une interprétation réflexive, ce syntagme nominal est souvent ironique, particulièrement si le nom est modifié par un adjectif comme *charmant*, *petit* ou *précieux* **61c 61d**. En registre informel, voire argotique, les syntagmes nominaux formés avec un nom dénotant une partie inaliénable sont disponibles comme substituts métonymiques des proformes ; ceux qui dénotent la tête (*gueule*, *tronche*, *trombine*, *pomme*, *fraise*) sont particulièrement fréquents **61e**.
Les formes argotiques anciennes (du XIXe siècle) comme *mézigue*, *tézigue*, *sézigue* (ou *cézigue*), formées du nom *zigue* ('individu', 'personne') et d'un préfixe personnel, sont également des substituts des pronoms *moi*, *toi*, *lui*, *elle*. Si le contexte fournit un antécédent liant la proforme en *zigue*, l'interprétation est réflexive (*J'aime bien mézigue.*) ; sinon, elle ne l'est pas (*Crois-en mézigue.*).

Les déterminants possessifs liés

On peut rapprocher des proformes liées les possessifs qui, dans certaines expressions figées ou collocations, sont interprétés comme ayant forcément pour antécédent un argument du verbe : souvent le sujet (*ronger son frein*), mais parfois un complément (*faire sa fête à quelqu'un*) ➤ **II-6.3.1**. En **62a**, *son* renvoie au sujet *Paul*, et en **62b** *sa* renvoie à *lui*. Lorsque le possessif est lié par le sujet, il varie en fonction de la personne du sujet **62a 62c**.

62 a *En attendant les résultats des examens, Paul rongeait son frein.*
b *Paul nous a menti. On va lui faire sa fête !*
c *En attendant les résultats des examens, nous rongeons notre frein.*

avoir son content (*de*), *battre sa coulpe*, *battre son plein*, *casser sa pipe*, *dire son fait/ses quatre vérités à quelqu'un*, *dormir tout son saoul*, *en avoir pour son argent*, *être bête comme ses pieds*, *être dans son droit/dans son élément*, *être sur ses gardes/sur sa réserve*, *être à son aise*, *faire sa fête à quelqu'un*, *faire son chemin*, *faire son beurre*, *faire son possible/son maximum*, *garder/perdre son sang-froid*, *passer son chemin*, *perdre ses repères/son latin*, *peser de tout son poids*, *prendre son élan*, % *prendre son pied*, *prendre son temps*, *prendre son parti* (*de*), *ronger son frein*, etc.

Liste IX-1. *Expressions verbales avec un déterminant possessif lié*

IX-3

Les proformes personnelles faibles

3.1. Qu'est-ce qu'une proforme personnelle faible ?

Les proformes personnelles *faibles* (*je*, *tu*, *il*, *ils*) diffèrent des pronoms dits *forts* (*moi*, *toi*, *eux*) parce qu'elles ne peuvent pas être > **IX-6.1** :
- employées seules (— *Qui veut du gâteau ?* — * *Je !*) ;
- modifiées (* *tu aussi*) ;
- coordonnées (* *Paul et je*) ;
- mises en relief (* *C'est je !*).

Certaines formes faibles sont identiques à des formes fortes (*elle*, *elles*, *lui*, *nous*, *vous*) mais elles possèdent des propriétés différentes.

Les pronoms personnels se partagent entre formes faibles et formes fortes > **IX-1.3.3**. En raison de leurs propriétés phonologiques, les formes faibles sont parfois appelées *inaccentuables* ou *clitiques* > **XIX-2.3.1**. En raison de leur proximité avec le verbe, elles sont parfois appelées pronoms *conjoints*, les pronoms forts étant appelés *disjoints*.

> *Enclitiques et proclitiques*
>
> Du point de vue phonologique, les proformes faibles sont dépourvues d'autonomie prosodique. On parle de *proclise* (et de *proclitiques*) quand les formes faibles apparaissent devant leur hôte (*J'ai.*), et d'*enclise* (et d'*enclitiques*) si elles apparaissent après (*Mange-le !*).

Dans cette grammaire, parmi les proformes personnelles faibles, nous distinguons d'une part les pronoms (*je*, *tu*, *il*, *ils*), qui sont toujours sujets > **IX-3.3**, et, d'autre part, les autres proformes (*me*, *te*, *se*, *le*, *en*), qui ne sont pas à strictement parler des pronoms > **IX-1.4.1** > **IX-3.4** > **fiche PRONOMS PERSONNELS**.

PERSONNE	SINGULIER			PLURIEL			EXEMPLES
1re	*je, me*			*nous*			*Je viendrai.* *Nous serons là.*
2^{e}	*tu, te*			*vous*			*Tu viens ?* *Marie vous invite.*
3^{e}	fém. *elle, la*	masc. *il, le*	*se, lui, en, y*	fém. *elles*	masc. *ils*	*les, leur*	*Il viendra.* *Je lui parlerai.*
							Ils sont partis. *Marie les invite.*

Tableau IX-10. *Les principales proformes personnelles faibles*

La plupart des proformes faibles varient en personne et en nombre, comme les pronoms forts. À la 3e personne, elles peuvent aussi varier en genre > **tableau IX-10**. Mais les proformes *en* et *y* sont invariables.

Le pronom faible *on* est analysé comme indéfini > **IX-7.1**, et le pronom *ce* comme démonstratif > **IX-8.1**.

> *Les proformes invariables* en, le *et* y
>
> Il n'y a pas en français de proforme personnelle de genre neutre. Ainsi nous considérons que les proformes *les*, *lui* et *leur* ne sont pas spécifiées en genre et que, selon leur antécédent, elles sont de genre masculin **1a** ou féminin **1b**. À l'inverse, la proforme *le* peut avoir un antécédent non nominal et non marqué en genre **1c**, mais elle est bien de genre masculin singulier. Il en va de même quand elle reprend un attribut du sujet **1d** > **III-3.1**.

1 a *Les garçons sont là, je les vois.*
b *Les filles sont là, je les vois.*
c *Paul viendra, je le sais.*
d *Si Marie veut être directrice, qu'elle le soit !*

Les formes *en* et *y* sont parfois appelées *pronoms adverbiaux* > **IX-4.1** > **IX-5.1**. Cela n'est pas justifié, car elles peuvent remplacer aussi bien un syntagme nominal (*Paul achète des fruits. Paul en achète.*) qu'un syntagme prépositionnel (*Paul parle de Paris. Paul en parle.*) (*Paul pense à son travail. Paul y pense.*). En revanche, elles ne peuvent pas remplacer un adverbe.

3.1.1. La distinction entre forme faible et forme forte

Les formes faibles et fortes identiques

Certaines formes faibles et fortes sont identiques, mais se distinguent par leurs propriétés morphologiques et syntaxiques > **IX-6.1** : la forme faible *lui*, par exemple, est de genre masculin **2a** ou féminin **2b**, tandis qu'en tant que forme forte, elle est toujours de genre masculin et a pour féminin *elle* **2c**.
De même, *elle*, *elles*, *nous*, *vous* peuvent être tantôt des formes faibles sujets (*Elle viendra*, *vous verrez.*), tantôt des formes fortes occupant diverses fonctions (*avec elle*, *pour vous*).

2 a *Si Paul vient, je lui parlerai.* lui = Paul
b *Si Marie vient, je lui parlerai.* lui = Marie
c *Je travaille pour lui et pour elle.*

Les formes faibles ne peuvent pas former un mot isolé

Les proformes faibles ne peuvent pas apparaitre seules **3a 3c** et l'on doit employer le pronom fort **3b 3d**.

3 a Loc. 1 — *Qui a coupé l'eau ?*
Loc. 2 — * *Il !*
b Loc. 1 — *Qui a coupé l'eau ?*
Loc. 2 — *Lui !*
c Loc. 1 — *Qui veut finir la soupe ?*
Loc. 2 — * *Je !*
d Loc. 1 — *Qui veut finir la soupe ?*
Loc. 2 — *Moi !*

Les formes faibles ne peuvent pas être coordonnées

À la différence des pronoms forts **4a 4b 4c**, les proformes faibles ne peuvent pas être coordonnées entre elles **4d** ni avec un syntagme nominal **4e 4f**.

4 a [*Lui et moi*] *dinerons ensemble.*
b [*Pierre et moi*] *dinerons ensemble.*
c [*Pierre et eux*] *viendront.*
d * [*Il et je*] *dinerons ensemble.*
e * [*Pierre et je*] *dinerons ensemble.*
f * [*Pierre et ils*] *viendront.*

Les coordinations il ou elle, le ou la

Des coordinations de formes faibles s'observent pour indiquer qu'il peut s'agir d'un homme ou une femme, et éviter l'emploi du masculin *il* comme forme sous-spécifiée **5a.** Avec les 1re et 2e personnes, qui ne distinguent pas le genre, de tels emplois sont impossibles **5b**. Ces emplois sont beaucoup plus rares avec des proformes faibles compléments **5c** > **XVI-4.1.4**.

5 a […] *il appartient à chaque auteur / donateur de décider si* [*il ou elle*] *veut distribuer du logiciel* […]. (*kommunauty.fr*, 15 nov. 2010)
b * *si je ou tu veux distribuer…*
c % *Oui, je pense vraiment qu'on peut trouver son âme sœur mais il faut chercher et ne plus* [*le ou la*] *lâcher si on* [*le ou la*] *trouve.* (*fr.answers.yahoo.com*, 23 fév. 2011)

Les proformes faibles ne peuvent pas être modifiées

Les proformes faibles ne peuvent pas être suivies d'un ajout **6a**, sauf dans la formule figée *je soussigné(e)*. Seul le pronom fort **6b** peut être modifié, que ce soit par une relative ou par l'adjectif *seul* **6c 6d** ➤ IX-6.1.2. Lorsque *nous* ou *vous* sont suivis d'un ajout, on déduit que ce sont des formes fortes **6e**.

6 **a** * *Tu qui as une belle voix, lis-nous ce texte.*
b *Toi qui as une belle voix, lis-nous ce texte.*
c * *Il seul peut réussir.*
d *Lui seul peut réussir.*
e *Nous seuls pouvons vous aider.*

> *Proformes faibles et subordonnée relative*
>
> Dans certains cas, la forme faible (*le*, *en*) peut être l'antécédent d'une subordonnée relative, parfois appelée *attributive*, si elle en est séparée par le verbe **7a 7b** ➤ III-5.2.4 ➤ IX-4.2.2 ➤ XIII-3.4.2. De même, un adjectif peut attribuer une propriété au référent d'une forme faible mais ne peut pas y être ajout **7c**.
>
> **7** **a** *Au voleur ! Je le vois qui s'enfuit !*
> **b** *Il y en a qui exagèrent.*
> **c** *Son steak, Paul le mange bleu.*

3.1.2. Proformes personnelles faibles et formes verbales

Les proformes personnelles faibles ont une cohésion particulière avec le verbe qu'elles doivent précéder **8a 8c** ou suivre **8b 8d** immédiatement, selon le mode du verbe et le type de phrase.

8 **a** *Le texte, Paul l'apprend.*
b *Apprends-le pour demain !*
c *Il vient.*
d *Vient-il ?*

Elles ne peuvent pas s'attacher à une forme non verbale. En **9a** *lui* correspond au complément de l'adjectif *fidèle* mais s'attache au verbe, et l'attachement à l'adjectif n'est pas possible **9b**. Il en va de même de *en*, qui correspond au complément du nom *peur* en **9c** mais ne peut pas s'attacher au nom **9d** ➤ III-1.1.

9 **a** *Paul lui est fidèle, à son ami.*
b * *Paul est lui fidèle, à son ami.*
c *Paul en a peur, de l'orage.*
d * *Paul a en peur, de l'orage.*

> Voici *et* voilà *et les proformes faibles*
>
> Les formes *voici* et *voilà* se combinent avec des proformes personnelles faibles (*Me voici ! Te voilà ?*). Bien que les dictionnaires en fassent des prépositions, ce sont des verbes dans ces emplois ➤ II-1.1 et non des prépositions ➤ VII-1.1.

Les proformes faibles avec un verbe indicatif ou subjonctif

Les formes faibles doivent apparaitre immédiatement avant le verbe à l'indicatif **10a** ou au subjonctif **10b** ; elles ne peuvent en être séparées que par d'autres formes faibles **10c 10d**. La forme *ne*, qui peut séparer le pronom faible du verbe **10d**, est elle-même une forme faible ➤ X-3.1.2.

10 **a** *Il viendra.*
b *Paul craint que Marie le sache.*
c *Il me le dira.*
d *Il ne viendra pas.*

Il est donc impossible d'insérer une incise (*je crois*) ou un adverbe (*évidemment*) entre la forme faible et le verbe **11a 11b**, alors que c'est possible avec un sujet nominal **11c**.

11 **a** * *Il, évidemment, viendra.*
b * *Il ne, je crois, viendra pas.*
c *Paul, je crois, viendra.*

Les pronoms sujets peuvent aussi suivre le verbe à l'indicatif **12a**, plus rarement au subjonctif **12b**, et ils s'y attachent alors par un trait d'union ➤ **IX-3.3.2**.

12 **a** *Viendras-tu ?*
b *Paul avait besoin d'un espoir, fût-il ténu.*

Les proformes personnelles faibles et le participe présent

Les proformes faibles précèdent de la même façon le participe présent **13a**, dont elles ne peuvent être séparées que par une autre forme faible **13b** **13c** ➤ **XI-7.1**.

13 **a** *Paul a sursauté en me voyant.*
b ** Paul a sursauté en me, je crois, voyant.*
c *Paul a hésité en le lui donnant.*

Les proformes et les participes passés ou passifs

Les proformes faibles ne peuvent s'attacher au participe passé **14a** ou passif **14b**. En cela, les participes passé et passif se distinguent des participes présents et se rapprochent des adjectifs ➤ **II-1.1.1**. Les proformes s'attachent normalement à l'auxiliaire **14c** ➤ **III-1.2** ou au verbe attributif accompagné d'un participe **14d** ➤ **III-1.3**.

14 **a** *Sorti de prison | * En sorti, Jim avait refait sa vie.*
b *Convaincu de son bon droit | * En convaincu, Paul harcelait tout le monde.*
c *Paul les a vus | * a les vus.*
d *Le livre lui est dédié | * est lui dédié.*

Le verbe *s'en aller* constitue un cas particulier, avec *en* parfois incorporé au participe passé en registre informel **15a**. Un autre cas particulier concerne la proforme *y* qui peut s'attacher à un participe passif épithète dans un style administratif archaïsant **15b** **15c**.

15 **a** *% Paul s'est en allé. | Paul s'en est allé.*
b *% S'il y a lieu, il doit être fait mention des questions suivantes dans l'état financier ou au moyen d'une note y ajoutée* […]. (*laws-lois.justice.gc.ca*, 20 sept. 2017)
c % […] *des actes de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance y associée* […]. (Conseil des droits de l'homme, Résolution 7/34, 28 mars 2008)

Les proformes personnelles faibles et l'infinitif

D'une manière générale, les proformes faibles précèdent l'infinitif **16a** dont elles ne peuvent être séparées que par une autre forme faible **16b** **16c**.

16 **a** *Paul essaiera de te téléphoner.*
b *Paul essaiera de te le dire.*
c *Paul essaiera de souvent te téléphoner | * de te souvent téléphoner.*

Cependant, elles peuvent exceptionnellement en être séparées par quelques adverbes, en particulier *bien* **17a**, *mieux* **17b**, *pas*, ou parfois *rien*. Si l'on excepte certaines séquences figées (*à n'en pas douter*, *sans y rien comprendre*), il s'agit d'un emploi formel, voire archaïsant, surtout observé avec *en* et *y*, et les variantes *à bien y réfléchir*, *pour mieux te tenir* seraient plus naturelles. Un tel emploi est rare pour d'autres proformes faibles en français contemporain **17c**, alors qu'il était très courant jusqu'au XVIIIe siècle.

17 **a** *Cette simultanéité, à y bien réfléchir, n'est qu'un autre nom pour la mutualité amoureuse* […]. (Jankélévitch, 1957)
b % *La finaude entrait dans tous tes soupçons, épousait tes mauvaises querelles pour te mieux tenir.* (Guéhenno, 1950)
c % […] *en affectant de ne la pas prendre entièrement au sérieux* […]. (Caillois [dir.], 1967)

Les proformes personnelles faibles et l'impératif

Avec les verbes à l'impératif, dépourvus de sujet exprimé, les proformes ne correspondent qu'à des compléments ➤ **XII-2.1.1**. À l'impératif positif, les proformes faibles suivent la base verbale, à laquelle elles sont liées par un trait d'union **18** ➤ **XX-2.4**.

18 **a** *Au passage, il se saisit d'un livre : « Prends-le en main* […] *! »* (Rheims, 1987)
b *Donne-le-lui !*
c *Donne-m'en aussi un brin, Muller.* (Genevoix, 1950)

Avec un impératif négatif, la norme recommande la présence de *ne* et le placement des proformes faibles devant le verbe **19a 19b**.

19 **a** *Ne le prends pas !*   * *Ne prends-le pas !*
b *Ne lui donne pas !*   * *Ne donne-lui pas !*

> *La variation concernant les proformes faibles à l'impératif*
>
> Cependant, en usage informel, surtout oral, *ne* est le plus souvent absent ➤ X-3.2 et les proformes faibles peuvent précéder **20a 20b** ou suivre **20c 20d 20e** le verbe. Au Québec, elles le suivent **20c 20e**.
>
> **20** **a** *Le prends pas !*
> **b** *Lui donne pas !*
> **c** % *Prends-le pas mal* [...]. (*musique.urbania.ca*, 27 avril 2017) (Québec)
> **d** % *Donne-lui pas l'idée !* (*twitter.com*, 4 fév. 2013)
> **e** ! *Dis-moi-le pas !* (*lafabriquecrepue.com*, 21 déc. 2017)
>
> Dans un usage récent stigmatisé par la norme, deux verbes ont un impératif négatif sans *pas* avec proforme préverbale (*T'inquiète ! T'occupe !*). On peut penser que cette forme préverbale suffit à marquer la phrase comme négative, permettant ainsi l'absence de *pas*.

3.2. Les propriétés des proformes faibles personnelles

Contrairement à ce que leur nom pourrait laisser croire, les proformes personnelles faibles ne renvoient pas forcément à des personnes (*Il est beau, ce chapeau !*).
Certaines appartiennent à des expressions partiellement ou totalement figées et ne sont pas référentielles (*il y a*, *en avoir assez*).
Du point de vue syntaxique, elles sont généralement spécialisées pour une fonction ➤ IX-1.3.2. On distingue :
- les pronoms (*je*, *tu*, *il*, *ils*, *elle*, *elles*) qui sont toujours sujets (*Je viendrai.*) ;
- les autres formes (*le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, *y*) qui correspondent à un attribut (*Elle le sera.*), à un complément direct (*Paul les verra.*), ou un complément prépositionnel introduit par *à* (*Paul leur parlera.*) ou par *de* (*Paul en parlera.*).

Certaines formes correspondent à un complément direct ou prépositionnel (*me*, *te*, *se*, *en*) ou ne sont pas spécialisées pour une fonction (*nous*, *vous*).
Du point de vue phonologique, elles forment un groupe accentuel avec le verbe, comme le manifestent les faits de liaison obligatoire (*Ils_arrivent.*) ➤ XIX-3.2 et d'élision (*J'apprécie.*) ➤ XIX-3.3.

3.2.1. Les proformes personnelles faibles renvoient-elles à des personnes ?

Les proformes de 1re et de 2e personnes renvoient au locuteur et à l'interlocuteur, et sont parfois appelées *personnes de dialogue* ➤ XVIII-4.1.2. Les proformes de 3e personne ont des interprétations plus variées. Elles peuvent renvoyer à un individu **21a**, mais aussi à un inanimé **21b**, à un lieu **21c**, à une situation ou une proposition **21d**.
Certaines formes peuvent être non référentielles, comme *il* dit *impersonnel* **21e** ➤ II-2.2.2, *en* dans des expressions figées comme *en avoir assez* **21f** ➤ IX-4.1.4.

21 **a** *Pierre viendra, je le connais.*
b *Ce sac, je le veux.*
c *Paul y va, à la piscine.*
d *Pierre est malade, je le sais.*
e *Il pleut.*
f *Paul en a assez de cette histoire.*

Les proformes faibles figées

Les proformes faibles figées sont obligatoires et ne remplacent pas un sujet ou un complément. Elles ne sont pas référentielles et ne s'interprètent que comme partie d'une expression verbale figée (*en avoir assez*, *en venir aux mains*, *en voir des vertes et des pas mures*) **22** ➤ II-6.1. Dans certains cas, le verbe admet

aussi un complément qui n'est pas figé **22a 22b** : *en avoir assez* (*de*), *s'y connaitre* (*en*)… Dans d'autres, l'expression est entièrement figée **22c 22d**, sauf pour le temps verbal.
Les proformes réfléchies peuvent également être figées, avec des verbes comme *s'évanouir*, *s'apercevoir* (*de*) ➤ **IX-2.3.1**.

22 **a** *Paul en a assez de cette histoire.*
b *Paul s'y connait en architecture.*
c *On* (*ne*) *me la fait pas.* 'je ne me laisse pas tromper'
d *Il n'y parait plus.*
e *Ils en sont venus aux mains.* 'ils se sont battus'

3.2.2. Les proformes personnelles faibles et les fonctions syntaxiques

Les pronoms faibles ont toujours la fonction *sujet* **23a**. Les autres proformes peuvent correspondre à un complément direct **23b**, à un complément oblique, introduit par *à* **23c** ou *de* **23d**, ou à un attribut du sujet **23e**. Elles peuvent également correspondre à un ajout locatif **23f** ou causal **23g**.

23 **a** *Je viens.*
b *Pierre regarde les bateaux.* | *Paul les regarde.*
c *Paul parlera à Marie.* | *Paul lui parlera.*
d *Paul parlera de l'appartement.* | *Paul en parlera.*
e *Pierre est malin.* | *Paul l'est.*
f *Les enfants jouent dans le jardin.* | *Les enfants y jouent.*
g *Pierre est rouge d'avoir couru.* | *Paul en est rouge.*

FONCTION CONCERNÉE	PROFORMES	EXEMPLES
ajout	*y*, *en*	*Paul en est devenu cramoisi.*
attribut du sujet	*le*	*Paul l'est.*
complément direct	*en*, *le*, *la*, *les*, *me*, *nous*, *se*, *te*, *vous* *-moi*, *-toi*	*Paul en achète.* *Paul les regarde.* *Regarde-moi !*
complément oblique en *à* ou *de* ou locatif	*en*, *lui*, *leur*, *me*, *nous*, *se*, *te*, *vous*, *y* *-moi*, *-toi*	*Paul en parle.* *Paul lui ressemble.* *Parle-moi !*
sujet	*elle*, *elles*, *il*, *ils*, *je*, *nous*, *tu*, *vous*	*Il pleut.* *Je viendrai.*

Tableau IX-11. *Les proformes personnelles faibles et les fonctions syntaxiques*

Les proformes faibles et le cas

En raison de leur spécialisation fonctionnelle, les formes faibles sont parfois appelées selon les cas du latin : *accusatif* pour *le*, *la*, *les*, *datif* pour *lui*, *leur* ; les formes de 1re et 2e personnes (*me*, *te*, *nous*, *vous*) et le réfléchi *se* étant indifférenciées. Cette appellation peut se justifier pour *lui*, *leur* mais ne rend pas compte du fait que *le* peut correspondre à une autre fonction (attribut du sujet) ni de ce que *en* peut lui aussi correspondre à un complément direct ➤ **IX-4.2**.

Les proformes faibles ont-elles une fonction syntaxique ?

À proprement parler, seuls les pronoms sujets (*je*, *tu*, *elle*, *elles*, *il*, *ils*, *nous*, *vous*) sont des mots. Les autres proformes n'ont pas cette autonomie et sont incorporées au verbe, comme des préfixes ou des suffixes (*Regarde-le !*). À ce titre, elles correspondent à des compléments ou à des ajouts, mais elles n'ont pas à proprement parler de fonction syntaxique puisque ce ne sont pas des mots ➤ **IX-3.4**.

Les proformes faibles et les constructions verbales fusionnées

Dans certains cas, des proformes s'attachent à un verbe qui ne les sélectionne pas. Elles correspondent au complément d'un autre constituant. Ainsi, *en* peut correspondre à un complément de nom, dans certaines conditions **24a** ('j'ouvris la porte de l'appartement') ➤ **IV-5.2.1** ➤ **IX-4.3.3**. Il peut aussi correspondre au complément d'un adjectif attribut **24b** ➤ **IX-4.3.2**. On parle alors de *construction verbale fusionnée* entre le verbe et l'attribut ➤ **III-1.3.2**. Il en va de même du complément du participe passé **24c** qui se pronominalise sur l'auxiliaire ➤ **III-1.2**, et du complément de l'infinitif qui se pronominalise sur *faire* dans la construction causative **24d** ➤ **III-4.1.1**.

> **24** **a** […] *je me trouvais la seule à posséder un appartement. J'en ouvris la porte à qui voulait* […]. (Roze, 1996)
> **b** *Je crois que Paul en est amoureux, de sa cousine.*
> **c** *Pierre les a prises.*
> **d** *Marie les fera vendre, les tableaux.*

3.2.3. La graphie des proformes personnelles faibles

L'orthographe n'est pas la même pour les proformes selon leur position. Les formes faibles postverbales sont attachées au verbe par un trait d'union **25a 25b**. En position préverbale, elles en sont séparées par un blanc **25c 25d**.

25 **a** *Viens-tu ?*
b *Regarde-le !*
c *Tu viens ?*
d *Je le regarde.*

Néanmoins, la cohésion des formes préverbales avec le verbe se manifeste par l'élision **26a 26b** ➤ XIX-3.3 et par la liaison obligatoire devant voyelle, notée _ **26c 26d 26e** ➤ XIX-3.2.

26 **a** *J'aime ce tableau.*
b *Je l'aime bien.*
c *Ils_aiment ce tableau.*
d *Je les_aime bien.*
e *Il en_achète.*

De même, quand plusieurs proformes se suivent, il y a liaison obligatoire, ou élision devant voyelle, c'est-à-dire devant *en* et *y* **27**.

27 **a** *Je les_en ai dissuadés.*
b *Je l'en_ai dissuadé.*
c *Donne-m'en !*

Le trait d'union, comme l'apostrophe, manifeste l'absence d'autonomie prosodique des proformes faibles, qui doivent s'attacher à un hôte qui les précède ou qui les suit. Mais du point de vue prosodique, l'absence d'autonomie est la même en **26d**, **27a** et **27b**, ce que la graphie ne note pas.

3.2.4. La prosodie des proformes personnelles faibles

Les proformes personnelles faibles sont intégrées au *groupe accentuel* du verbe ➤ XIX-2.3.1. Les proformes faibles préverbales sont normalement inaccentuées, et c'est le verbe qui porte l'accent de groupe, sur sa dernière syllabe **28a**, en faisant abstraction du *e* muet final, qui ne compte pas **28b**. La syllabe accentuée est soulignée, sans les lettres muettes.
Cependant, elles peuvent parfois porter un accent emphatique, noté en petites capitales ➤ XIX-4.2, en usage contrastif, quand il s'agit de contredire l'énoncé précédent **28c**.

28 **a** *Je le co<u>nnai</u>s.*
b *Je le re<u>gard</u>e.*
c Loc. 1 — *Paul a dit qu'il me donnerait son vieux vélo.*
Loc. 2 — *Non, il a dit qu'il* ME *le donne<u>ra</u> !*

> *L'accentuation des proformes personnelles finales*
>
> Si elles sont postverbales, l'accent se place sur la dernière syllabe **29a**, comme pour un verbe sans proforme **29b**. En **29a**, la proforme n'est pas accentuée en tant que telle, mais en tant que dernière syllabe du groupe accentuel du verbe. Les proformes faibles préverbales *me* et *te* deviennent *-moi* et *-toi* en position finale **29c** afin d'éviter un accent sur le *e* muet **29d**. La forme faible postverbale *le*, accentuée **29e**, est exceptionnelle de ce point de vue. Une analyse possible est de considérer qu'en français moderne, il ne s'agit plus d'un schwa /ə/ mais d'un /œ/ ➤ XIX-1.1.1. En français classique, on pouvait avoir un schwa final et l'élider comme dans le *Misanthrope* de Molière (acte 2) : *Mais, mon petit Monsieur, prenez-le un peu moins haut.*, qui est un alexandrin (donc qui était prononcé *prenez-l'un peu*).
>
> **29** **a** *Écoutez-<u>les</u> !*
> **b** *Écou<u>tez</u> !*

c *Regardez-moi !*
d * *Regardez-me !*
e *Regardez-le !*

3.2.5. Les particularités morphophonologiques des proformes faibles

Du point de vue morphophonologique, les proformes personnelles faibles ont des propriétés à part. Leurs interactions particulières avec les formes verbales, ou entre elles, les rapprochent des préfixes et des suffixes.

L'élision des proformes faibles

Comme celle de l'article *la*, l'élision de la proforme *la* est obligatoire devant voyelle **30a**. L'élision de *tu* devant un verbe à initiale vocalique **30b** ('avez-vous un briquet ?') ou devant *en*, *y* **30c** est typique de l'oral informel.

30 **a** *Cette place, Marie la veut et l'obtiendra.*
b % *T'as pas du feu ?*
c % *T'y vas ou t'y vas pas ?* (superposition.skyrock.com, 6 mai 2015)

Les interactions entre proforme faible et verbe

Ne pas prononcer la consonne /l/ dans *il* et *elle* devant un verbe à consonne initiale est fréquent à l'oral **31a** **31b** ; de même *ils* et *elles* peuvent perdre leur /l/ devant voyelle, se réduisant à [iz] **31c** et [ɛz] **31d** ➤ **XIX-3.4**. La réduction à [i] et [iz] est très générale et s'étend jusque dans l'usage oral standard. Elle peut être représentée à l'écrit dans des textes qui imitent l'oral **31e**. En revanche, les féminins [e], [ɛ] et [ez], [ɛz] sont plus stigmatisés et moins reproduits à l'écrit.
Les séquences du type *Le prends pas !* sont souvent prononcées avec un double [l], /llpʁɑ̃pa/, qui peut être considéré comme une trace de *ne* ➤ **X-3.2**.

31 **a** *Il court vite !* /ikuʁvit/
b *Elle court vite !* /ɛkuʁvit/
c *Ils_arrivent !* /izaʁiv/
d *Elles_arrivent !* /ɛzaʁiv/
e % *Les salauds ! I-z-ont gagné à la loterie !* (Queneau, 1951)

Je + être *ou* savoir

Être à la 1re personne du singulier du présent *je suis* peut donner lieu à [ʃɥi] (parfois écrit *chuis*) **32a** **32b**. Celle du verbe *savoir* présente un comportement similaire : *je sais* est parfois prononcé [ʃɛ] (parfois orthographié ! *chais*) **32c**. Il ne s'agit pas d'une règle générale : la 1re personne du présent du verbe *suivre*, également *je suis*, ne peut être prononcée ainsi dans la majorité des usages oraux **32d**. Il s'agit plutôt d'une interaction morphologique particulière entre *je* et une forme de *être* ou *savoir*, comme parfois entre un préfixe et une base.

32 **a** [Titre de chanson] *J'suis snob* /ʃɥi/ (Boris Vian, 1954)
b [Titre de chanson] ! *Chuis Bo* (PZK, 2011)
c % *J'sais pas si j't'aime.* /ʃɛpasiʃtɛm/
d *Je suis le cours.* * /ʃɥi/

Le détail de la variation phonétique est complexe. Par exemple, au Québec, le verbe *être* à la 1re personne de l'indicatif présent peut être prononcé /ʃɥ/ (*chus*) et celle du verbe *suivre* /ʃɥi/, la première réalisation étant une fois de plus non conforme à une règle plus générale.

Il + y + avoir, y + aller

L'expression *il y a* est souvent prononcée /ja/, parfois écrite *Y'a*, en registre informel. Avec un *il* personnel, en revanche, la même séquence (*Paul a un ami en Espagne : il y a un ami.*) ne peut pas donner lieu à cette réduction (# *Paul a un ami en Espagne : y'a un ami.*).
Pour le verbe *aller*, alors que la plupart des formes se combinent normalement avec la proforme faible *y* (*j'y vais*, *y aller*), les formes en *ir-* du futur et du conditionnel incorporent *y*. Ainsi, on a *Pierre ira.* et non * *Pierre y ira.* Il s'agit d'une réalisation morphologique particulière (*y* + *ira* = *ira*), non d'une simple omission puisqu'il s'agit d'un complément obligatoire (* *Paul va.*). Le même phénomène s'observe dans l'expression figée *y aller de*, où *y* est indispensable pour obtenir le sens idiomatique : *il y va de ma vie* mais *quand il irait de ma vie*.

L'interaction entre deux proformes faibles

Les proformes *le*, *la* et *les* se réduisent devant *lui* et *leur*, avec pour résultat simplement /lɥi/ /lœʁ/ **33a** **33b**. La possibilité d'omettre ainsi la proforme faible correspondant au complément direct est limitée à

quelques combinaisons (*le*/*la*/*les* + *lui*/*leur*). Dans d'autres cas du même type, on ne peut omettre ni l'une ni l'autre des proformes, en français standard : *elle me donnera* ne peut pas signifier 'elle me le donnera' ➤ **IX-3.5.2**.
La séquence *je lui* est régulièrement prononcée /jɥi/, qu'elle corresponde à *je lui* ou à *je le lui* **33c** ; cette réalisation n'est pas disponible pour la séquence homophone *je luis* du verbe *luire* **33d**.

33 **a** *Il lui donnera.* 'il le lui donnera'
b *Elle leur donnera.* 'elle les leur donnera'
c *Je lui dirai.* /jɥidiʁE/
d *Je luis dans le noir.* * /jɥi/

3.3. Le pronom personnel faible sujet

La proforme personnelle faible sujet peut précéder (*Tu viens ?*) ou suivre le verbe (*Viens-tu ?*). Nous l'analysons comme un pronom dans le premier cas, c'est-à-dire comme un mot, même si du point de vue phonologique, elle s'attache au verbe. En revanche, nous l'analysons comme un suffixe dans le second cas.

➤ *On* pronom indéfini ➤ **IX-7.1**

3.3.1. Le pronom faible sujet préverbal

L'accord du verbe avec le pronom faible sujet

Le verbe s'accorde en personne et en nombre avec le pronom faible sujet, même si cet accord ne s'entend pas toujours **34a**. Du point de vue sémantique, *nous* et *vous* ne sont pas forcément interprétés comme des pluriels : *nous* peut désigner le seul locuteur (dans l'emploi dit *de majesté*) et *vous* le seul interlocuteur (dans l'emploi dit *de politesse*) ➤ **XVIII-4.1.2**. Dans ce cas, le verbe est bien au pluriel, et seul l'adjectif attribut, ou le participe passé avec *être*, marque l'accord sémantique **34b** **34c** ➤ **II-1.4.1** ➤ **III-2.3.1**.

34 **a** *Je viendrai, tu viendras, il viendra*
b *Madame, vous êtes courageuse.*
c *Mesdames, vous êtes courageuses.*

➤ Les formes sujets comme marques d'accord (! *Tout le monde il est gentil.*) ➤ **IX-3.5**

Le pronom faible sujet et la coordination verbale

Les pronoms faibles sujets sont souvent répétés en cas de coordination de verbes **35a**, en particulier aux 1re et 2e personnes **35b** **35c** ➤ **XVI-4.1.3**.

35 **a** *Je serre son cou avec mes mains, il devient bleu, il bave et il râle et je serre, je veux qu'il crève* […]. (Belloc, 1987)
b *Tu rentres ou tu sors ?*
c ? *Tu rentres ou sors ?*

En usage formel, et surtout à l'écrit, ils peuvent porter sur une coordination de verbes ou de syntagmes verbaux sans être répétés, en particulier à la 3e personne avec le passé simple **36a** **36b** mais pas seulement **36c**. On observe parfois cet usage même avec l'impersonnel **36d**.

36 **a** *Il pâlit et serra les dents, essaya de se lever, eut un malaise, un frisson.* (Rambaud, 1997)
b *Il regarda la carte et changea une nouvelle fois de ton.* (Rambaud, 1997)
c […] *si je voulais, il viendrait avec moi et parlerait à ma place.* (Roze, 1996)
d *Bonjour, je perds le signal tv à chaque fois qu'il pleut ou neige.* (*digitalhome.ca*, juil. 2009)

C'est cette possibilité de coordination verbale qui empêche de considérer les pronoms sujets préverbaux comme morphologiquement incorporés au verbe, car un préfixe n'a pas portée sur une coordination : ainsi *revenir et partir* ne peut pas signifier 'revenir et repartir' ➤ **XVI-4.1.3**. En revanche, dans les usages où ils sont systématiquement répétés, ils peuvent être analysés comme des préfixes du verbe, à l'instar des proformes correspondant à des compléments ➤ **IX-3.4**. Une évolution de la langue est sans doute en cours sur ce point.

3.3.2. Les proformes sujets suffixées au verbe

Les mêmes formes qui apparaissent comme sujets préverbaux peuvent aussi apparaitre après le verbe, dans la forme dite *à sujet suffixé*, à l'indicatif **37a 37b**, plus rarement au subjonctif **37c 37d** ➤ XVII-2.1. Elles y sont attachées par un trait d'union **37a 37d**, et parfois reliées par un *t* euphonique **37b 37c**, quand le verbe se termine par une voyelle. La liaison est obligatoire avec le verbe **37a**. Cette forme verbale apparait dans un certain nombre de constructions, dont les interrogatives **37a 37b**, et certaines désidératives au subjonctif, exprimant le souhait, dans des formules plus ou moins figées **37c 37d** ➤ XII-2.1.2.

37 **a** *Viendront-elles ?*
b *Viendra-t-il ?*
c *Puisse-t-il vous aider !*
d *Ainsi soit-il.*

Nous n'analysons pas cette forme faible comme un sujet. D'une part, elle apparait dans des constructions où un autre sujet inversé, nominal ou pronominal, ne serait pas possible **38a 38b**. D'autre part, elle est compatible avec un sujet nominal préverbal, dans la construction appelée parfois *inversion complexe* **38c** ➤ XVII-2.1.1.

38 **a** * *Viendra Paul ?*
b * *Viendra lui ?*
c *Paul viendra-t-il ?*

De plus, à la différence du sujet préverbal **39a**, la forme postverbale doit toujours être répétée en cas de coordination de verbe **39b 39c**.

39 **a** *Ils appelleront ou écriront.*
b *Appelleront-ils ou écriront-ils ?*
c * *Appelleront ou écriront-ils ?*

Nous analysons ces proformes postverbales comme des suffixes incorporés au verbe, comme celles qui s'attachent à l'impératif (*Donne-le !*) ➤ IX-3.4.1. Au sens strict, ce ne sont ni des pronoms, ni des sujets puisque ce ne sont pas des mots. Les phrases de **37** sont donc sans sujet ➤ I-3.2.1.

La forme je *suffixée*

Les combinaisons verbe + proforme présentent aussi des particularités morphophonologiques. Ainsi, la suffixation de *je* n'est pas possible avec la majorité des verbes au présent en français contemporain. Elle n'est pas possible au présent en **40b**, même dans des contextes où *tu* est possible **40a**, et même si elle l'est au futur **40c**.

40 **a** *Chantes-tu ce soir ?*
b * *Chante-je ce soir ?*
c *Chanterai-je ce soir ?*

Il existe une forme spécifique *chantè-je*, mais elle est aujourd'hui archaïque. La question naturelle est plutôt *Est-ce que je chante ce soir ?* ou simplement *Je chante ce soir ?*
La suffixation de *je* est seulement acceptée pour un petit nombre de verbes irréguliers, les formes les plus fréquentes étant celles de **41a**, qui contrastent avec celles de **41b**, impossibles, sauf accent sur le *e* final, ce qui est limité à l'écrit **41c**. En revanche, aux autres temps que le présent, la suffixation de *je* est possible, les formes les plus fréquentes de ce type étant celles de **41d**, par fréquence décroissante.

41 **a** *ai-je*, *puis-je*, *suis-je*, *dois-je*, *dis-je*, *sais-je*, *vais-je*, *vois-je*, *fais-je*
b * *cours-je*, * *peins-je*, * *finis-je*, * *parle-je*, * *sors-je*
c *Ainsi parlé-je de Montherlant.* (Nourissier, 2000)
d *devrais-je*, *pourrais-je*, *aurais-je*, *serais-je*, *avais-je*, *disais-je*, *dirais-je*, *étais-je*, *serai-je*, *pourrai-je*, *pouvais-je*, *aurai-je*, *ferais-je*, *dirai-je*, *ferai-je*, *oserais-je*

Le verbe *pouvoir* à la 1re personne du singulier a des formes différentes selon la place de *je* : *je peux* est nettement plus fréquent que *je puis*, mais seul *puis-je* est possible avec le suffixe **42a 42b**. Il s'agit là encore d'une interaction morphophonologique spécifique ➤ XVII-2.1.1.

42 **a** * *Que peux-je faire ?*
b *Que puis-je faire ?*

3.4. Les autres proformes personnelles faibles

Les proformes personnelles faibles diffèrent des compléments ordinaires :
- elles suivent l'impératif (*Regardez-les !*) mais précèdent les autres formes verbales (*Paul les regarde*, *pour les regarder*, *en les regardant.*) ;
- elles suivent un ordre strict entre elles > tableau IX-12 (*Paul me le donne.* * *Paul le me donne.*).

Avant le verbe :
- les personnes de dialogue et le réfléchi précèdent les autres (*Paul se l'achète*, *m'y envoie.*) ;
- à la 3e personne, celles qui correspondent à un complément direct précèdent les autres (*Paul les lui donne*, *la leur envoie.*) ;
- *y* et *en* viennent en dernier (*Paul leur en parle*, *l'y envoie.*).

À l'impératif, elles suivent le verbe et présentent un ordre moins rigide, en particulier dans un registre informel (*Parlez-nous-en ! Parlez-en-nous !*) (*Rends-les-nous ! Rends-nous-les !*).

En dépit de leur graphie différente (un blanc avant le verbe, un trait d'union après le verbe), nous les analysons dans les deux cas comme incorporées à la forme verbale, c'est-à-dire comme un préfixe (*Paul les regarde.*) ou comme un suffixe (*Regarde-les !*).

3.4.1. L'ordre des proformes faibles préverbales

L'ordre des proformes faibles ne suit pas l'ordre habituellement observé pour les compléments > XVII-1.2.3. Elles précèdent les formes verbales autres que l'impératif, tandis que les compléments sont post-verbaux **43a**. De plus, leur ordre relatif est rigoureusement déterminé **43c 43d 43e**, alors que l'ordre relatif des compléments après le verbe est plus libre **43b** > XVII-3.2. Ainsi, un complément prépositionnel peut suivre **43a** ou précéder **43b** un complément nominal. En revanche, l'ordre des proformes dépend de la fonction syntaxique concernée **43d** mais aussi de la personne **43e** et de la proforme elle-même.

43 **a** *Pierre donnera [quelques livres] [aux enfants].*
b *Pierre donnera [aux enfants] [quelques livres].*
c *Pierre les leur donnera.* | * *Pierre leur les donnera.*
d *Pierre me les donnera.* | * *Pierre les me donnera.*
e *Pierre leur en donnera.* | * *Pierre en leur donnera.*

I	II	III	IV	V		EXEMPLES
me, te nous, vous, se	*le, la les*	*lui leur*	*y*	*en*	verbe	*Paul te les donnera, les leur donnera. Paul m'y enverra, les y enverra. Paul leur en parlera, m'en parlera.*

Tableau IX-12. *L'ordre des proformes personnelles préverbales*

Le > tableau IX-12 présente le patron des séquences de proformes préverbales : on ne peut choisir qu'une forme dans chaque colonne **43c 43d 43e**. Ainsi, les formes de 1re et 2e personnes sont incompatibles entre elles, comme les réfléchis (colonne I), même si elles correspondent à deux compléments différents **44a 44b 44c**. On doit dans ce cas employer un pronom fort **44d 44e 44f**.

44 **a** * *Paul me vous présentera.*
b * *Paul vous me présentera.*
c * *Paul se vous présentera.*
d *Paul me présentera à vous.*
e *Paul vous présentera à moi.*
f *Paul se présentera à vous.*

Les contraintes d'ordre sont les mêmes, que *en* corresponde à un complément direct indéfini **45a** ou à un complément prépositionnel **45b** > IX-4.1.

45 **a** *Paul offre des livres à Marie.* | *Paul lui en offre.*
b *Paul parle de son livre à Marie.* | *Paul lui en parle.*

Nous n'avons pas distingué deux formes *le*, correspondant au complément direct, et variable en genre et en nombre **46a**, ou correspondant à l'attribut du sujet, et invariable **46b**. Toutefois, quand *le* correspond à un complément nominal direct, il se combine avec *y* ou *en* **46c**, ce qui n'est pas le cas s'il correspond à un attribut **46d**.

46 **a** *Paul nous donne son sac.* | *Paul nous le donne.*
b *Paul nous semble astucieux.* | *Paul nous le semble.*
c *Nous amènerons Paul à la gare.* | *Nous l'y amènerons.*
d *Paul est très actif à Paris.* | * *Paul l'y est.*

Autres contraintes sur les proformes préverbales

Le ➤ tableau IX-12 rend compte de certaines impossibilités mais pas de toutes. Il faudrait ajouter que les formes de la colonne I sont incompatibles avec celles de la colonne III, même si elles correspondent à deux compléments pronominalisables **44 47**.

47 **a** *Paul se présentera à eux.* | * *Paul se leur présentera.*
b *Marie me présentera à lui.* | * *Marie me lui présentera.*

Le ➤ tableau IX-12 laisse également penser que des séquences de plus de deux proformes sont possibles. En fait, les verbes à trois compléments sont rares, et on ne voit pas à quoi correspondrait **48a**. Lorsque trois compléments (ou un ajout locatif) sont possibles, et pronominalisables, certaines séquences de trois proformes sont possibles **48b**, en particulier avec *faire* **48c 48d** ➤ III-4.1.4.

48 **a** * *Marie le lui en a jeté.*
b *J'ai rencontré cet animal* [...] *grâce à M. le Dr M. qui connaissait sa présence à cet endroit et me l'y a montré...* (*archive.org*, 2 fév. 2010)
c *Un examen sérieux m'y en a fait apercevoir plusieurs.*
d *Pierre me la lui a fait raconter, cette blague.*

3.4.2. L'ordre des proformes faibles à l'impératif

À l'impératif, les proformes personnelles faibles sont suffixées au verbe **49a 49b**, sauf si la phrase est négative **49c 49d** ➤ IX-3.1.2. On notera l'ajout d'un *-s* de liaison devant voyelle en **49b** ➤ XIX-3.2.

49 **a** *Regarde-le !*
b *Vas-y !*
c *Ne le regarde pas !*
d *N'y va pas !*

En français écrit formel, leur ordre relatif est fixe **50a 50b 50c** ➤ tableau IX-13. Il diffère de celui observé avant le verbe ➤ tableau IX-12, en ce que *le*, *la* et *les* précèdent les autres **50d**.

50 **a** *Donne-les-lui !*
b *Donne-m'en !*
c *Allez-vous-en !*
d *Donne-les-moi !*

Aux 1re et 2e personnes du singulier, les proformes sont *moi*, *toi* **50d** et *me*, *te* (réduites à *m'* et *t'* devant voyelle) **50b**.

	I	II	III	IV	EXEMPLES
verbe impératif	*-le, -la, -l'* *-les*	*-moi, -me* *-toi, -te* *-lui, -leur* *-nous, -vous*	*-y*	*-en*	*Donne-m'en !* *Donne-les-lui !* *Donne-le-moi !* *Donne-le-nous !* *Allez-vous-en !*

Tableau IX-13. *L'ordre des proformes faibles postverbales en registre formel*

Le ➤ tableau IX-13 présente le patron des séquences de proformes postverbales : on ne peut choisir qu'une forme dans chaque colonne. Ainsi, les formes de 1re et 2e personnes sont incompatibles entre elles, et avec *-lui*, *-leur* (colonne II), même si elles correspondent à deux compléments différents **51a 51b 51d 51e**. On doit dans ce cas employer un pronom fort **51c 51f**.

51 **a** * *Présentez-moi-vous !*
b * *Présentez-vous-moi !*
c *Présentez-vous à moi !*
d * *Présente-lui-moi !*
e * *Présente-moi-lui !*
f *Présente-moi à lui !*

Les séquences avec *-y* et *-en* sont limitées, et plus naturelles après *nous* **52a** et *vous* **52b** qui permettent la liaison. En effet, *-y* postverbal est généralement prononcé /zi/, et *-en* /zɑ̃/. Les séquences *l'y*, *m'y* et *t'y* se rencontrent surtout en contexte humoristique sur Internet **52c**. Les séquences *m'en*, *t'en*, *-lui-en* et *leur-en* sont possibles **52d** **52e**, mais *l'en* et *les-en* sont douteuses **52f** par rapport à leurs variantes préverbales (*Paul l'en retire. Paul les en retire.*).

52 **a** *Donne-nous-en !*
b *Rendez-vous-y !*
c [À propos du pastis] *Mets-l'y, mets l'eau…* (*onesque.net*, 30 avril 2006)
d *Donne-m'en ! Garde-t'en !*
e *Donne-lui-en ! Parle-leur-en !*
f * *Retire-l'en !* ? *Retire-les-en !*

Les combinaisons de proformes faibles à l'impératif en usage informel

En usage informel, *-y* et *-en* peuvent devenir *-z-y* et *-z-en*.

53 **a** % *Mets-toi-z-y !* | * *Mets-t'y !*
b % *Mets-moi-z-y !* | * *Mets-m'y !*
c % *Donne-moi-z-en !* | % *Donnes-en-moi !*

De nombreuses variantes d'ordre existent dans les usages oraux et sur Internet, parfois écrits sans trait d'union. Certaines placent *-en* et *-y* juste après le verbe, pour la liaison **54**.

54 **a** % *Donnez-en-moi !*
b % *Mets-y moi vite de la musique toi qui t'y connais.* (*letemps.ch*, 12 mai 2011)
c % *Parles-en-leur !*

Contrairement à l'ordre standard **55a**, d'autres placent les 1re et 2e personnes avant la 3e **55b** **55c**, comme avant le verbe (*Tu nous le gardes !*), et parfois *-lui* avant *-le* **55d**.

55 **a** *Quand tu passes à Biscarosse fais-le moi savoir* […]. (*gasconha.com*, 31 mai 2009)
b % *Quand ton livre sortira fais moi le savoir.* (*icar17.blog.fr*, 7 oct. 2007)
c % *Garde-nous-le !*
d % *Donne-lui-le !*

3.4.3. Les proformes faibles personnelles comme préfixes ou suffixes

Du point de vue morphophonologique, les proformes faibles correspondant aux compléments manifestent des interactions particulières avec le verbe, qui les rapprochent des préfixes (*Paul m'aime.*) ou des suffixes (*Regarde-le !*) ➤ IX-3.2.5.

Les proformes faibles non sujets et la coordination de verbes

À la différence des proformes sujets préverbales ➤ IX-3.3, les proformes faibles correspondant à des compléments doivent être répétées en cas de coordination de verbes **56a** ou de syntagmes verbaux **56b**. Les exemples **56c** et **56d** sont impossibles si la proforme faible est comprise comme le complément de chaque verbe coordonné. En revanche, **56e** est possible, puisque l'auxiliaire, hôte de la proforme faible, n'est pas coordonné.

56 **a** *Pierre la coupera et la cuira.*
b *Marie les note et les garde pour elle.*
c * *Pierre la coupera et cuira.*
d * *Marie les note et garde pour elle.*
e *Pierre l'a coupée et cuite.*

L'incorporation des proformes au verbe, comme préfixes, peut expliquer cette impossibilité de coordination, qu'on observe de façon plus générale en morphologie : ainsi *revenir et partir* ne peut pas signifier 'revenir et repartir'. Les seules exceptions sont des cas où les deux verbes sont morphologiquement apparentés **57a** **57b** ➤ XVI-4.1.3.

57 **a** *Fan comme vous, on les lit et relit avec plaisir ici aussi !* (*milleetunepages.canalblog.com*, 29 déc. 2010)
b *Je te dis et redis que tes compositions sont superbes.* (*comptoirbonheur.canalblog.com*, avril 2012)

La place des proformes faibles

De plus, plusieurs proformes faibles changent de forme selon qu'elles sont pré- ou post-verbales, ce qui serait tout à fait atypique pour des mots ordinaires. Les proformes faibles préverbales sont *me* et *te* **58a** mais *moi* et *toi* en position postverbale **58b**.

58 **a** *Ne me regarde pas !*
b *Regarde-moi !*

En et *y* suffixés sont prononcés /zɑ̃/ et /zi/ après l'impératif (*prends-en*), qui peut prendre exceptionnellement un *-s* dans ce cas (*Parles-en ! Vas-y !*). Dans ce cas, on peut se demander s'il s'agit d'une consonne de liaison ➤ XIX-3.2.1. Mais dans les usages oraux condamnés par la norme, comme *donne-moi-z-en* plutôt que *donne-m'en* **53**, le /z/ ne peut pas s'interpréter comme une liaison et fait partie de la proforme.

Les combinaisons impossibles de proformes faibles

Certaines combinaisons de proformes faibles sont impossibles et la seule façon d'exprimer le sens souhaité est d'utiliser un pronom fort **47**. Par exemple, avec un verbe à deux compléments, on peut obtenir une suite de deux proformes faibles **59a** **59b**. Mais les proformes faibles des 1re et 2e personnes correspondant à un complément direct ne peuvent pas se combiner avec *lui* et *leur* **59c**. On doit utiliser le pronom fort (*à eux*) **59d** ou *moi* **59e** ➤ IX-3.4.1.

59 **a** *Paul la leur a présentée.*
b *Paul me l'a présentée.*
c * *Paul me leur a présenté.*
d *Paul m'a présenté à eux.*
e *Paul ne leur a présenté que moi.*

Pour certains locuteurs, la séquence *me lui* est acceptable quand la 1re personne ne correspond pas à un complément direct **60a**. De même, certains registres autorisent des phrases comme **60b** **60c** avec *te* comme datif d'intérêt, ou datif éthique ➤ IX-3.5.2 ➤ IX-5.2.2. L'impossibilité concerne donc essentiellement les emplois directs des proformes de 1re et 2e personnes, au moins dans ces usages.

60 **a** % *Il me lui semble fidèle.*
b % *Il te lui a fait une colère !*
c % *Elle a surgi de nulle part et, pan ! te m'a flanqué une de ces gifles ! J'en ai les oreilles qui sifflent encore !* (Koné, 2006)

De même, il est impossible d'avoir une séquence de deux proformes faibles de forme identique **61a** **61c**, même quand le sens est acceptable, comme le montre la phrase avec une proforme forte en **61b** et **61d**.

61 **a** * *Pierre me m'a sèchement renvoyée.*
b *Pierre m'a sèchement renvoyée à moi-même.*
c * *Paul y y pense.*
d *Paul pense à cela dans le jardin.*

De telles impossibilités se trouvent en morphologie, entre une base et un préfixe (*re* + verbe : *ravoir*, mais non * *rêtre*), ou une base et un suffixe (verbe + *able* : *apprenable*, mais non * *savable* ni * *sachable*). L'impossibilité d'avoir une séquence d'affixes identiques donne parfois lieu à haplologie (*tragico-comique* > *tragi-comique*).

3.5. La variation des proformes personnelles faibles

Les proformes personnelles faibles sont soumises à variation, à l'oral, en registre informel, mais aussi en fonction des régions et des pays.

Les pronoms faibles sujets peuvent :
- s'élider, pour *tu* (% *T'as vu ça ?*) ;
- redoubler systématiquement le sujet, particulièrement au Québec (% *Quand quelqu'un il dansait*) ;
- donner lieu à un suffixe comme *-tu* au Québec (% *Il parle-tu français ?*).

Les autres proformes personnelles peuvent varier :
- quant à leur forme : *y* au lieu de *le* (! *J'y ferai.*), *-me* au lieu de *-moi* (! *Donne-me-le !*) ;
- quant à leur ordre (! *Je lui la présente.* au lieu de *Je la lui présente.*) ;
- en étant omises (% *Il reste une dizaine.* au lieu de *Il en reste une dizaine.*).

3.5.1. La variation des pronoms personnels sujets

L'élision des pronoms personnels sujets

En usage informel, *tu* peut s'élider en *t'* **62a** ➤IX-3.2.5 ➤XIX-3.3.3, tandis que *vous* peut se réduire à *z'* **62b** ou à *v'* au centre de la France (Allier, Cher, Indre) **62c**.

62 a *T'es viré ! Ces acteurs qui ont été remerciés de leurs séries…* (*allocine.fr*, 16 aout 2015)
b % *Z'avez pas vu ça ?*
c % *V'avez pas vu ça ?* (Régions)

La variation peut affecter la prononciation mais aussi la graphie des formes faibles. En écriture sur écran, on trouve ainsi des graphies consonantiques (*G* : 'j'ai') ou phonétisantes (*lapa* : 'elle a pas') qui incorporent verbe et proforme ➤XX-5.3.1.

La variation du sujet en genre et en nombre

Certaines oppositions de genre ou de nombre peuvent être neutralisées. Ainsi, dans le pays de Retz (au sud de la Loire-Atlantique), et plus sporadiquement dans une large bande centrale de l'Hexagone, d'Est en Ouest, on trouve encore des emplois de *je* pour la 1ère personne du pluriel (! *J'allons.*, ! *Je nous avons battus.*), bien que la forme *on* s'y répande comme sur le reste du territoire (*On va.*). Il s'agit d'un héritage des dialectes locaux, dont une grande partie neutralisaient *nous* en *je*, et en *i* dans le Poitou et autour du Morvan.
En français informel québécois, le genre est souvent neutralisé à la 3e personne du pluriel, *elles* devenant *ils* **63a**. De même pour les formes fortes, le pluriel *eux* (*-autres*) vaut pour le masculin comme pour le féminin **63b**. Le pronom pluriel *ils* étant prononcé /i/, sans /z/ de liaison, au masculin, le nombre se trouve aussi neutralisé. Au singulier, en revanche, la distinction en genre est maintenue ; le pronom *elle* se prononce [al] lorsqu'il est faible **63c 63d**, et [ɛl] lorsqu'il s'agit du pronom fort.

63 a % *Jeanne et Julia, i(ls) sont venus et j'ai parlé avec eux.* (*linguistes.com*, consulté en déc. 2018) (Québec)
b % […] *pis ils ont plus le choix aujourd'hui, les femmes, faut qu'elles travaillent, pis c'est eux-autres qui portent les enfants* […]. (*CFPQ*, 5, segment 10, p. 112) (Québec)
c % *Al a un petit loyer là… je pense qu'al a deux chambres. Al a quatre enfants. Sont six, en tout cas, dans deux… trois petits appartements.* (*Corpus de l'Estrie*, Sherbrooke)
d % *À part de ça, monsieur le curé, Lisa, c'est ma meilleure vache. Pis Sam la dérange pas pantoute : al' a pas baissé d'une chopine ! J'sus toujours pas pour tuer une si bonne bête, ou ben la vendre la moitié de son prix !* (Leblanc, 1983) (Québec)

Certains usages militant pour pouvoir désigner une personne indépendamment de son genre social ont proposé *yel* ou *iel*, qui vaut pour *il* ou *elle* : % […] *les jours où iels n'avaient pas l'occasion de parler un peu, juste tous les deux, iel se sentait vide.* (Rozenfeld, 2014)

Les proformes personnelles sujets comme marques d'accord ?

Dans certains usages oraux, le redoublement du sujet par une forme faible semble systématique **64a**, sans qu'il s'agisse forcément d'une construction disloquée **64b** ➤XVIII-2.1. L'utilisation du redoublement est soumise à des variations sociales et dialectales importantes. Il est particulièrement fréquent à la première personne **64c 64d**. Certains analysent alors la proforme faible non comme un sujet mais comme un préfixe attaché au verbe et devenu marque d'accord, seul le nom propre ou le pronom fort initial étant sujet. Dans ces usages, particulièrement au Québec, contrairement aux constructions disloquées, il n'y a pas de prosodie ni de rôle discursif spécifiques associés à **64a 64c**, même si la liaison est impossible en **64d** ➤XIX-2.2.2.

64 a % *Pierre il part.*
b *Pierre, il part.*
c % *Moi je pars.*
d % *Nous on part en train.*

Des pronoms quantifieurs (*chacun*, *personne*) ➤V-6.1, qui ne sont pas disloqués en français standard, peuvent être repris **65a 65b 65c**, de même qu'un sujet indéfini **65d 65e**. Ce n'est pas le cas avec une proforme non sujet (* *Personne je le verrai.*).

65 **a** ! *Ça s'arrange toujours et on finit toujours sur une tournée chacun – chacun il paie pour ça, chacun il paie la sienne.* (*Corpaix*, Salze 16, 10)
b ! *Au pensionnat ils recevaient tous des visites et moi personne il venait me voir.* (*Corpaix*, Pierrot 12, 82)
c [Titre de film] ! *Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil* (Jean Yanne, 1972)
d ! *En campagne, quand quelqu'un il dansait…* (*Corpus Montréal 1971*, loc. 18) (Québec)
e ! *Un enfant il dort toute la journée.*

➤ *On* ➤ **IX-7.1**

La suffixation de -ti *et* -tu

Dans la moitié nord de la France persiste chez certains locuteurs âgés un suffixe *-ti* **66a**, utilisé ailleurs plutôt avec une visée ludique (*Comment ça va-ti ?*). Au Québec, la forme *-tu*, invariable, est suffixée à un sujet pronominal à diverses personnes, marquant l'interrogation totale **66b** ➤ **XII-3.5.1** ou l'exclamation **66c** ➤ **XII-4.8.2.** Elle se prononce [tsy], avec affrication, comme c'est le cas à l'intérieur d'un même mot. On observe aussi une extension de la forme *-t-il*, même après un sujet féminin (! *Et l'autre personne ne serait-il pas J.-B. H. ?*).

66 **a** % *Il sonne-ti fort celui-là hein !* (*Corpus POI-1995*, Div)
b % […] *on va-tu prendre un café ?* (*CFPQ*, 19, segment 7, p. 63) (Québec)
c % *C'est-tu assez fort !* (Québec)

3.5.2. La variation des autres proformes personnelles faibles

Les variantes de forme des autres proformes personnelles faibles

La forme de certains pronoms est parfois sujette à variation. Ainsi, en Suisse vaudoise, les proformes faibles de 1re et 2e personnes du singulier sont toujours *-me*, *-te*, même après le verbe **67a** **67b.** À l'impératif, l'ordre *-le-me* qu'on trouvait par exemple dans la chanson de Fernandel *Redis-le-me* (1936) n'est plus guère observé, mais l'on trouve *me-le* en Suisse et dans la région de Bordeaux. Par ailleurs, au Québec, *lui* est régulièrement réalisé *y* **67c.** Bien que souvent présentée comme relevant aussi du français informel en France **67d**, cette forme, déjà attestée au XVIe siècle, ne se rencontre de façon systématique que dans la moitié nord du pays, et en Provence. En **67e**, *y* remplace *lui* qui réalise *les lui*.

67 **a** % *Donne-me-le !* (Régions)
b % *Garde-te-le !* (Régions)
c ! *On y donnait nos payes à notre mère.* (*Corpus Montréal 1971*, loc. 35) (Québec)
d ! *« Alors c'est toi ? » que j'y fais.* (Céline, 1964)
e *Dix jours de salaire, ben je les ai donnés à ma mère* […] *pour moi c'était naturel, j'y ai donné.* (*Corpaix*, Femmes)
f ! *Quand j'aurai le temps j'y ferai.* 'je le ferai' (Régions)
g ! *Dis-y !*

Il ne faut pas confondre ce *y*, qui correspond à un complément en *à*, avec celui qui remplace le complément direct dans d'autres régions. Le français du Centre-Est (Lyonnais, Dauphiné, Haut-Jura, et, au-delà, jusqu'au sud du Loir-et-Cher et à la Creuse), y a recours **67f** pour reconstituer une forme neutre correspondant à un complément direct, distincte du masculin, qui était présente en francoprovençal et divers dialectes sous la forme *o*, *ou*. En **67g**, le sens varie selon les régions : dans le Centre-Est, il signifie 'dis-le', alors qu'ailleurs, par exemple en région parisienne ou en Provence, il s'agit d'une variante de *dis-lui* ou *dis-le-lui !*
Enfin, à La Réunion **68a**, au moins dans le parler des adolescents, les proformes *le*, *la*, *les* et *lui*, ainsi que *leur* tendent à se neutraliser au profit des premières, tandis qu'en Guyane **68b**, ce phénomène n'affecte que le pluriel. En **68a** *la* vaut pour *lui*, et en **68b** *les* pour *leur*. Le remplacement de *lui* par *le* est signalé dans certains pays d'Afrique (Cameroun, Burkina Faso), mais il pourrait s'agir d'une construction directe de certains verbes, *on donnait les profs* équivalant à 'on donnait aux profs'.

68 **a** % *Je la donne seize ans.* (La Réunion)
b % *On les disait, on les donnait des injures, ils allaient dire ça aux profs, hihi, deux heures de colle !* (Guyane)

Les séquences de proformes de 3e personne

En français standard, les proformes *me*, *te* et *se* précèdent *le*, *la* et *les* **69a**, qui elles-mêmes précèdent *lui* et *leur* **69b** avant le verbe, tandis qu'à l'impératif **69c** **69d**, celles qui correspondent au complément direct précèdent celles qui correspondent au complément oblique.

69 **a** *Il me la donne.*
b *Je la lui donne.*
c *Donne-la-moi !*
d *Donne-la-lui !*

Dans les usages régionaux, la pronominalisation de deux compléments du verbe est susceptible de diverses variantes. Le cas le plus fréquent est la non-réalisation de *le*, *la* et *les* avant *lui* et *leur* : *je lui ai donné* ('je le lui ai donné'), *je leur ai donné* ('je le leur ai donné') ➤ **IX-3.2.5**. Dans certaines régions, notamment en Bretagne, Ardèche, Dauphiné, les 3e personnes *lui* et *leur*, comme les autres personnes (*me*, *te*, *nous* et *vous*), précèdent *le*, *la* et *les*, y compris pour les formes suffixées **70**.

70 **a** % *Et donc, cette tablette ça a été une révélation pour lui. Le soir même que je lui la présente, il me demande de lui en commander une.* (*forum.alsacreations.com*, 11 juin 2012) (Ille-et-Vilaine)
b ! *La photo c'est la carte de réservation, tu lui la passes lors du passage en caisse.* (*jeuxvideo.com*, 8 sept. 2012)
c % *Donne-lui-la !* (Régions)

➤ Variation de la place des proformes faibles dans les structures causatives (*On les leur fera manger. On les fera les manger.*) ➤ **III-4.2.2**

L'extension des emplois de lui*,* leur *et* me*,* te*,* se*,* nous*,* vous

En français standard, l'expression de la possession par un pronom faible et un complément nominal se limite généralement aux parties du corps (*Je me suis coupé le doigt.*) ➤ **IV-3.3.2**. En français méridional (Toulouse, Marseille), elle s'étend à divers types de relations de possession **71**.

71 **a** *Je me suis déchiré le pantalon.* 'j'ai déchiré mon pantalon'
b % *Le vétérinaire lui a soigné le chien.* 'le vétérinaire a soigné son chien'
c *Il m'a embouti la voiture.* 'il a embouti ma voiture'
d % *Ôtez-vous le manteau !* 'ôtez votre manteau'

Par ailleurs, le réfléchi bénéfactif **72a**, indiquant que le sujet est bénéficiaire de l'action, est fréquent et s'étend à des verbes associés à des relations plus abstraites **72b** **72c** **72d** ➤ **II-3.4.7** ➤ **IX-5.2.2**.

72 **a** *Quand il s'est trouvé quelque chose, il faut qu'il le fasse.*
b ! *Je vais me le réfléchir.*
c % *Si ce que je me pense arrive, je serai ravie.*
d % *Il se le mérite.*

➤ *Lui*, *leur* avec verbe + préposition (*lui courir après*, *lui crier dessus*) ➤ **IX-5.2.2**

L'omission des proformes personnelles faibles

En français standard, la proforme faible est omise dans les mêmes conditions que le complément du verbe (*Je mange.*, *Je comprends.*) ➤ **II-5.1**.
Dans certains pays d'Afrique, néanmoins, comme en Côte d'Ivoire, au Mali, au Burkina Faso, au Congo, au Cameroun, l'omission de la proforme correspondant au complément est beaucoup plus fréquente. C'est le cas notamment de *le* dans les incises **73a**. Elle affecte particulièrement les proformes *y* et, surtout, *en*, qu'il s'agisse d'un complément prépositionnel, *y* en **73b**, ou d'une expression figée (*en être à*) **73c**. L'omission de *en* s'étend aussi aux expressions quantifiées **73d** et aux constructions impersonnelles **73e**. Ce phénomène se retrouve, dans une moindre mesure, semble-t-il, chez les adolescents de La Réunion et de Guyane, essentiellement avec le verbe *avoir*.

73 **a** *Et les magistrats, vous avez dû constater, aussi bien que les conseillers posaient des questions identiques à celles des parties civiles.* (*Les Échos*, nº 220, 16 déc. 1992) (Mali)
b % *Pour qu'un malade guérisse, il faut qu'il soit disposé psychologiquement.* (*Libertitres*, nº 15, sept. 1992) (Côte d'Ivoire)
c % *Le Japon n'est pas à son premier geste dans le département d'Odienné.* (*Fraternité Matin*, nº 8741, 26 nov. 1993) (Côte d'Ivoire)
d % *Sur 1 000 travailleurs, B. expédie 300 par la cheminée.* (*Les Échos*, nº 145, 14 fév. 1992) (Mali)
e % *Déjà, une vingtaine de chrétiens étaient sortis. Il restait une dizaine encore dans l'église.* (*Fraternité Matin*, nº 8742, 27-28 nov. 1993) (Côte d'Ivoire)

IX-4

La proforme *en*

4.1. Les emplois de la proforme *en*

La proforme *en* est une proforme personnelle faible, invariable, toujours attachée à un verbe (*Paul en parle. Prends-en !*) ➤ IX-3.1.
Elle correspond :
- à un complément direct indéfini (*Paul achète des pommes. Paul en achète.*) ;
- à un attribut du sujet indéfini (*Paul est un génie. Paul en est un.*) ;
- à un complément prépositionnel (du verbe, du nom, de l'adjectif) en *de* (*Paul parle de son expérience. Paul en parle. Il est content de sa journée. Il en est content.*) ;
- à un complément infinitif introduit par *de* ou une subordonnée complément (*Paul rêve de partir. Paul en rêve.*) ;
- plus rarement, à un connecteur (*Il en est resté sourd.*) ➤ XVIII-3.3.

4.1.1. *En* correspondant à un complément

La proforme *en* est une proforme personnelle faible, toujours attachée à un verbe, qui suit l'impératif **1a** et précède les autres formes verbales **1b 1c 1d 1e** ➤ IX-3.1. Du point de vue syntaxique, elle correspond à plusieurs fonctions : complément direct **1a**, complément oblique **1b 1c 1d**, plus rarement attribut du sujet **1e** ➤ III-3.2.5. Elle peut aussi avoir des emplois figés (*en avoir assez (de)*, *s'en aller*) ➤ II-6.1.

1 a *Prends des pommes !* | *Prends-en !*
b *Il faudrait que nous parlions de votre expérience.* | *Il faudrait que nous en parlions.*
c *Je ne vais pas me vanter de mes résultats.* | *Je ne vais pas m'en vanter.*
d *Je rêve d'aller à Rome.* | *J'en rêve.*
e *Paul est un génie.* | *Paul en est un.*

Elle est toujours invariable, qu'elle ait pour antécédent un masculin, singulier **1e** ou pluriel **1c**, ou bien un féminin, singulier **1b** ou pluriel **1a**.
En raison de son invariabilité, *en* est parfois appelé *pronom adverbial*. Nous ne retenons pas cette appellation, qui suggère qu'elle joue le rôle d'un ajout, comme les adverbes ➤ VIII-3.2.1, alors qu'elle correspond le plus souvent à un complément.

En *préposition et* en *proforme*

La proforme se distingue de la préposition qui introduit un complément nominal **2a** ou un participe présent **2b** ➤ VII-3.1 ➤ XI-7.4. La proforme peut suivre la préposition **2c**. En revanche, même quand *en* peut jouer le rôle de deux compléments différents **2d**, on ne peut pas avoir deux proformes qui se suivent **2e**.

2 a *une bague en or*
b *Paul a eu une idée en parlant de son expérience.*
c *Paul a eu une idée en en parlant.*
d *Paul rapporte des fruits du Liban.* | *Paul en rapporte des fruits.* | *Paul en rapporte du Liban.*
e * *Paul en en rapporte.*

> En *et* de
>
> En dehors des expressions figées et de l'emploi comme attribut singulier **3e**, la proforme *en* correspond à un syntagme en *de*, qu'il s'agisse de la préposition **3a 3b** ➤ VII-5.3 ou de l'article indéfini (*du*, *de la*, *des* et *de*) **3c 3d** ➤ V-4.1, qui incorpore historiquement la préposition *de* ➤ fiche DE. Elle peut aussi correspondre à une subordonnée **3f**, introduite par *de ce que* ou *que*, qui est complément oblique ➤ II-2.6 ➤ IX-4.3.
>
> **3 a** *Paul nous en a parlé, de son idée.*
> **b** *Paul nous en a parlé, d'aller à Rome.*

> **c** *Paul en achète, des pommes.*
> **d** *Paul en a, du courage !*
> **e** *Reprenons le jeu, car c'en est vraiment un.* (*conflitssansviolence.fr*, 21 aout 2015)
> **f** *Paul nous en a convaincus, qu'il était le plus fort | de ce qu'il était le plus fort.*

4.1.2. *En* renvoie-t-il à un inanimé ?

Une idée répandue veut que la proforme *en* soit réservée aux inanimés **4a 4c** et qu'on emploie le pronom fort (*de lui*, *d'elle*) **4b** ou le déterminant possessif pour un humain **4d** > V-3.4 > IX-4.4. L'antécédent de *en* est souligné.

4 **a** *Je vais vous parler de mon projet. | Je vais vous en parler.*
b *Je vais vous parler de mon frère. | Je vais vous parler de lui.*
c *Le toit de la maison est penché. | Le toit en est penché.*
d *La maison de Paul est vieille. | Sa maison est vieille.*

Mais *en* peut très bien renvoyer à un humain **5a**, en particulier s'il s'agit d'un complément direct indéfini **5b 5c**, pour lequel un pronom fort n'est pas disponible > IX-6.1.

5 **a** *Wendy a deux petites filles, nous en parlons souvent.* (Brisac, 1996)
b *Il y a des gens qui exagèrent. | Il y en a qui exagèrent.*
c *Je n'ai pas d'amis. | Je n'en ai pas.*

> Préférence pour la forme faible > IX-6.2

4.1.3. *En* connecteur

Quand *en* ne joue pas le rôle d'un complément, il peut être un connecteur de cause **6** > XVIII-3.3. Il correspond généralement à des expressions comme *de ce fait*, *du coup*, comme le mot latin d'où il provient (*inde*, 'de là'), mais ces expressions ne sont pas toujours possibles. Certains emplois de ce type sont figés (*Il n'en est pas moins vrai que… Il n'en est que plus nécessaire de…*).

6 **a** *Paul était sur les lieux de l'explosion, et il en est resté sourd.*
b *Ayant vécu cette triste expérience, Léa en est devenue hostile à tout changement.*
c *C'est en traversant le pont que je lui ai raconté l'histoire. J'en ai oublié de lui recommander de regarder l'eau grise, et l'arbre mort qu'on aperçoit juste en face, tout seul au bord du quai d'en bas.* (Brisac, 1996)
d *Tout le monde la crut morte. Mais non, elle ronflait. Elle avait dit ce qu'elle avait à dire et s'était endormie. Étrange grand-mère. Clara en resta muette.* (Jardin, 1986)

> En *et la situation résultante*
>
> La proforme *en* apporte une relation de cause et s'attache au verbe qui décrit la situation résultante. La cause peut être exprimée dans la même phrase, par une coordonnée **6a**, un ajout au participe présent **6b**, ou une subordonnée. Elle peut aussi être exprimée par la phrase précédente **6c**, voire par une séquence de plusieurs phrases **6d**.
> Quand *en* a pour antécédent une subordonnée circonstancielle, ce peut être une subordonnée de cause **7a** > XIV-3.1, de temps **7b** > XIV-6.1 ou une conditionnelle **7c** > XIV-2.1. La cause peut aussi être exprimée par le verbe ou le prédicat principal, et *en* apparait alors dans une consécutive **7d 7e** > XV-6.1.
>
> **7** **a** *Parce qu'il a marché trop vite, il en est tout essoufflé.*
> **b** *Mais quand une fois on en rencontre une, au hasard d'un mot, même sans la reconnaître, même sans pouvoir la dire, le présent en est soudain grandi.* (Romilly, 1993)
> **c** *Si nous pouvions voler, tous nos déplacements en seraient simplifiés.*
> **d** *Je suis subtil, Becket, je suis profond. Si profond que j'en ai une sorte de vertige.* (Anouilh, 1959)
> **e** % *Ils dégoulinent tous deux de jalousie et de frustration que c'en est répugnant.* (*rtbf.be*, 31 aout 2009)

4.1.4. Les expressions figées avec *en*

La proforme *en* entre aussi dans des expressions verbales figées > II-6.1 et est alors sans antécédent. Certaines sont entièrement figées **8a 8b** ; d'autres sont des constructions impersonnelles **8c** > II-4.4 ou des verbes avec complément figé (*en prendre à son aise*) ou libre (*en vouloir* (*à*)). Certaines sont des verbes réfléchis (*s'en aller*, *s'en faire*, *s'en retourner* (*de*), *s'en tenir* (*à*)) **8d** > IX-2.3.1. Certaines sont

des expressions négatives (*ne pas en mener large*, *n'en rien faire*). Certaines enfin sont des proformes verbales (*en faire autant*) ➤ IX-9.1.

8 **a** *En veux-tu, en voilà.*
b *C'en est trop. C'en est fait.*
c *Il s'en est fallu de peu qu'on réussisse !*
d *Paul s'en tient à ce qui a été décidé.*

EXPRESSION VERBALE		EXEMPLES
avec un attribut	*n'en est pas moins* + adj., *n'en être que plus* + adj., *en rester* + adj.	*Une augmentation n'en serait que plus utile.*
avec un complément en *à*	*en couter* (*à*), *en faire accroire* (*à*), *en imposer* (*à*), *s'en prendre* (*à*), *en référer* (*à*), *s'en référer* (*à*), *s'en tenir* (*à*), *en vouloir* (*à*)	*Paul en veut à tout le monde.* *Paul s'en est pris à son frère.*
avec un complément en *de*	*c'en est fait* (*de*), *en avoir assez* (*de*), *en avoir marre* (*de*)	*Paul en a assez de cette histoire.*
avec un autre complément	*il s'en faut de beaucoup* / *de peu* (*que*), *s'en aller*, *en dire de belles* (*sur*), *en apprendre de belles* / *de drôles* (*sur*), *en finir* (*avec*), *s'en retourner*, *s'en faire* (*pour*)	*Il s'en est fallu de peu qu'on réussisse !* *Ne t'en fais pas !* *Paul s'en retourne chez lui.*
avec un complément figé	*en faire de belles*, *en faire de drôles*, *en prendre à son aise*, *n'en rien faire*, *ne pas en mener large*, *en rester là*, *en voir des vertes et des pas mures*	*Je n'en ferai rien.* *Paul en prend à son aise.* *On ne va pas en rester là.*
entièrement figée	*En veux-tu, en voilà.* *C'en est trop.* *Il en est* / *va ainsi.* *Il en est* / *va de même.*	

Tableau IX-14. *Quelques expressions verbales figées comportant* en

Dans ces expressions figées, on peut parfois reconnaitre le *en* indéfini, avec un sens très vague (*en vouloir à*, *en imposer à*) ou le *en* connecteur (*il n'en est pas moins vrai que…*), mais la plupart du temps *en* est inanalysable.

> S'en aller
>
> Dans *s'en aller*, *en*, qui s'attache normalement à l'auxiliaire (*Il s'en est allé.*) aux temps composés, s'attache parfois au participe passé (% *Il s'est en allé.*) en registre informel ➤ III-2.4. Il s'agit alors d'une forme agglomérée *en* + verbe, selon la même évolution que pour *s'enfuir*, aujourd'hui soudé.

4.2. *En* et le complément nominal

> La proforme *en* peut correspondre à un complément nominal indéfini :
> – un complément direct (*Paul veut <u>du café</u>. Paul en veut.*) ;
> – un attribut du sujet (*On cherchait <u>des médecins</u> et ils en étaient bien.*).
> Il s'agit d'un syntagme nominal introduit par *de*, *des*, *du* ou *de la*.
> À l'impersonnel, le complément nominal (*Il arrive <u>des accidents</u>. Il en arrive.*) est considéré comme direct.
> *En* peut s'attacher à un verbe suivi d'une expression de quantité, qui est en fonction d'*ajout* :
> – un déterminant (*Paul en veut plusieurs.*) ;
> – un adjectif cardinal (*Paul en veut quatre.*) ;
> – un adverbe (*Paul en veut beaucoup.*) ;
> – un syntagme nominal (SN) (*Paul en a une dizaine.*).
> Le verbe peut aussi être accompagné d'un ajout de qualité (*Paul en veut des rouges.*).

4.2.1. *En* correspond à un complément nominal indéfini

La proforme *en* peut jouer le rôle d'un complément nominal direct indéfini, introduit par l'un des articles *du* **9a**, *de la* **9b**, *des* **9c** ou *de* **9d** ➤ II-2.1 ➤ V-4.1.

9 **a** *Paul achètera du pain.* | *Paul en achètera.*
b *Paul prend de la farine.* | *Paul en prend.*
c *Paul a lu des romans de Balzac.* | *Paul en a lu.*
d *Paul achète de belles pommes.* | *Paul en achète.*

Cette forme correspond à un complément nominal et non à un complément prépositionnel : *lire*, *prendre* ou *acheter* sont des verbes transitifs directs, comme en témoignent les proformes *le* **10a**, *la* **10c** et *les* **10b** **10d** quand leur complément est défini.
À la différence de ce qui se passe avec les proformes personnelles *le*, *la* et *les* **10b**, le participe passé reste invariable avec *en* **9c** ➤ III-2.3.1.

10 **a** *Paul achètera ce livre.* | *Paul l'achètera.*
b *Paul a lu les romans de Balzac.* | *Paul les a lus.*
c *Paul prend la farine.* | *Paul la prend.*
d *Paul achète ces belles pommes.* | *Paul les achète.*

> *Les articles* de, du, de la *et* des
>
> L'article *du*, *de la*, parfois appelé *partitif*, est en fait indéfini. L'article *des*, quant à lui, avec la variante *de* devant un adjectif (*de beaux enfants*), est le pluriel de *un*. En revanche, la forme *de* en contexte négatif n'est pas analysée comme un article, même si elle donne lieu à *en*, comme les autres compléments nominaux indéfinis (*Il n'y a plus de pain. Il n'y en a plus.*) ➤ V-4.1 ➤ X-6.1.5.
> Les formes *du*, *de la*, *des* et *de* ont en commun d'introduire une quantité non délimitée.

Quel est l'antécédent de en *?*

En **9**, *en* reprend un syntagme nominal, qui est son antécédent. Mais il ne reprend pas forcément sa référence. En **11a**, Marie achète des meubles mais pas forcément les mêmes que ceux vendus par Paul. En **11b**, *en* s'interprète comme 'un chien quelconque' et non comme le chien de Paul. En **11c**, l'antécédent n'est pas référentiel. Dans ce cas, *en* reprend le contenu du nom mais non la référence du syntagme nominal ; il s'agit d'un cas d'*anaphore sans coréférence* ➤ IX-2.2.1.

11 **a** *Paul vend des meubles. Marie en achète.*
b *Paul a un chien. Marie n'en a pas.*
c *Marie n'a pas de chien. Elle n'en veut pas.*

À quels compléments nominaux en *correspond-il ?*

Du point de vue syntaxique, *en* indéfini correspond à un complément direct ou, plus rarement, un attribut du sujet **12a** **12b** ➤ III-3.2.5. Les compléments de mesure **12c** **12d** sont analysés comme *directs* ➤ II-2.4.1. Dans une construction impersonnelle, le syntagme nominal postverbal est aussi considéré comme un complément direct **12e** ➤ II-4.4.2.

12 **a** *Le corps fait la statue quand il dort et en devient une après la mort.* (Serres, 1991)
b *Ils n'avaient pas l'air de médecins mais ils en étaient bien.*
c *La fenêtre a couté 300 euros et le volet en a couté 200.*
d *Le spectacle a duré trois heures et le concert en a duré deux.*
e *Il arrive souvent des accidents à ce carrefour. Il en est arrivé hier.*

> En *peut-il correspondre à un sujet indéfini ?*
>
> *En* ne peut pas pronominaliser un sujet indéfini en position canonique **13a**. Si celui-ci est inversé, *en* est généralement exclu **13b**, sauf avec certains verbes **13c**. On parle d'inversion *présentative*, et on analyse le syntagme postverbal comme un complément ➤ XVII-2.2.6.
>
> **13** **a** *De l'huile s'est répandue sur la plaque.* | * *S'en est répandue sur la plaque.*
> **b** *Où s'est répandue de l'huile ?* | * *Où s'en est répandue ?*
> **c** *Arrivèrent alors deux écuyers.* | *En arrivèrent alors deux.*

4.2.2. *En* indéfini suivi d'une expression de quantité ou d'un modifieur

En *indéfini avec une expression de quantité*

En indéfini ne renvoie pas à une entité délimitée. Le verbe peut être suivi d'une expression de quantité, qui permet de délimiter cette entité : un déterminant indéfini (*certains*, *plusieurs*) **14a** ou quantifieur (*aucun*) **14b**, un cardinal **12c 12d 14c**, un adverbe de degré (*assez*, *beaucoup*) **14d** ou un pronom indéfini (*quelques-uns*) **14e** ➤V-1.3. Avec une expression de quantité, *en* joue généralement le rôle d'un complément direct **14** mais peut aussi jouer celui d'un attribut du sujet **12a** ➤III-3.2.5.

14 **a** *Paul en a étudié plusieurs.*
b *Paul n'en a lu aucun.*
c *Paul en a lu deux.*
d *Paul en a acheté beaucoup.*
e *Paul en a étudié quelques-uns.*

En est généralement obligatoire, et l'expression qui suit le verbe est analysée comme un ajout **15a 15b 15c 15d**.

15 **a** * *Paul a étudié plusieurs.*
b * *Paul n'a lu aucun.*
c * *Paul a lu trois.*
d ? *Paul a étudié quelques-uns.*

> *Expressions de quantité et syntagme nominal sans nom*
>
> Les expressions de quantité qui suivent *en* + verbe en **14a 14b 14c 14d** sont en fait des syntagmes nominaux sans nom. Elles peuvent apparaitre en fonction *sujet*, et dans ce cas, *en* n'apparait pas **16a 16b** ➤IV-7.1. Les indéfinis (*des*, *quelques*) qui ne suffisent pas à former un SN sans nom **16c** doivent être accompagnés d'un modifieur **16d**. Un pronom est également possible **14e**.
>
> **16** **a** *Plusieurs seront étudiés.*
> **b** *Aucun n'a été lu.*
> **c** * *J'en ai acheté des / quelques.*
> **d** *J'en ai acheté des rouges / quelques autres.*

On trouve aussi *en* quand le verbe est suivi d'un nom de quantité ➤V-5.3. Il peut s'agir d'un nom de mesure **17a**, d'un numéral collectif **17b**, d'un nom de fraction **17c** ou de noms de quantité occasionnels comme *foule*, *tas*, *troupeau* **17d**.

17 **a** *Achètes-en plutôt 2 mètres.*
b *J'en ai pris une quinzaine.*
c *Mets-en un bon tiers, de curaçao.*
d *Marie craignait de manquer de feuilles mais elle en a des tas.*

> *Les noms de quantité et de proportion*
>
> En revanche, avec les noms de proportion (*majorité, moitié*), *en* correspond au complément de nom (*une bonne moitié de ton gâteau*), c'est-à-dire à un complément prépositionnel et non à un complément nominal (*Marie a apporté un gâteau et nous en avons mangé une bonne moitié.*) ➤IX-4.3. La dislocation finale, en *de* + nom pour un complément nominal **17c**, en *de* + syntagme nominal pour un complément prépositionnel (*On en a utilisé la moitié, de son curaçao.*), illustre cette différence ➤XVIII-2.2.

En *indéfini avec un modifieur*

La proforme *en* peut s'attacher à un verbe accompagné d'un modifieur qui exprime une propriété de l'entité en question : un syntagme prépositionnel **18a** ou une subordonnée relative **18b**. Un syntagme nominal sans nom avec un adjectif épithète **18c 18d** ou apposé **18e** peut aussi apporter une expression de quantité ➤V-4.1.

18 **a** [Des chaussettes] *J'en ai acheté en soie et en coton.*
b *Peu de gens étaient disponibles mais on en a rencontré qui étaient prêts à nous aider.*
c [À propos de sole] *J'en ai acheté une belle.*
d *J'avais déjà une place et j'en ai trouvé deux autres.*
e *J'en ai acheté plusieurs, magnifiques.*

> *La construction* en + *verbe* + *ajout*
>
> Certains analysent l'expression de quantité ou de propriété après le verbe comme un complément, dont *en* reprendrait la partie nominale. Pour nous, *en* correspond au complément, comme il le fait quand il est seul (*Paul en a pris. J'en ai trouvé.*) et ce qui suit le verbe est un ajout. L'expression de quantité n'est pas toujours un introducteur de syntagme nominal (*quelques pommes*), ce peut être un pronom (*J'en ai acheté quelques-unes.* * *J'en ai acheté quelques.*). Nous l'analysons comme un ajout, de la même façon que le pronom *tous* après *les* + verbe (*Je les verrai tous.*) > V-6.2.5.

4.3. *En* et le complément oblique

> *En* peut correspondre à un complément oblique, soit :
> – un complément prépositionnel introduit par *de* (*Paul parle de ses idées. Paul en parle.*) ;
> – un complément infinitif introduit par *de* (*Paul rêve de partir. Paul en rêve.*) ;
> – une subordonnée introduite par *que* ou *de ce que* (*Il nous a convaincus qu'il fallait partir. Il nous en a convaincus.*).
> Il peut s'agir d'un complément de verbe, d'adjectif (*Il est fier de ses résultats. Il en est fier.*) ou de nom (*J'aime le gout du café. J'en aime le gout.*).

4.3.1. *En* correspond au complément oblique d'un verbe

En *correspond à un complément prépositionnel*

Quand *en* correspond au complément oblique d'un verbe, il peut s'agir d'un verbe intransitif, avec un complément en *de* (*douter*, *sortir*, *rêver*) **19a 19b** > tableau II-14, ou à deux compléments (*parler*) **19c**, ou bien d'un verbe transitif (*conclure*, *convaincre*, *orner*, *remplir*, *recevoir*), auquel cas *en* correspond au second complément **19d 19e** > tableau II-15. Plus rarement, il correspond à un attribut prépositionnel **19f** > III-3.2.5.

19 **a** *Il en a rêvé toute sa vie, de ce succès.*
b *Elle en revient juste, de la plage.*
c *Il en parle à tout le monde, de ses voyages.*
d *On en a rempli la pièce, de livres.*
e *On en a reçu ce livre, de la bibliothèque.*
f *Paul en est, de mes amis / de la partie.*

Le complément introduit par *de* peut avoir différentes interprétations : cause (*dépendre de*), thème (*parler de*, *rêver de*), instrument (*se servir de*, *remplir de*) > II-3.4.4, source (*recevoir de*) > II-3.3.4. En **19b**, il s'agit d'un complément de lieu, qui marque l'origine.

Quand le complément en *de* correspond à une date **20a** ou à une mesure **20b**, la pronominalisation par *en* n'est pas possible > II-3.3.2. De même, les ajouts introduits par *de* > VII-4.2 ne donnent pas lieu à pronominalisation par *en* **20c 20d**, sauf l'ajout de cause qui permet le connecteur *en* > IX-4.1.3.

20 **a** *Ces chiffres datent du mois de juillet.* | * *Ces chiffres en datent.*
b *Paul chausse du 42.* | * *Paul en chausse.*
c *On a déplacé la table de 3 centimètres.* | * *On en a déplacé la table.*
d *Il peint rarement de la main droite.* | * *Il en peint rarement.*

> Complément du passif en *de* (*Il est apprécié de tous ses collègues.*) > II-4.1.3

> En *et le complément d'origine*
>
> Le complément de lieu introduit par *de* décrit l'origine, sauf pour *s'approcher*, avec lequel il correspond à la destination **21a** > II-3.4.3. Tous les verbes n'acceptent pas *en* pour complément d'origine : *descendre*, *partir*, *rentrer*, *sortir* l'acceptent sans difficulté **21b 21c 21d 21e**, mais pas *arriver*, *monter* ou *remonter* **21f**. Les jugements peuvent varier selon les locuteurs.
>
> **21** **a** *Paul s'approche du but.* | *Paul s'en approche.*
> **b** *Elle en est déjà rentrée, de l'hôpital.*
> **c** *Elle en est sortie à 20 heures, de son travail.*
> **d** *Elle en partira vers 18 heures, de son travail.*
> **e** *Elle en est descendue rapidement, du 5e étage.*
> **f** ? *Elle en est montée rapidement, du 1er étage.*

En *et les verbes à deux compléments*

Avec certains verbes à deux compléments (*accuser*, *charger*, *convaincre*, *décharger*, *dissuader*, *excuser*, *menacer*, *rapprocher*), certains locuteurs n'acceptent *en* que si le complément nominal est lui aussi pronominalisé **22a 22b 22c 22d**. D'autres verbes (*éloigner*, *tirer*, *sortir*) ne présentent pas cette restriction **22e 22f 22g**.

22 **a** *Elle a accusé ses voisins de cet acte de vandalisme.*
b *Elle les en a accusés.* | % *Elle en a accusé ses voisins.*
c *Nous avons chargé les étudiants de cette tâche.*
d *Nous les en avons chargés.* | % *Nous en avons chargé les étudiants.*
e *On en tirera quelque chose, de cette expérience.*
f *Il faut en sortir la petite chèvre, du puits désaffecté.*
g *Nous en avons éloigné les passants, de la scène du crime.*

En *et* de lui

Le *en* complément oblique réfère souvent à une entité inanimée **19**, mais il peut aussi référer à un humain, souligné ici **23a 23b 23c**. Il s'agit généralement d'une troisième personne, mais parfois également d'une personne du dialogue **23d**.

23 **a** *Vous avez vu ce portrait de <u>Marie de Médicis</u>, mais savez-vous qui en descend aujourd'hui ?*
b *<u>Ce client</u>, je ne sais pas comment m'en débarrasser.*
c *« C'est bien fait pour elles. À tant gâter <u>les enfants</u>, on en fait des monstres. » « À ne pas les gâter, on en fait des infirmes », sifflait une autre voix.* (Brisac, 1996)
d *Mais aussi, quelque solidaire qu'il soit de <u>nous</u>, il s'en est séparé ; il est fixé dans une apparence désormais indépendante* […]. (Huyghe, 1955)

Quand il renvoie à un humain, *en* se trouve en concurrence avec *de + lui* **24**, pronom fort marqué pour le genre et le nombre (*de lui*, *d'elle*, *d'eux*, *d'elles*) et qui lui est souvent préféré, en dépit de la préférence générale pour les formes faibles (*Je le vois.* * *Je vois lui.*) ➤ **IX-6.2**.

24 **a** *On dit que la famille descend de lui.*
b *Ce client, je ne sais pas comment me débarrasser de lui.*
c *À tant gâter les enfants, on fait d'eux des monstres.*

➤ La concurrence entre *en* et *son* (*Paul en est l'ami. Paul est son ami.*) ➤ **IX-4.4**

En *et l'emploi réflexif*

Le choix entre *en* et *de lui* n'est pas toujours possible. Ainsi, *de lui* peut avoir un usage réflexif, et renvoyer à Paul en **25a 25c** ➤ **IX-6.3.3**, alors que *en* ne le peut pas **25b 25d**. Ainsi, **25e** n'est pas ambigüe : *en* ne peut référer qu'au frère, alors que *lui* peut référer à Paul comme à son frère en **25f**. Dans une construction disloquée, en revanche, *en* peut renvoyer à *lui* et indirectement à Paul **25g** ➤ **XVIII-2.2**.

25 **a** *Paul doute de lui.*
b *Paul en doute. en* ≠ Paul
c *Paul parle de lui.*
d *Paul en parle. en* ≠ Paul
e *Paul a un frère mais il en parle peu. en* ≠ Paul
f *Paul a un frère mais il parle peu de lui.*
g *Paul en parle peu, de lui.*

En *et le sujet du verbe principal*

Dans une subordonnée complétive, *en* peut parfois renvoyer au sujet du verbe principal **26a 26b**. Néanmoins, cette possibilité dépend du sujet et du verbe principal. Ainsi, *en* peut renvoyer au sujet inanimé de verbes tels que *avoir besoin*, *mériter*, *nécessiter*, *valoir la peine*. Avec un sujet humain, la coréférence est plus difficile **26c 26d**, en particulier avec des verbes d'opinion ou de sentiment qui expriment le point de vue du sujet, et l'on doit utiliser le pronom fort *lui* **26e 26f**. Avec des verbes qui n'expriment pas le point de vue du sujet, elle est néanmoins possible **26g**.

26 **a** *<u>Cette maison</u> a besoin qu'on s'en occupe.*
b *<u>Cette question</u> mérite qu'on en discute.*
c *Émile croit que Sophie veut s'en débarrasser. en* ≠ Émile
d *Émile craint qu'on en parle. en* ≠ Émile
e *<u>Émile</u> croit que Sophie veut se débarrasser de lui.*
f *<u>Émile</u> craint qu'on parle de lui.*
g *<u>Ce malade</u> a besoin qu'on s'en occupe.*

> À partir du moment où *en* renvoie difficilement à la personne dont la phrase exprime le point de vue, on dit parfois qu'il est *antilogophorique* – la logophoricité caractérisant des pronoms qui, dans certaines langues, renvoient au locuteur d'un discours rapporté.

En *correspond à un complément infinitif ou une subordonnée oblique*

Un complément infinitif introduit par *de* peut aussi donner lieu à *en*, avec certains verbes **27a 27b**. Avec d'autres, *en* n'est pas possible, malgré la préposition *de* **27c 27d**.

27 **a** *On ne se souvenait pas d'avoir étudié ce texte.* | *On ne s'en souvenait pas.*
b *Paul rêve de partir.* | *Paul en rêve.*
c *Paul nous a promis de venir demain.* | * *Paul nous en a promis.*
d *Il craint d'être licencié.* | * *Il en craint.*

En effet, *rêver* (*de*), *se souvenir* (*de*) se construisent avec un complément oblique et l'infinitif peut alterner avec un complément prépositionnel **28a 28b**, tandis que *craindre*, *promettre* sont des verbes transitifs, avec un complément nominal **28c 28d**. La pronominalisation du complément direct est bien *le* **28e 28f**. D'une manière générale, le complément est pronominalisé par *le* si le verbe prend, par ailleurs, un complément direct nominal **28c 28d**, et par *en* s'il prend un complément oblique en *de* **28b**.

28 **a** *On ne se souvenait pas de ce texte.*
b *Paul rêve de ce départ.*
c *Il craint un licenciement.*
d *Paul nous a promis une surprise.*
e *Il le craint toujours, d'être licencié ?*
f *Paul nous l'a promis, de venir demain.*

Il en va de même des subordonnées compléments, ou complétives : celles qui sont pronominalisées par *en* sont des compléments obliques et peuvent alterner avec un complément prépositionnel en *de* **29a 29b**. Celles qui ne le permettent pas sont des compléments directs, et alternent souvent avec un complément nominal **29c 29d**.

29 **a** *Paul rêve que son frère le rejoigne.* | *Paul en rêve.*
b *Personne ne se souvient si la réunion est maintenue.* | *Personne ne s'en souvient.*
c *Nous craignons que Paul parte.* | *Nous le craignons.* | * *Nous en craignons.*
d *Nous ne savons pas si la réunion est maintenue.* | *Nous ne le savons pas.* | * *Nous n'en savons pas.*

> Se dépêcher, empêcher
>
> Certains verbes comme *se dépêcher* ne se construisent qu'avec un infinitif introduit par *de* **30a** et ne permettent pas *en* ni *le*. Avec *empêcher*, en revanche, *en* est possible bien que l'infinitif n'alterne pas avec un complément en *de* **30b 30c**.
>
> **30** **a** *Paul se dépêche de partir.* | * *Paul s'en dépêche.*
> **b** *Nous l'empêcherons de partir.* | *Nous l'en empêcherons.*
> **c** * *Nous l'empêcherons de son départ.*

La distinction entre *le* et *en*, lorsque ces proformes correspondent à un infinitif ou une subordonnée, dépend donc de la fonction et non de la catégorie syntaxique du complément. *En* correspond à un complément oblique, qui peut être un syntagme prépositionnel en *de* + syntagme nominal, un syntagme verbal marqué par *de*, une subordonnée en *que* ou une interrogative. Un syntagme verbal infinitif, même marqué par *de*, une complétive en *que* ou une interrogative peuvent correspondre à un complément direct (avec *craindre*, *promettre*) ou à un complément oblique (avec *se souvenir*, *rêver*) ➤ VII-5.2.1. De son côté, *le* correspond à un complément direct ➤ II-2.1.1.

En *dans les constructions à verbe support*

Dans les constructions à verbe support (*avoir besoin de*, *avoir envie de*, *avoir peur de*), le complément en *de* peut être pronominalisé par *en* **31a 31c**. Il est analysé aussi bien comme complément du nom prédicatif (*besoin*, *cadeau*, *envie*, *peur*), que comme complément du verbe support ➤ III-6.2.3, puisqu'il s'agit d'une construction verbale fusionnée ➤ III-1.3.3. *En* peut aussi correspondre à un complément infinitif **31c** ou à une subordonnée complétive **31d**.

31 **a** *Paul a besoin de chocolat.* | *Paul en a besoin.*
b *Paul fait cadeau d'un disque à Marie.* | *Paul en fait cadeau à Marie.*
c *Paul a envie de venir demain.* | *Paul en a envie.*
d *Paul a peur qu'on le gronde.* | *Paul en a peur.*

4.3.2. *En* correspond au complément oblique d'un adjectif

En *et le complément d'un adjectif attribut*

En peut correspondre au complément en *de* d'un adjectif attribut **32**. Il s'attache toujours au verbe attributif ➤ **III-1.3.2**.

32 **a** *Elle en est fière, de ce tableau.*
b *Elle s'en sentira toute heureuse, de ton succès.*
c *Elle en est satisfaite, de partir en Chine.*
d *Elle en sera heureuse, que vous l'invitiez.*

Comme précédemment, *en* peut correspondre à un syntagme prépositionnel **32a 32b**, mais aussi à un complément infinitif en *de* **32c** ou une subordonnée **32d**. Mais il ne peut pas pronominaliser un ajout **33**.

33 **a** * *Jeanne en est très adroite, de sa main gauche.*
b * *Les prix n'en ont pas été augmentés, des 8 % annoncés.*

> En *et le complément de l'attribut du complément*
>
> Si l'adjectif est attribut du complément, *en* est souvent plus naturel si le complément est lui-même pronominalisé **34** ➤ **III-3.3.5**.
>
> **34** **a** ? *Nous en avons cru Paul responsable, de cette erreur.*
> **b** *Nous l'en avons cru responsable, de cette erreur.*
> **c** ? *Les résultats des examens en ont rendu Marie très fière, de son lycée.*
> **d** *Les résultats des examens l'en ont rendue très fière, de son lycée.*
> **e** ? *Nous en jugeons notre collaborateur tout à fait digne, de notre confiance.*
> **f** *Nous l'en jugeons tout à fait digne, de notre confiance.*
>
> Le complément prépositionnel auquel correspond *en* est sélectionné par l'attribut. Mais celui-ci forme une *construction verbale fusionnée* avec le verbe attributif, qui hérite donc de ses compléments éventuels. Dans cette analyse, *en* correspond en **34** aussi bien au complément de l'adjectif qu'au complément du verbe ➤ **III-1.3.2**.
> En revanche, si l'adjectif est épithète, il n'y a pas de partage de complément possible avec le verbe, et *en* est impossible (*J'ai appelé un élève content de ses résultats.* * *J'en ai appelé un élève content.*).

En *et le complément d'un attribut non adjectival*

L'attribut peut aussi être un syntagme nominal **35a 35b 35c** ou un participe passif **35d**. Son complément en *de* se pronominalise par *en* de la même façon. Avec certains noms, l'article défini est préféré **35c**.

35 **a** *Paul est maire de ce village depuis vingt ans.* | *Paul en est maire depuis vingt ans.*
b *Paul demeure un fervent partisan de cette réforme.* | *Paul en demeure un fervent partisan.*
c *Joseph est le gardien de notre immeuble.* | *Joseph en est le gardien.*
d *Le général semble convaincu de la nécessité d'une riposte.* | *Le général en semble convaincu.*

> En *et l'attribut prépositionnel*
>
> Rares sont les attributs prépositionnels (*à l'origine de*, *au courant de*, *sans nouvelles de*) qui permettent la pronominalisation de leur complément **36a 36b**, du moins pour certains locuteurs. Ce sont les mêmes attributs qui acceptent la relativisation de leur complément avec *dont* ➤ **I-6.3.4** ➤ **XIII-2.3.2** (% *un satellite dont on est sans nouvelles*).
>
> **36** **a** % *Rappelons qu'on parle de projet de loi quand le Gouvernement en est à l'origine, et de proposition de loi quand c'est un parlementaire, député ou sénateur.* (*maitre-eolas.fr*, 30 mai 2010)
> **b** [À propos d'un satellite] % *Il a été lancé en 2006 et on en est sans nouvelles depuis.* (*www2.lactualite.com*, 28 janv. 2008)

Deux compléments locatifs de *être* (*loin de*, *près de*) **37a** permettent d'employer *en*, mais pas les autres (*en face de*, *à côté de*) **37b**. Ce ne sont pas à proprement parler des attributs du sujet puisqu'ils se pronominalisent par *y* et non par *le* ➤ III-3.1.

37 **a** *Proxima est à peine visible en bas à gauche, alors que nous en sommes tout près sur cette image, car c'est une étoile très peu brillante.* (*hegerm.ch*, consulté en déc. 2018)
b * *Nous en sommes à côté.*

4.3.3. *En* correspond à un complément de nom

Quels noms permettent la pronominalisation par en *de leur complément ?*

Certains compléments de nom introduits par *de* peuvent être pronominalisés par *en* : le complément d'un nom de partie **38a** ou de quantité **38b**, d'un nom relationnel **38c** ou représentationnel **38d**, d'un nom de qualité **38e**, d'évènement **38f** ou d'activité **38g** ➤ IV-3.1 ➤ IV-5.2.1.

38 **a** [Le bateau] *Cette statue en ornait sans doute la proue.*
b [Ces livres] *Il en a lu à peu près la moitié.*
c [Ce livre] *On n'en connait pas l'auteur.*
d [Le Taj Mahal] *J'en ai acheté une photo.*
e [Le fromage] *On en déteste souvent l'odeur.*
f [Ce vin] *On en a apprécié la dégustation.*
g *Il est question de légaliser certaines drogues mais on continuera d'en surveiller l'usage.*

En est également possible avec un nom d'objet abstrait **39a** ou concret **39b** et correspond alors au possesseur ou à l'agent créateur, même si le possessif est plus fréquent (*son nom*, *ses robes*, *ses parfums*) ➤ IX-4.4.

39 **a** *Une espèce de rongeur poilu s'attaquait à la semelle de corde. L'animal s'enfuit, il en ignorait le nom, lui, l'homme des bas-fonds parisiens qui ne connaissait que les rats.* (Rambaud, 1997)
b [Cette maison de couture] *On en aime les robes, mais surtout les parfums.*

Mais tous les compléments de nom introduits par *de* ne peuvent pas être pronominalisés par *en*. Ainsi, les compléments d'origine **40a** et de noms d'approximation (*genre de*, *sorte de*, *type de*) ne le sont pas **40b** **40c** ➤ IV-5.2.3. De façon générale, *en* ne pronominalise pas un complément de nom sans déterminant **40d**.

40 **a** *le retour de la plage*, *le départ de la ville*
b [La plage] * *Il en organisera le retour dès 18 heures.*
c *J'ai pris une espèce de sac.* | * *J'en ai pris une espèce.*
d *J'ai acheté une proue de bateau.* | * *J'en ai acheté une proue.*

De plus, les ajouts au nom **41a** ne peuvent pas être pronominalisés par *en* **41b** **41c**.

41 **a** *un anneau d'or*, *un appartement de 300 m²*.
b [Cette surface] * *Nous venons d'en vendre un appartement.*
c [Cet or] * *J'en ai acheté un anneau.*

En *et* dont

Les compléments de nom qui peuvent être pronominalisés par *en* sont aussi ceux qui peuvent être relativisés, dans une relative en *dont* **42a** **42b** **42c** **42d** ➤ XIII-2.3.2.

42 **a** *Voici le bateau dont cette statue ornait la proue.*
b *Voici les livres dont j'ai lu la moitié.*
c *C'est un livre dont on ne connait pas l'auteur.*
d * *C'est une plage dont on organisera le retour.*

En *et les noms à plus d'un complément en* de

Lorsqu'un nom a deux compléments en *de*, leur pronominalisation par *en* est contrainte. Ainsi, avec un nom d'état intérieur **43a**, l'expérient peut être pronominalisé même si le stimulus est présent **43b**, mais le stimulus ne peut pas l'être **43c**.

43 **a** *On connait la peur [de l'orage] [de cet animal].*
b [Cet animal] *On en connait la peur de l'orage.*
c [L'orage] * *On en connait la peur de cet animal.*

Avec les noms représentationnels **44a**, *en* reprend l'un ou l'autre complément (agent ou thème) **44b 44c**, mais seul l'agent peut être pronominalisé par *en* en présence de l'autre complément **44b 44d**.

44 a *On a analysé les photos [de Mars] [du satellite].*
b [Le satellite] *On en a analysé les photos (de Mars).*
c [Mars] *On en a analysé les photos.*
d [Mars] * *On en a analysé les photos du satellite.*

De façon générale, on peut considérer que les compléments du nom sont hiérarchisés selon leur rôle sémantique (le possesseur, l'agent ou l'expérient étant placés plus haut que le thème ou le stimulus) et que leur pronominalisation tient compte de cette hiérarchie. Il en va de même pour la relative en *dont* ➤ **XIII-2.3.2**.

En *et le complément de nom dans un syntagme prépositionnel*

D'une manière générale, *en* correspond au complément d'un nom qui est lui-même en fonction de complément direct **45a**. Quand ce nom est lui-même inclus dans un syntagme prépositionnel, *en* est plus difficile, qu'il s'agisse d'un SP complément **45b**, attribut **45c** ou ajout **45d**. En revanche, quand il s'agit d'un complément de nom dans un SP partitif, *en* est possible **45e 45f** ➤ **I-6.3.4**.

45 a *Paul aime [le gout du poivron* $_{SN}$*]. | Paul en aime le gout.*
b *Paul pense [au gout du poivron* $_{SP}$*]. | * Paul en pense au gout.*
c *Nous sommes [contre la révision de la Constitution* $_{SP}$*]. | * Nous en sommes contre la révision.*
d *Paul se promène [sur les berges de la Seine* $_{SP}$*]. | * Paul s'en promène sur les berges.*
e [Ce livre] *Tu verras que l'opération de Bernard en sera [une [des pages majeures* $_{SP}$*]].* (Poirot-Delpech, 1984)
f *Si je retrouve ce cahier, j'en détruirai sans doute [la plupart [des pages* $_{SP}$*]].*

En *et le complément du sujet nominal*

> La pronominalisation par *en* du complément du sujet se rencontre surtout dans les conditions suivantes :
> – le sujet est un nom de partie ([La table] *Le pied en est cassé.*) ;
> – le sujet n'est pas agentif ([La guerre] *Le souvenir en restera dans nos mémoires.*) ;
> – la phrase ne décrit pas un évènement, mais une propriété ([Le putois] *L'odeur en est insupportable.*).

La pronominalisation par *en* du complément du sujet **46b** est souvent moins naturelle que celle du complément direct **46a**, et l'on préfère souvent le possessif **46c** ➤ **IX-4.4**.

46 a [Ce village] *J'en connais le maire.*
b [Ce village] * *Le maire en aide tout le monde.*
c [Ce village] *Son maire aide tout le monde.*

Quand *en* correspond au complément d'un nom sujet, dans la plupart des cas, celui-ci est un nom de partie **47a 47b**. Ce peut aussi être un nom de qualité **47c** ou un nom relationnel **47d**.

47 a [À propos d'un tissu] *Il n'a plus de couleur et la trame en est si usée qu'on sent la bourre comme de la picote sous les genoux.* (Rouaud, 1990)
b *Quand j'allais d'une pièce à l'autre, ma lampe à la main, comme elle était lourde, parfois elle penchait, fumait et le verre s'en fendillait du haut en bas.* (Bosco, 1961)
c [Le putois] *L'odeur en est insupportable.* (*fr.wikipedia.org*, consulté en déc. 2018)
d *L'auteur en est célèbre.*

Le verbe est fréquemment *être*, suivi d'un attribut **47a 47c 47d 48a**, mais d'autres verbes sont possibles, généralement intransitifs **47b 48b**, rarement transitifs **48c**. Dans tous les cas, le sujet ne peut pas être agentif **46b**. Les acceptabilités peuvent varier selon les locuteurs.

48 a *Nous voilà dans la périphérie de Balard. Aux abords de la petite voie de chemin de fer désaffectée qui faisait autrefois le tour ou presque de la capitale. L'accès en est interdit par un grillage lourd et rouillé.* (Degaudenzi, 1987)
b *J'ai malheureusement oublié le détail de cette épopée paternelle. Le sujet n'en changera jamais.* (Bosco, 1961)
c [Une bière] *Le gout en a surpris mes amis*

Enfin, la phrase décrit plutôt une propriété **47c 47d 49a 49c** qu'un évènement **48c**. De manière générale, il faut que la phrase concerne aussi bien le complément repris par *en* que le sujet. Ainsi, **49b** est étrange,

parce que la couleur des cheveux du président ne dit pas grand-chose du comité, alors que **49c** est plus naturel, s'il s'agit d'un club de retraités. Dans un contexte où il s'agit d'un comité qui défend les droits des bruns, **49b** devient acceptable, parce que la phrase concerne bien le comité.

49 **a** [Ce village] *Le maire en est reçu par tout le monde.*
b [Ce comité] #*Le président en est brun.*
c [Ce comité] *Le président en est toujours un retraité.*

En *et le complément du sujet d'un infinitif*

Certains verbes suivis d'un infinitif comme *devoir*, *pouvoir* ou *sembler*, appelés *verbes à héritage*, se distinguent d'autres verbes à complément infinitif comme *craindre*, *promettre* ou *vouloir* ➤ II-2.5. Quand *en* correspond au complément de leur sujet, il est en général attaché à l'infinitif **50a 50b 50c**.

50 **a** *Il n'est pas possible d'opérer n'importe quel transfert de techniques d'un champ de recherche à un autre : l'utilisation peut en être illusoire.* (Gurvitch, 1968)
b *S'il existe des contenus communs, la raison doit en être cherchée soit du côté des propriétés objectives de certains êtres naturels ou artificiels, soit du côté de la diffusion et de l'emprunt, c'est-à-dire, dans les deux cas, hors de l'esprit.* (Lévi-Strauss, 1962)
c *La raison semble en être que l'opinion turque considère trop restreint le cercle des parents auxquels le Code accorde une réserve.* (Lipstein, 1959)

L'attachement de *en* au verbe principal n'est pas impossible, mais archaïsant.

51 **a** *L'extincteur doit être accessible et vérifié au moins une fois tous les trois mois. Le maniement en doit être connu.* (Chapelain, 1956)
b *La démonstration en peut être esquissée.* (Huyghe, 1955)

4.4. *En* et le déterminant possessif

Quand *en* correspond à un complément de nom, il peut être en concurrence avec le déterminant possessif. Parfois, les deux formes sont possibles avec la même interprétation (*Ce parfum, j'en aime l'odeur. J'aime son odeur.*). Mais il existe des restrictions :
- *son* est préféré pour un complément humain (*Paul, je connais son père.* ?*J'en connais le père.*) ;
- *en* est seul possible pour un infinitif ou une subordonnée (*Paul en a la volonté, de réussir.* #*Paul a sa volonté.*) ;
- *en* est seul possible pour le complément d'un nom de quantité (*Ces livres, j'en ai lu une dizaine.* **J'ai lu leur dizaine.*) ou de proportion (*Ce livre, j'en ai lu la moitié.* **J'ai lu sa moitié.*) ➤ V-5.3.

Quand *en* correspond à un complément de nom, il peut être en concurrence avec le déterminant possessif (*mon*, *ton*, *son*) ➤ V-3.4 et, dans certains contextes, avec l'article défini **52c** ➤ V.3.2.3 ➤ XVIII-5.4. Parfois, les deux formes sont possibles avec la même interprétation **52a 52b**.

52 **a** [Ce parfum] *J'en aime l'odeur.*
b [Ce parfum] *J'aime son odeur.*
c *Je cherche un roman, mais j'ai oublié le titre.*

4.4.1. *En* plutôt que *son* pour un complément de nom

En *correspond à un infinitif ou une subordonnée complément de nom*

En est seul possible quand le complément de nom est un infinitif **53a 53b** ou une subordonnée **53c 53d**.

53 **a** *Paul a la volonté [de réussir].*
b *Paul en a la volonté.* | #*Paul a sa volonté.*
c *Nous admettons la possibilité [que Paul soit en retard].*
d *Nous en admettons la possibilité.* | #*Nous admettons sa possibilité.*

En *et* son *dans une construction à verbe support*

Dans les constructions à verbe support ➤ III-6.4, *en* peut alterner avec le possessif **54a**, mais est parfois seul possible, avec le même sens **54b 54c**.

54 a *Paul a fait l'éloge des victimes.* | *Paul en a fait l'éloge.* | *Paul a fait leur éloge.*
b *Paul a eu l'initiative du projet.* | *Paul en a eu l'initiative.* | # *Paul a eu son initiative.*
c *Paul a peur des araignées.* | *Paul en a peur.* | # *Paul a leur peur.*

En *correspond à un complément de nom de quantité ou de proportion*

Le déterminant possessif n'est pas possible pour le complément d'un nom de proportion (*tiers*) **55c 55d**, de quantité (*quinzaine*, *litre*) **55a 55b 55e 55f**, ou certains noms de contenant (*bouteille*) ➤V-5.3. *En* est seul disponible.

55 a *Nous avons choisi une dizaine de ces élèves.*
b *Nous en avons choisi une dizaine.* | * *Nous avons choisi leur dizaine.*
c *J'ai mangé le tiers du gâteau.*
d *J'en ai mangé le tiers.* | * *J'ai mangé son tiers.*
e *J'ai bu un litre de ce vin.*
f *J'en ai bu un litre.* | # *J'ai bu son litre.*

Quand le complément peut être omis, la construction est parfois plus naturelle sans *en* (*J'ai mangé le tiers. J'ai bu un litre.*).

4.4.2. Le possessif plutôt que *en* pour un complément de nom

Le complément de nom donne souvent lieu au déterminant possessif **56a** ➤IV-5.2.1. Mais l'usage du possessif ne se limite pas aux possesseurs humains, ni à la relation de possession au sens strict. De manière générale, l'interprétation du déterminant possessif est parallèle à celle du sujet dans une phrase ➤V-3.4.1 : **56a** est parallèle à 'Paul a un chien', **56b** à 'le chien a un certain comportement' et **56c** à 'le mur a été construit en deux jours'.

56 a *le chien de Paul* | *son chien*
b *le comportement du chien* | *son comportement*
c *la construction du mur en deux jours* | *sa construction en deux jours*
d *la rumeur de l'incendie* | * *sa rumeur*
e [L'incendie] *On en a propagé la rumeur.*

Quand une telle paraphrase n'est pas possible (# *L'incendie a une rumeur.*), *son* n'est pas disponible **56d**, et l'on emploie *en* **56e**. Les noms de quantité **55** n'admettent pas non plus cette paraphrase (# *Les élèves ont une dizaine.* # *Le gâteau a un tiers.* # *Ce vin a un litre.*).

Cas où le possessif est seul possible

Le possessif est seul possible si le nom est lui-même un complément prépositionnel **57a**, ou dans certains cas de noms sujets **46b 57b** ➤IX-4.3.3.

57 a *Je pense au gout du poivron.* | *Je pense à son gout.*
b [Ce village] *Son maire aide tout le monde.*

4.4.3. L'alternance entre *en* et *son* pour les compléments de nom

L'alternance entre en *et* son *pour les relations tout-partie ou de possession*

En peut pronominaliser le complément d'un nom de partie (ou *méronyme*). Mais s'il est naturel quand il s'agit d'une relation partie-tout intrinsèque, constitutive **58a 58b 58c**, il est exclu quand il s'agit plutôt d'une relation accidentelle de localisation **58d**.

58 a [Ma chemise] *J'en ai recousu le col.*
b [Le pic du Nord] *Nous en avons escaladé le versant sud-est.*
c [Cette robe] *J'en aime l'étoffe.*
d [Ma chemise] # *J'en ai nettoyé la tache.*

Le possessif est également compatible avec une interprétation partie-tout mais ne connait pas cette restriction **59**. Parfois le syntagme nominal avec article défini, sans complément, est plus naturel (*J'ai recousu le col. Nous avons escaladé le versant sud-est.*).

59 a [Ma chemise] *J'ai recousu son col.*
b [Le pic du Nord] *Nous avons escaladé son versant sud-est.*

c [Cette robe] *J'aime son étoffe.*
d [Ma chemise] *J'ai nettoyé sa tache.*

Avec une relation de possession, *en* est plus naturel s'il s'agit d'une possession durable ou inaliénable comme, **60a** ou, **60d**. Dans ce cas, la phrase concerne en même temps l'entité dénotée par le syntagme nominal et celle dénotée par *en*.

60 **a** [Cette rue] *J'en connais le nom.*
b [Cette rue] ? *J'en connais les embouteillages.*
c [Cette rue] *Je connais ses embouteillages.*
d [Les enfants] *Le peintre en a très bien saisi l'expression.*
e [Les enfants] *Le peintre a très bien saisi leur expression.*

En, son *et les noms à deux compléments*

Quand un nom se construit avec deux compléments en *de* **61a**, *en* et le possessif sont chacun possibles, avec des préférences éventuelles, *en* renvoyant plutôt à un inanimé **61b** ; ils peuvent renvoyer au premier ou au second complément. Mais ils ne peuvent pas apparaitre simultanément **61d**.

61 **a** *J'ai vu la photo* [*du débarquement*] [*de Capa*].
b *J'en ai vu la photo.*
c *J'ai vu sa photo.*
d * *J'en ai vu sa photo.*

Si *en* et *son* correspondent chacun au complément le plus élevé dans une hiérarchie de rôles sémantiques ➤ IV-5.2.1 ➤ IX-4.3.3, on comprend qu'ils s'excluent : si le nom a deux compléments, *en* n'est possible qu'en l'absence du possessif **62**.

62 **a** *Je préfère le côté sud de l'appartement.* | *J'en préfère le côté sud.*
b *Je préfère le côté de Pierre de l'appartement.* | *Je préfère son côté de l'appartement.*
c *Je préfère ton côté de l'appartement.* | * *J'en préfère ton côté.*

IX-5

Les proformes faibles *lui* et *y*

5.1. Les propriétés des formes faibles *lui* et *y*

Les proformes *lui* et *y* ont en commun d'être des formes faibles, attachées à un verbe ➤ IX-3.1. Toutes deux correspondent à un complément en *à* :
– de verbe (*Paul lui ressemble. Paul y pense.*) ;
– d'adjectif (*Paul lui est fidèle. Paul y est sensible.*).
Mais seul *y* peut correspondre :
– à un infinitif (*Paul y a pensé, à aller chez sa sœur.*) ;
– à une subordonnée (*Paul y tient, à ce que tout soit en ordre.*) ;
– à un ajout de lieu (*Paul y dort.*).
Lui varie en nombre (*lui*, *leur*) et en personne (*me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*), tandis que *y* est invariable. Sauf mention contraire, nous désignons par *lui* dans cette section toutes les formes du paradigme.

5.1.1. *Lui* et *y* comme formes faibles

Lui et *y* font partie des proformes personnelles ➤ IX-1.4.2. Ce sont des formes faibles qui, à ce titre, s'attachent à des formes verbales, à l'indicatif **1a**, au subjonctif, à l'impératif **1b**, à l'infinitif **1c** ou au participe présent **1d** ➤ IX-3.2.

1 **a** *Nous y pensons tous les jours.*
b *Allez-y !*
c [À Rousseau] *Nous avons décidé de lui consacrer tout un chapitre.*
d *Hélène est furieuse contre moi parce que je suis parti en lui laissant les enfants sur les bras* […]. (Carrère, 2009)

Lui *forme faible et* lui *pronom fort*

La proforme faible *lui* se différencie du pronom fort *lui* car elle varie en nombre (*leur*) mais pas en genre **2a**, tandis que le pronom fort varie en genre (*elle*) et en nombre (*eux*, *elles*) **2b** ➤ fiche LUI.

2 **a** [À Marie] *Pierre lui a donné un livre.*
b *Pierre pense à lui*/*à elle.*

> Lui, y *et les participes passés ou passifs*
>
> Les formes faibles ne s'attachent pas aux participes passés ou passifs **3a 3c**. Dans ce cas, au lieu de la proforme faible *lui*, on a recours à la séquence *à* + pronom fort **3b**, et, au lieu de *y*, à des proformes prépositionnelles telles que *ici* ou *là* **3d** ➤ XVIII-4.1.3.
>
> **3** **a** * [*Cet artiste*] *Je ne retrouve plus la section lui consacrée.*
> **b** [*Cet artiste*] *Je ne retrouve plus la section consacrée à lui.*
> **c** * *une fois Paul y parti…*
> **d** *une fois Paul parti là-bas…*
>
> Dans un style administratif archaïsant, la proforme *y* peut néanmoins s'attacher à un participe passif épithète **4a 4b**. Dans ce type de registre, *à lui* peut également précéder un participe passif **4c** ➤ XVII-3.1. La forme *y compris* est une préposition agglomérée ➤ VII-2.1 ➤ VII-3.5.
>
> **4** **a** *S'il y a lieu, il doit être fait mention des questions suivantes dans l'état financier ou au moyen d'une note y ajoutée* […]. (*laws-lois.justice.gc.ca*, 20 sept. 2017)
> **b** *l'épargne et la taxation y associée* (*doc-etudiant.fr*, 17 avril 2011)
> **c** *Paul fut même heureux du passage à lui consacré dans* Chère Madame ma fille cadette. (Billetdoux, 2006)

Lui *forme faible variable*

Les formes *lui*, *leur* et *se* sont de 3e personne, et les formes *me*, *te*, *nous* et *vous* remplissent les mêmes fonctions pour les autres personnes **5a** ➤ IX-3.2 ➤ tableau IX-10. Ce qui est dit ici de *lui* s'applique donc à ces autres formes. La proforme *y*, en revanche, est invariable (masculin singulier), quels que soient le genre et le nombre de son antécédent **5b**. Elle reprend de préférence une 3e personne. Si l'on veut pronominaliser un complément d'une 1re ou d'une 2e personne, on utilise plutôt *à* + pronom fort **5c 5d**.

5 a *Pierre lui/me/te/nous/vous/leur parle.*
b *Pierre y pense (à son frère)/(à sa femme)/(à ses enfants).*
c *#Pierre y pense, à moi.*
d *Pierre pense à moi.*

➤ Autres emplois de *me*, *te*, *se*, *nous* et *vous* correspondant à un complément direct ➤ IX-3.2
➤ *Se* et emplois réfléchis de *me*, *te*, *nous* et *vous* ➤ IX-2.3

5.1.2. Que pronominalisent *lui* et *y* ?

Du point de vue syntaxique, les deux formes faibles *y* et *lui* correspondent au complément en *à* d'un verbe **6a 6b** ➤ II-2.4.2 ou d'un adjectif attribut **6c 6d** ➤ III-3.1.2 ➤ VI-3.1.2. Cependant, *y* peut aussi pronominaliser un complément **6e** ou un ajout de lieu **6f** introduit par des prépositions variées ➤ VII-6.1.
La forme *y* peut aussi appartenir à une expression figée et ne correspondre à aucun syntagme (*comme tu y vas…*) ➤ IX-5.3.

6 a *Pierre lui a donné un livre, à Paul.*
b *Pierre y tient, à ses jouets.*
c *Pierre lui reste fidèle, à son ami.*
d *Pierre y est attentif, à la situation.*
e *Paul y habite, en Belgique.*
f *Paul y dort souvent, chez sa sœur.*

Les deux prépositions à

Certains verbes n'admettent que *lui* (*parler à*), d'autres n'admettent que *y* (*penser à*), tandis que d'autres encore admettent les deux (*opposer à*). Il ne s'agit pas dans les deux cas de la même préposition *à* ➤ VII-5.4.1. Nous appelons *à datif* la préposition introduisant un complément remplaçable par une forme faible de la série *lui*. Ainsi *parler* ou *donner* se construisent avec un complément introduit par *à* datif **7a**. En revanche, *penser* ou *tenir* n'autorisent que *y* **6b 7b 7c 7e** ou un complément en *à* + pronom fort **7d** ➤ IX-6.1.

7 a *Raymond lui a parlé, à Pierrette.*
b *Pierre y pense, à Jean.*
c ** Pierre lui pense, à Jean.*
d *Pierre pense à lui.*
e ** Pierre leur tient, à ses jouets.*
f *Paul y va demain, à la piscine.*

Les compléments de lieu en *à* sont non datifs **7f**. De même, un adjectif comme *fidèle* prend un complément en *à* datif **6c**, tandis qu'*attentif* n'autorise que *y* **6d 8a** ou un pronom fort **8b** et prend donc un complément en *à* non datif.

8 a ** Paul lui est attentif, à son frère.*
b *Paul est attentif à lui.*

Quand un verbe comme *opposer* **9a 9b**, ou un adjectif, comme *fidèle* **6c 9c**, autorise à la fois *lui* et *y*, il est aussi considéré comme ayant un complément en *à* datif.

9 a *Paul, on va lui opposer le fait qu'il est trop âgé.*
b *Sa promotion, on va y opposer le fait qu'il est trop âgé.*
c *Paul y est fidèle, à ses convictions.*

La compatibilité de lui *et* y *avec un autre complément en* à

Chaque proforme est compatible avec un autre complément en *à*, s'il ne s'agit pas du même *à*. En **10a**, *lui* correspond à un destinataire (*lui envoyer*), et *à son domicile* à un locatif (destination). En **10b**, *y* correspond à un ajout locatif ('dans cette moralité'), et *à la raison* (introduit par *à* datif) est le complément d'*obéir*. En **10c**, *lui* correspond au destinataire et *à nager* au contenu de l'apprentissage.

10 **a** *Le plus triste est de ne pouvoir communiquer avec lui : je n'ai pas osé lui envoyer un mot à son domicile.* (Beauvoir, 1958)
b *Moralité somme toute conforme à ce qu'attend d'eux le sens commun, mais fondée sur une plus haute justification de leur rôle : la patience et l'habileté y obéissent à la raison, et le patriotisme s'y élargit en sagesse humaine.* (Chazelle, 1962)
c *Son père lui a appris à nager.*

La compatibilité de lui *et* y

Les deux proformes sont en théorie compatibles entre elles : elles n'occupent pas la même position dans l'ordre relatif des proformes faibles > **IX-3.4** > **tableau IX-12**, et *y* doit toujours suivre *lui*. Cependant, la séquence *lui* + *y* est souvent difficile **11a** et plus naturelle avec une forme de 1re ou 2e personne **11b** **11c** qui peut être réfléchie **11d**. On la trouve néanmoins parfois, dans un style formel ou archaïsant **11e** **11f**.

11 **a** *Il rentre à l'hôtel.* * *On doit lui y apporter des pierres remarquables.*
b *Vous rentrez à l'hôtel. On doit vous y apporter des pierres remarquables.*
c *Merci M. M. de nous avoir guidés, une fois de plus, parmi nos sombres provinces pour nous y montrer… des « miracles »* […]. (*lefigaro.fr*, 17 oct. 2012)
d *J'y fais mes courses et je m'y achète des vêtements.* (*femmeactuelle.fr*, 2 mai 2012)
e *Si vous estimez que ma requête n'ira pas à l'encontre de ce que les Universités françaises prônent comme vision, et connaissant l'importance qu'elles accordent aux jeunes, dans le cadre de leurs études et le soutien qu'elles ont l'habitude de leur y apporter, je vous demande de bien vouloir réagir à ma demande* […]. (*reseauetudiant.com*, 7 déc. 2007) (Haïti)
f % *H. M. a profité de cette conférence pour remercier les organisateurs de M. de leur invitation et de l'hommage qui lui y sera rendu.* (*lematin.ma*, 23 mai 2012) (Maroc)

5.1.3. L'interprétation animée de *lui* et *y*

Les formes des 1re et 2e personnes (*me*, *te*, *nous* et *vous*) renvoient naturellement à des humains. On dit souvent que *lui* et *leur* renvoient le plus souvent à un humain **12a**, alors que *y* renvoie dans la majorité des cas à un non-humain **12b**.

12 **a** *On lui a rapporté les livres, à la bibliothécaire.*
b *On y a apporté les livres, à la bibliothèque.*

Néanmoins, il s'agit de préférences : *y* peut aussi renvoyer à un humain **13a**. Inversement, *lui* avec certains verbes peut aussi renvoyer à un non-humain **13b** **13c**.

13 **a** *Une femme, c'est-à-dire, dans le langage codé de notre pensée, une intrigante, certainement parée de tous les charmes, au lieu que grand-mère y ressemblait si peu* […]. (Rouaud, 1990)
b *Ces rencontres avec la peinture me conduisirent à lui consacrer presque tout mon temps libre.* (G.-A. Goldschmidt, 1999)
c *Le « travail » du deuil réintègre la mort dans la sphère de l'utile en lui conférant une justification.* (Ph. Forest, 2007)

L'antécédent de *lui* est en fait restreint de manière plus générale. *Lui* reprend une entité nominale **14a** et non un infinitif **14c** ou une subordonnée. Ainsi, alors que *consacrer* admet à la fois *lui* et *y* **14a** **14b**, seul *y* peut pronominaliser un infinitif **14d**.

14 **a** *Ce projet, il faudrait lui consacrer plus de temps.*
b *Ce projet, il faudrait y consacrer plus de temps.*
c * *Tu lui consacres suffisamment de temps, à t'entrainer ?*
d *Tu y consacres suffisamment de temps, à t'entrainer ?*

La variation des emplois de y

Dans un registre non standard, notamment au Québec, *y* peut être une variante de *lui* avec un antécédent humain > **IX-3.5.2**. En **15a** et **15b**, il correspond à une femme. Cet emploi ne doit pas être confondu avec celui de la graphie *y* pour transcrire le sujet *ils* ou *elles* en registre informel **15c** **15d**.

15 **a** ! *On y donnait nos payes à notre mère.* (*Corpus Montréal 1971*, loc. 35) (Québec)
b [Titre de chanson] ! *J'y ai dit… Viens* (chanson canadienne) (Coluche, 1974)
c ! *Y zont même une tour Eiffel en Normandie.* (*youtube.com*, 2 juin 2013)
d % « *Pourquoi y pleurent, maman pis mamie Rose ?* » (Tremblay, 1986)

5.2. Les fonctions de la proforme faible *lui*

La proforme faible *lui* varie en personne (*me*, *te*, *se*, *lui*) et en nombre (*nous*, *vous*, *leur*). Elle correspond :
- au complément en *à* de certains verbes comme *parler*, *ressembler*, *manquer* (*Paul lui parle*, *te ressemble*, *me manque.*) ;
- au complément en *à* de certains adjectifs comme *fidèle*, *reconnaissant* (*Paul lui est fidèle*, *t'est reconnaissant.*).

Elle peut aussi être ajoutée comme un bénéficiaire (*Paul nous a préparé un café*, *leur chante une chanson.*).
Dans ce cas, elle peut parfois être interprétée comme complément de préposition (*Paul lui a couru après.*) ou de nom de partie du corps (*Je lui serre la main.*).

Lui *remplace-t-il toujours un complément en* à *?*

Lui remplace un complément introduit par *à* datif. En tant que bénéficiaire, *lui* semble parfois pouvoir correspondre également à un complément en *de* **16a 16b** avec un nom de partie du corps ➤ IV-3.3.2, ou en *pour* **16c 16d**, voire à un complément nominal après une préposition **16e 16f**.

16 **a** *Pierre a pris la main de Marie.*
b *Pierre lui a pris la main.*
c *Pierre a réparé la porte pour Marie.*
d *Pierre lui a réparé la porte.*
e *Pierre est passé devant Marie.*
f *Pierre lui est passé devant.*

La construction disloquée **17** montre toutefois que *lui* correspond en fait toujours à un syntagme en *à* et non à une autre préposition ➤ XVIII-2.2.

17 **a** *Pierre lui a pris la main, à Marie. / * de Marie.*
b *Pierre lui a réparé la porte, à Marie. / * pour Marie.*
c *Paul lui est passé devant, à Marie. / * Marie.*

5.2.1. *Lui* correspond au complément d'un verbe

Lui correspond à un complément de verbe introduit par *à*. Les verbes qui admettent *lui* sont :
- des verbes à un complément : *parler*, *ressembler* (*Paul lui parle*, *lui ressemble.*) ;
- des verbes à deux compléments : *donner*, *offrir* (*Paul lui donne un livre.*).

Ils appartiennent à quelques classes sémantiques ➤ II-3.3 : verbes de communication (*parler à*), de possession (*appartenir à*), de transfert de possession (*donner*), de sentiment (*plaire à*), etc.
Le complément en *à* a des rôles sémantiques variés ➤ II-3.2 :
- destinataire (*On lui donne un livre.*) ;
- expérient (*Le livre lui plait.*) ;
- possesseur (*Le livre lui appartient.*) ;
- thème (*Son frère lui ressemble.*) ;
- source (*On lui prend son livre.*).

Il peut aussi correspondre au sujet de l'infinitif dans une construction causative ➤ III-4.1.3 (*Je leur ai fait gouter la soupe.*) ou avec certains verbes de perception (*On lui a entendu dire des choses terribles.*) ➤ III-5.3.1.
Certains verbes à complétive (*croire*, *savoir*, *trouver que*) admettent une construction à complément nominal avec un second complément remplaçable par *lui* (*On trouve des qualités à Jean. On lui trouve des qualités.*).

L'interprétation associée à lui *complément de verbe*

La proforme *lui* peut avoir des rôles sémantiques variés, en fonction du verbe ➤ II-2.4.2 ➤ II-3.2. Avec les verbes de possession, il correspond au possesseur **18a** ➤ II-3.3.4, avec les verbes de sentiment ou d'activité intellectuelle, à l'expérient **18b** ➤ II-3.3.3, avec les verbes de transfert de possession, au destinataire **18c** ou à la source **18d**, avec les verbes de communication, au destinataire ➤ II-3.3.5. Avec d'autres verbes, il correspond au thème **18e**.

18 **a** *Cette bague lui appartient.* POSSESSEUR
b *Cette bague lui plait.* EXPÉRIENT
c *On lui offre un livre.* DESTINATAIRE
d *On lui prend un livre.* SOURCE
e *On lui obéit.* THÈME

> Lui *agent ou cause ?*
>
> Si l'on prend en compte la construction causative, *lui* peut également avoir un rôle d'agent **19a** ou de cause **19b**, puisqu'il correspond alors au sujet de l'infinitif > **III-5.3.1**. De manière générale, *lui* est susceptible de recevoir les mêmes rôles sémantiques que les sujets > **II-3.2.3**.
>
> **19** **a** *On lui a fait manger des épinards.* AGENT
> **b** *La force du vent lui a fait casser l'arbre.* CAUSE

Quels verbes admettent lui ?

Tous les verbes avec un complément introduit par *à* ne permettent pas la forme faible *lui*. On appelle *à* datif le complément en *à* qu'elle peut pronominaliser. Les verbes à un complément qui l'admettent (*arriver*, *échapper*, *plaire*, *ressembler*) **20** appartiennent à différentes classes sémantiques > **tableau IX-15**. La plupart d'entre eux ont en commun d'avoir un sujet qui n'est ni un agent ni une cause, sauf dans le cas des verbes de communication tels que *mentir*, *sourire* ou *téléphoner* > **II-3.3.5**.

20 **a** *Un accident lui est arrivé.*
b *La nouvelle leur est parvenue.*
c *Paul nous a menti.*

VERBES	EXEMPLES
d'attitude mentale : *lui* expérient *apparaitre*, *convenir*, *importer*	*Cette solution lui convient.*
de communication : *lui* destinataire *mentir*, *sourire*, *téléphoner*	*Paul nous ment.*
d'existence : *advenir*, *arriver*, *échapper*, *survenir*	*Un accident lui est arrivé.*
de possession : *lui* possesseur *appartenir*, *échapper*, *incomber*, *manquer*, *rester*, *suffire*	*Ce pull lui appartient.*
de sentiment : *lui* expérient *agréer*, *déplaire*, *peser*, *plaire*, *répugner*, *tarder*	*Le plat lui plait.*
symétriques : *correspondre*, *ressembler*	*Son frère lui ressemble.* *Cela y ressemble.*
temporels : *lui* thème *préexister*, *succéder*, *survivre*	*Les dinosaures leur préexistent.* *Les dinosaures y préexistent.*
de transfert de possession : *lui* destinataire *parvenir*, *revenir*, *venir*	*Le colis lui est parvenu.*
autres verbes : *aller* (*bien*), *désobéir*, *nuire*, *obéir*, *résister*	*Ce projet lui nuit.* *Cette robe lui va bien.* *Il faut lui obéir. Il faut y obéir.*

Tableau IX-15. *Les classes de verbes à un complément en à admettant* lui *(et parfois* y*)*

Certains de ces verbes (*obéir*, *parvenir*, *préexister*, *ressembler*) peuvent également autoriser la proforme *y*, avec ou sans changement de sens > **IX-5.4**.

Quels verbes à deux compléments admettent lui ?

Les verbes à deux compléments qui permettent la forme faible *lui* pour leur complément en *à* sont moins hétérogènes. Ils expriment généralement le transfert d'un objet (*donner*, *emprunter*) ou d'un message (*assurer*, *dire*, *écrire*) ou une mise en relation entre les deux compléments (*associer*, *préférer*, *subordonner*). Ces derniers verbes incluent des verbes symétriques pour lesquels *à* peut être remplacé par *avec* (*associer*, *comparer*, *unir une chose à / avec une autre*) ➤ II-3.4.6 ➤ tableau IX-16.

VERBES	EXEMPLES
attributifs : *paraitre*, *sembler*	*La réponse lui semble correcte.*
de communication : *lui* destinataire *affirmer*, *annoncer*, *apprendre*, *assurer*, *avouer*, *certifier*, *communiquer*, *concéder*, *confesser*, *confier*, *confirmer*, *crier*, *débiter*, *déclarer*, *décrire*, *démontrer*, % *dénoncer*, *dévoiler*, *dicter*, *dire*, *écrire*, *enseigner*, *évoquer*, *expliquer*, *exposer*, *exprimer*, *garantir*, *indiquer*, *insinuer*, *jurer*, *marquer*, *murmurer*, *objecter*, *parler*, *préciser*, *promettre*, *prouver*, *raconter*, *rappeler*, *rapporter*, *relater*, *répéter*, *répliquer*, *répondre*, *représenter*, *rétorquer*, *révéler*, *riposter*, *signaler*, *taire*, *témoigner*	*On lui dit la vérité.* *On lui écrit une lettre.* *Il m'a parlé d'amour.*
d'incitation ou d'influence : *lui* destinataire *autoriser*, *conseiller*, *commander*, *déconseiller*, *défendre*, *demander*, *dire*, *enjoindre*, *inculquer*, *imposer*, *interdire*, *intimer*, *notifier*, *opposer*, *ordonner*, *permettre*, *prescrire*, *proposer*, *recommander*, *reprocher*, *suggérer*, *souhaiter*, *vouer*	*On lui recommande le silence.* *On lui reproche ses absences.*
modal : *falloir*	*Il lui faut un stylo.*
symétriques : *allier*, *assimiler*, *associer*, *comparer*, *confronter*, *corréler*, *jumeler*, *juxtaposer*, *opposer*, *rattacher*, *substituer*, *superposer*, *unir*	*On lui associe du rouge.* *On y associe du rouge.*
de transfert de possession : *lui* destinataire *abandonner*, *accorder*, *adjoindre*, *adjuger*, *administrer*, *adresser*, *allouer*, *apporter*, *assigner*, *attribuer*, *avancer*, *céder*, *concéder*, *confectionner*, *conférer*, *confier*, *consacrer*, *décerner*, *dédicacer*, *dédier*, *délivrer*, *dénier*, *destiner*, *devoir*, *dispenser*, *donner*, *envoyer*, *expédier*, *filer*, *flanquer*, *fournir*, *imputer*, *infliger*, *inspirer*, *insuffler*, *jeter*, *laisser*, *lancer*, *léguer*, *livrer*, *louer*, *mettre*, *montrer*, *octroyer*, *offrir*, *présenter*, *prêter*, *procurer*, *prodiguer*, *rapporter*, *refiler*, *rembourser*, *remettre*, *rendre*, *renvoyer*, *réserver*, *restituer*, *retourner*, *servir*, *sacrifier*, *soumettre*, *tendre*, *transmettre*, *vendre*	*On lui accorde des circonstances atténuantes.* *On lui tend la perche.*
de transfert de possession : *lui* source *acheter*, *arracher*, *chiper*, *cacher*, *confisquer*, *contester*, *couter*, *dérober*, *disputer*, *dissimuler*, *emprunter*, *enlever*, *épargner*, *éviter*, *extirper*, *extorquer*, *louer*, *mendier*, *ôter*, *pardonner*, *prendre*, *ravir*, *réclamer*, *refuser*, *reprendre*, *retirer*, *retrancher*, *soutirer*, *soustraire*, *subtiliser*, *voler*	*On lui cache son stylo.* *On lui ôte une écharde.* *On y soustrait les frais fixes.*
autres verbes : *adjoindre*, *ajouter*, *envier*, *préférer*, *subordonner*, *valoir*	*On lui préfère son frère.* *Son retard lui vaut une punition.*

Tableau IX-16. *Les classes de verbes à deux compléments admettant* lui *(et parfois* y*)*

Le rôle de lui *avec des verbes de transfert de possession*

Avec certains verbes de transfert de possession, comme *acheter* ou *louer*, *lui* est ambigu puisqu'il peut désigner la source ou le destinataire selon que le sujet est le locataire **21b** ou le bailleur **21a**.

21 **a** *Pierre lui a loué son studio, à l'étudiant fraichement arrivé à Paris.*
b *L'étudiant lui loue un studio, au propriétaire recommandé par l'université.*

Les verbes transitifs avec lui *ou* le

Avec certains verbes transitifs tels que *conseiller*, *payer*, *servir* et *voler*, *lui* est en alternance avec *le*, *lui* s'utilisant lorsque le verbe a deux compléments **22a 22c** et *le* lorsque le verbe n'en a qu'un **22b 22d**. On parle parfois d'*alternance dative*.

22 **a** *Pierre lui a payé / servi une bière.*
b *Pierre l'a payé / servi.*
c *Pierre lui a volé son portefeuille.*
d *Pierre l'a volé.*

Lui *avec un verbe d'influence*

Avec les verbes d'incitation ou d'influence, *lui* correspond à celui qui est incité ou influencé, et au sujet implicite du complément infinitif ➤II-2.5.2. *Lui* est interprété comme celui qui doit partir en **23a** et celui qui ne doit pas sortir en **23b**.

23 a *On lui a ordonné de partir tout de suite.*
b *On lui a interdit de sortir le soir.*

Lui *et les constructions à verbe support*

On observe également un certain nombre de constructions à verbe support où *lui* correspond à la fois au complément du verbe et au complément du nom prédicatif (*faire un cadeau à quelqu'un*, *donner un ordre à quelqu'un*) **24a 24b** ➤III-6.1. Il peut aussi s'agir de variantes causatives de constructions à verbe support, en particulier avec les noms de sentiment (*faire peur*, *faire plaisir à quelqu'un*) **24c** ➤III-6.3.1.

24 a *Paul nous a fait un cadeau.*
b *Paul leur a donné l'ordre de partir.*
c *Paul lui a fait peur.*

Lui *dans les constructions causatives ou à verbe de perception*

Lui peut également correspondre au sujet de l'infinitif avec les verbes causatifs (*faire*, *laisser*) ➤III-4.1 et certains verbes de perception (*entendre*, *voir*) ➤III-5.3.1. Il remplace alors un syntagme prépositionnel en *à* datif, avec un infinitif transitif **25a 25b**. Et, du moins pour certains locuteurs, il peut correspondre aussi au sujet d'un verbe infinitif (*croire*, *penser*) intransitif **25c** ➤III-4.2.2. Avec les verbes *entendre*, *laisser* et *voir*, la forme *le* est souvent préférée à *lui*, même avec un infinitif transitif **25d 25e**.

25 a *J'ai fait effacer le tableau à Jean.*
b *Je lui ai fait effacer le tableau.*
c *Son patronyme lui fait croire à une destinée mondaine* […]. (*atable.blog.lemonde.fr*, 18 mars 2009)
d *On l'a vu faire des bêtises.*
e *On lui a vu faire des bêtises.*

Lui peut également correspondre au complément en *à* de l'infinitif **26a 26b**. Une phrase telle que **26c** est donc ambigüe : *lui* correspond au sujet ('je lui fais écrire une lettre à quelqu'un') ou au complément d'*écrire* ('je lui fais écrire une lettre par quelqu'un'). Cette interprétation de *lui* comme complément de l'infinitif est difficile quand celui-ci a un sujet nominal animé **26d**. Elle est plus naturelle avec un complément en *par* **26e**. *Y* n'est pas soumis à la même contrainte (*On y fera aller Beck.*).

26 a *J'ai reçu sa communication : « Dites à votre père que je lui fais envoyer du linge et un costume par la femme de ménage* […]. » (Paysan, 1966)
b *Et puis les cigarettes, est-ce qu'Hélène est bien sûre qu'on s'est organisé pour lui faire parvenir ses cigarettes pendant tout ce temps ?* (Echenoz, 2006)
c *Je lui fais écrire une lettre.*
d * *On lui fera téléphoner Beck.*
e *Vers 18 heures, Von Stülpnagel lui fera téléphoner par Beck.* (*us.army.39.45.soforums.com*, 21 aout 2007)

Lui *avec certains verbes à complétive*

Certains verbes qui décrivent une activité intellectuelle, tels que *connaitre*, *croire*, *imaginer*, *savoir*, *sentir*, *supposer* et *trouver* **27a 27b 27c 27f**, une déclaration (*affirmer*, *prétendre*, *dire*) ou un sentiment (*aimer*, *craindre*) **27d** peuvent prendre un complément nominal et un complément en *à* datif.

27 a *On trouve des circonstances atténuantes à certains criminels.*
b *On leur trouve des circonstances atténuantes.*
c *On lui sait des amis cachés.*
d *On lui aimerait plus d'enthousiasme.*
e *Elle lui croyait beaucoup de talent, elle lui reprochait de ne pas vouloir publier.* (Oldenbourg, 1977)

Il s'agit généralement de verbes à complétive, auxquels s'ajoute le verbe *connaitre* **28a 28b** ➤II-2.6.5.

28 a *Je ne lui connais que quelques charmes, comme de donner accès aux vitrines d'artisanat sous les arcades.* (Robin, 2004)
b *Séparés, nous sommes plus proches que nous ne l'avons jamais été : je lui connais, comme à moi, deux vies successives.* (Violet et Desplechin, 2005)

Avec le verbe *trouver*, la construction peut donner lieu à une expression toute faite comme **29a**. On peut y ajouter des emplois métaphoriques de certains verbes de transfert comme *donner* et *prêter* **29b 29c**.

29 **a** *Qu'est-ce que tu lui trouves ?*
b *Je ne lui donne pas quarante ans.*
c *On lui prête de noirs desseins.*

L'interprétation de la construction en lui + *complément nominal*

Du point de vue sémantique, les verbes qui entrent dans cette construction établissent une relation de type *avoir* entre leurs deux compléments. Une subordonnée avec *avoir* est en général possible **30a 30b 30c 30d**, mais pas toujours **30e**.

30 **a** *On trouve que certains criminels ont des circonstances atténuantes.*
b *On sait qu'il a des amis cachés.*
c *On aimerait qu'il ait plus d'enthousiasme.*
d *Elle croyait qu'il avait beaucoup de talent.*
e * *Je connais qu'il a deux vies successives.*

La relation sémantique entre *lui* et le complément nominal (*des amis cachés*, *des circonstances atténuantes*, *plus d'enthousiasme*) est aussi vague que celle existant entre le sujet et le complément d'*avoir* (possession, qualité, sentiment). On notera qu'aucun de ces deux compléments ne reçoit de rôle sémantique du verbe principal ➤ **II-3.2**.
Seuls quelques verbes à complétive admettent cette alternance ➤ **II-2.6.5**. Les verbes décrivant un changement d'état mental, qu'il soit interne, comme pour *comprendre* ou *oublier* **31a**, ou induit par une cause externe, comme pour *prouver* ou *expliquer* **31c**, ne semblent pas la permettre **31b 31c**.

31 **a** *Jeanne a compris qu'il avait une grande fortune personnelle.*
b * *Jeanne lui a compris une grande fortune personnelle.*
c *Jeanne a prouvé qu'il avait des ennuis.* * *Jeanne lui a prouvé des ennuis.*

5.2.2. *Lui* comme bénéficiaire

La proforme *lui* peut correspondre aussi à un *bénéficiaire* ajouté aux compléments du verbe ➤ **II-3.4.7**. Ainsi, une grande variété de verbes transitifs peuvent avoir un complément supplémentaire en *à* datif, interprété comme celui au bénéfice (ou au détriment) de qui se fait l'action, c'est-à-dire affecté positivement ou négativement. Certaines grammaires l'appellent parfois *datif d'intérêt*. Généralement, le verbe est transitif et accompagné d'un complément nominal. Cette construction est particulièrement fréquente avec des verbes de création (*construire*, *coudre*, *cuire*, *faire*, *préparer*, *peindre*, *tricoter*) **32**. Dans l'ensemble, *lui* correspond à un syntagme en *à* datif, ou en *pour*, avec des variations selon les locuteurs.

32 **a** *Je lui ai tricoté un pull l'an dernier.*
b *J'ai tricoté un pull à Pierre l'an dernier.*
c * *Je lui ai tricoté déjà cette année.*
d *Pierre s'est fait un petit sandwich / un bon 100 mètres.*
e *Pierre nous a fait un petit sandwich / un bon 100 mètres.*
f ? *Pierre a fait un petit sandwich / un bon 100 mètres pour nous.*

Me *et* te *comme datif éthique*

Dans l'usage oral informel, les proformes *me* et *te* ont un emploi où elles ne correspondent à aucun complément ou ajout. Le locuteur (*me*, *moi*, *nous*) ou l'interlocuteur (*te*, *vous*) sont présentés comme témoins de la situation décrite par la phrase et présentée comme remarquable **33a**. Ces formes sont appelées généralement *datifs éthiques*. Ces datifs sont compatibles avec un *lui* bénéficiaire **33b 33c** et l'on peut même en avoir plusieurs **33d** ➤ **IX-3.4.3**.

33 **a** *Regarde-moi ça si c'est beau.* (Queneau, 1959)
b *Maquillage soigné j'te lui fais un plan d'enfer.* (Hanska, 1981)
c *Et on te lui sifflait deux ou trois litres de son lait, gratis, et elle gardait le sourire : les affaires c'était tout à l'heure…* (Chabrol, 1977)
d *Et quand elle en tenait enfin un, vrai de vrai, proloprolétairisant puant le cambouis, crissant la limaille, elle te vous le dorlotait, le respectait, le flattait, l'exaltait* […]. (Chabrol, 1977)

Lui *bénéficiaire avec verbe + préposition*

Lui apparait aussi avec certains verbes qui prennent un complément prépositionnel locatif de la forme *après*, *autour*, *à travers*, *dedans*, *dessus*, *dessous*, *derrière*, *devant* **34a 34b 34c** ➤ VII-6.2.3. Il s'agit souvent d'un référent humain mais pas toujours : en **34d**, il correspond au scanner, en **34e**, à une bécasse.

34 **a** […] *M. C. raconte que N. C. a passé des années entières à lui courir après, avant de pouvoir enfin la rencontrer* […]. (*people.premiere.fr*, 23 sept. 2009)
b *Les gendarmes ont dû lui rentrer dedans pour le stopper.* (*lci.tf1.fr*, 11 déc. 2007)
c [Titre] *Il frappe un policier au visage et lui crache dessus.* (*leparisien.fr*, 10 nov. 2010)
d *P. est une installation innovante qui comprend un tapis roulant et un scanner informatisé qui enregistre et accumule tout ce qui lui passe dessous.* (*veille.lecoledesign.com*, 3 juil. 2012)
e […] *je vois la bécasse passer à ma droite. Mon premier coup lui passe derrière et le second s'encastre dans le chêne derrière lequel elle a viré.* (*grives.net*, 11 déc. 2018)

Lui *remplace-t-il le complément de la préposition ?*

Du point de vue syntaxique, *lui* ne remplace pas le complément de la préposition : il s'agit de prépositions à complément nominal ou introduit par *de* (*autour*), mais pas par *à* **35c**. Il s'agit toujours de prépositions à complément optionnel (*après*, *autour*, *devant*, *derrière*, *à travers*) **35a** ou de formes que prennent les prépositions quand elles sont sans complément : *dedans* et non *dans*, *dessus* et non *sur*, *dessous* et non *sous* **35b** ➤ VII-2.2.1. Nous analysons *lui* comme un bénéficiaire ajouté, interprété comme coréférent avec le complément omis de la préposition. Dans certains cas, on peut lui faire correspondre un syntagme prépositionnel en *à* comme disloqué final **35d 35e** ➤ XVIII-2.2.

35 **a** *Pierre court après Paul, rentre dans Paul, crache sur Paul, tourne autour de Paul.*
b *Pierre* (*lui*) *court après,* (*lui*) *rentre dedans,* (*lui*) *crache dessus,* (*lui*) *tourne autour.*
c * *Pierre court après à Paul, rentre dedans à Paul, saute dessus à Paul, tourne autour à Paul.*
d *Il lui est rentré dedans de belle manière, à Paul.*
e *Il a osé nous cracher dessus, à nous qui l'avons aidé !*

Les verbes qui apparaissent dans cette construction sont des verbes d'activité physique, qui appartiennent plus précisément aux classes sémantiques suivantes :
- des verbes d'impact ou de contact comme *cogner*, *foncer*, *rentrer*, *taper* ou *tirer* ➤ II-3.4.2 ;
- des verbes de déplacement à un complément comme *aller*, *arriver*, *courir*, *marcher*, *monter*, *passer*, *sauter*, *tomber* et *tourner* ➤ II-3.4.3 ;
- des verbes causatifs de déplacement à deux compléments comme *mettre* ou *placer* ;
- des verbes d'émission comme *couler*, *cracher*, *gicler*, *pisser*, *souffler* ou *vomir* ➤ II-3.3.1 ;
- des verbes de parole comme *crier*, *hurler*, % *parler* ou *siffler*.

Le verbe ne doit pas être un verbe d'état **36a**, et le référent de *lui* doit être directement affecté par l'activité. Les yeux de Joseph sont affectés par le sang qui coule en **36b**. L'expression *me court devant* sera plus naturelle dans la bouche d'un chasseur **36c** que d'un simple promeneur. Avec un verbe comme *écrire*, on emploie cette construction si le complément prépositionnel a un sens locatif, si l'on écrit sur le dos de quelqu'un ou sur son visage par exemple, et non s'il est simplement le topique de l'écrit **36d**.

36 **a** *Paul est dans la maison.* | * *Paul lui est dedans.*
b *Joseph essaye d'ouvrir les yeux mais un liquide chaud lui coule dedans.* (*facebook.com*, 14 oct. 2012)
c *Là au bord de la réserve une compagnie de perdreaux me court devant mais sans se lever.* (*parlonschasse.com*, 10 janv. 2011)
d *On a écrit sur lui.* ≠ *On lui a écrit dessus.*

La construction appartient à un usage informel. Le plus souvent, l'expression verbale prend un sens figuré : *lui taper dessus* peut signifier 'le critiquer', *lui cracher dessus*, 'le mépriser', *lui courir après*, 'le poursuivre' (avec un sens général) ou 'lui faire la cour', *lui rentrer dedans*, 'l'agresser'.

La variation régionale de lui *+ verbe + préposition*

Ces constructions présentent une certaine variation, concernant le choix du verbe ou de la préposition. Tous les locuteurs ne l'acceptent pas avec *loin* **37a**. En Suisse, où l'on peut employer *contre* avec un sens locatif directionnel, et un complément optionnel, cette préposition permet des constructions de ce type **37b** ➤ VII-6.4. On trouve parfois *y* au lieu de *lui* dans cette construction **37c**.

37 **a** % *Mais parfois juste un regard permet de voir que cela leur va loin…* (*lavenir.net*, 23 oct. 2012)
b % *Son fils se calme pas au contraire, il lui va contre et l'empoigne.* (*bebe.ch*, 5 juin 2011) (Suisse)
c % *Pousse le livre au lieu d'y marcher dessus.* (Régions)

Lui *bénéficiaire avec un nom de partie du corps*

Lui peut correspondre également à un complément de nom désignant une partie du corps : le nom, introduit par l'article défini, est en fonction de complément direct **38a**, de complément prépositionnel **38b** ou de sujet **38c**. La forme *lui* peut alterner avec un déterminant possessif **38d 38e**, mais avec une différence de sens : *lui* présente la possession comme inaliénable, alors que le possessif la présente comme aliénable ➤ IV-3.3.2.

38 **a** *Je leur ai pris la main.*
b *Les larmes lui montent aux yeux.*
c *La tête me tourne.*
d *J'ai pris leur main.*
e *Les larmes montent à ses yeux.*

Cette construction s'utilise parfois également avec des vêtements ou d'autres accessoires **39a**, avec des capacités morales ou physiques (*esprit*, *idées*, *mémoire*, *moral*, *vie*, *vue*) **39b 39c**.

39 **a** […] *chaque fois qu'il tue, torture et opprime au nom des vérités absolues, religieuses, politiques ou morales, la moitié de l'humanité lui lèche les bottes avec attendrissement* […]. (Gary, 1960)
b *Oui, quelqu'un m'a sauvé la vie en me rattrapant de justesse, au moment où je perdais l'équilibre.* (Modiano, 1972)
c *La blonde m'a reconnu et m'a fait un immense sourire, ce qui m'a un peu remonté le moral* […]. (Gary [Ajar], 1975)

Lui est interprété comme le possesseur mais correspond en fait à un complément en *à*, ajouté aux compléments du verbe comme un bénéficiaire ➤ II-3.4.7.

40 **a** *Je leur ai pris la main, aux enfants.*
b *Les larmes lui montent aux yeux, à Marie.*
c *La tête me tourne, à moi.*

➤ Constructions spécifiques avec les noms de partie du corps (*Je lève la main.*) ➤ IV-3.3.2

5.2.3. *Lui* correspond au complément d'un adjectif

Les adjectifs attributs qui admettent la forme faible *lui* sont variés ➤ VI-3.1.2 ➤ tableau IX-17. Comme avec les verbes ➤ IX-5.2.1, *lui* peut correspondre à un complément ayant des rôles sémantiques variés : possesseur **41a**, destinataire **41b**, expérient **41c**, représentation mentale **41d**, bénéficiaire **41e 41f**. Certains adjectifs (en *-able*) dérivés de verbes peuvent préserver le même type de complément **41b 41f** ➤ VI-2.1.

41 **a** *C'est un nom qui lui est propre.*
b *Dès lors, il s'impose à tous les copropriétaires et il leur est opposable.* (*legavox.fr*, 3 mai 2012)
c *Cette marche lui est pénible.*
d *Paul lui est hostile.*
e *Ce badge lui est indispensable.*
f *Cette expérience lui sera profitable.*

Parmi les adjectifs qui admettent *lui*, certains expriment une propriété interne au référent de *lui* (*naturel*, *propre*) **41a** ou une modalité (*nécessaire*, *possible*) **41e**. On trouve aussi des adjectifs qui expriment une relation d'ordre (*inférieur*) ou une relation symétrique (*contraire*) ➤ VI-5.2.

ADJECTIFS	EXEMPLES
d'activité intellectuelle : *lui* expérient *accessible*, *clair*, *compréhensible*, *connu*, *évident*, *incompréhensible*, *inconnu*, *opaque*, *suspect*, *transparent*	*La situation lui est connue.*
aspectuels ou modaux : *coutumier*, *habituel*, *indispensable*, *impossible*, *loisible*, *nécessaire*, *possible*	*Cet exploit lui est impossible.* *Cet exploit y est nécessaire.*

ADJECTIFS	EXEMPLES
de disposition ou de propriété : *lui* possesseur *acquis*, *aisé*, *caractéristique*, *commun*, *congénital*, *consubstantiel*, *difficile*, *essentiel*, *étranger*, *extérieur*, *facile*, *familier*, *inhérent*, *intérieur*, *intrinsèque*, *inné*, *naturel*, *particulier*, *personnel*, *propre*, *spécifique*	*Le mensonge lui est étranger.* *Ce défaut y est intrinsèque.*
évaluatifs : *lui* expérient *agréable*, *amer*, *bon*, *cher*, *déprimant*, *douloureux*, *doux*, *dur*, *égal*, *indifférent*, *insupportable*, *intolérable*, *long*, *lourd*, *malaisé*, *odieux*, *pénible*, *proche*, *sensible*, *sympathique*	*La situation lui est insupportable.*
d'ordre : *antérieur*, *inférieur*, *préférable*, *postérieur*, *supérieur*	*La vente lui est antérieure.* *Une course y serait préférable.*
d'orientation et de sentiment : *lui* représentation *dévoué*, *fidèle*, *favorable*, *hostile*, *indifférent*, *redevable*, *reconnaissant*, *rétif*	*Paul lui est hostile.* *Paul y est fidèle.*
symétriques : *analogue*, *antagoniste*, *comparable*, *conforme*, *conjoint*, *complémentaire*, *contemporain*, *contigu*, *contradictoire*, *équivalent*, *parallèle*, *perpendiculaire*, *proportionnel*, *semblable*, *substituable*	*Le résultat lui est substituable.* *Le mur y est semblable.*
autres adjectifs : *lui* bénéficiaire *bénéfique*, *bienfaisant*, *contraire*, *désastreux*, *fatal*, *funeste*, *nuisible*, *précieux*, *préjudiciable*, *profitable*, *propice*, *salutaire*, *toxique*, *utile*	*Ce séjour lui a été bénéfique.*
autres adjectifs : *lui* destinataire *applicable*, *attribuable*, *dévolu*, *donnable*, *imputable*, *montrable*, *opposable*, *proposable*	*Le jugement lui est opposable.* *Le règlement lui est applicable.*

Tableau IX-17. *Les classes d'adjectifs admettant* lui *(et parfois* y*)*

Lui *et les adjectifs de sentiment et d'activité intellectuelle*

Avec les adjectifs évaluatifs, *lui* correspond à l'individu qui ressent (*agréable*, *douloureux*) **42a**, et avec les adjectifs d'orientation, à l'objet du sentiment (*hostile*) **42b**. Dans le premier cas, l'adjectif s'applique à ce qui provoque ou à quoi est associé le sentiment (la décision), dans le second, il s'applique à l'expérient (Paul). D'autres adjectifs (*compréhensible*, *connu*), dits d'*activité intellectuelle*, mettent en relation une entité (comportement, situation, objet abstrait) et un individu exprimé par *lui*, qui cherche à la comprendre **42c** ➤ VI-3.2.

42 **a** *Cette décision est douloureuse pour Jean. Cette décision lui est douloureuse.*
b *Paul est hostile à ce projet. Paul lui est hostile.*
c *Ce projet est inconnu de Jean. Ce projet lui est inconnu.*

Dans l'ensemble, *lui* correspond à un complément en *à* datif **42b**, mais le syntagme en *pour* est plus usuel avec certains adjectifs de sentiment ou d'attitude mentale **42a**. Certains adjectifs, souvent dérivés de participes passifs, ont un complément en *de* **42c**.

Un adjectif comme *indifférent* est ambigu selon que *lui* est interprété comme l'expérient **43a** ou la représentation mentale **43b** même si dans ce dernier cas on peut aussi avoir *y* **43c**. Une phrase comme **43d** peut signifier que Paul ressent de l'indifférence vis-à-vis de Luc ou que Luc ressent de l'indifférence vis-à-vis de Paul.

43 **a** [À Paul] *Ce film lui est indifférent.*
b [À ce film] *Paul lui est indifférent.*
c [À ce film] *Paul y est indifférent.*
d *Paul est indifférent à Luc.*

Un adjectif comme *égal* prend un sens psychologique avec la proforme *lui*, avec laquelle il forme une expression quasi figée (*Cela m'est égal. Tout lui est égal.*).

Lui *et le complément d'un attribut nominal*

Lui peut également correspondre au complément d'un attribut nominal, mais cet emploi est d'un registre formel **44a** ou archaïsant comme le proverbe **44b**. Comme avec certains adjectifs, *lui* ne correspond pas ici à un complément en *à* datif, mais plutôt à un syntagme prépositionnel en *pour*, interprété comme un expérient ou un bénéficiaire.

44 **a** *Mais de celles-là, les plus courageuses, chaque mot m'est une joie ou une force.* (Genevoix, 1950)
b *Riche homme ne sait qui lui est ami.*

5.3. Les fonctions de *y*

La forme *y* peut correspondre :
– à un complément prépositionnel en *à* (*Paul y pense, y consent, à ce projet.*) ;
– à un complément infinitif introduit par *à* (*Le directeur y rechigne, à donner certaines informations.*) ;
– à une subordonnée introduite par *à ce que* (*Y tenez-vous, à ce que les journaux soient distribués ?*) ;
– à un complément (*Paul y va, en Italie.*) ou un ajout de lieu (*Paul y dort, sur le canapé.*).
Elle peut aussi appartenir à une expression figée (*il y a, comme tu y vas…*).

Les expressions figées avec y

Y peut appartenir à une expression verbale figée, dans laquelle il est inanalysable ➤ **II-6.1**. Certaines sont entièrement figées **45a**. D'autres ont un complément figé (*ne pas y aller de main morte*, *ne plus y tenir*, *y regarder à deux fois*) **45b** ou un complément libre (*il y a…*) **45c**. Certaines sont des réfléchies comme *s'y entendre en*, *s'y connaitre en*, *s'y prendre bien*, *s'y prendre mal* **45d**.

45 **a** *Ça y est !*
b *Paul n'y tient plus, n'y peut rien.*
c *Il y a un chat dans le jardin.*
d *Pierre s'y entend en menuiserie.*

➤ Préposition agglomérée *y compris* ➤ **VII-2.1** ➤ **VII-3.5**

5.3.1. *Y* correspond à une expression de lieu

Y peut pronominaliser une expression de lieu, complément **46b** **46c** ou ajout **46a**. La préposition de lieu n'est pas forcément *à*. Il peut s'agir, selon le verbe, du lieu où l'on se trouve **46a**, d'une destination **46b** **46c** ➤ **II-3.4.3**. Dans cet emploi locatif, *y* se rapproche des proformes *ici* et *là* ➤ **XVIII-4.1.3**.

46 **a** *Il se plait beaucoup dans sa nouvelle école.* | *Il s'y plait beaucoup.*
b *Le suspect se dirige vers la gare.* | *Le suspect s'y dirige.*
c *Il est allé chez le dentiste.* | *Il y est allé.*

Y *et* là

Là, en tant que forme forte, peut être clivé **47a**, à la différence de *y* ➤ **XVIII-2.3**. Avec un impératif, qui favorise l'interprétation déictique, on préfère généralement employer *là* plutôt que *y* **47b**, bien que *y* ne soit pas impossible, avec une interprétation anaphorique **47c**.

47 **a** *Il est parti en Irlande, parce que c'est là qu'il se sent bien.*
b *Mets ça là !*
c *Tu vois la malle ? Mets-y ça, s'il te plait.*

Les expressions *vas-y*, *allons-y* ou *allez-y* s'interprètent généralement de façon idiomatique (équivalent à *lance-toi*, *commençons…*) sans faire référence à un lieu précis.

5.3.2. *Y* correspond au complément d'un verbe non locatif

Lorsqu'il n'est pas locatif, *y* correspond toujours à un complément en *à*. Selon le verbe, il peut alors alterner :
- avec la proforme faible *lui*, comme avec les verbes *consacrer* et *dédier* > IX-5.2.1 ;
- avec *à* + pronom fort (*à lui*, *à elle*, *à cela*), comme avec les verbes *penser*, *renoncer* et *tenir*, ainsi qu'avec les verbes réfléchis, qui n'admettent pas la proforme faible *lui* pour des raisons d'incompatibilité entre *se* et *lui*, tels que *s'attacher à* et *s'intéresser à* > IX-3.4.1.

Y *avec les verbes admettant* lui

Parmi les verbes qui prennent un complément en *à* datif > tableau IX-15 > tableau IX-16, les verbes d'ordre temporel (*succéder*) **48a** **48b** > II-3.3.6 ou symétriques (*associer*, *ressembler*) > II-3.4.6 admettent généralement aussi bien *lui* que *y* **48c** > IX-5-4. Il en va de même pour les verbes de transfert de possession dont le complément en *à* est interprété comme une source **48d** > II-3.3.4.

48 **a** *Paul lui succède.*
b *Un ouragan y succède.*
c *Paul lui / y associe cette couleur.*
d *Il faut lui / y soustraire les frais fixes.*

Y *avec les verbes n'admettant pas* lui

Avec des verbes non locatifs, *y* peut correspondre à un infinitif ou à une subordonnée complétive, notamment avec les verbes qui prennent pour complément une *visée*. Parmi ceux-ci, on distingue les verbes d'incitation ou d'influence (*autoriser*, *forcer à*) > II-2.5.2 qui ont un complément nominal en plus de celui repris par *y* **49a** **49b**, et les verbes d'essai (*réussir*, *s'évertuer à*) qui ont un seul complément **49c**. Au passif, certains de ces verbes ont un infinitif introduit par *de*, qui est repris par *y* **49d** > VII-5.2.

49 **a** *Paul autorise / oblige son fils à sortir.*
b *Paul y autorise / oblige son fils.*
c *Paul y réussit, à convaincre tout le monde.*
d *Paul y est obligé, de travailler dur.*

La proforme *y* correspond à un infinitif en fonction de complément oblique **49a** **49c** **50a**. Elle ne correspond pas à un infinitif *attribut* **50b** ou *complément direct* **50c** même introduit par *à* > II-2.5.1.

50 **a** *Paul s'attend à réussir. | Paul s'y attend.*
b *Paul est à plaindre. | Paul l'est. | * Paul y est.*
c *Paul demande à venir. | Paul le demande. | * Paul y demande.*

Le > tableau IX-18 liste les principaux verbes admettant un complément en *à* repris par *y*, à l'exception des compléments datifs > tableau IX-15 > tableau IX-16 et des compléments de lieu.

VERBES	EXEMPLES
aspectuels et modaux : *s'accoutumer*, *se mettre*, *s'habituer*	*Paul s'y habitue.*
de décision et d'engagement : *y* visée *s'attacher*, *se décider*, *s'engager*, *s'opposer*, *répugner*, *se refuser*, *se résoudre*, *veiller*	*Paul s'y oppose.* *Paul s'y engage.*
de désir et d'orientation : *y* représentation *s'intéresser*, *tenir*, *viser*	*Paul y tient.*
d'essai : *y* visée *arriver*, *hésiter*, *parvenir*, *recourir*, *réussir*, *se risquer*	*Paul y réussit.*
d'incitation et d'influence : *y* visée *aider*, *autoriser*, *contraindre*, *encourager*, *forcer*, *inciter*, *obliger*	*Paul y encourage son fils.*
de jugement et d'activité intellectuelle : *y* représentation *s'attendre*, *penser*, *réfléchir*, *songer*	*Paul y songe.*

Tableau IX-18. *Les classes de verbes admettant* y *(hors compléments datifs ou locatifs)*

Y et les constructions à verbe support

On observe aussi des expressions à verbe support ➤ III-6.1, où *y* correspond au complément du nom (*faire attention à*, *avoir intérêt à*).

51 **a** *Paul fait attention à ses enfants.*
b *Paul y fait attention.*
c *Paul a intérêt à nous écouter.*
d *Paul y a intérêt.*

5.3.3. *Y* correspond au complément d'un adjectif

Certains adjectifs attributs admettent *y*, qui s'attache au verbe attributif. On peut distinguer ceux qui prennent un complément en *à* datif (*y* alterne avec *lui*), et ceux qui prennent un complément en *à* non datif (seul *y* est possible).
Les adjectifs symétriques et les adjectifs d'ordre qui prennent un complément en *à* datif admettent aussi bien *lui* que *y* (*analogue*, *contraire*, *antérieur*, *supérieur*) ➤ VI-5.2.
Les adjectifs de sentiment et d'attitude mentale prennent en général un complément en *à* datif qui correspond à l'expérient (*fidèle*), ou à la représentation (*hostile*). Un petit nombre prend un complément en *à* non datif, qui correspond à la représentation mentale **52**.

52 **a** *Paul est sensible / aveugle à vos souffrances.*
b *Paul y est sensible / aveugle.*
c * *Paul leur est sensible / aveugle.*

Les adjectifs de savoir-faire (*adroit*) et d'orientation (*enclin*) ont en commun de se construire avec un complément prépositionnel en *à* non datif ou un complément infinitif introduit par *à* **53** ➤ VI-3.2.

53 **a** *Paul y est habile, à ce jeu.*
b *Paul y est habile, à calculer de tête.*
c *Paul y est prêt, à cette épreuve.*
d *Paul y est prêt, à tout tenter.*

ADJECTIFS	EXEMPLES
de savoir-faire : *y* domaine d'activité *adroit*, *apte*, *habile*, *bon*, *mauvais*	*Paul y est habile.*
de sentiment : *y* représentation *allergique*, *aveugle*, *réticent*, *sensible*, *sourd*	*Paul y est réticent.*
d'orientation : *y* visée *attentif*, *enclin*, *hésitant*, *prêt*	*Paul y est enclin.*

Tableau IX-19. *Les classes d'adjectifs admettant* y *(hors compléments datifs ou locatifs)*

> *Y locatif dans une phrase attributive*
>
> Quand on rencontre un *y* locatif dans une phrase attributive, il s'agit d'un ajout et non d'un complément de l'adjectif **54**.
>
> **54** **a** *Le sol y était sale.*
> **b** *La cuisine y est délicieuse.*

5.4. L'alternance entre *lui* et *y*

Dans certains cas, *lui* et *y* peuvent alterner auprès du même verbe. Il s'agit :
- d'un verbe à complément de lieu, *y* correspondant à la destination (*On y apporte des oranges.*) ou à l'origine (*On y prend des fleurs.*), *lui* au destinataire (*On lui apporte des oranges.*) ou à la source (*On lui a pris son sac.*) ;
- d'un verbe temporel (*succéder*) ➤ II-3.3.6 ou symétrique (*Son frère lui ressemble. Cette proposition y ressemble.*) ➤ II-3.4.6 ;
- d'un autre verbe à un complément en *à* (*Paul y obéit. Paul lui obéit.*) ➤ II-2.4.2 ou à deux compléments dont l'un en *à* (*On lui accorde des circonstances atténuantes. On y accorde de l'intérêt.*) ➤ II-3.4.3.

Lui et *y* peuvent aussi alterner avec le même adjectif (*Paul leur est fidèle, à ses amis. Paul y est fidèle, à ses convictions.*).
Le changement de proforme peut être lié à un changement de sens du verbe ou de l'adjectif :
– *Paul y répugne.* (*Paul* ressent le sentiment) ≠ *Paul lui répugne.* (*lui* ressent le sentiment) ;
– *Paul y est indifférent.* (*Paul* ressent le sentiment) ≠ *Paul lui est indifférent.* (*lui* ressent le sentiment).

5.4.1. *Lui* et *y* avec les verbes à complément de lieu

Certains verbes locatifs autorisent *lui* et *y* : *lui* correspond au destinataire, mais *y* au lieu de destination. Cette alternance est possible avec des verbes tels que *amener*, *envoyer* et *laisser*, qui décrivent un transfert de possession ou un changement de lieu **55** > **II-3.4.3**.

55 **a** *De temps à autre, je lui envoie une carte de vœux, à laquelle il répond parfois.* (Perrut, 2009)
b *En revanche, dans le Midi, la chose était beaucoup plus susceptible de passer, et c'est pourquoi il décida de nous y envoyer.* (Rolin, 1996)
c *Nous refusions de lui laisser la place ainsi qu'aux autres immigrés.* (Brière-Blanchet, 2009)
d *Laura avait oublié que Denis se changeait au stade et aimait y laisser quelques vêtements.* (Bois, 2009)

Le même type d'alternance s'observe quand le complément repris par *y* correspond à un lieu d'origine et celui repris par *lui* au possesseur d'origine (source) (*Paul y a pris des fleurs. Paul lui a pris son portefeuille.*). *Y* peut aussi correspondre à l'infinitif (*Paul y court, acheter du pain.*) > **II-2.5**.

Lui *et* y *avec deux verbes différents*

Il s'agit parfois de deux verbes de sens différents, comme pour *aller*, *venir* et *revenir* qui peuvent être locatifs (et autorisent *y*) **56c** **56d** ou non locatifs (et autorisent *lui*) **56a** **56b**. De manière générale, ces verbes, dans leur emploi locatif, peuvent avoir un sujet *agentif*, qu'ils n'ont pas quand ils se construisent avec *lui*.

56 **a** *Cette robe lui va bien.*
b *Une idée lui est venue / revenue.*
c *Paul va / vient / revient à Paris.*
d *Paul y va / vient / revient.*

5.4.2. *Lui*, *y* et les verbes non locatifs

L'alternance entre *lui* et *y* est possible également avec un certain nombre de verbes non locatifs, tels que *accorder*, *attribuer*, *consacrer*, sans grande différence sémantique ; *lui* réfère généralement à un humain **57c** **57e**, mais pas toujours **57a**. Il s'agit souvent de verbes de transfert de possession réinterprétés comme verbes d'attitude mentale avec un objet abstrait **57a** **57b** **57d**.

57 **a** *Mais l'objet ainsi enfoui aux frontières du monde, on lui accorde du même coup la valeur sacrée d'une relique à laquelle va une dévotion mélancolique et insatiable.* (Ph. Forest, 2007)
b *Drifter lui répondait de même, et je ne sus pas s'ils étaient conscients que je comprenais la langue aussi bien qu'eux mais ils ne semblaient y accorder aucune importance, comme si je n'étais pas là.* (Labro, 1982)
c *Sur les murs, de grandes peintures naïves dont les légendes racontent les différents miracles qu'on lui attribue.* (Perrut, 2009)
d *Sélim envoya au vainqueur un sabre enrichi de pierreries et j'eus le tort de n'y voir qu'un geste protocolaire, sans y attribuer une signification plus profonde.* (de Grèce, 1982)
e *Dans la biographie qu'elle lui consacre, elle décrit l'attitude extrêmement courageuse de son amie, morte au camp.* (L. Schwartz, 1997)
f *Ils ont été d'accord, la musique, faut s'y consacrer en entier.* (Szczupak-Thomas, 2008)

De manière générale, les verbes et adjectifs symétriques permettent aussi bien *lui* que *y* > **tableau IX-15** > **tableau IX-16** > **tableau IX-17**.

5.4.3. Les adjectifs et les verbes changeant de sens avec *lui* ou *y*

Avec certains verbes ou adjectifs, le choix entre *lui* et *y* peut aller de pair avec un changement du sens du verbe ou de l'adjectif. Ainsi, lorsque *répugner* se combine avec *lui*, il signifie 'causer de la répugnance' ;

son sujet dénote alors la cause de la répugnance, et *lui* est celui qui la ressent **58a**. Employé avec *y*, le verbe signifie 'éprouver de la répugnance', et le sujet est celui qui ressent **58b**.

58 **a** *Soit que ce genre de travaux lui répugne, soit qu'il n'ait aucune idée sur la façon de s'y prendre.* (Mathiot, 1957)
b *La prudence, la paix, la sagesse, ce serait de le gommer, de l'effacer, d'en faire une ombre grise dissimulée derrière moi. J'y répugne.* (Tournier, 1975)

On peut distinguer deux adjectifs *propre*, selon qu'il admet *y* ou *lui* : quand *propre* signifie 'personnel' ou 'spécifique', *lui* correspond au possesseur d'une qualité ou d'une disposition **59a**, tandis qu'*y* correspond à une visée quand *propre* signifie 'apte' **59b** **59c**.

59 **a** *Chacun d'entre nous a un microbiote qui lui est propre.* (*planetesante.ch*, 4 aout 2017)
b *Son caractère spectaculaire est propre à faciliter l'entrée des élèves dans le monde baroque* […]. (Dumont-Cavallo, 2007)
c *Son caractère spectaculaire y est propre.*

Les rôles sémantiques de lui *et* y

On admet que les rôles sémantiques s'organisent en une hiérarchie, les plus élevés (agent, cause, expérient) étant associés de façon privilégiée au sujet des verbes, les moins élevés plutôt aux compléments (patient, lieu, manière) ➤ II-3.2.3. La tendance à préférer *lui* pour les référents humains ➤ IX-5.1 peut dès lors s'expliquer par une propriété plus générale : le référent de *lui* a un rôle sémantique plus haut dans la hiérarchie, par exemple expérient ou bénéficiaire, que celui associé à *y*. Et ce sont les humains (du moins les animés) qui sont associés de façon typique à de tels rôles.
Pour les verbes de sentiment qui ont un complément humain interprété comme l'expérient, *y* est en effet difficile (sauf variante non standard où *y* peut désigner un humain) **60** ➤ II-3.3.3.

60 **a** *Cette idée leur / * y plait, à mes collaborateurs.*
b *Ce qui leur / * y pèse, aux Français, c'est l'inaction.*

D'autres observations confirment le rôle sémantique plus élevé de *lui* : seul *lui* peut être interprété comme sujet d'un infinitif (*On lui fera apprendre le texte.*) **61a** **61b**. Avec un verbe comme *reprocher*, *y* est difficile, même avec un non-humain **61c** **61d**.

61 **a** *On reproche à cet employé de négliger son travail.*
b *On lui reproche de négliger son travail.*
c *On reproche à ce matériau de causer des allergies.*
d *On lui / * y reproche de causer des allergies.*

Avec un ajout au participe présent **62a** ou à l'infinitif **62b** **62c**, *me* ou *lui* peut aussi être identifié au sujet implicite du participe ou de l'infinitif ➤ XVIII-3.1.2.

62 **a** *En me rajustant, me revient à la mémoire cette autre phrase encore, dont j'ai encore oublié l'auteur, dommage que ça ne soit pas moi* […]. (Benoziglio, 1980)
b *Trois mois lui avaient suffi pour décider qu'il en avait assez.* (Bois, 2009)
c *Ce travail ne l'intéresse pas, mais lui sert de prétexte pour éviter d'aller chercher son diplôme.* (Perrut, 2009)

Lui, y *et le sujet du verbe principal*

Dans une subordonnée, *lui* peut avoir pour antécédent le sujet du verbe principal **63a** **63b**. C'est plus difficile pour *y* **63c**, qui ne peut le reprendre que si le verbe principal n'exprime pas son point de vue **63e** **63d** ou indirectement dans une phase disloquée (*Est-ce que Paul y pense, à lui ?*).

63 **a** *Émile espère que Paul lui parlera.* lui = Émile
b *Mon fils mérite que je lui consacre tout mon temps.* lui = mon fils
c *Émile espère que Sophie y pensera.* y ≠ Émile
d *Cette question nécessite que j'y consacre quelques pages.* y = cette question
e *Ce malade mérite qu'on s'y intéresse.* y = ce malade

À partir du moment où *y* renvoie difficilement à la personne dont la phrase exprime le point de vue, on dit parfois qu'il est *antilogophorique*, comme *en* ➤ IX-4.3.1 – la logophoricité caractérisant des pronoms, dans certaines langues, qui renvoient au locuteur dans le discours rapporté.

IX-6

Les pronoms personnels forts

6.1. Qu'est-ce qu'un pronom personnel fort ?

Les pronoms personnels forts (*moi*, *toi*, *lui*, *elle*, *elles*, *eux*, *nous*, *vous*) contrastent avec les proformes faibles (*je*, *tu*, *il*) ➤ IX-3.1. Comme des pronoms ordinaires, ils peuvent être :
- employés seuls (*Moi !*) ;
- modifiés (*moi aussi*, *moi seul*) ;
- coordonnés (*Paul et moi*) ;
- mis en relief (*C'est moi qui viendrai.*).

Ils peuvent occuper toutes les fonctions inaccessibles aux formes faibles, notamment celle de complément de préposition (*avec toi*).
Certaines formes de pronoms forts sont identiques à des formes faibles (*elle*, *elles*, *lui*, *nous*, *vous*), mais elles s'en distinguent par leurs propriétés syntaxiques.
Les pronoms personnels forts ont des formes simples (*moi*, *toi*) et des formes complexes (*moi-même*, *toi-même*).

➤ Proforme faible *on* ➤ IX-7.1
➤ Proforme forte *soi* ➤ IX-7.2.2

6.1.1. Les formes des pronoms personnels forts

Les pronoms personnels forts varient en personne, en nombre et, à la 3e personne, en genre ➤ **tableau IX-20**. Aux formes simples s'ajoutent des formes complexes avec *-même(s)* ➤ **IX-6.4** ➤ **fiche PRONOMS PERSONNELS**.

PERSONNE	SINGULIER	PLURIEL	EXEMPLES
1re pers.	*moi*	*nous*	*Moi seul viendrai.* *Paul est avec nous.*
	moi-même	*nous-mêmes*	*Je suis enfin devenu moi-même.*
2e pers.	*toi*	*vous*	*Paul n'aime que toi.* *Marie dort chez vous.*
	toi-même	*vous-mêmes*	*Tu peux faire ça toi-même.*
3e pers.	*elle, lui*	*elles, eux*	*Lui seul comprend.* *Les enfants dorment, eux.*
	elle-même, lui-même	*elles-mêmes, eux-mêmes*	*Paul lui-même était étonné.*

Tableau IX-20. *Les pronoms personnels forts*

Les pronoms forts de dialogue

Les pronoms de 1re et 2e personnes du singulier (*moi*, *toi*) ou du pluriel (*nous*, *vous*) renvoient aux participants de la situation d'énonciation, soit le locuteur ou l'interlocuteur, soit des groupes comportant le locuteur ou l'interlocuteur. Ils sont appelés *pronoms de dialogue*, alors que les pronoms de 3e personne (*elle*, *lui*, *elles*, *eux*) désignent les autres entités, personnes non impliquées dans l'échange ou entités non humaines ➤ **XVIII-4.1.2**.

L'homonymie des formes faibles et fortes

Les pronoms de dialogue pluriels (*nous*, *vous*) ont des formes fortes et des formes faibles identiques, que l'on dit *homonymes*. On les distingue par les traits suivants : les formes faibles peuvent être sujets **1a** ou jouer le rôle de complément **1b** ; elles ne peuvent être séparées du verbe que par *ne* ou une autre forme

faible. Elles doivent être préfixées **1b** ou suffixées au verbe **1c** ➤ IX-3.2. Les formes fortes, quant à elles, ont des fonctions plus variées et peuvent être par exemple compléments de préposition **1d** ; on peut les séparer du verbe et elles ne sont jamais suffixées. Ainsi, en **1e**, le pronom sujet initial est faible, tandis que le pronom final, en fonction *ajout*, est fort.

1 **a** *Vous avez raison, nous sommes convaincus.* FAIBLE
b *Paul nous regarde, vous surveille.* FAIBLE
c *Calmez-vous, regardez-nous !* FAIBLE
d *Paul travaille pour nous, parle avec vous.* FORT
e *Vous avez raison, vous.*

Les formes faibles et fortes des pronoms de 3e personne au féminin (*elle*, *elles*) sont elles aussi identiques. Mais les formes faibles ne peuvent être que sujets **2a** ou suffixées au verbe **2b**, à la différence des formes fortes **2c**. En **2d**, le pronom sujet initial est faible, tandis que le pronom final, en fonction *ajout*, est fort.

2 **a** *Elle parle, elles accourent.* FAIBLE
b *Vient-elle ? Écouteront-elles ?* FAIBLE
c *Paul travaille pour elle, avec elles.* FORT
d *Elle parle fort, elle.*

Enfin, le pronom fort *lui* doit être distingué de la forme faible *lui*, réservée à certains compléments introduits par *à* **3a** ➤ IX-5.2. Seul le pronom fort peut être sujet **3b**, complément de préposition **3c** ou ajout **3d**. De plus, la forme faible *lui* est indistincte en genre et vaut à la fois pour le féminin et le masculin, alors que le pronom fort *lui* est masculin et a pour féminin *elle* **3e**.

3 **a** *Paul lui parle, à Marie.* FAIBLE
b *Lui aussi viendra.* FORT
c *Marie travaille avec lui.* FORT
d *Paul travaille bien, lui.* FORT
e *Marie travaille bien, elle.* FORT

> *Les pronoms forts et la liaison*
>
> Les pronoms forts se distinguent clairement des formes faibles dans les contextes de liaison : celle-ci est obligatoire pour les formes faibles, mais facultative pour les formes fortes ➤ XIX-3.2.3. Ainsi la liaison devant voyelle est obligatoire en **4a** **4b** et **4c**, avec *vous* comme forme faible, prononcée /vuz/, tandis qu'elle est facultative en **4d** et **4e**, avec *vous* comme pronom fort. Les contrastes sont les mêmes pour *elles* et *nous*.
>
> **4** **a** *Vous_avez raison.* [vuzave] FAIBLE
> **b** *Jean vous_aime.* [vuzɛm] FAIBLE
> **c** *Jean vous_a parlé.* [vuza] FAIBLE
> **d** *Vous(_)aussi pourrez partir.* [vuzosi]/[vuosi] FORT
> **e** *Vous(_)et moi sommes concernés.* [vuzemwa]/[vuemwa] FORT

6.1.2. Les propriétés des pronoms personnels forts

À la différence d'une proforme faible, le pronom personnel fort peut être modifié par un adjectif, *seul* en **5a**, par un adverbe, *aussi* en **5b**, *même* en **5c**, ou par une subordonnée relative **5d** **5e** ➤ IX-6.5.

5 **a** *Eux seuls sont contents.*
b *Lui aussi viendra.*
c *Tout le monde est invité, même toi.*
d *Moi qui détestais la mer, je passe ma vie sur un bateau.*
e *Lui qui ne téléphonait jamais, voilà qu'il m'appelle deux fois par jour.*

Le pronom personnel fort peut aussi constituer une réponse fragmentaire ➤ XII-3.4.1, seul **6a** ou dans une énumération **6b**, où chaque forme *lui* désigne un référent différent, ou peut être utilisé comme terme d'adresse **6c** ➤ XVIII-4.2.
Dans tous ces environnements, le pronom fort est acceptable, et le pronom faible ne l'est pas.

6 **a** Loc. 1 — *Entre nous et les voisins, qui préférez-vous ?*
Loc. 2 — *Eux.*
b Loc. 1 — *Parmi les gens qui sont là, lesquels connaissez-vous ?*
Loc. 2 — *Lui, lui, et lui.*
c *Hé, toi ! écoute un peu !*

Les formes nous autres, vous autres *et* eux-autres

Les pronoms pluriels *nous*, *vous* et *eux* peuvent être suivis par *autres*, avec une liaison obligatoire : *nous_autres* [nuzot(ʁ)], *vous_autres* [vuzot(ʁ)], *eux_autres* [øzot(ʁ)]. Ces formes sont analysées comme des pronoms morphologiquement complexes ou *agglomérés*, plutôt que comme des constructions pronom + adjectif, dans la plupart des usages. En effet, la forme *autres* y a perdu son sens propre, tandis qu'*eux autres* a perdu sa spécification de genre, et vaut pour le masculin comme pour le féminin.
Elles relèvent d'un usage informel et présentent une importante variation régionale et individuelle. Dans certains usages, les deux formes *nous autres* et *nous* **7a** paraissent équivalentes. Il en va différemment de **7b**, où *autres* sert à opposer un groupe à un autre.

7 **a** *Cependant, nous autres, les potes à Pollak Henri, les sans-grades, les pékins, nous nous chargions d'arranger la chose.* (Perec, 1966)
b *Ce sont des choses que vous autres, démocrates de l'Ouest, libéraux de tout poil, vous avez, j'imagine, un peu de mal à comprendre.* (d'Ormesson, 1987)

Ces formes sont souvent utilisées en Belgique et au Québec, et parfois plus que les formes simples : dans le *Corpus du français parlé du Québec* (*CFPQ*), *eux autres*, transcrit *eux-autres*, est beaucoup plus fréquent qu'*eux* **8**, tandis que *vous* y est plus fréquent que *vous autres*. *Vous* est la seule forme de vouvoiement ➤ XVIII-4.2.2.

8 **a** % *Ah eux-autres, ils vont vérifier l'immatriculation, si c'est ben à toi, si c'est un quatre-roues volé.* (*CFPQ*, 1, segment 3, p. 31) (Québec)
b % [...] *pis ils ont plus le choix aujourd'hui, les femmes, faut qu'elles travaillent pis c'est eux-autres qui portent les enfants* [...]. (*CFPQ*, 5, segment 10, p. 112) (Québec)

6.2. Les fonctions syntaxiques des pronoms personnels forts

De façon générale, les pronoms personnels forts assument les fonctions que ne peuvent assumer les proformes faibles ➤ IX-1.3.2 :
– complément de préposition (*selon moi*) ;
– complément d'une forme présentative (*C'est moi.*) ;
– ajout à une phrase ou à un verbe (*Paul viendra, lui.*) ;
– périphérique dans une construction disloquée (*Lui, il exagère.*).
Dans les autres cas, on préfère employer la forme faible (*Je viendrai.* * *Moi viendrai.*).
Les pronoms forts ne s'emploient que si les formes faibles ne sont pas possibles :
– avec un modifieur (*Moi seul viendrai.*) ;
– avec une coordination (*Paul et moi viendrons.*).
Les pronoms forts de 3e personne sont les seuls à pouvoir être sujets, sans être modifiés ou coordonnés, avec une valeur contrastive (*Eux ne viendront pas.*).

6.2.1. La complémentarité des pronoms forts et des formes faibles

Les pronoms personnels forts assument les fonctions que ne peuvent assumer les proformes faibles. Ils peuvent être compléments d'une préposition **9a 9b**, *ajout* au verbe ou à la phrase **9c** ➤ IX-6.2.4, en fonction *périphérique*, liés à une autre proforme dans une construction disloquée **9d** ➤ XVIII-2.1.

9 **a** *Marie travaille chez eux.*
b *Marie travaille avec moi.*
c *Paul travaille bien, lui.*
d *Moi, j'ai froid.*

➤ Emploi d'un pronom fort possessif (*un livre à moi*, *mon chien à moi*) ➤ V-3.4.3

Le pronom fort peut être coordonné **10a 10b**, à la différence du pronom faible **10c 10d**, sauf hésitation sur le genre (*il* ou *elle*) ➤ **XVI-4.1.4**.

10 a [*Eux et le maire*] *sont amis.*
b [*Paul et moi*] *sommes amis.*
c * [*Ils et le maire*] *sont amis.*
d * [*Paul et je*] *sommes amis.*

Les pronoms forts compléments de être

Le pronom personnel fort peut être complément du verbe *être*, dans une construction présentative **11a** ou clivée **11b** ➤ **XVIII-2.3**, mais pas dans une construction attributive, où l'on utilise la forme faible *le* **11c** ➤ **III-3.2.5**. Quand la forme forte est possible, il s'agit d'une phrase exprimant l'identité, et le pronom n'attribue pas une propriété au sujet **11d** ➤ **III-3.2.1**.

11 a *C'est moi.*
b *Ce sont eux que Marie apprécie le plus.*
c *On croyait Paul médecin mais il ne l'est pas.*
d *Je suis moi.*

6.2.2. Le pronom personnel fort sujet

Les pronoms de dialogue forts sujets

Les pronoms forts de 1re et 2e personnes ne peuvent pas à eux seuls fonctionner comme sujet d'un verbe conjugué **12a 12b**, à la différence des formes faibles **12c 12d**. L'impossibilité d'avoir un pronom fort comme sujet s'explique par une préférence pour la forme faible là où elle est possible : dans la mesure où **12c 12d** sont possibles, **12a 12b** ne le sont pas.

12 a * *Moi travaillerai là-bas.*
b * *Toi travailleras là-bas.*
c *Je travaillerai là-bas.*
d *Tu travailleras là-bas.*

En revanche, ces pronoms forts peuvent être sujets s'ils sont modifiés **13a** ou coordonnés **13b**, au moins en registre formel, car dans ce cas, la forme faible n'est pas possible (* *je seul*, * *Paul et je*). Le modifieur peut être un adjectif **13a**, un adverbe **13c**, un nom propre ou commun en apposition **13d 13e** ➤ **IV-5.4**, ou une subordonnée relative **13f** ➤ **XIII-3.1**.

13 a *Moi seul viendrai.*
b *Paul et moi viendrons.*
c *Même vous devriez être capables de comprendre.*
d *Moi, Paul Dupont, déclare être sain de corps et d'esprit.*
e *Nous, peuple du Québec, par la voix de notre Assemblée nationale, proclamons : Le Québec est un pays souverain.* (*Projet de Constitution du Québec*, article 10, 2005)
f *Vous qui croyiez avoir terminé n'êtes pas déçus ?*

Les pronoms de dialogue sujets d'un infinitif ou d'un participe

Les pronoms faibles étant exclus comme sujets d'un infinitif, les pronoms de dialogue forts sont possibles **14a**, comme ceux de 3e personne **14b** ➤ **I-3.4.1** ➤ **XI-6.2**. Il en va de même des subordonnées au participe passé, dont le sujet peut être un pronom fort **14c**. En revanche, avec un verbe à l'impératif, le pronom est un terme d'adresse en fonction *ajout* **14d** ➤ **I-3.2.5**.

14 a Loc. 1 — *Je vous laisse juge.*
Loc. 2 — *Moi, juger ? Mais comment ?* (Sollers, 1987)
b *Et lui de répliquer : « Chercher ne sert à rien si on ne sait interpréter* […]. *»* (Lanzmann, 1994)
c *Eux partis, le concert a pu commencer.*
d *Toi, viens ici !*

Les pronoms de dialogue pluriels

Les formes *nous* et *vous* qui apparaissent seules comme sujet avant le verbe **15a** ou comme suffixées **15b** sont les formes faibles, comme en témoigne la liaison obligatoire en **15a** ➤ **IX-6.1.1**. En revanche, en **15c** il s'agit du pronom fort, et la liaison est facultative.

15 **a** *Nous_avons raison.*
b *Avons-nous raison ?*
c *Nous(_)aussi pouvons participer.*

Le pronom fort de 3e personne sujet

Les pronoms forts de 3e personne peuvent être sujets **16a 16b** sans être modifiés, comme les pronoms faibles **16c 16d**, avec toutefois une différence de registre, la forme forte sujet étant alors réservée à un usage formel. De plus, le pronom fort de **16a** et **16b** a une interprétation contrastive que n'a pas le pronom faible de **16c** et **16d** : le ou les individus désignés par *lui* ou *eux* sont comparés avec d'autres individus qui ne travaillent pas très bien ou sur lesquels le locuteur ne peut pas se prononcer ➤ **IX-6.3.2**.

16 a *Lui travaille très bien.*
b *Eux travaillent très bien.*
c *Il travaille très bien.*
d *Ils travaillent très bien.*

On observe aussi une différence prosodique : la liaison est obligatoire après la forme faible (*Ils_apprécient.*) et impossible après la forme forte (*Eux apprécient.*) ➤ **XIX-3.2.3**, ce qui se note parfois dans la ponctuation (*Lui, travaille très bien.*) ➤ **XX-3.2.3**.

La 3e personne sujet et la préférence pour la forme faible

La différence d'interprétation (contrastive ou non) entre les pronoms forts et faibles sujets peut contrebalancer la préférence générale pour la forme faible. La préférence pour la forme faible l'emporte aux 1re et 2e personnes, même s'il y a encore quelques variations, et l'évolution est en cours pour la 3e personne, qui n'est possible comme sujet que dans un registre formel.

Les pronoms forts sujets et le redoublement clitique

Dans certains usages informels oraux, notamment au Québec, le sujet est systématiquement repris par une forme faible, sans qu'il s'agisse d'une construction disloquée **17a 17b** ➤ **IX-3.5.1** ➤ **XVIII-2.1**. Dans ces usages, la forme faible est parfois analysée comme une simple marque d'accord, incorporée au verbe, et non comme un pronom : le pronom fort **17c** est alors analysé comme sujet, sans virgule ni marque prosodique particulière.

17 a ! *Paul il est venu.*
b ! *En campagne, quand quelqu'un il dansait…* (*Corpus Montréal 1971*, loc. 18)
c ! *Lui il est venu.*

6.2.3. Le pronom personnel fort complément

Le pronom fort complément direct

Les pronoms personnels forts sont difficilement compléments directs d'un verbe **18a 18c** et la forme faible doit être utilisée **18b 18d**. Elle est compatible avec la forme forte qui est alors en fonction *ajout* ou *périphérique* **18e 18f**.

18 a * *Marie verra lui.*
b *Marie le verra.*
c * *Marie aime moi.*
d *Marie m'aime.*
e *Marie le verra, lui.*
f *Marie m'aime, moi.*

En revanche, quand la forme faible n'est pas possible, la forme forte le devient : ainsi avec le modifieur restrictif *que* **19a** ➤ **VIII-8.2** ou en cas de coordination **19b**. La forme forte complément est possible aussi en emploi déictique **19c** ➤ **XVIII-4.1.2**.

19 a *Marie n'aime que moi.*
b *Marie aime son père et moi.*
c [Devant une file d'attente] *Marie recevra lui, lui et lui.*

Le pronom fort complément de préposition

Les pronoms personnels forts peuvent être compléments de diverses prépositions **20a**. Dans certains cas, les deux formes sont en *distribution complémentaire* : après la préposition *à*, le pronom fort s'emploie en l'absence de forme faible **20b**, et inversement, lorsqu'elle est possible, la forme faible empêche le pronom fort **20c**.
Dès que la forme faible n'est pas possible parce qu'elle ne peut être ni modifiée ni coordonnée, le pronom fort apparait **20e**.

20 **a** *Marie parle avec nous, vote pour vous, dort chez toi.*
b *Marie pense à toi.* | * *Marie te pense.*
c *Marie te parle.* | * *Marie parle à toi.*
e *Marie a parlé à toi aussi ?*

➤ La préférence pour la forme faible ➤ IX-1.3.3
➤ Les formes faibles *lui* et *y* ➤ IX-5.1
➤ L'interprétation réflexive du pronom fort (*Marie pense à elle.*) ➤ IX-6.5

> *Le pronom fort et les prépositions* à
>
> On distingue en fait deux prépositions *à* : celle qui permet les formes faibles (*me*, *te*, *lui*, *leur*, *se*) est appelée *à* datif ➤ VII-5.4.1. Elle introduit le complément prépositionnel de verbes tels que *donner*, *écrire*, *offrir*, *parler* ou *ressembler* **20c 21a** et permet les formes réfléchies **21b**. L'autre préposition *à* se trouve après des verbes tels que *penser*, *s'intéresser*, *tenir* **20b 21c** et n'autorise que la forme faible *y* **21d**.
>
> **21** **a** *Marie écrit à Paul.* | *Marie lui écrit.*
> **b** *Les enfants se parlent, se ressemblent.*
> **c** *Marie tient à Paul.* | * *Marie lui tient.*
> **d** *Marie tient à lui.* | *Marie y tient.*

6.2.4. Le pronom personnel fort ajout ou périphérique

Le pronom personnel fort ajout

Les pronoms personnels forts de 3ᵉ personne peuvent être *ajouts* au verbe ou à la phrase : ils sont alors coréférents à un syntagme nominal **22a** ou à un nom propre **22b** qui les précède. Ce dernier est souvent un sujet **22a 22b** mais peut aussi être un *périphérique* **22c**.

22 **a** *Le voisin est parti, lui.*
b *Vincent, lui, travaille bien.*
c *Vincent, lui, je ne l'aime pas.*

Le pronom n'est pas analysé comme une apposition en **22** car il n'appartient pas au même syntagme que le nom propre : il est en effet mobile dans la phrase ➤ IV-5.4. Il peut suivre directement son antécédent **22b**, mais aussi apparaitre après le verbe **23a**, entre l'auxiliaire et le participe passé **23b**, ou en fin de phrase **23c**. Il se note entre virgules à l'écrit, avec une prosodie incidente à l'oral ➤ XIX-2.2.2 ➤ XX-3.2.3.

23 **a** *Vincent va, lui, à Rome.*
b *Vincent est, lui, surement parti.*
c *Vincent va à Rome, lui.*

> *Le pronom fort en début de phrase*
>
> Le pronom fort *ajout* ne peut pas être en position initiale s'il renvoie à un nom propre **24a**. En revanche, en **24b** le pronom fort est sujet et c'est le nom propre en apposition, entre virgules, qui a la fonction *ajout*. En **24c**, le pronom initial est en fonction *périphérique* et non *ajout*. En **24d**, il est complément de la préposition et non ajout.
>
> **24** **a** * *Lui, Vincent a déjà répondu.*
> **b** *Lui, Vincent, a déjà répondu.*
> **c** *Lui, il a déjà répondu.*
> **d** *Chez lui, Vincent se sent bien.*

Le pronom personnel fort périphérique

Le pronom fort peut être l'antécédent d'une proforme, c'est-à-dire être repris par un autre pronom fort **25a**, un pronom faible **25b**, une proforme faible **25c** ou un déterminant possessif **25d 25e** dans la phrase. Il peut aussi être repris par *ce*, dans une phrase d'identité **25e** ➤ IX-8.1. Il s'agit d'une construction *disloquée*, et le pronom est généralement en position initiale, avec la fonction *périphérique* ➤ XVIII-2.1. Le pronom périphérique peut être suivi d'un autre élément disloqué, surtout à l'oral **25f**.

25 **a** *Lui, j'ai déjà discuté avec lui.*
b *Lui, il a déjà répondu.*
c *Lui, je l'ai déjà vu.*
d *Lui, sa voiture est en panne.*
e *Moi, c'est Vincent.* 'je m'appelle Vincent'
f *Moi, ma mère, elle est malade.*

➤ Construction *Nous, on n'aime pas ça.* ➤ IX-7.1.4

En position initiale, il peut parfois introduire le topique de discours, sans reprise pronominale, en usage informel **26a** ; on parle alors de *topique suspendu* ou de *nominativus pendens* ➤ XVIII-2.1.3. Le pronom fort *périphérique* peut aussi suivre le verbe **26b** ou apparaitre en position finale **26c** ➤ XVIII-2.2.

26 **a** [À propos d'un rendez-vous] *Vous, c'est mardi.*
b *Le professeur te verra, toi, mardi prochain.*
c *Je viendrai lundi, moi.*

> *Le pronom fort périphérique ou ajout ?*
>
> Quand une phrase comporte deux proformes coréférentes, on peut parfois hésiter sur l'analyse du pronom fort comme *ajout* ou comme *périphérique*. En fonction *ajout* comme en fonction *périphérique*, le pronom est mobile et marqué à l'écrit par une virgule, et à l'oral par une prosodie incidente ➤ XIX-2.2.2 ➤ XX-3.2.3. Mais le pronom ajout peut avoir un antécédent nominal dans la phrase, et son interprétation est toujours contrastive. Le pronom périphérique doit être repris par une proforme dans la phrase. Dans la subordonnée relative **27a**, le pronom fort est en fonction *ajout* avec pour antécédent Paul, car nous n'analysons pas *qui* relatif comme un pronom ➤ IX-10.3. En **27b** aussi, il est *ajout* car son antécédent est un nom propre. En **27c**, en revanche, il est *périphérique* car il est repris par une proforme (*il*) et sans usage contrastif ➤ IX-6.3.1.
>
> **27** **a** *C'est Paul qui, lui, a réussi.*
> **b** *Vincent travaille, lui.*
> **c** *J'ai rencontré Paul hier, et lui, comme d'habitude, il en a profité pour se plaindre.*

6.3. L'interprétation des pronoms personnels forts

Les pronoms personnels forts renvoient généralement à un humain ou un être animé. Mais ceux de 3e personne peuvent aussi renvoyer à des inanimés (*Ce bureau occupe à lui seul la moitié du salon.*).
De façon générale, les pronoms personnels forts peuvent avoir :
– une interprétation anaphorique (*Marie vit avec Jean et s'entend bien avec lui.*) ;
– une interprétation déictique ([Devant plusieurs personnes] *C'est lui que je préfère !*).
À la 3e personne, il peut avoir un usage contrastif (*Jean, lui, travaille bien.*) ou réflexif (*Jean ne pense qu'à lui.*) si *lui* renvoie à Jean.

➤ Interprétation réflexive de *lui-même* ➤ IX-6.4.3

6.3.1. L'interprétation animée du pronom personnel fort de 3e personne

Les pronoms de dialogue (*moi*, *toi*) renvoient à des êtres humains ou humanisés. Une idée répandue veut qu'il en aille de même des pronoms forts de 3e personne. Ainsi **28a 28d** avec un référent animé sont plus naturelles que **28b 28c** avec un référent inanimé. L'antécédent est souligné dans les exemples.

28 **a** *Jean a retrouvé son frère et parle de lui tous les jours.*
b *# Jean a retrouvé ce film et parle de lui tous les jours.*

c # Ce compromis, Jean pense à lui tous les jours.
d Son frère, Jean pense à lui tous les jours.

Les formes faibles *en* et *y* s'emploient naturellement pour les inanimés **29a** **29b** > IX-4.1.2 > IX-5.1.3 ; de même on préfère employer les pronoms *ceci*, *cela*, *ça* quand ils sont possibles **29c** > IX-8.2.

29 **a** *Jean a retrouvé ce film et en parle tous les jours.*
b *Ce compromis, Jean y pense tous les jours.*
c *Jean a acheté ce livre dimanche et il ne lit plus que ça.*
d # *Jean a acheté ce livre dimanche et il ne lit plus que lui.*

> *La préférence pour* en, y *et* cela
>
> La préférence pour une forme faible (*en*, *y*) quand elle est possible reflète une tendance plus générale > IX-1.3.3 > IX-6.2.1. La préférence pour *ceci*, *cela*, *ça*, quant à elle, peut venir de leur indistinction en genre, tandis que les pronoms forts (*elle*, *lui*) marquent le genre : pour référer à un inanimé, on préfère une forme non spécifiée pour le genre, si elle existe.

Mais quand une forme faible n'est pas possible, ni un pronom démonstratif, le pronom fort peut référer à un inanimé **30**. C'est vrai, en particulier, pour les pronoms forts coordonnés **30e**.

30 **a** *La guerre a emporté avec elle tous nos espoirs de jeunesse.*
b *Ce bureau occupe à lui seul la moitié du salon.*
c *Plusieurs enregistrements étaient en la possession du procureur S. On entend M. L. sur l'un d'entre eux.*
d *Naguère, on pensait que les mathématiques régnaient au-dessus des sciences. Aujourd'hui, on constate que les grandes sciences [...] se développent en dehors d'elles.* (Le Monde, 6 fév. 1998)
e *La réédition de ce livre prouve que ni lui ni son auteur ne sont tombés dans l'oubli.*

L'interprétation déictique du pronom personnel fort

Par ailleurs, il faut distinguer entre l'usage du pronom personnel comme anaphorique (reprise d'un élément du discours) et comme déictique où il désigne directement une entité de la situation > IX-1.2. Dans l'usage déictique, il ne peut désigner qu'un humain, comme le montre le contraste entre **31a** et **31b**. Le démonstratif échappe à cette restriction **31c** **31d** > IX-8.2. En emploi déictique ou ostensif, les pronoms personnels et démonstratifs semblent se distribuer de façon complémentaire les référents animés pour les premiers, et inanimés pour les seconds.

31 **a** *Parmi les collaborateurs que voici, je compte travailler avec : lui, lui et lui.*
b # *Parmi les ordinateurs que voici, je compte travailler avec : lui, lui et lui.*
c *Parmi les collaborateurs que voici, je compte travailler avec : celui-là, celui-là et celui-là.*
d *Parmi les ordinateurs que voici, je compte travailler avec : celui-là, celui-là et celui-là.*

6.3.2. L'emploi contrastif du pronom personnel fort

Le pronom fort de 3[e] personne, en fonction *ajout* **32a** **32b** ou *sujet* **32c** > IX-6.2.2 a toujours une interprétation *contrastive* : il désigne une entité parmi d'autres possibles, c'est-à-dire dans un ensemble d'alternatives. Les éléments de cet ensemble peuvent être dans la même phrase : *son frère* contraste ainsi avec *Marie* en **32a**. Ils peuvent aussi avoir été déjà mentionnés dans le contexte : en **32b**, Paul appartient à un ensemble d'individus, qui n'est pas nécessairement explicite et qui peut se composer par exemple des membres d'un groupe d'amis, qui pourraient arrêter de fumer eux aussi.

32 **a** *Marie a oublié de téléphoner mais heureusement son frère, lui, a appelé.*
b *Paul, lui, a arrêté de fumer.*
c *J'aime bien les Durand. Lui est très calme.*

Parfois, l'usage même du pronom appelle une suite, une information complémentaire, concernant d'autres entités. En **32c**, la présence du pronom fort invite à considérer les Durand comme un ensemble (des époux, des frère et sœur), et l'énoncé laisse attendre une suite (sur le ou les autres Durand). Le contraste entre l'entité désignée par le pronom et d'autres individus peut être accompagné d'un autre contraste dans la même phrase. Ainsi, en **32a**, les verbes décrivent une action différente.

L'emploi contrastif des pronoms de dialogue

Rien n'empêche le pronom fort des autres personnes d'avoir un usage contrastif, quand il est périphérique **33a** ou clivé **33b** > XVIII-2.3. En revanche, la dislocation de *moi* ou *nous*, repris par *je* ou *on*, fréquente à l'oral, n'implique pas forcément un effet de contraste **33c**.

33 **a** *Marie reste, mais nous, nous rentrons dès que possible.*
b *C'est moi qui ai raison.*
c *Moi, je pense qu'il faut partir.*

6.3.3. L'interprétation réflexive du pronom personnel fort de 3e personne

Le pronom fort complément de 3e personne peut avoir une interprétation réflexive si son antécédent est dans la même phrase, avec un rôle distinct. Par exemple, il est réflexif dans *Jean a pris une photo de lui.* si *Jean* est à la fois le photographe et le photographié, mais non dans *Jean, lui, partira.* où il est contrastif. Lorsque l'antécédent est le sujet, l'interprétation réflexive est le privilège du réfléchi *se*, qui est une forme faible **34a** **34b** > IX-2.3. Dans ce cas, le pronom fort est exclu, selon une préférence plus générale pour les formes faibles > IX-6.2.3. Quand *se* n'est pas possible, l'interprétation réflexive du pronom fort est possible **34c**, selon le contexte et selon le sens du verbe.

34 **a** *Vincent se regarde.* | * *Vincent regarde lui.*
b *Vincent se fait plaisir.* | * *Vincent fait plaisir à lui.*
c *Vincent pense à lui.* | * *Vincent se pense.*

L'interprétation réflexive et l'orientation des verbes, noms et adjectifs

Parmi les verbes, certains sont orientés vers autrui et leur sujet et leur complément sont naturellement interprétés comme ayant des références différentes. Dans ce cas, l'interprétation réflexive de *lui* est difficile. Ainsi *hériter*, *tenir* sont orientés vers autrui, tandis que *penser*, *douter* ne le sont pas. En **35a** et **35b**, *lui* peut référer à Jean, mais plus difficilement en **35c** et **35d**.

35 **a** *Jean pense d'abord à lui.*
b *Jean doute beaucoup de lui.*
c *Jean hérite de lui.* Jean ≠ lui
d *Jean tient à lui.* Jean ≠ lui

La même distinction s'applique aux adjectifs ou aux noms. Certains, comme *fier* et *attention*, autorisent l'interprétation réflexive **36a** **36b**, tandis que d'autres comme *jaloux* et *exemple* l'acceptent mal **36c** **36d**.

36 **a** *Jean est très fier de lui.*
b *Jean fait attention à lui.*
c *Jean est très jaloux de lui.* Jean ≠ lui
d *Jean prend exemple sur lui.* Jean ≠ lui

Si le pronom est modifié par *que*, l'interprétation réflexive devient plus facile **37a** **37b**.

37 **a** *Paul ne tient qu'à lui.*
b *Paul ne prend exemple que sur lui.*

Le choix de la préposition est également pertinent pour déterminer si le contexte est ou non orienté vers autrui : avec le même verbe, les prépositions *devant* ou *de* autorisent l'interprétation réflexive **38a** **38b** plus aisément que les prépositions *vers* et *avec* **38c** **38d**.

38 **a** *Jean a regardé devant lui.*
b *Jean a parlé de lui.*
c *Jean a regardé vers lui.*
d *Jean a parlé avec lui.*

> Interprétation réflexive de *lui-même* > IX-6.4

Au pluriel, l'interprétation peut avoir un sens réciproque **39a** (si les enfants pensent les uns aux autres et non chacun à soi), en particulier avec la préposition *entre* **39b**.

39 **a** *Les enfants pensent à eux.*
b *Les enfants jouent entre eux.*

Les prépositions et l'interprétation réflexive du pronom personnel fort

Les prépositions *avec* et *vers* forment toujours des contextes orientés vers autrui, ainsi que *contre* et *devant* quand elles sont sélectionnées par le verbe. Ainsi, *contre* est sélectionnée par *voter* **40a** mais non par *serrer* et le pronom peut alors avoir une interprétation réflexive **40b** ➤VII-4.1.3. De manière générale, les prépositions locatives (sauf *vers*) permettent la plupart du temps l'interprétation réflexive du pronom personnel fort **40c**, ainsi que les prépositions *en*, *pour* ou *malgré* **40d**.

40 a *Paul a voté contre lui.* Paul ≠ lui
b *Paul serre son livre contre lui.*
c *Paul reste chez lui.*
d *Paul est parti malgré lui.*

L'interprétation réflexive ou non du pronom fort simple est indiquée dans le ➤tableau IX-21, selon les verbes et les différentes prépositions. Il peut y avoir des hésitations et des préférences en fonction des locuteurs quant au classement de telle ou telle expression. Certaines expressions verbales sont figées ou idiomatiques (notées *idiom.*) avec une interprétation réflexive (*revenir à soi*, *être hors de soi*) ➤II-6.1.

PRÉPOSITION	INTERPRÉTATION RÉFLEXIVE POSSIBLE	INTERPRÉTATION RÉFLEXIVE DIFFICILE
à	*en arriver à* (idiom.), *s'intéresser à*, *penser à*, *revenir à* (idiom.), *en venir à* (idiom.)	*s'adresser à*, *s'attaquer à*, *se heurter à*, *se montrer à*, *se recommander à*, *se soumettre à*, *s'en prendre à* (idiom.), *s'en remettre à* (idiom.), *tenir à* (idiom.)
avec	—	*collaborer avec*, *discuter avec*, *se disputer avec*, *dormir avec*, *s'entendre avec*, *s'entretenir avec*, *habiter avec*, *parler avec*, *rompre avec*, *sortir avec*, *travailler avec*
contre	—	*s'acharner contre*, *conspirer contre*, *fulminer contre*, *s'insurger contre*, *lutter contre*, *se révolter contre*, *voter contre*
de	*douter de*, *parler de*, *se ficher de*, *s'occuper de*, *rêver de*, *se soucier de*, *se souvenir de*	*s'amouracher de*, *se cacher de*, *se contenter de*, *se désintéresser de*, *hériter de*, *se méfier de*, *profiter de*, *se recommander de*, *se satisfaire de*, *se servir*, *triompher de*
en	*croire en*, *rentrer en* (idiom.)	—
hors de	*être hors de* (idiom.), *mettre quelqu'un hors de* (idiom.)	—
malgré	*agir malgré*, *faire quelque chose malgré*	—
par	*commencer par*, *finir par*, *terminer par*	—
pour	*acheter quelque chose pour*, *garder ça pour* (idiom.), *lutter pour*, *travailler pour*, *voter pour*	*en pincer pour* (idiom.)
sur	*se replier sur*	*s'appuyer sur*, *compter sur*, *copier sur*, *ironiser sur*, *se jeter sur*, *miser sur*, *se reposer sur*, *tirer sur*, *se vautrer sur*, *veiller sur*
préposition de lieu	*regarder devant*, *derrière*, *sous*, *à côté de*, *au-dessus de*, *autour de*, *loin de* ; *poser quelque chose sur*, *rester chez*, *serrer quelque chose contre*	*lancer vers*, *regarder vers*

Tableau IX-21. *L'interprétation réflexive du pronom fort* lui *après verbe + préposition*

De la même façon, les adjectifs (ou participes passifs) attributs peuvent être orientés ou non vers autrui ; il en va de même des constructions verbe support + nom ➤tableau IX-22.

PRÉPOSITION	INTERPRÉTATION RÉFLEXIVE POSSIBLE	INTERPRÉTATION RÉFLEXIVE DIFFICILE
à	*être attentif*, *faire attention à*	*être accroché*, *attaché*, *enchaîné*, *habitué à*
avec	—	*être en accord*, *en contradiction*, *en harmonie*, *en rivalité avec*
contre	—	*être en colère*, *en rage*, *furieux*, *révolté contre*
de	*avoir honte de*, *être content*, *fier*, *responsable*, *satisfait de*, *faire abstraction de*, *prendre soin de*, *tenir compte de*	*avoir envie*, *besoin*, *horreur*, *peur*, *pitié*, *raison de*, *être amoureux*, *dépendant*, *différent*, *fatigué*, *proche*, *solidaire de*
devant	—	*être admiratif*, *en admiration*, *en émerveillement*, *en extase devant*
en	*avoir confiance en*	—

PRÉPOSITION	INTERPRÉTATION RÉFLEXIVE POSSIBLE	INTERPRÉTATION RÉFLEXIVE DIFFICILE
envers	—	*avoir une dette, de l'indulgence envers, être bien disposé, indulgent envers, perdre son crédit envers*
par	—	*être consterné, imité, obsédé, recherché par*
sur	—	*mener une enquête sur, prendre exemple sur*

Tableau IX-22. *L'interprétation réflexive du pronom fort* lui *après adjectif attribut ou nom + préposition*

6.4. Les pronoms complexes *moi-même, toi-même, lui-même…*

Le pronom personnel fort se combine avec *même* pour donner un pronom morphologiquement complexe, ou *aggloméré*, qui varie en personne, en genre et en nombre (*moi-même*, *toi-même*, *elle-même*, *lui-même*, *nous-mêmes*, *vous-mêmes*, *elles-mêmes*, *eux-mêmes*.
Ce pronom est parfois appelé forme *emphatique* ou *réfléchie* du pronom personnel. Certaines propriétés syntaxiques et sémantiques le différencient de la forme simple :
– à la 1re ou 2e personne, il peut être sujet (*Moi-même ai renoncé.*) ;
– il peut être ajout avec une prosodie intégrée (*Ils ont fait cela eux-mêmes ?*).
Il renvoie à une entité saillante dans le discours, avec une interprétation contrastive (*Paul lui-même n'aurait pas fait mieux.*) ou réflexive (*Paul ne peut compter que sur lui-même.*).

➤ *Nous autres*, *vous autres* comme pronoms complexes ➤ IX-6.1.1

6.4.1. Les fonctions syntaxiques de *moi-même, toi-même, lui-même*

Les fonctions des pronoms complexes de dialogue

Alors que les pronoms simples de 1re et 2e personnes ne peuvent pas être sujets ➤ IX-6.2.2, les formes en *même* le peuvent **41a**, en registre formel. Cependant, pas plus que les pronoms simples, ils ne peuvent être compléments directs **41b** ou introduits par *à* datif **41d** ➤ IX-5.2, les formes faibles étant préférées **41c 41e.**

41 **a** *Moi-même irai là-bas dès que je peux.*
b ** Le juge recevra nous-mêmes.*
c *Le juge nous recevra.*
d ** Le juge a parlé à nous-mêmes.*
e *Le juge nous a parlé.*

Ils peuvent être compléments de préposition **42a**, mais de manière moins naturelle que les pronoms simples **42b**, sans doute parce qu'ils requièrent alors une interprétation contrastive. Ils sont compléments de verbe d'identité **42c** ou d'un verbe présentatif **42d** ➤ XVIII-2.4, comme le pronom simple **42e 42f.**

42 **a** *? L'avocat s'appuiera sur vous-mêmes.*
b *L'avocat s'appuiera sur vous.*
c *Je suis resté moi-même.*
d *C'est moi-même qui l'ai fait.*
e *Je suis resté moi.*
f *C'est moi qui l'ai fait.*

Les pronoms complexes employés seuls

Comme les pronoms simples, ils peuvent constituer un énoncé en réponse à une question **43a**. La forme de 2e personne du singulier peut aussi être employée comme une insulte : la réplique en **43b** signifiant 'c'est toi qui es idiot'.

43 **a** Loc. 1 — *Qui a peint ce portrait ?*
Loc. 2 — *Moi-même.*
b Loc. 1 — *Tu es idiot !*
Loc. 2 — *Toi-même !*

Les fonctions des pronoms complexes de 3ᵉ personne

Quant à la 3ᵉ personne, elle est, comme la forme simple, sujet **44a**, complément de préposition **44b**, de verbe d'identité **44c** ou de verbe présentatif **44d**, mais, comme elle, n'est pas complément direct **44e**, sauf modification ou coordination **44f**.

44 **a** *Elle-même aurait voulu rencontrer Alain Resnais.*
b *Tu ferais mieux de t'adresser à lui-même, plutôt qu'à son assistant.*
c *Il est enfin devenu lui-même.*
d *Tu voulais rencontrer Alain Resnais. Justement, c'est lui-même là-bas, à côté de la porte.*
e * *Nous avons rencontré lui-même, par hasard.*
f *Nous avons rencontré lui-même et personne d'autre.*

Les pronoms complexes ajouts

Contrairement aux pronoms simples, les pronoms complexes peuvent être ajouts au verbe ou à la phrase sans virgule et avec une prosodie intégrée **45a 45b 45c**. En **45d**, le pronom complexe signifie 'par toi-même' ou 'tout seul'. La plupart du temps, *lui-même* est coréférent avec le sujet, mais ce n'est pas une obligation. Ainsi, en **45e**, *lui-même* est coréférent avec le complément et signifie 'en personne'. Contrairement au pronom simple, qui est ajout au verbe ou à la phrase ➤ IX-6.2.4, le pronom complexe peut être ajout au syntagme nominal **45f** ➤ IV-5.4.

45 **a** *Nous irons nous-mêmes parler au juge.*
b *Alain Resnais a lui-même interviewé Jodie Foster.*
c *Alain Resnais a interviewé Jodie Foster lui-même.*
d *Tu as fait cela toi-même ?*
e *Vas-tu l'interviewer lui-même ?*
f *Alain Resnais lui-même a voulu interviewer Jodie Foster.*

> *Les pronoms complexes avec prosodie incidente*
>
> Les pronoms complexes ajouts peuvent aussi être séparés par une virgule à l'écrit, une frontière prosodique à l'oral **46**. En **46a**, le pronom initial est interprété comme 'quant à nous'. Contrairement au pronom simple ajout, il peut précéder son antécédent nominal **46b**. Contrairement aux pronoms forts simples ➤ IX-6.2.4, les pronoms complexes ne sont jamais *périphériques*.
>
> **46** **a** *Nous-mêmes, nous aurions préféré ne pas parler au juge.*
> **b** *Lui-même, Alain Resnais aurait préféré ne pas interviewer Jodie Foster.*
> **c** *Alain Resnais aurait préféré, lui-même, ne pas interviewer Jodie Foster.*

6.4.2. L'interprétation contrastive de *lui-même*

Le pronom *lui-même* est souvent considéré comme réfléchi. Il peut avoir une interprétation réflexive, comme en **47a** où le pronom et son antécédent nominal ont deux rôles distincts, mais ce n'est pas la seule interprétation possible. En **47b**, le pronom n'est pas associé à un rôle distinct et produit un effet de contraste entre Alain Resnais et d'autres individus implicites dans le contexte. Cet emploi contrastif se rencontre en particulier dans la construction clivée **47c**, ou quand le pronom est modifié par *seul* ou (*ne*) *que* **47d 47e**.

47 **a** *Jean ne peut compter que sur lui-même.*
b *Alain Resnais lui-même serait incapable de répondre à cette question.*
c *C'est [Alain Resnais lui-même] que Jodie Foster aurait voulu rencontrer.*
d *Seul [Alain Resnais lui-même] serait capable de répondre à cette question.*
e *Jodie Foster ne voulait rencontrer qu'Alain Resnais lui-même.*

> *Les deux interprétations contrastives de* lui-même
>
> L'emploi contrastif de *lui-même* donne lieu à deux interprétations, exclusive ('en personne') ou inclusive (équivalente à 'même'), selon les attentes et les connaissances partagées entre les locuteurs. *Lui-même* a un emploi exclusif en **48a** ('Jodie Foster n'aurait souhaité rencontrer personne d'autre') et inclusif en **48b** ('tout le monde souhaite rencontrer Jodie Foster'). Entre l'auxiliaire et le participe, *lui-même* peut être ambigu : en **48c**, soit Alain Resnais est le seul à l'avoir interviewée, soit d'autres l'ont aussi interviewée. Après le verbe, seule l'interprétation exclusive est disponible **48d**.

48 **a** *Jodie Foster aurait voulu rencontrer Alain Resnais lui-même.*
b *Alain Resnais lui-même n'aurait pas refusé de rencontrer Jodie Foster.*
c *Alain Resnais a lui-même interviewé Jodie Foster.*
d *Alain Resnais a interviewé Jodie Foster lui-même.*

6.4.3. L'interprétation réflexive de *lui-même*

On parle d'interprétation *réflexive* quand une entité assume plusieurs rôles sémantiques dans une situation, par exemple, dans la phrase *Jean a pris une photo de lui-même*. *Lui-même* est souvent en emploi réflexif **49a**, mais le pronom simple *lui* peut très bien avoir cette interprétation **49b** ➤ IX-6.3.3. En emploi réflexif, *lui-même* peut être complément de préposition **49a** mais aussi ajout au verbe réfléchi **49c**. Il est alors coréférent à *se*, et donc au sujet.

49 **a** *Paul a confiance en lui-même.*
b *Paul a confiance en lui.*
c *Paul se dénigre lui-même.*

➤ Verbes réfléchis (*se laver*, *se parler*…) ➤ IX-2.3
➤ *Soi*, *soi-même* ➤ IX-7.2

Tandis que l'interprétation réflexive du pronom simple est habituellement réservée aux contextes non orientés vers autrui ➤ IX-6.3.3, le pronom *lui-même* peut apparaitre dans les contextes orientés vers autrui (*hériter de*, *être jaloux de*, *parler avec*) **50**.

50 **a** *En regardant ses premiers films, l'acteur vieillissant est jaloux de lui-même !*
b *En vieillissant, Jean parle surtout avec lui-même.*
c *Par une manipulation juridique compliquée, Jean a hérité de lui-même.*
d *Les banquiers doivent compter sur eux-mêmes pour financer leurs projets.*

Dans les contextes non orientés vers autrui, *lui-même* apparait comme une variante optionnelle, emphatique, du pronom simple **51**.

51 **a** *Jean est très fier de lui / de lui-même.*
b *Jean pensait surtout à lui / à lui-même.*
c *Jean doute beaucoup de lui / de lui-même.*
d *Jean a commencé par lui / par lui-même.*

La coréférence des pronoms forts de dialogue (*moi*, *toi*, *nous*, *vous*) avec le sujet est également sensible au caractère orienté vers autrui ou non du contexte : dans un contexte non orienté vers autrui **52a 52b**, les formes complexes en *-même* sont perçues comme des variantes emphatiques du pronom fort simple, tandis que dans un contexte orienté vers autrui **52c 52d**, *moi-même* est préféré, voire requis, pour l'interprétation réflexive.

52 **a** *Quand j'ai bien travaillé, je suis fier de moi.*
b *Quand j'ai bien travaillé, je suis fier de moi-même.*
c ? *J'ai tendance à me méfier de moi.*
d *J'ai tendance à me méfier de moi-même.*

Lui-même *et les verbes à deux compléments*

Avec les verbes à deux compléments humains (*dégouter quelqu'un de quelqu'un*, *parler à quelqu'un de quelqu'un*), le pronom peut aussi référer au premier complément. On peut distinguer les verbes orientés vers autrui, qui n'autorisent pas facilement la coréférence entre compléments **53a**, et les autres **53b**. Avec les premiers, *lui-même* rend possible l'interprétation réflexive **53c**, alors qu'avec les seconds *lui-même* est une variante emphatique du pronom simple **53d**.

53 **a** *Tout cela a dégouté Jean de lui.*
b *Nous avons beaucoup parlé à Jean de lui.*
c *Tout cela a dégouté Jean de lui-même.*
d *Nous avons beaucoup parlé à Jean de lui-même.*

Cependant, les exemples réflexifs du type de **53b** sont très rares : les compléments du verbe sont généralement interprétés comme ayant des références différentes en **54a 54b 54c**. L'on emploie *lui-même* en cas de coréférence **54d**.

54 **a** *Nous avons délivré Jean de lui.*
b *Nous avons monté Jean contre lui.*
c *Nous avons apitoyé Jean sur lui.*
d *Nous avons délivré Jean de lui-même.*

6.5. Les pronoms personnels forts modifiés

Les pronoms personnels forts acceptent d'être modifiés :
– par une subordonnée relative (*moi qui vous parle*) ;
– par des adjectifs, participes et noms apposés, ainsi que par les adverbes *aussi*, *même*, et les adjectifs *seul*, *tous*.
Ces ajouts ne sont pas restrictifs : la référence du pronom est définie indépendamment d'eux.

➤ *Moi-même*, *toi-même*, *lui-même* ➤ IX-6.4
➤ *Nous autres*, *vous autres* ➤ IX-6.1.2

Il convient de distinguer les pronoms forts sujets d'un adjectif **55a** ou d'un nom **55b** dans une subordonnée sans verbe et les pronoms forts modifiés par un adjectif **55c** ou un nom **55d**, avec lequel ils forment un syntagme nominal.

55 **a** *Lui malade, on ne peut rien faire.*
b *Moi président, il n'y aura plus de chômage.*
c *Lui seul peut nous comprendre.*
d *Moi, Paul, promets de vous aider.*

6.5.1. Les pronoms personnels forts avec épithète

La subordonnée relative qui modifie le pronom personnel n'est pas restrictive. Ainsi, en **56a**, *lui* renvoie au personnage dont il est question dans la phrase précédente (le père du narrateur). Cette construction est particulièrement fréquente avec un pronom ajout à la phrase, et le pronom modifié sert souvent à exprimer une circonstance qui justifie le contenu de la phrase **56b**, ou qui s'y oppose **56c**.

56 **a** *Lui qui fit naître en moi tant d'épouvantes et tant de cauchemars n'est plus, à présent, qu'un vieillard faible et tremblotant* [...]. (Salvayre, 1995)
b *Il échappe deux fois à la mort, lui qui devait voyager sur les vols MH17 et MH370.* (*huffingtonpost.fr*, 21 juil. 2014)
c *Moi qui ne voulais plus me lever le matin pour m'y rendre, j'y passais maintenant tous les temps libres.* (*ic.gc.ca*, 26 mai 2011)

Les adverbes *même* et *aussi*, comme les adjectifs *seul* et *tous*, modifient le pronom fort comme épithètes. Leur position est la même que lorsqu'ils modifient un nom propre (*Paul aussi*, *même Paul*) ➤ VIII-8.3.2 : *aussi* suit le pronom **57a**, tandis que *même* le précède **57b** ; *seul* peut être postposé ou antéposé **57c 57d**. L'adverbe *même* se distingue de l'adjectif *même* qui s'accorde avec le nom ou pronom qu'il suit (*Ce sont ceux-là mêmes qui mentent.*). L'adjectif *tous* suit le pronom personnel fort **57e**, alors qu'il est d'habitude en début de syntagme nominal (*tous ceux-là*, *tous les enfants*) ➤ V-6.2.3.

57 **a** *Lui aussi connait la réponse.*
b *Même eux connaissent la réponse.*
c *Lui seul connait la réponse.*
d *Seul lui connait la réponse.*
e *Eux tous connaissent la réponse.*

Les pronoms personnels modifiés par *aussi*, *même*, *seul*, *tous*, ou par une subordonnée relative, peuvent apparaitre comme sujets, y compris les pronoms de dialogue, bien que la construction paraisse formelle **57 58** ➤ IX-6.2.2.

58 **a** *Toi seul travailleras là-bas.*
b *— Vous aussi paraissez souffrant.* (Camus, 1959a)

Le pronom modifié est en général coréférent avec le sujet, mais ce n'est pas une règle. En **59**, il réfère à la même entité que *le* ou *leur*.

59 **a** *Elle voudrait qu'on l'aime lui aussi.*
b *Vincent voudrait qu'on leur écrive à eux aussi.*

Les pronoms ainsi modifiés peuvent être *ajouts*, mais ils sont alors marqués par une virgule, et à l'oral par une frontière prosodique **60a** **60b**. En tant qu'ajouts incidents, ils sont mobiles dans la phrase **60c** **60d**. Cependant, comme le pronom *lui* ajout, ils ne précèdent pas le sujet nominal **60e** > IX-6.1.3.

60 **a** *Jean, lui aussi, connait la réponse.*
b *Jean, lui seul, connait la réponse.*
c *Paul connait, lui aussi, la réponse.*
d *Paul connait la réponse, lui aussi.*
e * *Lui aussi, Paul connait la réponse.*

6.5.2. Les autres ajouts au pronom personnel fort

D'autres adjectifs **61a** ou des noms **61b** peuvent modifier un pronom personnel fort : ils en sont séparés par une virgule à l'écrit, marqués par une prosodie incidente à l'oral.

61 **a** *Pendant que moi, nu sur le lit, éclatant de rire et secoué de pleurs nerveux, soulevé d'exaspération, de folie meurtrière, plein d'une sorte d'affreux bonheur ou de malheur souverain, exultant mort-vivant, marqué au sceau infâme, je hurlais après eux, je leur disais que ça serait pareil maintenant, pour toujours* […]. (Bayon, 1987)
b […] *il ne serait pas raisonnable que moi, petite goutte de l'immense vague humaine, j'élève la moindre contestation à ce sujet.* (Sollers, 1993)

IX-7

Les pronoms indéfinis

Les pronoms indéfinis sont des formes simples (*autrui*, *on*, *soi*, *tel*) ou complexes (*quelqu'un*, *je ne sais qui*, *l'un*), dont le référent n'est pas identifié. On distingue :
- le pronom faible *on* (*On a frappé.*) ;
- les pronoms *autrui* et *soi* (*Chacun pense à soi.*) ;
- les pronoms *autre chose*, *grand-chose*, *grand monde*, *je ne sais qui*, *je ne sais quoi*, *quelqu'un*, *quelque chose* ;
- le pronom corrélatif *qui* (*Ils sont partis, qui à droite, qui à gauche.*) ➤ XVI-7.1.2 ;
- les pronoms *l'un*, *les uns* (*Les uns voteront oui, les autres non.*) ;
- les pronoms *tel* et *untel*.

On, *soi*, *autrui*, *quelqu'un*, *je ne sais qui*, *tel* ont en commun de référer à des humains. *Quelque chose*, *quelque part*, *je ne sais quoi* réfèrent à des non-humains. *L'un*, *les uns*, *je ne sais lequel* peuvent renvoyer aussi bien à un humain qu'à un non-humain.
Certains sont anaphoriques (*je ne sais lequel*, *l'un*, *soi*, *tel*), tandis que d'autres n'ont pas d'antécédent (*autrui*, *quelqu'un*, *quelque chose*, *je ne sais qui*).

La tradition grammaticale tient pour des pronoms indéfinis les formes *tout*, *personne*, *rien* et *nulle part*, qui sont ici analysées comme des pronoms *quantifieurs* ➤ V-6.2 ➤ X-2.2. Elle intègre également aux pronoms indéfinis *quiconque* et *n'importe qui*, qui sont des pronoms de *choix libre* ➤ V-6.3.

➤ Tableau des pronoms ➤ IX-1.1 ➤ tableau IX-1

7.1. *On*

On est un pronom faible, de 3e personne du singulier, toujours sujet. Il précède le verbe, dont il ne peut être séparé que par une autre forme faible (*On te verra.*) ou lui est suffixé (*Peut-on sortir ?*). Il est susceptible de plusieurs interprétations :
- comme pronom indéfini, avec un usage générique (*On a toujours besoin d'un plus petit que soi.*) ou existentiel (*On a frappé.*) ;
- dans le dialogue, certains usages le rapprochent des pronoms personnels ; en registre informel, *on* s'emploie couramment (*On sort.*) au lieu de *nous* (*Nous sortons.*), mais il peut aussi référer à l'interlocuteur (*On a bien dormi ?*).

Le verbe s'accorde à la 3e personne du singulier. Dans son emploi de dialogue, *on* peut déclencher l'accord sémantique de l'attribut ou du participe en genre et en nombre (*On est contente ? On est partis !*).

7.1.1. Les propriétés morphosyntaxiques du pronom *on*

On *comme pronom faible*

On est un pronom faible, toujours sujet **1a** ➤ IX-1.3.2. Il vient du latin *homo* ('homme') et ne réfère qu'à des humains. Comme *je*, *tu* et *il*, il ne peut être séparé du verbe que par une autre forme faible **1b**, mais peut avoir portée sur une coordination de verbes **1c**, dans un registre formel ➤ IX-3.3.1. Comme eux, il ne peut pas être coordonné **1d**, ni modifié **1e**, ni employé seul **1f** ➤ IX-3.1.1, à la différence de *quelqu'un*.

1 **a** *On viendra te chercher.*
b *On l'a vu souvent.* | * *On souvent l'a vu.*
c *Il ne savait pas encore que les vrais démons sont les pensées qu'on abrite et nourrit.* (Weyergans, 1981)
d * *Pierre et on viendront te chercher.*
e * *On qui a le temps viendra te chercher.*
f Loc. 1 — *Qui frappe à la porte ?*
Loc. 2 — * *On.*

On *suffixé au verbe*

Comme les autres pronoms faibles sujets, il peut aussi être suffixé au verbe **2a 2b** > IX-3.3.2. Dans ce cas, il y a liaison obligatoire avec *on* **2a** et insertion d'un *t* dit *euphonique* si la forme verbale se termine par une voyelle **2b** > XIX-3.2.1. Contrairement à *il* **2c**, *on* suffixé au verbe n'est pas compatible avec un sujet préverbal **2d** > XVII-2.1.

2 a *Quand part-on ?*
b *Où va-t-on ?*
c *Quelqu'un vient-il ?*
d * *Quelqu'un vient-on ?*

L'accord du verbe avec on

L'accord du verbe se fait à la 3e personne du singulier **3a**, et la forme du réfléchi est *se* **3b**. En **3b**, le verbe est au singulier, même si *on* réfère à plusieurs personnes. En **3c**, *on* et *nous* ne réfèrent pas aux mêmes entités.

3 a *On a le temps.*
b *Avec Marie, on va s'offrir un nouveau lit.*
c *Qu'est-ce qu'on nous offre ?*

L'attribut et le participe passé (avec *être*) s'accordent en genre et en nombre avec le sujet > III-2.3.4 > III-3.2.4. L'accord peut être grammatical, au masculin singulier **4a**, ou sémantique, en fonction du nombre de personnes concernées et de leur genre social : la forme est masculin si le groupe comporte des hommes **4b 4d**, féminin si ce sont uniquement des femmes **4c**. Quand *on* est interprété comme *nous*, l'accord est normalement au pluriel **4b 4d**. Dans les autres cas, l'accord est au singulier **4a 4c**.

4 a *Quand on bouscule quelqu'un, on est gêné.*
b *J't'ai déjà dit que mon frangin et moi on est orphelins.* (Belloc, 1987)
c *J'dis pas, moi, j'dis qu'un idiot, faut pas le regarder quand on est enceinte.* (Y. Queffélec, 1985)
d *On a été loyaux !*

Les emplois de *on* sont résumés dans le > IX-23.

EMPLOIS		*ON* PRONOM	*ON* SUFFIXE
indéfini	existentiel	*On te demande à l'accueil.*	*A-t-on frappé ?*
	générique	*En vieillissant, on a besoin d'aide.*	*Peut-on être heureux sans travailler ?*
de dialogue	*on* 'nous'	*On se sent bien chez nous.*	*Peut-on entrer ?*
	on 'vous'	*Alors, on a bien dormi ?*	*A-t-on pris son médicament ?*

Tableau IX-23. *Les principaux emplois de* on

On *et* l'on

L'on est une variante de *on*, qui est compatible avec les différentes interprétations : générique **5a**, existentielle **5b**, équivalente à *nous* **5c**. La forme *l'* est celle de l'article, qui s'explique par l'origine nominale de *on* (*homo*). *L'on* permet d'éviter l'élision de l'introducteur (*que*) ou un hiatus (avec les relatifs *où*, *qui*, *quoi*, le subordonnant *si*, les conjonctions *et*, *ou*) > XIX-3.3. Mais il apparait aussi après des adverbes et des syntagmes prépositionnels **5d**, en registre formel. Il est rare en début de phrase.

5 a [Titre] *Banlieues : ce que l'on n'ose pas dire* (*lepoint.fr*, 10 nov. 2005)
b *Maintenant, si l'on m'invitait sur un plateau de télévision pour débattre de la situation de l'art en France aujourd'hui, comme vous le suggérez, il faudrait, pour que j'ose dire oui, que plusieurs conditions soient réunies […].* (Buren, 2013)
c *Mais tu ne peux rien me dire de plus précis maintenant que l'on va se quitter ?* (Arland, 1956)
d *Au moins dans ce domaine l'on pouvait aller de l'avant.* (Georges, 2007)

7.1.2. *On* pronom indéfini existentiel

Dans son emploi existentiel, *on* peut être paraphrasé par 'quelqu'un', 'quelques-uns' ou 'des gens'. La phrase décrit une situation particulière **6a 6b**, ou la répétition d'une situation type dans des temps

et lieux particuliers **6c**. Même si *on* réfère à un individu **6a 6b**, le pronom ne permet pas de l'identifier. Le pronom peut également référer à des groupes, dont l'identité reste floue **6c** : *on* répété ne désigne pas nécessairement les mêmes individus, ce qui est une propriété des indéfinis ➤ V-1.2.1.

6 **a** *On te demande à l'accueil.*
b *On a abandonné un vélo sur le trottoir ; je ne sais pas qui a fait ça.*
c *On a tué le roi, on a pillé le palais, on a enlevé la princesse.*

On *existentiel et le passif*

La phrase **6c** joue le même rôle, dans le discours, que les phrases au passif sans agent **7a**, plus formelles ➤ II-4.1.4. Seuls les verbes décrivant des situations sous le contrôle d'un agent (une entité agissant volontairement) peuvent apparaitre dans cette construction : **7b** n'est pas naturelle avec *on* interprété comme *quelqu'un* car le sujet n'est pas agentif ; **7c** est plus naturelle, avec *on* interprété comme *quelqu'un*, que **7d** dont le sujet ne contrôle pas l'action ➤ II-3.2.2.

7 **a** *Le roi a été tué, le palais a été pillé, la princesse a été enlevée.*
b # *On a subi une opération à cœur ouvert.*
c *On a envoyé des lettres d'insultes au ministre.*
d # *On a reçu des lettres d'insultes d'un journaliste.*

Le *on* existentiel est concurrencé au Québec et en Louisiane par le démonstratif vague *ça* (% *Écoute, je crois que ça frappe à la porte.*) (Québec) ➤ IX-8.1.2. En Belgique, *il* est parfois possible comme indéfini au lieu de *on* : % *Il sonne à la porte.* 'on sonne à la porte'.

On *et* quelqu'un

On existentiel diffère de *quelqu'un* et *quelques-uns* ➤ IX-7.3 en ce qu'il ne donne lieu à aucune reprise anaphorique – ni par un pronom, ni par un possessif. En **8a**, *il* ne peut pas avoir pour antécédent *on*, et il en va de même pour *son* en **8b**. Seul le réfléchi *se* est possible **8a**. En **8c** et **8d**, *il* et *son* renvoient à *quelqu'un*.

8 **a** *On s'est introduit dans la maison pendant notre absence.* # *Il n'a rien cassé.*
b # *On t'a laissé son vélo.*
c *Quelqu'un s'est introduit dans la maison pendant notre absence. Il n'a rien cassé.*
d *Quelqu'un t'a laissé son vélo.*

On *existentiel et la négation*

L'emploi de *on* existentiel dans une phrase négative est équivalent à *personne* **9a**, sauf s'il est question d'un individu connu des interlocuteurs, que le locuteur choisit de ne pas nommer ('il y a quelqu'un que je ne nomme pas qui ne t'a pas laissé de message'). On dit que *on* est dans la portée de la négation ➤ X-4.1. En revanche, dans ses autres emplois, *on* est hors de la portée de la négation : le référent existe même si la phrase est négative. **9b** est interprété comme 'ceux qui sont en Alaska n'ont pas besoin de parasol' (emploi générique), **9c** comme 'nous ne nous sommes pas appelés' (emploi de dialogue).

9 **a** *On ne t'a pas laissé de message ce matin.* 'personne ne t'a laissé de message'
b *En Alaska, on n'a pas besoin de parasol.*
c *On ne s'est pas téléphoné depuis plusieurs jours.*

7.1.3. *On* pronom indéfini générique

Dans son emploi générique, *on* peut être paraphrasé par 'les gens'. En **10a 10c**, il est question des humains en général, mais le contexte peut aussi apporter une restriction : en **10b**, il s'agit des gens qui avaient un souci. À la différence de *tout le monde* ➤ V-6.2.4, *on* ne renvoie pas à une totalité. Ainsi, **10b** ne dit pas que tous les gens soucieux parlaient à un ami, mais qu'il s'agissait au moins d'une majorité. La phrase **10d** ne parle que des femmes qui lavaient le linge, pas des humains en général. Les phrases avec *on* générique ont une interprétation de loi, ou de norme, associée au temps du verbe, en général le présent **10a 10c** ou l'imparfait **10b**, temps dits *imperfectifs* ➤ XI-2.2.1 ➤ XI-2.4.1. Mais cette interprétation est également possible avec des temps qui entrent dans des phrases perfectives (passé composé, plus-que-parfait) s'il ne s'agit pas d'une situation particulière **10d**. En **10e**, il s'agit d'une exposition particulière, mais les situations décrites sont multiples, et *on* désigne tous les groupes de visiteurs.

10 **a** *On se reproche à soi-même ses propres erreurs.*
b *À cette époque-là, en cas de souci, on se confiait à un ami.*
c *On a toujours besoin d'un plus petit que soi.*
d *Pendant des siècles, on a lavé le linge au lavoir.*
e *On entre et on sort à sa guise, dans cette exposition.*

On *générique et* ils

Comme *on*, *ils* peut avoir un emploi générique, mais l'emploi de *ils* suppose que le locuteur n'appartient pas à ce groupe : **11a** implique que le locuteur n'est pas belge ou ne vit pas en Belgique, alors que **11b**, avec *on*, n'en dit rien.

11 **a** *En Belgique, ils boivent de la bière.*
b *En Belgique, on boit de la bière.*

> *La reprise du pronom* on *générique*
>
> *On* générique est repris par une proforme réfléchie de 3e personne du singulier (*soi*, *soi-même*, *se*) si les deux éléments de la relation anaphorique dépendent du même verbe **10a** **10b**.
> Si *on* est le sujet du verbe principal et la proforme dans une subordonnée complétive ou comparative, *on* peut être repris par *soi* **10c** **12a** ➤ IX-7.2.2, mais aussi par *vous* **12b** ou *nous* **12c**. S'il s'agit d'une subordonnée circonstancielle, *on* ne peut pas être repris par *soi*, mais seulement par *vous* **12d** ou *nous* **12e** ➤ XVIII-4.1.2.
>
> **12** **a** *En cas de grand désarroi, on espère toujours que quelque chose sera fait pour soi.*
> **b** *On apprécie que les autres vous admirent.*
> **c** *Quand on est parent, on a souvent l'impression que le temps nous dépasse. Les repas, les courses, les activités, les rendez-vous* […]. (*senenews.com*, 8 déc. 2014) (Sénégal)
> **d** *Peut-on encore considérer quelqu'un comme un ami quand il vous a trahi ?*
> **e** *Quand quelqu'un nous ressemble, on est troublé.*

7.1.4. *On* pronom de dialogue

On *équivalent à* nous

À l'oral, ou en écrit informel, *on* s'emploie comme un équivalent de *nous* **13a** **13b**. Comme *nous*, il peut reprendre un *nous* disloqué **13b** ou un syntagme nominal disloqué comportant *moi* ou *nous* **13c** ➤ XVIII-2.1. Il est lui-même l'antécédent d'un pronom *nous*, *nous-mêmes* ou du possessif *notre* **13d** **13e** **13f** ➤ V-3.4 ➤ IX-6.4. Mais, comme dans ses autres emplois, *on* est repris par le réfléchi *se* **13b** **13c** **13d** **13e** ; en effet, le réfléchi s'accorde avec le sujet, indépendamment de l'interprétation, et *on* reste un pronom de 3e personne.

13 **a** *On y va ?*
b *Nous, on s'en va.*
c *Paul et moi, on s'en va.*
d *On n'a plus le choix* […]. *On sait depuis longtemps que notre survie à ce niveau passe par aller à Récy et à Charenton* […]. *On ne s'occupe plus que de nous-mêmes, en espérant que les équipes qui sont déjà sauvées joueront le jeu* […]. (*leparisien.fr*, 14 mars 2009)
e *On se sent bien chez nous.*
f *On a eu notre heure de gloire.*

> On *et* nous-mêmes
>
> *On* est aussi l'antécédent du pronom ajout *nous-mêmes* **14a** ➤ IX-6.4. En **14b**, *on* est en même temps l'antécédent du réfléchi *se* et de l'ajout *nous-mêmes*. La phrase **14c**, avec *on* repris à la fois par *soi-même* et *notre*, est jugée non standard.
>
> **14** **a** *On a construit notre maison nous-mêmes.*
> **b** % *On se défendra nous-mêmes.*
> **c** ! *Peut-on relativiser soi-même notre propre culture ?* (*forums.futura-sciences.com*, 4 déc. 2004)
>
> Dans la mesure où l'on peut restreindre le domaine du générique ➤ IX-7.1.3 et où l'on peut généraliser l'interprétation de *nous* à l'ensemble des humains, la distinction entre emploi générique et emploi de dialogue peut être mince.

Autres emplois de* on *dans le dialogue

On peut également être interprété comme équivalent de *tu* **15b** **15d** ou *vous* **15c** ➤ **XVIII-4.2**. Utilisé ainsi, à la place d'une interpellation directe, il évite une confrontation puisqu'il dénie à l'autre le statut d'interlocuteur **15a**, avec parfois un effet de condescendance ou de proximité **15b**. En **15c**, une interprétation comme *nous* serait possible, mais inappropriée. On peut considérer qu'il s'agit d'une extension du *on* générique, repris par *son* **15d** ; l'interlocuteur est invité à appliquer ce qui se dit à son propre cas.

15 **a** [À quelqu'un qui ne respecte pas une file d'attente] *Ça va ! On s'embête pas !*
b [À un enfant qui se réveille] *Alors, on a bien dormi ?*
c [Le kinésithérapeute à la patiente] — *On s'allonge sur la table.*
d — *Sale traître à la bourgeoisie, répondit Gabin d'un même rire, on est contente ? On l'a eu, son moscoutaire à gros bras ?* (Poirot-Delpech, 1984)

Le *on* existentiel donne lieu à un emploi comparable, en permettant au locuteur de ne pas s'engager sur l'identité du participant. Le locuteur de **16a** évite de dire à son interlocuteur qui lavera la voiture. *On* laisse ici ouvertes toutes les possibilités à la fois (équivalent de *je*, *tu* ou *nous*). Un emploi particulier est celui des essais académiques, qui permet à l'auteur de s'effacer **16b** et *on* est alors équivalent à *je*.

16 **a** — *Il faudrait qu'on lave la voiture.*
b *On montrera dans cet essai comment ont évolué les primates au cours du tertiaire.*

7.2. Les pronoms *autrui*, *soi* et *soi-même*

Les pronoms *autrui*, *soi* et *soi-même* réfèrent, de manière générale, aux humains, le premier pour désigner l'altérité, les autres pour désigner l'identité avec un individu déjà présent.
Autrui n'a pas d'antécédent. *Soi* et *soi-même* sont toujours anaphoriques, avec un antécédent général : *chacun*, *on*… (*On pense d'abord à soi.*). Leur antécédent est généralement un sujet, mais pas toujours (*Il faut raccompagner chacun chez soi.*).
Soi et *soi-même* ne peuvent pas être sujets, mais *soi-même* peut être ajout (*Comment faire cela soi-même ?*).

Soi est souvent rangé parmi les pronoms réfléchis, comme une forme forte de *se*, forme faible ➤ **IX-2.3**. Toutefois, il se distingue suffisamment du réfléchi pour être traité aujourd'hui plutôt comme remplaçant *on* dans les fonctions autres que sujet, et donc rangé parmi les indéfinis ➤ **IX-7.1**.
Soi et *autrui* s'emploient dans les textes littéraires, philosophiques ou juridiques ; on les trouve surtout dans des phrases à interprétation générique. Ils sont particulièrement fréquents dans les compléments de nom **17a** **17b**, d'adjectif **17c** ou de verbe **17d**, souvent à l'infinitif, et dans certains ajouts prépositionnels **17e**.

17 **a** *la connaissance de soi*, *la conscience de soi*, *le renoncement à soi*
b *l'acceptation d'autrui*, *l'attention à autrui*, *le regard sur autrui*, *le respect du bien d'autrui*
c *content de soi*, *attentif à autrui*
d […] *est-ce vraiment une pleutrerie que d'accepter de recevoir la mort plutôt que de l'infliger à autrui ?* (Lanzmann, 1994)
e *Quel sale mot ! Tellement utile pour fermer la porte derrière soi, oublier.* (Brisac, 1996)

Autrui semble restreint à un registre plus formel que *soi*. On les trouve aussi dans des expressions plus ou moins figées **18a** ou des proverbes **18b**.

18 **a** *aller de soi*, *rester sur son quant-à-soi*, *chacun pour soi*, *en soi*, *à soi tout seul*
b *Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse à toi-même.*

7.2.1. Le pronom *autrui*

Contrairement à *soi*, *autrui* n'a pas d'antécédent, et ses fonctions sont celles d'un syntagme nominal ordinaire. Il peut être sujet **19a**, complément direct **19b** ou complément de préposition **19c**. S'il est disloqué, en fonction *périphérique*, il est repris par une forme adaptée à son statut d'indéfini générique (*ce*) **19d**, comme d'autres indéfinis génériques **19e** ➤ **XVIII-2.1.1**.

19 **a** *Parce qu'il a le visage de la différence,* autrui *est tour à tour craint, convoité, inaccessible, jalousé ou incompris…* (*scienceshumaines.com*, mai 2008)
b *Rencontrer autrui, cela suppose donc d'une part la vie en communauté* […]. (*assistancescolaire.com*, consulté en janv. 2019)
c *Suis-je responsable pour autrui ?* (*accordphilo.com*, 17 oct. 2006)
d *Autrui, c'est d'abord l'autre, le différent.* (*etudier.com*, 11 déc. 2010)
e *Un contrat, c'est toujours important.*

Autrui a une interprétation relationnelle, comme l'adjectif *autre* ➤**V-5.2.4** : on est autrui par rapport à quelqu'un. Ainsi, en **19a**, si autrui est craint et convoité, c'est par quelqu'un et s'il est inaccessible, c'est pour quelqu'un.

> Autrui *et* autre
>
> *Autrui*, comme *autre*, est défini par rapport à quelqu'un. Mais, contrairement à l'adjectif *autre*, *autrui* n'est pas anaphorique. Cette autre personne est parfois mentionnée dans la phrase : 'je' en **19c**, ou sous-entendue : c'est le sujet implicite de l'impératif dans le proverbe **18b**. Mais elle n'a pas à être exprimée : les phrases **19a** et **19b** peuvent commencer un texte, sans renvoyer à un autre énoncé, pas même de façon implicite. De plus, alors que cette entité peut être mentionnée après *autre* dans une comparative **20a**, ce n'est pas le cas après *autrui* **20b**.
>
> **20** **a** *Rencontrer quelqu'un d'autre que soi, cela suppose la vie en communauté.*
> **b** * *Rencontrer autrui que soi, cela suppose la vie en communauté.*

7.2.2. Le pronom *soi*

Soi est un pronom anaphorique de 3e personne qui renvoie le plus souvent à un humain ; il est souvent considéré comme réfléchi mais a généralement un antécédent indéfini, d'où sa classification parmi les pronoms indéfinis.

Les fonctions syntaxiques de soi

Contrairement à *se* ➤**IX-2.3**, *soi* est un pronom fort, qui peut avoir des fonctions variées : par exemple, complément de préposition **21a** ou attribut **21b**. Il ne peut être complément direct que quand *se* est impossible, par exemple s'il est modifié par le restrictif *que* **21c** ➤**VIII-8.2**. Comme *se*, il ne peut pas être sujet **21d**.

21 **a** *Chacun reste chez soi, bien assis sur les faillites annoncées et confirmées.* (Brisac, 1996)
b *C'est au contact d'autrui que l'on devient soi.* (Chalvin, 2005)
c *On a tendance à n'écouter que soi.*
d * *On pense toujours que soi est le meilleur candidat.*

> *La concurrence entre* se *et* soi
>
> Quand une forme faible est possible, elle tend à rendre impossible l'emploi de la forme forte ➤**IX-1.3.3**. Ainsi *soi* complément direct est supplanté par *se*, forme faible.
>
> **22** **a** * *On a tendance à écouter soi d'abord.*
> **b** *On a tendance à s'écouter d'abord.*

L'antécédent de soi

L'antécédent de *soi* est singulier et doit être interprété comme général : *chacun* **21a**, *tout le monde* **23a**, un pronom (*il*, *ça*) reprenant un générique (*un oiseau*) **23c** **23d**, l'interrogatif *qui* **23b**. Son antécédent est souvent sujet **23a** **23b** **23c**, mais il est parfois complément **23e**. Ce peut être le sujet d'un verbe différent de celui dont dépend *soi* **23f**. Si l'antécédent est un individu particulier, on emploie *lui* **23g**.

23 **a** *Eugenio est toujours au courant des nouveautés que tout le monde doit avoir chez soi* […]. (Brisac, 1996)
b *JE me RÉPÈTE* qui a un furet chez soi ? (*jeuxvideo.com*, 24 oct. 2011)
c *Un oiseau qui parcourt la France en trois jours pour rejoindre son territoire la retraverse souvent en trois semaines à l'automne, car il a la vie devant soi.* (Sénécal, 2015)
d *Un oiseau qui parcourt la France en trois jours, ça a la vie devant soi !*
e *Le bus ne sera de toute façon que le matin car il n'est pas possible de raccompagner chacun chez soi le soir.* (*ec-st-exupery-lardy.ac-versailles.fr*, 18 nov. 2011)
f *On voudrait que le temps s'arrête pour soi.*
g *Paul pense à lui / # à soi.*

Les emplois de soi *avec un antécédent non animé ou spécifique*

L'emploi de *soi* tend à se figer, notamment comme complément de nom (*la confiance en soi*, *la connaissance de soi*). Il est parfois possible avec un antécédent pluriel désignant un groupe d'individus (% *Quelle image de soi ont ces jeunes ?*) ou avec un antécédent non animé (*L'aimant attire à soi le fer.*). De même, on note des syntagmes prépositionnels figés comme *en soi*, *à part soi*, *par-devers soi*, qui permettent un antécédent non humain et non général (*En soi, cette innovation est sans doute un progrès.*).

Soi *avec un infinitif*

Soi a généralement comme antécédent un sujet général de 3e personne **23**. Avec un impératif, le sujet n'est pas exprimé mais c'est une 2e personne, et *soi* est impossible **24a** ➤XII-2.1.1. Avec un infinitif en emploi injonctif, dont le sujet implicite est une 3e personne, *soi* est possible **24b** ➤XI-6.2.3. C'est aussi le cas en **24c**, le sujet implicite de *travailler* étant interprété comme général (comme 'on'). En **24d** et **24e**, le sujet implicite de l'infinitif est identique à celui du verbe principal : *chacun* en **24d**, *Paul* en **24e** ; *soi* est possible dans le premier cas, mais pas dans le second ➤II-2.5.3.

24 **a** *Ayez confiance en vous / * en soi !*
b *Ne rien laisser derrière soi.*
c *Travailler près de chez soi est très agréable.*
d *Chacun aimerait travailler près de chez soi.*
e * *Paul aimerait travailler près de chez soi.*

Soi *comme complément de nom*

Lorsque *soi* est complément de nom, son antécédent peut être implicite. Avec des noms qui décrivent des fonctionnements intellectuels ou moraux, ou des sentiments (*amour*, *confiance*, *connaissance*), l'antécédent est celui qui aime, qui connait, qui a confiance **25a** **25b**.

25 **a** *la connaissance de soi*, *la conscience de soi*, *l'image de soi*, *l'amour de soi*, *l'estime de soi*, *le respect de soi*, *le don de soi*, *le dégout de soi*, *la haine de soi*, *le renoncement à soi*, *la maitrise de soi*
b *Mais la confiance en soi ne figure pas au rang des qualités innées.* (*aufeminin.com*, 8 mars 2017)

7.2.3. Le pronom *soi-même*

Comme *soi*, *soi-même* ne peut pas être sujet. Il peut être attribut du sujet **26c**, complément de préposition **26b** ou ajout **26c**. Pour certains locuteurs, il peut être *disloqué*, repris par *on*, en début de phrase **26d** ➤XVIII-2.1.

26 **a** *Comment rester soi-même ?*
b *Comment devenir plus gentil avec soi-même.* (*santemagazine.fr*, 19 mars 2018)
c *C'est le genre de choses qu'on n'a pas envie de faire soi-même.*
d % *Soi-même, on fait du meilleur travail quand on a confiance en soi.*

Son antécédent, comme celui de *soi*, est interprété comme général : *on* **26a**, *chacun* **27b** ; il est implicite dans le cas d'un infinitif **26a**. Sinon, on emploie plutôt *lui-même* **27a** ➤IX-6.4. L'antécédent est généralement un sujet, mais il peut parfois être complément **27b**.

27 **a** *Paul est resté lui-même / * soi-même jusqu'à la fin.*
b *Maximilien Aue témoigne que l'altérité, mais aussi la prise de conscience progressive de sa solitude ontologique révèlent chacun à soi-même et aux autres* […]. (Bocage-Lefebvre, 2010)

7.3. Les pronoms indéfinis agglomérés

Les pronoms indéfinis agglomérés comportent :
– les masculins singuliers (*quelqu'un*, *quelque chose*, *quelque part*, *autre chose*, *autre part*, *grand-chose*, *grand monde*) ;
– les masculins pluriels (*quelques-uns*, *d'aucuns*) ;
– les indéfinis d'ignorance, qui sont singuliers (*je ne sais qui*, *je ne sais quoi*) ou variables en nombre (*je ne sais lequel* / *laquelle* / *lesquels* / *lesquelles*), selon la forme agglomérée.
Ils peuvent occuper les fonctions habituelles des syntagmes nominaux :
– sujet (*Quelqu'un est arrivé.*) ;
– complément direct (*J'ai rencontré quelqu'un.*) ;

– attribut (*C'est quelque chose de voir ça !*) ;
– complément de préposition (*Je venais pour autre chose.*).
En tant que locatifs, *autre part* et *quelque part*, peuvent être compléments obliques (*aller quelque part*) ou ajouts (*dormir autre part*).

7.3.1. Les singuliers *autre chose, autre part, quelqu'un, quelque chose, quelque part*

Ces formes sont aujourd'hui des pronoms agglomérés : les deux éléments dont ils sont constitués à l'origine ne sont pas séparables. Alors que les adjectifs *intéressant* et *beau* peuvent précéder le nom **28a**, ils ne peuvent pas séparer *quelque* et *un* ou *chose* **28b 28d**, ni *autre* de *chose* ou *part* **28c 28e** dans ces expressions.

28 a *un intéressant personnage, une autre belle chose*
b *On a rencontré quelqu'un / * quelque intéressant un.*
c *On m'a présenté autre chose / * autre belle chose.*
d *Il est quelque part dans les Alpes / * quelque intéressante part dans les Alpes.*
e *Je voudrais aller autre part / * autre intéressante part.*

Ces pronoms sont masculins singuliers, même s'ils sont formés sur des noms féminins (*chose*, *part*). Comme d'autres pronoms (*personne*, *rien*), et contrairement aux noms, ils ont pour épithète un adjectif introduit par *de*, au masculin singulier **29a 29b 29c** ➤ VI-4.1.1.

29 a *On a vu quelque chose d'étonnant cet après-midi.*
b *A-t-il dit autre chose d'important ?*
c *Je voudrais aller quelque part de tranquille.*

Quelqu'un, quelque chose *et* quelque part

Comme le syntagme nominal introduit par *quelque* ➤ V-4.4.3, les pronoms *quelqu'un*, *quelque chose* et *quelque part* réfèrent à une entité dénombrable. Ils sont spécialisés : *quelqu'un* pour un humain, *quelque chose* pour un objet, *quelque part* pour un lieu. Ce sont des indéfinis, c'est-à-dire que le pronom ne donne pas suffisamment d'information pour que l'interlocuteur identifie le référent **30a**. Mais celui-ci peut être connu du locuteur **30b**. Ils ne supposent pas l'existence de l'entité **30c**.

30 a *Quelqu'un te demande.*
b *Je t'ai apporté quelque chose.*
c *Si quelqu'un me demande, dis-le-moi.*

En emploi attribut, ils ont parfois une interprétation affective, manifestant l'admiration **31a** ou l'indignation du locuteur **31b**.

31 a *Ça, c'est quelqu'un.*
b *C'est quelque chose, tout de même, de voir ça !*

Autres propriétés des pronoms en quelque

Ils ne peuvent pas être anaphoriques : en **32a**, on ne peut pas interpréter *quelqu'un* comme l'un des professeurs ➤ IX-2.2. Ce ne sont pas, comme *quelque* + nom, des expressions de choix libre ➤ V-6.3.3 : l'identité du référent n'est pas indifférente.

32 a *J'ai vu les professeurs et quelqu'un m'a fait un signe.*
b *# Paul n'a pas remarqué quelqu'un d'intéressant.*
c *# Paul n'a pas remarqué quelque chose d'intéressant.*

Avec la négation, les phrases **32b** et **32c** sont peu naturelles, et leur seule interprétation possible est 'il y a quelqu'un / quelque chose d'intéressant que Paul n'a pas remarqué' : on dit que ces pronoms ne sont pas facilement dans la portée de la négation *pas*, ou qu'ils sont à *contexte positif* ➤ X-6.3. **32b** et **32c** ne peuvent pas être l'équivalent de *Paul n'a remarqué personne / rien d'intéressant*.

> Quelqu'une
>
> Le féminin *quelqu'une* est rare. Son emploi se rapproche de celui du pluriel *quelques-uns* plutôt que du singulier *quelqu'un*. En effet, *quelqu'une* ne renvoie pas forcément à un humain, peut prendre un complément partitif **33a** et peut être anaphorique **33b**. La (faible) persistance d'un féminin et d'un complément partitif atteste d'une grammaticalisation récente du pronom *quelqu'un*.
>
> **33 a** *Des mono-cépages, [...] des dosages judicieux, des élevages particuliers [...] représentent quelqu'une des nombreuses caractéristiques de notre domaine.* (*champagne-gallimard.com*, consulté en aout 2020)
>
> **b** *Si elles avaient eu liberté de choisir, où donc eût penché leur préférence ? Quelqu'une s'était peut-être enfuie, elle avait peut-être couru dans les dunes* [...]. (Mandiargues, 1956)

Autre chose *et* autre part

Autre chose et *autre part* sont des pronoms masculins singuliers formés sur l'adjectif *autre* **34** ➤ V-5.2. Le pronom garde de l'adjectif une interprétation relationnelle : soit il est anaphorique, renvoyant à une expression dans le contexte – les phrases **34a** et **34b** font suite à un énoncé précédent –, soit ce dont il diffère est exprimé dans une comparative en *que* **34c 34d** ➤ XV-3.1.

34 a *Autre chose encore est arrivé.*
b *Est-ce qu'il est allé autre part, sans me le dire ?*
c *A-t-il dit autre chose que ce que nous savions ?*
d *Est-il parti autre part que là où il nous a dit ?*

➤ *Nulle part* ➤ X-2.2.2

7.3.2. Les pronoms indéfinis de petite quantité : *d'aucuns*, *grand-chose*, *grand monde*, *quelques-uns*

Quelques-uns

Le pronom *quelques-uns* est construit sur *quelques*, dont il garde la sémantique ➤ V-4.4.3. Il ne peut pas être considéré comme le pluriel de *quelqu'un*. Contrairement à *quelqu'un*, il ne renvoie pas forcément à un humain ; il peut prendre un complément en *de* partitif **35a 35b**, et il peut être anaphorique **35c**, avec une variation en genre ; il emprunte le contenu du nom soit au complément partitif, soit à son antécédent **35c**. Il peut également être employé avec une interprétation générale ('hommes') **35d**. Comme *quelques*, il évalue la quantité de l'ensemble comme étant petite, mais non négligeable **35e**.

35 a [...] *avant la fin du jour, c'était probable, quelques-uns de ces princes, barons, comtes et généraux seraient morts.* (Rambaud, 1997)
b *Il ramenait d'ailleurs de France quelques-unes de ses peintures* [...]. (Lanzmann, 1994)
c *Les cavaliers s'aidaient mutuellement à fermer leurs cuirasses, quelques-uns nettoyaient leurs armes avec des rideaux arrachés aux fenêtres.* (Rambaud, 1997)
d *Mais quelques-uns sur cette planète sont en mesure de faire des choses que la plupart des autres ne peuvent même pas imaginer.* (d'Ormesson, 1993)
e *— Personne n'ose jamais me dire la vérité, se désolait l'Empereur.*
— Faux ! répondait Masséna. Nous sommes quelques-uns à pouvoir te parler en tête à tête. (Rambaud, 1997)

D'aucuns, grand-chose *et* grand monde

Le pronom *d'aucuns* est rare **36a**. Le féminin *d'aucunes* est archaïsant. Contrairement à *quelques-uns*, il n'est pas anaphorique, il ne reprend pas le contenu d'un nom et ne prend pas de complément partitif (* *d'aucuns des spectateurs*). Il est spécialisé pour les êtres animés. Malgré la parenté morphologique, il n'a rien à voir aujourd'hui avec *aucun* car il n'est pas négatif ➤ X-2.1. Son interprétation est proche de celle de *quelques-uns*, mais son utilisation est restreinte. En effet, il est surtout utilisé comme sujet et appartient au registre formel, avec une possibilité d'utilisation ironique. La presse et Internet semblent cependant lui redonner une certaine faveur : on le trouve dans des contextes moins formels, ou non formels **36b** ; on trouve sporadiquement *selon d'aucuns* et *pour d'aucuns*. Il peut sembler paradoxal de parler de petite quantité à propos de *grand-chose*, *grand monde* dont le premier élément indique

le contraire. En fait, ces pronoms apparaissent dans des contextes négatifs **36c** et ils sont exclus des contextes positifs **36d** ➤ X-6.2.1 : **36c** dit donc que Pierre a fait très peu de chose.

36 **a** *D'aucuns l'appellent « patron » quand d'autres se défendent d'une telle appellation…* (*larevueparlementaire.fr*, 27 mars 2008)
b *D'aucuns y verront une sanction à l'égard du portier espagnol, auteur, la semaine dernière, d'une prestation bien pâle* […]. (*balamadrid.fr*, 13 fév. 2015)
c *Pierre n'a pas fait grand-chose aujourd'hui.*
d # *Pierre a fait grand-chose aujourd'hui.*

7.3.3. Les indéfinis d'ignorance : *je ne sais lequel*, *je ne sais qui* et *je ne sais quoi*

Les expressions *je ne sais qui*, *je ne sais quoi* et *je ne sais lequel*, ainsi que *Dieu sait qui*, *Dieu sait quoi* et *Dieu sait lequel*, *on ne sait qui* / *quoi* / *lequel*, sont elles aussi agglomérées : ce sont aujourd'hui des pronoms, avec les mêmes fonctions que les syntagmes nominaux, par exemple sujet **37a**, complément direct **37b**, complément de préposition **37c**. Elles ont des variantes avec *pas* ou *plus* **37d**. En tant qu'indéfinis, ils ne permettent pas d'identifier le référent, et ils indiquent clairement l'ignorance du locuteur, même quand l'ensemble considéré est petit **37a** ; on les appelle des indéfinis *épistémiques*.

37 **a** […] *je ne sais lequel encore des membres de sa famille était mort au cours d'un assaut* […]. (Simon, 1960)
b *Je restais seule à attendre je ne sais quoi, je ne sais qui. Personne ne venait.* (Roze, 1996)
c *Ce terme* [droniste] *lancé par je ne sais qui est un solécisme* […]. (*filieredrone.com*, 5 mars 2015)
d *Merci à une fan de la première heure dont je n'arrive pas à lire le nom et à je ne sais pas qui dont je n'arrive pas à lire la signature.* (*apreslapub.fr*, 28 fév. 2010)

Comme les autres pronoms en *lequel*, *je ne sais lequel* et *Dieu sait lequel* sont anaphoriques et variables en genre et en nombre (*je ne sais laquelle*, *je ne sais lesquels*, *je ne sais lesquelles*). Ils sont compatibles avec un complément partitif en *de* **37a**, ce qui n'est pas le cas des pronoms formés sur *qui* ou *quoi* ➤ IX-1.2.

> *Pronom* je ne sais qui *et interrogative*
>
> Le pronom aggloméré ne doit pas être confondu avec une phrase où le verbe *savoir* à la 1re personne est suivi d'une subordonnée interrogative **38** ➤ XII-3.3.2. Dans ce cas, le verbe peut être conjugué à d'autres temps (*Je ne savais qui méritait davantage le fouet.*) et est le plus souvent suivi de *pas* ou *plus*.
>
> **38** **a** *Je ne sais* [*qui mérite davantage le fouet*]*, vous, petites folles, ou cette illuminée d'Euphémia David !* (de Grèce, 1982)
> **b** *Je ne sais* [*lequel est le plus atroce*] *: de ne plus être aimé, ou de voir l'être que l'on aime, et qui vous aime encore, cesser de croire à votre amour.* (Gide, 1951b)
>
> Je ne sais qui *et* n'importe qui
>
> *Je ne sais qui*, *je ne sais lequel* et *je ne sais quoi* se distinguent des pronoms de choix libre *n'importe qui*, *n'importe quoi* et *n'importe lequel* ➤ V-6.3. Ils n'apparaissent pas dans les mêmes contextes : ces expressions de choix libre sont exclues des contextes qui identifient le référent, comme la participation à une situation particulière, factuelle, ce qui n'est pas le cas des indéfinis. Ainsi, en **37a**, il s'agit d'une personne bien précise, mais dont le locuteur ignore l'identité ('quelqu'un de cette famille est mort au cours d'un assaut, mais j'ignore qui'), ce qui rend impossible *n'importe qui* (* *N'importe qui, dans cette famille, est mort au cours d'un assaut.*). En revanche, avec un verbe modal, la phrase *N'importe lequel de ses ancêtres peut être mort au cours d'un assaut.* est possible : il ne s'agit pas d'une situation particulière, tous les ancêtres partagent une propriété et sont équivalents en ce qui concerne cette propriété (pouvoir mourir à la guerre). Si le pronom de choix libre ne permet pas d'identifier le référent, ce n'est pas dû à l'ignorance du locuteur, mais au fait que les éléments de l'ensemble considéré sont équivalents.

7.4. *L'un* et *les uns*

> *L'un* et *les uns* sont des pronoms agglomérés qui varient en genre (*l'une*, *les unes*). Seul *l'un* peut avoir un complément partitif (*l'un des enfants*, * *les uns des enfants*). C'est pourquoi ils ne peuvent pas être considérés comme les formes singulier et pluriel du même pronom.

Ils peuvent renvoyer à des humains ou des non-humains (*Ces tableaux ne sont pas à vendre : les uns sont réservés, les autres sont déjà vendus.*).
Ils entrent dans une construction dite *corrélative* (*l'un… l'autre*, *les uns… les autres*).
Ils peuvent aussi avoir un emploi réciproque comme :
– ajout nominal avec un verbe réfléchi (*Ils s'apprécient l'un l'autre.*) ;
– complément prépositionnel (*Ils parlent les uns aux autres.*) ;
– ajout prépositionnel (*Ils dorment les uns chez les autres.*).
L'interprétation réciproque, dans laquelle les éléments d'un ensemble peuvent échanger leurs rôles, est assez vague, et pas forcément strictement symétrique.

7.4.1. Les pronoms *l'un* et *les uns*

L'un *et* les uns *comme pronoms agglomérés*

Les formes *l'un* et *les uns* sont des pronoms agglomérés : il n'est pas possible de séparer les deux éléments **39a**, ni de faire varier le déterminant **39b**. Ce ne sont pas eux-mêmes des déterminants car ils ne se combinent pas avec un nom **39c**.

39 **a** * *le premier un*, * *les premiers uns*
b * *cet un*, * *mes uns*
c * *l'une idée*, * *les unes idées*

> *La variation concernant* l'un + *nom*
>
> *L'un* s'est combiné avec un nom jusqu'au XVIᵉ siècle, et de telles combinaisons sont encore possibles en français de Belgique de manière sporadique : « % *Et l'une chimère remplace l'autre aisément.* » (Mallet-Joris, 1964). Mais cet usage est aujourd'hui archaïque.

En revanche *l'autre* et *les autres* ne sont pas des pronoms agglomérés : il est possible de séparer l'article et l'adjectif **40a** ➤V-5.2 et d'avoir un autre déterminant **40b**. Ils forment des syntagmes nominaux sans nom **40a 40b** ➤IV-7.1 ou entrent dans des syntagmes nominaux ordinaires **40c**.

40 **a** *les deux autres*
b *cet autre, mes deux autres*
c *l'autre idée, les autres idées*

> *L'analyse de* l'un l'autre
>
> Même dans son emploi réciproque (*Ils s'apprécient l'un l'autre.*), *l'un l'autre* ne forme pas un pronom aggloméré car les deux éléments peuvent être séparés par une préposition, simple (*l'un après l'autre*) ou complexe (*les uns à côté des autres*) ➤VII-2.1 ➤IX-7.4.3. Dans ses emplois dits *corrélatifs*, *l'un* est séparé de *l'autre* (*Ils allaient, les uns à Rome, les autres à Florence.*) et peut être corrélé à une autre expression (*Ils allaient les uns à Rome, les suivants à Florence, les derniers à Madrid.*) ➤IX-7.4.2 ➤XVI-7.1. Dans la séquence *l'un l'autre*, le pronom *l'un* est analysé comme ajout *à l'autre*, et dans la séquence *l'un* + préposition + *l'autre*, *l'un* est analysé comme ajout au syntagme prépositionnel (*l'un* [*après l'autre*]) ➤VII-3.3.2.

Les uns *est-il le pluriel de* l'un *?*

L'un et *les uns* ne peuvent pas être analysés comme le singulier et le pluriel du même pronom. En effet, *l'un* peut avoir un complément partitif en *de* **41a**, mais pas *les uns* **41b**. Dans le syntagme nominal partitif, au lieu de *les uns*, on utilise *certains* **41c**.

41 **a** *L'un de ces tableaux me parait particulièrement intéressant.*
b * *Les uns de ces tableaux me paraissent particulièrement intéressants.*
c *Certains de ces tableaux me paraissent particulièrement intéressants.*

Les interprétations de l'un *et* les uns

L'un et *les uns* peuvent s'employer en corrélation avec d'autres formes, en général des syntagmes nominaux sans nom : avec *autre* (*l'autre*, *les autres*, *un autre*, *d'autres*) **42a 42b**, parfois avec un ordinal

(*le second*) **42a** ou un autre indéfini (*certains*) ; parfois la séquence mêle les divers éléments, ainsi qu'un nom de partie comme *le reste* (*l'un…, un autre…, le troisième…, le reste*).

42 **a** *En bas, il arriva en même temps que deux cavaliers : l'un venait d'Essling et l'autre d'Aspern. Le premier, Périgord, souriait. Le second, Sainte-Croix, les cheveux roussis par les flammes, avait la mine battue* […]. (*Rambaud*, 1997)

b *Il y a deux catégories de marchandises élémentaires, les unes fournies par des épargnants, les autres par des travailleurs.* (*atelierpaulfabra.org*, 2009)

Chacune des formes corrélées réfère à une partie d'une totalité. En emploi anaphorique, ils s'accordent en genre (mais pas en nombre) avec leur antécédent, qui exprime la totalité : l'antécédent est *deux cavaliers* en **42a** et *deux catégories de marchandises* en **42b**.

Ces pronoms peuvent également avoir un emploi général, la totalité pouvant être celle des humains **43a** ou une totalité restreinte contextuellement **43b**. Le genre suit alors la règle générale : ils sont au masculin s'ils comportent des individus de genre social masculin, et au féminin si tous sont de genre social féminin **43c** ➤ IV-2.2.6.

43 **a** *Mais les uns aiment l'argent, et les autres le détestent. Les uns veulent que tout change, et les autres que rien ne bouge. Les uns sont d'un côté, et les autres sont de l'autre* […]. (d'Ormesson, 1993)

b *Hossegor : dragage du lac suspendu, victoire pour les uns, coup de massue pour les autres.* (*sudouest.fr*, 22 déc. 2018)

c *« Arrêtons de nous juger les unes les autres. »* (*ouestfrance.fr*, 23 janv. 2018)

L'un et *les uns* sont des pronoms indéfinis car ils ne permettent pas d'identifier le référent. Même lorsque la totalité est petite et contextuellement identifiée **42a**, le pronom *l'un* ne permet pas l'identification : rien ne permet de choisir qui des deux cavaliers est désigné par *l'un* ou par *l'autre*, et c'est la suite du récit qui les identifie.

> L'un *est un indéfini marginal*
>
> *L'un* n'a pas toutes les propriétés des indéfinis : il est douteux en construction impersonnelle **44a** ➤ II-4.4.2. Dans un emploi générique, la phrase n'exprime pas une généralité sur un ensemble, mais plutôt la variabilité **43a** ou l'absence de variabilité si *les uns* et *les autres* sont coordonnés **44b**. Contrairement au cardinal *un*, *l'un* n'est pas compatible avec *en* indéfini **44c**.
>
> **44** **a** [À propos d'une assemblée] ? *Il s'est trouvé l'un pour voter pour, deux autres pour voter contre, et le reste s'est abstenu.*
>
> **b** *Les uns et les autres camouflent une mort dont ils ne savent rien sous une vie dont ils ne savent pas grand-chose.* (d'Ormesson, 1993)
>
> **c** *Des romans de Balzac, j'en ai lu un.* | * *J'en ai lu l'un.*

Les pronoms *l'un* et *les uns* entrent aussi dans les syntagmes réciproques *l'un l'autre*, *l'un* + préposition + *l'autre* ➤ IX-7.4.3.

Les emplois de *l'un* et *les uns* sont résumés dans le ➤ tableau IX-24.

EMPLOIS	EXEMPLES
l'un + *de* partitif	*L'un de ces tableaux est particulièrement intéressant.*
l'un, *les uns* corrélatif discursif	*Deux colis : l'un vient d'Aix et le second d'Angers.* *Les uns ignorent ce que veulent les autres.*
l'un, *les uns* corrélatif ajout	*Ils sont allés les uns à Paris, les autres à Rome.*
l'un l'autre, *les uns les autres* en emploi réciproque	*Ils s'ignorent les uns les autres.*
l'un + prép + *l'autre*, *les uns* + prép + *les autres* en emploi réciproque	*Ils* (*se*) *parlent les uns aux autres.* *Ils sont partis les uns après les autres.*

Tableau IX-24. *Les emplois de* l'un *et* les uns

7.4.2. Les emplois corrélatifs de *l'un… l'autre* et *les uns… les autres*

L'un *corrélatif discursif*

Dans l'emploi corrélatif, *l'un*, *les uns* et *l'autre*, *les autres* sont sujets ou compléments. Les deux éléments peuvent avoir des emplois parallèles dans des phrases coordonnées, parfois elliptiques **45a** ➤ XVI-6.3, ou dans des séquences juxtaposées **45b** ➤ XVI-4.4. Ils peuvent aussi être eux-mêmes coordonnés (*l'un et l'autre*, *l'un ou l'autre*, *ni l'un ni l'autre*) **45c** ou avoir des fonctions différentes dans la même phrase **45d 45e.**

45 **a** *Arrivèrent alors deux cavaliers. L'un venait d'Essling et l'autre d'Aspern.*
b *J'ai donné aux uns un livre, aux autres un stylo.*
c *Le corps et l'esprit sont très étroitement connectés. L'un et l'autre sont aussi indissociables que les pensées et les émotions* […]. (*lexpress.fr*, 27 sept. 2014)
d [Pierre et Jean sont de grands amis.] *L'un ne voyage pas sans l'autre.*
e [Marie, Anne, Pauline et Claire sont de grandes amies.] *Les unes ne feraient pas de mal aux autres.*
f *Les uns pensent que les autres ont tort.*

L'un peut aussi être sujet du verbe principal et *l'autre* apparaitre dans une subordonnée **45f.** Ils sont anaphoriques **45a 45b 45c 45d 45e** ou en emploi général **45f.**

> *Les autres syntagmes nominaux corrélatifs*
>
> Les syntagmes nominaux sans nom avec un adjectif d'ordre (*le*(*s*) *premier*(*s*), *le second, les suivants*) ➤ VI-5.2 fonctionnent de la même manière, mais ils supposent un ensemble ordonné, ce qui permet éventuellement d'identifier les référents **46.** Ce ne sont pas des expressions indéfinies.
>
> **46** **a** *Il y a deux autres arguments : le premier est d'ordre psychologique, le second d'ordre mental.* (Vargas, 2006)
> **b** *Les premiers essuyèrent le choc et les suivants, dont Fayolle, Verzieux, Brunel, volèrent par-dessus les fûts et les roues des caissons.* (Rambaud, 1997)

L'un *comme ajout corrélatif*

L'un et *l'autre* (ou un autre corrélat) peuvent aussi être des ajouts et, dans ce cas, l'antécédent se trouve dans la même phrase. *L'un* et *l'autre* peuvent être coordonnés entre eux. En **47a**, *l'un et l'autre* est ajout en début de subordonnée.

47 **a** *J'éprouvai instantanément un immense soulagement comme si l'un et l'autre nous acceptions enfin notre défaite.* (Roze, 1996)
b *De ces gens qui, en leur temps, ont tranché les uns sur les Florentins du XV*[e]*, les autres sur Rembrandt, sur Hals, sur Mantegna ou sur Rubens, qui n'ont guère en commun que leurs lunettes sur le front* […]. (Rheims, 1987)
c *Tout le secteur* […] *recèle de nombreux itinéraires de randonnée les uns faciles, les autres plus longs pouvant même comporter des difficultés.* (*parcourir-le-monde.com*, consulté en janv. 2019)

Plus souvent, ils appartiennent à deux syntagmes différents, qui sont eux-mêmes coordonnés, avec ou sans conjonction ➤ XVI-3.3.2. En **47b**, la coordination des deux syntagmes prépositionnels en *sur* est complément de *trancher*, et *les uns*, *les autres* sont chacun ajout à un des SP. En **47c**, les corrélats sont distribués sur les adjectifs juxtaposés : *faciles* et *plus longs*. Ces ajouts attribuent la propriété sur laquelle ils portent à une partie de la totalité, dont ils disent ensemble quelque chose. La phrase **47b** divise les critiques d'art suivant les peintres auxquels ils se sont intéressés, et la phrase **47c** divise les parcours selon leur facilité.

➤ Ajout au syntagme prépositionnel (*les uns à Paris*) ➤ VII-3.3.2
➤ Autres ajouts corrélatifs (*Ils sont partis qui à Rome, qui à Londres ou à Strasbourg.*) ➤ XVI-7.1.2

> L'un… l'autre *corrélatifs ajouts quand l'antécédent n'est pas sujet*
>
> En **47a**, l'antécédent de *l'un* et de *l'autre* est un sujet. D'autres fonctions sont possibles pour l'antécédent, mais avec des restrictions. Si l'antécédent remplit la fonction de *complément*, ce peut être une proforme, *les* **48a**, mais plus difficilement un syntagme nominal **48b**, du moins pour certains locuteurs, sauf si *l'un* et *l'autre* appartiennent à un ajout **47c 48c.** L'antécédent peut aussi correspondre à l'antécédent de la relative **47b 48d.**

48 **a** *Je les ai mis, les uns sur les étagères, les autres au grenier.*
b % *J'ai mis les livres, les uns sur les étagères, les autres au grenier.*
c *J'ai revu nos cousins, les uns avec plaisir, les autres par devoir.*
d *Voici les élèves que j'envoie, les uns à la mer, les autres à la montagne.*

7.4.3. L'emploi réciproque de *l'un l'autre*, *l'un* + préposition + *l'autre*

Le syntagme nominal l'un l'autre, les uns les autres

Le pronom *l'un* forme avec *l'autre* un syntagme nominal donnant à la situation décrite une interprétation réciproque. Plus précisément, *l'un* (*les uns*) est ajout à *l'autre* (*les autres*). Le syntagme nominal réciproque est au singulier si l'antécédent comporte deux personnes **49a**, et le plus souvent au pluriel dans les autres cas **49b 49c**, sauf s'il s'agit d'une action séquentielle **49d**. Elle est au féminin si tous les participants sont féminins **49a** et au masculin si l'un au moins des participants est masculin **49b 49c 49d**. L'antécédent est souligné dans les exemples.

49 **a** *Jeanne et Marie s'aident l'une l'autre.*
b *Les cultivateurs du coin s'aidaient les uns les autres* [...]. (Boudard, 1995)
c [...] *ils se mettent en valeur les uns les autres, comme une tribu de jeunes lapins.* (Brisac, 1996)
d *Les prisonniers se suivent l'un l'autre, sans pouvoir se parler.*
e % *Ils se parlent les uns les autres.*

Le syntagme nominal réciproque se construit avec un verbe réfléchi, et *se* correspond à un complément direct **49a 49b 49c 49d**, plus rarement à un complément en *à* datif **49e** > VII-5.4.1 > IX-2.3. Le SN réciproque est facultatif et analysé comme un ajout au verbe.

La fonction syntaxique de l'un l'autre

Le syntagme nominal réciproque ne peut être ni complément direct **50a**, ni attribut **50b**, ni sujet **50c**.

50 **a** * *Les cultivateurs du coin aidaient les uns les autres.*
b * *Ils auraient voulu devenir l'un l'autre.*
c * *Paul et Pierre croient que l'un l'autre va arriver immédiatement.*

L'antécédent, qui renvoie à un ensemble, est le sujet du verbe réfléchi auquel *l'un l'autre* est ajout. Le sujet peut être implicite si le verbe est à l'impératif **51a** ou à l'infinitif **51b**. En **51c**, le réciproque a pour antécédent le sujet implicite de l'infinitif, lui-même identifié au sujet de *promettre*. Il ne peut pas être ajout à la phrase, et précéder son antécédent **51d**.

51 **a** *Aimez-vous les uns les autres !*
b *Il faut s'aider les uns les autres.*
c *Les cultivateurs ont promis de s'aider les uns les autres.*
d * *Les uns les autres, les cultivateurs s'aidaient.*

Le syntagme prépositionnel l'un + *prép.* + l'autre, les uns + *prép.* + les autres

La structure du SP réciproque est analogue à celle du syntagme nominal réciproque : le pronom *l'un* ou *les uns* est ajout au SP, *l'autre* ou *les autres* est le complément de la préposition, tête du syntagme > VII-3.3.2 > figure VII-4. Comme le SN, le syntagme en *à* peut être ajout à un verbe réfléchi **52a**, mais il peut également en être le complément **52b**. Le SP est également complément en **52c**. Il est ajout au verbe en **52d**, et ajout à la phrase en **52e**, où il précède son antécédent.

52 **a** *Les cultivateurs du coin se parlaient volontiers les uns aux autres.*
b *Les cultivateurs du coin parlaient volontiers les uns aux autres.*
c *Paul et Marie pensaient l'un à l'autre.*
d *On les a trouvés l'un contre l'autre.*
e *Les uns après les autres, les spectateurs quittaient la salle.*

Le syntagme prépositionnel réciproque

L'un ou *les uns* fait partie du syntagme prépositionnel : l'ensemble du SP peut être en début de phrase **52e**, constituer le foyer d'une construction clivée **53a** > XVIII-2.3, et *l'un* ne peut pas être séparé de la séquence préposition + *l'autre* ou *les autres* **53c**.

53 **a** *C'est [l'un contre l'autre] qu'on les a trouvés.*
b * *C'est contre l'autre qu'on les a trouvés l'un.*
c * *Les uns, les spectateurs quittaient la salle après les autres.*

Le SP réciproque peut être complément de diverses catégories : verbe **52b 52c**, adjectif **54a**, nom **54b**, participe **54c**.

54 a *Très belle situation, appartements trop proches les uns des autres.* (*tripadvisor.fr*, 15 sept. 2014)
b *La patronne* […] *remarqua qu'ils ne s'abordèrent que longtemps après qu'elle fut rentrée et que leur apparente ignorance l'un de l'autre se prolongea plus que la veille encore.* (Duras, 1958)
c *Les poupées russes ou* matriochkas […] *sont des séries de poupées de tailles décroissantes placées les unes à l'intérieur des autres.* (*fr.wikipedia.org*, consulté en janv. 2019)

Le syntagme prépositionnel réciproque et les constructions verbales fusionnées

Le SP réciproque peut aussi être complément d'un nom prédicatif après un verbe support **55a** > III-6.1 ou d'un attribut adjectival ou nominal **55b** > III-3.1.

55 a *Elle se souvient de la période où ils avaient encore peur l'un de l'autre* […]. (Lange, 1982)
b *Ces deux ensembles qui sont mutuellement sous-ensembles l'un de l'autre ne sont pas distincts.* (Warusfel, 1969)

L'antécédent du syntagme prépositionnel réciproque

Alors que l'antécédent du syntagme nominal réciproque est le sujet, celui du syntagme prépositionnel réciproque, souligné ici, est plus varié : il est souvent le sujet **52a 52b** mais il peut aussi être complément direct **56a**, complément prépositionnel **56b** ou ajout **56c**. La phrase **56d** est ambigüe, selon que *l'un après l'autre* renvoie au sujet (les étudiants) ou au complément (les enseignants).

56 a *Je verrai les étudiants les uns après les autres.*
b *Paul a parlé aux spécialistes les uns après les autres.*
c *Paul a expliqué le problème devant les spécialistes les uns après les autres.*
d *Les étudiants ont évalué les enseignants l'un après l'autre.*

L'antécédent peut être un complément de nom (*des couleurs*) **57a** ou un déterminant possessif (*leur*) **54b**. Il peut suivre le SP réciproque **52e** mais il doit appartenir à la même phrase simple **57b 57c**.

57 a […] *j'étais plus teinturière que tisserande car j'étais passionnée par les interactions des couleurs les unes avec les autres.* (*lotetlaine.blogspot.com*, 30 juin 2015)
b * *Les étudiants voudraient qu'on parle les uns aux autres.*
c * *Dès qu'on parle les uns aux autres, les étudiants se sentent bien.*

L'interprétation réciproque de l'un l'autre, l'un + *prép.* + l'autre

L'interprétation réciproque suppose que les éléments d'un ensemble puissent échanger leurs rôles. Si l'ensemble comporte deux individus, alors la relation est symétrique **49a** (*Jeanne et Marie s'aident l'une l'autre.*) > II-3.4.6. Avec les ensembles plus larges, il s'agit souvent d'une réciprocité vague, qui n'implique pas strictement tous les éléments. Par exemple, l'action peut concerner seulement certains individus : la phrase **49b** (*Les cultivateurs du coin s'aidaient les uns les autres.*) ne dit pas que chaque cultivateur a forcément aidé chacun mais qu'un nombre suffisant jouaient les deux rôles (aider et être aidé).
Il en va de même avec des actions non symétriques, qui supposent par exemple une succession temporelle ou un ordonnancement : en **54c** (*Les poupées sont placées les unes à l'intérieur des autres.*), la plus grande poupée n'est pas à l'intérieur d'une autre. Une phrase comme **52e** (*Les uns après les autres, les spectateurs quittaient la salle.*) n'exclut pas que plusieurs spectateurs sortent en même temps, même avec le singulier (*L'un après l'autre, les spectateurs quittaient la salle.*) ; il est clair que le premier n'est sorti après personne, et que le dernier n'est suivi de personne.

L'un + *prép.* + l'autre *dans la construction comparative*

L'ajustement de la relation de réciprocité peut être plus important, comme dans l'expression (fréquente) de la forme *plus* + adjectif + *l'un* + *que l'autre*, comme dans la phrase suivante : « […] *les autres repas, d'innombrables repas, tous plus splendides et parfaits les uns que les autres.* » (Brisac, 1996). La comparaison de supériorité est asymétrique par définition : si le repas A est plus splendide que le repas B, il est

> clair que B ne peut pas être plus splendide que A. Prise littéralement, la phrase est donc ininterprétable. Une réinterprétation pragmatique en fait l'expression d'un très haut degré de splendeur et de perfection partagé par tous les repas ➤ XV-2.3.

7.5. Les pronoms *tel* et *untel*

7.5.1. Le pronom *tel*

Employé seul, le pronom *tel* est archaïque et réfère à un être humain comme dans le proverbe **58a**. Mais on le trouve aussi coordonné à lui-même **58b**, ou avec un complément partitif **58c** ➤ fiche TEL.

58 **a** *Tel est pris qui croyait prendre.*
b […] *j'ai appris à ne plus céder à la tentation maladive de les lire, à ne plus me gâcher des journées entières parce que tel ou tel que je ne connais pas dit du mal de moi.* (Legendre et Bonnetto, 2007)
c *Je sais exactement ce que veut dire tel ou tel de tes sourires, tel ou tel de tes regards.* (*from-the-clouds.skyrock.com*, 26 sept. 2011)

Il s'agit d'un indéfini, puisque sa référence n'est pas identifiée. Néanmoins, l'emploi de *tel* suppose que le référent a des propriétés qui pourraient permettre de l'identifier, même si elles ne sont pas explicitées. En cela, son emploi est proche de celui de l'adjectif *tel*, lorsqu'il précède un syntagme nominal (*Il était tel un roc.*) ➤ V-5.2.3.

> Tel *pronom et* tel *adjectif*
>
> À côté de cet emploi référentiel, *tel* a également un emploi prédicatif, lorsqu'il est inclus dans les expressions *en tant que tel*, *comme tel*, *traiter*/*considérer*/*percevoir comme tel*, *tenir pour tel* **59**. Il est alors anaphorique, mais renvoie au contenu du nom antécédent plutôt qu'à un référent.
>
> **59** **a** *Le tourisme en tant que tel est d'origine récente.* (*estrepublicain.fr*, titre, 24 aout 2014)
> **b** *Musique, romantisme et société : émergence de l'artiste en tant que tel, et reconnu comme tel.* (*factuel.univ-lorraine.fr*, titre, consulté en janv. 2019)
> **c** *Les généraux renégats sont les représentants d'une classe qui, pour survivre en tant que telle, a renoncé à la nation* […]. (*fr.wiktionary.org*, consulté en janv. 2019)
>
> On peut se demander si, dans ces emplois, *tel* est un pronom ou un adjectif. *En tant que* est suivi par un nom plutôt que par un adjectif, mais *comme* et *pour* sont suivis des deux catégories. *Tel* reprend le contenu d'un nom (« *Le rapport comme tel est bien complet.* », *ledroit.com*, 25 juil. 2018) ou d'un adjectif (« *un niveau de performance réellement pauvre ou perçu comme tel* », *OCDE*, 2010).

7.5.2. Le pronom *untel*

La forme *tel* se combine avec *un* pour former un pronom, substitut de nom propre qui renvoie à un humain **60** ➤ IV-4.1. Comme *tel*, *untel* ne permet pas d'identifier le référent, soit que le locuteur ait oublié de qui il s'agit **60a**, soit qu'il ne veuille pas le nommer, impliquant seulement qu'il existe **60b**. Il reste donc une forme indéfinie, ce qui est paradoxal pour fonctionner comme un nom propre. Le féminin *unetelle*, ou *une telle*, est rare mais il existe **60c**.

60 **a** *Je ne me rappelle plus assez exactement le nom du grand peintre qui aurait dit d'un autre, sans aucun doute aussi célèbre : « Untel, ce n'est qu'un œil, mais quel œil. »* (Reverdy, 1958)
b *Ah ! oui, vous êtes tous fiers d'avoir servi de cobayes, d'avoir souffert pour la peau, pour que les généraux Untel et Untel aient l'admiration des concitoyens* […]. (Gibeau, 1952)
c *Untel (ou Unetelle) a très bonne opinion de soi.* (N. Sarraute, 1983)

IX-8

Les pronoms démonstratifs

Les pronoms démonstratifs comprennent :
– les pronoms masculins singuliers (*ce*, *ça*, *ceci*, *cela*) ;
– les pronoms *celui*, *celui-ci*, *celui-là*, qui se fléchissent en genre et en nombre (*celle*, *ceux*, *celles*).
Ils ont un emploi déictique (*Regarde ça !*) ou anaphorique (*Paul est parti, cela ne me surprend pas.*).
La séquence *ce dernier* peut aussi être analysée comme un pronom démonstratif, variable en genre et en nombre (*ces derniers*, *cette dernière*, *ces dernières*) et toujours en usage anaphorique ➤ **XVIII-5.3.2**.

Morphologiquement apparentées, les formes *ce*, *ça*, *cela* et *ceci* diffèrent quant à leur date d'apparition en français. En français moderne, elles ont des propriétés différentes et ne peuvent donc pas être considérées comme de simples variantes stylistiques.

L'interprétation des pronoms démonstratifs

Comme les autres pronoms ➤ **IX-1.2**, les pronoms démonstratifs ont un emploi déictique, renvoyant à une entité présente dans la situation d'énonciation **1a 1b** ➤ **XVIII-4.1.3**, et un emploi anaphorique, avec un antécédent dans le discours **1c 1d 1e** ➤ **XVIII-5.3.3**.

1 **a** *Comme ceci*/*cela*/*c'est beau !*
b *Prenez ceci*/*cela*/*ça !*
c *Pierre n'aime pas les chiens parce que cela*/*ça aboie.*
d *Manger des bonbons, c'est mauvais pour les dents.*
e *Marie n'est pas venue. Cela*/*Ça*/*Ce n'est pas très important.*

Les pronoms *ça*, *ce*, *ceci* et *cela* renvoient à une entité vague, ou non catégorisée par un nom **1a 1b**, à un type ou une espèce d'entités **1c**, ou à une situation, exprimée par un syntagme verbal infinitif **1d** ou une phrase **1e**. Contrairement à ce qu'affirment certaines grammaires, ils sont masculins singuliers et non neutres (le français moderne, en effet, n'a pas de genre neutre), et ils sont invariables.
Le pronom *celui* a rarement un emploi déictique, à la différence de *celui-ci* ou *celui-là* **2a**. En emploi anaphorique, il peut renvoyer à une entité particulière **2b** ou à un contenu nominal **2c**. De plus, il a un emploi général humain, fréquent avec une relative **2d**. Le pronom complexe *ce dernier* est anaphorique **2e**.

2 **a** *Donnez-moi plutôt celui-ci.*
b *J'hésite entre ces deux portes. Je prendrai celle de gauche.*
c *Paul aime les romans de Balzac mais Marie préfère ceux de Stendhal.*
d *Celui qui tombe se désaltère aux sources d'une vivacité encore inédite, délestée des contours rassurants de la tradition.* (*theatre-contemporain.net*, consulté en janv. 2019)
e *Cependant, il m'avait conseillé d'aller voir M. B… Je suis maintenant en face de ce dernier.* (Picquet, 2013)

➤ Les déterminants démonstratifs (*ce, cet, cette, ces*) ➤ **V-3.3**
➤ Les proformes prépositionnelles démonstratives *ici*, *là*, *là-bas*, *-ci* et *-là* ➤ **XVIII-4.1.3**

8.1. Les pronoms démonstratifs *ce* et *ça*

Ce est un pronom faible, qui ne peut pas être employé seul, à la différence de *ça*. Il est sujet du verbe *être* (*Ce sera tout.*) devant lequel il s'élide (*C'est bien.*) ➤ **IX-1.3.3**.
Il est compatible avec d'autres fonctions dans certaines expressions (*sur ce*), et quand il est suivi d'une subordonnée relative ➤ **XIII-3.1.2** :
– complément direct (*Tu me diras ce que tu veux.*) ;

– complément oblique (*Tu me parleras de ce que tu veux.*) ;
– périphérique (*Ce que je veux, c'est une chambre climatisée.*).
Ça est employé en registre informel et susceptible de fonctions variées :
– sujet (*Ça sera tout.*) ;
– complément direct (*Je veux ça !*) ;
– complément oblique (*Ils ne pensent qu'à ça.*) ;
– périphérique (*Ça, c'est bien.*).
Ils ont en commun de pouvoir entrer comme sujet dans une construction clivée (*C'est Jean qui viendra. Ça sera Jean qui viendra.*) ou impersonnelle (*C'est important que tu viennes. Ça m'ennuie que tu partes.*).

8.1.1. Le pronom faible *ce*

Ce *comme forme faible*

Lorsqu'il est sujet, le pronom *ce* a des propriétés de forme faible ➤ IX-1.3.3, contrastant sur ce point avec *ça*, *cela* **3c** et *ceci* **3e** : il ne peut pas être séparé du verbe **3a 3b**, ni employé seul **3d** ➤ fiche CE.

3 **a** *Ce sera intéressant.*
b * *Ce, surement, sera intéressant.*
c *Cela, surement, sera intéressant.*
d Loc. 1 — *Que veux-tu ?*
Loc. 2 — * *Ce.*
e Loc. 1 — *Que veux-tu ?*
Loc. 2 — *Ceci.*

Il n'est pas coordonné **4a** ni modifié par un adjectif comme *seul* **4c 4d**, à la différence de *ceci*, *cela*.

4 **a** * *Ce et mille autres choses m'intéressent.*
b *Cela et mille autres choses m'intéressent.*
c *Cela seul* / * *Ce seul peut être un bon critère.*
d *Seul ceci* / * *Seul ce peut être un bon critère.*

Ce *comme sujet*

Ce en tant que sujet est restreint à *être* **5a 5b**, ainsi qu'aux verbes *devoir* et *pouvoir*, s'ils sont suivis de *être*, et à certains temps, présent, futur, imparfait, conditionnel **5c 5d** ➤ XI-8.1 ; cette possibilité existe en registre formel et présente une certaine variation entre les locuteurs. On trouve aussi l'expression figée *ce me semble* **5e**, employée uniquement comme incise ➤ XVIII-6.5.

5 **a** *C'est beau.*
b * *Ce me plait beaucoup.*
c *Ce doit* / *devait* / *peut* / *pourrait être un bon argument.*
d % *Ce devra* / *pourra être un bon argument.*
e *Marie, ce me semble, est déjà partie.*

En tant que sujet, *ce* s'attache au verbe *être* comme un suffixe : *est-ce*, *serait-ce*, *était-ce* sont des *verbes à sujet suffixé* **6a 6b 6c** ➤ I-2.1 ➤ IX-3.3.2 ➤ XVII-2.1. *Ce* sujet n'est pas compatible avec le verbe à sujet suffixé en *-il* **6d**.

6 **a** *Est-ce bien vrai ?*
b *Serait-ce une illusion ?*
c *Était-ce bien le moment ?*
d * *C'est-il pas vrai ?*

> Ce *sujet et* -ti
>
> *Ce* sujet apparait parfois avec le suffixe *-ti*, qui n'est plus guère employé que dans des formules figées, ou humoristiques ➤ XII-3.5.1 : « % *Si c'est ti pas mignon ça !* » (*forum.olweb.fr*, 8 nov. 2012).

Ce est possible devant *ne* **7a** mais ne peut pas être séparé de *être* par une autre proforme **7b 7c** ➤ X-3.1. On doit employer *ça* **7d 7e**.

7 **a** *Ce n'est pas juste.*
b * *Ce m'est égal.*
c * *Ce nous est accessible.*
d *Ça m'est égal.*
e *Ça nous est accessible.*

Aux temps composés, *ce* est exclu avec l'auxiliaire *avoir* **8c**. On emploie *ça* **8d** qui, lui, n'est généralement pas possible avec l'auxiliaire *être* **8b**.

8 **a** *C'est arrivé d'un seul coup.*
b * *Ça est arrivé d'un seul coup.*
c * *Ce a été utile.*
d *Ça a été utile.*

L'élision de ce *sujet*

Ce sujet s'élide devant voyelle **8a 9a 9b** ➤ XIX-3.3. *Ce* ne s'élide pas dans ses autres emplois **9c**.

9 **a** *C'était bien.*
b *C'est bien.*
c *Paul a parlé et ce avec brio.*

> Ce *pronom faible ou affixe pronominal ?*
>
> Certaines proformes personnelles sont analysées comme des préfixes ou des suffixes attachés au verbe ➤ IX-3.3. Les restrictions concernant le verbe dont *ce* est sujet pourraient faire conclure à un statut d'affixe. Cependant, son évolution vers ce statut n'est pas complète, puisqu'il peut être le sujet de plusieurs verbes coordonnés sans être répété, ce qui n'est pas possible pour un préfixe : « *Quand l'économie est stoppée, le pouvoir est faible et il doit se plier à la volonté populaire, c'est, ce fut et sera toujours ainsi.* » (*rue89.com*, 27 janv. 2011).

L'accord du verbe avec ce *sujet*

Avec *ce* sujet, le verbe *être* peut s'accorder en nombre avec le complément nominal ➤ II-1.4.1. Avec un pronom personnel, l'accord de *être* se fait plus difficilement au pluriel **10d 10e**. Avec *vous*, l'accord peut se faire selon le référent, unique **10f** (dit *de politesse*) ou pluriel **10g**. Le pluriel, lorsqu'il est possible **10b 10c**, est généralement jugé plus soutenu.

10 **a** *C'est un moment agréable / une belle année.*
b *Ce sont des moments agréables.*
c *Ce furent de belles années.*
d *C'est nous.*
e % *Les coupables, ce sont nous.*
f *C'est vous, Madame ?*
g % *Les décideurs, ce sont vous, les jeunes. Ne vous laissez pas faire.* (Favre, 2006)

➤ *Ce* sujet avec un disloqué humain (*Les enfants, c'est bruyant.*) ➤ XVIII-2.1.1

Les autres fonctions syntaxiques de ce

Ce n'est pas un complément ordinaire de verbe ou de préposition **11a 11b**. Il apparait dans les locutions figées *sur ce* **11c**, *pour ce faire*, *ce faisant* ➤ XVII-3.1.1, dans l'expression *et ce*, qui annonce une coordination sans verbe **11d** ➤ I-5.1.2. Dans la coordination, *ce* est anaphorique, il reprend la situation décrite dans la phrase précédente et est suivi d'un adverbe ou d'un syntagme prépositionnel **9c 11d**.

11 **a** * *J'ai déjà vu ce.*
b * *Marie a déjà parlé de ce.*
c *Marie est arrivée. Sur ce, Paul a frappé à la vitre.*
d *Marie a réservé un billet d'avion, et ce immédiatement.*

Ce + *subordonnée*

Le pronom *ce* n'accepte pas d'adjectif épithète **4c 4d**, mais il peut être modifié par une subordonnée relative **12a**. Le syntagme en *ce* + relative est acceptable dans les fonctions des syntagmes nominaux et, en particulier, comme sujet de verbes variés **12b** ou complément de verbe **12a** ou de préposition **12c**.

Ce SN remplace une subordonnée interrogative **12d**, lorsque l'emploi du pronom interrogatif *quoi* ou *que* est impossible **12e** ➤ IX-10.2.2 ➤ XII-3.2.1.

12 **a** *J'ai déjà vu [ce que tu as dans la main].*
b *[Ce que tu dis] me plait beaucoup.*
c *Marie a déjà parlé de [ce qu'il faudrait faire].*
d *Il se demande [ce qu'il faut faire].*
e ** Il se demande qu'il faut faire / quoi il faut faire.*

La relative est toujours restrictive ➤ XIII-3.5.1 et ne peut pas être séparée de son antécédent **13a** **13b**. Le syntagme en *ce* + relative peut être précédé d'un modifieur **13c** **13d**, alors que *ce* seul ne le peut pas **13e**.

13 **a** ** Ce donc que tu dis me plait beaucoup.*
b ** Dis-moi ce précisément dont tu as besoin.*
c *[Même ce que tu m'as dit] ne me fait pas changer d'avis.*
d *[Tout ce que tu dis] m'intéresse.*
e ** Tout ce m'intéresse.*

Par ailleurs, *ce* peut être suivi d'une complétive en *que*, lorsque ce pronom est complément d'une préposition (*dans ce que*, *en ce que*, *sur ce que*) **14a** **14b**. En effet, certaines prépositions ne peuvent pas se construire directement avec une complétive en *que* (** dans que*, ** en que*, ** sur que*) ➤ VII-3.1.4. Le pronom *ce* peut alors être remplacé par *cela*, ou par *le fait*. La subordonnée est à l'indicatif. Les formes *à ce que*, *de ce que*, quant à elles, ont donné lieu à un subordonnant aggloméré **14c** ➤ VII-5.2.2. Ces formes sont figées, et, dans ce cas, *ce* ne peut pas être remplacé par *cela* ou *le fait*, et la subordonnée peut être au subjonctif ➤ XI-5.2.7.

14 **a** *Une règle fondamentale réside en [ce que l'avocat ne peut mettre en œuvre des intérêts opposés].* (R. Martin, 1995)
b *Dans ses conclusions, M. L. insiste sur ce que « les transformations sociales s'analysent dans un conflit entre la justice et la liberté de l'individu ».* (R. Martin, 1995)
c *Nous cherchons avant tout à ce que tu réussisses.*

➤ *Est-ce que* subordonnant ➤ XII-3.1.2

> *Analyses de* ce que
>
> La forme *ce que* est susceptible de trois analyses : le pronom *ce* est modifié par une relative (*Je crois ce que tu me dis. Je suis attentif à ce que l'on me dit.*) ; après préposition, le pronom *ce* est suivi d'une complétive en *que* **14a** ; enfin, la forme *ce que* fait partie d'un subordonnant complexe **14c**. Certains ont proposé que dans le premier cas, il peut s'agir du déterminant *ce*, qui forme avec la relative un syntagme nominal sans nom ➤ IV-7.1.

8.1.2. Le pronom démonstratif *ça*

Ça n'est pas la forme forte de *ce*, ce n'est pas non plus une forme familière de *cela*. C'est un pronom avec des propriétés qui lui sont propres.

Ça *et* çà

Ça ne doit pas être confondu avec l'adverbe *çà*, tombé en désuétude, qui voulait dire 'ici' ➤ XVIII-4.1.3 et que l'on ne trouve plus que dans l'expression *çà et là* et dans la forme complexe *en deçà de*.

Ça *comme pronom faible*

Le pronom *ça* a certaines propriétés de forme faible quand il est sujet, bien que les données soient moins claires que pour *ce*. Il ne peut pas être séparé du verbe **15b**, mais il peut être employé seul **15c** et modifié par *tout* **15d**. Il peut être coordonné **15e** ou modifié **15f** avec une frontière prosodique notée par une virgule.

15 **a** *Ça m'intéresse, parfois.*
b ** Ça, parfois, m'intéresse.*
c Loc. 1 — *Qu'est-ce qui ne va pas ?*
Loc. 2 — *Ça.*
d *Tout ça me dépasse.*
e *Ça, et mille autres choses, m'intéressent.*
f *Ça, à soi seul, ne peut constituer un critère.*

> Ça *et* ce
>
> *Ça* sujet peut parfois être élidé devant l'auxiliaire *avoir* **16a** même si on le trouve le plus souvent non élidé **16b**. *Ça* est compatible avec *est* en Belgique et en Ardèche **16c**, et avec *était* au Québec. Contrairement à *ce*, il ne déclenche pas d'accord du verbe *être* au pluriel **16d**, sauf en Flandres (! *Ça sont des Anglais.*).
>
> **16** **a** *Ç'avait duré une petite heure* […]. (Echenoz, 1999)
> **b** *Ça a duré une petite heure.*
> **c** % *Ça est beau.* (Régions)
> **d** *Pour moi, ça sera* | * *ça seront des poireaux.*

Les expressions figées avec ça

Ça forme avec *aller* une expression figée, susceptible seulement de varier en temps **17a** **17b**. Au passé composé, la forme d'*aller* (* *Ça est allé.*) est remplacée par une forme de *être* **17c**, comme c'est souvent le cas dans la conversation informelle (*J'ai été à la piscine.*).

17 **a** *Comment ça va ?*
b *Ça ira ?*
c *Ça a été ?* | *Ç'a été?*
d *De toute façon, ça va j'ai compris que vous aimez les Noirs.* (Angot, 2014)

L'expression *ça va* a un sens général, *ça* désignant une situation globale, mais, en conversation, elle s'applique facilement à l'interlocuteur, **17a** signifiant alors 'comment les choses vont-elles pour vous ?' ou 'comment allez-vous?'. En registre informel, % *Ça le fait.* signifie 'ça marche', 'ça va'.
Ça va peut aussi fonctionner comme particule de discours, avec une valeur émotive, signifiant 'j'en ai assez', 'ça suffit' **17d** ➤ XVIII-4.3. Il en va de même pour la forme figée *comme ça* (*Alors, comme ça, on ne va pas en cours ?*).

➤ *C'est ça*, *ça alors*, *tout ça* comme particules de discours ➤ XVIII-4.3
➤ Expressions figées comparatives (*grand comme ça*, *pas si grand que ça*) ➤ XV-4.2.2

Autres fonctions de ça

En revanche, le pronom *ça* est une forme forte quand il n'est pas sujet : il peut être coordonné **18a** **18b** ou modifié par *tout* **18e**. En fonction *périphérique*, il est repris par *ce* **18c**, *ça* **18d** ou une proforme personnelle faible **18e** ➤ XVIII-2.1.

18 **a** *Paul aime ça et mille autres choses encore.*
b *Prends ça et ça.*
c *Ça, c'est du cinéma !*
d *Ça, ça ne va pas.*
e *Tout ça, nous pourrons en discuter plus tard.*

Contrairement à *ce*, *ça* est difficilement modifié par une relative restrictive **19a** et doit en être séparé **19b**. On trouve *ça* suivi d'une relative dans une construction clivée **19c** ➤ XVIII-2.3, mais la relative ne modifie pas *ça*.

19 **a** * *Je veux ça qui est sur la table.*
b ? *Je veux ça même qui est sur la table.*
c *C'est ça qui serait bien.*

Le caractère douteux de **19b** peut être dû à un conflit de registre : *ça* est d'un registre informel, alors que la construction avec un pronom démonstratif autre que *ce* modifié par une relative est formelle ➤ IX-8.2.2.

➤ *Ça* ajout à un pronom interrogatif (*où ça ? quand ça ?*) ➤ IX-10.2.8

> *La variation régionale des emplois de* ça
>
> En Auvergne, et dans le Centre, *ça* peut être suivi d'une relative restrictive **20a**. Dans certaines régions comme la Suisse romande, *ça* complément peut apparaitre entre l'auxiliaire de temps et le participe passé **20b**, et avant l'infinitif **20c**, comme les pronoms *tout* et *rien* en français standard ➤ V-6.2.4 ➤ X-2.2.2 ➤ XVII-3.1.1. Mais *ça* peut aussi apparaitre avant le verbe conjugué et avant le participe présent **20d**,

comme les proformes faibles (*le*, *la*, *les*), mais pas avant l'auxiliaire, à la différence de ces dernières (% *J'ai ça vu.* / * *Je ça ai vu.* / *Je l'ai vu.*).

20 **a** % *Vous savez mieux que moi ça que je dois faire.* (Anglade, 1995)
b % *J'ai tout ça vu.* (Régions)
c % *Pour tout ça faire.* (Régions)
d ! *Les frites, on ça prépare en ça mettant dans une friteuse.* (Régions)
e *Alors, ça travaille dur ?* (Blondin, 1982)

Dans certaines régions comme le Centre de la France ou la Louisiane, *ça* peut remplacer *il* comme sujet d'un verbe météorologique ➤ II-2.2.2 : % *Ça neigeait.* ('il neigeait'), et en Louisiane, il peut remplacer tous les pronoms personnels, y compris quand ils réfèrent à un animé spécifique (% *Elle, ça dit la bonne aventure.* 'elle dit la bonne aventure'). En registre informel, *ça* peut renvoyer à l'interlocuteur **20e**.

Ce et *ça* *dans les constructions clivées*

Les phrases clivées sont de la forme *ça* ou *ce* + *être* + syntagme + relative ➤ XVIII-2.3.1, et le pronom sujet y fonctionne comme un impersonnel, sans référence. *Ce* **21a 21b** et plus rarement *ça* **21c** peuvent être sujets, mais ni *cela* ni *ceci* **21d 21e** ne le peuvent. Le verbe *être* est le plus souvent au présent, mais l'imparfait **21b** et le futur **21c** sont possibles.

21 **a** *C'est Jean que tu as rencontré.*
b *C'était Jean que tu devais rencontrer.*
c *Ce* / *Ça sera Jean qui sera ton interlocuteur.*
d * *Cela* / *Ceci est Jean que tu as rencontré.*
e * *Cela* / *Ceci sera Jean qui sera ton interlocuteur.*

Les pronoms démonstratifs dans les constructions impersonnelle et disloquée

Dans les constructions impersonnelles avec une subordonnée complétive **22a 22b 22c**, le sujet peut être *ça*, *ce* ou *il*, plus difficilement *cela* **22d** ➤ II-4.4.3 ➤ VI-3.3.1.

22 **a** *Il est important que nous sachions la vérité.*
b *C'est important que nous sachions la vérité.*
c *Ça m'ennuie beaucoup que Marie soit partie.*
d ? *Cela m'ennuie beaucoup que Marie soit partie.*

Quand la complétive a une prosodie dite *incidente* ➤ XIX-2.2.2, signalée à l'écrit par une virgule, il s'agit en revanche d'une construction disloquée, finale **23a** ➤ XVIII-2.2 ou initiale **23b 23c 23d** ➤ XVIII-2.1 : sont alors possibles *ce* **23a 23b**, *ça* **23c**, *cela* **23d**, mais pas *il* **23e**.

23 **a** *C'est important, que nous sachions la vérité.*
b *Que nous sachions la vérité, c'est important.*
c *Ça m'ennuie beaucoup, que Marie soit partie.*
d *Cela m'ennuie beaucoup, que Marie soit partie.*
e * *Il est important, que nous sachions la vérité.*

Ce et *ça* peuvent donc fonctionner comme des pronoms impersonnels, c'est-à-dire sémantiquement vides, ce qui n'est pas le cas de *cela* et de *ceci* **21**. Dans une construction disloquée, le pronom sujet reprend la subordonnée disloquée, comme un pronom personnel reprend un référent de discours (*Marie, elle est partie.*) : on peut y trouver tous les pronoms démonstratifs sujets, mais pas l'impersonnel *il*. Les pronoms sujets *ce* et *ça* sont donc soit impersonnels **22b 22c**, soit référentiels **23a 23b 23c**.

➤ *Ça* sujet avec un disloqué humain (*Les enfants, ça bavarde.*) ➤ XVIII-2.1.1

8.1.3. *Ce* et *il* comme sujets de *être*

Le pronom démonstratif *ce* et le pronom personnel *il* peuvent tous deux être sujets de *être*. Ils se répartissent selon l'interprétation de la phrase en *être*, et selon la référence du sujet, comme attribuant une propriété ou établissant une identité ➤ III-3.2.1.

➤ *Ce* et *il* sujets de verbes impersonnels (*Il est* / *C'est incroyable que*) ➤ II-4.4.3 ➤ VI-3.3.1

Le sujet des phrases en être *avec attribut*

Comme avec les autres verbes, lorsque le référent est vague, on trouve *ce*, *ça*, *cela* **24a**, mais pas *il*. *Il* ou *elle* s'emploie pour désigner une entité présente dans la situation et catégorisée, même si elle n'a

pas été mentionnée : un locuteur peut dire **24b** s'il pense au nom *tableau*. Dans la même situation, on peut employer *ce* **24c**, mais il s'agit alors d'un référent plus vague : le cadre, les couleurs, la manière de peindre…

24 **a** [Devant un coucher de soleil] *C'est magnifique.*
b [Devant un tableau] *Il est magnifique.*
c [Devant un tableau] *C'est magnifique.*

Quand *être* a un attribut nominal indéfini, l'attribut exprime une propriété classificatoire du sujet ➤ V-4.3.1. Dans ce cas, le sujet est *ce*, qu'il s'agisse d'un particulier **25a** **25c** ou d'un exemplaire quelconque de l'espèce **25e** (interprétation dite *générique*).

25 **a** *Ce que tu vois là, c'est un coffret à bijoux.*
b # *Ce que tu vois là, il est un coffret à bijoux.*
c *Paul, c'est un médecin généraliste.*
d # *Paul, il est un médecin généraliste.*
e *Une baleine, c'est un mammifère marin.*
f # *Une baleine, elle est un mammifère marin.*

Cependant, le pronom *il* ou *elle* est possible avec un attribut nominal indéfini, lorsque la classification n'est pas stable et qu'une autre serait possible. En **26a**, avec *ce*, la phrase exprime le point de vue du narrateur, en **26b**, avec *il*, elle exprime la conviction du personnage, par exemple dans une bande dessinée. En **26c**, l'attribut désigne un rôle, et non une classe stable pour le sujet.

26 **a** [Personnage courant à toute vitesse] *C'était un pirate désormais et il serrait son butin contre lui.*
b [Personnage courant à toute vitesse] *Il était un pirate désormais et il serrait son butin contre lui.*
c Loc. 1 — *Qu'est-ce que Depardieu joue, dans ce film ?*
Loc. 2 — *Il / C'est un musicien français qui vit à New York.*

Le sujet des phrases en être *d'identité*

Une phrase en *être* peut aussi être interprétée comme une phrase d'identité, qui identifie la référence du sujet avec celle du complément nominal ➤ IV-6.3.2 : *ce* est alors la seule possibilité, que le référent du sujet soit un particulier **27a** **27c** ou une espèce **27e**.

27 **a** *Ce jeune homme, c'est l'Américain dont je t'ai parlé.*
b # *Ce jeune homme, il est l'Américain dont je t'ai parlé.*
c *Mon coffret à bijoux, c'est celui que tu vois sur la table.*
d # *Mon coffret à bijoux, il est celui que tu vois sur la table.*
e *L'animal qui possède un utérus, c'est aussi celui qui nourrit ses petits.*
f # *L'animal qui possède un utérus, il est aussi celui qui nourrit ses petits.*

Le sujet des phrases existentielles en être

Quand la phrase en *être* comporte un complément prépositionnel de lieu, elle asserte l'existence de l'entité dénotée par le sujet. Le choix du pronom dépend de la référence du sujet. S'il s'agit d'une espèce, exprimée par un syntagme nominal indéfini **28a** **28c**, le pronom est *ce* ; si l'espèce est exprimée par un SN défini **28b** **28d**, le pronom est *ce* ou *il*.

28 **a** *Une écrevisse, c'est dans une rivière, pas dans la mer !*
b *L'écrevisse, c' / elle est dans les rivières, pas dans la mer !*
c Loc. 1 — *Comment tu décris une baleine ?*
Loc. 2 — *C'est énorme et toujours à la recherche de nourriture.*
d Loc. 1 — *Comment tu décris la baleine ?*
Loc. 2 — *Elle est énorme et toujours à la recherche de nourriture.*

Si le sujet désigne un individu ou un objet particulier, c'est le pronom *il* qui apparait **29a** **29b**. Une situation ou une proposition exprimées par un syntagme verbal ou une phrase sont pronominalisées par *ce* **29c**.

29 **a** *Si tu veux le coffret à bijoux, il est sur la cheminée.*
b # *Si tu veux le coffret à bijoux, c'est sur la cheminée.*
c *Manger ces bonbons, c'était stupide de sa part.*

L'emploi de *ce* comme sujet de *être* est lié au fait que le référent n'est pas sémantiquement catégorisé par un nom ou qu'il est traité comme non catégorisé (phrase classificatoire ou d'identité) **27a** **27c** **27e**. Le pronom *il* ou *elle* apparait quand le sujet dénote un particulier, catégorisé par un nom, dans une phrase

qui le localise ou lui attribue une propriété non classificatoire **29a**. Seuls les sujets génériques **28**, qui sont catégorisés par un nom (ce qui autorise la reprise par un pronom fléchi en genre) mais restent indistincts (les individus instanciant l'espèce ne sont pas distingués entre eux) autorisent les deux pronoms.

8.2. Les pronoms démonstratifs *ceci* et *cela*

Les pronoms démonstratifs *ceci*, *cela* peuvent avoir des fonctions syntaxiques variées :
- sujet (*Ceci est vrai.*) ;
- complément direct (*J'aime cela.*) ;
- complément oblique (*Parlons de cela.*) ;
- périphérique (*C'est grave, cela.*).

Ils peuvent être modifiés par des ajouts variés, notamment :
- par un adjectif qui précède (*seul ceci*, *tout cela*),
- par un adjectif épithète introduit par *de* (*ceci de positif*) ;
- par une subordonnée relative (*ceci même qui importe*) ;
- par une subordonnée complétive (*en cela qu'il avait tort.*).

8.2.1. Les fonctions syntaxiques de *ceci* et *cela*

Les pronoms démonstratifs *ceci* et *cela* ne sont pas restreints du point de vue de leur fonction syntaxique : sujet de *être* ou d'un autre verbe **30a 30b**, complément direct **30c**, complément oblique **30d** ou attribut **30e**. En tant que sujets, ils sont compatibles avec un verbe à sujet suffixé, en *-il* **30f**.

30 **a** *Cela est admirable.*
b *Cela / Ceci me plait.*
c *J'aime cela / ceci.*
d *Marie a parlé de cela / ceci.*
e *Jean est un excellent professeur mais il n'est pas que cela.*
f *Cela t'ennuie-t-il ?*

Ce sont toujours des formes fortes, à la différence de *ce* et *ça* ➤ IX-8.1. Ils peuvent être modifiés par quelques adverbes, comme *que* restrictif **31a** ➤ VIII-8.2, *précisément* **31b**, *même* (*Même cela l'étonnait.*), par l'adjectif *seul* (*Cela seul comptait.*). Ils peuvent aussi être coordonnés **31c**, apparaitre dans une construction clivée entre *c'est* et *que* **31d** ➤ XVIII-2.3, ou en fonction *périphérique* dans une construction disloquée **31e** ➤ XVIII-2.1.

31 **a** *Marie n'a dit que ceci.*
b *Cela précisément lui était arrivé.*
c *Marie a dit cela et plusieurs autres choses.*
d *C'est ceci qui importe.*
e *Tout cela, c'est de la magie !*

➤ Interprétations de *ceci*, *cela* ➤ XVIII-4.1.3
➤ *Faire ça*, *faire cela* comme proforme verbale ➤ IX-9.3

Quand ils sont disloqués, ils sont repris par *ce* **32a 32b**, *ça* **32c**, ou par une proforme personnelle faible **32d**.

32 **a** *Cela, ce n'est pas aussi bien fait que tu le dis.*
b *Ceci, ce n'est pas ce que j'attendais.*
c *Cela, ça n'est pas ce que j'attendais.*
d *Mais cela, beaucoup de gens en ont déjà discuté.*

8.2.2. Les compléments et ajouts à *ceci* et *cela*

Les pronoms *ceci* et *cela* peuvent être modifiés par un adjectif épithète introduit par *de* **33a** ➤ VI-4.1.1, et par une subordonnée relative restrictive **33b** ou non restrictive **33c 33d** ➤ XIII-3.5. Si elle est restrictive, la relative tend à être séparée du démonstratif par un adverbe, comme *précisément*, ou par des adjectifs

comme *seul*, *même* **33b**. Il y a donc une répartition des possibilités entre *ce* et les autres démonstratifs : *ce* n'est pas séparé de la relative ➤ **IX-8.1.1**, les autres pronoms le sont.

33 **a** *Mais de cette constatation négative ne peut-on pas tirer déjà ceci de positif* […] ? (Febvre, 1952)
b *Cela même que j'appelle signification ne m'apparaît comme pensée sans aucun mélange de langage que par la vertu du langage* […]. (Merleau-Ponty, 1969)
c *Je te prie d'insister particulièrement sur ceci qui est capital : ma première visite sera aussi la dernière.* (Sartre, 1960)
d *Jean-Jacques, de loin, assistait à tout cela qui, au vrai, ne l'intéressait plus.* (Guéhenno, 1952)

Ceci *et* cela *suivis d'une subordonnée complément*

Ceci et *cela* peuvent aussi être suivis d'une complétive en *que*, qui explicite le contenu de la proposition ➤ **XVIII-5.5.3**. C'est surtout le cas après une préposition, mais pas seulement **34a**. *En* est ici une préposition fréquente **34b** **34c**, mais *par* et *pour* sont possibles, et les expressions *à ceci près que* et *à cela près que* sont fréquentes **34d**. Ils peuvent être séparés de la subordonnée par un adjectif **34a**, un adverbe **34b** ou une préposition **34d**.

34 **a** *Le désaccord des informateurs winnebago offre ceci de remarquable que les deux formes décrites correspondent à des arrangements réels.* (Lévi-Strauss, 1958)
b *Publiquement, l'on ne s'occupe que d'économie. En quoi cela est-il problématique ? En cela précisément que n'est réel que ce qui a lieu devant tous, à savoir publiquement.* (*horschamp.qc.ca*, 29 mars 2005)
c *Le contrepoint lui-même a une âme, en ceci que le parallélisme de ses voix a été expressément réglé note pour note par une volonté musicienne qui fait chanter ensemble ou converser plusieurs parties mélodiques également expressives* […]. (Jankélévitch, 1957)
d […] *quinze ans après la première édition, il n'y avait rien d'important à ajouter ou modifier. À ceci près que ce serait l'occasion de revenir sur les raisons qui font que Zweig est de nouveau et peut-être de plus en plus « actuel ».* (*belfond.fr*, consulté en fév. 2016)

➤ *À cela près que, à ceci près que* ➤ **VII-3.1.5**

8.3. Les pronoms démonstratifs *celui*, *celui-ci*, *celui-là*

Le pronom *celui* se fléchit en genre (*celle*) et en nombre (*ceux*, *celles*). Il s'accorde en genre avec un nom dans le contexte, dont il reprend le contenu (*J'ai une montre mais je préfère celle de Julie.*). Il peut aussi avoir une interprétation générale humaine (*Ceux qui vont mourir te saluent.*).
Il ne peut pas s'employer seul. Il est accompagné :
- d'un complément prépositionnel (*celui de Paul*) ;
- d'un ajout prépositionnel (*celle en or*) ;
- d'un ajout adjectival (*celle relative au téléphone*) ou au participe passé (*celle passée*) ;
- d'un ajout à l'infinitif (*celle à vendre*) ou au participe présent (*celle commençant demain*) ;
- d'une subordonnée relative (*celle que tu veux*).

Les pronoms agglomérés *celui-ci* et *celui-là* n'ont pas ces restrictions.

8.3.1. La syntaxe de *celui*, *celui-ci* et *celui-là*

Les formes complexes *celui-ci* et *celui-là* sont analysées comme des pronoms agglomérés. Ils incorporent les formes *-ci* et *-là* qui peuvent se combiner avec un nom ou un pronom, mais aussi avec un syntagme nominal (*ce chien noir-là*) ➤ **XVIII-4.1.3**.

Le syntagme nominal en celui

Le pronom *celui* ne constitue pas à lui seul un syntagme autonome **35a**, à la différence de *celui-ci*, *celui-là* **35b**. Il est généralement suivi d'un ajout qui restreint son interprétation, par exemple un syntagme prépositionnel **35c**, un infinitif **35d** ou une subordonnée relative **35e**.

35 **a** [Les librairies] * *Celles ont des chances d'être achalandées.*
b [Les librairies] *Celles-là ont des chances d'être achalandées.*
c [Les librairies] *J'ai déjà visité celles de notre quartier / près de chez nous.*

d *De même que l'art de la guerre fut jadis codifié, celui de recevoir obéit à des lois qui en adoucissent l'inhumanité.* (Diesbach, 2014)
e *Je préfère celui qui est sur la table.*

Quand il est suivi d'une épithète, adjectif **36a**, participe passif **36b**, ou participe présent **36c**, celle-ci a généralement un complément. L'épithète se rencontre parfois sans complément, avec un ajout **36d**. Son emploi seul est plus difficile (? *ceux fourbus*) et critiqué par la norme, qui recommande alors l'usage de l'article défini (*les fourbus*) ➤ IX-8.3.3.

36 **a** *Le chien à la ficelle compliqua beaucoup la seconde de mes démarches, celle relative au téléphone.* (Rolin, 1996)
b […] *la vieille ville, elle-même semblable à une citadelle au pied de celle édifiée six cents ans plus tôt par un roi d'Aragon, fortifiée par Charles Quint, entourée ensuite par Vauban de formidables et vertigineuses murailles* […]. (Simon, 1989)
c [Les achats] *Concentrons-nous sur ceux correspondant à nos besoins.*
d *Ne trouvant aucun cheval à acheter, sinon ceux déjà fourbus qui fuyaient Samarcande, Aude vola deux magnifiques destriers* […]. (Lanzmann, 1994)

Celui + *complément*

La plupart des expressions qui suivent *celui* sont des ajouts **35 36**. Cependant, un syntagme prépositionnel en *de* peut être complément, avec des interprétations variées : possessif **37a**, agent créateur **37b**, argument d'un nom relationnel **37c** ou d'une nominalisation **37d** ➤ IV-5.2.1. Le syntagme nominal peut contenir un complément partitif, mais il contient alors également ce qui définit la partie (*ceux de tes arguments qui m'ont convaincu*).

37 **a** *Le foulard de Jeanne est beau mais je préfère celui de Marie.*
b *Tu préfères les romans de Balzac ou ceux de Stendhal ?*
c *Il est l'ami de Paul ou celui de Marie ?*
d *Il faut se décider entre l'achat d'un meuble et celui d'un tableau.*

Celui *et* lui

Le pronom *celui* contraste avec un pronom comme *lui*. En effet, ce dernier est autonome syntaxiquement **38a**, n'a pas d'interprétation partitive et ne peut pas être accompagné d'une restriction : la relative qui le modifie n'est pas restrictive ➤ IX-6.5.1, alors que celle qui accompagne *celui* l'est toujours, d'où la différence d'interprétation et de contexte pour les deux pronoms en **38**.

38 **a** [Plusieurs guides viennent d'arriver au gite.] *Lui doit avoir des photos superbes.*
b *Lui, qui a atteint le sommet, doit avoir des photos superbes.*
c * *Celui doit avoir des photos superbes.*
d *Celui qui a atteint le sommet doit avoir des photos superbes.*

Celui *et l'adjacence du syntagme restrictif*

L'expression qui suit *celui* permet de restreindre la référence du syntagme nominal à l'intérieur d'un ensemble. *Celui* est souvent adjacent à ce syntagme restrictif, mais pas toujours. Les expressions qui peuvent s'intercaler sont le complément partitif **39a**, un adjectif non restrictif **39b** ou un adverbe comme *précisément* **39c**.

39 **a** *Je peux te rappeler ceux de tes arguments qui m'ont convaincu.*
b […] *elle ressemblait plutôt à une tombe de western qu'à celles, aérodynamiques, avec envolées de marbre et incrustations de médaillons, que l'on s'attendait à trouver dans ce cimetière neuf.* (Rolin, 1996)
c *Le mot* [objet] *donne encore son titre à son tout premier livre, celui précisément qui le fit entrer dans le cercle des écrivains :* La Vie étrange des objets. (Rémond, 2003)

Celui peut être séparé du syntagme restrictif par l'adjectif *même*, au sens de 'exactement, précisément' **40a**, mais on trouve plus couramment *celui-là même* **40b**. *Celui* n'est pas séparé du syntagme restrictif par *seul*, au contraire de *celui-là* **40c**, mais *seul* peut le modifier à gauche (*seul celui qui…*) **40d**.

40 **a** *Sous ce ciel d'ardoise, l'harmonie fondamentale de mai est pour moi celle même des toiles de Villon* […]. (Gracq, 1992)
b *Ce programme, c'est tout simplement celui des progressistes* […], *et celui-là même, de plus en plus clairement, des pragmatiques* […]. (*Le Figaro*, 10 aout 2006)
c *Me paraît mériter la liberté celui-là seul qui saurait en user pour une autre fin que lui-même* […]. (Gide, 1949)
d *La guerre ravale la vie économique à un niveau si primitif que désormais seul celui qui élève des moutons pourra prétendre se vêtir !* (Tournier, 1970)

8.3.2. L'interprétation de *celui*

Comme les pronoms de manière générale, *celui* entre en relation avec un antécédent (interprétation anaphorique) **41a**, ou, plus rarement, renvoie à un élément de la situation (interprétation déictique) **41b**. Ou encore, *celui* a un référent humain, sans antécédent, comme 'personne(s)' ou 'gens' **41e 41f**.

41 **a** *De tous les arguments que nous avons entendus, c'est celui de Bernard qui est le plus convaincant.*
b [Devant des verres] *Prends celui de droite !*
c *Ceux de tes arguments qui m'ont convaincu sont les suivants.*
d *L'argument de Bernard est intéressant, mais celui de Julie nous sera plus utile.*
e *Il se demandait qui était celui qui était venu au cimetière avant lui.*
f *Plus personne ne s'intéresse à personne, hormis aux malades, aux morts et à ceux qui reçoivent d'ultimes décorations.* (Brisac, 1996)

Le syntagme nominal en *celui* réfère à un élément ou une partie d'un ensemble, qui est fourni par un antécédent **41a** ou un complément partitif **41c** ➤ IV-7.2. Il réfère à une partie de l'antécédent en **41a**, mais les références sont disjointes en **41d**. *Celui* lui-même reprend le contenu d'un nom, celui d'*argument* en **41a**, **41c** et **41d**, mais pas la référence d'un syntagme nominal. C'est pourquoi, selon le contexte, le SN en *celui* réfère à une partie d'un ensemble, ou à une entité disjointe du SN qui fournit le contenu nominal ➤ IX-2.2.1.

L'accord de celui

Le pronom *celui* s'accorde en genre avec son antécédent **42a 42b**, souligné ici, mais pas en nombre **42c**. En emploi déictique, le genre dépend du nom que l'on reconstruit : ainsi devant le même objet, on pourra dire **42d** ou **42e** selon qu'on le catégorise comme *vélo* (masculin) ou comme *bicyclette* (féminin).

42 **a** *Ce verre est ébréché. Prends plutôt celui de droite.*
b *Cette assiette est ébréchée. Prends plutôt celle de droite.*
c *Ces assiettes sont ébréchées mais celle de droite est intacte.*
d *Prends plutôt celui avec un phare !*
e *Prends plutôt celle avec un phare !*

➤ Interprétation de *celui-ci*, *celui-là* ➤ XVIII-4.1.3 ➤ XVIII-5.3.3

Les deux pronoms celui-ci

Il faut distinguer entre deux pronoms *celui-ci*. Le premier, comme *celui*, reprend le contenu d'un nom ou d'un syntagme nominal **43a**, et dénote une partie d'un ensemble. L'autre est un pronom anaphorique, réservé à l'écrit et analogue à *ce dernier*, qui reprend la référence de l'antécédent, *Paul* en **43b** ➤ XVIII-5.3.3.

43 **a** *Le musée a beaucoup de tableaux de la Renaissance ; c'est celui-ci que je préfère, dans cette salle.*
b *On m'a demandé de téléphoner à Paul, car celui-ci ne s'est pas manifesté depuis longtemps.*

8.3.3. *Celui* et le syntagme nominal sans nom en *le*

Celui + adjectif ressemble au SN sans nom en *le* + adjectif ➤ IV-7.1 **44a 44b**. Comme celui en *le* **44d**, le syntagme nominal en *celui* peut donner lieu à une construction disloquée en *de* + nom qui fait apparaitre le contenu nominal **44c**. Ces deux syntagmes nominaux ont besoin d'un contenu nominal et ont une interprétation anaphorique, déictique ou générale.

44 **a** [Devant des poires] *Il faut manger les mures d'abord.*
b [Devant des poires] *Il faut manger celles déjà mures d'abord.*
c *C'est celui-là, d'argument, qui m'a le plus convaincu.*
d *C'est le premier, d'argument, qui m'a le plus convaincu.*

Les adjectifs avec celui *et les syntagmes nominaux sans nom*

Les deux syntagmes nominaux peuvent comporter un adjectif épithète, mais les conditions d'utilisation ne sont pas les mêmes. Le SN sans nom avec article demande que l'adjectif ou le participe effectue une partition claire et stable de l'ensemble **45a** ➤ IV-7.1.2. Le pronom *celui* est moins acceptable dans ce cas **45b**, mais une subordonnée relative avec le même adjectif en attribut est acceptable **45c**, avec une contribution sémantique équivalente.

45 **a** *Nous avons toutes les tailles à notre disposition, les grandes, les petites et les intermédiaires.*
b ? *Nous avons toutes les tailles à notre disposition, celles grandes, celles petites et celles intermédiaires.*
c *Nous avons toutes les tailles à notre disposition, celles qui sont grandes, celles qui sont petites et celles qui sont intermédiaires.*

Typiquement, les adjectifs de couleur et de taille, qui partitionnent clairement les ensembles d'objets, sont naturels avec *le* **45a** et donc moins avec *celui* **45b**. Inversement, des adjectifs qui partitionnent un ensemble de manière temporaire, et non de manière stable, sont naturels avec *celui*, et difficiles avec l'article, d'où la différence entre **46a**, où *mûr* établit une partition stable, et **46b**, où *déjà mûr* établit une partition moins stable ; d'où aussi les acceptabilités inversées en **46c** et **46d**.

46 **a** *De ces fruits, il ne faut manger que les murs.*
b ? *De ces fruits, il ne faut manger que les déjà murs.*
c ? *De ces fruits, il ne faut manger que ceux murs.*
d *De ces fruits, il ne faut manger que ceux déjà murs.*

Cependant, cette préférence interfère avec d'autres tendances : celle à utiliser *celui* lorsque l'adjectif est suivi d'un complément **47a** ou lorsque l'on est en registre formel, le SN en *le* étant lié à un registre moins formel **47b**. Ainsi, *ceux* est utilisé en **47a** même si les laits de beauté riches en corps gras constituent une classe stable.

47 **a** *Pour le visage les laits de beauté, surtout ceux riches en corps gras, sont très utiles* […]. (*Encyclopédie médicale Quillet*, 1965)
b % *Pour le visage les laits de beauté, surtout les riches en corps gras, sont très utiles.*

Les compléments et les ajouts dans les deux syntagmes nominaux

Les compléments prépositionnels en *de* **48a**, et les participes présents **48b**, qui sont possibles avec *celui*, ne le sont pas avec *le*.

48 **a** * *Il est l'ami de Paul ou le de Marie ?*
b [Les achats] * *Je préfère les correspondant à mes besoins.*

Tous les ajouts ne sont pas également naturels dans les deux cas. Avec l'article *le*, les adjectifs **49a** **49b** sont les plus fréquents et les plus naturels mais d'autres catégories, comme un syntagme prépositionnel **49c** ou participial **49d**, sont possibles en registre informel, du moins pour certains locuteurs, d'où le signe %.

49 **a** *J'aime bien les pommes rouges, mais franchement, je préfère les dorées.*
b *Pour qui ? Les prêtes à tout.* (*ellequebec.com*, 2 mars 2009)
c % *Tout le monde en parle* […]. *Les d'ici forcément ils connaissent.* (*eric-et-karine.spaces.live.com*, 19 déc. 2017)
d [À propos de citrouilles] % *Mais c'est vrai que pour la journée, les peintes rendent vraiment bien !* (*sous-notre-toit.fr*, 28 oct. 2017)

Une subordonnée relative est plus difficile après *le* **50a** qu'après *celui* **50b** quand elle n'est pas annoncée par le contexte. Elle est acceptable, du moins pour certains locuteurs, en **50c** dans la mesure où ce syntagme normal suit d'autres SN sans nom plus habituels.

50 **a** # *La maladie n'épargne pas les qu'on aime.*
b *La maladie n'épargne pas ceux qu'on aime.*
c % *Les unes après les autres, elles sont parties, elles partent, elles vont partir. Les proches, les amoureuses, les amies, les familières, les qu'on aime bien. Les qu'on aime.* (*desmareesmontantes.net*, 2010)

8.4. Le pronom démonstratif *ce dernier*

Le pronom *ce dernier* se fléchit en genre (*cette dernière*) et en nombre (*ces derniers*). Il se distingue à la fois des syntagmes *ce dernier* + nom, *le dernier* + nom, et du syntagme nominal sans nom *le dernier*.

Il s'agit d'une forme qui s'est figée et où l'adjectif *dernier* ne peut pas être modifié : rien ne sépare les deux éléments (* *ce tout dernier*), à la différence des séquences avec *le* (*le tout dernier*, *les deux derniers*…) qui sont des SN sans nom ➤ IV-7.1.

Ce dernier, utilisé comme pronom, est spécialisé et reprend le dernier participant mentionné ➤ XVIII-5.3.2. Il s'agit le plus souvent d'un humain **51a**, mais ce n'est pas obligatoire **51b**. Il contraste avec *le dernier*, qui peut référer à un élément non mentionné, pris dans un ensemble dont il a été question **51c**.

51 **a** *Le chef de l'escorte, un certain Faucon-Noir, fit savoir à Gontran qu'il rebroussait chemin. Et comme ce dernier le prenait de haut* […] *!* (Lanzmann, 1994)

b *Peu de temps après mon exfiltration du garage, ce dernier, comme je l'avais prévu, fut le théâtre d'un drame boulevardier dont les circonstances exactes me demeurèrent inconnues* […]. (Rolin, 1996)

c *Les cadres, elle les transporta à l'atelier ; en vrac, si bien que le dernier lui glissa des mains et la vitre vola en éclats.* (Rheims, 1987)

Quand il ne s'agit pas du pronom, *dernier* dit que l'entité dont on parle est la dernière, quelle que soit la raison ➤VI-5.2.2. Il s'agit d'un déroulement chronologique **52a** ou d'un autre ordonnancement, comme ce qui vient d'être dit **52b**. *Ce dernier* + nom peut recatégoriser une série d'éléments, comme en **52c**, où la qualification de *détail* concernant le salaire rejaillit sur toutes les informations qui précèdent ➤V-3.3.1.

52 **a** *Ce dernier soir, ils se retrouvèrent au jardin du Mail.* (Clavel, 1964)

b « […] *Qu'elle crève !* » (*ce dernier mot souligné quatre fois*). (Modiano, 1975)

c *Excepté pour entrer dans le pays, ou pour en sortir, il était interdit de se rendre à Conakry, ou en tout autre point du territoire guinéen. Si je devais recevoir des soins médicaux ne relevant pas de l'infirmerie* […], *il faudrait m'évacuer vers les États-Unis par un avion spécial. Enfin mon salaire, confortable, me serait versé sur un compte en Suisse. Après ce dernier détail, nous nous quittâmes si enchantés l'un de l'autre* […]. (Rolin, 1996)

> Ce dernier *et la dislocation finale en* de + *nom*
>
> À la différence de *le dernier*, *ce dernier* ne donne pas lieu à une dislocation finale en *de* + nom : *le dernier, de cadre* contraste avec * *ce dernier, de soldat*, * *ce dernier, de lieu* ➤XVIII-2.2. *Le dernier* est bien un SN sans nom, mais pas *ce dernier* ➤IV-7.1.

IX-9

Les proformes verbales

9.1. Qu'est-ce qu'une proforme verbale ?

Certaines proformes peuvent reprendre un antécédent verbal ou plus généralement un prédicat :
- les proformes faibles invariables *le*, *en*, *y* (*Il va pleuvoir, je le sais. Jean veut déménager, j'en rêve aussi*|*j'y pense aussi.*) ;
- les pronoms démonstratifs *ce*, *ça*, *ceci*, *cela* (*Il va pleuvoir, c'est certain*|*ça m'ennuie.*).

Certaines expressions en *faire*, appelées *proformes verbales*, sont dédiées à cet emploi :
- avec une expression de manière, comme *en faire autant*, *faire de même* (*Marie peint de magnifiques tableaux. J'aimerais faire de même.*) ;
- avec une proforme ou un complément nominal (*Marie nettoiera le jardin et Paul l'a fait hier. Marie copie sur son voisin mais Paul ne ferait pas cela.*).

➤ Les autres emplois de *faire* ➤ **fiche FAIRE**

9.1.1. Les proformes qui reprennent un verbe ou une phrase

La plupart des proformes peuvent avoir un antécédent nominal ➤ **IX-2.1**. Mais certaines peuvent avoir un antécédent d'une autre catégorie. Les proformes *le*, *en* et *y* peuvent reprendre un syntagme verbal à l'infinitif **1a 1b** ou une phrase **1c 1d** ➤ **IX-4.3.1** ➤ **IX-5.3.2**. L'antécédent est souligné dans les exemples. Il en va de même des démonstratifs *ça*, *ce* et *cela* **1e 1f 1g 1h** ➤ **IX-8.1**.

1 **a** *Changer de métier, Paul ne le souhaite pas.*
b *Changer de métier, Paul n'en a pas envie et il n'y est pas obligé.*
c *Marie était partie. Jean le comprenait maintenant.*
d *Marie était partie. Jean s'en doutait mais n'y attachait aucune importance.*
e *Changer de métier, ce n'est pas si facile.*
f *Changer de métier, cela lui parait difficile.*
g *Marie était partie. Cela ennuyait Jean.*
h *Marie était partie. C'était vraiment dommage.*

➤ *Oui*, *non* et *si* comme proformes reprenant une phrase (*Viendras-tu ? Si oui, dis-le-moi.*) ➤ **I-5.2.2** ➤ **VIII-1.3.4** ➤ **XII-3.4.1**

> *La reprise d'un prédicat non verbal*
>
> La proforme invariable *le* et les démonstratifs *ça* et *cela* peuvent également avoir pour antécédent un attribut adjectival **2a** ou prépositionnel **2b 2c** ➤ **III-3.2.5**. Cette reprise peut ignorer la forme de l'antécédent : en **2a**, l'adjectif pour Marie serait *contente*, et non *content*.
>
> **2** **a** *Jean est content. Marie l'est aussi.*
> **b** *Jean semble en colère. Marie l'est moins.*
> **c** *Jean est aux anges. Mais il n'est pas que cela.*

9.1.2. Les proformes verbales en *faire*

Les expressions en *faire* qui reprennent un antécédent verbal sont appelées *proformes verbales*. Dans cet emploi, *faire*, qui a un sens très général d'action ou de comportement, est parfois appelé *verbe vicaire* ➤ **fiche FAIRE**.
Il peut être accompagné d'une expression de manière anaphorique (*ainsi*, *de même*) **3a** ou d'un adverbe comparatif comme *aussi bien*, *mieux* **3b**. La proforme verbale *faire* peut également être accompagnée d'un complément nominal (*cela*, *ça*) **3c**, *la même chose* **3d**, ou d'une proforme : *le*, *en* dans certaines expressions figées (*n'en rien faire*, *en faire autant*) **3e**.

3 **a** *Ils ont couru pendant une heure. Nous ferons de même demain.*
b *Marie peint de magnifiques tableaux. J'aimerais faire aussi bien.*
c *Il faudrait réparer la douche. Qui peut faire cela ?*
d *Ils vont repeindre leur appartement. On pourrait faire la même chose ?*
e *On lui a dit de travailler davantage. Il persiste à n'en rien faire.*

Faire *comme verbe général*

L'emploi de proforme verbale s'appuie sur le sens général de *faire*, qui peut avoir deux emplois. Dans le premier, il est sans complément **4a** ou accompagné d'une expression de manière **4b** **4c**, et signifie 'agir, se comporter d'une certaine façon'.

4 **a** *Laisse-la faire.*
b *Comment vous faites ?*
c *Faites comme chez vous.*

Dans le second, il se construit avec un complément nominal direct **5a**, et signifie alors 'se livrer à une certaine activité'. La proforme *le* **5b**, le pronom interrogatif *qu'est-ce que* **5c** et *quoi* dans la subordonnée concessive **5d** correspondent à un complément direct.

5 **a** *Pourquoi fais-tu ça ?*
b *Ne le faites pas !*
c *Qu'est-ce que ça fait ?*
d *Quoi qu'il fasse, il a des problèmes.*

Autres expressions verbales anaphoriques

Certains verbes, comme *attendre*, *demander*, *dire, espérer*, qui admettent un second complément prépositionnel en *de* (*dire quelque chose de*), entrent dans le schéma *en* + verbe + *autant* **6a** **6b** ou acceptent pour complément *la même chose* **6c**. Leur complément reprend anaphoriquement une proposition exprimée dans le contexte. Ce ne sont pas à proprement parler des proformes verbales, dans la mesure où le verbe n'a pas une interprétation générale.

6 **a** *Il fait beau à Londres, nous pouvons en dire autant (du temps) à Paris.*
b *Il a fait beau à Londres, nous n'en espérions pas autant à Paris.*
c *Il fait beau à Londres, nous pouvons dire la même chose (du temps) à Paris.*

9.2. La proforme *faire* seule ou avec une expression de manière

L'emploi de *faire* seul pour reprendre un verbe est ancien, et réservé aujourd'hui à un registre formel **7a**. Le plus souvent, *faire* est accompagné d'une expression de manière anaphorique (*ainsi*, *de même*, *pareil*) **7b** ou d'un adverbe comparatif (*aussi bien*, *mieux*) **3b**. Il apparait également dans une subordonnée comparative **7c**. *Faire* ne reprend pas la forme verbale de l'antécédent, souligné ici, qui peut être à l'infinitif alors que *faire* est à l'impératif **7a**, au passé composé alors que *faire* est à l'infinitif **7b**. Le sujet de *faire* est généralement différent de celui de l'antécédent **7c**.

7 **a** Loc. 1 — *Puis-je m'assoir ?*
Loc. 2 — *Faites, je vous en prie.*
b *Ils ont mis leur vipère dans du formol : est-ce correct de faire ainsi ?*
c *Nous utilisons pour cette étape exclusivement la levure mère, comme faisaient nos ancêtres, ce qui exalte le goût de la pâte et permet une maturation idéale.* (*ristorante-missitalia.ch*, consulté en janv. 2019)

9.2.1. Que reprend *faire ainsi*, *faire de même* ?

L'antécédent est généralement un verbe d'activité ou d'évènement **7**, comme *dire* en **8a** ➤ II-3.1. Mais ce peut parfois être un verbe d'état, comme *croire* en **8b**. En **8b** l'antécédent est discontinu et *faire* apparait dans un ajout qui sépare le verbe de son complément. En revanche, *faire* ne reprend pas un verbe à sujet impersonnel **8c** ➤ II-2.2.2.

8 **a** *Il a dit : « Oh !* Les Aristochats, *mon film préféré ! » exactement comme aurait fait un pédiatre de secours, habitué à apprivoiser d'urgence.* (Brisac, 1996)
b *Alain ne croit pas plus que ne fait Kant que la morale doive être fondée sur la métaphysique* […]. (*alinalia.free.fr*, consulté en janv. 2019)
c *# Il a plu hier, espérons qu'il ne fera pas de même aujourd'hui.*

Faire avec une expression de manière reprend aussi bien un verbe intransitif **7a** qu'un verbe transitif **7b 8a**. Il reprend en général les compléments **9a**. Si *faire* ne reprend pas un complément, il se combine alors avec un complément en *de* **9b** ou un ajout en *avec* **9c** ou en *pour* **9d** qui introduit un participant parallèle à celui de l'antécédent.

9 a * *Ils ont mis leur vipère dans du formol : est-ce correct de faire ainsi un serpent ?*
b *Ils ont mis leur vipère dans du formol : est-ce correct de faire ainsi d'un serpent ?*
c *Paul a embrassé Marie, et Jean a fait de même avec Julie.*
d *Tu aideras Marie, et je ferai de même pour Julie.*

> Faire de même, faire pareil *: transitif ou intransitif ?*
>
> En emploi informel, l'adjectif *pareil* peut remplacer un complément direct. Il s'agit en fait d'un emploi transitif de *faire*, et l'adjectif invariable est complément (*Paul prend un livre et je fais pareil.*) ➤ **VI-4.4.1**. Les adverbes *aussi bien*, *de même*, *mieux* peuvent aussi être analysés comme des compléments directs ➤ **VIII-3.2.2**.

9.2.2. *Faire* seul en subordonnée comparative

Dans une subordonnée comparative en *comme* **10a** ➤ **XV-3.2.1** ou en *que* **10b** ➤ **XV-2.2.1**, *faire* a un emploi de proforme : l'antécédent est souligné. Cet emploi de *faire* seul ne serait pas possible en dehors de la comparative **10c**.

10 a *Il commença le concert comme il faisait chaque soir, c'est-à-dire qu'il fonçait sur la scène au pas de chasseur, faisait un bref salut* […]. (Barraud, 2010)
b *Comment expliquer qu'elle emprisonne ses citoyens plus que ne fait la Chine* […] ? (*tempsreel.nouvelobs.com*, 5 juin 2013)
c * *Il commença le concert. Il faisait chaque soir.*

> *La syntaxe de* faire *en comparative*
>
> On peut considérer que *comme* est un adverbe extrait, correspondant à un complément de manière de *faire* ➤ **XV-3.2.1**, et *que* un adverbe de degré extrait, correspondant aussi à un dépendant de *faire* ➤ **XV-2.2.1**.

Que reprend faire *dans une subordonnée comparative ?*

L'antécédent de *faire* peut être un syntagme verbal complexe qui inclut un infinitif de but **11a**. Il peut être discontinu, comme en **11b** où la subordonnée est en incise entre le verbe *répondît* et le discours rapporté.

11 a *Lorsque le roi se rendit dans la chambre de sa chère et tendre Mathilda pour la réveiller, comme il faisait chaque matin, il éclata en sanglots : « Oh, mon Dieu ! Où donc est passée ma petite chérie ? »* (*notredamereims.com*, fév. 2011)
b *Il eut peur qu'elle ne lui répondît, comme elle faisait chaque fois qu'elle ne voulait pas répondre : « Je ne sais pas… »* (Gadenne, 1941)

Faire peut être suivi d'un ajout nominal, par exemple temporel : *chaque soir* **10a**, *chaque matin* **11a**, *chaque fois* **11b** ➤ **XI-4.2**. Il n'est pas suivi d'un complément nominal, sauf usage archaïsant, utilisé surtout en registre formel **12a 12c**, mais aussi sur Internet **12b**. Dans ce cas, *faire* reprend le verbe antécédent sans son complément : en **12b**, on comprend 'comme on reprogrammerait un logiciel'.

12 a *Un cuisinier, bras nus et pattes noires, manipule de la viande crue comme il ferait un pétrin.* (Genevoix, 1950)
b *Il devient maintenant envisageable de reprogrammer la santé comme on ferait un logiciel.* (*humanoides.fr*, 27 aout 2015)
c *Si vous y allez, les balles vous tueront, comme elles ont fait eux, ou elles vous blesseront, comme elles ont fait nous.* (Genevoix, 1950)

9.3. Les proformes *le faire* et *faire* avec complément nominal

> *Faire* a une interprétation de proforme lorsqu'il est accompagné d'une expression correspondant à un complément nominal direct :
> – *cela*, *ça*, *la même chose* (*Paul apprend ses leçons et Marie fait la même chose.*) ;
> – *le* invariable (*On m'a dit de venir mais je ne le ferai pas.*).

Il peut également appartenir :
– à une subordonnée relative en *que* (*On m'a dit de sortir, ce que j'ai fait.*) ;
– aux expressions figées *n'en faire rien*, *en faire autant* (*Paul apprend ses leçons et Marie en fait autant.*).

Le verbe *faire* accompagné d'un complément nominal direct anaphorique (*ça*, *cela*, *la même chose*) constitue une proforme verbale **13a**, **13b**. Il en va de même pour *le faire*, *n'en rien faire*, *en faire autant*, *ne pas faire autre chose* **13c 13d**. L'antécédent, souligné, peut inclure un verbe intransitif **13b** ou transitif **13a 13c 13d**. *Faire* ne reprend pas forcément la forme verbale de l'antécédent, qui peut être à l'infinitif alors que *faire* est à l'indicatif **13c**, au subjonctif présent alors que *faire* est au futur de l'indicatif **13d**. Le sujet de *faire* peut être différent de celui de l'antécédent **13a**.

13 a *Il faudrait réparer la douche : qui peut faire cela ?*
b *Cet homme court tous les matins, Marie fait la même chose* (*que lui*).
c *Il faudrait réparer la douche : qui le fera ?*
d *Il veut que je l'appelle par son prénom, mais je n'en ferai rien.*

Faire comme proforme peut aussi combiner simultanément *le* **14a 14c** ou *en* **14b** et un adverbe anaphorique (*aussi*, *autant*) ou comparatif (*comme*).

14 a *Jean arrose le jardin. Marie le fait aussi.*
b *Jean a arrosé le jardin. Marie en a fait autant.*
c *Jean a arrosé le jardin, comme l'a fait Marie.*

Faire avec complément nominal peut également donner lieu à une subordonnée relative en *que* **15a** > XIII-2.2, à une construction passive **15b** > II-4.1 ou médiopassive **15b** > II-4.2. En **15c**, l'antécédent est 'mettre ses doigts dans son nez', sans l'impératif nié.

15 a *Il faudrait réparer la douche. C'est justement ce que fait le plombier.*
b *Il faut repeindre les volets, ce qui sera fait dimanche prochain.*
c *Ne mets pas les doigts dans ton nez. Cela ne se fait pas.*

9.3.1. Que reprend *le faire* ?

Le faire reprend surtout des verbes à sujet agentif **13**, plutôt que des verbes d'état **16a** > II-3.1.1 ou à sujet non agentif **16b** > II-3.2. Comme *faire* avec une expression de manière > IX-9.2, il n'admet pas un sujet impersonnel *il* **16c**. Plus rarement, l'antécédent peut être un verbe au passif **16d**, voire un nom d'évènement **16e** : en **16d**, on reconstitue 'je n'aurais pas su réparer la douche', et en **16e** 'V. avait démissionné suite à son échec aux élections'.

16 a *# Paul adore les romans japonais, et Marie fait la même chose.*
b *# Paul est tombé, et Marie l'a fait aussi.*
c ** Il a plu hier, espérons qu'il ne le fera pas aujourd'hui.*
d *Heureusement, la douche a été réparée, ce que je n'aurais pas su faire.*
e *La démission du gouvernement en cas d'échec aux élections, ce qu'avait fait V. en son temps, doit être envisagée.*

Le faire peut reprendre un verbe seul **17a**, un verbe avec son ou ses compléments **17b** ou un verbe avec des ajouts **17c**. L'antécédent de *le faire* n'est pas forcément un constituant : ce peut être une séquence discontinue ('est allé… à la piscine') **17d**.

17 a *Jean est parti, Paul l'avait fait avant lui.*
b *Jean est parti à Rome, Paul l'avait fait avant lui.*
c *Jean est parti sans nous dire au revoir, Paul l'avait fait avant lui.*
d *Paul est allé hier à la piscine et Marie le fera demain.*

Lorsque le verbe antécédent a des compléments, ces derniers sont normalement repris par *le faire* : celui-ci ne peut pas être suivi d'un complément direct, qu'il s'agisse d'un complément nominal **18a**, d'une subordonnée complétive **18b** ou d'un infinitif **18c**. Généralement un complément prépositionnel

est inclus dans la reprise en *le faire*, et donc un tel complément ne peut pas le suivre **18d**. Un ajout, en revanche, n'est pas forcément repris, et un autre ajout peut suivre *le faire* : *le mois dernier* en **18e**.

18 **a** * *Paul a acheté une caravane. Il aurait dû le faire un appartement.*
b * *Pierre dit que Marie vienne et Jean le fait qu'elle parte.*
c * *Pierre essaie de dormir et Paul le fait de travailler.*
d * *Max est allé à Paris ; il aurait pu le faire à Rome.*
e *Max est allé à Paris hier. Il aurait dû le faire le mois dernier.*

Quand *le faire*, *faire la même chose* ou *en faire autant* ne reprennent pas un complément nominal, ils sont suivis d'un ajout en *pour* **19a 19c** ou *avec* **19b**, qui introduit un participant parallèle. En **19c**, *le faire* reprend aussi bien 'féliciter' que 'embrasser'.

19 **a** *Paul a aidé Marie, et tu feras la même chose pour Julie.*
b *Paul a aidé Marie, et Jeanne en a fait autant avec Julie.*
c *Jean a félicité Marie, Pierre a embrassé Anne, mais ni l'un ni l'autre ne l'a fait pour Julie.*

Le faire *pour distinguer ajout et complément ?*

La construction en *le faire* est parfois utilisée comme test pour distinguer compléments prépositionnels et ajouts ➤ **II-2.1.1**. Dans certains cas cependant, avec une préposition vide de sens (sélectionnée pour sa forme), un complément prépositionnel apparait après *le faire* **20a**, en particulier dans une construction comparative ➤ **VII-4.3.2** ➤ **IX-9.2.2**. En **20a**, on comprend 'je n'osais la questionner'. *Le faire* peut également accueillir un complément en *à*, ajouté comme bénéficiaire, interprété comme affecté par l'évènement ou la situation **20b 20c** ➤ **II-3.4.7**.

20 **a** *Elle me questionna sur mes goûts musicaux. Je n'osais le faire sur les siens, tant je me sentais écolier.* (Vercors, 1967)
b *Il chatouillait souvent Marie, mais il n'osait faire cela à Paul.*
c *Jean a déménagé sans laisser d'adresse, mais Paul n'a pas osé faire ça à sa mère.*

9.3.2. *Le faire* dans une subordonnée comparative

Dans une subordonnée comparative de degré **21a** ➤ **XV-2.2** ou de similarité **21b 21c** ➤ **XV-3.2**, *faire* s'emploie seul **21b** ➤ **IX-9.2.2** ou avec *le* **21a 21c**. Les pronoms *cela* ou *ça* y sont moins naturels **21d**, sauf au passif **21e**. La comparative en *comme* peut elle-même être complément du verbe antécédent **21f** : elle est obligatoire avec *se comporter* ➤ **II-2.4.2**.

21 **a** *Paul a plus souvent participé aux discussions [que ne l'ont fait ses collègues].*
b *Je reprendrai tout à zéro, comme a fait Marie.*
c *Je reprendrai tout à zéro, comme l'a fait Marie.*
d ? *Je reprendrai tout à zéro, comme Marie a fait cela récemment.*
e *Je reprendrai tout à zéro, comme cela a déjà été fait.*
f *De tels documents doivent être traduits : on se comporte vis-à-vis des renseignements qu'ils fournissent comme on le ferait vis-à-vis de dépositions orales et ils sont utilisés aux fins de questionnaire.* (Griaule, 1957)

L'antécédent est parfois un verbe d'état **22a** ou un passif **22b 22c**, avec lequel il faut alors reconstituer un verbe actif : 'comme nous avons nettoyé le puits de notre camp de base' en **22b**, 'comme beaucoup de gens disent leurs maladies' en **22c**. La relation anaphorique est parfois plus souple. Ainsi, en **22d**, on comprend 'comme on contrôlerait' ou 'comme on ferait un premier contrôle', à partir du complément nominal *contrôle*.

22 **a** *Et le lendemain alors que j'étais à ma fenêtre comme il m'arrive souvent de le faire* [...]. (Duras, 1962)
b *Héron Débrouillard constate que si la source qui alimente ce lavoir était nettoyée, comme nous l'avons fait pour le puits de notre camp de base, quelques maisons pourraient revivre.* (*retrouvailles.24.over-blog.com*, 21 juin 2009)
c *Tous ces secrets n'étaient pas dits complaisamment comme beaucoup de gens le font de leurs maladies, mais confiés avec difficulté, en matière d'excuse.* (Moinot, 1979)
d *La dactylographie exige donc un premier contrôle sur le manuscrit, comme on le ferait pour la composition typographique directe.* (Gouriou, 1961)

Les compléments après le faire *dans les comparatives*

Après *le faire*, *faire cela* et *faire la même chose*, qui sont des emplois transitifs, il ne peut y avoir un autre complément direct **23a**. Un complément direct de l'antécédent doit correspondre à un complément

prépositionnel – *de* étant le plus courant **23b** **23c**, *pour* et *avec* étant possibles aussi dans un registre moins formel **23d** **23e** **23f**. En **23c**, la comparative en *le faire* s'intercale entre le verbe *picorer* et le complément direct *un épisode*, qui forment un antécédent discontinu.

23 **a** * *Il fallait le ramener comme on le fait un cheval devenu fou.*
b *Il fallait le « ramener » comme on le fait d'un cheval devenu fou.* (Dormoy, 1964)
c *Tout un chacun peut comprendre, picorer, comme on le fait d'une bonne série, un épisode au hasard, dès que dix minutes se libèrent.* (*Le Monde*, 4 avril 2016)
d *On a tendance aujourd'hui à le placer à la périphérie d'une ville plutôt qu'en son centre, comme on le fait pour les cités universitaires.* (Benoist, 1960)
e *Bisson lui attrape une patte de devant, et crac, il la casse sur son genou comme on le fait avec une branche trop longue pour rentrer dans la cheminée.* (Lanzmann, 1976)
f *Il me gardait comme ça, entre ciel et terre, une ou deux minutes, et me regardait au fond des yeux, exactement comme grand-père le faisait avec les lapins.* (Lanzmann, 1976)

Le faire doit reprendre certains compléments prépositionnels **24a** > VII-4.3.2, mais ce n'est pas toujours le cas ; ainsi, il peut être suivi d'un complément en *de* **24b**, *entre* **24c** et *à* **24d**.

24 **a** * *Il est allé à Paris comme il aurait pu le faire à Rome.*
b […] *elle s'est tournée doucement dans son sommeil et un souffle d'air pur a traversé mon âme, la débarrassant de ses sombres pensées comme le ferait d'une mauvaise haleine un coup de bombe mentholée.* (Djian, 1985)
c […] *les repasseuses de Degas, les fleurs de Redon, les « lumières » de La Tour entretiennent entre elles des relations à la fois plus serrées et plus mécaniques que ne le font entre eux* […] *les poèmes des* Illuminations […]. (Gracq, 1980)
d *Il fit signe à l'Estafette de s'arrêter, comme on le fait à un autobus.* (Charef, 1983)

Un complément en *à* de l'antécédent peut parfois être remplacé par un bénéficiaire en *pour* **25a** > II-3.4.7. *Le faire* est par ailleurs compatible avec un complément prépositionnel parallèle à un complément de nom dans l'antécédent : **25b** signifie 'les écarts de fécondité tendent à diminuer entre les groupes'.

25 **a** *En revanche il leur arrive souvent de reprocher aux héros eux-mêmes certains actes, ou certains traits de caractère, comme ils le feraient pour des amis communs.* (Robbe-Grillet, 1957)
b *Quoi qu'il en soit, les écarts de fécondité entre les différents groupes tendent à diminuer, comme ils le font entre les diverses communautés nationales.* (Gurvitch, 1967)

Les ajouts après le verbe faire

Un ajout prépositionnel, en revanche, peut suivre *le faire*, parfois parallèle à un ajout de l'antécédent **26**.

26 **a** *La symbolique des décorations et des récompenses* […] *jouait pour les pionniers comme elle le fait pour l'ensemble de la population soviétique.* (Thorez, 1982)
b […] *un homme* […] *ayant travaillé sur une pierre couchée devant lui comme il aurait pu le faire sur n'importe quelle matière souple, dure ou molle* […]. (*L'Histoire et ses méthodes*, 1961)
c […] *le syndicaliste homme d'affaires, qui fait carrière dans le mouvement ouvrier comme il le ferait dans une grande entreprise* […]. (Reynaud, 1963)

Mais cet ajout prépositionnel est possible avec *faire* indépendamment de l'antécédent **27**. Ce n'est donc pas ce dernier qui détermine sa forme après *le faire*, et le parallélisme observé en **26** n'a rien d'obligatoire.

27 **a** *Qu'est-ce qu'elle fait pour la population soviétique ?*
b *Qu'est-ce qu'on peut faire sur une matière souple ou dure ?*
c *Qu'est-ce qu'on fait dans une grande entreprise ?*

IX-10

Les mots interrogatifs, relatifs et exclamatifs

10.1. Qu'est-ce qu'un mot interrogatif, relatif ou exclamatif ?

Les mots interrogatifs, relatifs et exclamatifs ont en commun d'être réservés à certaines constructions et de pouvoir apparaitre en début de phrase (*Quand partez-vous ?*). Ils sont de catégories variées :
- adjectif (*quel*) (*Quelle est la température ?*) ;
- adverbe comme *combien*, *comme*, *comment*, *pourquoi*, *quand* (*Comment vas-tu ? Comme elle est belle !*) ;
- déterminant (*lequel*, *quel*) (*Quel âge as-tu ? Quelle chance tu as !*) ;
- préposition (*auquel*, *duquel*, *où*) (*Où allez-vous ?*) ;
- pronom, comme *lequel*, *que*, *qu'est-ce que*, *qui*, *quoi* (*Qui est parti ?*).

Du point de vue sémantique, ils ont des interprétations différentes : les mots interrogatifs et exclamatifs sont responsables de l'interprétation interrogative ou exclamative de la phrase, les mots relatifs sont anaphoriques, reprenant un antécédent.
Du point de vue syntaxique, ils peuvent apparaitre en début de phrase avec la fonction *extrait* ou appartenir à un syntagme extrait, alors que la position canonique serait après le verbe > I-3.2.5 > I-6.1 > XVII-1.2.1.

Les mots dits *interrogatifs*, comme *quand*, introduisent une phrase interrogative **1a** > XII-3.1, les mots dits *exclamatifs*, tel *comme*, une phrase exclamative **1b** > XII-4.1, et enfin les mots *relatifs*, comme *où*, une subordonnée relative **1c** > XIII.2.1.

1 **a** *Quand partez-vous en Chine ?*
b *Comme ta sœur est jolie !*
c *Voici l'endroit où il faut déposer le carton.*
d *Où faut-il aller ?*

Certaines formes sont réservées à certaines constructions : *quand* apparait dans les phrases interrogatives et *comme* dans les exclamatives. Mais la plupart du temps, les mêmes formes peuvent avoir plusieurs emplois. Ainsi, *où* peut introduire une relative, mais également une phrase interrogative **1d**, tandis que le pronom *lequel* est interrogatif en **2a** mais relatif en **2b**. De même, le déterminant *quel* est interrogatif en **2c**, mais exclamatif en **2d**.

2 **a** *Avec lequel pars-tu ?*
b *Voici le sac avec lequel je pars.*
c *Quelle voiture veux-tu ?*
d *Quelle voiture il a !*

Du point de vue morphologique, les mots interrogatifs, exclamatifs ou relatifs commencent par le digramme *qu-* (*quand*, *qui*, *que*, *quoi*, *quel*) ou l'incluent (*pourquoi*, *lequel*), ce qui manifeste leur commune origine indo-européenne /k^w/ ; ce digramme est visible, sauf avec les formes *comme*, *comment*, *combien* et *où*, dont l'évolution phonétique l'avait fait disparaitre déjà en latin. C'est pourquoi ils sont souvent appelés *mots qu-*, un terme qui permet de les réunir et de pointer leur fonctionnement commun, malgré la variété de leurs interprétations et de leurs catégories syntaxiques.

La notion de mot qu-

La notion de mot *qu-* suppose une origine historique commune, ainsi qu'un certain fonctionnement syntaxique en français contemporain : ils apparaissent au début de certaines constructions avec la fonction *extrait*, c'est-à-dire qu'ils correspondent à un mot ou un syntagme dont la position canonique serait après le verbe : un ajout **2a** (*Tu pars avec lequel ?*) ou un complément **2c** (*Tu veux quelle voiture ?*).
Certains mots comportent bien le digramme *qu-*, mais ils ne sont pas considérés comme mots *qu-*, n'étant pas spécialisés pour un type de phrase ou de construction, et n'apparaissant pas en début de phrase avec la fonction *extrait*. C'est le cas notamment du subordonnant *que*, de l'indéfini *qui*, ou du pronom *quelqu'un* > IX-7.3.

Que introduit une subordonnée déclarative en **3a**, *qui* est ajout en **3b** ➤ XVI-7.1.2, *quelqu'un* est complément direct en **3c**.

3 a *Je crois que Paul est parti.*
b *Les élèves sont partis, qui à droite, qui à gauche.*
c *J'ai entendu quelqu'un.*

Les mots qu- *dans d'autres constructions*

Certaines formes de mots *qu-* peuvent aussi apparaitre au début de trois autres types de subordonnées : les relatives sans antécédent **4a** ➤ XIII-5.1, les concessives **4b** ➤ XIV-5.2.4 et les comparatives **4c** ➤ XV-3.2.1.

4 a *Nous irons [où tu nous conduiras].*
b *[Où que tu ailles], tu recevras la même réponse.*
c *Elle est belle [comme était sa mère].*

D'autres formes sont réservées aux subordonnées concessives (*quelque*, *qui que ce soit*, *où que ce soit*) **5a 5b** ou aux relatives sans antécédent (*quiconque*) **5c** et sont incluses dans les mots *qu-*, puisqu'elles sont en fonction *extrait* ou appartiennent à un syntagme *extrait* ➤ IX-10.1.2.

5 a *Quelque problème que tu rencontres, tu peux compter sur moi.*
b *Qui que ce soit qui t'ennuie, tu sais que tu peux compter sur moi.*
c *Je recevrai [quiconque m'en fera la demande].*

10.1.1. La diversité des mots interrogatifs, relatifs et exclamatifs

Les mots interrogatifs, relatifs et exclamatifs sont groupés dans le ➤ tableau IX-25, avec leur catégorie syntaxique.

FORME	CATÉGORIE	EMPLOI	EXEMPLES
auquel, auxquels, auxquelles	préposition	interrogatif relatif	*Auquel as-tu parlé ?* *l'homme auquel j'ai parlé*
ce que	adverbe	exclamatif	*Ce que c'est beau !*
combien	adverbe	exclamatif interrogatif	*Combien précieux sont vos conseils !* *Combien voulez-vous ?*
comme	adverbe	exclamatif	*Comme c'est beau !*
comment	adverbe	interrogatif	*Comment allez-vous ?*
duquel, desquels, desquelles	préposition	interrogatif relatif	*Duquel parles-tu ?* *l'homme au frère duquel j'ai parlé*
laquelle, lequel, lesquels, lesquelles	déterminant	relatif	*J'ai vu un notaire, lequel notaire était connu.*
laquelle, lequel, lesquels, lesquelles	pronom	interrogatif relatif	*Lequel préfères-tu ?* *le sac avec lequel je pars*
où	préposition (locative)	interrogatif relatif	*Où vas-tu ?* *l'endroit où tu vas*
où	préposition (temporelle)	relatif	*le jour où tu pars*
pourquoi	adverbe	interrogatif relatif	*Pourquoi partez-vous ?* *C'est ce pourquoi il n'est pas venu.*
quand	adverbe	interrogatif	*Quand partez-vous ?*
que	adverbe	exclamatif interrogatif	*Que c'est beau !* *Que ne l'aviez-vous dit plus tôt ?*
que	pronom	interrogatif	*Que voulez-vous ?*
quel, quelle, quels, quelles	adjectif	exclamatif interrogatif	*Quel serait mon désespoir !* *Quel est son âge ?*
quel, quelle, quels, quelles	déterminant	exclamatif interrogatif	*Quelle chance il a eue !* *Quels élèves a- t-il interrogés ?*
qu'est-ce que, qu'est-ce qui	pronom	interrogatif	*Qu'est-ce que tu veux ?* *Qu'est-ce qui te ferait plaisir ?*
qu'est-ce que	adverbe	exclamatif	*Qu'est-ce que c'est beau !*

FORME	CATÉGORIE	EMPLOI	EXEMPLES
qui	pronom	interrogatif relatif	*Qui est parti ?* *l'homme avec qui je parle*
quid	pronom	interrogatif	*Quid des retraites anticipées ?*
qui est-ce que, qui est-ce qui	pronom	interrogatif	*Qui est-ce qui est parti ?* *Qui est-ce que tu invites ?*
quoi	pronom	interrogatif relatif	*À quoi penses-tu ?* *C'est quelque chose à quoi il faut penser.*

Tableau IX-25. *Les mots exclamatifs, interrogatifs et relatifs*

- Les adverbes comparatifs *que* ➤ **XV-2.2.1** ➤ **XV-3.1.3**, *comme* ➤ **XV-3.2.1**
- Variation des adjectifs interrogatifs interrogeant sur la quantité (% *combientième*, % *quantième*, % *quellième*) ➤ **IX-10.5**
- L'emploi exclamatif non standard de *comment* (! *Comment il m'a traité !*) ➤ **XII-4.8.1**

Les mots relatifs et les relatifs sans antécédent

Les formes *que* et *dont* en début de subordonnée relative (*le livre que je lis*, *le livre dont je me souviens*) ne sont pas analysées comme des mots *qu-* : ce ne sont pas des pronoms relatifs mais des subordonnants ➤ **IX-10.3.1** ➤ **XIII-2.2.1** ➤ **XIII-2.3.1**.
Les subordonnées appelées *relatives sans antécédent* ne sont pas à proprement parler des relatives ➤ **XIII-5.1**. Les formes qui les introduisent (*comme*, *quand*, *qui*, *quiconque*, *où*) peuvent être différentes de celles introduisant des subordonnées relatives (*Je reçois quiconque le demande.*) ➤ **tableau XIII.6** et elles n'ont pas la même interprétation (elles ne sont pas anaphoriques). Elles ne figurent pas dans le ➤ **tableau IX-25**.

Les mots interrogatifs et exclamatifs agglomérés

Certains mots exclamatifs ou interrogatifs résultent de l'amalgame historique de plusieurs formes, aujourd'hui soudées (*combien*, *lequel*, *pourquoi*). D'autres, sans être soudées par l'orthographe, sont aujourd'hui des formes agglomérées : les exclamatifs *qu'est-ce que* et *ce que* **6a 6b**, les interrogatifs *qu'est-ce qui*, *qu'est-ce que*, *qui est-ce qui* et *qui est-ce que* **6c 6d**.

6 **a** *Qu'est-ce que c'est beau !*
b *Ce que c'est beau !*
c *Qui est-ce qui est venu ?*
d *Qu'est-ce que tu as fait ?*

Les formes *qui est-ce qui*/*que* et *qu'est-ce que*/*qui* peuvent aussi être décomposées en pronom + *est-ce que*. En effet, on trouve, en usage formel, une variation possible sur le temps du verbe **7a 7b** et l'insertion d'un adverbe comme *déjà*, *donc* **7c 7d**.

7 **a** *Qui serait-ce que vous voulez rencontrer ?*
b *À qui était-ce que vous vouliez parler ?*
c *Qui est-ce déjà que tu as vu ?*
d *Qui donc est-ce que tu as vu ?*

Nous n'analysons pas comme agglomérés les autres pronoms interrogatifs suivis de *est-ce que* (*lequel est-ce que*, *pourquoi est-ce que*), sauf usage régional comme % *ousque* au Québec ➤ **IX-10.5** ➤ **XII-3.1.3** ➤ **XII-3.5**.

Les séquences ce que, ce qui *dans les subordonnées interrogatives*

Dans les subordonnées interrogatives, les séquences *ce que*, *ce qui* remplacent l'interrogatif *quoi* **8a 8b 8c 8d**. Elles ne sont pas des proformes agglomérées, mais des constructions syntaxiques : le pronom démonstratif *ce* est suivi d'une relative introduite par *que* ou *qui* ➤ **IX-8.1** ➤ **IX-10.2.2** ➤ **XII-3.2.1** ➤ **XIII-3.2.3**.

8 **a** *Je me demande ce que vous vous voulez.*
b * *Je me demande quoi vous voulez.*
c *On se demande ce qui s'est passé.*
d * *On se demande quoi s'est passé.*

Les mots concessifs

Les mots introduisant une subordonnée concessive font également partie des mots *qu-*. Ils sont déterminant (*quelque*) **5a**, adjectif (*quel*), préposition (*où*) ou pronom, suivi de *que* : *Quelle que soit ta question, ne la pose pas. Où que tu ailles, j'irai.* Ils incluent les formes agglomérées *où que ce soit*, *qui que ce soit*, *quoi que ce soit* **5b** ➤ **XIV-5.2.4** ➤ **tableau XIV-12**.

La catégorie syntaxique des mots interrogatifs, relatifs et exclamatifs

Les mots interrogatifs, exclamatifs et relatifs peuvent être des déterminants **9a 9b**, des adjectifs **9c**, des adverbes **9d**, des prépositions **9e** ou des pronoms **9f**.

9 a *Quelle chance tu as !*
b *Quel jour sommes-nous ?*
c *Quelle est la température ?*
d *Comme vous êtes belle !*
e *Auquel pensez-vous ?*
f *Qui est là ?*

En tant que déterminants, ils introduisent un syntagme nominal et s'accordent avec le nom qui suit **9a 9b**. En tant qu'adjectifs, ils varient également en genre et en nombre et correspondent à un attribut **9c**. Les adverbes sont invariables et peuvent correspondre à un ajout **9d**. Les formes *auquel* et *duquel* sont des prépositions qui amalgament *lequel* **9e** ➤ VII-5.1.2. Les pronoms peuvent avoir des fonctions variées, par exemple être sujet **9f**.
Certaines formes sont homonymes. Ainsi *quel* peut être un déterminant exclamatif **9a**, un déterminant interrogatif **9b** ou un adjectif interrogatif **9c** ➤ fiche QUEL. De même, *lequel* déterminant, spécialisé pour les relatives non restrictives **10a**, doit être distingué du pronom interrogatif **10b** et du pronom relatif **10c**.

10 a [...] *le 31 mai à 17 heures, j'ai reçu de M. Winston Churchill le message que vous avez pu lire, lequel message avait été lu par M. Eden à la Chambre des communes* [...]. (de Gaulle, 1959)
b *Parmi ces possibilités, laquelle vas-tu choisir ?*
c *C'est un sujet sur lequel il faut travailler.*

Plusieurs formes *que* doivent également être distinguées : un pronom interrogatif **11a**, un adverbe interrogatif employé de manière restreinte dans des énoncés à valeur de regret **11b**, un adverbe de degré exclamatif **11c**. La forme *que* introduisant une subordonnée relative **11d**, en revanche, n'est pas analysée comme un pronom mais comme un subordonnant ➤ IX-10.3.1 ➤ XIII-2.2.1 ➤ fiche QUE.

11 a *Que voulez-vous ?*
b *Que n'avez-vous fait votre choix plus tôt ?*
c *Que vous êtes belle !*
d *Voici le vase que je veux.*

L'interprétation des mots interrogatifs, relatifs et exclamatifs

Les mots interrogatifs, relatifs et exclamatifs se distinguent les uns des autres non seulement par leur forme et leur catégorie, mais aussi par leur interprétation.
Les relatifs sont anaphoriques, et reprennent un antécédent ➤ XIII-1.2.1. Les exclamatifs sont généralement des expressions de (haut) degré ➤ XII-4.2. Quant aux interrogatifs, ils sont interprétés comme des variables, que la réponse spécifie ➤ XII-3.1.5.
Les pronoms interrogatifs peuvent être animés **12a** ou inanimés **12b**. Le pronom *lequel* est anaphorique : son antécédent en **12c** est par exemple un ensemble de films.

12 a *Qui veux-tu voir ?*
b *Que veux-tu voir ?*
c *Lequel veux-tu voir ?*

L'interrogatif *où* ➤ IX-10.2.4 se distingue du relatif *où* ➤ IX-10.3.4 par son interprétation : le premier ne peut être que locatif **13a**, tandis que le second peut être locatif **13b** ou temporel **13c**. Pour interroger sur le temps, on doit employer *quand* **13d**.

13 a *Où pars-tu ?*
b *J'irai là où tu m'as dit.*
c *Le jour où il partira n'est pas encore venu.*
d *Quand pars-tu ?*

➤ *Où* comme préposition ➤ VII-1.2.1 ➤ VIII-1.2.2 ➤ fiche OÙ

L'interrogatif *combien* se distingue également de l'exclamatif *combien*. Il interroge sur la quantité, tandis que *combien* exclamatif, généralement utilisé en début de subordonnée, peut avoir des interprétations plus variées : de quantité, mais aussi d'intensité ou de fréquence ➤ XII-4.2.2.

10.1.2. Les fonctions syntaxiques des mots interrogatifs, exclamatifs et relatifs

Les mots *qu-* interrogatifs et exclamatifs ont en commun de pouvoir apparaitre en début de phrase : ils ont alors la fonction *sujet* **14a** ou *extrait* **14b 14c**, ou ils appartiennent à un syntagme *extrait* **14d 14e 14f.** Les mots ou syntagmes sont dits *extraits* car ils correspondent à des mots ou syntagmes dont la position canonique serait après le verbe ➤ I-6.1.

14 **a** *Lesquels viendront ?*
b *Lesquels voulez-vous ?*
c *Comment va-t-il ?*
d *[Avec lesquels] partez-vous ?*
e *[Combien d'épreuves] il a rencontrées avant de réussir !*
f *[Quelle erreur] as-tu faite dans la dictée ?*

La plupart des mots interrogatifs peuvent aussi apparaitre en position postverbale, par exemple comme complément direct **15a** ou oblique **15b**, ou bien comme ajout **15c**. Ils peuvent aussi appartenir à un syntagme en position postverbale **15d 15e.** Plus rarement, un syntagme avec un mot exclamatif peut apparaitre en position postverbale **15f.**

15 **a** *Vous voulez lesquels ?*
b *Et il va comment ?*
c *Et vous partez quand ?*
d *Vous partez [avec qui] ?*
e *Tu as fait [quelle erreur] dans ta dictée ?*
f *Il a rencontré [combien d'épreuves] avant de réussir !*

Dans les subordonnées relatives, le mot relatif est toujours en début de subordonnée, avec la fonction *extrait* **16a**, ou il appartient à un syntagme qui a la fonction *sujet* **16b** ou *extrait* **16c 16d.**

16 **a** *Voici l'endroit [où je vais cet été].*
b *On m'a porté un message, [[lequel message] était codé].*
c *Voici les amis [[avec qui] je pars cet été].*
d *Voici la motion [[pour laquelle] je vais voter].*

Certains mots *qu-* sont spécialisés pour une fonction syntaxique. Ainsi, les déterminants *quel* et *lequel* sont toujours introducteurs de syntagme nominal, avec la fonction *spécifieur* ➤ V-2.1, de même que *combien (de)* et *que (de).*
L'adjectif interrogatif *quel* **17a 17b**, comme les exclamatifs *comme* **17c 17d** et *ce que*, est toujours en initiale de phrase, avec la fonction *extrait* ➤ fiche QUEL.

17 **a** *Quel est le programme ?*
b ** Le programme est quel ?*
c *Comme il a souffert !*
d ** Il a souffert comme !*

➤ Coordination des mots interrogatifs (*Où et quand a lieu le concert ?*) ➤ XVI-4.1.4 ➤ XVI-6.4.3

Les mots interrogatifs, exclamatifs et relatifs dans des phrases sans verbe

Un mot ou un syntagme interrogatif **18a** ou exclamatif **18b** peut être la tête d'une phrase sans verbe ➤ I-5.2.1 ➤ XII-3.3 ➤ XII-4.3.3. Le pronom *lequel*, précédé d'une préposition comme *parmi*, peut également entrer dans une relative sans verbe **18c** ➤ XIII-2.4.1. Et certaines formes interrogatives peuvent former une question courte à elles toutes seules **18d 18e.**

18 **a** *Combien le café ?*
b *Quel plaisir, ce concert !*
c *Plusieurs personnes sont venues, parmi lesquelles Marie.*

d Loc. 1 — *Quelqu'un est venu.*
Loc. 2 — *Qui ?*
e Loc. 1 — *Paul est arrivé.*
Loc. 2 — *Comment ?*

10.2. Les mots interrogatifs

Les mots interrogatifs sont :
– l'adjectif *quel* (*Quelle est la température ?*) ;
– les adverbes *combien*, *comment*, *pourquoi*, *quand*, *que* (*Quand partez-vous ?*) ;
– le déterminant *quel* (*Quel âge as-tu ?*) ;
– les formes prépositionnelles *auquel*, *duquel*, *où* (*Où vas-tu ?*) ;
– les pronoms *lequel*, *que*, *qui*, *quid*, *quoi*, *qu'est-ce que*/*qui*, *qui est-ce que*/*qui* (*Qui as-tu vu ?*).

Les mots interrogatifs peuvent généralement apparaitre dans deux types de position : dans la position canonique correspondant à leur fonction **19a 19b**, ou bien en début de phrase : ils ont alors la fonction *extrait* **19c** ou ils appartiennent à un syntagme *extrait* **19d** ➤ I-6.1 ➤ XII-3.1.

19 **a** *Vous avez vu qui ?*
b *Vous partez [avec qui] ?*
c *Qui avez-vous vu ?*
d *[Avec qui] partez-vous ?*

Les interrogatifs quid, à quoi bon *et* pourquoi pas

Certaines formes interrogatives (*quid*, *à quoi bon*, *pourquoi pas*) apparaissent en début de phrase sans verbe **20a 20b 20c**. Elles sont analysées comme ayant la fonction *tête*, et non *extrait* ➤ I-5.2.1. C'est pourquoi elles ne sont pas considérées comme des mots *qu-*. La forme *quid* accepte un complément prépositionnel introduit par *de*, les formes *à quoi bon* et *pourquoi pas* peuvent être suivies d'un syntagme nominal ou infinitif que l'on analyse comme un sujet ➤ I-5.2.1 ➤ XII-3.3.1.

20 **a** *Quid de l'augmentation du chômage ?*
b *À quoi bon ces protestations ?*
c *Pourquoi pas des vacances à la montagne ?*

10.2.1. Les pronoms interrogatifs *qui* et *lequel*

Le pronom interrogatif *qui* interroge dans un domaine d'individus humains, ou animés, contrastant en cela avec *que* et *quoi*. Les réponses attendues sont des noms de personnes, ou des expressions référant à des personnes (*mon frère*, *la gardienne*). Un ensemble d'individus peut être précisé dans la phrase **21b**, mais il est souvent présent dans le contexte **21a 21c**. Le pronom *qui* n'a pas d'antécédent, et il est toujours masculin singulier, comme l'indique l'accord du verbe lorsqu'il est sujet **21c 21d**, même si la réponse attendue est un pluriel.

21 **a** *Qui préfères-tu ?*
b *Qui préfères-tu, Pierre ou Anna ?*
c *Qui viendra ?*
d * *Qui viendront ?*

➤ Accord sémantique de l'attribut (*Qui est le plus beau ? Qui est la plus belle ?*) ➤ III-3.2.4

Le pronom *lequel* est toujours anaphorique ➤ IX-2.1.1 : il s'accorde en genre et en nombre avec un antécédent nominal, qui peut être animé **22a** ou inanimé **22b 22c**, et qui correspond à un ensemble saillant dans le contexte. En **22a**, l'ensemble implicite est un ensemble d'élèves ou d'étudiants. En **22b 22c**, l'ensemble des chapeaux ou des casquettes est explicitement mentionné. Il peut aussi prendre un complément en *de* dit *partitif* qui fournit cet ensemble **22d** ➤ IV-7.4.

22 **a** *Lesquels ont réussi leur examen ?*
b *Parmi ces chapeaux, lequel as-tu acheté ?*
c *Laquelle préfères-tu, comme casquette ?*
d *[Lequel de ces chapeaux] préfères-tu ?*

> Qui *et* lequel *sujet ou complément ?*
>
> Les phrases avec complément nominal comme **23a 23b 23e** peuvent être ambigües, selon que les pronoms *qui* ou *laquelle* sont compris comme sujet ou comme *extrait* correspondant à un complément (avec sujet inversé). L'interprétation la plus naturelle est *qui* interprété comme complément en **23a** et *laquelle* sujet en **23b**, comme en témoignent les variantes **23c 23d**. Pour une phrase comme **23e**, les deux interprétations sont possibles : 'qui la choisira ?' et 'qui choisira-t-elle ?' avec *qui* compris comme sujet ou complément. Un autre test est l'accord puisque le pronom *qui* est toujours masculin singulier. Il est donc extrait en **23f**, avec un sujet pluriel ➤ III-3.2.5.
>
> **23** **a** *Qui est Marie ?*
> **b** *Laquelle est la plus belle ?*
> **c** *Qui est-elle ?*
> **d** *Laquelle l'est ?*
> **e** *Qui choisira Marie ?*
> **f** *Qui sont ces enfants ?*

10.2.2. Les pronoms interrogatifs *que* et *quoi*

Les pronoms *que* et *quoi* interrogent dans un domaine d'entités inanimées, objets **24a** ou situations **24b.**

24 **a** Loc. 1 — *Que préfères-tu ?*
Loc. 2 — *Du thé.*
b Loc. 1 — *Tu préfères quoi ?*
Loc. 2 — *Aller à la piscine.*

La distinction entre *que* et *quoi* correspond à la distinction entre forme faible et forme forte observée aussi pour d'autres pronoms ➤ IX-1.3.3. Le pronom *que* est une forme faible et ne peut pas être employé seul **25a**, ni être modifié **25c** ou coordonné **25e**, contrairement à *quoi* **25b 25d 25f.**

25 **a** Loc. 1 — *J'ai vu quelque chose.*
Loc. 2 — * *Que ?*
b Loc. 1 — *J'ai vu quelque chose.*
Loc. 2 — *Quoi ?*
c * *Que d'autre ?*
d *Quoi d'autre ?*
e * *Tu as vu [qui ou que] ?*
f *Tu as vu [qui ou quoi] ?*

Que ne peut pas être séparé du verbe, par un sujet **26a** ou un adverbe **26e** : le sujet doit être inversé **26b** ➤ XVII-2.2.3 ou suffixé **26c** ➤ XVII-2.1.3. Les seules insertions possibles sont des formes faibles **26d.**

26 **a** * *Que Frédéric veut ?*
b *Que veut Frédéric ?*
c *Que veut-il ?*
d *Que nous veut Frédéric ?*
e * *Que décidément veut Frédéric ?*

Que est toujours situé en début de phrase **27d 27e**, avec la fonction *extrait* : il correspond à un complément direct **27a**, à un attribut **27b** ou au sujet du verbe d'une subordonnée **27c** introduite dans ce cas par le subordonnant *qui* ➤ XIII-2.2.1. Il n'est pas sujet **27f.**

27 **a** *Que voulez-vous ?*
b *Qu'est devenu Pierre ?*
c *Que croyez-vous qui arriva ?*
d * *Vous voulez que ?*
e * *Pierre est devenu que ?*
f * *Que peut arriver ?*

Le pronom *quoi* est une forme forte : il peut être employé seul **25b**, être modifié **25d** ou coordonné **25f**. Il est aussi moins contraint quant à sa fonction : il peut être complément d'un verbe **28c** ou d'une préposition **28a 28b** et sujet postverbal **28d**. Cependant, il n'est sujet préverbal que s'il est modifié **28e 28f**.

28 **a** *[À quoi] penses-tu ?*
b *Tu penses [à quoi] ?*
c *Frédéric veut quoi ?*
d *À Marie reviendrait quoi ?*
e ** Quoi reviendrait à Marie ?*
f *[Quoi d'autre] pourrait vous satisfaire ?*
g ** Quoi veut Frédéric ?*
h *Je ne sais pas [quoi faire].*

Enfin, il peut appartenir à un syntagme extrait **28a**, mais ne peut pas lui-même être *extrait* **28g**, sauf avec un verbe infinitif **28h**, ou variante régionale > **IX-10.5.1**. La forme *que* est préférée pour la fonction *extrait*, en vertu d'un principe général de préférence pour la forme faible > **IX-6.2**.

> *L'évolution de* que
>
> Les contraintes sur l'emploi de *que* sont relativement récentes. En français classique, on pouvait avoir des emplois de *que* sujet (*Que me vaut votre visite ?* pour 'qu'est-ce qui me vaut votre visite ?') ou extrait en début de subordonnée, que l'on trouve parfois encore en registre informel : « *% Quand on lit ça, on se demande [que veut dire l'article où vous parlez de fin de récession] !!!* » (*lefigaro.fr*, 15 aout 2013).

10.2.3. *Quel* adjectif ou déterminant

La forme *quel* est soit un déterminant, suivi d'un nom **29a 29b 29c**, soit un adjectif **29d 29e 29f**. *Quel* s'accorde en genre et en nombre avec le nom qui le suit, si c'est un déterminant, avec le sujet si c'est un adjectif > **fiche QUEL**.

29 **a** *Quelle heure avez-vous ?*
b *Quel jour sommes-nous ?*
c *Quels élèves sont reçus ?*
d *Quelle est la température ?*
e *Quel est le programme ?*
f *Quelles sont vos émissions préférées ?*

Comme adjectif, *quel* a des propriétés communes avec *que* : c'est une forme faible, et il est spécialisé pour la fonction *extrait*. De même que le pronom *que*, *quel* ne peut pas être séparé du verbe **30a** ; de ce fait, le sujet est soit une proforme suffixée **30b** > **XVII-2.1.3**, soit un sujet nominal inversé **29d 29e 29f** > **XVII-2.2.3**. Il ne peut pas non plus apparaitre après le verbe **30c**, ni en être séparé par un adverbe **30d**.

30 **a** ** Quelle elle est ?*
b *Quelle est-elle ?*
c ** La température est quelle ?*
d ** Quelle donc est la température ?*

> *Les restrictions sur* quel *adjectif*
>
> En tant qu'adjectif, *quel* ne peut pas être sujet **31a** mais il connait des contraintes supplémentaires : il ne peut pas être attribut, en position postverbale **30c**, et il ne correspond pas à l'attribut d'un verbe autre que *être* **31b** ; mais ce dernier peut être complément d'un verbe *à héritage*, comme *pouvoir* ou *sembler* **31c 31d** > **II-2.5.4**. Du point de vue phonologique, il appartient aux mots clitiques ou inaccentuables > **XIX-2.3.1**.
>
> **31** **a** ** Quel prendra le train ?*
> **b** ** Quelle semble la température ?*
> **c** *Quelle peut être votre température ?*
> **d** *Quelle semble être leur position ?*

Quel adjectif interroge dans un ensemble d'entités présupposé ou déjà connu dans la situation. Il ne peut pas interroger sur l'identité ou les qualités d'une entité nouvelle, comme participant à la situation d'énonciation **32a**, ou désignée par un nom propre **32c**. Il faut alors utiliser *qui* **32b** ou *comment* **32d**.

32 **a** * *Quel êtes-vous ?*
b *Qui êtes-vous ?*
c * *Quel est Jean ?*
d *Qui* / *Comment est Jean ?*

Quel déterminant interroge sur l'identité d'une entité ou sur son type, selon le contexte. Ainsi, **33a** concerne plutôt l'identité, et **33b** le type, ou sous-type, comme le montrent les réponses. Avec *quel* adjectif aussi, les deux interprétations sont possibles : en **33c** la réponse concerne l'identité et en **33d**, le sous-type. **33e** est une question sur l'identité mais peut avoir une réponse en termes de propriété, qui aide ou suffit à identifier l'entité.

33 **a** Loc. 1 — *À quel collègue parlais-tu ?*
Loc. 2 — *Pierre.*
b Loc. 1 — *Quel restaurant va ouvrir ici ?*
Loc. 2 — *Végétarien, je suppose.*
c Loc. 1 — *Quel est le résultat ?*
Loc. 2 — *Trois cent cinquante.*
d Loc. 1 — *Quel est le résultat ?*
Loc. 2 — *Déplorable.*
e Loc. 1 — *Quel est ce type avec qui tu parlais ?*
Loc. 2 — *Le directeur de la banque.*

> *L'évolution de* quel
>
> Les contraintes sur l'emploi de *quel* sont relativement récentes. En français classique, on pouvait avoir des phrases comme *Quel êtes-vous ?* ou « *Sais-tu quel est Pyrrhus ?* » (Racine, 1668).

➤ Les emplois de *quel* dans les subordonnées concessives (*quelle que soit ta question*) ➤ XIV-5.2.4

10.2.4. Les interrogatifs *où* et *quand*

Quand *interrogatif*

Quand est un adverbe interrogatif qui peut être extrait **34a**, complément d'un verbe **34b**, ajout **34c** ou complément d'une préposition **34d**. Il interroge sur la localisation temporelle.

34 **a** *Quand viendra Paul ?*
b *Le meilleur moment est quand, à ton avis ?*
c *Paul viendra quand ?*
d [*Depuis quand*] *Paul sait-il ce genre de choses ?*

Les interrogatives avec *depuis quand* se prêtent bien à un emploi rhétorique. Ainsi **34d** est soit une demande d'information, soit une question rhétorique (qui suggère que Paul ignore ces choses) ➤ XII-3.4.2.

➤ *Quand* relatif sans antécédent (*Je partirai quand tu partiras.*) ➤ XIII-5.1.1
➤ *Quand* en début de subordonnée temporelle (*Quand il pleut, j'évite de sortir.*) ➤ XIV-6.3.1

Où *interrogatif*

Où interrogatif, contrairement à *où* relatif ➤ IX-10.3.4, a seulement une interprétation spatiale **35**. Il peut être extrait **35a**, mais aussi complément oblique **35b**, ajout **35c** ou complément d'une préposition **35d**.

35 **a** *Où est la meilleure cachette ?*
b *C'est où, la meilleure cachette ?*
c *Tu dors où ?*
d [*Jusqu'où*] *peut-on aller ?*

> Où *préposition sans complément*
>
> Contrairement à *quand*, *où* n'est pas un adverbe mais une préposition sans complément ➤ VII-2.2.1 ➤ VIII-1.2.2. Ni l'un ni l'autre ne sont naturels entre l'auxiliaire et le participe passé, mais un autre critère les distingue. Les prépositions apparaissent comme complément de *jusque* en emploi locatif. C'est donc parce que l'on a *jusqu'où*, et par analogie avec les autres formes invariables dénotant un lieu (*ailleurs*, *ici*, *là*) que l'on analyse *où* comme une préposition plutôt que comme un adverbe. En revanche, *quand* est bien un adverbe : on a *jusqu'à quand*, et % *jusque quand* est régional.

10.2.5. L'adverbe interrogatif *comment*

L'adverbe *comment* peut être attribut du sujet **36a** ou du complément **36b**, complément oblique **36c** ou ajout **36d**, après le verbe > **fiche COMMENT**.

36 **a** *Le spectacle était comment ?*
b *Tu trouves mes lunettes comment ?*
c *Paul s'est conduit comment ?*
d *Tu fais ça comment ?*

Il peut aussi apparaitre en début de phrase, avec la fonction *extrait*, et correspond alors à un attribut du sujet **37a** ou du complément **37b**, à un complément oblique **37c** ou à un ajout **37d**.

37 **a** *Comment était le spectacle ?*
b *Comment trouves-tu mes lunettes ?*
c *Comment s'est conduit Paul ?*
d *Comment fais-tu ça ?*

Il interroge sur la propriété **38a** ou la manière **37c 37d**. Comme *extrait*, il peut correspondre à l'attribut du sujet de *être* ou *sembler*, mais difficilement à celui de *devenir* **38b**, avec lequel on préfère *que* **27b** > **III-3.2.5**.

38 **a** *Comment est-il / te semble-t-il ?*
b *? Comment est-il devenu ?*
c *Il est / te semble comment ?*
d *Il est devenu comment ?*

Les interrogatives en *comment* permettent un usage rhétorique, en particulier avec *vouloir* **39a 39b** > **XII-3.4.2**. Ainsi **39b** suggère que le locuteur ne peut pas oublier l'interlocuteur > **I-2.2.2**. En **39c**, la tournure figée *comment se fait-il que* signifie 'pourquoi'.

39 **a** *Comment voulez-vous qu'on fasse ?*
b *Comment veux-tu que je t'oublie ?*
c *Comment se fait-il que les épisodes de certaines séries télévisées sont diffusés dans le désordre ?* (csa.fr, 7 nov. 2012)

10.2.6. L'adverbe interrogatif *combien*

Dans les interrogatives, *combien* interroge sur la quantité **40**, et il porte généralement sur un domaine nominal. Il peut introduire un syntagme nominal, avec la fonction *spécifieur* **40a**, ou être séparé du nom **40b** > **V-5.4.3**. Il peut être employé sans nom comme complément de verbe **40c** ou de préposition **40d**, ou comme *extrait* **40e**, avec le sens restreint de 'combien d'argent' ou 'combien de gens' > **fiche COMBIEN**.

40 **a** *Combien de livres as-tu lus ce mois-ci ?*
b *Combien as-tu lu de livres ce mois-ci ?*
c *Finalement, on était combien ?*
d *À combien se montent ces achats ?*
e *Combien veut-il pour ce tableau ?*

Contrairement à l'exclamatif > **IX-10.4.1**, l'interrogatif *combien* ne porte pas sur un nom gradable **41a**. Il ne peut pas non plus modifier un adjectif ou un verbe, avec un sens d'intensité **41b 41c**.

41 **a** *# Combien de courage a-t-il montré ?*
b *# Combien il est épais ?*
c *# Combien tu souffres ?*

> *L'emploi intensif de* combien *interrogatif*
>
> C'est par un jeu de mots que Bertrand Blier a titré en 2005 un de ses films *Combien tu m'aimes ?* car cet emploi intensif de *combien* est normalement réservé aux exclamatives > **IX-10.4.1**.

> *Combientième* > **IX-10.5.1**

10.2.7. Les adverbes interrogatifs *que* et *pourquoi*

L'adverbe *pourquoi* est employé avec la fonction *extrait* **42a** ou *ajout* **42c**. À la différence des autres adverbes extraits, il ne permet pas l'inversion du sujet nominal **42b** > **XVII-2.2.1**. Il interroge sur une cause,

c'est-à-dire sur une circonstance, plutôt que sur un élément (temps, lieu, manière) de la situation décrite par le verbe ➤XIV-1.1.1.

42 **a** *Pourquoi Paul vient-il ?*
b * *Pourquoi vient Paul ?*
c *Tu as fait ça pourquoi ?*
d Loc. 1 — *Viens ici !*
Loc. 2 — *Pourquoi ?*
e *Pourquoi veux-tu que je lise ça ?*
f *Si tu es si peu sûre de moi, que n'as-tu appelé toi-même ?* (Garat, 2008)

Il interroge sur la cause de la situation décrite **42a 42c** ou de l'acte de langage lui-même **42d 42e**. En **42d**, l'interlocutrice demande pourquoi le premier locuteur lui dit de venir. Comme avec *depuis quand* et *comment*, on a facilement des emplois rhétoriques, comme en **42e**, où il ne s'agit pas de demander la raison pour laquelle l'interlocuteur voudrait que le locuteur lise, mais simplement pour le locuteur de signifier sa réticence ➤XII-3.4.2.
En registre formel, l'adverbe *que* peut être utilisé avec le même sens **42f**. Il est toujours *extrait* et suivi d'un verbe avec *ne* négatif ➤X-3.3.2 ('pourquoi n'as-tu pas appelé toi-même ?').

10.2.8. La modification des mots interrogatifs

Les mots interrogatifs peuvent être modifiés par différents ajouts, qui ont tendance à se spécialiser pour telle ou telle forme, comme *d'autre*, *donc*, *diable*, *diantre* et *ça*.
L'ajout *d'autre* modifie les pronoms *qui* et *quoi* **43a 43b**, mais pas les autres mots interrogatifs **43c 43d 43e**. En cela, il ne se distingue pas des autres adjectifs introduits par *de*, qui modifient des pronoms (*quoi de neuf ? qui de bien ?*) ➤VI-4.1.1.

43 **a** *[Qui d'autre] vous a parlé ?*
b *Vous voulez [quoi d'autre] ?*
c * *[Que d'autre] voulez-vous ?*
d * *[Quand d'autre] partirez-vous ?*
e * *[Où d'autre] irez-vous ?*

L'ajout *diable* (ou *diantre*), à valeur émotive, modifie différents mots interrogatifs (*comment diable*, *où diable*, *pourquoi diable*, *quand diable*), mais seulement s'ils sont *extraits* **44a 44b**. *Quel*, déterminant ou adjectif, et *lequel* ne sont pas modifiables **44c 44d**. Le pronom faible *que* ne peut être modifié que par *diable* **43c 44e**. Dans ce cas, on a affaire à une nouvelle forme agglomérée, qui n'est pas une forme faible, qui peut être séparée du verbe et qui n'oblige pas à avoir un sujet inversé **44f**.

44 **a** *[Où diable] est passé ce portefeuille ?*
b * *Ce portefeuille est passé [où diable] ?*
c * *Quelle diable est la température ?*
d * *Quel diable livre as-tu acheté ?*
e *[Que diable] voulez-vous ?*
f *[Que diable] Paul a-t-il en tête ?*

L'ajout *donc* modifie toutes les formes interrogatives, sauf *que*, *quel*, *lequel* **45d**, sans restrictions particulières.

45 **a** *Qui donc vous a parlé ?*
b *Où donc irez-vous ?*
c *Vous irez où donc ?*
d * *Lequel donc va-t-il acheter ?*

L'ajout *ça* modifie facilement *comment*, *pourquoi*, *où*, *quand*, *qui*. Il est surtout employé quand le mot interrogatif forme une phrase à lui seul **46** ➤XII-3.3.1. Au moins avec *comment* et *pourquoi*, il donne à l'interrogative un autre usage qu'une simple demande d'information, indiquant la surprise, ou une demande de clarification, par exemple.

46 **a** Loc. 1 — *Paul est parti.*
Loc. 2 — *Où ça ?*
b Loc. 1 — *Paul est parti.*
Loc. 2 — *Comment ça ?*
c Loc. 1 — *Paul est parti.*
Loc. 2 — *Qui ça ?*

Le mot interrogatif modifié par *ça* apparait en position canonique plutôt que comme *extrait* **47a** **47b**. Quand il apparait en début de phrase, on ne peut pas avoir de verbe à sujet suffixé **47c** > XVII-2.1.1, ni d'inversion du sujet nominal **47d** > XVII-2.2.3. Dans tous les cas, la forme apparait dans un énoncé réactif, plutôt que comme début de conversation.

47 **a** *Il est parti où ça ?*
b ? *Où ça il est parti ?*
c * *Où ça est-il parti ?*
d * *Où ça est parti Paul ?*

> La coordination des mots interrogatifs (*où et quand*, *quand et combien*, *qui ou quoi*) > XVI-4.2.2

10.3. Les mots relatifs

Les mots relatifs sont :
– le déterminant *lequel* (*un notaire, lequel notaire était borgne*) ;
– les pronoms *lequel*, *qui*, *quoi* (*l'homme avec qui je parle*) ;
– les formes prépositionnelles *auquel*, *duquel*, *où* (*le moment où je pars*) ;
– l'adverbe *pourquoi* (*C'est justement ce pourquoi il est parti.*).

> Les mots qui introduisent des relatives sans antécédent (*comme*, *quand*, *qui*, *quiconque*, *où*) > XIII-5.1 > tableau XIII-6

10.3.1. Qu'est-ce qu'un mot relatif ?

Les mots relatifs sont les pronoms *qui*, *quoi* et *lequel* **48a**, la préposition *où* **48b**, le déterminant *lequel* dans les relatives appositives **48c** > XIII-3.5.3, auxquels s'ajoutent les formes prépositionnelles amalgamées *auquel*, *duquel* > VII-5.1.2 et l'adverbe *pourquoi*.

48 **a** *Voici la personne* [*avec qui je dois parler*].
b *Voici l'endroit* [*où j'irai*].
c *Ils voulaient grimper sur le mont Blanc,* [*lequel sommet baisse un peu chaque année*].
d *Voici le projet* [*que je soutiens*].
e *Voici le projet* [*dont nous devons parler*].

Les formes *que* et *dont* en début de subordonnée relative **48d** **48e** sont analysées comme des subordonnants, car elles n'ont pas les mêmes propriétés que les proformes *lequel*, *quoi* et *où* > XIII-2.2.1 > XIII-2.3.1.

Que *et* dont *en début de subordonnée relative*

Que et *dont* ne peuvent pas être compléments de préposition **49b** ou de nom **49d**, à la différence des pronoms **49a** **49c**.

49 **a** *Voici le projet* [*pour lequel je voterai*].
b * *Voici le projet* [*pour que je voterai*].
c *Voici Paul,* [*avec le fils de qui je dois parler*].
d * *Voici Paul,* [*avec le fils dont je dois parler*].

Contrairement aux proformes, *dont* et *que* ne peuvent pas apparaitre dans une relative à l'infinitif. Comme les autres subordonnants (*est-ce que*, *si*), ils contraignent le mode de la subordonnée qu'ils introduisent **50**.

50 **a** *Voici un endroit* [*où aller*].
b % *Voici un projet* [*dont parler*].
c *Voici le projet* [*pour lequel voter*].
d * *Voici le projet* [*que soutenir*].

Les mots relatifs sont des proformes anaphoriques : ils reprennent une expression qui est leur antécédent : *la personne* **48a**, *l'endroit* **48b**. S'ils se fléchissent (*lequel*, *auquel*, *duquel*), ils s'accordent en genre et en nombre avec cet antécédent **51** ➤ IX-1.2.2 ➤ XVIII-5.2.1.

51 **a** *Voici les personnes* [*auxquelles je pense*].
b *Voici la fille* [*avec laquelle je discute*].
c *Le garçon* [*avec lequel Paul travaille en ce moment*].

10.3.2. Les relatifs *qui* et *lequel*

Les pronoms relatifs *qui* et *lequel* présentent plusieurs différences : *qui* a toujours un antécédent animé **52a** **52b** tandis que *lequel* est compatible avec des animés comme des inanimés **52c** **52d**. *Qui* est complément de préposition, tandis que *lequel* peut aussi apparaitre comme sujet dans une relative non restrictive **48c**.

52 **a** *Marie est la fille* [*avec qui Jean parle*].
b # *Voici le livre* [*avec qui je partirai en vacances*].
c *Marie est la fille* [*avec laquelle Jean parle*].
d *Voici le livre* [*avec lequel je partirai en vacances*].

> *Les deux* qui *relatifs*
>
> Deux formes *qui* introduisent des relatives : un subordonnant **53** et un pronom **52a**, complément de préposition. La forme *qui* correspondant au sujet n'impose pas de restriction sur son antécédent, qui peut être animé **53a** ou inanimé **53b**. Elle est incompatible avec l'infinitif **53c** et analysée comme une variante de *que*, c'est-à-dire comme un subordonnant ➤ XIII-2.2.1.
>
> **53** **a** *Voici les gens* [*qui sont invités*].
> **b** *Voici un livre* [*qui aura du succès*].
> **c** * *Voici un livre* [*qui avoir du succès*].
>
> Le pronom *qui* en revanche est forcément animé **52a** **52b**. Il est compatible avec l'infinitif **54a**, et toujours complément de préposition : il ne peut pas correspondre à un sujet ni à un complément direct **54b**.
>
> **54** **a** *Voici un ami* [*avec qui partir en voyage*].
> **b** * *Voici une personne* [*qui je verrais volontiers*].

10.3.3. Les relatifs *quoi* et *pourquoi*

Le relatif *quoi* est un pronom qui réfère à des inanimés. Il est réservé aux références vagues et privilégie les antécédents pronominaux comme *ce*, *cela*, *quelque chose*, *rien* ➤ IX-7.2 ➤ IX-8.1. Comme le pronom *qui*, il est toujours complément de préposition **55a** **55b** **55c**.

55 **a** ? *C'est la pauvreté* [*contre quoi Paul a lutté toute sa vie*].
b *La pauvreté est ce* [*contre quoi Paul a lutté toute sa vie*].
c * *Voici quelque chose* [*quoi Paul a combattu toute sa vie*].
d *Voici ce* [*pour quoi il se bat*].

Quoi permet aussi de former un syntagme prépositionnel connecteur en début de phrase (*Jean viendra, sans quoi*/*faute de quoi notre plan échouera.*) ➤ XVIII-3.3.1. Le relatif *pourquoi* est surtout employé avec l'antécédent *ce* **55d**.

> Pourquoi *relatif*
>
> L'usage du relatif *pourquoi* est parfois critiqué par la norme comme résultant d'une confusion avec le syntagme *pour* + *quoi* (*Voici ce pour quoi il est parti.*). Il est néanmoins utilisé avec un antécédent nominal : [Titre] « ! *La vraie raison pourquoi le CAC 40 baisse et comment en profiter* » (*graphseobourse.fr*, consulté en janv. 2019) là où la norme recommande *pour laquelle* ➤ XIII-2.1.1.

10.3.4. Le relatif *où*

La forme *où* a un sens spatial comme interrogatif **56a** ➤ IX-10.2.4, mais spatial **56b** **56d** ou temporel **56c** en tant que relatif. *Où* relatif peut correspondre à un complément de verbe **56b**, de préposition **56d** ou encore à un ajout locatif ou temporel **56c**.

56 **a** *Où allez-vous ?*
b *Je connais l'endroit* [*où vous allez*].
c *Je me souviens du jour* [*où je l'ai rencontré*].
d *Voilà le point* [*jusqu'où il faut aller*].

> *L'évolution de* où
>
> En français classique, *où* relatif pouvait avoir un antécédent animé et correspondre à un complément pronominalisable avec *y* (« *Vous avez vu ce fils où mon espoir se fonde ?* », Molière, 1663) ('sur qui mon espoir se fonde').

10.4. Les mots exclamatifs

Les mots exclamatifs sont :
– le déterminant *quel* (*Quelle chance tu as !*) ;
– l'adjectif *quel* (*Quelle ne fut pas ma surprise !*) ;
– les adverbes *comme*, *combien*, *que*, *ce que* et *qu'est-ce que* (*Comme tu es belle !*).

10.4.1. L'adverbe exclamatif *combien*

Dans les exclamatives ➤ XII-4.2.2, *combien* est réservé à un registre formel, en particulier dans les subordonnées **57e 57f 57g**. Comme l'interrogatif ➤ IX-10.2.6, il peut, suivi par *de*, introduire un syntagme nominal **57a 57c** ou être *extrait* seul, séparé du nom introduit par *de* **57b 57d** ➤ V-5.4.3. Il porte sur l'intensité **57a 57b** ou la quantité **57c 57d**. Il peut modifier un verbe **57e 57f** ou un adjectif **57g**. Contrairement à l'interrogatif, il peut exprimer la fréquence **57e** ou l'intensité **57f 57g**.

57 **a** *Combien de passion elle y met !*
b *Combien elle y met de passion !*
c *Combien de pays elle a visités !*
d *Combien elle a visité de pays !*
e *Tu sais* [*combien il va au cinéma*].
f *Tu sais* [*combien il t'aime*].
g *Tu sais* [*combien il nous est précieux*].

En registre formel, *combien* exclamatif peut être modifié par *ô* **58a 58b**. Il est alors possible en incise **58c**.

58 **a** *Caen renoue avec une victoire ô combien précieuse.* (*actu.fr*, 29 sept. 2018)
b *Ayant pourtant, ô combien de fois, personnellement enduré l'épreuve, je ne parvenais tout simplement plus à la ressentir, à l'imaginer.* (Schovanec, 2014)
c *Elle saura se venger (ô combien) de son infortune tant financière qu'affective* […]. (*senscritique.com*, 14 mars 2018)

➤ L'emploi de *ô* avec un terme d'adresse (*ô maitre !*) ➤ XVIII-4.2

10.4.2. L'adverbe exclamatif *comme*

L'adverbe exclamatif *comme* est toujours en début de phrase, avec la fonction *extrait*. Il modifie un verbe, un adjectif ou un adverbe **59**.

59 **a** *Comme j'aime ce tableau !*
b *Comme vous avez de grandes oreilles !*
c *Comme tu joues bien !*
d *Comme tu y vas !*
e *Comme tu as voyagé !*
f *Comme il dort !*

En **59a 59b 59c**, l'adverbe porte sur un prédicat gradable ('aimer', 'grand', 'bien'). Il peut être interprété comme un quantifieur de degré, comme *que*, *ce que* et *qu'est-ce que*. Il peut aussi exprimer une manière (inhabituelle) **59d** ou quantifier la fréquence **59e**. Plusieurs interprétations sont possibles dans certains cas. En **59f**, l'exclamation peut porter sur le degré de sommeil ('comme il dort profondément'), sur

sa durée ('comme il dort longtemps'), sur sa fréquence ('comme il dort souvent') ou sur sa manière ('comme il dort d'une drôle de façon, ou dans une drôle de position'). Cette polyvalence se retrouve avec d'autres adverbes de degré comme *beaucoup* ➤V-5.4.2 ➤VIII-7.2.

➤ Alternance entre *comme* et *comment* (! *Comment il m'a traité !*) ➤XII-4.8.1

10.4.3. Les adverbes exclamatifs *que*, *ce que* et *qu'est-ce que*

Les adverbes de degré exclamatifs *que*, *ce que* et *qu'est-ce que* sont toujours en début de phrase. Ils peuvent modifier un adjectif **60a**, un verbe **60b** ou un adverbe **60c**, qui expriment une relation ou une propriété gradable.

60 **a** *Qu'est-ce que c'est beau !*
b [Titre de chanson] *Que je t'aime !* (Jean Renard, Gilles Thibaut, Johnny Hallyday, 1969)
c *Ce qu'il travaille efficacement !*

Mais ils ne sont pas interchangeables. Ainsi, *que*, suivi de *de*, peut introduire un syntagme nominal extrait **61a**. Il peut aussi être extrait seul, séparé du nom introduit par *de* **61b** ➤V-5.4.3. En revanche, *ce que* et *qu'est-ce que* n'apparaissent pas en début de syntagme nominal **61c** **61d**.

61 **a** *[Que de mal] j'ai eu à te trouver !*
b *Que / Ce que j'ai eu de mal à te trouver !*
c * *[Ce que de mal] j'ai eu à te trouver !*
d * *[Qu'est-ce que de mal] j'ai eu à te trouver !*

Que est proche de l'adverbe *combien* et, comme lui, peut porter sur la quantité **62a** ou l'intensité **61a**. Mais à la différence de *combien* **62c**, le syntagme qu'il introduit ne peut pas être complément d'une préposition **62b**.

62 **a** *[Que de pays] il a visités !*
b * *Dans que de pays il a voyagé !*
c *Dans combien de pays il a voyagé !*

De plus, les subordonnées exclamatives ➤XII-4.5.4 ne permettent pas l'adverbe exclamatif *que* **63a**, qui est donc spécialisé pour les phrases indépendantes, alors qu'elles peuvent être introduites par l'adverbe *ce que* **63b**. En subordonnée, l'adverbe *qu'est-ce que* est condamné par la norme et appartient à un registre informel **63c**.

63 **a** * *Regarde [que c'est beau] !*
b *Regarde [ce que c'est beau] !*
c ! *Regarde [qu'est-ce que c'est beau] !*

Enfin, *que* est moins naturel que *ce que* et *qu'est-ce que* quand il s'agit de quantifier la fréquence d'un évènement plutôt qu'une relation gradable **64a** **64b** **64c**.

64 **a** ? *Qu'il a voyagé !*
b *Ce qu'il a voyagé !*
c *Qu'est-ce qu'il a voyagé !*

> *Pourquoi* ce que, que *et* qu'est-ce que *sont des adverbes*
>
> Nous analysons les introducteurs d'exclamative *que*, *ce que* et *qu'est-ce que* comme des adverbes de degré et non comme des subordonnants. L'analyse comme adverbe est surtout justifiée pour *que*. En effet, *que* peut introduire un syntagme nominal **61a**, comme d'autres adverbes de degré (*beaucoup*, *trop*) ➤V-5.4. Les deux autres formes ne peuvent pas introduire un syntagme nominal **61c** **61d**, mais autorisent un syntagme de la forme *de* + nom **61b** (*Qu'est-ce que j'ai eu de mal à te trouver !*), ce qui n'est pas le cas d'un subordonnant ➤XII-4.2.4.
>
> #### 10.5. La variation des mots interrogatifs, exclamatifs et relatifs
>
> Les mots interrogatifs, exclamatifs et relatifs sont soumis à des variations régionales et connaissent des emplois non standard, en particulier les formes interrogatives. Les variations concernent l'inventaire des formes aussi bien que leur catégorie ou leur fonction.

10.5.1. La variation des mots interrogatifs

Aux formes notées dans le ➤ **tableau IX-25** s'ajoutent d'autres formes, en particulier au Québec ; elles sont simples ou agglomérées, d'un usage informel, parfois stigmatisé.

Lequel *déterminant interrogatif*

On observe un emploi régional, non standard, de *lequel* comme déterminant interrogatif : ! *Lequel jour de la semaine préfères-tu ?* (*kwest.com*, 30 oct. 2011).

Les interrogatifs qui *et* quoi

Qui et *quoi* ont des emplois élargis dans certaines régions d'Amérique du Nord (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Louisiane). *Qui* est parfois employé comme inanimé **65a** ('maman, quel est le nom'), comme dans un stade antérieur du français : *Qui fait l'oiseau ? C'est le plumage.* (La Fontaine, 1668). *Quoi* se rencontre parfois comme sujet **65b** ('qu'est-ce qui a des yeux'), ou comme extrait en **65c** ('qu'est-ce qu'il y a ?') ou en **65d** ('qu'est-ce que tu as ?'), où il s'agit d'une forme agglomérée *quoi c'est*. Il connait aussi des emplois figés régionaux, comme en **65e** où *de quoi* a un emploi indéfini ('quelque chose'), ou dans la formule de **65f** où *quoi* signifie 'ce qu'il en est'.

65 **a** % *Mame, qui c'est le nom de cette femme-là ?* (Terrebonne, Louisiane)
b % *Quoi a des yeux et ne voit pas ?* (Vermilion, Louisiane)
c % *Quoi y a ?* (Louisiane)
d % *Quoi c'est t'as ?* (Louisiane)
e % *Tant qu'à te faire pincer pour de quoi, prends l'adultère.* (*Corpus Montréal 1984*, loc. 2)
f % *Vous me direz quoi.* (Dany Boon, film *Bienvenue chez les Ch'tis*, 2008)

L'interrogatif comment

L'interrogatif *comment* est utilisé pour la quantité, là où le français standard utilise *combien* **66a**. Il est parfois employé pour modifier un adjectif ou un adverbe **66b**.

66 **a** % *Comment est-ce que ça a généré d'argent, comment est-ce que ça m'a rapporté ?* (Carrier, 2007) (Québec)
b ! *Ça faisait comment longtemps qu'il te parlait ?* (*CFPQ*, 15, segment 9, p. 155) (Québec)

Les adjectifs interrogatifs de quantité

On trouve un adjectif interrogatif numéral dérivé, *combientième*, ou *combienième*, en emploi attribut **67a** ou épithète **67b**, avec une variante *quantième* en Belgique et au Canada **67c**. *Quel* a une variante *quellième*, utilisée surtout en Afrique subsaharienne, notamment au Cameroun **67d**. Ces adjectifs peuvent être nominalisés, avec des interprétations restreintes (le nom approprié est *étage*) **67e**. Pour les jours du mois, on dit aussi *le combien*, comme on dit *le 15* (*On se verra le combien ?*).

67 **a** *Et il a fini combientième ?*
b [...] *j'aime mieux être le premier à Rueil que le je ne sais combienième à Paris.* (Queneau, 1944)
c % *D. C. serait donc le sept milliardième être humain de notre planète. Et vous, quand vous êtes né, vous étiez le quantième ?* (*sudinfo.be*, 20 fév. 2012) (Belgique)
d % *Il habite au quellième étage ?* (Cameron)
e *Il habite au combientième ?*

Les mots interrogatifs agglomérés

En registre informel, on trouve plusieurs pronoms agglomérés (% *qui c'est qui*, % *qui c'est que*) **68a**. Les pronoms *que* et *quoi*, dont l'emploi est contraint en usage standard ➤ **IX-10.2.2**, donnent également lieu à des formes agglomérées (! *que c'est qui*, ! *que c'est que* (*c'est que*), ! *quoi c'est qui*, ! *quoi c'est que*) **68b** **68c**, ainsi que *où* (*où c'est que*) **68d**.

68 **a** % *Câlice qui c'est qui paie ?* (*Corpus Montréal 1984*, loc. 2)
b % *Que c'est qui est le pire ?* (*Corpus Montréal 1971*, loc. 32)
c % *Donc que c'est que c'est qu'elle disait, elle ?* (*CFPQ*, 6, segment 7, p. 96) son-IX-10_68c (Québec)
d % *Dites-nous où c'est que vous voulez aller, on y va.* (*CFPQ*, 6, segment 4, p. 63) 68d (Québec)

Les graphies sur écran présentent aussi des variations de mots interrogatifs (*ki*, *ke*) ➤ **XX-5.3.1**

69 **a** *Mais bon dieu, keske je peux faire !!!!??* (*jeuxvideo.com*, 25 mars 2005)
b [Titre de chanson] *Ki c ki m'aime ?* (Magyd Cherfi, Karimouche, mars 2015)

Au Québec, la voyelle peut être prononcée [ɔ], ce qui donne *quo c'est que* [kɔsekœ], *quo c'est qui* [kɔseki] : % *Kossé que tu fais ?* ('qu'est-ce que tu fais ?').

Ces formes reposent sur une phrase clivée (*c'est qui*, *c'est que*) avec un mot interrogatif extrait, sans verbe suffixé, contrairement aux formes incorporant *est-ce que* comme *qui est-ce qui* ➤ **IX-10.1.1**.
L'interrogatif peut agglomérer une séquence [sk], réduction de *est-ce* ou *c'est* + *que*. On a *quisqui* [kiski], *quisque* [kiskœ] **70a**, *quosque* [kɔskœ], *quosqui* [kɔski] et *ousque* [uskœ] **70b**, *pourquoi c'que* [puʁkwaskœ] **70c**, *comment c'que* [komãskœ] **70d**. Les formes sont orthographiées ou transcrites de plusieurs manières. Les interrogatifs peuvent aussi agglomérer [es] sans *que*, ce qui donne *quantes* ('quand est-ce') **70e**, ou [se] sans *que* : *que c'est* ('quoi') **70f**.

70 **a** % *J'sais pas [qui c'que t'es] !* (Tremblay, 1974) (Québec)
b % *Ousque j'irais, un coup divorcée ?* (Tremblay, 1989) (Québec)
c % *Ben pourquoi c'qu'y en arait rien qu'une qui profiterait de toé, hein ?* (Tremblay, 1974) (Québec)
d % *Comment c'qu'y va, Bobby ?* (Tremblay, 1974) (Québec)
e *Mais là, si tu t'en vas je sais pas, à Londres, là, ça veut pas dire que tu sais pas [quand est-ce tu vas revenir, là].* (*CFPQ*, 6, segment 5, p. 65) (Québec)
f % *Tu sais plus [que c'est leur dire].* (Québec)

D'autres variations concernent l'emploi en subordonnée de formes normalement réservées aux phrases indépendantes, pas seulement au Québec : *qu'est-ce que* **71a**, la forme standard étant *Je ne suis pas d'accord avec ce qu'il a fait.* ➤ **XII-3.5.3**. En **71b**, la forme *qu'est-ce que c'est que* est employée à la place de : *Il n'a pas voulu aller voir de quoi la maison avait l'air.*

71 **a** ! *Je suis pas d'accord [avec qu'est-ce qu'il a fait].* (*Corpus Montréal 1984*, loc. 2)
b ! *Il a pas voulu aller voir [qu'est-ce que c'est que la maison avait l'air].* (*Corpus Montréal 1984*, loc. 44)

10.5.2. La variation des mots exclamatifs

En registre informel, *que* et *combien* sont peu courants. On leur préfère *qu'est-ce que* **72a**. On trouve aussi *comment* exclamatif au lieu de *comme* **72b** ➤ **XII-4.8.1**.

72 **a** *Qu'est-ce qu'on a ri !*
b ! *Comment c'est vieux, ce truc !*

10.5.3. La variation des mots relatifs

À côté des relatifs *qui* et *où*, on trouve aussi des formes en *c'est que*, *ce que* (*qui c'est qui*/*que*, *où c'est que*) **73a** **73b** et *ce que* (*où ce que*, parfois écrit *ouske*) **73c** **73d** **73e**, qui semblent être des relatifs agglomérés non standard ➤ **XIII-6.1**. Ces formes apparaissent à travers la francophonie d'une manière générale.

73 **a** % *T'avais* […] *une grande grande grande pièce [où c'est que tu aurais pu mettre des… des sleepings pour dix personnes si tu veux]* […]. (*CFPQ*, 18, segment 6, p. 65) (Québec)
b % *Le truc typique, quoi [où c'est qu'ils tuaient la poule devant nous là, pour manger à midi].* (*CRFP*, PRI-NAR-001)
c % *Oui, oui, oui, c'est sûr que les besoins sont différents, pis les niveaux, le niveau [où ce que t'es rendu diffère aussi]* […]. (*CFPQ*, 14, segment 5, p. 50) 3c (Québec)
d % *Mais ça, le lait en canne, là ça… ça doit venir, euh, du temps de nos parents, hein, [où ce que c'était honteux de… d'allaiter], hein, je me trompe, non ?* ('le lait en boite') (*CFPQ*, 13, segment 8, p. 110) (Québec)
e % *On a le primaire, secondaire et collège, mais du côté CEGEP là, c'est pas une école [où ce que tu peux faire des DEP].* (iles de la Madeleine, Québec)

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

IX-1. Les pronoms et les proformes

La notion de *proforme*, plus générale que celle de pronom : Zribi-Hertz (1996).
Les trois types d'interprétation des pronoms : Riegel, Pellat et Rioul (2018 [1994], chap. VII-5), Corblin (1995).
L'accord du pronom avec le genre social du référent ou avec le genre grammatical : Wechsler (2011).
Les pronoms indéfinis et démonstratifs : Corblin (1987a) ; personnels et démonstratifs : Kleiber (1994b) ; quantifieurs et indéfinis : Corblin (2002). *L'un* pronom indéfini : Grevisse et Goosse (2016 [1936], R1 § 744) (ex. **3a**).
Les pronoms personnels : Benveniste (1996 [1966], chap. V-20) ; faibles : ➤ repères IX-3 ; forts : ➤ repères IX-6 ; la priorité des formes faibles sur les formes fortes : Zribi-Hertz (1996).
La similarité entre pronoms et syntagmes nominaux sans nom (*beaucoup*, *certains*, *le même*) : Corblin (1995).

IX-2. Les proformes et leurs antécédents

La définition de la relation anaphorique, avec un antécédent exprimé : Ducrot et Todorov (1972). Tesnière (1959) parle de *source* plutôt que d'*antécédent*.
La distinction entre relation anaphorique et coréférence : Milner (1982), Kleiber (1994b), Corblin (1995).
Le maintien (ou non) de l'interprétation de l'antécédent par la forme anaphorique : Godard et Jayez (1996).
Les contraintes syntaxiques sur la relation entre pronom personnel et antécédent dans la même phrase, parfois appelées *contraintes de liage* : Zribi-Hertz (1996) ; la reprise d'un syntagme nominal quantifié : Corblin (2002) ; le phénomène de la subordination modale : Corblin (1997b) ; la reprise d'un antécédent inclus dans un syntagme prépositionnel initial : Zribi-Hertz (1996) (ex. **32**).
Se et les verbes réfléchis : Mélis (1990) ; le caractère intransitif des verbes réfléchis : Wehrli (1986) ; l'interprétation métonymique des verbes réfléchis : Zribi-Hertz (1978) ; l'interprétation des constructions réciproques : Mari (2006).

IX-3. Les proformes personnelles faibles

La distinction entre pronoms personnels forts et faibles : Sandfeld (1970 [1928], chap. I), qui parle de *formes conjointes* et *disjointes*, Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 657), M. Gross (1986a [1968]) qui parle de *particules préverbales*, Kayne (1977 [1975]) qui parle de *clitiques*, Riegel, Pellat et Rioul (2018 [1994], chap. VII-5).
Les propriétés morphophonologiques : Morin (1979) ; la chute du *l* de *il* : Grammont (1971 [1933]).
La distinction entre les proformes sujets et les autres proformes faibles : Couquaux (1986) ; les proformes compléments et postverbales comme préfixes ou suffixes : Huot (1986), Miller (1992).
La position relative des proformes préverbales : Perlmutter (1970) ; celle des formes postverbales à l'impératif : Bonami et Boyé (2007) ; la variation en France : Rézeau (2001) ; en France, Belgique et Suisse : Avanzi et Stark (2018).
Les proformes faibles en usage informel en France : Séguy (2015 [1950]), Michel (1959), Blasco-Dulbecco (1999) (ex. **65a**, **65b**) ; *y* pour le complément direct : Tuaillon (1969), Robez-Ferraris (1995), Fougères et Candea (2011) ; le redoublement clitique au Québec : Hulk (1986) (ex. **65e**), Auger (1995) (ex. **65d**), Girard (2010) pour le français cadien.
Les proformes compléments chez les jeunes de Guyane et de La Réunion : Ledegen et Léglise (2007) (ex. **68**).

IX-4. La proforme *en*

Pinchon (1972) (ex. **6b**, **47b**, **48b**), Ruwet (1972, chap. II), Milner (1978), Ruwet (1990), Kupferman (1991).
L'évolution de *s'en aller* : De Kok (1985).
La distinction entre *en* prépositionnel (*J'en parle.*) et *en* indéfini, appelé *quantitatif* (*J'en ai lu plusieurs*) : Milner (1978).
La possibilité pour *en* d'avoir pour antécédent le contenu nominal, sans coréférence : M. Gross (1973), Milner (1982), Corblin (1995) ; *en* renvoyant à un animé : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 678) ; *en*, dans une complétive, renvoyant au sujet de certains verbes principaux : Ruwet (1990), Lamiroy (1991).
En et les compléments de lieu : *Langue française*, nº 86, 1990 ; *en* correspondant à une subordonnée ou un infinitif : Pinchon (1972), Huot (1981) ; *en* et le complément de nom : Kupferman (1991) ; *en* et *dont* : Godard (1992b) ; *en* et le complément partitif : Kayne (1977 [1975]) ; les restrictions sur *en* lié au sujet : M. Gross (1986a [1968]), Ruwet (1972, chap. II), Tasmowski (1990a) (ex. **49**).
En et *son* : Fradin (1984), Kupferman (2004) ; lorsque le nom a plusieurs compléments en *de* : Ruwet (1972, chap. VI), Milner (1982).
En connecteur : Pinchon (1972).

IX-5. Les proformes faibles *lui* et *y*

L'appellation de *datif* pour la forme faible, par analogie avec le latin : Kayne (1977 [1975]), Leclère (1976), Leclère (1978), Ruwet (1982, chap. V), Barnes (1985), Herslund (1988), Mélis (1996), Van Peteghem (2006).
Les verbes admettant *lui* : Boons, Guillet, et Leclère (1976), M. Gross (1976), Herslund (1988) ; les adjectifs admettant *lui* : Tayalati (2008)

Lui dans les constructions causatives : Kayne (1977 [1975]), Hulk (1984), Tasmowski (1984), Abeillé, Godard, et Miller (1997), Lamiroy et Charolles (2011) ; *lui* avec *croire*, *savoir* : Ruwet (1982 chap. v), Olsson (1984) ; *lui* et les noms de partie du corps : Guéron (1983), Vergnaud et Zubizarreta (1992) ; *lui* comme thème d'une prédication seconde ou secondaire : Herslund (1988).
Y et *en* : Pinchon (1972).
Les verbes à complément locatif : Guillet et Leclère (1992) ; *y*, dans une complétive, renvoyant au sujet humain du verbe principal : Ruwet (1990).
L'alternance entre *lui* et *y* pour certains adjectifs : Tayalati (2004) ; *lui* est associé à un rôle sémantique plus élevé que *y* : Van Peteghem (2006), Van Peteghem et Tayatali (2009).

IX-6. Les pronoms personnels forts

La distinction entre pronoms forts et pronoms faibles : Sandfeld (1970 [1928], chap. I), M. Gross (1986a [1968]), Kayne (1977 [1975]), Couquaux (1986).
Les formes pronom + *autres* du français québécois : Léard (1995).
Le pronom fort et la référence à un non animé : Pinchon (1972), Zribi-Hertz (2000).
Le pronom fort ajout et la prosodie contrastive : Beyssade *et al.* (2004b).
L'interprétation réflexive du pronom fort simple : Zribi-Hertz (1980), Zribi-Hertz (2003b) ; *lui* et *lui-même* comme complément prépositionnel : Zribi-Hertz (1980), Zribi-Hertz (2003b), Zribi-Hertz (2008b). Le pronom + *même* ajout : Ronat (1979).

IX-7. Les pronoms indéfinis

On : Fløttum, Jonasson et Norén (2007) ; pronom personnel plutôt qu'indéfini : J. Dubois (1965), Riegel, Pellat et Rioul (2018 [1994], chap. VII-5). *On* et les proformes personnelles : Tamba (1989), Leeman (1991). *On* existentiel : Koenig (1999c).
Les usages de *on* au Québec : Léard (1995). La différence entre *on* et *ils* : Kleiber (1994b) (ex. **11**).
L'évolution de *soi* du français classique au français moderne : Brandt (1944), Zribi-Hertz (2003b).
La grammaticalisation des formes en *quelque* + *chose*, *part*, *un* comme proformes : Blanche-Benveniste (2003). La distinction entre *quelqu'un* et *quelques-uns* : Schnedecker (2002b), Schnedecker (2003b), Schnedecker (2006c). *Quelque chose* : Willems (2005b).
Le caractère indéfini de *l'un* et *les uns* : Schnedecker (2006b) ; l'exemple de F. Mallet-Joris est repris de Grevisse et Goosse (2016 [1936], R1 § 744).
L'interprétation des pronoms corrélatifs : Schnedecker (2006b). Les différents emplois de *l'un… l'autre* : Milner (1984), Milner (1987) (ex. **48a**, **48b**, **53a**).
La relation de réciprocité : Mari (2006).

IX-8. Les pronoms démonstratifs

Ce dans les phrases avec *être* : Beyssade et Dobrovie-Sorin (2005) ; *ce* avec un verbe pluriel : Pollock (1983). *Ce* antécédent de relative : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 701), Pierrard (1993).
L'interprétation de *ça* : Godart-Wendling (1999) ; comme générique : Carlier (1996) ; comme impersonnel : Corblin (1994a), Maillard (1994). La variation régionale concernant la position de *ça* : en Suisse : Bürgi (1999) ; au Québec : Vinet et Rubattel (2000), Vinet (2001) (ex. **20b**, **20c**, **20d**, **20e**) ; l'accord de *ça* au pluriel en Belgique : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 698).
L'alternance entre *ce* et *il* : Coppieters (1975), Kupferman (1979), Coppieters (1982) (ex. **26a**, **26b**), Boone (1987), Beyssade et Dobrovie-Sorin (2005).
Les pronoms démonstratifs *ceci*, et *cela :* Corblin (1987b).
Celui analysé comme déterminant : Gougenheim (1965), Pierrard (1991) ; comme pronom : Pottier (1962), Hirschbühler et Labelle (1990), Cabredo Hofherr (2005) ; comme forme complexe, à la fois déterminant et tête du syntagme nominal : Corblin (1990), Kleiber (1994b), Coene (2001), Zribi-Hertz (2011) ; *celui* + suites variées : Rothemberg (1985) ; *celui-ci* comme pronom anaphorique : Zribi-Hertz (1992), Corblin (1998).
L'usage de *ce dernier* en discours : Charolles (1995).

IX-9. Les proformes verbales

Les proformes verbales *faire* et *le faire* : Sandfeld (1970 [1928]), Sandfeld (1977 [1936]) (ex. **12c**), Moignet (1974), Eriksson (1985) (ex. **20a**).
La reprise des compléments du verbe après *faire* ou *le faire* : Miller (1997) ; *le faire* comme test permettant de distinguer compléments et ajouts : Boons, Guillet, Leclère (1976), Bonami (1999) ; *faire* et *le faire* dans les comparatives : Rees (1960).
En faire autant : Pinchon (1972) (ex. **22a**), Zribi-Hertz (1989).

IX-10. Les mots interrogatifs, relatifs et exclamatifs

La notion de mot *qu-* : Le Goffic (1994b), Pollock (1997).
Les interrogatifs *que*, *quoi* : Moignet (1967), Obenauer (2014 [1976]), Obenauer (1977), Bouchard et Hirschbühler (1987), Lefeuvre (2006) ; *quel* : Blanche-Benveniste (1988), Blanche-Benveniste (2002), Comorowski (2004) ; *qui* : Delaveau (1998) ; *pourquoi* : Cornulier (1974) ; *combien* : Obenauer (2014 [1976]).

Les relatifs *que* et *qui* (non prépositionnel) comme subordonnants (appelés *complémenteurs*) et non pronoms relatifs : Kayne (1974-1975) ; *dont* comme subordonnant (appelé *complémenteur*) et non pronom relatif : Godard (1992a [1988]).
Pour quoi et *pourquoi* : Lefeuvre (2001).
Les mots exclamatifs : Milner (1974), Milner (1978), Bacha (2000) ; *comment* exclamatif : Moline (2013a).
Les interrogatifs à l'oral : Coveney (2002 [1996]).
Les mots interrogatifs et relatifs au Québec : C. Lefebvre (dir.) (1982) ; Falkert (2010 [2007]) (ex. **73e**) ; en Louisiane : Rottet (2004) (ex. **65a**, **65b**), Stäbler (1995) (ex. **65c**, **65d**).

CHAPITRE X

La négation

Qu'est-ce que la négation ?

1.1. Les mots négatifs

Certains mots dits *négatifs* expriment une négation, c'est-à-dire une relation d'opposition entre deux expressions qui ne peuvent pas être vraies en même temps.
Les principaux mots négatifs sont :
- les mots à préfixe négatif : adjectifs (*difficile*, *incapable*), adverbes (*malheureusement*), noms (*inconfort*, *mésentente*), verbes (*débloquer*) ➤ X-5.1 ;
- les mots dits *négateurs* ➤ X-2, qui peuvent rendre une phrase négative et être accompagnés de *ne* ; ce sont :
  - des adverbes comme *aucunement*, *jamais*, *pas*, *plus* (*Paul n'est pas venu.*) ;
  - la conjonction double *ni… ni* (*Paul n'aime ni les chiens ni les chats.*) ;
  - les déterminants *aucun* et *nul* (*Paul n'aime aucun animal.*) ;
  - des pronoms *nulle part*, *personne*, *rien* (*Rien n'est sorti.*).

D'un point de vue sémantique, le terme *négation* décrit la relation qui s'établit entre une expression positive et sa contrepartie négative. Cette expression peut être une phrase **1a**, un syntagme **1b** ou un mot **1c**. On parle de négation de phrase **1a**, de négation de constituant **1b** ou de négation morphologique **1c**.

1 **a** *Paul viendra.* | *Paul ne viendra pas.*
b *avec enfant* | *sans enfant*
c *capable* | *incapable*

Les mots *pas*, *sans* et *incapable* sont dits *négatifs*. Parmi les mots négatifs, ceux qui expriment une négation de phrase, comme ici *pas*, sont appelés des *négateurs*. Ils peuvent être accompagnés de *ne* ➤ X-3.1.
On appelle parfois *négatifs* des mots à valeur dépréciative ou péjorative. Nous ne retenons pas cet emploi ici : certains mots négatifs peuvent avoir cette valeur (*incapable*), mais d'autres non (*aucun*, *pas*), et, inversement, bien des mots péjoratifs ne sont pas négatifs (*idiot*, *laid*).

1.1.1. Les mots à préfixe négatif

Certains mots sont formés à l'aide d'un préfixe négatif : des adjectifs (*incapable*, *difficile*) ➤ VI-2.1.1 ➤ VIII-1.4.2, des noms (*inconfort*, *mésentente*) ➤ IV-2.1, des verbes (*débloquer*) ➤ X-5.1. Il s'agit d'une négation morphologique, parfois appelée *négation lexicale*.
Ils sont la contrepartie négative du mot sans préfixe, ou mot de base. Ils peuvent donner lieu à une phrase interprétée comme *contradictoire* avec celle contenant le mot de base : un nombre est soit pair, soit impair, donc si **2a** est vrai, **2b** est faux et réciproquement. Mais ils peuvent aussi donner lieu à une phrase interprétée comme *contraire* : les phrases **2c** et **2d** ne peuvent pas être vraies en même temps, mais elles peuvent être toutes les deux fausses si Paul n'est ni content ni mécontent.

2 **a** *Ce nombre est pair.*
b *Ce nombre est impair.*
c *Paul est mécontent.*
d *Paul est content.*

Dans les deux cas, le mot avec préfixe et le mot de base constituent des paires dites *antonymes* ➤ X-5.1.
Mais le terme *antonyme* s'applique aussi à d'autres paires de sens contraire comme *beau* | *laid*, *haut* | *bas* ou contradictoire comme *ouvert* | *fermé* sans qu'aucun soit négatif.

➤ Mots à contexte négatif (*quiconque*, *quoi que ce soit*) ➤ X-6.1
➤ Mots à négation implicite (*douter*, *empêcher*) ➤ X-6.2.2

1.1.2. Les mots négateurs

Certains mots, que l'on appelle des *négateurs*, rendent négative la phrase sur laquelle ils portent > X-1.2 > X-2.1. Certaines grammaires les appellent des *forclusifs* ou des *semi-négations*. Nous ne reprenons pas ces termes, qui supposent qu'ils ont toujours besoin de *ne* pour exprimer la négation, ce qui n'est pas le cas > X-1.3.

Le plus fréquent est l'adverbe *pas*. Ainsi, la phrase **3a** signifie 'il est faux que Marie soit venue'. Elle est contradictoire avec **3b**, sa contrepartie positive, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent être ni vraies ni fausses en même temps : ou bien Marie est venue, ou bien elle n'est pas venue. On parle parfois de *négation grammaticale* ou *syntaxique*.

Négation grammaticale et lexicale peuvent se cumuler, comme en **3c** qui comporte à la fois le négateur *pas* et l'adjectif négatif *mécontent*, mais elles ne s'annulent pas : **3c** ne dit pas que Paul est content mais seulement qu'il est faux qu'il soit mécontent.

La négation lexicale ne rend pas la phrase négative : les phrases de **2** sont toutes positives.

3 **a** *Marie n'est pas venue.*
b *Marie est venue.*
c *Paul n'est pas mécontent.*

Les autres mots négateurs sont les déterminants *aucun* et *nul* **4a**, les pronoms *nulle part*, *personne*, *rien* **4b**, la conjonction de coordination double *ni… ni* **4c** et d'autres adverbes comme *jamais*, *nullement*, *plus* **4d**.

4 **a** *Paul n'a aucun souci.*
b *Paul n'a vu personne.*
c *Paul n'aime ni les chiens ni les chats.*
d *Paul ne ment jamais.*

> La préposition négative *sans* > X-1.2.2 > X-5.1.1

1.2. Les phrases négatives

Une phrase négative comporte un négateur > X-1.1. Elle se distingue d'une phrase positive par les propriétés suivantes :
- à l'écrit, elle comporte *ne*, en registre formel, si elle est verbale > X-3.1 ;
- elle permet une coordination simple en *ni* (*Paul ne viendra pas, ni Marie.*) ;
- elle peut être continuée par *et… non plus* (*Paul ne viendra pas et Marie non plus.*) ;
- elle peut être continuée par *même pas…* (*Personne n'est venu, même pas Marie.*) ;
- à l'oral, elle permet l'ajout d'un *si* final (*Paul ne viendra pas, si ?*).

Elle peut appartenir aux différents types de phrases :
- phrase déclarative (*Il ne pleut pas.*) ;
- phrase désidérative (*Ne bouge pas !*) ;
- phrase interrogative (*Qui ne vient pas ?*) ;
- phrase exclamative (*Quelles erreurs n'a-t-il pas commises !*).

1.2.1. Qu'est-ce qu'une phrase négative ?

La phrase négative et les types de phrases

Contrairement à ce que disent certaines grammaires, la phrase négative ne constitue pas un type de phrase > I-2.1. En effet, une phrase négative peut être de différents types : déclarative **5a**, désidérative **5b** > XII-2.4.4, interrogative **5c** > XII-3.4.2 ou exclamative **5d** > XII-4.4.2.

5 **a** *Personne n'a appelé.*
b *Que personne ne bouge !*
c *Est-ce que personne n'a appelé ?*
d *Que de livres ne sont lus par personne !*

La phrase négative s'oppose donc à la phrase positive, qui est sa contrepartie. On appelle *phrase affirmative* la phrase déclarative positive (*Quelqu'un a appelé.*).
Le ➤ **tableau X-1** présente ces contreparties pour les quatre types de phrases.

PHRASE	POSITIVE	NÉGATIVE
déclarative	*Il pleut.* *Quelqu'un est venu.*	*Il ne pleut pas.* *Personne n'est venu.*
désidérative	*Viens ici !* *Faites quelque chose !*	*Ne viens pas ici !* *Ne faites rien !*
interrogative	*Est-ce qu'il pleut ?* *Qui a vu quelque chose ?*	*Est-ce qu'il ne pleut pas ?* *Qui n'a rien vu ?*
exclamative	*Comme il a de la chance !*	*Comme il n'a pas de chance !*

Tableau X-1. *La négation et les types de phrases*

Ne *est-il un critère pour la phrase négative ?*

Dans une phrase négative, le verbe est généralement accompagné de *ne* **5**, du moins à l'écrit ➤ **X-1.3** ➤ **X-3.1**. Mais la présence de *ne* n'est pas un critère pour la phrase négative. D'une part, *ne* est souvent omis à l'oral et en registre informel (*Je pars pas.*) ➤ **X-3.2**. D'autre part, *ne* peut parfois apparaitre sans négation, notamment avec le restrictif *que* (*Paul n'a que quatorze ans.*) ➤ **X-3.3.1**. Il reste que si *ne* ne peut pas apparaitre dans une phrase verbale, la phrase n'est pas négative.

La phrase négative et la coordination avec ni

Certaines propriétés distinguent la phrase négative de la phrase positive correspondante. Une phrase négative peut comporter une coordination en *ni* simple **6a** **6b** **6c**. Le *ni* simple doit être distingué du *ni* double, qui est un négateur **4c** ➤ **X-2.1** ➤ **XVI-2.2.3**.

6 **a** *Paul n'a pas lu le texte de Camus ni celui de Bossuet.*
b *Personne n'a lu le texte de Camus ni celui de Bossuet.*
c *Paul n'est pas venu, ni Marie.*

Une coordination simple avec *ni* est inappropriée dans ou après une phrase positive **7**.

7 **a** * *Paul a lu le texte de Camus ni celui de Bossuet.*
b * *Paul est venu, ni Marie.*

La phrase négative et la continuation en non plus

Une phrase négative peut être suivie d'une séquence *et… non plus*, avec au moins un élément parallèle à un constituant précédent : *Paul* est parallèle à *Marie* en **8a**, *avant-hier* à *hier* en **8b**, *au gymnase* est parallèle à *à la piscine* en **8c**. *Et* peut être omis ou remplacé par *ni* **8d**.

8 **a** *Marie n'est pas venue, et Paul non plus.*
b *Personne n'a appelé hier, et avant-hier non plus.*
c *Marie ne va jamais à la piscine, et au gymnase non plus.*
d *Marie n'est pas venue, ni Paul non plus.*

Une phrase positive doit, quant à elle, être suivie d'une continuation en *et… aussi* **9a** **9c** **9e** et une continuation en *non plus* serait inappropriée **9b** **9d**.

9 **a** *Marie est venue et Paul aussi.*
b * *Marie est venue, et Paul non plus.*
c *Quelqu'un a appelé hier, et avant-hier aussi.*
d * *Quelqu'un a appelé hier, et avant-hier non plus.*
e *Marie va toujours à la piscine, et aussi au gymnase.*

> Non plus *en dialogue*
>
> Dans un dialogue, une réponse courte ➤ **I-5.3.2** ➤ **XII-3.4.1** avec *non plus* est également acceptable, à la suite d'un énoncé négatif **10a**, sauf emploi ludique **10c**, tandis qu'*aussi* fait suite à un énoncé positif **10b**. En **10c**, le second locuteur feint d'avoir compris l'inverse ('je ne t'aime pas') ou suggère que son interlocutrice ment.

10 **a** Loc. 1 — *Je ne viendrai pas.*
Loc. 2 — *Moi non plus.*
b Loc. 1 — *Je viendrai.*
Loc. 2 — *Moi aussi.* | # *Moi non plus.*
c Loc. 1 — *Je t'aime.*
Loc. 2 — *Moi non plus.*

La phrase négative et la continuation en même pas

Une phrase négative peut être suivie d'un ajout en *même pas*, qui inclut le plus souvent un élément parallèle à un constituant qui précède : *Paul* et *personne* **11a**, *de rien* et *de son voyage* **11b**. *Même pas* peut aussi être suivi d'un ajout **11c** ou d'un complément approprié pour le verbe précédent **11d**.

11 **a** *Personne n'est venu, même pas Paul.*
b *Paul ne nous a parlé de rien, même pas de son voyage.*
c *Paul n'est pas venu, même pas pour dire simplement bonjour.*
d *Paul n'a pas mangé, même pas un gâteau.*

Ce type d'ajout est difficile dans une phrase positive **12**.

12 **a** # *Tout le monde est venu, même pas Paul.*
b # *Paul nous a parlé de beaucoup de choses, même pas de son voyage.*
c # *Paul est venu, même pas pour dire simplement bonjour.*
d # *Paul a mangé, même pas un gâteau.*

La phrase négative et l'ajout final en si ?

Une phrase déclarative positive autorise l'ajout de *non* en position finale comme demande de confirmation **13a** ➤ XII-1.3.3 tandis qu'en phrase négative cet ajout prend la forme *si* **13b** **13c** **13d** ➤ X-6.1.2.

13 **a** *Paul vient, non ?*
b *Paul ne vient pas, si ?*
c *Personne ne vient, si ?*
d * *Paul vient, si ?*

La négation lexicale et la phrase négative

Les mots à préfixe négatif ➤ X-1.1 ➤ X-5.1 ne rendent pas la phrase négative : *ne* n'est pas possible **14a**, ni une continuation en *non plus* **14b** ou *si ?* **14c**. La phrase **14d**, en revanche, est négative.

14 **a** * *Paul n'est mécontent.*
b * *Paul est mécontent, et Jean non plus.*
c * *Beaucoup sont mécontents, si ?*
d *Paul n'est pas content.*

La négation logique et la négation linguistique

Du point de vue logique, la négation est l'opération qui inverse la valeur de vérité d'une phrase. Ainsi, les phrases positives **15a** et **15c** ont chacune une contrepartie négative : **15b** et **15d**. Avec une double négation, une phrase négative peut devenir logiquement positive **15e**.
Du point de vue linguistique, les négateurs, ici *pas* et *rien*, rendent la phrase négative : **15b** **15d** et **15e** sont donc des phrases négatives, même si **15e** peut être considérée comme l'équivalent logique de la phrase positive **15c**.

15 **a** *Il pleut.*
b *Il ne pleut pas.*
c *C'est quelque chose.*
d *Ce n'est rien.*
e *Ce n'est pas rien.*

1.2.2. La négation de phrase et la négation de constituant

Une phrase doit comporter un négateur pour être négative. Mais une phrase qui comporte un négateur n'est pas forcément négative. Ainsi, la plupart des négateurs peuvent être employés pour nier non la phrase mais une partie de celle-ci. Du point de vue syntaxique, *pas* nie le participe *signé* en **16a**, *jamais* nie l'adjectif *content* en **16b**.

C'est ce que l'on appelle la *négation de constituant*, qui porte sur un ou plusieurs éléments, mais pas sur l'ensemble de la phrase. Négation de phrase et négation de constituant peuvent parfois se cumuler **16c**. La négation contrastive en *non pas* est aussi une négation de constituant **16d** ➤X-5.3.

16 **a** *Un tableau pas signé est difficile à vendre.*
b *Jamais content, Paul est connu comme un râleur.*
c *Jamais content, Paul ne viendra pas.*
d *Paul est parti non pas à la piscine, mais au gymnase.*

Avec la négation de constituant, *ne* est généralement impossible **17a** **17b** ➤X-1.3.1, et la phrase a les propriétés d'une phrase positive : une continuation en *et… non plus* **17c** **17d** ou *si ?* **17e** ne serait pas possible.

17 **a** * *Un tableau pas signé n'est difficile à vendre.*
b * *Jamais content, Paul n'est connu pour un râleur.*
c * *Ce tableau pas signé est difficile à vendre, et celui-ci non plus.*
d * *Jamais content, Paul est connu comme un râleur, et son frère non plus.*
e * *Jamais content, Paul est connu pour un râleur, si ?*

La préposition négative sans

La préposition *sans* ➤X-5.1.1 est une préposition négative spécialisée dans la négation de constituant. La phrase **18a** s'oppose à la phrase **18b**. Mais **18a** n'est pas une phrase négative : *ne* n'est pas possible **18c**, ni une continuation en *non plus* **18d** ou *si ?* **18e**.

18 **a** *Paul est parti sans son parapluie.*
b *Paul est parti avec son parapluie.*
c * *Paul n'est parti sans son parapluie.*
d * *Paul est parti sans son livre, et Marie non plus.*
e * *Paul est parti sans son parapluie, si ?*

> *La notion de contexte négatif*
>
> Négation de phrase et négation de constituant ont en commun de créer un *contexte négatif* ➤X-6.2.1 et de permettre l'emploi de certaines formes comme *quiconque* **19b** ou *de la journée* **19a**, qui sont difficiles en phrase affirmative **19c** **19d** ➤X-6.1.
>
> **19** **a** *Paul n'a rien fait de la journée.*
> **b** *Paul est parti sans parler à quiconque.*
> **c** # *Paul a travaillé de la journée.*
> **d** # *Paul se renseignera en parlant à quiconque.*

1.2.3. L'interprétation des phrases négatives

La portée de la négation

Dans une phrase négative, le négateur porte sur l'ensemble de la phrase, comme le montre la paraphrase 'il n'est pas vrai que' : **20a** signifie 'il n'est pas vrai qu'à un moment quelconque j'ai vu une chose pareille', **20b** 'il n'est pas vrai que ce tableau soit signé', **20c** 'il n'est pas vrai que Victor a vu quelqu'un'. Du point de vue syntaxique, le négateur peut être ajout à la phrase **20a** mais il peut avoir des fonctions plus variées : *pas* est ajout au verbe en **20b**, *personne* est complément en **20c** ➤X-2. De manière générale, position syntaxique et portée sémantique ne coïncident pas ➤X-4.1.
Dans le cas de la négation de constituant, en revanche, la portée du négateur est plus étroite : *pas* a portée sur le participe en **16a**, *jamais* sur l'adjectif en **16b**.

20 **a** *Jamais je n'ai vu une chose pareille.*
b *Ce tableau n'est pas signé.*
c *Victor n'a vu personne.*

La cible de la négation

La portée de la négation ne doit pas être confondue avec sa *cible*, c'est-à-dire ce que vise la négation dans le discours, et que certains linguistes appellent *foyer* ou *portée pragmatique* de la négation.

En **21a**, *pas* a portée sur toute la phrase, qui signifie 'il n'est pas vrai que Jean soit venu par hasard'. Mais deux cibles sont possibles : soit on en déduit que Jean n'est pas venu, comme en **21b**, et *par hasard* n'est pas inclus dans la cible de la négation. Soit c'est *par hasard* qui est la cible et l'on en déduit que Jean est venu pour une bonne raison, comme le précise la suite du discours en **21c**.
Dans le cas de la négation contrastive, la cible de la négation est précisée dans la phrase même : c'est Marie en **21d** ➤X-5.3. De manière générale, la *portée* de la négation relève de la sémantique de la phrase et de ses conditions de vérité, tandis que la *cible* relève de la cohérence du discours et de l'interaction entre locuteurs.

21 **a** *Jean n'est pas venu par hasard.*
b *Par hasard, Paul n'est pas venu.*
c *Jean n'est pas venu par hasard. Ce rendez-vous était prévu de longue date.*
d *Jean n'a pas invité Marie, mais Pierre.*

La négation descriptive et la négation de reprise

Dans son emploi ordinaire, la phrase négative est en usage descriptif, sans contexte préalable particulier **22a**. Dans la plupart des cas, le locuteur aurait pu utiliser une phrase positive équivalente, si elle existe **22b**.

22 **a** [En entrant dans un bureau] *Paul n'est pas là.*
b [En entrant dans un bureau] *Paul est absent.*

Mais, dans son usage dit *de reprise*, parfois appelé *polémique* ➤X-5.4, la phrase négative est un énoncé réactif. Le locuteur rejette un aspect quelconque d'un énoncé précédent, par exemple le contenu de l'assertion, comme en **23a**, ou le choix d'un mot, comme en **23b**. Dans ce dernier cas, on parle aussi de *négation métalinguistique*.

23 **a** Loc. 1 — *Paul est là.*
Loc. 2 — *Non, Paul n'est pas là.*
b *Ce n'est pas un « portable » qu'il a acheté, mais un mobile !*

Certains tours sont réservés à la négation de reprise : ainsi le cumul de *pas* et *quelqu'un* n'est possible que dans cet emploi **24a** ; en contexte ordinaire, on utilise *personne* **24b** ➤X-6.3. Il en va de même pour le cumul de *pas* et *personne* **24c** ➤X-4.2.3.
Mais, d'une manière générale, ce n'est qu'en contexte que l'on peut dire si une négation est en emploi descriptif ou de reprise.

24 **a** Loc. 1 — *Quelqu'un a appelé hier.*
Loc. 2 — *Non, quelqu'un n'a pas appelé hier.*
b *Personne n'a appelé hier.*
c Loc. 1 — *Un étudiant n'a pas rendu sa copie.*
Loc. 2 — *Non, personne n'a pas rendu sa copie.*

➤ La négation rhétorique (*N'est-il pas mignon ?*) ➤XII-4.6.3

1.3. *Ne* et la négation

La forme *ne*, qui accompagne la négation de phrase ➤X-1.2, n'est pas elle-même négative, sauf emplois résiduels, en général en registre formel (*Je ne puis. Que n'ai-je appris à skier !*) ➤X-3.3.2 :
- elle a des emplois sans négation, avec *que* (*Il ne boit que de l'eau.*) ou en emploi dit *explétif* (*Je crains qu'il ne vienne.*) ;
- elle est souvent omise à l'oral, malgré la norme (*Je peux pas.*).

En français contemporain, ce sont les *négateurs* (*pas*, *personne*, *plus*, *jamais*, *rien*) qui expriment la négation. Ils peuvent être employés seuls, avec un sens négatif :
- dans les phrases sans verbe (*Rien à l'horizon.*) ;
- dans les réponses (— *Qui est venu ?* — *Personne.*).

Ne ne s'emploie pas dans la négation de constituant, sauf s'il s'agit d'un syntagme verbal (*Paul promet de ne pas mentir.*).

1.3.1. *Ne* et la phrase négative

En registre formel, le verbe conjugué est accompagné de *ne* dans la phrase négative ➤ X-3.1, qu'il soit à l'indicatif **25a**, au subjonctif **25b**, au participe présent ou à l'impératif **25c**.

25 **a** *Personne ne vient. Nous ne viendrons pas.*
b *Je regrette que Paul ne vienne pas.*
c *Ne partez pas !*

En revanche, si la phrase est construite autour d'un participe passé ou passif **26a**, ou d'une catégorie non verbale **26b**, *ne* n'apparait pas. Ce sont des phrases sans verbe ➤ I-5.2.

26 **a** *Aucun élève exclu cette année.*
b *Pas un bruit dans la rue.*

Ne *et la négation de constituant*

Quand la négation porte sur un constituant ➤ X-1.2.2, *ne* n'apparait pas **27a**, sauf s'il s'agit d'un constituant verbal, à l'infinitif **27b** ou au participe présent **27c**.

27 **a** *C'est un homme [parti de rien].*
b *Paul se promettait [de ne rien oublier].*
c *[Ne voulant voir personne], Paul est vite parti.*

Pourquoi ne *n'exprime pas la négation*

Pour nous, la négation n'est pas discontinue (*ne… pas*, *ne… plus*) et *ne* n'est pas négatif. Historiquement, *ne* vient d'un mot négatif (forme non accentuée de *non* en latin) et pouvait exprimer la négation en ancien français. Mais aujourd'hui, dans une phrase négative, seuls les négateurs sont obligatoires : c'est leur apparition qui déclenche l'interprétation négative. En particulier, lorsqu'ils constituent à eux seuls une réponse, elle est négative **28** ➤ XII-3.4.1.

28 **a** Loc. 1 — *Qui est-ce que tu as vu ?*
Loc. 2 — *Personne.*
b Loc. 1 — *Où cours-tu comme ça ?*
Loc. 2 — *Nulle part.*

Inversement, *ne* n'est pas nécessaire à l'interprétation négative. Non seulement cette forme est absente des énoncés sans verbe **29a**, mais elle est très souvent omise à l'oral, et plus largement dans les registres informels **29a** **29b**, en dépit de la norme ➤ X-3.2.

29 **a** *Rien à signaler.*
b *Faut pas le chauffer.* (*liberation.fr*, 3 mars 2010)
c *Y a cependant aucun doute… je le reverrai plus jamais l'adipeux plein de soupe.* (Boudard, 1963)

Ne *et la portée de la négation*

Il ne faudrait pas en déduire que *ne* ne joue aucun rôle dans la phrase, puisqu'il indique la portée de la négation : en **30a**, il s'attache au verbe principal, et il s'agit d'une négation de phrase : 'il n'y a personne que Paul doit voir'. En **30b**, il s'attache à l'infinitif et il s'agit d'une négation de constituant, avec un sens bien différent : 'le devoir de Paul est de ne voir personne'.

30 **a** *Paul ne doit voir personne.*
b *Paul doit ne voir personne.*

1.3.2. *Ne* en dehors des phrases négatives

Ne apparait aussi en dehors des phrases négatives ➤ X-3.3. Ainsi, il est lié à l'adverbe restrictif *que* **31a** ➤ VIII-8.2.2 et la phrase est positive, comme le montre l'impossibilité de *non plus* **31b**. Il apparait aussi en emploi dit *explétif* **31c** : il est optionnel **31d** et la phrase est toujours positive **31e**.

31 **a** *Nous n'avons eu que des problèmes.*
b ** Nous n'avons eu que des problèmes, et Marie non plus.*
c *Je crains que Paul n'arrive en retard.*

d *Je crains que Paul arrive en retard.*
e * *Je crains que Paul n'arrive en retard et Marie non plus.*

La forme *ne* avec *que* est la même qu'avec la négation : elle apparait une seule fois dans une phrase qui cumule *que* et un négateur (*Paul ne boit pas que de l'eau.*) ➤X-3.3. En **31a**, elle indique la portée de la restriction.

1.3.3. Les emplois négatifs résiduels de *ne*

À côté du système de la négation qui prévaut aujourd'hui subsistent des emplois résiduels, réservés à un registre formel, qui conservent les traces d'un état antérieur de la langue : il existe des phrases dans lesquelles *ne* exprime la négation **32a** **32b** ➤X-3.3.2, et il existe également des emplois positifs des négateurs, sans *ne*, réservés à certains contextes **32c** **32d** ➤X-4.3. En **32c** et **32d**, nous considérons *jamais* comme homonyme du négateur.

32 **a** *Que ne suis-je plus riche !*
b *Je ne peux vous satisfaire.*
c *A-t-on jamais vu pareille histoire !*
d *Paul est plus beau que jamais.*

> *La négation en français et le cycle de Jespersen*
>
> La coexistence d'un système central et d'emplois résiduels s'explique par l'histoire de la langue. Le français est parti d'un système où *ne* (forme héritée du *non* latin) était à lui seul négatif ; puis *ne* (forme faible) s'est trouvé renforcé par des mots exprimant une quantité minimale ou une généralisation : *pas*, *point*, *mie*, *goutte*, *guère*, *jamais*, *personne*, *rien*, *aucun* (*Paul ne vient pas vers nous.* 'Paul ne vient vers nous même pas d'un pas'). Puis ces mots ont été intégrés comme une partie de la négation, et, enfin, ils sont devenus à eux seuls négatifs, et *ne* a acquis un autre fonctionnement sémantique. C'est ce que l'on appelle le cycle de Jespersen, selon lequel des mots négatifs perdent de leur négativité et doivent être renforcés par d'autres termes qui à leur tour deviennent négatifs, une évolution que l'on trouve aussi dans d'autres langues. Le français contemporain a achevé ce cycle pour l'essentiel, mais il subsiste des restes de l'ancien système.

X-2

La syntaxe des négateurs

2.1. Qu'est-ce qu'un négateur ?

Les *négateurs* sont les mots qui rendent une phrase négative ➤ X-1.1. Ils déclenchent l'apparition de *ne* en registre formel ➤ X-3.1.
Ils appartiennent à plusieurs catégories syntaxiques :
– adverbes (*aucunement*, *guère*, *jamais*, *non*, *nullement*, *pas*, *plus*, *point*) ;
– conjonction de coordination double (*ni… ni*) ➤ XVI-2.2.3 ;
– déterminants *aucun* et *nul* ;
– pronoms (*nulle part*, *personne*, *rien*).
Il existe d'autres mots de sens négatif mais qui ne sont pas des négateurs ; ils ne suffisent pas à produire une phrase négative. C'est notamment le cas de la préposition *sans* et des mots à préfixe négatif (*impossible*) ➤ X-1.1 ➤ X-5.1.

Les négateurs sont les mots qui peuvent rendre la phrase négative ➤ X-1.2.1 et déclenchent la présence de *ne* sur le verbe ➤ X-3.1. Ils relèvent de plusieurs catégories syntaxiques ➤ tableau X-2 : on distingue les adverbes (*jamais*, *pas*) **1a**, les pronoms comme *personne*, *rien* **1b** ainsi que les déterminants *aucun* et *nul* **1c**.

1 a *Paul ne partira jamais.*
b *Personne n'est venu.*
c *Je n'ai cueilli aucune fleur.*

Certaines grammaires ne considèrent pas ces termes comme négatifs mais comme semi-négatifs, car elles considèrent que *ne* exprime aussi la négation. Pour nous, ce sont les négateurs qui expriment la négation, et *ne* n'est pas négatif quand il accompagne un négateur ➤ X-3.1, même s'il a des emplois négatifs résiduels (*Je ne puis.*) ➤ X-3.3.

➤ Emplois non négatifs des mêmes formes (*A-t-on jamais vu une chose pareille ?*) ➤ X-4.3

CATÉGORIE	FORMES	EXEMPLES
adverbe	*aucunement, guère, jamais, non, non pas, non plus, nullement, pas, point, plus*	*Paul ne viendra pas.* *Jamais Paul ne viendra.*
conjonction de coordination	*ni… ni*	*Paul ne prend ni fromage ni dessert.*
déterminant	*aucun, nul*	*Parmi les étudians, aucun n'est venu.* *sans nul doute, à aucun prix*
pronom	*nulle part, personne, rien*	*Personne n'est venu.* *Je n'ai rien vu.* *Paul n'est à l'aise nulle part.*

Tableau X-2. *Les mots négateurs*

Les deux conjonctions de coordination ni

Deux conjonctions de coordination *ni* doivent être distinguées : le *ni* double, qui est un négateur **2a**, et le *ni* simple, qui n'est pas en lui-même négatif **2c** ➤ XVI-2.2.3. Le premier crée une phrase négative ; il autorise la coordination en *non plus* **2b** et s'accompagne d'un verbe avec *ne*. Le *ni* simple quant à lui correspond à *ou* en contexte négatif. Il apparait dans une phrase négative comportant déjà un négateur, comme *sans*, *personne* ou *pas* **2c**, mais n'est pas lui-même négatif **2d** ➤ X-6.1.

2 a *Je n'ai vu ni Paul ni Marie.*
b *Ni Paul ni Marie n'ont lu le premier chapitre, et les autres non plus.*
c *Je n'ai pas vu Paul ni Marie.*
d * *Je n'ai vu Paul ni Marie.*

2.2. La syntaxe des négateurs nominaux

Les négateurs nominaux sont :
- les déterminants *aucun* et *nul* qui se combinent avec des noms (*aucune solution*) ou qui forment éventuellement à eux seuls des syntagmes nominaux sans nom (*Aucune n'était bonne.*) ➤ IV-7.1 ;
- les pronoms *nulle part*, *personne* et *rien*.

Du point de vue syntaxique, les pronoms ont les fonctions :
- sujet (*Personne n'est venu.*) ;
- complément direct (*Je n'ai vu personne.*) ;
- complément de préposition (*Je ne suis là pour personne.*).

Rien en fonction de complément direct se place entre l'auxiliaire et le participe passé (*Paul n'a rien dit.*), et devant l'infinitif (*Paul promet de ne rien dire.*).
Ils sont aussi utilisés en réponse à des questions (— *Qui est venu ?* — *Personne.*) ou dans des phrases sans verbe (*Rien à signaler.*) ➤ I-5.2 ➤ I.5.3.

2.2.1. Les déterminants *aucun* et *nul*

Les déterminants *aucun* ou *nul* se combinent avec des noms variés, éventuellement accompagnés de compléments et d'ajouts. *Aucun* introduit un nom singulier massif ou comptable **3a** et un pluriel intrinsèque **3b** ➤ IV-2.3. *Nul* se combine plus aisément avec un nom référant à des entités abstraites **3c** et appartient à un registre formel.
Ces syntagmes nominaux sont particulièrement fréquents dans des expressions plus ou moins figées (*en aucune occasion*, *en aucun cas*, *à aucun moment*, *en aucune manière*, *sans nul doute*).

3 **a** *aucun argent*, *aucune faute*
b *appartement sans aucuns travaux*
c *nulle objection*, *nulle complication*

> Aucuns *pluriel*
>
> Si *aucuns* s'emploie avec un pluriel intrinsèque, dans un registre formel (*aucuns frais*, *aucuns travaux*), son usage avec un nom dénombrable pluriel est accepté par certains locuteurs **4a**, et on le trouve chez certains auteurs **4b** ➤ V-2.2.4.
>
> **4** **a** % *Aucuns chevaux ne se ressemblent, certains sont plus craintifs que d'autres.* (*equitv.net*, consulté en janv. 2019)
> **b** *Nos généraux de division n'ont-ils aucuns chevaux en réserve ?* (Simon, 1981)

Les fonctions des syntagmes nominaux en aucun *ou* nul

Les syntagmes nominaux en *aucun* et *nul* ont les fonctions habituelles des syntagmes nominaux ➤ IV-6 : sujet **5a**, complément direct **5b**, complément de préposition **5c**. Avec le verbe *être*, le nom est accompagné d'un complément ou d'un ajout **5d**.

5 **a** *Aucun travail ne l'intéresse.*
b *Je ne vois aucun enfant dans les parages.*
c *On ne peut s'appuyer sur aucune enquête existante.*
d *Le géant égoïste, on peut décider que ce n'est aucun personnage du film : c'est la figure invisible qui maltraite tous les personnages* […]. (*spectresducinema.org*, 22 déc. 2013)

Après *sans*, *aucun* peut aussi apparaître comme adjectif après un nom sans déterminant (*sans doute aucun*).

Les syntagmes nominaux en aucun *ou* nul *avec un modifieur*

Les syntagmes nominaux en *aucun* ou *nul* peuvent être modifiés par des ajouts de catégories diverses : syntagmes prépositionnels **6a**, participe présent **6b**, subordonnée relative **6c**. Les adjectifs ou adverbes épithètes peuvent être introduits par *de* **6d** ➤ VI-4.1.1. *Aucun* ou *nul* peut être précédé d'un adverbe de degré (*absolument*, *presque*, *vraiment*) **6e** ➤ VIII-7.1.

6 **a** *Je n'ai vu aucun film sur la seconde guerre mondiale.*
b *Je n'ai rencontré aucune tête connue arrivant de Paris.*
c *Je n'ai trouvé aucun film qui me donne envie.*
d *On n'a vu aucun film intéressant* | % *d'intéressant* | *de plus.*
e *Je ne connais absolument aucun article sur le sujet.*

Aucun *ou* nul *et les syntagmes nominaux sans nom*

Les déterminants *aucun* et *nul* donnent lieu à des syntagmes nominaux sans nom ➤ **IV-7.1**. *Nul* est surtout utilisé comme équivalent de *personne* **7a**, mais *aucun* est anaphorique ; ainsi, il a pour antécédent *quelques modèles* en **7b**, signifiant 'aucun de ces (quelques) modèles'. *Aucun* et *nul* peuvent aussi être suivis d'un complément partitif introduit par *de* **7c** ➤ **IV-7.4** ou d'une épithète en *de* **7d**.

7 **a** *Comment faisait-elle pour remercier, la langue française ? Nul ne savait.* (Orsenna, 1993)
b *À la devanture, Louise avait repéré quelques modèles. Aucun ne lui donnait satisfaction.* (Bazin, 1951)
c *Aucun des sept mille hommes à pied ou à cheval n'avait réussi à s'échapper du gigantesque brasier.* (Lanzmann, 1994)
d *Il n'y en avait aucun de trop.*

> Aucun *et* en
>
> Dans cet emploi, *aucun* peut être ajout à un verbe dont le complément est exprimé par *en* indéfini ➤ **IX-4.2.2**. Contrairement à *rien* ➤ **X-2.2.2**, *aucun* ne peut pas apparaitre entre auxiliaire et participe passé **8a**, ni devant l'infinitif **8b**.
>
> 8 **a** *Paul n'en a acheté aucun.* | * *Paul n'en a aucun acheté.*
> **b** *Paul disait n'en acheter aucun.* | * *Paul disait n'en aucun acheter.*

2.2.2. Les pronoms *rien*, *personne* et *nulle part*

Rien, *personne* et *nulle part* sont des pronoms ➤ **IX-1.1** : comme les noms, ils peuvent être sujets **9**, mais, à la différence de ces derniers, ils ne prennent pas de déterminant. Leur interprétation intègre le sens d'un nom général : les humains pour *personne* **9a**, les choses **9b** ou les situations **9c** pour *rien*, les lieux pour *nulle part* **9d** ➤ **X-4.1.4**.

9 **a** *J'attendais que quelqu'un appelle mais personne n'a appelé.*
b *Je voulais manger quelque chose mais rien ne me tentait.*
c *Je craignais qu'il arrive un malheur mais rien n'est arrivé.*
d *Il devait s'installer quelque part mais nulle part ne lui convenait.*

Le négateur *personne* vient du nom commun *personne* mais s'en distingue : il est masculin **10a** et il ne prend pas de déterminant **10b**. La séquence *nulle part* est un pronom aggloméré : on ne peut rien insérer entre *nulle* et *part* **10c**, et, à la différence du nom *part*, c'est un masculin **10d**.

10 **a** *Je n'ai rencontré personne d'intéressant.*
b * *Je n'ai rencontré un* | *une personne.*
c *Il n'est allé nulle part* | * *nulle autre part.*
d *Ne reste-t-il vraiment nulle part d'intéressant pour nous à explorer, ici sur Terre ?* (*ted.com*, mai 2012)

> Rien*, nom ou adverbe ?*
>
> *Rien* vient également d'un nom latin *rem* (chose), qui survit dans certaines expressions (*un petit rien*). Il ne doit pas être confondu avec l'adverbe de haut degré *rien*, en registre informel et dans certaines régions (Normandie) : % *C'est rien bien.* 'c'est très bien' ➤ **fiche RIEN**.
>
> Personne, rien *et les compléments prépositionnels*
>
> Les pronoms *personne* et *rien* peuvent prendre un complément en *de* partitif au singulier **11a**, mais plus difficilement au pluriel **11b**. Ils peuvent être suivis d'un ajout partitif introduit par une préposition autre que *de* **11c**. Il en va de même de *nulle part* **11d**.
>
> 11 **a** *personne de votre entourage*, *rien de tout cela*
> **b** ? *personne de tes amis*, * *rien de toutes ces propositions*
> **c** *personne d'entre vos amis*, *rien parmi toutes ces propositions*
> **d** *nulle part dans ce village*

Les ajouts à rien, personne *et* nulle part

Les pronoms *rien* et *personne* peuvent être modifiés par des catégories diverses : syntagmes prépositionnels **12a**, participe présent **12b**, subordonnée relative **12c**. Un adjectif ou un adverbe épithète est introduit par *de* lorsqu'il est ajout à *personne* et *rien* **12d 12e 12f** ➤ VI-4.1.1 ➤ VIII-3.2.1.

12 **a** *Il n'y avait personne de Quimper / rien de chez nous.*
b *Je n'ai rencontré personne arrivant de Paris.*
c *Je ne vois rien qui me plaise.*
d *Tu ne verras rien d'aussi beau / * rien aussi beau.*
e *Je n'ai reçu personne d'aimable / * personne aimable.*
f *Il n'a acheté rien de trop / * rien trop.*

D'autre part, ils peuvent être modifiés par un adverbe de degré (*absolument*, *presque*, *vraiment*) **13** ➤ VIII-7.1.

13 **a** *On ne verra presque rien.*
b *Il n'y avait absolument personne.*

> Du tout *et les négateurs nominaux*
>
> L'ajout *du tout* ➤ X-6.1.3 est compatible avec *rien* **14a**, mais difficile avec *aucun* et *personne* **14b 14c**, et incompatible avec *nulle part* **14d**.
>
> **14** **a** *Je cherchais à répondre, mais rien du tout ne m'est venu à l'esprit.*
> **b** ? *Il n'y avait personne du tout.*
> **c** ? *Nous n'avons vu aucun client du tout.*
> **d** * *Il n'ira nulle part du tout.*

Les fonctions syntaxiques de rien, personne *et* nulle part

Personne et *rien* ont les mêmes fonctions que les autres pronoms : sujet **9**, complément direct **15a**, complément de préposition **15b**. Avec le verbe *être*, ils entrent dans des phrases figées **15c**, ou ils sont accompagnés d'un modifieur **15d**. De son côté, le pronom *nulle part* peut être complément direct **15e**, complément oblique **10c** ou ajout **15f**.

15 **a** *Je ne vois personne / rien dans les parages.*
b *On ne peut s'appuyer sur personne / sur rien.*
c *Ce n'est personne. Ce n'est rien.*
d *Ce n'est personne de fiable / rien d'important.*
e *Je ne vois nulle part d'aussi beau dans toute la région.*
f *Nulle part on ne voit ce genre de choses.*

La position de rien *complément*

À la différence des autres compléments directs ➤ XVII-3.1.4, mais comme *tout* ➤ V-6.2.4, *rien* apparait entre l'auxiliaire et le participe passé **16a**, et non après le participe. Toutefois, **16b** est acceptable si *rien* est fortement accentué. Comme *tout*, *rien* précède le verbe infinitif **16c**, et peut le suivre s'il est accentué **16d**. Il peut alors être précédé de *ne*, qui s'attache immédiatement à lui, mais il peut aussi en être séparé par un adverbe **16e**.

16 **a** *Paul n'a rien fait.*
b ? *Paul n'a fait rien.*
c *Paul veut ne rien faire.*
d ? *Paul veut ne faire rien.*
e *Paul veut ne plus rien faire jusqu'à demain.*

➤ *Rien* et *personne* compléments d'un verbe infinitif dans une phrase négative (*Paul ne veut rien faire.*) ➤ X-3.1.4

> *La position de* rien *modifié*
>
> Si *rien* est modifié, par *du tout*, il précède difficilement le participe ou l'infinitif **17a**, sauf s'il est séparé de son modifieur **17b**. Il en va de même avec un adjectif épithète **17c 17d 17e**.
>
> **17** **a** % [...] *je n'ai pas de télé depuis 4 mois et avec 1 Mo/s on ne peut rien du tout faire.* (*commentcamarche.net*, 9 oct. 2014)
> **b** *On ne peut rien faire du tout.*
> **c** * *Paul n'a rien d'extraordinaire vu.*

d *Paul n'a rien vu d'extraordinaire.*
e *Paul n'a vu rien d'extraordinaire.*

Rien *avant l'infinitif*

Rien ne peut pas être séparé de l'infinitif par un adverbe **18a**. Il peut être partagé par deux infinitifs coordonnés **18b** mais plus difficilement s'ils ont chacun un autre complément **18c**.

18 a ** Il voulait ne rien plus dire à sa fille.*
b *Il a résolu de ne rien [dire ou promettre] jusqu'aux élections.*
c *? Il a résolu de ne rien [dire aux patrons ou promettre aux salariés].*

L'emploi de rien *devant une séquence de verbes*

Comme le pronom *tout* ➤V-6.2.4, *rien* peut précéder une séquence de verbes tout en étant interprété comme complément du dernier. C'est le cas avec des verbes causatifs (*faire*, *laisser*) ➤III-4 ou des verbes de perception (*voir*, *entendre*) ➤III-5.3 suivis d'un infinitif, qui donnent lieu à des constructions verbales fusionnées ➤III-1.4. Bien que *rien* puisse précéder *fait* **19a** et *entendu* **19b**, il est toujours interprété comme complément de l'infinitif qui suit.

19 a *Paul n'a rien fait apprendre aux enfants.* | *Paul n'a fait [rien apprendre aux enfants].*
b *Je n'ai rien entendu dire.* | *Je n'ai entendu [rien dire].*

Ce placement précoce de *rien* s'observe aussi avec des verbes à complément infinitif (*essayer*, *pouvoir*, *vouloir*) qui n'entrent pas dans une construction verbale fusionnée **20a 20b**. Certains peuvent se combiner, et *rien* est interprété comme complément du dernier infinitif en **20c**. Une construction similaire existe pour certains locuteurs **20d 20e**, dans laquelle *rien* est interprété comme complément du verbe de la subordonnée et précède cette fois une complétive.

20 a *Paul n'a rien pu faire.* | *Paul n'a pu [rien faire].*
b *Paul n'a rien voulu dire* | *Paul n'a voulu [rien dire].*
c *Paul n'a rien voulu essayer [de lire].*
d *% On ne veut rien [que je fasse ici].*
e *% Il ne faut rien [que je fasse ici].*

L'interprétation est la même dans les deux variantes de **20a** mais elle est différente en **20a** et en **21a** : elle dépend de la position de *ne* sur le verbe principal **20a** ou sur l'infinitif **21a**. Si *ne* s'attache au verbe principal, *rien* a portée sur toute la phrase ➤X-3.1.4, si *ne* est sur un verbe subordonné, *rien* a portée sur le seul complément. L'interprétation n'est pas non plus la même en **20b** et en **21b**, ni enfin en **20e** et en **21c**.

21 a *Paul a pu ne rien faire.*
b *Paul a voulu ne rien dire.*
c *Il faut que je ne fasse rien.*

Il existe une certaine variation entre les locuteurs concernant les verbes qui entrent dans cette construction. Ce sont en particulier les verbes qui entrent dans une périphrase de temps (*aller*, *venir de*) ou d'aspect (*commencer à*, *finir de*, *continuer à*) ➤XI-3.1 et les verbes modaux (*devoir*, *falloir*, *pouvoir*) ➤tableau X-3 ➤XI-8.1.

VERBES	EXEMPLES
d'aspect et de temps : *aller*, *continuer (à)*, *commencer (à)*, *finir (de)*, *venir (de)*	*Luc n'a rien commencé [à ranger].* *Luc n'est rien allé [jeter].*
causatifs : *% empêcher (de)*, *faire*, *laisser*	*Luc n'a rien laissé [paraitre].*
de désir : *avoir l'intention (de)*, *vouloir*	*Luc n'a rien voulu [lire].*
d'engagement : *accepter (de)*, *promettre (de)*, *refuser (de)*	*Luc n'a rien promis [de lire].*
d'essai : *entreprendre (de)*, *essayer (de)*, *parvenir (à)*, *réussir (à)*	*Luc n'a rien essayé [de sauver].*
d'identité : *paraitre*, *sembler*	*Luc n'a rien paru [comprendre].*
modaux : *devoir*, *falloir*, *pouvoir*, *savoir*	*Luc n'a rien pu [dire].*
de perception : *entendre*, *voir*	*Luc n'a rien entendu [dire].* *Luc n'a rien vu [bruler].*

Tableau X-3. *Les principaux verbes à complément infinitif pouvant être précédés de* rien

Tous les verbes suivis d'un infinitif ➤II-2.5 ne sont pas possibles dans cette construction **22a 22b**. De manière générale, elle n'est pas possible avec un infinitif sujet **22c** ou ajout **22d**.

22 **a** *Il a prétendu ne rien pouvoir faire.* | ? *Il n'a rien prétendu pouvoir faire.*
b *Il a dit ne rien avoir lu.* | * *Il n'a rien dit avoir lu.*
c % *Il n'a rien été possible d'obtenir.* | * *Obtenir n'a rien été possible.*
d *Il est parti pour ne rien acheter.* | * *Il n'est rien parti pour acheter.*

Cette construction est également possible avec quelques adjectifs suivis d'un infinitif (% *Paul n'est rien prêt à entendre.*) ➤VI-3.2.1 dans une construction attributive.

La variation sur la position de personne

Dans certaines régions, *personne* complément peut apparaitre entre l'auxiliaire et le participe, au moins dans le Jura et en Suisse **23a**, comme *rien*. De plus, au Québec, *personne* peut être en fin de phrase, correspondant à *ils* ou *on* sujet ('personne n'est venu') **23b**. Dans ce dernier usage, *personne* peut être analysé comme *périphérique*, comme dans la construction disloquée informelle en **23c** ➤XVIII-2.1, ou comme un ajout analogue à *tous* dans *Je les ai vus tous.* ➤V-6.2.5.

23 **a** % *Et de ce temps-là, je n'ai personne rencontré ni personne vu.* (*aujardin.org*, 13 avril 2009) (Régions)
b % *Ils sont pas venus personne.* (Québec)
c [À propos d'un dessin animé] ! *Personne il aime ça ici ? Bon bah tant pis ! j'irai le voir sans vous !* (*forumactif.com*, 13 nov. 2007)

Les pronoms que dalle, que tchi, nada

Aux pronoms négatifs *nulle part*, *personne*, *rien* s'ajoutent des pronoms non standard, régionaux ou informels : % *que dalle*, % *que tchi*, % *que couic*, % *nada*, ou encore % *dégun* ('personne') dans le Sud-Est de la France. Ces formes sont figées, et ne semblent pas accompagnées de compléments ou d'ajouts. Les pronoms % *que dalle* **24a 24b** et aussi % *que tchi* **24e**, ou % *que couic* sont surtout compléments d'un petit nombre de verbes (*comprendre*, *connaitre*, *piger*, *valoir*, *voir*) et de prépositions (*avec*, *pour*). Ce sont des négateurs : ils peuvent déclencher l'apparition de *ne* sur le verbe **24c**, et la phrase peut être suivie par l'expression *même pas* **24d** ➤X-1.2. *Nada* semble surtout utilisé dans des énoncés sans verbe, comme réponse, ou comme particule de discours **24f 24g**, avec une nuance d'affectivité, d'insistance.

24 **a** [Titre] % *Parfois, l'urbanisme, ça vaut que dalle…* (*architecte.blogs.liberation.fr*, 7 juil. 2009)
b [Titre] % *Travailler plus pour gagner que dalle…* (*libertesinternets.wordpress.com*, 4 déc. 2007)
c [Titre de chanson] *Je ne pige que dalle* (Fabienne Attia, 1963)
d % *On nous a offert que dalle, même pas une bière.*
e % *38 mois de combat pour que tchi.* (*forum.aufeminin.com*, consulté en nov. 2003)
f % *Pas même une tentative de se défendre réellement, rien, nada !* (*lesmoutonsenrages.fr*, 23 juin 2014)
g [Titre] % *10 pays où l'on ne paie pas d'impôts sur le revenu, zéro, que dalle, nada.* (*fr.finance.yahoo.com*, 9 déc. 2013)

2.3. La syntaxe des adverbes négateurs

Les adverbes négateurs sont :
- l'adverbe de fréquence *jamais* (*Paul ne va jamais à la piscine.*) ;
- l'adverbe de phase *plus* (*Paul n'est plus malade.*) ;
- *pas* et les variantes *guère*, *point* (*Paul n'est pas malade.*) ;
- *non*, *non pas*, *non plus* (*Paul a non pas lu mais relu le chapitre.*).

Dans la phrase négative, ils sont le plus souvent ajouts à un verbe (*Jean ne viendra pas.*). Contrairement aux autres adverbes ➤VIII-4.1.2, ils sont peu mobiles dans la phrase :
- ils suivent le verbe conjugué (*Paul ne viendra pas.*) et le participe présent (*en ne venant pas*) ;
- aux temps composés, ils apparaissent entre auxiliaire et participe passé (*Paul n'a pas compris.*) ;
- seul *jamais* peut être en début de phrase (*Jamais Paul ne ferait une chose pareille.*) ou entre sujet et verbe (*Paul jamais ne ferait une chose pareille.*).

Dans la négation de constituant :
- ils suivent le participe présent (*en ne travaillant pas*) ;
- ils précèdent ou suivent les infinitifs *être* et *avoir* (*n'être pas champion*, *ne pas être champion*) ;

– *pas*, *plus*, *jamais*, et *point* précèdent les autres infinitifs (*Paul regrette de ne pas venir.*) tandis qu'*aucunement* et *nullement* les suivent (*Paul regrette de ne compter aucunement.*) ;
– ils précèdent les catégories non verbales (*un enfant pas gai*).

Certains (*jamais*, *non*) peuvent aussi constituer une phrase sans verbe, notamment en réponse à une question.

2.3.1. Les adverbes négateurs

Les adverbes négateurs ont les propriétés caractéristiques des adverbes ➤ **VIII-1.1** : ils sont invariables, et pour *aucunement* et *nullement*, ont la formation caractéristique en *-ment* ; de plus, ils apparaissent de manière naturelle entre l'auxiliaire et le participe passé **25**. En ce qui concerne *non*, il s'agit d'un emploi contrastif **25d** ➤ **X-5.3**.

25 **a** *Ils n'ont jamais / aucunement / nullement apprécié vos critiques.*
b *Ils ne sont plus / guère partis en vacances ces derniers temps.*
c *Ils n'ont pas signé de contrat.*
d *Ils ont non signé mais parafé le contrat.*

Nous considérons les séquences *non pas* et *non plus* comme des adverbes agglomérés : ils peuvent apparaitre entre auxiliaire et participe passé, en emploi contrastif **26a** ➤ **X-5.3**, et les deux éléments ne peuvent pas être séparés **26b**.

26 **a** *Ils ont non pas signé mais parafé le contrat.*
b * *Ils ont non vraiment pas signé mais parafé le contrat.*

> *L'usage de* point *et de* guère
>
> *Point* et *guère* sont devenus rares aujourd'hui, mais persistent en registre formel, plutôt à l'écrit **27a** **27b**. *Guère* est encore usité dans la conversation dans certaines régions comme l'Auvergne. Par ailleurs, certains français d'Amérique du Nord (comme le français acadien) ont conservé *point* en registre informel ; il n'est aujourd'hui utilisé de façon systématique qu'en Nouvelle-Écosse **27c** où il est nettement plus fréquent que *pas* ; **27d** montre la conservation de *point* même dans un français anglicisé.
>
> **27** **a** [Titre] *Dette : la dégradation de la note du Japon n'inquiète guère le gouvernement* [...] (*lemonde.fr*, 17 sept. 2015)
> **b** *La fuite à l'étranger ne sera point salvatrice à terme.* (*orientation.blog.lemonde.fr*, 31 juil. 2013)
> **c** % *J'avais point assez de lait.* (Nouvelle-Écosse)
> **d** % *T'allais à l'église whether que tu voulais ou point.* (Halifax, Nouvelle-Écosse)

Les ajouts aux adverbes négateurs

Les adverbes négateurs ne prennent pas de complément. Ils peuvent être modifiés par quelques adverbes de degré (*absolument*, *vraiment*, *pratiquement*, *presque*) **28a** ➤ **VIII-7.1** ou associatifs (*même*) **28b** ➤ **VIII-8.2.3**. En outre, *pas* et *plus* peuvent être modifiés par *du tout*, qui peut former un constituant avec le négateur **28c** mais qui peut aussi en être séparé **28d**.

28 **a** *Il n'a absolument / vraiment pas compris la situation.*
b *Il ne veut même plus se mêler de cette histoire.*
c *Il n'a pas / plus du tout lu depuis cette époque.*
d *Il n'a pas / plus lu du tout depuis cette époque.*

Jamais, *plus* et *guère* peuvent également se modifier l'un l'autre : *plus* modifie *jamais* et *guère* (*plus jamais*, *plus guère*), et *jamais* ou *guère* modifient *plus* (*jamais plus*, *guère plus*).

➤ Cumul de deux négateurs ➤ **X-4.2**

> Du tout *et les adverbes négateurs*
>
> *Du tout* ➤ **X-6.1.3** est compatible avec *pas* et *plus* **28c**, mais incompatible avec *aucunement*, *guère*, *jamais*, *nullement*, *non*, *non pas*, *non plus* **29**.
>
> **29** **a** * *Paul n'est aucunement du tout content.*
> **b** * *Il ne va jamais du tout à la montagne.*

Les expressions *pas du tout*, *plus du tout* peuvent précéder l'infinitif **30a 30b**, ce qui n'est pas le cas pour *du tout* seul, même dans un contexte négatif **30c**. D'un autre côté, *du tout* peut être séparé du négateur **30d 28d**. On admettra donc que *du tout* est ajout soit à un négateur, soit à un verbe nié, qu'il suit.

30 **a** *Il avoue ne pas du tout avoir travaillé.*
b *Il avoue ne plus du tout comprendre le problème.*
c * *Il n'arrivait pas à du tout comprendre le problème.*
d *Il avoue ne pas comprendre du tout le problème.*

Pantoute *et les adverbes négateurs*

Au Québec, on trouve la forme *pantoute* (issue de *pas en tout*) au lieu de *du tout*, qui peut elle aussi suivre directement le négateur (*pas*, *plus*) **31a** ou en être séparée ('maintenant ce n'est plus du tout pareil') **31b**.

31 **a** % *Ils me connaissent pas pantoute là.* (CFPQ, 6, segment 8, p. 110) (Québec)
b % *Là astheure, là astheure, c'est plus pareil pantoute.* (CFPQ, 1, segment 2, p. 21) (Québec)

2.3.2. La position des adverbes négateurs dans la phrase négative

Dans la phrase négative, les adverbes négateurs (autres que *non*) sont généralement ajouts au verbe. Ils suivent les verbes conjugués : indicatif **32a**, subjonctif, impératif **32b**. Mais ils précèdent les participes passé et passif **32c**.

32 **a** *Paul ne fera pas / plus son travail.*
b *Ne pars pas !*
c *Paul n'est pas arrivé à l'heure.*

Les différentes positions des adverbes négateurs dans la phrase négative sont indiquées dans le > **tableau X-4**.

ADVERBE	EXEMPLES
en début de phrase : *jamais*, *jamais plus*	*Jamais elle ne voudrait l'accepter.* *Jamais plus elle n'irait le voir.*
ajout au sujet nominal : *pas*, *plus*	*Pas un étudiant n'est venu.* *Plus un son n'est sorti.*
ajout à un syntagme antéposé : *pas*	*Pas plus que Luc, Marie ne semble satisfaite.*
entre sujet et verbe : *jamais*, *jamais plus*	*Nos chemins, jamais plus, ne devaient se croiser.*
après le verbe conjugué : *aucunement*, *jamais*, *nullement*, *pas*, *plus*	*On ne comprend jamais ce cours.* *Luc n'a aucunement cette intention.*
entre auxiliaire et participe passé : *aucunement*, *jamais*, *nullement*, *pas*, *plus*	*Paul n'est pas venu.* *Luc n'a nullement eu cette intention.*
en fin de phrase : *jamais*, *jamais plus*	*Paul n'appelle son frère absolument jamais.*

Tableau X-4. *La position des principaux adverbes négateurs dans la phrase négative*

L'adverbe négateur avec un verbe conjugué

Comme les autres adverbes > **VIII-4.1.2**, les adverbes négateurs apparaissent après le verbe conjugué, indicatif **33a 33b**, subjonctif **33c**, impératif **33d**, et après le participe présent **33e**.

33 **a** *Paul ne fait pas / plus / jamais de sport.*
b *Paul n'a aucunement / nullement l'intention de faire du sport.*
c *Qu'il ne fasse plus de sport, passe encore !*
d *Ne fais plus de sport !*
e *Paul ne faisant plus jamais de sport, nous nous inquiétons pour sa santé.*

Seuls *jamais*, *plus jamais* et *jamais plus* apparaissent ainsi en début de phrase **34a 34c**, ou entre le sujet et le verbe **34b**. En début de phrase, ils sont sans virgule et sans frontière prosodique à l'oral, contrairement aux autres adverbes initiaux ➤ **VIII-4.1.3**.

34 **a** *Jamais Lakdar n'avait vu son ami aussi exalté.* (Jonquet, 2006)
b [...] *je savais que nos chemins plus jamais ne devaient se croiser.* (de Grèce, 1982)
c * *Aucunement* / * *Nullement nous ne faisons confiance aux autorités.*

Jamais après *si* (*si jamais...*) ou un comparatif (*comme jamais*) n'est pas employé comme négateur ➤ **X-4.3.1**.

L'adverbe négateur ajout au sujet ou à un ajout initial

Pas et *plus*, quant à eux, peuvent être ajouts à un sujet nominal, qui désigne une quantité minimale **35a 35b 35c**. Les autres adverbes négateurs ne le peuvent pas **35d**.

35 **a** *Pas un étudiant n'est venu.*
b *Plus le moindre livre ne se vend ici aujourd'hui.*
c *Pas la plus petite information n'avait circulé.*
d * *Nullement* / *Aucunement un étudiant ne viendra.*

Le négateur porte sur l'ensemble de la phrase, comme le montre l'occurrence de *ne* sur le verbe. Le sujet est équivalent à *aucun* + nom ➤ **X-2.2.1**.

> Pas, plus *ajout au sujet ou à la phrase ?*
>
> L'adverbe en **35a**, **35b** et **35c** est ajout au sujet et non à la phrase. À la différence de *jamais* **34a**, il ne peut pas être ajout à la phrase **36a**. En revanche, *jamais* est ajout à la phrase en **36b**, et peut être séparé du sujet **36c**.
>
> **36** **a** * *Pas Lakdar n'avait vu son ami aussi exalté.*
> **b** *Jamais un étudiant ne ferait ça.*
> **c** *Jamais, de nos jours, un étudiant ne ferait ça.*

Pas peut également modifier un ajout initial **37a 37b**, ou préverbal **37c**, et porter sur toute la phrase, comme en témoigne la présence de *ne* sur le verbe.

37 **a** *Pas même avec toi, je ne ferais un tel voyage.*
b *Pas plus que New York, Paris ne semble trop préoccupé par la continuelle escalade du dollar.* (Le Monde, 12 aout 1983)
c *La majorité des chrétiens a fini par admettre que leur dieu, pas plus qu'un autre, n'a vocation à gouverner la cité.* (*Le Canard enchaîné*, 9 nov. 2011)

La position des adverbes négateurs après le verbe

Après le verbe, les adverbes négateurs peuvent être séparés du verbe par un autre adverbe **38a 38b**. Les adverbes négateurs sont habituellement placés avant le participe passé et les compléments **38c 38d**. C'est la seule possibilité pour *pas*, même s'il est modifié, par exemple, par *du tout* **38c**. En revanche, *aucunement* et *nullement* apparaissent entre l'auxiliaire et le participe passé **38e**, mais peuvent aussi suivre le participe **38f** et, pour certains locuteurs, suivre d'autres compléments **38g**. *Jamais* et *plus* précèdent en général le participe et les compléments, mais sont plus mobiles quand ils sont modifiés **38h**.

38 **a** *Leur armement ne progresse malheureusement pas, nous en avons dit les raisons.* (de Gaulle, 1959)
b *Il ne lit volontairement pas le journal.*
c *D'une façon générale, les Français estiment que le moment n'est pas du tout venu de faire des achats importants* [...]. (Le Monde, 24 déc. 1992)
d *Il ne rendait jamais visite à sa grand-mère.*
e *Paul n'a aucunement souhaité partir.*
f *Paul n'a souhaité aucunement partir.*
g % *Il ne rendait visite aucunement à sa grand-mère.*
h *Il ne rendait visite absolument jamais à sa grand-mère.*

> *L'ordre et la portée des adverbes négateurs*
>
> L'adverbe qui précède le négateur n'est pas nié : **38a** équivaut ainsi à 'leur armement ne progresse pas, cela est malheureux' ; de même, **38b** correspond à 'il ne lit pas le journal et cela est volontaire'. En somme,

les adverbes négateurs suivent la règle générale des adverbes : un adverbe en prosodie intégrée a portée sur un adverbe qui le suit ➤ VIII-4.3.2.

La position et la modification des adverbes négateurs

Les différences de position entre les adverbes négateurs tiennent en partie à leur légèreté ➤ XVII-1.3.2. *Pas, plus* et *jamais* sont considérés comme *légers*. En effet, *plus* et *jamais* sont peu mobiles et ne sont séparés du verbe que par un adverbe **39a 39b**. Ils peuvent néanmoins être séparés du verbe par un complément à condition d'être modifiés **38h 39c**. Les adverbes en *-ment*, en revanche, ne sont pas *légers*, et peuvent donc plus facilement être séparés du verbe **38g**. Enfin, l'adverbe *pas* a une position relativement fixe : il peut être séparé du verbe par un adverbe **38a**, mais, même modifié, il doit précéder le participe et les compléments **39d**.

39 **a** *Michel n'utilise malheureusement jamais son chéquier.*
b * *Il ne rendait visite jamais à sa grand-mère.*
c *Il ne rendait visite [presque jamais] à sa grand-mère.*
d * *Il ne rend visite [pas du tout] à sa grand-mère.*

La position de pas *et la structure de la phrase*

Pour expliquer la position fixe de *pas* après l'auxiliaire ou le verbe conjugué, certains linguistes ont suggéré qu'il avait une catégorie propre (*négation* plutôt qu'*adverbe*) avec une position fixe. De son côté, le verbe conjugué aurait une position plus haute que *pas* dans l'arbre syntaxique, sous une catégorie *flexion* (*Paul ne mange pas.*) et l'infinitif une position plus basse (*ne pas manger*), ce qui expliquerait que *pas* suit le verbe conjugué, et précède l'infinitif ➤ X-2.3.3. Ce type d'approche ne s'étend pas aux autres adverbes négateurs, qui eux peuvent parfois apparaitre en début de phrase **34a**, ou suivre l'infinitif (*ne souffrir aucunement*) ou certains compléments **38g**.
Nous considérons donc que *pas*, comme les autres adverbes négateurs, se place après le verbe conjugué, au même niveau dans la structure syntaxique que les compléments éventuels et d'autres adverbes postverbaux. Les structures des phrases avec adverbe négateur sont représentées dans la ➤ figure X-1. Après le verbe, *pas* est au même niveau que les compléments. En début de phrase, *jamais* est plus haut que le sujet, comme les adverbes de phrase ➤ VIII-3.2.1 ➤ figure VIII-3.

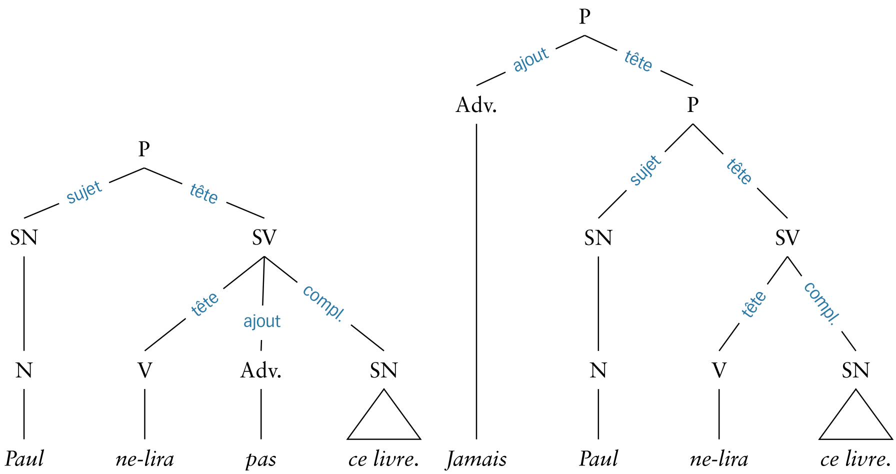


Figure X-1. *La structure d'une phrase négative avec adverbe négateur*

Les adverbes négateurs dans les phrases sans verbe

Les adverbes *guère*, *jamais*, *pas*, *plus* et *point* apparaissent dans une phrase négative sans verbe **40a 40b 40c**. Ils apparaissent avant le sujet mais peuvent être précédés d'un ajout **40c**. Les adverbes *aucunement* et *nullement* n'y apparaissent pas **40d**.

40 **a** *Pas un chat dans la rue.*
b *Plus de Paul dans les parages.*
c *Dans cet Occident de la première moitié du siècle, déjà baigné par les lueurs de l'Aufklärung, point de passeports certes, point ou guère de chicanes de police, du moins pour les gens de qualité, et point de conscription.* (Gracq, 1980)
d * *Aucunement de chat à l'horizon*

Ces phrases négatives ont une interprétation *existentielle* et peuvent également contenir une négation nominale **41a 41b**. L'exemple **41c** comporte une expression figée *pas question*, analysée comme la tête avec un infinitif complément ➤ I-5.2.2.

41 **a** *Personne, absolument personne dans la rue.*
b *Aucun nuage dans ce ciel de juin.*
c *Pas question de partir demain.*

➤ *Non* tête de phrase sans verbe ➤ X-2.3.4

Les phrases sans verbe avec pourquoi pas

Toutes les phrases sans verbe avec un négateur ne sont pas négatives : ainsi **42a**, dont la tête est *pourquoi pas*, n'est pas négative ; une coordination en *ni* n'est pas possible **42b** alors qu'elle l'est pour *pas question* **42c**.

42 **a** *Pourquoi pas un voyage à la montagne ?*
b # *Pourquoi pas un voyage à la montagne ni des vacances en Italie ?*
c *Pas question de partir demain ni de rester ici.*

Les adverbes négateurs en réponse à une question

Les adverbes *aucunement*, *nullement* et *jamais* peuvent constituer une réponse fragmentaire **43a 43b** ➤ XII-3.4.1. *Pas* et *plus* ne peuvent pas apparaitre seuls, mais ils sont acceptables s'ils sont modifiés **43c 43d**.

43 **a** Loc. 1 — *As-tu déjà lu ce livre ?*
Loc. 2 — *Jamais.*
b Loc. 1 — *Es-tu fâché ?*
Loc. 2 — *Aucunement.*
c Loc. 1 — *As-tu déjà lu ce livre ?*
Loc. 2 — *Pas vraiment.* / * *Pas.*
d Loc. 1 — *Seras-tu encore en retard ?*
Loc. 2 — *Jamais plus.* / * *Plus.*

Pas du tout *comme réponse*

Contrairement à *pas*, *pas du tout* peut apparaitre en réponse à une question totale. Elle est appropriée si la question comporte une expression gradable, par exemple *aimer* **44a**, mais non *mourir* **44b** car 'mourir' n'est pas susceptible de degré. En **44c**, la situation est répétable et *pas du tout* vise alors une fréquence.

44 **a** Loc. 1 — *Est-ce que tu as aimé ce livre ?*
Loc. 2 — *Pas du tout.*
b Loc. 1 — *Est-ce qu'il est mort ?*
Loc. 2 — # *Pas du tout.*
c Loc. 1 — *Est-ce que tu vas à la fac en ce moment ?*
Loc. 2 — *Pas du tout.*

Pas du tout est aussi approprié en négation de reprise ➤ X-5.4, après une phrase déclarative questionnante **45a** ou assertante **45b** ➤ XII-1.3 ; ainsi, en **45a**, l'interlocutrice rejette l'interprétation qu'a le locuteur de ses intentions, et en **45b**, elle rejette l'assertion précédente.

45 **a** Loc. 1 — *Tu viens avec nous ?*
Loc. 2 — *Pas du tout ! Je vais au cinéma.*
b Loc. 1 — *C'était une maison bourgeoise.*
Loc. 2 — *Mais pas du tout ! C'était une rue très pauvre.*

L'usage de trop pas

En registre informel, *trop pas* peut être utilisé comme réponse à une question **46a**, équivalent à *non*. Il connait par ailleurs des emplois de négateur pour certains locuteurs **46b**.

46 **a** Loc. 1 — *Est-ce qu'il t'a plu, ce film ?*
Loc. 2 — % *Trop pas.*
b ! *J'ai trop pas compris ce qui se passait.* (*jeuxvideo.com*, 19 oct. 2014)

➤ Adverbes négateurs et coordination avec ellipse du verbe (*Marie est venue, mais pas Paul.*) ➤ XVI-6.4.1

2.3.3. Les adverbes négateurs et la négation de constituant

Dans la négation de constituant, les adverbes négateurs peuvent être ajouts à des catégories variées : syntagme adjectival **47a**, participial **47b** ou prépositionnel **47c**, syntagme verbal à l'infinitif **47d** ou au participe présent **47e** ➤ tableau X-5.
Il s'agit d'une négation de constituant ➤ X-1.2.2 : en **47a**, la négation porte sur le syntagme adjectival, paraphrasé par 'comme il n'est aucunement conscient du danger', et **47d** s'interprète comme 'Paul rêve qu'il ne travaille plus la nuit'.

47 **a** *Aucunement conscient du danger, Paul sortit.*
b *Jamais satisfait, Paul se plaignait toujours.*
c *Pas très en forme, Paul se reposait.*
d *Paul rêve [de ne plus travailler la nuit].*
e *Paul s'ennuie [en ne travaillant pas].*

➤ *Non* ajout à un constituant ➤ X-2.3.4

ADVERBE	EXEMPLES
après un participe présent : *aucunement, jamais, pas, plus, nullement*	*Ne travaillant pas, il reçoit une pension.*
entre auxiliaire et participe passé : *aucunement, jamais, nullement, pas, plus*	*N'ayant pas fini, il doit accélérer.*
avant un infinitif : *jamais, pas, plus*	*Il regrettait de ne plus avoir le droit de venir.* *Il regrettait de ne pas être un créateur.*
après *avoir* et *être* : *aucunement, jamais, nullement, pas, plus*	*Il regrettait de n'être pas un créateur.* *Il regrettait de n'avoir plus le droit de venir.*
après un infinitif : *aucunement, nullement, plus jamais, jamais plus*	*Il regrettait de ne progresser aucunement.*
avant une catégorie non verbale : *aucunement, jamais, nullement, pas, plus*	*des enfants jamais satisfaits, nullement fatigués, pas très en forme, jamais en vacances* *Aucunement conscient du danger, il sortit.* *Pas trop vite, il se dirigeait vers la sortie.*

Tableau X-5. *Les principaux adverbes négateurs et la négation de constituant*

L'adverbe négateur ajout à un participe présent

L'adverbe négateur suit le participe présent **48a**, comme les verbes conjugués ➤ X-2.3.2. Aux temps composés, il apparait entre l'auxiliaire et le participe passé **48b**. Il précède en revanche le participe passé ou passif **48c**.

48 **a** *Ne travaillant pas, Paul a beaucoup de temps libre.*
b *N'ayant pas travaillé, Paul est sans allocation.*
c *Nullement fatigué, Paul continuait à marcher.*

L'adverbe négateur ajout à un infinitif

Le plus souvent, les adverbes *jamais*, *pas*, *plus* et *point* précèdent l'infinitif **49a**. Ils peuvent en être séparés par *rien* et *tout* **49b** ou un adverbe **49c**. *Aucunement* et *nullement* ne peuvent pas apparaitre dans cette position **49d**.

49 **a** *Paul cherche à ne pas / ne jamais perdre de temps.*
b *Paul craignait de ne plus rien comprendre.*
c *Paul disait ne pas bien comprendre le français.*
d * *Paul cherche à ne nullement nuire à l'accusé.*

Ne pas, ne plus, ne jamais *adverbes agglomérés ?*

Ne étant considéré comme un préfixe ➤ X-3.1.2, les séquences *ne pas*, *ne plus* et *ne jamais*, devant infinitif **49a**, sont analysées comme des mots (*ne-pas perdre son temps*). *Ne* s'attache en fait au premier mot du syntagme infinitif, qui peut être un autre adverbe : *ne-vraiment* **50a**, *ne-peut-être* **50b**. Ces adverbes avec préfixe sont alors eux aussi analysés comme des mots.
Les adverbes négateurs sont ajouts à l'ensemble du syntagme plutôt qu'au verbe seul, car ils peuvent avoir portée sur une coordination de syntagmes verbaux. Ainsi, en **50c**, le négateur a portée non seulement sur le premier conjoint, mais aussi sur le second : **50c** implique non seulement 'il promettait de ne plus flâner dans les cafés', mais aussi 'il promettait de ne plus regarder la télévision'. En **50d**, en revanche, la négation a seulement portée sur le premier conjoint : **50d** implique 'il promettait de finir son travail', car *de* est répété.

50 **a** *Paul essaie de ne vraiment plus y penser.*
b *Paul craint de ne peut-être pas pouvoir finir ce travail.*
c *Il promettait de ne plus* [*flâner dans les cafés ou regarder la télévision* $_{SV}$].
d *Il promettait* [*de ne plus regarder la télévision* $_{SV}$] [*et de finir son travail* $_{SV}$].

Les adverbes négateurs peuvent également suivre l'infinitif. C'est la position normale pour *aucunement* et *nullement* **51a 51b**. Mais elle est possible aussi pour les autres adverbes, dans certaines conditions. En particulier, *pas*, *plus*, *jamais* peuvent suivre *être* et *avoir*, que ces derniers soient des auxiliaires **51c 51d** ou non **51e 51f**.

51 **a** *On peut porter un nom à particule, voire un titre nobiliaire* […] *et ne faire aucunement partie de la noblesse authentique* […]. (*Le Monde*, 11 juin 1976)
b *Il semble ne prendre nullement ombrage de notre arrivée.*
c *Lannes regrettait quelquefois de n'être pas devenu teinturier.* (Rambaud, 1997)
d *Nicolas l'enviait, il aurait donné sa vie pour n'avoir pas ouvert les yeux, pas regardé en bas* […]. (Carrère, 1995)
e *À cause de moi, le 19 décembre risque de n'être pas gai.* (Manchette, 2008)
f *Et je lui en voulais un peu de n'avoir pas de secret équivalent pour lui faire, en surprise, pétiller les yeux au seul rappel d'un souvenir.* (Romilly, 1993)

Aucunement, nullement *et l'infinitif*

Les négateurs a*ucunement* et *nullement* doivent suivre le verbe auquel ils sont ajouts : ils suivent l'infinitif en **51a 51b**. En **52a**, *aucunement* est ajout à *peuvent* et non à l'infinitif. Cependant, après *sans*, ils peuvent précéder l'infinitif **52b 52c**.

52 **a** *Tous les termes utilisés en parapsychologie ne peuvent aucunement nous éclairer sur la nature ou le mécanisme de ces phénomènes.*
b *Sans aucunement renier son brillant passé,* […] *la culture fruitière commerciale doit désormais faire appel à une connaissance de plus en plus précise de la technique et de l'économie.* (Boulay, 1961)
c *— Exact ? — À peu près, mais sans nullement exclure l'affection… Tu te sens fort quand tu donnes aide et protection…* (Gary, 1975)

Les adverbes négateurs après d'autres verbes infinitifs

Les adverbes *pas* **53a 53b**, *plus*, *point* **53d** et *jamais* **53c** apparaissent parfois après d'autres infinitifs que *être* et *avoir*. Il s'agit d'usages rares et archaïsants, notamment en littérature.

53 **a** % *Mais, s'il y a de l'honneur à souffrir, il y a autant d'honneur à accepter de ne souffrir pas.* (Montherlant, 1954)
b % […] *il serait bon, pour établir la langue de la francophonie, de ne la réduire pas à un français trop élémentaire* […]. (Rat, 1967)
c *Je crains de ne mettre jamais assez d'amour dans mes regards.* (Tournier, 1978)
d [Ils] *espéraient de toute leur âme ne devoir point poser les armes avant d'avoir remporté quelque succès signalé.* (de Gaulle, 1959)

La structure syntaxique d'un syntagme verbal infinitif avec adverbe négateur

La position et la fonction des adverbes négateurs dans le SV infinitif sont représentées dans la ➤ figure X-2 : ajout au SV infinitif et ajout au verbe *être*.

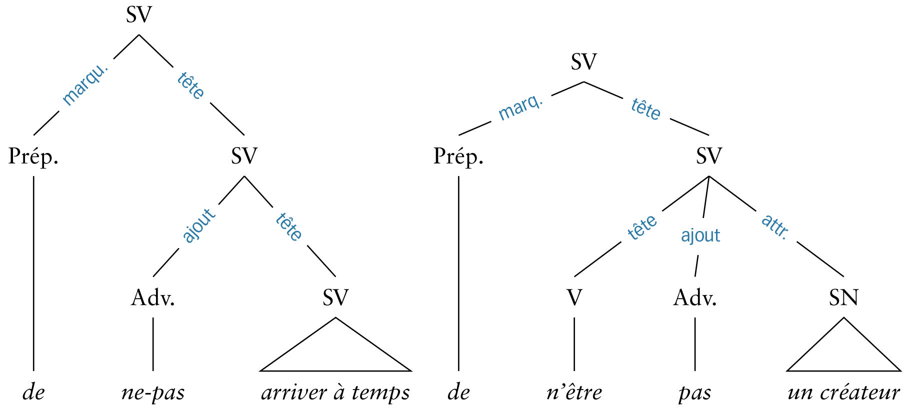


Figure X-2. *Les syntagmes verbaux infinitifs avec adverbe négateur*

Les adverbes négateurs ajouts à une catégorie non verbale

Les adverbes négateurs peuvent être ajouts à un syntagme adjectival **54a** ou nominal **54c**. Ce dernier est épithète **54a**, attribut du complément **54b** ou ajout prédicatif **54c 54d** ➤ VI-4.2.

54 a *Tout le monde redoute des enfants [jamais satisfaits].*
b *On a retrouvé Paul [pas content du tout].*
c *[Aucunement conscient du danger], Paul persisterait dans son projet.*
d *[Jamais candidat à une élection], Paul était peu connu.*

Ils peuvent aussi modifier un syntagme adverbial **55a** ou prépositionnel, ce dernier pouvant être épithète **55b**, attribut **55c** ou ajout prédicatif **55d**.

55 a *[Pas trop vite], Paul se remettait au travail.*
b *Qui veut d'un collaborateur [jamais au courant de la situation] ?*
c *[…] j'étais occupée à distraire la marchande de croix de guerre qui était morose, pas dans son assiette parce qu'on entrait dans l'automne qui annonçait l'hiver.* (Forlani, 1989)
d *[Aucunement au courant de la situation], Paul se consacrait à ses loisirs.*

L'adverbe négateur ajout à un syntagme nominal introduit par un adverbe

Dans un registre informel, *pas* et *plus* peuvent également modifier un syntagme nominal complément d'une préposition **56a** ou modifier un adverbe introducteur de SN ➤ V-2.3. Le SN est alors sujet **56b**, complément de préposition **56c**, mais aussi complément direct **56d**. Dans ce cas, *ne* n'apparait pas sur le verbe **56e** : c'est l'adverbe de degré qui est modifié, *pas beaucoup* signifiant 'vraiment peu'. En revanche, quand *pas* modifie *grand-chose* ➤ IX-7.3.2 ➤ X-6.1.3, la phrase est négative, comme le montre l'occurrence de *ne* sur le verbe **56f**, comme lorsqu'il modifie un sujet nominal de petite quantité (*Pas un étudiant n'est venu.*) ➤ X-2.3.2.

56 a *Ils ont continué la route avec pas un sou.*
b *% Vraiment, pas beaucoup de toiles ont été vendues, cette semaine encore.*
c *Des cages avec pas beaucoup de place dedans et beaucoup de verrous dehors.* (Forlani, 1989)
d *% J'ai lu pas beaucoup de choses sur le sujet.*
e ** Pas beaucoup de toiles n'ont été vendues cette semaine.*
f *[…] et pas grand-chose ne vient d'en bas.* (France Culture, « L'esprit public », 14 avril 2013)

2.3.4. L'adverbe négateur *non*

Non *et la négation de constituant*

Non, comme *non pas* et *non plus*, peut être ajout à différentes catégories : adjectif **57a**, préposition **57b**, participe, adverbe **57c** ou syntagme nominal **57d**. Il s'emploie sans trait d'union, contrairement au *non* préfixe nominal **57e**. Il porte non sur la phrase mais sur un constituant ➤ X-1.2.2 ➤ fiche NON.

57 a *Non conscientes de leurs droits, ces femmes mènent une existence difficile.*
b *Il a réussi, non sans mal.*

c *Toute subvention non employée ou employée non conformément à son objet peut être reversée au Trésor public* […]. (*associations.gouv.fr*, consulté en janv. 2019)
d [Il] *ferma à demi les yeux pour mieux savourer, non le plat mais ses pensées.* (Rambaud, 1997)
e *un non-évènement, sa non-venue, la non-publication de la loi*

➤ Emplois contrastifs de *non*, *non pas* et *non plus* (*Il a non pas répondu mais bafouillé.*) ➤ X-5.3

Non *comme préfixe devant un nom*

Devant un nom, *non* n'est pas un mot, mais un préfixe **57e** ➤ X-5.1.2, qui requiert le trait d'union ➤ XX-2.4.1. Il n'autorise pas le *ni* simple **58a**, contrairement à *non* ajout à un syntagme **58b**. *Non* est aussi préfixé à certains adjectifs (*non-violent*, *non-voyant*).

58 **a** * *On regrette la non-publication de cette loi ni des décrets d'application.*
b *Non conscientes de leurs droits ni de leurs atouts, ces femmes mènent une existence difficile.*

Non *et* pas *comme ajouts*

En tant qu'ajout, *non* est complémentaire de *pas* : *pas* apparait entre l'auxiliaire et le participe passé ➤ X-2.3.2, alors que *non* n'y est possible que s'il indique une négation contrastive **59b** ➤ X-5.3. En français standard, *non* s'emploie en ajout final **59c**, beaucoup plus fréquemment que *pas*, qui est informel ou régional **59d 59e**. *N'est-ce pas* est plus fréquent **59f** ➤ XII-1.3.3.

59 **a** * *Ils ont non signé de contrat.*
b *Ils ont non signé un contrat, mais accepté d'ouvrir des négociations.*
c *Ils ont signé un contrat, non ?*
d % *Ils ont signé un contrat, pas ?*
e % *Monter, descendre, ça fatigue le palpitant, pas ?* ('le cœur') (Pécherot, 2001)
f *Ils ont signé un contrat, n'est-ce pas ?*

Non *comme tête de phrase négative*

Non peut aussi être la tête d'une phrase sans verbe, comme d'autres adverbes, par exemple *peut-être* ➤ VIII-1.3.4. Il peut aussi, à lui seul, constituer une phrase, comme les adverbes positifs *oui* et *si* ➤ I-5.2.2, notamment dans une réponse **60a**, ou dans une subordonnée complétive **60b**. Ce que nie l'adverbe est alors une proposition présente dans le contexte : la réponse en **60a** signifie 'je ne viens pas à la réunion', et l'adverbe en **60b** équivaut à 'le weekend ne sera pas beau'. Quant à la réponse *non pas*, elle est archaïque, et utilisée en littérature **60c**.

60 **a** Loc. 1 — *Tu viens à la réunion ?*
Loc. 2 — *Non.*
b *La météo dit que le weekend sera beau, mais je crois que non.*
c *— Je mets les patins ? demanda Bellanger en avisant les carrés de feutre disposés en double file dans l'entrée rutilante. — Non pas ! se défendit la belle génaire, aujourd'hui n'est pas comme d'habitude ! Mettez-vous à votre aise !* (Vautrin, 1974)

Non, ainsi que *non pas*, peut aussi se construire avec une subordonnée complétive, qui est au subjonctif **61a** ➤ VIII-3.1.1 ➤ XI-5.2.3. L'ensemble de la construction équivaut à 'ce n'est pas (le cas) que' et ne peut pas constituer une subordonnée **61b**. Cette expression constitue en général la première partie d'un contraste discursif, dont la seconde partie est positive ➤ X-5.3.

61 **a** *En observant Sam, je découvre l'une des raisons qui expliquent sans doute le culte des animaux dans certaines civilisations. Non que je l'idolâtre, mon corniaud, mais je reconnais qu'il émane de lui quelque chose de reposant, d'apaisant* […]. ('mon chien') (Tournier, 1975)
b * *Savez-vous bien que non que je l'idolâtre, mon corniaud, mais que je reconnais qu'il émane de lui quelque chose de reposant ?*

L'adverbe *non* est tête d'une phrase négative, comme le montre la coordination avec *ni* en **62a** ou la continuation en *non plus* **62b** ou *même pas* **62c** ➤ X-1.2.1. Il nie une proposition présente dans le contexte, contenue dans la question **62b 62c** ou dans la subordonnée **62a**.

62 **a** *Non que son rôle n'ait été le plus important dans cette histoire, ni que je ne lui accorde de l'intérêt.* (Sagan, 1954)
b Loc. 1 — *Est-ce que Marie est venue ?*
Loc. 2 — *Non, et Paul non plus.*
c Loc. 1 — *Est-ce que les enfants sont arrivés ?*
Loc. 2 — *Non, même pas Paul.*

L'introducteur causal non que

Non + *que* peut aussi introduire une subordonnée de cause ➤ **XIV-3.3.2**. Il apparait coordonné avec une subordonnée en *parce que* **63a**. Dans certains cas, cette expression *non que… mais parce que* est isolée par un point **63b**. Nous l'analysons cependant comme subordonnée ➤ **XX-3.1.1**.

63 a […] *celles* […] *qui ont presque entièrement disparu de ma vie depuis plus de vingt ans, non que je sois devenu un adulte moi-même, du moins dans ce sens-là, mais parce que mes amis sont des artistes* […]. (Dutourd, 1967)

b […] *nous savourions d'avance les scènes de commedia dell'arte auxquelles nous ne manquerions pas d'assister. Nos prévisions furent déçues. Non que rien n'arrivât, mais parce que ce fut plus pathétique que bouffon.* (Thorez, 1982)

Non *et les autres négateurs en subordonnée complétive*

Contrairement à *non* **60b** **64c**, les adverbes *pas*, *plus* et *jamais* ne constituent pas une subordonnée complétive **64a** **64b** ni circonstancielle **64d** et ils ne prennent pas de subordonnée complément **64e**.

64 a * *La météo dit que le weekend sera beau, mais je crois que pas vraiment.*

b * *Il prétend être allé en Chine, mais il semble que jamais.*

c *Certains profils apparaissent comme ayant été visités par moi alors que non (!!!).* (*fr.viadeo.com*, 16 juin 2011)

d * *Certains profils apparaissent comme ayant été visités par moi alors que pas.*

e * *Pas que le sujet soit ennuyeux, mais j'ai autre chose en tête en ce moment.*

En revanche, *pas du tout* semble en train d'évoluer vers un emploi comme subordonnée, analogue à *non*. En effet, certains locuteurs l'acceptent comme complétive **65a**, et avec *alors que* **65b**. Il peut s'agir d'une extension de l'emploi de *pas du tout* comme dénégation ➤ **X-2.3.2** ou de rectification dans un monologue intérieur **65c**.

65 a % *Paul dit qu'il est allé en Chine, mais je crois que pas du tout !*

b % *La radio dit qu'il pleut en Bretagne, alors que pas du tout !*

c […] *la petite Ezra Pound allait peut-être trouver avec lui d'autres points de contact que la littérature, et j'en serais débarrassé. Mais pas du tout ! à peine partie, aussitôt revenue.* (Gary, 1960)

Les variantes de non *comme réponses*

Non a plusieurs variantes orales informelles comme *niet*, *tintin*, dont certaines condamnées par la norme : ! *macache*, ! *trop pas*, ! *que dalle*, ! *walou* **66a** **66b**. Certains locuteurs peuvent les employer comme subordonnées **66c**.

66 a % *Tu crois qu'ils auraient pris des gants ? Macache, oui, polope, tintin, bernique, peau de zébi !* (Benoziglio, 2004)

b *Ils m'ont répondu niet.*

c % *Ils m'ont répondu que niet.*

X-3

Les emplois de *ne*

Ne s'emploie avec certains mots négatifs, dits *négateurs*, comme *aucun*, *nul*, *pas*, *personne*, *rien* (*Paul ne vient pas.*, *Personne n'est venu.*). Il n'est pas négatif et il est souvent omis dans les conversations ordinaires et à l'écrit en registre informel (*Je peux pas. Faut pas pleurer.*).
Le même *ne* s'emploie aussi avec l'adverbe restrictif *que* (*Paul n'écoute que Mozart.*).
Enfin, la forme *ne* a deux autres emplois :
- comme négation, sans *pas*, avec certains verbes, en registre formel (*Je ne sais. N'empêche.*) ;
- comme explétif, dans certaines subordonnées positives, en registre formel (*On craint que Paul ne vienne.*).

3.1. *Ne* et les négateurs

Ne apparait en relation avec un mot négatif, appelé *négateur* comme *aucun*, *pas*, *personne* (*Je ne vois aucun problème. Paul ne vient pas. Personne ne vient.*) ➤ X-2.1.
Du point de vue morphosyntaxique, *ne* s'attache au verbe conjugué (*Paul ne vient pas.*) et au participe présent (*ne venant pas*), et il n'en est séparé que par les proformes faibles correspondant aux compléments (*Paul ne le voit pas.*) ➤ IX-3.4. Il peut être séparé de l'infinitif par un négateur (*ne rien faire*) ou un adverbe (*ne vraiment voir personne*).
Du point de vue sémantique, *ne* indique la portée de la négation :
- il apparait avec la négation de phrase (*Ce n'est pas un enfant commode.*) ;
- il n'apparait pas avec la négation de constituant (*C'est un enfant pas commode.*) sauf s'il s'agit d'un infinitif (*C'est un livre à ne pas mettre entre toutes les mains.*) ou d'un participe présent (*En ne faisant rien, Paul va s'attirer des ennuis.*).

3.1.1. Quel est le rôle de *ne* avec un négateur ?

Dans la phrase négative, *ne* ne constitue pas un même mot avec le négateur. Il en est séparé par le verbe **1a** et éventuellement par d'autres éléments **1b**. Il peut être commun à plusieurs négateurs **1c**. On parle de *dépendance négative* ou d'*association négative* entre *ne* et le négateur.

1 **a** *Paul ne verra personne.*
b *Paul ne donnera ce collier à personne.*
c *Personne ne fait rien.*

Ne *ne fait pas partie de la négation*

On dit parfois que la négation est discontinue en français : *ne… pas*, *ne… plus*, *ne… jamais*. Nous ne suivons pas cette analyse. Pour nous, dans la phrase négative, la négation est exprimée par des mots comme *pas*, *rien*, appelés *négateurs* ➤ X-1.1.2 ➤ X-2.1 et *ne* indique leur portée ➤ X-4.1.
Ne n'apparait pas dans une phrase négative sans verbe **2a**. Le négateur *pas* suffit à rendre la phrase négative. Il en va de même dans les réponses courtes **2b** : *personne* suffit à rendre la réponse négative. Inversement, *ne* peut apparaitre sans que la phrase soit négative **2c** ➤ X-3.3.1.

2 **a** *Pas un chat à l'horizon.*
b Loc. 1 — *Qui as-tu vu ?*
Loc. 2 — *Personne.*
c *Paul n'a vu que Marie.*

Ne *indique la portée de la négation*

Dans l'histoire du français, *ne* était au départ négatif. Il en subsiste aujourd'hui des emplois résiduels, sans *pas*, en registre formel (*Je ne puis. Que n'ai-je appris à skier !*) ➤X-3.3.2.

Il indique aujourd'hui la portée de la négation : lorsqu'il s'attache au verbe principal, la négation porte sur la phrase **3a**, alors qu'en **3b** il s'agit d'une négation de constituant **3b**, et *ne* ne peut pas apparaitre **3c**. **3a** nie qu'il s'agisse d'un champignon comestible, ce peut être une racine par exemple, tandis que **3b** dit que c'est un champignon et nie simplement qu'il soit comestible.

Quand il s'agit de nier un constituant verbal, à l'infinitif en **3d**, *ne* apparait en début de syntagme verbal et la phrase n'est pas négative. On peut donc distinguer **3d**, négation de constituant ('Paul doit se taire'), et **3e**, négation de phrase ('il n'est pas vrai que Paul doit parler à quelqu'un') ➤X-3.1.4.

3 **a** *Ce n'est pas un champignon comestible.*
b *C'est un champignon* [*pas comestible*].
c * *Ce n'est un champignon* [*pas comestible*].
d *Paul doit* [*ne parler à personne*].
e *Paul ne doit parler à personne.*

3.1.2. La morphosyntaxe de *ne*

Ne *avec un verbe conjugué ou un participe présent*

Ne s'attache au verbe conjugué, que celui-ci soit un indicatif **4a**, un subjonctif **4b** ou un impératif **4c**, ou au participe présent **4d**. Il peut toutefois être séparé du verbe par une proforme personnelle faible (*lui*, *nous*, *se*) **4a 4c 4e** ➤IX-3.4.

4 **a** *Paul ne nous présente à personne.*
b *Bien que Paul ne soit pas arrivé, nous sommes montés dans le train.*
c *Ne lui fais pas confiance !*
d *Paul n'arrivant toujours pas, nous sommes restés sur le quai.*
e *Pourtant jamais Jacques ne se laissa aller à la moindre confidence* […]. (Tournier, 1989)

Le négateur peut relever de différentes catégories : adverbe (*jamais*, *pas*) **4b 4c 4d 4e**, déterminant (*aucun*) **5a** ou pronom (*personne*) **4a 5b**. Il peut précéder **4e 5a 5b** ou suivre *ne* **4a 4b 4c 4d**. Lorsque le verbe est à un temps composé **4b 5b 5c**, c'est à l'auxiliaire que *ne* s'attache.

5 **a** *Aucun étudiant ne viendra.*
b *Personne n'est encore arrivé.*
c *Paul n'étant pas arrivé, nous sommes restés sur le quai.*

Ne *avec un infinitif*

Lorsque le verbe est un infinitif, *ne* s'attache au premier mot du syntagme (après la préposition) : le verbe **6a**, le pronom *rien* **6b** ou l'adverbe négateur **6c**. Il peut aussi s'attacher à un premier adverbe, lui-même ajout au négateur **6d** ou à l'infinitif **6e**.

6 **a** […] *pour ne penser à rien, sinon à l'immédiat, il taquinait avec un roseau une grosse tortue* […]. (Rambaud, 1997)
b […] *nous coûtions cher à l'entreprise en heures passées à ne rien faire* […]. (Rolin, 1996)
c *Paul préférait* [*ne pas bouger*].
d *En 1963, nous sommes revenus à Spetsai pour ne pratiquement plus quitter notre île.* (Déon, 1961)
e *Cette thèse légère, souple – apte aussi à ne paradoxalement déranger personne dans les milieux intellectuels ou artistiques* […]. (*theatrummundi.hautetfort.com*, 29 mai 2011)

> Ne *avec plusieurs négateurs*
>
> Si l'infinitif est précédé de plusieurs négateurs, *ne* peut n'apparaitre qu'une seule fois **7a**, comme avec le verbe conjugué **1c**, avec deux interprétations possibles : Paul a décidé de ne plus jamais faire quoi que ce soit (une seule négation), ou bien de toujours faire quelque chose (les deux négations s'annulent) ➤X-4.2. Mais chacun peut aussi être précédé de *ne*, comme en **7b**, qui n'a que la seconde interprétation. De même, la phrase **7c** est ambigüe, tandis que **7d** ne l'est pas ('Paul a décidé de toujours recevoir quelqu'un') car les deux négations s'annulent.

7 **a** *Paul avait décidé [de ne plus jamais rien faire pendant ses vacances].*
b *Paul avait décidé [de ne plus jamais [ne rien faire pendant ses vacances]].*
c *Paul a décidé [de ne jamais recevoir personne].*
d *Paul a décidé [de ne jamais [ne recevoir personne]].*

Ne *comme forme faible*

Ne est une forme faible : il ne peut être modifié, ni coordonné **8a**, ni employé seul **8b**, à la différence de *non* **8c 8d**. *Ne* n'est pas pour autant la contrepartie de *non*, forme forte. En effet, *non* est négatif ➤ **X-2.3.4** alors que *ne* seul ne l'est pas, ou seulement dans des cas très limités ➤ **X-3.3** ➤ **fiche NE**.

8 a * *Tu viens ou ne ?*
b Loc. 1 — *Est-ce que tu viens ?*
Loc. 2 — * *Ne.*
c *Tu viens ou non ?*
d Loc. 1 — *Est-ce que tu viens ?*
Loc. 2 — *Non.*

L'élision de ne

Comme les proformes faibles ➤ **IX-1.3.3**, *ne* est non accentuable et s'appuie toujours sur ce qui suit pour former un mot prosodique ➤ **XIX-2.3.1** ; il s'élide devant les mots à initiale vocalique **9** ➤ **XIX-3.3**.

9 a *Paul ne va pas à la montagne / n'y va pas.*
b *Paul n'aime pas les épinards.*
c *Paul ne mange pas d'épinards / n'en mange pas.*

On distingue les mots à initiale vocalique (*aime*, *avoir*, *en*, *y*) et ceux à initiale non vocalique (*déteste*, *mange*, *va*). Les mots qui commencent par un *h* peuvent être à initiale vocalique (*hésite*) **10a** ou non (*hait*) **10b**.

10 a *Paul n'hésite pas à mentir / * ne hésite pas à mentir.*
b *Paul ne hait pas les voyages / * n'hait pas les voyages.*

Ne *comme préfixe ?*

Nous analysons *ne* comme un *préfixe* plutôt que comme un mot indépendant. En effet, il ne peut être séparé du verbe conjugué, ou du participe présent, que par des proformes faibles, correspondant à des compléments (*en*, *lui*, *nous*, *y*) **4a 4c 9a 9c**. Celles-ci sont également analysées comme incorporées à la forme verbale, c'est-à-dire comme des préfixes ➤ **IX-3.4**. *Ne* peut être séparé d'un infinitif par une proforme faible **11a** mais aussi par des négateurs (*pas*, *rien*) **11b 11c** ou même par d'autres adverbes **11d**.

11 a *Paul affirme [ne lui donner aucun conseil].*
b *Paul affirme [ne pas avoir le temps].*
c *Paul préfère [ne rien dire].*
d *Paul nous conseille [de ne surtout parler de rien].*

Nous analysons donc *ne* comme un préfixe qui s'attache soit au verbe conjugué **12a 12b**, soit au premier mot du syntagme verbal infinitif (après *à* ou *de*), que celui-ci soit un verbe **12c**, un adverbe **12d** ou un négateur **12e**.

12 a *Paul <u>ne lit</u> pas de journal.*
b *Paul <u>ne lit</u> rien.*
c *Paul affirme [<u>n'avoir</u> vu personne].*
d *Paul veut [<u>ne surtout</u> voir personne].*
e *Paul affirme [<u>ne rien</u> lire] et [<u>ne pas</u> s'intéresser à la littérature].*

Si *ne* est un préfixe, il forme un mot avec ce qui le suit : les séquences *ne lit*, *n'avoir*, *ne surtout*, *ne rien* forment chacun un seul mot ➤ **figure X-3**. Certains appellent *ne* un *affixe syntagmatique*.

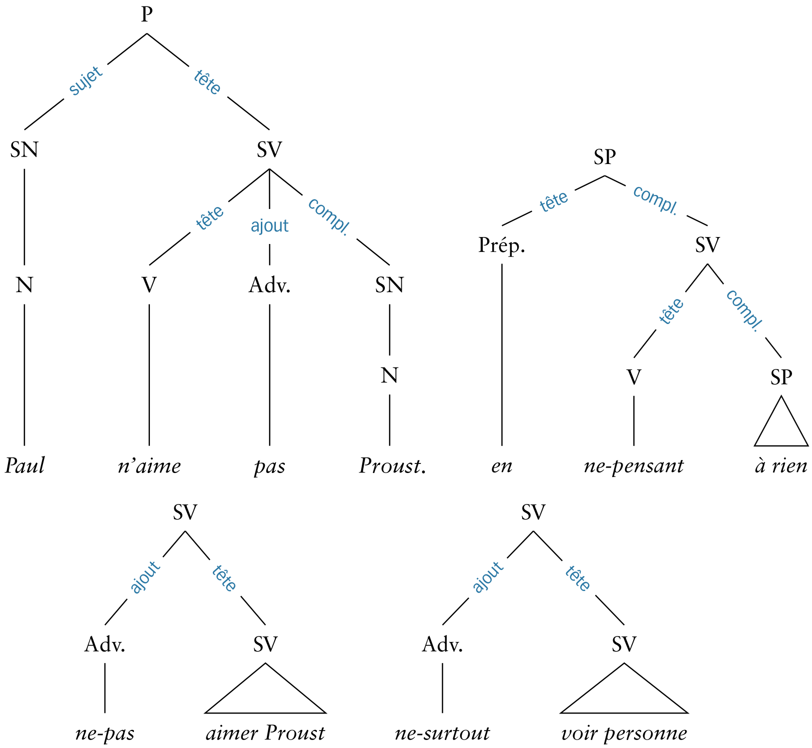


Figure X-3. *Quatre structures syntaxiques avec* ne

Ne *et la coordination de verbes*

En tant que préfixe, *ne* devrait être répété en cas de coordination verbale. C'est le cas avec *et* **13a 13b**, mais pas forcément avec *ou* **13c 13d**, du moins pour certains locuteurs.

13 a *Paul n'achètera et ne lira pas ce livre pendant les vacances.*
b * *Paul n'achètera et lira pas ce livre pendant les vacances.*
c *Paul n'achètera ou ne lira aucun livre pendant les vacances.*
d % *Paul n'achètera ou lira aucun livre pendant les vacances.*

Avec *ni*, **14a** semble moins naturel que **14b**, sauf s'il s'agit du *ne* négatif acceptable pour certains locuteurs ➤X-3.3.2. En **14c**, *ne* s'attache à l'auxiliaire et ce dernier a portée sur la coordination de participes passés, c'est pourquoi *ne* n'est pas répété.

14 a % *Paul n'achète ni lit aucun livre.*
b *Paul n'achète ni ne lit aucun livre.*
c *Paul n'a vu ni appelé personne.*

Ne a aussi tendance à être répété en cas de coordination d'infinitifs **15a** et surtout de syntagmes verbaux infinitifs **12e 15b 15c**. Quand il s'attache à un adverbe négateur, lui-même ajout au SV infinitif, il n'a pas besoin d'être répété en cas de coordination **15d**, car l'adverbe a portée sur la coordination.

15 a *Paul avoue n'acheter et ne lire aucun journal.*
b *Il voulait* [*ne rencontrer personne et ne lire aucun journal*].
c * *Il voulait ne* [*rencontrer personne et lire aucun journal*].
d *Paul préfère ne plus* [*sortir de chez lui ou parler à quiconque*].

3.1.3. *Ne* et les adverbes négateurs

Ne *et les adverbes négateurs dans la phrase négative*

De manière générale, l'adverbe négateur (*pas*, *plus*, *jamais*) suit le verbe qui porte *ne* **16a**, mais *jamais*, *jamais plus*, *plus jamais* peuvent être en début de phrase **16b**. *Pas* et *plus* peuvent aussi être ajouts au sujet nominal, et rendre la phrase négative **16c** ➤ X-2.3.2.

16 **a** *Paul ne lit pas le journal.*
b *Jamais Paul ne lit le journal.*
c *Pas un étudiant n'a protesté.*

Ne *et un ajout négatif initial*

Un ajout initial introduit par *pas* peut parfois rendre la phrase négative et déclencher l'apparition de *ne* **17a**. De tels cas sont rares, et le plus souvent il s'agit d'une négation de constituant, sans *ne* **17b**.

17 **a** *Pas plus que New York, Paris ne semble trop préoccupé par la continuelle escalade du dollar.* (*Le Monde*, 12 aout 1983)
b *Pas plus tard qu'hier, Paul m'a souri.*

Ne *et un adverbe négateur à distance*

De façon générale, les adverbes négateurs ne peuvent pas dépendre d'un autre verbe que celui qui porte *ne* **18a** **18b** contrairement aux négateurs nominaux ➤ X-2.2.2 ➤ X-3.1.4. Cependant, *aucunement* et *nullement* sont parfois possibles après un infinitif quand *ne* s'attache au verbe principal **18c** **18d** **18e**.

18 **a** *Paul promet [de ne jamais vous mentir].*
b * *Paul ne promet [de jamais vous mentir].*
c *Cela ne doit [signifier nullement un retour au corporatisme].* (Debatisse, 1963)
d […] *tous les termes utilisés en parapsychologie doivent être maniés avec une très grande prudence et ne peuvent [nous éclairer aucunement sur la nature ou le mécanisme des phénomènes]* […]. (Amadou, 1954)
e […] *mais j'affirmais que la réunion de tout l'empire et de toutes les forces françaises* […] *ne devait [être aucunement différée].* (de Gaulle, 1956)

Ne *et les adverbes négateurs dans la négation de constituant*

De manière générale, *ne* n'apparait pas dans la négation de constituant **19a** **19b**, sauf s'il s'agit d'un constituant verbal, à l'infinitif **19c** ou au participe présent **19d** ➤ XI-7.1.2. Dans le cas de l'infinitif, *ne* s'attache au premier mot du syntagme verbal ➤ X-3.1.2.

19 **a** *C'est un enfant [jamais content].*
b * *Ce n'est un enfant [jamais content].*
c *Paul préfère [ne pas venir].*
d *[Ne venant jamais aux réunions], Paul est mal informé.*

La négation d'un énoncé à l'infinitif

Si l'énoncé tout entier est à l'infinitif, la négation peut porter sur l'ensemble, qu'il s'agisse d'une question **20a** ou d'une injonction **20b** ➤ XI-6.2 ➤ XII-2.3.

20 **a** *Quel médicament ne jamais prendre sans ordonnance ?*
b *Ne pas fumer.*

3.1.4. *Ne* et les négateurs nominaux

Dans une phrase négative, le négateur nominal (*aucun*, *nul*, *nulle part*, *personne*, *rien*) est en relation avec *ne*. De manière générale, le négateur peut suivre (*Paul n'a vu personne.*) ou précéder le verbe portant *ne* (*Personne n'est venu.*).
Il peut être inclus dans le complément d'un adjectif (*Paul n'est content de rien.*) ou d'un nom (*Paul ne connait le nom de personne.*) ou apparaitre dans un ajout (*Paul ne partira à aucun prix.*).
Quand le négateur dépend d'un infinitif, *ne* s'attache à l'infinitif (*Paul peut [n'aller nulle part].*) mais aussi, dans certains cas, au verbe principal (*Paul ne peut [aller nulle part].*) avec une différence de sens.

Ne *et les négateurs nominaux dans la phrase négative*

Dans la phrase négative, *ne* se rencontre avec un pronom négateur (*nulle part*, *personne*, *rien*) qui peut avoir des fonctions variées : sujet **21a**, complément direct **21b**, complément oblique du verbe **21c**, ajout au verbe **21d** ou à la phrase **21e**.

21 **a** *Personne n'est arrivé.*
b *Marie ne lit rien.*
c *Paul n'est allé nulle part.*
d *Paul n'est heureux [nulle part].*
e *[Nulle part] on n'a vu de défilé pareil.*

Il se rencontre aussi avec un déterminant négateur (*aucun*, *nul*) inclus dans un syntagme nominal **22a** ou prépositionnel **22b**. Le syntagme prépositionnel contenant le négateur peut être complément du verbe **22b**, attribut **22c** ➤ III-3.2, ajout au verbe **22d** ou à la phrase **22e**.

22 **a** *Marie ne lit [aucun journal].*
b *Paul ne participera cette année [à aucune conférence].*
c *Paul n'est [au courant de rien].*
d *Je ne suis là [pour personne].*
e *[À aucun moment], nous n'interviendrons dans la négociation.*

Le négateur peut également être inclus dans un complément de nom, que le syntagme nominal soit sujet **23a**, complément **23b** ou attribut **23c**, ou dans le complément d'un adjectif attribut **23d**.

23 **a** *[Les arguments d'aucun avocat] n'ont convaincu les jurés.*
b *Paul n'a écouté [les arguments de personne].*
c *Paul n'est [l'ami de personne].*
d *Ils ne sont [contents de rien].*

> Ne *et le négateur dans un syntagme prépositionnel*
>
> Un négateur dans un syntagme prépositionnel peut porter sur l'ensemble de la phrase et déclencher la présence de *ne* **23**. Mais il peut aussi s'agir d'une négation de constituant, sans *ne* **24a** **24b** ➤ X-4.1.2. *Ne* est également difficile quand le syntagme prépositionnel est complément d'un adjectif épithète **24c**, sauf négation de reprise **24d**, par exemple en réplique à *Ce sont des enfants contents de tout.* ➤ X-5.4.
>
> **24** **a** *Paul a travaillé pour rien.*
> **b** *Paul a réussi sans personne.*
> **c** *Ce sont des enfants [contents de rien].*
> **d** *# Ce ne sont des enfants [contents de rien].*

Quand ne *et le négateur nominal ne dépendent pas du même verbe*

Dans certains cas, *ne* s'attache au verbe principal alors que le négateur est complément d'un verbe infinitif : en **25a**, *ne* s'attache à *refuse* mais *personne* est complément de *voir*. En **25b**, *ne* s'attache à *parvenais* mais *rien* est complément d'*imaginer*. On parle d'*association négative à distance*. Quand *ne* s'attache au verbe principal, le négateur peut aussi être inclus dans un syntagme prépositionnel, complément **25c** **25d** **25e** ou ajout **25f** de l'infinitif.

25 **a** *Paul ne refuse [de voir personne].*
b […] *je ne parvenais [à imaginer rien d'autre].* (Tournier, 1975)
c *Je ne voulais [tomber sur personne].* (Forlani, 1989)
d *Comme quoi il ne faut [jurer de rien] !*
e *Je ne savais [jouer d'aucun instrument]* […]. (Thorez, 1982)
f *La Mob ne pouvait [être en aucun cas une protection].* (Page, 1982)

En **25**, il s'agit bien d'une négation de phrase. Mais, avec les mêmes verbes, *ne* peut aussi s'attacher à l'infinitif : il s'agit alors d'une négation de constituant et la phrase est positive.
Selon la position de *ne*, la négation porte sur l'ensemble de la phrase **25** ou seulement sur le syntagme infinitif **26**. La différence de sens est parfois subtile : ainsi, **25c** et **26c** semblent proches, de même que **25d** et **26d** ➤ X-4.1.3. Les phrases **25a** et **26a**, en revanche, sont bien différentes : **25a** signifie qu'il n'y a personne que Paul refuse de voir, c'est-à-dire qu'il accepte de voir tout le monde, tandis qu'en **26a** il refuse d'être

dans une situation où il ne voit personne, autrement dit il veut voir quelqu'un. En **25b**, le locuteur parle de son incapacité à imaginer autre chose, tandis que **26b** évoque sa capacité à se concentrer sur un seul objet.

26 **a** *Paul refuse* [*de ne voir personne*].
b *Je parvenais* [*à n'imaginer rien d'autre*].
c *Je voulais* [*ne tomber sur personne*].
d *Comme quoi il faut* [*ne jurer de rien*] *!*

> *Quand le négateur nominal dépend d'un infinitif sujet ou ajout*
>
> L'association négative à distance n'est possible que si le négateur appartient à un syntagme infinitif complément **25 27a** > X-4.1.3. Elle est exclue si ce dernier est sujet **27b** ou ajout **27d**.
>
> **27** **a** *Il n'est possible* [*d'interviewer personne*] *aujourd'hui.*
> **b** * [*Interviewer personne*] *n'est possible aujourd'hui.*
> **c** *Paul est vite parti* [*pour ne rencontrer personne*].
> **d** * *Paul n'est vite parti* [*pour rencontrer personne*].

Quels verbes permettent l'association négative à distance ?

Les verbes principaux qui autorisent cette association négative à distance sont les verbes aspectuels (*commencer à*, *finir de*), modaux (*devoir*, *falloir*, *pouvoir*) **25d 25f** > XI-8.1, des verbes de désir (*aimer*, *vouloir*) **25c**, d'identité (*paraitre*, *sembler*), d'engagement (*accepter*, *promettre*) **25a**, d'essai (*essayer*, *parvenir*) **25b**, des verbes causatifs (*empêcher*, *faire*) et de perception (*entendre*, *voir*) > III-5.3.1 > tableau X-6, auxquels s'ajoutent quelques verbes d'opinion (*croire*, *penser*), du moins pour certains locuteurs. Ce sont des verbes à complément infinitif > II-2.5 > tableau II-16.

VERBES	EXEMPLES
d'aspect et de temps : *aller*, *continuer* (*à*), *commencer* (*à*), *finir* (*de*), *venir* (*de*)	*Luc ne va* [*parler de rien*].
causatifs : *empêcher* (*de*), *faire*, *laisser*	*Luc ne nous laisse* [*lire aucun livre*].
de désir : *avoir l'intention* (*de*), *vouloir*	*Luc ne veut* [*lire aucun livre*].
d'engagement : *accepter* (*de*), *promettre* (*de*), *refuser* (*de*)	*Luc n'accepte* [*de lire aucun livre*].
d'essai : *entreprendre* (*de*), *essayer* (*de*), *parvenir* (*à*), *réussir* (*à*)	*Luc n'a réussi* [*à parler à personne*].
d'identité : *paraitre*, *sembler*	*Luc ne semble* [*apprécier personne*].
modaux : *devoir*, *falloir*, *pouvoir*, *savoir*	*Il ne faut* [*parler à personne*].
d'opinion : *croire*, *penser*	*Je ne pense* [*avoir oublié personne*].
de perception : *entendre*, *voir*	*Je ne l'ai vu* [*lire aucun livre*].

Tableau X-6. *Les principaux verbes permettant un négateur à distance*

Certains adjectifs attributs (*capable*, *possible*) **28a** > VI-3.2 et certaines constructions à verbe support (*avoir besoin de*, *avoir l'intention de*) **28b** > III-6.1, appartenant aux mêmes classes sémantiques, autorisent également cette association négative à distance. La relation entre *ne* et le négateur peut s'établir à travers plusieurs verbes infinitifs **28d 28e**.

28 **a** *Il n'a été possible* [*de voir personne*].
b *Tu n'as besoin* [*de prendre aucun bagage*].
c *Paul semble avoir besoin* [*de n'aller nulle part prochainement*].
d *Paul semble n'avoir besoin* [*d'aller nulle part prochainement*].
e *Paul ne semble avoir besoin* [*d'aller nulle part prochainement*].

L'association négative à distance et les verbes à construction fusionnée

Les verbes du ➤ **tableau X-6** sont plus nombreux que ceux dits *à construction fusionnée* ➤ **III-1.1**, qui admettent une proforme faible interprétée comme complément de l'infinitif qui suit : seuls les verbes de perception **29a** et les causatifs *faire* et *laisser* **29b** admettent ces proformes faibles. Les autres verbes du ➤ **tableau X-6** ne les permettent pas **29c 29d**, sauf archaïsme.

29 a *Paul entend dire des bêtises.* | *Paul en entend dire.*
b *Paul fera apprendre les leçons aux enfants.* | *Paul les fera apprendre aux enfants.*
c *Paul va dire des bêtises.* | * *Paul en va dire.*
d *Paul doit apprendre ses leçons.* | * *Paul les doit apprendre.*

Dans le cas des verbes de perception **30a** ou des verbes causatifs *faire* et *laisser* **30b**, il ne s'agit pas à proprement parler d'une association à distance, puisque syntaxiquement le négateur est analysé comme complément du verbe principal ➤ **III-1.4** ➤ **III-4.1** ➤ **III-5.3.1**.

30 a [...] *les décades qui suivent ne voient aboutir aucun de ces projets* [...]. (*La Météorologie française*, 1963)
b *Surtout ne faites entrer personne !*

L'association négative à distance et les verbes à complément infinitif

Les verbes du ➤ **tableau X-6** sont aussi ceux qui se construisent avec les quantifieurs *tout* **31a** ➤ **V-6.2.4** et *rien* **31b** ➤ **X-2.2.2** alors que ceux-ci sont interprétés comme compléments de l'infinitif, et dans ce cas la quantification porte sur toute la phrase. De la même façon, en **25**, le négateur porte sur toute la phrase, qu'il rend négative.

31 a *Paul a tout voulu* [*lire lui-même*]. | *Paul a voulu* [*tout lire lui-même*].
b *Il prétend ne rien pouvoir* [*apprendre par cœur*]. | *Il prétend ne pouvoir* [*rien apprendre par cœur*].

Il existe une certaine variation entre les locuteurs mais, de manière générale, les verbes principaux qui permettent l'association négative à distance sont ceux qui décrivent la même situation que l'infinitif (verbes aspectuels, verbes de perception, etc.) ou qui comparent la situation décrite par l'infinitif avec des alternatives (*promettre*, *pouvoir*, *sembler*).
Ceux qui ne l'autorisent pas se construisent généralement avec une complétive à l'indicatif, comme les verbes de communication (*dire*) **32a 32b** ainsi que les verbes interrogatifs (*chercher*, *se demander*) **32c 32d**, sauf négation de reprise.
Il ne faut pas confondre l'association à distance avec l'emploi de la négation de reprise, qui elle n'est pas contrainte, et peut par exemple utiliser un verbe d'ordre ou d'influence (*Non, je ne t'interdis de voir personne !*) ➤ **X-5.4**.

32 a *Paul a dit* [*n'avoir vu personne à la bibliothèque*].
b # *Paul n'a dit* [*avoir vu personne à la bibliothèque*].
c *Il se demande* [*dans quel endroit ne rencontrer personne*].
d # *Il ne se demande* [*dans quel endroit rencontrer personne*].

L'association négative à distance et les verbes à complétive

De façon générale, l'association négative à distance, avec *ne* sur le verbe principal, est difficile si le négateur appartient à une subordonnée, qu'elle soit complétive **33a 33b** ➤ **II-2.6** ou circonstancielle **33c 33d** ➤ **XIV-1.2**. Certains locuteurs l'acceptent néanmoins dans les complétives, avec quelques verbes principaux (*falloir*, *vouloir*), en particulier si le négateur (*rien* ou *personne*) est sujet **33e 33f**.

33 a *Les organisateurs veulent* [*qu'on ne tolère aucun désordre*].
b * *Les organisateurs ne veulent* [*qu'on tolère aucun désordre*].
c *C'est triste* [*quand personne ne parle*].
d * *Ce n'est triste* [*quand personne parle*].
e % *Inconcevable, en France il ne faut* [*que rien dépasse*]. (*immobilier.lefigaro.fr*, 11 sept. 2015)
f % *Donc voilà je ne veux pas qu'on me trouve* [...]. *Je ne veux* [*que personne puisse me trouver*] [...]. (*fr.answers.yahoo.com*, 8 juin 2011)

L'association négative et les autres relations à distance

Il ne faut pas confondre l'association négative à distance et la dépendance à distance que l'on trouve dans les constructions dites *à extraction* ➤ **I-6.2**, par exemple les interrogatives partielles **34** ➤ **XII-3.1.3**. En **34a**, l'interrogatif initial est interprété comme complément de *aille*, et en **34b** comme complément de *parler*. De façon générale, l'association négative est plus limitée, la dépendance à distance étant autorisée par exemple dans une complétive **34** et avec de plus nombreux verbes principaux.

34 a *Où veux-tu* [*que j'aille* ◊] *?*
b *À qui dis-tu* [*qu'il faut parler* ◊] *?*

3.2. L'omission de *ne* avec la négation

L'omission de *ne* est fréquente à l'oral ou en registre informel. Elle dépend de plusieurs facteurs :
– elle est plus fréquente avec *jamais*, *pas*, *personne* qu'avec *aucun*, *rien* ;
– elle est plus fréquente avec un verbe au présent ;
– elle est quasi systématique en Amérique du Nord.
Elle ne change généralement pas le sens de la phrase, sauf s'il y a plusieurs verbes : *Tu peux rien faire.* pouvant signifier 'tu ne peux rien faire' (négation de phrase) ou 'tu peux ne rien faire' (négation de constituant) ➤ X-3.1.

3.2.1. L'absence de *ne* en registre informel

À l'écrit ou en registre formel, *ne* apparait dans la phrase négative **35a** et s'il s'agit d'une négation de constituant verbal **35b** ➤ X-3.1.4. Mais, dans les deux cas, il est souvent omis à l'oral **35c** et à l'écrit en registre informel **35d**. Même si la norme le recommande, son absence est trop fréquente pour être stigmatisée et on ne note pas ! les exemples sans *ne*.

35 **a** *Les perroquets n'ont pas d'oreilles.*
b *On nous demande de ne pas nourrir les pigeons.*
c *Les perroquets ont pas d'oreilles, maman !* (Brisac, 1996)
d *Par exemple, en France on nous demande de pas nourrir les pigeons, à Orlando on vous demande de pas nourrir les alligators…* (*38000km.com*, 1[er] aout 2016)

L'omission de ne *et l'interprétation*

La présence ou l'absence de *ne* ne change en général rien quant à la signification. Avec *plus*, l'absence de *ne* peut entrainer une confusion avec l'adverbe comparatif, quand ce dernier est prononcé /ply/ ➤ XV-2.1.1. Sans *ne*, **36a** peut signifier soit 'il n'est pas vrai que Paul est encore malade', soit 'Paul est plus malade qu'avant, qu'un autre…'.
Dans la mesure où *ne* indique la portée de la négation ➤ X-3.1.1, son absence peut toutefois avoir des conséquences sur le sens. Ainsi, **36b** peut signifier comme **36c** 'il n'est pas vrai que je la trouve méchante', et la négation porte sur la phrase. Mais **36b** peut aussi signifier, comme **36d**, 'je trouve qu'elle est pas méchante', c'est-à-dire 'assez gentille', et la négation porte sur l'adjectif. De la même manière, **36e** est ambigu et peut recevoir deux interprétations : 'tu peux ne rien faire' ou 'tu ne peux rien faire', qui sont différenciées lorsque *ne* est présent.

36 **a** *Paul est plus malade.*
b *Je la trouve pas méchante.*
c *Je ne la trouve pas méchante.*
d *Je la trouve [pas méchante].*
e *Tu peux rien faire.*

L'omission de ne *dans les écrits informels*

À l'écrit, la présence de *ne* est plus systématique qu'à l'oral, bien que les choses soient en train de changer rapidement, au moins dans les écrits sur écran (courriels, blogs, réseaux sociaux) et les messages SMS ➤ XX-5.3. La présence de *ne* est encore sentie comme obligatoire dans la plupart des écrits en registre formel. Ainsi, des exemples de slogans écrits ordinaires ne comportant pas de *ne* ont pu donner lieu à des protestations, en particulier de la part d'enseignants qui soulignaient la difficulté d'imposer aux enfants d'écrire toujours *ne… pas* si ceux-ci pouvaient lire des affiches ne le comportant pas, comme en **37**, qui datent des années 1980-1990.

37 **a** [Affichette antiraciste] *Touche pas à mon pote !*
b [Publicité pour un supermarché] *Nos publicités, c'est pas des salades.*
c [Affiche du ministère de la Santé français] *Le tabac, c'est plus ça.*

L'omission de ne *à l'oral*

À l'oral, la plupart des locuteurs ne retiennent quasiment plus *ne* dans leurs usages quotidiens informels, comme en **38**, quelle que soit la région.

38 **a** *Il veut pas y aller. J'ai rien dit. Je vois personne.*
b *On pouvait pas acheter le sirop à cannes.* (Louisiane)
c […] *j'aime bien la lecture, mais je ne suis pas, euh, connaisseur de… littérature. Par exemple* […], *je suis pas très sensible au style.* (Paris, 1989)

Il peut y avoir une grande variabilité jusque chez un même locuteur **38c**, selon le thème de la conversation et le contexte de l'interaction : plus l'échange est informel et le propos quotidien, plus *ne* tend à être omis, pour apparaitre dès que le thème de la conversation devient plus élaboré. De même, la présence de *ne* est favorisée lorsque le locuteur veut insister sur la négation ; on répondra, par exemple **39a**, avec des syllabes bien détachées. Ou encore, un *ne* que l'on peut dire *emphatique*, souvent accompagné d'un adverbe de renforcement, contribue à la mise au premier plan d'un énoncé, particulièrement dans les récits, comme en **39b**. De plus, *ne* est plus fréquent en cas de répétition ou correction **39c**.

39 **a** *JE NE SAIS PAS !*
b *Je ne sais absolument pas ce qu'il est devenu, je dois le reconnaître.* (*CFPP2000*, 11-03)
c Loc. 1 — *Ça m'avait pas plu.*
Loc. 2 — *Comment ?*
Loc. 1 — *Ça ne m'avait pas plu.*

De façon générale, *ne* apparait plus fréquemment dans des situations formelles et dans les genres qui sont influencés par l'écrit, comme un oral de conférence.
Si l'on observe les usages selon les locuteurs, le facteur de l'âge s'avère le plus important : les adultes utilisent *ne* plus que les enfants (jusqu'à ce que ceux-ci apprennent à lire et à écrire), et les anciens plus que les plus jeunes. Il n'y a en revanche aucune incidence du genre social, et assez peu d'incidence de la classe sociale. L'omission de *ne* à l'oral apparait désormais trop fréquente pour constituer un réel indicateur social ou stylistique, et donc pour être stigmatisée. Toutefois, dans les représentations sociales que s'en font les locuteurs, l'usage de *ne* continue à fonctionner comme un stéréotype du bien-parler.

> Ne *dans les corpus oraux et écrits informels*
>
> L'omission de *ne* à l'oral, quoique régulièrement condamnée, est un phénomène ancien et repéré depuis longtemps. C'était déjà le cas à la fin du XIX[e] siècle, comme le montre ce propos d'un phonéticien parisien rapporté par le grammairien danois Otto Jespersen : « Moi, j'oublie jamais de mettre le *ne* de négation. »
> À l'oral, l'ampleur de la variation est considérable puisqu'elle peut aller de l'absence totale de *ne* à sa présence constante, même si l'on observe une diminution d'emploi de *ne* au fil des années.
> Une étude de 1964 constate, pour la France, dans des corpus oraux de conversations ordinaires, que *pas* est le 8[e] mot le plus fréquent, et *ne* seulement le 19[e]. En usage oral spontané en région parisienne, des linguistes observent 15 % de phrases négatives avec *ne* pour les années 1970 et 8,2 % pour les années 1990. Dans le corpus français de *C-ORAL-ROM* (2005), composé d'interactions dans des situations diverses, on compte 29 % de *ne* en phrase négative. Dans le *Corpus de référence du français parlé* (2004), qui comporte une partie de parole publique et une partie de parole privée, le taux d'occurrences de *ne* avec *pas* est en moyenne de 14 % dans la partie la moins formelle, et de 33 % dans la partie plus formelle (soit plus du double, même si le taux demeure encore assez faible).
> En comparant l'usage dans des émissions de radio, on compte 92,6 % de *ne* en 1960-1961 et 72,5 % en 1997. Dans un corpus de débats radiophoniques de 2004 (« Le téléphone sonne », France Inter), on compte 41 % de présence de *ne* avec *pas*.
> En ce qui concerne les écrits informels sur écran, une étude de 2012 note 23 % de *ne* en phrase négative dans un corpus de SMS suisse. Pour les autres écritures sur écran, une étude de 2008 observe 16 % de *ne* dans un corpus de chat mais 92 % s'il s'agit d'un clavardage avec modérateur.

3.2.2. Quelles constructions favorisent l'omission de *ne* ?

L'omission de *ne* avec la négation dépend de différents facteurs, dont aucun n'est à lui seul décisif.

L'omission de ne *selon les négateurs*

Ne est plus fréquent avec *aucun*, *point* et *rien*, et un peu moins fréquent avec *jamais* ou *personne*. Mais c'est avec *pas* que *ne* est le plus souvent omis.

L'omission de ne *selon le sujet*

Les propriétés du sujet jouent un rôle important. Si le sujet impersonnel est omis **40a** ➤ I-3.2.1 ➤ II-2.2.2, la présence de *ne* est exclue **40b**. De façon générale, *ne* est plus rare avec un pronom faible sujet (*je*, *tu*, *il*, *on*, *nous*, *vous*, *ils* ou *ça*, *ce*) **40c** **40d** ou avec le relatif *qui* **40e**. En revanche, *ne* est plus fréquent quand le sujet est un syntagme nominal **40f**, et ce d'autant plus que ce dernier est plus lourd du fait de son nombre de mots ou de sa complexité interne ➤ XVII-1.3.

40 **a** *Ce qu'il y a, tu comprends, c'est qu'un coup comme ça, d'abord, il faut y aller franco. Faut pas hésiter.* (Clavel, 1960)
b * *Ne faut pas hésiter.*
c *D'abord, je vous permets pas de me tutoyer.* (Queneau, 1959)
d [...] *au bout du compte ça vous avancera pas d'un centimètre.* (Boudard, 1995)
e *Ah, la foire aux puces, dit Zazie de l'air de quelqu'un qui veut pas se laisser épater, c'est là où on trouve des ranbrans pour pas cher* [...]. 'des tableaux de Rembrandt' (Queneau, 1959)
f *L'ami de ma mère ne viendra pas.*

> Ne *et le sujet clitique*
>
> Compte tenu de la tendance à lier le pronom faible sujet et le verbe, par exemple par la liaison (*Ils_ont faim.*) ou l'élision (*J'aime ça.*) ➤ IX-3.1.2, on peut faire l'hypothèse que le locuteur évite de les séparer. Ainsi, l'omission de *ne* permet de garder l'élision en **41a**. De la même façon en **41b**. À partir du moment où le sujet faible n'est pas accentué, des principes rythmiques peuvent aussi favoriser l'omission de *ne* : en **41b**, elle permet d'éviter une séquence initiale de trois syllabes non accentuées **41c** ➤ XIX-2.3.1 ➤ XIX-4.1.1. Par ailleurs, quand le sujet *on* est suivi d'une voyelle, il est impossible de savoir si *ne* est présent, ce qui pose un problème de transcription, comme dans l'exemple suivant : *On va être confrontés à un nombre quand même très important de personnes qu'on (n')aura pas forcément les moyens de prendre en charge aussi.* (France Inter, « Le téléphone sonne », 20 sept. 2004).
>
> **41** **a** *J'aime pas ça.*
> **b** [Titre de film] *J'me sens pas belle* (Bernard Jeanjean, 2004)
> **c** *Je ne me sens pas belle.*

L'omission de ne *selon les verbes*

Le temps du verbe joue également un rôle dans la présence ou l'absence de *ne*. Son omission est ainsi favorisée si le verbe est au présent, mais plus rare s'il est au conditionnel ou au passé composé : on trouve plus facilement **42a** que **42b** ou **42c**. Il en va de même si le verbe est peu fréquent : les verbes comme *être*, *avoir*, *savoir*, *pouvoir*, *aller* sont moins souvent accompagnés de *ne*. En revanche, la construction du verbe (transitif, intransitif ou impersonnel) et son interprétation (auxiliaire, modal ou verbe ordinaire) ne semblent guère avoir d'incidence.

42 **a** *J'arrive pas.*
b *Je suis pas arrivé.*
c *Je voudrais pas.*

À l'impératif, l'omission de *ne* est fréquente **43a**. Elle a des conséquences sur la position des proformes ➤ IX-3.4.2 : celles-ci suivent l'impératif positif **43b**, mais précèdent la forme verbale lorsque *ne* est présent **43c**. En revanche, en l'absence de *ne*, les proformes compléments peuvent suivre ou précéder le verbe **41d** **41e**, même si la position postverbale **43f** est ressentie comme plus déviante.

43 **a** [Titre de chanson] *Fais pas ci, fais pas ça* (Jacques Lanzmann et Anne Ségalen, Jacques Dutronc, 1968)
b *Prends-le !*
c *Ne le prends pas !* | * *Ne prends-le pas !*
d *Le prends pas !* | ! *Prends-le pas !*
e *Te laisse pas faire !* (Rochefort, 1961)
f ! *— Venise ! Venise !... Fais-moi pas chier, avec Venise !* (Caradec, 1986)

T'inquiète ! T'occupe !

Ces deux impératifs ont un sens négatif ('ne t'inquiète pas', 'ne t'occupe pas de cela'), bien qu'il n'y ait pas de négateur. Formellement, la négation est encore sentie du fait que la proforme précède l'impératif au lieu de le suivre (*Inquiète-toi ! Occupe-toi !*) ➤ **XII-2.1.1**. Ces deux formes appartiennent à un registre informel, sont restreintes à la conversation et utilisées comme des particules de discours négatives ➤ **XVIII-4.3**.

Avec l'infinitif, l'omission de *ne* se rencontre d'autant plus que *ne* serait séparé du verbe **44a** (*pour ne même pas manger*). Les cas où la présence de *ne* permet d'éviter une ambigüité comme en **36** sont peu fréquents. Souvent, la position de *pas* suffit à indiquer s'il s'agit d'une négation de phrase **44b** ou de constituant **44c**.

44 **a** *Tout ça pour même pas manger 5 fruits et légumes par jour, c'est dommage.* (*scrogneugneu.unblog.fr*, 4 avril 2008)
b *Il a pas dit de venir.*
c *Il a dit de pas venir.*

L'omission de ne *dans la phrase complexe*

Ne est plus facilement omis sur le verbe principal que dans une subordonnée : **45a** est plus usuel que **45b**. En **45c**, il est omis sur le verbe principal (*c'est pas*, *je vous dis pas*) mais présent sur le verbe subordonné (*je ne serai pas passé*). *Ne* apparait si la structure est plus complexe. En **45d**, *ne* est omis sur le verbe principal, mais apparait sur le verbe de la relative, qui comporte une conjonction double ➤ **XVI-3.2**.

45 **a** *Je crois pas qu'il vienne.*
b *Je crois qu'il viendra pas.*
c *De fil en aiguille, je suis devenu élu. Mais c'est pas forcément quelque chose qui durera toute la vie. Je vous dis pas que dans 10 ou 15 ans je ne serai pas passé à autre chose.* (*streetpress.com*, 5 fév. 2014)
d *Mais c'est pas la peine de provoquer euh une explosion* [...] *qui ne sert ni aux malades ni à l'aidant.* (France Inter, « Le téléphone sonne », 20 sept. 2004)

Ne *dans les expressions figées*

Les expressions verbales figées ➤ **II-6.1**, avec des verbes fréquents comme *avoir*, *être*, *pouvoir*, *savoir*, *pouvoir*, favorisent l'omission de *ne*, comme en **46a**. En **46b** **46c**, les adjectifs *cher* et *terrible*, modifiés par *pas*, sont figés, avec un effet de litote (*pas cher* pour 'vraiment bon marché', *pas terrible* pour 'médiocre'), et *ne* n'apparait pas. Il s'agit alors d'une négation de l'adjectif et non de la phrase.
En revanche, *ne* est toujours conservé dans la particule *n'est-ce pas* ➤ **XVIII-4.3.1**, et dans les pronoms agglomérés *je ne sais qui*, *je ne sais quoi* ➤ **IX-7.3.3**.

46 **a** *C'est pas ça. Ça va pas. Ça marche pas.*
b *C'est pas cher.*
c *C'est pas terrible.*

Pas mal *avec ou sans* ne

Les phrases **47a** et **47b** n'ont pas le même sens : il s'agit d'une négation de phrase en **47a** et d'un adverbe ou un adjectif aggloméré en **47b** ('plutôt bien'), c'est pourquoi *ne* n'apparait pas. *Pas mal*, qui équivaut alors à 'plutôt bien', peut en outre, en tant qu'adverbe, modifier un verbe **47c** ou un adjectif **47d**, du moins pour certains locuteurs, ou introduire un syntagme nominal **47e** ➤ **V-5.4.1**. Il ne rend pas la phrase négative **47f**.

47 **a** *Paul n'est pas mal.*
b *Paul est pas mal.*
c *Il a pas mal exagéré.*
d % *Il est pas mal riche.*
e *Pas mal de gens sont venus.*
f * *Pas mal de gens ne sont venus.*

Ne *dans la circonstancielle de but en* pour

Quand *pour* est suivi d'un infinitif dans un ajout de but ➤ **XIV-4.1**, *ne* est souvent omis : **48a** est équivalent à *pour ne pas te réveiller*. En revanche, quand *pour* est suivi d'une subordonnée, la séquence *pour pas*

que **48b** est condamnée par la norme, qui recommande *pour que… pas* **48c**. En **48b**, *pas* est ajout à la subordonnée, et c'est sur elle seule que porte la négation. Parfois *ne* apparait entre *pour* et *pas* **48d**, ce qui est aussi considéré comme fautif : la séquence *ne pas* est alors analysée comme un adverbe complexe, ou constitue une création sur le modèle de l'infinitif **48a** ➤X-3.1.3.

48 **a** *Elle a pas voulu faire de bruit, dit doucement Marceline, alors pour pas te réveiller, elle est allée se promener.* (Queneau, 1959)

b [Titre] ! *Comment bloquer sa connexion wifi pour pas que le voisin se connecte dessus ?* (*loisirs.aufeminin.com*, 6 juin 2008)

c *Comment bloquer sa connexion wifi pour que le voisin ne se connecte pas dessus ?*

d ! *Comment faire pour ne pas que deux personnes qui s'aiment se quittent sachant que l'un vit loin de l'autre ?* (*fr.answers.yahoo.com*, 2 avril 2010)

3.2.3. L'omission de *ne* avec la négation en Amérique du Nord

La présence de *ne* est plus faible en Amérique du Nord qu'en Europe ➤X-3.2.1. De façon générale, *ne* est plus rare dans les zones de la francophonie où la transmission s'était surtout faite par tradition orale, donc où la pression de la norme a été historiquement moins constante, comme dans certaines zones du Canada et dans des zones où le français est en usage minoritaire. Des enquêtes effectuées à Montréal en 1977 ont montré que la présence de *ne* s'avérait exceptionnelle dans les conversations les plus informelles, avec des pourcentages tendant souvent vers zéro ; *ne* n'apparait que dans des conversations concernant des thèmes sentis comme sérieux, par exemple, la langue, la religion, l'éducation.

Le sous-corpus 1 du *CFPQ*, constitué à Sherbrooke dans les années 2000, ne compte que 2 occurrences de *ne* **49b** sur environ 400 occurrences de *pas* **49a**. Il s'agit de locuteurs âgés d'une cinquantaine d'années, qui se connaissent, et qui ont fait au moins des études secondaires. On peut penser que la présence de *ne* en **49b** est due à l'accent d'insistance sur *pas*, noté par des petites capitales ➤XIX-4.2. Par comparaison, la présence de *ne* en phrase négative se situe entre 15 et 30 % dans des corpus de conversation en France à la même époque ➤X-3.2.1.

49 **a** *Bon, si t'es pas grand-père, elle est pas grand-mère non plus.* (*CFPQ*, 1, segment 1, p. 4) (Québec)

b *Ça ne s'applique* PAS *à moi.* (*CFPQ*, 1, segment 3, p. 38) (Québec)

3.3. Les autres emplois de *ne*

Le même *ne* s'emploie également avec l'adverbe *que* restrictif, qui n'est pas négatif (*Paul n'aime que les poires.*).
Il subsiste par ailleurs des traces du *ne* négatif dans certaines formes verbales (*Je ne puis.*) et certaines constructions (*Que n'ai-je appris à skier !*) ; elles appartiennent à un registre formel.
Enfin, un troisième *ne*, dit *explétif*, est vide de sens et optionnel ; il apparait dans des contextes négatifs (*Je crains qu'il (ne) s'en doute.*) ou non affirmatifs (*plus tôt que je (ne) l'espérais*). Il appartient à un registre formel, mais il est bien vivant.

3.3.1. Le *ne* du restrictif *que*

***La morphosyntaxe de* ne *avec* que**

Lorsqu'il est en relation avec l'adverbe restrictif *que* ➤VIII-2.1.6 ➤VIII-8.2.2, *ne* a les mêmes propriétés morphosyntaxiques qu'avec un négateur ➤X-3.1.2 : il s'attache au verbe conjugué, indicatif **50a**, subjonctif **50b** ou impératif **50c**, ou au participe présent **50d** ; il peut être séparé du verbe par une proforme faible **50e**. Il s'attache au premier mot du syntagme infinitif : à l'infinitif **50f**, à un adverbe **50g** ou à *rien*.

50 **a** *Paul ne lit que le journal.*

b *Bien que Paul n'ait que huit ans, il joue déjà du Mozart.*

c *N'écoute que la musique classique !*

d *Paul n'écoutant que du Mozart, les enfants mettent des écouteurs pour les autres musiques.*

e *Marie utilise peu son ordinateur, elle ne l'allume qu'au bureau.*

f *Paul avoue ne lire que le journal.*

g *Et si rien n'est fait, ces patrons continueront ainsi, à ne vraiment s'occuper de la santé mentale de leurs employés, que très tard, voire trop tard.* (*come4news.com*, 28 juil. 2009)

De la même façon qu'avec les négateurs ➤X-3.2, *ne* en relation avec *que* est souvent omis à l'oral ou en registre informel **51a**. *Ne* est obligatoirement absent si *que* précède *ne* **51b** ou si l'énoncé est sans verbe **51c**.

51 **a** *Je vois bien que son doigt ramollit sur la détente. Je regarde que ça. Son doigt. La détente.* (Blier, 1972)
b *Moi, je ne suis pas sucre du tout du tout du tout. Que du salé, je mange.* (Forlani, 1989)
c *Aujourd'hui, que des bonnes nouvelles !*

> *L'association entre* ne *et* que
>
> *Que* est analysé comme un adverbe qui précède l'expression qu'il modifie ➤VIII-8.2.2. Il peut modifier un syntagme nominal **50a**, adjectival **52a** ou verbal **52b**. Il modifie aussi un syntagme prépositionnel **52c**, adverbial **52d**, ou une subordonnée circonstancielle **52e**.
>
> **52** **a** *Il n'est que huitième.*
> **b** *La hausse des inégalités ne fait que commencer.* (*marianne.net*, 14 mai 2016)
> **c** *Paul ne se couche qu'après minuit.*
> **d** *Le ministère de l'Éducation nationale n'a que très rarement défini ses objectifs généraux.* (B. Schwartz, 1969)
> **e** *Paul ne viendra que si on le lui demande.*
>
> *Que* doit suivre *ne* : il peut modifier un sujet inversé **53a** mais non un sujet préverbal **53b** ➤XVII-2.2. Il peut modifier aussi un participe passif **53c** et, aux temps composés, le participe passé **53d**.
>
> **53** **a** *Plusieurs personnes étaient invitées mais n'est venue que Marie.*
> **b** * *Plusieurs personnes étaient invitées mais que Marie n'est venue.*
> **c** *Il ne semblait que touché, pas blessé.*
> **d** *C. P. n'a qu'esquissé le dessin de son projet* […]. (*letemps.ch*, 27 mars 2015)
>
> *Quand* ne *et* que *ne dépendent pas du même verbe*
>
> Le restrictif *que* peut modifier un complément, non du verbe principal auquel s'attache *ne*, mais d'un verbe infinitif **54a** **54b**, de la même façon qu'un négateur nominal peut être éloigné de *ne* ➤X-3.1.4. Ce n'est pas possible dans une subordonnée **54c**.
>
> **54** **a** *On lui demandait une œuvre, il ne voulait* [*remettre que des fragments*]. (Roze, 1996)
> **b** *De la banquette arrière, Nicolas ne pouvait* [*voir que son profil perdu*] […]. (Carrère, 1995)
> **c** * *Il ne faut que tu parles qu'à moi.*

Le rôle de ne *avec* que

L'adverbe *que* restrictif n'est pas un négateur : la phrase n'est pas négative car elle n'autorise pas une suite en *non plus* **55a**, ni un ajout en *si* **55b** ➤X-1.2. Il est en revanche compatible avec un négateur **55c**, et la phrase est alors négative **55d** **55e**.

55 **a** # *Paul n'aime que Mozart, et Marie non plus.*
b # *Paul n'aime que Mozart, si ?*
c *Paul ne travaille plus que quatre jours par semaine.*
d *Paul n'aime pas que Mozart, et Marie non plus.*
e *Paul n'aime pas que Mozart, si ?*

Comme avec un négateur, *ne* indique la portée de *que*, d'où la différence d'interprétation entre 'la seule possibilité est qu'il travaille le dimanche' **56a** et 'il a la possibilité de travailler seulement le dimanche' **56b**. La forme *ne* n'apparait qu'une fois dans une phrase qui comporte à la fois un négateur et le restrictif *que* **56d**. *Ne* est donc un indicateur de portée, de la restriction, de la négation, ou, comme ici, des deux à la fois.

56 **a** *Paul ne peut travailler que le dimanche.*
b *Paul peut ne travailler que le dimanche.*
c *Personne n'écoute que Mozart.*
d [Titre] *Au bureau, on ne fait pas que travailler* (*elle.fr*, consulté en janv. 2019)

> Pas que
>
> En registre informel, on trouve la séquence *pas que* employée, sans *ne*, à la place de *seulement*, surtout après une conjonction (*et*, *mais*) : [Titre] % *Faire rire, mais pas que* (*lemonde.fr*, 9 mai 2016). La restriction porte sur un élément présent dans le contexte.

3.3.2. Le *ne* négatif

Dans certains cas, *ne* à lui seul exprime la négation dans un registre formel :
- avec certains verbes comme *cesser*, *oser*, *pouvoir*, *savoir* (*Je ne peux admettre cela. Il ne cesse de pleuvoir.*) ;
- dans certaines expressions verbales figées (*n'empêche*, *n'importe*) ;
- dans certaines interrogatives (*Qui, à notre place, n'aurait déjà abandonné ?*) ;
- dans des subordonnées relatives incluses dans une phrase négative (*Je ne connais personne qui ne soit d'accord.*) ;
- dans certaines subordonnées circonstancielles (*Si Paul n'avait été présent, tout aurait échoué.*).

Ces usages, qui peuvent varier selon les locuteurs, représentent les restes d'un système plus ancien.

Les emplois négatifs de *ne* seul sont résiduels : ils sont hétérogènes et témoignent d'un état de langue passé.

Les verbes admettant* ne *négatif

Ne exprime la négation à lui seul en **57a**, qui équivaut à 'je ne peux pas admettre cette conduite'. Les principaux verbes concernés sont *cesser*, *oser*, *pouvoir* et *savoir*. On trouve *ne* + *pouvoir* à tous les modes, notamment le subjonctif **57b** ou l'infinitif **57c**.

57 **a** *Je ne peux admettre cette conduite.*
b *Aussi irrécupérable soit-elle, je ne pourrai me faire à l'idée qu'on ne puisse la réparer.* (Bienne, 1986)
c *Quant au général, il envoya un télégramme pour s'excuser de ne pouvoir venir.* (Perec, 1966)

Les emplois de *ne* négatif avec *cesser*, *savoir* sont plus rares, mais ils se trouvent également à tous les modes, par exemple le subjonctif **58a** ou l'infinitif **58b** **58c**.

58 **a** *C'est que je n'ose encore m'exprimer à voix haute sur le chapitre des Lettres, bien que je ne cesse de le faire à voix basse* [...]. (Salvayre, 1995)
b *Certes, je souffrirais de n'avoir pas de projet en train, de ne savoir sur quelle tâche aiguiller mes désirs intermittents d'activité* [...]. (Martin du Gard, 1952)
c *Cependant cet absent est, à sa façon, un témoin fraternel de l'homme, qui donne l'impression de ne cesser d'accompagner nos pas.* (Blondin, 1982)

> Ne *négatif et* ne *restrictif*
>
> Contrairement au *ne* qui accompagne *que* restrictif ➤ X-3.3.1, le *ne* négatif rend la phrase négative, et autorise une continuation en *non plus* **59a**. Il autorise aussi le *ni* simple, mais la construction peut sembler recherchée ou archaïque **59b** **59c** ➤ X-1.2.
>
> **59** **a** *Paul ne peut venir, et Marie non plus.*
> **b** *D'autres règles de savoir-vivre de l'électricien me furent par lui inculquées, notamment : ne siffler ni chanter en travaillant, licence de mauvais goût réservée aux peintres en bâtiment !...* (Simonin, 1977)
> **c** *Seuls au monde, ils ne virent ni entendirent entrer sous la yourte le jeune Darbaïtour.* (Lanzmann, 1994)
>
> *Les formes verbales avec* ne *négatif*
>
> Seules certaines formes de ces verbes sont concernées, en particulier les 1re et 3e personnes du singulier **57** **59a**. La 3e personne du pluriel est plus difficile **60a**, et la 1re et la 2e du pluriel plus encore **60b**.
>
> **60** **a** Loc. 1 — *Est-ce qu'ils se rendront à cette invitation ?*
> Loc. 2 — ? *Ils ne peuvent.*
> **b** Loc. 1 — *Est-ce qu'ils se rendront à cette invitation ?*
> Loc. 2 — * *Ils ne savent.* / * *Nous ne savons.*

La construction est plus naturelle lorsque le verbe est sans complément : **61a** équivaut à 'je n'ose pas' et **61b** à 'je ne peux pas', en particulier dans des réponses **61c** ➤ II-5.4.

61 **a** *Je voudrais répondre mais je n'ose.*
b *Je voudrais y aller mais je ne peux.*
c Loc. 1 — *Qui va venir ?*
Loc. 2 — *Je ne sais.*

Ne négatif est aussi plus naturel lorsque *cesser*, *oser*, *pouvoir* sont suivis d'un infinitif **57** **58a** **62a** **62b** **62c** et *savoir* d'une subordonnée interrogative **62d** **62e** ➤ XII-3.2.1.

62 **a** *Il ne cesse de pleuvoir.*
b * *La pluie ne cesse depuis deux jours.*

c * *Ils n'ont cessé les cours malgré la grève.*
d *Il ne sait quand elle arrivera.*
e * *Il ne sait la date de mon anniversaire.*

Ne *négatif avec* pouvoir

La forme *puis* de *pouvoir* (1re personne du singulier, indicatif présent), variante de *peux*, est aujourd'hui toujours niée par *ne*, et non par *pas* **63a**. *Ne pouvoir* reçoit le plus souvent une interprétation de possibilité matérielle **63b** **63c** ; c'est une modalité descriptive ('je n'en ai pas les moyens ou pas le temps'), plutôt que déontique ('je n'ai pas le droit') ➤ XI-8.2.2.

63 **a** [Titre de film] *Je meurs de soif, j'étouffe, je ne puis crier…* (Gérard Courant, 1979)
b — *Restez donc encore un peu avec nous* […]. — *Je ne peux. Je dois aider le duc à retirer ses bottes.* (Queneau, 1965)
c *Il est vrai que le service d'ordre craint de ne pouvoir contenir la poussée de la multitude.* (de Gaulle, 1956)

Ne *négatif avec* savoir

Ne savoir est un verbe à complément interrogatif **64a** ➤ II-2.6.3 : ce n'est ni un verbe de capacité, car l'infinitif est exclu **64b** ➤ XI-8.2.3, ni un verbe d'opinion et d'activité intellectuelle, car la complétive en *que* est exclue **64c** ➤ XII-3.2.4.

64 **a** *Paul ne sait si elle vient / qui vient.*
b * *Paul ne sait parler l'allemand.* | *Paul ne sait pas parler l'allemand.*
c * *Paul ne savait qu'elle venait.* | *Paul ne savait pas qu'elle venait.*

L'emploi de *ne savoir* au conditionnel avec un infinitif ou sans complément est différent : ces formes, incluant l'impersonnel *il ne saurait être question de*, expriment une modalité descriptive, équivalente à *ne pas pouvoir*, ou bien à un refus poli ➤ XI-8.2.3.

Ne *négatif dans des expressions figées*

Quelques expressions figées comportent un *ne* négatif :
- *n'avoir cesse de*, *n'avoir de cesse que*, *n'avoir garde de*, *n'avoir crainte de*, *n'avoir cure de* ;
- certains verbes sans sujet ou avec sujet impersonnel ((*il*) *n'empêche*, *n'importe*, *n'en déplaise à…*) qui peuvent prendre une subordonnée complément (*N'empêche que tu es en retard.*), ou former un connecteur (*N'empêche, tu ferais mieux de te dépêcher.*) ➤ XVIII-3.3.2 ou un ajout circonstanciel sans subordonnant (*N'en déplaise à Paul, c'est un bon livre.*) ;
- certaines exclamatives (*Qu'à cela ne tienne !* (*Qu'*)*à Dieu ne plaise !*) ;
- certaines subordonnées conditionnelles (*si je ne me trompe*, *si je ne m'abuse*).

Dans la mesure où ce sont des expressions figées ➤ II-6.1, *pas* y est en général impossible.

N'y voir goutte

On considère aussi *ne* comme négatif dans l'expression *n'y voir goutte* ou *n'y comprendre goutte* **65a**. En effet, *goutte* n'est pas un négateur comme *rien*, car il ne constitue pas une réponse négative à lui seul **65b**. Il en va de même de *mie*.

65 **a** [Titre] *Facture d'eau : encore plus d'un quart des Français n'y comprend goutte* (ecoco2.com, 14 nov. 2013)
b Loc. 1 — *Qu'est-ce que tu y comprends ?*
Loc. 2 — # *Goutte.*

Ne *négatif et ajout temporel en* de

Certaines phrases avec un syntagme prépositionnel initial dénotant un intervalle de temps de la forme *de* (*tout*) + possessif + nom, comme *de ma vie*, *de toute sa carrière*, et contenant un comparatif (particulièrement un comparatif d'égalité) autorisent également un *ne* négatif **66a**. La même phrase avec cet ajout temporel en position finale est moins naturelle **66b**. Comme *goutte*, le syntagme en *de* est une expression à contexte négatif ➤ X-6.1.4.

66 **a** *De toute ma vie je n'avais encore eu aussi peur.*
b ? *Je n'avais encore eu aussi peur de toute ma vie.*

Ne *négatif et les phrases interrogatives*

Ne seul peut être négatif dans certaines phrases interrogatives portant sur le sujet **67a** (avec *qui* ou *quel*), particulièrement dans un emploi de question rhétorique ➤XII-3.4.2. Les interrogatives avec l'adverbe *que* et un verbe à sujet suffixé permettent également le *ne* négatif **67b** ('pourquoi n'as-tu pas appelé toi-même ?'), certaines exprimant le regret **67c** ➤XII-2.4.7.

67 **a** *Qui, à notre place, n'aurait déjà abandonné ?*
b *Si tu es si peu sûre de moi, que n'as-tu appelé toi-même ?* (Garat, 2008)
c *Que n'ai-je une Héloïse à qui écrire parfois dans ma solitude ?* (Aubry, 2009)

Ne *négatif dans les subordonnées relatives*

Ne négatif apparait également dans des subordonnées relatives au subjonctif, au sein de phrases elles-mêmes négatives : la relative a alors un antécédent indéfini **68a** **68b** ou négatif **68c** ➤XIII-4.1. On rencontre enfin certaines constructions présentatives négatives, comme *Il n'y a pas jusqu'à* + syntagme nominal + relative **68d** ➤XVIII-2.4.1.
Ces subordonnées relatives sont négatives : elles annulent la négation du verbe principal. **68a** implique que tous les médecins voudraient disposer de l'appareillage en question, **68c** que tout le monde trouve ces conditions avantageuses, **68b** que tous les comédiens veulent être dirigés.

68 **a** *Il n'est pas de médecin qui ne cherche à disposer d'un appareillage complet* […]. (Bazin, 1959)
b *Or je constate que, de nos jours, il n'est pas un comédien qui ne réclame la direction d'un maître de jeu.* (Vilar, 1963)
c *Nous n'avons encore vu personne qui ne trouve ces conditions avantageuses.*
d *Il n'y a pas jusqu'à notre système immunitaire qui ne repose sur la distinction entre ami et ennemi.* (*blogs.mediapart.fr*, 21 oct. 2014)

Les autres subordonnées avec ne *négatif*

Certaines subordonnées circonstancielles, incluses dans une phrase négative, autorisent aussi le *ne* négatif : conditionnelles à l'indicatif **69a** ➤XIV-2.3.1, ou consécutives au subjonctif (*n'être pas si* + adjectif + *que*) **69b** ➤XV-6.4.3.

69 **a** *Si Paul n'avait été présent, je n'y croirais pas.*
b *Pourtant, la nuit n'était pas si obscure que Valin ne distinguât les superstructures d'un grand pont métallique.* (Duvignaud, 1957)

L'adverbe *non* ➤VIII-3.1.1 ➤X-2.3.4 autorise le *ne* négatif dans la complétive en *que* **70a**. En **70b**, les complétives, toutes négatives, font alterner le *ne* négatif et la négation *pas*, et autorisent le *ni* simple. *Ne* est clairement une négation, puisque *non* et *ne* s'annulent : la première complétive implique que le livre est bien documenté.

70 **a** *Non que son rôle n'ait été le plus important dans cette histoire, ni que je ne lui accorde de l'intérêt.* (Sagan, 1954)
b *Ce n'est pas le meilleur roman de S. Non qu'il ne soit bien documenté et que son sujet (la tutelle des orphelins) ne soit pas intéressant, ni que le contexte historique (la tentative d'invasion de l'Angleterre par François Ier en 1545) ne soulève de l'intérêt. Bien au contraire* […]. (*babelio.com*, 16 avril 2012)

Une série d'expressions, notamment avec un mot temporel, comportent une subordonnée en *que* qui autorise le *ne* négatif : *il ne se passe pas / guère* + nom de temps + *que* **71a**, *il y a (bien) longtemps que* **71b**, *voilà / voici longtemps que* **71c**, *il y a… temps que, cela fait… temps que…*
Lorsque l'expression mesure une durée, la subordonnée est au passé composé ou au plus-que-parfait, et décrit la durée pendant laquelle un évènement d'un certain type ne s'était pas produit. À la place de *ne* négatif, on aurait pu avoir *ne… pas* en **71b**, avec le même sens (*Il y a longtemps que je n'avais pas dû jurer.*). Une phrase sans négation serait possible également (*Il y a longtemps que j'avais dû jurer.*). Même si les phrases négative et positive peuvent sembler équivalentes, la phrase négative décrit la durée pendant laquelle un évènement d'un certain type ne s'est pas produit, alors que la phrase positive décrit la durée depuis la dernière fois où ce type d'évènement s'est produit. La différence de sens est plus claire au présent (*Cela fait longtemps qu'il travaille ici.* ≠ *Cela fait longtemps qu'il ne travaille pas ici.*). Et *ne* négatif ne serait pas possible (* *Cela fait longtemps qu'il ne travaille ici.*).

71 **a** *Il ne se passe pas de jour qu'un accident n'arrive à ce carrefour.*
b *Vous avez toujours cette manie des serments ? Il y a longtemps que je n'avais dû jurer quelque chose.* (Sagan, 1965)
c *Voilà longtemps que je n'avais vu sortir des cheveux cette petite oreille gauche, étonnamment nette, jeunette, provocante.* (Bazin, 1967)

3.3.3. Le *ne* explétif

Le *ne* dit *explétif* n'exprime pas une négation. Il est toujours optionnel : il peut être supprimé sans changement de sens.
Il apparait en subordonnée, dans des contextes négatifs ou non affirmatifs ➤ X-6.2 :
- après un verbe ou un nom exprimant la crainte (*Je crains que Marie ne soit en retard.*) ou l'empêchement (*J'espère empêcher que Paul ne vienne.*) ;
- après certains verbes d'opinion ou de communication dans une phrase négative (*Je ne doute pas qu'il ne réussisse.*) ou interrogative (*Qui doute que nous n'ayons raison ?*) ;
- dans certaines subordonnées circonstancielles, par exemple en *avant que* (*Partons samedi, avant qu'il n'y ait des embouteillages.*) ;
- dans une comparative d'inégalité (*un bateau plus grand que je ne l'imaginais*) ou de dissimilarité (*autrement qu'on ne pensait*).

Le *ne* dit *explétif* est optionnel et peut être supprimé sans changement de sens **72a 72b** ni de registre, contrairement au *ne* associé à la négation ➤ X-3.1.1. La subordonnée avec *ne* explétif n'est pas négative : elle n'autorise pas la conjonction simple *ni* **72c**, ni une continuation en *non plus* **72d** ➤ X-1.2. Lorsque *pas* apparait, elle devient négative **72e**.

72 **a** *Je crains [que Paul n'arrive encore en retard].*
b *Je crains [que Paul arrive encore en retard].*
c *#Je crains [que Paul n'arrive en retard, ni Marie].*
d *#Je crains [que Paul n'arrive en retard, et Marie non plus].*
e *Je crains [que Paul n'arrive pas en retard].*

L'usage de ce *ne* relève d'un registre formel, mais il n'est pas en voie de disparition. Il apparait le plus souvent dans des contextes au subjonctif ➤ XI-5.2.3, mais on le trouve aussi avec l'indicatif, notamment dans la comparative **73a**, et avec l'infinitif **73b**. Le ➤ tableau X-7 rassemble les différents emplois.

73 **a** *C'est plus difficile [qu'on ne s'y attendait].*
b [À propos d'un bougainvillier] *Je crains [de ne devoir patienter plusieurs années pour l'avoir aussi beau que l'année dernière].* (*plantyfolia.com*, 14 juin 2006)

CONSTRUCTION	FORMES	EXEMPLES
après un adjectif ou verbe de communication ou d'opinion nié ou interrogé	*douteux*, *exclu*, *impossible contester*, *désespérer*, *disconvenir*, *dissimuler*, *douter*, *exclure*, *nier*	*Il n'est pas exclu [qu'il ne vienne].* *Je ne doute pas [qu'il ne vienne].* *Qui conteste [que nous n'ayons raison] ?*
après un verbe causatif adversatif	*empêcher*, *éviter*, *faire attention*, *prendre garde*	*Ils éviteront [qu'il ne s'échappe].*
après un nom ou verbe de crainte	*anxiété*, *crainte*, *frayeur*, *inquiétude*, *peur*, *risque appréhender*, *craindre*, *redouter*, *trembler*	*Je crains [qu'il n'arrive en retard].* *J'avais peur [que le magasin ne soit fermé].*
après un verbe impersonnel d'aspect	*il s'en faut de peu*, *il s'en faut de beaucoup*, *il ne s'en faut pas de beaucoup*, *il ne tient qu'à X*	*Il s'en est fallu de peu [qu'il ne meure].*
subordonnée circonstancielle	*à moins que*, *avant que*, *en attendant que*, *sans que*	*Pars vite [avant qu'il n'arrive] !*
subordonnée comparative	*autrement… que*, *meilleur… que*, *moindre… que*, *moins… que*, *pire… que*, *plus… que*, *plutôt… que*	*C'est plus difficile [qu'on ne croyait].*

Tableau X-7. *Les principaux contextes autorisant le* ne *explétif*

Ne *explétif dans les subordonnées complétives*

Avec certains verbes ou prédicats principaux, *ne* explétif peut apparaitre dans la subordonnée complétive. Les verbes de sentiment exprimant la crainte (*appréhender*, *craindre*, *redouter*, *s'inquiéter*, *trembler*) l'autorisent **72a** – **74a** signifie que l'on redoute qu'il pleuve –, mais ne doivent pas être eux-mêmes niés **74b**.

74 **a** *On redoute [qu'il ne pleuve].*
b * *On ne redoute pas [qu'il ne pleuve].*

Certains noms à complétive exprimant la crainte (*angoisse*, *anxiété*, *crainte*, *frayeur*, *inquiétude*, *peur*, *risque*) l'autorisent également. Le nom peut faire partie d'une construction à verbe support **75a** > III-6.1, mais pas toujours **75b** > IV-5.3.2. Le nom ne doit pas être nié **75c**. En revanche, les adjectifs exprimant la crainte (*angoissé*, *inquiet*, *effrayé*) sont plus difficiles **75d** > VI-3.2.2.

75 **a** *« J'ai bien peur que le magasin d'oiseaux ne soit fermé », ai-je dit à Eugenio.* (Brisac, 1996)
b *C'est ici qu'intervient le risque [que les entreprises ne donnent une formation étroitement spécialisée qui enferme les bénéficiaires dans un système cloisonné].* (*Encyclopédie pratique de l'éducation en France*, 1960)
c * *Je n'ai pas peur que le magasin d'oiseaux ne soit fermé.*
d ? *Il était inquiet qu'il ne pleuve.*

Certains verbes causatifs, parfois appelés *adversatifs* (*empêcher*, *éviter*, *faire attention*, *prendre garde que*), autorisent aussi le *ne* explétif **76a** **76b**. Contrairement aux verbes de crainte, ils restent compatibles avec un *ne* explétif s'ils sont niés ou situés dans un contexte négatif **76c**.

76 **a** *Il faudrait éviter [qu'elle ne pleure].*
b *Il s'agit tout simplement d'empêcher [que la terre ne devienne un objet de spéculation financière].* (Debatisse, 1963)
c […] *l'entraîneur qui laisse une moto adverse venir se placer de manière à lui casser le vent ne pourra pas éviter [que son coureur ne décroche]* […]. (Perec, 1978)

Certains verbes de communication (*contester*, *dissimuler*, *nier*) et d'opinion (*désespérer*, *disconvenir*, *douter*, *exclure*) autorisent le *ne* explétif dans la complétive, à condition qu'ils soient eux-mêmes niés **77a** **77b** ou dans un contexte négatif **77c**. Ils peuvent aussi, quoique plus rarement, faire partie d'une interrogative **77d** ou d'une subordonnée conditionnelle **77e**. Il s'agit de verbes à préfixe négatif (*désespérer*, *disconvenir*) > X-5.1 ou de verbes dits à *négation implicite* (*contester*, *douter*) > X-6.2.2.

77 **a** *L'avocat ne doute pas [que nous n'ayons raison].*
b * *L'avocat doute [que nous n'ayons raison].*
c *Personne ne peut douter [que nous n'ayons raison].*
d *Qui doute [que nous n'ayons raison] ?*
e *Si l'avocat doutait [que nous n'ayons raison], il devrait nous en informer rapidement.*

Dans les mêmes conditions, des adjectifs ou participes dérivés de ces verbes (*douteux*, *exclu*) **78a** **78b** ou à préfixe négatif (*impossible*) **78c** acceptent eux aussi des complétives avec *ne* explétif. **78b** signifie 'il n'est pas douteux que l'on réalise bientôt d'autres imitations…'.

78 **a** *Il n'est pas exclu [que nos fouilleurs n'aient laissé échapper des documents précieux, simplement parce qu'ils n'ont pas su y reconnaître cette trace de l'homme].* (Marrou, 1954)
b *Il n'est pas douteux [que l'on ne réalise bientôt d'autres imitations impressionnantes du learning]* […]. (Ruyer, 1954)
c […] *il ne sera pas impossible [que le symbole étudié ne soit le canal unique emprunté de concert par plusieurs poussées intérieures]* […]. (Huyghe, 1955)

Enfin, *ne* explétif apparait après les impersonnels *il s'en faut de peu*, *il s'en faut de beaucoup*, *il ne s'en faut pas de beaucoup*, *il ne tient qu'à* **79a** > II-2.2.2. On peut rattacher à ce groupe l'emploi de *ne* dans une phrase commençant par *rarement*, et comportant une comparaison en *aussi*, *autant* **79b** > XV-2.1.

79 **a** *Il s'en est fallu de peu [que ce village de l'Ain ne perde son service public].* (*la-croix.com*, 28 nov. 2008)
b % *Rarement, je crois, je ne me suis senti aussi démuni, abandonné comme doit l'être un enfant perdu dans la forêt ou une ville inconnue.* (Pontalis, 1998)

Ne *explétif dans les autres subordonnées*

Les comparatives d'inégalité **80a** ou de dissimilarité **80b** introduites par *que* autorisent *ne* explétif, ainsi que la comparaison avec *plutôt* **80c** > VIII-8.2.4 > XV-2.2 > XV-3.1.2. Il apparait aussi dans les circonstancielles introduites par *avant que*, *à moins que*, *en attendant que* **80d** **80e** > XIV-2.2 > XIV-6.2.

80 **a** *Nous avons reçu plus de colis [que nous ne pouvons en traiter].*
b *Il fait toujours autrement [qu'on ne lui a dit].*
c *Je tombai plutôt [que je ne sautai à terre]* […]. (Beck, 1952)
d *Partons [avant qu'il ne soit trop tard].*
e *Nous partons, à moins que vous n'y voyiez un inconvénient ?*

On le trouve aussi, en dépit de la norme, après *sans que* **81**.

81 **a** [Titre] ! *Porter plainte sans que son fils ne témoigne* (*net-iris.fr*, 12 nov. 2009)
b ! […] *aucun fragment ne pourra être séparé du tout ou même simplement modifié* [*sans que ce tout n'en subisse le contre-choc*]. (Huyghe, 1955)

Les extensions du ne *explétif*

On note une extension du *ne* explétif dans la subordonnée comparative d'égalité, surtout à l'oral, par analogie avec la comparative d'inégalité **82a**. De même, dans des emplois jugés fautifs, avec *après que*, par analogie avec *avant que* **82b**.

82 **a** [À propos des mouches] % *Ce sont des pollinisateurs au moins aussi importants que ne le sont les abeilles.* (RFI, 7 h 45, 4 avril 2007)
b [Titre] % *Les souvenirs de D. F. – avant et après que ça ne sorte au cinéma* (*lebouquinducoin.canalblog.com*, 15 janv. 2015)

Ne *explétif et le subjonctif*

Ne explétif apparait le plus souvent dans une subordonnée au subjonctif, qu'il s'agisse d'une complétive **76** **78** ➤ XI-5.2, ou d'une circonstancielle **80d** **80e** **81** ➤ XI-5.4, c'est-à-dire des constructions où il faut tenir compte de la non-réalisation de la situation décrite, ou comparer des situations alternatives. Mais les comparatives, qui sont à l'indicatif, l'autorisent néanmoins **80a** **80b**.

Ne *explétif et les contextes négatifs*

Ne explétif apparait le plus souvent dans un contexte négatif ➤ X-6.2. Il apparait après des verbes qui comportent une négation implicite : *craindre*, c'est 'espérer que ne pas', *empêcher*, 'faire que ne pas', *douter*, 'penser que ne pas', et d'une manière générale avec les prédicats qui impliquent qu'une situation envisagée n'existe pas, est rare ou n'est pas désirable (*il s'en faut de beaucoup*, *avant que*, *en attendant que*). Ces constructions autorisent les expressions à contexte négatif ➤ X-6.1 comme *quiconque*, *qui que ce soit* **83a** **83b** **83c**.
Les contextes du *ne* explétif sont donc apparentés aux contextes négatifs mais ils ne se recouvrent pas totalement. Ainsi, *douter* ne l'autorise que s'il est lui-même nié **77**, et n'autorise pas dans ce cas de mot à contexte négatif **83d**.

83 **a** *Paul évitera* [*que quiconque le bloque*].
b *Paul a mieux réussi* [*que quiconque*].
c *Paul est parti* [*avant que quiconque ait le temps de protester*].
d # *Paul ne doute pas* [*que quiconque le bloque*].

X-4

L'interprétation des négateurs

4.1. La portée des négateurs

Les négateurs comme *pas*, *personne*, *rien* peuvent rendre une phrase négative (*Paul n'est pas venu.*) ou nier seulement un constituant (*J'ai vu un collègue pas content.*). On dit qu'ils ont *portée* sur le reste de la phrase ('il est faux que Paul soit venu') ou sur un seul constituant ('j'ai vu un collègue qui n'était pas content').
Les négateurs nominaux (*aucun*, *nul*, *nulle part*, *personne*, *rien*) et certains adverbes négateurs (*aucunement*, *jamais*) ajoutent à la négation une quantification :
– sur les humains (*Personne n'est venu.*) ou les entités inanimées (*Je n'ai rien vu.*) ;
– sur les moments (*Paul n'est jamais content.*) ou les lieux (*Paul ne va nulle part.*) ;
– sur la manière ou le degré (*Paul n'est aucunement satisfait.*).

➤ La syntaxe des négateurs nominaux (*personne*, *rien*) ➤ X-2.2
➤ L'interprétation de *ni… ni* ➤ XVI-2.2.3

4.1.1. La portée des négateurs dans la phrase négative

La négation et les négateurs

Les négateurs adverbiaux (*jamais*, *pas*, *plus*) ou nominaux (*aucun*, *personne*, *rien*) permettent de construire une phrase négative **1a 1c**, qui s'oppose à une phrase positive comme **1b 1d** ➤ X-1.2 ➤ X-2.1.
Une phrase négative comme **1a** est contradictoire avec sa contrepartie positive : **1a** et **1b** ne peuvent pas être vraies ni fausses en même temps : si l'une est vraie, l'autre est fausse et vice versa. Il en va de même des phrases **1c** et **1d**. On dit que le négateur a *portée* sur l'ensemble de la phrase.

1 a *Marie n'est pas venue.*
b *Marie est venue.*
c *Personne n'est venu.*
d *Quelqu'un est venu.*

➤ Le cas des phrases avec deux négateurs (*Personne n'a rien fait.*) ➤ X-4.2

La position syntaxique et la portée sémantique des négateurs

Il faut distinguer la position syntaxique des négateurs et leur portée sémantique. Dans la phrase négative, le négateur porte sur toute la phrase, mais cette portée est compatible avec plusieurs positions et plusieurs fonctions syntaxiques.
De façon générale, il est rare que le négateur soit ajout à la phrase, comme *jamais* en **2a**, ou la prenne pour complément, comme *non* en **2b**.

2 a *Quelle magnifique voiture, dit Beninou. Jamais, je ne pourrai m'en offrir une pareille.* (Déon, 1960)
b *Puis notre dérive s'accéléra. Non que tout nous déplût dans la politique de l'organisation* […]. (Rolin, 1996)

Jamais a la même portée en **2a** et en **3a**, où il est ajout au verbe. En **3b** et **3c**, *pas* porte sur toute la phrase, mais du point de vue syntaxique, il est ajout à l'auxiliaire en **3b** et au sujet en **3c** ➤ X-2.3.

3 a *Je ne pourrai jamais m'en offrir une pareille.*
b *Paul n'a pas lu ce texte.*
c [*Pas un étudiant*] *n'a protesté.*

Cette discordance entre syntaxe et sémantique est encore plus claire avec les négateurs nominaux, qui peuvent avoir des fonctions syntaxiques variées ➤ X-2.2 : sujet **1c**, complément du verbe **4a**, complément de nom **4b**, complément de l'adjectif **4c**.

Du point de vue sémantique, *personne* et *rien* ont portée sur toute la phrase : **4a** signifie ‘il n’est pas vrai que Paul dira quelque chose’, **4b** ‘il n’est pas vrai que l’avis de qui que ce soit est nécessaire’, **4c** ‘il n’est pas vrai que Paul soit content de quoi que ce soit’.

4 **a** *Paul ne dira rien.*
b [*L’avis de personne*] *n’est vraiment nécessaire.*
c *Paul n’est* [*content de rien*].

➤ Portée et cible de la négation ➤ X-5.2

Les négateurs et les interactions de portée dans la phrase négative

Les négateurs interagissent avec d’autres expressions qui ont portée sur la phrase, comme les adverbes modaux (*forcément*) ➤ VIII-5.5.2. La portée de *pas* et de *forcément* dépend de leur position respective ➤ VIII-4.3. La phrase **5a** signifie que Paul n’est pas forcé de dormir chez lui : la portée de la négation inclut l’adverbe, tandis qu’en **5b** l’adverbe précède la négation et la phrase signifie que Paul est forcé de ne pas dormir chez lui. Avec *pas* et un quantifieur nominal comme *tout*, *tous* ➤ V-6.2, plusieurs interprétations sont possibles mais elles ne dépendent pas de leur position respective : la phrase **5c** a tendance à être interprétée comme ‘il n’est pas vrai que tous ces sites sont hébergés sur le territoire français’, c’est-à-dire ‘certains de ces sites, mais pas tous, sont hébergés sur le territoire français’ : la négation inclut le quantifieur dans sa portée, bien qu’elle le suive. Mais dans un contexte particulier comme en **5d**, prononcé par un douanier faisant une recherche sur Internet, elle a une autre interprétation ‘dans leur totalité, ces sites ne sont pas hébergés sur le territoire français’, c’est-à-dire que le quantifieur échappe à la négation.

5 **a** *Paul ne dort pas forcément chez lui.*
b *Paul ne dort forcément pas chez lui.*
c *Tous ces sites ne sont pas hébergés sur le territoire français.*
d *Et bien évidemment, tous ces sites ne sont pas hébergés sur le territoire français.* (France 2, « Actions spéciales douanes », 27 mars 2009)

La portée des mots à préfixe négatif

Les négateurs se distinguent des mots à préfixe négatif comme *difficile*, *incapable* ➤ X-5.1, car ces derniers ne donnent pas lieu à des interactions de portée. En **6a**, l’adjectif *difficile* ne permet qu’une seule interprétation car il est dans la portée du quantifieur : ‘pour tous les élèves, ce saut est difficile’. En **6b**, avec le négateur *pas*, deux interprétations sont possibles : celle de **6a** ou bien ‘il n’est pas vrai que ce saut soit facile pour tous’, c’est-à-dire qu’il est facile seulement pour certains, la négation ayant portée sur le quantifieur, cette seconde interprétation étant plus naturelle. De même, la phrase **6c**, avec l’adjectif *incapable*, signifie que personne n’est capable de sauter, *tous* ayant portée sur *incapable*, tandis qu’en **6d** avec *pas*, la négation peut avoir portée sur *tous*, et la phrase signifie alors que seuls certains sont capables. De façon générale, les mots à préfixe négatif n’ont pas portée sur les autres éléments de la phrase, à la différence des négateurs.

6 **a** *Ce saut est difficile pour tous les élèves.*
b *Ce saut n’est pas facile pour tous les élèves.*
c *Tous les élèves sont incapables de faire ce saut.*
d *Tous les élèves ne sont pas capables de faire ce saut.*

4.1.2. La portée des négateurs et la négation de constituant

Quand le négateur porte sur un constituant, la phrase n’est pas négative. Le constituant nié est par exemple :
– épithète (*C’est un enfant pas commode.*) ;
– attribut du complément (*J’ai trouvé cet enfant pas commode.*) ;
– ajout à la phrase (*Jamais content, Paul est connu pour ses colères.*).
Ne n’apparait pas sauf s’il s’agit d’un constituant verbal :
– syntagme verbal à l’infinitif (*Paul m’énerve* [*à ne rien faire*].) ;
– syntagme verbal au participe présent (*Paul s’en est sorti* [*en ne disant rien*].).

Dans la négation de constituant, le négateur ne porte pas sur toute la phrase : en **7a**, la négation porte sur l’adjectif, et en **7b** sur le participe. La phrase n’est pas négative ➤ X-1.2. Généralement, la négation de constituant se reconnait à l’impossibilité d’avoir *ne* **7c 7d**, sauf s’il s’agit de la négation d’un constituant verbal à l’infinitif **7e** ou au participe présent **7f** ➤ X-3.1.2.

7 **a** *C'est un enfant [pas heureux].*
b *Jamais écouté, Paul avait envie de crier.*
c ** Ce n'est un enfant [pas heureux].*
d ** Jamais écouté, Paul n'avait envie de crier.*
e *Paul a parlé [pour ne rien dire].*
f *En ne disant rien, on est sûr de plaire.*

> *L'interprétation de la négation de constituant*
>
> Quand le négateur porte sur un constituant – adjectif épithète **7a**, participe passif **7b**, participe présent **7f** –, ce dernier est interprété comme une subordonnée négative : **7a** signifie 'c'est un enfant qui n'est pas heureux', **7b** 'comme il n'est écouté à aucun moment, Paul a envie de crier', **7f** 'quand on ne dit rien, on est sûr de plaire'.

La négation de phrase et la négation de constituant verbal

La position de *ne* indique s'il s'agit d'une négation de phrase – *ne* apparait sur le verbe principal **8a** **8c** – ou d'une négation de constituant verbal – *ne* apparait sur l'infinitif **8b** **8d** ou le participe présent **7f** ➤ **X-3.1**. La différence d'interprétation est généralement claire : **8b** signifie que Paul doit se taire, c'est-à-dire que l'obligation a portée sur la négation, tandis que **8a** signifie qu'il est faux que Paul doit parler, et la négation a portée sur l'obligation (Paul peut parler ou se taire). En **8c** et en **8d**, l'interprétation est également différente : en **8c**, la négation porte sur l'ensemble de la phrase ('il n'y a personne que Paul peut voir'), tandis qu'elle porte sur l'infinitif en **8d** ('Paul a le pouvoir de ne voir personne').
Cette différence de sens s'accompagne ou non d'une différence syntaxique : *pas* est ajout à *est* en **8a** mais à l'infinitif en **8b**, tandis qu'en **8c** **8d**, *personne* a la même fonction : complément de l'infinitif.

8 **a** *Paul n'est pas obligé de parler.*
b *Paul est obligé de ne pas parler.*
c *Paul ne peut voir personne.*
d *Paul peut ne voir personne.*

➤ L'association entre *ne* et le négateur nominal dans la phrase négative ➤ **X-3.1.4**

4.1.3. L'interprétation des adverbes négateurs

> *Pas* et *non* expriment une négation de phrase (*Paul n'est pas venu.* 'il est faux que Paul soit venu', *non que je sois timide* 'il est faux que je sois timide') ou de constituant (*un enfant pas content*).
> *Plus* y ajoute la présupposition qu'il n'en a pas toujours été ainsi (*Paul n'est plus venu depuis un mois.*).
> Les autres adverbes négateurs y ajoutent une quantification :
> – sur les moments : *jamais* (*Paul ne vient jamais.* 'à tout moment, il est faux que Paul vienne') ;
> – sur le degré ou la manière : *aucunement*, *guère*, *nullement* (*Paul n'est aucunement satisfait.* 'à tout degré, il est faux que Paul soit satisfait').

Certains adverbes négateurs appartiennent à une classe sémantique d'adverbes ➤ **VIII-2.3.1** : *jamais* est proche d'un adverbe de fréquence, *plus* d'un adverbe de phase ➤ **VIII-2.1.2** ➤ **XI-4.2.2** et *aucunement*, *guère*, *nullement* d'un adverbe de degré ➤ **VIII-7.1**, tandis que *pas*, *non*, *point* n'appartiennent à aucune sous-classe définie par ailleurs.

➤ La syntaxe des adverbes négateurs ➤ **X-2.3** ➤ **fiche PAS** ➤ **fiche PLUS**

L'interprétation de non *et* pas

Les adverbes *pas* et *non* peuvent tous deux exprimer une négation qui porte sur l'ensemble de la phrase. Mais ils se distinguent du point de vue syntaxique. *Pas* est un ajout au verbe en **9a** qui signifie 'il n'est pas vrai que Paul est là'. *Non* a le même contenu mais, contrairement à *pas*, il s'emploie seul en réponse à une question **9b**. En effet, c'est un adverbe anaphorique : il nie un contenu fourni par le contexte : par la question en **9b**, mais aussi par la situation : **9c** s'interprète comme 'ne fais pas ça' (*ça* signifiant 'toucher au four') ➤ **VIII-1.3.4**. Il s'emploie aussi avec une subordonnée complément **9d** ➤ **X-2.3.4**.

9 **a** *Paul n'est pas là.*
b Loc. 1 — *Paul est là ?*
Loc. 2 — *Non.*
c [À un enfant qui s'apprête à toucher un four chaud] *Non !*
d *Ne courez pas ! Non que cela soit interdit, mais c'est dangereux.*

➤ La négation contrastive (*Il a pris non le métro mais son vélo.*) ➤ X-5.3

L'interprétation de pas *avec certains verbes suivis d'un infinitif ou d'une complétive*

Généralement, l'interprétation n'est pas la même selon qu'il s'agit d'une négation de phrase **10a** ('j'étais dans l'incapacité de venir') ou d'une négation de l'infinitif **10b** ('j'avais la possibilité de ne pas venir') ➤ X-4.1.2. Mais parfois, les phrases semblent équivalentes **10c** **10d**.

10 **a** *Je ne pouvais pas [venir].*
b *Je pouvais [ne pas venir].*
c *Je ne pensais pas [être amoureux], mais quand elle paraissait à l'autre bout du sentier* [...]. (Cabanis, 1964)
d *Je pensais [ne pas être amoureux].*

Il en va de même quand la phrase inclut une subordonnée complétive : **11a** et **11b** n'ont pas le même sens : en **11a**, la négation porte sur *dire*, en **11b** sur *venir*. En revanche, la seconde phrase de **11c** et **11d** sont des quasi-paraphrases.

11 **a** *Elle n'a pas dit [que je vienne].*
b *Elle a dit [que je ne vienne pas].*
c *Elle voulait savoir tout ce que je tâchais d'oublier dans ses yeux. Elle ne voulait pas [que j'oublie].* (Roze, 1996)
d *Elle voulait [que je n'oublie pas].*

Cet usage est conventionnel avec certains verbes principaux ; par exemple, on emploie plutôt **12a** que **12b**, ou **12c** plus aisément que **12d**, même s'il n'y a pas de véritable équivalence sémantique : ne pas penser qu'une proposition est vraie n'est pas strictement équivalent à penser qu'elle est fausse ; on peut être sans certitude à ce sujet.

12 **a** *Je ne pense pas venir.*
b *Je pense ne pas venir.*
c *Paul ne veut pas que je vienne.*
d *Paul veut que je ne vienne pas.*

> *La montée de la négation et les verbes principaux*
>
> On parle parfois de *montée de la négation* pour indiquer que *pas* est interprété comme s'il accompagnait le verbe subordonné. Cette interprétation n'existe qu'avec certains verbes principaux :
> – certains verbes modaux (*devoir*, *falloir*) ;
> – des verbes d'opinion (*croire*, *penser*, *imaginer*, *s'attendre à*) ;
> – des verbes ou adjectifs de désir et d'influence (*avoir l'intention de*, *conseiller*, *être souhaitable de*, *souhaiter*, *vouloir*) ;
> – des verbes d'identité (*paraitre*, *sembler*).
>
> En particulier, elle n'est pas possible avec les verbes de perception (*entendre*, *voir*) ➤ III-5.3, de communication (*avouer*, *dire*) **11a** ➤ II-3.3.5 ou d'ordre (*autoriser*, *interdire*), ni avec les verbes factifs (*ignorer*, *savoir*) ➤ XII-1.2.5.
>
> On observe ce phénomène dans le dialogue : si le locuteur utilise *penser* à la 1re personne et nié, l'interlocuteur peut le contredire en affirmant le contenu de la complétive **13a**, comme si ce dernier avait été nié, et plus difficilement en niant le verbe principal **13b**.
>
> **13** **a** Loc. 1 — *Je ne pense pas que Jean habite Bordeaux.*
> Loc. 2 — *Mais si ! Il habite Bordeaux.*
> **b** Loc. 1 — *Je ne pense pas que Jean habite Bordeaux.*
> Loc. 2 — # *Mais si ! Tu le penses !*

L'interprétation de plus

L'adverbe *plus* **14a** ajoute à la négation une présupposition : la situation décrite a été précédée d'une situation qui correspond à la phrase positive. Ainsi, **14a** dit qu'il n'est pas vrai que Paul mange du

chocolat, et présuppose qu’il y a eu une période où il en a mangé. Prononcé /ply/, il se distingue de l’adverbe de degré comparatif *plus*, prononcé /plys/ en **14b** ➤ XV-2.1.1. S’il s’agit d’une prévision, la présupposition peut porter sur le futur. On peut employer **14c** même si l’interlocuteur n’est jamais allé à Rome mais en avait l’intention. De la même façon, *Je ne pars plus.* peut être employé au lieu de *Je ne pars pas.* dans un contexte où il était prévu que le locuteur parte.

14 **a** *Paul ne mange plus de chocolat.*
b *Paul mange plus de chocolat que toi.*
c *Tu ne pars plus à Rome ?*

> Plus *et le futur*
>
> Contrairement à *pas*, *plus* suppose que la situation dont l’existence est niée a été réalisée dans le passé **14a** ou devait se réaliser dans le futur **14c**.
> Au futur, *Jean ne mangera plus de chocolat.* présente une ambiguïté. La présupposition (‘Jean a mangé du chocolat dans le passé’) peut être soit dans la portée du futur, soit hors de cette portée. Dans le premier cas, la phrase équivaut à ‘il y a un moment dans le futur où l’on pourra vérifier que Jean a mangé du chocolat et n’en mange plus’, c’est-à-dire qu’il cessera de manger du chocolat, mais recommencera peut-être ensuite. Dans le second, elle équivaut à ‘Jean a mangé du chocolat et ne recommencera pas dans le futur’, c’est-à-dire qu’il n’en mangera plus jamais.

➤ Présupposition et négation ➤ X-5.2.3

L’interprétation de jamais

Jamais ajoute à la négation une quantification sur les instants ou les intervalles de temps. **15a** signifie ‘pour tout instant, il est faux que j’aie vu ce film’, et **15b** ‘de toute sa vie, il est faux que Paul ait menti’. Le plus souvent, il ne s’agit pas de tout instant ou toute durée, l’interprétation se limitant à l’univers du discours : ainsi **15c** se comprend comme ‘il est faux que Paul soit là aux moments pertinents’, c’est-à-dire quand on l’attend ou qu’il devrait être là.
La répétition de *jamais* initial est possible **15d**, et comprise comme une insistance, comme l’est la répétition de certains adverbes (*vite vite vite*) ➤ XVI-3.3.3.

15 **a** *Je n’ai jamais vu ce film.*
b *Paul n’a jamais menti.*
c *Paul n’est jamais là.*
d *Jamais, jamais, nous n’accepterons cette situation.*

➤ *Jamais plus* et *plus jamais* ➤ X-4.2.2
➤ Les emplois non négatifs de *jamais* (*A-t-on jamais vu une chose pareille ?*) ➤ X-4.3.1

*L’interprétation d’*aucunement, guère *et* nullement

Aucunement, *guère* et *nullement* concernent le degré ou la manière ➤ VIII-7.1.4 : *aucunement*, *nullement* équivalent à ‘en aucune manière, à aucun degré’ **16a 16b** et *guère* équivaut à ‘pas beaucoup’, ‘pas très’ **16c**.

16 **a** *Votre demande n’est aucunement futile mais se rapporte bien à une question pratique.* (guichetdusavoir.org, 5 sept. 2014)
b […] *il ne me paraissait nullement souhaitable qu’une femme eût de « belles mains d’homme »* […]. (Rolin, 1996)
c *Le petit pont n’est guère praticable, Sire.* (Rambaud, 1997)

> Aucunement, nullement *et les prédicats gradables*
>
> Comme d’autres adverbes de degré ➤ VIII-7.2, ces adverbes modifient des adjectifs (*futile*, *souhaitable*, *timide*) **16 17a** ➤ VI-2.2.2 ou des verbes comme *souffrir* **17c** ➤ II-3.1.1, qui peuvent varier en intensité, c’est-à-dire qui sont *gradables*. Ils modifient plus difficilement des prédicats non gradables, comme *enceinte* **17b** ou *partir* **17d**. Cependant, **17b** peut être interprété comme une négation de reprise (‘je ne suis pas d’accord pour dire que cette jeune fille est enceinte comme vous le dites’) ➤ X-5.4.
>
> **17** **a** *Cette jeune fille n’est nullement timide.*
> **b** # *Cette jeune fille n’est nullement enceinte.*
> **c** *Paul n’a aucunement souffert.*
> **d** # *Paul n’est aucunement parti.*

4.1.4. L'interprétation des négateurs nominaux

Personne, *nulle part* et *rien* ne sont pas des pronoms indéfinis. Ils ajoutent à la négation une quantification :
- sur les humains : *personne* (*Personne n'est venu.* 'pour toute personne, il est faux qu'elle soit venue') ;
- sur les lieux : *nulle part* (*Paul ne va nulle part.* 'pour tout lieu, il est faux que Paul y aille') ;
- sur les choses ou les situations : *rien* (*Rien ne marche ici.* 'pour toute chose, il est faux qu'elle marche ici').

Les déterminants *aucun* et *nul* sont également interprétés comme des quantifieurs ➤V-6.1.3.

Les pronoms négatifs et les pronoms indéfinis

Les pronoms *personne*, *nulle part* et *rien* ont pour contrepartie positive *quelqu'un*, *quelque part* et *quelque chose*, qui sont des pronoms indéfinis ➤IX-7.3.1. Certaines grammaires les rangent aussi parmi les indéfinis mais leurs propriétés sont bien différentes. Un pronom négatif peut certes apparaitre dans une construction impersonnelle **18a** ➤II-4.4.2, comme un pronom indéfini **18b**. Mais un pronom indéfini, qui réfère à une ou plusieurs entités dans l'univers de discours, peut être répété sans contradiction avec des prédicats contradictoires **18c**, tandis que ce n'est pas le cas d'un pronom négatif, d'où le caractère contradictoire de **18d**.

En effet, les deux pronoms de **18c** désignent une entité différente, tandis qu'avec *personne*, le même ensemble de gens est concerné. La phrase **18d** est contradictoire parce que, s'il y a des gens dans la situation concernée, il faut bien qu'ils soient partis ou restés. On dit que *personne* et *rien* font partie, comme *chacun*, *tout*, *tous*, des *quantifieurs nominaux* ➤V-6.1.3. En tant que quantifieurs, ils ne désignent pas une entité et leur interprétation met en jeu toute la phrase. Bien que singuliers, ils sont associés à un ensemble d'entités : l'ensemble des humains pour *personne* **18b**, l'ensemble des choses désignées par *tout cela* pour *rien* en **18e**. On dit que *personne* ou *rien* quantifie dans le domaine des humains, des choses ou des situations.

18 **a** *Il n'est arrivé personne.*
b *Il est arrivé quelqu'un.*
c *Quelqu'un est sorti et quelqu'un est resté.*
d *# Personne n'est parti et personne n'est resté.*
e *Je ne lirai rien de tout cela.*

L'interprétation de nulle part, personne *et* rien

Personne est associé à un ensemble d'humains **19a** et *rien*, à un ensemble d'entités non animées, qu'il s'agisse d'objets **19b**, de situations **19c** ou d'entités abstraites **19d** ➤IX-1.2.2 ➤X-2.2.2. *Nulle part* est associé à un ensemble de lieux **19e**.

La phrase **19a** signifie 'pour toute personne, il est faux que je l'ai rencontrée dans la rue', et **19b** 'pour toute chose mangeable, il est faux que je l'ai mangée'. L'ensemble pertinent est restreint à l'univers du discours : **19c** ne signifie pas qu'il ne s'est jamais rien produit dans le monde, mais rien de ce que l'on attendait à l'endroit ou au moment pertinents.

19 **a** *Je n'ai rencontré personne dans la rue.*
b *Je n'ai rien mangé.*
c *Rien ne s'est produit.*
d *On a demandé à Paul ce qu'il en pensait mais il n'en pensait rien.*
e *Nous ne sommes allés nulle part.*

> *Le placement de* rien *et la montée de la négation*
>
> Il existe une construction dans laquelle *rien* accompagne le verbe principal tout en étant interprété comme dépendant d'un infinitif ➤X-2.2.2 : en **20a** et **20b**, *rien* dépend du verbe principal, auquel s'attache *ne*, mais est interprété comme complément de l'infinitif. Cette construction est liée au fait que *rien* est un quantifieur, et s'observe aussi avec *tout* **20c** ➤V-6.2.4. Elle est différente de la *montée* de la négation observée avec *pas* **20d** ➤X-4.1.3 car les verbes principaux concernés sont différents : un verbe comme *penser* permet la montée de *pas* **20d**, mais pas ce placement précoce de *rien* **20e** ➤tableau X-3. Inversement, un verbe comme *pouvoir* permet le placement précoce de *rien* **20f**, mais pas la montée de la négation : **10a** et **10b** ne sont pas synonymes.

20 **a** *Paul n'a rien pu faire.* | *Paul n'a pu* [*rien faire*].
b *Paul n'a rien voulu boire.* | *Paul n'a voulu* [*rien boire*].
c *Paul a tout voulu boire.* | *Paul a voulu* [*tout boire*].
d *Je ne pense pas venir.* | *Je pense* [*ne pas venir*].
e * *Paul n'a rien pensé dire.*
f *Paul n'a rien pu dire.* | *Paul n'a pu* [*rien dire*].

L'interprétation de aucun *et* nul

Les déterminants *aucun* et *nul* se combinent avec un nom qui précise le domaine quantifié, en l'occurrence les étudiants en **21a**, les articles sur le sujet en **21b. 21a** signifie 'pour tout étudiant, il n'est pas vrai qu'il a protesté', et **21b** 'pour tout article, il n'est pas vrai que nous l'avons lu'.
Dans un syntagme nominal sans nom et sans antécédent **21c** ➤ **IV-7.1**, l'ensemble implicite est celui des humains : 'pour toute personne, il n'est pas vrai qu'elle est censée ignorer la loi'.

21 **a** *Aucun étudiant n'a protesté.*
b *Nous n'avons lu aucun article sur le sujet.*
c *Nul n'est censé ignorer la loi.*

➤ *Aucuns* pluriel ➤ **X-2.2.1**

Ils ont pour contrepartie positive *un*, *quelque*, mais ne sont pas des déterminants indéfinis. Ce sont des quantifieurs, comme *chaque* ➤ **V-6.1**. Comme un syntagme nominal indéfini **22a**, un SN en *aucun* peut apparaitre dans une construction impersonnelle **22b** ➤ **II-4.4.2**, mais son interprétation est bien différente. Un syntagme indéfini réfère à un ou plusieurs individus dans l'univers de discours, et peut être répété sans contradiction avec des verbes contradictoires **22c** ➤ **V-1.2.1**. En revanche, avec *aucun*, le même ensemble d'enfants est concerné, d'où le caractère contradictoire de **22d**.

22 **a** *Il est arrivé des enfants.*
b *Il n'est arrivé aucun enfant.*
c *Des enfants sont partis et des enfants sont restés.*
d # *Aucun enfant n'est parti et aucun enfant n'est resté.*

L'interprétation des quantifieurs négatifs et les ensembles

Du point de vue de la phrase, le quantifieur met en jeu deux ensembles : **21a** dit que l'ensemble des étudiants (pertinent dans l'univers de discours) est disjoint de l'ensemble de ceux qui ont protesté, et **21b** que l'ensemble des articles sur le sujet est disjoint de celui des textes que nous avons lus.
Le syntagme en *aucun*, *nul* n'est pas référentiel. Il n'est pas possible de faire correspondre quoi que ce soit à *aucun étudiant*, pas même un ensemble vide : il serait faux de supposer qu'il n'y a pas d'étudiant (en fait, la phrase suppose qu'il y a des étudiants dans l'univers de discours). La phrase **21a** dit que l'ensemble des étudiants et l'ensemble des gens qui ont protesté n'ont pas d'élément en commun.
De manière générale, on appelle *restriction* du quantifieur l'ensemble correspondant au nom ou au pronom, et *portée* l'ensemble correspondant au verbe ou au reste de la phrase ➤ **V-6.1.3**. Dans le cas des quantifieurs négatifs, la phrase dit qu'aucun élément de la restriction n'est inclus dans la portée. En **21a**, la restriction est l'ensemble des étudiants, et la portée, l'ensemble des gens qui ont protesté : (*aucun* QUANTIFIEUR) (*étudiant* RESTRICTION) (*n'a protesté* PORTÉE).
Quand il s'agit d'un pronom, la restriction peut être incluse dans le pronom lui-même : l'ensemble des choses ou des situations pour *rien* **19c** ➤ **IX-1.2**, l'ensemble des humains pour *personne* **19a** et l'ensemble des lieux pour *nulle part* **19e**.

Quantifieurs négatifs et quantifieurs universels

Les quantifieurs négatifs se distinguent des quantifieurs universels (*chaque*, *tout le monde*) ➤ **V-6.1.3** ➤ **V-6.2.4**. Ils peuvent apparaitre après un verbe impersonnel **18a 22b**, contrairement à *tout le monde* ou *chaque* **23a 23b**, être modifiés par un adjectif épithète introduit par *de* **23c**, contrairement à *tous* et *chacun* **23d** ➤ **VI-4.1.1**. C'est pourquoi nous considérons les quantifieurs négatifs comme différents des quantifieurs universels.

23 **a** * *Il est parti chaque étudiant.*
b * *Il est venu tout le monde.*
c *Je n'ai vu personne de sympathique.*
d * *J'ai rencontré tous les élèves de sympathiques.*

4.2. Les phrases avec plusieurs négateurs

Une phrase simple peut contenir plusieurs négateurs (*aucun*, *jamais*, *personne*, *rien*). Deux interprétations sont alors possibles :
- une interprétation de négation simple, dite de *concordance négative* (*Il ne craignait plus rien.* pour ‘il est faux qu’il ait craint encore quelque chose’) ;
- une interprétation de double négation, plus rare, équivalant à une phrase positive (*Rien ne nait de rien.* pour ‘il est faux que quoi que ce soit naisse de rien’, en d’autres termes ‘tout nait de quelque chose’).

Certaines phrases sont a priori ambigües, même si la première interprétation est la plus naturelle. La phrase *Aucun étudiant n’a rien compris.* signifie :
- soit ‘il n’existe pas d’étudiant qui ait compris quelque chose’, c’est-à-dire que tous les étudiants n’ont rien compris (négation simple) ;
- soit ‘il n’existe pas d’étudiant qui n’ait rien compris’, avec souvent *rien* accentué à l’oral, c’est-à-dire que tous les étudiants ont compris quelque chose (double négation).

Avec *plus*, l’interprétation est toujours celle d’une négation simple.
Avec *pas*, l’interprétation est toujours celle d’une double négation (*Ce n’est pas rien.* pour ‘c’est quelque chose’) en français européen standard.

4.2.1. L’interprétation des phrases avec plusieurs négateurs

Une phrase négative peut contenir plusieurs négateurs, nominaux ou adverbiaux : *plus* et *rien* **24a**, *jamais* et *personne* **24b**, *aucun* et *jamais* **24c**.

24 **a** […] *dans la furie il se comportait en automate, il ne craignait plus rien* […]. (Rambaud, 1997)
b *Je ne vois jamais personne ici.*
c *Nous devons utiliser des moyens qui sont des moyens de guerre, des moyens de traque* […] *mais aucun aéroport ne sera jamais infaillible.* (RTL, « La matinale », 29 déc. 2009)

L’interprétation est celle d’une négation simple en **24a**, qui équivaut à **25a**. C’est aussi l’interprétation la plus naturelle en **24b** (‘il n’est pas vrai que je vois quelqu’un ici à quelque moment que ce soit’), équivalant à **25b**, avec un seul négateur, ou en **24c** (‘il n’est pas vrai qu’il existe ou existera un jour un aéroport toujours infaillible’), équivalant à **25c**, avec un seul négateur. Cette interprétation est appelée *concordance négative*.

25 **a** *Il ne craignait plus quoi que ce soit.*
b *Je ne vois jamais qui que ce soit ici.*
c *Aucun aéroport ne sera toujours infaillible.*

Mais dans certains énoncés négatifs, les deux négateurs s’annulent et l’interprétation équivaut à une phrase positive. **26a** signifie ‘je suis venu pour quelque chose’, avec une interprétation de double négation. De manière générale, cependant, l’interprétation avec une seule négation est la plus naturelle **24**.
Il n’y a pas de limite a priori sur le nombre des négateurs, même si le nombre est bien évidemment limité dans les faits. Ainsi, les phrases **26b** et **26c** en comportent trois, avec une interprétation de négation simple : **26b** signifie ‘il est faux qu’un commerçant m’ait un jour vendu quelque chose avec autant de jubilation’.

26 **a** *Je ne suis pas venu pour rien.*
b *De ma vie jamais aucun commerçant ne m’a rien vendu avec autant de jubilation.* (Guibert, 1990)
c *Rien, jamais, en aucun cas ne m’empêcherait d’écrire mon livre.* (Beauvoir, 1958)

> *La négation simple avec plusieurs négateurs*
>
> Du point de vue logique, on s’attend à ce que les deux négateurs s’annulent comme en **26a**, et que l’interprétation soit toujours positive. En effet, chaque négateur suffit à exprimer une négation de phrase **25** **27**.
>
> **27** **a** *Il ne craignait rien désormais.*
> **b** *Rien ne m’empêcherait d’écrire mon livre.*
>
> L’interprétation où deux négateurs équivalent à une négation simple se rencontre avec les négateurs autres que *pas*, et c’est la seule possibilité avec la préposition *sans* ➤ **X-5.1.1** : les expressions de **28a** et **28b**

sont synonymes. Elle n'est pas possible avec les mots à préfixe négatif (*incapable*, *infaillible*) ➤ **X-5.1.3** : **28c** signifie que tout le monde est capable de faire le saut (double négation) et **28d** que tout aéroport sera parfois faillible.

28 a *sans rien dire*, *sans jamais mentir*
b *sans dire quoi que ce soit*, *sans mentir à quelque moment que ce soit*
c *Personne n'est incapable de faire ce saut.*
d *Aucun aéroport ne sera infaillible.*

Les phrases avec plusieurs négateurs ne peuvent pas toujours donner lieu à une interprétation de négation simple. Si l'un porte sur toute la phrase et l'autre sur un constituant, les deux négations ne peuvent pas se combiner : **29a** signifie 'comme il n'est jamais content, Paul ne parle à personne'. De même, si les négateurs dépendent de deux verbes conjugués différents, il s'agit toujours d'une double négation, qui équivaut à une phrase positive. Ainsi **29b** signifie 'tous les arguments ont convaincu au moins quelqu'un' et **29c**, 'je crois qu'il a vu quelqu'un'. En revanche, en **29d**, les deux premiers négateurs (*personne*) dépendent du même verbe *connaitre* et forment une négation simple : la première complétive signifie 'il n'y avait personne qui connaissait quelqu'un'. De même, le dernier négateur dépend d'un infinitif sans *ne* (*parler*) dans la seconde complétive, qui signifie 'personne ne pouvait parler avec quelqu'un'.

29 a *Jamais content, Paul ne parle à personne.*
b *Il n'y a là aucun argument qui n'ait convaincu personne.*
c *Je ne crois pas qu'il n'ait vu personne.*
d *Donc, dit le Juge, si je vous comprends bien, il s'ensuit que personne ne connaissait personne et, de plus, que personne ne pouvait parler avec personne ?* (Sollers, 1987)

Quand l'un des négateurs dépend du verbe conjugué, et l'autre d'un infinitif, cette interprétation de négation simple est possible, avec un verbe principal comme *pouvoir* **29d 30a 30b**, *vouloir* **30c** ou quand le verbe et l'infinitif forment une *construction verbale fusionnée* **30d** ➤ **III-1.3**. Elle est possible également dans les énoncés sans verbe ➤ **I-5.2** : en **30e**, *aucun* et *personne* dépendent du même nom (*secours*).

30 a […] *aucun argument ne pouvait convaincre personne, la persuasion relevait d'autres lois* […]. (Schaeffer, 1952)
b *On ne peut jamais rien faire dans cette maison !*
c *Personne ne veut rien me vendre.*
d *Personne n'a entendu crier personne.*
e *Elle est seule. Aucun recours. Aucun secours de personne.* (N. Sarraute, 1959)

➤ L'association à distance entre *ne* sur un verbe principal et un négateur complément d'un infinitif (*Je ne veux voir personne.*) ➤ **X-3.1.4** ➤ **tableau X-6**

L'interprétation de négation simple : quantifieurs complexes ou ambigüité des négateurs ?

Dans l'interprétation de négation simple, on considère que l'on a affaire à deux négateurs, qui forment un quantifieur complexe avec une double restriction **31a**. Une autre analyse serait de considérer que les formes sont ambigües : négateurs ou indéfinis. L'interprétation de négation simple correspondrait à la combinaison d'un quantifieur négatif et d'un indéfini **31b**, tandis que la double négation correspondrait au cumul de deux quantifieurs négatifs **31c**. Mais, bien que l'on trouve encore aujourd'hui des emplois indéfinis et non négatifs de ces formes (*Il danse mieux que personne.*), il s'agit alors d'un emploi résiduel, en registre formel ➤ **X-4.3.2**.

31 a *Personne ne disait rien.* 'pour aucun (x, y), x disait y'
b *Personne ne disait rien.* 'pour aucun x, x disait quelque chose'
c *Personne ne disait rien.* 'pour aucun x, pour aucun y, x disait y'

4.2.2. Les combinaisons de négateurs autres que *pas*

Plus, aucunement, nullement *et les autres négateurs*

Lorsque les adverbes *plus*, *aucunement* et *nullement* se combinent avec un autre négateur, l'interprétation est toujours celle d'une négation simple. Ainsi, la phrase **32a**, avec *plus* et un autre négateur, est interprétée comme contenant une seule négation. Il en va de même des combinaisons *jamais plus*, *plus jamais* : en **32b**, le locuteur dit que, à aucun moment dans le futur l'interlocutrice ne sera laissée seule, la phrase présupposant qu'elle l'a été dans le passé ➤ **X-4.1.3**.

De la même façon, quand les adverbes *aucunement* et *nullement* apparaissent avec un autre négateur (*personne*) **32c**, l'interprétation est celle d'une seule négation.

32 **a** *L'onde de la mécanique ondulatoire n'est plus aucunement une réalité.* (Allard [dir.], 1964)
b *Je vous promets qu'on ne vous laissera plus jamais seule.* (Picquet, 2013)
c *J'espère ne blesser personne aucunement, et surtout pas ceux qui pourraient souffrir de lourds handicaps* […]. (*forum.aufeminin.com*, 12 mars 2010)

Les combinaisons de jamais, rien, personne, aucun *et* nul

En dehors d'*aucunement*, *nullement*, *pas*, *plus*, les autres combinaisons de négateurs sont possibles et donnent lieu, en principe, aux deux interprétations : double négation ou négation simple. La phrase **33a** signifie donc 'il n'existe pas d'étudiant qui ait compris quelque chose au problème' (négation simple), ou bien 'il n'existe pas d'étudiant qui n'ait rien compris au problème', c'est-à-dire 'tous les étudiants ont compris quelque chose' (double négation). Les phrases suivantes combinent *jamais* et *personne* **33b**, *personne* et *aucun* **33c**, *aucun* et *rien* **33d**. Elles sont interprétées comme ayant une négation simple.

33 **a** *Aucun étudiant n'a rien compris au problème.*
b *Y avait presque jamais personne dans ce chemin pourtant très bien tenu, sable rose…* (Céline, 1969)
c *Tu prends cela trop à cœur, et, en fin de compte, personne ne t'en saura aucun gré.* (Clavel, 1962)
d *Madeleine me disait lui avoir répondu : « Je ne me reconnais aucun droit d'incliner en rien sa pensée* […]. *»* (Gide, 1951b)

L'interprétation avec une seule négation est plus naturelle que celle avec deux négations. En effet, une double négation équivaut à une phrase positive : il faut que le locuteur ait des raisons d'utiliser deux négateurs plutôt qu'une phrase sans négation.

Les énoncés de reprise qui sont la dénégation d'un énoncé négatif ➤X-5.4 sont interprétés avec une double négation. Il s'agit en particulier de dialogues, avec un premier énoncé négatif **34a**. Un négateur employé comme réponse courte à une question négative impose aussi une interprétation de double négation. En **34b**, la réponse équivaut à une phrase positive : 'tout le monde a fait un exposé'.

34 **a** Loc. 1 — *Les étudiants ne font rien ici.*
Loc. 2 — *Aucun étudiant ne fait rien ici.*
b Loc. 1 — *Qui n'a encore fait aucun exposé ?*
Loc. 2 — *Personne.*

Un certain nombre de formules ou de proverbes **35** sont également interprétés comme doubles négations.

35 **a** *Rien ne nait de rien.*
b *On ne fait rien avec rien.*
c *On n'a rien pour rien.*

> *L'interprétation de double négation et l'accent emphatique*
>
> En **35**, la double négation est la seule interprétation disponible et n'est pas associée à une prosodie spécifique à l'oral. Mais souvent l'interprétation de double négation est associée à une prononciation particulière à l'oral, ou un point d'exclamation à l'écrit. Il s'agit par exemple d'une accentuation forte sur un des négateurs ➤XIX-4.2.2. L'accent est signalé par les petites capitales en **36**. En **36c**, cet accent n'est pas obligatoire ; il attire simplement l'attention sur le fait que l'interprétation n'est pas celle que l'on attend le plus couramment.
>
> **36** **a** *PerSONNe ne fait rien ici.*
> **b** *JaMAIs Paul ne fait rien.*
> **c** *Aucun étudiant ne fait RIEN ici.*

4.2.3. L'interprétation de *pas* avec un autre négateur

D'une manière générale, *pas* n'apparait pas dans la même phrase qu'un autre négateur avec une interprétation de négation simple, sauf si celui-ci correspond à une négation de constituant, comme *rien* en **37a** ➤X-4.1.2. En **37b**, interprétée comme 'il ne faisait de misère à personne', il s'agit d'un usage non standard, correspondant à un registre informel.

37 **a** *Thian sut qu'il ne s'était pas déplacé pour rien.* (Pennac, 1989)
b ! *Sauf que lui, il jetait pas le poisson par les fenêtres, il faisait pas de misère à personne, et il faisait ses besoins proprement.* (Y. Queffélec, 1985)

Pas *avec* rien *ou* personne *et la double négation*

Quand *pa*s apparait avec un autre négateur, l'interprétation est généralement celle d'une double négation, du moins en français européen standard : le cumul de *pas* et de *rien* est ainsi utilisé dans des expressions quasi figées **38a 38b**, pour suggérer plus qu'une phrase positive ('c'est beaucoup') ; il s'agit d'une forme de litote, comme dans *C'est pas mauvais.* équivalant à 'c'est très bon'.
Pas est parfois utilisé avec *personne* **38c** ou *rien* **38d**, dans le cas d'une reprise, ou en réponse à une négation précédente ou implicite, en particulier dans les titres ➤X-5.4.3.

38 a *Ce n'est pas rien que d'être français.* (*elysee.fr*, 31 déc. 1995)
b *Gagner sept fois le Tour de France, ce n'est pas rien !*
c [Titre] *La personne autiste n'est pas personne* (Tribune de Genève, 24 nov. 2008)
d [Titre] *Non, les profs ne font pas rien de leur journée !* (myweblog, 26 sept. 2010)

La répétition de pas *et la négation de reprise*

Les énoncés de reprise rendent possible la répétition des adverbes *pas* **39a**, *aucunement*, *nullement*, ou leur combinaison **39b**, qui, autrement, n'aurait pas de sens : **39a** réfute *Il n'a pas payé.* et **39b**, à *Il ne fera aucunement attention.* Le premier négateur est la négation de reprise et le second est emprunté à l'énoncé précédent.

39 a *Il n'a pas pas payé, cela ne lui ressemble pas.*
b *Il ne fera pas aucunement attention.* (France info, 21 h 30, 17 mai 2010)

La variation dans l'usage de pas *avec un autre négateur*

La possibilité pour *pas* de se combiner avec un négateur était courante jusqu'au XVII[e] siècle et déjà critiquée : *Ne faites pas semblant de rien.* (Molière, 1671). En dépit de la norme, on la trouve dans des usages informels ou oraux, avec une interprétation de négation simple : **40a** signifie 'il n'a peur de personne', **40b** 'elle ne constitue un danger pour personne', **40c** 'vous ne croyez à aucun des mots sortis de la bouche des politiques'.

40 a [Titre de chanson] ! *Lucky Luke, il a pas peur de personne* (Ramon Pipin, Hervé Lavandier, Antoine de Caunes, 2001)
b [Évaluation d'une patiente par un médecin] ! *Elle constitue pas un danger pour personne.* (France Info, 21 h 30, 17 mai 2010)
c % *Vous ne croyez pas à aucun des mots sortis de la bouche des politiques.* (France Inter, journal du matin, 21 mai 2010)

On trouve aujourd'hui ces usages au Québec : **41a** signifie 'cela fait qu'il n'y a personne qui l'engage', **41b** 'soi-disant il n'a touché personne', **41c** 'ils ne trainent avec personne, eux' et **41d** 'je n'ai eu connaissance de rien'.

41 a % *Fait que il y a pas personne qui l'engage.* (*CFPQ*, 4, segment 5, p. 66) (Québec)
b % *Soi-disant il a pas touché à personne.* (*CFPQ*, 1, segment 5, p. 69) (Québec)
c % *Ils niaisent pas avec personne eux-autres.* (*Corpus Montréal 1971*, loc. 96)
d % *Ils ont fait ça en douce* […]. *J'ai pas eu connaissance de rien.* (*Corpus Montréal 1984*, loc. 118)

Toujours avec une interprétation de négation simple, *pas* peut être modifié par *même* ('ça ne donne rien') **42a**, ainsi que *rien* ('je n'ai rien fait du tout') **42b**, au Québec et en Acadie.

42 a % *C'est désuet, ça donne même pas rien.* (*CFPQ*, 2, segment 6, p. 69) (Québec)
b % *T'as trouvé que j'étais stone vendredi soir. Dis-moi voir, hein, j'ai pas même rien fait en toute.* (Nouveau-Brunswick)

Comme en français européen, si *pas* ne dépend pas du même verbe que l'autre négateur (qui est par exemple dans une subordonnée complétive ou relative), l'interprétation est celle d'une double négation **43a**. De même, le verbe principal et le syntagme en *pour* en **43b** constituent deux domaines pour la négation, comme en français européen standard **37a** ➤X-4.1.2, et l'interprétation comporte deux négations. Par ailleurs, l'extension de l'interprétation de négation simple à des verbes comme *pouvoir*, *voir*, *vouloir*, suivis d'un infinitif, qui existe en français européen **30**, existe également dans ces usages : les phrases **43c 43d 43e**, qui sont ambigües hors contexte, sont ici interprétées comme comportant une seule négation : 'tu ne peux rien faire de plus', 'je ne peux rien vous dire', 'je n'ai même vu pleurer personne'. L'interprétation de double négation, quoique plus rare, est néanmoins possible **43e**.

43 a *Non, je dis pas que ça sert à rien.* (*CFPQ*, 2, segment 10, p. 109) (Québec)
b *Alors je me demande si on parle pas pour rien.* (*CFPQ*, 4, segment 3, p. 33) (Québec)
c % *Tu peux pas rien faire, tu peux pas rien faire de plus.* (*CFPQ*, 7, segment 2, p. 23) (Québec)

d % [Le directeur d'école] *dit je peux pas rien vous dire, euh, c'est pas encore, euh, défini là, t'sais.* (*CFPQ*, 7, segment 12, p. 140) (Québec)
e % *J'ai même pas vu personne chialer.* (*CFPQ*, 2, segment 1, p. 9) (Québec)
f *Hé ! C'est pas rien ce rôle-là.* (*La Voix de l'Est*, 6 avril 2010) (Québec)

En français européen, l'interprétation avec deux négations n'est pas naturelle, et demande souvent à être soulignée par un accent emphatique sur l'un des négateurs **36**. Au Québec, il semble bien qu'un tel accent soit compatible avec l'interprétation de négation simple. Dans le contexte, **44a** signifie 'personne aux États-Unis n'est capable de faire ce travail', et **44b** 'tu ne peux rien prévoir'. Si l'interprétation de négation simple est la seule possible pour certains locuteurs, l'accent emphatique, noté ici par des petites capitales, fonctionne plutôt comme un accent d'insistance ou de dénégation que comme indice de double négation ➤ XIX-4.2.2.

44 **a** *Il y a pas PERsonne aux États-Unis qui est capable de la faire, la job, hum.* (*CFPQ*, 5, segment 8, p. 90) (Québec)
b *Euh, tu peux pas prévoir RIEN.* (*CFPQ*, 1, segment 1, p. 8) (Québec)

4.3. Les emplois non négatifs des négateurs

À côté du système actuel où *aucun*, *aucunement*, *jamais*, *nul*, *nullement*, *nulle part*, *personne*, *rien* expriment la négation, il existe des emplois de ces mêmes formes qui ne rendent pas la phrase négative. On les rencontre notamment :
– dans des interrogatives (*A-t-on jamais entendu une chose pareille ?*) ;
– dans des comparatives (*Il chante comme personne.*) ;
– avec *sans* (*sans que cela signifie que j'aie jamais sympathisé*) ou dans la portée d'une autre négation (*Rien ne dit qu'il ait jamais pu s'estimer coupable.*).
Ces formes sont alors des mots dits à *contexte négatif* ou *non affirmatif* ➤ X-6.1 et non des négateurs. Cet usage est le reste d'un système ancien, limité aujourd'hui à un registre formel ou littéraire.

4.3.1. Les emplois non négatifs de *jamais*

Les formes des négateurs du français n'ont pas toujours exprimé la négation ➤ X-1.3.3. Il subsiste quelque chose de cet état de langue ancien dans leurs emplois non négatifs, qui les rapprochent d'expressions de choix libre (*personne* équivalant à *qui que ce soit*) ➤ V-6.3 ou indéfinies (*jamais* équivalant à *un jour*).

Les emplois non négatifs de jamais *dans les interrogatives*

Toutes les phrases interrogatives permettent un emploi non négatif de *jamais*, qu'il s'agisse d'interrogatives indépendantes **45a 45b 45d** ou subordonnées **45c**, totales **45a 45b 45c** ou partielles **45d.**

45 **a** *Cesserait-on jamais de traverser le désert ?* (Sabatier, 1985)
b *Est-ce que les diables ont jamais dérobé une bourse ?* (Camus, 1953)
c *Juste le petit doigt d'un petit garçon, immobile dans le froid et tout seul, et ne sachant pas si quelqu'un viendrait jamais.* (Brisac, 1996)
d […] *Laurent devenu mur, gris, glacé, disparu, incroyable comme tous les morts, comment peut-on croire qu'un mort a jamais existé ?* (Rivoyre, 1964)

La phrase n'est pas négative : *ne* ne pourrait pas apparaitre **46a**, si ce n'est avec un changement de sens : **46b**, **46c** et **46d** sont des phrases négatives.

46 **a** * *un petit garçon ne sachant pas si quelqu'un ne viendrait jamais…*
b *Ne cesserait-on jamais de traverser le désert ?*
c *Est-ce que les diables n'ont jamais dérobé une bourse ?*
d *Comment peut-on croire qu' un mort n'a jamais existé ?*

Les emplois non négatifs de jamais *en subordonnée*

Les jugements sont variables quant aux emplois non négatifs des négateurs, comme c'est souvent le cas pour les usages résiduels. Dans les subordonnées, il s'agit le plus souvent d'une comparative sans verbe : *que jamais* **47a 47c**, *comme jamais* **47b** ➤ XV-4.1. La forme *plus que jamais* est quasi figée **47a.**

La subordonnée conditionnelle **47d** ou temporelle introduite par *avant* **47e** autorise également cet emploi non négatif de *jamais*.

47 **a** *On aurait plus que jamais besoin de lui pour prendre par écrit les négociations à venir entre la Franque et le Khan des Khans.* (Lanzmann, 1994)
b *Je me sentais humilié comme jamais.* (Blier, 1972)
c *Vous êtes plus jolie que jamais.*
d *La Bretagne a cessé de vivre, si elle l'a jamais fait, de souvenirs et de légendes.* (Gracq, 1967)
e *Tout au long de sa vie, et longtemps avant qu'on ait jamais entendu parler de fascisme, il avait toute l'apparence de ceux qui viennent au fascisme par la voie aristocratique.* (Fauchereau, 2005)

> Jamais *et les comparatives verbales*
>
> *Jamais* est alors un mot à contexte négatif ➤X-6.2.3. Les subordonnées comparatives verbales sont possibles également ; le verbe peut alors porter un *ne* explétif **48**, car la comparative est un contexte possible pour le *ne* explétif ➤X-3.3.3. On sait qu'il ne s'agit pas de *jamais* négateur (avec *ne* non explétif), car les comparatives autorisent difficilement la négation (#*J'en ai fait plus que tu n'en as pas fait.*) ➤XV-2.2.1.
>
> **48** **a** *Mais vous saurez que je vous aime plus que je n'ai jamais aimé aucun étranger et autant que j'aime les miens.* (d'Ormesson, 1974)
> **b** *Ne t'inquiète pas, j'en ai fait plus que tu n'en feras jamais, tout bûcheron que tu es.* (Clavel, 1968)

La préposition *sans* **49a** ➤X-5.1.1 et les phrases comportant les négateurs *aucun* **49b** ou *rien* **49c** l'autorisent également dans une subordonnée complétive, mais de façon plus rare.

49 **a** *Je n'étais donc ni O.A.S. ni ultra… Libéral si vous voulez, mais sans que cela signifie, bien sûr, que j'aie jamais sympathisé avec ceux d'en face.* (Droit, 1964)
b […] *l'histoire ne rapporte aucun exemple qu'une doctrine de destruction aussi totale ait jamais pu s'emparer des leviers de commande d'une nation civilisée.* (Camus, 1951)
c *Entre les deux, rien n'est venu annoncer au monde qu'il ait pu jamais s'estimer coupable devant aucun principe.* (Camus, 1951)

> Jamais *et les contextes non affirmatifs*
>
> *Jamais* n'est pas ici un négateur mais un mot *à contexte négatif* ou *à polarité négative* ➤X-6.1.3, comme *où que ce soit* : son emploi est limité à des contextes négatifs ou non affirmatifs : interrogatives, subordonnées conditionnelles ou comparatives, et plus rare dans les autres contextes non affirmatifs ➤X-6.2.3.
> Il ne s'agit pas en **49** d'un emploi où deux négateurs sont interprétés comme une seule négation ➤X-4.2.1 car *jamais* négateur ne pourrait pas se combiner avec un verbe portant *ne* sans que le sens change. En **50**, *jamais* est un négateur et l'interprétation est celle d'une double négation : **50a** implique que le locuteur a peut-être sympathisé avec ceux d'en face, contrairement à **49a**, **50b** qu'il y a peut-être eu des occasions où cette doctrine de destruction a pris les commandes d'une nation civilisée, contrairement à **49b**.
> Contrairement aux cas où deux négateurs forment une négation simple (*Je n'ai jamais rien perdu.*) ➤X-4.2.2, *jamais* ne dépend pas directement en **49** du verbe subordonné après *sans*, ni du même verbe que *aucun* ou *rien*.
>
> **50** **a** *sans que cela signifie que je n'aie jamais sympathisé avec ceux d'en face*
> **b** *L'histoire ne rapporte aucun exemple qu'une doctrine de destruction aussi totale n'ait jamais pu s'emparer des leviers de commande d'une nation civilisée.*
> **c** *Rien n'est venu annoncer au monde qu'il n'ait pu jamais s'estimer coupable devant aucun principe.*

4.3.2. Les emplois non négatifs des autres négateurs

Les emplois non négatifs dans une comparative ou une interrogative

Les emplois non négatifs des autres formes ne sont pas toujours acceptables, ou du moins pas toujours courants. Le contexte le plus naturel est la subordonnée comparative, en particulier la comparative en *que* **51a** **51b** ou *comme* **51c**, sans verbe ➤XV-4.1 ➤XV-4.2.2. *Personne* et *aucun* ne sont pas ici des négateurs et apparaissent sans *ne* ; ils pourraient être remplacés par un pronom comme *quiconque* **51d** ➤V-6.3.6 ou un quantifieur positif (*tous les autres*) **50e** ➤V-6.2.

51 **a** *Hélène, plus que personne, avait dû dès l'enfance pratiquer les miroirs comme une des priorités de la vie* […]. (Romilly, 1993)
b *Victor nous aide plus qu'aucun autre.*
c [Titre] *À 80 ans, elle danse la salsa comme personne !* (*linternaute.com*, 3 juin 2014)
d *Hélène, plus que quiconque, avait dû dès l'enfance pratiquer les miroirs…*
e *Victor nous aide plus que tous les autres.*

L'autre contexte fréquent pour ces emplois est l'interrogative **52a**, *personne* étant ici l'équivalent de *quelqu'un*. La présence de *jamais* non négatif peut aussi rendre plus facile l'emploi non négatif de *personne* **52b** ou *rien* **52c**.

52 **a** *Est-ce que personne vous a déjà traité ainsi ?*
b *Derrière un rempart de corps, la voix de l'artilleur larmoie, douce et désespérée : « I'm'a méprisé, méprisé ! Qu'est-ce que j'lui ai fait ? Qu'est-ce que j'ai jamais fait à personne ? »* (Genevoix, 1950)
c *Est-ce que je vous ai jamais rien refusé ?* (N. Sarraute, 1959)

Les emplois non négatifs en contexte négatif

De même, en **53**, *aucun*, *aucunement*, *personne* et *rien* ne sont pas des négateurs : ils apparaissent avec un verbe sans *ne*, dans un contexte négatif créé par *jamais* en **53a**, par *pas* en **53b**, *pas* et *ni… ni* en **53c** et *nullement* en **53d** ➤ X-6.2.1.

53 **a** […] *je n'ai jamais eu le sentiment d'appartenir complètement à aucun lieu, pas même à mon Athènes bien-aimée, pas même à Rome.* (Yourcenar, 1951)
b *Ce n'est pas, certes, que ces hommes fussent aucunement dépourvus d'esprit critique, voire de fantaisie.* (de Gaulle, 1954)
c *Seulement, il ne faut pas que tu en parles, ni à tes copains, ni à personne.* (Carrère, 1995)
d *Mais l'usage s'en est établi de si longue date que nous n'avons nullement la prétention d'y rien changer.* (Fontaine, 1965)

Ils pourraient être remplacés par des expressions de choix libre : *quel qu'il soit* **54a**, *d'une manière quelconque* **54b**, *qui que ce soit* **54c**, *quoi que ce soit* **54d**, qui demandent un contexte négatif ou *non affirmatif* ➤ X-6.1.

54 **a** *Je n'ai jamais eu le sentiment d'appartenir complètement à un lieu quel qu'il soit.*
b *Ce n'est pas, certes, que ces hommes fussent d'une manière quelconque dépourvus d'esprit critique, voire de fantaisie.*
c *Seulement, il ne faut pas que tu en parles, ni à tes copains, ni à qui que ce soit.*
d *Mais l'usage s'en est établi de si longue date que nous n'avons nullement la prétention d'y changer quoi que ce soit.*

> *Les emplois non négatifs et les négateurs*
>
> En **51**, **52** et **53**, *aucun*, *aucunement*, *rien* et *personne* sont des mots à contexte négatif ou non affirmatif ➤ X-6.1, comme *quoi que ce soit*, *quiconque* : leur emploi est limité aux phrases négatives ou non affirmatives : interrogatives, subordonnées comparatives, etc.
> Cet emploi se distingue de leur usage comme négateurs en ce qu'il requiert un registre formel. Les exemples de **52** **53** appartiennent soit au domaine littéraire, soit à un domaine technique, alors que les négateurs ne spécifient pas de registre.
> Il s'en distingue aussi par l'interprétation. Le cumul de *pas* et d'un autre négateur a une interprétation de double négation (*Ce n'est pas rien.*) ➤ X-4.2.3, ce qui n'est pas le cas ici **53b** **53d**. De plus, si c'étaient des négateurs, il s'agirait d'une interprétation de négation simple, qui suppose que les négateurs dépendent du même verbe conjugué ➤ X-4.2.2. Or ces formes en **53** ne dépendent pas du même verbe que le négateur.

X-5

Les interprétations et usages de la négation

5.1. La négation et les mots négatifs

Outre les négateurs (*jamais*, *pas*, *personne*) ➤ X-2.1, qui rendent la phrase négative, les mots négatifs sont :
- la préposition *sans*, qui est spécialisée dans la négation de constituant ➤ X-1.2.2 et qui peut avoir pour antonyme *avec* (*sans son parapluie* / *avec son parapluie*), mais pas toujours (*sans dire au revoir*) ;
- les mots à préfixe négatif (*désagréable*, *incapable*), qui forment une paire avec le mot sans préfixe (*agréable*, *capable*).

Ils ont en commun de créer un contexte négatif, qui permet l'emploi de formes telles que *quiconque*, *qui que ce soit*, *de la journée* ➤ X-6.2.
D'autres paires de mots peuvent être des antonymes sans qu'aucun d'entre eux soit négatif, par exemple *chaud* / *froid*, *beau* / *laid*.

5.1.1. La négation et la préposition *sans*

La préposition *sans* peut être suivie d'un complément nominal **1a**, d'un infinitif **1b** ou d'une subordonnée en *que* **1c**. Le syntagme prépositionnel en *sans* peut être attribut **1a** ou ajout **1b 1c**. C'est un mot négatif qui nie le constituant qu'il introduit. Il ne rend pas la phrase négative : *ne* n'est pas possible sur le verbe principal **1d** et la phrase ne permet pas une continuation en *non plus* **1e** ➤ X-1.2.1.
La préposition *sans* ajoute souvent à la négation le contenu d'une conjonction *et* : la phrase **1b** peut être paraphrasée par 'Paul est parti et n'a pas regardé Marie', **1c** par 'Paul a réussi et on ne l'a pas aidé'. L'usage de *sans* est accompagné d'une implication pragmatique, qui suggère que cette négation va à l'encontre de ce qui était attendu : il était attendu que Paul regarde Marie en **1b** ou qu'il soit aidé en **1c**.

1 **a** *Paul est resté [sans voix].*
b *Paul est parti [sans regarder Marie].*
c *Paul a réussi [sans qu'on l'aide].*
d ** Il n'est parti [sans son livre].*
e *# Paul est parti sans son livre, et Marie non plus.*

Sans *et* avec

Sans et *avec* peuvent donner lieu à des phrases contradictoires **2a 2b**. Quand *sans* se combine avec un mot à préfixe négatif **2c 2d**, le syntagme prépositionnel peut être équivalent à l'emploi d'*avec* avec le mot positif **2d 2e**.

2 **a** *Paul est parti [sans son livre].*
b *Paul est parti [avec son livre].*
c *sans incapacité, sans difficulté*
d *Il faut conduire [sans imprudence].*
e *Il faut conduire [avec prudence].*

Toutefois, de manière générale, *sans* n'est pas vraiment l'antonyme d'*avec*. La préposition *avec* a en effet des emplois plus restreints du point de vue syntaxique : elle ne peut être suivie ni d'un infinitif **3a** ni d'une subordonnée **3b**. Et même lorsqu'elle est suivie d'un complément nominal, la préposition *sans* peut n'avoir pas d'opposé en *avec* **3c 3d**.

3 **a** ** Paul est parti [avec regarder Marie].*
b ** Paul est parti [avec qu'on l'aide].*
c *Paul est parti sans un mot / ? avec un mot.*
d *Paul est parti sans bruit / ? avec bruit.*

➤ *Avec* et les compléments d'instrument ➤ II-3.4.4
➤ *Sans* et l'absence de déterminant ➤ VII-3.1.1

Le syntagme introduit par *sans* a une interprétation équivalente à celle d'une phrase négative, même en l'absence de verbe : **2a**, par exemple, signifie 'Paul est parti et il n'avait pas son livre'. La subordonnée qui suit *sans* est négative comme en témoigne la continuation en *ni* **4a**, en *non plus* **4b** ou en *même pas* **4c** ➤ X-1.2.1. L'usage d'un *ne* explétif est souvent critiqué, mais il est répandu **4d**, même dans un registre formel **4e** ➤ X-3.3.3.

4 a *Le livre se vend bien, sans que la presse en parle, ni Internet.*
b *Le livre se vend bien sans que les médias en aient beaucoup parlé et les critiques non plus.*
c *Le livre se vend sans qu'il y ait de protestation, même pas de Marie.*
d % *Sans que le mot ne soit jamais prononcé, l'anarchisme est le sens profond de sa critique.* (*lelaboratoire.over-blog.com*, 28 mars 2013)
e % *Au début, il ne se passait pas de mois sans que par fatigue ou distraction une ouvrière ne laissât happer sa main droite entre les deux plateaux.* (Tournier, 1975)

Sans *et les négateurs*

Sans peut se combiner avec un négateur **5a** ou plusieurs **5b**, et l'interprétation est toujours celle d'une négation simple ➤ X-4.2.2. Ainsi, la phrase **5a** implique 'il prétend réussir en ne faisant rien', autrement dit, *sans* et *rien* ne s'annulent pas (comme *pas* et *rien*) mais se combinent en une seule négation sémantique. De même, les combinaisons avec *jamais*, *personne* **5b**, *aucunement* **5c**, *nullement* **5d** ont cette seule interprétation.

5 a *Il prétend réussir [sans rien faire].*
b *Sans voir jamais aucun visage, sans reconnaître jamais personne, on sent fermenter contre soi la colère et l'angoisse de tous.* (Genevoix, 1950)
c *Sans se méfier aucunement, Aude s'était rendue chez le roi des gueux* […]. (Lanzmann, 1994)
d *Au départ, sans avoir nullement besoin de mon aide, ma vie était toute tracée : cap à la haute mer, et sans hésiter.* (Ollivier, 1982)

> Sans *et le contexte négatif*
>
> *Sans* permet l'emploi d'expressions dites *à contexte négatif* comme *quiconque*, *qui que ce soit*, *où que ce soit*, *de la journée* **6** ➤ X-6.1.
> D'autres prépositions (*faute de*, *loin de*), sans être négatives, les autorisent parfois également (*faute de voir qui que ce soit*, *loin de critiquer quiconque*). Elles sont dites *à négation implicite* ➤ X-6.2.2.
>
> **6 a** *Il a réussi sans l'aide de quiconque.*
> **b** *Il est resté sans travailler de la journée.*

5.1.2. L'interprétation des mots à préfixe négatif

> Les mots à préfixe négatif ne sont pas toujours interprétés comme négatifs (*décontracté*). Mais la plupart s'opposent à une contrepartie positive (*pair*/*impair*, *content*/*mécontent*). On parle alors d'*antonymes*. Il existe plusieurs préfixes négatifs :
> – *a-*, *in-* (et les variantes *im-*, *il-*, *ir-*) et *mal-* s'attachent, en général, à un adjectif (*amoral*, *incapable*, *malheureux*) ou à un nom (*apesanteur*, *inexistence*, *malchance*) ;
> – *dé-*/*des-*/*dis-* et *mé-*/*mes-* s'attachent à un adjectif (*désagréable*, *discontinu*, *mécontent*), un nom (*déplaisir*, *disgrâce*, *mésentente*) ou un verbe (*débloquer*, *médire*).
> À ces préfixes anciens, il faut ajouter *non-* qui s'attache à un nom (*non-violence*, *non-venue*, *non-interruption*, *non-garantie*) et parfois à un adjectif (*non-voyant*).
> Ces différents préfixes ne sont pas associés à la même relation négative :
> – *in-* et *non-* expriment la contradiction (*pair*/*impair*) : si un nombre est pair, il n'est pas impair, et vice versa ;
> – *mal-* et *mé-* expriment une relation contraire (*heureux*/*malheureux*) : si l'on est heureux, on n'est pas malheureux, mais on peut ne pas être heureux sans être pour autant malheureux ;
> – *a-* et *dé-* sont généralement privatifs : *amoral* signifie 'privé de sens moral', *apesanteur*, 'absence de pesanteur'.

Certains mots comportent un préfixe négatif : *a-*, *in-*, *mal-*, *dé-*/*des-*/*dis-*, *mé-*/*mes-*, *non-* ➤ tableau X-8. Ils entrent généralement en opposition avec un mot positif non préfixé ➤ X-5.1.3.

PRÉFIXE	ADJECTIF	NOM	VERBE
a-	*agrammatical, apolitique*	*anomie, apesanteur*	—
dé-, dés-, dis-	*discontinu, discourtois, difficile*	*déplaisir, disgrâce, disparité*	*débloquer, déformer, déplaire, désenclaver, déshériter, disconvenir*
in-, il-, im-, ir-	*impair, incapable*	*imprudence, irrespect*	—
mal-	*maladroit, malavisé, malhabile, malheureux*	*malchance, maldonne*	*malmener*
mé-, més-	*méconnaissable, mécontent*	*mésaventure, mésentente, mésintelligence*	*médire, se méfier*
non-	*non-violent, non-voyant*	*non-interruption, non-garantie, non-violence, non-venue*	—

Tableau X-8. *Quelques mots à préfixe négatif*

Il ne faut pas confondre les mots négatifs, au sens linguistique, qui s'opposent à une contrepartie positive avec laquelle ils entretiennent une relation de contradiction, de contrariété ou de privation, et les mots péjoratifs ou dépréciatifs (*laid*, *méchant*) qui sont parfois appelés *négatifs*. Certains mots négatifs sont péjoratifs (*déplaisant*, *malpoli*) mais de nombreux mots négatifs (*apesanteur*, *impair*) n'ont pas forcément de valeur péjorative.

L'interprétation des mots à préfixe in-

Le préfixe négatif *in-* **7a** a pour variante *im-*, devant [m] **7b**, et devant *b* et *p* à l'écrit **7c.** Il a souvent pour variantes *il-* devant [l] **7d** et *ir-* devant [ʁ] **7e**, mais l'usage peut aussi garder *in-* **7f.** On désigne ces variantes du nom d'*allomorphes*. Le préfixe *in-* sert fréquemment pour des adjectifs en *-able* (*immettable*, *imparable*, *impardonnable*, *impénétrable*, *impensable*, *impérissable*) ➤ VI-2.1.1. Les formes issues de participes sont analysées comme des adjectifs **7a.**

7 **a** *connu | inconnu*, *satisfait | insatisfait*
b *mobile | immobile*, *moral | immoral*
c *pensable | impensable*, *buvable | imbuvable*
d *lisible | illisible*, *légitime | illégitime*
e *responsable | irresponsable*
f *lavable | inlavable*

Le préfixe *in-* exprime généralement la contradiction : un corps ne peut pas être à la fois mobile et immobile, et il est nécessairement l'un ou l'autre.

Certains adjectifs n'ont pas de contrepartie positive, comme *implacable*, et ils ne sont alors plus sentis comme préfixés (on parle de *parasynthétiques*), ni comme négatifs (*imbécile*).

Pour d'autres, les mots avec et sans préfixe ont acquis des sens différents : *pitoyable* signifie 'qui suscite la pitié', mais *impitoyable* 'qui ne ressent pas de pitié', et non 'qui ne suscite pas la pitié'. *Imbuvable* s'emploie de manière figurée pour un individu insupportable et pas seulement pour un liquide qui n'est pas buvable.

Certains noms en *in-*, *ir-* (*inexistence*, *impossibilité*) sont dérivés d'adjectifs en *in-* : l'inexistence est donc la propriété d'être inexistant, mais d'autres sont dérivés de noms positifs (*respect | irrespect*, *résolution | irrésolution*).

L'interprétation des noms à préfixe non-

Le préfixe *non-* exprime la contradiction ou le rejet, comme l'adverbe *non* ➤ X-2.3.4 : la *non-violence* désigne une conduite qui n'est pas seulement l'absence de violence. Il s'attache en général à des noms ➤ IV-2.1.1 **8a 8b 8c.** Lorsqu'il précède un adjectif, il n'est généralement pas suivi d'un trait d'union ➤ XX-2.4, et il est considéré comme un adverbe *ajout* plutôt qu'un préfixe ➤ VI-3.4.3 ➤ X-2.3.4 **8d.** Mais on trouve parfois le préfixe *non-* attaché à un participe ou à un adjectif **8e.**

8 **a** *un évènement / un non-évènement*
b *la violence / la non-violence*
c *une zone de non-droit*
d *une disposition non conforme à la loi*
e *Mardi 13 septembre, le 17*[e] *sommet des pays non-alignés s'est ouvert sur l'île de Margarita, au Venezuela.* (*la-croix.fr*, 14 sept. 2016)

> *Le préfixe* non- *et les noms*
>
> Le préfixe *non-* exprimant la contradiction, son emploi est plus naturel si l'on peut construire un complémentaire pour l'entité dénotée par le nom simple : *la non-douceur de Marie* est plus difficile que *la non-venue de Marie*.
> Si les mots qui font paire sont des noms, la relation négative concerne des implications plutôt que les phrases elles-mêmes : *La venue de Marie nous a surpris.* implique 'Marie est venue', et *La non-venue de Marie nous a surpris.* implique 'Marie n'est pas venue'.

L'interprétation des mots à préfixe mal- *ou* mé-

Le préfixe *mal-* s'attache à certains adjectifs **9a** et à certains noms **9b.** Il s'oppose tantôt à *bon-* (*bonheur / malheur*), tantôt à *bien-* (*bienfaisant / malfaisant*), mais n'est plus guère productif aujourd'hui.

9 **a** *adroit / maladroit*, *heureux / malheureux*, *poli / malpoli*
b *malaise*, *malheur*

Le préfixe *mé-* **10a** et son allomorphe *més-* devant voyelle **10b** s'attachent à des adjectifs (*mécontent*), des noms (*mésentente*), ou plus rarement à des verbes **10c.**

10 **a** *content / mécontent*, *connaissance / méconnaissance*
b *alliance / mésalliance*, *entente / mésentente*
c *dire / médire*, *connaitre / méconnaitre*, *priser / mépriser*

Les dérivés en *mal-* et *mé-* expriment souvent une relation contraire : on n'est pas à la fois heureux et malheureux, ou content et mécontent, mais on peut n'être ni l'un ni l'autre.
L'interprétation est parfois différente. Ainsi, la mésentente est bien le contraire de l'entente, mais une mésaventure n'est pas le contraire d'une aventure, c'est une mauvaise aventure, de même qu'une mésalliance est une mauvaise alliance. Il faut en conclure que *mé-* ou *mal-* (*malfaisant*, *malbouffe*) n'est pas toujours un préfixe négatif, mais parfois un préfixe péjoratif.
Dans le cas de verbes, la forme préfixée peut incorporer un complément : *médire*, c'est 'dire du mal', c'est-à-dire le contraire de 'dire du bien', et non le contraire de *dire*. Par ailleurs, certains verbes dérivés peuvent ne plus être interprétés comme la contrepartie négative du mot de base (*priser*, *mépriser*).
Dans certains cas, deux dérivés ne relèvent pas du même registre : *malpoli* est perçu comme informel, voire familier, tandis qu'*impoli* est considéré comme plus formel.

Les mots à préfixe a-

Le préfixe *a-* s'attache à un adjectif **11a**, avec la variante *an-* devant voyelle **11b.** Il exprime l'absence d'une qualité. Il sert aussi à former des noms scientifiques **11c**, notamment en médecine (*anorexie*, *anémie*). Le mot positif correspondant n'existe pas toujours (*anomalie*, *aphone*).

11 **a** *normal / anormal*, *typique / atypique*
b *organique / anorganique*
c *symétrie / asymétrie*

Les mots en *a-* expriment souvent une relation de privation : l'apesanteur est l'absence de pesanteur, un mouvement apolitique ne possède pas d'orientation politique, un comportement atypique est caractérisé par l'absence de ce qui en ferait un comportement typique.
Si *immoral* et *amoral* s'opposent donc tous deux à *moral*, ils ont deux sens bien distincts : une personne immorale fait ce qu'une personne morale ne ferait pas, alors qu'une personne amorale n'a pas de morale ; elle peut agir comme une personne morale, mais son action n'est pas guidée par la morale.

L'interprétation des mots à préfixe dé-, dés- *ou* dis-

Le préfixe *dé-* **12a**, *dis-* **12d**, du latin *dis-*, a pour variante *dés-* devant voyelle **12b** et *dif-* par assimilation de consonne **12e**. Il s'attache surtout à des verbes ou des participes **12c 12d**. Il est possible avec certains adjectifs **12e**, voire certains noms **12f**.

12 a *bloquer / débloquer, plaire / déplaire*
b *enclaver / désenclaver*
c *orienté / désorienté, muni / démuni*
d *paraitre / disparaitre, tendre / distendre*
e *agréable / désagréable, plaisant / déplaisant, continu / discontinu, facile / difficile*
f *amour / désamour, plaisir / déplaisir*

> *Les préfixes* dé-, dis- *ou* dys-
>
> Certains verbes préfixés sont construits par préfixation d'un verbe simple (*débloquer une machine*, *déboucher un conduit*). Ceux dérivés de nom ou d'adjectif n'ont pas en général de verbe simple correspondant : *désherber* n'est pas la préfixation du verbe * *herber*, ni *dératiser* la préfixation de * *ratiser*.
> Le préfixe *dé- / dis-* est parfois confondu avec le préfixe *dys-* d'origine grecque (*dyslexique*), qui veut dire 'mauvais', 'en mauvais état'. Il ne doit pas être confondu avec un autre préfixe *dé-*, du latin *de*, à valeur intensive, comme dans le cas de *découper*, qui signifie 'couper complètement'.

Certains mots en *dé-, dis-* ou *dés-* expriment une relation contraire (*agréable / désagréable*, *plaisant / déplaisant*, *facile / difficile*), mais le préfixe exprime plus souvent la privation.
Attaché à un verbe dynamique, il indique une activité dont le résultat est privatif ; ainsi, il exprime l'absence des objets décrits par le nom si le verbe est construit sur une base nominale (*débroussailler*, *décourager*), et l'absence de la propriété que possédait auparavant un objet si le verbe est construit sur une base adjectivale (*dégauchir*, *déniaiser*). Le plus souvent, il exprime la privation du résultat de l'activité décrite par le verbe simple (*débloquer*, *déboucher*, *débrancher*, *déconnecter*) : *déshériter* ne signifie pas le contraire d'*hériter* mais 'priver d'héritage'.
Certains verbes échappent à cette classification : ainsi *déconseiller* signifie 'conseiller de ne pas' et non pas 'priver de conseil' ➤X-6.2.2. Certains verbes, comme *décontracter* ou *dissimuler*, ne sont pas ou plus interprétés en relation avec les verbes sans préfixe (*contracter*, *simuler*) dont ils sont dérivés historiquement.
Il existe par ailleurs des adverbes (*difficilement*, *malheureusement*) dérivés d'adjectifs à préfixe négatif (*difficile*, *malheureux*), qui ne sont pas eux-mêmes préfixés.

5.1.3. La négation et les mots à préfixe négatif

Les mots à préfixe négatif sont-ils négatifs ?

Les mots à préfixe négatif ne rendent pas la phrase négative, à la différence des négateurs ➤X-1.2.1 : ils ne suffisent pas à autoriser *ne* sur le verbe **13a**, ni une continuation en *non plus* **13b 13c**.

13 a * *Paul n'est incapable de s'amuser.*
b # *Paul est incapable de s'amuser, et Louise non plus.*
c * *Jean n'a débloqué l'appareil.*
d # *Jean a débloqué l'appareil et Marie non plus.*

Ils peuvent en revanche créer un *contexte négatif* ➤X-6.2 : ils permettent en effet l'emploi d'expressions comme *quoi que ce soit* ou *quiconque* **14a 14c** qui n'apparaissent pas dans une phrase affirmative ordinaire **14b 14d**, mais qui peuvent apparaitre dans une phrase négative **14e 14f** ➤X-6.1.4.

14 a *Il a été difficile de parler à quiconque dans cette réunion.*
b # *Il a été facile de parler à quiconque dans cette réunion.*
c *Paul est incapable de faire quoi que ce soit d'utile.*
d # *Paul est capable de faire quoi que ce soit d'utile.*
e *Il n'a pas été facile de parler à quiconque dans cette réunion.*
f *Paul n'est pas capable de faire quoi que ce soit d'utile.*

La négation et les mots contradictoires

Quand un mot à préfixe négatif a une contrepartie contradictoire (*pair*/*impair*), la négation de l'un équivaut à l'affirmation de l'autre et vice versa : **15a** équivaut à **15b** et **15c** équivaut à **15d**. Deux expressions contradictoires ne peuvent être ni vraies ni fausses ensemble. Le fait de nier une expression revient à affirmer l'expression contradictoire. On parle parfois de *négation grammaticale* ou *syntaxique* pour **15d**, de *négation lexicale* pour **15c**.

15 **a** *Ce nombre n'est pas impair.*
b *Ce nombre est pair.*
c *Ce nombre est impair.*
d *Ce nombre n'est pas pair.*

La négation et les mots de sens contraire

La négation n'a pas le même effet avec des expressions contraires, comme *heureux* et *malheureux*, ou *facile* et *difficile*. En effet, quelqu'un peut n'être ni heureux ni malheureux, puisqu'il existe des états intermédiaires ou non déterminés. En conséquence, nier l'un des deux adjectifs, ce n'est pas affirmer l'autre, mais référer en même temps à une zone intermédiaire ou indécise ➤ **tableau X-9**.
Le préfixe négatif *mal-* joue donc un rôle différent de la négation syntaxique *pas*, puisqu'on est soit heureux soit pas heureux. Autrement dit, les phrases **16a** et **16b** sont contraires, car elles peuvent être toutes les deux fausses, tandis que **16a** et **16c** sont contradictoires : si l'une est vraie, l'autre est fausse, et vice versa. De la même façon, la phrase **16d** n'équivaut pas à **16e**, puisque **16d** et **16f** ne sont pas contradictoires : un exercice peut très bien n'être ni facile ni difficile.

16 **a** *Pierre est heureux.*
b *Pierre est malheureux.*
c *Pierre n'est pas heureux.*
d *Cet exercice est difficile.*
e *Cet exercice n'est pas facile.*
f *Cet exercice est facile.*

Le ➤ **tableau X-9** schématise l'effet de la négation sur les mots de sens contraire.

malheureux	*ni heureux ni malheureux*	*heureux*
	pas malheureux	
pas heureux		

Tableau X-9. *L'effet de la négation sur les mots de sens contraire*

Les locuteurs font souvent usage de cette différence entre préfixe négatif et négation syntaxique. On préfère alors, par politesse, nier une expression positive plutôt qu'employer le mot négatif correspondant. Ainsi, pour marquer un désaccord, on dira plus fréquemment **17a** que **17b**. En effet, *pas d'accord* exprime à la fois 'en désaccord' et 'ni d'accord ni pas d'accord'.

17 **a** *Nous ne sommes pas d'accord avec vous.*
b *Nous sommes en désaccord avec vous.*

La négation et la litote

On peut combiner négation syntaxique et négation lexicale, c'est-à-dire une contradiction et une relation de contrariété. C'est sur cette combinaison que repose la litote, figure de style qui consiste à dire moins pour laisser entendre plus. À la différence de deux négations contradictoires qui s'annulent en **18a**, la combinaison d'une négation contraire et d'une négation contradictoire dans une litote suggère un haut degré : on peut dire de quelqu'un qu'il n'est pas malheureux, pour signifier qu'il est au comble du bonheur **18b**, ou qu'un voyage n'est pas désagréable pour indiquer un plaisir extrême **18c**.

18 **a** *Ce n'est pas vrai que Pierre n'est pas heureux.* 'Pierre est heureux'
b *Depuis qu'il a gagné au loto, Paul n'est pas malheureux !*
c *Ce voyage n'était pas désagréable.*

5.1.4. La négation et les autres mots antonymes

Les mots antonymes non négatifs

La notion de sens opposé ne se limite pas aux mots à préfixe négatif. À côté des mots négatifs, certains mots sont également considérés comme des antonymes : des prépositions (*devant*|*derrière*, *contre*|*pour*, *sur*|*sous*) **19a**, des adjectifs (*beau*|*laid*, *clair*|*foncé*, *gentil*|*méchant*) **19b**, des adverbes (*lentement*|*rapidement*), des noms (*estime*|*mépris*, *succès*|*échec*) **19c**, des verbes (*aimer*|*détester*, *commencer*|*finir*, *descendre*|*monter*).
Il s'agit en général de paires de sens contraire : la boulangerie ne peut pas être à la fois devant et derrière la mairie mais elle peut n'être ni devant ni derrière. La couverture peut n'être ni bleu clair ni bleu foncé **19b** et la conférence peut n'être ni un succès ni un échec **19c**.

19 **a** *La boulangerie est devant ou derrière la mairie ?*
b *La couverture est bleu clair ou bleu foncé ?*
c *La conférence a été un succès ou un échec ?*

Donc, si l'on nie l'un des termes, on n'affirme pas forcément son contraire : si la boulangerie n'est pas derrière la mairie, elle n'est pas forcément devant **20a** ; si la couverture n'est pas bleu clair, elle n'est pas forcément bleu foncé : elle peut être d'une tout autre couleur **20b**. Mais on peut parfois employer la négation avec un effet de litote, c'est-à-dire pour affirmer son contraire, par exemple pour dire que la conférence était un vrai échec **20c**.

20 **a** *La boulangerie n'est pas derrière la mairie.*
b *La couverture n'est pas bleu clair.*
c *La conférence n'a pas été un succès.*

Certains de ces antonymes sont contradictoires : ainsi *vrai*|*faux*, dans une perspective où une proposition est soit vraie, soit fausse, ou bien *ouvert*|*fermé* s'il est vrai qu'une porte, une fenêtre, ou une boutique est soit ouverte, soit fermée.

La négation et l'ensemble des alternatives

De manière générale, les mots contraires ne vont pas par paire, mais définissent un ensemble d'*alternatives*, c'est-à-dire un ensemble de mots qui, tout en se distinguant les uns des autres, sont comparables et expriment à des degrés divers ou de façon différente une même qualité.
Quand on asserte une couleur, on nie les autres : si le mur est blanc, il n'est ni jaune, ni rouge, ni bleu… **21a** et **21b** sont ainsi considérés comme contraires. Mais si l'on nie une couleur, on ne dit rien des autres : si le mur n'est pas blanc, il peut être de n'importe quelle autre couleur **21c**.

21 **a** *Le mur est blanc.*
b *Le mur est jaune.*
c *Le mur n'est pas blanc.*

Un ensemble peut être ordonné, comme celui des grades militaires, qui a la particularité que tous les échelons sont mutuellement exclusifs. Quand on est capitaine (chez les officiers de l'armée de terre), on a un grade militaire supérieur à celui de lieutenant, mais on n'est plus lieutenant. On peut très bien dire *Jean n'est pas capitaine, il est lieutenant.* ou *Jean n'est pas lieutenant, il est capitaine.* En d'autres termes, on peut nier un certain grade et asserter un grade inférieur ou supérieur à celui que l'on nie.
Les adjectifs *gradables* ➤VI-2.2.2, qui peuvent varier en intensité, constituent un autre cas d'ensemble ordonné : ils renvoient à une échelle de valeurs, et ils ne s'excluent pas. En effet, *brulant* se place plus haut que *chaud* sur l'échelle des températures, et donc 'brulant' implique 'chaud'. Donc les phrases **22a** et **22b** ne sont pas contraires : elles peuvent être vraies en même temps. La négation syntaxique (avec *pas*) a un effet particulier quand elle vise une expression de ce type : en général, elle nie alors toute une partie de l'échelle, et pas seulement une valeur donnée : si l'on nie *chaud*, on nie aussi *brulant*. Donc, *pas chaud* exclut à la fois *chaud* et *brulant*, mais autorise les températures inférieures, comme *tiède* **22c**. Bien sûr, on peut nier *chaud* **22d** pour indiquer qu'il fait (trop) froid, mais il s'agit d'un effet de litote, qui restreint l'interprétation. On peut aussi nier un degré pour en affirmer un autre dans un usage de reprise ('il n'est pas vrai de dire que ce radiateur est chaud') **22e** ➤X-5.4.

22 **a** *Ce radiateur est chaud.*
b *Ce radiateur est brulant.*
c *Ce radiateur n'est pas chaud, il est tiède.*

d *Il ne fait pas chaud ici !*
e *Ce radiateur n'est pas chaud, il est brulant.*

Les numéraux aussi forment un ensemble ordonné ➤ V-5.1. Les cardinaux supérieurs impliquent les cardinaux inférieurs, sauf zéro : si l'on a lu trois romans, on en a lu deux, on en a lu un : les phrases **23a** et **23b** ne sont pas contraires. Donc si l'on nie *deux*, on nie aussi *trois* et les valeurs supérieures, mais pas les valeurs inférieures **23c**, sauf usages métalinguistiques. En revanche, contrairement à l'échelle des températures qui n'a pas de minimum, ici la valeur zéro n'est pas incluse : si l'on a lu (au moins) un roman de Balzac, on n'en a pas lu zéro. **23a** et **23d** sont contraires, comme **23b** et **23d** : elles ne peuvent pas être vraies en même temps.

23 a *Paul a lu trois romans de Balzac.*
b *Paul a lu deux romans de Balzac.*
c *Paul n'a pas lu deux romans de Balzac. Il en a lu un.*
d *Paul a lu zéro roman de Balzac.*

La présence dans une phrase d'une expression appartenant à un ensemble ordonné conduit généralement, de façon plus ou moins consciente, à une comparaison avec d'autres éléments de l'ensemble. Quand la phrase est niée, la négation porte en général sur toute une partie de l'ensemble et pas seulement sur l'élément considéré.

5.2. Que vise la négation de phrase ?

Dans une phrase négative, la négation porte sur toute la phrase ➤ X-4.1.1 mais elle peut viser un constituant particulier. Ainsi, selon le contexte, dans la phrase *Pierre n'est pas venu hier.*, la négation peut viser :
– toute la phrase (*Pierre n'est pas venu hier. Il n'avait pas le temps.*) ;
– seulement *hier* (*Pierre n'est pas venu hier. Il est venu avant-hier.*).

Selon la cible de la négation, les inférences ne sont pas les mêmes : si seul *hier* est visé, on en conclut que Pierre est venu un autre jour.

Les négateurs (*personne*, *rien*) ➤ X-2.1 et les mots à contexte négatif (*de la journée*) ➤ X-6.1 font toujours partie de la cible.

Certains éléments échappent à la portée de la négation et ne font jamais partie de la cible :
– les ajouts (*Hier, Paul n'est pas venu.*) et les subordonnées circonstancielles (*Quand il pleut, Marie ne prend pas son vélo.*) en début de phrase ;
– la plupart des adverbes de phrase, comme les évaluatifs (*Paul n'est heureusement pas venu.* pour 'heureusement, Paul n'est pas venu') ➤ VIII-5.1 ;
– les relatives non restrictives ➤ XIII-3.5.3, les subordonnées circonstancielles en *puisque* (*Paul n'est pas venu puisque la réunion a été annulée.*)➤ XIV-3.4.3 et les concessives (*Paul n'est pas venu bien que la réunion ait été prévue de longue date.*) ➤ XIV-5.4.2. À chaque fois, on comprend que Paul n'est pas venu.

De manière générale, les éléments qui ne font pas partie du contenu principal ne sont pas visés par la négation, qu'ils apportent un commentaire (*heureusement*) ou une présupposition (*puisque la réunion a été annulée*) ➤ I-7.2.1.

5.2.1. La portée et la cible de la négation

On distingue la *portée* de la négation, qui dit dans quelles conditions la phrase est vraie, et la *cible* de la négation, qui concerne son interprétation en contexte : il est courant que la cible de la négation ne vise qu'une partie de l'énoncé négatif plutôt que sa totalité, sans que cela soit marqué explicitement. La cible de la négation est parfois appelée *foyer* ou *focus*, ou encore *portée pragmatique* de la négation. En **24a**, par exemple, toute la phrase est niée et signifie 'il n'est pas vrai que Jean a invité Marie hier'. Mais la cible de la négation, elle, est susceptible de varier selon le contexte, comme l'illustrent les continuations **24b** et **24c**. Dans le premier cas, la cible est *Marie*, dans le second cas, c'est *hier*. Dans les deux cas, il est faux que Jean a invité Marie hier, la portée de la négation reste donc la même, mais la cible de la négation varie.

24 a *Jean n'a pas invité Marie hier.*
b *Jean n'a pas invité Marie hier. Il a invité Pierre.*
c *Jean n'a pas invité Marie hier. Il l'a invitée dimanche dernier.*

Certaines phrases peuvent donner lieu à des ambigüités. En **25a**, on peut comprendre soit que le locuteur n'est pas venu, comme en **25b**, soit qu'il est venu mais que ce n'était pas volontairement, comme en **25c**. En **25b**, *volontairement* ne fait pas partie de la portée ni de la cible de la négation ('c'est volontairement que je ne suis pas venu'), tandis qu'en **25c**, la cible de la négation est *volontairement* ('ce n'est pas volontairement que je suis venu').

En **25b**, on comprend 'je ne suis pas venu', et en **25c**, 'je suis venu'. De façon générale, un élément (ici *volontairement*) fait partie de la cible de la négation si l'on peut inférer un énoncé positif qui ne le contient pas (*Je suis venu.*). À l'oral, cette interprétation peut être renforcée par un accent emphatique sur l'adverbe ➤ **XIX-4.2**.

Seul ce qui est dans la portée de la négation peut faire partie de la cible. Ainsi, les adverbes en position initiale, comme *volontairement* en **25b**, ne sont pas dans la portée de la négation ➤ **X-4.1**, et ne peuvent donc pas faire partie de la cible.

25 **a** *Je ne suis pas venu volontairement.*
b *Volontairement, je ne suis pas venu.*
c *Je ne suis pas venu volontairement. On m'a forcé.*

5.2.2. La cible de la négation de phrase

Le sujet, les compléments et la négation de phrase

Le sujet constitue rarement la cible de la négation. En **26a**, la cible est le complément *le journal*. Si l'on veut cibler le sujet, on utilisera une construction spécifique, comme une clivée **26b** ➤ **XVIII-2.3**, ou un accent contrastif ➤ **XIX-4.2.2**. Un négateur nominal, comme *personne*, *rien*, en revanche, fait toujours partie de la cible de la négation. Les phrases **26c** **26d** **26e** qui supposent une autre cible ne sont pas acceptables.

26 **a** *Paul ne lit pas le journal. Il lit un roman.*
b *Ce n'est pas Paul qui lit le journal.*
c *# Personne n'est venu hier mais avant-hier.*
d *# Je n'ai vu personne hier mais avant-hier.*
e *# Paul ne fait rien par hasard mais volontairement.*

De même, le complément direct introduit par *de* dans une phrase négative fait toujours partie de la cible **27a**, d'où le caractère peu naturel de **27b**, où *depuis une semaine* serait la cible ➤ **X-6.1.5**. Si la cible ne l'inclut pas, on préfère utiliser l'indéfini *des* ou *un* **27c**.

27 **a** *Je n'ai pas vu d'étudiant depuis une semaine.*
b *# Je n'ai pas vu d'étudiant depuis une semaine mais depuis un mois.*
c *Paul n'a pas acheté des cerises au marché mais au supermarché.*
d *# Jean n'a pas acheté de cerises au marché, mais au supermarché.*

Les autres compléments peuvent ou non être visés par la négation. Le complément prépositionnel en est la cible en **28a** mais pas en **28b**, comme l'attribut en **28c** mais non en **28d**.

28 **a** *Paul n'est pas allé à Rome. Il est allé à Florence.*
b *Paul n'est pas allé à Rome l'an dernier. Il y est allé cette année.*
c *Paul n'était pas fatigué hier. Il était en pleine forme.*
d *Paul n'était pas fatigué hier. Il l'était avant-hier.*

Les ajouts prépositionnels et la négation de phrase

En début de phrase négative, les ajouts de temps et de lieu sont généralement interprétés comme des cadres ➤ **XVIII-3.2**. Ils échappent à la portée de la négation, et ne peuvent donc pas être la cible **29a** **29b**. Il en va de même des ajouts de but **29c** ou de cause **29d** en position initiale.

29 **a** *À la piscine, Paul n'a pas vu Marie. # Il l'a vue au square.*
b *Pendant dix ans, Paul n'est pas venu. # Il est venu pendant cinq ans.*
c *Pour son travail, Paul ne part pas au Brésil. # Il y part pour ses vacances.*
d *À cause de vous, Paul n'est pas venu. # Il est venu par hasard.*

Après le verbe, en revanche, ces mêmes ajouts de lieu **30a**, de temps **30b**, de but **30d** ou de cause **30e** peuvent constituer la cible de la négation, de même que les ajouts d'instrument **30c**.

30 **a** *Paul n'a pas vu Marie à la piscine. Il l'a vue au square.*
b *Paul n'est pas venu pendant dix ans. Il est venu pendant cinq ans.*
c *Paul n'a pas fait cuire le rôti au four. Il l'a fait à la cocotte.*
d *Paul ne part pas au Brésil pour son travail. Il y part pour ses vacances.*
e *Paul n'est pas venu à cause de vous. Il est venu par hasard.*

➤ L'interprétation des ajouts prépositionnels ➤ VII-4.2 ➤ XIV-1.4.3

Les expressions à contexte négatif et la cible de la négation

De même que les compléments directs en *de* **27a**, les ajouts temporels comme *de la journée*, *de la nuit* **31** sont des expressions à *contexte négatif* ➤ X-6.1.3 et font toujours partie de la cible de la négation.

31 **a** *Jean n'a pas vu son fils de la journée.*
b *Jean n'a pas dormi de la nuit hier.*
c *#Jean n'a pas dormi de la nuit hier mais avant-hier.*
d *#Jean n'a pas vu son fils de la journée mais sa fille.*

Les syntagmes prépositionnels négatifs en début de phrase

Certains syntagmes prépositionnels initiaux contiennent un négateur et rendent la phrase négative **32** ➤ X-2.3.2. Ils sont forcément inclus dans la cible de la négation.

32 **a** *Pas même avec toi, je ne ferais un tel voyage.*
b *À aucun moment, je n'ai douté de Pierre.*

Les adverbes et la négation de phrase

L'interprétation de l'adverbe dans une phrase négative dépend de sa position et de sa classe sémantique ➤ VIII-2.1. Comme un syntagme prépositionnel initial, un adverbe initial échappe à la portée de la négation **33** et ne constitue donc pas sa cible.

33 **a** *Heureusement, Paul n'est pas venu.*
b *Pourtant, Paul n'est pas idiot.*
c *Franchement, Paul n'est pas malin.*
d *Forcément, Paul ne viendra pas.*
e *Légalement, Paul n'est pas condamnable.*
f *Souvent, Paul ne voit pas Marie.*

Après le verbe, la plupart des adverbes de phrase échappent également à la portée de la négation, qu'ils la précèdent **34a** ou qu'ils la suivent **34b** **34c** : c'est le cas des évaluatifs (*heureusement*) **34a**, des connecteurs (*pourtant*) **34b**, des adverbes d'énonciation (*franchement*) **34c** ➤ VIII-5.1. Certains adverbes modaux (*fatalement*, *forcément*, *nécessairement*, *obligatoirement*), en revanche, sont dans la portée de la négation s'ils la suivent, et peuvent faire partie de la cible **34d** ➤ VIII-5.5.2.

34 **a** *Paul n'est heureusement pas venu.*
b *Paul n'est pas idiot pourtant.*
c *Paul n'est pas malin, franchement.*
d *Paul ne viendra pas forcément ; il viendra peut-être.*

Après le verbe, les autres adverbes sont dans la portée de la négation s'ils la suivent, et peuvent faire partie de la cible : adverbes de domaine **35a** ➤ VIII-9.1, de fréquence **35b** ➤ XI-4.3, de manière **35c** ➤ VIII-6.1, de quantité ou d'intensité **35d** ➤ VIII-7.1.

35 **a** *Paul n'est pas condamnable légalement, mais moralement.*
b *Paul ne voit pas souvent Marie. Il la voit rarement.*
c *Paul n'a pas pris cette décision facilement. Il a longtemps réfléchi avant de se décider.*
d *Il n'a pas plu abondamment. Il a plu juste un peu.*

La négation et les adverbes de degré

On distingue plusieurs sous-classes d'adverbes de degré ➤ VIII-7.2. Les adverbes de quantité ou d'intensité (*beaucoup*, *trop*) sont dans la portée de la négation et peuvent en constituer la cible, avec un accent sur l'adverbe **35d**. En revanche, certains adverbes d'approximation, comme *presque* **36**, ne peuvent pas être niés : ils doivent précéder la négation et échappent à sa portée ; on les appelle *à contexte positif* ➤ X-6.3.1.

36 **a** *Il n'a presque pas plu.*
b *# Il n'a pas presque plu.*

La prosodie de l'adverbe et la négation

La portée de la négation dépend aussi de la prosodie de l'adverbe. Un adverbe initial est toujours en prosodie incidente, marquée par une virgule à l'écrit **33** ➤VIII-4.1.3 ➤XIX-2.2.3. Après le verbe, un adverbe échappe à la portée de la négation s'il est en prosodie incidente ➤VIII-4.3. Les adverbes de phrase qui apparaissent après *pas* avec une prosodie incidente **34b** **34c** **37a** ne sont pas dans la portée de la négation, et donc pas dans la cible non plus. Il en va de même d'un adverbe de domaine **37b** ➤VIII-9.2.2 et de certains adverbes de manière **37c** ➤VIII-6.2.2 ➤VIII-6.2.3.

37 **a** *Paul ne viendra pas, forcément.*
b *Paul n'est pas condamnable, légalement.*
c *Je ne suis pas venu, volontairement.*

Les subordonnées circonstancielles et la négation de phrase

Quand une subordonnée circonstancielle ➤XIV-1.1 est en début de phrase **38**, elle échappe à la négation : elle n'est pas dans sa portée et n'est donc pas sa cible.

38 **a** *Parce qu'il avait peur, il n'est pas venu.*
b *Puisqu'il avait peur, il n'est pas venu.*
c *Bien qu'il soit en forme, il ne travaille pas.*
d *Pendant que nous mangions, il n'a pas travaillé.*

En revanche, quand elle suit le verbe principal, elle peut constituer la cible de la négation. La subordonnée causale est la cible de la négation en **39a**, qui signifie 'ce n'est pas parce que vous le soupçonniez d'avoir volé vos livres que vous l'avez tué ?' et implique 'vous l'avez tué' ➤XIV-3.4. La phrase **39b** est ambigüe : si la cible est la subordonnée, l'on comprend que Paul est bien venu, mais pour une autre raison que la peur, comme en **39c**. En revanche, si la subordonnée n'est pas dans la cible de la négation, on comprend 'Paul n'est pas venu', comme en **38a**. Il en va de même pour une subordonnée temporelle : **39d** est ambigüe et peut avoir le même sens que **38d** ou que **39e** ➤XIV-6.6.

39 **a** *Vous ne l'avez pas tué [parce que vous le soupçonniez d'avoir volé vos livres] ?* (Pennac, 1989)
b *Paul n'est pas venu [parce qu'il avait peur].*
c *Paul est venu non [parce qu'il avait peur], mais parce qu'il ne pouvait pas faire autrement.*
d *Il n'a pas travaillé [pendant que nous mangions].*
e *Il a travaillé non [pendant que nous mangions] mais plus tard.*

Les subordonnées introduites par *puisque* échappent toujours à la négation **40a** **40b** ➤XIV-3.4.3, de même que la plupart des subordonnées concessives **40c** ➤XIV-5.4.2. Elles ne peuvent pas constituer la cible de la négation, parce qu'elles ne sont pas dans sa portée, à la différence de celles introduites par *parce que* ou *pendant que* qui peuvent l'être **39a** **39c** **39e**.

40 **a** *Il n'est pas venu, puisqu'il avait peur.*
b *La mort de ma mère ne m'a pas surpris, docteur, puisque ma mère était morte depuis longtemps lorsque nous l'avons enterrée.* (Salvayre, 1995)
c *Il ne travaille pas [bien qu'il soit en forme].*

La cible de la négation et le contenu principal

La plupart des adverbes de phrase (évaluatifs, connecteurs, adverbes d'énonciation, etc.) ne font pas partie du contenu principal de la phrase ➤VIII-5.1.4. Seuls certains adverbes modaux, qui font partie du contenu principal, peuvent être la cible de la négation **34d**.
De même, pour pouvoir constituer la cible de la négation, les subordonnées doivent faire partie du contenu principal. C'est le cas des temporelles et des causales en *parce que*. Les subordonnées en *puisque* et *bien que*, en revanche, ont un contenu présupposé. En règle générale, les présuppositions échappent à la négation ➤X-5.2.3.

5.2.3. La négation de phrase et la présupposition

Dans des contextes précis, certains constituants ne sont pas affectés par la négation de phrase. Certains verbes comme *savoir* ou *regretter*, et certains adjectifs comme *étonnant* ou *content*, impliquent la vérité

de leur complétive : si **41a** ou **41c** est vraie, alors il est vrai qu'il pleut ➤XII-1.2.5. Si on les nie, la complétive reste vraie : **41b** et **41d** impliquent aussi qu'il pleut. Ce n'est pas le cas avec un verbe comme *dire* : ni **41e** ni **41f** n'impliquent qu'il pleut.

41 **a** *Jean sait* [*qu'il pleut*].
b *Jean ne sait pas* [*qu'il pleut*].
c *Jean est content* [*qu'il pleuve*].
d *Jean n'est pas content* [*qu'il pleuve*].
e *Jean dit* [*qu'il pleut*].
f *Jean ne dit pas* [*qu'il pleut*].

Il en va de même de l'infinitif après les mêmes verbes **42a** **42b** ou adjectifs **42c** **42d** ; on infère que Paul est venu dans tous les cas.

42 **a** *Paul regrette* [*d'être venu*].
b *Paul ne regrette pas* [*d'être venu*].
c *Paul est content* [*d'être venu*].
d *Paul n'est pas content* [*d'être venu*].

Ces adjectifs et ces verbes sont dits *factifs* : ils présentent le contenu de leur complément comme un fait avéré, ce qui revient à dire qu'ils *présupposent* la vérité de leur complément ➤VI-3.2.2.
On distingue, dans un énoncé, le contenu présupposé du contenu principal ➤I-7.2.1. Le contenu principal est l'objet de l'assertion (dans une déclarative) et peut être contesté. Le contenu présupposé n'est pas présenté comme contestable par le locuteur, mais comme préalable à l'interprétation. Il n'est pas directement contestable car il ne fait pas l'objet de l'assertion. La négation ne change pas les présuppositions d'un énoncé.
On peut voir dans l'usage des présuppositions un moyen économique de transmettre de l'information. En effet, l'interlocuteur qui ne connait pas l'information présupposée peut l'intégrer directement à ses connaissances.

Comment rejeter une présupposition ?

Si l'interlocuteur veut refuser un contenu présupposé, il ne peut pas se contenter de nier l'énoncé qu'il a entendu, puisque les présuppositions résistent à la négation. Ainsi à chaque question du juge, une simple réponse négative ne suffit pas à disculper le prévenu en **43a** ou **43c**. Le prévenu, pour se disculper, doit utiliser une négation dite *de reprise*, qui rejette explicitement l'énoncé du juge **43d** ➤X-5.4 ou utiliser une subordonnée conditionnelle **43b**, qui présente le contenu comme hypothétique.

43 **a** Juge — *Regrettez-vous d'avoir frappé votre collègue ?*
Prévenu — *Non, je ne le regrette pas.*
b Juge — *Regrettez-vous d'avoir frappé votre collègue ?*
Prévenu — *Si je l'avais frappé, je le regretterais.*
c Juge — *Avez-vous cessé de vendre de la drogue ?*
Prévenu — *Non, je n'ai pas cessé.*
d Juge — *Avez-vous cessé de vendre de la drogue ?*
Prévenu — *Je n'ai pas cessé de vendre de la drogue, puisque je n'en ai jamais vendu.*

Non seulement la présupposition résiste à la négation, mais elle résiste aussi à l'interrogation **43**. Une autre façon de ne pas reprendre la présupposition attachée à un verbe ou à un adjectif (on parle de *suspendre* ou *annuler* la présupposition) est d'utiliser une disjonction double **44a** ➤XVI-3.2, comme le ferait un avocat, par exemple, en **44b**.

44 **a** *Ou Paul est content qu'il pleuve, ou il ne pleut pas.*
b *Soit il a cessé de vendre de la drogue, soit il n'en a jamais vendu.*

L'article défini, la présupposition et la négation de phrase

L'article défini singulier présuppose généralement l'existence et l'unicité du référent ➤V-3.2.2. Ainsi, les énoncés **45a** et **45b** supposent tous deux que Jean a une femme.

45 **a** *La femme de Jean est enceinte.*
b *La femme de Jean n'est pas enceinte.*

Si Jean n'est pas marié, on peut se demander quel est le statut de **45a** et **45b** : ces phrases sont-elles vraies ou fausses ? Le problème a été posé au sujet des phrases **46**. Si la France est une république, il n'y a pas

de roi de France. On peut considérer que **46a** est fausse car la présupposition n'est pas vérifiée. Mais on devrait dire alors, si l'on considère qu'une phrase assertée est soit vraie, soit fausse, que sa négation **46b** est vraie, ce qui conduit à un paradoxe, puisque **46c** devrait être à la fois vraie, car synonyme de **46b**, et fausse au même titre que **46a**. Une alternative est donc de considérer que les phrases **46** ne sont ni vraies ni fausses : lorsque les présuppositions d'un énoncé ne sont pas vérifiées, l'énoncé lui-même n'est pas évaluable. En ce sens, il n'est ni vrai ni faux.

46 **a** *L'actuel roi de France est chauve.*
b *L'actuel roi de France n'est pas chauve.*
c *L'actuel roi de France a des cheveux.*

5.3. La négation contrastive

Certaines constructions expriment une négation contrastive, qui précise la *cible* de la négation ➤ X-5.2.2. Elles comportent :
- une première partie négative et une seconde positive (*Paul n'a pas acheté un livre, mais des cahiers.*) ;
- une première partie positive et une seconde négative (*Paul a acheté des cahiers, et pas un livre.*) ➤ XVI-6.4.2 ;
- une construction corrélative en *non… mais* ou *non pas… mais…* (*Paul a acheté non pas un livre mais des cahiers.*).

Dans tous les cas, la phrase dans son ensemble est positive ➤ X-1.2.

5.3.1. La phrase négative et la négation contrastive

Différentes constructions expriment une négation appelée *contrastive*, avec une première partie négative et une seconde positive **47a 47b 47c**, ou une première partie positive et une seconde négative **47d**.

47 **a** *Paul n'a pas acheté un livre, mais des cahiers.*
b *Paul a acheté non un livre, mais des cahiers.*
c *Paul a non pas acheté un livre, mais des cahiers.*
d *Il est malin, mais pas intelligent.*

La première partie en **47a** est une phrase négative, comme en témoigne la présence de *ne*, et la coordination n'est pas obligatoire **48a**. La première partie en **47b** et **47c** n'est pas négative, comme en témoigne l'impossibilité de *ne* **48b** : il s'agit d'une négation de constituant ➤ X-4.1.2. La coordination en *mais* y est obligatoire **48c 48d** ➤ X-5.3.2. Les phrases **47a 47d** correspondent à une coordination dite *différée* ➤ XVI-6.4.2.

48 **a** *Paul n'a pas acheté un livre.*
b * *Paul n'a acheté non un livre, mais des cahiers.*
c * *Paul a acheté non un livre.*
d * *Paul a non pas acheté un livre.*

La négation contrastive avec première partie négative

Dans les constructions contrastives dont la première partie est négative, la partie positive est introduite par *mais* **47a** ou un adverbe restrictif ➤ VIII-8.2 : *seulement* **49a**, *juste* **49b**. Elle peut contenir plus d'un constituant **49c 49d** ➤ XVI-4.4. Elle permet de préciser la cible de la négation : *un livre* **47a**, *hier* **49a**, *à sa femme* **49b**.

49 **a** *Il n'est pas venu hier, seulement avant-hier.*
b *Il n'a pas téléphoné à sa femme, juste à son fils.*
c *Il n'est pas allé à la gym hier, mais [à la piscine] [avant-hier].*
d *Il n'a pas acheté un livre à sa fille, mais [un journal] [pour lui-même].*

Les éléments contrastés ne sont pas toujours de la même catégorie : complément nominal (*tout*) et complétive en **50a**, adjectif et syntagme prépositionnel en **50b**, complément prépositionnel et nominal en **50c**. Ils doivent en revanche avoir la même fonction : complément direct de *dire* en **50a**, attribut du sujet en **50b**, complément oblique d'*aller* en **50c**.

50 **a** *Il ne nous a pas tout dit hier, seulement qu'il fallait se dépêcher.*
b *Il ne sera pas absent mais en retard.*
c *Il ne va pas chez lui mais place de la Concorde.*

> *Négation contrastive et suite de phrases*
>
> En dehors des constructions proprement contrastives, une suite de deux phrases peut comporter une négation contrastive ; la cible de la négation est l'élément qui trouve un constituant parallèle dans la seconde phrase : *hier* et *avant-hier* en **51a**, *sa femme* et *son fils* en **51b**. Les constituants de la partie négative ne sont pas toujours repris ou sous-entendus dans la partie positive. Il suffit quelquefois d'une équivalence entre verbes (*téléphoner*, *appeler*).
>
> **51** **a** *Paul n'est pas venu hier. Il est venu avant-hier.*
> **b** *Il n'a pas téléphoné à sa femme. Il a appelé son fils.*

La négation contrastive avec première partie positive

Certaines constructions contrastives commencent par une phrase positive. La partie négative peut être introduite par *mais* **52a**, par *et* **52b** ou être sans conjonction **52c** ➤XVI-3.3.

52 **a** *Il est malin, mais pas intelligent.*
b *Il est malin, et non intelligent.*
c *Il est malin, pas intelligent.*

Comme dans les constructions à première partie négative, les éléments contrastés n'ont pas forcément la même catégorie, mais ils doivent avoir la même fonction syntaxique : complément direct en **53a**, attribut en **53b**, complément oblique en **53c**. La construction peut servir à contraster plus d'un élément **53d**. En **52** et **53**, la seconde partie est une négation de constituant, qui commence par *non* ou *pas*.

53 **a** *Paul refuse qu'on reproduise ces résultats, et non de les publier.*
b *Il est en retard, et non absent.*
c *Il va place de la Concorde et non chez lui.*
d *Il est allé à la piscine avant-hier, et non [à la gym] [hier].*

> *Négation contrastive et phrase sans verbe*
>
> Dans d'autres cas, la seconde partie peut être une phrase négative sans verbe ➤I-5.2, *non* venant après l'élément contrasté **54a**. *Pas* ou *non pas* sont alors peu acceptables **54b**. **54a** a pour équivalent **54c** ➤XVI-6.4.2.
>
> **54** **a** *Paul est parti, mais Marie non.*
> **b** ** Paul est parti, mais Marie non pas.*
> **c** *Marie n'est pas partie, mais Paul oui.*

5.3.2. La négation contrastive en *non* (*pas*)…, *mais*…

La négation contrastive en *non… mais* est une construction *corrélative*, avec une partie négative en *non* ou *non pas*, obligatoirement suivie d'une partie positive en *mais* ➤XVI-7.1. La première partie comporte un constituant **55a** **55b** ou plusieurs **55c**, qui trouvent généralement un parallèle dans la seconde : adjectifs attributs **55a**, compléments nominaux **55b**, séquences de deux compléments **55c**, compléments infinitifs **55d** **55e**. Le négateur est le plus souvent *non pas*, bien que l'on puisse aussi trouver *non* **55e**.

55 **a** *Il est non pas intelligent, mais plutôt malin.*
b *Là-bas, il n'y a non pas [des pizzas] mais [l'un des plus beaux marchés de Noël d'Italie].* (*misterfly.com*, 28 nov. 2018)
c *Il a acheté non pas [un lampadaire] [à sa fille], mais [un tapis] [pour lui-même].*
d *Je souhaiterais non pas [acheter cette voiture], mais [la louer].*
e *L'idée de ce texte est non [de statuer] mais plutôt [de susciter un débat].*

Non et *non pas* sont assez mobiles dans la première partie **56a** **56b**, mais ils suivent en général le verbe. En effet, la séquence introduite par *non pas* peut difficilement être sujet **56c**, et l'on exprime autrement la négation contrastive concernant le sujet **56d**. Dans une subordonnée, cependant, *non pas* peut introduire un sujet, du moins en registre formel **56e**.

56 **a** *Paul est parti non pas hier mais avant-hier.*
b *Paul est non pas parti hier, mais avant-hier.*

c # *Non pas Paul mais Marie a menti.*
d *Marie a menti, mais non pas Paul.*
e *Comme on voudra que non pas le bonheur, mais l'avant-bonheur reste enfermé dans la chambre ronde !* (Bachelard, 1957)

Non seulement… mais

Dans l'expression *non seulement… mais* **57a**, la première partie n'est pas négative. Contrairement à *non (pas)… mais* **57c**, elle n'autorise pas le *ni* simple **57b**, et l'interprétation de la phrase est nécessairement inclusive : **57a** signifie que Paul a acheté à la fois un livre et des disques. La séquence *non seulement* est un adverbe aggloméré positif, alors que les adverbes *non pas*, *non plus* sont des adverbes agglomérés négatifs ➤ **VIII-1.4.4**.

57 **a** *Paul a non seulement acheté un livre, mais des disques.*
b # *Paul a acheté non seulement un livre ni un cahier, mais des disques.*
c *Paul a acheté non un livre ni un cahier, mais des disques.*

L'interprétation de la négation contrastive en non pas… mais

Dans la négation contrastive, ce qui suit *non pas* constitue à la fois la portée et la cible de la négation. Autrement dit, si *non pas* est postverbal, ni le sujet, ni le verbe ne sont inclus dans cette portée, ni ce qui précède le sujet **58a**. La phrase dans son ensemble n'est pas négative, et le verbe ne peut pas être précédé de *ne* **58b** ➤ **X-1.2**. Bien qu'il s'agisse syntaxiquement d'une seule phrase, son interprétation recourt à deux propositions, l'une négative ('il n'est pas élégant'), et l'autre positive ('il est correct') **58a**.

58 **a** *Ce jour-là, Paul était non pas élégant, mais correct.*
b * *Paul n'est non pas élégant, mais correct.*

La négation contrastive en non pas… mais *et les quantifieurs*

Si le sujet est quantifié, il n'y a pas d'ambigüité, contrairement à ce que l'on observe dans une phrase négative ➤ **V-6.2.3** ➤ **X-4.1.1**. En **59a**, l'interprétation est soit 'aucun étudiant n'a choisi la chimie' – *tous* échappe à la négation, soit 'certains étudiants (seulement) ont choisi la chimie' – et la négation a portée sur *tous*. En **59b**, en revanche, *tous* échappe à la négation, puisque *non pas* n'est pas une négation de phrase mais une négation de constituant : **59b** implique 'aucun étudiant n'a choisi la chimie'.

59 **a** *Tous les étudiants n'ont pas choisi la chimie.*
b *Tous les étudiants ont choisi non pas la chimie, mais l'informatique.*

La négation contrastive et la coordination

Du point de vue syntaxique, cette construction ne comporte qu'une phrase : la séquence introduite par *mais* ne peut pas comporter de verbe conjugué **60**.
Il ne s'agit donc pas d'une construction avec une seconde phrase elliptique, mais d'une coordination de constituants (ou de séquences de constituants), dont le premier est nié par *non pas*, et le second est introduit par *mais*.

60 **a** * *Il est non pas intelligent, mais il est plutôt malin.*
b * *Il est non pas intelligent, mais il semble plutôt malin.*

L'usage de la négation contrastive dans le discours

Dans la négation contrastive, la partie positive et la partie négative n'ont pas le même statut : seule la partie positive est assertée et peut être directement contestée **61a** **61b**. Pour rejeter la partie négative, l'interlocuteur doit expliciter son désaccord, comme avec *mais non* **61c**. Le contenu nié n'appartient donc pas au contenu principal ➤ **I-7.2.1**.

61 **a** Loc. 1 — *Paul a agi, non pas par opportunisme, mais par conviction.*
Loc. 2 — *C'est faux : il n'a pas agi par conviction.*
b Loc. 1 — *Paul a agi, non pas par opportunisme, mais par conviction.*
Loc. 2 — # *C'est faux : il a agi par opportunisme.*
c Loc. 1 — *Paul a agi, non pas par opportunisme, mais par conviction.*
Loc. 2 — *Mais non ! Il a bien agi par opportunisme.*

La partie négative reprend en général une proposition positive précédente, explicite ou implicite. En **62**, les incises soulignent que cette proposition est présente dans le contexte.

62 **a** *Il est non pas intelligent, comme on l'a dit, mais très malin.*
b *Il a agi non par opportunisme, comme vous le suggérez, mais par conviction.*
c *Il a acheté non pas un lampadaire à sa fille, comme prévu, mais un tapis pour lui-même.*

> La construction contrastive en *non pas… mais* constitue donc un énoncé réactif ➤I-2.2.1. En cela, elle ressemble à une négation de reprise ➤X-5.4. Cependant, cette dernière est un usage des énoncés négatifs ordinaires, et non une construction particulière, et elle a pour objectif de rejeter un énoncé précédent, ce que ne fait pas toujours la négation en *non pas… mais…*

5.4. La négation de reprise

En général, une phrase négative a soit un usage ordinaire, dit *descriptif*, soit un usage dit *de reprise*, c'est-à-dire en réaction à un énoncé précédent. On parle parfois, pour cette raison, de négation *polémique* ou *métalinguistique*. En usage de reprise, le locuteur rejette :

– le contenu principal de la phrase (— *Cette femme est grande.* — *Non, elle n'est pas grande !*) ;
– un contenu d'arrière-plan (présupposé ou inféré) (— *Paul a cessé de fumer.* — *Paul n'a pas cessé de : il n'a jamais fumé.*) ;
– le choix même d'un terme, ou un autre aspect de la forme de l'énoncé (— *C'est l'entrée du building.* — *Ce n'est pas l'entrée du building. C'est l'entrée de l'immeuble.*).

La plupart des phrases négatives peuvent avoir les deux emplois, selon le contexte, mais certaines formes sont réservées à l'usage de reprise :

– le cumul de *pas* et d'un autre négateur (— *Paul n'a vu personne.* — *Non, Paul n'a pas vu personne !*) en français européen ➤X-4.2.3 ;
– le cumul de *pas* et d'une expression à *contexte positif* (— *Paul est déjà parti.* — *Non, Paul n'est pas déjà parti !*) ➤X-6.3.1.

En emploi descriptif, on aurait *Paul n'a vu personne. Paul n'est pas encore parti.*

5.4.1. Qu'est-ce que la négation de reprise ?

Dans son usage ordinaire, la phrase négative décrit une situation **63a**, comme la phrase positive **63b**. On parle de négation *descriptive* ➤X-1.2.3.
Mais une phrase négative peut aussi être utilisée pour rejeter un énoncé précédent **63c** **63d**. On parle alors de négation *polémique* ou *de reprise*.
La négation de reprise fait généralement suite à une assertion. Elle peut être introduite par *non* **63c** ou *mais* **63d**. Elle met en jeu *pas*, plus rarement un autre négateur **63d**.

63 **a** *Paul n'est pas là.*
b *Paul est absent.*
c Loc. 1 — *Je pense que Paul est là.*
Loc. 2 — *Non, il n'est pas là !*
d Loc. 1 — *Certains collègues sont absents.*
Loc. 2 — *Mais personne n'est absent !*

Selon le contexte, une même phrase négative peut être en emploi descriptif **64a** ou de reprise **64b**. La négation en **64a** est descriptive : l'énoncé asserte que la maison en question a la propriété de ne pas être grande. En **64b**, en revanche, il s'agit d'une négation de reprise : elle n'est pas utilisée pour attribuer une propriété négative à un objet, mais pour rejeter l'énoncé précédent. Dans les subordonnées, les négations sont généralement descriptives **64c** **64d**.

64 **a** Loc. 1 — *Comment est la maison ?*
Loc. 2 — *Elle n'est pas grande.*
b Loc. 1 — *La maison est grande.*
Loc. 2 — *Elle n'est pas grande !*
c *Comme la maison n'est pas grande, il va falloir se serrer.*
d *Comme personne n'est absent, la réunion peut commencer.*

> *Négation de reprise, prosodie et valeur de vérité*
>
> La négation de reprise a souvent une prosodie particulière, différente de celle de la négation descriptive. Elle est souvent associée à un contour terminal non descendant ➤XIX-5.4, parfois indiqué par un point d'exclamation ➤XX-3.3.2. Le négateur *personne* est accentué en **63d**.

En fait, négation descriptive et négation de reprise ne s'opposent pas radicalement. Dans tous ces emplois, la négation (exprimée par un négateur, et plus particulièrement par *pas*) a le même sens : elle fait passer du vrai au faux, elle inverse la valeur de vérité d'une proposition qui attribue une propriété à une entité. Dans les deux usages, la négation vise un contenu propositionnel, mais la négation de reprise vise aussi une énonciation, ou une partie d'énoncé. Elle entre dans une stratégie argumentative, de contestation d'un énoncé antérieur. Elle a une valeur dite *polyphonique*, puisqu'elle fait intervenir deux locuteurs : celui de l'énoncé positif antérieur et celui de l'énoncé négatif.

5.4.2. Les différents usages de la négation de reprise

La négation de reprise rejette une assertion précédente. Ce faisant, elle a trois usages principaux, selon ce qui est rejeté : le contenu de l'énoncé précédent **65a**, seulement une partie (un mot, une prononciation) **65b**, ou un contenu d'arrière-plan ou implicite **65c**.

65 **a** Loc. 1 — *La maison est grande.*
Loc. 2 — *Non, elle n'est pas grande.*
b *Ce n'est pas un bébé. C'est un enfant.*
c *Je n'ai pas cessé de fumer, je n'ai jamais fumé !*

Quand la négation de reprise porte sur l'emploi d'une forme linguistique donnée, elle a pour but de corriger la prononciation **66a**, la graphie **66b**, ou le choix même d'un mot dans un énoncé **66c 66d**. On parle aussi de négation *métalinguistique*.

En **66a**, la locutrice proteste contre la prononciation du mot *linguiste* par son interlocuteur, qui prononce /wi/ comme dans *Louis* (/gwist/) et non comme dans *lui* (/gɥist/). En **66c**, la négation vise *beau* en tant que *mention*. L'énoncé se comprend dans un contexte de malentendu, de correction, où l'interlocuteur aurait entendu *beau* à la place de *bon*, bien que le cake puisse être l'un et l'autre. Le locuteur veut seulement signaler que l'énoncé *Le cake est beau.* n'est pas celui qu'il a proféré. En **66d**, les deux noms sont synonymes, mais le premier est familier et péjoratif ; le contenu descriptif des deux phrases est le même.

66 **a** *Il n'est pas « linguiste » mais linguiste !*
b *Elle n'est pas « professeur ». Elle est professeure.*
c *Le cake n'est pas « beau », il est bon.*
d *Il n'a pas appelé « les flics », il a appelé la police.*

Les autres usages de la négation de reprise

Le locuteur peut aussi rejeter un contenu d'arrière-plan, ou implicite ➤ **I-7.2.1**. Le rejet peut ainsi porter sur les *présuppositions* de l'énoncé. En **67a**, le locuteur rejette la *présupposition* que Marie est enceinte, attachée au verbe *savoir* ➤ **X-5.2.3** ➤ **XII-1.2.5**. En **67b**, il rejette la présupposition qu'il existe un roi de France, attachée à l'article défini ➤ **V-3.2.2**, et en **67c**, celle que Jean a fumé dans le passé, attachée au verbe *cesser*. Quand la négation porte sur une présupposition, elle est en général suivie d'une justification.

67 **a** *Jean ne sait pas que Marie est enceinte, puisqu'elle n'est pas enceinte.*
b *L'actuel roi de France n'est pas chauve. La France n'est pas une monarchie.*
c *Pierre n'a pas cessé de fumer. Il n'a jamais fumé de sa vie.*

Le rejet peut aussi porter sur les *implications pragmatiques* d'un énoncé, en particulier celles déclenchées par l'emploi d'un adjectif gradable ➤ **VI-2.2.2** ➤ **X-5.1.3**. Dans l'usage ordinaire, ne pas être heureux, c'est être moins qu'heureux ➤ **tableau X-9**, alors qu'ici, c'est être ravi, donc plus qu'heureux **68a**. De même *pas chaud* implique généralement 'moins que chaud', ce qui est rejeté en **68b**, et *pas mauvais* est souvent employé pour 'plutôt bon', ce qui est rejeté en **68d**. Enfin, avoir trois enfants implique en avoir deux, ce qui est rejeté en **68e**.

68 **a** *Jean n'est pas heureux. Il est ravi !*
b *Ce lait n'est pas chaud ! Il est brulant !*
c *La maison n'est pas grande. Elle est immense !*
d *C'était pas mauvais, c'était très mauvais !* (Gérard Oury, film *La Grande Vadrouille*, 1966)
e *Marie n'a pas deux enfants, elle en a trois.*

La négation de reprise et la négation contrastive

En **68**, la négation annule l'implication mais elle ne change pas les conditions de vérité de la phrase rejetée : si le lait est brulant, a fortiori il est chaud, si la maison est immense, il est vrai qu'elle est grande,

si Marie a trois enfants, il est vrai qu'elle en a deux, etc. Il y a toujours un effet contrastif dans ce type de négation puisque deux valeurs d'une même échelle sont mentionnées ensemble.
Comme la négation de reprise vise souvent non la totalité de la phrase, mais juste un élément, souvent mis en contraste avec un autre, on assimile quelquefois négation de reprise et négation contrastive ➤ X-5.3.
Lorsque le rejet concerne la prononciation ou le choix d'un mot, il s'agit plus d'amender un énoncé, de le préciser que de le rejeter **66**. La négation s'accompagne d'une rectification, donc de l'affirmation d'un contenu positif différent. La situation est identique quand il s'agit de rejeter une implication. Ce sont bien des cas de négation contrastive. En revanche, quand il s'agit de rejeter une proposition ou une présupposition, l'énoncé négatif rejette absolument l'énoncé positif. Il ne l'amende pas, ne le rectifie pas. Tous les cas de négation de reprise ne sont donc pas contrastifs.
À l'inverse, la négation contrastive peut très bien être en usage descriptif, comme dans *Puisqu'il n'est pas français mais espagnol, il aime la paella.*

5.4.3. Comment distinguer négation descriptive et négation de reprise ?

Bien que, de manière générale, négation de reprise et négation descriptive aient la même forme, certaines propriétés permettent de distinguer les deux usages. La négation de reprise utilise *pas* **69a** ou un autre négateur, tandis que les autres mots négatifs sont d'un emploi difficile **69b**. Cependant, si l'on ne peut utiliser *mécontent* en usage de reprise, un adjectif contradictoire comme *impossible* permet parfois cet usage **69c**.

69 **a** *Paul n'est pas content. Il est ravi !*
b #*Paul est mécontent. Il est ravi.*
c *Il est impossible que je cesse de fumer, puisque je n'ai jamais fumé.*

Le cumul de *pas* et d'un autre négateur est difficile en usage descriptif, du moins en français européen **70a** **70b** ➤ X-4.2.3. Il est en revanche possible en usage de reprise **70c** **70d**.

70 **a** #*Je ne fais pas rien de la journée.*
b #*Sur le chemin, Paul n'a pas rencontré personne.*
c [Titre] *Non, les profs ne font pas rien de leur journée !* (*myweblog*, 26 sept. 2010)
d Loc. 1 — *Paul dit qu'il n'a rencontré personne en chemin.*
Loc. 2 — *Mais il n'a pas rencontré personne ! Il a rencontré la stagiaire !*

Certaines expressions (*déjà*, *quelqu'un*), dites à *contexte positif*, sont incompatibles avec la négation descriptive **71a** **71b** ➤ X-6.3. Dans ce cas, on préfère utiliser *encore* **71c** ou *personne* **71d**. Elles sont en revanche possibles avec la négation de reprise **71e** **71f**.

71 **a** #*Jean n'est pas déjà revenu.*
b #*Je n'ai pas rencontré quelqu'un.*
c *Jean n'est pas encore revenu.*
d *Je n'ai rencontré personne.*
e Loc. 1 — *Jean est déjà revenu.*
Loc. 2 — *Non, Jean n'est pas déjà revenu ! Je ne te crois pas !*
f Loc. 1 — *Tu as dû rencontrer quelqu'un en route.*
Loc. 2 — *Non, je n'ai pas rencontré quelqu'un. Je n'ai rencontré personne.*

La négation de reprise et les expressions à contexte négatif

On dit parfois que les expressions à contexte négatif, comme *quiconque*, *quoi que ce soit*, demandent une négation descriptive **72a** ➤ X-6.1.4. La négation de reprise est de fait difficile **72b** mais pas toujours impossible **72c**. En **72c**, le second locuteur nie la présupposition associée à l'énoncé du premier, selon laquelle nous avons sauvé une partie des emplois. Il s'agit donc d'une négation de reprise ; or, elle apparait en même temps que *quoi que ce soit*.

72 **a** *Sur le chemin, Jean n'a pas rencontré qui que ce soit.*
b #*Jean n'a pas rencontré qui que ce soit. Il a rencontré son frère.*
c Loc. 1 — *Je suis content que nous ayons sauvé une partie des emplois.*
Loc. 2 — *Mais nous n'avons pas sauvé quoi que ce soit, les emplois qui restent n'ont jamais été menacés.*

La négation de reprise et l'association négative

Dans la phrase négative, l'association entre *ne* et le négateur nominal (*personne*, *rien*) est soumise à certaines contraintes. Ainsi le négateur dépend généralement du même verbe que celui auquel s'attache

ne **73a** ➤ **X-3.1.4** : il peut difficilement appartenir à une subordonnée complétive **73b** ou interrogative **73c.** En revanche, ces constructions sont plus naturelles dans un usage de reprise **73d 73e.**

73 **a** *Mes parents veulent que je ne voie personne.*
b # *Mes parents ne veulent que je voie personne.*
c # *Paul ne se demande où trouver personne.*
d Loc. 1 — *Tes parents veulent bien que tu sortes avec lui ?*
Loc. 2 — *Mais non, ils ne veulent que je voie personne.*
e Loc. 1 — *Paul se demande où trouver un stagiaire.*
Loc. 2 — *Non, il ne se demande où trouver personne !*

De la même façon, les questions de reprise (*Tu connais quelqu'un qui a rencontré qui ?*) échappent aux contraintes syntaxiques sur les interrogatives en général ➤ **XII-3.4.4.**

X-6

Les mots à contexte négatif ou positif

6.1. Les expressions à contexte négatif

Certains mots ne sont pas négatifs mais ont besoin d'une négation, comme le pronom *grand-chose* (*Il ne fera pas grand-chose pour nous aider.*). On les appelle mots ou expressions *à contexte négatif*. Ce sont :
- certains adjectifs en *-able* : *croyable*, *soupçonnable* (*Cette histoire n'est pas croyable.*) ;
- la conjonction simple *ni* (*sans Paul ni Marie*) ➤ XVI-2.2.3 ;
- certains pronoms indéfinis ➤ IX-7.3 ou de choix libre ➤ V-6.3 : *grand-chose*, *quiconque*, *qui que ce soit*, *quoi que ce soit* (*Je n'ai jamais lu quoi que ce soit sur le sujet.*) ;
- les syntagmes nominaux en *de* + nom (*Je n'ai pas eu de chance.*) ;
- certains syntagmes prépositionnels temporels en *de* : *de la journée*, *de ma vie* (*Je n'ai rien fait de la journée.*) ;
- certains verbes : *en démordre*, *se faire faute de* (*Paul n'en démord pas.*).

La plupart apparaissent en outre dans d'autres contextes non affirmatifs, qui incluent les phrases interrogatives (*Comment convaincre quiconque ici ?*) et les subordonnées conditionnelles (*Si tu vois quiconque ici, dis-le-moi.*) ➤ X-6.2.
Par ailleurs, certains verbes (*broncher*) et certaines expressions verbales figées (*lever le petit doigt*) n'ont leur sens figuré qu'en contexte négatif (*Personne n'a levé le petit doigt pour nous aider.*).

6.1.1. Qu'est-ce qu'une expression à contexte négatif ?

Certains mots, comme le pronom *quiconque*, n'apparaissent qu'en contexte négatif : ils s'emploient difficilement dans une phrase affirmative **1a**, mais sont en revanche naturels dans une phrase négative **1b 1c** ➤ X-1.2, ou après *sans* qui introduit une négation de constituant **1d** ➤ X-5.1.1.

1 **a** *# Paul a rencontré quiconque en chemin.*
b *Paul n'a pas rencontré quiconque en chemin.*
c *Personne n'a rencontré quiconque ici.*
d *J'ai cheminé [sans rencontrer quiconque].*

Il en va de même de l'adjectif *croyable* **2a 2b** ou du syntagme prépositionnel temporel *de la journée* **2c 2d 2e**.

2 **a** *Cette histoire n'est pas croyable.*
b *# Cette histoire est croyable.*
c *Paul n'est pas venu de la journée.*
d *# Paul est venu de la journée.*
e *Personne n'est venu de la journée.*

On parle parfois de *polarité* pour désigner le caractère positif ou négatif d'une phrase, indépendamment de la situation qu'elle décrit. Ces expressions sont alors dites *sensibles à la polarité négative* ou *à polarité négative*.
On rencontre ces mêmes expressions dans d'autres contextes, comme les phrases interrogatives **3a 3b** ou les subordonnées conditionnelles **3c 3d** ➤ XIV-2.1.

3 **a** *Avez-vous rencontré quiconque en chemin ?*
b *Avez-vous mangé de la journée ?*
c *Si vous en parlez à quiconque, il faut nous prévenir.*
d *On pourrait l'engager si son histoire était croyable.*

Ces contextes ont en commun de ne pas affirmer le contenu de la phrase, ou d'exprimer un doute sur sa vérité, ou encore d'envisager des alternatives possibles à la situation. C'est pourquoi, même si nous parlons de *contexte négatif*, il serait plus exact de parler de *contexte non affirmatif* ➤ X-6.2.

➤ Mots à contexte positif (*déjà*, *quelqu'un*) ➤ X-6.3

La diversité des expressions à contexte négatif

Les expressions à contexte négatif relèvent de plusieurs catégories syntaxiques. Les listes du > **tableau X-10** ne sont pas exhaustives et il peut y avoir certaines variations selon les locuteurs.

CATÉGORIE	EXPRESSIONS	EXEMPLES
adjectif	*catholique* ('correct'), *croyable*, *épuisable*, *gouvernable*, *pénétrable*, *réconciliable*, *soupçonnable*, *surpassable*, *tenable* ('supportable'), *touchable*	*Cette chaleur n'est pas tenable.* *Tout ça n'est pas très catholique.*
adverbe	*du tout*, *non plus*, *si*	*Personne n'a protesté non plus.*
conjonction de coordination	*ni*	*Je ne verrai pas Paul ni Marie.*
pronom	*grand-chose*, *grand monde*, *qui que ce soit*, *quiconque*, *quoi que ce soit*	*Si tu parles à qui que ce soit…* *Ce n'est pas grand-chose.*
syntagme nominal	*de* + nom, *quelque* + nom + *que ce soit*	*Personne n'a eu de chance.* *Je n'ai pas entendu quelque reproche que ce soit.*
syntagme prépositionnel	*de la journée*, *de la nuit*, *de toute ma vie*, *où que ce soit*	*Il n'a rien fait de toute la journée.*
verbe	*avaler* ('accepter'), *broncher* ('protester'), *en démordre*, *sentir* ('supporter')	*Il n'est pas prêt à en démordre.* *Il n'a pas bronché.* *Tu ne vas pas avaler ces sornettes !*
construction à verbe support	*avoir grande envie* (*de*), *avoir grand espoir* (*de*), *avoir grande idée* (*de*), *avoir grande importance*, *avoir grand mal* (*à*), *avoir grand mérite* (*à*) *faire grand tort* (*à*), *montrer grand courage*	*Il n'a pas eu grand mal à nous convaincre.* *Personne n'a grand espoir de retrouver des survivants.*
expression verbale figée	*y aller avec le dos de la cuillère*, *y aller de main morte*, *avoir l'ombre d'un doute* / *d'un soupçon* / *d'une interrogation* / *d'une idée*, *comprendre un traitre mot* (*à*), *être à prendre avec des pincettes*, *être faute* (*de*), *se faire faute* (*de*), *faire l'ombre d'un doute*, *faire l'ombre d'une difficulté*, *se prendre pour la queue d'une poire cuite*	*Je ne comprends pas un traitre mot à cette histoire.* *Jamais sa culpabilité n'a fait l'ombre d'un doute.* *Ce ne sera pas faute d'avoir essayé.*
expression verbale ayant besoin de la négation pour garder son sens figuré	*avoir sa langue dans sa poche*, *il y a un chat*, *être né* / *tombé de la dernière pluie*, *faire du mal à une mouche*, *lever le petit doigt*, *valoir la corde pour le pendre*, *il est besoin d'être grand clerc* (*pour*)	*Il n'y avait pas un chat dans les rues.* *Personne n'a levé le petit doigt pour l'aider.*

Tableau X-10. *Quelques expressions à contexte négatif*

> La conjonction de coordination *ni* > **XVI-2.2.3**

Les expressions à contexte négatif et les négateurs

Les expressions du > **tableau X-10** ont besoin d'un contexte négatif, ou non affirmatif, mais ne sont pas elles-mêmes négatives. Contrairement aux négateurs, comme *pas*, *personne*, *rien*, elles ne peuvent pas s'associer avec *ne* pour rendre une phrase négative **4** > **X-3.1**.

4 **a** * *Paul n'a rencontré quiconque en chemin.*
b * *Cette histoire n'est croyable.*
c * *Paul n'a travaillé de la journée.*

Autres différences avec les négateurs

Ces expressions se différencient aussi des négateurs parce qu'elles peuvent apparaitre dans la même phrase que *pas* avec une interprétation de négation simple **5a** ('il est faux que nous ayons rencontré quelqu'un'), tandis que le cumul de *pas* avec un négateur conduit généralement à une interprétation de double négation **5b** ('c'est quelque chose') > **X-4.2.3**.

5 **a** *Nous n'avons pas rencontré quiconque.*
b *Ce n'est pas rien.*

De plus, pour la plupart, elles ne constituent pas à elles seules un énoncé. Un négateur comme *personne* peut apparaitre comme réponse **6a**, tandis que *quiconque* ou *qui que ce soit* ne le peuvent pas **6b**.

> Il n'en demeure pas moins que certaines formes, qui sont en général des négateurs, ont des emplois résiduels comme mots à contexte négatif (*A-t-on jamais entendu une chose pareille ?*) ➤ X-4.3.
>
> **6** **a** Loc. 1 — *Qui as-tu rencontré ?*
> Loc. 2 — *Personne.*
> **b** Loc. 1 — *Qui as-tu rencontré ?*
> Loc. 2 — # *Quiconque.*

6.1.2. Les adjectifs à contexte négatif

Quelques adjectifs en *-able*, comme *croyable* ('que l'on peut croire') et *tenable* ('que l'on peut supporter') relevant souvent d'un registre informel, demandent un contexte négatif : ils peuvent être modifiés par un adverbe comme *pas* **7a**, *peu*, *difficilement*, *à peine* **7b** ou apparaitre dans une interrogative **7c** **7d** ➤ X-6.2. Lorsqu'il signifie 'que l'on peut tenir', *tenable* n'est pas un adjectif à contexte négatif **7e**. Quelques autres adjectifs ont un sens figuré réservé aux contextes négatifs (*catholique* pour 'correct') **7f**.

7 **a** *De Barbès à Clichy, c'est une nouba pas croyable.* (Cavanna, 1979)
b *Il faisait une chaleur à peine tenable.*
c *Son histoire est-elle seulement croyable ?*
d *Tu me dis qu'il fait chaud. Est-ce que c'est tenable ?*
e *Il faut donc poser des délais tenables avec des échéances intermédiaires et s'y tenir.* (*eduscol.education.fr*, 10 fév. 2006)
f *Tout cela n'est pas très catholique.*

> *L'adjectif* moindre *épithète*
>
> L'adjectif épithète *moindre* (*le moindre problème*) est souvent considéré comme demandant un contexte négatif. Il apparait naturellement dans une phrase négative **8a** ou interrogative **8b**, et difficilement dans une phrase positive décrivant une situation particulière **8c**. Cependant, il apparait dans certaines phrases affirmatives : une phrase générale, concernant un ensemble **8d** ou un individu **8e**, et même dans certaines phrases décrivant une situation particulière **8f**. C'est pourquoi nous ne le considérons pas comme à contexte négatif. L'adjectif épithète *moindre* indique en fait une quantité minimale, et s'emploie si l'on peut inférer que ce qui est vrai du plus petit élément s'applique aussi à l'ensemble. Si Marie n'a pas fait la plus petite remarque, on peut inférer qu'elle n'en a pas fait du tout **8a**. De même, si le moins bon étudiant de première année connait la solution, les autres doivent la connaitre aussi **8d**, et si Marie a lu la plus petite référence, elle doit en avoir lu d'autres **8e**. En revanche, si Marie a fait une remarque de peu d'importance, on ne peut pas inférer qu'elle en a fait d'autres **8c**. Lorsque l'inférence est possible comme en **8f**, *moindre* est acceptable même dans une phrase qui décrit une situation particulière.
>
> **8** **a** *Marie n'a pas fait la moindre remarque aujourd'hui.*
> **b** *Marie a-t-elle fait la moindre remarque aujourd'hui ?*
> **c** # *Marie a fait la moindre remarque aujourd'hui.*
> **d** *Le moindre étudiant de première année connait la solution.*
> **e** *Marie a lu la moindre référence sur le sujet.*
> **f** *La police a examiné la scène dans le moindre détail.*

6.1.3. Les adverbes et les prépositions à contexte négatif

Les adverbes à contexte négatif

Certains adverbes (*non plus*, *même pas*) sont utilisés comme critères de la phrase négative **9a** **9b** **9c** **9d** ➤ X-1.2. Ils sont généralement considérés comme des mots à contexte négatif. *Non plus* contraste sur ce point avec *aussi* **9e**.

9 **a** *Marie n'est pas venue, et Paul non plus.*
b # *Marie est venue, et Paul non plus.*
c *Personne n'est venu, même pas Paul.*
d # *Beaucoup de gens sont venus, même pas Paul.*
e *Marie est venue et Paul aussi.*

> *Les emplois négatifs de* non plus *et* même pas
>
> Contrairement à d'autres expressions à contexte négatif (*quiconque*, *de la journée*), ces adverbes peuvent aussi être employés seuls en réponse courte avec un sens négatif. En **10a**, une phrase négative a été employée dans le contexte, mais pas en **10b**.

10 **a** Loc. 1 — *Paul n'est pas venu.*
Loc. 2 — *Est-ce que Marie est venue ?*
Loc. 1 — *Non plus.*
b Loc. 1 — *Est-ce que Paul vous a aidé ?*
Loc. 2 — *Même pas.*

Même pas a aussi un emploi direct, sans contexte linguistique préalable, dans les expressions figées comme *même pas mal* ou *même pas peur*. On considère que ces adverbes ont aujourd'hui, du moins pour certains locuteurs, des emplois négatifs, à la différence des expressions à contexte négatif comme *quiconque* ou *de la journée*.

L'adverbe si *comme réponse*

L'adverbe *si*, employé comme réponse, doit suivre une question ou une assertion négative **11a** > VIII-1.3.4 ; il équivaut à une proposition positive ('Paul devait venir'). Il contraste avec *non*, qui peut répondre à une question positive **11b** ou marquer le désaccord après une phrase positive > XII-3.4.1. Comme particule de discours, ou ajout illocutoire, *si* doit modifier une phrase négative **11c** **11d** > X-1.2 > XVIII-4.3.1.

11 **a** Loc. 1 — *Est-ce que Paul ne devait pas venir ?*
Loc. 2 — *Si !*
b Loc. 1 — *Est-ce que Paul devait venir ?*
Loc. 2 — *Non* / # *Si.*
c *Personne n'a sonné, si ?*
d # *Quelqu'un a sonné, si ?*

Si *après une phrase positive*

Plus rarement, *si* suit une phrase positive. Il s'agit en fait de questions biaisées > XII-3.4.2 – le premier locuteur suggère que ça n'a pas de sens en **12a** –, ou de suggestions négatives – l'interlocutrice accuse le locuteur de ne pas dire la vérité en **12b** ; ou encore, *si* répond à un mouvement de refus **12c**.

12 **a** Loc. 1 — *Ça a un sens de rentrer un jeudi soir ?*
Loc. 2 — % *Si, ça a un sens.* (Lyon)
b Loc. 1 — *J'ai vu un renard dans la rue.*
Loc. 2 — *Menteur !*
Loc. 1 — *Si, je te jure…*
c *Cette chatte. Poils d'Ange, elle s'appelle. Vous allez la prendre. Je vous la donne. Si, si, si. Moi, je vais partir un mois.* (Forlani, 1989)

L'adverbe du tout

L'adverbe *du tout* s'emploie en phrase négative **13a** **13b** ou après *sans* **13c** > X-2.2.2. Il peut parfois se combiner avec d'autres expressions à contexte négatif **13c**. Il est généralement interprété comme renforçant la négation, et est difficile dans un autre contexte non affirmatif **13d**. Il peut également être utilisé seul, en réponse, dans les mêmes contextes que *pas du tout* **13e**, avec un effet d'archaïsme > X-2.3.1.

13 **a** *Paul n'est pas venu au cours du tout.*
b *Paul n'a rien fait du tout.*
c *Il a pris ces mesures sans en parler du tout à qui que ce soit.*
d # *Qui a protesté du tout ?*
e Loc. 1 — *Dites donc, c'est une interrogation en règle ?*
Loc. 2 — *Du tout !… protesta Jacquemort* […]. (Vian, 1953)

Pantoute *au Québec*

Au Québec, dans la conversation, on utilise *pantoute*, plutôt que *du tout*, pour renforcer un négateur **14a**. Mais il peut aussi constituer à lui seul une réponse négative **14b**. Une autre variante, *en toute*, surtout utilisée en Acadie, est employée en phrase négative **14c**.

14 **a** % *Ils le regrettent pas pantoute, hein.* (*CFPQ*, 22, segment 5, p. 75) (Québec)
b Loc. 1 — % *Toi, ton elliptique chez vous, t'en fais-tu souvent ?* 'appareil de gymnastique'
Loc. 2 — *Non.*
Loc. 3 [En hochant la tête négativement] — % *Pantoute.* (*CFPQ*, 22, segment 8, p. 121) (Québec)
c % *C'est la bière, mon petit minou. C'est pas de ta faute en toute.* (Hébert, 1975)

Les adverbes ! bézef *et* ! lerche

Dans un registre argotique, on trouve les adverbes de degré ! *bézef* et ! *lerche* ('beaucoup'), qui ne s'emploient que dans des contextes négatifs **15**.

15 **a** ! *Beaucoup d'informations, de manip' mais pas bézef' de résultats…* (*forum.hardware.fr*, 15 déc. 2007)
b ! *De raisons de me réjouir, j'en avais pas lerche, ce matin-là* […]. (Simonin, 1953)

Les syntagmes prépositionnels temporels à contexte négatif

Certains syntagmes prépositionnels introduits par *de* suivi d'un nom d'intervalle temporel (*de la nuit*, *de la journée*, *de toute sa vie*) **16** ou d'un adverbe (*de sitôt*) demandent un contexte négatif ➤**XI-4.2**. Ils réfèrent à de grands intervalles, avec un effet de renforcement de la négation. Le syntagme nominal est parfois modifié par l'adjectif *tout* **16b**.

16 **a** *Jamais de ma vie, je n'ai connu une telle humiliation.*
b *Il n'a pas dormi de toute la nuit.*
c *Personne n'a dormi de la nuit.*

Ces expressions s'emploient en phrase négative **17a** ou interrogative **17b**, voire dans une subordonnée conditionnelle **17c**, mais pas dans une phrase affirmative **17d**.

17 **a** *Je n'ai rien lu de toute la soirée.*
b *Qu'as-tu fait de toute la soirée ?*
c *Si tu sors de toute la soirée, tu dois nous prévenir.*
d # *J'ai lu ce livre de toute la soirée.*

Une négation de constituant peut aussi les autoriser, par exemple après *sans* **18a** ou après un adjectif négatif comme *incapable* **18b**.

18 **a** *Il a réussi à vivre sans travailler de toute l'année.*
b *Avec sa maladie, Paul a été incapable de travailler de tout le mois.*

6.1.4. Les noms et les pronoms à contexte négatif

Certains pronoms ou syntagmes nominaux indéfinis ou de choix libre ➤**V-6.3**, qui indiquent une grande quantité (*grand monde*) ou au contraire une toute petite (*un mot*), demandent également un contexte négatif.

Les pronoms grand-chose *et* grand monde

Les séquences *grand-chose* et *grand monde* sont figées et analysées comme des pronoms indéfinis ➤**IX-7.3.2**. Ils doivent apparaitre dans une phrase négative **19a** **19b** ou avec une négation de constituant **19c**. Une interrogative serait moins naturelle **19d**. Ils sont le plus souvent compléments **19a** **19b** **19c**. S'ils sont sujets, ils doivent être modifiés par *pas* **19e** ou *plus* **19f**.

19 **a** *Paul n'a pas vu grand monde dernièrement.*
b *Il n'y a plus grand-chose à faire.*
c *Paul a réussi à répondre sans avoir compris grand-chose.*
d # *Qui a grand-chose à faire ici ?*
e « *Pas grand monde n'est satisfait.* » (La Libre Belgique, 8 fév. 2007)
f *Plus grand-chose ne l'intéresse.*

➤ *Pas un* + nom comme sujet ➤**X-2.3.2**

Les pronoms quiconque, qui que ce soit…

Certains pronoms de choix libre (*quiconque*, *qui que ce soit*, *quoi que ce soit*) ➤**V-6.3.6** ont besoin d'un contexte négatif **20a** **20c** **20e** ou non affirmatif **20f** pour apparaitre.

20 **a** *Paul n'a pas rencontré qui que ce soit.*
b # *Paul a rencontré qui que ce soit.*
c *Je n'ai jamais lu quoi que ce soit sur le sujet.*
d # *J'ai lu quoi que ce soit sur le sujet.*
e *J'ai lu des dizaines d'articles sans trouver quoi que ce soit sur le sujet.*
f *Qui a lu quoi que ce soit sur le sujet ?*

À ces pronoms s'ajoutent la proforme prépositionnelle *où que ce soit* **21a** et les syntagmes nominaux en *quelque* + nom + *que ce soit* **21c 21d**.
Leur interprétation est toujours celle d'une expression de choix libre, ou choix indifférent, parmi les personnes **20a**, les ouvrages **20c**, les lieux **21a**, etc. En revanche, d'autres pronoms de choix libre (*n'importe qui*, *n'importe quoi*) apparaissent dans un contexte positif (*Prenez n'importe quoi.*) ➤V-6.3.4.

21 **a** *Cette famille ne va jamais où que ce soit en vacances.*
b # *Cette famille va où que ce soit en vacances.*
c *On peut faire des kilomètres sans rencontrer quelque maison que ce soit.*
d *Vous ne devez pas sortir, sous quelque prétexte que ce soit.*

> *Les autres emplois de* quiconque, qui que ce soit *et* quoi que ce soit
>
> Les formes *quiconque*, *qui que ce soit* et *quoi que ce soit* ont d'autres emplois en dehors de l'interprétation de choix libre. *Quiconque* peut introduire une relative sans antécédent **22a** ➤XIII-5.1. *Qui que ce soit* et *quoi que ce soit* peuvent introduire une subordonnée concessive **22b** ➤XIV-5.2.4. Dans ce cas, ce ne sont pas des expressions à contexte négatif.
>
> **22** **a** [*Quiconque est intéressé*] *peut suivre ce cours.*
> **b** [*À qui que ce soit que tu t'adresses*], *tu obtiendras la même réponse.*
>
> *La variation dans l'emploi des pronoms de choix libre*
>
> À côté de leur emploi comme expressions à contexte négatif, on trouve parfois *quiconque*, *qui que ce soit*, *quoi que ce soit*, etc., dans des contextes positifs qui permettent une interprétation de choix libre : les phrases générales, comme les énoncés de lois **23a**, ou celles qui introduisent des situations alternatives **23b**. De tels exemples sont rares et ne sont pas acceptables pour tous les locuteurs. Ils témoignent d'un changement dans l'usage de ces expressions, changement qui varie selon les locuteurs et selon les régions.
>
> **23** **a** % *Les insultes et menaces répétées contre le conducteur, les agressions physiques contre qui que ce soit sont passibles d'une exclusion pouvant aller jusqu'à deux semaines.* (*L'Est républicain*, 24 aout 2002)
> **b** % […] *par ce silence abrupt, qui aurait pu sembler à quiconque une monstrueuse démission, Bill accédait cette fois au rang de personnage ambigu.* (Guibert, 1990)
>
> Par ailleurs, certains locuteurs les utilisent parfois comme des négateurs, ce qui est considéré comme fautif **24**. On attendrait *personne* en **24a** et *rien* en **24b**.
>
> **24** **a** ! *Marine est une mère de famille de 34 ans* […] *qui n'aspire à prendre la place de qui que ce soit mais pourrait accéder à un poste à hauteur de ses mérites.* (*L'Est républicain*, 31 aout 2002)
> **b** ! *Il est innocenté par le fait qu'il n'ait été trouvé porteur de quoi que ce soit.* (*L'Est républicain*, 8 nov. 2002)

Les noms de petite quantité

Certains noms de petite quantité (*goutte*, *pouce*, *verre*) ➤V-5.3 ont un emploi particulier en contexte négatif : avec un déterminant indéfini, ils indiquent l'absence de référent nominal **25a 25b**. Il en va de même des expressions *un kopeck*, *un mot*, *un radis*, etc. **25c 25d**. Le déterminant *un* a ici une interprétation de numéral ➤V-4.1.1 : il désigne une quantité minimale, qui peut être renforcée par *seul* **25b**.

25 **a** *Personne n'a bougé d'un pouce.*
b *Il n'a pas bu une seule goutte de lait.*
c *Paul n'a pas dit un mot.*
d % *Cette table ne vaut pas un kopeck.*

> *Les noms de petite quantité et les minimiseurs*
>
> L'interprétation d'inexistence est obtenue par inférence : si l'action ou l'état n'est pas avéré pour une quantité minimale, il ne l'est pas non plus pour une quantité plus importante. Si Paul n'a pas dit un mot, il n'a rien dit ; s'il n'a pas bu une goutte, il n'a rien bu. Ces termes de quantité minimale sont parfois appelés des *minimiseurs*.
> Les minimiseurs nominaux ont joué un rôle important dans le développement de la négation en français. Les adverbes négateurs *pas* et *point*, ainsi que les pronoms *personne* et *rien* sont à l'origine des minimiseurs, qui ne renvoient plus à une mesure (par exemple, *pas* n'est plus réservé à la mesure d'un pas), mais expriment simplement la négation. *Personne* et *rien* ont conservé, dans un registre formel, un emploi comme expression à contexte négatif (*plus grand que personne*) ➤X-4.3.2.

6.1.5. Le syntagme nominal introduit par *de*

Les usages du syntagme nominal en de + *nom*

Un syntagme nominal en *de* + nom est interprété comme indéfini ➤ V-4.2, avec des emplois variés : il peut être autorisé par un adverbe de degré (*beaucoup de beurre*, *combien de livres*) **26a** dont il peut être séparé **26b 26c** ➤ V-5.4. En l'absence d'un adverbe de degré, il apparait en contexte négatif, que ce soit dans une phrase négative **26d 26e** ou avec *sans* **26f**.

26 a *Elle a mis* [*beaucoup de beurre*] *dans ce gâteau.*
b *Elle a beaucoup mis* [*de beurre*] *dans ce gâteau.*
c *Combien avez-vous lu* [*de livres*] *cet été ?*
d *Elle n'a jamais mis* [*de beurre*] *dans ce gâteau.*
e *Personne n'a lu* [*de livres*] *cette semaine.*
f *Elle a réussi ce gâteau sans mettre* [*de beurre*].

Les phrases **26b 26c** ne seraient pas grammaticales sans cet adverbe **27a 27b** ou avec un autre type d'adverbe **27c**, ni les phrases **26d 26e** sans la négation ; en dehors de ces contextes, on recourt à l'article *du* ou *des* **27d 27e**.

27 a * *Elle a mis* [*de beurre*] *dans ce gâteau.*
b * *Avez-vous lu* [*de livres*] *cet été ?*
c * *Elle a souvent mis* [*de beurre*] *dans ce gâteau.*
d *Elle a mis* [*du beurre*] *dans ce gâteau.*
e *Avez-vous lu* [*des livres*] *cet été ?*

Plus rarement, en registre formel, un syntagme nominal en *de* peut s'employer dans d'autres contextes non affirmatifs ➤ X-6.2 : une question rhétorique, orientée vers une réponse négative **28a**, une subordonnée comparative **28b**, avec *ne* explétif, ou une subordonnée temporelle en *avant* **28c**. De plus, *de* + nom peut être complément d'un verbe si le syntagme verbal comporte le restrictif *que* **28d** ➤ VIII-8.2.2.

28 a *Qui a jamais vu* [*de personnage*] *aussi arrogant ?*
b *Il s'informe en regardant la télé, plutôt qu'il ne lit* [*de journal*].
c [...] *on contraste la langue que l'on suppose affectée par des contacts avec des segments ou des périodes juxtaposés de cette même langue avant qu'elle ait subi* [*d'altération*]. (Martinet [dir.], 1968)
d *Il n'a exprimé* [*de regrets*] *que contraint et forcé.*

Les fonctions du syntagme nominal en de + *nom*

Le syntagme en *de* + nom peut être singulier **29c** ou pluriel **29a 29b 29b 29d**. Il n'a pas l'autonomie syntaxique d'un syntagme nominal ordinaire : il est nécessairement postverbal. Il peut être complément direct **29a 29b** ou complément de *être* **29c**, mais aussi sujet inversé **29d**. Il ne peut pas être sujet préverbal **29e** ni complément de préposition **29f**, sauf après *sans* s'il en est séparé par un adverbe (*sans même de raison valable*).

29 a *Je ne pense pas connaitre* [*de pays*] *qui aient voté une telle loi en Europe.*
b *Après un certain temps, il n'y avait plus* [*de manifestants*].
c *Mais quoi ! Il n'est plus* [*de hiérarchie*] *en ce domaine.* (Cl. Mauriac, 1961)
d *C'était un jardin triste où depuis longtemps n'avaient plus joué* [*d'enfants*].
e * *Jamais* [*de manifestants*] *ne sont venus.*
f * *Personne n'a pensé à* [*de manifestants*].

➤ *De* + nom dans la dislocation finale ➤ XVIII-2.2.1

> De *article ou préposition ?*
>
> Le syntagme en *de* est plus contraint quant à sa fonction syntaxique que les autres syntagmes nominaux à contexte négatif (*quelque* + nom + *que ce soit*...), qui peuvent apparaitre avant le verbe **30a** ou après une préposition **30b**. Du point de vue syntaxique, *de* n'est pas un déterminant mais une préposition en fonction de *marqueur* ➤ VII-2.2.4. Le syntagme en *de* est donc sans déterminant, d'où les restrictions sur son emploi ➤ V-1.4.1.
>
> **30 a** *Jamais qui que ce soit ne nous aidera.*
> **b** *Personne n'a pensé à quoi que ce soit.*

D'autre part, il convient de ne pas confondre ce *de* avec l'article indéfini que l'on trouve au pluriel devant l'adjectif épithète **31a** : dans ce cas, *de* alterne avec *des* avant un adjectif épithète et le SN n'est pas à contexte négatif ; il n'a pas besoin d'un adverbe de degré ou d'un contexte négatif, il peut être sujet **31b** ou complément de préposition **31c** ➤ **V-4.1.2**, comme un SN ordinaire.

31 **a** *J'ai vu [de beaux enfants].*
b *[De nouveaux étudiants] sont arrivés.*
c *J'ai parlé à [de nouveaux étudiants].*

6.1.6. Les verbes et expressions verbales à contexte négatif

Les verbes à contexte négatif

En démordre ne s'emploie qu'en contexte négatif **32a**, de même que *broncher*, au sens de 'réagir, protester' **32b**. D'autres verbes n'ont un sens figuré qu'en contexte négatif : *avaler* au sens de 'croire quelque chose' ; en **32c**, *avoir du mal* crée un contexte négatif ➤ **X-6.2**.

32 **a** *Mais l'heureux gagnant ne veut pas en démordre : depuis quarante-trois ans, il aime son métier de conducteur d'engin brise-roche* [...]. (*directmatin.fr*, 3 avril 2016)
b *En bref – Birmanie : la junte ne bronche pas.* (*ledevoir.com*, 8 nov. 2007) (Québec)
c *En gros, ils me proposent de me rembourser mon argent, ce que j'ai du mal à avaler...* (*sos-arnaques.com*, 28 sept. 2016)

Les verbes à contexte négatif en registre informel

Les verbes *blairer*, *encadrer*, *sentir* et *saquer* au sens de 'supporter, apprécier quelqu'un' **33a**, *calculer* au sens de 'prêter attention à quelqu'un' **33b**, qui relèvent d'un registre informel, ont besoin d'un contexte négatif.

33 **a** ! *Le mec du Petit Journal je peux pas le saquer.* (*jeuxvideo.com*, 7 oct. 2015)
b % *Ne calculez pas un homme qui ne sait pas ce qu'il veut !* (*magamour.com*, 30 aout 2013)

Les constructions à verbe support à contexte négatif

Certains verbes supports (*avoir, faire*, *montrer*) ➤ **III-6.4** se combinent avec des noms sans déterminant comme *courage*, *envie*, *espoir*, *importance*, *intérêt*, *mal*, *mérite*, *peine*, *succès*, modifiés par *grand*, interprété comme intensif, équivalent à *beaucoup de* + nom. Ces expressions ont généralement besoin d'un contexte négatif **34a** **34b** **34d**. En contexte positif, on emploie *beaucoup* (*beaucoup d'espoir*, *beaucoup de mal*, *beaucoup de mérite*).

34 **a** *On n'a plus grand espoir de retrouver des survivants.*
b *Tout cela n'a pas grande importance.*
c # *On a grand espoir de retrouver des survivants.*
d *Il réussit sans grand mal, sans grand mérite.*
e # *Il réussit avec grand mal, avec grand mérite.*

En revanche, les expressions *grand plaisir* et *grand peine* ne demandent pas de contexte négatif (*Je viendrai avec grand plaisir. J'ai eu grand peine à me concentrer.*).

Les expressions verbales figées à contexte négatif

Certaines expressions verbales figées ➤ **II-6.3.1** comme *comprendre un traitre mot*, *être né/tombé de la dernière pluie*, *se prendre pour la queue d'une poire cuite*, *y aller de main morte*, *y aller avec le dos de la cuillère* ne s'emploient qu'en contexte négatif **35**.

35 **a** *Paul n'y va jamais de main morte.* 'Paul se conduit de façon excessive'
b *Il n'est pas né de la dernière pluie.* 'il n'est pas naïf'

D'autres expressions existent au sens littéral dans des phrases positives **36a**, mais n'ont leur sens figuré qu'avec une négation. En **36b**, *lever le petit doigt* signifie 'faire un effort'. En **36c**, *un chat* ne réfère pas à un animal, mais à tout être animé, en particulier un être humain. De même, l'expression *avoir sa langue dans sa poche* peut difficilement mentionner la langue de la personne en question, et c'est une manière figurée de dire 's'abstenir de parler'.

36 **a** *Les Norvégiens lèvent le petit doigt pour dire merci au volant.*
b *Personne n'a levé le petit doigt pour nous aider.* 'personne n'a fait d'effort pour nous aider'
c *On ne voyait pas un chat dans les rues.* 'on ne voyait personne'
d *Elle n'a pas sa langue dans sa poche.* 'elle parle volontiers'

Ces expressions ont une valeur emphatique qui repose sur une implication : si l'on ne voit pas un chat, animal supposé sortir par tous les temps et à toutes les heures, c'est qu'il n'y a vraiment personne dehors. Quant à *ne pas avoir sa langue dans sa poche*, il s'agit d'une litote, qui aboutit à un renforcement ('être particulièrement bavard', 'dire carrément ce que l'on pense') ➤ X-5.1.3.
Certaines de ces expressions, comme *lever le petit doigt*, apparaissent aussi après des mots à préfixe négatif comme *incapable* **37a** ou *difficilement* **37b**, des verbes à négation implicite comme *douter*, *refuser* **37c** ou dans une interrogative avec *même*, *seulement* **37d**.

37 **a** *Paul est incapable de lever le petit doigt pour nous aider.*
b *Paul peut difficilement lever le petit doigt pour nous aider.*
c *Je doute qu'il ait seulement levé le petit doigt pour nous aider.*
d *A-t-il seulement levé le petit doigt sur ce projet ?*

6.2. Les contextes négatifs ou non affirmatifs

Les contextes négatifs, qui autorisent des expressions comme *quiconque*, *de la journée* ➤ X-6.1, sont créés par :
- les phrases négatives, c'est-à-dire comportant un négateur ➤ X-1.2 (*Personne n'a vu quiconque.*) ;
- d'autres mots négatifs : la préposition *sans* (*sans voir quiconque*), certains mots à préfixe négatif (*impossible de voir quiconque*) ;
- les mots à négation implicite comme *douter*, *refuser* (*Je refuse de voir quiconque.*).

D'autres contextes non affirmatifs peuvent les autoriser. Ils sont créés par :
- certains adverbes : *peu*, *que* (restrictif), *rarement* (*Paul n'a fait que jouer de la journée.*) ;
- un participe présent modifiant un nom introduit par *tout*, une relative avec un antécédent introduit par *tous*, *tout* (*tout étudiant qui aurait vu quoi que ce soit*) ;
- un infinitif introduit par *à* après *le seul* + nom, *le plus* + adjectif (*le plus apte à recevoir quiconque*) ;
- les interrogatives (*Avez-vous vu quiconque ?*) ;
- certaines subordonnées conditionnelles (*si tu vois quiconque*) ou temporelles (*avant de parler à quiconque*) ;
- certaines subordonnées comparatives (*plus grand que quiconque*) et certaines consécutives (*trop poli pour offenser quiconque*).

6.2.1. Les contextes créés par les mots négatifs

Dans l'ensemble, les mots négatifs créent un contexte négatif. Nous distinguons parmi eux les *négateurs* ➤ X-2.1, la préposition *sans* et certains mots à préfixe négatif (*incapable*) ➤ X-5.1. S'y ajoutent un certain nombre de mots dits *à négation implicite* (*douter*, *refuser*). Tous les mots à contexte négatif (*quiconque*, *de la journée*) sont autorisés dans les contextes créés par les mots négatifs.

Les négateurs et les contextes négatifs

Les négateurs adverbiaux (*jamais*, *pas*, *plus*) ou nominaux (*aucun*, *nul*, *nulle part*, *personne*, *rien*) rendent négative la phrase dans laquelle ils apparaissent ➤ X-1.2. La phrase négative autorise toutes les expressions à contexte négatif **38a 38b 38c 38d** ➤ X-6.1. Il en va de même si l'expression à contexte négatif dépend d'un infinitif **38e** ou d'une complétive subordonnée au verbe nié **38f**.

38 **a** *Il n'a pas ajouté quoi que ce soit à nos propositions.*
b *Personne n'a ajouté quoi que ce soit.*
c *Il n'a jamais parlé à quiconque.*
d *Aucun participant n'a parlé de la journée.*
e *Paul n'a pas prétendu* [*avoir ajouté quoi que ce soit à nos propositions*].
f *Il n'a pas dit* [*qu'il fallait ajouter quoi que ce soit*].

La préposition sans *et les contextes négatifs*

La préposition *sans* est négative mais ne rend pas la phrase négative ➤ X-5.1.1. Elle autorise une expression à contexte négatif (*quiconque*, *qui que ce soit*) dans son complément nominal **39a** ou infinitif **39b**, ou dans sa complétive **39c**, mais pas dans le reste de la phrase **39d**.

39 **a** *Il a réussi [sans l'aide de quiconque].*
b *Il veut s'en aller [sans informer qui que ce soit].*
c *Il fume [sans que cela gêne quiconque].*
d ** Il faut informer quiconque sans délai.*

Les mots à préfixe négatif et les contextes négatifs

Un certain nombre de mots ont un préfixe négatif > **X-5.1.2** et forment une paire avec une contrepartie positive (*adroit*/*maladroit*, *facile*/*difficile*, *possibilité*/*impossibilité*). Un sous-ensemble de ces adjectifs (*intenable*, *invendable*) **40a** **40c** et de ces noms (*incapacité*) **40b**, de même que certains adverbes formés sur un adjectif à préfixe négatif (*difficilement*) **40d**, autorisent une expression à contexte négatif dans leur complément (*qui que ce soit*, *de tout le mois*) > **tableau X-11**.

40 **a** *C'est une chaleur intenable [pour qui que ce soit].*
b *Il a été dans l'incapacité [de travailler de tout le mois].*
c *% Il s'en alla les vendre au marché – sauf les requins noirs invendables à quiconque (même au pire des athées) [...].* (Chamoiseau, 1992)
d *On peut difficilement [lui reprocher quoi que ce soit].*

MOTS	EXEMPLES DE CONTEXTE NÉGATIF
adjectifs d'activité mentale et de communication : *incompréhensible, inconcevable, incroyable, indécidable, inenvisageable, inimaginable*	*Il est inconcevable qu'il ait vu quoi que ce soit.*
adjectifs épistémiques et modaux : *illogique, impossible, improbable, inattendu, incohérent, incongru, inexact, invraisemblable*	*Il est impossible de voir quoi que ce soit.*
adjectifs évaluatifs : *immoral, impardonnable, impopulaire, imprudent, inacceptable, inadmissible, incompréhensible, incorrect, inconvenant, indécent, inepte, inexcusable, inexplicable, inhabile, inhumain, injustifié, insensé, irrationnel, irresponsable, insupportable, inutile, invendable, maladroit, malhabile*	*Il serait insensé de compter sur lui pour quoi que ce soit.* *% Cet objet est vraiment inutile pour qui que ce soit.* *% C'est insupportable pour quiconque.*
adjectifs de sentiment et d'orientation : *inapte, incapable, malheureux, mécontent*	*Paul était incapable d'expliquer quoi que ce soit.*
adverbes : *difficilement, inutilement, imprudemment*	*On peut difficilement lui reprocher quoi que ce soit.*
noms d'état intérieur et de sentiment : *dissimulation, méconnaissance, méfiance*	*La dissimulation de quoi que ce soit est dangereuse.*
noms d'évènement et de propriété : *difficulté, impossibilité, incapacité, inexistence, non-survenue*	*Il a été dans l'impossibilité de travailler de la journée.*

Tableau X-11. *Quelques mots avec préfixe négatif créant un contexte négatif*

Les adjectifs créant un contexte négatif appartiennent à plusieurs classes sémantiques > **VI-3.2** > **tableau VI-6** > **tableau VI-7**. Ce sont des adjectifs épistémiques et modaux (*incertain*, *impossible*, *improbable*) **41a**, des adjectifs d'orientation (*incapable*, *malhabile*) ou de sentiment (*mécontent*) **41b**, des adjectifs évaluatifs (*difficile*, *indécent*, *inacceptable*, *incorrect*, *inhumain*, *maladroit*) **41c** **41d** **41e**, ou enfin des adjectifs de communication et d'activité mentale (*incompréhensible*, *indécidable*), avec une certaine variation selon les locuteurs. Ils sont le plus souvent préfixés par *in-*, *di-* ou *mal-*, et se construisent avec un infinitif ou une subordonnée complétive, souvent en construction impersonnelle **41a** **41c** **41e**. Le verbe principal est souvent au conditionnel **41c** **41d**.

41 **a** *Il est improbable [qu'on arrive à distinguer quoi que ce soit].*
b *Paul est incapable [de nous aider de quelque manière que ce soit].*
c *Il serait inhumain [de forcer qui que ce soit à lire ce texte].*
d *Paul serait maladroit [d'adresser la parole à quiconque].*
e *Il est difficile pour elle [de faire quoi que ce soit en votre faveur].*

Certains noms à préfixe négatif autorisent également des expressions à contexte négatif dans leur complément **42**. Ce sont des noms d'évènement ou d'activité (*dissimulation*, *non-intervention*, *non-survenue*), d'état physique ou mental (*indifférence*, *méconnaissance*), de qualité ou de propriété (*incapacité*, *inexactitude*,

inexistence), préfixés par *in-* ou *non-* ➤IV-2.1.1 ➤IV-3.1. L'expression à contexte négatif est le complément du nom **42a** **42b**, ou apparait dans son complément infinitif **40b**.

42 **a** *C'est la non-apparition de quelque lumière que ce soit.* (*dimmid.org*, consulté en janv. 2019)
b *La dissimulation de quoi que ce soit pourrait vous faire du tort.*

De façon générale, ces adjectifs et ces noms indiquent que la situation décrite par l'infinitif ou la subordonnée est inexistante ou peu probable (*incapable*, *impossible*, *inexistence*), ou qu'elle est inattendue ou peu souhaitable (*inhumain*, *maladroit*).

> *Les mots à préfixe négatif qui ne créent pas de contexte négatif*
>
> Tous les mots à préfixe négatif ne créent pas un contexte négatif : les adjectifs avec le préfixe *in-* **41b** **41c** ou *mal-* **41d** le peuvent plus aisément que ceux à préfixe *a-* ou *dé-* **43a** **43b**. Quant aux verbes préfixés, ils ne donnent pas lieu à des contextes négatifs **43c** ➤X-5.1.2.
>
> **43** **a** ? *Il serait amoral de construire quoi que ce soit ici.*
> **b** # *C'était désagréable de parler à qui que ce soit.*
> **c** # *Il faudrait déshériter qui que ce soit.*

6.2.2. Les contextes créés par les mots à négation implicite

Les mots à négation implicite

Certains mots, sans être eux-mêmes négatifs, créent un contexte négatif, et permettent l'emploi de certaines expressions à contexte négatif (*quiconque*, *de la journée*) ➤X-6.1 ➤tableau X-10. Ainsi les verbes *douter* ou *refuser* les autorisent dans leur subordonnée complétive **44a** ou dans leur complément infinitif **44b**. Ils ne rendent pas la phrase négative et ne déclenchent pas la présence de *ne* sur le verbe **44c** **44d**.
Ils forment généralement une paire avec un mot de sens contraire (*empêcher que*/*faire que*) ou contradictoire (*accepter*/*refuser*, *autoriser*/*interdire*). Ils sont dits *à négation implicite*. Ils impliquent ou suggèrent une phrase négative correspondante : *refuser*, c'est 'ne pas vouloir', *douter* 'ne pas croire'… Ainsi, **44a** implique 'Paul pense que nous n'avons pas travaillé' et **44b**, 'Louise veut ne rencontrer personne'.

44 **a** *Paul doute* [*que nous ayons travaillé de la journée*].
b *Louise refuse* [*de rencontrer quiconque*].
c * *Paul ne doute* [*que nous ayons travaillé de la journée*].
d * *Louise ne refuse* [*de rencontrer quiconque*].

Du point de vue syntaxique, les verbes créant un contexte négatif se construisent avec un infinitif ➤II-2.5 ou une subordonnée complétive ➤II-2.6. L'expression à contexte négatif est complément du verbe **45a**, ou bien elle appartient au complément infinitif **45b** ou à la subordonnée complétive **44a**. Du point de vue sémantique, ils appartiennent à des classes variées : verbes aspectuels (*cesser*) **45b**, causatifs (*empêcher*) **45a**, verbes d'opinion ou de communication (*douter*, *nier*) **44a** ➤II-3.3.5, de sentiment (*craindre*, *redouter*) **45c** ➤II-3.3.3, d'essai et de décision (*hésiter*, *renoncer*) **44b**, verbes d'ordre et d'influence (*défendre*, *interdire*) **45d**.

45 **a** […] *et il aurait empêché quiconque de lui parler* […]. (Le Clézio, 1963)
b *Dans son état, il a cessé* [*de travailler sur quoi que ce soit*].
c *Louise redoute* [*de rencontrer qui que ce soit*].
d *Le directeur leur a défendu* [*de protester à propos de quoi que ce soit*].

Certains adjectifs (*douteux*, *hostile*, *interdit*, *surpris*) **46a** **46b** ou noms (*hostilité*, *interdiction*, *refus*) **46c**, souvent apparentés à ces verbes, créent également un contexte négatif ➤tableau X-12. Ils sont le plus souvent suivis d'un infinitif ou d'une subordonnée complétive, et peuvent former une paire avec un mot de sens contraire (*autorisation*/*interdiction*).

46 **a** *Il est interdit* [*de parler à quiconque*].
b *Paul était surpris* [*de parler à qui que ce soit*].
c *Son hostilité* [*à parler à quiconque*] *était flagrante.*

➤ Adjectifs suivis d'un infinitif ou d'une subordonnée complétive ➤VI-3.2 ➤VI-3.3
➤ Noms suivis d'un infinitif ou d'une subordonnée complétive ➤IV-5.3

Quelques prépositions (*faute de*, *loin de*), suivies d'un infinitif **47**, plus rarement d'une subordonnée complétive (*loin que*), créent également un contexte négatif. À la différence de *sans*, ces prépositions ne sont pas négatives ➤ **X-5.1.1**.

47 **a** *Nous sommes restés coincés, faute de pouvoir prévenir quiconque.*
b *Nous sommes loin de comprendre quoi que ce soit à la situation.*

MOTS	EXEMPLES DE CONTEXTE NÉGATIF
adjectifs : *bizarre, douteux, éloigné, étonné, étrange, hostile, inquiet, interdit, opposé, rare, surpris*	*Paul est hostile à quelque changement que ce soit. Il est interdit de parler à quiconque.*
noms : *crainte, hésitation, hostilité, interdiction, négation, peur, refus, risque*	*son hostilité à quelque changement que ce soit*
prépositions : *au lieu (de), faute (de), loin (de), sauf*	*faute de prévenir quiconque, au lieu de changer quoi que ce soit*
verbes : *cesser, craindre, défendre, douter, éloigner, empêcher, éviter, se garder, hésiter, interdire, nier, redouter, refuser, renoncer*	*Paul redoute de rencontrer qui que ce soit. Il est interdit à quiconque d'entrer.*

Tableau X-12. *Quelques mots à négation implicite*

Les mots à négation implicite et l'implication négative

Les verbes du ➤ **tableau X-12** ne rendent pas la phrase négative mais sont associés à une implication négative. De façon générale, ils indiquent :
– que la situation décrite par l'infinitif ou la complétive n'existe pas (*cesser*, *nier*), ou est peu probable (*douter*, *il s'en faut que*) ;
– que cette situation est inattendue (*être étonné*, *surpris*) ou non souhaitable (*craindre*, *redouter*) ;
– qu'un participant agit pour qu'elle n'existe pas (*défendre*, *détourner*, *éloigner*, *empêcher*, *éviter*, *se garder*, *refuser*, *renoncer*).

Il en va de même des adjectifs et des noms : la situation envisagée est inexistante ou peu probable (*éloigné*, *rare*), elle est inattendue (*bizarre*, *étrange*), non souhaitable (*hostile*) ou combattue (*opposé*). Les prépositions *faute de* et *loin de* ont aussi une implication négative.

Les mots à négation implicite et le ne *explétif*

Les mots qui autorisent les expressions à contexte négatif dans leur complétive sont proches de ceux qui autorisent le *ne* explétif **48** ➤ **tableau X-7** ➤ **X-3.3.3**. Il existe cependant des différences. Dans l'ensemble, les adjectifs à négation implicite n'autorisent pas le *ne* explétif dans leur complément (* *Paul était hostile à ce que Marie ne vienne.* * *Paul était anxieux que Marie ne parte.*) À l'inverse, certains verbes (*prendre garde*, *faire attention*) autorisent le *ne* explétif sans créer de contexte négatif (# *Prenez garde à rencontrer quiconque !*).

48 **a** *Il faut éviter qu'il ne parte.*
b *Qui doute qu'il ne soit le meilleur ?*

Les adverbes créant un contexte négatif

Quelques adverbes de petite quantité ou de degré faible (*à peine*, *mal*, *moins*, *peu*, *rarement*) ➤ **VIII-7.2** créent aussi un contexte négatif **49** : ils autorisent *quoi que ce soit* ou *de la journée* ➤ **X-6.1**.

49 **a** *Peu de gens ont dit quoi que ce soit d'intéressant.*
b *Paul a à peine travaillé de la journée.*
c *Ils ont rarement dit quoi que ce soit d'intéressant.*
d *Ils supportent mal [qu'on leur dise quoi que ce soit].*

Les adverbes restrictifs (*que*, *seulement*) ont la même propriété, et sont donc compatibles avec *de toute la journée* **50a** ou un complément en *de* + nom **50b**, de même que les adjectifs *rare* et *seul*. L'adverbe *seulement* doit nécessairement modifier le sujet **50c**, de même que l'adjectif *seul* **50d** ➤ **VIII-8.2.2**.

50 **a** *Paul n'a fait que travailler de toute la journée.*
b *Paul ne fera de progrès que contraint et forcé.*
c *Seulement un génie pourrait [y comprendre quoi que ce soit] !*
d *Seule Louise a travaillé de toute la journée.*

6.2.3. Les autres contextes non affirmatifs

Certaines expressions apparaissent surtout dans des contextes strictement négatifs ➤X-6.2.1. Ainsi, *grand-chose* est possible dans une phrase négative **51a** ou une subordonnée en *avant* **51b**, mais pas dans une phrase interrogative **51c** ni une subordonnée conditionnelle **51d**. D'autres, en revanche, comme *quoi que ce soit*, *de la journée*, apparaissent dans d'autres contextes non affirmatifs, comme une phrase interrogative **51e** ou une subordonnée conditionnelle **51f**.

51 **a** *Paul n'a pas fait grand-chose aujourd'hui.*
b *Paul a parlé [avant d'avoir appris grand-chose].*
c *# Sera-t-il capable de faire grand-chose aujourd'hui ?*
d *# Si Paul était capable de faire grand-chose, on le saurait.*
e *Sera-t-il capable [de faire quoi que ce soit aujourd'hui] ?*
f *Si Paul était capable [de faire quoi que ce soit], on le saurait.*

Certains syntagmes nominaux en *le seul* **52a**, *le premier*, *le dernier*, ou un superlatif **52b** ➤XV-5.1 créent également des contextes non affirmatifs. De même, les syntagmes nominaux introduits par *tout*, *tous* autorisent *quoi que ce soit*, *de la journée*, dans la relative **52c** ou après un participe présent qui les modifie **52d** ➤V-6.2.

52 **a** *Paul est le seul élève [à avoir travaillé de la journée].*
b *Paul est le plus à même [de faire quoi que ce soit pour nous aider].*
c *Tous les étudiants [qui avaient lu quoi que ce soit sur le sujet] ont réussi l'examen.*
d *Tout étudiant [ayant compris quoi que ce soit au cours] doit réussir l'examen.*

Les contextes négatifs créés par les interrogatives

Les phrases interrogatives constituent des contextes non affirmatifs, qu'elles soient totales **53a** ou partielles **53b**, indépendantes **53a** **53b** ou subordonnées **53c**. Les interrogatives utilisées pour des questions biaisées, ou rhétoriques, sont également possibles **53d**.

53 **a** *Est-ce que tu as compris quoi que ce soit à cette histoire ?*
b *Combien de temps avez-vous travaillé de la journée ?*
c *On se demande [si elle a travaillé de la journée].*
d *Comment veux-tu [que je comprenne quoi que ce soit à cette histoire] ?*

Les subordonnées qui créent un contexte non affirmatif

Les subordonnées conditionnelles qui reçoivent une interprétation d'hypothèse créent également un contexte non affirmatif **54a**, de même que les subordonnées temporelles introduites par *avant que* **54b**. Elles se distinguent sur le point des autres conditionnelles, notamment celles qui ont une interprétation contrastive **54c** ➤XIV-2.3, et des autres temporelles (*après que*, *pendant que*) **54d** ➤XIV-6.4.

54 **a** *Si tu apprends quoi que ce soit, n'oublie pas de me téléphoner.*
b *Elle est partie [avant que j'aie pu dire quoi que ce soit].*
c *# Si Paul apprend quoi que ce soit, en revanche Marie n'apprend rien.*
d *# Elle est partie, après que j'ai dit quoi que ce soit.*

Enfin, les subordonnées comparatives d'inégalité **55a**, en particulier pour les expressions modifiées par *autre* **55b**, créent un contexte non affirmatif, tout comme les ajouts consécutifs en *pour* **55c** ➤XV-6.3.2. En revanche, les comparatives de similarité ne partagent pas cette possibilité **55d**.

55 **a** *Louise est plus rapide [que quiconque dans son école].*
b *Ce tableau est encore plus impressionnant [que quelque autre œuvre que ce soit dans ce musée].*
c *Il était trop fatigué [pour travailler de la journée].*
d *# Paul était tel [que le souhaitait quiconque].*

> *Les subordonnées comparatives d'égalité et le contexte négatif*
>
> Les comparatives d'égalité autorisent plus difficilement les expressions à contexte négatif **56a** **56b**. On en trouve néanmoins avec *quiconque* **56c** **56d**.

56 **a** *Paul a moins travaillé [que nous] de la journée.*
b *# Paul a autant travaillé [que nous] de la journée.*
c […] *je l'admire autant [que quiconque]* […]. (Gracq, 1980)
d […] *je me révèlerais tel que je suis, jour après jour, avec mes qualités comme avec mes défauts, aussi banal [que quiconque]* […]. (Bosquet, 1978)

Les contextes non affirmatifs et les contextes à ne *explétif*

Les constructions qui créent un contexte non affirmatif ressemblent à celles qui permettent le *ne* explétif : ainsi, les subordonnées comparatives ou temporelles autorisent les deux **54b 55a 57a 57b** ➤ X-3.3.3. Mais les constructions à contexte non affirmatif sont plus nombreuses et plus variées. Ainsi les interrogatives et les conditionnelles n'autorisent pas le *ne* explétif **57c 57d** alors qu'elles permettent les expressions à contexte négatif **53 54a**.

57 **a** *Il faut déjeuner [avant que Paul ne parte].*
b *Il est plus grand [que n'était son père].*
c ** Est-ce que vous pensez que Paul ne partira ?*
d ** Il faut se dépêcher si Paul ne part.*

De façon générale, *ne* explétif apparait dans des subordonnées qui obligent à considérer plusieurs situations, impliquant qu'une situation envisagée n'existe pas ou ne coexiste pas avec une autre. Pour les contextes non affirmatifs, il suffit que la vérité de la phrase soit mise en doute ou questionnée.

6.2.4. La position de l'expression à contexte négatif dans la phrase

Dans la plupart des cas, l'expression à contexte négatif (*qui que ce soit*, *de* + nom, etc.) peut être éloignée de l'expression qui l'autorise. Ainsi le mot négatif (*pas*, *personne*, *impossible*) peut dépendre du verbe principal, tandis que l'expression à contexte négatif (*de chance*, *qui que ce soit*, *grand-chose*) dépend d'un verbe infinitif **58b** ou est incluse dans une subordonnée **58a 58c**.

58 **a** *Le commissaire ne pensait pas [que qui que ce soit ait assisté au crime].*
b *Personne ne pense [avoir de chance à ce jeu].*
c *Il est impossible [qu'il ait eu le temps de faire grand-chose].*

De façon générale, le mot négatif (*pas*, *personne*, *impossible*) précède l'expression qu'il autorise (*de chance*, *de toute l'année*, *quoi que ce soit*, *quelque question que ce soit*), mais il peut parfois la suivre **59**.

59 **a** *De toute l'année, il n'est pas passé au bureau.*
b *[Un témoin ayant vu quoi que ce soit de la scène du crime] se révéla impossible à trouver.*
c *[Qu'il ait l'intention de me poser quelque question que ce soit], je ne le savais pas.*

Si le verbe principal est à négation implicite (*douter*) ou est modifié par un adverbe négatif (*pas*, *difficilement*), un pronom à contexte négatif peut être sujet de la complétive **58a 60a 60b** mais pas du verbe principal **60c 60d 60e**.

60 **a** *Paul doute que [qui que ce soit puisse réussir ce projet].*
b *Paul supporte difficilement que [quoi que ce soit lui soit reproché sur son travail].*
c ** Quoi que ce soit de nouveau ne sera pas révélé au public.*
d ** Qui que ce soit douterait que nous puissions réussir.*
e *? Quoi que ce soit lui sera difficilement reproché.*

En revanche, *jamais* et *rarement* en début de phrase autorisent le même pronom comme sujet **61a 61b**. Il en va de même des autres constructions non affirmatives, comme les interrogatives **61c**, les subordonnées conditionnelles **61d**, temporelles **61e** ou consécutives **61f**. Les pronoms et syntagmes nominaux à contexte négatif ne sont donc pas incompatibles avec la fonction *sujet*.

61 **a** *Jamais quoi que ce soit ne lui sera reproché.*
b *Rarement qui que ce soit a dit des choses aussi charmantes sur ta grand-mère.*
c *Est-ce que qui que ce soit est intéressé par le sujet ?*
d *Si qui que ce soit avait quelque chose à nous dire, qu'il le signale.*
e *Paul est parti [avant que qui que ce soit ait pu réagir].*
f *Il est trop malin [pour que qui que ce soit arrive à le coincer].*

6.3. Les expressions à contexte positif

Certains mots, comme *quelqu'un*, *quelque chose*, sont difficilement compatibles avec une négation de phrase (#*Paul n'a pas rencontré quelqu'un.*), sauf en cas de négation de reprise ➤ X-5.4. Ces expressions sont dites *à contexte positif*, et regroupent :

– certains déterminants indéfinis : *un*, *quelque* (*Paul a eu quelque mal à s'endormir.*) ➤ V-4.1 ;
– certains adjectifs indéfinis (*quelques*) ou de haut degré : *délicieux*, *merveilleux* (*Paul a lu quelques livres de cet auteur.*) ;
– certains adverbes associatifs (*aussi*), aspectuels (*déjà*) ou de degré : *à peine*, *au moins*, *presque* (*Paul a déjà fini.*) ;
– certaines conjonctions de coordination doubles : *ou… ou*, *soit… soit* (*Paul prendra soit du fromage soit du dessert.*) ➤ XVI-3.2 ;
– certaines proformes indéfinies : *quelqu'un*, *quelque chose*, *quelque part* (*Paul est allé quelque part.*) ➤ IX-7.3.

Elles peuvent néanmoins être employées avec une négation dans certains contextes comme une question biaisée vers une réponse positive (*Est-ce que vous n'avez pas vu quelqu'un ?*) ➤ XII-3.4.2.

6.3.1. Qu'est-ce qu'une expression à contexte positif ?

Certains mots ne peuvent pas être directement niés : ainsi les pronoms *quelqu'un* **62a** et *quelque chose* **62b** peuvent être compléments dans une phrase positive, mais non dans une phrase négative **62c 62d**. On préfère alors employer *personne* **62e** ou *rien* **62f**. Il en va de même des syntagmes nominaux introduits par *quelques* **62g 62h**.

62 **a** *J'ai vu quelqu'un.*
b *Il a fait quelque chose de mal.*
c #*Je n'ai pas vu quelqu'un.*
d #*Il n'a pas fait quelque chose de mal.*
e *Je n'ai vu personne.*
f *Il n'a rien fait de mal.*
g *Elle a vu quelques films de Renoir.*
h ?*Elle n'a pas vu quelques films de Renoir.*

En revanche, *quelqu'un* ou *quelque chose* peut apparaitre comme sujet d'un verbe nié **63a 63b** ou dans une complétive après un verbe nié **63c** ou un mot négatif **63d**.

63 **a** *Quelqu'un n'est pas venu.*
b *Quelque chose ne fonctionne pas ici.*
c *Il n'est pas possible que Marie ait vu quelque chose.*
d *Il est impossible que Marie ait vu quelqu'un.*

On parle de mots ou d'expressions *à contexte positif*, par analogie avec les mots à contexte négatif (*quiconque*, *quoi que ce soit*) ➤ X-6.1. On parle parfois de *polarité* pour désigner le caractère positif ou négatif d'une phrase. Ces expressions sont alors appelées *sensibles à la polarité positive* ou *à polarité positive*.

Les expressions à contexte positif et la négation de reprise

Des phrases comme **62d 62h** sont acceptables si la négation est interprétée comme une négation de reprise **64a 64b** ➤ X-5.4. En **64b**, *quelques films* n'est pas nié, et l'énoncé équivaut à 'je ne suis pas d'accord pour dire qu'elle a vu quelques films de Renoir'.

64 **a** Loc. 1 — *Il a fait quelque chose de mal.*
Loc. 2 — *Non, il n'a pas fait quelque chose de mal !*
b Loc. 1 — *Marie a vu quelques films de Renoir.*
Loc. 2 — *Non, Marie n'a pas vu quelques films de Renoir. Elle les a tous vus !*

L'interprétation des indéfinis à contexte positif

Les indéfinis (*quelqu'un*, *quelque chose*, *quelques*) peuvent avoir une interprétation spécifique désignant quelqu'un ou quelque chose de bien déterminé, que l'on pourrait nommer **63a 63b 65a** ➤ IX-7.3. Dans ce cas, ils sont compatibles avec la négation **65b**, par exemple avec un comparatif **65c**.

65 **a** *Quelqu'un a appelé pour toi.*
b *Il y a quelque chose que Marie n'a pas entendu.*
c *Marie n'avait jamais entendu quelque chose d'aussi beau.*

La diversité des mots à contexte positif

Les mots à contexte positif ont des catégories syntaxiques variées. Il peut y avoir une certaine variation selon les locuteurs, et les listes du ➤ **tableau X-13** ne sont pas exhaustives.

CATÉGORIE	MOT	EXEMPLES
adjectif de haut degré	*délicieux, merveilleux*	*Ce gâteau est délicieux.*
adverbe de degré	*aussi, au moins, au plus, déjà, presque, quelque peu, un peu*	*Paul a déjà vu ce film.*
conjonction de coordination double	*ou… ou…, soit… soit…*	*Paul prendra soit du fromage soit du dessert.*
adjectif ou déterminant indéfini	*quelque, quelques, un*	*Paul a vu quelques films de Renoir.*
pronom indéfini	*quelque chose, quelqu'un, quelque part*	*Paul a rencontré quelqu'un.* *Marie a entendu quelque chose.*

Tableau X-13. *Quelques mots à contexte positif*

➤ Les conjonctions de coordination doubles (*ou… ou*, *soit… soit*) ➤ **XVI-2.2**

Les déterminants à contexte positif

Certains déterminants indéfinis (*quelques*, *des*, *un*) sont difficilement niés **66**. Dans des contextes négatifs, on leur substitue généralement *de* ➤ **X-6.1.5**. La phrase **66b** est possible si *un* est interprété non comme un indéfini mais comme un cardinal ('Marie n'a pas un seul parapluie') ➤ **V-4.1.1**.

66 **a** *Marie a un parapluie.*
b *# Marie n'a pas un parapluie.*
c *Marie n'a pas de parapluie.*
d *Marie a des soucis.*
e *# Marie n'a pas des soucis.*
f *Marie n'a pas de soucis.*

L'accentuation et les déterminants à contexte positif

Une accentuation initiale, notée ici par des petites capitales, peut favoriser une interprétation compatible avec la négation ➤ **XIX-4.2.2** : **67a** équivaut à 'cette boulangerie n'avait pas même une baguette'. De façon générale, l'adverbe *même* favorise la négation avec les indéfinis de petite quantité, en suggérant que la situation est inattendue **67b**.

67 **a** *Cette boulangerie n'avait pas UNe baguette.*
b *Marie n'a même pas vu QUELques films de Renoir.*

Les autres syntagmes nominaux à contexte positif

Les syntagmes nominaux introduits par *un peu* **68a**, *au moins* **68d** sont difficiles avec la négation : **68b** est peu acceptable, de même que **68e**, sauf s'il s'agit d'une négation de reprise, ou si *pas* est modifié par *même* **68c** ➤ **VIII-8.2.3**.

68 **a** *Le bébé a bu un peu de lait.*
b *# Le bébé n'a pas bu un peu de lait.*
c *Le bébé n'a même pas bu un peu de lait.*
d *Marie a au moins vingt-deux ans.*
e *# Marie n'a pas au moins vingt-deux ans.*

Les adverbes et adjectifs à contexte positif

L'adverbe *déjà* demande un contexte positif **69a** et il est peu naturel en contexte négatif **69b**, qui demande *encore* **69c**. De même, l'adverbe *aussi* avec une interprétation additive **69d** ➤ **VIII-8.2.3** est inadapté aux contextes négatifs **69e**, dans lesquels on utilise *non plus* **69f** ➤ **X-6.1.3**.

69 **a** *Marie est déjà allée à New York.*
b *# Marie n'est pas déjà allée à New York.*

c *Marie n'est pas encore allée à New York.*
d *Jacques parle allemand, et Marie aussi.*
e *# Jacques ne parle pas allemand, et Marie aussi.*
f *Jacques ne parle pas allemand, et Marie non plus.*

> Aussi *en contexte négatif*
>
> *Aussi* n'est pas complètement incompatible avec la négation, particulièrement dans une phrase sans verbe : [Titre] *En Allemagne aussi, pas facile de fusionner les régions* (*Alternatives économiques*, n° 337, 2014) ; ou pour insister sur l'addition d'un individu : [Titre] *Jeux Olympiques – H. lui aussi ne sera pas à Rio* (*tennisactu.net*, 18 juil. 2016)

Les adverbes de degré *presque* et *à peine* **70** ➤ VIII-7.2.4 sont également malvenus en phrase négative **70b 70b**, sauf contexte de négation de reprise **70e** ➤ X-5.4.

70 **a** *Paul a presque fini.*
b *# Paul n'a pas presque fini.*
c *Paul est à peine malade.*
d *# Paul n'est pas à peine malade.*
e *Paul n'a pas presque fini, il a complètement fini.*

De même, enfin, certains adjectifs de degré extrême (*délicieux*, *magnifique*, *merveilleux*) sont difficilement niés **71a**, et il en va de même, plus largement, pour les adjectifs modifiés par *quelque peu* **71b**. Comme dans les cas précédents, la négation de reprise reste possible **71c 71d** ➤ X-5.4.

71 **a** *# Ce plat n'est pas délicieux.*
b *# Ce film n'est pas quelque peu ennuyeux.*
c *Ce plat n'est pas délicieux, il est remarquable en tous points.*
d *Non, ce film n'est* PAS *quelque peu ennuyeux, il est complètement soporifique.*

➤ Les adjectifs de degré extrême dans une phrase exclamative ➤ XII-4.4.3

6.3.2. Les contextes négatifs et les mots à contexte positif

Les mots à contexte positif et les verbes niés

Les mots à contexte positif ➤ X-6.3.1 sont tous incompatibles avec la négation *pas*, mais certains (*déjà*, *quelqu'un*) peuvent apparaitre dans une complétive après un verbe nié **72a**. D'autres (*au moins*, *quelques*) ne le peuvent pas **72b**, sauf si le verbe principal est factif (*savoir*) **72c** ➤ XII-1.2.5.

72 **a** *Il n'est pas possible que Marie soit déjà allée à New York.*
b *# Je ne pense pas que Marie ait au moins vingt-deux ans.*
c *Je ne savais pas que Marie avait au moins vingt-deux ans.*

Les mots à contexte positif et les mots négatifs autres que pas

Certains mots à contexte positif (*déjà*, *un*) sont compatibles avec les négateurs nominaux, tels que *personne*, *aucun* **73a 73b** ➤ X-2.1. D'autres (*quelques*, *quelque peu*) ne le sont pas **73c 73d**.

73 **a** *Aucun professeur n'est déjà allé à New York.*
b *Aucun d'entre nous n'a un parapluie.*
c *# Aucun professeur n'a vu quelques films de Renoir.*
d *# Aucun des films n'est quelque peu ennuyeux.*

De même, la plupart ne peuvent pas apparaitre après *sans* **74a 74b**, sauf *un* **74c**, alors plutôt interprété comme un cardinal ➤ V-4.1.1. Toutefois, *quelque* est acceptable si la préposition *sans* est elle-même niée **74d**.

74 **a** *# Paul est parti sans avoir déjà terminé.*
b *# Paul est parti sans quelque amertume.*
c *Paul est parti sans un mot.*
d *Paul est parti non sans quelque amertume*

> *Les mots à contexte positif et les mots à préfixe négatif*
>
> Leur compatibilité avec les mots à préfixe négatif (*incapable*, *impossible*) **75a 75d** ou à négation implicite (*douter*) **75b 75c** est variable : *quelque chose* est moins contraint que *quelques* **75c** et *au moins* **75d**.

75 **a** *Paul est incapable [de faire quelque chose pour nous].*
b *Je doute [que Paul puisse faire quelque chose pour nous].*
c ? *Je doute [que Marie ait vu quelques films de Renoir].*
d ? *Il est impossible [que Marie ait au moins vingt-deux ans].*

Les mots à contexte positif et les autres contextes non affirmatifs

Les expressions à contexte positif ne sont pas le pendant exact des expressions à contexte négatif ➤ **X-6.1**. Elles sont autorisées non seulement en phrase positive mais aussi dans différents contextes non affirmatifs, comme les phrases interrogatives **76a 76b** ou les subordonnées conditionnelles **76c 76d** ➤ **X-6.2**.

76 **a** *Est-ce que vous pouvez faire quelque chose pour nous ?*
b *Avez-vous eu quelques soucis ?*
c *Si vous voyez quelqu'un, dites-le-nous.*
d *Si vous avez déjà mangé, dites-le-nous.*

Les mots à contexte positif et la négation dans les interrogatives ou les conditionnelles

Dans ces constructions, les expressions à contexte positif sont compatibles avec la négation. Ainsi, l'interrogative peut être niée **77a 77b**, de même que la subordonnée conditionnelle **77c 77d 77e**.

77 **a** *Est-ce que vous ne pouvez pas faire quelque chose pour nous ?*
b *Je me demande [si vous n'avez pas eu quelques soucis].*
c *Si Marie n'avait pas vu quelques films de Renoir, elle ne pourrait pas se considérer comme cinéphile.*
d *Si Marie n'est pas déjà allée à New York, il faut qu'elle y aille.*
e *Si ce plat n'avait pas été délicieux, je n'en aurais pas repris.*

De même, la construction *supposons que* + subjonctif, avec un emploi d'hypothèse, rend possible l'emploi de certaines expressions après un verbe nié **78**.

78 **a** *Supposons [que Marie ne soit pas déjà allée à New York].*
b *Supposons [que Marie n'ait pas vu quelques films de Renoir].*
c *Supposons [qu'elle ait presque fini].*

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

X-1. Qu'est-ce que la négation ?

Gaatone (1971b), Muller (1991) ; une autre approche : Rowlett (1998) et Larrivée (2004b).
Les critères de la phrase négative : Gaatone (1971b), Godard (2004) ; la distinction entre négation de phrase et de constituant : Attal (1971) ; entre négation descriptive et polémique : Ducrot (1998 [1972]).
Ne n'est pas négatif : Corblin (1994b), Corblin (1996b), Godard (2004).
L'analyse de *pas* comme l'élément qui exprime la négation : Gaatone (1971b), Ashby (1981), Coveney (2002 [1996]), De Swart et Sag (2002) ; une autre analyse : Damourette et Pinchon (1911-1940, t. I, p. 138-146), qui l'appellent *forclusif*, Muller (1991) qui l'appelle *semi-négation*.
Le cycle de Jespersen : Larrivée (2010).

X-2. La syntaxe des négateurs

Muller (1991) (ex. **37b**, **44**), qui les appelle *semi-négations*.
Les positions de *rien* par rapport à l'infinitif et au participe : Kayne (1977 [1975]), et Milner (1982) pour les séquences de verbes.
La position de *personne* entre auxiliaire et participe passé (% *J'ai personne vu.*) : Meune (2007), Avanzi (2017) ; *personne* disloqué au Québec : Rowlett (1998).
La position de l'adverbe négatif suivant la forme du verbe (infinitif ou non) : Emonds (1978), Pollock (1989), Abeillé et Godard (1997), Kim et Sag (2002) ; l'évolution : Hirschbühler et Labelle (1994) (ex. **53b**).
Les phrases existentielles négatives et les phrases sans verbe avec négation : Gaatone (1994).
Non préfixe devant un nom et ajout devant une autre catégorie : Gaatone (1987), Kalik (1971).
L'usage de *point* en Acadie : Flikeid (1989) (ex. **27d**), Petras (2016) (ex. **27c**).

X-3. *Ne* et la négation

Les propriétés morphosyntaxiques de *ne* : Recourcé (1996), Godard (2004).
La négation n'est pas discontinue : Corblin (1994b), Corblin (1996b) ; *ne* comme marqueur de la portée de la négation : Kayne (1984) ; une autre analyse : Muller (1991).
La relation à distance entre *ne* et un négateur : Milner (1979) et Milner (1982).
L'omission de *ne* avec la négation : Pohl (1975), Ashby (1976), Ashby (1981), Coveney (2002 [1996]) (ex **39c**), Blanche-Benveniste (1997) (ex. **36b**, **36c**), Gadet (2000), Ashby (2001) ; au Québec : Sankoff et Vincent (1977), Martineau et R. Mougeon (2003) ; en Louisiane : Stäbler (1995) (ex **38b**).
Les séquences figées favorisant l'omission de *ne* : M.-L. Moreau (1986).
La fréquence de *ne* : dans le corpus du français fondamental : Gougenheim *et al.* (1971 [1964]) ; dans un corpus de *chat* : Van Compernolle (2008) ; dans le corpus C-Oral-Rom : Meisner (2010) ; dans l'usage électronique : Blattner et Williams (2011) ; dans un corpus de SMS suisse : Stark (2012).
L'évolution dans l'omission de *ne* : Hansen et Malderez (2004) (ex. **38c**) Dufter et Stark (2007), Martineau (2011).
Ne... que : Piot (1975), Barbaud (1985), Azoulay-Vicente (1988), Gaatone (1999).
Les emplois de *ne* négatif : Gaatone (1971b), Muller (1991).
Le *ne* dit *explétif* : Muller (1978), Muller (1991).

X-4. L'interprétation des négateurs

La négation de phrase et la négation de constituant : Attal (1971) ; la *montée* de la négation (*Je ne veux pas venir. Je veux ne pas venir.*) : Prince (1976).
Personne, *rien*, *jamais* comme quantifieurs : Corblin *et al.* (2004b) ; une autre analyse comme indéfinis : Corblin (1994b), Corblin (1996b) ; *plus* et la présupposition : Amsili (1994) ; la différence entre *aucun* et *pas un* : Heldner (1992).
Les phrases avec plusieurs négateurs : Corblin (1994b), Corblin *et al.* (2004b).
L'interprétation de deux négateurs comme négation simple (ou *concordance négative*) : Corblin (1994b), Déprez (1997), Déprez (2003) ; l'absence d'interprétation avec plus de deux négations : Corblin (1996b) ; le domaine syntaxique pour interpréter deux négateurs comme formant une négation simple : Godard (2004).
La cooccurrence de *pas* et de *rien* au Québec : Lemieux (1985), Vinet (1998), Vinet (2001) ; au Nouveau-Brunswick : G. Chevalier et Gauvin (1994) (ex. **42b**) ; le maintien de la cooccurrence de *pas* et de *rien* en Europe : Bauche (1929 [1920]), R. Martin (1966), Martineau et Déprez (2004).
D'un point de vue historique : Hirschbühler et Labelle (1994), Martineau et Déprez (2004) (ex. **41**). *Pas* combiné avec un autre négateur en français classique : Gougenheim (1984 [1951]).
Les emplois non négatifs de *aucun*, *jamais*, *personne*, *rien* : Muller (1991), Grevisse et Goosse (2016 [1936], §1021).

X-5. Les interprétations et usages de la négation

La préposition *sans* : Muller (1991) ; Godard (2004) qui l'analyse comme un négateur.
Les préfixes négatifs : Kalik (1971), Gaatone (1987).
Le préfixe *in-* : Anscombre (1994), Apothéloz (2003), Dal *et al.* (2007), Huot (2007) ; le préfixe *dé(s)-* (*sceller le piton dans le mur / desceller le piton du mur*) : Boons (1984) ; le préfixe *non-* : Degas (2014), Degas (2015).
La négation des termes contraires et les échelles : Ducrot (1998 [1972]), Ducrot (1980).
La cible de la négation : Heldner (1981) qui l'appelle *portée pragmatique* ou *champ de la négation*, Larrivée (2001) qui l'appelle *foyer de la négation*.
Les phrases dont les présuppositions ne sont pas vérifiées (*Le roi de France est chauve.*) : Ducrot (1998 [1972]).
La négation contrastive : Muller (1991).
La distinction entre négation descriptive et négation de reprise, dite *métalinguistique* ou *polémique :* Ducrot (1998 [1972]), Ducrot (1984), Moeschler (2015). Le rôle du contexte dans l'interprétation de reprise : Nølke (1992). La négation de reprise n'observe pas les mêmes contraintes que la négation descriptive : Tellier et Valois (2006) qui l'appellent *négation contrastive* ; les différents aspects de l'assertion que vise la négation de reprise : Geurts (1998).

X-6. Les mots à contexte négatif ou positif

Les expressions à contexte négatif : Fauconnier (1977), Muller (1991), Tovena, Déprez et Jayez (2004), qui les appellent *sensibles à la polarité*, ou *à polarité négative*.
Une liste de contextes non affirmatifs : Tovena, Déprez et Jayez (2004) ; *seulement* et le contexte négatif : Beyssade (2012). Les adjectifs en *-able* : Hathout, Plénat et Tanguy (2003), et les adjectifs de la forme *in* + X + *able* : Apothéloz (2005), Dal *et al.* (2007). *Le moindre* + nom : Tovena et Jayez (1999) ; *de* + nom comme expression à contexte négatif : Gaatone (1971b) (ex. **28b**), Gaatone (1992), Muller (1997) (ex. **28c**) ; *grand-chose*, *grand monde* : Bacha (2007) ; les expressions figées à contexte négatif : Muller (1991), Palma (2006).
Quoi que ce soit en dehors des contextes négatifs : Corblin (2010).
Oui, non, si : Plantin (1982), Kerbrat-Orrechioni (2001b) (ex. **12a**).
Les expressions à contexte positif : Larrivée (2012), Spector (2014).

CHAPITRE XI

Le temps, l'aspect et le mode

XI-1

Les expressions de temps, d'aspect et de mode

1.1. Les temps verbaux et leur interprétation

Les formes du verbe sont organisées en différents temps ➤ II-1.3 :
- temps simples (*Je mange.*) ;
- temps composés (*J'ai mangé.*) ;
- temps périphrastiques (*Je vais manger.*).

On dénombre cinq temps simples à l'indicatif et deux au subjonctif. L'impératif, le participe présent et l'infinitif comportent seulement un temps simple et un temps composé.
Le temps verbal apporte des informations temporelles : il contribue à localiser la situation soit par rapport au moment de l'énonciation (*Je travaille.*), soit par rapport à un autre point de repère (*À cette époque, je travaillais.*).
Les temps verbaux apportent également des informations sur le déroulement de la situation ou *aspect* : le passé composé peut exprimer l'état résultant (*J'ai mangé.*), et le futur périphrastique, la phase préparatoire (*Je vais manger.*) ➤ XI-1.2.

Dans la phrase, les formes verbales apportent d'abord des informations sur le temps : elles permettent la localisation temporelle de la situation ; elles apportent également des informations sur l'aspect, c'est-à-dire sur le déroulement de la situation ➤ XI-1.2 ; enfin, elles apportent des informations dites *modales* qui caractérisent l'attitude du locuteur par rapport à la réalisation de la situation ➤ XI-1.3. Toutes ces informations apportées par la conjugaison verbale interagissent avec les propriétés sémantiques du verbe et avec celles du reste de la phrase (sujet, compléments et ajouts éventuels).
Le verbe français comporte cinq modes : l'indicatif, le subjonctif, l'impératif, l'infinitif et le participe présent ➤ II-1.3. Tous les modes possèdent au moins un temps simple et un temps composé ; l'indicatif en compte dix ou seize selon que l'on inclut ou non les formes surcomposées et périphrastiques. Le participe passé est considéré comme une catégorie à part, et non comme un mode du verbe.

1.1.1. Les temps de l'indicatif

Les formes verbales à l'indicatif

L'indicatif est le mode du verbe qui comporte le plus de temps ➤ tableau XI-1. On distingue cinq temps simples : présent, futur, passé simple, imparfait et conditionnel. Ce sont des formes conjuguées, dont la terminaison indique le temps, la personne et le nombre.
Les temps composés sont formés sur l'auxiliaire *avoir* ou l'auxiliaire *être*, conjugué comme le sont les formes simples, suivi du participe passé ➤ III-2.1. On distingue donc cinq temps composés : passé composé, futur antérieur, passé antérieur, plus-que-parfait et conditionnel passé.
L'auxiliaire peut lui-même être une forme composée (*a eu*, *avait eu*) : on parle alors de *temps surcomposé* : passé surcomposé, plus-que-parfait surcomposé, qui sont d'emploi plus limité ➤ III-2.2.
Enfin, deux périphrases temporelles sont construites avec les verbes *aller* et *venir de* + infinitif, qui peuvent eux-mêmes être au présent ou à l'imparfait ➤ XI-3.2.1. La périphrase construite avec *aller* est parfois appelée *futur proche*, mais la situation peut être très éloignée (*Cet enfant va devenir célèbre.*). C'est pourquoi nous l'appelons *futur périphrastique*. La périphrase construite avec *venir*, en revanche, concerne un passé proche ou récent.

FORME	TEMPS	EXEMPLES
simple	présent imparfait passé simple futur conditionnel	(*il*) *travaille* (*il*) *travaillait* (*il*) *travailla* (*il*) *travaillera* (*il*) *travaillerait*
composée	passé composé passé surcomposé passé antérieur futur antérieur plus-que-parfait plus-que-parfait surcomposé conditionnel passé	(*il*) *a travaillé* (*il*) *a eu travaillé* (*il*) *eut travaillé* (*il*) *aura travaillé* (*il*) *avait travaillé* (*il*) *avait eu travaillé* (*il*) *aurait travaillé*
périphrase	futur périphrastique futur périphrastique du passé passé récent passé récent du passé	(*il*) *va travailler* (*il*) *allait travailler* (*il*) *vient de travailler* (*il*) *venait de travailler*

Tableau XI-1. *Les temps de l'indicatif de* travailler *à la 3e personne du singulier*

Le conditionnel comme temps de l'indicatif

Nous considérons le conditionnel comme un temps de l'indicatif et non comme un mode ➤ XI-1.3. Il apparait en effet dans les mêmes contextes que les formes de l'indicatif. Dans une phrase indépendante, il peut être utilisé dans une déclarative **1a** ou une interrogative **1b**, comme l'indicatif ➤ I-2.1, et dans la déclarative, l'énoncé a une valeur assertive ➤ XII-1.3.1. Dans une subordonnée complétive **1d** ➤ I-4.2.2, il apparait après un verbe comme *savoir*, qui est suivi de l'indicatif **1c** ➤ XI-5.2.2, et son emploi est parallèle à celui du futur ; c'est pourquoi il est aussi appelé *futur du passé* ➤ XI-2.5.

1 **a** *Paul partirait volontiers.*
b *Est-ce que tu irais à la boulangerie ?*
c *Je sais qu'il partira dès que possible.*
d *Je savais qu'il partirait dès que possible.*

> *Les temps composés, les temps périphrastiques et la conjugaison verbale*
>
> Nous intégrons les temps composés et périphrastiques aux tableaux des temps verbaux bien qu'ils ne forment pas un seul mot, à la différence des temps simples ➤ II-1.3.2. Aux temps composés, auxiliaire et participe peuvent en effet être séparés, notamment par des adverbes **2a 2b**, et ils forment ce que l'on appelle une *construction verbale fusionnée*, qui comporte des propriétés syntaxiques spécifiques ➤ III-1.1 ➤ III-2.4. Les périphrases temporelles sont elles aussi construites par la syntaxe, non par la morphologie, comme l'atteste la possibilité pour le verbe principal d'être séparé de l'infinitif **2c 2d** ➤ XI-3.1. *Aller* et *venir* y ont perdu leur sens originel de verbe de mouvement. Ces périphrases sont aujourd'hui intégrées dans le système des temps verbaux ➤ XI-2.2.3 ➤ XI-2.3.3.
>
> **2** **a** *Paul a déjà travaillé.*
> **b** *Paul sera bientôt parti.*
> **c** *Paul va bientôt partir.*
> **d** *Paul vient tout juste de partir.*

Le temps verbal et l'interprétation temporelle

Le mot *temps* est polysémique, aussi convient-il de distinguer le *temps verbal*, parfois appelé *temps grammatical* ou *tiroir verbal*, et l'interprétation temporelle, ou *temps sémantique*. Ainsi, le présent décrit le plus souvent un évènement présent **3a**, mais il peut aussi, dans certaines phrases, décrire un évènement futur **3b** ou passé **3c** ➤ XI-2.2.1.

Certaines grammaires parlent de *temps du présent*, *du futur* ou *du passé*, et regroupent ainsi l'imparfait, le passé simple, le passé composé sous le terme *temps du passé*. Nous ne suivons pas cette terminologie. Pour nous, l'interprétation temporelle est une relation de concomitance, d'antériorité ou de postériorité par rapport à un point de repère. En **3a**, le présent décrit une situation concomitante avec le point de repère (*aujourd'hui*). En **3d**, l'imparfait aussi indique une situation concomitante avec le

point de repère (*ce jour-là*). L'imparfait n'est donc pas un temps du passé au sens où le passé simple, ou le passé composé, qui indiquent l'antériorité, le sont.

3 **a** *Il pleut aujourd'hui.*
b *J'arrive dans dix minutes.*
c *En 1685, Louis XIV révoque l'édit de Nantes.*
d *Ce jour-là, il pleuvait.*

Le système des temps verbaux

Les temps verbaux servent à localiser la situation par rapport à un point de repère, appelé aussi *point référentiel*, ou *point de perspective*. En **4a**, le sommeil de Paul coïncide avec le moment de l'énonciation, c'est-à-dire le moment où le locuteur prononce l'énoncé, alors qu'en **4b**, il lui est postérieur, et en **4c**, antérieur.

4 **a** *Paul dort depuis deux heures.*
b *Paul dormira deux heures.*
c *Paul a dormi deux heures.*

En **5**, le point de repère temporel est différent. Il est donné par le contexte, et il est antérieur à l'énonciation. En **5a**, l'imparfait décrit une situation qui coïncide avec le point de repère *à ce moment-là*. En **5b**, le conditionnel dans la seconde phrase décrit une situation postérieure au point de repère fourni par la première, et en **5c**, le plus-que-parfait décrit une situation antérieure par rapport au même point de repère.

5 **a** *À ce moment-là, il n'y avait qu'une solution.*
b *Il était temps de partir. Paul dormirait dans la voiture.*
c *Il était temps de partir. Paul avait suffisamment dormi.*

Les temps verbaux sont donc organisés en deux systèmes parallèles, basés sur les relations d'antériorité, de simultanéité et de postériorité ➤**tableau XI-2**.

LA SITUATION EST	PAR RAPPORT À L'ÉNONCIATION (temps *déictique*)	PAR RAPPORT À UN POINT DE REPÈRE PASSÉ (temps *anaphorique*)
antérieure	passé composé (*Il a travaillé.*) passé simple (*Il travailla.*)	plus-que-parfait (*Il avait travaillé.*)
simultanée	présent (*Il travaille.*)	imparfait (*Il travaillait.*)
postérieure	futur (*Il travaillera.*)	conditionnel (*Il travaillerait.*)

Tableau XI-2. *L'interprétation temporelle des principaux temps de l'indicatif*

Les temps déictiques et les temps anaphoriques

Si le point de repère est le moment de l'énonciation, on dit que le temps est *déictique*, comme on parle de *pronom déictique* quand celui-ci réfère au locuteur (*je*) ou à l'interlocuteur (*tu*, *vous*) ➤**XVIII-4.1**. Outre le présent, le futur et le passé composé, l'indicatif compte six autres temps déictiques : le passé simple (*Il dormit deux heures.*), le passé récent (*Il vient de partir.*), le passé antérieur (*Quand il eut dormi…*) et surcomposé (*Quand il a eu dormi…*), le futur périphrastique (*Il va partir.*) et antérieur (*Quand il aura dormi…*), même si les temps composés et périphrastiques ont d'abord une valeur aspectuelle ➤**XI-1.2**.
Si le point de repère est fourni par le contexte, on dit que le temps est *anaphorique*, comme on parle de *pronom anaphorique* quand celui-ci renvoie à un antécédent (*il*, *elle*) ➤**XVIII-5.1**. Outre l'imparfait, le conditionnel et le plus-que-parfait, l'indicatif compte quatre autres temps anaphoriques : le passé récent du passé (*Il venait de partir.*), le plus-que-parfait surcomposé (*Quand il avait eu dormi…*), le conditionnel passé (*Quand il aurait dormi…*) et le futur périphrastique du passé (*Il venait de partir.*). Les temps anaphoriques possèdent tous la terminaison (*-ais*, *-ait*) à la différence des temps déictiques.

La redondance dans le système des temps de l'indicatif

Le français possède deux formes pour marquer l'antériorité par rapport au moment de l'énonciation (le passé simple et le passé composé), et deux formes pour marquer la postériorité (le futur simple et le futur périphrastique). On constate aujourd'hui une certaine spécialisation de ces formes. Ainsi, le passé simple est moins employé que le passé composé : il est utilisé surtout à l'écrit, et dans certains genres, en particulier le discours narratif littéraire ➤**XI-2.3.1**. Pour le futur, il existe une tendance, en particulier au

Québec, à utiliser le futur simple en phrase négative, et le futur périphrastique en phrase positive (*Un jour je me dis : Je vais le faire. Le lendemain, je me dis : Non, je ferai pas ça.*) ➤ XI-2.2.

La terminologie des temps verbaux

Certains appellent (à tort) *temps absolus* les temps déictiques et *temps relatifs* les temps anaphoriques. D'autres distinguent *temps du discours* (présent, futur, passé composé) et *temps du récit* ou *de l'histoire* (imparfait, passé simple), selon que le locuteur est ou non impliqué. Cette distinction est moins précise, mais recoupe partiellement la nôtre : les temps anaphoriques sont des temps du récit, et les temps du discours des temps déictiques, mais le passé simple est un temps déictique tout en étant un temps du récit.

1.1.2. Les temps des autres modes

Les temps du subjonctif

Le subjonctif comporte deux temps simples ➤ tableau XI-3 : le présent **6a** et l'imparfait, et deux temps composés, où l'auxiliaire au subjonctif est suivi du participe passé ➤ III-2.1 : le passé composé (souvent appelé simplement *subjonctif passé*) **6b** et le plus-que-parfait. Certains locuteurs disposent en outre d'un surcomposé, avec l'auxiliaire au passé composé (*qu'il ait eu plu*) ➤ III-2.2.
Contrairement à l'indicatif, le subjonctif ne connait pas de périphrase temporelle en *aller* **6c** mais seulement en *venir* **6d**.

6 **a** *Qu'il vienne !*
b *Qu'il ait fini avant midi !*
c *Il ne faudrait pas qu'il pleuve / * qu'il aille pleuvoir.*
d *Je regrette qu'il soit parti / qu'il vienne de partir.*

FORME	TEMPS	EXEMPLES
simple	subjonctif présent	(qu'il) *travaille*
	subjonctif imparfait	(qu'il) *travaillât*
composée	subjonctif passé composé	(qu'il) *ait travaillé*
	subjonctif passé surcomposé	(qu'il) *ait eu travaillé*
	subjonctif plus-que-parfait	(qu'il) *eût travaillé*
périphrase	passé récent	(qu'il) *vienne de travailler*

Tableau XI-3. *Les temps du subjonctif de* travailler *à la 3e personne du singulier*

Seuls les subjonctifs présent et passé composé sont d'un usage courant. On les trouve dans des contextes où la concordance des temps ferait attendre, dans un registre plus formel, le subjonctif imparfait **7a** et le subjonctif plus-que-parfait **7b** ➤ XI-2.7.

7 **a** *Je voulais qu'il parte / partît demain.*
b *J'aurais voulu qu'il soit parti avant midi / qu'il fût parti avant midi.*

Le subjonctif imparfait

Le subjonctif imparfait n'est plus d'un usage courant. On le trouve presque exclusivement dans un registre formel, et plus souvent à l'écrit **8a** qu'à l'oral **8b** ; en **8c**, l'usage ludique du subjonctif imparfait joue sur le contraste entre le registre formel pour la forme et le caractère informel de l'expression *péter à la figure*.

8 **a** *Ce Monsieur ne connaît pas les Belges fussent-ils francophones.* (*lesechos.fr*, 7 fév. 2010)
b *Personne ici n'a douté que les mesures prises fussent sérieuses.* (France Culture, « L'esprit public », 18 oct. 2009)
c *[…] quelques centrales nucléaires, dont on préfèrerait qu'elles ne nous pétassent pas à la figure.* (France Culture, « L'esprit public », 7 fév. 2010)

Pourquoi dit-on subjonctif imparfait ?

Le subjonctif imparfait ressemble par sa forme au passé simple. Ainsi, le *-a-* de *lavât*, ou le *-i-* de *finît* ou *partît*, correspond au *-a-* ou au *-i-* de *lava*, *finit* et *partit*. Nous utilisons le terme traditionnel de *subjonctif imparfait* malgré cette parenté morphologique, parce que ce temps décrit un évènement concomitant à un point de repère passé, comme l'imparfait de l'indicatif > XI-1.1.1 > XI-2.4.1. L'imparfait du subjonctif en **9b** correspond à l'imparfait de l'indicatif de **9a**, alors que le passé simple est exclu de la subordonnée **9c**, car il ne peut pas reprendre le point de repère temporel fourni par le verbe principal.

9 **a** *Paul croyait que Napoléon était un génie.*
b *Paul ne croyait pas que Napoléon fût un génie.*
c *# Paul croyait que Napoléon fut un génie.*

Le subjonctif plus-que-parfait

Le plus-que-parfait du subjonctif apparait parfois, en registre formel, en phrase indépendante, à la place d'un conditionnel passé (*il aurait été plus juste…*) **10a**. On le trouve aussi dans les subordonnées conditionnelles **10b** > XIV-2.2.3 ou complétives **10c** > I-4.2.2, dans un registre formel, mais il est le plus souvent remplacé par le plus-que-parfait de l'indicatif **10d** > XI-2.7.2.

10 **a** *Il eût été plus juste de dire que la pensée grecque était celle de l'unité* […]. (Camus, 1951)
b *Elle traversa le mur gris de cette ancienne fabrique comme s'il eût été de brume, et disparut.* (Germain, 1992)
c *Il ne se pouvait pas que dans tous ces cartons pleins de choses diverses vînt à manquer un stéthoscope* […]. (Echenoz, 1979)
d *Elle traversa le mur gris comme s'il avait été de brume.*

Le subjonctif passé surcomposé

Le subjonctif surcomposé est encore plus rare. Il apparait notamment dans une subordonnée en *après que*, au subjonctif, malgré la norme, pour certains locuteurs > XIV-6.5.3 : % *Après qu'il ait eu réussi avec succès à faire passer Steve pour le frère d'Edel, il décida de terminer sa mission parisienne.* (*twitter.com*, 9 juin 2017). Il exprime un état résultant antérieur à la situation de la principale.

Les temps de l'impératif, de l'infinitif et du participe présent

L'impératif a un temps simple **11a** et un temps composé **11b**, dans lequel l'auxiliaire (*être* ou *avoir*) est à l'impératif, suivi du participe passé > III-2.1. Le temps composé a une valeur aspectuelle – il indique un état résultant – plutôt qu'une valeur temporelle d'antériorité > XI-1.2.2 > XII-2.1.1.

11 **a** *Finis vite ton travail !*
b *Aie fini ton travail avant mon retour !*

Il en va de même de l'infinitif **12a** **12b** > XI-6.1.1. La forme simple du participe présent, quant à elle, exprime la concomitance **12c**, et la forme composée, l'état résultant **12d** ou l'antériorité **12e** > XI-7.1.1.

12 **a** *Il faut finir ce travail rapidement.*
b *Il faut avoir fini ce travail à la fin du mois.*
c *Voulant régler le problème trop rapidement, il n'a rien réglé du tout.*
d *Ayant réglé le problème à la satisfaction de tous, il est parti en vacances.*
e *Ayant rencontré des problèmes de circulation, il est arrivé en retard.*

1.2. L'aspect de la phrase

Selon la forme verbale, la situation est présentée en privilégiant une certaine partie, ou *phase*, de son déroulement. C'est en particulier le rôle des temps composés et des périphrases verbales. On distingue ainsi, par exemple :
– la phase préparatoire (*Paul va sortir.*) ;
– l'état résultant (*Paul a fait son travail.*).
On parle d'aspect *perfectif* si l'on considère la situation dans son ensemble, incluant un début et une fin (*Paul a bien dormi.*), et d'aspect *imperfectif* dans le cas contraire. L'aspect perfectif de la phrase dépend du temps verbal et des propriétés de la situation. Par exemple, *Chantal écrit une lettre.* n'est pas perfectif, à la différence de *En 1685, Louis XIV révoque l'édit de Nantes.*

D'autres périphrases verbales privilégient une phase de la situation, par exemple :
– la phase initiale (*Elle se met à chanter.*) ;
– la phase médiane (*Elle est en train de chanter.*) ;
– la phase finale (*Elle finit de chanter.*).

1.2.1. Les aspects perfectif et imperfectif

L'aspect de la phrase est la manière dont celle-ci présente le déroulement de la situation, en privilégiant ou non une partie ou *phase*. De façon générale, l'aspect ne dépend pas seulement du verbe, mais de la phrase dans son ensemble.

Si la phrase présente une situation dans son ensemble, avec un début et une fin **13a 13b**, on parle d'aspect *perfectif*. Si elle présente une situation en train de se dérouler, sans référence à un début ou à une fin **13c**, l'aspect est dit *imperfectif*.

13 **a** *Les enfants ont bien dormi.*
b *En 1967, elle écrivit un ouvrage sur la Résistance.*
c *Les enfants dorment bien.*

L'aspect imperfectif et le temps verbal

L'aspect perfectif ou imperfectif résulte à la fois du temps verbal et des propriétés de la situation. Ainsi, le présent **13c** et l'imparfait **14a** sont souvent associés à l'aspect imperfectif mais, en **14b**, le présent est dans une phrase perfective (il est dit *historique*). De même, un aspect perfectif est associé à l'imparfait en **14c**.

En fait, la valeur imperfective avec le présent ou l'imparfait est réservée aux cas où le point de repère est inclus dans la situation : les enfants sont en train de dormir au moment de l'énonciation **13c**, ou Paul dormait au moment où le locuteur est rentré **14a**. En **14b**, en revanche, le point de repère temporel n'est pas inclus dans la situation, et l'aspect est déterminé par le caractère terminatif ou non de la situation. La situation est dite *terminative* si la description en inclut la fin. Avec une situation terminative, le présent et l'imparfait ont une valeur perfective, et une valeur imperfective avec une situation non terminative. En **14b 14c**, la situation est terminative, parce que les verbes (*révoquer*, *partir*) décrivent des évènements instantanés – la description inclut nécessairement la fin de la situation ➤ II-3.1.3 – et l'aspect est perfectif. Le présent et l'imparfait ne sont donc pas associés de manière rigide à l'expression d'un aspect, bien qu'ils expriment habituellement l'aspect imperfectif.

14 **a** *Paul dormait quand je suis rentré.*
b *En 1685, Louis XIV révoque l'édit de Nantes.*
c *Deux jours plus tard, elle partait avec lui.* (Garat, 2008)

De même, au futur ou au conditionnel, l'aspect de la phrase est généralement perfectif avec une situation terminative **15a** et imperfectif avec une situation non terminative **15b**. Si un ajout temporel rend la situation terminative, l'aspect devient perfectif **15c**.

15 **a** *Chantal écrira un ouvrage sur la Renaissance.*
b *Chantal voyagera en Afrique.*
c *Chantal voyagera en Afrique jusqu'en avril.*

Avec les temps exprimant l'antériorité : passé simple, passé composé, plus-que-parfait ➤ XI-1.1.1, la phrase possède une valeur perfective si elle fait référence à la situation entière **16**. L'emploi de ces temps est peu naturel si la situation est interrompue **16c**.

16 **a** *En 1967, elle a écrit / avait écrit un ouvrage sur la Résistance.*
b *En 1967, elle écrivit un ouvrage sur la Résistance.*
c *# Elle a écrit / écrivit ses mémoires, quand la mort est survenue.*

Le ➤ tableau XI-4 présente les aspects perfectif et imperfectif de la phrase pour les principaux temps de l'indicatif ➤ XI-2.2 ➤ XI-2.3.

TEMPS VERBAL	ASPECT DE LA PHRASE	EXEMPLES
présent, imparfait	imperfectif	*Chantal écrit / écrivait une lettre.* *En 1908, cet écrivain voyage en Afrique.*
	perfectif	*En 1685, Louis XIV révoque l'édit de Nantes.* *Trois jours plus tard, elle partait.*
passé simple, passé composé, plus-que-parfait	perfectif	*Il a voyagé en Afrique.* *Dès son arrivée, elle écrivit / avait écrit une lettre.*
futur, conditionnel	perfectif	*Chantal écrira une lettre.*
	imperfectif	*Chantal voyagera en Afrique.*

Tableau XI-4. *Le temps verbal et l'aspect perfectif ou imperfectif*

L'aspect perfectif et les classes de verbes

Les verbes d'évènement (*comprendre*, *couper*, *cuire un rôti*, *écrire une lettre*) ➤ **II-3.1.3** décrivent des changements, qui constituent la phase finale. Ils entrent naturellement dans une phrase à valeur perfective, puisque l'aspect perfectif considère la situation dans son entièreté, incluant la phase finale **17a**. C'est seulement si le déroulement de l'évènement est interrompu que la situation n'est pas terminative, et donc que la phrase n'est pas perfective : ainsi **17a** est perfective, mais pas **17b**. Le passé composé, qui est associé à l'aspect perfectif, est impropre à décrire un évènement interrompu dans son déroulement **17c**.

17 **a** *Cette année-là, Stendhal écrivit* La Chartreuse de Parme.
b *Elle écrivait une lettre quand on l'a appelée.*
c # *Elle a écrit ses mémoires, quand la mort est survenue.*

De même, les verbes décrivant un état (*avoir*, *posséder*, *savoir*) ➤ **II-3.1.1** ou une activité (*marcher*, *travailler*) ➤ **II-3.1.2**, qui ne comportent pas de fin en eux-mêmes, sont naturellement compatibles avec la valeur imperfective. Ainsi, les phrases **18a** et **18b** sont imperfectives : rien ne dit que le stagiaire quittera Marie à la fin de l'été, et la situation de **18b** ne considère pas la fin de la marche. Mais le temps – le passé composé en **18c 18d** – ou un ajout précisant la fin de la situation **18e** peut rendre la phrase perfective.

18 **a** *Marie aura un stagiaire tout l'été.*
b *Marie marchait dans la forêt.*
c *Marie a eu un stagiaire tout l'été.*
d *Marie a marché dans la forêt.*
e *Marie aura un stagiaire jusqu'à l'automne.*

> *La réinterprétation du temps verbal et les classes de verbes*
>
> D'autres combinaisons, moins naturelles, peuvent donner lieu à des réinterprétations : on parle de *réinterprétation aspectuelle* ➤ **XI-4.5**. Ainsi, lorsque certains verbes d'état, comme *savoir*, sont à un temps (passé composé ou passé simple) qui induit une valeur aspectuelle perfective, la phrase est interprétée comme référant au début de la situation : en **19a**, le verbe *sut* ou *a su* est interprété comme 'apprit', 'a appris'.
> Les verbes qui décrivent un évènement instantané (*se lever*, *sortir*) sont en principe incompatibles avec la valeur imperfective parce que ces situations ne possèdent pas de phase médiane. L'emploi d'un temps à valeur imperfective donne lieu à des réinterprétations. En **19b**, le présent ou l'imparfait sont associés à une valeur imperfective puisque le point de repère n'est pas inclus dans la situation décrite, ce qui serait le cas dans *Jean se lève précisément en ce moment*. On réinterprète alors **19b** comme une habitude, ce qui correspond à une valeur d'imperfectif. En **19c**, la phrase est réinterprétée comme décrivant la phase préparatoire de la situation de sortir. Ainsi, le point de repère pour l'imparfait (la sonnerie du téléphone) est bien inclus dans la situation décrite, et l'interprétation de l'imparfait peut être imperfective (elle n'avait pas fini de sortir).
> Il en va de même en **19d**, avec une différence : en **19c**, la phase préparatoire fait partie de l'action de sortir, d'où le sens 'était en train de sortir', alors qu'en **19d**, on reste en dehors de l'action de sortir, et le sens est 'se préparait à sortir' ➤ **XI-1.2.2**.
>
> **19** **a** *Jean sut / a su la réponse quand tu n'es pas venu au rendez-vous.*
> **b** *Jean se lève / se levait à 7 heures.*
> **c** *Chantal sortait quand le téléphone a sonné.*
> **d** *Chantal allait sortir quand le téléphone a sonné.*

Les situations bornées et les situations terminatives

Les situations dites *bornées*, qui ont une fin ou borne naturelle ➤ II-3.1.3, recouvrent en partie les situations terminatives, qui comportent la fin de la situation, mais ne se confondent pas avec elles. La situation de **20a** est bornée et terminative. Mais une situation peut être bornée et non terminative **20b**, ou non bornée et terminative **20c**. La situation de 'cuire son rôti' est bornée, mais en **20b**, son déroulement est interrompu, si bien que sa fin prévisible n'est pas incluse. Inversement, la phrase **20c** décrit une situation naturellement non bornée, mais terminative.

Les ajouts *jusqu'à la gare* **20d** et *jusqu'à épuisement* **20c 20e** n'ont pas le même effet : tous les deux sont susceptibles de rendre la situation terminative, mais seul le premier peut constituer une borne. La borne, en effet, correspond à la fin prévisible de la situation ; or, l'épuisement ne fait pas partie de l'action de *marcher*.

C'est le caractère terminatif de la situation et non son caractère borné qui détermine l'aspect perfectif ou imperfectif lorsque le verbe est au présent, à l'imparfait, au futur ou au conditionnel ➤ tableau X-5. Les phrases **20d** et **20e** sont toutes deux perfectives (l'ensemble de la situation est pris en compte), car les deux ajouts rendent tous les deux la situation terminative.

20 **a** *En 1967, elle a écrit un ouvrage sur la Résistance.*
b *Paul cuisait son rôti, quand l'électricité s'est arrêtée.*
c *Paul a marché jusqu'à épuisement.*
d *La semaine dernière, Paul marche jusqu'à la gare, et là, pas de train !*
e *La semaine dernière, Paul marche jusqu'à épuisement, et on doit l'hospitaliser.*

1.2.2. De l'aspect au temps

Certaines formes verbales composées ou périphrastiques ont au départ une valeur aspectuelle mais ont développé un sens temporel. Elles peuvent exprimer l'aspect ou le temps selon le contexte.

L'interprétation des temps composés

Le passé composé, qui exprime au départ l'état résultant **21a**, a développé un sens temporel d'antériorité par rapport à l'énonciation **21b**. Le plus-que-parfait a connu une extension sémantique comparable : soit il exprime l'état résultant, la phase résultative coïncidant avec le point de repère passé **21c**, soit il indique que la situation est antérieure à ce point de repère passé **21d**.

21 **a** *C'est parfait. J'ai compris ce que vous voulez.*
b *J'ai compris ce qu'il voulait quand il ne s'est pas présenté au rendez-vous.*
c *Elle considéra la situation : le 23 avril, elle avait pris l'avion pour Québec, mais elle devait envisager son retour.*
d *J'avais déjà compris la situation quand il a tenté de m'expliquer.*

Le passé composé et le plus-que-parfait ont développé un passé surcomposé (*a eu terminé*) ➤ XI-2.3.2 et un plus-que-parfait surcomposé (*avait eu terminé*) ➤ XI-2.4.2, qui sont des variantes résultatives : ces formes indiquent que l'état résultant d'une situation se trouve avant le point de repère. En revanche, le futur antérieur (*aura lavé*) et le passé antérieur (*eut lavé*) n'ont pas de sens temporel et expriment seulement l'état résultant.

L'interprétation des temps périphrastiques

Le futur périphrastique (*aller* + infinitif) ➤ XI-2.2.3 exprime au départ la phase préparatoire, ou aspect *prospectif* **22a 22b**, mais dans un contexte approprié, il peut localiser la situation après le point de repère. Le temps prend une interprétation de futur par rapport à l'énonciation **22c** ou par rapport à un point de repère antérieur à l'énonciation **22d**.

22 **a** *Prends un parapluie : il va pleuvoir !*
b *Paul voulait partir vite : il allait certainement pleuvoir.*
c *Paul fait ses valises : il va partir demain.*
d *Paul faisait ses valises : il allait partir le lendemain.*

Le passé récent (*venir* + infinitif) indique quant à lui l'état résultant, ou aspect *résultatif* **23** ➤ XI-2.3.3.

23 **a** *Il vient de pleuvoir.*
b *Chantal venait de chanter.*

Le rôle des adverbiaux de temps et d'aspect

D'autres éléments dans la phrase, comme un adverbe (*récemment*), un syntagme nominal (*lundi dernier*, *tous les jours*) ou prépositionnel (*à midi*) ➤XI-4.1, généralement en fonction d'ajout, apportent également des informations de temps et d'aspect. Certains localisent la situation dans le temps **24a**. Ce sont eux qui permettent une interprétation future avec un verbe au présent **24b**. D'autres apportent des informations concernant sa durée **24c**, ou l'itération ou la fréquence d'un type de situation **24d**.
Ces expressions interagissent avec l'aspect associé à la forme verbale. Ainsi, en **24d**, la phrase ne décrit pas seulement un état résultant ('nous avons fini de travailler'), comme on l'attendrait en raison du temps composé, mais une situation qui se répète à cause du quantifieur *tous les jours* ➤XI-4.3.1.

24 **a** *Nous déjeunerons à midi.*
b *Paul arrive demain.*
c *Nous travaillerons quatre heures.*
d *Nous avons travaillé tous les jours.*

1.2.3. Le rôle des périphrases verbales

Les autres périphrases verbales (*se mettre à*, *être en train de*) ne font pas partie des temps verbaux. Elles peuvent privilégier une phase de la situation ➤tableau XI-5. Ainsi, *se mettre à* privilégie la phase initiale **25a**, *être en train de* la phase médiane (ou interne) **25b** et *finir de*, la phase finale **25c** ➤XI-3.1.1. Certaines indiquent, quant à elles, que la situation se répète **25d**.

25 **a** *Chantal se met à chanter.*
b *Chantal est en train de chanter.*
c *Chantal finit de chanter.*
d *Chantal a coutume de chanter.*

PHASE PRIVILÉGIÉE	CONSTRUCTIONS	EXEMPLES
préparatoire	*aller* + infinitif…	*Chantal va sortir.*
initiale	*commencer*, *se mettre à* + infinitif…	*Léa commence à apprendre à lire.*
médiane	*continuer à*, *être en train de* + infinitif …	*Chantal est en train de dormir.*
finale	*achever*, *finir de* + infinitif…	*Quand Léa finira-t-elle de parler ?*
résultante	temps composé ou *venir de* + infinitif	*Chantal a écrit la lettre.* *Chantal vient d'écrire la lettre.*

Tableau XI-5. *Quelques périphrases verbales et les phases de la situation*

Les terminologies pour l'aspect

On parle aussi d'aspect *prospectif* pour la phase préparatoire, d'aspect *inchoatif* pour la phase initiale, d'aspect *égressif* pour la phase finale, d'aspect *résultatif* pour l'état résultant, et d'aspect *itératif* quand la situation se répète.
On rencontre d'autres terminologies comme *accompli*/*inaccompli*, portées par la distinction aspectuelle entre temps composés et temps simples, ou *global*/*sécant*, pour ce que nous appelons *perfectif*/*imperfectif*. Certains appellent *terminatif* ce que nous appelons *phase finale*.
Ces terminologies ne distinguent pas toujours ce qui concerne l'interprétation du verbe – certains parlent d'*aspect lexical* ➤II-3.1 – et ce qui concerne l'interprétation de la phrase dans son ensemble. Pour nous, l'aspect concerne toute la phrase, et pas seulement la forme du verbe ou sa classe sémantique.

1.3. Les modes du verbe et la modalité de la phrase

Les formes du verbe sont organisées en cinq modes :
– l'indicatif (*Il part.*) ;
– le subjonctif (*Qu'il parte !*) ;
– l'impératif (*Pars !*) ;

– l'infinitif (*partir*) ;
– le participe présent (*partant*).
La modalité de la phrase est une notion sémantique, qui doit être distinguée du mode du verbe. La modalité concerne l'attitude du locuteur quant à la réalisation de la situation décrite. Les modalités principales sont la nécessité et la possibilité. Elles sont exprimées par :
– un verbe modal (*devoir*, *pouvoir*) (*Paul doit partir. Il peut pleuvoir.*) ➤ XI-8.1 ;
– une périphrase verbale (*avoir à*, *être en mesure de*) (*Paul est en mesure de le faire.*) ;
– un adverbe modal (*nécessairement*, *peut-être*) (*Il pleuvra peut-être.*) ➤ VIII-5.5 ;
– un adjectif (*capable de*, *nécessaire*, *possible*) (*Paul est capable de réussir.*) ➤ VI-3.3.1.
Certains temps verbaux ont une interprétation modale (*Paul serait malade.*).

1.3.1. Le mode du verbe

Les formes verbales sont organisées en cinq modes : l'indicatif, le subjonctif, l'impératif, le participe présent et l'infinitif. À ces formes s'ajoute le participe passé, qui constitue une catégorie à part, avec des propriétés verbales et des propriétés adjectivales ➤ II-1.3.1.
L'indicatif et le subjonctif sont les seuls modes qui permettent de conjuguer le verbe aux trois personnes ➤ II-1.3.3. L'indicatif **26a 26b** et le subjonctif **26c 26d** apparaissent en phrase indépendante **26a 26c** ou subordonnée **26b 26d**. L'impératif a une conjugaison réduite aux deux premières personnes, que l'on dit *déficiente*, et il n'apparait que dans les indépendantes **26e** ➤ XII-2.1.1.

26 **a** *Paul est là.* INDICATIF
b *Tu sais [que Paul est là] ?* INDICATIF
c *Puissiez-vous réussir !* SUBJONCTIF
d *On aimerait [qu'ils puissent réussir].* SUBJONCTIF
e *Pars vite !* IMPÉRATIF

L'infinitif et le participe présent sont parfois appelés *modes non conjugués* du verbe. Ils apparaissent le plus souvent dans la dépendance d'un autre verbe, le premier comme complément **27a** ➤ II-2.5, le second dans des ajouts circonstanciels **27b** ➤ XI-7.2 ➤ XIV-1.2.2, mais l'infinitif peut parfois apparaitre en phrase indépendante **27c** ➤ I-3.4.1 ➤ XI-6.2.

27 **a** *Paul promet de venir demain.*
b *Paul n'arrivant pas, nous étions inquiets.*
c *Et tous d'applaudir.*

1.3.2. La modalité de la phrase

Qu'est-ce que la modalité ?

La modalité indique l'attitude du locuteur vis-à-vis de la réalisation de la situation : en **28a**, le locuteur présente la venue de Paul comme une simple possibilité, tandis qu'en **28b** il la présente comme certaine à ses yeux ➤ XI-8.1.

28 **a** *Paul peut venir.*
b *Paul viendra.*

Dans cette acception large, les expressions de la modalité sont très nombreuses et incluent les verbes d'opinion et d'attitude propositionnelle (*croire*, *avoir l'impression*, *il est évident*) **29a**, les verbes d'identité (*paraitre*, *sembler*) **29b** – on parle de modalité *épistémique* –, ainsi que les verbes de désir et de volonté ➤ II-2.5 **29c** – on parle de modalité *boulique* ou *boulétique*. La situation elle-même peut être située dans le passé **29a**, dans le présent **29b** ou dans le futur **29c**.

29 **a** *Je crois que Paul a été reçu.*
b *Paul semble comprendre.*
c *Je voudrais que Paul soit reçu.*

Dans un sens plus étroit, on parle de *modalité* essentiellement pour les expressions de nécessité **30a** et de possibilité **28a 30b**, c'est-à-dire quand l'interprétation compare des situations alternatives. Le verbe *devoir*, complété par l'adverbe *absolument* **30a**, indique que, du point de vue du locuteur, le fait que Paul travaille constitue une situation désirable et même nécessaire, comparée à d'autres situations dans lesquelles Paul ne travaille pas. Le verbe *pouvoir*, quant à lui, dit que le travail de Paul fait partie des situations possibles en **30b**. En revanche, **30c** n'exprime pas de modalité.

30 a *Paul doit absolument travailler sur ce texte.*
b *Paul peut tout à fait travailler sur ce texte.*
c *Paul travaille sur ce texte.*

La nécessité et la possibilité sont exprimées par des expressions variées : verbes (*devoir*, *falloir*, *pouvoir*) ou périphrases verbales (*avoir à*) **31a**, adverbes (*nécessairement*, *peut-être*, *probablement*) **31b** ➤ VIII-5.5, adjectifs (*nécessaire*, *possible*) **31c** et noms (*autorisation de*, *possibilité que*).

31 a *Il faut que tu traduises ce texte.*
b *Paul réussira probablement.*
c *Paul est capable de réussir.*

> *Adjectifs, adverbes et verbes modaux*
>
> Dans cette grammaire, le terme *adverbe modal* renvoie à la notion large de modalité et inclut des formes comme *apparemment*, *certainement* ➤ VIII-5.5. Nous restreignons en revanche le terme *verbe modal* ou *adjectif modal* à ceux qui expriment la nécessité (*devoir*, *nécessaire*) et la possibilité (*capable*, *pouvoir*) ➤ XI-8.1. Nous n'appelons pas *modaux* les verbes d'identité (*il semble*, *il parait que*), d'opinion (*je crois que*) ou de désir (*je voudrais que*).

La modalité de la phrase et la forme du verbe

La modalité de la phrase dépend aussi de la forme du verbe, c'est-à-dire du mode et du temps verbal. Selon certaines approches, l'indicatif est le mode du réel, et le subjonctif le mode du non-réel, du possible, du souhaitable. Il est vrai que dans une phrase indépendante **32a**, ou après un verbe comme *vouloir* **32b**, le subjonctif décrit une situation non réelle, mais souhaitée ou désirée. Toutefois, cela n'est pas toujours le cas : en **32c**, la complétive après un verbe de sentiment comme *apprécier* ou *regretter* est au subjonctif mais décrit une situation qui s'est produite ; inversement, la complétive qui suit un verbe comme *imaginer* ou *prétendre* **32d** est à l'indicatif alors qu'elle décrit une situation qui n'est pas présentée comme réelle.

En fait, l'alternance entre l'indicatif et le subjonctif repose, dans l'essentiel de leurs emplois, sur une différence d'attitude du locuteur plutôt que sur la réalité de la situation elle-même. Dans un énoncé assertif à l'indicatif **32e**, le locuteur, ou le sujet du verbe principal, tient la proposition pour vraie et la situation n'est pas comparée à d'autres ➤ XI-5.1. Avec le subjonctif, en revanche, l'interprétation doit prendre en compte des situations alternatives. Ainsi, la phrase **32a** parle du départ de Paul mais ne dit pas qu'il s'en ira, et il est possible qu'il reste. En **32b**, il est possible qu'il ne pleuve pas, et en **32c**, si Paul regrette la situation, c'est qu'il pense qu'il aurait pu en être autrement ➤ XI-5.2.

32 a *Que Paul s'en aille!*
b *Paul voudrait* [*qu'il pleuve*].
c *Paul regrette* [*qu'il ait plu*].
d *Paul prétend* [*qu'il a plu*].
e *Il a plu toute la journée.*

Certains temps de l'indicatif, comme le futur et le conditionnel, ont, à côté de leur interprétation temporelle et aspectuelle, une valeur modale. En **33a**, le futur antérieur exprime une hypothèse expliquant le retard de Paul ➤ XI-2.2.4 ; en **33b**, le conditionnel, parfois appelé *journalistique* en raison de son emploi fréquent dans la presse, indique que le locuteur rapporte la parole d'autrui sans la cautionner ➤ XI-2.5.1.

33 a *Paul aura mal compris l'heure du rendez-vous.*
b *Paul serait quelque part en Bourgogne.*

Les autres emplois du terme modalité

Certains parlent de modalité *affective* (*Je suis content que…*) ou *évaluative* (*C'est heureux que…*) pour toute expression du sentiment du locuteur vis-à-vis de la situation décrite. Pour nous, le terme *modalité* concerne la réalisation de la situation décrite, par rapport à des situations alternatives. Ainsi, les adverbes évaluatifs (*heureusement*) expriment l'attitude du locuteur vis-à-vis de la proposition, et se distinguent des adverbes modaux (*probablement*) ➤ **VIII-5.5**, qui concernent la réalisation de la situation et la vérité de la proposition.
Par ailleurs, certains parlent de *modalisateurs* à propos d'adverbes d'énonciation (*personnellement*) ➤ **VIII-5.1**, d'incises (*à ce qu'on dit*) ➤ **XVIII-6.5** ou d'autres expressions qui indiquent la source de l'information (*selon la météo*). Pour nous, il s'agit de marques d'évidentialité, qui peut être considérée comme appartenant à la modalité au sens large.
D'autres enfin utilisent le terme *modalité illocutoire*, pour ce que nous appelons *type de phrase* (déclarative, interrogative) ➤ **I-2.1.1**. Nous ne considérons pas que le type de phrase fasse partie des modalités. Il est vrai qu'une phrase à l'impératif comme **34a** indique que la situation de travail de l'interlocuteur est souhaitable ou nécessaire aux yeux du locuteur. Mais cette information n'est pas directement assertée comme en **34b**, c'est-à-dire qu'elle ne fait pas partie du contenu principal de la phrase ➤ **I-7.2.1** ➤ **XII-2.2.1**. Or, pour nous, la modalité fait partie du contenu principal.

34 **a** *Travaille sur ce texte !*
b *Tu dois travailler sur ce texte.*

XI-2

L'interprétation des temps verbaux

L'indicatif est le mode qui comporte le plus grand nombre de temps verbaux. Ceux-ci apportent des informations sur le temps, mais aussi sur l'aspect ➤ XI-1.2, et parfois sur la modalité ➤ XI-1.3.
Du point de vue temporel, les temps verbaux peuvent localiser la situation par rapport au moment de l'énonciation (*Paul viendra demain.*) – on parle alors de *temps déictiques* – ou bien par rapport à un point de repère antérieur à l'énonciation et fourni par le contexte (*À dix-huit ans, Paul travaillait.*) – on parle de *temps anaphoriques*.
Certains temps possèdent en outre des emplois modaux. C'est le cas du futur et du futur antérieur, d'une part (*Paul aura raté son train.*), du conditionnel et du conditionnel passé, d'autre part (*Une bombe aurait explosé à la gare.*).
Les temps du subjonctif concernent surtout les subordonnées, le point de repère temporel étant alors la situation décrite par le verbe principal (*Je souhaite que tu viennes.*).

2.1. Comment interpréter les temps de l'indicatif ?

2.1.1. Les temps verbaux et le repère temporel

Les temps verbaux localisent la situation par rapport à un point de repère temporel ➤ XI-1.1.1. Si ce repère est le moment de l'énonciation, les temps sont appelés *temps déictiques* ➤ XVIII-4.1. C'est le cas du présent, du passé composé **1a** ou du futur **1b** : en **1a**, l'arrivée de Paul se situe avant le moment où cette phrase est prononcée ; en **1b**, l'appel de Paul est situé après ce moment. Si ce repère est fourni par le contexte, les temps sont appelés *temps anaphoriques*. C'est le cas de l'imparfait et du conditionnel : en **1c**, le point de repère est *l'année dernière*, et les appels de Paul sont situés à cette époque, elle-même antérieure à l'énonciation.

1 **a** *Paul est arrivé.*
b *Paul vous appellera.*
c *L'année dernière, Paul appelait tous les dimanches.*

Les verbes à un temps anaphorique ont en commun de se terminer en *-ait* (*il lavait*, *il laverait*), ou ils comportent une forme avec cette terminaison (*il avait lavé*, *il avait eu lavé*, *il allait laver*, *il aurait lavé*, *il venait de laver*) ➤ II-1.3 ➤ tableau XI-6.

Les temps verbaux permettent de déterminer si la situation est simultanée avec le point de repère **2a 2b**, antérieure **2c 2d** ou postérieure **2e 2f**. En **2a**, **2c** et **2e**, le point de repère est le moment de l'énonciation, en **2b**, **2d** et **2f**, c'est un point de repère contextuel (donné par *quand je suis arrivé*, *après mon départ*).

2 **a** *Paul dort depuis deux heures.*
b *Paul dormait depuis deux heures (quand je suis arrivé).*
c *Le défilé est passé vers 2 heures.*
d *Le défilé était déjà passé (quand je suis arrivé).*
e *Le malade prendra son repas vers 12 heures.*
f *Le malade prendrait son repas (après mon départ).*

FORME	TEMPS DÉICTIQUES	TEMPS ANAPHORIQUES
simple	présent : *Paul travaille.*	imparfait : *Paul travaillait.*
	futur : *Paul travaillera.*	conditionnel : *Paul travaillerait.*
	passé simple : *Pierre comprit.*	—

FORME	TEMPS DÉICTIQUES	TEMPS ANAPHORIQUES
composée	passé composé : *Paul a travaillé.*	plus-que-parfait : *Paul avait travaillé.*
	futur antérieur : *Paul aura travaillé.*	conditionnel passé : *Paul aurait travaillé.*
	passé antérieur : *Quand Pierre eut compris…*	—
	passé surcomposé : % *Quand Paul a eu travaillé…*	plus-que-parfait surcomposé : % *Quand Pierre avait eu compris…*
périphrase	passé récent : *Paul vient de partir.*	passé récent du passé : *Paul venait de partir.*
	futur périphrastique : *Paul va partir.*	futur périphrastique du passé : *Paul allait partir.*

Tableau XI-6. *Les temps déictiques et les temps anaphoriques*

2.1.2. Les temps verbaux et l'aspect

Outre la localisation temporelle, une partie des formes verbales expriment l'aspect, c'est-à-dire la *phase* du déroulement de la situation décrite ➤ XI-1.2. Les phrases **3a**, **3b** et **3c** ont le même point de repère, qui est l'énonciation, mais **3a**, au présent, décrit la phase médiane de la pluie (il est en train de pleuvoir), **3b**, au futur périphrastique, décrit la phase préparatoire, et **3c**, au passé composé, décrit la phase résultative, dite aussi *état résultant*.
L'interprétation des phrases **3d**, **3e** et **3f** est parallèle à celle des phrases **3a**, **3b** et **3c**, avec un point de repère passé : en **3d**, l'imparfait parle de la phase médiane de la pluie (il était en train de pleuvoir), en **3b**, la périphrase au passé parle de la phase préparatoire, tandis qu'en **3c** le plus-que-parfait parle de l'état résultant.

3 **a** *Il pleut.*
b *Il va pleuvoir.*
c *Il a plu.*
d *Il pleuvait.*
e *Il allait pleuvoir.*
f *Il avait plu.*

> *Les phrases au futur*
>
> En **4a**, au futur, la situation est postérieure à l'énonciation et **4c**, au futur antérieur, décrit l'état résultant d'une situation postérieure à l'énonciation. Il n'est pas possible de combiner phase préparatoire et futur **4b**. Pour cette raison, un point de repère postérieur à l'énonciation n'est pas nécessaire.
>
> **4** **a** *Il pleuvra.*
> **b** * *Il ira pleuvoir.*
> **c** *Il aura plu.*

2.1.3. Le rôle du contexte dans l'interprétation des temps verbaux

L'interprétation des temps verbaux dépend souvent du reste de la phrase et du contexte. Par exemple, sans autre contexte, la phrase **5a** est comprise comme décrivant une situation simultanée à l'énonciation. Avec l'ajout *demain*, l'interprétation change : **5b** parle d'une situation postérieure à l'énonciation. Avec *ce matin*, la situation est située avant l'énonciation **5c**.
Il faut donc tenir compte du contexte dans la description des temps verbaux. Seuls le passé simple, le passé antérieur et les formes surcomposées peuvent être considérés comme insensibles au contexte.

5 **a** *Je travaille.*
b *Demain, je travaille.*
c *Ce matin, j'arrive et qu'est-ce que je vois ?*

2.1.4. Les temps verbaux et le récit

Dans le récit, les temps verbaux servent aussi à construire les relations temporelles entre phrases. Celles-ci peuvent se succéder en exprimant une succession temporelle (narration), au présent **6a** ou au passé **6b**, mais il peut aussi y avoir concomitance partielle ou globale, par exemple lorsque la seconde phrase fournit une description, ou un arrière-plan à la première **6c**. Enfin, la seconde phrase peut décrire une situation antérieure à celle de la première **6d** – on parle d'*inversion temporelle* ➤ XI-2.6.

6 **a** *Paul rentre. Il prend un bain. Il se couche.*
b *Paul rentra tard. Il prit un bain et se coucha.*
c *Paul entra. La musique coulait à flots.*
d *Paul se tait. Il a compris.*

2.2. L'interprétation du présent de l'indicatif et du futur

Le présent indique, par défaut, que le moment de l'énonciation est inclus dans la situation décrite par la phrase. Mais son interprétation est flexible, et selon le contexte et le reste de la phrase, il peut décrire une situation :
– simultanée avec le moment de l'énonciation (*Pour l'instant, Chantal dort.*) ;
– antérieure (*En 1685, Louis XIV révoque l'édit de Nantes.*) ;
– postérieure (*Chantal part demain.*).
Le futur décrit une situation postérieure au moment de l'énonciation (*Il pleuvra.*) sauf dans son emploi modal (*Je vous demanderai de sortir en silence.*).
Le futur périphrastique (*aller* + infinitif) indique la phase préparatoire (*Je vais avoir un enfant.*) ou la postériorité (*L'an prochain, nous allons passer nos vacances en Grèce.*).

PAR RAPPORT À L'ÉNONCIATION, LA SITUATION EST	ANTÉRIEURE	SIMULTANÉE	POSTÉRIEURE
présent	présent historique : *En 1685, Louis XIV révoque l'édit de Nantes.*	*Chantal dort.* phase préparatoire : *J'arrive.*	*Chantal part demain.*
futur	futur historique : *En 1933, il entre au journal et en deviendra directeur deux ans plus tard.*	valeur modale : *Je vous demanderai de sortir calmement.*	*Luc terminera sa thèse l'an prochain.*
futur antérieur	valeur modale : *Pierre n'est pas là : il aura manqué son train.*	—	état résultant : *Luc aura terminé sa thèse l'an prochain.*
futur périphrastique	—	phase préparatoire : *Je vais avoir un enfant.*	*L'an prochain, nous allons passer nos vacances en Grèce.*

Tableau XI-7. *Les principaux emplois du présent et du futur*

2.2.1. L'interprétation du présent de l'indicatif

Le présent et la simultanéité avec l'énonciation

Sauf indication contraire, le présent indique que le moment de l'énonciation est inclus dans la situation décrite par la phrase. On parle alors de *simultanéité* ou de *concomitance* entre l'énonciation et la situation décrite ➤ tableau XI-7. Le présent peut être combiné avec des ajouts temporels qui soulignent cette coïncidence **7a** ➤ XI-4.1 ➤ XVIII-4.1.4.
Cette interprétation est fréquente, mais elle s'établit par défaut, quand rien ne s'y oppose. En **7b** et **7c**, elle n'est pas possible, à cause d'un ajout indiquant la postériorité **7b** ou l'antériorité **7c** par rapport à l'énonciation ; on parle de *présent historique* pour **7c**. Ainsi, la simultanéité de la situation avec l'énonciation n'appartient pas au sens du présent, qui est flexible. C'est pourquoi la phrase **7b** n'est pas contradictoire, ni la phrase **7c**.

7 **a** *Chantal dort en ce moment.*
b *Chantal part demain.*
c *En 1685, Louis XIV révoque l'édit de Nantes.*

Un présent sans simultanéité avec l'énonciation ?

L'emploi du présent avec une expression dénotant un moment dans le futur suppose que la situation est planifiée ou prévue dans un scénario. L'interprétation la plus plausible de **8a** est que l'heure du départ du train est conforme à l'horaire, tandis qu'il n'en est pas ainsi en **8b**, qui comporte un futur.

8 **a** *Le train pour Strasbourg part à 8 heures.*
b *À cause d'une panne de machine, le train partira à 8 heures.*

Certains grammairiens considèrent que le présent est *atemporel*, ou *omnitemporel* dans les phrases *génériques* **9a**, ou de vérité générale **9b** ➤V-1.2.3 ➤XII-1.1.1. Pourtant, le présent y indique bien que le moment de l'énonciation est inclus dans la situation décrite, et c'est cette dernière qui est atemporelle ou omnitemporelle. D'ailleurs, ces phrases permettent d'autres temps verbaux, ce qui montre que leur vérité peut varier selon les circonstances, comme en **9c** puisque l'espèce est éteinte, ou en **9d**, où la vérité est relative à l'état mental d'un individu.

9 **a** *La baleine est un mammifère.*
b *L'eau bout à 100 degrés.*
c *Le dodo était un oiseau.*
d *Pour lui, 2 et 2 faisaient 4, mais maintenant il est de nouveau confus et croit que 2 et 2 font 5.*

Le présent et l'aspect de la phrase

Du point de vue de l'aspect, le présent exprime généralement l'*imperfectif*, c'est-à-dire qu'il décrit la phase médiane de la situation sans référence à sa fin. Mais l'interprétation dépend à la fois des indications temporelles et des propriétés de la situation décrite par la phrase **10** ➤XI-1.2.2.
Si la situation est simultanée avec l'énonciation, l'aspect de la phrase est imperfectif. Cette valeur s'accorde avec une activité ou un état, comme 'dormir' **7a** ➤II-3.1.2. Si la situation décrite comporte une borne, comme 'peindre le mur' **10a** – l'action de peindre s'arrête lorsque tout le mur est peint –, la fin de la situation n'est pas incluse dans la description au présent : **10a** ne donne pas d'information sur cette fin.
Si la situation est antérieure ou postérieure à l'énonciation, l'aspect de la phrase dépend de la situation : il est perfectif si la situation est terminative – il s'agit d'un évènement : 'partir' en **7b**, 'révoquer l'édit de Nantes' en **7c** ➤II-3.1.3. Il est imperfectif si la situation est non terminative ; ainsi, l'activité en **10b** ou l'état en **10c** ne mentionne pas de fin.
Si la situation est un changement instantané (ou *achèvement*), la phrase décrit la phase préparatoire. En **10d**, le moment de l'énonciation n'est pas littéralement inclus dans la situation 'arriver' : la valeur imperfective est préservée grâce à cette réinterprétation, puisque la phase préparatoire n'inclut pas la fin, c'est-à-dire l'arrivée proprement dite.

10 **a** *Pierre peint le mur.*
b *En avril 1808, cet écrivain voyage en Afrique.*
c *Demain, je ne suis pas là.*
d *J'arrive !*

2.2.2. L'interprétation du futur

Les interprétations temporelles du futur

Le futur indique que la situation décrite par la phrase est postérieure au moment de l'énonciation **11a**. Son interprétation ne dépend pas de la présence d'un ajout indiquant la postériorité, comme *l'an prochain* en **11b** ➤XI-4.1.

11 **a** *Jean-Luc terminera sa thèse.*
b *Jean-Luc terminera sa thèse l'an prochain.*

Les interprétations modales du futur

Le futur peut aussi exprimer l'attitude du locuteur vis-à-vis de la situation décrite. Il n'a pas de fonction temporelle lorsqu'il assume cette valeur modale **12**. En **12a**, la phrase au futur réfère à une situation simultanée avec le moment de l'énonciation. On peut remplacer le futur par le présent **12b** sans que change la référence temporelle ; mais l'emploi du futur exprime une certaine réserve du locuteur par rapport à la vérité de la phrase : il envisage d'autres possibilités. On parle ici d'un *emploi modal* du futur. En **12a**, ce n'est pas la situation, mais sa vérification qui est postérieure à l'énonciation ('vous verrez que j'ai raison en disant que c'est le facteur qui sonne'). Les exemples de ce type sont assez rares, ou régionaux – c'est une forme répandue en Corse. En général, on préfère la construction avec *devoir* (*Ce doit être le facteur.*). On parle alors de *devoir épistémique* ➤ **XI-8.2.1**.
En **12c**, le futur sert à atténuer la brusquerie de l'acte de langage accompli par *je vous demande*, qui est *performatif* ➤ **XII-1.3.2**. En effet, au futur, le locuteur ne parle que de son intention d'exécuter l'acte de langage au lieu de l'exprimer de façon directe (*Je vous demande de sortir.*). Cet emploi *atténuatif* du futur est conventionnel.

12 **a** *On sonne. Ce sera le facteur.*
b *On sonne. C'est le facteur.*
c [Alors que la sonnerie retentit] *Je vous demanderai de sortir calmement.*

Le futur a-t-il une valeur pragmatique ?

Au moment de l'énonciation, on ne peut évidemment pas vérifier une phrase qui réfère à une situation future, par opposition aux phrases décrivant une situation présente ou passée. On en tire parfois la conclusion qu'en utilisant le futur, le locuteur exprimerait l'incertitude, mais ce n'est pas le cas. En effet, en prononçant une phrase au futur, le locuteur exprime qu'il croit, au moment de l'énonciation, en la réalisation future de la situation. C'est pourquoi une phrase au futur est compatible avec des expressions qui réfèrent à la certitude du locuteur **13a**. Si la phrase au futur exprimait l'incertitude, de tels exemples seraient contradictoires. L'incertitude n'est donc pas un trait inhérent au futur.
Il serait également erroné d'attribuer au futur des valeurs pragmatiques comme la conjecture, la promesse, la menace, l'ordre. Ces valeurs doivent en fait être imputées à d'autres facteurs, comme le choix du sujet, la nature de la situation, la relation entre le locuteur et l'interlocuteur. La phrase **13b**, par exemple, peut être interprétée comme un ordre. Mais cette interprétation disparait si l'on remplace le pronom *tu* par *je* **13c** : dans ce cas, la phrase peut être interprétée comme une promesse. Si l'on remplace *tu* par *elle*, il devient possible de la comprendre comme une conjecture **13d**. Ces nuances ne sont pas attribuables au futur en tant que tel. Dans tous les cas, la contribution du futur est simplement d'indiquer la postériorité de la situation par rapport à l'énonciation.

13 **a** *Je suis absolument certain que Jean-Luc déménagera l'an prochain.*
b *Tu prépareras le diner.*
c *Je préparerai le diner.*
d *Elle préparera le diner.*

2.2.3. L'interprétation du futur périphrastique

Le futur périphrastique se compose du verbe *aller* au présent suivi d'un infinitif ➤ **XI-3.2.1**. Selon le contexte, il décrit la phase préparatoire de la situation (valeur aspectuelle) ou il indique la postériorité par rapport à l'énonciation (valeur temporelle).

Le futur périphrastique et la phase préparatoire

Sans autre information temporelle, le futur périphrastique indique qu'il s'agit de la phase préparatoire de la situation. Le moment de l'énonciation est inclus dans la phase préparatoire, comme l'indique le présent de *aller* ➤ **XI-2.2.1**. La phase préparatoire peut correspondre à l'existence de signes précurseurs,

comme en **14a**, ou bien à la décision de réaliser la situation, comme en **14b**, qui signifie alors 'j'ai pris la décision d'écrire cette lettre'. Dans **14c**, la locutrice parle de la phase préparatoire à l'état 'avoir un enfant' : cela veut dire qu'elle est enceinte, alors que **14d** parle d'un projet.

14 **a** *Cet homme va s'évanouir.*
b *Je vais écrire cette lettre.*
c *Je vais avoir un enfant.*
d *J'aurai un enfant.*

Le futur périphrastique et la postériorité

Si la phrase, ou le contexte précédent, contient une expression temporelle référant à un moment ou à un intervalle postérieur à l'énonciation, le futur périphrastique indique simplement que la situation est postérieure à celle-ci. En **15a**, la phrase ne décrit pas la phase préparatoire de la situation, mais la situation elle-même. La forme *allons passer* peut être remplacée par *passerons* sans que l'interprétation temporelle change **15b**. C'est seulement dans ces cas de postériorité que le futur périphrastique entre en concurrence avec le futur simple.

15 **a** *L'an prochain, nous allons passer nos vacances en Grèce.*
b *L'an prochain, nous passerons nos vacances en Grèce.*

Le futur périphrastique est parfois appelé *futur proche*, mais la situation peut être très éloignée (*Il va aller en Inde dans dix ans.*). C'est quand il exprime la phase préparatoire que peut naitre cette impression de proximité temporelle.

➤ *Aller* + infinitif à l'imparfait ➤ **XI-2.4.3**

> *L'extension de l'emploi du futur périphrastique*
>
> Les corpus d'Orléans *ESLO1* (1969-1974) et *ESLO2* (2008-2014) (entretiens et interactions de la vie quotidienne) permettent de constater l'extension du futur périphrastique : dans un sous-corpus équilibré entre les types d'interactions, il l'emporte désormais sur le futur simple (41,3% de futur périphrastique dans *ESLO1* et 72,4% dans *ESLO2*, toutes valeurs sémantiques confondues). Hors emplois modaux, le futur périphrastique conserve l'expression de la phase préparatoire et augmente sa fréquence pour décrire la situation dans sa globalité (expression de la postériorité) : % *Ben alors, qu'est-ce que ça fera, ces jeunes-là, quand les parents vont plus être là ?* 'ne seront plus là' (*Corpus ESLO1*, ENT-009).

Aller + *infinitif : futur périphrastique ou verbe de déplacement ?*

Aller + infinitif peut aussi être le verbe de déplacement ➤ **II-3.4.3** et **16a**, sans autre contexte, est alors ambigu. Plusieurs propriétés distinguent *aller* en tant que verbe de déplacement et en tant que futur périphrastique ➤ **XI-3.2.1** : en premier lieu, le futur périphrastique ne peut être utilisé qu'au présent et à l'imparfait **16a** **16b** ; si *aller* est au futur **16c** ou au passé composé **16d**, c'est qu'il s'agit du verbe de déplacement. Il en va de même s'il est au subjonctif **16e**. En revanche, si l'infinitif est un verbe de déplacement **16f** ou un verbe d'état **16g**, ou une forme composée **16h**, il s'agit du futur périphrastique.

16	**a**	*Je vais travailler.*	DÉPLACEMENT ou FUTUR
	b	*J'allais travailler.*	DÉPLACEMENT ou FUTUR
	c	*J'irai travailler.*	DÉPLACEMENT
	d	*Je suis allé travailler.*	DÉPLACEMENT
	e	*Il faut que j'aille travailler.*	DÉPLACEMENT
	f	*Je vais partir/sortir.*	FUTUR
	g	*Tu vas être malade.*	FUTUR
	h	*Je vais avoir terminé.*	FUTUR

2.2.4. L'interprétation du futur antérieur

Dans le futur antérieur, l'auxiliaire au futur exprime la postériorité par rapport au moment de l'énonciation, tandis que la combinaison auxiliaire + participe passé indique qu'il s'agit d'un état résultant. Ainsi,

en **17a**, l'expression *aurai conclu les transactions* réfère à l'état résultant, postérieur à l'énonciation. Cet état coïncide avec ce moment postérieur, comme le dit *la semaine prochaine*, c'est-à-dire la semaine qui suit l'énonciation, ou est inclus dans cette période. Comme le futur simple ➤ **XI-2.2.2**, il peut aussi avoir un emploi *modal* **17b**, qui exprime une certaine réserve du locuteur par rapport à la vérité de la phrase.

17 **a** *La semaine prochaine, j'aurai conclu les transactions dont je vous ai parlé l'autre jour.*
b *Pierre n'est pas là, il aura manqué son train.*

Le futur antérieur a en commun avec le passé composé d'indiquer l'état résultant ➤ **XI-1.2.2**. Mais le passé composé peut aussi être interprété comme décrivant une situation antérieure à l'énonciation ➤ **XI-2.3.2**, alors que des exemples comparables au futur antérieur sont difficiles. En **18a**, avec le passé composé, les deux phrases réfèrent aux évènements eux-mêmes, tandis qu'en **18b**, elles réfèrent clairement aux états résultants. Pour obtenir le pendant futur de **18a**, on doit utiliser le futur simple **18c**.

18 **a** *Quand Pierre est rentré, Marie est sortie.*
b *Quand Pierre sera rentré, Marie sera sortie.*
c *Quand Pierre rentrera, Marie sortira.*

L'absence de futur surcomposé

La différence entre **18a** et **18b** explique sans doute pourquoi le français a développé un passé surcomposé pour pouvoir parler d'états résultants antérieurs à l'énonciation ➤ **XI-2.3.3**, mais pas un futur surcomposé (*#aura eu terminé*), puisque le futur antérieur parle d'un état résultant futur **18b**. On trouve sporadiquement des exemples de futur antérieur surcomposé et de conditionnel surcomposé du passé (*aura eu terminé*, *aurait eu terminé*). Ces exemples sont synonymes des formes composées (*aura terminé*, *aurait terminé*).

2.3. L'interprétation du passé simple, du passé composé et du passé récent

Le passé simple (*Il vint.*) et le passé composé (*Il est venu.*) expriment l'antériorité d'une situation par rapport à la situation d'énonciation. La phrase a alors l'aspect *perfectif*.
Le passé composé peut aussi décrire l'état résultant de la situation verbale, simultané avec la situation d'énonciation (*Il a fini de parler.*), comme le fait également le passé récent (*Il vient de téléphoner.*).
Cette valeur résultative ➤ **XI-1.2.2** caractérise d'autres temps composés : passé surcomposé (*Quand il a eu fini de parler…*), passé antérieur (*Quand il eut compris…*), qui décrivent un état résultant antérieur à l'énonciation.

PAR RAPPORT À L'ÉNONCIATION, LA SITUATION EST	ANTÉRIEURE	SIMULTANÉE	POSTÉRIEURE
passé composé	*Pierre a étalé les photos sur la table il y a une demi-heure.*	état résultant : *Pierre a étalé les photos sur la table.*	état résultant : *Je vous promets que j'ai réparé votre voiture pour midi.*
passé simple	*Paul arriva à 8 heures.*	—	—
passé antérieur	état résultant : *Elle eut terminé son travail en peu de temps.*	—	—
passé récent	*Un conseil d'administration vient de se tenir à Boulogne.*	état résultant : *Paul vient de comprendre.*	—

Tableau XI-8. *Les principaux emplois du passé composé, passé simple, passé antérieur, passé récent*

2.3.1. L'interprétation du passé simple

Le passé simple est aujourd'hui utilisé surtout en registre formel, dans les récits ➤ **XI-2.6**. Il indique que la situation décrite par la phrase est antérieure au moment de l'énonciation **19a**. Il ne peut pas s'agir de l'état résultant d'une situation, comme le montre la difficulté à combiner le passé simple avec une subordonnée au présent ; le passé simple **19b** contraste sur ce point avec le passé composé **19c** ➤ **XI-2.3.2**.

Le passé simple n'admet pas facilement les ajouts de temps déictiques, dénotant un moment antérieur mais lié au moment de l'énonciation, comme *hier*, *il y a peu de temps* **19d** ➤XVIII-4.1.4. Il présente donc une situation, ou une série de situations, comme détachée du moment de l'énonciation. Cette distance n'est pas nécessairement très grande objectivement ; elle est plutôt d'ordre psychologique.

19 **a** *Germaine releva la tête.*
b # *Germaine releva la tête, depuis qu'elle sait qu'elle est promue.*
c *Germaine a relevé la tête, depuis qu'elle sait qu'elle est promue.*
d ? *Il y a quelques minutes, Germaine releva la tête.*

Les phrases au passé simple ont un aspect *perfectif*. Si la situation est un évènement, l'aspect perfectif suppose que l'évènement est présenté dans son entièreté **20a**. Si le verbe décrit un état ➤II-3.1.1, l'usage du passé simple est plus difficile **20b**, difficulté qui peut être résolue en réinterprétant la phrase comme décrivant le début de l'état **20c**. Plus précisément, **20c** décrit la transition entre 'le diner n'est pas prêt' et 'le diner est prêt'. Cette borne initiale est apportée par *quand*, et plus généralement cette réinterprétation dépend du contexte et du reste de la phrase ➤XI-4.5.

20 **a** *On installa quelques chaises pour les dignitaires les plus considérables et je fus invité à m'asseoir à leurs côtés.* (Rolin, 1996)
b ? *Le diner fut prêt.*
c *Quand le diner fut prêt, tout le monde se mit à table.*

> *La variation dans l'usage du passé simple*
>
> En français européen, l'emploi du passé simple est restreint au registre écrit formel ou même littéraire ; on le trouve plus rarement en registre oral formel, sauf dans certains usages régionaux, comme dans le Sud de la France. Mais il est demeuré vivant dans certains usages d'Amérique du Nord. C'est en Nouvelle-Écosse qu'il demeure le plus répandu, par exemple, pour faire un récit oral informel, souvent avec des écarts de conjugaison par rapport au français standard : % *Quand Raymond venut, j'y contis ça.* ('quand Raymond vint, je lui ai raconté cela'). Il apparait aussi couramment dans des récits informels, surtout écrits, au Nouveau-Brunswick.

2.3.2. L'interprétation du passé composé

L'interprétation du passé composé, comme celle du présent ➤XI-2.2.1, est sensible au contexte. Sans contexte particulier, une phrase au passé composé décrit un état résultant, mais, dans un contexte passé, elle décrit une situation antérieure à l'énonciation.

Le passé composé et l'état résultant

Sans contexte passé, la phrase au passé composé en **21a** décrit un état résultant et peut être suivie d'une phrase au présent. De même, en **21b**, *est devenu* admet une subordonnée temporelle au présent (*depuis qu'il ne fume plus*), et peut être remplacé par le présent *est* sans que l'interprétation temporelle change **21c**. L'état résultant est concomitant à l'énonciation, mais peut aussi être envisagé comme postérieur au moyen d'une expression temporelle explicite. Ainsi, en **21d**, la subordonnée complétive décrit l'état résultant de la réparation, postérieur à l'énonciation. Cet exemple est comparable à l'emploi futur du présent (*Le train arrive dans cinq minutes.*) ➤XI-2.2.1.

21 **a** *Pierre a étalé les photos sur la table. Elles sont bien encombrantes.*
b *Depuis qu'il ne fume plus, le commissaire principal Montabot est devenu un grand mangeur d'allumettes.* (Dormann, 1980)
c *Depuis qu'il ne fume plus, le commissaire est un grand mangeur d'allumettes.*
d *Je vous promets que j'ai réparé votre voiture pour midi.*

Le passé composé et l'antériorité

Dans un contexte passé **22a**, une phrase au passé composé est interprétée comme décrivant une situation antérieure à l'énonciation. La phrase possède alors toujours l'aspect *perfectif*. Si le verbe décrit un état, comme *connaitre*, cette interprétation est difficile, puisqu'un état ne comporte pas de fin ➤II-3.1.1. La phrase **22b** est alors réinterprétée comme référant au début de la situation : 'j'ai fait sa connaissance' ➤XI-4.5.

22 **a** *Pierre a étalé les photos sur la table il y a une demi-heure.*
b *Je l'ai connu lors de mon passage à Arras.*

Cet emploi du passé composé pour décrire une situation passée s'est étendu, au point qu'aujourd'hui, au moins à l'oral, il a supplanté le passé simple ➤XI-2.3.1. Ainsi, dans un récit, les phrases au passé composé sont interprétées comme décrivant des situations passées ➤XI-2.6.4. En **23a**, les verbes réfèrent tous à des situations antérieures à l'énonciation. Cette interprétation est aussi possible, en dehors d'un contexte narratif, et sans qu'il y ait d'ajout temporel. Dans ce cas, la phrase contient souvent une quantification – *toujours* signifie 'à tous les moments où je l'ai connu' en **23b** –, parfois implicite : **23c** équivaut à 'est-ce qu'il y a un moment où vous étiez à New York ?' ➤XI-4.3.

23 **a** *Quand j'ai voulu regrimper sur la coque, mon pied mouillé a dérapé et je suis tombée dans le sable en me tordant la cheville. Une douleur fulgurante m'a fait hurler.* (Dormann, 1980)
b *Je l'ai toujours détesté.*
c *Est-ce que vous avez été à New York ?*

Dans certaines expressions plus ou moins figées, le passé composé indique que la situation s'est terminée peu avant l'énonciation ou coïncidant avec celle-ci : **24a** signifie 'elle est morte', **24b** veut dire 'je termine ici mon discours'.

24 **a** *Elle a vécu.*
b *J'ai dit.*

2.3.3. Le passé antérieur et le passé récent

L'interprétation du passé antérieur

Le passé antérieur est restreint à l'écrit et aux mêmes registres que le passé simple **25** ➤XI-2.3.1. Il décrit l'état résultant d'une situation (grâce à la combinaison de l'auxiliaire et du participe passé), état antérieur à l'énonciation.

25 **a** *Dès que Mathilde eut terminé son travail, elle rentra chez elle.*
b *Germaine eut terminé son travail en un rien de temps.*

Le passé récent : venir de + *infinitif*

La périphrase de **26a**, formée du verbe *venir* au présent suivi d'un infinitif introduit par *de*, exprime par défaut l'état résultant. Le sens du passé récent est très proche de celui du passé composé résultatif **26b** ➤XI-2.3.2. Dans les deux cas, la phrase décrit l'état résultant, au moment de l'énonciation, d'une situation antérieure. Mais, en **26a**, l'état résultant a commencé peu de temps avant l'énonciation, tandis que la phrase au passé composé est neutre à cet égard **26b**.
Comme celle du passé composé, l'interprétation du passé récent est sensible au contexte : avec une expression temporelle référant à un moment ou à une période du passé, *venir de* (présent) + infinitif peut être interprété comme référant à la situation passée elle-même **26c**. Il correspond à un passé proche, d'où la bizarrerie de **26d**.

26 **a** *Il vient de pleuvoir.*
b *Il a plu.*
c *L'assemblée générale vient de se tenir lundi dernier.*
d *# La polémique vient de s'éteindre il y a dix ans.*

> Venir de + *infinitif au futur ?*
>
> Rares sont les emplois de *venir de* + infinitif au futur ou au conditionnel : *Mauvaise idée : ton roulement va écraser ce que viendra de faire ta molette.* (*usinages.com*, 27 avril 2014). Il s'agit de contextes dans lesquels on construit une perspective au futur, ici à l'aide de la subordonnée circonstancielle. L'emploi des autres temps (futur antérieur, passé simple, passé composé, etc.) est exclu ➤XI-3.2.1, sauf l'imparfait (*Il venait de pleuvoir.*) ➤XI-2.4.3.
> D'autres formes périphrastiques exprimant le passé récent (% *sortir de* + infinitif) se sont conservées dans certains usages d'Amérique du Nord, et plus rarement dans certains usages régionaux de France ➤XI-3.3.

L'interprétation du passé surcomposé

Le passé surcomposé comprend trois formes : auxiliaire + participe passé de l'auxiliaire + participe passé du verbe concerné, comme *a eu fini* **27a**, *a eu déjeuné* **27b** ➤ III-2.2. Il est utilisé dans différents contextes, et son usage varie selon les locuteurs et les régions, d'où le signe %. Alors que le passé composé réfère à un état résultant simultané avec le moment de l'énonciation ou bien à une situation antérieure à celui-ci ➤ XI-2.3.2, le surcomposé réfère à un état résultant antérieur à l'énonciation. On peut le décomposer en deux constructions : la première (*a eu*) marque l'antériorité par rapport à l'énonciation et la seconde (*eu fini*) indique l'état résultant de la situation 'finir' **27a**.

Le principal emploi du passé surcomposé est celui des subordonnées circonstancielles de temps **27a**, introduites par *après que*, *dès que*, *quand*, etc. ➤ XIV-6.4. Le passé composé du verbe principal *s'est tu* est interprété comme référant à une situation antérieure à l'énonciation et non comme référant lui-même à un état résultant. La phrase **27a** signifie donc que le résultat de 'finir' comme la situation 'se taire' sont antérieurs au moment de l'énonciation.

Le passé surcomposé peut aussi être utilisé en combinaison avec une expression qui réfère à un intervalle de temps très court comme *bientôt*, *en un rien de temps*, *vite* **27b**. En **27b**, la phrase réfère à l'état résultant de la situation 'déjeuner' qui est antérieur à l'énonciation.

Il existe enfin un troisième emploi dit *absolu*, qui permet d'évoquer des réalités d'un passé révolu, des choses que l'on faisait ou dont on avait l'habitude, et que l'on ne fait plus. La phrase **27c**, à propos du parapente, dit que la fin de l'activité commune est antérieure à l'énonciation, moment où le personnage désigné par *il* ne pratique plus ce sport. Ce troisième emploi est particulièrement vivant dans la zone où l'on parlait francoprovençal (Savoie, Lyonnais, Suisse romande, Dauphiné) : les énoncés de ce type sont courants en Suisse romande. Ils sont aussi connus dans le Sud de la France, mais avec un nombre plus restreint de verbes.

27 **a** % *Quand il a eu fini de raconter le camp, il s'est tu.* (Dormann, 1980)
b % *Jeanne a eu déjeuné en un rien de temps.*
c % *On en a eu fait ensemble, mais il a arrêté depuis.* (*parapentiste.info*, 15 octobre 2010)

2.4. L'interprétation de l'imparfait et du plus-que-parfait de l'indicatif

L'imparfait et le plus-que-parfait localisent une situation par rapport à un point de repère passé ➤ XI-1.1.1 ➤ XI-2.1.1 :
– à l'imparfait, la situation est simultanée avec ce point de repère (*À mon arrivée, le soleil brillait.*) ;
– au plus-que-parfait, la situation est antérieure au point de repère (*À mon arrivée, il avait plu.*).

L'aspect de la phrase à l'imparfait est imperfectif par défaut.

Deux temps périphrastiques ont également leur point de repère dans le passé :
– le futur périphrastique du passé décrit la phase préparatoire d'une situation (*Il allait faire beau.*) ou indique la postériorité (*Il a dit qu'il allait payer la facture le 5 mai.*) ;
– le futur récent du passé décrit l'état résultant dans le passé (*Il venait de pleuvoir.*) ou indique l'antériorité (*Il venait d'être arrêté la nuit précédente.*).

PAR RAPPORT AU REPÈRE PASSÉ, LA SITUATION EST	ANTÉRIEURE	SIMULTANÉE	POSTÉRIEURE
imparfait	—	*À 8 heures, ma mère jouait une sonate de Beethoven.* phase préparatoire : *Je voulais vous demander un service.*	*Elle m'expliqua que son train partait dans cinq minutes.*
plus-que-parfait	*Elle considéra la situation : le 23 avril, elle avait pris l'avion…*	état résultant : *Quand je suis rentré, ils avaient déjà fait la vaisselle.*	—
passé récent du passé	*Un conseil d'administration venait de se tenir à Boulogne.*	état résultant : *Quand nous sommes sortis, il venait de pleuvoir.*	—
futur périphrastique du passé	—	phase préparatoire : *J'allais m'endormir.*	*Il m'a dit qu'il allait payer la facture le 5 mai.*

Tableau XI-9. *Les principaux emplois de l'imparfait, du plus-que-parfait, du passé récent du passé, du futur périphrastique du passé*

2.4.1. L'interprétation de l'imparfait

Dans une certaine mesure, l'imparfait est le pendant du présent dans le système des temps *anaphoriques*, c'est-à-dire avec un repère passé ➤ **XI-2.1.1** ➤ **XI-2.2.1**. Comme le présent, son interprétation dépend du contexte. Le plus souvent, il exprime une relation de simultanéité avec ce point de repère.

L'emploi imperfectif de l'imparfait

En **28a**, le repère temporel est le moment de la situation décrite par la première phrase, qui permet de localiser la seconde situation, décrite par la phrase à l'imparfait. Ce repère peut aussi être fourni par un ajout temporel, *à 8 heures* en **28b** ➤ **XI-4.1**.

Comme le présent, l'imparfait est associé à l'aspect *imperfectif* quand le point de repère – le moment de l'entrée en **28a**, *8 heures* en **28b** – est inclus dans la situation (ici 'jouer une sonate de Beethoven'), dont le début et la fin ne sont pas pris en compte ; la phrase présente la situation comme non terminative ➤ **XI-1.2.1**. Il s'agit de l'interprétation par défaut de l'imparfait, quand rien ne s'y oppose.

28 **a** *Je suis entré dans le salon. Ma mère jouait une sonate de Beethoven.*
b *À 8 heures, ma mère jouait une sonate de Beethoven.*

> *Un point de repère implicite pour l'imparfait*
>
> Dans certains cas, le contexte immédiat ne fournit pas de repère temporel. L'interprétation de la phrase fait alors appel à un autre repère, souvent implicite ➤ **XI-2.6.3** ➤ **XI-2.6.5**.
> Le récit **29a** ne signifie pas que Pierre alluma la lampe au moment où la lumière donnait à la pièce un air de tristesse désolée. En effet, il n'est pas possible d'allumer une lampe qui donne déjà de la lumière. Il s'agit plutôt de rattacher la seconde situation à l'état résultant de la première. En effet, la première phrase implique qu'il existe un état résultant ('la lampe est allumée'), qui peut servir de repère. En **29b**, ce repère temporel est rendu explicite. En **29c**, le repère peut aussi être l'état précédant la situation de la première phrase. En effet, elle peut être comprise comme 'Pierre décida d'éteindre la lampe parce que la lumière donnait à la pièce un air de tristesse désolée'. Ici c'est la décision d'éteindre la lumière, antérieure à l'action d'éteindre, qui sert d'antécédent temporel et qui permet ainsi de localiser la situation rapportée par la phrase à l'imparfait.
>
> **29** **a** *Pierre alluma la lampe. La lumière donnait à la pièce un air de tristesse désolée.*
> **b** *Pierre alluma la lampe. Une fois la lampe allumée, la lumière donnait à la pièce un air de tristesse désolée.*
> **c** *Pierre éteignit la lampe. La lumière donnait à la pièce un air de tristesse désolée.*

Les emplois perfectifs de l'imparfait

Comme le présent, l'imparfait est aussi utilisé dans différents contextes qui ne permettent pas l'interprétation imperfective.

Quand une situation décrite par une phrase à l'imparfait ne coïncide pas avec son repère temporel, la valeur aspectuelle est déterminée par le caractère terminatif ou non de la phrase : elle est perfective quand la phrase est terminative **30** et imperfective quand la phrase est non terminative ➤ **XI-1.2.1**.

En **30a**, le repère est la situation décrite par le verbe principal (*expliqua*), et la phrase à l'imparfait réfère à une situation postérieure à ce repère. La forme *partait* décrit une situation entière : l'aspect est perfectif. Cet emploi se rencontre surtout dans le discours indirect ou le discours indirect libre ➤ **XVIII-6.3** ➤ **XVIII-6.4**.

L'action à l'imparfait en **30b** est présentée du point de vue d'un observateur, comme se produisant simultanément au moment de l'observation. Le verbe *se précipitait* présente la situation comme entière. Cette interprétation n'est possible que si la situation est terminative, c'est-à-dire lorsqu'elle décrit un changement qui inclut sa fin, comme un déplacement instantané.

30 **a** *Elle m'expliqua que son train partait dans cinq minutes.*
b *À 10 h du soir dimanche, le Premier ministre canadien a convoqué un conseil des ministres exceptionnel* […]. *Et à la même heure, le secrétaire d'État mexicain au commerce se précipitait avec le texte au sénat du Mexique, dans la capitale Mexico, pour obtenir l'accord des parlementaires.* (*franceinter.fr*, 3 oct. 2018)

L'imparfait pittoresque ou de rupture

L'imparfait dit *pittoresque* ou *de rupture* **31a** n'est pas non plus associé à l'aspect imperfectif. La seconde phrase, qui comporte *mourait*, décrit une situation entière, et la phrase est perfective ➤ **XI-1.2.1**. On pourrait

donc remplacer l'imparfait par le passé simple comme en **31b**. L'ajout temporel (*deux jours plus tard*) induit un changement dans le temps, et empêche de faire coïncider le moment de *mourait* avec un antécédent temporel précédent.
Avec l'imparfait, on pénètre pour ainsi dire dans le passé ou dans un épisode passé, tandis que le passé simple suggère plutôt un point de vue extérieur, à partir du moment de l'énonciation ou d'un moment postérieur à l'épisode décrit.

31 **a** *Le 27 novembre, prévenu par Pierre, je rendis visite à Vincent à Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. Deux jours plus tard il mourait des suites d'un éclatement de la rate.* (Guibert, 1989a)
b *Le 27 novembre, je rendis visite à Vincent. Deux jours plus tard il mourut des suites d'un éclatement de la rate.*

> *L'ajout temporel comme topique et l'imparfait*
>
> On considère aussi l'emploi de l'imparfait en **32a** comme atypique. Comme en **31**, il s'agit d'une situation entière, le verbe ne signifiant pas 'était en train de naitre', et l'on pourrait remplacer l'imparfait par un temps qui crée l'aspect perfectif, par exemple le passé simple : **32a** et **32b** ont exactement la même valeur de vérité ➤ XI-2.3.1. Cependant, l'organisation discursive des deux exemples est tout à fait différente. La phrase **32b** dit simplement que la naissance de Kafka a eu lieu au cours de l'année en question. **32a**, en revanche, dit que l'année en question est caractérisée comme l'année de naissance de Kafka. La différence vient de la position initiale de l'ajout temporel en **32a** qui peut dès lors fonctionner comme le topique de la phrase ➤ I-7.2.2 ➤ XIV-6.4.1 ➤ XVIII-3.2.
>
> **32** **a** *Il y a cent ans naissait Franz Kafka.*
> **b** *Franz Kafka naquit il y a cent ans.*
>
> *L'imparfait dans les actes de langage indirects*
>
> On a parlé d'un emploi *modal* de l'imparfait dans des exemples comme ceux de **33**. En fait, il s'agit d'*actes de langage indirects* dans lesquels l'imparfait garde sa valeur temporelle ➤ I-2.2.2.
> En **33a**, le locuteur ne parle que de son intention d'exécuter l'acte, intention qui est antérieure au moment de l'énonciation. Comme au futur (*Je vous demanderai une bienveillante attention.*) ➤ XI-2.2.2, le locuteur fait semblant d'éviter d'exécuter l'acte de langage au moment de l'énonciation même. Dans ce type d'énoncés, fréquents et qui se perpétuent chez les jeunes générations, l'imparfait garde donc sa fonction temporelle et il n'y a pas lieu de considérer cet emploi comme étant modal.
> Il en va de même, pour l'imparfait après *si*, employé pour faire une suggestion **33b** ➤ XII-2.4.7.
> L'imparfait garde aussi son sens temporel dans ce que l'on appelle parfois l'*imparfait forain* ou l'*imparfait des marchands* **33c**. Au lieu de dire *Que voulez-vous ?* le marchand s'informe de l'intention de la cliente, qui est antérieure au moment de l'énonciation.
>
> **33** **a** *Je venais vous demander un service.*
> **b** *Si on allait au cinéma ?*
> **c** *Qu'est-ce qu'elle voulait, la petite dame ?*

Les emplois non temporels de l'imparfait

L'un des emplois dans lesquels l'imparfait a perdu sa fonction temporelle est connu sous le nom d'*imparfait hypocoristique*. On le trouve dans les énoncés que l'on adresse aux bébés ou aux animaux domestiques, comme en **34a** qui signifie 'que tu es mignon'. Bien que **34a** soit à l'imparfait, la phrase décrit un état simultané avec la situation d'énonciation. L'origine de cet emploi doit sans doute être cherchée dans le fait que la situation de communication est exceptionnelle, avec un bébé, ou un animal domestique, qui ne peuvent pas répondre. L'emploi de la 3[e] personne, au lieu de la 2[e], souligne le caractère déviant de la situation de communication.

34 **a** [À un bébé] *Qu'il était mignon !*
b % *Toi, tu étais le gendarme.*

L'imparfait dit *préludique* est d'un emploi surtout régional, par exemple en Belgique. Les enfants l'utilisent pour distribuer les rôles d'un jeu **34b**. En France et au Québec, il semble que l'on utilise surtout le conditionnel dans ce contexte (*Toi, tu serais le gendarme.*) ➤ XI-2.5.1, mais on entend également l'imparfait. Dans cet emploi, l'imparfait ne renvoie pas à un point de repère antérieur à la situation d'énonciation. Cependant, il exploite un trait essentiel de l'imparfait ordinaire – le fait que le point de repère n'appartient pas au contexte de l'énonciation, ce qui souligne le caractère fictif du jeu.

***L'emploi de l'imparfait dans la subordonnée conditionnelle en* si**

Dans la conditionnelle introduite par *si*, l'emploi de l'imparfait s'éloigne également d'un emploi temporel. Le subordonnant *si* suspend la valeur de vérité de la subordonnée, et les phrases **35** sont interprétées comme des hypothèses ➤XIV-2.3.1.

En **35b**, l'emploi du présent et du futur situe cette hypothèse au moment de l'énonciation, ce qui implique que le locuteur présente son contenu comme réalisable. L'imparfait et le conditionnel sont utilisés quand le point de repère se trouve en dehors de la situation d'énonciation. En **35a**, le locuteur exploite cette propriété pour exprimer une certaine distance ou réserve par rapport à la réalisation de l'hypothèse en question.

Dans ce type de construction, l'imparfait n'a pas d'influence sur l'aspect de la phrase : celui-ci est déterminé par le caractère terminatif ou non de la situation, comme en **30**. La situation 'terminer ses études' est terminative, ce qui donne lieu à l'interprétation perfective. En **35c**, la situation 'être à Montélimar' n'est pas terminative (on ne considère pas sa fin), et l'interprétation est imperfective ➤XI-1.2.1.

La juxtaposition de deux phrases à l'imparfait peut aussi être interprétée comme une construction conditionnelle : 's'il restait une minute de plus' en **35d** ➤XIV-2.4.

35 **a** *Si Jean-Luc terminait ses études, il hériterait de la fortune de son oncle.*
b *Si Jean-Luc termine ses études, il héritera de la fortune de son oncle.*
c *Si Jean était à Montélimar, il achèterait du nougat.*
d *Il restait une minute de plus, il était mort.*

2.4.2. L'interprétation du plus-que-parfait

Le plus-que-parfait est à l'imparfait ce que le passé composé est au présent ➤XI-2.3.2. Comme pour le passé composé, l'interprétation est sensible au contexte : le plus-que-parfait indique l'état résultant coïncidant avec le point de repère dans le passé **36a** ou l'antériorité par rapport à ce dernier **36b**.

36 **a** *Quand nous sommes entrés dans la cuisine, Pierre avait déjà fait la vaisselle.*
b *Elle considéra la situation. Le 23 avril, elle avait pris l'avion pour Québec. Le 24 avril, elle était arrivée à destination.*

En **36a**, l'antécédent temporel correspond à l'entrée dans la cuisine, et il est inclus dans l'état résultant 'avoir fait la vaisselle'. L'adverbe *déjà* modifie le verbe au plus-que-parfait, sans que le sens change : *déjà* souligne le fait que l'on a dépassé le moment de transition entre 'ne pas avoir fait la vaisselle' et 'avoir fait la vaisselle' ➤XI-4.2.2.

Dans d'autres contextes, l'ajout temporel doit être compris comme localisant la situation avant le repère. Ainsi, **36b** dit que le départ a eu lieu le 23 avril et l'arrivée le 24 avril. Les deux situations sont présentées comme étant antérieures au repère qui est donné par la phrase précédente (la situation 'considérer la situation').

Certaines phrases au plus-que-parfait sont ambigües sans autre contexte. Elles permettent les deux interprétations. En **37a**, *à 10 heures* peut s'interpréter comme un point de repère. Dans ce cas, la phrase décrit l'état résultant de la situation 'visiter le musée', et l'on peut ajouter *déjà* ; la situation repère est temporellement incluse dans l'état résultant **37b** ➤XI-4.2.2. L'ajout *à 10 heures* peut aussi être compris comme indiquant le moment ou l'intervalle où a eu lieu la situation 'visiter le musée' **37c**. Cette situation est antérieure à un point de repère qui n'est pas explicité, mais qui correspond vraisemblablement au moment où Cécile, installée dans le café, récapitule sa journée. Les phrases **37b** et **37c** donnent des contextes qui permettent de lever l'ambiguïté de **37a**.

37 **a** *À 10 heures, Cécile avait visité le musée.*
b *Cécile acheta son billet à 9 heures. À 10 heures, elle avait déjà visité le musée.*
c *Vers 17 heures, Cécile entra dans le café. La journée avait été très agréable. À 10 heures, elle avait visité le musée, à 11 heures elle avait acheté un tailleur et à midi elle avait déjeuné avec ses nouveaux collègues.*

Le plus-que-parfait dans les conditionnelles en si

Le plus-que-parfait est aussi employé dans les conditionnelles introduites par *si*, qui suspend la vérité de la subordonnée (interprétée comme une hypothèse) : *Si Jean-Luc avait terminé ses études, il aurait hérité de la fortune de son oncle.* Comme l'imparfait **35a**, il souligne la distance par rapport à la perspective du locuteur. Mais avec l'imparfait, il était encore possible que les situations décrites se réalisent, tandis qu'avec le plus-que-parfait, le temps composé situe la réalisation de la situation dans un monde révolu : la réalisation a été possible, mais ne l'est plus au moment de l'énonciation. L'hypothèse est dite *irréelle* ou *contrefactuelle* ➤ XIV-2.3.1 ➤ tableau XIV-5.

Le plus-que-parfait surcomposé

Le plus-que-parfait surcomposé est utilisé dans les mêmes constructions que le passé surcomposé ➤ XI-2.3.3, avec la différence de point de repère, qui est ici un moment antérieur à l'énonciation : % *Quand Chantal avait eu terminé son travail, elle était rentrée chez elle.* Dans *avait eu terminé*, la première séquence *avoir* + participe passé (*avait eu*) indique que la situation est antérieure au point de repère, tandis que la seconde (*eu terminé*) signale que la phrase réfère non pas à la situation 'terminer son travail', mais à l'état résultant de celle-ci, état résultant qui est donc antérieur au point de repère. Le plus-que-parfait surcomposé est généralement utilisé en subordonnée temporelle, le plus-que-parfait du verbe principal (*était rentrée*) étant interprété comme référant à une situation antérieure au repère.

2.4.3. Le futur périphrastique du passé et le passé récent du passé

Le futur périphrastique du passé (*Il allait pleuvoir.*) et le passé récent du passé (*Il venait de pleuvoir.*) sont le pendant, dans le système des temps anaphoriques, du futur périphrastique (*Il va pleuvoir.*) et du passé récent (*Il vient de pleuvoir.*).

Le futur périphrastique du passé

L'interprétation du futur périphrastique du passé (*allait rire*) est sensible au contexte, comme celle de *va rire* ➤ XI-2.2.3. Sans autre information temporelle, ce temps indique la phase préparatoire de la situation **38a 38b 38c**.

En revanche, si la phrase contient une expression qui localise la situation, il indique que la situation est postérieure au moment repère. En **38d**, le verbe principal décrit ce repère, et la situation 'payer', située par *le 5 mai*, est présentée comme étant postérieure à ce repère.

38 **a** *Au moment où Jean-Luc allait s'endormir, on a sonné à la porte.*
b *Quand nous sommes entrés dans la cuisine, Pierre allait faire le gâteau.*
c [À un collègue qui entre dans son bureau] — *J'allais t'écrire.*
d *Il m'a écrit qu'il allait payer la facture le 5 mai.*

Le futur périphrastique du passé et la réalisation de la situation

L'emploi de **38c** est parfois considéré comme modal, parce qu'il implique que l'écriture n'a pas eu lieu. Cependant, la phrase **38c** affirme simplement l'existence au moment repère (l'entrée du collègue dans le bureau) de la phase préparatoire à l'envoi du message. Cette phase est bien réelle et le locuteur n'exprime aucune réserve à l'égard de son existence. L'idée que la situation à laquelle devait mener la phase préparatoire n'a pas eu lieu est due aux attentes et aux habitudes de l'interaction ; ici, il s'agit de la norme 'donnez toute l'information dont vous disposez', que l'on appelle une *maxime conversationnelle* : l'interlocuteur s'attend à ce que le locuteur lui donne toute l'information dont il dispose au moment de l'énonciation. Si ce dernier n'informe l'interlocuteur que de l'existence de la phase préparatoire, alors qu'il a écrit, il ne partage pas avec lui toute l'information, car il aurait dû dire *Je viens de t'écrire*. Si le locuteur ne mentionne que la phase préparatoire, l'interlocuteur peut conclure que la situation 'envoyer un message' n'a pas eu lieu. L'exemple **38c** ne diffère pas sur ce point de **38a** et **38b**. Dans tous ces cas, on affirme l'existence de la phase préparatoire et l'on ne se prononce pas sur la réalisation de la situation 's'endormir', 'faire le gâteau' ou 'écrire'.

Le passé récent du passé

Le passé périphrastique à l'imparfait (*venait de* + infinitif) est le pendant du passé récent (*vient de* + infinitif) avec un point de repère dans le passé par rapport à l'énonciation.

Sans contexte particulier, il exprime l'état résultant, situé à un moment antérieur à l'énonciation. En **39a**, la situation 'sortir', qui sert de repère, est incluse dans l'état résultant de la pluie. Si la phrase

contient une expression qui localise la situation (*la nuit précédente*) **39b**, la forme réfère à la situation elle-même, antérieure au repère.

39 **a** *Quand nous sommes sortis, il venait de pleuvoir.*
b *Un redoutable malfaiteur venait d'être arrêté la nuit précédente, à Lyon.*

2.5. Les emplois du conditionnel

Le conditionnel est un temps de l'indicatif ➤ II-1.3.1, interprété comme un futur du passé (*J'ai décidé que je viendrais demain.*).
Le conditionnel dit *passé* décrit l'état résultant d'une situation dans le futur par rapport à un passé (*Il m'avait dit qu'il aurait fini pour midi.*).
Le conditionnel peut aussi avoir une valeur modale :
– pour rapporter une information par ouï-dire (*Une bombe aurait explosé à Angers.*) ;
– après une subordonnée conditionnelle (*Si tu venais, je serais content.*) ;
– pour atténuer l'expression d'un souhait ou d'un désir (*J'aimerais bien vous voir. J'aurais voulu venir.*).

PAR RAPPORT AU REPÈRE PASSÉ, LA SITUATION EST	POSTÉRIEURE	SIMULTANÉE
conditionnel	*Il a décidé qu'il réparerait la voiture à 8 heures.*	valeur *modale* : *Je voudrais une bière.* *Le président serait à Londres en ce moment.*
conditionnel passé	état résultant : *Jean disait qu'à 8 heures il aurait réparé la voiture.*	valeur *modale* : *J'aurais voulu vous demander un service.* *Une bombe aurait explosé hier.*

Tableau XI-10. *Les principaux emplois du conditionnel*

2.5.1. Le conditionnel

Nous conservons les termes *conditionnel* et *conditionnel passé*, utilisés dans la plupart des grammaires. Du point de vue temporel, toutefois, il serait plus juste d'utiliser les termes *futur du passé* et *futur antérieur du passé* ➤ **XI-1.1.1** ➤ **XI-2.1.1** ➤ **tableau XI-10**.

Le conditionnel comme futur du passé

Le conditionnel indique que la situation décrite est postérieure au point de repère, lui-même antérieur au moment de l'énonciation ; c'est pourquoi il est aussi appelé *futur du passé*. Le point de repère est le moment de la décision en **40a**. Ce temps est le pendant du futur qui localise la situation après le moment de l'énonciation **40b** ➤ **XI-2.2.2**.
En **40c**, la situation décrite par la première phrase (*J'ai essayé de mettre les choses au point.*) sert de repère. Les phrases suivantes, au conditionnel, décrivent des situations postérieures. Il en est de même pour *fixerait* en **40d**, qui décrit une situation postérieure au repère fourni par *à un moment*.

40 **a** *Jean a décidé [qu'il réparerait la voiture à 8 heures].*
b *Jean décide [qu'il réparera la voiture à 8 heures].*
c *J'ai essayé de mettre les choses au point, immédiatement : chacun s'occuperait de ses propres affaires, mettrait la chambre en ordre et ferait le lit, un jour sur deux.* (Dormann, 1980)
d [Dody] *vit aux crochets des uns et des autres. Il est capable de fabriquer des objets de cuir. À un moment j'ai pensé [que cela le fixerait]. Mais non. De nouveau il ne fait rien.* (Cardinal, 1972)

➤ Le conditionnel en discours indirect ➤ XVIII-6.3.3
➤ Le conditionnel en discours indirect libre ➤ XVIII-6.4.1

Les emplois modaux du conditionnel

Comme le futur ➤ XI-2.2.2, le conditionnel connait un certain nombre d'emplois non temporels. Il est fréquemment utilisé pour indiquer que l'information donnée dans la phrase a été acquise par ouï-dire **41**. On parle parfois de *conditionnel journalistique*.

Du point de vue temporel, la phrase **41** a la valeur d'un présent : elle signifie 'Le président de la République est à New York', mais le conditionnel exprime une certaine réserve du locuteur à l'égard de ce contenu ; non seulement l'information est présentée comme non vérifiée, mais comme provenant d'un autre locuteur, situé à un autre repère, antérieur à l'énonciation. Il s'agit donc d'un emploi modal. Devenu conventionnel, cet emploi est cependant lié à son emploi temporel.

41 *Le président de la République serait à New York en ce moment.*

Un autre emploi modal est celui qui suit une subordonnée conditionnelle en *si* à l'imparfait **42a** ➤ XIV-2.2.3 ➤ XIV-2.3.1. Il s'agit d'une hypothèse et l'interprétation prend en compte des situations alternatives : celle où Jean-Luc hérite et celle où il n'hérite pas en **42a**. Il y a un lien de conséquence entre la situation décrite par la subordonnée et la situation décrite par la principale : si la première existe, la seconde aussi ➤ XIV-2.1.1. Comme celui de l'imparfait ➤ XI-2.4.1, l'emploi du conditionnel sert ici à créer une certaine distance entre le locuteur et la réalisation de ces situations : même si elles peuvent être réalisées, le locuteur les présente comme peu probables. Dans certains cas **42b**, la condition reste plus ou moins implicite ('si je gardais cet enfant').

Après d'autres introducteurs (*au cas où*), on trouve le présent comme le conditionnel **42c** ➤ XIV-2.2.3 ➤ tableau XIV-4.

42 **a** *Si Jean-Luc terminait ses études, il hériterait de la fortune de son oncle.*
b — *Tu tiens à cet enfant ?*
— *Oui.*
— *Pourquoi ne le gardes-tu pas ?*
— *Les vieux en mourraient.* (Cardinal, 1972)
c *Je prépare un piquenique, au cas où il fait / ferait beau.*

À l'oral, ou en registre informel, la juxtaposition de deux phrases au conditionnel peut avoir la même interprétation, **43a** signifiant 's'il prenait le tram, il serait à l'heure', et la situation de la subordonnée est présentée comme irréelle. Il en va de même avec le conditionnel passé **43b** ➤ XIV-2.4.

43 **a** *Il prendrait le tram, il serait à l'heure.*
b *Il aurait pris le tram, il aurait été à l'heure.*

> *L'usage du conditionnel dans la subordonnée en* si
>
> L'usage du conditionnel dans la subordonnée en *si* est considéré en Europe comme relevant d'un usage fautif ou non standard (enfantin, populaire, régional), et il est fortement combattu par l'école ➤ XIV-2.2.3. C'est une forme courante dans certains français d'Amérique du Nord, bien qu'elle soit également combattue par le système scolaire : elle est donnée comme systématique en Louisiane. Dans la région d'Ottawa, on la rencontre plus fréquemment que l'imparfait en registre informel **44a** ; et un site acadien donne **44b** pour consigne aux libraires, ce qui suggère que cet emploi n'est pas stigmatisé. On l'entend aussi en France **44c**, peut-être sous l'influence des constructions contrastives en *si* **44d**, où la conditionnelle n'a pas une interprétation hypothétique, mais signifie 's'il est vrai que… alors il est vrai aussi que' ➤ XIV-2.3.3.
>
> **44** **a** % *Je pense qu'il pourrait si il voudrait vraiment là.* (*Corpus Ottawa-Hull*, 025/3605)
> **b** % *Si vous aimeriez vendre des copies d'A. dans votre magasin, svp contacter l'éditeur.* (*acadieman.com*, 2009) (Nouveau-Brunswick)
> **c** ! *Si j'aurais su, j'aurais pas venu.* (Yves Robert, film *La Guerre des boutons*, 1962)
> **d** *Si une défaite plongerait le P. un peu plus dans la crise, le paradoxe veut qu'une victoire ne changera pas grand-chose* […]. (*Libération*, 19 fév. 2008)
>
> On rencontre aussi le conditionnel dans un système de juxtaposition ou de complétive sans subordonnant, avec le verbe principal au conditionnel, là où l'on aurait attendu un subjonctif ou un infinitif en français standard. Cet emploi est vivant au Québec et en Louisiane : ! *Faurrait je marcherais d'en bas.* 'il faudrait que je marche' (Louisiane) ➤ XI-5.5.2.

Les autres emplois non temporels du conditionnel

Le conditionnel est aussi utilisé pour atténuer l'expression du souhait ou du désir par le verbe. La valeur temporelle des phrases **45** est celle du présent. La fonction du conditionnel est de créer une certaine réserve : le locuteur fait comme s'il situait le souhait dans l'avenir vu à partir d'un moment antérieur à la situation d'énonciation. De nouveau, il exploite ainsi la distance déjà présente dans le sens temporel des formes en *-rais*, *-rait*.

45 **a** *J'aimerais bien aller à Paris avec toi.*
b *Je voudrais gouter cette liqueur.*

Il est aussi utilisé par les enfants pour distribuer les rôles dans un jeu **46a**. Il s'agit alors de créer un monde imaginaire. Le futur **46b** présenterait les situations de **46a** comme réalisables à l'avenir. Le fait que le conditionnel situe la perspective en dehors de la situation d'énonciation bloque le lien avec le réel ou le réalisable. Cet emploi est conventionnel et restreint à ce contexte ➤ XI-2.2.2.

46 **a** *Moi, je serais la princesse et toi, tu serais le prince.*
b *Moi, je serai la princesse, et toi, tu seras le prince.*

2.5.2. Le conditionnel passé

Le conditionnel passé et l'état résultant

Le conditionnel dit *passé* est le pendant du futur antérieur ➤ XI-2.2.4, avec un repère antérieur à l'énonciation. Il indique que l'état résultant d'une situation est postérieur au point de repère **47a**, comme le futur antérieur indique l'état résultant d'une situation postérieure au moment de l'énonciation **47b**.

47 **a** *Jean m'avait dit qu'à 8 heures il aurait réparé ma voiture.*
b *Jean me dit qu'à 8 heures il aura réparé ma voiture.*

L'emploi modal du conditionnel passé

Par ailleurs, le conditionnel passé est utilisé dans les requêtes, particulièrement avec les formes *j'aurais voulu* et *j'aurais aimé* **48a**. Dans ce cas, son effet atténuatif est encore plus net que celui du conditionnel simple **48b** ➤ XI-2.5.1.
Dans cet emploi, le conditionnel passé n'a pas de fonction temporelle. On peut le remplacer par *je veux* sans changer la valeur temporelle en **48c**, puisqu'il s'agit d'un souhait qui coïncide avec le moment de l'énonciation. Le conditionnel suggère que ce souhait est postérieur à un moment antérieur à l'énonciation, ce qui crée une distance. L'effet atténuatif est renforcé par la valeur de la forme composée, qui présente le souhait comme ayant pris fin. Bien que cet emploi soit devenu conventionnel, le locuteur utilise certaines propriétés temporelles du conditionnel passé pour créer une certaine distance à l'égard du souhait exprimé.

48 **a** *J'aurais voulu que vous m'accompagniez.*
b *Je voudrais que vous m'accompagniez.*
c *Je veux que vous m'accompagniez.*

Le conditionnel passé est utilisé après une subordonnée en *si*, elle-même au plus-que-parfait ➤ XI-2.4.2 ➤ XIV-2.3.1. En **49a**, les formes composées *avait terminé* et *aurait hérité* indiquent que ces situations appartiennent à un temps désormais révolu. Il s'agit d'une hypothèse irréelle ou contrefactuelle. Deux phrases juxtaposées au conditionnel passé peuvent avoir la même interprétation **49b** ➤ XIV-2.4.

49 **a** *Si Jean-Luc avait terminé sa thèse, il aurait hérité de la fortune de son oncle.*
b *Jean-Luc aurait terminé sa thèse, il aurait hérité de la fortune de son oncle.*

2.6. L'emploi des temps dans le récit

Dans le récit, les temps verbaux permettent d'exprimer des relations temporelles entre les situations décrites par les phrases :
– succession temporelle (*Paul se leva. Il prit son petit-déjeuner.* 'il se leva, puis il prit son petit-déjeuner') ;
– concomitance, globale ou partielle (*Il pleuvait. Paul avait du mal à avancer.* 'il pleuvait et pendant ce temps, il avançait') ;
– antériorité de la seconde phrase, en cas d'inversion temporelle (*Paul est tombé. Max l'a poussé.*).
Ces relations sont souvent implicites, mais peuvent être rendues explicites par des adverbes (*auparavant*, *ensuite*) et d'autres connecteurs ➤ XVIII-3.3.3.

Dans le récit, la relation temporelle entre phrases dépend du temps verbal et de la situation. Le passé simple ➤ XI-2.3.1 et le passé composé ➤ XI-2.3.2 réfèrent à des situations dans leur entièreté (aspect *perfectif*), alors que l'imparfait ➤ XI-2.4.1 décrit une situation de l'intérieur, sans prendre en compte la fin (aspect *imperfectif*).
Elle dépend aussi du type de situation, de son caractère terminatif ou non, selon que la description inclut (*Paul est arrivé.*) ou non (*Paul dort.*) la fin de la situation ➤ XI-1.2.1. Cette distinction repose essentiellement sur le contraste entre les états et activités, d'une part, qui décrivent des situations sans changement, et les évènements, d'autre part, qui décrivent un changement (accomplissements et achèvements) ➤ II-3.1.
Enfin, elle s'appuie sur des connecteurs temporels (*ensuite*, *enfin*) qui peuvent expliciter les relations entre phrases ➤ XI-4.1.4 ➤ XVIII-3.3.3.

➤ L'infinitif dans le récit ➤ XI-6.2.1

2.6.1. Le présent dans le récit

Dans un récit raconté au présent, le caractère *terminatif* ou non de la situation détermine s'il y a succession ou simultanéité entre les situations décrites dans chaque phrase. Une série de descriptions d'évènements instantanés ou non (achèvements ou accomplissements) décrit normalement une succession d'évènements dans le temps : présent dit *historique* **50a**, présent dit *de reportage* **50b**. Au contraire, une série de descriptions de situations non terminatives (états ou activités sans mention d'une fin) donne lieu à un recouvrement temporel, et sert par exemple à créer le portrait d'un personnage **50c**.

50 **a** *Jeanne rejoint sa troupe et relance l'attaque, l'ennemi recule et se réfugie aux Tourelles.*
b *Le ministre descend les marches de l'Élysée, s'arrête un instant pour permettre aux photographes de faire des photos et monte dans la limousine.*
c *Elle a des cheveux châtains, des yeux noisette et le nez retroussé. Elle est très sympathique et curieuse de tout, mais il est parfois difficile de l'amener à parler sérieusement.*

2.6.2. Le futur dans le récit

Dans un récit raconté au futur, on retrouve l'influence du caractère terminatif ou non des phrases sur la structure du récit. Ainsi, la série d'évènements de **51a** crée une succession dans le temps, tandis que la série d'états et d'activités de **51b** ne fait pas progresser le récit. En effet, le futur réfère à des situations postérieures au moment de l'énonciation, et ce sont les propriétés de la situation qui créent les relations temporelles.

51 **a** *J'ai 19 ans, lui 17, quand on aura fini nos études, c'est déjà décidé, on s'installera ensemble, on se mariera, et on fera un bébé.* (momes.net, consulté en nov. 2017)
b *Nous disions en plaisantant : « Quand nous serons vieilles, nous serons de vieilles dames indignes… Nous boirons du whisky et nous serons débarrassées des hommes. »* (Giroud, 1997)

Dans un récit au présent historique, le futur peut être utilisé pour localiser une ou plusieurs situations après une situation décrite au présent. En **52**, la situation rapportée par *Il entre* sert de point de repère

pour les situations postérieures : *sera correspondant* et *deviendra le directeur adjoint*. La ligne narrative est reprise par le présent *prend*.

52 *Il entre à* Ce soir, *le quotidien communiste de l'après-midi, que dirigent Aragon et Jean-Richard Bloch et dont il sera le correspondant en Yougoslavie, puis en Roumanie. Rédacteur en chef adjoint à* L'Humanité *en 1956, rédacteur en chef en 1958, il en deviendra le directeur adjoint, en 1979, au côté de Roland Leroy* [...]. *Il prend sa retraite en 1984, Claude Cabanes devenant alors rédacteur en chef du quotidien.* (*Le Monde*, 28 mars 1998)

2.6.3. Le passé simple et l'imparfait dans le récit

Le passé simple et l'imparfait sont les deux temps simples du récit au passé. Ils n'apportent pas la même contribution aux relations temporelles dans le récit. En règle générale, le passé simple fait progresser le temps du récit en faisant se succéder les situations, tandis que l'imparfait ne le fait pas progresser, établissant une relation de simultanéité globale ou partielle entre les situations décrites.

Le passé simple et l'imparfait : succession et recouvrement temporel

Le passé simple indique que la situation décrite est antérieure au moment de l'énonciation ➤XI-2.3.1. Il peut être utilisé de manière autonome, mais, le plus souvent, il est intégré dans la structure temporelle du récit. Il est autonome en **53**, où il n'y a pas de rapport temporel entre *fut un grand compositeur* et les autres phrases au passé simple et à l'imparfait : ce passé simple localise simplement cette situation avant le moment de l'énonciation.

53 *En 1860, Dumoulin visita Paris. Ses récitals eurent un succès formidable. Certes, ses symphonies – car Dumoulin fut un grand compositeur de musique orchestrale – étaient appréciées d'un Liszt et d'un Wagner, mais la société parisienne admirait surtout ses compositions pour piano.*

Cependant, la plupart des phrases au passé simple s'intègrent dans le récit. Un passé simple peut en particulier fournir un point de repère pour l'imparfait, qui a besoin d'un repère dans le passé. Les deux temps diffèrent aussi du point de vue de l'aspect : le passé simple présente les situations comme entières, incluant leur fin, alors que l'imparfait les décrit en un point de leur déroulement sans prendre en compte leur fin ➤XI-1.2.1 ➤XI-2.4.1.
On interprète **54a** comme une attaque sur un ennemi qui était en train de se retirer ; en revanche, **54b** dit que l'ennemi se retira par suite de l'attaque. Le passé simple avant l'imparfait donne donc lieu à un recouvrement temporel, tandis qu'une suite de deux passés simples crée une succession d'évènements dans le temps. Le contraste joue de la même manière au sein d'une même phrase **54a 54b** et dans deux phrases qui se suivent **54c 54d**, et vient de la différence entre le passé simple et l'imparfait.

54 **a** *Le général attaqua l'ennemi, qui se retirait.*
b *Le général attaqua l'ennemi, qui se retira.*
c *Pierre rentra. Marie montait l'escalier.*
d *Pierre rentra. Marie monta l'escalier.*

Comme la description d'une série de situations entières mène typiquement à une succession d'évènements dans le temps, le passé simple, dans la plupart des cas, fait progresser le temps du récit. La description d'une série de situations non terminatives ne fait pas progresser le récit, et une concomitance globale ou partielle s'ensuit, sauf indications contraires.

> *Cas particuliers de recouvrement et de succession temporelle*
>
> Une suite de situations terminatives, qui incluent leur fin, est plutôt interprétée comme une succession temporelle, tandis qu'une suite de situations non terminatives conduit plutôt à un recouvrement temporel, comme en **50a** avec le présent (*Jeanne rejoint sa troupe et relance l'attaque, l'ennemi recule et se réfugie aux Tourelles.*) ➤XI-2.6.1. Cependant, il existe des cas particuliers. Si les phrases au passé simple décrivent des situations qui font partie d'un CADRE plus large, comme celui fourni par *l'été de cette année-là* en **55a**, alors ces situations, même si elles sont terminatives, se recouvrent au moins en partie. La simultanéité peut également être forcée par l'emploi d'un connecteur comme *en même temps* **55b**.

55 a *L'été de cette année-là vit plusieurs changements dans la vie de nos héros. François épousa Adèle, Jean-Louis partit pour le Brésil, et Paul s'acheta une maison à la campagne.*
b *Il poussa doucement la porte en la faisant grincer et il fit sonner en même temps une petite clochette qui était juste au-dessus.*

D'autre part, l'imparfait peut prendre comme repère l'état résultant d'un évènement décrit au passé simple, ou un autre élément contextuel, ce qui lui permet de créer un rapport de postériorité par rapport à une phrase au passé simple **56**. Cet usage est dit *imparfait de rupture* ➤XI-2.4.1. Les adverbiaux *le lendemain* et *cinq minutes plus tard* sont anaphoriques ➤XI-4.1.2 : ils établissent un lien temporel entre la localisation sur l'axe du temps des deux situations du récit, fixant ainsi le moment de repère pour les imparfaits *était clouée au lit* et *déraillait*.
Les exemples **55** et **56** montrent que les possibilités d'exprimer la simultanéité avec le passé simple et la succession avec l'imparfait sont très limitées. Ils n'effacent donc pas la différence aspectuelle entre les deux temps du passé.

56 a *Elle marcha sous la pluie toute la journée. Le lendemain, elle était clouée au lit avec 40 degrés de fièvre.*
b *Le conducteur ne vit pas le feu passer au rouge. Cinq minutes plus tard, le train déraillait.*

Le passé simple et l'imparfait : antériorité ou inversion temporelle

Ni l'imparfait, ni le passé simple ne se prêtent facilement à l'expression d'une relation d'antériorité entre phrases. Cependant, dans un récit où l'imparfait suit le passé simple, l'imparfait peut exprimer une relation d'antériorité par rapport au passé simple, et il y a alors *inversion temporelle*. Le contexte permet d'interpréter la situation à l'imparfait comme la phase préparatoire de l'évènement décrit par le passé simple, qui est alors traité comme le repère pour l'imparfait.
Ainsi, le fait de 'rouler trop vite' peut coïncider avec la phase préparatoire de 'recevoir une contravention', phase qui sert alors de point de repère pour 'rouler trop vite' **57a**. Les deux situations doivent se suivre directement, car l'imparfait ne peut pas être temporellement séparé de son antécédent. Dès qu'il y a un laps de temps, la séquence est inacceptable **57b**.

57 a *Jean reçut une contravention. Il roulait trop vite.*
b # *Jean reçut une contravention. Il brulait un feu rouge.*

2.6.4. Le passé composé et le passé simple dans le récit

À l'oral, ou en registre informel, le passé composé remplace le passé simple pour décrire une situation antérieure à la situation d'énonciation ➤XI-2.3.2. Les deux temps décrivent des situations entières, incluant la phase finale, mais ne créent pas les mêmes relations temporelles : le passé composé impose moins de contraintes. Le passé composé ne demande pas la distanciation du passé simple **58b** ➤XI-2.3.1 et se combine facilement avec les adverbes déictiques comme *hier* **58a** ➤XVIII-4.1.4.

58 a *Hier, Pauline est venue me montrer son travail.*
b ? *Hier, Pauline vint me montrer son travail.*

Une série de phrases au passé composé décrit souvent une succession d'évènements dans le temps **59a**, tout comme une série de phrases au passé simple ➤XI-2.6.3. Mais le passé composé permet plus facilement que le passé simple les relations de simultanéité et d'inclusion **59b**.

59 a *J'ai appelé ma femme. Je l'ai priée de m'apporter un billet de cinq cents. Vite. Elle a ouvert l'armoire et en a retiré une liasse cachée sous une pile de serviettes. J'ai regardé longuement le billet de cinq cents devant ma femme éberluée* […]. (Salvayre, 1995)
b *Depuis que ma sœur est partie, sa cruauté s'est en quelque sorte épanouie. Elle a gagné en énergie, en enthousiasme.* (Salvayre, 1995)

En fait, les relations temporelles entre les situations rapportées par une série de phrases au passé composé semblent être déterminées par la structure discursive du récit. La contribution du passé composé se limite à une présentation de la situation décrite comme une situation entière. C'est pourquoi une suite de deux phrases au passé composé autorise une interprétation d'inversion temporelle, contrairement à une suite de deux phrases au passé simple.

Le passé composé et l'inversion temporelle

L'inversion temporelle, où la situation de la seconde phrase est interprétée comme antérieure à celle de la première, repose sur un lien causal entre les deux situations. Elle est possible pour le passé composé en **60a**, où l'on comprend que la situation de 'pousser' précède celle de 'tomber'. De même, en **60b**, la situation de 'tomber' est vue comme la cause de 'casser', et la situation décrite par la seconde phrase est présentée comme antérieure à celle décrite par la première phrase.

60 **a** *Jean est tombé. Max l'a poussé.*
b *Anne s'est cassé une jambe. Elle est tombée de sa bicyclette.*

En revanche, dans une séquence de deux phrases au passé simple, la seconde ne peut pas être interprétée comme antérieure à la première **61**, même quand nos connaissances permettent d'établir facilement une relation de causalité, comme entre une personne qui en pousse une autre et la chute de cette dernière, ou entre une chute d'une bicyclette et la fracture d'une jambe.

61 **a** # *Jean tomba. Max le poussa.*
b # *Anne se cassa une jambe. Elle tomba de sa bicyclette.*

> *L'inversion temporelle et le passé simple*
>
> Des indicateurs explicites de causalité, comme *car*, *en effet*, *parce que*, permettent d'interpréter la seconde phrase au passé simple comme antérieure à la première **62a**. Souvent, le passé simple causal est rattaché à une situation différente de celle du premier verbe. Ainsi, en **62b**, il est possible d'établir une succession temporelle entre *s'échappa* et *disparut*. En **62c**, *en effet* souligne la relation causale entre *se débloqua* et *descendirent*.
>
> **62** **a** *Jean tomba parce que Max le poussa.*
> **b** *Le singe s'échappa. Nous ne le retrouvâmes plus, car il disparut dans la forêt.*
> **c** *Les passagers descendirent. En effet, la porte se débloqua.*

2.6.5. Le passé composé et l'imparfait dans le récit

La relation entre le passé composé et l'imparfait dans le récit comporte beaucoup de similarités avec celle entre le passé simple et l'imparfait ➤ XI-2.6.3. L'évènement décrit par le passé composé peut fonctionner comme le repère par rapport auquel la situation non terminative décrite par l'imparfait est située **63a**. L'imparfait peut également prendre comme repère l'état résultant de l'évènement décrit par le passé composé **63b** : la situation 'entendre' se rattache au résultat de l'allumage de la lumière.

63 **a** *Je suis entré dans le salon. Ma mère jouait une sonate de Beethoven.*
b *À côté du lit, au lieu d'une table de chevet, un énorme poste de radio, avec du tissu.* [...] *Il s'est penché et il a tourné le bouton. Une lumière verte s'est allumée.*
On entendait une voix sourde qui parlait dans une langue étrangère. (Modiano, 2001)

Dans un récit où le passé composé alterne avec l'imparfait, ce dernier se rattache au dernier évènement introduit par le passé composé **64**. La succession temporelle des évènements rapportés au passé composé (*nous sommes montés*, *nous sommes entrés*) s'appuie sur nos connaissances concernant les villes, les rues et les immeubles. À chaque étape, une phrase à l'imparfait donne des informations supplémentaires qui constituent l'arrière-plan de l'histoire (*il habitait*, *nous longions*, *la porte donnait*). L'ordre des phrases n'est pas arbitraire, car chaque phrase à l'imparfait a besoin de l'évènement introduit par la phrase précédente au passé composé comme point d'ancrage dans le récit.

64 *Il m'a proposé de passer chez lui. Il me prêterait un livre. Il habitait dans les groupes d'immeubles en face du café* Le Corentin, *de l'autre côté du boulevard Jourdan.* [...] *Nous longions des façades toutes semblables. Au 11 d'une rue Monticelli, nous sommes montés par l'escalier jusqu'au quatrième étage. La porte donnait sur un couloir au linoléum rouge foncé. Au bout du couloir nous sommes entrés dans sa chambre.* (Modiano, 2001)

2.6.6. Le plus-que-parfait dans le récit

Le plus-que-parfait marque l'antériorité par rapport à un repère dans le passé ➤ XI-2.4.2. Ce point de repère peut être donné par un adverbe de localisation temporelle **65a**, par un évènement décrit au passé composé **65b** ou au passé simple **65c**.

65 **a** *Pierre acheta son billet d'entrée à 9 heures. À 10 heures, il avait déjà visité le musée.*
b *Quand nous sommes entrés dans la cuisine, Pierre avait* (*déjà*) *fait la vaisselle.*
c *Elle poussa un grand cri et rentra précipitamment. Elle avait vu une large tache de sang sur le plancher.*

Une série de phrases au plus-que-parfait peut créer un enchainement narratif dans des contextes tels que **66**. Le plus-que-parfait *j'avais trouvé* marque l'antériorité par rapport au repère donné par l'imparfait *devais* de la première phrase. Il y a une relation de simultanéité globale entre *j'avais trouvé* et *je m'étais présentée*, mais le plus-que-parfait *j'avais choisie* précède l'évènement rapporté par *je m'étais présentée*. À partir du deuxième paragraphe, une série de phrases au plus-que-parfait décrit le déroulement des évènements dans l'agence de placement. L'ordre des phrases correspond à l'ordre de succession temporelle : les verbes au plus-que-parfait décrivent des évènements qui se suivent dans le temps.

Le récit de **66** montre donc qu'une suite de phrases au plus-que-parfait est compatible avec des relations d'antériorité, de simultanéité ou de postériorité. Tout comme pour le passé composé, l'enchainement discursif joue un rôle important dans les relations temporelles établies entre les évènements rapportés par une série de phrases au plus-que-parfait.

66 *Je devais me rendre tous les jours de la semaine du côté du Bois de Boulogne chez des gens riches dont je gardais la petite fille. J'avais trouvé ce travail un après-midi où je m'étais présentée en dernier recours dans une agence de placement que j'avais choisie au hasard sur les pages de l'annuaire. L'Agence Taylor.*
Un homme roux qui portait des moustaches et un costume prince-de-galles m'avait reçue dans un bureau aux boiseries sombres. Il m'avait fait asseoir. J'avais eu le courage de lui dire que c'était la première fois que je cherchais ce genre de travail. « Vous voulez abandonner vos études ? » Cette question m'avait surprise. Je lui avais dit que je ne faisais pas d'études. (Modiano, 2001)

➤ La concordance des temps dans le discours rapporté ➤ XVIII-6.3.3

2.6.7. Les connecteurs temporels et les temps verbaux dans le récit

Des adverbes de temps (*aussitôt*, *immédiatement*, *soudain*, *tout à coup*) ont aussi un rôle de connecteur : ils créent un lien entre deux phrases en indiquant la rapidité avec laquelle deux évènements se succèdent **67a** ➤ XVIII-3.3.3. Certains adverbiaux, comme *après quoi*, *auparavant*, *dès lors*, *deux ans après*, *deux jours avant*, *enfin*, *ensuite*, *entretemps*, *le lendemain*, *par la suite*, *sur ce*, créent des relations d'antériorité, de simultanéité ou de postériorité **67b** **67c** entre phrases.

67 **a** *Les cloches se mirent à sonner. Immédiatement, ce fut le branlebas de combat dans le village.*
b *Elle marcha sous la pluie toute la journée. Le lendemain, elle était clouée au lit avec 40 degrés de fièvre.*
c *Aragon fut un surréaliste – l'un des plus étincelants, des plus révoltés, puis il devint le grand poète de la Résistance ; après quoi, il psalmodia l'amour d'Elsa et fournit à Jean Ferrat et beaucoup d'autres l'occasion de chansons admirables.* (*lefigaro.fr*, 26 avril 2007)

Les connecteurs dans un récit au passé composé

Le récit de **68a** illustre l'emploi fréquent des connecteurs reliant des phrases au passé composé dans *L'Étranger* de Camus (*à ce moment*, *ensuite*, *immédiatement*, *puis*...). Leur usage est comparable avec le plus-que-parfait en **68b**. En effet, la contribution du passé composé et du plus-que-parfait à la structure temporelle du récit est relativement faible ➤ XI-2.6.6 : ces temps sont compatibles avec des relations d'antériorité, de simultanéité et de postériorité entre les évènements rapportés ➤ XI-2.6.4. Les connecteurs peuvent alors jouer un rôle important dans la structuration du récit.

68 **a** *J'ai dit au concierge, sans me retourner vers lui : « Il y a longtemps que vous êtes là ? » Immédiatement il a répondu : « Cinq ans » – comme s'il avait attendu depuis toujours ma demande. Ensuite il a beaucoup bavardé. On l'aurait bien étonné en lui disant qu'il finirait concierge à l'asile de Marengo. Il avait soixante-quatre ans et il était parisien. À ce moment je l'ai interrompu : « Ah ! Vous n'êtes pas d'ici ? » Puis je me suis souvenu qu'avant de me conduire chez le directeur, il m'avait parlé de maman.* (Camus, 1942)
b *La police a arrêté une femme qui avait volé une paire de chaussures puis était retournée sur les lieux de son forfait pour les échanger.*

***Les connecteurs* puis *et* un peu plus tard**

Les connecteurs *enfin* ou *puis* établissent d'abord un lien discursif entre les phrases, d'où découle l'interprétation temporelle. *Puis* établit une relation telle que l'ordre narratif impose une succession d'évènements dans le temps, sans intervention d'autres évènements pertinents ➤XVI-2.3.3. Ainsi, en **69a**, *puis* ne permet pas l'intervention d'un autre évènement entre celui d'écrire et celui de poster, comme l'apport de retouches à la lettre, d'où l'impossibilité de la suite commençant par *entretemps*. Il contraste sur ce point avec *un peu plus tard* **69b** qui, lui, spécifie uniquement un lien temporel, et permet *entretemps*.

69 **a** *Marie écrivit une longue lettre à son cousin. Puis elle alla la poster au village voisin.* #*Entretemps, elle l'avait retouchée à plusieurs reprises.*
b *Marie écrivit une longue lettre à son cousin. Un peu plus tard, elle alla la poster au village voisin. Entretemps, elle l'avait retouchée à plusieurs reprises.*

Cette différence discursive a des conséquences sur l'aspect. Quand *puis* relie deux phrases au passé simple, une relation de narration implique une succession d'évènements dans le temps **69a**. Quand *puis* + passé simple fait suite à une phrase à l'imparfait, l'évènement décrit par la phrase au passé simple met fin à la situation non terminative décrite par la phrase à l'imparfait, et introduit l'évènement suivant dans le récit **70a**. Si l'on remplace *puis* par *un peu plus tard* dans ce contexte, l'interprétation change : d'autres évènements peuvent s'être interposés pour mettre fin à l'incompréhension de Betty **70b**. Cet emploi de *puis* semble moins naturel avec le passé composé **70c**.

70 **a** *Les deux adultes se mirent à parler très vite, trop vite, avec ce ton furieux qui semble toujours régner chez les Italiens, dès qu'ils sont entre eux : Betty ne comprenait plus rien. Puis le second homme vint tout près d'elle et lui toucha le bras avec sollicitude. — Guardi, Signora, Lei dovrebbe prendere un taxi !* (Romilly, 1993)
b *Betty ne comprenait plus rien. Un peu plus tard, le second homme vint tout près d'elle et lui toucha le bras avec sollicitude.*
c #*Betty ne comprenait plus rien. Puis le second homme est venu tout près d'elle et lui a touché le bras.*

2.7. L'interprétation des temps du subjonctif

Le subjonctif apparait dans un énoncé de type *désidératif* (*Qu'il s'accroche !*) ➤XI-5.1.2 ➤XII-2.1.2. Seuls les subjonctifs présent et passé composé sont couramment employés.
Dans une subordonnée au subjonctif, le point de repère est donné par le verbe principal. L'usage et l'interprétation du temps dépendent du temps de ce verbe (temps du présent ou du passé), de la relation temporelle entre les deux situations et du registre, formel ou informel.

2.7.1. Les temps du subjonctif dans les énoncés

Le présent et le passé composé dans les énoncés au subjonctif

Dans les énoncés, le subjonctif est lié à la phrase désidérative, qui peut avoir des valeurs d'acte variées, comme l'injonction **71a 71b** ou le souhait **71c** ➤XII-2.4. Il peut également exprimer le rejet d'une situation présentée comme possible par un interlocuteur **71d 71e**, un emploi où l'on trouve également l'infinitif (*Moi, faire ce genre d'études !*) ➤XI-6.2.2.
Seuls les subjonctifs présent **71a 71b 71c 71d** et passé composé **71e** sont couramment employés. Alors que le présent décrit une situation incluant le moment d'énonciation ou postérieure à celui-ci, le passé composé décrit une action antérieure à la situation d'énonciation **71e** ou le résultat d'une telle action **71b**.

71 **a** *Qu'il s'accroche !*
b *Que tout soit terminé quand je rentrerai.*
c *Puissiez-vous réussir !*
d *Moi, que je fasse ce genre de bêtises !*
e *Moi, que j'aie fait ce genre de choses !*

Les subjonctifs imparfait et plus-que-parfait dans les énoncés

Le subjonctif imparfait en phrase indépendante est à peu près réduit à des formes figées comme *plût-il*, *plût au ciel que* pour les souhaits, qui sont, de plus, très rarement utilisées. On note l'utilisation humoristique de la forme en **72**.

72 *Plût au ciel qu'il ne plût plus !* (*estrepublicain.fr*, 24 juin 2016)

Par ailleurs, on trouve sporadiquement des énoncés au subjonctif plus-que-parfait **73a 73b**, là où l'on a plus couramment aujourd'hui le conditionnel **73c** ➤ **XI-2.5.2**.

73 a *Une cinquième symphonie n'eût été que redondance.* (*maisondelaradio.fr*, 3 juil. 2014)
b *J'ai décidé d'épouser Marianne et je le lui ai promis. Il eût été lâche de prolonger son inquiétude, et l'inconfort moral de cette situation qui blesse sa pudeur et sa foi.* (Huguenin, 1993)
c *Il aurait été lâche de prolonger son inquiétude.*

Ce subjonctif plus-que-parfait à interprétation conditionnelle persiste aussi, en registre formel, dans le système conditionnel, en particulier avec la forme *n'eût été* (*Je pourrais continuer longtemps, n'eût été la possibilité de fatiguer outre mesure le lecteur.*) ➤ **XIV-2.2.3**. Il apparait dans la principale **74a** ou dans la subordonnée **74b**.

74 a *Si c'était à refaire, je le referais différemment. Car non seulement cela, ce magma mégalomane, n'a pas eu lieu, mais si cela avait été, il eût fallu que ce fût différent* […]. (Roubaud, 2002)
b *Elle traversa le mur gris de cette ancienne fabrique comme s'il eût été de brume, et disparut.* (Germain, 1992)

Le subjonctif imparfait ou plus-que-parfait existe aussi dans le système concessif avec juxtaposition (*Ce monsieur ne connait pas les Belges, fussent-ils francophones.*) ➤ **XIV-5.2.5**.

2.7.2. Les temps du subjonctif dans les subordonnées

Dans une subordonnée, les temps conservent au subjonctif l'essentiel du fonctionnement de leurs homologues à l'indicatif, même si l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif sont beaucoup moins utilisés qu'à l'indicatif, et sont limités à l'écrit, à un registre formel :

- l'interprétation du présent est flexible ➤ **XI-2.2.1** : il peut prendre comme point de repère le moment de l'énonciation (*Je veux qu'il vienne.*) ou une situation passée décrite par le verbe principal (*Il fallait qu'il vienne.*) ;
- le passé composé et le plus-que-parfait ont deux interprétations, comme état résultant d'un évènement antérieur (*Je regrette qu'il soit parti.*) ou comme situation antérieure au point de repère (*Je n'ai pas apprécié qu'il ait fait cela sans nous prévenir.*) ➤ **XI-2.3.2** ➤ **XI-2.4.2** ;
- l'imparfait a un fonctionnement anaphorique : il a un point de repère fixé contextuellement, qui, dans une subordonnée, est la situation décrite par le verbe principal (*Il fallait qu'il vînt.*) ➤ **XI-2.4.1**.

Dans les subordonnées au subjonctif, le repère temporel est donné par le verbe principal. Ce dernier peut être interprété par rapport au moment de l'énonciation (présent, futur, et passé composé avec une interprétation résultative) ou par rapport à un repère passé (imparfait, plus-que-parfait, conditionnel) ➤ **XI-2.1**. Le choix du temps au subjonctif dépend de plusieurs facteurs, mais surtout de la relation temporelle entre la situation décrite par le verbe principal et celle décrite dans la subordonnée. Les possibilités sont résumées dans le ➤ **tableau XI-11**.

RELATION ENTRE LES SITUATIONS	TEMPS DU VERBE PRINCIPAL	TEMPS DU SUBJONCTIF
antériorité	présent, futur, passé composé	passé composé : *Je regrette [qu'il ait choisi cette méthode hier].* *J'ai regretté [qu'il ait quitté sa boutique].*
	autres temps	passé composé : *Je regrettais [qu'il ait quitté sa boutique].* plus-que-parfait : *Je regrettais [qu'il n'eût pas cherché à nous revoir].*

RELATION ENTRE LES SITUATIONS	TEMPS DU VERBE PRINCIPAL	TEMPS DU SUBJONCTIF
simultanéité ou postériorité	présent, futur, passé composé	présent : *On veut [qu'il parte].* passé composé : *Plusieurs personnes sont sorties [sans que leur identité ait été communiquée].* imparfait : *Je ne pense pas [que leur éducation fût responsable de quoi que ce soit].* *Il n'a jamais voulu [que cette fonction fût assumée longtemps par la même personne].*
	autres temps	présent : *Il valait mieux [que nous nous quittions].* plus-que-parfait : *Il s'inquiéta [jusqu'à ce qu'il eût compris nos intentions].*

Tableau XI-11. *Les temps du subjonctif dans une subordonnée*

Le subjonctif après un verbe principal au présent, au futur ou au passé composé

Après un verbe principal au présent, le subjonctif est au présent **75a** **75b** ou au passé composé **75c**. En **75d**, il suit un verbe principal au passé composé.

Le subjonctif présent exprime la simultanéité des deux situations en **75a**, mais peut aussi exprimer la postériorité de la situation décrite dans la subordonnée par rapport à celle décrite par le verbe principal **75b** : la conjugaison du subjonctif n'ayant pas de futur ➤ XI-1.1.2, elle ne permet pas de distinguer entre les deux cas, comme le fait l'indicatif.

Le passé composé de l'indicatif peut décrire le résultat présent d'une action antérieure, ou une situation antérieure à l'énonciation ➤ XI-2.3.2. Ces deux valeurs existent aussi pour le passé composé du subjonctif, avec la différence que le point de repère est le verbe principal, et non l'énonciation. Il décrit une situation antérieure à celle du verbe principal en **75c**. Les deux passés composés en **75d** semblent décrire un état résultant coïncidant avec le point de repère – le moment de l'énonciation pour le verbe principal, la situation décrite par l'indicatif pour le verbe au subjonctif –, d'où l'effet de simultanéité.

75 **a** *Je regrette [que tu ne sois plus là pour assister à la naissance de notre fils].*
b *Je veux [qu'il parte].*
c *Je regrette [qu'il ait choisi cette méthode hier].*
d *Plusieurs personnes sont sorties [sans que leur destination ait été communiquée].*

> *Le subjonctif imparfait après un verbe principal au présent*
>
> L'imparfait *fût* apparait en **76** après un verbe principal au présent. Cet usage de l'imparfait appartient à un registre formel. Il ne signale pas vraiment que la situation décrite par la subordonnée est antérieure à celle du verbe principal, ce qui aurait été le cas avec le passé composé. Il sert plutôt à exprimer un certain degré d'inactualité, ce qui peut s'expliquer par la caractéristique de l'imparfait. À l'indicatif, l'imparfait décrit, d'une certaine manière, une situation déconnectée de la situation d'énonciation. Cette déconnexion est exploitée dans des usages non temporels de l'imparfait de l'indicatif ➤ XI-2.4.1, et il semble qu'il en aille de même ici avec le subjonctif.
>
> **76** *Ses filles étaient merveilleuses. Un peu dangereuses, voilà tout. Mais tendres, généreuses, passionnées. Merveilleuses. Je ne pense pas [que leur éducation fût responsable de quoi que ce soit].* (d'Ormesson, 1986)

Le subjonctif après un verbe principal à l'imparfait ou au passé composé

En dépit de la règle dite de *concordance des temps* ➤ XVIII-6.3.3, qui voudrait que le subjonctif soit à l'imparfait **77c** **77d** après un verbe principal au passé, le subjonctif est le plus souvent au présent **77a** **77b**. Le présent et l'imparfait ont en commun d'exprimer une relation temporelle flexible, la simultanéité **77a** ou la postériorité **77b** pour le présent. Avec le subjonctif imparfait, il s'agit de simultanéité en **77c** et plutôt de postériorité en **77d**.

L'imparfait du subjonctif, à la différence de l'imparfait de l'indicatif ➤ XI-2.4.1, n'est pas sensible au caractère terminatif ou non de la situation décrite ➤ XI-1.2.1 : ainsi, elle est non terminative en **77c** et terminative en **77d**, où est décrit un évènement, sans différence de sens. Cela s'explique si l'imparfait est dû

à une forme de concordance des temps. Avec l'abandon de l'imparfait du subjonctif dans les registres informels, la concordance des temps n'est plus observée **77a 77b**.

77 a *Dans ces conditions, il valait mieux [que nous nous quittions].* (*soirmag.lesoir.be*, 30 nov. 2009)
b *On voulait [qu'il vienne hier / maintenant / demain].*
c *Lui, qui occupa le poste-clef de secrétaire de l'Organisation avant de prendre le secrétariat général, n'a jamais voulu [que cette fonction fût assumée trop longtemps par le même responsable].* (*L'Express*, 23 juil. 1964)
d *Il fallait bien [que le décret parût pour justifier les instructions données à la RTF de fermer ses micros et ses caméras au candidat de l'opposition].* (*L'Express*, 5 mars 1964)

> *Le subjonctif imparfait en registre informel*
>
> De manière générale, l'imparfait du subjonctif est plus formel que le présent. On peut cependant le trouver, de manière sporadique, en registre informel. En **78a**, la complétive en *que* est disloquée et constitue un *topique suspendu* ➤ XVIII-2.1.3. Les auteurs peuvent aussi jouer sur le registre, avec le subjonctif imparfait dans un roman policier en **78b**.
>
> **78 a** *Que Chabotte lui-même, l'inventeur de la moto ratonneuse-batteuse, pût apprécier ce revirement de J. L. B.... Tout était permis, bon Dieu !* (Pennac, 1989)
> **b** *« Ah ! Mes aïeux ! Je voudrais que vous la vissiez ! L'aimable personne que voilà. »* (San-Antonio, 1958)

Les temps composés du subjonctif

Les temps composés du subjonctif sont le passé composé, le plus-que-parfait et le passé surcomposé ➤ tableau XI-11. Ils sont utilisés dans une subordonnée. Les subjonctifs passé composé **79a 79b** et plus-que-parfait **79c** peuvent tous deux être interprétés comme en relation d'antériorité par rapport au point de repère, ou comme des états résultants (simultanéité ou recouvrement). La subordonnée décrit ainsi une situation antérieure à celle du verbe principal en **79**.

79 a *Je regrette [qu'il ait choisi cette méthode].*
b *Vous vous souvenez certainement que je regrettais [que Chapeau ait quitté sa boutique de banlieue pour celle qu'il venait d'ouvrir dans Paris].* (*onethinginafrenchday.podbean.com*, 13 sept. 2007)
c [...] *il semblait que les fondations eussent achevé d'être creusées* [...] (Echenoz, 1999)

En **80a**, étant donné *jusqu'à ce que*, la situation décrite par la subordonnée ne peut pas être antérieure à celle décrite par le verbe principal ➤ XIV-6.4.5. Mais, comme les temps composés peuvent décrire un état résultant d'une action antérieure, l'interprétation par recouvrement prévaut.
Les subjonctifs passé composé et plus-que-parfait diffèrent cependant par le temps qui sert de point de repère : alors que ce dernier peut être un présent **79a** ou un imparfait **79b** pour le passé composé, il faut un imparfait ou un passé simple pour le plus-que-parfait **79c 80a**. Le subjonctif passé surcomposé en **80b** s'interprète de manière analogue. Avec *avant que*, la situation de la subordonnée ne peut pas être antérieure à celle de la principale ➤ XIV-6.4.1. Le passé surcomposé décrit donc une situation résultante, et il y a recouvrement des deux situations.
En **80c**, en revanche, le plus-que-parfait dans la subordonnée comparative en *comme* ➤ XV-3.2 s'interprète comme un conditionnel passé : 'comme l'aurait fait un petit enfant', sans relation temporelle avec le verbe principal ➤ XI-2.5.2.

80 a [...] *il tâtonna donc dans le noir avec lenteur [jusqu'à ce qu'il eût réussi à dégager de sous sa tête* [...] *la musettte flasque]* [...]. (Simon, 1960)
b *C'est dans cet univers que son esprit rapide, qui lui avait tant permis, écolier, de débiter la bonne réponse à la maîtresse [avant qu'elle ait eu fini de la poser], trouve à se déployer.* (*rue89.com*, 8 aout 2009)
c *Soudain il prit une feuille de papier et me dessina la maison [comme l'eût fait un enfant]* [...]. (Pontalis, 2004)

XI-3

Les périphrases verbales

3.1. Qu'est-ce qu'une périphrase verbale ?

Une périphrase verbale se présente comme une construction :
- verbe + infinitif (*Paul va venir.*) ;
- verbe + préposition + infinitif (*Paul commence à comprendre*, *finit de travailler*, *est en train de travailler*) ;
- *avoir*/*mettre* + syntagme nominal + préposition + infinitif (*Paul a le temps de venir.*) ;
- *être* + adjectif + préposition + infinitif (*Pierre a été long à venir.*).

Dans ces constructions, le premier verbe n'a pas son sens ordinaire et se contente d'apporter une information sur l'aspect ➤ XI-1.2, plus rarement, sur le temps ou la modalité ➤ XI-1.3.

Certains verbes suivis d'un infinitif perdent leur sens ordinaire. Ainsi *aller* et *venir* ne sont pas des verbes de déplacement en **1a 1b**, pas plus que *mettre* en **1c** ➤ II-3.4.3. On appelle *périphrase verbale* les constructions telles que *va travailler* ou *se met à travailler*.
Les périphrases verbales se présentent comme des séquences verbe + (nom) + (préposition) + infinitif. Le premier verbe (*aller*, *se mettre*, *venir*) est, du point de vue syntaxique, le verbe principal, mais pas du point de vue sémantique : il ne décrit pas un type de situation, mais il apporte à la situation décrite par l'infinitif une information de temps, d'aspect ➤ XI-1.2.3 ou de modalité ➤ XI-1.3.2. Ainsi, *aller* + infinitif constitue le futur périphrastique **1a** ➤ XI-2.2.3, *venir de* + infinitif le passé récent **1b** ➤ XI-2.3.3, et *se mettre à* + infinitif privilégie le début de la situation **1c**. En raison de cette contribution sémantique, certaines grammaires appellent le premier verbe *auxiliaire* ou *semi-auxiliaire*. Nous réservons le terme *auxiliaire* aux verbes *avoir* et *être*, dans les temps composés, qui ont des propriétés syntaxiques qui leur sont propres ➤ III-1.1.

1 **a** *Paul va travailler la semaine prochaine.*
b *Paul vient de travailler.*
c *Paul se met à travailler.*

> *Une périphrase verbale avec participe présent*
>
> Il existe une périphrase en *aller* + participe présent ➤ XI-7.2.3, jugée archaïsante, qui est surtout utilisée pour produire un effet stylistique, par exemple dans un texte ironique : *Ce n'est pas parce qu'on est en chute libre dans les sondages qu'il faut aller gémissant « mon métier est très difficile ».* (*sudouest.fr*, 8 fév. 2009)

3.1.1. Les principales périphrases verbales

Les principales périphrases verbales sont listées dans le ➤ **tableau XI-12**.

SENS	FORMES	EXEMPLES
TEMPS		
futur périphrastique	*aller*	*Il va pleuvoir.*
passé récent	*venir de*	*Paul vient de partir.*
ASPECT		
phase préparatoire	*avoir tout le temps de*, *en venir à*, *être à deux doigts de*, *être prêt à*, *être en passe de*, *être en voie de*, *être loin de*, *ne pas être loin de*, *être long à*, *être près de*, *être proche de*, *être sur le point de*, *finir par*, *menacer de*, *mettre du temps à*, *ne pas tarder à*, *tarder à*	*Le mur menace de s'effondrer.* *Paul est proche de démissionner.*
phase initiale	*commencer à*/*de*, *recommencer à*, *se mettre à*, *se remettre à*	*Il se met à pleuvoir.* *Paul recommence à jouer.*

SENS	FORMES	EXEMPLES
phase médiane	*continuer à / de, être à, être en train de, être occupé à, être sans cesse à, ne pas (s’)arrêter de, ne pas cesser de, n’en pas finir de, ne pas finir de*	*Il continue à pleuvoir.* *Paul est en train de dormir.* *Paul est sans cesse à se plaindre.*
phase finale	*achever de, (s’)arrêter de, cesser de, finir de, % s’interrompre de, terminer de*	*Paul finit de lire son courrier.* *Il a cessé de pleuvoir.*
résultat	*achever de, finir de, terminer de, venir de* aux temps composés : *en venir à, être long à, finir par, mettre du temps à, ne pas tarder à, tarder à*	*Paul a tardé à lire son courrier.* *Paul a fini par lire son courrier.*
situation entière	*aller jusqu’à, arriver à, parvenir à, (en) venir à*	*Ils sont allés jusqu’à vendre leurs meubles.*
répétition	*avoir l’habitude de, avoir tendance à, avoir coutume de, être habitué à, ne faire que*	*Elle avait l’habitude de recevoir couchée.* *Il ne fait que jouer toute la journée.*
non-réalisation	*faillir, manquer (de), ne pas aller jusqu’à, ne pas arriver à, ne pas en venir à, ne pas parvenir à*	*Paul a failli rater la réunion.*
MODALITÉ		
possibilité	*être en mesure de, être à même de*	*Je ne suis pas en mesure de vous aider.*
nécessité	*avoir à, être à*	*Nous avons à lire ce livre.*

Tableau XI-12. *Les principales périphrases verbales*

3.1.2. La périphrase verbale et le type de situation

Aller est compatible avec tout type de situation > **II-3.1** > **figure II-3** : ce peut être une situation dynamique **2a**, mais aussi un état, que ce dernier suppose un déroulement interne **2b** ou non **2c**, ainsi qu’un état résultant **2d**.

2 **a** *Paul va faire ses courses.*
b *Paul va être malade.*
c *Il va falloir une bonne quantité de farine.*
d *Paul va bientôt avoir compris la situation.*

Les autres verbes contraignent plus ou moins la situation. *Venir (de)* accepte une situation dynamique **3a**, ou un état si ce dernier suppose un déroulement comme en **3b**, mais pas dans le cas contraire **3c**, ni un état résultant exprimé par un infinitif passé **3d** > **XI-6.1.1**.

3 **a** *Paul vient de faire ses courses.*
b *Paul vient d’être malade.*
c *# Il vient de falloir une bonne quantité de farine.*
d *# Paul vient d’avoir compris la situation.*

Puisque la périphrase en *venir (de)* exprime un état résultant > **XI-2.3.3**, elle est incompatible avec un état sans déroulement interne. De même, l’aspect résultatif de l’infinitif passé fait double emploi avec la périphrase et est donc peu acceptable.

Certaines périphrases ont la même contribution sémantique mais se différencient en ne sélectionnant pas toujours les mêmes types de situations. C’est notamment le cas de *commencer* et *se mettre* qui n’acceptent pas les mêmes infinitifs quoiqu’étant de sens très proches : *commencer (à)* accepte non seulement les situations dynamiques **4a**, mais aussi les états avec déroulement interne **4b** et, pour certains locuteurs au moins, les états sans déroulement **4c** comme les états résultants **4d**.

4 **a** *Paul commence à écrire son rapport.*
b *Paul commence à être malade.*
c % […] *il commence à falloir un bon paquet de mémoire vive pour tout stocker* […]. (*developpez.net*, 6 juil. 2007)
d *% Paul commence à avoir compris la situation.*

En revanche, *se mettre (à)* demande toujours une situation dynamique **5**.

5 **a** *Il se met à écrire son rapport.*
b *# Paul se met à être malade.*

c # *Il se met à falloir un bon paquet de mémoire vive.*
d # *Paul se met à avoir compris la situation.*

De manière analogue, le verbe *arrêter* (*de*) admet une activité ou un évènement **6b**, mais *cesser* (*de*) ne se combine facilement qu'avec une activité **6a**.

6 **a** *Paul a arrêté / cessé de fumer.*
b *Paul a arrêté / ? cessé de lire ce livre.*

3.1.3. La syntaxe des périphrases verbales

Du point de vue syntaxique, les périphrases sont des constructions ordinaires. Le premier verbe en constitue la *tête* syntaxique : c'est lui qui détermine le mode de la phrase et qui s'accorde avec le sujet ➤ **II-1.4**. Si ce verbe, par exemple, est à l'indicatif **7a**, cela permet, dans une phrase déclarative indépendante, d'associer l'énoncé à un acte d'assertion ➤ **XII-1.3** ; s'il est à l'impératif en **7b**, de l'associer à un acte d'injonction ➤ **XII-2.4**. Enfin, le subjonctif apparait de manière caractéristique dans la subordonnée, après un verbe de crainte par exemple **7c** ➤ **XI-5.2.3**.

7 **a** *Il vient de pleuvoir.*
b *Mets-toi à travailler !*
c *Je crains qu'il vienne de pleuvoir.*

C'est également le premier verbe qui, le cas échéant, sélectionne la préposition qui suit : généralement *à* ou *de* (*commencer à*, *se mettre à*, *venir de*) ➤ **VII-5.2**.

> *Les périphrases verbales et les constructions à temps composé*
>
> Les périphrases verbales n'ont pas les propriétés des constructions à temps composés. Dans ces dernières, le complément éventuel du second verbe (le participe passé) se pronominalise sur le premier (l'auxiliaire) ; on parle de *construction verbale fusionnée* ➤ **III-1.1** ➤ **III-2.4**. Ainsi, *les* correspond au complément de *vu* **8a** **8b**, et *y* au complément de *parti* **8c** **8d**.
>
> **8** **a** *Paul a vu les parents d'élèves.*
> **b** *Paul les a vus.*
> **c** *Paul est parti à Rome.*
> **d** *Paul y est parti.*
>
> Ce n'est pas le cas dans une périphrase verbale : en français contemporain, le complément éventuel du verbe à l'infinitif **9a** se pronominalise sur ce dernier **9b** **9c**.
>
> **9** **a** *Paul va [voir les parents d'élèves la semaine prochaine].*
> **b** * *Paul les va voir la semaine prochaine.*
> **c** *Paul va [les voir la semaine prochaine].*
>
> Sur ce point, le premier verbe de la périphrase verbale possède donc les mêmes propriétés qu'un verbe principal ordinaire **10** : on considère qu'*aller* prend pour complément un syntagme verbal infinitif, tout comme *vouloir* ➤ **II-2.5** ➤ **figure XI-1**.
>
> **10** **a** *Paul veut [voir les parents d'élèves la semaine prochaine].*
> **b** * *Paul les veut voir la semaine prochaine.*
> **c** *Paul veut [les voir la semaine prochaine].*

La périphrase verbale et la sélection du sujet

Avec certains verbes, le sujet peut être un *il* impersonnel, en particulier avec un infinitif de verbe météorologique **11** ➤ **II-2.2.2**. Avec ces verbes, le sujet est sélectionné par le seul verbe infinitif ➤ **II-2.5.3**.

11 **a** *Il va pleuvoir.*
b *Il commence / se met à pleuvoir.*
c *Il est en train / s'arrête / vient de pleuvoir.*

Dans d'autres cas, au contraire, le premier verbe sélectionne le sujet : le sujet impersonnel peut alors être exclu **12b** **12c**. Ainsi, *arriver* (*à*), *être prêt* (*à*) demandent un sujet agentif **12a**, et *terminer* (*de*) un sujet agentif

ou qui décrit une situation ➤ II-3.2. *Être occupé (à)* demande un sujet animé en français de France mais il peut avoir un sujet impersonnel en Belgique (% *ce qui est occupé à se passer* 'ce qui est en train de se passer').

12 **a** *Paul est prêt à / arrive à / est occupé à peindre.*
b ** Il a été prêt à pleuvoir.*
c ** Il est arrivé à pleuvoir.*

La périphrase verbale et la sélection de la préposition

À l'exception d'*aller*, *faillir* et *ne faire que* **13a**, les périphrases verbales demandent une préposition, qui peut être simple (*à*, *de*, *par*) **13b** ou complexe (*à même de*, *en train de*, *jusqu'à*, *sur le point de*) **13c** ➤ VII-2.2.4 ➤ VII-5.2.1.

13 **a** *Paul va travailler / a failli travailler / ne fait que travailler.*
b *Paul a fini par s'endormir.*
c *Paul est encore en train de dormir.*

La préposition peut jouer un rôle crucial dans la périphrase verbale. Les périphrases *aller* + infinitif et *aller* + *jusqu'à* + infinitif sont ainsi clairement différentes : la première exprime la phase préparatoire ou le futur **14a**, et *aller* y est très contraint quant à sa conjugaison **14c** ➤ XI-2.2.3 ; la seconde n'a pas de valeur future, et décrit plutôt une situation extrême sur une échelle de possibilités **14b** ; *aller* n'y a pas les mêmes restrictions concernant sa conjugaison, puisqu'il peut être, par exemple, au passé composé **14d**. On ne peut donc pas dire que la préposition soit dépourvue de sens dans une périphrase verbale.

14 **a** *Il va pleuvoir tous les jours en octobre.*
b *Il va jusqu'à pleuvoir tous les jours en octobre.*
c *# Il est allé neiger en plein mois d'août.*
d *Il est allé jusqu'à neiger en plein mois d'août.*

La structure syntaxique de la construction périphrastique

Nous considérons le premier verbe comme la *tête* syntaxique, et l'infinitif comme son complément ➤ figure XI-1. Quand le premier verbe ne sélectionne pas le sujet, on dit qu'il l'*hérite* de l'infinitif ➤ II-2.5.4.
Par ailleurs, il est possible d'extraire sans difficulté un complément de l'infinitif, dans une interrogative ou une relative, même si cet infinitif est introduit par une préposition **15**. C'est pourquoi nous considérons que l'infinitif est toujours un syntagme verbal et non un syntagme prépositionnel ➤ I-6.3.4. La préposition éventuelle occupe une fonction de *marqueur* plutôt que de tête ➤ VII-1.3.1 ➤ XIII-2.1.3. Dans les relatives de **15**, c'est le complément du verbe infinitif (*s'intéresser*, *travailler*) qui est relativisé et qui manque dans la relative.

15 **a** *Voici le dossier sur lequel Paul va [travailler ◊ $_{SV}$].*
b *Voici le dossier sur lequel Paul vient [de travailler ◊ $_{SV}$].*
c *Voici le problème auquel Paul a commencé [à s'intéresser ◊ $_{SV}$].*
d *C'est le problème auquel Paul a fini [par s'intéresser ◊ $_{SV}$].*

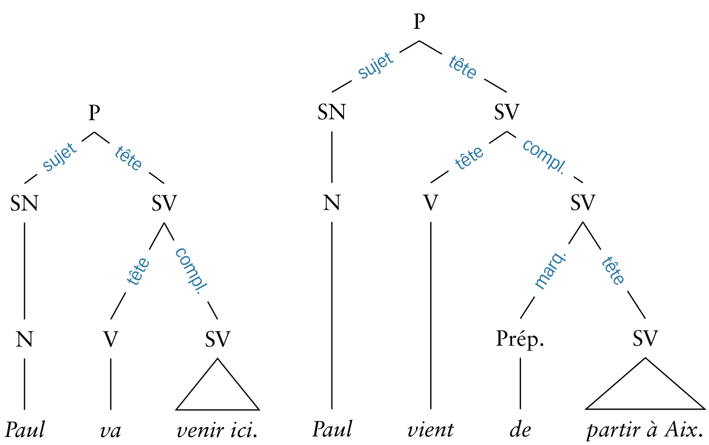


Figure XI-1. *La structure syntaxique des périphrases verbales*

3.2. L'interprétation des périphrases verbales

La plupart des périphrases verbales expriment l'aspect. Elles indiquent quelle phase du déroulement de la situation est privilégiée ➤ XI-1.2.3 :
– la phase préparatoire (*Paul est sur le point de parler.*) ;
– la phase initiale (*Paul se met à parler.*) ;
– la phase médiane (*Paul est en train de parler.*) ;
– la phase finale (*Paul finit de parler.*) ;
– l'état résultant (*Paul a terminé d'écrire son article.*).
Elles peuvent aussi signaler la répétition (l'itération) d'un type de situation (*Paul a coutume de travailler tard.*).
Aller + infinitif et *venir de* + infinitif ont acquis, à côté de leur valeur aspectuelle d'origine, une valeur temporelle et sont intégrés au système des temps verbaux ➤ XI-1.1.1 :
– *aller* + infinitif est le futur périphrastique (*Paul va venir.*) ;
– *venir de* + infinitif exprime le passé récent (*Paul vient de partir.*).

Certaines périphrases ont une valeur modale et expriment soit la possibilité : *être en mesure* (*de*), *être à même* (*de*) **16a**, soit la nécessité : *avoir* (*à*), *être* (*à*) **16b 16c** ➤ XI-8.1. Les autres expressions de possibilité et de nécessité ne sont pas des périphrases mais des verbes (*devoir*), des constructions à verbe support (*avoir l'obligation de*) ➤ III-6.1 ou des adjectifs (*nécessaire*, *possible*) ➤ VI-3.3. Enfin, les périphrases qui expriment ou impliquent la non-réalisation de la situation, comme *faillir*, *ne pas aller* (*jusqu'à*), *ne pas parvenir* (*à*), sont à la fois aspectuelles et modales : elles se rapprochent de celles qui décrivent la phase préparatoire d'une situation, mais, en même temps, elles convoquent une situation qui aurait pu être et qui n'est pas advenue **16d** ➤ XI-3.2.8.

16 **a** *Paul est-il à même de traiter ce problème ?*
b *Nous avons à faire face à une situation imprévue.*
c *Ce film est à voir absolument.*
d *Paul a failli rater son train.*

3.2.1. Les périphrases en *aller* et *venir*

Les verbes *aller* et *venir* (*de*) dans les périphrases verbales se sont séparés des verbes de déplacement ➤ II-3.4.3. Ils se sont grammaticalisés et expriment désormais non seulement des aspects mais aussi des temps : le futur périphrastique **17a** ➤ XI-2.2.3 et le passé récent **17b** ➤ XI-2.3.3.

17 **a** *Je vais rester à la maison.*
b *Je viens de recevoir une information importante.*

Dans ces périphrases, ils n'expriment aucun déplacement spatial **17** et ils ne peuvent pas être conjugués à tous les temps : *aller* + infinitif s'emploie au présent et à l'imparfait **18a 18b** ; *venir* (*de*) s'emploie au présent, à l'imparfait et, dans certains contextes, au futur **18c 18d** ou au conditionnel.

18 **a** *Luc va / allait rester à la maison.*
b # *Luc alla / est allé / ira rester à la maison.*
c *Luc vient / venait / viendra de partir.*
d *Pour qui viendra de lire, même en diagonale, un tome du journal de P. S., il sera facile de se délecter du chapitre* [...]. (*babelio.com*, 16 oct. 2015)
e # *Luc vint / est venu de partir.*

Aux autres temps, ces verbes ne peuvent qu'être des verbes de déplacement **19**. Contrairement à la périphrase verbale **18c**, le verbe de déplacement *venir* se construit avec un infinitif sans préposition **19b**.
Les autres périphrases verbales ne sont pas intégrées dans le système des temps verbaux ➤ XI-2.1.

19 **a** *Luc est allé travailler.*
b *Paul est venu nous voir.*

Venir de *et* venir à

Les périphrases *venir de* et *venir à* sont distinctes ➤ VII-5.2.1 : la première présente le résultat **20a**, et la seconde, la phase médiane de la situation **20b**. La première ne se combine avec un état que s'il comporte un déroulement **20c 20d**, alors qu'un état sans déroulement se combine sans problème avec *venir à* **20b**. Dans la première, *venir* ne peut pas être au passé composé **20e**, au contraire de la seconde **20f**.

20 **a** *Doris vient d'acheter de la soie.*
b *Si cette voiture vient à couter seulement 10 000 euros, c'est qu'il doit y avoir un problème.*
c *# Cette voiture vient de couter 10 000 euros.*
d *Doris vient d'être malade.*
e *# Doris est venue d'acheter de la soie.*
f *Quand l'argent est venu à manquer, ma mère a dû faire un choix difficile.*

> Ce + venir + de + *infinitif*
>
> On rencontre des exemples de *venir* (*de*) avec le sujet *ce* : *Nos deux Trésors publics restent notés AAA, sans annonce de modification prochaine comme ce vient d'être le cas pour l'Angleterre.* (*Le Monde*, 12 déc. 2009). Cette possibilité est très contrainte et n'apparait qu'avec le verbe *être*, éventuellement avec *devoir* ou *pouvoir*, et dans des formules figées (*ce me semble*) ➤ IX-8.1.1.
>
> *Les périphrases en* aller *et* venir *et la grammaticalisation*
>
> Les études de grammaticalisation reposent sur une distinction générale entre les mots dits *grammaticaux* (comme les auxiliaires, les déterminants, les pronoms, les subordonnants) et ceux dits *lexicaux* (adjectifs, adverbes, noms, verbes). Les premiers constituent des classes fermées par opposition aux seconds qui constituent des classes ouvertes, qui accueillent régulièrement de nouveaux membres.
> Ces études s'intéressent à la façon dont les langues créent des éléments grammaticaux à partir des mots lexicaux et à la manière dont ces éléments sont intégrés progressivement dans le système grammatical de la langue. Le passage d'une valeur aspectuelle à une valeur temporelle (c'est le cas d'*aller* ou *venir de*) est considéré comme un signe de grammaticalisation avancée.

3.2.2. Les périphrases décrivant la phase préparatoire

De nombreuses périphrases verbales décrivent la phase préparatoire d'une situation ➤ XI-1.2.3 ➤ tableau XI-12. Certaines peuvent, tout en étant prospectives, porter également sur la phase médiane et présenter la situation comme étant en cours, à condition que celle-ci ne soit pas ponctuelle, c'est-à-dire qu'elle ne relève pas d'un achèvement. Ce sont : *avoir tout le temps* (*de*), *être long* (*à*), *mettre du temps* (*à*). Les énoncés **21a 21b** signifient ou bien que le sujet n'a pas encore commencé l'action exprimée par l'infinitif, ou bien qu'il ne l'a pas encore terminée. En revanche, **21c** et **21d** ne peuvent que décrire la phase préparatoire à la prise de décision, qui est instantanée.

21 **a** *Luc met du temps à construire sa maison.*
b *Le bateau a tout le temps de traverser le fleuve.*
c *Luc met du temps à prendre sa décision.*
d *Luc a tout le temps de prendre une décision.*

Les périphrases de phase préparatoire et les temps composés

Aux temps composés, certaines de ces périphrases impliquent la réalisation ultérieure de la situation : *en venir* (*à*), *être long* (*à*), *finir* (*par*), *mettre du temps* (*à*), *ne pas tarder* (*à*), *tarder* (*à*). Elles concernent soit la phase médiane, soit le résultat de la situation. Ainsi, **22a** implique soit que le bébé a marché, soit qu'il est en train de marcher, tandis que **22b** dit que la construction est en cours ou bien achevée.

22 **a** *Le bébé a fini par / a mis du temps à marcher.*
b *Luc a tardé à construire sa maison.*

Avec des évènements instantanés, seul l'état résultant est concerné : la phrase **23a** implique que le scandale a éclaté, et **23b** que les secours sont arrivés.

23 **a** *Le scandale n'a pas tardé à éclater.*
b *Les secours ont mis du temps à arriver.*

D'autres périphrases, au contraire, indiquent que la situation décrite par l'infinitif n'est pas encore réalisée, sans impliquer sa réalisation ultérieure : *être à deux doigts* (*de*), *être en passe* (*de*), *être en voie* (*de*), *être près* (*de*), *être prêt* (*à*), *être proche* (*de*), *être sur le point* (*de*), *menacer* (*de*), *ne pas être loin* (*de*). Ainsi **24a** implique 'il n'a pas plu pendant tout l'après-midi' et l'on ne sait pas s'il a plu ensuite. Quant à **24b**, il implique 'Paul n'a pas compris à ce moment-là', et l'on ne sait pas s'il a compris plus tard.

24 **a** *Il a menacé de pleuvoir pendant tout l'après-midi.*
b *Paul n'a pas été loin de comprendre à ce moment-là.*

Deux autres périphrases, enfin, *avoir tout le temps* (*de*) et *être loin* (*de*), ne disent rien de la réalisation de la situation lorsqu'elles sont aux temps composés. Ainsi, **25a** peut être utilisé aussi bien dans un contexte où la situation s'est réalisée **25b** que dans un contexte où elle ne s'est pas réalisée **25c**.

25 **a** *Il a eu tout le temps d'écrire sa thèse.*
b *Il a eu tout le temps d'écrire sa thèse, et elle est excellente.*
c *Il a eu tout le temps d'écrire sa thèse, et pourtant il n'a pas fini.*

3.2.3. Les périphrases décrivant le début de la situation

Certaines périphrases portent sur le début de la situation, ou phase initiale. Comme celles qui privilégient la phase médiane et la fin de la situation, elles demandent une situation comprenant un déroulement. Mais des situations instantanées sont possibles dès lors qu'il y a itération d'évènements du même type et que l'on construit un évènement global non ponctuel, même s'il est constitué d'évènements particuliers ponctuels.

Le verbe infinitif ne peut pas être un verbe tel qu'*arriver* si celui-ci décrit un évènement isolé **26a**. En revanche, pour peu que le sujet désigne une pluralité d'êtres ou d'objets, il se construit une situation globale d'arrivée, constituée par les arrivées des différents clients, qui implique bien un déroulement **26b**.

26 **a** # *Paul a commencé à arriver à 10 heures.*
b *Les clients ont commencé à arriver à 10 heures.*

3.2.4. Les périphrases décrivant la phase médiane de la situation

Les périphrases décrivant la phase médiane (ou interne) de la situation, sans mention du début ou de la fin, sont dites *d'aspect imperfectif*. Comme avec les périphrases de phase initiale, la situation décrite par l'infinitif ne peut pas être un état dépourvu de déroulement **27a**, ni un évènement instantané **27b**, mais il peut très bien s'agir d'une activité **27c**.

27 **a** # *Paul continue à savoir le latin.*
b # *La bourse continue d'atteindre le sommet de sa valeur depuis six mois.*
c *Marie est en train de faire les courses / de travailler.*
d *Marie n'arrête pas d'éternuer / continue d'éternuer / est tout le temps à éternuer.*
e *Et nous nous sentons remués comme par une agonie humaine devant ce bel animal debout et pantelant, qui est en train de mourir* [...]. (Genevoix, 1950)

Cela étant, un infinitif dénotant en lui-même un évènement instantané est possible pourvu qu'un évènement englobant, constitué d'itérations, soit disponible **27d**, comme avec les périphrases de phase initiale **26b**. Un évènement en principe instantané comme *mourir* peut aussi être présenté comme ayant une durée, en y incluant la phase préparatoire **27e** > XI-4.5.2.

La périphrase peut favoriser l'une des deux interprétations. Ainsi, *être sans cesse / tout le temps* (*à*), *ne pas cesser* (*de*), *ne pas arrêter* (*de*) favorisent l'interprétation d'évènements répétés **28a**. Au contraire, *être en train* (*de*), *être occupé* (*à*) favorisent celle d'un évènement global unique **28b**, d'où la bizarrerie de **28c**, qui contraste avec **27d**.

28 **a** [...] *vous qui étiez sans cesse à arranger nos mèches bouclées et nos cravates pour que nous fussions jolis avant l'arrivée des visites ou avant notre départ pour l'école* [...]. (Cohen, 1954)
b *Vous pensez bien que je n'accepterai jamais de continuer à mener mon heureuse petite vie de plaisirs, pendant que vous serez en train de moucher et de nettoyer des moutards, qui ne sont même pas les vôtres* [...]. (Anouilh, 1950)

c ? *Il est en train d'éternuer.*
d # *Paul est en train d'être malade* / *de savoir le latin.*

Certaines périphrases restreignent davantage la situation. Ainsi, *être en train de* est incompatible avec un état, qu'il soit pourvu d'un déroulement interne (*être malade*) ou sans déroulement (*savoir*) **28d.** C'est pourquoi l'impossibilité de se combiner avec *être en train* (*de*) peut fonctionner comme un test pour les états ➤ **II-3.1.1.**

3.2.5. Les périphrases décrivant la fin de la situation

Aux temps simples, les périphrases de phase finale portent sur la fin de la situation **29a.** Aux temps composés, elles portent sur l'état résultant **29b.**
Plus précisément, aux temps composés, *achever* (*de*), *finir* (*de*) et *terminer* (*de*), avec un infinitif qui décrit une situation impliquant un changement, signifient que le résultat est atteint : **29b** implique que Luc a construit sa maison. Dans les mêmes conditions, les autres périphrases portant sur la fin (*arrêter* (*de*), *s'arrêter* (*de*), *cesser* (*de*), % *s'interrompre* (*de*)) signifient que l'action a été interrompue avant l'obtention du résultat : **29c** implique que la maison de Luc n'est pas en train d'être construite, du moins pas par lui.

29 **a** *Luc finit de construire sa maison.*
b *Luc a fini de construire sa maison.*
c *Luc a arrêté de construire sa maison.*

3.2.6. Les périphrases décrivant le résultat

En dehors de *venir de*, intégré au système des temps verbaux ➤ **XI-2.3.3**, il n'existe pas de périphrase spécifique correspondant au résultat. On se sert des temps composés, qui possèdent une interprétation résultative ➤ **XI-1.2.2** ➤ **tableau XI-5.**
Pour décrire l'état résultant, on peut cependant utiliser, au passé composé, ou à un autre temps exprimant l'antériorité, certaines périphrases de phase préparatoire – celles qui impliquent sa réalisation (*en venir* (*à*), *être long* (*à*), *finir* (*par*), *mettre du temps* (*à*), *ne pas tarder* (*à*), *tarder* (*à*)) **30a** ➤ **XI-3.2.2** – et de fin de situation (*achever* (*de*), *finir* (*de*), *terminer* (*de*)) **30b** ➤ **XI-3.2.5.**

30 **a** *Le gouvernement n'a pas tardé à prendre des mesures.*
b *Il a terminé d'écrire son article.*

3.2.7. Les périphrases décrivant la situation dans son ensemble

Les périphrases portant sur la phase interne ou l'ensemble de la situation sont construites à partir d'un verbe de déplacement qui a perdu son sens original ➤ **II-3.4.3.** Avec *aller* (*jusqu'à*), *en venir* (*à*), la situation décrite par l'infinitif est présentée comme le terme extrême d'une gradation **31a.** *En venir* (*à*) se distingue de *venir* (*à*) (archaïsant), qui est employé dans les récits et présente la situation comme accidentelle **31b.** Au contraire, *arriver* (*à*), *parvenir* (*à*) demandent un sujet agentif **31c**, d'où le contraste entre **31c** et **31d**, puisque *se rendre malade* suppose un sujet agentif, mais pas *tomber malade* ; traverser les lignes ennemies suppose (ou est compatible avec) un sujet agentif, d'où sa compatibilité avec ces mêmes verbes aspectuels **31e.**

31 **a** *Paul est allé jusqu'à* / *en est venu à vendre sa maison.*
b *Un chevalier vint à passer.*
c *Il est arrivé à se rendre malade.*
d ? *Il est arrivé à tomber malade.*
e *Un chevalier arriva* / *parvint à traverser les lignes ennemies.*

3.2.8. Les périphrases signifiant la non-réalisation de la situation

Faillir, *manquer* (*de*) + infinitif expriment la non-réalisation d'une situation qui semblait pouvoir ou devoir se produire **32a.** Les autres sont la négation des périphrases présentant la situation dans son

ensemble, comme *en venir* (*à*), *parvenir* (*à*) **32b**. Ces périphrases ont une valeur modale autant qu'aspectuelle, car elles mentionnent une situation qui aurait pu advenir tout en décrivant la phase préparatoire de celle-ci.

32 **a** *Il avait tout de même failli mourir au moins trois fois pendant cette journée sauvage.* (Rambaud, 1997)
b […] *Lalla a beau courir sur le sable dur de la plage, elle ne parvient pas à le rejoindre.* (Le Clézio, 1980)

3.3. La variation régionale des périphrases verbales

Les périphrases verbales connaissent de nombreuses variations régionales, en particulier en Amérique du Nord.

3.3.1. Le futur périphrastique avec *vouloir*

Dans une large région qui couvre la Wallonie, la Suisse romande (sauf les cantons de Genève et du Valais), une partie de la Savoie et l'Ouest du Lyonnais (Bourbonnais, Forez), il existe un futur périphrastique en *vouloir* qui s'interprète comme futur imminent sans nuance volitive : **33a** signifie 'il va pleuvoir', **33b** 'tu vas tomber' et **33c** 'ils vont tirer la langue'. Souvent décrit comme limité aux verbes météorologiques, il s'emploie en fait également dans d'autres contextes.

33 **a** % *Elle ne pourra pas étendre aujourd'hui parce que je sens que ça veut pleuvoir.* (*amisdepersjussy.org*, 22 sept. 2007) (Régions)
b % *Descends de là, tu veux tomber !* (Régions)
c % *Les coureurs, ils veulent tirer la langue pour monter.* (*cancoillotte.net*, 22 janv. 2005) (Régions)

3.3.2. Les périphrases verbales en Amérique du Nord

Les français d'Amérique du Nord disposent d'un ensemble de périphrases verbales plus développé que ceux d'Europe, le plus diversifié étant le cadien de Louisiane, et le plus restreint se trouvant au Québec. De plus, elles sont souvent d'un emploi plus fréquent qu'en français de France, sauf au Québec. Les principales formes régionales sont listées dans le ➤ **tableau XI-13** et s'ajoutent à celles du ➤ **tableau XI-12**.
La grande majorité de ces périphrases verbales sont attestées dans des états antérieurs du français européen.

	FORMES	EXEMPLES
passé récent	% *faire juste de*, *finir de*, % *sortir de*	% *Elle sort de se marier.* 'elle vient de se marier'
ASPECT		
phase préparatoire	% *être après* (*de*), % *être pour*, % *venir pour*, % *venir proche* (*de*)	% *Elle est pour avoir un petit bébé.* 'elle va avoir un petit bébé'
phase initiale	% *avoir pour*, % *partir à*, % (*se*) *prendre à*, % *être pour*	% *J'ai pris à courir.* 'je me suis mis à courir'
phase interne	% *être à*, % *être après* (*de*), % *être en fait de*, % *être en frais de*, % *être qui* (+ relative)	% *J'étais après travailler là-dessus.* 'j'étais en train de travailler là-dessus'
résultat	*avoir* + qqc ou qqn + *de* + participe passé	% *Elle a son fils de prévenu.*
habitude et répétition	% *avoir habitude de*, % *être après* (*de*), etc.	% *Ils sont après me maganer.* 'ils ont l'habitude de me battre'

Tableau XI-13. *Les principales périphrases verbales d'Amérique du Nord*

En dehors du Québec, les énoncés cités relèvent souvent d'usages très éloignés du français standard européen, et sont parfois difficiles à comprendre.
Dans les exemples, nous harmonisons la transcription des énoncés oraux (majuscule, ponctuation) mais nous gardons l'orthographe et les disfluences (répétitions, hésitations) des transcriptions d'origine ➤ **I-8.1**.

Les périphrases de la phase préparatoire en Amérique du Nord

Pour la phase préparatoire, la forme la plus répandue en Amérique du Nord est *être pour* ('a-t-elle dit à Ingrid qu'elle allait avoir un petit bébé ?') **34a**, là où le français européen dirait *être sur le point de*. On rencontre aussi *venir pour* **34b**, *être après* (*de*) en Louisiane ('une de mes petites nièces va se marier') **34c** et *venir proche de* ('il est presque devenu prêtre') **34d**.

34 **a** % *Elle lui as-tu dit à Ingrid qu'elle a s… qu'elle était pour avoir un petit bébé ?* (CFPQ, 5, segment 1, p. 9) (Québec)
b % *À chaque fois que je viens pour dire son nom à ste gars-là, je suis jamais capable.* (*Corpus Montréal* 1984, loc. 1)
c % *Ça va être un gros noce, un de mes petites nièces est après se marier.* (Louisiane)
d % *Il a venu proche d'aller prêtre.* (Terre-Neuve)

Les périphrases de la phase initiale en Amérique du Nord

Pour la phase médiane, les formes *partir à*, *prendre à*, *se prendre à* se rencontrent en acadien ('je suis resté jusqu'à ce que je me mette à voyager') **35a**. La forme *avoir pour*, où *pour* remplace la préposition *à* du français standard, a ce sens aspectuel mais aussi une valeur d'obligation, et se rencontre surtout en Louisiane ('tu dois aimer ton voisin') **35b**.

35 **a** % *J'ai tout le temps resté là jusqu'à tant j'ai pris à traveler.* (Nouveau-Brunswick)
b % *T'as pour aimer ton voisin.* (Louisiane)

Les périphrases de la phase médiane en Amérique du Nord

Pour la phase médiane, l'expression *être en train de* est utilisée en Amérique du Nord, mais elle est concurrencée par *être après* (*de*), qui est au moins aussi fréquente au Québec ('on est en train de faire la démonstration') **36a** et en acadien, et dominante en Louisiane ('ça faisait douze ans que j'étais en train de travailler là-dessus') **36b**, où elle a également une valeur de phase préparatoire **34c**. Toutefois, ces formes se rencontrent aussi en France, par exemple dans le Midi ou dans la zone francoprovençale, et sporadiquement ailleurs, comme en Vendée ('est en train de prendre le dessus') **36c**.

36 **a** % […] *on est après faire la démonstration que, effectivement, on va pouvoir transférer* […] *un certain nombre de postes* […]. (*assnat.qc.ca*, 29 avril 1992) (Québec)
b % *Y avait douze ans j'étais après travailler là-dessus.* (Louisiane)
c % *Le raz-le-bol est après prendre le dessus !* (*lefigaro.fr*, 17 aout 2011)

On rencontre aussi *être à* au Québec et à Terre-Neuve **37a**, mais l'expression est rare et appartient à un registre formel, au moins au Québec ; elle existe aussi dans le nord-ouest de la France **37b**. De façon résiduelle, on trouve *être en frais* (*de*) et *être en fait de*, qui sont rares mais attestés ('tu es en train de te faire des illusions') **37c**, surtout en Nouvelle-Écosse ('ils sont en train de se méfier que ça vient d'eux') **37d**.
L'exemple **37e** est caractéristique de l'ile antillaise de Saint-Barthélemy, sans attestation ailleurs pour le moment : *être qui* + indicatif, dont la forme s'éloigne des autres expressions aspectuelles, avec une subordonnée relative. Peut-être cette tournure est-elle à rapprocher de l'expression standard *être là qui* (*Il est là qui s'agite.*), de même que l'expression *être à* serait rapprochée de l'expression standard *être là à* (*Il est là à s'agiter.*) ➤ XIII-3.4.1.

37 **a** % *Tu jongles là, t'es à jongler.* (Terre-Neuve)
b % *Et l'on est encore à rêver du directeur de Galerie d'art débarquant dans son appartement rouennais totalement couvert de ses immenses peintures* […]. (*art-culture-france.com*, consulté en fév. 2019)
c % *T'es en frais de rêver en couleur.* (iles de la Madeleine)
d % *Ceux-là qui sont en train d'écouter, c'est qu'i sont en frais de se méfier que ça s'en vint par zeux.* (Nouvelle-Écosse)
e % *Maman est qui m'apprend à faire de la tresse.* (Saint-Barthélemy)

Les périphrases du passé récent et de l'état résultant en Amérique du Nord

Le passé récent s'exprime en Louisiane avec *venir de*, mais surtout *sortir de* **38a** ; on signale même la forme % *Il sort de sortir.*, qui atteste bien la perte du sens originel du verbe. On rencontre aussi *finir de* et *faire juste de* au Nouveau-Brunswick.
L'état résultant s'exprime par *avoir* + syntagme nominal + *de* + participe passé **38b**. Cette périphrase semble gagner du terrain au Nouveau-Brunswick.

38 **a** % *Irène, ça c'est la voisin que la fille sort de se marier ?* (Louisiane)
b % *Moi, j'avais déjà ste première série-là d'encadrée.* (Nouveau-Brunswick)

En français standard, l'expression *avoir* + syntagme nominal + *de* + adjectif ➤ VI-4.3.2 ne s'étend pas facilement aux participes (sauf s'ils peuvent être analysés comme des adjectifs). On dit : *Marie a son fils de malade.*, mais plus difficilement ? *Marie a son fils de prévenu.*

3.3.3. Les aspects habituel et itératif en Amérique du Nord

Les aspects habituel et itératif s'expriment de la même façon qu'en français européen, à quoi s'ajoute le très fréquent *être après* (*de*), que l'on trouve partout ('mes parents ont l'habitude de me battre') **39a**. Le cadien de Louisiane a aussi (*avoir*) *habitude* (*de*) **39b**, où le verbe peut être supprimé, ce qui donne à penser qu'il y a un processus de réanalyse en cours ; le sujet n'est pas restreint à un animé comme celui d'*avoir l'habitude de* en français standard. On trouve aussi *avoir coutume de*, qui existe en français standard.

39 **a** % *Il dit à police : j'ai besoin d'aide, mes parents sont après me maganer.* (*CFPQ*, 4, segment 2, p. 23) (Québec)

b % *Ça a pas habitude de moisir comme ça.* (Louisiane)

XI-4

Les adverbiaux de temps et d'aspect

Certains adverbiaux apportent des informations de temps et d'aspect. Du point de vue syntaxique, ce sont :
- des adverbes (*bientôt*, *encore*, *longtemps*) ;
- des syntagmes nominaux (*la veille*, *plusieurs fois*) ;
- des syntagmes prépositionnels (*en été*, *à plusieurs reprises*) ;
- des subordonnées circonstancielles (*avant qu'il pleuve*, *pendant qu'il pleuvait*) ➤ **XIV-6.1**.

Du point de vue sémantique, ils indiquent :
- la localisation temporelle (*Paul est né en été.*) ;
- la durée (*Paul est resté longtemps parti.*) ;
- la phase, c'est-à-dire le moment dans le déroulement d'une situation (*Paul est encore là.*) ;
- la fréquence ou la répétition d'un type de situation (*Paul va souvent au cinéma.*) ;
- l'habitude (*Paul mange généralement à la cantine.*).

Ils interagissent avec les informations apportées par le temps verbal ➤ **XI-2.1**.

4.1. Les adverbiaux de localisation temporelle

Les adverbiaux de localisation temporelle inscrivent la situation dans le temps. Du point de vue syntaxique, ce sont :
- des adverbes (*alors*, *bientôt*, *récemment*) ;
- des syntagmes nominaux (*le lendemain*, *lundi prochain*) ;
- des syntagmes prépositionnels (*dans deux jours*, *deux jours après*).

Du point de vue sémantique, on distingue la localisation temporelle :
- absolue, qui réfère directement à un moment ou à un intervalle sur l'axe du temps (*le lundi 18 juin*) ;
- déictique, qui situe un évènement par rapport à l'énonciation (*demain*, *lundi prochain*, *dans deux jours*) ;
- anaphorique, qui situe un évènement par rapport à un autre repère temporel (*le lendemain*, *le jour de son mariage*).

Certains jouent un rôle de connecteur entre phrases (*auparavant*, *ensuite*) ➤ **XVIII-3.3**.

4.1.1. La variété des adverbiaux de localisation temporelle

On parle d'*adverbiaux* parce qu'il s'agit en fait de catégories syntaxiques variées, qui partagent un même type d'interprétation : adverbe (*autrefois*), préposition (*tard*), nom ou pronom (*demain*), syntagme nominal **1a** ou prépositionnel **1b 1c** ➤ **VII.2.3.2** ➤ **VIII-2.1.2**.

Les séquences telles que *deux jours après Noël* **1d** sont des syntagmes prépositionnels construits autour d'une préposition, avec ou sans complément (*deux jours après*), qui est précédée d'un ajout de mesure nominal ➤ **VII-3.3.2**.

Dans la plupart des cas, les adverbiaux de localisation temporelle sont optionnels et ont la fonction *ajout* **1c**. Avec certains verbes, cependant, leur présence est obligatoire et ils sont alors analysés comme des compléments : c'est le cas des exemples de **1a 1b 1d** ➤ **II-3.3.6**.

1 a *Notre prochaine réunion se tiendra <u>le 16 octobre</u>.*
b *La réunion a lieu <u>dans deux semaines</u>.*
c *L'ouverture du magasin est prévue <u>pour la deuxième semaine d'octobre 2007</u>.*
d *La réunion se tiendra <u>deux jours après Noël</u>.*

➤ La distinction entre adverbe et préposition sans complément ➤ **VIII-1.2.2**

Les adverbiaux de localisation temporelle sont illustrés dans le ➤ **tableau XI-14**.

INTERPRÉTATION	CATÉGORIE	EXEMPLES
absolue	syntagme nominal	*le 18 juin 1940, le 3 mai 2004*
	préposition ou syntagme prépositionnel	*en été, à 8 h 30, en 1990, pendant la guerre*
déictique	adverbe	*autrefois, bientôt, présentement, récemment*
	nom, pronom ou syntagme nominal	*cet été, demain, la semaine prochaine, lundi dernier*
	syntagme prépositionnel	*dans deux semaines*
anaphorique	adverbe	*alors, aussitôt, auparavant, ensuite, entretemps*
	syntagme nominal	*le jour même, le jour de son mariage, le lendemain, la veille*
	syntagme prépositionnel	*deux jours après, un mois plus tôt, par la suite, depuis son départ*

Tableau XI-14. *Quelques adverbiaux de localisation temporelle*

4.1.2. Les différents adverbiaux de localisation temporelle

Les adverbiaux temporels absolus

Les adverbiaux temporels dits *absolus* (*le 10 novembre 2006*, *à 10 heures du matin*, *en 1789*) fixent un moment ou un intervalle déterminé sur l'axe du temps, indépendamment de la situation d'énonciation ou d'un autre repère **2**.
Ils peuvent aussi localiser la situation en la reliant à un autre évènement, dont la date est censée être connue (*en été*, *pendant la guerre*).

2 **a** *La première République est proclamée le 21 septembre 1792 par la Constitution de l'an I mais celle-ci ne sera jamais mise en pratique.* (*lacitoyennete.com*, 12 janv. 2010)
b *Le 9 février 1801, Bonaparte conclut la paix de Lunéville avec l'Autriche qui abandonne ses droits sur le nord et le centre de l'Italie.* (*fr.wikipedia.org*, consulté en mars 2017)
c *Devant le déroulement de l'insurrection, Louis-Philippe abdique le 24 février 1848 en faveur de son jeune petit-fils « Louis-Philippe II »* […]. (*loree-des-reves.com*, 5 oct. 2013)

Les adverbiaux temporels déictiques et anaphoriques

D'autres adverbiaux localisent la situation par rapport à un repère temporel. Celui-ci peut être le moment de l'énonciation, ils sont dits *déictiques* : *aujourd'hui*, *ce matin*, *dans deux semaines*, *demain*, *hier*, *lundi dernier*, *la semaine prochaine* **3** ➤XI-2.1 ➤XVIII-4.1.4 ➤tableau XVIII-7. Cet adverbial peut être précisé par une expression de temps absolue (*à 19 h 50*, *vers midi et demi*) **3c 3d**.

3 **a** *Un nouveau film italien sort aujourd'hui.*
b *Il présentera sa mise à jour dans deux semaines.*
c *Je t'ai vu lundi dernier à 19 h 50.*
d *Vers midi et demi ce matin, il y a eu une coupure de courant chez moi.*

Quand le point de repère est établi dans le contexte, qu'il soit antérieur **4a** ou postérieur **4b** par rapport à l'énonciation, l'adverbial est dit *anaphorique* : *alors*, *deux jours plus tard*, *le lendemain*, *la veille* ➤XI-2.1 ➤XVIII-5.2.1. Les prépositions temporelles sans complément (*après*, *avant*, *depuis*) ont ce genre d'interprétation **4c** ➤VII-3.2.2.

4 **a** *Attristée par la perte de ses animaux dont elle avait besoin pour vivre, elle se sentit mal, tellement mal qu'elle hurla de douleur.* […] *Deux jours plus tard, Léa reprenait le travail à l'usine de filature.* (*bmlisieux.com*, consulté en fév. 2019)
b *Quand tu auras perdu un peu de poids* […], *je te conseille le vélo. Un peu plus tard, tu pourras aussi te mettre à courir.* (*bien-etre-forme.aufeminin.com*, 9 nov. 2004)
c *Je l'ai vu en 2019. Après, je ne l'ai jamais revu.*

Le repère peut être la date d'un autre évènement en lien avec la situation décrite (une autre promenade, une autre visite) **5**.

5 **a** *Pendant la promenade suivante à travers la vieille ville, le maire était visiblement content des vitrines décorées.*
b [...] *comme elle l'avait demandé lors de sa visite précédente en 2015.* (*haute-savoie.gouv.fr*, 26 juil. 2017)

Les adverbiaux et la relation temporelle

Les adverbiaux temporels sont compatibles avec toutes les relations temporelles, quel que soit le repère : la situation est localisée au moment du repère **6a**, avant **6b 6c**, ou après **3b 4**. Les prépositions *avant*, *après*, *vers* indiquent une localisation globale. Certains adverbiaux créent un cadre temporel à l'intérieur duquel se situe l'évènement **3d 5a 6a**.

6 **a** *Au moment de son départ, il ne retrouvait plus ses bagages.*
b *Ils ont commencé à boire avant le match.*
c *Autrefois j'aimais le vent. Je lui offrais mes cheveux et ma peau avec passion.* (Picquet, 2013)

Les adverbiaux temporels cycliques

Nous mesurons le passage du temps de façon linéaire, comme en témoigne la numérotation des années (*2019*, *2020*, *2021*), mais nous nous servons aussi de repères cycliques, comme les saisons, les fêtes, les mois de l'année, qui reviennent à intervalles réguliers. Une expression telle que *lundi soir* renvoie par exemple au lundi soir qui précède ou qui suit immédiatement le moment de l'énonciation. Les expressions comme *à Noël*, *au printemps*, *en janvier* ou *dimanche après-midi* fonctionnent de la même façon. Ainsi, *dimanche* et *samedi* en **7a** équivalent à 'dimanche prochain', 'samedi prochain', et *mardi* à 'ce mardi' (ou 'mardi dernier') en **7b**.

7 **a** *Prévisions météorologiques jusqu'à dimanche soir. Dans la soirée ainsi que la nuit de samedi, le ciel restera très nuageux, mais plutôt sec. Dimanche, le ciel restera sec et le soleil pourrait même faire quelques rares et timides apparitions.*
b *E. M. est arrivé mardi matin à Pointe-à-Pitre en Guadeloupe, d'où il se rendra à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy* [...]. (*europe1.fr*, 12 sept. 2017)

En combinaison avec l'article indéfini, les expressions cycliques peuvent introduire un repère temporel, sans que ce repère ait une position déterminée sur l'axe du temps. Ce repère suffit pour créer un ancrage anaphorique dans le récit : en **8**, *ce soir-là* renvoie à *un soir d'hiver*.

8 *Un soir d'hiver, Léa, vêtue d'une large blouse grise qu'elle s'était cousue avec des chutes de froc que son patron lui avait laissées, rentrait de l'usine* [...]. *Ce soir-là, comme elle arrivait chez elle, un autre malheur lui tomba dessus.* (*bmlisieux.com*, consulté en fév. 2019)

La cyclicité se prête facilement à une interprétation itérative ou habituelle, surtout avec l'article défini ; le cadre temporel équivaut en **9a** à 'toutes les semaines', en **9b** à 'tous les ans', en **9c** à 'tous les matins', 'tous les soirs'.

9 **a** *Nous cherchons quelqu'un pour garder des enfants le jeudi soir et le vendredi soir de 16 h à 18 h 30.*
b *La rose blanche fait son apparition au mois de juin.*
c *Les centres d'accueil et de loisirs municipaux accueillent les enfants, le matin avant et le soir après l'école.* (*rennes.fr*, 12 janv. 2010)

4.1.3. Les adverbiaux de localisation temporelle et le temps verbal

Les adverbiaux de localisation temporelle situent la situation dans le temps, en interaction avec les temps verbaux ➤ XI-2.1.

La correspondance entre adverbial temporel et temps verbal

Comme les temps verbaux, certains adverbiaux renvoient à des périodes ou des moments du passé, du présent ou du futur, par rapport à l'énonciation. Ainsi, en **10a**, *l'année dernière* ou *hier* réfère à une période du passé et se combine avec l'imparfait, en lui fournissant son point de repère ➤ XI-2.4.1 ; en **10b**, *l'année prochaine* ou *demain* réfère à l'avenir et se combine donc avec un verbe au futur. Les combinaisons inverses sont exclues **10c 10d**.

10 **a** *L'année dernière, elle était à Paris.*
b *L'année prochaine, elle sera à Londres.*
c *# L'année dernière, elle sera à Paris.*
d *# L'année prochaine, elle était à Paris.*

Cependant, certaines combinaisons sont plus surprenantes. En **11a**, le présent et *aujourd'hui* réfèrent à une situation concomitante avec l'énonciation. Mais, en **11b**, *le 26 février 1802* réfère à un moment du passé, alors que le verbe est au présent : il s'agit d'un présent de narration, dit *historique*. Dans ce contexte, le futur peut être utilisé pour une situation antérieure à l'énonciation, mais postérieure à celle qui est décrite au présent ➤ **XI-2.6.2**. De même, en **11c**, le verbe est au présent et la situation décrite est future, comme le dit *mercredi prochain*. En fait, c'est *par défaut* que le présent du verbe renvoie au moment de l'énonciation, et ce temps est compatible avec des situations passées ou futures ➤ **XI-2.2.1**.
Inversement, en **11d**, *aujourd'hui*, qui renvoie à une période incluant l'énonciation, se combine avec un imparfait, qui décrit une situation passée. Il s'agit d'un monologue intérieur, qui relève du discours indirect libre ➤ **XVIII-6.4**.

11 **a** *Aujourd'hui, elle est à Paris.*
b *Le 26 février 1802 nait Victor Hugo. En 1854, il s'exilera à Guernesey pour protester contre le coup d'État.*
c *La dernière représentation a lieu mercredi prochain.*
d *Aujourd'hui, il était trop tard.*

Les adverbiaux de temps et l'aspect verbal

Lorsque les adverbiaux de localisation temporelle se combinent avec l'imparfait et le passé simple, l'interprétation de l'adverbial dépend de l'aspect associé au temps verbal ➤ **XI-1.2.1**.
Avec le passé simple **12a**, associé à l'aspect perfectif, l'adverbial temporel *le lendemain*, qui dénote un intervalle ayant une certaine durée, a une interprétation inclusive : le départ de Lucien est inclus dans l'intervalle correspondant au lendemain. En revanche, avec l'imparfait **12b**, associé à l'aspect imperfectif, l'épisode de neige couvre globalement l'intervalle correspondant au lendemain matin.

12 **a** *Lucien partit le lendemain.*
b *Le lendemain matin il neigeait.*

Un adverbial momentané ou de courte durée, en combinaison avec le passé simple, indique plus précisément la localisation temporelle de l'évènement sur l'axe temporel **13a**. S'il s'agit d'un verbe d'état, qui décrit une situation sans fin naturelle ➤ **II-3.1.1**, il peut marquer un moment pertinent de cet état **13b**.

13 **a** *Yves se leva à 5 heures du matin pour prendre la route pour Paris.*
b […] *moi je peux vous dire qu'à 8 heures précises, j'étais devant la porte.* (*businesschallenge.fr*, 20 juil. 2017)

Le présent **14a** et l'imparfait **14b** sont compatibles aussi bien avec une interprétation d'évènement **14a** **14b** qu'avec une interprétation habituelle **14c** **14d** ➤ **XI-4.3.2**. C'est l'ajout d'une expression référant à un moment sur l'axe temporel (*aujourd'hui*, *ce jour-là*) ou cyclique (*le lundi*, *en hiver*) qui permet de lever l'ambigüité.

14 **a** *Jean déjeune à la cantine aujourd'hui.*
b *Jean déjeunait à la cantine ce jour-là.*
c *Jean déjeune à la cantine le lundi.*
d *Jean déjeunait à la cantine en hiver.*

4.1.4. Les connecteurs temporels dans le récit

Dans le récit, certains adverbiaux temporels établissent entre les phrases une relation temporelle ou aspectuelle et jouent le rôle de connecteur ➤ **XI-2.6.7** ➤ **XVIII-3.3**. Ce sont des adverbes (*aussitôt*, *entretemps*, *enfin*, *immédiatement*, *soudain*, *tout à coup*, *tout de suite*) **15a** **15c**, des syntagmes nominaux (*le lendemain*) **15b** ou prépositionnels (*après quoi*, *dès lors*, *en même temps*, *par la suite*, *sur ce*) **15d**. En **15a**, *immédiatement* crée un lien entre les deux phrases en indiquant la rapidité avec laquelle les deux évènements se succèdent.

Certains, comme *le lendemain*, ont un emploi comme connecteur, tout en spécifiant un référent temporel : *le lendemain* réfère à un certain jour, qui localise la situation par rapport à une situation ou un jour spécifié dans la phrase précédente **15b**. D'autres connecteurs expriment une relation d'antériorité (*auparavant*) **15c** ou de postériorité (*après quoi*) **15d**.

15 **a** *Les cloches se mirent à sonner. Immédiatement, ce fut l'agitation dans le village.*
b *Elle marcha sous la pluie toute la journée. Le lendemain, elle était clouée au lit avec 40 degrés de fièvre.*
c *Il décida de réserver une place, mais auparavant, il tint à vérifier l'horaire.*
d *Aragon fut un surréaliste – l'un des plus étincelants, des plus révoltés ; puis il devint le grand poète de la Résistance ; après quoi il psalmodia l'amour d'Elsa, et fournit à Jean Ferrat et beaucoup d'autres l'occasion de chansons admirables.* (*lefigaro.fr*, 15 oct. 2007)

4.2. Les adverbiaux aspectuels

Les adverbiaux aspectuels indiquent :
– la durée (*Paul a dormi pendant deux heures.*) ;
– la phase, c'est-à-dire le moment dans le déroulement d'une situation (*Paul est déjà parti.*).
Syntaxiquement, ils peuvent être :
– des adverbes (*déjà*, *encore*, *finalement*, *longtemps*) ;
– des syntagmes nominaux (*tout l'été*, *trois mois*) ;
– des syntagmes prépositionnels (*en deux heures*, *pendant deux heures*).
Ils ont généralement la fonction *ajout* (*Paul a dormi longtemps.*) mais ils peuvent être compléments après certains verbes (*Cela a duré trois heures.*) et certaines prépositions (*pendant longtemps*).

4.2.1. Les adverbiaux de durée

Les adverbiaux de durée sont des adverbes (*brièvement*, *durablement*, *longtemps*) **16a**, des syntagmes nominaux **16b** ou prépositionnels (*jusqu'à la fin du match*, *pendant deux heures*) **16c**.

16 **a** *Paul a dormi longtemps.*
b *Paul a dormi toute la journée.*
c *Paul a dormi pendant deux heures.*

La fonction syntaxique des adverbiaux de durée

Les adverbiaux sont généralement des éléments facultatifs, en fonction *ajout* **16**, mais après certains verbes, ils sont obligatoires et analysés comme compléments obliques **17** ➤II-2.1 ➤II-3.3.6.

17 **a** *Cela faisait longtemps qu'on n'avait pas parlé de l'Italie.*
b *Il y a deux heures que j'attends.*
c *Cela me prendra moins d'une demi-heure.*
d *La réunion dura deux heures.*

Les adverbiaux de durée et les types de situations

La préposition *pendant* introduit une indication horaire **18a 18b**, ou une période, un évènement indépendamment localisé dans le temps **18c**. Le syntagme introduit par *pendant* mesure la durée d'un état **18a** ou d'une activité **18b**, qui sont des situations non bornées, c'est-à-dire sans fin naturelle ➤II-3.1. *Longtemps* mesure aussi la durée d'une situation non bornée, mais de façon plus vague **18d**.

18 **a** *La ligne ferroviaire Paris-Strasbourg a été bloquée pendant deux heures et demie, en raison d'une panne matérielle.*
b *Il a travaillé pendant des semaines sur ce problème !*
c *Paul a travaillé pendant l'été.*
d *Nous avons longtemps dansé, qu'est-ce que nous avons ri !*

La préposition *en* introduit un nom de mesure temporelle (*heure*, *jour*, *mois*) dans un syntagme de durée. Ce syntagme se combine avec un évènement qui a une fin naturelle (situation bornée) et mesure l'intervalle à l'intérieur duquel la situation atteint cette fin **19a**. *Jusqu'à* et *depuis* mesurent la durée d'une situation durative ➤ II-3.1.2, qu'il s'agisse d'un état **19b** ou d'une activité **19c**, mais spécifient respectivement la fin ou le début de la période de temps par rapport au repère temporel.

19 **a** *Le vent a nettoyé le ciel en deux heures.*
b *Ils habitent dans cet appartement jusqu'à la fin de l'année.*
c *Depuis quelque temps, la charpente fait des bruits inquiétants.*

Les verbes d'évènement et les adverbiaux de durée

Le caractère borné ou non de la situation décrite dépend de la classe sémantique du verbe mais aussi des autres éléments de la phrase ➤ II-3.1.3. Avec un verbe comme *écrire*, par exemple, le complément joue un rôle : quand on écrit une quantité bornée de lettres, la description de la situation est bornée **20a**, et la durée peut être exprimée avec *en*. Quand la quantité de lettres écrites ne l'est pas **20b**, la description de la situation ne l'est pas non plus, et la durée est exprimée avec *pendant*. Le sujet peut également jouer un rôle. En **20c**, le sujet pluriel induit en fait une pluralité de sous-évènements : chaque traversée individuelle est bornée, mais l'évènement dans son ensemble, si le nombre de soldats qui traversent est indéterminé, ne l'est pas forcément **20c**. En **20d**, l'évènement est borné, et l'on comprend que tous ont traversé, tandis que ce n'est pas forcément le cas en **20c**.
Parfois, le caractère borné de la situation est lié au contexte. Ainsi, on peut dire *Christophe a poncé son tabouret pendant une heure* ou *en une heure*. Mais ces phrases ne s'inscrivent pas dans le même contexte. En énonçant la seconde, le locuteur suppose qu'il existe un degré satisfaisant de ponçage du tabouret. C'est ce degré implicite qui borne la situation décrite et explique l'usage de *en*. La première phrase ne suppose pas l'existence d'un tel degré : la situation décrite n'est pas bornée et un ajout en *pendant* est acceptable.

20 **a** *Julien a écrit deux lettres [en une heure].*
b *Julien a écrit des lettres [pendant une heure].*
c *Les soldats ont traversé le bourg [pendant des heures].*
d *Les soldats ont traversé le bourg [en une heure].*

Les adverbiaux de durée et le temps verbal

Avec un syntagme introduit par *en*, le passé simple décrit la durée d'un évènement **21a**, et avec un syntagme en *pendant*, celle d'une activité **21b**.
En deux heures se combine avec un prédicat borné pour décrire la période à l'intérieur de laquelle l'évènement atteint sa fin naturelle **21a**. La combinaison *être évacué + en deux heures* décrit une situation avec un début et une fin bien définis. L'aspect perfectif du passé simple est approprié pour une situation bornée, parce qu'il décrit l'évènement comme une situation complète ➤ XI-1.2.1.
À l'opposé, *pendant deux heures et demie* mesure la durée d'une situation sans fin naturelle **21b**. Cependant, la combinaison *écouter + pendant deux heures* donne lieu à une situation complète, avec un début et une fin, et compatible avec le passé simple, qui la décrit comme une situation bien délimitée dans le temps ➤ XI-2.3.1. Il en va de même au futur **21c** **21d** ➤ XI-2.2.2.

21 **a** *En deux heures, le village fut évacué.*
b *Pendant deux heures et demie les enfants écoutèrent Bertrand raconter avec passion les intrigues du passé et les mystères de quelques tombes.* (*ac-paris.fr*, 7 déc. 2009)
c *Le village sera évacué en deux heures.*
d *Nous allons vous écouter pendant une heure.*

Quand les syntagmes introduits par *en* **22a** ou par *pendant* **22b** figurent dans une phrase à l'imparfait, on obtient une interprétation itérative ou habituelle, où le même type d'évènement se répète ➤ XI-2.4.1. Il en va de même au présent **22c** ➤ XI-2.2.1.

22 **a** *En quelques jours, j'assimilais ce que les autres mettaient des semaines à se fourrer dans leur caboche.* ('à se mettre dans la tête') (Boudard, 1995)
b *J'étudiais pendant sept heures par jour.*
c *J'assimile en une heure ce que les autres mettent plusieurs jours à apprendre.*

4.2.2. Les différents adverbes de phase

Les adverbes de phase (*déjà*, *encore*, (*ne*) *plus*, *toujours*) signalent la transition entre deux phases, une positive, dans laquelle la situation est réalisée, et une négative, dans laquelle elle ne l'est pas ➤VIII-2.1.2. L'ordre des deux phases dépend de l'adverbe.

Déjà, enfin *et* finalement

Déjà suppose qu'une phase négative est suivie par une phase positive, et indique que le repère temporel se trouve dans la phase positive. En **23a**, le verbe *arriver* décrit la transition entre l'absence du train (phase négative) et sa présence (phase positive). Quant à *déjà*, il indique que le point de repère se trouve après l'arrivée du train.

Déjà est neutre ou indique un changement survenu plus tôt que prévu, alors que *enfin* **23b** et *finalement* **23c** indiquent un changement qui s'opère plus tard que prévu, associé éventuellement à la surprise ou au soulagement.

23 **a** *Le train est déjà arrivé.*
b *À la mort de son mari, une femme peut enfin vivre au grand jour avec celui qui est son amant depuis deux ans.* (*ladepeche.fr*, 16 janv. 2008)
c *Le député démissionnaire* […] *quitte finalement ses fonctions. Mais avant de partir, il s'est offert un dernier tour de piste.* (*quebec.huffingtonpost.ca*, 29 janv. 2019)

Encore *et* toujours

Encore situe aussi le repère dans la phase positive, mais la phase négative est postulée à un stade postérieur. *Encore* suppose un changement vers une phase négative – la vieillesse en **24a** – à un moment ultérieur, mais situe le point de repère dans la phase positive qui précède (la jeunesse). *Toujours* peut être utilisé avec le même sens que *encore*, mais avec un effet d'emphase **24b**. Le moment pris comme repère étant remis à plus tard, le changement présupposé se situe plus tard dans le temps, et la phase positive est allongée. Les combinaisons *encore et toujours* et *toujours et encore* **24c** renforcent l'effet de persistance.

24 **a** *Vingt-cinq ans : c'est encore jeune ou c'est déjà vieux ?*
b *Un an après son diplôme, il est toujours au chômage.*
c [Titre] *L'horlogerie recrute toujours et encore.* (*journal.hautehorlogerie.org*, 9 mai 2014)

Ne plus

L'adverbe négatif *plus* présuppose une transition entre une phase positive et une phase négative qui lui fait suite, et il indique que le repère se trouve dans la phase négative ➤X-4.1.3. Ainsi, **25a** implique que les choses étaient plus simples avant et que l'on est maintenant dans une situation où les choses ne sont pas simples. En **25b**, l'interlocuteur n'est pas parti à Rome, mais il était question qu'il y parte, la phase positive était seulement envisagée.

Si le repère est situé dans une phase négative, mais qu'une phase positive la suit, on utilise *pas encore* **25c** ou *toujours pas* **25d**. De nouveau, *toujours pas* donne plus d'emphase que *pas encore*, dans la mesure où le repère est reporté à plus tard, et la phase négative est allongée.

25 **a** *Dans les années 1950, le souper ne pouvait se dérouler que d'une façon : en famille autour de la table. Aujourd'hui, ce n'est plus aussi simple.* (*coupdepouce.com*, 4 sept. 2006)
b *Tu ne pars plus à Rome ?*
c *Cette information n'est pas encore disponible.*
d *La parité n'est toujours pas une réalité.*

Autres emplois des adverbes de phase

Les adverbes de phase sont polysémiques, et servent aussi comme adverbes de fréquence **26a 26b** ➤XI-4.3, comme adverbes d'énonciation **26c** ➤VIII-5.2 ou comme connecteurs **26d 26e 26f** ➤XVIII-3.3.

26 **a** *Paul a encore eu une mauvaise note.*
b *À Paris, Paul dort toujours chez sa sœur.*

c *Réponds à la question, enfin !*
d *D'abord, j'ai faim. Ensuite, j'ai froid. Enfin, je suis fatigué.*
e *Je trouve que Marie exagère. Déjà, elle est arrivée en retard. En plus, elle n'a rien écouté.*
f *Je voudrais bien t'expliquer, encore faudrait-il que j'aie compris !*

Les adverbes de phase et le temps verbal

L'adverbe *déjà* se combine avec le présent **27a** et le passé composé **23a**, plus difficilement avec le futur, sauf si le repère est futur **27b** ➤XI-2.2.2. Il est aussi compatible avec l'imparfait si le repère est passé **27c** ➤XI-2.4.1. On observe le même comportement avec les adverbes *enfin* **27d** et *finalement* **27e**.

27 **a** *Je vais bientôt pouvoir voter : j'ai déjà dix-huit ans !*
b *J'aurai déjà cinquante ans quand tu en auras vingt.*
c *À dix-huit ans, Marie prenait déjà la pilule.*
d *Paul parle enfin anglais avec son cousin !*
e *Paul a finalement répondu à la question.*

Encore et *toujours* se combinent avec le présent **24b** **28a** et le passé composé **26a** ➤XI-2.3.2. Ils se combinent mal avec le passé simple lorsque leur interprétation fait appel à une succession de phases **28b**, en contraste avec leur emploi de répétition **28c** ➤XI-4.3.1.

28 **a** *Paul est-il toujours ami avec Marie ?*
b *# Quand Paul fut arrêté, il passa encore quatre mois au cachot.*
c *Il fut pourtant arrêté et passa quatre mois au cachot avant d'être libéré. Il fut encore arrêté une fois de plus* […]. (*fr.wikipedia.org*, consulté en mars 2017)

> Encore, toujours *et les situations bornées*
>
> Dans leur emploi comme adverbe de phase, *encore* et *toujours* se combinent avec un verbe décrivant une situation non bornée ➤II-3.1.3. Le verbe *dormir* dans *# Quand Marie téléphona, Jean dormit encore.* décrit bien une activité sans borne intrinsèque, mais l'aspect perfectif du passé simple impose un début et une fin, ce qui est incompatible avec le sens d'*encore*. En revanche, le passé simple convient à l'emploi itératif en **28c**, qui permet la référence à un évènement borné.
>
> *La préposition temporelle* endéans
>
> La préposition *endéans* s'emploie essentiellement en Belgique et au Luxembourg, ainsi qu'en République démocratique du Congo, au Rwanda et au Burundi, dans la langue administrative ou juridique. Elle équivaut à 'dans la limite de', 'dans un délai de' : % *endéans la huitaine* 'sous huit jours' ➤VII-2.3.2.

4.3. Les adverbiaux de fréquence et d'habitude

Les adverbiaux de fréquence ou de répétition sont :
– des adverbes comme *parfois*, *jamais*, *rarement*, *souvent* (*Paul va parfois au cinéma.*) ;
– des syntagmes nominaux comme *deux fois*, *plusieurs fois* (*Paul est allé trois fois en Espagne.*) ;
– des syntagmes prépositionnels (*à plusieurs reprises*).
Certains adverbes de phase (*encore*, *toujours*) ou de degré (*beaucoup*, *trop*) ont également une interprétation de fréquence ou de répétition (*Paul est toujours en retard. Paul va trop au cinéma.*).
Il convient de les distinguer des adverbes d'habitude comme *généralement*, *habituellement*, qui indiquent une norme ➤XI-4.3.2.

➤ L'interprétation de *jamais* ➤X-4.3.1

4.3.1. Les adverbiaux de fréquence et de répétition

Certains adverbes (*parfois*, *rarement*, *souvent*) indiquent la fréquence ou la répétition d'un type de situation, état **29a** ou évènement **29b**. Les syntagmes nominaux (*deux fois*, *plusieurs fois*) et les syntagmes prépositionnels (*à trois reprises*) spécifient le nombre d'occurrences d'un type d'évènement **29c** **29d**.

29 **a** *Paul est parfois dans la lune.*
b *Paul va souvent au cinéma.*
c *Tu vas entendre des séries de trois mots. Chaque série sera répétée deux fois.*
d *On va voir* Le Bourgeois gentilhomme, *mais je l'ai déjà vu plusieurs fois.*

À côté de leur emploi comme adverbe de phase ➤XI-4.2.2, *déjà*, *encore* et *toujours* ont un emploi de fréquence ou de répétition. En combinaison avec un verbe décrivant une situation bornée, *encore* et *toujours* indiquent la récurrence d'un type d'évènement **30a**, tandis que *toujours* en **30b**, avec un prédicat d'état ('être bon'), porte sur l'ensemble des repas à la cantine. Les versions emphatiques *toujours et encore*, *encore et toujours* combinent souvent la notion de phase **24c** avec l'emploi de fréquence **30c**.

30 **a** *J'ai gagné et encore gagné.*
b *Je trouve que ce que l'on mange à la cantine est toujours très bon.*
c *Rembrandt émerveille encore et toujours.*

Comme le montre **31a**, il peut y avoir ambigüité selon qu'il s'agit d'une même situation qui persiste ('Paul n'est pas encore parti'), emploi de phase, ou d'une situation qui se répète ('Paul est là à nouveau'). Il en va de même de l'adverbe *constamment* qui peut indiquer un état qui dure **31b** ('de façon constante') ou un évènement qui se répète **31c**.

31 **a** *Paul est encore là.*
b *Paul est constamment malade depuis trois jours.*
c *Paul demande constamment de l'aide.*

L'emploi de fréquence des adverbes de degré

Les adverbes de degré *assez*, *beaucoup*, *peu*, etc., figurent dans une construction où ils précèdent le participe, et quantifient le complément nominal en *de* en même temps que la situation **32a** ➤V-5.4.3 ➤VIII-7.1.1. Le sens de *beaucoup* et de *peu* est proche de celui de *souvent* et de *rarement* dans ces constructions, dans la mesure où la phrase renvoie à une pluralité d'évènements. Cependant, *souvent* et *rarement* mettent l'accent sur la fréquence, donc sur la distribution des évènements sur l'axe du temps, tandis que *beaucoup* et *peu* insistent sur le nombre des évènements sur une échelle de quantité.
Ces adverbes peuvent aussi avoir une interprétation de fréquence comme simples modifieurs du verbe **32b**. Il peut subsister une ambigüité entre intensité et fréquence : en **32c**, Paul peut avoir souffert une fois à un haut degré, ou plusieurs fois, sans précision de degré. En **32d**, il y a ambigüité entre quantité globale de pluie et nombre d'évènements (ou fréquence).

32 **a** *Ce sujet a beaucoup fait couler d'encre.*
b *Ce monument a beaucoup été photographié.*
c *Paul a beaucoup souffert ces derniers temps.*
d *Il a beaucoup plu cet été.*

Les adverbiaux de fréquence et le temps verbal

Les adverbiaux de répétition et de fréquence s'utilisent au présent **29a** **29b**, au futur **29c** ou au passé composé **29d** **33a**. Au passé, les syntagmes nominaux de répétition, comme *deux fois*, demandent le passé simple **33b** ou composé, sauf dans les contextes habituels **33c**. Les adverbes de fréquence (*parfois*, *souvent*, *toujours*) prennent généralement l'imparfait avec une situation passée **33d**.
En **33b**, la répétition exprimée par *deux fois* crée un ensemble bien délimité d'évènements situés dans le passé ; l'emploi du passé simple, avec l'aspect perfectif, est donc naturel ➤XI-1.2.1 ➤XI-2.3.1. En **33c**, *toujours*, en revanche, crée une situation non bornée, basée sur la récurrence d'un nombre non délimité d'évènements, en accord avec l'aspect imperfectif de l'imparfait ➤XI-2.4.1.

33 **a** *Ce genre de film m'a souvent déçue.*
b *Elle frappa deux fois avant d'entrer.*

c *Elle frappait toujours deux fois avant d'entrer.*
d *Elle frappait toujours avant d'entrer.*

4.3.2. L'interprétation des adverbes d'habitude

Les adverbes d'habitude (*d'ordinaire*, *généralement*, *habituellement*), parfois appelés de *généricité* ➤ VIII-5.6, indiquent le caractère général de la répétition d'une situation. La phrase **34a** indique que dans les situations où Paul arrive, il est habituel que cette arrivée ait lieu à 7 heures.
À la différence des adverbes de fréquence, ils véhiculent une idée de norme, ou le caractère naturel de la répétition d'une situation. Ainsi, le discours en **34b** parait incohérent, parce que la présence d'*habituellement* suggère un lien explicatif entre le fait que Paul sache sa leçon et le fait qu'il ne soit pas interrogé ; il est donc étrange de dire simultanément que Paul n'a pas de chance – cela n'a rien à voir avec la chance, s'il y a une explication. Il n'en va pas de même en **34c**, *le plus souvent* se contentant de relever la haute fréquence de la corrélation.

34 a *Généralement, Paul arrive à 7 heures.*
b ? *Paul n'a vraiment pas de chance. Habituellement, quand il sait sa leçon sur le bout des doigts, le professeur interroge quelqu'un d'autre.*
c *Paul n'a vraiment pas de chance. Le plus souvent, quand il sait sa leçon sur le bout des doigts, le professeur interroge quelqu'un d'autre.*

Tout en laissant entendre la possibilité d'exceptions, ils indiquent la régularité foncière d'un processus. Ils jouent donc en quelque sorte le rôle de quantifieurs (*toujours*, *tout le temps*) affaiblis : l'adverbe de fréquence *toujours* indique en **35a** qu'il n'y a pas d'exceptions, d'où l'incohérence de **35b**, qui mentionne précisément une exception. La phrase avec l'adverbe d'habitude **35c** laisse entendre qu'à certaines occasions exceptionnelles, Jean ne déjeune pas à la cantine, d'où la cohérence de la séquence de phrases en **35c**, qui contraste avec **35b**.

35 a *Jean déjeune toujours à la cantine.*
b # *Jean déjeune toujours à la cantine. Mais aujourd'hui il est allé au restaurant.*
c *Jean déjeune habituellement à la cantine. Mais aujourd'hui il est allé au restaurant.*

Les adverbes d'habitude et le temps verbal

Les adverbes d'habitude ne peuvent se combiner qu'avec des temps qui autorisent une interprétation habituelle. Ils sont possibles au présent **34a** et à l'imparfait **36a**. En revanche, ils sont impossibles au passé simple **36b** et au passé composé **36c**. Ils contrastent sur ce point avec les adverbes de fréquence **36d 36e**.

36 a *Généralement, Paul arrivait à 7 heures.*
b # *Généralement, il dédommagea le malheureux ruiné.*
c # *Habituellement, on a su construire un rapport confiant à l'horizon proche.*
d *Helvétius ne voulait point recevoir l'argent des confiscations ; et souvent, il dédommagea le malheureux ruiné par les vexations des employés.* (Cl. Mauriac, 1961)
e *Cette saison, on a souvent su être costauds en gagnant des matches 1-0.* (*ouest-france.fr*, 22 mai 2015)

> Normalement *et le passé composé*
>
> L'adverbe *normalement* est admis avec le passé composé ou le passé simple mais sans sens d'habitude. Il ne signifie pas, alors, 'dans la plupart des cas', mais 'en principe' (*Normalement, il a pris ses clefs.*).
>
> *Les adverbes d'habitude et le futur*
>
> Les adverbes d'habitude sont possibles avec un futur si celui-ci est employé avec une valeur habituelle dans un passage générique **37** ➤ XI-2.2.2.
>
> **37 a** *Si des bouts de coton-tige ou même un insecte se sont infiltrés dans votre oreille, un jet d'eau suffira habituellement à les déloger.* (*pilule.telequebec.tv*, 20 mars 2008)
> **b** *Un président préfèrera d'habitude soumettre la question au conseil d'administration plutôt que de trancher lui-même.*

4.4. La combinaison des adverbiaux de temps et d'aspect

Les adverbiaux des différents groupes se combinent facilement, tant qu'il n'y a pas d'incompatibilité sémantique :
- localisation temporelle et fréquence (*Il appelle souvent le lundi.*) ;
- durée et fréquence (*Il voyage souvent longtemps.*) ;
- phase et localisation temporelle (*Paul est encore malade aujourd'hui.*) ;
- habitude et localisation temporelle (*Paul travaille généralement le samedi.*).

À l'intérieur d'un même groupe, les combinaisons sont plus restreintes.

4.4.1. La combinaison d'un adverbe de localisation temporelle avec les autres adverbes

Quand deux adverbiaux de temps ou d'aspect se combinent, l'un englobe l'autre du point de vue de l'interprétation. En **38a**, l'expression de l'heure s'interprète comme un moment de la journée auquel réfère *le lendemain*, expression anaphorique renvoyant à l'intervalle plus large de la journée suivant le repère contextuel. En **38b**, les adverbes de phase *encore* et *déjà* s'interprètent en fonction des pronoms déictiques *hier* et *aujourd'hui* : la situation localisée par *hier* est présentée comme prolongeant un état antérieur, et la situation localisée par *aujourd'hui* confirme le changement supposé par *encore* (s'il est au travail, il n'est plus malade, et quand il était malade, il n'était pas au travail) ➤ XVIII-4.1.4. En **38c**, la récurrence des semaines permet de localiser les appels du frère sur un jour particulier de la semaine (le lundi), sans que ces appels soient particulièrement fréquents. En **38d**, avec l'ordre inverse, on comprend plutôt que les appels sont fréquents le lundi.

38 **a** *Le lendemain, à 8 heures il est parti.*
b *Hier il était encore malade. Aujourd'hui il est déjà de retour au travail.*
c *Mon frère appelle souvent le lundi.*
d *Le lundi, mon frère appelle souvent.*

Les adverbes d'habitude sont compatibles avec une expression de localisation temporelle cyclique **39a** **39b** ➤ XI-4.1.2, mais non ponctuelle **39c** **39d**, que le verbe soit au présent **39a** ou à l'imparfait **39b**.

39 **a** *Généralement, Jean déjeune à la cantine le lundi.*
b *Habituellement, Jean déjeunait à la cantine le lundi.*
c # *Généralement, Jean déjeune à la cantine ce lundi.*
d # *Habituellement, Jean déjeunait à la cantine ce lundi.*

4.4.2. La combinaison des adverbes de durée et de fréquence

Une expression de durée peut se combiner avec une expression de fréquence (*toujours*) ➤ XI-4.3.1. En **40a**, *pendant les vacances* prend *toujours* dans sa portée, c'est-à-dire donne le cadre temporel à l'intérieur duquel les levers sont quantifiés par *toujours*, qui, à son tour, inclut *à 7 heures* dans sa portée. La période où l'on compte les évènements est donc délimitée par *pendant les vacances*. C'est pourquoi la description s'accorde avec le passé simple qui présente une situation dans son entièreté ➤ XI-2.3.1.

Les exemples **40b** et **40c** montrent l'influence de l'ordre des mots sur l'interprétation : le premier adverbial prend dans sa portée celui qui le suit. En **40b**, *longtemps* donne le cadre temporel à l'intérieur duquel se situent les évènements dont on dit qu'ils sont fréquents ; en **40c**, en revanche, ce qui est dit *fréquent*, c'est l'occurrence d'évènements de longue durée ➤ VIII-4.3.

40 **a** *Pendant les vacances, il se leva toujours à 7 heures.*
b *Longtemps, Paul s'est souvent absenté.*
c *Paul s'est souvent absenté longtemps.*

4.4.3. La combinaison des adverbiaux d'habitude, d'itération et de fréquence

L'adverbe *toujours* inclut *deux fois* dans sa portée en **41a** : ce que fait le facteur dans tous les cas, c'est de sonner deux fois. Un adverbe d'habitude (*généralement*) est compatible avec un adverbe de fréquence indiquant la périodicité (*quotidiennement*) **41b**, mais non la simple répétition comme *souvent* en **41c**. Cette incompatibilité tient à la proximité sémantique qui existe, par-delà leurs différences, entre les adverbes d'habitude et les adverbes de fréquence.

41 **a** *Le facteur sonne toujours deux fois.*
b *Généralement, Marie rend visite à sa grand-mère quotidiennement.*
c # *Généralement, Marie rend souvent visite à sa grand-mère.*

4.5. Les adverbiaux et la réinterprétation aspectuelle

Dans certains cas, la présence de l'adverbial de temps ou d'aspect est inattendue, étant donné la classe sémantique du verbe ➤ II-3.1 et le temps verbal ➤ XI-1.2. La phrase donne lieu à une réinterprétation aspectuelle. En particulier :
- un verbe d'état au passé simple combiné avec une date est interprété comme indiquant la phase initiale (*Louis XIV fut roi en 1643.* 'il devint roi') ;
- un verbe d'évènement à l'imparfait devient itératif (*Elle frappait deux fois.* 'elle avait l'habitude de frapper deux fois') ;
- un verbe d'état ou d'activité (sans fin naturelle) au passé simple est interprété comme itératif avec un syntagme prépositionnel de durée en *pendant* (*Elle chanta la Marseillaise pendant des heures.* 'elle recommença à chanter…') ;
- un verbe d'état ou d'activité (sans fin naturelle) au passé simple privilégie la phase initiale avec une expression de durée introduite par *en* (*Il l'aima en un instant.* 'il se mit à l'aimer…').

4.5.1. La réinterprétation aspectuelle en fonction du temps verbal

Le verbe d'état et le passé simple

Le verbe ou le prédicat peut être réinterprété pour répondre à l'aspect associé au temps verbal. On parle aussi de *coercition aspectuelle*. Le prédicat *être roi* réfère à un état durable, qui ne comporte pas de borne intrinsèque ; un tel prédicat se combine généralement avec l'imparfait, qui est imperfectif, et ne réfère ni au début ni à la fin de la situation **42a** ➤ XI-2.4.1. La combinaison avec le passé simple est possible, mais produit un certain effet ➤ XI-2.3.1.
En **42b**, le passé simple, qui est perfectif, impose une interprétation d'évènement : *être roi* s'interprète comme 'devenir roi', et la phrase est réinterprétée comme indiquant la phase initiale. D'autres réinterprétations d'un verbe d'état au passé simple sont possibles, selon le contexte. Ainsi, en **42c**, la présence de l'expression de durée rend l'emploi du passé simple naturel car la phrase décrit le règne de Louis XIV comme une situation close, incluant le début et la fin. La phrase **42d** crée le même effet sans expression de durée : on comprend qu'elle fut une sainte pendant toute sa vie, de sa naissance à sa mort.

42 **a** *Louis XIV était roi de France.*
b *<u>En 1643</u>, Louis XIV fut roi de France.*
c *Louis XIV fut roi <u>de 1643 à 1715</u>.*
d *Jeanne d'Arc fut une sainte.*

Le verbe d'état et le passé composé

Il en va de même au passé composé, dans son emploi d'antériorité ➤ XI-2.3.2. La présence d'une expression de durée le rend naturel avec certains verbes d'état **43a**, comme pour le passé simple. Avec un ajout de localisation temporelle ➤ XI-4.1, en revanche, la phrase avec un verbe d'état est réinterprétée comme référant à la phase initiale : 'est devenu' en **43b**. De même, en **43c**, avec le verbe d'état *savoir*, la phrase est interprétée comme référant au début de la situation et *a su* signifie 'a appris'.

43 **a** *Louis XIV a été roi de 1643 à 1715.*
b *Mohamed Ali a été champion du monde en 1964.*
c *Jean a su la réponse quand tu n'es pas venu au rendez-vous.*

Les répétitions limitées et l'imparfait

La phrase **44b** illustre un conflit entre le caractère aspectuel de *frapper deux fois* et l'imparfait. Un adverbial comme *deux fois* décrit une itération de types de situations en nombre déterminé, c'est-à-dire une situation complexe avec un début et une fin bien précis. Le passé simple ou le passé composé sont donc appropriés **44a**. L'imparfait, étant imperfectif, décrit une situation sans faire référence au début et à la fin, et se combine avec des verbes décrivant des situations non bornées ➤ XI-2.4.1. Combiné avec un tel adverbial, il conduit à une réinterprétation de la phrase comme décrivant une habitude ➤ XI-4.3.2. La phrase **44b** veut donc dire qu'elle frappait toujours ou généralement deux fois avant d'entrer.

44 **a** *Elle a frappé deux fois avant d'entrer.*
b *Elle frappait deux fois avant d'entrer.*

4.5.2. La réinterprétation aspectuelle en fonction de l'adverbial de durée

Le verbe ou le prédicat peut être réinterprété pour répondre à l'aspect demandé par l'expression de durée. Avec un verbe d'activité, comme *chanter*, une expression de durée introduite par *pendant*, qui mesure la durée d'une situation sans borne naturelle, est appropriée **45a**. Quand la situation est bornée avec une chanson qui a un début et une fin, une expression avec *en*, qui indique la période à l'intérieur de laquelle l'évènement atteint sa fin, est appropriée **45b** ➤ XI-4.2.1. Si l'on combine *chanter la Marseillaise* (l'évènement est borné par la fin de la chanson) avec *pendant des heures*, l'interprétation est celle d'un nombre non déterminé de répétitions : **45c** dit que Paul a chanté plusieurs fois la même chanson.

45 **a** *Paul chanta pendant des heures.*
b *Paul chanta la* Marseillaise *en dix minutes.*
c *Paul chanta la* Marseillaise *pendant des heures.*

Une expression de durée introduite par *en* se combine facilement avec un verbe décrivant une situation bornée, donc avec un verbe d'évènement comme *comprendre* **46a**, mais elle est moins heureuse avec un verbe d'état, qui n'a pas de limite de durée. Avec un verbe comme *savoir*, un ajout en *pendant* est plus naturel **46b** et un ajout avec *en* conduit à une réinterprétation aspectuelle : la phrase s'interprète comme décrivant la phase initiale, signalant la transition menant à l'état de connaissance, c'est-à-dire l'évènement qui atteint sa fin dans la période indiquée par l'ajout avec *en* **46c**.

46 **a** *Il comprit le problème en un instant.*
b *Paul sut son numéro pendant vingt ans.*
c *Il le sut en une poignée de secondes, et pour toujours.*

Les cas où la réinterprétation aspectuelle est difficile

Lorsque le contexte ne permet pas une telle réinterprétation, la phrase peut être inacceptable. Ainsi la phrase **47b** est inacceptable parce qu'une pomme ne peut être mangée qu'une seule fois (sauf si Paul, un enfant par exemple, essaie de la manger et n'y arrive pas – il n'a pas fini de la manger – la situation est non terminative, et il n'y a pas de réinterprétation). Avec l'indéfini *des pommes* **47c**, la situation n'est pas bornée, et *pendant* est possible.

47 **a** *Paul mangea la pomme en dix minutes.*
b # *Paul mangea la pomme pendant des heures.*
c *Paul mangea des pommes pendant des heures.*

De même, *être jeune* ne permet pas normalement de réinterprétation comme phase initiale, car on nait jeune, on ne le devient pas. La phrase **48b** est inacceptable sauf dans un monde de magie.

48 **a** *Paul fut jeune pendant des années.*
b # *Paul fut jeune en une poignée de secondes.*

4.5.3. La réinterprétation aspectuelle dans le récit

La réinterprétation aspectuelle du verbe peut aussi se faire au niveau du discours. Les phrases au passé simple décrivent les actions principales, qui font avancer le récit dans le temps, tandis que celles à l'imparfait décrivent un état ou une action à l'arrière-plan **49a** ➤ XI-2.6.3.
Les phrases négatives décrivent une situation non bornée : quand rien ne se passe, il n'y a pas de fin naturelle. Grâce à l'emploi de l'imparfait, la première phrase en **49b** décrit bien cette absence d'arrivée comme une situation sans début ni fin. Dans la seconde phrase, le passé simple a pour effet de clore la période d'attente. La description de l'état (induit par la négation) doit s'adapter au passé simple, qui présente une situation comme complète. La réinterprétation impose une borne temporelle : la fin de l'absence d'action qui est présentée comme l'évènement suivant dans la narration.

49 **a** *Paul dormait. Marie entra dans la pièce.*
b *Les lettres des enfants n'arrivaient pas. Elles n'arrivèrent jamais.*

D'autres réinterprétations sont possibles dans le récit **50**. Le passé simple impose la réinterprétation de l'état d''avoir peur', puisque ce temps présente une situation comme complète ; le prédicat est alors réinterprété comme un changement vers cet état (phase initiale) et devient l'évènement qui suit la perception de l'ennemi dans le récit en **50a**. Il en va de même en **50b**, où la seconde phrase est comprise comme 'elle se mit à chanter'. En **50c**, *faire la vaisselle* décrit un évènement avec une fin naturelle, mais l'imparfait présente l'activité dans son déroulement ('Pierre était en train de faire la vaisselle'). *Noyer* décrit une action instantanée, mais l'imparfait présente la phase préparatoire menant à ce changement, et la phrase introduite par *quand* décrit son interruption avant la fin en **50d**, qui s'interprète comme 'il était sur le point de se noyer'.

50 **a** *Ils aperçurent l'ennemi. Jacques eut peur.*
b *« Chantez ! » lui dit-il. Elle chanta.*
c *Quand Marie rentra, Pierre faisait la vaisselle.*
d *Il se noyait quand l'agent le sauva en le retirant de l'eau.*

La réinterprétation aspectuelle provient d'un conflit entre le temps verbal et la classe sémantique du verbe, ou entre l'adverbial et le prédicat. C'est toujours l'aspect associé au temps verbal qui l'emporte sur la classe sémantique du verbe, et celui de l'adverbial sur celui du verbe ou du prédicat. La réinterprétation résout le conflit et donne lieu à des effets de sens particuliers au niveau de la phrase et du discours.

XI-5

L'indicatif et le subjonctif

5.1. L'indicatif et le subjonctif dans la phrase racine

Le subjonctif est le mode des phrases racines désidératives (*Qu'il vienne !*), en parallèle avec l'impératif (*Viens !*) : la phrase exprime une visée, avec généralement une valeur d'ordre, de suggestion ou de souhait ➤ XII-2.1.
L'indicatif est le mode des autres types de phrase ➤ I-2.1 :
– déclarative (*Paul vient aujourd'hui.*) ;
– interrogative (*Est-ce que Paul vient aujourd'hui ?*) ;
– exclamative (*Comme il fait chaud !*).

5.1.1. L'indicatif dans la phrase racine

L'indicatif est le mode des phrases racines déclaratives **1a**, interrogatives **1b** et exclamatives **1c** ➤ I-2.1.3.

1 **a** *Ce tableau est fascinant.*
b *Est-ce que ce tableau est fascinant ?*
c *Comme ce tableau est fascinant !*

L'indicatif dans les phrases déclaratives et les exclamatives

Du point de vue sémantique, le contenu d'une phrase déclarative ou exclamative est une proposition. Les phrases **1a** et **1c** expriment toutes deux la proposition 'ce tableau est fascinant' ➤ I-2.1.3.
Ces phrases sont des énoncés, associés à un acte de langage ➤ I-1.1.3. Dans les deux cas, le locuteur s'engage sur la vérité de cette proposition, c'est-à-dire qu'il manifeste qu'il la croit vraie. C'est pourquoi la continuation en **2a** n'est pas naturelle : un locuteur ne peut pas à la fois asserter une proposition et dire qu'il n'y croit pas. Le discours en **2b** est possible car la seconde phrase prend le sens de 'je n'arrive pas à accepter cela'.
Une exclamative a aussi pour contenu une proposition, dont le locuteur assume la vérité. À ce titre, elle est difficilement suivie d'une interrogation totale **2c** ➤ XII-4.6.
Dans la phrase racine, l'indicatif apparait quand le locuteur s'engage sur la vérité de la proposition qu'il énonce, qu'il s'agisse d'une assertion ou d'une exclamation.

2 **a** # *Ce tableau est fascinant, mais je ne le pense pas.*
b *Paul a été reçu, mais j'ai du mal à y croire.*
c # *Comme ce tableau est beau, ou non ?*

L'indicatif dans les phrases interrogatives

L'indicatif est le mode de la phrase interrogative. Le contenu de celle-ci est une proposition incomplète, qui appelle une réponse pour être complète ➤ XII-3.1.5. Si l'on prend en compte la paire question + réponse, l'interrogative totale **3a** ou partielle **3b** donne lieu à une proposition : 'Paul vient demain' **3a**, 'Paul a gagné' **3b**.

3 **a** Loc. 1 — *Est-ce que Paul vient demain ?*
Loc. 2 — *Oui.*
b Loc. 1 — *Qui a gagné ?*
Loc. 2 — *C'est Paul.*

> *Le conditionnel dans la phrase racine*
>
> Nous ne mettons pas à part les formes du conditionnel car elles font partie du mode indicatif ➤ II-1.3.1. Elles peuvent exprimer le futur du passé ➤ XI-2.5, mais elles peuvent aussi, comme certains emplois du futur ➤ XI-2.2.2, avoir une interprétation dite *modale*. En **4a**, il s'agit d'une déclarative et le locuteur rapporte des propos sans s'engager lui-même sur la vérité de la proposition. Dans les constructions

conditionnelles ➤ XIV-2.1, qui peuvent être de type déclaratif **4b**, interrogatif **4c** ou exclamatif **4d**, l'interprétation du conditionnel est également modale.

4 **a** *Paul aurait perçu une commission.*
b *Ce serait bien si on pouvait partir en vacances.*
c *Où irais-tu si tu pouvais partir en vacances ?*
d *Comme ce serait bien si on partait en vacances !*

5.1.2. Le subjonctif dans la phrase racine

Le subjonctif et le type de phrase

Les phrases racines au subjonctif sont de type désidératif : elles expriment une *visée*, c'est-à-dire qu'elles décrivent une situation qui n'est pas réalisée, mais qui est désirable ou au contraire à éviter. Elles peuvent être associées à un ordre **5a**, un souhait **5b** ou au rejet d'une proposition **5c** ➤ I-2.2.1 ➤ XII-2.1.2. Les autres phrases racines – déclaratives **5d**, interrogatives **5e** ou exclamatives **6f** – ne peuvent pas être au subjonctif.

5 **a** *Que Jules vienne demain !*
b *Puisse-t-il venir demain !*
c *Moi, que je fasse ce genre de travail !*
d *Jules vient / * vienne aujourd'hui.*
e *Est-ce qu'il vient / * vienne aujourd'hui ?*
f *Comme il va / * aille vite !*

L'impératif et le subjonctif dans la phrase désidérative

L'impératif est restreint aux phrases racines dont le verbe est à la 1re personne du pluriel, ou aux 2e personnes du singulier et du pluriel **6**. Le subjonctif se substitue à l'impératif pour la 1re personne du singulier (*Que je sois maudit !*), ainsi que les 3e personnes du singulier **5a** **5b** et du pluriel **6d** ➤ XII-2.1.1.

6 **a** *Partons dès que possible !*
b *Viens !*
c *Venez le plus tôt possible !*
d *Qu'ils viennent le plus tôt possible !*

L'impératif est spécialisé pour les phrases racines et il n'apparait pas en subordonnée **7a**. Il est associé à un acte de langage impliquant un interlocuteur : un ordre **7b**, un conseil ou une suggestion **7c**, une exhortation **7d**, et s'adresse à un **7b** ou plusieurs interlocuteurs **7c**, comprenant éventuellement le locuteur **7d**, en fonction de la personne du verbe.

7 **a** ** Je veux [que viens ici] !*
b *Arrête ce vacarme !*
c *Prenez donc le train !*
d *Essayons de comprendre ce texte.*

De son côté, le subjonctif apparait à la 3e personne et permet de décrire des situations n'impliquant pas d'action de la part du locuteur et des interlocuteurs. Il peut donc s'agir d'un ordre impliquant une autre personne que l'interlocuteur **8a**, mais aussi d'un simple souhait **8b**, qui peut aussi être sans participant **8c**. Avec une valeur de souhait, le subjonctif est également possible, en registre formel, aux 2e personnes du singulier et du pluriel **8d**. Il est introduit par *que*, sauf dans quelques expressions **8c** **8d** ➤ XII-2.1.2.

8 **a** *Que Paul prenne donc le train !*
b *Que le meilleur gagne !*
c *Dieu soit loué ! Puisse-t-il pleuvoir !*
d *Puissiez-vous réussir !*

Les emplois résiduels du subjonctif en phrase racine déclarative

La forme figée *je ne sache pas que* exprime une forme de prudence par rapport à l'assertion simple de la complétive **9a**. En registre formel, on trouve aussi un verbe principal au subjonctif plus-que-parfait **9b** **9d** à la place d'un conditionnel passé **9c**, surtout avec *être* ➤ XI-2.7.1.

9 a *Un mot de Capolini me revenait maintenant : commémoration. Le mot qui commande la profession d'artificier. Et je ne sache pas que les habitants de Monteux commémorent leur libération de 1944.* (Tournier, 1989)
b *Il eût été plus juste de dire que la pensée grecque était celle de l'unité* […]. (Camus, 1951)
c *Il aurait été plus juste de dire que la pensée grecque était celle de l'unité.*
d *« J'eusse aimé qu'elle me convoquât », soupire l'académicien.* (*Le Monde*, 14 janv. 1990)

5.1.3. La motivation sémantique du mode de la phrase racine

Le mode et le contenu de la phrase

Dans la phrase racine, les modes indicatif et subjonctif ne sont pas liés à un type d'acte de langage, mais à un type de contenu sémantique. L'indicatif apparait dans les phrases qui expriment une proposition, tenue pour vraie par le ou les locuteurs dans la phrase déclarative (*Il fait beau.*) ou exclamative (*Comme il fait beau !*), questionnée dans la phrase interrogative (*Fait-il beau ?*). Le subjonctif apparait, lui, dans la phrase désidérative, qui exprime une visée et décrit une situation non réalisée (*Qu'il vienne ! Puissiez-vous réussir.*). Une proposition peut être vraie ou fausse, ce qui n'est pas le cas d'une visée, qui oblige à envisager la non-réalisation comme la réalisation de la situation décrite. Cette différence de contenu explique la différence de mode. De façon générale, dans les phrases racines comme dans les subordonnées ➤ XI-5.2.1 :

- l'indicatif est sémantiquement motivé quand son contenu est tenu pour vrai (par le locuteur ou le sujet du verbe principal) ;
- le subjonctif est sémantiquement motivé quand il faut envisager la non-réalisation de la situation décrite ou la comparer à des situations alternatives.

Le mode et les actes de langage

L'impératif est réservé aux phrases racines et lié à certains actes de langage. Il n'en va pas de même de l'indicatif et du subjonctif : ils peuvent être employés en subordonnée ➤ XI-5.2, où ils ne sont pas accompagnés d'un acte de langage (qui est associé à un énoncé global) ➤ I-1.3.2. En phrase racine, ils sont associés habituellement à certains actes de langage : assertion, exclamation et question pour l'indicatif, en fonction du type de phrase ; injonction, suggestion, souhait ou rejet pour le subjonctif **5a 5b 5c**. Mais cette association n'est pas obligatoire : il existe des usages indirects des types de phrase ➤ I-2.2.2. Ainsi, une phrase à l'indicatif peut être associée à un acte d'injonction **10a**, de souhait **10b** ou de regret **10c**. En **10a**, il s'agit d'une déclarative, en **10b** et **10c** d'une interrogative ➤ XII-3.4.3. L'usage du mode n'est donc pas lié à l'acte de langage mais plutôt au contenu de la phrase.

10 a *Tu viens ici tout de suite !*
b *Si seulement il pouvait pleuvoir !*
c *Que n'ai-je une Héloïse à qui écrire parfois dans ma solitude ?* (Aubry, 2009)

5.2. L'indicatif et le subjonctif dans la subordonnée complétive

Dans les subordonnées complétives, le mode dépend de l'interprétation c'est-à-dire du verbe principal et du type de phrase subordonnée :
- la subordonnée interrogative est à l'indicatif (*Je me demande* [*qui vient*].) ➤ XII-3.2 ;
- la subordonnée introduite par un mot exclamatif est à l'indicatif (*Je sais* [*comme il a souffert*].) ➤ XII-4.5 ;
- la subordonnée désidérative est au subjonctif (*Je voudrais* [*qu'il pleuve*].) ➤ XII-2.3 ;
- la subordonnée déclarative est généralement à l'indicatif (*Paul pense* [*qu'il pleuvra*].) mais au subjonctif si elle n'est pas tenue pour vraie ou s'il faut considérer des situations alternatives (*Je doute* [*qu'il pleuve*]. *Paul regrette* [*qu'il pleuve*].).

Certains verbes principaux permettent les deux modes, sans différence de sens (*Il semble* [*qu'il pleut*] / [*qu'il pleuve*].), ou au contraire avec une différence de sens (*Paul comprend* [*qu'elle part*]. ≠ *Paul comprend* [*qu'elle parte*].).

Le mode dépend aussi du contexte : une phrase négative (*Je ne pense pas* [*qu'il pleuve*].) ou interrogative (*Penses-tu* [*qu'il pleuve*] *?*) peut favoriser le subjonctif dans la subordonnée, même après un verbe normalement suivi de l'indicatif. Les complétives en *à ce que* sont au subjonctif (*Paul tient* [*à ce que tu viennes*].), celles en *de ce que* admettent les deux modes (*Paul est conscient* [*de ce qu'il a*/*ait réussi*].) ➤ VII-5.2.2.

5.2.1. La motivation sémantique des modes dans la subordonnée complétive

Le mode et les types de subordonnées complétives

Si l'on étend la classification en types aux subordonnées complétives ➤ I-2.3.2, on observe une similarité entre les phrases racines et les subordonnées correspondantes ➤ XI-5.1. Ainsi, comme les interrogatives indépendantes, les subordonnées interrogatives sont à l'indicatif **12a** ➤ XII-3.2. De même, les exclamatives indépendantes et les subordonnées exclamatives sont à l'indicatif **12b** ➤ XII-4.5. Les subordonnées désidératives, quant à elles, sont au subjonctif, comme les phrases racines de même type **12c** ➤ XII-2.3 : leur contenu est une *visée*, autrement dit la réalisation et la non-réalisation de la situation décrite sont toutes deux envisagées.

11 **a** *Qui viendra ?* | *Paul demande* [*qui viendra*].
b *Comme il a réussi !* | *J'admire* [*comme il a réussi*].
c *Qu'il vienne dès que possible !* | *J'exige* [*qu'il vienne dès que possible*].

> *Le mode des subordonnées exclamatives*
>
> Les subordonnées introduites par un mot exclamatif (*combien*, *comme* **11b**, *quel*) sont toujours à l'indicatif ➤ XII-4.5. À partir du moment où l'on considère aussi comme exclamatives les phrases à mot intensif-exclamatif (*si*, *tant*, *tel*, *tellement*) ➤ XII-4.3.1, les subordonnées correspondantes sont introduites par *que*, et leur mode dépend du verbe principal, comme celui des subordonnées déclaratives : elles peuvent donc être à l'indicatif **12a** ➤ XI-5.2.2 ou au subjonctif **12b** ➤ XI-5.2.3.
>
> **12** **a** *Il a tant souffert !* | *Je vois* [*qu'il a tant souffert*].
> **b** *Il a tant souffert !* | *Je regrette* [*qu'il ait tant souffert*].

Le mode et l'interprétation de la subordonnée complétive

La situation est plus complexe pour les subordonnées déclaratives : elles ne sont pas toujours à l'indicatif, contrairement aux phrases racines correspondantes ➤ XI-5.1.1. Elles le sont après un verbe de communication et d'opinion **13a**. Mais elles sont au subjonctif après un verbe comme *douter* **13b** ou *regretter* **13c**. En effet, lorsque l'on doute, on ne tient pas la complétive pour vraie.

13 **a** *Il a raison.* | *Paul pense* [*qu'il a raison*].
b *Il a raison.* | *Paul doute* [*qu'il ait raison*].
c *Tu n'es pas venu à la réunion.* | *Paul regrette* [*que tu ne sois pas venu à la réunion*].
d *Il pleut.* | *Il semble* [*qu'il pleut*/*qu'il pleuve*].

La motivation sémantique des deux modes est la même que pour les phrases racines ➤ XI-5.1.3 :
– l'indicatif est motivé quand la subordonnée exprime une proposition tenue pour vraie par le locuteur ou par le sujet du verbe principal ; c'est le cas avec un verbe d'opinion comme *penser* **13a** ;
– le subjonctif est motivé quand l'interprétation de la subordonnée oblige à prendre en compte plusieurs situations. C'est le cas si c'est une désidérative **11c** (*Je voudrais qu'il vienne.*), puisque la réalisation de la situation décrite n'est pas garantie, mais ce peut être aussi le cas avec certaines déclaratives, après *douter* **13b** ou *regretter* : quand on doute de quelque chose, c'est que l'on envisage que la proposition peut ne pas être vraie, et si l'on regrette un état de choses, c'est qu'on pense qu'il aurait pu en être autrement.

Les deux conditions ne sont pas incompatibles et parfois les deux modes sont motivés. Dans ce cas, ils sont tous deux employés **13d**, ou bien le subjonctif est préféré, comme avec *regretter* **13c** ➤ XI-5.2.4.

Ces conditions sémantiques ne suffisent pas à elles seules à déterminer le mode de la subordonnée qui dépend aussi de l'introducteur, et du contexte de la phrase. Par exemple, après un même verbe, la complétive

en *quand* est à l'indicatif (*Je préfère* [*quand il ne pleut pas*].), comme la subordonnée circonstancielle de temps ➤ XI-5.4.1, et la complétive en *que* au subjonctif (*Je préfère* [*qu'il ne pleuve pas*].) ➤ XII-1.2.6.

➤ Le subjonctif dans les subordonnées comparatives et circonstancielles ➤ XI-5.4
➤ Le subjonctif dans les subordonnées relatives ➤ XIII-4.1

> *Autres analyses des modes indicatif et subjonctif dans les subordonnées*
>
> Le choix entre indicatif et subjonctif est une question très débattue, même si peu de verbes font entendre la différence de mode : au présent, les verbes du 1er groupe, qui sont les plus nombreux, ont les mêmes formes à l'indicatif et au subjonctif présent. Plusieurs explications ont été proposées. Pour certains, l'indicatif est le mode du réel, et le subjonctif le mode du non-réel, du virtuel, du possible, etc. Il est vrai que dans un énoncé (*Qu'il aille au diable !*) ou lorsque la complétive correspond à une visée (*vouloir que*), le subjonctif décrit une situation non réelle. Mais après un verbe évaluatif factif (*regretter*, *se plaindre que*), le subjonctif décrit une situation réelle ➤ XII-1.2.5. Inversement, après un verbe de fiction comme *imaginer*, *rêver que*, la complétive décrit une situation qui n'appartient pas au monde réel, et le mode est pourtant l'indicatif (*Paul a rêvé qu'il allait dans la lune.*).
> Une autre approche consiste à dire que seul l'indicatif est sémantiquement motivé, le subjonctif apparaissant dans les autres cas, mais il est difficile de définir une condition pour l'indicatif qui inclut les complétives après *croire* et *savoir*, et qui exclut celles qui suivent *regretter*. Cela suppose aussi que l'on détecte toujours une différence sémantique quand les deux modes sont possibles. Ce n'est pas le cas quand le subjonctif est induit par une négation (*Paul ne croit pas que c'est*/*ce soit la meilleure solution.*) ➤ XI-5.2.5 ou par la fonction *sujet* de la subordonnée ([*Qu'il vienne*/*viendra demain*] *est assuré.*) ➤ XI-5.3.1.
> De manière radicale, il a été proposé que, dans l'état actuel du français, les modes dans les complétives ne sont jamais motivés sémantiquement, chaque verbe principal, ou chaque classe de verbes, précisant au cas par cas le mode de sa complétive. Mais il est alors difficile d'expliquer qu'une différence de mode puisse être liée à une différence de sens : le verbe *dire* se construit avec l'indicatif en tant que verbe de communication (*Paul dit qu'il pleut.*), mais il se construit avec le subjonctif en tant que verbe d'ordre (*Paul dit qu'on vienne vite.*) ; il est aussi difficile de justifier que les mêmes classes de verbes (verbes causatifs, d'ordre, de sentiment) soient suivies du subjonctif dans l'ensemble des langues romanes.

5.2.2. La complétive en *que* à l'indicatif

Puisque la complétive dépend d'un verbe mais aussi d'un adjectif (*être certain*, *être désireux que*) ou d'un nom (*avoir la certitude*, *avoir envie que*), nous parlons de *prédicat principal* plutôt que de verbe principal. L'interprétation du prédicat principal détermine le mode de la complétive, dans la plupart des cas : les prédicats d'opinion (*avoir la certitude*, *être certain*, *penser*) sont suivis de l'indicatif, et les prédicats de volonté (*désireux*, *envie*, *vouloir*) sont suivis du subjonctif.

Les prédicats suivis de l'indicatif

Les verbes suivis d'une complétive à l'indicatif sont essentiellement des verbes de communication **14a**, de perception **14b**, d'opinion et d'activité intellectuelle **14c** ➤ II-2.6.3 ➤ tableau XI-15.

14 a *Paul a raconté partout* [*que tu étais à Tahiti*].
b *On a entendu* [*que tu étais à Tahiti*].
c *Ils imaginent* [*qu'ils sont à Tahiti*].

Les noms des mêmes classes : communication **15a**, perception **15b**, opinion **15c** ➤ IV-5.3.2, et les adjectifs d'opinion et d'activité intellectuelle **15d** ➤ VI-3.2.2 sont également suivis d'une complétive à l'indicatif ➤ tableau XI-15.

15 a *Voici enfin l'annonce* [*que le ministre a démissionné*].
b *Il s'installe peu à peu la sensation* [*qu'on va gagner*].
c *Voici la preuve* [*que Paul a raison*].
d *Je suis certain* [*que Paul a raison*].

Les mêmes noms peuvent être employés dans une construction à verbe support, par exemple avec *avoir* (*avoir la certitude*, *l'idée*, *l'intuition*, *la sensation*, *le sentiment*) **16a**, *faire* (*faire l'hypothèse*, *l'annonce*, *la déclaration*) **16b**, *nourrir* (*nourrir le sentiment*, *l'espoir*, *l'illusion*) ➤ III-6.1 ou dans une expression figée (*se rendre compte*) **16c** ➤ II-6.1. Ils sont alors également suivis de l'indicatif.

16 a *On avait clairement la sensation* [*que tout s'arrangerait*].
b *On fait l'hypothèse* [*que le train aura trente minutes de retard*].
c *On s'était bien rendu compte* [*qu'il pleuvait*].

CATÉGORIE	FORMES	EXEMPLES
adjectif d'activité intellectuelle et d'opinion	*certain, clair, évident, exact, incontestable, indiscutable, manifeste, sûr, persuadé, visible, vrai*	*Je suis certain [que Paul a raison].*
nom d'activité intellectuelle et d'opinion	*avis, certitude, espoir, hypothèse, idée, illusion, impression, indice, intuition, preuve, sentiment*	*J'ai la certitude [que Paul réussira].*
verbe d'activité intellectuelle et d'opinion	*s'apercevoir, croire, découvrir, se douter, entrevoir, il s'ensuit, espérer, se figurer, imaginer, s'imaginer, inventer, juger, montrer, observer, penser, prévoir, prouver, remarquer, rêver, savoir, se souvenir, soupçonner, supposer, trouver*	*Je pense [qu'il va pleuvoir].*
nom de communication	*affirmation, annonce, déclaration, nouvelle*	*On a fait l'annonce [qu'il neigerait demain].*
verbe de communication	*affirmer, ajouter, annoncer, avancer, avertir, avouer, cacher, convaincre, crier, déclarer, dire, dissimuler, écrire, informer, mentionner, persuader, préciser, prétendre, prévenir, promettre, raconter, reconnaitre, répéter, révéler*	*Paul nous écrit [qu'il viendra demain].*
nom de perception	*perception, sensation, vision*	*J'ai eu la vision [que tout allait s'effondrer].*
verbe de perception	*s'apercevoir, entendre, percevoir, sentir, subodorer, voir*	*J'ai bien vu [qu'il faisait beau].*

Tableau XI-15. *Les classes d'adjectifs, de noms et de verbes suivis de l'indicatif*

La motivation sémantique de l'indicatif dans la complétive

Après un verbe de communication, de perception ou d'opinion et d'activité intellectuelle > **tableau XI-15**, le contenu de la subordonnée est présenté comme vrai par le sujet du verbe principal, ou par le locuteur, et son interprétation ne fait pas appel à des situations alternatives > **XI-5.2.1**. L'indicatif est donc sémantiquement motivé. En **17a**, la compagnie reconnait qu'elle a fait une erreur, et aucune autre situation n'est envisagée.

En général, lorsque le verbe est à l'actif, le sujet du verbe principal est celui qui assume la vérité de la complétive. Avec des verbes comme *prétendre* ou *s'imaginer* aussi, même si le locuteur se désolidarise explicitement du sujet **17b**. Avec certains verbes, comme *ignorer* ou *oublier* **17c**, c'est au contraire le locuteur (et non le sujet) qui présente la complétive comme vraie. Lorsque le verbe est un impersonnel, celui qui l'assume peut correspondre à un complément **17d** ou rester implicite ; il correspond alors à un groupe déterminé par le contexte **17e**.

17 **a** *La compagnie a dit [qu'elle avait fait une erreur].*
b *La compagnie prétend [qu'elle n'a pas fait d'erreur].*
c *La compagnie ignore [qu'elle a fait une erreur].*
d *Il était clair pour elle [que sa solution était la meilleure].*
e *Il était clair [que l'autre solution était la meilleure].*

L'indicatif après une expression modale ou un verbe de fiction

En **18a**, le sujet (*ce journaliste*) tient la complétive pour vraie, d'où l'emploi de l'indicatif. Lorsque le verbe *dire*, ou *penser*, dépend lui-même d'une expression modale (*devoir*, *être possible*), on peut se demander si c'est toujours le cas. En **18b** et **18c**, cette attitude est toujours attribuée au journaliste mais est modalisée par le jugement du locuteur, comme s'il disait 'à ce que je crois'.

18 **a** *Ce journaliste dit [que la situation économique va s'améliorer].*
b *Ce journaliste doit penser [que la situation économique va s'améliorer].*
c *Il est possible que ce journaliste dise [que la situation économique va s'améliorer].*

Avec les verbes de fiction comme *imaginer* ou *rêver*, le sujet sait que ce qu'il a rêvé ou imaginé ne correspond pas au réel. Or, la complétive est la plupart du temps à l'indicatif **19a**. En fait, pendant que quelqu'un rêve ou imagine, il croit à la réalité de ce qu'il voit ou décrit. Le verbe *rêver* peut être suivi du subjonctif, mais avec une différence sémantique : il glisse alors vers le sens de désir **19b** > **XI-5.2.3**. De même *imaginer* à l'impératif opère ce glissement de sens **19c**.

19 **a** *Paul a rêvé [qu'il se trouvait à bord d'un bateau].*
b *Nous rêvons [que tu sois médecin].*
c *Imagine un peu [qu'on aille à Tahiti] !*

Le mode de la complétive après un adverbe

Les adverbes qui se construisent avec une complétive présentent un cas particulier. Certains adverbes modaux (*peut-être*, *probablement*) **20a** ➤ VIII-5.5.2 ainsi que l'évaluatif *heureusement* **20b** sont suivis de l'indicatif, alors qu'ils sont dans l'ensemble formés sur des adjectifs, qui sont, eux, régulièrement suivis du subjonctif **20c 20d**.

20 **a** *Peut-être [que le travail est déjà achevé].*
b *Heureusement [que le travail est déjà achevé].*
c *Il est heureux [que le travail soit déjà achevé].*
d *Il est probable [que le travail est/soit déjà achevé].*

En fait, l'adjectif et l'adverbe n'ont pas exactement le même sens. Certains adjectifs peuvent être négatifs, avec le préfixe *in-*, ce qui n'est pas le cas pour l'adverbe dérivé (*improbable*/* *improbablement*). Les adverbes sont donc orientés positivement, favorisant l'indicatif : la certitude demande l'indicatif et le doute favorise le subjonctif. D'autres différences sémantiques s'observent entre adjectifs et adverbes dérivés : le modal *naturellement* est dépourvu du sens évaluatif qui caractérise l'adjectif *naturel*. De plus, un adjectif évaluatif (*heureux*) fait partie du contenu principal de la phrase, alors qu'un adverbe évaluatif (*heureusement*) apporte, lui, un commentaire ➤ VIII-2.2.5 ➤ VIII-5.3.
D'autres adverbes acceptant une complétive forment avec celle-ci une subordonnée circonstancielle (*alors [que Paul était déjà parti]*) ➤ XI-5.4.

Le mode dans les complétives en quand

Certaines complétives sont introduites par *quand* sans être des interrogatives ➤ XII-1.2.6. Elles sont à l'indicatif, que le verbe soit normalement suivi du subjonctif, comme *aimer* (*J'aime [quand il fait beau].*), ou de l'indicatif, comme *voir* (*Dans la mesure où le bocal est transparent, on voit facilement [quand il faut rajouter du liquide de frein].*) (*planete-citroen.com*, 9 sept. 2006). En effet, l'introducteur *quand* est toujours suivi de l'indicatif, qu'il soit interprété comme temporel ou comme concessif ➤ XI-5.4.3.

5.2.3. La complétive en *que* au subjonctif

Les prédicats suivis du subjonctif

Les verbes suivis du subjonctif sont plus hétérogènes que ceux qui sont suivis de l'indicatif. Il s'agit des verbes de désir et de volonté ou d'influence **21a**, causatifs **21b**, modaux **21c**, d'évènement **21d**, de doute et de négation **21e** et de sentiment **21f** ➤ tableau XI-16.

21 **a** *Certains députés de la majorité veulent [que soit rediscuté le projet de loi].*
b [...] *par prémonition ils ont voulu éviter [que je ne devienne fou ou peintre]* [...]. (Levé, 2005)
c [Titre] *Il se peut [qu'ils n'aient pas mangé assez de crustacés]* (R. Petit, 2008)
d *Il arrive [qu'il pleuve beaucoup en cette saison].*
e [Titre] *F. doute [que la reprise soit soutenue]* (*lapresse.ca*, 2 sept. 2009)
f *Didier craint [que la maison soit trop petite].*

Les adjectifs **22a 22b** et les noms **22c 22d** des mêmes classes sémantiques sont également suivis du subjonctif ➤ tableau XI-16.

22 **a** *Paul est désireux [que tout soit prêt demain].*
b *Il est faux [que la reprise soit soutenue].*
c *S'installe la peur [que tout soit compromis].*
d *Nous avons reçu l'ordre [que tout soit déménagé].*

Les noms peuvent faire partie d'une construction à verbe support, par exemple avec *avoir* (*avoir envie*, *hâte*, *peur*, *la crainte*, *l'obligation*, *le regret*, *la satisfaction*) **23a**, *donner* (*donner l'autorisation*, *l'ordre*, *la permission*) **23b**, *prendre* (*prendre l'habitude*) **23c** ➤ III-6.1. Cela ne change pas le mode de la complétive, en l'occurrence le subjonctif.

23 **a** *Didier a peur [que la maison soit trop petite].*
b *On nous a donné l'ordre [que tout soit fini à 20 heures].*
c *J'ai pris l'habitude [que tout soit fini à 20 heures].*

CATEGORIE	FORMES	EXEMPLES
adjectif de désir et de volonté	*désireux, soucieux*	*Paul est désireux [que tu sois là].*
nom de désir et de volonté	*attente, besoin, désir, dessein, envie, exigence, intention, ordre, souhait, volonté*	*Paul a reçu l'ordre [que tous viennent].*
verbe de désir et de volonté	*accepter, conseiller, demander, désirer, exiger, ordonner, réclamer, souhaiter, tolérer, vouloir*	*Paul veut [que tu viennes].*
nom causatif	*autorisation, cause, décision, refus*	*On est face au refus [que tu sortes].*
verbe causatif	*attendre, autoriser, empêcher, s'efforcer, entrainer, exclure, éviter, faire, nécessiter, obtenir, permettre, refuser*	*Paul a obtenu [qu'on parte tôt].*
adjectif modal	*fatal, forcé, impossible, improbable, invraisemblable, nécessaire, obligé, possible*	*Il est nécessaire [que tu viennes].*
nom modal	*autorisation, nécessité, obligation, possibilité*	*Il y a obligation [qu'on parte tôt].*
verbe modal	*il faut, il se peut*	*Il faut [que tu viennes].*
adjectif d'évènement et d'habitude	*fréquent, habituel, rare*	*Il est fréquent [qu'il pleuve en septembre].*
nom d'évènement et d'habitude	*coutume, habitude, loi, règle, usage*	*Paul a l'habitude [qu'on le fasse attendre].*
verbe d'évènement et d'habitude	*il arrive, il se voit, il advient*	*Il arrive [qu'il pleuve en juin].*
adjectif de doute et de négation	*douteux, exclu, faux*	*Il est exclu [que tu viennes].*
nom de doute et de négation	*doute*	*S'installe le doute [que tout soit compromis].*
verbe de doute et négation	*contester, démentir, disconvenir, douter, nier, il s'en faut de beaucoup / de peu*	*Paul nie [qu'on puisse réussir].*
adjectif évaluatif ou de sentiment	*attendu, bizarre, capital, désirable, désolé, essentiel, étrange, heureux, important, inadmissible, inévitable, joyeux, négligeable, normal, préférable, providentiel, souhaitable, surprenant, surpris, triste, urgent, utile*	*Il est étrange [que Paul soit parti].*
nom de sentiment	*crainte, importance, peur, regret, satisfaction*	*J'ai peur [que tu partes].*
verbe de jugement évaluatif ou de sentiment	*aimer (mieux), apprécier, approuver, craindre, détester, s'étonner, se flatter, se plaindre, préférer, redouter, regretter, se réjouir, se satisfaire, il (me) plait que*	*Je regrette [que Paul soit parti].*

Tableau XI-16. *Les classes d'adjectifs, de noms et de verbes suivis du subjonctif*

La motivation sémantique du subjonctif dans la complétive

Le subjonctif est sémantiquement motivé quand il faut prendre en compte la non-réalisation de la situation décrite dans la subordonnée ou des situations alternatives ➤ XI-5.2.1.

Les verbes de désir, de volonté et d'influence (*exiger*), ainsi que les modaux (*il faut*, *il est possible*) et les verbes d'évènement (*il arrive*) correspondent directement à cette condition. En **24a**, rien n'assure que Jeanne viendra effectivement le lendemain : les deux situations sont possibles, la venue de Jeanne, et sa non-venue. Quant aux modaux **24b 24c**, ils obligent à prendre en compte des situations alternatives ➤ XI-8.1. Enfin, les prédicats d'habitude **24d** et d'évènement **24e** indiquent la fréquence plus ou moins grande d'une situation : elle est d'une grande fréquence si elle correspond à une loi ou une coutume, mais elle peut aussi être épisodique. Là aussi, il faut prendre en compte la réalisation et la non-réalisation de la situation.

24 **a** *Pierre exige [que Jeanne vienne demain].*
b *Il faudrait [que le chantier soit terminé à Pâques].*
c *Il est possible [que Pierre ait renoncé à se présenter].*
d *La coutume ici est [que l'on fasse une réservation avant de venir au club].*
e *Il arrive [que l'on ne soit pas prêt pour un examen].*

La complétive avec les prédicats causatifs exprime une visée qui, par définition, décrit une situation envisagée comme réalisée ou non. La situation visée peut correspondre à ce que le sujet recherche, comme avec *s'arranger pour que* **25a**, ou ne recherche pas, comme avec *empêcher* ou *éviter* **25b**.

25 **a** *Le suspect s'est arrangé pour [que son alibi tienne la route].*
b *Le mauvais temps a empêché [que le chantier soit terminé].*

Les prédicats évaluatifs et de sentiment

Les verbes de sentiment sont tous suivis du subjonctif, mais peuvent se diviser en deux sous-classes sémantiques : les verbes comme *aimer*, *craindre*, *préférer*, sont suivis du subjonctif parce qu'ils demandent de comparer des situations alternatives **26a** ; en revanche, les verbes de sentiment dits *factifs*, comme *apprécier* ou *regretter*, supposent la vérité de la subordonnée ➤ XII-1.2.5 : la phrase **26b** suppose que l'entreprise n'a pas recruté son stagiaire et **26c** que Jean fait de la musique.

26 **a** *Paul préfère [que tu ne viennes pas].*
b *Paul regrette [que l'entreprise n'ait pas recruté son stagiaire].*
c *J'apprécie [que Jean fasse de la musique].*
d *Il est bizarre/normal [que la société n'ait pas recruté le stagiaire].*

L'indicatif serait motivé avec ceux dits *factifs* puisque la complétive exprime une proposition tenue pour vraie par le sujet **26b**, qui peut aussi correspondre au locuteur **26c**. Il en va de même des adjectifs évaluatifs comme *bizarre*, *heureux*, *normal* **26d**. Cependant, dans le même temps, ces prédicats comportent aussi un jugement évaluatif, qui oblige à considérer des situations alternatives : si l'on regrette l'existence d'une situation, qu'on l'apprécie ou qu'on la trouve étrange, c'est que l'on estime que les choses pourraient être ou auraient pu être différentes. Il s'agit de jugements qui comparent des situations : celles qui correspondent à ce que décrit la subordonnée, et d'autres n'y correspondant pas. On s'attendrait alors à ce que les deux modes soient possibles ➤ XI-5.2.4. Or, en français standard, seul le subjonctif est employé. Il s'agit vraisemblablement d'une règle d'usage, qui a généralisé le subjonctif avec les prédicats évaluatifs et de sentiment.

La variation de mode après les verbes et adjectifs évaluatifs

Après un prédicat évaluatif, le choix du mode a varié au cours du temps. On trouve encore l'indicatif au XVIIe siècle **27**, et le subjonctif s'installe au XVIIIe siècle.

27 **a** [...] *il est merveilleux [que dans cette grande haine des stoïciens, et dans tant de calomnies, dont on a voulu noircir sa réputation, on n'a jamais formé d'accusation contre luy].* (Bernier, 1674)
b *Il suffit [que l'on est contente du détour].* (Molière, 1672)
c *C'est dommage, Garo, [que tu n'es point entré/Au conseil de celui que prêche ton curé].* (La Fontaine, 1679)

On pourrait dire que la composante d'évaluation, qui motive le subjonctif, est devenue dominante, mais il s'agit plutôt d'un certain figement. Certains parlent de *grammaticalisation*. Aujourd'hui encore, le mode avec cette classe de prédicats donne lieu à variation, de manière beaucoup plus fréquente qu'avec les prédicats de volonté ou causatifs, surtout à l'oral et dans les usages informels ➤ XI-5.5.1.

La modalité de nécessité descriptive

Les modaux de nécessité descriptive **28a** **28b** disent comment les choses sont, et supposent qu'elles ne peuvent pas ou n'auraient pas pu être différentes ➤ XI-8.2.1. On s'attendrait donc à ce que la complétive soit à l'indicatif. Cependant, ils sont au subjonctif comme dans leurs autres emplois **24b**. Des facteurs pragmatiques peuvent motiver l'emploi du subjonctif. En fait, le locuteur aurait très bien pu dire **28c** et **28d**, car les phrases décrivent exactement les mêmes situations qu'en **28a** et **28b**. S'il utilise le modal, c'est dans un contexte particulier, comme une étape dans un raisonnement, par exemple pour montrer à un enfant comment une démonstration se construit. De même, **28b** s'emploie s'il s'agit de convaincre un interlocuteur, et le subjonctif est motivé par la prise en compte du point de vue de ce dernier.

28 **a** *Il est nécessaire [que la somme des angles d'un triangle fasse 180 degrés].*
b *Il faut bien [que le médecin soit arrivé], puisque sa voiture est dans la cour.*
c *La somme des angles d'un triangle fait 180 degrés.*
d *Le médecin est arrivé, puisque sa voiture est dans la cour.*

5.2.4. Les prédicats qui permettent les deux modes dans la complétive en *que*

La complétive peut être à l'indicatif ou au subjonctif :
- avec certains verbes polysémiques, acceptant une complétive interprétée tantôt comme une proposition, tantôt comme une visée (*Le général dit* [*qu'il sort*]/[*qu'on sorte*].) ;
- avec le même sens, mais en fonction du contexte (*On espère* [*qu'il pourra venir*]. *Espérons* [*qu'il puisse venir*] *!*) ;
- avec des prédicats dont la complétive est interprétée comme une proposition, mais comportant un élément de sens motivant le subjonctif (*Je comprends* [*que vous avez*/*ayez peur*].).

Les verbes polysémiques suivis de l'indicatif ou du subjonctif

Certains verbes acceptent une complétive à l'indicatif ou au subjonctif, avec une différence claire d'interprétation. Le subjonctif est souvent lié à une interprétation de volonté ou de désir. Par exemple, en **29a** les paroles rapportées expriment une proposition, alors qu'en **29b** elles expriment une visée et correspondraient à un ordre en phrase indépendante.
Certains verbes sont ainsi polysémiques : *dire*, *suggérer* peuvent être des verbes de communication **29a** ou de volonté **29b**, *entendre* peut être un verbe de perception **29c** ou de volonté **29d**, *faire attention*, *prendre garde* peuvent signifier 'remarquer' ou bien 'veiller à ce que', *rêver*, 'voir en rêve' ou 'avoir le désir'.
Inversement, *vouloir* est normalement suivi du subjonctif, avec un sujet animé doué de volonté **29e**, mais est susceptible d'être suivi de l'indicatif avec un sujet inanimé, avec le sens de 'il se trouve que' **29f**.

29 **a** *Le général a dit*/*suggéré qu'il était temps d'abandonner la position.*
b *Le général a dit*/*suggéré que nous abandonnions la position.*
c *J'entends* [*que personne n'est couché à minuit*].
d *J'entends* [*que tout le monde soit couché avant minuit*].
e *Mon père voulait* [*que je devienne médecin*].
f % *Le hasard veut que, trente ans plus tard, le démolisseur a estimé ces maisons trop précieuses pour les abattre.* (*brico.be*, consulté en juil. 2017)

> *Les verbes de communication suivis de l'indicatif ou du subjonctif*
>
> Un certain nombre de verbes de communication ➤II-3.3.5 sont susceptibles d'être suivis du subjonctif, avec une interprétation de désir ou de volonté (*convaincre*, *crier*, *déclarer*, *dire*, *écrire*, *faire signe*, *informer*, *persuader*, *préciser*, *prétendre*, *proclamer*, *regarder*, *signaler*, *spécifier*, *suggérer*, *être d'avis*, *émettre l'opinion*, *émettre l'avis*). On peut dire que ces verbes sont *polysémiques* ou qu'ils sont *sous-spécifiés*. Dans le premier cas, *dire* est soit un verbe de communication, soit un verbe de volonté. Dans le second cas, *dire* est un verbe de communication, et les verbes de communication sont compatibles avec des compléments rapportant divers actes de langage (assertion, ordre, question) : c'est le complément lui-même qui spécifie le sens du verbe, et motive le mode.

Dans d'autres cas, le subjonctif est associé à une interprétation causale. Après *faire*, la complétive à l'indicatif est interprétée comme un résultat aléatoire, un simple enchainement de situations **30a**, alors que le subjonctif suggère un lien intrinsèque entre ces situations **30b**. Il en va de même avec *impliquer*, *présupposer*, etc. Inversement, *obtenir*, normalement suivi du subjonctif ('arriver à ce que') **30c**, peut prendre un sens de verbe de communication avec l'indicatif ('obtenir la promesse/l'information') **30d**.

30 **a** *Tous ces incidents ont fait* [*que j'ai manqué mon train*].
b *Les circonstances peuvent faire un jour* [*que vous soyez commis à la garde de ce pacte*] [...]. (Gracq, 1951)
c [Titre] *Créteil : ils ont obtenu* [*que ce dépôt sauvage disparaisse*] (*leparisien.fr*, 4 fév. 2014)
d *Je lui ai encore présenté la chose hier, j'ai obtenu de lui qu'il ne voulait ni que l'on s'oublie, ni que l'on se mette ensemble, ni que l'on continue ainsi. Il sait ce qu'il ne veut pas mais pas ce qu'il veut.* (*forum.ados.fr*, 30 juin 2011)

Les verbes suivis de l'indicatif ou du subjonctif avec un élément de désir ou de volonté

D'autres verbes généralement suivis de l'indicatif, sans être polysémiques, comportent cependant un élément de sens susceptible de motiver l'emploi du subjonctif, comme un élément de désir ou de volonté. L'emploi du subjonctif le fait alors ressortir.

Les verbes de décision (*convenir*, *décider*, *décréter*, *établir*, *prescrire*, *régler*, *stipuler*) ➤ II-2.6.3 sont généralement suivis de l'indicatif : ils présentent une situation future comme quasi assurée et non comme une visée. Mais ils combinent activité intellectuelle ou de communication avec un élément de volonté : avec l'indicatif, c'est l'activité intellectuelle qui domine **31a**, mais le subjonctif est parfois possible si l'accent est mis sur la volonté **31b**.

31 **a** *Le nouveau décret stipule [que les crèches devront à l'avenir compter, en dehors du responsable, au moins un(e) accompagnateur(-trice)]* [...]. (*rtbf.be*, 19 fév. 2014)
b *Rappelons que l'article 85 relatif à la présidence de la commission des Finances stipule [qu'elle soit présidée par l'un des membres de la commission]*. (*letemps.com.tn*, 21 fév. 2015) (Tunisie)

Le verbe *espérer*, qui combine activité intellectuelle et désir, est aussi dirigé vers le futur. Il est en général suivi de l'indicatif **32a**, mais il peut aussi être suivi du subjonctif. Il contraste avec *souhaiter* qui est régulièrement suivi du subjonctif ➤ XI-5.2.3. La combinaison d'*espérer* avec *pouvoir* favorise l'emploi du subjonctif en mettant en retrait l'opinion de celui qui espère **32b**, tandis que l'impératif le favorise en exprimant une volonté **32c**. Toutefois, dans le cas du participe présent **32d** ou dans une phrase déclarative indépendante **32e**, il semble que le subjonctif soit simplement lié à un choix du locuteur.

32 **a** *Paul espère [qu'il prendra la bonne décision]*.
b *On peut espérer [qu'il prendra/prenne la bonne décision]*.
c *Espérons [que cela fasse modifier la législation de certains pays]*. (*facebook.com*, 5 mars 2016)
d *En espérant [que « la grande machine allemande se remette en marche »]*. (*courrierinternational.com*, 17 fév. 2010)
e *On fait le vin pour des amateurs éclairés. On espère en tout cas [qu'ils le soient]*. (France Culture, « Concordance des temps », 5 nov. 2011)

De même, des verbes comme *imaginer*, *rêver*, généralement suivis de l'indicatif, peuvent être suivis du subjonctif, en particulier s'ils sont à l'impératif (*imaginons*, *rêvons*) **33a** ou au participe présent (*en imaginant*, *en rêvant*) **33b** ➤ XI-7.4.

33 **a** *Imaginons [que, quelques années avant la première guerre mondiale, nous nous soyons postés, comme nous l'avons déjà fait au cours de ce récit, à la fenêtre d'une auberge]* [...]. (Rousseau, 1961)
b *On peut s'expliquer l'origine de ces bandes en imaginant [que l'on prenne N atomes éloignés l'un de l'autre et qu'on les rapproche]* [...]. (Allard [dir.], 1964)

Les verbes suivis de l'indicatif ou du subjonctif avec une appréciation

Certains prédicats de communication ou d'opinion comme *admirer*, *apprécier*, *se plaindre*, *se vanter*, sont suivis de l'indicatif **34a** mais comportent une appréciation susceptible de motiver le subjonctif, et mise en valeur par ce dernier **34b**. Il en va de même de l'adjectif *significatif*, suivi de l'indicatif **34c** ou du subjonctif **34d**.

34 **a** *Après le match, Julien se plaignait [que certains joueurs du CH avaient usé de rudesse sans être pénalisés]* [...]. (*journaldemontreal.com*, 12 mai 2014)
b *Mais il y a vingt ans, on se plaignait [que les jeunes aient les pieds scotchés dans l'Hexagone]* [...]. (*franceinter.fr*, 19 mars 2014)
c *Il est significatif [que le musicien lui-même n'entendit jamais cette (doublement) primitive version]*. (*maisondelaradio.fr*, 11 avril 2014)
d *Il est significatif [que le préfet* [...] *n'ait vu dans les événements de samedi que de « légers incidents » (sic)]*. (*breizh-info.com*, 10 fév. 2014)

Les verbes suivis de l'indicatif et le point de vue de l'interlocuteur

En tant que verbes d'activité intellectuelle, *admettre*, *comprendre*, *concevoir*, *convenir*, sont usuellement suivis de l'indicatif **35a** **35c** ➤ tableau XI-15. Mais le subjonctif apparait quand le locuteur adopte le point de vue d'un tiers ou de l'interlocuteur plutôt qu'il ne formule sa propre opinion, et n'assume donc pas la proposition subordonnée **35b** **35d**. On parle parfois dans ces cas de *polyphonie énonciative* car le locuteur laisse entendre une autre voix que la sienne.

On observe un phénomène similaire avec les verbes comme *ignorer*, *oublier* qui sont habituellement suivis de l'indicatif ; dans ce cas, la complétive est tenue pour vraie par le locuteur, mais pas par le sujet

du verbe principal. Dans un registre littéraire, le subjonctif s'emploie si le locuteur se met à la place du sujet **35e**, faisant apparaitre deux sources d'information différentes.

35 **a** *On convient [que Mme de Montespan ridiculisait beaucoup de gens, uniquement pour amuser le roi].* (*fr.wikipedia.org*, consulté en aout 2017)
b *Je conviens [qu'il soit inapproprié de recourir à des sanctions]. Auriez-vous dès lors des suggestions à formuler pour instaurer des incitations ?* (*senat.fr*, 4 juillet 2007)
c […] *je crois comprendre [que vous avez le désir d'en faire un métier, de gagner votre vie en publiant des livres].* (Boudard, 1995)
d *Je comprends [que vous soyez anticommunistes]… Moi, à votre place je le serais aussi, c'est normal.* (Rochant, 1990)
e *Il ignorait [qu'il fût libre de sortir]* […]. (Y. Queffélec, 1985)

Les modaux qui peuvent être suivis de l'indicatif

La plupart des adjectifs et des verbes modaux sont suivis du subjonctif > **tableau XI-16**. Cependant, les adjectifs de plausibilité comme *plausible*, *probable* ou *vraisemblable*, sont compatibles avec les deux modes **36**, car ils tendent à supposer la réalisation de la situation, et l'usage formel semble préférer l'indicatif.

36 **a** [Titre] *Il est probable [que nous essuierons encore des pertes en Afghanistan]* (*lemonde.fr*, 26 aout 2008)
b *Il est probable [que l'une des premières retransmissions télévisées en direct a été réalisée aux États-Unis à la fin des années 1920 par Ernst Alexanderson]* […]. (Jamet, 2009)
c *La ministre de la Santé a expliqué qu'il était probable [qu'au début de l'automne le virus soit plus actif].* (*sante.lefigaro.fr*, 29 juillet 2009)

Les verbes d'identité *il apparait*, *il semble* présentent le même comportement **37**. On peut les assimiler aux modaux épistémiques > **XI-8.2.1**, ainsi qu'aux verbes d'opinion comme *penser* > **tableau XI-15**.

37 **a** *Ils prennent bien soin de placer sur le dessus des paniers de grosses pierres. Car les escargots, sinon, s'évaderaient. Il semble [que d'un commun effort, s'arc-boutant aux parois, ils sont capables de soulever les couvercles et ainsi retrouver la liberté].* (Roubaud, 2006)
b *Pourtant, il me semble [que considérer l'enfant malade comme un saint revient à le nier deux fois]* […]. (Ph. Forest, 2007)
c *Ils ont rendez-vous avec des notaires et ils visitent des propriétés de toutes sortes. Ils font escale dans des auberges forestières. Il semble [que mon père, pour une raison impérieuse, veuille se mettre « au vert »].* (Modiano, 2005)

> Probable, sembler *et le contexte*
>
> Dès qu'il est modifié par *très*, *probable* est le plus souvent suivi de l'indicatif **38a**, alors que *peu probable* est le plus souvent suivi du subjonctif **38b**, comme *improbable* **38c**. En effet, ces adverbes mettent l'accent sur la plausibilité plus ou moins grande. De même, *il me semble* **37b** favorise l'indicatif plus que *il semble* **37c**, car l'expression mentionne l'individu qui assume la vérité de la complétive.
>
> **38** **a** *Il est très probable [que le travail est / ? soit déjà terminé].*
> **b** *Il est peu probable [que le travail ? est / soit déjà terminé].*
> **c** *Il est improbable [que le travail * est / soit déjà terminé].*

5.2.5. La négation, l'interrogation et le mode de la complétive en *que*

La négation et l'interrogation créent un contexte où les deux modes peuvent apparaitre avec le même sens, du moins pour certains prédicats :
– le subjonctif après certains verbes normalement suivis de l'indicatif (*Je ne pense pas [qu'il a / ait raison]. Croyez-vous [qu'il a / ait raison] ?*) > **XI-5.2.1** ;
– l'indicatif après certains verbes normalement suivis du subjonctif (*Je ne doute pas [qu'il a / ait raison].*) > **XI-5.2.2**.

La négation > **X-1.2** et l'interrogation, en changeant l'interprétation de la phrase, peuvent motiver l'autre mode dans la subordonnée, mais le mode habituellement associé au prédicat principal peut aussi se maintenir.

Le subjonctif dans la complétive autorisé par la négation et l'interrogation

Les verbes de communication et d'opinion (*croire*, *déclarer*, *dire*, *écrire*, *imaginer*, *penser*, *prétendre*, *il s'ensuit*, *supposer*) sont suivis de l'indicatif dans un contexte affirmatif > **XI-5.2.1** > **tableau XI-15**. Ils peuvent

être suivis du subjonctif si la phrase est niée **39a** **39b** ou s'il s'agit d'une interrogative totale **39c** ➤ **XII-3.1.2**. Cet emploi du subjonctif a été appelé *subjonctif secondaire* ou *subjonctif de polarité*.
Avec la négation et l'interrogation totale, la subordonnée n'est plus tenue pour vraie par le sujet du verbe principal. Le subjonctif est motivé, puisqu'il faut considérer plusieurs possibilités : en **39a**, 'Paul vient' et 'Paul ne vient pas', en **39c**, 'je crains la mort' et 'je ne crains pas la mort'. Mais l'indicatif se maintient aussi **39d**, sans être sémantiquement motivé.

39 **a** *Je ne crois pas [que Paul vienne].*
b *Et pourtant, je ne crois pas [que tu sois aussi loin de moi que tu le penses ni que je sois aussi loin de toi que je le crains].* (d'Ormesson, 1993)
c *Alors, je me tuerai. Vous n'avez pas peur de la mort. Et moi, croyez-vous [que je la craigne] ?* (d'Ormesson, 1987)
d *— Crois-tu [que ta religion était la seule à être vraie] ? — Je ne sais pas, lui dis-je. Je ne croyais pas [que ma famille était la seule à être bonne]. Je ne croyais pas [que ma patrie était la seule à être juste].* (d'Ormesson, 1993)

Il en va de même avec des adjectifs comme *certain*, *clair*, *évident*, *exact*, *sûr* et *vrai* **40**.

40 **a** *Nous sommes certains [que cette démarche est / * soit pertinente].*
b *Nous ne sommes pas certains [que cette démarche est / soit pertinente].*
c *Êtes-vous certains [que cette démarche est / soit pertinente] ?*

Tous les verbes ou adjectifs n'ont pas le même comportement : les verbes d'opinion (*croire*) autorisent plus aisément le subjonctif que les verbes de communication (*dire*), et les adjectifs plus facilement que les verbes. De plus, la négation favorise davantage le subjonctif que l'interrogation. Il s'agit d'un contexte en évolution ➤ **XI-5.5**.

L'interrogative en est-ce que *et le mode de la complétive*

L'interrogation en *est-ce que* ne favorise pas le subjonctif **41a**, contrastant en cela avec l'interrogative avec verbe à sujet suffixé **39c** ➤ **XII-3.1.2**. Le verbe *savoir* est toujours suivi de l'indicatif **41b**, sauf pour la forme figée *je ne sache pas* qui, elle, n'admet que le subjonctif **9a**.

41 **a** *? Est-ce que vous croyez [que je craigne la mort] ?*
b *On ne savait pas [que tu avais / * aies travaillé sur ce sujet].*

Autres contextes non affirmatifs et le subjonctif

D'autres contextes non affirmatifs, comme la subordonnée conditionnelle ➤ **XIV-2.1**, peuvent induire le subjonctif après un verbe comme *estimer*, normalement suivi de l'indicatif **42**. Mais cela est rare.

42 **a** *Bien entendu, si les récits loufoques vous rendent lugubre, si vous estimez [qu'il faille les passer au crible de la raison pure, ou leur appliquer des lois causales], n'en parlons plus…* (*Le Figaro*, 23 avril 1957)
b *Donc, si l'on estime [qu'il faille respecter « l'essence » du jeu], il faut respecter ce que les développeurs proposent et font du jeu.* (*forum.epicube.fr*, 21 juil. 2017)

L'indicatif dans la complétive autorisé par la négation et l'interrogation

Certains verbes de communication et d'opinion à négation implicite, comme *avoir des doutes*, *contester*, *douter*, *nier*, généralement suivis du subjonctif ➤ **X-6.2.2** ➤ **XI-5.2.3**, peuvent être suivis de l'indicatif si la phrase est niée **43a** ou s'il s'agit d'une interrogative totale **43b**. Dans ce cas, la complétive est tenue pour vraie par le sujet du verbe principal **43c** ou par le locuteur qui formule une question biaisée **43d**, ce qui motiverait l'indicatif ➤ **XI-5.2.1**. Mais le subjonctif peut aussi se maintenir **43c** **43d**.

43 **a** *Le Président ne doute pas [que le Rapporteur spécial donnera à la documentation de référence le traitement qui convient].* (*un.org*, 17 juil. 1991)
b *Doutez-vous [que certains esprits sans corps peuvent revenir hanter certains lieux] ?* (*priceminister.com*, 2007)
c *Le Président ne doute pas [que nous parvenions à améliorer encore notre publication].* (*societe-archeologiquedumidi.fr*, consulté en aout 2017)
d *Doutez-vous [que l'alcool au volant soit néfaste pour soi et pour les autres] ?* (*fr.answers.yahoo.com*, consulté en mai 2014)

Il en va de même des adjectifs comme *contestable*, *faux*, habituellement suivis du subjonctif ➤ **XI-5.2.3**, mais qui autorisent les deux modes, en cas de négation **44a** ou d'interrogation **44b**.

44 **a** *Il n'est pas contestable [qu'il faille / faudrait plus de places en crèche].*
b *Est-il faux [qu'il ait / a menti] ?*

> *Les prédicats négatifs et le mode de la complétive*
>
> La négation annule le caractère négatif du verbe ou de l'adjectif qui motive le subjonctif. En effet, *ne pas douter* équivaut à 'croire', et *ne pas nier*, à 'affirmer', d'où la possibilité de l'indicatif. Avec l'interrogation, on envisage les deux possibilités **43d**, que l'alcool soit néfaste et qu'il ne le soit pas, et le subjonctif est motivé. L'indicatif en **43b** semble lié à un effet pragmatique : la question est biaisée et dirigée vers une réponse négative ('non, bien sûr, je n'en doute pas') ➤XII-3.4.2. Cependant, même dans une phrase affirmative, ces prédicats peuvent être suivis de l'indicatif (moins fréquemment que du subjonctif), comme l'ensemble des prédicats d'opinion ➤XI-5.5.1.

5.2.6. L'indicatif et le subjonctif dans la complétive après *être*

> Dans une phrase d'identité avec *être*, le mode de la complétive dépend de l'interprétation du sujet nominal (*Notre intuition est que les conditions vont rapidement évoluer. Le souhait est que ce lieu soit ouvert à tous.*).
> Néanmoins, la dépendance est moins stricte que lorsqu'elle est complément de verbe ou de nom et les deux modes sont souvent possibles (*Mon regret est que notre travail n'a / n'ait pas été poursuivi.*).

Le mode de la complétive en que *dans les phrases d'identité*

Une complétive en *que* après le verbe *être* peut être à l'indicatif **45a** ou au subjonctif **45b**. Il s'agit d'une phrase d'identité, et l'interprétation de la complétive dépend de celle du sujet nominal. Elle est à l'indicatif si le nom appartient aux classes du ➤tableau XI-15, et au subjonctif s'il appartient aux classes du ➤tableau XI-16. En **45a**, il s'agit d'un nom d'activité intellectuelle, suivi de l'indicatif, et en **45b** d'un nom de volonté, suivi du subjonctif.

45 **a** *Notre intuition est [que le motif d'accumulation de réserves internationales des banques centrales émergentes a probablement évolué au cours des années]* [...]. (Delatte et Fouquau, 2012)
b *Si le souhait est [que l'élève suive ce cycle dans un lycée public], les vœux s'expriment auprès du chef d'établissement.* (*education.gouv.fr*, juin 2017)

Si le nom est évaluatif (*regret*) ou modal (*possibilité*), l'usage du subjonctif est moins systématique qu'avec une subordonnée complément de nom : on trouve le subjonctif mais aussi l'indicatif après *regret* **46a** **46b** ou *possibilité* **46c** **46d**. Inversement, le subjonctif apparait facilement avec *espoir* **46e**, alors qu'il est plus rare avec le verbe *espérer* ➤XI-5.2.4, même si l'indicatif reste possible **46f**.

46 **a** *Mon seul regret est [que le travail que j'avais entamé n'ait pas été poursuivi].* (*nordlittoral.fr*, 9 mai 2014)
b *Mon seul regret est [que, dans trois ans, Cervantes ne pourra pas être mis en première page* [...] *pour le 500*[e] *anniversaire du* Don Quichotte]... (*fr.wikipedia.org*, 29 fév. 2012)
c *As-tu la possibilité d'essayer une transformation par choc thermique ? Sinon une possibilité est [que tes colonies soient une contamination].* (*forums.futura-sciences*.com, 27 nov. 2008)
d *Une possibilité est [que, dans l'Antiquité et dans le milieu de la pêche, on croyait que les mers étaient peuplées de 153 espèces de poissons].* (*interbible.org*, consulté en juil. 2017)
e [Titre] *Monsieur T., notre espoir est [que vous teniez parole]* (*lapresse.ca*, 21 janv. 2016) (Québec)
f *Notre espoir est [que ça va faire assez de bruit pour nous amener plus de spectacles].* (*courrierfrontenac.qc.ca*, 11 déc. 2018) (Québec)

Du point de vue syntaxique, la subordonnée est complément de *être*, et non pas complément du nom : les contraintes sur le mode à l'œuvre dans les complétives s'observent de façon moins stricte. Du point de vue sémantique, cependant, la complétive est un argument du nom sujet.
Il en va de même dans la construction *disloquée*, avec le sujet *ce* et le nom en fonction *périphérique* **47** ➤XVIII-2.1. Avec un nom d'activité intellectuelle, la complétive est à l'indicatif **47a**. Avec un nom comme *espoir* **47b** **47c** et avec un nom de sentiment comme *regret* **47d** **47e**, les deux modes sont possibles. La contrainte imposée par le nom sur le mode est là aussi moins stricte que celle imposée par le verbe correspondant.

47 **a** *Notre espoir, c'est [que nos enfants soient plus heureux que nous].* (Ayachi, 2009)
b *« Notre espoir, c'est [que cette nouvelle ressource permettra de rendre l'axolotl accessible* [...]]. » (*recherche-animale.org*, 23 janv. 2017)

c *Mon sentiment, mon intuition, c'est* [*que jamais depuis près de dix ans, les esprits n'ont été aussi près de s'avancer, progressivement*] […]. (*mouvementdemocrate.fr*, 29 aout 2013)
d [Titre] *Mon seul regret, c'est* [*que M. ne soit pas capitaine*] (*le10sport.com*, 3 nov. 2013)
e *Mon seul regret, c'est* [*qu'il n'y avait pas nos supporters ce soir-là*]. (*om.net*, 2 mars 2014)

La situation est analogue dans la construction dite *pseudoclivée* ➤**XVIII-2.3.4** : la complétive est complément de *être* mais argument du verbe de la subordonnée initiale. Dans cette construction, le verbe *espérer* autorise les deux modes **48**.

48 **a** *Tout ce que nous espérons c'est* [*que cette affaire soit résolue au plus vite*]. (Guelton, 1996)
b *Tout ce que nous espérons, c'est* [*que les financements seront suffisants pour permettre d'élucider ce mystère*]. (*ladepeche.fr*, 16 fév. 2017)

5.2.7. L'indicatif et le subjonctif dans la complétive en *à ce que* ou *de ce que*

Les autres complétives sont introduites par *à ce que* ou *de ce que* (*s'inquiéter de ce que*, *tenir à ce que*) ➤**II-2.6.1** ➤**VII-5.2.2** ➤**tableau VII-14**. Elles peuvent être à l'indicatif **49a** ou au subjonctif **49b**, selon le verbe ou le prédicat principal et l'introducteur ➤**tableau XI-17**. *À ce que* et *de ce que* sont analysés comme des subordonnants *agglomérés*.

49 **a** *Il se souvient* [*de ce qu'il a été heureux*].
b *Il tenait* [*à ce que je prenne possession des lieux*]. (Hanska, 1984)

CATÉGORIE	FORMES	EXEMPLES
adjectif + *à ce que* + subjonctif	*accoutumé, attentif, décidé, disposé, favorable, habitué, hostile, indifférent, intéressé, occupé, opposé, prêt, résolu, sensible*	*Il est attentif* [*à ce que tout soit prêt*].
nom + *à ce que* + subjonctif	*impossibilité, inconvénient, intérêt, obstacle, plaisir, scrupule, tendance*	*Il prend plaisir* [*à ce que tout aille vite*].
verbe + *à ce que* + subjonctif	*aboutir, s'acharner, s'attendre, chercher, concourir, condescendre, consentir, contribuer, s'engager, s'exposer, s'employer, gagner, s'habituer, s'intéresser, s'opposer, parvenir, se prêter, pourvoir, se refuser, renoncer, se résigner, se résoudre, réussir, servir, tendre, tenir, travailler, veiller, viser*	*Il cherche* [*à ce que tu viennes*]. *Il tient* [*à ce que tout aille mieux*]. *Il est parvenu* [*à ce que tout soit prêt*]. *Il travaille* [*à ce que tout aille mieux*].
adjectif, nom ou verbe d'activité intellectuelle + *de ce que* + indicatif	*s'apercevoir, être au courant, être conscient, prendre conscience, se souvenir, tenir compte*	*Il a conscience* [*de ce qu'il va mieux*].
adjectif de sentiment + *de ce que*	*agacé, choqué, conscient, content, désolé, ennuyé, étonné, exaspéré, fâché, fier, flatté, furieux, gêné, heureux, indigné, inquiet, jaloux, mécontent, outré, reconnaissant, satisfait, stupéfait, surpris, touché, triste, vexé*	*Il est furieux* [*de ce que tout soit changé*]. *Il est fier* [*de ce que tout a réussi*].
nom de sentiment + *de ce que*	*amertume, colère, indignation, orgueil, plaisir, reconnaissance, satisfaction, vanité*	*Il a la satisfaction* [*de ce que tout est*|*soit prêt*].
verbe de sentiment + *de ce que*	*s'affliger, s'amuser, blâmer qqn, consoler qqn, se contenter, se désespérer, s'émerveiller, s'émouvoir, s'étonner, s'excuser, jalouser qqn, s'extasier, se féliciter, s'indigner, s'inquiéter, s'irriter, louer qqn, se plaindre, se réjouir, remercier qqn, rendre grâce à qqn, se satisfaire, souffrir, sourire, se venger, en vouloir à qqn*	*Il s'étonne* [*de ce que tout soit fini*]. *Il se souvient* [*de ce qu'il a été heureux*].
autre verbe + *de ce que* comme cause ou origine	*conclure, dépendre, inférer, jaillir, naitre, profiter, provenir, résulter, s'ensuivre, suivre, venir*	*La colère nait* [*de ce que tout est*|*soit changé*].

Tableau XI-17. *Les classes d'adjectifs, de noms et de verbes suivis d'une complétive en* à ce que, de ce que

Le mode dans une complétive en à ce que

La complétive en *à ce que* est presque toujours au subjonctif. Le verbe principal introduit le plus souvent une visée, ou bien il exprime un sentiment ➤**XI-5.2.3**. La complétive en *à ce que* alterne avec un complément infinitif introduit par *à* (*chercher à partir*, *condescendre à travailler*), et aussi, le plus souvent, avec un complément prépositionnel (*condescendre à ce travail*).

Comme pour la complétive en *que*, les verbes et adjectifs suivis d'une complétive en *à ce que* au subjonctif sont essentiellement des prédicats causatifs (*chercher*, *veiller*) **50a**, de désir ou disposition (*attentif*, *demander*, *décidé*, *disposé*, *prêt*) **50b**, d'habitude (*habitué*, *s'habituer*) **50c** et de jugement évaluatif (*tenir* avec sujet humain) **49b**.

50 **a** […] *il importe de veiller* [*à ce que ce système détestable ne se rétablisse pas sous d'autres noms*]. (Yourcenar, 1951)
b […] *je n'ai pas demandé* [*à ce que cette salle commune* (*oh, combien !*) *soit aussi transformée en auditorium de jerk*]. (B. Groult et F. Groult, 1968)
c *Habituée* [*à ce que Lucien s'occupât d'elle, lui parlât, la questionnât, lui expliquât*], *elle se retrouva des soirées entières, des dimanches entiers seule avec Marie* […]. (Etcherelli, 1967)

Dans certains cas, il s'agit d'une construction impersonnelle (*il y a avantage*, *intérêt*, *du plaisir*, *urgence à ce que* ; *il n'y a pas de crime*, *d'empêchement*, *d'impossibilité*, *d'inconvénient*, *d'obstacle*, *de risque à ce que* ; *il n'y a rien d'étonnant*, *de rassurant*, *d'extraordinaire*, *d'impossible à ce que*) **51a** > II-4.4.3. On trouve également des constructions à verbe support (*avoir intérêt*, *plaisir*, *scrupule à ce que* ; *faire obstacle*, *opposition à ce que* ; *mettre de l'insistance*, *son point d'honneur à ce que* ; *attacher de l'importance*, *du prix à ce que*) **51b** > III-6.3.

51 **a** *Il n'y a rien d'étonnant* [*à ce qu'il pleuve*].
b *Paul fait obstacle* [*à ce qu'elle parte*].

> à ce que *et* de ce que *comme subordonnants complexes*
>
> Il faut distinguer les complétives introduites par *à ce que* ou *de ce que*, qui sont des subordonnants agglomérés > VII-5.2.2 et les relatives dont l'antécédent est *ce*, qui correspond dans ce cas à un complément relativisé > XIII-3.1.2. Ainsi, en **52**, le complément des verbes *avait dit* et *entendez* est relativisé par *que* : il s'agit d'une relative au sein d'un syntagme prépositionnel.
>
> **52** **a** *Je songeai* [*à* [*ce que m'avait dit Vanessa du vent qui soufflait sur la ville*] $_{SP}$]. (Gracq, 1951)
> **b** *Tout cela dépend* [*de* [*ce que vous entendez par « amour »*] $_{SP}$]. (Gary, 1975)
>
> Il faut également distinguer la complétive en *à ce que* d'une construction complexe, dans laquelle *à* est la préposition, qui prend comme complément *ce*, avec une subordonnée apposée en *que* à l'indicatif **53a**. À la différence d'une complétive en *à ce que* **53d** **53e**, *ce* peut alors être remplacé par *cela* **53b** > IX-8.2, et *à ce* par *au fait* **53c**. La subordonnée est à l'indicatif.
>
> **53** **a** *Le succès de J. L. B. tient* [*à ce que j'ai enfin donné sa représentation mythique à la multitude mercantile*]. (Pennac, 1989)
> **b** *Le succès de J. L. B. tient* [*à cela que j'ai enfin donné sa représentation mythique à la multitude mercantile*].
> **c** *Le succès de J. L. B. tient* [*au fait que j'ai enfin donné sa représentation mythique à la multitude mercantile*].
> **d** *Je n'ai pas demandé* [*à ce que cette salle soit transformée en auditorium*].
> **e** * *Je n'ai pas demandé* [*à cela* / *au fait que cette salle soit aussi transformée en auditorium*].

Le mode dans une complétive en de ce que

La complétive introduite par *de ce que* a pour contenu une proposition. Elle alterne avec un complément prépositionnel en *de* et, dans certains cas, avec une complétive introduite par *que* (*se souvenir de son bonheur* / *de ce que l'on a été heureux* / *que l'on a été heureux*) > II-2.6.
Lorsque la complétive exprime une cause (*conclure de ce que*) ou une représentation mentale (*se souvenir de ce que*), elle est à l'indicatif, comme la complétive introduite par *que*. La situation décrite dans la complétive est donnée comme la cause de la situation décrite par le sujet (*provenir*, *résulter*, *suivre*) **54a** ou par un autre complément (*conclure*). Avec quelques prédicats d'activité intellectuelle comme *être conscient*, *être au courant*, *se souvenir*, *tenir compte de ce que*, la complétive correspond à une représentation mentale, comme avec *savoir* **54b** > II-3.2.3.

54 **a** *Le terme de leucémie signifie littéralement « sang blanc » et provient* [*de ce que le nombre des globules blancs* (*leucocytes*) *peut augmenter lors de ces maladies*]. (*prevention.ch*, 1997) (Suisse)
b […] *même en tenant compte* [*de ce que Hutting, né de père américain et de mère française, disposait de la double nationalité*], *il convenait de reconnaître le bénéfice moral, intellectuel et artistique* […]. (Perec, 1978)

Avec les verbes de sentiment, comme *s'agacer*, *se désespérer*, *souffrir de ce que*, la complétive exprime aussi une cause mais les deux modes sont possibles **55a 55b**, sans différence de sens. Certains, comme *blâmer*, *consoler*, peuvent prendre en outre un complément nominal, présenté soit comme le responsable de la situation décrite dans la complétive (*blâmer*), soit comme celui qui éprouve le sentiment (*consoler*) **55c**.

55 a *Le gouvernement s'agace [de ce que les Français ont été jusqu'à présent les grands profiteurs de cette Communauté].* (*Le Figaro*, 7 mai 1963)

b *Notre chroniqueuse* […] *s'agace [de ce que l'UE fasse la leçon à la Suisse]* […]. (*tdg.ch*, 20 fév. 2014) (Suisse)

c *J'ai consolé Paul [de ce qu'il n'ait pas été choisi].*

De la même façon, pour les adjectifs **56a** ou les noms **56b** appartenant aux mêmes classes sémantiques, la complétive en *de ce que* peut être à l'indicatif ou au subjonctif. Le nom peut faire partie d'une construction à verbe support (*avoir de la satisfaction*, *de la vanité*, *éprouver de l'amertume*, *de la colère*, *de l'indignation*, *de l'orgueil*, *du plaisir*, *de la reconnaissance*) **56b** > III-6.1, la complétive exprimant alors la cause du sentiment.

56 a *Paul est fier [de ce qu'on l'a / ait nommé pour ce prix].*

b *Paul a la satisfaction [de ce qu'on l'a / ait nommé pour le prix].*

> *Les prédicats évaluatifs* + que *ou* de ce que
>
> Comme avec les prédicats de sentiment et de jugement évaluatif prenant une complétive en *que* (*regretter*) du > tableau XI-16, les deux modes sont motivés dans la complétive en *de ce que*. La relation de cause suppose un sujet qui tient la complétive pour vraie, d'où l'indicatif > XI-5.2.2, mais le caractère évaluatif suppose de comparer plusieurs situations, d'où le subjonctif > XI-5.2.3. Dans ce cas, comme avec les verbes de sentiment (*regretter*), l'évolution de la langue a vu le subjonctif s'étendre, mais plus récemment puisque c'est seulement au XIXe siècle que les prédicats + *de ce que* commencent à être suivis du subjonctif.

5.3. L'indicatif et le subjonctif dans les autres subordonnées en *que*

Le mode des subordonnées en *que*, en dehors des complétives, dépend de leur fonction syntaxique et de leur position dans la phrase. Une subordonnée qui précède le verbe tend à être au subjonctif. C'est ainsi le cas :
- de la subordonnée *sujet* (*[Que le chantier soit en retard] est incontestable.*) ;
- de la subordonnée *disloquée* en début de phrase (*[Que le chantier soit en retard], c'est incontestable.*), ou encore *antéposée* (*[De ce qu'il pleuve aujourd'hui], on ne peut rien conclure.*).

Mais, si elle exprime une proposition, la subordonnée peut aussi être à l'indicatif lorsqu'elle suit le verbe. On l'observe :
- lorsque la subordonnée sujet est inversée (*D'où vient [que vous êtes en retard] ?*) ;
- lorsqu'elle est disloquée (*C'est évident [que vous serez en retard].*) ou extraposée (*L'impression est largement répandue [que le projet sera abandonné].*) en fin de phrase.

5.3.1. Le mode de la subordonnée *sujet*

Si la subordonnée *sujet* précède le verbe, elle tend à être au subjonctif, même si le verbe ou le prédicat principal est normalement suivi de l'indicatif. En **57a**, la subordonnée sujet est au subjonctif avec un verbe de sentiment, normalement suivi du subjonctif **57b** > XI-5.2.3. Mais en **57c**, elle est au subjonctif, dans une construction passive > II-4.1, avec un verbe principal (*décider*), qui à l'actif est suivi de l'indicatif **57d** > tableau XI-15. L'on peut trouver aussi, quoique rarement, l'indicatif **57e**. L'utilisation du subjonctif dans les subordonnées sujets est donc une tendance générale, mais non systématique.

57 a *[Qu'elle fût capable de formuler intérieurement de telles questions] l'étonnait et la troublait.* (Ndiaye, 2009)

b *Elle s'étonnait [qu'elle fût capable de formuler intérieurement de telles questions].*

c *[Qu'il faille retarder les travaux] a été décidé hier.*

d *On a décidé [qu'il fallait hâter les travaux].*

e *La décentralisation en France a pourtant marqué un progrès. [Que des errements l'ont accompagnée] ne fait aucun doute* […]. (*La Croix*, 15 oct. 2009)

En **58a**, la subordonnée au subjonctif est sujet avec un adjectif (*évident*) normalement suivi de l'indicatif **58b**. Il en va de même en **58c 58d** avec le nom *évidence*. Dans une construction impersonnelle, la subordonnée n'est pas analysée comme un sujet, mais comme un complément **58b 58d** ➤ II-4.4.3, et elle est à l'indicatif si l'adjectif, le nom ou le verbe principal le demande ➤ XI-5.2.2.

58 **a** [*Que l'entraineur ait une grande part dans la défaite*] *est évident.*
b *Il est évident* [*que l'entraineur a une grande part dans la défaite*].
c *La Sécurité sociale et ses déficits sont depuis longtemps des sujets d'actualité.* [*Qu'il faille maîtriser les dépenses de santé*] *est une évidence.* (*jpsueur.com*, 6 déc. 1995)
d *C'est une évidence* [*qu'il faut maitriser les dépenses de santé*].

Quand la subordonnée sujet est inversée, après le verbe, elle peut être à l'indicatif **59a 59b** mais le subjonctif demeure possible **59c** ➤ I-4.2.1 ➤ XVII-2.2.1.

59 **a** *À cela s'ajoute* [*qu'aucune décision n'a été prise*].
b *D'où vient* [*que vous êtes en retard*] *?*
c *Si vous n'avez pas permis que je devienne bon, d'où vient* [*que vous m'ayez ôté l'envie d'être méchant*] *?* (Sartre, 1951)

> *Les subordonnées sujets dans les textes*
>
> Les subordonnées sujets sont rares dans les textes. Elles sont le plus souvent au subjonctif et accompagnent en général un prédicat évaluatif ou de sentiment (*n'a rien d'étonnant*, *est significatif*, *n'est pas nuisible*, *est normal*, *est trouble*), ou bien un prédicat de cause, qui favorisent le subjonctif également dans leur complément : [*Que l'épreuve soit facultative*] *n'empêche en rien le stress* […]. (*L'Est républicain*, 27 mai 1999). Plus souvent, le sujet est un syntagme nominal de la forme *le fait que*, généralement suivi du subjonctif **60a 60b**, mais l'indicatif est possible **60c**, comme pour la subordonnée sujet en *que*.
>
> **60** **a** *Le fait* [*que le Conseil d'État ait validé les premières cartes*] *ne préjuge pas des délibérations finales.* (*lemonde.fr*, 6 fév. 2014)
> **b** *Le fait* [*que le vieillard m'ait chassé*]*, se dit-il, signifiait sans doute que je ne mérite pas d'être moine.* (Weyergans, 1981)
> **c** *Le fait* [*que ces bricoles étaient encore fraîches*]*, plutôt que d'agacer la visiteuse, semblait, au contraire, la réconforter* […]. (Rheims, 1987)

5.3.2. Le mode de la subordonnée en *que* antéposée, disloquée ou extraposée

Une subordonnée en *que* correspondant à un complément de verbe, de nom ou d'adjectif peut aussi être disloquée, en début ou en fin de phrase, extraposée, ou bien antéposée. Le mode est différent selon la position de la subordonnée (avant ou après le verbe).

Le mode de la subordonnée antéposée ou disloquée initiale

La subordonnée en *que* **61a 61b** ou *de ce que* **61c** peut être placée en début de phrase, en tant que *disloquée*, reprise par *ce* ou *le* **61a 61e** ➤ XVIII-2.1, ou *antéposée* **61b 61c** ➤ XVII-3.3. Elle tend à être au subjonctif, comme la subordonnée *sujet*, même avec un verbe principal suivi de l'indicatif **61d**. Mais elle peut aussi parfois être à l'indicatif **61e**.

61 **a** [*Que l'enfant soit un thème-vedette*]*, c'est incontestable.* (Dolto, 1985)
b *Pour commencer,* [*que l'on vienne spécialement à La Haye pour manifester en faveur d'un dictateur totalitaire*]*, passe encore mais* […]. (*europarl.europ.eu*, 17 nov. 2003)
c [*De ce que la chaleur est*/*soit plus importante que celle que peut évacuer la conductivité thermique*] *provient l'énergie nécessaire à la tectonique des plaques.*
d *L'énergie nécessaire à la tectonique des plaques provient* [*de ce que la chaleur, produite essentiellement par la radioactivité des roches de l'intérieur de la Terre, est plus importante que celle que peut évacuer la conductivité thermique*]. (*planet-terre.ens-lyon.fr*, 4 oct. 2001)
e [*Que le théâtre est également affaire de danse, de cinéma, de musique, de littérature, voire de dessin et de peinture*]*, l'affiche de cette année le rappelle à chaque ligne.* (*next.liberation.fr*, 6 juil. 2012)

Dans la construction impersonnelle en **62a**, la subordonnée complément est à l'indicatif, tandis qu'en **62b**, elle est au subjonctif avec le même prédicat principal, en tant que disloquée en début de phrase. En **62c**, la subordonnée initiale, reprise par *ce point de vue*, est au subjonctif, alors que le prédicat demanderait l'indicatif **62d**.

62 **a** *Il ne fait aucun doute [que la structure communale n'est plus toujours adaptée aux exigences de la vie moderne].* (Fonteneau, 1965)
b *[Que Paul Claudel ait la conscience tranquille], cela ne fait aucun doute* [...]. (Blondin, 1982)
c *[Que le poids de l'économie soit grand et que les questions financières, celles de l'industrie pharmaceutique, celles de la Sécurité sociale, enserrent le système et aient joué dans cette affaire], je ne peux que souscrire à ce point de vue, il est exact.* (France Culture, « Les matins de France Culture », 29 juin 2011)
d *Il est exact [que le poids de l'économie est grand et que les questions financières ont joué dans cette affaire].*

Le mode de la subordonnée extraposée ou disloquée en fin de phrase

Quand la subordonnée en *que* est en fin de phrase, extraposée **63a** > IV-5.3.2 ou disloquée finale **63b** > XVIII-2.2.1, elle a le même mode que si elle était complément **63c 63d**.

63 **a** *Le constat s'impose [que l'entraineur a une grande part dans la défaite].*
b *Je trouve ça évident, [que l'entraineur a une grande part dans la défaite].*
c *On fait le constat [que l'entraineur a une grande part dans la défaite].*
d *Je trouve évident [que l'entraineur a une grande part dans la défaite].*

En **64a**, le nom *impression* est suivi d'une complétive à l'indicatif, et le nom *crainte* d'une complétive au subjonctif en **64b** > XI-5.2.1. Il en va de même quand la subordonnée est extraposée, après le verbe **64c 64d**.

64 **a** *On a l'impression [que le jeu des acteurs est fondamentalement le même].*
b *On a la crainte [que toute opposition à la guerre soit rendue désormais impossible].*
c [...] *l'impression est très forte, [que le jeu, que le travail d'acteurs est fondamentalement le même dans* Les Iks *et dans* Ubu]. (Kalman, 1978)
d *La crainte apparaît [que cette organisation ne soit pas satisfaisante]* [...]. (*romille.fr*, 16 fév. 2011)

5.4. L'indicatif et le subjonctif dans les subordonnées circonstancielles et comparatives

Dans les subordonnées circonstancielles et comparatives, le mode est déterminé à la fois par l'interprétation et par l'introducteur :
- les subordonnées conditionnelles sont pour la plupart au subjonctif (*à condition qu'il pleuve*), sauf avec certains introducteurs comme *si* (*s'il pleut*) > XIV-2.2.3 ;
- les subordonnées de finalité sont au subjonctif (*pour que tu viennes*) > XIV-4.2.5 ;
- les subordonnées de cause sont à l'indicatif (*parce qu'il pleut*), sauf celles qui sont introduites par *non que* (*non que je te craigne*) > XIV-3.3 ;
- les subordonnées concessives sont à l'indicatif (*même si tu viens*) ou au subjonctif (*bien que tu sois venu*) selon leur introducteur > XIV-5.3 ;
- les subordonnées temporelles sont à l'indicatif (*pendant qu'il pleut*), sauf celles qui sont introduites par *avant que* et *jusqu'à ce que* (*avant qu'il pleuve*) > XIV-6.5 ;
- les subordonnées consécutives sont à l'indicatif (*de sorte [qu'il est tard]*) sauf celles qui sont introduites par *pour que* (*Il a trop travaillé [pour que tout finisse ainsi].*) > XV-6.3 ;
- les subordonnées comparatives sont à l'indicatif (*Il travaille plus qu'il ne souhaitait, comme il veut.*) > XV-1.2.

Le mode de la subordonnée circonstancielle

Les subordonnées circonstancielles sont à l'indicatif ou au subjonctif, selon leur interprétation et leur introducteur. Les conditions sémantiques sont les mêmes que dans les autres subordonnées > XI-5.2.1 et dans les phrases racines > XI-5.1.3. D'une manière générale, une subordonnée interprétée comme une visée sera au subjonctif **65a** tandis qu'une subordonnée interprétée comme une proposition sera à l'indicatif **65b** ou au subjonctif **65c** selon qu'une seule situation ou plusieurs doivent être prises en compte. Mais il faut tenir compte également des propriétés des différents subordonnants (par exemple *quand* et *si* imposent l'indicatif).

65 **a** *Marie viendra [pour qu'on soit plus nombreux].*
b *Marie est sortie [parce qu'il pleuvait].*
c *Marie sortira [bien qu'il pleuve].*

Les données essentielles sont présentées dans le ➤ **tableau XI-18**, mais il existe des variations, selon les régions et le registre ➤ **XI-5.5**.

SUBORDONNÉE	EXEMPLES
À L'INDICATIF	
causale (cas général)	*Je fais des crêpes [parce que les enfants l'ont demandé].*
comparative	*Je fais des crêpes moins souvent [qu'ils ne le voudraient].*
concessive en *alors (même) que*, *même si*, *quand*, *si*, *tandis que*	*[Même si je faisais des crêpes], ils seraient mécontents.*
conditionnelle en *au cas où*, *selon que*, *si*, etc.	*[Si je fais des crêpes], vous serez tranquilles ?*
consécutive (cas général)	*J'ai fait tellement de crêpes [qu'ils n'ont pas pu les finir].*
temporelle de simultanéité ou de postériorité (*après que*, *comme*, *lorsque*, *pendant que*, etc.)	*Vous pouvez jouer [pendant que je fais les crêpes].*
AU SUBJONCTIF	
de but ou de crainte	*Je fais des crêpes [pour qu'ils soient contents].* *Il travaille dur [de peur que tout ne soit pas prêt à temps].*
causale en *non (pas) que*, *soit que*	*Je pars, [non que je sois obligé], mais parce que ça me plait.*
autre concessive (*bien que*, *quoique*, *sans que*, etc.)	*[Bien que je leur fasse des crêpes], ils sont mécontents.*
autre conditionnelle (*à moins que*, *pour peu que*, *pourvu que*, etc.)	*[À moins qu'il pleuve], nous sortirons.*
consécutive en *pour que*	*J'ai fait trop de crêpes [pour que nous puissions en venir à bout].*
temporelle d'antériorité (*avant que*, *d'ici à ce que*, *jusqu'à ce que*)	*Paul a attendu [jusqu'à ce que je revienne].*

Tableau XI-18. *L'indicatif et le subjonctif dans les subordonnées circonstancielles et comparatives*

Le mode de la subordonnée comparative

Les subordonnées comparatives peuvent être introduites par *que* **66a** ou *comme* **66c**. Elles sont à l'indicatif car elles sont interprétées comme des propositions ➤ **XV-2.2** ➤ **XV-3.2**, sans référence à des propositions ou situations alternatives. Ainsi, la phrase **66a** implique **66b**. Ici, l'interprétation impose de comparer des degrés, plutôt que des situations : on n'envisage pas une situation où le père de Paul est heureux et une où il ne l'est pas, et le degré de bonheur de Paul est fixé (même s'il n'est pas précisé). Le subjonctif ne serait pas justifié.

66 **a** *Paul est plus heureux [que son père n'était].*
b *Le père de Paul était heureux à un certain degré.*
c *Paul est d'un tempérament heureux [comme était son père].*

5.4.1. Les subordonnées circonstancielles à l'indicatif

L'indicatif dans la subordonnée causale

La subordonnée causale a pour contenu une proposition ➤ **XIV-3.4**. L'indicatif est motivé parce que ce contenu est tenu pour vrai par le locuteur. Ainsi, **67a** implique **67b**. Lorsque la causale est enchâssée sous un verbe comme *croire*, elle est tenue pour vraie par le sujet – Paul en **67c**, qui implique **67d**.
En revanche, une subordonnée causale en *non (pas) que* est toujours au subjonctif **67e** : le locuteur indique clairement qu'il ne la croit pas vraie et la négation suppose une comparaison de deux types de situations ➤ **XIV-3.3.2**.

67 **a** *Paul a manqué la réunion [parce qu'il est malade].*
b *Paul est malade.*
c *Paul croit que tu viendras [parce qu'il fait beau].*

d *Paul croit qu'il fait beau.*
e *Les boutiques n'y sont pas très reluisantes et les cafés eux-mêmes sont peu nombreux, [non que ces gens-là soient particulièrement sobres] mais plutôt parce qu'ils préfèrent aller boire ailleurs.* (Robbe-Grillet, 1953)

L'indicatif dans la subordonnée consécutive

La subordonnée consécutive indique un résultat et elle est généralement à l'indicatif **68a** ➤ XV-6.1.2. Là aussi, la phrase dans son ensemble implique la proposition consécutive : la phrase **68a** implique **68b**. La phrase **68c**, avec *dire*, n'implique pas **68b** mais **68d** : la proposition consécutive est tenue pour vraie par le sujet (Marie) dans ce cas.

68 **a** *Paul est si grand [qu'il doit commander un lit sur mesure].*
b *Paul doit commander un lit sur mesure.*
c *Marie dit que Paul est si grand [qu'il doit commander un lit sur mesure].*
d *Pour Marie, Paul doit commander un lit sur mesure.*

> *Les subordonnées consécutives au subjonctif*
>
> Comme pour la complétive ➤ XI-5.2.5, la consécutive peut être au subjonctif en cas de négation du verbe principal comme en **69a** ➤ XV-6.4.3. L'implication ne tient pas : **69a** n'implique pas 'on doit refuser du monde'. La négation oblige à considérer des situations qui rendent la proposition vraie, et des situations qui la rendent fausse, ce qui motive l'emploi du subjonctif ➤ XI-5.2.1. D'autre part, les consécutives introduites par *pour que* et corrélées à un adverbe de degré (*assez*, *suffisamment*, *trop*) sont au subjonctif **69b**, entrainé par l'introducteur *pour*, toujours suivi du subjonctif ➤ XV-6.3.2.
>
> **69** **a** *Mais le succès n'est pas tel [qu'on doive refuser du monde], rassure-t-on.* (*lesoir.be*, 31 aout 2004)
> **b** *C'est trop loin [pour que j'aille à la réunion].*

5.4.2. Les subordonnées circonstancielles de finalité au subjonctif

Les subordonnées de finalité sont au subjonctif, quel que soit leur introducteur ➤ XIV-4.2.5. Leur contenu est une visée, que l'on cherche à atteindre ou à éviter. Le subjonctif est donc sémantiquement motivé, qu'il s'agisse d'une subordonnée de but **70a** ou de crainte **70b**, puisque l'on doit considérer les cas où la situation est réalisée et les cas où elle ne l'est pas ➤ XI-5.2.1. Ainsi, en **70a** rien ne dit si nous comprendrons ou si nous ne comprendrons pas la relativité.

70 **a** *Le professeur fait un effort [pour que nous comprenions la relativité].*
b *Le professeur fait un effort [de peur que nous ne comprenions pas la relativité].*

5.4.3. Les subordonnées circonstancielles comportant les deux modes

Le mode de la subordonnée temporelle

Les subordonnées temporelles se divisent en deux groupes ➤ XIV-6.5. Dans le premier groupe, la situation décrite dans la principale coïncide dans le temps avec celle qui est décrite dans la subordonnée, ou elle est postérieure. La subordonnée est tenue pour vraie par le locuteur et est donc à l'indicatif XI-5.2.1. C'est le cas des subordonnées introduites par *alors que*, *comme*, *lorsque*, *pendant que*, qui expriment la simultanéité **71a** et de celles introduites par *après que*, *dès que*, *une fois que*, qui indiquent la postériorité **71b**. Dans les deux cas, la phrase entière implique bien la proposition temporelle **71c**.
Dans le second groupe, la situation décrite dans la principale est antérieure à celle qui est décrite dans la subordonnée, introduite par *avant que*, *d'ici à ce que* ou *jusqu'à ce que*. La subordonnée n'est pas présentée comme vraie, et son mode est le subjonctif. La phrase **71d** n'implique pas **71e** : même si le verbe principal est au passé composé, la phrase ne dit pas que Paul est parti ; il se peut qu'il soit parti, mais aussi qu'il ait eu l'intention de partir, et ne soit finalement pas parti.

71 **a** *Il m'a appelé [pendant que Paul était sorti].*
b *Il m'a appelé [après que Paul était sorti].*
c *Paul était sorti.*

d *Il a appelé* [*avant que Paul ne parte*].
e *Paul est parti.*

➤ Le subjonctif avec *après que* (*Téléphone-moi* [*après que tu sois rentré*].) ➤ XI-5.5.1 ➤ XIV-6.5.3

Le mode de la subordonnée concessive

Les subordonnées concessives sont à l'indicatif ou au subjonctif, selon leur introducteur. On trouve le subjonctif après *bien que*, *encore que*, *loin que*, *quoique*, *sans que* **72a** et l'indicatif après *alors que*, *même si*, *pendant que*, *quand*, *tandis que* **72b 72c**.
Du point de vue sémantique, les deux modes sont justifiés dans la concessive ➤ XIV-5.2.1. En effet, la concession suppose l'avènement d'une situation contraire à certaines attentes. L'interprétation concessive fait appel à une relation de causalité contrariée entre deux situations. En **72a**, alors qu'un retard suscite généralement un mauvais accueil, on réserve à Paul, de façon inattendue, un bon accueil. Deux situations (bon ou mauvais accueil) sont envisagées simultanément, ce qui motive le subjonctif ➤ XIV-5.3.

72 **a** *Paul sera bien accueilli* [*bien qu'il soit en retard*].
b *Je viendrai* [*même si ce n'est pas pratique pour moi*].
c *Paul s'est exécuté,* [*alors qu'il n'était pas d'accord*].

D'autre part, dans certains cas, notamment avec *alors que*, *bien que*, *quoique*, *tandis que* (les concessives dites *réelles* ➤ XIV-5.4.2), le contenu de la concessive est présenté comme vrai : les phrases **72a** et **72c** supposent les phrases **73a** et **73b**, respectivement, ce qui va dans le sens de l'indicatif.

73 **a** *Paul est en retard.*
b *Paul n'était pas d'accord.*

Les deux modes sont tous les deux sémantiquement motivés après *bien que* ou *quoique*. Le subjonctif est seul utilisé en français standard, mais une certaine variation existe selon les régions et les registres ➤ XI-5.5.1.
Les autres introducteurs imposent l'indicatif : en tant que subordonnants temporels, *alors que*, *quand*, *tandis que* sont suivis de l'indicatif, de même que *si* conditionnel ; le mode est maintenu lorsqu'ils introduisent une concessive (*même si*, *quand bien même*).

> *Le mode dans les concessives avec syntagme antéposé +* que
>
> Une concessive introduite par un syntagme adjectival **74a** ou nominal **74b** + *que* est normalement au subjonctif, mais on trouve les deux modes après *tout* + adjectif + *que* **74c**, même en français standard.
>
> **74** **a** [*Si intelligent qu'il paraisse*], *il ne peut tout comprendre.*
> **b** [*Quelque raison que vous ayez eue d'agir ainsi*], *nous nous trouvons aujourd'hui dans la difficulté.*
> **c** [*Tout puissant qu'il est*/*soit*], *Pierre n'est pas maitre de ta vie.*
>
> Ces subordonnées comportent une indétermination. Ainsi, la concessive en **74a** suppose 'il parait intelligent à un degré élevé (non précisé)', et celle de **74b** 'vous avez eu une raison d'agir ainsi, que je ne peux pas préciser'. Elles obligent à prendre en considération plusieurs possibilités, ce qui motive l'emploi du subjonctif ➤ XI-5.2.1. Là encore, les deux modes sont justifiés. Le subjonctif est préféré, ce qui peut s'expliquer par le registre : ces concessives appartiennent à un registre formel, d'où le subjonctif.

Le mode de la subordonnée conditionnelle

La subordonnée conditionnelle n'est pas présentée comme vraie, et son interprétation demande d'envisager des alternatives, dans l'interprétation hypothétique ➤ XIV-2.3. Le subjonctif est donc motivé ➤ XI-5.2.1. C'est lui qui apparait après les introducteurs *à condition que*, *à moins que*, *pour peu que*, *pourvu que*, *si tant est que* **75a**. En revanche, d'autres introducteurs, en particulier *si* et *au cas où,* imposent l'indicatif **75b** ➤ XIV-2.2.3 ➤ tableau XIV-4. Dans la subordonnée conditionnelle juxtaposée, sans introducteur, le subjonctif **75c** alterne avec l'imparfait de l'indicatif **75d** ('si l'évènement surgissait') ➤ XIV-2.4. Quand le verbe a un sujet suffixé ➤ XVII-2.1, il peut être au subjonctif plus-que-parfait **75e** ➤ XI-2.7 ➤ XIV-2.2.2.

75 **a** *Je serai heureux [à condition que vous veniez].*
b *Je serai heureux [si vous venez].*
c *Surgisse l'événement, il faisait face.* (*Le Monde*, 26 fév. 1974)
d *Surgissait l'évènement, il faisait face.*
e […] *eût-elle agi différemment le don n'aurait pas été si merveilleux* […]. (Pieyre de Mandiargues, 1956)

> *L'indicatif dans la conditionnelle en* si
>
> L'indicatif après *si* est le fruit d'une évolution historique : il a été en concurrence avec le subjonctif et l'a finalement remplacé, son usage généralisé étant acquis au XVIe siècle. L'impossibilité du subjonctif dans la conditionnelle n'est pas due à un facteur sémantique mais à un usage plus fréquent de la conditionnelle à l'indicatif. Il s'agit ici d'un figement du mode indicatif avec *si*.
> Les introducteurs *au cas où*, *dans l'hypothèse où*, incluent une subordonnée relative ➤XIII-2.1. Or, ils ne remplissent pas les conditions permettant le subjonctif dans ce type de subordonnée ➤XIII-4.1.

5.5. Le subjonctif est-il en voie de disparition ?

L'usage du subjonctif peut varier selon les locuteurs, les régions, et les registres. D'une manière générale, son usage se réduit dans certaines régions, en particulier au Canada, et en registre informel, en particulier à l'oral.
Son usage est aussi sensible à la forme et au contexte. Il est rare à l'imparfait, réservé à l'écrit ou l'oral formel, et généralement remplacé par le subjonctif présent ou composé. Au présent, il est bien vivant à l'écrit et en oral formel, même si son usage est difficile à estimer, car beaucoup de verbes (par exemple, les verbes du 1er groupe au singulier ou à la 3e personne du pluriel) ne font pas entendre la différence de mode au présent. Par rapport à l'indicatif, il s'étend avec *après que*, mais tend à se réduire avec *bien que*.

5.5.1. La variation dans l'usage de l'indicatif et du subjonctif à l'écrit

L'usage du subjonctif imparfait

La norme veut que l'on emploie le subjonctif imparfait ou plus-que-parfait quand le verbe principal est au passé. Cette pratique subsiste dans les textes littéraires ou dans des contextes formels **76a 76b 76c 76d**. Mais le subjonctif imparfait ou plus-que-parfait régresse au profit du subjonctif présent **76e** ou passé composé **76f**. Il est surtout employé à la 3e personne, et parfois confondu avec le passé simple de l'indicatif au singulier (*fit*/*fît*, *fut*/*fût*). Aux autres personnes, il est souvent jugé dissonant **76g**, et peut même donner lieu à plaisanterie **76h** ➤XI-2.7.

76 **a** *Il était rare [que les mendiants vinssent quémander à domicile].* (Decoin, 1973)
b […] *il semblait [que les fondations eussent achevé d'être creusées]* […]. (Echenoz, 1999)
c *Il était juste [qu'il leur fît une place de choix dans sa vie].*
d *[Avant qu'elle ne se fût entièrement vidée], l'éclat en fut obscurci soudain.*
e […] *il était juste [qu'il leur fasse une place de choix dans sa vie].* (Tournier, 1967)
f *[Avant qu'elle ne se soit entièrement vidée], l'éclat en fut obscurci soudain* […]. (Robbe-Grillet, 1955)
g *On me l'avait assez refusé [pour que j'en connusse la valeur].* (Nothomb, 2004)
h *Ah ! Mes aïeux ! Je voudrais [que vous la vissiez] !* (San-Antonio, 1958)

Après un conditionnel, le subjonctif présent **77a** semble plus naturel que l'imparfait **77b** ➤XI-2.7.1, contrairement à la norme qui préconise la concordance des temps.

77 **a** *Il faudrait [que les rives soient vraiment loin] pour que je dorme en paix.* (Jenni, 2011)
b *Il faudrait [que les rives fussent vraiment loin] pour que je dormisse en paix.*

La variation au profit du subjonctif

Certains emplois des modes, pourtant condamnés par la norme, sont pourtant bien attestés. Le subjonctif présent est parfois employé au lieu de l'indicatif : on l'observe dans la temporelle en *après que* **78a**, par analogie avec *avant que* **71d** ➤XIV-6.5.3, ou après des verbes d'opinion normalement suivis de

l'indicatif, dans certains contextes de déclarative à valeur questionnante **78b**, alors qu'il est seulement induit par le verbe à sujet suffixé dans l'interrogative en français standard **78c** ➤ XI-5.2.5.

78 **a** % *Ma commune élabore un document d'urbanisme, qui sera approuvé [après que le SCOT soit lui-même approuvé].* (gers.gouv.fr, consulté en déc. 2015)
b % *On est sûr [que ce soit lui au moins] ?* (France Inter, « Édition spéciale », 13 mars 2013)
c *Est-on sûr [que ce soit lui au moins] ?*

La variation au profit de l'indicatif

On observe de nombreux emplois de l'indicatif au lieu du subjonctif, malgré la pression de la norme, tant dans les subordonnées circonstancielles que dans les complétives. Ainsi *bien que* et *quoique* sont souvent suivis de l'indicatif, en particulier en usage informel **79a** **79c**, même chez des locuteurs qui emploient le subjonctif dans une complétive **79b** ➤ XIV-5.3.1, et parfois aussi *à condition que*, sans doute par analogie avec *si* **79d**. Lorsqu'une conditionnelle est introduite par *que* dans une coordination après *si*, elle est souvent à l'indicatif **79e** et non pas au subjonctif, comme en registre formel **79f** ➤ XIV-2.2.3.

79 **a** ! *De mon côté, je suis découragé, j'en arrive même à idéaliser la vie en solo [bien que je sais au plus profond de moi-même que ce n'est pas rose] […].* (*forum.psychologies.com*, 27 juil. 2010)
b ! *En l'espèce, [bien qu'une tenue spécifique était imposée par l'employeur aux agents de sécurité pendant la durée de leur service], aucune disposition n'imposait que l'habillage et le déshabillage soient réalisés dans l'entreprise ou sur le lieu de travail.* (*net-iris.fr*, 13 nov. 2009)
c ! *Avoir un juge dans son lit… mais quelle singulière idée… [quoique j'en connais un certain qui a déjà expérimenté]…* (*avocats.fr*, 26 nov. 2009)
d ! *En tant qu'ayant droit du fonctionnaire ou du militaire, vous pouvez prétendre à 50 % de cette prestation [à condition que votre proche la percevait sous forme de rente].* (*retraitesdeletat.gouv.fr*, mars 2016)
e […] *et si tu reçois un bon coup sur la tête et [que tu perds la mémoire] ?* (Carrère, 1995)
f *Si le monde est un secret et [que nous ne le percions pas], que mettrons-nous dans le rapport ?* (d'Ormesson, 1993)

Le subjonctif et l'indicatif dans un corpus écrit

Une étude de 1969 a examiné l'usage du subjonctif dans 156 romans et pièces de théâtre postérieurs à 1920, ainsi que dans la presse, ce qui représente 22 000 exemples de complétives au subjonctif, dont la forme verbale indique clairement le mode. Il s'agit de complétives après un verbe, un adjectif ou un nom, ou après *être*, dans une construction disloquée (*Mon souhait, c'est que…*) ou pseudoclivée (*Ce que je souhaite, c'est que…*). L'usage du subjonctif ou de l'indicatif en subordonnée dépend de la classe sémantique du verbe principal, de l'adjectif ou du nom ➤ XI-5.2. Les prédicats de désir et de volonté (*vouloir*), de cause (*empêcher*), ainsi que les modaux d'obligation (*falloir*) imposent pratiquement toujours le subjonctif. Les prédicats évaluatifs et de sentiment (*aimer*, *craindre*, *être heureux*, *être normal*) sont le plus souvent suivis du subjonctif. Enfin, les prédicats comme *ne pas croire*, *douter*, *être incroyable*, *sembler* montrent une nette alternance entre les deux modes.
Le mode de la subordonnée est aussi sensible à la construction. Ainsi, dans les phrases d'identité **80a** **80b**, éventuellement avec une dislocation initiale **80c** **80d** **80e** ➤ XVIII-2.1, les prédicats évaluatifs et de sentiment sont suivis du subjonctif **80b** **80d** ou de l'indicatif **80e**, et les modaux et ceux de volonté du subjonctif **80a** **80c**.

80 **a** […] *la vieille règle était [que le séducteur épousât].* (Chevallier, 1951)
b *Une des étrangetés de ma position est [que je ne puisse me débarrasser d'un pareil attaché militaire].* (Peyrefitte, 1951)
c *Son exigence* […] *c'est [que nous soyons purs], [que nous renoncions à notre convoitise]* […]. (Fr. Mauriac, 1959)
d […] *et le plus surprenant, c'était [que pour Jacques ce décor fût familier].* (Beauvoir, 1958)
e *L'empoisonnement, c'est [que tout le monde a l'impression, comme ça, qu'il veut aller en Angleterre].* (Aragon, 1958)

La construction *pseudoclivée*, elle, peut être au subjonctif **81a** ou à l'indicatif **81b** ➤ XVIII-2.3.4. La distance entre le prédicat et la subordonnée semble ainsi jouer un rôle, mais surtout avec les prédicats évaluatifs et de sentiment.

81 **a** *Ce qui est important, c'est que tu nous fasses du pain.* (Marcel Pagnol, film *La Femme du boulanger*, 1938)
b *Ce qui est mauvais, c'est [que la piste est devenue étroite]* […]. (G. Arnaud, 1950)

Le ➤ tableau XI-19 indique l'emploi du subjonctif selon la construction et la classe du prédicat dans ce corpus littéraire et journalistique.

CONSTRUCTION	PRÉDICAT DE DÉSIR, DE VOLONTÉ, DE CAUSE, D'OBLIGATION	PRÉDICAT ÉVALUATIF ET DE SENTIMENT
être + complétive	82,6 %	52,8 %
autre verbe + complétive	99,3 %	98,8 %
complétive disloquée (avec *être*)	78,6 %	16,3 %
complétive pseudoclivée (avec *être*)	100 %	41,8 %

Tableau XI-19. *La fréquence du subjonctif dans la complétive, dans un corpus écrit (1920-1969)*

Ce corpus permet aussi d'observer l'effet de la négation et de l'interrogation sur le choix du mode de la complétive ➤XI-5.2.5. La négation et l'interrogation n'ont pas d'effet sur les verbes de volonté : *souhaiter* est quasiment toujours suivi du subjonctif, quel que soit le contexte. En revanche, la négation et l'interrogation autorisent l'indicatif après *douter* (autrement suivi du subjonctif) et le subjonctif après *croire* (autrement suivi de l'indicatif). Dans ce corpus, *croire* est suivi de l'indicatif en contexte affirmatif (100 % des cas), mais du subjonctif en contexte négatif dans 68 % des cas, et en contexte interrogatif dans 43 % des cas. *Douter*, quant à lui, qui est suivi du subjonctif en contexte affirmatif (99 % des cas), ne l'est que dans 80 % des cas en contexte négatif et dans 87 % des cas en contexte interrogatif. L'effet est donc plus clair pour *croire* que pour *douter*, et plus net pour la négation que pour l'interrogation.

5.5.2. L'usage du subjonctif à l'oral

Quelques études sur l'oral informel, appuyées sur des corpus, permettent de faire le point sur l'usage du subjonctif. Si ce mode est souvent remplacé par l'indicatif, même dans des contextes où la norme imposerait le subjonctif, il reste vivant, au moins en France et au Québec. Il est nettement plus rare dans les autres régions d'Amérique du Nord, et en Afrique subsaharienne.

Le subjonctif dans la subordonnée complétive à l'oral

En français standard, dans les complétives, ce mode apparait avec différentes classes de verbes principaux, dont les plus fréquemment utilisés, à l'oral, sont des verbes de volonté (*demander*, *vouloir*), des modaux de nécessité ou de possibilité (*falloir*, *être obligatoire*, *être possible*), des prédicats évaluatifs et de sentiment (*aimer*, *regretter*, *valoir mieux*), et un verbe d'évènement comme *arriver*. Dans les corpus oraux, le subjonctif est favorisé par les prédicats de volonté et de nécessité plus que par les autres. Ainsi, *falloir* est suivi du subjonctif **82a**, mais aussi, plus rarement, de l'indicatif **82b**, qui contrevient à la norme.

La distance entre le verbe principal et le verbe de la complétive joue également un rôle : ainsi la seconde complétive coordonnée est plus facilement à l'indicatif que la première **82c**.

82 **a** % *Faut* [*que ça soit fini dans deux mois*]. (Caen, 1976-1978)
b ! *Il faut* [*qu'il retient l'électricité*]. (Caen, 1976-1978)
c ! *On aime* [*que ça fasse du bruit et que ça va vite*]. (Caen, 1976-1978)

Le rôle du lexique dans l'apparition de l'indicatif

De manière plus générale, l'usage du subjonctif en oral informel est soumis à des facteurs sémantiques, lexicaux et contextuels, comme à l'écrit ➤XI-5.5.1. Tous les prédicats d'une même classe ne l'entrainent pas de la même manière : *falloir* est suivi du subjonctif de manière régulière, ce qui n'est pas le cas d'*obligatoire*. De plus, ce sont surtout les verbes très fréquents, et irréguliers, qui sont au subjonctif (*aller*, *avoir*, *devoir*, *être*, *faire*, *falloir*, *pleuvoir*, *pouvoir*, *savoir*, *vouloir*).

Le subjonctif dans la subordonnée circonstancielle à l'oral

Le français standard emploie le subjonctif surtout dans les subordonnées de but (*pour que*), dans certaines temporelles (*avant que*, *jusqu'à ce que*) et certaines concessives (*bien que*, *quoique*, *sans que*). Dans les corpus oraux, il apparait après *pour que* de manière quasi systématique **83a** et plus régulièrement avec *avant que* **83b** **83c** qu'avec *bien que*, parfois suivi de l'indicatif en dépit de la norme **83d**.

83 **a** *Elle a tout fait effectivement [pour que, ben aussi, je puisse rester dans le quartier].* (CFPP2000, 07-01)
b *[Avant que C. prenne la place], à l'époque où on s'était installés ici, il y avait un M.* (CFPP2000, 12-02)
c ! *J'ai déposé mes dates. Une semaine [avant que… que je devais partir] : « Oh, est-ce que tu peux pas décaler tes vacances ? »* (CFPP2000, SO-02)
d ! *Généralement les mâles sont aussi plus beaux et colorés dans la plupart des espèces [bien que chez les poissons comme les Trichogaster, ils sont exactement pareils].* (*Corpus* TCOF, Aqua-05)

La morphologie du subjonctif à l'oral

Seul le présent du subjonctif est vraiment utilisé en oral informel. Il est souvent difficile à repérer car beaucoup de formes sont indifférenciées entre l'indicatif et le subjonctif présents, ce que l'on appelle des formes *syncrétiques* (*lave* peut être indicatif ou subjonctif). On ne peut pas les compter comme indicatif ou subjonctif.
Sont ainsi indifférenciées : la 3e personne du pluriel pour toutes les conjugaisons (hors verbes irréguliers) (*lavent*, *finissent*, *partent*), les formes du singulier pour les verbes du 1er groupe (*lave*, *laves*, *lave*), et pour quelques verbes du 3e groupe (*assaillir*, *couvrir*, *cueillir*). Certaines formes, distinguées par l'orthographe, ne le sont pas à l'oral : % *si tu préfèrerais qu'un Français meurt/meure de faim* (Caen, 1976-1978). C'est le cas des formes du singulier pour un certain nombre de verbes du 3e groupe comme *cours*, *cours*, *court/coure*, *coures*, *coure*. Ce sont *acquérir*, *croire*, *conclure*, *courir*, *fuir*, *mourir*, *rire*, *traire* et *voir*.
Du point de vue morphologique, la forme du subjonctif n'est pas toujours conforme à la norme ; cela est particulièrement vrai dans certains français isolés d'Amérique du Nord, qui sont les plus éloignés du français standard, mais la même observation a été faite pour la France et le Québec. Des formes non distinctes à l'oral entre indicatif et subjonctif en français standard peuvent être distinguées et différer de la forme standard (! *qu'il aye*, ! *qu'il croye*, ! *qu'il croive*, ! *qu'il pouve*, ! *que je seye*, ! *qu'il soye*, ! *qu'il voye*).

Le subjonctif en France dans un corpus oral

L'emploi du subjonctif a été étudié pour la France dans un corpus oral enregistré à Caen en 1976-1978. Selon cette étude, la phrase indépendante au subjonctif introduite par *que* est présente à l'oral. Elle exprime bien un souhait ou une demande, et s'oppose à ce qui précède, étant introduite par *mais* **84**.

84 *Je veux bien, mais qu'ils fassent voir le boulot qu'ils font aussi.* (Caen, 1976-1978)

En ce qui concerne les complétives, le subjonctif est très largement majoritaire (78 %) là où la norme le demande (les formes verbales indifférenciées ne sont pas comptées). Si l'on considère un premier groupe de verbes ou prédicats principaux normalement suivis du subjonctif – les verbes de volonté (*vouloir*), d'influence (*demander*, *permettre*), et les modaux de nécessité (*falloir*, *être obligatoire*) –, on observe 90 % des subjonctifs qui seraient requis en français standard, et même 93 % dans le cas de *falloir*. En revanche, avec le second groupe – les prédicats évaluatifs (*être dommage*, *être normal*, *regretter*, *valoir mieux*) et de sentiment (*aimer*, *avoir envie*, *avoir peur*, *être content*), et les impersonnels *il/ça arrive*, *il suffit*, *ça se peut*, *être possible* –, seulement 48 % des subjonctifs requis sont observés. Le subjonctif est donc quasi systématique quand la complétive exprime une visée, de même qu'avec les verbes modaux, alors qu'il est variable (un sur deux), quand elle exprime une proposition (hors verbes modaux) ➤ **XI-5.2.1**.
Dans d'autres contextes, le français standard accepte les deux modes dans la complétive ➤ **XI-5.2.4**, avec certains verbes comme *il (me) semble*, *se plaindre*, et aussi, dans un contexte négatif, certains verbes d'opinion et de communication comme *croire*, *penser* ➤ **XI-5.2.5**. Là encore, le subjonctif est présent (41 %), mais moins fréquent que dans les deux contextes précédents.
Le corpus ne comporte pas de subordonnée sujet ou disloquée. En ce qui concerne les subordonnées circonstancielles, les finales se distinguent en étant régulièrement au subjonctif.

L'indicatif et le subjonctif à l'oral au Québec

Au Québec et à la limite de l'Ontario, *falloir* est le verbe le plus fréquent avec le subjonctif **85a**, mais il peut aussi être suivi de l'indicatif **85b**, parfois pour le même locuteur **85a**.

85 **a** ! *Fallait [qu'elle répond « oui, tu peux faire trois pas de géant »]. Fallait [qu'elle réponde la phrase complète].* (*Corpus Ottawa-Hull*, 025/2186)
b ! *Faut [que je lui dis c'est vrai].* (*Corpus Ottawa-Hull*, 064/356)

Certains prédicats appartenant à d'autres classes comme *ça arrive* sont le plus souvent suivis de l'indicatif au Québec **86b**, mais le subjonctif n'est pas impossible **86a** ; *que* est omis en **86a** qui signifie 'tu sais, comme c'est déjà arrivé que ce soit par rapport à moi, je m'en suis mêlée'.

86 **a** ! *[…] tsé comme ç'a déjà arrivé ça soye par rapport à moi, j'm'en suis mêlée.* (ville de Québec)
b ! *Même moi, ça m'arrive des fois que j'vas être fâchée là, puis euh… j'vais sacrer.* ('je vais jurer') (ville de Québec)

Le temps du verbe principal influe aussi sur la forme du verbe de la complétive, qui tend à le copier, surtout s'il s'agit du conditionnel **87a** **87b** et, dans une moindre mesure, de l'imparfait **87c** ; *que* est omis en **87b**.

87 **a** ! *J'aimerais ça* [*que le bon Dieu viendrait me chercher*]. (*Corpus Ottawa-Hull*, 040/2559)
b ! *J'ai dit, « faudrait je ferais un ménage dans ces papiers là ».* (*Corpus Ottawa-Hull*, 119/2955)
c ! *J'attendais* [*que c'était plus tard*]. (*Corpus Ottawa-Hull*, 064/1914)

Dans le corpus d'Ottawa-Hull (1989), si l'on prend les 67 verbes suivis au moins une fois d'un subjonctif, on obtient 2 610 complétives, une fois ôtées les formes indifférenciées. Le subjonctif apparait dans 71 % des cas, avec 77 % pour *falloir*, qui est très fréquent, mais seulement 54 % pour les autres verbes. Dans le détail, les classes de verbes principaux ont le même comportement qu'en France, bien que le subjonctif soit sensiblement moins fréquent avec les verbes comme *croire*, *penser* en contexte négatif : 9 % contre 41 % dans le corpus de Caen.

Le subjonctif dans les autres régions d'Amérique du Nord

Les corpus de français d'Amérique du Nord, en dehors du Québec et d'Ottawa, montrent que l'emploi du subjonctif est rare dans la plupart des contextes, et en même temps instable chez le même locuteur. D'une manière générale, le subjonctif n'est pas réalisé dans les cas où il est facultatif en français standard, et il n'y a pas de contextes où il soit (quasi) obligatoire. Cependant, il est favorisé dans les contextes où il est quasi obligatoire dans les autres régions : les compléments des verbes *falloir* et *vouloir* ('il fallait que tout soit trié à la main') **88a**, ainsi que les circonstancielles introduites par *pour* (*pas*) *que* et *avant que* **88b** ('pour qu'on puisse entendre ce que vous avez à dire') **88b**. La morphologie est souvent différente de celle du français standard.

88 **a** ! *Il faulait* [*c'est tout ça soye tiré à la main*]. (Louisiane)
b ! *Vous pouvez avancer au micro* [*pour qu'on pouve entendre ça que c'est que vous avez à dire*]. (Nouvelle-Écosse)

Comme ailleurs, le subjonctif imparfait a disparu de la langue parlée, sauf dans le français de Nouvelle-Écosse, illustré en **89**, avec une morphologie particulière (*pompis* pour 'pompe', *donnis* pour 'donne') ('le docteur m'a dit qu'il fallait que je pompe le plus que je pouvais, et qu'il fallait que je lui donne…').

89 ! *Doctor m'a dit faulait* [*je pompis plus que je pouvais*], *pis faulait* [*que je lui donnis ène miette de S.*] *parce que faut que le bébé engraisse, dès le premier jour.* (Nouvelle-Écosse)

Dans certains pays d'Afrique subsaharienne, le subjonctif est moins fréquent qu'en France, même après *falloir*.

90 ! *Non, frère, il faudrait que tu me comprends, j'ai d'autres activités administratives, vraiment.* (*Corpus PFC*, enquête Bangui, rcaat1) (République Centrafricaine)

XI-6

L'infinitif

L'infinitif est un mode non conjugué du verbe ➤ II-1.3.1. Il apparait :
- dans un énoncé déclaratif (*Et tous de rire.*), interrogatif (*Comment faire ?*), désidératif (*Ne pas se pencher par la fenêtre.*) ou exclamatif (*Prendre de tels risques !*) ;
- dans un syntagme verbal qui occupe des fonctions variées, par exemple *sujet* ([*Bien manger*] *est important.*) ou *complément* (*Je veux* [*partir tout de suite*].) ;
- dans un syntagme prépositionnel occupant des fonctions variées, comme épithète (*un livre* [*à lire*]) ou *ajout* circonstanciel (*Paul a dit ça* [*pour rire*].).

Son sujet n'est généralement pas exprimé, mais il peut l'être dans certains énoncés : infinitif de narration (*Et le silence de retomber.*), infinitif de reprise (*Moi, juger ?*) ou émotif (*Une si belle enfant, mourir à cet âge !*). Le sujet non exprimé est compris comme identique au sujet du verbe principal (*Paul essaie* [*de venir*].) ou à son complément (*Paul nous a dit* [*de venir*].), ou bien comme ayant une référence générale (*Il faut* [*faire vite*].).
L'infinitif réfère à un type de situation (*Paul est susceptible* [*de faire ce travail*].), mais peut référer à une situation particulière en vertu de la construction (infinitif de narration : *Et tous de rire.*) ou du verbe principal (*Paul croit* [*avoir compris le texte*].).

6.1. Qu'est-ce que l'infinitif ?

L'infinitif est un mode non conjugué du verbe, avec un temps simple (*laver*, *partir*) et un temps composé (*avoir lavé*, *être parti*).
Il est parfois dit *substantivé*, c'est-à-dire employé comme un nom (*un souvenir*), mais lorsqu'il est sans déterminant, c'est un verbe à part entière : il peut recevoir des proformes faibles (*y aller*, *en parler*) ➤ IX-3.1.2 et prendre un complément direct (*lire ce livre*) ➤ II-1.1.
À la différence des formes conjuguées et du participe présent ➤ XI-7.1, il est précédé de la négation (*ne pas fumer*) et d'adverbes (*bien manger*, *bientôt partir*).

6.1.1. La forme de l'infinitif

L'infinitif est un mode non conjugué, invariable en personne et en nombre. Mais il possède un temps simple et un temps composé.
Bien que l'infinitif serve de forme de citation (c'est à l'infinitif que se trouve le verbe dans un dictionnaire), il comporte une terminaison ➤ II-1.3.4. On dit souvent que les verbes du 1[er] groupe se terminent en *-er* (*manger*), ceux du 2[e] groupe en *-ir* (*finir*) tandis que ceux du 3[e] groupe auraient des terminaisons plus variées : *-ir* (*venir*), *-oir* (*voir*) et *-re* (*coudre*). En réalité, si l'on considère les différentes bases verbales, on doit distinguer quatre terminaisons différentes, chacune étant sélectionnée par le verbe ou le groupe de verbes :
- *-er* (*aller*, *envoyer*, *laver*) ;
- *-ir* (*sortir*, *venir*) ;
- *-oir* (*pleuvoir*, *vouloir*) ;
- *-r* ou *-re* (*craindre*, *conclure*, *entendre*, *finir*, *plaire*, *rire*, *voir*).

À l'oral, le *-r* final se prononce sauf pour les verbes en *-er*.
On considère que la terminaison, ou désinence, s'ajoute à un des radicaux du verbe. Pour les verbes du 1[er] groupe, et quelques autres, elle s'attache au radical de l'imparfait : ainsi le suffixe infinitif d'*aller* et de *marcher* est *-er* **1a 1b**, celui de *sortir*, *-ir* **1c**, celui de *pleuvoir*, *savoir* ou *vouloir*, *-oir* **1d 1e 1f**. Pour les verbes du 2[e] groupe, et quelques autres, elle s'attache au radical du présent : le suffixe infinitif de *finir*

ou de *voir* est *-r* **1g 1h**. Restent des verbes irréguliers comme *craindre*, pour lesquels elle s'attache au radical du conditionnel.

1 **a** *on all-ait, all-er*
b *on march-ait, march-er*
c *on sort-ait, sort-ir*
d *il pleuv-ait, pleuv-oir*
e *on sav-ait, sav-oir*
f *on voul-ait, voul-oir*
g *on voi-t, voi-r*
h *on fini-t, fini-r*

> *Radical et désinence de l'infinitif*
>
> Le suffixe de l'infinitif s'ajoute à un radical qui se termine soit par une voyelle (*cré-er*, *conclu-re*, *voi-r*), soit par une consonne fixe, toujours prononcée (*aim-er*, *lav-er*, *pes-er*), soit enfin par une consonne dite *flottante*, qui n'est pas toujours prononcée ; par exemple, la consonne *-t-* est prononcée à l'imparfait (*il sortait*), mais pas au singulier du présent (*il sort*). Les verbes peuvent ainsi avoir plusieurs radicaux, par exemple *fini-* et *finiss-* ou *crain-* et *craind-*, et l'infinitif en choisit un.
> La vaste majorité des verbes français (90 %) ont un radical terminé par une consonne fixe et prennent une terminaison d'infinitif en *-er* (*lav-er*). Ceux dont le radical se termine par une voyelle prennent en majorité une terminaison en *-er* (*cré-er*), et les autres ont une terminaison en *-r* (*voi-r*) ou *-re* (*conclu-re*). Ceux dont le radical se termine par une consonne flottante sont compatibles avec toutes les terminaisons sauf *-er* (*craind-re*, *écri-re*, *sort-ir*). On considère donc que la terminaison de l'infinitif est *-r* et non *-ir* pour les verbes du deuxième groupe (*fini-r*, *surgi-r*).

Le mode infinitif a un temps simple **2a** et un temps composé, construit avec l'auxiliaire *avoir* **2b** ou *être* **2c** en fonction du verbe ➤III-2.1. De plus, il existe une construction passive pour les verbes transitifs, au temps simple **2d** ou composé **2e** ➤II-4.1.
La forme composée correspond par son interprétation au passé composé de l'indicatif, c'est-à-dire qu'elle indique l'antériorité ou l'état résultant ➤XI-2.3.2 par rapport à la situation décrite par le verbe principal, tandis que la forme simple est compatible avec plusieurs interprétations temporelles ➤XI-6.4.

2 **a** *Paul peut [partir].*
b *Paul semble [avoir menti].*
c *Paul semble [être parti].*
d *Le gâteau peut [être mangé].*
e *Le gâteau semble [avoir été mangé].*

6.1.2. La syntaxe de l'infinitif

L'infinitif et la négation

L'infinitif a une propriété syntaxique qui le différencie de tous les autres modes : l'adverbe de négation *pas* le précède **3b 3c** tandis qu'il suit les autres formes verbales **3a** ➤X-2.3.2. En cela, il se distingue notamment de l'impératif **3d** ➤XII-2.1. Aux temps composés, *pas* peut précéder ou suivre l'auxiliaire **3e**.

3 **a** *Paul ne viendra pas à la réunion.*
b *Paul craint [de ne pas venir à la réunion].*
c *Ne pas fumer.*
d *Ne fumez pas !*
e *Paul craignait de ne pas avoir compris/de n'avoir pas compris.*

> *La position de* pas *et des adverbes*
>
> La position de *pas* devant l'infinitif n'est pas un cas particulier : différents adverbes peuvent précéder l'infinitif, comme certains adverbes de manière **4a 4c**, de degré **4e** ou de temps **4g**, alors qu'ils doivent suivre le verbe conjugué **4b 4d 4f 4h**, sauf s'ils ont une prosodie incidente (*Paul, bientôt, part en vacances.*) ➤VIII-4.1.4 ➤XIX-2.2.3.
>
> **4** **a** *[Bien fermer] le pot après usage.*
> **b** *Paul ferme bien le pot/* bien ferme le pot.*

c *Il est recommandé [de soigneusement refermer le pot].*
d *Paul ferme soigneusement le pot / * soigneusement ferme le pot.*
e *[Beaucoup boire] est vital pour la santé.*
f *Paul boit beaucoup / * beaucoup boit.*
g *Paul se réjouit [de bientôt partir en vacances].*
h *Paul part bientôt en vacances.*

➤ La position des pronoms *tout* ➤ V-6.2.4 et *rien* ➤ X-2.2.2 avec l'infinitif

L'infinitif et son sujet

L'infinitif n'est accompagné d'un sujet que dans certains énoncés comportant un infinitif de narration **5a**, un infinitif de reprise **5b** ou d'exclamation **5c** ➤ XI-6.2. Lorsqu'il apparait sans sujet **5d**, il est analysé comme un syntagme verbal, et non comme une phrase ➤ I-1.1.2.

5 **a** *Et le silence de retomber : c'était le silence qui ouvrait la bouche, mâchait, ingurgitait.* (Bianciotti, 1995)
b *Moi, juger ? Mais comment ?* (Sollers, 1987)
c *Une si jeune enfant, avoir un tel courage !*
d *Paul pense [partir bientôt].*

Y a-t-il des subordonnées à l'infinitif ?

Certaines grammaires parlent parfois de subordonnée infinitive après des verbes comme *entendre*, *faire*, *forcer*, *regarder* ou *voir*, suivis d'un syntagme nominal et d'un infinitif **6a 6b** ➤ III-4.1 ➤ III-5.3. Nous les analysons comme une suite de deux compléments du verbe. Du point de vue syntaxique, le SN n'est pas sujet de l'infinitif mais complément du verbe principal, comme en témoignent sa pronominalisation **6c 6d** et sa passivation **6e**.

6 **a** *On a forcé [Paul* $_{SN}$*] [à venir* $_{SV}$*].*
b *On a vu [Paul* $_{SN}$*] [s'éloigner rapidement* $_{SV}$*].*
c *On l'a forcé [à venir* $_{SV}$*].*
d *On l'a vu [s'éloigner rapidement* $_{SV}$*].*
e *Paul a été forcé [de venir* $_{SV}$*].*

Cependant, dans certaines variétés régionales, notamment en Amérique du Nord, il existe des infinitifs subordonnés avec un sujet exprimé, dans un ajout de but **7a 7b** ➤ XIV-4.1.3 ou une subordonnée conditionnelle sans introducteur ('si mes enfants m'avaient fait ça') **7c** ➤ XI-6.3.3 ➤ XIV-2.1.3.

7 **a** *% Je veux les chiens du juif [pour David aller dans la forêt].* (Duras, 1970)
b *% Il a fait faire un gros plancher pour [nous-autres danser dessus].* (Louisiane)
c *% […] moi, [mes enfants avoir fait ça à moi], ils seraient morts là.* (Montréal)

Quelles fonctions syntaxiques de l'infinitif ?

L'infinitif assume de nombreuses fonctions syntaxiques ➤ tableau XI-20. Il peut être la tête d'une phrase indépendante, avec un sujet **8a**. Il est le plus souvent la tête d'un syntagme verbal, qui peut lui-même constituer un énoncé **8b**, être sujet **8c**, complément de verbe **8d**, d'adjectif **8e** ou de nom **8f** ➤ II-2.5 ➤ IV-5.3.1 ➤ VI-3.2.1. Il peut suivre une préposition ou une locution prépositionnelle, en particulier dans un ajout circonstanciel **8g** ➤ XIV-1.4.1.

8 **a** *Et lui de conclure […].*
b *Ne pas fumer.*
c *[Apprendre par cœur] n'est plus guère à la mode.*
d *Nous pensons [partir en vacances].*
e *Paul est content [de partir].*
f *L'idée [de partir] le ravit.*
g *Il travaille beaucoup [pour [tout comprendre]], [sans [jamais s'arrêter]].*

FONCTION SYNTAXIQUE	EXEMPLES
tête d'un énoncé	*Et tous d'applaudir.* *Ne pas fumer.*
sujet	*[Désherber] n'est plus une activité pénible.*

FONCTION SYNTAXIQUE	EXEMPLES
attribut du sujet ou du complément	*Paul est [à plaindre].* *Paul n'a rien [à faire].*
complément direct	*Paul croit [avoir raison].* *Paul craint [de se tromper].* *Il faut [partir].*
complément oblique d'adjectif, de nom ou de verbe	*Paul est prêt [à lire ce texte].* *Paul a envie [de venir].* *Paul se souvient [d'avoir lu le texte].*
complément de préposition	*sur le point de [partir], pour [rire], sans [s'affoler]* *[À bien y réfléchir], vous avez tort.*
épithète ou apposé	*un morceau [à cuire au four]* *Il n'a qu'une idée, [venger son fils].*
périphérique	*[Embaucher un jeune], on le voudrait bien.*
antéposé	*[Tromper son monde], ça s'appelle.*

Tableau XI-20. *Les fonctions syntaxiques de l'infinitif*

➤ Distinction entre les compléments direct et oblique introduits par une préposition ➤ II-2.1 ➤ XI-6.3.2
➤ Prépositions tête ou marqueur devant l'infinitif ➤ VII-2.2

6.1.3. L'infinitif nominalisé

L'infinitif comme forme verbale

L'infinitif est parfois appelé la forme *nominale* ou *substantive* du verbe. Il est vrai qu'un syntagme verbal infinitif peut être sujet **8c** ou complément direct **9a**, comme un syntagme nominal ➤ IV-6.1. Mais l'infinitif est bien une forme verbale : il peut recevoir des proformes faibles, à la différence du nom **9b 9c** ➤ II-1.1 ➤ IV-1.1.1 ➤ IX-3.1.2. Dans le cas d'un verbe transitif, l'infinitif est accompagné d'un complément direct **9d**, une possibilité qui n'existe pas pour les noms **9e**.

9 **a** *Paul veut [parler de tout] / [séjourner à Londres].*
b *Paul veut [en parler] / [y séjourner].*
c *un séjour à Londres / * un y séjour*
d *Paul veut [aider les enfants].*
e *l'aide aux enfants / * l'aide les enfants*

L'infinitif employé comme nom

Si l'ancien et le moyen français offraient de larges possibilités de nominaliser l'infinitif, tel n'est plus le cas aujourd'hui. Une cinquantaine d'infinitifs sont devenus des noms à part entière (*le déjeuner*, *le rire*). Ce phénomène, appelé *conversion*, s'est parfois opéré à partir d'une base qui n'est plus celle du verbe actuel : le nom *plaisir*, par exemple, provient du verbe *plaisir*, supplanté par *plaire* au Moyen Âge. Les infinitifs formés par conversion sont employés avec un article au masculin, et certains peuvent être au pluriel, comme des noms communs ordinaires **10a**. Ils peuvent être accompagnés d'un adjectif épithète **10b** ou d'un complément prépositionnel **10c**, mais pas d'une proforme faible **10d** ➤ IV-2.1.1.

10 **a** *un aller, des allers ; un diner, des diners ; un souvenir, des souvenirs*
b *un bon diner, un mauvais souvenir*
c *le souvenir de cette promenade, un aller à Londres*
d ** l'en souvenir, * un y aller*

> *Autres emplois de l'infinitif nominalisé*
>
> Dans certains types d'écrits (essais philosophiques, articles de journaux, principalement) de la seconde moitié du XX[e] siècle, on trouve un emploi nominalisé de l'infinitif. Cet emploi a des propriétés particulières. Le déterminant est alors la plupart du temps défini : article **11b**, démonstratif ou possessif singulier **11a** ➤ V-3.1. L'infinitif peut être modifié par un adjectif invariable **11b**, qui peut aussi modifier le verbe **11c** ➤ VI-4.2.3. Il ne

peut pas conserver les compléments sélectionnés par le verbe **11d 11e**, mais il peut être accompagné d'un complément en *de* **11f** ou d'un déterminant possessif interprété comme complément **11a.**
En revanche, en **11g**, avec un déterminant indéfini et un adjectif épithète, il s'agit plutôt d'un nom commun, proche du nom *lecture*, que d'un infinitif nominalisé.

11 a *Qu'à cela ne tienne, il reste la peinture elle-même, son « faire » comme disait Prud'hon* [...]. (*Le Monde*, 7 juillet 1986)
b *L'adepte du « parler vrai » ne fait pas mentir sa réputation* [...]. (*Le Monde*, 24 oct. 1987)
c *Il faut parler vrai.*
d * *En tant que journaliste, il doit devenir adepte du parler de tout.*
e *Les journalistes parlent de tout.*
f *Et plus l'écart se creuse entre l'être et le signifier du signe, plus l'assertion semble paradoxale.* (Rey-Debove, 1978)
g [...] [le jeune enfant] *doit s'installer dès ses premiers pas dans un lire homothétique à celui qui caractérisera sa vie scolaire toute entière* [...]. (Hébrard, 1988)

6.2. L'infinitif dans les énoncés

Un énoncé peut être construit autour d'un infinitif, qui est sa tête :
– avec *de*, en emploi narratif, avec sujet (*Et tous d'applaudir.*) ou sans sujet (*Et de rire.*) ;
– à l'oral, en emploi de reprise, avec sujet (*Moi, me plaindre ?*) ou sans sujet (*Le tromper !*) ;
– à l'écrit, en emploi injonctif, sans sujet (*Ne pas fumer*) ;
– en emploi interrogatif (*Où aller ?*) ;
– en emploi émotif (*Plutôt crever !*).
Avec un sujet, il s'agit d'une phrase. Sans sujet, il s'agit d'un syntagme verbal ➤ I-3.4.

6.2.1. L'infinitif de narration

L'infinitif de narration, aussi appelé *infinitif historique*, appartient à un usage écrit et formel. Il est introduit par *de*, tandis que l'énoncé commence souvent par *et*, ou par un connecteur temporel comme *alors*, *aussitôt* ➤ XVIII-3.3.
S'il a un sujet, syntagme nominal **12a** ou pronom fort **12b**, il est la tête d'une phrase. L'infinitif peut aussi ne pas avoir de sujet exprimé ; le sujet est alors compris de manière anaphorique, ou comme référant à un participant saillant dans le texte. Ainsi, en **12c**, le sujet est identifié au sujet de la phrase précédente ; en **12d**, il ne reprend pas une expression linguistique, c'est un 'nous' qui réfère aux participants à la situation décrite. Si le sujet n'est pas exprimé, l'infinitif est la tête d'un syntagme verbal.

12 a *— Tenez, le voici, mon « manuscrit ». Et le ministre de tendre au commissaire une plate disquette d'ordinateur, que le commissaire empoche, avec remerciements.* (Pennac, 1989)
b *Je lui dis : « Comment savez-vous ce que je cherche ? » Et lui de répliquer : « Chercher ne sert à rien si l'on ne sait interpréter* [...]. » (Lanzmann, 1994)
c *Ainsi s'en prend-il hier sur France Inter à « l'esprit de cour qui galope » :* [...] *Et d'enfoncer le clou : « Le Bourgeois gentilhomme c'est toujours celui qui se met en scène », assène-t-il.* (*Le Parisien*, 6 sept. 2007)
d *Elle enchaînait « T'as vu je me suis lavé la tête, j'ai les cheveux électriques ». Et de comparer les fringues, de nous les échanger, passe-temps favori, et comment tu me trouves avec ci et ça.* (Ernaux, 1981)

Ces énoncés décrivent le plus souvent un évènement qui fait progresser la narration. C'est pourquoi l'infinitif peut difficilement y être nié **13a.** En effet, les phrases négatives décrivent des états plutôt que des évènements. L'infinitif de narration ne débute pas un récit, mais s'inscrit dans une succession temporelle : il est le résultat **13b** ou la suite de la situation précédente **12c**, avec souvent une fonction conclusive **12a.** Mais il peut aussi se combiner avec un effet de surprise ou d'inattendu **13c.**

13 a *Max pesta, menaça, tempêta.* # *Et Jean de ne pas broncher.*
b [...] *l'Autriche ne rendrait plus que le sixième de la Galicie et réduirait en proportion ses conquêtes en Turquie ; la Prusse se contenterait de Dantzig et de Thorn. Aussitôt, les Anglais de faire grise mine et les Polonais de protester.* (Lefebvre, 1963)
c *B., encore : « C'est le retour de l'anorexie. Les filles s'affament un mois avant les défilés pour rentrer dans les petits 36 des créateurs. » Et M., épaisse comme un vermicelle, de jurer manger comme une ogresse* [...]. (*liberation.fr*, 28 fév. 2006)

> *L'emploi argumentatif de l'infinitif de narration*
>
> À côté de l'emploi proprement narratif, on trouve aussi cet infinitif dans un emploi argumentatif **14.** Dans ce cas, l'infinitif peut être un verbe d'état, ou un passif, puisqu'il n'y a plus progression temporelle, mais progression discursive ou argumentative.
>
> **14** *Et la boucle d'être bouclée, puisque c'est à cette tradition, inaugurée lors de l'affaire Dreyfus par Émile Zola avec son « J'accuse », qu'il convient donc de faire remonter le discours de V. H.* […]. (*blogs.mediapart.fr*, 21 déc. 2011)

6.2.2. L'infinitif de reprise

En emploi de reprise, en réaction immédiate à un autre énoncé, l'infinitif est compatible avec un sujet exprimé, le plus souvent un pronom fort **15a.** Il peut aussi avoir un sujet implicite, la locutrice en **15b.**

15 a *« Ma sœur, dites-moi, pouvez-vous résister à la grâce ? » « Oh ! Que non ! me répondit-elle. Pauvre que je suis, moi, résister à la grâce, imaginez-vous cela ! »* (Montherlant, 1954)

b *— Ainsi, aujourd'hui, mère, vous le tromperiez.*
— Le tromper ! mais ça a commencé lorsqu'il avait trente ans, qu'il courait comme un lièvre. (Rheims, 1987)

L'infinitif de reprise est surtout utilisé à l'oral. À la différence de l'infinitif de narration ➤ **XI-6.2.1**, il n'est pas introduit par *de*. Il reprend souvent la description d'une situation d'un énoncé qui précède **15.**
Il ne sert pas à asserter une proposition ; au contraire, le contenu de l'énoncé à l'infinitif est présenté comme douteux **15a.** L'infinitif de reprise sert même à rejeter une suggestion **16a**, ou une demande d'action **16b.** Le verbe repris est généralement le même **15 16a**, mais ce peut aussi être un verbe de sens proche (*trinquer*|*boire*) **16b** ou une variante causative (*laisser juge*|*juger*) **16c.**
L'infinitif de reprise est moins contraint que l'infinitif de narration. Il peut notamment être nié (*Moi, ne pas aimer le chocolat ? Tu plaisantes ?*). Ce peut être un passif (*Moi, être soigné par lui ? Certainement pas !*), ou un verbe d'état comme 'avoir peur' **16a.**

16 a *— […] La nuit il aura peur, je le sais.*
Juju rigola :
— Lui, avoir peur ? Allons donc ! (Fallet, 1956)

b *— Elle est fâchée, Nini ? Allez, faites-nous votre beau sourire. Sortez un verre et venez trinquer.*
— Moi, boire ?… Vous savez bien que je ne bois pas. (Sarrazin, 1965b)

c *— Je vous laisse juge.*
— Moi, juger ? Mais comment ? (Sollers, 1987)

6.2.3. L'énoncé injonctif à l'infinitif

Dans l'emploi injonctif, dit aussi *de consigne*, l'infinitif est sans préposition, et il est dépourvu de sujet explicite : il s'agit d'un syntagme verbal, qui constitue un énoncé ➤ **XII-2.1.4**. Le sujet implicite équivaut à *on* ➤ **IX-7.1**.
C'est un usage strictement écrit, mais non formel. On le trouve dans des recettes de cuisine, notamment en série **17a**, dans des consignes destinées aux usagers d'un service ou aux consommateurs d'un produit **17b 17c 17d.** Cet infinitif exprime une demande d'action, un conseil, une suggestion ou une interdiction. Son usage est donc comparable à celui d'une phrase à l'impératif, mais sans interlocuteur explicite. Il peut aussi être auto-adressé, au sein d'un discours indirect libre reproduisant la pensée du locuteur **17e.**

17 a *Peler, évider et découper les pommes en cubes grossiers, les répartir dans un plat allant au four.* (*marmiton.org*, consulté en fév. 2019)

b *Ne pas se pencher au-dehors* (panneau SNCF, vers 1970-1990)

c *Ne pas affranchir* (instruction sur une enveloppe)

d *Boire très frais* (sur une étiquette)

e *L'accusé bafouille.* […] *Surtout qu'il s'avise pas de briller s'il en a les capacités.* […] *Le plus médiocre possible. Laisser toute la vedette aux autres.* (Boudard, 1963)

Il suit de l'usage de ces infinitifs comme demandes d'action que les passifs sont difficiles **18a**, ainsi que, de manière générale, les verbes non dynamiques ou non agentifs **18b**, alors qu'ils sont parfois possibles

à l'impératif ➤ XII-2.2.2. En revanche, l'infinitif à un temps composé, qui indique un résultat, est souvent plus naturel que l'impératif composé **18c**.

18 **a** *Ne pas s'exposer au soleil.* | # *Ne pas être exposé au soleil.*
b *Sois sage !* | # *Être sage*
c *Avoir tout appris pour demain.* | ? *Aie tout appris pour demain !*

➤ L'infinitif en *à* (*À consommer rapidement*) ➤ XI-6.3.4

6.2.4. L'énoncé interrogatif à l'infinitif

Un énoncé à l'infinitif, sans sujet explicite, peut aussi constituer une interrogative partielle, introduite par un mot ou constituant interrogatif **19** ➤ XII-3.1.3.
Le sujet implicite de l'infinitif est souvent équivalent à 'on', avec une référence générale **19a** **19b** ; par exemple, en **19b**, le sujet est repris par le réfléchi *se* et le pronom *on* ➤ IX-7.1. Il peut référer au locuteur (*me*) **19c**, à condition que l'infinitif décrive une situation particulière et non pas générale, ou, plus rarement, à l'interlocuteur **19d** ('pourquoi est-ce que vous nous condamnez ?').

19 **a** [Titre] *Comment séduire au téléphone en 6 leçons* (commentdraguerunefille.com, 18 janv. 2014)
b *Vers qui se tourner quand on est victime ?* (lanouvellerepublique.fr, 2 fév. 2017)
c *Pourquoi, quand, comment et avec qui me marier ?* (facebook.com, oct. 2012)
d *Pourquoi nous condamner ?*

L'interrogative à l'infinitif est souvent utilisée pour formuler un problème, d'où sa fréquence comme titre, ou comme question délibérative, dans un discours indirect libre ➤ XII-3.4.2.
Un énoncé infinitif non interrogatif peut aussi être employé comme titre ou partie de titre **20**.

20 [Titre] *Voyager seul, 30 conseils pour partir en solo* (moimessouliers.org, consulté en sept. 2017)

6.2.5. L'infinitif exclamatif et émotif

L'énoncé à l'infinitif est souvent associé à une valeur émotive. Il en va ainsi d'infinitifs modifiés par un adverbe comparatif comme *plutôt* ou *autant* **21a**, qui servent à rejeter la possibilité d'une situation au profit d'une autre.
D'ordinaire, la valeur émotive n'est pas liée à un emploi exclamatif, mais rien n'empêche l'énoncé infinitif de comporter un adverbe intensif-exclamatif, comme *tant* ou *si*, ce qui en fait un énoncé exclamatif **21b** **21c** ➤ XII-4.3.1.

21 **a** *Pascal est né un 19 juin, je m'en souviens parce que maman est née un 17, mais plutôt crever que de répondre à des stupidités de la sorte.* (Salvayre, 1995)
b Loc. 1 — *À quoi tu penses ?*
Loc. 2 — *Avoir tant de talents et les disperser !*
c *Une charmante femme comme ça, mourir si jeune !*

L'emploi de l'infinitif comme substitut

Dans plusieurs régions – notamment en Wallonie **22a**, dans le Nord de la France, en Suisse et en Lorraine, mais aussi dans différentes régions d'Amérique du Nord comme en Acadie **22b** ou en Louisiane **22c** – et particulièrement à l'oral, il est possible de coordonner un infinitif avec un verbe conjugué. Cet infinitif reprend le sujet du verbe conjugué, avec la même interprétation : 'tu me laisses te peser' **22a**, 'tu dirais salut au monde' **22b**. En Amérique du Nord, il est utilisé pour décrire des séquences d'évènements, en particulier reliés par *pis* ➤ XVI-2.3.3.

22 **a** % *Pourquoi que t'apportes pas une balance et* [*me laisser te peser*] *?* (Belgique)
b % *Pis en ville, Montréal Québec, tu te promènerais pas dans la rue* [*pis dire salut au monde*] *parce qu'ils vont dire : C'est quoi ?* (iles de la Madeleine)
c % *Il est parti au bois pis fendre du bois pis le découper.* (Louisiane)

6.3. Les fonctions syntaxiques de l'infinitif

L'infinitif forme avec ses compléments et ajouts éventuels un syntagme verbal qui peut être :
- sujet d'un verbe ([*Désherber*] *est une activité utile.*) ;
- complément direct d'un verbe (*Paul voudrait* [*partir demain*].) ;
- attribut du sujet (*Ce livre est* [*à lire pour demain*].) ou du complément (*Je le trouve* [*à plaindre*].) ;
- complément oblique d'un verbe (*Paul rêve* [*de partir*].), d'un adjectif (*Paul est content* [*de venir*].) ou d'un nom (*le désir* [*de partir*]) ;
- complément d'une préposition (*pour rire*) ou d'une locution prépositionnelle (*sur le point de partir*) ;
- ajout à la phrase (*À les voir ainsi, on dirait qu'ils rigolent.*) ;
- ajout au nom : épithète (*un livre à lire*) ou apposé (*avec un seul désir, se venger*) ;
- antéposé, en fonction *extrait* (*Déménager, je ne pourrai pas.*) ;
- *périphérique* ou *disloqué* (*Partir, c'est difficile pour tout le monde.*).

Le syntagme à l'infinitif peut être introduit par *à*, *de*, *par* ou *pour* ➤ **VII-5.2**.

6.3.1. L'infinitif sujet

L'infinitif sujet avec un verbe

L'infinitif sujet peut être introduit par *de* ou ne pas avoir d'introducteur. Les principaux verbes qui peuvent avoir un infinitif sujet ➤ **II-2.2.3** sont : les verbes qui disent l'existence, ou la manière d'exister, de la situation décrite par l'infinitif (*arriver*, *constituer*, *revenir à*, *signifier*) **23a** ; les verbes qui établissent un lien de cause à effet entre la situation décrite par l'infinitif et une autre situation (*améliorer*, *causer*, *conduire*, *nécessiter*) **23b** ; enfin, les verbes d'identité (*être*, *sembler*), aspectuels (*commencer* (*à*), *finir* (*par*)) **23c**, ou modaux (*devoir*, *pouvoir*, *risquer* (*de*)) suivis d'un infinitif complément **23d** ➤ **II-2.5**.

23 **a** [*Se tromper de train*] *arrive parfois quand on est fatigué.*
b [*Sortir de l'euro*] *nécessiterait un contrôle des capitaux.* (lesechos.fr, 14 fév. 2017)
c [*Voyager avec cette fréquence*] *commence à le déprimer.*
d [*Mettre la Sept sur le réseau de la Cinq*] *pourrait donc conduire à deux impasses* […]. (*Le Monde*, 1er janv. 1992)

L'infinitif peut aussi être sujet de certains verbes passifs qui, à l'actif, prennent un infinitif complément, par exemple *promettre*, *permettre* **24a**, mais aussi des verbes qui prennent une interrogative complément **24b**.

24 **a** [*Sortir jusqu'à minuit*] *leur avait pourtant été permis.*
b [*Dans quel ordre présenter les arguments*] *n'a pas été décidé.*

L'infinitif sujet avec un adjectif

Certains adjectifs sélectionnent un sujet infinitif : ils expriment une propriété d'une situation (*fréquent*, *interdit*), ou un jugement évaluatif concernant l'existence d'une situation (*essentiel*, *pervers*, *souhaitable*) ➤ **VI-2.4.3**. Ils peuvent apparaitre comme la tête d'une phrase sans verbe, avec un infinitif sujet **25a** ➤ **I-5.2.1**. Mais, la plupart du temps, ils sont attributs et sélectionnent le sujet du verbe (*être*, *sembler*) **25b** ➤ **III-3.1**. Avec quelques adjectifs (*incertain*, (*pas*) *clair*), le sujet peut être une interrogative à l'infinitif **25c**.

25 **a** *Impossible* [*de sortir*].
b [*Obtenir un diplôme*] *est essentiel.*
c [*Comment sortir de cette impasse*] *n'est toujours pas clair.*

L'infinitif sujet avec un nom

De même, de nombreux noms sélectionnent un sujet infinitif : noms d'évènement ou d'activité **26b**, de jugement et d'activité intellectuelle (*certitude*), de désir et de volonté, de message (*idée*) **26a**, de sentiment (*plaisir*) ➤ **IV-3.7.2**. Le nom peut être tête d'une phrase sans verbe **26a** mais est le plus souvent attribut du sujet **26b** ou dans une construction à *verbe support* **26c** ➤ **III-6.1**. Avec quelques noms (*question*, *problème*), le sujet peut être une interrogative à l'infinitif **26d**.

26 **a** *Quelle idée, [de sortir ainsi] !*
b *[Désherber] est une activité pénible.*
c *[Voir la mer] lui ferait plaisir.*
d *[Comment sortir de cette impasse] est une bonne question.*

L'interprétation du sujet de l'infinitif sujet

L'interprétation du sujet de l'infinitif, qui n'est pas exprimé, est déterminée par le contexte : il peut tantôt être compris comme générique, comparable à *on* **27a**, tantôt identifié à un individu mentionné dans la phrase, par exemple le locuteur **27b 27c**.

27 **a** *Comprendre une langue est une chose, la parler en est une autre.*
b *Je n'aime pas non plus obéir à des intentions secondaires : déplaire à Mme Rezeau en plaisant à Monique ne me suffisait pas.* (Bazin, 1950)
c *J'éprouvais un curieux malaise : faire les choses à moitié ne convient pas à ma nature.* (Bazin, 1950)

L'infinitif dans une construction impersonnelle ou disloquée

Bien que l'infinitif puisse apparaitre comme sujet **28a 28b**, on préfère souvent qu'il soit disloqué et repris par le pronom sujet *ce* ou *ça* **28c 28d** ➤ XVIII-2.1 ➤ XVIII-2.2 ou complément dans une construction impersonnelle **28e 28f** ➤ II-4.4.3.

28 **a** *Abandonner le projet serait stupide.*
b *Et moi, chanter me plait !*
c *Arriver en retard, c'est sa spécialité.*
d *C'est sa spécialité, d'arriver en retard.*
e *Et moi, ça me plait de chanter !*
f *Il serait stupide d'abandonner le projet.*

6.3.2. L'infinitif complément

L'infinitif peut être complément d'un verbe, d'un adjectif, d'un nom ou d'une préposition ➤ XI-6.3.3.

L'infinitif complément de verbe

Les classes de verbes qui prennent un infinitif complément sont nombreuses ➤ II-2.5 ➤ tableau II-16. Mis à part quelques verbes impersonnels, comme *il faut* ou *il s'agit (de)* **29a**, ce sont des verbes de temps (*venir de*), d'aspect (*commencer*) **29b**, des verbes modaux (*devoir*), des verbes d'essai (*essayer*) **29c**, de décision et d'engagement (*promettre*) **29d**, de désir et d'orientation (*vouloir*), de jugement et d'activité intellectuelle (*croire*), de communication (*dire*) ou de déplacement (*aller*). Tous identifient le sujet implicite de l'infinitif avec leur propre sujet.

29 **a** *Il faut [réparer la machine].*
b *Paul commence [à travailler demain].*
c *Paul a essayé [de réparer la machine].*
d *Paul promet [à son fils] [de venir demain].*

Ce sont aussi des verbes d'ordre ou d'influence (*permettre*) **30a**, des verbes causatifs (*laisser*) **30b**, causatifs de déplacement (*envoyer*) ou des verbes de perception (*regarder*) **30c** ➤ III-5.3. Ces derniers identifient le sujet implicite de l'infinitif avec leur autre complément. Certains verbes, enfin, peuvent avoir un complément interrogatif à l'infinitif : il s'agit de verbes d'investigation (*se demander*) **30d** et certains verbes d'activité intellectuelle (*savoir*), de communication et de décision ➤ II-2.6.

30 **a** *Paul permet [à son fils] [de venir demain].*
b *Paul a laissé [son fils] [voyager tout seul].*
c *Paul regarde [le soleil] [se lever].*
d *Paul se demande [comment sortir de ce piège].*

> *L'infinitif complément et les verbes à héritage*
>
> Certains verbes (de temps, d'aspect, modaux, d'identité…) suivis d'un infinitif ont la particularité de ne pas sélectionner leur sujet, qui est entièrement sélectionné par l'infinitif. Ces verbes peuvent en particulier se

combiner avec un infinitif impersonnel comme *pleuvoir* **31a 31b**. Ils sont dits *à héritage* (*pouvoir*, *sembler*) tandis que les autres verbes sont dits *à partage* (*croire*) ➤ **II-2.5.4**.
Quelques adjectifs aussi (*censé*, *certain*, *présumé*, *réputé*, *supposé*, *susceptible*) **31c** sont *à héritage* : ils se combinent avec un infinitif, mais ne sélectionnent pas leur sujet : **31d** ne décrit pas une propriété des pickpockets, mais équivaut à 'il est possible que des pickpockets agissent' ➤ **VI-3.2.1**.
Les verbes et les adjectifs à héritage identifient leur sujet avec celui de l'infinitif. Les verbes causatifs et de perception sont aussi dits *à héritage* en ce qu'ils ne sélectionnent par leur complément, qui est identifié au sujet de l'infinitif et entièrement sélectionné par ce dernier **30b 30c**.

31 **a** *Il peut* [*pleuvoir*].
b *Il commence* [*à pleuvoir*].
c *Il est censé* [*pleuvoir demain*].
d *Des pickpockets sont susceptibles* [*d'agir dans la station*]. (annonce RATP)

L'infinitif complément d'adjectif

Les adjectifs qui peuvent prendre un complément infinitif expriment le degré de certitude vis-à-vis d'une proposition (*certain*, *sûr*), ou bien ils indiquent l'orientation de l'individu envers une action (*décidé à*, *prêt à*, *susceptible de*) ➤ **VI-3.2** ➤ **tableau VI-6**. On trouve aussi des adjectifs exprimant le savoir-faire d'un individu dans un certain domaine (*adroit à*, *doué pour*), ou qui décrivent des sentiments et des états intérieurs, dont le complément infinitif en *de* donne la cause (*furieux*, *flatté*, *stupéfait de*). Le sujet de l'infinitif correspond au sujet de la phrase quand l'adjectif est attribut **32a**, et au nom modifié quand l'adjectif est épithète ou apposé **32b**.

32 **a** *Fred est prêt* [*à nous aider*].
b *Une lettre de Fred, la barbe ! De Fred, libérable dans quelques jours et probablement décidé* [*à me tomber sur les bras*]. (Bazin, 1950)

L'infinitif complément de nom

Les noms qui prennent un complément infinitif sont variés ➤ **IV-5.3.1** ➤ **tableau IV-22**. Ce sont des noms de jugement et d'activité intellectuelle (*certitude*), de désir et de volonté (*désir*, *envie*), de sentiment (*passion*, *regret*), qui prennent un infinitif en *de* **33a**. De la même manière, certains noms de message (*idée*), de propriété de situation et de proposition (*obligation*, *probabilité*) acceptent un infinitif en *de* **33b**. En revanche, les noms de qualité qui correspondent à des adjectifs d'orientation envers l'action (*aptitude*) **33c** prennent un infinitif en *à*, comme les noms d'état intérieur (*amusement*, *souffrance*) **33d**. Le sujet implicite de l'infinitif peut rester vague, équivalent à *on* **33a**, ou être identique au complément de nom en *de* **33c** ou au possessif **33d**.

33 **a** *Un médicament pour lutter contre l'envie* [*de boire*] *vient d'être agréé par l'Agence européenne des médicaments*. (*francetvinfo.fr*, 12 fév. 2014)
b *Il convient donc de déterminer les différentes associations soumises à l'obligation* [*de souscrire une telle assurance*]. (*assurlandpro.com*, 28 déc. 2013)
c *La composition chimique joue cependant un rôle, en ce qu'elle conditionne l'aptitude du laitier* [*à prendre la trempe, à se laisser granuler*]. (Cléret de Langavant, 1953)
d *La réalisatrice* […] *confirme son amusement* [*à réveiller et titiller le désir chez des personnages d'âge mûr*] […]. (*offi.fr*, consulté en aout 2017)

Autres cas d'infinitif complément de nom

L'infinitif peut également être le complément d'un verbe support avec un nom suivi d'un infinitif **34a 34b** (*avoir coutume*, *avoir peur*, *avoir le désir*, *avoir l'air*, *faire le projet de*) ou un nom de qualité morale avec lequel l'infinitif justifie cette qualité (*avoir la gentillesse*, *l'inconscience de*) **34c** ➤ **III-6.3.2**. Le sujet implicite de l'infinitif est identique au sujet du verbe support **34a**, sauf variante causative **34b**, auquel cas il est identique au complément (*me*).

34 **a** *Paul a l'air* [*de se plaire ici*].
b […] *le pli méprisant de ma bouche* […] *me donnait tout juste l'air* [*de retenir une envie de faire pipi*]. (Vian, 1950)
c *Paul a eu la gentillesse* [*de nous prévenir*].

Par ailleurs, l'infinitif peut être postverbal, mais en relation avec le nom sujet : l'infinitif est dit *extraposé* **35a 35c** et la phrase alterne avec une phrase où il est complément du nom **35b 35d**.

35 **a** *L'envie nous a pris* [*de partir en voyage*].
b [*L'envie* [*de partir en voyage*]] *nous a pris.*
c *La probabilité est grande* [*de ne pas retrouver notre chemin*].
d [*La probabilité* [*de ne pas retrouver notre chemin*]] *est grande.*

L'infinitif complément direct ou oblique ?

Un complément infinitif peut être direct ou oblique. Un complément d'adjectif ou de nom est toujours oblique **36a**. Pour un complément de verbe, on utilise le test du remplacement par une pro-forme ➤II-2.1.1 : s'il est pronominalisé en *le*, il est direct, par exemple après *pouvoir* ou *vouloir* **36b**, s'il est pronominalisé par *en* **36a** ou *y*, il est oblique, par exemple après *tenir* **36c**. Mais le complément infinitif ne peut pas toujours être pronominalisé, par exemple avec *faire* ou *hésiter à*.

36 **a** […] *mais* [*tuer à distance*], *tout le monde en est capable.* (Beauvoir, 1954)
b *Il montrait comment, partout, un historien qui le veut peut* [*travailler utilement*]. (Febvre, 1952)
c [*Travailler seul*], *Paul y tient.*

La présence ou l'absence d'une préposition ne fournit pas toujours une indication suffisante. Quand l'infinitif est sans préposition, il est le plus souvent complément direct **36b**, mais il est oblique après un verbe de déplacement (*je vais chercher du pain*) **37a** ➤II-3.4.3. Inversement, un infinitif peut être introduit par *à* ou *de* et être néanmoins complément direct, s'il est pronominalisé en *le*. Ainsi, le complément infinitif en *de* d'un verbe comme *craindre*, *permettre* ou *promettre* est direct, car pronominalisé par *le* (*la Nasa le permet*) **37b**, mais celui d'un verbe comme *convaincre*, *se souvenir* est oblique car pronominalisé par *en* **37c**, et celui de *s'efforcer* aussi car il est pronominalisé par *y* (*Je m'efforce à* | *d'épargner.*) **37d**. D'une manière générale, le complément infinitif en *à* est oblique car pronominalisé en *y* **37d**, mais il est direct avec quelques verbes comme *apprendre* (*à quelqu'un*) qui permettent *le* (*il m'a appris à vivre*) **37e**.

37 **a** […] *quand mes parents me demandent d'aller* [*chercher le pain*], *j'y vais seul* […]. (*jeuxvideo.com*, 20 fév. 2014)
b *Vous voulez* [*adopter un morceau de la Terre*] *? La Nasa vous le permet désormais !* (*minutenews.fr*, 14 avril 2017)
c *Paul s'en souvient,* [*de les avoir aidés*].
d [*Épargner*] *c'est quasiment impossible. Je m'y efforce pourtant.* (*answers.yahoo.com*, avril 2008)
e *Je sais* [*vivre*], *Gaston Roupnel, l'inoubliable ami, me l'a appris* […]. (Bachelard, 1957)

La préposition marqueur de l'infinitif

Quand l'infinitif est complément, la préposition n'est pas tête d'un syntagme prépositionnel mais *marqueur* d'un syntagme verbal ➤VII-2.2.4. L'infinitif complément peut être marqué par une préposition : *à*, *de*, *par* et *pour*, selon le verbe ou le prédicat principal. Les verbes qui prennent un infinitif sans préposition sont principalement : des verbes modaux (*devoir*, *falloir*, *pouvoir*), des verbes de perception (*entendre*, *voir*), des verbes causatifs (*faire*, *laisser*), des verbes de communication (*avouer*, *dire*), de jugement et d'activité intellectuelle (*croire*, *savoir*), de désir (*vouloir*), de déplacement (*courir*, *envoyer*). Il y a peu d'exceptions : *risquer* (verbe modal), *empêcher* (verbe causatif), *se souvenir* (verbe d'activité intellectuelle) et *craindre* (verbe de désir) demandent *de*.
Les noms prennent un infinitif avec préposition (*le désir de partir*), même s'ils correspondent à un verbe (*désirer partir*) qui prend, lui, un infinitif sans préposition. La plupart des adjectifs aussi (*désireux de partir*), sauf quelques adjectifs dits *à héritage* comme *censé*, *dit*, *présumé*, *réputé* ou *supposé* (*Paul est censé* [*avoir fini son travail*].) ➤II-2.5.4 ➤VI-3.2.1.
En ce qui concerne le choix de *à* ou *de*, il existe quelques tendances ➤VII-5.2.1. Ainsi, les adjectifs d'orientation envers l'action (*apte à*), ainsi que les noms dérivés (*aptitude à*), prennent un infinitif en *à*, sauf quelques-uns (*susceptible de*). Les verbes d'ordre et d'influence prennent un infinitif en *de* (*demander à Paul de venir*, *convaincre Paul de partir*). Les verbes et les adjectifs de sentiment et de qualité prennent un infinitif en *de* interprété comme cause ou justification (*être courageux de*, *être triste de*, *se réjouir de*). Mais le choix de la préposition ne peut pas toujours être justifié, et certains verbes, comme *commencer* ou *continuer*, prennent les deux sans différence de sens **38a 38b**.

38 **a** *Tandis qu'il continue* [*à parler*] *et que personne ne l'écoute, je sens le bout de ce parapluie qui se pose sur mon épaule* […]. (Bazin, 1950)
b *Mais M. Rezeau continuait* [*de gémir*]. (Bazin, 1950)

Les prépositions *par* et *pour* sont moins fréquentes. *Par* apparait avec quelques verbes aspectuels qui admettent aussi *à* ou *de* (*commencer*, *finir*, *terminer par*) avec certaines différences de sens. *Pour* apparait avec des verbes plus nombreux, verbe de jugement (*passer pour*), verbe d'engagement et d'essai (*attendre*, *s'arranger*, *se dépêcher*, *insister*, *militer pour*), verbe support avec un nom indiquant une disposition à l'action (*avoir du gout*, *de l'inclination*, *une préférence*, *de la répugnance pour*) ➤III-6.1. *Pour* apparait encore avec des adjectifs de savoir-faire (*adroit*, *bon*, *doué*, *fait*, *libre*, *mauvais pour*), avec lesquels l'infinitif indique un domaine d'activité, des adjectifs exprimant des propriétés de situation (*avantageux*, *bénéfique*, *bon*, *mauvais*, *nécessaire pour*).

L'infinitif attribut

L'attribut à l'infinitif est souvent marqué par *à* ➤III-3.2.1 ➤XI-3.2 ➤XI-8.1. Après *être*, il reçoit, de manière générale, une interprétation modale d'obligation comme en **39a**, qui équivaut à 'il faut finir ce travail pour demain', ou bien une interprétation plus faible, équivalant à 'est digne de', 'donne envie de' (*Ce jour est à marquer d'une croix. Cet enfant est à croquer.*). Il peut aussi être attribut du complément **39b**. En revanche, l'infinitif n'est pas attribut après un verbe de perception (*J'ai vu Paul courir.*) ➤III-5.3.
Après *être*, l'infinitif peut aussi être complément d'identité et il est alors marqué par *de* ➤III-3.2.1. Dans ce cas, il explicite le contenu du sujet, qui comporte par exemple un nom d'attitude **39c**, un nom de message **39d**, ou de propriété de situation **39e**. Un complément infinitif interrogatif est également possible avec quelques noms **39f**.

39 **a** *Ce travail est [à finir pour demain].*
b *On m'a donné ce livre [à lire pour demain].*
c *Notre plus grand désir est [de partir].*
d *L'idée est [de démissionner dès que possible].*
e *L'avantage essentiel est [de ne pas payer d'impôts].*
f *La question est [comment se sortir de cette impasse].*

D'autres prépositions (*à même de*, *près de*, *pour*, *sans*, *sur le point de*) peuvent aussi introduire un attribut à l'infinitif **40a** ➤XI-3.2 ou un ajout prédicatif en début de phrase **40c**. *Être pour* prend le sens de 'être destiné à', ou 'favorable à' **40a**, et *ne pas être sans*, une formule d'insistance ou de politesse équivalant à une affirmation **40b**. En **40a**, l'infinitif est coordonné avec une subordonnée ➤XVI-4.3. Quand la séquence préposition + infinitif est en début de phrase, elle est analysée comme un syntagme prépositionnel **40c** : c'est un ajout à la phrase, généralement interprété comme modifiant le sujet ➤XVIII-3.1.

40 **a** *— Je ne suis pour rien. Je suis [pour essayer de vivre et qu'on me foute la paix].* (Clavel, 1968)
b *Vous n'êtes pas [sans savoir que je suis très occupé en ce moment].*
c *Sur le point de sortir, Paul s'est souvenu qu'il devait fermer la fenêtre.*

6.3.3. L'infinitif prépositionnel circonstanciel

L'infinitif ajout circonstanciel

Certaines prépositions prennent comme complément un infinitif et forment avec lui un ajout circonstanciel. Il s'agit d'un ajout de but (*afin de*, *pour*) **41a**, de temps (*avant de*, *après*) **41b**, de concession (*sans*), de condition ou de possibilité (*sauf à*, *à moins de*, *quitte à*) **41c** ou bien de cause (*à force de*, *faute de*) ➤XIV-1.4.1.
Le complément infinitif est marqué par *à* **41c** ou *de* **41b** **41d**, ou n'est pas marqué **41a**. On ne considère pas *afin de*, *avant de*, *sauf à* comme un seul mot : ce ne sont pas des prépositions complexes mais des prépositions simples (*afin*, *avant*, *sauf*) suivies d'une autre préposition ou d'une subordonnée complétive (*afin que*, *avant que*, *sauf que*) ➤VII-2.2.

41 **a** *Nous téléphonerons à Paul [pour préparer la réunion].* BUT
b *Il faut bien réfléchir [avant de parler].* TEMPS
c *On ne pouvait qu'écouter [sauf à prétendre le contraire].* CONDITION
d *À force de tergiverser, nous avons laissé passer la date.* CAUSE

L'infinitif circonstanciel en à *ou* de

Les prépositions *à* et *de*, suivies d'un infinitif, peuvent constituer un ajout circonstanciel. En début de phrase **42**, l'interprétation est généralement causale ➤VII-5.2.1 ➤XIV-3.2.1.

42 **a** [*À les voir ainsi désolés*], *si le métro était ouvert, on s'y jetterait, pour fuir ce spectacle mortel.* (Bastide, 1956)
b *Et plus de la moitié de ces bons hommes et de ces chrétiennes étaient bien connus à Toulouse, et* [...] [*de les voir, tous vieux et vénérables qu'ils étaient, sauter et hurler comme des diables dans les flammes rouges*], *bien des Toulousains croyants perdaient courage* [...]. (Oldenbourg, 1961)

Les locutions figées en à *ou* de *+ infinitif à interprétation conditionnelle*

Un certain nombre de locutions introduites par *à*, moins souvent par *de*, apparaissent en début de phrase, avec une interprétation conditionnelle, comme *à y regarder de plus près* ➤VII-2.2.3. La locution conditionnelle *à bien y* + infinitif autorise un nombre limité de verbes : *penser*, *réfléchir*, *regarder* et *songer* **43a**. Les locutions en *à* + *croire*, *écouter* et *entendre* expriment un doute du locuteur sur une croyance attribuée à une tierce personne **43b**. Par contraste, *à en juger par*, *d'entendre* ou *de voir* expriment une croyance à laquelle le locuteur adhère **43c**. En revanche, *à trop* + infinitif, *à force de*, *rien qu'à*, *rien que de* + infinitif n'imposent pas de verbe particulier, la situation décrite par le verbe servant de précondition à celle de la principale **43d** **43e**. Enfin, on doit ajouter à cette liste quelques locutions complètement figées : *à commencer par*, *à compter de*, *à partir de* et *à dater de*.

43 **a** *Non,* [*à bien y réfléchir*], *cela ne m'amuserait plus.* (Joffo, 1973)
b [*À vous entendre*], *dorénavant on ne m'enlèvera pas de l'idée que vous étiez ces jours-là à Waterloo.* (Rheims, 1987)
c [*À en juger par ce que je vois*], *vous êtes tout à fait prêts.*
d [...] *les vengeances doivent être consommées chaudes et, si possible, brûlantes :* [*à trop les laisser attendre*], *leur saveur s'affadit.* (d'Ormesson, 1985)
e [*Rien que d'y songer*], *il sentait naître en lui des réserves de vigueur et de résistance insoupçonnées* [...]. (Droit, 1964)

L'infinitif circonstanciel en *à* apparait également après le verbe, avec une interprétation causale, ou temporelle et causale assez vague **44**.

44 **a** *Et qu'est-ce qu'il avait, ce matin, ce chien de curé,* [*à lui dire qu'elle ressusciterait le poing fermé*] *?* (Yourcenar, 1959)
b *Nous devenons pensifs* [*à regarder vivre autour de nous ce monde, si merveilleusement ajusté, à la fois, et si effroyablement lointain*]. (Teilhard de Chardin, 1955)
c *— Madame Bax ? Toujours collée aux vitres à regarder dehors !* (Robbe-Grillet, 1953)
d *Je restai longtemps debout* [*à regarder les flammes en me répétant : « Je ne l'aime pas assez. »*] (Beauvoir, 1954)

L'infinitif en à *ajout ou complément ?*

L'infinitif en *à* après des verbes comme *être* (*là*) *à*, *en être à*, *passer du temps à*, *rester à* est analysé comme complément **45a** **45b**. Il peut être obligatoire **45c**, et il autorise l'extraction d'un complément, par exemple dans une relative **45d**, ce qui est plus difficile pour un ajout **45e** ➤I-6.3.4.

45 **a** *On est là* [*à attendre les réponses*] *et je sais qu'elle y pense du matin au soir.* (Djian, 1985)
b *Il resta un long moment* [*à regarder la mère endormie, les mains crispées sur les bras de son fauteuil, les sourcils froncés*]. (Duras, 1950)
c *Les deux adversaires* [...] *en étaient déjà* [*à briser des meubles*] [...]. (Rolin, 1996)
d *C'est une proposition* [*qu'ils en étaient déjà* [*à critiquer* ◊]].
e **C'est un spectacle* [*qu'on devient triste* [*à regarder* ◊]].

L'infinitif circonstanciel en pour

Pour + infinitif peut former un ajout circonstanciel de but **46a**, mais aussi de succession temporelle **46b** et de conséquence **46c**.

Lorsque *pour* indique un but, le sujet de l'infinitif (non exprimé) dénote un agent intentionnel, qui cherche à obtenir un certain résultat ➤XIV-4.3.1. L'infinitif alterne avec une subordonnée en *que*. Un emploi particulier consiste à répéter à l'infinitif le verbe principal (*Il joue pour jouer.*), ce qui suggère la gratuité de l'action. *Pour* + infinitif en **46b** décrit aussi une situation postérieure à celle du verbe principal, mais elle n'est pas présentée comme recherchée par le sujet. Les deux situations sont causalement reliées et temporellement ordonnées, avec souvent la suggestion que la situation postérieure n'est pas désirée. *Pour* + infinitif peut aussi être corrélé à un adverbe de degré (*assez*, *trop*), indiquant une conséquence possible **46c** ➤XV-6.3.2. Cette conséquence est bloquée, lorsque le verbe principal est nié.

46 **a** *Le soir, en me raccompagnant, elle me raconta que le sien aussi avait fait la guerre, qu'il avait débarqué à Fréjus* [*pour libérer la France*] […]. (Roze, 1996)
b […] *il était reparti sur sa mobylette* [*pour aller s'écraser, à quelques dizaines de kilomètres de là, contre un camion roulant en sens inverse*]. (Rolin, 1996)
c *La majorité des habitants de 34 pays africains estiment que leur gouvernement n'en fait pas assez* [*pour lutter contre la corruption*]. (*rfi.fr*, 14 nov. 2013)

Autres emplois de pour + *infinitif comme ajout*

Dans les ajouts dits *de raison*, l'infinitif est à un temps composé **47a** ou est un verbe d'état **47b**, et la situation décrite par l'infinitif précède celle décrite par le verbe principal. Il y a une relation de cause mais la conséquence (ici, exprimée par la principale) n'est pas présentée comme un but recherché ➤**XIV-3.2.1**. Un cas particulier est celui où l'infinitif justifie l'assertion exprimée par la principale **47c**. En **47d**, il y a bien intentionnalité en ce qui concerne la signature, mais le tremblement n'est pas présenté comme un moyen, et la construction exprime plutôt la concomitance. En **47e**, il s'agit d'un emploi métalinguistique ➤**XIV-4.3.2**.

47 **a** [Titre] *Condamné* [*pour avoir chanté du Brassens*] (*ouest-france.fr*, 27 sept. 2013)
b *J'ai fait condamner F.* [*pour être un faussaire de l'histoire*]. (*liberation.fr*, 13 mars 2007)
c *Pour l'avoir pratiqué, je peux vous dire qu'il s'agit d'un soin efficace, contenant et apaisant.* (*infirmiers.com*, 11 oct. 2013)
d *Sa main tremble* [*pour signer*].
e *Pour parler clair, c'est bien l'avenir de ces jeunes citoyens qui se joue dans les urnes.* (*franceinter.fr*, 15 avril 2012)

En début de phrase, *pour* + infinitif, comme *quant à* et *pour ce qui est de* **48b**, indique le topique de phrase ➤**I-7.2.2**. En **48a**, l'adjectif est repris avec le verbe principal. La construction existe également avec un syntagme nominal (*Pour un savant, c'est un savant.*). Le contenu apparait dans le contexte précédent, et il est repris comme topique, avec un effet de haut degré ('Paul est vraiment malade').
En **48c**, le syntagme infinitif + *pour* + infinitif est également topicalisé, avec une nuance circonstancielle ('puisqu'il faut souffrir') ; en **48c**, il se paraphrase comme 'à propos de souffrance inévitable'.

48 **a** Loc. 1 — *J'ai entendu dire que Paul était malade.*
Loc. 2 — *Pour être malade, oui, il est malade.*
b — *Pour ce qui est de laver la piaule plusieurs fois par semaine, elle peut se l'accrocher, la patronne.* 'laver la chambre' (Clavel, 1962)
c *Souffrir pour souffrir, aurais-je dû souffrir d'être humiliée ou souffrir de solitude ?* (*forum.aufeminin.com*, 7 sept. 2010)

L'infinitif circonstanciel sans préposition au Québec

Un infinitif peut être ajout sans préposition avec un sens hypothétique au Québec **49a** ➤**XIV-2.1.3**. Il peut parfois avoir un sujet **49b** ➤**XI-6.1.2** : **49a** signifie 'si je restais au bord du lac, je pêcherais plus souvent', et **49b** 'si Jeanne avait pris sa voiture, on serait allé à Toronto'.

49 **a** % *Rester au bord du lac, je pêcherais plus souvent.* (Québec)
b % *Jeanne avoir sorti son char, on serait allé à Toronto.* (Québec)

6.3.4. L'infinitif modifieur de nom

L'infinitif en à *épithète*

Un infinitif en *à* peut modifier un nom, comme une épithète **50** ➤**IV-5.5.3**. Cet ajout infinitif ressemble parfois à une relative en *que* (*que nous devons résumer pour lundi*) **50a** ou *qui* (*une femme qui se laisse impressionner*) **50b**, mais pas toujours : aucune relative ne correspond à **50d**.

50 **a** *C'est un livre* [*à résumer pour lundi*].
b *Mais Valentine n'était pas femme* [*à se laisser impressionner*]. (Gary, 1960)
c *Il nous a raconté une histoire* [*à dormir debout* / *à mourir de rire*].
d *Il faisait un temps* [*à ne pas mettre le nez dehors*].

Du point de vue syntaxique, *à* est un marqueur, et le syntagme verbal est épithète. Un tel syntagme peut aussi être attribut, et une modalité d'obligation **51a**, ou une modalité affaiblie, est souvent suggérée **51b** **51c**. Il peut aussi être en mention sur une étiquette **51d**.

51 **a** *Le livre est* [*à résumer pour lundi*].
b *Ce genre d'aléa est* [*à prendre en compte dans un devis*].

c *La pièce est [à mourir de rire].*
d *à consommer rapidement*

> *Les différences entre* à + *infinitif et la subordonnée relative*
>
> Les syntagmes en *à* + infinitif diffèrent des relatives sur les points suivants : ils peuvent être attributs alors que les relatives ne peuvent pas l'être (* *Ce livre est que nous devons résumer.* * *Cet endroit est où aller.*). Leur interprétation peut mettre en jeu une obligation ('devoir') (*un livre à lire*), alors que les relatives à l'infinitif expriment plutôt une possibilité ('pouvoir') (*un endroit où aller*) ➤ XIII-4.3.3.

L'infinitif apposé au nom

Un infinitif ajout dit *apposé* au nom peut en préciser le contenu ➤ IV-5.4. Il s'agit d'un nom d'activité intellectuelle (*certitude*) **52a**, de message (*idée*) **52b**, de désir (*envie*, *intention*) **52c**, de sentiment (*regret*) **52d**, ou d'un nom plus vague comme *chose* ou *lot* **52d**. L'infinitif apposé, en général, n'est pas introduit par une préposition.

52 **a** *Cette presque certitude : [pouvoir dire « Tout à l'heure », et se retrouver réunis en effet]* [...]. (Roy, 1979)
b *Le père n'a plus qu'une idée, [venger son fils].* (Chabrol, 1967)
c *Et le fait même qu'il fut fixé un terme – deux ans – à l'accord témoignait de la même intention : [arriver* [...] *à créer des rapports conventionnels stables entre les deux parties].* (Reynaud, 1963)
d *Au vrai, Juju ne redoutait qu'une chose, [tomber sur Paulo Thérard]* [...]. (Fallet, 1956)
e *Tu es à l'abri de ce qui constitue le lot de la plupart des jeunes gens : [aimer l'amour pour lui-même].* (Bazin, 1950)

Les noms auxquels l'infinitif est apposé sont des noms qui peuvent prendre un complément infinitif (*l'idée de venger son fils*) ou qui peuvent être sujets d'un verbe d'identité avec un infinitif complément (*Son idée était [de venger son fils]*.). Le syntagme nominal dénote souvent une entité unique, ce qui est indiqué par le défini singulier **52c 52e** ➤ V-3.2 ou par le restrictif (*ne*) *que* **52b 52d** ➤ VIII-8.2.2.
Plusieurs infinitifs peuvent aussi expliciter un nom, se présentant comme une liste **53**.

53 **a** [...] *ils sont, dans Paris, un peu plus de deux cents à viser les buts suivants : [donner aux enfants de bonnes habitudes vocales ; éduquer leur oreille]* [...]. (*L'Enseignement en France : l'enseignement de la musique et l'Éducation nationale*, 1950)
b *Il faut se garder d'oublier que, dans la situation présente de l'URSS, le pouvoir doit agir sur un double plan : [tenter d'accroître la main-d'œuvre disponible, et ajuster sa répartition à la distribution géographique des ressources et des industries].* (Carrère d'Encausse, 1978)

6.3.5. L'infinitif en début de phrase

L'infinitif antéposé

L'infinitif peut être antéposé, en fonction *extrait* ➤ I-6.2.3. Il correspond à un complément attendu après le verbe ('je ne suis pas sure que Jeanne voudra habiter à Paris' **54a**, 'ça s'appelle tromper son monde' **54b**). Dans d'autres cas, l'antéposition ressemble à une dislocation initiale avec un pronom sous-entendu **54c 54d** ➤ XVII-3.3.4.

54 **a** *Habiter à Paris, je ne suis pas sure que Jeanne voudra.*
b *Tu sais comment ça s'appelle, ce que tu fais là ? Tromper son monde, ça s'appelle.*
c *Moi, [travailler seule], je supporte pas.* (CRFP, PRI-PNO-004)
d *Moi, travailler seule, je ne supporte pas ça.*

L'infinitif disloqué

Dans une construction dite *disloquée*, l'infinitif est en fonction *périphérique*, en début **55a 55b** ➤ XVIII-2.1 ou en fin de phrase **55c** ➤ XVIII-2.2. S'il correspond à un sujet, il est alors repris par *ça*, *ce*, *cela* **55a 55c** ➤ IX-8.1. L'infinitif peut également être repris par une proforme personnelle (*le*, *en*, *y*) correspondant à un complément **55b 55d 55e 55f** ➤ II-2.1. En fin de phrase, la préposition *à* ou *de* est conservée **55c 55f**, mais pas en début de phrase **55d 55e**.

55 **a** *[Le faire tuer par un autre dans le calme d'une méditation sérieuse, et sous le prétexte d'un ministère honorable], cela ne se comprend pas.* (Camus, 1951)
b *[Embaucher un jeune], on le voudrait bien.*

c *Ça me plairait,* [*d'embaucher un jeune*].
d [*Travailler la nuit*], *en est-il capable ?*
e [*Embaucher un jeune*], *nous y penserons à l'automne.*
f *Nous y penserons à l'automne,* [*à embaucher un jeune*].

6.4. L'interprétation de l'infinitif

De manière générale, un énoncé à l'infinitif décrit un type de situation plutôt qu'une situation particulière, à la différence d'une phrase à verbe conjugué. (*Où aller ? Ne pas se pencher au-dehors.*) ➤ XI-6.2. Il a parfois une valeur modale ('où peut-on aller ?', 'il ne faut pas se pencher au-dehors').
Lorsque le syntagme à l'infinitif est sujet ou complément, son interprétation dépend du verbe principal : il peut décrire une situation particulière (*Je vois Jean* [*courir*].) ou un type de situation (*une nouvelle apte* [*à déstabiliser*]).
Le point de repère pour le temps est la situation d'énonciation ou le contexte narratif pour l'énoncé, la situation principale dans les autres cas. La forme simple de l'infinitif est interprétée comme simultanée (*Jean croit* [*avoir raison*].) ou postérieure (*Paul voulait* [*réussir*].) à ce repère. La forme composée est interprétée comme antérieure à ce repère (*Jean croit* [*avoir fermé le gaz*].) ou comme un état résultant (*Jean croit* [*avoir compris*].).

6.4.1. À quoi réfère l'infinitif ?

Un verbe décrit un type de situation ➤ II-3.1 ; suivant les formes et les contextes, le verbe conjugué peut décrire une situation particulière, située dans le temps et l'espace, ou un ensemble de telles situations. L'infinitif ne comporte pas d'indication de temps ou de personne : il est donc peu apte, par lui-même, à décrire une situation particulière, et ne peut le faire que dans certaines constructions.

L'interprétation des énoncés à l'infinitif

Les infinitifs injonctifs **56a**, interrogatifs **56b**, exclamatifs ou émotifs **56c** décrivent des situations visées, non ancrées dans le temps, même si les participants peuvent en être précisés. Dans ces emplois, l'énoncé est interprété avec une valeur modale, de possibilité **56b**, de probabilité ou d'obligation **56a** ➤ XI-8.1.

56 a *Découper la volaille. Faire sauter les morceaux pendant dix minutes.*
b [Titre] *Comment croire à nouveau à l'amour ?* (*psychologies.com*, consulté en juillet 2009)
c *Pauvre N., être si intelligent et bardé de diplômes et ne pas savoir se retenir… être si intelligent et ne pas se rendre compte que son intolérance le range dans le même sac que tous les intégristes…* (*comlive.net*, 20 oct. 2006)

L'infinitif de narration décrit une situation particulière, prise dans une succession temporelle **57a**. Mais cette situation n'est pas autonome, comme elle pourrait l'être si le verbe était à l'indicatif : un infinitif de narration ne débute pas un récit, d'où des connecteurs comme *et*, *alors* et *ensuite*. C'est donc le récit dans lequel il s'insère qui lui permet de référer à une situation particulière.

57 a — *Tu ne préfèrerais pas être maréchal ?*
— *Non, camarade Staline, c'est aussi bien d'être commandant.*
Et Staline de conclure : « Il est très sage, cet enfant, il ira loin. » (Thorez, 1982)
b — […] *La nuit il aura peur, je le sais.*
Juju rigola :
— *Lui, avoir peur ? Allons donc !* (Fallet, 1956)
c Loc. 1 — *Tu as appris que Luc était mort ?*
Loc. 2 — *Quelle tristesse ! Mourir si jeune !*

Quant à l'énoncé de reprise, il est interprété suivant le contexte qu'il reprend. En **57b**, l'infinitif ne décrit pas une situation particulière, mais un type de situation : le locuteur rejette la possibilité que la personne en question ait peur ou puisse avoir peur. Mais il peut aussi reprendre un énoncé décrivant une situation particulière **57c**.
L'énoncé à l'infinitif est compatible avec tous les types de phrases : l'infinitif de narration correspond à un énoncé déclaratif **57a**, l'infinitif injonctif **56a** à un type désidératif, l'infinitif est possible dans une

interrogative **56b**, et l'énoncé exclamatif est aussi possible quand il comporte un mot intensif-exclamatif (adverbe *tant*, *aussi*, *si* + adjectif, adjectif *tel*) **58c** ➤ XII-4.1.

> *La valeur modale de l'infinitif*
>
> Pour certains, l'infinitif a d'abord une valeur modale, d'obligation **56a** ou de possibilité **56b**, d'où découle la valeur de succession temporelle de l'infinitif de narration. Ainsi, les enfants passent par un stade où ils ont deux emplois de l'infinitif : un emploi modal et futur **58a** et un emploi où l'infinitif décrit un évènement en cours (ni passé, ni futur) **58b**. Mais on peut aussi penser qu'à l'inverse, l'interprétation modale apparait dans certains contextes où l'infinitif ne décrit pas des situations particulières, ancrées dans le temps.
>
> **58** **a** [Un enfant veut ouvrir quelque chose] — *Ouvrir. Ouvrir.*
> **b** Parent – *Qu'est-ce qu'il fait le bébé ?*
> Enfant – % *Manger.*

L'interprétation de l'infinitif sujet ou complément

L'infinitif sujet ou complément décrit une situation particulière ou un type de situation en fonction du prédicat et du contexte, en particulier du temps du verbe principal et de l'infinitif. Par exemple, l'infinitif décrit une situation particulière en **59a** : la situation où Dora parle recouvre celle où l'on entend. En revanche, si le prédicat principal décrit une disposition, comme *apte à*, *susceptible de*, l'infinitif décrit un type de situation plutôt qu'une situation particulière **59b** ➤ VI-2.2.1. Avec d'autres prédicats, comme ceux qui établissent une relation de cause à effet entre situations **59c** **59d**, ou de sentiment et d'état intérieur, l'infinitif décrit un type de situation ou une situation particulière, en fonction du contexte.

59 **a** *Stepan hausse les épaules. On entend Dora* [*parler dans l'antichambre*]. (Camus, 1950)
b *Cette méthode est susceptible* [*de fournir quelques indices, d'ordre qualitatif, que l'on ne saurait négliger*]. (Meynaud, 1958)
c *Le secrétaire général* [...] *a souligné mardi que la réalisation des* Objectifs du Millénaire pour le développement (*OMD*) *nécessitait* [*de repenser le système économique mondial*]. (*un.org*, 23 mars 2010)
d *Les opérations arithmétiques usuelles, celles dont l'exécution mécanique de plus en plus parfaite a nécessité* [*d'imaginer les machines à calculer universelles*], *ont été inspirées aux hommes en des temps très anciens* [...]. (Couffignal, 1964)

> *Infinitif et subordonnée*
>
> Comme sujet ou complément, le syntagme infinitif peut non seulement référer à une situation, mais il peut aussi être interprété comme si l'on avait une phrase complète. Il en va ainsi pour le complément des verbes de jugement et d'activité intellectuelle comme *croire*, *penser* ou *juger* : *Paul croit toujours avoir raison.* a le même type d'interprétation que *Paul croit toujours qu'il a raison*. L'infinitif après *croire* est interprété comme une proposition. De même, le syntagme infinitif est compris comme une visée avec des verbes d'essai et d'ordre (*essayer*, *demander de*, *vouloir*), comme une interrogation avec les verbes d'investigation (*se demander*) et comme une exclamation avec des verbes comme *s'étonner* (➤ II-2.6 pour les classes de verbes). En revanche, si le prédicat est un verbe de perception **59a** ou un adjectif d'aptitude **59b**, par exemple, l'infinitif réfère à une situation, non à une proposition. L'interprétation du syntagme infinitif sujet ou complément est donc dépendante du prédicat principal.
>
> ➤ Alternance entre complément infinitif et complétive (*Je pense être à l'heure* / *que je suis à l'heure.*) ➤ II-2.6.4

6.4.2. L'infinitif et l'orientation temporelle

L'interprétation temporelle de l'énoncé infinitif

L'infinitif simple est interprété comme simultané au repère temporel fourni par la situation d'énonciation **60a**. L'infinitif composé est interprété comme antérieur à la situation d'énonciation **60b**. Dans l'infinitif de narration **60c**, il est interprété comme suivant immédiatement l'action de la phrase précédente.

60 **a** *Moi, mentir ?*
b *Jeunesse ? Connais pas ! Révolte ? Difficulté d'être ? Fichaise ! Moi, avoir donné des ennuis à mes parents ? Dieu m'en garde !* [...] *En classe, je ne pipais pas, j'avais bien trop peur de mon père.* (B. Groult et F. Groult, 1968)
c — *Tenez, le voici, mon « manuscrit ». Et le ministre de tendre au commissaire une plate disquette d'ordinateur, que le commissaire empoche, avec remerciements.* (Pennac, 1989)

L'interprétation temporelle de l'infinitif subordonné

Lorsque l'infinitif est sujet ou complément, le repère temporel est la situation décrite par le verbe principal. La forme simple indique soit le recouvrement des deux situations, soit une situation future par rapport à celle du verbe principal. Avec un verbe de jugement et d'activité intellectuelle, de communication ou de perception, l'infinitif simple indique un recouvrement des situations **61a**. Mais, avec un verbe de décision ou d'engagement **61b**, ou un verbe de volonté et d'influence **61c**, il indique une situation future par rapport à celle qui est décrite par le verbe principal.

Comme le passé composé de l'indicatif ➤ XI-2.3.2, l'infinitif composé convient pour une situation antérieure à celle du verbe principal **61d**, ou pour un recouvrement des deux situations **61e**, si la forme composée décrit une situation résultante, elle-même simultanée avec celle du verbe principal.

61 **a** *Paul croyait toujours avoir raison.*
b *Le couvreur s'est engagé à finir son travail aujourd'hui.*
c *Paul veut faire des études de médecine.*
d *Paul croyait avoir fermé le gaz.*
e *Paul croyait avoir compris le problème.*

> *L'orientation future et l'infinitif composé*
>
> L'infinitif composé est possible quand le verbe principal a une orientation future, mais il y a alors deux points de repère. Au moment associé au verbe principal s'ajoute le moment associé à l'ajout temporel : *avant notre retour* **62**. Dans cet exemple, la fin du travail est antérieure au moment du retour. En même temps, la situation décrite par l'infinitif est postérieure à celle décrite par le verbe principal, qui porte sur le futur : la fin du travail se situe donc entre le moment de l'engagement et le moment du retour.
>
> **62** *Le couvreur s'engage à avoir fait son travail avant notre retour.*

XI-7

Le participe présent

Le participe présent est un mode non conjugué, invariable et dépourvu de marques de personne.
Il apparait sans préposition :
- comme épithète (*une amie* [*aimant la musique*]) ou apposé (*dans cette salle, accueillant plus de cent personnes*) ;
- comme ajout circonstanciel, avec sujet (*Les invités arrivant tôt, nous devons nous préparer.*) ou sans sujet (*Croyant bien faire, il a débroussaillé le jardin.*).

Il apparait après *comme* en fonction *attribut* (*Elle est considérée* [*comme aimant la musique*].).
Il apparait après *en*, dans un emploi parfois appelé *gérondif* (*Il faut éteindre la lumière* [*en partant*].) dans lequel il est *ajout* circonstanciel.
Le participe présent décrit une propriété (*les étudiants* [*désirant faire un stage*]) ou une situation (*Apprenez* [*en jouant*].). Il n'ancre pas cette situation dans le temps, sauf avec *en* temporel (*En rentrant, Nicolas fit ses devoirs.*).

7.1. Qu'est-ce que le participe présent ?

Le participe présent est un mode non conjugué du verbe, qui possède un temps simple (*lavant*, *sortant*) et un temps composé (*ayant lavé*, *étant sorti*) ➤ II-1.3.
À la différence du participe passé, il peut recevoir des proformes personnelles faibles (*y allant*, *lui parlant*) et prendre un complément direct (*lisant ce livre*).
Comme les formes conjuguées, et à la différence du participe passé, il est suivi de la négation (*ne sortant pas*) et des adverbes (*mangeant bien*, *sortant bientôt*).
Certains participes présents ont donné lieu à un adjectif (*intéressant*), qui varie en genre et en nombre, et peut être employé comme épithète (*une idée intéressante*), ou attribut du sujet (*Ces cas sont intéressants.*).

7.1.1. La forme du participe présent

Le participe présent est un mode non conjugué du verbe, invariable en personne et en nombre. Il se forme en ajoutant la terminaison *-ant* au radical verbal qui est, à quelques exceptions près, le même que celui de l'imparfait de l'indicatif (*on aim-ait*|*aim-ant*, *on lis-ait*|*lis-ant*, *on finiss-ait*|*finiss-ant*, *on reven-ait*|*reven-ant*, *on peign-ait*|*peign-ant*, *on all-ait*|*all-ant*) ➤ II-1.3.4. Les exceptions sont *avoir* (*avait*|*ayant*) et *savoir* (*sav-ait*|*sach-ant*).
Le participe présent a un temps simple **1a** et un temps composé **1b**, construit avec l'auxiliaire *avoir* ou *être* en fonction du verbe ➤ III-2.1. De plus, il existe une construction passive pour les verbes transitifs, aux temps simple et composé **1c** ➤ II-4.1.

1 **a** *mangeant*, *revenant*
b *ayant mangé*, *étant revenu*
c *étant mangé*, *ayant été mangé*

Contrairement à ce que laisse penser son nom, le participe présent ne décrit pas en général une situation ancrée dans le temps : la forme simple n'est pas interprétée comme un présent mais décrit une situation simultanée avec celle du verbe principal, qui peut être aussi bien un présent **2a** qu'un passé ou un futur **2b**. La forme composée décrit un état résultant ou une situation antérieure à celle du verbe principal, qui peut être aussi à des temps variés **2c** **2d**.

2 **a** *Parlant bas, Paul a du mal à se faire entendre.*
b *Parlant bas, Paul avait*|*aura du mal à se faire entendre.*

c *Ayant pris le bon train, Paul est à l'heure à sa réunion.*
d *Ayant pris le bon train, Paul était / sera à l'heure à sa réunion.*

7.1.2. Le participe présent et les autres catégories

Le terme *participe* est trompeur car il laisse entendre que c'est une forme hybride, qui participe de plusieurs catégories. C'est le cas du participe passé, qui possède à la fois des propriétés de verbe et d'adjectif ➤ II-1.1, mais ce n'est pas le cas du participe présent. Contrairement au participe passé, qui varie en genre et en nombre (*mangé*, *mangée*, *mangés*, *mangées*) comme un adjectif, le participe présent est invariable. Comme les formes conjuguées du verbe, il peut recevoir des *proformes personnelles faibles* **3a** ➤ IX-3.1.2 et prendre un complément direct s'il s'agit d'un verbe transitif **3b** ➤ II-2.1.1. Comme les formes conjuguées, il est précédé de *ne* et suivi de *pas* **3c**, à la différence du participe passé **3d** ➤ X-2.3.

3 **a** *J'imagine Paul allant à la piscine / y allant.*
b *J'imagine Paul lisant ce livre.*
c *J'imagine mal Paul ne sortant pas de chez lui.*
d *J'imagine Paul pas encore levé / * levé pas encore.*

Le participe présent et les adjectifs ou noms dérivés

De nombreux adjectifs finissant par *-ant* (*charmant*, *intéressant*) sont dérivés d'un participe présent ➤ VI-1.1.2. En tant qu'adjectifs, ils se distinguent du participe présent en ce qu'ils s'accordent en genre et en nombre **4a** et qu'ils ne peuvent pas être accompagnés d'une proforme faible **4b**.
La distinction entre l'adjectif et le participe présent s'accompagne parfois d'une différence orthographique. Ainsi, *convaincant*, *différent*, *fatigant* (adjectif) se distinguent de *convainquant*, *différant*, *fatiguant* (participe présent). On parle parfois d'*adjectif verbal*, mais ces adjectifs ne possèdent en réalité plus aucune propriété verbale.
Il existe également des noms comme *commerçant*, *débutant*, *enseignant*, *étudiant*, dérivés du participe présent et parfois de l'adjectif. Ils varient aussi en nombre et souvent en genre **4c**. La dérivation nominale est vivante, comme en attestent les noms récents *un apprenant*, *les encombrants*, *un entrant*.

4 **a** *un homme charmant, des femmes charmantes*
b *J'imagine Marie nous charmant. / * nous charmante.*
c *des étudiants, des étudiantes*

> *Les adjectifs en* -ant *et le participe présent*
>
> Il n'y a pas de relation systématique entre un verbe et un adjectif en *-ant*. Certains adjectifs anciennement dérivés ne correspondent pas à un verbe aujourd'hui (*clairvoyant*, *concomitant*, *distant*, *méchant*, *nonchalant*). D'autres adjectifs ont une interprétation bien distincte de celle du verbe dont ils sont dérivés. Par exemple, si *dansant* équivaut à 'qui danse' lorsqu'il s'applique à un humain, il apparait par ailleurs avec un nom de situation avec un autre sens, plutôt dans des collocations (*thé dansant*, *soirée dansante* 'où l'on danse') ; *craquant* signifie 'qui craque' lorsque l'on parle d'un biscuit, mais 'qui fait craquer (de manière figurée)' à propos d'un enfant, par exemple.
> Les verbes qui donnent lieu à un adjectif dérivé en *-ant* appartiennent à des domaines divers, en particulier aux verbes de sentiment et d'état intérieur (*amusant*, *attrayant*, *déplaisant*, *décevant*, *inquiétant*, *étonnant*) ➤ II-3.3.3 et aux verbes d'émission (*brillant*, *brulant*, *étincelant*) ➤ II-3.3.1.
>
> *Participes présents, prépositions et adverbes*
>
> Les prépositions *concernant*, *courant*, *durant*, *moyennant*, *pendant*, *s'agissant* (*de*), *touchant* (*à*), *venant* (*de*), *visant*, etc., sont issues de participes présents, ainsi que l'adverbe *soi-disant* ➤ VII-2.1.3 ➤ VIII-5.5.2. Des participes présents prépositionnels se sont figés et sont recatégorisés comme prépositions (*en attendant*, *en partant* (*de*), *en passant*). Certains introduisent une subordonnée circonstancielle, conditionnelle pour *en admettant* (*que*), *en supposant* (*que*) ➤ XIV-2.2.1, temporelle pour *en attendant* (*que*) ➤ XIV-6.3.1.

7.1.3. Le participe présent avec et sans préposition

Les emplois du participe présent

Le participe présent peut être introduit par les prépositions *en* **5a** et *comme* **5b**, ou être sans préposition **5c**. La forme avec *en* est souvent appelée *gérondif*, mais nous ne retenons pas ce terme.

5 a *Louise est partie [en courant] vers la gare.*
b *Ces paroles ne doivent pas être interprétées [comme signifiant notre accord].*
c *[Se saisissant de la poêle], il se mit à faire sauter les crêpes.*

> *Le terme* gérondif
>
> Nous ne retenons pas le terme *gérondif* pour désigner la forme *en* + participe présent. En effet, ce terme est trompeur car il fait croire que les formes avec et sans préposition seraient différentes, dérivées l'une du participe présent et l'autre du gérondif latin, ce qui n'est pas le cas.
> Du point de vue historique, il y a eu superposition du participe présent (*amantem*) et du gérondif (*amando*) dans l'évolution du latin au français. Il reste quelques traces de l'usage gérondif latin (sans *en*) dans la construction *Il allait chantant.*, et dans quelques expressions figées, comme *à son corps défendant*, *tambour battant*, *ce disant*, *chemin faisant* ➤ **XVII-3.1.1**. La forme avec *en* a émergé progressivement entre le XIIIe et le XVIIe siècle. Par ailleurs, le participe présent s'est progressivement séparé de l'adjectif dérivé, devenant invariable, alors qu'il était variable en ancien français.

Avec ou sans préposition, le participe présent peut être simple **5** ou composé **6**, actif **6a 6b 6c** ou passif **6d 6e**.

6 a *Louise est arrivée à la gare [en ayant couru aussi vite que possible].*
b *Nous le considérions [comme ayant eu le plus de privilèges].*
c *[Ayant couru à perdre haleine], Louise a réussi à prendre son train.*
d *[Ayant été mal traité], Paul n'est plus revenu dans cet hôtel.*
e *Nous ne le considérons pas [comme ayant été mal traité].*

Il peut en outre être nié par l'adverbe *pas* qui le suit **7a 7b** ou accompagné d'une proforme personnelle faible **5c 7c 7d** ➤ **IX-3.1.2**.

7 a *[En ne courant pas], elle a raté son train.*
b *Nous le considérons [comme n'ayant pas eu de privilège].*
c *[Le voyant regagner son bureau], je savoure mon triomphe.*
d *Je savoure mon triomphe [en le voyant regagner son bureau, tête basse].* (Cl. Arnaud, 2010)

Lorsqu'il est dépourvu de préposition, le participe présent peut avoir un sujet exprimé **8**. Le participe présent introduit par *en* ou par *comme* a toujours un sujet implicite, identifié au sujet du verbe principal **6a 7a** ou à un complément **6b 7b**.

8 a […] *[<u>les procès-verbaux de ces ventes</u> n'ayant pas été retrouvés], il est très possible que même des musées aient acquis des œuvres de cette provenance.* (*la-croix.com*, 10 fév. 2014)
b *[<u>Les oiseaux</u> s'envolant du bosquet], tous les chasseurs se mirent à tirer en même temps.*
c ** [Les oiseaux en s'envolant du bosquet], tous les chasseurs se mirent à tirer en même temps.*

> *Le participe présent et la construction clivée*
>
> Le participe avec *en* peut être clivé, entre *c'est* et *que*, avec une interprétation circonstancielle **9a** ou de manière **9b** ➤ **XVIII-2.3**, ce qui n'est pas le cas en général du participe sans préposition **9c**. Sans préposition, seul le participe complément d'un verbe de perception (*apercevoir*) peut l'être **9d** ➤ **XI-7.2.3**.
>
> **9 a** *C'est [en entendant Ramuz parler de poésie] que ce choix lui est apparu comme une évidence.* (*la-croix.com*, 18 fév. 2014)
> **b** *C'est [en forgeant] qu'on devient forgeron.*
> **c** ** C'est [le voyant regagner son bureau] que je savoure mon triomphe.*
> **d** *C'est bien [se tenant par la main] que des amoureux ont été aperçus dans les rues de Téhéran.*
>
> *L'analyse de la préposition devant le participe présent*
>
> *En* et *comme* sont aujourd'hui les seules prépositions à introduire un participe présent (** à s'envolant*, ** de s'envolant*, ** par s'envolant*).
> On ne considère pas *en* comme aggloméré au participe présent. Certes, *en* ne peut être séparé du participe que par *ne* et une proforme personnelle faible **10a**, mais pas par un adverbe **10b**, à la différence de *comme* **10c**.

10 **a** [*En ne nous disant rien*], *Marie ne nous aide pas.*
b * [*En, évidemment, courant très vite*], *Marie a pu prendre son train.*
c *Nous la considérons* [*comme, évidemment, courant très vite*].

Mais *en* n'est pas obligatoirement répété en cas de coordination de participes **11a**, même si c'est le plus souvent le cas **11b**.

11 **a** [...] *les voix des moniteurs et de la maîtresse qui bavardaient* [*en buvant une tisane et fumant une cigarette*] [...]. (Carrère, 1995)
b [...] [*en fumant et en buvant du café*] *je tiens le coup.* (*forum.doctissimo.fr*, 22 sept. 2017)

Nous analysons *en* comme formant un syntagme prépositionnel avec le participe complément, sauf dans la périphrase *aller* + *en* + participe présent, où *en* + participe présent est un syntagme verbal complément d'*aller*, avec *en* en fonction de *marqueur*, comme *à* et *de* lorsqu'ils sont suivis d'un infinitif complément (*commencer à travailler*) ➤ **VII-2.2.4** ➤ **XI-6.3.2** ➤ **XI-7.4.1**.
De son côté, la préposition *comme* est par ailleurs analysée comme un marqueur introduisant différents attributs (*On le considère comme le meilleur enseignant de ce département*/*comme prêt à tout*/*comme persuadé de son bon droit.*) ➤ **III-3.3.1**. *Comme* + participe présent est surtout en emploi d'attribut ➤ **XI-7.3.1** et *comme* y est donc aussi analysé comme un marqueur de syntagme verbal.

Les fonctions syntaxiques du participe présent

Avec ou sans préposition, le participe présent peut occuper différentes fonctions syntaxiques ➤ **tableau XI-21**. Dans tous les cas, il peut être *ajout* : à la phrase **12a 12b**, au nom ou au syntagme nominal, c'est-à-dire épithète **12c** ou apposé **12d**. Il peut également être complément de verbe, les classes de verbes différant selon la forme du participe **12e 12f**. Avec *comme*, il est le plus souvent attribut **12g**, et avec *en*, il forme le plus souvent un ajout circonstanciel **12b**.

12 **a** [*Venant on ne sait d'où et n'allant nulle part*], *il avait de son vivant l'habitude de se déplacer à mobylette* [...]. (Rolin, 1996)
b [*En montant l'escalier*], *je repense au chat.* (Brisac, 1996)
c [...] *dix grands énergéticiens européens* [...] *ont publié* [*une lettre ouverte* [*réclamant une refonte complète de la politique menée dans le secteur*]] [...]. (*la-croix.com*, 10 fév. 2014)
d *Je me souviens de* [*son émotion,* [*en ouvrant le paquet*]].
e *Je l'ai trouvé* [*marchant sur les mains*].
f *La situation ira* [*en s'améliorant*].
g *Il est considéré* [*comme devant arriver premier*].

PARTICIPE PRÉSENT	FONCTION SYNTAXIQUE	EXEMPLES
sans préposition	tête d'une subordonnée circonstancielle	[*Son site ayant été piraté*], *il était bloqué.*
	complément de verbe	*Paul imaginait le garçon* [*ouvrant la porte*].
	épithète ou apposé	*des voyageurs* [*arrivant au Canada*] *dans ce dialogue,* [*réunissant tous ceux qui ont répondu*]
	ajout à la phrase	[*Dépliant sa serviette*] *il a commandé du vin.*
introduit par *comme*	attribut du sujet ou du complément	*Certains profils apparaissent* [*comme ayant été visités*]. *On le considère* [*comme ayant les meilleures chances*].
	complément de nom	*sa reconnaissance* [*comme ayant une valeur supérieure*]
introduit par *en*	complément d'*aller*	*Les impôts vont* [*en augmentant*].
	ajout au verbe ou à la phrase	*Il arrive* [*en courant*] *à la gare.* [*En rentrant*], *il fait ses devoirs.*
	ajout à un adjectif, un nom ou un syntagme nominal	*fatigué* [*en quittant le lycée*] *Quelle émotion* [*en ouvrant le paquet*] !

Tableau XI-21. *Les emplois et fonctions syntaxiques du participe présent*

7.2. Le participe présent sans préposition

Le participe présent sans préposition a plusieurs fonctions syntaxiques :
- *ajout* circonstanciel (*Arrivant maintenant, nous aurions été déçus.*), ou avec un sujet, la *tête* d'une subordonnée circonstancielle (*Le temps virant au beau, nous sommes sortis.*) ;
- complément d'un verbe à deux compléments (*J'imagine Paul* [*arrivant maintenant*].) ;
- ajout au nom, en tant qu'épithète (*les voyageurs arrivant maintenant*) ou plus rarement apposé.

Du point de vue sémantique, il apporte une propriété quand il est ajout au nom, mais décrit une situation dans ses autres emplois.

7.2.1. La subordonnée circonstancielle participiale

La subordonnée participiale est fréquente dans les journaux et les essais. Elle peut être en début **13a** ou en fin de phrase **13b**. En **13c**, elle peut être comprise comme *ajout* à la phrase qui précède ou à la phrase qui suit, qui sont juxtaposées. Le participe présent suit toujours son sujet.

13 a [Titre] [*Son site web ayant été piraté*], *C. H. crée un blog* (*20minutes.fr*, 22 janv. 2014)
b […] *la liberté à préserver était celle de chaque individu,* [*tous les individus étant considérés comme égaux*]. (*la-croix.com*, 19 mars 2014)
c *Les murs s'effritent : l'actualité force les portes du temple,* […] *le quotidien ne s'oublie jamais,* [*les envies de la vie envahissant l'institution*]*, la société, avec ses codes, ses modes, ses marques, ses emblèmes, ses objets fétiches, ses signes d'appartenance et de reconnaissance, déferle à l'école.* (Finkielkraut, 2013)

L'interprétation de la subordonnée participiale

La subordonnée participiale reçoit en général une interprétation de cause, qu'elle soit en début **14a** ou en fin de phrase **14b** ➢XIV-1.2.2. Le participe présent décrit le plus souvent une situation concomitante avec celle du verbe principal, ou un aspect de celle-ci, et la relation de cause permet de construire une situation plus large, englobant les deux situations.

14 a *Le Proche-Orient relevant d'une logique très particulière, les récriminations des uns et des autres sont de bon augure.* (*Le Monde*, 14 fév. 2014)
b *Ce début de semaine s'annonce donc des plus périlleux, la pluie n'ayant pas cessé de tomber ces deux derniers jours sur la ville étudiante.* (*la-croix.com*, 16 fév. 2014)

> *La subordonnée participiale et le syntagme nominal initial*
>
> La distinction n'est pas toujours évidente entre un syntagme nominal avec un participe épithète et une subordonnée participiale. En **15**, le constituant initial, qui comporte un participe présent, est repris par *cela*, dans une construction disloquée. Il est interprété comme un évènement et peut être analysé comme une subordonnée participiale en fonction *périphérique*, *une femme* ou *un page* étant sujet, plutôt que comme un syntagme nominal, le participe présent étant épithète.
> En revanche, les titres de tableaux, ou les commentaires de photos dans les journaux, comme *J. K. quittant l'Arabie Saoudite, fin juin 2013* (*Le Monde*, 14 fév. 2014), sont des syntagmes nominaux, car ils désignent une entité plutôt qu'une situation.
>
> **15 a** [*Une femme accédant à la tête d'une profession majoritairement féminine*]*, cela a du sens.* (*Le Monde*, 30 mars 2001)
> **b** [*Un pape abdiquant sa charge*]*, on ne savait pas que cela pouvait arriver.*

7.2.2. Le participe présent ajout à la phrase

Un participe présent sans sujet peut être *ajout* à la phrase. Il est alors mobile et peut apparaitre à l'initiale **16a**, entre le sujet et le verbe **16b**, entre l'auxiliaire et le participe passé **16c**, après le verbe **16d**, ou encore en fin de phrase **16e**.

16 a [*Oubliant la grande leçon de Simone de Beauvoir*] […] *elles se mettent au service de l'ordre phallocratique* […]. (Finkielkraut, 2013)
b *Son voisin,* [*croyant bien faire*]*, a débroussaillé et arasé sa propriété d'Ibiza.* (*L'Obs*, 8 juin 2017)

c *C'est à l'occasion de ces dernières recherches que Toeplitz a, introduisant aussi – mais au moyen de coordonnées – l'espace vectoriel le plus général sur les réels, fait l'observation fondamentale que la théorie des déterminants est inutile à la démonstration des principaux théorèmes de l'algèbre linéaire* […]. (Bourbaki, 1960)
d *Malgré tout, il y avait, venant de lui, comme une force invisible et rassurante.* (Clavel, 1963)
e *Depuis son décès, en 1996, son théâtre n'a cessé d'être représenté, attirant les grands metteurs en scène* […]. (*la-croix.com*, 18 fév. 2014)

> *Le participe présent épithète détachée ?*
>
> Certains appellent ce participe présent *épithète détachée* ou *apposition*. Son sujet implicite correspond bien à un syntagme nominal dans la phrase, mais il ne fait pas partie syntaxiquement du syntagme nominal. Nous réservons les termes *apposé* et *épithète* pour des ajouts qui font partie du syntagme nominal ➤ **IV-5.4** ➤ **VI-4.1**, l'épithète ayant une prosodie intégrée, et l'apposition une prosodie incidente, souvent marquée par une virgule ➤ **XIX-2.2.2** ➤ **XX-3.2.3**. Nous n'utilisons donc pas le terme *épithète détachée*.

Le sujet implicite du participe présent

La norme contemporaine recommande que le sujet implicite du participe présent soit identifié au sujet de la phrase. C'est souvent le cas **17a** mais il ne s'agit pas d'une règle syntaxique. De fait, le sujet du participe peut être identifié au locuteur, exprimé dans la phrase par le déterminant possessif (*mes*) **17b**, ou non exprimé : en **17c**, ce n'est pas la boutique qui est souffrante mais celle qui la tient ➤ **XI-7.4.1**.

17 **a** [*Parlant au nom de tous ceux qui ne pouvaient s'exprimer*], *il est rapidement reconnu comme « la Voix des sans-voix »*. (*centreavec.be*, consulté en fév. 2019)
b [*Parlant au nom de nous tous*], *mes vœux sont l'expression de ceux que la France forme pour chacun de ses enfants, de ceux aussi qu'ils adressent à la France.* (de Gaulle, 1970d)
c % *Chères clientes,* [*étant souffrante*] *la boutique sera fermée aujourd'hui… merci.* (*twitter.com*, 22 mai 2017)

L'interprétation du participe présent ajout à la phrase

Le participe présent décrit généralement une situation simultanée avec celle du verbe principal **18a** ou une caractéristique de cette situation **18b**. Il peut recevoir une interprétation de contraste avec *toutefois* **18b**. Lorsque les situations ne sont pas simultanées, le participe présent les relie. Par exemple, il peut décrire une situation interprétée comme la phase initiale de la situation principale **18c**.

18 **a** [*Dépliant sa serviette*], *il a demandé : « Demain, nous allons tous chez Denise ? »* (Butor, 1960)
b *« La bonne nouvelle, c'est que 70 % des gouvernements considèrent l'égalité et le respect des droits comme des priorités pour le développement » fait remarquer le haut fonctionnaire de l'ONU,* [*mettant en garde toutefois les États qui ne tiendraient pas leurs engagements pris au Caire, il y a vingt ans*]. (*Le Monde*, 14 fév. 2014)
c [*Repoussant draps et couvertures*], *il rampa vers l'échelle, glissa au pied du lit.* (Carrère, 1995)

Le participe présent composé est possible dans cet emploi, mais il tend à décrire l'état résultant d'une action antérieure plutôt qu'une action antérieure. Il est généralement accompagné d'une interprétation causale, qui contribue à l'enchainement des situations **19a**, mais pas toujours **19b**.
Dans tous les cas, le participe présent ajout à la phrase et le verbe principal contribuent tous les deux à la description d'une situation globale.

19 **a** [*Ayant démarré très jeune, à 3 ans*], *elle a su qu'elle ne voulait pas mettre en scène sa vie.* (*purepeople.com*, 4 mai 2011)
b [*Ayant fui Séville et la peste qui lui a arraché son fils Juan, peintre de natures mortes baroques*], *le maître s'est peut-être représenté dans le dernier tableau* […]. (*la-croix.com*, 17 fév. 2014)

7.2.3. Le participe présent complément de verbe

Les constructions existentielles avec participe présent

Certains verbes comme *trouver*, *voir* se construisent avec un complément nominal direct et un complément participial ➤ **tableau XI-22**. Le premier complément est interprété comme sujet du participe. En **20a**, le verbe *regarder* a un complément au participe présent, dont le sujet est identifié au complément *le vieux*. Il en va de même de *découvrîmes* en **20b**, avec *les moines*, et d'*imaginait* en **20c**, avec *le garçon*.

Le verbe a deux compléments, comme en témoigne le remplacement du complément nominal par une *proforme* **20d**, ou le passif **20e**. Au passif, le sujet implicite du participe est le sujet du verbe principal **20e**.
Dans cet emploi, le participe présent décrit une situation.

20 **a** *Olivier alla regarder [le vieux] [poussant sa voiture de bois et levant les yeux vers les fenêtres].* (Sabatier, 1985)
b […] *là-haut nous découvrîmes enfin [les moines] [se chauffant au soleil et papotant]* […]. (Déon, 1965)
c […] *il imaginait [le garçon] [ouvrant de temps en temps la porte et s'installant pour un petit moment à côté du cercueil].* (Clavel, 1968)
d *Nous les découvrîmes [se chauffant au soleil].*
e […] *des amoureux ont été vus [se tenant par la main]* […]. (*la-croix.com*, 16 fév. 2014)

VERBES	EXEMPLES
de perception : *apercevoir*, *écouter*, *regarder*, *sentir*, *voir*	*On a vu Paul [marchant difficilement].*
dont le sens inclut une perception momentanée : *découvrir*, *il y a*, *surprendre*, *trouver*	*On l'a surpris [fouillant dans une poubelle].* *Là-haut, il y avait Paul [marchant en équilibre].*
de représentation concrète ou mentale : *imaginer*, *peindre*, *photographier*, *représenter*, *se représenter*	*Je l'imagine [marchant en équilibre].*

Tableau XI-22. *Les classes de verbes à deux compléments dont un participe présent*

Le participe présent après un verbe de perception

Avec un verbe de perception (*regarder*, *voir*) ➤ **III-5.2.4**, la situation décrite par le participe et celle du verbe principal sont simultanées ; un participe composé serait difficile **21a**. Le participe présent alterne avec un infinitif **21b** ou une relative en *qui* **21c** ➤ **XIII-3.4.2**.
L'interprétation n'est pas tout à fait la même : avec le participe présent, la situation est présentée comme plus durable qu'avec l'infinitif ou la relative, et la perception semble s'inscrire à l'intérieur de cette durée. L'action de pousser une voiture en bois **20a**, par exemple, est durable ; si l'action d'ouvrir la porte ou de s'installer un petit moment **20c** ne l'est pas, le participe est cependant approprié parce qu'il s'agit d'une action répétée, que l'on peut comprendre comme une situation globale qui dure. Ainsi, **21d** est plus naturelle que **21e**, car l'action de traverser est instantanée.

21 **a** *# Il alla regarder le vieux [ayant poussé sa voiture en bois].*
b *Il alla regarder le vieux [pousser sa voiture de bois].*
c *Il alla regarder le vieux [qui poussait sa voiture de bois].*
d *On a vu cet enfant [traverser / qui traversait sans regarder].*
e *? On a vu cet enfant [traversant sans regarder].*

➤ Participe présent en *comme* attribut après *regarder* ➤ **tableau XI-23**

La fonction du participe présent complément

Le participe présent après un verbe de perception est souvent analysé comme un attribut du complément. Nous l'analysons plutôt comme un complément oblique ➤ **III-5.2.4** car il ne peut pas occuper la fonction d'attribut du sujet après un verbe attributif **22a 22b** ➤ **III-3.2**, contrairement aux adjectifs **22c 22d**. Or, ce sont les mêmes catégories qui sont attributs du sujet et du complément ➤ **III-3.3**.
Le participe présent a donc la même fonction que le complément infinitif **21b** ou la relative en *qui* **21c**. En **22c 22d**, c'est un adjectif qui s'accorde, et non un participe présent ➤ **VI-1.1.2**. En revanche, *comme* + participe présent peut être attribut du complément aussi bien que du sujet (*On le considère [comme ayant de bonnes chances de gagner.]. Il apparait [comme ayant de bonnes chances de gagner].*) ➤ **XI-7.3.1**.

22 **a** ** Les Français paraissent souvent [se plaignant sans cesse* $_{SV}$*].*
b ** Paul devient [jouant bien du piano* $_{SV}$*].*
c *Ces projets paraissent [intéressants* $_{SA}$*].*
d *Cette proposition devient [intéressante* $_{SA}$*].*

L'ambigüité de séquences avec deux compléments ou un complément nominal

De façon générale, comme avec la relative en *qui* ➤III-5.2.4 ➤XIII-3.4, le syntagme nominal et le participe présent peuvent constituer deux compléments, ou un seul complément nominal avec le participe présent épithète. Dans le premier cas, on peut pronominaliser le premier complément **23a 23b** ; la phrase décrit dans ce cas une situation (le père sort un appareil de son coffre). Dans le second cas, comme en **23c**, le complément se pronominalise avec le participe **23d** et réfère à un individu ou un objet plutôt qu'à une situation. Certaines phrases peuvent être ambigües **23e**, avec les deux analyses possibles, car *tournant gaiement* peut décrire la situation, ou bien une propriété de l'éolienne.

23 **a** *Avec un peu d'inquiétude, Nicolas imaginait [son père] [sortant du coffre de sa voiture un appareil avec des cadrans et des aiguilles]* […]. (Carrère, 1995)
b *Nicolas l'imaginait [sortant du coffre de sa voiture un appareil avec des cadrans et des aiguilles].*
c *J'imaginai ainsi [cinq morceaux formant une suite, dite suite 14]* […]. (Schaeffer, 1952)
d *Je les imaginai ainsi.*
e *On imaginait… une éolienne tournant gaiement dans l'air vif, et aussi le travail à demi souterrain de la pompe faisant monter l'eau.* (Tournier, 1975)

*Le participe présent complément d'*aller

Avec *aller*, un participe présent peut être complément, dans une périphrase archaïsante, que l'on trouve parfois avec une valeur humoristique : *Ce n'est pas parce qu'on est en chute libre dans les sondages qu'il faut aller gémissant « mon métier est très difficile ».* (*sudouest.fr*, 8 fév. 2009) ➤XI-3.1.

7.2.4. Le participe présent ajout au nom ou au syntagme nominal

En emploi épithète, particulièrement fréquent, le participe est ajout au nom, comme l'adjectif ➤VI-4.1 ; à la différence de celui-ci, toutefois, il est invariable. Il peut modifier des noms variés : un nom d'individu, *voyageurs* **24a**, un nom de message ou d'objet abstrait, *thèse* **24b**, *loi* **24c**, d'objet concret, *installations* **24e** et également un pronom démonstratif, *ceux* **24d**.

Le participe présent apporte généralement une propriété qui restreint la référence du syntagme nominal, même si cette interprétation restrictive est moins claire quand il s'agit d'un indéfini **24e**. Ainsi, les individus décrits par le sujet en **24a** sont à la fois des voyageurs, et des gens qui arrivent au Canada.

En tant qu'épithète, le participe présent a une prosodie intégrée, sans virgule à l'écrit. Mais il peut également être en apposition, avec un sens non restrictif, et généralement une prosodie *incidente*, marquée à l'écrit pas une virgule **24f** ➤XIX-2.2.2 ➤XX-3.2.3.

24 **a** *[Les voyageurs arrivant au Canada] sont tenus de déclarer les aliments, les végétaux et les animaux* […]. (*inspection.gc.ca*, 18 déc. 2012)
b *La bourse vise une recherche qui aboutira à [une thèse ayant trait à la géographie nordique].* (*rcgs.org*, consulté en aout 2017)
c […] *aux États-Unis, un des pays où [la loi interdisant le port du voile dans les établissements scolaires] a été le plus durement attaquée* […]. (Finkielkraut, 2013)
d *Cette charte constitue le texte de référence pour [tous ceux désirant participer au Forum de* Libération*].* (*liberation.fr*, 13 sept. 2007)
e *Il s'agit d'[installations de grande taille nécessitant évidemment le raccordement de ces sites au réseau de transport d'électricité].* (*la-croix.com*, 18 fév. 2014)
f *Dans [ce dialogue, réunissant, un jour de désœuvrement, une bonne à tout faire et un voyageur de commerce], il ne voyait qu'un « festival de lieux communs* […] ». (*la-croix.com*, 18 fév. 2014)

Les contraintes sur le participe présent épithète

Un participe présent peut être coordonné avec un adjectif épithète **25a** ➤XVI-4.3.2. Deux particularités méritent d'être signalées : le participe *étant* ne peut pas être épithète **25b**, et un participe épithète peut difficilement être dépourvu d'un complément ou d'un ajout **25c**.

25 **a** *Chaque week-end, des Japonais [amoureux de Paris et vivant sur place] se mobilisent pour redonner leur lustre aux rues touristiques.* (*la-croix.com*, 17 fév. 2014)
b *J'ai pu rencontrer [un animateur qui est le père de Paul / * étant le père de Paul].*
c *Les enfants [jouant au foot / jouant dans la cour / ? jouant] sont mes neveux.*

7.3. Le participe présent en *comme*

Le participe présent introduit par *comme* exprime une propriété et peut être :
– attribut du sujet (*Il paraissait* [*comme ayant les meilleures chances*].) ;
– attribut du complément (*On le considérait* [*comme ayant les meilleures chances*].) ;
– complément de nom (*Sa reconnaissance* [*comme ayant une valeur supérieure*].).

7.3.1. Le participe présent en *comme* attribut

Le participe présent introduit par *comme* est le plus souvent attribut. Peu de verbes l'acceptent en tant qu'attribut du sujet **26a 26b** ➤ III-3.2 ; plus nombreux sont ceux qui l'acceptent comme attribut du complément direct ➤ III-3.3 ➤ tableau XI-23. Ce sont des verbes de représentation mentale (*imaginer*, *voir*), de parole (*annoncer*, *présenter*) et de classification (*classer*) ➤ tableau XI-23. Avec un attribut en *comme*, ces verbes fonctionnent comme verbes d'opinion et d'activité intellectuelle, que l'attribut soit un syntagme nominal ou un participe présent **26c 26e**. S'ils sont au passif, le participe est alors attribut du sujet **26d 26e** ➤ II-4.1. L'exemple **26e** illustre en outre la coordination d'un attribut nominal et d'un attribut au participe présent ➤ XVI-4.3.1.

26 **a** *Certains profils apparaissent* [*comme ayant été visités par moi*] *alors que non* (*!!!*). (*fr.viadeo.com*, 16 juin 2011)
b […] *cet assemblage de traits droits et courbes apparaît à l'esprit de l'historien* [*comme constituant des lignes d'une écriture, symbole et vecteur de pensée*] […]. (Marrou, 1954)
c *S'il s'agit du web sémantique, il y a consensus pour le considérer* [*comme méritant bien un nouveau numéro*] […]. (*fr.wikipedia.org*, 17 avril 2017)
d *La sanction doit être perçue* [*comme étant une action que l'on fait afin de remédier à une défaillance dans un ou des comportements observés*]. (*pedagopsy.eu*, consulté en aout 2017)
e [Apprécier si les réactions du patient] « *peuvent être interprétées comme un rejet de ces soins, une souffrance* […] *ou* [*comme témoignant au contraire du souhait que ce traitement soit prolongé*] ». (*legifrance.gouv.fr*, 14 fév. 2014)

FONCTION DU PARTICIPE PRÉSENT	VERBES	EXEMPLES
attribut du sujet	*apparaitre, s'avérer, être, paraitre*	*Il apparait* [*comme ayant les meilleures chances*].
attribut du complément	*accepter, admettre, analyser, annoncer, caractériser, citer, classer, concevoir, connaitre, considérer, décrire, définir, dénoncer, désigner, donner, envisager, éprouver, imaginer, indiquer, inscrire, interpréter, marquer, penser, percevoir, présenter, reconnaitre, regarder, représenter, signaler, traiter, voir*	*On le considère* [*comme faisant peu d'efforts*]. *On a inscrit Paul* [*comme ayant 21 ans*]. *Le tableau indique le train* [*comme étant complet*].

Tableau XI-23. *Les principaux verbes attributifs avec* comme + *participe présent*

Le participe présent en *comme* exprime une propriété d'une entité, comme les attributs d'une manière générale. La phrase **26a** attribue ainsi aux profils dont il est question la propriété de paraitre avoir été visités. Il n'y a pas de contrainte temporelle. Ainsi, le participe composé peut facilement dénoter le résultat d'une action passée, sans relation de causalité **26a**, contrairement au participe composé sans préposition ➤ XI-7.2.2. *Comme* ne semble pas avoir une véritable contribution sémantique, mais plutôt être imposé par le verbe.

> *Le participe présent attribut ou complément d'un verbe de perception*
>
> Les deux emplois du participe présent, complément d'un verbe de perception **27a** et attribut **27c**, peuvent sembler proches. Cependant, ils ne sont pas autorisés exactement par les mêmes verbes **27b 27d** ➤ tableau XI-22 ➤ tableau XI-23.
> Le participe en *comme* **27c** peut être attribut du sujet aussi bien que du complément, et peut être pronominalisé par *le* s'il est attribut du sujet **27e**. Il exprime une propriété d'une entité, alors que le participe présent sans *comme*, après un verbe de perception **27a**, décrit une situation, et alterne avec un infinitif (*On a vu Paul* [*marcher sur les mains*].) ➤ XI-7.2.3.
>
> **27** **a** *On a vu Paul* [*marchant sur les mains*].
> **b** * *On a vu Paul comme marchant sur les mains.*

c *On considère Paul* [*comme ayant beaucoup de chance*].
d * *On considère Paul ayant beaucoup de chance.*
e *Il parait* [*comme ayant les meilleures chances*]. | *Il le parait.*

Comme + *participe présent : syntagme prépositionnel ou verbal ?*

Comme est analysé comme une préposition mais il forme avec le participe présent (et ses compléments) un syntagme verbal plutôt qu'un syntagme prépositionnel. De même qu'avec un attribut adjectival, *comme* est en fonction de *marqueur* ➤ **III-3.2.1** ➤ **VII-2.2.4**. Ainsi, on peut relativiser un complément du participe **28a 28b**, alors qu'il est difficile de relativiser un complément hors d'un syntagme prépositionnel de manière générale ➤ **I-6.3.4**. Il ne faut pas confondre cette préposition avec *comme* adverbe atténuatif qui apparait devant un adjectif (*Il était comme fou.*) **28c** et qui est facultatif (*Paul semblait hésitant.*) ➤ **VIII-7.1.4**.

28 a *Il est considéré* [*comme ayant amélioré ce point* SV].
b ? *C'est un point qu'il est considéré* [*comme ayant amélioré* ◊ SV].
c *Paul semblait* [*comme hésitant* SA].

Le participe présent en comme *ajout à la phrase ?*

Parfois, un participe présent en *comme* semble être ajout à la phrase **29**. Il s'agit en fait du participe présent sans préposition ➤ **XI-7.2.2**, et *comme* est l'adverbe d'approximation ➤ **VIII-7.1.4**. Il est facultatif.

29 *Le temps passe, la température a baissé soudainement, chacun parle à son voisin à voix basse, comme écrasé par ce spectacle naturel,* [*comme n'osant pas rompre le charme intense de ces minutes volées à l'éternité*] […]. (Baudry, 2012)

7.3.2. Le participe présent en *comme* complément de nom

Le participe en *comme* dépend parfois d'un nom dérivé d'un verbe attributif **30**. En **30a**, il équivaut à 'la manière de concevoir les cyclones comme résultant…' et en **30b** 'le fait de reconnaitre l'expérience professionnelle comme ayant…'. Son sujet est identifié au complément du nom **30a** ou au possessif **30b**.

30 a *La conception des cyclones* [*comme résultant du conflit de courants aériens de propriétés différentes*] *a conduit à développer et à systématiser la notion de « masses d'air »* […]. (Maurain, 1950)
b *Le système de la VAE repose sur le principe de valorisation de l'expérience professionnelle, et de sa reconnaissance* [*comme ayant une valeur au moins comparable à l'apprentissage dispensé dans une salle de cours*]. (*coindusalarie.fr*, consulté en mars 2019)

7.4. Le participe présent avec *en*

Le participe présent introduit par *en* peut être :
– ajout à la phrase (*En arrivant, il se déshabille.*) ;
– ajout au verbe (*Elle part* [*en courant*] *à la gare.*) ;
– ajout à un nom ou un syntagme nominal (*Sa joie* [*en apprenant le résultat*] *faisait plaisir à voir.*).
Son sujet implicite est généralement le sujet du verbe principal mais il peut aussi rester vague (*La douleur disparait* [*en restant au repos*].).
Il décrit une situation ; son interprétation est souvent causale (*En arrivant tard, il a raté la réunion.*) ou temporelle (*Il travaille* [*tout en chantant*].), plus rarement de manière (*Il apprend* [*en répétant par cœur*].).

7.4.1. Les fonctions syntaxiques du participe présent avec *en*

Le participe présent avec en *complément*

Le participe présent avec *en* est complément dans la périphrase avec *aller* **31a**. Il s'agit la plupart du temps de participes de verbes de croissance ou de décroissance (*s'améliorer*, *augmenter*, *croitre*, *décroitre*, *diminuer*, *empirer*, *grandir*, *se réduire*) **31**.

31 a *Les prix vont aller* [*en augmentant*].
b *Selon les Nations Unies, nous allons devoir doubler la productivité agricole sur une superficie arable qui va* [*en se réduisant*] *sur la planète.* (*terre-net.fr*, 3 mars 2008)

Dès + en + *participe présent*

Le participe avec *en* a été complément de la préposition *dès* **32a**. La construction est parfois utilisée aujourd'hui **32b**, mais elle est stigmatisée, et on lui préfère *dès son arrivée*.

32 a [...] *on me précipita* [*dès en arrivant*] *dans le cachot des criminels* [...]. (Sade, 1791)
b ! *Moi je ne collaborerai jamais avec des gens qui nous menacent* [*dès en arrivant*]. (*twitter.com*, 27 nov. 2016)

Le participe présent avec en *ajout à la phrase ou au verbe*

Le plus souvent, le participe avec *en* est ajout à une phrase ou un verbe. Comme ajout à la phrase **33**, il apparait entre virgules, avec à l'oral une prosodie incidente ➤ **XIX-2.2.2** et il est mobile : on le trouve en début de phrase **33a**, entre le sujet et le verbe **33b**, entre l'auxiliaire et le participe passé **33c**, parmi les compléments **33d** ou en fin de phrase **33e**.

33 a *En parlant, je prenais conscience de l'énormité de ce que je lui avais caché.* (Roze, 1996)
b *Les boy-scouts, en m'instruisant à la droiture, éveillèrent une prédisposition* [...]. (Ollivier, 1982)
c *Ainsi, l'avant-veille, il avait, en allant la chercher pour dîner, croisé sur son palier un garçon qui sortait de chez elle* [...]. (Romilly, 1993)
d *Il se représentait, en maniant les enveloppes, l'événement qu'avait dû représenter l'arrivée de chacune* [...]. (Romilly, 1993)
e *Ils poussèrent jusque-là à travers les champs dégagés, en évitant les fondrières.* (Rambaud, 1997)

Comme ajout au verbe **34**, le participe avec *en* apparait après le verbe, dans le syntagme verbal, sans virgule, avec une prosodie intégrée **34a**. Si la prosodie est incidente, il peut être difficile de distinguer l'ajout au verbe et l'ajout à la phrase ➤ **XIX-2.2.2** : en **34b**, le participe décrit la même situation que le verbe principal, ce qui indique plutôt un ajout au verbe. Il peut aussi être ajout à une catégorie autre qu'un verbe, par exemple un adjectif lui-même ajout à la phrase **34c**.

34 a — *J'aime pas abîmer les moissons* [*en galopant dedans*]. (Rambaud, 1997)
b *Il regardait la rue, les voitures, en étirant et lissant sa barbe blonde.* (Ernaux, 1981)
c *Fatigué* [*en quittant le lycée*], *après tes six heures de classe* [...], *tu as fait un grand détour jusqu'à l'île de la Cité.* (Butor, 1960)

Le sujet implicite du participe présent ajout à la phrase

La norme recommande d'identifier le sujet implicite du participe au sujet de la phrase et c'est souvent le cas **35a**. À l'impératif, le sujet du participe présent est également identifié au sujet, lui-même implicite, du verbe principal, c'est-à-dire à l'interlocuteur **35b**. Mais ce n'est pas systématique : en **35c** et **35d**, il correspond au complément pronominal du verbe (*nous* et *me*) ; en **35e**, le sujet du participe n'est pas identifié au sujet du verbe principal, mais à celui de la complétive (*Don Bosco*).

35 a *En rentrant, je vais acheter du pain.*
b *Achète du pain en rentrant !*
c *En entendant de pareilles inepties, il nous est difficile de rester sérieux.*
d *En sortant, personne ne me l'a reproché.*
e *En veillant au bien être moral, spirituel mais aussi physique des jeunes accueillis, on peut penser que Don Bosco avait un sens certain de l'unité de la personne humaine.* (*don-bosco-gieres.com*, consulté en aout 2017)

Le sujet peut aussi être compris comme un générique, analogue à *on* **36a** : cette interprétation est aussi celle du sujet de l'infinitif, qui joue le rôle de verbe principal. Lorsque le verbe principal est un passif **36b** ou un médiopassif **36c** ➤ **II-4.2**, le sujet du participe correspond à l'agent non exprimé.

36 a *Comment concevoir un prototype de voiture consommant moins de 2,3 litres aux 100 kilomètres en moins de trois mois ? En partageant ses réflexions sur un blog !* (*la-croix.com*, 10 fév. 2014)
b *Le montant imposable des plus-values réalisées lors de la vente des terrains à bâtir, depuis le 1er janvier 2014, reste calculé, comme pour celles réalisées depuis le 1er février 2012,* [*en appliquant à la plus-value brute un abattement*] [...]. (*la-croix.com*, 10 fév. 2014)
c [...] *les douleurs chroniques ou invalidantes du dos, ça se guérit* [*en ne faisant pas le moindre effort*] [...]. (*lefigaro.fr*, 15 juil. 2008)

Il peut aussi s'agir d'expressions comme *en y réfléchissant* (*bien*), (*en*) *tenant compte de*, *en y pensant*, *en y regardant de* (*plus*) *près*, *en comptant*, (*en*) *sachant*, qui supposent un agent, en général, non exprimé **37a**.

Dans les indications concernant un plan d'accès ou une route, le sujet du participe présent est compris comme l'agent (celui qui se déplace) souvent non exprimé **37b**.

37 **a** *Pourtant, en y regardant bien, les gourmands, dévoreurs de gros fruits ou dégustateurs de petits fruits rouges, sont nombreux.* (Van Schoute et Verboomen, 2001)

b *Le bureau se trouve à droite* [*en sortant de l'ascenseur*].

> *Le sujet implicite du participe présent et l'entité saillante*
>
> Le sujet implicite du participe présent correspond à une entité saillante, qui a un rôle d'agent ou de cause, et qui constitue le topique du discours ➤ I-7.3.1. C'est souvent le sujet du verbe principal, mais pas toujours. Quand le verbe principal et le participe présent sont tous deux impersonnels, leurs sujets sont identifiés (% *Il pleut tout en neigeant.*), mais tous les locuteurs n'acceptent pas cette possibilité ➤ XVIII-3.1.2.

Le participe présent avec en *ajout au nom*

Le participe présent avec *en* peut être ajout à un nom, ou épithète, si ce dernier dénote un évènement ou un comportement **38a**, une attitude ou un état intérieur **38b**. En **38a** et **38b**, le sujet implicite est identifié au possesseur, à qui est attribué cette attitude ou cet état intérieur. Ce syntagme nominal peut aussi constituer un énoncé non verbal, le sujet du participe étant identifié avec l'agent non exprimé **38c**. En **38d**, le nom *anglais* est réinterprété de manière dynamique, comme équivalent de 'apprendre l'anglais'.

38 **a** *Mais je sens que je t'agace et que ton attention* [*en lisant cette lettre*] *s'enfuit* […]. (*mariechevalier.over-blog.fr*, 9 janv. 2012)

b *Imagine sa joie* [*en apprenant qu'elle est sélectionnée*] *!*

c *Participation : 250 euros*/*an* (*licence comprise*). *Inscriptions et renseignements* [*en téléphonant* […]]. (*beaulieusurmer.fr*, sept. 2013)

d [Titre] *L'anglais* [*en s'amusant*] *: jeux et activités en ligne pour les élèves* (*cndp.fr*, consulté en aout 2017)

7.4.2. Les interprétations du participe présent avec *en*

L'interprétation circonstancielle du participe présent avec en

Lorsque les situations décrites par le participe et le verbe principal sont différentes, le participe est un ajout circonstanciel ➤ XIV-1.1.3. Selon les cas, on l'interprètera comme un circonstanciel de temps **39a**, de cause **39b**, d'hypothèse **39c**, ou encore de contraste **39d**. Cette interprétation peut souvent être paraphrasée par une subordonnée circonstancielle : une subordonnée en *quand* en **39a** ('quand il revenait de l'école'), une subordonnée en *parce que*, ou *par le fait que* en **39b** ('par le fait qu'il a révélé'), une subordonnée en *si* en **39c** ('s'il avait critiqué') et une subordonnée en *alors que*, qui permet d'associer temps et contraste en **39d** ('alors qu'il voulait abolir').

Le participe avec *en* peut être au passé composé, et donc décrire une situation antérieure à celle du verbe principal, ou le résultat de celle-ci **39e**. En revanche, ce participe ne décrit jamais une situation postérieure à celle du verbe principal. C'est pourquoi une interprétation de but ou de conséquence n'est pas possible.

39 **a** [*En revenant de l'école*], *Nicolas faisait ses devoirs ou jouait avec son petit frère* […]. (Carrère, 1995)

b *B. L. R.* […] *a semé le trouble* [*en révélant, avant de se raviser, que l'idée de bloquer l'avancement des fonctionnaires était à l'étude*]. (*Le Monde*, 14 fév. 2014)

c […] *M. H. eût été dans son rôle* [*en critiquant le comportement fiscal des géants de l'Internet en Europe*] […]. (*Le Monde*, 14 fév. 2014)

d […] [*en voulant abolir la distance entre les êtres et remédier à la solitude du quant-à-soi par l'institutionnalisation de la fraternité et de la transparence*], *le communisme n'a pas ouvert aux hommes le chemin du paradis* […]. (Finkielkraut, 2013)

e […] *le virus reviendra cet automne mais* [*en ayant subi des mutations qui l'auront rendu plus virulent*] […]. (*interlifescience.ch*, 13 juin 2009)

> *D'où vient l'interprétation circonstancielle du participe présent avec* en *?*
>
> Comme pour les autres ajouts sans introducteur ➤ XIV-1.4.2, l'interprétation circonstancielle se fonde sur différentes informations, telles que le sens des deux verbes, le contexte et nos connaissances du monde. L'interprétation conditionnelle demande que le verbe principal soit à un temps approprié : conditionnel,

subjonctif plus-que-parfait, mais aussi futur, imparfait, et parfois présent ➤ XIV-2.1.3. Ainsi, en **39c**, le verbe principal est un subjonctif plus-que-parfait ; dans un registre moins formel, le conditionnel passé est possible **40a**. Le futur **40b** et l'imparfait **40c** sont également possibles mais ces temps sont moins spécialisés pour le système conditionnel ➤ XIV-2.3.

40 **a** *M. H. aurait été dans son rôle en critiquant le comportement fiscal des géants de l'Internet en Europe.*
b *En prenant le train de ce soir, tu seras arrivé à temps pour la cérémonie.*
c *En prenant le train la veille, il était arrivé à temps pour la cérémonie.*

Lorsque l'interprétation est temporelle, le participe présent joue le rôle de repère temporel pour la situation décrite par le verbe principal, comme une subordonnée introduite par *alors que* ou *quand* ➤ XIV-6.4.3, avec laquelle le participe peut parfois être coordonné **41a** ➤ XVI-4.3.5. Le participe avec *en* demande qu'il y ait contigüité et continuité dans le temps entre les deux situations. Il peut y avoir simultanéité ou recouvrement partiel des deux actions : en **41b**, les deux situations sont contigües. En revanche, la phrase **41c**, qui ne permet pas la contigüité, n'est pas acceptable. Le participe composé est possible avec une interprétation temporelle dans la mesure où il est résultatif – il décrit l'état résultant d'un évènement antérieur, état résultant qui est contigu à l'autre situation **39e**.

41 **a** *[En revenant de l'école et quand il faisait beau], Nicolas jouait dans la cour.*
b *En apprenant ces nouvelles, le roi décida de convoquer ses barons.*
c *# En arrivant au bord de la mer vers midi, nous nous sommes arrêtés pour la contempler vers 13 heures.*

Les autres interprétations du participe présent avec en

L'interprétation n'est pas circonstancielle lorsque le participe apporte une information supplémentaire concernant la même situation que celle que décrit le verbe principal : on parle parfois de *codescription*. Il s'agit d'une interprétation de manière **42a**, de *coaction* **42b** et de précision **42c**. Un cas particulier de précision est celui où le participe prend un sens de moyen **42d**.

42 **a** *Il répondit [en maugréant] qu'il était temps de fermer boutique.*
b *L'homme se comporte comme s'il n'avait rien dit d'ambigu. Il fume [en réfléchissant].* (San-Antonio, 1975)
c [À propos du peuple juvénile] […] *l'Éducation nationale prend acte de son émergence [en adoptant un nouveau principe directeur : l'ouverture sur la vie].* (Finkielkraut, 2013)
d […] *Dominique et Michel étaient parvenus à échapper de justesse à la police, puis à se soustraire à ses recherches, pendant plusieurs semaines, [en dormant le plus souvent à la belle étoile]* […]. (Rolin, 1996)

L'interprétation de manière du participe présent avec en

La position du participe présent dans la phrase peut favoriser une interprétation plutôt qu'une autre. Ainsi, le participe présent a une interprétation de manière après le verbe en **42a 43a**, alors qu'en position initiale, il a plutôt une interprétation de cause en **43b**. Cependant, si une relation de cause n'est pas plausible, le participe peut garder l'interprétation de manière en position initiale **43c**.

43 **a** *R. se recentre sur la fabrication de sirops [en se séparant de deux filiales].* (*lejournaldesentreprises.com*, 16 janv. 2014)
b *En se séparant de deux filiales, R. se recentre sur la fabrication de sirops.*
c *En maugréant, il répondit qu'il était temps de fermer boutique.*

Les adverbes juste *et* tout + en + *participe présent*

Les adverbes *juste* et *tout* peuvent précéder le participe présent avec *en*. L'adverbe *juste* insiste sur la contigüité temporelle entre deux situations **44a** et n'est pas compatible avec un décalage temporel **44b**, une interprétation de manière **44c** ou de *coaction* **44d**.

44 **a** *Juste en revenant de l'école, Nicolas faisait ses devoirs.*
b *# Juste en revenant de l'école, Nicolas faisait ses devoirs après un bon gouter.*
c *# Il répondit [juste en maugréant].*
d *# Il fume [juste en réfléchissant].*

De son côté, l'adverbe *tout* insiste sur la validité en parallèle, et sans lien entre elles, des deux descriptions, avec un sens de contraste **45a 45b** ou de simultanéité **45c**, si les deux situations sont vues comme distinctes, ou de *coaction*, s'il n'y a qu'une situation **45d**.

Généralement, l'affirmation de l'existence de deux situations parallèles suggère qu'il y a là quelque chose d'inattendu. Par exemple, il n'est pas évident que l'on puisse conserver l'âme d'une région, qui repose sur le passé, et s'adapter à la modernité : le slogan de **45a** énonce une forme de défi.
La mise en parallèle des deux descriptions exclut les interprétations autres que le contraste, la simultanéité et la coaction, c'est-à-dire le repère temporel, la cause, l'hypothèse, la manière.

45 **a** [Titre] *Fermes-auberges « Garder notre âme [tout en s'adaptant à la modernisation] »* (*lalsace.fr*, 22 janv. 2014)
b [Les « sages » du Conseil d'État] *[tout en refusant de considérer les signes religieux comme contraires à la laïcité], posent certaines limites* […]. (Finkielkraut, 2013)
c *Optimisez votre espace de travail et l'esthétique de votre bureau [tout en réduisant votre consommation électrique et en profitant des légendaires services]* […]. (*rivebureautique.ch*, 5 janv. 2017)
d *Il fume [tout en réfléchissant].*

L'interprétation du participe présent ajout avec et sans en

Les participes avec et sans *en* ont souvent des fonctions différentes ➤ XI-7.2. Mais tous deux peuvent être ajouts à la phrase, entre virgules et avec une prosodie incidente **46a 46b 46c 46d** ➤ XIX-2.2.2 ➤ XX-3.2.3. Ils sont tous deux possibles si le participe et le verbe principal décrivent en fait la même situation **46a 46b**, ou lorsque s'instaure une relation de cause **46c 46d**.

46 **a** *« Je me sens plus dans l'ouverture à l'autre, dans l'écoute, avec mes limites, bien sûr » témoigne-t-il, [choisissant ses mots avec soin dans un sourire presque enfantin].* (*la-croix.com*, 17 fév. 2014)
b *« Je me sens plus dans l'ouverture à l'autre, dans l'écoute, avec mes limites, bien sûr » témoigne-t-il, [en choisissant ses mots avec soin dans un sourire presque enfantin].*
c *Mais [en préservant la* kafala *(parrainage),* […] *et en ne leur accordant aucun droit syndical], cette initiative maintient en l'état l'essentiel des discriminations qui pèsent sur la main-d'œuvre étrangère* […]. (*Le Monde*, 14 fév. 2014)
d *Mais [préservant la* kafala *(parrainage), et ne leur accordant aucun droit syndical], cette initiative maintient en l'état l'essentiel des discriminations qui pèsent sur la main-d'œuvre étrangère.*

Mais le participe présent avec *en* peut aussi décrire une situation différente de celle du verbe principal, et entretenir avec cette dernière une relation de temps, d'hypothèse, et de contraste **39**, alors que le participe sans préposition décrit le plus souvent la même situation, ou une situation connexe ➤ XI-7.2.2. Si les deux situations sont distinctes, la situation du participe sans préposition est interprétée comme la phase initiale de celle du verbe principal **47a** ou comme sa cause **46d**, les autres relations étant exclues. Les adverbes *juste* et *tout*, qui insistent sur la distinction entre les deux situations, ne sont pas possibles **47b 47c**.
Par ailleurs, le participe présent avec *en* décrit toujours une situation, tandis que le participe présent sans préposition peut aussi apporter une information, une propriété, concernant une entité (*les voyageurs arrivant au Canada*) ➤ XI-7.2.4. C'est pourquoi il peut être ajout à des noms divers **24**, alors que le participe avec *en* n'est ajout qu'à des noms décrivant une situation (*ton attention en lisant cette lettre*) ➤ XI-7.4.1.

47 **a** *[Cessant de sourire], la maîtresse répondit qu'elle avait un enfant aussi* […]. (Carrère, 1995)
b * *[Tout cessant de sourire], la maitresse répondit qu'elle avait un enfant aussi.*
c *[Tout en cessant de sourire], la maitresse répondit qu'elle avait un enfant aussi.*

XI-8

Les verbes modaux

8.1. Les expressions de possibilité et de nécessité

Les verbes dits *modaux* expriment :
- la nécessité : *devoir*, *il faut* (*Paul doit venir.*) ;
- la possibilité : *pouvoir*, *risquer*, *savoir* (*Paul risque de nous appeler.*).

D'autres expressions ont également un sens modal :
- certains adjectifs et participes : *capable*, *forcé*, *obligatoire*, *possible* (*Il est possible qu'il pleuve.*) ➤ VI-3.3.1 ;
- des adverbes : *forcément*, *probablement* (*Il pleuvra forcément.*) ➤ VIII-5.5 ;
- des constructions à *verbe support* (*avoir l'autorisation de*, *être dans l'obligation de*).

De manière générale, ces expressions sont susceptibles de trois interprétations :
- *déontique*, si elles concernent l'obligation ou la permission (*Il est obligatoire de sortir à 20 heures. Vous avez la permission de sortir.*) ;
- *épistémique*, si elles concernent la probabilité ou l'éventualité (*Il faut bien qu'il ait été prévenu. Il se peut que Paul vienne.*) ;
- *descriptive*, si elles concernent les contraintes du monde et les capacités des individus (*La balle est forcée de retomber. Paul est capable de réussir.*).

La *modalité* est l'attitude du locuteur vis-à-vis de la réalité ou l'existence d'une situation ; celui-ci peut en effet estimer que les choses ne peuvent pas être autrement, ou au contraire que la situation pourrait ou aurait pu ne pas exister ➤ XI-1.3.2. Les principales relations modales sont la nécessité (*devoir*) et la possibilité (*pouvoir*). La nécessité est dite *plus forte* que la possibilité, car le locuteur s'engage plus fortement sur la factualité de la proposition concernée par l'expression modale.

> *Les autres expressions de la modalité*
>
> D'autres expressions de modalité expriment l'engagement du locuteur vis-à-vis de la proposition ➤ XI-1.3.2. Il peut s'agir de verbes (*croire*, *penser*) ou d'adjectifs (*douteux*, *incertain*) exprimant une opinion ou un degré de certitude ➤ II-2.5.2 ➤ II-2.6.3 ➤ VI-2.4.3. On parle dans ces cas de *modalité épistémique*. Il peut s'agir aussi d'expressions de désir et de volonté, telles que *désirer*, *souhaitable* (on parle alors de *modalité boulétique*), ou encore d'expressions d'apparence (*il semble*, *parait-il*). La classe des adverbes modaux couvre non seulement la nécessité et la possibilité, mais également des relations plus diverses, incluant la certitude (*certainement*) ou l'apparence (*apparemment*) ➤ VIII-5.5.

8.1.1. Les expressions de nécessité

La syntaxe des expressions de nécessité

CATÉGORIE	EXPRESSIONS	EXEMPLES
adjectif et participe	*forcé* (*de*), *obligé* (*de*)	*Nous avons été forcés d'abandonner.*
adverbe	*forcément*, *inéluctablement*, *nécessairement*, *obligatoirement*	*Luc a forcément un avis sur le sujet.* *La porte est obligatoirement fermée tous les soirs à 20 heures.*
construction impersonnelle	*il faut*, *il est nécessaire* (*de*) / (*que*), *il est inévitable* (*de*) / (*que*), *il est obligatoire* (*de*) / *que*)	*Il faut travailler plus vite.* *Il est inévitable que Paul parte.*
construction à verbe support	*avoir l'obligation* (*de*), *être dans l'obligation* (*de*)	*Luc a l'obligation de réussir.*
verbe	*avoir* (*à*), *devoir*, *être* (*à*)	*Luc doit avoir un avis sur le sujet.*

Tableau XI-24. *Les principales expressions de nécessité*

Les expressions de la nécessité relèvent de différentes catégories syntaxiques > tableau XI-24. Elles regroupent des verbes (*avoir* (*à*), *devoir*) suivis d'un infinitif **1a**, ainsi qu'un verbe impersonnel (*il faut*) suivi d'une complétive au subjonctif **1b** ou d'un infinitif **1c** > XI-5.2.3. On y trouve aussi des constructions à verbe support : *avoir* (*avoir l'obligation de*) ou *être* (*être dans l'obligation*, *dans la nécessité de*) **1d** > III-6.1. Sauf avec *avoir à*, *être à* **1e**, *falloir* et *devoir*, l'infinitif est introduit par *de* > VII-5.2.

1 **a** *Paul doit partir à l'étranger.*
b *Il faut que tu voies un médecin !*
c *Il faudrait voir un médecin.*
d *Paul a l'obligation de vous aider.*
e *Ce film est à voir absolument.*

Les expressions de la nécessité peuvent aussi être des adjectifs (*obligatoire*) ou des participes (*forcé*, *obligé*), suivis d'un infinitif **2a** > VI-3.2. En emploi impersonnel (*nécessaire*, *obligatoire*), ils sont suivis d'une complétive au subjonctif **2b** ou d'un infinitif **2c** > VI-3.3. Certains sont également construits avec un nom sujet qui décrit une situation, et ne prennent pas de complément **2d**. Enfin, il peut s'agir d'adverbes **2e** > VIII-5.5.

Le plus souvent, le sujet implicite de l'infinitif est identifié au sujet du verbe principal **1a** **1d** **2a**. Dans le cas d'une construction impersonnelle, il est interprété de manière générale (comme 'on'), éventuellement restreint par le contexte **1c**, ou comme référant à la même entité qu'un complément en *à* ou *pour* **2c**. Il en va de même pour l'infinitif en *à* attribut **1e**. De plus, dans cette construction, le complément non exprimé de l'infinitif est identifié au sujet de *être*. Cet infinitif peut être attribut **1e** ou épithète avec la même valeur (*un film à voir*, *une maison à vendre*) > III-3.2.1 > XI-6.3.4.

2 **a** *Paul est obligé de vous aider.*
b *C'est obligatoire que tu y ailles.*
c *Il sera nécessaire pour Luc de demander un prêt.*
d *Une demande de prêt sera nécessaire.*
e *Ils sont forcément au courant de la situation.*

L'interprétation des expressions de nécessité

Les expressions de nécessité, comme les expressions de possibilité, ont trois types d'interprétation. Dans l'interprétation *déontique* ('avoir l'obligation de'), la nécessité repose sur des règles ; elle correspond à une obligation morale **3a** ou sociale **3b** qui concerne des agents responsables. Dans l'interprétation *épistémique*, la nécessité repose sur les connaissances du locuteur ; il s'agit d'exprimer une conjecture solide basée sur un raisonnement **3c** ou une probabilité basée sur des connaissances scientifiques, par exemple dans le domaine des prévisions météorologiques **3d**. Enfin, dans l'interprétation *descriptive*, il s'agit d'une contrainte matérielle **3e** ou d'une contrainte interne, résultant des propriétés de l'entité, parfois appelée *auto-obligation* **3f**.

3 **a**	*On a l'obligation d'aider les plus faibles.*	DÉONTIQUE
b	*Un enfant doit obéir à ses parents.*	DÉONTIQUE
c	*Il faut que Pierre ait perdu la tête pour faire un tel choix.*	ÉPISTÉMIQUE
d	*Il doit pleuvoir demain.*	ÉPISTÉMIQUE
e	*Cette maison est à vendre.*	DESCRIPTIVE
f	*Cet étudiant est obligé de subir une dialyse toutes semaines.*	DESCRIPTIVE

La polysémie des expressions de nécessité

Les expressions de nécessité (*avoir* (*à*), *être* (*à*), *être forcé*, *être obligé*, *être dans l'obligation*, *il est nécessaire*) dans l'ensemble ont plusieurs interprétations. Elles peuvent être déontiques **4a** **4c** **4e** ou bien *descriptives* **4b** **4d** **4f** ; *être inévitable* est tantôt descriptif **4g**, tantôt épistémique **4h**, et *avoir l'obligation* est seulement déontique **3a**. *Devoir* est susceptible des trois interprétations > XI-8.2.1.

4 **a**	*Je n'ai pas à vous répondre.*	DÉONTIQUE
b	*Nous avons à finir ce travail avant ce soir ; sinon, pas de paie.*	DESCRIPTIVE

c *Après ce vol, nous sommes dans l'obligation de vous renvoyer.* DÉONTIQUE
d *Ayant perdu son père, il est dans l'obligation de travailler.* DESCRIPTIVE
e *On est forcés d'aider les plus faibles.* DÉONTIQUE
f *Si tu lances une pierre en l'air, elle est forcée de retomber.* DESCRIPTIVE
g *Si tu lances une pierre en l'air, il est inévitable qu'elle retombe.* DESCRIPTIVE
h *Avec une telle chaleur, il est inévitable qu'on ait un orage.* ÉPISTÉMIQUE

Il faut, il faut bien *et* il faut toujours

L'impersonnel *il faut* ou *il faudrait* peut recevoir une interprétation déontique **5a**, descriptive **5b** ou, plus rarement, *épistémique* **3c**. *Il faut bien*, en revanche, est soit épistémique **5c**, soit descriptif **5d**, mais jamais déontique. Ainsi en **5b** et **5d** il s'agit de se plier aux circonstances, et non pas de se conformer à une règle. Enfin, *il faut toujours* a un sens descriptif **5e**.

5 **a** *Il faudrait travailler davantage.* DÉONTIQUE
b *Il faut finir ce travail avant ce soir ; sinon, on ne sera pas payés.* DESCRIPTIVE
c *Il faut bien que le meurtrier soit un homme, ou alors, il y a un complice.* ÉPISTÉMIQUE
d *Il faut bien apprendre à se taire.* DESCRIPTIVE
e *Il faut toujours que ce type fourre son nez partout.* DESCRIPTIVE

8.1.2. Les expressions de possibilité

La syntaxe des expressions de possibilité

CATÉGORIE	EXPRESSIONS	EXEMPLES
adjectif et participe	*autorisé (à), capable (de), incapable (de), susceptible (de)*	*Luc est capable de réussir.*
adverbe	*peut-être, sans doute, vraisemblablement*	*Paul a peut-être un avis sur le sujet.*
construction impersonnelle	*il se peut (que), il est possible (de) / (que), il est impossible (de) / (que)*	*Il se peut que Luc réussisse.* *Il est possible que Luc réussisse.*
construction à verbe support	*avoir l'autorisation, la capacité, la permission, la possibilité (de), être en mesure (de), être à même (de)*	*Paul a la permission de venir.*
verbe	*menacer (de), pouvoir, risquer (de), savoir*	*Luc peut réussir.* *Luc risque de vous décevoir.*

Tableau XI-25. *Les principales expressions de possibilité*

Les expressions de possibilité, comme celles de nécessité, relèvent de différentes catégories syntaxiques > **tableau XI-25**. Elles comprennent des verbes (*menacer*, *pouvoir*, *risquer*, *savoir*) suivis d'un infinitif **6a**, ainsi qu'un verbe impersonnel (*il se peut*) suivi d'une complétive au subjonctif **6b** > **XI-5.2.3**. Ce sont aussi des constructions à *verbe support*, avec *avoir* (*avoir la possibilité*/*la permission*/*l'autorisation*/*la capacité*) **6c** ou *être* (*être en mesure*/*à même*) **6d** > **III-6.1**. Sauf avec *pouvoir* et *savoir*, l'infinitif est introduit par *de* > **VII-5.2**.

6 **a** *Paul risque de partir à l'étranger.*
b *Il se pourrait que tu aies raison.*
c *Paul n'a pas la possibilité de partir à l'étranger.*
d *Je ne suis pas en mesure de vous répondre.*

Elles regroupent aussi des adjectifs ou des participes (*autorisé*, *capable*, *incapable*), suivis d'un infinitif **7a**, qui est introduit par *de*, sauf dans le cas d'*autorisé (à)*. En emploi impersonnel (*impossible*, *possible*), ces adjectifs et participes sont suivis d'une complétive au subjonctif **7b** ou d'un infinitif **7c** > **VI-3.3.1**. Certains sont également construits avec un sujet infinitif **7d** ou nominal **7e** qui décrit une situation, et ils ne prennent pas de complément. Enfin, quelques adverbes expriment la possibilité **7f** > **VIII-5.5**.
Le sujet implicite de l'infinitif est identifié au sujet du verbe principal **6a 6c 6d 7a** > **II-2.5.3**. En construction impersonnelle, il peut être compris comme général ('on') ou comme référant à la même entité qu'un complément en *à* **7c**.

7 **a** *Paul est capable de gagner.*
b *Il est possible que Paul vienne.*
c *Il est impossible (à Paul) de se résigner.*
d *Se résigner est impossible.*
e *Un nouveau prêt est impossible.*
f *Paul viendra sans doute cet après-midi.*

Les verbes modaux : à partage ou à héritage ?

Parmi les constructions verbales avec un infinitif, certaines (*avoir la permission*, *avoir la possibilité*) sélectionnent un sujet animé ou agentif **8a** ; ce sujet est identifié à celui de l'infinitif : on dit qu'elles *partagent* leur sujet avec ce dernier. D'autres (*devoir*, *pouvoir*, *risquer*), en revanche, ne sélectionnent pas leur sujet, qui est sélectionné uniquement par l'infinitif : il peut s'agir d'un nom animé **8b**, d'un *il* impersonnel (avec un infinitif météorologique) **8c** ou d'un sujet infinitif **8d**, selon le verbe infinitif qui suit. On dit qu'ils *héritent* leur sujet de cet infinitif ➤ **II-2.5.4**.

8 **a** *Paul a la possibilité de téléphoner.*
b *Paul risque de téléphoner d'un moment à l'autre.*
c *Il risque de pleuvoir.*
d *Partir en vacances maintenant risque de lui couter son poste.*

La distinction s'applique de la même façon aux adjectifs. Certains adjectifs modaux sélectionnent un sujet nominal **9a** et sont dits *à partage* ; d'autres ne sélectionnent pas leur sujet **9b**, et sont dits *à héritage* ➤ **VI-3.2.1**.

9 **a** *Paul est capable de venir.*
b *Il est susceptible de pleuvoir bientôt.*

L'interprétation des expressions de possibilité

Les expressions de possibilité, comme les expressions de nécessité, ont trois grands types d'interprétation. L'interprétation *déontique* ('avoir l'autorisation, la permission') s'appuie sur des valeurs morales et sociales **10a 10b**, qui établissent des règles de comportement. Cela suppose que la situation comporte un agent responsable de ses actions, susceptible de suivre ces règles. L'interprétation *épistémique* ('il se peut') s'appuie sur les connaissances du locuteur et correspond à une conjecture, une hypothèse. À la différence des expressions de nécessité, il s'agit d'éventualité plutôt que de probabilité **10c 10d**. Ainsi, **10c** ne signifie pas que Paul soit autorisé à être en retard, ni qu'il en ait la capacité, mais seulement que son retard est une éventualité. L'interprétation *descriptive* ('être capable de') concerne les propriétés des individus et des objets, soit leurs capacités propres **10e**, soit des capacités dues à la situation **10f** ; il peut s'agir de scénarios se fondant sur le cours prévu ou normal des choses **10g**.

10 **a** *Est-ce qu'ils ont la permission de sortir ce soir ?* DÉONTIQUE
b *Il est possible de voter à partir de 18 ans.* DÉONTIQUE
c *Il se peut que Paul soit en retard.* ÉPISTÉMIQUE
d *Paul risque d'être en retard.* ÉPISTÉMIQUE
e *Est-ce qu'ils sont capables d'apprendre une longue tirade ?* DESCRIPTIVE
f *Paul est à même de vous aider.* DESCRIPTIVE
g *Est-ce qu'il t'a été possible de joindre ton frère ?* DESCRIPTIVE

La polysémie des expressions de possibilité

Certaines expressions de possibilité sont spécialisées : l'impersonnel *il se peut* est propre à la modalité épistémique **10c**, *avoir la permission*, *avoir l'autorisation* à la modalité déontique **10a**, et *avoir la capacité*, *être à même*, *être en mesure*, *être capable* **10f 10g** ou *savoir* ➤ **XI-8.2.3** sont propres à la modalité descriptive. D'autres expressions sont susceptibles de plusieurs interprétations, selon le contexte et la situation. *Il est (im)possible* est ainsi compatible avec les interprétations épistémique **11a** ou descriptive **11b**, et *avoir la possibilité* compatible avec les interprétations descriptive **11c** et déontique **11d**. Le verbe *pouvoir* est susceptible des trois interprétations ➤ **XI-8.2.2**.

11 **a** *Il est possible que Paul soit en retard.* ÉPISTÉMIQUE
b *Il n'a pas été possible de retrouver cette référence.* DESCRIPTIVE
c *Paul a eu la possibilité de faire des études.* DESCRIPTIVE
d *Est-ce que Paul aura la possibilité de sortir de pension avant juillet ?* DÉONTIQUE

La variation régionale pour les verbes et expressions de possibilité

Le verbe *vouloir* peut être une expression de possibilité **12a** ou de futur ➤**XI-3.3.1**. Comme l'adjectif *capable* **12b** **12c**, il admet alors un sujet impersonnel, avec un verbe météorologique ➤**II-2.2.2**. Cet usage de *vouloir* est régional (Jura, Suisse et Belgique), tout comme celui, plus rare, de *capable*, que l'on trouve aussi au Québec ou en Afrique subsaharienne **12c**. Il s'agit d'une possibilité épistémique ('il est possible').

12 **a** % *Je sens que ça veut pleuvoir.* (Régions)
b % *Il est capable de pleuvoir.* (Régions)
c % *Il est capable de pleuvoir et l'inondation* (*dans certains coins de la ville*) *persiste au moins pendant une semaine.* (*eburnietoday.mondoblog.org*, juin 2013) (Côte-d'Ivoire)

En Suisse, le verbe *oser* peut être utilisé pour la possibilité déontique, équivalent de *avoir l'autorisation* **13**.

13 **a** % *Maman on ose aller jouer dehors ?* (*henrysuter.ch*, consulté en nov. 2017) (Suisse)
b % *Les conditions se durcissent pour les étudiants « passerelles ». Ils n'oseront plus doubler l'année d'entrée en filière de maturité.* (*L'Express*, 5 juin 2007) (Suisse)

8.2. Les verbes *devoir*, *pouvoir* et *savoir*

Les verbes modaux *devoir* et *pouvoir* sont susceptibles de plusieurs interprétations :
– *déontique* (obligation morale, autorisation), fondée sur des valeurs morales et sociales (*Un enfant doit respecter ses parents. Vous pouvez vous assoir.*) ;
– *épistémique* (probabilité, éventualité), fondée sur les croyances et le savoir du locuteur (*Paul doit être malade. Paul a pu tomber en panne.*) ;
– *descriptive* (contrainte physique, capacité), fondée sur les propriétés du monde (*Si tu lances un objet en l'air, il doit retomber. Paul n'a pas pu joindre son frère.*).

L'interprétation dépend de différents facteurs, notamment :
– l'interprétation déontique demande un sujet animé et *agentif* ;
– le passé composé favorise l'interprétation *épistémique* (*Paul a dû déménager.*) et le futur les autres interprétations (*Paul devra déménager.*).

En emploi descriptif, *pouvoir* est parfois remplacé par *savoir* (*Paul sait nager.*).

8.2.1. Le verbe modal *devoir*

Le verbe modal *devoir* est susceptible de trois interprétations : *déontique* ('être obligé') **14a**, *épistémique* ('être probable') **14b** et *descriptive* ('être forcé') **14c**, selon la situation décrite et nos connaissances du monde ➤**XI-8.1.1**.

14 **a** *Un croyant doit être compatissant.*
b *Son train doit être en retard.*
c *J'ai dû prendre l'escalier car l'ascenseur était en panne.*

On parle de *polysémie*, car il s'agit à chaque fois du même verbe, l'interprétation dépendant de la situation et de nos connaissances du monde. À côté du verbe modal, il existe en revanche un verbe *devoir* ordinaire, qui prend un complément nominal, avec le sens de 'avoir à payer, à fournir' (*devoir encore 1 000 euros*). Ces deux verbes sont considérés comme homonymes.

L'interprétation déontique de devoir

Dans l'interprétation déontique ('avoir l'obligation de'), on utilise aussi *se devoir*, qui indique que la source de l'obligation est intériorisée **15a**. Cette interprétation suppose un agent responsable de ses actes ➤**II-3.2.2**. Sans agent, l'interprétation est épistémique (probabilité), en particulier avec un infinitif à sujet impersonnel **15b** ➤**II-2.2.2**, ou descriptive (contrainte factuelle), par exemple avec un verbe non agentif **15c** ou un passif **15d** ➤**II-4.1**.

15 **a** *Un croyant se doit d'être compatissant.*
b *On avait trois chiens, deux braques et un setter gordon. Quelque part au nord-est il devait y avoir d'autres chasseurs car on entendit le départ d'un coup* […]. (Manchette, 1977)

c *Pendant des semaines* […] *mon épouse et moi scrutions les résultats de R. B. avec toute la confiance que suggère la sympathie. Notre modeste ferveur devait trouver, un jour, sa récompense. C'est chose faite.* (Blondin, 2001)

d *Le dirigeant palestinien M. A. doit être reçu par le président américain, B. O., le 28 mai à Washington* […]. (*lemonde.fr*, 22 avril 2009)

L'interprétation descriptive de devoir

L'interprétation descriptive, qui concerne le monde tel qu'il va, correspond, suivant le contexte, à une nécessité physique **14c**, un besoin intérieur fort **16a**, une propriété définitoire d'une classe d'entités **16b 16c.** Quand il s'agit d'une disposition **16d**, *devoir* est moins naturel qu'*il faut toujours que*, *ne pas pouvoir s'empêcher de* **16e**. La phrase peut avoir un sens générique **16f** ➤V-1.2.3.

16 a *Le tabagisme de mes étudiants est inquiétant. Après une heure de cours, ils s'énervent, car ils doivent absolument fumer leur cigarette.*
b *Un regret, ça doit être inutile, ou alors ce n'est plus un vrai regret.* (Beauvoir, 1954)
c *Que doivent être l'homme et le monde pour que le rapport soit possible entre eux ?* (Sartre, 1943)
d ? *Ce type-là, il doit toujours fourrer son nez partout.*
e *Ce type-là, il ne peut pas s'empêcher de fourrer son nez partout.*
f *Un chat doit toujours retomber sur ses pattes.*

L'interprétation épistémique de devoir

Quant au *devoir* épistémique **17a**, qui exprime la probabilité, ses emplois sont plus limités. Il est incompatible avec l'interrogation, qu'il s'agisse d'une interrogative totale **17b 17c**, ou partielle **17d**, indépendante **17b** ou subordonnée **17c** ➤XII-3.1 ➤XII-3.2.

17 a *Avec ce retard, ils ont dû avoir un accident.*
b # *Est-ce qu'ils ont dû avoir un accident ?*
c # *Paul se demande s'ils n'ont pas dû avoir un accident.*
d # *Comment ont-ils dû avoir un accident ?*

> Devoir *épistémique et la question*
>
> L'impossibilité de l'interrogation caractérise *devoir* épistémique, par contraste avec *pouvoir* épistémique **18a**. Cette différence nous renseigne sur la différence dans l'engagement du locuteur. En effet, *devoir* épistémique indique la probabilité et *pouvoir*, la possibilité, et l'engagement du locuteur sur la situation décrite est plus grand avec *devoir*. Or, la question est plus naturelle si l'on reconnait que l'on ne sait pas. Il est donc plus aisé d'interroger *pouvoir* **18a** que *devoir* **17**. De même, la question sur *il est probable* est plus naturelle avec le subjonctif **18b** qu'avec l'indicatif **18c**, le locuteur s'engageant davantage s'il utilise l'indicatif ➤XI-5.2.1.
>
> **18 a** *Est-ce qu'ils ont pu avoir un accident ?*
> **b** *Est-ce qu'il est probable que la Suisse soit notre prochain adversaire ?*
> **c** ? *Est-ce qu'il est probable que la Suisse est / sera notre prochain adversaire ?*

Devoir épistémique ne permet pas la pronominalisation de l'infinitif **19a.** En revanche, l'infinitif peut être pronominalisé par *le* dans les interprétations déontique **19b** ou descriptive **19c** ➤IX-3.2.1.

19 a # *Il n'a pas plu comme il le devait.*
b *Cet enfant ne respecte pas ses parents comme il le doit.* DÉONTIQUE
c *Ce four ne marche pas comme il le doit.* DESCRIPTIVE

Devoir *et les temps verbaux*

Le futur favorise l'interprétation déontique ('sera obligée') **20a** car *devoir* épistémique ne s'emploie pas au futur **20b** ➤XI-2.2.2. L'interprétation descriptive dépend des cas : un évènement isolé peut être au futur **20c,** mais une expérience confirmant une règle scientifique l'est difficilement **20d.** En revanche, le conditionnel est possible avec les trois interprétations **20e 20f 20g.** En effet, il a ici une interprétation modale et non temporelle : il suggère que le locuteur se distancie de l'affirmation, que d'autres possibilités sont ouvertes, peut-être que l'information vient d'un autre locuteur ➤XI-2.5.1, et l'interprétation épistémique est possible **20f.**

20 a *Marie devra venir demain.*
b # *Il devra neiger demain.*

c *Tu devras monter par l'escalier : l'ascenseur est en panne.*
d *Regarde : la plume doit / # devra tomber à la même vitesse que la pierre.*
e *Marie devrait venir demain.*
f *Il devrait neiger demain.*
g *Regarde : la plume devrait tomber à la même vitesse que la pierre.*

Devoir peut être suivi d'un infinitif simple **21a** ou d'un infinitif composé avec une interprétation résultative **21b** ➤ XI-6.1.1 ; les verbes modaux eux-mêmes peuvent être au passé composé **21c** ➤ XI-2.3.2.

21 **a** *Paul doit trouver une solution avant demain.*
b *Paul doit avoir trouvé une solution avant demain.*
c *Paul a dû trouver une solution.*

Lorsque le modal est au passé composé, ou au plus-que-parfait, et que l'infinitif est lui-même composé, seule l'interprétation épistémique subsiste **22a**. En revanche, si *devoir* au passé composé est suivi d'un infinitif simple, les trois interprétations sont possibles **22b 22c**.

22 **a** *Paul a dû avoir terminé son travail vers 20 heures.* ÉPISTÉMIQUE
b *Paul a dû terminer son travail vers 20 heures.* ÉPISTÉMIQUE
c *Paul a dû se présenter devant une commission éthique.* DÉONTIQUE OU DESCRIPTIVE

Devoir *et la négation*

Une propriété remarquable de *devoir* concerne l'interprétation de la négation. Alors que la négation (*pas*) porte normalement sur le verbe qu'elle modifie, il y a des cas où la négation de *devoir* semble porter sur l'infinitif ➤ X-4.1.3. Ainsi les phrases **23a** et **23c** sont employées à la place de **23b** et **23d**, qui sont moins naturelles.

23 **a** *Tu ne dois pas [travailler un 1er Mai].* DÉONTIQUE
b *Tu dois [ne pas travailler un 1er Mai].* DÉONTIQUE
c *Il ne doit pas [avoir dépassé Orléans], à l'heure qu'il est.* ÉPISTÉMIQUE
d *? Il doit [ne pas avoir dépassé Orléans], à l'heure qu'il est.* ÉPISTÉMIQUE

Devoir *et la montée de la négation*

Cet usage de la négation sur *devoir*, pour en fait nier l'infinitif, est parfois appelé *montée de la négation*. Toutefois, les énoncés **23a** et **23b** ne sont pas exactement équivalents : 'ne pas avoir l'obligation de travailler' n'équivaut pas à 'avoir l'obligation de ne pas travailler'. La première phrase inclut plus de situations que la seconde : quand on n'a pas l'obligation de travailler, on peut quand même avoir l'autorisation de travailler, alors que la seconde interdit de travailler. Dans une situation où le travail est facultatif, seule **23a** est appropriée. Et si le locuteur conseille de ne pas travailler le 1er mai, la phrase **23a** est plus indirecte et donc plus consensuelle.
Cet usage de la négation n'est pas possible avec l'interprétation descriptive de *devoir*. La phrase **24a** ('il n'a pas besoin de manger à heures fixes') n'est pas équivalente à **24b** ('il a besoin de ne pas manger à heures fixes').
Il s'observe avec d'autres verbes, comme *croire*, *penser*, *vouloir*. Ainsi, **24c** peut s'utiliser comme équivalent de 'Paul veut que tu ne partes pas'. Mais il n'est pas possible avec *pouvoir* : **24d** n'a pas le sens de **24e** ➤ XI-8.2.2.

24 **a** *Ce malade ne doit pas [manger à heures fixes].*
b *Ce malade doit [ne pas manger à heures fixes].*
c *Paul ne veut pas [que tu partes].*
d *Paul ne peut pas [parler].*
e *Paul peut [ne pas parler].*

8.2.2. Le verbe *pouvoir*

Comme *devoir* ➤ XI-8.2.1, le verbe *pouvoir* est susceptible de trois interprétations : *déontique* (permission) **25a**, *épistémique* (éventualité) **25b** et *descriptive* (capacité) **25c**.

25 **a** *Tu peux aller au cinéma, puisque tu as bien travaillé.*
b *Paul peut avoir pris la voiture, puisque la route est déneigée.*
c *Paul peut te donner des leçons, c'est un bon pédagogue.*

L'interprétation déontique de pouvoir *et l'agentivité*

L'interprétation déontique ('avoir la permission, l'autorisation') demande un agent responsable de ses actes ➤ II-3.2. Sans cet agent, l'interprétation est soit épistémique, en particulier avec un infinitif impersonnel **26a** ou un sujet non agentif **26b**, soit descriptive, par exemple avec un passif **26c** ➤ II-4.1.

26 **a** *L'État reconnaît aujourd'hui qu'il a pu y avoir des conséquences des essais nucléaires sur la santé.* (*lesnouvelles.pf*, 28 nov. 2008) (Tahiti)
b *Il laissa son pouce appuyé sur le bouton de sonnette pendant dix bonnes secondes. Si Mme Arnolphe Daviaud était vieille, elle pouvait aussi être sourde.* (Darcis, 1964)
c […] *il ne remet certainement pas en question la différence qui existe entre une démarche qui peut être qualifiée de scientifique et une autre qui ne le peut pas.* (Bouveresse, 1991)

De leur côté, les modalités épistémique et descriptive sont possibles que la situation comporte un agent **27a 27b** ou qu'elle n'en comporte pas **27c 27d**.

27 **a** *Ne perdons pas de vue que nous avons pu nous tromper.* ÉPISTÉMIQUE
b *Il a pu nager le 50 mètres en moins de 40 secondes une fois, pourquoi pas deux ?* DESCRIPTIVE
c *Leur avion peut avoir été empêché de décoller.* ÉPISTÉMIQUE
d *Il peut neiger sur la Côte d'Azur.* DESCRIPTIVE

L'interprétation descriptive de pouvoir

Dans son emploi descriptif, *pouvoir* concerne la capacité d'un individu ou les possibilités offertes par une situation. Comme pour *devoir*, cette interprétation dépend du contexte. Il s'agit de possibilités non stables, liées à des situations particulières **28a 28b**, de propriétés des entités considérées comme caractéristiques de la classe **28c**, ou de capacités ou dispositions des individus, qui se manifestent dans certaines situations **28d 28e 28f**.

Il suffit que Marie ait nagé une fois le 100 mètres en moins d'une minute pour que **28d** soit vrai. *Pouvoir* est donc susceptible de formuler des généralisations qui se vérifient de manière sporadique, dans le temps ('Luc est parfois odieux') **28e**, ou selon les référents ('certains Français sont petits') **28f**.

28 **a** *Je peux te voir de là où je suis, tu sais ?*
b *Fais ton choix, tu pourras toujours changer d'avis.*
c *Les fleurs d'hortensia peuvent être roses, blanches ou bleues.*
d *Marie peut nager le 100 mètres en moins d'une minute.*
e *Luc peut être odieux.*
f *Les Français peuvent être petits.*

L'interprétation épistémique de pouvoir

Dans son interprétation épistémique, *pouvoir* exprime la plausibilité, l'éventualité ('il se peut que'). Dans ce cas, l'infinitif ne peut pas être pronominalisé par *le* **29a**, ce qui n'est pas possible avec l'interprétation déontique **29b** ou descriptive **29c**.

29 **a** Loc. 1 — *Leur avion peut avoir été empêché de décoller.*
Loc. 2 — # *Mais non, il ne le peut pas !*
b *Si tu veux aller au cinéma, tu le peux, tu as bien travaillé.*
c *On m'a dit que Marie pouvait nager le 100 mètres en moins d'une minute, mais je me demande si elle le peut vraiment.*

L'interprétation de pouvoir *et les temps*

Comme pour *devoir*, l'interprétation épistémique (éventualité, conjecture) est difficile au futur **30a**, qui a seulement l'interprétation déontique (autorisation, permission) **30b** ou descriptive (capacité, possibilité) **30c** ➤ XI-2.2.2.

30 **a** # *Il pourra pleuvoir demain.*
b *Paul pourra reprendre son activité dans quelques jours ; le médecin l'a autorisé.*
c *Paul pourra perdre du poids le mois prochain, avec quelques activités sportives.*

Au conditionnel en revanche, l'interprétation épistémique ('il se pourrait') est possible **31a**, comme l'interprétation déontique ou descriptive **31b**. En effet, le conditionnel a alors une interprétation modale

et non temporelle : il indique une distance du locuteur, suggérant d'autres situations que celle qui est décrite ➤ XI-2.5.1. En **31c**, avec *au lieu de*, la situation est en contradiction avec le réel, et l'interprétation épistémique disparait.

31 **a** *Il pourrait pleuvoir demain.*
b *Paul pourrait reprendre son activité dans quelques jours.*
c *Paul pourrait travailler pour ses examens au lieu d'aller au cinéma.*

Comme *devoir*, *pouvoir* au passé composé a une interprétation épistémique s'il est suivi d'un infinitif composé **32a** ➤ XI-6.1.1. Suivi d'un infinitif simple, il est susceptible des trois interprétations, qui tiennent compte du contexte **32b** **32c**.

32 **a** *Paul a pu avoir terminé son travail vers 20 heures.* ÉPISTÉMIQUE
b *Paul a pu terminer son travail vers 20 heures.* ÉPISTÉMIQUE OU DESCRIPTIVE
c *Paul a pu repasser son examen.* DÉONTIQUE OU DESCRIPTIVE

Les emplois illocutoires de pouvoir

Le verbe *pouvoir* a développé une série d'emplois à valeur argumentative ou illocutoire. Ces emplois sont plus ou moins figés, et dépendent du contexte linguistique et de la situation de discours.
La juxtaposition de **33a** appartient au système concessif ('quels que soient ses pleurs, je n'irai pas') ➤ XIV-5.1.3. L'expression interrogative *qu'est-ce que*/*ce que cela peut* (*bien*) *signifier*/*vouloir dire* est une formule indiquant la délibération **33b** ➤ XII-3.4.2. En **33c**, l'énoncé est affectif ➤ XII-4.7 et en **33d**, exclamatif ➤ XII-4.2.4.
Les énoncés **33e** et **33f** donnent lieu à un acte de langage indirect, le premier étant une déclarative *injonctante* ➤ XII-1.3.3 ➤ XII-2.4.7, et le second une interrogative *injonctante* ➤ I-2.2.2 ➤ XII-3.4.3. L'énoncé au subjonctif (*puisse*) **33g** exprime un souhait ➤ XII-2.1.2. Ces emplois se sont surtout développés à partir de l'interprétation descriptive, mais celui de **33e** renvoie à l'interprétation déontique ('avoir l'autorisation'), et celui de **33g** à l'interprétation épistémique.

33 **a** *Elle peut* (*bien*) *pleurer, en tout cas je n'irai pas la voir.*
b *Perrigaud considéra la façade fermée de la maison Langlois et se demanda ce que ça pouvait bien signifier.* (Viard, 1969)
c *Ça peut être bon à ce prix-là !*
d *Qu'est-ce qu'il peut pleuvoir dans ce pays !*
e *Vous pouvez disposer !*
f *Pouvez-vous fermer la fenêtre, s'il vous plait ?*
g *Puisse-t-il réussir !*

8.2.3. L'alternance entre *pouvoir* et *savoir*

La capacité personnelle et les conditions matérielles

Le verbe modal *pouvoir* est concurrencé dans certains cas par le verbe *savoir* : *savoir* empiète sur le domaine de *pouvoir* pour l'expression de la capacité, dont la source réside dans le sujet ; c'est l'une des formes de la possibilité descriptive.
Comme le verbe *savoir* l'indique, il s'agit d'une capacité acquise par apprentissage ou par entrainement. Elle ne concerne pas les conditions matérielles. Ainsi, *pouvoir* contraste avec *savoir* en **34a** et **34b** : *savoir* concerne la capacité personnelle, alors que *pouvoir* réfère aux conditions matérielles dans une situation donnée (est-ce qu'il y a assez de profondeur, par exemple). La phrase **34c** illustre le contraste entre *savoir* et *pouvoir* : l'expression *ceux qui ne savent lire* réfère aux illettrés, et l'expression *ceux qui ne peuvent lire* aux aveugles.

34 **a** *Est-ce que tu sais plonger ?*
b *Est-ce que tu peux plonger ?*
c [*Ceux qui ne savent ou ne peuvent lire*] *ne pourront faire de dispositions dans la forme du testament mystique.* (*legifrance.gouv.fr*, nov. 2017)

En **35a**, *savoir* exprime la capacité de quelqu'un à faire quelque chose parce qu'il l'a appris, alors qu'en **35b** *pouvoir* exprime une possibilité matérielle. Les enchainements peu naturels en **35c** et **35d** montrent que

la possibilité matérielle n'est pas justifiée par le fait que l'on a appris à faire quelque chose, et que l'absence de capacité (personnelle) n'est pas justifiée par des conditions matérielles.

35 **a** *Luc sait nager, il a appris à l'école l'an dernier.*
b *Luc ne peut pas nager, il s'est cassé une jambe.*
c # *Je peux nager, j'ai appris à l'école l'an dernier.*
d # *Luc ne sait pas nager, il s'est cassé une jambe.*

La capacité générale et les situations particulières

Même en tant qu'expression de la capacité personnelle, *savoir* possède un emploi restreint. Il décrit une capacité générale qui se manifeste dès que l'occasion lui en est donnée : quelqu'un qui sait nager se met à nager si on le jette à l'eau. *Pouvoir* est employé si la capacité se manifeste de façon sporadique. La distinction entre capacité personnelle (*savoir*) et conditions matérielles (*pouvoir*) est claire en **36a**, mais *pouvoir* a le sens de capacité personnelle en **36b**, parce que la phrase fait référence à une situation exceptionnelle, où l'action relève de la performance, et non à une capacité générale.

Cependant, *pouvoir* se trouve alors en concurrence avec *savoir* au conditionnel **36c**, du moins si la capacité peut être décrite en termes généraux ➤ XI-2.5.1. D'où la différence d'acceptabilité entre *saurais* en **36b**, qui renvoie à une situation particulière (et qui est donc peu acceptable) et **36c**, qui renvoie à une capacité générale. Dans certains cas, les deux verbes sont acceptables **36d**.

36 **a** *Est-ce que tu sais / peux plonger ?*
b *Est-ce que tu peux / # sais / ? saurais plonger de là-haut ?*
c *Est-ce que tu peux / saurais / ? sais nager le 100 mètres en moins d'une minute ?*
d *Cet enfant ne sait pas / ne peut pas rester tranquille.*

Les emplois régionaux de savoir *modal*

En français standard, *savoir* exprime la modalité descriptive, et ne convient pas pour la permission **37a** (modalité déontique). Mais dans certaines régions, son emploi est plus large. Ainsi, en français européen du Nord (Belgique, Nord de la France, Lorraine), on peut l'employer au lieu de *pouvoir*. En **37b**, il s'agit de possibilité descriptive, sans apprentissage préalable. En **37c** et **37d**, avec un sujet impersonnel, il s'agit autant de modalité épistémique ou descriptive. En **37e**, il s'agit de l'interrogative *injonctante*. Dans tous ces cas, le français standard utilise *pouvoir*.

37 **a** # *Luc ne sait pas aller au cinéma, il n'a pas assez travaillé.*
b [En parlant d'une voiture] % *Elle ne sait plus démarrer.* (Régions)
c % *Cela ne sait plus continuer.* (Régions)
d % *Ça ne saura être très mauvais.* (Régions)
e % *Saurais-tu me passer le sel ?* (Régions)

Je ne saurais

Les formes conditionnelles niées par *ne* ➤ X-3.3.2 fonctionnent comme la forme polie (dans un registre formel) d'un refus, refus d'un engagement dans l'action **38a** ou dans l'assertion **38b**, ou encore comme une modalité descriptive, équivalente à *ne pas pouvoir* ('aucun Mongol ne peut pardonner de telles atrocités') **38c**.

38 **a** *Je ne saurais accepter votre proposition.*
b Loc. 1 — *Est-ce que c'est bien lui ?*
Loc. 2 — *Je ne saurais dire.*
c [...] *ils ont déferlé sur la steppe et commis des atrocités inouïes qu'aucun Mongol* [...] *ne saurait pardonner.* (Lanzmann, 1994)

8.2.4. Les combinaisons de *pouvoir* et *devoir*

Pouvoir et *devoir* peuvent se combiner entre eux, mais il y a des restrictions sur l'interprétation. En **39a**, *devoir* a portée sur *pouvoir*, et en **39b** *pouvoir* a portée sur *devoir*, car un verbe a portée sur son complément.

39 **a** *Paul doit pouvoir rendre compte de ses actes.*
b *Paul peut devoir rendre compte de ses actes.*

L'interprétation déontique est paraphrasée par 'avoir l'obligation' pour *devoir* et par 'avoir l'autorisation' pour *pouvoir*, l'interprétation descriptive par 'être forcé par les circonstances' pour *devoir* et 'être en

mesure' pour *pouvoir*, l'interprétation épistémique par 'il est probable' pour *devoir*, et 'il se peut' pour *pouvoir*.
Les différentes interprétations des combinaisons sont résumées dans le ➤ **tableau XI-26**.

INTERPRÉTATION	*Luc doit pouvoir travailler.*	*Luc peut devoir travailler.*
déontique + descriptive	'Luc a l'obligation d'être en mesure de travailler'	—
épistémique + déontique	'il est probable que Luc a l'autorisation de travailler'	'il se peut que Luc ait l'obligation de travailler'
épistémique + descriptive	'il est probable que Luc est en mesure de travailler'	'il se peut que Luc soit forcé par les choses de travailler'

Tableau XI-26. *Les interprétations de* devoir + pouvoir, pouvoir + devoir

De façon générale, on ne peut pas combiner deux modalités épistémiques. L'énoncé **39a** ne signifie pas 'il est probable qu'il soit possible que Paul rende compte de ses actes', et **39b** ne signifie pas 'il se peut qu'il soit probable que Paul rende compte de ses actes'. En effet, les verbes *pouvoir* et *devoir* ont alors le même emploi : il s'agit de faire une conjecture sur une situation dont on ne sait pas si elle est réalisée dans le monde considéré. Il faut alors choisir entre 'il est probable…' et 'il se peut…'.

La portée relative des modalités

En **39**, le second verbe modal ne peut pas être en emploi *épistémique* : **39a** ne peut pas signifier 'Paul se trouve contraint à ce qu'il se puisse qu'il rende compte de ses actes', ni **39b** 'Paul est autorisé à ce qu'il soit probable qu'il se rende compte de ses actes'.
Un modal avec une interprétation épistémique ne peut pas dépendre d'un autre modal. En effet, le modal épistémique prend comme argument la proposition dans sa globalité, il a *portée* sur l'ensemble de la proposition. Les modalités déontique et descriptive, en revanche, ont à voir avec l'attribution de propriétés à des entités, y compris des lieux (*Paul doit apprendre à se taire. Il peut y avoir des orages dans le Midi à cette époque de l'année.*). Elles ont donc à voir avec la constitution interne de la proposition. Du point de vue sémantique, la modalité épistémique a donc portée sur les autres. Le verbe principal (ici *devoir* ou *pouvoir*) ayant portée sur l'infinitif, ce dernier ne peut pas être en emploi épistémique.

La force relative des modalités

Si *pouvoir* précède *devoir*, il est toujours épistémique. La phrase **39b** ne peut pas être interprétée comme 'Paul a l'autorisation d'avoir l'obligation morale de rendre compte de ses actes' (*pouvoir* déontique + *devoir* déontique), ni comme 'Paul a l'autorisation d'être forcé par les circonstances de rendre compte de ses actes' (*pouvoir* déontique + *devoir* descriptif), ni comme 'Paul est en mesure d'être forcé par les circonstances de rendre compte de ses actes' (*pouvoir* descriptif + *devoir* descriptif) ou 'Paul est en mesure d'avoir l'obligation de rendre compte de ses actes' (*pouvoir* descriptif + *devoir* déontique).
Cette interprétation *épistémique* de *pouvoir* lorsqu'il précède *devoir* est due à la force relative des deux modalités. La force modale de *devoir* est plus grande que celle de *pouvoir* ; en effet, le locuteur s'engage plus fortement avec *devoir* qu'avec *pouvoir*. Si *pouvoir* précède *devoir*, il doit avoir portée sur lui. Mais on ne voit pas comment *pouvoir* (*déontique* ou *descriptif*) pourrait avoir portée sur *devoir*, dont la force est plus grande : #'Paul a l'autorisation d'avoir l'obligation…', #'Paul a l'autorisation d'être forcé par les circonstances…', #'Paul est en mesure d'avoir l'obligation…', #'Paul est en mesure d'être forcé par les circonstances…'. C'est pourquoi *pouvoir* doit alors avoir l'interprétation épistémique ('il se peut que'), et *devoir*, une interprétation déontique ou descriptive.

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

XI-1. Les expressions de temps, d'aspect et de mode

Imbs (1960), Vet (1980), Leeman (1994c), Gosselin (1996), Touratier (1996), Vetters (1996), Moeschler (dir.) (1998), Verkuyl *et al.* (2004), Vet (2011).
Le temps verbal, appelé *tiroir verbal* : Damourette et Pichon (1911-1940, t. v, § 1701-1706).
L'interprétation du temps verbal en fonction d'un point de repère : Vet (1980). Les temps déictiques et anaphoriques : Vetters (dir.) (1993a), Molendijk *et al.* (2004), Vet (2008).
Le conditionnel comme temps de l'indicatif : Touratier (1996), Abouda (1997).
La distinction entre phrases terminative et non terminative : Vet (1980).
Temps et aspect : Vet (1980), Vetters (1996), Verkuyl *et al.* (2004), Vet (2011) ; l'interprétation des temps composés : Vet (2010).
Les périphrases verbales : ➤ **repères XI-3**.
La modalité comme possibilité ou nécessité : Fintel (2006 [1967]) ; une définition plus large : Kerbrat-Orecchioni (1999 [1980]), Le Querler (1996), Le Querler (2004), Gosselin (2010).
Les usages du subjonctif en comparaison avec l'indicatif : ➤ **repères XI-5**.

XI-2. L'interprétation des temps verbaux

Les temps de l'indicatif : Vet (1980), Vetters (1996), Moeschler (dir.) (1998), Verkuyl *et al.* (2004), Vet (2007), Vet (2008) ; approches différentes : Wilmet (1976), Gosselin (1996).
L'interaction entre l'aspect et les propriétés de la situation : Vet (1994a) et De Swart (1998).
L'opposition entre temps du récit et temps du discours : Benveniste (1996 [1966], chap. v-19), critiquée par Weinrich (1973).
Les emplois temporels et modaux du futur simple et du conditionnel : Vet (1994b), et Vet et Kampers-Manhe (2001). Le futur simple et le futur périphrastique en France : Abouda et Skrovec (2017) ; au Québec : Léard (1995).
Les différences entre le passé simple et l'imparfait : Molendijk (1990) (ex. **29**, **36b**), Vetters (1993b) ; les formes composées : Vet (2010) ; le passé récent (*venir de*) : Vetters (1989) (ex. **39b**) ; l'exemple de la Nouvelle-Ecosse : Hennemann (2014) ; les emplois particuliers de l'imparfait : Wilmet (1983), Tasmowski (1985b), Saussure et Sthioul (2005), Berthonneau et Kleiber (2006).
Le conditionnel : Vet (1994b), Dendale et Tasmowski (dir.) (2001), Vet et Kampers-Manhe (2001), Haillet (2002) ; comme temps de l'indicatif : Touratier (1996), Abouda (1997). Le conditionnel épistémique : Kronning (2012). Le conditionnel dans une subordonnée en *si* à Ottawa-Hull : Laurier (1989) (ex. **44a**) ; en Louisiane : Stäbler (1995).
Les temps dans le récit : Kamp et Rohrer (1983) (ex. **55a**), Molendijk (1990), Vetters (dir.) (1993a) (ex. **60b**, **61b**), Vet (1996) (ex. **60a**, **61a**), Molendijk et De Swart (1999) (ex. **62b**, **62c**), Molendijk *et al.* (2004) ; l'imparfait narratif et le rôle des adverbiaux : Tasmowski (1985b), Vuillaume (1998), De Mulder et Vetters (2003), Desclés (2003) (ex. **56b**), Bres (2005) ; les connecteurs temporels dans le récit : Borillo *et al.* (2004) (ex. **67a**, **67b**, **68a**, **69**), Roze, Danlos et Muller (2012), Danlos, Colinet et Steinlin (2015).
Les temps du subjonctif : Lindqvist (1979) (ex. **77c**, **77d**), Barral (1980), Curat (1991, p. 129-137), Havu (1996) (ex. **75a**), Soutet (2000, p. 143-146), Gosselin (2010).

XI-3. Les périphrases verbales

Vetters (1996), Bat-Zeev Shyldkrot et Le Querler (dir.) (2005).
La liste des périphrases verbales du ➤ **tableau XI-11** : Borillo (2005). La syntaxe des périphrases verbales : Gaatone (1995).
Venir de + infinitif : Vetters (1989), Bourdin (2005) (ex. **14**, **20d**, **20e**). Les périphrases de la phase interne : Pusch (2003).
Vouloir en Suisse romande : A. Thibaut et Knecht (dir.) (2012 [1997]) (ex. **33b**). Les variétés acadiennes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Louisiane et Terre-Neuve) : Brasseur et Falkert (dir.) (2005) ; les iles de la Madeleine : Falkert (2010) (ex. **37c**) ; la Louisiane : Stäbler (1995) (ex. **34c**, **35b**, **39b**) ; la Louisiane et le Nouveau-Brunswick : Wiesmath (2005) (ex. **38**), Wiesmath (2006) (ex. **35a**) ; la Nouvelle-Ecosse : Petras (2016) (ex. **37d**) ; Terre-Neuve : Brasseur (2001) (ex. **34d**, **37a**) ; Saint-Barthélémy : Chaudenson (1998) (ex. **37e**).

XI-4. Les adverbiaux de temps et d'aspect

Nøjgaard (1992-1995), Molinier et Levrier (2000).
Les adverbes de temps : Vet (1980) ; de durée : Borillo (1984) ; d'itération et de fréquence : Borillo (1986), De Swart (1993) ; d'habitude : De Swart (1993) ; leur différence avec les adverbes de fréquence : Molinier (1999)
Les adverbes *déjà* et *encore* : Hoepelman et Rohrer (1980) ; *endéans* : Dedková (2014).
Les adverbiaux et l'aspect verbal : De Swart (1998), Bonami (2002), De Swart (2010).

XI-5. L'indicatif et le subjonctif

Togeby (1982-1985 vol. ii, chap. iv), Nølke (1985), Soutet (2000), Achard (2002), Kampers-Manhe (2003). L'impératif et le subjonctif : Leeman (1994c).

Les conditions sémantiques sur l'indicatif et le subjonctif : Godard et De Mulder (2011), Godard (2012) ; autres analyses du subjonctif : M. Gross (1978), R. Martin (1992 [1983]), Gaatone (2003) (ex. **38**), Schlencker (2005).
Le mode dans la subordonnée complétive : Achard (1998), Lalaire (1998), Kampers-Manhe (2003), Godard et De Mulder (2011), Godard (2012) (ex. **28**, **32**, **35a**, **35b**, **36**, **37**, **39b**, **39c**, **39d**).
Les prédicats suivis du subjonctif : Nordahl (1969) (ex. **55a**) ; l'alternance entre subjonctif et indicatif : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 898, § 1125) (ex. **30b**, **76b**, **76g**), Nordahl (1969) (ex. **42a**), Nølke (1985), Soutet (2000), Schlenker (2005) ; le mode avec les prédicats évaluatifs au XVIIe siècle : Spillebout (2007 [1985]) (ex. **27a**, **27b**) ; le rôle de l'interrogation et de la négation dans le mode de la complétive : Huot (1986), Amsili et Guida (2014) (ex. **78b**).
Le mode dans les autres subordonnées en *que* : Nordahl (1969) ; le rôle de la position de la subordonnée : Togeby (1966), Nølke (1985).
Le mode dans les subordonnées temporelles : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 1137) ; avec *après que* : Wilmet (2010 [1997]) ; dans les subordonnées conditionnelles : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 1158) (ex. **75c**), Wagner (1939).
Le subjonctif dans un corpus de textes littéraires et journalistiques (à partir de 1920) : Nordahl (1969) (ex. **80**, **81**), ainsi que le ➤ **tableau XI-19** ; le subjonctif dans le français parlé en France : Sand (1981) (ex. **82**, **84**) qui a enregistré des jeunes en Normandie ; Gadet (1997a [1989]), Debaisieux (2005) (ex. **83d**) ; au Québec : Poplack (1992) (ex. **85**, **87**), Poplack, Lealess et Dion (2013) ; le rôle du lexique : Auger (2011) (ex. **86**) ; en Louisiane : Stäbler (1995) (ex. **88a**), Neumann-Holzschuh (2005) ; en Nouvelle-Ecosse : Petras (2016) (ex. **88b**, **89**) ; en Ontario : Laurier (1989) ; à Terre-Neuve et Saint-Pierre-et-Miquelon : Brasseur et Chauveau (2011 [1990]), Chauveau (1998) ; en Afrique subsaharienne : Manessy (1994).

XI-6. L'infinitif

Les emplois de l'infinitif : Sandfeld (1978 [1943]), Riegel, Pellat et Rioul (2018 [1994], chap. x-2).
L'infinitif nominalisé : Kerleroux (1996) (ex. **11**) ; de narration : Englebert (1998), Mélis (2000), Stage (2006), Torterat (2008) (ex. **12c**), Nikolaeva (2014) ; de reprise : Milner (1978) ; injonctif : Floricic (2000) ; comme substitut : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 901) (ex. **22a**), Falkert (2010) (ex. **22b**, **22c**).
Les fonctions syntaxiques de l'infinitif : Sandfeld (1978 [1943]) ; *pour* + infinitif : Colinet *et al.* (2014).
L'interprétation modale de l'infinitif : Labelle (2000).
L'infinitif en Amérique du Nord : Villiard et Vinet (1983) (ex. **49a**), Dostie et Léard (1985) (ex. **49b**), Léard (1995) ; subordonné avec sujet : Dostie et Léard (1985), Vinet (1985), Léard (1995), Martineau et Motapanyane (1995) (ex. **7c**), Stäbler (1995) (ex. **7b**), Falkert (2007), Gadet (1997a [1989]).

XI-7. Le participe présent

Le participe présent avec et sans *en* : Gettrup (1977) ; les adjectifs en *–ant* : Halmøy (2003).
Les fonctions du participe présent sans préposition : Arnavielle (2003) (ex. **15a**), Halmøy (2013) ; comme complément : Willems et Defrancq (2000) ; ajout au nom : Kindt (2003) ; ajout au verbe : Herslund (2000).
Le participe présent avec *comme* : Willems et Defrancq (2000), Veland et Whittaker (2004) (➤ **tableau XI-23**).
Le participe présent avec *en* préposition : Herslund (2000), Arnavielle (2003), Combettes (2003) ; une autre analyse (*en* comme préfixe) : Halmøy (2003), Kleiber (2007b) ; son sujet implicite : Combettes (1998) ; son interprétation temporelle : Gettrup (1977) (ex. **34c**, **41b**, **42b**), et Kleiber (2007c).

XI-8. Les verbes modaux

Les expressions de possibilité et de nécessité : Le Querler (1996) ; autres classifications : Huot (1974), Sueur (1979), Sueur (1983), Boissel *et al.* (1989), Le Querler (1996), Le Querler (2001), Vetters (2004).
Devoir et *pouvoir* : Sueur (1979), Vetters (2004) (ex. **15b**, **15c**, **16a**, **26a**), Barbet (2012a), Vetters (2012) ; *devoir* : Huot (1974), Desclés et Guentchéva (2001), Kronning (2001) (ex. **16b**, **16c**) ; *pouvoir* : Kleiber (1983), *Langue française*, nº 84, 1989.
Les emplois pragmatiques de *pouvoir* : Boissel *et al.* (1989), Le Querler (1996), Le Querler (2001) (ex. **36a**), Saussure (2014) ; *pouvoir bien* : Péroz (1992), Defrancq (2001), Barbet (2012b) (ex. **33c**).
Les combinaisons de *devoir* et *pouvoir* : Huot (1974).
La concurrence entre *pouvoir* et *savoir* : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 821) (ex. **12a**, **34c**), Le Querler (2001).
Oser en Suisse : Base de données lexicographiques panfrancophone (*www.bdlp.org*) (ex. **13b**).

La Grande Grammaire du Français

CHAPITRE XII

Les types de phrases

XII-1

Les phrases déclaratives

Les phrases déclaratives partagent la propriété d'être interprétées comme des propositions, c'est-à-dire de pouvoir être évaluées comme vraies ou fausses.
Du point de vue syntaxique, elles n'ont pas de marque caractéristique. Employées comme phrases indépendantes, elles sont généralement à l'indicatif (*Tout le monde a applaudi.*), rarement à l'infinitif (*Et tous d'applaudir.*).
Employées comme subordonnées, elles sont introduites par *que*, et sont à l'indicatif (*Je pense* [*que Marie viendra*].) ou au subjonctif (*J'ai apprécié* [*que tu sois venu*].).
Elles présentent une grande souplesse d'usage : souvent employées pour un acte d'assertion (*Il pleut.*), elles peuvent aussi être servir à poser une question (*Tu viens demain ?*), ou à donner un ordre (*Tu ranges ça tout de suite !*), ou encore avoir une valeur d'exclamation (*On a gagné !*).

Les phrases déclaratives constituent l'un des quatre types de phrases définis en ➤ I-2.1 :
- phrases déclaratives (*Paul viendra.*) ;
- phrases désidératives (*Qu'il vienne !*) ;
- phrases interrogatives (*Est-ce que Paul viendra ?*) ;
- phrases exclamatives (*Comme il fait beau !*).

Les subordonnées sont considérées comme des phrases au même titre que les indépendantes ➤ I-1.2.3.

1.1. Les phrases déclaratives indépendantes

Du point de vue syntaxique, les phrases déclaratives ont peu de caractéristiques distinctives. C'est pourquoi les grammaires en font souvent le type de phrase canonique, ou par défaut. Comme d'autres types de phrases, elles sont généralement construites autour d'un verbe et d'un sujet qui le précède **1a**, mais qui peut aussi, dans certains cas, le suivre **1b**. En début ou en fin de phrase peuvent apparaitre des constituants facultatifs et mobiles, en fonction d'ajout **1c** ou de périphérique **1d**.
Lorsqu'elles sont indépendantes, elles sont à l'indicatif **1a 1b 1c 1d** ➤ I-2.1.3, parfois à l'infinitif **1e** ➤ I-3.4.1, mais jamais à l'impératif ou au subjonctif. Certaines déclaratives peuvent également être construites autour d'une autre catégorie que le verbe, par exemple un adjectif **1f** ➤ I-5.2.

1 **a** *Paul prend le RER.*
b *Sur la table est posé un vase.*
c *Pendant la tempête, les habitants éprouvèrent vraiment la peur de leur vie.*
d *Le RER, on l'a pris une fois. On l'a pris une fois, le RER.*
e *Et tous d'applaudir.*
f *Un peu cher, ce pull.*

La ponctuation des phrases déclaratives

La ponctuation des phrases déclaratives est généralement le point final **1**, mais d'autres ponctuations sont possibles, comme les points de suspension (*Et tous d'applaudir…*) ➤ XX-3.3. Nous considérons également comme déclaratives certaines phrases pourtant closes par un point d'interrogation (*Paul prend le RER ?*) ou d'exclamation (*Paul prend le RER !*) : la ponctuation indique en effet la nature de l'acte de langage accompli par la phrase plus que le type de phrase ➤ XII-1.3.

1.1.1. L'interprétation des phrases déclaratives indépendantes

Le contenu d'une déclarative, qui est une *proposition*, est susceptible d'être vrai ou faux.
D'un point de vue strictement logique, certaines phrases sont toujours vraies :
– les tautologies (*Une femme est une femme.*) ;
– les définitions (*Un nombre pair est un nombre divisible par deux.*).
D'autres sont toujours fausses car elles sont contradictoires (*Ces droites sont parallèles et ne sont pas parallèles.*).
Les énoncés subjectifs (*J'ai froid.*) peuvent être considérés comme vrais, sauf bien sûr si le locuteur ment. Ils sont en fait invérifiables.

Le contenu d'une phrase déclarative peut être évalué comme vrai ou faux, selon la situation et la représentation qu'en ont les interlocuteurs. Il constitue ce que l'on appelle une *proposition* ➤I-2.1. Une proposition est vraie quand la situation qu'elle décrit correspond à l'état du monde considéré. Ainsi la phrase **2a** est vraie si Paul a effectivement gagné le match et **2b** si les droites en question sont bien parallèles. De façon générale, cette vérité dépend de la situation d'énonciation : la phrase **2c**, au présent, est vraie si elle est prononcée dans une situation où il pleut. C'est donc l'énoncé, produit à un moment donné, dans un lieu donné, qui peut être vrai ou faux.
Les situations décrites n'appartiennent pas toujours au monde réel. Elles peuvent être situées dans le futur **2d**, dans un monde imaginaire (*Il était une fois…*), ou soumises à condition **2e** ➤XIV-2.1. La valeur de vérité de la phrase peut être différée, ou dépendre de la représentation du monde que l'on construit.

2 **a** *Pierre a gagné le match.*
b *Ces droites sont parallèles.*
c *Il pleut.*
d *Je viendrai demain.*
e *S'il pleut, je prendrai le métro.*

Les phrases déclaratives et les vérités générales

De façon générale, les phrases déclaratives ne contiennent pas d'indices qui permettent de dire si elles sont vraies ou fausses : elles ne signalent pas la valeur de vérité de leur contenu propositionnel ; celui-ci doit être confronté à l'état du monde et au savoir des locuteurs pour être reconnu comme vrai ou faux. Certaines phrases déclaratives, cependant, ont une valeur de vérité indépendante du contexte. Étant donné l'état des savoirs à un moment donné en un lieu donné, elles énoncent des vérités générales. C'est notamment le cas des énoncés mathématiques **3a 3b**.
Toutefois, ces vérités ne sont générales que dans un univers mathématique donné, par exemple pour **3a** si l'on compte en base 10, ou pour **3b** en géométrie euclidienne. Si l'on songe aux énoncés de la physique, même **3c** est relatif à un lieu, puisqu'il n'est vrai que pour une altitude et une pression de l'air particulières. Les vérités générales, ou vérités reçues, ne le sont que dans l'approximation du discours courant et pour les usages communs, et non scientifiques.

3 **a** *2 et 2 font 4.*
b *Deux parallèles ne se croisent pas.*
c *L'eau bout à 100 degrés Celsius.*

Les tautologies et les contradictions

Certaines phrases sont nécessairement vraies ou fausses parce que leur forme attribue l'une ou l'autre valeur à leur contenu propositionnel. Les *tautologies* **4a** sont nécessairement vraies, tandis que les propositions contradictoires **4c 4d** sont nécessairement fausses.
La phrase **4a** est une tautologie : elle coordonne avec *ou* une phrase positive et la phrase négative correspondante ➤X-1.2, c'est-à-dire qu'elle exprime une disjonction de propositions ; elle est forcément vraie, puisqu'elle décrit tous les états possibles du monde. Elle n'est pas informative, et sera plutôt utilisée sous une forme questionnante **4b** ➤XII-1.3.3.

Les phrases **4c** et **4d**, en revanche, sont des contradictions : **4c**, qui coordonne avec *et* une phase positive et la phrase négative correspondante, est forcément fausse, ou absurde, puisqu'elle décrit deux états du monde incompatibles. Il en va de même de **4d** qui assigne simultanément deux tailles différentes au même individu. Elle peut être vraie, cependant, si chaque état correspond à un temps différent **4e**, ou après un verbe d'opinion comme *croire*, *imaginer*, *penser* **4f** : en effet, on fait alors appel à deux points de vue différents, celui du locuteur et celui de Marie.

4 **a** *Paul est à la maison ou il n'est pas à la maison.*
b *Paul est à la maison ou il n'est pas à la maison ?*
c *# Ces deux droites sont parallèles et elles ne sont pas parallèles.*
d *# Paul est plus grand qu'il n'est.*
e *Paul est plus grand qu'il n'était.*
f *Marie croit que Paul est plus grand qu'il n'est.*

Certaines phrases de même forme que **4c** peuvent être réinterprétées, et ne sont plus considérées comme contradictoires : **5a** peut décrire une situation dans laquelle ni une formulation positive, ni une formulation négative ne serait adéquate, par exemple un état intermédiaire ou intermittent entre la pluie et l'absence de pluie. De même, **5b** peut décrire un individu qui, d'un certain point de vue, par exemple biologique, est bien le fils du locuteur, mais qui ne l'est pas d'un autre point de vue, par exemple légal ; ou bien de quelqu'un qui est le fils du locuteur mais qui ne remplit pas toutes les qualités attendues par le locuteur pour le reconnaitre comme tel.

5 **a** *Il pleut et il ne pleut pas.*
b *C'est mon fils et ce n'est pas mon fils.*

> *Les phrases à sujet et attribut identiques et les tautologies*
>
> Certaines phrases utilisent le même syntagme nominal comme sujet et comme attribut ➤ III-3.2 : [Titre de film] *Une femme est une femme* (Jean-Luc Godard, 1961). Elles peuvent sembler tautologiques, et donc non informatives. Ce titre de film conduit en fait à associer à un individu féminin toutes les propriétés associées au type féminin, ce qui est le point de vue du personnage masculin. D'autres énoncés, souvent à valeur de proverbe, sont construits de la même façon (*Un sou est un sou.* impliquant 'il faut être économe' ; *L'heure, c'est l'heure.* impliquant 'il faut être ponctuel').

Les phrases déclaratives subjectives

Les phrases subjectives permettent au locuteur d'exprimer un état physique intérieur **6a**, un état psychologique **6b** **6c**, un gout **6d**, une volonté **6e**, etc. Énoncées à la 1re personne du présent, elles doivent être considérées comme vraies par l'interlocuteur, sauf cas de mensonge.

6 **a** *J'ai mal à la tête.*
b *Je m'ennuie.*
c *Ça m'énerve.*
d *Je n'aime pas les épinards.*
e *Je veux aller au cinéma.*

> *La négation des phrases déclaratives subjectives*
>
> Dans la mesure où leur contenu est invérifiable, elles sont difficiles à contredire. Un démenti des phrases positives **7a** **7b** **7c** par une phrase négative, ou simplement par *non*, est presque toujours impossible ➤ X-1.2. De même qu'un démenti positif, après une phrase négative **7d**.
>
> **7** **a** *# Tu n'as pas mal à la tête.*
> **b** *# Tu ne t'ennuies pas.*
> **c** *# Ça ne t'énerve pas.*
> **d** *# Tu aimes les épinards.*
>
> Si l'on veut exprimer un désaccord, on doit l'introduire par *mais*, avec éventuellement une justification **8a** **8b**. En tant qu'assertions, les énoncés **7** ne peuvent constituer l'ouverture d'un dialogue, et s'emploient en réaction à un énoncé précédent. Ils peuvent aussi intervenir comme des reformulations à valeur questionnante **8c** ➤ XII-1.3.3.
>
> **8** **a** *Mais non, tu n'as pas mal à la tête, tu es juste fatigué.*
> **b** *Mais si, tu aimes les épinards, tu en as déjà mangé.*
> **c** *Tu n'aimes pas les épinards ?*

1.1.2. Les phrases déclaratives avec et sans topique

Le contenu d'une phrase déclarative est une proposition, qui peut être présentée de deux façons :
- soit elle dit quelque chose d'une entité, qui est le topique de la phrase (*Cet étudiant est très fort.*) : on parle alors de proposition *catégorique* ;
- soit elle décrit une situation comme un tout, sans privilégier une entité (*Il est arrivé un accident.*) : on parle alors de proposition *thétique*.

Selon le contexte, certaines phrases (*Un cheval galopait dans le pré.*) peuvent être interprétées comme catégoriques ou thétiques.

Les phrases déclaratives avec topique

La phrase **9a** attribue une propriété à une entité (cet étudiant) : elle est interprétée comme une proposition catégorique. Cette entité a une référence fixée indépendamment de la situation décrite par la phrase ; elle est appelée *topique* (ce dont parle la phrase) et la propriété, *propos* (ce qu'elle en dit) ➤ I-7.2.2. Le topique de la phrase est un élément interne à la phrase, à la différence du *topique de discours* qui relève de l'enchainement textuel ➤ I-7.3.1.
Du point de vue syntaxique, le topique de phrase correspond souvent au sujet. Plus précisément, les sujets définis ➤ V-3.2 sont souvent interprétés comme des topiques. Ce sont les noms propres **9b**, les syntagmes nominaux à déterminant défini **9d**, y compris ceux à interprétation générique **9c**. Les définis incluent les démonstratifs **9a** et les possessifs **9e**.

9 **a** *Cet étudiant est très fort.*
b *Paul a pris le train / est le professeur de musique / est présent à la réunion.*
c *Le tigre est une espèce protégée.*
d *Le petit chat noir appartient à Marie.*
e *Mon livre est sur la table.*

Un élément autre que le sujet, placé en début de phrase comme topique de discours **10a 10b**, peut également constituer le topique de la phrase : **10a** est asserté à propos du chocolat et **10b** à propos d'un individu. Dans le cas d'une construction disloquée ➤ XVIII-2.2, l'élément topique peut également être en fin de phrase **10c**. Certains ajouts initiaux peuvent aussi introduire le topique de phrase (*en ce qui concerne*, *quant à*). **10d**.

10 **a** *Le chocolat, j'adore.*
b *Ce type, je l'ai déjà vu quelque part.*
c *Je l'ai déjà vu quelque part, ce type.*
d *En ce qui concerne l'introduction, je compte sur vous.*

> *Le sujet et le topique*
>
> La tradition logique appelle *sujet* et *prédicat* ce que nous appelons *topique de phrase* et *propos*. Nous réservons le terme *sujet* à la fonction syntaxique, qui ne coïncide pas forcément avec le topique **10** ➤ I-7.2.2 ➤ XVII-2.2.
>
> *La position initiale et le topique de phrase*
>
> Il ne suffit pas qu'un élément soit en position initiale pour constituer le topique de la phrase : les circonstants initiaux, dits *cadratifs*, comme *le samedi* en **11a** ➤ XVIII-3.2, n'en sont pas – Paul est bien topique en **11a**. Certaines phrases à antéposition, à l'oral ➤ XVII-3.3, peuvent également être sans topique : en **11b 11c**, le syntagme nominal antéposé n'a pas de référence autonome.
>
> **11** **a** *Le samedi, Paul prend le train.*
> **b** *Huit ans je devais avoir* […]. (*CRFP*, PRI-BOR-001)
> **c** […] *des moulins à légumes, ça s'appelait.* (*CRFP*, PUB-LIMR-001)

Les phrases déclaratives sans topique

La phrase déclarative sans topique décrit un évènement, une situation, dans sa globalité. Elle est interprétée comme une proposition thétique.

Les phrases impersonnelles **12** sont sans topique : leur sujet *il* ne renvoie pas à une entité ➤ I-4.4. Elles décrivent une situation, dans sa globalité **12a** **12b**. Les phrases existentielles en *il y a* **12c** **12d** sont un cas particulier de phrases impersonnelles sans topique ➤ XVIII-2.4. Elles introduisent une entité décrite par un syntagme nominal indéfini ➤ V-1.2, et peuvent être positives **12c** ou négatives **12d**. Quand le SN est défini et suivi d'une subordonnée relative **12e**, elles peuvent décrire un évènement.

12 **a** *Il pleut.*
b *Il vient un plombier cet après-midi.*
c *Il y a un oiseau sur le balcon.*
d *Il n'y a plus de pain.*
e *Il y a les enfants de la voisine qui crient.*

Les phrases avec un sujet indéfini sont souvent interprétées comme dépourvues de topique **13a** **13b** ➤ I-7.2.2. La phrase **13a** ne dit pas qu'il y a un cheval, et que ce cheval galope sur la piste ; elle décrit une situation caractérisée par un cheval qui galope. Cette construction est fréquente pour décrire un paysage, et le temps qu'il fait **13b** et supporte mal la négation **13c**. En **13d**, il s'agit en fait d'une phrase avec topique, à propos d'un des chevaux, et la négation d'un constituant est possible.

13 **a** *Un cheval galopait sur la piste.*
b *Des nuages noirs s'amoncelaient vers l'Ouest.*
c # *Des nuages ne s'amoncelaient pas vers l'Ouest.*
d *Un cheval ne galopait pas sur la piste, mais dans le pré.*

> *Les phrases sans verbe avec et sans topique*
>
> Les phrases déclaratives sans verbe ➤ I-5.2 peuvent également être interprétées comme comportant un topique **14a** ou bien au contraire comme n'en comportant pas **14b** **14c** **14d**. Quand elles comportent un syntagme nominal défini, celui-ci constitue généralement le topique, mais pas systématiquement ; ainsi, **14c** et **14d** sont interprétées comme des phrases existentielles en *il y a*.
>
> **14** **a** *Un peu cher, ce pull.*
> **b** *Pas un bruit dans la rue.*
> **c** *Sur votre gauche, le Panthéon.*
> **d** *Le téléphone qui sonne !*

1.2. Les subordonnées déclaratives

Une subordonnée déclarative peut être :
– sujet ([*Qu'il pleuve*] *nous désole.*) ;
– complément de verbe (*Paul dit* [*qu'il pleut*].) ;
– complément de nom (*l'hypothèse* [*qu'il y a de l'eau sur Mars*]) ;
– complément d'adjectif (*Paul est certain* [*qu'il réussira*].) ;
– complément de préposition (*depuis* [*que Paul est parti*]) ;
– complément d'adverbe (*Peut-être* [*qu'il viendra*].) ;
– périphérique ([*Qu'il viendra*], *c'est certain.*) ➤ I-4.3.
Elle est introduite par *que*, généralement à l'indicatif, mais au subjonctif quand elle est sujet, ou complément de certains verbes (*Je regrette* [*que Paul soit parti*].) ou adjectifs (*Paul est content* [*que tu viennes*].) ➤ XI-5.2.
Après certains verbes, elle peut être introduite par *quand* (*J'aime* [*quand on mange sur la terrasse*].).
L'interprétation de la subordonnée complément, ou *complétive*, peut varier selon le verbe ou le mot dont elle dépend : certains verbes, dits *factifs*, présupposent qu'elle est vraie (*Paul sait* [*qu'il pleut*].) tandis que d'autres la présentent comme fausse (*Paul prétend* [*qu'il pleut*].), ou ne supposent ni l'un ni l'autre (*Paul pense* [*qu'il pleut*].).

1.2.1. La subordonnée déclarative sujet

Un certain nombre de verbes admettent une subordonnée *sujet*, notamment les verbes de sentiment **15a** **15c**, les formes passives ➤ II-4.1 ou médiopassives ➤ II-4.2 de verbes de communication, de décision **15d**,

d'opinion et d'activité intellectuelle **15e** ➤ II-2.2.3. Le mode des subordonnées *sujets* est le subjonctif de façon majoritaire **15a 15d**, mais l'indicatif n'est pas exclu avec certains verbes d'opinion **15e**.
La construction avec subordonnée sujet est parfois peu naturelle, et elle alterne de ce fait avec une construction disloquée dans laquelle la déclarative est en fonction *périphérique*, et le sujet du verbe est *ce*, *cela* ou *ça* **15b**.

15 **a** *[Que Paul soit absent] m'étonne.*
b *Ça m'étonne, [que Paul soit absent].*
c *[Qu'on n'arrête pas de grandir] désespérait les mères, obligées de rallonger les robes d'une bande de tissu* [...]. (Ernaux, 2008)
d *[Qu'il vienne faire des études en Europe] avait été décidé par la famille.*
e *[Que la vie n'est pas rose en France et exige beaucoup d'opiniâtreté] commence à se savoir* [...]. (*Libération*, 13 oct. 2007)

➤ Subordonnée sujet avec *être* et un adjectif attribut ([*Qu'il pleuve*] *est tout à fait normal.*) ➤ VI-2.4.3 ➤ XII-1.2.3

L'inversion de la subordonnée sujet

La subordonnée *sujet*, comme le sujet nominal, peut être placée après le verbe. Il s'agit de formules plus ou moins figées, dans lesquelles un complément est extrait en position initiale **16a 16b** ➤ XVII-2.2. La subordonnée inversée est à l'indicatif **16a 16b** ou au subjonctif **16c 16d** ➤ XI-5.3.1.

16 **a** *À cela s'ajoute [qu'aucune décision n'a été prise].*
b *D'où vient [que Paul est en retard] ?*
c *À quoi sert [que vous ayez pris tant de précautions] ?*
d *Si vous n'avez pas permis que je devienne bon, d'où vient [que vous m'ayez ôté l'envie d'être méchant] ?* (Sartre, 1951)

1.2.2. La subordonnée déclarative complément de nom

Les noms qui se construisent avec une subordonnée déclarative ➤ IV-5.3.2 peuvent être des noms de qualité ou de propriété de situation **17a 17b** ➤ IV-3.8, des noms de sentiment **17c** ➤ IV-3.7, des noms de message ou d'objet abstrait **17d 17e** ➤ IV-3.4.
Alors que la subordonnée déclarative est à l'indicatif après un nom de message ou d'objet abstrait **17d 17e**, elle est au subjonctif après un nom de qualité **17a 17b** ou un nom de sentiment **17c**, comme après les verbes appartenant aux mêmes classes sémantiques.

17 **a** *Ils allaient envisager la possibilité [que le bâtiment soit construit].*
b *L'obligation [que les élèves soient prêts pour l'examen] était évidente.*
c *Personne n'éprouva le regret [que le spectacle soit raté].*
d *La nouvelle [que la fusée avait réussi le largage du satellite] arriva enfin.*
e *Personne n'a formulé l'hypothèse [que l'ancêtre commun pouvait être un hominidé].*

1.2.3. La subordonnée déclarative complément d'adjectif

Les adjectifs, ou participes passés et passifs, qui se construisent avec une subordonnée déclarative, appartiennent à des domaines sémantiques variés ➤ VI-3.2.2. Ils peuvent exprimer une relation entre un individu et une situation ou une proposition, comme les adjectifs d'opinion et d'activité intellectuelle (*attentif*, *assuré*, *certain*, *convaincu*) **18a**, ou de sentiment (*dépité*, *désolé*, *énervé*, *heureux*, *ravi*, *stupéfait*) **18c 18d**. La subordonnée est à l'indicatif avec les adjectifs d'opinion **18a**, et au subjonctif après les adjectifs de sentiment **18c 18d**. La subordonnée peut également apparaitre dans une construction disloquée en fonction *périphérique* **18b**.

18 **a** *Paul est certain [que tout se passera comme prévu].*
b *Paul en est certain, [que tout se passera comme prévu].*
c *Paul est stupéfait [que vous soyez arrivé à temps].*
d *Paul est heureux [que vous soyez arrivé à temps].*

Les adjectifs peuvent aussi exprimer des propriétés de situations ou de propositions (*faux*, *légal*, *normal*, *possible*, *vrai*). Avec ces adjectifs, la subordonnée déclarative peut être sujet **19a 19d**, complément dans une construction impersonnelle **19b 19e**, ou bien périphérique dans une construction disloquée **19c 19f**.

Avec les adjectifs qui décrivent des propriétés de situations (*imminent*, *inattendu*, *interdit*) ou qui expriment un jugement de valeur sur une situation (*bizarre*, *étonnant*, *important*, *intéressant*, *magnifique*, *regrettable*), la subordonnée est au subjonctif **19b 19c**. Avec ceux qui décrivent des propriétés de propositions (*avéré*, *clair*, *faux*, *vrai*), la subordonnée *sujet* est au subjonctif **19d**, comme dans le cas général > XI-5.3.1, mais elle est à l'indicatif dans les constructions impersonnelles **19e** ou disloquées **19f**.

19 **a** *[Que les enfants soient accueillis dès 8 heures] est tout à fait normal.*
b *Il est tout à fait normal [que les enfants soient accueillis dès 8 heures].*
c *C'est tout à fait normal, [que les enfants soient accueillis dès 8 heures].*
d *[Que Paul ait fait une gaffe] est clair.*
e *Il est clair [que Paul a fait une gaffe].*
f *C'est clair, [que Paul a fait une gaffe].*

1.2.4. La subordonnée déclarative après une préposition ou un adverbe

Contrairement à certaines grammaires, nous n'analysons pas *alors que*, *avant que*, *pendant que*, comme des locutions conjonctives, mais comme des prépositions (*avant*, *pendant*) ou des adverbes (*alors*) suivis d'une subordonnée > I-4.4 > VII-2.2.3. En revanche, *lorsque*, *puisque* sont devenus des mots.
Une subordonnée déclarative après une préposition est donc considérée comme un complément > I-4.4.1. Elle forme généralement avec la préposition une expression circonstancielle > XIV-1.2. Seules les prépositions introduisant une proposition peuvent être suivies d'une subordonnée déclarative : ainsi les prépositions de temps (*avant*, *pendant*) **20a 20b** > XIV-6.3.1, mais non les prépositions de lieu > VII-6.2.
Certains adverbes (*alors*) **20c** sont également suivis d'une subordonnée déclarative avec laquelle ils forment une circonstancielle > VIII-3.1.1. Une subordonnée déclarative peut également apparaitre après un adverbe tête de phrase (*Peut-être qu'il faudra partir.*).

20 **a** *On devrait prévoir l'assemblée générale avant [que le conseil de surveillance s'en mêle].*
b *Le bureau se réunit pendant [que les délégués préparent leurs interventions].*
c *Le bureau se réunit alors [que les délégués ne sont pas encore arrivés].*

> *Les subordonnants* à ce que *et* de ce que
>
> Les prépositions *à*, *de*, *en* ne sont jamais suivies d'une subordonnée introduite par *que* **21b**. Elles sont suivies de *ce que* **21a 21c 21d**, avec lequel elles forment un *mot aggloméré* > VII-5.2.2. La subordonnée peut être complément de verbe **21a 21c** ou d'adjectif **21d**.
>
> **21** **a** *On se soucie beaucoup [de ce que les négociations sont difficiles].*
> **b** ** On se soucie beaucoup de que les négociations sont difficiles.*
> **c** *On a dû renoncer [à ce que tu viennes cette année].*
> **d** *Il faut être attentif [à ce que tout soit prêt].*

1.2.5. La subordonnée déclarative complément de verbe

Les verbes qui prennent une complétive déclarative sont variés > II-2.6 : ils appartiennent aux classes sémantiques listées dans le > tableau XII-1.

VERBES	EXEMPLES
d'activité intellectuelle et d'opinion : *admettre*, *s'apercevoir*, *apprendre*, *calculer*, *comprendre*, *constater*, *contester*, *croire*, *découvrir*, *douter*, *estimer*, *évaluer*, *exclure*, *ignorer*, *imaginer*, *inventer*, *juger*, *oublier*, *penser*, *savoir*, *se rappeler*, *se souvenir (de)*, *supposer*, *trouver*, *vérifier*	*Je sais [que Paul est rentré].* *Je crois [qu'il va pleuvoir].*
de communication : *affirmer*, *annoncer*, *avertir*, *dire*, *s'écrier*, *écrire*, *s'exclamer*, *expliquer*, *informer*, *murmurer*, *se plaindre (de)*, *prétendre*, *prévenir*, *protester*, *raconter*	*Marie dit [qu'elle a faim].* *Paul lui murmura [qu'il devait partir].* *Luc se plaint [de ce qu'on l'a prévenu trop tard].*
de choix et de décision : *choisir*, *contrôler*, *décider*, *décréter*, *garantir*, *renoncer (à)*	*J'ai décidé [que tout devait être fini pour demain].* *On renonce [à ce que la réunion ait lieu ce soir].*

VERBES	EXEMPLES
d'engagement : *assurer*, *s'engager* (*à*), *jurer*, *promettre*	*Je vous promets* [*que je serai à la hauteur*]. *Je m'engage* [*à ce que tout soit fini demain*].
d'identité : *être*, *rester*, *sembler*	*Le problème est* [*qu'on n'a plus le temps*]. *L'intérêt de l'infiltration reste* [*qu'on apaise la douleur*].
modaux : *il faut*, *il importe*, *nécessiter*, *il se peut*	*Il se peut* [*que Paul vienne à Paris*]. *Il faut* [*que vous preniez une assurance*].
de perception et présentatifs : *entendre*, *observer*, *sentir*, *voici*, *voilà*, *voir*	*Luc entend* [*que Max joue du piano*]. *Paul voit* [*que Marie est partie*].
de sentiment et de réaction émotive : *admirer*, *apprécier*, *détester*, *s'étonner* (*de*), *regretter*, *se réjouir* (*de*)	*Paul regrette* [*que Marie soit partie*].

Tableau XII-1. *Les subordonnées déclaratives compléments de verbe*

➤ Absence de *que* pour certaines subordonnées ➤ **I-4.2.2**

Les classes sémantiques de verbes à complétive déclarative

Les verbes qui se construisent avec une subordonnée déclarative lui assignent un rôle de représentation mentale ou de message ➤ **II-3.2**. Il peut s'agir d'une représentation mentale entretenue par le sujet des verbes d'opinion et d'activité intellectuelle (*croire*, *penser*, *rêver*), des verbes de perception (*voir*) ➤ **III-5.2**, ainsi que des verbes de décision et d'engagement à agir (*promettre*). Avec les verbes de sentiment et de réaction émotive (*détester*, *s'étonner*), cette représentation peut jouer un rôle de cause.
Les verbes modaux, quant à eux, n'ont pas d'autre argument que la subordonnée dont ils qualifient la vérité ➤ **XI-8.1** : par exemple, si l'on dit *Il se peut que Paul vienne.*, on ne s'engage pas sur la vérité de la proposition, comme on le ferait si l'on disait *Paul viendra.*, mais seulement sur un degré de probabilité. La subordonnée correspond à une représentation mentale, dans l'esprit du locuteur.
La subordonnée correspond à un message avec les verbes de communication (*annoncer*, *dire*, *écrire*) ➤ **II-3.3.5**.

Les subordonnées déclaratives et désidératives

Avec les verbes modaux qui prennent toujours une complétive au subjonctif, on peut parfois hésiter entre une interprétation comme déclarative (*Il se peut* [*qu'il pleuve*].) et une interprétation comme désidérative (*Il faut* [*que je me dépêche*].) ➤ **XII-2.4**. Nous suivons la tradition logique, pour les analyser comme des déclaratives, c'est-à-dire comme des propositions et non comme des visées ➤ **XI-5.2**.
Pour d'autres verbes qui se construisent avec une complétive au subjonctif, il peut s'agir d'une déclarative (*regretter*) ou d'une désidérative (*désirer*). La plupart des verbes de communication (*dire*, *écrire*) peuvent également apparaitre comme verbes d'ordre, avec une subordonnée désidérative (*Paul nous a dit*/*écrit* [*qu'on vienne le rejoindre*].) ➤ **II-2.6**.

La subordonnée déclarative après un verbe factif

Après certains verbes, dits *factifs*, la subordonnée est présentée comme décrivant un fait avéré. Ce sont des verbes d'activité intellectuelle (*savoir*, *se rappeler*), ainsi que la plupart des verbes de sentiment ou de réaction émotive (*apprécier*, *détester*, *regretter*, *s'étonner*, *se désoler*, *se réjouir*) : si les phrases **22a**, **22b** et **22c** sont vraies, elles impliquent que leur complétive est également vraie. Les verbes de sentiment supposent que la subordonnée est vraie pour leur sujet. Le locuteur ne partage pas nécessairement ce point de vue. Les enchainements **22d**, **22e** sont tous les deux possibles : en **22d**, le locuteur ne partage pas l'opinion de Paul, alors qu'en **22e**, le locuteur est d'accord avec Paul.

22 **a** *Pierre sait* [*que Marie est malade*].
b *Pierre regrette* [*que Marie soit malade*].
c *Paul s'étonne* [*qu'il soit resté sous l'eau pendant trois minutes*].
d *Paul s'étonne* [*qu'il soit resté sous l'eau trois minutes*]. *Mais il se trompe, il n'est resté que deux minutes.*
e *Paul s'étonne* [*qu'il soit resté sous l'eau trois minutes*]. *Je ne m'y attendais pas non plus.*

Un verbe d'opinion comme *croire*, ou un verbe de communication comme *dire*, en revanche, ne sont pas factifs car ils n'impliquent pas la vérité de leur complétive : les phrases **23a** **23b** peuvent être vraies sans que leur subordonnée le soit. Inversement, certains verbes, comme *prétendre* ou *s'imaginer*, présentent la complétive comme fausse, et sont parfois appelés *contrefactifs* **23c**.

23 **a** *Pierre croit* [*que Marie est malade*].
b *Pierre dit* [*que Marie est malade*].
c *Pierre prétend* [*que Marie est malade*].

Le locuteur et les verbes factifs

Si le locuteur asserte ce qu'il croit vrai en **22a 22b**, il croit également que la complétive après *savoir*, *regretter* est vraie, d'où le caractère étrange ou incohérent (noté par #) des continuations en **24a 24b**. En revanche, avec les verbes *croire* ou *dire*, qui ne sont pas factifs, ce type de continuation est possible, dès lors que le locuteur ne partage pas les croyances du sujet du verbe principal **24c 24d**.

24 **a** # *Pierre sait* [*que Marie est malade*], *mais ce n'est pas vrai.*
b # *Marie regrette* [*que Max soit malade*], *mais il n'est pas malade.*
c *Pierre dit* [*que Marie est malade*], *mais ce n'est pas vrai.*
d *Pierre croit* [*que Marie est malade*], *mais je ne le crois pas.*

Après un verbe factif, la complétive ne fait pas partie du contenu principal de la phrase, pris en charge par le locuteur. On dit que son contenu est *présupposé*, et qu'il s'ajoute au contenu principal ➤ **I-7.2.1**. En **22a**, le locuteur n'asserte pas directement 'Marie est malade', mais la vérité de la phrase entière présuppose celle de la complétive. Les verbes factifs sont donc associés à une présupposition. Si la phrase entière est niée ou questionnée, la présupposition reste valide : les phrases **25a 25b** impliquent que Marie est malade, comme la phrase **22a**. En revanche, quand un verbe non factif est nié **25c** ou questionné **25d**, rien n'est dit de la vérité de la complétive, qui peut être mise en doute ➤ **X-5.2.3**.
Dans certains contextes, cependant, comme le conditionnel, la vérité de la complétive peut aussi être mise en doute après un verbe factif : en **25e**, bien que le verbe *regretter* soit factif, il n'est pas forcément vrai que Marie parte en vacances en mars.

25 **a** *Pierre ne sait pas* [*que Marie est malade*].
b *Est-ce que Pierre sait* [*que Marie est malade*] *?*
c *Paul ne dit pas* [*que Marie est malade*].
d *Est-ce que Paul croit* [*que Marie est malade*] *?*
e *Je regretterais* [*que Marie parte en vacances en mars*].

Les verbes factifs et le complément en le fait que

Les verbes factifs admettent souvent une paraphrase en *le fait que* **26a**, qui n'est pas possible après un verbe comme *dire* **26b**. Mais cette paraphrase, bien que fréquente, n'est pas toujours possible après un verbe factif, comme *savoir* **26c**, et certains verbes non factifs, comme *douter* et *contester* **26d**, peuvent aussi se construire avec *le fait que* **26e**. C'est pourquoi cette paraphrase n'est pas un critère pour l'interprétation factive.

26 **a** *Marie regrette* [*le fait que Paul soit parti*].
b * *Paul dit* [*le fait que Marie est malade*].
c * *Marie sait* [*le fait que Max est malade*].
d *Pierre conteste* / *doute* [*que Marie soit malade*].
e *Pierre conteste le fait que* / *doute* [*du fait que Marie soit malade*].

La subordonnée déclarative après un verbe de croyance

Parmi les verbes d'opinion et d'activité intellectuelle, les verbes de croyance se distinguent des verbes de savoir, qui sont généralement des verbes factifs.
Les verbes de croyance (*croire*, *penser*) impliquent la vérité de la subordonnée pour leur sujet, mais ne disent rien de la croyance du locuteur, sauf si sujet et locuteur sont confondus comme en **27a**. En **27b**, que Marie soit à Paris est vrai pour Paul, mais pas forcément pour celui ou celle qui prononce cette phrase. Le verbe de croyance laisse en fait ouverte la question de la vérité de la présence de Marie à Paris : Paul peut se tromper, et le locuteur aussi, quant à cette situation.
La phrase complexe peut être vraie, alors même que la subordonnée ne l'est pas. Ainsi **27b** peut être vraie, si telle est bien la croyance de Paul, même si Marie n'est pas à Paris. Elle peut aussi être fausse, si telle n'est pas la croyance de Paul, même si Marie est à Paris.

27 **a** *Je crois* [*que Marie est à Paris*].
b *Paul croit* [*que Marie est à Paris*].

Lorsque le verbe de croyance est nié, on tend à interpréter la négation comme portant sur la subordonnée plutôt que sur la principale : **28a** tend à être interprété de la même manière que **28b**, mais la croyance

est moins forte. On appelle ce phénomène la *montée de la négation* ➤ X-4.1.3. De la même façon, **28c** tend à être interprété comme 'je crois que Marie n'est pas à Paris', ou du moins 'la probabilité qu'elle y soit est faible', *ne pas croire* fonctionnant comme un atténuateur d'assertion.

28 **a** *Paul ne pense pas [qu'il faille mettre de l'huile d'olive dans ce plat].*
b *Paul pense [qu'il ne faut pas mettre de l'huile d'olive dans ce plat].*
c *Je ne crois pas [que Marie soit à Paris].*

La vérité et la fausseté de la complétive après un verbe de croyance

Avec un verbe de croyance, même si le contenu propositionnel de la complétive est faux, le contenu propositionnel de la phrase complexe est vrai si le sujet a bien l'attitude qui lui est attribuée par le locuteur. En effet, c'est par rapport au sujet du verbe principal que se calcule la cohérence de la phrase complexe : la terre n'est pas plate, le locuteur de **29a** le sait, mais Platon le pense, donc la phrase **29a** décrit bien l'attitude de Platon ; elle est vraie alors même qu'elle contient une proposition fausse du point de vue du locuteur. En **29c** et **29d**, l'interprétation de la phrase complexe est indifférente à la valeur de vérité de la complétive : **29c** est vraie quelle que soit la valeur de la complétive, puisque certains pensent effectivement cela ; **29d** est vraie également si c'est bien là la pensée de tout le monde.
D'autre part, la phrase **29b** n'est pas équivalente à **29a**, parce que, même si le locuteur sait que *la terre* est *ce satellite du soleil*, cette équivalence n'est pas connue de Platon : les termes ont beau être synonymes pour le locuteur, ils ne sont pas substituables en **29b**. On appelle *opacité* cette absence de substitution dans un contexte de croyance entre des termes synonymes, comme *la terre* et *ce satellite du soleil* : le complément du verbe *croire* n'est pas accessible au locuteur, qui ne peut pas changer les termes de la croyance du sujet ➤ V-4.2.2.

29 **a** *Platon pense [que la terre est plate].*
b *# Platon pense [que ce satellite du soleil est plat].*
c *Certains pensent [que le monde a été créé en sept jours].*
d *Tout le monde croit [que Jean va se marier].*

Les emplois faibles des verbes de croyance

Pour les emplois de *je crois*, *je ne crois pas* comme en **27a**, **28c**, on parle de verbes *faibles* ou *transparents*, car ils ne sont pas porteurs de l'acte de langage habituel, c'est-à-dire de l'assertion ➤ XII-1.3. En **27a**, l'assertion est moins forte que si le locuteur disait simplement *Marie est à Paris*. On appelle parfois ces formules des *modalisateurs*.
En **30a**, on peut penser que l'assertion porte sur le fait qu'il va pleuvoir et que le verbe de discours joue le rôle d'un atténuateur d'assertion (*il parait que*, *sans doute*). La négation la plus naturelle de **30a** est *Non, il ne va pas pleuvoir.*, plutôt que *Non, on ne le dit pas*. En **30b**, *j'imagine* permet de traiter la phrase comme une demande de confirmation : *Vous avez pris vos précautions ?* En **30c**, l'assertion porte sur le fait qu'Alex est né avant 1940 et l'expression initiale, *ça voudrait dire*, est plutôt interprétée comme proposant une conséquence.

30 **a** *On dit [qu'il va pleuvoir demain].*
b *J'imagine [que vous avez pris vos précautions].*
c *Ça voudrait dire [qu'Alex est né avant 40].*

1.2.6. La subordonnée complétive en *quand*

Une subordonnée introduite par *quand* est généralement une circonstancielle de temps **31a** ➤ XIV-6.1, ou une subordonnée interrogative **31b** ➤ XII-3.3. Mais elle peut aussi être complément de verbe **31c**, plutôt en registre informel.
Les circonstancielles de temps peuvent être paraphrasées par *au moment où*, *à l'époque où* : 'au moment où Marie est arrivée' pour **31a**, tandis que les interrogatives sont paraphrasées par *à quel moment*, *à quelle époque* : 'à quel moment Marie est arrivée' pour **31b**. En **31c**, la paraphrase naturelle est 'les cas où l'on mange sur la terrasse', et non pas **31d** ou **31e**.

31 **a** *Jeanne est sortie [quand Marie est arrivée].* SUBORDONNÉE CIRCONSTANCIELLE
b *Je me demande [quand Marie arrive].* SUBORDONNÉE INTERROGATIVE
c *J'aime [quand on mange sur la terrasse].* SUBORDONNÉE COMPLÉTIVE
d ** J'aime au moment où on mange sur la terrasse.*
e ** J'aime à quel moment on mange sur la terrasse.*

Quand *adverbe ou subordonnant*

On analyse *quand* comme un adverbe interrogatif en **31b** et comme un subordonnant en **31a** et **31c** ➤ IX-10.2.4 ➤ XIV-6.3.1. En tant que subordonnant, il peut être repris par *que* dans une coordination **32b 32c**.

32 **a** *Je me demande [quand Marie arrive et quand elle parle / * et qu'elle parle].*
b *Jeanne est sortie [quand Marie est arrivée et qu'elle a pris la parole].*
c *J'aime [quand on mange sur la terrasse et qu'on reste tard].*

Les verbes qui se construisent avec une complétive introduite par *quand* sont des verbes de sentiment et de réaction émotive (*adorer*, *aimer*, *détester*) **33a 33b**. Certains peuvent aussi (plus rarement) prendre une complétive introduite par *lorsque* **33c**.

33 **a** *J'adore [quand un plan se déroule sans accroc].*
b *Moi, j'aime bien [quand Papa m'accompagne], parce qu'il me donne souvent des sous pour acheter des choses.* (Goscinny et Sempé, 1961)
c *Je n'aime pas [lorsque les rôles sont inversés]* [...]. (Dabat, 2015)

Autres verbes admettant une complétive en quand

Pour certains locuteurs, des verbes d'activité intellectuelle (*remarquer*, *savoir*), de communication (*avertir*, *indiquer*, *signaler*) **34b 34c** ou de perception (*sentir*, *voir*) **34a** peuvent également se construire avec une complétive en *quand* ou *lorsque*, qui peut être obligatoire (* *La machine signale.*). Dans la mesure où les verbes de perception et de communication acceptent également une subordonnée interrogative, la distinction peut être subtile. La phrase **34a** a deux interprétations : 'on voit à quel moment' ou 'on voit le cas où' ; en **34b**, la seconde interprétation est la plus probable : la machine signale la situation où l'utilisateur enfonce une touche plutôt qu'elle ne signale à quel moment l'utilisateur enfonce une touche.

34 **a** *Dans la mesure où le bocal est transparent, on voit facilement [quand il faut rajouter du liquide de frein].* (*planete-citroen.com*, 9 sept. 2006)
b *La machine signale [quand l'utilisateur enfonce une touche à laquelle ne correspond pas de perforation].* (Jolley, 1968)
c *Est-ce que le portable doit signaler [lorsque je branche le câble ethernet] ?* (*clubic.com*, 15 avril 2007)

Les fonctions syntaxiques de la complétive en quand

Que son emploi soit restreint à certaines classes sémantiques de verbes renforce l'idée qu'il s'agit d'un complément et non d'un ajout. On parlera donc de complétive en *quand*.

La complétive introduite par *quand* est généralement complément direct **34a 34b** : elle peut être pronominalisée par *le* ou *ça* **35a**, et donne lieu à une pseudoclivée en *ce que* **35b** ➤ XVIII-2.3.4.

35 **a** *J'aime ça, [quand on mange sur la terrasse].*
b *% Ce que j'aime, c'est [quand on mange sur la terrasse].*

Mais elle peut également être un complément oblique. En **36a**, elle est pronominalisée par *en* (*On s'en aperçoit.*). Contrairement à une subordonnée circonstancielle, elle peut être obligatoire **36b**, et ne peut pas être paraphrasée par 'au moment où', mais plutôt par 'des cas où'. Elle n'a pas non plus le même sens qu'une subordonnée interrogative (*On s'aperçoit à quel moment elle manque.*). La subordonnée déclarative en *quand* peut également apparaitre en fonction *périphérique*, le sujet étant la proforme *ça* **36c**. La virgule n'apparait pas systématiquement à l'écrit.

36 **a** *On ne voit pas toujours où est la délicatesse ; mais on s'aperçoit [quand elle manque].* (*fadico2010.blogspot.com*, 6 nov. 2005)
b * *On s'aperçoit.*
c *Mais ça m'énerve [quand ils mettent tout le monde dans le même panier].* (*forum.generation-taraddicts.com*, 6 mars 2011)

Contrairement aux complétives en *que*, la complétive en *quand* ne peut pas être *sujet* **37a 37b**. Autre différence, elle est toujours à l'indicatif **37c**, tandis qu'avec les verbes de sentiment, la complétive en *que* est au subjonctif **37d**.

37 **a** * *[Quand ils mettent tout le monde dans le même panier] m'énerve.*
b *[Qu'ils mettent tout le monde dans le même panier] m'énerve.*
c *J'aime [quand on part tôt]*
d *J'aime [qu'on parte tôt].*

La complétive en que *et la complétive en* quand

Une autre différence est que l'on peut extraire un complément hors d'une complétive en *que* **38a** mais pas en *quand* **38b** ➤ I-6.3.4.

Une autre analyse possible de la subordonnée en *quand* serait de la considérer comme un élément périphérique, correspondant à un complément pronominal optionnel **38c**. Une telle analyse peut expliquer l'impossibilité d'extraire hors d'une complétive en *quand* (on n'extrait pas hors d'une subordonnée *périphérique*) mais elle ne convient pas aux verbes à complément obligatoire (*s'apercevoir*, *indiquer*, *signaler*). Il semble donc que la subordonnée en *quand* soit en voie de réanalyse comme complétive : elle en a certaines propriétés, mais pas toutes (elle n'apparait pas comme sujet, elle n'autorise pas l'extraction), et l'évolution n'en est pas au même point pour tous les locuteurs. Il est vraisemblable qu'il s'agisse à l'origine d'une relative sans antécédent ➤ XIII-5.3.

38 **a** *Où est-ce que tu aimes [qu'on mange ◊] ?*
b * *Où est-ce que tu aimes [quand on mange ◊] ?*
c *J'aime (ça) quand on mange sur la terrasse.*

L'interprétation de la complétive en quand

La complétive en *quand* n'a pas la même interprétation que les autres complétives, car elle renvoie à un ensemble de situations ('j'aime les fois où l'on mange sur la terrasse') ; elle est proche en cela d'une subordonnée circonstancielle. Mais contrairement aux circonstancielles, et aux complétives en *que* **39c**, la complétive en *quand* impose une simultanéité entre la situation décrite par le verbe principal et celle décrite par la subordonnée **39a 39b**.

39 **a** *J'aimais [quand on mangeait sur la terrasse].*
b # *J'aimais [quand on mange sur la terrasse].*
c *J'aimais [qu'on mange sur la terrasse].*

Elle est particulièrement naturelle avec un verbe de sentiment, la réaction du sujet (adoration, détestation, indifférence) étant nécessairement concomitante au stimulus déclencheur. Ainsi, un verbe comme *regretter* qui suppose une antériorité de la complétive est peu naturel **40a**. Quant aux verbes comme *indiquer*, *préciser*, *signaler*, ils n'observent pas toujours la contrainte de simultanéité **40b**. Dans ce cas la complétive en *quand* est une interrogative et non une déclarative : **40c** s'interprète comme 'la machine signale à quel moment une mise à jour sera lancée'.

Les verbes de transmission d'information dont le sens exclut la simultanéité entre les deux situations interdisent la complétive en *quand* ; par exemple, en **40d**, après *avouer*, ce ne peut être qu'une interrogative ou une circonstancielle ('Pierre a avoué à quel moment il avait triché' ou 'Pierre a avoué au moment où il avait triché'). Enfin, des verbes indiquant des propriétés permanentes, comme *démontrer* ou *impliquer*, ne permettent pas la simultanéité et ne peuvent donc admettre une complétive en *quand* **40e**.

40 **a** % *Je regrette [quand on était ensemble].*
b *La machine signale [qu'une mise à jour sera lancée].*
c *La machine signale [quand une mise à jour sera lancée].*
d *Pierre a avoué [quand il avait triché].*
e *Cela démontre [que / * quand le théorème est faux].*

1.3. L'usage des phrases déclaratives

Typiquement, le locuteur emploie une phrase déclarative pour accomplir une assertion (*Il pleut.*).
Mais dans d'autres usages, qui peuvent être associés à d'autres ponctuations que le point final ➤ XX-3.3, une phrase déclarative permet d'accomplir une variété d'actes de langage indirects ➤ I-2.2.2, par exemple :
- une question (*Il pleut ?*) ;
- une requête (*Tu peux me rendre un service ?*) ;
- une injonction (*Tu rentres à 23 heures !*) ;
- une exclamation (*C'est magnifique !*).

Certaines particules de discours ➤ XVIII-4.3 permettent de renforcer l'acte d'assertion (*Il pleut, je te dis.*) ou, au contraire, d'associer à la déclarative une valeur de question (*Il pleut, n'est-ce pas ?*) ou de requête (*Tu peux me rendre un service, s'il te plait ?*).

1.3.1. La phrase déclarative et l'assertion

En tant que proposition, une phrase déclarative peut être vraie ou fausse ➤ XII-1.1. Par l'assertion, le locuteur s'engage à défendre la proposition qu'il énonce. Il dit, ou prétend dire, ce qu'il croit vrai **41a**. C'est pourquoi en **41b**, l'enchainement est incohérent (ce qui est noté #), car le locuteur semble ne pas croire ce qu'il dit. De manière générale, l'interlocuteur peut accepter ou non l'assertion, par exemple par *oui*, par *si* ou par *non* **41c**, ou par d'autres moyens (*c'est faux*, *tu mens*). Mais le plus souvent, cette acceptation est tacite, et le dialogue peut se poursuivre **41d**.

41 **a** *Marie est à Paris.*
b # *Marie est à Paris, mais je ne crois pas que Marie est à Paris.*
c Loc. 1 — *Marie est à Paris.*
Loc. 2 — *Non, je l'ai croisée ce matin à Dijon.*
d Loc. 1 — *Marie est à Paris.*
Loc. 2 — *Je vais l'appeler.*

La déclarative assertante avec engagement atténué du locuteur

Le locuteur peut vouloir atténuer son engagement par rapport à la vérité de la proposition en indiquant qu'il n'est pas la source de l'information qu'il transmet, par exemple en employant certains temps verbaux comme le conditionnel **42a** ou certains ajouts **42b** **42c**. Il indique alors qu'il n'est pas la source de l'information. En **42a**, le conditionnel renvoie la phrase à une simple rumeur ➤ XI-2.5.1. De même, *à ce qu'on dit* et *d'après des dépêches* atténuent l'engagement du locuteur en attribuant le contenu à d'autres sources **42b** **42c**. Cette mention de la source est parfois appelée *évidentialité*, et l'atténuation de l'engagement du locuteur *modalisation*.

42 **a** *La reine d'Angleterre serait décidée à abandonner le trône.*
b *Le dépôt dans la mer de déchets nucléaires a cessé, à ce qu'on dit.*
c *D'après des dépêches, les rebelles ont atteint le centre de la capitale.*

La déclarative assertante avec engagement explicite du locuteur

Certaines expressions peuvent également préciser l'engagement du locuteur ou expliciter l'acte d'assertion associé à la phrase déclarative. En **43a**, la mention de la source vise à renforcer l'assertion. En **43b** et **43c**, les incises en fin de phrase (*je te dis*, *je peux vous dire*) ➤ XVIII-6.5 soutiennent l'engagement du locuteur en précisant qu'il est lui-même la source de l'information. D'autres incises, en revanche, atténuent l'engagement du locuteur : *je crois* en **43d**, ou *on pensait* en **43e**, qui intègre le locuteur dans un groupe plus large.

43 **a** *Marie est à Paris, elle me l'a dit.*
b *Elle a la migraine, je te dis.* (Monferrand, 1991)
c *On n'oserait pas, je peux vous dire.* (France 5, 21 h 30, 14 mai 2010)
d *Marie est à Paris, je crois.*
e *Les gens qui faisaient des économies étaient méprisables, on pensait.* (FR3, 20 h 30, 11 mai 2009)

Certaines particules de discours, aussi appelées *ajouts illocutoires*, peuvent également expliciter, ou au contraire atténuer, l'acte d'assertion ➤ XVIII-4.3. En **44a**, l'emploi de *voilà* a un effet conclusif. En **44b**, *tu sais ?* demande à l'interlocuteur d'accepter cette assertion : il s'agit en effet d'une demande, puisque le locuteur ne peut s'engager lui-même sur l'état épistémique de son interlocuteur.

44 **a** *J'étais chargé des relations Est-Ouest, voilà.* (France 2, 22 h, 14 janv. 2010)
b *Marie est à Paris, tu sais ?*

➤ Emploi de *n'est-ce pas* ➤ XII-1.3.3

1.3.2. Les énoncés performatifs

Certaines phrases déclaratives constituent des énoncés dits *performatifs*. Ceux-ci ne décrivent pas une situation et ne peuvent pas être évalués comme vrais ou faux : ils accomplissent un acte par lequel ils créent une situation nouvelle. Ils formulent un acte, et en le formulant, ils l'effectuent. Par contraste, les déclaratives descriptives ne permettent pas d'accomplir un acte : dire *Je fais la vaisselle.* n'est pas 'faire la vaisselle' ; dire *Je vous ennuie.* n'est pas 'ennuyer'. En revanche, en formulant **45a**, le locuteur accomplit une promesse. Et s'il a autorité pour le faire, celui qui formule **45b** ouvre la séance, et en prononçant **45c** accomplit l'acte de mariage.

45 **a** *Je vous promets de venir tôt.*
b *La séance est ouverte.*
c *Je vous déclare unis par les liens du mariage.*

Un certain nombre d'actions sont ainsi accomplies au moyen du langage. La question de la vérité ou de la fausseté ne se pose donc pas pour les énoncés performatifs ; ils sont instaurateurs d'un état du monde qui n'existe pas en dehors d'eux.
L'acte accompli par l'énoncé performatif peut être accompagné d'un geste, d'une action, d'un rite, mais non remplacé par ce geste, cette action, ce rite : c'est le cas en particulier des actes comme le baptême, le mariage. L'eau du baptême, l'échange des alliances accompagnent les paroles, mais ne peuvent suffire à l'effectuation des actes.

Les énoncés performatifs à la première personne du singulier

Les énoncés performatifs sont typiquement construits autour d'un verbe à la 1re personne du singulier, au présent. Ces verbes décrivent un engagement personnel (*accepter*, *autoriser*, *décider*, *jurer*, *ordonner*, *promettre*, *refuser*) ou un acte institué et reconnu par le groupe et la société (*baptiser*, *décréter*, *déclarer*, *nommer*). Ils ont en commun de décrire un acte de langage (*promettre*, *nommer*) et de l'effectuer lorsqu'ils sont à la 1re personne du présent.
L'efficacité performative n'est en principe disponible qu'à la 1re personne du présent : en disant *je*, le locuteur s'engage, et cet engagement suffit parfois **46a**. Le locuteur doit dans d'autres cas avoir un certain rôle social : le mariage ou le baptême, par exemple, ne peuvent être accomplis que par des instances investies d'un pouvoir symbolique ou légal. Le sujet peut aussi être à la 3e personne, s'il désigne un individu ou une institution habilités **46b** **46c**. En **46d** **46e**, en revanche, il n'y a pas de performatif : ce sont des descriptions d'actions ou d'états en train de se faire ou sur le point d'être effectués : *comprendre*, *savoir* ou *signer* ne créent pas une nouvelle situation, ils la décrivent.

46 **a** *Je soussigné donne pouvoir à X de me représenter.*
b *Le maire, par le présent décret, autorise la circulation des vélos dans les parcs.*
c *Le président de la République nomme dans l'ordre du mérite les personnes dont les noms suivent.*
d *Je signe la procuration.*
e *Je comprends ; je sais.*

Les verbes performatifs sont au présent et à la 1re ou 3e personne, mais ne le sont pas à d'autres temps ou à d'autres personnes **47a** **47b** **47c**. Dans l'énoncé performatif, le présent est interprété comme un présent contemporain de l'énonciation et non comme un présent d'habitude **47b** **47d** ➤ XI-2.2.1.
Il n'y a pas de performatif en **47a**, mais la description d'un acte de promesse effectué antérieurement par l'interlocuteur ; de même **47b** décrit les habitudes de Paul ; en **47c**, le locuteur décrit une promesse antérieure, et en **47d**, ses propres habitudes.

47 **a** *Tu as promis que tu serais là.*
b *Paul promet tout ce qu'on veut pour avoir la paix.*
c *J'ai promis de venir, il faut que je me prépare.*
d *Je promets tout ce que vous voulez chaque fois que vous voulez.*

Les énoncés performatifs au passif

Au présent, certains énoncés performatifs peuvent être au passif, dans la mesure où ils ont pour contenu un acte institué par la société **48**. L'acte accompli n'est pas forcément explicitement nommé, non plus que l'autorité qui instaure l'acte : c'est le président de séance qui déclare la séance ouverte **48a** ; c'est la compagnie de chemins de fer qui demande aux voyageurs d'emprunter le passage souterrain **48b**. Il s'agit toujours d'un passif sans agent ➤ **II-4.1.4**.

48 **a** *La séance est ouverte.*
b *Les voyageurs sont priés d'emprunter le passage souterrain.*

Les énoncés performatifs sans verbe

L'énoncé performatif peut être réalisé en l'absence d'un verbe et d'un agent, par un nom d'action, avec ou sans le nom de l'autorité qui légitime l'acte, dans la situation appropriée. Les inscriptions sont volontiers de cette forme : en **49a**, la loi indique l'autorité ; en **49b**, le panneau qui porte ces mots est supposé avoir pour auteur celui qui a le droit d'interdire l'accès.

49 **a** *Défense d'afficher loi du 29 juillet 1881*
b *Entrée interdite*

1.3.3. La déclarative questionnante

Bien que typiquement associée à un acte d'assertion, la phrase déclarative permet en fait tous les actes de langage, dans certaines conditions ➤ **I-2.2.2**.
Certaines phrases déclaratives difficilement utilisables comme des assertions peuvent l'être comme des questions : elles sont écrites alors avec un point d'interrogation **50**. C'est le cas de certaines phrases tautologiques **50a** ou des phrases subjectives avec un sujet ou un complément à la 2[e] personne **50b** **50c** ➤ **XII-1.1.1**. Au lieu de s'engager, le locuteur demande à son interlocuteur de confirmer ou d'infirmer.

50 **a** *Il pleut ou il ne pleut pas ?*
b *Vous allez bien ?*
c *Tu veux un café ?*
d *Ça te plait ?*

Les phrases déclaratives **50a** **50b** **50c** **50d** sont utilisées comme des questions ➤ **XII-3.4**, dans la mesure où il y a un conflit entre la forme déclarative et le contenu propositionnel : l'assertion de **50a** n'apporterait aucune information, et le locuteur ne peut pas s'engager sur la vérité de **50b** **50c** **50d**.
De façon générale, et ce, quel que soit son contenu, une phrase déclarative peut être utilisée comme une question totale **51a** ou alternative (*Tu veux du thé ou du café ?*), ou comme une suggestion **51b**, avec un point d'interrogation à l'écrit, et une intonation montante à l'oral ➤ **XIX-5.4**. En tant que question ou suggestion, elle peut être rapportée par une subordonnée interrogative **51c** ou désidérative **51d**.

51 **a** *Il fait beau ?*
b *On va se promener ?*
c *Paul demande [s'il fait beau].*
d *Paul suggère [qu'on aille se promener].*

> *L'intonation de la déclarative questionnante*
>
> L'intonation en **51a** est soit un contour montant sur la syllabe finale, soit un contour montant sur l'avant-dernière syllabe et descendant sur la syllabe finale. D'une façon générale, ces types de contour avec un pic haut peuvent être associés à une attitude du locuteur qui n'assume pas le contenu de l'énoncé qu'il profère, et demande à l'interlocuteur de répondre, si la phrase est interrogative, ou de confirmer, si la phrase est déclarative.
> De façon générale, l'intonation n'est pas suffisante pour déterminer l'acte de langage : elle n'est pas toujours montante pour les questions, ni toujours descendante pour les assertions ➤ **XIX-5.4.1**.

La déclarative questionnante et l'interrogative

Ces phrases sont parfois considérées comme des interrogatives relevant d'un registre informel ou réservées à l'oral. Elles appartiennent pour nous au type déclaratif, pour plusieurs raisons. À la différence des interrogatives en *est-ce que* **52a** ou à sujet pronominal suffixé **52c**, elles ne sont pas décrites par un nom comme *question* **52b**. Elles ne se coordonnent pas non plus avec une interrogative à mot interrogatif **52d** ➤XII-3.1.3.

52 a *Mais la question fondamentale est : est-ce qu'on peut faire des élections libres aujourd'hui, accessibles à tout le monde ?* (France Inter, « Le téléphone sonne », 13 aout 2004)
b #*Mais la question fondamentale est : on peut faire des élections libres aujourd'hui ?*
c *Pourquoi reçoit-on cet avis et doit-on le rajouter aux revenus imposables ?* (France Inter, « Le téléphone sonne », 26 mars 2004)
d #*Pourquoi reçoit-on cet avis et on doit le rajouter aux revenus imposables ?*

> *Autres différences entre déclarative questionnante et interrogative*
>
> D'autres propriétés distinguent la déclarative questionnante de l'interrogative. Un verbe comme *croire*, qui se construit avec une subordonnée à l'indicatif **53a**, accepte le subjonctif s'il appartient à une interrogative **53b** ➤XI-5.2.5. Ce subjonctif serait difficile avec une déclarative questionnante **53c**.
>
> **53 a** *Je crois [que je crains la mort].*
> **b** *Vous n'avez pas peur de la mort. Et moi, croyez-vous [que je la craigne] ?* (d'Ormesson, 1987)
> **c** * *Et moi, vous croyez [que je la craigne] ?*
>
> Seule la déclarative questionnante accepte des adverbes comme *peut-être*, *sans doute* **54a 54b**, ou des incises comme *je crois* **54c 54d**. Ces ajouts montrent que le contenu de la déclarative questionnante est bien une proposition, comme celui de la déclarative assertante.
>
> **54 a** *Beaucoup de questions là-dessus ; on va commencer peut-être avec Étienne ?* (France Inter, « Le téléphone sonne », 2 avril 2004)
> **b** #*Est-ce qu'on va commencer peut-être avec Étienne ?*
> **c** *Xavier dans l'Isère en ligne. Vous êtes médecin aussi, je crois ?* (France Inter, « Le téléphone sonne », 25 mars 2004)
> **d** #*Est-ce que vous êtes médecin aussi, je crois ?*

Dans une déclarative questionnante, l'énoncé est une supposition, et le locuteur conditionne son engagement à celui de l'interlocuteur, comme en **55a**, qui est une demande de confirmation. Elles sont souvent interprétées comme des *questions biaisées*, dont le locuteur connait la réponse, ou auxquelles il anticipe une réponse positive **55b** ➤XII-3.4.2. Mais elles peuvent aussi être employées pour ouvrir un topique de discours **55c** ou comme formule figée **55d**. En **55d**, le locuteur est un vendeur qui attend une réponse partielle (*un renseignement*, *une veste*) et non une réponse en *oui* ou *non*. Une interrogative (*Est-ce que vous désirez ?*) ne serait pas possible.

55 a *Tu as bien téléphoné aux impôts ?*
b *Vous n'auriez pas une pièce de 20 centimes ?*
c *Tu sais ce qui est arrivé à Marie ?*
d [Dans un magasin] *Vous désirez ?*

La déclarative questionnante et les particules de discours

Certaines particules de discours, en fin de phrase, indiquent clairement l'emploi questionnant de la phrase déclarative, comme *n'est-ce pas*, *non* **56a 56b**. Ces particules associent un acte de question, ou une demande de confirmation, à une phrase déclarative, et ne seraient pas compatibles avec une phrase de type interrogatif, c'est-à-dire avec un verbe à sujet pronominal suffixé **56c** ➤XVII-2.1 ou *est-ce que* **56d**.

56 a *Vous êtes la fille de Paul, n'est-ce pas ?*
b *Le seul moyen de trouver du travail en Irak, c'est dans les services de sécurité, non ?* (France Inter, « Le téléphone sonne », 13 aout 2004)
c * *Êtes-vous la fille de Paul, n'est-ce-pas ?*
d * *Est-ce que le seul moyen de trouver du travail en Irak, c'est dans les services de sécurité, non ?*

De même, l'expression *ou quoi* peut souligner l'emploi questionnant d'une phrase déclarative **57a 57b**, de même que *ou pas* **57c**. Un ajout comme *dis-moi* souligne l'usage questionnant d'une phrase de type déclaratif **57d** en demandant à l'interlocuteur de se prononcer.

57 **a** *Vous êtes journaliste, ou quoi ?* (Bon, 2004)
b *Vous riez, ou quoi ?* (Bon, 2004)
c *Tu viens ou pas ?*
d *Tu as sorti la poubelle, dis-moi ?*

Les questions formulées avec des interrogatives, par exemple en *est-ce que*, présentent une alternative entre une réponse positive (*oui*) et une réponse négative (*non*). Les questions formulées avec des déclaratives n'ouvrent généralement pas d'alternative, sauf tautologie (*Il pleut ou il ne pleut pas ?*) ou ajout explicite (*ou non*, *ou pas*) : elles signalent l'absence d'engagement du locuteur, qui demande à son interlocuteur de confirmer la proposition.

➤ Déclaratives et questions de reprise ➤ XII-3.4.4

1.3.4. Les autres emplois des phrases déclaratives

Les phrases déclaratives sont disponibles pour accomplir l'ensemble des actes de langage. Elles peuvent être utilisées comme des injonctions ➤ XII-2.2 : elles sont à la 2e personne du singulier **58a 58c** ou du pluriel **58b**, ou comportent un verbe d'obligation (*devoir*, *falloir*) **58d**, et peuvent être closes par un point d'exclamation ➤ XX-3.3.

58 **a** *Tu nettoies ta chambre.*
b *Vous ne parlez pas sur ce ton !*
c *Tu manges ta soupe.*
d *Il faut partir maintenant.*

Des phrases déclaratives peuvent également être utilisées comme des énoncés à forte valeur émotive ou pour un acte d'exclamation **59** ➤ XII-4.7. C'est le cas des insultes **59c**, des reproches **59d**, des énoncés en général qui présentent un caractère d'affectivité ou d'émotion particulière.

59 **a** *C'est le comble !*
b *On a gagné !*
c *Vous êtes un imbécile !*
d *Tu aurais pu y penser !*

XII-2

Les phrases désidératives

Les phrases désidératives constituent l'un des quatre types de phrases définis en ➤ I-2.1 :
– phrases déclaratives (*Paul viendra.*) ;
– phrases désidératives (*Qu'il vienne !*) ;
– phrases interrogatives (*Est-ce que Paul viendra ?*) ;
– phrases exclamatives (*Comme il fait beau !*).
Les subordonnées sont considérées comme des phrases au même titre que les indépendantes ➤ I-1.2.3.

2.1. Les phrases désidératives indépendantes

Les phrases désidératives indépendantes regroupent :
– les phrases à l'impératif (*Viens ici tout de suite !*) ;
– les phrases au subjonctif (*Qu'il vienne ! Puisse-t-il vous entendre !*) ;
– certaines phrases sans verbe (*Haut les mains !*).
Elles sont conventionnellement marquées par un point d'exclamation, mais d'autres ponctuations finales sont possibles (*Sois rentré pour diner. Qu'il essaie un peu…*).
Certains énoncés à l'infinitif sont proches des phrases désidératives (*Ne pas fumer.*).

Les phrases désidératives sont parfois appelées *injonctives*, voire *jussives* ou tout simplement *impératives*. Ce dernier terme tend à masquer l'existence de phrases au subjonctif du même type (*Qu'il vienne !*). Par ailleurs, la valeur d'ordre ou d'injonction n'est qu'une valeur possible de ces phrases, qui peuvent également être employées pour énoncer une permission ou un souhait ➤ XII-2.4.

La ponctuation des phrases désidératives

Les phrases désidératives sont conventionnellement marquées par un point d'exclamation **1a 1b**, mais d'autres ponctuations finales sont possibles **1c 1d** ➤ XX-3.3.

1 a *Viens ici tout de suite !*
b *Qu'il vienne !*
c *Sois rentré pour diner.*
d *Qu'il essaie un peu…*

Par ailleurs, le point d'exclamation n'est pas caractéristique des phrases désidératives. Appelé *point admiratif* jusqu'à la Révolution, on l'emploie également pour les exclamatives (*Comme elle est belle !*) ➤ XII-4.1 et certaines déclaratives affectives (*On a gagné !*) ➤ XII-1.3.4.

➤ Subordonnées désidératives (*Paul a ordonné* [*qu'on vienne*].) ➤ XII-2.3

2.1.1. Les phrases désidératives à l'impératif

Le mode impératif n'existe qu'à la 2e personne du singulier **2a** et aux 1re et 2e personnes du pluriel **2b 2c**. C'est pourquoi il est dit *défectif* ➤ II-1.3. Un verbe à l'impératif intègre son sujet ; celui-ci ne peut donc pas être réalisé explicitement par un pronom ou un syntagme nominal ➤ I-3.3. De fait, quand un pronom apparait **2a**, il est en fonction d'ajout, avec une virgule à l'écrit, comme l'est un nom propre **2c** ou un syntagme nominal vocatif **2d** ➤ IV-6.5.4.

2 a *Toi, viens par ici !*
b *Partons tout de suite !*

c *Marie, attendez un instant.*
d *Les enfants, écoutez bien les recommandations.*

> *Le sujet et le vocatif*
>
> En fonction *sujet*, on emploie la forme faible du pronom (*tu*) **3a** et non *toi* **3b** ➤ IX-3.1. De plus, il n'y a pas d'accord du verbe impératif avec le pronom employé comme terme d'adresse, ou vocatif. En **2d**, le syntagme nominal est à la 3e personne du pluriel et le verbe, à la 2e personne du pluriel. Ce SN ne pourrait pas être *sujet* d'un verbe à la 2e personne du pluriel **3c**.
>
> **3 a** *Tu viens ici !*
> **b** * *Toi viens ici !*
> **c** * *Les enfants écoutez bien les recommandations*
> **d** *Les enfants écoutent bien les recommandations.*

L'impératif et les proformes

Lorsque les compléments du verbe sont exprimés par des proformes personnelles faibles, celles-ci sont *suffixées* au verbe impératif **4** ➤ IX-3.4.2.

4 a *Donne-le-moi !*
b *Vas-y !*
c *Prends-en !*
d *Rends-toi compte !*

> *Impératif et* -s *final*
>
> Lorsque la proforme suffixée est *y* ou *en*, la forme verbale de la 2e personne du singulier se voit ajouter un *-s* prononcé [z] lorsqu'elle n'en comporte pas déjà (*Parles-en ! Vas-y !*) ➤ XIX-3.2.1.

Cependant, lorsque la phrase est négative ➤ X-1.2, la présence de *ne* entraine la préfixation habituelle des proformes personnelles faibles **5**.

5 a *Ne me le donne pas !*
b *Ne l'appelle plus !*
c *N'en prends pas !*

> *Les proformes personnelles à l'impératif en registre informel*
>
> En registre informel, *ne* est omis dans la phrase négative ➤ X-3.2. En l'absence de *ne*, les proformes peuvent rester préfixées au verbe dans les phrases négatives, dans des emplois jugés familiers ou informels **6**.
>
> **6 a** % *M'en parlez pas !*
> **b** % *Le crois pas, lui, c'est un menteur !*
> **c** % *Te presse pas surtout !*
> **d** % *T'inquiète.*
> **e** % *T'occupe.*
>
> Ainsi, dans certaines formules **6d 6e**, en l'absence de *ne* et de *pas*, c'est la position préverbale de la proforme qui indique le sens négatif : **6d** signifie 'ne t'inquiète pas', et **6e** 'ne t'en occupe pas', qui contraste avec *Occupe-t'en*.
> Mais l'omission de *ne* peut aussi entrainer la suffixation des proformes personnelles dans les phrases négatives, comme dans les phrases positives à l'impératif, dans des emplois condamnés par la norme **7** ➤ IX-3.1.2.
>
> **7 a** ! *Vas-y pas, Gaston !*
> **b** ! *Regarde-la pas !*
> **c** ! *Touche-moi pas, toi !*

L'interprétation temporelle de l'impératif

Une phrase impérative décrit une situation non réalisée au moment de l'énonciation mais dont la réalisation prochaine est présentée comme souhaitée (ou redoutée) par le locuteur ➤ XII-2.2.1.
C'est pourquoi les ajouts temporels qui localisent la situation dans le futur sont naturellement compatibles dans ce type de phrase **8a 8b**. De même, l'adverbe *maintenant* ne peut s'interpréter que comme *sur-le-champ*, renvoyant donc à un futur immédiat **8c**. De fait, les temps composés de l'impératif n'assignent à la phrase qu'une valeur aspectuelle de résultat et non une valeur temporelle de passé : **8d** renvoie bien à une situation future ➤ XI-2.3.2.

8 **a** *Poste la lettre aujourd'hui*/*demain*/#*hier !*
b *Rappelez dans cinq minutes !*
c *Décide-toi maintenant !*
d *Sois rentré pour le diner !*

> *L'impératif et les temps composés*
>
> Les impératifs composés (que certaines grammaires nomment *passés*) sont très rares aujourd'hui, surtout avec l'auxiliaire *avoir* **9a**. Ils sont même exclus si le complément est pronominalisé **9b**.
>
> **9** **a** ? *Aie rangé ta chambre quand je serai rentré ce soir !*
> **b** * *Aie-la rangée quand je rentrerai ce soir !*

Enfin, il faut noter que certaines formes impératives ne donnent pas lieu à des phrases désidératives proprement dites. Employées comme ajouts, elles ont un rôle de particules de discours. C'est le cas de *allons*, *dis donc*, *disons*, *écoute*, *vas-y*, *tiens*, *mettons*, *voyons*, etc. > **XVIII-4.3** > **tableau XVIII-11**.

2.1.2. Les phrases désidératives indépendantes au subjonctif

Les phrases indépendantes au subjonctif introduites par que

En phrase indépendante, le subjonctif introduit par *que* s'emploie aux personnes impossibles à l'impératif > **XII-2.1.1**. Les énoncés désidératifs au subjonctif s'emploient ainsi aux 3es personnes du singulier **10a** et du pluriel **10b**, ainsi qu'à la 1re personne du singulier **10c**.

10 **a** *Qu'il aille au diable !*
b *Qu'ils viennent me voir !*
c *Que je sois pendu si je me trompe !*

Cette construction n'est pas possible à la 1re personne du pluriel **11a**, ni à la 2e personne du pluriel **11d**, qui possèdent une forme à l'impératif. Elle est difficile à la 2e personne du singulier **11c**, mais pas impossible **11d**, avec une valeur de souhait.

11 **a** #*Que nous partions tout de suite !*
b #*Que vous écoutiez bien les recommandations !*
c #*Que tu viennes ici !*
d *Que tu sois maudit !*

> *Les énoncés au subjonctif incomplets*
>
> Les énoncés de **11a** **11b** **11c** pourraient être employés comme reprises partielles d'un énoncé antérieur. Par exemple, **11a** pourrait suivre un énoncé comme *Les parents veulent que nous partions tout de suite.* ; il ne peut constituer le début d'un échange, où il exprimerait le souhait ou l'ordre émis par le locuteur.

La 3e personne inclut aussi le pronom *on*, qui peut être interprété comme *nous* **12a** mais qui, dans ces constructions, est plus souvent utilisé avec une valeur indéfinie **12b** **12c** > **IX-7.1**.

12 **a** *Ce brouillard nous protège. Qu'on donne l'assaut !* (Rambaud, 1997)
b *Qu'on les renvoie chez eux !*
c *Qu'on ne me dérange pas !*

> *Les désidératives au subjonctif sont-elles elliptiques ?*
>
> Pour certains linguistes, les désidératives introduites par *que* ne sont pas des phrases indépendantes mais des subordonnées avec omission du verbe principal (*exiger*, *souhaiter*) et de son sujet (*Qu'il vienne !* 'je veux qu'il vienne'). Ce type d'analyse ne rend pas compte des restrictions sur la personne du sujet. En effet, les énoncés impossibles en **11** sont tout à fait possibles en subordonnée **13a** **13b** **13c**. Inversement, la reconstruction d'un verbe principal à la 1re personne peut être parfois difficile **13d**.
>
> **13** **a** *Il faut* [*que nous partions tout de suite*].
> **b** *Il est souhaitable* [*que vous écoutiez bien les recommandations*].
> **c** *Je souhaiterais* [*que tu viennes ici*].
> **d** ? *J'accepterai* [*que je sois pendu si je me trompe*].

Parfois, la phrase est introduite par *pourvu que* au lieu de *que*, avec une valeur de souhait. Dans ce cas, toutes les personnes sont possibles comme sujets **14**.

14 **a** *Pourvu qu'il vienne !*
b *Pourvu que tu sois reçu à l'examen !*
c *Pourvu que je sois pris !*

Les phrases indépendantes au subjonctif sans que

Certaines désidératives au subjonctif sont construites sans *que*. Il s'agit d'un ensemble assez limité d'expressions, généralement figées ou archaïques, appartenant à un registre formel **15a 15b 15c** ou à un usage spécialisé, comme les mathématiques **15d**.
Dans ces phrases, le sujet peut être présent, avant le verbe **15a 15b 15c** ou inversé **15d 15e** ➤ XVII-2.2. Il peut aussi être suffixé **15f** ➤ XVII-2.1.

15 **a** *Dieu soit loué !*
b *Dieu vous garde !*
c *Grand bien lui fasse !*
d *Soit* x *un nombre réel positif.*
e *Puisse le ciel vous aider !*
f *Puisse-t-il vous aider !*

L'absence de *que* est la règle quand le sujet est une relative sans antécédent **16a** ➤ XIII-5.1 ou une subordonnée **16b**. En **16b**, la subordonnée postverbale est analysée comme un sujet inversé. Par ailleurs, certaines de ces phrases peuvent être sans sujet **16c 16d 16e 16f**.

16 **a** *Comprenne [qui pourra] !*
b *Plût au ciel [que vous l'ayez mieux mérité] !* (Césaire, 1969)
c *Ne vous en déplaise !*
d *Plaise à Dieu !*
e *À Dieu ne plaise !*
f *Fasse qu'il m'entende !*

2.1.3. Les phrases désidératives sans verbe

Une phrase désidérative peut être sans verbe ➤ I-5.2. Elle peut être construite autour d'un adjectif **17a 17b** ou d'un syntagme prépositionnel **17c 17d 17e**, accompagné d'un syntagme nominal analysé comme un sujet. Le sujet peut précéder **17c** ou suivre **17a 17b 17d** le prédicat non verbal. Ce dernier décrit une situation non réalisée dans le contexte d'énonciation ➤ XII-2.2. En **17f**, en revanche, la tête nominale *attention* est suivie d'un complément prépositionnel et non d'un sujet.

17 **a** *Haut les mains !*
b *Bas les pattes !*
c *Les mains sur la table !*
d [Titre de film] *À nous les petites Anglaises !* (Michel Lang, 1976)
e *Au diable l'avarice !*
f *Attention à la marche !*

Une tête non verbale peut aussi être seule **18a 18b**, ou bien accompagnée d'un syntagme verbal infinitif, analysé comme un complément **18c**.

18 **a** *Silence !*
b *Repos !*
c *Prière de s'essuyer les pieds.*

Les têtes adverbiales **19** sont moins fréquentes, dans la mesure où un adverbe à lui seul suffit rarement à caractériser une situation, et donc à former une phrase.

19 **a** *Vivement les vacances !*
b *Doucement les basses !*
c *Plus vite la cadence !*

> Vive, *verbe ou préposition ?*
>
> La forme *vive*, devenue pratiquement invariable, peut être analysée comme une préposition (*Vive les vacances ! Vive nous !*) ➤ VII-1.2.5. Cependant, on trouve encore, quoique rarement, un emploi verbal, avec accord (*Vivent les États-Unis d'Amérique !*, de Gaulle, 1970c).

2.1.4. Les énoncés apparentés aux désidératives

Les énoncés désidératifs à l'infinitif

Du point de vue syntaxique, les énoncés à l'infinitif de **20** ne sont pas considérés comme des phrases mais comme des syntagmes verbaux, car ils sont dépourvus de sujet ➤I-1.1.2. Comme les phrases désidératives, ils sont couramment employés pour formuler des instructions **20a 20b**, des injonctions **20c**, des interdictions **20d**, etc. À l'écrit, ils peuvent s'adresser à un interlocuteur absent, voire au locuteur lui-même, sur un pense-bête par exemple **20c**. À l'oral, l'infinitif peut être introduit par *à*, s'il est transitif, et l'énoncé signifie alors 'apportez-moi quelque chose à boire'.

20 **a** *Émincer les légumes.*
b *Prendre la première à gauche.*
c *Penser à sortir les poubelles.*
d *Ne pas nourrir les animaux.*
e *À boire !*

Avec un verbe du premier groupe, en *-er*, un énoncé impératif comme **21a** peut être confondu, à l'oral, avec un énoncé infinitif **21b** ➤XI-6.2 ; la place de la négation permet toutefois de les distinguer **21c 21d** ➤X-2.3.2.

21 **a** *Entrez sans frapper !*
b *Entrer sans frapper.*
c *Ne fumez pas !*
d *Ne pas fumer.*

Les énoncés désidératifs sans verbe

De nombreux énoncés sans verbe ne sont pas considérés comme des phrases ➤I-1.1.3. On rencontre des énoncés formés d'un syntagme prépositionnel **22a**, d'un adjectif **22b** ou d'un syntagme adverbial **22c**, qui sont proches des désidératives.

22 **a** *Au lit !*
b *Debout !*
c *Plus vite !*

Du point de vue syntaxique, ce ne sont pas des phrases car leur sujet manque ➤I-1.1.2. En revanche, les variantes *Tous au lit !* ou *Les grands debout !* sont analysées comme des phrases.
Les énoncés **23**, quant à eux, peuvent être considérés comme elliptiques ➤I-5.3 : ils ne dénotent pas une situation visée mais un élément entrant dans la description d'une situation ; la description complète de cette situation dépend de nos connaissances du monde ou d'informations contextuelles. Ainsi, **23a** se comprend comme 'je vous souhaite bonne chance', **23b** est interprété comme 'ne dites plus un mot' et **23c**, comme 'attendez une seconde'. Comme les phrases désidératives ➤XII-2.4, ces énoncés peuvent avoir une valeur d'injonction ou de souhait selon les contextes.

23 **a** *Bonne chance !*
b *Plus un mot !*
c *Une seconde !*

2.2. L'interprétation des phrases désidératives

Une phrase désidérative n'est ni vraie ni fausse. Elle s'interprète comme spécifiant une visée à atteindre.
Une phrase désidérative à l'impératif implique un interlocuteur, qui reçoit la responsabilité de faire advenir la situation visée (*Travaille bien !*).
Une phrase désidérative au subjonctif peut aussi impliquer un responsable de la situation visée, distinct de l'interlocuteur (*Que Paul soit là demain à 8 heures précises !*).
Enfin, la situation visée peut être présentée comme sans responsable (*Que la chance soit avec vous !*), et la désidérative exprime alors un simple souhait.

2.2.1. Une phrase désidérative est interprétée comme une visée

Les phrases désidératives ne peuvent pas recevoir une valeur de vérité : elles ne sont par définition ni vraies ni fausses. Leur contenu n'est pas une proposition, à la différence des phrases déclaratives ➤ XII-1.1.1. Comme les autres phrases, les désidératives décrivent un état de choses ou une situation ; toutefois, elles n'ont pas vocation à décrire le monde réel ni la représentation que s'en font les locuteurs. Elles n'en formulent qu'une description virtuelle, que nous nommons une *visée*. Contrairement aux propositions contenues dans les assertions, les visées ne livrent aucune information sur l'état du monde. Elles indiquent un état de choses à atteindre ou à éviter ➤ XII-2.4.
Une situation visée ne doit pas être envisagée comme une situation future : une phrase désidérative **24a** diffère d'une phrase déclarative au futur **24b**, qui, elle, peut être présentée comme vraie ou fausse. À la phrase **24b**, on peut répliquer : *C'est faux, il ne viendra pas.*, tandis qu'une telle réplique n'est pas possible après **24a**.
La phrase désidérative **24c** diffère également de la phrase déclarative à valeur modale **24d**. Une phrase déclarative est fondamentalement descriptive : **24d** informe l'interlocuteur de l'existence d'une certaine directive (ou une loi, un devoir) et peut être contredite sur ce point **24e**. Une phrase désidérative, en revanche, ne décrit pas une directive : elle la crée et l'active dans la conversation ➤ XII-2.4. L'interlocuteur peut la contester en la refusant **24f**, mais il ne peut pas dire qu'elle est fausse.

24 **a** *Que Paul vienne nous voir !*
b *Paul viendra nous voir.*
c *Taisez-vous !*
d *Vous devez vous taire !*
e Loc. 1 — *Vous devez vous taire !*
Loc. 2 — *Non, c'est faux, je ne dois pas, je ne suis pas obligé.*
f Loc. 1 — *Taisez-vous !*
Loc. 2 — *Non, je ne me tairai pas.*

> *Les phrases désidératives et les adverbes de phrase*
>
> À la différence d'une phrase déclarative **25a 25c**, une phrase désidérative inclut difficilement un adverbe modal **25b** ou évaluatif **25d**. En effet, ces adverbes modifient une proposition ➤ VIII-5.1.4. Les seuls adverbes de phrase naturels sont les adverbes d'énonciation, qui portent non sur la proposition mais sur l'acte de langage **25e** : 'je vous dis franchement de vous dépêcher'.
>
> **25** **a** *Paul viendra certainement nous voir.*
> **b** * *Qu'il vienne certainement nous voir !*
> **c** *Vous allez vous dépêcher, heureusement.*
> **d** * *Dépêchez-vous, heureusement.*
> **e** *Franchement, dépêchez-vous !*

Les phrases désidératives ne réfèrent pas à une situation particulière. Les syntagmes nominaux indéfinis ➤ V-4.2.2 n'y sont normalement pas interprétés comme renvoyant à une entité spécifique, à la différence des syntagmes nominaux définis. Ainsi, en **26a**, on évoque une carte identifiée ou identifiable, tandis qu'en **26b**, il s'agit d'un médecin non identifié ; en **26c**, enfin, il s'agit de prendre une carte, n'importe laquelle ➤ V-6.3.3.

26 **a** *Prends cette carte !*
b *Qu'il aille voir un médecin !*
c *Prends une carte dans le paquet !*

2.2.2. L'interprétation agentive des phrases à l'impératif

Les énoncés à l'impératif sont généralement construits autour d'un verbe d'activité ou d'évènement, dont le sujet implicite est interprété comme un agent, responsable de la situation visée **27a 27b 27c** ➤ II-3.2. Une phrase impérative construite autour d'un verbe d'état (*aimer*, *avoir*, *savoir*) est difficilement interprétable **27d 27e 27f** ➤ II-3.1.1.

27 **a** *Écoute cette musique !*
b *Apprenez votre latin !*
c *Achète du pain !*
d *# Aime cette musique !*
e *# Sachez votre latin !*
f *# Aie du pain !*

Pour qu'une interprétation soit plausible, il faut qu'un glissement de sens impose une interprétation agentive, par exemple 'fais en sorte d'atteindre cet état' **28a 28b 28c**. La négation peut favoriser ce genre d'interprétation **28d 28e**.
Avec un verbe de sentiment comme *étonner*, l'interprétation à l'impératif est que le sujet implicite agit intentionnellement **28f**, ce qui ne serait pas le cas à l'indicatif : *Benoit m'a étonné.* décrit une action qui peut être intentionnelle ou involontaire ➤ II-3.3.3.

28 **a** *Sachez que je vous soutiendrai.*
b *Sois sage !*
c *Aime-moi !*
d *N'aie pas peur !*
e *Ne sois pas triste !*
f [Titre de chanson] *Étonnez-moi, Benoît !* (Patrick Modiano, 1968)

➤ Interprétation conditionnelle d'une phrase à l'impératif suivie d'une déclarative juxtaposée (*Aide-toi, le ciel t'aidera.*) ou coordonnée (*Range ta chambre, et tu pourras regarder la télé. Retenez-moi ou je fais un malheur !*) ➤ I-4.6 ➤ XIV-2.4 ➤ XVI-5.1.3
➤ Usage assertant de l'impératif (*Sachez que je vous soutiendrai.*) ➤ XII-2.4.6

2.2.3. L'interprétation des phrases désidératives au subjonctif

L'interprétation des phrases désidératives au subjonctif fait intervenir non seulement l'interlocuteur, mais aussi le sujet de la phrase et le responsable de la situation visée, c'est-à-dire celui qui a pouvoir pour satisfaire la demande formulée. Lorsque le sujet est à la 3e personne du singulier **29a** ou du pluriel **29b**, il désigne généralement le responsable, et se distingue évidemment de l'interlocuteur. Il est à noter que même lorsque l'interlocuteur n'est pas le responsable, il lui est attribué une certaine responsabilité, ne serait-ce que celle de transmettre l'injonction au sujet **29b**.

29 **a** *Que Paul vienne me voir !*
b *Sergent, que vos hommes soient prêts à l'aube !*

Inversement, lorsque la phrase est au passif **30a**, ou que le sujet réfère à un inanimé **30b**, le sujet n'est pas le responsable, et celui-ci peut alors se confondre avec l'interlocuteur.

30 **a** *Que les prisonniers soient bien traités !*
b *Que cesse ce vacarme !*
c *Qu'on ne me dérange sous aucun prétexte !*

Dans tous les cas, l'interlocuteur peut avoir une part de responsabilité, qui n'est pas explicite et dépend de la situation d'énonciation. Ainsi, en **30c**, la phrase peut s'adresser à un interlocuteur qui a sous sa responsabilité des individus susceptibles de déranger le locuteur, ou qui fait partie de ceux-ci.
Enfin, le responsable peut tout simplement être absent, ou inaccessible par essence. La phrase désidérative a alors une valeur de souhait, de vœu **31a** ou de malédiction **31b**, et non d'injonction. La présence d'un interlocuteur n'est pas forcément requise non plus.

31 **a** *Que la force soit avec toi !*
b *Que le diable t'emporte !*

> *Les énoncés désidératifs et les performatifs*
>
> Parfois, une phrase désidérative peut constituer un énoncé performatif ➤ I-2.2.1 ➤ XII-1.3.2. Dans ce cas, la seule formulation de la phrase suffit à faire advenir la situation visée **32**.
>
> 32 **a** *Qu'il en soit ainsi !*
> **b** *Que la fête commence !*
> **c** *Que la lumière soit !*

2.3. Les subordonnées désidératives

Les désidératives au subjonctif introduites par *que* peuvent être employées comme subordonnées. Elles peuvent être :
- sujets (*Qu'il vienne est souhaitable.*) ;
- compléments de verbe (*Paul a ordonné que tout soit fini demain.*) ;
- compléments d'adjectif (*Paul est désireux que Marie vienne.*) ;
- compléments de nom (*On a transmis l'ordre que tout soit fini demain.*) ;
- compléments de préposition (*On travaille pour que tout soit fini demain.*) ;
- périphériques (*Je le souhaite,* [*qu'il vienne*].) ➤ I-4.3.

Comme les désidératives indépendantes, elles sont interprétées comme des visées, mais elles ne sont pas associées à un acte de langage.

Les désidératives subordonnées sont au subjonctif, introduites par *que* **33a 33b**. Elles ne présentent pas de limitation de personne **33a 33b**, alors que le subjonctif est limité aux 3e personnes du singulier et du pluriel, ainsi qu'à la 1re personne du singulier, en phrase indépendante **33c** ➤ XII-2.1.2.

33 **a** *Le capitaine a ordonné* [*que je prenne*/*qu'elle prenne*/*qu'ils prennent les commandes*].
b *Le capitaine a ordonné* [*que tu prennes*/*que nous prenions*/*que vous preniez les commandes*].
c *Que je prenne les commandes ! Qu'elle prenne les commandes ! Qu'ils prennent les commandes !*

Les phrases désidératives en que

L'introducteur *que* est de même catégorie (*subordonnant*) et a la même fonction (*marqueur*) en début de subordonnée et en début de phrase indépendante ➤ I-4.1.1 ➤ XII-2.1.2.
Dans certaines grammaires, le statut de *que* diffère selon que l'on a affaire à une subordonnée désidérative ou à une indépendante du même type : dans *Je veux qu'il parte.*, *que* est appelé *conjonction de subordination*, mais dans *Qu'il parte !*, il est une simple *béquille du subjonctif*.

2.3.1. Les fonctions syntaxiques des subordonnées désidératives

Les subordonnées compléments sont appelées *complétives* ➤ I-4.2. Les subordonnées désidératives peuvent être compléments d'un verbe **34a 34b**, d'un nom **34c** ou d'un adjectif **34d**, qui expriment tous des désirs et des volontés, des ordres et des incitations. Elles sont introduites par *que*, parfois par *à ce que*, *de ce que*, considérés comme des subordonnants agglomérés **34b** ➤ VII-5.2.2.

34 **a** *Paul désire* [*que vous restiez*].
b *Paul tient* [*à ce que vous veniez*].
c *la menace* [*qu'on nous licencie*], *la suggestion* [*qu'on revienne demain*]
d *Paul est désireux* [*que tout soit fini demain*].

Plus rarement, les désidératives peuvent aussi être sujets **35a**. Dans les constructions impersonnelles, en revanche, elles sont analysées comme des compléments **35b 35c** ➤ II-4.4.3.

35 **a** [*Que vous restiez*] *serait souhaitable.*
b *Il est requis* [*que vous restiez*].
c *Il serait souhaitable* [*que vous restiez*].

Comme circonstancielles, elles suivent les prépositions *afin*, *pour*, etc. **36a**, ou sont introduites seulement par *que* **36b**. Elles sont interprétées comme des circonstancielles de but, ou finales ➤ XIV-4.2.2. En **36a**, la subordonnée est complément de la préposition *pour*.

36 **a** *On l'attend pour* [*que le spectacle puisse commencer*].
b *Viens ici, que je t'embrasse.*

➤ Pourquoi *afin que*, *pour que* ne sont pas des conjonctions de subordination ➤ I-4.4.1 ➤ VII-2.2.3

2.3.2. L'interprétation des subordonnées désidératives

Puisque ce sont des subordonnées, les subordonnées désidératives ne sont pas adressées à un interlocuteur et ne sont pas associées à un ordre, un souhait, etc. ➤ XII-2.4. Mais elles partagent avec les indépendantes leur interprétation comme des *visées*.

C'est le cas dans les phrases d'identité avec des noms sujets comme *consigne* ou *objectif* **37a** ➤ **III-3.2.1**. Quand elles sont compléments d'un adjectif (*désireux*, *impatient*) ou d'un verbe (*souhaiter*), celui-ci peut décrire l'état de son sujet orienté vers une situation **34d 37b**. Certains adjectifs ne précisent pas les personnes concernées (*il serait souhaitable que*) **35c**.
Certains verbes, enfin, décrivent des actions visant à faire advenir (ou à empêcher) la situation décrite dans la subordonnée, tantôt directement : le sujet effectue lui-même cette action (*éviter*) ; tantôt indirectement : le sujet agit sur quelqu'un d'autre (*autoriser*, *conseiller*, *demander*) **37c**.

37 **a** *L'objectif est [qu'on soit prêts à midi].*
b *Paul souhaite [que vous restiez].*
c *Paul nous demande [que tout soit prêt à midi].*

2.3.3. La subordonnée désidérative complément de verbe

Les verbes à complétive désidérative sont moins nombreux et moins variés que les verbes à complétive déclarative ➤ **tableau XII-2**. Il s'agit des verbes de désir et d'orientation (*prier*, *vouloir*, *souhaiter*, *tenir à*, *renoncer à*) **38a 38b**, des verbes d'ordre et d'influence (*convaincre*, *interdire*, *persuader*, *permettre*, *prier*, *ordonner*) **38c**, et de certains verbes causatifs (*empêcher*, *éviter*) **38d**.
Les complétives désidératives peuvent occuper la fonction de complément direct **38a 38d**, et sont alors reprises par *le* ou *cela* ; elles peuvent aussi être complément oblique **38c 38d**, et sont reprises par *en* ou *y*. Dans ce dernier cas, elles sont généralement introduites par *à ce que* **38b**, plus rarement par *de ce que* ou *que* **38c**.

38 **a** *Je veux [que Paul vienne]. | Je le veux.*
b *Je tiens [à ce que tout soit prêt]. | J'y tiens.*
c *J'ai convaincu Paul [(de ce) qu'il fallait faire vite]. | J'en ai convaincu Paul.*
d *On va éviter [que tout s'arrête]. | On va éviter cela.*

Les verbes d'ordre et d'influence ont un second complément, généralement humain, qui peut être un complément nominal **39a**, ou plus souvent prépositionnel, et dans ce cas, introduit par *de* **39b** ou plus souvent par *à* **39c**.

39 **a** *Paul encourage Jean [à ce que tout soit fini demain].*
b *Paul attend de Jean [qu'il fasse son travail].*
c *Paul interdit à Paul [que tout s'arrête demain].*

Lorsqu'un verbe a deux compléments, la subordonnée peut être complément direct **40a 40b** ou bien oblique **40c**. Le complément nominal **40c** ou prépositionnel **40a 40b** correspond généralement au responsable de la situation visée.

40 **a** *Paul exige de Marie [qu'elle accompagne les enfants au cirque].*
b *Paul ordonne à Marie [que tout soit prêt pour demain].*
c *Paul somme Marie [que tout soit prêt demain].*

VERBES	EXEMPLES
causatifs : *empêcher*, *éviter*, *faire*, *tâcher*	*Paul évite [que Marie vienne].* *La tempête n'a pas empêché [que ce rendez-vous soit un succès].*
de désir et de volonté : *attendre*, *chercher* (*à ce que*), *craindre*, *désirer*, *prier*, *souhaiter*, *tenir* (*à ce que*), *veiller* (*à ce que*), *viser* (*à ce que*), *vouloir*	*Paul veut [que Marie vienne].* *Paul tient [à ce que Marie vienne].*
d'identité : *être*, *rester*, *sembler*	*La consigne est [qu'on ait fini pour demain].* *L'objectif reste [qu'on soit plus nombreux].*
d'influence et d'ordre : *attendre* (*de qqn*), *autoriser* (*à ce que*), *conseiller* (*à qqn*), *convaincre*, *défendre* (*à qqn*), *demander* (*à qqn*), *dire* (*à qqn*), *encourager* (*à ce que*), *enjoindre à*, *exiger* (*de qqn*), *exhorter* (*à*), *forcer* (*à ce que*), *interdire* (*à qqn*), *inviter* (*à ce que*), *interdire* (*à qqn*), *ordonner* (*à qqn*), *permettre* (*à qqn*), *persuader*, *prier*, *proposer* (*à qqn*), *réclamer* (*à qqn*), *recommander* (*à qqn*), *sommer*	*Luc nous ordonne [que tout soit prêt].* *Luc nous encourage [à ce que tout soit prêt].* *Luc exige de nous [que tout soit prêt].*

Tableau XII-2. *Les subordonnées désidératives compléments de verbe*

➤ Verbe causatif *faire* ➤ **III-4.1**

Certains verbes (*attendre*, *prier*) apparaissent dans plusieurs classes dans le ➤ tableau XII-2, et sont différenciés selon la présence ou non d'un second complément. Ainsi en **41a**, *prier* est un verbe de désir, et en **41b**, un verbe d'influence. De même pour *attendre* en **41c** et **41d**.

41 **a** *Prions* [*que ça annonce un album*]. (*facebook.com*, consulté en nov. 2018)
b *Il prie Lou* [*qu'elle vienne vite*].
c *On attend* [*qu'il arrête de pleuvoir*].
d *On attend de Paul* [*qu'il fournisse des efforts supplémentaires*].

La plupart des verbes de communication (*dire*, *écrire*) sont suivis d'une complétive à l'indicatif ; en tant que verbes d'ordre, ils se construisent avec une complétive désidérative, au subjonctif.

> *Subordonnée déclarative ou désidérative ?*
>
> Une subordonnée désidérative est toujours au subjonctif, mais certaines subordonnées déclaratives peuvent l'être aussi (*Je regrette* [*que Paul soit venu*].) ➤ XI-5.2 ➤ XII-1.2. La distinction entre subordonnée déclarative et désidérative s'appuie alors sur l'interprétation, une déclarative étant interprétée comme une proposition, une désidérative comme une visée ➤ XII-1.1.1 ➤ XII-2.2. Après *féliciter*, *remercier*, par exemple, la subordonnée renvoie à un fait, non à une visée, et est analysée comme une déclarative.
> Avec les verbes modaux, également, on peut parfois hésiter entre une interprétation de la subordonnée comme déclarative (*Il se peut qu'il pleuve.*) ou comme désidérative (*Il faut que je me dépêche.*). Nous suivons la tradition logique pour les analyser comme des déclaratives (avec un contenu propositionnel) ➤ XI-5.2.

2.4. L'usage des phrases désidératives

Les phrases désidératives ont des emplois variés, regroupés en deux catégories principales :
– les injonctions qui, selon la force d'obligation et les relations entre les interlocuteurs, se divisent elles-mêmes en :
  • ordres (*Taisez-vous !*), demandes (*Patientez un instant.*) ou exigences (*Remboursez !*) ;
  • invitations (*Prenez donc un siège.*), conseils (*Tournez à gauche au feu.*) ou suggestions (*Essayez la crème brulée.*) ;
– les souhaits (*Fais de beaux rêves ! Que le meilleur gagne !*) qui incluent les malédictions (*Que tu sois foudroyé si tu mens !*).

Les désidératives à valeur injonctive peuvent également être employées pour formuler des permissions (*Fume, si tu en as envie.*).
Certaines particules ou formules discursives viennent préciser ou expliciter l'acte de langage (*s'il vous plait*, *je vous en prie*, *un point c'est tout*) ➤ XVIII-4.3.
Certaines désidératives peuvent être employées pour formuler une assertion (*Croyez bien que je suis désolé.*) ou poser une question (*Dis-moi quelle heure il est.*).

Les phrases désidératives ont différents usages, correspondant à différents actes de langage. La notion d'acte de langage correspond à ce que certaines grammaires appellent la *valeur illocutoire*, ou *modalité illocutoire*, d'un énoncé. Les désidératives à valeur injonctive sont parfois appelées *directives*.
Les différentes valeurs injonctives sont en fait associées aux énoncés désidératifs, dans certaines situations. Elles se répartissent selon le degré de l'obligation, allant du plus coercitif (ordres, exigences) au plus libéral (invitations, suggestions). Mais il existe parallèlement une série d'emplois qui impliquent, à l'inverse, différents degrés de permission (autorisation, consentement) ➤ XII-2.4.3.
Ces différentes valeurs se distinguent selon le contexte, selon la particule de discours appropriée, et selon les verbes appropriés en discours rapporté ➤ tableau XII-3.

> *La phrase désidérative et la force d'obligation*
>
> Toutes ces valeurs illocutoires se caractérisent par un engagement particulier du locuteur vis-à-vis de la visée exprimée par la phrase ; celui-ci se montre non seulement favorable à l'actualisation de la visée, mais aussi incitatif. Autrement dit, par défaut, le locuteur, dans la posture qu'il assume en conversation, exclut la possibilité que la visée ne se réalise pas à terme dans le monde réel (ou monde de l'énonciation). Pour cette raison, il adopte publiquement une attitude qui assigne à la visée (ou plus exactement à la proposition qui décrit la situation dans laquelle la visée se trouve réalisée) une force déontique nécessaire, c'est-à-dire une force d'obligation.

La force d'obligation impliquée par les désidératives est atténuée dans certains cas, lorsque la réalisation de la visée dépend d'une condition qui n'est pas nécessairement ou pas a priori vérifiée dans le contexte. C'est le cas par exemple des demandes et des requêtes, selon lesquelles le locuteur tient compte du fait que l'accomplissement de la visée dépend (au moins) du bon vouloir de l'interlocuteur ➤ XII-2.4.1. De même, pour les conseils, le locuteur prévoit que la visée sera réalisée à condition que l'interlocuteur décide de poursuivre l'objectif que vise le conseil. Néanmoins, même dans ces cas, la force d'obligation ne disparait pas réellement, elle est simplement soumise à condition. Ainsi avec une demande, le locuteur suppose qu'à partir du moment où l'interlocuteur (ou le responsable) agrée la demande, il est exclu que la visée ne soit pas réalisée.

DÉSIDÉRATIVES	EXEMPLES	PARTICULES DE DISCOURS	DISCOURS RAPPORTÉ
OBLIGATION			
commande, ordre	*Taisez-vous !* *Viens ici !* *Que vos hommes soient prêts à l'aube !*	*un point c'est tout*, *point barre*, *et que ça saute*, etc.	*Il nous a ordonné* [*de nous taire*]. *Il a commandé* [*que nos hommes soient prêts à l'aube*].
conseil, instruction	*Couvre-toi bien !* *Battez les œufs en neige ferme.*	—	*Il nous a recommandé* [*de battre les œufs en neige ferme*].
exigence	*Remboursez !*	*donc*	*Il a exigé* [*qu'on le rembourse*].
prière, requête	*Veuillez patienter un instant !*	*s'il vous plait*, *s'il te plait*, *je vous en prie*, *voulez-vous*, etc.	*Il nous a priés* [*de patienter un instant*].
proposition, suggestion	*Essayez la crème brulée !*	*je vous en prie*, *donc*, *plutôt*	*On nous suggère d'essayer la crème brulée.*
invitation, offre	*Passez nous voir !* *Reprends une part de tarte !*	*donc*	*Il nous a invités à passer le voir.*
PERMISSION			
autorisation, consentement, permission, etc.	*Fume, si tu en as envie.* *Servez-vous.*	*si vous voulez*, *si tu y tiens*, *d'accord*, *O. K.*, etc.	*On m'a permis de fumer.* *On nous a autorisés à nous servir.*
SOUHAIT			
malédiction, souhait, vœu, etc.	*Dors bien !* *Que le meilleur gagne !* *Le diable l'emporte !*	—	*On souhaite* [*que le diable l'emporte*].

Tableau XII-3. *Les principaux actes de langage associés aux phrases désidératives*

2.4.1. Les énoncés désidératifs employés comme ordres, demandes ou exigences

Les énoncés désidératifs employés comme ordres et commandes

Lorsque, dans une situation d'énonciation donnée, le locuteur assume un rôle reconnu par les parties en présence comme socialement supérieur à celui de l'interlocuteur, un énoncé désidératif peut avoir valeur d'ordre ou de commande **42**. Ce rôle confère au locuteur une autorité qui à elle seule justifie et légitime l'injonction, et sous-entend l'assignation à l'interlocuteur, ou au responsable, d'un devoir d'obéissance indiscutable. Ainsi, refuser d'accomplir un ordre revient pour l'interlocuteur soit à assumer un acte de désobéissance, soit à contester l'autorité endossée par le locuteur, par exemple une supérieure militaire **42b** ou un enseignant **42c**.

42 **a** *Sortez !*
b *Rompez !*
c *Taisez-vous !*

De ce fait, un ordre est difficilement compatible avec les particules *s'il te plait*, *s'il vous plait* **43a**, ou avec une explication ou une justification **43b**. En revanche, il peut se combiner naturellement, dans un registre informel, avec *point barre*, *un point c'est tout*, *et que ça saute*, etc. **43c**.

43 **a** *# Rompez, s'il vous plait !*
b *# Taisez-vous, car je n'entends rien !*
c *Taisez-vous, un point c'est tout !*

Les verbes qui rapportent un ordre sont *enjoindre*, *intimer*, *ordonner*, *sommer*, *prescrire*, ainsi que *dire* et *demander* qui sont des hyperonymes pour l'ensemble des valeurs injonctives **44a** **44b**.

44 **a** *Il nous a demandé de nous taire.*
b *Il nous a ordonné de sortir.*

Les énoncés désidératifs employés comme demandes, requêtes et prières

À l'inverse, lorsque dans une situation d'énonciation le locuteur assume un rôle social inférieur ou égal à celui de l'interlocuteur, ou se présente comme dépourvu d'autorité, l'énoncé désidératif peut avoir valeur de demande, de requête ou de prière. Ces actes sont, sur ce point, les complémentaires des ordres. Ils autorisent typiquement *s'il te plait*, *s'il vous plait* et ses variantes (*voulez-vous*, *je vous en prie*) **45a**, ainsi que les justifications et explications **45b**. Ainsi **45c**, adressé par exemple par un professeur à ses élèves, n'est pas employé comme un véritable ordre mais comme une simple demande. Si l'interlocuteur réalise la demande, ce n'est pas en y obéissant mais en l'agréant.
Les demandes, requêtes et prières sont rapportées par les verbes *demander*, *implorer*, *prier*, *supplier*, ainsi que les expressions *solliciter l'honneur*|*l'autorisation de*, etc. **45d**.

45 **a** *Patientez un instant, voulez-vous.*
b *Prête-moi 5 euros, s'il te plait, je n'ai pas assez pour prendre un taxi.*
c *Taisez-vous, s'il vous plait !*
d *Il nous a priés de patienter un instant.*

Les énoncés désidératifs employés comme exigences

Contrairement aux ordres, les exigences ne sont pas fondées sur l'existence d'une position d'autorité, mais sur un droit ou une légitimité que le locuteur détient ou fait valoir, et qu'il peut accompagner d'une explication **46a**. C'est ce droit que respecte le responsable en obéissant à l'exigence. Ainsi les exigences sont plus péremptoires que les demandes, mais moins arbitraires que les ordres.

46 **a** *Remboursez, car ce produit ne marche pas.*
b *Remboursez-moi !*
c *Remboursez-le !*
d *J'exige que vous me remboursiez.*

La valeur de l'acte dépend du contexte et des relations existant entre les interlocuteurs. Ainsi **46b** a valeur d'exigence s'il est prononcé par un client persuadé de son droit, tandis que **46c** a une valeur d'ordre s'il est adressé, dans la même situation, au vendeur par son supérieur hiérarchique, et pourrait être accompagné de *et plus vite que ça !*.
Les particules *s'il te plait* et *s'il vous plait* ne sont pas appropriées pour une exigence, car celle-ci, possédant sa légitimité propre, n'offre pas de choix au destinataire. Les exigences sont typiquement rapportées par *exiger*, *réclamer*, etc. **46d**.

2.4.2. Les énoncés désidératifs employés comme invitations, conseils ou suggestions

Les énoncés désidératifs employés comme invitations et offres

Les ordres, les demandes et les exigences ont en commun de positionner normalement le locuteur comme bénéficiaire (direct ou indirect) de la situation décrite par la visée. Au contraire, les invitations et les offres se caractérisent soit comme visant le bénéfice du responsable **47b**, soit comme servant l'intérêt mutuel du locuteur et de l'interlocuteur **47a**. De plus, contrairement aux demandes, le locuteur n'assume pas une position socialement inférieure (*s'il te plait* ou *s'il vous plait* n'est pas approprié), et contrairement aux ordres, s'il est dans le rôle d'une position supérieure et en tire autorité, ce n'est pas pour mettre le responsable face à une obligation mais pour lui présenter une possibilité. Ainsi, les invitations se combinent typiquement avec *donc* après le verbe **47c**.

47 **a** *Passe à la maison un de ces jours.*
b *Reprends une part de tarte.*
c *Prenez donc un siège.*

L'interlocuteur réagit positivement en acceptant l'invitation et négativement en la déclinant.
Les verbes rapportant une invitation sont *inviter* (*à*), *convier* (*à*), généralement suivis d'un infinitif **48a 48b**.

48 **a** *Il nous a invités à passer à la maison un de ces jours.*
b *Il les convia d'ailleurs généreusement à partager le repas qui s'annonçait gargantuesque.* (Lanzmann, 1994)

Les énoncés désidératifs employés comme conseils, recommandations et instructions

Les conseils, les recommandations et les instructions visent également le bénéfice ou l'intérêt de l'interlocuteur. Ils sont conditionnés par un rapport dissymétrique entre le locuteur et l'interlocuteur, mais la hiérarchie, cette fois, n'est pas sociale : le locuteur assume une autorité de bon sens, ou une compétence scientifique ou technique qui lui donnent la légitimité de donner le conseil : en **49a**, il est censé connaitre le quartier, ou l'itinéraire ; en **49b**, il est censé avoir des notions de médecine et en **49c**, connaitre la température extérieure. Le propre des conseils et des instructions est qu'ils sont subordonnés à un objectif ; autrement dit, la visée exprimée par la phrase ne décrit pas une situation qui se suffit à elle-même, mais un moyen particulier de parvenir à un but. Celui-ci peut être implicite : arriver à destination **49a**, aller mieux **49b**, sortir **49c**, etc. Les conseils et instructions s'accompagnent ainsi naturellement d'ajouts de but **49d**, qui jouent un rôle crucial dans l'interprétation. En effet, contrairement aux ordres et aux demandes, le locuteur ici n'attend pas que le responsable exécute nécessairement l'injonction, mais qu'il le fasse seulement dans le cas où il a l'intention ou le besoin d'atteindre le but en question. C'est pourquoi les conseils et les instructions n'ont pas un caractère obligatoire comparable aux ordres et aux demandes. De même, les conseils et les instructions peuvent constituer des réponses appropriées à des questions de type *comment faire ?*.
L'interlocuteur, ou le responsable, réagit positivement à un conseil en le suivant, plutôt qu'en y obéissant, et négativement en l'ignorant. Les verbes rapportant explicitement un conseil, une recommandation, une instruction sont *aviser*, *conseiller*, *exhorter*, *prescrire*, *recommander*, etc. **49e**.

49 **a** *Tournez à gauche au feu, puis continuez tout droit sur 50 mètres.*
b *Prends une aspirine et essaie de te reposer un peu.*
c *Couvre-toi bien.*
d *Pour accéder aux étages 4 à 10, prenez l'ascenseur B.*
e *Je te conseille de te couvrir.*

Les énoncés désidératifs employés comme suggestions

Les suggestions et propositions sont proches des conseils et des invitations, elles visent (au moins) l'intérêt de l'interlocuteur, mais ne servent pas nécessairement un but ultérieur, c'est-à-dire autre chose que la réalisation de la visée elle-même. En revanche, la visée exprimée par la phrase implique normalement un état conséquent que le locuteur présente comme potentiellement bénéfique ou intéressant pour l'interlocuteur. À cet égard, elles s'apparentent aux emplois conditionnels des désidératives **50b** : 'si vous essayez la crème brulée, vous allez vous régaler' ➤XIV-2.4. Avec les suggestions, l'autorité ou la légitimité du locuteur n'est pas nécessaire : la directive communiquée n'apparait pas comme la seule ou la meilleure manière de parvenir à l'état visé, d'où leur caractère peu coercitif. Elles se combinent naturellement avec les adverbes *donc* et *plutôt* **50a**. Les verbes rapportant explicitement des suggestions sont *suggérer*, *proposer*, etc. **50c**.

50 **a** *Essayez donc/plutôt la crème brulée.*
b *Essayez la crème brulée et vous allez vous régaler.*
c *Je vous suggère d'essayer la crème brulée.*

2.4.3. Les énoncés désidératifs interprétés comme permissions, autorisations ou consentements

Les emplois dits *permissifs* des désidératives correspondent aux permissions, aux autorisations et aux consentements. Ils constituent un ensemble de valeurs illocutoires à part, dans la mesure où ils peuvent

dédoubler les valeurs injonctives > XII-2.4.1 > XII-2.4.2 : on peut ainsi envisager la contrepartie permissive d'une invitation **51a**, d'une demande **51b**, d'un ordre **51c**, d'un conseil **51d**, etc.

51 **a** *Fume, si tu as envie.*
b *Prenez l'argent, mais par pitié laissez-moi mes papiers.*
c *D'accord, vas-y à ton match de foot !*
d *Investis dans la pierre, si tu veux (mais évite les SICAV).*
e [Devant un étalage de distribution gratuite] *Servez-vous.*

Dans ces emplois, le locuteur laisse au responsable une totale liberté d'exécuter la visée, c'est pourquoi, dans ces emplois, les phrases s'accompagnent naturellement d'une subordonnée conditionnelle comme *si tu veux*, *si tu en as envie*, *si tu y tiens* > XIV-2.3.2, ou d'une subordonnée causale en *puisque*.
Il ne faut pas confondre ces conditionnelles avec la particule *s'il te/vous plait*, qui demande l'agrément du responsable ; elles ont pour but de lever (explicitement) le caractère obligatoire de l'acte. L'engagement du locuteur est modifié : il ne se montre pas nécessairement favorable à la réalisation de la visée, mais il montre plutôt qu'il n'y est pas défavorable. Une permission n'est rien d'autre que le contraire d'une interdiction. Bien évidemment, les désidératives permissives fonctionnent couramment en réponse à des demandes de permission, et sont alors souvent introduites par des expressions marquant l'assentiment (*d'accord*, *bien sûr*, *bon*, etc.) **51c**. Elles ont la valeur d'un consentement.
Les désidératives permissives sont rapportées par des verbes comme *autoriser* et *permettre* **52a**. Elles peuvent aussi être rapportées par *dire* lorsqu'elles sont accompagnées de la conditionnelle **52b**, mais par aucun autre verbe directif **52c**.

52 **a** *Je l'ai autorisé à fumer.*
b *Je lui ai dit de fumer s'il avait envie.*
c ? *Je lui ai demandé de fumer s'il avait envie.*

2.4.4. Les deux emplois des désidératives négatives

Les énoncés désidératifs négatifs ont deux types d'emploi :
– comme véritables injonctions à agir (*N'oublie pas d'appeler le plombier !*) ;
– comme simples interdictions (*Ne fume pas !*).

La négation d'une phrase désidérative n'influe pas sur sa valeur illocutoire, ni sur la force d'obligation associée. Par exemple, **53a** ne peut pas être qualifiée de non-injonction ; cette phrase est tout aussi injonctive que les exemples **53b**, qu'il s'agisse d'ordre, de prière, de conseil, etc. Mais la négation peut néanmoins avoir un effet sur le caractère agentif de la visée, et la phrase négative prend alors une valeur d'interdiction **53c** ou de dispense.

53 **a** *Ne dites rien !*
b *Taisez-vous !*
c *Ne cours pas !*

Les désidératives négatives incitant à agir

Une désidérative négative peut équivaloir, dans l'usage, à une désidérative positive **54**. Dans ce cas, la visée, bien que de forme négative, est interprétée comme spécifiant une action, plus ou moins précise, que le responsable est tenu d'accomplir. Par exemple, **54b** est une véritable injonction à arriver à l'heure et à prendre toutes les précautions nécessaires pour y parvenir : si l'interlocuteur ne se présente pas du tout au rendez-vous évoqué, bien que n'étant techniquement pas en retard, il n'aura pas raisonnablement obéi à l'injonction.

54 **a** *N'oublie pas d'appeler le plombier !* 'pense à appeler le plombier'
b *Ne sois pas en retard !* 'sois à l'heure'
c *Ne le crois pas, c'est un menteur.* 'méfie-toi de lui'
d *Ne reste pas assis comme ça !* 'lève-toi'

Ces désidératives négatives sont rapportées par les verbes habituels, qui enjoignent d'accomplir une certaine action, suivis d'une subordonnée négative **55**.

55 **a** *Il lui a ordonné | demandé | suggéré de ne pas être en retard.*
b *On nous a dit de ne pas rester assis.*

Les désidératives négatives employées comme interdictions ou dispenses

Les désidératives négatives employées comme interdictions formulent des injonctions non à faire quelque chose, mais à ne pas le faire. En d'autres termes, le locuteur n'est pas favorable à l'exécution d'une action qui conduirait à l'actualisation de la visée négative, comme en **54**, mais plutôt à ce que le responsable s'abstienne d'exécuter l'action décrite dans la visée. C'est donc normalement en n'agissant pas que le responsable respecte ou obéit à l'interdiction **56a 56c** ; en **56b**, l'interlocuteur aura obéi à l'injonction aussi bien s'il va voir un autre film que s'il ne va pas au cinéma.
Lorsqu'une désidérative permissive est à la forme négative, elle s'interprète comme une autorisation à ne pas faire, c'est-à-dire comme une dispense **56d**.

56 **a** *Que personne ne bouge !*
b *Ne va pas voir ce film !*
c *Ne tirez pas !*
d *Si ça vous ennuie d'aller à cette soirée, n'y allez pas. Vous êtes libre, à quinze ans, de faire ce qu'il vous plaît* […]. (Monesi, 1966)

> *La phrase désidérative et la portée de la négation*
>
> Les désidératives négatives sont, comme les positives, interprétées comme des visées. Une visée pose l'avènement d'une situation décrite par la phrase, présentée comme virtuelle et donc attendue. La situation à atteindre est simplement décrite en creux, au moyen d'un prédicat négatif.
> Les deux types de désidératives négatives se distinguent par la portée de la négation ➤ X-4.1. Dans le premier cas (*Ne sois pas en retard !*), la négation porte sur la description de la situation, ce qui peut se gloser par 'on attend qu'il advienne une situation différente de celle décrite'.
> Dans le second cas (*Ne tirez pas !*), la négation porte sur l'existence de la situation, c'est-à-dire 'on attend qu'il n'advienne aucune situation de ce type'.

Dans ces deux emplois, interdictions et dispenses, la désidérative est rapportée par une subordonnée à la forme positive et c'est le verbe principal qui incorpore la négation **57a 57b**. Il s'agit de verbes d'ordre et d'influence (*défendre*, *déconseiller*, *dispenser*, *interdire*, *proscrire*) ➤ II-2.5.
Ces verbes prohibitifs, dits *à négation implicite* ➤ X-6.2.2, expriment eux-mêmes la négation, en prescrivant une abstention. Mais ils ne peuvent pas rendre toutes les valeurs injonctives : par exemple, *interdire* et *défendre* ont des valeurs d'ordre ou d'exigence, mais il n'y pas de verbe négatif à valeur de demande ou de prière. Dans ce cas, le discours est rapporté au moyen d'un verbe principal positif et d'une subordonnée négative **57c**.

57 **a** *On m'a déconseillé d'aller voir ce film.*
b *On nous a interdit | défendu de courir.*
c *Il l'a supplié de ne pas tirer.*

2.4.5. Les désidératives non injonctives : souhaits et vœux

Quand une désidérative n'est pas injonctive, elle peut exprimer un souhait, un vœu ou une malédiction, qui est un vœu malveillant. Ces valeurs sont caractérisées par l'engagement du locuteur, qui se montre favorable à l'actualisation de la visée, sans attendre forcément que cette actualisation soit le résultat d'une action responsable et intentionnelle de la part d'un agent particulier. Dans ce cas, le locuteur peut seulement espérer que la visée se réalise, soit d'elle-même soit par une force sur laquelle il n'a pas de pouvoir.
Les souhaits se caractérisent typiquement par l'effacement du responsable (personne n'est réellement chargé d'accomplir une action), ce qui convient particulièrement bien aux phrases désidératives au subjonctif **58**. Parfois, certains souhaits correspondent à des requêtes adressées à un responsable qui apparait comme une force supérieure : Dieu, le diable, le ciel, le destin, la chance, la fortune, etc.

58 **a** *Que le meilleur gagne !*
b *Que la force soit avec toi !*
c *Que l'année vous soit douce !*
d *Que Dieu vous protège.*

Lorsque l'interlocuteur coïncide avec le bénéficiaire de la visée, le souhait peut également se réaliser par une phrase à l'impératif. Dans ce cas, l'impératif ne suppose pas un sujet responsable et s'accommode sans problème des verbes non agentifs (*dormir*, *guérir*) **59b 59c**. Lorsque le verbe est agentif, certaines désidératives sont alors ambigües entre une valeur de souhait et une valeur injonctive. La valeur de souhait émerge dans un contexte où l'on comprend que l'interlocuteur n'a pas le pouvoir **59a 59b 59c 59d** ou le désir **59e 59f** d'exécuter l'action spécifiée.

59 **a** *Passe une bonne journée.*
b *Guéris vite.*
c *Dors bien, fais de beaux rêves.*
d *Gagnez 10 000 euros.*
e *Va au diable !*
f *Crève, charogne !*

L'absence de responsable, caractéristique des souhaits, transparait également dans les discours rapportés. Le verbe qui, par excellence, rapporte des souhaits ou des vœux est *souhaiter* **60a**. Des synonymes, plus ou moins proches (*désirer*, *espérer*, *avoir envie*), ainsi que *vouloir* et *aimer* lorsqu'ils sont au conditionnel **60b**, introduisent également des subordonnées au subjonctif avec une valeur de souhait. Mais *souhaiter* est le seul de ces verbes à rapporter fidèlement l'expression d'un acte de souhait.

60 **a** *Je souhaite que tu passes une bonne journée.*
b *J'aimerais que tu guérisses vite.*

2.4.6. Les autres usages des phrases désidératives

Des désidératives, essentiellement à l'impératif, peuvent être utilisées dans d'autres emplois. Elles peuvent alors donner lieu à des actes de langage indirects, dont la valeur injonctive est remplacée par une autre valeur, par exemple, d'assertion ou de question.

La désidérative assertante

Les désidératives assertantes sont construites autour de verbes ou de prédicats d'activité mentale et d'opinion suivis d'une subordonnée déclarative (*apprendre*, *avoir la certitude*, *comprendre*, *croire* (*bien*), *être assuré*, *être convaincu*, *être conscient*, *être persuadé*, *ne pas oublier*, *se rappeler*, *savoir*, *se souvenir*) **61** ➤XII-1.2.5.

61 **a** *Sache que ça ne fait que commencer.*
b *Croyez bien que je suis désolé.*
c *Soyez assuré que nous ferons tout pour vous aider.*

Dès lors que le verbe implique la connaissance de la subordonnée, l'injonction à savoir devient alors équivalente à l'assertion de la proposition subordonnée.
Généralement, ce genre d'énoncé n'est pas rapporté par une subordonnée désidérative **62a**, mais par une subordonnée déclarative **62b 62c**.

62 **a** *# Je lui ai demandé / ordonné / suggéré de savoir que ça ne faisait que commencer.*
b *Je lui ai dit que ça ne faisait que commencer.*
c *Je l'ai assuré que j'étais désolé.*

La désidérative questionnante

De même, les désidératives qui enjoignent de répondre à une subordonnée interrogative peuvent être équivalentes à des questions : **63a** demande 'est-ce que tu m'aimes ?' et **63b** 'quelle heure est-il ?'.

63 **a** *Dis-moi si tu m'aimes.*
b *Dis-moi quelle heure il est.*
c *Va savoir où tu tombes, comme garagiste.* (*C-Oral-Rom*, ffamdl01)

L'expression à l'impératif *va savoir*, suivie d'une subordonnée interrogative, a également une valeur questionnante : 'comment savoir sur quel garagiste tu vas tomber ?' **63c**.

➤ Désidératives et questions de reprise (*Que je parte ?*) ➤ XII-3.4.4

2.4.7. Autres types de phrases à valeur d'injonction ou de souhait

Certaines phrases d'un autre type présentent des ressemblances d'usage avec les désidératives. On trouve ainsi :
- des déclaratives formulant un ordre (*Tu te tais maintenant !*) ou un souhait (*Je vous souhaite un prompt rétablissement.*) ;
- des interrogatives formulant une demande (*Est-ce que vous pouvez fermer la fenêtre ?*) ou un souhait (*Si seulement il pouvait pleuvoir !*).

En particulier, elles peuvent s'accompagner des particules de discours (*s'il vous plait*, *je vous en prie*, *un point c'est tout*) typiquement associées aux différents types de désidératives ➤ tableau XII-3 ➤ XVIII-4.3.1.

Les énoncés performatifs apparentés aux désidératives

Certaines phrases déclaratives au présent de l'indicatif sont des énoncés performatifs ➤ XII-1.3.2, c'est-à-dire qu'elles accomplissent l'acte de langage qu'elles décrivent. Elles sont proches des désidératives si le sujet est à la 1re personne du singulier et si le verbe formule un acte de langage injonctif **64a 64b 64c** ou une attitude de souhait **64d**.

64 **a** *Je vous demande de vous arrêter.*
b *Je vous prie de m'aider.*
c *J'exige que vous m'écoutiez.*
d *Je vous souhaite un prompt rétablissement.*

La déclarative à valeur injonctive

Certaines phrases déclaratives ont une valeur injonctive si elles donnent lieu à un acte de langage indirect ➤ I-2.2.2. Cet usage apparait quand la valeur littérale, assertive, est inappropriée dans le contexte d'énonciation, par exemple, quand le verbe au présent de l'indicatif ne décrit pas la situation actuelle, comme en **65**. Si **65a** est énoncé dans une situation où l'interlocuteur ne se tait pas, la déclarative étant manifestement fausse, elle est réinterprétée comme une injonction. De même quand **65b** est utilisé pour donner le signal du départ ou **65c** pour inviter à passer à table.

65 **a** *Tu te tais !*
b *Nous partons !*
c *On mange !*
d *Lui, il sort !*

Mais ces phrases ne sont pas désidératives car elles n'indiquent pas par elles-mêmes que la situation est visée et non réalisée. C'est le contexte qui fournit cette information. Ainsi les mêmes phrases, en **66**, peuvent toujours être employées avec leur valeur descriptive littérale lorsque celle-ci est conforme au contexte.

66 **a** *Tu te tais. J'en déduis que tu es d'accord avec ce que nous venons de dire.*
b *Nous partons. Désolé, nous sommes attendus pour diner.*
c *On mange ! Alors, s'il vous plait, évitez les discussions scabreuses.*
d *Lui, il sort. Il a rendez-vous à midi.*

L'interrogative à valeur injonctive

De même, les interrogatives qui portent sur une disposition ou une capacité de l'interlocuteur, comme en **67**, perdent leur valeur questionnante dès lors que leur réponse positive est trivialement connue dans le contexte. Elles s'interprètent alors comme une variante polie de désidératives. **67a** exprime une demande de fermer la fenêtre, et **67b** une demande de faire l'appoint en payant.

Certaines phrases interrogatives avec un sujet pronominal suffixé **67c** **67d** prennent également une valeur similaire à celle des désidératives ➤ XII-3.4.3.

67 **a** *Est-ce que vous pouvez fermer la fenêtre ?*
b *Est-ce que vous auriez la monnaie ?*
c *Veux-tu bien m'écouter !*
d *Vas-tu te taire !*

L'interrogative à valeur de souhait ou de regret

D'autres énoncés interrogatifs, avec *que* interrogatif signifiant 'pourquoi', sont employés en registre formel, pour formuler un souhait **68a** ou un regret.

68 **a** *Que n'ai-je une Héloïse à qui écrire parfois dans ma solitude ?* (Aubry, 2009)
b *Si on allait au cinéma ?*
c *Si seulement il pouvait pleuvoir !*
d *Si seulement il m'avait écouté !*

Certains énoncés à l'imparfait ou au plus-que-parfait, introduits par *si*, peuvent aussi avoir valeur de suggestion **68b**, de souhait **68c** ou de regret **68d**. Ils ressemblent à des subordonnées interrogatives ➤ XII-3.2.

> *Autres analyses des énoncés en* si
>
> Certaines grammaires analysent **68b**, **68c**, **68d** comme des subordonnées conditionnelles, dont la principale serait omise : 'si seulement il pouvait pleuvoir, ce serait bien', 'si seulement il m'avait écouté, il aurait mieux réussi', etc.

XII-3

Les phrases interrogatives

Les phrases interrogatives constituent l'un des quatre types de phrases définis en ➤I-2.1 :
- phrases déclaratives (*Paul viendra.*) ;
- phrases désidératives (*Qu'il vienne !*) ;
- phrases interrogatives (*Est-ce que Paul viendra ?*) ;
- phrases exclamatives (*Comme il fait beau !*).

Les subordonnées interrogatives sont considérées comme des phrases au même titre que les indépendantes ➤I-1.2.3.

3.1. Les phrases interrogatives indépendantes

Les phrases interrogatives présentent trois sous-types :
- les interrogatives totales, qui attendent une réponse en *oui* ou *non* ; elles ne comportent pas de mot interrogatif mais *est-ce que* (*Est-ce que Paul part ?*) ou un verbe à sujet suffixé (*Paul part-il ?*) ;
- les interrogatives partielles, qui comportent un mot interrogatif (*Où va Paul ?*) ➤IX-10.2, avec parfois *est-ce que* (*Où est-ce que Paul va ?*) ou un verbe à sujet suffixé (*Où Paul va-t-il ?*) ;
- les interrogatives alternatives, qui ont la même forme que les interrogatives totales mais qui n'attendent pas de réponse en *oui* ou *non* (*Est-ce que Paul va à Rome ou à Florence ?*).

Les phrases interrogatives sont toujours à l'indicatif. Le sujet nominal peut être inversé dans les interrogatives partielles.
Les phrases interrogatives sont interprétées comme des propositions incomplètes, appelées *interrogations*, dans lesquelles une information est manquante. Elles sont généralement associées à un acte de langage de question ➤XII-3.4.

3.1.1. Qu'est-ce qu'une phrase interrogative ?

Il importe de bien distinguer le type de phrase et l'usage qui en est fait, c'est-à-dire l'acte de langage associé ➤I-2.2. Si les phrases de type interrogatif servent généralement à poser une question, ce n'est pas toujours le cas : non seulement les interrogatives peuvent être utilisées pour donner un ordre (*Pouvez-vous vous taire ?*), mais, à l'inverse, des phrases déclaratives peuvent également poser une question (*Tu viens ?*) ➤XII-1.3.3.
La terminologie concernant les interrogatives n'est pas uniforme. Nous utilisons le terme *interrogative* pour le type de phrase, *interrogation* (et *proposition incomplète*) pour l'interprétation, et enfin le terme *question* pour désigner l'acte de langage typiquement associé à l'énoncé interrogatif ➤I-2.2.
Les différentes formes de phrases interrogatives indépendantes sont présentées dans le ➤tableau XII-4.

INTERROGATIVE	TOTALE	PARTIELLE	ALTERNATIVE
est-ce que	*Est-ce qu'il part ?*	*Où est-ce que tu vas ?*	*Est-ce qu'il part ou non ?* *Est-ce que tu vas à Aix ou à Nice ?*
sujet suffixé	*Paul part-il ?*	*Où vas-tu ?*	*Paul part-il ou non ?* *Vas-tu à Aix ou à Nice ?*
sujet inversé	—	*Où va Paul ?*	—
avec seulement mot interrogatif	—	*Où tu vas ?* *Tu vas où ?*	—

Tableau XII-4. *Les trois sous-types de phrases interrogatives*

La ponctuation des phrases interrogatives

Les phrases interrogatives sont conventionnellement marquées par un point d'interrogation **1a 1b**, mais d'autres ponctuations finales sont possibles **1c 1d**, selon le type d'acte de langage associé ➤ XII-3.4.2 ➤ XX-3.3.

1 **a** *Est-ce que Paul vient ?*
b *Où va Paul ?*
c *Comment veux-tu que je fasse !*
d *Comment s'appelait-il déjà…*

Le point d'interrogation n'est pas non plus une marque suffisante des phrases interrogatives, puisqu'il s'emploie aussi pour les déclaratives questionnantes (*Paul vient ?*) ➤ XII-1.3.3 ou lorsque l'on reprend un propos précédent (*Que je dorme par terre ?*) pour signaler la surprise ou l'incrédulité du locuteur ➤ XII-3.4.4.

➤ Coordination des phrases interrogatives (*Est-ce que tu pars et quand ?*) ➤ I-4.5.2 ➤ XVI-6.4.3

3.1.2. Les interrogatives totales

Les interrogatives totales, ou *polaires*, interrogent sur la vérité de la proposition mise en jeu et attendent une réponse en *oui* ou *non*.
Elles sont introduites par *est-ce que* (*Est-ce que Paul est là ?*) ou bien comportent un verbe à sujet suffixé (*Paul est-il là ?*).

Les interrogatives totales interrogent sur la vérité de la proposition qu'elles incluent. **2a** inclut par exemple la proposition 'Paul part', et demande à l'interlocuteur de dire si elle est vraie (la réponse simple est *oui*) ou fausse (la réponse simple est *non*).
Elles requièrent soit *est-ce que* **2a**, soit un verbe à sujet suffixé **2b** ➤ XVII-2.1. Elles ne permettent pas l'inversion du sujet nominal **2c** ➤ XVII-2.2.

2 **a** *Est-ce que Paul part ?*
b *Paul part-il ?*
c ** Part Paul ?*

Les interrogatives totales avec est-ce que

Les interrogatives totales en *est-ce que* sont possibles à tous les temps du verbe **3a 3b 3c**, à l'indicatif.

3 **a** *Est-ce que Paul part ?*
b *Est-ce que Paul est parti ?*
c *Est-ce que Paul partira ?*
d *! Peut-être est-ce que j'ai poussé trop loin ???* (*regimesmaigrir.com*, 23 juin 2010)

Si elle peut être mal accueillie dans l'écrit formel, la forme *est-ce que* relève à l'oral du registre courant. C'est aujourd'hui une forme agglomérée, que nous analysons comme un *subordonnant*. Elle peut apparaitre également dans certaines phrases déclaratives comme **3d**, au lieu du verbe à sujet suffixé (*Peut-être ai-je poussé trop loin.*) ➤ VIII-4.1.2 ➤ XVII-2.1.2, contrairement à la norme.

➤ *Est-ce que* dans les différents registres de langue ➤ XII-3.5

Est-ce que *dans la construction présentative et dans la construction clivée*

La séquence *est-ce que* peut également être la forme interrogative de la construction présentative *c'est* (*que*) ou du connecteur de cause *c'est que* **4a** ➤ XIV-2.3.3, qui présente la raison pour laquelle quelque chose s'est ou se serait produit. Dans ce cas, l'interrogation porte sur la relation causale avec la phrase précédente **4b** et ne peut pas être utilisée en début de dialogue, contrairement aux interrogatives en *est-ce que*.

4 **a** *Si Pierre n'est pas là, c'est qu'il est en retard.*
b *Pierre n'est pas là. Est-ce qu'il est malade ?*
c *Pourquoi Pierre n'est-il pas venu ? Était-ce qu'il était malade ?*
d *Si Pierre n'est pas là, serait-ce qu'il est malade ?*

Contrairement aux interrogatives en *est-ce que*, les présentatives existent à l'imparfait (*était-ce que*) **4c** et au conditionnel (*serait-ce que*) **4d**, tandis que les interrogatives totales comportent la forme agglomérée *est-ce que*, qui est figée sans variation de temps.

> Les interrogatives en *est-ce que* ne sont pas non plus des variantes de constructions clivées **5a** ➤ XVIII-2.3. Celles-ci ont une forme interrogative mais, dans ce cas, *c'est* est séparé de *que* **5b**, à la différence de l'interrogative en *est-ce que* **5c**.
>
> **5 a** *C'est Paul que tu as invité.*
> **b** *Est-ce Paul que tu as invité ?*
> **c** *Est-ce que Paul est arrivé ?*

Est-ce que est généralement placé en début de phrase **6a**, mais il peut aussi suivre un adverbe **6b** ou un constituant en fonction *extrait* **6c** ou *périphérique* **6d**.

6 a *Est-ce qu'on peut faire confiance à Paul ?*
b *Habituellement, est-ce que tu fais confiance à Paul ?*
c *À Paul, est-ce qu'on peut faire confiance ?*
d *Marie, est-ce que tu l'as vue récemment ?*

> Est-ce que *et l'inversion du sujet*
>
> *Est-ce que* est incompatible avec un verbe à sujet suffixé **7a 7b**, et ne permet pas l'inversion du sujet dans les interrogatives totales **7c**. Aussi a-t-on coutume de dire que son usage permet d'éviter l'inversion du sujet.
>
> **7 a** * *Est-ce que part-il ?*
> **b** * *Est-ce que Paul part-il ?*
> **c** * *Est-ce que part Paul ?*

➤ *Est-ce que* dans les interrogatives partielles (*Quand est-ce qu'on part ?*) ➤ XII-3.1.3

Les interrogatives totales avec un verbe à sujet suffixé

Une interrogative totale peut être construite autour d'un verbe à sujet pronominal suffixé ➤ IX-3.3.2 ➤ XVII-2.1.2. Cette forme verbale est compatible avec une phrase sans sujet nominal **8a**, mais aussi avec différents types de sujet : nominal **8b**, syntagme verbal infinitif **8c**, subordonnée **8d**.

8 a *Aura-t-elle le temps de nous parler ?*
b *Marie aura-t-elle le temps de nous parler ?*
c [*Aller au théâtre*] *vous plairait-il ?*
d [*Que Paul vienne au théâtre*] *est-il envisageable ?*

En l'absence de *est-ce que* ou d'un mot interrogatif, la suffixation du sujet est le seul indice du type interrogatif de la phrase. Il faut toutefois noter que cette suffixation est aussi compatible avec des déclaratives **9a** ou désidératives **9b**, commençant par certains adverbes ➤ VIII-4.1.2, ainsi qu'avec certaines exclamatives **9c** ➤ XII-4.2.5.

9 a *Peut-être Pierre viendra-t-il.*
b *Ainsi soit-il.*
c *Quelles bêtises n'a-t-il pas faites !*

3.1.3. Les interrogatives partielles

Les interrogatives partielles interrogent sur un participant ou un élément de la situation, le mot interrogatif correspondant à l'information manquante. Plusieurs variantes sont possibles ➤ tableau XII-4 avec un mot ou syntagme interrogatif en début de phrase et :
- *est-ce que* (*Quand est-ce que vous partez ?*) ;
- un sujet inversé (*Quand part Paul ?*) ;
- un verbe à sujet suffixé (*Quand partez-vous ? Quand Paul part-il ?*) ;

Le mot interrogatif peut aussi apparaitre après le verbe (*Vous partez quand ?*).
Les énoncés interrogatifs à l'infinitif (*Quand partir ?*) ne sont pas analysés comme des phrases.

Les différents mots interrogatifs

Les mots interrogatifs sont soit des mots simples, soit des mots dits *complexes*, ou *agglomérés*, qui incorporent *est-ce que*, *est-ce qui* ➤ IX-10.2 ➤ tableau XII-5.

CATÉGORIE	MOT SIMPLE	MOT AGGLOMÉRÉ
adjectif	*quel*	—
adverbe	*combien, comment, pourquoi, quand, que*	*pourquoi pas*
déterminant	*quel*	—
préposition	*auquel, duquel, où*	*à quoi bon*
pronom	*lequel, que, qui, quid, quoi*	*que diable, qui est-ce qui, qui est-ce que, qu'est-ce qui, qu'est-ce que*

Tableau XII-5. *Les différents mots interrogatifs*

➤ Variantes régionales ou non standard de mots agglomérés (*où c'que*) ➤ IX-10.5 ➤ XII-3.5.2

Les mots interrogatifs simples ressortissent à plusieurs catégories : le déterminant *quel* **10a**, l'adjectif *quel* **10b**, l'adverbe (*combien*, *quand*) **10c**, la préposition *où* **10d** ➤ VIII-1.2.2, le pronom *lequel* **10e**. Les mots interrogatifs agglomérés **10f** sont des pronoms ; on ne considère pas les séquences *combien* + *est-ce que* ni *quand* + *est-ce que* comme des mots complexes.

10 **a** *Quel livre Paul a-t-il choisi ?*
b *Quelle est la température ?*
c *Combien vaut ce tableau ?*
d *Où partez-vous en vacances ?*
e *Lequel veux-tu prendre ?*
f *Qui est-ce qui est parti ?*

➤ *Auquel*, *duquel* comme prépositions avec pronom amalgamé ➤ VII-5.1.2

Les interrogatives partielles avec mot interrogatif en début de phrase

Dans une interrogative partielle, le mot interrogatif peut être en début de phrase ou appartenir au constituant situé en début de phrase : le pronom *que* **11a** et l'adjectif *quel* **10b** sont toujours en début de phrase, mais les pronoms *qui*, *lequel* peuvent tantôt être en début de phrase **10e**, tantôt appartenir à un syntagme prépositionnel **11b**, de même que *combien* **10c**, *où* **10d** **11c**, *quand* **11d**.

11 **a** *Que fais-tu cette semaine ?*
b [*Avec qui*] *t'entends-tu le mieux ?*
c [*Jusqu'où*] *ira-t-il ?*
d [*Depuis quand*] *as-tu pris ta décision ?*

Lorsque la phrase interrogative commence par un mot ou un constituant interrogatif, celui-ci a généralement la fonction *extrait* ➤ I-6.1 : il correspond à un élément manquant en position postverbale, un complément du verbe **11a** **11b** **11c** **12a** ou un ajout **11d** **12b**. Le verbe dont il dépend peut être le verbe principal **12a** **12b** mais peut aussi appartenir à une subordonnée **12c** ou dépendre d'un verbe à l'infinitif **10e**. Quand le mot ou le constituant interrogatif correspond au sujet **12d**, il n'est pas considéré comme extrait puisqu'il occupe sa place ordinaire. En revanche, il est bien *extrait* s'il correspond au sujet d'un verbe subordonné **12e** **12f**.

12 **a** *Qui as-tu vu hier ?*
b *Quand part le prochain train ?*
c *Qui veux-tu* [*que j'invite*] *?*
d *Qui viendra ?*
e *Qui crois-tu* [*être le meilleur*] *?*
f *Qui crois-tu* [*qui soit le meilleur*] *?*

> *Les interrogatives partielles en tant que phrases à extraction*
>
> L'élément *extrait* peut également correspondre à un complément d'adjectif ou de nom (*De quel auteur as-tu aimé le dernier livre ?*) ➤ I-6.3.2.
> Les interrogatives **12e** et **12f** présentent des particularités notables : le sujet de l'infinitif ne pourrait pas être en position postverbale (* *Tu crois qui être le meilleur ?*) et la subordonnée complétive doit être introduite par *qui* (* *Qui crois-tu que soit le meilleur ?*).
> Le mot ou syntagme interrogatif extrait en début de phrase est parfois précédé d'une conjonction **13a**, d'un adverbe **13b**, ou encore d'un autre constituant extrait **13c**. Mais deux constituants interrogatifs sont incompatibles en début de phrase **13d**.

13 **a** *Mais où vont maintenant les États-Unis ?* (France Inter, « Le 7/9 », 3 nov. 2010)
b *Franchement, qui fait confiance à Paul ?*
c *Avec Paul, où en est-on ?*
d * *Avec qui où en est-on ?*

Certains mots interrogatifs sont spécialisés et ne correspondent qu'à certaines fonctions : le pronom *que*, par exemple, doit correspondre à un complément direct **11a**, à un attribut (*Que devient Paul ?*) ou au sujet d'une subordonnée (*Que m'as-tu dit qui était arrivé ?*), tandis que l'adjectif *quel* doit toujours correspondre à un attribut ➤ **IX-10.2.3**.

Les interrogatives partielles et l'inversion du sujet

Comme les autres phrases à extraction (exclamatives, subordonnées relatives), les interrogatives partielles autorisent l'inversion du sujet nominal sans suffixation du pronom ; on parle alors d'*inversion stylistique* **14a** ➤ **XVII-2.2.3**. Ce type d'inversion est impossible sans extraction, lorsque le mot interrogatif est en position canonique **14b**. Le verbe à sujet inversé peut aussi appartenir à une subordonnée si le mot extrait correspond à un constituant de celle-ci **14c** **14d**. L'inversion du sujet nominal est plus difficile avec *pourquoi* (* *Pourquoi part Paul ?*) et certains usages de *comment* ➤ **IX-10.2.5**.

14 **a** *Où va Jean-Paul ?*
b * *Va où Jean-Paul ?*
c *Où penses-tu [que Paul va] ?*
d *Où penses-tu [que va Paul] ?*

Les interrogatives partielles avec est-ce que

On considère que les formes *qui est-ce que*, *qui est-ce qui*, *qu'est-ce que*, *qu'est-ce qui* sont des pronoms interrogatifs complexes ou agglomérés. Mais on peut trouver la forme *est-ce que* à la suite de certains mots interrogatifs (*combien*, *comment*, *où*, *quand*) **15a** **15b** ou après des syntagmes contenant un mot interrogatif (*combien*, *quel*, *lequel*, *qui*, *quoi*) **15c** **15d** **15e**, en dépit de la norme qui la juge douteuse. *Est-ce que* est alors un mot de la catégorie *subordonnant*. Il ne forme pas un mot complexe avec le mot interrogatif, dont il peut être séparé **15a** **15b**. De même, en **15e**, le mot interrogatif (*qui*, *quoi*) appartient à un syntagme prépositionnel, distinct de *est-ce que*.

15 **a** *Où donc est-ce que tu pars en vacances ?*
b *Combien, finalement, est-ce que vous pouvez dépenser ?*
c *[Quel problème] est-ce que cela pose ?* (*20minutes.fr*, 23 oct. 2013)
d *[Combien de sucres] est-ce que tu veux ?*
e *[À qui] est-ce que tu parles ?*

Est-ce que *et le sujet interrogatif*

En présence de *est-ce que*, le mot ou syntagme interrogatif situé en début de phrase occupe la fonction *extrait* **16a** **16b** ➤ **figure XII-1**. La forme *est-ce que* est compatible avec un sujet nominal, inversé **16b** ou non **16a**, mais pas avec un verbe à sujet suffixé **16c**.

16 **a** *Où donc est-ce que Paul part ?*
b *Où donc est-ce que part Paul ?*
c * *Où donc est-ce que Paul part-il ?*

Est-ce que n'est pas compatible avec un syntagme interrogatif en fonction *sujet* **17b** **17d**.

17 **a** *Quel livre vient de paraitre ?*
b * *Quel livre est-ce que vient de paraitre ?*
c *Combien de personnes sont venues ?*
d * *Combien de personnes est-ce que sont venues ?*

Avec *est-ce que*, le mot interrogatif ne peut pas être en position postverbale, sauf question de reprise (*Je n'ai pas bien entendu : Est-ce que Paul part où ?*) ➤ **XII-3.4.4**.

Les interrogatives partielles en est-ce que *et les constructions clivées*

Les interrogatives partielles en *est-ce que* tirent leur origine d'une construction clivée en *c'est que* **18a** ➤ **XVIII-2.3.1**. À partir du moment où un syntagme interrogatif peut être clivé **18b**, la phrase **18c** peut

être analysée comme la forme interrogative d'une construction clivée. Dans ce cas, la séquence *est-ce que* n'est pas figée : le temps peut varier **18e**, *est-ce* peut être séparé de *que* **18d** ; de plus, l'intonation n'est pas forcément la même que dans une interrogative avec *est-ce que*.

18 **a** *C'est ce livre que j'ai lu.*
b *C'est quel livre que tu as lu ?*
c *Quel livre est-ce que tu as lu ?*
d *Quel livre est-ce donc que tu lis ?*
e *Quel livre était-ce que tu lisais l'autre jour ?*

Dans le cas d'une construction clivée portant sur le sujet, *qui* remplace *que* **19a** **19b**. Une clivée interrogative est parfois possible avec *est-ce qui* **19c** **19d**, en particulier avec *lequel*, *combien* **19e**.

19 **a** *C'est ce livre qui vient de paraitre.*
b *C'est quel livre qui vient de paraitre ?*
c ? *Quel livre est-ce qui vient de paraitre ?*
d *Lequel est-ce qui va bientôt paraitre ?*
e ? *Combien d'étudiants est-ce qui sont déjà là ?*

Les interrogatives partielles avec un verbe à sujet suffixé

Quand le mot ou le syntagme interrogatif est en début de phrase, et que le verbe est à la 3e personne, la phrase peut comporter à la fois un verbe à sujet suffixé **20a** et un sujet nominal pour former une construction parfois appelée *inversion complexe* **20b**. Le verbe à sujet suffixé est plus difficile avec un sujet interrogatif. Avec *qui* et *lequel* la forme est exclue **20c** **20d**.

20 **a** *Où vas-tu ?*
b *Où Paul va-t-il ?*
c * *Qui est-il parti ?*
d * *Lesquels sont-ils arrivés ?*

Le sujet interrogatif et le verbe à sujet suffixé

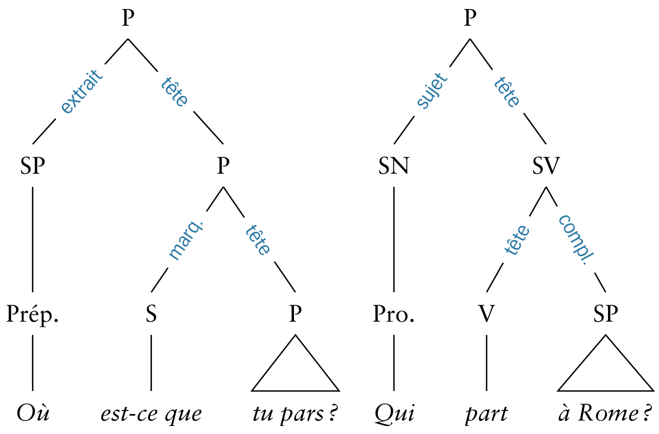
Avec un sujet en *quel* **21c** ou *combien de* **21b**, le verbe à sujet suffixé est accepté par certains locuteurs, mais pas tous.

21 **a** *Combien de navires ont appareillé cette nuit ?*
b % *Combien de navires ont-ils appareillé cette nuit ?*
c % *Quelle solution a-t-elle été mise en place en attendant ?* (*la-csf.org*, 8 aout 2012)

› Verbes interrogatifs en -*ti*/-*tu* (*Tu viens-ti ?*) › **XII-3.5.1**

Les structures syntaxiques des interrogatives partielles

Les différentes structures syntaxiques sont illustrées dans la › **figure XII-1**.



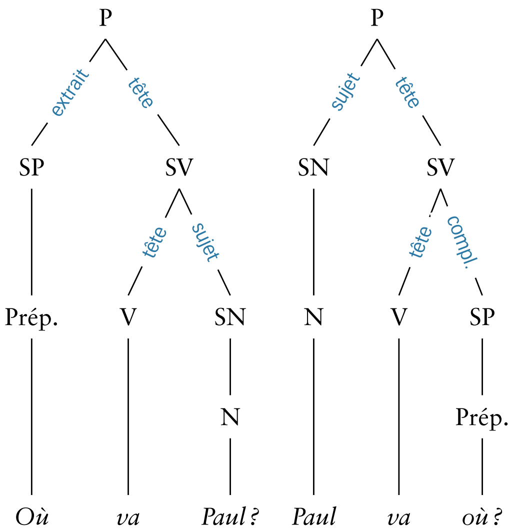


Figure XII-1. *La structure syntaxique de quatre phrases interrogatives partielles*

Les interrogatives partielles avec mot interrogatif après le verbe

Le mot ou syntagme interrogatif peut apparaitre dans sa position canonique comme sujet avant le verbe **22a**, ou comme complément ou ajout après le verbe, dans des interrogatives considérées comme appartenant à un registre informel **22b 22c**. On dit parfois que le mot interrogatif est alors *in situ*. Le pronom *quoi* est réservé à cet emploi **22d** ➤ IX-10.2.2. Dans ces cas-là, la structure de la phrase interrogative ne diffère pas de celle d'une déclarative. *Est-ce que* **22e**, de même que le verbe à sujet suffixé **22f**, est incompatible avec un mot interrogatif postverbal.

22 **a** *Qui est parti ?*
b *Finalement, on fait quoi ?*
c *Tu pars où pour les vacances ?*
d ** Quoi fait-on ?*
e ** Est-ce que tu pars où ?*
f ** Pars-tu où ?*

La construction à mot interrogatif postverbal est la seule structure possible quand le mot ou le syntagme interrogatif ne peut pas être extrait, par exemple s'il appartient à un ajout circonstanciel **23a 23b**, s'il s'agit d'un ajout à un nom **23c 23d** ou d'un complément de nom introduit par une préposition autre que *de* **23e 23f** ➤ IV-5.2.3.

23 **a** *Il s'est défendu en accusant qui ?*
b ** Qui s'est-il défendu en accusant ?*
c *Il a acheté un appartement de quelle surface ?*
d ** De quelle surface a-t-il acheté un appartement ?*
e *Tu as raté la sortie vers quelle ville ?*
f *# Vers quelle ville as-tu raté la sortie ?*

➤ Mots interrogatifs dans les questions de reprise (*Pardon ? Tu as vu qui ?*) ➤ XII-3.4.4

> *Les interrogatives partielles avec mot interrogatif dans une subordonnée*
>
> Le mot ou le syntagme interrogatif peut aussi appartenir à une subordonnée circonstancielle **24a** ou relative **24c**. Celles-ci bloquent l'extraction et empêchent par conséquent la position initiale du mot interrogatif **24b 24d** ➤ I-6.3.4.
>
> **24** **a** *Il était là [quand son fils passait quel concours] ?*
> **b** ** Quel concours était-il là [quand son fils passait ◊] ?*

c *Il a construit une machine* [*qui sert à quoi*] *?*
d * *À quoi a-t-il construit une machine* [*qui sert* ◊] *?*

Le mot interrogatif peut aussi appartenir à une subordonnée complétive, qu'il s'agisse d'une question de reprise **25a** ou d'une vraie question **25b 25d**. Dans ces cas de figure, le mot interrogatif appartient bien syntaxiquement à la subordonnée, mais c'est la phrase dans son ensemble qui est interrogative. Aussi l'exemple **25b** est-il interprété comme **25c**, et **25d** comme **25e**.
L'interprétation n'est pas la même quand le mot interrogatif appartient à une complétive en *que* **25f** et quand il introduit une interrogative subordonnée **25g** : l'énoncé **25f** est interrogatif (il équivaut à *À qui a-t-il dit que Marie devait s'adresser ?*) alors que **25g** ne l'est pas (c'est une déclarative, la subordonnée seule étant interrogative).

25 a *Je n'ai pas bien entendu : il a dit* [*qu'on devait partir quand*] *?*
b *Tu crois* [*qu'on devrait partir quand*] *?*
c *Quand crois-tu* [*qu'on devrait partir* ◊] *?*
d *Il faut qu'on aille où, à ton avis ?*
e *Où faut-il* [*qu'on aille* ◊], *à ton avis ?*
f *Il a dit* [*que Marie devait s'adresser à qui*] *?*
g *Il a dit* [*à qui Marie devait* [*s'adresser* ◊]].

Les interrogatives à mots interrogatifs multiples

Une interrogative partielle peut contenir plusieurs mots ou syntagmes interrogatifs. Ils peuvent être coordonnés, avant **26a 26b** ou après le verbe **26c** ➤XVI-6.4.3. Quand ils ne sont pas coordonnés, l'un au moins doit apparaitre après le verbe **26d 26e**.

26 a [*Comment et avec quel argent*] *était-elle parvenue jusqu'ici ?* (Etcherelli, 1967)
b *Quand et où partez-vous ?*
c *Vous partez quand et où ?*
d *Qui a fait quoi ?*
e *Finalement, qui va dormir où ?*
f * *Où qui va dormir ?*

➤ Réponses aux questions multiples ➤XII-3.4.1

Les énoncés interrogatifs à l'infinitif

Certains énoncés à l'infinitif sont interprétés comme des interrogatives partielles **27a 27b 27c**. Nous ne les analysons pas comme des phrases, mais comme des syntagmes verbaux, car leur sujet est omis ➤I-1.1.2. Avec l'infinitif, tous les mots interrogatifs sont possibles, à l'exception de l'adjectif *quel* **27e** et de *qui est-ce que*, *qu'est-ce que* **27f**. *Est-ce que* est impossible **27g**. Les énoncés infinitifs avec mot interrogatif après le verbe se rencontrent essentiellement avec une conjonction de coordination **27h**.

27 a *Qui contacter ?*
b *Que dire ?*
c *Quel scénario envisager ?*
d *Pourquoi se mettre en colère ?*
e * *Quel être ?*
f * *Qui est-ce que contacter ?*
g * *Pourquoi est-ce que se mettre en colère ?*
h *Si P. M. veut parler à la communauté anglophone pour apaiser les craintes nées de son élection, elle compose quel numéro ? Et pour parler à qui ?* (*ledevoir.com*, 15 sept. 2012) (Québec)

3.1.4. Les interrogatives alternatives

Les interrogatives alternatives ont les mêmes formes que les interrogatives totales, mais elles comportent la conjonction *ou* et formulent une alternative à deux ou plusieurs options.
Elles se construisent :
– avec *est-ce que* (*Est-ce que vous voulez du thé ou du café ?*) ;
– avec un verbe à sujet suffixé (*Voulez-vous du thé ou du café ?*).
Elles n'attendent pas de réponse en *oui* ou *non*, mais une réponse qui reprend une des alternatives, par exemple *Du thé*.

Les interrogatives alternatives ont les mêmes formes que les interrogatives totales, mais elles comportent la conjonction de coordination *ou*. Elles se construisent avec *est-ce que* **28a** ou bien avec un verbe à sujet suffixé **28b**, et les deux peuvent se combiner **28c**. Elles peuvent coordonner deux phrases de même type **28a 28b 28c**, ou, dans un usage archaïsant, avoir comme second membre une interrogative introduite par le mot *si*, normalement réservé aux subordonnées **28d**.
L'interrogative peut coordonner une phrase positive et sa contrepartie négative **28a**, mais, le plus souvent, il s'agit de mettre en balance deux situations présentées comme incompatibles : venir ou rester chez soi **28b**, parler ou se taire **28c**, etc.

28 **a** *Est-ce qu'on part ou est-ce qu'on ne part pas ?*
b *Viendrez-vous à la remise du prix ou préférez-vous rester chez vous ?*
c *Est-ce que vous souhaitez parler, ou préférez-vous vous taire ?*
d % *Le lundi matin, lorsqu'ils eurent achevé leur petit déjeuner, elle demanda : Est-ce que tu préfères que je te fasse manger avant de partir, ou si tu aimes mieux que je te prépare tout pour que tu manges à midi ?* (Clavel, 1968)

Le second membre de la coordination n'est pas forcément une phrase : ce peut être un syntagme nominal **29a** ou prépositionnel **29b**, par exemple. Il peut aussi s'agir d'un adverbe négatif (*pas* **29c**, *non* **29d**) interprété comme une phrase négative ('ou est-ce que vous ne viendrez pas ?') ➤ XVI-6.4.

29 **a** *Est-ce que vous voulez lire* Les Femmes savantes [*ou* L'École des femmes] *?*
b *Irez-vous à Rome* [*ou à Florence*] *?*
c *Est-ce que vous viendrez à la réunion, ou pas ?*
d *Est-ce que vous viendrez à la réunion, ou non ?*

3.1.5. L'interprétation des interrogatives indépendantes

Les interrogatives sont interprétées comme des propositions incomplètes ➤ I-2.1 : il manque un élément d'information pour que la proposition soit complète. C'est ce qu'apporte la réponse. C'est pourquoi elles ne sont ni vraies ni fausses : elles ne peuvent pas être évaluées en l'absence de cet élément d'information. Ces propositions incomplètes sont aussi appelées *interrogations*.
Dans les interrogatives partielles, les mots et les constituants interrogatifs indiquent quel est l'élément d'information qui manque. Cela peut concerner un participant à la situation (*Qui a téléphoné ? Contre qui s'est-il battu ?*) ou un autre élément de la situation (*Où a eu lieu le meurtre ?*). Ainsi, les mots interrogatifs *comment*, *quand*, *où*, *pourquoi*, *à quoi bon* interrogent sur la manière, la date, le lieu, la raison ou la cause d'une situation. Mais des constituants interrogatifs variés peuvent concerner différents éléments de la situation, grâce à une préposition ou un nom (*avec quoi*, *quel jour*, *pour qui*).
Dans les interrogatives totales (*Est-ce que Paul viendra ? Paul viendra-t-il ?*), l'information manquante est la polarité de la phrase, qui peut être positive (*Paul viendra.*) ou négative (*Paul ne viendra pas.*) ➤ X-1.2. Une réponse positive (*oui*) ou négative (*non*), combinée avec l'interrogative, donne une proposition complète. C'est pour cette raison que certains linguistes parlent d'*interrogatives polaires* plutôt que d'*interrogatives totales*.
L'interprétation d'une interrogative alternative (*Est-ce que vous voulez du thé ou du café ?*) n'est pas la même que celle d'une interrogative totale : le locuteur présente un choix entre deux possibilités, ou davantage ; il n'attend pas une réponse en *oui* ou *non*, mais une réponse qui reprend un des termes (*Du thé.*) ou qui nie la disjonction (*Ni l'un ni l'autre.*) ➤ XII-3.4.1.

3.2. Les subordonnées interrogatives

Les subordonnées interrogatives sont interprétées comme des propositions incomplètes, de la même manière que les interrogatives indépendantes. Contrairement à celles-ci, elles ne donnent pas lieu à un acte de langage assimilé à une question. Comme pour les indépendantes, on recense :
– des interrogatives totales, introduites par *si* (*Je me demande* [*si Paul viendra*].) ;

– des interrogatives partielles, introduites par un mot ou un syntagme interrogatif (*Je me demande* [*quand Paul viendra*].) ;
– des interrogatives alternatives, comportant *ou* (*Je me demande* [*si Paul prend du thé ou du café*].).

Du point de vue syntaxique, elles peuvent être :
– sujet ([*Qui était présent*] *est difficile à savoir.*) ;
– complément d'adjectif (% *Je ne suis pas certain* [*si je dois porter plainte*].) ;
– complément de nom (% *Je me pose la question* [*si je peux payer en dollars*].) ;
– complément de verbe (*J'ai demandé* [*quand Paul partait*].) ;
– complément de préposition (*Tout dépend de* [*quand vous partez*].) ;
– périphérique ([*Qui viendra*], *on se le demande.*) ➤ I-4.3.

Certains compléments nominaux, parfois appelés *questions cachées*, peuvent également être interprétés comme des subordonnées interrogatives (*Il m'a demandé l'heure.* 'il m'a demandé quelle heure il était').

➤ Subordonnées interrogatives sans verbe (*Il n'a pas voulu me dire où.*) ➤ XII-3.3.2

Les interrogatives dites indirectes

Les subordonnées interrogatives sont parfois appelées *interrogatives indirectes*, en référence au discours indirect (*Il m'a dit quand il partait.*). Nous évitons ici ce terme, source de confusion, car non seulement ces subordonnées ne sont pas réservées au discours rapporté (*J'ai trouvé quand il partait.*) ➤ XVIII-6.3, mais, du point de vue syntaxique, elles peuvent être compléments directs (*Il me l'a dit, je l'ai trouvé.*) ➤ XII-3.2.4. En tant que subordonnées compléments, elles font partie des complétives ➤ I-4.2.2.

➤ Variation dans les subordonnées interrogatives (! *Je sais pas c'est quoi.* ! *Je sais pas qu'est-ce qu'elle fait.*) ➤ XII-3.5.3

3.2.1. Les formes des subordonnées interrogatives

Comme les indépendantes, les subordonnées interrogatives peuvent être totales **30a**, partielles **30b** ou alternatives **30c**. Elles sont toujours à l'indicatif.

30 **a** *Je me demande* [*si Paul est à Paris*].
b *On se demande* [*quand on partira*].
c *On se demande* [*si Paul boit du thé ou du café*].

INTERROGATIVE	*SI*	MOT ou SYNTAGME INTERROGATIF	SANS VERBE
totale	*Je demande* [*si Luc vient*].	—	—
partielle	—	*Je demande* [*qui viendra*]. *Je demande* [*qui mange quoi*].	*Je demande* [*comment*].
alternative	*Je demande* [*si Luc vient ou non*]. *Je demande* [*si Léa va à Aix ou à Nice*].	—	—

Tableau XII-6. *Les trois sous-types de subordonnées interrogatives*

Les subordonnées interrogatives totales

Les subordonnées totales sont introduites par *si* **30a**, de même que les subordonnées alternatives. Selon la norme, elles ne peuvent pas être introduites par *est-ce que* **31a** ni inclure un verbe à sujet suffixé **31b**, mais l'usage présente des variations ➤ XII-3.5.3.

31 **a** ! *On cherche* [*est-ce que Paul est à Paris*].
b * *On cherche* [*Paul est-il à Paris*].

Les subordonnées interrogatives alternatives

Les subordonnées interrogatives alternatives, comme les indépendantes, comportent une disjonction en *ou* **30c**. Le premier terme de la disjonction est une subordonnée en *si*, le second terme étant une autre

subordonnée en *si* **32a** ou un adverbe négatif *non*, *pas* **32b** ; ou bien la disjonction est interne à la subordonnée **32c**.

32 a *Paradis ne sut pas [si le général Saint-Hilaire avait eu droit à une sépulture, ou si on attendait de le ramener à Vienne]* [...]. (Rambaud, 1997)
b *On se demande [si Paul vient ou non].*
c *Je ne sais pas [si Paul prend du thé ou du café].*

Les subordonnées interrogatives partielles

Les subordonnées interrogatives partielles sont introduites par un mot ou un syntagme interrogatif identique à celui des phrases interrogatives indépendantes ➤ **tableau XII-6**, à une exception près : les pronoms *que* et *quoi* (*Que veut-il ?*) sont remplacés par *ce que*, *ce qui* dans la subordonnée interrogative (*Je me demande [ce qu'il veut].*) ➤ **IX-8.1.1**.

➤ Subordonnées réduites à un mot interrogatif (*On se demande [comment].*) ➤ **XII-3.3.2**

> *La position du mot interrogatif dans la subordonnée*
>
> En français standard, les subordonnées interrogatives sont introduites par *si* ou un mot interrogatif ; seules les interrogatives multiples comportent un mot interrogatif après le verbe **33a**. La présence de *si* est incompatible avec celle d'un mot interrogatif, sauf s'il s'agit d'une question de reprise **33b** ➤ **XII-3.4.4**. Le mot interrogatif est alors en position canonique, après le verbe.
>
> **33 a** [...] *elle tenait quand même à tout passer en revue, comme un propriétaire un peu maniaque explique à son futur locataire [où on range quoi]* [...]. (Carrère, 2009)
> **b** *Je n'ai pas bien entendu : tu me demandes [si Paul va où] ?*
>
> ➤ Coordination de *si* et d'un mot interrogatif (*On se demande [si et quand] elle partira.*) ➤ **XVI-4.1.4**
> ➤ Variation dans les subordonnées interrogatives (! *On se demande [on part quand].*) ➤ **XII-3.5.3**
>
> *Les interrogatives subordonnées en* ce que *ou* ce qui
>
> Les interrogatifs *que* et *quoi*, correspondant à un sujet ou un complément direct, n'apparaissent pas dans les interrogatives subordonnées **34b 34c**, sauf si *quoi* est modifié **34d** ➤ **IX-10.2.2**. Ces formes sont remplacées par les séquences *ce que* **34e**, ou *ce qui* pour un sujet **34f**. Nous n'analysons pas *ce que*, *ce qui* comme des proformes interrogatives, mais comme le pronom *ce* suivi d'une relative ➤ **XIII-3.2.3**.
>
> **34 a** *On a cherché [quoi faire aujourd'hui].*
> **b** * *On a cherché [quoi tu avais fait aujourd'hui].*
> **c** * *On a cherché [qu'avait fait Paul aujourd'hui].*
> **d** *On a cherché [[quoi d'autre] te plairait].*
> **e** *On a cherché [ce que tu avais fait aujourd'hui] / [ce qu'avait fait Paul aujourd'hui].*
> **f** *On a cherché [ce qui te plairait].*

Les compléments interrogatifs à l'infinitif

Certains compléments infinitifs sont introduits par un mot ou un syntagme interrogatif, et sont interprétés comme des interrogatives partielles **35a 35b 35c**. On ne peut pas construire de cette manière des interrogatives alternatives **35d** ou totales **35e**. Ces compléments infinitifs sont analysés comme des syntagmes verbaux et non comme des phrases subordonnées car leur sujet n'est pas exprimé ➤ **I-1.1.2** ➤ **XI-6.3.2**. Le sujet implicite de l'infinitif peut être identifié à celui du verbe principal **35a**, à un complément **35c** ou rester non spécifié **35b**.

35 a *On se demande [où aller].*
b *Il faudrait décider [quoi faire].*
c *Je vais vous dire [quand partir].*
d * *On se demande [si partir ou non].*
e * *Je vais vous dire [si partir].*

3.2.2. La subordonnée interrogative sujet

Bien que ce type de construction soit assez rare, et parfois mal accepté, une subordonnée interrogative peut occuper la fonction *sujet* de verbes tels que *dépendre*, *importer* ou *n'avoir pas d'importance* ➤ **I-4.2.1**. On observe la même possibilité avec des constructions à attribut comme *ne pas être*

clair, *être incertain*, *être une question difficile*, ou avec la forme passive de certains verbes (*être connu*, *être décidé*) ➤ II-4.1. C'est une interrogative totale **36a**, alternative **36b** ou partielle **36c** **36d** **36e**. Elle peut parfois être un sujet inversé **36f**.

Une subordonnée correspondant au sujet peut aussi apparaitre en fonction *périphérique*, dans une construction disloquée, en début **36g** ou en fin **36h** de phrase ➤ I-4.3.

36 **a** % *[Si Paul viendra] n'est pas clair.*
b *[Si ces différences entrainent ou non des comportements violents] n'est pas clair du tout.*
c *[À qui tu devras t'adresser] dépendra des circonstances.*
d *[Qui elle rencontre] importe peu.*
e *[Comment le meurtrier a avoué] n'a pas été révélé par les enquêteurs.*
f *Peu leur importait [qui régnait sur les Flandres, ou si c'était l'an 1529 de l'Incarnation du Christ].* (Yourcenar, 1968)
g *Après la lecture, il y a une soirée. [Qui est invité, qui ne l'est pas], ce n'est pas clair* […]. (Carrère, 2011)
h % *C'est pas clair [si les automobilistes qui klaxonnent coin St-Laurent / St-Joseph sont pour ou contre ce qui se passe]*… (*twitter.com*, 3 avril 2011) (Québec)

3.2.3. La subordonnée interrogative complément d'adjectif, de nom ou de préposition

Les subordonnées interrogatives sont rares après un nom, un adjectif ou un participe passé ou passif, et ne sont pas acceptées par tous les locuteurs. Elles peuvent être introduites par *si* ou bien par un mot ou un syntagme interrogatif, et occupent une fonction de complément oblique.

Les noms ou adjectifs qui admettent une subordonnée interrogative en *si* sont peu nombreux : *question* **37a**, *incertitude*, *doute* **37b**, *certain* **37c**, etc. ➤ IV-5.3.2 ➤ VI-3.2.2. Ceux qui admettent une subordonnée introduite par un mot ou un syntagme interrogatif sont un peu plus nombreux **37d**, du moins pour certains locuteurs.

37 **a** % *On peut se poser la question [si la Suisse doit continuer à honorer d'anciens contrats].* (*archives.tdg.ch*, 22 fév. 2011)
b % *J'avais un doute [si on éliminait deux ou une seule notion].* (*twitter.com*, 5 mai 2015)
c % *Alors, je ne suis pas certain si je dois répondre aux questions posées* […]. (*trictrac.net*, 30 avril 2018)
d % *Je n'ai aucune idée [avec qui il sort].*

Après l'adjectif, le participe ou le nom, qui sont par ailleurs suivis d'un complément prépositionnel, la préposition apparait parfois devant l'interrogative, malgré les recommandations contraires de la norme **38**.

38 **a** % *On n'a aucune idée [de quand il rentre].*
b % *Je suis déterminée et consciente [de pour quoi et pour qui je suis là]* […]. (*Le Monde*, 4 juin 2011)
c % *Il était intéressé [par qui faisait quoi].* (France 5, 6 oct. 2009, 20 h 30)

➤ Distinction entre subordonnée interrogative (*Ça dépend [si Paul vient ou non].*) et subordonnée conditionnelle en *si* (*Je viendrai [si Paul vient].*) ➤ II-2.6.1

3.2.4. La subordonnée interrogative complément de verbe

Les subordonnées interrogatives sont le plus souvent des compléments de verbe, et généralement des compléments directs **39a** **39b** ➤ II-2.6. Avec les mêmes verbes, elles peuvent être introduites par une préposition ou un adverbe interrogatif **39c** **39d**, en conservant tout de même une fonction de complément direct ainsi qu'en témoigne le remplacement par une proforme (*cela*, *le*).

39 **a** *Je sais [si Marie viendra]. | Je le sais.*
b *Je me demande [qui viendra]. | Je me le demande.*
c *Je sais [comment je vais faire]. | Je sais cela.*
d *Je me demande [à qui elle parle]. | Je me le demande.*

Avec certains verbes non transitifs, en revanche, elles ont la fonction de complément oblique **40**, comme en témoignent les proformes *en* et *de cela* ➤ II-2.1.1.

40 **a** *Je ne me souviens pas* [*quand on part*]. | *Je ne m'en souviens pas.*
b % *On s'étonne* [*avec qui elle sort*]. | *On s'en étonne.*
c *Tout dépend* [*si on a le temps de faire le voyage*]. | *Tout dépend de cela.*

> De + *subordonnée interrogative*
>
> La préposition *de* qui suit normalement certains verbes (*se souvenir*, *s'assurer*, *dépendre*) peut parfois se maintenir, malgré les critiques de la norme **41** > VII-5.2.2. Au sens strict, la subordonnée est alors complément de la préposition, et c'est le syntagme prépositionnel qui est complément du verbe.
>
> **41** **a** % *Le vote L. P. ne dépend pas de la façon dont on parle de l'immigration ou de l'Islam, mais* [*de si on en parle ou pas*]. (*Le Monde*, 5 fév. 2006)
> **b** % *Elle voulait s'assurer* [*de qui il était et de comment il agissait avant de s'engager*].
> **c** % *Ça dépend* [*de combien il gagne par mois*].
> **d** % *Qu'est-ce que tu sais* [*de qui a fait quoi*] ? (Ndiaye, 2009)

Les verbes qui introduisent une subordonnée interrogative

Les verbes suivis d'une subordonnée interrogative sont variés > II-2.6.3. Ce sont des verbes d'identité (avec un sujet comme *question*), des verbes d'opinion et d'activité intellectuelle, des verbes de communication > II-3.3.5, quelques verbes de sentiment, des verbes de choix et de décision, des verbes d'investigation, et enfin certains verbes de perception > III-5.2.2.
Ils appartiennent aux classes sémantiques listées dans le > **tableau XII-7**.

VERBES	INTERROGATIVE TOTALE	INTERROGATIVE PARTIELLE
d'activité intellectuelle et d'opinion : *admettre*, *apprendre*, *s'apercevoir*, *comprendre*, *constater*, *découvrir*, *deviner*, *douter*, *ignorer*, *oublier*, *pressentir*, *remarquer*, *savoir*, *se rappeler*, *se souvenir* (*de*), *trouver*	*Paul sait* [*si Max vient*]. *Paul se souvient* [*si Max doit venir*].	*Je sais* [*combien on sera*]. *J'ai trouvé* [*qui venait*].
de communication : *annoncer*, *avouer*, *cacher*, *demander*, *dire*, *dissimuler*, *écrire*, *expliquer*, *raconter*, *répondre*, *révéler*	*Luc ne nous a pas dit* [*s'il a souffert*].	*Luc nous a raconté* [*comment il avait réussi*].
de choix et de décision : *calculer*, *choisir*, *décider*, *décréter*, *établir*, *trancher*	*Marie a choisi* [*si elle venait*].	*On a décidé* [*combien on serait*].
d'identité : *être*, *rester*, *sembler*	*La question est* [*si elle a souffert*].	*Le problème reste* [*comment s'en débarrasser*].
d'investigation : *demander*, *se demander*, *chercher*, *étudier*, *examiner*, *rechercher*	*On cherche* [*si Marie viendra*].	*On se demande* [*qui viendra*].
de perception et présentatifs : *écouter*, *entendre*, *observer*, *regarder*, *sentir*, *voici*, *voilà*, *voir*	*J'ai regardé* [*si c'était prêt*].	*On voit* [*combien on sera*]. *Voici* [*combien ça coute*].
de sentiment et de réaction émotive : *admirer*, *apprécier*, *déplorer*, *se désoler* (*de*), *s'étonner* (*de*), *s'inquiéter* (*de*), *regretter*, *se réjouir* (*de*)	—	*On s'étonne* [*avec qui elle sort*].

Tableau XII-7. *Les subordonnées interrogatives complément de verbe*

La plupart des verbes à subordonnée interrogative se construisent également avec une subordonnée déclarative à l'indicatif, introduite par *que* **42a** **42b** > XII-1.2.5. Mais l'inverse n'est pas vrai : de nombreux verbes d'opinion ou d'activité intellectuelle (*croire*, *imaginer*, *penser*) se construisent avec une subordonnée en *que*, mais pas avec une subordonnée interrogative **42c**. Les verbes d'investigation (*chercher*, *se demander*, *examiner*) sont les seuls à se construire uniquement avec une subordonnée interrogative **42d** **42e**.

42 **a** *Paul sait* [*que Marie viendra*] / [*si Marie viendra*].
b *Paul nous a dit* [*que Marie viendrait*] / [*si Marie viendrait*].

c *Paul pense* [*que Marie viendra*] / * [*si Marie viendra*].
d *Paul se demande* [*si Marie viendra*] / * [*que Marie viendra*].
e *Paul cherche* [*combien on sera*] / * [*qu'on sera nombreux*].

La plupart de ces verbes se construisent avec toutes les formes de subordonnées interrogatives. Certains comme *répondre* sont plus naturels avec une interrogative partielle qu'avec une interrogative totale **43a**. D'autres encore, comme *douter* ou *hésiter*, admettent plutôt des interrogatives totales, dans des emplois parfois archaïsants **43b 43c**, mais acceptent mal les interrogatives partielles **43d**.

43 **a** *Paul n'a pas répondu* [*qui viendrait*] / ? [*s'il y aurait du monde*].
b *Zénon douta toujours* [*si quelqu'un avait averti le prieur des Cordeliers, ou si au contraire celui-ci en offrant à un voyageur de monter dans son coche à Senlis savait avoir affaire au philosophe*] […]. (Yourcenar, 1968)
c […] *mais je doute* [*si, cherchant à raviver ici la figure de celle qui m'accompagna dans la vie, je ne vais pas à l'encontre de sa volonté*]. (Gide, 1951b)
d * *Il doutait* [*quand il serait prêt pour ce voyage*].

> *Formes verbales figées et subordonnées interrogatives*
>
> Certains verbes incompatibles avec une subordonnée interrogative peuvent néanmoins l'accepter à certaines formes **44**. Il en va ainsi des tours *tu parles*, *tu penses*, qui sont aujourd'hui figés, en registre informel, avec une valeur exclamante ➤ **XII-4.6.3**.
>
> **44** **a** % *Tu penses* [*si elle nous aurait prévenus*] *!*
> **b** % *Tu parles* [*s'ils vont nous prévenir*] *!*

3.2.5. Les subordonnées interrogatives et les relatives sans antécédent

Les subordonnées interrogatives introduites par *qui*, *où*, prép. + *qui* ne doivent pas être confondues avec des relatives sans antécédent ➤ **XIII-5.2.1**. Les relatives sans antécédent forment des syntagmes nominaux **45a** ou prépositionnels, alors que les interrogatives sont des complétives **45b**.

45 **a** *Je recevrai* [*qui vous avez invité* $_{SN}$].
b *Je me demande* [*qui vous avez invité* $_{P}$].

Pour les différencier, on peut s'appuyer sur les propriétés suivantes :

- les interrogatives peuvent être introduites par *si* (*Je me demande* [*s'il viendra*].) ou par d'autres mots interrogatifs comme *lequel*, *quel* (*Je me demande* [*lequel est venu*].), des formes qui sont exclues des relatives sans antécédent ;
- les interrogatives peuvent être réduites à un mot interrogatif ➤ **XII-3.3** (*Je me demande* [*qui*].), alors que la relative ne peut pas être réduite au relatif ;
- les relatives sans antécédent peuvent être remplacées par un complément de la forme *celui* + *qui*, *là* + *où* (*Je recevrai* [*qui viendra*] / [*celui qui viendra*].), mais pas les interrogatives.

> *La distinction entre subordonnée interrogative et relative sans antécédent*
>
> Bien que l'usage soit condamné par la norme, on peut parfois insérer *est-ce que* dans une subordonnée interrogative, mais pas dans une relative sans antécédent (% *Je ne vois pas* [*où est-ce que tu veux aller*]. * *On ira* [*où est-ce que tu voudras*].).
> De manière générale, la distinction dépend du verbe principal. Un verbe comme *se demander* ne se construit qu'avec une subordonnée, et non avec un complément nominal **46a 46b**. Le complément introduit par *qui* est forcément une interrogative : il peut être introduit par *lequel* ou des prépositions variées **46c** ; le complément peut aussi être une interrogative totale **46d**.
>
> **46** **a** *Je me demande* [*qui il a invité* $_{P}$].
> **b** * *Je me demande* [*celui qu'il a invité* $_{SN}$].
> **c** *Je me demande* [*lequel il a invité* $_{P}$] / [*avec qui il parle* $_{P}$].
> **d** *Je me demande* [*s'il viendra* $_{P}$].
>
> Un verbe comme *recevoir*, en revanche, ne se construit qu'avec un complément nominal **47a**, non avec une interrogative totale **47b**. Ce complément ne peut pas être introduit par *lequel* **47c** ni une préposition **47d**. Il peut être remplacé par un autre complément nominal **47e**. **47a** est donc une relative sans antécédent.

47 **a** *Je recevrai* [*qui il a invité* SN].
b * *Je recevrai* [*s'il viendra*].
c * *Je recevrai* [*lequel il a invité*].
d * *Je recevrai* [*avec qui il parle* SP].
e *Je recevrai* [*celui qu'il a invité* SN].

Enfin, un verbe comme *se fier* se construit avec un complément prépositionnel, introduit par *à* **48a**, qui peut inclure une relative sans antécédent **48b**, mais pas avec une subordonnée **48c**. Son complément ne peut pas être introduit par *à* + *quel* **48d** ni par une autre préposition **48e**.

48 **a** *Je me fie* [*à* [*ceux que tu me présentes* SN] SP].
b *Je me fie* [*à* [*qui tu me présentes* SN] SP].
c * *Je me fie* [*si tu viendras*].
d * *Je me fie* [*à quelles personnes tu me présentes*].
e * *Je me fie* [*avec qui tu parles*].

Après certains verbes comme *voir*, qui se construisent avec un complément nominal ou une subordonnée, certaines phrases peuvent être ambigües : **49a** signifie soit 'je verrai qui sont les personnes qu'il fréquente' (interrogative), soit 'je verrai ceux qu'il fréquente' (complément nominal, relative sans antécédent). Dans le premier cas, *qui* peut être remplacé par *quelles personnes* et le complément peut être pronominalisé par *le* (comme les complétives directes en général) **49b**. Dans le second cas, le complément en *qui* peut être remplacé par un complément nominal, et pronominalisé par *les* **49c**.

49 **a** *Je verrai* [*qui il fréquente*].
b *Je verrai* [*quelles personnes il fréquente* P]. | *Je le verrai bien.*
c *Je verrai* [*ceux qu'ils fréquentent* SN]. | *Je les verrai.*

3.2.6. L'interprétation des subordonnées interrogatives

Les subordonnées interrogatives sont interprétées comme les interrogatives indépendantes, c'est-à-dire comme des propositions incomplètes, dans lesquelles manque une information. Contrairement aux interrogatives indépendantes, elles ne donnent pas lieu à un acte de langage.
Selon le verbe dont elles dépendent, elles peuvent être considérées comme non résolues (*Elle se demande* [*si elle viendra*].) ou comme résolues (*Elle a décidé* [*si elle venait*].) bien que l'information manquante ne soit pas communiquée.

À l'instar des interrogatives indépendantes, les subordonnées interrogatives sont interprétées comme des propositions incomplètes, dans lesquelles manque une information. Cependant, elles ne donnent pas lieu à un acte de langage : elles ne constituent pas une question.
Celles qui sont des interrogatives partielles **50a** sont dites *ouvertes*, c'est-à-dire que plusieurs solutions sont a priori possibles. À l'inverse, celles qui sont des interrogatives totales **50b** ou alternatives **50c** sont dites *fermées* : les réponses sont *oui*, *si* ou *non* pour les premières, tandis que les secondes proposent elles-mêmes les seules solutions envisagées.

50 **a** *Je me demande* [*qui viendra*].
b *Je me demande* [*si Paul boit du thé*].
c *Je me demande* [*si Paul boit du thé ou du café*].

Les subordonnées interrogatives résolues et non résolues

Selon le verbe ou le prédicat dont elles dépendent, les subordonnées interrogatives peuvent être considérées comme résolues ou non résolues.
Avec les verbes d'investigation (*chercher*, *se demander*, *examiner*, *ne savoir*), l'interrogative est interprétée comme non résolue : le sujet du verbe n'a pas la réponse, et rien ne dit que cette réponse existe **51**. La phrase **51a** est compatible avec une suite (*Et d'ailleurs personne ne le sait.*).

51 **a** *Marie se demande* [*où est parti Alex*].
b *Joe cherche* [*comment sortir de prison*].

Avec la plupart des autres verbes, en revanche, l'interrogation est résolue : elle est présentée comme ayant reçu une réponse, même si celle-ci n'est pas connue, ou pas dite, par le locuteur **52**.

52 **a** *Les parents ont décidé* [*si leur fils ira en pension l'an prochain*].
b *Jacques sait* [*pourquoi ce roman a du succès*].
c *Maigret a découvert* [*qui était le coupable*].
d *Paul a raconté* [*quels pays il avait visités*].

Les verbes de décision **52a**, les verbes d'activité intellectuelle **52b 52c** et de communication **52d** présentent souvent l'interrogation comme résolue, sauf s'ils sont niés **53a 53b 53c** ou interrogés **53d**. Dans ce cas, la subordonnée est bien associée à une interrogation.

53 **a** *Les parents n'ont pas encore décidé* [*si leur fils ira en pension l'an prochain*].
b *Les parents n'ont pas décidé* [*où nous passerions nos vacances*].
c *On ne sait* [*pourquoi ce roman a du succès*].
d *Qui sait* [*comment a été postée la lettre*] ?

Les subordonnées interrogatives et les verbes résolutifs

Les verbes introduisant des subordonnées interprétées comme des interrogations résolues sont appelés *résolutifs*. Ils ont en commun de se construire aussi avec une subordonnée déclarative. Ils regroupent des verbes factifs (*savoir*) et des verbes non factifs (*annoncer*, *dire*) ➤ **XII-1.2.5**. Même si la solution n'est pas donnée dans la phrase, elle est supposée connue du sujet du verbe principal ou du locuteur. *Marie sait si Paul vient à Paris.* signifie que quelle que soit la situation, que Paul vienne à Paris ou non, cette situation est connue de Marie, mais probablement pas du locuteur ni des interlocuteurs. De même, *Paul a décidé quand il venait.* signifie que la décision est prise, mais que celle-ci n'a pas encore été communiquée.
Avec certains verbes résolutifs et le sujet *je*, sans négation **54b**, l'usage de la subordonnée interrogative est peu naturel. Toutefois, des constructions semblables sont possibles dans des contextes qui expliquent pourquoi le locuteur affirme savoir quelque chose tout en ne le communiquant pas **54c 54d 54e**.
Pour que **54b** soit possible, il faut un contexte, soit que le locuteur affirme son refus de donner l'information **54c**, soit que le temps du verbe soit compatible avec le maintien d'une inconnue **54d**.

54 **a** *Je ne sais pas* [*s'il pleut*].
b #*Je sais* [*s'il pleut*].
c *Je sais* [*s'il pleut*], *mais je ne te le dirai pas.*
d *Je savais* [*qui avait gagné*] *depuis une minute seulement, je n'avais pas eu le temps de te le dire.*
e *Je pourrai te dire* [*si Paul est à Paris*] *dès que j'aurai ouvert mon courrier.*

Seules les interrogations non résolues peuvent être introduites par un mot interrogatif suivi de *diable* ou *diantre* **55a 55b** ➤ **IX-10.2.8**.

55 **a** *Il m'a demandé* [*où diable j'étais parti*].
b * *Il sait* [*où diable se trouve son fils*].

Seuls les verbes non résolutifs (*chercher*, *se demander*, *examiner*, *ignorer*, *oublier*) peuvent se construire avec un infinitif introduit par l'interrogatif *que* **56a 56b**. Avec les autres verbes, l'infinitif doit être introduit par *quoi* **56c**, sauf négation **56d** ➤ **IX-10.2.2**.

56 **a** *Il cherche* [*quoi faire*] / [*que faire*].
b *Je me demande* [*quoi faire*] / [*que faire*].
c *Je sais* [*quoi faire*] / * [*que faire*].
d *Je ne sais* [*que faire*].

3.2.7. Les compléments nominaux interprétés comme des interrogatives

La plupart des verbes construits avec une subordonnée interrogative acceptent également un complément nominal **57**, qui peut parfois s'interpréter comme une subordonnée interrogative partielle (*quel est…*). Il s'agit alors d'une interrogation cachée, plus souvent appelée *question cachée*.
Cette interprétation est disponible pour des compléments définis construits autour de certains noms bien précis, introduits par un déterminant possessif ('quel âge il a') **57b** ou plus souvent par un article défini ('quelle heure il est') **57a** ➤ **V-3.2**, et comportant souvent un complément en *de* ('quel est le prix du manteau') **57c** : *le nom du candidat*, *la liste des gagnants*, *le nombre des invités*, *le prix du livre*, *l'heure de notre arrivée*, etc.

57 **a** *Il m'a demandé l'heure.*
b *Il m'a dit son âge.*

c *Il cherche le prix du manteau.*
d *Je cherche le programme de la journée.*
e *Olivier m'a demandé la liste des candidats.*

L'interprétation du complément nominal des verbes résolutifs

Cette interprétation interrogative du complément nominal est disponible avec différents verbes suivis d'une interrogative. S'il s'agit de verbes résolutifs (*savoir*), l'interprétation est généralement celle d'une interrogation résolue **57b** ; s'il s'agit de verbes non résolutifs (*demander*), l'interprétation est celle d'une interrogation non résolue **57a 57c**.
Certaines phrases sont ambigües, avec une interprétation du complément nominal comme entité ou comme question cachée : **57d** peut signifier 'je cherche un papier comportant le programme', ou bien 'je cherche quel est le programme' ; **57e** peut signifier qu'Olivier m'a demandé un papier ou qu'il m'a demandé de lui transmettre les noms des candidats.

Syntagme nominal avec relative et question cachée

Outre les syntagmes nominaux avec complément de nom ou déterminant possessif, d'autres noms définis, accompagnés d'une relative, peuvent être porteurs d'une question cachée. C'est la présence de la relative qui permet l'interprétation interrogative : 'combien de temps il faut' **58a**, 'quel genre de musique il aime' **58b**. La suppression de la relative rend la phrase difficilement interprétable **58c**.

58 **a** *Je me demande le temps qu'il faut pour atteindre l'autoroute.*
b *Je n'arrive pas à me rappeler le genre de musique qu'il aime.*
c *#Je n'arrive pas à me rappeler le genre de musique.*

Certains compléments nominaux définis, généralement construits autour d'un nom d'évènement ➤ **IV-3.5**, sont parfois suivis de *ou non* et interprétés comme des interrogatives alternatives **59**. Le complément nominal équivaut à 's'il est présent ou non' **59a**, 'si un album a du succès ou non' **59b**, 'si le président démissionne ou non' **59c**. Il s'agit de questions alternatives.

59 **a** *JO : S. annoncera la semaine prochaine au Japon sa présence ou non à Pékin.* (*actu.jp*, 4 juil. 2008)
b *Un artiste ne peut pas expliquer le succès ou non d'un album.* (*non-stop-people.com*, 2 avril 2015)
c *La polémique autour de la démission ou non du ministre* [...] *se poursuit.* (*lanationbenin.info*, 3 fév. 2015) (Bénin)

3.3. Les phrases interrogatives sans verbe

Les phrases interrogatives peuvent être dépourvues de verbe. On distingue :
– des interrogatives partielles construites autour d'un mot interrogatif (*Combien le café ?*) ➤ **I-5.2** ;
– des phrases à ellipse du verbe, ou fragmentaires, réduites à un mot interrogatif (*Pourquoi ?*) ➤ **I-5.3**.
Elles peuvent être indépendantes (*Combien le café ?*), coordonnées (*Paul n'est pas venu, mais pourquoi ?*) ou subordonnées (*Je me demande* [*à quand la fin du monde*].).
Certains énoncés nominaux peuvent être interprétés comme des interrogatives partielles (*Votre nom ?*), totales (*Un commentaire ?*) ou alternatives (*Du thé ou du café ?*).

3.3.1. Les phrases interrogatives sans verbe indépendantes

Les phrases sans verbe construites autour d'un mot interrogatif

Certaines phrases interrogatives sont construites autour d'un mot ou syntagme interrogatif, sans verbe **60** ➤ **I-5.2.2**.
Du point de vue syntaxique, ces phrases sont complètes : le mot ou syntagme interrogatif peut être analysé comme la *tête*, et l'autre élément comme un sujet **60c** ou comme un complément **60b**. Certaines expressions interrogatives sont réservées à ce type de phrase interrogative (*quid*, *pourquoi pas*, *à quoi bon*, *à quand*).

60 **a** *Quel meilleur moment pour partir au Canada ?*
b *Quid de votre projet ?*
c *Et Papillon, euh, pourquoi ce nom ?* (France Inter, « Un temps de Pauchon », 5 oct. 2010)

Les phrases interrogatives à ellipse du verbe

Certaines phrases interrogatives sont des énoncés réduits au seul mot ou syntagme interrogatif **61a** **61b**, ou questions courtes. Employées dans un contexte qui permet de les interpréter comme des phrases complètes, ce sont des phrases à ellipse du verbe ➤ **I-5.3.1**. Elles peuvent commencer par une conjonction de coordination **61c**.

Dans ces phrases, le verbe est toujours omis, mais le sujet ou un complément peuvent l'être également. Ainsi, l'interrogative de **61a** équivaut à 'qui t'a dit que j'étais malade ?', celle de **61b** à 'où dois-je ranger ces couverts ?'.

Ces questions courtes comportent une expression interrogative qui renvoie souvent à un élément d'une phrase précédente. Ainsi, *qui* est parallèle à *quelqu'un* en **61a**. Cependant, ce n'est pas toujours le cas : une interrogative peut en effet requérir un élément d'information non mentionné dans la phrase précédente. En **61b**, *où* ne renvoie pas à un élément antérieur mais correspond à un complément implicite de *ranger*. De même, en **61c** et **61d**, la question porte sur un élément implicite dans la phrase précédente. Enfin, il faut ajouter qu'une interrogative elliptique peut parfois constituer un énoncé inaugural **61e**.

61 **a** Loc. 1 — *Quelqu'un m'a dit que tu étais malade.*
Loc. 2 — *Qui ?*
b Loc. 1 — *Tiens, range-moi ces couverts.*
Loc. 2 — *Où ?*
c Loc. 1 — *Tu devrais partir quelques jours.*
Loc. 2 — *Mais avec qui ?*
d Loc. 1 — *Le concert a lieu demain.*
Loc. 2 — *À quelle heure ?*
e [Dans l'ascenseur] — *Quel étage ?*

L'analyse syntaxique des phrases interrogatives elliptiques

Les interrogatives elliptiques sont analysées comme des phrases réduites à un mot ou un syntagme interrogatif **62a** **62b**. Leur interprétation est celle d'une phrase interrogative et les éléments manquants sont restitués à partir de la phrase précédente ou du contexte. Ainsi, le verbe approprié n'est pas toujours celui de la phrase précédente : en **62c** c'est plutôt le verbe *être* qu'*avoir lieu*.

62 **a** [[*Qui* $_{SN}$] $_{P}$] *?*
b [[*Avec qui* $_{SP}$] $_{P}$] *?*
c Loc. 1 — *Le concert a lieu demain.*
Loc. 2 — *Quel programme ?* 'quel est le programme ?'

Quand on reconstitue une phrase complète, le mot interrogatif est plutôt en position canonique : *quoi* est possible **63b** alors qu'il ne peut pas être extrait **63c**.

63 **a** Loc. 1 — *J'ai vu quelque chose de grave.*
Loc. 2 — *Quoi ?*
b *Tu as vu quoi ?*
c * *Quoi as-tu vu ?*

Le mot interrogatif peut être suivi de *ça* **64a** **64b**, ce qui est difficile quand il est en position initiale **62c** ➤ **IX-10.2.8**.

64 **a** Loc. 1 — *Le concert a lieu demain.*
Loc. 2 — *Où ça ?*
b *Le concert a lieu où ça ?*
c * *Où ça a lieu le concert ?*

Les interrogatives à ellipse du verbe sont des interrogatives partielles, qui peuvent être employées comme des questions de reprise ➤ **XII-3.4.4**. Elles peuvent constituer une demande de précision sur un élément mentionné **65a** **65b**, ou de clarification, comme en **65c**, si le locuteur n'a pas bien entendu. *Quoi ?* peut aussi exprimer la surprise ou la désapprobation **65c**.

65 **a** Loc. 1 — *J'ai rencontré quelqu'un hier soir.*
Loc. 2 — *Qui ?*
b Loc. 1 — *J'ai acheté un jean hier.*
Loc. 2 — *Quelle marque ?*
c Loc. 1 — *Je me suis acheté un jean hier.*
Loc. 2 — *Quoi ?*

Les interrogatives elliptiques coordonnées

Les interrogatives à ellipse du verbe peuvent être coordonnées à une phrase complète, qu'elle soit déclarative **66a** ou interrogative **66b** **66c**. Elles peuvent également être coordonnées à un énoncé interrogatif à l'infinitif **66d** **66e**.

Quand une phrase interrogative est coordonnée à une autre comme en **66b**, la seconde reprend le contenu de la phrase complète sans le mot interrogatif. La seconde interrogation suppose en fait que la première est résolue : on comprend ainsi 'à quelle heure viendront ceux qui viennent ?' en **66c**, 'pour qui acheter ces livres ?' en **66d**.

66 **a** *J'ai déjà vu cette tête-là quelque part, mais où ?*
b *Pourquoi était-il parti et avec qui ?*
c *Qui viendra et à quelle heure ?*
d *Quels livres acheter et pour qui ?*
e *Quand partir et comment ?*

3.3.2. Les subordonnées interrogatives sans verbe

Comme les interrogatives indépendantes, les subordonnées interrogatives peuvent être des phrases complètes construites autour d'un mot ou d'un syntagme interrogatif 'à quand' **67a**, 'pourquoi' **67b** ➤ I-5.2.3. Le plus souvent, toutefois, on a affaire à des subordonnées elliptiques, ou fragmentaires, réduites à un mot ou syntagme interrogatif, qui reprennent tout ou partie du contenu d'une phrase ou d'un énoncé précédent **67c** **67d**.

67 **a** *Je me demande [à quand la blouse d'infirmière], par exemple !* (*lemessager.fr*, 25 mars 2010)
b *On se demande [pourquoi tant de haine].*
c *Il a pris un train mais il ne m'a pas dit [lequel].*
d *Il a dit qu'il viendrait. Je ne sais pas [avec qui].*

Subordonnées interrogatives elliptiques

En **68a** et **68b**, les mots ou syntagmes interrogatifs sont analysés comme des subordonnées elliptiques, et non comme des compléments nominaux ou prépositionnels. En effet, ils apparaissent après certains verbes qui n'acceptent pas de compléments nominaux ou prépositionnels. C'est le cas de *se demander*, qui se construit avec une subordonnée **68e** **68f** et pas avec un complément nominal **68c** ni prépositionnel **68d**.

68 **a** *Je me demande [[qui* $_{SN}$] $_{P}$].
b *Je me demande [[à quelle heure* $_{SP}$] $_{P}$].
c * *Je me demande [le coupable].*
d * *Je me demande [à l'heure du départ].*
e *Je me demande [qui est le coupable* $_{P}$].
f *Je me demande [à quelle heure est le départ* $_{P}$].

De la même façon, un verbe comme *se souvenir* se construit avec un complément prépositionnel introduit par *de* **69a** ou avec une subordonnée **69b** **69c** **69e**, mais pas avec un complément nominal **69d** ou un syntagme prépositionnel introduit par une autre préposition **69f**.

69 **a** *Je ne me souviens plus [de cet homme* $_{SP}$].
b *Je ne me souviens plus [qui est venu* $_{P}$].
c *Je ne me souviens plus [[qui* $_{SN}$] $_{P}$].
d * *Je ne me souviens plus cet homme.*
e *Je me souviens [[à quelle heure* $_{SP}$] $_{P}$].
f * *Je me souviens à 20 heures.*

> *La position de la subordonnée interrogative elliptique*
>
> La subordonnée interrogative avec ellipse peut parfois précéder **70** la phrase complète. En **70a** et **70b**, l'interrogative est interprétée comme 'quelle bêtise il a faite', 'où sont ces clefs'. Deux phrases avec subordonnée fragmentaire peuvent parfois se combiner **70d**. Le contenu doit alors être restitué de la phrase précédente ou du contexte.

> **70** **a** *Je ne sais pas encore [laquelle], mais je suis sûr qu'il a fait une bêtise.*
> **b** *Je ne sais pas [où], mais ces clefs sont forcément dans la maison.*
> **c** *Avant de demander [pourquoi], il faut savoir quand il a commencé à se droguer.*
> **d** [Après l'annonce d'un crime] *Avant de demander [comment], il faudrait savoir [pourquoi].*

Ces subordonnées fragmentaires, parfois appelées *tronquées*, sont des interrogatives partielles. Comme dans les interrogatives partielles d'une manière générale, l'interrogation peut porter sur un participant qui n'est pas identifié **71a 71b**, ou sur un élément de la situation comme la date **71c**.

71 **a** *Quelqu'un a appelé mais personne ne sait [qui].*
b *Bernadette se marie. Devine [avec qui].*
c *Le concert a lieu demain mais il n'a pas été précisé [à quelle heure].*
d *Il m'a dit qu'il déménageait mais je ne sais pas [pourquoi].*

La subordonnée peut parfois donner lieu à plusieurs interprétations, en particulier quand la phrase complète est une phrase complexe : ainsi *pourquoi* en **71d** peut porter sur le verbe principal ('pourquoi il m'a dit cela') ou sur le verbe subordonné ('pourquoi il déménage'). Elles sont utilisées à l'oral comme à l'écrit, notamment dans certains types de discours narrativisé **72a 72b 72c**.

L'interrogative tronquée peut aussi être en fonction *périphérique* : en **72c**, le second *pourquoi* est disloqué en début de phrase. Elle peut parfois être coordonnée à une subordonnée complète **72d** ➤ **XVI-6.4.3**.

72 **a** […] *il s'était persuadé que cette propriété leur appartiendrait, à Fanta et à lui, qu'en quelque sorte elle leur reviendrait, il ne savait encore [comment].* (Ndiaye, 2009)
b *Car il semblait que tout le monde eût assez d'argent pour acheter un véhicule vieux de dix ou douze ans au maximum, sauf lui et sans qu'il comprît [pour quelle raison].* (Ndiaye, 2009)
c […] *pourquoi a-t-il quitté un aussi bon pays ? [Pourquoi], il se le demande.* (Carrère, 2011)
d *Il explique à son futur locataire où on range la vaisselle et [comment].*

> *Les différences entre subordonnées interrogatives elliptique et verbale*
>
> On dit parfois que la forme de la subordonnée elliptique est la même que celle d'une subordonnée interrogative partielle, avec le mot ou syntagme interrogatif en position initiale, mais ce n'est pas toujours le cas. Ainsi, un mot interrogatif + *ça* qui n'apparait pas en position initiale **73b** est possible dans une subordonnée elliptique **73c**.
> Par ailleurs, il est parfois difficile de reconstruire une subordonnée verbale complète. Ainsi l'interrogatif *quoi* est possible dans une subordonnée elliptique **73d**, mais pas dans une subordonnée verbale qui demande *ce que* **73f**, sauf usage non standard (**!** *Je sais pas [il a acheté quoi]*.) ➤ **XII-3.5.3**.
>
> **73** **a** *Tu vas où ça ?*
> **b** * *Où ça vas-tu ?*
> **c** *Je me demande bien [où ça].*
> **d** *Il a acheté quelque chose mais je ne sais pas [quoi].*
> **e** * *Je ne sais pas [quoi il a acheté].*
> **f** *Je ne sais pas [ce qu'il a acheté].*

Subordonnées interrogatives avec ellipse et interrogatives indépendantes

Il ne faut pas confondre les subordonnées réduites à un mot interrogatif, qui se construisent après un verbe qui admet une complétive interrogative **74a 74b**, et les phrases simples se terminant par un mot interrogatif **74c 74d**. Les premières sont des phrases complexes et peuvent être des déclaratives, tandis que les secondes sont des interrogatives indépendantes, comme en témoigne leur ponctuation finale. En **74a** et **74b** l'interrogative est interprétée par emprunt au contexte.

74 **a** *On se demande [pourquoi].*
b *Paul a téléphoné à quelqu'un. On sait [à qui].*
c *Tu me dis ça pourquoi ?*
d *Paul a téléphoné à qui ?*

> *Les interrogatives multiples et l'omission du verbe*
>
> Il n'est pas possible d'omettre le verbe en cas d'interrogative multiple **75b 75d**, sauf si l'on coordonne les mots interrogatifs **75e**.

75 **a** [Les invités doivent partir] *Je sais* [*qui part où*].
b * *Je sais qui où.*
c [Plusieurs invités doivent dormir à l'hôtel] *Je sais* [*qui dormira dans quel hôtel*].
d * *Je sais* [*qui dans quel hôtel*].
e *Je sais qui et dans quel hôtel.*

3.3.3. Les énoncés nominaux apparentés aux interrogatives

Les énoncés nominaux apparentés aux interrogatives alternatives

Certains énoncés sont réduits à une coordination de noms **76a**, de syntagmes nominaux **76b** ou d'autres syntagmes **76c**, sans mot interrogatif, à l'aide de la conjonction *ou*. Ils peuvent être interprétés comme des interrogatives alternatives. L'énoncé peut ouvrir une interaction. Sans accès au contexte ou à la phrase précédente, il est parfois difficile de reconstruire une phrase complète **76d** ('voulez-vous une place côté fenêtre ou couloir ?').

76 **a** [Au restaurant] — *Fromage ou dessert ?*
b [Dans un buffet] — *Du thé ou du café ?*
c [À la gare] Loc. 1 — *Je voudrais une couchette.*
Loc. 2 — *En bas ou en haut ?*
d [Au comptoir d'enregistrement de l'aéroport] — *Fenêtre ou couloir ?*

Les énoncés nominaux apparentés aux interrogatives totales

Certains énoncés nominaux **77a** ou prépositionnels **77b** sans mot interrogatif peuvent être employés avec une valeur de question. Ils peuvent être inauguraux et ne reprennent pas forcément une phrase précédente. On les rencontre à l'oral, en dialogue spontané ou en situation de parole publique (radio, télévision), mais aussi à l'écrit **77c**.
Ils peuvent correspondre à une interrogative totale (*Est-ce que vous avez des ennuis ? Est-ce que vous êtes en panne ?*), mais aussi à une déclarative questionnante (*Vous avez des ennuis ?* **77a** et *Vous êtes en panne ?* **77b**) ➤ XII-1.3.3. Ils peuvent parfois être interprétés comme une interrogative partielle ('quel est votre avis ?') **77e**.

77 **a** [Au bord d'une route où une voiture est arrêtée, un conducteur ralentit] — *Des ennuis ?*
b [Au bord d'une route où une voiture est arrêtée, un conducteur ralentit] — *En panne ?*
c *La propolis. Un remède miracle ? Peut-être bien.* (*ladepeche.fr*, 15 déc. 2014)
d *Des conseils pour finir cette émission ?* (France Inter, « Le masque et la plume », 21 fév. 2010)
e *Votre avis, monsieur ?*

➤ Questions de reprise (*Son train a été dérouté sur Guingamp. — Sur Guingamp ?*) ➤ XII-3.4.4

3.4. L'usage des phrases interrogatives

Les phrases interrogatives sont généralement employées pour poser une question à un interlocuteur censé connaitre la réponse. L'interlocuteur peut fournir l'information manquante (— *Est-ce qu'il pleut ?* — *Oui.*) (— *Où est la poste ?* — *À 100 mètres à droite.*). Il peut aussi fournir un autre élément d'information, qui concerne la question sans apporter directement de réponse, ou avouer son ignorance (— *Où est la poste ?* — *Elle est fermée.*) (— *Est-ce qu'il pleut ?* — *Je ne sais pas.*). On parle alors de *réplique*, plutôt que de réponse.
Dans certains cas, la question est biaisée car le locuteur présente une réponse comme privilégiée, en particulier dans les interrogatives négatives (*Marie ne devait-elle pas venir ?*). Dans d'autres cas, il n'attend pas de réponse, et l'on parle alors de *question rhétorique* (*Est-ce que j'ai l'air de plaisanter ? Comment veux-tu que je fasse !*).
En l'absence d'interlocuteur, les questions n'attendent pas de réponse : elles peuvent constituer des questions auto-adressées (*Que dois-je faire ?*), mais sont souvent employées pour délibérer (*Est-ce si grave ?*) ou formuler un problème, comme dans les récits ou les essais (*Pourquoi en est-on arrivé là ?*).
Dans le dialogue, certaines interrogatives sont employées avec une autre valeur que celle d'une question. On parle alors d'*acte de langage indirect*. On trouve ainsi :
– des interrogatives injonctantes (*Est-ce que vous pouvez fermer la fenêtre, s'il vous plait ?*) ;

– des interrogatives exclamantes (*Suis-je bête !*) ;
– des interrogatives assertantes (*Sais-tu que Marie s'est mariée ?*).

3.4.1. Les questions et les réponses

Les réponses aux questions totales

Une question totale offre un choix de réponses limité (*oui*, *non* et *si*) ➤ VIII-1.3.4, un adverbe équivalent (*bien sûr*, *évidemment*) ou une déclarative verbale. C'est la raison pour laquelle on parle parfois de *question fermée*. L'interlocuteur peut réagir autrement (avouer son ignorance, refuser de répondre), mais il produit alors une réplique, et non une réponse.
Oui correspond à une réponse positive **78a** et *non* à une réponse négative **78b**.
Lorsque l'interrogative est négative, une réponse négative est exprimée par *non* **78c** mais une réponse positive par *si* **78d** ➤ XII-3.4.2.

78 **a** Loc. 1 — *Est-ce que tu viens à la réunion ?*
Loc. 2 — *Oui, je viens.*
b Loc. 1 — *Est-ce que tu viens à la réunion ?*
Loc. 2 — *Non, je ne viens pas.*
c Loc. 1 — *Est-ce que tu ne viens pas à la réunion ?*
Loc. 2 — *Non, je ne viens pas.*
d Loc. 1 — *Est-ce que tu ne viens pas à la réunion ?*
Loc. 2 — *Si, je viens.*

➤ Adverbes (*Naturellement.*) et adjectifs (*Exact.*) répondant à une question totale ➤ I-5.2.2

La réponse à une interrogative négative au Québec

Certaines régions francophones connaissent peu cet usage de *si*. À une question négative, la réponse positive est plutôt *oui* au Québec (— *Tu viens pas à la réunion ?* — % *Oui, je viens.*).

Les réponses verbales à une question totale

Les réponses à une question totale peuvent aussi être formées de verbes d'opinion sans complément : sans négation, ils équivalent à une réponse positive **79a** et à une réponse négative s'ils sont niés **79b**.

79 **a** Loc. 1 — *Fait-il beau à Paris ?*
Loc. 2 — *Je crois.*
b Loc. 1 — *Fait-il beau à Paris ?*
Loc. 2 — *Je ne pense pas.*

Contrairement aux assertions **80a** ➤ XII-1.3.1, les questions totales ne peuvent pas être suivies des réponses *c'est vrai*, *c'est faux* **80b**.

80 **a** Loc. 1 — *Il pleut.*
Loc. 2 — *C'est vrai.*
b Loc. 1 — *Est-ce qu'il pleut ?*
Loc. 2 — # *C'est vrai.*

Les réponses aux questions partielles

La réponse à une question partielle apporte l'information manquant dans l'interrogative. La réponse peut être une phrase complète **81a** **81b**, mais elle est le plus souvent fragmentaire **81c**, et se trouve analysée comme une phrase elliptique. On n'interprète pas **81c** comme un syntagme nominal mais comme une phrase : 'je préfère du thé'.
Les réponses à une question partielle offrent en principe un choix illimité, ce qui leur vaut parfois le nom de *questions ouvertes*. Le locuteur peut cependant réduire le champ des réponses possibles, en la faisant suivre d'une disjonction, à la manière d'une question alternative **81d**.

81 **a** Loc. 1 — *Que préférez-vous ?*
Loc. 2 — *Je préfère du thé.*

b Loc. 1 — *T'étais où ?*
Loc. 2 — *En Bretagne j'étais.* (France 3, 1er déc. 2008, 19 h)
c Loc. 1 — *Que préférez-vous ?*
Loc. 2 — *Du thé.*
d *Qui va parler à la conférence, Paul ou Marie ?*

> *Les interrogatives partielles et la présupposition*
>
> À la différence des interrogatives totales, les interrogatives partielles présupposent la proposition, à l'exception de l'information correspondant au mot interrogatif. Ainsi, dans **82a** l'interrogation porte uniquement sur l'identité de la personne qui est partie, mais pas sur le fait que quelqu'un soit parti. Une réponse comme celle de **82b** est possible mais récuse cette présupposition.
>
> **82** **a** Loc. 1 — *Qui est parti ?*
> Loc. 2 — *Pierre.*
> **b** Loc. 1 — *Qui est parti ?*
> Loc. 2 — *Personne.*

Les réponses courtes

Dans le dialogue, les réponses constituées d'une phrase verbale sont plutôt rares **83a** **83b**. La plupart du temps, les locuteurs utilisent une phrase sans verbe **83c** ou une réponse courte, c'est-à-dire une phrase incomplète, réduite à un syntagme nominal ou un autre constituant qui résout la question **83d**.

83 **a** Loc. 1 — *Est-ce que tu viens à la réunion ?*
Loc. 2 — *Je viens à la réunion.*
b Loc. 1 — *Qui vient à la réunion ?*
Loc. 2 — *Paul vient à la réunion.*
c Loc. 1 — *Est-ce que tu viens à la réunion ?*
Loc. 2 — *Oui.*
d Loc. 1 — *Qui vient à la réunion ?*
Loc. 2 — *Paul.*

> *Les réponses courtes comme phrases elliptiques*
>
> Les réponses courtes **83d** sont analysées comme des phrases elliptiques ➤ 1-5.3. Du point de vue syntaxique, la réponse courte est analysée comme une phrase, quelle que soit la catégorie du ou des éléments qui la constituent. Ces éléments correspondent aux mots ou syntagmes interrogatifs de la question, mais leur catégorie n'est pas forcément la même. Ainsi, si l'on interroge avec l'adverbe *quand* **84a** ou *comment* **84b**, le constituant en réponse peut être un syntagme prépositionnel ou un syntagme adjectival, si ces éléments peuvent avoir la fonction appropriée : ajout temporel **84a**, attribut du sujet **84b**.
>
> **84** **a** Loc. 1 — *Quand partez-vous ?*
> Loc. 2 — [[*À 20 heures* $_{SP}$] $_{P}$].
> **b** Loc. 1 — *Comment est-il ?*
> Loc. 2 — [[*Grand et brun* $_{SA}$] $_{P}$].

Les réponses congruentes

Une réponse est dite *congruente* si elle permet de résoudre la question posée sans surplus ni défaut d'information. **83**, **85a** et **85b** sont donc des réponses congruentes. **85c** et **85d**, en revanche, sont des réponses non congruentes. La réponse en **85c** ajoute une information supplémentaire, tandis que celle de **85d** ne permet pas de résoudre la question et est parfois appelée *réplique*.

85 **a** Loc. 1 — *Qui est arrivé ?*
Loc. 2 — *Marie.*
b Loc. 1 — *Est-ce que Marie est arrivée ?*
Loc. 2 — *Non.*
c Loc. 1 — *Qui est arrivé ?*
Loc. 2 — *Marie, par le train.*
d Loc. 1 — *Est-ce que Marie est arrivée ?*
Loc. 2 — *Peut-être, je ne sais pas.*

Les répliques

Les répliques peuvent être informatives, ou collaboratives **86a**, mais elles ne répondent pas directement à la question posée. Certaines peuvent être prises pour un refus de répondre **86b**, voire pour une insulte **86c**. En **86d** et **86e**, le locuteur ne répond pas mais laisse entendre une réponse à venir.

86 **a** Loc. 1 — *Où est la poste ?*
Loc. 2 — *Elle est fermée.*
b Loc. 1 — *Fait-il beau à Paris ?*
Loc. 2 — *Je ne sais pas.*
c Loc. 1 — *Fait-il beau à Paris ?*
Loc. 2 — *Je ne suis pas la météo.*
d Loc. 1 — *Fait-il beau à Paris ?*
Loc. 2 — *Je consulte le site de la Météo.*
e Loc. 1 — *Qu'est-ce qu'on mange ce soir ?*
Loc. 2 — *Je cherche une recette de ma grand-mère.*

Répliques et formes courtes

Les répliques n'ont pas toujours de forme courte. Ainsi, après une question totale en *est-ce que*, une réplique réduite à un syntagme nominal est parfois possible **87a**, mais pas toujours **87b**. En **87b**, la réponse courte permettrait de résoudre la question (si tous les élèves sont là, alors les 6e 1 sont là) mais n'est pas naturelle, et l'on préfère une phrase complète **87c** ou une autre formulation (*Il y a tous les élèves.*). En **87d**, il s'agit de répondre pour Paul (qui est donc un enfant) mais pas pour les autres enfants, et la forme courte ne serait pas appropriée **87e**. Une autre forme courte serait possible (*seulement Paul*) mais indiquerait alors que les autres enfants ne viendront pas.

87 **a** Loc. 1 — *Est-ce que les 6e 1 sont là ?*
Loc. 2 — *Seulement les filles.*
b Loc. 1 — *Est-ce que les 6e 1 sont là ?*
Loc. 2 — # *Tous les élèves.*
c Loc. 1 — *Est-ce que les 6e 1 sont là ?*
Loc. 2 — *Tous les élèves sont là.*
d Loc. 1 — *Est-ce que les enfants viendront ?*
Loc. 2 — *Paul viendra.*
e Loc. 1 — *Est-ce que les enfants viendront ?*
Loc. 2 — # *Paul.*

Les réponses aux questions multiples

Les questions multiples ont deux types de réponses possibles : une réponse unique **88a 88b** ou une réponse par liste **88c 88d**. Elles reçoivent une seule réponse si la question porte sur un seul évènement et s'il n'y a qu'un appariement **88a**, ce qui caractérise souvent les questions d'examen **88b**. Elles reçoivent une réponse par liste, si l'on peut distinguer plusieurs évènements **88c** ou plusieurs appariements **88d**.

88 **a** Loc. 1 — *Et finalement, qui a frappé qui ?*
Loc. 2 — *C'est Paul qui a frappé Jean.*
b Loc. 1 — *Quel auteur a écrit* Madame Bovary *en quelle année ?*
Loc. 2 — *Gustave Flaubert en 1856.*
c Loc. 1 — *Quels acteurs marquants ont joué quels rôles dans* Phèdre *?*
Loc. 2 — *Maria Casarès et Dominique Blanc ont joué Phèdre, Alain Cuny et Pascal Grégory ont joué Thésée.*
d Loc. 1 — *Qui mange quoi ce soir ?*
Loc. 2 — *Paul, de la viande, Marie des œufs, Pierre du fromage.*

Les réponses aux questions multiples coordonnées

On distingue les interrogatives avec plusieurs mots interrogatifs **88** de celles qui comportent une coordination de mots interrogatifs. En **89**, les mots interrogatifs coordonnés forment un seul constituant, et interrogent en général sur un même évènement (un seul voyage). Mais rien n'empêche qu'il y ait eu plusieurs voyages, auquel cas la réponse est une coordination de séquences (*Nous sommes partis l'an dernier en Chine, et cette année au Mexique.*) ➤ **XVI-4.3**.

89 **a** *Vous êtes partis [quand et où] ?*
b *[Quand, où, comment et avec qui] partez-vous ?*

Les réponses aux questions alternatives

Les interrogatives alternatives explicitent la réponse attendue, parce que la coordination par *ou* contient les seules réponses possibles **90a**. Au sens strict, ce sont les seules à pouvoir être dites *fermées*. À ce type de question fermée, on ne peut pas répondre simplement par *oui* ou par *non* **90b** ; il faut répéter une des alternatives dans la réponse **90a**, et dans ce cas la présence de *oui* est peu naturelle **90c**.

90 **a** Loc. 1 — *Est-ce que vous partez ou est-ce que vous restez ?*
Loc. 2 — *Je pars.*
b Loc. 1 — *Est-ce que vous partez ou est-ce que vous restez ?*
Loc. 2 — # *Oui.*
c Loc. 1 — *Est-ce que vous partez ou est-ce que vous restez ?*
Loc. 2 — ? *Oui, je pars.*

> *Interrogative totale ou alternative ?*
>
> Certaines phrases peuvent avoir deux interprétations, comme interrogative totale (on demande aux élèves s'ils veulent travailler, en proposant un choix entre deux textes) **91a** ou comme interrogative alternative (on leur demande sur quelle pièce ils veulent travailler) **91b**. Dans le premier cas, une réponse en *oui* ou *non* est possible. En revanche, **91c** est forcément une interrogative totale, et seule une réponse en *oui* ('je peux boire un thé ou un café ') ou *non* est congruente.
>
> **91** **a** Loc. 1 — *Est-ce que vous voulez travailler sur* Les Femmes savantes *ou sur* L'École des femmes *?*
> Loc. 2 — *Oui, d'accord.*
> **b** Loc. 1 — *Est-ce que vous voulez travailler sur* Les Femmes savantes *ou sur* L'École des femmes *?*
> Loc. 2 — *Sur* Les Femmes savantes.
> **c** Loc. 1 — *Est-ce que tu peux boire un café ou un thé à cette heure-ci ?*
> Loc. 2 — *Oui.*

3.4.2. Les différents types de questions

Dans la majorité des cas, les locuteurs utilisent les interrogatives pour poser une question d'information, c'est-à-dire pour demander à l'interlocuteur d'apporter l'information manquante. Cela étant, non seulement d'autres questions sont possibles, mais il existe aussi des usages non questionnants de l'interrogative ➤ XII-3.4.3 ➤ tableau XII-8.

INTERROGATIVE	TOTALE	PARTIELLE
QUESTION		
d'information	*Est-ce que tu viens ce soir ?*	*Qui vient ce soir ?*
d'examen	*Est-ce que la Révolution a aboli l'esclavage ?*	*Qui était roi de France en 1500 ?*
biaisée	*Est-ce que Luc ne devrait pas être là ?*	*Qu'est-ce que tu y connais, toi, aux animaux ?*
rhétorique	*Est-ce que tu veux tomber malade ?*	*Comment une chose pareille est-elle possible ?*
dans le monologue et l'essai	*Est-ce que je crois vraiment qu'elle m'a trompé ?*	*Pourquoi la France gagnera la Coupe du monde* (titre)
de reprise	*— Est-ce que tu pars en vacances ?* *— Si je pars en vacances ?*	*— Il habite à Reykjavik ?* *— Il habite où ?*
ACTE DE LANGAGE INDIRECT		
demande d'information indirecte	*Est-ce que vous avez l'heure ?*	—
injonction ou souhait	*Est-ce que tu peux fermer la fenêtre ?*	*Que n'ai-je appris à skier !*
ACTE DE LANGAGE INDIRECT		
exclamation	*Est-il bête !*	*Comment veux-tu que je fasse !*
assertion	*Sais-tu que Paul se marie ?*	—

Tableau XII-8. *Les principaux actes associés aux phrases interrogatives dans le dialogue*

➤ Questions de reprise ➤ XII-3.4.4

Les questions d'information

L'acte auquel les interrogatives sont associées le plus naturellement est la question, c'est-à-dire un acte de langage qui appelle l'interlocuteur à apporter une information. Selon leur forme, les interrogatives donnent lieu à plusieurs types de questions :

– questions totales (*Est-ce que vous partez ?*), dans lesquelles le locuteur demande si c'est une phrase positive ou négative qui correspond aux faits ;
– questions partielles (*Qui vient ce soir ?*), dans lesquelles le locuteur demande à être éclairé sur un participant ou un élément de la situation décrite, qui correspond au mot ou au syntagme interrogatif ;
– questions multiples (*Qui dort où ?*), qui interrogent sur plusieurs éléments en même temps ;
– questions alternatives (*Est-ce que vous partez ou est-ce que vous restez ?*), qui donnent le choix entre deux possibilités jugées incompatibles entre elles.

Des phrases déclaratives peuvent aussi être utilisées comme questions totales **92a** ou alternatives **92b** ➤ XII-1.3.3.

92 **a** *Vous partez ?*
b *Vous venez ou non ?*

> *Les questions d'examen et les devinettes*
>
> Les questions d'examen **93a** et les devinettes **93b** constituent un cas particulier car elles sont posées par un locuteur qui connait la réponse. Ce sont bien des questions, mais elles appartiennent au registre du 'comme si' : le locuteur fait comme si lui et son interlocuteur étaient dans des conditions ordinaires des questions, pour vérifier que l'interlocuteur connait la réponse dans le premier cas, et à des fins ludiques dans le second.
>
> **93** **a** La professeure — *Qui était le roi de France en 1515 ?*
> L'élève — *François Ier.*
> **b** — *Comment appelle-t-on un lapin sourd ?*
> [En hurlant] — *LAPIN !!*

Les phrases interro-négatives

Les interrogatives totales, avec une négation **94a**, ne sont pas équivalentes aux questions sans négation **94b**. En **94a**, le locuteur laisse entendre qu'il pense que c'est le cas et demande confirmation à l'interlocuteur. En **94b**, il s'agit d'une simple demande d'information, sans croyance préalable. En **94c**, l'interrogative négative indique que le locuteur s'attendait au départ de Marie, mais qu'il a un doute (par exemple, il ne voit aucune valise prête). Ces questions négatives sont biaisées car le locuteur attend qu'on le confirme dans sa croyance. Ainsi, **94d** suggère qu'il faudrait baisser les impôts.

94 **a** Loc. 1 — *Est-ce qu'il n'a pas déjà eu le prix Goncourt ?*
Loc. 2 — *Si.*
b Loc. 1 — *Est-ce qu'il a déjà eu le prix Goncourt ?*
Loc. 2 — *Oui.*
c *Marie ne part-elle pas ?*
d *Ne faudrait-il pas baisser les impôts ?*

> *Les interro-négatives partielles et les questions rhétoriques*
>
> Les interrogatives partielles négatives sont souvent interprétées comme des questions rhétoriques, sans réponse attendue, à partir du moment où l'ensemble sur lequel porte la question n'est pas délimité. À *Qu'est-ce que n'achète pas Marie ?*, il est difficile de répondre en listant tout ce qu'elle n'achète pas, d'où l'interprétation 'Marie achète n'importe quoi'.

Les questions rhétoriques

Sont des questions rhétoriques celles qui ne demandent pas de réponse informative à l'interlocuteur, mais un assentiment (*Vous avez raison. C'est vrai.*), parfois tacite.

Si le locuteur n'attend pas de réponse informative, c'est que les interlocuteurs connaissent et partagent la réponse **95a**, ou que la réponse est évidente **95b**, ou qu'il n'y a pas de réponse possible **95c**.

Dans ces conditions, l'objectif du locuteur est d'orienter la pensée ou le comportement de l'interlocuteur. Ainsi, **95a** laisse entendre 'tu n'écoutes pas ce qu'on te dit', et **95b** 'tu devrais te couvrir davantage'. En **95c**, le locuteur suggère que les choses devraient être autrement. Dans la mesure où les questions rhétoriques peuvent servir à transmettre un message, elles se rapprochent des actes indirects d'assertion ➤ XII-3.4.3.

Il n'y a pas de forme interrogative dédiée à la question rhétorique : il peut s'agir d'interrogatives totales **95a** **95b** ou d'interrogatives partielles **95c** **95d**, positives ou négatives **95a**. C'est le contexte, et les relations entre interlocuteurs, qui permet d'exclure qu'il s'agisse d'une demande d'information. Cependant, certaines formules sont particulièrement utilisées (*Comment veux-tu que… ?*), **95d** laissant entendre 'je ne peux pas'.

95 **a** *Est-ce que je ne t'avais pas prévenu ?*
b [À quelqu'un qui sort peu couvert en hiver] *Est-ce que tu veux tomber malade ?*
c *Comment une chose pareille est-elle possible ?*
d *Comme veux-tu que je fasse ?*

L'interrogative avec diable

Les interrogatives introduites par un mot interrogatif + *diable* sont souvent interprétées comme des questions rhétoriques : *qui diable*, *que diable*, *où diable*, *pourquoi diable* sont fréquents, *quand diable*, *comment diable* sont plus rares, et * *quel diable livre* n'est guère accepté. Ces expressions ne peuvent apparaitre qu'en début de phrase **96** ➤ IX-10.2.8. Ces mots interrogatifs sont employés lorsque le locuteur n'anticipe pas de réponse ou qu'il n'y a pas dans le contexte – en particulier suivant – de réponse possible.

Les interrogatives avec *diable* sont parfois subordonnées **96c** : on les trouve avec les verbes d'investigation (*il m'a demandé*, *il a voulu savoir*), mais pas avec les verbes résolutifs (*je sais très bien*, *j'ai trouvé*) ➤ XII-3.2.6. Il semble qu'il s'agisse alors de la transposition du discours direct ➤ XVIII-6.3.1.

96 **a** *Où diable as-tu trouvé ça ?* | * *Tu as trouvé ça où diable ?*
b *Qui diable êtes-vous ?* | * *Vous êtes qui diable ?*
c *Paul a demandé* [*où diable on avait déniché ce texte*].

Les verbes des questions rhétoriques

Certains verbes facilitent l'emploi des interrogatives comme questions rhétoriques : ils expriment une modalité (*avoir le droit*, *devoir*, *falloir*, *pouvoir*) **97a** **97b** **97c** ou la pertinence (*être le moment*, *être le cas*, *être indiqué*, *naturel*, *normal*, *urgent*) **97d** **97e** **97f**. Certains adverbes favorisent l'interprétation rhétorique (*bien*, *vraiment*) **97g**. La possibilité d'interpréter certaines phrases comme de vraies questions n'est pas exclue **97d**.

97 **a** *A-t-on le droit de l'accuser ?*
b *Qu'est-ce qu'il ne faut pas faire !*
c *Peut-on lui en vouloir ?*
d *Est-ce le moment de tailler les rosiers ?*
e *Est-ce à moi de te le rappeler ?*
f *Est-ce une façon d'agir ?*
g *Est-ce bien la peine d'insister ?*

Le sujet des questions rhétoriques

Les questions rhétoriques peuvent avoir pour sujet *il* ou *ce* impersonnel **97b** **97d**, ou *on* équivalent de *nous* **97a**. La 1re personne du singulier de *savoir* donne facilement lieu à une question rhétorique, puisque ce ne peut être une vraie question : le locuteur est le mieux placé pour dire ce qu'il sait **98a** ('je ne sais pas'). Dans d'autres cas, ce sont des verbes à la 2e personne du singulier **98b** ('tu ne crois quand même pas que j'ai peur de toi') **98e** ou du pluriel **98c** **98d**, verbes d'opinion comme *croire*, *s'imaginer*, ou verbes de volonté, *vouloir*, *oser*, en particulier au conditionnel **98e**, tous verbes qui mettent en cause l'attitude du locuteur ou de l'interlocuteur.

98 **a** *Est-ce que je sais, moi ?*
b *Crois-tu que j'ai peur de toi ?*
c *Croyez-vous que j'ai envie de m'amuser ?*
d *Pourquoi voulez-vous qu'il ait tort ?*
e *Oserais-tu me le reprocher ?*

L'emploi des phrases interrogatives dans le monologue et dans l'essai

Dans les monologues et les récits, les essais ou les articles de journaux, les interrogatives sont formulées en l'absence d'interlocuteur. Que le locuteur s'adresse à lui-même, dans une question auto-adressée **99a**, ou au lecteur **99b**, il est clair qu'il n'en attend pas de réponse. La phrase interrogative peut alors être employée pour formuler un problème **99b 99d** ou noter le cours d'une délibération intérieure **99a 99c**. La délibération peut recourir au *je* **99a** ou au discours indirect libre **99c** ➤XVIII-6.4. Dans ces emplois, la ponctuation n'est pas nécessairement un point d'interrogation ➤XX-3.3.
Il n'y a pas dans ces cas de réponse congruente : le problème peut être traité dans la suite du texte **99b**, mais sans relation avec un mot interrogatif particulier. Dans le cas de la délibération, tout peut rester en suspens **99a 99c**. Toutes les formes d'interrogatives totales et partielles sont en principe possibles. On note un usage du verbe sans sujet suffixé dans les titres **99d**, sans signe de ponctuation finale.

99 a *Je ne cesse cependant de penser à Sophie. Est-ce que je crois vraiment qu'elle m'a trompé cette nuit et menti ce matin ? Si oui, est-ce tellement grave ? Est-ce que j'en souffre vraiment ?* (Carrère, 2007)

b *Pourquoi le français se distingue-t-il radicalement sur ce point de langues structuralement proches ? Est-il possible de le ramener au cas plus général ?* (Milner, 1978)

c *Mais quels étaient la nature et le motif de ce rapport, et cette situation était-elle bonne pour eux comme pour elle, et comment repèrerait-elle une mauvaise situation, et pourrait-elle disposer de sa personne librement ? Qu'elle fût capable de formuler intérieurement de telles questions l'étonnait et la troublait.* (Ndiaye, 2009)

d [Titre] *Pourquoi la France ne gagnera pas la Coupe du monde*

3.4.3. L'emploi non questionnant des phrases interrogatives

Les phrases interrogatives peuvent avoir d'autres valeurs pragmatiques que la question. On parle alors d'*acte indirect*. On rencontre ainsi dans le dialogue des phrases interrogatives, parfois figées, associées à :
– une demande d'information indirecte (*Est-ce que vous avez l'heure ?*) ;
– une exclamation (*Suis-je bête !*) ;
– une injonction (*Est-ce que vous pouvez fermer la fenêtre ?*).
Le locuteur doit fournir une réponse ou une réaction appropriée, autre que *oui*, sauf effet ludique.

Comme les autres types de phrases, les phrases interrogatives peuvent avoir d'autres valeurs que celle de question qui leur est typiquement associée ➤I-2.2.1 ➤XII-3.4.2. Dans certains contextes, elles peuvent être ainsi associées à un acte de langage indirect.

Les demandes d'information indirectes

Dans le cas des demandes d'information indirectes, on emploie une interrogative totale en vue d'obtenir un renseignement qui est, en réalité, la résolution d'une interrogative partielle : 'quelle heure est-il ?' **100a**, 'où est la rue Caumartin ?' **100c**. La réponse *oui* est inappropriée **100b** si elle n'est pas suivie du renseignement demandé. La possibilité d'une réponse par *non* **100d** témoigne qu'il s'agit bien d'une question totale.

100 a Loc. 1 — *Avez-vous l'heure ?*
Loc. 2 — *Oui, il est deux heures et quart.*

b Loc. 1 — *Avez-vous l'heure ?*
Loc. 2 — # *Oui.*

c Loc. 1 — *Connaissez-vous la rue Caumartin ?*
Loc. 2 — *C'est tout près, vous traversez, et c'est à droite.*

d Loc. 1 — *Connaissez-vous la rue Caumartin ?*
Loc. 2 — *Non.*

L'interrogative injonctante

Les phrases interrogatives peuvent également être utilisées pour formuler un ordre, une suggestion, une requête, avec parfois un point d'exclamation final **101e**. Dans un contexte où l'ordre pourrait

sembler impoli, le locuteur interroge sur les capacités de l'interlocuteur **101a 101b 101c** ou sur ses dispositions **101d 101e**. La réponse *non* est généralement possible, mais la réponse *oui* doit être accompagnée ou suivie du geste attendu (passer un briquet, attraper la salière, fermer la porte). En **101e**, *se taire* est la seule réaction appropriée.

101 a *Auriez-vous du feu ?*
b *Peux-tu me passer le sel ?*
c *Pouvez-vous fermer la porte ?*
d *Est-ce que je peux avoir un peu plus de purée ?*
e *Veux-tu bien te taire !*

> *L'interrogative et les conseils ou les regrets*
>
> On trouve également des conseils formulés sous forme de questions auxquelles aucune réponse n'est attendue (*Pourquoi vous ne vous asseyez pas ?*).
> Certaines phrases interrogatives peuvent aussi exprimer des regrets (*Que n'ai-je appris à skier !*) ➤ XII-2.4.7.

L'interrogative exclamante

L'usage de formes interrogatives comme actes d'exclamation se rencontre avec des interrogatives totales **102**. Cet usage s'appuie sur des adjectifs subjectifs (*bête*, *futé*, *idiot*, *malheureux*, *mignon*), difficiles à questionner, parfois employés dans les insultes ou dans les compliments ➤ VI-2.2.2.

102 a *Est-il idiot, ce type !*
b *Est-il mignon !*
c *N'est-elle pas futée, cette fille !*
d *Suis-je bête !*
e *Si c'est pas malheureux !*

L'interrogative assertante

Certaines interrogatives ont un usage interprété comme une assertion. Dans ce cas, le verbe principal est un verbe d'information (*dire*) ou de savoir (*se souvenir*), avec un sujet ou un complément à la 2e personne. Les réponses *oui* et *non* ne sont pas contradictoires : elles reviennent au même du point de vue de l'interaction puisque la phrase interrogative contient déjà l'information **103b**. En **103a**, si la réponse est *oui*, l'interlocuteur sait déjà que Jean se marie ; si la réponse est *non*, il vient juste de l'apprendre.

103 a *Vous ai-je dit que Jean se marie ?*
b *Est-ce que tu te souviens que demain c'est le jour des courses ?*

3.4.4. Les questions de reprise

Les questions de reprise (ou de clarification) suivent un autre énoncé, qu'elles reprennent en général au moins en partie. Ce ne sont pas seulement des phrases interrogatives, mais des phrases de tous types ➤ I-2.1.

L'élément questionnant et la reprise

Les questions de reprise portent sur l'énoncé tout entier **104a 104b** ou sur un élément particulier. Celui-ci peut être indiqué par un mot interrogatif après le verbe **104c**, ou par une répétition **104d**. Deux formes, qui apparaissent seules, sont dédiées à cet usage : *pardon ?* et *quoi ?* **104b**, parfois *plait-il* dans certaines régions de la francophonie.

104 a Loc. 1 — *Est-ce que tu es libre demain ?*
Loc. 2 — *Si je suis libre demain ?*
b Loc. 1 — *J'ai vu Bernadette hier soir.*
Loc. 2 — *Pardon ?*
c Loc. 1 — *J'ai vu Paul.*
Loc. 2 — *Tu as vu qui ?*
d Loc. 1 — *J'ai vu Bernadette hier soir.*
Loc. 2 — *Bernadette ?*

La prosodie des questions de reprise

À l'oral, un accent emphatique, noté ici avec des petites capitales, peut indiquer sur quel mot porte la question. Après une assertion comme celle du premier locuteur en **104b**, le second peut ainsi demander *Tu as vu* BER*nadette hier soir ? Tu as* VU *Bernadette hier soir ?* > **XIX-4.2.2**.

Le mot interrogatif a généralement ses propriétés habituelles : *qui* réfère à une personne **104c**, *où* à un lieu **105a** et *comment* à une manière **105b**. Mais la forme *quoi* a des usages étendus : elle peut remplacer un nom **105c**, un syntagme verbal **105d**, une partie d'un mot **105e** ou la continuation d'une phrase inachevée **105f** > **IX-10.2.2**.

105 a Loc. 1 — *Paul habite à Antananarivo.*
Loc. 2 — *Paul habite où ?*
b Loc. 1 — *Il reviendra par le train.*
Loc. 2 — *Il reviendra comment ?*
c Loc. 1 — *Sa profession est médecin.*
Loc. 2 — *Sa quoi ?*
d Loc. 1 — *Il fait la cuisine.*
Loc. 2 — *Il quoi ?*
e Loc. 1 — *J'ai de l'endocardite.*
Loc. 2 — *De l'endo- quoi ?*
f Loc. 1 — *Quand même, ce qu'elle est…*
Loc. 2 — *Ce qu'elle est quoi ?*

Les questions de reprise fragmentaires

Les questions de reprise peuvent être fragmentaires **104d 105e** > **XII-3.3**, par exemple avec un mot interrogatif suivi de *ça* (*Qui ça ? Où ça ? Quand ça ?*) > **IX-10.2.8**.

La question de reprise et le type de phrase

Dans une question de reprise, le mot interrogatif apparait dans n'importe quel type de phrase, repris de l'énoncé précédent : une déclarative **105a**, une interrogative **106a**, une désidérative **106b** ou une exclamative **105f**. La question de reprise n'est donc pas forcément une interrogative.
De même, si la question porte sur l'énoncé en entier, cet énoncé peut être de n'importe quel type : déclaratif **106c**, interrogatif **106a**, désidératif **106d**, exclamatif **106e**. La reprise peut être littérale **106e** ou non. Les transpositions de pronoms, entre 1re et 2e personnes **106c** ou de forme de phrase **106d**, ressemblent à celles du discours indirect > **XVIII-6.3.2**.

106 a Loc. 1 — *Est-ce que Paul habite à Antananarivo ?*
Loc. 2 — *Est-ce que Paul habite où ?*
b Loc. 1 — *Donne-moi un saladier.*
Loc. 2 — *Donne-moi quoi ?*
c Loc. 1 — *Je ne viens pas demain.*
Loc. 2 — *Tu ne viens pas demain ?*
d Loc. 1 — *Apporte-moi le journal !*
Loc. 2 — *Que je t'apporte le journal ?*
e Loc. 1 — *Comme c'est agréable !*
Loc. 2 — *Comme c'est agréable ?*

L'emploi des questions de reprise

Dans une question de reprise, le locuteur cherche à clarifier ce qui a été dit, d'où le nom de *question de clarification*. Par exemple, il peut ne pas avoir bien entendu et demande simplement à l'interlocuteur de répéter **106a**. Ou bien il demande l'identité de la personne ou de la chose nommée **106b**. Il s'agit d'une vraie question, c'est-à-dire d'une demande d'information.
Mais la question de reprise peut également signaler que le locuteur suspend le cours naturel de l'interaction, en particulier quand l'énoncé entier est repris, avec en général une réaction émotive. Par exemple, **106c** peut manifester la surprise et **106d** un refus de l'ordre.
Selon le contexte, une question comme **105a** ou **106a** peut manifester la surprise du locuteur plutôt que son incompréhension ; et une reprise d'exclamative comme **106e** peut être une mise en garde plutôt qu'une demande d'information.

3.5. La variation dans les phrases interrogatives

Les phrases interrogatives manifestent une variation importante, selon les registres et selon les régions. Dans les interrogatives partielles :
- *que* peut suivre le mot interrogatif (! *Comment que ça s'appelle déjà ?* ! *Où que tu vas ?*) ;
- *c'est que* et parfois *c'est qui* peuvent remplacer *est-ce que* (% *Quand c'est que tu nous emmènes sur la lune ?* % *Qui c'est qui commande ici ?*).

Dans les interrogatives totales, au Québec et dans certaines régions de France, une particule *-ti*, ou *-tu*, peut être suffixée au verbe (% *On va-tu prendre un café ?*).
Dans les subordonnées interrogatives, on observe des formes identiques aux indépendantes, avec insertion de *que* (! *Vous savez combien qu'il y a de couleurs de mosaïque ?*) ou, normalement réservées aux indépendantes, avec *est-ce que* (! *Ils lui ont demandé est-ce qu'il pourra tout transporter.*) ou mot interrogatif postverbal : (! *Je me souviens plus c'était quoi.*).

➤ Variation des mots interrogatifs ➤ **IX-10.5.1**

Le ➤ **tableau XII-9** présente les principaux cas de variation.

INTERROGATIVE	TOTALE	PARTIELLE
mot interrogatif	—	% *Où c'est que tu vas ?* % *C'est où que tu vas ?*
est-ce que ou *que*	! *Est-ce que l'homme peut-il tout connaitre ?*	% *Où est-ce que c'est que tu vas ?* % *Où'ce que tu vas ?* % *Où est-ce tu vas ?* ! *Où que tu vas ?*
particule *-ti* ou *-tu*	% *T'es-ti content ?* % *Paul est-ti content ?* % *T'es-tu content ?* % *Paul est-tu content ?*	—

Tableau XII-9. *La variation dans les interrogatives indépendantes*

3.5.1. La variation dans les phrases interrogatives totales indépendantes

Pour les interrogatives totales, trois possibilités existent ➤ **tableau XII-9** : avec *est-ce que* (*Est-ce que tu viens ?*), avec un verbe à sujet suffixé (*Viens-tu ?*), plus rarement avec les particules *-ti* (vieilli) ou *-tu* au Québec (% *Tu viens-tu ?*).
Les questions sans *est-ce que*, ni verbe suffixé, ni mot interrogatif (*Tu viens ?*), sont analysées comme des déclaratives questionnantes ➤ **XII-1.3.3**.
La fréquence d'usage de ces structures varie selon les lieux, le registre et, dans une certaine mesure, le profil des locuteurs. La forme en *est-ce que* est la plus stable : présente à l'écrit, elle représenterait, selon diverses études, environ 10 % des interrogatives en oral spontané, en France comme au Québec.
Le verbe à sujet suffixé est employé généralement dans un registre formel, et dans une situation où le locuteur se surveille, par exemple un journaliste à la radio **107a**. Dans le *Corpus ESLO* d'Orléans, il est surtout utilisé par l'enquêteur **107b**. Dans le *Corpus de référence du français parlé* (*CRFP*), il est rare et jamais en situation de parole privée **107c 107d 107e**.
Il semble réservé à certains verbes (*avoir*, *être*, *penser*, *voir*) et rare avec les verbes polysyllabiques. Il est difficile à la 1re personne du présent (# *Prends-je un café ?*) et plus fréquent à la 2e personne du pluriel **107d 107e**.
Dans les variétés orales spontanées, cette construction est réputée rare, mais on a noté qu'elle persiste davantage au Québec à la 2e personne, et en diverses régions d'oïl (Nantes, Belgique), et moins, par exemple, en Provence et dans la zone d'oc. Sa valeur comme indice de registre formel peut donc varier selon les régions. Par ailleurs, des études de corpus semblent indiquer que sa présence est relativement plus importante dans les discours informels de locuteurs de classe moyenne que dans ceux de locuteurs de classes populaires.

107 a [À propos de passagers bloqués] *Alors tous seront-ils rentrés ce week-end ?* (*France Inter*, 23 avril 2010, 23 h)
b *Alors de ce fait existe-t-il en France une classe bourgeoise ?* (*Corpus ESLO1*, ENT-012)
c *Et as-tu l'impression d'avoir les mêmes relations avec tous les clients ?* (*CRFP*, PRO-GRE-001)

d *Avez-vous quelques questions ?* (*CRFP*, PUB-ORL-001)
e *Avez-vous eu des problèmes spécifiques avec lui ?* (*CRFP*, PUB-PCR-001)

L'extension de la forme -t-il

La forme *-t-il* ne s'accorde pas toujours avec le sujet, à l'oral **108a** et même à l'écrit **108b 108c**, et peut se cumuler parfois avec *est-ce que* **108d**, notamment dans les interventions à la radio.

108 a ! *Et l'autre personne ne serait-il pas J.-B. H. ?* (Europe 1, 12 fév. 2004)
b ! *Son exclusion de la direction du P. le renvoie-t-il à la case martyr ?* (*Marianne*, nº 425, juin 2005)
c ! *La courte victoire de G. l'autorisera-t-il à promouvoir le changement ou à le retenir ?* (Adler, 2011)
d ! *Est-ce que l'homme peut-il tout connaitre ?* (France Inter, 9 nov. 1996)

Verbe + -ti, *verbe* + -tu

Le recours à une particule invariable, suffixée au verbe conjugué à toutes les personnes **109**, est limité à certaines régions. On la retrouve dans certaines phrases à valeur exclamante ➤ XII-4.8.2.

109 a % *C'est-ti prêt ?* (Régions)
b % *Le gouvernement te donne-tu beaucoup d'argent ?* (*CFPQ*, 19, segment 1, p. 5) (Québec)
c % *Tu t'achètes-tu du linge des fois ?* (*CFPQ*, 19, segment 1, p. 5) (Québec)

On considère généralement que la particule *-ti* est issue du pronom suffixé (*Viendra-t-il ? Viendra-ti ?*), grammaticalisé et étendu à d'autres personnes. On la retrouve, encore aujourd'hui, dans divers dialectes d'oïl, par exemple en picard, en gallo, en normand. La forme *-tu* qu'elle prend aujourd'hui au Québec se rencontre plus anciennement dans certains dialectes d'oïl, comme le picard.
Pour le français de France, la forme *-ti* est rare dans l'usage contemporain. Dans les textes littéraires, elle marque jusqu'à aujourd'hui les représentations du français populaire urbain ou rural, parisien ou régional **110a 110b**. Mais sa persistance à l'oral reste mal étudiée, même si elle est signalée, dans l'Ouest, notamment chez des locuteurs âgés **110c**. Très rare dans le Sud de la France, elle peut être associée à une valeur exclamante, dans des emplois humoristiques sur Internet **110d**. Elle n'apparait pas après un mot interrogatif, sauf dans l'expression figée *comment ça va* **110b**.

110 a % *Il m'a dit : il va bien le cul de ma vache mais le tien comment qu'y va ? Et c'est ti que t'en as un de cul ?* (Gavalda, 1999)
b *Il révélait surtout une infériorité qu'elles reconnaissaient malgré elles, en disant par exemple, bonjour monsieur, comme ça va-ti ?* (Ernaux, 1983)
c % *Je peux-ti en avoir ?* (Régions)
d % *Si c'est ti pas mignon ça !* (*forum.olweb.fr*, 8 nov. 2012)

La forme *-ti* a été remplacée par *-tu* au Québec, à partir de 1930, même si elle reste attestée dans la région des Bois-Francs **111a**. Au Québec, la particule *-tu* est productive, voire en expansion, en oral spontané, comme en témoigne le *Corpus de français parlé au Québec* **109b 109c 111b 111c**, et n'a plus de connotation familière pour les jeunes générations : elle y est aussi fréquente que le verbe à sujet suffixé (environ un tiers des questions).

111 a % *On a raconté ben simplement cette histoire-là au comité de pastorale, on leur a dit : Ça vous donne-ti des idées ?*) (*Base de données textuelles de Sherbrooke*, Charland Enquête 19) (Québec)
b % *Non, moi, j'ai, j'ai dit : ah, je pourrais-tu avoir la transcription ?* (*CFPQ*, 19, segment 9, p. 90) (Québec)
c % *Après je lui dis : bon, on va-tu prendre un café ?* (*CFPQ*, 19, segment 7, p. 63) (Québec)

Elle se combine difficilement avec *est-ce que* ou avec un mot interrogatif (% *Est-ce qu'on va-tu au cinéma ?* % *À qui elle téléphone-tu ?*) et n'est pas possible en subordonnée (* *On sait pas où on va-tu.*).

3.5.2. La variation dans les interrogatives partielles indépendantes

On distingue plusieurs possibilités de phrases interrogatives partielles ➤ tableau XII-9. Dans l'oral spontané, le verbe à sujet suffixé est très minoritaire, y compris au Québec, et pour toutes les classes sociales : il semble se cantonner essentiellement à des questions de routine (*Comment fait-on… ?*). Les autres structures ont une répartition variable selon les régions et, semble-t-il, les groupes sociaux : au Québec dominent largement les structures de la forme : mot interrogatif + *est-ce que* ou + *que* **112a**, ou + *ce que* **112b** ; en France, les plus fréquentes à l'oral sont celles avec mot interrogatif en position canonique **112c** ou mot interrogatif initial sans *est-ce que* ni sujet inversé **112d**.

112 a ! *Comment que ça s'appelle déjà donc ce coin-là ?* (*CFPQ*, 11, segment 8, p. 92) (Québec)
b ! *Comment ce qu'on dit ça ?* (*Corpus Montréal 1984*, loc. 44)
c *On va où ?*
d *Où on va comme ça ?*

Les interrogatives à mot interrogatif après le verbe

Les interrogatives à mot interrogatif après le verbe ➤ **XII-3.1.3** ne sont pas stigmatisées. Moins fréquentes au Québec, elles appartiennent en France à l'oral spontané **113a** ou à l'écrit informel **113b** de toutes les classes sociales, et semblent en expansion, les jeunes les utilisant, semble-t-il, de façon à la fois plus fréquente et moins contrainte.

113 a Enquêteur — *Et vous, vous les gardez où dans la maison ?* (*Corpus ESLO1*, ENT-010)
b [Message électronique entre collègues] *L'AG, jeudi, elle a lieu où ?* (Paris, 2015)

Les interrogatives partielles avec est-ce que, c'est que *et* que

D'une manière générale, l'interrogative en *est-ce que* est plus développée à l'oral qu'à l'écrit. Bien qu'elle soit particulièrement représentée avec *quand est-ce que*, elle se rencontre avec tous les mots interrogatifs extraits **114**. *Qui est-ce que*, *qu'est-ce que* sont fréquents, mais analysés comme des formes agglomérées ➤ **IX-10.1.1** ➤ **XII-3.1.3**.

114 a *Comment est-ce que vous avez trouvé l'Irlande ?* (*CRFP*, PRI-AUX-002)
b *Et vous venez d'où, vous ? D'où est-ce que vous venez ?* (*CRFP*, PRI-QUI-002)
c *Mais pourquoi est-ce que on… on ne la commercialiserait pas ?* (*CRFP*, PRO-SAI-001)
d *Quand est-ce que tu es allée en Tunisie ?* (*CRFP*, PRI-NAR-001)
e *Qui est-ce qui vous a donné l'idée de faire ce travail ?* (*CRFP*, PRI-BOR-003)

Les formes *c'est que*, *c'est qui* peuvent remplacer *est-ce que* après un mot interrogatif extrait **115**, en registre informel ➤ **XVIII-2.3**. Au Québec, *c'est que* est souvent abrégé en *ce que* **115d**.

115 a % *Où c'est que t'as été te promener, dit cette punaise de Chantal* […]. (Rochefort, 1961)
b % *Qui c'est qui commande ici ?* (L'Hôte, 1981)
c % […] *quand c'est que tu nous emmènes sur la lune ?* (Pennac, 1989)
d % *Comment c'qu'y va, Bobby ?* (Tremblay, 1974)

Les interrogatives introduites par mot interrogatif + que

Les interrogatives partielles introduites par un constituant interrogatif directement suivi de *que* sont assez largement attestées au Québec. Ainsi, le *Corpus de français parlé au Québec* (*CFPQ*) en compte un nombre non négligeable, bien que leur proportion par rapport aux autres formes d'interrogation varie fortement selon le mot interrogatif. Elles constituent par exemple un tiers des occurrences des questions en *comment* dans le *CFPQ* **112a**. Par ordre d'importance, on trouve ensuite *pourquoi* **116a** et, dans une moindre mesure, *où*, pour lequel prévaut la forme *où c'que*, parfois orthographiée *ousque* **116b** ➤ **IX-10.5.1**.

116 a ! *Pourquoi que ça a été encouragé de de donner le biberon ?* (*CFPQ*, 13, segment 8, p. 111) (Québec)
b ! *Ousque j'irais, un coup divorcée ?* (Tremblay, 1987)

La séquence *quand que*, éventuellement précédée d'une préposition, est employée au Canada **117a 117b**, de même que *comment que* **117c**.

117 a ! *Quand que ça adonne, tu sais là ?* (*Corpus PFC*, enquête Peace River, caaag2) (Alberta)
b ! *Depuis quand que t'as un souffle au cœur hein ? Raconte-moi donc ça.* (*CFPQ*, 15, segment 1, p. 1) (Québec)
c ! *Comment que t'as eu cette information-là ?* (*CFPQ*, 26, segment 7, p. 119) (Québec)

Enfin, les séquences *qui que* ou *qui qui* (que le pronom corresponde à un sujet ou à un complément) sont possibles **118a 118b**, mais très rares. Les formes en *est-ce que* et *c'est que* dominent **118c**.

118 a ! *Qui qui a installé ça ?* (*CFPQ*, 16, segment 9, p. 82) (Québec)
b ! *Qui que tu as vu ?*
c *Qui est-ce que tu as vu ?*

En France, cette construction se rencontre peu à l'écrit, hors emploi ludique **119d** ou citation. Bien qu'elle soit stigmatisée par la norme, on la trouve à l'oral : de façon non négligeable dans le *Corpus ESLO* d'Orléans, avec des locuteurs de catégories socioprofessionnelles diverses, ou dans le corpus de *Phonologie du français contemporain* (*PFC*) pour différentes régions. Comme au Québec, *comment que* **119a 119b** et *pourquoi que* **119c** y sont plus représentés que *où que*, par exemple ; préposition + *qui que* et *quand que* sont totalement absents.

119 a ! *Alors comment que c'est qu'on dit ?* (*Corpus ESLO1*, ENT-017)
b ! *Comment que c'est son nom là ?* (*Corpus ESLO1*, ENT-077)
c ! *Alors pourquoi qu'ils n'ont pas fait au début juste euh opposition ?* (*Corpus ESLO1*, ENT-006)
d ! [Titre de chanson] *Pourquoi que je vis* (Boris Vian, 1968)

3.5.3. La variation dans les subordonnées interrogatives

La présence, dans une subordonnée interrogative, de formes normalement réservées aux indépendantes, est attestée dans toutes les régions francophones, surtout à l'oral, mais considérée comme fautive ou non standard. Il en va de même de *que* après le mot interrogatif, qui existe aussi en interrogative indépendante ➤ **XII-3.5.2**.

La variation dans les subordonnées interrogatives totales

Dans les subordonnées interrogatives totales, *est-ce que* se maintient parfois **120**. Il ne s'agit pas ici d'une forme de citation, car la transposition des pronoms est bien celle du discours indirect ➤ **XVIII-6.3.2**, sinon on aurait *est-ce que je vais me marier* en **120a**. La forme avec *est-ce que* est plus fréquente avec les verbes d'investigation **120a 120b** qu'avec les verbes résolutifs **120c** ➤ **XII-3.2.6**. S'il s'agit d'interrogatives partielles, les deux types de verbes sont possibles **120d**.

120 a ! *elle est belle elle se demande* [*est ce que elle va se marier avec Aladin ou…*] (*chwicha202.skyrock.com*, 16 nov. 2008)
b ! *Je me suis demandé* [*est-ce qu'ils auront le temps de finir*].
c * *Ils ont dit est-ce que nous avons raison.*
d ! *Ils ont dit* [*qu'est-ce qu'ils faisaient*].

La variation dans les subordonnées interrogatives partielles

La subordonnée interrogative partielle peut être sans introducteur, avec le mot interrogatif après le verbe **121a**. Plus rarement, on rencontre une subordonnée à sujet suffixé **121b**. La subordonnée peut être introduite non seulement par un mot interrogatif suivi de *que* **121c**, mais aussi par un mot interrogatif suivi de *est-ce que* **121d** ➤ **tableau XII-10**.
Le statut, la fréquence et la disponibilité des diverses constructions connaissent néanmoins des variations.

121 a ! *Il y en a qui savent pas* [*c'est quoi*]. (Montréal Centre-Sud)
b ! *Il faut se demander* [*comment vivent-ils*]. (*Le Défi*, 16 déc. 2003) (République du Congo)
c ! *Vous savez* [*combien qu'il y a de couleurs de mosaïque*] ? (France Inter, « Un temps de Pauchon », 25 oct. 2005)
d % *Tu sais* [*où est-ce que je peux trouver des supports pour réviser le programme*] ? (*forum.hardware.fr*, 23 aout 2012)

MOT INTERROGATIF	EXEMPLES
+ *est-ce que*, *qui est-ce que*, *qu'est-ce que*	% *J'ai entendu* [*où est-ce qu'il est allé*]. ! *Je me demande* [*qu'est-ce qu'il cherche*].
+ *c'est que* / *qui*	% *Je me demande* [*où c'est qu'il est allé*]. ! *Je me demande* [*qu'est-ce que c'est qu'il a bu*].
+ *que*	! *Je me demande* [*où qu'il est allé*].
+ verbe à sujet suffixé	! *On se demande* [*quand arriveront-ils*].
en position canonique	! *Je me demande* [*c'est quoi, son problème*]. ! *Je sais pas* [*il va où*].

Tableau XII-10. *La variation dans les subordonnées interrogatives partielles*

Les subordonnées interrogatives avec est-ce que *et* c'est que

Comme dans les phrases indépendantes ➤ **XII-3.1.3**, le mot interrogatif peut être suivi par *est-ce que* **122**.

122 a % *Il savait pas* [*quand est-ce que vous allez arriver*]. (CFPQ, 14, segment 2, p. 18) (Québec)
b % *Je me demande* [*à qui est-ce qu'il parle*].
c % *J'ai dit on va aller voir* [*comment est-ce que le monde vit heille*]. 'hé' (CFPQ, 5, segment 5, p. 58) (Québec)
d % *Tu dis qu'on passe la balayeuse aussi, tu sais même pas* [*où est-ce qu'elle est la balayeuse*]. (CFPQ, 12, segment 9, p. 156) (Québec)

Mot interrogatif + que *en subordonnée*

On trouve aussi des subordonnées avec mot interrogatif + *que*, notamment au Québec, comme dans les indépendantes **123** ➤ **XII-3.5.2**.

123 a ! *Je me demandais [comment qu'il faisait].* (*CFPQ*, 12, segment 6, p. 101) (Québec)
b ! *Ok ouin fait que tu dois pas savoir [de quoi que je parle]* […]. (*CFPQ*, 9, segment 5, p. 62) (Québec)
c ! *Et je sais pas trop [d'où que ça sort].* (*Corpus PFC*, enquête Aveyronnais à Paris, 75xab1)
d ! *Je vois pas [pourquoi qu'ils forcent].* (*Corpus PFC*, enquête Roanne, 42ags1)

Les interrogatifs agglomérés en subordonnée

Les formes agglomérées *qui est-ce qui*, *qui est-ce que*, *qu'est-ce qui* et *qui est-ce que* ➤ **IX-10.1.1**, réservées en français standard aux indépendantes ➤ **XII-3.1.3**, apparaissent également dans les subordonnées **124**. Même si elles y sont attestées depuis fort longtemps, et fréquentes à l'oral et dans l'écrit informel, elles sont également considérées comme non standard, de la même manière que les séquences non agglomérées mot interrogatif + *est-ce que*.

124 a ! *Euh, ta gamine, je sais pas [qu'est-ce qu'elle a comme cours].* (*Corpus PFC*, enquête Nyon, svarv1) (Suisse)
b ! *Et la personne derrière moi m'a regardée, elle a discuté là, je sais pas [qu'est-ce qu'elle m'a dit].* (*Corpus PFC*, enquête Aveyronnais à Paris, 75xep1)

En revanche, avec la plupart des interrogatifs, *c'est que* n'est pas stigmatisé, et peut s'analyser comme une clivée **125**.

125 a […] *ce qui est terrible, c'est qu'on ne sait pas [qui c'est qui va gagner].* (Cauvin, 1976)
b % *T'oublies peut-être [où c'est que t'étais l'année dernière]…* (Boudard, 1963)

Les subordonnées interrogatives avec verbe à sujet suffixé

Le verbe suffixé est réservé aux interrogatives indépendantes ➤ **XII-3.1**. Néanmoins, on peut l'entendre occasionnellement dans une subordonnée, au moins à l'oral, même dans un registre formel. La frontière est parfois délicate entre l'interrogative racine dans un discours rapporté et l'interrogative subordonnée, mais des exemples avec cumul d'interrogatives ou des exemples écrits indiquent que les interrogatives subordonnées sont bien compatibles avec le verbe à sujet suffixé en oral spontané **126a 126b**. Dans plusieurs pays africains, le verbe à sujet suffixé se trouve dans des écrits relevant de la norme locale, notamment dans la presse écrite **126c 126d**.

126 a % *Ben, il faudrait dire [quels sont-ils et comment on les réforme].* (FR3, débat 29 avril 2007)
b % *A. C. à qui nous avons demandé en tant qu'auteur de la chanson M. D. [que ressentait-il].* (Antenne 2, 18 avril 1990)
c % *Aujourd'hui, en Afrique et pour l'Afrique, la question fondamentale et épistémologique n'est pas de savoir [où allons-nous] mais plutôt [que pouvons-nous faire pour l'humanité].* (*Nouvel Horizon*, n° 143, 1993) (Côte-d'Ivoire)
d % *Il faut se demander [comment vivent-ils].* (*Le Défi*, 16 déc. 2003) (République du Congo)

Les subordonnées avec mot interrogatif après le verbe

Les subordonnées interrogatives à mot interrogatif après le verbe sont signalées à des fréquences relativement importantes (respectivement 17 %, 45 % et 75 %) dans des corpus oraux québécois, réunionnais, et camerounais mais semblent plus rares en Europe. La majorité des exemples relevés concerne les séquences *c'est quoi*, *c'est où*, *c'est quand*, éventuellement accompagné d'un syntagme nominal (*le nom*) **121a 127a 127b**. On note que la subordonnée ne peut pas être introduite par *si*, qui est incompatible avec un mot interrogatif **127c**.

127 a % *Je sais plus [le nom c'est quoi].* (La Réunion)
b % *Alors je t'explique [c'est quoi].* (La Réunion)
c * *Je me demande [si c'est quoi].*

Ce que doit normalement remplacer *que* ou *quoi* en subordonnée **128a** ➤ **IX-10.1.1** ➤ **XII-3.2.1**, mais *quoi* apparait néanmoins, la plupart du temps, en position canonique, après le verbe **128b**, plus rarement en début de subordonnée **128c**.

128 a *Je ne sais plus [ce que c'était].*
b % *Elle les appelle pour avoir leur opinion sur quelque chose. Je me souviens plus [c'était quoi].* (*CFPQ*, 19, segment 5, p. 44) (Québec)
c ! *Je sais pas [quoi il traficote].* (C-Oral-Rom, ffamdl01)

L'interrogative subordonnée et le discours indirect

À La Réunion comme au Québec, le verbe subordonné peut subir ou non la transposition temporelle **129a**. La frontière entre interrogative subordonnée et discours rapporté direct ou hybride est ici difficile à tracer **129a 128b**, même si certains cas relèvent plus clairement de la subordination **129b 129c**.

129 a % *C'était euh, les parents qui ont eu des enfants, mettons les enfants rois, nous-autres, on a vu* [*c'était quoi*] [...]. (*CFPQ*, 19, segment 3, p. 23) (Québec)
b % *Sinon, je peux pas savoir* [*c'est qui m'envoie ça*]. (La Réunion)
c % *Elle connait* [*elle veut quoi*]. (La Réunion)

En revanche, en Afrique subsaharienne, en particulier au Cameroun, le discours rapporté indirect, en oral informel, et dans une moindre mesure dans la presse écrite, reste introduit par *que*, sans que celui-ci déclenche nécessairement de transposition des personnes ou des temps ➤ **XVIII-6.3**. *Que* est rattaché au groupe prosodique du verbe principal et l'interrogative a un contour montant ➤ **XIX-5.3**. Il peut être suivi d'une interrogative totale **130a**, ou partielle **130b**, avec parfois *qu'est-ce que* **130c** ou un interrogatif après le verbe **130d**, normalement réservés aux indépendantes ➤ **XII-3.1**.
En oral surveillé, le discours indirect tend à transposer systématiquement les pronoms, et dans une moindre mesure les temps, mais présente aussi des subordonnées interrogatives avec mot interrogatif en position canonique **130e**.

130 a ! *Je lui ai dit que bon* [*si j'amène la moto ici, est ce tu peux acheter*]. (Cameroun)
b ! *Les autres lui ont grondé* [*que où est l'amour de Dieu*]. (Cameroun)
c ! *On dit* [*que qu'est-ce qu'il est en train de faire là*]. (Cameroun)
d ! *Tu vas me demander* [*que je vais manger quoi*], *je lui ai dit que rien*. (Cameroun)
e ! *Maintenant tu vas me demander* [*que je vais manger quoi*]. (Cameroun)

XII-4

Les phrases exclamatives

Les phrases exclamatives constituent l'un des quatre types de phrases définis en ➤ I-1.3 :
- phrases déclaratives (*Paul viendra.*) ;
- phrases désidératives (*Qu'il vienne !*) ;
- phrases interrogatives (*Est-ce que Paul viendra ?*) ;
- phrases exclamatives (*Comme il fait beau !*).

Toute phrase appartient à un type et un seul ➤ I-2.1. Les subordonnées sont considérées comme des phrases au même titre que les indépendantes, et appartiennent donc également à l'un des quatre types définis ➤ I-2.3.2.

4.1. Qu'est-ce qu'une phrase exclamative ?

Les phrases exclamatives expriment des propositions que le locuteur présente comme vraies sans discussion, et sont généralement associées à une émotion. Elles regroupent :
- des phrases introduites par un mot ou un syntagme exclamatif (*Comme elle est futée !*, *Quelle allure il a !*) ;
- des phrases comportant un mot intensif-exclamatif : l'adverbe *si*, *tant* ou *tellement* (*Il a tellement souffert !*) ou l'adjectif *tel* (*Il a un tel culot !*).

Elles peuvent parfois être sans verbe (*Quel plaisir, ce concert !*).
D'autres phrases à valeur affective, marquées à l'écrit par un point d'exclamation (*On a gagné !*), ne sont pas considérées pour autant comme des exclamatives ➤ XII-4.7.

Les phrases exclamatives et les types de phrases

Les phrases exclamatives ne sont pas toujours reconnues comme un type spécifique dans les grammaires. En effet, elles n'ont pas de forme verbale caractéristique : leur verbe est à l'indicatif **1a 1c**, parfois à l'infinitif **1b**, comme celui des déclaratives. Elles n'ont pas non plus de structure syntaxique caractéristique : quand elles sont introduites par un mot exclamatif, elles ont la même structure que les interrogatives partielles ➤ XII-3.1.3 et le mot exclamatif (*combien*, *quel*) **1c** peut avoir la même forme que le mot interrogatif **1d** ➤ IX-10.1.
Toutefois, certains mots (*comme*, *tel*) **1a 1b** sont caractéristiques des exclamatives.

1 a *Comme il fait beau !*
b *Paul, entrer dans une telle colère !*
c *Quelle chance il a !*
d *Quelle chance a-t-il ?*

Certaines grammaires rangent parmi les exclamatives des énoncés à valeur émotive ou à forte implication du locuteur, qui pour nous appartiennent à d'autres types, par exemple, des déclaratives affectives **2a** ➤ XII-4.7.2, des interrogatives rhétoriques **2b** ➤ XII-3.4.2, ou des énoncés infinitifs **2c** ➤ XI-6.2.5 ou nominaux **2d** ➤ XII-4.7.3.

2 a *Vous m'avez fait une peur !*
b *Qui pourrait le croire !*
c *Dire qu'on le savait !*
d *Ce bruit !*

La ponctuation des phrases exclamatives

Les phrases exclamatives sont par convention terminées par un point d'exclamation ➤ XX-3.3, qui permet parfois de les distinguer des phrases interrogatives similaires **3a**. Toutefois, ce signe – appelé *point*

admiratif jusqu'au XVIII[e] siècle – n'est pas un signe distinctif des exclamatives puisqu'il est utilisé aussi pour les phrases à l'impératif **3b** et plus généralement pour les phrases désidératives **3c** ➤ **XII-2.1**, ainsi que pour les énoncés affectifs **2**. Par ailleurs, il est toujours possible de clore une exclamative par un point **3d** ou des points de suspension **3e**.

3 **a** *Quelle chance il a ?*
b *Viens ici tout de suite !*
c *Qu'il vienne !*
d *Paul a eu tant de malheurs.*
e *Ce que j'ai pu attendre dans ces cafés…* (Modiano, 1997)

> *L'intonation des exclamatives*
>
> L'intonation, c'est-à-dire la ligne mélodique, aussi appelée *contour*, de la phrase à l'oral, est parfois considérée comme une caractéristique des exclamatives. En fait, celles-ci ont souvent un contour montant-descendant **1a 1b**, comme certaines déclaratives. De façon générale, l'intonation n'est pas un indicateur suffisant pour identifier un type de phrase ➤ **XIX-5.4.1**.

4.2. Les phrases exclamatives à mot exclamatif

Les phrases exclamatives peuvent être introduites par un mot exclamatif :
– adverbe : *combien*, *comme*, *ce que*, *que*, *qu'est-ce que* (*Comme il fait beau !*) ;
– adjectif : *quel* (*Quelle ne fut pas sa surprise !*) ;
– déterminant : *quel* (*Quelle allure il a !*).
Elles peuvent aussi être introduites par un syntagme contenant un mot exclamatif (*Sur quel ton il nous a répondu !*).
Plus rarement, le mot ou le syntagme exclamatif est placé après le verbe (*Il nous a répondu sur quel ton !*).
Lorsqu'elles sont introduites par *combien*, *que*, *quel*, le sujet peut être inversé (*Quelle chance a Marie !*) ou le verbe *avoir* une forme à sujet suffixé (*Combien a-t-il souffert dans sa vie !*), comme dans les interrogatives ➤ **XII-3.1.3**.

Les phrases exclamatives peuvent être introduites par un mot exclamatif ➤ **IX-10.4** ou un syntagme contenant un mot exclamatif ➤ **tableau XII-11**. Les mots exclamatifs font partie, avec les interrogatifs et certains relatifs, d'un ensemble de mots appelés *mots qu-* ➤ **IX-10.1**. Ils ont en commun d'apparaitre souvent en position initiale, avec la fonction *extrait*, et de déterminer le type de la phrase à laquelle ils appartiennent.

➤ Usage non standard de *comment* exclamatif (*Comment il m'a traité !*) ➤ **XII-4.8.1**

CATÉGORIE	FORME	EXEMPLES
adjectif	*quel*	*Quelle ne fut pas sa surprise !*
adverbe	*ce que, qu'est-ce que*	*Ce qu'on a pu rire !* *Qu'est-ce qu'on a ri !*
adverbe	*combien*	*Combien il a souffert !* *Combien de bêtises il a dites !*
adverbe	*comme*	*Comme il a souffert !* *Comme c'est beau !*
adverbe	*que*	*Que de fois il s'est trompé !* *Qu'il est beau !*
déterminant	*quel*	*Sur quel ton il nous parle !* *Quelle chance a Marie !*

Tableau XII-11. *Les phrases exclamatives à mot exclamatif*

4.2.1. Les exclamatives en *quel*

Quel est un déterminant **4a 4b** ou un adjectif **4c** ➤ **IX-10.4**. En tant qu'adjectif, il introduit une exclamative avec *être*, réservée à un registre formel **4c**.

4 a *Quelle pitié vous me faites, ma sœur ! Restez donc avec vos obéisseuses, et dominez sur elles.* (Montherlant, 1954)
b *Quel travail nous avons eu ces derniers jours !*
c *Et s'il allait à la chasse sur son éléphant et qu'il rencontrât un de ces tigres mangeurs d'homme* [...], *quel serait mon désespoir !* (d'Ormesson, 1993)

En tant que déterminant, il peut introduire des syntagmes nominaux de fonctions variées, par exemple *sujet* en **5a**. Le syntagme introduit par *quel* est souvent en début de phrase, éventuellement après une préposition **5b** ; plus rarement, le syntagme prépositionnel apparait après le verbe **5c**.

5 a *Olivier aimait ces moments où le village posait un doigt sur ses lèvres. Quel calme se répandait !* (Sabatier, 1974)
b [...] *avec quelle mesquinerie d'esprit et de moyens, et dans quel désordre, ne cherchons-nous pas encore aujourd'hui !* (Teilhard de Chardin, 1955)
c *Qui êtes-vous, Gabrielle Demachy, pour me traiter de la sorte ? Comme un chien, ma parole ! Vous m'avez trahi, abusé de quelle façon !* (Garat, 2006)

Le SN introduit par *quel* en début de phrase a la fonction *sujet* **5a** ou *extrait* **4a 4b**. Dans ce dernier cas, il correspond à un complément dont la position canonique est postverbale : **4a** équivaut à *Vous me faites tant de pitié !* et **4b** à *Nous avons eu tellement de travail !* L'adjectif *quel*, quant à lui, est toujours *extrait* et correspond à un attribut du sujet **4c**.

4.2.2. Les exclamatives en *combien*

L'adverbe exclamatif *combien* est généralement en début de phrase, avec la fonction *extrait*. Il correspond le plus souvent à un ajout **6a 6b**, plus rarement au complément d'un verbe tel que *peser* **6c** ou *couter* **6d**.

6 a *Combien il a souffert, le pauvre !*
b *Oh, combien il faut se méfier des majuscules !* (Makine, 1995)
c *% Combien toutes ces responsabilités pèsent sur ses épaules !*
d *% Combien ça coute, toutes ces visites !*

En tant qu'adverbe de degré > VIII-7.3.2, il peut aussi modifier un adjectif **7a 7c** ou un adverbe **7b**. Il peut alors soit appartenir au syntagme adjectival **7a** ou adverbial **7b**, soit en être séparé au début de la phrase **7c**.
Il est surtout employé dans un registre formel. Dans la langue contemporaine, il tend à être remplacé par *comme* (*Comme le circuit est long !*) ou par *ce que*, *qu'est-ce que* en registre informel (*Qu'est-ce que le circuit est long !*).

7 a *Mais* [*combien long*] *est le circuit !* (Bachelard, 1957)
b [*Combien facilement*] *elle donne au spectacle une apparence d'art !* (Lifar, 1952)
c *Combien le circuit est long !*

Combien *exclamatif introducteur de syntagme nominal*

Comme d'autres adverbes de degré (*assez*, *beaucoup*), *combien* peut introduire un syntagme nominal > V-5.4, dont le nom est alors marqué par *de*. Le SN ainsi introduit a des fonctions variées, par exemple sujet **8a** ou complément de préposition **8b**. En position initiale, quand le SN n'est pas sujet, il a la fonction *extrait*. Il est alors interprété comme correspondant à un complément **8c** ou à un ajout **8d**.

8 a *Et combien de livres sont devenus littéralement introuvables !* (Renouard, 1961)
b *Il a été trahi par* [*combien d'amis*] *!*
c [*Combien de voyages insensés*] *il a faits !*
d [*Combien de fois*] *s'est-il trompé !*

Combien peut être extrait seul et séparé du nom marqué par *de* **9a 9b** > V-5.4.3, sauf si ce dernier appartient à un syntagme prépositionnel **9c**.

9 a *Combien il a fait* [*de voyages insensés*] *!*
b *Combien il s'est trompé* [*de fois*] *!*
c ** Combien il a été trahi par d'amis !*

Combien *exclamatif et le syntagme nominal sans nom*

Combien peut être employé seul comme un syntagme nominal sans nom, singulier **10b** ou pluriel **10a** avec une fonction de sujet > IV-7.1. Au pluriel, il renvoie le plus souvent à des humains **10a** et au singulier à une interprétation non humaine générale **10b**.

10 **a** *Combien sont morts !*
b *Combien reste à faire !*

> Ô *combien* > IX-10.4.1

4.2.3. Les exclamatives en *que*

L'adverbe *que* exclamatif apparait toujours en début de phrase, généralement avec la fonction *extrait* > IX-10.4.3. Il correspond fréquemment à un ajout **11**. Dans cet emploi, il modifie le verbe **11a**, l'attribut **11b** ou un autre élément : *gros* **11c**, *beaux* **11d**.

11 **a** [Titre de chanson] *Que je t'aime !* (Jean Renard, Gilles Thibaut, Johnny Hallyday, 1969)
b *Que Paul est futé !*
c *Qu'il risque gros dans cette affaire !*
d *Que vous avez de beaux yeux !*

Il doit être distingué du subordonnant *que*, qui introduit une phrase désidérative au subjonctif (*Qu'il vienne !*) > XII-2.1.2.
Il doit aussi être distingué du pronom interrogatif *que*, qui correspond généralement à un complément direct **12a** > IX-10.2.2. Contrairement au pronom interrogatif **12b**, l'exclamatif *que* peut être séparé du verbe par le sujet **11**, et il ne correspond pas à un complément direct, sauf, pour certains locuteurs, s'il s'agit d'un complément de mesure **12c** **12d**.

12 **a** *Que fait Paul ?*
b * *Que Paul fait ?*
c % *Que ça coute, de nourrir une famille de six enfants !*
d % *Que ça pèse, un sac à dos de randonnée !*

Que *exclamatif adverbe atypique*

Que exclamatif ne répond pas au critère positionnel des adverbes entre auxiliaire et participe passé (*Qu'on a eu de mal !* * *On a que eu de mal !*) > VIII-1.3.3 car il est toujours *extrait*, en début de phrase, ou *spécifieur* en début de syntagme nominal ([*Que de mal*] *on a eu !*).
Il doit aussi être distingué de l'adverbe interrogatif *que*, qui est une variante formelle de *pourquoi* (*Que ne m'a-t-il écouté !*) > IX-10.2.7. Mais il est proche de l'adverbe de degré qui introduit une subordonnée comparative > XV-2.2.1 (*Il est plus grand que n'était son père.*).

Que *exclamatif introducteur de syntagme nominal*

Comme d'autres adverbes de degré (*assez*, *beaucoup*) > VIII-7.3, et comme *combien* > XII-4.2.2, *que* peut être suivi de *de* + nom et introduire un syntagme nominal. Ce dernier a la particularité d'être toujours en début de phrase, en fonction *sujet* **13a** ou *extrait* **13b**. *Que* peut aussi être séparé du nom, comme *combien* **13c** > V-5.4.3.

13 **a** [*Que de personnes*] *se sont trompées !*
b [*Que de progrès*] *il a faits !*
c *Qu'il a fait* [*de progrès*] *!*

La fonction syntaxique du syntagme nominal exclamatif en que

Contrairement à un syntagme nominal en *combien* **14c** **14d**, le SN introduit par *que* ne peut pas apparaitre comme complément après un verbe **14b** ou une préposition **14e**.

14 **a** [Titre] *Égalité,* [*que de crimes*] *on commet en ton nom !* (*lesechos.fr*, 19 aout 2014)
b * *Égalité, on commet* [*que de crimes*] *en ton nom !*
c *Égalité, on commet* [*combien de crimes*] *en ton nom !*
d [*À combien de guichets fermés*] *il s'est heurté !*
e * [*À que de guichets fermés*] *il s'est heurté !*

4.2.4. Les exclamatives en *comme* et *ce que*, *qu'est-ce que*

Les adverbes *comme*, *ce que* et *qu'est-ce que* introduisent des exclamatives, avec la fonction *extrait* ; les deux derniers relèvent d'un registre informel. *Comme* peut correspondre à un complément de manière **15a** ➤ II-2.4.2 ou à un attribut du sujet **15b**, et *ce que*, *qu'est-ce que* à un complément direct **15c 15d** ➤ II-3.3.2.

15 **a** *Comme il se comporte, celui-là !*
b *Comme il est, celui-là !*
c *Ce qu'une mère peut faire pour ses enfants !*
d *Qu'est-ce que ça peut couter, tous ces déplacements !*

Ils peuvent aussi correspondre à un ajout. Dans ce cas, ils peuvent modifier le verbe **16a 16b**, l'attribut **16c** ou un complément du verbe **16d 16e**.

16 **a** *Qu'est-ce qu'on a ri !*
b *Comme tu as eu raison de partir !*
c *Comme il est futé !*
d *Ce que ça coute cher, tous ces déplacements !*
e *Comme elle faisait de fines reprises, ta mère !* (Sabatier, 1969)

> Comme, ce que *et* qu'est-ce que *: adverbes atypiques*
>
> Les formes *comme*, *ce que* et *qu'est-ce que* n'ont pas toutes les propriétés des adverbes ➤ VIII-1.1.2. La forme *comme* peut apparaitre entre auxiliaire et participe passé, mais il s'agit alors de l'adverbe d'approximation ➤ VIII-7.2.4 **17a**. À la différence de *combien* et *que*, ils ne peuvent pas introduire un syntagme nominal **17b 17c**, mais ils autorisent un complément nominal en *de* + nom **17d 17e**, du moins pour certains locuteurs.
>
> **17** **a** *Il a comme bousculé le protocole.*
> **b** * [*Comme de mal*] *il a eu à finir !*
> **c** * [*Ce que de progrès*] *il a faits !*
> **d** % *Comme il a eu* [*de mal*] *à finir !*
> **e** % *Ce qu'il a fait* [*de progrès*] *!*
>
> L'exclamatif *qu'est-ce que* se distingue du pronom interrogatif qui correspond à un complément direct (*Qu'est-ce que tu fais ?*) ou à un attribut (*Qu'est-ce que tu deviens ?*) ➤ IX-10.1.1.
> En tant qu'adverbe de degré, l'exclamatif *comme* se rapproche de l'adverbe comparatif (*Il est grand comme était son père.*) ➤ XV-3.2.1, mais se distingue du subordonnant de sens causal (*Comme il pleuvait, j'ai pris le métro.*) ➤ XIV-3.2.1 ➤ fiche COMME.

4.2.5. La structure des phrases exclamatives à mot exclamatif

Les mots ou les syntagmes exclamatifs en début de phrase ont la fonction *sujet* ou *extrait*. Les différentes structures d'exclamatives à mot exclamatif sont présentées en ➤ figure XII-2.

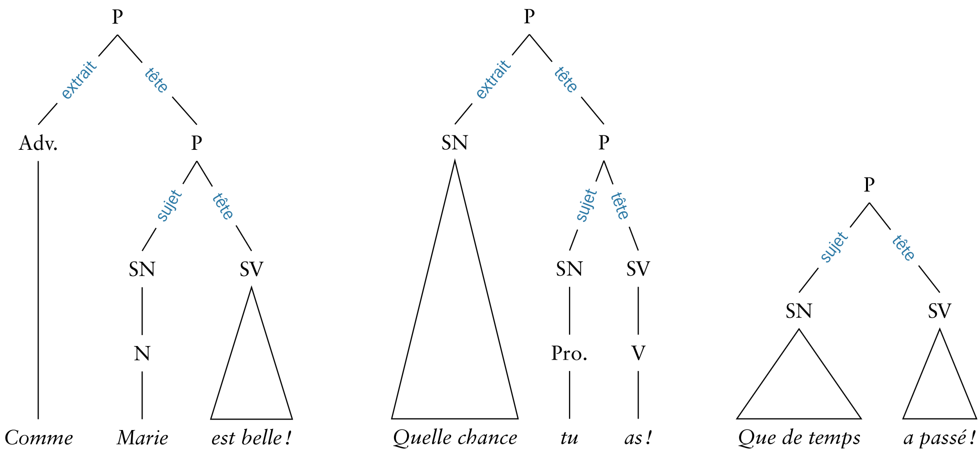


Figure XII-2. *La structure des phrases exclamatives à mot exclamatif*

L'inversion du sujet dans les phrases exclamatives

La présence d'un syntagme nominal **18a 18b** ou d'un adverbe **18c** *extrait* peut entrainer l'inversion du sujet nominal ➤ XVII-2.2.3. *Combien* et le SN introduit par *quel*, *que* autorisent également une forme verbale à sujet suffixé **18d 18e** ➤ XVII-2.1.

18 **a** *Quel souvenir lui laissait cette aventure !*
b *Que de problèmes fait éclater chacun de ces mots !* (Gurvitch, 1968)
c *Comme me pèsent ces réunions incessantes !*
d *Combien d'illusions faut-il perdre pour faire de la politique !*
e *Dans quel état te mets-tu !*

Les phrases à mot exclamatif en tant que phrases à extraction

Quand le mot exclamatif est en début de phrase, il peut être sujet ou appartenir au sujet **19a**. Dans les autres cas, il est en fonction *extrait* **18c 19b** ou appartient à un syntagme *extrait* **19c 19d** ➤ I-6.2.2. Plus rarement, un mot ou un syntagme exclamatif apparait après le verbe ; dans ce cas **19e**, on n'a pas affaire à une phrase à extraction.

19 **a** *[Que de malversations] ont été commises dans cette banque !*
b *Combien il s'est trompé [de fois] !*
c *[Combien de fois] il s'est trompé !*
d *[Sur quel ton] il nous a parlé !*
e *Il nous a parlé [sur quel ton] !*

Le verbe dont dépend le mot ou syntagme exclamatif *extrait* peut lui-même appartenir à une subordonnée : *connaissait* **20a**, *commette* **20b**, *faire* **20c**, ou à un complément infinitif **20d**. On note ◊ le complément manquant. Ces constructions sont rares.

20 **a** *Combien d'incapables ne m'a-t-il pas dit [qu'il connaissait ◊] !*
b *Combien de sottises faut-il [que je commette ◊] !*
c *Quels beaux voyages je sais [que tu vas faire ◊] !*
d *À combien de sollicitations je regrette aujourd'hui [de n'avoir pas cédé ◊] !* (Gide, 1951a)

Les exclamatifs *comme*, *ce que* et *qu'est-ce que* entrent plus difficilement dans une relation de dépendance à distance **21a 21b 21c**. Celle-ci est plus naturelle si le verbe et l'infinitif forment une construction verbale fusionnée **21d** ➤ III-1.1 ou à héritage ➤ II-2.5.4.

21 **a** *# Qu'est-ce qu'il dit avoir ri !*
b *# Comme on sait qu'il est futé !*
c *Qu'est-ce qu'il nous a fait rire ◊ !*
d *Comme il semble être ◊ futé !*

Au même titre que les exclamatifs *comme*, *ce que* et *qu'est-ce que*, l'exclamatif *que* peut être mis en relation avec le complément d'un infinitif dans une construction fusionnée **22a** ➤ III-1.1 ou à héritage **22b** ➤ II-2.5.4, mais non dans une construction verbale ordinaire **22c**.

22 **a** *Qu'il a fait faire [◊ de progrès] à son fils !*
b *Qu'il semble avoir fait [◊ de progrès] !*
c ** Qu'il nous a promis de faire [◊ de progrès] !*

4.3. Les autres phrases exclamatives

Les phrases exclamatives peuvent aussi se construire avec un mot intensif-exclamatif ➤ tableau XII-12 :
– les adverbes *si*, *tant*, *tellement* (*Elle a fait tant de progrès ! Elle est tellement futée !*) ;
– l'adjectif *tel* (*Il a une telle audace !*).
Les phrases exclamatives sont parfois sans verbe ➤ tableau XII-13 :
– avec un mot exclamatif (*Quel plaisir, ce concert !*) ;
– avec un mot intensif-exclamatif (*Un tel gâchis, cette réforme !*).

CATÉGORIE	FORME	EXEMPLES
adjectif	*tel*	*Il m'a fait un tel caprice !*
adverbe	*si*	*Ce tableau est si beau !*
adverbe	*tant*	*Elle a tant de chance !* *Je l'aime tant !*
adverbe	*tellement*	*Elle a tellement de chance !* *Ce tableau est tellement beau !* *Je l'aime tellement !*

Tableau XII-12. *Les phrases exclamatives à mot intensif-exclamatif*

4.3.1. Les phrases exclamatives avec adverbe intensif-exclamatif (*si*, *tant*, *tellement*)

Une phrase exclamative peut se construire avec un adverbe de degré intensif-exclamatif : *tant* **23a**, *tellement* **23d** ou *si* **23b**. Elle a alors la même structure qu'une phrase déclarative. L'adverbe peut être complément de certains verbes **23a**, mais est le plus souvent en fonction *ajout* **23b 23c 23d 23e**. Il peut alors modifier un adjectif **23b**, un adverbe **23c**, un verbe **23d** ou un nom **23e**.
Les autres adverbes intensifs (*beaucoup*, *très*, *trop*) ➤ VIII-7.2.1 ne donnent pas lieu à des phrases exclamatives.

23 **a** *Ce sac pèse tant !*
b *Il est si beau !*
c *Tout est allé si vite !*
d *Ils travaillent tellement !*
e *J'ai eu si peur !*

> *Les formes* tant *et* si
>
> Les adverbes *tant* et *si* sont en distribution complémentaire : *tant* se combine avec un verbe **23a**, ou avec *de* + nom **25b**, tandis que *si* se combine avec les catégories autres que le verbe **23c 23e 24b 24c**. *Tellement*, quant à lui, se combine avec toutes les catégories **23d 24d 24e 24f** ➤ VIII-7.4.
>
> **24** **a** *Il travaille tant* / * *si !*
> **b** *Il est si beau* / * *tant beau !*
> **c** *Tout est allé si vite* / * *tant vite !*
> **d** *J'ai eu tellement peur !*
> **e** *Il est tellement beau !*
> **f** *Tout est allé tellement vite !*

Emplois non exclamatifs de tant, tellement *et* si

Ces formes ont également un emploi sans valeur exclamative. Elles sont alors anaphoriques et renvoient à un degré déterminé le contexte ➤ XVIII-5.2.1. On les trouve dans d'autres types de phrases, par exemple des interrogatives **25a 25b** ou des désidératives **25c** : **25a** signifie 'est-il aussi riche qu'il en a l'air ? est-il aussi riche qu'on le dit ?' et **25b** 'arrête de travailler autant que tu le fais' ➤ fiche SI ➤ fiche TANT.

25 **a** *Est-il si riche ?*
b *Pourquoi tant de haine ?*
c *Arrête de tant travailler !*

> *Emplois exclamatifs et emplois consécutifs*
>
> Les adverbes *si*, *tant* et *tellement* ont d'autres emplois. Ils peuvent être en corrélation avec une subordonnée consécutive **26a** ➤ XV-6.1.2 ou dans un emploi un peu vieilli, comme équivalent d'*aussi*, *autant* avec une subordonnée comparative en *que* **26b 26c** ➤ XV-2.1.1.
>
> **26** **a** *Il marchait tellement vite que personne ne pouvait le suivre.*
> **b** *Les observateurs* [...] *ne* [sont] *pas si myopes que Gaubert semble le dire* [...]. (Genevoix, 1950)
> **c** [...] *il n'a pas tant de tort qu'on pourrait croire.* (P. Claudel, 1952)

La phrase contenant *si*, *tant* ou *tellement* corrélé à une consécutive **26a** ou une comparative **26b** n'est pas une exclamative, contrairement à la phrase contenant *si*, *tant* ou *tellement* intensif-exclamatif. En tant que déclarative, elle peut être au conditionnel de rumeur **27a**, ou suivie d'une marque de discours rapporté **27c**, ce qui est peu naturel pour une exclamative **27b 27d** ➤ XII-4.4.1.

27 **a** *Paul ne serait pas si myope qu'on le dit.*
b *# Paul ne serait pas si myope !*
c *Il marche tellement vite qu'on ne peut pas le suivre, dit-on.*
d *# Il marche tellement vite, dit-on !*

Tant *et* tellement *introducteurs de syntagme nominal*

Comme d'autres adverbes de degré ➤ V-5.4, *tant* et *tellement* suivis par *de* peuvent aussi introduire un syntagme nominal, sujet **28a**, complément de verbe **28b** ou de préposition **28c**, ou encore ajout **28d**.

28 **a** *Tant de soldats sont morts !*
b *Elle a eu tellement de chance !*
c *Elle marche avec tant d'élégance !*
d *Elle s'est trompée tant de fois !*

Tant, tellement *et la quantification verbo-nominale*

L'adverbe peut être séparé du syntagme nominal marqué par *de* **29a 29b**, sauf si ce dernier appartient à un syntagme prépositionnel **29c** ➤ V-5.4.3.

29 **a** *Elle a tellement eu [de chance] !*
b *Elle s'est tant trompée [de fois] !*
c ** Elle a tant marché avec d'élégance !*

Syntagme nominal sans nom en tant, tellement

Ces adverbes peuvent aussi, à eux seuls, constituer un syntagme nominal sans nom ➤ IV-7.1. Au pluriel, l'interprétation est souvent anaphorique et peut renvoyer à des humains **30a**. Au singulier, l'interprétation est générale ('tant de choses') **30a 30b**.

30 **a** *Tellement / Tant sont morts !*
b *Tant / Tellement reste à faire !*
c *J'ai tant / tellement à faire !*

4.3.2. Les phrases exclamatives avec adjectif intensif-exclamatif (*tel*)

L'adjectif intensif-exclamatif *tel* apparait en fonction d'épithète avant le nom et après un article indéfini **31a**. Il ne peut pas être employé comme attribut après le verbe **31b**.

31 **a** *Pour entrer dans mon garage, c'est une telle acrobatie ! À chaque fois je m'accroche une aile !* (Blier, 1972)
b ** Il est tel !*

Les emplois non exclamatifs de tel

L'adjectif intensif *tel* a aussi des emplois non exclamatifs ➤ V-5.2 ➤ fiche TEL. Il peut être corrélé avec une subordonnée consécutive **32a** ➤ XV-6.1.2 ou comparative **32b** ➤ XV-3.1, ou être anaphorique **32c 32d 32e**. Dans l'emploi anaphorique, il renvoie à une propriété présente dans le contexte : en **32c**, l'erreur est de 'ne pas rendre sa copie'. Il s'emploie alors dans différents types de phrases : une déclarative **32c**, une interrogative **32d** ou une désidérative **32e**.

32 **a** *Il éprouva un tel plaisir [qu'il se mit à sourire].*
b *Il portait un foulard tel [qu'en portent les femmes].*
c *Paul oublia de rendre sa copie mais son ami se garda de commettre une telle erreur.*
d *Comment a-t-il pu commettre une telle erreur ?*
e *Ne refais plus une telle erreur !*

4.3.3. Les phrases exclamatives sans verbe

Une phrase exclamative peut être sans verbe ➤ I-5.2. Elle peut être construite autour d'un syntagme nominal **33a 33b 33c 33d**, plus rarement d'un syntagme adjectival **33e**, qui est sa tête, et comporte un mot exclamatif ou intensif-exclamatif. Le prédicat non verbal est accompagné d'un syntagme

nominal, d'un infinitif **33c** ou d'une subordonnée **33d**, analysé comme son sujet. Le sujet peut précéder **33a** ou suivre **33b 33c 33d 33e** la tête non verbale. Le sujet peut être marqué par *que* lorsque le prédicat est un SN **33b**.

33 **a** *Ce Pierre, quel génie !*
b *Quel génie que ce Pierre !*
c *Quel dommage de partir si tôt !*
d *Quelle chance que vous soyez là !*
e *Tellement heureux, le cousin !*

Seuls les mots exclamatifs pouvant introduire un syntagme nominal ou adjectival apparaissent dans l'exclamative sans verbe, ce qui élimine *comme*, *ce que* et *qu'est-ce que* ➤ **tableau XII-13**.

CATÉGORIE	FORME	EXEMPLES
adjectif	*tel*	*Un tel gâchis, cette réforme !*
adverbe	*combien, que*	*Que de soucis, cette famille !* *Combien sage, ta décision !*
adverbe	*si*	*Un si gentil garçon, ce type !*
adverbe	*tant, tellement*	*Tant d'incapables ici !* *Tellement regrettable, cette erreur !*
déterminant	*quel*	*Quel génie, ce type !* *Quel génie que ce type !*

Tableau XII-13. *Les principales phrases exclamatives sans verbe*

Combien *dans les exclamatives sans verbe*

Combien introducteur de syntagme nominal (*Combien de soucis, cette famille !*) est vieilli dans cet emploi ; il est remplacé par *que* en français contemporain (*Que de soucis, cette famille !*). *Combien* ajout à un adjectif appartient à un registre formel : [...] *nous n'avons que des allusions à quelques coutumes* [...]. *Combien précieux, pourtant, ces rares documents !* (Marin, 1954).

Les énoncés exclamatifs non phrastiques

À côté des phrases exclamatives sans verbe, mais avec un sujet, on trouve d'autres énoncés exclamatifs sans verbe et sans sujet, qui ne sont pas analysés comme des phrases ➤ **I-1.1**. Ils ont une interprétation dite *existentielle* et se laissent paraphraser avec l'expression 'il y a' : 'il y a beaucoup de boue' **34a**, 'il y a une grande audace chez cette fille' **34b**, 'il y a beaucoup de fleurs' **34c**, 'il y a tant d'errances' **34d**.
Les énoncés réduits à une interjection (*Ouf ! Hélas !*) ➤ **XVIII-4.3.2** se distinguent des exclamatives : ils n'expriment pas un contenu propositionnel mais seulement l'émotion du locuteur face à un objet ou une situation ➤ **XII-4.4**.

34 **a** *Elle larmoie* [...] *et gémit : « Que de boue ! »* (Genevoix, 1950)
b *Quelle audace chez cette fille !*
c *Que de fleurs ! On lui a fait un bel enterrement, n'est-ce pas ?* (Genet, 1959)
d *Tant d'errances !*

Du point de vue syntaxique, les énoncés de **34** ne sont pas des phrases, mais des syntagmes nominaux. Il en va de même des énoncés **35**, qui ont une interprétation prédicative : ce sont des syntagmes nominaux **35a 35b**, ou plus rarement adjectivaux **35c**, qui pourraient avoir un sujet **33a 33e**. De même, **35d** est un syntagme verbal exclamatif et non une phrase.

35 **a** *Quel génie !*
b *On sort les oriflammes et les discours ! Pauvre colonel par-ci… Pauvre général par-là… Quel dommage ! Une si noble figure ! Une telle lumière !* (Gibeau, 1952)
c *Cinq enfants. Curetons, sportifs jusqu'à la nausée* [...]. *Tellement gentils ! Beurk.* (Bayon, 1987)
d *Dire tant de bêtises en si peu de temps !*

L'énoncé sans verbe en *quel* est plus fréquent que la phrase verbale. Il est très fréquent en ajout incident à l'intérieur d'une phrase (*Il y avait été entraîné par les sœurs Krauss, et, quelle chance, l'agaçant Monsieur Staps ne les avait pas suivis*. Rambaud, 1997).

4.4. L'interprétation des phrases exclamatives

Les phrases exclamatives ont en commun d'exprimer une proposition présentée comme vraie sans discussion par le locuteur, et d'être associées à l'expression d'une émotion.
On peut distinguer :
– les exclamatives de degré, dites *scalaires*, qui sont les plus fréquentes (*Qu'est-ce que c'est beau ! Quelle chaleur il a fait ! C'est si beau !*) ;
– les exclamatives qui font référence à un modèle, ou *parangon*, introduites par *quel* (*Quel chapeau il portait !*) ;
– les exclamatives de manière, introduites par *comme* (*Comme il nous a traités !*).
Une exclamative négative peut inclure une négation rhétorique, équivalant alors à une phrase positive (*Combien de fois n'ai-je pas entendu ce genre d'anecdote !*).

4.4.1. La proposition exclamative

Comme la déclarative, la phrase exclamative exprime une proposition. Mais deux propriétés l'en distinguent : le locuteur la présente comme vraie sans faire appel, même implicitement, à l'approbation de l'interlocuteur, et elle est toujours chargée d'affect.

La phrase exclamative et la source de l'information

Contrairement à la vérité d'une déclarative, la vérité d'une exclamative n'est pas définie par sa conformité au monde, mais par sa source. Le contenu de l'exclamative est présenté comme reposant sur le sentiment intime du locuteur : c'est le locuteur qui, s'autorisant de ce qu'il sent ou ressent, se pose comme le garant de la vérité de la proposition. L'exclamative est ainsi incompatible avec les expressions dites *évidentielles*, par exemple en *selon* ou *d'après* **36a 36b**, qui spécifient la source du contenu exprimé dans la phrase. Au contraire, les expressions évidentielles sont compatibles avec la plupart des phrases déclaratives **36c 36d**.
Pour des raisons similaires, l'emploi du conditionnel, qui présente le contenu comme un propos rapporté ➤ XI-2.5, est généralement inapproprié dans une exclamative **36e** alors qu'il est possible dans une déclarative **36f**.

36 **a** # *Selon moi, que ce tableau est beau !*
b # *Ce tableau est tellement beau, d'après Marie !*
c *Selon moi, ce tableau est très beau.*
d *Ce tableau est très beau, d'après Marie.*
e # *Comme le fiancé de Marie serait riche !*
f *Le fiancé de Marie serait très riche.*

> *La phrase exclamative et la subordonnée conditionnelle*
>
> Comme pour les déclaratives ➤ XII-1.1.1, la vérité de l'exclamative peut être conditionnée à celle d'une subordonnée conditionnelle : ni **37a** ni **37b** n'impliquent que Paul se soit lourdement trompé. L'exclamative est possible au conditionnel passé, avec une interprétation contrefactuelle, si elle est accompagnée d'une subordonnée conditionnelle **37c 37d**.
>
> **37** **a** *Si Paul s'est trompé, comme il s'est trompé !*
> **b** % *Si Paul s'est trompé, il s'est tellement trompé !*
> **c** *Ce qu'elle aurait été heureuse, si tu étais venu !*
> **d** *Elle aurait été si heureuse, si tu étais venu !*

Phrase exclamative et émotion

La phrase exclamative est chargée d'affect : elle exprime une émotion du locuteur ou, plus largement, un état affectif. L'exclamative elle-même est compatible avec toutes sortes d'émotions : admiration, colère, horreur, surprise, etc. Cette valeur dépend du lexique choisi, mais aussi de la situation d'énonciation, par exemple, de ce que les interlocuteurs savent l'un de l'autre. Si les mots sur lesquels porte

l'exclamation sont associés à un jugement valorisant, comme *avoir raison*, *beau*, *prouesse*, l'émotion transmise tend à être valorisée positivement, comme l'admiration **38a** ; inversement, s'ils sont associés à un jugement de valeur dépréciatif, comme *déprimant*, l'émotion tend à être dévalorisée : horreur, ou colère **38b**. La surprise apparait comme relativement neutre **38c** ; c'est pourquoi elle a pu être privilégiée dans certaines analyses.
Dans certains cas, la valeur ne peut être précisée que dans le contexte. Par exemple, l'énoncé **38d** est compatible avec l'admiration, l'étonnement, l'agacement, etc.

38 **a** *Comme vous avez raison ! Que ce tableau est beau !*
b *Que la situation économique est déprimante !*
c *Quel drôle d'oiseau est venu nicher dans le platane !*
d *Marie lit tellement !*

➤ Phrases affectives non exclamatives ➤ XII-4.7

4.4.2. La phrase exclamative négative

L'emploi de la négation dans l'exclamative est restreint ➤ X-1.2.1. Il est possible notamment lorsque le mot exclamatif ou intensif-exclamatif introduit un syntagme nominal et qu'il précède la négation : le syntagme nominal est soit sujet **39a 39b**, soit extrait **39c 39d**. Autrement dit, le contenu modifié par le mot exclamatif ne doit pas être dans la portée de la négation.

39 **a** *Combien d'internés ne reçoivent pratiquement jamais de visites – je l'ai constaté de mes yeux et à Sainte-Anne et ailleurs !* (Althusser, 1985)
b *Tant de peuples ne savent pas voir !* (Déon, 1961)
c *Combien de livres ils ne liront pas !*
d *Quels plaisirs ils ne connaitront jamais !*

> *La négation et les adverbes exclamatifs*
>
> La négation n'est pas possible si l'adverbe est séparé du syntagme nominal qui, lui, suit le verbe et la négation **40a**. Elle est également difficile avec les autres adverbes exclamatifs (*comme*, *ce que*, *qu'est-ce que*) **40b 40c**. En usage informel, la négation semble plus acceptable si *comme* porte sur le verbe **40d**, ou si *ne* est omis **40e**. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une négation de constituant, qui ne porte que sur l'adjectif ➤ X-1.2.2.
>
> **40** **a** # *Combien ils ne liront pas de livres !*
> **b** # *Comme il n'a pas fait de progrès depuis le début de l'année !*
> **c** # *Ce qu'il ne s'est pas conduit élégamment avec Marie !*
> **d** % *Comme je ne regrette pas de l'avoir rencontré !*
> **e** % *Comme il est pas sympa avec Marie !*

Les exclamatives à négation rhétorique

Les exclamatives en *combien de* **41a**, *que de* **41b** et *quel* **41c** sont compatibles avec une négation rhétorique. Elles équivalent à une phrase positive : 'j'ai entendu tant de fois cette anecdote !' pour **41a**, 'il a commis tant d'impairs !' pour **41b**.

41 **a** *Des frères jumeaux ?* [...] *Quand l'un des deux s'enrhumait à Londres, l'autre éternuait à Rome. Combien de fois n'ai-je pas entendu ce genre d'anecdote !* (Tournier, 1977)
b *Que d'impairs n'a-t-il pas commis pendant l'entrevue !*
c *À quels drames du passé n'ont-ils pas échappé !* (d'Ormesson, 1974)

4.4.3. L'exclamative de degré

La phrase exclamative a souvent une interprétation de haut degré. Elle est dite *scalaire* et contient une évaluation sur une échelle de quantité ou d'intensité ➤ VIII-7.2. Elle doit contenir une expression susceptible de varier en quantité, comme un nom **42a**, ou en intensité, comme l'adjectif *beau* **42b** ou l'adverbe *vite* **43c**.

42 **a** *Que d'erreurs il a commises !*
b *Comme c'est beau !*
c *Que tu vas vite !*

L'exclamative de grande quantité

L'exclamative de degré peut porter sur une quantité. Elle est introduite par *combien*, *que*, *ce que*, *qu'est-ce que*, plus rarement *quel*, ou bien elle comporte un mot intensif-exclamatif : l'adverbe *tant*, *tellement*, plus rarement l'adjectif *tel* **43d**. Il peut s'agir d'une quantité associée à un nom pluriel **43a 43e**, ou à un singulier non dénombrable **43b 43c 43d**.

Lorsque l'exclamatif suggère une grande quantité aux yeux du locuteur, il est difficile de démêler l'appréciation purement quantitative (objectivable par une mesure) et l'appréciation subjective où se mêlent toutes sortes d'affects. Ainsi **43b** présente la quantité d'eau comme importante aux yeux du locuteur, compte tenu de ses attentes. Dans une phrase déclarative (*Beaucoup d'eau a été répandue.*), la quantité peut être la même, mais elle est alors présentée comme importante du point de vue de la situation (par rapport à une quantité normale, habituelle, etc.) sans forcément impliquer le locuteur.

43 **a** *Combien de fois ai-je entendu ce genre d'anecdote !*
b *Que d'eau a été répandue !*
c *Quelle poussière ils ont transportée !… Et l'odeur de ces mégots !* (Memmi, 1955)
d *Il dépense un tel argent !*
e *J'ai entendu tant de fois cette anecdote !*

> *L'exclamative et la quantification nominale*
>
> Le syntagme nominal introduit par un adverbe exclamatif est une expression de quantité ordinaire ➤ V-1.3.2. Ainsi l'exclamative peut être suivie d'une phrase qui suppose l'existence du référent introduit par le SN exclamatif (*que d'erreurs*) **44a 44c**. De la même façon, une phrase déclarative peut être suivie d'une référence à la quantité introduite par un SN non exclamatif (*beaucoup d'erreurs*) **44b 44d**. Il est donc inexact de soutenir, comme dans certaines analyses, que l'exclamatif apporte une quantification non bornée.
>
> **44** **a** *Que d'erreurs ils ont commises ! Le pire, c'est qu'ils en commettront encore plus demain.*
> **b** *Ils ont commis beaucoup d'erreurs. Le pire, c'est qu'ils en commettront encore plus demain.*
> **c** *Que d'erreurs ils ont commises ! La plupart sont impardonnables.*
> **d** *Ils ont commis beaucoup d'erreurs. La plupart sont impardonnables.*

Il peut également s'agir d'une quantité associée au verbe ou à la phrase, c'est-à-dire à la durée ou à la fréquence d'une situation, ou au nombre des participants, sans qu'il soit toujours aisé de départager les interprétations. Ainsi **45a**, avec un verbe d'émission comme *pleuvoir*, peut signifier qu'il pleut longtemps, souvent, ou abondamment ➤ II-3.3.1. Avec d'autres verbes, la quantification peut porter sur la durée ou la distance **45b**, sur la fréquence **45c** ou sur le nombre de personnes concernées **45d**.

45 **a** *Comme il pleut en Normandie !*
b *Ce qu'on a marché ce matin !*
c *Il a tellement toussé cette nuit !*
d *Qu'est-ce qu'on meurt dans cette ville !*

L'exclamative de grande intensité

Une exclamative de degré peut aussi porter sur une intensité. Elle est introduite par tous les mots exclamatifs et est aussi compatible avec tous les intensifs-exclamatifs. Les adjectifs **46a 46b** ou les adverbes **46c 46d** qui varient en intensité sont dits *gradables* ➤ VI-2.2.2.

46 **a** *Comme elle est belle !*
b *Combien précieux sont ces conseils !*
c *Qu'il roule vite !*
d *Il roule si vite !*

Certains verbes sont également gradables, comme les verbes de sentiment **47a**, mais pas seulement **47b** ➤ II-3.1.1.

Les noms gradables sont les noms de sentiment (*chagrin*, *joie*) ou de qualité (*courage*, *épaisseur*) **47c** ➤ IV-3.1, mais aussi des noms comme *peur*, *faim*, *soif*, construits avec un verbe support **47d** ➤ III-6.1. Lorsqu'il s'agit d'une évaluation d'intensité, les mots privilégiés sont *comme*, *quel* et *tel*.

47 **a** *Comme il a souffert !*
b *Il a tellement insisté pour voir ce film !*
c *Il a eu tant de peine !*
d *Comme il a faim !*

L'exclamative en tel *ou* quel

L'exclamative en *tel* et celle en *quel* sont alors sémantiquement équivalentes. Les exclamatives **48a 48b** supposent 'il lui infligea une très grande honte' et **48c**, 'il sait très bien sa leçon'.

48 **a** *Il lui infligea une telle honte !*
b *Quelle honte il lui infligea !*
c *Comme il sait sa leçon !*

Toutefois, *tel* et *quel* se distinguent sur le point suivant : *quel* peut modifier un adjectif épithète comme *stupide* **49a**, *luxueux* **49b**, mais pas *tel* **49c**.

49 **a** *Quel garçon stupide il était !*
b *Quel immeuble luxueux il a acheté !*
c *# Il a acheté un tel immeuble luxueux !*

L'interprétation de quantité ou d'intensité

Avec certains noms (*pluie*, *retard*), la distinction entre quantité et intensité peut parfois s'estomper **50**.

50 **a** *Quelle pluie il y a eu !*
b *Nous avons un tel retard dans nos inventaires, un tel retard !* (Brisac, 1996)
c *Quel retard tu as, Chalumot ! Deux mois ! Tu les rattraperas pas, tu sais…* (Gibeau, 1952)
d *Ce qu'on a de retard dans nos inventaires !*

L'exclamative et les expressions de degré extrême

L'exclamative porte difficilement sur un adjectif qui indique déjà un degré extrême (*catastrophique*, *extraordinaire*, *immense*, *sublime*). Ces adjectifs ne sont pas modifiables par *très* et entrent difficilement dans une exclamative en *combien*, *comme*, *que*, *ce que*, *qu'est-ce que* **51a 51b 51c**. En revanche, ils sont naturels dans l'exclamative en *quel* **51d 51e**.

51 **a** *% Que cette réforme est catastrophique !*
b *# Que ce film est sublime !*
c *% Comme cet arbre est immense !*
d *Quel arbre immense il a !*
e *Quel film sublime j'ai vu hier !*

De même, l'exclamative ne porte pas sur un adjectif modifié par un adverbe de haut degré **52a 52b 52c** ni sur un superlatif **52d**.

Certains adverbes de haut degré sont néanmoins possibles quand ils indiquent l'engagement du locuteur plutôt que le degré **52e**, équivalant à 'comme il est vrai qu'elle est très belle'.

52 **a** *# Comme elle est très intelligente !*
b *# Qu'elle est trop belle !*
c *# Comme elle est tout à fait intelligente !*
d *# Comme elle est la meilleure !*
e *% Comme elle est trop belle !*

L'exclamative de degré doit porter sur une valeur variable

L'exclamatif ne doit pas porter sur une quantité ou une intensité fixe. De ce fait, la présence d'une valeur spécifiée **53a 53b**, même de façon imprécise **53c**, est difficile.

53 **a** *# Ce que ça pèse 100 kg !*
b *# Ce qu'il est grand de 2 mètres !*
c *# Comme il fait des tas de fautes !*

Si l'adverbe *peu* est possible **54a**, c'est parce qu'il est gradable (*très peu*) et qu'il n'indique pas une quantité fixée ➤ VIII-7.2.2. Au contraire, *un peu*, qui indique une petite quantité imprécise, mais fixée, n'est pas gradable (** très un peu*) et est exclu **54b**.

54 **a** [À propos d'un écureuil] *Comme il était menu ! Comme il pesait peu dans ma main !* (Genevoix, 1959)
b # *Comme il pesait un peu dans ma main !*

La présence d'un comparatif de supériorité **55a** **55b** ou, pour certains locuteurs, d'infériorité **55c**, est possible, car l'exclamatif porte alors non sur le degré lui-même, mais sur la différence qui sépare les deux degrés, et cette différence n'est pas fixée : l'expérience peut être un peu plus riche, beaucoup plus riche, etc. **55a**. En revanche, les comparatifs d'égalité sont exclus **55d**, car ils fixent le degré : la valeur de Pierre est fixée par celle de Jeanne.

55 **a** *Comme l'expérience de la discipline est plus riche que l'idée qu'il se faisait alors de sa liberté !* (Duvignaud, 1957)
b *Tout cela est tellement plus grand qu'une clef et que sa serrure !* (Bachelard, 1957)
c % *Comme Pierre est moins bon que Jeanne dans ce domaine !*
d # *Comme il est aussi bon qu'elle dans ce domaine !*

L'exclamative de degré exprime-t-elle le haut degré ?

D'un point de vue sémantique, les mots exclamatifs amplifient l'écart entre le degré (quantité ou intensité) exprimé dans la phrase et une valeur de référence. Cette valeur standard n'est pas toujours fixée de façon précise mais peut être déterminée contextuellement. Elle peut être propre au locuteur ou supposée commune aux interlocuteurs.
Les mots exclamatifs *comme*, *que*, *ce que*, *qu'est-ce que* ne sont pas intrinsèquement des expressions de haut degré. Certes, quand l'exclamatif porte sur *riche* **56a**, il s'agit d'un degré de richesse bien supérieur à celui requis pour être dit *riche* ou *très riche* **56b**. Quand il porte sur *pauvre* **56c**, il s'agit d'un degré de pauvreté bien supérieur **56d**.

56 **a** *Comme il est riche !*
b *Il est très riche.*
c *Comme il est pauvre !*
d *Il est très pauvre.*

Mais quand l'exclamatif porte sur un comparatif, il amplifie l'écart avec le degré décrit par le comparant. En **57**, il creuse l'écart entre le degré de chance de Paul et celui de Marie.

57 **a** *Comme Paul est plus chanceux que Marie !*
b *Paul est tellement plus chanceux que Marie !*

De la même façon, lorsqu'il porte sur *peu*, l'exclamatif peut abaisser le degré exprimé par *peu* **58b** ou *faiblement* **58c**. En **58a**, *peu préparé* spécifie un très faible degré de préparation. En **58b**, avec l'exclamatif, le degré de préparation est encore plus bas.

58 **a** *Paul est peu préparé pour ce travail.*
b *Comme il est peu préparé pour ce travail !*
c *Comme les rues étaient faiblement éclairées !*

Les mots exclamatifs n'introduisent donc pas par eux-mêmes un degré situé à l'extrémité supérieure ou inférieure de l'échelle : en **57**, il est repéré par rapport au degré décrit par le comparant (qui peut être n'importe où sur l'échelle de chance). L'interprétation de haut degré est simplement la plus fréquente. De manière générale, elle s'obtient avec les adjectifs ou les adverbes qui expriment un degré situé au-dessus d'un certain seuil (*beau*, *grand*, *vite*) : l'exclamatif amplifie alors l'écart dans la partie supérieure de l'échelle, d'où l'effet de haut degré.

4.4.4. L'exclamative basée sur un modèle

Certaines exclamatives en *quel* ne font pas appel à un degré, mais à un modèle, parfois appelé *parangon* : ce modèle virtuel exemplifie toutes les qualités, ou au contraire les défauts, de la classe d'objets ou d'individus décrits par le nom, et l'exclamative dit à quel point un objet ou un individu s'en rapproche ou s'en éloigne. Ainsi un nom comme *chapeau* n'est pas susceptible de degré, et l'exclamative **59a** signifie que l'interlocuteur porte un chapeau très proche, ou au contraire très éloigné, d'un chapeau idéal, ou typique que le locuteur a en tête. La même interprétation prévaut avec un nom comme *spectacle*. La connotation peut donc être valorisante **59b** ou dévalorisante **59c**.

59 **a** *Quel chapeau tu as !*
b *Quel spectacle j'ai vu hier ! Un enchantement !*
c *Quel spectacle j'ai vu hier ! Un désastre !*

Le déterminant *quel* identifie le référent du syntagme nominal comme un représentant particulièrement proche ou éloigné de l'entité modèle décrite par le nom. Cette interprétation est souvent associée à un jugement de valeur. En **60a**, *quelle nuit* réfère à une nuit particulièrement mauvaise, et en **60b** *quel avocat* à un avocat particulièrement accompli. Elle peut être renforcée par l'emploi d'un adjectif épithète à valeur d'hyperbole **60c** – *quel calvaire* aurait été possible, mais il devient alors difficile de distinguer cette interprétation de celle de l'exclamative de degré.

60 **a** *Quelle nuit j'ai passée ! La paille me piquait les mains, la figure, les pieds à travers mes chaussettes* […]. (Genevoix, 1950)
b *Quel avocat était votre père ! Infiniment plus doué que moi.* (Droit, 1964)
c *Quel dur calvaire elle va subir !* (Oldenbourg, 1961)

> *La notion de modèle et de stéréotype*
>
> Les deux interprétations, valorisante et dévalorisante, correspondent aux notions d'idéal et d'anti-idéal qui sont des constructions culturelles et idéologiques dépendant de la situation et du locuteur. Elles se distinguent des propriétés qui constituent le stéréotype : on ne fait pas appel aux mêmes propriétés associées au nom 'femme' quand on dit *Quelle femme c'était !* (idéal ou anti-idéal : elle est forte, courageuse, etc.) et *Elle était très femme.* (stéréotype : elle est féminine, coquette, etc.).

4.4.5. L'exclamative de manière

L'interprétation de manière est réservée aux exclamatives en *comme*, quand le contenu de la phrase est compatible avec une modification de manière et que l'interprétation de degré n'est pas disponible **61**. L'interprétation d'une exclamative de manière oppose en quelque sorte 'une très bonne manière' à 'une très mauvaise manière'. Les exemples **61a** et **61b** se laissent ainsi paraphraser par *très bien* ou *particulièrement bien* : 'ta robe te va particulièrement bien', 'le menuisier connait très bien le bois'. En **61c** et **61d**, elle oppose une manière que le locuteur juge de façon favorable ou défavorable : la manière dont il a trouvé la solution ou coupé court à la conversation plait ou, au contraire, déplait fortement au locuteur (l'orientation dépend du contexte).

61 **a** *Cette robe est jolie. Comme elle te va !*
b *Comme il connait le bois, ce menuisier !*
c *Comme il a trouvé la solution ! Je n'en reviens pas !*
d *Quel goujat ! Comme il a coupé court à la conversation !*

En l'absence d'interprétation d'intensité ou de fréquence, les exclamatives en *comme* peuvent recevoir une interprétation de manière portant sur des verbes variés **62**.

62 **a** *Comme la convenance a explosé pendant ce diner !*
b *Comme il a éteint le feu de cheminée, le jeune pompier, hier soir !*
c *Comme il a cuit le poulet, notre jeune cuisinier !*

L'interprétation de manière est claire en **62**, mais les interprétations de manière, de quantité ou d'intensité se mêlent souvent, selon l'expression sur laquelle porte l'exclamation. C'est le cas par exemple avec le verbe *sentir* **63a** (*ça sent bon*, *fort*, *beaucoup*) **63b**. En **63c**, plusieurs paraphrases sont possibles : 'il a particulièrement bien dormi' (profondément), 'il a beaucoup dormi' (pendant longtemps), 'il a dormi d'une manière particulièrement étonnante' (malgré le bruit, l'inconfort de sa position, etc.). Seul le contexte donne plus ou moins de poids à ces interprétations, ou bien les laisse indistinctes.

63 **a** *Comme ça sent !*
b *Comme ça sent bon !*
c *Comme il a dormi !*
d *Comme il a mal dormi !*

> *L'interprétation de manière et sujet agentif*
>
> Il est des cas où l'interprétation de manière est difficile, par exemple si le verbe n'est pas agentif : ainsi elle est plus naturelle avec *écouter* **64a** qu'avec *entendre* **64b**. Avec les verbes *cacher* ou *dissimuler*, l'interprétation de manière requiert un sujet animé **64c**.
>
> **64** **a** *Comme il écoute ce morceau !*
> **b** # *Comme il entend ce morceau !*

c *Comme cet acteur cache sa vie privée !*
d *# Comme cet arbre cache le paysage !*

L'interprétation des énoncés nominaux exclamatifs

Les énoncés nominaux exclamatifs ➤ XII-4.3.3 ont également deux interprétations possibles : l'une relève du degré **65a**, l'autre fait appel à un parangon **65b**.

65 **a** *Quelle confusion dans ma vie ! Si je mettais tout cela dans un roman, on dirait que ce n'est pas possible.* (Green, 1950b)
b *Vieilles crottes sèches et blanchâtres. Elles ont au moins quinze jours. Quelle ville ! Et sur les quais, avec les clochards, c'est encore pire.* (Cl. Mauriac, 1961)

4.5. Les subordonnées exclamatives

Deux types de phrase exclamative peuvent être employés comme subordonnées :
- celles qui sont introduites par un mot exclamatif, sauf *que* (*Je sais* [*combien il a souffert*].) ;
- celles qui incluent un mot intensif-exclamatif (*tant*, *tel*, *tellement*, *si*), qui sont alors introduites par *que*, et à l'indicatif ou au subjonctif selon le verbe dont elles dépendent (*Je sais qu'il a tant souffert. Je regrette qu'il ait tant souffert.*).

Une subordonnée exclamative peut être :
- sujet ([*Qu'il ait fait tant de bêtises*] *est inimaginable.*) ;
- complément de verbe (*Je vois* [*combien il a souffert*].) ;
- complément de nom (*le fait* [*qu'elle ait tant souffert*]) ;
- complément d'adjectif (*Paul est stupéfait* [*qu'elle ait tant souffert*].) ;
- complément de préposition (*Tout dépend de* [*combien il souffre*].) ;
- périphérique (*C'est incroyable, qu'elle ait tant souffert.*).

Elle a les mêmes interprétations qu'une exclamative indépendante mais ne donne pas lieu à un acte de langage.

4.5.1. La subordonnée exclamative sujet

Seule une subordonnée exclamative à mot intensif-exclamatif (*tel*, *tant*, *tellement*, *si*) peut être sujet. Comme les autres subordonnées sujets ➤ I-4.2.1, elle est généralement au subjonctif **66a** ➤ XI-5.3.1. Elle peut aussi, et souvent plus naturellement, apparaitre en position finale dans une construction disloquée **66b** ➤ XVIII-2.2. Une exclamative à mot exclamatif ne peut pas être sujet **66c**. Des variantes à l'infinitif existent **66d** mais sont analysées comme des syntagmes verbaux et non comme des phrases subordonnées.

66 **a** [*Qu'il ait tant souffert*] *nous étonne.*
b *Ça nous étonne, qu'il ait tant souffert.*
c * [*Comme il est malin*] *est incroyable.*
d *C'est incroyable* [*de souffrir tellement*] *!*

4.5.2. La subordonnée exclamative complément d'adjectif

Les adjectifs et les participes se construisant avec une subordonnée exclamative sont variés ➤ VI-3.2. Ils peuvent exprimer une relation entre un individu et une situation, comme les adjectifs de sentiment (*étonné*, *heureux*, *indifférent*). Les deux sous-types d'exclamative sont possibles **67a** **67b**, au moins pour certains locuteurs. La subordonnée à mot intensif-exclamatif est introduite par *que* **67a**, plus rarement par *de ce que* **67c** ➤ VII-5.2.2.

La subordonnée à mot exclamatif est parfois complément d'une préposition, sélectionnée par l'adjectif, du moins pour certains locuteurs **67d**.

67 **a** *Paul est heureux* [*qu'on ait tant ri*].
b % *Je suis d'ailleurs toujours très étonné* [*à quel point les pêcheurs sont au courant de ce qui s'est pris dans les étangs*]. (*pechemaniac.com*, 3 déc. 2011)
c *Paul est heureux* [*de ce qu'on ait tant ri*].
d % *Paul était indifférent à* [*combien elle avait souffert*].

Les adjectifs peuvent aussi exprimer des propriétés de situations, de propositions ou de messages (*extraordinaire*, *fou*, *important*). Avec ces adjectifs attributs, la subordonnée exclamative peut être sujet **68a**, mais est plus souvent complément dans une construction impersonnelle **68b** **68d** > II-4.4.3 ou périphérique dans une construction disloquée **68c**.

68 **a** [*Que Paul ait tant de chance*] *est incroyable !*
b *C'est incroyable* [*que Paul ait tant de chance*] *!*
c *C'est fou, ce qu'il a souffert !*
d *C'est extraordinaire* [*comme les news affluent à chaque fois qu'il y a une pilule à faire passer*]. (*boursorama.com*, 11 sept. 2013)

4.5.3. La subordonnée exclamative complément de nom

Une subordonnée exclamative peut être complément d'un nom abstrait (*fait*, *idée*) **69a**, d'opinion ou d'activité intellectuelle (*impression*, *souvenir*) **69b**, de sentiment ou d'état intérieur (*joie*, *tristesse*, etc.) **69c**, de communication (*annonce*, *récit*) **69d** > IV-5.3.2.
Après le nom, la subordonnée est toujours *complément oblique*. Elle est introduite par *que* **69a** **69b** **69c** ou, plus rarement, par une préposition **69d**. Les subordonnées à mot exclamatif sont à l'indicatif **69d**, celles en *que* sont à l'indicatif **69b** ou au subjonctif **69a** **69c**, selon le nom.

69 **a** *le fait* [*qu'elle ait tant souffert*]
b *l'impression* [*qu'elle a tant souffert*]
c *la tristesse* [*qu'elle ait tant souffert*]
d % *le récit de* [*comme elle était heureuse*]

4.5.4. La subordonnée exclamative complément de verbe

Les verbes qui se construisent avec une subordonnée exclamative sont variés > II-2.6.3. La subordonnée exclamative peut être complément direct **70a** ou complément oblique **70b**. La subordonnée à mot intensif-exclamatif est introduite par le subordonnant *que* **70c**, plus rarement *de ce que* **70d**.

70 **a** *Il nous raconte* [*comme il a été heureux*]. | *Il nous le raconte.*
b *Il se souvient* [*comme il a été heureux*]. | *Il s'en souvient.*
c *Il sait* [*qu'il a été tellement heureux*].
d *Il se souvient* [*de ce qu'il a été tellement heureux*].

Les verbes concernés appartiennent aux classes sémantiques listées dans le > **tableau XII-14**.

VERBES	SUBORDONNÉE À MOT EXCLAMATIF	SUBORDONNÉE À MOT INTENSIF-EXCLAMATIF
d'activité intellectuelle et d'opinion : *admettre*, *apprendre*, *s'apercevoir*, *comprendre*, *constater*, *contester*, *croire*, *découvrir*, *douter*, *ignorer*, *inventer*, *mesurer*, *oublier*, *pressentir*, *réaliser*, *reconnaitre*, *remarquer*, *savoir*, *se rappeler*, *se souvenir* (*de*), *trouver*	*Il se souvient* [*comme il a ri*]. *Je sais* [*combien il a souffert*].	*Il se souvient* [*qu'il a tant ri*]. *Je sais* [*qu'il a tellement souffert*].
de communication : *annoncer*, *avouer*, *cacher*, *dire*, *dissimuler*, *écrire*, *s'écrier*, *s'exclamer*, *expliquer*, *murmurer*, *se plaindre*, (*de*) *raconter*, *révéler*	*Il nous a dit* [*combien il avait souffert*]. *Il avoue* [*quels efforts il a faits*].	*Il nous a raconté* [*qu'il a tellement souffert*].
d'identité : *être*, *rester*, *sembler*	*Le scandale est* [*combien il a souffert*].	*Le scandale est* [*qu'il ait tant souffert*].
de perception et présentatifs : *écouter*, *entendre*, *observer*, *regarder*, *savourer*, *sentir*, *toucher*, *voici*, *voilà*, *voir*	*Je vois* [*combien il a souffert*]. *Regarde* [*comme c'est beau*] *!* *Touche* [*comme c'est chaud*] *!*	*Je vois* [*qu'il a tant souffert*].
de sentiment et de réaction émotive : *admirer*, *aimer*, *apprécier*, *approuver*, *déplorer*, *détester*, *regretter*, *se désoler* (*de*), *s'étonner* (*de*), *s'inquiéter* (*de*), *se réjouir* (*de*)	*J'apprécie* [*quels efforts il a faits*]. *Il regrette* [*comme on lui parle*].	*Je regrette* [*qu'il ait tant souffert*].

Tableau XII-14. *Les subordonnées exclamatives compléments de verbe*

Certains verbes comme *réaliser* **71a 71b** peuvent se construire avec les deux sous-types d'exclamative, tandis que d'autres se construisent seulement avec une exclamative à mot exclamatif : *regarder* **71c 71d**, et d'autres encore seulement avec une exclamative à mot intensif-exclamatif : *trouver* **71d 71e**.
L'exclamative complément est toujours à l'indicatif lorsqu'elle est introduite par un mot exclamatif **71a 71c** ; elle est à l'indicatif **71b 71e** ou au subjonctif, selon le verbe principal pour celles qui ont recours à un mot intensif-exclamatif.
Il n'y a pas de verbe se construisant uniquement avec une subordonnée exclamative ➤ II-2.6.3. En général, les verbes qui admettent une subordonnée exclamative admettent aussi une subordonnée déclarative ou interrogative, mais l'inverse n'est pas forcément vrai. Seuls les verbes qui acceptent une subordonnée déclarative (en *que*) peuvent prendre une subordonnée exclamative avec mot intensif-exclamatif.

71 **a** *Marie a réalisé [comme Paul avait souffert].*
b *Marie a réalisé [que Paul avait tellement souffert].*
c *Regarde [comme c'est beau] !*
d * *Regarde [que c'est tellement beau] !*
e *Je trouve [que Marie a tant souffert] !*
f * *Je trouve [comme Marie a souffert] !*

La subordonnée exclamative introduite par un mot exclamatif

La subordonnée à mot exclamatif se construit avec les verbes qui admettent une subordonnée interrogative (*demander*, *savoir*, *trouver*, *voir*) et permettent de l'interpréter comme une question résolue **72a** ➤ XII-3.2.6. Il s'agit en particulier de verbes de communication **70a** ou de perception **72b**, surtout dans une phrase à l'impératif **72c** ➤ III-5.2.2.

72 **a** *Paul sait [comme elle lui est redevable].*
b *Il sentit [comme il l'aimait].*
c *Regarde [quelle allure il a] !*

La subordonnée à mot exclamatif est mal acceptée pour les verbes dont la subordonnée est interprétée comme une question non résolue, comme *demander* **73b**. En **73a**, la subordonnée est interrogative.

73 **a** *Paul m'a demandé [combien j'ai écrit de livres].*
b * *Paul m'a demandé [comme j'ai regretté cette décision].*

Elle peut être introduite par *quel*, *combien* **74a**, *comme* **74b**, parfois *ce que* **74c**. L'adverbe *que* n'est pas possible **74d** et *qu'est-ce que* est considéré comme non standard et condamné par la norme **74e**.

74 **a** *Regarde [combien de progrès il a faits] !*
b *Regarde [comme il a progressé] !*
c % *Regarde [ce qu'il a progressé] !*
d * *Regarde [que de progrès il a faits] !*
e ! *Regarde [qu'est-ce qu'il a progressé] !*

La subordonnée exclamative à mot exclamatif-intensif

La subordonnée exclamative à mot intensif-exclamatif est introduite par le subordonnant *que*. Elle n'est possible qu'avec un verbe qui admet une subordonnée déclarative. Le verbe *parler* qui n'admet pas de subordonnée en *que* **75a** n'admet pas d'exclamative **75b**. Elle est au même mode que la subordonnée déclarative, généralement à l'indicatif, avec les verbes d'opinion et d'activité intellectuelle (*comprendre*, *réaliser*) **75c**, parfois au subjonctif, avec les verbes de sentiment (*aimer*, *détester*, *regretter*) **75d** ➤ XI-5.2.3.

75 **a** * *Paul parle [que Marie est belle].*
b * *Paul parle [que Marie est tellement belle].*
c *J'ai compris [que Marie avait tellement souffert].*
d *Je regrette [que Marie soit si malheureuse].*

> *La subordonnée à mot exclamatif-intensif et les verbes factifs*
>
> Les verbes de sentiment acceptant une subordonnée exclamative doivent supposer la vérité de celle-ci, c'est-à-dire être *factifs* ➤ XII-1.2.5 : *adorer*, *déplorer*, *détester*, *endurer*, *regretter*, etc., mais pas *appréhender*, *désirer*, *craindre*, *espérer* (* *Je crains que Marie soit si malheureuse.*).

4.5.5. L'interprétation des subordonnées exclamatives

Les exclamatives subordonnées ont la même interprétation que les exclamatives indépendantes ➤ XII-4.4.1 : elles expriment une proposition dont la source et le garant est le locuteur, et qui représente son intime conviction, accompagnée d'une valeur émotive. À la différence des exclamatives indépendantes, elles ne donnent pas lieu à un acte de langage.

La vérité des subordonnées exclamatives

Le contenu de la subordonnée exclamative est présenté comme vrai aux yeux du locuteur ou du sujet du verbe principal **76a**. L'effet persiste même si le verbe principal est nié **76b** ou questionné **76c**.

76 **a** *Paul vous a dit* [*comme il a ri*].
b *Paul ne vous a pas dit* [*comme il a ri*].
c *Paul vous a-t-il dit* [*comme il a ri*] *?*

La subordonnée exclamative et les verbes factifs

La subordonnée exclamative ressemble à la subordonnée déclarative après un verbe dit *factif*, comme *réaliser* ➤ XII-1.2.5. Une phrase avec un verbe factif implique la vérité de la subordonnée, même s'il est nié **77c** ou questionné **77d**. Si **77b**, **77c** ou **77d** sont vraies, **77a** l'est aussi. Une telle implication n'existe pas avec *raconter*, qui n'est pas un verbe factif : **77e** n'implique pas **77a**.

77 **a** *Paul a beaucoup souffert pendant sa jeunesse.*
b *Marie a réalisé* [*que Paul avait beaucoup souffert pendant sa jeunesse*].
c *Marie n'a jamais réalisé* [*que Paul avait beaucoup souffert pendant sa jeunesse*].
d *Est-ce que Marie a réalisé* [*que Paul avait beaucoup souffert pendant sa jeunesse*] *?*
e *Marie nous a raconté* [*que Paul avait beaucoup souffert pendant sa jeunesse*].

Toutefois, l'interprétation de la subordonnée exclamative est différente : qu'elle soit le complément d'un verbe factif **78a** **78b** ou d'un verbe non factif **78c** **78d** **78e**, elle est toujours présentée comme vraie. La proposition **77a** est impliquée par toutes les phrases de **78**. C'est pourquoi le contenu de la subordonnée exclamative ne peut pas toujours être dit *présupposé* : il l'est après un verbe factif, mais non après un verbe non factif.

78 **a** *Marie a réalisé* [*comme Paul avait souffert pendant sa jeunesse*].
b *Marie n'a pas réalisé* [*comme Paul avait souffert pendant sa jeunesse*].
c *Marie nous a raconté* [*comme Paul avait souffert pendant sa jeunesse*].
d *Marie ne nous a pas raconté* [*comme Paul avait souffert pendant sa jeunesse*].
e *Marie ne nous a pas raconté* [*que Paul avait tellement souffert dans sa jeunesse*].

L'interprétation des adjectifs, noms et verbes qui autorisent une subordonnée exclamative

Une exclamative peut être subordonnée après un verbe, un adjectif ou un nom, à deux conditions :
– la situation décrite par la subordonnée est présentée comme réalisée (dans le passé ou dans le présent) ;
– la relation exprimée par le verbe, l'adjectif ou le nom ne met pas en jeu la vérité de la proposition.
Les verbes *rêver*, *s'imaginer* présentent la situation décrite par la subordonnée comme non réalisée : ils se construisent avec une subordonnée déclarative **79a** mais non avec une exclamative **79b** **79c**. L'adverbe *tellement* est possible seulement s'il s'agit d'une subordonnée déclarative, avec une consécutive **79d**.

79 **a** *Il rêve* [*qu'il sera très riche*].
b *# Il rêve* [*qu'il sera tellement riche*].
c *# Il s'imagina* [*combien il était riche*].
d *Il rêve* [*qu'il sera tellement riche qu'il pourra s'acheter un avion*].

Sont aussi exclus les verbes ou les adjectifs décrivant une argumentation ou une réflexion qui touche à la vérité de la proposition. Les verbes *affirmer*, *décider*, *prétendre*, par exemple, décrivent une relation entre le sujet et la proposition qui met en jeu sa vérité. Ils peuvent se construire avec une subordonnée déclarative **80a** **80b**, mais non avec une exclamative **80c** **80d**.

80 **a** *Ils finirent par décider* [*qu'elle avait tort*].
b *Il prétendait* [*qu'elle avait raison*].
c *# Il prétendait* [*qu'elle avait tellement raison*].
d *# Ils finirent pas décider* [*comme elle avait tort*].

Lorsque la subordonnée est complément d'un adjectif, celui-ci ne doit pas porter sur la vérité de la proposition. L'adjectif *vrai* ne peut pas être construit avec une exclamative **81a**, ni l'adjectif *probable* **81b**.

L'expression *pas possible* est acceptable mais signifie ici 'incroyable' **81c**. Un nom comme *nécessité*, qui implique la vérité de la subordonnée, n'est pas non plus approprié **81d**.

81 a # *C'est vrai* [*comme Paul est bête*] *!*
b # *C'est probable* [*comme il ment*] *!*
c *C'est pas possible* [*comme il ment*] *!*
d # *On ne comprend pas la nécessité* [*qu'il souffre tellement*] *!*

Les trois interprétations des subordonnées exclamatives

Comme les exclamatives indépendantes, les subordonnées exclamatives peuvent recevoir plusieurs types d'interprétation ➤ XII-4.4 : il s'agit du degré **82a** ou du modèle, pour celles qui sont introduites par *quel* **82b**, et de la manière, pour celles qui sont introduites par *comme* **82c**. La subordonnée exclamative peut être complément *direct* **82a 82b** ou *oblique* **82c** ➤ II-2.6.

82 a *Oh ! Papa, si tu savais* [*quel travail nous avons eu ces derniers jours*] *!* (Camus, 1955)
b *Regarde* [*quel chapeau elle porte*] *!*
c *Tu te souviens* [*comme on nous a traités*] *?*

Elle se distingue de la subordonnée comparative en *comme*, qui peut être complément d'un verbe de comportement **83a**, et qui alterne alors avec un complément prépositionnel de manière **83b** ➤ XV-3.2.2. La comparative peut aussi être ajout à des verbes variés **83c**, et peut être sans verbe **83d**.

83 a *Il se conduit* [*comme il faut*].
b *Il se conduit d'une manière correcte.*
c *Il ment* [*comme il respire*].
d *Il ment* [*comme son frère*].

➤ Circonstancielles de cause en *comme* (*Comme il pleuvait, j'ai pris le métro.*) ➤ XIV-3.3.1

4.6. L'usage des phrases exclamatives

La phrase exclamative est associée à un acte de langage : l'exclamation. L'acte d'exclamation se distingue de l'assertion ou de la question en ce qu'il ne sollicite pas de réaction de l'interlocuteur.
À la différence de la déclarative, la phrase exclamative ne fournit pas une réponse naturelle à une question.
Elle peut parfois donner lieu à un acte de langage indirect, par exemple :
- une demande : *Quel froid il fait !* formule ainsi la requête de fermer la fenêtre ou de monter le chauffage ;
- une suggestion : *C'est tellement mieux de prendre le métro !* suggère indirectement de prendre le métro.

Inversement, certaines interrogatives rhétoriques (*Qui pourrait le croire !*) peuvent avoir une valeur exclamante.

4.6.1. La phrase exclamative et l'exclamation

La phrase exclamative a des emplois distincts de ceux des phrases déclaratives ➤ XII-1.3 ou interrogatives ➤ XII-3.4. Elle permet d'accomplir un acte de langage spécifique, distinct de l'assertion ou de la question, que l'on appelle conventionnellement *exclamation*.

Dans l'acte d'exclamation, le locuteur ne demande pas à l'interlocuteur d'accepter le contenu propositionnel (comme dans l'assertion) ni de le compléter (comme dans la question). Il prend l'interlocuteur à témoin. L'exclamation ne demande pas de réaction appropriée de l'interlocuteur : c'est un acte réussi du seul fait d'être énoncé par le locuteur. L'exclamation est un acte expressif et non interactif : la réaction de l'interlocuteur n'est pas requise.

En dialogue, la phrase exclamative ne peut pas être utilisée de façon naturelle comme réponse à une question **84a** ; à l'inverse, la réponse à la question est un des usages prototypiques de la déclarative assertante **84b**.

84 a Loc. 1 — *Comment est le nouveau fiancé de Marie ?*
Loc. 2 — # *Comme il est beau !*
b Loc. 1 — *Comment est le nouveau fiancé de Marie ?*
Loc. 2 — *Il est très beau.*

L'exclamative et la réplique de l'interlocuteur

Lorsqu'il utilise une exclamative, le locuteur ne sollicite pas de réponse ou de réplique de la part de l'interlocuteur comme dans le cas de l'interrogative. L'interlocuteur peut exprimer son accord ou son désaccord, mais rarement par un simple *oui* ou *non* (prononcé sans accentuation emphatique) **85a** : il formule alors explicitement son avis **85b** **85c** ou exprime ses doutes **85d**.

85 **a** Loc. 1 — *Qu'est-ce qu'il est tellement intelligent !*
Loc. 2 — # *Non.* 'il n'est pas intelligent'
b Loc. 1 — *Il est tellement intelligent !*
Loc. 2 — *Oui, je trouve aussi.*
c Loc. 1 — *Qu'est-ce qu'il est intelligent !*
Loc. 2 — *Je ne suis pas de cet avis.*
d Loc. 1 — *Il est tellement intelligent !*
Loc. 2 — *Tu trouves ?*

L'exclamation et l'assertion

À la différence de celui de la déclarative **86a**, le contenu de l'exclamative est posé, et non pas asserté. C'est pourquoi une exclamative n'est normalement pas suivie d'une particule comme *non ?* demandant son approbation à l'interlocuteur **86b**, même si *n'est-ce pas* se rencontre parfois **86c**.

86 **a** *C'est beau, non ?*
b # *Comme c'est beau, non ?*
c *Avez-vous remarqué que la mort seule réveille nos sentiments ? Comme nous aimons les amis qui viennent de nous quitter, n'est-ce pas ?* (Camus, 1956a)

Les phrases exclamatives et les déclaratives subjectives

La phrase exclamative exprime souvent une réaction émotive immédiate, ou bien un sentiment ou une opinion personnelle. En cela, elle peut ressembler aux déclaratives dites *subjectives*, qui sont des descriptions de l'état mental ou physique du locuteur par lui-même **87a** ➤ XII-1.1.1. Mais elle s'en distingue sur plusieurs points. Elle ne se limite pas à l'état mental ou émotif du locuteur : elle peut aussi bien concerner l'état privé d'autrui, tel que le conçoit le locuteur, comme en **87b** **87c**.
En dialogue, une déclarative subjective peut difficilement faire l'objet d'un accord ou d'un désaccord de la part de l'interlocuteur **87d**. À l'inverse, le contenu d'une exclamative peut faire l'objet d'un accord ou d'un désaccord de la part de l'interlocuteur **87c**.

87 **a** *J'ai mal !*
b *Comme Pierre doit être triste aujourd'hui !*
c *Tu as un tel courage !*
d Loc. 1 — *J'aime le chocolat !*
Loc. 2 — # *Moi, je ne trouve pas* (*que tu aimes le chocolat*).

L'exclamative et la surprise

Certaines analyses associent aux exclamatives la notion de surprise. Certes, l'emploi d'une exclamative est compatible avec l'expression d'une surprise mais il ne peut s'agir d'une valeur générale. Dans l'interprétation de degré, l'exclamative a un effet d'amplification de l'écart par rapport à une valeur standard (*Comme elle est belle ! Il court tellement vite !*) ➤ XII-4.4.3, mais rien ne dit que sa valeur soit anormale ou extraordinaire. Si l'on remercie son hôte en disant *Quelle bonne soirée j'ai passée !*, il serait impoli d'y associer une valeur de surprise. L'interprétation à parangon, quant à elle, met en jeu non pas le normal ou le stéréotypé, mais l'idéal ou l'anti-idéal : le syntagme nominal en *quel* peut être anormal en tant qu'exemplaire particulièrement bon ou mauvais (*Quelle allure il a !*), mais pas forcément (*Quel chapeau elle portait ce soir-là !*).
La surprise peut aussi caractériser l'acte de langage lui-même, c'est-à-dire l'exclamation. Mais il serait réducteur d'identifier exclamation et expression de la surprise car elles ne sont pas forcément associées. L'exclamation marque bien un engagement du locuteur dans son énoncé, mais ne détermine en rien la gamme des attitudes ou des émotions qui peuvent la causer ou qu'elle peut manifester (colère, joie, dégout).

4.6.2. La phrase exclamative et les actes de langage indirects

L'exclamative permet aussi d'effectuer des actes de compliment **88a** ou de reproche **88b**, à l'instar des déclaratives exprimant une opinion personnelle ➤ XII-1.1.1. Parce qu'elle véhicule un contenu propositionnel, elle permet un acte indirect comme le fait l'assertion ➤ I-2.2.2. Par exemple, en contexte, une

exclamation peut être traitée comme une requête indirecte, telle que fermer la fenêtre **88c**, ou bien comme une suggestion : d'y aller en métro **88d**.

88 **a** *Quelle belle robe tu as !*
b *Sur quel ton tu nous parles !*
c *Qu'est-ce qu'il fait froid ici !*
d *Ce serait tellement plus simple d'y aller en métro !*

Mais à la différence d'une déclarative **89a**, d'une interrogative **89b** ou d'une désidérative **89c** de valeur comparable, l'exclamative ne peut pas être suivie par *je te dis* **89d** ou *s'il te plait* **89e** **89f** ➤XVIII-4.3.

89 **a** *Tu ne dois pas nous parler sur ce ton, je te dis !*
b *Est-ce que tu peux fermer la fenêtre, s'il te plait ?*
c *Allons-y en métro, s'il te plait !*
d *# Sur quel ton tu nous parles, je te dis !*
e *# Qu'est-ce qu'il fait froid ici, s'il te plait !*
f *# Ce serait tellement plus simple d'y aller en métro, s'il te plait !*

4.6.3. La phrase interrogative exclamante

L'interrogative rhétorique

La tradition grammaticale considère les interrogatives partielles en **90a** **90b** **90c** **90d** et totales **90e** comme des exclamatives. Nous considérons ici que ce sont des interrogatives à valeur exclamante.

90 **a** *Qui pourrait le croire !*
b *Que ne ferait-il pas pour être admis !*
c *À quoi sommes-nous réduits !*
d *Comment est-ce possible !*
e *Est-il mignon, ce petit !*

Ce sont des interrogatives rhétoriques ➤XII-3.4.2 qui n'attendent pas de réponse, parce que celle-ci est évidente et peut être formulée comme en **91**. Comme les exclamatives, elles transmettent une émotion : indignation, sentiment d'impuissance, étonnement, etc., d'où leur valeur exclamante.

91 **a** *Personne ne peut le croire !*
b *Il ferait n'importe quoi pour être admis !*
c *Nous sommes réduits à une condition extrêmement difficile !*
d *Ce n'est pas possible !*
e *Ce petit est très mignon !*

> *La question rhétorique et l'exclamative*
>
> À la différence des exclamatives, elles peuvent apparaitre comme répliques à une question **92a** et l'interlocuteur peut y répondre s'il ne comprend pas l'intention du locuteur ou bien s'il la refuse **92b**.
> De manière générale, leur fonctionnement est foncièrement différent de celui des exclamatives. L'interrogative rhétorique réclame en effet une connivence entre les interlocuteurs, à la différence de l'exclamative qui ne repose pas sur un savoir partagé et qui ne vise pas un savoir partagé.
>
> **92** **a** Loc. 1 — *A-t-il donné sa réponse ?*
> Loc. 2 — *Qui peut le forcer à respecter les délais !*
> **b** Loc. 1 — *Que ne ferait-il pas pour être admis !*
> Loc. 2 — *Rien de mal, ne t'en fais pas.*

Les énoncés interro-négatifs se prêtent naturellement à cet emploi (la négation indiquant un biais vers une réponse positive) ➤XII-3.4.2. Dans cet emploi, la négation est rhétorique : **93a** et **93b** sont équivalents quand ils sont utilisés avec une valeur exclamante.

93 **a** *Est-ce mignon à cet âge !*
b *N'est-ce pas mignon à cet âge !*

> *L'interrogative exclamante en* si
>
> L'interrogative en *si* est possible comme indépendante **94**. En emploi rhétorique, elle n'attend pas de réponse. Elle peut donner lieu à une interprétation de degré : grande quantité **94a** ou forte intensité **94b** **94c** et revêtir une valeur exclamante.

94 **a** *Oh ! s'ils se donnent du mal pour nous comprendre ! S'ils s'escriment le tempérament à gamberger la question* […]. (Boudard, 1963)
b [Il a] *sorti de son sac des chaussons de feutre noir. « Voyez-moi ça, dit-il avec son sourire d'enfant. Si ça peut être souple et chaud !… »* (Genevoix, 1950).
c *Eh ben, nous, mon vieux, on est ici pour gagner notre bifteck, t'entends ! Le cinéma, on s'en tape. Carre-toi ça dans ta petite tête. Si c'est pas malheureux !* (Gibeau, 1952)

Elle peut aussi être employée comme subordonnée, après un verbe de perception **95a**, mais aussi certains verbes de savoir et de jugement (*imaginer*, *jurer*, *savoir*) **95b 95c**, ainsi que l'expression familière *tu parles* **95d** ➤XII-4.5.4. Dans ce cas, elle a une valeur intensive et émotive, et on ne peut pas parler strictement d'acte indirect d'exclamation, puisqu'une subordonnée n'est pas associée à un acte de langage.

95 **a** *Regarde* [*si c'est beau*] *!*
b *Tu peux imaginer* [*si j'étais triste*] *!*
c *Tu penses* [*si j'étais heureux*] *!*
d *Tu parles* [*si je les connais leurs salades*] *!* (Beauvoir, 1954)

4.7. Les phrases apparentées aux exclamatives

Peuvent être rapprochées des phrases exclamatives des constructions appartenant à d'autres types de phrases, mais qui en partagent la valeur intensive ou émotive :
– des déclaratives à valeur intensive (*Vous m'avez fait une peur !*) ;
– des phrases affectives, déclaratives (*On a gagné !*) ou désidératives (*Qu'il essaie un peu !*).
Certains énoncés nominaux (*La chance !*), sans mot exclamatif, peuvent également être apparentés aux énoncés exclamatifs.

4.7.1. La phrase déclarative à syntagme nominal intensif

À l'oral, une phrase déclarative peut avoir une valeur intensive, identique à celle de l'exclamative, si elle comporte un syntagme nominal à valeur intensive. Ce syntagme nominal est introduit par un article indéfini (*un*, *des*) et peut avoir différentes fonctions : sujet **96a**, complément de verbe **96b 96c** ou de préposition **96d 96e 96f**. Il peut appartenir à un syntagme prépositionnel attribut **96d** ou ajout **96e 96f**.

96 **a** *Une angoisse m'a pris, je ne te dis pas !*
b *Vous m'avez fait une peur !*
c *Il a un culot, cet homme !*
d *C'est d'une bêtise !*
e *Les nuages filent à une vitesse !*
f *Il a parlé de Marie avec un naturel !*

Le nom est parfois au pluriel **97a 97b**. En registre informel, les déterminants *un de ces* + nom singulier **97c**, *de ces* + nom pluriel **97d** sont spécialisés pour cette valeur intensive ➤V-4.1.1.

97 **a** *Il lui fait des scènes depuis leur divorce !*
b *Il a des fringales la nuit !*
c *J'ai un de ces mal de tête !* (*twitter.com*, 25 aout 2015)
d *Il lui fait de ces scènes !*

➤ Déclarative avec syntagme nominal défini intensif (*Il a eu la peur de sa vie !*) ➤XII-1.3.3

L'interprétation intensive s'appuie sur un nom gradable, en général non dénombrable (*angoisse*, *peur*), ou un adjectif gradable recatégorisé comme nom **98a**. Le nom peut parfois désigner un humain **98b**. Les phrases ainsi construites ne sont pas compatibles avec la négation **98c**.

98 **a** *Cette remarque est d'un bête !*
b *J'ai rencontré un imbécile ce matin, tu ne peux pas imaginer !*
c * *Vous ne m'avez pas fait une peur !*

Les phrases à syntagme nominal intensif et la source de l'information

À la différence d'une exclamative, la déclarative à syntagme nominal intensif peut mentionner une source d'information distincte du locuteur **99a** ➤XII-4.4.1 et peut s'employer comme réponse à une question **99b** ➤XII-4.6.1.

99 **a** *Je n'ai pas encore vu la nouvelle maison de Paul, mais selon Marie, c'est d'un glauque !*
b Loc. 1 — *Comment s'est passée l'entrevue pour Marie ?*
Loc. 2 — *Elle avait un trac !*

Par ailleurs, ces phrases ont une prosodie particulière : à l'oral, le syntagme nominal intensif doit être souligné (accent initial, rehaussement du registre, fort allongement syllabique, forte intensité) ➤ **XIX-4.2.2**.

L'interprétation des syntagmes nominaux intensifs

Comme le syntagme nominal exclamatif en *quel*, le SN intensif peut avoir une interprétation de degré, c'est-à-dire d'intensité **100a 100b**, plus rarement de quantité **100c**, ou bien une interprétation de parangon : en **100d**, le référent est un exemplaire particulièrement approprié ou inapproprié, beau ou laid, etc.

100 **a** *Il m'a fait une peur !*
b *Il va à une vitesse !*
c *Il y avait une poussière sous le lit !*
d *Elle avait un chapeau, je te dis pas !*

4.7.2. Les phrases affectives

Les phrases véhiculant une forte charge émotive ou une forte implication du locuteur ne sont pas forcément des exclamatives. Ce peut aussi être des déclaratives en **101a** et **101b**, ou des désidératives en **101c** et **101d.** Dans ces énoncés, la charge émotive ou l'engagement du locuteur sont associés à certains mots et à certains traits prosodiques, mais non à une interprétation ou un acte de langage spécifique. De plus, ces énoncés ne sont pas systématiquement associés aux autres aspects des exclamatives. Ils peuvent décrire des situations objectives, sans que la source de l'information soit le locuteur lui-même **101b.** De même, certaines expressions sont compatibles avec une interprétation de degré **101a**, mais d'autres en sont dépourvues **101b 101d.** Enfin, les déclaratives ont un usage d'assertion, et ainsi **101b** pourrait être employée comme réponse à une question (*Quel est le résultat ?*).

101 **a** *C'est vraiment insupportable, cette situation !*
b *On a gagné !*
c *Qu'il s'explique donc, ce type !*
d *Que je sois pendu si j'ai jamais cru à cette histoire !*

La phrase affective et la dislocation finale

La phrase affective (quel que soit son type) partage avec la phrase exclamative la propension à disloquer le sujet en fin de phrase **101a 101c**. De façon générale, le constituant disloqué final est associé à un référent de discours actif dans le contexte immédiat ➤ **XVIII-2.2.2**. Dans l'énoncé affectif, il peut être associé à un référent de discours inactif : il n'a pas fait alors l'objet d'une introduction préalable.

4.7.3. Les énoncés nominaux affectifs

Les grammaires rangent parfois parmi les exclamatives les énoncés réduits à un syntagme nominal défini : le SN est introduit par l'article défini **102a 102b** ou le démonstratif **102c** et ressemble à des énoncés exclamatifs en *quel* **102d** ➤ **XII-4.3.3**.

102 **a** *Je vous imaginais déjà en train de percer les plafonds, débrider les coffios du Comptoir d'Escompte et puis voilà ! Il n'est question que de poules et de lapins. La déconvenue !* (Boudard, 1963)
b *La gaffe !*
c *Cette gaffe !*
d *Quelle gaffe !*

La prosodie des énoncés nominaux affectifs

À l'oral, ces énoncés requièrent une intonation expressive : surarticulation, allongement syllabique, ralentissement du tempo, augmentation de l'intensité, rehaussement du registre, etc.

L'interprétation du syntagme nominal affectif

Le syntagme nominal affectif peut exprimer une propriété à propos d'une entité ; on dit qu'il est *prédicatif* ➤ **V-1.1.2**. Il est introduit par l'article défini et donne lieu à une interprétation intensive, la propriété gradable pouvant être apportée par une épithète **103a.** L'entité, marquée par *que*, peut suivre le SN.

Le SN affectif peut également désigner une entité, présente ou non dans la situation d'énonciation **103b**. Il est dit *référentiel*. Le SN référentiel est introduit par l'article défini ou le démonstratif. Il peut être accompagné d'une subordonnée relative **103c**. Il est incompatible avec un SN introduit par *que* **103d**.

103 a *Le beau discours que le tien !*
b *Rémy, lui, tire les draps, s'efforçant de se couvrir le visage. Elle froisse du papier, maintenant c'est le cliquetis de la calculatrice. Ce bruit ! L'homme a besoin de sommeil* […]. (Rheims, 1987)
c *La gaffe qu'il a faite ce matin !*
d # *La gaffe que la tienne !*

> *Le déterminant et l'interprétation du syntagme nominal affectif*
>
> L'interprétation du syntagme nominal référentiel dépend du déterminant. Avec l'article défini, l'énoncé peut donner lieu à une interprétation à modèle ➤ **XII-4.4.4**. Quand le locuteur s'exclame *La cravate !* en voyant la cravate d'un collègue, il identifie l'objet qu'il voit avec la cravate idéale (c'est-à-dire la cravate ayant toutes les caractéristiques de la cravate élégante, appropriée à la situation, etc.) ou, au contraire, avec la cravate ayant toutes les caractéristiques qui en font une cravate ridicule, déplacée, inélégante, etc. Avec le démonstratif, l'interprétation est associée à une interprétation intensive ➤ **V-3.3.1**. Le référent de discours peut être situé dans la situation **103b**, dans une représentation mentale **104a** ou dans un récit à la 1re personne **104b**. Il est présenté comme le centre de l'attention et des affects du locuteur.
>
> **104 a** *Ah ! la Grèce, cette mer, ces iles !*
> **b** *Très calme, j'annonce le double ou le triple de ce que j'attends. Ce bond ! Il en avale sa barbouse !* ('sa barbe') (Boudard, 1963)

4.8. La variation dans les phrases exclamatives

> Comme les phrases interrogatives ➤ **XII-3.5**, les phrases exclamatives donnent lieu à variation sociale et régionale.
> *Comme* peut être remplacé par *comment*, dans des usages souvent condamnés par la norme (! *Comment elle m'a parlé, là !*).
> Au Québec, les phrases à verbe suffixé par *-tu*, que l'on trouve en interrogative, peuvent avoir une valeur exclamante (% *C'est tu beau !*), de même que certaines déclaratives avec *don* (% *C'est don ben niaiseux !*).

4.8.1. Les exclamatives en *comment*

Comment, normalement réservé à un usage interrogatif ➤ **IX-10.2.5**, a un usage exclamatif dans le discours des jeunes générations depuis les années 1980, généralement condamné par la norme. Il a la même gamme d'emploi que *comme*, dans une exclamative de manière **105a** ou de degré **105c**.
Du point de vue syntaxique, il est généralement initial et peut correspondre à un complément de manière **105a**, à un attribut **105b** ou à un ajout **105c**. Mais, à la différence de *comme*, il peut aussi apparaitre après le verbe (*Elle parle comment, celle-là !*).

105 a ! *Comment elle parle, celle-là !* (La Courneuve, 1990)
b ! *Comment t'es, toi !*
c ! *Comment c'est vieux, ce truc !*

> Comment *exclamatif*
>
> Son usage oral est noté en France dans les années 1980-1990, chez des adolescents vivant à La Courneuve **105a**. Mais on en trouve également des exemples dans le film d'Éric Rochant *Un monde sans pitié*, sorti en 1989, qui met en scène des jeunes gens issus de milieux favorisés **106a 106b** : son emploi est alors perçu plus comme générationnel que social. Il est aussi employé au Québec **106c**. Condamné par la norme, il apparait peu dans l'écrit surveillé : les attestations écrites se trouvent principalement dans des blogs et forums **106d**.
>
> **106 a** ! *Putain, comment tu les as bluffés !* (Rochant, 1990)
> **b** *La Mère : Comment tu parles toi !* (Rochant, 1990)
> **c** *Mais avez-vous vu ses coudes ? Comment c'est pointu ! C'est traumatisant.* (*CFPQ*, 3, segment 4, p. 71) (Québec)
> **d** ! *Comment ça m'a saoulé ce truc… !* (*ls3-5a-forum.com*, 3 aout 2011)

Comment *exclamatif en subordonnée*

C*omment* exclamatif est aussi possible dans certaines subordonnées, surtout à l'oral **107a 107b 107c** et équivaut à 'à quel point'.

107 a ! *Ben regarde les autres comment ils sont frigorifiés derrière.* (*Corpus PFC*, enquête Brécey, 50aev1) (Normandie)

b ! *Imagine comment tu vas souffrir ! Tu souffres là avec un nettoyage quand tu vas là.* (*CFPQ*, 10, segment 3, p. 35) (Québec)

c ! *Caro, tu ne sauras jamais comment ça m'a fait mal de te voir partir.* (Oppel, 2007)

Comment + que

Comme certains interrogatifs en début de phrase ➤ **XII-3.5.2**, *comment* peut, dans ces usages exclamatifs, être suivi de *que* **108a**, parfois *est-ce que*, *ce que* **108b**, en indépendante, comme en subordonnée **108c 108d 108e**, en France comme au Québec.

108 a ! *Comment que je suis trop fort !* (*le-blog-top-secret.over-blog.com*, consulté le 16 aout 2013)

b ! *Comment ce qu'il était nerveux ce gars-là, là, là dans… dans le gros trafic là.* (*CFPQ*, 5, segment 6, p. 78) (Québec)

c ! *T'as vu comment que c'était beau !* (*CFPQ*, 15, segment 3, p. 39) (Québec)

d ! *Ah, j'en reviens pas comment qu'il va vite !* (*CFPQ*, 13, segment 7, p. 98) (Québec)

e ! *As-tu vu ça dans le bout des États-Unis, comment c'est qu'ils ont eu de neige, là dernièrement, deux mètres et demi !* (*CFPQ*, 4, segment 8, p. 93) (Québec)

L'évolution de comment *exclamatif*

En France, cette structure est souvent perçue comme récente. En fait, l'emploi exclamatif de *comment* existait déjà en moyen français **109a**. Les données manquent entre le XVI[e] siècle et les années 1990, mais on le trouve ensuite dans des œuvres littéraires mettant en scène un discours spontané et non standard **109b 109c**.

109 a *Comment nous serons festoyez de noz femmes, quand elles nous retrouverons a l'ostel !* (*Le Testament du chien*, 1462)

b *Les siens s'ils viennent se plaindre un peu* […] *comment qu'il les envoie rebondir !* (Céline, 1937)

c *Au réfect, j'peux pas bouffer. C'est trop gras et ça sent mauvais. Le poisson, c'midi, comment qu'il était vilain !* (Gibeau, 1952)

4.8.2. Les phrases exclamantes avec verbe + *-ti* ou verbe + *-tu*

Les phrases exclamantes avec -ti

Dans certaines phrases à valeur exclamante apparait suffixée au verbe la particule *-ti*, (ou *ti* sans trait d'union) parfois écrite *-ty* ou *-t'y*, censée signaler un registre informel en français de France, attesté à l'oral **110a**, plutôt à l'Ouest, ou dans des écrits rapportant l'oral **110b**. Cela peut être une variante de *-t-il*, utilisé dans les interrogatives.

110 a % *Il sonne-ti fort, celui-là, hein !* (*Corpus POI*-1995, DIV)

b *Le résultat c'est que j'ai eu du mal à ne pas tomber par terre et Mathilde a dit c'est ti pas malheureux de voir ça.* (Cauvin, 1987)

Les phrases exclamantes avec -tu *au Québec*

En français québécois parlé, la forme invariable *-tu* suffixée au verbe est fréquente dans les interrogatives totales, **111a** signifiant 'est-ce qu'elle vient ?' ➤ **XII-3.5.1**. On la trouve également dans des phrases indépendantes à valeur exclamante **111b 111c** ; **111b** équivaut à 'qu'est-ce que c'est beau !'. Elle n'est pas compatible avec un mot exclamatif **111d**. Elle n'est pas possible en subordonnée **111e**.

111 a % *A vient-tu ?* (Québec)

b % *C'est-tu beau !* (*motoneigeauquebec.com*, 26 fév. 2008)

c % *C'est tu drôle !* (Renaud, 1977) (Québec)

d * *Comme c'est-tu beau !*

e * *Je pense que c'est-tu beau !*

La valeur intensive avec verbe + *-tu* porte souvent sur des adjectifs (*beau*, *drôle*) ou des noms gradables (*fun*). Elle est compatible avec des adverbes de degré (*assez*, *à peu près*, *rien qu'un peu*) qui accompagnent le verbe ou l'adjectif **112**. **112b** signifie 'qu'est-ce qu'on s'en fout royalement' et **112c**, 'qu'est-ce qu'ils sont doués pour nous faire acheter !'.

112 a % *C'est-tu assez fort !* (Québec)

b % *Non mais ! On s'en câlisse-tu pas à peu près !* (*cliqueduplateau.com*, 23 sept. 2011) (Québec)

c % *Non, mais ils l'ont tu rien qu'un peu pour nous faire acheter !?* (*watermelon-n-diamond.blogspot.ca*, 30 janv. 2012) (Québec)

La phrase avec *-tu* peut parfois prendre la forme d'une question rhétorique, **113a** signifiant 'est-ce possible ?' + juron. Elle n'a pas d'interprétation négative. Lorsque *pas* apparait avec *-tu*, la phrase a une interprétation positive, avec généralement une valeur d'intensité : **113b** signifiant 'que c'est choquant !' et **113c**, 'que c'est bête !'.

113 a % *Ça se peut-tu, batinse !* (*metrodemontreal.com*, mai 2013)
b % *C'est-tu pas damnant !* (Montréal, 1995)
c % *C'est-tu pas innocent !* (Québec)

Les phrases exclamantes avec donc *au Québec*

La forme *donc*, parfois écrite *don* (prononcée *don*), est utilisée en québécois informel avec une interprétation intensive et exclamante. *Don* porte souvent sur l'adverbe (*ben*), qui précède l'adjectif **114a**, **114b** ('c'est bien dommage'), **114c** ('c'est très bête'), mais cet adverbe n'est pas obligatoire, **114d** signifiant 'qu'est-ce que tu es gentille !'.

114 a [Titre] % *C'est donc ben beau la réussite !* (*Le Devoir*, 24 déc. 2011)
b % *C'est don ben plate !* (*forum-perroquet.com*, 8 sept. 2011)
c % *C'est donc ben niaiseux !* (*lesimparfaites.com*, 13 fév. 2012)
d % *Tu es donc fine !* (Québec)

Comme *-tu*, *don* n'est pas compatible avec une interprétation négative **115a**, mais peut apparaitre avec une négation de constituant ➤ X-4.1.2, **115b** signifiant 'que c'est stupide !'.
Mais *-tu* et *don* au Québec se distinguent dans leur combinaison avec un adverbe de degré. La phrase exclamante avec *-tu* est compatible avec un adverbe comme *assez* **112a** mais non avec *ben* **115c**. *Don*, en revanche, est compatible avec *ben* mais pas avec *assez* **115d**.

115 a * *C'est pas don ben beau !*
b % *C'est don pas intelligent… !* (Québec)
c * *C'est-tu ben beau !*
d * *C'est don assez plate !*

➤ Autres expressions intensives au Québec (% *Elle est dans la lune ben raide !*) ou en France (! *Il m'énerve grave !*) ➤ VIII-7.1.2

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

XII-1. Les phrases déclaratives

Les phrases déclaratives peuvent être dites vraies ou fausses : Chierchia et McConnell-Ginet (2000 [1990]). Les phrases subjectives : Benveniste (1996 [1966], chap. v-21).
Les subordonnées déclaratives : Beyssade et Marandin (2006) ; après un verbe factif : Chierchia et McConnell-Ginet (2000 [1990]), Ginzburg et Sag (2000) ; après un verbe dit *faible* ou *transparent* (*je crois*, *je pense*) : Blanche-Benveniste et Willems (2007) ; les subordonnées complétives en *quand* : Leeman (2002).
Les déclaratives et les actes de langage : Austin (1991 [1962]), Searle (2009 [1969]), Kerbrat-Orecchioni (2001a), Beyssade et Marandin (2006). Les énoncés performatifs : Récanati (1981). Les déclaratives questionnantes : Mosegaard Hansen (2001), Abeillé, Godard et Marandin (2013) (ex. **51**, **53**, **55b**).
L'intonation des phrases déclaratives et interrogatives : Rossi (1999), P. Martin (2009).

XII-2. Les phrases désidératives

Hamblin (1987), Han (2011), Kaufman (2012). Elles sont souvent appelées *impératives*, *injonctives* ou *jussives* dans les grammaires.
Les formes à l'impératif et *que* + subjonctif : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 407-408), Leeman (1994c), Schlenker (2005).
Les impératives et les déclaratives à valeur déontique : Hamblin (1987), Portner (2007). L'impératif avec les verbes d'état : Ruwet (1972, chap. v), F. Martin (2007).
L'interprétation du subjonctif associé aux désidératives : ➤ **repères XI-5**.
L'impératif et les actes de langage : Hamblin (1987) ; à valeur conditionnelle : ➤ **repères XIV-2**.

XII-3. Les phrases interrogatives

Riegel, Pellat et Rioul (2016 [1994], chap. xiv), Ginzburg et Sag (2000).
Les phrases à mot interrogatif : Obenauer (2014 [1976]), Borillo (1976b). Les interrogatives multiples : Gazdik (2012). L'interrogative en *pourquoi* : Korzen (1985).
Les subordonnées interrogatives : Delaveau (1980), Muller (1996). Les compléments nominaux interprétés comme des interrogatives, ou *questions cachées* : Bellier (1989). Les subordonnées interrogatives sans verbe, dites *tronquées* (*sluicing*) : Krazem (2007), Dagnac (2019).
L'usage des constructions interrogatives : Beyssade (2006), Coveney (2011), des interrogatives totales : Mosegaard Hansen (2001), Abeillé, Godard et Marandin (2013). Les interrogatives et les actes de langage : Kerbrat-Orecchioni (dir.) (1991), Kerbrat-Orecchioni (2001a). Les questions de reprise : Milner et Milner (1975) (ex. **101e**). Les questions rhétoriques : Borillo (1981) (ex. **103**).
Les réponses *oui*, *non*, *si* : Plantin (1982), Kerbrat-Orecchioni (2001b).
Les formes régionales et non standard des interrogatives : Gadet (1997a [1989]) ; les formes utilisées à l'oral en France : Coveney (2002 [1996]), Defrancq (2000), Druetta (2009). L'absence d'accord avec le sujet suffixé : Cappeau (1996). La subordonnée avec mot interrogatif après le verbe : Coveney (2002 [1996]), Coveney (1997), Quillard (2001).
Les interrogatives au Québec : C. Lefebvre et Maisonneuve (1982) (ex. **121a**) ; la particule *–tu* : Maury (1990), Vecchiato (2000), Vinet (2000), Vinet (2004). La particule *–ti* : Blanchet (1995).
La subordonnée et le discours rapporté pour La Réunion et divers pays d'Afrique subsaharienne : Dagnac (1999), Queffélec (2006) (ex. **130**), Ledegen (2007) (ex. **129c**, **129d**), Ngué um (2007).

XII-4. Les phrases exclamatives

Cette section s'inspire de Marandin (2018b).
Le type exclamatif : Culioli (1974), R. Martin (1987), Marandin (2008) ; autres approches : Milner (1978), Morel (1995).
Les propriétés syntaxiques des mots exclamatifs : Milner (1978) et Gérard (2014 [1980]), qui analysent *comme*, *que*, *ce que*, *qu'est-ce que* comme des complémenteurs. Les mots appelés ici *intensifs-exclamatifs* (*si*, *tant*, *tellement*, *tel*) : Marandin (2010).
Les phrases exclamatives sans verbe : Laurens (2011).
L'exclamative exprime une proposition présentée comme vraie : Marandin (2008), Marandin (2018b) ; autres approches : Ginzburg et Sag (2000), Zanuttini et Portner (2003). Les exclamatives et les expressions évidentielles : Marandin (2008).
Les exclamatives de degré : Marandin (2010) ; autres analyses : Milner (1978), R. Martin (1987) ; à modèle ou parangon : Anscombre (2013) ; de manière : Moline (2013a).
Les subordonnées exclamatives : Bacha (2000).
Les exclamatives et les actes de langage : Beyssade et Marandin (2006). La construction en *si* : Delaveau (2001), Noailly (2005b) ; une autre analyse comme exclamative : Marandin (2008).
Les phrases déclaratives à syntagme nominal intensif : Rys (2003), qui les considère comme exclamatives. Les énoncés nominaux affectifs ou intensifs : Laurens (2011) ; avec un démonstratif (*Ce culot !*) : Wilmet (1986) (ex. **104b**), Kleiber (2003). La forme *un de ces* + nom : M. Gross (1974).
Comment exclamatif : Moline (2009), Moline (2013a) (ex. **105a**, **106a**, **106b**, **107c**).

CHAPITRE XIII

Les subordonnées relatives

XIII-1

Qu'est-ce qu'une subordonnée relative ?

1.1. Comment définir la subordonnée relative ?

1.1.1. Une définition usuelle de la subordonnée relative

Une subordonnée relative est souvent définie comme introduite par un pronom relatif ➤ IX-10.3, et modifiant un nom qui est son antécédent. En **1a**, la relative est introduite par *auquel*, qui correspond au complément de *penser* (*penser à quelqu'un*). L'antécédent est *l'homme*, qui déclenche l'accord en genre et en nombre du relatif **1b**. La relative se distingue ainsi de la subordonnée interrogative **1c** ➤ XII-3.2. En **1c**, *auquel* correspond aussi au complément du verbe *penser* mais la subordonnée n'a pas d'antécédent : elle est complément du verbe *se demander*, et *auquel* est un mot interrogatif.

1 **a** *l'homme [auquel je pense]*
b *les hommes [auxquels je pense]*
c *Paul me demande [auquel je pense]*.

1.1.2. Une nouvelle définition de la subordonnée relative

Cette définition est néanmoins insuffisante. Certaines subordonnées relatives ne sont pas introduites par un pronom relatif. En **2a**, la subordonnée relative est incomplète, car le complément de *voir* manque en position postverbale, et elle a un antécédent nominal *l'homme*. Elle se distingue de la subordonnée complétive qui est complète et complément du nom *fait* en **2b** ➤ I-4.2.2. Mais *que* est le même subordonnant en **2a** et en **2b** : nous ne l'analysons pas comme un pronom relatif, même quand il introduit une subordonnée relative ➤ XIII-2.2.1. Donc, certaines subordonnées relatives ne sont pas introduites par un pronom relatif.

Par ailleurs, en **2c**, la subordonnée, introduite par un pronom relatif, a pour antécédent toute la phrase précédente, et non un nom. Enfin, en **2d**, la subordonnée relative introduite par *dont* n'est pas incomplète : elle comporte un pronom (*elle*) qui renvoie obligatoirement à l'antécédent *une difficulté* ➤ XIII-2.3.3.

2 **a** *l'homme [que j'ai vu]*
b *le fait [que tu aies vu cet homme]*
c *Il a prétendu que j'avais été absent, [à quoi je n'ai rien répondu]*.
d *Voilà une difficulté [dont nous savons qu'elle n'est pas encore réglée]*.

Si l'on veut tenir compte de ces différents cas, on peut donc définir la subordonnée relative comme apportant une information sur un antécédent dont elle décrit une propriété. Elle contient un élément anaphorique, qui reprend cet antécédent et qui peut être un mot relatif, comme *auquel* en **1a 1b**, *quoi* en **2c**, ou bien une proforme ordinaire comme *elle* en **2d**. C'est grâce à cette relation anaphorique que la relative est en relation sémantique avec le reste de la phrase ➤ XIII-1.3.1. Dans le cas où elle est introduite par un subordonnant, on peut considérer que l'élément manquant, par exemple le complément du verbe *voir* en **2a**, joue le rôle d'élément anaphorique.

1.1.3. Les relatives sans antécédent sont-elles des relatives ?

Certains syntagmes nominaux **3a 3b** ou prépositionnels **3c**, introduits par une forme souvent identique aux pronoms relatifs, sont appelés *relatives sans antécédent* ➤ XIII-5.1. Selon notre définition, ce ne sont pas à strictement parler des subordonnées relatives, puisqu'elles n'ont ni antécédent ni élément anaphorique. Ce sont des syntagmes nominaux ou prépositionnels qui ont une structure interne similaire à certaines relatives.

3 a *Je verrai* [*qui tu verras*].
b *Je parlerai à* [*qui tu me diras*].
c *J'irai* [*où tu iras*].

1.2. La forme des subordonnées relatives

Une subordonnée relative comporte un introducteur qui peut être :
– une proforme relative (*un notaire*, [*lequel était parti*]) ;
– un syntagme contenant une proforme relative (*l'homme* [[*avec qui*] *je parle*]) ;
– un subordonnant : *dont*, *que*, *qui* (*l'homme* [*que je vois*]).
Seules les relatives qui sont introduites par un mot relatif ou un syntagme contenant un mot relatif peuvent être à l'infinitif (*un homme* [*avec qui parler*]).

1.2.1. Les introducteurs des subordonnées relatives

Comme la plupart des subordonnées > I-4.2, les relatives ont besoin d'un introducteur. Celui-ci peut être un mot relatif **4a**, un syntagme incluant un mot relatif **4b** ou un subordonnant **4c**.

4 a *l'endroit* [*où je vais*]
b *l'homme* [[*avec lequel*] *je parle*]
c *l'homme* [*que je verrai*]

Les relatives introduites par un mot relatif

Le mot relatif peut être un pronom **5a** ou une proforme prépositionnelle **5b** > IX-10.3 > tableau XIII-2. La relative peut également être introduite par un syntagme contenant un pronom relatif : syntagme nominal **5c** ou syntagme prépositionnel **5d**.

5 a *J'avais rendez-vous avec Paul,* [*lequel était déjà parti*].
b *J'avais rendez-vous avec Paul,* [*auquel tu m'avais dit de m'adresser*].
c *J'avais rendez-vous avec un notaire,* [[*lequel notaire*] *était déjà parti*].
d *J'avais rendez-vous avec Paul,* [[*au fils de qui*] *tu m'avais dit de m'adresser*].

Les relatives introduites par un subordonnant

Une subordonnée relative peut également être introduite par les mots invariables *qui*, *que*, *dont* **6**, que nous analysons comme des subordonnants et non comme des pronoms > IX-10.3 > XIII-2.2.1 > XIII-2.3.1. Nous distinguons en fait deux *qui* : un pronom relatif, qui suit une préposition **5d**, et un subordonnant qui correspond toujours à un sujet **6a** > XIII-2.1.1.

6 a *l'homme* [*qui est parti*]
b *l'homme* [*que tu m'as dit de voir*]
c *l'homme* [*dont tu me parles*]

1.2.2. La structure interne des subordonnées relatives

Les subordonnées relatives sont-elles incomplètes ?

La plupart du temps, la subordonnée relative est incomplète, c'est-à-dire qu'un complément **7a** ou un ajout **7b** manque en position canonique, après le verbe. Si elle est incomplète, la relative est une phrase à extraction > I-6.1. À l'élément manquant, après le verbe, peut correspondre un élément initial, dit *extrait* : *où* en **7a** **7b**, *auquel* en **5b**.
En revanche, la relative est complète si le pronom relatif est sujet **7c**. Les relatives introduites par *que* sont généralement incomplètes puisque le complément manque **6b**. Celles introduites par *dont* peuvent être incomplètes **6c** ou complètes : dans ce cas, elles comprennent obligatoirement un pronom ou une proforme (*les*), qui s'accorde avec leur antécédent **2d** **7d**.

7 **a** *Voilà l'endroit* [*où Paul va pour les vacances*].
b *Voilà un endroit* [*où il fait bon dormir*].
c *Nous avons fait une nouvelle proposition,* [*laquelle n'a pas encore été acceptée par le vendeur*].
d *Voilà des difficultés* [*dont il est clair qu'il faudra du temps pour les résoudre*].

La forme verbale des subordonnées relatives

Les relatives comportent habituellement un verbe à l'indicatif **6 7**, plus rarement au subjonctif **8a 8b** ou à l'infinitif **8c**. Seules celles qui sont introduites par un mot relatif ou un syntagme contenant un mot relatif peuvent être à l'infinitif ➤ **XIII-4.3.1**.
L'interprétation n'est pas toujours la même : en **8c**, le syntagme nominal décrit un type d'entité, et non une entité particulière comme en **7**. En **8a** et **8b**, il réfère à une entité non spécifique (rien ne dit qu'une telle secrétaire ou un tel endroit existe).

8 **a** *Je cherche une secrétaire* [*qui sache le tagalog*].
b *Il nous faut un endroit* [*où l'on puisse dormir à huit*].
c *un homme* [*avec qui parler*], *un endroit* [*où aller*]

Le ➤ **tableau XIII-1** rassemble les principaux types de subordonnées relatives selon leur structure interne.

INTRODUCTEUR	ÉLÉMENT RELATIVISÉ	EXEMPLES
auquel, *duquel*, *où*, prép + *lequel*, prép + *qui*, prép. + *quoi*, *pourquoi*	complément ou ajout	*la fille* [*de qui je parle*] *l'homme* [*auquel je pense*] *un endroit* [*où aller*]
lequel, *lequel* + nom	sujet	*Paul,* [*lequel était parti*]. *un notaire,* [*lequel notaire était parti*]
qui	sujet	*l'homme* [*qui est venu*]
que	complément ou ajout	*l'homme* [*que j'ai vu*] *le jour* [*qu'il est parti*]
dont	complément en *de* ou proforme	*la fille* [*dont je parle*] *une difficulté* [*dont il est clair qu'il faut la surmonter*]

Tableau XIII-1. *Les principaux types de subordonnées relatives*

➤ Les relatives sans verbe (*plusieurs amis, parmi lesquels Marie*) ➤ **XIII-2.4**

Qu'est-ce que l'élément relativisé ?

On considère qu'une subordonnée relative comporte un élément *relativisé*. Le plus souvent, l'élément relativisé correspond à l'élément manquant, noté en **9** par ◊ : il correspond au sujet de *venir* **9a**, au complément direct de *voir* **9b**, au complément prépositionnel de *parler* **9c**. Dans la relative sans élément manquant, l'élément relativisé est le pronom relatif sujet **9d** ou la proforme obligatoire **9e**, soulignés ici.

9 **a** *l'homme* [*qui* ◊ *est venu*]
b *l'homme* [*que je verrai* ◊]
c *l'homme* [[*à qui*] *je parle* ◊]
d *J'avais rendez-vous avec Paul,* [<u>*lequel*</u> *était déjà parti*].
e *Voici une difficulté* [*dont il est clair qu'*<u>*elle*</u> *était imprévue*].

La variation dans la structure interne des subordonnées relatives

Les subordonnées relatives comportent de nombreuses formes non standard, utilisées à l'oral ou en registre informel, en particulier avec *que*. Elles ne figurent pas dans le tableau ➤ **XIII-1**. Certaines comportent un mot relatif suivi de *que* (! *un endroit où qu'on va jamais*) ➤ **XIII-6.1.2**. Certaines comportent une proforme après *que*, au lieu d'être incomplètes (! *une fille qu'elle est belle*) ➤ **XIII-6.2.3**.

1.3. La fonction des subordonnées relatives et leur antécédent

Une subordonnée relative entretient une relation anaphorique avec un antécédent. Du point de vue syntaxique, elle est généralement en fonction *ajout* à cet antécédent qui peut être :
– un nom (*l'homme que j'ai vu*), un pronom (*ce que j'ai vu*) ou un syntagme nominal ;
– un adjectif (*satisfait* [*que j'étais*]) ;

– une préposition (*là* [*où je vais*]) ;
– un syntagme verbal ou une phrase (*Il a crié, à quoi je n'ai pas réagi.*).
Elle peut aussi être :
– extraposée, c'est-à-dire ajout au verbe (*Un homme est venu* [*qui était énervé*].) ;
– second complément d'un verbe transitif (*Je le vois qui arrive.*) ou dans une construction clivée ➤ XVIII-2.3 (*C'est Paul* [*que je vois*].).
Du point de vue sémantique, elle peut être restrictive (*l'homme que je vois*) ou non, c'est-à-dire appositive (*On attend Paul, qui est en retard.*), selon qu'elle contribue à définir la référence de l'antécédent ou non.

1.3.1. L'antécédent d'une subordonnée relative

Qu'est-ce que l'antécédent d'une subordonnée relative ?

L'antécédent de la relative est le plus souvent nominal **10a**. Mais d'autres catégories peuvent également être l'antécédent d'une relative : une forme prépositionnelle **10b**, un syntagme verbal ou une phrase **10c**, ou un adjectif **10d**, soulignés ici. Quand une relative est incomplète, l'antécédent peut correspondre à l'élément manquant : le complément de lieu en **10b**, l'adjectif attribut en **10d**. Mais ce n'est pas toujours le cas : en **10a**, l'élément manquant est tout le syntagme prépositionnel (qui correspond à un ajout au verbe *travailler*), mais seul *laquelle* reprend l'antécédent.
Le plus souvent, l'antécédent et la relative forment ensemble un constituant : la relative est alors ajout à son antécédent.

10 a *Une femme* [*avec laquelle on pourra travailler*] *vient d'être embauchée.*
b *Là* [*où je vais en vacances*], *il n'y a pas de voiture.*
c *Il a prétendu que j'avais été absent*, [*à quoi je n'ai rien répondu*].
d [...] *puritain que je suis, je demande que la théorie soit mieux que du truquage comme dans Louis Lambert...* (Tournier, 1977)

Antécédent de la relative ou antécédent du pronom relatif ?

Pris dans sa généralité, le terme *antécédent* est défini comme ce que reprend un pronom ou un élément anaphorique ➤ IX-2.1. Les grammaires, quant à elles, parlent souvent d'*antécédent* de la relative pour désigner le nom ou le syntagme nominal modifié par la relative. Les deux usages peuvent coïncider. En **11a**, *la fille* est en même temps modifié par la relative et antécédent du pronom relatif. Mais ce n'est pas toujours le cas : la relative n'est pas toujours ajout à l'antécédent. Par exemple, si la relative est postverbale, comme en **11b**, *une fille* est bien l'antécédent du pronom *qui*, mais du point de vue syntaxique, la relative est ajout au verbe.
En **11c**, la construction clivée comporte deux compléments après *c'est*, un syntagme nominal et une relative : le complément *ta fille* est bien l'antécédent du pronom relatif, mais la relative n'est pas ajout au syntagme nominal, elle est complément de *être* ➤ XVIII-2.3.1.

11 a *La fille* [*à qui tu parles*] *semble rêveuse.*
b *Une fille est arrivée, à qui personne n'a parlé.*
c *C'est* [*ta fille*] [*à qui je parle*].

> *L'antécédent de la relative et l'élément anaphorique*
>
> Pour nous, l'antécédent de la relative est donc l'antécédent de l'élément anaphorique de la relative, lequel peut être un pronom relatif **10a 11**, un autre pronom **9e**, ou bien un élément manquant comme dans *l'homme que je verrai* ◊ **9b** ou *puritain que je suis* ◊ **10d**.

1.3.2. Les relatives compléments de verbe

Dans certains cas, la subordonnée relative n'est pas *ajout* mais complément d'un verbe : après un verbe de perception **12a** ➤ III-5.2.4 ou dans une construction clivée comme en **11c 12b** ➤ XIII-3.4 ➤ XVIII-2.3.1. Elle est alors séparée de son antécédent, ou elle peut l'être **12c**, et ne forme pas un constituant avec lui. Dans une

construction clivée, l'antécédent peut avoir des catégories variées, par exemple syntagme nominal **12b**, prépositionnel **12d**, adjectival **12e**, adverbe **12f**. Ces relatives sont parfois appelées *prédicatives* ou *pseudo-relatives*.

12 **a** *Je les ai vus* [*qui couraient*].
b *C'est* [*ta fille*] [*qui a raison*].
c *C'est* [*ta fille*], *évidemment,* [*qui a raison*].
d *C'est* [*à Paris*] [*qu'il habite*].
e *C'est* [*tout jeune*] [*qu'il a décidé de devenir cinéaste*].
f *C'est* [*aussitôt*] [*qu'il a répondu*].

1.3.3. Les relatives restrictives et non restrictives

On distingue les relatives *restrictives* et les relatives non restrictives, aussi appelées relatives *appositives* ➤XIII-3.5. Une relative restrictive restreint la référence de l'antécédent : en **13a** le référent du syntagme *le vase que tu vois là-bas* est le vase localisé précisément par la relative, et pas un autre. Il en va de même de la relative en **13b**, qui est obligatoire ➤IX-8.3. En revanche, une relative non restrictive ne joue pas de rôle dans la référence de l'antécédent, qui est fixée indépendamment. Ainsi, en **13c**, la référence du nom propre est fixée indépendamment de la relative.

Certaines relatives, par exemple celles modifiant *celui* **13b**, sont toujours restrictives et d'autres toujours non restrictives, comme celles modifiant un nom propre **13c**. Mais la plupart des relatives sont ambigües, et à l'écrit, la ponctuation permet souvent de distinguer interprétation restrictive, sans virgule **13d**, et non restrictive **13e** avec virgule ➤XX-3.5.1. La phrase **13d** dit que le professeur ne reçoit que les élèves qui l'ont demandé, et **13e** qu'il les reçoit tous, et la relative apporte dans ce contexte une information de type causal : 'parce qu'ils l'avaient demandé'.

13 **a** *J'ai acheté le vase* [*que tu vois là-bas*].
b *J'ai acheté celui* [*que tu vois là-bas*].
c *On attend Paul, qui est en retard comme d'habitude.*
d *Le professeur a reçu les élèves qui l'avaient demandé.*
e *Le professeur a reçu les élèves, qui l'avaient demandé.*

XIII-2

La structure des subordonnées relatives

2.1. Les subordonnées relatives introduites par une proforme relative

2.1.1. Qu'est-ce qu'une proforme relative ?

Les subordonnées relatives peuvent être introduites par :
– un mot relatif (*auquel*, *duquel*, *lequel*, *où*, *pourquoi*) ;
– un syntagme contenant un mot relatif (*avec qui*, *pour lequel*, *sans quoi*).
Un mot relatif est une proforme anaphorique :
– il peut s'accorder en genre et en nombre avec son antécédent (*lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*) ;
– il peut être réservé à certains antécédents : humain pour *qui*, non humain pour *quoi*, lieu ou temps pour *où*.
Les relatives introduites par une proforme sont à l'indicatif (*Qui est celui à qui tu fais signe ?*), au subjonctif (*Nous cherchons un endroit où il fasse beau.*) ou à l'infinitif (*Il trouvait des gens à qui parler.*).

➤ Les subordonnées relatives introduites par *que* ➤ XIII-2.2 et *dont* ➤ XIII-2.3

Les pronoms et proformes relatifs

Les mots relatifs sont des formes anaphoriques : ils sont interprétés en fonction d'un antécédent ➤ IX-2.1. Du point de vue syntaxique, ce sont des pronoms (*lequel*, *qui*, *quoi*), un déterminant (*lequel*), un adverbe (*pourquoi*) ou des prépositions (*duquel*, *auquel*, *où*) ➤ IX-10.3 ➤ tableau XIII-2. *Auquel* et *duquel* sont des formes amalgamées (*à* + *lequel*, *de* + *lequel*) comme les prépositions *au* et *du* ➤ VII-5.1.2 ➤ IX-1.4.

CATÉGORIE	MOT	EXEMPLES
adverbe	*pourquoi*	*ce [pourquoi on s'est battus]*
déterminant	*lequel*	*un notaire, [lequel notaire était sourd]*
préposition	*auquel, duquel, où*	*l'homme [auquel je pense]* *l'endroit [où je vais]*
pronom	*lequel, qui, quoi*	*un ami [sur qui compter]* *un ami, [lequel était parti]*

Tableau XIII-2. *Les mots relatifs*

L'accord de lequel *avec l'antécédent*

Le pronom *lequel* s'accorde en genre et en nombre avec son antécédent, souligné ici : masculin pluriel **1a**, masculin singulier **1b**, féminin singulier **1c** ➤ IX-1.1.2. C'est aussi le cas des formes prépositionnelles *auquel* et *duquel* qui amalgament *lequel* **2d**. En revanche, les autres introducteurs (*qui*, *que*, *dont*) sont invariables ➤ XIII-2.2.1 ➤ XIII-2.3.1.

1 **a** *Je voudrais vous présenter les gens [avec lesquels je travaille].*
b *Voilà le résultat [sur lequel je compte].*
c *Voilà la proposition [sur laquelle nous nous basons].*
d *Voilà le résultat [auquel nous devons arriver].*

L'antécédent de qui *et* quoi

Le pronom relatif *qui* apparait comme complément de préposition, et il exige un antécédent humain **2a 2b**, contrairement aux proformes *auquel*, *duquel*, *lequel* **2c 2d**.

2 a *Voilà quelqu'un sur qui on peut compter.*
b * *Voilà la chaise sur qui Paul a voulu s'assoir.*
c *Voilà quelqu'un sur lequel on peut compter.*
d *Voilà la chaise sur laquelle Paul a voulu s'assoir.*

Pour le pronom relatif *quoi*, la restriction est plus subtile. Son antécédent ne peut pas dénoter un animé **3a**, et, de manière générale, il a une référence vague. Il s'agit le plus souvent d'un pronom non animé (*ce*, *rien*, *quelque chose*, *grand-chose*) **3b 3c 3d**, du nom vague *chose* (*peu de chose*), d'un syntagme verbal ou d'une phrase **3e**. D'autres antécédents nominaux comportant un nom (non animé) sont toutefois possibles **3f 3g**.

3 a * *Voilà quelqu'un* [*sur quoi on peut compter*].
b *Il s'est produit ce* [*à quoi on pouvait s'attendre*].
c *Il n'y a rien* [*sur quoi on ne se soit pas interrogé*].
d *C'est quelque chose* [*avec quoi il faut compter*].
e *Il se plaint sans cesse,* [*face à quoi on ne sait pas quoi faire*].
f [...] *on manquait de chevalets, de poutrelles et de madriers* [*sur quoi on poserait le tablier de planches*]. (Rambaud, 1997)
g *Je te vais lui constituer une dot* [*auprès de quoi les économies de Rothschild passeront pour un viatique d'étudiant*]. (Pennac, 1989)

Quoi s'oppose sur ce point à *lequel*. En effet, *lequel* n'admet pas de pronom antécédent à référence vague **4**.

4 a * *Il s'est produit ce* [*auquel on pouvait s'attendre*].
b * *Il n'y a rien* [*sur lequel on ne se soit pas interrogé*].

L'antécédent de où *et* pourquoi

Le relatif *où* a pour antécédent une expression dénotant un lieu **5a** ou une période de temps **5b** : en général un syntagme nominal **5a 5b**, mais aussi un syntagme prépositionnel **5c** ou une préposition sans complément (*là*, *ici*, *là-bas*) **5d** > VII-2.2.1.
Le relatif *où* contraste avec l'interrogatif *où* qui est toujours spatial > IX-10.1.1. La relative appartient parfois à une circonstancielle temporelle (*au moment où*, *à l'instant où*, *à l'heure où*) > XIV-6.3.1, conditionnelle (*au cas où*, *dans la mesure où*) > XIV-2.1.2, ou causale (% *du moment où*) > XIV-3.1.2. L'adverbe *pourquoi* n'est pas toujours reconnu comme mot relatif. Son antécédent est surtout *ce* **5e** > IX-8.1.

5 a *Décris-moi le jardin* [*où tu jouais enfant*].
b *On verra ça le jour* [*où les poules auront des dents*].
c % *Retrouve-nous chez ton grand-père, où je vais maintenant.*
d *Là* [*où je vais*], *tu ne serais pas bien accueilli.*
e *Voici ce* [*pourquoi nous nous sommes battus*].

> Pourquoi *comme mot relatif*
>
> Contrairement à la norme qui recommande *pour laquelle*, on trouve aussi le nom *raison* comme antécédent de *pourquoi* sur Internet **6**, particulièrement au Canada **6b 6c**. Il est possible que *pourquoi* dans *ce pourquoi* soit une forme agglomérée (*ce pourquoi* = *ce pour quoi*), et que l'utilisation de *la raison pourquoi* soit due à l'influence de l'anglais.
>
> 6 a [Titre] % *La vraie raison* [*pourquoi le CAC 40 baisse*] *et comment en profiter* (*graphseobourse.fr*, consulté en janv. 2019)
> b % *Si vous répondez non, expliquez les raisons* [*pourquoi vous voulez organiser une prestation du Carrousel en dehors de l'horaire établi*] *?* (*rcmp-grc.gc.ca*, 6 juillet 2010)
> c % *Comme une des fonctions principales des comités pléniers est de délibérer, il s'agit d'une des raisons* [*pourquoi il est interdit d'y proposer la question préalable*]. (*noscommunes.ca*, consulté en janv. 2019)

Le mode de la subordonnée relative avec proforme relative

Les relatives introduites par un syntagme relatif peuvent être à l'indicatif **7a**, au subjonctif **7b** > XIII-4.1 ou à l'infinitif **7c 7d** > XIII-4.3.

7 a *Il était impressionné de l'assurance* [*avec laquelle Maxime Ribotton, d'ordinaire apathique, traitait de ces questions*]. (Carrère, 1995)

b *Il est bon qu'il y ait des choses* [*contre lesquelles on ne puisse rien*] […]. (Bastide, 1956)
c [Le réel] *est le socle* [*sur lequel édifier l'œuvre*] *; parfois même le tremplin* [*où rebondir pour tomber ailleurs*] […]. (Huyghe, 1955)
d *Par cette comparaison, on comprend mieux aussi que le rôle de cette règle arbitraire est de fournir un obstacle* [*duquel triompher*]. (Caillois [dir.], 1967)

2.1.2. La fonction syntaxique des proformes relatives

Le mot ou syntagme relatif peut avoir plusieurs fonctions syntaxiques. C'est :
– un pronom sujet (*Voici Pierre, lequel est encore en retard.*) ;
– un déterminant dans un sujet (*cette hypothèse de déresponsabilisation,* [*laquelle hypothèse*] *pourrait s'avérer inexacte*) ;
– une proforme *extraite* correspondant à un complément (*l'endroit où je vais*) ou à un ajout (*le village où j'ai grandi*) ;
– une proforme complément de préposition dans un syntagme *extrait*, qui correspond à un complément (*l'homme* [*à qui*] *je parle*) ou à un ajout (*le village* [*dans lequel*] *j'ai grandi*).

La subordonnée relative est introduite par une proforme relative ou par un syntagme contenant une proforme relative, que l'on appelle *syntagme relatif* ➤ **tableau XIII-3**.

FONCTION DE L'INTRODUCTEUR	FORME	EXEMPLES
sujet	*lequel*, *lequel* + nom	*un notaire,* [*lequel était mort depuis longtemps*] *cette hypothèse,* [*laquelle hypothèse s'est révélée exacte*]
extrait correspondant à un complément	*auquel*, *duquel*, *où*, prép + *lequel* prép + *où* prép + *qui*, prép + *quoi*	*l'homme* [*auquel je parle*] *l'homme* [*à qui je parle*] *l'endroit* [*où je vais*] *ce* [*à quoi je pense*]
extrait correspondant à un ajout	*auquel cas*, *où*, *pourquoi*, prép + *auquel*/*duquel*/*lequel* prép + *où*, prép + *qui*, prép + *quoi*, adverbe + prép + *qui*/*lequel*	*la maison* [*où Paul a grandi*] *l'outil* [*avec lequel Paul travaille*] *Viens,* [*sans quoi on sera en retard*]. *Luc est parti, ce* [*pourquoi tout va mal*]. *le rail* [*parallèlement auquel la route s'étire*]

Tableau XIII-3. *Les subordonnées relatives avec mot relatif*

Les mots relatifs compléments de préposition

Les pronoms relatifs (*lequel*, *où*, *qui*, *quoi*) sont le plus souvent compléments d'une préposition (*avec lequel*, *avec qui*, *sans quoi*) et les proformes prépositionnelles (*auquel*, *duquel*, *où*) peuvent l'être aussi (*d'où*, *auprès duquel*). Le syntagme prépositionnel peut alors introduire la subordonnée relative : *avec qui* **8a**, *auprès desquels* **8b**, ou bien être lui-même complément de nom dans un syntagme prépositionnel plus large **8c 8d**.

8 a […] *elle vit celui* [[*avec qui*] *elle avait vécu si longtemps*] […]. (Romilly, 1993)
b […] *il est aux aguets, à l'instar des animaux* [[*auprès desquels*] *il vit*]. (Salvayre, 1995)
c *Un peu plus tard survint Jojo,* [[*dans la vie duquel*] *l'amour ne tenait aucune place*] […]. (Rolin, 1996)
d *Même Patrick,* [[*contre le corps de qui*] *son corps était collé*], *ne l'entendrait pas* […]. (Carrère, 1995)

Ce syntagme prépositionnel peut aussi être complément d'adverbe **9a 9b** ➤ **VIII-3.1.1**, et dans ce cas la relative est introduite par un syntagme adverbial.

9 a *François,* [[*contrairement à qui*] *tu as choisi de rester au pays*], *dit que tu lui manques.*
b *Ils se soucient peu de la loi* [[*conformément à laquelle*] *ils ne devraient pas télécharger de film*].

➤ *Là où* analysé comme un syntagme prépositionnel ➤ **VIII-1.2.2**

La fonction du syntagme prépositionnel relatif

Le syntagme prépositionnel relatif correspond à un élément manquant dans la subordonnée. Il peut jouer le rôle d'un complément de verbe **10a 10b 10c**, d'adjectif **10d**, de nom **10e**.

10 **a** *L'art doit revenir au peuple [[auquel] il appartient].* (Martel, 2007)
b *Voici la solution [[à laquelle] je pense].*
c *C'est bien ce [vers quoi on se dirige].*
d *Voici l'homme [de qui elle est éprise].*
e *Voici un élève [de qui j'ai oublié le nom].*

Il peut aussi correspondre à un ajout **11**. Les relatives en *pourquoi* correspondent toujours à un ajout **11b**. En **11c**, l'antécédent de la relative est le syntagme verbal et l'interprétation se rapproche de celle d'une circonstancielle ➤ XIII-3.2.3.

11 **a** *Il avait trouvé un ami, pour qui il était prêt à tout.*
b *Il n'a pas rendu son devoir, ce pourquoi il a été puni.*
c *Vous devez frapper, sans quoi vous n'entrez pas.*

Une relative peut-elle commencer par un syntagme nominal relatif ?

Les pronoms relatifs ne peuvent généralement pas correspondre à un complément direct **12a 12b 12c**, ni au complément d'une préposition indépendamment de cette dernière **12d** ; dans ce cas, c'est l'ensemble du syntagme prépositionnel qui est l'introducteur **12e**.

12 **a** * *Explique-nous la solution [laquelle tu as en tête].*
b * *Tu connais le type [qui tu viens de saluer] ?*
c * *C'est bien ce [quoi on a choisi].*
d * *C'est un ami [lequel je ne partirai pas en vacances sans].*
e *C'est un ami [[sans lequel] je ne partirai pas en vacances].*

Les relatives introduites par lequel

Les subordonnées relatives introduites par *lequel* sont non restrictives, et souvent marquées par une virgule ➤ XIII-3.5.2 ➤ XX-3.5.1. Elles apparaissent surtout à l'écrit. La relative est introduite soit par *lequel* seul **13a 13b**, soit par *lequel* + nom **13c**. Le pronom ou le syntagme nominal relatif est en fonction de sujet.

13 **a** *Le général Molitor alla saluer Masséna, lequel retira son chapeau à plumes* […]. (Rambaud, 1997)
b *Pour cela il recrute des correcteurs, lesquels ne renvoient directement pas les devoirs à leurs apprentis* […]. (Robert, 1966)
c […] *il entama dans la foulée une narration détaillée de ses investigations à l'usage de Son Excellence Gauthier-Dumont, lequel ambassadeur devait compter les lunes en se morfondant.* (Lanzmann, 1994)

Lequel *dans une relative non restrictive*

Le pronom *lequel* (ou le syntagme prépositionnel *lequel* + nom) cumule trois propriétés : il introduit la relative, il est sujet **13a**, et il est l'élément anaphorique pour l'antécédent ➤ XIII-1.1. Rarement, *lequel* peut aussi être extrait, et correspond alors à un complément direct **14a**. Mais il ne correspond pas à un complément oblique **14b** ou à un ajout **14c**. La phrase *Ils avaient payé la voiture un bon prix.* ne donne pas lieu à la relative **14b**, ni *On était allé à la mer ce jour-là.* à la relative **14c**. Pour certains locuteurs, le syntagme relatif sujet **14d** ou ajout **14e** peut comporter le complément de nom *duquel*.

14 **a** *Il a l'air d'ignorer qu'elle vit ici avec la vieille tante, laquelle je n'ai pas dû voir trois fois de ma vie* […]. (Garat, 2015)
b * *Ils avaient emprunté 5 000 euros, lequel prix ils avaient payé la voiture.*
c * *Ils se souviennent de ce jour-là, lequel on était allé à la mer.*
d % *C'est le samedi, [le lendemain duquel] est un dimanche.*
e % *Le temps fort de cette communauté sympathique se déroule aux plus beaux jours du printemps, avec* Le Bal de Versailles, *[le lendemain duquel] les participants se donnent rendez-vous en costume du* XVIIIe *siècle dans les jardins du Château de Versailles pour y faire une balade.* (*lemague.net*, 10 juin 2009)

2.1.3. Les deux structures syntaxiques des relatives avec mot relatif

Les subordonnées relatives avec mot relatif comme phrases à extraction

Le syntagme prépositionnel relatif est en général *extrait* : il est mis en relation avec un constituant relativisé non exprimé, dit *manquant*. De fait, la relative a les propriétés des phrases à extraction ➤ I-6.3.3 et permet en particulier l'inversion du sujet nominal **15b** ➤ XVII-2.2.3. On note ◊ l'élément manquant en position postverbale.

15 a *C'est un sujet [auquel beaucoup de gens s'intéressent ◊].*
b *C'est un sujet [auquel s'intéressent ◊ beaucoup de gens].*

Le syntagme *extrait* peut aussi correspondre à un dépendant d'un verbe subordonné au sein de la relative, ce que l'on appelle *relation à distance*. Le verbe subordonné est souvent un verbe infinitif **16a 16b**. *À qui* correspond au complément de *se donner* en **16a**, au complément de *dire* en **16b**, et en **16c** *avec qui* est interprété comme complément de *se passer*. En revanche, il n'y a pas de relation à distance possible entre *lequel* et le verbe dont il est le sujet **16d 16e**.

16 a *Ne parlons même plus* […] *de la veuve qui aime un homme [à qui le souvenir de son mari l'empêche [de se donner ◊]]* […]. (d'Ormesson, 1993)
b […] *une femme de pensionnaire* […] *a perdu la tête, nous confiant d'abord sournoisement la charge de son nourrisson, à nous les copensionnaires de son mari [à qui elle refusait [de dire bonjour ◊]]* […]. (Guibert, 1990)
c *En psychogénéalogie, on va également se pencher sur les personnes [avec qui on pense [que tout s'est toujours bien passé ◊]] pour comprendre comment on s'est construit.* (*reseaucoaching.com*, 14 oct. 2012)
d *Il recrute des correcteurs, lesquels ne renvoient pas les devoirs à leurs apprentis.*
e ** Il recrute des correcteurs, lesquels nous savons qui ne renvoient pas les devoirs à leurs apprentis.*

➤ La relation à distance dans les relatives à l'infinitif (*quelqu'un avec qui aller jouer*) ➤ **XIII-4.3.1**

Quels verbes autorisent la relation à distance avec un verbe subordonné ?

Tous les verbes n'autorisent pas de la même manière une relation à distance entre le syntagme relatif et le constituant manquant, ou le verbe subordonné ; on parle de *verbes* (ou *prédicats*) *ponts* ➤ **I-6.3.4**. Plus un prédicat est riche de significations annexes (qui s'ajoutent à la signification centrale du domaine considéré), et moins la relation à distance est naturelle. Ainsi, plus l'accent est mis sur la manière de dire, et moins le verbe de communication est susceptible d'être un verbe pont. Les jugements peuvent varier selon les locuteurs.
Par exemple, parmi les verbes de communication, les plus acceptables sont les plus généraux (*affirmer*, *annoncer*, *assurer*, *avouer*, *dire*, *expliquer*, *nier*, *prétendre*, *promettre*, *raconter*, *suggérer*) **17a** ; d'autres sont plus difficiles (*bafouiller*, *balbutier*, *bégayer*, *claironner*, *clamer*, *corroborer*, *s'exclamer*, *grommeler*, *marmonner*) **17b**.

17 a *une solution [[à laquelle] on avait dit [qu'on ne recourrait pas ◊]]*
b *? une solution [[à laquelle] on s'exclamait [qu'on ne recourrait pas ◊]]*

Les autres propriétés des relatives à extraction

Le constituant manquant ne peut pas se trouver dans toutes les configurations syntaxiques : on parle d'*iles* pour les constituants qui empêchent l'extraction ➤ **I-6.3.4**. Par exemple, il ne peut pas appartenir à un sujet infinitif **18a** ou subordonné **18b**, alors qu'il peut appartenir à un infinitif complément **18c** ou à une complétive **18d**.

18 a ** Nous étions les copensionnaires [à qui [dire bonjour ◊] lui était impossible].*
b ** Penchons-nous sur les personnes [avec lesquelles [que tout s'est bien passé ◊] est clair].*
c *Nous étions les copensionnaires [à qui il lui était impossible [de dire bonjour ◊]].*
d *Penchons-nous sur les personnes [avec lesquelles il est clair [que tout s'est bien passé ◊]].*

De plus, l'extraction est difficile à partir d'un syntagme prépositionnel. Ainsi, en général, le complément d'un nom est inclus dans le SP initial **19a** et ne peut pas être relativisé seul **19b**. Mais certains exemples sont possibles **19c**, en particulier au Québec ➤ **XIII-6.2.3**.

19 a […] *il y avait une bouteille de vin rouge et un saucisson [[dans l'emballage froissé duquel] scintillait la lame d'un couteau ◊].* (Carrère, 1995)
b ** Il y avait une bouteille de vin rouge et un saucisson [[duquel] scintillait la lame d'un couteau [dans l'emballage froissé ◊]].*
c *% Ce soir-là, je ne portais rien d'extravagant : au lycée privé où mes parents se saignaient [pour m'envoyer ◊], l'uniforme était obligatoire* […]. (Causse, 2014)

La ➤ **figure XIII-1** illustre des subordonnées relatives avec un mot ou syntagme relatif initial en fonction *extrait* ou en fonction *sujet*. L'élément manquant est représenté par ◊.

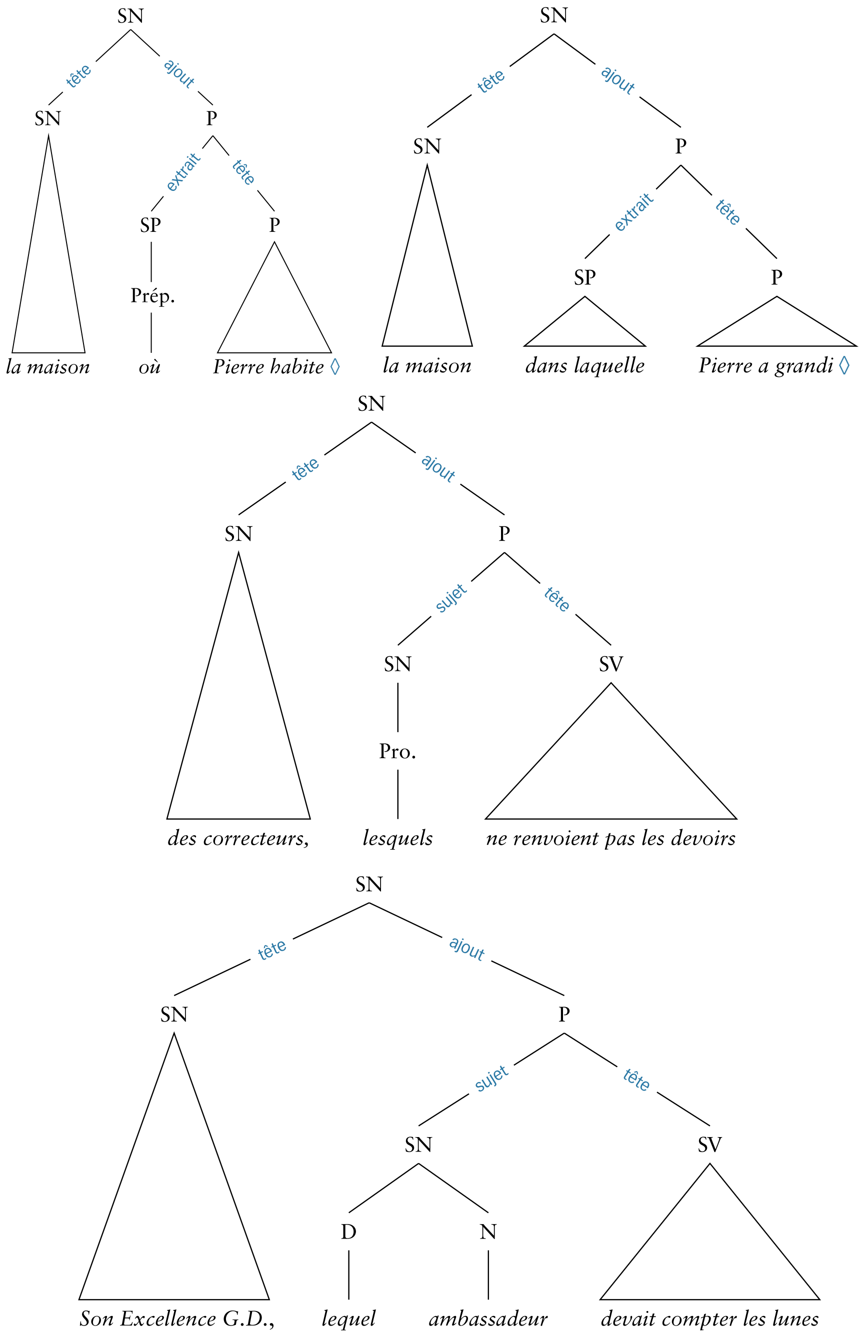


Figure XIII-1. *La structure syntaxique des relatives avec une proforme relative*

2.2. Les subordonnées relatives introduites par *que* et *qui*

Le subordonnant *que* introduit une subordonnée relative à laquelle manque :
– le complément direct (*l'homme que j'ai vu*) ;
– l'attribut du sujet (*l'homme qu'il est devenu*) ;
– le sujet d'un verbe complément (*l'homme que je crois être un génie*) ;
– plus rarement un ajout temporel (*un jour qu'il pleuvait*).
Le subordonnant *qui*, parfois considéré comme sujet, est une variante du subordonnant *que* et se distingue du pronom relatif *qui* (*une personne avec qui on doit parler*). Il introduit une relative dont le sujet est manquant (*un livre qui manque*). Les subordonnées relatives introduites par *qui* et *que* peuvent être à l'indicatif (*la personne qui viendra* / *que je connais*) ou au subjonctif (*Je cherche une personne qui réponde vite* / *que je connaisse.*).

➤ La différence entre complétive (*l'idée que je vienne*) et relative (*l'idée que je défends*) ➤ **IV-5.3.2** ➤ **XIII-1.1**

2.2.1. Les introducteurs *que* et *qui*

Dans une relative, la forme *que*, traditionnellement analysée comme un pronom relatif, est en réalité le même subordonnant qu'ailleurs, en fonction de marqueur. La forme *qui* peut être soit un pronom relatif, soit un subordonnant ➤ **tableau XIII-4**.

FONCTION DE L'INTRODUCTEUR	FORME	EXEMPLES
marqueur correspondant au sujet	*qui*	*l'homme* [*qui est venu*]
marqueur correspondant au complément direct	*que*	*l'homme* [*que j'ai vu*]
marqueur correspondant à l'attribut du sujet	*que*	*le médecin* [*qu'il est devenu*]
marqueur correspondant au sujet d'un verbe subordonné	*que*	*l'homme* [*que je crois être un génie*]

Tableau XIII-4. *Les subordonnées relatives en* que *et* qui

Que *comme subordonnant*

Plusieurs propriétés opposent pronom relatif et subordonnant. Seul le pronom est en relation avec un antécédent. Ainsi, *lequel* s'accorde en genre et en nombre avec son antécédent ➤ **XIII-2.1**, alors que le subordonnant est invariable **20a 20b**. Quant au pronom *quoi*, il est invariable mais il demande un antécédent inanimé **20c 20d**.

20 **a** *Voici les gens* [*que je voudrais vous présenter*].
b *Voici la proposition* [*que nous devons défendre*].
c *Voici la chose* [*à quoi je pense*].
d * *Voilà la personne* [*à quoi je pense*].

Le pronom peut être complément d'une préposition **21a 21c**, alors que le subordonnant ne le peut pas, et est toujours en début de relative **21b 21d**.

21 **a** *Elle vit celui* [*avec lequel Jean avait vécu si longtemps*].
b * *Elle vit celui* [*avec que Jean avait vécu si longtemps*].
c *C'est la raison* [*pour laquelle Marie est partie*].
d * *C'est la raison* [*pour que Marie est partie*].

En tant que subordonnant *que* contraint le mode de la subordonnée, qui peut être à l'indicatif **22a** ou au subjonctif **22b**, mais pas à l'infinitif **22c** ➤ **XIII-4.3**, contrairement à une relative introduite par un syntagme relatif **22d**.

22 **a** *Et puis il avait des talents de peintre que Sa Majesté appréciait.* (Rambaud, 1997)
b *Philippe est l'homme le plus extraordinaire* [*que j'aie jamais rencontré*]. (Roubaud, 1997).
c * *Il pensait seul, sans un ami que rencontrer régulièrement.*
d *Il pensait seul, sans un ami avec qui discuter.*

Les deux qui

Ces propriétés permettent de distinguer deux formes *qui* : un pronom relatif complément d'une préposition **23a**, un subordonnant qui correspond à un sujet en début de relative **23c 23d**. Le pronom demande un antécédent animé **23a 23b**, à la différence du subordonnant **23c 23d**.

23 **a** *Elle vit l'homme [avec qui elle avait vécu si longtemps].*
b ** Elle vit le tournevis [avec qui elle pourrait ouvrir la porte].*
c *Elle vit un homme [qui entrait au cinéma].*
d *Elle vit un tournevis [qui était sur la table]*

De plus, le pronom est compatible avec une relative à l'infinitif **24a**, alors que le subordonnant peut introduire une relative à l'indicatif **24b** ou au subjonctif **24c**, mais pas à l'infinitif **24d**.

24 **a** *Elle avait quelqu'un [avec qui parler].*
b *Je connais un secrétaire [qui sait le chinois].*
c *Je cherche un secrétaire [qui sache le chinois].*
d ** Elle cherchait quelqu'un [qui parler chinois].*

L'élision de qui *à l'oral*

À l'oral, en registre informel, *qui* subordonnant peut s'élider en *qu'* **25a**, comme *que* **25b** mais ce n'est pas le cas du *qui* relatif **25c** ➤ XIX-3.3.

25 **a** *L'Emo, tu sais, celui qu'est caché sous sa mèche et dont t'as jamais vu les deux yeux.* (*crazy-society.skyrock.com*, 14 juillet 2008)
b *Voici le collègue qu'a vu Marie.*
c ** Voici le collègue à qu'a parlé Marie.*

Que *et* qui *en début de complétive*

En **26a** le premier *que* introduit une relative et le second une complétive (complément de *savoir*). En **26b**, **26c**, *que* introduit la relative et *qui* introduit la complétive, complément de *savoir* ou de *croire*. Dans les interrogatives également, le subordonnant peut être *que* ou *qui*. En **26d**, *que* introduit une complétive (complément de *penser*) à laquelle manque le complément interrogé. En **26e**, *qui* est le subordonnant : il introduit une complétive (complément de *penser*) dont le sujet est interrogé. La forme *qui* est donc bien un subordonnant, et pas seulement dans les subordonnées relatives, quand la complétive a un sujet manquant. On peut considérer qu'il y a un seul subordonnant, avec deux formes possibles : *qui* si le sujet est manquant, *que* dans les autres cas.

26 **a** *Théophile, [que l'on sait [que vous aimez]], viendra demain.*
b [...] *Théophraste Renaudot [que l'on sait [qui n'est pas un sot]] insère dedans ses gazettes quelquefois de pires sornettes.* (Coston et Coston, 1952)
c *Peut-être que je me trompe, que je confonds ce [que je croyais [qui arriverait à Hélène Lagonelle]] avec ce départ obligé réclamé par sa mère.* (Duras, 1984)
d *Lequel pensez-vous [que Marie préfère] ?*
e *Lequel pensez-vous [qui arrivera le premier] ?*

Les relatives en que *avec complétive en* qui

Seuls certains verbes autorisent une complétive en *qui* **26b 26c**. Cette construction n'étant pas acceptée par tous les locuteurs, nous la marquons %. Les verbes qui l'autorisent forment un sous-ensemble des verbes de communication ou d'opinion ; ce sont surtout *affirmer*, *croire*, *dire*, *penser*, *savoir*, *voir* **27a** ; sont aussi possibles des verbes comme *comprendre*, *estimer*, *espérer*, *ignorer*, *imaginer*, *juger*, *prétendre*, *supposer*, *trouver*, *vouloir* **27b**. D'autres verbes ou prédicats principaux, pourtant proches par le sens, en revanche, sont plus difficiles **27c**.

27 **a** *% Voici ce [qu'on a dit [qui arriverait]].*
b *% Voici ce [que j'espérais [qui arriverait]].*
c ** Voici ce [qu'on a l'impression / qu'on se doute [qui va arriver]].*

Les verbes qui autorisent une complétive en *qui* peuvent aussi se construire avec un infinitif, dont le sujet implicite est identifié à leur propre sujet **28a** ➤ II-2.5.3. Cependant, dans une relative en *que*, le sujet de l'infinitif peut être relativisé et identifié à l'antécédent de la relative **28b**. Ainsi, c'est Paul qui comprend la solution en **28a**, et c'est la solution qui est solide en **28b**. Ce sont les mêmes verbes qui autorisent l'interrogation du sujet de la complétive en *qui* **26e** ou de l'infinitif **28c**.

28 **a** *Paul croit [comprendre la solution].*
b *Paul a présenté une solution [que nous croyons [être solide]].*
c *% Quelle solution croit-on [être solide] ?*

2.2.2. Les relatives introduites par *que* et *qui*

Que et *qui* introduisent des relatives dans lesquelles il manque un syntagme nominal. S'il s'agit du sujet du verbe qui suit, l'introducteur est *qui* **29a** ; dans tous les autres cas, c'est *que*. En **29b**, il manque ainsi le complément direct, en **29c** l'attribut du sujet, en **29d** un ajout temporel, en **28e** un spécifieur de quantité ➤V-2.3.2. En **29f**, *que* introduit une relative dans laquelle manque le sujet du verbe subordonné : dans ce cas, *qui* introduit la subordonnée complétive interne à la relative.

29 a *Jouy-en-Josas est la première ville de France à accueillir la maison [qui déménage].* (*actu.fr*, 17 mars 2015)
b *Voici la maison [que Pierre a bâtie]… Ainsi commence l'un des plus célèbres « contes randonnée »* […]. (*editions-memo.fr*, consulté en janv. 2019)
c […] *voilà l'homme [qu'il était devenu]* […]. (Daccord, 2018)
d *un jour [que Francis Ford Coppola rendait visite à sa fille Sophie Coppola]* (France Culture, « Concordance des temps », 29 mai 2015)
e *le peu [que j'ai lu de livres sur le sujet]*
f *le livre [que je crois [qui est sur la table]]*

Que *avec les noms de date*

Avec les noms de date, *que* peut provenir d'un adverbe relatif aujourd'hui archaïque et représenter un usage formel, ou constituer une extension de l'emploi de *que* ➤XIII-6.2.2 remplaçant *où*, avec une acceptabilité parfois variable (% […] *l'année que je suis arrivée là, ils avaient réservé à La Soupe* […]. *CFPQ*, 19, segment 5, p. 49). Il semble que le premier emploi soit favorisé par un antécédent indéfini (*Un jour que grand-mère me lisait un conte, elle s'était approchée de nous sans faire de bruit.*, Roze, 1996).

Les relatives en que *comme phrases à extraction*

Comme les relatives introduites par un syntagme prépositionnel relatif ➤XIII-2.1, les relatives en *que* sont des phrases à extraction ➤I-6.2.4. Ainsi, l'élément manquant peut dépendre d'un infinitif complément dans la relative : *canonner* **30a**, *conserver* **30b**. Il y a donc une distance possible entre *que* et l'élément manquant. La relative en *que* autorise l'inversion du sujet nominal, comme les autres relatives à extraction **30d** ➤XIII-2.1.3 ➤XVII-2.3.3. L'élément manquant est représenté par ◊.

30 a […] *des Autrichiens [que Masséna persévérait [à canonner ◊] afin de les maintenir à distance].* (Rambaud, 1997)
b […] *la miniaturisation des documents [que nous étions obligés [de conserver ◊ à portée de main]* […]. (Rolin, 1996)
c *Je voudrais un livre [que tous les enfants aiment lire ◊].*
d *Je voudrais un livre [qu'aiment lire ◊ tous les enfants].*

Comme dans la relative à extraction introduite par un syntagme relatif, tous les verbes ne peuvent pas apparaitre entre *que* et l'élément manquant. *Dire* **31a** est ainsi plus naturel que *répéter* **31b**, lui-même plus naturel que *grommeler* en **31c**.

31 a *On nous a donné des résultats [que l'on nous avait dit [que nous n'aurions pas ◊ avant longtemps]].*
b ? *On nous a donné des résultats [que l'on nous avait répété [que nous n'aurions pas ◊ avant longtemps]].*
c * *On nous a donné des résultats [que l'on nous avait grommelé [que nous n'aurions pas ◊ avant longtemps]].*

L'élément manquant est exclu de certaines configurations syntaxiques appelées *iles* ➤I-6.3.4. Ainsi, il peut appartenir à une complétive complément de verbe **31a** ou de nom dans une construction à verbe support **32a** ➤III-6.3 ➤IV-5.3.2, mais il n'appartient pas à un syntagme infinitif sujet **32b** ➤II-2.2.3, ni à une subordonnée circonstancielle **32c** ➤XIV-1.2.

32 a *La solution [que nous avions la certitude [que nous détenions ◊]] s'est évanouie tout d'un coup.*
b * *Il avait gardé un accent [que [de supprimer ◊] est une tendance chez les immigrés].*
c * *Nous redoutons cette décision [que nous partirions [s'ils prenaient ◊]].*

Avec un ajout infinitif, les acceptabilités sont variables **33a**, et la phrase est plus naturelle s'il s'agit d'un ajout de but en *pour* **33b 32c** ➤XIV-4.1.3. Par ailleurs, en cas de coordination, si un élément est extrait d'un conjoint, il doit aussi être extrait des autres conjoints **33a 33b** ➤XVI-1.2.3.

33 a % *Je ne trouve plus tous ces papiers [que je suis parti sans lire ◊].*
b % […] *avec cette intuition confuse qu'ont tous les enfants que les adultes portent en eux des mondes [auxquels ils n'ont pas tous les instruments nécessaires pour accéder ◊].* (Montalbetti, 2013)

c % [...] *elle s'apprêtait à tenir le rôle incommode de la belle-mère auprès d'une progéniture abondante et fantaisiste* [*qu'il faudrait des trésors de persévérance pour amadouer* ◊] [...]. (Compagnon, 2012)
d *J'ai acheté ce livre que Paul s'est engagé* [*à lire* ◊ *mais pas à discuter* ◊].
e * *J'ai acheté ce livre* [*que Paul devait lire* ◊, *mais s'est désintéressé du problème*].

La relative en que *avec plusieurs éléments manquants*

La relative peut contenir plusieurs éléments manquants renvoyant à l'antécédent. En **34a** l'antécédent correspond à la fois au complément de *menacé* et au complément d'*envoyer*. Dans ce cas, il est difficile que l'un des compléments soit un pronom **34b 34c**. La seule interprétation de **34b 34c** est que *le* ne renvoie pas à cet enfant mais à quelqu'un d'autre.

34 a *Cet enfant* [*qu'on a menacé* ◊ [*d'envoyer* ◊ *en pension*]] *continue à faire des bêtises.*
b # *Cet enfant* [*qu'on a menacé* ◊ [*de l'envoyer en pension*]] *continue à faire des bêtises.*
c # *Cet enfant* [*qu'on l'a menacé* [*d'envoyer* ◊ *en pension*]] *continue à faire des bêtises.*

Des relatives elliptiques en que *?*

Certaines relatives en *que* sont des relatives elliptiques construites autour d'un petit ensemble de verbes (*croire*, *demander*, *dire*, *imaginer*, *penser*, *savoir*, *vouloir* et les modaux *devoir*, *falloir* et *pouvoir*) ➤ I-5.3.4. À la relative elliptique **35a** correspond la relative complexe **35b**, c'est-à-dire que l'on reconstitue le contenu du verbe principal pour interpréter la relative.

35 a *J'ai rencontré tous ceux* [*que tu voulais*].
b *J'ai rencontré tous ceux* [*que tu voulais* [*que je rencontre* ◊]].
c *J'ai rencontré tous ceux* [*que tu m'as dit*].
d *J'ai rencontré tous ceux* [*que tu m'as dit* [*de rencontrer* ◊]].

Les verbes qui apparaissent dans ces relatives se construisent avec une complétive **35b** ou un infinitif **35d**. L'interprétation est la même en **35a** et **35b**, en **35c** et en **35d**, mais la syntaxe est différente. En effet, une relation à distance n'est pas possible dans la relative elliptique **36a**, alors qu'elle le serait avec une relative complexe **36b**. De plus, seuls certains verbes peuvent entrer dans cette construction : *affirmer* ne le permet pas **36d**. Les relatives avec un syntagme prépositionnel relatif n'entrent pas dans cette construction **36e** et l'on doit utiliser une relative complexe **36f**.

36 a * *J'ai rencontré tous ceux* [*qu'il est clair* [*que tu voulais*]].
b *J'ai rencontré tous ceux* [*qu'il est clair* [*que tu voulais* [*que je rencontre* ◊]]].
c *J'ai rencontré tous ceux* [*que j'affirme* [*avoir rencontrés* ◊]].
d * *J'ai rencontré tous ceux* [*que j'affirme*].
e * *J'ai parlé à tous ceux* [*à qui tu m'avais demandé*].
f *J'ai parlé à tous ceux* [*à qui tu m'avais demandé* [*de parler* ◊]].

La structure syntaxique des relatives en que *et* qui

Les relatives en *que* et *qui* diffèrent des autres relatives à extraction : elles ne sont pas introduites par un syntagme en fonction *extrait* mais par un subordonnant en fonction de marqueur.

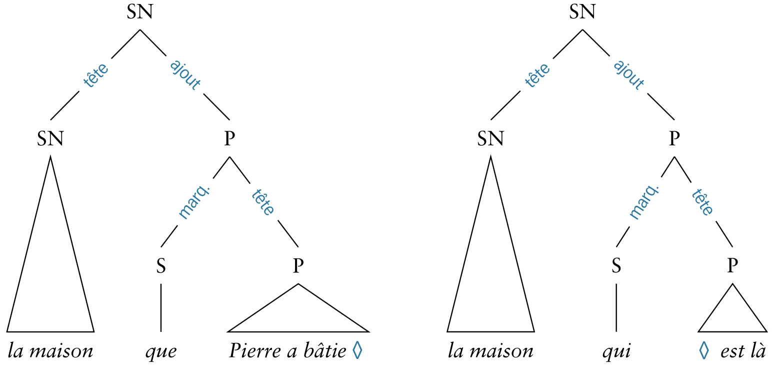


Figure XIII-2. *La structure syntaxique des relatives en* que *et* qui

2.3. Les subordonnées relatives en *dont*

Dont est considéré comme un subordonnant invariable qui introduit une relative à l'indicatif (*un collègue dont je peux dire du bien*) ou au subjonctif (*un collègue dont je puisse dire du bien*). Il correspond le plus souvent à un complément en *de* :
- complément de verbe (*un voyage dont je me souviens*) ;
- complément de nom (*un élève dont j'ai oublié le nom*) ;
- complément d'adjectif (*un travail dont je suis fier*).

Il peut correspondre aussi à un ajout en *de* (*J'apprécie la façon dont vous avez résolu le problème.*).
Dont peut également introduire une subordonnée relative complexe, qui inclut un pronom ou une proforme reprenant l'antécédent (*une proposition dont il est clair que nous allons la défendre*). Dans ce cas, la relative est complète et *dont* ne correspond pas à un complément en *de* manquant après le verbe.

➤ Les relatives en *dont* sans verbe (*plusieurs amis, dont Marie*) ➤ XIII-2.4.2

2.3.1. *Dont* comme subordonnant

Le mot *dont* est habituellement rangé parmi les pronoms relatifs. Nous l'analysons comme un subordonnant. Comme *que* et *qui*, il est invariable **37** et se distingue sur ce point de la proforme *duquel* qui s'accorde avec l'antécédent. *Dont* ne contraint pas son antécédent qui peut être aussi bien humain **37a 37c** que non humain **37b 37d**, à la différence des pronoms *qui* et *quoi* ➤ XIII-2.1.1.

37 **a** *Voici les gens [dont je vous ai parlé].*
b *Voici les propositions [dont nous avons parlé].*
c *Voici le collègue [dont je vous ai parlé].*
d *Voici la proposition [dont on devait discuter].*

À la différence des relatifs *duquel* et *de qui*, il ne peut pas faire partie d'un syntagme relatif en tant que complément de nom **38a 38c** ou de préposition **38e**.

38 **a** ** Un peu plus tard survint Jojo, [[dans la vie dont] l'amour ne tenait aucune place].*
b *Un peu plus tard survint Jojo, [[dans la vie duquel] l'amour ne tenait aucune place]* […]. (Rolin, 1996)
c ** Même Patrick, [[contre le corps dont] son corps était collé], ne l'entendrait pas.*
d *Même Patrick, [[contre le corps de qui] son corps était collé], ne l'entendrait pas.* (Carrère, 1995)
e ** Il est aux aguets, à l'instar des animaux [[auprès dont] il vit].*
f […] *il est aux aguets, à l'instar des animaux [[auprès desquels] il vit].* (Salvayre, 1995)

Les subordonnées relatives en *dont* sont à l'indicatif **39a** ou au subjonctif **39b**, plus difficilement à l'infinitif, même s'il apparait encore de manière sporadique **39c**. *Dont* contraint donc le mode de la subordonnée, comme les subordonnants *que* et *qui* ➤ XIII-2.2.1.
La forme *dont*, originellement une proforme, a été réanalysée comme un subordonnant spécialisé pour les relatives, et elle est aujourd'hui difficile à employer avec un infinitif. De plus, comme *que*, *dont* n'est pas possible dans les relatives sans antécédent, qui sont introduites par un pronom **39d** ➤ XIII-5.1.

39 **a** *Le comte Daru tomba dans un fauteuil rococo [dont il fit craquer le bois]* […]. (Rambaud, 1997)
b *Le seul exemple recommandé d'une telle culture [dont je parvienne à me souvenir], dans le domaine de la littérature, était un roman d'Ostrovski* […]. (Rolin, 1996)
c [À propos d'une exposition] *% Comment choisir ce [dont parler] ? Comment vous donner envie d'y aller ?* (*evous.fr*, 15 juin 2016)
d *Il parlait volontiers [de qui / * dont il aimait se souvenir].*

> *La fréquence relative des subordonnées relatives en* dont, que, qui *et* où
>
> Les subordonnées relatives introduites par *qui* sont les plus fréquentes, à l'écrit comme à l'oral, suivies par celles en *que*. À l'écrit, dans le Corpus arboré du français (extraits du journal *Le Monde*, environ 600 000 mots), on trouve 3 039 relatives en *qui*, 811 en *que*, 630 en *dont* et 430 en *où*. À l'oral, dans le Corpus de français parlé parisien des années 2000 (*CFPP2000*, entretiens, environ 600 000 mots), on trouve 4 000 relatives en *qui*, 900 en *où* et 146 en *dont*. Il semble que *dont* soit plus fréquent à l'écrit qu'à l'oral.

2.3.2. La relative en *dont* avec syntagme manquant

Quand *dont* introduit une subordonnée relative avec syntagme manquant, il correspond à un syntagme prépositionnel en *de*. Il peut correspondre au complément d'un verbe **40a**, d'un nom **40b**, d'un adjectif **40c**, plus rarement de préposition (*dont on est loin*). Il peut aussi s'agir d'un ajout, en particulier lorsque l'antécédent indique la manière **40d**.

40 **a** *Récitez chacun un poème [dont vous vous souvenez bien].*
b *La maison, [dont les volets sont soigneusement clos], demeure toujours aussi silencieuse.* (*histoire-en-questions.fr*, consulté en janv. 2019)
c *Disciple de Socrate, il cherche à imiter son maître, [dont il est fanatique à l'instar d'Apollodore]* […]. (*fr.wikipedia.org*, consulté en janv. 2019)
d *Il faut repenser la manière [dont la société protège les travailleurs].* (*la-croix.com*, 13 sept. 2015)

La concurrence entre dont *et* de qui, duquel, d'où

Dont et *de qui*, *duquel* se trouvent parfois en concurrence. *Dont* est plus fréquent que les mots relatifs, mais ces derniers n'ont pas disparu, lorsqu'il s'agit du complément d'un verbe, en particulier avec une interprétation d'origine **41a 41b** ou de source **41c**. Il s'agit souvent d'une relative non restrictive **41a 41c**.

41 **a** […] *il pensait néanmoins qu'on allait lui décerner quelques louanges pour avoir mis la main sur un document capital, [duquel allait sans doute jaillir une vérité historique susceptible de corroborer la thèse mongole].* (Lanzmann, 1994)
b [Titre] *Une formation riche en émotions et [de laquelle on ressort grandi]* (*hervepupier.com*, juillet 2013)
c *Je lui parle souvent de Hannah Arendt [de qui je tiens l'expression : « les contournements crochus du cœur »].* (Brisac, 1996)

Dont se trouve également en concurrence avec *d'où*, car si *d'où* est spécialisé pour l'origine, *dont* peut parfois l'exprimer **42a**, bien qu'il y ait des préférences (*d'où* pour un mouvement physique) **42b**.

42 **a** […] *ce curieux Belge risquait fort d'être emballé dans le fourgon, en route pour les nuits et brouillards [dont on ne revenait pas].* (Boudard, 1963)
b *J'ai insisté pour accompagner tout le monde jusqu'en Avignon [d'où je reviendrai en taxi].* (Nourissier, 1968)

Les relatives en dont *comme constructions à extraction*

Comme les autres relatives à extraction, *dont* autorise l'inversion du sujet nominal **43a** ainsi que la relation à distance : le verbe, le nom ou l'adjectif dont dépend le syntagme manquant peut être lui-même dans une subordonnée complétive **43b**, ou dans un complément infinitif **43c** ➤ I-6.3.3.

43 **a** *C'est un épisode [dont se souvient Marie].*
b *Apprenez chacun un poème [dont vous êtes sûr [que vous vous souviendrez bien]].*
c *C'est un épisode [dont Marie refuse [de se souvenir]].*

Dont *correspondant à un complément de nom*

Quand *dont* correspond à un complément de nom, le syntagme nominal peut être sujet **44a**, attribut ou complément direct **44b**. Mais de façon générale, il est difficilement inclus dans un syntagme prépositionnel **44c 44d** ➤ I-6.3.4.

44 **a** […] *toutes ces vertus prolétariennes [dont il imaginait que [l'étalage] pourrait infléchir les sentiments de Ginette]* […]. (Rolin, 1996)
b *toutes ces vertus [dont il évitait [l'étalage]]*
c * *toutes ces vertus [dont il pensait [à l'étalage]]*
d * *Je remercie mon réalisateur, dont je n'aurais pas réussi [sans la confiance].*

Cette possibilité existe néanmoins lorsque le syntagme prépositionnel entretient une relation de tout à partie avec le nom **45a 45b**. Enfin, il arrive qu'elle ne s'applique pas dans l'oral spontané **45c** ou en registre informel **45d** ➤ XIII-6.3.

45 **a** % […] *nous avions tous transité par cet appartement, dont [la porte [de la salle de bains]] était dépourvue de serrure* […]. (Rolin, 1996)
b % *Et je n'ai encore rien dit de la lampe d'examen dont je vous laisse profiter [de la poignée ergonomique]* […]. (Montalbetti, 2013)
c % […] *une statue dont on doute encore [de l'authenticité]* […]. (France Inter, journal du matin, 20 juillet 2010)
d % […] *cette fumée blanche dont le père tente de se dépatouiller [avec le sens].* (Montalbetti, 2013)

Quels compléments de nom donnent lieu à une relative en dont *?*

La plupart des compléments de nom en *de* peuvent donner lieu à une relative en *dont* ➤ IV-5.2 ➤ tableau XIII-5, par exemple le possesseur **46a**, le complément d'un nom relationnel comme *frère* **46b** ou d'un nom de quantité comme *plupart* **46c**.

46 **a** [À propos de sang] *Celui de mon voisin* [*dont je ne connais même plus le nom*] *?* (Rambaud, 1997)
b *J'ai aussi sur ma table un bouddha en verre* [*dont j'ai vu le frère jumeau en cristal ancien chez un antiquaire*] [...]. (Tournier, 1975)
c [...] *les Hollandais supervisent et subventionnent sur les deniers publics une chaîne d'établissements* [*dont la plupart sont privés*] [...]. (Bazin, 1959)

En revanche, le complément des noms d'approximation (*ce genre de choses*) et des noms affectifs (*ce crétin de Paul*) ne peut pas être relativisé **47a** ➤ IV-5.2.3. Les ajouts au nom, même en *de* **47b**, ne donnent pas lieu à une relative en *dont* **47c** **47d** ➤ IV-5.5.2.

47 **a** * *Il y a des choses* [*dont ce genre est perdu*].
b *le journal de la semaine, un appartement de cette surface*
c * *Cela s'est passé la semaine* [*dont le journal s'est perdu*].
d * *C'est cette surface* [*dont un appartement est disponible*].

COMPLÉMENT	NOMS	EXEMPLES	RELATIVE EN *DONT*
agent créateur	*dessin, immeuble*	*ce dessin de Picasso*	*Picasso,* [*dont les dessins sont au Louvre*]
de nom d'activité ou d'évènement	*arrivée, élection, lecture, réparation*	*l'arrivée de l'invité* *la réparation de la voiture*	*l'invité* [*dont l'arrivée est imminente*] *un vélo* [*dont la réparation coute cher*]
de nom affectif	*amour, crétin, drôle, merveille*	*un amour d'enfant* *ce crétin de Paul*	–
de nom d'approximation	*espèce, genre, type*	*ce genre de choses*	–
de nom d'état intérieur et de sentiment	*crainte, joie, peur*	*la joie de Luc* *la peur de l'orage*	*Luc,* [*dont la joie est manifeste*] % *l'orage* [*dont la peur se répand*]
de nom de qualité et de propriété	*courage, intelligence, taille*	*le courage de Paul* *la taille de la pièce*	*Paul,* [*dont le courage est connu*] *une pièce* [*dont la taille est suffisante*]
de nom de quantité	*dizaine, plupart*	*la plupart des films*	*des films,* [*dont la plupart sont médiocres*]
de nom relationnel	*ami, fils, frère, lecteur*	*le frère de Paul*	*Paul,* [*dont le frère est arrivé*]
partie	*aiguille, bas, haut*	*l'aiguille de l'horloge*	*l'horloge* [*dont l'aiguille est cassée*]
possesseur	*cahier, chien, ennuis*	*le cahier de Léa*	*Léa,* [*dont le cahier est taché*]

Tableau XIII-5. *Les compléments de nom et les relatives en* dont

Les noms à plus d'un complément en de

Lorsqu'un nom a deux compléments en *de* **48a** ➤ IV-5.1.2, chacun peut donner lieu à une relative en *dont* de manière indépendante **48b** **48c**.

48 **a** *la réparation de Paul de la voiture* ; *le portrait d'Olga de Picasso*
b *Paul, dont la réparation nous convient* ; *la voiture dont la réparation a couté cher*
c *Olga, dont un portrait se trouve au Musée Picasso* ; *Picasso, dont plusieurs portraits se trouvent au musée*

En revanche, la relative en *dont* peut être plus difficile si le nom est accompagné d'un complément en *de*. Dans ce cas, avec un nom comme *portrait*, la relative est plus naturelle avec l'agent créateur **49a** qu'avec l'objet du portrait **49b**. De même, la relative en *dont* est plus difficile en présence d'un possessif, interprété comme agent créateur **49d** ou comme possesseur **49e**.

49 **a** *Picasso, dont* [*un portrait d'Olga*] *se trouve dans ce musée.*
b ? *Olga, dont* [*un portrait de Picasso*] *se trouve dans ce musée.*
c *son portait d'Olga, mon dessin de Picasso*
d * *Olga, dont* [*son portrait*] *se trouve au musée Picasso.*
e * *Picasso, dont je préfère* [*mon dessin*] *au tien.*

De façon générale, on peut considérer que les compléments du nom sont hiérarchisés selon leur rôle sémantique (le possesseur ou l'agent étant placés plus haut que le thème ou le patient par exemple) et que leur relativisation tient compte de cette hiérarchie. Si *dont* et *son* correspondent chacun au complément le plus élevé dans une hiérarchie de rôles sémantiques, on comprend qu'ils s'excluent. Des contraintes analogues s'appliquent à la pronominalisation du complément de nom par *en* ➤ IX-4.3.3.

2.3.3. La relative en *dont* avec proforme

Dont peut aussi introduire une subordonnée complète, sans complément manquant ➤ XIII-2.3.1. Dans ce cas, la présence d'un pronom (*elle*, *ils*) **50a 50b** ou d'une proforme (*la*) **50c**, qui reprend l'antécédent de la relative, est obligatoire.

La relative à proforme, sans élément manquant, doit être une phrase complexe ➤ I-1.2.3. Ainsi, en **50a** et **50b** les pronoms *elle* et *ils* sont sujets d'une complétive interne à la relative, et en **50c**, *la* s'attache à un verbe subordonné. En revanche, en **50d**, la relative simple n'est pas acceptable.

50 **a** *Il a pointé une difficulté* [*dont il déplorait qu'elle ne soit pas encore résolue*].

b […] *nous vîmes monter à vive allure* […] *une colonne de véhicules de police* [*dont il ne faisait aucun doute qu'ils allaient droit chez nous*]. (Rolin, 1996)

c *Il a pointé une difficulté* [*dont il ne savait qui la résoudrait*].

d * *Il a pointé une difficulté* [*dont elle n'est pas encore résolue*].

La relative en dont *+ proforme avec infinitif*

Pour certains locuteurs, la proforme n'appartient pas forcément à une complétive, sans doute plus aisément à l'oral. En **51a 51b**, *le* s'attache à un infinitif (*payer*, *produire*). Les jugements sont variables, et cette forme de relative est peut-être en voie de généralisation ➤ XIII-6.3.1.

51 **a** % *Ainsi d'un impôt qui pouvait être imposé à l'improviste, on est passé à un impôt nettement plus prévisible* […] *et surtout* [*dont on pense le payer car on ne consomme plus le capital accumulé*] […]. (*ecopublix.eu*, 30 oct. 2007)

b % […] *le débat sur le nucléaire est un débat* [*dont on n'a pas les formes institutionnelles pour le produire*] […]. (France Culture, « La grande table », 30 avril 2011)

La variété des proformes dans la relative en dont

Les proformes les plus courantes sont les pronoms personnels **50a 50b 52a**, et les proformes faibles **52b**, ainsi que le pronom démonstratif (*ça*, *ce*) **52c** ➤ IX-8.1 et le déterminant possessif **52d** ➤ V-3.4.1. Sont également possibles, bien que plus rares, le pronom *tous* **52e**, ainsi que des prépositions anaphoriques comme *là-bas*, *dessus*, *dessous*, *dedans* **52f** ➤ VII-2.1.2.

52 **a** […] *son problème avait été de se débarrasser d'une philosophie de Hegel* [*dont il est évident que le critique est de plain-pied avec elle*] […]. (*classiques.uqac.ca*, 19 avril 2010)

b *L'autorité ne renvoie pas à ses propres capacités comme la puissance qu'on jauge et* [*dont on se demande si on pourra lui résister ou si on devra essayer de se la concilier*] […]. (*philosophie-en-ligne.com*, consulté en janv. 2019)

c *À moins que l'U. ait de l'argent à gaspiller dans des trucs* [*dont il est évident que ça ne peut pas marcher*]. (*forum-conquete-spatiale.fr*, 6 oct. 2006)

d *Leur préférence dans ce coin là va bien plutôt à Jung,* [*dont il est clair que sa position est exactement opposée*] […]. (*lacanchine.com*, 21 fév. 1968)

e *Voici la liste des rubriques,* [*dont il est évident que toutes ne sont pas remplies pour chacun des émigrés*] […]. (*aaeb.ch*, 1993)

f *Des gens qui ont su consacrer leur temps aux autres,* [*dont on sait que l'on peut compter dessus*]. (*ouest-france.fr*, 10 fév. 2014)

La relative en *dont* avec proforme est analysée de la façon suivante : la proforme reprend l'antécédent de la relative et joue donc le rôle de l'élément anaphorique de la relative ➤ XIII-1.1 ; elle appartient au complément, interprété comme un message, d'un verbe de communication, d'opinion et d'attitude intellectuelle, au moins pour la majorité des locuteurs.

Le prédicat dans la relative en dont *avec proforme*

Tous les verbes intermédiaires ne sont pas également acceptables, et leur acceptabilité donne lieu à variation. Sont généralement acceptables les verbes de communication (*affirmer*, *dire*, *prétendre*), d'opinion et d'attitude intellectuelle (*croire*, *douter*, *penser*, *savoir*, *avoir le sentiment*, *la certitude*, *être clair*, *évident*,

voir), les modaux épistémiques (*possible*, *il faut bien*), ainsi que ceux comportant une appréciation ou un sentiment s'ils ont aussi un élément de raisonnement et d'opinion (*espérer*, *regretter*). Parmi eux, seuls un petit groupe de verbes (*affirmer*, *dire*, *croire*, *penser*, *savoir*) peuvent prendre un complément en *de* **53a**. De nombreux autres prédicats comme *avoir la certitude*, *certain*, *clair*, *évident*, *possible*, *regretter*, qui sont possibles dans cette relative **53b**, ne prennent pas de complément en *de* **53c**. La proforme est alors obligatoire **53b 53d**. Cela montre que *dont*, dans cette construction, ne correspond pas à un complément en *de*.

53 a *Nous savons [de la distribution] que Molière jouait Alceste et que sa femme, Armande Béjart, tenait le rôle de Célimène.* (Guirand, 1955)
b *Je vais te présenter un nouveau collaborateur [dont je suis certain / il est clair / on a la certitude que tu peux lui faire confiance].*
c ** Je suis certain / * Il est clair / * On a la certitude [de ce collègue] que tu peux lui faire confiance.*
d ** Je vais te présenter un nouveau collaborateur [dont je suis certain / il est clair que notre entreprise va faire des progrès].*

Sont en revanche plus difficiles les prédicats exprimant la nécessité non épistémique (*il faut*, *il est nécessaire*) **54a** ➤ XI-8.1, un jugement subjectif (*bizarre*, *bon*, *mauvais*, *normal*, *surprenant*) **54b**, des sentiments (*aimer*, *détester*, *être content*, *être heureux*), le désir ou l'émergence d'une situation (*il arrive*, *empêcher*, *faire, vouloir*) **54c**, même si certains locuteurs les acceptent.

54 a *% Nous avons eu au téléphone ta grand-mère, [dont il faut que tu lui rendes visite].*
b *% Voilà un état de choses [dont il est mauvais qu'il ne soit pas dénoncé publiquement].*
c *% C'est un homme [dont il arrive qu'on s'adresse à lui avec profit].*

2.3.4. Les structures syntaxiques de la relative en *dont*

L'introducteur *dont* est un subordonnant ➤ XIII-2.3.1, que la relative soit caractérisée par un constituant manquant introduit par *de* ➤ XIII-2.3.2 ou par une proforme anaphorique ➤ XIII-2.3.3. Mais la première construction est une construction à extraction, et non la seconde.

La relative en dont *avec proforme n'est pas une phrase à extraction*

La relative en *dont* + proforme ne comporte pas d'élément manquant. Le verbe ou le prédicat intermédiaire ne prend pas, en général, de complément en *de* qui pourrait donner lieu à une relative en *dont* avec élément manquant ➤ XIII-2.3.2. Les verbes *dire*, *penser* ou *croire* peuvent prendre un complément en *de*, mais pas des prédicats comme *il est clair*, *il est certain*, *avoir le sentiment* **53b 53c**. Avec ces prédicats, la proforme est obligatoire **53d**.
La proforme obligatoire est parfois appelée pronom *résomptif*. Elle reprend l'antécédent et permet la coordination avec une relative en *dont* avec extraction **55a**.
Ainsi, la première complétive coordonnée en **55a** comporte un élément manquant, parce que le verbe *se méfier* attend un complément en *de*, et la seconde une proforme (*il*). En **55b**, en revanche, la première complétive comporte bien une catégorie manquante, mais la seconde n'a pas de proforme. C'est donc cette proforme qui rend **55a** acceptable.

55 a *C'est un correspondant dont il est clair [[qu'il vaut mieux se méfier ◊], [mais aussi qu'il est très astucieux et donc utile]].*
b ** C'est un correspondant dont il est clair [[qu'il vaut mieux se méfier ◊], [et que nous ferions bien de prendre des dispositions]].*

La proforme peut apparaitre là où un élément manquant ne serait pas possible

La proforme peut apparaitre là où un élément manquant ne serait pas possible, c'est-à-dire dans des constructions appelées des *iles* pour l'extraction ➤ XIII-2.2.2. Elle peut appartenir à une subordonnée interrogative **56a** ou une relative interne **56b**. Elle peut aussi appartenir à un complément infinitif inclus dans un syntagme prépositionnel **56c**, ou à une construction clivée **56d**. Une relative à extraction serait impossible dans tous ces cas ➤ I-6.3.4.

56 a *quelqu'un dont on se demande [si on le reconnaitra après toutes ces années]*
b […] *pourquoi me donne-t-on un livre à lire dont on sait que je n'ai pas les rudiments historiques [qui me permettront de le comprendre] ?* (*towardgrace.blogspot.com*, 6 sept. 2010)
c […] *et je vous félicite de la pertinence de vos propos à l'égard de votre mouvement dont il est évident que votre désir « d'avancer » l'emporte [sur votre rancœur de le voir aussi mal servi par ses élus].* (*denisbonzy.com*, 23 mars 2010)
d […] *une femme dont je présumai aussitôt, toujours pour les mêmes raisons, qu'elle n'était pas la sienne, et que [ce n'était pas par amour qu'il vivait avec elle]* […]. (Rolin, 1996)

On distingue donc les relatives en *dont* avec extraction, caractérisées par un élément manquant noté ◊, et les relatives à proforme, sans extraction ➤ figure XIII-3.

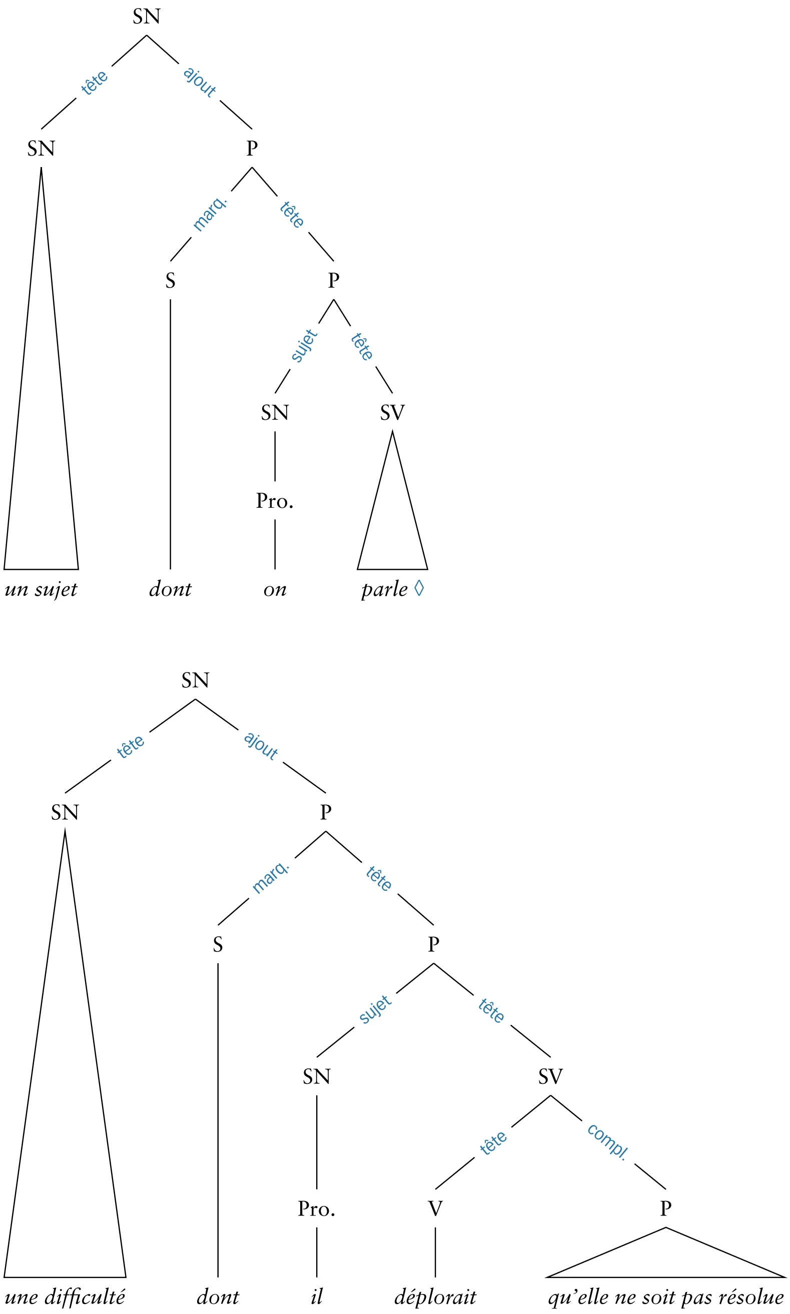


Figure XIII-3. *La structure syntaxique des relatives en* dont

La relative à proforme peut être conçue comme une extension de la relative à extraction : même si le verbe intermédiaire ne prend pas de complément en *de*, il peut être conçu comme une extension abstraite des verbes *savoir*, *dire*, *penser*, etc., qui admettent un tel complément, et à partir desquels la relative à proforme s'est développée.

2.4. Les subordonnées relatives sans verbe

Les relatives sans verbe sont introduites par :
– *dont* > XIII-2.3 (*plusieurs amis, dont Marie*) ;
– un syntagme prépositionnel comportant un mot relatif > XIII-2.1 (*plusieurs amis, parmi lesquels Marie*).
Ce sont des relatives non restrictives, ou appositives, souvent marquées par une virgule > XIII-3.5.
Elles ont une interprétation partitive, sauf celles introduites par *d'où* qui expriment la cause ou l'origine (*Mes parents étaient sourds, d'où ma maitrise de la langue des signes.*).
Elles incluent parfois une expression décrivant la partie, comme un adjectif épithète (*plusieurs pulls, dont deux rouges*), un participe présent (*des paquets, dont deux venant de Londres*) ou passé (*des paquets, dont deux partis de Londres*).

2.4.1. La subordonnée relative sans verbe introduite par un relatif

Les relatives sans verbe introduites par un mot relatif sont simplement constituées du syntagme prépositionnel relatif suivi d'un syntagme nominal. Elles ont une interprétation de cause ou d'origine si elles sont introduites par *d'où* **57a** et une interprétation partitive dans les autres cas : le syntagme nominal dans la relative dénote une partie de ce que dénote l'antécédent **57b 57c 57d**.
La relative en *d'où* **57a** est ajout à la phrase qui précède > XIII-3.2.3. Le syntagme *d'où* renvoie à la situation décrite par l'antécédent, présentée comme la cause de celle décrite par la relative. Les autres relatives sans verbe **57b 57c 57d** sont ajouts à un syntagme nominal, et également non restrictives. Le SP exprime une relation partitive (*parmi lesquels*, *au nombre desquels*, *au premier/dernier rang desquels*, et plus rarement, *au sein desquels*, *au sommet desquels*). Le mot relatif (*lesquels*, *desquels*) est un pluriel dénotant une totalité dont le SN dans la relative dénote une partie. Ainsi, en **57b**, *parmi* exprime une relation partitive, entre l'antécédent *quatre-vingts figurants* repris par *lesquels*, qui réfère à une totalité (ou un ensemble) et *des vignerons de la région*, qui réfère à une partie de cette totalité (ou un sous-ensemble).

57 **a** *Ses parents étaient sourds, [d'où sa connaissance de la langue des signes].*
b *Quatre-vingts figurants, [parmi lesquels des vignerons de la région], ont participé au tournage de ce petit film de trois minutes* […]. (*ledauphine.com*, 29 oct. 2010)
c *Et l'amitié de quelques jeunes talents au premier rang desquels Roger Nimier.* (Mohrt, 1988)
d *Celle-ci arrivait à Constantinople, chargée des présents de son dangereux fils pour Sélim, [au nombre desquels la Perle des Perles, Vassiliki, une jeune vierge grecque]* […]. (de Grèce, 1982)

> *La ponctuation des relatives sans verbe en* d'où
>
> La séquence *d'où* + syntagme nominal est facilement séparée graphiquement de la phrase précédente par un point. Ceci peut être interprété de deux manières : soit la ponctuation ne reflète pas la syntaxe et le point ne marque pas la fin de la phrase > XX-3.1, soit *d'où* glisse vers un emploi comme connecteur de cause. Ce connecteur serait spécialisé pour les phrases sans verbe, au contraire d'autres connecteurs comportant un mot relatif qui renvoient à la situation décrite par la phrase précédente, comme *à la suite de quoi*, *sur quoi* > XVIII-3.3.
>
> *Les relatives avec participe présent, passé ou passif*
>
> Certaines de ces relatives incluent un participe présent **58a**, passé **58b** ou passif **58c**. Ce qui suit le relatif se réduit alors à un syntagme nominal, et le participe est épithète > XI-7.2.4.
>
> **58** **a** […] *quelques spécimens de farces et attrapes, parmi lesquels un couteau à ressort cédant à la moindre pression, et une grosse araignée noire assez effroyablement imitée.* (Perec, 1978)
> **b** *J'ai reçu des paquets, parmi lesquels deux partis depuis plusieurs mois.*
> **c** *J'ai reçu des paquets, parmi lesquels deux envoyés par ma tante.*

2.4.2. La subordonnée relative sans verbe en *dont*

La relative en dont *+ syntagme nominal*

Les relatives en *dont* + syntagme nominal ressemblent aux relatives sans verbe en *parmi lesquels* > XIII-2.4.1 : elles sont non restrictives et ont une interprétation partitive, le SN dénotant une partie de l'antécédent. Ainsi, **59a** implique que la France est l'un des huit pays concernés.

De manière générale, soit le nom de la partie est différent de celui l'antécédent, par exemple le nom propre en **59a 59d**, ou le nom *vignerons* en **59b**, soit il comporte une information qui permet de distinguer la partie dans l'ensemble **59f.**

De plus, ces relatives ont une certaine liberté de positionnement : elles apparaissent, soit directement après le SN **59a 59b 59d**, soit en fin de phrase **59c 59e.** Elles doivent cette liberté à leur prosodie incidente ➤ **XIX-2.2**, marquée à l'écrit par une virgule ➤ **XIX-3.5.1**.

59 **a** [Titre] *Les migrants bloqués en Méditerranée accueillis dans huit pays, dont la France.* (*francetvinfo.fr*, 10 janv. 2019)
b *Quatre-vingts figurants, dont des vignerons de la région, ont participé au tournage.*
c *Quatre-vingts figurants ont participé au tournage, dont des vignerons de la région.*
d *Plusieurs étudiants, dont Émilie, doivent rendre leur travail.*
e *Plusieurs étudiants doivent rendre leur travail, dont Émilie.*
f *Nous allons étudier plusieurs romans du* XIX*e* *siècle, dont deux de Balzac.*

La relative en dont *+ syntagme nominal + syntagme*

Dont peut aussi être suivi d'un syntagme nominal et d'un autre constituant de catégorie variée, syntagme adverbial **60a**, nominal **60b 60c** ou prépositionnel **60d 60e.**

Comme les précédentes, ces relatives ont un antécédent nominal qui exprime un ensemble – *plusieurs étudiants* **60a 60b**, *plusieurs enfants* **60c**, *trois jours* **60d** – et contiennent un SN qui réfère à un sous-ensemble : *deux* réfère à deux des trois jours en question, *Émilie* fait partie du groupe des étudiants en question, et *Marie* du groupe des enfants. Mais la relation partitive s'étend ici aux situations : la relative décrit une situation qui est elle-même une partie de la situation décrite dans le reste de la phrase. L'interprétation demande en effet que soit restitué un verbe, par exemple 'recevoir' **60c**, 's'adresser' **60e.** Cependant, il faut noter qu'une relative verbale en *dont* serait impossible (* *Plusieurs étudiants se sont adressés à des professeurs, dont Émilie s'est adressée au professeur de maths.*).

60 **a** *Plusieurs étudiants doivent rendre leur travail, dont [Émilie] [très bientôt].*
b *Plusieurs étudiants doivent rendre leur travail, dont [Émilie] [cet après-midi même].*
c % *Plusieurs enfants ont reçu des cadeaux, dont [Marie] [un livre ancien].*
d *Je suis resté trois jours, dont [deux] [chez Gail, près de l'Ambassade].* (Sollers, 1993)
e *Plusieurs étudiants se sont adressés à des professeurs, dont [Émilie] [au professeur de maths].*

2.4.3. La structure syntaxique des relatives sans verbe

Les subordonnées relatives sans verbe avec mot relatif (*d'où*, *parmi lesquels*) + syntagme nominal appartiennent aux phrases à tête non verbale ➤ **I-5.2.1**. Elles ont des équivalents en phrase indépendante : en **61**, le syntagme prépositionnel est la tête et le syntagme nominal le sujet ➤ **figure XIII-4**.

61 **a** *Ses parents étaient sourds. De là sa connaissance de la langue des signes.*
b *Quatre-vingts figurants ont participé au tournage. Parmi ces derniers, des vignerons de la région.*
c *Je bénéficiais de l'amitié de quelques jeunes talents ; au premier rang de ceux-ci, Roger Nimier.*

Ainsi, le SP introducteur peut être considéré comme la *tête* de la subordonnée relative et le SN qui suit en est le sujet. Sur cet aspect, ces relatives rappellent les interrogatives (*Pour qui le café ?*) ou les exclamatives (*Quel plaisir ce concert !*) sans verbe, où le syntagme interrogatif ou exclamatif initial est également analysé comme tête syntaxique ➤ **I-5.2.2**.

La relative sans verbe en *dont* est en revanche elliptique ➤ **I-5.3.4** : il s'agit d'une subordonnée fragmentaire, qui comporte soit un SN, soit une séquence SN + syntagme ; elle est associée à une interprétation partitive (entre les référents des deux SN ou entre les deux situations).

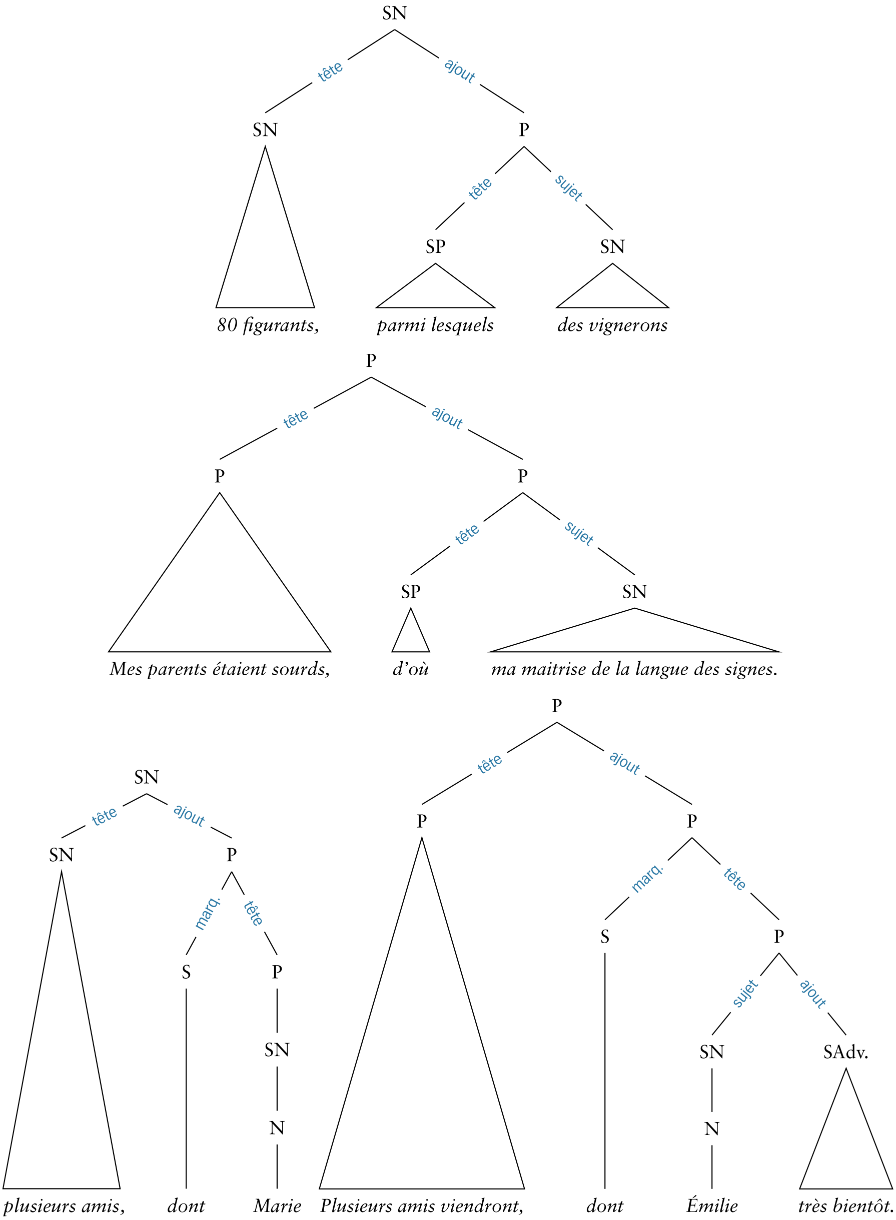


Figure XIII-4. *La structure syntaxique des relatives sans verbe*

L'ellipse du verbe dans les subordonnées relatives en dont

Les relatives sans verbe en *dont* sont elliptiques, c'est-à-dire syntaxiquement incomplètes ou *fragmentaires* ➤ I-5.3.4. On ne peut pas restituer le verbe principal **62a 62b**. Un autre verbe pourrait être approprié : *être*, *faire partie*, *se trouver* pour les relatives partitives **62c**. Elles n'ont pas la même structure que les relatives verbales ➤ figure XIII-4 et ne se coordonnent pas avec elles **62d**.

62 **a** *J'ai rencontré plusieurs personnes, dont Marie.*
b * *J'ai rencontré plusieurs personnes, dont j'ai rencontré Marie.*

c ? *J'ai rencontré plusieurs personnes, dont fait partie Marie.*
d * *J'ai rencontré plusieurs personnes, dont Marie et qui m'ont paru fort sympathiques.*

Pour les relatives en *dont* suivi de deux syntagmes, un verbe serait plus difficile. Ainsi, en **60d**, on reconstitue le sens : 'je suis resté deux jours chez Gail', mais pas la structure syntaxique ; en **60e**, on comprend qu'Émilie s'est adressée au professeur de maths, et en **60a**, qu'elle doit rendre son travail très bientôt. En **63a**, la relative avec verbe est agrammaticale car le syntagme nominal sans nom *deux* n'est pas possible comme complément direct (* *Je suis resté deux chez Gail.*) ➤ **IV-7.3.2**. Pour les autres cas, *dont* ne permet pas non plus une relative avec verbe **63b 63c**.

63 a * *Je suis resté trois jours, dont je suis resté deux chez Gail, près de l'ambassade.*
b * *Plusieurs étudiants se sont adressés à des professeurs, dont Émilie s'est adressée au professeur de maths.*
c * *Plusieurs étudiants doivent rendre leur travail, dont Émilie doit rendre son travail très bientôt.*

D'autre part, bien que ce soient aussi des relatives à prosodie incidente ➤ **XIX-2.2.2**, elles n'ont pas la liberté de positionnement des relatives en *dont* + SN, qui peuvent apparaitre après l'antécédent ou en fin de phrase **62a 64a**. En effet, elles apparaissent en fin de phrase, et non pas adjacentes à l'antécédent **64b**. Elles sont donc ajouts au syntagme verbal ou à la phrase qui permettent de les interpréter.

64 a *Plusieurs personnes, dont Marie, sont venues.*
b * *Plusieurs étudiants, dont Émilie au professeur de maths, se sont adressés à des professeurs.*
c ? *Plusieurs étudiants, dont Émilie très bientôt, doivent rendre leur travail.*

XIII-3

Les fonctions des subordonnées relatives et leur interprétation

3.1. La subordonnée relative ajout à une catégorie nominale

Une subordonnée relative est le plus souvent *ajout* à une catégorie nominale, qui peut être :
– un nom (*un livre* [*qui t'intéressera*] *sur les Indiens*) ;
– un pronom (*celui* [*qui vous parle*]) ;
– un syntagme nominal (*un garçon et une fille* [*qui ne se connaissaient pas*]).
Les *proformes* relatives *auquel*, *duquel*, *lequel* s'accordent en genre et en nombre avec cet antécédent nominal (*le garçon* [*auquel je parle*], *la fille* [*à laquelle je parle*], *les garçons* [*auxquels je parle*], *les filles* [*auxquelles je parle*]).

3.1.1. La subordonnée relative dans le syntagme nominal

La subordonnée relative est le plus souvent ajout à une catégorie nominale ➤ XIII-1.3.1. Elle forme alors un syntagme nominal (SN) avec cet antécédent : ce SN peut être, par exemple, sujet **1a**, complément direct **1b**, complément de préposition **1c** ou disloqué **1d** ➤ XVIII-2.1.

1 a [*Le directeur* [*que tu connais bien*]] *est passé hier.*
b *J'ai rencontré* [*le directeur* [*que tu connais bien*]].
c *J'ai parlé avec* [*le directeur* [*que tu connais bien*]].
d [*Le directeur* [*que tu connais bien*]], *penses-tu qu'il sera d'accord ?*

Au sein du SN, la relative peut être ajout au nom **2a 2b** ou au syntagme dans son ensemble **2c**. La relative ajout au nom peut précéder **2a** ou suivre **2b** le complément de nom (*sur les Indiens*). En **2c** la relative est ajout à un SN coordonné, d'où le verbe au pluriel.

2 a *J'ai lu* [*un livre* [*qui t'intéressera*] [*sur les Indiens*]].
b *J'ai lu* [*un livre* [*sur les Indiens*] [*qui t'intéressera*]].
c *Ils ne ressentiront ni le bonheur de se lever le matin* [...] *ni* [*la honte et le chagrin* [*qui font partie de ce monde et de sa beauté sans égale*]]. (d'Ormesson, 1993)

Certaines ambigüités sont possibles en cas de coordination : en **3a**, seuls les enseignants ont manifesté, ou bien à la fois les étudiants et les enseignants. L'accord du verbe permet parfois de lever l'ambigüité **3b**. Une ambigüité est possible également dans certains cas de complément de nom : en **3c** l'antécédent peut être l'actrice ou la fille de l'actrice.

3 a *les étudiants et les enseignants* [*qui ont manifesté*]
b *les étudiants et* [*l'enseignant* [*qui a manifesté*]]
c *Il y avait sur le balcon la fille de l'actrice* [*qui portait un chapeau bleu*].

➤ La relative ajout à un nom propre ➤ IV-4.3.4 ➤ XIII-3.5.1

La subordonnée relative et les ambigüités syntaxiques

Les deux interprétations de **3a** s'appuient sur deux structures syntaxiques différentes : selon la structure de **4a**, seuls les enseignants ont manifesté ; selon celle de **4b**, à la fois les étudiants et les enseignants ont manifesté. De même, l'analyse en constituants n'est pas la même selon que l'actrice porte un chapeau bleu **4c** ou sa fille **4d**.

4 a [*les étudiants* [*et les enseignants* [*qui ont manifesté*] $_{SN}$] $_{SN}$]
b [[*les étudiants et les enseignants* $_{SN}$] [*qui ont manifesté*] $_{SN}$]
c *la fille de* [*l'actrice* [*qui portait un chapeau bleu*] $_{SN}$]
d [*la fille* [*de l'actrice*] [*qui portait un chapeau bleu*] $_{SN}$]

L'accord dans la relative avec antécédent nominal

Lorsque la relative comporte une *proforme* variable en genre et en nombre (*auquel*, *duquel*, *lequel*), celle-ci s'accorde en genre et en nombre avec l'antécédent **5a 5b** ➤ XIII-2.1.1. Dans le cas d'une relative en *qui*, *que* ou *dont*, l'introducteur est invariable ➤ XIII-2.2 ➤ XIII-2.3, mais l'accord avec l'antécédent peut être manifesté par le verbe **5c** ou l'adjectif l'attribut **5c 5d**. Dans la relative en *dont* avec *proforme* ➤ XIII-2.3.3, celle-ci s'accorde avec l'antécédent : *il* **5e**, *elle* **5f**.

5 **a** *C'est une circonstance [à laquelle on n'avait pas prêté attention].*
b *C'est un problème [auquel on n'avait pas prêté attention].*
c *On m'a apporté des tulipes [qui sont très belles].*
d *On m'a apporté des tulipes [que je trouve très belles].*
e *C'est un problème [dont je suis sûr qu'il va trouver une solution].*
f *C'est une hypothèse [dont je suis sûr qu'elle est juste].*

➤ Accord de *lequel* déterminant ➤ XIII-3.5.2

Les relatives et les expressions verbales figées

Un nom qui appartient à une expression verbale figée ➤ II-6.3.4 peut parfois être modifié par une relative, comme *part* dans *prendre part à*, *parti* dans *tirer parti de*. En **6a**, le nom antécédent appartient à l'expression figée mais a dans la relative son interprétation ordinaire ; en **6b** et **6c**, l'expression figée fait partie de la relative, alors que l'antécédent a une interprétation ordinaire. En **6d**, *boire la tasse* est une expression figée ('manquer se noyer'), et *la tasse* ne renvoie pas à un objet concret, dans la relative comme avec le verbe principal.

6 **a** *Paul a pris à la discussion la part [qui lui revenait].*
b *La part [qu'il a prise à la discussion] ne nous a pas beaucoup aidés.*
c *Nous sommes étonnés du parti [qu'il a su tirer de cette affaire].*
d *La tasse [qu'elle a bue ce jour-là] a failli lui être fatale.*

Les relatives et les constructions à verbe support

Le nom prédicatif dans une construction à verbe support peut être modifié par une relative s'il prend un déterminant **7a 7b** ➤ III-6.4. Il peut garder son sens évènementiel dans la relative **7c**, ou bien référer à un objet concret **7d**.

7 **a** *Paul a une peur des araignées [qui le paralyse complètement].*
b ** Paul a peur des araignées [qui le paralyse complètement].*
c *Paul a pris une douche [qui a duré vingt minutes].*
d *Paul a pris une douche [qui était froide].*

Le partage d'interprétation entre l'élément relativisé et l'antécédent nominal

Le pronom relatif, ou plus largement l'élément relativisé, partage le même type d'interprétation que l'antécédent nominal ; tous deux sont soit référentiels (ils dénotent une entité) soit prédicatifs (ils expriment une relation ou une propriété). Le complément d'*appeler* comme le sujet d'*arriver* sont tous deux référentiels en **8a** ; l'attribut du verbe *devenir* comme l'attribut de *être* sont tous deux prédicatifs en **8b**. En revanche, la phrase **8c** est peu naturelle, parce que l'antécédent est référentiel (à cause du verbe *arriver*), mais devrait avoir une interprétation prédicative dans la relative (à cause du verbe *devenir*).

8 **a** *Le médecin [que l'on a appelé] vient d'arriver.*
b *Il est aujourd'hui le grand médecin [que son père n'avait pas réussi à devenir].*
c *# Le grand médecin [qu'il est devenu] vient d'arriver.*

Un syntagme nominal défini singulier (*le lion*) peut référer à une espèce **9a** (interprétation générique) ou à un individu particulier **9b** ➤ V-3.2. La phrase **9c** est peu naturelle, parce qu'elle attribue à un lion particulier une propriété qu'il a en vertu de son espèce.

9 **a** *Le lion est un mammifère carnivore.*
b *Notre zoo vient d'acheter le lion [dont on parle à la radio].*
c *# Le lion [que notre zoo vient d'acheter] fait partie des mammifères.*

Un nom comme *construction* peut référer soit à un évènement **10a**, soit à un objet concret **10b** ➤ IV-3.5.3. Or, l'interprétation doit être maintenue entre l'antécédent et l'élément anaphorique ; en **10c** le verbe principal

(*dominer la mer*) sélectionne comme sujet un objet concret, alors que le verbe de la relative *avoir lieu* sélectionne comme sujet un évènement, ce qui rend la phrase peu acceptable.

10 **a** *La construction a eu lieu l'année dernière.*
b *La construction domine la mer.*
c *# La construction [qui a eu lieu l'année dernière] domine la mer.*

Certains glissements interprétatifs sont néanmoins possibles, par exemple, entre l'interprétation ordinaire et l'interprétation métaphorique dans une expression figée **6a** **6b** ou lorsque le nom décrit un objet informationnel. Un nom comme *pièce* peut décrire un évènement **11a** ou un objet informationnel **11b**. Les deux interprétations sont compatibles : en **11c** la pièce est comprise à la fois comme objet informationnel (à cause de *contenir*) et comme évènement dans la relative (à cause de *durer*). De même, un nom comme *livre* décrit un objet matériel **11d** ou informationnel **11e**. En **11f** le livre est compris comme un objet informationnel en tant que complément de *lire*, mais comme un objet matériel dans la relative.

11 **a** *La pièce dure deux heures.*
b *La pièce contient des idées nouvelles.*
c *La pièce [qui dure deux heures] contient des idées nouvelles.*
d *Ce livre fait huit cents pages.*
e *Paul a lu un livre intéressant.*
f *Paul a lu un livre [qui fait huit cents pages].*

La structure syntaxique d'une relative ajout à un nom ou un syntagme nominal

La ➤ **figure XIII-5** illustre des relatives ajouts à une catégorie nominale : nom, pronom et syntagme nominal. N⁺ désigne un syntagme nominal avec complément ou ajout mais sans déterminant ➤ **IV-1.4**.

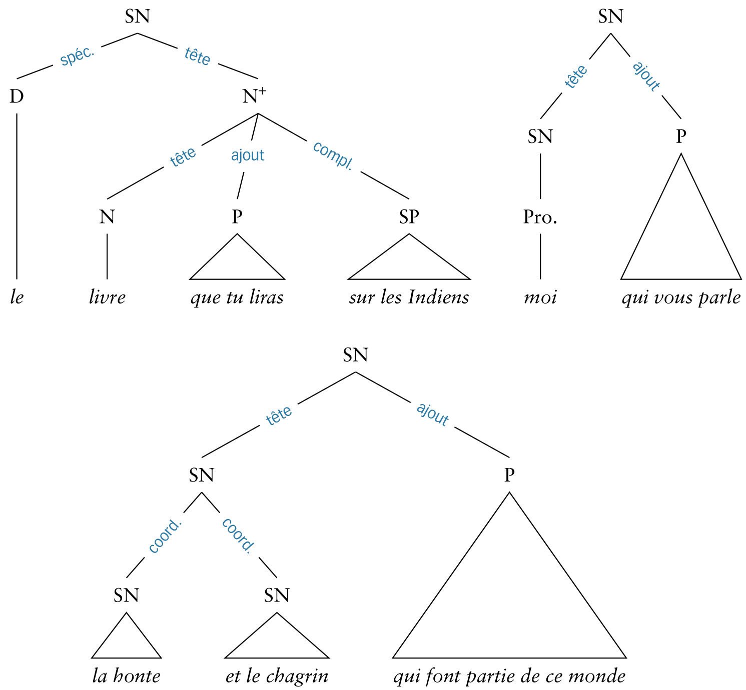


Figure XIII-5. *La structure des relatives ajouts à une catégorie nominale*

3.1.2. La subordonnée relative ajout à un pronom

La subordonnée relative peut être *ajout* à un pronom : pronom personnel **12a** ➤ **IX-6.1**, pronom démonstratif **12b** ➤ **IX-8.2**, pronom indéfini **12c** **12d** ➤ **IX-7.3** ➤ **IX-7.5**.

12 **a** *Lui [qui avait tant de mal à se maintenir sur une selle], comment allait-il grimper là-haut ?* (Rambaud, 1997)
b *Celui [qui m'en convaincra] n'est pas encore venu.*
c *La solitude de Marie est quelque chose [qui me tracasse].*
d *Tel [qui rit aujourd'hui] dimanche pleurera.*

La relative ne peut pas être ajout aux pronoms faibles **13a** ➤ IX-3.1, sauf *ce* **13b**. Avec *celui* **12b** ou *ce* **13b**, la relative peut être obligatoire **13c** ➤ IX-8.1.

13 **a** **Il [qui avait tant de mal à se maintenir sur une selle] ne pouvait pas grimper là-haut.*
b *Ce [que j'appelle signification] fait intervenir le langage.*
c **Ce fait intervenir le langage.*

Le verbe de la relative en *qui* s'accorde en personne et en nombre avec le pronom antécédent **14a** **14b**. Dans la relative en *que*, le participe passé ou l'adjectif attribut s'accorde en genre et en nombre **14c** **14d**. En **14d** il s'agit du *vous* de politesse, qui désigne un seul individu, ici une femme, d'où le féminin singulier ➤ XVIII-4.1.2. Quand l'antécédent est un pronom personnel **12a** **14**, la relative a une interprétation non restrictive ➤ XIII-3.5.

14 **a** *Vous n'allez pas nous critiquer, nous [qui avons proposé cette solution].*
b *Vous [qui allez souvent là-bas], pouvez-vous rapporter un échantillon ?*
c *Ils vont nous libérer maintenant, nous [qu'ils ont accusés à tort] !*
d *Avez-vous une solution, vous [qu'on dit si inventive] ?*

Les pronoms personnels faibles et les relatives

Les proformes personnelles faibles n'admettent pas de relative en fonction *ajout* **15a**, mais elles peuvent être l'antécédent de l'élément anaphorique dans une relative ; cette dernière fait partie du syntagme verbal, avec les verbes d'existence **15b** ou de perception **15c** ➤ XIII-3.4, et, plus généralement, avec le verbe accompagné de la proforme faible indéfinie *en* **15d** ➤ IX-4.2.2.

15 **a** ** Il [qui demandait à entrer] était là.*
b *Il était là [qui demandait à rentrer].*
c *On les a vus [qui entraient dans le magasin].*
d *J'en ai acheté [qui sont de meilleure qualité que ceux-là].*

Les pronoms démonstratifs et les relatives

Les pronoms démonstratifs forts *ceci* et *cela* admettent une relative ajout contigüe si elle est non restrictive **16a**, mais ils doivent être séparés d'une relative restrictive par un adjectif comme *même*, ou un adverbe comme *surtout*, *précisément* **16b** **16c** ➤ IX-8.2.2.

16 **a** *Cela, [que j'appelle d'ailleurs signification], ne m'apparait comme pensée sans aucun mélange de langage que par la vertu du langage.*
b *Cela même [que j'appelle signification] ne m'apparaît comme pensée sans aucun mélange de langage que par la vertu du langage* [...]. (Durafour, 2001)
c ** Cela [que j'appelle signification] fait intervenir le langage.*

Les pronoms quantifieurs et les relatives

Les pronoms quantifieurs négatifs *rien* et *personne* ➤ X-2.2.2 peuvent être modifiés par une relative, qui est en général restrictive **17a**, mais pas toujours **17b**. Les pronoms quantifieurs universels *tout* et *tous* ➤ V-6.2 ne sont pas modifiés par une relative, que cette dernière soit contigüe **17c** **17d** ou non **17e**. Il faut utiliser un pronom démonstratif, précédé de *tout* ou *tous* **17f** **17g**.

17 **a** *Il ne se passera rien [que nous n'ayons prévu].*
b *La vente ne comporte rien d'exceptionnel, qui aurait pu attirer de grands collectionneurs.*
c ** Il s'est passé tout [que nous prévoyions].*
d ** Tous [que nous attendions] sont arrivés.*
e ** Tous sont arrivés, que nous attendions depuis longtemps.*
f *Tout ce [que nous prévoyions] est arrivé.*
g *Tous ceux [que nous attendions] sont arrivés.*

La relative ajout à un syntagme nominal sans nom

Les syntagmes nominaux sans nom réduits à un déterminant, comme *certains* ➤ IV-7.1, présentent des contraintes. Les quantifieurs *aucun* et *nul* n'admettent pas de relative en fonction *ajout* **18a**, mais permettent une relative *extraposée* **18b** ➤ XIII-3.3. Les indéfinis (*beaucoup*, *certains*) peuvent être modifiés par une relative non restrictive **18c** **18d**.

18 a ** Aucun [qui n'en aura pas fait la demande] ne recevra son diplôme.*
b *Aucun ne recevra son diplôme, [qui n'en aura pas fait la demande].*
c *Le directeur a prévenu certains, [qui étaient absents].*
d *Beaucoup, qui étaient absents, n'avaient pas leur convocation.*

3.2. La subordonnée relative ajout à une catégorie non nominale

Une subordonnée relative est le plus souvent ajout à une catégorie nominale ➤ XIII-3.1, mais des expressions d'autres catégories sont possibles :
– un adjectif, suivi d'une relative en *que* (*puritain [que je suis]*) ;
– une préposition locative, suivie d'une relative en *où* (*là [où je vais]*) ;
– un syntagme verbal ou une phrase (*Il a crié, à quoi je n'ai rien répondu.*), avec une interprétation non restrictive ➤ XIII-3.5.

3.2.1. La subordonnée relative ajout à une préposition locative

Une relative peut être ajout à une préposition locative (*ici*, *là*, *là-bas*) ➤ VIII-1.2.2 reprise par le relatif *où*. Avec *là*, la relative est le plus souvent restrictive, car elle permet de décrire l'endroit dont il s'agit **19a**, mais elle peut aussi être non restrictive, notamment lorsqu'elle contraste avec *ici* **19b** qui, lui, est accompagné d'une relative non restrictive, car il est déictique, désignant la situation d'énonciation **19c** ➤ XVIII-4.1.3. L'expression *là où* donne souvent lieu à une interprétation métaphorique, interprétée comme 'le point, l'aspect sur lequel' **19d**.

19 a *Ils sont allés de pays en pays, sans faire tellement attention à ce qui se passait là [où ils s'installaient]* [...]. (Brisac, 1996)
b *Il me semblait qu'ici, où j'étais, et là, où j'allais, c'était la même chose.*
c *Trois jours dans une ville, un an dans une autre, et puis je suis arrivé ici [où j'ai été heureux].* (Joffo, 1973)
d *Là [où il était lui aussi optimiste, Samuel], c'est lorsqu'il se figurait qu'il allait réintégrer bien vite son palace, retrouver ses meubles Louis XV, Louis XVI, Napoléon...* (Boudard, 1995)

Là où *et la subordonnée circonstancielle*

Dans certains cas, *là où* est figé et introduit une subordonnée circonstancielle d'opposition (*Il y avait dix personnes, là où il en aurait fallu cent.* 'alors qu'il en aurait fallu cent') ➤ XIV-5.1.

3.2.2. La subordonnée relative ajout à un adjectif

En registre formel, les adjectifs ou syntagmes adjectivaux peuvent être l'antécédent d'une relative en *que* **20**, où l'élément manquant est un attribut du sujet ➤ VI-3.4.2. L'adjectif forme avec la relative un syntagme prédicatif, lui-même ajout à la phrase. Il s'applique en général à l'entité dénotée par le sujet, le locuteur en **20a** et l'interlocuteur en **20b** ➤ XVIII-3.1.

20 a *Mais c'est un peu moins commode, car, puritain [que je suis], je demande que la théorie soit mieux que du truquage comme dans Louis Lambert* [...]. (Tournier, 1977)
b *Bête [que tu es], tu crois tout dès que ton frère parle.* (Etcherelli, 1967)

La relative ajout à l'adjectif et les verbes à attribut du sujet

Comme dans les autres structures à extraction avec le verbe *être*, lorsque l'attribut comporte des compléments, il y a deux possibilités : soit l'ensemble est relativisé **21a**, soit le prédicat est relativisé sans ses compléments **21b** ➤ III-3.2.6.

21 a *Fier de ses travaux [qu'il était], Paul dédaignait les autres invités.*
b *Fier [qu'il était de ses travaux], Paul dédaignait les autres invités.*

Les autres verbes à attribut du sujet sont moins naturels **22a 22b**. La relation à distance, avec *être* subordonné, est plus difficile **22c**.

22 a *? Puritain [qu'il s'était montré], Paul était attendu avec impatience.*
b *? Fier [qu'il était devenu] de ses travaux, Paul dédaignait les autres invités.*
c *? Bête [que tu crois être], tu n'oses pas t'exprimer.*

Tel que tu es, quel qu'il soit

Contrairement aux adjectifs de **20**, les adjectifs *tel* ou *quel* suivis de *que* ne sont pas l'antécédent d'une relative. En **23a**, la subordonnée en *que* est une comparative ➤ **XV-3.1**. En **23b**, il s'agit d'une subordonnée concessive, dans laquelle *quel* est *extrait* ➤ **XIV-5.2.4**, et non d'un syntagme adjectival. Il en va de même en **23c** : le syntagme adjectival (*si occupée*) est *extrait* et fait partie de la subordonnée concessive ➤ **VI-4.5.2**.

23 **a** *Il était tel [que sont les Français].*
b *Je ne l'engagerai pas, [quel que soit son mérite].*
c *[Si occupée que soit notre mère], nous serons prêts à l'heure.*

Les autres syntagmes prédicatifs avec relative

D'autres catégories peuvent également être modifiées par une relative, dans leur emploi prédicatif : un syntagme nominal **24a** ou prépositionnel **24b**, un participe passif **24c**.

24 **a** *En bon médecin [qu'il est], il est immédiatement intervenu.*
b *Au courant [qu'il était] de la situation, il aurait pu nous avertir.*
c *Je ne fais aucun bruit, tout entouré [que je suis] par le silence de la forêt* [...]. (Pouy, 1988)

L'interprétation de l'adjectif avec relative

Le syntagme adjectival avec relative est souvent interprété comme un ajout circonstanciel, avec une relation de discours, le plus souvent de cause **20**, mais parfois d'opposition **25a** ou de justification **25b** ➤ **VI-4.2**. Cette flexibilité, ainsi que la prévalence de l'interprétation causale, est caractéristique de l'interprétation des syntagmes sans introducteur *ajouts* à la phrase ➤ **XIV-1.4.2**. Il peut aussi être utilisé en apostrophe, s'appliquant à l'interlocuteur **25c** ➤ **XVIII-4.2**, ou constituer à lui seul un énoncé **25d**.

25 **a** *Je sens vivement combien, peu sensible [que je suis à l'observation des « unités » de toute sorte dans une œuvre d'art], je le reste fondamentalement à son unité élémentaire.* (Gracq, 1980)
b *Toi, tu étais écrasé par cet environnement : tu avais cru pouvoir rester au dehors, naïf [que tu étais].* (Le Clézio, 1966)
c *Rosa Bonheur, ignares [que vous êtes], c'est quelqu'un de si célèbre qu'elle a sa rue à Paris.* (Forlani, 1989)
d *Folle [que je suis] !*

L'adjectif au superlatif avec une relative

Un adjectif invariable **26a**, un adverbe **26b** ou une préposition **26c** au superlatif peuvent être modifiés par une relative ➤ **VI-4.2.3** ➤ **XV-5.1**. Ils sont ajouts au verbe **26a 26b** ou disloqués **26c**. La relative comporte le verbe *pouvoir* et peut être elliptique : elle est interprétée comme 'que je pouvais serrer' en **26a** et comme 'que je pouvais y aller' en **26b**. Elle est à l'indicatif **26a 26b** ou au subjonctif **26c** ➤ **XIII-4.1.3**.

26 **a** *Je serrai le plus fort [que je pouvais].*
b *J'y allais le plus vite [que je pouvais]* [...]. (Y. Berger, 1962)
c *Le plus tôt [que le docteur puisse vous prendre], c'est jeudi.*

La structure syntaxique d'une relative à antécédent non nominal

La ➤ **figure XIII-6** illustre une relative avec antécédent adjectival, prépositionnel ou phrastique.

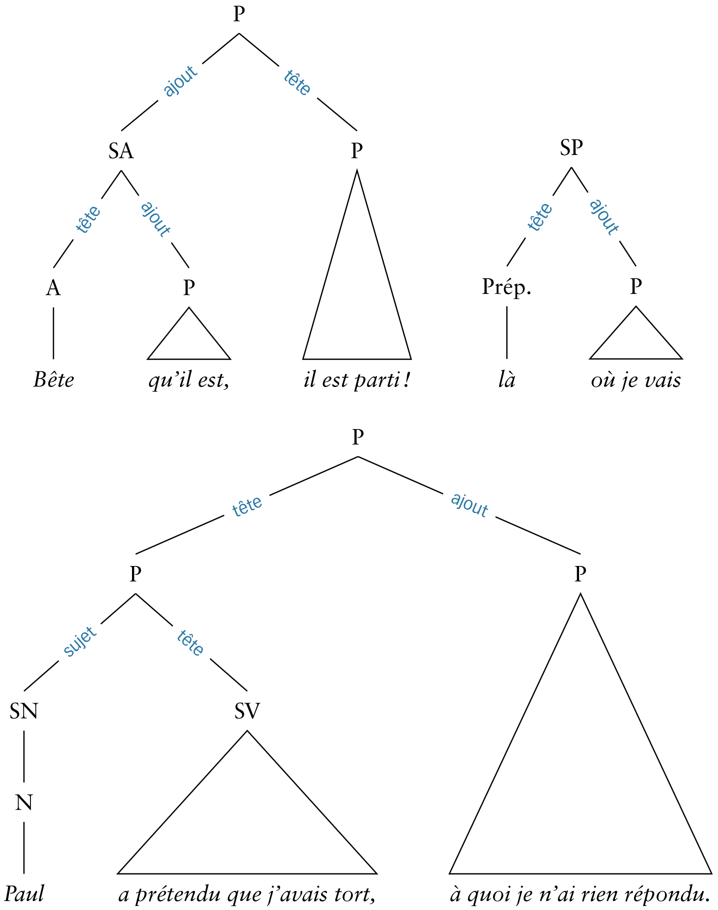


Figure XIII-6. *La structure des relatives ajouts à une catégorie non nominale*

3.2.3. La relative ajout à une catégorie verbale

Une relative peut être ajout à un syntagme verbal **27a 27b** ou à une phrase **27c 27d**, soulignés dans les exemples. L'expression modifiée par la relative est en même temps l'antécédent du pronom relatif (*quoi*).

Les séquences de forme préposition + *quoi*, dont l'antécédent est une phrase (*à propos de quoi*, *à la suite de quoi*, *faute de quoi*) ont tendance à devenir des connecteurs ➤ XVIII-3.3.

Selon le sens, la relative est ajout au syntagme verbal, comme en **27a** (l'antécédent est 'ne pas pouvoir s'empêcher d'écrire'), ou à la phrase comme en **27c** (l'antécédent est 'il a prétendu que j'avais été absent').

Ces relatives sont non restrictives : elles ne contribuent pas à définir la situation décrite par le syntagme verbal ou la phrase, mais fonctionnent plutôt comme un commentaire ➤ XIII-3.5.

27 a [...] *sinon je souffre de migraines et ne puis m'empêcher d'écrire,* [*à quoi je reconnais l'artiste*]. (Brisac, 1996)
b *Paul les avait vus se radicaliser,* [*contre quoi il n'avait rien pu faire*].
c *Il a prétendu que j'avais été absent,* [*à quoi je n'ai rien répondu*].
d *L'un clamait que Paul avait raison et l'autre qu'il avait tort,* [*à quoi Paul lui-même ne répondait rien, ni à l'un, ni à l'autre*].

Les introducteurs des relatives ajouts à une catégorie verbale

Ces relatives sont introduites par un syntagme de la forme préposition + *quoi* **27 28a**. Les subordonnants *dont*, *que* et *qui* sont impossibles **28b** ; le pronom relatif *quoi* (comme le pronom *qui*) n'introduit de relative que s'il est complément de préposition **28c**, et *lequel* demande un antécédent nominal ; la reprise par *lequel* + nom est très douteuse **28d**.

28 a *David a battu Goliath, sur quoi personne n'aurait beaucoup parié.*
b * *David a battu Goliath, qui était une surprise pour beaucoup / que peu de gens avaient prévu / dont peu de gens avaient l'espoir.*
c * *David a battu Goliath, quoi a été une surprise.*
d ? *David a battu Goliath, lequel évènement a été une surprise.*

À la place de *que*, *qui* et *dont*, on utilise un syntagme nominal apposé au syntagme verbal ou à la phrase, avec le pronom *ce* **29a 29b** > IX-8.1.1, ou un nom qui reprend l'antécédent (*évènement*, *issue*, *problème*, *question*, *situation*) **29c 29d**.

29 a *David a battu Goliath, ce qui était une surprise.*
b *Je ne puis m'empêcher d'écrire, ce à quoi on reconnait l'artiste.*
c *David a battu Goliath, une issue que peu de gens avaient prévue.*
d *Il a demandé pourquoi un tel personnage faisait encore partie du groupe, une question dont on se serait bien passé.*

> Ce + *relative et* quoi
>
> Le syntagme nominal en *ce* + relative remplace une relative ajout à une catégorie verbale **29a 30a**, le pronom relatif *quoi* sans préposition étant exclu **28c**. Il remplace également une subordonnée interrogative **30b** car les interrogatifs *quoi* ou *que* sont aussi exclus (* *Il a demandé que / quoi nous avions compris.*) > IX-10.3.3 > XII-3.2.1. De plus, *ce* + relative constitue le syntagme disloqué d'une construction pseudoclivée **30c 30d** > XVIII-2.3.4. Il peut là aussi être analysé comme un pronom modifié par une relative.
>
> **30 a** *David a battu Goliath, ce que peu de gens avait prévu.*
> **b** *Il a demandé ce que nous avions compris.*
> **c** *Ce que j'espère, c'est comprendre l'essentiel.*
> **d** *Ce dont je me souviens, c'est que c'était une grande maison.*

3.3. Les subordonnées relatives extraposées

> Une subordonnée relative peut être séparée de son antécédent nominal. Elle est dite *extraposée* et apparait en fin de phrase (*Des gens sont arrivés [qui étaient en colère]. J'ai vu des gens hier [que je ne connaissais pas].*).
> Du point de vue syntaxique, elle est ajout au verbe ou à la phrase.
> Du point de vue sémantique, elle peut constituer une construction présentative (*Le temps n'est plus [où les avocats tiraient leur renommée des cours d'assises].*) ou entretenir une relation de discours avec le reste de la phrase, par exemple de cause (*Les statistiques pourtant disent le contraire, qui témoignent d'une étonnante stabilité.*).
> En cas de coordination de phrases, on peut avoir des antécédents disjoints (*Une femme est arrivée, et un homme s'est installé, qui avaient l'air de se connaitre.*).

3.3.1. Qu'est-ce qu'une relative extraposée ?

Lorsque l'antécédent est nominal (nom, pronom, syntagme nominal), mais que la relative en est séparée, et apparait en fin de phrase, elle est dite *extraposée* **31**. L'antécédent en **31a**, **31b** et **31c** est le sujet du verbe principal. Mais l'antécédent peut également être un complément direct **31d**, séparé de la relative par un ajout au verbe.

31 a *<u>Le temps</u> n'est plus [où les avocats tiraient leur renommée des cours d'assises].* (*Le Monde*, 19 janv. 1990)
b *<u>Trois étapes</u> sont prévues [au terme desquelles l'économie russe va retrouver un rythme de croissance positif]* [...]. (*Le Monde*, 2 juil. 1992)
c *Il suffit du mot magique « grand-mère » pour qu'ils se découvrent une enfance imaginaire aux douces senteurs. <u>Les auteurs</u> l'ont bien compris [qui jouent résolument la carte des plats de jadis présentés à la manière d'antan].* (*La Croix*, 1er déc. 2011)
d *On a rencontré <u>Pierre</u> cet après-midi, qui a demandé de tes nouvelles.*

La relative extraposée et les syntagmes nominaux interrogatifs

L'extraposition de la relative est généralement facultative. Avec les syntagmes nominaux interrogatifs introduits par *quel* ou *combien*, la relative peut être ajout au SN **32a 32c** ou en fin de phrase **32b 32d**.

32 a *Quelle solution [qui te parait intéressante] a-t-on proposée ?*
b *Quelle solution a-t-on proposée [qui te parait intéressante] ?*
c *Combien d'expériences [qui paraissaient prometteuses] n'ont pas donné de résultats ?*
d *Combien d'expériences n'ont pas donné de résultats [qui paraissaient prometteuses] ?*

Dans certains cas cependant, l'extraposition est obligatoire. Le pronom interrogatif *que* ou *qui* n'admet pas de relative ajout au SN **33a**, mais est l'antécédent d'une relative extraposée **33b 33c 33d**.

33 a ** Qui [que tu ne connaissais pas déjà] as-tu rencontré ?*
b *Qui as-tu rencontré [que tu ne connaissais pas déjà] ?*
c *Avec qui avez-vous parlé [que vous ne connaissiez pas déjà] ?*
d *Qui n'a pas pu venir à la réunion, [qui n'était pas prêt] ?*

3.3.2. La fonction syntaxique de la relative extraposée

La relative extraposée est *ajout* au syntagme verbal ou à la phrase. Comme ajout à la phrase, elle peut suivre **34a 34c** ou précéder **34b 34d** une subordonnée circonstancielle, en *comme* ou *alors que*, elle-même ajout à la phrase ➤XIV-1.1.1.

34 a *Des dispositions complémentaires se révèleront donc nécessaires, comme on peut le voir dès aujourd'hui, [qui empêcheront les attitudes individualistes des états membres].*
b *Des dispositions complémentaires se révèleront donc nécessaires, [qui empêcheront les attitudes individualistes des états membres], comme on peut le voir dès aujourd'hui.*
c *Une femme est arrivée alors que l'on n'attendait plus personne, [qui portait elle aussi un grand chapeau noir].*
d *Une femme est arrivée [qui portait elle aussi un grand chapeau noir], alors que l'on n'attendait plus personne.*

La relative extraposée à antécédents disjoints

Une subordonnée relative extraposée peut être ajout à deux phrases ou deux syntagmes verbaux coordonnés. Dans ce cas, il peut y avoir plus d'un antécédent, un dans chaque élément coordonné **35**. Le verbe est alors au pluriel, comme dans une relation anaphorique ordinaire (*Pierre a rencontré Marie ; ils ont décidé d'aller au cinéma.*). On parle d'*antécédents disjoints*. Ceux-ci peuvent être sujets **35a 35b** ou compléments **35c 35d**.

35 a *Une femme est arrivée, et un homme s'est installé au bar, qui avaient l'air de se connaitre.*
b *Une révolution technique est engagée et la maitrise de l'espace est en cours, qui vont faire disparaitre l'alimentation électrique et la nécessité d'un réseau dense d'émetteurs.*
c *Paul aime les croissants, mais Marie préfère les pâtisseries danoises, qu'ils dégustent avec leur thé de l'après-midi.*
d *On a servi un homme à la table 1 et une femme à la table 10, qui se sont fait des signes de reconnaissance.*

La structure syntaxique de la relative extraposée

La subordonnée relative doit appartenir à la même phrase simple que l'antécédent nominal : en **36a**, l'antécédent nominal est sujet, en **36b** il est complément, mais il ne peut pas dépendre d'un verbe subordonné si la relative est ajout à la phrase *tête* **36c**.

36 a *Une femme a parlé [à tout le monde], que nous n'avions jamais vue auparavant.*
b *J'ai présenté une femme [à tout le monde], que nous n'avions jamais vue auparavant.*
c ** J'ai dit [de rencontrer cette femme] [à tout le monde], que nous n'avions jamais vue auparavant.*

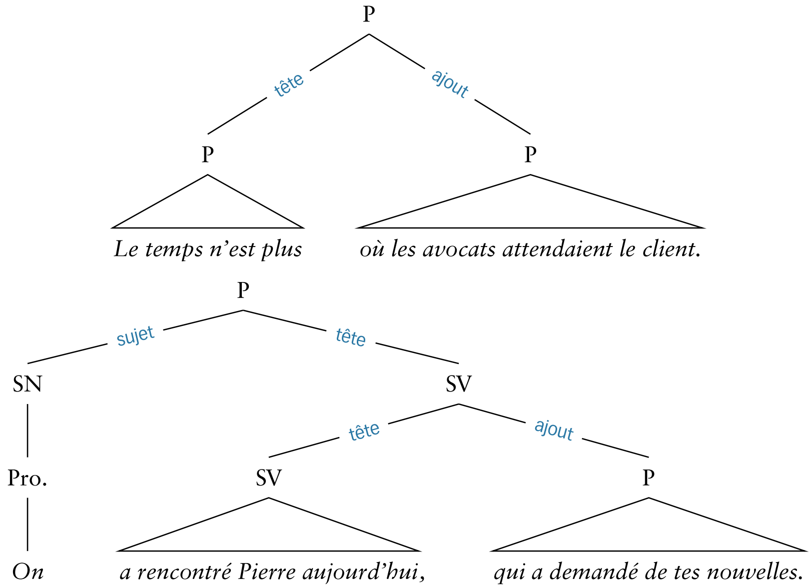


Figure XIII-7. *La structure syntaxique des phrases avec une relative extraposée*

3.3.3. L'interprétation de la relative extraposée

Les phrases avec relative extraposée ne donnent pas lieu à une interprétation unique. D'une manière générale, l'extraposition permet d'éviter un sujet long et de placer en fin de phrase la relative, qui est un constituant long, selon une tendance courante qui place les constituants longs après les autres ➤ **XVII-1.1.2**. Un cas fréquent est celui où le verbe principal est un verbe d'apparition **34a**, d'existence **37a** ou de disparition **31a**. La phrase peut alors être considérée comme une construction présentative, dans laquelle la relative apporte des précisions supplémentaires sur le sujet.

Dans d'autres cas, le contenu de la relative extraposée entre en relation avec le reste de la phrase. Il apporte une continuation ou une élaboration **34b**, mais plus souvent une justification ou une explication du verbe principal : c'est parce que les statistiques montrent une stabilité du phénomène que l'on peut s'opposer à ce qui est avancé dans le contexte **37b** ; en **37c** la relative explique en quoi les pays en question sont concernés. Ce type d'interprétation est lié au fait que ces relatives sont non restrictives ➤ **XIII-3.5**.

37 **a** *La maîtrise de l'espace est en cours, [qui va voir l'alimentation électrique et la nécessité d'un réseau dense d'émetteurs disparaître].* (*Le Monde*, 8 janv. 1992)

b *Les statistiques pourtant disent le contraire, [qui témoignent d'une étonnante stabilité].* (*Le Monde*, 7 janv. 1992)

c *Cette fois, cent cinquante pays sont concernés, [pour lesquels le coût de la minute d'appel aux heures de bureau va, en moyenne, être réduit de 4,1 %].* (*Le Monde*, 25 déc. 1992)

La subordonnée relative après un verbe avec en

Lorsque le verbe porte la proforme *en*, correspondant à un complément direct indéfini, il peut être suivi d'une relative **38a** ➤ **IX-4.2.2**. *En* est alors l'antécédent, mais la relative elle-même appartient au syntagme verbal, et peut être suivie d'un complément **38b**. La relative est analysée comme un ajout au verbe, qui apporte des informations sur l'entité à laquelle *en* réfère, et peut être coordonnée avec un syntagme adjectival introduit par *de* **38c**. Cette construction n'est pas possible pour les autres proformes faibles **38d**. Il s'agit d'une relative à antécédent pronominal (*en*), mais pas à proprement parler d'une relative extraposée car elle ne pourrait pas faire partie d'un syntagme nominal.

38 **a** [Des nouvelles] *On en a déjà publié [qui ont eu du succès].*

b [Des textes] *On en a expliqué [qui étaient plutôt difficiles] aux étudiants de première année.*

c [Des hypothèses] *On en discute chaque semaine [[d'indispensables] [mais qui sont plutôt difficiles]].*
d [Les textes] **On les a expliqués [qui étaient plutôt difficiles].*

> Relative complément avec *en* (*Il y en a qui veulent de la glace.*) > XIII-3.4.1

3.4. Les subordonnées relatives compléments d'un verbe

Certaines subordonnées relatives peuvent être le second complément d'un verbe :
– les relatives en *qui*, dans les constructions présentatives > XVIII-2.4, avec un verbe impersonnel (*Il y a Paul [qui veut te parler].*) ou existentiel (*Marie est là [qui attend].*) ;
– les relatives en *qui* après un verbe de perception (*Je le vois [qui attend].*) > III-5.2.4 au sens large (*Je l'ai rencontré [qui se promenait].*) ;
– des relatives variées, après *être* dans une construction clivée (*C'est Paul [que j'ai vu]. C'est Marie [qui est venue].*) > XVIII-2.3.1.
Ces relatives ne forment pas un constituant avec leur antécédent, et sont parfois appelées *prédicatives*.

3.4.1. La relative complément dans les constructions présentatives

Les constructions présentatives servent à introduire une entité dans l'univers de discours **39** > XVIII-2.4. Le verbe est l'expression impersonnelle *il y a*, ou *il est*, *il existe* **39a 39b**, et, dans un registre informel, le verbe *avoir* avec un sujet personnel, sans interprétation de possession **39c**, le verbe invariable *voilà*, plus rarement *voici*, **39d** > XVIII-4.1, ou un verbe de localisation existentielle (*être*, *rester là*, *se tenir*, *se trouver*) **39e** > II-3.4.2. La subordonnée relative est le second complément du verbe en **39a**, **39b** et **39c**, comme le serait un attribut du complément > III-3.3.2. Il ne forme pas un constituant avec l'antécédent nominal, qui peut être un nom propre **39a** ou une proforme faible **39b 39d**, et dont il peut être séparé par le verbe **39e**.
Les verbes *être là*, *rester là*, *trouver* admettent aussi un infinitif en *à* ou un syntagme prépositionnel (*Marie est là [à attendre].*) > XI-6.3.2.

39 **a** *Il y a Paul [qui voudrait te parler].*
b *Il y en a [qui veulent de la glace].*
c *Marie a son fils [qui est tombé malade].*
d *Le voilà [qui nous attend].*
e *Marie est là [qui attend].*

Pronoms quantifieurs et relative complément

Dans une construction présentative **40a 40b**, l'antécédent peut être *tout*, un pronom auquel une relative ne peut pas être ajout **40c** > XIII-3.1.2.

40 **a** *Il y a tout [qui va mal] !*
b *Voilà tout [qui arrive en même temps].*
c **Tout [qui va mal] nous déprime.*

Les relatives prédicatives comme têtes

Certains énoncés sont formés autour d'un syntagme nominal et d'une relative en *qui* **41a**, notamment dans des commentaires sportifs concomitants à l'évènement (matchs de football et de rugby) **41b**. On analyse la relative comme la tête de la phrase et l'antécédent nominal comme le sujet > I-5.2.

41 **a** *Et mon train [qui n'arrive pas] !*
b *Zinedine Zidane qui apprend aux côtés de Pep Guardiola ! L'image a de quoi amuser.* (eurosport.fr, 26 mars 2015)

3.4.2. La relative complément de verbes de perception

Une relative peut également être complément de verbes de perception et existentiels (*admirer*, *apercevoir*, *contempler*, *découvrir*, *deviner*, *entendre*, *regarder*, *rencontrer*, *sentir*, *trouver*, *voir*) **42** > III-5.2.4.

42 **a** *On a entendu Victor qui pleurait.*
b *On a aperçu Victor qui partait en courant.*
c *On l'a trouvé qui se lamentait sur son sort.*

La relative est introduite par *qui* > **XIII-2.2**. Elle est parfois assimilée à un attribut du complément, et de ce fait elle est appelée relative *attributive* ou *prédicative*. Elle est sélectionnée par les verbes, et elle est un élément essentiel de la construction, puisque l'interprétation est différente si elle n'apparait pas. Elle peut alterner avec d'autres catégories, également analysées comme compléments > **III-5.2** : les verbes de perception admettent un infinitif, un participe présent ou un syntagme prépositionnel (*On a vu Victor partir précipitamment* / *partant précipitamment* / *au bord de la piscine.*).
La relative et l'antécédent nominal ne forment pas ensemble un constituant. Le syntagme nominal peut être sujet au passif **43a**, et la relative reste après le verbe ; en **43b**, le SN et la relative sont séparés par un adverbe. L'antécédent peut être une proforme faible, avant le verbe **43c**.

43 **a** *Victor a été aperçu* [*qui partait en courant*].
b *On a aperçu Victor hier* [*qui partait en courant*].
c *On l'a aperçu* [*qui partait en courant*].

> La concordance des temps entre verbe principal et relative (*On apercevait Victor qui courait.*) > **III-5.2.4**

La relative après certains verbes représentationnels

Certains verbes représentationnels (*décrire*, *peindre*, *photographier*, *représenter*) se combinent avec un complément direct et une relative **44a**. La relative alterne avec d'autres catégories, participe présent, participe passif ou syntagme prépositionnel **44b**.
Le complément nominal est impliqué dans la situation que le verbe principal vise à représenter. La relative est introduite par *qui* et n'est pas ajout à l'antécédent nominal, qui peut être une proforme faible **44c**.
On ne considère pas cette relative comme un complément mais comme un ajout au verbe principal, car ce dernier ne change pas d'interprétation si on la supprime.

44 **a** *On a photographié Marie* [*qui sautait gaiement du plongeoir*].
b *On a photographié Marie sautant du plongeoir* / *absorbée dans sa lecture* / *sur le plongeoir.*
c *On l'a photographiée* [*qui sautait gaiement du plongeoir*].

3.4.3. La relative complément dans les constructions clivées

Les constructions dites *clivées* > **XVIII-2.3.1** sont composées du verbe *c'est*, suivi d'un syntagme nominal (appelé le *foyer*) et d'une relative, introduite par *qui* **45a** ou *que* **45b**, ou, plus rarement, par un syntagme prépositionnel avec pronom relatif **45c**. Leur nom de *clivées* est dû au fait qu'elles comportent deux parties, alors que leur contenu équivaut à celui d'une phrase simple. La phrase **45a** équivaut à 'Marie a raison' et **45b** à 'j'ai vu Marie'. Le verbe *être* a deux compléments : le SN est le premier complément, la relative le second, et ils peuvent être séparés **45d**. Le mode de la relative est identique à celui du verbe *être* : indicatif en **45a 45b**, subjonctif en **45e**.

45 **a** *C'est Marie* [*qui a raison*].
b *C'est Marie* [*que j'ai vue*].
c *C'est Marie* [*à qui je suis prêt à faire confiance*].
d *C'est Marie, évidemment,* [*qui a raison*].
e *« Mais alors, vous, vous ne voulez rien faire, vous voulez que ce soit les autres* [*qui fassent*]*… »* (Dolto, 1985)

Quand la relative est introduite par *que* dans la construction clivée, l'antécédent peut appartenir à des catégories variées : un syntagme prépositionnel **46a**, ou adjectival **46b**, un adverbe **46c**, un syntagme verbal infinitif **46d**, une subordonnée complétive **46e** ou circonstancielle **46f**.

46 **a** *C'est avec Paul* [*que nous discuterons*].
b *C'est tout jeune* [*qu'il a décidé de devenir cinéaste*].
c *C'est trop rapidement* [*qu'il a franchi ce cap*].
d *C'est de ne pas l'avoir su* [*que je regrette*].
e *C'est plutôt que tu ne puisses pas venir* [*que je regrette*].
f *C'est seulement si tu m'accompagnes* [*que je partirai*].

La structure des phrases avec une relative complément du verbe

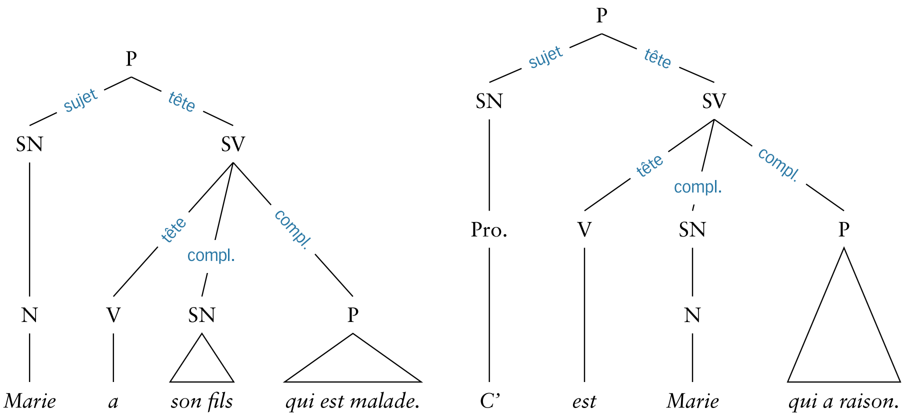


Figure XIII-8. *Exemples de relatives compléments de verbe*

3.5. Les subordonnées relatives non restrictives

Les subordonnées relatives peuvent être interprétées comme restrictives (*Je recevrai les élèves qui ont réussi.*) ou non (*Je recevrai les élèves, qui ont réussi.*). Une relative restrictive restreint la référence de son antécédent, alors qu'une relative non restrictive, aussi appelée *appositive*, apporte une information concernant l'antécédent, sans restreindre sa référence, qui est fixée indépendamment.
Dans la plupart des cas, une même relative est susceptible des deux interprétations.
Une relative non restrictive peut se repérer :

- à son introducteur : les relatives en *lequel* (sujet) sont toujours non restrictives (*Je devais voir un notaire, lequel était parti.*) ;
- à sa forme : elle est à l'indicatif ou sans verbe (*de nombreux enfants, parmi lesquels Marie*) ➤ XIII-2.4 ;
- à son antécédent : si c'est un nom propre (*Paul, que tu connais*) ou une expression verbale (*Il a crié, à quoi je n'ai pas réagi.*), la relative est toujours non restrictive ;
- à sa prosodie : la relative non restrictive est toujours en prosodie incidente ➤ XIX-2.2.2 ;
- à sa ponctuation : la relative non restrictive est généralement notée à l'écrit par une virgule ➤ XX-3.5.1.

3.5.1. Comment distinguer relative restrictive et non restrictive ?

Une subordonnée relative ajout peut être interprétée comme restrictive **47a**, c'est-à-dire comme restreignant la référence de l'antécédent, ou non restrictive **47b**. Les premières sont aussi appelées *déterminatives*, et les secondes *appositives* ou *explicatives*. En **47a**, le syntagme nominal réfère à l'ensemble des objets qui ont pour propriétés d'être des livres et d'être sur la table. Cet ensemble peut être contrasté avec un autre constitué également de livres, qui ne sont pas sur la table, désignés par *les autres*.
La relative non restrictive, en revanche, ne restreint pas la référence du syntagme nominal : en **47b**, le fait que certains livres soient sur la table ne sert pas à les contraster avec d'autres livres, mais avec d'autres objets, par exemple des cahiers ; d'où la difficulté de la phrase **47c**, car on ne comprend pas ce que désigne *les autres*. La relative non restrictive apporte une information supplémentaire, fonctionnant essentiellement comme une phrase indépendante avec une expression anaphorique **47d**. La différence entre les deux interprétations est souvent notée à l'écrit en séparant la relative non restrictive de son antécédent par une virgule ➤ XX-3.5.1.

47 **a** *Prends les livres [qui sont sur la table], et laisse les autres à leur place.*
b *Prends les livres, qui sont sur la table, et donne-les-moi.*
c # *Prends les livres, qui sont sur la table, et laisse les autres à leur place.*
d *Prends les livres, ils sont sur la table, et donne-les-moi.*

La relative restrictive à antécédent non dénombrable

Un cas particulier de relative restrictive concerne les antécédents nominaux non dénombrables (*de l'argent*, *du courage*, *de la chance*) ➤ IV-3.1.4. Dans ce cas, l'interprétation oppose un sous-type à un autre ou une instance à une autre (*le courage dont Paul a fait preuve*), mais peut aussi désigner une quantité, suggérée comme importante **48a** **48c** ou négligeable **48b**. La phrase est affective, et se rapproche d'une subordonnée exclamative **48d** ➤ XII-4.5.

48 **a** *L'argent qu'il gagne est incroyable.*
b *Pour l'argent qu'il gagne, ça ne vaut pas la peine.*
c *Regarde la chance qu'il a !*
d *Regarde quelle chance il a !*

Les antécédents des relatives restrictives et non restrictives

Certains antécédents sont spécialisés pour l'une ou l'autre relative. Ainsi les pronoms personnels **49a** **49b** ➤ IX-6.5 ou les noms propres **49c** se combinent avec une relative non restrictive. Une relative restrictive peut modifier un nom commun plutôt que le syntagme nominal ➤ XIII-3.1, comme en **49d**, le nom *livre*. Dans ce dernier cas, une relative non restrictive est plus difficile **49e**.

49 **a** *Tu me dis ça à moi, qui me suis toujours battu !*
b *Lui qui fit naître en moi tant d'épouvantes et tant de cauchemars n'est plus, à présent, qu'un vieillard faible et tremblotant* [...]. (Salvayre, 1995)
c *Vers l'est, tu arrives facilement en 6-7 jours à Saint-Malo, d'où le retour est facile en train.* (*voyageforum.com*, 13 janv. 2012)
d *J'ai acheté un livre qui est intéressant sur les Indiens.*
e ? *J'ai acheté un livre, qui est intéressant, sur les Indiens.*

Quand un nom propre est suivi d'une relative restrictive, il prend obligatoirement l'article défini et perd son statut de nom propre : *le Paul que je connais* ('celui qui s'appelle Paul que je connais'), *le Paris que je préfère* ('la facette de Paris que je préfère') ➤ IV-4.5.4.
Avec les pronoms démonstratifs *ce* et *celui*, la relative est toujours restrictive **50a** **50b** ➤ IX-8.1. Il en va de même des noms appartenant à une expression figée, qui n'ont pas de référence autonome **50c** ➤ II-6.3.4.

50 **a** *J'ai acheté ce que tu avais demandé.*
b # *J'ai acheté ce, que tu avais demandé.*
c # *La part, qu'il a prise à la discussion, ne nous a pas beaucoup aidés.*

Les antécédents pronominaux et la relative non restrictive

Le pronom *l'un* peut être modifié par une relative non restrictive **51a**, mais pas par une restrictive **51b** ➤ IX-7.4.2. Les interrogatifs *lequel* et *combien*, en emploi anaphorique, peuvent être suivis directement d'une relative non restrictive, avec une prosodie incidente **51c** **51d**. Cette relative peut aussi être *extraposée* en fin de phrase **51e** **51f** ➤ XIII-3.3.

51 **a** [Les étudiants] *L'un, qui en avait fait la demande, a été reçu personnellement par le directeur.*
b [Les étudiants] # *L'un qui en avait fait la demande a été reçu par le directeur.*
c *Il y a plusieurs sujets possibles. Sur lequel, qui te parait prometteur, vas-tu travailler ?*
d *Nous avons réalisé quantité d'expériences. Combien, qui pourtant paraissaient prometteuses, n'ont pas donné de résultats ?*
e *Sur lequel vas-tu travailler, qui te parait prometteur ?*
f *Combien n'ont pas donné de résultats qui paraissaient prometteuses ?*

La relative non restrictive et l'antécédent indéfini

Avec un antécédent indéfini *spécifique*, c'est-à-dire avec un référent identifié pour le locuteur, il peut être impossible, ou sans pertinence, de distinguer entre les deux interprétations, car la référence du syntagme nominal dépend du contexte ➤ V-4.2. Ainsi, en **52a** on ne peut pas distinguer les livres que Paul a apportés et ceux qu'il a apportés et qu'il trouve bons puisque ce sont les mêmes. Mais ce n'est pas le cas avec d'autres usages des indéfinis. Par exemple, avec l'impératif ➤ XII-2.2, qui autorise un indéfini non spécifique, les phrases **52b** et **52c** ne parlent pas des mêmes livres si la relative est restrictive. Avec les indéfinis génériques, la différence entre les deux types de relatives est cruciale **52d** **52e**.

52 **a** *Paul a apporté des livres* [*qu'il trouve bons*].
b *Apporte-moi des livres* [*que tu trouves bons*].
c *Apporte-moi des livres.*
d *Un léopard est dangereux.*
e *Un léopard* [*qui a faim*] *est dangereux.*

La relative non restrictive et l'interprétation partitive

Une relative dite *partitive* concerne une partie de la totalité désignée par l'antécédent, et est en général non restrictive **53a**. En effet, il est assez difficile de restreindre la référence d'un syntagme nominal en décrivant une situation qui ne concerne qu'une partie de cette entité. Mais ce n'est pas absolument exclu, comme en **53b**, où le contexte fournit plusieurs sous-ensembles de reproductions, et la relative permet d'en sélectionner un, par exemple, les reproductions des tableaux de Monet.

53 **a** *Nous avons acheté des fraises, dont la moitié a dû être jetée.*
b *Quelles sont les reproductions* [*dont beaucoup ont été vendues*] *?*

La relative non restrictive avec antécédent quantifié

Les relatives non restrictives sont peu naturelles avec un antécédent quantifié négatif ➤ **X-2.2** mais pas exclues **54a**. Le pronom *chacun* peut parfois être modifié par une relative non restrictive **54b** mais pas par une relative restrictive **54c** ➤ **V-6.1**.

54 **a** *Aucun linguiste diplômé, qui aurait* (*donc*) *reçu une formation de phonétique, n'aurait fait une pareille erreur.*
b [Les étudiants] ? *Chacun, qui devra en avoir fait la demande, peut être reçu par le directeur.*
c [Les étudiants] * *Chacun* [*qui en avait fait la demande*] *a été reçu par le directeur.*

La relative non restrictive avec antécédent cardinal

Pour certains locuteurs, un adjectif cardinal peut être l'antécédent d'une relative introduite par un syntagme nominal en *lequel*. En **55a**, on peut assimiler le cardinal à un SN sans nom ➤ **IV-7.3.2**, mais dans d'autres cas **55b**, il s'agit bien d'un adjectif cardinal ➤ **V-5.1**.

55 **a** % *J'en ai lu cinq sur le sujet, lequel nombre est plus qu'honorable.*
b % *J'ai lu cinq livres sur le sujet, lequel nombre est plus qu'honorable.*

3.5.2. La forme des relatives non restrictives

L'introducteur de la relative non restrictive

D'une manière générale, les formes des relatives sont les mêmes, qu'elles soient restrictives ou non. Cependant, il y a quelques différences. Les relatives introduites par *lequel* pronom sujet **56a** ou *lequel* déterminant **56b** sont non restrictives.

La forme *auquel* comme amalgamant un déterminant relatif est limitée au nom *cas* et introduit une relative non restrictive à antécédent verbal ➤ **XIII-3.2.3**. En **56c**, la première relative a pour antécédent la situation 'les deux trous sont ouverts', et la seconde 'un trou est bouché'. L'expression tend à devenir un connecteur, équivalent à *dans ce cas* **56d** ➤ **XVIII-3.3**.

56 **a** *Certains livres, lesquels naturellement sont au programme, ont disparu de la bibliothèque.*
b *Quelquefois j'avais droit à la fameuse correction au martinet, lequel martinet pendait dans la cuisine.* (Lanzmann, 1976)
c *On peut alors se demander comment une particule* [...] *peut « savoir » si les deux trous sont ouverts, auquel cas elle doit éviter les franges noires, ou si un trou est bouché, auquel cas elle peut arriver n'importe où !* (*Université de tous les savoirs*, 2002)
d *Il y a une autre voiture ; je crains que ma mère n'ait quelques-uns de ses invités habituels. — Auquel cas nous repartons, répliqua Luc.* (Sagan, 1956)

Les relatives en lequel *sujet*

Dans les relatives introduites par *lequel* + nom, le nom peut être différent de celui de l'antécédent **57**. La relation anaphorique existe entre les deux syntagmes nominaux, mais elle n'entraine pas d'accord en genre et en nombre.

57 **a** [...] *il entama dans la foulée une narration détaillée de ses investigations à l'usage de Son Excellence Gauthier-Dumont, lequel ambassadeur devait compter les lunes en se morfondant.* (Lanzmann, 1994)
b *Il a été admis parmi les Chevaliers du Tastevin, laquelle société fête ses nouveaux membres chaque année en grande pompe.*

Le mode de la relative non restrictive

Les relatives non restrictives sont à l'indicatif ou bien sans verbe (*les enfants, parmi lesquels Marie*), et sont incompatibles avec l'infinitif. En **58a** à l'indicatif, l'interprétation peut être restrictive ou non restrictive car le verbe est à l'indicatif, mais elle est seulement restrictive en **58b**, à cause du subjonctif, et en **58c**, à cause de l'infinitif.

58 **a** *Paul a apporté des livres* [*que les enfants pourront lire*].
b *Pouvez-vous apporter des livres* [*que les enfants puissent lire*] *?*
c *Paul a indiqué un endroit* [*où emmener les enfants*].

> *La relative non restrictive au subjonctif ou à l'impératif*
>
> Certains locuteurs acceptent une relative non restrictive au subjonctif, lorsque ce dernier est amené par le contexte (subjonctif dit *induit*) et que la relative continue la narration (% *Imagine qu'on fasse pression sur Paul, qui fasse ensuite pression sur son patron.*) ➤ **XIII-4.1.1**.
> Certaines relatives non restrictives ont aussi des propriétés de phrase racine : elles peuvent autoriser un impératif **59a**, ou une phrase sans verbe **59b**.
>
> **59** **a** *Il a déménagé à Paris, où devine un peu ce qu'il fait !*
> **b** *Il est parti à Paris, où bien malin qui pourrait le retrouver.*

La ponctuation de la relative non restrictive

Les relatives non restrictives ont généralement une prosodie incidente ➤ **XIX-2.2.2** : la relative tend à constituer une unité prosodique par elle-même, séparée du reste de la phrase par une frontière de groupe prosodique, ce que note la virgule **60a** ➤ **XX-3.5.1**. Elle peut aussi être marquée par un tiret, si elle constitue un commentaire **60b** ➤ **XX-3.4.1**. Cependant, ce n'est pas toujours le cas, notamment si l'antécédent ne peut être modifié que par une relative non restrictive (comme un nom propre), surtout s'il est bref, par exemple un pronom personnel fort (comme *toi*, *nous*) **60c**.

60 **a** *Les enfants, qui étaient fatigués, se sont arrêtés pour manger.*
b [...] *tandis que sa femme filait le parfait amour avec le grand espoir resté à Paris – laquelle femme, depuis, s'est reconvertie avec succès dans l'édition –, mais quoi !* (Labro, 1982)
c *Toi qui es jeune, peux-tu aller chercher les draps au grenier ?*

3.5.3. L'interprétation de la relative non restrictive

Les relations de discours et les relatives non restrictives

Les relatives non restrictives sont associées à des relations de discours variées : narration **61a**, cause **61b**, opposition **61c**, justification **61d**, conséquence **61e**, élaboration **61f**, changement de topique de discours **61g**. Elles peuvent contenir un connecteur, qui rend explicite cette relation : *pourtant* indique l'opposition **61c**, *donc* la conséquence en **61e**, *d'ailleurs* le changement de topique en **61g**, et ce dernier pourrait être remplacé par *à propos*, *au fait*, *soit dit en passant*, *accessoirement*, *au passage* ➤ **XVIII-3.3**.
Les relatives dites *narratives*, ou *continuatives*, introduisent un nouvel évènement qui fait progresser le récit **61a**. Les autres relatives non restrictives constituent un commentaire : elles ne font pas partie du contenu principal ➤ **I-7.2.1**.

61 **a** *Il achète régulièrement une voiture au printemps, qu'un intermédiaire revend à l'automne.*
b *Notre voisin, qui vient de gagner au loto, va être soumis à des tas de sollicitations !*
c *Tous les analgésiques, qui sont pourtant vendus comme des bonbons, ont des effets indésirables.*
d *On a demandé à Pierre, qui est le seul à être suffisamment compétent sur la question.*
e *On a remis le document à Jean, qui, donc, ment quand il prétend ne l'avoir jamais vu.*
f *Jean a fait un bon repas, qui était composé essentiellement de poisson.*
g *J'ai vu la nouvelle voiture de Marie, qui, d'ailleurs, me rappelle celle que j'ai eue il y a deux ans.*

> *La relative non restrictive et la négation*
>
> La négation du verbe principal ne porte pas sur les relatives non restrictives : en **62a**, le contenu de la relative n'est pas nié. Ainsi, les termes à contexte négatif comme *quiconque* ou *qui que ce soit*, qui demandent à être dans un environnement négatif, sont acceptables dans une relative restrictive **62b**, mais pas dans une relative non restrictive **62c** ➤ **X-6.1**.

62 **a** *On n'a pas demandé à Pierre, qui est seul compétent sur la question.*
b *Paul n'a pas un seul ami qui pourrait l'aider en quoi que ce soit.*
c # *Paul n'a pas fait appel à ses amis, lesquels auraient pu l'aider en quoi que ce soit.*

La relative non restrictive et les verbes d'opinion

Un verbe d'opinion et d'attitude intellectuelle, comme *penser* ou *savoir*, peut inclure dans sa portée une relative restrictive **63a**, mais pas une relative non restrictive **63b**.
La phrase **63a** distingue les enfants qui apprennent à lire rapidement et les autres, et attribue à Paul l'idée que les premiers sont admirables, ne disant rien de ce que pense le locuteur : cette idée est dans la portée de *Paul pense*. La phrase **63b** considère un seul ensemble d'enfants, les enfants en général, et attribue à Paul l'idée qu'ils sont admirables. La relative non restrictive suggère que leur facilité à apprendre à lire les rend admirables (relation de justification), une idée qui peut être attribuée à Paul (elle est alors dans la portée de 'penser'), mais aussi au locuteur (elle échappe alors au verbe 'penser').

63 **a** *Paul pense que les enfants [qui apprennent à lire rapidement] sont admirables.*
b *Paul pense que les enfants, qui apprennent à lire rapidement, sont admirables.*

XIII-4

Les subordonnées relatives au subjonctif ou à l'infinitif

Une subordonnée relative peut être :
– à l'indicatif (*J'ai lu le roman* [*que tu m'as prêté*].) ;
– au subjonctif (*Je cherche un roman* [*que je puisse lire dans le train*].) ;
– à l'infinitif (*J'ai trouvé un endroit* [*où aller en vacances*].).
L'indicatif est le mode plus général et ne demande pas de conditions particulières : la relative peut être restrictive ou non (*J'ai vu Jean, qui est arrivé.*), l'antécédent peut être défini ou indéfini (*J'ai lu un roman* [*que tu m'as prêté*].).
Les relatives au subjonctif et à l'infinitif, en revanche, ne peuvent pas apparaitre dans n'importe quel contexte et leur interprétation est souvent différente de celle d'une relative à l'indicatif :
– elles sont généralement restrictives ➤ XIII-3.5 ;
– elles ont généralement un antécédent indéfini ➤ V-4.2 ;
– la relative à l'infinitif ne peut pas être introduite par *dont*, *que* ou *qui* ➤ XIII-2.2.

➤ Subordonnée relative incluant un participe présent (*plusieurs paquets, dont deux venant de Londres*) ou passé (*plusieurs lettres, dont deux parties hier*) ➤ XIII-2.4

4.1. Les subordonnées relatives au subjonctif

Une subordonnée relative peut être au subjonctif dans deux cas :
– quand elle appartient à une subordonnée au subjonctif (*Je regrette que ce soit Paul* [*qui choisisse*].) ; on parle alors d'*attraction* ou d'*induction* du mode, sans changement de sens ;
– quand elle est interprétée par rapport à d'autres situations, dites *alternatives* ➤ XI-5.2.1 ; dans ce dernier cas, l'antécédent nominal de la relative peut être :
  • indéfini ➤ V-4.2.2 (*Je cherche un ordinateur* [*qui fasse moins de deux kilos*].), négatif ➤ X-2.2 (*Je ne vois personne* [*qui puisse m'aider.*]) ou interrogatif ➤ IX-10.2 (*Qui attends-tu* [*qui soit si important*] ?), c'est-à-dire sans référent identifiable ;
  • accompagné d'un superlatif ➤ XV-5.1.1 (*C'est la plus grosse bêtise* [*qu'il ait faite*].) ;
  • interprété comme un *type* (*Il n'a pas encore trouvé le métier* [*qui lui convienne*].).

La syntaxe des subordonnées relatives au subjonctif

Du point de vue syntaxique, la subordonnée relative au subjonctif possède les mêmes structures que celle à l'indicatif : elle peut être introduite par un mot ou syntagme relatif **1a 1b** ou par un subordonnant **1c 1d** ; elle peut être introduite par *dont* suivi d'une proforme **1d** ➤ XIII-2.3.3.

1 **a** *Je cherche un endroit* [*où je me sente bien*].
b *Je cherche un étudiant* [*avec qui je puisse cohabiter*].
c *Je cherche un étudiant* [*que je puisse interroger*].
d *Il y a peu de sujets* [*dont on craigne qu'ils tombent à l'examen*].

Elle peut suivre l'antécédent **1** ou en être séparée, en fin de syntagme verbal ; on parle alors de relative *extraposée* **2** ➤ XIII-3.3.

2 **a** *Aucune nouvelle ne nous est parvenue* [*qui puisse nous rassurer*].
b *Aucune nouvelle ne nous est parvenue* [*sur laquelle nous puissions nous appuyer*].

Les relatives au subjonctif diffèrent des relatives à l'indicatif par leur interprétation. À la différence de ces dernières **3a**, elles sont restrictives, ce qui implique notamment qu'elles ne peuvent pas modifier un

nom propre **3b** ➤ XIII-3.5.1 ➤ XX-3.5.1. Certains locuteurs acceptent cependant une relative non restrictive avec un subjonctif induit ou d'*attraction* **3c** ➤ XIII-4.1.1.

3 a *J'ai vu Paul, qui a pu m'aider.*
b * *Je voudrais voir Paul, qui puisse m'aider.*
c % *Imagine qu'Anne ait épousé Philippe, qui lui ait fait un enfant.*

➤ Variation dans l'usage du subjonctif ➤ XI-5.5

4.1.1. La subordonnée relative au subjonctif par attraction

On parle généralement d'*induction* du subjonctif ou d'*attraction du mode* lorsqu'un premier subjonctif, celui d'un verbe principal, en entraine un second, celui de la subordonnée relative. En **4a**, la forme *convînt* est due à la subordonnée concessive en *bien que*, elle-même au subjonctif (*n'eût*) ➤ XIV-5.3.1. Il en va de même en **4b** : *puisse* dans la relative est déclenché par *soit* dans la circonstancielle. L'indicatif serait possible avec le même sens **4c 4d**. L'antécédent de la relative peut être défini.

4 a *La mère de Han, chez qui l'on trouva un lé de satin soutaché de semences de perles, fut assommée après les violences d'usage, bien que pour celles-ci elle n'eût plus tout à fait l'âge [qui convînt].* (Yourcenar, 1968)
b *L'institution judiciaire présente les mêmes caractères lorsqu'elle n'est pas au seul service de la justice quelle que soit d'ailleurs la conception [que l'on s'en puisse faire].* (Caillois [éd.], 1967)
c *La mère de Han* [...] *fut assommée après les violences d'usage, bien que pour celles-ci elle n'eût plus tout à fait l'âge [qui convenait].*
d [...] *quelle que soit d'ailleurs la conception [que l'on peut s'en faire].*

> *La subordonnée relative au subjonctif et la construction clivée*
>
> La relative incluse dans une construction clivée (*c'est... qui, c'est... que*) ➤ XIII-3.4.3 ➤ XVIII-2.3 présente un cas particulier d'attraction du mode : si le verbe *être* est au subjonctif, comme en **5a** et **5b**, la relative est elle aussi naturellement au subjonctif. L'indicatif serait possible avec le même sens **5c**.
>
> **5 a** *Selon les premiers témoignages, il semblerait que ce soit le motard [qui n'ait pas respecté la priorité à droite].* (*L'Est républicain*, 25 mai 1999)
> **b** *Pas étonnant donc que ce soit un responsable de la communication [qui ait été mandaté pour recevoir, en fin de cortège, leurs représentants à la place du préfet]* [...]. (*L'Est républicain*, 4 aout 2002)
> **c** *Il semblerait que ce soit le motard [qui n'a pas respecté la priorité à droite].*

4.1.2. La subordonnée relative au subjonctif avec un antécédent indéfini

Certains antécédents autorisent l'emploi du subjonctif dans la subordonnée relative. Il s'agit le plus souvent d'un antécédent indéfini, dont le référent n'est pas identifiable **6a 6b**. Avec le défini **6c**, il s'agit d'une des secrétaires en question, identifiée par le locuteur, et le subjonctif ne serait pas possible **6d** ➤ XIII-4.2.

6 a *Je cherche une secrétaire [qui sache le chinois].*
b *Même sans être un spécialiste en matière d'allaitement, il a cherché autre chose [qui aille mieux], mais n'a pas trouvé.* (*bebe-nature.forumactif.com*, 29 mai 2012)
c *Je cherche la secrétaire [qui sait le chinois].*
d # *Je cherche la secrétaire [qui sache le chinois].*

L'antécédent peut aussi être négatif, avec un négateur **7a 7b** ➤ X-2.1, par exemple dans l'expression *rien qui vaille*, ou interrogatif, comme en **7c**, où l'antécédent est le pronom *que* ➤ IX-10.2.2 ➤ XIII-3.3.1.

7 a *Elle ne connait aucune voisine [qui ait accepté de signer la pétition].*
b *Je ne vois personne [qui puisse te sortir de cette situation].*
c *Qu'a-t-il fait [qui soit si remarquable] ?*

L'interprétation de l'antécédent indéfini de la relative au subjonctif

En **7a**, l'indéfini est interprété comme non spécifique ➤ V-4.2.2, c'est-à-dire avec un référent non identifié et non identifiable dans le contexte, et l'entité peut ne pas exister. Il en va de même en **8**. Avec le subjonctif, le locuteur ne s'engage pas sur l'existence du référent de l'antécédent.

L'antécédent de la relative au subjonctif peut être modifié par un *ajout* non identifiant, comme les expressions de *choix libre* (*n'importe lequel*, *quelconque*, *quel qu'il soit*) **8** ➤ V-6.3.

8 **a** *J'ai besoin d'un collaborateur [qui sache le chinois], n'importe lequel.*
b *Qu'elle épouse un garçon [qui ait de la terre], peu importe lequel !*
c *Avez-vous rencontré une quelconque voisine qui ait accepté de signer la pétition ?*

Mais il ne peut pas contenir une expression comme *un certain* **9a** ➤V-4.4.2 ou l'adjectif *particulier* **9c**, qui suppose que la référence pourrait être identifiée. Dans ce cas, la relative doit être à l'indicatif **9b** **9d**.

9 **a** *# J'ai besoin d'un certain collaborateur [qui sache le chinois].*
b *Je cherche une certaine secrétaire [qui sait le chinois], celle dont tu m'as parlé hier.*
c *# J'ai besoin d'un livre particulier [qui puisse me fournir les renseignements nécessaires].*
d *J'ai besoin d'un livre particulier [qui pourra me fournir les renseignements nécessaires].*

L'antécédent d'une relative au subjonctif et la reprise pronominale

L'interprétation non spécifique de l'antécédent indéfini limite sa reprise par des expressions anaphoriques **10a** **10b** ➤XVIII-5.1. Pour qu'une telle reprise soit possible, il faut en effet que le contexte maintienne l'absence d'identification du référent **10c** **10d** ➤XIII-3.1.1. Dans tous les cas, dans le monde du locuteur, l'existence de cet antécédent n'est pas présupposée.

10 **a** *# Marie cherche un ordinateur [qui soit très léger]. Elle l'a vu dans un magasin.*
b *# Est-ce que tu veux une voiture [qui soit très spacieuse] ? On vient de la livrer.*
c *Marie cherche un ordinateur [qui soit très léger]. Il doit aussi posséder un écran de bonne qualité.*
d *Veux-tu une voiture [qui soit très spacieuse] ? Elle pourrait accueillir ta belle-famille.*

La relative au subjonctif à antécédent indéfini et les verbes principaux

L'antécédent indéfini d'une relative au subjonctif est souvent le complément d'un verbe qui se construit par ailleurs avec une complétive au subjonctif ➤II-2.6.4 ➤XI-5.2.1 : verbe de désir et de volonté (*chercher*, *demander*, *désirer*, *réclamer*, *vouloir*) **11a** **11b**, verbe modal (*avoir besoin*, *il faut*, *il se peut*, *devoir*) **11c** ➤XI-8.1. L'antécédent peut aussi être inclus dans un infinitif **11d** ou une complétive **11e** complément de ce type de verbe.

11 **a** *Elle cherche une maison [dont les fenêtres aient une forme de hublot].*
b *Je voudrais quelqu'un [qui sache le chinois].*
c *Il faudrait un collaborateur [qui sache le chinois].*
d *J'ai besoin [d'embaucher une vendeuse [qui sache le chinois]].*
e *J'ai besoin [que tu trouves un plat [qui aille au micro-ondes]].*

Les verbes causatifs (*empêcher*, *éviter*) **12a** ou les verbes à négation implicite (*douter*, *nier*) **12b** ➤X-6.2.2 autorisent aussi une relative au subjonctif incluse dans un complément infinitif ou une complétive. Ils se construisent eux aussi avec une complétive au subjonctif **12c** **12d** ➤XI-5.2.3.

12 **a** *On évitera [d'acheter un livre [qui leur paraisse trop difficile]].*
b *Je doute [qu'on puisse recruter un collaborateur [qui sache le chinois]].*
c *On évitera [qu'ils soient découragés].*
d *Je doute [qu'il sache le chinois].*

L'interprétation des verbes et la relative au subjonctif

Les verbes causatifs ou de volonté prennent une complétive ou un complément infinitif interprété comme une *visée*, c'est-à-dire décrivant une situation non réalisée (mais réalisable dans un monde proche de celui décrit par le verbe principal). Le complément nominal suggère une *visée* incluant l'entité : **11a** équivaut à 'elle cherche à avoir une maison…', **11b** 'je voudrais embaucher quelqu'un…'.
Les verbes modaux et négatifs prennent un complément interprété comme une *proposition*, qui n'est pas tenue pour vraie, et qui est au subjonctif ➤XII-1.2.5. Tous ces verbes autorisent un complément indéfini interprété comme non spécifique (*Il me faut un vélo.*)
Les verbes de communication (*dire*), d'opinion (*penser*, *savoir*) et de perception (*voir*) se construisent avec une complétive à l'indicatif **13a** ➤XI-5.2.2 et n'autorisent pas de relative au subjonctif **13b** **13c**, même avec un antécédent indéfini, tout au moins en phrase affirmative. Il en va de même des verbes de sentiment comme *regretter* **13d** qui pourtant prennent une complétive au subjonctif **13e**. Ces verbes n'autorisent pas un complément indéfini non spécifique.

13 **a** *Marie sait / voit [que tu vas / * ailles au cinéma].*
b *Marie sait que tu épouses un garçon [qui a / * ait fait des études].*
c *Marie voit un collaborateur [qui sait / * sache le chinois].*

d *Marie regrette un choix [qui lui fait / * fasse arrêter ses études].*
e *Marie regrette [que Paul doive / * doit arrêter ses études].*

La relative au subjonctif avec antécédent indéfini et l'interprétation de la phrase

La relative au subjonctif à antécédent indéfini apparait aussi dans une phrase désidérative **14a 14b** ➤XII-2.1, ou dans un ajout de but en *pour* **14c** ➤XIV-4.1, avec des verbes variés. Le même verbe dans une phrase déclarative n'autorise que l'indicatif **14d**.

14 a *Épouse donc une femme [qui ait des diplômes] !*
b *Qu'il épouse donc une femme [qui ait des diplômes] !*
c *Nous devons lutter pour édifier un monde [dans lequel la dignité humaine ne soit pas une simple formule].* (*Le Figaro*, 11 juin 1971)
d ** Patrice épousera une femme [qui ait des diplômes].*

Le subjonctif dans une relative à antécédent indéfini est également possible en phrase négative **15a** ou interrogative **15b**, ou dans une subordonnée conditionnelle **15c** ➤XIV-2.1. Il ne serait pas possible si la même phrase était une déclarative positive **15d**.
Les phrases en **14** ont en commun d'exprimer une *visée*, c'est-à-dire qu'elles décrivent une situation non réalisée mais réalisable ➤I-2.1 ➤XII-2.2. Le subjonctif apparait, d'une manière générale, lorsque l'interprétation demande que l'on envisage plusieurs situations, dites *alternatives* ➤XI-5.1.3. C'est le cas en **14**, car la situation visée n'est pas forcément réalisée, et en **15** : la négation suppose au moins deux alternatives, l'une positive, l'autre négative, et il en va de même de l'interrogation et de la subordonnée conditionnelle.

15 a *Je n'ai pas trouvé de voisine [qui ait accepté de signer la pétition].*
b *Avez-vous trouvé une voisine [qui ait accepté de signer la pétition] ?*
c *Si tu trouves une voisine [qui veuille bien signer la pétition], je me fais nonne.*
d ** J'ai trouvé une voisine [qui ait accepté de signer la pétition].*

4.1.3. La subordonnée relative au subjonctif avec un superlatif

La subordonnée relative peut aussi être au subjonctif dans plusieurs contextes qui signalent le caractère exceptionnel de l'antécédent, comparé à d'autres. C'est le cas lorsque l'antécédent comporte un adjectif au superlatif **16a 16b** ➤XV-5.1 ou un adjectif d'ordre (*dernier*, *premier*, *principal*, *seul*, *unique*) **16c 16d** ➤VI-5.2. L'antécédent peut aussi être un syntagme nominal partitif de la forme *un des rares / premiers / derniers / seuls* + nom **16e** ➤IV-7.4.

16 a *C'est le meilleur film [qu'il ait réalisé jusqu'à maintenant].*
b *Le prestige exercé, bien au-delà de nos frontières, par le titre d'ingénieur civil des mines est pour les écoles des mines le plus bel encouragement [qui puisse leur être donné].* (*Encyclopédie pratique de l'Éducation en France*, 1960)
c *Elle possède l'unique maison du village [qui soit ancienne].*
d Fleur de lotus *est le premier film [que l'on ait réalisé en Technicolor].*
e *On m'a volé un des rares livres [que j'aie lus avec plaisir].*

L'interprétation de la relative au subjonctif après un superlatif

En **16**, l'interprétation du syntagme nominal avec relative repose sur la comparaison entre des situations alternatives, ce qui est un contexte approprié pour le subjonctif ➤XI-5.2.1. Ainsi, en **16a**, on doit considérer tous les films du même réalisateur pour pouvoir déterminer lequel est le meilleur. En **16b**, le verbe *pouvoir* permet d'élargir le type d'encouragements pris en considération. Le syntagme avec relative implique que ces alternatives ne sont pas réalisées : aucun des autres films de ce metteur en scène n'est le meilleur **16a**, aucun des autres encouragements possibles n'est aussi beau **16b**, aucune autre maison du village n'est ancienne **16c**.

Le superlatif adjectival et la relative au subjonctif

Un antécédent au superlatif peut autoriser le subjonctif dans la relative **16a 17a** ➤XV-5.1. La relative après un superlatif adjectival a une interprétation particulière ➤XV-5.3.1. En effet, les propriétés associées à l'adjectif et à la relative au subjonctif ne sont pas indépendantes : en **16c**, la maison n'est pas à la fois

unique et ancienne, mais unique en tant qu'ancienne, **16e** dit que la rareté du livre vient de ce que le locuteur a pris plaisir à le lire, et selon **16d**, c'est dans l'ensemble des films réalisés en Technicolor que *Fleur de lotus* se classe premier. Ce n'est pas le cas des relatives au subjonctif à antécédent indéfini. Dans *Je cherche une vendeuse blonde qui sache le chinois.*, la propriété d'être blonde et celle de savoir parler chinois restent indépendantes.

17 **a** *Le plus grand [que vous puissiez trouver], c'est celui-ci.*
b *Je ne l'engagerai pas, quel que soit son mérite.*
c *Si occupée que soit notre mère, nous serons prêts à l'heure.*

En revanche, les subordonnées au subjonctif après un adjectif, *quel* **17b**, ou un participe, *occupée* **17c**, ne sont pas des relatives mais des concessives ➤ **XIV-5.2.4**.

L'informativité de la relative au subjonctif après un superlatif

La relative au subjonctif peut apporter une information sur l'antécédent. Ainsi, en **16c**, **16d** et **16e**, la relative dit que la maison est ancienne, que le film est réalisé en Technicolor, que le livre a procuré du plaisir au locuteur. Bien souvent, cependant, la relative décrit une propriété peu informative. Ainsi, en **16a**, *le meilleur film qu'il ait réalisé* équivaut à 'le meilleur de ses films'. Elle comporte alors un verbe d'existence (*il y a*, *être*, *exister*) **18a**, ou d'émergence (*approcher*, *avoir*, *connaitre*, *entendre*, *rencontrer*, *trouver*, *voir*) **18b**, ou une combinaison conventionnelle entre verbe et nom, comme *lire* un *livre*, *réaliser* un *film*, *prononcer* une *condamnation* **18c**.

18 **a** […] *la plus grande image de liberté vivante [qui existât encore sur terre]* […]. (Gary, 1956)
b *Ça, j'ai jamais oublié, parce que c'est la chose la plus vraie [que j'aie jamais entendue].* (Gary [Ajar], 1975)
c [Il] *formulait sans le vouloir la condamnation la plus sévère [que l'on puisse prononcer contre un certain mode de pratique scolaire ou de transmission des connaissances de l'adulte à l'enfant].* (Gurvitch, 1968)

L'implication négative de la relative au subjonctif avec superlatif

Ces relatives au subjonctif autorisent des expressions dites *à contexte négatif* (*jamais*, *quiconque*, *qui que ce soit*, *de sa vie*, *en toute votre vie*) **19a 19b** ➤ **X-6.1**, car elles comportent une implication négative : aucun autre homme n'est plus extraordinaire, aucun autre être humain n'est plus sensible.

19 **a** *Philippe est l'homme le plus extraordinaire [que j'aie jamais rencontré].* (Roubaud, 1997)
b *L'être humain le plus sensible [que vous ayez rencontré en toute votre vie]* […]. (Montherlant, 1950)

La relative au subjonctif après un verbe présentatif ou de perception

La restriction en *ne… que* autorise aussi le subjonctif dans la relative **20a 20b** ➤ **VIII-8.2.2** ➤ **X-3.3.1**. Dans ce cas, la relative est introduite par *qui* et analysée comme complément du verbe présentatif (*avoir*, *il y a*, *trouver*) **20a** ou du verbe de perception (*entendre*, *sentir*, *voir*) **20b** ➤ **III-5.2.4** ➤ **XIII-3.4**. Elle ne fait pas partie du même constituant que l'antécédent nominal et peut parfois être antéposée **20c**. Elle ne modifie donc pas l'antécédent, qui peut être un nom propre **20b**.

20 **a** *Il n'y a que mon chien [qui me comprenne].*
b *Je ne vois que Paul [qui puisse m'aider].*
c *Qui me comprenne, il n'y a que mon chien.*

4.1.4. La subordonnée relative au subjonctif qui définit un type d'entité

La relative au subjonctif peut également exprimer une propriété qui permet d'interpréter l'antécédent comme un type. Elle est alors dite *typifiante*. Dans ce cas, le référent peut être identifiable **21a 21b** ou non **21c 21d** ➤ **V-1.2.1**. Dans tous les cas, la description ou propriété apportée par la relative permet de définir un type d'entité.

En **21a**, la maison en question est identifiable. On peut continuer la phrase avec *Elle est en effet située sur une côte très exposée.* Ce qui importe, c'est que la maison soit conçue pour répondre à la propriété formulée par la relative.

La relative au subjonctif typifiante a un antécédent indéfini **21a 21b 21d**, mais aussi défini **21c**, bien que plus rarement.

21 **a** *Cet entrepreneur a construit une maison [qui puisse résister aux plus fortes tempêtes].*
b *Sur toute la surface de la terre, il a semé des forêts profondes [où le pêcheur puisse retrouver la bonne chance]* […]. (Aymé, 1950)

c *Le partenariat que nous menons avec la Roumanie permet aussi de montrer qu'il n'y a pas de système monolithique, mais seulement des bases conjointes qui doivent leur permettre de construire le système* [*qui leur soit le plus approprié*]. (*L'Est républicain*, 18 mai 2002)
d [À propos d'une opération] *Elle se pratique pour 5 à 10 pour cent des cas. Et seulement après un examen approfondi* [*qui puisse bien situer le mal*]. (*Elle*, nº 1249, 1969)

La relative typifiante au subjonctif et l'antécédent défini

Comme d'ordinaire, l'article défini singulier suppose l'unicité du référent ➤ V-3.2.1. Ainsi, la phrase **22a** suppose qu'il n'y a qu'un seul métier avec les propriétés requises pour chaque adolescent. Le défini pluriel est possible si les différents éléments forment un groupe **22b** ➤ V-3.2.2. Les autres expressions définies sont moins acceptables : le déterminant *ce* est plus difficile, mais pas impossible **22c** ➤ V-3.3.5.

22 **a** *Les adolescents cherchent le métier* [*qui réponde à leurs aspirations et à leurs capacités*].
b *On évitera les sujets* [*qui puissent fâcher*].
c *Gide* […] *se réjouit de trouver chez Mauriac « ce compromis rassurant* [*qui permette d'aimer Dieu sans perdre de vue Mammon*] *».* (*Le Figaro*, 16 avril 1971)

La relative typifiante au subjonctif et le verbe principal

L'antécédent et la relative au subjonctif décrivent un type pris dans un scénario, dont l'objectif est la réalisation de la propriété décrite par la relative. Cet antécédent est généralement complément d'un verbe agentif qui suppose un choix intentionnel parmi différentes possibilités ➤ II-3.2. Ainsi, *chercher* **22a**, *choisir* **23a**, *trouver* **23b**, *concevoir*, *imaginer*, *écrire* **23c** sont plus naturels qu'*aimer*, *décrire*, *lire*, *posséder* **23d**.

23 **a** […] *je choisissais, parmi les associations qui m'invitaient à me faire entendre, une assistance* [*qui convînt au moment et au sujet*]. (de Gaulle, 1954)
b *Nous n'avons pas trouvé la solution* [*qui puisse contenter tout le monde*].
c *Il imagine des livres* [*où le héros soit toujours quelque peu son double*].
d ? *Il lit des livres* [*où le héros soit toujours quelque peu son double*].

4.2. L'alternance entre indicatif et subjonctif dans les subordonnées relatives

L'indicatif est le mode *par défaut* pour la subordonnée relative. Il est possible là où le subjonctif est possible (*Je cherche un ordinateur qui fait*/*fasse moins de 2 kilos.*), mais aussi dans des contextes où le subjonctif ne l'est pas, par exemple :
– avec un antécédent défini et un référent identifié, non comparé à d'autres (*J'ai trouvé l'ordinateur que je cherchais.*) ;
– avec une interprétation non restrictive (*J'ai vu Jean, qui avait une migraine.*).

4.2.1. La subordonnée relative où l'indicatif et le subjonctif sont tous deux possibles

La relative à l'indicatif avec antécédent indéfini

Une subordonnée relative à l'indicatif peut apparaitre après un antécédent indéfini interprété comme non spécifique, comme une relative au subjonctif ➤ XIII-4.1.2. Ainsi, l'indéfini est complément d'un verbe comme *chercher* **24a**, ou appartient à une phrase désidérative **24b** **24c** ou à un ajout de but **24e**. Ces phrases sont interprétées comme des visées et n'impliquent pas l'existence d'une entité correspondant à l'indéfini, et cela reste vrai lorsque la relative est à l'indicatif. Cependant, le conditionnel ou le futur est parfois plus naturel que le présent **24d** **24e**.

24 **a** *Je cherche une secrétaire* [*qui sait le chinois*].
b *Épouse donc une femme* [*qui a des diplômes*] *!*
c *Qu'il épouse donc une femme* [*qui a des diplômes*] *!*
d *Je cherche un ordinateur* [*qui ferait moins de 2 kilos*].
e *Nous devons lutter pour édifier un monde* [*dans lequel la dignité humaine ne sera pas une simple formule*].

De même, l'indicatif est possible dans une phrase négative **25a** ou interrogative **25b** et dans une subordonnée conditionnelle **25c** ➤ XIV-2.1, comme le subjonctif. D'une manière générale, l'indicatif est

employé dans un registre plus informel que le subjonctif. Les deux modes sont donc possibles avec un antécédent indéfini non spécifique, avec une légère nuance de sens ➤ XIII-4.1.2 : le subjonctif suggère que le locuteur ne s'engage pas sur l'existence d'un référent pour le syntagme nominal, et, par contraste, l'indicatif suggère que le locuteur tient pour acquise cette existence.

25 **a** *Je n'ai toujours pas trouvé de voisine [qui a signé la pétition].*
b *Avez-vous trouvé une voisine [qui a signé la pétition] ?*
c *Si tu trouves une voisine [qui veut bien signer la pétition], chapeau !*

La relative à l'indicatif et l'antécédent avec superlatif

Comme le subjonctif ➤ XIII-4.1.3, l'indicatif est possible quand l'antécédent contient un superlatif **26a 26b 26e** ou une expression analogue **26c 26d**, avec la même interprétation. Le superlatif est le contexte qui favorise le plus le subjonctif, et pour certains locuteurs, il est obligatoire.

26 **a** *% Quelle est la plus grosse bêtise [qu'il a faite] ?*
b *% C'est le meilleur film [qu'il a réalisé jusqu'à maintenant].*
c *C'est la seule hypothèse [dont nous disposons].*
d *Elle possède l'unique maison du village [qui est ancienne].*
e *Je colle mon dos, mes bras en croix le plus fort [que je peux] contre la terre couverte de mousse pour que toutes les sèves me pénètrent […].* (N. Sarraute, 1983)

> *Les expressions à contexte négatif et la relative à l'indicatif*
>
> Les expressions à contexte négatif (*de toute ma vie*, *qui que ce soit*) apparaissent plutôt dans les relatives au subjonctif ➤ X-6.2.3. Mais les relatives à l'indicatif sont toutefois possibles **27a 27b**. En **27c**, *jamais* est une expression à contexte négatif ➤ X-4.3.1 et la relative est à l'indicatif.
>
> **27** **a** *Voilà, en tout cas, le dernier service [que je leur rends de toute ma vie].*
> **b** *C'est la seule chose [qui pourrait convaincre qui que ce soit de nous aider].*
> **c** *Dans sa bouche c'était la parole la plus obscène [que j'avais jamais entendue].* (Guibert, 1990)

La relative typifiante à l'indicatif

L'indicatif est également possible lorsque la relative décrit un type d'entité ➤ XIII-4.1.4. Cependant, pour cette interprétation, il faut un temps qui permette une généralisation, ou une expression de modalité ➤ XI-8.1. Le futur **28a** ou, mieux, le conditionnel **28b** sont appropriés ➤ XI-2.2.2 ➤ XI-2.5. En revanche, au présent, la relative exprime plutôt une propriété considérée comme acquise **28c** ➤ XI-2.2.1. Il en va de même à l'imparfait : en **28d**, même avec un modal (*devait*), l'antécédent est interprété comme un individu et non comme un type ➤ XI-2.4.1.

28 **a** *Il n'a pas encore rencontré la personne [qui le convaincra de s'engager en politique].*
b *Les adolescents cherchent le métier [qui répondrait à leurs aspirations et leurs capacités].*
c *Cet entrepreneur a construit une maison [qui peut résister aux plus fortes tempêtes].*
d *Outre un élève de cette même école [qui devait nous guider vers l'atelier où nous commettrions nos déprédations] […].* (Rolin, 1996)

4.2.2. La subordonnée relative où seul l'indicatif est possible

L'indicatif apparait dans certains contextes qui sont incompatibles avec le subjonctif. Ainsi, il est seul possible quand l'antécédent, défini **29a 29b** ou indéfini **29c 29d**, réfère à une entité particulière, située dans le temps et l'espace, et non comparée avec d'autres.

29 **a** *Où était le manuscrit [qui a été volé] ?*
b *# Où était le manuscrit [qui ait été volé] ?*
c *J'ai acheté un ordinateur [qui fait moins de 2 kilos].*
d *# J'ai acheté un ordinateur [qui fasse moins de 2 kilos].*

De même, un antécédent générique **30**, c'est-à-dire qui renvoie à une espèce, ne légitime pas à lui seul le subjonctif.

De façon générale, l'indicatif apparait quand la phrase exprime une proposition présentée comme vraie, sans envisager de situations alternatives ➤ XI-5.2.1, par exemple, 'ce manuscrit a été volé' en **29a**,

‘cet oiseau a disparu récemment’ en **30c**. Dans ce cas, seul l’indicatif est approprié, sauf cas d’attraction du subjonctif ➤ **XIII-4.1.1**.

30 **a** *Comment appelle-t-on les chevaux de course* [*qui tirent des petites voitures*] *?*
b # *Comment appelle-t-on les chevaux de course* [*qui puissent tirer des petites voitures*] *?*
c *Comment s’appelait l’oiseau* [*qui a disparu récemment*] *?*
d # *Comment s’appelait l’oiseau* [*qui ait disparu récemment*] *?*

> *Les subordonnées relatives et les incises*
>
> La relative au subjonctif ne peut pas contenir une incise comme *parait-il*, *dit-on*, *je crois* ➤ **XVIII-6.5**. L’incise en **31a** équivaut à ‘il parait que ce poisson a des nageoires violettes’. Or, ces verbes se combinent avec une complétive à l’indicatif. Ces incises ne peuvent donc pas apparaitre dans une relative au subjonctif **31b**.
>
> **31** **a** *Jean veut pêcher un poisson* [*qui a, parait-il, des nageoires violettes*].
> **b** # *Jean veut pêcher un poisson* [*qui ait, je crois, des nageoires violettes*].

4.3. Les subordonnées relatives à l’infinitif

La relative à l’infinitif est introduite par :
– *où* (*J’ai trouvé un endroit* [*où me baigner*].) ;
– un syntagme relatif prép. + *lequel*, prép. + *qui*, prép. + *quoi* (*Nous cherchons une étudiante* [*avec qui cohabiter*].).
Son antécédent est souvent indéfini ou négatif (*Il n’y avait personne* [*à qui parler*].). Il peut être défini après le verbe *être* (*Il est le socle* [*sur lequel s’appuyer*].).
Son interprétation est restrictive, sauf après un verbe présentatif (*Je n’ai que toi* [*à qui parler*].).
On lui attribue souvent une valeur modale (‘un endroit où l’on puisse se baigner’) mais elle exprime en fait une propriété qui définit un type (‘un type d’endroit propre à la baignade’).

4.3.1. La syntaxe de la subordonnée relative à l’infinitif

Les introducteurs de la relative à l’infinitif

La subordonnée relative à l’infinitif est introduite par un mot relatif prépositionnel (*où*, *auquel*, *duquel*) **32a** **32b** ou par un syntagme prépositionnel contenant un pronom relatif (*à qui*, *avec lequel*) **32c**, mais non par *lequel*, réservé à la fonction *sujet*, ni *que*, *qui*, *dont*, analysés comme des subordonnants ➤ **XIII-2.2.1** ➤ **XIII-2.3.1**. Le mot ou le syntagme relatif correspond à un complément de l’infinitif **32** ou à un ajout. Il est en fonction *extrait* ➤ **I-6.1**.

32 **a** *Ainsi l’agriculteur primitif se familiarisait en même temps avec les formes, où enclore le terrain, et avec les tracés linéaires, par lesquels conduire l’eau.* (Huygue, 1955)
b *En fait, il suffit d’un peu d’effort et de volonté pour construire une île déserte* [*où se retirer régulièrement*]. (*ploum.net*, 29 nov. 2014)
c *La vraie raison est que j’avais besoin d’elle pour trouver chez moi quelqu’un* [*à qui parler*]. (Camus, 1956b)

➤ La relative sans antécédent à l’infinitif (*Je n’ai pas où aller.*) ➤ **XIII-5.2.2**
➤ L’ajout au nom en *à* + infinitif (*un morceau à faire cuire lentement*) ➤ **IV-5.5.3** ➤ **XI-6.3.4**

Le syntagme incluant un mot relatif peut être lui-même complexe ; dans ce cas, le mot relatif peut être complément de nom **33**.

33 **a** *J’en ramenais des vieilleries : un paon en faïence* [*dans les plumes duquel mettre le courrier*]. (Bienne, 1986)
b […] *Le petit veau était un conte* [*dans la maison duquel dormir*]. (Bienne, 1986)
c *Elle aura quelqu’un* [*aux côtés de qui dormir*].

> *La relative à l’infinitif et la dépendance à distance*
>
> Comme dans la relative à verbe conjugué, le mot ou syntagme relatif peut correspondre à un complément d’un verbe subordonné, bien que ce ne soit pas très naturel. En **34**, il est interprété comme complément du dernier infinitif, ce qui constitue une dépendance à distance ➤ **I-6.3.4** ➤ **XIII-2.1.3**. Le complément manquant après le verbe est noté ◊.

34 **a** [...] *en même temps, il imaginait des préoccupations communes, trouvait quelqu'un* [*à qui pouvoir* [*se confier* ◊ *sans qu'il se moquât*]]. (Sabatier, 1980)
b *Est-ce que tu as en tête un endroit* [*où proposer* [*d'organiser la réception* ◊]] *?*
c *Il souhaite rencontrer quelqu'un* [*avec qui espérer* [*discuter* ◊]].

Le sujet implicite de la relative à l'infinitif

Le sujet de l'infinitif n'est pas exprimé, il est implicite ➤ **XI-6.1.2**. Il est interprété en fonction du contexte, souvent comme identique au sujet du verbe principal **35a**. Il peut s'agir aussi d'un sujet à interprétation générale, analogue à *on* **35b** **35c**, ou d'une entité saillante dans le contexte **35d**. Le sujet peut éventuellement être repris par *nos* **35c** **35d**.

35 **a** [...] *il ne faisait que penser, sans un ami, sans une amie* [*avec qui partager ses pensées*]. (Guéhenno, 1950)
b *Dommage que manque une personne aimée* [*avec qui mettre en mots les émotions que cette histoire en images a suscitées*] [...]. (Dolto, 1985)
c *Il est indispensable dans cette mouvance de trouver des points fixes* [*auxquels amarrer nos dispositions quotidiennes*]. (Beaufre, 1964)
d *Outre un élève de cette même école qui devait nous guider vers l'atelier* [*où commettre nos déprédations*], *il y avait là un autre camarade venu pour faire le guet* [...]. (Rolin, 1996)

Les fonctions syntaxiques de la subordonnée relative à l'infinitif

La subordonnée relative à l'infinitif est le plus souvent *ajout* à un syntagme nominal, mais d'autres fonctions sont possibles, comme pour les autres relatives. En effet, cette relative peut être *extraposée* et faire alors partie du syntagme verbal **36a** **36b** ➤ **XIII-3.3**, ou bien dépendre d'un verbe présentatif, dans des constructions semblables à celles qui accueillent une relative à l'indicatif **36c** **36d** ➤ **XIII-3.4.1** ➤ **XVIII-2.4.1**.

36 **a** *Un évènement est intervenu* [*sur lequel justement appuyer la procédure*].
b *Les coins sont nombreux* [*où savourer un chausson fourré, un gâteau de riz, une crêpe*]. (Bienne, 1986)
c *Il y a Paul* [*avec qui démarrer ce projet*].
d *Une branche se trouvait là* [*à laquelle se raccrocher*].

4.3.2. L'antécédent de la subordonnée relative à l'infinitif

La relative à l'infinitif avec antécédent indéfini ou négatif

D'une manière générale, l'antécédent d'une relative à l'infinitif ne réfère pas à un individu ou à une entité particulière. C'est le plus souvent un indéfini non spécifique, dans un contexte approprié à cette interprétation, c'est-à-dire un contexte qui décrit une visée : complément d'un verbe de désir ou de volonté (*avoir besoin de*, *chercher*, *vouloir*) **37a** ou d'un verbe au futur **33c** ➤ **XI-2.2.2**, ajout de but en *pour* **37b** ➤ **XIV-4.1.3**, comme pour la relative au subjonctif ➤ **XIII-4.1.2**.

37 **a** [...] *le chat, le chien ont besoin d'au moins chacun une femme, un homme à soi* [*avec qui échanger ne serait-ce que des regards*]. (Forlani, 1989)
b [...] *j'entreprends un nouveau livre pour avoir un compagnon, un interlocuteur, quelqu'un* [*avec qui manger et dormir*], [*auprès duquel rêver et cauchemarder*], *le seul ami présentement tenable.* (Guibert, 1990)

Il peut aussi apparaitre dans un *contexte négatif*, par exemple, complément de *sans* **35a** ou d'un verbe nié, ou sujet de *ne pas exister*, *manquer* **35b** ➤ **X-6.2.2**, ou bien être lui-même un négateur, comme *personne* et *nulle part* **38** ➤ **X-2.2.2**. Ces contextes ont en commun de ne pas impliquer l'existence de l'antécédent.

38 **a** *Il n'avait personne* [*à qui confier ces sentiments-là*], *pas même Foy.* (Yourcenar, 1982)
b [...] *il n'y avait nulle part* [*où fuir*], *aucun salut à espérer où que ce soit ni de qui que ce soit* [...]. (Simon, 1989)

Les autres antécédents possibles pour la relative à l'infinitif

La relative à l'infinitif peut aussi avoir un antécédent qui réfère à une ou des entités particulières. Les phrases de **39** impliquent ainsi l'existence d'une ou plusieurs entités identifiées, qui ont la propriété correspondant au nom ('il y avait des amis, une femme, un atelier...'). L'antécédent peut alors être indéfini **39a** ou défini **39b** **39c**.

39 **a** *J'avais trouvé des amis* [*avec qui boire et chanter*] *et tu ne veux pas boire, tu veux t'en aller.* (Déon, 1965)
b *Besson était heureux d'avoir trouvé cette femme* [*à qui parler*], *dans ce bar.* (Le Clézio, 1966)
c *Outre un élève de cette même école qui devait nous guider vers l'atelier* [*où commettre nos déprédations*], *il y avait là un autre camarade* […]. (Rolin, 1996)

Le syntagme nominal peut encore être un complément de *être* **40**. Il s'agit d'une interprétation d'identité, où le complément sert à définir le référent du sujet ➤ **III-3.2.1**.

40 **a** […] *il est le socle* [*sur lequel édifier l'œuvre*] […]. (Huyghe, 1955)
b *Antoine, c'est autre chose, l'homme à qui parler, avec malgré tout, ça se devine, le sang chaud* […]. (Simonin, 1960)

4.3.3. L'interprétation de la subordonnée relative à l'infinitif

À la différence de la relative à l'indicatif **41a**, la relative à l'infinitif n'est pas appositive **41b 41c** ➤ **XIII-3.5**. À l'écrit, elle ne prend normalement pas de virgule ➤ **XX-3.5.1**.

41 **a** *J'ai vu Paul, à qui je vais parler.*
b *#J'ai vu Paul, à qui parler.*
c *Nous avons des problèmes autrement importants sur lesquels travailler.*

La relative à l'infinitif définit un type d'entité

La relative à l'infinitif permet de définir un type d'entité. En effet, ses antécédents (indéfini dans un contexte de visée ou négatif) ont en commun de pouvoir être interprétés comme un type, et non comme une entité particulière. Et dans les autres cas, comme dans les phrases d'identité **40**, l'entité particulière est présentée comme exemplifiant un type général.
L'interprétation est donc différente de celle d'une relative à l'indicatif, avec un antécédent référant à un particulier **42a 42b**.
Avec l'indicatif, les deux propriétés associées au nom et à la relative jouent le même rôle : le complément en **42a** réfère à des personnes qui sont des amis et qui partagent des activités avec le locuteur. Avec l'infinitif **39a**, en revanche, les deux éléments ne jouent pas le même rôle : le nom définit toujours à un ensemble d'individus, mais la relative correspond cette fois à un type d'individus, et les amis sont présentés comme instanciant ce type.
Cette notion de *type* établit un lien nécessaire entre le syntagme nominal et le contenu de la phrase. Ainsi, en **39b**, c'est une propriété accidentelle qu'il s'agisse d'une femme, mais une propriété non accidentelle que Besson lui ait parlé, puisque c'est cette conversation qu'il visait, et c'est ce qui l'a rendu heureux. Avec l'indicatif, en revanche, le fait de lui parler peut aussi être accidentel **42b**. Il en va de même en **42c** qui contraste avec **42d**.

42 **a** *J'avais trouvé des amis avec qui je buvais et je chantais.*
b *Besson était heureux d'avoir trouvé cette femme à qui il parlait.*
c *Il avait quelqu'un à qui parler en ce Bernard Granville qui habitait à Calwick, à quelques milles.* (Guéhenno, 1952)
d *Il avait quelqu'un à qui il pouvait parler en ce Bernard Granville.*

L'interprétation modale de la relative à l'infinitif

La relative à l'infinitif donne souvent l'impression d'être associée à une possibilité. Ainsi, la phrase **37a** peut être paraphrasée par 'le chat, le chien ont besoin d'une femme, un homme à soi avec qui ils pourraient échanger ne serait-ce que des regards', celle de **40a** par 'il est le socle sur lequel on peut édifier l'œuvre', et celles de **39b** et **39c** par 'Besson était heureux d'avoir trouvé cette femme à qui il pouvait parler', 'l'atelier où nous pourrions commettre nos déprédations'. Mais cette interprétation ne fait pas réellement partie du sens de la construction, même si elle en découle le plus souvent. En effet, la propriété qui définit le type s'incarne dans des individus et des situations particulières. Donc, si quelqu'un exemplifie le type de gens à qui parler, c'est que l'on peut lui parler.

> *La relative à l'infinitif décrit une action désirable*
>
> La relative à l'infinitif a une autre propriété sémantique : elle décrit une action présentée comme désirable pour le sujet (implicite), action à laquelle participe l'antécédent. Ainsi, un verbe d'action est possible à

l'actif **43a** mais moins naturel au passif, sans sujet agentif **43b** ➤ II-4.1. De même, un infinitif passé **43c**, qui constitue difficilement un objectif à atteindre, ou un verbe de sentiment, qui décrit un état, sont peu acceptables **43d**.
La situation (boire et chanter avec des amis, faire confiance à quelqu'un…) y est présentée comme désirable pour le sujet de l'infinitif. Le plus souvent le verbe principal décrit une situation où ce sujet a à sa disposition l'antécédent, ou aurait besoin de l'avoir. C'est pourquoi les verbes les plus fréquents sont (*ne pas*) *avoir*, *avoir besoin* (*de*), *chercher*, *manquer*, *trouver*, *vouloir*.
Cette propriété distingue la relative à l'infinitif des relatives à l'indicatif ou au subjonctif, dont le verbe peut par exemple être un passif **43e**.

43 **a** *J'avais trouvé des amis* [*à qui faire confiance*].
b # *Il manque d'amis* [*par qui être aidé*].
c # *J'avais trouvé des amis* [*avec qui avoir bu et chanté*].
d # *J'avais trouvé des amis* [*en qui avoir confiance*].
e *Il manque d'amis* [*par qui il serait aidé*].

XIII-5

Les relatives sans antécédent

Les relatives *sans antécédent*, parfois appelées *substantives*, ne sont pas à proprement parler des subordonnées relatives ➤ XIII-1.1.3.
Du point de vue syntaxique :
- elles ont la structure interne d'une subordonnée relative ➤ XIII-2.1 ;
- elles constituent un syntagme nominal (*J'ai rencontré [qui tu m'as dit].*), prépositionnel (*J'ai parlé [de quoi je devais parler].*) ou adverbial (*Il se comporte [comme se comporte un gentleman].*) autonome.

Elles sont introduites :
- par certaines formes introduisant aussi des relatives ➤ IX-10.3 : *qui*, *où* (*J'irai [où tu iras].*) ;
- par des formes qui n'introduisent pas de relatives : *comme*, *quand*, *quiconque* (*Je verrai [quiconque me le demandera].*).

Elles sont à l'indicatif, plus rarement à l'infinitif (*Elle a [de qui tenir].*).
Du point de vue sémantique, elles désignent une entité (un individu, un lieu, un moment), avec une interprétation définie (*J'ai rencontré [qui tu m'as envoyé].*), analogue à celle de *celui qui*, *là où*, ou une interprétation de choix libre (*Je recevrai [quiconque me le demandera].*), analogue à celle de *qui que ce soit*, *où que ce soit*.

5.1. Les introducteurs des relatives sans antécédent

Certaines formes relatives (*qui*, *quoi*, *où*) **1a 1b 1c** ➤ IX-10.4 ➤ XIII-2.1 introduisent aussi des relatives sans antécédent. S'y ajoutent le pronom *quiconque* **1d** et les adverbes *comme* et *quand*, qui appartiennent aussi aux mots dits *qu-* ➤ IX-10.1 ➤ tableau XIII-6.

1 **a** *Nous rencontrerons [qui l'on nous dira].*
b *Il a parlé justement [de quoi nous ne devions pas parler].*
c *Nous irons [où tu es allé].*
d *Nous rencontrerons [quiconque le demandera].*

CATÉGORIE	FORME	EXEMPLES
adverbe	*comme*	*Je ferai [comme tu veux].*
adverbe	*quand*	*Je partirai [quand tu partiras].*
préposition	*où*	*J'irai [où tu iras].*
pronom	*qui*, prép. + *quoi*, *quiconque*	*Je verrai [qui tu verras].* *[Quiconque a compris] lève la main !*

Tableau XIII-6. *Les introducteurs des relatives sans antécédent*

Les autres introducteurs de relative sont *dont*, *que*, analysés comme des subordonnants **2a 2b** ➤ XIII-2.2, ou *auquel*, *duquel*, *lequel*, qui sont des proformes anaphoriques **2c** ➤ XIII-2.1 ; ils n'introduisent pas de relative sans antécédent.

2 **a** * *Nous achèterons [que l'on nous dira].*
b * *Il a parlé justement [dont nous ne devions pas parler].*
c * *Il a parlé justement [duquel nous ne devions pas parler].*

> Que *et* qui *relatifs sans antécédent ?*
>
> *Que* apparait comme pronom relatif sans antécédent, comme survivance de l'ancien français, dans un certain nombre d'expressions figées (*n'avoir que faire de*, *advienne que pourra*, *coute que coute*, *vaille que vaille*). *Qui* pronom relatif est distinct du subordonnant *qui* : ce dernier correspond à la relativisation d'un sujet, et permet un antécédent animé (*l'homme qui arrive*) ou non animé (*l'orage qui arrive*) ➤ XIII-2.2.1, mais ne permet pas une relative sans antécédent.

Les pronoms relatifs et les relatifs sans antécédent

Les formes qui introduisent les relatives sans antécédent sont seulement en partie les mêmes que celles qui introduisent les relatives avec antécédent (*où*, *qui* et *quoi*). *Quand* peut introduire une relative sans antécédent (*Je partirai* [*quand tu partiras*].), tandis qu'il n'est pas possible dans la relative ordinaire, qui emploie *où* (*le jour* [*où tu partiras*]). *Comme* et *quiconque* ne sont pas possibles dans une relative avec antécédent ➤ **IX-10.3**.
Même quand les formes sont identiques, leur interprétation est différente. *Où* réfère à des lieux **1c**, comme l'interrogatif, à la différence du *où* relatif qui a un antécédent temporel (*le moment où il est parti*) ou spatial (*là où il est parti*). De plus, les relatifs sans antécédent ne sont pas des pronoms anaphoriques, ils sont interprétés comme des pronoms de choix libre **1a 1d** ➤ **V-6.3** ou comme des définis **1b 1c**. C'est pourquoi nous considérons les formes *où*, *qui* et *quoi* du ➤ **tableau XIII-6** comme des homonymes des mots relatifs.

5.1.1. Les pronoms introducteurs de relatives sans antécédent

Qui *et* quoi *relatifs sans antécédent*

Comme celui des relatives ordinaires ➤ **XIII-2.1.1**, le pronom *qui* relatif sans antécédent renvoie à un animé. Il se rencontre dans plus de fonctions que celui des relatives avec antécédent : il peut certes être complément de préposition **3a**, mais aussi sujet **3b** ou extrait, correspondant à un complément direct **3c** ou à un attribut **3d**.

3 **a** *Adresse-toi donc* [*à qui Paul s'est lui-même adressé*].
b [*Qui donnera des renseignements à la police*] *recevra une récompense.*
c *Je recevrai* [*qui tu me diras*].
d *Il est enfin devenu* [*qui il voulait*].

Le pronom *quoi* relatif sans antécédent ressemble davantage au *quoi* relatif ordinaire ➤ **XIII-2.1.1** : il renvoie à un inanimé, et il est toujours complément de préposition **4a**, d'où l'impossibilité de **4b**. Pour d'autres fonctions syntaxiques, on utilise *ce qui*, *ce que*, c'est-à-dire une relative avec l'antécédent *ce* **4c** ➤ **XIII-3.1.2**.

4 **a** *Il va travailler* [*sur quoi j'ai travaillé moi-même il y a des années*].
b * *Il lit* [*quoi l'intéresse*].
c *Il lit ce* [*qui l'intéresse*].

Quiconque *relatif sans antécédent*

Quiconque ne peut introduire qu'une relative sans antécédent. Il est toujours sujet **5a 5b**, et ne correspond pas à un complément **5d**. En **5c**, la préposition ne fait pas partie de la relative sans antécédent et *quiconque* est bien sujet. Cette forme existe aussi comme pronom de choix libre (*Je n'ai pas abordé quiconque de la soirée.*) ➤ **V-6.3.6**. Comme le pronom simple *qui* sur lequel il est formé, il réfère à des humains ou des animés.
On note que les formes *auquel*, *duquel*, *lequel* n'introduisent pas de relative sans antécédent **5e**. En effet, ces proformes sont toujours anaphoriques, c'est-à-dire en relation avec un antécédent ➤ **IX-2.1.1**.

5 **a** [*Quiconque donnera des renseignements à la police*] *recevra une récompense.*
b *Je recevrai* [*quiconque me le demandera*].
c *Je parlerai à* [*quiconque en fera la demande*].
d * *Je recevrai* [*quiconque tu me désigneras*].
e * [*Lequel donnera des renseignements à la police*] *recevra une récompense.*

5.1.2. Les autres proformes relatives sans antécédent

Où *et* quand *relatifs sans antécédent*

La préposition *où* dans les relatives sans antécédent est toujours locative **6a**, comme dans les interrogatives ➤ **IX-10.2.4**. En revanche, le *où* relatif peut être spatial (*l'endroit où je vais*) ou temporel (*le moment où je pars*) ➤ **IX-10.3.4**. Ainsi, **6a** ne peut pas signifier la même chose que *Nous partirons quand tu veux*. Quand la relative sans antécédent a une interprétation temporelle, elle est introduite par *quand* **6b 6c**.

6 **a** *Nous partirons* [*où tu veux*].
b *Il partira* [*quand nous avons décidé qu'il partirait*].
c *Garde cette lettre pour* [*quand je serai mort*]. (Berto, 1974)

Quand *subordonnant ou relatif sans antécédent ?*

Quand est analysé, d'une manière générale, comme un subordonnant temporel ➤I-4.4.1 ➤XIV-6.3.1 ou comme un adverbe interrogatif ➤IX-10.2.4. Mais il subsiste des emplois comme relatif sans antécédent. À la différence du relatif sans antécédent, le subordonnant *quand* peut être repris par *que* dans une subordonnée coordonnée **7a**, et il ne permet pas l'inversion du sujet nominal ➤XVII-2.2.3. Le relatif sans antécédent est un adverbe en fonction *extrait* qui peut correspondre à un ajout à un verbe subordonné, dans une *relation à distance* **6b 7b**, indiqué par ◊ ; il permet l'inversion du sujet nominal **7c**, et n'est pas repris par *que* **7d 7e**. *Quand* est donc un adverbe qui a évolué vers le statut de subordonnant, mais il reste des emplois adverbiaux dans les interrogatives (*Quand partez-vous ?*) et dans les relatives sans antécédent. ➤fiche QUAND.

7 a *Il viendra [quand il en aura envie et qu'il en aura la permission].*
b *Il viendra [quand il a dit [qu'il viendrait ◊]].*
c *Je viendrai [quand l'ordonnera l'adjudant ◊].*
d * *Il viendra [quand il a dit pouvoir venir et qu'il en aura la permission].*
e * *Je viendrai [quand l'ordonnera l'adjudant et que vous pourrez m'accueillir].*

Comme *relatif sans antécédent*

Comme, adverbe de similarité, peut être un relatif sans antécédent et introduire une comparative ajout **8a** ou complément **8b** ➤XV-3.2.1 ➤fiche COMME.

8 a *Il ment [comme il respire].*
b *Il s'est conduit [comme nous avions prévu qu'il se conduirait].*

Comme *subordonnant ou relatif sans antécédent ?*

La forme *comme* correspond à plusieurs mots. Ce peut être un subordonnant ou un adverbe. En tant que subordonnant, il introduit une subordonnée de cause ou de temps ➤XIV-3.1. En tant qu'adverbe, *comme* peut être exclamatif (*Comme tu es belle !*) ➤IX-10.4.2, adverbe d'approximation (*Paul a comme hésité.*) ➤VIII-7.2.4 ou adverbe de similarité introduisant une relative sans antécédent **8**. À la différence du relatif sans antécédent, *comme* causal ou temporel peut être repris par *que* dans une subordonnée coordonnée **9a**, et il ne permet pas l'inversion du sujet nominal ➤XVII-2.2.3. Le relatif sans antécédent est un adverbe en fonction *extrait* qui peut correspondre au complément d'un verbe subordonné, dans une relation à distance **9b**, indiqué par ◊ ; il permet l'inversion du sujet nominal **9c** et n'est pas repris par *que* **9d**.

9 a *[Comme il faisait beau] [et qu'il avait le temps] il se promenait tranquillement.*
b *Il se comporte [comme on dit [que sa sœur se comportait ◊]].*
c *Il se promenait [comme se promènent les touristes ◊].*
d * *Il se promenait [comme se promènent les touristes] [et qu'il le désirait].*

La variation dans les relatives sans antécédent

Pour certains locuteurs, *quiconque* peut être *extrait* et correspondre à un complément **10a**. Par ailleurs, les formes agglomérées comme *qu'est-ce que*, *qu'est-ce qui*, *où est-ce que*, *quand est-ce que*, similaires aux interrogatifs ➤IX-10.1.1, sont parfois utilisées, dans des usages condamnés par la norme, pour introduire des relatives sans antécédent **10b 10c**. Il en va de même de formes non standard en *c'est que* ➤IX-10.5.

10 a % [...] *un éleveur riche et puissant qui veut récupérer son frère et est prêt à payer [quiconque il faudra] pour le tirer de prison.* (*milady-s-stuff.fr*, 25 juil. 2015)
b ! [...] *toi il me semble que [où est-ce que t'habitais] c'était pas si pire, hein.* (CFPQ, 16, segment 5, p. 43) (Québec)
c [Titre] ! *Je fais [qu'est-ce que je veux] !!* (*jeuxvideo.com*, 15 avril 2010)
d ! *La viande arrivait tout le temps cuite [où est-ce que j'étais].* (CFPQ, 21, segment 5, p. 70) (Québec)

5.2. La syntaxe des relatives sans antécédent

5.2.1. La catégorie et la fonction syntaxique des relatives sans antécédent

Selon leur introducteur, les relatives sans antécédent constituent :
- un syntagme nominal (*J'aime [qui m'aime]*.) ;
- un syntagme prépositionnel (*Je parlerai [à qui tu parleras]*.) ;
- un syntagme adverbial (*Il se comporte [comme se comporte un enfant]*.).

Certaines grammaires les appellent *substantives*, par opposition aux autres relatives dites *adjectives* ; nous ne retenons pas cette appellation qui tend à les réduire à des syntagmes nominaux, alors qu'elles peuvent être aussi prépositionnelles ou adverbiales.

La relative sans antécédent forme un syntagme nominal

La relative sans antécédent introduite par un pronom, *qui* ou *quiconque*, forme un syntagme nominal et en a toutes les fonctions. Elle est sujet **11a 11b**, éventuellement sujet postverbal **11c**, complément direct **11d**, attribut du sujet **11e**, complément de préposition **11f** ou disloquée en fonction *périphérique* **11g** (l'usage est littéraire). Les relatives sans antécédent sujets introduites par *qui* ont la plupart du temps un caractère de formule **11b**.

Le pronom introducteur donne sa catégorie nominale à l'ensemble du syntagme. Mais les fonctions de l'introducteur et de la relative sans antécédent n'ont pas à être identiques. En **11a**, **11b** et **11c**, le pronom introducteur est sujet, tout comme la relative sans antécédent, et en **11e**, *qui* correspond à un attribut au sein de la relative attribut. Mais ce n'est pas toujours le cas : en **11d**, **11f** et **11g**, le pronom est sujet, alors que le SN de la relative est complément direct **11d**, complément de préposition **11f** ou disloqué **11g**.

11 a [*Quiconque omettait de se prosterner au passage de la yourte*] *était aussitôt décapité.* (Lanzmann, 1994)
b [*Qui m'aime*] *me suive !*
c [...] *y a le panneau de la cellule, à la sortie du métro école Militaire, en profite* [*qui veut*], *un maximum, le boulot militant c'est ça* [...]. (Chabrol, 1977)
d *Mais je considère comme un ennemi* [*quiconque l'attaque de l'extérieur*]. (d'Ormesson, 1987)
e *Il n'est pas devenu* [*qui il est*] *en un jour !*
f [...] *l'entrée était gratuite pour* [*quiconque apportait un chien*] [...]. (Yourcenar, 1982)
g [*Quiconque a reçu en cadeau, pour son malheur, la flûte du preneur de rats*], *on l'empêchera difficilement de mener les enfants à la rivière.* (Gracq, 1980)

La relative sans antécédent forme un syntagme prépositionnel ou adverbial

Si l'introducteur est un syntagme prépositionnel, ou bien *où*, la relative sans antécédent forme un syntagme prépositionnel : comme tel, elle peut être complément oblique **12a 12b 12c**, ajout **12d** ou extrait en début de phrase **12e**. La préposition introductrice doit être appropriée à la fois pour le verbe principal et le verbe subordonné : *à* pour *s'adresser* **12a**, *par* pour *finir* et *commencer* **12b 12c**, une préposition locative pour *aller* **12e** et *jusque* pour *aller* et *porter* **12c**.

Ces phrases sont d'autant plus naturelles que la construction du verbe principal et celle du verbe de la relative sont parallèles ; ce parallélisme peut aller jusqu'à la reprise du même verbe **12a 12d 12e**.

12 a *Il vaut mieux s'adresser* [[*à qui*] *Paul s'est déjà adressé* $_{\text{SP}}$].
b *Il a fini* [[*par quoi*] *on commence d'habitude* $_{\text{SP}}$].
c *Nous irons* [[*jusqu'où*] *nos pas nous porteront* $_{\text{SP}}$].
d *Il travaille* [*où travaillait son père* $_{\text{SP}}$].
e [*Où tu iras* $_{\text{SP}}$] *j'irai.*

En revanche, en **13a** et **13b**, les verbes principaux *connaitre* et *rencontrer* prennent un complément nominal, et la relative sans antécédent introduite par une préposition est exclue. En **13c**, la préposition *de*, appropriée pour le verbe *parler*, ne l'est pas pour le verbe principal *s'adresser*.

13 a * *On connait* [[*à qui*] *Paul s'est adressé pour avoir ses papiers* $_{\text{SP}}$].
b * *J'ai rencontré* [[*avec qui*] *tu avais parlé à la cérémonie* $_{\text{SP}}$].
c * *Il s'est adressé* [[*de qui*] *il parle d'habitude* $_{\text{SP}}$].

Si l'introducteur est *comme* ou *quand*, la relative sans antécédent forme un syntagme adverbial, le plus souvent ajout **14a**, parfois complément oblique **14b** ou attribut **14c** quand il est obligatoire.

14 a *Nous partirons* [*quand vous nous avez dit de partir* $_{\text{SAdv}}$].
b *Il se comporte* [*comme on doit se comporter* $_{\text{SAdv}}$].
c *Il est* [*comme on est à son âge* $_{\text{SAdv}}$].

Comment distinguer relative sans antécédent et subordonnée interrogative ?

Certains introducteurs (*qui*, prép. + *quoi*, *où*, *quand*) pouvant être également des interrogatifs, il convient de distinguer les relatives sans antécédent des subordonnées interrogatives ➤ **I-2.1.3** ➤ **XII-3.2** :

– les subordonnées interrogatives suivent des verbes à complétive (*Je sais* [*qui viendra*].) ➤ **II-2.6**, alors que les relatives sans antécédent suivent des verbes à complément nominal (*J'ai appelé* [*qui tu m'as dit*].) ou prépositionnel (*J'irai* [*où tu iras*].) ➤ **II-2.4** ;
– les subordonnées interrogatives peuvent être introduites par *lequel*, *quel*, *si*, qui ne peuvent pas introduire de relative sans antécédent ;
– les relatives sans antécédent peuvent être introduites par *quiconque*, qui ne peut pas introduire une subordonnée interrogative ;
– les subordonnées interrogatives peuvent être à l'infinitif (*On se demande* [*où aller*].), tandis que les relatives sans antécédent ne le sont qu'exceptionnellement ➤ **XIII-5.2.2**.

Les subordonnées interrogatives sont des phrases subordonnées (P) ou des syntagmes verbaux (SV), tandis que les relatives sans antécédent sont des syntagmes nominaux (SN), prépositionnels (SP) ou adverbiaux (SAdv.). Après des verbes comme *se demander*, *ne savoir*, qui prennent difficilement un complément nominal ou prépositionnel, il s'agit d'une subordonnée interrogative : elle peut être remplacée par un pronom comme *cela* **15a 15b**. Une interrogative en *lequel* **15c**, par exemple, est possible, mais pas un syntagme en *quiconque* **15d**.

15 **a** *On s'est demandé* [*à qui Paul s'est adressé* $_{P}$]. | *On s'est demandé cela.*
b *On s'est demandé* [*qui est venu* $_{P}$]. | *On s'est demandé cela.*
c *On se demande* [*lequel est venu* $_{P}$].
d * *On se demande* [*quiconque lui a adressé la parole*].

Après des verbes comme *embrasser*, *épouser*, *recevoir*, *rencontrer*, qui prennent un complément nominal, c'est toujours une relative sans antécédent **16a** : *quiconque* est possible **16b**, mais pas *lequel* **16c**.

16 **a** *J'ai rencontré* [*qui tu m'as dit* $_{SN}$].
b *J'ai reçu* [*quiconque me l'a demandé* $_{SN}$].
c * *J'ai reçu* [*lequel me l'a demandé*].

Après des verbes comme *aller*, *s'adresser* (*à*), *danser* (*avec*), *parler* (*à*), *se souvenir* (*de*), *commencer* (*par*), qui prennent un complément prépositionnel, c'est toujours une relative sans antécédent **17a**, et la préposition est appropriée à ces verbes **17a 17b** ; *auquel* **17c** ou une interrogative en *si* **17d** ne sont pas possibles.

17 **a** *Je parlerai* [*à qui tu parleras* $_{SP}$]. *Je lui parlerai.*
b *Dansez* [*avec qui vous voudrez* $_{SP}$] *!*
c * *Je parlerai* [*auquel tu parleras*].
d * *Je vais* [*si tu vas*].

En revanche, après des verbes comme *choisir*, *décider*, *écouter*, *voir*, qui peuvent se construire avec un complément nominal ou une subordonnée interrogative, la phrase peut être ambigüe. La reprise pronominale n'est pas la même : en **18a** et **18c**, c'est une relative sans antécédent, qui désigne une personne, et qui est reprise par une proforme personnelle (*le*, *lui*) ➤ **IX-3.1** ; en **18b** et **18d**, c'est une subordonnée interrogative, dont le contenu est plus abstrait, d'où le pronom *cela* ➤ **IX-8.2** ➤ **XVIII-5.3.4**. Si la subordonnée est introduite par une préposition **18e 18f** ou à l'infinitif **18g**, c'est une interrogative.

18 **a** *J'ai choisi* [*qui j'engagerai* $_{SN}$]. *Je l'ai choisi pour ses compétences.*
b *J'ai choisi* [*qui j'engagerai* $_{P}$]. *J'ai choisi cela en mon âme et conscience.*
c *Je verrai* [*qui tu choisiras* $_{SN}$]. *Je lui parlerai.*
d *Je verrai* [*qui tu choisiras* $_{P}$]. *Je verrai cela dès demain.*
e *J'ai décidé* [*à qui je parlerai* $_{P}$].
f *J'ai choisi* [*où j'irai* $_{P}$].
g *J'ai décidé* [*qui engager* $_{SV}$].

5.2.2. La structure interne des relatives sans antécédent

Dans une relative sans antécédent, le mot ou syntagme initial a un double rôle : il est sujet **19a** ou extrait **19b** par rapport au verbe subordonné ; mais il donne également sa catégorie, nominale **19a**, adverbiale ou prépositionnelle **19b**, à l'ensemble, comme une tête syntaxique.

19 **a** *[[Quiconque $_{SN}$] veut venir $_{SN}$] sera le bienvenu.*
b *Il a fini [[par quoi $_{SP}$] on commence d'habitude $_{SP}$].*

Les relatives sans antécédent comme constructions à extraction

Comme les relatives avec antécédent ➤ **XIII-2.1**, les constructions introduites par prép. + *qui*, prép. + *quoi*, *où*, *jusqu'où*, *comme* et parfois *quand* mettent en jeu une *extraction* ➤ **I-6.2.4**. En effet, l'introducteur peut correspondre au complément d'un verbe subordonné (on parle de *relation à distance*) **20a** **20b**, qui est manquant dans sa position canonique, après le verbe, indiqué par ◊. De plus, l'inversion du sujet nominal y est possible **20c** **20d** ➤ **XVII-2.2.3**.

20 **a** *Nous nous rendons [où on nous a demandé [d'aller ◊]].*
b *L'orateur de cette semaine a commencé [par quoi l'orateur précédent avait décidé [de terminer son intervention ◊]].*
c *Adresse-toi plutôt [à qui devait s'adresser ◊ Paul].*
d *Nous nous sommes rendus [où avait habité ◊ Chateaubriand].*

De son côté, le pronom *qui* est soit sujet **21a**, soit *extrait* **21b** **21c** ➤ **I-6.1**. En tant qu'*extrait*, il peut correspondre à un complément **21b** ou au sujet d'un verbe subordonné **21c**. Le pronom *quiconque*, en revanche, est toujours sujet **21d**, donc non *extrait*. Il ne peut pas, généralement, correspondre à un complément **21e**.

21 **a** *Je recevrai [qui me le demandera].*
b *Je recevrai [qui tu m'adresseras ◊].*
c *Je recevrai [qui on a dit qui entreprendrait ce travail].*
d *Je recevrai [quiconque me le demandera].*
e ** Je recevrai [quiconque tu m'adresseras ◊].*

Les relatives sans antécédent elliptiques

Les relatives sans antécédent sont fréquemment elliptiques, c'est-à-dire incomplètes ➤ **I-5.3**. L'interprétation suppose un verbe subordonné qui n'apparait pas : 'où tu veux aller' **22a**, 'à qui je peux parler' **22b**, 'où tu sais que nous sommes allés' **22c**.

22 **a** *Viens, sortons, on ira [où tu veux]…* (Sarrazin, 1965b)
b *Je parlerai [à qui je peux].*
c *Nous sommes allés [où tu sais / où il fallait].*

Ce sont les mêmes verbes (*devoir*, *falloir*, *pouvoir*, *savoir*, *vouloir*) que ceux qui apparaissent dans les relatives elliptiques en *que* (*J'ai acheté les livres [qu'il fallait].*) ➤ **XIII-2.2.2**. Comme dans ces dernières, il ne peut pas y avoir de relation à distance (** On ira [où on me dit que tu veux].*). Il n'y a donc pas lieu de supposer une relative complexe et l'on peut considérer que l'introducteur correspond au complément de *peux*, *sais*, *veux*, interprété en fonction du reste de la phrase.

Les relatives sans antécédent à l'infinitif

Certaines expressions à l'infinitif, introduites par prép. + *quoi*, prép. + *qui* et *où*, ressemblent aux relatives sans antécédent. Elles sont toutes plus ou moins figées. Celles avec *qui* sont complètement figées (*avoir [de qui tenir]*, *trouver [à qui parler]*) **23a** ; avec *où*, il y a un peu plus de possibilités (*avoir où aller*, *se procurer où habiter*, *trouver où se réfugier*) **23b**. Elles semblent être des survivances d'un état du français où les relatives pouvaient apparaitre sans antécédent.

Les expressions avec *de quoi* sont fréquentes, et les verbes infinitifs sont variés, mais le verbe principal signifie toujours 'avoir à sa disposition' ou 'faire que quelqu'un ait à sa disposition' (*avoir*, *chercher*, *donner*, *gagner*, *laisser*, *trouver*). *De quoi* dénote une quantité et indique le moyen de l'action **23c** **23d**.

Contrairement aux relatives avec antécédent à l'infinitif, elles peuvent être non restrictives, comme en **23d**, où elles sont en apposition ➤ **XIII-4.3**. Contrairement aux autres relatives sans antécédent introduites par une préposition, elles peuvent constituer un syntagme nominal et remplacer un complément nominal direct **23a** **23b** **23c**.

23 **a** *En Pandora O'Shaughnessy, il trouvait [à qui parler].* (d'Ormesson, 1987)
b [Titre] *Il est avantageux d'avoir [où aller]* (Carrère, 2016)
c *J'étais du petit nombre qui avait [de quoi manger, de quoi boire, de quoi lire, de quoi me promener].* (d'Ormesson, 1993)
d […] *un budget fictif* […] *mais nonobstant colossal : plus de cinq milliards d'anciens francs, de quoi acheter les trois tableaux les plus chers du monde ou* […] *de quoi acquérir une cinquantaine de Klee* […]. (Perec, 1978)

De quoi *comme connecteur ?*

On trouve *de quoi* suivi d'un infinitif immédiatement après un point. Il semble avoir évolué vers un statut de connecteur entre phrases, introduisant un énoncé à l'infinitif **24a** et signifiant 'ce qui rendait possible de' **24b** ➤ **XVIII-3.3**. Cependant, en **24b**, le contexte qui précède comporte une expression qui joue le rôle d'un antécédent (*un joli paquet*), et la séquence ressemble plutôt à une seule phrase scandée en plusieurs morceaux par la ponctuation ➤ **XX-3.1.1**.

24 **a** *J'ai fréquenté là toute la maboulerie inhérente à l'extrême pauvreté tant morale que physique des êtres au ban de la société. De quoi vous remplir quelques volumes… la mythomanie étant souvent la matière brute du romancier.* (Boudard, 1995)
b *Un joli paquet (solde provisoire de tout compte) m'attendait à la caisse. Et surtout de l'autre côté de la frontière. De quoi y tenir au moins six mois.* (Embareck, 1984)

Les structures syntaxiques des relatives sans antécédent

La relative sans antécédent est analysée comme un syntagme nominal **25a** ou un syntagme prépositionnel **25b** qui inclut une subordonnée ➤ **figure XIII-9**. Au sein de cette subordonnée, le mot ou syntagme introducteur est soit sujet **25a**, soit extrait **25b**, c'est-à-dire correspondant à un élément manquant en position postverbale, noté ◊. C'est l'introducteur de la subordonnée qui transmet sa catégorie syntaxique au syntagme.

25 **a** *[[[Quiconque* $_{SN}$*] veut venir* $_{P}$*]* $_{SN}$*] sera le bienvenu.*
b *Il a fini [[[par quoi* $_{SP}$*] on commence d'habitude ◊* $_{P}$*]* $_{SP}$*].*

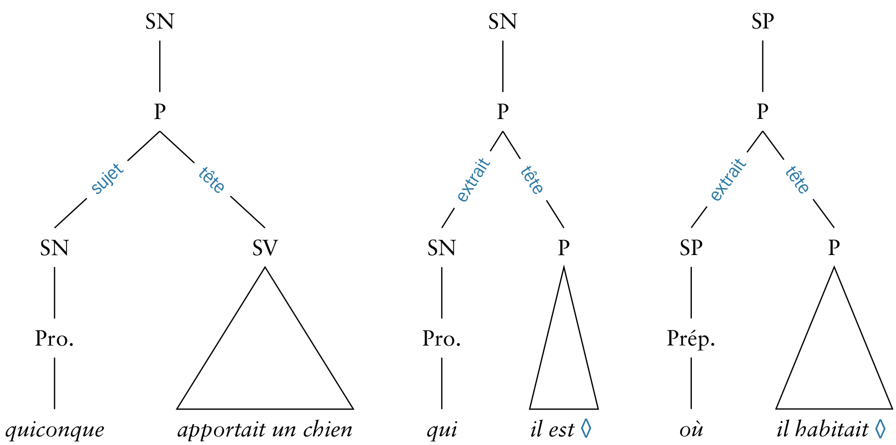


Figure XIII-9. *La structure syntaxique des relatives sans antécédent*

Une autre analyse serait de considérer l'introducteur comme la tête, c'est-à-dire comme l'antécédent de la relative, qui serait donc sans introducteur.

5.3. L'interprétation des subordonnées relatives sans antécédent

Les relatives sans antécédent réfèrent à des entités (individus, lieux), contrairement aux subordonnées relatives qui expriment une propriété de leur antécédent ➤ **XIII-3.5.1**.
Elles peuvent avoir une interprétation :
– définie (*J'ai appelé [qui tu m'as dit].*) ;
– de choix libre ➤ **V-6.3** (*Je recevrai [quiconque se présentera].*).

5.3.1. L'interprétation définie de la relative sans antécédent

Les relatives sans antécédent peuvent être interprétées comme des syntagmes nominaux **26a** ou prépositionnels définis **26b**. En **26a**, elle signifie 'celui, celle ou ceux que tu m'as dit', en **26b** 'là où il habite', et en **26c** 'ce sur quoi on s'était entendus'. Dans tous ces cas, la relative désigne un référent unique et identifié ➤V-1.2.
Toutefois, unique ne signifie pas singulier : il peut s'agir d'une référence à un groupe, formant une entité ; ainsi, **26c** ne dit pas que le locuteur a travaillé sur un seul sujet. L'interprétation définie correspond généralement à une interprétation de la phrase comme décrivant une situation particulière, d'où le passé composé en **26** ➤XI-2.3.2.

26 **a** *J'ai vu* [*qui tu m'as dit*].
b *Tu es déjà allé* [*où il habitait*] ?
c *J'ai travaillé exactement* [*sur quoi on s'était entendus*].

5.3.2. L'interprétation de choix libre de la relative sans antécédent

Les relatives sans antécédent introduites par *quiconque* ont une interprétation analogue à celle de *n'importe qui*, d'où leur appellation parfois de *relatives indéfinies*. Cependant, il s'agit plutôt d'une interprétation que nous appelons de *choix libre* ou *choix indifférent* ➤V-6.3.4. Elles supposent un ensemble, par exemple en **27a** l'ensemble des gens qui n'ont pas compris, composé d'éléments interchangeables au regard de la propriété exprimée par le verbe principal ; d'où l'interprétation de choix libre.
Les autres relatives sans antécédent peuvent aussi avoir ce type d'interprétation **27b** **27c** si le contexte le permet : il faut en effet un ensemble de situations alternatives où le relatif réfère à chaque fois à des entités différentes parmi lesquelles le choix est indifférent ➤V-6.3.1. Cette interprétation est favorisée par la description d'une situation non réalisée, d'où l'impératif **27c** ➤XII-2.1.1 ou le futur **27d** ➤XI-2.2.2.

27 **a** [*Quiconque n'a pas compris*] *doit le dire.*
b *Pars avec* [*qui tu veux*] !
c *Va* [*où te porteront tes pas*] !
d [*Quiconque viendra à l'exposition*] *pourra voir ce tableau.*

XIII-6

La variation dans les subordonnées relatives

Les subordonnées relatives présentent une grande variété de formes, selon les locuteurs et selon les régions. Celles qui sont condamnées par la norme mais régulièrement utilisées, surtout à l'oral, sont dites *non standard* et signalées par le signe !. Elles peuvent être :

- à double introducteur, avec un mot relatif suivi de *que* (! *le jour* [*où qu'il est parti*]) ;
- introduites par un mot relatif, avec une *proforme* au lieu d'un élément manquant (! *une prison* [*où on voulait l'y enfermer*]) ;
- introduites par *que*, avec un élément manquant autre qu'un complément direct (! *le livre* [*que je t'ai parlé*]) ;
- *à décumul*, dites aussi *phrasoïdes* : introduites par *que*, avec une *proforme* au lieu d'un élément manquant (! *une fille* [*qu'elle est belle*]).

Les relatives présentent une certaine variété de structures syntaxiques ➤ **tableau XIII-1** : elles peuvent être introduites par *que* ou *qui* **1b** ➤ **XIII-2.2**, par *dont* **1a** ➤ **XIII-2.3**, ou bien par un mot ou un syntagme relatif **1c 1d** ➤ **XIII-2.1**.

1 a *J'essaie de perdre mon gras, dont j'ai beaucoup de mal à me débarrasser.*
b *Il y a des femmes* [*qui se mettent de la pression*].
c *Il a tenté de sortir des prisons* [*dans lesquelles on voulait l'enfermer*].
d *Le jour* [*où le gouvernement aura compris ça*], *tout ira pour le mieux.*

Certaines présentent des variantes considérées comme fautives et condamnées par la norme, signalées ici par le signe !. Elles sont néanmoins régulièrement entendues et ont été étudiées en tant que telles par les linguistes. Elles présentent en effet certaines régularités, et leur structure ne les éloigne pas totalement des relatives considérées comme standard : en **2a**, la relative comporte un constituant manquant, mais est introduite par *que* au lieu de *dont* **1a**. En **2b**, la relative est en *que* suivi de *elles*, au lieu de *qui* **1b**. En **2c**, la relative comprend la *proforme y* au lieu d'un élément manquant **1c**. Enfin en **2d**, le mot relatif est suivi par *que*, c'est-à-dire qu'il ne cumule pas les rôles de *proforme* et d'*introducteur* comme dans les relatives standard **1d**.

2 a ! *J'essaie de perdre mon gras,* [*que j'ai beaucoup de misère à me débarrasser*]. (*CFPQ*, 2, segment 4, p. 43) (Québec)
b ! *Mais je pense beaucoup là, qu'il y a des femmes* [*que elles se mettent de la pression*]. (*CFPQ*, 1, segment 4, p. 51) 6_2b (Québec)
c ! [Il] *a tenté de sortir des prisons* [*dans lesquelles l'État, la police continuaient de vouloir l'y enfermer*]. (France Culture, « La fabrique de l'histoire », 3 avril 2009)
d ! *Le jour* [*où que le gouvernement aura compris ça*], *eh bien tout ira pour le mieux.* (*Corpus ESLO1*, ENT-010)

> *La ponctuation des exemples cités*
>
> Nous nous appuyons sur des exemples authentiques, que nous reproduisons aussi fidèlement que possible. S'agissant d'exemples oraux, nous ponctuons les transcriptions, et conservons les *disfluences* : répétitions, hésitation (*euh*), mots inachevés, notés avec un trait d'union (*ma-*) ➤ **I-8.2**. Les écrits sur écran sont parfois sans ponctuation ou avec une ponctuation non standard ➤ **XX-5.2**.

6.1. La variation dans les subordonnées relatives à mot relatif

Certaines subordonnées relatives introduites par un mot relatif s'écartent de la norme, à l'oral ou en écrit informel :

- *lequel* reste invariable au lieu de s'accorder avec l'antécédent (! *des gens* [*sur lequel on peut compter*]) ;
- la relative, dite *populaire*, comporte *que* après le relatif (! *là* [*où que je travaille*]) ;
- la relative, dite *pléonastique*, comporte une *proforme* redondante au lieu d'un élément manquant (! *une pochette* [*où c'est marqué* LOVE *dessus*]).

6.1.1. Les relatives en *lequel* sans accord

Les relatifs *auquel*, *duquel* et *lequel* s'accordent normalement en genre et en nombre avec leur antécédent ➤ XIII-2.1. Dans l'oral spontané, cet accord n'est pas toujours respecté **3a 3b 3c** ; on utilise alors le masculin singulier. Cette absence d'accord, considérée comme fautive, est parfois le fait de locuteurs cultivés et se retrouve aussi dans des écrits spontanés sur Internet **3d**.

3 a ! *Ces modèles sont des modèles* [*dans lequel la marche élémentaire de la fourmi est plus complexe*]. (France Culture, « Questions d'époque », 25 oct. 2010)
b ! [Un point positif] *c'est la lutte contre la déforestation* [*sur lequel, là, il y a eu de belles avancées au contraire*]. (France Culture, « Le rendez-vous des politiques », 23 oct. 2010)
c ! *Vous posez une question* [*auquel Picasso a répondu*]. (France Culture, « La grande table », 27 oct. 2010)
d ! *Pierre fait partie des gens* [*sur lequel on peut toujours compter*]. (*linkedin.com*, consulté en mars 2019)

6.1.2. Les relatives en mot relatif + *que*

Des relatives introduites par *où* + *que*, bien que fortement critiquées, se rencontrent un peu partout dans la francophonie. Cette structure existe également dans les interrogatives (! *Où que tu vas comme ça ?*) ➤ XII-3.5.2. Tout en étant jugée fautive, elle permet de séparer le rôle de proforme du rôle d'introducteur, habituellement cumulés par les pronoms relatifs. Il faut bien distinguer cet usage non standard de celui qu'en font certaines subordonnées concessives, qui sont parfaitement standard, voire soutenues (*Où que tu ailles, tu trouveras la même réponse.*) ➤ XIV-5.2.4.
Les relatives non standard en *où* + *que* se rencontrent à l'oral **4a 4b 4c 4d** ou dans des écrits non surveillés **4e 4f**. *Où* peut y avoir un sens locatif **4a 4e 4f** ou temporel **4b 4c**, ou bien introduire une relative sans antécédent **4d**.

4 a ! *Divers modèles… oui. Tandis que là* [*où que je travaille*], *c'est tout le temps pareil.* (*Corpus ESLO1*, ENT-116)
b ! *Le jour* [*où que le gouvernement aura compris ça*], *eh bien, tout ira pour le mieux.* (*Corpus ESLO1*, ENT-010)
c ! *J'estime que au siècle* [*où que nous vivons*], *à l'ère atomique, il devrait y avoir au moins un water par, euh, par locataire.* (*Corpus ESLO1*, ENT-105)
d ! *Où…* [*où que c'est placé aussi*], *c'est… c'est loin de… c'est loin de… de… d'un point population.* (*CFPQ*, 8, segment 8, p. 81) (Québec)
e ! *Le lac* [*où qu'on allait*] *s'appelait le Toumelin.* (France)
f ! *Les touristes quand ils viennent sur le bord du lac* [*où qu'on est*], *ils disent tous oh comme ils sont magnifiques ces cygnes !* (*djelo88.skyrock.com*, 7 fév. 2009)

Une autre variation concerne l'antécédent de *où* : au lieu de référer à un lieu ou un temps, son emploi est parfois étendu à des antécédents animés (! *J'ai eu une patronne* [*où j'ai resté cinq six ans*]., *Corpaix*, La fleuriste) ('chez qui'), comme c'était le cas à l'époque classique (*Vous avez vu ce fils où mon espoir se fonde ?*, Molière, 1663) ('sur lequel').

Autres relatives en relatif + que

D'autres formes sont possibles : *où c'est que*, *où ce que*, *où que c'est que*, parfois écrites *ousque* au Québec. Ce sont à l'origine des constructions *clivées*, parallèles aux formes interrogatives, qui existent à travers la francophonie ➤ IX-10.5 ➤ XVIII-2.3. Elles sont en général locatives **5a 5b** (*pis* : 'et puis'), mais peuvent aussi être temporelles **5c** (*en canne* : 'en boite'). Elles peuvent aussi introduire des relatives sans antécédent **5d 5e** ➤ XIII-5.1.

5 a ! *Vous découvrez donc aujourd'hui l'endroit* [*où c'est que je tape des phrases en français pour mon monde*]. (*lemondedebenny.blogspot.com*, 8 nov. 2009)
b % *Oui, oui, oui, c'est sûr que les besoins sont différents, pis les niveaux, le niveau* [*où ce que t'es rendu*] *diffère aussi* […]. (*CFPQ*, 14, segment 5, p. 50) (Québec)
c % *Mais ça, le lait en canne là, ça… ça doit venir, euh, du temps de nos parents, hein,* [*où ce que c'était honteux de… d'allaiter*], *hein.* (*CFPQ*, 13, segment 8, p. 110) (Québec)
d ! *Donc j'ai eu un peu de chance parce que* [*où que c'est qu'il y a eu les quarante de tués*], *moi, moi, j'étais parti à la fosse 4.* (*C-Oral-Rom*, ffamdl17)
e % […] *là, c'est sur des roulettes là, pis tu promènes ça* [*où ce que tu veux*]. (*CFPQ*, 15, segment 5, p. 77) (Québec)

On trouve aussi des relatives introduites par prép. + *qui* + *que*, moins fréquentes.

6 a % *Les plus intelligents, sont… sont ceux qui, euh,* [*pour qui que la Commission est faite*]. (*CFPQ*, 27, segment 2, p. 22) (Québec)
b % *Parce que moi,* […] *la fille* [*avec qui que je travaille*], *sa mère avait fait deux décollements de la rétine, pis c'est pas drôle, là.* (*CFPQ*, 22, segment 2, p. 26) (Québec)

6.1.3. Les relatives à mot relatif avec *proforme*

En français standard, lorsqu'une relative est introduite par un mot ou un syntagme relatif, celui-ci correspond à un élément manquant après le verbe ➤ XIII-2.1. Mais l'on rencontre des cas où la relative est complète et comporte un pronom (ou une proforme) renvoyant à l'antécédent, et qui est donc redondant : c'est pourquoi cette relative est souvent appelée *pléonastique*. C'est ainsi que *y* en **7a** et **7b** constitue une expression anaphorique redondante pouvant être supprimée ➤ IX-5.3 : la relative de **7a** correspond à la relative standard *où les vagues sont souvent importantes*.

7 **a** ! *C'est une magnifique et immense plage de sable blanc* [*où les vagues y sont souvent importantes*] […]. (*Le Télégramme*, 14 aout 2017)
b ! […] *un film documentaire autour d'une personnalité donc, euh, fichée au grand banditisme* […], *et qui a tenté de sortir des prisons* [*dans lesquelles l'État, la police continuaient de vouloir l'y enfermer*]. (France Culture, « La fabrique de l'histoire », 3 avril 2009)

Certains considèrent que cet usage reflète une maitrise imparfaite de la langue. Mais beaucoup de locuteurs qui manient fort bien le français sont susceptibles de l'employer dans des échanges spontanés, comme le montrent ces exemples. Il s'agit donc plutôt d'une expression caractéristique de l'oral non planifié, où les redondances ne sont pas rares.
Les relatifs ayant pour antécédents des expressions qui expriment le lieu peuvent être repris par une forme anaphorique : *dessus* **8a 8b**, *dedans* **8c**, *tout autour* **8d**. Ces formes sont des prépositions locatives ➤ VII-6.1 à valeur anaphorique ou à complément implicite ➤ VII-3.2 ➤ XIII-2.3.3.

8 **a** % *Tu regardes à l'intérieur, il y a un petit circuit imprimé* [*sur lequel il y a des composants dessus*]. (*Corpaix*, L'électronicien)
b % *Mais il me semble que j'ai vu une pochette* [*où c'est marqué E. dessus*]. (*C-Oral-Rom*, ftelpv10)
c % *Ah ouais, mais justement, les moins riches, ils ont leur cimetière pour euh…* [*où il y a toute la famille dedans*], *quoi*. (*C-Oral-Rom*, ffamcv04)
d % *Mais ce sont vraiment des maisons extraordinaires, quoi, il y a… je… j'ai l'image d'une,* [*où il y a de… des colonnes tout autour*]. (*C-Oral-Rom*, ffamcv04)

6.2. La variation dans les subordonnées relatives en *qui* ou *que*

Certaines subordonnées relatives en *qui* ou *que* s'écartent de la norme quand :
– en registre informel, *qui* est élidé en *qu'* devant voyelle (*celui* [*qu'est pas en avance*]) ;
– la relative en *que*, dite *défective*, relativise un complément prépositionnel (! *le livre* [*que j'ai besoin*]) ;
– la relative en *que*, dite *à décumul*, comporte une *proforme* (! *un film* [*qu'on a envie que les gens aillent le voir*]).

6.2.1. La variation dans les subordonnées relatives introduites par *qui*

On relève plusieurs formes de relatives non standard en *qui*. Dans certains cas, *qui* subit une élision en registre informel et devient *qu'* **9a** ➤ XIII-2.2.1 ➤ XIX-3.3. Dans d'autres cas, *qui* est prononcé [kiz] devant une voyelle, avec liaison fautive **9b**, comme si c'était un pluriel ➤ XIX-3.2. Il est possible qu'il s'agisse d'une fusion de *que* avec le pronom sujet *ils*. On rencontre également dans les constructions clivées ➤ XVIII-2.3.1, des cas de non-accord, jugés fautifs, avec un verbe à la 3e personne et un antécédent d'une autre personne **9c** ➤ II-1.4.1.

9 **a** % *Celui* [*qu'est pas en avance par contre*] *c'est B. O.* […]. (*genius.com*, 26 janv. 2014)
b % *J'ai réussi par le biais de personnes* […] [*qui ont réussi à se communiquer avec Outreau*]. (*ina.fr*, 18 janv. 2006)
c % C'est moi [qui l'a fait] ! *Cette série permet de sensibiliser à la pratique de certains métiers, aider à l'orientation et l'insertion des personnes, informer sur les métiers*. (*webtv.afpa.fr*, 9 janv. 2009)

Le non-accord après qui *en Amérique du Nord*

Dans certaines variétés d'Amérique du Nord, comme à Terre-Neuve, le verbe après *qui* reste au singulier même avec un antécédent au pluriel (! *Y a des gars* [*qui va à la côte.*]). Ce phénomène se rencontre plus largement dans la francophonie, et il avait déjà été signalé pour Paris en 1920.
On note aussi au Québec l'omission de *qui* : ! *Moi, je bois du fort là, pis le lendemain, j'ai la tête veut me sortir, ostie*. ('je bois de l'alcool fort, et le lendemain j'ai la tête qui veut me sortir') ('j'ai mal à la tête') (*CFPQ 21*, segment 6, p. 93) (Québec).

6.2.2. Les relatives en que dites *défectives*

En français standard, *que* correspond à un complément direct (*un livre que j'ai lu avec plaisir*) ou à un attribut (*l'homme que je suis*) manquant dans la relative ➤ XIII-2.2.2. Dans une relative dite *défective* ou à

que généralisé, l'élément manquant est un complément prépositionnel, surtout en *de* **10a** et en *à* **10b 10c 10d**. *Que* est dit *généralisé* parce qu'il remplace *dont* en **10a**, *auquel* en **10b**, *à laquelle* en **10c**, *auxquelles* en **10d**. En **10e**, la relative signifie 'avec lesquels j'ai le plus appris'.

10 a ! *Tout ce [qu'on a besoin pour l'arrivée de bébé] !!* (*forum.magicmaman.com*, 23 oct. 2010)
b ! *Alors en cours de route – il fallait voir c'était des milliers de gens – le premier bombardement [qu'on a eu droit], c'était à Étampes.* (*Corpaix*, La guerre de 39-45)
c ! *Parce que j'ai remonté tout le syndicat ici à Orléans [...]. Bon alors, j'ai remis ça en place et puis c'est une tâche [que je me suis attaché], comme j'ai monté ça, et puis maintenant ben, je peux plus m'en lasser.* (*Corpus ESLO1*, ENT-014)
d ! *Il y a beaucoup de choses qui nous appartiennent mais [que le mineur, il n'a pas accès], hein.* (*C-Oral-Rom*, ffamdl17)
e ! *Moi là, les profs [que j'ai le plus appris là], c'était les profs là, vraiment, là, t'sais, qui arrivent pis t'sais, genre prof de maths super sévère* [...]. (*CFPQ*, 2, segment 9, p. 102) (Québec)

Que *et* **où**

En **11a 11b**, *que* remplace *où* avec un ajout temporel nominal. Il peut s'agir du *que* généralisé ou bien d'un usage ancien de *que*, provenant d'un ancien adverbe relatif et réservé aujourd'hui à certains noms (*fois*, *instant*, *jour*, *moment*, *temps*) **11c** ➤ XIII-2.2.2.

11 a ! *Ma mère a été malade, j'ai sacrifié sept ans, sept ans de mes meilleures années [que j'aurais pu travailler].* (*Corpus ESLO1*, ENT-010)
b % *Ah non, mais moi, [l'année que je suis arrivée là], ils avaient réservé à La Soupe* [...]. (*CFPQ*, 19, segment 5, p. 49) (Québec)
c *Oui, je suis bien tombé, le jour [que je l'ai rencontré, ce Gilbert] !* (Vincenot, 1972)

6.2.3. Les relatives en *que* avec proforme

Une autre forme de relative, dite *phrasoïde*, est introduite par *que* et comporte une proforme au lieu d'un élément manquant. On parle aussi de *décumul*, dans la mesure où les deux rôles du mot relatif, introducteur et élément anaphorique, sont ici séparés. L'exemple **12a** comporte un pronom sujet *ils*, l'exemple **12b** la proforme *les*, correspondant à un complément direct. Les autres proformes sont plus rares : *en* **12c**, les possessifs *son* **12d** et *sa* **12e**. Dans ces trois derniers cas, la forme standard serait en *dont* (*dont on n'a pas besoin*, *dont le frère a tué un gars*, *dont la viande était meilleure que l'orthographe*).

12 a ! *Il y en a plusieurs qui sont derrière les barreaux [que s'ils avaient eu une petite tape de temps en temps, là, peut-être qu'ils se seraient pas ramassés, là].* (*CFPQ*, 4, segment 2, p. 27) (Québec)
b ! *Ils ont des voitures haut de gamme, hein, [que, pour nous, on peut pas se les payer].* (France 2, « Journal télévisé », 16 oct. 2012)
c ! [...] *enseigner des choses [que après, on (n')en a pas besoin].* (*Corpus ESLO1*, ENT-014)
d ! *Oui ben, c'est... c'est celui [que son frère a tué un gars dans un bar], est-ce que je vous l'avais dit ?* (*CFPQ*, 3, segment 8, p. 132) (Québec)
e ! [...] *une cliente lui avait dit euh, que c'était un restaurateur [que... que sa viande était meilleure que son orthographe].* (*CRFP*, PRI-ROU-002)

Ces formes se rencontrent souvent dans des relatives complexes, la proforme (*le*, *ça*) apparaissant dans une complétive **13a**, dans une relative **13b** ou une circonstancielle. La relative en *que* avec proforme ressemble sur ce point à la relative standard en *dont* avec proforme ➤ XIII-2.3.3.

13 a ! *un film [qu'on a envie que les gens aillent le voir].* (France Inter, « Le masque et la plume », 4 sept. 2011)
b ! *Il lui arrive d'écrire des choses [que parfois, il comprend même pas ce que ça veut dire].* (France Inter, « Le 7/9 », 14 mars 2013)

Les relatives en que *avec préposition sans complément*

Certaines prépositions sans complément sont également possibles dans les relatives en *que* : *pour* **14a 14b**, *avec* **14c** ➤ VII-3.1.6. Il s'agit de relatives non standard, dont l'analyse ne fait pas consensus. On notera en outre l'absence de *que* en **14b**. La structure semble plus fréquente lorsque le verbe ne présente pas d'autre complément. Elle a été particulièrement observée au Canada.

14 a ! *Des choses [qu'on a du mal à se passionner pour].* (*Libération Le Mag*, 7-8 nov. 2009)
b ! *Mais celui [je travaillais pour],* [...] *ses enfants ils parlaient anglais.* (*Corpus Ottawa-Hull*, 060/1426)
c ! *C'est tout du monde de leur âge là-dedans, [qu'ils peuvent se... s'arranger avec].* (*Corpus Ottawa-Hull*, 052/781)

Nous les analysons comme des relatives en *que* avec élément anaphorique, analogues à celles de **13** ➤ XIII-6.2.3. En effet, ces prépositions sont celles qui peuvent apparaitre sans complément lorsque celui-ci est implicite dans le contexte (*J'ai voté pour (cela)*. *Qu'est-ce que vous prenez avec (cela) ?*) ➤ VII-3.2. Parce qu'elles peuvent

apparaitre sans complément, elles ont parfois été appelées prépositions *orphelines*. Ce complément implicite joue le rôle de l'élément anaphorique dans la relative.
Une analyse alternative serait d'y voir des relatives à élément manquant : le complément de la préposition serait manquant, comme c'est le cas en anglais par exemple (*the one (that) I worked for*). Cette analyse est difficile pour le français européen, où l'on se limite aux prépositions à complément implicite et où une interrogative de même structure n'est pas possible (* *Qui as-tu travaillé pour ?*). Mais elle est peut-être justifiée pour certains français d'Amérique du Nord, notamment en Louisiane et au Nouveau-Brunswick, où les prépositions *de* et *à* semblent possibles dans cette relative, alors qu'elles ne s'utilisent pas sans complément (! *On se marie pis des fois, on a peut-être pas parlé de tout ça [qu'on voulait parler de]*.) (Nouveau-Brunswick).

6.2.4. Les subordonnées en *que*, modifieurs de nom, sans élément relativisé

Certaines subordonnées en *que* ne comportent pas d'élément anaphorique mais ressemblent cependant aux relatives : elles modifient un nom ou un syntagme nominal, et apportent une information sur l'entité en question. Elles font fréquemment partie d'une construction présentative **15c** ➤ XVIII-2.4 ou clivée **15d** ➤ XVIII-2.3. Ces phrases sont jugées non standard ou régionales. Du point de vue informationnel, le syntagme nominal modifié est le *topique* et la subordonnée en *que* le *propos* ➤ I-7.2.2. Ainsi, **15a** peut être paraphrasé comme 'des feux pour lesquels il faut appeler les pompiers', **15c** comme 'des gars chez qui vous voyez que ça ne tourne pas rond' ('vous voyez qu'ils sont fous') ou **15d** comme 'avec qui elle a eu le ballon' ('de qui elle est tombée enceinte').

15 **a** ! *Vous avez des feux [qu'il faut appeler les pompiers tout de suite]*. (Provence)
b ! *B., la mayonnaise [qu'on dirait un œuf]* (publicité écrite, années 2000)
c ! *Il y a des gars [que vous voyez que ça tourne pas rond]*. (Provence)
d ! *C'est pas le gars de la Renaude [qu'elle a eu le ballon]*. (Provence)

Ces phrases ne sont pas fréquentes, mais elles peuvent être entendues. Elles sont proches des constructions à *topique suspendu* (*Ces feux, il faut appeler les pompiers tout de suite.*) ➤ XVIII-2.1.3.
Elles peuvent être rapprochées des relatives *défectives* (! *le livre que j'ai besoin*), dans lesquelles on restitue un ajout plutôt qu'un complément ➤ XIII-6.2.2. Elles ressemblent aussi aux relatives en *que* avec *proforme* ➤ XIII-6.2.3, car il n'y a pas d'élément manquant.

6.3. La variation dans les relatives en *dont*

Certaines relatives en *dont* sont non standard car elles comportent une proforme redondante :
– un déterminant possessif (! *un coureur [dont on s'étonne de sa progression]*) ;
– la *proforme en* (! *un jeu [dont en voici un extrait]*).
Les autres relatives en *dont* avec proforme dans une complétive, en revanche, sont considérées comme standard (*Des véhicules [dont il ne faisait aucun doute qu'ils allaient chez nous]*.) ➤ XIII-2.3.3.

6.3.1. La variation dans les relatives en *dont* avec *proforme*

Les relatives en *dont* ont également des variantes considérées comme fautives ou maladroites. Elles peuvent donner lieu à une expression qui semble pléonastique. En effet, dans les relatives standard, le constituant manquant correspond à un syntagme prépositionnel en *de*. Au lieu de ce constituant manquant, les relatives de **16** comportent une *proforme* redondante : un déterminant possessif **16a 16b 16c** ➤ V-3.4 ou *en* **16d** ➤ IX-4.3.

16 **a** ! [...] *M. S. [dont on s'étonne toujours de sa progression en formule 1]*. (Journal télévisé, France, années 1990)
b ! [...] *l'essence du capitalisme [dont je ne crois pas à sa disparition]*. (France Culture, « L'esprit public », 12 oct. 2008)
c ! [...] *comme nous sommes à mi-chemin entre Aubagne, il y en a [dont leurs voisins ou je ne sais pas qui sont à Aubagne]* [...]. (*Corpaix*, 1978)
d ! *On lui doit des ouvrages d'algèbre et de logique mathématique ainsi que des recueils d'énigmes et de jeux verbaux [dont en voici un extrait]*. (*mathaulogis.wifeo.com*, consulté en mars 2016)

À partir du moment où il est difficile de relativiser un complément inclus dans un syntagme prépositionnel **17a** ➤ I-6.3.4 ➤ VII-3.1.5 ➤ XIII-2.1.3, ces relatives permettent parfois d'éviter d'avoir recours à un introducteur complexe **17b**.
Les phrases de **16** peuvent être comprises comme des généralisations de la relative standard en *dont* avec une proforme dans une complétive (*M. S. dont on s'étonne qu'il progresse en formule 1.*) ➤ XIII-2.3.3.

Lorsque l'élément relativisé correspond au complément d'un verbe subordonné, la relative à constituant manquant est certainement préférée en registre formel **17c**, mais celle qui comporte un déterminant possessif ou *en* est généralement acceptée **17d**.

17 **a** % *l'essence du capitalisme* [*dont je ne crois pas à la disparition*]
b *l'essence du capitalisme* [*à la disparition duquel je ne crois pas*]
c […] [le dur effort qui peut] *lui permettre de jouer pour le bien de l'humanité un rôle* [*dont il est trop clair que l'univers ne se passerait pas*]. (de Gaulle, 1959)
d *un rôle* [*dont il est trop clair que l'univers ne s'en passerait pas*]

6.3.2. Les relatives en *dont que*

On trouve parfois une relative en *dont que*, en divers endroits de la francophonie (Belgique, Canada, France, Suisse), quoique rarement. Ces formes se rencontrent surtout à l'écrit, qu'il s'agisse d'écrits non surveillés **18b** ou d'écrits plus formels **18a**. Plus rarement, la relative est sans verbe **18c** ➤ XIII-2.4.2.

18 **a** ! *Le fait de se comporter de la même façon que l'assassin qu'on juge ne devrait pas rassurer la société, au contraire c'est affirmer la toute-puissance d'un arbitraire toujours possible et légalement justifiable, ce* [*dont que la démocratie est censée nous protéger*]. (*lepoint.fr*, 1er nov. 2010)
b ! *On peut considérer le viager comme une vente normale* [*dont que le prix serait payé selon des modalités particulières*]. (*bm-finance.fr*, consulté en mars 2019)
c ! *Mais je souhaite aussi bon courage à ce médecin qui a sauvé énormément de gens (dont que mon père) ! Ce qui est vite oublié !!!* (*lunion.presse.fr*, 17 déc. 2011)

Si l'on analyse *dont* et *que* comme deux subordonnants, cette redondance ne s'explique pas. Il peut donc s'agir d'une survivance de *dont* comme mot relatif. La tournure est attestée dans plusieurs dialectes d'oïl (orléanais, picard, normand) : % *Et où qu'il demeure l'homme dont que j'parlez ?* (*Petite grammaire du patois de l'arrondissement d'Alençon*, *bmlisieux.com*, 8 déc. 2012). Il s'agirait ainsi d'un transfert en français d'une structure syntaxique issue de dialectes régionaux où *dont* fonctionne encore partiellement comme un mot relatif.

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

XIII-1. Qu'est-ce qu'une subordonnée relative ?

La définition de la relative comme comportant un élément anaphorique renvoyant à un antécédent dans la phrase : Godard (1992a [1988]).
La distinction entre les subordonnants *que* et *qui* (sujet) et les pronoms relatifs : Kayne (1974-1975). *Dont* comme subordonnant : Godard (1992a [1988]).
Les relatives prédicatives : Sandfeld (1977 [1936]), qui les appelle *attributs* ; Koenig et Lambrecht (1999) qui les appellent *relatives de perception*, Lambrecht (2000).
La distinction entre relatives restrictives et appositives : Kleiber (1988b).

XIII-2. La structure des subordonnées relatives

Sandfeld (1977 [1936]), Vergnaud (1985), Godard (1992a [1988]).
L'analyse des relatives avec déplacement (de l'élément relativisé vers une position initiale) : Vergnaud (1985), Pollock (1989), Hirschbühler (1992), Hirschbühler (2016 [1985]) ; une analyse avec partage d'information entre l'élément extrait et le verbe ou le prédicat concerné : Sag (1997), Abeillé et Godard (2007).
La distinction entre les subordonnants *que* et *qui* (sujet) et les pronoms relatifs : Kayne (1974-1975), Blanche-Benveniste (1980). *Dont* comme subordonnant : Godard (1992a [1988]).
La relativisation du sujet de la complétive (*l'homme que je crois qui est venu*) : M.-L. Moreau (1971), Godard (1992a [1988]). Les compléments de nom que l'on peut relativiser : Ruwet (1972), Milner (1982), Godard (1986), Godard (1992b), Kolliakou (1999) ; *dont* et le complément du nom sujet : Abeillé, Hemforth et Winckel (2016). Les relatives contenant un pronom et un élément manquant avec le même antécédent : Milner (1982, chap. II) (ex. **34**).
Les relatives en *dont* avec proforme : Damourette et Pichon (1911-1934, t. IV, § 1325), Godard (1992a [1988]).
Les subordonnées relatives sans verbe : Bîlbîie et Laurens (2009).

XIII-3. Les fonctions des subordonnées relatives et leur interprétation

L'interprétation de l'antécédent et de l'élément anaphorique : Kleiber (1981b), Godard et Jayez (1996). Les expressions verbales figées et les relatives : Vergnaud (1985), Hirschbühler (1992).
La relative ajout à un adjectif : Fradin (1980) (ex. **20b**). Les relatives en prép. + *quoi* modifiant toute une phrase : Sandfeld (1977 [1936], § 136). Les relatives extraposées avec un verbe d'existence : Kupfermann (2016). Les subordonnées relatives compléments d'un verbe : Sandfeld (1977 [1936]), qui les appelle *dépendantes attributs,* Kleiber (1988a), Koenig et Lambrecht (1999), Lambrecht (2000), *Langue française*, n° 127, 2000, Muller (2011) ; dans les phrases avec *avoir :* Kupferman (2000) ; dans les clivées : Sandfeld (1977 [1936], § 77 *sq.*), M.-L. Moreau (1976), Doetjes, Rebuschi et Rialland (2004).
Les énoncés SN + relative (*Le téléphone qui sonne !*) : Sandfeld (1977 [1936], § 99), Krazem (2011).
La distinction entre relatives restrictives et appositives : *Langages*, n° 88, 1987, Kleiber (1988b). Les relatives appositives comme ajouts au syntagme nominal : Jackendoff (1977), Arnold (2007).
Les subordonnées relatives et les relations de discours : Roze, Danlos et Muller (2012).

XIII-4. Les subordonnées relatives au subjonctif ou à l'infinitif

Les subordonnées relatives au subjonctif : Kampers-Manhe (1991), Soutet (2000).
La relative au subjonctif et le superlatif : Eriksson (1979) (ex. **18a**, **21d**, **23a**).
La relative au subjonctif et l'interprétation de l'antécédent : Kleiber (1981b), Kleiber (1988b).
La relative appositive au subjonctif (par attraction) : Schlenker (2015) (ex. **3c**). L'alternance entre indicatif et subjonctif : Kampers-Manhe (1991).

XIII-5. Les relatives sans antécédent

Hirschbühler (2016 [1985]), Pierrard (1988), qui y inclut les relatives en *ce qui*, *ce que*.
La double analyse de *quand* (adverbe ou subordonnant) : Benzitoun (2008). Les comparatives en *comme* sont des relatives sans antécédent : Desmets (2008b). Les introducteurs en *qu'est-ce que* au Québec : C. Lefebvre et Maisonneuve (1982).
Le caractère figé des relatives sans antécédent en *qui* sujet : Sandfeld (1977 [1936], § 50).
L'identité de catégorie entre l'introducteur et la relative sans antécédent : Hirschbühler et Rivero (1983).
Les propriétés spécifiques des relatives sans antécédent à l'infinitif : Hirschbühler (2016 [1985]). *De quoi* + infinitif : Sandfeld (1977 [1936], § 65), Lefeuvre (2006).
Une analyse avec le relatif sans antécédent comme tête, et la subordonnée sans introducteur : Bresnan et Grimshaw (1978) ; une analyse avec relative ajout et tête nominale nulle : Hirschbühler (2016 [1985]) ; une analyse où le relatif est à la fois sujet ou extrait, et tête du syntagme : Huddleston et Pullum (dir.) (2002, chap. XII).

XIII-6. La variation dans les subordonnées relatives

Godard (1989), Gadet (1995), Gadet (2003).

La variation dans les relatives en France au XX[e] siècle : Bauche (1929 [1920]), Frei (2011 [1929]), Damourette et Pichon (1911-1934, § 1296-1345), Abeillé et Godard (2007).

La relative dite *pléonastique* (mot relatif + proforme) : Damourette et Pichon (1911-1934, § 1327). Les relatives en *que* généralisé et en *que* + pronom : Damourette et Pichon (1911-1934, § 1322, § 1329), C. Lefebvre et Fournier (1978), Deulofeu (1981).

Les prépositions sans complément dans les relatives au Canada : Vinet (1979), Vinet (1984), King et Roberge (1990), Barbaud (1998), Roberge et Rosen (1999), Poplack, Zentz et Dion (2012) (ex. **14b**, **14c**) ; l'exemple du Nouveau-Brunswick : Wiesmath (2006).

Le statut de *que* dans divers types de constructions orales pouvant relever ou pas de la relativisation : Deulofeu (1981) (ex. **4e**, **15a**, **15c**, **15d**), Deulofeu (1999), Deulofeu (2008a).

L'absence d'accord du verbe au pluriel après *qui* à Paris : Bauche (1929 [1920]) ; au Canada : King (1994), King (2005) (exemple de Terre-Neuve).

La variation dans les relatives en *dont* avec proforme : Godard (1989), Gadet (1995) (ex. **16a**).

CHAPITRE XIV

Les subordonnées circonstancielles

XIV-1

Les constructions circonstancielles

1.1. La diversité des subordonnées circonstancielles

Les subordonnées circonstancielles entretiennent avec le reste de la phrase une relation de discours qui peut être :
- de condition (*Paul viendra* [*s'il n'est pas trop fatigué*].) > XIV-2 ;
- de cause (*Paul n'est pas venu* [*parce qu'il était fatigué*].) > XIV-3 ;
- de finalité (*Paul se dépêche* [*pour que tout soit prêt à temps*].) > XIV-4 ;
- de concession (*Paul est venu* [*bien qu'il soit fatigué*].) > XIV-5 ;
- de temps (*Paul avait les cheveux longs* [*quand il était jeune*].) > XIV-6 ;
- de conséquence (*Paul a tellement couru* [*qu'il est épuisé*].) > XV-6.

D'autres ajouts circonstanciels sont des syntagmes prépositionnels, à l'infinitif (*Paul se dépêche* [*pour être prêt à temps*].), au participe présent (*Paul achètera du pain* [*en passant*].) ou sans verbe (*Paul travaille* [*pour la fête*].).

1.1.1. Qu'est-ce qu'une relation circonstancielle ?

Du point de vue syntaxique, la subordonnée circonstancielle, entre crochets **1**, est généralement ajout à une phrase tête, souvent appelée *proposition principale* > I-4.1.

1 **a** *Paul est absent* [*parce qu'il est malade*]. CAUSE
b *Paul est en vacances* [*pendant que nous tenons notre réunion*]. TEMPS

Du point de vue sémantique, la subordonnée décrit une situation distincte de la principale, et est interprétée comme une circonstance. Ainsi, **1a** dit que le fait que Paul soit malade (*situation 1*) est la cause de son absence (*situation 2*) ; en **1b**, de même, les vacances de Paul (*situation 1*) et notre réunion (*situation 2*) sont simultanées.

Les relations circonstancielles font partie des relations de discours > XVIII-3.3.3. Ce sont principalement des relations de cause **1a**, de conséquence **2a**, de concession **2b**, de condition **2c**, de finalité **2d** et de temps **1b**.

2 **a** *Paul est absent* [*si bien que la réunion doit être reportée*]. CONSÉQUENCE
b *Nous tiendrons la réunion* [*bien que Paul soit absent*]. CONCESSION
c [*Si Paul vient*], *nous tiendrons la réunion.* CONDITION
d *Nous téléphonerons à Paul* [*pour qu'il vienne à la réunion*]. FINALITÉ

La subordonnée circonstancielle présente une certaine mobilité, pouvant apparaitre en début de phrase **2c 3a**, en fin de phrase **2a 2b 2d 3b**, avant le verbe **3c** ou après le verbe **3d**.

3 **a** [*Bien que Paul soit absent*], *nous tiendrons la réunion.*
b *Nous tiendrons la réunion* [*si Paul vient*].
c *Marie, depuis qu'elle est partie, ne nous appelle plus.*
d *Marie appellera, si on le lui demande, tous les nouveaux clients.*

La subordonnée circonstancielle peut occuper une fonction d'ajout au verbe ou à une autre catégorie, telle que l'adjectif **4a**, le nom **4b** ou le syntagme prépositionnel **4c**.

4 **a** [*Malade* [*parce qu'elle a trop bu*]], *Marie ne viendra pas.* CAUSE
b *J'ai rencontré un voisin,* [*maire* [*depuis qu'il a vingt-cinq ans*]]. TEMPS
c [*En avance* [*bien qu'il soit venu à pied*]], *Paul nous attendait.* CONCESSION

Dans ce cas, la subordonnée entretient une relation avec la situation décrite par l'expression qu'elle modifie : en **4a**, la maladie (*situation 1*) est causée par la consommation excessive d'alcool (*situation 2*) ; en **4b**, le fait d'être maire (*situation 1*) est postérieur au fait d'avoir vingt-cinq ans (*situation 2*), en **4c** l'avance (*situation 1*) s'oppose au fait d'être venu à pied (*situation 2*).

Les circonstancielles compléments

Plus rarement, une subordonnée circonstancielle peut être complément, après certains verbes : il peut s'agir d'une subordonnée consécutive **5a** ou de but **5b**. Par ailleurs, lorsqu'elles sont clivées **5c** ➤ XIV-1.3.3 ➤ XVIII-2.3, les subordonnées circonstancielles sont compléments de *être* **5c** ➤ XIII-3.4.3.

5 a *Paul s'est comporté [de telle sorte qu'il a été recruté].*
b *Il faut faire [en sorte que tout soit prêt].*
c *C'est [parce qu'il était malade] que Paul n'est pas venu.*

1.1.2. Les subordonnées circonstancielles et les autres subordonnées ajouts

Les subordonnées comparatives et les subordonnées circonstancielles

Les subordonnées comparatives **6a 6b 6c** ne font pas partie des subordonnées circonstancielles. Du point de vue syntaxique, elles sont généralement en fonction *ajout*, comme les circonstancielles ➤ XV-2.2.2 ➤ XV-3.2.2. Mais du point de vue sémantique, elles n'entretiennent pas de relation de discours avec la principale car elles ne décrivent pas une situation différente ➤ XV-1.2. Ainsi, **6a** décrit une seule situation : elle dit à quel degré Marie travaille, et précise ce degré par rapport au souhait de son père (comme on dirait *Marie travaille peu.*).

6 a *Marie travaille moins [que ne le souhaite son père].* COMPARATIVE
b *Marie travaille [comme travaillait son père].* COMPARATIVE
c *Marie travaille plus [que son père].* COMPARATIVE
d *[Comme il faisait beau], Paul a pris son vélo.* CAUSALE
e *Marie travaille tellement [qu'elle va réussir].* CONSÉCUTIVE

Parmi les subordonnées introduites par *comme*, il convient donc de distinguer les comparatives **6b** et les causales **6d**, qui sont bien des circonstancielles. De la même manière, la subordonnée en *que* est une comparative en **6c** mais une consécutive en **6e**. Les comparatives sont souvent sans verbe : celle de **6c** signifie 'plus que ne travaille son père'.

Autres subordonnées ajouts non circonstancielles

Les subordonnées de discours rapporté ou d'opinion, dites *incises*, ne sont pas circonstancielles **7a**, car la phrase principale exprime ce sur quoi porte l'opinion ou en quoi consiste le discours ➤ XVIII-6.5. Les subordonnées dites *exceptives* ne sont pas non plus circonstancielles, car elles décrivent la même situation que le verbe de la phrase principale **7b** : on comprend que la journée de Pierre se réduit à l'action de faire la vaisselle ➤ VII-3.5.

7 a *Paul est, me semble-t-il, parti à l'heure.*
b *Pierre n'a rien fait aujourd'hui [sauf qu'il a fait la vaisselle].*

Les subordonnées relatives et les subordonnées circonstancielles

Les subordonnées relatives sont très différentes des circonstancielles. Du point de vue syntaxique, elles sont le plus souvent ajouts à un nom ou une catégorie nominale ➤ XIII-3.1, et leurs introducteurs (*dont*, *où*, *qui*) **8a** diffèrent généralement de ceux des circonstancielles. Du point de vue sémantique, elles expriment une propriété d'un antécédent, et non une circonstance. Il convient donc de distinguer les relatives en *que* **8b** ➤ XIII-2.2 des subordonnées de finalité **8c** ➤ XIV-4.2.4 ou de conséquence **8d** ➤ XV-6.3.1 introduites par *que* ➤ fiche QUE.

8 a *Va voir un médecin [avec qui tu t'entends bien] !* RELATIVE
b *Va voir ce médecin [qu'on t'a recommandé] !* RELATIVE
c *Va voir Paul, [qu'il te soigne] !* FINALITÉ
d *Paul a tellement bu [qu'il est ivre].* CONSÉQUENCE

Cependant, certaines subordonnées relatives, dites *appositives* ou *non restrictives*, entrent dans une relation de discours implicite avec la principale, de même que certains noms ou adjectifs apposés : relation de cause **9a**, d'opposition **9b** ➤ XIII-3.5.3. Ce peut être aussi le cas de relatives dites *extraposées* en fin de phrase ➤ XIII-3.3, à l'image de la relative de **9c**, qui justifie l'assertion de la principale : 'c'est parce que les statistiques sont stables que l'on peut en déduire qu'elles disent le contraire'.

9 **a** *Notre voisin, qui vient de gagner au loto, va être soumis à de nombreuses sollicitations.*
b *Paul, qui n'a même pas seize ans, vient d'être reçu au baccalauréat.*
c *Les statistiques, pourtant, disent le contraire, qui témoignent d'une étonnante stabilité.* (*Le Monde*, 7 janv. 1992)

Les subordonnées concessives et les relatives sans antécédent

Certaines subordonnées concessives **10a** ressemblent par leur introducteur (*où*, *qui*) ➤ **XIV-5.2.4** à des relatives sans antécédent **10b** ➤ **XIII-5.1**. Elles se distinguent de ces dernières par la présence de *que* et par leur mode subjonctif. Les relatives sans antécédent sont généralement à l'indicatif **10b** et peuvent parfois être antéposées **10c**.

10 **a** [*Où que vous alliez, où que vous mènent vos investigations*], *promettez-moi de ne jamais boire l'eau d'un fleuve !* (Lanzmann, 1994)
b *Nous irons* [*où cela sera nécessaire*].
c [*Où tu iras*] *j'irai.*

1.1.3. Les subordonnées et les autres ajouts circonstanciels

Les ajouts circonstanciels à l'infinitif ou au participe présent ou passé

Certains ajouts à l'infinitif **11a** ➤ **XI-6.3.3**, au participe présent **11b** ➤ **XI-7.2.2** ou au participe passé **11c** sont également interprétés comme circonstanciels dans la mesure où ils décrivent une situation mise en relation avec celle décrite par le verbe principal. Du point de vue syntaxique, ce sont des syntagmes verbaux ou participiaux et non des phrases subordonnées, car ils ne comportent pas de sujet ➤ **I-3.4**. Leur sujet implicite est généralement identifié au sujet du verbe principal, mais pas toujours **11d**.

11 **a**	*Nous téléphonerons à Paul* [*pour préparer la réunion*].	BUT
b	[*Étant malade*], *Paul a manqué notre réunion.*	CAUSE
c	[*Arrivé trop tard*], *Paul a manqué notre réunion.*	CAUSE
d	*Il faudra du temps* [*avant de stabiliser l'entreprise*].	TEMPS

Les autres ajouts circonstanciels

D'autres catégories peuvent entrer dans la phrase en tant qu'ajouts avec une interprétation circonstancielle sans être des subordonnées. C'est notamment le cas de syntagmes prépositionnels à complément nominal **12a** **12b**, mais on rencontre aussi des adjectifs **12c** ou des noms prédicatifs **12d**.
Ces ajouts sans introducteur sont généralement en début de phrase, et dans une relation de cause implicite avec la phrase ➤ **XIV-1.3.2**. Les adjectifs **12c** et participes passés **11c** s'accordent en principe avec le sujet du verbe principal ➤ **XVIII-3.1.2**.

12 **a**	*Paul est venu* [*malgré sa fatigue*].	CONCESSION
b	*Paul est en vacances* [*pendant la réunion*].	TEMPS
c	[*Malade*], *Paul a manqué notre réunion.*	CAUSE
d	[*Princesse depuis peu*], *elle ne maitrise pas le protocole.*	CAUSE

1.2. La syntaxe des subordonnées circonstancielles

On distingue les subordonnées circonstancielles par leur introducteur, qui peut être :
– un subordonnant comme *puisque*, *si* (*puisque Paul est là*) ;
– un adverbe (*alors*, *maintenant*) ou une préposition (*avant*, *pendant*) suivis de *que* (*alors qu'il était là*, *pendant qu'il pleuvait*) ;
– une expression (adverbe, adjectif, syntagme nominal ou prépositionnel) antéposée (*tant était grande sa douleur*).
Certaines sont annoncées par un adjectif (*tel*) ou un adverbe (*tant*) dans la principale (*Elle a tant insisté* [*qu'on a dû céder*].). On parle alors de *construction corrélative*.
Certaines, enfin, construites autour d'un participe présent, sont dépourvues d'introducteur (*Paul étant en retard, la réunion ne peut pas commencer.*). Il en va de même des subordonnées construites autour de participes passés ou passifs (*Son travail terminé, elle a filé au cinéma.*) ou d'autres catégories non verbales, comme les adjectifs (*Son café prêt, elle se mit à écrire.*).

Du point de vue du mode, les subordonnées circonstancielles peuvent être :
– à l'indicatif (*Si Paul arrive en retard, la réunion devra être reportée.*) ;
– au subjonctif (*Bien qu'il soit tard, la réunion peut commencer.*) ;
– au participe présent (*Paul étant arrivé, la réunion a pu commencer.*) ou passé (*Le travail achevé, Paul a pu se reposer.*).
Elles peuvent aussi avoir un introducteur, mais pas de verbe (*Paul est venu, bien que malade.*).

1.2.1. Les subordonnées circonstancielles à verbe conjugué

L'ensemble des subordonnées circonstancielles à verbe conjugué est illustré dans le ➤ **tableau XIV-1**.

SUBORDONNÉE	INTRODUITE PAR UN SUBORDONNANT	INTRODUITE PAR UN ADVERBE (+ *QUE*), UNE PRÉPOSITION (+ *QUE*), UN MOT OU UN SYNTAGME ANTÉPOSÉ
causale	*Luc viendra [parce que tu viens].*	*Sa tenue m'étonnait, [surtout que c'était l'hiver].* *[Du moment que cela te convient], je suis satisfait.* *Il est encore au bureau, [tant il a de travail].*
concessive	*Luc viendra [bien qu'il soit loin].*	*C'est une cité banale, [encore que le musée renferme de belles toiles].* *[Quoi qu'ils aient fait], ils ont bien fait.*
conditionnelle	*Luc viendra [si tu viens aussi].*	*Luc viendra [pour peu qu'on l'invite].* *Ils n'entreront pas [à moins qu'ils ne cassent le cadenas].*
consécutive	*Luc est si intéressé [qu'il va faire une offre].*	*Le tourisme baissait [à tel point que certains hôtels étaient fermés].* *Il est trop tard [pour qu'ils viennent].*
finale	*Viens ici [que l'on puisse t'admirer] !*	*Il faut souffler dessus [pour que le feu reprenne].*
temporelle	*Luc partira [lorsqu'il sera prêt].* *[Quand il sera prêt], Luc partira.*	*Luc est passé [alors que j'étais à ma fenêtre].* *Il faut tout finir [avant que Luc n'arrive].*

Tableau XIV-1. *Les subordonnées circonstancielles à verbe conjugué*

La subordonnée circonstancielle introduite par un subordonnant

Les subordonnées à l'indicatif ou au subjonctif sont souvent introduites par une forme invariable appelée *subordonnant* ➤ **I-4.2**. Ce subordonnant peut être simple (*comme*, *lorsque*, *puisque*, *quand*, *que*, *quoique*, *si*) **13a** ou complexe (*bien que*, *parce que*) **13b 13c**.

13 a *[Comme il était fatigué], Paul a manqué la réunion.*
b *Paul a manqué la réunion [parce qu'il était fatigué].*
c *Paul est venu à la réunion [bien que fatigué].*

> *Subordonnant et conjonction de subordination*
>
> On évite le terme *conjonction de subordination*, employé dans de nombreuses grammaires ➤ **I-4.4.1**. D'une part, nous réservons le terme *conjonction* aux conjonctions de coordination ➤ **XVI-1.1**. D'autre part, le terme *conjonction de subordination* est souvent utilisé à la fois pour des mots (*quand*, *si*) et pour des séquences telles que *alors que*, *pendant que*. Pour nous, *pendant que* n'est pas un mot : *pendant* est une préposition suivie d'une subordonnée, et le subordonnant est *que*, les deux éléments pouvant être séparés (*pendant justement que*) ➤ **VII-2.2.3**. Malgré son nom, le subordonnant peut parfois introduire une phrase indépendante (*Si on allait au cinéma ? Que tout le monde sorte !*) ➤ **XII-2.1.2**.

Le subordonnant détermine en général l'interprétation en précisant le type de relation circonstancielle qui s'établit avec la phrase principale. Une exception notable est *que*, qui introduit aussi bien une subordonnée de but **14a** ➤ **XIV-4.2.4** ou de cause **14b** ➤ **XIV-3.3.1** qu'une consécutive **14c** ➤ **XV-6.3**. En **14b** et **14c**, la circonstancielle est annoncée dans la phrase par un élément adverbial (*d'autant plus*) ou adjectival (*tel*). La subordonnée est alors obligatoire, à moins d'un changement de sens. On parle de *construction corrélative*.

14 a *Viens ici [que je te coiffe] !*
b *Son enthousiasme était d'autant plus surprenant [qu'elle ne nous avait jamais parlé de ce projet].*
c *Elle met une telle énergie dans son travail [qu'elle force l'admiration].*

Les subordonnées circonstancielles sans verbe

Certaines subordonnées introduites par un subordonnant peuvent être dépourvues de verbe **15** ➤ I-5.3.4.

15 **a** *Venez à la réunion [si possible].*
b *[Bien que malade], Paul est venu à la réunion.*
c *Elle se croyait à l'abri des coups de cœur [parce que tout entière tendue vers l'exploit et la réussite de ses entreprises aventureuses].* (Lanzmann, 1994)

La subordonnée circonstancielle introduite par un adverbe ou une préposition

Certaines subordonnées circonstancielles sont introduites par un adverbe (*alors*, *maintenant*, *surtout*) **16a 16b 16c** ou une préposition (*depuis*, *pour*, *à moins*) **16d 16e 16f** suivis de *que* ➤ VII-2.2.3. Ce sont des subordonnées concessives **16a**, temporelles **16b 16d**, causales **16c**, finales **16e** ou conditionnelles **16f**. Du point de vue syntaxique, la subordonnée introduite par *que* est complément de l'adverbe **16a 16b 16c** ou de la préposition **16d 16e 16f**. Nous parlons de *subordonnée circonstancielle* mais il s'agit en fait d'un syntagme adverbial **16a 16b 16c** ou prépositionnel **16d 16e 16f** à interprétation circonstancielle.

16 **a** *[Alors qu'il devait partir tôt], Paul est toujours là.*
b *[Maintenant que Paul est là], le travail avance plus vite.*
c *Sa tenue était étonnante, [surtout que c'était l'hiver].*
d *[Depuis que Paul est là], le travail avance plus vite.*
e *Paul travaille [pour que tout soit fini demain].*
f *Ils n'entreront pas [à moins qu'ils ne cassent le cadenas].*

Les subordonnées causales ou concessives avec mot ou syntagme antéposé

Certaines subordonnées causales **17a** ➤ XIV-3.3.2 ou concessives **17b 17c 17d** ➤ XIV-5.2.4 sont introduites par un adverbe (*tant*), un adjectif (*quelle*), un syntagme adjectival (*si mince*) **17c** ou adverbial (*aussi vite*) **17d**. Cet adjectif, cet adverbe ou ce syntagme antéposé est en fonction *extrait* ➤ I-6.1.

17 **a** [...] *le chevalier de Beltram forçait l'admiration de tous ces Mongols [tant il avait les reins et le cœur solides].* (Lanzmann, 1994)
b *[Quelle que soit la difficulté], tu dois continuer.*
c *Il y a toujours un espoir, [si mince soit-il].*
d *[Aussi vite qu'il coure], il sera en retard.*

La distinction entre adverbe, préposition et subordonnant

Certains subordonnants aujourd'hui soudés (*lorsque*, *puisque*) étaient à l'origine complexes. Une séquence adverbe + *que* ou préposition + *que* est agglomérée si l'adverbe ou la préposition n'existe pas par ailleurs et si l'on ne peut rien insérer avant *que*. *Bien que*, *parce que* et *tandis que* sont des expressions insécables : ce sont des subordonnants agglomérés **18a 18b**. En revanche, *alors*, *encore*, *surtout* sont séparables de *que* **18c** et existent comme adverbes autonomes **18d**.

18 **a** ** Paul a réussi, [bien, soit dit en passant, qu'il n'ait pas travaillé].*
b ** Paul a réussi [parce, justement, qu'il a travaillé].*
c *Paul a échoué [alors, justement, qu'il avait bien travaillé].*
d *Alors, Paul a échoué.*

Avant, *après*, *depuis*, *durant*, *étant donné*, *pendant*, *pour*, *selon*, *vu* sont des prépositions : elles existent en dehors des subordonnées avec un complément nominal **19a**, et lorsqu'elles sont suivies d'une subordonnée en *que*, admettent d'en être séparés **19b**. Les mots *afin* et *pourvu* sont aussi analysés comme des prépositions ➤ VII-2.2.3. Bien qu'ils n'acceptent pas de complément nominal et n'apparaissent pas seuls, ils peuvent être séparés de *que* **19c 19d**. Ils ne forment donc pas avec ce dernier des subordonnants agglomérés.

19 **a** *Paul est venu [avant le repas].*
b *Paul est venu [avant, justement, que nous passions à table].*
c *Paul a travaillé [afin, surtout, que ses parents soient fiers de lui].*
d *Tu vas réussir, [pourvu, évidemment, que tu travailles un peu].*

1.2.2. Les subordonnées circonstancielles sans introducteur

La subordonnée circonstancielle au participe présent

Certaines subordonnées circonstancielles n'ont pas d'introducteur. La subordonnée circonstancielle au participe présent comporte un sujet **20a** ➤ I-3.4.2. Lorsque aucun sujet n'est présent, on analyse la construction comme un syntagme verbal **20b** ou prépositionnel **20c** et non comme une subordonnée proprement dite, le sujet implicite étant en général identifié à celui du verbe principal ➤ XIV-3.2. Dans ce cas, le participe présent peut être introduit par *en*, et l'on parle alors de *participe présent prépositionnel* **20c** ➤ XI-7.4, parfois appelé *gérondif*.

20 **a** *[Paul étant arrivé], la réunion a pu commencer.*
b *[Étant absent à la réunion], Paul doit être à l'étranger.*
c *Achète du pain, [en rentrant de l'école].*

La subordonnée circonstancielle au participe passé ou passif

D'autres subordonnées circonstancielles sont construites autour d'un participe passé **21a** ou passif **21b**, précédé d'un sujet nominal. Ces circonstancielles peuvent aussi être construites autour d'un syntagme prépositionnel (*dans les nuages*) **21c** ou d'un adjectif (*malade*) **21d**, précédé d'un sujet nominal ➤ I-5.2.3.

21 **a** *[Le délai de quinze jours passé], le patient peut considérer sa demande comme acceptée.*
b *[Une fois Paul renvoyé], le travail a repris comme auparavant.*
c *[La tête dans les nuages], Paul ne participait pas à la discussion.*
d *[Paul malade], le travail a été bouleversé.*

L'adverbe initial dans une subordonnée circonstancielle sans verbe

Certains adverbiaux de temps (*aussitôt*, *à peine*, *une fois*, *sitôt*) peuvent apparaitre à l'initiale d'une subordonnée au participe passif **22a** ou sans verbe **22d**. Comme ils sont mobiles **22b** et optionnels **22c** **22e**, ce sont eux-mêmes des ajouts, et non des introducteurs.

22 **a** *Aussitôt le problème réglé, nous sommes repartis vers l'aéroport.*
b *Le problème aussitôt réglé, nous sommes repartis vers l'aéroport.*
c *Le problème réglé, nous sommes repartis vers l'aéroport.*
d *Une fois la ligne de front derrière nous, nous avons roulé dans la nature.*
e *La ligne de front une fois derrière nous, nous avons roulé dans la nature.*

1.2.3. La structure syntaxique des subordonnées circonstancielles

Les subordonnées circonstancielles peuvent être introduites par un subordonnant. Celui-ci a la fonction *marqueur* ➤ I-3.1. Quand elles sont introduites par une préposition, celle-ci est la tête d'un syntagme prépositionnel (SP) et la subordonnée, introduite par *que*, est son complément.

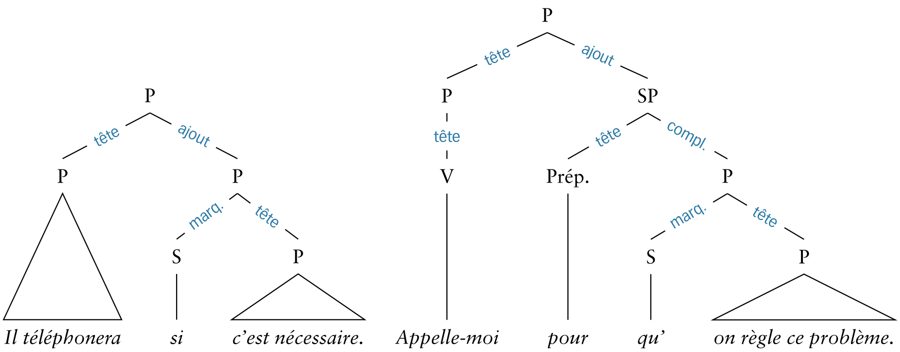


Figure XIV-1. *Les subordonnées circonstancielles introduites par un subordonnant ou une préposition*

Quand l'introducteur est un adverbe, celui-ci est en général la tête d'un syntagme adverbial et la subordonnée, introduite par *que*, est son complément ➤ figure XIV-2. Dans certaines subordonnées causales, l'adverbe (*tant*, *tellement*) peut aussi être en fonction *extrait* ➤ figure XIV-2, de même que dans certaines concessives (*si lentement que le projet avance…*).

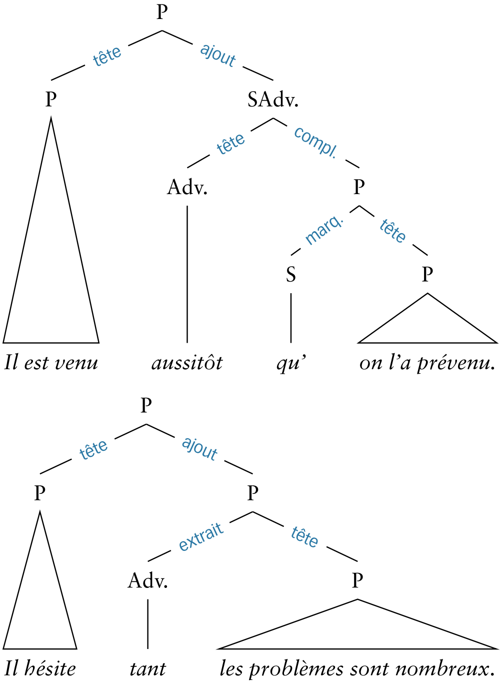


Figure XIV-2. *Les subordonnées circonstancielles introduites par un adverbe*

Les subordonnées au participe présent ou passé incluent un sujet ➤ XI-7.1. Elles sont sans introducteur ➤ figure XIV-3.

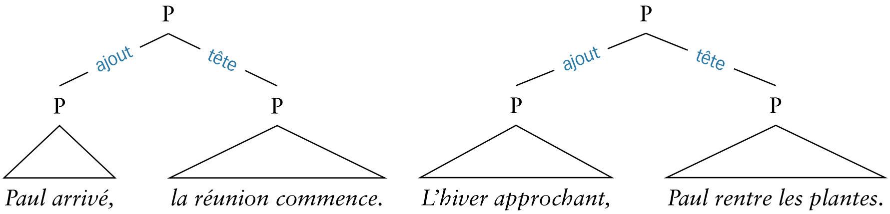


Figure XIV-3. *Les subordonnées circonstancielles au participe présent ou passé*

➤ Subordonnées concessives avec syntagme adjectival ou adverbial extrait (*Aussi bizarre que ça vous paraisse…*) ➤ VI-4.5.2 ➤ XIV-5.2.4

1.3. L'interprétation des subordonnées circonstancielles

L'interprétation de la subordonnée circonstancielle est le plus souvent indiquée par l'introducteur (*puisque*, *si*), qui précise la relation de discours.
Mais certains subordonnants (*que*) et certaines prépositions (*pour*) ont un sens moins précis, et la subordonnée est susceptible de recevoir plusieurs interprétations.
Quand la subordonnée est sans introducteur (*Paul étant en retard, la réunion ne peut pas commencer.*), la relation circonstancielle est implicite et généralement comprise comme causale, mais d'autres interprétations sont possibles.

1.3.1. Les différentes interprétations circonstancielles

Les principales relations circonstancielles sont le temps, la cause, la condition, la concession, la finalité et la conséquence ➤XIV-1.1.1. Plusieurs relations peuvent se cumuler, ainsi **23a** met en jeu à la fois l'antériorité temporelle et la cause, et **23b** la simultanéité temporelle et la cause.

23 **a** *Une fois qu'il a eu fini son travail, Paul a pu partir.*
b *Comme il fait beau, tout le monde est dehors.*

Les interprétations conditionnelles

Les subordonnées conditionnelles ➤XIV-2.3 sont généralement interprétées comme exprimant une hypothèse **24a**. Si celle-ci est présentée comme irréelle, on parle d'hypothèse *contrefactuelle* **24b**, mais d'autres circonstancielles en *si* ont par exemple une interprétation de contraste **24c**.

24 **a** *S'il pleut, nous irons au cinéma.*
b *S'il avait plu, nous serions allés au cinéma.*
c *Si Washington est la capitale administrative des États-Unis, New York est la capitale économique.*

Les interprétations temporelles

La subordonnée temporelle peut décrire une situation simultanée **25a**, antérieure **25b** ou postérieure **25c** à celle de la principale ➤XIV-6.1.

25 **a** *Il s'est mis à pleuvoir [au moment où nous devions partir].*
b *[Depuis qu'il a fini son travail], Paul est plus détendu.*
c *Il faut partir [avant qu'il pleuve].*

Les interprétations de finalité

Les subordonnées dites de *finalité* ➤XIV-4.1.1 peuvent exprimer le but **26a** ou la crainte **26b**. Celle-ci correspond en réalité à un but négatif, c'est-à-dire à une situation que l'on cherche à éviter.

26 **a** *Je m'étais levé de mon siège [pour que l'homme puisse me reconnaitre].*
b […] *je m'étais tassé au fond du siège le plus bas [de crainte que l'homme que j'avais reconnu puisse me reconnaître à son tour]* […]. (Guibert, 1990)

Les subordonnées de cause et de conséquence

La conséquence peut être conçue comme la relation inverse de la cause ➤XIV-3.1.1 ➤XV-6.1.1. Certaines subordonnées expriment la cause de la situation de la phrase principale **27a** ; d'autres en expriment au contraire une conséquence **27b**. La subordonnée de cause peut aussi justifier une croyance **27c**, on parle alors de *justification* ➤XIV-3.4.2.

27 **a** *Nous sommes allés au cinéma parce qu'il pleuvait.*
b *Il pleuvait, si bien que nous sommes allés au cinéma.*
c *Il n'avait pas vingt ans puisqu'il n'avait pas de barbe.*

> *La relation circonstancielle et les actes de langage*
>
> Les relations circonstancielles peuvent concerner les situations elles-mêmes **27a** **27b**, mais aussi les points de vue exprimés par le locuteur ou les actes de langage **27c** ➤I-2.2. En **28a**, l'interprétation la plus naturelle est que le locuteur juge Paul fatigué et qu'il justifie ce jugement par le fait qu'il a manqué la réunion. En **28b**, la causale justifie l'injonction du locuteur. En **28c**, la relation conditionnelle s'établit avec un acte de langage implicite : 'si tu as faim, sache qu'il y a des biscuits dans le placard' ➤XIV-2.3.3.
>
> **28** **a** *Paul est fatigué puisqu'il a manqué la réunion.*
> **b** *Viens, Maman ! parce que je ne retrouve plus rien…* (Dolto, 1985)
> **c** *Si tu as faim, il y a des biscuits dans le placard.*

1.3.2. L'interprétation des subordonnées circonstancielles sans introducteur

Avec un participe présent, la relation circonstancielle est implicite ➤XI-7.2. Une interprétation causale est naturelle **29a** ('parce que l'hiver approche'), de même qu'une interprétation de justification **29b** ('puisqu'il est absent à la réunion'). Une relation concessive peut aussi s'établir si l'on ajoute un adverbe

tel que *pourtant*, *néanmoins* **29c** ('bien que Paul soit absent'). Il en va de même pour les subordonnées construites autour d'un participe passé ou passif : **29d** a une interprétation temporelle ('quand le délai est passé'), et **29e**, à la fois causale et temporelle ('comme le travail était fini').

29 **a** *[L'hiver approchant], il faut rentrer les plantes.*
b *[Paul étant absent à la réunion], il doit être à l'étranger.*
c *[Paul étant absent], il peut néanmoins voter par procuration.*
d *[Le délai de quinze jours passé], le patient peut considérer sa demande comme acceptée.*
e *[Le travail fini], nous avons pu partir en vacances.*

1.3.3. La subordonnée circonstancielle et le contenu principal

La plupart des subordonnées circonstancielles contribuent au contenu principal de l'énoncé ➤ **I-7.2.1**. À ce titre, elles peuvent être questionnées **30a** ou niées **30b**. Elles peuvent aussi être clivées **30c** **30d** ➤ **XVIII-2.3**.

30 **a** *Est-ce [parce qu'il était malade] que Paul n'est pas venu ?*
b *Paul est venu non [parce qu'on lui a demandé] mais de son propre chef.*
c *C'est [parce qu'il était malade] qu'il n'est pas venu.*
d *C'est [quand on lui a demandé] que Paul est venu.*

En revanche, les subordonnées concessives ➤ **XIV-5.4.3** et certaines subordonnées causales introduites par *comme*, *puisque* ➤ **XIV-3.4.3** apportent un contenu d'arrière-plan. Elles ne peuvent pas être clivées **31a** **31b** ni questionnées **31c**, ni niées **31d** ➤ **X-5.3.2**.

31 **a** ** C'est [bien qu'il pleuve] que Paul est venu.*
b ** C'est [comme il était malade] qu'il n'est pas venu.*
c ** Est-ce comme il était malade que Paul n'est pas venu ?*
d *# Paul est venu non puisqu'on lui avait demandé mais de son propre chef.*

> *Les subordonnées présupposées et le focus informationnel*
>
> On dit que le contenu de ces subordonnées est *présupposé*. Elles ne peuvent pas constituer à elles seules un focus informationnel, en réponse à une question partielle ➤ **I-7.4**, à la différence des autres subordonnées causales **32a** **32b**. Mais elles peuvent parfois apporter l'information nouvelle dans des réponses qui reprennent aussi le fond **32c**.
>
> **32** **a** Loc. 1 — *Pourquoi est-ce que Paul n'a pas atteint le sommet ?*
> Loc. 2 — *Parce qu'il était fatigué.*
> **b** Loc. 1 — *Pourquoi Paul n'est-il pas venu ?*
> Loc. 2 — *# Comme il était malade.*
> **c** Loc. 1 — *Pourquoi est-ce que Paul n'a pas atteint le sommet ?*
> Loc. 2 — *Comme il était fatigué, il n'a pas atteint le sommet.*

1.4. Les autres constructions circonstancielles

En dehors des subordonnées, d'autres mots ou syntagmes ont une interprétation circonstancielle :
- des syntagmes prépositionnels avec infinitif (*pour te faire plaisir*, *avant de partir*) ;
- des syntagmes construits autour d'un participe présent (*partant tard*) ou passé (*arrivé tard*) ;
- des syntagmes prépositionnels avec nom (*à cause de la pluie*, *pour le plaisir*) ➤ **VII-4.3.1**.

Certaines phrases coordonnées (*Essaie un peu et tu verras !*) ou juxtaposées (*Il a beau travailler, il n'arrive à rien.*) sont également interprétées comme entretenant une relation circonstancielle implicite.

1.4.1. Les ajouts circonstanciels à l'infinitif

De nombreuses prépositions, ou locutions prépositionnelles, peuvent introduire des infinitifs : *avant* **33a**, *à moins* **33b**, *sans* **33c**, *afin* **33d**, *faute* **33e**, *au point* **33f** ➤ **VII-2.2.3**. L'infinitif suit directement la préposition **33c** ou est introduit par *de* **33a** **33b** **33d** **33e** **33f**. Il s'agit de syntagmes prépositionnels circonstanciels de temps **33a**, de condition **33b**, de concession **33c**, de finalité **33d**, de cause **33e**, de conséquence **33f**.

33 **a** *Ferme la fenêtre [avant de partir] !* TEMPS
b *Ils ne pourront pas passer [à moins de casser le cadenas].* CONDITION
c *Il a bon cœur [sans être vraiment généreux].* CONCESSION
d *Il faut se dépêcher [afin d'arriver à l'heure].* FINALITÉ
e *[Faute d'avoir reçu les informations à temps], Paul n'a pas pu nous prévenir.* CAUSE
f *Le médecin chargé de l'anesthésie s'était fourvoyé dans les doses [au point de s'endormir lui-même].* (Lanzmann, 1994) CONSÉQUENCE

Le sujet implicite de l'infinitif est généralement identifié au sujet du verbe principal : 'avant que tu partes' **33a**, 'à moins qu'ils ne cassent le cadenas' **33b**, etc.
Les prépositions introductrices en **33** déterminent l'interprétation. Mais d'autres prépositions ne sont pas spécialisées : *à* **34a 34b** ou *de* **34c**, compatibles avec plusieurs interprétations : temporelle **34a**, conditionnelle **34b** ➤ XI-6.3.3, causale **34c**. En **34d**, il s'agit à la fois de simultanéité temporelle et de condition.

34 **a** *[À les regarder jouer], on voit qu'ils sont heureux.*
b *Non, [à bien y réfléchir], cela ne m'amuserait plus.* (Joffo, 1973)
c *[De les écouter, si dynamiques], on se sent rajeuni.*
d *[À vous entendre], dorénavant on ne m'enlèvera pas de l'idée que vous étiez ces jours-là à Waterloo.* (Rheims, 1987)

La préposition *pour*, quant à elle, introduit un ajout circonstanciel de but **35a**, mais aussi de cause avec un infinitif passé **35b**, ou encore une consécutive dans une construction corrélative, en relation avec *assez*, *trop*, etc. **35c** ➤ XI-6.3.3.

35 **a** *Il travaille [pour réussir].*
b *Il a été sanctionné [pour avoir téléphoné au volant].*
c *Il est trop grand [pour dormir dans ce lit].*

> *Nom ou préposition + infinitif ?*
>
> Certains noms sans déterminant (*faute*, *histoire*) suivis d'un infinitif introduit par *de* sont réanalysés comme des prépositions ➤ VII-2.1.3 ➤ XIV-3.2.1. Ils peuvent introduire une subordonnée de but **36a** ou de cause **36b**.
>
> 36 **a** *Ils sont sortis quelques minutes, [histoire de se détendre un peu].*
> **b** *Il est arrivé en retard [faute d'être parti à temps].*

1.4.2. Les ajouts circonstanciels prédicatifs

Un participe passé ou passif, sans sujet, peut recevoir une interprétation circonstancielle, sans constituer pour autant une subordonnée **37a**. On l'analyse alors comme un syntagme participial, dont le sujet implicite est identifié à celui de la phrase principale. On rencontre aussi des ajouts circonstanciels construits autour d'une autre catégorie, comme un syntagme prépositionnel (*en colère*) **37b**, un adjectif (*fourbu*) **37c** ou un nom (*père*) **37d**. Ces syntagmes sont des ajouts prédicatifs et ont le plus souvent pour sujet implicite le sujet de la phrase principale ➤ XVIII-3.1. Souvent en position initiale et séparés par une virgule ➤ XX-3.2.3, avec à l'oral une frontière prosodique ➤ XIX-2.2.2, ils sont parfois appelés *détachés*.

37 **a** *[Bouleversé par le film], Marc est sorti de la salle.*
b *[En colère], Paul ne participait pas à la discussion.*
c *[Fourbues], les bêtes n'avançaient guère.*
d *[Père depuis peu], Paul semble bien fatigué.*

➤ Constructions des noms de parties du corps (*la tête dans les nuages*) ➤ IV-3.3.3

L'interprétation des ajouts circonstanciels prédicatifs

Comme avec les subordonnées au participe présent ou au participe passé ➤ XIV-1.3.2, la relation circonstancielle est implicite. Avec un participe passé ou passif, l'interprétation la plus fréquente est causale ('parce qu'il était trop fatigué') **38a** ➤ XIV-3.2.2 ou temporelle ('quand le délai est passé') **38b**. L'interprétation temporelle la plus courante est la simultanéité. L'antériorité est possible avec une indication temporelle supplémentaire (*une fois*, *hier*) **38c 38d**.

38 **a** *[Trop fatigué], Paul n'a pas pu atteindre le sommet.*
b *[Le délai de quinze jours passé], le patient peut considérer sa demande comme acceptée.*

c [*La nouvelle une fois connue*], *les autorités ont dû affronter l'opinion.*
d [*Arrivé hier soir*], *Pierre veut absolument participer à l'ascension.*

Il en va de même des ajouts circonstanciels construits autour d'un adjectif **39a** ou d'un nom prédicatif **39b**. L'interprétation est causale ('parce qu'il était trop timide') **39a** ou temporelle ('quand il était enfant') **39b**. Les relations de condition ('si Paul avait été moins timide') **39c** ou de justification ('puisqu'il est absent') **39d** sont plus rares ➤ XIV-3.4.1 et demandent un conditionnel **39c** ou un verbe modal (*devoir*) **39d**.

39 **a** [*Trop timide*], *Paul n'a pas pu parler.*
b [*Enfant*], *il avait été effrayé par ces récits.*
c [*Moins timide*], *Paul aurait mieux réussi.*
d [*Absent à la réunion*], *Paul doit être à l'étranger.*

L'expression d'une relation de concession nécessite l'ajout d'un adverbe comme *néanmoins* **40a**. Pour une relation de simple opposition ➤ XIV-5.1.1, sans concession ni causalité implicite, on peut trouver des cas d'adjectifs **40b**, éventuellement avec un sujet (*l'air*) **40c**.

40 **a** *Plus âgé que les autres concurrents, Paul a néanmoins gagné la course.*
b *Tout à fait rayonnante ce matin, Marie était éteinte cet après-midi.*
c *L'air rayonnant ce matin, Marie était éteinte cet après-midi.*

D'une manière générale, l'interprétation conditionnelle n'est naturelle qu'avec *en* + participe présent ('s'il travaillait un peu plus') **41a** ➤ XI-7.4.2. Celui-ci indique aussi la concomitance temporelle, en particulier quand il est modifié par *tout* **41b**.

41 **a** *Paul peut réussir, en travaillant un peu plus.*
b *Tout en vérifiant la cuisson des légumes, Pierre prépare la sauce.*

1.4.3. Les autres syntagmes prépositionnels circonstanciels

Certains syntagmes prépositionnels à complément nominal ont une interprétation circonstancielle ➤ VII-4.2.3 : ils peuvent exprimer une relation de temps **42a**, de cause **42b**, de concession **42c**, de condition **42d** ou de but **42e**. La préposition est suivie d'un nom, modifié éventuellement par une subordonnée relative **42d**. Du point de vue syntaxique, il s'agit d'un syntagme prépositionnel et non d'une subordonnée circonstancielle.

42 **a** [*Depuis l'arrivée de Paul*], *le travail avance plus vite.*
b [*Grâce à l'arrivée de Paul*], *le travail avance plus vite.*
c [*Nonobstant ce temps affreux*], *la réunion est maintenue.*
d *La forfaiture est prévue* [*dans l'hypothèse où un ministre dépasserait ses crédits*].
e *Les machines ont été remplacées,* [*pour un meilleur rendement*].

La préposition elle-même peut indiquer la relation circonstancielle, et le nom est interprété comme décrivant une situation. L'interprétation est alors la même qu'avec une subordonnée : ('depuis que Paul est arrivé') **42a**, ('parce que Paul est arrivé') **42b**, ('bien que le temps soit affreux') **42c**. En **42d** ('si un ministre dépassait ses crédits'), c'est la relative qui décrit la situation.

> *Locution prépositionnelle et subordonnée circonstancielle*
>
> Lorsque la préposition ou la locution prépositionnelle est suivie d'une complétive **43a**, nous l'analysons comme un introducteur de subordonnée circonstancielle ➤ XIV-1.2.1 mais pas si elle est suivie d'un infinitif **43b** ➤ XIV-1.4.1.
>
> **43** **a** *Nous acceptons son départ,* [*à la condition expresse qu'il continue ses études*].
> **b** *Paul part,* [*avec la ferme intention de ne pas revenir*].

Ces syntagmes prépositionnels sont parfois appelés à tort *compléments circonstanciels*. Du point de vue syntaxique, ils sont en fonction *ajout* à la phrase **42a 42b 42c**, au verbe **44a** ou à une autre catégorie, comme un adjectif **44b 44c** ou un nom **44d**.

44 **a** *Marie ira* [*après Paul*] *à la réunion avec la présidence.*
b [*Malade* [*depuis trois semaines*]], *Paul était désespéré.*
c [*Heureux* [*malgré ce temps affreux*]], *Paul chantait à tue-tête.*
d [*Ce malaise* [*à cause d'une consommation abusive*]] *lui a été fatal.*

Certains syntagmes prépositionnels circonstanciels sont compatibles avec la fonction de complément : en **45a** le syntagme de cause est complément de l'adjectif, en **45b** le syntagme de temps est complément du verbe, tout comme le syntagme de but en **45c**. C'est le verbe ➤ II-3.2 ou l'adjectif ➤ VI-3.2 qui fixe l'interprétation de son complément (par exemple, *content* prend un complément interprété comme la cause), ce qui n'est pas le cas avec les ajouts circonstanciels.

45 **a** *Paul est content [de son succès].*
b *Cette histoire remonte [à son licenciement].*
c *Paul insiste [pour sa promotion].*

> *Les prépositions* avec *et* sans *avec deux compléments*
>
> Les prépositions *avec* et *sans*, suivies de deux syntagmes, introduisent des syntagmes à interprétation circonstancielle **46** ➤ VII-3.1.5. Elles sont analysées comme ayant deux compléments, un nominal (*Paul*) et un prédicatif (*malade* ou *capitaine*), le complément nominal étant interprété comme le sujet du complément prédicatif. *Avec* et *sans* ne déterminent pas l'interprétation, qui dépend du contexte, et peut être de cause **46a** ('parce que Paul est malade') ➤ XIV-3.2.1, de condition **46b** ('si Paul avait été capitaine'), de temps **46c** ('en même temps que Paul est malade').
>
> **46** **a** *[Avec Paul malade], le travail est bouleversé.*
> **b** *[Avec Paul capitaine], on aurait gagné.*
> **c** *[Avec Paul malade], d'autres collaborateurs sont absents.*

Les syntagmes nominaux circonstanciels

Certains ajouts nominaux ➤ IV-6.5 ont également une interprétation circonstancielle, généralement temporelle **47a** **47b**, parfois conditionnelle **47c**. Ils peuvent inclure une relative **47a**, un infinitif **47b** ou une complétive **47c**.

47 **a** *Il s'excuse [chaque fois qu'il éternue].*
b *[Le temps de prendre une veste], il arrive.*
c *[Une supposition que tu rentres chez nous, que tu trouves un dragon dans ton lit], tu pourrais te froisser.* (Aymé, 1950)

Les syntagmes prépositionnels non circonstanciels

Les syntagmes prépositionnels de lieu (*dans le jardin*), de manière (*avec plaisir*), d'instrument (*avec un tournevis*) n'introduisent pas une situation distincte, mais situent la situation décrite par la phrase ou en précisent un aspect. Ce ne sont donc pas des *ajouts* circonstanciels ➤ XIV-1.1. Des syntagmes temporels comme *à 8 heures*, *pendant deux heures* ➤ XI-4.1 non plus, car ils localisent la situation dans le temps, sans introduire une autre situation. Les seuls syntagmes temporels circonstanciels sont ceux qui mettent en relation (de simultanéité, d'antériorité, de postériorité) une situation avec une autre **42a** **47a** **47b** ➤ XIV-6.2.

1.4.4. Les phrases liées à interprétation circonstancielle

Les relations circonstancielles et les relations dans le discours

Les relations circonstancielles font partie des relations de discours. Elles peuvent participer à la cohérence du discours, en reliant deux phrases indépendantes, soit de manière explicite avec un connecteur ➤ XVIII-3.3, soit de manière implicite. Une relation temporelle de succession est naturelle dans un récit comme en **48a**, où elle pourrait être soulignée par des connecteurs comme *alors* et *puis* ➤ XI-2.6.7. La relation d'opposition peut nécessiter un connecteur explicite comme *pourtant* **48b**.

48 **a** *Paul rentra tard. Il mangea rapidement, alluma la télévision.*
b *Paul vient de réussir son bac. Il n'a pourtant que seize ans.*

Ces relations sont également compatibles avec la coordination ➤ I-4.5 ➤ XVI-5.1.3. Ainsi, à la coordination s'ajoute facilement une relation d'opposition en **49a**, et le connecteur *donc* en **49b** exprime la conséquence. La séquence **49c**, qui peut comporter la conjonction *et* ou non, se comprend avec une relation conditionnelle ('si tu fais un pas de plus, tu es mort') ➤ XIV-2.4.

49 **a** *Paul vient de réussir son bac et il n'a que seize ans !*
b *Il a pris un tournevis et il a donc pu réparer la porte.*
c *Tu fais un pas de plus (et) tu es mort.*

Les phrases juxtaposées à interprétation circonstancielle

Certaines phrases juxtaposées représentent un cas particulier : elles sont dépendantes l'une de l'autre, avec une interprétation circonstancielle. On dit que ce sont des *phrases liées* ➤ **I-4.6.2**.
Ainsi l'expression *avoir beau* ne peut pas constituer une phrase indépendante et introduit toujours une relation de concession **50a** **50b**. De même, les subordonnées à sujet suffixé en **50c** **50d** doivent se combiner avec une phrase au conditionnel. Il s'agit d'une construction conditionnelle en **50c** ('s'il arrivait, je partirais') ➤ **XIV-2.2.2**, et d'une construction concessive en **50d** ('même s'il me suppliait, je ne cèderais pas') ➤ **XIV-5.2.5**. Employée seule, la phrase à sujet suffixé serait interprétée comme une interrogative **50e**.

50 **a** *On a beau le mettre en garde, il ne modifie pas son comportement.*
b # *On a beau le mettre en garde.*
c *Arriverait-il, je partirais aussitôt.*
d *Me supplierait-il, je ne cèderais pas.*
e *Me supplierait-il ?*

> *Les juxtapositions circonstancielles à l'oral*
>
> Les juxtapositions circonstancielles peuvent ressembler syntaxiquement à des suites de phrases indépendantes. Mais la prosodie permet de les distinguer ➤ **XIX-5.2.2**. À l'oral, la construction circonstancielle se manifeste par un contour montant à la fin de la première phrase, qui est souvent transcrit avec une virgule et non un point : il s'agit de l'intonation dite *continuative* ➤ **I-8.3.2**. La relation est implicite : temporelle **51a** ➤ **XIV-6.1.2**, causale **51b** ➤ **XIV-3.2.3** ou de conséquence **51c** ➤ **XV-6.1.1**.
>
> **51** **a** *Paul est arrivé, Marie venait de partir.*
> **b** *Paul est venu, il voulait voir Marie.*
> **c** *Il m'a poussé, je suis tombé.*

XIV-2

Les subordonnées conditionnelles

2.1. Qu'est-ce qu'une subordonnée conditionnelle ?

Une subordonnée conditionnelle introduit une situation hypothétique, en lien de conséquence avec la principale : si la subordonnée est réalisée, la principale l'est aussi.
La subordonnée conditionnelle est à l'indicatif (*S'il avait pris le tram, Paul serait à l'heure.*) ou au subjonctif (*Paul peut être à l'heure, pourvu qu'il prenne le tram.*).
D'autres ajouts peuvent avoir une interprétation conditionnelle :
- un syntagme à l'infinitif (*à condition de partir tôt*) ou au participe présent (*En travaillant davantage, il aurait mieux réussi.*) ;
- un syntagme prépositionnel (*dans l'éventualité d'un contrôle*) ;
- un syntagme prédicatif sans introducteur : adjectif (*Plus discrète, elle aurait convaincu.*), nom (*Président, il aurait changé le pays.*), participe (*Arrivé en avance, il aurait eu une place.*).

Une relation conditionnelle peut aussi s'établir entre deux phrases juxtaposées (*Il prenait le tram, il était à l'heure.*) ou coordonnées (*Je faisais un pas de plus et j'étais mort !*).

2.1.1. La relation conditionnelle

La relation conditionnelle met le plus souvent en relation deux situations : la première, qui permet d'évaluer la réalisation de la seconde, a un caractère hypothétique, et la seconde est présentée comme une conséquence de la première. En **1a**, la situation 'Paul est fatigué' a un caractère hypothétique, et c'est dans l'hypothèse de sa réalisation que la venue ou non-venue de Paul est envisagée. En même temps, la non-venue de Paul est présentée comme la conséquence de sa fatigue.

1 a *[Si Paul est fatigué], il ne viendra pas.*
b *Prenez votre billet avec vous, [au cas où vous seriez contrôlés].*

Il est aussi possible que l'un des deux éléments soit un acte de langage ➤ I-2.2, comme en **1b**, où l'acte de langage (ordre ou suggestion) est une conséquence de la situation évoquée par la subordonnée (un contrôle des billets).

> *La protase et l'apodose*
>
> On désigne parfois du nom de *protase* la subordonnée qui indique la circonstance – cause **2a** ou condition **1a** – et *apodose* la principale placée ensuite qui indique la conséquence. Les deux phrases peuvent aussi être juxtaposées **2b** ➤ I-4.6 ➤ XIV-2.4.
>
> **2 a** *Comme il faisait beau, Paul est sorti.*
> **b** *Lui parle-t-on de crise économique, il hausse les épaules.*

La relation conditionnelle et la relation causale

Les introducteurs de subordonnée conditionnelle sont parfois proches des introducteurs de sens causal ➤ XIV-3.1 ➤ tableau XIV-6. Dans le cas des conditionnelles, la situation décrite par la subordonnée est présentée comme hypothétique, ce qui n'est pas le cas dans les subordonnées de cause. Ainsi, *pour autant que* introduit une conditionnelle **3a** mais *d'autant que* **3b**, qui suppose la vérité de la subordonnée, est causal ➤ XIV-3.3.2. *Vu que* est causal **3c**, *pourvu que* conditionnel **3d**.
Le mode peut permettre de les distinguer : indicatif pour les causales **3c**, subjonctif pour certaines conditionnelles **3d** ➤ XIV-2.2.3.

3 a *[Pour autant qu'il fasse beau], nous irons à la plage.* CONDITIONNELLE
b *Nous irons à la plage, [d'autant qu'il fait beau].* CAUSALE

c [*Vu qu'il fait beau*], *nous pouvons aller à la plage.* CAUSALE
d *Nous irons à la plage,* [*pourvu qu'il fasse beau*]. CONDITIONNELLE

La relation conditionnelle et la relation concessive

Une subordonnée en *si* est généralement une conditionnelle, mais peut parfois être interprétée comme concessive **4b** > XIV-2.3.3. Une subordonnée en *sauf si* ou *comme si* est conditionnelle **4a**. Une subordonnée en *même si*, en revanche, est toujours concessive **4c** > XIV-5.1.1. La relation concessive fait également intervenir une relation de conséquence, mais contrariée (de façon générale, on ne vient pas quand il pleut).
Dans le cas d'une subordonnée conditionnelle, l'adverbe *alors* peut être inséré dans la principale **4d**, tandis qu'avec une subordonnée concessive, c'est *quand même*, *pour autant*, ou les deux **4e**.
Même si exprime quant à lui une concession. Il conserve le caractère hypothétique de *si*, mais la relation de conséquence y est contrariée.

4 **a** *Paul viendra,* [*sauf s'il pleut*]. CONDITIONNELLE
b [*Si Yann fut malade*], *il ne resta pas couché.* CONCESSIVE
c *Paul viendra,* [*même s'il pleut*]. CONCESSIVE
d [*S'il ne pleut pas*], *alors Jean viendra.* CONDITIONNELLE
e [*Si Yann fut malade*], *il ne resta pas couché pour autant.* CONCESSIVE

2.1.2. Les différentes subordonnées conditionnelles

La variété syntaxique des constructions conditionnelles

Le > **tableau XIV-2** présente les différentes subordonnées conditionnelles.

INTRODUCTEUR	FORMES	EXEMPLES
adverbe + *que*	*pour autant, pour peu*	*Il réussira* [*pour peu qu'il ait confiance en lui*].
préposition + *que*	*à moins, selon, suivant,* % *moyennant, pourvu, à supposer, en supposant, en admettant,* % *supposé*	*Je ne viendrai pas,* [*à moins que tu viennes*].
subordonnant	*si, si jamais, si tant est que, que*	[*Si tu es prêt*], *n'hésite pas.* [*Qu'on nous invite ou non*], *nous irons à la réunion.*
syntagme prépositionnel + *où*	*au cas, dans le cas, dans l'hypothèse, dans l'éventualité, dans la mesure, pour le cas*	[*Au cas où votre lettre arrive*], *je vous appelle.*
syntagme prépositionnel + *que*	*à* (*la*) *condition, sous réserve*	*Vous pouvez concourir* [*sous réserve que votre inscription soit validée*].
—	*n'était, n'eût été* + *que*	*Tout allait bien,* [*n'était qu'il pleuvait*].
—	verbe à sujet suffixé	[*Était-il heureux*], *il chantait.* [*Paul était-il heureux*], *il chantait.*
—	sujet + prédicat non verbal	[*L'esprit ailleurs*], *il aurait eu du mal à réussir.*

Tableau XIV-2. *Les principales subordonnées conditionnelles*

> Les ajouts circonstanciels sans introducteur > XIV-1.3.2 > XIV-1.4.2
> Les phrases juxtaposées avec interprétation conditionnelle > XIV-2.4

La position des subordonnées conditionnelles

Comme les autres subordonnées circonstancielles, les subordonnées conditionnelles sont mobiles : elles peuvent précéder **5a** ou suivre **5b** la principale, et éventuellement apparaitre entre le sujet et le verbe **5c**, ou entre le verbe et son complément **5d**.

5 **a** — [*Si tu vas au combat*], *mon officier, ne me tourne jamais le dos !* (Rambaud, 1997)
b — *Surveillez vos nerfs, Sainte-Croix,* [*si vous aimez commander*]. (Rambaud, 1997)
c [...] *Henri Pollak notre pote à nous,* [*si toutefois il n'était ni de garde, ni de piquet d'incendie, ni consigné, ni puni*], *serrait les mains molles de Karabinowicz* [...]. (Perec, 1966)
d *Le candidat serrait,* [*s'il le pouvait*], *toutes les mains qui se tendaient.*

Elles ont la fonction *ajout* : tantôt ajout à la phrase **5a** **5b**, tantôt ajout au verbe **5d**. Elles peuvent aussi être ajouts à une autre catégorie : adjectif **6a**, nom **6b** ou syntagme prépositionnel **6c**.

6 **a** *Il y a un élève [capable de meilleures notes [s'il travaillait un peu plus]].*
b *[Maire pour cinq ans [à moins que sa majorité le lâche]], il s'attaquait à de grands travaux.*
c *[À l'heure [s'il avait pris le tram]], Paul était maintenant obligé de courir à toutes jambes.*

➤ Le mode dans les subordonnées conditionnelles ➤ XIV-2.2.3

2.1.3. Les autres ajouts conditionnels

Les ajouts conditionnels à l'infinitif ou au participe présent

Certains ajouts conditionnels sont à l'infinitif. Ils sont introduits par les prépositions *à moins* **7a** ou *moyennant* suivies par *de* **7a 7b** ➤ VII-2.2.3. Un participe présent introduit par *en* peut également avoir une interprétation conditionnelle **7c** ➤ XI-7.4.2, avec un verbe au conditionnel. Du point de vue syntaxique, l'infinitif ou le participe présent construit un syntagme verbal et non une phrase subordonnée car il est sans sujet ➤ I-1.1. Nous ne rangeons donc pas ces ajouts parmi les subordonnées.

7 **a** *[À moins de changer les règles], la situation va continuer à s'aggraver.*
b *% Les gîtes ruraux peuvent bénéficier de conditions fiscales intéressantes, [moyennant de respecter certains critères].* (*reussir.fr*, 1er oct. 2018)
c *[En travaillant davantage], il aurait mieux réussi.*

> *L'infinitif conditionnel au Québec*
>
> Au Québec, un infinitif initial, sans introducteur, suivi d'un verbe ou conditionnel, peut avoir une interprétation conditionnelle. **8a** signifie 'si j'avais une voiture, j'irais, c'est certain', **8b** 'maintenant, je pense que si je recommençais (un métier), je serais garde-malade', **8c** 'si j'habitais au bord du lac, je pêcherais plus souvent', **8d** 'si Jeanne avait pris sa voiture, on serait allés à Toronto'. Son sujet implicite est compris comme identique à celui du verbe principal **8a 8c**. Il peut aussi être précédé d'un sujet nominal **8d**. Il est difficile de déterminer s'il s'agit d'une juxtaposition ou d'un ajout sans introducteur, propre au français du Québec.
>
> **8** **a** *% Avoir une auto, j'irais certain.* (Québec)
> **b** *% Maintenant, je pense que recommencer, je ferais une garde-malade.* (Québec)
> **c** *% Rester au bord du lac, je pêcherais plus souvent.* (Québec)
> **d** *% Jeanne avoir sorti son char, on serait allés à Toronto.* (Québec)

Les syntagmes prépositionnels conditionnels

La condition peut être exprimée par une préposition à sens conditionnel (*à moins*, *moyennant*, *selon*) suivie d'un complément nominal **9a** ou introduit par *de* **9b** ➤ VII-2.2.2. On rencontre également des syntagmes prépositionnels construits autour d'un nom de condition (*dans l'hypothèse*, *dans le cas*, *dans l'éventualité*) suivi d'un complément en *de* **9c**.

9 **a** *L'économie peut se redresser, [moyennant une réforme en profondeur].*
b *[À moins d'une réforme en profondeur], l'économie ne peut pas se redresser.*
c *[Dans l'éventualité d'un contrôle], veuillez vous munir de vos titres de transport.*

> *L'adverbe conditionnel* sinon
>
> L'adverbe *sinon* exprime une relation conditionnelle et renvoie au contenu d'une phrase : en **10a**, il signifie 'si tu n'apprends pas tes leçons', et en **10b** 'si tu n'arrives pas à l'heure'. Comme *non* ➤ X-2.3.4, il s'agit d'un adverbe anaphorique, qui reprend le contenu d'une phrase dans le contexte **10a**. Il peut aussi fonctionner comme connecteur **10b**, renvoyant à la phrase précédente ➤ XVIII-3.3.
>
> **10** **a** *Tu dois apprendre tes leçons. Comment feras-tu sinon ?*
> **b** *Tu dois arriver à l'heure. Sinon, ne viens pas !*

Les ajouts conditionnels sans introducteur

Un participe passé **11a** ou un participe passif **11b** ➤ II-4.1 situé en début de phrase peut avoir une interprétation conditionnelle si le verbe principal est au conditionnel ➤ XI-2.5.1. Ainsi, **11a** s'interprète comme 's'il était parti plus tôt' et **11b** comme 'si elle avait été réparée à temps'. En revanche, si le verbe principal est conjugué à un autre temps, l'interprétation est causale ou temporelle **11c** ➤ XIV-3.2.2.

11 **a** *[Parti plus tôt], Paul serait arrivé à l'heure.*
b *[Réparée à temps], l'église aurait pu être sauvée.*
c *[Parti plus tôt], Paul est arrivé à l'heure.*

Situés au début d'une phrase dont le verbe est au conditionnel (présent ou passé), les adjectifs > **VI-4.2** peuvent avoir la même interprétation **12a**, tout comme les noms **12b** ou les syntagmes prépositionnels **12c**. La phrase **12a** signifie 's'il avait été moins timide', **12b** 's'il avait été président', et **12c** 's'il était plus en forme'. Si le verbe n'est pas au conditionnel, l'interprétation devient causale ou temporelle **12d** ('comme il était moins timide').

12 **a** *[Moins timide], Paul aurait mieux réussi.*
b *[Président], il aurait modernisé le pays.*
c *[Plus en forme], Paul courrait plus vite.*
d *[Moins timide], Paul a mieux réussi.*

Il s'agit dans tous ces cas de noms ou de syntagmes prépositionnels prédicatifs, c'est-à-dire qui pourraient être attributs > **III-3.2**. Ils s'accordent avec un nom interprété comme leur sujet, en général le sujet du verbe de la phrase > **XVIII-3.1.3**.

INTRODUCTEUR	FORMES	EXEMPLES
PRÉPOSITION + *à* + infinitif	*sauf*	*Tu échoueras [sauf à travailler davantage].*
PRÉPOSITION ou SYNTAGME PRÉPOSITIONNEL + *de* + infinitif	*à (la) condition, à moins,* % *moyennant, sous réserve*	*Tu seras en retard [à moins de partir tout de suite].* *Vous entrez, [sous réserve de verser quelque chose].*
PRÉPOSITION + SYNTAGME NOMINAL	*moyennant, selon*, etc.	*Il va réussir, [moyennant quelque effort].*
PRÉPOSITION ou SYNTAGME PRÉPOSITIONNEL + *de* + SYNTAGME NOMINAL	*à (la) condition, à moins, sous réserve, dans l'hypothèse, dans le cas, en cas, dans la mesure, dans l'éventualité*, etc.	*[En cas de doute], on vous appellera.*
—	syntagme prédicatif initial	*[Moins fatigué], il aurait mieux réussi.*

Tableau XIV-3. *Les autres ajouts conditionnels*

2.1.4. Les autres constructions conditionnelles

Les coordinations à sens conditionnel

La relation entre deux phrases coordonnées peut parfois être interprétée comme une relation de condition > **XVI-5.1.3**. Certaines coordinations en *et* sont réservées à cette interprétation avec une première phrase à l'impératif **13a**, qui signifie 'si tu avances', ou en *que* + subjonctif **13b**, qui signifie 's'il vient'. La seconde phrase peut être complexe, et elle-même coordonnée **13c**.

13 **a** *Avance et je te casse la figure.*
b *Qu'il vienne et il aura affaire à moi !*
c *Que le dictateur s'écroulât et ils s'effondraient avec lui, le parti Mouquawat se scindait en deux ou trois factions, et Salah Rouzi revenait immédiatement de Libye pour épurer le pays et mettre en place ses amis.* (Déon, 1960)

Une interprétation conditionnelle est également compatible avec la conjonction *ou*, simple **14b** ou double **14a** > **XVI-3.2** : **14a** implique 'si tu ne vas pas trouver les gendarmes, on monte à Malataverne et vice versa', **14b** 'si tu n'arrêtes pas, tu vas avoir affaire à moi'.
La conjonction *ou* est obligatoire, sauf changement de sens, mais pas la conjonction *et* **14c** **14d**. Ces deux dernières constructions sont des cas de juxtaposition > **XIV-2.4**.

14 **a** *Ou tu vas trouver les gendarmes, ou bien on monte à Malataverne tous les deux.* (Clavel, 1960)
b *Arrête ou tu vas avoir affaire à moi !*
c *Avance, je te casse la figure !*
d *Qu'il vienne, il aura affaire à moi !*

La relation conditionnelle dans le discours

Une relation de condition peut également s'établir entre deux phrases indépendantes dans le discours **15a** **15b**. Un connecteur (*alors*, *dans ces conditions*) peut la rendre explicite **15b** > **XVIII-3.3**. Il ne faut pas confondre

ces cas avec ceux de phrases juxtaposées binaires, à ordre fixe **15c**, qui constituent un seul énoncé et une construction conditionnelle > **I-4.6** > **XIV-2.4**.

15 **a** *Supposons qu'il pleuve. Paul ne viendra pas.*
b *Admettons que vous ayez raison. Que faut-il faire alors ?*
c *Il restait une minute de plus, il était mort.*

2.2. La syntaxe des subordonnées conditionnelles

Les subordonnées conditionnelles sont introduites par :
– un subordonnant comme *si* (*S'il fait beau, nous irons à la plage.*) ;
– un adverbe (*pour autant*, *pour peu*) ou une préposition (*pourvu*, *selon*) suivi de *que* (*Je viendrai, pour peu qu'on me prévienne.*) ;
– un syntagme prépositionnel suivi de *où* (*au cas où il pleut*) ou *que* (*à condition qu'on me prévienne*).
Certaines sont sans introducteur, avec un verbe à sujet suffixé au conditionnel (*Arriverait-il, je partirais aussitôt.*), à l'imparfait (*Était-il heureux, il chantait.*) ou au subjonctif plus-que-parfait (*Eût-elle été là, nous aurions pu la saluer.*).
Elles ont toujours la fonction *ajout*.
Selon leur introducteur, certaines subordonnées conditionnelles sont toujours à l'indicatif (*s'il pleut*), d'autres toujours au subjonctif (*pourvu qu'il pleuve*) tandis que d'autres, enfin, admettent les deux modes (*à supposer que tu as*/*aies raison*). Le conditionnel occupe une place à part : selon l'introducteur, il peut être obligatoire (*au cas où il pleuvrait*), autorisé (*selon qu'il pleut*/*pleuvrait*) ou exclu selon la norme (! *si tu viendrais*).

2.2.1. Les introducteurs de la subordonnée conditionnelle

Les introducteurs d'une subordonnée conditionnelle sont syntaxiquement variés > **tableau XIV-2**.

La subordonnée conditionnelle introduite par un subordonnant

Si, *si jamais* et *si tant est que* sont analysés comme des subordonnants. Les deux derniers sont des combinaisons figées. *Si* introducteur de subordonnée conditionnelle **16a** se distingue de *si* introducteur de subordonnée interrogative **16d**, car il peut être repris par *que* en cas de coordination **16b** **16c** > **II-2.6.1** > **XII-3.2.4**. Dans ce cas, la norme demande le subjonctif **16b**, mais l'indicatif est également possible **16c**, dans un registre moins formel.

16 **a** [*Si j'avais été un homme, et si j'avais été une femme*], *est-ce que j'aurais aimé un type comme toi ?* (d'Ormesson, 1993)
b [*Si le monde est un secret et que nous ne le percions pas*], *que mettrons-nous dans le rapport ?* (d'Ormesson, 1993)
c *Mais je la connais par cœur.*
— Oui, et [*si tu reçois un bon coup sur la tête et que tu perds la mémoire*] *? Tu l'as écrite quelque part, au moins ?* (Carrère, 1995)
d *Je me demande si tu viendras et si tu resteras*/* *et que tu resteras.*

Les formes *comme si*, *sauf si* et *excepté si* sont analysées comme des prépositions suivies d'une conditionnelle. Ces formes incluent l'introducteur *si*, mais ne constituent pas en elles-mêmes des mots agglomérés, contrairement à *si jamais* et *si tant est que*. En effet, les deux éléments peuvent être séparés par un adverbe (*sauf*, *bien sûr*, *si tu ne peux pas te déplacer*).
Un cas particulier est la subordonnée en *que* + subjonctif, qui doit inclure une disjonction **17a** **17b**, parfois réduite à *pas* ou à *non* **17c**. Elle est souvent en début de phrase, mais pas toujours **17d**.

17 **a** [*Que Marie ait raison ou qu'elle ait tort*], *il faut écouter ses arguments.*
b […] [*qu'il parût avoir été frappé par un brigand ou par un fanatique*], *le peuple penserait que Voltaire avait eu ce qu'il méritait.* (Lenormand, 2014)
c % [*Que ça vous plaise ou pas*], *les Indiens y vous le diront comme moi.* (Lasaygues, 1985)
d *Il faut écouter les arguments de Marie,* [*qu'elle ait raison ou qu'elle ait tort*].

Les adverbes et les prépositions introduisant une subordonnée conditionnelle

Pour autant et *pour peu* peuvent être considérés comme des adverbes agglomérés ➤VIII-1.4.4. Suivis de *que* + subjonctif, ils introduisent une subordonnée conditionnelle **18a**. Certaines prépositions (*pourvu*, *selon*, *suivant*) sont suivies de *que*, également **18b**.

18 **a** *Nous irons à la plage, [pour peu qu'il fasse beau].*
b *Les systèmes peuvent, en effet, s'opposer, [pourvu que les conceptualisations choisies soient assez étroites et que les idées qui ordonnent ces conceptualisations soient arrêtées]* […]. (Perroux, 1964)
c […] *de manière à pouvoir bénéficier d'un accès permanent à ceux-ci, où que l'on se trouve, [pourvu évidemment que l'on soit connecté au web].* (*rcb-informatique.fr*, consulté en mars 2019)

Nous analysons *selon* et *pourvu* comme des prépositions suivies d'une complétive en *que*, et non comme les locutions *selon que* et *pourvu que* : en effet, *selon* ou *pourvu* peuvent être suivis d'une coordination de subordonnées **18b** ou peuvent être séparés de cette subordonnée **18c**. *Pourvu* est une préposition exceptionnelle car elle ne peut pas être suivie d'un complément nominal ni d'un infinitif ➤VII-2.2. Il en va de même des expressions *à supposer*, *en admettant*, *en supposant* qui sont d'origine verbale, mais analysées aujourd'hui comme des prépositions suivies de *que* **19**.

19 *En supposant que toute cette magie réussisse, il n'y aurait jamais aucun tri ?* (Fellous, 2001)

On rencontre également des subordonnées introduites par des syntagmes prépositionnels (*à condition*, *au cas*), dans lesquels le nom qui suit la préposition se combine avec une complétive en *que* **20a** ou une relative en *où* **20b** ➤XIII-2.1. C'est en fait le sens du nom (*condition*, *cas*) qui en fait des introducteurs de conditionnelles.

20 **a** *Je viendrai [à condition que tu me préviennes à temps].*
b *Je veux que Danglard puisse me repérer [au cas où mon portable me lâche].* (Vargas, 2008)

Les introducteurs conditionnels au Québec

Aux formes du ➤tableau XIV-2, il faut ajouter *%au cas que*, *%en cas que* (qui sont vieillis) **21a**, et certains introducteurs propres au Québec : *%d'abord que*, *%en autant que*, *%(tout) d'un coup que*, *%si* quelqu'un *vient qu'à* + infinitif ('s'il se trouve que'). Les introducteurs *d'un coup que* et *si… venir qu'à* sont proches de *si jamais*, *pour le cas où* : l'hypothèse a un faible degré de vraisemblance **21b 21c** ➤XIV-2.3.1 ; *%d'abord que*, *%en autant que* sont proches de *pourvu que*, *dans la mesure où* : ils sont restrictifs.

21 **a** *%Je place mes gars en position de tir, je fais vérifier les cordons et les magnétos pour la dynamite, [en cas que la Celta soit que l'échelon précurseur d'une colonne].* (Chabrol, 1977)
b *%Ben là, ils vont faire une enquête parce que [d'un coup que le soldat il… il aurait tué pour t'sais].* (*CFPQ*, 4, segment 5, p. 57) (Québec)
c *%[Si on vient qu'à gagner le pot], on fait le tour du monde.* ('gagner le gros lot') (Québec)

Les autres introducteurs proches des conditionnels

Des fois que, d'acceptabilité variable, semble surtout employé comme connecteur et non comme introducteur de subordonnée **22a**.
La subordonnée introduite par *quitte à (ce que)* introduit une possibilité, mais n'exprime aucune relation de conséquence. Il ne s'agit donc pas d'une conditionnelle. Cette forme présente une situation comme possible et comme n'étant pas empêchée par la situation décrite par la principale, alors que la possibilité d'une incompatibilité existe. Ainsi **22b** dit que le locuteur a l'intention de faire l'action décrite dans la principale, action qui pourrait rendre inutile l'action décrite par *quitte à*. Cette deuxième action est néanmoins envisagée comme possible.

22 **a** *%J'ai joué au loto. Des fois que je gagnerais.*
b *Je donnerai un coup de peinture rapide, [quitte à repasser une couche plus tard].*

2.2.2. La subordonnée conditionnelle avec verbe à sujet suffixé

Les formes verbales *n'était*, *n'eût été*, suivies d'un sujet inversé en *que*, relèvent d'un registre formel et ont un sens conditionnel **23a**. La première tend à être remplacée par une forme plus régulière aujourd'hui (*si ce n'est/n'était que*) **23b**. On peut également trouver ces formes avec un sujet nominal inversé **23c** ➤XVII-2.2.1. Comme les autres subordonnées conditionnelles, elles sont mobiles **23d** et optionnelles.

23 **a** *Pour le reste, une bonne moitié des poèmes d'*Alcools *me laissent indifférent, n'était que leur érudition biscornue,* […], *appâte l'imagination presque à chaque page, n'était aussi qu'Apollinaire est un admirable inventeur, ou dénicheur, de noms propres* […]. (Gracq, 1980)

b *Une bonne moitié des poèmes d'*Alcools *me laissent indifférents,* [*si ce n'est que leur érudition appâte l'imagination presque à chaque page*].

c *Je pourrais continuer longtemps à recopier la liste dressée par Paulhan,* [*n'eût été la possibilité de fatiguer outre mesure le lecteur*] […]. (Warren, 2000)

d [*N'eût été la possibilité de fatiguer outre mesure le lecteur*], *je pourrais continuer longtemps à recopier la liste dressée par Paulhan.*

D'autres conditionnelles commencent par un verbe à sujet suffixé ➤ **XVII-2.1.4**, au conditionnel **24a**, à l'imparfait **24b** ou au subjonctif plus-que-parfait **24c** ➤ **XI-2.7.2**. **24a** signifie 's'il arrivait maintenant…' et **24b** 's'il entrouvrait un placard…, s'il risquait un œil dans le tiroir…', avec itération d'évènements ('chaque fois que…'), **24c** 'si elle avait agi différemment…'. Avec deux imparfaits, l'interprétation est itérative ('chaque fois qu'il entrouvrait un placard'…).

24 **a** *Arriverait-il maintenant, je partirais aussitôt.*

b *Entrouvrait-il un placard, c'était un fatras nauséabond. Risquait-il un œil dans le tiroir du bureau, il tombait sur des coquillages et des peaux de banane semi-fossilisées* […]. (Y. Queffélec, 1985)

c […] *elle se louait d'avoir appris et de s'être gardée, puisque eût-elle agi différemment le don n'aurait pas été si merveilleux* […]. (Pieyre de Mandiargues, 1956)

Un sujet nominal est possible avant le verbe suffixé **25**.

25 **a** *Paul était-il heureux, il chantait.*

b *Marie eût-elle agi différemment, le don n'aurait pas été si merveilleux.*

Il convient de ne pas confondre ces subordonnées conditionnelles avec les concessives à sujet suffixé, équivalentes à des subordonnées introduites par *même si*, au conditionnel **26a** ou au subjonctif imparfait **26b** ➤ **XIV-5.2.5**. La concessive à verbe suffixé est mobile **26c**, à la différence de la conditionnelle **26d**.

26 **a** [*Marie renoncerait-elle*], *le directeur ne cèderait pas.*

b *Je ne l'écouterai pas,* [*fût-il ministre*].

c [*Fût-il ministre*], *je ne l'écouterai pas.*

d * *Il chantait,* [*était-il heureux*].

La conditionnelle à verbe suffixé comme subordonnée

La conditionnelle à verbe suffixé est juxtaposée, car elle n'a pas d'introducteur et forme un système avec la principale ➤ **I-4.6.2**. Sans la seconde phrase, elle change de sens et devient une interrogative **27a** **27b**. À l'oral, la prosodie habituelle est celle d'une montée en fin de première phrase (intonation continuative) ➤ **XIX-5.3.2**.

27 **a** *Arriverait-il maintenant ?*

b *Était-il heureux ?*

c *Je partirais aussitôt.*

d *Il chantait.*

Même si elle n'est pas mobile, la première phrase est optionnelle **27c** **27d**, et peut être analysée comme une subordonnée. La seconde phrase peut être introduite par *que* **28a**, on parle parfois de *subordination inverse*. Elle peut varier comme une phrase indépendante, en particulier être une interrogative **28b** ou à l'impératif **28c**.

28 **a** [*Était-il heureux*] *qu'il chantait.*

b *Arriverait-il maintenant, est-ce que tu partirais ?*

c *Arriverait-il maintenant, imagine ce qu'il dirait !*

2.2.3. Le mode et le temps du verbe dans la subordonnée conditionnelle

Les subordonnées conditionnelles comportent un verbe à l'indicatif ou au subjonctif ➤ **XI-5.4**. Bien que les formes du conditionnel fassent partie du mode indicatif ➤ **II-1.3.1**, le conditionnel doit être distingué des autres temps de l'indicatif dans la conditionnelle ➤ **XI-2.5**.

Le mode et l'introducteur de la conditionnelle

Le choix du mode est fortement dépendant de l'introducteur ➤ **tableau XIV-4** : certains introducteurs n'admettent qu'un seul mode, d'autres admettent les deux, d'autres enfin présentent des restrictions quant au conditionnel.

INTRODUCTEUR	MODE DU VERBE	EXEMPLE
au cas (*où*), *dans le cas* (*où*), *dans l'éventualité* (*où*), *dans l'hypothèse* (*où*), *dans la mesure* (*où*), *pour le cas* (*où*), *selon* (*que*), *suivant* (*que*)	indicatif	*Je viendrai* [*dans l'hypothèse où il fait* / *ferait beau*]. *Paul sortira* [*suivant qu'il fait beau ou non*]. *Paul viendra* [*au cas où il ferait* / *fait beau*].
n'eût été (*que*), *si*, *si jamais*	indicatif (sauf conditionnel)	[*S'il fait beau*], *je viendrai.*
en admettant (*que*), *en supposant* (*que*), % *moyennant* (*que*), *pour autant* (*que*), *sous réserve* (*que*)	indicatif, subjonctif	*Je viendrai* [*pour autant qu'il fait* / *ferait* / *fasse beau*]. *Je viendrai,* [*sous réserve qu'il fera* / *ferait* / *fasse beau*].
à supposer (*que*)	indicatif (sauf conditionnel), subjonctif	[*À supposer qu'il fait* / *fasse beau*], *je viendrai.*
à condition (*que*), *à moins* (*que*), *pour peu* (*que*), *pourvu* (*que*), *que… ou que*, *que… ou pas*, *que… ou non*, *si tant est que*	subjonctif	*Je ne viendrai pas,* [*à moins qu'il fasse beau*]. *Je viendrai,* [*qu'il fasse beau ou non*].

Tableau XIV-4. *L'indicatif et le subjonctif dans la subordonnée conditionnelle*

Le subjonctif et l'indicatif dans la subordonnée conditionnelle

La subordonnée conditionnelle est au subjonctif après un introducteur comme *à condition que*, *à moins que*, *pour peu que*, *pourvu que* ➤ **tableau XIV-4**. Ce mode est sémantiquement justifié car la subordonnée conditionnelle ne correspond pas à une proposition présentée comme vraie, et fait appel à des situations alternatives ➤ **XI-5.4**. Cependant, le subjonctif alterne avec l'indicatif après certains introducteurs, comme *en admettant que*, *à supposer que* **29a**. Et surtout, il n'apparait pas après *si*, *si jamais*, (*si ce*) *n'était que*, *n'eût été que*, ni les expressions nominales comme *dans l'hypothèse où*, et rarement après les prépositions *selon* (*que*), *suivant* (*que*).

En admettant que, *en supposant que* admettent les deux modes car ils sont formés à partir des verbes *admettre* et *supposer* qui sont généralement suivis de l'indicatif, mais qui peuvent être suivis du subjonctif dans certaines conditions ➤ **XI-5.2.3** ➤ **XI-5.2.4**.

L'usage du mode dans la conditionnelle dépend donc plus de l'introducteur que de l'interprétation proprement dite. Ainsi, *si* et *à condition que* peuvent tous deux exprimer la condition nécessaire. Mais *si* n'accepte pas le subjonctif **29b**, et *à condition que* n'accepte pas l'indicatif **29c**. *Pour peu que* et *si* peuvent tous deux exprimer la condition suffisante, mais *pour peu que* est suivi du subjonctif **29d**. À l'intérieur de chaque mode, l'usage des temps n'est pas restreint et dépend de l'interprétation ➤ **XIV-2.3.1**.

29 **a** [*En admettant que vous me fassiez un prix*], *on peut commencer à discuter.*
b [*Si l'équipe parvient à passer le premier tour*], *elle pourra aller loin.*
c [*À condition que l'équipe parvienne à passer le premier tour*], *elle pourra aller loin.*
d [*Pour peu que l'équipe parvienne à passer le premier tour*], *elle pourra aller loin.*

Le subjonctif et le conditionnel dans la subordonnée conditionnelle

De manière générale, le subjonctif et le conditionnel sont tous deux appropriés lorsque l'interprétation doit prendre en compte des situations alternatives. Il s'agit alors de l'emploi dit *modal* du conditionnel ➤ **XI-2.5.1**. La subordonnée est généralement au conditionnel après *au cas où*, *dans l'éventualité où*, *dans l'hypothèse où*, *pour le cas où* **30a**, même si l'on trouve l'indicatif présent en contexte générique **30b**, et quelquefois aussi en registre informel. Après *sous réserve que*, on emploie plutôt le subjonctif **30c** ➤ **XI-5.4.3** ou le conditionnel, mais l'indicatif futur est parfois possible **30d** ➤ **XI-2.2.2**.

30 **a** [*Au cas où vous me feriez un prix*], *on pourrait discuter.*
b *La plupart de mes amis devenus parents, célibataires ou en couple, endurent des nuits infernales. La mère se lève incessamment. Et* [*pour le cas où les charges sont partagées avec le père*], *les deux affichent toujours des cernes.* (Pierrat, 2008)

c *Je veux bien prendre ce lot,* [*sous réserve que vous me fassiez un prix*].
d […] *sous le bénéfice de ces quelques explications, les seules que je puisse actuellement donner, et* [*sous réserve qu'un débat complet pourra et devra s'engager prochainement*], *le Gouvernement demande à l'Assemblée de passer à son ordre du jour.* (de Gaulle, 1970a)

Avec un verbe à sujet suffixé ➤ XVII-2.1, l'ensemble de la construction est contraint : (*si ce*) *n'était que* et *n'eût été que*, qui sont suivis de l'indicatif **31a**, ou d'un syntagme en *de* **31b**, demandent le conditionnel dans la principale, et, plus précisément, le conditionnel passé pour *n'eût été* ➤ XI-2.5.2.

31 a *Aussi aurais-je été parfaitement d'accord avec ses critiques,* [*n'eut été que je n'ai pas le talent étonnant qu'elle affiche pour lire les livres à l'envers*] […]. (Warren, 2000)
b [Titre] *Si ce n'était que de moi, notre équipe resterait comme ça* (*parlonsjunior.com*, 18 déc. 2014)

L'exclusion du conditionnel et du futur après si *et* si jamais

La norme condamne le conditionnel et le futur après les introducteurs *si* et *si jamais* **32a**. Il faut prendre garde, cependant, que la conditionnelle dite *contrastive* accepte le futur **32b** ➤ XIV-2.3.3, et que le concessif *même si* accepte le futur et le conditionnel **32c** ➤ XIV-5.4.2. De plus, la subordonnée interrogative en *si* accepte ces formes sans difficulté **32d** ➤ XII-3.2. C'est une propriété spécifique de *si* conditionnel : les autres introducteurs de sens proche comme *au cas où*, *dans l'hypothèse où* peuvent être suivis du futur et du conditionnel **30a 32e**.

32 a * [*S'il pleuvra*], *je ne viendrai pas.*
b [*Si le réchauffement ouvrira de nouvelles possibilités de culture, notamment dans les pays de hautes latitudes*], *la raréfaction de l'eau et l'appauvrissement des sols poseront d'immenses problèmes dans les basses latitudes.* (Tétart [dir.], 2015)
c [*Même si on pourrait rendre l'imposition plus efficace, notamment en sabrant dans les niches fiscales*], *on ferait mieux de se concentrer en priorité sur la réduction des dépenses publiques.* (*capital.fr*, 7 juin 2010)
d *Je me demande* [*s'il la choisira*].
e [*Même dans l'hypothèse où on pourrait envisager une entente de caractère syndical-patronal*], *il y a toute une série d'éléments qui, jusqu'à un certain point, sortent de ce cadre* […]. (Parizeau, 1975)

L'indicatif après si

L'impossibilité du subjonctif après *si* résulte d'une évolution historique : la subordonnée conditionnelle à l'indicatif a été en concurrence avec celle utilisant le subjonctif, et l'a finalement remplacée à partir du XVIe siècle. L'impossibilité actuelle du subjonctif dans la conditionnelle en *si* n'est donc pas due à un facteur sémantique. On conserve quelques traces de l'usage du subjonctif, en registre formel, dans la coordination *si… et que* **33a**, ainsi que dans des conditionnelles plus ou moins figées comportant un plus-que-parfait du subjonctif, particulièrement après *comme* **33b** ➤ XI-2.7.2.

33 a [*Si tu viens demain et qu'il pleuve*], *nous irons voir une exposition.*
b *Cette question était là,* [*comme si elle eût été posée sans répit par la terre morte du jardin ou le feu qui pleurait doucement derrière la grille*]. (Clavel, 1968)

La variation concernant le mode et le temps des subordonnées conditionnelles

Le ➤ tableau XIV-4 illustre le cas du français standard. Là où la norme prescrit le subjonctif (*à condition que*, *à moins que vous désiriez…*), l'indicatif est parfois employé **34a**. De même, là où la norme refuse le conditionnel, on l'observe parfois après *si* **34b 34c** (*si j'avais su*, *si tu venais…*) et après *à supposer que*, *pour peu que…* ➤ XI-5.5.1.

34 a [Titre] ! *À éviter,* [*à moins que vous désirez un week-end pourri*] (*tripadvisor.fr*, 24 mai 2011)
b [Film] ! [*Si j'aurais su*], *j'aurais pas venu.* (Yves Robert, *La Guerre des boutons*, 1962)
c ! *Tu sais, je te l'ai dit,* [*si tu viendrais vraiment à la choisir*], *je t'attendrais.* (*facebook.com*, 28 aout 2014)

Les usages varient aussi en ce qui concerne les temps de l'indicatif, notamment le futur. Par exemple, *à la condition que* s'observe avec le futur avant le XXe siècle, ce qui est plus difficile aujourd'hui (*J'obtiens de mes chefs l'autorisation de partir* […], *à la condition que je ne me mettrai là-bas dans aucune espèce de mauvais cas pouvant nécessiter l'intervention de mon ambassade.*, Loti, 1879).

2.3. L'interprétation des subordonnées conditionnelles

L'interprétation de la subordonnée conditionnelle dépend du temps verbal et du degré de vraisemblance de l'hypothèse, qui peut être :
– possible (*S'il pleut, nous irons au cinéma.*) ;
– douteuse (*S'il pleuvait, ce qui est peu probable, nous irions au cinéma.*) ;
– irréelle (*S'il avait plu, nous serions allés au cinéma.*) ; on parle aussi d'interprétation *contrefactuelle*.
Selon l'introducteur, la conditionnelle peut exprimer une condition suffisante (*S'il pleut, nous irons au cinéma, mais aussi s'il neige.*) ou nécessaire (*Nous irons au cinéma, à condition qu'il pleuve.*).
Les subordonnées en *au cas où*, *dans l'hypothèse où*, *si*… ont plusieurs interprétations :
– de causalité (*Si la neige continue à tomber, les routes seront bloquées.*) ;
– de déduction (*Paul est là, si sa voiture est au parking.*) ;
– pragmatique, parfois appelée *austinienne* (*Si tu as faim, il y a des biscuits dans le placard.*) ;
– métalinguistique (*Si je peux être franc avec toi, tu devrais réécrire le chapitre.*) ;
– contrastive (*Si Paul est grand, son frère est petit.*).
Dans le dernier cas, il ne s'agit pas d'une conditionnelle, mais d'une adversative.

2.3.1. Les conditionnelles douteuses ou irréelles

La vraisemblance d'une hypothèse peut varier aux yeux du locuteur, comme le montre l'insertion d'expressions comme *ce qui est possible*, *probable*, *improbable*. Certains introducteurs, comme *si* **35a**, *au cas où* **35b**, acceptent toutes les options. En revanche, *pour autant*, *si jamais* et *si tant est que* favorisent une interprétation de doute **35c 35d**.

35 **a** *Je viendrai si l'équipe passe le premier tour, ce qui est possible.*
b *Je viendrai au cas – fort improbable – où l'équipe passerait le premier tour.*
c *Je viendrai si jamais l'équipe passe le premier tour, ce qui serait une surprise.*
d # *Je viendrai si jamais l'équipe passe le premier tour, ce qui est probable.*

L'hypothèse douteuse : indicatif imparfait, conditionnel ou subjonctif

Le degré de vraisemblance de l'hypothèse est lié au temps du verbe de la subordonnée lorsqu'elle est douteuse ou irréelle ➤ XIV-2.2.3. L'emploi de l'imparfait, du conditionnel ou du subjonctif dans la subordonnée suggère que le locuteur n'a pas d'informations qui lui permettent de défendre la vérité de la proposition hypothétique.
Un indicateur positif de probabilité (*probable*) est possible, mais il doit se présenter sous la forme d'un commentaire (*ce qui*, *comme*, parenthèses, tirets…) **36** ➤ XX-3.4.1.

36 **a** *Si l'équipe passait le premier tour, ce qui est probable, nous poserions nos conditions.*
b *Au cas (probable) où l'équipe passerait le premier tour, nous poserons nos conditions.*
c *À supposer – et c'est probable – que l'équipe passe le premier tour, nous poserons nos conditions.*

Les indicateurs négatifs de probabilité sont en revanche compatibles avec ces temps, et ils peuvent précéder la conditionnelle **37**.

37 **a** *Il est peu probable que l'équipe passe le premier tour. Si c'était (quand même) le cas…*
b *Il est peu probable que l'équipe passe le premier tour. Au cas où elle y parviendrait (quand même)…*
c *Il est peu probable que l'équipe passe le premier tour. À supposer qu'elle y parvienne (quand même)…*

Dans le cas de *si*, l'imparfait dans la conditionnelle appelle le conditionnel dans la principale **38a** ➤ XI-2.5.1. Il est difficilement compatible avec un indicateur positif **38b**, contrairement au présent **38c**.

38 **a** *Si l'équipe passait le premier tour, elle irait loin.*
b *Il est probable que l'équipe passe le premier tour.* # *Si c'était le cas, elle irait loin.*
c *Il est probable que l'équipe passe le premier tour. Si c'est le cas, elle ira loin.*

Les expressions qui supposent que le locuteur a quelque raison d'envisager la vérité de l'hypothèse (*si je ne me trompe pas*, *si je comprends bien*) mettent en évidence cette différence entre l'indicatif présent

et imparfait. Bien que **39b** et **39c** soient possibles, ils ne le sont que dans un contexte où le locuteur débat de sa propre interprétation des choses, comme il le ferait de l'interprétation de quelqu'un d'autre **39d**. Mais **39b** et **39c** ne constituent pas des paraphrases de **39a**, qui a le sens de 'sauf erreur de ma part, il y a une erreur de calcul'.

39 **a** *Si je comprends bien, il y a une erreur de calcul.*
b *Si je comprenais bien, il y aurait une erreur de calcul.*
c *Au cas où je comprendrais bien, il y aurait une erreur de calcul.*
d *S'il comprenait bien, il y aurait une erreur de calcul.*

L'hypothèse irréelle

Quand le locuteur est convaincu que la proposition contraire à celle exprimée dans l'hypothèse est vraie, l'hypothèse est dite *irréelle* ou *contrefactuelle*. Bien qu'elle ne corresponde pas à la situation réelle, l'hypothèse est envisagée dans des situations alternatives à celle qui est décrite, et la relation conditionnelle n'est donc pas différente de ce qu'elle serait pour une hypothèse jugée possible.
La subordonnée peut faire référence à une situation irréelle présente **40a** ou passée **40b**. Il y a des restrictions sur les temps, décrites dans le ➤ **tableau XIV-5**.

40 **a** *Paul n'est pas à la réunion ce matin. S'il était là, on discuterait du problème avec lui.*
b *Paul n'était pas à la réunion hier. À supposer qu'il ait été là, on aurait pu discuter du problème avec lui.*

INTRODUCTEUR	TEMPS DE LA CONDITIONNELLE	EXEMPLES
si	situation présente : imparfait, plus-que-parfait	*S'il était là maintenant…* *S'il avait été là maintenant…*
	situation passée ou future : plus-que-parfait	*S'il avait été là hier…* *S'il avait été là demain…*
autres introducteurs	conditionnel ou subjonctif à un temps composé	*Pour autant qu'il aurait été là hier…* *À condition qu'il ait été là hier…* *Dans la mesure où il aurait été là maintenant…* *En admettant qu'il ait été là maintenant…* *Au cas où il aurait été là demain…* *Pour peu qu'il ait été là demain…*

Tableau XIV-5. *Les temps verbaux dans la conditionnelle irréelle*

La différence entre l'imparfait et le plus-que-parfait ne comporte pas toujours de signification et les deux temps peuvent d'ailleurs être coordonnés **41** ➤ **XI-2.4**.

41 **a** [*Si Paul était là et s'il avait eu un peu de temps*], *il aurait réglé le problème.*
b [*Si Paul avait été là et s'il avait un peu de temps*], *il aurait réglé le problème.*

Ces temps ne marquent pas la valeur contrefactuelle en eux-mêmes, puisqu'ils peuvent être utilisés pour des hypothèses plausibles **42a** **42b**. Il en va de même pour *dans l'hypothèse où* et *à supposer que* **42c**.

42 **a** *Je ne sais pas si Paul est là aujourd'hui, mais,* [*s'il était là*], *il pourrait nous aider.*
b *Je ne sais pas si Paul sera là demain, mais,* [*s'il était là*], *il pourrait nous aider.*
c [*Dans l'hypothèse où Paul serait là demain*], *il pourrait nous aider.*

> *Le présent et l'hypothèse irréelle*
>
> Dans un registre formel, le présent de l'indicatif n'est pas possible pour exprimer une contrefactuelle sur une situation présente. Toutefois, un tel emploi existe dans un registre informel, comme dans l'exemple suivant où il est question d'un joueur de football qui a raté une talonnade (% *Il foire sa talonnade.* [*S'il la prend bien*] *elle arrive direct sur C. et ne longe pas le poteau.*, *forum.olweb.fr*, 20 déc. 2015).

La principale est généralement au conditionnel. Elle peut également être à l'imparfait lorsque la conditionnelle est au plus-que-parfait **43a** ou à l'imparfait pour certains locuteurs **43b**.

43 **a** [*Si les horaires n'avaient pas changé hier*], *il était possible de faire le trajet en train.*
b % [*Si les horaires ne changeaient pas aujourd'hui*], *il était possible de faire le trajet en train.*

Certains introducteurs ne sont pas appropriés pour l'expression d'une conditionnelle irréelle. Ainsi, *n'était que* et *n'eût été que* introduisent une subordonnée qui exprime un fait avéré, et non une

hypothèse, et ce fait constitue une condition suffisante pour la négation de la principale. En **44a**, la réunion est présentée comme une condition suffisante pour l'absence de Paul. Ces introducteurs impliquent donc une interprétation contrefactuelle : **44a** dit que Paul aurait été là s'il n'avait pas eu de réunion. En revanche, la construction en *que… et* ne met en jeu que des situations envisagées comme possibles **44b** **44c** > XIV-2.3.2.

44 **a** *Paul serait là [n'était qu'il avait une réunion].*
b *[Qu'on me donne ma chance] et on verra.*
c *# [Qu'on m'ait donné ma chance] et on aurait vu.*

> Si *et la factualité*
>
> *Si* et *même si* peuvent être employés pour reprendre une proposition factuelle assertée par le locuteur **45a** **45b**. Dans de tels cas, la subordonnée n'est ni hypothétique ni contrefactuelle. Elle n'est pas possible avec d'autres introducteurs synonymes de *si* **45c** **45d**. Elle n'entre donc pas dans la classe des conditionnelles telle qu'elle est définie ici. Toutefois, elle repose, comme les vraies conditionnelles, sur une relation de conséquence.
>
> **45** **a** *Paul est venu à la réunion et, s'il est venu, c'était pour voir le directeur.*
> **b** *Paul est venu à la réunion mais, même s'il est venu, il n'a pas pu voir le directeur.*
> **c** *# Paul est venu à la réunion et, dans l'hypothèse où il est venu, il n'a pas pu voir le directeur.*
> **d** *# Paul est venu à la réunion et, à supposer qu'il soit venu, il n'a pas pu voir le directeur.*

2.3.2. Les conditionnelles de condition suffisante ou nécessaire

La conditionnelle interprétée comme suffisante

La condition exprimée par la subordonnée est en général suffisante pour que la situation décrite dans la principale soit réalisée. Ainsi, en **46a**, la réussite de Paul est présentée comme suffisante pour qu'il obtienne sa licence. De plus, on suppose qu'aucune autre condition n'est suffisante, en l'absence d'un contexte ou d'informations supplémentaires de la part du locuteur. La réussite à l'examen apparait alors non seulement comme suffisante mais comme nécessaire ('si et seulement si'). Cependant, cette interprétation de nécessité dépend du contexte et peut être remise en cause par une particule de discours comme *par exemple* **46b** > XVIII-4.3.1.

La construction *que… et…* exprime une condition suffisante **46c** mais pas forcément nécessaire. Il n'existe pas d'introducteur qui exprime seulement une condition suffisante. La plupart des introducteurs sont compatibles avec l'expression d'une condition suffisante et nécessaire.

46 **a** *[Si Paul réussit son dernier examen], il aura sa licence.*
b *[Si, par exemple, Paul réussit son dernier examen], il aura sa licence.*
c *[Que cet armement vienne] et le gouvernement français garantit que l'armée française sera en mesure de prendre, aux batailles finales de l'année prochaine, une part considérable.* (de Gaulle, 1959)

> *Condition suffisante et prémisses supplémentaires*
>
> Même lorsque la condition est présentée comme suffisante, elle l'est rarement dans les faits puisque, dans l'immense majorité des cas, des conditions annexes sont requises. Par exemple, **46a** suppose que Paul ne sera pas convaincu de tricherie à un autre examen, ce qui pourrait invalider sa licence. En effet, le raisonnement repose en général sur des prémisses implicites (on parle de raisonnement *enthymématique*). En employant un introducteur conditionnel, un locuteur fait savoir conventionnellement que la condition est suffisante à ses yeux, moyennant l'accommodation (éventuelle) de prémisses supplémentaires. En revanche, il ne dit pas que la condition est nécessaire.

La condition nécessaire

S'il n'existe pas d'introducteurs exprimant seulement la condition suffisante, il en existe en revanche qui expriment uniquement une condition nécessaire : ce sont *à condition que*, *pourvu que* **47a**, *pour autant que* **47b**, *sous réserve que* et *seulement si* **47c**. Ils donnent souvent lieu, pour des raisons pragmatiques, à une interprétation d'équivalence (condition nécessaire et suffisante), de manière analogue à ce qui se passe pour les introducteurs de condition suffisante.

47 **a** *Les Blanchard voulaient bien réveillonner* [*pourvu que Ludo fût absent*]. (Y. Queffélec, 1985)
b *Il est votre patron et votre maître* [*pour autant que vous êtes ou deviendrez ce soir des petits Porte-Glaive*]. (Tournier, 1970)
c *Vous aurez votre diplôme en juin, mais* [*seulement si vous réussissez tous vos examens*].

L'interprétation des conditionnelles en que *et* selon que

La conditionnelle en *que… ou que…* ➤ XIV-2.2.1 indique que la vérité des subordonnées n'affecte pas la vérité de la principale. Les subordonnées reliées par *ou* expriment des alternatives incompatibles. L'une peut être la négation de l'autre **48a** ou impliquer cette négation **48b** ; elles peuvent aussi décrire des situations présentées comme incompatibles, comme en **48c** qui semble exclure la possibilité qu'il pleuve et qu'il vente simultanément. La subordonnée n'exprime donc pas une condition suffisante ou nécessaire, mais présente deux conditions mutuellement incompatibles qui aboutissent à la même conclusion.
Selon que constitue un cas inverse : la vérité de la principale dépend de la vérité des alternatives associées à la subordonnée **48d** **48e**.

48 **a** [*Que Paul réussisse ou qu'il échoue au dernier examen*], *il pourra passer en deuxième année.*
b [*Que Paul réussisse le dernier examen ou qu'il ne s'y présente pas*], *il pourra passer en deuxième année.*
c [*Qu'il pleuve ou qu'il vente*], *j'irai me promener.*
d *Le nombre de ses membres sur lequel il est impossible de porter un jugement précis se situe de 2 à 3,5 millions* [*selon que l'on se réfère au recensement ou à d'autres sources*]. (Carrère d'Encausse, 1978)
e *Il y avait mille ou deux mille manifestants* [*selon que l'on considère les chiffres de la police ou que l'on se fie aux organisateurs*].

2.3.3. Les différentes interprétations des subordonnées en *si*

Les emplois de causalité et de déduction des subordonnées en si

Les emplois causaux et déductifs illustrent directement la relation de conséquence entre la conditionnelle et la principale. Dans l'interprétation de causalité, la situation de la conditionnelle est vue comme la cause de la situation principale ➤ XIV-3.1.1. En **49a**, la subordonnée dit que l'annulation d'une réservation peut provoquer la pénalisation d'un conducteur. L'interprétation de déduction prend en compte les propositions plutôt que les situations : si la proposition conditionnelle est vraie, elle entraine la vérité de la principale. En **49b**, elle dit que de la survenue de difficultés financières, on peut déduire que le tour de table ne convient pas.
Les emplois déductifs admettent comme cas particulier l'abduction, c'est-à-dire le passage d'un effet à une cause, comme en **49c** **49d** : la phrase principale donne la cause de la situation décrite par la subordonnée, au cas où cette dernière est réalisée, une relation qui peut être soulignée par l'expression *c'est que* utilisée comme connecteur **49c** **49d**.

49 **a** [*Si vous annulez votre réservation*], *le conducteur peut s'en trouver pénalisé.* (*blablacar.fr*, 9 sept. 2015)
b [*Si au bout de six mois, votre entreprise rencontre des difficultés de financement*] *alors cela prouve que votre tour de table est un échec !*
c [*Si personne n'est venu au concert*], *c'est que les places sont trop chères.*
d *Et* [*si je suis assise en face d'elle*], *c'est que je la crois.* (Brisac, 1996)

La relation de conséquence ou de régularité

Une conditionnelle en *si*, *pour peu que* ou *pourvu que* peut exprimer une relation de conséquence basée sur la régularité : la réalisation de la subordonnée n'entraine pas à coup sûr celle de la principale, mais le lien est régulier **50a** **50b**. On peut remplacer *si* par *dès lors que*, *chaque fois que*, *quand* **50c**. Mais ce sont bien des constructions conditionnelles. Certes, elles supposent que la situation décrite par la subordonnée s'est produite plusieurs fois et, en ce sens, celle-ci n'est pas hypothétique. Toutefois, la subordonnée ne fait pas référence à un évènement précis mais à un type d'évènement, compatible avec une réalisation future, comme dans les interprétations génériques. D'autre part, la relation entre subordonnée et principale est une relation de conséquence : la vérité de la subordonnée est présentée comme entrainant celle de la principale, même lorsque la nature du lien entre les deux échappe au locuteur **50d**.

50 **a** [*Si Paul entend de la musique*], *il se met à danser.*
b [*Pour peu/Pour autant/Pourvu que Paul entende de la musique*], *il se met à danser.*
c *Paul se met à danser* [*quand il entend la musique*].
d [*Si Paul voit des oiseaux*], *il se gratte furieusement, je ne sais pas pourquoi.*

Les emplois métalinguistiques et pragmatiques des subordonnées en si

On rencontre d'autres emplois des conditionnelles qui sont appelés *métalinguistiques* parce que la relation de conséquence s'établit non avec la situation de la principale mais avec un acte de langage ➤I-2.2 : la condition concerne l'énoncé lui-même, et non son contenu. Cet acte de langage est implicite **51a** ou explicite **51c** (*je te conseille*). On ne peut insérer *alors* qu'avec un acte de langage explicite **51b** **51c**.

51 **a** *Si je peux être franc avec toi, tu devrais récrire le premier chapitre.*
b *# Si je peux me permettre, alors tu devrais récrire le premier chapitre.*
c *Si je peux me permettre, alors je te conseille de récrire le premier chapitre.*

Dans les emplois appelés *pragmatiques*, ou encore *austiniens* **52a**, il n'y a pas non plus de relation de conséquence entre les situations : la faim n'est pas la cause de la présence de biscuits dans le placard. L'insertion d'*alors* (qui souligne la relation de conséquence) est difficile **52b**. De plus, elles n'admettent pas le conditionnel dans la principale **52c** **52d**.

52 **a** *Si tu as faim, il y a des biscuits dans le placard.*
b *# Si tu as faim, alors il y a des biscuits dans le placard.*
c *S'il avait eu faim, il y avait des biscuits dans le placard.*
d *# S'il avait* (*eu*) *faim, il y aurait* (*eu*) *des biscuits dans le placard.*

En fait, une relation de conséquence s'établit entre la situation décrite par la subordonnée et un acte de langage implicite **53a**. Lorsqu'on explicite l'acte d'information, l'insertion d'*alors* devient naturelle **53b** : la possibilité que l'interlocuteur ait faim provoque l'acte d'information. Il peut également s'agir d'une question **53c**.

53 **a** *Si tu as faim, je t'informe qu'il y a des biscuits dans le placard.*
b *Si tu as faim, alors sache qu'il y a des biscuits dans le placard.*
c *Si j'ai faim, est-ce qu'il y a quelque chose à manger ?*

D'autres introducteurs sont possibles avec la même interprétation (*au cas où*, *dans l'hypothèse où*, *pour peu que*) **54a** **54b** **54c**. En revanche, les introducteurs qui expriment une condition nécessaire (*pourvu que*, *pour autant que*, *à condition que*, *sous réserve que*) ➤XIV-2.3.2 ne sont pas appropriés pour l'interprétation pragmatique. En effet, l'acte de langage serait alors présenté comme ayant pour condition nécessaire la situation décrite dans la subordonnée, ce qui est très invraisemblable, puisqu'un même acte peut être lié à des situations diverses **54d** **54e**. Pour la même raison, *selon que* n'est pas approprié, puisque la vérité des alternatives correspondant à la principale dépend de celles décrites dans la subordonnée **54f**.

54 **a** *Au cas où tu as faim, il y a des biscuits dans le placard.*
b *Dans l'hypothèse où tu aurais faim, il y a des biscuits dans le placard.*
c *Pour peu que tu aies faim, il y a des biscuits dans le placard.*
d *# Pourvu que tu aies faim, il y a des biscuits dans le placard.*
e *# Il y a des biscuits dans le placard à condition/sous réserve que tu aies faim.*
f *# Selon que tu as faim ou non, il y a des biscuits dans le placard.*

La conditionnelle métalinguistique ou pragmatique admet les mêmes temps que les autres subordonnées conditionnelles. L'imparfait **55a** et le conditionnel **54b** **55b**, avec un introducteur autre que *si*, sont possibles ➤XI-2.4-1 ➤XI-2.5.1.

55 **a** [*Si* (*jamais*) *tu avais faim*], *il y a des biscuits dans le buffet.*
b [*Au cas où tu aurais faim*], *il y a des biscuits dans le buffet.*

L'emploi contrastif de la subordonnée en si

Dans son emploi contrastif **56**, la subordonnée en *si* n'a pas une interprétation conditionnelle. Certes, *si* peut introduire une situation hypothétique. Par exemple **56a** peut être employé par un locuteur qui ignore si Paul est grand. Mais la situation introduite par *si* n'est pas toujours présentée comme hypothétique **56b**.

Contrairement à ses autres usages, *si* peut être ici suivi du futur ou du conditionnel : **56c** signifie ‘s’il est vrai que… il est encore plus vrai que…’.
La construction est fondée sur un contraste (*grand*/*petit*), qui peut être souligné par *pour autant*, *en revanche* **56d**, un pronom contrastif (*eux*) **56b** ➤ IX-6.3.2, ou sur un parallèle, souligné par *aussi*.

56 **a** *[Si Paul est grand], Marie est petite.*
b *[Si la direction financière de l’A. se frotte les mains], les supporters, eux, font grise mine.* (*lequipe.fr*, 9 sept. 2015)
c *[Si le réchauffement ouvrira de nouvelles possibilités de culture, notamment dans les pays de hautes latitudes], la raréfaction de l’eau et l’appauvrissement des sols poseront d’immenses problèmes dans les basses latitudes.* (Tétard [dir.], 2015)
d *[Si Paul est grand], il n’est pour autant pas doué en sport.*

En outre, il n’existe pas de relation de conséquence entre la subordonnée et la principale, c’est pourquoi il est difficile d’insérer *alors* **57a** (qui souligne la conséquence), même en explicitant un acte de langage **57b**, contrairement à ce qui est possible avec la conditionnelle métalinguistique **51c**.

57 **a** ? *[Si Paul est grand], alors il n’est pas (pour autant) bon en sport.*
b ? *[Si Paul est grand], alors je peux te dire qu’il n’est pas (pour autant) bon en sport.*
c *[Si tous les États souverains sont de nos jours qualifiés d’États-nations], seuls certains d’entre eux ont été constitués autour d’une nation pré-existante* […]. (Tétart [dir.], 2015)

> *D’où vient l’interprétation contrastive de la subordonnée en* si *?*
>
> La subordonnée peut correspondre à une condition suffisante de la négation de la principale : normalement, si l’on est grand, on tend à avoir des facilités pour le sport **56d**. De même, la phrase **57c** suppose que le fait d’être un État-nation est favorisé par l’existence préalable d’une nation. De plus, la conditionnelle peut correspondre à un point concédé par le locuteur : **56d** peut impliquer ‘je te concède que Paul est grand’. La relation contrastive peut donc être enrichie en relation concessive (‘même s’il est grand, il n’est pas doué en sport’), qui suppose une causalité contrariée, soulignée en **56d** par *pour autant* ➤ XIV-5.1.1, ou qui a un rôle argumentatif ➤ XIV-5.4.1. Mais ce n’est pas toujours le cas : **56a** asserte un pur contraste entre la taille de Paul et celle de Marie.

L’emploi contrastif semble être une spécificité de *si* ; il est difficile avec d’autres introducteurs, comme *au cas où*, *pour peu que* **58a 58b**.

58 **a** ? *[Au cas où Paul serait grand], Marie est/serait petite.*
b ? *[Pour peu que Paul soit grand], Marie est/sera petite.*

2.3.4. L’usage de la subordonnée conditionnelle

La subordonnée conditionnelle et le contenu principal

Une subordonnée conditionnelle fait généralement partie du contenu principal ➤ I-7.2.1. Ainsi, une subordonnée conditionnelle de causalité peut être niée **59a** ou clivée **59b** ➤ XVIII-2.3.2, mais pas dans l’emploi pragmatique ➤ XIV-2.3.3.

59 **a** *Paul viendra, non pas si Marie vient mais si Jacques vient.*
b *C’est justement [si Marie vient] que Paul viendra.*

Cependant, le contenu de la subordonnée n’est pas asserté en lui-même : **59a** n’implique pas que Jacques viendra. Le plus souvent, l’énoncé asserte une relation de conséquence entre le contenu de la subordonnée et celui de la principale. Cette relation peut être niée **60a**, faire l’objet d’une question **60b**, ou être clivée **60c**.

60 **a** *Il n’est pas vrai que, si Paul vient à la réunion, il verra Marie, car elle ne sera peut-être pas là.*
b *Est-ce que [si Paul vient à la réunion], il verra Marie ou est-ce qu’elle sera absente ?*
c *C’est [dans l’hypothèse où Paul serait élu] qu’il prendrait cette décision.*

Dans ce cas, ni le contenu de la subordonnée ni celui de la principale ne sont assertés. La subordonnée conditionnelle se distingue en cela d’une causale en *parce que* par exemple, qui asserte le contenu de la subordonnée comme celui de la principale ➤ XIV-3.4.3. **61a** implique que Paul viendra et qu’il a envie de venir, alors que ce n’est pas le cas pour **61b**.

61 **a** *Paul viendra parce qu’il a envie de venir.*
b *S’il a envie de venir, Paul viendra.*

La subordonnée conditionnelle *pragmatique* ou *métalinguistique* **62a** **62d** se distingue des autres emplois. Elle ne peut pas être niée **62b** ni être clivée **62c**. Il n'y a pas de relation de conséquence qui puisse être assertée ➤XIV-2.3.3. Dans ce cas, seul le contenu de la principale est asserté : **62a** asserte qu'il y a des soldes, et **62d** que l'interlocuteur se trompe.

62 **a** *Si ça t'intéresse, il y a des soldes.*
b #*Il y a des soldes, non pas si ça t'intéresse mais si tu as le temps.*
c #*C'est [si ça t'intéresse] qu'il y a des soldes.*
d *Si je peux me permettre, vous vous trompez.*

> *La subordonnée conditionnelle et l'assertion*
>
> Dans la mesure où la construction conditionnelle asserte seulement l'existence d'une relation de conséquence, elle apparait toujours comme spéculative : le locuteur s'engage sur l'idée qu'une situation possible entrainerait une autre situation, mais il ne constate pas l'existence des situations, et la relation de conséquence ne fait pas l'objet d'une observation directe.

Le focus dans la construction conditionnelle

L'ensemble de la construction (principale + subordonnée) peut constituer l'information nouvelle, c'est-à-dire constituer le focus ➤I-7.4. En **63a** **63b**, toute la réponse constitue le focus. La principale seule peut également constituer le focus, comme en **63c** ; dans cet exemple, la subordonnée de la réponse est reprise de la question et fait donc partie du fond. La subordonnée en *si* seule ne peut pas constituer le focus, sauf avec *seulement si* **63d**.

63 **a** Loc. 1 — *Quelle est la situation ?*
Loc. 2 — *Si le conseil de gouvernance donne un avis favorable, le projet sera accepté.*
b Loc. 1 — *Comment fait-on, pour le stagiaire ?*
Loc. 2 — *S'il a besoin de conseils, de toute façon je suis là cet après-midi.*
c Loc. 1 — *Et si le stagiaire a besoin de conseils, comment fait-on ?*
Loc. 2 — *S'il a besoin de conseils, de toute façon je suis là cet après-midi.*
d Loc. 1 — *Comment pourrai-je avoir mon diplôme en juin ?*
Loc. 2 — *Seulement si tu as validé tous les cours obligatoires.*

> *La subordonnée conditionnelle en réponse à une question*
>
> Contrairement aux subordonnées temporelles ➤XIV-6.1 ou causales ➤XIV-3.1, qui peuvent répondre aux questions en *quand* ou *pourquoi*, il n'y a pas de mot interrogatif correspondant à la conditionnelle. Celle-ci peut parfois répondre à une question en *comment*, *à quelle condition* **63d** **64a**. Certains introducteurs (*pour peu que*, *pourvu que*, *selon que*, *si*) ne le permettent pas **64c**. Ils peuvent néanmoins fournir une réponse à une question totale (*oui* est sous-entendu) **64b**.
>
> **64** **a** Loc. 1 — *À quelle condition peut-on concourir ?*
> Loc. 2 — *Sous réserve que votre inscription soit validée.*
> **b** Loc. 1 — *Est-ce que tu viendras ?*
> Loc. 2 — *Si j'ai le temps.*
> **c** Loc. 1 — *À quelle condition peut-on concourir ?*
> Loc. 2 — #*Pour peu que votre inscription soit validée.*

2.4. Les juxtapositions à interprétation conditionnelle

À l'oral ou en registre informel, certaines séquences de deux phrases forment un seul énoncé, avec une interprétation conditionnelle :
- à l'imparfait (*Il restait une minute de plus, il était mort.* 's'il restait une minute de plus, il était mort') ;
- au présent de l'indicatif (*Moi, j'ai faim, je prends du chocolat.* 'si j'ai faim, je prends du chocolat') ;
- au conditionnel (*Vous viendriez, je serais ravi.* 'si vous veniez, je serais ravi').

Elles ont des propriétés en commun avec la coordination ➤I-4.5 :
- on peut insérer la conjonction *et* (*Il restait une minute de plus et il était mort.*) ;
- la première phrase peut être à l'impératif (*Donne, il te sera donné.*), ce que l'on appelle parfois *pseudo-impératif* ('si tu donnes, il te sera donné').

Leur ordre est fixe, sauf changement de sens, et la première est prononcée avec un contour continuatif à l'oral, sans pause ni baisse mélodique. Au conditionnel, on peut insérer *que* (*Vous viendriez que je serais ravi.*). On les appelle des *juxtapositions conditionnelles*.

2.4.1. Qu'est-ce qu'une juxtaposition conditionnelle ?

En registre informel, il existe des constructions où deux phrases ou deux expressions juxtaposées, reliées par une relation de conséquence plus ou moins directe, forment un seul énoncé, prononcé comme une seule phrase ➤ XIX-5.3.2. La phrase **65a** s'interprète comme 's'il avait pris le tram, il aurait été à l'heure', **65b** comme 'si j'ai un coup de cafard, je mets une cassette vidéo…' et **65c** comme 'si tu continues…'. Avec une pause ou une ponctuation forte, ou une mélodie descendante sur *tram*, l'interprétation n'est plus la même : **65d** comporte deux phrases indépendantes et décrit plutôt une habitude.

65 **a** *Il prenait le tram, il était à l'heure.*
b *J'ai un coup de cafard, je mets une cassette vidéo jusque les 3-4 heures du matin.* (RTBF1, « Strip-tease », 1988) (Belgique)
c *Tu continues, je te vire pour la paix et la tranquillité de toute la communauté. C'est mon rôle de la protéger des trublions.* (*jeuxvideo.com*, 20 juil. 2012)
d *Il prenait le tram. Il était à l'heure.*

Les deux phrases sont souvent toutes les deux des déclaratives **65**. Mais chacune peut être une déclarative en usage de question **66a 66b** ➤ XII-1.3.3, ou bien un impératif **66a 66c**. L'usage du mode verbal n'est pas le même dans la juxtaposition conditionnelle et dans un énoncé indépendant ➤ XI-5.1. L'indicatif ne sert pas au locuteur à s'engager sur la vérité de la première proposition **66b**, ni l'impératif à intimer un ordre ou prodiguer un conseil en **66c**. C'est pourquoi il est parfois appelé *pseudo-impératif* ➤ XII-2.4.

66 **a** *Vous vous inquiétez du froid ? Adoptez un iakoute !* (*ecurie-alfort.fr*, 27 janv. 2015)
b *Tu écris tes mémoires, tu leur donnes quel titre ?* (Canal+, « Le Grand Journal », 5 janv. 2008)
c [Titre] *Donne, il te sera donné : retour sur les rallyes JA 2015* (*auvergne.adventiste.org*, 21 mai 2015)

L'élément conditionnel peut être réduit à un syntagme nominal, avec une interprétation de phrase 'si tu dis un mot de plus' **67a**, 's'il y avait un chantier' **67b**, ou à un syntagme prépositionnel 'si Pierre était dans les buts' **67c**, 'si l'on avait eu plus de temps' **67d** et 'si je n'avais pas eu cette entorse' **67e**. Le syntagme prépositionnel n'exprime pas en lui-même la condition, et aurait un sens de cause dans un autre contexte (*Avec cette grève*/*Sans voiture, il a dû aller à pied.*) ➤ XIV-3.2.1.

67 **a** *Un mot de plus, je m'en vais.*
b *Un chantier, il poussait les palissades pour entrer, monter sur les échafaudages : si ça se trouve, on dénicherait quelque chose à foutre en l'air de trois étages de haut.* (Bayon, 1987)
c *Avec Pierre dans les buts, on gagnait.*
d *Avec un peu plus de temps, on gagnait.*
e *Sans cette fichue entorse, j'aurais fait la course.*

Les deux phrases peuvent aussi être au conditionnel **68a**, avec une interprétation irréelle, ce qui n'est pas possible avec une subordonnée en *si* ➤ XIV-2.2.3. Avec le conditionnel, la seconde phrase peut être introduite par *que* **68b**. Ces constructions relèvent plutôt de l'écrit.

68 **a** *Vous m'offririez des fleurs, je les refuserais !* (Montherlant, 1950)
b *Vous m'offririez les parts que je les refuserais !* (*becompta.be*, 7 déc. 2008)

➤ La conditionnelle avec verbe suffixé (*Était-il heureux, il chantait.*) ➤ XIV-2.2.2

Deux phrases juxtaposées forment-elles une seule phrase ?

Pour certains locuteurs, les deux phrases juxtaposées peuvent être enchâssées ensemble, c'est-à-dire faire partie d'un complétive en *que* **69a** ou d'une subordonnée en *parce que* **69b**, comme le fait une construction en *si* **69c**. En revanche, l'ensemble ne peut pas être interrogé avec *est-ce que* **69d**, à la différence d'une construction avec subordonnée **69e** ➤ I-4.6.

69 **a** % *Tu sais bien que* [*tu prendrais le tram, tu serais à l'heure*].
b % *Je t'envoie un avertissement parce que* [*tu continues, je te vire*].

c *Je t'envoie un avertissement parce que [si tu continues, je te vire].*
d * *Est-ce qu'il continue, il aura des ennuis ?*
e *Est-ce que [s'il continue, il aura des ennuis] ?*

La prosodie de la juxtaposition conditionnelle

La prosodie la plus fréquente est une montée finale sur la première phrase et une absence de pause significative entre les deux phrases. Dans la ponctuation, cela se traduit le plus souvent par une virgule ➤XX-3.2.3, ou par un point d'interrogation à la fin de la première phrase, dans les cas où c'est une interprétation de question **66a**. Cette prosodie peut être rapprochée du contour dit *continuatif*, utilisé pour marquer l'incomplétude discursive ➤XIX-5.3.2.

2.4.2. La syntaxe de la juxtaposition conditionnelle

Dans la construction juxtaposée, la première phrase est interprétée comme une subordonnée conditionnelle, mais elle n'en a pas les propriétés syntaxiques. En effet, la conditionnelle juxtaposée est moins mobile que la subordonnée : elle est nécessairement en première position **70a 70c**. C'est pourquoi **70b** n'est pas naturelle, tandis que **70d** s'interprète avec un sens inverse de celui de **70c** : 's'il était à l'heure, il prenait le tram'.

70 a *Votre bébé régurgite, il existe des laits épaissis.* 'si votre bébé régurgite…'
b # *Il existe des laits épaissis, votre bébé régurgite.*
c *Il prenait le tram, il était à l'heure.* 's'il prenait le tram…'
d *Il était à l'heure, il prenait le tram.*

De plus, l'impératif ne se rencontre jamais dans une subordonnée ➤XII-2.1.1 alors qu'on le rencontre dans la juxtaposition conditionnelle, que ce soit dans la première **71a** ou la seconde phrase **71b**. Enfin, la subordonnée conditionnelle peut être clivée lorsqu'elle est en relation de causalité avec la principale **71c**, tandis que c'est impossible pour la juxtaposée **71d**.

71 a *Avance, je te casse la figure.*
b *Tu as faim, prends du chocolat !*
c *C'est [s'il avait pris le train] qu'il était à l'heure.*
d * *C'est [il avait pris le train] qu'il était à l'heure.*

La juxtaposition conditionnelle et la coordination

Certaines des juxtapositions conditionnelles permettent la conjonction en *et* **72** ➤XIV-2.1.4 et sont plutôt analysées comme des coordinations ➤I-4.6.1 ➤XVI-5.1.3.

72 a *Il prenait le tram et il était à l'heure.*
b *Tu continues et je te vire !*
c *Un mot de plus et je m'en vais !*

Un pronom dans une conditionnelle avec introducteur peut avoir son antécédent dans la principale qui suit **73a** ➤XVIII-5.5.2. Avec une juxtaposition, cet emploi cataphorique n'est pas naturel : en **73b**, *elle* renvoie plutôt à quelqu'un d'autre que Marie, comme dans la coordination **73c** de manière générale ➤I-4.5.

73 a *Si elle a un coup de cafard, Marie regarde une vidéo.*
b *Elle a un coup de cafard, Marie regarde une vidéo.* elle ≠ Marie
c *Elle est rentrée et Marie a diné.* elle ≠ Marie

2.4.3. L'interprétation de la juxtaposition conditionnelle

Comme avec la subordonnée, le temps verbal joue un rôle dans l'interprétation : l'imparfait et le conditionnel sont associés à une hypothèse à laquelle le locuteur ne croit pas vraiment, ou qu'il estime irréelle ➤XIV-2.3.1. Cependant, l'usage des temps n'est pas exactement le même qu'avec une subordonnée. Le conditionnel est exclu après *si*, tandis que deux conditionnels peuvent être juxtaposés **68a**. Contrairement à son usage habituel ➤XI-2.5.1, le premier conditionnel n'est pas ancré par rapport à une autre situation, mais sert d'ancrage hypothétique pour la situation décrite dans la seconde phrase **74a**.

De plus, contrairement à la subordonnée **74d**, le temps de la première phrase ne peut pas marquer l'antériorité par rapport à la seconde : les temps de **74b** sont possibles, pas ceux de **74c** (avec la même interprétation). **74c** est compris comme suite narrative de phrases, sans interprétation conditionnelle.

74 **a** *Il prendrait le tram, il serait à l'heure.*
b *Il prenait le tram, il était à l'heure.*
c *Il avait pris le tram, il était à l'heure.*
d *S'il avait pris le tram, il était à l'heure.*

Les juxtapositions permettent plusieurs interprétations de la relation conditionnelle ➤ XIV-2.3.3. La relation de causalité (la première phrase exprime la cause de la seconde) est fréquente **75a.** La relation abductive – la seconde phrase indiquant la cause de la première – est plus rare, mais pas impossible comme en **75b**, si l'on s'appuie sur le comportement régulier de Paul ('s'il est en retard, c'est qu'il a eu un problème'). L'interprétation peut aussi être pragmatique **75c** 'si votre bébé régurgite, je vous informe qu'il existe des laits épaissis'.

75 **a** *J'ai un coup de cafard, je regarde une vidéo.*
b *Paul est en retard, il a eu un problème.*
c *Votre bébé régurgite, il existe des laits épaissis.*

En revanche, les interprétations métalinguistique (*s'il l'on peut dire*) et contrastive (*Si Paul est grand, son frère est petit.*) sont plus difficiles avec la juxtaposition.

XIV-3

Les subordonnées circonstancielles de cause

3.1. Qu'est-ce qu'une subordonnée circonstancielle de cause ?

Une subordonnée circonstancielle de cause exprime la cause ou la justification de la situation décrite par le reste de la phrase. Elle peut être :

– à l'indicatif, après un subordonnant (*Comme Paul est arrivé, la réunion peut commencer.*), un adverbe (*Il va réussir, tant il a travaillé.*), ou encore une préposition ou un adverbe suivi de *que* (*Je n'ai droit à rien, vu que je suis mineur.*) ;

– au subjonctif après *non que*, *soit que* (*Je pars, non qu'il soit tard, mais à cause de la neige.*) ;

– au participe présent sans introducteur (*Paul étant arrivé, la réunion a pu commencer.*) et la relation causale est alors implicite.

3.1.1. La relation de cause

Les subordonnées de cause sont des subordonnées circonstancielles ➤XIV-1.2. La relation de cause s'établit généralement entre deux situations, telles que l'existence de l'une dépend de l'existence de l'autre. La phrase **1a** comporte une subordonnée introduite par *parce que* et décrit deux situations : 'Paul a travaillé' et 'Paul a réussi son examen'. La première est présentée comme la cause de la seconde : sans travail, pas de réussite.
Cette relation peut s'instaurer aussi entre une situation et un acte de langage **1b** ➤I-2.2, et il s'agit alors d'une justification plus que d'une cause proprement dite ➤XIV-3.4.2 : la situation décrite dans la subordonnée ('on va être en retard') justifie la demande exprimée dans la principale (*Dépêche-toi !*).

1 **a** *Paul a réussi son examen [parce qu'il avait travaillé].*
b *Dépêche-toi, [parce qu'on va être en retard] !*
c *Paul a travaillé [de sorte qu'il a réussi son examen].*

Les relations de cause et de conséquence

La relation de cause appartient aux relations de causalité, dont fait aussi partie, notamment, la relation de conséquence. De la cause à la conséquence, les rôles sont inversés : ce qui est décrit par la subordonnée de cause en **1a** (la situation de travail) est exprimé par la principale en **1c**, et la subordonnée consécutive exprime en **1c** le résultat (la réussite à l'examen) qui est exprimé par la principale en **1a.**
Plusieurs caractéristiques opposent les deux relations : en premier lieu, les subordonnées consécutives ➤XV-6.1 ne peuvent pas être en position initiale **2a**, à la différence des subordonnées de cause **2b.**

2 **a** *# De sorte qu'il a réussi son examen, Paul a travaillé.*
b *Parce qu'il avait travaillé, Paul a réussi son examen.*

À cela s'ajoute une autre distinction : la relation de cause s'établit entre des entités qui font partie du monde, présent, passé, futur ou imaginaire ; elle peut relier des situations comme en **1a**, ou bien une situation et un acte de langage **1b.** La relation de conséquence, quant à elle, peut aussi s'établir entre des entités abstraites comme des propositions (*La linguistique est une science, de sorte qu'elle est formalisable.*).

La relation de cause et la succession temporelle

Lorsque deux situations sont reliées par une relation causale, la première (la cause) précède chronologiquement la seconde (le résultat). De ce fait, certains introducteurs de succession temporelle ont glissé vers l'expression d'une relation de causalité, au point qu'il est parfois difficile de trancher entre un sens temporel et un sens causal. *Dès que* peut ainsi exprimer une relation temporelle **3a** ou être ambigu **3b.**
D'autres introducteurs exprimant à l'origine la succession temporelle (*dès lors que*, *maintenant que*) semblent toujours contenir un élément de cause **3c 3d.**

3 **a** [*Dès que le grand pont fut reconstruit*], *le colonel obtint la permission de s'échapper à Vienne.* (Rambaud, 1997)
b [*Dès que l'homme a réussi à s'emparer du monde*], *il n'a plus besoin du cheval. Il se sépare de lui.* (d'Ormesson, 1993)
c *Simplement, j'ai eu recours aux initiales* [*dès lors que je portais un jugement pouvant blesser la personne en cause*]. (Ernaux, 2001)
d *T'aurais pas dû, Riton, bien sûr, je lui ai dit, mais* [*maintenant que nous voilà dans le bain*], *on doit pas lâcher les dés* […]. (Simonin, 1953)

Comme, qui exprime la simultanéité en tant qu'introducteur temporel **4a**, peut glisser lui aussi vers un sens de cause **4b** > **fiche COMME**. Enfin, *dès le moment que* exprime la cause **4c**, mais *dès le moment où* **4d** exprime plutôt la succession temporelle, bien qu'il soit toujours possible de reconstruire un lien causal entre deux évènements qui se suivent.

4 **a** [*Comme j'arrivai*], *je les vis.* TEMPS
b *Tenez :* [*comme ils trouvent que le lundi est triste et gâche le dimanche*], *ils ont transformé le lundi en jour chômé.* (Rambaud, 1997) CAUSE
c *Tout cela est utile et sain,* [*dès le moment que l'objectif est un meilleur rendement en vue d'améliorer le sort de tous*]. (Mendès France, 1985) CAUSE
d *Cette identification intervient* [*dès le moment où Descartes détermine la lumière naturelle*] […]. (Derrida, 1967) TEMPS

3.1.2. La diversité des subordonnées de cause

Une subordonnée de cause peut être introduite par un subordonnant (*parce que*, *puisque*) mais aussi par un adverbe (*maintenant*), une préposition (*vu*) ou une locution prépositionnelle (*sous prétexte*) suivis d'une complétive en *que*. Elle peut également être introduite par un adverbe antéposé (*tant*, *tellement*) ou bien être sans introducteur, avec un participe présent.
Les principales subordonnées de cause sont présentées dans le > **tableau XIV-6**.

INTRODUCTEUR	FORMES	EXEMPLES
adverbe	*tant, tellement*	*Il se fatigue* [*tellement il court*].
adverbe + *que*	*d'autant, dès lors, maintenant, non, surtout*	[*Maintenant que l'année a commencé*], *on ne se voit plus.*
locution prépositionnelle + *où*	*du moment, à partir du moment*	[*À partir du moment où c'est obligatoire*], *tu dois le faire.*
locution prépositionnelle + *que*	*au prétexte, sous* (*le*) *prétexte, du fait, du moment*	*Je n'y ai pas droit,* [*sous prétexte que je suis trop jeune*].
préposition + *que*	*attendu, compte tenu, étant donné, vu*	[*Étant donné qu'il pleut*], *Paul ne sort pas.*
subordonnant	*comme, parce que, puisque,* (*soit*) *que*	*Je pars* [*parce que la réunion est finie*].
—	sujet + participe présent	[*Paul étant en retard*], *la réunion n'a pu commencer.*
—	sujet + syntagme adjectival, nominal ou prépositionnel	[*L'esprit ailleurs*], *Paul a chuté sur un gros caillou.*
CONSTRUCTION CORRÉLATIVE		
d'autant + comparatif… *que*	*d'autant mieux, d'autant moins, d'autant plus*	*Je suis d'autant plus d'accord* [*que j'y ai déjà réfléchi*].

Tableau XIV-6. *Les principales subordonnées de cause*

La fonction syntaxique des subordonnées de cause

La subordonnée de cause est le plus souvent en fonction d'ajout à la phrase **5a** ou au verbe **5b**. Parfois, elle modifie une autre catégorie, comme l'adjectif **5c** ou le nom **5d**.

5 **a** *Une autre fois, elle lui tricotait d'autorité un châle,* [*sous prétexte que Marie nous faisait honte avec ses guenilles sur les épaules*]. (Rouaud, 1990)
b *Elle lui tricotait,* [*sous prétexte qu'elle avait honte*], *un nouveau châle.*
c [*Malade* [*parce qu'il avait trop bu*]], *Aymeric est resté au lit.*
d [*Orphelin* [*puisqu'il a perdu son père*]], *Paul doit travailler.*

> *Les subordonnées complétives de cause*
>
> Certaines subordonnées complétives peuvent avoir un sens causal ➤ II-2.6 ➤ II-3.2. À la différence des subordonnées *ajouts*, elles sont au subjonctif **6a 6b** ➤ XI-5.2.3.
>
> **6** **a** *Paul est triste [que tout soit fini].*
> **b** *Paul se réjouit [que tout soit fini].*

La position des subordonnées de cause

En tant qu'ajout, la subordonnée de cause est mobile dans la phrase **7**.

7 **a** *Parce qu'il avait travaillé, il a réussi à son examen.*
b *Il a réussi à son examen, parce qu'il avait travaillé.*
c *Puisqu'elle est diplomate, elle n'aura aucun mal à passer la douane.*
d *Elle n'aura aucun mal à passer la douane, puisqu'elle est diplomate.*

Cependant, les subordonnées introduites par *tant* et *tellement* suivent l'expression sur laquelle elles portent **8a** ➤ XIV-3.3.2. Il en va de même des subordonnées en *que*, annoncées par *d'autant* + comparatif **8c**.

8 **a** *Paul avait mérité de réussir, tant il s'était donné de mal.*
b * *Tant il s'était donné de mal, Paul avait mérité de réussir.*
c *Paul a d'autant plus de mérite [qu'il s'est donné du mal].*
d * *Qu'il s'est donné du mal, Paul a d'autant plus de mérite.*

3.2. Les autres constructions de cause

> Une relation de cause peut aussi être associée à :
> – un syntagme prépositionnel à l'infinitif (*Faute d'avoir reçu les informations à temps, Paul n'a pas pu nous prévenir.*) ;
> – un syntagme prépositionnel à complément nominal (*à cause de la tempête*, *faute de place*) ➤ VII-2.3.3.
>
> Avec d'autres expressions, sans introducteur, la relation de cause est implicite :
> – un syntagme adjectival ajout à la phrase (*Malade depuis trois jours, Paul n'a pas pu venir.*) ➤ VI-4.2.2 ;
> – un participe présent ou passé ajout à la phrase (*Arrivé en retard, Paul avait du mal à suivre la réunion.*) ;
> – un autre ajout prédicatif, nominal (*Professeur de classe préparatoire, Paul a beaucoup de copies à corriger.*) ➤ IV-6.5.3 ou prépositionnel (*Dans la plus extrême pauvreté, il est réduit à mendier.*).
>
> Deux phrases coordonnées (*Paul a réussi car il avait bien travaillé.*) ou juxtaposées (*Paul est en retard, il a manqué son train.*) peuvent aussi être liées par une relation causale.

3.2.1. Les syntagmes prépositionnels de cause

Les syntagmes prépositionnels de cause à l'infinitif ou au participe présent

Certaines prépositions (*à*, *de*, *faute*, *pour*) et locutions prépositionnelles (*à force*, *sous prétexte*) suivies de l'infinitif peuvent introduire un ajout de cause **9**. L'infinitif est souvent marqué par *de* **9b 9c**. Un participe présent introduit par *en* peut aussi exprimer la cause **9d** ➤ XI-7.4.2.

Du point de vue syntaxique, l'infinitif et le participe présent constituent un syntagme verbal, et non une phrase subordonnée, car ils sont sans sujet. Leur sujet implicite est souvent identifié au sujet du verbe principal. L'infinitif introduit par *de* peut aussi être complément, et non ajout, et exprimer une cause **9e** ➤ II-2.5 ➤ XI-6.3.2.

9 **a** *[À les voir ainsi désolés], si le métro était ouvert, on s'y jetterait, pour fuir ce spectacle mortel.* (Bastide, 1956)
b *Paul se fatigue [à force de courir].*
c *C'est en 1950 qu'il entre à l'usine Renault : de 1950 à 1955, il part pour Paris, laissant seuls son épouse et ses enfants à Céaucé, [faute de trouver un logement sur son lieu de travail].* (Sonnet, 2008)
d *B. L. R. […] a semé une jolie pagaille [en indiquant, mercredi 12 février, que l'idée de bloquer l'avancement des agents publics était à l'étude].* (*Le Monde*, 14 fév. 2014)
e *Paul était fatigué [d'avoir couru].*

L'ajout de cause et l'ajout de but

La préposition *pour* suivie d'un infinitif passé peut introduire un ajout de cause **10a** ; en revanche, suivie de *que*, elle introduit une subordonnée de but **10b** ➤ XIV-4.2.2.
Un ajout de but se coordonne aisément à une subordonnée de cause **10c**, car le but et la cause peuvent expliquer un comportement.

10 **a** *Socrate lui-même est condamné à mort [pour avoir perverti la jeunesse].* (d'Ormesson, 1993)
b *Paul a déménagé [pour qu'on ne puisse pas le retrouver].*
c […] *je ne savais pas* […] *si c'était [parce que je ne pouvais plus être sûr de moi] et [pour sauver Laura].* (Gary, 1975)

Autres syntagmes prépositionnels de cause

Certaines prépositions (*à force* (*de*), *à cause* (*de*), *attendu*, *compte tenu* (*de*), *en raison* (*de*), *étant donné*, *faute* (*de*), *grâce* (*à*), *vu*) et locutions prépositionnelles (*sous* (*le*) *prétexte* (*de*)), suivies d'un complément nominal **11a 11b** ou prépositionnel **11c 11d**, introduisent des ajouts de cause. Cependant, une telle interprétation n'est possible que si le nom décrit une situation pouvant constituer une cause **11a 11b**, ou bien il faut qu'il soit réinterprété comme tel **11c 11d**. Ainsi, en **11d**, *à cause de toi* signifie 'à cause de ce que tu m'as fait'. Avec *faute de*, la cause exprimée est la non-existence de la situation décrite par le complément : *faute de médicaments* équivaut donc à 'parce qu'il n'y avait pas de médicaments' **11c**. Les prépositions *par* ou *de*, suivies d'un nom de sentiment ou d'état intérieur ➤ IV-3.7, introduisent aussi un ajout de cause 'à cause de sa cupidité' **11e** ➤ VII-4.2.3.

11 **a** *[Vu l'épidémie de grippe], le match est reporté.*
b *[Étant donné leur différence d'âge], les deux enfants ne s'intéressaient pas aux mêmes jeux.*
c *Les malades étaient condamnés [faute de médicaments].*
d *J'ai bien eu un œil crevé [à cause de toi], est-ce que ça m'a diminué ?* (Rambaud, 1997)
e […] *les mauvaises langues dirent que c'était le père, [par cupidité], qui avait fait exploser la grenade* […]. (Guibert, 1985)

> *Le syntagme prépositionnel de cause en* de *ou* par
>
> Certains compléments prépositionnels peuvent aussi avoir un rôle de cause **12a** ➤ VI-3.1.2, de même que certains sujets non animés **12b** ➤ II-3.2.2.
>
> **12** **a** *Paul est rouge [de honte].*
> **b** *[Le vent] a cassé la branche.*

Syntagmes prépositionnels de moyen et syntagmes prépositionnels de cause

Les syntagmes prépositionnels de cause ne doivent pas être confondus avec les syntagmes prépositionnels de moyen ou d'instrument, qui sont introduits notamment par *au moyen de* **13a**, *par l'intermédiaire de* **13b**. Certaines prépositions comme *grâce à* **13c**, *à cause de* **13d**, peuvent introduire des moyens aussi bien que des causes.

13 **a** *Puis il renonce à parler, communique au moyen de billets glissés sous la porte* […]. (Carrère, 1995)
b *Nous obtînmes, par l'intermédiaire de Robin qui le rapporta à Gustave, un supplément d'information* […]. (Guibert, 1990)
c *Jeune sergent d'infanterie en Hollande, puis officier du génie [grâce à ses talents], Berthier l'avait remarqué et emmené avec lui comme aide de camp.* (Rambaud, 1997)
d *À l'intérieur les soldats toussaient [à cause de la fumée et du manque d'air].* (Rambaud, 1997)

Les prépositions expriment un moyen quand la phrase décrit une seule situation. Ainsi, en **13c** et **13d**, le syntagme prépositionnel ne renvoie pas à une autre situation mais ajoute une information sur la situation décrite par le verbe principal : le talent d'un personnage **13c**, la fumée ou le manque d'air **13d**. Ce ne sont donc pas des expressions circonstancielles car elles ne mettent pas en relation des situations différentes ➤ XIV-1.1.
Pour qu'une interprétation causale soit disponible, il faut que l'entité ait une certaine capacité d'action ou une certaine autonomie. Un être animé a plus facilement un rôle de cause que de moyen **14a**, et il est même agent si l'action est intentionnelle ('parce qu'il m'a dit de partir'…), et un inanimé a plutôt

un rôle de moyen **14b**. Mais le rideau en **14c** peut exercer une force physique et être ainsi une cause, alors qu'un chemin n'a pas cette capacité **14d**. En effet, **14c** peut être compris comme 'le rideau coince la porte', mais aussi comme 'la porte est coincée par l'action du rideau', alors que **14d** signifie uniquement 'ce chemin m'a conduit rapidement jusqu'à toi'. Le rideau peut donc être présenté comme une cause **14c**, alors que le chemin est un moyen **14d**.

14 **a** *Je suis partie [à cause de Paul].* — CAUSE
b *Paul a ouvert la porte [d'un coup d'épaule].* — MOYEN
c *La porte est coincée [grâce au rideau].* — CAUSE OU MOYEN
d *Je suis venu rapidement [grâce à ce chemin].* — MOYEN

Les syntagmes prépositionnels en avec

Un syntagme en *avec* peut également recevoir une interprétation causale. *Avec* peut prendre un complément nominal **15a 15b** ou bien deux compléments, un syntagme nominal et un prédicat **15c** ➤ VII-3.1.5. Avec un complément nominal, le syntagme prépositionnel peut être interprété comme une cause si le nom décrit une situation **15a**, ou si le syntagme nominal peut être réinterprété comme une phrase existentielle ('il y avait Alba d'un côté…') **15c**.

Les ajouts en *avec* signalent à la fois une concomitance temporelle et une relation causale. Ainsi, en **15b** l'emploi du temps pour le bébé rend impossible sa découverte du monde de la société.

15 **a** *Tu pourrais peut-être nous rentrer à la maison. [Avec cette grève des transtrucs en commachin], on peut plus rien faire de ce qu'on veut.* (Queneau, 1959)
b *[Avec un tel emploi du temps], le bébé ne peut pas découvrir son articulation au monde de la société* […]. (Dolto, 1985)
c *[Avec Alba d'un côté et Hippolyte de l'autre]*, […], *J. S. n'était pas – et de loin – l'élément le plus brillant de la khâgne de Henri-IV* […]. (d'Ormesson, 1987)

INTRODUCTEUR	FORMES	EXEMPLES
préposition	*avec*, *de par*, *étant donné*, *par*, *pour*, *vu*	*Nous sommes coincés [avec cette tempête].*
préposition + *à*	*grâce*, *suite*	*Nous avons réussi [grâce à Paul].*
locution prépositionnelle ou préposition + *de*	*à cause*, *à force*, *au prétexte*, *du fait*, *en raison*, *faute*, *sous (le) prétexte*	*Le combat s'arrêta [faute de munitions].* *[En raison de leur âge], ils ne pouvaient pas entrer.*
préposition + infinitif	*à*, *à force (de)*, *de*, *faute (de)*, *pour*, *sous prétexte de*, etc.	*Mes yeux fatiguent [à force de fixer l'écran].* *Il a été puni [pour avoir chanté faux].* *Il a été puni [faute d'avoir prévenu à temps].*
—	participe passé ou présent	*[Parti tôt], Paul est arrivé à l'heure.*
—	syntagme prédicatif	*[Maligne comme elle est], elle réussira.* *[Professeur depuis peu], il manque d'expérience.*

Tableau XIV-7. *Les autres ajouts de cause*

3.2.2. Les ajouts prédicatifs de cause

Les ajouts de cause au participe passé ou passif

Qu'il soit passé **16a** ou passif **16b**, le participe peut être ajout à la phrase avec une interprétation de cause implicite : **16a** s'interprète comme 'parce qu'il est parti de bonne heure' et **16b** comme 'il était convaincu…' ➤ XVIII-3.1.3.

16 **a** *Parti de bonne heure, Paul est arrivé à l'heure.*
b *Convaincu que l'illustre physicien devait avoir raison, Planck s'orienta dans cette nouvelle voie* […]. (Taton [dir.], 1964)

Ces participes ne forment pas une subordonnée car ils n'ont pas de sujet ; leur sujet implicite est généralement le sujet du verbe principal. Lorsque le sujet est exprimé, l'interprétation est temporelle, et non causale, soulignée en **17a** et **17b** par *à peine* et *une fois* ➤ XIV-6.3.3.

17 **a** [...] [*à peine mon article paru*], *je me suis précipité rue Chaptal pour en obtenir un autre.* (Manœuvre, 1985)
b [*Montecullo et le Fort Umberto une fois enlevés par les nôtres*], *le 7 avril, la légion entra en trombe dans Massaouah, pêle-mêle avec une foule d'Italiens en déroute* [...]. (de Gaulle, 1954)

Les syntagmes adjectivaux de cause

Un syntagme adjectival initial peut aussi avoir un sens causal : en **18a**, il s'interprète comme 'parce qu'il est malade depuis trois mois'. On retrouve le même sens causal lorsque l'adjectif est suivi d'une subordonnée relative en *que* avec le verbe *être* à l'indicatif **18b** **18c**. L'adjectif est ici antécédent de la relative, et tête d'un syntagme adjectival à interprétation causale ➤ XIII-3.2.2. Dans ces cas, l'adjectif s'accorde avec un élément de la phrase, qui est souvent le sujet **18a** **18b**, mais pas toujours **18c**.

18 **a** [*Malade depuis trois mois*], *Paul nous manque beaucoup.*
b *Le Christ vous parle, sur TF1, à une heure de grande écoute, et vous ne comprenez pas son message,* [*mécréants que vous êtes*] *?* (*Le Monde*, 16 janv. 2007)
c [...] *c'est toujours la même monotonie pesante, qui nous épuise,* [*sûrs que nous sommes de n'y pouvoir échapper*]. (Genevoix, 1950)

L'adjectif peut également être suivi d'une subordonnée comparative en *comme*, qui inclut *être* ou un autre verbe attributif (*se montrer*, *sembler*, *voir*) ➤ III-3.2.5. L'adjectif initial correspond dans la subordonnée à un attribut du sujet **19a** **19b** ou du complément **19c**.
L'adjectif s'accorde alors souvent avec le sujet de la phrase **19a** **19c** **19d**, mais parfois avec un terme d'adresse **19b** ➤ XVIII-4.2 ou une entité implicite dans la phrase **19e**.

19 **a** *Méchante comme elle est, elle ne leur laissera pas un sac de ducats.* (Cluny, 1966)
b *Malchanceux comme tu es, César, c'est comme si c'était fait.* (Rheims, 1987)
c *Attentif comme on le croit aux besoins de ses collaborateurs, il parait le candidat idéal.*
d *Elle ne risque pas de laisser passer l'heure, sa vieille, insomniaque et nerveuse comme elle est.* (Tournier, 1978)
e *Taper des enveloppes et tenir des fichiers à longueur de journée : intelligente comme elle est, c'est un crime.* (Beauvoir, 1954)

> *L'interprétation du syntagme adjectival ajout à la phrase*
>
> Un adjectif en début de phrase peut avoir d'autres interprétations, notamment une interprétation conditionnelle ([*Plus rapide*], *elle aurait gagné la course.*) ➤ VI-4.2.2 ➤ XIV-1.4.2. L'interprétation causale reste toutefois favorisée lorsque sont mentionnées des propriétés permanentes d'un individu. C'est le cas de *fainéant* en **20a**, qui décrit une disposition, et de *fidèle* en **20b**, qui décrit une qualité permanente. La possibilité de fonctionner comme cause est inscrite dans les notions de disposition, et de qualité permanente. En effet, les dispositions permettent d'accomplir certaines actions, et les qualités permanentes décrivent des façons d'être. Elles sont donc capables d'expliquer un comportement ou une action ➤ VI-2.2.2.
>
> **20** **a** *Fainéant comme il est, s'il sort le nez de son trou c'est qu'il ne peut vraiment pas faire autrement.* (Giraud, 1966)
> **b** *Fidèle, exemplaire, il exécutait les intuitions de son maître, ce qui lui conférait un énorme pouvoir, des dévouements intéressés et pas mal de jalousies.* (Rambaud, 1997)

Les autres ajouts prédicatifs de cause

D'autres ajouts initiaux prédicatifs, nominaux ou prépositionnels, peuvent aussi avoir une interprétation causale. En **21a** il s'interprète comme 'parce qu'il est professeur depuis peu' et en **21b** comme 'ils étaient au courant de sa curieuse situation'. Le nom s'accorde éventuellement avec un élément de la phrase : il est au singulier comme *Paul* en **21a**, et au pluriel comme *nous* en **21c**, comme le seraient des attributs du sujet ➤ III-3.2.4. Comme l'adjectif, ces expressions peuvent être elles-mêmes modifiées par une relative en *que* **21c** ou une comparative en *comme* **21d** ➤ XV-3.2.2.

21 **a** [*Professeur depuis peu*], *Paul manque d'expérience.*
b [*Au courant de sa curieuse situation d'engagé volontaire contraint*], *ces braves types considéraient Simon comme un des leurs et lui simplifiaient de leur mieux sa tâche.* (Gibeau, 1952)
c *Nous voilà condamnés,* [*orphelins que nous sommes*], *à poursuivre un fantôme en reconnaissance de paternité.* (Modiano, 1972)
d [*En retard comme tu es*], *tu vas rater ton train.*

3.2.3. Les coordinations et juxtapositions à interprétation causale

Les coordinations à sens causal

Deux phrases coordonnées peuvent être reliées par un sens causal **22a** ➤ XVI-5.1.3. La conjonction de coordination *car* est spécialisée pour cette interprétation **22b** ➤ XVI-2.1.3. La phrase qu'elle introduit se distingue de la subordonnée causale car elle ne peut pas être en position initiale **22c**.

22 **a** *Paul s'est penché et il est tombé.*
b *Paul a réussi car il a beaucoup travaillé.*
c * *Car il a beaucoup travaillé, Paul a réussi.*

Les phrases juxtaposées à sens causal

La relation de cause fait partie des relations de discours qui peuvent être implicites entre des phrases qui se suivent, la seconde ayant un rôle de cause **23a**. Elle peut aussi être explicitée par des connecteurs discursifs, comme *aussi* ou *en effet* **23b** ➤ XVIII-3.3.

23 **a** *Paul est venu, il voulait voir Marie.*
b *Paul a réussi. En effet, il avait beaucoup travaillé.*

> *Les juxtapositions de phrases à l'oral*
>
> À l'oral, la première phrase (*Paul est venu.*) est prononcée avec une intonation continuative et constitue un seul énoncé avec la seconde **23a** ➤ I-4.6 ➤ XIX-5.3.2. Avec le même type de mélodie, il peut y avoir aussi une relation de cause entre les deux phrases (*Paul a travaillé, il a réussi !*), la première étant cette fois cause de la seconde.

3.3. La syntaxe des subordonnées de cause

> Une subordonnée de cause peut être introduite par :
> – un adverbe (*tant*, *tellement*) antéposé (*Il va réussir, tant il a travaillé.*) ;
> – un adverbe suivi de *que* (*Dès lors que Paul est arrivé, la réunion peut commencer.*) ;
> – une préposition ou une locution prépositionnelle, suivie de *que* (*Je n'ai droit à rien, sous prétexte que je suis mineur.*) ;
> – un subordonnant : *comme*, *parce que* (*Comme Paul est arrivé, la réunion peut commencer.*) ;
> – *que* dans une construction *corrélative* (*Il va d'autant mieux réussir [qu'il a beaucoup travaillé].*).
>
> Elle est généralement à l'indicatif.
>
> Elle peut aussi être sans introducteur, au participe présent (*[Paul étant arrivé], la réunion a pu commencer.*), ou sans verbe (*[L'esprit inquiet], Paul n'avait rien compris.*), et la relation causale est alors implicite.

3.3.1. La subordonnée de cause avec un subordonnant

Les subordonnants de cause sont *parce que* **24a**, *puisque* **24b** et *comme* **24c**. *Comme* est un subordonnant quand il introduit une subordonnée de cause **24c**, mais un adverbe en début de comparative **24d** ➤ XV-3.2.1 : seule la subordonnée causale permet une reprise en *que* **24c** en cas de coordination.

24 **a** *Elle a réussi [parce qu'elle a travaillé].*
b *Vous pouvez partir [puisque la réunion est finie].*
c *[Comme les guides refusaient de les accompagner et que le temps ne se prêtait pas à lever la moindre caravane], ils se firent indiquer les points d'eau et les points de non-retour* […]. (Lanzmann, 1994)
d *Il vit comme il veut et comme il a décidé / * et qu'il a décidé.*

> *Les subordonnées causales sans verbe*
>
> Les introducteurs *parce que* et *puisque* admettent une subordonnée sans verbe, ou elliptique ➤ I-5.3.4.
>
> **25** **a** *Celle-ci était tantôt fade [parce que trop fraiche], tantôt avariée pour ne pas dire pourrie, tant il était impossible de conserver quoi que ce soit en raison de l'épouvantable chaleur qui régnait.* (Lanzmann, 1994)
> **b** […] *grisé par leur odeur encore plus enivrante [puisque nocturne], il s'achemina vers la grille…* (Fallet, 1951)

Les subordonnées de cause dans une construction corrélative

Une subordonnée causale peut être introduite par *que*, si elle est annoncée dans la principale par *d'autant mieux*, *d'autant moins*, *d'autant plus*. Il s'agit alors d'une construction dite *corrélative*. L'adverbe comparatif peut modifier un adjectif **26a** ou un verbe **26b** **26c**. La principale peut parfois être sans verbe **26d**.

26 **a** [Il] *conçut pour ce livre un enthousiasme d'autant plus surprenant* [*que c'était certainement un des tout premiers qu'il lisait*]. (Rolin, 1996)
b *Il a d'autant plus travaillé qu'il avait un espoir de promotion.*
c *Je la comprends d'autant mieux* [*que depuis quelque temps mes mobiles personnels font place à des motifs plus généraux*] [...]. (Bazin, 1950)
d *Préoccupation légitime, d'autant plus* [*que la politique d'externalisation de certaines activités a déjà commencé depuis fort longtemps*]. (*lequotidien.sn*, 29 janv. 2016)

3.3.2. La subordonnée de cause introduite par un adverbe ou une préposition

Du point de vue syntaxique, la subordonnée introduite par *que* est complément de l'adverbe (*maintenant*) ou de la préposition (*vu*), et c'est le syntagme adverbial ou le syntagme prépositionnel qui introduit la relation causale ➤ **XIV-1.2.1** ➤ **figure XIV-1** ➤ **figure XIV-2**.

La subordonnée de cause introduite par un adverbe suivi de que

Certaines subordonnées de cause sont introduites par un adverbe (*d'autant*, *maintenant*, *non*, *surtout*) suivi de *que* **27**. Avec *d'autant* + comparatif (*d'autant moins*, *d'autant plus*), il s'agit d'une construction corrélative, et la subordonnée est introduite par *que* **27e**.

27 **a** *Zingaro traînait la patte comme moi,* [*maintenant que le chaud de l'alerte était passé*]. (Bayon, 1987)
b *Les boutiques n'y sont pas très reluisantes et les cafés eux-mêmes sont peu nombreux,* [*non que ces gens-là soient particulièrement sobres*] *mais plutôt parce qu'ils préfèrent aller boire ailleurs.* (Robbe-Grillet, 1953)
c *La manière dont elle s'éventait avec cette feuille m'intriguait,* [*surtout que c'était l'hiver*] [...]. (Djian, 1985)
d *Je devais encore avoir mon accent du Loiret,* [*d'autant que je venais d'y passer deux mois de vacances l'été précédent*]. (Boudard, 1995)
e *Il a d'autant moins protesté* [*qu'il n'avait pas la conscience tranquille*].

Dès lors est analysé comme un adverbe aggloméré ➤ **VIII-1.4.4**. Il est suivi d'une complétive en *que* **28a**, dont il peut être séparé **28b**.

28 **a** *Mais pourquoi le jeter dans de périlleuses convulsions,* [*dès lors que, de toute manière, il va recouvrer la santé*] *?* (de Gaulle, 1959)
b [*Dès lors en effet que l'éducation ne vaut que par ce qu'elle permet de produire*], *elle ne vaut plus rien au-delà de ce qu'exige la productivité.* (Antoine et Passeron, 1966)

> Non que *et* surtout que
>
> *Non que* et *surtout que* ne sont pas des subordonnants agglomérés car les deux mots peuvent parfois être séparés. On pourrait très bien avoir **29a** et **29b**.
>
> **29** **a** *Les cafés sont peu nombreux,* [*non évidemment que ces gens-là soient particulièrement sobres*] *mais plutôt parce qu'ils préfèrent aller boire ailleurs.*
> **b** *La manière dont elle s'éventait avec cette feuille m'intriguait,* [*surtout bien sûr que c'était l'hiver*].
>
> On distingue *non que* introducteur d'une subordonnée de cause, de l'emploi de *non* dans une phrase indépendante, suivi d'une complétive **30a** (*non* est alors la tête de la phrase indépendante) ➤ **VIII-1.3.4** ➤ **X-2.3.4**. *Surtout que* est employé comme introducteur de cause en registre informel **27c**, mais on le trouve souvent dans un énoncé indépendant, où il fonctionne comme connecteur **30b** ➤ **XVIII-3.3**. *D'autant que* connait lui aussi un emploi de ce type **30c**.
>
> **30** **a** *La littérature savante en latin, voire en grec, procurait quelque argent. Non que les éditeurs se montrassent généreux avec leurs auteurs : telle n'est point la tradition.* (Febvre, 1952)
> **b** *Dans la vie faut savoir se lancer. Surtout que la D.S. c'est le pied. Vachement facile à piquer.* (Blier, 1972)
> **c** *I. L. et lui se retrouvent à cette occasion et se fréquentent régulièrement. D'autant qu'A.-G. H.* [...] *est devenue l'interlocutrice régulière de M. J.* (*Le Monde*, 31 mai 2006)

Alors que les autres subordonnées de cause sont à l'indicatif, le subjonctif apparait en général après *non que*, car la négation oblige à considérer d'autres causes à côté de celle qui est niée **31a**. Il n'est toutefois pas impossible de trouver l'indicatif **31b** ➤ XI-5.3.

31 a [...] *ils se déclarèrent volontaires pour les aider, [non que la prospérité du tailleur les intéressât], mais parce qu'ils trouvaient une occasion de flânerie.* (Sabatier, 1985)

b % [...] *toutefois je restais le plus hésitant sur cette démarche, [non que je n'avais pas une confiance absolue en Bill]* [...]. (Guibert, 1990)

Soit que... soit que

Certains considèrent *soit que... soit que* comme un subordonnant de cause, suivi du subjonctif **32a**. Comme *non que* et *surtout que*, ce n'est pas un mot aggloméré, car on peut séparer les deux éléments **32b**. C'est pour nous une construction coordonnée avec la conjonction double (*soit... soit*) ➤ XVI-2.2.4, suivie de *que* ou d'un autre syntagme **32c**. Il ne faut pas confondre cet emploi avec la coordination par *ou* de deux subordonnées en *que* + subjonctif, qui constitue une subordonnée conditionnelle ('s'il vient ou s'il ne vient pas') **32d** ➤ XIV-2.2.1.

32 a *Soit qu'il ait été malade, soit qu'il ait eu un empêchement, Paul n'est pas venu.*

b *Mais il s'agit bien encore ici de pointes et non de couteaux à dos, [soit que la partie retouchée reste encore trop tranchante pour être ainsi utilisée* [...]*, soit précisément que le bord coupant ait été détruit]* [...]. (Combier, 1955)

c *Mais Jean-Jacques n'y alla pas, [soit par son indolence habituelle, soit qu'il ne tînt pas à connaître trop précisément comment et où s'imprimait très illégalement son livre]* [...]. (Guéhenno, 1952)

d *[Qu'il vienne ou qu'il ne vienne pas], la réunion aura lieu demain.*

La subordonnée de cause introduite par un adverbe antéposé

Certaines subordonnées de cause peuvent être introduites par les adverbes *tant*, *tellement* **33a 33b** ➤ V-5.4.4. Ils sont dans ce cas en fonction *extrait* ➤ I-6.1 et correspondent à un ajout de haut degré dans la subordonnée ('il y a eu tant de croisements', 'il est tellement gentil') ➤ VIII-7.3.2.
Dans un registre formel, la subordonnée peut être également introduite par un adjectif extrait, modifié par *si* en **33c**, qui exprime également le haut degré d'une propriété. Le sujet nominal doit alors être inversé ➤ XVII-2.2.3.

33 a *L'arbre généalogique lui paraissait aussi immense que foisonnant [tant il y avait eu de croisements entre les différentes maisons de noblesse].* (Lanzmann, 1994)

b *Tout le monde apprécie Paul, [tellement il est gentil].*

c *On se sent tout de suite à son aise, [si chaleureux est leur accueil].*

La subordonnée concessive avec adjectif extrait

Il ne faut pas confondre la subordonnée causale de **33c** et la subordonnée concessive de **34**. Cette dernière, en effet, est au subjonctif **34a** et peut comporter *que* **34b**. Elle s'inscrit dans un ensemble plus large de constructions concessives avec extraction ➤ XIV-5.2.4.

34 a *Et je tirai parti de cette complicité de classe, si scandaleuse fût-elle au regard de nos principes, sans le moindre scrupule.* (Rolin, 1996)

b *Et je tirai parti de cette complicité de classe, si scandaleuse qu'elle fût au regard de nos principes.*

La subordonnée de cause introduite par une préposition ou une locution prépositionnelle

Certaines prépositions (*attendu*, *compte tenu*, *étant donné*, *vu*) suivies de *que* introduisent une subordonnée de cause **35a**. Il en va de même de certaines locutions prépositionnelles (*au prétexte*, *du fait*, *du moment*, *sous prétexte*) **35b**.

35 a *[Étant donné que le revenu du pays dépend du pétrole], la situation s'est détériorée.*

b *Je n'ai pas droit aux allocations, [sous prétexte que je suis encore gérante].*

La variation dans les introducteurs de cause

% *À cause que* a une acceptabilité variable : il est ressenti soit comme non standard **36a 36b**, soit comme archaïque (il est remplacé à l'écrit par *parce que* au cours du XVII[e] siècle), soit comme régional (utilisée en Amérique du Nord notamment) **36c**. % *À force que* est également d'une acceptabilité variable ➤ VII-3.1.4. Il faut ajouter % *par rapport que* et % *rapport que*, utilisés au Québec **36d**.

Comme *parce que*, % *à cause que* établit une relation de cause entre deux situations **36c**, ou introduit une justification, éventuellement en rapport avec un acte de langage ➤ **XIV-3.4.2**. De plus, *à cause* (*que*) a un emploi interrogatif, équivalent à *pourquoi* dans certains endroits du Québec ('pourquoi tu as l'air bête ?') **36e**.

36 **a** *! La Fouaille : — Ben continue !… Pourquoi que tu continues pas ? T'as un trou ?*
— Justement si je m'arrête c'est [à cause que la Fouaille tout à l'heure il faisait le jockey sur mon dos et que maintenant je le vois en face de moi] […]. (Blier, 1972)
b *% Il ne toucha pas au dîner. « T'as rien mangé, toi ! » gronda Fine en voyant son assiette pleine de purée. Puis elle éclata de rire : « C'est à cause que ta mère est pas venue ?… Mais t'en verras d'autres, tu sais. »* (Y. Queffélec, 1985)
c *% Elle s'est mérité dix dollars [à cause qu'elle avait une copie du Journal du Québec].* (Québec)
d *% Lui l'a trouvée coupable, [par rapport qu'al se défendait pas].* ('elle') (Québec)
e *% À cause tu fais simple ?* (Québec)

En registre informel, on trouve la forme *because*, empruntée à l'anglais, avec un complément nominal **37a** ou une complétive en *que* **37b** ➤ **VII-1.2.3**.

37 **a** *Fermé [because travaux].*
b *J'ai vu avec effroi que trois de mes ongles de pied, qui étaient noirs [because qu'on m'a marché dessus à Zagreb], se détachaient.* (Vernet, 2006)

3.3.3. La subordonnée de cause sans introducteur

La subordonnée de cause au participe présent

La subordonnée de cause peut être au participe présent, avec un sujet **38a** ➤ **XI-7.2.1**. Sans sujet, c'est simplement un syntagme verbal **38b** et non une subordonnée ➤ **XIV-3.2.1**.
Le participe présent présente la situation comme simultanée avec celle de la principale. Cette simultanéité peut s'accompagner d'une interprétation causale ou d'une autre interprétation circonstancielle (hypothèse, opposition), en fonction du contexte et du reste de la phrase ➤ **XI-7.2.1**.

38 **a** *Le Proche-Orient relevant d'une logique très particulière, les récriminations des uns et des autres sont de bon augure.* (Le Monde, 14 fév. 2014)
b *Il s'arrêta à deux reprises pour visiter des maisons isolées, au bord de la route. Comprenant tout de suite qu'on ne lui achèterait rien, il en ressortit presque aussitôt.* (Robbe-Grillet, 1955)

La subordonnée de cause au participe passé

Un nom de partie du corps (ou désignant un élément assimilé au corps par métonymie, comme un vêtement) ➤ **IV-3.3.2**, suivi d'un adjectif ou d'un participe passé, peut être analysé comme une subordonnée circonstancielle ➤ **XIV-1.2.2**. La séquence peut être interprétée comme une cause **39**.

39 **a** *[L'esprit ensommeillé par le ronflement de la voiture], il ne pensait plus rien* […]. (Gracq, 1970)
b […] *[les bras nus], elle paraissait beaucoup plus jeune qu'à Paris* […]. (Beauvoir, 1954)
c *Farfouillant un peu plus, [l'esprit occupé], il n'entendit pas des pas revenir.* (*fanfiction.net*, consulté en mars 2019)

3.4. L'interprétation des subordonnées de cause

Une subordonnée causale exprime une cause (*Paul a réussi [parce qu'il avait travaillé].*) ou une justification (*Paul est là [parce que la lumière est allumée].*). Quand il s'agit d'une justification, la relation peut s'établir entre une situation et l'acte de langage ; la principale peut alors être une interrogative ou une phrase à l'impératif (*Viens [parce que je ne retrouve plus rien] !*).
Quand elle fait partie du contenu principal ➤ **I-7.2.1**, la subordonnée peut être :
– clivée (*C'est parce qu'il est tard que Paul ne viendra pas.*) ➤ **XVIII-2.3** ;
– interrogée (*Est-ce parce qu'il est tard que Paul ne viendra pas ?*) ;
– niée (*Paul ne viendra pas, non parce qu'il est tard mais parce qu'il a un autre rendez-vous.*).
Ce n'est pas le cas des subordonnées en *comme* ou *puisque* dont le contenu est présupposé.

3.4.1. L'interprétation causale de la subordonnée

Les subordonnées de cause et la réponse à la question pourquoi ?

Les questions en *pourquoi* interrogent sur la cause d'une situation. À ces questions, une subordonnée en *parce que* peut constituer une réponse courte **40a** ➤ I-5.3.2 ➤ XII-3.4.1, et un énoncé en *parce que* peut même répondre à une question implicite **40b**. En revanche, ce n'est pas le cas des subordonnées en *puisque* ou *comme* **40c**.

40 **a** Loc. 1 — *Pourquoi Paul n'est-il pas venu à la réunion ?*
Loc. 2 — *Parce qu'il est malade.*
b Loc. 1 — *Vous êtes bien pâle !*
Loc. 2 — *Parce que j'ai manqué ma mission.* (Rambaud, 1997)
c Loc. 1 — *Pourquoi est-ce que Paul n'est pas venu ?*
Loc. 2 — # *Puisqu'il est malade.*

> Pourquoi *et* sous prétexte que
>
> La réponse courte en *puisque* n'est pas possible parce que le contenu de la subordonnée en *puisque* n'appartient pas au contenu principal ➤ XIV-3.4.3. La réponse courte n'est pas possible non plus avec *sous prétexte que* **41a** mais pour une autre raison : en utilisant *sous prétexte que*, le locuteur signale explicitement qu'il ne valide pas la cause avancée. En **41b**, le locuteur asserte que Paul a prétexté être malade pour ne pas venir, et non pas que sa maladie est la cause de son absence.
> En **41c**, le locuteur ne met pas en doute la vérité de la proposition ('des toxicomanes ont envie de morphine'), mais le fait que ce soit une raison pour justifier la distribution de morphine. La négation cible la circonstancielle ➤ X-5.2.2.
> *Sous prétexte que* ne peut pas répondre à la question en *pourquoi*, car il serait étrange que le locuteur endosse une explication qu'il croit être précisément le prétexte avancé par un tiers.
>
> **41** **a** Loc. 1 — *Pourquoi est-ce que Paul n'est pas venu ?*
> Loc. 2 — # *Sous prétexte qu'il est malade.*
> **b** *Paul s'est encore absenté sous prétexte qu'il était malade.*
> **c** *On ne distribue pas la morphine à tout venant [sous prétexte que des toxicomanes en ont envie].* (Bazin, 1959)

L'interprétation causale des subordonnées sans introducteur

L'interprétation des subordonnées sans introducteur repose sur une relation implicite ➤ XIV-1.3.2. En **42a**, l'interprétation de cause repose sur nos connaissances du monde (on prend peu de plaisir à sortir par mauvais temps). En **42b**, il s'agit plutôt d'une justification. Aucune des deux subordonnées ne répond à la question *pourquoi* **42c**.

42 **a** *Le temps étant exécrable, je suggère que nous restions à la maison.*
b *La lumière n'étant pas allumée, il doit être absent.*
c Loc. 1 — *Pourquoi est-ce que Paul n'est pas venu ?*
Loc. 2 — # *Le temps étant exécrable.*

> *L'interprétation causale des ajouts sans introducteur*
>
> L'interprétation des autres ajouts sans introducteur (adjectif, participe présent, participes passé et passif) ➤ XIV-3.2.2 repose également sur une relation implicite, avec des différences entre les formes : les phrases **43a** et **43b** ne sont pas équivalentes, bien que l'interprétation de l'ajout repose sur une relation causale dans les deux cas. L'adjectif en **43a** décrit une disposition de Paul, même si l'on peut supposer que cette disposition s'est manifestée dans la situation. Le participe présent, en revanche, décrit un comportement coïncidant avec l'action décrite dans la principale, et à ce titre il décrit plutôt un évènement causal qu'une disposition **43b**.
> Contrairement au contenu d'une subordonnée qui est asserté (*parce qu'il est malade*) ou présupposé (*puisqu'il est malade*) selon l'introducteur ➤ XIV-3.4.3, le contenu d'un ajout de cause sans introducteur peut être asserté ou présupposé. La phrase **43c** ne dit pas si la maladie de Paul est une information déjà admise ou non.
>
> **43** **a** *Paul, malpoli, a fait une très mauvaise impression.*
> **b** *Paul, en étant malpoli, a fait une très mauvaise impression.*
> **c** *Malade, Paul a dû rester chez lui.*

3.4.2. Les subordonnées de cause et la justification

Parce que *et la justification*

Une relation de cause s'établit de manière objective entre deux situations, mais la subordonnée causale peut aussi apporter la justification d'un état intérieur, d'une croyance **44a 44b** ou d'un *acte de langage* ➤ I-2.2, comme la demande de l'enfant en **44c**.

44 a *Elle se croyait à l'abri des coups de cœur [parce que tout entière tendue vers l'exploit et la réussite de ses entreprises aventureuses].* (Lanzmann, 1994)

b *La bibliothécaire (c'était une petite dame de l'Arkansas, je crois) était ennuyée [parce que personne ne venait emprunter de livres].* (Brisac, 1996)

c *Il faut, bien sûr, attendre la demande : « Viens, Maman ! [parce que je ne retrouve plus rien…] » Alors, on fait le rangement à deux* […]. (Dolto, 1985)

Parce que est l'introducteur le plus fréquent, particulièrement à l'oral, quand il s'agit de justifier un acte de langage. Avec une assertion, il se paraphrase comme 'je dis ça parce que'. En **45a**, par exemple, la lumière n'est pas la cause de la présence de Paul, mais une raison de considérer qu'il est là. La justification peut concerner un aspect de l'énoncé, comme le choix du terme *camelote* en **45b**. Et elle peut s'attacher à l'usage d'une particule de discours : *chapeau* en **45c** ➤ XVIII-4.3.

En **45a**, le verbe *devoir*, exprimant une probabilité, facilite l'interprétation de justification plutôt que de cause (*devoir* épistémique) ➤ XI-8.2.1. Il s'agit d'un raisonnement dit *abductif*, par lequel on justifie l'existence d'une cause en constatant une situation qui est présentée comme un effet.

45 a *Paul doit être dans sa chambre, parce que la lumière est allumée.*

b *La vente de nourriture par exemple se fait en grande partie sur les shikaras. Il y a un shikara qui passe avec, euh, avec sa camelote, si je puis dire, [parce que bon, il y a un peu de tout]* […]. (France)

c *Alors là, chapeau, mon vieux [parce que comme faux cul, on ne fait pas mieux que vous] !* (Lanzmann, 1994)

> *Question* pourquoi *et justification*
>
> Lorsque *parce que* introduit une justification, il ne répond pas à la question *pourquoi* **46a**, sauf si l'on reformule la question comme en **46b**.
>
> **46 a** Loc. 1 — *Pourquoi est-ce que Paul est chez lui ?*
> Loc. 2 — *# Parce que la lumière est allumée.*
>
> **b** Loc. 1 — *Pourquoi penses-tu que Paul est chez lui ?*
> Loc. 2 — *Parce que la lumière est allumée.*

Une subordonnée de cause peut aussi justifier un acte d'interrogation **47a**, d'ordre ou de conseil. Elle correspond à 'je demande ça parce que' **47a 47b** ou 'je te conseille ça parce que' **47c**.

47 a […] *je sais que tu fais de l'escalade, est-ce que tu pourrais m'en dire plus, parce que c'est un sport que je connais pas trop bien, et puis ça m'intéresse ?* (*Corpus TCOF*, Escalade_mic)

b *« Et d'ailleurs, est-ce que vous aimez Depardieu ? a enchaîné le chauffeur, soudain rembruni. Vous seriez le genre à l'aimer. »* […] *J'ai murmuré un indiscernable et hypocrite oui-non en sortant cinquante francs, déjà prête à bondir hors de cette voiture piège. « Parce que moi, je le hais, Depardieu, a continué le taxi, tandis que nous nous éloignions, je le hais, et j'ai mes raisons ! Ma femme m'a quitté à cause de lui ! »* (Brisac, 1996)

c *Si jamais tu peux y aller, vas-y, parce que je n'ai jamais vu un public aussi réceptif que là-bas, et pour tout.* (*kanard.fr*, 18 sept. 2015)

> Parce que *et la subordination*
>
> Après *parce que* **48a 48b**, une subordonnée peut avoir des propriétés de phrase racine. Elle peut ancrer son propre acte de langage, comme une interrogation **48a** ou une injonction **48b 48c** ➤ I-2.2.
> On peut se demander si ce sont des subordonnées ou des juxtaposées, *parce que* glissant vers un usage de connecteur de discours **48c** ➤ XVIII-3.3, comme en témoigne leur ponctuation ➤ XX-3.5.3.
>
> **48 a** *Mais l'attitude des médecins est incompréhensible [parce que est-ce qu'ils ne devraient pas eux-mêmes voir comment se passe cet accueil] ?* (France)
>
> **b** *Nous devrions partir maintenant [parce que, regarde ce que j'ai gagné] !*
>
> **c** […] *et ce que je dis joue en sens inverse, [parce que, imagine que tu sois à nouveau malade]* […]. (Delay, 1975)

Les autres subordonnées de cause et la justification

D'autres subordonnées de cause peuvent porter sur un acte de langage, par exemple une interrogation. La subordonnée peut précéder **49a** **49c** ou suivre **49b** **49d** la principale et justifie que l'on pose la question. Ainsi, **49a** et **49b** se paraphrasent comme 'je suis justifié à te poser la question de savoir s'il va envoyer son avis par écrit, dans la mesure où il ne peut pas venir'. Il en va de même avec une principale à l'impératif **49e** : la subordonnée justifie la suggestion.

49 **a** *Puisqu'il ne peut pas venir, est-ce qu'il enverra son avis par écrit ?*
b *Est-ce qu'il enverra son avis par écrit, puisqu'il ne peut pas venir ?*
c *Maintenant que les flux RSS ont été supprimés, avez-vous prévu une alternative ?*
d *Est-ce que les poissons voient l'eau [étant donné que nous, nous ne voyons pas l'air] ?* (*forum.fantabobworld.com*, 4 juil. 2015)
e *Viens demain [puisque tu as le temps].*

La subordonnée causale introduite par *d'autant que*, ou annoncée par *d'autant plus* > XIV-3.3.2, peut modifier une phrase à l'impératif **50a** ou comportant un verbe de nécessité **50b** ou de possibilité **50c**. Elle suppose une relation causale établie par le contexte entre la principale et une proposition non exprimée ; la subordonnée apporte alors une raison supplémentaire. L'interprétation de **50b** est 'il doit aller nager (principale), car il est bien de nager (proposition non exprimée et présupposée), et cela surtout qu'il a pris du poids (subordonnée)'. La subordonnée en *d'autant plus que* est comprise comme un renchérissement d'une relation existant entre la principale et la proposition déterminée contextuellement et présupposée. L'interprétation causale fait appel à un stéréotype, par exemple que nager est un bon sport pour maigrir.

50 **a** *Allez vous coucher maintenant, d'autant plus que nous allons nous réveiller tôt pour prendre l'avion.*
b *Il doit aller nager, d'autant plus qu'il a pris du poids.*
c *Il peut utiliser le petit bassin, d'autant plus qu'il n'y a personne aujourd'hui.*

La valeur parenthétique de certaines subordonnées causales

Certaines subordonnées causales peuvent être placées entre virgules, entre tirets ou parenthèses **51** > XX-3.4.1. Dans ce cas, elles ne font pas partie du contenu principal mais apportent un commentaire du locuteur et s'interprètent comme une justification.

51 **a** *VX, puisque c'est son nom, est un agent innervant.* (*lesinrocks.com*, 24 fév. 2017)
b *La vie, l'espoir, la joie, le métalangage – puisque, aussi bien, c'est lui qu'on traque – se laissent-ils donc débiter en tranches comme un rôti* […] *?* (Normand, 2006)

3.4.3. Les subordonnées de cause et le contenu principal

Les subordonnées en parce que, surtout que…

Seules certaines subordonnées de cause peuvent être clivées **52a**, interrogées **52b** ou niées **52c** **52d**. Elles appartiennent au contenu principal de la phrase > I-7.2.1. Une subordonnée de cause en *parce que* peut aussi faire l'objet d'une négation contrastive **52d** > X-5.3.2.

52 **a** *C'est [parce qu'il est malade] que Paul reste à la maison.*
b *Est-ce [parce qu'il est malade] que Paul reste à la maison ?*
c *Ce n'est pas [parce que le soleil devient pâlichon] qu'il faut se résigner à le devenir aussi.* (Forlani, 1989)
d *Il éprouve une autre peur aussi, non parce que je suis blanche mais parce que je suis si jeune, si jeune qu'il pourrait aller en prison si on découvrait notre histoire.* (Duras, 1984)

Il en va de même des subordonnées en *du fait que*, *sous prétexte que* **53a**, et des ajouts en *à cause de*, *à force de*, *en raison de*, *faute de* **53b**, *par* et *pour* **53c**.

53 **a** *Est-ce [sous prétexte que c'est l'Afrique] que l'on doit faire ce que l'on veut ?* (*yabiladi.com*, 6 nov. 2007)
b *C'est [faute de trouver un logement sur son lieu de travail] qu'il laisse seuls son épouse et ses enfants.*
c *C'est [pour avoir perverti la jeunesse] que Socrate est condamné à mort.*

Les subordonnées en comme, puisque…

Les subordonnées en *puisque* se distinguent des subordonnées en *parce que* : elles ne peuvent pas être clivées **54a**, niées **54b** ou interrogées **54c**.

54 **a** # *C'est [puisqu'il est malade] que Paul n'est pas venu.*
b # *Est-ce [puisqu'il est malade] que Paul n'est pas venu ?*
c # *Paul n'est pas venu, non [puisqu'il est malade], mais par oubli.*

Il en va de même des subordonnées introduites par *attendu que*, *comme*, *dès (lors) que*, *du moment que*, *étant donné que*, *maintenant que*, *vu que*. Lorsqu'elles peuvent être clivées, comme en **55a** et **55b**, elles ont seulement un sens temporel et non causal.

55 **a** *C'est [maintenant qu'il est à la retraite] que Paul reste plus souvent à la maison.* TEMPS
b *C'est [comme il partait] que Paul a compris son erreur.* TEMPS
c # *C'est [étant donné qu'il est à la retraite] que Paul reste plus souvent à la maison.*

Elles échappent aussi à la portée de la négation ➤X-5.2.2 : de **56a**, on infère 'l'ancien système englobe des groupes de travailleurs divers', et de **56b**, 'les diables y ont touché'. Elles ne font pas partie du contenu principal de la phrase.

56 **a** […] *la comparaison entre les deux systèmes n'est pas vraiment valable [étant donné que l'ancien système englobe des groupes de travailleurs divers]* […]. (Walker Errazuriz, 2003)
b *Je ne veux pas m'en servir [maintenant que les diables y ont touché].* (Camus, 1953)

> *La subordonnée de cause et la présupposition*
>
> Les subordonnées en *d'autant que*, *du fait que*, *parce que*, *sous prétexte que*, *surtout que* contribuent au contenu principal de la phrase. C'est pourquoi elles peuvent apporter une information nouvelle, et répondre à une question en *pourquoi* ➤XIV-3.4.1, être directement niées ➤X-5.2 ou interrogées, ou encore mises en valeur par une construction clivée ➤XVIII-2.3.
> Les autres subordonnées de cause ont un contenu présupposé, considéré comme acquis par le locuteur ➤I-7.2.1. C'est pourquoi elles ne peuvent pas être clivées, directement niées ou interrogées.
> Ce qui est présupposé est admis comme vrai, avant même l'énonciation, par un groupe qui inclut toujours le locuteur, mais qui peut inclure aussi d'autres personnes. Ainsi dans l'exemple **60a**, le locuteur présente le bonheur de son interlocutrice comme un fait établi : *Je vais essayer d'être heureux [puisque tu es heureuse].* (d'Ormesson, 1987).
> Quand une subordonnée en *parce que* s'interprète comme une justification ➤XIV-3.4.2, elle perd sa capacité à être interrogée **57a** ou clivée **57b**. On peut penser que la justification relève du commentaire, et non du contenu principal.
>
> **57** **a** # *Est-ce [parce que la lumière est allumée] que Paul doit être dans sa chambre ?*
> **b** # *C'est [parce qu'on ne fait pas mieux] que chapeau !*
>
> La subordonnée en *non que* ne peut pas elle non plus être clivée ou interrogée **58a** **58b** ➤X-2.3.4. Elle fait néanmoins partie du contenu principal car elle peut être coordonnée avec une subordonnée en *parce que* **58c**.
>
> **58** **a** # *C'est [non que ces gens-là soient particulièrement sobres] que les cafés sont peu nombreux.*
> **b** # *Est-ce [non que ces gens-là soient particulièrement sobres] que les cafés sont peu nombreux ?*
> **c** […] *celles* […] *qui ont presque entièrement disparu de ma vie depuis plus de vingt ans, [non que je sois devenu un adulte moi-même, du moins dans ce sens-là, mais parce que mes amis sont des artistes]* […]. (Dutourd, 1967)
>
> *Les subordonnées de cause modifiées par des adverbes*
>
> Une subordonnée de cause introduite par *parce que* peut être modifiée par certains adverbes, par exemple un adverbe modal (*sans doute*, *peut-être*, *probablement*) ➤VIII-5.5, qui mesure le degré de certitude avec lequel on établit la relation de cause ou sa probabilité **59a**. On rencontre aussi une subordonnée modifiée par un adverbe qui la situe dans une série de causes, par exemple, *aussi* **59b**, ou un comparatif (*moins*, *plus*). Il en va de même de celles qui sont introduites par *sous (le) prétexte que* **59c**.
>
> **59** **a** *Je pense maintenant qu'elle avait dû se mettre à faire semblant d'avaler ses calmants, peut-être pour nous embêter, [peut-être parce que j'avais parlé et qu'elle essayait de vouloir m'aider]* […]. (Roze, 1996)
> **b** *C'est-à-dire qu'à aucun moment je n'ai essayé de lui parler ou le raisonner, [parce que je sentais bien que c'était inutile mais aussi parce que je m'y refusais].* (Labro, 1982)
> **c** *Mon poids « idéal » se trouve être plus lourd que le poids de départ de mon régime* […] *[sans doute sous prétexte que j'ai plus de 50 ans].* (*forums.marieclaire.fr*, 10 juil. 2012)

Les subordonnées introduites par *comme*, *étant donné*, *maintenant que*, *puisque* ne peuvent être modifiées par aucun de ces adverbes. En effet, ces adverbes modifient le contenu principal, non le contenu présupposé.

60 **a** *Je vais essayer d'être heureux* [*puisque tu es heureuse*]. (d'Ormesson, 1987)
b #*Je vais essayer d'être heureux* [*surtout puisque tu es heureuse*].
c #*Je ne veux pas m'en servir* [*certainement maintenant que les diables y ont touché*].

La subordonnée de cause après un verbe de croyance

D'autres différences entre *parce que*, qui contribue au contenu principal, et *puisque*, qui introduit un contenu présupposé, apparaissent dans le contexte d'un verbe de croyance. La subordonnée introduite par *parce que* est interprétée ou non dans la portée d'un verbe comme *croire*. Ainsi, deux interprétations sont disponibles pour **61a** : 'je crois que la raison qui l'a amené à rester à la maison est qu'il est malade' (la cause est dans la portée de *croire*) ; 'le fait qu'il est malade me fait croire qu'il est resté à la maison' (la cause n'est pas dans la portée de *croire*). La première interprétation est plus évidente avec l'ordre en **61b** et la seconde avec l'ordre en **61c**.

61 **a** *Je crois qu'il est resté à la maison parce qu'il est malade.*
b *Je crois que parce qu'il est malade, il est resté à la maison.*
c *Parce qu'il est malade, je crois qu'il est resté à la maison.*

La vraisemblance du contenu indique que la cause est dans la portée de la croyance en **62a** et **62b**, et hors de la croyance en **62c** et **62d**. Une subordonnée en *sous prétexte que* **62e** peut également être dans la portée de *croire*.

62 **a** *Tu crois que je fais ça* [*parce que tu as descendu mon livre*] *?* (Djian, 1985) ('critiqué')
b *Je crois que tu cherches à abîmer les gens* [*parce que tu ne supportes pas qu'ils soient quelque chose ou quelqu'un, et que tu ne sois rien*]. (Labro, 1982)
c *Je crois que ce sera le paradis* [*parce que je n'ai jamais rien fait de mal*] [...]. (Cauvin, 1976)
d *Vous croyez que j'aime peu, parce que je ne me jette pas à votre cou.* (Montherlant, 1950)
e *On croira qu'il est venu* [*sous prétexte qu'il voulait voir sa grand-mère*].

En revanche, la subordonnée introduite par *puisque* ne peut pas être interprétée dans la portée d'un verbe de croyance **63a** **63b**. En **63a**, le locuteur croit que Paul est resté à la maison, et ce qui justifie cette croyance, c'est qu'il sait que Paul est malade. Il en va de même des subordonnées en *attendu que*, *comme*, *du moment que*, *étant donné que*, *maintenant que*, *vu que* **63c**.

63 **a** *Je crois que Paul est resté à la maison, puisqu'il est malade.*
b *Il faut croire que son travail n'y a pas donné toute satisfaction,* [*puisque l'administration a préféré ne pas prolonger l'expérience et se passer de ses services*]. (Robbe-Grillet, 1953)
c *Comme il est malade, je crois que Paul est resté à la maison.*

XIV-4

Les subordonnées circonstancielles de finalité

4.1. Qu'est-ce qu'une subordonnée de finalité ?

La subordonnée circonstancielle de finalité exprime un but (*Paul est venu* [*pour que tout se passe bien*].) ou une crainte (*Paul est venu* [*de peur que tout aille mal*].). Elle est au subjonctif.
Elle est généralement introduite par une préposition (*afin*, *pour*) ou par une locution prépositionnelle (*dans le but*, *de crainte*) suivie de *que*.
L'expression de la finalité recourt également à des syntagmes prépositionnels incluant un infinitif (*Paul est venu* [*pour nous rassurer*].) ou un complément nominal (*en vue de l'examen*, *pour cela*).

4.1.1. La relation de finalité

Les subordonnées de finalité, parfois appelées *finales*, font partie des subordonnées circonstancielles, parfois appelées *propositions circonstancielles* ➤XIV-1.1. Elles introduisent une situation future ou possible, présentée comme recherchée ou à éviter. Dans le premier cas, on parle de *subordonnée de but* **1a**, dans le second, de *subordonnée de crainte* **1b**. La subordonnée de crainte équivaut sémantiquement à la négation d'une subordonnée de but **1c**.

1 **a** *Paul a déménagé en Patagonie* [*pour que personne ne le retrouve*].
b […] *je m'étais tassé au fond du siège le plus bas* [*de crainte que l'homme que j'avais reconnu puisse me reconnaître à son tour*] […]. (Guibert, 1990)
c *Je m'étais tassé au fond du siège le plus bas* [*pour que l'homme que j'avais reconnu ne puisse pas me reconnaitre à son tour*].

La relation de finalité s'établit entre une action intentionnelle, réalisée ou non, décrite dans la principale et une situation *visée*, c'est-à-dire attendue ou redoutée, décrite par la subordonnée : dans la relation de but, la réalisation de la première permet celle de la situation visée, tandis que dans la relation de crainte, elle empêche ou entrave celle-ci.

La subordonnée de but et la subordonnée de cause

La subordonnée de but **2a** et la subordonnée de cause **2b** ➤XIV-3.1 répondent toutes deux à la question *pourquoi* ➤XIV-3.4.1, mais seule la première répond à la question *dans quel but* **2c**, ce qui permet de les distinguer.

2 **a** Loc. 1 — *Pourquoi Paul est-il entré brutalement ?*
Loc. 2 — *Pour qu'on le remarque.*
b Loc. 1 — *Pourquoi Paul est-il entré brutalement ?*
Loc. 2 — *Parce que Jean l'a poussé.*
c Loc. 1 — *Dans quel but a-t-il téléphoné ?*
Loc. 2 — *Pour qu'on l'invite dimanche prochain.*

La subordonnée de but et la subordonnée de conséquence

À la différence de la relation de conséquence, la relation de finalité suppose un agent qui agit intentionnellement ➤XIV-4.3.1. Les expressions *de manière que*, *de sorte que* peuvent introduire une subordonnée de but **3a** **3b** ou de conséquence **3c** selon que la subordonnée exprime un simple résultat, sans action intentionnelle, ou au contraire une situation volontairement recherchée. La subordonnée de but est au subjonctif **3a**, et elle est mobile dans la phrase **3b**, tandis que la consécutive est généralement à l'indicatif, et toujours après le verbe **3c** ➤XV-6.1.3.

3 **a** *Nous voulons qu'il y ait une labélisation,* [*de manière que l'on soit sûr que les opérations soient liées à la rénovation thermique*] […]. (*qualit-enr.org*, consulté en avril 2019) BUT
b [*De manière que l'on soit sûr que les opérations soient liées à la rénovation thermique*], *nous voulons qu'il y ait une labélisation.*] BUT
c […] *on a enfin compris que le monde est radicalement fou* […] *et que rien n'a de sens,* [*de manière que, si la vie quotidienne est démente même quand elle est normale, elle ne saurait l'être davantage quand on la croit extraordinaire*]. (M. Bataille, 1967) CONSÉQUENCE

Dans certains cas, seul le mode du verbe permet de faire la différence entre la consécutive **4a**, à l'indicatif, et la finale **4b**, au subjonctif. En **4a**, la situation décrite dans la subordonnée est présentée comme réalisée, et causée par l'action de parler fort, sans que Marie recherche cet effet. En revanche, celle de **4b** est présentée comme une visée, et il y a une intention de la part de Marie.

4 **a** *Marie parlait d'une voix forte* [*de sorte que tout le monde l'entendait*]. CONSÉQUENCE
b *Marie parlait d'une voix forte* [*de sorte que tout le monde l'entende*]. BUT

4.1.2. La diversité des subordonnées de finalité

Les subordonnées de finalité ont toujours un introducteur. Il s'agit le plus souvent d'une préposition simple (*afin*, *pour*) **5a 5b** ou complexe (*en vue*, *de crainte*) **5c**, suivie d'une complétive en *que*. Du point de vue syntaxique, cette dernière est complément de la préposition, par exemple *pour* en **5a** : à proprement parler, l'ajout de finalité est donc un syntagme prépositionnel plutôt qu'une phrase subordonnée.

5 **a** *Nous jetions du gros sel sur les braises* [*pour que la cuisinière redémarre*]. (Bienne, 1986)
b *Un barbecue est organisé demain soir* [*afin que tous se rencontrent*].
c *La petite fille hurlait* [*de crainte que sa mère ne l'abandonne*].

Les subordonnées de finalité sont présentées dans le ➤ **tableau XIV-8**.

INTRODUCTEUR	FORMES	EXEMPLES
avec, *dans* + nom de but ou de crainte + *que*	*dans le but*, *dans la crainte*, *dans le dessein*, *avec l'intention*	*Je suis venu* [*avec l'intention que tout soit prêt pour le soir*]. *Je suis venu* [*dans le but que tout se passe bien*]. *Elle vivait* [*dans la crainte qu'on l'abandonne*].
de, *en* + nom de manière + *à ce que*, *que*	*de façon*, *de telle sorte*, *de manière*, *de manière telle*	*Il faut écrire* [*de telle manière qu'on puisse vous répondre*].
préposition + *que*	*afin*, *de crainte*, *de peur*, *de sorte*, *en sorte*, % *histoire*, *par crainte*, *par peur*, *pour*	*Elle secoua son sac* [*afin que pas une miette ne se perde*]. *La petite fille hurlait* [*de crainte qu'on ne l'abandonne*]. *Je te raconte cela* [*pour que tu comprennes*].
subordonnant	*que*	*Arrête cette musique* [*qu'on ait un peu la paix*] !

Tableau XIV-8. *Les principales subordonnées circonstancielles de finalité*

Les subordonnées relatives à valeur finale

On dit quelquefois que les relatives au subjonctif peuvent prendre une valeur de but ➤ **XIII-4.1.2**. Ainsi, la relative en **6a** peut être interprétée comme 'de telle sorte qu'il aille avec Nestor'. Néanmoins, toutes les relatives au subjonctif n'ont pas cette valeur **6b**. De plus, en **6a**, il n'y a pas d'action dont la réalisation faciliterait ou empêcherait la situation visée. C'est en fait le contexte, ici le verbe *chercher*, qui donne à la relative une valeur de but.

6 **a** *Je cherche un nom* [*qui aille avec Nestor*].
b *Il faut embaucher un mécanicien* [*qui ait déjà participé aux 24 Heures du Mans*].

La relation de but et le discours

Une suite de phrases, en discours, peut donner lieu à une interprétation de but **7a**. Il s'agit d'une relation implicite, qui peut être précisée par un connecteur **7b** ➤ **XVIII-3.3**.

7 **a** *Mange des légumes. Tu auras un teint de pêche.*
b *Mange des légumes. Comme ça, tu auras un teint de pêche.*

4.1.3. Les ajouts de finalité à l'infinitif

Certains ajouts à l'infinitif ont une interprétation de but **8a** **8c** ou de crainte **8b** ➤ XIV-4.3. *Pour* introduit directement l'infinitif **8a**. Après *afin*, *de crainte*, *de peur*, *en sorte*, *en vue*, *par crainte*, *par peur*, l'infinitif est introduit par *de* **8b** **8c**. Après *de façon*, *de manière*, il est introduit par *à* **8d**. On trouve également des syntagmes prépositionnels incluant un nom de but (*but*, *désir*, *dessein*, *espoir*, *fin*, *intention*, *objectif*, *souci*) **8e**.

8 **a** *Paul a traversé rapidement [pour franchir la barrière].* BUT
b *Et nombre de personnes partent à la retraite plus tôt qu'elles ne l'auraient souhaité, [par peur de voir leurs droits remis en cause].* (*alternatives-economiques.fr*, 1er avril 2010) CRAINTE
c [Titre] *Une voiture G. parcourt Paris [afin de cartographier la ville]* (*lemondeinformatique.fr*, 9 mai 2008) BUT
d [Titre] *Articuler les sciences et l'éducation [de manière à affronter les défis du changement climatique]* (*unesco.org*, 2 déc. 2012) BUT
e […] *Desjardins était entré avec nous dans la boutique, [avec l'intention d'offrir ce petit livre à une des étudiantes qui nous accompagnaient].* (Gide, 1951a) BUT

Les ajouts infinitifs en pour *avec sujet*

Certains infinitifs introduits par *pour* peuvent avoir un sujet explicite **9a**, pour certains locuteurs, en particulier de Louisiane **9b**. On considère que la préposition *pour* prend alors deux compléments : un syntagme nominal et un syntagme verbal ➤ VII-3.1.5. Ces ajouts ne sont pas analysés comme des phrases subordonnées ➤ I-3.4.

9 **a** % *Je veux les chiens du juif [pour David aller dans la forêt].* (Duras, 1970)
b % *Il a fait faire un gros plancher [pour nous-autres danser dessus].* (Louisiane)

La préposition crainte

Si la forme *crainte* apparait le plus souvent dans les prépositions complexes (*de crainte*, *par crainte*), elle existe aussi comme préposition simple dans un registre informel ➤ VII-2.1 et peut introduire un ajout à l'infinitif (*Y a tout un monde qui m'est fermé, où je ne cherche pas à me propulser [crainte de percevoir dans l'œil des nantis de toujours le mépris à l'égard du plouc]*., Boudard, 1995).

Comme la subordonnée de but, l'ajout à l'infinitif est mobile. Il peut apparaitre en début **10a** ou en fin de phrase **10b**. Il peut aussi s'attacher à un adjectif **10c** ou à un nom, notamment lorsqu'il s'agit d'un instrument ou d'une entité présentée comme telle **10d** ➤ XIV-3.1.2.

10 **a** […] *[pour jouer le désinvolte et se donner une contenance dure], il avait continué à bavarder malgré une tenace envie de vomir.* (Rambaud, 1997)
b *Il avait continué à bavarder [pour jouer le désinvolte et se donner une contenance].*
c *Décidément le feu d'artifice tiré sur le fleuve séduit les Toulousains, prêts à tout [pour voir les bouquets multicolores éclater entre les arbres]* […]. (*ladepeche.fr*, 15 juil. 2015)
d *Les hommes étaient déchirés, puants, sales comme des poux, affamés, presque barbus mais satisfaits de vivre avec leurs bras, leurs jambes, des yeux [pour se rappeler] et des bouches [pour raconter].* (Rambaud, 1997)

Le complément de but à l'infinitif

Après certains verbes, le syntagme à l'infinitif peut être complément, avec un sens de but : c'est le cas avec *être*, *faire*, *insister* **11**. Il s'agit parfois d'expressions semi-figées (*tout faire* (*pour*), *prendre des mesures*, *des dispositions pour*) **11b**. Après un verbe de déplacement ➤ II-3.4.3, un complément infinitif sans préposition est également interprété comme un but ('pour faire les courses') **11d** ➤ II-2.5 ➤ tableau II-16.

11 **a** *Paul insiste [pour réexaminer le dossier].*
b *J'aurais certainement tout fait [pour éviter de partir].* (Tournier, 1977)
c […] *je me suis mis à ralentir la cadence, je faisais au moins [en sorte de pas travailler l'après-midi] et le résultat s'est pas fait attendre.* (Djian, 1985)
d *Je suis partie [faire les courses].*

L'infinitif en pour *ajout ou complément ?*

L'infinitif est analysé comme complément et non comme ajout lorsqu'il est obligatoire et peu mobile **12a** ➤ II-2.1.1. Un autre argument en faveur de cette analyse est que l'on peut relativiser ou interroger un complément de l'infinitif **12c** **12b**, ce qui est difficile hors d'un ajout ➤ I-6.3.4. Certains verbes modaux (*il a fallu*, *il suffit*, *il est nécessaire*) ➤ XI-8.1 prennent également des compléments en *pour* **12d**, avec une interprétation de but ou de résultat. Il s'agit d'un complément, car il est possible de relativiser un complément de l'infinitif **12e** ➤ VII-2.2.4.

12 **a** # *Pour réexaminer le dossier, Paul insiste.*
b *J'aurai tout fait* [*pour éviter ce problème*].
c *C'est un problème* [*que j'aurai tout fait pour éviter* ◊].
d *Il a fallu dix-sept ans* [*pour construire cette cuisine*].
e *C'est une cuisine qu'il a fallu dix-sept ans* [*pour construire* ◊].

Autres usages de pour *+ infinitif*

L'ajout de but en *pour* + infinitif doit être distingué des ajouts de cause, à l'infinitif passé **13a** ➤ XI-6.3.3 ➤ XIV-3.2.1, ou de succession temporelle : l'infinitif en **13b** est interprété comme 'et nous ne reviendrons pas'. L'usage de *pour* dans les constructions présentatives en *il y a* **13c** ➤ XVIII-2.4.1 n'a pas le sens de but et alterne avec une relative en *qui* **13d** ➤ XIII-3.4.1.

13 **a** *Il a été puni* [*pour avoir franchi la barrière*]. CAUSE
b *Nous partons* [*pour ne plus revenir*]. TEMPS
c [...] *les pêcheurs au chalut rentrent, les lamparos se préparent à partir, ni les enfants, ni les vieux ne sont encore au lit, il y a des gens* [*pour crier famine*], *les autres digèrent* [...]. (Chabrol, 1967)
d *Il y a des gens* [*qui crient famine*].

4.1.4. Les ajouts de finalité à complément nominal

Certaines prépositions (*en vue*, *par peur*, *pour*), avec un complément nominal **14a 14c** ou introduit par *de* **14b 14d**, expriment une relation de but **14a 14b 14c** ou de crainte **14d**. La préposition *pour* peut accepter un complément nominal, par exemple dans les titres **14a**. Quand il ne s'agit pas d'un nom décrivant une situation, le complément est réinterprété comme désignant une situation dans laquelle l'individu est impliqué : en **14c**, *pour toi* signifie 'pour te faire plaisir', 'pour servir tes intérêts'... Dans d'autres cas, la préposition en elle-même (*avec*, *dans*, *de*, *par*) n'exprime pas la finalité, et c'est la combinaison avec le complément nominal qui crée cette interprétation ➤ XIV-4.2.

14 **a** [Titre] *Pour l'amélioration de l'exercice du droit de vote des actionnaires en France* (*amf-france.org*, 6 sept. 2005)
b *Paul travaille* [*en vue de l'examen*].
c *On a fait cela* [*pour toi*].
d *Certains renoncent à la victoire* [*par peur de la défaite*].

Du point de vue syntaxique, le syntagme prépositionnel a généralement la fonction *ajout* **14b 14c 14d**, mais peut aussi être un complément après certains verbes tels que *se battre*, *insister*, *militer*, *plaider* **15** ➤ II-2.4.

15 **a** *Paul s'est battu* [*pour ce projet*].
b *Cela plaide* [*pour un examen du dossier*].

D'autres locutions prépositionnelles (*à la poursuite de*, *à la recherche de*, *en prévision de*, *en quête de*) introduisent des ajouts **16a** ou des compléments de but **16b** ➤ VII-2.3.3. Mais elles ne peuvent pas introduire un infinitif **16c** ou une subordonnée **16d**.

16 **a** *Jean reprend ses études* [*en prévision d'une nouvelle vie*].
b *Deux mois après avoir suscité l'émotion par son émouvant appel, M., jeune mère albigeoise, est toujours* [*en quête de bénévoles*] *pour l'aider à appliquer une nouvelle méthode de soin* [...]. (*ladepeche.fr*, 22 aout 2015)
c * *Jean est* [*en quête de réussir sa vie*].
d * *Jean reprend ses études,* [*en prévision que sa vie change*].

INTRODUCTEUR	FORMES	EXEMPLES
à, *avec*, *dans*, *en* + nom de but + *de*	*à la recherche*, *avec l'intention*, *dans le but*, *dans le dessein*, *en quête*, *en prévision*, *en vue*, etc.	*Il part* [*en quête de financements*]. *J'étais arrivé* [*avec l'intention de rester une journée*]. *Nous avons écrit cela* [*dans le but de maintenir la sécurité*].
préposition	*pour*	*Il s'entraine* [*pour le défilé*]. *Je te raconte cela* [*pour t'instruire*].
préposition + *à*	*de façon*, *de manière*, etc.	*La plaque est scellée* [*de façon à résister aux pressions*].
préposition + *de*	*afin*, *de crainte*, *de peur*, % *histoire*, *en sorte*, *par crainte*, *par peur*, etc.	*Elle parle fort* [*afin de se faire entendre*]. *Max se tut* [*de crainte d'un scandale*]. *Elle serra les lèvres* [*par peur de vomir*].

Tableau XIV-9. *Les autres ajouts de finalité*

Les syntagmes prépositionnels de but avec démonstratif

Certains syntagmes prépositionnels incluant un démonstratif (déterminant ou pronom) introduisent des ajouts de finalité **17a**, dans la mesure où l'antécédent est une proposition (*avec cette crainte*, *avec ce projet*, *dans cette attente*, *dans ce but*, *dans cette crainte*, *pour ça*, *pour cela*, *pour ce faire*).
L'expression *pour cela*, *pour ça* peut être un ajout de but **17b 17c 17d**, mais en **17e** c'est un ajout de justification ➤ IX-8.2 ➤ XIV-3.4.2.

17 **a** *Paul est arrivé [avec ce projet].*
b *Tout ça [pour ça] !*
c *Paul veut partir en vacances et pour ça, il travaille la nuit.*
d *Paul veut partir en vacances et il travaille la nuit [pour ça].*
e *C'est [pour ça] que je t'aime.*

Pour ce faire est une expression figée ➤ XVII-3.1.1, qui apparait généralement en début de phrase **18a**. Elle est plus rare dans d'autres positions, et relève alors d'un registre formel et littéraire **18b**.

18 **a** *Paul veut pouvoir partir en vacances. [Pour ce faire], il travaille la nuit.*
b *Qu'est-ce qu'un moment oulipien ? Je ne peux pas répondre à cette question au nom de l'Oulipo, n'étant pas mandaté [pour ce faire].* (Roubaud, 2002)

4.2. La syntaxe des subordonnées de finalité

Les subordonnées de but ou de crainte sont généralement introduites par :
– une préposition simple (*afin*, *pour*) suivie de *que* (*pour que tout se passe bien*) ;
– une préposition complexe (*de façon*, *de sorte*, *par peur*) suivie de *que* (*par peur que tout aille mal*) ;
– un syntagme prépositionnel incluant les noms *but*, *dessein*, *objectif*, etc., suivis de *que* (*dans le but que vous veniez*) ou *de* (*avec l'objectif de vous faire gagner du temps*).
Elles sont au subjonctif.
Elles sont le plus souvent mobiles dans la phrase, en fonction *ajout*, mais sont parfois compléments de certains verbes (*On va faire [en sorte que tout aille bien]*.).
Les subordonnées de crainte autorisent le *ne* explétif (*de peur que tout ne rate*) ➤ X-3.3.3.
En registre informel, certaines subordonnées de but sont introduites par *que* (*Viens ici que je t'embrasse !*).

4.2.1. La fonction syntaxique de la subordonnée de finalité

Une subordonnée de finalité est en général *ajout* à la phrase. À ce titre, elle est mobile et peut se placer en fin **19a** ou en début de phrase **19b**, ou après le verbe **19c**.

19 **a** *Paul se dépêchait [pour que tout soit prêt à temps].*
b *[Pour que tout soit prêt à temps], Paul se dépêchait.*
c *Paul pense, pour que tout soit prêt, à une vaste réorganisation.*

Elle peut aussi être complément de *être* **20a** ou de certains verbes transitifs comme *faire* **20b** ➤ II-2.6. Un certain nombre de verbes prennent des compléments en *pour* ➤ II-2.4 : verbes de communication (*être d'accord*, *insister*, *plaider*) **20c** ➤ II-3.3.5 ou exprimant l'effort d'un agent dirigé vers un but (*militer*, *se battre*, *se dépenser*). Certains verbes modaux (*il a fallu*, *il suffit*, *il est nécessaire*) prennent également des compléments en *pour* **20d**, avec une interprétation de but ou de résultat ➤ XI-8.1.

20 **a** *Si je suis venu, c'est [pour que tout se passe bien].*
b *On va faire [en sorte que tout se passe bien].*
c *Quelquefois, le dimanche, tout le monde insiste [pour qu'il aille décrocher l'accordéon].* (Tournier, 1989)
d *[…] il a fallu attendre 1928 [pour que fût isolée la vitamine C proprement dite].* (R. Schwartz, 1965)

La subordonnée de but complément

Il s'agit bien d'une subordonnée de but en **20b 20c** : le sujet du verbe principal est un agent dont l'action est dirigée vers la réalisation de la situation ➤ II-3.2. Un argument pour la fonction *complément* est que la subordonnée est obligatoire **21a** ou peu mobile **21b**.

21 **a** ** On va faire en sorte.*
b *# Pour qu'il aille décrocher l'accordéon, tout le monde insiste.*

4.2.2. La subordonnée de but introduite par *pour* et *afin*

Afin et *pour* sont les prépositions les plus fréquentes pour introduire une subordonnée de but. Elles sont suivies d'une complétive en *que* **22**. *Pour* est d'un emploi courant, alors qu'*afin* relève d'un registre plus formel.

22 a […] *il pèserait de tout son poids [pour que ma candidature fût retenue]*. (Rolin, 1996)
b *Quand son sac fut vide elle le secoua, [afin que pas une miette ne se perde]* […]. (Germain, 1992)

Les séquences *afin que* et *pour que* ne forment pas un subordonnant aggloméré. En effet, *afin* et *pour* peuvent être séparées de *que* par un adverbe **23**.

23 a *Et puis, il me semble qu'il faudrait aussi changer l'enseignement des matières « principales », [pour, justement, que les élèves n'y « meurent pas d'ennui »]*. (*blog.lyceepourtous.fr*, avril 2009)
b *Toutes sortes d'éléments du conte de Ruth sont accumulés par l'auteur [afin précisément que personne ne se trompe sur son intention d'affabuler]* […]. (Lacocque, 2004)

La subordonnée en *que* est complément de *pour* et peut être coordonnée à une autre sans que la préposition soit répétée **24a**. Il en va de même, en **24b**, pour la subordonnée complément de *afin* ➤ VII-2.2.3.

24 a *Mais c'est lorsqu'elle fut sur le point d'ouvrir la porte de la cabine obscure [pour que pénètre le regard de M. Jo et que la lumière se fasse enfin sur ce mystère] que M. Jo parla du phonographe.* (Duras, 1950)
b *Dans ce genre d'exercice on me foutra la paix la plus souveraine, [afin que je puisse gamberger à mon aise et que je me retrouve le soir dans ma cellule* […]]. (Boudard, 1995)

Pour autant que, *pour peu que* introduisent, quant à eux, une subordonnée conditionnelle ➤ XIV-2.2.1.

Afin *comme préposition*

Pour peut aussi être suivi d'un complément nominal **25a** ou d'un infinitif **25b**, tandis qu'*afin* ne peut être suivi que d'un infinitif introduit par *de* **25c** ou d'une subordonnée en *que* **25d**.

25 a *La feuille de route opérationnelle [pour la sortie du nucléaire] sera fixée par quelques critères* […]. (*energie.eelv.fr*, consulté en mars 2019)
b *Paul lève la main [pour demander la parole]*.
c […] *nous avons appelé la maison [afin de vérifier que la police s'y trouvait bien]*. (Rolin, 1996)
d *Paul lui a écrit [afin qu'ils se réconcilient]*.

Afin est donc une préposition particulière, qui ne prend pas de complément nominal ➤ VII-1.1.4. Elle est issue du figement de *à* + *fin*, que l'on retrouve encore aujourd'hui dans les expressions *à seule fin de*, *à seule fin que*, *à cette seule fin que* **26a 26b**. Pas plus que *afin* + *que* **23b**, *afin* et *de* ne forment une préposition complexe, car ils peuvent être séparés **26c**.

26 a *J'aimais admirer. Un jour, sortant du lycée, je suivis un général pendant deux heures, [à seule fin de me repaître et régaler de ses feuilles de chêne]*. (Cohen, 1954)
b *D. H. discerne un nouveau « mode d'emploi » de l'oubli de Foucault [à cette seule fin que chacun, désormais, puisse se dispenser d'en user]*. (*ecole-lacanienne.net*, 25 juin 2009)
c *Nous bavardons un peu [afin, je crois, de penser le moins possible]*. (Florentin, 1998)

La préposition histoire

Le nom *histoire*, devenu aujourd'hui préposition ➤ VII-2.1.3, est suivi d'un infinitif en *de* **27a** ou d'une complétive en *que* **27b**. Le sens du nom a changé en même temps que sa catégorie. Son utilisation relève en général d'un registre informel, mais certains auteurs en jouent **27c 27d**. En **27d** elle est parallèle à *afin de*. Ni *de*, ni *que* ne sont soudés à *histoire* comme le montrent les coordinations de **27e 27f**.

27 a *Un texte à lire impérativement avant tout le reste, [histoire de bien comprendre la démarche] !* (*blogs.votreargent.fr*, 24 juin 2008)
b *Je tiens à te prévenir qu'en ce moment même je vais au District… Je te le dis tout de suite, [histoire que tu aies le temps de gueuler]*. (Rochant, 1990)
c *Alors, [histoire de n'être pas venu pour rien], il était parti en reconnaissance sur l'immense fleuve* […]. (Garat, 2008)
d *Un mariage de raison peut-être, [histoire de vieillir ensemble], ou mariage d'intérêt, [afin de mettre leurs ressources en commun]*. (Pontalis, 1996)
e *Ils sont sortis quelques minutes, [histoire de fumer et de se dégourdir les jambes]*.
f *On va voyager pendant quelque temps, [histoire que l'incident soit oublié et que tout rentre dans l'ordre]*.

La subordonnée est généralement séparée par une virgule, avec à l'oral une prosodie incidente ➤ XIX-2.2.2 ➤ XX-3.2.3. Il s'agit souvent d'attribuer au locuteur, plutôt qu'au sujet du verbe principal, la responsabilité de la relation de finalité et d'intentionnalité. D'où un effet humoristique en **28**.

> **28 a** *Il en prit une, l'alluma et tira dessus comme un crapaud,* [*histoire de salir un peu plus ses bronches*] […]. (Jardin, 1986)
> **b** *J'ai jeté un coup d'œil un peu triste sur les baraques et je me suis coltiné un bidon de vingt-cinq kilos le long du chemin,* [*histoire de me cisailler un peu les doigts*]. (Djian, 1985)

4.2.3. La subordonnée de finalité avec un autre introducteur prépositionnel

Les autres introducteurs prépositionnels sont complexes, et certains sont des formes figées. Ils sont formés d'une préposition suivie d'un nom (*crainte*, *intention*, *manière*) et d'une complétive en *que* (*de crainte que*, *de manière que*).

La subordonnée de crainte introduite par une préposition complexe

Les expressions *de crainte*, *de peur*, *par crainte*, *par peur* sont des prépositions agglomérées ➤ VII-2.1.4. Elles comprennent un nom singulier, sans article et sans adjectif épithète (* *de grande peur que*, * *de cette crainte que*), et sont suivies d'une complétive en *que* **29**.

29 a *Je mouchai ma lampe* [*de crainte que l'huile brûlante ne se répandît et ne s'enflammât*]. (de Grèce, 1982)
b *Ils avaient voulu que j'arrête la musique* [*par peur que je gâche ma vie*]. (Ledun, 2015)

Avec une subordonnée de crainte introduite par une expression en *peur* ou *crainte*, l'emploi du *ne* explétif est recommandé par la norme et se rencontre fréquemment **29a 30a 30b**. Une subordonnée sans *ne* est toutefois fréquente et reçoit la même interprétation **29b 30c 30d**. C'est pourquoi on parle de *ne explétif* ➤ X-3.3.3. Cet emploi du *ne* explétif n'est pas spécifique aux subordonnées circonstancielles, il est lié aux mots de crainte : ainsi un verbe de crainte déclenche un *ne* explétif dans la complétive (*Je crains qu'il ne soit trop tard.*).

30 a *Effrayé, il fit arrêter la construction* [*de peur que la terre, alourdie de ce côté-là, ne bascule et ne tombe Dieu seul sait où*] *!* (Vincenot, 1972)
b *Et partout les anges te suivront, ils te porteront dans leurs bras* [*de peur que ton pied ne heurte une pierre*] […]. (Lanzmann, 1994)
c *Et aujourd'hui tu as envie d'y retourner parce que je suis là, et parce que je suis là tu n'oses pas y retourner* [*de peur que je m'ennuie*] […]. (Butor, 1957)
d *Elle aurait voulu s'en aller, et tournait un peu dans la pièce,* [*de crainte que l'enfant se mît à pleurer*]. (Monesi, 1966)

La subordonnée de but introduite par une préposition complexe

Les séquences *de façon*, *de manière* et *de sorte* sont des prépositions agglomérées, dont le nom est toujours au singulier, sans article et sans épithète. Elles sont suivies d'une complétive en *que* **31**. On rencontre des variantes comme *de façon telle que* ou *de telle sorte que*.

31 a *Couvrez la terrine, tenez-la quelques instants à l'entrée du four* [*de manière que le parfum de la truffe puisse se confondre avec le fumet des cailles*]. (Valette, 1964)
b *On donne généralement aux ressorts une courbure dirigée vers le haut* [*de façon que la flèche diminue quand la charge supportée augmente*]. (Bailleul, 1951)
c […] *tout juste s'emploie-t-il à laisser une trace de l'expédition,* [*de sorte que les historiens du futur puissent suivre son avancée*]. (Lanzmann, 1994)

> *La subordonnée en* de façon à ce que, de manière à ce que
>
> Les introducteurs *de façon à ce que* et *de manière à ce que* ne sont pas rares, bien que la norme les désapprouve **32**.
>
> **32 a** % *Nous prenions soin de calfeutrer les fenêtres* [*de façon à ce que la lumière du jour ne vienne pas nous réveiller*]. (*lemonde.fr*, 11 avril 2008)
> **b** % *Faire évoluer les catégories Crit'Air* [*de manière à ce que les véhicules GNV* […] *entrent dans la catégorie des véhicules propres* […]]. (*assisesdelamobilite.gouv.fr*, 7 déc. 2017)

La subordonnée de but en avec *ou* dans + *nom de but*

La subordonnée de but peut être introduite par *avec* et *dans* suivis d'un nom de but tel que *but*, *désir*, *dessein*, *espoir*, *fin*, *intention*, *objectif*, *souci*, *vue* suivi d'une complétive en *que* **33**. Le nom est toujours au singulier, généralement accompagné d'un article défini ou d'un démonstratif. L'article indéfini est possible avec un complément nominal (*dans un souci de justice*, *avec un espoir de promotion*).

Et le nom peut être modifié par certains adjectifs épithètes (*avec l'objectif louable de*, *avec l'objectif secret de*, *dans l'espoir insensé que*, *dans le dessein affirmé que*) ; le nom *fin* n'accepte que les adjectifs *seule* et *unique*. C'est pourquoi il s'agit de syntagmes prépositionnels et non de prépositions complexes.

33 **a** *En effet comme l'auteur décide de décrire la réalité telle qu'elle est, il ne construit pas un récit [dans le but que son histoire comporte une morale].* (*maxicours.com*, consulté en mars 2019)
b *Une instruction est le terme […] pour désigner la demande, émanant d'un client, adressée à un établissement teneur de compte [dans le dessein que celui-ci effectue une opération].* (*finance-banque.com*, consulté en mars 2019)

4.2.4. La subordonnée de but introduite par *que*

Certaines phrases interprétées comme des ordres peuvent être suivies d'une subordonnée au subjonctif, introduite par *que*, qui prend alors une valeur de but, en registre informel. Il en va ainsi des impératifs **34** ➤ **XII-2.1.1**. Même si *que* n'exprime pas en soi le but, cette combinaison avec l'impératif s'interprète comme une relation de but.

34 **a** *Petite chose soumise et caressante, la bouteille vint lui sauter dans la main. Viens, [que je t'embrasse sur le goulot, ma chérie, que je te roule une gamelle, que je te fasse le coup du tire-bouchon].* (Page, 1982)
b *Svp pensez à noter vos rdv et dates importantes pour vos suivis [qu'on sache un peu où on en est].* (*petiteemilie.org*, 5 mars 2015)

L'interprétation de but est également possible avec d'autres types de phrases pour peu qu'elles aient cette même valeur d'ordre ou d'injonction : une phrase questionnante adressée à un interlocuteur, avec un futur ou un verbe comme *vouloir* **35a**, ou une interrogative exprimant un ordre indirect **35b**. L'interrogative de **35b** peut se paraphraser comme 'dites-moi où est Montier, pour que j'y coure'. Ces phrases mettent en relation un acte de langage et une situation visée. Cet acte de langage est une forme d'ordre (suggestion, conseil) ➤ **XII-2.4.2**.

35 **a** *Je suis infirmier et je ne mords personne, sauf ceux qui embêtent mes patients. Tu veux bien venir [que je regarde ce que tu as] ?* (*fateofwishes.forumactif.org*, 19 juin 2015)
b *— Chaque année, j'attends avec impatience le rendez-vous avec Montier…*
— Myriam, c'est où Montier… [que j'y coure] ! (*club.lemondedelaphoto.com*, 15 avril 2015)

En l'absence d'ordre, en revanche, une subordonnée en *que* n'a pas cette même interprétation : c'est une consécutive en **36a**, annoncée par *tant* ➤ **XV-6.2**, et une causale en **36b** annoncée par *d'autant* ➤ **XIV-3.3.1**. À la différence de la subordonnée de but, ces subordonnées sont à l'indicatif.

36 **a** *Il a tant insisté [que je l'ai reçu].*
b *C'était d'autant plus surprenant [que c'était la première fois].*

4.2.5. Le mode des subordonnées de finalité

Le subjonctif est obligatoire dans les subordonnées de finalité, qu'elles expriment le but **37a** ou la crainte **37c** ➤ **XI-5.4.2**.

37 **a** *Paul a été habillé en rouge [pour qu'il soit facile à repérer].*
b * *Paul a été habillé en rouge pour qu'il est facile à repérer.*
c *Les enfants se sont tus [de peur que le maitre les surprenne].*
d * *Les enfants se sont tus [de peur que le maitre les surprend].*

Le subjonctif s'explique par le fait que la subordonnée est interprétée comme une visée ➤ **XI-5.4**. Il en va de même des subordonnées complétives après un verbe de volonté et de désir qui prennent une complétive au subjonctif (*Pierre veut que tu viennes.*) ➤ **XI-5.2.3**.
Comme dans les complétives au subjonctif, le sujet nominal peut être inversé avec un verbe intransitif, quel que soit l'introducteur **38a** ➤ **XVII-2.2.6**. C'est plus rare pour les expressions à base nominale (*de façon que*, *de manière que*, *dans le but que*) **38b**.

38 **a** *Il faut que l'on pardonne [pour que se referme cette plaie].*
b *Mais on ne conçoit bien […] les grands équipements […] que dans le cadre de circonscriptions assez larges, [de manière que puissent apparaitre les complémentarités nécessaires entre départements voisins et les fonctions différentes des villes d'un même ensemble] […].* (Bélorgey, 1967)

4.3. L'interprétation des subordonnées de finalité

La subordonnée de finalité est interprétée comme un but si le résultat est souhaité, et comme une crainte dans les autres cas. Il peut s'agir :
– d'une relation entre deux situations (*Paul se dépêche* [*pour que tout soit prêt*].) ;
– d'une relation entre un acte de langage et une situation (*Viens ici* [*pour que je te voie*] *!*).
Certains ajouts de but ont un usage métalinguistique (*pour ne pas le nommer*).

4.3.1. La relation de finalité entre deux situations

Le verbe principal décrit une action visant à obtenir un certain résultat, décrit par la subordonnée ou l'ajout de finalité. S'il s'agit d'un but **39a 39b**, ce résultat est souhaité, et amené ou causé par cette action. Par exemple, en **39a**, on s'attend à ce que l'action de cogner une tirelire (en terre, par exemple) la fasse éclater. S'il s'agit d'une crainte **39c 39d**, la situation décrite par la subordonnée est redoutée, et l'action associée au verbe principal est présentée comme empêchant la survenue de la situation ou réduisant ses chances d'advenir. Par exemple, **39c** repose sur l'idée que plus on se tait, moins on a des chances de se trahir.

39 **a** *Paul a cogné violemment la tirelire* [*pour la briser*].
b *Jean parcourt la campagne* [*afin de dénicher des antiquités*].
c *Paul se tait* [*de crainte de se trahir*].
d *Léa évite les pays chauds* [*de peur d'attraper le paludisme*].

La finalité et l'intentionnalité

L'ajout de finalité peut décrire aussi bien un évènement **40a** qu'un état résultant **40b** ➤ II-3.1. Le verbe principal, en revanche, doit décrire une action intentionnelle, et non un état ou une action subie **40c**. Ce n'est pas le cas avec un ajout de conséquence **40d** ➤ XV-6.1.3.

40 **a** *Il a fait un séjour en Irlande* [*pour retrouver une amie d'enfance*].
b *Il a fait un séjour en Irlande* [*pour bien savoir l'anglais*].
c *# Il a reçu un pot de fleurs sur la tête* [*pour avoir une belle bosse*].
d *Il a reçu un pot de fleurs sur la tête* [*de sorte qu'il a une belle bosse*].

La situation décrite par l'ajout de finalité doit également être postérieure à celle de la principale, d'où des contraintes sur le temps du verbe. Ainsi, l'infinitif passé n'est pas approprié en **41a** ➤ XI-6.3.3. Néanmoins, l'infinitif passé **41b** ou le subjonctif au passé composé **41c** sont possibles s'ils se situent par rapport à un repère autre que celui de la principale, et postérieurs à la situation de la principale ➤ XI-2.7.2. En **41b**, le passage du train est postérieur à la traversée des voies, et la fin du franchissement se situe entre les deux.

41 **a** *# Il a fait un séjour en Irlande* [*pour avoir retrouvé une amie d'enfance*].
b *Il a traversé rapidement* [*pour avoir franchi la barrière quand le train passerait*].
c *On soutiendra Paul* [*pour qu'il ait tout compris quand il sera interrogé*].

La présence d'une intentionnalité est ce qui fait basculer de la conséquence à la finalité. Ainsi, *de telle manière que* introduit une consécutive en **42a** et une subordonnée de but en **42b**. La possibilité existe aussi, même si elle est moins fréquente, avec *de telle sorte que* **42c**, et elle est rare avec *à tel point que*, *au point que*. En **43c** l'agent est implicite, et suggéré par l'expression *vise à modifier*.

42 **a** *Elle m'a regardé* [*de telle manière que j'ai pas eu envie de lui reposer la question*]. (Djian, 1985) CONSÉQUENCE
b […] *les contractants se sont bien engagés à « régler par des moyens pacifiques tous les différends internationaux dans lesquels il pourraient être impliqués,* [*de telle manière que la paix et la sécurité internationales, ainsi que la justice, ne soient pas mises en danger*] ». (Sibert, 1956) BUT
c […] *un projet vise à modifier l'enseignement à l'université de Tbilissi,* [*de telle sorte que diverses matières soient désormais enseignées en russe*] […]. (Carrère d'Encausse, 1978) BUT

➤ La subordonnée de conséquence au subjonctif (*Ça a chauffé assez longtemps pour que ça cuise.*) ➤ XV-6.3.2

L'interprétation du sujet implicite de l'infinitif de finalité

Le sujet implicite de l'infinitif est le plus souvent identifié au sujet du verbe principal **39**. Dans ce cas, une subordonnée au subjonctif serait plus difficile **43a** **43b**. Cependant, le sujet peut aussi être interprété comme plus général. La phrase **43c** est sur ce point ambigüe : soit c'est le locuteur *je* qui stabilise l'appareil, et la subordonnée modifie le verbe ; soit le sujet implicite de l'infinitif est plus général, et la subordonnée modifie le nom. Cette seconde interprétation est la seule possible en **43d**.

43 **a** *# Paul a cogné violemment la tirelire [pour qu'il la brise].*
b *# Jean parcourt la campagne [pour qu'il déniche des antiquités].*
c *J'ai acheté un système [pour stabiliser l'appareil].*
d *C'est un système [pour stabiliser l'appareil].*

Le sujet implicite de l'infinitif est la plupart du temps identifié à un agent, mais ce dernier n'est pas toujours le sujet du verbe principal : en **44a**, il correspond à l'agent du passif (l'auteur) et en **44b**, il correspond à l'agent implicite du passif ➤ II-3.2 ➤ II-4.1.3. En **44c**, enfin, la phrase est impersonnelle et le sujet de l'infinitif est général, interprétable comme 'on' ➤ II-4.4.3.

44 **a** *Le ton ironique est employé par l'auteur [dans l'intention de créer une complicité particulière avec son destinataire]* […]. (*alloprof.qc.ca*, consulté en mars 2019)
b […] *la piscine est désormais fermée le dimanche [pour économiser des frais de personnel].* (*europe1.fr*, 31 aout 2015)
c *Il est donc important de modérer la répétition d'un message [afin de ne pas produire l'effet inverse à celui désiré].* (*spotpink.com*, 16 oct. 2014)

> *Ajout de but à l'infinitif et sujet non agentif*
>
> Il arrive que le sujet du verbe principal ne soit pas interprété comme un agent **45a**, ou que le verbe principal ne soit pas agentif **45b**. Un agent (le concepteur du moteur, les participants au forum) est généralement implicite dans le contexte.
>
> **45** **a** *Le moteur a donc évolué progressivement [dans le but de s'adapter aux essences de qualité médiocre tout en conservant un rendement élevé].* (Tinard, 1951)
> **b** *Cette semaine se déroule à Bangui, la capitale du pays, un forum [afin de mettre un terme à la crise politique et sceller la réconciliation].* (*africa7.blog4ever.com*, 4 mai 2015)

La relation de but et la destination

Certaines subordonnées et ajouts en *pour* ont une interprétation de destination **46**. La relation de destination suppose une action devant amener un certain résultat, mais, à la différence du but, elle n'est pas associée à une intentionnalité. La destination relève de la façon dont est construite une entité **46a**, de ce à quoi elle sert **46c** **46d**, ou bien de la façon dont est vu un organisme vivant **46b**. Dans le premier cas, la forme des artefacts porte la trace de ce à quoi ils sont destinés **46a** **46c**, dans le second, il s'agit d'un point de vue téléologique sur la nature **46b**.

46 **a** *Les rues sont faites [pour qu'on y passe].*
b *Cette variété d'arbre a développé une écorce épaisse [pour éviter les assauts des grands herbivores].*
c […] *Wendy Cope, la standardiste, se maquillait, comme tous les jours, son matériel étalé devant elle. Dans l'ordre : fond de teint, fard ocre [pour creuser les joues], ombres roses sur les pommettes* […]. (Brisac, 1996)
d *Soudain terrorisée, le cœur battant, je me suis cognée à un piton noir planté au bord du trottoir [pour éviter, je crois, que les voitures n'y stationnent].* (Brisac, 1996)

Cette interprétation est fréquente avec les noms (*article pour pêcheurs*, *béquille pour les impotents*, *livres pour enfants*, *manuel pour débutants*) ➤ IV-5.5.2. L'agent reste implicite, le nom est compris comme un moyen pour obtenir un résultat. Dans les deux cas, l'expression apporte une propriété de l'entité (*Ce fard, c'est pour creuser les joues. Ce manuel, il est pour débutants.*).

La relation de but et la cause

Une relation de cause relie deux situations dont l'une dépend de l'autre ➤ XIV-3.1, et la situation visée est présentée comme dépendant de l'action associée au verbe principal. Lorsque le but est présenté comme atteint, une relation de cause apparait **47a**. Cependant, la cause entraine obligatoirement le résultat (il n'y a pas de cause sans résultat), tandis qu'un but visé n'est pas toujours atteint **47b**. Dans la relation de but,

l'action n'est pas non plus présentée comme nécessaire. La phrase **47c**, par exemple, rend explicite le fait que l'action n'est pas nécessaire à la réalisation du but visé.

47 **a** *[Pour que les komsomols se réunissent ainsi en conclave, ce qu'ils ne faisaient jamais], il avait dû se produire un événement d'importance.* (Thorez, 1982)
b *J'ai mis une cravate [pour séduire le jury], mais le jury n'a pas été séduit.*
c *J'ai mis les fleurs la tête en bas [pour qu'elles ne fanent pas], mais j'aurais pu tout aussi bien les mettre dans l'eau.*

> *La subordonnée de but et l'existence de la situation visée*
>
> Contrairement à d'autres subordonnées circonstancielles, par exemple de cause ou de temps, la subordonnée de finalité ne dit rien de l'existence de la situation visée : celle-ci peut être réalisée **48a** ou non **48b**. La relation qui relie l'action et la situation visée doit plutôt être caractérisée en termes de probabilité : avec un ajout de but, la réalisation de l'action augmente la probabilité que la situation visée se réalise ; inversement, dans le cas de la crainte, la réalisation de l'action diminue les chances que la situation se réalise.
>
> **48** **a** *Paul a appelé la police [pour que le bruit cesse] et tout est rentré dans l'ordre.*
> **b** *Paul a appelé la police [pour que le bruit cesse] mais ils n'ont pas réussi à l'arrêter.*

4.3.2. La relation de finalité entre un acte de langage et une situation visée

La relation de finalité s'établit le plus souvent entre des situations, mais peut aussi concerner un acte de langage ➤ I-2.2 ou le point de vue du locuteur.

Les ajouts en pour *et l'acte de langage*

Un ajout de but en *pour* peut contribuer à modifier l'acte de langage associé à un type de phrase ➤ I-2.2. Ainsi, une phrase interrogative peut être associée à un reproche **49a** ou une requête **49b** ➤ XII-3.4.3, et une déclarative à une plainte **49c** ou un reproche **49d** ➤ XII-1.3.3.
C'est aussi le cas des subordonnées de but introduites par *que* ➤ XIV-4.2.4, qui suivent une principale à valeur d'ordre (*Viens ici [que je t'embrasse] !*).

49 **a** *Qui êtes-vous [pour oser m'insulter] ?*
b *Qu'est-ce que tu manges, [pour que je puisse expliquer au médecin] ?*
c *Ça a été long [pour faire 4 kilomètres] !*
d *On ne vient pas en Corse [pour avoir de la pluie] !*

Les ajouts en pour + *infinitif et l'énonciation*

Les ajouts en *pour* en **50** peuvent concerner un aspect de l'énoncé lui-même. L'ajout comporte un infinitif (*considérer*, *nommer*) ou un adjectif (*précis*) qui concerne une expression de la principale : les figures de style en **50a**, la marque à la pomme en **50b**, le 14 du mois de juin en **50c**. En **50c**, le locuteur intervient pour commenter l'expression *au mois de juin 1940*, et la subordonnée signifie 'j'ajoute le 14 pour faire preuve de précision'. Il s'agit d'un emploi *métalinguistique*, qui concerne l'expression utilisée **50b**, le contenu du message **50a**, l'attitude du locuteur vis-à-vis de son énoncé **50c** **50d** ou l'organisation du discours (*pour donner un cas simple*, *pour commencer*, *pour conclure*).

50 **a** *La métaphore, la métonymie ou la synecdoque, pour ne considérer ici que les trois autres tropes majeurs […].* (*fabula.org*, 22 juin 2008)
b *La presse s'en prend à la marque à la pomme, pour ne pas la nommer.*
c *Alors un beau matin, c'est dans tous les manuels d'histoire, l'armée allemande est entrée dans Paris, au mois de juin 1940… [pour être précis le 14].* (Boudard, 1995)
d *Pour parler clair, c'est bien l'avenir de ces jeunes citoyens qui se joue dans les urnes.* (*franceinter.fr*, 15 avril 2012)
e *Ton cher et tendre que tu croyais à ta botte te trompait avec une petite vendeuse des Galeries 2000, Aurélie Lecointe [pour ne pas la nommer].* (Beck, 1988)

L'expression *pour ne pas le nommer* constitue un cas particulier. À son sens initial ('je choisis de désigner un référent par autre chose que son nom') **50b** se substitue généralement un emploi dit *antiphrastique*, qui relève de la prétérition, dans un contexte où le référent est nommé **50e**.

L'ambigüité entre usage descriptif (de but) et usage métalinguistique

Certains ajouts en *pour* **51a** peuvent être ambigus entre une interprétation de but ('Paul a l'intention d'être exact') et une interprétation métalinguistique ('je cherche à être exact et c'est pourquoi j'indique l'heure d'arrivée de Paul'). Le sujet implicite de l'infinitif peut en effet être le sujet de la principale (Paul) ou le locuteur. Cependant, dans une construction clivée, seule l'interprétation de but est possible **51b**.

51 **a** *Pour être exact, Paul est arrivé à 13 heures 12.*
b *C'est [pour être exact] que Paul est arrivé à 13 heures 12.*

4.3.3. Les ajouts de finalité et la négation

La négation des ajouts de finalité

Les ajouts de but **52a** comme de crainte **52b** peuvent être niés. Il s'agit d'une négation contrastive, en *non… mais* ➤ **X-5.3**, incluant un ajout de cause **52a** ou un autre ajout de finalité **52b**. Comme les ajouts de cause, les ajouts de finalité peuvent être niés ou interrogés ➤ **XIV-3.4.3** : ils contribuent au contenu principal de la phrase, à la différence des ajouts concessifs ➤ **XIV-5.4.3**.

52 **a** *Joseph revint se poster devant la fenêtre, [non pour voir ce qui se passait dans la rue], [mais par un tardif scrupule d'avoir écouté]* […]. (Green, 1950a)
b […] *je pénètre à tâtons, les mains en avant, [non par peur de me faire de la peine ou de me mettre un œil au beurre noir], [mais pour essayer de saisir un fil et de tirer dessus, pour le lover en une pelote présentable]* […]. (Ollivier, 1982)

La subordonnée de but et la cible de la négation

Quand la principale est négative, la subordonnée ou l'ajout de but peut parfois constituer la *cible* de la négation ➤ **X-5.2.2**. Dans ce cas, l'action de la principale n'est pas niée : le locuteur est en face de son invité **53a** ou s'adresse à quelqu'un dont on sait qu'il est président **53b**, et la négation est interprétée comme portant sur la relation de but elle-même.

53 **a** *Je ne t'invite pas [pour que tu te soules].*
b *Tu n'es pas président [pour me critiquer].*

Certaines phrases **54a** peuvent à cet égard être ambigües : Paul peut être venu pour une autre raison, et la cible de la négation est alors la subordonnée **54b**, ou bien Paul n'est pas venu, et la cible de la négation est alors la principale **54c**.

54 **a** *Paul n'est pas venu [pour que tu puisses sortir].*
b *Ce n'est pas [pour que tu puisses sortir] que Paul est venu.*
c *C'est [pour que tu puisses sortir] que Paul n'est pas venu.*

La subordonnée en pour pas que

Lorsque la subordonnée en *pour* est niée, on trouve, en plus de la forme standard **55a**, une construction en *pour pas que* désapprouvée par la norme **55b**. Le *ne* y est parfois ajouté **55c** ➤ **X-3.2.2**.

55 **a** *Tiens bien le bâton [pour qu'il ne tombe pas].*
b ! *Tiens bien le bâton [pour pas qu'il tombe].*
c ! *Tiens bien le bâton [pour ne pas qu'il tombe].*

Les exemples **56**, issus de textes littéraires, sont souvent liés à un contexte informel.

56 **a** ! *Elle a pris une feuille de papier et un stylo et elle a écrit quelque chose qu'elle a souligné trois fois [pour ne pas que je perde la feuille].* (Gary [Ajar], 1975)
b ! […] *mais Virginie mon grand amour, par prudence et [pour ne pas que tu penses que j'exagère, que je prends feu], nous considèrerons seulement le premier de ces nombres : trente millions* […] ? (Y. Berger, 1962)
c ! *Alors, je reste le plus possible occupée et lointaine, [pour ne pas que mon amie la cavale veuille tout soudain se mettre à parler].* (Sarrazin, 1965a)

Les exemples **57**, sans *ne*, sont encore plus informels. Cette forme de négation n'est pas toujours strictement équivalente à *pour que… ne… pas*, mais permet d'insister sur une interprétation d'évitement ('pour éviter que').

57 **a** ! *Ça m'avait pris du temps pour rebâtir un morceau de vie et on m'envoyait ces deux-là [pour pas que j'oublie la fragilité des choses]. Pourquoi, est-ce que j'avais l'air de l'avoir oubliée ?* (Djian, 1985)
b ! […] *c'était le pire cadenas [pour pas que je m'échappe]* […]. (Guyard, 2011)

XIV-5

Les subordonnées concessives

5.1. Qu'est-ce qu'une subordonnée concessive ?

Une subordonnée concessive exprime une relation de concession, c'est-à-dire une causalité contrariée, une conséquence inattendue, une attente déçue ou tout simplement un point faible dans une argumentation. Selon son introducteur, elle est à l'indicatif (*même s'il pleut*) ou au subjonctif (*bien qu'il pleuve*).
L'expression de la concession peut aussi recourir :
- à un syntagme prépositionnel incluant un infinitif (*sans protester*), un participe présent (*tout en protestant*) ou un complément nominal (*en dépit de la crise*, *malgré la pluie*) ;
- à un ajout initial sans introducteur (*Âgé de quinze ans, il a quand même eu son bac.*).

Certaines phrases coordonnées (*Il fut malade mais il ne resta pas couché.*) ou juxtaposées (*Il a beau pleuvoir, Paul est sorti.*) peuvent également être liées par une relation de concession.

5.1.1. La relation de concession

La relation de concession oppose la situation décrite dans la subordonnée et celle décrite dans la principale. Plus précisément, elle repose sur une relation de causalité implicite qui n'est pas vérifiée : en **1a**, on suppose que la maladie incite en général à ne pas sortir. De même, en **1b**, le prix est mis en opposition avec la beauté du collier ; il ne s'agit pas d'une causalité implicite mais d'une implication moins précise : la beauté du bijou pourrait conduire à l'acheter, mais le locuteur mentionne son prix pour dissuader ou différer un achat éventuel. De façon générale, la concession met en jeu des attentes, qui peuvent être assez vagues. En cela, la relation concessive diffère de l'opposition simple ou contraste, qui oppose deux situations sans causalité contrariée ni attente déçue, comme en **1c**.

1 a *Jean est sorti* [*bien qu'il soit malade*].
b *Ce collier est très cher,* [*même s'il est beau*].
c *Si Paul est grand, son frère est immense.*

En d'autres termes, la principale décrit une situation qui va dans le sens contraire de ce qui est concédé (le fait que Jean soit malade, la beauté du collier). En général, cette situation est inattendue : la construction est utilisée pour démentir l'existence d'une situation qui serait une conséquence naturelle ou tenue pour probable de celle décrite dans la subordonnée. En ce sens, elle a toujours une valeur argumentative ➤ XIV-5.4.1.

La relation concessive et la relation temporelle

Certains introducteurs temporels, comme *alors*, *pendant*, *quand* ➤ XIV-6.2, peuvent introduire une subordonnée concessive **2a 2b**. La distinction s'appuie sur la possibilité d'insérer *même* dans la subordonnée concessive **2c**, ou *néanmoins* dans la principale, tandis que l'on peut remplacer l'introducteur par *au moment où* dans la subordonnée temporelle **2d**.

2 a [*Alors que minuit sonnait*], *Paul est entré.* TEMPORELLE
b [*Alors qu'il n'a que seize ans*], *Paul a réussi son bac.* CONCESSIVE
c [*Alors même qu'il n'a que seize ans*], *Paul a réussi son bac.* CONCESSIVE
d [*Au moment où minuit sonnait*], *Paul est entré.* TEMPORELLE

Les subordonnées se différencient également par la question appropriée : la subordonnée temporelle répond à la question *quand* **3a**, à la différence de la subordonnée concessive **3b**.

3 a Loc. 1 — *Quand est entré Paul ?*
Loc. 2 — *Alors que minuit sonnait.*

b Loc. 1 — *Quand a-t-il réussi son bac ?*
Loc. 2 — # *Alors qu'il n'a que seize ans.*
c *Paul est grand [alors que son frère est petit].*

Alors que, *tandis que* peuvent aussi introduire une subordonnée circonstancielle en simple relation de contraste avec la principale **3c**. Il ne s'agit pas d'une subordonnée concessive à proprement parler, dans la mesure où il n'y a pas de causalité contrariée ni d'attente déçue : la taille de Paul n'est pas déterminée par celle de son frère. On parle parfois de subordonnée *adversative*.

La relation concessive et la relation conditionnelle contrastive

Même si introduit toujours une subordonnée concessive **1b**. *Si*, en revanche, peut introduire une conditionnelle contrastive **1c 4a** ou une subordonnée concessive **4b**, en plus de ses autres emplois > **XIV-2.3.3**. La conditionnelle contrastive repose sur le contraste entre les deux situations, qui peut venir des verbes ou des attributs (le cœur de Paris, le cœur de la Cité).

4 **a** *[Si la Cité est le cœur de Paris], le Palais, lui, est le cœur de la Cité.* (Lebigre, 1991) CONDITIONNELLE
b *[Si Yann fut malade], il ne resta pas couché.* CONCESSIVE
c *[Si Yann fut malade], il ne resta pas couché pour autant.* CONCESSIVE
d # *[Si la Cité est le cœur de Paris], le Palais, lui, néanmoins, est le cœur de la Cité.*

De même qu'avec la temporelle en *alors que*, le contexte peut créer une relation concessive comme en **4b** : on s'attend à ce qu'un malade reste couché, mais cela n'a pas été le cas. Cette relation concessive peut être soulignée par un adverbe comme *néanmoins* ou *pour autant* dans la principale **4c**. Un tel adverbe n'est pas naturel quand il s'agit d'un simple contraste **4d**.

5.1.2. La diversité des subordonnées concessives

La subordonnée concessive à verbe conjugué

La subordonnée concessive est introduite par un subordonnant (*bien que*, *quoique*, *si*) **5a**, par un adverbe (*alors*, *encore*) **5b** ou encore une préposition suivie de *que* (*pendant*, *sans*). Elle peut parfois être sans verbe **5c** > **I-5.3.4**.

5 **a** *[Bien qu'il soit malade], Paul est venu.*
b *Paul est venu, [alors qu'il était malade].*
c *Paul est venu, [quoique malade].*

Une concessive peut aussi être introduite par une proforme suivie de *que* (*quoi*, *où*) > **tableau XIV-12** dans une construction parfois appelée *pseudorelative* **6a** > **XIV-5.2.4**, ou par un syntagme adjectival ou adverbial suivi de *que* **6b** > **VI-4.5.2**. Enfin, la concessive peut également être sans introducteur : le verbe est alors au conditionnel ou au subjonctif imparfait, avec un sujet suffixé **6c** > **XI-2.1.7** > **XVII-2.1.4**.

6 **a** *[Où que tu ailles], tu trouveras la même réponse.*
b *[Aussi futé qu'il soit], il ne nous aide guère.*
c *[Fût-il ministre], je ne l'écouterais pas.*

La variété des subordonnées concessives est présentée dans le > **tableau XIV-10**.

INTRODUCTEUR	FORMES	EXEMPLES
adverbe + *que*	*alors*, *alors même*, *encore*	*Il est sorti [alors que nous l'avions interdit].*
préposition + *que*	*pendant*, *sans*	*Il a bon cœur [sans que cela se voie].*
proforme + *que*	*quel*, *qui*, *quoi*, *où*, etc.	*[Quoi qu'ils aient fait], ils ont bien fait.*
subordonnant	*bien que*, *lorsque*, *même si*, *quand*, *quand bien même*, *quoique*, *si*, *tandis que*	*Personne ne l'envie [bien qu'il soit riche].*
syntagme antéposé + *que*	*aussi*, *si*, *quelque*, *tout* + adjectif, adverbe, nom ou préposition	*[Aussi prudent qu'il soit], il ne peut tout prévoir.* *[Si lentement qu'ils opèrent], ils changent tout.*
—	verbe au conditionnel ou au subjonctif imparfait + sujet suffixé	*[M'aurait-il supplié], je ne l'aurais pas reçu.* *[Luc m'aurait-il écrit], je ne lui aurais pas répondu.*

Tableau XIV-10. *Les principales subordonnées concessives*

> Le mode dans la subordonnée concessive > **XI-5.4** > **XIV-5.3**

La position de la subordonnée concessive dans la phrase

De façon générale, la subordonnée concessive est mobile dans la phrase : elle peut apparaitre en fin de phrase **7a**, en début de phrase **7b**, entre le sujet et le verbe **7c**, ou encore entre le verbe et un complément **7d**, comme le ferait un adverbe de phrase ➤ VIII-5.1.1.

7 **a** *Marie a vécu à Paris, [même si elle parle mal français].*
b *[Même si elle parle mal français], Marie a vécu à Paris.*
c *Marie, [même si elle parle mal français], a vécu à Paris.*
d *Marie a passé, [même si elle parle mal français], plusieurs années à Paris.*

Certaines concessives sont moins mobiles : celles introduites par *si* se rencontrent en début de phrase **4b**, tandis que l'on trouve généralement en fin de phrase celles en *encore que*, dites *rectificatives*, qui corrigent ou restreignent ce qui vient d'être dit, et qui apparaissent donc après l'expression qu'elles modifient **8**.

8 **a** *Comme de juste, malgré les consignes et la surveillance, nous préférions passer ces deux heures à chuchoter entre nous, [encore que l'abondance du repas et la chaleur eussent souvent raison de notre résistance].* (Thorez, 1982)
b *J'aime qu'aucun nom inventé n'y soit clairement traduisible pour l'historien (encore que plus d'une fois, à propos de la conspiration, il en vienne un sur le bout de la langue).* (Gracq, 1980)

> Encore que *en début de phrase*
>
> On peut trouver *encore que* en début de phrase, comme cela était courant à l'époque classique, mais dans ce cas, il semble que *encore que* soit l'équivalent de *bien que*, et non l'introducteur d'une concessive rectificative **9** ➤ XIV-5.4.1.
>
> **9** **a** *[Encore que l'idée soit piquante], qu'est-ce que vous en pensez ?* (Sollers, 1987)
> **b** *[Encore que le motif d'un séjour à Beaune coule de source], je m'enquis des raisons du sien, au prix d'un calembour intraduisible en danois* [...]. (Blondin, 1982)

La subordonnée concessive commençant par un adverbe de degré, ou bien *tout* ➤ VIII-7.1, apparait de préférence en début **10a** ou en fin de phrase **10b** ➤ XIV-5.2.4. Mais il peut arriver de la trouver après le verbe **10c** ou après un élément dont la subordonnée dit quelque chose **10d**. Ce type de concessive est toujours séparé par une virgule à l'écrit ➤ XX-3.2.3 et par une frontière prosodique à l'oral ➤ XIX-2.2.2.

10 **a** *[Tout président qu'il est], Paul est resté d'une grande simplicité.*
b *Il est resté d'une grande simplicité, [tout président qu'il est].*
c *Paul est resté, [tout président qu'il est], d'une grande simplicité.*
d *J'étais sûre que mon petit Julien, [tout menteur qu'il fût], m'aimerait longtemps* [...]. (Aventin, 1988)

La fonction syntaxique des subordonnées circonstancielles

La subordonnée concessive est toujours en fonction *ajout*, généralement ajout à la phrase **10a** ou au verbe **10c**. Elle peut parfois modifier un autre constituant : adjectif **11a**, syntagme prépositionnel **11b**, en particulier si elle est sans verbe **11c** ➤ XIV-5.2.1. Contrairement à d'autres subordonnées circonstancielles ➤ XIV-1.1, la concessive ne peut pas être complément de *être* dans une construction clivée **11d** ➤ XIV-5.4.3 ➤ XVIII-2.3.2.

11 **a** *Présent, [bien qu'il soit malade], Paul avait mauvaise mine.*
b *En forme, [bien qu'il ait travaillé toute la nuit], Paul faisait des plaisanteries.*
c *Présent, [quoique malade], Paul avait mauvaise mine.*
d ** C'est [bien qu'il pleuve] que Paul est sorti.*

5.1.3. Les autres expressions de la concession

Les ajouts concessifs à l'infinitif ou au participe présent

Certains ajouts concessifs introduits par *sans* sont à l'infinitif **12a**. Du point de vue syntaxique, ce sont des syntagmes prépositionnels incluant un syntagme verbal, et non des phrases subordonnées ➤ XI-6.1.2. Il en va de même du participe présent introduit par *tout en* **12b** ➤ XI-7.4.2. Le sens concessif, parfois renforcé par un adverbe comme *néanmoins* ou *pas moins* **12c**, s'ajoute alors à la valeur de concomitance temporelle ➤ XIV-6.2. Il disparait en l'absence de *tout* **12d**.

En **12e**, en revanche, on analyse la séquence introduite par *bien que* comme une subordonnée réduite > XIV-5.2.1.

12 **a** *Paul a bon cœur [sans être vraiment généreux].*
b *[Tout en mangeant de moins en moins], Marie continue à prendre du poids.*
c *[Tout en parlant peu], Paul n'en dit pas moins des bêtises.*
d *En mangeant de moins en moins, Marie continue à prendre du poids.*
e *[Bien qu'ayant subi une opération importante], Jean semblait en forme.*

Les syntagmes prépositionnels de concession

Les prépositions proprement concessives sont *en dépit de*, *malgré* et *nonobstant* **13a** **13b**. Elles sont suivies d'un complément nominal, qui peut être un pronom **13c**. *Nonobstant* appartient à un registre formel (administratif ou juridique) **13d**.

13 **a** *[En dépit de ses résultats], il est content.*
b *L'Iran accélère son programme nucléaire [malgré les sanctions de l'ONU].* (*Le Monde*, 8 avril 2008)
c *Jean veut devenir professeur [malgré tout].*
d *[Nonobstant la définition de la professeure ou du professeur sous octroi à la clause 1.1.13], la personne qui possède un doctorat pertinent à ses fonctions* […] *peut être engagée* […]. (*spul.ulaval.ca*, nov. 2010) (Canada)

Les prépositions *pour* et *sans* peuvent parfois introduire un complément nominal avec un sens de concession. Elles constituent alors un syntagme prépositionnel concessif en fonction *ajout* : **14a** signifie 'alors qu'il est champion départemental', et **14b** 'même s'il n'a pas fait d'efforts particuliers'.

14 **a** *[Pour un champion départemental], Pierre a un service très mauvais.*
b *Il a réussi [sans effort particulier].*

Les autres ajouts de concession

Des adjectifs et participes en début de phrase, qui s'accordent généralement avec le sujet, peuvent prendre une valeur concessive en contexte, mais il s'agit d'une relation implicite. La valeur concessive peut être soulignée dans la phrase par un adverbe d'opposition, comme *en revanche*, *quand même* et *toutefois*. **15a** signifie 'même s'il est inapte à toute forme de vie sociale', **15b** 'alors qu'il est arrivé trop tard'. Du point de vue syntaxique, ces séquences ne forment pas une phrase subordonnée mais un syntagme adjectival **15a** ou participial **15b**, appelé *ajout prédicatif* > XIV-1.4.2 > XVIII-3.1. Ne faisant pas partie du sujet nominal, ils ne sont pas analysés comme *apposés* > VI-4.2.1.

15 **a** *[Inapte à toute forme de vie sociale], il est toutefois très affectueux avec ses proches.*
b *[Arrivé trop tard pour la cérémonie], il a quand même tenu à saluer les mariés.*

La variété des ajouts concessifs est présentée dans le > tableau XIV-11.

INTRODUCTEUR	FORMES	EXEMPLES
préposition	*malgré*, *nonobstant*, *pour*, *sans*	*Il s'est bien débrouillé, [pour un débutant].*
préposition + *de*	*en dépit*	*[En dépit de son jeune âge], il a déjà son bac.*
préposition + infinitif	*au lieu (de)*, *loin (de)*, *sans*	*Il a bon cœur [sans être vraiment généreux].*
préposition + participe présent	*tout en*	*[Tout en parlant peu], il n'en dit pas moins des bêtises.*
—	syntagme adjectival ou participial	*[Âgé de quinze ans], il a déjà son bac.*

Tableau XIV-11. *Les autres ajouts concessifs*

Les phrases juxtaposées à valeur concessive

Une relation de concession implicite peut également relier deux phrases à l'imparfait : en **16a**, par exemple, la première phrase correspond à 'alors qu'il n'avait pas cinq ans'. On rencontre également des paires de phrases juxtaposées dont la première est construite avec *avoir beau* suivi d'un infinitif **16b** ou avec *pouvoir bien* **16d** > XI-8.2.2. Il s'agit là de constructions binaires : une phrase indépendante avec *avoir beau* n'est pas acceptable **16c**, et *Il peut bien venir me voir.* en tant que phrase indépendante ne signifierait pas, comme en **16d**, 'même s'il vient me voir'. De même en **16a**, la première phrase change de sens si la seconde est absente (*Il n'avait pas cinq ans.*).

À l'oral, dans les cas **16a 16b 16d**, la première phrase a un contour continuatif, c'est-à-dire une montée finale, sans pause significative comme ce serait le cas entre deux phrases indépendantes ➤ **XIX-5.3.2**. Cette première phrase peut être analysée comme un cas particulier de subordonnée ➤ **I-4.6.2**.

16 **a** *[Il n'avait pas cinq ans], il était déjà très violent.*
b *[Jean a beau réduire ses dépenses], il ne s'en sort pas avec ce salaire.*
c *# Jean a beau réduire ses dépenses.*
d *[Il peut bien venir me voir], je ne reviendrai pas sur ma décision.*

Les coordinations à sens concessif

Certaines phrases coordonnées peuvent être liées par une relation de concession ➤ **XVI-5.1.3**. En **17a**, *mais* exprime une simple relation d'opposition : beau est une qualité tandis que cher est un défaut. En revanche, en **17b**, il s'agit bien d'opposition concessive, car l'adverbe *quand même* permet de préciser sur quoi repose l'opposition. Par ce moyen le locuteur suggère qu'il y a une disproportion entre la beauté de l'objet et son prix, que, même si cet objet est beau, il est cher pour ce qu'il est ➤ **XVI-2.2.2**. Par ailleurs, il existe une série d'adverbes concessifs (*cependant*, *néanmoins*, *pourtant*), qui sont des connecteurs, mais qui n'introduisent pas de subordonnée **17c** ➤ **XVI-3.3** ➤ **XVIII-3.3**.

17 **a** *C'est beau, mais c'est cher.*
b *C'est beau, mais c'est cher quand même.*
c *Lou devait partir, pourtant elle est encore là.*

5.2. La syntaxe des subordonnées concessives

Une subordonnée concessive est introduite par :
- un subordonnant (*bien que*, *quoique*, *même si*) (*[Bien qu'il pleuve], Paul est sorti.*) ;
- un adverbe (*alors*, *encore*) ou une préposition (*pendant*, *sans*), suivi de *que* (*Il a eu son bac [alors qu'il n'a que 16 ans].*) ;
- une proforme antéposée (*qui que ce soit*, *quoi*, *où*) suivie de *que* (*[Où que tu ailles], tu obtiendras la même réponse.*) ;
- un syntagme adjectival, adverbial ou nominal, modifié par *aussi*, *quelque*, *si*, *tout*, antéposé et suivi de *que* (*[Aussi futé qu'il soit], il ne nous aide guère.*) ou d'un verbe à sujet suffixé (*[Aussi futé soit-il], il ne nous aide guère.*).

Certaines sont sans introducteur, avec un verbe à sujet suffixé au conditionnel (*Je ne lui parlerai pas, [serait-il un génie].*) ou, plus rarement, au subjonctif imparfait ou plus-que-parfait (*Je ne lui parlerai pas, [fût-il un génie].*). Elles ont toujours la fonction *ajout*.

5.2.1. La subordonnée concessive introduite par un subordonnant

Certains subordonnants (*bien que*, *même si*, *quand bien même*, *quoique*) ont un sens concessif. D'autres (*lorsque*, *quand*, *si*, *tandis que*) introduisent habituellement une subordonnée conditionnelle ➤ **XIV-2.1** ou temporelle ➤ **XIV-6.1**, mais peuvent prendre une valeur concessive en contexte.

Les subordonnants à sens concessif

Bien que, *même si*, *quand bien même* et *quoique* introduisent une subordonnée concessive **18**.

18 **a** *Personne n'envie Jean, [bien qu'il soit riche].*
b *[Même s'il est riche], personne n'envie Jean.*

> Quand même (que)
>
> *Quand même* et *quand même que* sont sujets à variation selon les locuteurs, et sont surtout utilisés dans l'Est de la France et en Suisse (*% Et puis des abricotiers sur l'autoroute… [Quand même il y en aurait], on n'aurait guère le temps de les regarder.*, Tournier, 1978).
>
> *Les subordonnants concessifs simples et complexes*
>
> Formé à l'origine de deux mots, *quoique* est aujourd'hui soudé dans l'orthographe. En revanche, *bien que*, *même si* et *quand bien même* ne le sont pas. Nous les analysons néanmoins comme des mots agglomérés,

ou des subordonnants complexes. Malgré sa graphie ➤XX-2.2, *bien que* est un mot aggloméré, car il est indécomposable : on ne peut pas séparer *bien* de *que*, en insérant, par exemple, un adverbe, et la forme *bien* n'a sémantiquement rien à voir avec l'adverbe *bien* **19a**. Dans les séquences *même si*, *quand bien même*, les éléments ne peuvent pas être séparés **19b 19c 19d** et, au moins pour *quand bien même*, le sens de l'expression complexe ne résulte pas du sens de ses éléments. Nous considérons *tandis que* comme un seul mot, mais, du moins pour certains locuteurs, il peut être décomposé en adverbe + *que* **19e**.

19 **a** * *Personne n'envie Jean, [bien justement qu'il soit riche].*
b *Nous aurons du mal à y arriver, [quand bien même, bizarrement, ils nous apporteraient leur aide].*
c * *Nous aurons du mal à y arriver, [quand, bizarrement, bien même / quand bien, bizarrement, même ils nous apporteraient leur aide].*
d ? *Nous aurons du mal à y arriver, [même, bizarrement, s'ils nous apportaient leur aide].*
e % [...] *le marché des agences de voyages est en forte croissance, tandis, paradoxalement, que les parts de marché de ces agences sont en déclin.* (*tourmag.com*, 10 déc. 2017)

Les subordonnées concessives sans verbe

Les introducteurs *bien que*, *encore que* et *quoique* peuvent introduire des séquences sans verbe, qui sont analysées comme des subordonnées incomplètes ou fragmentaires ➤I-5.3.4. Ces subordonnées comportent un participe passé **20a**, un adjectif **20b**, un adverbe **20c**, un nom **20d**, un syntagme prépositionnel **20e** ou encore un participe passif **20f**.

20 **a** *[Bien que parti un peu tard], Jean semble pouvoir gagner.*
b *[Quoique riche], il a tendance à faire des économies.*
c *Il lit encore des romans, [bien que de plus en plus rarement].*
d *[Bien que ministre], Paul continue à circuler en vélo.*
e *[Quoique de meilleure humeur], Paul n'avait aucune envie de sortir.*
f [À propos d'une cassette] *[Encore que bricolée dare-dare], elle avait un son extraterrestre surprenant* [...]. (Vergne, 1984)

De manière générale, le sujet implicite du participe ou de l'adjectif est identifié au sujet du verbe principal **20**. Mais ce n'est pas toujours le cas : en **21**, la concessive fragmentaire vient modifier le complément du verbe principal (*une affaire*, *un philosophe*) et c'est ce dernier qui lui sert de sujet implicite.

21 **a** *Jean m'a parlé d'une affaire intéressante, [quoique risquée].*
b [...] *à tout prendre, Asuncion Velasquez faisait un philosophe tout aussi calé, [encore que moins classique], que feu son concubin.* (Vergne, 1984)

Quoique *connecteur discursif*

Dans certains usages, *quoique* semble glisser à un emploi de connecteur discursif plutôt que de subordonnant : [Titre] *Les parachutes dorés, c'était mieux avant [quoique maintenant, c'est bien aussi]* (*investir.ch*, 6 nov. 2015). Dans un emploi correctif, il peut apparaitre seul en fin d'énoncé : [Titre] *C'est pas nouveau, quoique !* (*industrie-techno.com*, consulté en avril 2019).

Les subordonnants prenant un sens concessif en contexte

Les subordonnants *lorsque*, *quand* et *tandis que*, qui expriment une relation temporelle ➤XIV-6.1, peuvent en contexte prendre une valeur d'opposition, et, en particulier, d'opposition concessive **22a**. On peut généralement les remplacer par *bien que* sans perdre leur sens initial **22b**. Ces introducteurs ne portent pas en eux-mêmes le sens concessif. L'interprétation concessive résulte de la simultanéité établie entre deux situations contraires (*augmenter*, *baisser*). Il arrive que le locuteur insiste sur la relation d'opposition : *quand je pense que* **22c**.

22 **a** *Les prix ne cessent d'augmenter, [tandis que les couts de production ont tendance à baisser].*
b *Les prix ne cessent d'augmenter, [bien que les couts de production aient tendance à baisser].*
c *Quand je pense que Pierre roule sur l'or [tandis que tu gagnes à peine de quoi vivre].*

Si peut également prendre en contexte non seulement une valeur d'opposition ➤XIV-2.3.3, mais aussi une valeur concessive. Cette valeur est renforcée par la présence de *néanmoins* dans la principale en **23a**. En **23b**, l'interprétation concessive résulte du contraste entre *coquette* et *négligée*. En **23c**, le sens concessif est lié à la présence de deux passés simples ➤XI-2.3.1. À l'imparfait, la subordonnée perd sa valeur concessive **23d** et exprime plutôt une généralité ('chaque fois qu'il était malade') ; elle est alors plus mobile **23e**.

23 **a** [*Si elle est coquette*], *elle peut néanmoins sortir quelquefois négligée.*
b [*Si elle est coquette*], *elle peut sortir quelquefois négligée.*
c [*Si Yann fut malade*], *il ne resta pas couché.*
d [*Si Yann était malade*], *il ne restait pas couché.*
e *Yann ne restait pas couché,* [*s'il était malade*].

5.2.2. La subordonnée concessive introduite par un adverbe + *que*

Les adverbes *alors même* et *encore* suivis d'une complétive en *que* ➤ VIII-3.1 introduisent une subordonnée concessive **24a**. L'adverbe simple *alors* suivi de *que* peut lui aussi prendre une valeur concessive **24b** ('bien que nous le lui ayons interdit'). Si l'on peut le remplacer par *bien que* sans changer le sens, ou lui ajouter *même*, c'est qu'il a une valeur concessive en contexte. C'est le cas en **24b** mais pas en **24c** : *alors que* y exprime une opposition simple, sans valeur concessive, et ne signifie pas 'bien que Jean soit petit'.

24 **a** [*Alors même que Jean présentait toutes les qualités requises*], *il n'a pas eu le poste.*
b *Marie est sortie* [*alors que nous le lui avions interdit*].
c *Marie est grande* [*alors que Jean est petit*]. ≠ *Marie est grande* [*bien que Jean soit petit*].

L'analyse de encore que *et* alors (même) que

Contrairement à *bien que*, les adverbes *alors* et *encore* peuvent être séparés de *que* **25a** **25b**. En revanche, *alors même* forme un adverbe complexe **25c**.

25 **a** *Paul n'a pas insisté, encore évidemment qu'il ait eu des raisons de se plaindre.*
b *L'auteur présumé va être amené à admettre sa responsabilité pénale* [*alors précisément qu'il ne peut pas avoir accès à son dossier*].
c * *L'auteur présumé va être amené à admettre sa responsabilité pénale* [*alors précisément même qu'il ne peut pas avoir accès à son dossier*].

La structure syntaxique des subordonnées concessives

La structure des subordonnées introduites par un subordonnant ou un adverbe est présentée en ➤ figure XIV-4.

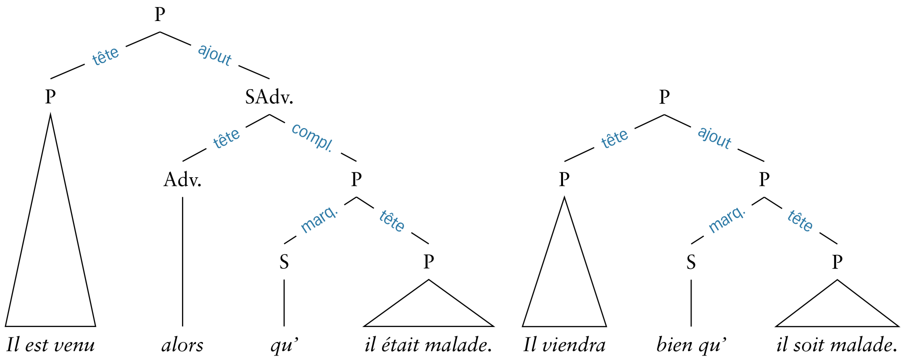


Figure XIV-4. *Les subordonnées concessives introduites par un adverbe ou un subordonnant*

5.2.3. La subordonnée concessive introduite par une préposition + *que*

Certaines prépositions peuvent prendre en contexte un sens concessif. C'est le cas de la préposition temporelle *pendant* **26a**, et de la préposition négative *sans* **26b**, suivie d'une complétive ➤ VII-2.2.3 ➤ tableau VII-3. La subordonnée en **26a** est proche de 'alors que tout le monde ment', et en **26b** de 'bien que cette question n'ait pas été débattue'. Là encore, le sens concessif s'appuie sur un contraste, par exemple, entre 'tout le monde' et 'seul', 'mentir' et 'sincérité' **26a**, ou entre la fin effective d'une réunion et les attentes à l'égard de celle-ci **26b**.

26 **a** [*Pendant que tout le monde ment*], *je suis le seul à croire encore à la sincérité.*
b *La réunion s'est achevée,* [*sans qu'ait été débattue cette question*].

Nonobstant que *et* en dépit que

Les prépositions *nonobstant* **27a** et *en dépit* **27b** suivies d'une complétive sont rares et archaïsantes.

27 a % *Heureusement, deux adorables lettres m'y avaient bien aidé,* [*nonobstant que je décelais entre les lignes une volonté bien précise de m'accoutumer à son absence*]. (Bournonville, 1993)
b % [...] *les élèves de la classe-expérimentale se sont comportés autrement, ont produit autrement, que ceux des classes-témoins, même en fin d'année,* [*en dépit que ces élèves de la classe-expérimentale, aient été, au préalable et durant neuf mois, connectés avec des œuvres d'art renouvelées toutes les semaines*]. (Marchal, 1973)

Malgré que

Bien que la norme en proscrive l'emploi, on trouve *malgré que* chez des auteurs comme Gide, Proust ou Martin du Gard **28a**. La construction existe depuis le XVIIe siècle. Aujourd'hui, l'expression relève surtout d'un registre informel (*ma tire*, 'ma voiture') **28b**, par exemple dans des blogs **28c** ➤ **XX-5.3**. Elle est au subjonctif **28a**, plus rarement à l'indicatif **28b** ➤ **XIV-5.3**. *Malgré que* est aussi employé dans l'expression *malgré que j'en aie* ou *malgré qu'il en ait*, qui signifie *malgré mes réserves*, *malgré ses réserves* **28d**. Il s'agit d'une expression vieillie, qui relève surtout du style littéraire et dans laquelle *malgré* signifie *mauvais gré*.

28 a ! *Quelques années plus tard, quand j'ai commencé une vie de saint, je n'ai pas hésité,* [*malgré que ce dût être une œuvre en plusieurs volumes*], *à reprendre la même formule : le manuscrit inachevé est exclusivement composé en dialogues.* (Martin du Gard, 1955)
b ! *On est allés laver ma tire dans son garage, nettoyer les housses et les tapis sanguinolents et,* [*malgré que d'habitude il n'était pas partisan non plus des pétarades*], *il a mis à ma disposition son arsenal particulier.* (Simonin, 1953)
c ! *De plus, objectivement* [*malgré que j'aime beaucoup le V*], *cet épisode ne propose pas grand-chose de plus sur le plan scénaristique* [...]. (*gamekyo.com*, blog, 9 oct. 2018)
d [...] *mais je redoute,* [*malgré que j'en aie*], *quelque chose d'impossible à prévoir, l'affolement, la panique, est-ce que je sais ?* (Genevoix, 1950)

Loin que *et* au lieu que

Loin que suivi du subjonctif peut prendre un sens d'opposition en contexte **29a**. C'est aussi le cas de *au lieu que*, suivi du subjonctif **29b** ou de l'indicatif **29c**. Mais il s'agit d'un contraste simple plutôt que d'une opposition concessive. Il en va de même de *au lieu de*, *loin de* **29d** suivis de l'infinitif. *Loin* est une préposition à négation implicite ➤ **VII-1.2.2** ➤ **X-6.2.2**.

29 a [*Loin que ma mère dût son autorité à un pouvoir surnaturel*], *c'est mon respect qui donnait un caractère sacré à ses décrets.* (Beauvoir, 1958)
b *Alors, dit-elle, levant vers lui son petit front têtu, j'irai un jour à vous* [*au lieu que vous reveniez vers moi*]. (Yourcenar, 1968)
c *Une femme, c'est-à-dire, dans le langage codé de notre pensée, une intrigante, certainement parée de tous les charmes,* [*au lieu que grand-mère y ressemblait si peu*] [...]. (Rouaud, 1990)
d *Je crois, en effet, constater sur la personne de ma femme que mes tracasseries journalières,* [*loin d'obtenir d'elle le détachement et l'immunisation souhaités*], *ne font que l'affecter et l'indisposer davantage.* (Salvayre, 1995)

5.2.4. La subordonnée concessive introduite par un mot ou syntagme antéposé

La subordonnée concessive introduite par une proforme antéposée

En registre formel, certaines subordonnées concessives sont introduites par un syntagme contenant une proforme ➤ **IX-1.4** concessive suivie de *que*. Cette proforme peut être un pronom (*qui*, *quoi*) **30a**, un adjectif (*quel*) **30b**, un déterminant (*quelque*) **30c**, ou une préposition (*où*) **30d** ➤ **tableau XIV-12**. En **30a**, le sens est proche de 'en dépit de ce qu'en disent les voisins', en **30b** 'malgré son ancienneté', en **30c** 'même si tu t'y prends mal'.

30 a [*Quoi qu'en disent les voisins*], *cette affaire n'est pas réglée.*
b [*Quelle que soit son ancienneté*], *rien ne légitime son comportement.*
c [*De quelque manière que tu t'y prennes*], *tu ne peux que réussir.*
d [*Où qu'on porte son regard*], *on ne voit que des bâtiments hostiles.*

Certaines de ces proformes (*qui que ce soit*, *quoi que ce soit*, *où que ce soit*) sont complexes **31**.

31 a [*Quoi que ce soit que tu aies fait*], *je ne veux rien savoir.*
b [*À quoi que ce soit que tu t'intéresses*], *tu en tires toujours du plaisir ou de la satisfaction.*
c [*Avec qui que ce soit que tu voyages*], *reste prudent.*

CATÉGORIE	FORMES	EXEMPLES
adjectif	*quel*	*[Quelle que soit l'heure], il faut y aller.*
déterminant	*quelque*	*[À quelque porte que tu frappes], tu obtiendras la même réponse.*
préposition	*où, où que ce soit*	*[Où que ce soit que l'on aille], on retrouve la foule des vacanciers.*
pronom	*qui, quoi, qui que ce soit, quoi que ce soit*	*[Qui que ce soit], il faut répondre.*

Tableau XIV-12. *Les* proformes *antéposées dans les subordonnées concessives*

Les proformes dans les concessives et les relatives sans antécédent

Ces proformes sont en fonction *extrait* ➤ **I-6.1** et font partie des mots *qu-* ➤ **IX-10.1**. Mais elles ne sont ni interrogatives ➤ **IX-10.2** ni relatives ➤ **IX-10.3** ni exclamatives ➤ **IX-10.4**. Certaines (*qui*, *quoi*, *où*) peuvent aussi introduire une relative sans antécédent ➤ **XIII-5.1**. Mais celles-ci sont des syntagmes nominaux (*Je recevrai [qui me le demandera].*) ou des syntagmes prépositionnels (*J'irai [où tu iras].*), et non pas des subordonnées circonstancielles, et le relatif n'est pas suivi de *que*, en usage standard, contrairement aux concessives. De plus, contrairement au relatif sans antécédent (* *Je ferai quoi vous me recommandez.*), *quoi* dans la concessive peut correspondre à un complément direct : *Quoi que vous ayez en tête, vous devriez renoncer.*

Les pronoms complexes dans les concessives

Les pronoms complexes, ou agglomérés ➤ **IX-1.1.1**, du ➤ **tableau XIV-12** viennent de la forme simple suivie de la relative *que ce soit*. Ils sont aujourd'hui plus usités que les formes simples. Avec un autre verbe qu'*être* **32a**, *qui* tend à être remplacé par *qui que ce soit* **32b 32c**.

32 **a** *[Qui que ce soit], n'ouvre pas.*
b % *[Qui que tu aies contacté], ne réponds pas.*
c *[Qui que ce soit que tu aies contacté], ne réponds pas.*

La forme simple *quoi* se trouve surtout dans un petit nombre d'expressions semi-figées (*quoi qu'il en soit*, *quoi qu'il en fût*, *quoi qu'il arrive*, *quoi qu'on (en) pense*, *quoi qu'on (en) dise*, *quoi qu'il/que je fasse*).
Les pronoms *qui que ce soit*, *quoi que ce soit* et *où que ce soit* existent aussi comme pronoms de choix libre ➤ **V-6.3.6**, et se trouvent en contexte négatif (*Nous n'avons pas rencontré qui que ce soit sur le trajet.*) ➤ **X-6.1.4**.

Quoi que *et* quoique

Dans la concessive, le pronom *quoi* suivi de *que* doit être distingué du subordonnant *quoique* ➤ **XIV-5.2.1**. Le subordonnant *quoique* est un introducteur **33a** et pourrait être remplacé par *bien que* **33b**, tandis que le pronom *quoi* est suivi d'une subordonnée incomplète et occupe la fonction *extrait* ➤ **I-6.1** : il correspond à un complément du verbe subordonné, *dire* en **33c**. En dehors de cette construction, le verbe peut prendre un complément comme *quelque chose* **33d**. Le même verbe sans complément ne serait pas possible avec *quoique* ou *bien que* **33e**.

33 **a** *[Quoique tu le désapprouves], ce projet a des qualités.*
b *[Bien que tu le désapprouves], ce projet a des qualités.*
c *[Quoi qu'on en dise ◊], ce projet a des qualités.*
d *On en dit quelque chose.*
e * *[Bien qu'on en dise], ce projet a des qualités.*

Quel que *et* quelque

On ne confondra pas *quel*, adjectif antéposé suivi de *que* (*quelle [que soit ton envie]*), qui correspond à un attribut et s'accorde avec le sujet, avec la forme *quelque*, déterminant suivi d'un nom (*quelque hésitation [que tu aies]*).
La forme *quelque* a du reste d'autres emplois. Elle peut être un déterminant indéfini (*On pouvait y rencontrer quelque pauvre hère.*) ➤ **V-4.4.3** ou un adverbe de degré ➤ **VIII-7.1**. Dans ce dernier cas, *quelque* modifie l'adverbe *peu* (*quelque peu*) ou un adjectif en début de subordonnée concessive (*quelque puissant qu'il t'apparaisse*). L'adverbe *quelque* est invariable (*quelque puissants qu'ils soient*), à la différence du déterminant (*quelques hésitations que tu aies*) ➤ **fiche QUELQUE**.

La subordonnée concessive introduite par un syntagme adjectival ou adverbial modifié

Certaines subordonnées concessives commencent par un adjectif **34a** ou un adverbe **34b**, tous deux suivis de *que* et modifiés par un adverbe de degré : *aussi*, *quelque*, *si* et *tout* > **VIII-7.1**. Le syntagme adjectival correspond à un attribut **34a** ou à un complément oblique **34b** > **VI-4.4.1** ; le syntagme adverbial correspond, lui, à un complément **34c** ou à un ajout **34d** > **VIII-3.2.1**.

34 **a** *Dire que nous autres, les éditeurs, [si futés que nous soyons], nous nous laissons encore prendre à ça !* (Pennac, 1989)
b *[Aussi haut que nous puissions remonter dans le cours des civilisations] – c'est-à-dire chez les peuples que, faute d'un meilleur terme, nous appellerons les « primitifs » – le crime par excellence est l'acte qui porte un trouble à l'ordre social traditionnel.* (Gurvitch, 1968)
c *[Aussi correctement qu'il se comporte], il n'est pas apprécié.*
d *[Si lentement que s'opèrent les changements], ils suffisent en quelques siècles à transformer complètement l'aspect du pays.* (Meynier, 1958)

Le syntagme antéposé peut aussi être un syntagme nominal **35a** correspondant le plus souvent à un attribut > **III-3.2**, ou un syntagme prépositionnel correspondant à un ajout **35b** ou à un complément **35c** (*turne*, 'chambre') > **VII-4.3**.

35 **a** *Ne t'inquiète pas, j'en ai fait plus que tu n'en feras jamais, [tout bûcheron que tu es].* (Clavel, 1968)
b *[Aussi en avance qu'il arrive], il doit patienter des heures.*
c *« Bonne vieille turne ! [Si près que tu sois du blockhaus], ça fait plaisir de te retrouver. »* (Genevoix, 1950)

La subordonnée concessive à élément antéposé comme phrase à extraction

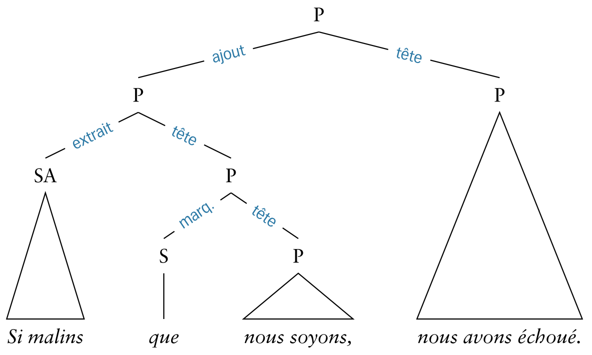
Les proformes du > **tableau XIV-12** font partie, avec les mots interrogatifs, relatifs et exclamatifs, des mots *qu-* : elles apparaissent en position initiale, et correspondent à un élément attendu après le verbe > **IX-10.1**. L'élément antéposé a la fonction *extrait* : il correspond à un complément du verbe subordonné **35a**, ou d'un infinitif complément **36a 36b** ; de plus, le sujet nominal du verbe subordonné peut être inversé **36a**, ce qui est une propriété des constructions à extraction (interrogative, relative, exclamative) > **I-6.3.3** > **XVII-2.2.3**.

36 **a** *À l'instar de certains leaders arabes progressistes, [quoi que pût dire ◊ Liabœuf], c'était toujours sur le ton de la colère.* (Rolin, 1996)
b *[Quoi qu'il puisse maintenant me tomber ◊ sur la tête], je serai passé dans ce monde où tu n'es qu'en visite.* (d'Ormesson, 1993)

Les subordonnées concessives commençant par un syntagme antéposé avec adverbe de degré peuvent, comme les précédentes, avoir un sujet nominal inversé **37**.

37 **a** […] *[si en retard que soient ◊ la psychologie et la sociologie animales], la solution au problème que présente la comparaison entre l'ethnique humaine et l'ethnique animale a toujours été évidente* […]. (Marin, 1954)
b […] *[si lentement que glisse la barque ◊ dans l'eau stagnante, d'une couleur de café très dilué], ils semblent se succéder et se remplacer* […]. (Gracq, 1976)

Leur structure syntaxique est présentée dans la figure > **XIV-5**.



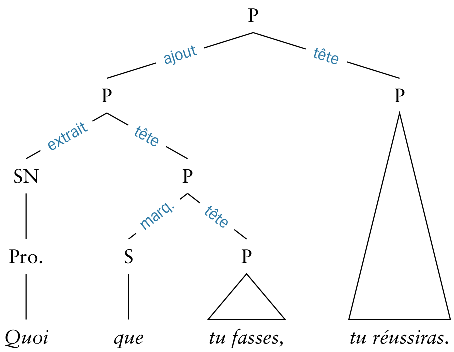


Figure XIV-5. *Structures des subordonnées concessives avec un mot ou un syntagme antéposé*

Pour et la concession

Une subordonnée en *pour* + adjectif + *que* **38a** le même sens concessif que celui associé à *tout* + adjectif + *que*. L'adjectif ou le syntagme adjectival est aussi *extrait*, et correspond le plus souvent à l'attribut du sujet avec *être* ➤ III-3.2. Ces constructions équivalent à des concessives introduites par *bien que* ('bien que leur existence fût isolée et presque sauvage') ; cependant, l'adjectif est gradable (ce qui n'est pas toujours le cas avec *tout*), et il peut aussi être modifié par un adverbe de degré **38b** ➤ VI-2.2.2 ➤ VIII-7.3.2. Il faut noter que *pour* n'est pas un adverbe mais une préposition, et que ces constructions ne sont plus guère utilisées en français contemporain en dehors du registre formel.

38 **a** *[Pour isolée et presque sauvage que fût leur existence], la grand-mère et sa petite-fille ne pouvaient éviter un certain nombre de contacts et même de relations.* (d'Ormesson, 1985)
b […] *la débandade que rien apparemment ne semble suffisant à justifier : ni les circonstances naturelles ([pour si rigoureux que soit le froid], cela fait déjà des mois – on est en février – qu'ils y sont accoutumés), ni la nature de l'opération elle-même* […]. (Simon, 1981)

5.2.5. Les subordonnées concessives avec un verbe à sujet suffixé

Certaines subordonnées concessives sont sans introducteur, et parfois dites *juxtaposées* ➤ I-4.6.1 ➤ XIV-1.4.4. Elles comportent un verbe au conditionnel ➤ XI-2.5, à sujet suffixé **39a** ➤ XVII-2.1, plus rarement un sujet préverbal **39b**. La seconde phrase peut parfois être introduite par *que*, et l'on parle alors parfois de *subordination inverse* **39c**, dans la mesure où cette phrase en *que* est considérée comme la principale.

39 **a** *[N'aurait-il eu que cet amour], sa vie en serait magnifiée.*
b *[Paul me supplierait-il], je ne le recevrais pas.*
c *[Accepterait-on unanimement cette distinction] que nous nous heurterions encore à deux évidences* […]. (Amadou, 1954)

À la place du conditionnel, on trouve également, en registre formel ou en usage humoristique, un subjonctif imparfait **40a** ou plus-que-parfait **40b**, particulièrement les formes *fût-ce*, *fussé-je*, *fût-il*, *fussent-ils* et *dussé-je*.

40 **a** *Maladroit ! Ce Monsieur ne connaît pas les Belges [fussent-ils francophones].* (*lesechos.fr*, 7 fév. 2010)
b […] *[le fauvisme n'eût-il été que ce pas en avant dans cette direction] qu'il compterait déjà parmi les mouvements capitaux de l'art de notre temps.* (Dorival, 1957)

Dans ces constructions, la phrase à verbe initial équivaut à une subordonnée en *quand bien même*, *même si* ('même si on acceptait unanimement cette distinction', 'quand bien même il n'aurait eu que cet amour). Le conditionnel permet de faire appel à des situations alternatives et de créer une distance entre le locuteur et le monde où ces situations sont réalisées : la forme simple les présente comme réalisables, mais peu probables, tandis que les formes composées les présentent comme contraires au monde réel, ou *contrefactuelles* ➤ XI-2.5.

La subordonnée à verbe initial comme subordonnée

La concessive à verbe initial est une phrase juxtaposée car sans introducteur ➤ I-4.6.2. Sans la principale, elle est peu naturelle **41a** ou bien elle change de sens, comme en **41b** où elle est interprétée comme une

interrogative. À l'oral, la prosodie habituelle est celle d'une montée sur la première phrase, intonation dite *continuative* ➤ XIV-1.4.2 ➤ XIX-5.3.2.

41 **a** *# N'aurait-il eu que cet amour.*
b *Accepterait-on unanimement cette distinction ?*
c *Sa vie en serait magnifiée, [n'aurait-il eu que cet amour].*
d *Ce monsieur ne connait pas les Belges.*

Nous analysons cette concessive comme une subordonnée car elle est mobile **39a** **41c** et optionnelle **41d**. La principale, en revanche, peut varier en temps et en mode comme n'importe quelle phrase racine, et elle peut être interrogative **42a** ou à l'impératif **42b**. On peut en outre extraire, par exemple dans une relative, un complément de la principale **42c**, et non un complément de la concessive **42d**.

42 **a** *Qui connait les Belges, [fussent-ils francophones] ?*
b *[N'auriez-vous eu que cet amour], ne regrettez pas cette vie !*
c *C'est une vie magnifique, que [n'aurait-il eu que cet amour], il n'avait pas à regretter ◊.*
d ** C'est un amour, que [n'aurait-il pas eu ◊], il aurait pu regretter sa vie.*

Autres juxtapositions à sens concessif

Dans un registre moins formel, la première phrase n'a pas de verbe à sujet suffixé **43**, et les deux phrases peuvent être au conditionnel **43a** **43b**.

43 **a** *On accepterait unanimement cette distinction que nous nous heurterions encore à deux évidences.*
b *On accepterait unanimement cette distinction, nous nous heurterions encore à deux évidences.*

➤ Autres juxtapositions à sens concessif (*Il n'avait pas cinq ans, il était déjà violent.*) ➤ XIV-5.1

5.3. Le mode des subordonnées concessives

Le mode verbal de la subordonnée concessive est déterminé par son introducteur. La concessive est :
– à l'indicatif après *alors que*, *même si*, *quand bien même* (*même s'il est déjà tard*) ;
– au subjonctif après *bien que*, *quoique* (*bien qu'il soit déjà tard*).
Quand bien même est suivi du conditionnel, qui est un temps de l'indicatif ➤ XI-2.5 (*quand bien même il serait tard*).
La subordonnée à élément antéposé est au subjonctif (*si futés que nous soyons*), sauf celle qui commence par *tout*, qui peut être à l'indicatif (*tout malade qu'il était / qu'il soit*).
La concessive sans introducteur, à sujet suffixé, est au conditionnel (*me supplierait-il*) ou bien au subjonctif imparfait ou plus-que-parfait (*fût-il francophone*, *eût-il été francophone*).

5.3.1. Les subordonnées concessives au subjonctif

Les introducteurs suivis du subjonctif

Selon la norme, le subjonctif apparait après *bien que* **44a**, *encore que* **44b**, *quoique* et *sans que* **44a** ➤ XI-5.4.3. D'une manière générale, le subjonctif est approprié quand l'interprétation doit faire appel à des situations alternatives. Or, la relation concessive met en jeu des situations alternatives : elle oppose la situation décrite dans la principale à une situation contraire, pourtant attendue ➤ XIV-5.4.1. Par exemple, en **44a**, la décision de quitter le pays aurait été une conséquence attendue de la désillusion de la locutrice, mais celle-ci ne fait pas ce choix : la construction concessive oppose le départ attendu et le fait de demeurer dans le même pays. L'interprétation négative entraine la prise en considération de situations alternatives ; *sans*, en tant que préposition négative ➤ X-5.1.1, est régulièrement suivie du subjonctif **44c**.

44 **a** *« Je ne compte pas quitter le pays, [bien que je sois désillusionnée], car j'ai voulu récolter le fruit de toutes ces souffrances et malgré tout je ne perds pas espoir », conclut-elle avec son sourire optimiste.* (L'Orient-Le Jour, 20 oct. 2015) (Liban)
b *Sally était assise dans un fauteuil, probablement défoncée, [encore que son mutisme et son air absent, comme je devais le découvrir par la suite, fissent partie de ses dispositions habituelles].* (Rolin, 1996)
c *La nuit du nouvel an, nous nous sommes rendus dans plusieurs bals, Georges, Jean-François et moi, [sans que se manifestât l'objet aimé].* (Rolin, 1996)

> Bien que, quoique *et l'indicatif*
>
> Malgré la norme, il est fréquent de trouver *bien que*, *quoique* **45a** et *encore que* **45b** avec l'indicatif ➤ XI-5.5. Loin d'être une innovation ou une erreur contemporaine, ce type d'emploi existe depuis la Renaissance.
>
> **45 a** % *Avoir un juge dans son lit… mais quelle singulière idée…* [*quoique j'en connais un certain qui a déjà expérimenté*]… (*avocats.fr*, 26 nov. 2009)
>
> **b** % *Justement, je crois que cet immobilisme vient de ce que l'humanité enfantine apporte la certitude de la mort pour les adultes,* [*encore que ceux-ci peuvent refuser la mort en faisant confiance et en s'identifiant à cette vie qui monte*]. (Dolto, 1985)
>
> Le choix du mode dépend à la fois de l'interprétation et du registre. En effet, même si l'usage de l'indicatif relève en général d'un registre informel ou d'un usage non standard, il n'est pas inapproprié puisque le contenu de la subordonnée est en général présupposé ➤ XIV-5.4.3 et donc présenté comme vrai ➤ XI-5.2.2. Avec l'indicatif, le locuteur met l'accent sur cette vérité, plutôt que sur le recours à des situations alternatives. C'est surtout le cas avec *quoique* et *encore que* (en emploi rectificatif ➤ XIV-5.4.1).

Les concessives à mot ou syntagme antéposé et le subjonctif

La subordonnée concessive à mot ou syntagme antéposé est au subjonctif, car son interprétation fait clairement appel à un ensemble de situations alternatives. En effet, elle repose sur une indétermination qui concerne tantôt l'identité d'une entité (chose ou personne) **46a**, tantôt la nature d'un aspect de la situation **46b**, tantôt enfin le degré d'une propriété **46c** **46d**. Pour interpréter la subordonnée, il faut prendre en compte plusieurs situations, selon les différentes valeurs possibles de cet élément indéterminé. Le subjonctif y est donc justifié ➤ XI-5.2.1.

46 a [*Quoi que ce soit que tu aies fait*], *je ne veux rien savoir.*

b [*De quelque manière que tu t'y prennes*], *tu ne peux que réussir.*

c *Dire que nous autres, les éditeurs,* [*si futés que nous soyons*], *nous nous laissons encore prendre à ça !* (Pennac, 1989)

d [*Si lentement que s'opèrent les changements*], *ils suffisent en quelques siècles à transformer complètement l'aspect du pays.* (Meynier, 1958)

En revanche, les concessives commençant par *tout* favorisent l'indicatif **47a** aux dépens du subjonctif **47b**, moins fréquent. Le contenu de la subordonnée est alors présupposé ➤ I-7.2.1 et l'indicatif est donc justifié.

47 a [*Tout rationaliste qu'il était*], *Charles se montrait reconnaissant envers le hasard qui leur avait permis d'ouvrir les mêmes livres et d'y faire les mêmes explorations.* (Lanzmann, 1994)

b [*Tout noceur qu'il se proclamât*], *il n'avait pas osé s'afficher au manoir, devant son père.* (Poirot-Delpech, 1984)

5.3.2. Les subordonnées concessives à l'indicatif

L'indicatif apparait après *alors que*, *alors même que* **48a**, *même si* **48b**, *si*, *tandis que* **48c**, *pendant que*, *quand*.

48 a *Un jour, ils s'en iront tous, disait-il par exemple, mais toi tu me resteras,* [*alors même que j'aurai disparu*]. (Tournier, 1970)

b *Nous sommes toutes féministes, à la Bibliothèque,* [*même si nous ne prononçons plus jamais ce mot qui sonne comme une condamnation à la lourdeur, ces temps-ci*] […]. (Brisac, 1996)

c *Il a été dix fois blessé* [*tandis que d'autres paradent devant l'ennemi*] *!* (Rambaud, 1997)

d […] *l'hypothèse est invraisemblable et,* [*quand bien même elle ne le serait pas*], *je ne voudrais pas admettre une telle éventualité* […]. (G. Bataille, 1967)

L'indicatif est approprié quand le contenu de la subordonnée est présenté comme vrai. C'est le cas avec les introducteurs *alors même que*, *alors que*, *pendant que*, *quand*, *tandis que*. En revanche, avec *si* et *même si*, le contenu n'est pas forcément présenté comme vrai. Mais l'indicatif est le mode requis dans leur emploi conditionnel ➤ XIV-2.2.3 et leur usage concessif en hérite. L'introducteur *quand bien même* est suivi très généralement du conditionnel **48d**, et *quand* peut également en être suivi. Le conditionnel fait partie des temps de l'indicatif ➤ II-1.3 ➤ XI-2.5.

➤ Le mode dans les subordonnées temporelles ➤ XIV-6.5

> *Le conditionnel dans la concessive*
>
> Le conditionnel est possible dans les concessives sans introducteur ➤ XIV-5.2.5, et celles introduites par *quand*, *quand bien même* **48d**. Bien que faisant partie des formes de l'indicatif, le conditionnel, dans son

emploi modal, a une interprétation particulière, qui se rapproche de celle du subjonctif ➤ XI-2.5. En effet, comme ce dernier, il permet d'envisager des situations alternatives. Il s'en distingue cependant sur un point précis : alors que le subjonctif est compatible avec une présupposition d'existence pour la situation décrite ou une entité qui en fait partie, ce n'est pas le cas du conditionnel. Ainsi, la complétive au subjonctif de **49a** exprime une proposition présupposée (le complément de *regretter* est présupposé), et contient un syntagme nominal dénotant une entité dont l'existence est présupposée (*ton frère*) ➤ XII-1.2.5. La phrase **49b** montre que le conditionnel modal n'est pas compatible avec une proposition présupposée, comme l'est le complément de *savoir* ; la phrase **49c** illustre, quant à elle, l'emploi temporel du conditionnel : c'est un futur dans le passé : la situation est postérieure au point de repère dans le passé donné par la principale.

49 **a** *Nous regrettons* [*que ton frère soit absent*].
b #*Je sais* [*que tu reviendrais*].
c *Je savais* [*que tu reviendrais*].

5.4. L'interprétation des subordonnées concessives

La subordonnée concessive indique une relation contrariée ou une absence de relation attendue entre deux situations. Il peut s'agir :
- d'une cause contrariée (*Paul sort bien qu'il pleuve.*) si la pluie, d'habitude, empêche de sortir ;
- d'une attente non vérifiée (*Bien qu'il ait été présenté comme fiable, Paul n'est pas venu.*) ;
- d'un usage rhétorique, le locuteur concédant un point à son interlocuteur (*Bien que charmant, Paul est pauvre.* ‘je vous accorde qu'il est charmant') ;
- d'un usage rectificatif (*Paul est riche, encore que pas très riche.* ‘le terme *riche* n'est pas vraiment approprié').

La plupart des subordonnées concessives présentent la situation qu'elles décrivent comme certaine, mais ce n'est pas le cas de celles introduites par *si*, *même si*, *quand bien même* ou une proforme (*où que tu ailles*), qui sont des concessives éventuelles.

5.4.1. L'opposition concessive

La relation de concession oppose deux situations, qui pourraient dépendre l'une de l'autre, pour démentir l'existence ou la pertinence de ce lien. Il peut s'agir d'une causalité contrariée, d'une conséquence inattendue, d'un usage rhétorique ou rectificatif. En **50a**, le locuteur affirme que l'état de santé de Paul n'a rien à voir avec son absence. Il suggère en même temps que, étant donné que Paul n'est pas malade, on s'attendait à ce qu'il soit présent. En un sens, *bien que* est un antonyme de *parce que* **50b** : si *parce que* relie deux situations par un lien de cause ou de justification, *bien que* nie ce lien, et présente la concessive comme n'étant pas la cause de la situation de la principale (certains parlent de *cause contraire*). En **50c**, *bien que* indique que la pluie (cause) n'a pas sa conséquence attendue (que Paul ne sorte pas).

50 **a** *Paul est absent,* [*bien qu'il ne soit pas malade*].
b *Paul est absent* [*parce qu'il est malade*].
c *Paul sort* [*bien qu'il pleuve*].

Les exemples **51** montrent que la concessive n'implique pas toujours une relation de non-causalité. En fait, n'importe quelle relation inattendue entre la circonstancielle et la principale peut donner lieu à une concessive. En **51a**, ce qui avait été dit de Jean laissait attendre un certain comportement, qui ne s'est pas vérifié ; en **51b**, l'effet de surprise suffit pour légitimer l'emploi d'une concessive.

51 **a** [*Bien que vous m'ayez dit que je pouvais compter sur Jean*], *il n'est pas venu au rendez-vous.*
b [*Bien qu'il ne se soit pas attendu à un tel succès*], *Jean a été content.*

L'usage rhétorique de la subordonnée concessive

La concessive n'indique pas toujours que la situation de la principale est inattendue : elle peut aussi être utilisée de façon rhétorique comme en **52**. Le locuteur y oppose deux situations, mais ne suggère pas qu'il soit inattendu que Jean soit pauvre étant donné qu'il est charmant. Le locuteur reconnait que

la situation de la subordonnée est vérifiée, il le concède à son interlocuteur, mais cela ne l'empêche aucunement d'asserter le contenu de la principale.

52 **a** [*Bien que Jean soit charmant*], *il est pauvre.*
b [*Même s'il est charmant*], *il est pauvre.*

Dans la mesure où, dans la concession, il n'y a pas de relation d'implication logique entre les deux propositions, ni aucune autre relation pertinente, le locuteur peut bien accepter la proposition concessive, cela n'enlève aucun poids à la proposition principale. Le contenu de la concessive est présenté comme un argument ou un point de discussion que le locuteur cède à son interlocuteur, sans que cela ait la moindre conséquence sur l'affirmation de la principale.
Les deux situations décrites sont présentées comme n'étant pas reliées l'une à l'autre. La concession sert donc alors non pas à marquer la cause contraire, ni même à indiquer une conséquence inattendue, mais à affirmer la faiblesse ou la non-pertinence d'un argument dans une argumentation.

La concession et la pluralité des points de vue

Il existe peu d'introducteurs spécifiquement concessifs, mais l'interprétation concessive émerge facilement en contexte, à partir d'une valeur temporelle (*à la fois*, *alors que*, *cependant*, *en même temps*, *tandis que*) **53** ou spatiale (*là où*). En effet, un évènement qui a lieu en même temps qu'un autre, ou au même endroit qu'un autre, mais qui s'en distingue et semble orienté différemment (il semble conduire à d'autres effets ou conséquences) partage des propriétés avec la concession.

53 **a** *Les prix ne cessent d'augmenter,* [*tandis que les couts de production ont tendance à baisser*]. *C'est à n'y rien comprendre !*
b *Il est charmant. En même temps, il est pauvre.*
c *Les citoyens portent secours aux sans-abris,* [*là où l'État ne prend aucune mesure d'aide*].

Pour qu'émerge une interprétation concessive, il suffit d'un contraste, rendu saillant par le contexte, et d'une pluralité de points de vue. En effet, une relation de concession met en jeu un lien entre les situations décrites par la subordonnée et la principale en même temps que le point de vue du locuteur qui dément ce lien. Les concessives sont essentiellement polyphoniques : elles font entendre simultanément plusieurs points de vue divergents. L'interprétation doit donc faire appel à des situations alternatives, et cela explique qu'elles puissent être au subjonctif ➤ **XIV-5.3.1**.

Les concessives rectificatives : encore que

Certaines subordonnées concessives sont dites *rectificatives* ou *restrictives*, par exemple celles qui sont introduites par *encore que* et qui suivent la principale **54a**. Un tel énoncé n'a pas, en général, le même sens qu'un énoncé comportant une concessive en *bien que* **54b**.

54 **a** *Jean est riche,* [*encore que pas très riche*].
b *Jean est riche,* [*bien que pas très riche*].

Avec *bien que*, les deux propositions peuvent être vraies ensemble. En revanche, dans la concession rectificative, la vérité de la principale ou la pertinence de son énonciation est mise en question par la subordonnée. En **54a**, *pas très riche* vient corriger *riche* : la concessive sert à préciser que *riche* n'est pas parfaitement approprié pour décrire la situation, que *pas très riche* est plus adéquat. *Pas très riche* restreint l'extension de *riche*, excluant tous les degrés de richesse au-dessus d'un certain seuil. En revanche, **54b** maintient qu'il est approprié de dire que Jean est riche.
L'opposition entre les situations, qui caractérise la concession, n'est pas absente ici : les situations s'opposent dans la mesure où la concessive vient préciser l'information donnée par la principale, et en un sens, la restreindre.
On parle aussi de concessive *rectificative* quand la concessive sert à revenir sur les termes employés dans la principale, à les corriger, comme en **55** : **55a** corrige *écrire*, et **55b** met en question le superlatif.

55 **a** *On apprend aux élèves à écrire,* [*encore qu'il serait plus juste de dire qu'on leur apprend à recopier*].
b *Ce n'est pas la meilleure solution,* [*encore que je n'en connaisse pas d'autres*].

Les concessives rectificatives ont presque toujours à l'oral une prosodie dite *incidente* ➤ **XIX-2.2.2** et, à l'écrit, elles sont le plus souvent séparées par une virgule ➤ **XX-3.2.3**.

5.4.2. Les différentes valeurs de concession

On distingue les concessives dites *réelles* des concessives dites *éventuelles* ou *hypothétiques*. Cette distinction est liée à la forme verbale, et à l'introducteur. Le ➤ **tableau XIV-13** montre que la plupart des concessives sont interprétées comme réelles.

INTRODUCTEUR	EXEMPLES
INTERPRÉTATION RÉELLE	
alors (*que*), *alors même* (*que*), *bien que*, *encore* (*que*), *lorsque*, *quand*, *quoique*, *sans* (*que*), *tandis que*	*Personne ne l'envie,* [*bien qu'il soit riche*]. *Il est sorti* [*alors que nous l'avions interdit*].
syntagme antéposé modifié par *si*, *aussi*, *pour*, *quelque*, *tout*	[*Aussi étrange que cela paraisse*], *il n'existait pas pour moi.* [*Si lentement qu'ils opèrent*], *ils changent.*
INTERPRÉTATION ÉVENTUELLE	
même si, *quand bien même*, *si*	[*Même s'ils l'avaient voulu*], *ils ne nous auraient pas trouvés.*
proforme antéposée	[*Quoi qu'il arrive*], *cette journée aura été utile.*

Tableau XIV-13. *Les subordonnées concessives réelles et éventuelles*

Les concessives interprétées comme réelles

La concessive dite *réelle* suppose que son contenu est vérifié : l'interrogative de **56a** comme la déclarative négative de **56b** ne sont appropriées que dans une situation où il pleut. En somme, la subordonnée échappe à la question ou à la négation ➤ **X-5.2.2**.

56 **a** *Est-ce que Jean est sorti* [*bien qu'il pleuve*] *?*
b *Jean n'est pas sorti* [*bien qu'il pleuve*].

On notera qu'il n'existe aucun mot permettant d'interroger spécifiquement les subordonnées concessives : *comment* permet d'interroger la manière, *pourquoi* la cause ou le but, *quand* le temps, mais aucun mot interrogatif ne permet d'interroger la concession.

La concessive en *sans que* peut aussi être classée parmi les concessives réelles, mais *sans* étant négatif, la subordonnée décrit une situation non conforme au monde. Ainsi, la concessive **57a** dit que le nom du président n'a pas été prononcé de toute la réunion. La concessive avec un élément antéposé modifié par un adverbe de degré **57b** **57c** ➤ **XIV-5.2.4** est associée à une incertitude sur le (haut) degré, mais pas sur l'attribution de la qualité elle-même : la phrase **57b** présuppose que la situation semble étrange, même si elle ne précise pas à quel degré.

57 **a** *Le président a assisté à la réunion* [*sans que son nom soit prononcé*].
b [*Aussi étrange que cela puisse paraître*], *Delorme, mon voisin de pupitre, n'existait pas pour moi.* (Perry, 1965)
c [*Si lentement que s'opèrent les changements*], *ils suffisent en quelques siècles à transformer complètement l'aspect du pays.* (Meynier, 1958)

> *L'interprétation des ajouts concessifs au participe présent*
>
> En **58**, l'ajout au participe présent a également une interprétation réelle : il suppose une simultanéité des deux situations, comme lorsque l'interprétation est simplement temporelle.
>
> **58** […] *il avait demandé ce qu'il pouvait faire,* [*tout en se disant in petto et dans son for intérieur qu'il n'y pouvait rien*] […]. (Perec, 1966)

Les concessives interprétées comme éventuelles

D'autres concessives, introduites par *si* et *même si* avec l'imparfait **59a** ou le plus-que-parfait **59b** **59c**, *quand* et *quand bien même* avec le conditionnel **59d** **59e**, ne disent rien de la vérité ou de la fausseté de leur contenu. Elles sont dites *éventuelles* ou *hypothétiques*. Le temps et le mode de la subordonnée sont ici essentiels. Quand *si* est suivi d'un imparfait ou d'un plus-que-parfait, l'interprétation est éventuelle ou contrefactuelle : ou le locuteur ne se prononce pas sur la vérité de la subordonnée **59a**, ou il dit qu'elle est fausse **59b** **59c** ➤ **XIV-2.3.1**.

59 **a** [*Même si Jean était marié*], *il ne serait pas heureux.*
b [*Même si Jean avait été marié*], *il ne serait pas heureux.*

c […] [*même si les gendarmes étaient parvenus à nous intercepter*], *ils ne nous auraient trouvés en possession d'aucun matériel justifiant une quelconque inculpation* […]. (Rolin, 1996)
d *Jurons que nous la respecterons et que nous la regarderons avec les yeux de l'innocence* [*quand bien même elle viendrait à nous tourner l'esprit ou à nous provoquer*]. (Lanzmann, 1994)
e […] *il n'avait jamais froid : à croire qu'il produisait lui-même sa chaleur à la manière des yogi ;* [*quand je rentrerais vers minuit*] *il serait encore en train d'écrire, drapé dans son plaid écossais* […]. (Beauvoir, 1954)

Les concessives à proforme antéposée > XIV-5.2.4 sont également interprétées comme éventuelles **60**. Elles ne préjugent pas de la vérité de la subordonnée mais introduisent toutes les situations alternatives. En envisageant alternativement tous les cas possibles, le locuteur souligne la non-pertinence de la subordonnée par rapport au contenu de la principale.

60 a [*Qui que ce soit*], *je ne veux pas le voir.*
b [*Quoi qu'on fasse*], *il trouve toujours à se plaindre.*
c [*Quoi qu'il arrive*], *je me disais, cette journée aura pas servi à rien.* (Djian, 1985)
d [*Où que vous alliez*], [*où que vous mènent vos investigations*], *promettez-moi de ne jamais boire l'eau d'un fleuve !* (Lanzmann, 1994)

Les concessives construites avec le déterminant *quelque* **61a** **61b** se comportent comme les autres subordonnées avec proforme, par exemple l'adjectif *quel* **61c** **61d**. Elles se distinguent des concessives à adjectif antéposé modifié par l'adverbe *quelque*, qui, elles, affirment la vérité de leur contenu **61e**, comme les autres concessives à syntagme antéposé **57b** **57c**.

61 a *La société ne se relèvera pas,* [*quelque appui qu'on lui prête*].
b [*À quelque degré qu'on s'arrête dans l'intelligence de son œuvre*], *on a l'idée d'une certaine perfection.*
c *La société ne se relèvera pas,* [*quel que soit l'appui qu'on lui prête*].
d [*Quel que soit le degré auquel on s'arrête dans l'intelligence de son œuvre*], *on a l'idée d'une certaine perfection.*
e *Cet amour,* [*quelque flatteur qu'il fût*], *me paraissait étrange.*

5.4.3. Le contenu principal et les implications dans une construction concessive

La relation concessive ajoute au contenu de la subordonnée ('il pleut') **62a**, et à celui de la principale ('Jean est sorti'), l'idée que la coexistence des deux situations est inattendue, puisqu'en général, quand il pleut, on ne sort pas > XIV-5.1.1. Mais les deux contenus n'ont pas le même statut. C'est pourquoi on ne peut pas toujours inverser la subordonnée et la principale **62b**.

62 a *Jean est sorti* [*bien qu'il pleuve*].
b # *Il pleut, bien que Jean soit sorti.*
c *Marie a grandi à Paris* [*bien qu'elle ne parle pas français*].
d *Marie ne parle pas français* [*bien qu'elle ait grandi à Paris*].

Si les deux phrases **62c** et **62d** reposent sur la règle implicite 'si on grandit à Paris, en général, on parle français', elles n'ont cependant pas la même orientation, ni la même valeur argumentative : **62c** affirme que Marie a grandi à Paris, et indique que l'on s'attend que quelqu'un qui ne parle pas français n'ait pas grandi à Paris, alors que **62d** affirme que Marie ne parle pas français, et indique que l'on s'attend que quelqu'un qui a grandi à Paris parle français. De même, en **63a** et **63b**, il y a opposition entre le prix de l'objet et sa beauté, mais l'effet est bien différent dans les deux phrases. Alors que le locuteur semble encourager ou justifier un éventuel achat en **63a**, il semble le critiquer ou le différer en **63b**.

63 a *C'est beau, même si c'est cher.*
b *C'est cher, même si c'est beau.*

La principale fait partie du contenu principal alors que la concessive apporte un contenu d'arrière-plan > I-7.2.1. C'est pourquoi cette dernière ne peut pas être clivée, entre *c'est* et *que* **64** > XIV-1.3.3 > XVIII-2.3.2. Cependant, certains syntagmes concessifs le peuvent **64c** > XIV-5.1.3.

64 a * *C'est* [*bien qu'il pleuve*] *que Paul est sorti.*
b * *C'est* [*même si c'est cher*] *que c'est beau.*
c *C'est* [*malgré lui*] *que Paul est parti.*

La subordonnée concessive et la présupposition

La principale apporte le contenu principal, celui qui est pris en charge dans l'acte de langage. Dans les déclaratives de **62** et **63**, il est asserté. Le contenu de la plupart des subordonnées concessives, lui, est *présupposé* ➤ **X-5.2.3**. C'est pourquoi il ne peut pas être nié, ni interrogé **56**. En revanche, le contenu des concessives dites *éventuelles*, en *même si*, *quand bien même*, n'est pas présupposé ➤ **XIV-5.4.2**.
De ce point de vue, *bien que* se différencie de *parce que*. Une subordonnée en *parce que* fait partie du contenu principal et peut être clivée **65a**, niée **65b** ou interrogée. La concessive, en revanche, ne peut pas être niée **65c**. À cet égard, *bien que* ressemble à *puisque* **65d** **65e** ➤ **XIV-3.4.3**.

65 **a** *C'est [parce qu'on le lui avait demandé] que Jean est venu.*
b *Jean est venu non [parce qu'on le lui avait demandé], mais parce qu'il l'avait décidé.*
c * *Jean est venu non [bien qu'on le lui ait déconseillé], mais très volontiers.*
d * *C'est [puisqu'on le lui avait demandé] que Jean est venu.*
e * *Jean est venu non [puisqu'on le lui avait demandé], mais puisqu'il l'avait décidé.*

La relation concessive et la notion de règle implicite

La construction concessive implique une règle générale qui ne se vérifie pas. Par exemple, en **66a**, la règle implicite est 'quand il pleut, en général, on ne sort pas'. Cette règle n'est pas explicite, et n'est donc pas prise en charge par le locuteur, mais elle n'est pas non plus présupposée. D'une part, elle est plus vague que les présuppositions. D'autre part, à la différence des présuppositions, sa validité ne peut pas être suspendue par une conditionnelle ou une disjonction. En **66b**, la conditionnelle ne suspend pas la règle 'quand il pleut, en général, on ne sort pas'. Si la phrase **66b** a un sens, c'est pour opposer le comportement de Jean à celui des gens en général. La règle générale à laquelle fait appel l'interprétation d'une construction concessive constitue donc une implication pragmatique plutôt qu'une présupposition ➤ **I-7.2.1**.

66 **a** *Jean est sorti [bien qu'il pleuve].*
b ? *Si personne ne sort par temps de pluie, Jean est sorti [bien qu'il pleuve].*

XIV-6

Les subordonnées circonstancielles de temps

6.1. Qu'est-ce qu'une subordonnée circonstancielle de temps ?

Une subordonnée circonstancielle de temps décrit une situation en relation temporelle avec la principale. Ce peut être une relation :
- d'antériorité (*Marie aimait bien Luc* [*avant qu'elle apprenne la vérité*].) ;
- de simultanéité (*Paul chante* [*pendant qu'il travaille*].) ;
- de postériorité (*Marie a appelé* [*une fois qu'elle est rentrée*].) ;
- de frontière : la subordonnée indique le début ou la fin de la situation principale ([*Depuis qu'elle est enceinte*], *elle digère mal le lait chaud.*).

6.1.1. Les relations temporelles

Les relations temporelles entre les situations

Comme les autres subordonnées circonstancielles, les subordonnées temporelles décrivent une situation distincte de celle de la principale, les deux situations étant ordonnées sur l'axe du temps ➤ **XIV-6.4**. La phrase **1a** situe le travail de Paul après son retour d'Afrique, la phrase **1b** situe l'étude des mathématiques avant l'étude aux Beaux-Arts, et en **1c** le fait de lire et le fait de surveiller l'enfant correspondent à deux situations simultanées. En **1d**, c'est la fin de la situation d'alitement qui correspond à l'accouchement.

1 **a** *Paul a travaillé* [*une fois qu'il est rentré d'Afrique*].
b *Louise Bourgeois a étudié les mathématiques à la Sorbonne,* [*avant qu'elle ne s'inscrive aux Beaux-Arts*].
c *Elle lit* [*pendant qu'elle surveille l'enfant*].
d *Elle restera alitée* [*jusqu'à ce qu'elle accouche*].

Les relations temporelles par rapport à un repère

Selon le temps verbal, la situation de la principale est également localisée par rapport à un repère externe : ce peut être le moment de l'énonciation, ou bien un point de repère dans le passé ➤ **XI-2.1**. Ainsi, la situation en **1b** est antérieure à l'énonciation, celle de **1c** est simultanée, et celle de **1d**, au futur, est postérieure à l'énonciation. Mais la principale peut aussi être située par rapport à un repère passé **2a**. En **2b**, la relation temporelle entre principale et subordonnée est la même qu'en **1c**, mais le temps imparfait situe la principale par rapport à un repère passé. Il en va de même en **2c**, qui est au conditionnel, parfois appelé *futur du passé* ➤ **XI-2.5**.
Les phrases avec une subordonnée temporelle mettent donc en jeu deux relations temporelles : l'une s'établit entre la situation décrite dans la principale et le point de repère temporel (l'énonciation ou un point de repère antérieur), et l'autre se constitue entre la situation décrite dans la principale et la situation de la subordonnée. Dans les deux cas, il peut y avoir antériorité, postériorité ou simultanéité.

2 **a** *Ils se levaient* [*dès que le soleil apparaissait*].
b *Elle lisait* [*pendant qu'elle surveillait l'enfant*].
c *Elle resterait alitée* [*jusqu'à ce qu'elle accouche*].

La relation temporelle et la relation causale

Lorsque deux situations sont liées par une relation causale, la première (la cause) précède généralement la seconde (le résultat). De fait, certains introducteurs exprimant la succession temporelle ont glissé vers l'expression de la causalité au point qu'il est parfois difficile de trancher entre sens temporel et causal ➤ **XIV-3.1.1**. *Comme*, qui exprime la simultanéité en tant qu'introducteur temporel **3a**, peut

glisser vers un sens de cause **3b**. *Dès que* peut exprimer une relation temporelle **3c**, ou à la fois la cause et le temps **3d**.

3 **a** [*Comme j'arrivai*], *je les vis.* TEMPS
b […] [*comme ils trouvent que le lundi est triste et gâche le dimanche*], *ils ont transformé le lundi en jour chômé.* (Rambaud, 1997) CAUSE
c [*Dès que le grand pont fut reconstruit*], *le colonel obtint la permission de s'échapper à Vienne.* (Rambaud, 1997) TEMPS
d [*Dès que l'homme a réussi à s'emparer du monde*], *il n'a plus besoin du cheval. Il se sépare de lui.* (d'Ormesson, 1993)

6.1.2. La variété des subordonnées circonstancielles de temps

La subordonnée temporelle est introduite par un subordonnant (*comme*, *quand*) **3a 4a** ➤ **I-4.4.1**, ou par une autre expression temporelle : une préposition (*depuis*, *dès*) **3c 4b** ou un adverbe (*alors*, *aussitôt*) **4c** suivi de *que*, un syntagme contenant un nom temporel (*en même temps*, *au moment*) **4d** suivi de *que* ou de *où*. Toutes ces expressions, qui sont décomposables syntaxiquement ➤ **XIV-6.3.1**, peuvent être considérées du point de vue sémantique comme des connecteurs ➤ **XVIII-3.3**.

4 **a** [*Quand je suis parti*], *il faisait beau.*
b *On ne l'a pas vu* [*depuis que les examens sont terminés*].
c *Il est parti* [*aussitôt qu'il a reçu la lettre*].
d [*Au moment où je suis parti*], *il faisait beau.*

Les phrases juxtaposées en relation temporelle

Dans le récit, deux phrases qui se suivent entretiennent généralement une relation temporelle implicite. Selon le temps des verbes et leur classe sémantique, il peut s'agir d'une relation de succession **5a**, de simultanéité totale ou partielle **5b** ou d'une relation d'antériorité **5c** ➤ **XI-2.6**. Il en va de même des phrases coordonnées par *et*, qui est compatible avec la succession **5d** ➤ **XVI-5.1.3**. Avec *puis* ou un autre connecteur temporel, la relation temporelle est explicite **5e** ➤ **XI-2.6.7** ➤ **XVI-2.3.3**.

5 **a** *Paul rentra chez lui. Il se fit à diner. Il se coucha tôt.*
b *Paul entra dans le hall. Marie montait l'escalier.*
c *Paul avait mal au ventre. Il avait trop mangé pour le diner.*
d *Paul rentra chez lui et il se fit à diner.*
e *Paul rentra chez lui, puis il se fit à diner.*

Dans d'autres cas, les phrases juxtaposées forment une construction à part entière. En **6a**, la première phrase est marquée par une virgule à l'écrit ➤ **XX-3.2.3**, et à l'oral par une intonation dite *continuative* ➤ **XIX-5.3.2**, l'interprétation est équivalente à 'dès que'. Cette construction semble particulièrement adaptée pour décrire un comportement récurrent **6a**.
Ces phrases juxtaposées peuvent avoir une forme spécifique : en **6b**, le verbe de la première phrase comporte un verbe à sujet suffixé, et la seconde est introduite par *que*. En fait, la forme du verbe (à sujet suffixé) ainsi que la présence de *que* sont optionnels : la phrase **6c** est possible dans un registre moins formel que **6b**.

6 **a** *Il ouvre la porte, il se jette sur le canapé.*
b *À peine arrivait-il sur le quai que le train entrait en gare.*
c *À peine il arrivait sur le quai, le train entrait en gare.*

➤ Les phrases juxtaposées à interprétation conditionnelle (*Il aurait travaillé, il aurait réussi.*) ➤ **XIV-2.4**
➤ Les phrases juxtaposées à interprétation concessive (*Me supplierait-il, je ne le recevrais pas.*) ➤ **XIV-5.2.5**

6.2. Les autres ajouts circonstanciels de temps

D'autres ajouts circonstanciels de temps sont :
– des syntagmes prépositionnels à l'infinitif (*avant de partir*) ou au participe présent (*en passant*) ;
– des syntagmes prépositionnels à complément nominal (*avant l'orage*, *pendant le diner de gala*) ou sans complément (*Je ne l'ai pas revu depuis.*) ;
– certains ajouts prédicatifs en début de phrase (*Déjà levé, il faisait la vaisselle.*).
Ils se distinguent des ajouts de durée (*pendant deux jours*) ou de date (*ce lundi*) qui ont une interprétation temporelle sans être circonstanciels ➤ **XI-4.1**.

6.2.1. Les ajouts circonstanciels de temps avec un infinitif

Certaines prépositions (*après*, *avant*) ou syntagmes prépositionnels (*à l'instant*, *au moment*) peuvent introduire un ajout temporel à l'infinitif. Avec la préposition *après*, l'infinitif suit directement **7a**, mais avec les autres prépositions, il est introduit par *de* **7b 7c 7d** ➤ VII-5.2.1. Comme la subordonnée, cet ajout temporel peut exprimer une relation d'antériorité **7b 7d**, de postériorité **7a** ou de simultanéité **7c**.
Du point de vue syntaxique, il ne s'agit pas d'une subordonnée mais d'un syntagme prépositionnel incluant un infinitif. Le sujet implicite de l'infinitif est généralement le sujet du verbe principal **7a**, mais ce peut aussi être le sujet implicite d'un autre infinitif **7d**.

7 **a** *Un deuxième enfant trouve la mort [après avoir mangé une crêpe].* (ladepeche.fr, 15 avril 2018)
b *Née à Paris en 1911, Louise Bourgeois étudie les mathématiques à la Sorbonne, [avant de fréquenter l'école des Beaux-Arts].*
c *Paul est toujours angoissé [au moment de partir].*
d *Il faut bien réfléchir [avant de parler].*

➤ L'infinitif dans les périphrases temporelles (*sur le point de partir*) ➤ XI-3.1
➤ Les ajouts temporels au participe présent (*Je m'endors [en lisant].*) ➤ XIV-6.3.3

6.2.2. Les ajouts circonstanciels de temps avec un syntagme nominal

Certaines prépositions introduisent des ajouts circonstanciels de temps ➤ tableau XIV-14. Elles sont suivies tantôt d'un syntagme nominal **8a 8b**, tantôt d'un syntagme prépositionnel en *de* **8c** ou en *à* **8d**, tantôt enfin d'une autre préposition **8e**. Le syntagme nominal décrit un évènement (*son retour*, *sa démission*) ou une période (*les vacances*).

8 **a** *[Après son retour d'Afrique], Paul a travaillé pour une ONG.*
b *Seule cette boulangerie est ouverte [pendant les vacances d'été].*
c *[Lors de mes déplacements quotidiens], je privilégie le vélo ou la marche à pied.*
d *Paul a reçu beaucoup de messages de soutien [suite à sa démission].*
e *Elle s'est battue [jusqu'après la décision].*

Certaines prépositions de sens locatif ➤ VII-6.1 suivies d'un nom d'évènement ou de période peuvent aussi revêtir un sens temporel **9a**. Si la préposition temporelle est suivie d'un autre nom, celui-ci est réinterprété en fonction du contexte et associé à un évènement : 'après votre passage' **9b**, 'avant de manger la viande' **9c**. Certaines de ces prépositions (*avant*, *après*, *depuis*) peuvent être dépourvues de complément et sont alors en emploi dit *absolu* ➤ VII-1.1.4 ➤ VII-3.2.2. Elles ont dans ce cas un fonctionnement anaphorique, comme *depuis* **9d**, qui renvoie à l'évènement décrit dans la première phrase.

9 **a** *Il a beaucoup souffert [dans son enfance].*
b *Je passerai [après vous].*
c *Chez eux, on mange les légumes [avant la viande].*
d *Je l'ai rencontré un soir de janvier, mais je ne l'ai pas revu [depuis].*

Il peut aussi s'agir de locutions prépositionnelles (*à compter*, *au cours*, *du temps*) **10a** ou de syntagmes prépositionnels (*à l'époque*, *à la fin*, *au moment*) **10b** suivis par *de*, qui incluent un nom de temps ou un verbe qui indique un repère (*compter*).

10 **a** *Il est tombé malade [à compter de son licenciement].*
b *Il avait seize ans [au moment de son recrutement].*

Bien qu'ils ne soient pas syntaxiquement des subordonnées, ces syntagmes sont interprétés comme tels : 'quand il était enfant' **9a**, 'au moment où on l'a recruté' **10b**, par exemple ➤ XIV-6.4. La préposition ou le syntagme prépositionnel indique que la situation principale est antérieure **11a**, postérieure **11b** ou concomitante **11c** avec celle qui est décrite par l'ajout, ou que son début **11d** ou sa fin **11e** coïncide avec celle de l'ajout.

11 **a** *Elle a quitté le pays [avant la guerre].*
b *[Après la mort de ma mère], mon père a vendu la maison.*

c *Seule cette boulangerie est ouverte* [*pendant les vacances d'été*].
d *Il nous a appelé* [*dès son retour*].
e *Il s'est battu* [*jusqu'à sa mort*].

➤ Les prépositions temporelles ➤ **VII-2.3.2** ➤ **tableau VII-6**

INTRODUCTEUR	FORMES	EXEMPLES
préposition + infinitif	*après*	*après avoir chanté*
préposition ou syntagme prépositionnel + *de* + infinitif	*avant*, *au moment*, *à l'instant*, *sur le point*, etc.	*avant de partir*, *au moment de partir*, *sur le point de démissionner*
préposition + syntagme nominal	*après*, *avant*, *dans*, *depuis*, *dès*, *durant*, *jusqu'à*, *pendant*, etc.	*avant le concert*, *après la sieste*, *dans son enfance*, *dès le réveil*, *durant la guerre*, *pendant la nuit*
préposition ou syntagme prépositionnel + *de*	*lors*, *à la suite*, *au cours*, *à compter*, *à partir*, *au moment*, *à l'instant*, *à l'époque*, *du temps*, etc.	*au moment de l'examen*, *lors de la manifestation*
préposition + *à*	*d'ici*, *suite*	*suite à votre démission*
préposition + syntagme prépositionnel	*jusque*	*jusqu'après la guerre*
préposition à deux compléments	*dès*	*dès le soleil levé*
préposition + participe présent	*en*	*Elle tricote* [*en chantant*].
—	participe présent ou passé	*Ayant fini ses études, elle cherche un travail.* *Arrivé au sommet, il ne voulait plus redescendre.*

Tableau XIV-14. *Les autres ajouts circonstanciels de temps*

6.2.3. Les syntagmes temporels non circonstanciels

D'autres syntagmes prépositionnels **12a 12d** ou nominaux **12b 12c** ont une interprétation temporelle sans être circonstanciels ➤ **XI-4.1**. Alors que les ajouts circonstanciels décrivent une situation différente de celle décrite par le verbe principal, ceux-ci apportent simplement des précisions d'heure **12a**, de date **12b**, de fréquence **12c** ou de durée **12d** sans introduire une autre situation. En revanche, le syntagme prépositionnel en **12e** est bien circonstanciel.

12 **a** *Paul est rentré* [*à midi*].
b *Paul est né* [*le 3 novembre 1997*].
c *Paul va au cinéma* [*tous les samedis*].
d *Paul a travaillé* [*pendant deux heures*].
e *Paul a travaillé* [*pendant ses études*].

La variation dans les ajouts circonstanciels de temps

Les ajouts circonstanciels de temps présentent une certaine variation, selon les régions ou selon les locuteurs. *Depuis* est normalement suivi d'un syntagme nominal (*depuis la naissance de sa sœur*) ou d'une complétive (*depuis qu'il est patron*), tandis que *à la suite* est suivi d'un complément en *de* (*à la suite de sa maladie*). Cependant, sur Internet, dans un usage non standard, on peut trouver *depuis* **13a** ou *à la suite* **13b** suivis d'un infinitif, par analogie avec *après*.

13 **a** ! *Changeons notre vision des requins que nous avons* [*depuis avoir vu* Les Dents de la mer] *!* (*plongeur.com*, 2 avril 2008)
b ! *C'est* [*à la suite d'avoir vu la série* Sherlock *avec B. C.*] *que l'envie d'écrire sur son personnage m'est venue.* (*leseditionsdunet.com*, 5 mars 2015)

Par ailleurs, dans certains usages informels, le complément nominal d'une préposition temporelle comporte un participe ou un adjectif qui permet de renvoyer à un évènement **14a 14b**. En revanche, la préposition *dès* est construite avec deux compléments, un complément nominal et une expression prédicative (ici un participe), en **14c** ➤ **VII-3.1.5**.

14 **a** % *Le trafic est interrompu* [*à la suite d'un camion embourbé sur la voie*]. (annonce RATP, oct. 2009)
b % *À 8 h 57, un train a stationné 9 minutes en gare de Vincennes* [*suite à un voyageur malade dans le train*] [...]. (*aut-idf.org*, fév. 2016)
c *L'explication est peut-être tout simplement à chercher dans les mœurs du rapace qui cherche sa pitance* [*dès le soleil levé*] [...]. (*colombophiliefr.com*, consulté en nov. 2018)

6.3. La syntaxe des subordonnées temporelles

Les subordonnées temporelles sont introduites par :
- un adverbe (*alors*, *aussitôt*, *maintenant*) + *que* (*aussitôt qu'il pleut*) ;
- une préposition (*après*, *avant*, *depuis*, *pendant*) + *que* (*depuis qu'il pleut*) ;
- un subordonnant (*comme*, *lorsque*, *quand*) (*quand il pleut*) ;
- un syntagme nominal suivi de *que* (*chaque fois qu'il a mangé*) ;
- un syntagme prépositionnel suivi de *où* (*au moment où il entrait*) ou *que* (*en même temps qu'il pleuvait*).

Certaines peuvent être dépourvues d'introducteur ; il s'agit des subordonnées comportant un sujet et :
- un participe présent (*Paul ayant compris*) ;
- un participe passé (*les enfants une fois arrivés*) ou passif (*la porte réparée*).

6.3.1. Les introducteurs des subordonnées temporelles

Les subordonnées temporelles ont des introducteurs variés : des prépositions, des adverbes, des subordonnants, des syntagmes nominaux ou prépositionnels avec un nom de temps ➤ **tableau XIV-15**, qui expriment par eux-mêmes une relation temporelle ➤ **XIV-6.4**.

INTRODUCTEUR	FORMES	EXEMPLE
adverbe + *que*	*aussitôt*, *alors*, *aussi longtemps*, *dès lors*, *maintenant*, *sitôt*, etc.	*Il est parti [aussitôt qu'on lui a demandé].* *Il est heureux [maintenant qu'il a fini].*
préposition + *que*	*après*, *avant*, *depuis*, *dès*, *en attendant*, *pendant*, *une fois*	*On ne l'a pas vu [depuis qu'il a terminé].*
préposition + *à ce que*	*d'ici*, *jusque*	*[D'ici à ce qu'il s'énerve], il n'y a qu'un pas.*
subordonnant	*comme*, *lorsque*, *quand*, *tandis que*, *tant que*	*[Quand je suis parti], il faisait beau.* *Que faire [lorsqu'on ne dort plus] ?*
syntagme nominal + *que*	*aujourd'hui*, *chaque fois*	*Que faire [chaque fois qu'on a fini] ?*
syntagme prépositionnel + *que*	% *au moment*, *en même temps*, *d'ici*	*Il travaille [en même temps qu'il étudie].* *[D'ici qu'il pleuve], on a le temps de sortir.*
syntagme prépositionnel + *où*	*au moment*, *à l'instant*, *à l'époque*, *jusqu'au moment*, etc.	*Il est arrivé [au moment où je partais].*
—	sujet + participe présent ou passé	*[Paul ayant compris], on pouvait passer à autre chose.* *[Les enfants une fois arrivés], on pouvait se détendre.*
—	sujet + syntagme adjectival, nominal ou prépositionnel	*[Paul une fois ivre], il a fallu appeler un taxi.*

Tableau XIV-15. *Les principales subordonnées circonstancielles de temps*

Les subordonnées temporelles introduites par un subordonnant

Les subordonnants *comme*, *lorsque* et *quand* introduisent des subordonnées temporelles **15a.** Il en va de même de *tant que* et *tandis que* qui sont analysés comme mots agglomérés **15b.**

15 **a** *[Comme minuit sonnait], il les vit.*
b *Il travaillera sur son livre [tant qu'il est à Paris].*

> Tant que *subordonnant temporel*
>
> Nous analysons *tant que* en emploi temporel comme un subordonnant aggloméré. En effet, on ne peut rien insérer entre *tant* et *que* **16a 16b**. Il se distingue sur ce point du *tant* corrélatif dans la subordonnée consécutive **16c** ➤ **XV-6.1**.
>
> **16** **a** *Il sort tous les matins, [tant qu'il est encore en bonne santé].* TEMPS
> **b** ** Il sort tous les matins, tant, évidemment, qu'il est en bonne santé.*
> **c** *Il a tant ri [qu'il s'est étranglé].* CONSÉQUENCE
>
> Comme *et* quand, *adverbes ou subordonnants ?*
>
> Les subordonnants *comme* et *quand* se distinguent sur plusieurs points des adverbes comparatifs, exclamatifs ou interrogatifs homonymes, que l'on rencontre dans d'autres subordonnées ➤ **I-4.4** ➤ **XII-3.2** ➤ **XIV-1.2** :
> - les subordonnants introduisent des phrases à verbe conjugué (indicatif ou subjonctif) et peuvent être repris par *que* (dans une coordination) **17a** ;

– les adverbes ne sont pas repris par *que* (dans une coordination de phrases) **17c** et peuvent se combiner avec d'autres formes verbales (dont l'infinitif) **17d** ;
– quand l'adverbe est en position initiale, avec la fonction *extrait*, il permet l'inversion du sujet nominal (inversion stylistique) **17e** ➤ XVII-2.2.3.

On distingue ainsi le subordonnant *quand* **17a** de l'adverbe interrogatif *quand* **17b 17d 17e**. Le subordonnant ne permet pas l'inversion nominale **17f**, sauf avec certains verbes comme *arriver*, *survenir* **17g** (inversion présentative) ➤ XVII-2.2.6.

17 **a** [*Quand tu es arrivé au-dessus de Venise et que tu m'as trouvé en train de partir*], *tu as vu la ville et ses canaux* [...]. (d'Ormesson, 1993) SUBORDONNANT
b *Je me demande* [*quand Paul arrivera*]. ADVERBE
c * *Je me demande* [*quand Paul arrivera et qu'il parlera*]. ADVERBE
d *Je me demande* [*quand parler*]. ADVERBE
e *Je me demande* [*quand parlera Paul*]. ADVERBE
f * [*Quand parlera Paul*], *nous serons fixés.* SUBORDONNANT
g *Les oiseaux reviennent,* [*quand arrive le printemps*]. SUBORDONNANT

➤ Les analyses de *quand* (subordonnant, relatif sans antécédent, interrogatif) ➤ XIII-5.1.2 ➤ **fiche QUAND**

De même, le subordonnant temporel *comme* est suivi de l'indicatif et repris par *que* **18a**, tandis que l'adverbe comparatif ne le peut pas **18c**. Là aussi, l'adverbe permet l'inversion du sujet nominal **18e**, à la différence du subordonnant **18d**, sauf si elle est permise par le verbe ➤ XVII-2.2.6 ➤ **fiche COMME**.

18 **a** [*Comme j'arrivai et que je ne le voyais pas*], *je l'ai appelé.* SUBORDONNANT
b *Max parle* [*comme son père parlait, et comme son grand-père parlait*]. ADVERBE
c # *Max parle* [*comme son père parlait et que son grand-père parlait*]. ADVERBE
d # [*Comme parlait Paul*], *Marie est arrivée.* SUBORDONNANT
e *Max parle* [*comme parlait son père*]. ADVERBE

La variation en quand que

La forme *quand que* se rencontre au Canada **19a 19b**, plus fréquemment qu'en France, où elle était observée jusqu'au XIX[e] siècle **19c**. Il est possible que cette forme indique un usage où *quand* est un relatif sans antécédent ➤ XIII-5.1.

19 **a** ! *Moi je trouve que* [*quand que je trouve les mots justes de mes émotions*], *ça dure moins longtemps.* (*CFPQ*, 16, segment 5, p. 38) (Québec)
b ! [...] *là la porte, euh, côté gauche arrière, euh, je l'ouvrais pas, parce que* [*quand que je venais la refermer*], *elle voulait plus refermer.* (*CFPQ*, 15, segment 1, p. 13) (Québec)
c ! *J'pense à toi, et tout l'jour je pleure, / Même quand que j'suis à ma cuisine.* (Rictus, 1902)

Les subordonnées temporelles introduites par un adverbe + que

Les adverbes *aussitôt* et *sitôt* suivis de *que* introduisent une subordonnée temporelle **20a 20b**. Les autres adverbes ne sont pas toujours temporels ou purement temporels quand ils sont suivis de *que*. Ainsi, *maintenant* et *dès lors* suivis de *que* cumulent relations temporelle et causale en **20c**, ou sont simplement causaux comme *dès lors* en **20d** ➤ XIV-3.3.2.

20 **a** [*Sitôt que c'est l'heure*], *on doit partir.*
b *Tu dois sortir* [*aussitôt que tu entendras la cloche*].
c *Que vais-je faire* [*maintenant que je suis à la retraite*] ?
d [*Dès lors que le salarié peut arriver à l'établissement et en repartir en tenue de service*], *les temps d'habillage et de déshabillage ne sont pas assimilés à du temps de travail effectif.* (*net-iris.fr*, 13 nov. 2009)

Alors que a des emplois où se cumulent l'interprétation temporelle et l'opposition **21a**, et peut également être seulement oppositif **21b** ➤ XIV-5.2.2.

21 **a** *Il est parti* [*alors que la nuit tombait*].
b [Titre] *En France, la loi incite,* [*alors qu'aux États-Unis elle contraint*] (*lesechos.fr*, 19 juin 2007)

Les subordonnées temporelles introduites par un adverbe, une préposition ou un nom temporel

Du point de vue syntaxique, la subordonnée introduite par *que* est complément de la préposition **22a** ou de l'adverbe **22b**. L'ensemble ne forme donc pas, à proprement parler, une phrase subordonnée mais un syntagme prépositionnel (SP) ou adverbial (SAdv.) ➤ XIV-1.2.1. Il en va de même de la subordonnée introduite par un pronom temporel (*aujourd'hui*) suivi d'une relative en *que* : l'ensemble forme un syntagme nominal (SN) **22c** ➤ XIII-2.2.2. Les séquences telles que *alors que*, *aussitôt que* ne sont pas considérées comme

des locutions conjonctives ni comme des subordonnants agglomérés car elles permettent des insertions (*aussitôt*, *justement*, *qu'on lui a demandé*).

22 **a** *On ne l'a pas vu* [*depuis* [*que le match est terminé* P] SP].
b *Il est parti* [*aussitôt* [*qu'on lui a demandé* P] SAdv.].
c *Je suis heureuse* [*aujourd'hui* [*que j'ai 18 ans* P] SN].

Les subordonnées temporelles introduites par une préposition + que

Certaines subordonnées temporelles sont introduites par une préposition temporelle (*après*, *avant*, *dès*, *depuis*, *pendant*) suivie d'une complétive en *que* **23a**. *D'ici* est une préposition agglomérée suivie de *à ce que* ou *que* **23b**.

23 **a** *Paul est venu* [*avant que nous passions à table*].
b [*D'ici que l'antiracisme fasse 120 millions de morts*], *il y a quand même de la marge…* (*twitter.com*, 26 juil. 2017)

Prépositions ou subordonnants agglomérés ?

Après, *avant*, *dès*, *depuis* et *pendant* sont des prépositions : elles existent en dehors des subordonnées avec un complément nominal **24a**, et lorsqu'elles sont suivies d'une subordonnée en *que*, elles acceptent d'en être séparées **24b** ➤ **VII-2.2.3**. C'est pourquoi elles ne forment pas un mot aggloméré avec *que*, et que nous ne parlons pas de *locution conjonctive* ou de *conjonction complexe*.

24 **a** *Paul est venu* [*avant le repas*].
b *Paul est venu* [*avant, justement, que nous passions à table*].

Les subordonnées temporelles introduites par un syntagme nominal ou prépositionnel

Certaines subordonnées temporelles sont introduites par un syntagme prépositionnel (*au moment*, *en même temps*, *à l'instant*, *à l'époque*) **25a 25b 25c** ou nominal (*aujourd'hui*, *chaque fois*) **25d**, avec un nom de temps suivi d'une relative en *où* **25a 25c** ou bien en *que* **25b 25d**. *Une fois* (*que*) s'est figé, pour prendre un sens proche de *après* (*que*) **25e** ➤ **XIV-6.4.2**.

25 **a** *Il s'est mis à pleuvoir* [*au moment où nous devions partir*].
b *Paul agite ses mains* [*en même temps qu'il parle*].
c *Je n'ai pas connu cette pièce* [*à l'époque où elle se réduisait au four à pain*]. (Bienne, 1986)
d *Je me pose la question* [*aujourd'hui que je souffre d'être seule*]. (*forum.aufeminin.com*, 7 sept. 2010)
e *Paul a travaillé* [*une fois qu'il est rentré d'Afrique*].

Du moment que *et* dès le moment où

Du moment que et *dès le moment que* n'ont pas une interprétation temporelle mais causale **26a** ➤ **XIV-3.1.1**, à la différence de *dès le moment où* **26b**.

26 **a** *Tout cela est utile et sain,* [*dès le moment que l'objectif est un meilleur rendement en vue d'améliorer le sort de tous*]. (Mendès France, 1985) CAUSE
b *Cette identification intervient* [*dès le moment où Descartes détermine la lumière naturelle*] […]. (Derrida, 1967) TEMPS

Les subordonnées temporelles sans verbe avec introducteur

Certains introducteurs (*aussitôt que*, *dès que*, *en même temps que*) permettent une subordonnée sans verbe, interprétée comme une circonstancielle de temps : 'dès que ce sera possible' **27a**, 'en même temps que le film sortira' **27b**, 'aussitôt qu'il est arrivé' **27c**, 'dès qu'il a été prévenu' **27d** ➤ **I-5.3.4**.

27 **a** *Il faut partir* [*dès que possible*].
b *Le jeu sortira* [*en même temps que le film*].
c […] *comme dans ces lieux de vacances où le touriste a si peur de s'ennuyer qu'il s'enquiert,* [*aussitôt qu'arrivé*], *des « animations » disponibles auprès du Syndicat d'initiative de l'endroit.* (*golias-news.fr*, 3 nov. 2016)
d […] *les visages sont tendus : ceux du député-maire S. R. qui s'est immédiatement rendu sur les lieux* [*dès que prévenu*], *d'A.-M. L., adjointe déléguée à la culture et au patrimoine* […]. (*corsematin.com*, 20 fév. 2011)

6.3.2. La fonction des subordonnées circonstancielles de temps

Le plus souvent, la subordonnée temporelle est ajout à la phrase **28a 28b** ou au verbe **28c**. Elle peut aussi être ajout à un adjectif **28d**, à un nom **28e** ou à un syntagme prépositionnel **28f**.

28 **a** *[Quand il entra dans la cour d'honneur], Lejeune n'eut aucun besoin de se présenter* [...]. (Rambaud, 1997)
b *Je voulais épater un peu les nanas, on a la vanité placée où on peut, [quand on n'a pas encore l'âge d'être élu à l'Académie française]*. (Boudard, 1995)
c *Aucune cuvette de plaine ne me donne, [quand je la traverse], un sentiment de stagnation ou de confinement comparable à celui qui me vient de ce massif pourtant aéré* [...]. (Gracq, 1992)
d *Riche [depuis qu'il a gagné au loto], Paul s'est arrêté de travailler.*
e *Conseiller bénévole [tant qu'il est à Paris], Paul a peu de temps libre.*
f *Au chômage [après que l'usine a fermé], Paul est devenu bénévole.*

La subordonnée temporelle peut parfois être complément de verbes de sentiment **29a** ➤XII-1.2.5, de verbes temporels **29b** ➤II-3.3.6 ou de *être* **29c**, notamment en construction clivée **29d** ➤XVIII-2.3.2.

29 **a** *J'aime [quand on dine sur la terrasse].*
b *Ça dure [depuis qu'elle est enceinte].*
c *Le meilleur moment, c'était [quand on dinait sur la terrasse].*
d *C'est [depuis qu'elle est enceinte] qu'elle ne boit plus.*

6.3.3. Les subordonnées temporelles sans introducteur

La subordonnée peut ne pas comporter de verbe à un mode conjugué, mais être construite autour d'un participe présent (*Paul ayant compris qu'il devait travailler*...), d'un participe passé ou passif (*Ses collègues une fois convaincus*...), ou d'une expression prédicative (*Paul à peine papa*...) ➤I-5.2. En l'absence d'introducteur, la relation temporelle est souvent implicite, mais peut être indiquée par le temps verbal (le participe présent composé) ou un adverbial (*une fois*).

Les subordonnées temporelles au participe présent

Certaines subordonnées au participe présent **30a**, avec un sujet, sont interprétées comme temporelles même si une relation causale s'ajoute facilement à la relation temporelle.
En **30b** et **30c**, les ajouts temporels ne comportent pas de sujet ; du point de vue syntaxique, ce sont donc des syntagmes verbaux et non des subordonnées ➤XI-7.2.2 ➤XIV-6.2. L'interprétation temporelle est généralement celle de la simultanéité **30b**, mais l'antériorité est possible avec un participe présent composé **30c**.

30 **a** *[Le temps virant au beau], nous allons nous promener.*
b *[Dépliant sa serviette], il a demandé : « Demain, nous allons tous chez Denise ? »* (Butor, 1960)
c *[Ayant compris que la conversation haineuse des deux hommes assis au bar du restaurant où il déjeune l'avait pris pour cible], Aïta s'enfuit par une porte arrière de l'établissement* [...]. (*actualitte.com*, 24 mai 2012)

> *Les ajouts temporels au participe présent introduits par* en
>
> En l'absence de sujet, le participe présent peut être introduit par *en* **31a** ou *tout en* **31b**, et il exprime alors la simultanéité. Du point de vue syntaxique, il s'agit d'un syntagme prépositionnel incluant un participe présent ➤XI-7.1.3.
>
> **31** **a** *Je m'endors toujours [en lisant].*
> **b** *[Tout en vérifiant la cuisson des légumes], Pierre prépare la sauce.*

Les autres subordonnées temporelles sans introducteur

Des expressions diverses, comme des participes passé **32a** ou passif **32b**, et, moins souvent, des adjectifs **32c**, noms **32d** ou syntagmes prépositionnels prédicatifs **32e**, peuvent donner lieu à des subordonnées circonstancielles si elles sont accompagnées d'un sujet ➤XIV-1.2.2.

32 **a** *[Les enfants arrivés], on pouvait se détendre.*
b *[Le problème réglé], nous sommes repartis vers l'aéroport.*
c *[Paul une fois ivre], il a fallu appeler un taxi.*
d *[Une fois Paul médecin], la famille s'est installée en province.*
e *[La ligne de front derrière nous], nous avons roulé dans la nature.*

En revanche, sans sujet, il s'agit d'un ajout prédicatif **33**, qui s'applique à un participant à la situation principale, le plus souvent le sujet ➤ **XIV-1.4.2**, et non d'une subordonnée à proprement parler. Ce type d'ajout peut recevoir une interprétation temporelle implicite de simultanéité, mais le plus souvent la relation temporelle est précisée par un adverbial : *une fois* **33a**, *sitôt* **33b**, *aussitôt*, *à peine* **33c**. *Une fois* indique la postériorité, *à peine*, *aussitôt*, *sitôt* indiquent que la situation décrite par l'ajout ou la subordonnée précède de peu celle de la principale.

33 **a** *[Une fois parti sur les chemins de randonnée], votre cheval est amené à trouver sur sa route des objets qu'il ne connaît pas* […]. (*randonnee.gites-de-france.com*, 18 fév. 2013)
b *[Sitôt chez lui], il se rua dans son cabinet de travail pour coucher les premiers vers de son poème sur du papier.* (*passionwestern.fr*, déc. 2012)
c [Titre] *[À peine papa], il quitte sa femme* (*Voici*, nº 1137, aout 2009)

> *Le statut de* à peine, aussitôt, sitôt *et* une fois
>
> *Aussitôt* et *une fois* peuvent introduire une subordonnée à verbe conjugué ➤ **tableau XIV-15**. Ici, ces adverbiaux ne sont pas des introducteurs car ils sont mobiles et optionnels **32a 32b 32e**. Ils peuvent être à l'initiale **32d 34a** ou après le sujet **32c 34b**. Il s'agit alors d'une subordonnée à tête non verbale ➤ **I-5.2**, sans introducteur. Un énoncé corrélatif avec répétition de l'adverbe est également possible **34c** ➤ **XVI-7.1.1**.
>
> **34** **a** *Sitôt le père rentré du travail, la famille se met à table.*
> **b** *Le père sitôt rentré du travail, la famille se met à table.*
> **c** *Aussitôt reçu, aussitôt déballé !*

6.4. L'interprétation des subordonnées temporelles

> Selon l'introducteur de la subordonnée temporelle, la situation principale est :
> – antérieure à celle de la subordonnée, sans recouvrement (*Paul est rentré [avant qu'il pleuve].*) ou avec recouvrement (*Internet existait [avant que le mot ne soit utilisé].*) ;
> – simultanée à celle de la subordonnée, sans inclusion (*Il sursauta [quand il entendit le téléphone].*) ou avec inclusion (*Je suis rentrée [quand tu dormais].*) ;
> – postérieure à celle de la subordonnée, sans recouvrement (*Il a plu [après que Paul fut rentré].*) ou avec recouvrement (*Après que la guerre fut finie, elle vivait encore à Paris.*) ;
> – à la frontière de la situation subordonnée, au début (*Je t'appelle [dès que j'ai le temps].*) ou à la fin (*Je travaillerai [jusqu'à ce que tu reviennes].*).
> Si les deux situations ne se recouvrent pas, la subordonnée peut commencer par un ajout indiquant la distance temporelle (*trois heures avant qu'il pleuve*, *un mois après qu'il est rentré*).
> Avec *quand* et *lorsque*, la subordonnée peut être comprise comme postérieure (plutôt que simultanée) dans des emplois narratifs (*Je lisais tranquillement [quand soudain le téléphone sonna].*).

Les principaux introducteurs sont classés selon la relation temporelle dans le ➤ **tableau XIV-16**.

LA SITUATION PRINCIPALE	INTRODUCTEUR	EXEMPLES
est antérieure	*avant (que)*	*Nous devons rentrer [avant qu'il pleuve].*
est postérieure	*après (que)*, *dès lors (que)*, *une fois (que)*, etc.	*Il a plu [après qu'on est rentré].*
est simultanée	*alors (que)*, *aussi longtemps (que)*, *comme*, *lorsque*, *pendant (que)*, *quand*, *tandis que*, *alors (que)*, *au moment (où)*, *à l'instant (où)*, *à l'époque (où)*, *en même temps (que)*, etc.	*Paul partit [lorsque le jour commença à décliner].*
commence ou finit	*aussitôt (que)*, *depuis (que)*, *dès (que)*, *d'ici (à ce que)*, *jusqu'à ce que*, *jusqu'au moment (où)*, *sitôt (que)*, etc.	*Je vais lire ça [dès que j'aurai un peu de temps].*

Tableau XIV-16. *Les relations exprimées par les subordonnées temporelles*

La relation temporelle est également sensible aux propriétés de la situation décrite (avec ou sans changement) ➤ **II-3.1** et à l'aspect de la principale et de la subordonnée (perfectif ou imperfectif) ➤ **XI-1.2.1**.

6.4.1. La subordonnée temporelle et la relation d'antériorité

La relation d'antériorité est exprimée par *avant*. Elle peut être complète ou partielle, selon que la situation principale comporte ou non un changement ➤ **II-3.1**.

L'antériorité complète

La situation principale est antérieure à celle de la subordonnée (introduite par *avant*) quand elle décrit un évènement **35a 35b**. Il en va de même de l'ajout infinitif en *avant* **35c**. L'interprétation inclut un changement lorsque la situation comporte une borne, ou fin inhérente, au-delà de laquelle elle ne peut pas continuer (*quitter le pays*, *réparer la maison*, *terminer sa formation*).
Dans les phrases de **35**, l'évènement décrit dans la principale précède dans le temps la situation décrite par la subordonnée ou l'ajout temporel, sans recouvrement. L'antériorité complète est facilitée par le passé composé, le passé simple et le présent historique, qui soulignent l'aspect perfectif de la situation ➤ **XI-1.2** ➤ **XI-2.3** et mettent ainsi l'accent sur la délimitation de la situation.

35 **a** *Elle a quitté le pays* [*avant que la guerre soit finie*].
b *Nous devrions réparer la maison* [*avant qu'il ne pleuve*].
c *Elle a terminé sa formation* [*avant de chercher un poste*].

L'antériorité incomplète

Un recouvrement partiel des deux situations, ou antériorité incomplète, est possible quand la principale décrit une situation sans changement (activité ou état), comme en **36**. Les états (*exister*, *connaitre*) et les activités (*vivre à Paris*) n'ont pas de borne ou de fin inhérente ➤ **II-3.1** ➤ **XI-1.2**.
La phrase **36a** avec *déjà* a une interprétation où la personne avait son domicile à Paris avant le début de la guerre, et y reste pendant la guerre, même s'il n'y a aucune indication sur le lieu de domicile après la guerre. Le recouvrement partiel est renforcé par le contexte en **36b** et **36c** : une fois que l'on connait quelqu'un, on le connait pour toujours ; de même, les groupes de musique *Oi !* devraient normalement continuer à exister après l'introduction de ce nom.

36 **a** *Elle vivait déjà à Paris* [*avant que la guerre soit finie*].
b *Les premiers groupes* Oi ! […] *existaient déjà* [*avant que le terme* Oi ! *ne soit utilisé*]. (*fr.wikipedia.org*, consulté en mai 2019)
c *Je te connaissais* [*avant de t'avoir vu*].

L'antériorité incomplète demande donc que la situation principale ait commencé à un moment qui précède le début de la situation décrite par la subordonnée (ou l'ajout) en *avant*. *Avant* ne spécifie pas la relation avec la fin d'une situation, donc la continuation reste possible. Quand la situation principale est localisée dans le passé, l'antériorité incomplète est facilitée par l'imparfait, qui, en raison de son caractère imperfectif, fait abstraction du début et de la fin, et présente la situation dans son déroulement ➤ **XI-2.4.1**.

> *L'antériorité dans les contextes habituels*
>
> Le rôle de l'aspect dû au temps verbal disparait dans les contextes habituels. L'imparfait est de mise pour l'expression de l'habitude ➤ **XI-4.3.2**, et le choix entre antériorité incomplète ou antériorité complète dépend du type de situation. Ainsi, avec une description d'évènement, l'antériorité complète est possible (*Sa mère lui répétait chaque matin ses conseils* [*avant qu'il ne parte à l'école*].). On parle dans ces cas de *réinterprétation aspectuelle*, appelée aussi *coercition* ➤ **XI-4.5**.

6.4.2. La subordonnée temporelle et la relation de postériorité

La relation de postériorité est exprimée par *après*, *dès lors que* et *une fois que*. Comme l'antériorité ➤ **XIV-6.4.1**, elle peut être complète ou partielle.

La postériorité complète

La situation principale est postérieure à la situation de la subordonnée introduite par *après*, quand elle décrit un changement **37a 37b**. Il en va de même avec la subordonnée en *dès lors que* et *une fois que* **37c**, ou l'ajout infinitif en *après* **37d**.

Tout comme dans le cas de l'antériorité complète, on préfère le passé simple ou le passé composé quand la situation décrite est localisée dans le passé ➤XI-2.3. Ces deux temps présentent la situation comme ayant un début et une fin bien délimités. La postériorité complète demande que la fin de la situation décrite par la subordonnée (ou l'ajout) précède le début de l'évènement décrit par la principale : il n'y a pas de recouvrement.

37 **a** *[Après que ma mère est morte], mon père a vendu la maison.*
b *[Après que les joueurs ont pris les trésors dans les grottes des dragons], ils entrent dans la ville.*
c *Les réfugiés rentreront-ils chez eux [une fois que la guerre sera finie] ?* (*rtbf.be*, 29 sept. 2015)
d *[Après avoir avoué un troisième crime], il a été mis en examen.*

La postériorité incomplète

La postériorité incomplète indique un recouvrement temporel partiel. La situation principale est une activité ou un état qui se prolonge au-delà de la période couverte par la subordonnée **38a** ou l'ajout temporel **38b** **38c**.

En **38c**, avec *toujours*, le fait de 'vivre à Paris' se prolonge après la fin de la guerre, mais a commencé avant. Ni le début, ni la fin ne sont indiqués par l'imparfait *vivait*. En **38b**, l'emploi de *même* indique que la vie de grand luxe a commencé avant et continue après le déménagement. Quand la situation de la principale est localisée dans le passé, la postériorité incomplète est facilitée par l'imparfait, qui fait abstraction du début et de la fin, et présente la situation dans son déroulement ➤XI-2.4.1.

38 **a** *[Deux jours après que Pascal fut arrivé], j'étais encore tendu.*
b *[Même après avoir déménagé], elle vivait dans le grand luxe.*
c *[Après la guerre], elle vivait toujours à Paris.*

La distance temporelle entre deux situations en relation de postériorité ou d'antériorité

En début de subordonnée, des ajouts de mesure (*deux heures*, *peu de temps*, *longtemps*) indiquent la distance entre les deux situations, avec *avant* **39a** **39b** comme avec *après* **39c** **39d**. Si l'antériorité est complète **39a**, *un quart d'heure à peine* mesure la distance entre les deux évènements. Dans le cas d'une antériorité incomplète, *une heure trente* mesure la distance entre le début du spectacle et le moment initial de l'accueil **39b**. En cas de postériorité complète, on mesure la distance entre les deux évènements **39c**. En cas de postériorité incomplète, on mesure la distance entre la fin de la situation décrite par l'ajout, et le moment de référence de la situation de la principale **39d**.

39 **a** *Ils ont pris la fuite, [un quart d'heure à peine avant que nous allions prendre le petit déjeuner].*
b *Dans ce théâtre, le bar et le restaurant vous accueillent [une heure trente avant que le spectacle commence].*
c *Parfois ils ne s'attablaient pas avant 8 h, [longtemps après que tous les autres avaient fini la vaisselle].*
d *Les symptômes peuvent persister [trois ou quatre semaines après avoir commencé le traitement].*

> *La postériorité dans les contextes habituels*
>
> Tout comme dans les exemples avec *avant* en **39b**, les contextes habituels demandent l'emploi du présent **40a** ou de l'imparfait **40b** dans la principale, et la postériorité complète est possible avec les verbes d'évènement **40b** ➤II-3.1.3. Dans les contextes habituels, l'interprétation de l'introducteur est donc sensible au type de situation, plutôt qu'à l'aspect verbal.
>
> **40** **a** *Les bâtiments sont généralement nettoyés et désinfectés [après que les lots d'animaux et le fumier ont été retirés].*
> **b** *Le patient rentrait généralement chez lui assez rapidement [après avoir subi l'opération].*

6.4.3. La subordonnée temporelle et la relation de simultanéité

De nombreux introducteurs de subordonnée temporelle indiquent la simultanéité (*alors que*, *comme*, *pendant*, *quand*, *en même temps que*, *à l'instant où*, *le jour où*) ➤tableau XIV-16. Tout comme les relations d'antériorité et de postériorité, la relation de simultanéité est sensible au type de situation de la principale et à l'aspect porté par le temps verbal ➤XI-1.2. Nous distinguons la simultanéité exacte, la simultanéité globale et l'inclusion.

La simultanéité exacte

La simultanéité exacte exige deux évènements de courte durée et une description à l'aspect perfectif (passé simple) si l'évènement est situé dans le passé. En **41a**, par exemple, le départ du personnage et le début de la diminution de la lumière du jour sont conçus comme deux évènements ponctuels qui coïncident dans le temps, comme deux points situés au même moment sur l'axe du temps. En **41b**, il y a simultanéité entre deux situations futures, et en **41c** entre deux évènements présents.

41 **a** *Le général partit [lorsque le jour commença à décliner].*
b *Le jeu sortira [en même temps que le film].*
c *[À l'instant où la lumière s'allume], nous découvrons la catastrophe.*

La simultanéité globale

Quand la subordonnée décrit un intervalle suffisamment long, ou que l'introducteur relie deux situations avec une durée non définie (activités, états) ➤**II-3.1**, une relation de simultanéité globale s'établit entre les deux situations **42**.

42 **a** *Seul le buraliste gardait sa boutique ouverte [pendant que nous étions en vacances].*
b *Vous êtes étudiant et vous souhaitez travailler [en même temps que vous étudiez].*

La relation de simultanéité globale n'est généralement pas compatible avec l'aspect perfectif du verbe (passé simple ou passé composé dans un contexte passé), mais se retrouve couramment dans les phrases à l'imparfait ou au présent, qui expriment l'aspect imperfectif ➤**XI-1.2.1**. Avec l'aspect imperfectif, les bornes initiale et finale de la situation ne sont pas indiquées, donc on ne peut pas déterminer la localisation exacte de la situation sur l'axe du temps. Les deux situations n'ont pas besoin de se recouvrir entièrement, donc, en **42a**, l'ouverture peut commencer avant le début des vacances et continuer après leur fin. De même, en **42b**, il est possible que les études et le travail ne se recouvrent pas exactement. Cependant, la simultanéité globale demande que la période de recouvrement soit suffisamment longue.

L'inclusion temporelle

La relation d'inclusion s'établit quand l'introducteur relie une situation sans changement (état ou activité) à un évènement. C'est généralement la principale qui décrit l'évènement (*tomber*, *être agressé*) inclus dans la période décrite par la subordonnée ou l'ajout temporel **43a** **43b**. Quand les situations sont localisées dans le passé, le verbe principal est normalement au passé simple ou au passé composé (pour l'évènement inclus), tandis que la subordonnée est à l'imparfait (pour la situation incluante) **43b**. Cependant en **43c**, c'est la subordonnée qui décrit l'évènement et la principale qui décrit la période.

43 **a** *[Pendant que j'observais le ciel], la nuit est tombée.*
b *J'ai été agressé [alors que je me promenais sur une voie publique].*
c *[Au moment où elle nous fut adressée], elle s'évanouissait cinq à dix fois par semaine.*

La simultanéité dans les contextes habituels

Les restrictions sur l'aspect exprimé par le temps verbal disparaissent dans les contextes habituels, où le présent et l'imparfait dominent. Le type de situation détermine alors la relation de simultanéité complète **44a**, de simultanéité globale **44b** ou d'inclusion **44c**.

44 **a** *La sensation de faim s'accroit graduellement et touche son apogée à 5 h 30 du soir, [quand, d'habitude, sonne la cloche pour le diner].*
b *[Lorsque je me déplace], je privilégie le vélo et la marche à pied.*
c *Je rends toujours visite à mes grands-parents [pendant que je suis en vacances].*

Les différents introducteurs de simultanéité

L'ensemble des introducteurs de simultanéité est très riche ➤**tableau XIV-16** et présente des différences de sens. L'emploi de *lorsque* est fréquent dans les contextes habituels ou génériques **44b**. *À l'instant où* relie souvent des évènements de courte durée **41c**, tandis qu'*au moment où*, qui est compatible avec les évènements de courte durée, s'emploie aussi pour introduire le moment inclus dans une période **43c**. En revanche, *en même temps* indique davantage la simultanéité globale **42b** que la simultanéité exacte ou l'inclusion temporelle.

> Plusieurs introducteurs de relation simultanée s'enrichissent avec des nuances de sens qui s'ajoutent à la relation temporelle, comme l'opposition que l'on trouve avec *alors que* et *tandis que* **43b** ➤ XIV-5.2.1, ou la cause avec *lorsque* (*Lorsqu'on perd quelqu'un, on réalise à quel point on l'aimait.*). Les introducteurs *aujourd'hui que*, *dès lors que* et *maintenant que* expriment aujourd'hui la cause plutôt que le temps ➤ XIV-3.1.1.

6.4.4. *Quand*, *lorsque* et les effets de postériorité

Quand et *lorsque*, dans l'emploi dit *narratif* ou d'*incidence*, constituent un cas spécial d'inclusion temporelle. Dans les exemples **45**, le contenu de la principale (à l'imparfait) constitue l'arrière-plan, et la subordonnée (au passé simple) décrit l'évènement qui a pour fonction d'interrompre cet état, et d'initialiser une nouvelle trame narrative.

45 **a** *Nous mangions tranquillement sur la terrasse [quand un orage éclata].*
b *Marie dormait paisiblement, [quand soudain la sonnerie du téléphone la réveilla].*
c *Il avait 39 ans [quand il entra au gouvernement].*
d *J'étais encore en activité [quand nos manifestations ont réussi à faire retirer le projet de loi].*

Normalement, la relation exprimée par *alors que*, *lorsque* ou *quand* implique un certain recouvrement temporel des situations ➤ XIV-6.4.3. Cependant, certains emplois de *quand* et *lorsque* sont à mi-chemin entre la simultanéité et l'antériorité **46**. Évidemment, pour pouvoir construire un pont, il faut au préalable disposer d'un architecte **46a**. De même, l'invitation des amis précède la date de l'anniversaire **46b**. Cependant, l'engagement de l'architecte fait partie du projet de construction dans un sens plus large. De même, fêter son anniversaire inclut beaucoup d'actions hétérogènes, allant des invitations à la commande de boissons, et la fête proprement dite. Si l'on considère ces évènements comme complexes, les exemples **46** indiquent alors des relations d'inclusion.

46 **a** *[Quand ils ont construit le pont], ils ont embauché les meilleurs architectes.*
b *[Quand j'ai fêté mon anniversaire], j'ai invité mes meilleurs amis.*

Dans d'autres cas, il s'agit d'emplois à mi-chemin entre la simultanéité et la postériorité **47**. En effet, il est alors difficile de postuler l'existence d'un évènement complexe incluant les deux situations. Dès lors, l'évènement principal fait suite à celui décrit par la subordonnée, sans recouvrement temporel.

47 **a** *[Quand Luc quitte l'entreprise en 2005], il décide de se consacrer exclusivement à la peinture.*
b *[Quand il entra], tous se levèrent d'un mouvement spontané.*

Il s'agit de deux évènements délimités, décrits au présent historique **47a** ➤ XI-2.2.1 ou au passé simple **47b** ➤ XI-2.3.1, qui se succèdent dans le temps comme une séquence naturelle d'actions : il y a un enchainement temporel entre le départ et la prise d'une décision ou l'entrée d'une célébrité et la réaction du public. Il s'agit bien d'une relation spéciale entre la subordonnée introduite par *quand* et la principale, car l'ordre inverse résulte dans la relation temporelle inverse **48a** **48b**.

48 **a** *Luc quitte l'entreprise en 2005, [quand il décide de se consacrer exclusivement à la peinture].*
b *Il entra [quand tous se levèrent d'un mouvement spontané].*
c *Luc quitte l'entreprise en 2005. Il décide de se consacrer exclusivement à la peinture.*
d *Il entra. Tous se levèrent d'un mouvement spontané.*

Contrairement à **47a**, **48a** signifie que Luc a pris sa décision avant de quitter l'entreprise. De même, en **48b**, l'entrée fait suite au mouvement de la foule qui se lève, et la structure temporelle de **47b** est renversée. Quand on rapporte les évènements au moyen de deux énoncés indépendants **48c** **48d**, ils sont interprétés dans l'ordre où ils sont présentés **47a** **47b**.

L'interprétation de *quand* et *lorsque* entre simultanéité et postériorité se retrouve dans les contextes habituels, où l'aspect dû au temps verbal perd son influence ; on retrouve l'effet narratif avec des verbes d'évènement rapportés à l'imparfait **49a** ou au présent **49b** **49c**.

49 **a** *[Quand Julie rentrait], elle allumait toujours la radio.*
b *[Quand le téléphone sonne], je fais semblant de ne pas l'entendre.*
c *[Lorsqu'on demande l'avis des universitaires sur les réformes], leur réponse est claire.*

Même si une relation de postériorité peut parfois être associée à *quand* et *lorsque* **47**, cette relation n'est pas assimilable à celle associée à *après que*. En particulier, il s'agit toujours d'une relation de succession immédiate, qui ne permet ni interruption **50a**, ni mesure de temps **50b**, contrairement à ce qui se passe avec *après que* **50c 50d**.

L'emploi particulier de *quand* et de *lorsque* relève donc d'une extension de la relation de simultanéité vers la postériorité, qui se distingue d'un introducteur de postériorité comme *après que*. Cet emploi semble limité à *quand* et *lorsque*, et ne s'étend pas facilement aux autres introducteurs de simultanéité ➤ **XIV-6.4.3**.

50 **a** *[Quand la petite fille s'endormit], il se mit à pleuvoir. # Entretemps, elle s'était réveillée.*
b *# Quand Julie a fini la lettre, elle l'a mise à la poste deux heures plus tard.*
c *[Après que la petite fille s'endormit], il se mit à pleuvoir. Entretemps, elle s'était réveillée.*
d *[Deux heures après que Julie eut fini la lettre], elle l'a mise à la poste.*

> *Les subordonnées narratives en* quand *sont-elles toujours subordonnées ?*
>
> Les subordonnées narratives en *quand* ont un statut particulier lorsqu'elles initialisent une nouvelle trame narrative **45** : elles ne peuvent pas être en début de phrase **51a**, ni être clivées entre *c'est* et *que* **51b** ➤ **XVIII-2.3**, à la différence des autres subordonnées temporelles en *quand* **51c**. Elles doivent suivre la description de la situation qu'elles interrompent.
> Dans cet emploi, *quand* peut introduire une phrase interrogative **51d**, un impératif **51e**, un discours direct **51f**, qui forment normalement des énoncés indépendants. Il peut aussi être séparé de la principale par une ponctuation forte **51g**, et introduire un syntagme nominal. On peut considérer que *quand* évolue alors vers un usage de connecteur discursif ➤ **XVIII-3.3**.
>
> **51** **a** *# Quand soudain l'orage éclata, nous mangions tranquillement sur la terrasse.*
> **b** ** C'est [quand l'orage éclata] que nous mangions tranquillement sur la terrasse.*
> **c** *C'est [quand l'eau bout] qu'il faut mettre le homard.*
> **d** *Je me laissais aller sur la route bien plate, [quand, tout à coup, qu'est-ce que je vois ?]* (Cazeneuve et Chany, 1997)
> **e** *Je suis dans un coin, [quand soudain, devine qui entre !]*
> **f** *Nous fendions la foule des internes quand soudain : « Schreiber, tu veux venir ? »* (Schreiber, 1996)
> **g** *J'étais assis, dans le bus Orléans-Denfert bondé, je somnolais frileusement… Ding-ding, régulièrement la chevillette du contrôleur marquait les arrêts… [Quand soudain, dérangeant ma torpeur juvénile, un vague remue-ménage] : « … mais ce jeune homme va certainement se faire un plaisir de vous céder sa place ».* (Bayon, 1987)

6.4.5. La subordonnée temporelle et le début ou la fin d'une situation

Une situation a toujours un début, et elle possède aussi, généralement, une fin. Certains introducteurs apportent des informations sur la frontière initiale de la situation (*dès que*, *depuis que*), sa frontière finale (*jusqu'à* (*ce que*)), ou une combinaison des deux (*d'ici à ce que*, *d'ici que*, *de… jusqu'à ce que*) ➤ **tableau XIV-16**.

Les introducteurs de début de situation

Les subordonnées circonstancielles qui indiquent le début sont introduites par *aussitôt que*, *depuis que*, *dès que* et *sitôt que*.

Ces expressions fixent le début de la situation principale, à travers une autre situation dont la localisation temporelle doit être fixée indépendamment, au moyen des connaissances du monde, de la structure temporelle du récit, ou d'autres informations. En **52a**, les connaissances du monde permettent de situer la fin de la guerre. En **52b**, le moment de l'arrivée est censé connu dans le contexte du récit. Le début de la grossesse n'est pas précisé en **52c**, mais la relation de causalité (un évènement menant à un autre) est ici pertinente. L'absence de précision temporelle permet au locuteur de **52d** de faire une promesse assez vague. Dans tous les cas, la situation décrite par la subordonnée sert à ancrer le début de la situation principale.

52 **a** *C'est la crise la plus grave [depuis que la guerre est finie].*
b *[Aussitôt qu'il est arrivé], le pilote tombe amoureux d'une veuve de guerre.*
c *[Depuis que je suis enceinte], je digère mal le lait chaud.*
d *Je vais essayer de m'y mettre [dès que j'aurai un peu de temps].*

Les introducteurs de fin de situation

Les mêmes effets se retrouvent avec *jusqu'à ce que* qui indique la fin de la situation sans changement (état ou activité) décrite par la principale. Dans les exemples **53**, la frontière finale est fixée indirectement, à travers un évènement qui est indépendamment localisé dans le temps : *jusqu'à* (*ce que*) clôt la période de la situation principale, qui est sans fin intrinsèque.
En **53a**, la fin de la grossesse compte comme le premier moment possible pour se relever. **53b** suppose que la localisation temporelle de la mort est connue, et en **53c**, la date de l'adoption est fixée indépendamment de la situation principale.

53 **a** *Elle devait rester alitée* [*jusqu'à ce qu'elle accouche*].
b *Il lui a été fidèle* [*jusqu'à ce qu'il meure*].
c *Pendant longtemps, cette femme a été timide,* [*jusqu'à ce que l'adoption d'un jeune husky change sa vie*].

L'interprétation temporelle renforcée de la subordonnée

La subordonnée temporelle est interprétée, dans la plupart des contextes, d'une manière plus précise que ne le dit explicitement le texte : 'jusqu'à l'accouchement, mais pas plus tard' **53a**, 'jusqu'à l'adoption mais pas au-delà' **53c**. On suppose en effet que si le locuteur savait que la personne devait rester alitée, ou avait été timide, plus longtemps, il l'aurait dit. L'interprétation renforcée ('pas au-delà') est naturelle en **53b** à cause de la rupture causée par la mort. On dit que l'interprétation renforcée est due à une implication pragmatique.

Les introducteurs de début et de fin et les types de situations

Comme les autres introducteurs, les indicateurs du début et de la fin d'une situation sont sensibles au type de situation et à l'aspect dû au temps verbal : ils fixent la frontière initiale ou finale d'une activité ou d'un état décrit par le verbe principal, donc d'une situation sans changement : 'digérer' **52c**, 'rester alité' **53a**, 'être fidèle' **53b**, 'être timide' **53c**. Quand le verbe principal décrit une situation avec une fin intrinsèque ('manger son sandwich'), la subordonnée n'est pas acceptable **54a**, sauf si elle est réinterprétée comme non bornée **54b** ➤ XI-4.5.

54 **a** *# Julie mangeait son sandwich* [*jusqu'à ce que le professeur arrive*].
b *Julie lisait un livre* [*jusqu'à ce que le professeur arrive*].

6.5. Le mode dans les subordonnées temporelles

La subordonnée temporelle est généralement à l'indicatif (*Paul travaille* [*pendant qu'il lit*].).
Elle est au subjonctif après *avant que*, *d'ici* (*à ce*) *que* et *jusqu'à ce que* (*Paul a travaillé* [*jusqu'à ce qu'il parte*].).

6.5.1. L'indicatif dans la subordonnée temporelle

La plupart des introducteurs demandent l'indicatif, notamment tous ceux qui indiquent la simultanéité **55a** **55b** ou la postériorité (la situation de la principale est postérieure à celle de la subordonnée) **55c** ➤ tableau XIV-16.
Comme dans d'autres subordonnées, l'emploi de l'indicatif est justifié par le fait que la proposition est présentée comme vraie ➤ XI-5.4.3. De **55a**, on peut ainsi inférer que le film sort en salle, de même que **55b** suppose que les réfugiés auront besoin de nous.

55 **a** *Ce film ouvre mercredi le Festival de Cannes* [*en même temps qu'il sort en salles*].
b [*Tant que les réfugiés auront besoin de nous*], *on sera là.* (*liberation.fr*, 12 sept. 2015)
c *Les réfugiés rentreront-ils chez eux* [*une fois que la guerre sera finie*] *?* (*rtbf.be*, 29 sept. 2015)

L'indicatif dans la subordonnée temporelle et la présupposition

Les implications montrent que le contenu des temporelles à l'indicatif est présenté comme vrai ➤ XI-5.4.3 : de la phrase **56a**, on peut inférer **56b**. Il s'agit d'une présupposition, car cette implication est également vérifiée à partir de **56c**, qui est une phrase négative ➤ X-4.2.3.

56 **a** *Il m'a appelé* [*pendant que Paul était sorti*].
b *Paul était sorti.*
c *Il ne m'a pas appelé* [*pendant que Paul était sorti*].

6.5.2. Le subjonctif avec *avant que* et *jusqu'à ce que*

Avant que, *d'ici* (*à ce*) *que* et *jusqu'à ce que* sont suivis du subjonctif **57**. *Avant que* exprime l'antériorité (la principale décrit une situation antérieure à celle de la subordonnée) et *jusqu'à ce que* indique la borne finale de la situation principale ➤ **XIV-6.4.5**. L'emploi du subjonctif se justifie car la situation décrite dans la subordonnée n'est pas (ou ne sera pas) nécessairement réalisée. Ainsi, **57a** n'implique pas qu'il est trop tard, ni **57b** que F. M. reprendra l'entrainement.

57 **a** *Sauvons la forêt amazonienne* [*avant qu'il ne soit trop tard*] *!*
b [Titre] « *Je resterai à Toulon* [*jusqu'à ce que F. M. reprenne*] » (*rugbyrama.fr*, 22 janv. 2015)

Avant que, jusqu'à ce que *et les implications*

Avec *avant que* ou *jusqu'à ce que*, il n'y a pas d'implication systématique comparable à celle que l'on constate avec *quand* ou *pendant que*. Ainsi, de **58a**, on ne peut pas inférer que Paul soit parti : il se peut qu'il soit parti, mais aussi qu'il ait eu l'intention de partir et ne l'ait pas fait. En **58b**, où *avant* est suivi de l'infinitif, il est clair que Paul n'a pas vu son petit-fils. Cependant, lorsque la principale décrit un état, l'implication est possible avec *avant que* : de **58c** on peut inférer **58d**.
Avec *jusqu'à ce que* non plus, la factualité de la situation de la subordonnée n'est pas assurée : on infère de **58e** que Paul est venu prendre sa garde, mais pas de **58f**. *Avant que* et *jusqu'à ce que* ont en commun leur orientation future : la subordonnée décrit une situation qui suit celle de la principale. Le subjonctif est motivé parce qu'il faut envisager la réalisation comme la non-réalisation de la situation décrite, ou comparer plusieurs situations alternatives ➤ **XI-5.2.1**.

58 **a** *On m'a appelé* [*avant que Paul parte*].
b *Paul est mort* [*avant d'avoir vu son petit-fils*].
c *Marie était gravement malade* [*avant qu'on lui fasse découvrir les joies de l'escalade*].
d *Marie a découvert les joies de l'escalade.*
e *Nous sommes restés* [*jusqu'à ce que Paul vienne prendre sa garde*].
f *Nous resterons* [*jusqu'à ce que Paul vienne prendre sa garde*].

6.5.3. Le temps et le mode avec *après que*

Selon la norme, *après que* est suivi de l'indicatif. Si la situation principale inclut le moment d'énonciation, le verbe principal est rarement au présent (sauf dans l'expression d'une habitude), il peut être à l'infinitif (infinitif injonctif) **59a** ➤ **XI-6.2.3**. Si la situation principale est dans le passé par rapport à l'énonciation, elle est souvent au passé simple avec une temporelle au passé antérieur **59b**, elle peut aussi être à l'imparfait **59c**. Si la situation principale est localisée dans le futur, la subordonnée décrit une situation dans le futur, mais antérieure à celle du verbe principal **59d**.

59 **a** *Boire sans se presser, du bout des lèvres,* [*après que le marc a fait sa vase au fond de la tasse*]. (Pennac, 1989)
b […] *la veuve parla longtemps le soir,* [*bien après que l'enfant fut couché*], *avec les religieuses qui les hébergeaient* […]. (Simon, 1989)
c [*Même après que la Loi sur les Indiens fut modifiée en 1985*], « *l'idée que l'on perdait le statut après deux générations de mariage non indien était maintenue* » […]. (*ledevoir.com*, 7 aout 2015) (Québec)
d *Le rapport sera préparé* [*après que tu auras été déclaré*(*e*) *coupable, mais avant que la peine soit prononcée contre toi*]. (*jfcy.org*, juin 2014)

La variation de mode avec après que, avant que *et* jusqu'à ce que

En dépit de la norme, le subjonctif est fréquemment employé avec *après que* dans la conversation quotidienne, même à l'écrit **60**, sans doute par analogie avec *avant que* **58a**.

60 **a** ! *Ma commune élabore un document d'urbanisme, qui sera approuvé* [*après que le SCOT soit lui-même approuvé*]. (*gers.gouv.fr*, consulté en déc. 2015)
b ! *Venezuela : des heurts éclatent* [*après que J. G. se soit autoproclamé « président » par interim*] […]. (*lalibre.be*, 23 janv. 2019) (Belgique)

Plus rarement, l'indicatif est parfois employé après *jusqu'à ce que*, notamment au Québec ➤ **XI-5.5**, sans doute par analogie avec *jusqu'au moment où* (% *Josiane courait le long d'une rivière, jusqu'à ce que, se sentant mal, elle tomba sans connaissance.*, *bdl.oqlf.gouv.qc.ca*, consulté en juin 2017), et plus rarement encore après *avant que* (% *une semaine* [*avant que… que je devais partir*]…, *CFPP2000*, SO-02).

6.5.4. Les subordonnées temporelles et *ne* explétif

Avant que autorise le *ne* dit *explétif* (*Filons* [*avant que la direction ne s'aperçoive qu'on est là*].) ➤X-3.3.3, ainsi que les expressions à contexte négatif (*Je t'arrête* [*avant que tu dises quoi que ce soit*].) ➤X-6.2.3. Ce n'est pas le cas des autres introducteurs temporels.

> *Le* ne *explétif avec* après que
>
> Le *ne* explétif se trouve très sporadiquement avec *après que* et le subjonctif **61a** et même *jusqu'à ce que* **61b**, en dépit de la norme.
>
> **61 a** [Titre] ! « Les souvenirs *de David Foenkinos – avant et après que ça ne sorte au cinéma* » (*lebouquinducoin.canalblog.com*, 14 janv. 2015)
>
> **b** ! *Elle était la favorite pour remporter l'or* [*jusqu'à ce qu'elle ne subisse une blessure à une hanche il y a un an*]. (*journalmetro.com*, 27 fév. 2014) (Québec)

6.6. L'usage des subordonnées temporelles dans le discours

La subordonnée temporelle est généralement mobile dans la phrase mais son rôle discursif n'est pas le même selon sa position :
- en début de phrase, elle constitue un cadre ou un topique, et comporte des informations déjà connues (*Depuis que tu as dix-huit ans, tu peux voter.*) ;
- en fin de phrase, elle apporte une information nouvelle, et peut constituer le focus ou en faire partie (*On n'est pas sérieux quand on a dix-huit ans.*).

6.6.1. La position de la subordonnée temporelle et son rôle discursif

Le rôle discursif de la subordonnée temporelle en position initiale

En **62**, la subordonnée temporelle est en début de phrase. Elle fonctionne alors comme le topique de la phrase complexe ➤I-7.2.2. La principale dit quelque chose sur le topique et constitue le propos. Par exemple, en **62b** on parle de la situation en Tchécoslovaquie dans la période précédant son indépendance en 1918, et la principale répond à la question : qu'est-ce que l'on observe dans cette période ? De même, **62c** crée le domaine temporel d'abord (*depuis que tu es entrée dans ma vie*), pour dire ensuite ce qui le caractérise (*il ne m'arrive que des surprises*).

62 a [*Quand j'ai commencé*], *personne ne faisait attention à moi. Qui aurait pu se préoccuper d'un type qui détournait une image publicitaire ?* (*next.liberation.fr*, 29 fév. 2008)

b [*Avant que la Tchécoslovaquie obtienne son indépendance en 1918*], *l'art tchèque était profondément enraciné dans la culture de la monarchie austro-hongroise.*

c [*Depuis que tu es entrée dans ma vie*], *il ne m'arrive que des surprises.*

Le rôle discursif de la subordonnée temporelle en position finale

Quand la circonstancielle est en position finale, elle constitue souvent le focus, c'est-à-dire qu'elle apporte l'information nouvelle ➤I-7.4.2. Ainsi, la phrase **63a** répond à la question *Quand a-t-on le droit de vote ?* Il en va de même de la subordonnée narrative **63b** ➤XIV-6.4.4.
De même, en **63c**, les ajouts de temps, dont la circonstancielle, répondent à la question *Quand Beethoven a-t-il achevé sa dernière symphonie ?*. En revanche, la phrase entière constitue l'information nouvelle en **63d**, et la subordonnée est incluse dans le focus.

63 a *On a le droit de vote* [*quand on a dix-huit ans*].

b *Je lisais tranquillement* [*quand soudain le téléphone sonna*].

c *Beethoven achève sa dernière symphonie, douze ans après la Huitième,* [*quelque trois ans avant que la sinistre Faucheuse ne l'emporte*]. (*fp.nightfall.fr*, 11 janv. 2008)

d *D'après certains savants, 8 milliards d'êtres humains auraient vécu ou vivent sur Terre* [*depuis que l'homme est homme*].

La position de la subordonnée temporelle et l'enchainement du discours

Selon la position de la subordonnée temporelle, la phrase ne s'insère pas dans le même contexte : la phrase **64a**, avec la temporelle sur la mort de Beethoven en position finale, est appropriée dans un contexte qui parle de l'activité musicale de Beethoven **64b**. En revanche, la phrase **64c**, avec la même temporelle en début de phrase, est plus appropriée dans un contexte qui mentionne sa maladie **64d**.

64 **a** *Beethoven achève sa dernière symphonie [trois ans avant que la mort ne l'emporte].*
b *Beethoven n'a pas laissé d'œuvre inachevée. Ainsi, il achève sa dernière symphonie, trois ans avant que la mort ne l'emporte.*
c *[Trois ans avant que la mort ne l'emporte], Beethoven achève sa dernière symphonie.*
d *Beethoven continue à composer malgré sa maladie. Ainsi, trois ans avant que la mort ne l'emporte, il achève sa dernière symphonie.*

De même, la suite du discours sera différente en **65a** et en **65b** : **65a** suppose acquis que l'on a dix-huit ans, à la différence de **65b** ; de même **65c** convie davantage à partir que **65d**.

65 **a** *[Quand on a dix-huit ans], on a le droit de vote. Donc n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales.*
b *On a le droit de vote [quand on a dix-huit ans]. Donc attendez encore un an.*
c *[Dès que c'est l'heure], on doit partir.*
d *On doit partir [dès que c'est l'heure].*

➤ Les adverbiaux de temps cadratifs ➤ **XVIII-3.2.3**

6.6.2. La subordonnée temporelle et la négation

Quand la subordonnée est en position initiale, elle échappe à la négation du verbe principal ➤ **X-5.2.2**. En **66a**, la subordonnée établit le repère temporel de la compréhension indépendamment de l'injonction, qui seule est niée. En revanche, quand la subordonnée est en position finale, son contenu est généralement affecté par la négation : on comprend **66b** comme **66c** : il faut certes apposer le tampon, mais il faut le faire quand le dossier est complet, non pas avant ➤ **X-5.3**. La phrase **66d** exprime l'interdiction de l'alcool au volant, donc la négation cible la phrase entière.

66 **a** *[Quand vous aurez compris], n'essayez pas de fuir.*
b *Ce tampon ne doit pas être apposé [avant que le candidat ait rempli tout son dossier].*
c *Ce tampon doit être apposé non [avant que le candidat ait rempli son dossier] mais après.*
d *Ne conduisez pas [après que vous avez bu].*

Cependant, en **67a** et **67b**, la temporelle, bien qu'en position finale, n'est pas affectée par la négation : elle localise dans le temps la situation négative principale. Les subordonnées temporelles narratives échappent aussi à la négation **67c**.
Les subordonnées en début de phrase ne sont pas niées parce que ce sont des topiques ➤ **I-7.2.2**. Celles qui sont en fin de phrase appartiennent au focus **67c** ou au fond **67a** **67b** de la phrase ➤ **I-7.4**.

67 **a** *Ce qu'il a fait pour le référendum sur l'Europe, il fallait le faire : on n'est pas opportuniste [quand on se met à dos tout son parti].* (*liberation.fr*, 9 nov. 2006)
b *Je ne l'ai pas revu [depuis qu'il s'est marié].*
c *Paul n'était pas très en forme, [quand soudain Marie est arrivée].*

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

XIV-1. Les constructions circonstancielles

La circonstancielle implique une situation distincte de celle de la principale : Cristofaro (2003).
Les différentes relations circonstancielles : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 1135) qui parlent de *proposition adverbiale*, Muller (1996), Leeman (1998) ; les relations de discours : Cornish (2006), Roze, Danlos et Muller (2012).
Les ajouts prédicatifs : Combettes (1998) ; les syntagmes prépositionnels circonstanciels : Leeman (1998).
Les juxtapositions circonstancielles : Deulofeu (1991), Corminboeuf (2009), Béguelin, Avanzi et Corminboeuf (dir.) (2010), Borillo (2010) ; leur intonation : Choi-Jonin et Delais-Roussarie (2006), Jayez et Dargnat (2012).

XIV-2. Les subordonnées conditionnelles

La diversité des subordonnées conditionnelles : de Vogüé (1999).
Le mode dans la construction conditionnelle : Corminboeuf (2009) ; l'évolution du mode après *si* : Wagner (1939).
Les formes en Amérique du Nord (Québec, Acadie) : Villiard et Vinet (1983) (ex. **8c**), Dostie et Léard (1985) (ex. **8d**, **21c**), Léard (1995) (ex. **8a**), F. Mougeon (1995) (ex. **8b**), Falkert (2007).
Le statut hypothétique de l'ajout conditionnel et ses relations avec l'interrogation : Delaveau (1992), de Vogüé (2004), Béguelin et Corminbœuf (2005) ; la relation entre modalité, hypothèse et conditionnalité : R. Martin (1992 [1983]), Woods (1997), Dancygier et Sweetser (2005).
Les subordonnées contrefactuelles : Lewis (1986 [1973]) ; le passage de la condition suffisante à la condition nécessaire, appelé *conditional perfection* : Van der Auwera (1997).
Si : Cornulier (1985, chap. I), de Vogüé (2004) ; les conditionnelles inductives : Corblin (2002) ; les emplois contrastifs de *si* : Léard (1987), de Vogüé (2004), König (2010 [1986]) ; les conditionnelles pragmatiques ou austiniennes : Corminboeuf (2010).
Les juxtapositions conditionnelles : Borillo (2010) (ex. **2b**), Caudal (2018) (ex. **68a**) ; les pseudo-impératifs : Dobrovie-Sorin (1984), Jayez et Dargnat (2009).

XIV-3. Les subordonnées circonstancielles de cause

La distinction entre la cause, la manière et l'instrument : Mari (2005), Mari et Saint Dizier (2005) ; les emplois causaux de *avec* : Mari (2003).
La syntaxe des subordonnées de cause : Nazarenko (2000) ; *comme* causal ou temporel : Moline (2006) ; *soit que* : Mouret (2009).
Les ajouts de cause sans introducteur : Combettes (1998), Neveu (1998) ; les participes présents : Danlos (2001), Combettes (2007) (ex. **30c**), Halmøy (2012).
Au Québec, *à cause que* : Tremblay (2011), et *rapport que*, *par rapport que* : Néron (1983) (ex. **36c**, **36d**).
La distinction entre contenu asserté et présupposé, pour la cause : Groupe Lambda (1975), Ducrot (1983).
Les relations de cause implicites ou explicites : Delort et Danlos (2005).
L'utilisation pragmatique et conversationnelle de *parce que* : Moeschler (1987), Debaisieux (2004) (ex. **45b**, **47a**, **48a**, **51b**), Debaisieux (dir.) (2013, chap. V).

XIV-4. Les subordonnées circonstancielles de finalité

La notion de finalité : G. Gross et Prandi (2004).
Les introducteurs de but : Cadiot (1990), G. Gross et Prandi (2004).
Les noms qui apparaissent dans les expressions de finalité : G. Gross et Prandi (2004) (ex. **42b**, **42c**) ; *histoire de*, % *histoire que* : Legallois (2007) (ex. **27e**, **27f**, **28**).
Les finales en *que* : Sandfeld (1977 [1936], chap. VIII), Deulofeu (2013).
La finalité et la cible de la négation : Cadiot (1990) (ex. **53b**) ; la négation et le mode de la subordonnée de finalité : Wilmet (2010 [1997]).
La polysémie de *pour* : Cadiot (1991) (ex. **49a**, **50e**), Le Goffic (1994a) (ex. **55**) ; l'interprétation de destination : G. Gross et Prandi (2004).
Pour + sujet + infinitif : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 902) (ex. **9a**), Stäbler (1995) (ex. **9b**).

XIV-5. Les subordonnées concessives

Morel (1996).
Les introducteurs de concessive : Morel (2001) ; % *quand même* (*que*) : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 1148) ; avec adjectif initial : Fradin (1980).
L'histoire du mode dans les concessives : Nyrop (1979 [1914-1960], vol. VI, section 326), et Soutet (1992).
L'interprétation de la subordonnée concessive : König (2006 [2005]) ; une autre analyse : R. Martin (1987, chap. VI).
Si contrastif : Léard (1987), König (2010 [1986]).

XIV-6. Les subordonnées circonstancielles de temps

L'interprétation temporelle des phrases juxtaposées : Deulofeu (1977), Choi-Jonin et Delais-Roussarie (2006).
Les ajouts temporels : Borillo *et al.* (2004), De Swart (2010) (ex. **7b**, **41a**).
Avant que, jusqu'à ce que : Le Draoulec (2003), Le Draoulec (2006).
Les subordonnées en *quand* : Borillo (1988), Vogeleer (1998) ; *quand* et la présupposition : Le Draoulec (2001) (ex. **44a**, **44b**), Le Draoulec (2003) (ex. **56c**) ; *quand* à l'oral : Benzitoun (2006), Benzitoun (2013a) (ex. **51g**), Sabio (2013) (ex. **51f**) ; ! *quand que* : Jaubert (1856).
Le mode des subordonnées temporelles : Le Draoulec (2003), Le Draoulec (2006) (ex. **58c**, **58e**) ; le subjonctif avec *après que* : Canut et Ledegen (1998).
L'usage des subordonnées temporelles dans le discours : De Swart (2010) (ex. **63c**).

CHAPITRE XV

Les comparatives et les consécutives

XV-1

Les constructions comparatives, superlatives et consécutives

Les constructions comparatives **1a 1b**, superlatives **1c** et consécutives **1d** sont apparentées parce qu'elles ont en commun une expression de degré ou de manière et, le plus souvent, une construction dite *corrélative*. Leur interprétation met en jeu des propriétés d'entités ou de situations dans le but de les comparer **1a 1b 1c**, ou d'en décrire les conséquences **1d**.

1	**a**	*Paul est plus grand* [*que Jean*].	COMPARATIVE
	b	*Paul s'est conduit de la même manière* [*que la dernière fois*].	COMPARATIVE
	c	*Jean est* [*le plus grand de tous*].	SUPERLATIF
	d	*Jean était si affamé* [*qu'il a mangé tout le plat*].	CONSÉCUTIVE

Du point de vue syntaxique, les comparatives et les consécutives reposent, en partie, sur la corrélation : elles peuvent comporter par exemple un adjectif (*même*) ou un adverbe (*plus*, *si*) qui annoncent la subordonnée, et qui sont indispensables à la phrase **2a 2b**. Cependant, les consécutives diffèrent des comparatives parce que ce sont des subordonnées circonstancielles, qui décrivent une situation différente de celle du verbe principal : en **1d**, le fait que Jean était affamé est mis en relation avec le fait qu'il ait mangé tout le plat, mais il s'agit de deux situations distinctes ➤ **XIV-1.1.2**. En revanche, **1a** ne dit rien de la taille de Jean (il peut être grand ou petit), ni **1b** de la conduite de Paul la dernière fois. Il n'y a donc pas plusieurs situations distinctes.

2 **a** * *Paul est grand* [*que Jean*].
b * *Jean était affamé* [*qu'il a mangé tout le plat*].

➤ Comparatives corrélatives (*Plus il pleut et plus il est content.*) ➤ **XVI-7.2**

1.1. Les constructions comparatives

1.1.1. Qu'est-ce que la comparaison ?

La comparaison consiste à rapprocher deux entités ou plus au regard d'une certaine propriété ou selon un certain point de vue. Ces entités sont les *protagonistes* de la comparaison. Il peut s'agir :
– d'individus (*Paul est plus grand que son frère.*) ;
– d'objets (*Cette chambre est la même que la mienne.*) ;
– de situations (*Paul travaille plus qu'avant.*).
Les propriétés ou les aspects des entités comparées sont appelés *termes* de la comparaison. Ils sont souvent implicites : la phrase *Paul est plus grand que son frère.* compare la taille de Paul (*comparé*) et celle de son frère (*comparant*).
La comparaison de degré a trois valeurs : infériorité (*moins grand*), égalité (*aussi grand*), supériorité (*plus grand*).
La comparaison de similarité a deux valeurs : semblable (*le même jour*), dissemblable (*un autre jour*).

1.1.2. Qu'est-ce que la comparaison de degré ?

La comparaison de degré, parfois appelée *scalaire*, ou *graduée*, utilise un adverbe comparatif (*autant*, *aussi*, *davantage*, *plus*, *mieux*, *moins*) combiné avec des catégories variées : adjectif **3a**, nom **3b** ou *de* + nom **3c** ➤ **V-5.4**, adverbe **3d**, verbe **3e**, syntagme prépositionnel **3f**, suivis d'une subordonnée introduite par *que*.

3 **a** *Paul est plus grand que sa sœur.*
b *Paul a plus faim que Jean.*
c *Paul a mangé plus de gâteaux que Jean.*

d *Paul conduit plus prudemment que Jean.*
e *Paul s'amuse plus que Jean.*
f *Paul est plus en forme que sa sœur.*

➤ Verbes gradables ➤ II-3.1
➤ Noms gradables ➤ IV-3.7.2
➤ Adjectifs gradables ➤ VI-2.2.2

La comparaison peut aussi s'appuyer sur certains adjectifs (*meilleur*, *moindre*, *pire*) ou un adverbe (*mieux*) qui incorporent le comparatif : *meilleur* correspond à 'plus bon', *mieux* à 'plus bien' et *pire* à 'plus mauvais'. On parle alors de comparatif *synthétique*.

Du point de vue sémantique, il s'agit de comparer deux valeurs sur une échelle, qui peut être une échelle d'intensité **3b 3d** ou de quantité **3a 3c**. Les mots qui varient en intensité sont dits *gradables*. La notion de quantité, au sens large, s'applique à des objets **3c** mais aussi à des situations dont on mesure le nombre d'occurrences, c'est-à-dire la fréquence **4c** ➤ VIII-7.1.

Parmi les comparaisons de degré, on distingue l'égalité **4a**, la supériorité **4b** et l'infériorité **4c**. La phrase **4a** place la taille de Paul au même niveau que celle de sa sœur, tandis que **4b** place la quantité de gâteaux mangés par Paul plus haut que celle des gâteaux mangés par sa sœur, et enfin **4c** situe la fréquence des sorties au cinéma de Paul plus bas que celle des sorties du locuteur.

4 a *Paul est aussi grand que sa sœur.*
b *Paul a mangé plus de gâteaux que sa sœur.*
c *Paul va moins au cinéma que moi.*

Les protagonistes et les termes de la comparaison de degré

Dans la comparaison de degré, les protagonistes sont distincts des termes de la comparaison, c'est-à-dire le comparé et le comparant. Les protagonistes correspondent aux entités qui manifestent la propriété ou l'aspect que l'on compare. Ainsi, **4a** met en jeu deux protagonistes, Paul et sa sœur, et deux termes de comparaison, qui sont leurs tailles respectives. En **4b**, avec les mêmes protagonistes, le comparé et le comparant sont les quantités de gâteaux. En **5a**, les protagonistes sont les gâteaux et les bonbons mangés par Paul, et les quantités respectives sont les termes de la comparaison.

Parfois, les deux protagonistes correspondent à un même individu, à des périodes différentes de sa vie **5b** ou vu sous différentes facettes **5d**. En **5c**, on a au contraire plus de protagonistes : des individus (Paul et Jean) et des objets différents (des bonbons et des gâteaux), les termes de la comparaison étant les quantités de bonbons et de gâteaux mangées respectivement par Paul et par Jean. Enfin, **5d** compare les degrés de propriétés différentes : la taille de Paul et son poids, qui sont sur deux échelles distinctes, mais comparables.

5 a *Paul a mangé plus de gâteaux* [*que de bonbons*].
b *Paul est plus grand* [*qu'avant*].
c *Paul a mangé plus de bonbons* [*que Jean de gâteaux*].
d *Paul est plus grand* [*que gros*].

> *Les emplois métalinguistiques de la comparaison de degré*
>
> Normalement la comparaison est réservée aux propriétés gradables, c'est-à-dire pouvant varier en intensité **5b**, ou aux entités quantifiables, qu'il s'agisse d'une quantité d'objets **5a** ou d'une fréquence d'évènements **4c**. Mais en emploi métalinguistique, la comparaison concerne aussi les propriétés non gradables : **6a** signifie 'il est plus vrai de dire que la table est ovale que de dire qu'elle est ronde', et **6b** 'il est aussi vrai que Paul est docteur et que je suis docteur', avec généralement un effet d'ironie si l'on sait que le locuteur n'est pas docteur.
>
> **6 a** *La table est plus ovale* [*que ronde*].
> **b** *Paul est aussi docteur* [*que moi*].

1.1.3. Qu'est-ce que la comparaison de similarité ?

La comparaison de similarité, parfois appelée comparaison de *manière*, ou *globale*, compare non des degrés mais des propriétés d'objet ou de situation pour évaluer si elles sont similaires ou non. Elle utilise un adjectif (*autre*, *même*, *tel*) ➤ V-5.2, une préposition (*ailleurs*) ➤ VII-2.2.1 ou un adverbe de similarité

(*autrement*) suivi d'une subordonnée en *que* **7a 7b**. Elle peut aussi reposer sur une subordonnée introduite par *comme* **7c**.
Comme la comparaison de degré, elle met en jeu des protagonistes : Paul et le locuteur en **7a**, Alice et sa mère en **7c**, qui sont distincts des termes de la comparaison. Paul est le seul protagoniste en **7b** et **7d**, mais il est vu à différentes périodes en **7b**, et sous des points de vue différents en **7d**. En **7a**, ce sont des objets qui sont comparés : les chaussures de Paul et celles du locuteur ; en **7c** et **7d**, il s'agit de comparer des manières de se comporter ou d'agir, qui correspondent à des propriétés de situations.
Alors que la comparaison de degré peut avoir trois valeurs : égalité, supériorité, infériorité ➤ XV-1.1.1, la comparaison de similarité n'en a que deux : semblable **7a** ou dissemblable **7d**.

7 **a** *Paul a les mêmes chaussures [que moi].*
b *Paul est le même [que l'an dernier].*
c *Alice se comporte [comme sa mère].*
d *Paul s'y est pris autrement [qu'on ne l'imaginait].*

➤ *Comme* introducteur de subordonnée causale (*Comme il faisait beau…*) ➤ XIV-3.1.2 ➤ fiche COMME
➤ *Comme* introducteur de subordonnée temporelle (*Comme il arrivait…*) ➤ XIV-6.3.1
➤ *Autrement* connecteur ➤ XVIII-3.3.3

Les autres mots comparatifs

Indépendamment des constructions comparatives, qui incluent un mot comparatif et une subordonnée, il existe des mots qui expriment à eux seuls une comparaison, comme les verbes *comparer*, *différer*, *égaler*, *préférer*, *ressembler* **8a 8b**, ou les adjectifs *comparable*, *différent*, *identique*, *supérieur* **8c**. Les protagonistes peuvent être les deux compléments du verbe **8a**, ou l'un peut être sujet et l'autre complément **8b**.
Les verbes (*différer*, *égaler*, *ressembler*) **8b** ➤ II-3.4.6 et adjectifs (*différent*, *égal*, *identique*, *semblable*) **8c** ➤ VI-5.2.4 qui expriment une comparaison de similarité font partie des verbes ou adjectifs symétriques. Ils régissent un complément prépositionnel, introduit par *à* ou *de*, qui indique soit le terme comparant (*une idée semblable à la vôtre*), soit un ensemble auquel appartient le comparé (*différent de ses collègues*). Ils n'entrent pas dans la formation d'une construction comparative.

8 **a** *D'autres* […] *préfèrent à ces signes extérieurs de richesse ce qu'ils considèrent, compte tenu de leurs aspirations, comme de réels privilèges* […]. (*eyrolles.com*, oct. 2004)
b *Paul ressemble à Marie.*
c *Marie est très différente de sa sœur.*

La comparaison et la coordination

Dans certains emplois, *comme* **9a** et *ainsi que* **9b** sont analysés comme des conjonctions de coordination ➤ XVI-2.3.1. Certaines structures de la forme *autant… que…* **9c** sont également analysées comme des constructions coordonnées et non comme des comparatives.

9 **a** *[Le Maroc comme la Tunisie] entrent en effet dans la phase finale de leurs plans d'ajustement* […]. (*Le Monde*, 7 juil. 1992)
b *[Paul ainsi que ses frères] se sont inscrits au tournoi.*
c *[Le retour au local autant que le nationalisme] sont des réponses, en forme de repli sur ce qu'on connaît.* (*delitsdopinion.com*, 3 oct. 2009)

1.2. Les subordonnées comparatives

Une construction comparative comporte une subordonnée comparative, qui est introduite :
– par *que*, avec une interprétation de degré (*Paul est plus grand [que son père]*.) ou de similarité (*Paul est tel [qu'on le dit]*.) ;
– par *comme*, avec une interprétation de similarité (*Paul est beau [comme son père l'était]*.) ou de manière (*Paul conduit [comme un débutant]*.).

La subordonnée en *que* est appelée par la présence d'un mot comparatif (*aussi*, *plus*, *moins*) ou d'un mot de similarité (*autre*, *même*, *tel*) dans la principale. Il s'agit d'une construction corrélative.
Elle est souvent sans verbe, ou elliptique (*Paul est plus grand que son père*, *beau comme son père*.).
Quand la subordonnée est complète, avec un verbe, elle indique le second terme de la comparaison (*Paul est plus grand que n'est son père. Paul conduit comme conduit un débutant*.). Le plus souvent, elle est incomplète, et l'on restitue le second terme de la comparaison (la taille de son père, la conduite d'un débutant).

1.2.1. Qu'est-ce qu'une subordonnée comparative ?

La subordonnée comparative en *que* suit un comparatif de degré comme *plus* **10a**, *moins* **10b**, ou de similarité comme *même* ou *tel* **10c**. Elle sert à indiquer quel est le second terme de la comparaison, et elle est conjuguée à l'indicatif.

10 **a** *Paul a mangé plus de gâteaux [que son frère n'en a mangé].*
b *Paul a mangé moins de bonbons [qu'il n'a mangé de gâteaux].*
c *Paul est tel [qu'on l'imaginait].*

La subordonnée comparative entre dans une construction corrélative, ce qui signifie qu'elle est appelée par la présence dans la principale d'une expression (*même*, *plus*) **11a**, que l'on appelle *corrélative*. Sans cette expression, la phrase devient inacceptable **11b** **11c**.

11 **a** *Paul est plus grand [que n'était sa sœur au même âge].*
b ** Paul est grand [que n'était sa sœur au même âge].*
c ** Paul est [qu'on l'imaginait].*

➤ Subordonnée comparative et *ne* explétif ➤ X-3.3.3
➤ Contexte négatif créé par une subordonnée comparative (*Il est plus grand que quiconque.*) ➤ X-6.2.3

> *La fonction syntaxique des subordonnées comparatives en* que
>
> Nous analysons les comparatives en *que* comme des ajouts, bien que du point de vue sémantique elles correspondent à un argument de la relation de comparaison. Du point de vue syntaxique, elles sont généralement optionnelles **12a** et présentent une certaine mobilité : elles doivent suivre le mot comparatif **12b** **12c** mais peuvent en être séparées **12d**.
>
> **12** **a** *Paul va plus au cinéma.*
> **b** *Paul va au cinéma plus [que son frère].*
> **c** ** [Que son frère] Paul va plus au cinéma.*
> **d** *Paul va plus au cinéma [que son frère].*

La comparative en *comme* est une comparative de similarité ou de manière. Du point de vue syntaxique, elle est *complément*, après certains verbes qui attendent un complément de manière **13a**, ou bien *ajout* **13b**. Elle est obligatoire après certains verbes **13d** **13e**. La phrase **13b** dit que Paul a le genre de beauté de son frère. Sans la subordonnée, **13c** s'interprète comme assignant un degré moyen, ou standard, de beauté à Paul.

13 **a** *Paul se comporte [comme le ferait un enfant].*
b *Paul est beau [comme l'est son frère].*
c *Paul est beau.*
d *Paul se conduit [comme se conduit un gentleman].*
e ** Paul se conduit.*

La subordonnée comparative sans verbe

La comparative de degré peut être sans verbe, mais son contenu est celui d'une subordonnée. Après *que*, elle comprend un constituant **14a** ou plusieurs **14c**. On dit qu'elle est *fragmentaire* ou *elliptique* ➤ I-5.3.4, et l'on restitue le verbe de la principale : **14a** et **14b** sont synonymes, de même que **14c** et **14d**.

14 **a** *Paul a mangé plus de gâteaux [que son frère].*
b *Paul a mangé plus de gâteaux [que son frère n'en a mangé].*
c *Paul va plus à la piscine [que son frère au judo].*
d *Paul va plus à la piscine [que son frère ne va au judo].*
e *C'est mieux [que rien].*
f ** C'est mieux [que rien n'est].*

La comparative sans verbe est plus fréquente et souvent plus naturelle que la comparative verbale. Il arrive que la subordonnée verbale ne soit pas acceptable **14e** **14f** ➤ XV-4.1.
Les comparatives de similarité peuvent elles aussi être sans verbe **15a** **15b** **15c**. Là aussi, la subordonnée sans verbe est plus fréquente **15d** et n'a pas toujours d'équivalent avec un verbe **15e**.
Les comparatives en *comme* sans verbe donnent lieu à de nombreuses expressions figées, à valeur intensive, souvent en registre informel : *riche comme Crésus* ('très riche'), *conduire comme un pied*

('conduire très mal'), *laid comme un pou* ('très laid') ➤ XV-4.2.2. On parle parfois dans ces cas de *comparative à modèle* ou *parangon*, parce que le comparant est culturellement conçu comme porteur du degré maximal de la propriété prise en compte (le pou est le parangon de la laideur, Crésus, celui de la richesse).

15 **a** *Paul a le même pull* [*que le mien*].
b *Paul conduit* [*comme un fou*].
c *Paul est beau* [*comme son frère*].
d *Paul a les mêmes chaussures* [*que moi*].
e ? *Paul a les mêmes chaussures* [*que j'ai*].

1.2.2. La subordonnée comparative et les termes comparés

Dans la construction comparative, les deux protagonistes ne sont pas mis sur le même plan : le premier, qui est dans la principale, comme sujet **16a** ou complément **16b**, est présenté comme plus important, tandis que le second appartient à une subordonnée. C'est du premier que l'on parle, alors que la subordonnée sert à évaluer ce qui en est dit.

16 **a** *Paul est plus grand* [*que sa sœur*].
b *Paul s'intéresse plus aux BD* [*qu'aux romans*].

On dit parfois que la subordonnée introduit le second terme de la comparaison. Ce n'est pas exact : les termes de la comparaison, même s'ils sont clairs, ne correspondent que partiellement à des constituants de la phrase. En **17a**, il s'agit de la quantité de gâteaux que Paul aurait voulue et de celle que Jean avait achetée. En **17b**, ce sont la taille de Paul et celle de son frère qui sont comparées, mais elles ne sont pas explicitement mentionnées. Lorsque la subordonnée est réduite à un constituant **17c**, il s'agit du second protagoniste, et le second terme de la comparaison doit être restitué ('que son frère n'est grand').

17 **a** *Paul aurait voulu plus de gâteaux* [*que Jean n'en avait acheté*].
b *Paul est moins grand* [*que ne l'est son frère*].
c *Paul est moins grand* [*que son frère*].

L'omission de la subordonnée comparative en que

La subordonnée comparative en *que* peut être complètement absente ➤ XV-4.3.1. Le second protagoniste est alors implicite. Il peut avoir été mentionné dans le contexte **18a** ou bien être présent dans la situation, qu'il s'agisse de comparer des objets ('prends un pull plus grand que celui que tu as pris') **18b** ou des actions ('appuie moins fort que tu n'es en train de le faire') **18c**. Il en va de même pour la comparaison de similarité ('la même chose que ce que mon voisin a demandé') **18d.**

18 **a** *Paul est grand. Son frère est plus grand encore.*
b [À un interlocuteur qui a pris un pull] *Tu devrais prendre plus grand !*
c *Appuie moins fort* !
d [Dans un café] *Je voudrais la même chose, s'il vous plait.*

1.3. Le comparatif et le superlatif

Le superlatif se construit à partir du comparatif généralement précédé de l'article défini (*le*). Il peut être :
– de supériorité (*le plus grand*) ;
– d'infériorité (*le moins grand*).
Il met en jeu une comparaison de degré entre les entités d'un ensemble explicite (*l'élève le plus grand de la classe*, 'plus grand que les autres élèves de la classe'), ou implicite (*la maison la plus grande*), pour indiquer celle qui a la valeur la plus haute ou la plus basse.

Certaines grammaires appellent superlatif *absolu* l'expression du haut degré (*très grand*) et superlatif *relatif* ce que nous appelons *superlatif* (*le plus grand*).

Le superlatif se construit à partir du comparatif de degré, généralement précédé de l'article défini (*le*) ➤ **XV-5.1**. On distingue superlatifs adjectival **19a 19c** et adverbial **19b 19d**, chacun pouvant être d'infériorité **19c 19d** ou de supériorité **19a 19b**.

19 **a** *Paul est* [*le plus grand de sa classe*].
b *C'est Paul qui court* [*le plus vite*].
c *Paul est* [*le moins grand*].
d *Paul est celui qui travaille* [*le moins*].

L'interprétation de **19a** met en jeu une comparaison, mais on compare cette fois non pas deux individus, mais un seul et tous ceux qui appartiennent à un même ensemble : ici, Paul et ceux qui sont dans la même classe que lui. L'ensemble de référence peut aussi être fourni par le nom dont le superlatif adjectival est épithète **20a**, ici l'ensemble des élèves.

Parfois, l'ensemble de référence est implicite **19b 19c 19d 20b**, d'où une interprétation plus vague ➤ **XV-5.2.1**. Dans le cas du superlatif adverbial, la comparaison peut concerner des situations : la course de Paul, par rapport à d'autres courses **19b**, le travail de Paul, par rapport à celui d'autres travailleurs **19d**. **20c** est à cet égard ambigüe : 'qui travaille en été moins qu'aux autres saisons' (comparaison entre situations), ou 'qui en été travaille moins que les autres travailleurs de l'été' (comparaison entre individus).

20 **a** *Paul est l'élève* [*le plus grand*].
b *Je suis* [*le meilleur*] *!*
c *Qui travaille* [*le moins*] *en été ?*

Contrairement au comparatif **21a**, le superlatif n'est pas compatible avec un article indéfini **21c**, et il n'est pas suivi d'une subordonnée comparative en *que* **21d** mais d'un complément en *de* **21e**.

21 **a** *Paul est un moins bon élève* [*que Marie*]. COMPARATIF
b *Paul court plus vite* [*que Marie*]. COMPARATIF
c ** Paul est un meilleur élève* [*de sa classe*]. SUPERLATIF
d ** Paul court le plus vite* [*que tous*]. SUPERLATIF
e *Paul court le plus vite* [*de tous*]. SUPERLATIF

➤ Accord de l'article et superlatif (*Elle est la plus jolie des élèves*/*le plus jolie le matin.*) ➤ **XV-5.1.3**

1.4. Les subordonnées comparatives et consécutives

La subordonnée consécutive exprime le résultat ou la conséquence de la situation décrite dans la principale. Comme la comparative, la subordonnée consécutive peut :

- être appelée par un mot de la principale (*si*, *tel*, *tellement*) et introduite par *que* (*Paul a tellement insisté* [*qu'on l'a recruté*].) dans une construction corrélative ;
- commencer par un introducteur dédié (*comme* pour la comparative, *si bien que*, *de telle sorte que*, etc., pour la consécutive) ;
- avoir une interprétation de degré (*Paul est si grand qu'il touche le plafond.*) ou de manière (*Il s'y prend de telle façon* [*que personne ne l'écoute*].).

Mais la consécutive se distingue de la subordonnée comparative :

- elle fait partie des subordonnées circonstancielles : elle introduit une situation distincte de celle de la principale, qui est la conséquence ou le résultat de cette dernière, ce qui n'est pas le cas de la comparative ;
- elle comporte toujours un verbe ;
- la consécutive en *que* est obligatoire, à la différence de la comparative en *que*.

1.4.1. La subordonnée consécutive corrélée

Une subordonnée consécutive exprime un résultat ou une conséquence **22a**. Elle peut être introduite par *que*, si elle est appelée par un adverbe de haut degré (*si*, *tant*, *tellement*) ou l'adjectif *tel* (de haut degré ou de similarité). Ce dernier est obligatoire **22b** et l'ensemble forme une construction corrélative. Elle

peut aussi être appelée par *assez*, *suffisamment*, *trop* et introduite par *pour que* avec le subjonctif **22c**, qui alterne avec *pour* et l'infinitif (*pour passer la porte*). Là aussi, l'adverbe est obligatoire **22d**.
La subordonnée consécutive fait partie des subordonnées circonstancielles ➤ XIV-1.1, à la différence de la comparative : elle décrit une situation distincte de celle de la principale, et cette situation est présentée comme la conséquence ou le résultat de celle que décrit la principale. En **22a**, on peut constater que Paul a tout mangé, et en **22c**, que le lit ne passe pas par la porte. En revanche, dans la construction comparative, la principale et la subordonnée ne sont pas indépendantes l'une de l'autre. De *Paul est moins grand que ne l'est son frère.*, on ne peut inférer ni que Paul est grand, ni que son frère l'est ➤ XV-2.3.2.

22 **a** *Paul était si affamé [qu'il a tout mangé].*
b *# Paul était affamé [qu'il a tout mangé].*
c *Le lit est trop grand [pour qu'on le passe par la porte].*
d *# Le lit est grand [pour qu'on le passe par la porte].*

> *Autres expressions de la conséquence*
>
> On trouve aussi des subordonnées complétives **23a**, ou des constructions nominales **23b** qui expriment la conséquence, sans qu'il y ait de subordonnée consécutive. En **23c**, il s'agit d'un ajout de conséquence, mais pas d'une subordonnée, car nous n'analysons pas les infinitifs sans sujet comme des phrases ➤ I-1.1.2.
>
> **23** **a** *Il en résulte [qu'il faudra renouveler le parc informatique].*
> **b** *L'élite francophone de Bruxelles appliqua une politique assimilatrice, [avec le résultat que la capitale belge se francisa rapidement].* (*axl.cefan.ulaval.ca*, 26 juil. 2017) (Québec)
> **c** *Paul a trop travaillé [pour renoncer maintenant].*
>
> Le terme *consécutive* ne doit pas faire oublier qu'il s'agit d'une relation que l'on établit entre deux situations et non d'une relation logique, comme celle qui peut être exprimée par un connecteur comme *en conséquence* ➤ XVIII-3.3.

Ressemblances et différences entre comparative et consécutive

Comme la comparative, la consécutive doit suivre le terme qui l'appelle **24a** **24b** mais peut en être séparée **24c** **24d**. Comme la comparative, la consécutive concerne une quantité **24a** **24c**, une intensité **24d** ou une manière **24e** ➤ XV-6.4.

24 **a** *Paul a bu tellement [qu'il est soul].*
b ** Qu'il est soul, Paul a bu tellement.*
c *Paul a tellement bu [qu'il est soul].*
d *Alex a tant souffert [qu'il est en larmes].*
e *Paul s'y est pris de telle manière [que personne n'a rien vu].*

L'adjectif *tel* peut être suivi d'une comparative de similarité **25a** ➤ XV-1.1.3 ou d'une consécutive **25c**. Seule la comparative peut être sans verbe **25b**.
Cependant, la plupart des mots corrélatifs ne sont pas les mêmes : *aussi*, *autant*, *autre*, *même*, *plus*, *moins*, etc., pour la comparative ➤ XV-2.1, *assez*, *si*, *tant*, *tel*, *tellement*, *trop*, etc., pour la consécutive. Alors que la comparative est à l'indicatif, la consécutive est au subjonctif après *pour que* **25d**.

25 **a** *Il est bien tel [qu'on nous l'avait dit].* COMPARATIVE
b *Je ne voudrais pas d'un ami tel [que toi].* COMPARATIVE
c *Elle a un courage tel [qu'elle force l'admiration].* CONSÉCUTIVE
d *Il reste trop peu de temps [pour qu'on puisse se préparer].* CONSÉCUTIVE

La consécutive en *que* est obligatoire : lorsqu'elle manque, ou bien la phrase n'est pas grammaticale **26a**, ou bien la construction et le sens sont différents. Ainsi, **26b** est une exclamative ➤ XII-4.1 ➤ XV-6.3. Au contraire, la comparative en *que* est optionnelle. En son absence, on restitue un protagoniste et un terme implicites de la comparaison. En **26c**, les protagonistes sont des situations, aujourd'hui et antérieurement ('meilleur qu'avant'), les termes comparés sont les qualités de Paul à ces deux périodes.

26 **a** ** Paul s'y est pris de telle manière.*
b *Alex est tellement grand !*
c *Paul est devenu meilleur.*

1.4.2. Autres subordonnées consécutives

La consécutive peut aussi avoir un introducteur dédié, sans corrélatif (*si bien que*, *de sorte que*, *en sorte que*) **27a**. Elle peut être complément après certains verbes et dans ce cas, elle est obligatoire **27b**. Elle est optionnelle dans les autres cas **27c 27d**.

27 **a** *Paul fera [en sorte qu'on le recrute]*.
b * *Paul fera.*
c *Paul a beaucoup insisté [si bien qu'on l'a recruté]*.
d *Paul a beaucoup insisté.*

XV-2

La comparaison de degré

La comparaison de degré consiste à rapprocher deux entités en prenant en compte l'intensité d'une propriété (*Paul est plus beau que Pierre.*), la durée ou la fréquence d'une situation (*Paul dort moins que moi.*), ou encore une quantité d'objets (*Paul a autant d'amis que Marie.*).
La comparaison de degré a trois valeurs : infériorité (*moins grand*), égalité (*aussi grand*), supériorité (*plus grand*). Elle fait intervenir une comparative en *que*.

2.1. Les adverbes de la comparaison de degré

La comparaison de degré, parfois dite *graduée* ou *scalaire*, s'appuie sur un adverbe comparatif :
- d'égalité (*aussi*, *autant*) ;
- d'infériorité (*moins*) ;
- de supériorité (*davantage*, *plus*).

Elle concerne toutes les catégories :
- adjectif (*aussi grand*, *moins grand*, *plus grand*) ;
- adverbe (*aussi vite*, *moins vite*, *plus vite*) ;
- nom (*aussi faim*, *autant de pommes*, *moins faim*, *plus de pommes*) ;
- préposition (*aussi en retard*, *moins en retard*, *plus en retard*) ;
- verbe (*autant souffrir*, *moins rire*, *travailler plus*).

Du point de vue syntaxique, l'adverbe comparatif peut être :
- spécifieur du nom (*autant de pommes*, *moins de gens*, *plus de pain*) ;
- complément (*Ce livre vaut moins.*) ;
- ajout à des expressions de catégories variées : adjectif (*moins grand*), adverbe (*aussi vite*), verbe (*dormir plus*), etc.

L'adverbe comparatif permet l'apparition d'une subordonnée comparative en *que* (*Paul est plus grand que sa sœur.*) ➤ XV-2.2. C'est un corrélatif.

2.1.1. Qu'est-ce qu'un adverbe de degré comparatif ?

Les adverbes comparatifs (*aussi*, *autant*, *davantage*, *moins*, *plus*) font partie des adverbes de degré ➤ VIII-7.1. On distingue les adverbes d'égalité (*aussi*, *autant*), d'infériorité (*moins*), de supériorité (*davantage*, *plus*). Ils modifient toutes les catégories, à partir du moment où celles-ci peuvent varier en intensité ou en quantité ➤ XV-2.3 ➤ tableau XV-1 : adjectif **1a**, adverbe **1b**, nom **1c**, verbe **1d**, syntagme prépositionnel **1e**.

1 **a** *Paul est [aussi grand] que sa sœur.*
b *Paul conduit [plus vite] que Marie.*
c *Elle est [plus femme] que mère.*
d *Il faudrait [moins boire].*
e *Il est [plus en avance] que nous.*

ADVERBE COMPARATIF	CATÉGORIES CONCERNÉES	EXEMPLES
autant	adjectif nom *de* + nom préposition verbe	*Paul a été autant absent [que moi].* *Léa a autant soif [que moi].* *Il y a autant d'assiettes [que d'invités].* *Voici un cadeau pour moi autant [que pour toi].* *Paul mange autant [que l'an passé].*

ADVERBE COMPARATIF	CATÉGORIES CONCERNÉES	EXEMPLES
aussi	adjectif adverbe nom préposition	*Le temps est aussi beau* [*que prévu*]. *Il conduit aussi vite* [*que sa sœur*]. *Léa a aussi faim* [*que moi*]. *Paul est aussi en retard* [*que moi*].
davantage, *plus*	adjectif adverbe nom *de* + nom préposition verbe	*Jean est plus gentil* [*que son cousin*]. *Il conduit plus vite* [*que sa sœur*]. *Léa a plus soif* [*que moi*]. *Marie a plus de temps* [*que moi*]. *Il faut mettre le vélo plus à l'abri.* *Paul lui parle plus* [*qu'avant*].
moins	adjectif adverbe nom *de* + nom préposition verbe	*Jean est moins sage* [*que son cousin*]. *Il conduit moins vite* [*que sa sœur*]. *Léa a moins soif* [*que moi*]. *Luc a moins de chance* [*que moi*]. *Il faut arriver moins en retard.* *Max me parle moins* [*qu'avant*].

Tableau XV-1. *Les adverbes comparatifs d'égalité, de supériorité et d'infériorité*

Davantage *et* plus

L'adverbe *davantage* peut porter sur un nom **2a 2b**, un verbe **2c**, ou sur certaines prépositions **2d**, mais pas sur un adverbe **2e.** Il ne porte que sur quelques adjectifs susceptibles de désigner un évènement, avec un sens de fréquence **2f**, et il est exclu avec les adjectifs gradables **2g**.

2 **a** *Elle a davantage d'amis à Paris* [*qu'à Lyon*].
b *Paul a davantage faim.*
c *Une main tendue en silence console davantage.*
d *Davantage chez elle depuis qu'elle s'est cassé la jambe, elle s'est mise à apprécier la musique.*
e * *Paul va davantage souvent à la piscine.*
f *Paul est davantage absent cette année.*
g * *La manifestation est davantage importante cette année.*

> *La prononciation de* plus *et* moins
>
> *Plus* et *moins* ont une forme de liaison /plyz/ et /mwɛ̃z/ devant voyelle **3a** ➤ **XIX-3.2.2**. Devant consonne, *plus* se prononce /ply/ ou /plys/ selon la catégorie avec laquelle il se combine : /ply/ devant adjectif et adverbe **3b**, /plys/ avant ou après un verbe **3c**. Il est plutôt prononcé /plys/ devant un nom **3d**, mais des variations sont possibles **3e**. *Moins* se prononce toujours /mwɛ̃/, sauf dans le Sud-Ouest de la France et aux Antilles, où il est prononcé [mwɛ̃s] dans les mêmes contextes où l'on trouve /plys/ ➤ **XIX-3.5.1**.
>
> **3** **a** *plus_aimable*, *moins_usé*
> **b** *plus grand*, *plus vite*
> **c** *Paul doit boire plus*/*plus boire.*
> **d** *Paul a plus soif*/*plus de soucis.*
> **e** *plus de peur que de mal*
>
> *Les comparatifs* aussi *et* autant
>
> *Aussi* et *autant* ont la même répartition que *très* et *beaucoup* ➤ **VIII-7.4** : *aussi* peut porter sur un adjectif **4a**, un adverbe **4b**, un syntagme prépositionnel attribut **4c** ou un nom sans déterminant **4d**, mais pas sur un verbe **4e** ni sur *de* + nom **4f**.
>
> **4** **a** *Cette affaire est aussi importante* [*que la dernière*].
> **b** *Est-ce que tu vois Marie aussi souvent* [*qu'autrefois*] ?
> **c** *Marie est aussi au courant* [*que toi*].
> **d** *J'ai aussi faim* [*que toi*].
> **e** * *Jean a aussi parlé cette fois-ci* [*que la dernière fois*].
> **f** * *Elle mange aussi de chocolat* [*qu'elle peut*].
>
> *Autant* introduit un syntagme nominal en *de* + nom **5a** ou modifie un nom sans déterminant **5b**, certains syntagmes prépositionnels **5c 5d**, ainsi que les verbes **5e**, mais pas les adverbes **5f**.
>
> **5** **a** *Elle mange autant de chocolat* [*qu'elle peut*].
> **b** *Elle est autant reine* [*que mère*].

c *Autant chez les hommes [que chez les femmes], la 1re cause de mortalité chez les 20-24 ans est donc le suicide.* (*ceps.hug-ge.ch*, 3 mai 2011)
d *Être autant en colère [que Paul] ne t'apportera rien.*
e *Alex veut autant manger [que Pierre].*
f ** Paul va autant souvent [qu'avant] à la piscine.*

Les deux adverbes peuvent modifier un participe passé ou passif **6a 6b**, qui partage certaines propriétés avec les verbes et d'autres avec les adjectifs ➤ **II-1.3.1**. *Autant* n'est pas possible avec un adjectif gradable **6c**, mais l'est avec un adjectif associé à une échelle de fréquence **6d** ou dans des emplois coordonnants **6e** ➤ **XVI-2.3.1**.

6 a *Jamais institution n'a été autant « angélisée » et diabolisée [que le palais de verre qui abrite l'Organisation des Nations unies à New York].* (*payot.ch*, consulté en sept. 2017)
b *Au bureau, Paul est aussi apprécié [qu'il est craint].*
c ** Cette affaire est autant importante [que la dernière].*
d *Il est autant absent [que l'an dernier].*
e […] [*un*] *mode de culture déterminé par des considérations autant économiques [que techniques]* […]. (Boulay, 1961)

➤ *Autant* et *aussi* en emploi métalinguistique ➤ **XV-2.3.4**

Les emplois comparatifs de si *et* tant

Si et *tant* peuvent parfois remplacer *aussi*, *autant* en contexte négatif **7a 7b** ➤ **X-6.1**. *Tant* a aussi un emploi coordonnant, surtout avant préposition **7c** ➤ **XVI-2.3.1**.

7 a *Je ne suis pas si bête [que tu crois].*
b *Il n'y avait pas tant de monde [que ça].*
c *Si j'insiste sur cet aspect de mes relations avec les autres (tant avec ma famille qu'avec mes camarades de classe), c'est qu'il a son importance* […]. (Duras, 2006)

➤ *Si* et *tant* en emploi exclamatif (*Il a tant travaillé !*) ➤ **XII-4.3.1** ➤ **fiche SI** ➤ **fiche TANT**
➤ *Si* et *tant* dans la construction consécutive (*Il a tant travaillé qu'il a craqué.*) ➤ **XV-6.3.1**

Les comparatifs synthétiques

Il existe quelques adjectifs (*meilleur*, *moindre* et *pire*) et quelques adverbes (*mieux* et *pis*), hérités du latin, qui sont les comparatifs de supériorité de *bon*, *petit*, *mauvais*, *bien*, *mal* **8**. Ils sont dits *synthétiques* par opposition aux comparatifs *analytiques*, formés sur *plus* + adjectif ou *plus* + adverbe.

8 a *Paul a de meilleures notes [que toi].*
b *Paul travaille mieux [que toi].*
c *Ce chanteur est pire [que le précédent].*

Les formes plus mauvais *et* pire

Plus mauvais n'est pas une séquence impossible **9a**, mais elle n'est pas toujours équivalente à *pire*. *Pire* s'interprète généralement en renvoyant à une propriété dépréciée par le locuteur, par exemple *timide* en **9b** ou *chaud* en **9c** ; dans ce cas, *pire* signifie 'plus timide' **9b** ou 'plus chaud' **9c**.

9 a *Ce chanteur est plus mauvais que le précédent.* (*druide.com*, mai 2006)
b *Les étudiants de première année sont assez timides, mais ceux de deuxième année sont encore pires.*
c *Certes il a fait très chaud cet été, mais on a connu pire.*

Les formes plus bon *et* plus bien

Les formes analytiques *! plus bon*, *! plus bien* sont parfois utilisées au lieu de *meilleur*, *mieux*, en registre informel **10a** ou par effet ludique **10b**, mais condamnées par la norme, sauf usage métalinguistique : **10c** s'interprète comme 'un Dieu dont il est plus vrai de dire qu'il est bon que juste', et l'on ne pourrait pas dire *# un Dieu meilleur que juste* avec le même sens ➤ **XV-2.3.4**.

10 a *! Le melon, c'est plus bon que la pastèque.* (*twitter.com*, consulté en juil. 2017)
b [Titre] *! Quelles sont les musiques les plus bien ?* (*jeuxvideo.com*, juil. 2011)
c *un Dieu plus bon que juste*

Les formes inférieur *et* supérieur

Les adjectifs *inférieur*, *supérieur* **11a** et les adverbes dérivés (*supérieurement*) sont hérités de comparatifs latins. Ils ne permettent pas aujourd'hui la construction comparative car ils ne peuvent pas être suivis de *que* **11b 11c**, à la différence des comparatifs synthétiques **8**.

11 a *Les notes de Paul sont supérieures aux tiennes.*
b * *Paul a des notes supérieures [que toi].*
c *Alex est inférieur à toi en maths.*

Les formes aussitôt *et* plutôt

Les adverbes *aussitôt* et *plutôt* sont à l'origine des comparatifs (*aussi* + *tôt*, *plus* + *tôt*). Seul *plutôt* a gardé un emploi comparatif **12a** **12b**, tandis qu'*aussitôt* + *que* introduit une subordonnée circonstancielle de temps **12c** ➤ **XIV-6.3.1**.

12 a *Paul voudrait aller à pied plutôt qu'à vélo.*
b *Paul voudrait aller plutôt à pied qu'à vélo.*
c *Paul est parti aussitôt qu'il a été prévenu.*

➤ Interprétation métalinguistique de *plutôt* ➤ **XV-2.3.4**

2.1.2. Les ajouts à l'adverbe comparatif

L'adverbe comparatif peut être lui-même précédé par certains adverbes de degré (*beaucoup*, *bien*, *presque*, *un peu*) **13a** **13b**, mais pas tous **13c**, ou par un syntagme nominal de mesure **13d**.

13 a *Le nouvel exercice s'est révélé [beaucoup] plus difficile que la question précédente.*
b *À Lyon, Paul a [presque] autant d'amis qu'à Paris.*
c * *Le nouvel exercice est très plus difficile.*
d *Le texte est [trois fois] plus long qu'il ne devrait.*

➤ *Beaucoup* et *très* ➤ **VIII-7.4**

L'ajout peut aussi avoir la forme *de* + adverbe (*de beaucoup*), préposition (*de loin*) ou syntagme nominal de mesure (*de trois ans*). Dans ce cas, il peut précéder **14a** **14c** ou suivre **14b** **14d** le comparatif. Ces ajouts mesurent **14d** ou qualifient **14a** la distance entre les degrés comparés ➤ **XV-2.3.2**.

14 a *Le problème est [de loin] plus intéressant que ce à quoi on s'attendait.*
b *Le problème est plus intéressant [de loin] que ce à quoi on s'attendait.*
c *Paul est [de trois ans] plus âgé.*
d *Paul est plus âgé [de trois ans].*

➤ Subordonnée comparative en *que* ➤ **XV-2.2.2**

2.1.3. Les fonctions syntaxiques de l'adverbe comparatif

L'adverbe comparatif complément

Comme les autres adverbes de degré ➤ **VIII-7.3.2**, les adverbes comparatifs, avec ou sans *que*, peuvent être compléments de verbe transitif **15a**, attributs **15b** **15c** ou compléments de préposition **15d** **15e**.

15 a *Paul voudrait gagner [plus].*
b *On sera [davantage].*
c *Un colonel est [moins qu'un général, mais plus qu'un lieutenant].*
d *J'ai besoin de [plus].*
e *Comment faire plus avec [moins] ?*

Autant *et* aussi *compléments*

Autant peut être complément **16a** **16b** ou attribut **16c**, mais *aussi* ne le peut pas **16d**.

16 a *L'appartement vaut [autant qu'avant].*
b *La voiture vaut 50 000 euros et le garage vaut [autant].*
c *Un colonel n'est pas [autant qu'un général].*
d * *Un colonel n'est pas aussi qu'un général.*

Plus que *adverbe aggloméré*

Devant adjectif, *plus que* peut aussi être un adverbe de degré aggloméré ➤ **VIII-7.1.3**. L'adjectif peut être épithète **17a** ou attribut **17b**.

17 a *une fille plus que gentille*
b *Paul est plus que gentil.*

Les adverbes comparatifs introducteurs de syntagme nominal

Les adverbes comparatifs *autant*, *davantage*, *moins*, *plus*, suivis par *de*, peuvent aussi introduire un syntagme nominal singulier **18a** ou pluriel **18b** ; ils ont la fonction *spécifieur*, comme d'autres adverbes de degré (*assez*, *beaucoup*, *trop*) ➤ V-2.3.2. Ils peuvent être séparés du nom introduit par *de*, dans une construction dite *quantification verbo-nominale* **18c** ➤ V-5.4.3. Ils sont alors ajouts au verbe. Ils peuvent aussi, comme les autres adverbes de degré, constituer à eux seuls un SN sans nom **18d** ➤ IV-7.1.

18 **a** *Elle mange [plus de chocolat] qu'elle ne devrait.*
b *Elle mange [moins de bonbons].*
c *Elle a moins mangé [de bonbons] ces derniers temps.*
d *Parmi les étudiants de cette promotion, [plus] ont réussi que l'an dernier.*

L'adverbe comparatif ajout à une catégorie non verbale

L'adverbe comparatif a le plus souvent la fonction *ajout* avant la catégorie modifiée. Il modifie toutes les catégories, pourvu qu'y soit associée une propriété gradable ➤ XV-2.3.2. Il peut être ajout à un adjectif **19a**, à un nom prédicatif sans déterminant **19b**, à un adverbe **19c**, à une préposition **19d** ou un syntagme prépositionnel **19e**.

19 **a** *La manifestation est [aussi importante] cette année que l'année passée.*
b *Elle est [autant reine] que mère.*
c *Paul y va [moins souvent] qu'avant, à la piscine.*
d *Marie habite [plus près] que je ne pensais.*
e *Marie a paru [plus [au courant* $_{SP}$*]] que je ne craignais.*

L'adverbe forme un syntagme avec la catégorie modifiée qu'il précède. Lorsqu'il est accompagné d'une comparative, *autant* peut suivre le mot qu'il modifie **20a** de même que *plus* quand il s'agit de comparer deux propriétés différentes **20b** ➤ XV-2.3.4.

20 **a** *Elle est reine [autant que mère].*
b *Elle est réservée [plus que timide].*

L'adverbe comparatif ajout au verbe

L'adverbe comparatif ajout au verbe apparait après ce dernier et peut permuter avec ses compléments éventuels **21a 21b**. L'adverbe peut être seul **21a 21b** ou suivi d'une comparative **21c 21d**, dont il peut être séparé **21e** ➤ XV-2.2.2.

21 **a** *Marie parle davantage [avec nos amis].*
b *Marie parle [avec nos amis] davantage.*
c *Marie parle [plus que d'habitude] [avec nos amis].*
d *Marie parle [avec nos amis] [plus que d'habitude].*
e *Marie parle plus [avec nos amis] [que d'habitude].*

S'il est seul, l'adverbe peut aussi apparaitre entre l'auxiliaire et le participe passé **22a**, ou avant l'infinitif **22b**. La comparative est absente **22a 22b**, ou bien adverbe et comparative sont séparés **22c**. Ces positions sont exclues lorsqu'il se combine avec la comparative **22d 22e**.

22 **a** *Hier, Marie a [plus] parlé avec nos amis.*
b *Paul promet de [moins] boire / de boire [moins].*
c *Marie a [plus] parlé [que d'habitude] avec nos amis.*
d ** Marie a [plus que d'habitude] parlé avec nos amis.*
e ** Paul promet de [moins qu'avant] boire.*

> *La position de* plus *et* moins *dans la phrase*
>
> À la différence de *davantage*, les adverbes *plus* et *moins* doivent apparaitre avant les compléments du verbe **23a 23b**. Ils font partie des adverbes dits *légers*, qui doivent précéder les autres éléments après le verbe, mais qui peuvent être précédés par certains pronoms (*ça*), également considérés comme légers **23c**. Accompagnés de la comparative, en revanche, ils forment un syntagme adverbial qui est plus mobile **21c 21d** ➤ XVII-1.3.2.
>
> **23** **a** *Marie parle plus [avec nos amis].*
> **b** ** Marie parle [avec nos amis] plus.*
> **c** *Il a payé ça plus.*

Comme d'autres adverbes, l'adverbe comparatif suivi d'une comparative peut apparaitre avant le verbe conjugué **24a**, et entre l'auxiliaire et le participe passé **24b** ➤ VIII-4.1.3, s'il est encadré par des virgules à l'écrit, et avec une prosodie incidente à l'oral ➤ XIX-2.2.2.

24 a *Marie, plus que d'habitude, a parlé avec nos amis.*
b *Marie a, plus que d'habitude, parlé avec nos amis.*

L'adverbe comparatif ajout au verbe mais modifiant un adjectif

L'adverbe comparatif peut être ajout au verbe *être* tout en modifiant l'attribut ou le participe passif ➤ II-4.1.1. Ainsi, il apparait entre l'auxiliaire et le participe passé de *être* **25a 25b**. En **25c**, il porte sur l'adjectif repris par *le*. Syntaxiquement, l'adverbe est bien ajout au verbe, et non à l'adjectif, sans quoi la forme serait *aussi* et non *autant* **25d**.

25 a *En classe, Pierre a plus été timide que paresseux.*
b *Durant les réunions, Paul a plus été apprécié que ses collègues.*
c *Courageux, Paul l'est autant / * aussi que Jacques.*
d *Paul est aussi / * autant courageux que Jacques.*

L'adverbe comparatif ajout à la phrase

Accompagné de la comparative, l'adverbe comparatif peut aussi être ajout en début **26a** ou en fin de phrase **26b**.

26 a [*Plus que des subventions aux cités*], *il faut donner du travail aux jeunes.*
b *Il faut donner du travail aux jeunes,* [*plus que des subventions aux cités*].
c *Il faut,* [*plus que des subventions aux cités*], *donner du travail aux jeunes.*

Ce syntagme adverbial est en fait mobile dans la phrase, entre virgules, avec une prosodie incidente à l'oral ➤ XIX-2.2.3. La comparaison porte sur le verbe en **27a**, sur l'adjectif attribut en **27b**. Il peut aussi être apposé au complément nominal **27c**.

27 a *Et, plus que jamais, le président de la République française semblera un personnage aussi dérisoire que l'amiral suisse.* (Blondin, 1982)
b *Quand je relis* Les Chouans […], *je suis sensible, plus que je ne l'avais été jusque-là, à la qualité panoramique tout à fait singulière qui distingue le livre.* (Gracq, 1980)
c *Par contre, j'avais fini ma demi-bouteille de rosé, plus que je n'en bois parfois en toute une semaine.* (Japrisot, 1966)

Cette construction sert souvent à mettre en valeur une expression de la phrase, dont on dit qu'elle s'applique plus que toute autre à la situation **27a 27b**. Il se peut aussi qu'elle mette en valeur une expression parallèle à celle qui apparait dans la comparative **28a 28b**. Elle accompagne souvent une construction clivée **28a** ou pseudoclivée **28b** ➤ XVIII-2.3. Un cas particulier est celui de **28c**, dans lequel l'adverbe comparatif sert de connecteur entre deux énoncés ➤ XVIII-3.3.1.

28 a *Ce sont les matériaux nouveaux, plus que les contributions théoriques nouvelles qui comptent aujourd'hui dans l'inventaire.* (Gurvitch, 1967)
b *Ce qui me reste de cette matinée, plus que les coups, plus que l'indifférence des grands, c'est cette sensation d'impuissance à comprendre.* (Joffo, 1973)
c *Mieux encore, A. B. a attiré l'attention sur l'importance d'utiliser un certain nombre de règles sur le terrain, concernant par exemple la façon de photographier la victime* […]. (*lesfaitsdivers.com*, 30 juil. 2009)

Les expressions *d'autant que*, *d'autant plus… que*, *d'autant moins… que*, en revanche, introduisent des subordonnées causales ➤ XIV-3.3.1.

Autres emplois de plus, moins, aussi *et* autant *en début de phrase*

Autant a aussi un emploi de connecteur en début d'énoncé à l'infinitif **29a**. *Mieux* complément de verbe peut être antéposé ; le sujet est alors inversé **29b** ➤ II-2.2.1. *Aussi* peut modifier un adjectif ou un adverbe en début de subordonnée concessive **29c**, avec un verbe au subjonctif ➤ XIV-5.2.4. *Que* n'y est pas comparatif et n'apparait pas si le verbe a un sujet inversé ou suffixé **29d**.
Enfin, les adverbes comparatifs peuvent être en début de phrase, avec la fonction *extrait*, dans des paires de phrases en construction corrélative **29e 29f 29g** ➤ XVI-7.2.

29 a *Autant ne pas faire de bruit.*
b *Mieux vaut* [*ne rien dire*].
c *Aussi fort qu'il soit, il ne pourra pas nous aider.*

d *Aussi fort soit-il, il ne pourra pas nous aider.*
e *Plus on est de fous, plus on rit.*
f *Plus vite tu partiras, mieux ce sera.*
g *Autant elle riait la veille, autant elle semble triste aujourd'hui.*

Les structures de phrases avec adverbe comparatif

L'adverbe de degré, seul ou accompagné d'une subordonnée comparative, peut être ajout au verbe, au syntagme verbal ou à la phrase > **figure XV-1**.

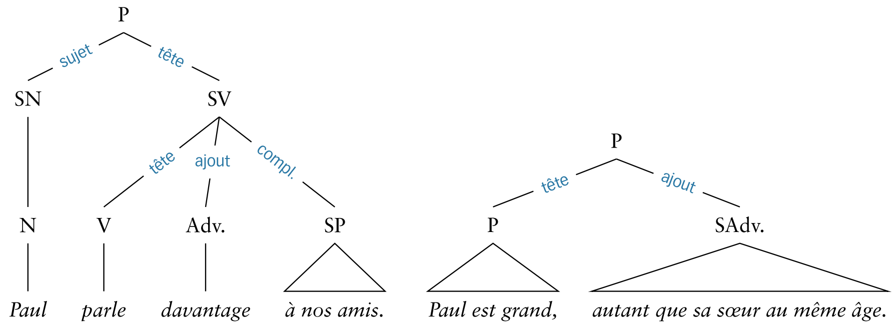


Figure XV-1. *L'adverbe de degré ajout au verbe ou à la phrase*

2.2. La subordonnée comparative dans la comparaison de degré

Dans la comparaison de degré, la subordonnée comparative est introduite par *que*. Elle peut être construite :
– avec un verbe à l'indicatif (*Paul est aussi grand* [*qu'était son père*].) ;
– avec un verbe et une proforme reprenant tout ou partie de la principale (*Alex est moins grand* [*qu'on le dit*].) ;
– sans verbe le plus souvent (*Paul est aussi grand* [*que son père*].).
Du point de vue syntaxique, elle est optionnelle et en fonction ajout. Elle peut appartenir au même syntagme que l'adverbe comparatif (*plus que prévu*, *plus grand que le mien*) ou en être séparée (*un plus grand tableau que le mien*), ou extraposée (*On a plus rigolé qu'hier.*).

2.2.1. La structure interne de la subordonnée comparative de degré

La subordonnée comparative est à l'indicatif et introduite par *que*. Elle est appelée par la présence de l'adverbe comparatif. Elle est optionnelle, mais, si elle est omise, l'adverbe est interprété par rapport à un terme de comparaison présent dans le contexte **30b**. Le verbe peut être identique **30a** ou différent de celui de la principale **30c**. Il peut aussi être accompagné d'une proforme (*le*) qui reprend le contenu de la principale **30d**. Quand le verbe est le même que celui de la principale, le plus souvent, il est omis **30e** > **XV-4.1**.

30 **a** *Marie lit plus* [*que ne lisait Paul au même âge*].
b *Paul lit peu pour son âge. Marie lit plus.*
c *Paul lit plus de livres* [*qu'il n'écoute de disques*].
d *Paul travaille plus* [*qu'on ne le dit*].
e *Marie lit plus* [*que Paul au même âge*].

La variation dans l'expression de la comparative

La subordonnée comparative en *que* est appelée par la présence de *aussi*, *autant*, *meilleur, mieux, moindre*, *moins*, *pire*, *plus*. *Davantage que* est condamné par la norme. On le rencontre néanmoins, même à l'écrit, dans des textes littéraires **31a 31b**.
En emploi archaïsant, ou régional, on trouve parfois *comme* au lieu de *que* après un adjectif ou un adverbe d'égalité (*autant… comme* était utilisé jusqu'à l'époque classique) **31c 31d**.

31 **a** […] *tu devrais lui apprendre davantage* [*que le pinceau*]. (Jenni, 2011)
b […] *ces discussions où l'on a l'air de clamer qu'on vaut davantage* [*que les autres ne le pensent*]. (Nourissier, 2000)

c — *Exact. Ça fait combien de dames ?*
— % *Autant comme de neveux.* (Pinget, 1982)
d % *autant comme toi, aussi grand comme toi*

La comparative verbale comme construction à extraction

Du point de vue syntaxique, la comparative est une phrase à *extraction* ➤ I-6.2.7. *Que* est analysé comme un adverbe de degré. En effet, il correspond à un adverbe manquant dans la subordonnée, complément ou ajout au verbe ('son père mangeait tant') **32a** ou spécifieur du nom ('j'ai acheté tant de disques') **32b**. Sans adverbe, la phrase serait difficile **32c** ou n'aurait pas le même sens.
Il peut y avoir une dépendance à distance entre *que* et le verbe concerné dans une complétive (*mangeait*) **32d**. De plus, le sujet du verbe de la comparative peut être inversé **32e**. Il s'agit dans ce cas de l'inversion dite *stylistique*, caractéristique des structures à extraction ➤ XVII-2.2.3.

32 **a** *Il mange plus [que son père mangeait].*
b *J'ai acheté plus de livres [que je n'ai acheté de disques].*
c * *J'ai acheté de disques.*
d *Paul mange plus [que je crois que son père mangeait].*
e *Il mange plus [que ne mangeait son père].*

Que *comparatif comme adverbe*

Nous analysons *que* comme un adverbe de degré. Il manque dans la comparative, là où il est interprété. En **32a**, la comparative s'interprète comme 'son père mangeait une certaine quantité', et en **32b**, comme 'j'ai acheté une certaine quantité de disques'.
Si la forme *que* peut être un subordonnant, comme dans la complétive **33a**, ce n'est pas le cas dans la comparative : *que* peut y être suivi d'un infinitif **33b** et permet l'omission du verbe **33c**, ce qui n'est pas le cas du subordonnant **33d**. Il peut introduire un syntagme nominal en *de* + nom **33e**, comme l'adverbe *que* exclamatif **33f** ➤ XII-4.2.3 ➤ fiche QUE.

33 **a** *On sait que Paul est difficile.*
b *Paul aime plus pêcher [que ◊ chasser].*
c *Paul est plus turbulent [que ◊ difficile].*
d * *On sait que Jean est turbulent et que Paul, difficile.*
e *Paul a plus de succès [que ◊ de soucis].*
f *Que de soucis !*

La comparative et le syntagme nominal en de + *nom*

Lorsque la comparative contient un syntagme nominal de la forme *de* + nom, celui-ci a des fonctions limitées, comme dans les interrogatives en *combien* **34a** ➤ V-5.4.4. Si *que* ou *combien* sont extraits, le SN en *de* + nom peut être complément direct **34a** **34d** mais non sujet préverbal **34b**, ni complément d'une préposition **34c** **34f**.

34 **a** *Combien as-tu lu [de livres] sur le sujet ?*
b * *Combien crois-tu que [de livres] ont été vendus ?*
c * *Combien as-tu parlé à [de collègues] ?*
d *Il a écouté plus de disques qu'il n'a lu [de livres].*
e * *Plus de livres ont été empruntés que [de disques] ont été vendus.*
f * *Il parle avec autant de collègues qu'il parle avec [d'amis].*

Négation et comparaison

La subordonnée comparative ne peut pas être niée **35a**. La phrase **35b** devrait signifier 'le degré auquel Alice est petite est supérieur au degré auquel Paul n'est pas grand' ➤ XV-2.3.2. Mais un degré auquel Paul n'est pas grand est en fait tout degré supérieur à celui qui correspond à la taille réelle de Paul. Autrement dit, en **35b**, le degré pour Paul n'est pas défini, et la phrase n'est pas interprétable.
Quand *ne* apparait, c'est donc le *ne* dit *explétif* **35c** ➤ X-3.3.3. Si un mot négatif apparait, il ne rend pas la subordonnée négative : *personne* est équivalent à 'quiconque' **35d**, et *jamais* à 'auparavant' **35e** ➤ X-4.3. En revanche, *mieux que rien* et *moins que rien* sont considérés comme figés ➤ XV-4.1.

35 **a** # *Alice est plus grande que Paul n'est pas grand.*
b # *Alice est plus petite que Paul n'est pas grand.*
c *Alice est plus grande qu'on ne pensait.*
d *Paul est plus seul que personne.*
e *Le ton de ce discours est plus soutenu que jamais.*

La subordonnée comparative avec proforme

Le verbe de la comparative peut être un verbe à complétive : verbe de communication **36a**, d'opinion **36b**, de perception **36c**, ou verbe de désir et de volonté ➤ II-2.6.3. Ce verbe est souvent construit avec une proforme faible : *le* **36a**, *y* **36b** ou *en* **36c** selon le verbe, interprétée comme reprenant le contenu de la principale. Ainsi, la comparative en **36a** signifie 'que le gouvernement ne dit qu'il y a telle quantité de lits fermés'. D'autres verbes sont possibles : verbe attributif, avec *le* qui reprend l'attribut de la principale **36e**, *le faire* en **36d** qui est une proforme verbale ➤ IX-9.1.
Comme avec les autres comparatives, l'inversion du sujet nominal est possible **36a**, et il peut y avoir dépendance à distance : le verbe modifié par le comparatif est (*en*) *savoir* en **36f**. Il peut y avoir un *ne* explétif **36a 36b 36c 36d 36e** ➤ X-3.3.3.

36 **a** *Hôpitaux : beaucoup plus de lits fermés* [*que ne le dit le gouvernement*], *selon les urgentistes.* (*lepoint.fr*, 12 juil. 2010)
b *Les ballons ont plus éclaté* [*qu'on ne s'y attendait*].
c *Marie a plus de possibilités* [*qu'elle n'en a conscience*].
d *Paul a plus souvent participé aux discussions du projet* [*que ne l'ont fait ses collègues*].
e *Marie est plus exigeante* [*qu'elle ne le parait*].
f *Force est d'admettre, pour la psychose, qu'on en sait moins* [*qu'on pensait en savoir dans l'enthousiasme des années 1950 à 1970*]. (Quartier-Frings, 2001)

La proforme faible n'est pas toujours présente **37**. Dans ce cas, le verbe subordonné est interprété comme ayant un complément omis, qui reprend anaphoriquement le contenu de la principale ➤ II-5.2. Là encore, l'inversion du sujet est possible **37c**, ainsi que le *ne* explétif **37b 37c** ➤ X-3.3.3.

37 **a** *Il n'a pas autant travaillé* [*qu'on imagine* / *qu'il espérait*].
b *Or l'enfant est plus capable* [*qu'on ne croit*] *de réfléchir et de comprendre.* (*inrp.fr*, consulté en sept. 2017)
c [...] *la science est chose beaucoup plus simple* [*que ne pensaient nos pères*]. (*fr.wikisource.org*, 20 oct. 2015)

2.2.2. La fonction et la position de la comparative de degré

La subordonnée comparative est analysée comme un ajout à une catégorie qui comporte l'adverbe comparatif. Elle est donc ajout à toutes les catégories qui peuvent être modifiées ou quantifiées par cet adverbe, ou à la phrase.

La fonction syntaxique de la comparative de degré en que

La subordonnée comparative en *que* est souvent analysée comme complément de l'adverbe comparatif. Il est vrai qu'elle correspond à un argument sémantique et qu'elle est implicite si elle est omise. Cependant, nous l'analysons comme un ajout car elle est mobile **38a 38b**, même si elle ne peut pas précéder l'adverbe comparatif **38c**. Elle ne forme pas forcément un constituant avec l'adverbe comparatif **38b**.

38 **a** *Plus de gens* [*que prévu*] *sont venus à la fête.*
b *Plus de gens sont venus à la fête* [*que prévu*].
c * [*Que prévu*] *plus de gens sont venus.*

> *La comparative de degré en* que *et la relativisation*
>
> De plus, on ne peut pas relativiser un élément d'une comparative en *que* **39c 39d**, contrairement à un élément d'une subordonnée complément **39a 39b**. Il en va de même hors d'une subordonnée circonstancielle **39e 39f**, également analysée comme ajout ➤ I-6.3.4.
>
> **39** **a** *Paul a vu* [*que le fils de Marie avait pleuré*].
> **b** *C'est Marie dont Paul a vu* [*que le fils ◊ avait pleuré*].
> **c** *Paul a plus pleuré* [*que le fils de Marie*].
> **d** * *C'est Marie dont Paul a plus pleuré* [*que le fils ◊*].
> **e** *Paul s'est tu* [*quand le fils de Marie a pleuré*].
> **f** * *C'est Marie dont Paul s'est tu* [*quand le fils ◊ a pleuré*].

La subordonnée ajout à la catégorie modifiée

La subordonnée en *que* peut être ajout à l'adverbe comparatif **40a**, ou au syntagme nominal introduit par l'adverbe comparatif **40d**. Elle peut aussi être ajout à un adjectif **40b** ou à un adverbe **40c** modifié

par un adverbe comparatif. La comparative suit toujours l'adverbe de degré. Elle peut former un syntagme avec la catégorie modifiée ou quantifiée – syntagme adjectival **40b**, syntagme adverbial **40a 40c**, syntagme nominal **40d** – ou en être séparée.

40 **a** *Paul n'a pas travaillé [autant qu'on lui avait demandé].*
b *Des arguments [aussi convaincants que les vôtres] sont rares dans cette enceinte.*
c *Le pays s'enfonçait dans la crise [aussi inexorablement qu'on l'avait craint].*
d *Paul a [moins de soucis qu'on ne pensait].*

La subordonnée comparative dans le syntagme nominal

Dans le syntagme nominal, la comparative est généralement séparée de l'adverbe comparatif. L'adverbe précède le nom comme spécifieur tandis que la comparative le suit comme ajout **41a.** Lorsque l'adverbe modifie un adjectif épithète après le nom, la comparative appartient au syntagme adjectival **41b.** Mais lorsque l'adverbe modifie un adjectif avant le nom, elle ne peut pas appartenir au SA **41c.** Deux ordres sont possibles : soit tout le syntagme adjectival est postnominal, et alors un adjectif normalement prénominal suit le nom **41b** ; soit l'adjectif reste prénominal, et la comparative apparait après le nom **41d** ➤XVII-4.2.2. La comparative est alors ajout au SN. Lorsque le nom est accompagné d'un complément, la comparative a tendance à suivre ce dernier **41e.**

41 **a** *[Moins d'élèves que prévu initialement] ont été admis cette année.*
b *Une quantité [plus grande que prévu initialement] nous a été livrée.*
c ** Une [plus grande que prévu] quantité nous a été livrée.*
d *Une plus grande quantité [que prévu initialement] nous a été livrée.*
e *une plus grande quantité [de chocolat] [que nous n'en avions besoin]*

La subordonnée comparative extraposée

La comparative peut apparaitre après le verbe, séparée du syntagme comportant l'adverbe comparatif : elle est dite *extraposée*. Le syntagme modifié peut être un attribut adjectival **42a 42b**, un complément nominal **42c**, un ajout adverbial au verbe **42d.** En **42f**, l'adverbe apparait entre l'auxiliaire et le participe passé. La comparative est alors ajout au verbe et peut permuter avec les compléments éventuels **42e 42f**, ou être en position finale **42g.**

42 **a** *Marie est plus prudente ces derniers temps [que sa sœur cadette].*
b *J'ai trouvé plus pertinente l'intervention de Paul à la conférence de Boston [que celle de Jean à la conférence de New Delhi].*
c *La banque a accordé plus de crédits pour notre projet [que nous ne l'espérions].*
d *Paul a conduit plus prudemment durant le trajet [qu'on ne le prévoyait].*
e *Paul a participé plus aux discussions [que ses collègues].*
f *Paul a plus participé [que ses collègues] aux discussions.*
g *Paul a plus participé aux discussions [que ses collègues].*

La comparative peut également être extraposée quand l'adverbe comparatif appartient au sujet, en tant que spécifieur **43a**, ou comme ajout à un adjectif épithète **43b 43c.**

43 **a** *Pour le mariage de Paul, plus d'assiettes avaient été prévues [que d'invités].*
b *Une plus belle symphonie a été composée sur la Pologne [que celle de Tchaïkovsky].*
c *Une symphonie plus émouvante encore a été composée sur la Pologne [que celle de Tchaïkovsky].*

Expressions idiomatiques ou figées avec le comparatif

Les adverbes *autant que possible* et *autant que faire se peut* sont figés. Dans certains cas, la séquence *plus que* ou *moins que* forme un adverbe aggloméré **44a** : il modifie le participe ou l'infinitif en **44b** et **44c.** On peut paraphraser par 'et encore plus/moins que ça' ('elle a doublé et même plus que doublé').

44 **a** *un exercice plus que difficile*
b *Cette opération a plus que doublé/va plus que doubler sa mise de départ.*
c *Le client est plus que séduit par les arguments de vente du commercial.*

Structures syntaxiques avec une subordonnée comparative de degré

La subordonnée comparative en *que* peut appartenir à un syntagme adjectival ou un syntagme nominal ➤figure XV-2.

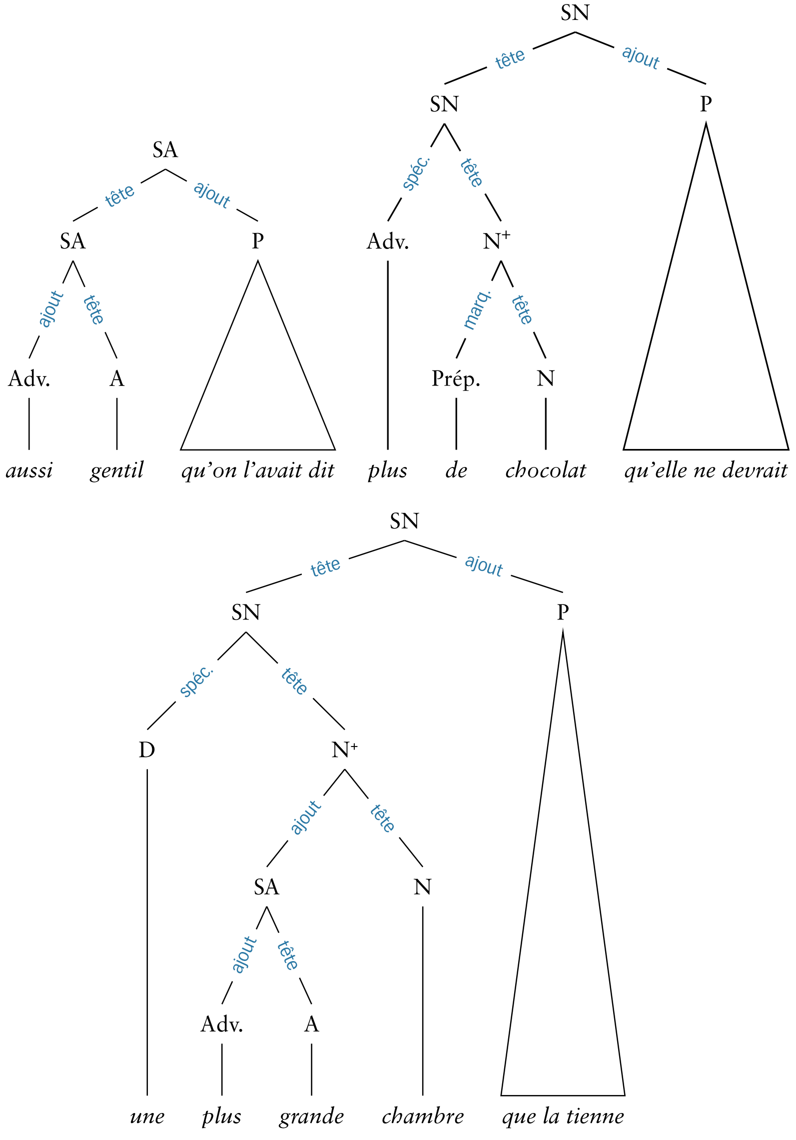


Figure XV-2. *La structure d'une subordonnée comparative dans le syntagme adjectival et le syntagme nominal*

La subordonnée comparative peut aussi appartenir au syntagme verbal, comme ajout au verbe ou comme extraposée ➤ **figure XV-3**.

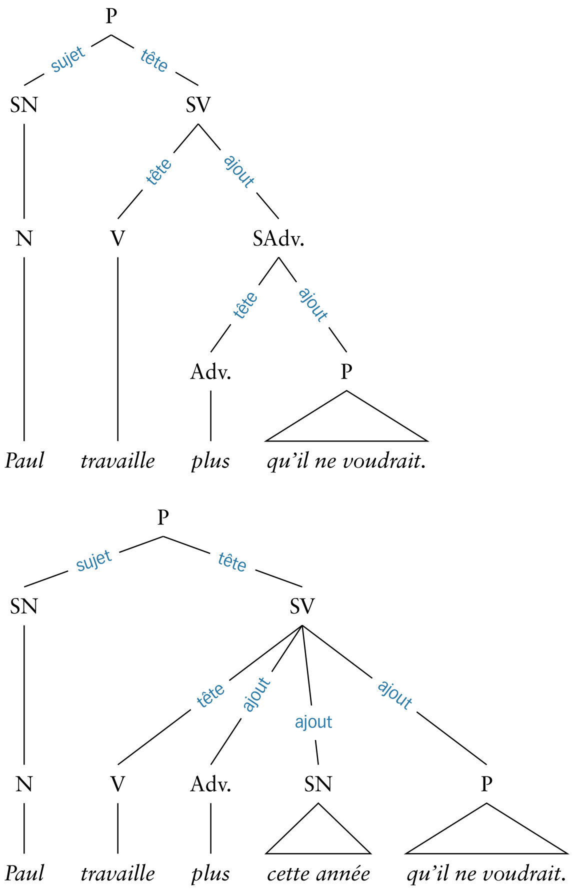


Figure XV-3. *La structure d'une subordonnée comparative dans le syntagme verbal*

2.3. L'interprétation de la comparaison de degré

La comparaison de degré peut concerner :
- des degrés d'intensité (*plus grand*, *souffrir moins*) ;
- des quantités d'objets (*plus de pommes*), des fréquences (*aller moins au cinéma*) ou des durées (*dormir plus*).

Les degrés mesurent une qualité ou une propriété que possèdent les protagonistes (individu, objet, situation), Paul et son frère par exemple. La comparaison indique :
- un degré au moins égal (*Paul souffre autant que son frère*) ;
- des degrés différents (*Paul souffre moins que son frère, plus que son frère.*).

Elle peut aussi être en emploi métalinguistique (*Paul est plus bête que méchant.* 'il est plus approprié de dire que Paul est bête que méchant'), avec parfois un effet de litote (*Il est aussi médecin que moi.* impliquant 'il n'est pas médecin'). *Plutôt* est adapté à cet usage (*Il est plutôt bête que méchant.*).

2.3.1. Comment s'interprète la comparaison de degré ?

La comparaison de degré compare des valeurs sur une échelle d'intensité ou de quantité ➤tableau XV-2. Les expressions susceptibles de varier en intensité sont dites *gradables*, comme le sont la plupart des

adjectifs ➤ VI-2.2.2. Ils peuvent être modifiés par *très*, qui indique un haut degré **45a** ➤ VIII-7.1, et entrent dans la comparaison de degré **45b**. Les autres adjectifs ne sont pas modifiés par *très* **45c** et n'entrent pas dans la comparaison de degré **45d**, sauf glissement de sens **45e 45f** ou comparaison métalinguistique **45g** ➤ XV-2.3.4.

45 **a** *Paul est très grand.*
b *Paul est plus grand* [*que je ne le croyais*].
c # *Ce triangle est très isocèle.*
d # *Ce triangle est moins isocèle* [*que je ne le voudrais*].
e [Titre] *C. S. très enceinte au bras de son mari…* (*purepeople.com*, 23 mars 2010)
f *On ne peut pas être plus enceinte* [*qu'elle*] *en ce moment !*
g *Elle est plutôt enceinte* [*que malade*].

La plupart des noms, dénombrables **46a** ou non **46b**, combinés avec un adverbe de degré + *de* ➤ V-2.3.2 ➤ V-5.4.1, donnent lieu à une comparaison de quantité. Certains verbes de sentiment et d'émotion (*apprécier*, *détester*, *souffrir*) sont gradables ➤ II-3.1.1 et peuvent donner lieu à comparaison d'intensité **46c**. Ce n'est cependant pas le cas de la plupart des verbes, comme ceux qui décrivent un évènement (*aller au cinéma*, *dormir*) : la seule interprétation de la comparaison est alors quantitative ➤ XV-2.3.3 : **46d** signifie 'moins souvent' et **46e** 'moins longtemps'.

46 **a** *Paul a lu plus de livres* [*que Marie*].
b *Paul a autant d'argent* [*que Marie*].
c *Paul souffre plus* [*que prévu*].
d *Paul va moins au cinéma* [*que prévu*].
e *Paul dort plus* [*que Marie*].

CATÉGORIE CONCERNÉE	COMPARAISON D'INTENSITÉ	COMPARAISON DE QUANTITÉ DE FRÉQUENCE OU DE DURÉE
adjectif	*Luc est plus gentil* [*que son cousin*].	*Luc a été plus absent* [*que son cousin*].
adverbe	*Max est plus gravement malade* [*que Luc*].	*Léa est plus souvent malade* [*que sa sœur*].
nom	*Marie a plus de chagrin* [*que moi*]. *Marie a plus faim* [*que moi*].	*Luc a moins d'amis ici* [*qu'à Londres*]. *Paul a moins d'argent* [*que moi*].
préposition	*Je cherche un hôtel moins loin de la gare.*	*Marie est moins ici* [*qu'à Paris*].
verbe	*Paul souffre plus* [*qu'avant*]. *Paul souffre davantage.*	*Paul parle plus* [*qu'avant*]. *Il va moins au cinéma* [*que toi*].

Tableau XV-2. *La comparaison d'intensité ou de quantité*

La comparaison de degré et les protagonistes

Les termes comparés sont des degrés, même si une phrase comme **47a** exprime également une relation ('être plus amusant que') entre deux individus, Jean et Paul, qui sont les protagonistes : la phrase **47a** compare le degré auquel Paul est amusant avec celui auquel Jean est amusant.
La comparaison de degré peut porter sur une même qualité ou quantité, mesurée pour deux protagonistes **47a 47b**. Mais elle peut aussi mesurer des qualités ou des quantités différentes pour le même protagoniste **47c 47d**, ou deux qualités ou quantités pour deux protagonistes différents **47e 47f**.

47 **a** *Paul est plus amusant* [*que Jean*].
b *Paul a plus d'idées* [*que Jean*].
c *Paul est plus grand* [*que gros*].
d *Paul a plus d'idées* [*que de résultats*].
e *Paul est plus grand* [*que Jean n'est gros*].
f *Paul fait plus de dessins* [*que Paul de tableaux*].

> *La comparaison entre pluralités*
>
> Lorsque les protagonistes de la comparaison sont des entités plurielles, la comparaison peut s'interpréter de différentes façons.
> Dans l'interprétation dite *distributive*, on prend en compte la valeur pour chaque individu. La phrase **48a** signifie que chaque fille est plus grande que chaque garçon, ce qui implique que la plus petite fille est plus grande que le plus grand garçon. Mais il existe d'autres interprétations distributives, par exemple,

si chaque membre du premier ensemble est associé à un membre différent du second. Dans ce cas, **48a** signifie que chaque fille est plus grande que le garçon qui lui est associé. C'est une interprétation naturelle pour **48b** si un arbre est planté devant chaque immeuble de la rue ; certains arbres peuvent être moins hauts que certains immeubles, mais chacun est plus haut que l'immeuble auquel il fait face. Une autre interprétation distributive consiste à comparer chaque élément d'un ensemble avec seulement certains éléments de l'autre en faisant en sorte que chaque élément du second soit aussi comparé à au moins un élément du premier.

48 **a** *Dans la classe, les filles sont plus grandes* [*que les garçons*].
b *Dans cette rue, les arbres sont plus hauts* [*que les immeubles*].

La comparaison plurielle peut également concevoir chaque ensemble comme un groupe, c'est-à-dire une entité collective, et lui assigner un seul degré ➤ **V-3.3**. La comparaison opère globalement seulement sur deux valeurs. Il y a plusieurs manières d'assigner un degré à un groupe ; elles dépendent d'une certaine méthode de mesure ou d'évaluation choisie par le locuteur. Cela peut être une mesure cumulative, où l'on additionne les degrés de toutes les entités du groupe ; dans cette interprétation, **49a** dit que le poids total des valises de Marie dépasse le poids total de celles de Paul, ce qui peut se produire si les valises de Marie sont plus nombreuses même si individuellement chacune est moins lourde que celles de Paul. Une autre méthode consiste à assigner une valeur représentative du groupe, par exemple la moyenne ou la médiane, comme en **49b**. Le degré assigné collectivement peut également être celui d'un élément ou d'un sous-groupe jugé exemplaire du groupe, par exemple parce qu'il est champion du groupe, comme en **49c**. Une comparaison plurielle peut également s'interpréter de manière indirecte, c'est-à-dire en comparant non les degrés, mais les nombres d'entités qui dans chaque ensemble manifestent la propriété. Ainsi, **49d** peut signifier que le locuteur a plus d'étudiants attentifs que le destinataire, ou qu'ils sont plus souvent attentifs.

49 **a** *Les valises de Marie pèsent plus lourd* [*que celles de Paul*].
b *Dans la classe, les filles sont meilleures* [*que les garçons*].
c *En rugby, les Néozélandais sont meilleurs* [*que les Australiens*].
d *Mes élèves sont plus attentifs* [*que les tiens*].

La comparaison de degré et le pronom réciproque

La comparaison d'égalité est interprétable avec le réciproque *les uns les autres* **50**. Au sens littéral, la comparaison d'inégalité **50b** aboutirait à un non-sens. L'expression *plus*/*moins les uns que les autres* est réinterprétée comme indiquant un très haut (avec *plus*) ou très bas degré (avec *moins*) pour tous les protagonistes ➤ **IX-7.4.3**.

50 **a** *Ces arbres sont aussi grands les uns* [*que les autres*].
b *Ces arbres sont tous plus beaux les uns* [*que les autres*].

2.3.2. L'interprétation de la comparaison de degré adjectivale

L'interprétation de l'adjectif gradable

Un adjectif gradable exprime une propriété ou qualité pertinente pour un individu ou un objet ➤ **VI-2.2.2**. Cet adjectif met en relation l'individu ou l'objet et une valeur ou un degré de l'échelle associée à cette propriété ou cette qualité. Ainsi, **51a** dit que le degré d'intelligence d'Alice est supérieur à un degré fourni par le contexte, appelé *étalon* ou *standard*. De même, dans la phrase négative **51b**, la négation ne signifie pas qu'Alice n'a aucun degré d'intelligence (ce qui ne pourrait se dire que des objets inanimés), mais que son degré d'intelligence est en deçà du degré étalon admis dans le contexte.

51 **a** *Alice est intelligente.*
b *Alice n'est pas intelligente.*

L'ensemble des degrés constitue une échelle de valeurs, et tout degré représente une position particulière sur une échelle. Deux degrés sont ainsi ordonnés. Lorsque la propriété décrite par l'adjectif est mesurable, comme avec *grand*, *large*, *lourd*, *rapide*, *chaud*, *cher*, les degrés de l'échelle associée correspondent à des mesures numériques comme *2 m*, *8 cm*, *500 kg*, *130 km/h*, *60 °C*, *99 €*. Par exemple, l'échelle associée à *lourd* comporte des mesures de poids (ou de masse).

L'orientation des échelles de degrés

Les échelles de degrés sont orientées, c'est-à-dire qu'elles sont croissantes ou décroissantes. Par exemple, les adjectifs *grand* et *petit* ont chacun une échelle de tailles. Cependant les deux échelles ne se confondent

pas, car les degrés de grandeur progressent vers une taille toujours plus haute alors que les degrés de petitesse progressent vers une taille de moins en moins haute. Ainsi, **52a** exprime une augmentation des degrés successifs de grandeur d'Alice, ce qui s'interprète comme un accroissement de sa taille. De manière symétrique, **52b** exprime une augmentation des degrés de petitesse d'Alice, ce qui signifie que sa taille décroit. En somme, **52b** et **52c** sont équivalents malgré leur orientation différente.

52 **a** *Alice est de plus en plus grande.*
b *Alice est de plus en plus petite.*
c *Alice est de moins en moins grande.*

Les paires d'antonymes comme *grand/petit*, *rapide/lent*, *fort/faible* partagent une même dimension (taille, vitesse, force) mais forment des échelles d'orientation opposée. Cette différence se manifeste en cas de négation : *Alice n'est pas petite.* ne signifie pas la même chose qu'*Alice est grande.*, et *Alice n'est pas grande.* ne signifie pas la même chose qu'*Alice est petite.*, car Alice peut n'être ni grande ni petite ➤ X-5.1.4.

Comment interpréter la comparaison de degré adjectivale ?

L'adverbe comparatif *plus*, *moins* ou *aussi* explicite une relation entre deux degrés, l'un fourni par l'adjectif et le second par la subordonnée comparative. Ainsi **53a** signifie 'le degré d'intelligence d'Alice est supérieur à celui de Paul', et **53b** 'le degré d'intelligence d'Alice est inférieur à celui de Paul'.
L'adverbe *plus* indique la stricte supériorité et *moins*, l'infériorité stricte. En revanche, l'adverbe dit *d'égalité*, *aussi* ou *autant*, signifie non pas 'égal' mais 'supérieur ou égal'. Autrement dit, **53c** signifie littéralement que le degré d'intelligence d'Alice est supérieur ou égal à celui de Paul. C'est pourquoi, la négation **53d** signifie qu'Alice est moins intelligente, comme **53b**, alors que s'il s'agissait simplement de nier une égalité, **53d** pourrait aussi signifier 'plus intelligente'.

53 **a** *Alice est plus intelligente que Paul.*
b *Alice est moins intelligente que Paul.*
c *Alice est aussi intelligente que Paul.*
d *Alice n'est pas aussi intelligente que Paul.*

L'interprétation de la comparaison d'égalité

C'est par un effet d'implication pragmatique que **53c** est habituellement compris comme indiquant une égalité simple entre les deux degrés d'intelligence. En effet, si le locuteur veut dire qu'Alice est (strictement) plus intelligente que Paul, il utilisera plutôt le comparatif de supériorité **53a** ; s'il choisit plutôt **53c**, c'est qu'il sous-entend que **53a** est faux.

Certains adjectifs qui décrivent un évènement (*absent*, *malade*) peuvent aussi donner lieu à une comparaison quantitative, où sont comparés les nombres d'évènements, c'est-à-dire leur fréquence **54a** **54b**. La phrase **54b** est ambigüe à cet égard : 'plus gravement malade' ou 'plus souvent malade'. Le comparatif *aussi* favorise une interprétation d'intensité **54c**, tandis qu'*autant* ou *davantage*, exclus avec les adjectifs gradables ➤ XV-2.1.1, n'ont qu'une interprétation quantitative **54d**.

54 **a** *Paul a été plus absent que Jean l'an dernier.*
b *Paul a été plus malade que Jean l'an dernier.*
c *Paul a été aussi malade que Jean l'an dernier.*
d *Paul a été autant malade que Jean l'an dernier.*

Comparaison de degré et valeur de référence

Certains adjectifs ont une valeur de référence qui correspond au degré minimal ou maximal de l'échelle qui leur est associée ➤ VI-2.2 ➤ VIII-7.2.3. Avec des adjectifs comme *humide*, *malade*, *sale*, *taché*, il suffit par exemple d'une tache pour dire que quelque chose est taché. Par conséquent tout degré de l'échelle se trouve au-dessus du standard (degré minimal ou maximal) et suffit donc à valider l'adjectif simple. Une phrase comme **55a** implique donc **55b** : si la table a un quelconque degré de saleté, elle est sale.
Avec d'autres adjectifs comme *propre*, *pur*, *sec*, le degré étalon est le plus haut de l'échelle. Aucun des autres degrés de l'échelle ne peut valider l'emploi de l'adjectif simple. Une phrase comme **55c** n'implique pas que le parquet est propre mais elle implique que la table ne l'est pas : si le degré de propreté de la table est inférieur à un autre, il est nécessairement inférieur au degré étalon.

55 **a** *La table est plus sale que le parquet.*
b *La table est sale.*

c *Le parquet est plus propre que la table.*
d *Le parquet est propre.*
e *La table n'est pas propre.*

Mais, le plus souvent, l'adjectif n'est pas associé à une valeur minimale ou maximale, et la forme comparative de l'adjectif ne dit rien de la forme simple. Par exemple, **56a** n'implique pas **56b** : il serait possible de poursuivre en ajoutant qu'ils sont néanmoins petits tous les deux.
Contrairement à la forme simple, la forme comparative ne suppose pas un degré de référence, on dit qu'elle le neutralise. Elle suppose deux degrés de grandeur pour Alice et Paul en **56a**, mais rien n'empêche ces degrés d'être inférieurs au degré étalon admis dans le contexte, la taille considérée comme normale pour un individu de l'âge d'Alice, par exemple. Et si tel est le cas, la phrase positive avec la forme simple comme **56b** sera fausse.
L'adverbe *encore*, lui, présuppose la phrase positive avec l'adjectif simple. Autrement dit, la phrase **56c** implique qu'Alice et Paul sont grands tous les deux. Il en va de même quand le comparatif suit l'adjectif, comme ajout incident **56d**. Dans ce cas, la phrase dit qu'Alice est grande, et l'ajout comparatif constitue un commentaire.

56 a *Alice est plus grande que Paul.*
b *Alice est grande.*
c *Alice est encore plus grande que Paul.*
d *Alice est grande, plus que son frère au même âge.*

Les modifieurs de la relation comparative

Les adverbes comparatifs *plus* et *moins* peuvent eux-mêmes être modifiés par des adverbes de degré comme *beaucoup*, *bien*, *à peine*, *encore*, *un peu* ➤ XV-2.1.2, et *aussi*, *autant* par *au moins*. La construction comparative en soi positionne deux degrés l'un par rapport à l'autre. Les adverbes qualifient la différence qui sépare deux degrés, par exemple deux degrés d'intelligence, l'écart pouvant être important **57a** ou faible **57b**. Avec *encore*, la phrase implique que Paul est intelligent **57c**.

57 a *Alice est beaucoup plus intelligente que Paul.*
b *Alice est un peu plus intelligente que Paul.*
c *Alice est encore plus intelligente que Paul.*

Lorsque l'échelle de degrés correspond à des mesures numériques objectives, les adverbes comparatifs peuvent également être modifiés par *deux fois*, *une fois et demie*, etc., qui expriment un facteur multiplicatif, c'est-à-dire un écart proportionnel entre les degrés comparés. Ainsi **58a** signifie que la longueur de la sonate *Hammerklavier* est supérieure à celle de la sonate *Au clair de Lune*, et que la première est (au moins) égale au triple de la seconde.
Si **58a** est interprétable, **58b** et **58c** sont en revanche moins naturelles. En effet, il est difficile d'attribuer à la beauté ou à la tristesse un degré mesurable numériquement. La seule signification de **58c** serait 'la sonate *Pathétique* est beaucoup plus triste que la sonate *Waldstein*'. L'effet d'écart maximum est ainsi obtenu avec les emphatiques (*cent fois plus*, *infiniment plus*, *mille fois plus*).

58 a *La sonate* Hammerklavier *est trois fois plus longue que la sonate* Au clair de Lune.
b ? *La sonate* Appassionata *est trois fois plus belle que la sonate* Les Adieux.
c ? *La sonate* Pathétique *est trois fois plus triste que la sonate* Waldstein.

2.3.3. L'interprétation de la comparaison de degré non adjectivale

La comparaison de degré nominale

Certains noms prédicatifs, employés comme attributs **59a** ou dans une construction à verbe support (*avoir faim*, *avoir hâte*) **59b** ➤ III-6.1 peuvent varier en intensité. Avec un nom désignant une fonction, la comparaison peut aussi avoir une interprétation quantitative, sur une échelle temporelle : 'plus souvent' ou 'plus longtemps' **59c**.

59 a *Paul et Jean sont plus amis qu'avant.*
b *Nous avons aussi faim qu'hier.*
c *Paul a été plus maire que député.*

Mais le plus souvent, les noms comparés sont introduits par un adverbe + *de* et le syntagme nominal est associé à une échelle de quantité. Avec des noms pluriels, les degrés comparés sont simplement des nombres entiers : le nombre d'individus ou d'objets concernés. Ainsi **60a** signifie que le nombre d'ânes possédés par Pierre est supérieur au nombre de chevaux qu'il possède.

Avec des noms singuliers, non dénombrables et concrets, il s'agit de comparer des quantités de matière, jaugées selon le volume ou la masse **60b** ou selon une dimension plus abstraite et subjective pour des substances moins tangibles (*bruit*, *vent*, *lumière*). Par exemple, **60b** signifie que la quantité de bière présente dans le panaché est supérieure (en volume ou en masse) à celle de limonade. Les degrés sont plus difficiles à évaluer lorsqu'il s'agit d'un nom de sentiment ou une qualité intellectuelle ou morale **60c**.

60 **a** *Pierre possède plus d'ânes que de chevaux.*
b *Il y a plus de limonade que de bière dans mon panaché.*
c *Il a montré plus de courage que de sens commun.*

➤ Classes sémantiques de noms ➤ IV-3.1

> *La comparaison avec des noms de sentiment ou de qualité*
>
> Avec les noms non dénombrables de sentiment (*amour*), d'état intérieur (*tristesse*), de qualité (*courage*, *sagesse*), l'interprétation ressemble à celle des adjectifs correspondants : la quantité de substance équivaut à un degré d'intensité. Par exemple, *moins de tristesse* est compris comme *moins triste*, et *plus de courage* comme *plus courageux*.

La comparaison de degré verbale

Certains verbes tels que *souffrir*, *pencher*, *aimer*, *énerver*, *chauffer*, *pâlir*, sont gradables, avec une échelle d'intensité associée ➤ II-3.1.1. Ainsi *Alice souffre.* s'interprète comme 'Alice souffre à un certain degré sur une échelle de souffrance'. La comparaison de degré a une interprétation qualitative, comme avec les adjectifs : **61a** signifie que le degré auquel Alice souffre est supérieur au degré auquel Paul souffre.
D'autres verbes ne sont pas gradables, et la comparaison de degré s'interprète alors de manière quantitative, comme avec les noms. La comparaison peut porter sur des quantités dénombrables d'évènements, avec un sens de fréquence **61b**. Ainsi, **61b** s'interprète comme 'le nombre de voyages effectués par Alice est supérieur au nombre de voyages effectués par Paul'. Un cas particulier est celui des verbes qui décrivent un évènement unique pour un protagoniste, comme *mourir* : la comparaison est possible si l'action met en cause une pluralité, ce qui permet de comparer des fréquences **61c**.
La comparaison peut porter aussi sur les extensions temporelles de deux évènements ou états, avec un sens de durée. Par exemple, **61d** signifie 'la durée du sommeil d'Alice est supérieure à la durée du sommeil de Paul'. Enfin, la comparaison peut porter sur le nombre d'entités ou de participants concernés, comme avec les noms. Ainsi **61e** signifie 'Alice mange plus de nourriture que Paul', autrement dit : 'la quantité de nourriture qu'Alice mange est supérieure (en volume ou en masse) à la quantité de nourriture que Paul mange'. Le verbe *fuir*, en tant que verbe d'émission ➤ II-3.3.1, est compris comme 'perdre une certaine quantité d'eau', et **61f** signifie 'la quantité d'eau qui s'échappe du robinet est plus importante qu'avant'.

61 **a** *Alice souffre plus que Paul.*
b *Alice a plus voyagé que Paul.*
c *On meurt plus dans cette ville que dans le reste de la région.*
d *Alice a plus dormi que Paul.*
e *Le matin, au petit déjeuner, Alice mange plus que Paul.*
f *Le robinet fuit plus qu'avant.*

Des phrases comprenant une comparaison verbale peuvent être ambigües à l'égard de ces différentes interprétations. Ainsi **62a** peut avoir trois interprétations : Alice a lu à de plus nombreuses reprises que Paul (fréquence), ou le temps qu'Alice a passé à lire est supérieur à celui que Paul a passé à lire (durée), ou encore que le nombre d'ouvrages ou de pages qu'Alice a lus excède le nombre d'ouvrages ou de pages que Paul a lus (quantité d'objets).
Certains verbes peuvent également présenter une ambigüité entre une comparaison d'intensité et une comparaison de quantité, c'est-à-dire de fréquence ou de durée. Ainsi, **62b** peut signifier que le degré d'intensité de la réflexion d'Alice est supérieur à celui de Paul, ou qu'Alice réfléchit plus souvent, ou plus longtemps, que Paul.

62 **a** *Alice a plus lu que Paul.*
b *Alice réfléchit plus que Paul.*

La comparaison de degré adverbiale et prépositionnelle

Les adverbes de manière sont généralement gradables **63** ➤ **VIII-6.2** : ils expriment une propriété de situation, comme la vitesse **63a**, et mettent en relation une situation et un degré de l'échelle associée à cette propriété. En **63a**, les protagonistes de la comparaison sont la course d'Alice et celle de Paul, et la phrase dit que le degré de vitesse de la première est supérieur à celui de la seconde. La comparaison concerne également les adverbes de fréquence (*souvent*, *rarement*) ou de durée (*longtemps*), pour lesquels les instants, ordonnés dans le temps, ou leur taille, jouent le rôle des degrés ➤ **XI-4.2.1**.

63 **a** *Alice court [plus vite] que Paul.*
b *Alice agit [plus intelligemment] que Paul.*
c *Paul part [moins longtemps] que nous ne le craignions.*
d *Alice va [plus souvent] au cinéma que Paul.*

La comparaison peut aussi porter sur des prépositions et des syntagmes prépositionnels, de manière (*à l'aise*, *à propos*, *en colère*, *en danger*) **64b**, de lieu (*près de*, *loin de*) **64a** ➤ **VII-6** ou de temps (*tard*, *tôt*) **64c**. Dans certains cas, la comparaison porte sur la fréquence ou la durée d'une situation décrite par le SP **64d**.

64 **a** […] *mais à présent il ne doit pas être plus près de la clinique que de la poste* […]. (Robbe-Grillet, 1953)
b *Avec elle ils sont plus en danger que tout seuls.* (Vian, 1953)
c *Alice est partie plus tard que Paul.*
d *Ces derniers temps, Paul est plus à Rome qu'à Paris.*

2.3.4. La comparaison de degré métalinguistique

La comparaison de degré peut aussi être interprétée comme portant sur l'énoncé, c'est-à-dire de façon métalinguistique.

L'interprétation est toujours comparative, mais concerne ici plutôt le choix d'un mot ou l'engagement du locuteur : 'il est plus approprié ou pertinent de dire bête que de dire méchant' **65a**. Ainsi les protagonistes comparés sont non les individus mais les propositions : 'Paul est bête' et 'Paul est méchant'. La construction en *plutôt… que* **65b** est typiquement employée dans la comparaison métalinguistique **65c**. Il faut noter que *plus* et *plutôt* peuvent suivre l'adjectif **65d**.

La comparaison métalinguistique n'est pas un énoncé de première occurrence, c'est un énoncé réactif. En d'autres termes, elle ne peut pas apparaitre dès l'ouverture d'un échange. Elle permet souvent d'infirmer une proposition présente dans le contexte, explicitement ou non. Ainsi **65a** peut fonctionner comme une réponse à la question *Est-ce que Paul est (vraiment) méchant ?* ou comme une réaction à l'assertion *Paul est méchant.* Dans ce type de contexte, **65a** a un sens proche de *Paul est surtout bête.* ➤ **VIII-8.2.4**.

65 **a** *Paul est plus bête que méchant.*
b *Un visage d'écorché. Supplicié plutôt que récompensé.* (Weil, 2009)
c *Paul est plutôt bête que méchant.*
d *Paul est bête plus/plutôt que méchant.*

La comparaison métalinguistique exclut les comparatifs synthétiques **66b**, et accepte des comparatifs en *plus* ou *moins* exclus de la comparaison usuelle **66a**. Elle peut s'appliquer à des adjectifs relationnels **66c** **66d** qui ne sont pas gradables ➤ **VI-5.1** ou à des prépositions spatiales **66e**. Il en va ainsi dans l'expression *plus mort que vif*, qui est nécessairement métalinguistique puisque *mort* n'est pas gradable (*# Il est un peu/très mort.*), sauf contexte ludique.

66 **a** *Cet homme est plus bon que juste.*
b *# Cet homme est meilleur que juste.*
c *Le problème est plus financier que comptable.*
d […] *sans parler de G., tout de même plus français que suisse* […]. (*blog.cinematheque.fr*, 5 aout 2010)
e […] *n'est pas jardin d'Éden qui veut et sur Internet, la pomme se croque plus sous que sur un nuage !* (*presse-citron.net*, 26 janv. 2012)

Dans certains cas, le jugement métalinguistique peut porter directement sur la vérité des propositions **67**. Ce genre d'interprétation apparait particulièrement dans des emplois ironiques avec la comparaison d'égalité comme en **67a** qui signifie 'il est aussi vrai que Luc est polytechnicien qu'il est vrai que je le suis' ; dans un contexte où il est établi que le locuteur n'est pas polytechnicien, la conclusion est immédiate : comme la seconde proposition est évidemment fausse, la première l'est aussi.

67 **a** *Luc est aussi / autant polytechnicien que moi.*
b — *Votre soi-disant entraîneur de nageuses russes est aussi russe que moi je suis chinois !* (Bénard, 2008)

La comparaison métalinguistique et la commensurabilité des degrés

Dans la comparaison métalinguistique, on peut utiliser des adjectifs ou des verbes associés à des échelles différentes **65a** **68a** car on ne compare pas des degrés de bêtise et de méchanceté, de pleurs et de souffrance, mais simplement des degrés de pertinence. Ce n'est pas le cas de la comparaison ordinaire. On ne peut normalement comparer que des degrés appartenant à une même échelle, par exemple des grandeurs physiques mesurables : on peut ordonner entre eux des degrés de hauteur, largeur, longueur, profondeur, car tous peuvent se ramener à une métrique commune **68b** **68c**. En revanche, en **68d**, les deux adjectifs ont des échelles qui n'ont rien à voir entre elles.

68 **a** *Paul pleure plus qu'il ne souffre.* COMPARAISON MÉTALINGUISTIQUE
b *Le tiroir est plus large que profond.* COMPARAISON DE DEGRÉ
c *La table est aussi longue que large.* COMPARAISON DE DEGRÉ
d # *Paul est plus bête que Pierre n'est méchant.* COMPARAISON DE DEGRÉ

La comparaison atypique et les antonymes

Pour être comparables, c'est-à-dire commensurables, les échelles de degrés doivent avoir la même orientation. Une comparaison sur des antonymes est ainsi difficile **69a** **69b**. Même si elles concernent la même dimension, l'échelle de *long* est croissante, et l'échelle de *court* est décroissante. Autrement dit, les valeurs associées à *long* et *court* sont de nature différente (on peut par exemple dire qu'une table est longue de 2 mètres, mais pas qu'elle est courte de 1 mètre) et ne peuvent pas être directement comparées entre elles. Il n'en va pas de même si la comparaison est interprétée comme métalinguistique ou atypique **69c** **69d**.

69 **a** # *La table est plus courte que la pièce n'est longue.* COMPARAISON DE DEGRÉ
b # *La valise est moins lourde que le sac n'est léger.* COMPARAISON DE DEGRÉ
c *Los Anderos, aussi bourru que je suis aimable, grommelle* […]. (R. Nimier, 1950)
d *Laure* […] *était aussi sage que belle.* (*france-pittoresque.com*, 5 avril 2013)

Dans la comparaison dite *atypique*, ou *de déviation*, il s'agit de comparer non des valeurs entre elles mais leur écart par rapport à une norme ou à une attente. On peut ainsi comparer des adjectifs antonymes (*bourru* / *aimable*), dont l'orientation est différente. **69c** s'interprète de la manière suivante : Los Anderos est plus bourru, par rapport à un degré standard de mauvaise humeur, que le locuteur n'est aimable, par rapport à un degré standard d'amabilité. De plus, alors que dans la comparaison usuelle le degré étalon associé à l'adjectif est neutralisé (*Marie est aussi grande que Paul.* n'implique pas que Marie soit grande) ➤ XV-2.3.2, ici **69c** implique que Los Anderos est bourru : la phrase pose que son degré de mauvaise humeur dépasse le degré étalon admis dans le contexte. Cette interprétation produit d'ailleurs un effet rhétorique, en particulier avec la comparaison d'égalité. Puisqu'il y a écart, ou déviation, par rapport aux standards habituels, l'écart peut être positif ou négatif, mais l'énoncé sera d'autant plus pertinent que les écarts sont remarquables. De ce fait, **69d** laisse entendre soit que Laure était à la fois très belle et très sage, soit, par ironie, qu'elle n'était ni belle ni sage.

XV-3

La comparaison de similarité

La comparaison de similarité évalue la ressemblance ou l'identité entre des propriétés, associées à des individus (*Paul a le même âge que moi.*), des objets (*Il refera le même chemin que la veille.*) ou des situations (*Paul agit comme il agissait autrefois.*). Elle fait intervenir une comparative en *comme* (*un ami* [*comme toi*]) ou en *que* (*un autre ami* [*que toi*]), le plus souvent sans verbe ou elliptique ➤ XV-4, et l'on restitue alors le second terme de la comparaison :
- *Paul a le même âge que Pierre.* compare l'âge de Paul et celui de Pierre ;
- *Paul agit comme Pierre.* compare leurs comportements.

Contrairement à la comparaison de degré ➤ XV-2.1, elle a deux valeurs, semblable (*un homme comme toi*) ou dissemblable (*un autre homme que toi*), et il s'agit en général d'une relation symétrique : si Paul a le même âge que moi, j'ai le même âge que Paul.

3.1. La syntaxe de la comparaison de similarité en *que*

La comparaison de similarité s'appuie sur :
- un adjectif : *autre*, *même*, *tel* (*Paul est le même* [*qu'autrefois*].) ;
- un adverbe : *ainsi*, *autrement* (*Il a répondu autrement* [*que son frère*].) ;
- une préposition ou un syntagme prépositionnel : *ailleurs*, *de la même façon* (*Il est parti ailleurs* [*que prévu*].).

Il déclenche l'apparition d'une subordonnée comparative en *que* dans une construction corrélative. Du point de vue syntaxique, celle-ci est analysée comme un ajout : elle est optionnelle (*Il a répondu autrement.*) et peut être séparée du mot de similarité (*Paul a le même âge* [*que moi*].).

3.1.1. Les mots corrélatifs de similarité

La construction comparative s'appuie sur la présence d'un mot exprimant la similarité, souligné ici, suivi d'une subordonnée en *que* **1a**, le plus souvent sans verbe. Sans cette expression de similarité dans la principale, la subordonnée n'est pas possible **1b**. Comme pour la comparaison de degré (*Paul est plus grand que Jean.*) ➤ XV-2.1, il s'agit d'une construction dite *corrélative*.
Ces mots de similarité corrélatifs sont des adjectifs **1a**, des adverbes **1c**, des prépositions ou des locutions prépositionnelles **1d**. Ils sont rassemblés dans le ➤ tableau XV-3.

1 **a** *Il a décidé de refaire le même chemin* [*que la veille*].
b * *Il a décidé de refaire le chemin que la veille.*
c [...] *nous sommes amenés à tuer autrement* [*que sur le champ de bataille*]. (Lanzmann, 1994)
d *Je n'habiterai pas ailleurs* [*qu'à la montagne*].

CATÉGORIE	FORMES	EXEMPLES
adjectif	*autre*, *même*, % *pareil*, *tel*	*Le problème est tel* [*que vous l'avez décrit*]. *Cela relève d'une autre approche* [*que la vôtre*].
adverbe	*ainsi*, *autrement*, % *différemment*, % *pareillement*	*J'agirai autrement* [*qu'il y a vingt ans*].
préposition ou syntagme prépositionnel	*ailleurs*, *de la même façon*, *de la même manière*, *de même*, *d'une autre façon*, *d'une autre manière*, etc.	*J'irai ailleurs* [*qu'à la montagne*]. *Cette pâte durcit de la même façon* [*que l'argile*].
pronom	*autre chose*, *autre part*	*Je veux autre chose* [*qu'un livre*].

Tableau XV-3. *Les expressions de similarité suivies de que*

Comme dans les autres constructions corrélatives ➤ XV-6.3.1, la subordonnée comparative se construit parfois avec plusieurs mots corrélatifs, ici de similarité **2**.

2 **a** *La pensée sauvage est logique, dans le même sens et de la même façon [que la nôtre] […].* (Lévi-Strauss, 1962)
b *[…] il a observé les faits économiques avec la même objectivité, la même absence de passion, le même ennui parfois, [que l'évolution des signes du compte de caisse dans la comptabilité à partie double ou que le régime juridique de l'assurance].* (Fourastié, 1949)

Comme les adverbes de degré comparatifs (*plus*, *moins*) ➤ **XV-2.1**, les mots du ➤ **tableau XV-3** peuvent aussi être employés seuls, sans comparative. Dans ce cas, le second terme de la comparaison se trouve dans le contexte **3a 3b 3c** ou dans la situation **3d** ➤ **XV-4.3.1**.

3 **a** *Paul n'aurait pas agi autrement.*
b *Paul habite ailleurs.*
c *La même chose se reproduira.*
d *Tiens ! J'ai les mêmes chaussures.*

L'expression de similarité peut en général être modifiée par un adverbe de degré ➤ **VIII-7.1.4** (*absolument*, *à peu près*, *complètement*, *exactement*, *plutôt*, *tout à fait*, *vraiment*) qui la précède **4**.

4 **a** *Les solutions viendront de gens qui osent chercher tout à fait ailleurs [que dans ce qui est massif et qui nous écrase].* (*atd-quartmonde.fr*, 14 avril 2010)
b *La pâte durcit à peu près de la même manière [que l'argile fine à l'air libre].*
c *La solution trouvée est complètement autre [que celles que Paul proposait].*

➤ *Comme jamais, plus que jamais* ➤ **X-4.3.1**

La variation concernant les mots corrélatifs de similarité

La construction comparative de similarité donne parfois lieu à variation. La comparative en *que* est condamnée par la norme après *différemment*, *pareillement*, *pareil* (elle est dite *vieillie*), mais attestée **5a**, et souvent acceptée, du moins avec *pareil* **5b**. Par ailleurs, certains locuteurs emploient *comme* au lieu de *que* **5c** quand il s'agit de similarité.

5 **a** *% Donc il faut faire de l'éducation, apprendre à manger différemment [qu'il y a trente ans], car l'activité physique a changé.* (*anorexie-et-boulimie.fr*, consulté en sept. 2017)
b *% C'est pareil [qu'hier].*
c *! Moi, j'ai eu la même chose [comme toi].* (*courseapied.vraiforum.com*, 22 juin 2013)

Autres mots de similarité

Un certain nombre de mots expriment une relation de similarité, sans pour autant entrer dans une construction comparative :
– des adjectifs (*analogue*, *comparable*, *différent*, *disjoint*, *dissemblable*, *distinct*, *égal*, *équivalent*, *identique*, *indiscernable*, *proche*, *ressemblant*, *semblable*, *similaire*, *voisin*) ➤ **V-5.2** ;
– des adverbes (*diversement*, *également*, *identiquement*, *inégalement*, *mêmement*, *semblablement*, *similairement*) ;
– des verbes (*s'apparenter*, *approcher*, *(s')assimiler*, *(se) confondre*, *coïncider*, *différer*, *se différencier*, *se distinguer*, *égaler*, *s'éloigner*, *équivaloir*, *s'opposer*, *rappeler*, *se rapporter*, *se rapprocher*, *ressembler*) ;
– des noms (*analogie*, *différence*, *distinction*, *égalité*, *équivalence*, *identité*, *ressemblance*, *similarité*, *similitude*).

Ils n'entrent pas dans une construction comparative car ils ne sont pas suivis d'une comparative en *que*. Le comparant est le plus souvent un syntagme prépositionnel complément en *à* **6a**, *de* **6b** ou *avec* **6c**.

6 **a** *C'est un problème analogue au vôtre.*
b *L'intégration se distingue de l'assimilation.*
c *L'histoire de cet enfant se confond avec celle de son pays.*

3.1.2. La construction de la comparative de similarité en *que*

La comparative de similarité avec un adjectif

Les adjectifs de similarité corrélatifs (*autre*, *même*, *pareil*) se construisent avec une comparative en *que*. Ils peuvent être épithètes **7a 7b 7c** ou apposés **7d**. Lorsqu'ils sont épithètes, ils n'ont pas tous la même position : *autre* peut précéder le nom **7a** ou le suivre **7b** ; en revanche, *même* le précède **7c 7e**, et *tel* et *pareil* le suivent ➤ **V-5.2**. Comme avec la comparative de degré ➤ **XV-2.2.2**, la subordonnée ne peut pas précéder le nom : quand l'adjectif précède le nom, elle est séparée de l'adjectif et s'attache au syntagme nominal **7a 7c**, ou bien elle est extraposée en fin de phrase **7e 7f**.

7 **a** *C'est sur qu'ils ne vont pas gâter ou chouchouter ou câliner un autre enfant que moi !* (*blogs.lexpress.fr*, 25 fév. 2015)
b […] *ma mère était un être humain, un être autre [que moi] et avec de vraies souffrances.* (Cohen, 1954)
c […] *Gabriel, qui apportait à la moindre inscription murale le même soin [que s'il se fût agi des fresques de la chapelle Sixtine].* (Rolin, 1996)
d *Et l'univers lui-même, tel [que nous le connaissons], commence avec le big bang.* (d'Ormesson, 1993)
e [À propos de Rimbaud] […] *le même pouvoir d'ensorcellement en émane [que parfois du léger strabisme d'une femme].* (Gracq, 1974)
f […] *bien entendu, elle fit, en tournant, le même bruit avec son changement de vitesse [que toutes les voitures].* (Duvignaud, 1957)

Les adjectifs de similarité peuvent également être attributs du sujet **8a** ou du complément **8b**. Toutefois, *même* ne peut pas être attribut, mais le syntagme nominal sans nom *le même* peut l'être **8c**. La comparative appartient généralement au syntagme adjectival **8a 8b** mais peut parfois en être séparée par un ajout **8d**.

8 **a** *Cet homme n'est autre [que ton père].*
b *Elle l'aimait et, qui pis est, elle l'aimait tel [qu'il était]* […]. (Bazin, 1950)
c *Le titre était le même [que celui que j'ai choisi pour le présent écrit :* Le douloureux secret de Pierre Corneille]. (Roubaud, 2006)
d *Cet inconnu n'était autre, depuis des années, [que son propre frère].*

> Pareil, *adjectif de similarité*
>
> En registre informel, l'adjectif *pareil*, suivi d'une comparative, peut être attribut **9a** mais aussi complément direct **9b** ou ajout **9c 9d** avec certains verbes > VI-4.4. La norme recommande *à* après *pareil* (*pareil à nous*, *pareille à la mort*).
>
> **9** **a** [Titre] % *Pourquoi le hip-hop n'est pas pareil [qu'avant] ?* (*sur-la-toile.com*, 23 nov. 2009)
> **b** % *Peux-tu faire pareil [que nous] en chantant ?* (*boowakwala.uptoten.com*, consulté en janv. 2010)
> **c** % *Elle était allongée sur un lit de fer dans une pièce blanche, froide et nue, pareille [que la mort elle-même].* (Seguin, 1990)
> **d** % *Rien n'est disposé pareil [que sur ma page d'administrateur].* (*kingeshop.com*, 27 janv. 2010)

La comparative de similarité avec un adverbe

Les adverbes de similarité corrélatifs se construisent avec une comparative en *que*. L'adverbe est le plus souvent ajout **10a 10b**, parfois complément avec certains verbes **10c** > VIII-3.2.2. La subordonnée comparative fait généralement partie du syntagme adverbial **10a 10b**, mais peut en être séparée par un complément ou un ajout **10c**. Aux temps composés, l'adverbe peut apparaitre entre l'auxiliaire et le participe passé, mais pas la comparative **10d 10e**.

10 **a** *Il était las de partir sans jamais savoir s'il reviendrait autrement [que dans une caisse].* (Rambaud, 1997)
b […] *je me mis à réciter des « Je vous salue Marie » en rafales, ainsi [que je l'avais entendu faire au réfectoire]* […]. (Rolin, 1996)
c *Jean s'est comporté autrement avec Marie [que la fois précédente].*
d *Jean s'est autrement comporté [que la fois précédente].*
e * *Jean s'est autrement [que la fois précédente] comporté.*

La comparative de similarité avec un syntagme prépositionnel

La préposition locative *ailleurs* > VII-2.2.1 ainsi que les syntagmes prépositionnels incluant un adjectif de similarité corrélatif (*autre*, *différent*, *même*) peuvent se construire avec une comparative de similarité. Ce syntagme prépositionnel est en général ajout au verbe **11a 11b 11c**, mais il peut aussi être complément avec des verbes comme *se comporter* **11d**. Comme avec les autres mots de similarité, la comparative peut être séparée du syntagme prépositionnel par un complément ou un ajout **11e**.

11 **a** […] *il ne se départait jamais de sa voix de timide résigné, il tordait ses mains de la même façon navrée [que ses personnages]* […]. (Vergne, 1984)
b *Puis-je accéder à mes fichiers d'une autre manière [que par l'interface web] ?* (*wiki.epfl.ch*, consulté en sept. 2017)
c *S'il veut « penser », qu'il le fasse ailleurs [que dans un roman].* (Green, 1950b)
d […] *il semble que le pôle Sud magnétique de la terre ne se comporte pas de la même façon [que son opposé du Nord].* (*abundanthope.net*, 20 janv. 2011)
e *Je ne travaille pas du tout de la même façon le matin [que le soir].*

Les emplois de tel

Le corrélatif *tel* peut être en relation avec une subordonnée comparative **12a** ou consécutive **12b** ➤ **XV-6.3.1**. Il en va de même des expressions *de telle façon* (*que*), *de telle sorte* (*que*), *de la même façon* (*que*), *de telle manière que* **12c 12d**. Seule la comparative peut être sans verbe **12e**.

12 **a** […] *il est redevenu le Gide d'autrefois et pendant ces dernières minutes, je le retrouve exactement tel* [*que je l'ai connu jadis*]. (Green, 1950b)
b *L'essor du caoutchouc était tel* [*que beaucoup s'étaient improvisés planteurs, du jour au lendemain, sans compétence*]. (Duras, 1950)
c *Le pôle Sud magnétique de la terre ne se comporte pas de la même façon* [*que se comporte son opposé du Nord*]. COMPARATIVE
d *Le journal était plié de telle manière* [*que seule la photo était visible*]. CONSÉCUTIVE
e *Je le retrouve tel* [*que jadis*].

➤ Emploi exclamatif de *tel* (*Il a un tel culot !*) ➤ **XII-4.3.2**

Ainsi que *et* de même que

Dans une construction comparative, les séquences *de même que* et *ainsi que* ne sont pas figées car on peut insérer un adverbe avant *que* **13a 13b 13c**. Elles connaissent également des emplois comme coordonnants, avec un sens additif **13d** ➤ **XVI-2.3.1**.
Par ailleurs, dans la construction clivée *c'est ainsi que*, *ainsi* est bien un adverbe de similarité, mais la subordonnée en *que* n'est pas une comparative : elle fait partie de la construction clivée, et *ainsi* est une anaphore qui renvoie au contexte précédent **13e**.

13 **a** […] *la cause d'une maladie, ou celle d'un accident, de même parfois que sa guérison ou sa restauration, peut être plus compliquée qu'il n'y paraît* […]. (Dréano, 2000)
b *Son* Rembrandt, *portrait destiné, comme celui de Van Dyck, à Charles-Henri Lavallée de Saint-Jean-Chrysostome, fut alors peint à Paris, de même, apparemment, que celui de la comtesse de Lomballe qu'il lui destinait également.* (Karel, 1992)
c […] *alors que le club n'a comme rentrée d'argent que les cotisations des adhérents ainsi, heureusement, que la subvention de la mairie de Cayeux* […]. (*courrier-picard.fr*, 5 déc. 2013)
d *La France ainsi que*/*de même que l'Angleterre sont favorables à ce projet.*
e *C'est ainsi qu'ont procédé les parlements allemand et britannique pour sauver certaines banques.* (*swissinfo.ch*, 21 juil. 2009)

3.1.3. La structure interne de la comparative de similarité en *que*

Dans la comparaison de similarité, comme dans la comparaison de degré ➤ **XV-2.2**, la subordonnée comparative peut être introduite par *que*. Elle est à l'indicatif, et comporte le même verbe que celui de la principale **14a** ou bien un autre **14b**. Elle est optionnelle, et, si elle est omise **14c**, le terme de comparaison est implicite et rétabli d'après le contexte. Elle peut aussi contenir un verbe accompagné d'une proforme (*le*) qui reprend le contenu de la principale **14d**. Quand le verbe est le même que celui de la principale, le plus souvent, il est omis **14e** ➤ **XV-4.1**.

14 **a** *Paul a le même âge* [*qu'a son cousin*].
b *C'était là le spectacle tel* [*qu'on nous l'avait décrit*].
c *Paul a six ans. Son cousin a le même âge.*
d *Le Sud magnétique se comporte autrement* [*qu'on le croit*].
e *Paul aime les mêmes choses* [*que son cousin*].

La comparative de similarité en que *comme construction à extraction*

Du point de vue syntaxique, la comparative est une phrase à extraction ➤ **I-6.2.7**. Comme dans la comparative de degré ➤ **XV-2.2.1**, *que* est analysé comme un adverbe en fonction *extrait*. Il correspond à un élément manquant, par exemple le complément de manière attendu par le verbe *traiter* **15a 15b**, ou un attribut du complément de *décrire* **14b**. De fait, on pourrait restituer un adverbial de manière dans la subordonnée, qui signifie en **15a** 'Jean a traité Paul d'une certaine manière', en **14b**, 'on nous avait décrit le spectacle ainsi'. La comparative peut aussi comporter un verbe de communication, ou d'opinion comme *croire*, sans complément **15c**. Dans ce cas, le complément non exprimé est compris comme anaphorique de la proposition principale ('autrement qu'on croit qu'il se comporte').

15 **a** *Jean l'a traité autrement* [*qu'il a traité Paul*].
b *Jean a traité Paul ainsi.*
c *Le Sud magnétique se comporte autrement* [*qu'on croit*].

De plus, cet ajout ou complément auquel correspond *que* peut dépendre d'un infinitif **16a** ou d'un verbe subordonné **16b** : il s'agit donc d'une dépendance à distance. Enfin, le sujet de la comparative peut être inversé – inversion dite *stylistique* ➤ XVII-2.2.3 – **16a 16c**, ce qui est une caractéristique des constructions à extraction.

16 a *Jean a le même âge [que semble avoir son cousin].*
b *Voilà autant de questions que pose « mine de rien » ce roman passionnant dont l'horreur se situe ailleurs [qu'on pense [qu'elle est]].* (*planete.qc.ca*, 13 aout 2004)
c […] *le dépôt par eux de conclusions aurait été sans incidence sur le déroulement de la procédure, de même [que l'aurait été une reprise d'instance plus rapide par la Région flamande]* […]. (*doctrine.fr*, 3 nov. 2005)

La comparative de similarité en que *avec proforme*

La subordonnée comparative peut comporter la proforme *le faire* **17a** ➤ IX-9.3.2 ou la proforme *le*. Cette dernière est interprétée comme une complétive **17b**, comme c'est le cas avec les comparatives de degré ➤ XV-2.2.1. La proforme *le faire*, en **17a**, reprend 'conceptualiser le temps', et *l'entendaient* en **17b** équivaut à 'pensaient qu'elles avaient raison'. Un cas particulier est celui de la comparative de discours rapporté, appelée parfois *reportive* **17c**, qui apparait après *ainsi*, et qui est construite autour d'un verbe de communication ➤ XV-3.3.3. Dans ce cas, la comparative ne peut pas être sans verbe.

17 a […] *nous voudrions montrer surtout que la langue conceptualise le temps tout autrement [que ne le fait la réflexion].* (Benveniste, 1974)
b […] *les « puissances trompeuses » : celles-ci avaient finalement raison, mais pour d'autres raisons et d'une autre manière [qu'elles l'entendaient].* (Jankélévitch, 1957)
c *Il semble que par cette chronique Giono ait décidé de rendre le lecteur « sot comme une bûche », ainsi [que le dit Thérèse]* […]. (*theconversation.com*, 20 oct. 2016)

3.1.4. La fonction et la position de la comparative de similarité en *que*

La subordonnée comparative est analysée comme un ajout à une catégorie qui comporte un mot de similarité. Elle est donc ajout à toutes les catégories qui peuvent être modifiées par cet adverbe ou cet adjectif, ou encore ajout à la phrase.

La fonction syntaxique de la comparative de similarité en que

La subordonnée comparative en *que* **18a** est parfois analysée comme complément du mot de similarité. Il est vrai qu'elle correspond à un argument sémantique de l'adjectif ou de l'adverbe, et qu'elle est implicite si elle est omise. Cependant, nous l'analysons comme un ajout car elle est mobile **18b 18c**, même s'il est vrai qu'elle ne peut pas précéder l'adverbe ou l'adjectif **18d**. Elle ne forme pas forcément un constituant avec l'adverbe ou l'adjectif **18c**.

18 a *Paul habite au même endroit [que précédemment].*
b *Paul se comporte autrement [que précédemment] avec son frère.*
c *Paul se comporte autrement avec son frère [que précédemment].*
d * *[Que précédemment] Paul se comporte autrement.*

La comparative de similarité en que *et la relativisation*

Il existe une autre propriété invitant à considérer la comparative en *que* comme un ajout, c'est le fait que l'on ne puisse pas relativiser un élément d'une comparative en *que* **19c 19d**, sauf dans l'expression *n'être autre que* **19f**, tandis qu'on peut le faire avec un constituant d'une subordonnée complément **19a 19b**. D'une manière générale, on ne relativise pas un élément hors d'une subordonnée ajout ➤ I-6.3.4.

19 a	*Paul a vu [que le fils de Marie avait pleuré].*	COMPLÉTIVE
b	*C'est Marie dont Paul a vu [que le fils ◊ avait pleuré].*	COMPLÉTIVE
c	*Paul habite ailleurs [que le fils de Marie].*	COMPARATIVE
d	* *C'est Marie dont Paul habite ailleurs [que le fils ◊].*	COMPARATIVE
e	*Paul n'est autre [que le fils de Marie].*	COMPARATIVE
f	% *C'est Marie dont Paul n'est autre [que le fils ◊].*	COMPARATIVE

La subordonnée comparative de similarité ajout à différentes catégories

La comparative de similarité est souvent ajout à l'élément corrélatif, qu'il s'agisse d'un adjectif **20a**, d'un adverbe **18b** ou d'une préposition **20b**. Elle peut également être ajout au syntagme qui comporte le

corrélatif, que ce soit un syntagme nominal **14a** (*le même âge que son cousin*) ou un syntagme prépositionnel **18a**. Elle peut aussi être ajout au verbe quand elle est séparée du corrélatif **18c**.

L'adjectif *tel* et la préposition *ailleurs* peuvent être ajouts à la phrase et suivis par une comparative **20a** **20b**. Dans cet emploi, *ainsi que*, ajout à la phrase, peut avoir un emploi de discours rapporté **20c** ➤ XV-3.3.3 ➤ XV-3.3.5, et *de même que*, *de la même façon/manière que*, lorsqu'ils sont ajouts à la phrase, ont une interprétation d'analogie **20d** ➤ XV-3.3.4.

20 **a** *Tel [que nous l'avons sommairement résumé], le chant semble être d'un modèle assez banal* [...]. (Lévi-Strauss, 1958)
b *Ailleurs [qu'en ces grandes nations], il n'y avait guère, en fait d'organisation postale, que poussière ou velléités.* (Rousseau, 1961)
c *Ainsi [qu'en ont décidé les instances régionales], notre mouvement a conclu un accord avec la majorité présidentielle.*
d *Tous les films qui ont marqué la carrière de l'actrice sont soumis à une analyse textuelle, leur réception critique est passée au crible d'un regard acéré, de même [que les choix de carrière qui ont permis à D. de se maintenir à la place qu'elle occupe encore].* (*Le Monde diplomatique*, janv. 2011)

La relative avec un antécédent nominal comportant même

Lorsque *même* est inclus dans un syntagme nominal, la subordonnée en *que* peut être une comparative **21a** ou une relative **21b** ➤ XIII-2.2. Cependant, plusieurs propriétés les distinguent : s'il s'agit d'une relative, *même* est optionnel (*... à la douceur qu'il avait connue au bord du lac tranquille*) **21b** ; s'il s'agit d'une comparative, elle introduit le second terme de la comparaison, le degré d'entrain que l'on avait observé l'an dernier en **21a**. S'il s'agit du SN sans nom *le même*, *même* est obligatoire et l'on a affaire à une comparative : l'antécédent de la relative serait *celui* (*celui qu'il était juste avant la période de congélation...*) **21c**. De plus, la relative identifie l'entité dénotée, alors que *même* insiste sur l'identité de l'objet décrit à travers des situations différentes **21d**. Une autre différence est la possibilité d'omettre le verbe, dans une comparative elliptique ➤ XV-4.1, ce qui n'est pas possible avec la relative. **21e** est donc une comparative.

21 **a** *Le nouveau modèle, sorti cet automne, est très loin de pousser les utilisateurs à changer de modèle avec le <u>même</u> entrain [que l'on avait observé l'an dernier].* COMPARATIVE
b *Le vieillard était revenu à la même douceur [qu'il avait connue au bord du lac tranquille, dans ces semaines d'automne, recru de fatigue, après tant de chicanes et de batailles]* [...]. (Guéhenno, 1952) RELATIVE
c *Le sol est le <u>même</u> [qu'il était juste avant la grande période de congélation commencée 6 mois plus tôt].* (*nagrom-blog.blogspot.com*, 10 avril 2012) COMPARATIVE
d *Les mêmes moyens [que ceux qui nous ont vaincus] peuvent faire venir un jour la victoire.* RELATIVE
e *Le sol est le <u>même</u> [que juste avant la grande période de congélation commencée six mois plus tôt].* COMPARATIVE

3.1.5. Structures syntaxiques avec une subordonnée comparative de similarité

La subordonnée comparative en *que* peut appartenir au même syntagme que le mot de similarité, par exemple un syntagme adverbial, ou en être séparée, par exemple dans un syntagme nominal ➤ figure XV-4.

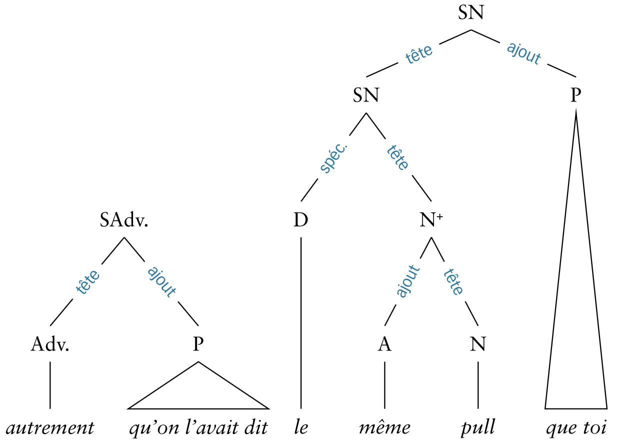


Figure XV-4. *La structure des comparatives de similarité en* que

3.2. La syntaxe de la comparative de similarité en *comme*

Dans la comparaison de similarité, la subordonnée comparative peut être introduite par *comme*, qui est à la fois un introducteur et un adverbe de similarité. Elle est alors :
- avec un verbe à l'indicatif (*Astucieuse* [*comme elle est*], *elle saura s'adapter.*) ;
- avec un verbe à l'indicatif et une proforme (*le*) qui reprend tout ou partie de la principale (*La maison est* [*comme on l'imaginait*].) ;
- sans verbe le plus souvent (*Tout s'est passé* [*comme hier*].) ➤ XV-4.2.

Du point de vue syntaxique, elle est susceptible de plusieurs fonctions :
- attribut du sujet ou du complément (*Le bâtiment est bien* [*comme on pensait*].) ;
- complément de verbe (*On a traité Pierre* [*comme on traite un inconnu*].) ;
- ajout au verbe (*crier* [*comme un veau*]) ou à une autre catégorie (*aimable* [*comme une porte de prison*]) ;
- ajout à la phrase (*Comme l'a annoncé la météo, il a plu toute la journée.*).

3.2.1. La structure de la subordonnée comparative en *comme*

Comme *est un adverbe de similarité*

En tant qu'introducteur de comparative, *comme* est un adverbe de similarité, souvent interprété comme une manière, et il est en fonction *extrait*. C'est pourquoi il peut correspondre au complément du verbe dans une subordonnée, *faire* en **22a**, où *comme* correspond en fait à un adverbe de manière attendu par le verbe de la comparative (*Lully fit* [*ainsi*] *un jour pour* Armide.). De plus, le sujet de la comparative peut être inversé **22b** ➤ XVII-2.2.3, ce qui est une propriété des phrases à extraction ➤ I-6.3.3.

L'ensemble de la comparative fonctionne comme un syntagme adverbial, qui peut être ajout **22a 22b**, complément de manière d'un verbe comme *traiter* **22c**, ou attribut **22d**. La structure interne de la comparative est celle d'une relative sans antécédent ➤ XIII-5.1.2, *comme* étant à la fois extrait (introduisant la comparative) et formant un syntagme adverbial avec la comparative.

22 a *Son rêve, nous assure-t-il, eût été d'avoir les moyens de se faire jouer sa pièce pour lui seul,* [*comme on dit que Lully fit un jour pour* Armide]. (Guéhenno, 1950)
b *Ça, vraiment, ce n'était même plus ridicule, c'était amusant, voire intéressant au titre archéologique,* [*comme le sont les graffiti politiques des murs de Pompéi*]. (Bazin, 1950)
c [...] *David l'humiliait, ne le traitait jamais tout à fait* [*comme un homme*]. (Green, 1950a)
d *Ma mère doit être* [*comme sur cette photo*]... (Boudard, 1995)

> Comme *adverbe ou subordonnant ?*
>
> La forme *comme* peut relever de deux catégories : subordonnant ou adverbe. En tant que subordonnant, elle introduit une subordonnée de cause **23a** ➤ XIV-3.1.2. En tant qu'adverbe, *comme* peut être exclamatif **23b**, d'approximation **23c** ou de similarité **22 23e**. *Comme* causal peut être repris par *que* dans une subordonnée coordonnée **23a**, et il ne permet pas l'inversion du sujet nominal. L'adverbe de similarité peut correspondre au complément d'un verbe subordonné, dans une relation à distance **22a** et il permet l'inversion du sujet nominal **23e**. À la différence du subordonnant **23d**, il peut être modifié par *tout* **23e** et n'est pas repris par *que* **23f**.
>
> **23 a** [*Comme il faisait beau*] [*et qu'il avait le temps*], *il se promenait tranquillement.* CAUSAL
> **b** *Regarde* [*comme elle est belle*] *!* EXCLAMATIF
> **c** *Paul a comme hésité.* APPROXIMATIF
> **d** * *Tout comme il faisait beau, il se promenait tranquillement.* CAUSAL
> **e** *Il se promenait* [*tout comme se promènent les touristes*]. COMPARATIF
> **f** *Il se promenait* [*comme se promènent les touristes*] [*et comme* / * *que se conduisent les artistes*].

La comparative en comme *avec proforme*

Comme les autres comparatives, la comparative en *comme* contient parfois une forme anaphorique : *le faire* **24a**, *faire* **24b** ➤ IX-9.1, *le* **24c 24d** ➤ III-3.1, ou encore *y* ou *en* selon le verbe **24e**.

24 **a** *Il dit ceci sans élever la voix,* [*comme le font les personnes éminentes lorsqu'elles veulent blesser*]. (Salvayre, 1995)
b [...] *penchant la tête* [*comme font les vieillards pour entendre*] [...]. (Simon, 1989)
c *Je lui demande si c'est habituel d'être triste* [*comme nous le sommes*]. (Duras, 1984)
d [...] *s'il n'y avait qu'un seul individu,* [*comme le croit d'abord Alexandre*], *il faudrait qu'il eût le don d'ubiquité* [...]. (Tournier, 1977)
e [*Comme je m'y attendais*], *ma femme éclate en reproches amers.* (Salvayre, 1995)

3.2.2. Les fonctions syntaxiques de la comparative en *comme*

La comparative en comme *attribut ou complément*

La comparative en *comme* peut être en fonction d'attribut, de même que certains adverbes de manière (*bien*, *mal*, *mieux*) ➤ **VIII-3.2.2**. C'est un attribut du sujet en **25a** et **25b**, et un attribut du complément en **25c**. Elle est alors obligatoire. La comparative comporte le verbe *être* **25b** ou un autre verbe à attribut du sujet, ou bien est réduite à un syntagme nominal **25a**.

25 **a** [...] *vous êtes* [*comme Achille, qui s'emporte contre la gloire*], *et* [*comme le père Malebranche, dont l'imagination brillante écrivait contre l'imagination*]. (Guéhenno, 1950)
b *Elle est* [*comme était la mère*] *: même un regard suffit à la convaincre.* (Clavel, 1968)
c *À la regarder et à force de l'imaginer* [*comme elle avait été*], *un peu plus tôt sur moi, sous moi, le désir me revenait* [...]. (Y. Berger, 1962)

La comparative en *comme* peut aussi être complément d'un verbe qui admet un adverbe de manière **26a**. Elle est également obligatoire **26b**. La phrase **26a** peut se gloser comme 'Paul s'est comporté d'une certaine manière (non précisée) et n'importe quel homme d'honneur se serait comporté de cette même manière'.

26 **a** *Paul s'est comporté* [*comme n'importe quel homme d'honneur l'aurait fait*].
b * *Paul s'est comporté.*

> *Comparative en* comme *ou exclamative ?*
>
> Une subordonnée en *comme* peut aussi être une exclamative ➤ **XII-4.5.4**. Elle est alors le complément de verbes variés ➤ **tableau XII-14** : verbes d'opinion (*comprendre*), de sentiment (*aimer*), de perception (*regarder*) **27a**. Elle est à l'indicatif comme la comparative, mais ne peut pas être sans verbe **27b**. *Comme* exclamatif peut parfois être remplacé par *combien* **27c**, contrairement à *comme* comparatif **27d**. Contrairement à la comparative, elle peut être complément direct **27a 27c 27e 27f** ; en **27g**, *comme Paul* est ajout et non complément direct, et ce dernier est implicite ('Marie a compris cela comme Paul') ➤ **fiche COMME**.
>
> | | | |
> |---|---|---|
> | **27** **a** | *Regarde* [*comme c'est beau*] *!* | EXCLAMATIVE |
> | **b** | * *Regarde* [*comme Paul*] *!* | EXCLAMATIVE |
> | **c** | *Regarde* [*combien c'est beau*] *!* | EXCLAMATIVE |
> | **d** | *Paul est grand comme / * combien Marie.* | COMPARATIVE |
> | **e** | *Marie a compris* [*comme Paul avait souffert*]. | EXCLAMATIVE |
> | **f** | *Marie a compris cela.* | |
> | **g** | *Marie a compris* [*comme Paul*]. | COMPARATIVE |

La comparative en comme *ajout au verbe ou à la phrase*

En **28a** et **28b**, la comparative est ajout au verbe. Elle est optionnelle **28c**.

28 **a** *Il m'aime, celui-là,* [*précisément comme le chacal aime la panthère : pour les charognes qu'elle lui abandonne*]. (Bazin, 1950)
b *Cet homme-là ment* [*comme il respire*].
c *Cet homme-là ment.*

La comparative en *comme* peut également être ajout à la phrase. Elle est alors souvent associée à une prosodie incidente, notée par une virgule ➤ **XIX-2.2.2** et mobile dans la phrase. Elle exprime une analogie ➤ **XV-3.3.4**, qui porte sur deux propositions, souvent glosée par 'il est aussi vrai de dire... que...' : 'il est aussi vrai de dire que Jean est allé au marché ce matin qu'il est vrai de dire que Paul y est allé' **29a**, 'il est aussi vrai de dire que l'entreprise est absurde qu'il est vrai de dire que la fixation d'un seuil est dénuée de sens' **29b**.

29 **a** *Ce matin Jean est allé au marché, comme Paul, d'ailleurs.*
b *Or* […] *l'entreprise visant à calculer un taux de transformation* (*ou de conservation*) *est absurde* [*comme est dénuée de sens la fixation d'un seuil qui, respecté, attesterait d'une permanence et, dépassé, dénoterait la présence de changement*]. (Lenclud, 1987)

> *Comparative, exclamative et subordonnée causale*
>
> En début de phrase, une subordonnée en *comme* est souvent interprétée comme causale **30a** ➤ **XIV-3.1**, sauf si elle est sans verbe **30b** ou modifiée par l'adverbe *tout* **30c**.
>
> **30** **a** *Comme Paul s'occupait de la vaisselle, Marie s'occupait du linge.* CAUSALE
> **b** *Comme Paul de la vaisselle, Marie s'occupait du linge.* COMPARATIVE
> **c** *Tout comme Paul s'occupait de la vaisselle, Marie s'occupait du linge.* COMPARATIVE

La comparative en comme *ajout à d'autres catégories*

La comparative en *comme* peut être ajout à un adjectif ou à un syntagme adjectival. La comparative comporte le verbe *être*, avec un adjectif **31a** ou sans adjectif **31b**, la proforme *le* pouvant aussi reprendre l'adjectif modifié **31c**. La comparative peut aussi être sans verbe (*être* est alors sous-entendu) **31e**. L'adjectif modifié est attribut **31a**, épithète **31b** **31c** **31e**, ajout à la phrase **31d**. Dans ce dernier cas, l'adjectif modifié par la comparative a une interprétation circonstancielle, en général causale ➤ **VI-3.4.2** ➤ **XIV-1.4.2**.

31 **a** *L'un est injuste* [*comme est injuste le sacrifice*], *par désintéressement.* (Jankélévitch, 1957)
b […] *sauf dans des circonstances exceptionnelles* [*comme est celle-ci*] […]. (Montherlant, 1951)
c *Vue de haut, elle donne l'impression de ramper au fond de la rue étroite, interminable* [*comme le sera sa vieillesse*]. (Bazin, 1950)
d *Intelligents* [*comme ils étaient*], *ils avaient surement compris qu'il s'agissait d'un piège.*
e […] *cette ville à peine grande* [*comme un quartier de Paris*] […]. (Rambaud, 1997)

La comparative en *comme* peut enfin être ajout à un nom ou à un syntagme nominal. Elle est souvent réduite à un SN **32a** **32b**. Le protagoniste, dans la comparative, est sujet du verbe *être*, qui peut être sous-entendu **32a** **32b**, ou complément d'un verbe de perception **32c** ➤ **III-5.2** ou de fabrication **32d**.

32 **a** *Je suis un homme* [*comme les autres*] *– plutôt plus brillant que les autres, me dit-on.* (Anouilh, 1950)
b *Une nuit* [*comme la dernière*], *après nos rudes fatigues, ce n'est pas assez, ou c'est trop.* (Genevoix, 1950)
c […] *il s'étirait devant le Danube jaune, un fleuve* [*comme il n'en avait jamais vu*], *large comme un bras de mer et instable comme un torrent, avec des caprices, des violences subites.* (Rambaud, 1997)
d *Peut-être que ça marche avec les macarons réalisés à la meringue française,* [*comme les fait M. dans sa vidéo*] […]. (*cestmafournee.com*, 2 déc. 2012)

Le nom peut lui-même être modifié par un adjectif épithète **33a** **33b**, par un syntagme prépositionnel **33c** ou un autre nom **33d**, qui définit alors un type, et l'entité qui apparait dans la comparative ou qui est restituée en représente une instance ➤ **IV-5.5.1**.

33 **a** *Le velum permet également une meilleure répartition de la lumière, qu'il s'agisse de velums opaques et fixes* [*comme au Musée d'art moderne de New York et à Bruges*] *ou des velums translucides* […]. (*Les Musées en France*, 1950)
b *On allait assister à un beau lynchage médiatique,* [*comme en avaient connu en son temps d'autres grandes consciences de la France*] […]. (*dominiqueguizien.wordpress.com*, 8 janv. 2011)
c *Ni tout à fait un recueil de nouvelles, ni tout à fait un roman, peut-être un roman par nouvelles* [*comme les fabrique J.-N. B.*], Cosmofobia *est un objet littéraire particulier.* (*babelio.com*, 10 aout 2008)
d *Dans un manoir Renaissance,* [*comme votre Grandlieu*], *nous aurions réussi quelque chose d'étonnant.* (Anouilh, 1950)

> *Structure syntaxique de la subordonnée comparative en* comme
>
> La ➤ **figure XV-5** illustre deux cas de comparative en *comme* : l'une ajout, l'autre attribut du sujet de *rester*. L'analyse comme syntagme adverbial dominant une phrase (P) suit celle des relatives sans antécédent ➤ **XIII.5.2**.

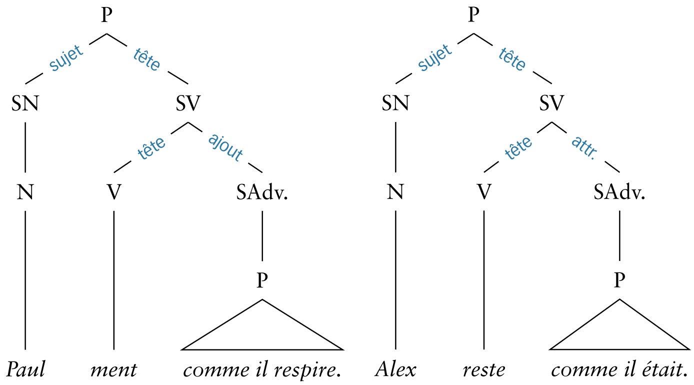


Figure XV-5. *La structure des phrases avec une comparative en* comme

3.2.3. Les ajouts à la comparative en *comme*

La comparative en *comme* peut être modifiée par un adverbe de degré (*absolument*, *complètement*, *exactement*, *précisément*, *à peu près*, *plus ou moins*, *presque*, *tout*, *tout à fait*, *un peu*), à l'instar des autres expressions de similarité ➤ XV-3.1.1. Ainsi modifiée, elle peut avoir des fonctions variées : attribut du sujet **34a**, complément de verbe **34b**, ajout au verbe **34c** ou à la phrase **34d**.

34 **a** *Face à Julien, elle devait être* [*un peu comme avait toujours été la mère*] […]. (Clavel, 1968)
b […] *ils essaient de se rattraper et ils se comportent* [*exactement comme ils auraient dû le faire quand l'enfant avait trois ans*]. (Dolto, 1985)
c *Il m'aime, celui-là,* [*précisément comme le chacal aime la panthère : pour les charognes qu'elle lui abandonne*]. (Bazin, 1950)
d *C'est une solution d'avenir pour les climats tempérés de l'Ouest viticole français* [*tout comme l'est pour les régions sèches et chaudes de l'Afrique du Nord la conduite en gobelet à grand espacement*]. (Levadoux, 1961)

3.2.4. La syntaxe de la comparative reportive en *comme*

La comparative dite *reportive* comporte un verbe permettant de rapporter un énoncé, un fragment d'énoncé **35a 35b** ou un message **35c** ➤ XV-3.3.3. Elle ne comporte pas de complément direct, ce dernier étant soit sous-entendu **35c**, soit pronominalisé **35a 35b 35d**. La comparative est ajout au constituant rapporté : attribut **35a**, syntagme nominal sujet **35b**, toute la phrase **35c**. Le plus souvent, la comparative suit immédiatement l'énoncé rapporté, souvent délimité par des guillemets à l'écrit **35a 35b**. Mais l'énoncé rapporté peut aussi être plus implicite **35d**.

35 **a** *Êtes-vous d'avis que c'était un « comité de bla-bla »,* [*comme l'a dit un autre témoin*] *?* (*ledevoir.com*, 3 mai 2017) (Québec)
b *La « maison du peuple »,* [*comme l'avait baptisée G. B. le jour de son investiture, le 20 janvier 1989*], *a subi ses derniers grands travaux sous la présidence du démocrate J. K.* […]. (*Le Monde*, 20 janv. 1993)
c [*Comme prévoyaient les experts*], *le cours de l'euro a fléchi.*
d *Simplement il devait m'entraîner, avec la plus grande douceur possible, tout en me laissant libre* [*comme l'avait dit Muzil*] *de savoir ou de me leurrer, vers un nouveau palier de la conscience de ma maladie.* (Guibert, 1990)

Les expressions figées comme il faut, comme prévu, *etc.*

La comparative *comme il faut* modifie le plus souvent un syntagme qui désigne un individu (*une personne*, *quelqu'un*, *un homme*, *une femme*). La comparative est elliptique et la proposition que l'on reconstruit correspond à une structure attributive : 'une personne comme il faut qu'une personne soit' **36a**. Comme dans le cas des comparatives en *que*, la comparative en *comme* peut également se réduire à un participe passé (*attendu*, *imaginé*, *indiqué*, *prévu*, *signalé*), et l'on restitue un verbe impersonnel : 'comme il est signalé' **36b**, 'comme il était prévu' **36c** ➤ XV-4.2.2.

36 **a** *À partir d'un certain prix (et les leurs étaient sérieux), tout locataire est une personne* [*comme il faut*]. (Bazin, 1950)
b [*Comme signalé page 3*], *1 et 3 sont des nombres premiers.*
c *Tout s'est passé* [*comme prévu*].

3.3. L'interprétation des comparatives de similarité

La comparative de similarité est susceptible de plusieurs interprétations :
- d'identité ou de ressemblance, comparant alors des propriétés associées à des individus (*Je suis pareil que toi.*), des objets (*Paul habite dans la même ville que son frère.*) ou des situations (*Paul fait pareil que son frère.*) ;
- de manière, en particulier quand il s'agit de comparer les propriétés de deux situations (*Paul agit comme son frère, autrement que son frère.*) ;
- à modèle, quand une propriété d'individu (*fort comme un Turc*, *pauvre comme Job*) ou de situation (*s'affaler comme une loque*) est rapprochée d'une incarnation typique ;
- de discours rapporté dans le cas des comparatives dites *reportives* (*ainsi que l'ont annoncé les sondages*, *comme l'écrit le journal*) ;
- d'analogie, où sont rapprochées les deux propositions, celle de la principale et celle de la subordonnée (*Ce matin, Jean est allé au marché, comme Paul d'ailleurs.*).

3.3.1. L'interprétation de la comparaison corrélative de similarité

La comparaison de similarité avec une comparative en *que* peut avoir une interprétation d'identité (avec *même*) ou de ressemblance (avec *pareil*), la non-identité étant exprimée par *autre*, *ailleurs*, *autrement*, *d'une manière différente*. On croit souvent que l'on compare des individus, des objets ou des situations, mais l'on compare en fait les propriétés associées à ces entités. Ainsi, dans *Paul a le même âge que son frère.* les protagonistes sont Paul et son frère, et les termes comparés leurs âges respectifs ➤ **XV-1.1.1**.

La comparaison d'identité

La comparaison de similarité peut évaluer l'identité de deux objets ou individus **37a** **37b** ou de deux situations **37c**. L'identité est une identité de référence, ou d'instance, si l'on parle du même objet. Ainsi, il n'y a pour l'homme et la femme en **37a** qu'une seule chambre et un seul lit. Mais il peut aussi s'agir d'une identité de type : deux objets sont considérés comme des réalisations ou des exemplaires d'un type, d'une espèce, d'un genre ou d'un modèle particulier, et c'est ce type qui est jugé identique. En **37b**, il y a un seul modèle de tenue même si les deux protagonistes ont chacun la leur. Dans la construction comparative, l'identité de référence ou de type est exprimée par *même*, *ainsi*, *de la même façon*, et sa négation par *autre*, *autrement* **37c**.

37 **a** *Le protagoniste homme de* La Cantatrice chauve *dit qu'il habite dans la même chambre et dort dans le même lit que la protagoniste femme, mais ils n'ont pas l'air de se connaitre.*
b *Lorsque Samuel Bernard arriva* […], *Olivier constata qu'à part un bonnet de marin, il portait la même tenue que lui.* (Sabatier, 1980)
c *Paul n'agit pas autrement qu'autrefois.*

> *La comparaison d'identité et les objets informationnels*
>
> Un cas particulier concerne les noms comme *livre*, *journal*, *partition*, *roman*, qui décrivent à la fois des objets matériels et des contenus informationnels (abstraits) ➤ **IV-3.4.3**. Si la comparaison porte sur le support matériel, *le même livre* (*que moi*) peut être interprété comme renvoyant à un seul objet physique (identité d'instance) ou à deux exemplaires distincts d'une même édition (identité de type). Si la comparaison porte sur l'objet informationnel, *le même livre* (*que moi*) fait référence à un unique contenu textuel (identité d'instance) ; en effet, en tant qu'œuvre littéraire, il n'existe, par exemple, qu'un seul texte qui est *Les Misérables* de Victor Hugo, mais de multiples éditions.

L'interprétation de même*,* autre *et* ailleurs + que

Même exprime une relation d'identité entre deux objets ou individus. Le premier est le référent du syntagme nominal qui comporte cet adjectif : la chambre et le lit en question en **37a**, la tenue en **37b**. Le second est fourni par la comparative, comme l'objet qui a la propriété décrite dans la comparative. En **38a**, la comparative comporte son propre verbe : les pièces que le banquier doit rendre sont les mêmes que celles que le déposant avait confiées. Avec *le même*, sans nom, le premier terme de la comparaison est le référent du SN dont il est attribut, le titre en **38b**. On restitue un verbe *être* : le titre est le même qu'est celui qui a été choisi pour cet écrit.

38 **a** [...] *le banquier devait rendre au déposant* [...] *les mêmes pièces de monnaie ou les mêmes billets* [*qu'il lui avait confiés*]. (Lesourd et Gérard, 1968)
b *Le titre était le même* [*que celui que j'ai choisi pour le présent écrit :* Le douloureux secret de Pierre Corneille]. (Roubaud, 2006)

> *L'adjectif* même *et les adverbes* presque, à peu près, *etc.*
>
> L'identité de référence n'est pas une relation gradable : soit deux expressions sont coréférentes, soit elles ne le sont pas. Dans cette interprétation, *le même* n'est pas normalement modifié par des expressions comme *presque*, *plus ou moins*, *à peu près*, *exactement*. Cependant, ces modifieurs sont possibles quand on peut situer les termes comparés sur une échelle de valeurs, d'instants, de degrés, etc. **39a** **39b** ; ou dans une relation d'inclusion, dans le cas d'entités plurielles **39c**. Les modifieurs donnent alors lieu à une identité approximative ➤ **VIII-7.2.4**.
>
> **39** **a** *L'un d'eux était tout petit et large d'épaules, les deux autres avaient à peu près la même taille que Julien.* (Clavel, 1962)
> **b** *Une fille de mon âge, née la même année et presque le même mois.* (Cl. Mauriac, 1961)
> **c** [...] *c'est toujours à peu près les mêmes têtes que je vois, à force* [...]. (Rochefort, 1961)
>
> Le même + *nom est-il un syntagme nominal défini ?*
>
> *Le même* + nom + comparative **40a** n'a pas les mêmes propriétés qu'un syntagme nominal défini ordinaire. Il ne peut pas apparaitre en position périphérique dans une dislocation finale **40b**, contrairement à un SN défini **40c**. De plus, il peut apparaitre dans une construction impersonnelle **40d** ou une phrase existentielle **40e**, comme un SN indéfini ➤ **V-1.2.2**.
>
> **40** **a** *J'ai interrogé* [*le même étudiant que toi*].
> **b** *#Je l'ai aussi interrogé, le même étudiant que toi.*
> **c** *Je l'ai aussi interrogé, l'étudiant que tu as interrogé.*
> **d** *Il se passe entre ces trois sœurs ennemies* [*le même rassurant malentendu qu'entre gauche et droite*] [...]. (Debray, 1996)
> **e** *Il y avait ce dimanche soir* [*la même électricité que le vendredi où nous y étions allés*]. (Guibert, 1989b)

L'adjectif *autre* exprime la non-identité, c'est-à-dire la distinction référentielle. L'expression *autre* + nom + comparative a la même référence que le nom, privée de celle de l'objet associé à la comparative. Ainsi en **41a**, *autre langage que le logos poétique* dénote l'ensemble de tous les langages qui ne sont pas le logos poétique, et en **41b**, *autre avis que toi* dénote l'ensemble de tous les avis qui ne sont pas l'avis de l'interlocuteur. L'article indéfini est approprié car il introduit dans le discours un référent pris dans l'ensemble dénoté par ce qui suit ➤ **V-1.2.1**.
De manière analogue, *ailleurs* + *que* dénote les lieux autres que celui ou ceux qui sont associés à la comparative. Ainsi, **41c** ne précise pas le lieu où l'auteur doit penser, mais en exclut les romans.

41 **a** *En interprétant l'image, il la traduit dans un autre langage* [*que le logos poétique*]. (Bachelard, 1957)
b *Quand je suis d'un autre avis* [*que toi*], *ça ne veut pas dire que je te donne tort.* (Beauvoir, 1954)
c *S'il veut « penser », qu'il le fasse ailleurs* [*que dans un roman*]. (Green, 1950b)

L'interprétation de de la même façon, d'une autre façon, autrement + que

Les expressions *de la même façon/manière*, *d'une autre façon/manière*, *autrement* comparent des situations et non pas des objets ou individus. Ainsi, les situations où les joueurs ont été photographiés et celles où des acteurs l'ont été partagent une même manière, non précisée **42a**. Inversement, les situations de fidélisation envisagées en **42b** excluent la fidélisation par l'argent, et le sommeil des poissons n'a pas les mêmes propriétés que celui des mammifères **42c**.

42 **a** *« On a photographié les joueurs de la même manière* [*que des acteurs de cinéma*] *», raconte un responsable du studio H.* (*20minutes.fr*, 26 janv. 2015)
b *Nos conseils pour fidéliser ses salariés autrement* [*que par l'argent*]. (*petite-entreprise.net*, 26 mars 2014)
c [À propos des poissons] *S'il est difficile de parler de « sommeil » pour ces animaux, ils dorment bel et bien… mais d'une autre manière* [*que les mammifères*] *et sans fermer les yeux.* (*futura-sciences.com*, consulté en juin 2017)

De même que, *de la même façon/manière que*, *ainsi que* peuvent aussi introduire une comparaison d'analogie, dans laquelle ce sont des propositions qui sont comparées ➤ **XV-3.3.4**.

La comparaison de ressemblance

Pareil, qui s'emploie surtout en registre informel, exprime la ressemblance, ou la similitude, plutôt que l'identité : des objets ou individus se ressemblent s'ils sont distincts mais partagent certaines propriétés caractéristiques et saillantes dans un certain contexte. Cet adjectif peut comparer des objets ou individus **43a 43b** ou des situations **43c**. En **43b**, il compare la vie dans la Légion et la vie d'actrice, qui sont a priori très différentes, en les présentant comme deux rêves. En **43c**, il modifie le verbe, et compare des situations, en l'occurrence différentes dispositions des informations concernées. Les propriétés de situations peuvent être de localisation spatiale ou temporelle mais sont souvent celles de manière. La comparaison de ressemblance sur des situations équivaut souvent à une comparaison d'identité de manière.

43 a % *Je suis pareil* [*que toi*] (Matthieu Boivineau, titre de court métrage, 2015)
b % *C'est fini tout ça, Gladys… ma Légion, c'est pareil* [*que ton cinéma*]. *On a peut-être rêvé tous les deux…* (Boudard, 1982)
c % *Rien n'est disposé pareil* [*que sur ma page d'administrateur*]. (*kingeshop.com*, 27 janv. 2010)

Contrairement à l'identité, la ressemblance est susceptible de degré. *Pareil* peut donc être modifié par les adverbes *absolument*, *exactement*, *complètement*, *tout à fait*, qui ont pour rôle d'étendre au maximum l'ensemble de propriétés prises en compte dans le jugement et ainsi d'exclure une comparaison approximative **44a**. Inversement, quand *pareil* est modifié par *à peu près*, *plus ou moins*, *presque*, ces adverbes ont pour effet de réduire l'ensemble des propriétés, ce qui permet de tolérer des exceptions et d'exprimer une ressemblance limitée **44b** (entre diplôme universitaire technologique d'informatique et licence d'informatique).

44 a % *Pour le reste c'est absolument pareil que le calcul dans R mais avec quelques autres « permissions » et possibilités.* (*forums.futura-sciences.com*, 30 sept. 2010)
b % *Ce qu'on fait en DUT info est plus ou moins pareil que la licence info non ?* (*openclassrooms.com*, 15 janv. 2013)

> Différemment *et la non-ressemblance*
>
> *Différent*, qui exprime la non-ressemblance, n'est pas utilisé avec une comparative, mais *d'une manière différente*, *différemment*, peuvent l'être, bien que la norme les condamne. Ils comparent des situations **45**.
>
> **45 a** ! *Nous sommes bien réellement engagés ! Mais sans doute d'une manière différente* [*que vous l'êtes*], *chers parents, et chers seniors.* (*network-womenup.com*, 11 nov. 2016)
> **b** ! *Les femmes recherchent-elles un bien immobilier différemment* [*que les hommes*] *?* (*bourse-descredits.com*, 22 avril 2016)

L'expression tel que

Bien qu'ayant une valeur comparative, la construction *tel* + comparative n'exprime pas exactement une relation d'identité ou de ressemblance, car elle ne met pas en rapport deux objets ou deux situations, mais plutôt une entité et une propriété. La comparative est associée à une propriété ou à un ensemble de propriétés. Par exemple, en **46a**, elle évoque la ou les propriétés communes aux agriculteurs dans les régions plus évoluées, et en **46b** ce sont les propriétés des salles du Kremlin qu'on voit dans *Boris Goudounov*. Le rôle de *tel* est simplement de renvoyer à une propriété identifiée par la comparative. Ainsi, *tel* + *que* modifie le nom en y ajoutant la propriété fournie par la comparative, et comme attribut, il assigne la propriété au référent du sujet ou du complément **46c**.

46 a […] *une distinction fondamentale entre le paysan traditionnel et l'agriculteur tel* [*qu'il apparaît dans les régions les plus évoluées*]. (Gurvitch, 1967)
b […] *elle fait songer à certaines salles du Kremlin telles* [*qu'on les voit dans* Boris Godounov]. (Green, 1950b)
c *Paul est tel que son père autrefois.*

> Tel + *syntagme nominal*
>
> La construction *tel* + syntagme nominal **47** ➤ **V-5.2.3** n'est pas à strictement parler une construction comparative, même si elle s'en rapproche : elle exprime la ressemblance et concerne généralement la manière, comme la comparative en *comme* ➤ **XV-3.3.2**.

47 a *Sans feux rouges, tel [un fleuve sans ponts], l'artère sauvage divisait en deux pour moi le plan de la ville* […]. (Gracq, 1988)
b […] *la réalité ne leur sert plus, dans l'œuvre d'art, que de revêtement dissimulant sa nudité trop aride, mais la laissant deviner, plus désirable, telle [la chair sous un drapé].* (Huyghe, 1955)

3.3.2. L'interprétation de la comparaison en *comme*

L'adverbe *comme* exprime une relation de ressemblance. La comparative en *comme* forme un syntagme adverbial qui se combine avec la principale ➤**XV-3.2.1**. Elle s'interprète comme une propriété – de situations, d'objets, de degrés ou même de propositions. On parle souvent de comparaison de *manière*, mais d'autres interprétations sont possibles.

La comparaison de manière en comme

Lorsque la comparative modifie un verbe, elle exprime une propriété de situation et l'applique à un élément de la principale. Ainsi en **48a**, la comparative renvoie à la façon de parler de Jean et l'assigne à Paul. De même, **48b** dit que le glapissement du personnage a les propriétés du glapissement d'un échassier.
La propriété exprimée par la comparative en *comme* peut aussi caractériser un moyen ou une méthode **48c**. En général, la relation de ressemblance entre les deux situations comparées ne concerne que certaines propriétés pertinentes dans le contexte. De façon implicite, le locuteur réfère à une propriété bien particulière, et celle-ci peut être explicitée et élaborée dans la suite du discours **48d**.

48 a *Paul parle [comme Jean].*
b *Il n'avait plus rien d'humain, même pas la voix, une voix de tête qui le contraignait à glapir [comme un échassier].* (Weyergans, 1984)
c *Il a réparé son pneu crevé [comme je lui avais montré].*
d *La comédienne S. S.* […] *joue [comme son réalisateur met en scène] : sobrement, en prenant son temps.* (*lemonde.fr*, 2 mai 2012)

La comparaison portant sur le complément implicite

Dans certains cas, la comparaison peut porter sur un complément implicite. **49a** peut signifier que le petit mange de la même manière que son grand frère (salement, rapidement, énormément) ou bien que les deux enfants mangent la même chose. Dans ce dernier cas, la propriété partagée est une certaine nourriture, non exprimée mais connue du locuteur. Le même type d'interprétation se retrouve en **49b** qui peut signifier 'j'ai voté de la même façon que toi', par exemple par procuration, tôt le matin, etc., ou 'pour le même candidat que toi', ou bien encore qu'il est aussi vrai que j'ai voté et que tu as voté (analogie) ➤**XV-3.3.4**.

49 a *Depuis qu'il a deux ans, le petit mange [comme son grand frère].*
b *J'ai voté [comme toi].*

La comparaison de ressemblance de qualité

Lorsque la comparative est attribut du sujet **50a** ou du complément **50b** ou épithète **50c**, elle est associée à des propriétés d'individus ou d'objets. Ainsi, en **50a**, la comparative réunit toutes les propriétés que possède le père et les assigne à Pierre. De même en **50b**, l'état de la maison trouvée ressemble à celui de la maison laissée et est précisé dans la suite de la phrase. Dans le cas où la comparative est épithète, elle modifie le nom auquel elle est *ajout* **50c**.

50 a *Pierre est [comme son père].*
b *J'ai trouvé la maison [comme vous l'aviez laissée] : en désordre.*
c *Je* […] *craignais de proférer l'une de ces horribles choses auxquelles personne ne s'attend de la part d'un garçon [comme moi].* (Modiano, 1975)

La comparaison de ressemblance de degré

Lorsque la comparative modifie un adjectif, elle renvoie à la possession de la qualité dénotée par l'adjectif. Par exemple en **51a**, ce sont la taille du père et celle de Paul qui sont comparées, et la comparative dénote la taille du père ; en **51b**, on rapproche le degré de rondeur de l'œil et de l'objectif.

Cette comparaison de similarité ressemble donc à une comparaison d'égalité en *aussi* **51c** ➤XV-2.3.2, mais les deux constructions ne sont pas exactement équivalentes : **51c** n'implique pas 'Paul et son père sont grands' : contrairement à ce que dit **51a**, ils peuvent être petits tous les deux.

51 **a** *Paul est grand [comme son père].*
b *Clara ouvrait un œil rond [comme son objectif], pupille dilatée* […]. (Pennac, 1989)
c *Paul est aussi grand [que son père].*

La comparative en comme *à modèle*

L'interprétation de la comparative ajout à l'adjectif ou au verbe peut reposer sur un modèle, appelé parfois *parangon* ➤XII-4.4.5 : ce qui suit *comme* est interprété comme incarnant de façon typique la propriété exprimée par la catégorie modifiée. La construction est fréquente, en particulier en registre informel. Les séquences de ce type sont sujettes au figement. Il s'agit essentiellement de subordonnées sans verbe, réduites à un nom ou un syntagme nominal, après un adjectif ou un verbe ➤XV-4.2.2 ➤tableau XV-5. Après un adjectif, le nom de la comparative est interprété comme le sujet d'une construction à attribut : 'comme est beau un dieu' **52a**, 'comme est bleu l'azur' **52b**, 'comme est blanc un mort' **52c** ; après un verbe, comme le sujet du même verbe : 'comme crie un forcené' **52d**.

52 **a** *Ce garçon est beau [comme un dieu].*
b *Ses yeux sont bleus [comme l'azur].*
c *Rien que de voir la couleur de mes mains, je savais que j'étais blanc [comme un mort].* (Djian, 1985)
d *C'est pas la peine de crier [comme un forcené], dit Fonfon.* (Izzo, 1996)

3.3.3. La comparaison reportive

Une comparative en *ainsi que* ou en *comme* peut aussi rapporter un énoncé ou un acte de langage ➤I-1.1.3. Elle est parfois appelée *reportive*. Elle apparait en début de phrase **53a**, au milieu **53b** **53c** ou en fin de phrase **53d**. Elle établit une relation de ressemblance entre deux actes de langage : celui du locuteur et un autre qui est rapporté.

53 **a** *[Comme l'a dit Maurice au XII[e] Congrès], nous ne reconnaissons à personne la liberté de répandre chez nous les idées de l'ennemi.* (Chabrol, 1977)
b *Quatre événements, [ainsi que le fait ressortir le rapport annuel du Comité exécutif central], ont signalé l'exercice 1892-1893* […]. (*cambridge.org*, 27 nov. 2009)
c *Là, plus encore qu'ailleurs [comme l'a écrit Courteline], il est voluptueux de passer pour un idiot aux yeux des imbéciles.* (Boudard, 1995)
d *Cette fille d'un pasteur anglican était connue pour être une « femme terriblement difficile », [comme l'avait dit en riant* […] *l'ancien poids lourd de son parti, K. C.].* (*lopinion.fr*, 6 juin 2017)

Elle comporte un verbe de communication (*affirmer*, *annoncer*, *demander*, *dire*, *écrire*, *indiquer*, *prédire*, *prévoir*, *prouver*, *raconter*) ➤II-3.3.5, dont le complément (non exprimé ou pronominalisé) est compris comme l'énoncé ou l'acte rapporté. Elle ne peut donc pas être sans verbe. Par exemple, **54a** compare l'assertion du locuteur à celle de Marx et **54b**, l'assertion du locuteur à la prédiction faite par le journal, en appliquant à ces deux situations une propriété commune, celle d'avoir le même contenu ('le socialisme doit être établi par le prolétariat', 'le cours de l'euro a fléchi'). La comparaison concerne donc deux actes de langage, celui de la principale et celui rapporté dans la subordonnée, et dit qu'ils ont le même contenu propositionnel.

54 **a** *[Ainsi qu'a dit Marx], le socialisme doit être établi par le prolétariat lui-même.* (*bataillesocialiste.wordpress.com*, consulté en janv. 2017)
b *[Comme l'avait prévu le journal], le cours de l'euro a fléchi durant le premier trimestre.*

Mais la comparaison reportive peut aussi concerner l'énonciation, orale ou écrite, d'une certaine séquence de mots. On parle alors de comparaison *reportive métalinguistique* **55**. Ce qui est commun aux deux situations n'est pas à proprement parler une propriété, mais certaines expressions identiques, souvent marquées par des guillemets. En **55a** la comparaison dit que le locuteur utilise l'expression *dignité du temps*, caractéristique d'un énoncé de Mme de Staël. Les verbes qui permettent à la comparative d'avoir cette valeur métalinguistique sont seulement ceux qui peuvent

prendre une expression linguistique littérale comme complément (*dire*, *écrire*, *prononcer*, *répéter*, *surnommer*) **55b**.

55 **a** […] *vous négligez la dimension historique, la « dignité du temps », [comme disait Mme de Staël]* […]. (*Le Monde*, 15 janv. 1993)

b *Alors elle devait passer des nuits blanches à se racler les méninges pour chercher ce qui pourrait nous « motiver » [comme elle disait]*. (Seguin, 1990)

Les niveaux de citation et la comparaison métalinguistique

La comparative métalinguistique renvoie à la mention de l'expression citée et non à sa signification. Il peut s'agir de la prononciation exacte **56a**, mais pas seulement : elle peut renvoyer à la forme infinitive de la citation **56b** ou même à une traduction **56c**. Ainsi, en **56b**, ce que disaient réellement les mères était sans doute conjugué : *Ne faites pas Pâques avant Carême…* ou *Ils ont fait Pâques avant Carême…* Et en **56c** les Américains ne disent pas *sophistiqués*, mais *sophisticated*.

56 **a** *Hier, nous sommes allés au « pestacle », comme disent les enfants.*

b […] *coucher avant l'heure, « faire Pâques avant Carême », comme disaient les mères, quelle piètre marque d'amour !* (Poirot-Delpech, 1984)

c […] *des matériels plus ou moins compliqués, sophistiqués, comme disent les Américains* […]. (*Le Monde diplomatique*, déc. 1968)

Comparatives reportives et incises

Les comparatives reportives **57a** apportent un commentaire sur le contenu principal de la phrase, ou sur sa forme, comme les incises ordinaires **57b** ➤ XVIII-6.5. Mais l'incise est un simple ajout discursif, qui n'établit pas de relation de ressemblance, et, à ce titre, elle se distingue de la comparative. Ainsi, elle peut être négative **57d**, ce qui n'est pas le cas de la comparative **57c**, sauf usage ironique **57e**, qui renvoie en fait à un autre énoncé de Simone de Beauvoir (*On ne nait pas femme, on le devient.*). En effet, pour pouvoir comparer deux propriétés d'une situation, il faut asserter l'existence de cette dernière.

57 **a** *Le cours de l'euro, comme le journal l'avait prévu,*
a fléchi durant le premier trimestre. COMPARATIVE

b *Le cours de l'euro, le journal l'avait prévu,*
a fléchi durant le premier trimestre. INCISE

c # *Le cours de l'euro, comme le journal ne l'avait pas prévu,*
a fléchi durant le premier trimestre.

d *Le cours de l'euro, le journal ne l'avait pas prévu,*
a fléchi durant le premier trimestre. INCISE

e *Ainsi, comme ne l'a pas écrit Simone de Beauvoir,*
on ne naît pas homme, on le devient. (*harissa.com*, 16 juin 2016)

3.3.4. La comparaison d'analogie

La comparaison d'analogie dite *propositionnelle* **58a** ne compare pas des situations mais la proposition de la principale et celle de la comparative. Elle peut ainsi avoir une valeur additive proche de celle des adverbes *aussi*, *également*, etc. **58b** ➤ VIII-8.2.3.

C'est ainsi que **58a** ne caractérise pas la façon dont Jean va au marché, mais signifie 'il est aussi vrai de dire que Jean est allé au marché que de dire que Paul y est allé'. De façon générale, cette comparaison dit que la proposition de la principale est aussi pertinente ou appropriée que celle de la subordonnée. Dans cet emploi, *comme* est interchangeable avec *de même que* **58c**, ainsi qu'avec *de la même façon*, *de la même manière* et *ainsi que* ➤ XV-3.3.1.

58 **a** *Ce matin, Jean est allé au marché, [comme Paul d'ailleurs].*

b *Ce matin Jean est allé au marché, et Paul aussi d'ailleurs.*

c *Ce matin Jean est allé au marché, [de même que Paul d'ailleurs].*

La comparaison d'analogie en *de même que* apparait en début **59a** ou en fin de phrase **59b**. Celle en *de la même façon que* ou *de la même manière que* peut, elle, être ajout à la phrase **59c** **59d** ou au verbe **59e**.

59 **a** *[De même que la seconde moitié des années quatre-vingt-dix fut marquée par l'explosion du Minitel], on assiste à la fin de ce siècle à l'installation en vraie grandeur du réseau mondial dans le paysage français.* (Anis [dir.], 1999)

b […] *il se fait de brusques silences où toutes se taisent à la fois, on dirait d'un commun accord, [de même que toutes ensemble avaient commencé de coasser].* (Gide, 1951a)

c *Parce que* [*de la même façon que si nous voulons commercer les uns avec les autres, nous avons intérêt à avoir une monnaie commune*], *si nous voulons discuter les uns avec les autres, nous avons intérêt à avoir une langue commune* […]. (Schiappa, 2005)

d [*De la même façon que Copernic a montré que la terre tournait autour du soleil et non l'inverse*], *Kant affirme que le « centre » de la connaissance est le sujet connaissant* […]. (*remileprince.blogs.fr*, consulté en sept. 2017)

e *J'aimerais mourir, lentement et attentivement,* [*de la même façon que tète un enfant*]. (G. Bataille, 1950)

Comme si *et* comme quand

Les séquences en *comme si* ou *comme quand* sont des comparatives d'analogie. La comparative est réduite à un constituant, lequel est une circonstancielle temporelle (en *quand*) ou conditionnelle (en *si*). On restitue la proposition complète à partir de la principale : 'comme tu fermes ta porte quand tu pars pour les vacances' **60a**, 'comme il se comporterait s'il cachait quelque chose' **60b** ➤XV-4.2.2.

60 **a** *Ferme bien ta porte comme quand tu pars pour les vacances.*
b *Paul se comporte comme s'il cachait quelque chose.*

Comparaison d'analogie prédicative

Il existe un autre type de comparaison d'analogie, dite *prédicative*, qui, elle, porte sur le verbe ou le syntagme verbal et qui, à l'instar de la comparaison de manière, met en jeu une propriété de situation. Mais cette propriété caractérise l'existence de la situation décrite par le syntagme verbal. En l'absence d'une indication explicite, la comparative qualifie une situation simplement comme existante. Ainsi **61a** fait référence à une situation où Jean va au marché et dit que cette situation a eu lieu, comme celle où Paul va au marché. Cette interprétation donne à l'analogie prédicative un sens additif comme l'analogie propositionnelle.

La différence entre les deux comparaisons d'analogie se voit lorsque la principale est négative **61b** ou interrogative **61d 61e**. Dans ces environnements, l'analogie prédicative se signale par le fait que *comme* ne peut pas être remplacé par *de même que*. Dans une phrase négative, une comparaison d'analogie a deux sens possibles. Par exemple **61b** peut impliquer soit que le frère de Pablo non plus n'a pas osé se lancer à son compte, avec interprétation d'analogie propositionnelle, soit que le frère, au contraire, a osé se lancer à son compte, avec interprétation d'analogie prédicative. Dans cette seconde interprétation, *comme* ne peut pas être remplacé par *de même que* : **61c** possède seulement la première interprétation ('son frère n'a pas osé se lancer'). Lorsque la principale est interrogative, l'analogie propositionnelle est impossible car le contenu de la comparative est une proposition complète, ce qui n'est pas le cas de l'interrogative ➤I-2.1.1. Seule l'analogie prédicative est alors possible **61d**. Il en va de même pour les interrogatives totales comme **61e** où la question porte sur l'existence d'une situation, qui a été auparavant qualifiée par la comparative.

61 **a** *Ce matin, Jean est, comme Paul, allé au marché.*
b *Pablo n'a pas osé comme son frère se lancer à son compte.* (Grivel, 2009)
c *Pablo n'a pas osé, de même que son frère, se lancer à son compte.*
d *Qui a lu, comme moi, tous les romans de Jules Verne ?*
e *Est-ce que comme moi tu as lu tous les romans de Jules Verne ?*

3.3.5. L'interprétation de la comparaison en *ainsi que*

Ainsi que se présente comme l'équivalent de *comme* et fournit une propriété de la situation décrite dans la principale. Mais il est d'un emploi plus limité. Alors que la comparative en *comme* peut être attribut, complément de verbe, ou ajout à des expressions de diverses catégories ➤XV-3.2.2, la comparative en *ainsi que* est essentiellement ajout au verbe **62a**, à la phrase **62b** et, plus rarement, à l'adjectif **62c**.

62 **a** *J'utilise mes maillots, les porte, les arbore ainsi* [*que des drapeaux*]. (Fallet, 2013)
b *Ainsi* [*que font les gens seuls pour s'exhorter*], *elle s'écrie : — Cette nuit, nous aurons de la neige…* (Garat, 2012)
c [Le vélo] *file sans moi, sans personne en selle, seul ainsi* [*que dans un film surréaliste*], *et muet, atrocement.* (Fallet, 2013)

Ainsi que peut introduire une comparaison de manière **62** ➤XV-3.3.2, une comparaison reportive avec **63a** ou sans proforme **63b** ➤XV-3.3.3, ou enfin une comparaison d'analogie **63c** ➤XV-3.3.4.

63 **a** *En somme, il me manquait peu de chose pour me présenter au départ à 16 heures pétantes ainsi* [*que le proclamait le programme des réjouissances : des chaussures cyclistes, des socquettes blanches et… un vélo*]. (Fallet, 2013)
b […] *J. F. parla d'« un talent d'autant plus précieux qu'il est plus rare », ainsi* [*que se souvient un des mathématiciens présents*]. (Audin, 2012)

c *En ce sens, comme je l'ai toujours pensé, Proust – ainsi* [*que Wagner est venu clore avec retard le romantisme*] *– vient, non pas annoncer le vingtième siècle, mais fermer ostensiblement le dix-neuvième* […]. (Gracq, 1992)

Le sens additif que prend *ainsi que*, particulièrement dans l'interprétation d'analogie, explique que cette expression glisse vers la coordination **64a 64b**, qui devient évidente quand l'accord se fait au pluriel avec deux syntagmes nominaux singuliers liés par *ainsi que* **64c** ➤ **XVI-2.3.1**.

64 a [Cathy] *traverse la place de la Bastille* [*ainsi que sa vie*] *en courant comme une dératée* […]. (Garat, 2012)

b *Sont également présents, je m'en souviens précisément et jusqu'à leur disposition autour de la table : Paul, Diego et Jean-Jacques,* [*ainsi que Bill rentré le matin même des États-Unis*]. (Guibert, 1990)

c *Un flacon de ce parfum, ainsi que son descriptif, vous seront envoyés dans le courant du mois de juillet sous pli scellé par huissier.* (Sollers, 1991)

XV-4

Les constructions comparatives incomplètes

La construction comparative est souvent incomplète, au sens où manquent dans sa structure un ou plusieurs éléments dont l'interprétation et certains aspects syntaxiques sont fixés par le contexte. Peuvent ainsi être absents :
- le verbe et d'autres éléments dans la subordonnée comparative (*Paul est moins grand* [*que Marie*]. 'que Marie n'est grande' ; *Paul danse le rock* [*comme toi*]. 'comme tu danses le rock') ;
- la subordonnée comparative elle-même (*Paul est grand, mais Marie est plus grande encore*. 'plus grande encore que Paul') ;
- la catégorie modifiée par la comparaison (*Pierre était enthousiaste, mais Paul moins* [*qu'on ne s'y attendait*]. 'moins enthousiaste qu'on ne s'y attendait').

La subordonnée comparative est souvent sans verbe, ou *elliptique*, en raison même de la relation de comparaison et du parallélisme qu'elle induit ➤XV-1.1 : les éléments présents dans la principale peuvent être répétés dans la subordonnée comparative **1a 1c** mais sont le plus souvent absents **1b 1d**. Cette ellipse peut concerner le verbe **1b** ou davantage d'éléments, comme le sujet et le verbe en **1d**, dans une comparative de similarité **1b** ou de degré **1d** ➤tableau XV-4.

1 **a** *Ce genre d'immeuble attire certaines personnalités fragiles,* [*comme le coquillage vide attire le bernard-l'ermite*]. (Brisac, 1996)
b *Ce genre d'immeuble attire certaines personnalités fragiles,* [*comme le coquillage vide, le bernard-l'ermite*].
c *Pierre travaille aujourd'hui plus* [*qu'il ne travaillait hier*].
d *Paul travaille aujourd'hui plus* [*qu'hier*].

COMPARAISON	AVEC UN SYNTAGME NOMINAL	AVEC UN AUTRE ÉLÉMENT	AVEC DEUX ÉLÉMENTS
de degré	*Il travaille plus* [*que* [*toi*]].	*Il travaille plus* [*qu'*[*avant*]].	*Il va plus au cinéma* [*que* [*moi*] [*au théâtre*]].
de similarité en *que*	*Il a la même taille* [*que* [*toi*]].	*Il a la même taille* [*que* [*précédemment*]].	*Il a la même taille* [*que* [*moi*] [*à son âge*]].
de similarité en *comme*	*Il travaille* [*comme* [*toi*]].	*Il travaille* [*comme* [*avant*]]. *On va faire* [*comme* [*si c'était vrai*]].	*Il aime le cinéma* [*comme* [*moi*] [*le théâtre*]].

Tableau XV-4. *Les différentes subordonnées comparatives sans verbe*

➤ *Autre chose, autre part* ➤IX-7.3.1
➤ *Comme jamais, plus que jamais* ➤X-4.3.1

4.1. La comparative de degré sans verbe

La subordonnée comparative de degré peut être sans verbe. Elle peut comporter un seul mot ou syntagme, qui appartient à différentes catégories :
- adverbe (*Paul conduit ce projet aussi fermement* [*qu'*[*efficacement*]].) ;
- adjectif ou syntagme adjectival (*Paul est plus docile* [*que* [*flexible*]].) ;
- nom ou syntagme nominal (*Paul a plus faim* [*que* [*soif*]]. *Paul travaille plus* [*que* [*son frère*]].) ;
- syntagme prépositionnel (*On compte plus sur toi* [*que* [*sur Paul*]].).

Elle peut également comporter plusieurs syntagmes (*Nous avons plus travaillé cette semaine* [*que* [*Paul*] [*la semaine dernière*]].).
On l'analyse comme une phrase à ellipse du verbe ➤I-5.3.4 ➤XVI-6.3 : le verbe y est généralement implicite et il peut être présent dans la principale (*Paul travaille plus que son frère*., 'que son frère ne travaille') ou non (*Je cherche une robe moins chaude que la tienne*., 'que la tienne n'est chaude').

4.1.1. Qu'est-ce qu'une comparative de degré sans verbe ?

L'omission du verbe est fréquente dans la comparative de degré. Elle permet d'éviter de répéter dans la subordonnée un élément déjà présent dans la principale. Cet élément est sous-entendu dans la subordonnée, qui a donc la même interprétation qu'une subordonnée verbale, ou complète.
La subordonnée sans verbe fait partie des phrases dites *à ellipse*, ou *elliptiques* **2b** > I-5.3. Elle peut comporter plusieurs éléments dits *résiduels* **2a** ou bien un seul **2c**.

2 **a** *Marie va plus au cinéma que Paul (ne va) au théâtre.*
b *Marie va au cinéma et Paul (va) au théâtre.*
c *Marie va plus au cinéma que Paul (n'y va).*

Les éléments omis dans la comparative de degré

Dans la comparative elliptique, on peut omettre uniquement le verbe **2a** ou bien le verbe ainsi que d'autres éléments, comme l'attribut **3a**, le complément **3b**, ou le sujet, **3c** équivalant à 'qu'elle ne mange de poires'.

3 **a** *Jean est plus malade que Marie (ne l'est).*
b *Marie mange plus de pommes que Jean (ne mange de pommes).*
c *Marie mange plus de pommes [que de poires].*

> *Les contraintes sur les éléments absents*
>
> Toutes les ellipses ne sont pas possibles. Ainsi, aux temps composés, l'omission peut toucher l'auxiliaire sans le participe **4a**, mais pas le participe sans l'auxiliaire **4b**. Elle ne peut toucher un infinitif **4c** sans inclure le verbe principal de la comparative **4d**. La même contrainte empêche d'omettre un verbe subordonné sans toucher le verbe principal de la comparative **4e**.
>
> **4** **a** *Marie a autant aimé le livre [que Paul détesté le film].*
> **b** * *Elle a autant aimé le livre [que Paul a le film].*
> **c** *Marie aime plus courir avec son frère [que Pierre jouer avec ses copains].*
> **d** * *Marie aime plus jouer avec son frère [que Pierre aime avec ses copains].*
> **e** * *Marie travaille plus souvent le samedi [que je crois que Paul].*
>
> *L'ellipse du verbe est-elle obligatoire dans la comparative de degré ?*
>
> Dans certains cas, une subordonnée complète serait difficile. En **5a**, on peut restituer un verbe *être* ('que n'est la tienne'), et en **5b** et **5c**, *être* et un sujet impersonnel ('qu'il n'était prévu', 'qu'il n'est convenu'), mais la construction est peu naturelle. En **5d**, ni *voir* ni le verbe *être* ne seraient acceptables **5e** **5f**.
>
> **5** **a** *Une robe aussi jolie [que la tienne], cela vaut une fortune.*
> **b** *Nous avons reçu plus de propositions [que prévu].*
> **c** *Le propriétaire d'une plantation décide fréquemment, de manière parfaitement arbitraire, de payer une ouvrière moins [que convenu]* [...]. (*old.solidar.ch*, consulté en oct. 2017)
> **d** *Nous l'avons vu pas plus tard [que dimanche].*
> **e** * *Nous l'avons vu pas plus tard [que nous l'avons vu dimanche].*
> **f** * *Nous l'avons vu pas plus tard [que n'est dimanche].*

Les éléments résiduels dans la comparative

La comparative elliptique est constituée d'éléments résiduels, dont la forme et l'interprétation sont déterminées par la principale et le contexte > I-5.3. Ils ont généralement la même catégorie et la même fonction que des éléments dits *parallèles* dans la principale. Ainsi, *Paul* correspond à *Marie* en **6a**, et il est interprété comme un sujet ; en **6b**, *Matisse* correspond à *Picasso* et se trouve interprété comme un complément nominal ; enfin, en **6c**, *l'an passé* correspond à *cette année* et il est interprété comme ajout temporel.

6 **a** *Marie a plus travaillé cette semaine [que [Paul] [la semaine dernière]].*
b *Marie aime moins Picasso [que [Matisse]].*
c *Marie a plus travaillé cette année [que [l'an passé]].*

Les constituants résiduels peuvent relever de catégories variées : préposition sans complément **7a**, syntagme nominal interprété comme sujet accompagné d'un syntagme verbal infinitif **7b**, syntagme nominal interprété comme complément avec un syntagme prépositionnel ajout **7c**, adjectif interprété

comme attribut **7d**, etc. Ils peuvent correspondre à des dépendants de verbes différents : *Marie* et *l'Allemagne* s'interprètent respectivement comme sujet de *voudrait* et sujet de *gagner* en **7e**.

7 a *Avec les patchs, Paul se laisse moins facilement tenter [que [sans]].*
b *Marie aime plus jouer avec son frère [que [Pierre] [parler avec ses copains]].*
c *Cette année, on a plus souvent vu Marie à Paris [que [Pierre] [à Bologne]].*
d *Jean est plus agréable [que [serviable]].*
e *Paul voudrait voir gagner l'Angleterre, autant [que [Marie] [l'Allemagne]].*

Du point de vue syntaxique, les éléments résiduels ne sont pas forcément identiques à ceux de la principale : ils peuvent être de catégories différentes (complément nominal et infinitif) **8a**, ou bien l'ordre des constituants peut être différent (SN + SP ou SP + SN) **8b**, et leur nombre également (deux compléments ou un seul) **8c**.

8 a *Paul aime plus les longues soirées entre amis [que [passer des heures à méditer en pleine nature]].*
b *On a plus promu la voiture à Paris [qu'[à Londres] [les transports en commun]].*
c *Paul a plus souvent écrit des petits mots doux à sa mère [que [des poèmes de grande valeur]].*

C'est pour cette raison que l'on parle de parallélisme et non d'identité syntaxique entre éléments résiduels et éléments de la principale.
Les éléments résiduels n'en sont pas moins soumis à des contraintes syntaxiques : ils doivent correspondre à un sujet, à un complément ou à un ajout possible dans une subordonnée verbale **9b 9c**. Ainsi, en **9a**, il faut la préposition locative *à*, sinon la comparative n'est pas interprétable ; inversement, cette préposition ne serait pas possible en **9d** où l'élément résiduel est interprété comme un sujet.

9 a *Il pleut autant [qu'à Paris] / * [que Paris].*
b *Il pleut autant [qu'il pleut à Paris].*
c *Marie travaille plus [que son frère ne travaille].*
d *Marie travaille plus [que son frère] / * [qu'à son frère].*

> *Éléments résiduels différents de ceux qui apparaissent avec un verbe*
>
> Un élément résiduel peut être parallèle à une proforme faible (*je* ou *lui*) **10a**, mais non l'inverse : un pronom faible ne peut pas apparaitre sans verbe **10b**. Les éléments résiduels n'ont donc pas toujours exactement la même forme que dans une subordonnée verbale : ainsi le pronom fort *moi* est requis **10b**, alors que ce serait *je* avec un verbe **10c** > IX-3.1.1 > IX-6.2.1.
>
> **10 a** *Je lui ai parlé aussi souvent [que Marie à Paul].*
> **b** *Il boit autant [que moi] / * [que je].*
> **c** *Il boit autant [que je bois] / * [que moi bois].*
>
> La subordonnée sans verbe peut comporter un syntagme nominal résiduel en *de* + nom qui ne serait pas possible dans une phrase verbale. Ainsi, le SN *de disques* est interprété comme un sujet en **11a**, et *de garçons* comme un complément de préposition en **11c**, fonctions qu'il ne peut pas assumer dans une phrase avec verbe **11b 11d** > V-5.4.3.
>
> **11 a** *Autant de livres ont été vendus [que de disques].*
> **b** ** Autant de livres ont été vendus que [de disques ont été vendus].*
> **c** *Il compte sur plus de filles [que de garçons].*
> **d** ** Il compte sur plus de filles [qu'il compte sur de garçons].*

Omission du verbe ou proforme dans la comparative de degré ?

Dans la comparative, on trouve des proformes (*l'* ou *le*) **12a**, en particulier la proforme verbale *le faire* **12b** > IX-9.3, qui reprennent tout ou partie de la principale, comme l'adjectif *grand* **12a** ou le verbe *travailler* **12b**. Après un verbe à complétive, comme un verbe de communication (*dire*) **12e**, d'opinion (*croire*, *penser*) **12c**, de perception, de désir et de souhait (*espérer*, *vouloir*), on peut avoir soit une proforme qui reprend tout ou partie de la principale, soit une construction sans complément > II-5.4 > XV-2.2. Dans ce cas, il s'agit d'une simple omission du complément, comme dans *Je crois.*, *Je pense.*, et non d'une ellipse à proprement parler **12d 12f**.

12 a *Paul est plus grand [que Marie ne l'est].*
b *Il faut travailler plus longtemps [que vous ne le faites].*
c *Il est plus tard [que tu ne le penses].*

d *Il est plus tard* [*que tu ne penses*].
e *Paul est plus grand* [*qu'on ne le dit*].
f *Paul est plus grand* [*qu'on ne dit*].

La comparative de degré elliptique avec pronom démonstratif

Certaines comparatives de degré présentent un pronom démonstratif et une ellipse du verbe *être*. La comparative modifie souvent un adjectif épithète **13a** ou attribut **13b**. Le syntagme nominal résiduel peut aussi contenir *ce* suivi d'une subordonnée relative **13c 13d**. La relative contient typiquement un verbe de communication, d'opinion, de perception, de désir ou de souhait, dont le complément est relativisé et interprété comme s'il y avait une complétive : 'ce qu'on s'attendait qu'il ferait' **13c**, 'ce que nous avions estimé qu'ils seraient' **13d**.

13 **a** *Nous avons enregistré une baisse d'activité aussi importante* [*que celle de l'année dernière* (*l'a été*)].
b *La baisse d'activité est plus importante* [*que celle de l'année dernière* (*ne l'a été*)].
c *Paul a travaillé plus* [*que* [*ce à quoi on s'attendait*]].
d *Les enquêtes ont donné des résultats moins nets* [*que* [*ce que nous avions estimé*]].

La comparative elliptique et l'omission d'un complément verbal

La comparative est également elliptique si elle est réduite à un verbe modal (*pouvoir*, *il faut*) **14a** ➤ XI-8.1 ou d'opinion (*croire*, *penser*) **14b**. On restitue alors le verbe de la principale, et un infinitif ou une complétive : 'aussi vite qu'il peut travailler' **14a**, 'plus grand que tu crois qu'il n'est' **14b**.

14 **a** *Paul travaille aussi vite* [*qu'il peut*].
b *Paul est plus grand* [*que tu crois*].

En **15a**, on peut considérer qu'il s'agit d'une simple omission du complément infinitif, possible en dehors des constructions comparatives ➤ II-5.4. Néanmoins, cette construction se distingue par le fait qu'il est difficile d'y trouver, en l'absence d'un verbe à l'infinitif, un sujet différent de celui de la principale **15b**. Cela serait possible, en revanche, dans une comparative complète **15c** ou en cas de simple omission de l'infinitif **15d**. C'est pourquoi certains auteurs parlent d'*ellipse modale* dans ce cas.

15 **a** *Paul voulait travailler mais il n'a pas pu.*
b * *Paul travaille aussi vite* [*que Marie peut*].
c *Paul travaille aussi vite* [*que Marie travaille*].
d *Paul travaille vite mais Marie ne peut pas.*

➤ Omission de l'infinitif avec le superlatif (*Marie est venue le plus vite* [*qu'elle a pu*].) ➤ XV-5.2.3

4.1.2. L'interprétation de la comparative elliptique de degré sans verbe

La comparative de degré sans verbe a le même type d'interprétation que la comparative avec verbe ➤ XV-2.3. L'ellipse permet simplement d'éviter la répétition des éléments identiques. Dans ce cas, la principale fournit le contexte linguistique permettant d'interpréter les éléments non exprimés de la subordonnée elliptique.

La principale précède généralement la comparative sans verbe, mais ce n'est pas toujours le cas **16a** ➤ XV-2.2.2. La non-répétition du verbe n'implique pas pour autant que les formes omises soient identiques à celles de la principale. Ainsi, l'accord en personne peut être différent **16b**, de même que le temps **16c**, le mode ('que je n'achète') **16d** ou la forme du verbe ('qu'on a engagé de personnel') **16e**. C'est donc le lexème verbal qu'on restitue pour l'interprétation et non la forme conjuguée.

16 **a** *Plus que des subventions aux cités, il faut donner du travail aux jeunes.*
b *Au restaurant, Paul a plus mangé* [*que les enfants* (*ont mangé*)].
c *Amy travaillera plus longtemps demain* [*qu'*(*elle a travaillé*) *hier*].
d *Achète moins de livres* [*que moi*] *!*
e *Il faut engager plus de personnel* [*que les années précédentes*].

La comparative sans verbe et l'ambigüité

Il n'est pas rare qu'une comparative elliptique soit ambigüe, en particulier lorsque l'un des éléments résiduels peut correspondre à plus d'un élément dans la principale. En **17a**, *moi* peut s'interpréter comme un sujet ('plus que je n'aime Picasso') ou comme un complément ('plus que Paul ne m'aime'). De même **17b** n'a pas le même sens selon que seul *travailler* est omis ou *parait travailler* ('que Paul ne travaille' ou 'que Paul ne parait travailler'). De même, en **17c**, *Marie* peut être interprété comme

complément (‘plus que Paul n’appelle Marie’), ou comme sujet (‘plus que Marie n’appelle son frère’). Enfin, le déterminant possessif lui-même est souvent ambigu (‘son propre frère’ ou ‘le frère de Paul’), ce qui fait que la comparative elliptique **17c** peut recevoir pas moins de trois interprétations.

17 **a** *Paul aime Picasso plus* [*que moi*].
b *Jean parait travailler plus tard* [*que Paul*].
c *Paul appelle son frère plus souvent* [*que Marie*].

Éléments résiduels et contrastes

On a tendance à interpréter les éléments résiduels comme contrastant avec les éléments de la principale, c’est-à-dire comme faisant partie d’un même ensemble d’alternatives. S’ils comprennent un pronom, ce pronom est naturellement interprété comme ne renvoyant pas au nom de la principale **18a**, tandis qu’avec une subordonnée verbale il est plutôt coréférent **18b**, sauf s’il s’agit d’échanger les rôles **18c**.

18 **a** *Marie va plus souvent au cinéma* [*qu’elle au théâtre*]. elle ≠ Marie
b *Marie va plus souvent au cinéma* [*qu’elle ne va au théâtre*].
c *Marie travaille plus volontiers avec Jean* [*que lui avec elle*]. elle = Marie, lui = Jean

L’interprétation des éléments résiduels négatifs

La subordonnée comparative n’est pas négative ; elle crée seulement un contexte non affirmatif ➤ **X-6.2.3**. Dans ce type de contexte, un élément comme *jamais*, *personne*, n’est pas interprété comme négatif ➤ **X-4.3**. C’est pourquoi *jamais* **19a** peut être remplacé par *auparavant* **19b**, et *personne* **19c** par *quiconque* **19d**. En **19e**, par ailleurs, *ne* est un *ne* explétif ➤ **X-3.3.3**, et *pas* n’est pas possible **19f**.

19 **a** *Marie est plus belle* [*que jamais*].
b *Marie est plus belle* [*qu’auparavant*].
c *Marie court plus vite* [*que personne*].
d *Marie court plus vite* [*que quiconque*].
e % *Marie est plus belle* [*qu’elle n’a jamais été*].
f * *Marie est plus belle* [*qu’elle n’a pas été*].

4.1.3. La structure syntaxique de la comparative de degré sans verbe

La subordonnée elliptique est sans tête verbale, mais son contenu est une proposition, comme celui d’une comparative verbale. Du point de vue syntaxique, sa structure ne comprend pas de verbe, même si un prédicat verbal implicite doit être restitué pour son interprétation. En effet, une subordonnée verbale équivalente n’est pas toujours possible : en **20a**, il serait difficile d’avoir une comparative avec un verbe **20b**. Les constituants résiduels n’ont pas à proprement parler de fonction syntaxique ➤ **figure XV-6**, puisqu’il n’y a pas de verbe qui puisse leur en attribuer une, mais ils correspondent à un sujet, à un complément, etc.

20 **a** *Marie a un plus grand sac* [*que Paul*].
b * *Marie a un plus grand sac que Paul n’a un sac.*

Cette grammaire ne suit donc pas les analyses qui attribuent aux phrases elliptiques une structure syntaxique complète, avec un verbe sous-jacent non prononcé ➤ **I-5.3.1**.

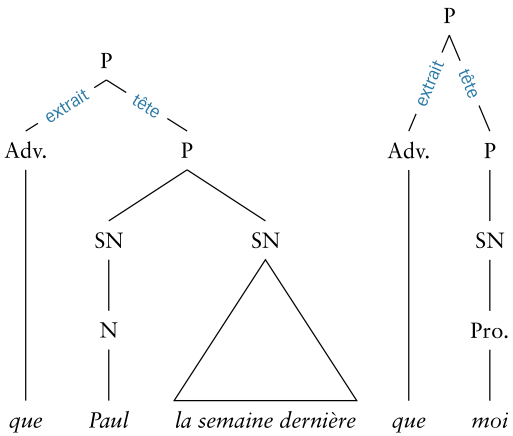


Figure XV-6. *La structure des comparatives de degré sans verbe*

4.2. La comparative de similarité sans verbe

La subordonnée comparative de similarité est souvent sans verbe. Elle peut comporter un seul mot ou syntagme de catégories variées :
– après *que* (*Il a le même âge* [*que* [*toi*]].) ;
– après *comme* (*Il a agi* [*comme* [*autrefois*]].).
Elle peut aussi comprendre plusieurs syntagmes (*Il guette les mots* [*comme* [*d'autres*] [*les étoiles*]].). Un verbe est généralement implicite, celui de la principale ('comme d'autres guettent les étoiles') ou *être* (*Je n'ai jamais vu un homme tel* [*que toi*]. 'tel que tu es'). L'ellipse est parfois systématique, comme c'est le cas :
– avec le corrélatif *autre* (*Ils ont obtenu un autre résultat* [*que toi*].), *autre chose*, *autre part* ou *ailleurs* (*Peut-on vivre ailleurs* [*que sur terre*] *?*) ;
– dans la comparative en *comme* à modèle (*bête comme chou*, *fier comme un coq*) ➤ XV-3.3.2.
Parfois, la forme sans verbe permet d'éviter une interprétation temporelle ou causale de *comme* (*Comme Paul, Marie a raté son train.*).
Enfin, l'ellipse du verbe est impossible dans la comparative de discours rapporté ou *reportive* ➤ XV-3.3.3, introduite par *comme* (*Il pleuviote* [*comme dit Paul*].) ou par *ainsi que* (*Il pleut, ainsi que l'avait prévu la météo.*).

4.2.1. La comparative de similarité en *que* sans verbe

La comparative de similarité, comme les autres comparatives, est très souvent sans verbe ou elliptique. Elle peut être réduite à un élément dit *résiduel* **21a 21b** ou en comporter deux **21c**.
Bien que dépourvue de verbe, elle est interprétée comme une proposition, avec un verbe sous-entendu, celui de la principale : 'que son opposé du Nord se comporte' **21a**, 'que l'instinct de propriété nous gâche nos autres sens' **21c**, ou un verbe *être* plus général : 'sans autre raison vraie qu'est celle d'assouvir…' **21b**.

21 **a** *Le pôle Sud magnétique de la terre ne se comporte pas de la même façon* [*que* [*son opposé du Nord*]].
b *Oui, j'ai tué des chats, j'ai tué des chiens, sans autre raison vraie* [*que* [*celle d'assouvir d'infâmes instincts*]]. (Aymé, 1950)
c *L'amour-propre nous gâche l'amour de la même façon* [*que* [*l'instinct de la propriété*] [*nos autres sens, dont le jugement*]].

Quand le verbe est le même, sa conjugaison peut être néanmoins différente : 'autrement que l'on tue sur le champ de bataille' **22a**, 'que j'ai agi il y a vingt ans' **22b**. La comparative elliptique suit généralement la principale qui permet de l'interpréter mais peut parfois la précéder **22c**.

22 **a** […] *nous sommes amenés à tuer autrement* [*que* [*sur le champ de bataille*]]. (Lanzmann, 1994)
b *J'agirai autrement* [*qu'*[*il y a vingt ans*]].
c *De même* [*qu'*[*à Valmy*]], *Goethe est dans la suite du duc de Weimar.* (*philomag.com*, 24 sept. 2012)

> Ailleurs *et la comparative sans verbe*
>
> La subordonnée après *ailleurs* est le plus souvent dépourvue de verbe : le constituant résiduel est un syntagme prépositionnel **23a** ou un syntagme nominal **23d**. Une comparative verbale serait difficile **23b 23c**, sauf avec *être* dans certains cas **23e**.
>
> **23** **a** *La vie a-t-elle pu apparaître ailleurs* [*que* [*sur Terre*]] *?* (*larecherche.fr*, consulté en oct. 2017)
> **b** * *La vie a-t-elle pu apparaitre ailleurs* [*qu'elle est apparue sur Terre*] *?*
> **c** * *La vie a-t-elle pu apparaitre ailleurs* [*qu'est sur Terre*] *?*
> **d** *Si vous deviez choisir une destination ailleurs* [*que* [*votre pays natal*]], *pour une durée indéterminée, quel lieu choisiriez-vous ?* (*fr.answers.search.yahoo.com*, janv. 2017)
> **e** *Si vous deviez choisir une destination ailleurs* [*que* [*là où est votre pays natal*]], *quel lieu choisiriez-vous ?*

L'adjectif autre *et la comparative sans verbe*

La comparative de similarité corrélée à l'adjectif *autre* a la particularité d'être généralement sans verbe. La restitution du verbe de la principale **24a 24b** ou du verbe *être* **24c** ne serait pas naturelle. Les verbes possibles dans cette construction sont soit des verbes modaux, soit des verbes de communication ou d'opinion **24d**.

24 **a** *Cet homme n'est autre* [*que ton père*] / * [*que ton père est*].
b *Il a donné à Paul un autre résultat* [*qu'à Marie*] / * [*qu'il a donné à Marie*].
c *Il était devenu un autre homme* [*qu'auparavant*] / * [*qu'il était auparavant*].
d *La vérité est tout autre* [*que je ne croyais*].

Les éléments résiduels après autre

Le plus souvent, la comparative corrélée à *autre* est réduite à un syntagme nominal **25a**. Les pronoms démonstratifs (*ce*, *celui*) sont accompagnés d'une relative **25b**. Le syntagme nominal peut lui-même être elliptique, c'est-à-dire sans nom **25c 25d**, et parfois seul un participe ou un adjectif est conservé **25e 25f**.

25 **a** *Une autre fille* [*que* [*Marie*]] *était au rendez-vous.*
b *S'il avait mieux posé son problème, la solution trouvée aurait été bien autre* [*que* [*celle qu'il nous a proposée*]].
c *Un tout autre pantalon* [*que* [*le sien*]] *m'aurait convenu.*
d *Un autre pantalon* [*que* [*le bleu*]] *était exposé dans la vitrine.*
e *Les articles autres* [*que* [*soldés*]] *sont au fond du magasin.*
f *Les matières autres* [*que* [*musicales*]] *ne seront pas prises en considération dans le bulletin.*

Comparative ou relative après autre *et* même *?*

L'adjectif *autre* peut être épithète dans un syntagme nominal comportant une relative en *que*. C'est la seule interprétation en **26a** qui signifie 'parmi les chemins que Paul utilisait, il m'en fit découvrir un autre, que Paul utilisait aussi'. En revanche, la subordonnée sans verbe s'interprète comme une comparative et **26b** signifie alors 'il me fit découvrir un chemin qui n'était pas un chemin que Paul m'avait fait découvrir'. La comparative avec le corrélatif *autre* est donc toujours sans verbe hormis lorsqu'elle contient un verbe de communication, d'opinion ou un verbe modal dont le complément est omis **24d**. La situation est identique avec l'épithète *même* : la subordonnée verbale s'interprète comme une relative **26c 26g** tandis que la subordonnée sans verbe s'interprète comme une comparative **26d 26f** ➤ **XV-3.1.1**. Ajoutons que dans la relative, le verbe est présent mais pas le complément **26e**.

26 **a** *Il me fit découvrir un autre chemin* [*que Paul utilisait*]. RELATIVE
b *Il me fit découvrir un autre chemin* [*que Paul*]. COMPARATIVE
c *Jean a acheté le même pull* [*que Marie a acheté hier*]. RELATIVE
d *Jean a acheté le même pull* [*que Marie*]. COMPARATIVE
e * *Jean a acheté le même pull que Marie a acheté le pull hier.*
f *[…] Gabriel, qui apportait à la moindre inscription murale le même soin* [*que* [*s'il se fût agi des fresques de la chapelle Sixtine*]]. (Rolin, 1996) COMPARATIVE
g *Gabriel apportait à la moindre inscription murale le même soin* [*qu'il aurait apporté* [*s'il se fût agi des fresques de la chapelle Sixtine*]]. RELATIVE

Comparative sans verbe ou coordination ?

Les expressions *de même que*, *ainsi que*, *autant que* et *comme* introduisent des comparatives ➤ **XV-3.1.1**, mais elles peuvent aussi être des conjonctions de coordination liant d'autres syntagmes **27a** ➤ **XVI-2.3.1**. Suivies d'une subordonnée verbale, elles introduisent une comparative **27b 27c**, mais si elles sont suivies d'un syntagme nominal, l'accord au pluriel peut indiquer qu'il s'agit d'une coordination **27a**.

27 **a** *La France comme / ainsi que l'Angleterre signeront le traité.*
b *La France signera le traité, ainsi que l'Angleterre l'a fait dès le mois de janvier.*
c *La France signera le traité, comme l'Angleterre le fera, puisque le Premier ministre a indiqué dès le mois de janvier qu'il y était favorable.*

4.2.2. La comparative en *comme* sans verbe

Comme les autres subordonnées comparatives, la comparative en *comme* est souvent sans verbe. *Comme* est suivi d'un constituant résiduel **28a 28b**, parfois de deux **28c**. La subordonnée a l'interprétation d'une subordonnée verbale, avec, généralement, un verbe sous-entendu ('comme d'autres pistent les étoiles filantes') **28c**, ou le verbe et l'attribut ('comme l'est un quartier de Paris') **28a**, ou encore le verbe et son sujet ('comme sont les velums au musée d'art moderne') **28b**.

28 **a** *cette ville à peine grande* [*comme* [*un quartier de Paris*]]
b […] *qu'il s'agisse de velums opaques et fixes* [*comme* [*au musée d'art moderne de New York et à Bruges*]] *ou des velums translucides* […]. (*Les Musées en France*, 1950)
c *L'historien gourmand des mots, le lexicographe qui piste les nouveaux usages* [*comme* [*d'autres*] [*les étoiles filantes*]] […]. (*letemps.ch*, 1er déc. 2017) (Suisse)

Les éléments absents dans la subordonnée en comme *sans verbe*

Le verbe manquant peut être le même que le verbe principal : *pister* **28c**, *utiliser* **29a**, *dissiper* **29b**. Mais ce n'est pas nécessairement le cas : on restitue ainsi *être* en **29c** 'comme l'est un âne un jour de foire', et non 'comme voilà un âne un jour de foire'.

29 **a** *Il utilisait Ludo [[comme un roi] [son bouffon]], pour se désennuyer et vider son fiel de loin en loin.* (Y. Queffélec, 1985)
b […] *je l'ai obtenue contre une boule de pain, une bougie, et une pièce de vingt sous neuve dont la clarté a dissipé, [comme [le soleil] [un brouillard]], les hésitations dernières de la vieille.* (Genevoix, 1950)
c *— Nom de d'là, me voilà bâté [comme [un âne] [un jour de foire]].* (Sabatier, 1969)

Les formes verbales de la principale et de la subordonnée peuvent aussi différer : fréquemment, on interprète la subordonnée comme si le verbe était au présent générique : *souleva/soulève* **30b**, *glissant/glisse* **30c**, ou un conditionnel ('comme on ferait') **30a**. En **30d**, c'est la personne verbale qui diffère ('comme Pierre se plaint'), et en **30e**, on aurait vraisemblablement un verbe à l'indicatif présent, de valeur générique également : 'comme un cochon mange'. La restitution est parfois plus complexe ('comme aujourd'hui leur aptitude à grimper met les singes à l'abri') en **30f**.

30 **a** *On va faire [comme [si c'était vrai]].*
b *Elle la souleva [comme [une mère] [son enfant]], et la posa sur ses genoux pour la bercer.* (Germain, 1992)
c *La salle entière chavira sous ses yeux, glissant avec lenteur de droite à gauche [comme [le pont d'un navire] [sur une mer démontée]].* (Green, 1950a)
d *Tu ne vas pas te plaindre [comme [Pierre]] !*
e *Arrête de manger [comme [un cochon]] !*
f *L'aptitude de l'ancêtre à grimper dans les arbres devait le mettre à l'abri, [comme [aujourd'hui les singes]], des grands prédateurs* […]. (*Le Monde*, 8 fév. 2001)

La subordonnée en comme *sans* être

Comme la comparative de similarité en *que* ou la comparative de degré, la comparative en *comme* présente souvent une ellipse du verbe *être*, dont seul le sujet, qui est le terme en contraste, est exprimé ; il s'agit souvent d'une comparative ajout au syntagme nominal **31** : 'comme est la tienne' **31a**, 'comme est le rouge' **31c**. En **31b**, sont absents *être* et le participe passif 'comme des palmes étaient tendues sur le passage du seigneur'.

31 **a** *On construit beaucoup de maisons [comme la tienne].*
b […] *je dus m'arrêter* […], *nettement gêné par cette surabondance de mains tendues [comme des palmes sur le passage du seigneur].* (Bazin, 1950)
c *Certaines couleurs [comme le rouge] donnent bonne mine.*

> *Construction comparative ou attributive ?*
>
> On peut parfois se demander si la structure en *comme* est une comparative sans verbe ou bien un attribut introduit par *comme* prépositionnel ➤ **III-3.2.1**. L'interprétation n'est pas la même, et *comme* ne peut être omis qu'avec l'attribut. En **32a**, les deux structures sont envisageables : 'comme on considère un fou' (comparative) ou 'on le considère fou' (attribut du complément). En **32b**, en revanche, 'on le traite comme on traite un chien', et en **32c**, 'on l'a élu président'.
>
> **32** **a** *On le considère [comme un fou].* COMPARATIVE ou ATTRIBUT
> **b** *On le traite [comme un chien].* COMPARATIVE
> **c** *On l'a élu [comme président].* ATTRIBUT

Les éléments résiduels dans la subordonnée en comme *sans verbe*

Comme la subordonnée en *que*, la subordonnée en *comme* comprend des éléments résiduels dont la forme et l'interprétation sont déterminées par le contexte ; la principale comporte des constituants qui sont parallèles à ces éléments résiduels ➤ **XV-4.1.1**.

Éléments parallèles et résiduels peuvent être de catégories différentes : complément nominal ou infinitif **33a**. Leur ordre relatif peut être différent : syntagme nominal-syntagme prépositionnel ou SP-SN **33b**. Leur nombre également : deux compléments ou un seul **33c**. C'est pourquoi on parle de parallélisme et non d'identité.

33 **a** *Paul aime [les longues soirées entre amis] [comme [passer des heures à méditer en pleine nature]].*
b *Le dynamisme des entreprises attire les investissements à Londres, [comme [à Paris] [l'industrie du luxe]].*
c *Paul a écrit [des petits mots doux] [à sa mère], [comme [des poèmes de grande valeur]].*

La position et la fonction de la comparative elliptique en comme

La comparative sans verbe en *comme* a les mêmes fonctions que la comparative avec verbe ➤ **XV-3.2.2** : elle peut être attribut **34a**, complément de certains verbes **34b** ou ajout à des catégories variées **34c**. La plupart du temps, la comparative incomplète suit le verbe principal qui permet de l'interpréter, mais elle peut parfois le précéder, généralement avec une prosodie incidente **34c 34d 34e** ➤ **XIX-2.2.2**.

34 **a** *La maison est restée [comme si le temps s'était arrêté].*
b *Faites [comme moi] !*
c *[Comme Paul les jours de pluie], Marie se décide à mettre des bottes aujourd'hui.*
d *Le monde social est parsemé de rappels à l'ordre qui ne fonctionnent comme tels que pour les individus prédisposés à les apercevoir, et qui, [comme le feu rouge le freinage], déclenchent des dispositions corporelles* […]. (Bourdieu, 1997)
e *[Comme son frère], Paul est grand.*

Comme *comparatif ou* comme *causal ?*

Comme peut introduire une circonstancielle causale **35a** ➤ **XIV-3.1.2** ou temporelle ➤ **XIV-6.3.1**. Seule la comparative permet l'ellipse du verbe **35b**. En position initiale, on préfère une comparative sans verbe, ce qui évite l'ambiguïté possible avec la circonstancielle **35c** ➤ **fiche COMME**.

35 **a** *[Comme Paul est arrivé en retard], Marie n'a pas pu avoir son train.* CAUSALE
b *[Comme Paul], Marie n'a pas pu avoir son train.* COMPARATIVE
c *[Comme Paul n'a pas pu avoir son train], Marie n'a pas pu avoir son train.*

L'ellipse du verbe dans la comparative reportive

Les constructions comparatives dites *reportives*, introduites par *comme* **36a** ou par *ainsi que* **36b**, permettent de rapporter un discours ou un acte de langage ➤ **XV-3.3.3**. Elles doivent comporter un verbe ou un participe **36d 36e**.

Les comparatives reportives acceptent l'omission de la proforme *le* **36c** ; dans ce cas, cependant, il ne s'agit pas d'une ellipse, mais d'une simple omission du complément, comme dans *Je crois.* ou *Je pense.* ➤ **II-5.4**. Elles peuvent parfois être réduites à un participe passé ou passif (*prévu*, *attendu*, *signalé*, *indiqué*, *imaginé*) **36d**, et l'on restitue *être* avec un sujet démonstratif ('comme c'était prévu') **36e** ou *il* impersonnel ('comme il est signalé').

36 **a** *Là, plus encore qu'ailleurs [comme l'a écrit Courteline], il est voluptueux de passer pour un idiot aux yeux des imbéciles.* (Boudard, 1995)
b *[Ainsi que plusieurs linguistes l'ont signalé], l'inversion du sujet n'est pas obligatoire.*
c *comme a écrit Courteline, comme on (le) dit*
d *[Comme signalé p. 3], 1 et 3 sont des nombres premiers.*
e *Tout s'est passé [comme prévu].*

Les expressions figées sans verbe avec comme

Quelques subordonnées elliptiques en *comme* sont particulièrement fréquentes et connaissent un certain degré de figement (*comme ça*, *comme tout*). Les séquences en *comme si* ou *comme quand* sont des comparatives d'analogie ➤ **XV-3.3.4** ; elles sont ajouts ou bien compléments de verbe ou de syntagme verbal. Elles sont le plus souvent réduites à un constituant, la circonstancielle temporelle **37a** ou la conditionnelle **37b** sans principale. Ainsi, **37a** signifie 'comme tu fermes ta porte quand tu pars pour les vacances' et **37b** 'comme il se comporterait s'il cachait quelque chose'.

Enfin, l'expression *comme il faut* **37c** modifie le plus souvent un syntagme qui désigne un individu (une personne, quelqu'un, un homme, une femme) et l'on reconstruit généralement une structure attributive : 'comme il faut être', 'comme il faut que soit…'.

37 **a** *Ferme bien ta porte* [*comme* [*quand tu pars pour les vacances*]].
b *Paul se comporte* [*comme* [*s'il cachait quelque chose*]].
c *À partir d'un certain prix* (*et les leurs étaient sérieux*), *tout locataire est une personne* [*comme il faut*]. (Bazin, 1950)

> Comme *et les verbes modaux*
>
> Si *comme* est suivi d'un modal, un infinitif est sous-entendu : 'comme tu veux faire' **38a**, 'comme il pouvait répondre' **38b**. Il s'agit d'un cas général d'omission du complément ➤ **II-5.4** (*Je ne veux pas. Il n'a pas pu.*) et l'on ne peut pas parler d'ellipse proprement dite.
>
> **38** **a** *Fais* [*comme tu veux*].
> **b** *Paul a répondu* [*comme il pouvait*].

Les comparatives à modèle en comme

Les comparaisons dites *à modèle* ou *à parangon* comportent un nom ou un syntagme nominal résiduel, interprété comme l'incarnation du degré typique de la propriété exprimée par l'adjectif **39a** **39b** **39d** ou le verbe **39c** ➤ **XV-3.3.2**. Cette construction concerne de nombreux verbes et adjectifs ➤ **tableau XV-5** et elle produit des séquences sujettes au figement **39a**, avec des variations selon les locuteurs et les régions ('très soul', 'complètement drogué') **39d**, ('très drogué') **39e**. Dans ces comparatives, le verbe est toujours absent.

39 **a** *Ce garçon est beau* [*comme un dieu*].
b *Ses yeux sont bleus* [*comme l'azur*].
c *Il rugit* [*comme un lion*] *et jure* [*comme un charretier*].
d % *soul comme une botte* / *gelé comme une balle* (Québec)
e % *givré comme une bille* (Suisse)

CATÉGORIE CONCERNÉE	EXEMPLES	
	SANS DÉTERMINANT	AVEC DÉTERMINANT
adjectif	*amer comme chicotin, barbu comme chèvre, bête comme chou, bête comme cochon, blanc comme neige, chaud comme braise, doux comme miel, roué comme potence, rouge comme carotte, vert comme pré, fier comme Artaban, pauvre comme Job, riche comme Crésus, vieux comme Hérode*	*bavard comme une pie, beau comme un astre, beau comme le jour, bête comme ses pieds, blanc comme un lys, bon comme le bon Dieu, clair comme le jour, courageux comme un lion, doux comme un mouton, droit comme un piquet, dur comme l'acier, embêtant comme la pluie, faux comme un jeton, fier comme un paon, fin comme une mouche, fort comme un lion, gai comme un pinson, grand comme le monde, heureux comme un roi, insolent comme une porte cochère, jaune comme un citron, lourd comme un plomb, malade comme un chien, mou comme une chiffe, pâle comme un mort / la mort, nu comme un vers, raide comme des baguettes de tambour, rouge comme un coq, sage comme une image, sérieux comme un pape, sourd comme un pot, têtu comme une mule, vilain comme un singe*
Verbe	*battre* (*qqn*) *comme plâtre, s'en moquer comme de Colin Tampon*	*aller comme un enragé, aller comme un gant, aller comme le vent, boire comme un Polonais / comme un trou, craindre* (*qqc*) *comme le feu, courir comme un Basque, courir comme un dératé / comme un lièvre, crier comme un aveugle qui a perdu son bâton, crier comme un possédé / comme un putois / comme un sourd, dormir comme un bienheureux errer comme une âme en peine, s'étaler comme un veau, être affalé comme une loque, fuir comme une ombre, fuir comme un songe, grimper comme un chat, manger comme un ogre, s'en moquer comme de sa première chemise / culotte, s'en moquer comme de l'an 40, pleurer comme une madeleine / comme un veau, puer comme les cinq-cents diables, rire comme un fou, ronfler comme un sabot, rougir comme une jeune fille, rugir comme un lion, sauter comme un cabri, siffler comme un merle, taper comme un sourd, tomber comme une masse, tourner comme une toupie, trembler comme une feuille, trotter comme un lapin / comme une souris, se vendre comme des petits pains*

Tableau XV-5. *Exemples de comparaisons à modèle en* comme

> *La structure syntaxique de la comparative en* comme *sans verbe*
>
> Comme pour les comparatives de degré ➤ **figure XV-6**, la subordonnée elliptique en *comme* est dépourvue de tête verbale, mais son contenu est une proposition, comme n'importe quelle comparative verbale. Du point de vue syntaxique, en revanche, sa structure se distingue de celle des comparatives verbales : elle ne comprend pas de verbe sous-jacent, même si un prédicat verbal implicite doit être

restitué pour l'interprétation. Les constituants réalisés, que l'on appelle constituants *résiduels*, n'ont pas à proprement parler une fonction syntaxique ➤ **figure XV-7**, puisqu'il n'y a pas de verbe pour leur en attribuer une, mais ils correspondent à un sujet, un complément, etc. Les éléments résiduels ne seraient pas forcément possibles comme tels dans une subordonnée verbale. Ainsi, en **40**, on trouve dans la subordonnée la forme forte du pronom et non la forme faible pourtant requise avec un verbe ('comme tu t'habilles', 'tel que tu es') ➤ **IX-1.3.3**.

40 **a** *Paul s'habille* [*comme toi*]
b *Elle ne voudra pas épouser un homme tel* [*que* [*toi*]].

Dans ces deux arbres, la comparative en *comme* forme un syntagme adverbial, comme la comparative avec verbe ➤ **figure XV-5**, car il s'agit d'une relative sans antécédent ➤ **XIII.5.1**.

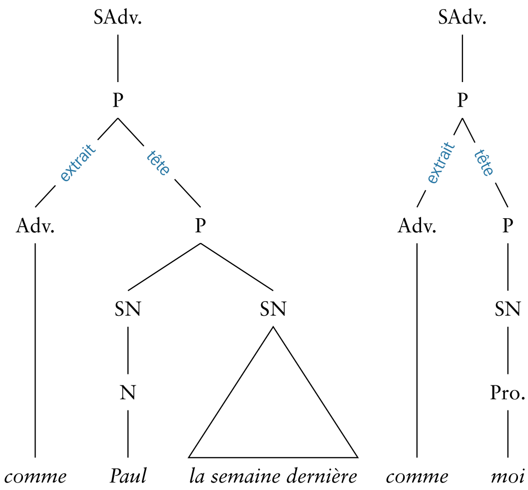


Figure XV-7. *La structure des comparatives de similarité sans verbe*

4.3. Les autres constructions comparatives incomplètes

Une construction comparative peut être incomplète parce que :
- dépourvue de subordonnée (*Il faut réagir autrement*|*être plus habile*) : le second élément de comparaison est alors implicite ;
- sans mot exprimant la propriété gradable (*Pierre était enthousiaste mais Paul moins.*) ;
- à ellipse périphérique (*Je ne prends, comme je n'ai jamais pris, aucun alcool.*).

4.3.1. La construction comparative sans subordonnée

Les constructions comparatives apparaissent régulièrement sans subordonnée. Il peut s'agir :
- d'une comparaison de degré (*Marie est sage mais Paul est plus sage.*) ➤ **XV-2.1** ;
- d'une comparaison de similarité (*Marie est majeure et Paul a le même âge.*) ➤ **XV-3.1**.

Le second élément de la comparaison, dans ces cas, est présent dans le contexte ou est implicite (*Il faudrait travailler plus.* 'plus que maintenant').

L'interprétation de ces structures peut être assez vague (*Ne faites pas la même erreur !* 'que vous avez faite', 'qu'un autre a faite').

Les constructions comparatives apparaissent souvent sans subordonnée en *que*. Il peut s'agir de comparaison de degré **41a** ou de similarité **41b** **41d**. Le comparant est alors implicite, en contraste avec le premier : 'plus sage que de rester' **41a**, 'autrement qu'elle te parle aujourd'hui' **41b**, 'plus que

vingt ans' **41c**. En **41d**, les deux éléments de comparaison sont implicites : 'de la même manière en 1970 qu'en 1962'.

41 **a** *Il trouve plus sage de battre en retraite, tout en bégayant quelques mots d'apaisement* [...]. (Robbe-Grillet, 1953)
b *Quand tu seras de nouveau célèbre, tu verras, elle te parlera autrement !* (Brisac, 1996)
c *Elle risquait* [*vingt ans et plus*]. (Poirot-Delpech, 1984)
d *Regardez les Beatles en 1962 et les Beatles en 1970. Ils ont changé de coiffure. Ils ne s'habillent plus du tout de la même manière.* (*newsring.fr*, consulté en oct. 2012)

La subordonnée en *que* est facultative ➤ **XV-2.2** ➤ **XV-3.1**. Son contenu est restitué à partir des éléments disponibles dans le contexte **41b** **41c**, un élément de la situation d'énonciation **42a** ou le savoir partagé entre locuteurs : si Paul et Marie sont connus pour être en compétition, la première comparaison s'interprète comme 'que Marie' et la seconde comme 'que Paul' en **42b**.

42 **a** [Pierre vient de passer sous une porte] *Paul est plus grand : il aurait du mal à passer.*
b *Paul est meilleur en français mais Marie est plus forte en maths.*
c *Jean est plus en forme aujourd'hui.*

Dans tous les cas, les éléments retenus appartiennent à un ensemble d'alternatives, qui permet un parallélisme entre deux situations et au moins un élément de contraste. Par exemple, en **41a**, une alternative naturelle à *être sage de battre en retraite* sera de ne pas battre en retraite, en **41b**, c'est la circonstancielle de temps qui oriente l'interprétation. Parfois, plus d'une interprétation est possible : **42c** peut signifier 'qu'il ne l'était avant' ou 'qu'un autre l'est aujourd'hui'.

> *L'omission de la subordonnée et le nombre de protagonistes de la comparaison*
>
> Quand la subordonnée est omise, on a tendance à restituer un seul élément implicite, par exemple 'qu'il n'en donne à sa fille' ou 'qu'il ne lui donne d'affection' en **43a**. Il est difficile de comprendre **43a** comme signifiant **43b**. En revanche, une subordonnée exprimée, avec ou sans verbe, permet deux éléments comparés **43b**, voire davantage **43c**.
> En **43b**, deux paires de protagonistes sont en contraste : l'argent et l'affection d'une part, Marie et Paul d'autre part. En **43c**, trois paires : Paul et Jeanne, Marie et Martin, l'enfance et l'adolescence.
>
> **43** **a** *Jean donne plus d'argent à son fils.*
> **b** *Jean donne plus d'argent à son fils* [*que* [*d'affection*] [*à sa fille*]].
> **c** *Paul s'est occupé de Marie dans sa tendre enfance,* [*comme* [*Jeanne*] [*de Martin*] [*à l'adolescence*]].

4.3.2. La comparaison de degré sans propriété gradable

Dans la comparaison de degré, la propriété gradable peut elle-même être omise. Elle est alors implicite ou présente dans le contexte : 'encore moins confiance à Marie' **44a**, 'plus grande encore' **44b**. Cette omission peut s'accompagner de celle de la subordonnée **44b** ou non **44c**.

44 **a** *Je ne fais confiance à personne, et encore moins à Marie.*
b *Paul est grand, Marie plus encore.*
c *Les enfants sont grands, Marie plus que son frère.*

L'adverbe comparatif peut précéder **44a** ou suivre **44b** l'élément résiduel (Marie), avec ou sans subordonnée **44c**. L'omission de l'élément gradable (adjectif, nom, verbe) peut s'accompagner d'une ellipse, comme celle du verbe *être* **44c**, du sujet et du verbe **45** ➤ **XVI-6.2**.

45 **a** *J'aime Paul, et plus encore, Marie.*
b *J'aime Paul, et plus encore que Paul, Marie.*

> *L'omission de l'élément gradable et la subordination*
>
> Une construction comparative sans adjectif peut être subordonnée, du moins pour certains locuteurs **46a**. Certains locuteurs acceptent également la subordination avec la construction adjectivale **46b**, tandis que tous l'acceptent avec une construction verbale **46c**.
>
> **46** **a** % *Marie est grande et je crois que* [*Paul plus encore*].
> **b** % *Marie est grande et je crois que* [*Paul plus grand encore*].
> **c** *Marie est grande et je crois que* [*Paul est plus grand encore*].

4.3.3. Les constructions comparatives à ellipse périphérique

Comme dans les coordinations ➤ XVI-6.2.1, on trouve aussi des constructions avec ellipse périphérique, dans les constructions comparatives de similarité **47a** ou de degré **47b**. Dans ce cas, c'est la principale qui est incomplète, et la subordonnée, complète. L'on restitue ainsi dans la première un complément nominal ('je ne prends aucune part…') **47a** ou une complétive ('j'ai été surpris que vous m'ayez cité…') **47b**.

47 **a** *« Je ne prends, comme je n'ai jamais pris,* [*aucune part à des mises en cause personnelles et à une campagne dont on voit bien l'objectif*] *», assure-t-il, en tant que membre du secrétariat du comité central* […]. (*Le Monde*, 14 janv. 1990)

b *J'ai été surpris autant qu'honoré* [*que vous m'ayez cité dans votre « appel pour un quart d'heure laïc à la télévision » dans* Le Monde *du 31 décembre 1989*]. (*Le Monde*, 14 janv. 1990)

XV-5

Le superlatif

Le superlatif est formé sur le comparatif, souvent précédé de l'article défini (*le*). Il peut être :
– adjectival (*le plus grand*, *le meilleur*) ;
– adverbial (*le plus doucement*, *le mieux*).
On distingue superlatif d'infériorité (*le moins grand*) et superlatif de supériorité (*le plus grand*).
Le superlatif adjectival peut varier en genre et en nombre (*la plus grande*, *les plus grands*). Il permet au syntagme nominal d'identifier le ou les individus qui ont une certaine propriété au plus haut ou au plus bas degré, dans un ensemble implicite (*Paul est le plus grand.*) ou explicite (*Paul est le plus grand des élèves.*).
Le superlatif adverbial permet à la phrase d'identifier une ou plusieurs situations qui partagent une même propriété au plus haut ou au plus bas degré (*C'est Marie qui parle le plus doucement.*).

SUPERLATIF	FORME	INFÉRIORITÉ	SUPÉRIORITÉ
adjectival	(*le*) *plus* + adj., (*le*) *meilleur*, (*le*) *moins* + adj., (*le*) *pire*	*l'arbre le moins grand* *le moins grand des arbres* *les moins belles feuilles*	*l'arbre le plus grand* *le plus grand des arbres* *les plus belles feuilles*
adverbial	*le plus, le moins, le mieux*	*Elle travaille le moins.* *Il court le moins vite.* *le moins de soucis*	*Elle travaille le plus.* *Il court le plus vite.* *le plus de soucis*

Tableau XV-6. *Les principales formes du superlatif*

5.1. La syntaxe du superlatif

Le superlatif adjectival (*le meilleur*, *le plus grand*) est formé sur un adjectif comparatif. Précédé de l'article défini, il constitue un syntagme nominal sans nom ➤ IV-7.1 qui peut être :
– sujet ([*Le plus grand*] *est parti.*) ;
– attribut (*Paul est* [*le plus grand*].) ou complément de verbe (*Je prendrai* [*le meilleur*].) ;
– complément de préposition (*pour* [*le plus grand*]) ;
– épithète après le nom (*l'homme* [*le plus grand*]).
Il peut aussi être employé sans article, comme épithète prénominale ; il est alors inclus dans un syntagme nominal défini introduit :
– par un article défini (*le* [*plus grand*] *atout*, *les deux* [*plus grands*] *atouts*) ;
– par un déterminant possessif (*mon* [*plus grand*] *regret*, *mes* [*meilleurs*] *amis*).
L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom modifié (*la* [*plus belle*] *rose*, *les* [*plus grands*] *chevaux*) ou sous-entendu. L'article s'accorde également, sauf s'il s'agit de l'adverbe superlatif *le plus* avec un adjectif attribut (*C'est en été que les roses sont* [*le plus*] *belles.*).
Le superlatif adverbial (*le plus*, *le mieux*, *le plus vite*) est formé sur un adverbe comparatif et peut être :
– complément (*C'est Paul qui gagne* [*le plus*].) ;
– ajout à un verbe (*Il travaille* [*le plus*] *le matin.*) ou à une autre catégorie (*le plus vite*, *le plus en retard*) ;
– introducteur d'un syntagme nominal pluriel (*le plus d'élèves*) ou singulier (*le plus de chance*).
Le superlatif peut être suivi d'un complément (*le plus grand* [*des élèves*]) ou d'un ajout (*le plus jeune* [*à répondre*]) qui précise l'ensemble de référence considéré, ou d'un ajout à valeur intensive (*le plus vite* [*du monde*], *le moins grand* [*possible*]).

Le terme *superlatif absolu* est parfois utilisé à tort pour la forme du haut degré (*très beau*) et *superlatif relatif* pour ce que nous appelons *superlatif* ➤ VIII-7.1.1. Nous ne suivons pas cette terminologie, héritée de la grammaire latine.

5.1.1. Qu'est-ce que le superlatif ?

Qu'est-ce que le superlatif adjectival ?

Le superlatif adjectival est formé sur le comparatif de supériorité **1a** ou d'infériorité **2b** > XV-2.1, habituellement précédé de l'article défini (*le*, *la* et *les*). Quand il existe une forme comparative de l'adjectif dite *synthétique* (*meilleur*, *moindre* et *pire*) **1c** > XV-1.1.2, le superlatif se construit avec celle-ci **1d**.

1 a *Cette maison est plus grande.* COMPARATIF
b *Cette maison est [la plus grande].* SUPERLATIF
c *Ton exemple est meilleur.* COMPARATIF
d *Ton exemple est [le meilleur].* SUPERLATIF

Le superlatif désigne, au sein d'un ensemble de comparaison, l'élément qui a, au plus haut ou au plus bas degré, une certaine propriété. On distingue le superlatif de supériorité **1b** **1d** et d'infériorité **2a**. Par exemple, **1b** désigne dans un ensemble de maisons celle qui a la plus grande taille, et **2a** dans le même ensemble, celle qui a la plus petite.
Lorsque l'adjectif est précédé de l'article indéfini **2c** **2d** ou sans déterminant **2b**, il s'agit du comparatif et non du superlatif.

2 a *Cette maison est [la moins grande].* SUPERLATIF
b *Cette maison est moins grande.* COMPARATIF
c *Je cherche une plus grande maison.* COMPARATIF
d *Voici un meilleur exemple.* COMPARATIF

C'est seulement lorsqu'il précède le nom que l'adjectif au superlatif est sans article. L'article défini est alors celui du syntagme nominal **3a** et peut alterner avec le possessif **3b**.

3 a *C'est le [plus beau] film que j'aie jamais vu.*
b *J'ai dit que dans les pays du Sud, il y a des taxis partout, j'ai dit que les taxis étaient mon [plus grand] luxe.* (Brisac, 1996)

Qu'est-ce que le superlatif adverbial ?

Les adverbes comparatifs (*plus*, *moins* et *mieux*) donnent aussi lieu à un superlatif en s'agglomérant à *le* (*le plus*, *le moins* et *le mieux*) **4a** **4b** **4c**. *Le plus* et *le moins* modifient un adverbe ou une autre catégorie (*le plus doucement*, *le plus loin*).
La présence du superlatif permet de désigner, en **4a**, parmi les instants (ou situations) que le locuteur souhaite revivre, celui qui a cette propriété au plus haut degré. En **4b**, la comparaison se fait entre les moments de la journée où Paul travaille, et le superlatif indique le moment où le travail a la meilleure qualité. En **4c**, le superlatif isole parmi les situations auxquelles Nicolas s'attendait à divers degrés celle qui possède le degré le plus faible d'anticipation. Enfin, en **4d**, le superlatif isole parmi les manières possibles d'aborder une femme, qui correspondent à autant de situations, celle qui est la plus *bête*, c'est-à-dire en l'occurrence la plus simple.

4 a *C'est un des instants de ma vie que je souhaiterais [le plus] de revivre.* (Gide, 1951a)
b *Paul travaille [le mieux] le matin.*
c *Nicolas tremblait, mais il arriva ce à quoi il s'attendait [le moins]* […]. (Carrère, 1995)
d *J'avais enfin abordé Monique, [le plus] bêtement du monde* […]. (Bazin, 1950)

> Superlatif et comparatif > XV-1.3

5.1.2. L'article défini et le superlatif

Le plus *et* le moins*, adverbes agglomérés ?*

Dans le superlatif adjectival, l'article défini ne peut pas être séparé de *plus* ou *moins* par un autre adverbe **5a**. S'il l'est, il s'agit alors du comparatif et l'interprétation superlative disparait **5b**.

5 a * *Cette maison est [la beaucoup plus grande].*
b *Les autres, les plus âgés, les nettement plus gros que moi, le Tigré, Qu'une-Oreille, j'avais fichtrement envie de m'y frotter.* (Forlani, 1989)

Mais il peut en être séparé par un cardinal **6a**, plus rarement par un ordinal **6b**, et peut parfois être remplacé par le possessif **6d**. *Le* est donc l'article ordinaire dans le superlatif adjectival, et, comme lui, varie en genre et en nombre **6a 6c**.

6 **a** *Ils sont les deux [plus grands] mathématiciens de cette génération en France.* (L. Schwartz, 1997)
b [Titre] % *Le deuxième [plus gros] œuf jamais découvert a été pondu par un reptile marin de plus de 6 mètres (sans la queue)* (*sudouest.fr*, 17 juin 2020)
c *Ces élèves sont [les deux plus grands].*
d *Le mien, de défaut, mon [plus néfaste], c'est d'aimer être aimée par des êtres séduisants qui pourraient être ou mon père ou ma mère.* (Forlani, 1989)

En revanche, dans le superlatif adverbial **7a**, *le* est invariable et ne peut pas être séparé de *plus* **7b** ou *moins* **7c**. Nous considérons dans ce cas *le plus*, *le moins* et *le mieux* comme des adverbes agglomérés ➤ **XV-5.1.5**. Comme les autres adverbes, ils peuvent se placer entre l'auxiliaire et le participe passé sans frontière prosodique **7d 7e** ➤ **VIII-1.1.2**.

7 **a** *Paul travaille [le plus] vite.*
b * *Paul travaille le beaucoup plus vite.*
c * *Paul travaille le toujours moins.*
d *Paul a [le plus] travaillé.*
e *C'est Paul qui a [le mieux] répondu.*

> *Le superlatif et la coordination*
>
> Dans le superlatif adjectival, l'article défini doit être répété dans une coordination **8a 8b**. En revanche, la séquence *le plus* n'est pas toujours répétée, et peut être partagée par plusieurs adjectifs **8c 8d** ou plusieurs adverbes **8e**.
>
> **8** **a** *« C'est le jour le plus court, le plus moche et le plus froid du monde », a dit Eugenio avec une satisfaction évidente.* (Brisac, 1996)
> **b** * *C'est le jour le plus court, plus moche et plus froid du monde.*
> **c** *Le plus sec des hommes, le plus inhabile à exprimer ses sentiments, le plus empêtré par les gestes chaleureux, le plus célibataire, solitaire, égoïste ou maladroit des hommes, il lui faut bien respirer de temps à autre.* (Nourissier, 1968)
> **d** *La peine capitale est le châtiment le plus cruel, inhumain et dégradant qui soit* […]. (*amnesty.org*, 25 janv. 2017)
> **e** *Comment arriver à une bonne maitrise de l'anglais le plus rapidement et efficacement possible ?* (*englishtown.fr*, 14 juin 2012)
>
> *Le superlatif adjectival et le déterminant démonstratif*
>
> Quand le nom est précédé d'un superlatif adjectival, l'article défini n'alterne pas avec le déterminant démonstratif. En **9a** et **9b**, l'adjectif est compris comme un comparatif. En **9c**, *plus* est un nom modifié par l'adjectif *indéniable*.
>
> **9** **a** *Mais, de temps en temps, un peu comme aux vingt-quatre heures du Mans si vous voulez, ces couples – ces jeunes et ces [moins jeunes] – viennent près de nous faire « un tour de Billy ».* (Vautrin, 1974)
> **b** *Cette [plus grande] maîtrise des sociétés forestières sur le milieu naturel s'affirme aussi bien vis-à-vis des espèces sauvages que des espèces cultivées.* (Lévi-Strauss, 1958)
> **c** *Isolation des combles : un [plus] indéniable pour réduire la facture chauffage.* (*terredopalehabitat.fr*, 14 oct. 2016)

Le superlatif adjectival sans l'article défini

Dans quelques constructions cependant, le superlatif n'est pas accompagné de l'article. Ce dernier est amalgamé aux prépositions *à* **10a** et *de* **10b** ➤ **VII-5.1.2**.

10 **a** *Je parlerai au [plus grand] des élèves.*
b *Je me souviens du [plus petit] détail.*

Il est absent dans la tournure *ce que… de plus/moins* + adjectif **11a**, *ce que… de mieux/pire* **11b**, et peut l'être également dans des énoncés optatifs sans verbe **11c**. Enfin, l'article peut être absent dans des syntagmes apposés **11d** ➤ **IV-5.4**.

11 **a** *J'aurais donné ce que j'ai de [plus cher] pour qu'elle me laisse seul, hypothèse gratuite, monsieur Jean, puisque je ne possède rien.* (Salvayre, 1995)
b *Ajoutez ce qu'il y a de [mieux], supprimez ce qu'il y a de [pire].* (*devenez-meilleur.com*, consulté en oct. 2018)

c [*Meilleurs*] *vœux !*
d […] *il développe des relations étroites avec V. P. et I. S., PDG de R., deuxième* [*plus grand*] *producteur de pétrole russe.* (*la-croix.com*, 14 déc. 2016)

➤ Syntagme nominal sans déterminant ➤ V-1.4

5.1.3. Le syntagme avec superlatif adjectival

Les fonctions syntaxiques du superlatif adjectival

Les adjectifs susceptibles de varier en degré, ou gradables, ont un superlatif. Comme l'adjectif, le superlatif adjectival peut être une épithète antéposée **12a 12b**, postposée **12c 12d** ➤ XVII-4.1 ou bien une apposition **12e** ➤ VI-4.2.1.
En tant qu'épithète, il peut précéder le nom ➤ VI-4.1.1 et l'article **12a** ou le déterminant possessif **12b** sont alors ceux du syntagme nominal ➤ XV-5.1.2. Après le nom, il est toujours précédé de *le* **12c 12d**, même s'il est apposé à un indéfini **12e**.

12 a […] *car elle manifeste le* [*plus vif*] *intérêt pour le personnage.* (Salvayre, 1995)
b *J'avais mis mes* [*plus belles*] *sandales.*
c *Indiquez-moi le chemin* [*le plus court*].
d *« Qu'est-ce que vous lui avez fait, exactement ? », ai-je demandé au vétérinaire, de ma voix* [*la plus sophistiquée*]. (Brisac, 1996)
e *« C'est une discipline, dit-elle,* [*la plus dure*], *conserver le sommeil, qui est fait de confiance. »* (Brisac, 1996)

En dehors de ses emplois comme épithète prénominale, le superlatif adjectival est en fait un syntagme nominal sans nom ➤ IV-7.1. Il a les mêmes fonctions qu'un syntagme nominal ordinaire ➤ IV-6 : il peut être épithète après le nom **12d** ou apposé **12e**, mais aussi sujet **13a**, complément de verbe **13b**, complément de préposition **13c**, attribut du sujet **13d** ou du complément **13e**.
Il renvoie généralement à un nom implicite **13a 13b** ou présent ailleurs dans la phrase : les iles **13c**, les moines **13d** et les personnages **13e**.

13 a *On écarte dix fois les rideaux pour vérifier que la pluie tombe toujours, inlassable, méticuleuse, sans paraître jamais faiblir.* [*Les plus fragiles*] *s'y laissent prendre : c'est à la sortie des mois noirs qu'on se jetait dans le puits.* (Rouaud, 1990)
b *Nous avons récompensé* [*les plus jeunes*].
c *Sous la bille, il se trouve mieux que dans* [*la plus sauvage* [*des îles*]]. (Bienne, 1990)
d […] *celui des moines qui m'est* [*le plus hostile*], *ou* [*le moins favorable*] […]. (Rolin, 1996)
e *Dans les scènes où je les trouve* [*les plus drôles*], *les personnages sont filmés à l'épaule, en plan à deux.* (*next.liberation.fr*, 29 sept. 2010)

L'accord de l'adjectif dans le superlatif adjectival

L'adjectif épithète s'accorde en genre et en nombre avec le nom modifié **12a 12b 12d**. Dans certains cas, il s'accorde en genre avec le nom qui indique l'ensemble de comparaison : le nom du complément en *de* ('l'ile la plus sauvage') **13c** ou un nom présent dans le contexte ('les personnages les plus drôles') **13e**.
Quand le syntagme nominal sans nom a une interprétation générale, il est au masculin s'il s'agit des humains en général **13a**, ou au féminin **14a** si l'ensemble est restreint aux femmes. Enfin, s'il s'agit du locuteur **14b** ou de l'interlocuteur **14c**, l'adjectif s'accorde selon le genre social, homme en **14b**, femme en **14c**, et l'on parle parfois d'accord *sémantique* ➤ III-3.2.4.

14 a *Qui sera* [*la plus belle*] *ce soir ?*
b *Je suis* [*le plus grand*].
c *Vous êtes* [*la plus grande*] *!*

L'accord de l'article dans le superlatif adjectival

L'article s'accorde en genre et en nombre quand le superlatif est épithète **12c 12d 15a** ou apposé **12e**.
Au singulier, il s'accorde en genre avec le nom indiquant l'ensemble de comparaison, présent dans le contexte, c'est-à-dire *maison* en **15b**, ou avec le nom inclus dans le complément partitif, en l'occurrence *ville* ou *village* en **15c**.

15 **a** […] *Dia, le journaliste à l'œil injecté de sang, était sur le point de se rendre à Ziguinchor, la ville* [*la plus proche de la frontière*] […]. (Rolin, 1996)
b *Regarde cette maison, c'est* [*la plus belle de Paris*]. (Brisac, 1996)
c *la plus belle des villes, le plus beau des villages*
d *L'argent est* [*la plus funeste des inventions de génie*]. (d'Ormesson, 1993)
e * *L'argent est le plus funeste des inventions.*

Cependant, si le superlatif est attribut, soit l'article s'accorde avec le nom complément *invention* **15d 15e** ou le nom sous-entendu *fille* ou *femme* **16a**, soit *le* reste invariable, au masculin singulier **16b 16c**. Dans ces derniers cas, il ne s'agit plus en réalité d'un syntagme nominal sans nom, mais d'un adjectif modifié par le superlatif adverbial (*le plus*, *le moins*) ➤ **XV-5.2.3**.

L'interprétation est différente : dans le premier cas, il s'agit de comparer des entités ou des individus selon la propriété adjectivale, dans le second, ce sont les degrés de cette propriété qui sont comparés entre eux. Ainsi, **16b** dit que les rigueurs militantes sont toujours soumises aux tentations, mais c'est au printemps qu'elles le sont le plus. **16c** compare le degré d'accessibilité des matières premières en fonction des lieux.

16 **a** *Ce soir, je serai* [*la plus belle*].
b *C'était le printemps, l'époque de l'année où les rigueurs militantes étaient* [*le plus*] *soumises à d'insinuantes tentations.* (Rolin, 1996)
c *Mais la production des matières premières était encore dans l'enfance. On les prenait là où elles étaient* [*le plus*] *accessibles* […]. (Rousseau, 1967)
d *Quelle équipe est* [*la plus en forme*] *?* (*coeursdefoot.fr*, 16 juin 2017)
e *C'est au printemps que les joueuses sont* [*le plus en forme*].

Il en va de même du superlatif construit autour d'un participe ou d'un syntagme prépositionnel : quand il est épithète (*les joueurs les plus en forme*, *les tours les plus réussis*) ou attribut **16d**, l'article s'accorde, mais pas quand il s'agit du superlatif adverbial **16e**.

La structure syntaxique et l'accord du superlatif

Le superlatif adjectival est un syntagme adjectival quand il est épithète avant le nom **17a**, un syntagme nominal ailleurs **17b 17c**. La structure syntaxique est également différente selon l'accord : superlatif adjectival et syntagme nominal sans nom en cas d'accord **17c**, superlatif adverbial et syntagme adjectival si *le* est invariable **17d**.

17 **a** *C'est* [*la* [*plus belle* $_{SA}$] *fille* $_{SN}$].
b *C'est la fille* [*la* [*plus belle* $_{SA}$] $_{SN}$].
c *C'est là qu'elle est* [*la* [*plus belle* $_{SA}$] $_{SN}$].
d *C'est là qu'elle est* [[*le plus* $_{Adv.}$] *belle* $_{SA}$].

La structure syntaxique du superlatif adjectival

La ➤ **figure XV-8** présente trois exemples de structures avec superlatif adjectival. Dans la première, c'est un syntagme adjectival, en fonction d'épithète prénominale. Dans les deux autres, c'est un syntagme nominal sans nom ➤ **IV-7.1**, en fonction d'épithète, accompagné d'un complément en *de* dans la dernière ➤ **IV-7.4.1**.

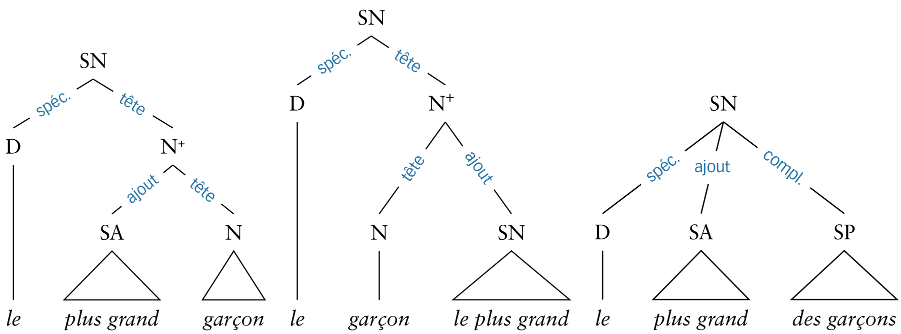


Figure XV-8. *La structure de superlatifs adjectivaux*

Le superlatif et l'adjectif nominalisé

Il ne faut pas confondre le superlatif adjectival, qui forme un syntagme nominal sans nom, et le cas où l'adjectif invariable, précédé d'un article, est devenu un nom **18a** ➤ VI-1.1.1. Certains superlatifs peuvent aussi donner lieu à un nom invariable **18b**, et parfois prendre un complément en *de* **18c** ➤ VI-4.1.3.

18 **a** *L'important, c'est de persévérer.*
b *Le plus important, c'est de persévérer.*
c *Au plus profond de mon être, je ressens l'allégresse.* (Lanzmann, 1994)

5.1.4. Les compléments et ajouts du superlatif adjectival

Le superlatif peut être suivi d'un complément ou d'un ajout qui précise l'ensemble de comparaison considéré : un complément en *de* ou *d'entre* **19a**, un ajout temporel **19b**, un infinitif en *à* **19c** ou une relative au subjonctif **19d** ➤ XIII-4.1.3.

19 **a** *Paul est le meilleur [de la classe], le plus grand [d'entre nous].*
b *La revanche de 1974, l'opposition entre les deux équipes les plus imposantes [du moment].* (*sofoot.com*, 30 juin 2012)
c *Paul est toujours le plus rapide [à répondre].*
d *Ce gâteau est le meilleur [que j'aie mangé depuis longtemps].*

Le complément du superlatif adjectival

Un complément prépositionnel peut désigner l'ensemble de comparaison : c'est un complément en *de* partitif **20a** ou un complément en *parmi* et *d'entre*, prépositions toujours suivies du pluriel **20b**, et parfois d'un pronom **20c**.
L'ensemble de comparaison peut être précisé davantage par d'autres compléments, également introduits par *de*, mais contenant d'autres types de noms, souvent collectifs **20d** ou désignant le tout auquel appartient l'ensemble **20e**.

20 **a** *J'étais près de céder à la plus abominable [des tentations].* (Aymé, 1950)
b *Je sais maintenant qu'il a été le plus beau et le plus désiré [d'entre les hommes]* […]. (Yourcenar, 1978)
c *Cela dissuadait même les plus crânes [parmi nous] qui auraient voulu s'aventurer dans ce no man's land replié sur ses trésors rouillés.* (Makine, 1995)
d *Paul était le plus brillant [de leur groupe], Hervé l'adorait.* (Kristeva, 1990)
e […] *c'était indéniablement une grande famille bourgeoise de province, la famille la plus respectée [du village], avec sa figure prestigieuse de père chirurgien au chef-lieu.* (Guibert, 1990)

Les ajouts au superlatif adjectival

Un ajout peut indiquer l'ensemble de comparaison en précisant une propriété ; il s'agit souvent d'un infinitif en *à*, qui caractérise le superlatif **21a** **21c** et non pas l'adjectif seul **21b**.

21 **a** *Il n'est pas le plus jeune [à avoir marqué un but].* (*footlille.com*, 3 juil. 2012)
b ** Il n'est pas jeune [à avoir marqué un but].*
c *Le plus récent [à avoir rejoint cette catégorie] est le Soudan du Sud.* (*unmultimedia.org*, 26 mai 2016)

➤ Complément d'adjectif à l'infinitif (*rapide à répondre*) ➤ VI-3.2.1 ➤ tableau VI-6

Mais la plupart du temps, l'ajout sert à élargir l'ensemble de comparaison et fonctionne comme un intensifieur : il peut s'agir de syntagmes prépositionnels, comme *d'entre tous*, *du monde*, *au monde* **22a** **22b**, de l'adjectif invariable *possible* **22c**, d'une relative souvent au subjonctif, comportant le verbe *pouvoir* **22d** ou l'adverbe *jamais* **22e**.

22 **a** […] *je continuais inlassablement de quérir son sentiment, [le plus précieux et le plus haïssable d'entre tous], sa peur et sa convoitise.* (Guibert, 1990)
b *C'était un homme que l'amour a charmé presque autant que la gloire, qui a aimé toute sa vie et qui était [le plus tendre du monde]* […]. (d'Ormesson, 1993)
c […] *je me suis fait [le plus minuscule possible].* (Boudard, 1995)
d *Je ne te demande rien pour moi car tu m'as déjà donné [la plus grande satisfaction qu'un médecin puisse recevoir, celle d'avoir mis mon expérience au service d'une vie].* (Lanzmann, 1994)
e *Il était déjà l'être [le plus courageux que j'aie jamais rencontré].* (Duras, 2006)

➤ Emploi non négatif de *jamais* ➤ X-4.3.1

En dehors de ces ajouts qui suivent toujours le syntagme au superlatif, l'intensification peut être exprimée également par des syntagmes prépositionnels s'antéposant au syntagme, tels que *de beaucoup* **23a** ou *de loin* **23b**, comme avec le comparatif ➤ **XV-2.1.2**.

23 **a** *Il est [de beaucoup] le plus jeune.*
b *Et au sein de l'Île-de-France, Paris est la zone où le niveau de mixité est [de loin] le plus élevé* [...]. (*liberation.fr*, 24 oct. 2013)

> *Les ajouts aux adjectifs d'ordre*
>
> Outre le superlatif, le même type d'infinitif en *à* ou de relative au subjonctif peut apparaitre avec des adjectifs d'ordre, qui supposent également un ensemble de référence : *le premier*, *le dernier*, *le seul* (*Fra Angelico, de loin, c'était le moins antipathique de toute la tribu, le seul à ne pas me faire peur.*, Forlani, 1989) ➤ **VI-5.2**.

5.1.5. Le superlatif adverbial

Certains adverbes ont un superlatif, en particulier les adverbes de manière (*discrètement*) **24a**, de fréquence (*souvent*) **24b** et de degré (*faiblement*) **24c**. Il s'agit essentiellement d'adverbes gradables, c'est-à-dire pouvant varier en intensité. En **24d**, *le plus*, superlatif de degré, modifie un verbe pouvant varier en intensité.

24 **a** *Après avoir éteint la lumière, je me glissai [le plus discrètement possible] contre lui* [...]. (Roze, 1996)
b *On est en retard, c'est la phrase que tu répètes [le plus souvent].* (Brisac, 1996)
c *C'étaient les jeunes qui protestaient [le plus faiblement].*
d *Et tu sais qui j'envie [le plus au monde] ?...* (Poirot-Delpech, 1984)

Il en va de même de certaines prépositions et syntagmes prépositionnels (*le plus à l'écart*, *le plus tard*) ➤ **VII-3.3.1**.

Les fonctions syntaxiques du superlatif adverbial

Le superlatif adverbial occupe les fonctions et les positions des adverbes de degré ➤ **VIII-3.2** ➤ **VIII-7.3** : complément de verbe **25a**, ou ajout à des expressions de diverses catégories, comme le verbe **25b**, l'adjectif invariable **25c**, l'adverbe **25d**, le syntagme prépositionnel **25e**, le nom prédicatif **25f**. L'expression modifiée est généralement gradable, c'est-à-dire susceptible de varier en intensité **25c** **25d** **25e** **25f**. S'agissant d'un verbe, il peut s'agir aussi d'une variation en quantité **25a**, comme avec *beaucoup*.

25 **a** *C'est Paul qui gagne [le plus].*
b *C'est Paul qui travaille [le mieux].*
c *Les enfants criaient [[le plus] fort]* $_{\text{SA}}$].
d *Paul travaille [[le plus] vite* $_{\text{SAdv}}$].
e *Paul était [[le moins] en avance* $_{\text{SP}}$].
f *C'est Paul qui a [[le plus] faim* $_{\text{SN}}$].

➤ Adjectif invariable ajout au verbe (*crier fort*) ➤ **VI-4.2.3**

Le plus *ou* le moins *introducteur de syntagme nominal*

Les superlatifs agglomérés *le plus* et *le moins* peuvent également être suivis de *de* + nom et introduire un syntagme nominal indéfini singulier **26a** ou pluriel **26b**, avec la fonction *spécifieur*, tout comme *beaucoup* et d'autres adverbes de degré ➤ **V-5.4** ➤ **VIII-7.3.2**. *Le* est invariable, contrairement à l'article du superlatif adjectival, même avant un nom pluriel. L'ensemble forme un syntagme nominal indéfini, comme en témoigne sa présence après un verbe impersonnel **26c**.

26 **a** *Mais c'est peut-être dans les détails de confort qu'on trouve [le plus de variété et de recherche].* (Tinard, 1951)
b [...] *il faisait son éducation de naturaliste en récoltant et en dessinant, d'une main remarquablement sûre, [le plus de plantes et d'animaux possible]* [...]. (Febvre, 1952)
c *Quel est le chant du Paradis où il y a [le plus de métaphores musicales] ?* (Sollers, 1987)

Comme *beaucoup*, *le plus* et *le moins* peuvent être séparés du nom par un participe passé **27a** ou un infinitif **27b**, dans la construction dite *quantification verbo-nominale* ➤ **V-5.4.3**.

27 **a** *C'est Paul qui a [le moins] acheté de livres.*
b *C'est Paul qui doit [le plus] faire d'efforts.*

Les compléments et ajouts au superlatif adverbial

Le superlatif adverbial est parfois accompagné d'un complément en *de* pluriel, dit *partitif*, qui précise l'ensemble de comparaison **28a**. Comme le superlatif adjectival, il est souvent associé à l'ajout *possible* **28b** ou *du monde* **28c**, qui ont aussi un effet d'intensification ou de degré extrême. *Possible*, étant un adjectif invariable dans cet emploi, peut lui-même être au superlatif **28d**.

28 **a** *Il travaille le mieux [de tous les élèves].*
b *Mais pourquoi ? a-t-il chuinté, en faisant durer [le plus longtemps possible] la dernière diphtongue.* (Brisac, 1996)
c *Cela s'arrange [le plus simplement du monde].* (Genevoix, 1950)
d […] *j'ai remplacé [le plus possible] l'esclave par des colons libres.* (Yourcenar, 1951)

Par ailleurs, il apparait souvent dans une construction clivée **29a**, dans une relative en *ce qui* ou *celui qui* **29b**, qui permettent de préciser l'ensemble de comparaison ➤ XV-5.2.3.

29 **a** *Ce qui nous frappa [le plus] fut la photo d'un bateau américain en flammes dont je peux encore citer de mémoire la légende* […]. (Roze, 1996)
b *Cependant, les sujets qui l'absorbèrent [le plus longtemps] furent, naturellement, ceux qui lui tenaient [le plus] à cœur* […]. (de Gaulle, 1956)

> *Le syntagme prépositionnel superlatif en* au
>
> Certains syntagmes prépositionnels en *au* sont des superlatifs, plus ou moins figés, en fonction d'ajout. Sont ainsi figés *au plus juste*, *au plus loin*, *au plus tard*, *au plus mal*, *au plus près*, *au plus pressé*, *au plus tôt*, *au plus vite* et *au mieux* **30**.
>
> **30** **a** *Il était également très frappant que les déplacements des fils aînés* […] *se fissent selon des trajectoires calculées [au plus juste] et rigoureusement invariables, comme s'ils se déplaçaient sur des rails.* (Rolin, 1996)
> **b** *Rien de bien savant, plutôt une utilisation intelligente de la topographie par les prêtres et les croque-morts qui inhumaient [au plus pressé] comme [au plus simple].* (Lanzmann, 1994)

5.2. L'interprétation du superlatif

Le superlatif permet de décrire l'entité qui possède une certaine propriété au plus haut ou au plus bas degré, dans un ensemble explicite ou implicite. Les entités peuvent être :
– des individus (*Paul est le plus grand.*) ;
– des objets (*C'est Paul qui a le plus de billes.*) ;
– des situations (*C'est en été qu'on boit le plus.*).
La propriété peut varier en intensité (*C'est Paul qui souffre le plus.*), en quantité (*le plus de billes*) ou en fréquence (*C'est Paul qui voyage le plus.*).
L'ensemble de comparaison est exprimé par le nom modifié (*le plus grand arbre*), par le complément en *de* (*le plus grand de la classe*), par un nom présent dans le contexte, ou il peut rester implicite (*Je suis le plus fort !*).
Le superlatif adjectival peut être au pluriel (*les deux plus grands arbres*) ; sans cardinal, il a alors une interprétation assez vague (*les plus grands arbres*).
Certains syntagmes nominaux singuliers avec ajout en *de* ont une interprétation proche du superlatif comme *l'employé du mois* ('le meilleur employé du mois'), *la catastrophe du siècle* ('la pire catastrophe du siècle').

5.2.1. L'interprétation du superlatif adjectival singulier

Le superlatif compare les éléments d'un ensemble pour identifier celui qui a une certaine propriété au plus haut degré **31a** ou, inversement, au degré le plus bas **31b**. En **31a**, la propriété est la beauté, l'ensemble, les maisons de Paris, et l'élément identifié, *cette maison*. En **31b**, la propriété est d'être antipathique, l'ensemble, les membres de la tribu, et *Paul*, l'élément identifié.

31 **a** *Cette maison est [la plus belle de Paris].*
b *Paul était [le moins antipathique de toute la tribu].*

Le domaine de comparaison du superlatif adjectival

L'ensemble de comparaison est défini en premier lieu par le nom que le superlatif modifie, qu'il le précède **32a** ou qu'il le suive **32b**, ici l'ensemble des filles (présentes dans le contexte), ou par un complément en *de* partitif, suivi d'un nom pluriel **32c** ou d'un nom collectif **31b**. Il peut être exprimé par un ajout partitif (*parmi les filles*) **32d** ou précisé par un ajout de lieu **31a**.

32 **a** *Alice est [la plus grande fille].*
b *Alice est [la fille la plus grande].*
c *Alice est [la plus grande des filles].*
d *Parmi les filles, Alice est [la plus grande].*

Lorsque l'ensemble n'est pas mentionné dans la phrase qui comporte le superlatif, l'interprétation doit faire appel au contexte : en **33a**, il s'agit des moribonds, qui sont mentionnés dans la phrase précédente ; en **33b**, il faut suppléer 'pays' à partir du sigle *PMA*, ou 'pays les moins avancés', qui est lui-même repris par *cette catégorie*. Il peut aussi rester vague ou implicite **33c**. Avec un ajout comme *imaginable*, *possible*, *du monde* **33d**, l'ensemble est élargi avec un effet de degré extrême.

33 **a** *Deux infirmiers les accompagnaient pour trier les moribonds : [les plus gravement touchés] seraient dirigés vers l'ambulance à l'entrée de la petite forêt, les autres on les évacuerait sur l'île.* (Rambaud, 1997)
b *La liste actuelle des PMA comprend 34 pays en Afrique, 13 en Asie et dans le Pacifique et 1 en Amérique latine. [Le plus récent] à avoir rejoint cette catégorie est le Soudan du Sud.* (*news.un.org*, 26 mai 2016)
c *Je suis [le plus fort] !*
d *Tandis que ce soir, je lui raconterai notre déjeuner, et ce sera [la plus belle surprise imaginable].* (Dutourd, 1967)

> *Le superlatif et la quantification*
>
> Le domaine de comparaison est parfois appelé *restriction* du superlatif, analogue au domaine du quantifieur *tous*. La construction superlative équivaut en effet à une comparative avec un quantifieur universel ➤V-6.2 : **31a** équivaut à 'cette maison est plus belle que toutes les autres maisons de Paris'. Comme avec le quantifieur, la comparaison est restreinte à l'univers du discours : **32a** n'est pas interprété comme la plus grande fille du monde mais comme la plus grande de l'ensemble de filles pertinent dans le discours.
> Plus précisément, le superlatif ne compare pas des individus ou des entités mais des degrés. Il réfère en fait au degré maximal (*le plus*) ou minimal (*le moins*) qui identifie l'élément en question. Par exemple, si Alice, Bérénice et Clarisse mesurent respectivement 1,70, 1,68 et 1,67 mètre (Alice est donc la plus grande et Clarisse la plus petite), **32a** dit qu'il existe au moins une taille (par exemple 1,69 ou 1,68 mètre) qu'Alice est la seule des trois à dépasser, alors qu'il n'existe aucune taille que Bérénice (ou Clarisse) serait la seule à dépasser. Si l'on ordonne les éléments de l'ensemble par rapport à cette taille, on dira que Bérénice est la deuxième plus grande.

Le superlatif singulier et l'unicité

Un syntagme nominal introduit par *le* ou *la* est généralement interprété comme référent à un individu unique : **34a** suppose que Jean n'a qu'une fille ➤V-3.2.2. Il en va de même du SN superlatif singulier, et c'est pour cette raison qu'il ne peut être introduit que par l'article défini ou le déterminant possessif ➤V-3.4.1. L'individu unique est identifié non seulement par le nom mais aussi par l'adjectif et tous les dépendants du nom : ainsi **34b** ne dit pas qu'Alice est la seule fille mais la seule fille de la classe qui dépasse une taille donnée. Lorsque le nom peut varier en genre comme *étudiant/étudiante* ➤IV-2.2.2, le superlatif peut être ambigu **34c** : soit l'ensemble de comparaison est celui de tous les étudiants de la classe (Alice est donc plus grande que les autres, y compris les garçons), soit l'ensemble est celui des étudiantes (Alice est seulement plus grande que les autres étudiantes).

34 **a** *La fille de Jean s'appelle Alice.*
b *La fille la plus grande de la classe s'appelle Alice.*
c *L'étudiante la plus grande de la classe s'appelle Alice.*

> *Le syntagme nominal superlatif est-il défini ?*
>
> Bien qu'introduit par l'article défini, le syntagme nominal comprenant un superlatif adjectival peut apparaitre dans certains contextes plutôt réservés aux indéfinis **35a** **35d** ➤V-1.2.2. Ainsi il peut suivre un verbe en construction impersonnelle **35b** ➤II-4.4.2 ou être complément d'*avoir* quand il s'agit d'une possession inaliénable **35c** **35e** ➤VI-4.3.2.

> **35** **a** *Dans ce jardin, il pousse des fleurs étranges*/* *les fleurs étranges.*
> **b** *Dans ce jardin, il pousse les fleurs les plus étranges.*
> **c** *Jean a la sœur la plus intelligente.*/# *Jean a la sœur intelligente.*
> **d** *Jean a une sœur intelligente.*
> **e** *Qui a la sœur la plus intelligente ?*/# *Qui a la sœur intelligente ?*

5.2.2. L'interprétation du superlatif adjectival pluriel

Lorsque le superlatif pluriel contient un numéral cardinal **36a**, il identifie les individus d'un ensemble, explicite ou implicite, qui dépassent une certaine valeur pour une certaine propriété. Comme pour le singulier, l'ensemble de comparaison est fourni par le nom dont l'adjectif est épithète et par un complément en *de* **36d**. Mais en dehors de ces cas, le superlatif pluriel est vague : en **36b**, on ne sait pas combien d'individus sont concernés, ni en **36c**, combien de montagnes.

36 **a** *les quatre plus grandes filles de la classe, les deux plus hautes montagnes du monde*
b *les plus grandes filles de la classe*
c *les plus hautes montagnes du monde*
d *les meilleurs d'entre nous*

Avec l'article défini pluriel, le syntagme nominal réfère à l'ensemble maximal : *les filles de la classe* désigne a priori toutes les filles de la classe ➤ V-3.2.2. Il n'en va pas de même avec le superlatif : sur une classe de 12 filles, par exemple, le superlatif peut désigner de 2 à 11 individus, et rien n'oblige à ce qu'elles aient toutes la même taille. Le nombre concerné dépend d'un seuil de valeur pour la propriété concernée (la taille, ici). Selon le niveau où est placé le seuil, le nombre d'individus désignés varie : plus il est bas, plus on retient d'individus.

> *L'interprétation collective ou distributive du superlatif pluriel*
>
> La comparaison sous-tend l'interprétation du superlatif, et comme elle, il peut mettre en jeu des pluralités ➤ XV-2.3.1. De façon générale, les syntagmes nominaux pluriels ont une interprétation collective **37a** ou distributive **37b** ➤ V-3.2.2. Il en va de même avec le superlatif. Dans l'interprétation distributive, chaque élément de l'ensemble est comparé individuellement au degré-seuil : l'ensemble décrit par *les plus grandes filles de la classe* comprend toutes les filles qui ont une taille supérieure à ce seuil, et exclut toutes celles qui ont une taille inférieure. Dans l'interprétation collective, l'ensemble est vu comme divisé au préalable en plusieurs sous-groupes distincts. Ainsi, en **37c**, la classe se divise en filles et garçons. On peut alors comparer les moyennes des notes des deux groupes (les filles et les garçons). D'autres mesures sont aussi envisageables pour la partition, par exemple utiliser les notes de l'individu le plus représentatif de chaque groupe, ou la note associée au meilleur élément du groupe, etc.
> De même en **37d**, on peut faire autant de groupes de valises que de possesseurs, et la phrase dit alors que le poids total des valises de Jean est supérieur au poids total de chaque autre groupe. L'interprétation distributive, elle, impliquerait que chaque valise de Jean est plus lourde que chacune des autres valises.
> Plus précisément, le superlatif pluriel désigne la pluralité maximale d'éléments d'un ensemble qui possède une propriété à un degré supérieur (ou inférieur) à un certain seuil. Dans son interprétation collective, il désigne l'unique sous-ensemble qui collectivement possède cette propriété à un degré supérieur (ou inférieur) à un certain seuil.
>
> **37** **a** *Les étudiants se sont rassemblés.*
> **b** *Les étudiants ont les yeux bleus.*
> **c** *Dans la classe, ce sont les filles qui sont les meilleures en maths.*
> **d** *Les valises de Jean sont les plus lourdes.*

5.2.3. L'interprétation du superlatif adverbial

Les adverbes au superlatif

Le superlatif construit sur un adverbe de manière s'interprète de façon similaire au superlatif adjectival ➤ XV-5.2.1, mais avec un ensemble de situations au lieu d'individus ou d'objets. Par exemple, **38a** décrit une situation de réponse qui, parmi un ensemble de réponses, est la seule qui dépasse un certain degré de rapidité, et la phrase ajoute qu'Alice est l'agent dans cette situation. Dans certains cas, les situations comparées comprennent le sujet de la phrase. Par exemple, en **38b**, les situations correspondent à toutes les fois où les personnages viennent sous la plume.

Dans le cas des adverbes de fréquence ou d'habitude (*le plus souvent*, *le plus rarement*, *le plus généralement*, *le plus habituellement*), il s'agit de comparer des fréquences, ou quantité d'occurrences d'un type de situation. Ainsi en **38c** sont comparées les répétitions de phrases par l'interlocuteur, et, parmi ces cas de répétition, la plus fréquente est *On est en retard*.

38 **a** *Alice a répondu* [*le plus rapidement*].
b […] *le personnage qui lui était venu* [*le plus naturellement*] *sous la plume* […] *était aux antipodes de lui-même* […]. (Pennac, 1989)
c *On est en retard, c'est la phrase que tu répètes* [*le plus souvent*]. (Brisac, 1996)

Le superlatif le plus, le moins *portant sur un verbe*

La forme adverbiale *le plus*, *le moins* portant sur un verbe ou un syntagme verbal s'interprète également comme comparant des situations. Les propriétés comparées sont alors les mêmes que celles qui entrent en jeu dans la comparaison de degré verbale ➤XV-2.3.3. En **39a** et **39b**, avec un verbe gradable, le superlatif isole la situation qui possède le plus haut degré de souffrance ou d'étonnement. En **39c**, il isole le type de situation de voyage qui se répète le plus souvent (celle où Alice voyage, plutôt que d'autres). En **39d**, le superlatif identifie la situation qui dure le plus longtemps, et en **39e**, la situation où le complément implicite, le liquide ingurgité, est le plus abondant.

39 **a** *C'est Alice qui souffre le plus.*
b *Voilà ce qui m'étonne le plus.*
c *C'est Alice qui voyage le plus.*
d *C'est Alice qui a le plus dormi.*
e *C'est Alice qui a bu le plus.*

Comme avec le superlatif adjectival, une expression comme *possible*, *imaginable*, *concevable* **40a**, ou une relative avec le verbe *pouvoir* **40b**, étend la comparaison à toutes les situations possibles du type de celle que décrit la phrase, avec pour effet de renforcer l'expression du degré extrême. Ainsi, **40a**, par exemple, signifie qu'il était impossible pour le locuteur d'appeler plus doucement qu'il ne l'a fait.
Cette expression n'est pas seulement un intensifieur, elle est nécessaire, car elle permet de déterminer l'ensemble des situations avec lesquelles la situation décrite est comparée. Les phrases **40c** et **40d** ne sont pas naturelles.

40 **a** *J'appelle* [*le plus doucement possible*], *comme on réveille un somnambule.* (Pennac, 1989)
b *Il se tut, et il monta l'escalier* [*le plus vite qu'il put*]. (Clavel, 1968)
c #*J'appelle le plus doucement.*
d #*Il monta l'escalier le plus vite.*

Le superlatif le plus, le moins *portant sur un nom*

Le superlatif en *le plus de* + nom dénote une entité plurielle (qui forme un groupe) si le nom est pluriel **41a** ou collectif **41b**, et il dénote une portion de substance concrète **41c** ou abstraite **41d** si le nom est un indénombrable singulier.

41 **a** *Donc, on est remontés, avec chacun* [*le plus de bouteilles possible*] *dans les bras.* (Brisac, 1996)
b *Je patientai jusqu'à six heures, l'heure où y avait* [*le plus de monde*] […]. (Seguin, 1990)
c *Puis il déplia le journal à la page où il y avait* [*le plus de texte*], *pour ne pas avoir trop à bouger.* (Le Clézio, 1966)
d […] *c'était avec moi qu'elle avait* [*le plus de chance*] *de s'en sortir.* (Pouy, 1988)

Le superlatif concerne un ensemble d'entités plurielles ou de portions de substance, dont il s'agit de comparer la quantité : *le plus de* est à peu près synonyme de *la plus grande quantité de*, et *le moins de*, *la plus petite quantité de*. Plus précisément, pour les pluriels dénombrables et les collectifs, *le plus de* + nom (*le plus de bouteilles*) dénote l'unique entité dont le cardinal dépasse un certain nombre ; pour les indénombrables singuliers, il dénote l'unique portion de substance (*le plus de chance*) dont la mesure dépasse une certaine quantité.

> *Superlatif adverbial et ensemble de situations*
>
> D'une manière générale, l'ensemble de référence est moins clair quand il s'agit de comparer des situations plutôt que des individus ou des objets, et particulièrement avec *le plus*. Souvent, cet ensemble de

situations n'est pas donné dans le contexte, et il faut suppléer des situations alternatives à celle décrite dans la phrase. Il s'agit d'une interprétation *comparative* du superlatif qui compare des situations en faisant varier des éléments extérieurs au superlatif, le sujet en **42**. Ainsi en **42a**, on suppose d'autres situations où d'autres personnes qu'Alice souffrent, et en **42b**, on considère des situations différentes dans lesquelles les personnes désignées par *nous* ont des faiblesses. L'ensemble comprend des situations de souffrance (dans l'univers de discours considéré) ou des situations où des gens ont des faiblesses (toujours dans l'univers considéré).
L'exemple **42a** est une construction clivée ➤ XVIII-2.3. En effet, dans cette construction, le contenu de la relative (en *qui*) est tenu pour acquis : on sait qu'il y a quelqu'un qui souffre plus que tous les autres, et donc qu'il y a un ensemble de situations de souffrance, autrement dit la construction clivée fournit l'ensemble et l'élément qui varie est entre *c'est* et *qui*. La question en **42b** fonctionne de manière analogue.

42 **a** *C'est Alice qui souffre* [*le plus*].
b *Qui d'entre nous, dit-il, a* [*le plus de faiblesses*] *?* (Camus, 1956a)

En revanche, dans l'interprétation dite *absolue* du superlatif, l'ensemble d'entités pertinentes est simplement fourni par le contexte ou un autre élément de la phrase **43a 43b**.
L'exemple **43c** est ambigu. Selon l'interprétation absolue, on compare simplement des parts de gâteau pertinentes dans le contexte, autrement dit les parts découpées dans le gâteau en question ; il se peut que seule Alice ait mangé du gâteau, et, si d'autres en ont mangé ou qu'il en reste, ce sont des parts plus petites que celle d'Alice ('parmi toutes les parts qui existent, Alice a mangé la plus grosse'). L'interprétation comparative en revanche suppose qu'il y a d'autres mangeurs, et que l'on compare entre elles l'ensemble des parts mangées par Alice et les autres ('parmi les parts mangées, celle d'Alice est la plus grosse'). Il se peut que toutes les parts n'aient pas été mangées, et qu'il en reste qui soient plus grosses que celle d'Alice.

43 **a** *Cette maison est* [*la plus belle de Paris*].
b *Mercure est la planète* [*la plus proche du Soleil*].
c *C'est Alice qui a mangé* [*la plus grosse part de gâteau*].

5.2.4. Les formes apparentées au superlatif

Certaines expressions idiomatiques ont une interprétation proche de celle du superlatif adjectival lorsqu'elles sont employées avec un déterminant défini. Ainsi les expressions en **44a** désignent un individu qui possède une qualité à un plus haut point, une manifestation d'ironie portée à son maximum. Certains noms à sens comparatif (*benjamin*, *doyen*, *major*) ont également une interprétation apparentée à celle du superlatif **44b**.

44 **a** *la crème des hommes*, *le comble de l'ironie*
b *le doyen de l'assemblée* ('le plus âgé de l'assemblée'), *le benjamin de la classe* ('le plus jeune de la classe')

Certains noms qui désignent une quantité maximale **45a** ou minimale **45b** ont une interprétation proche du superlatif adverbial (*le plus de monde*, *le moins de moyens*) mais sont compatibles avec l'indéfini **45a**.

45 **a** *un maximum de monde*
b *avec le minimum de moyens*

Certains syntagmes nominaux définis singuliers ont également cette interprétation avec une restriction en *de* **46**. L'article singulier désignant normalement un individu unique, on pourrait penser qu'il n'y a eu qu'un acteur dans l'année, un seul employé dans le mois, un seul casse ('cambriolage') dans le siècle, ce qui est peu vraisemblable. D'où une réinterprétation du SN comme désignant l'individu **46a** ou l'entité **46b** le plus remarquable de l'ensemble considéré : 'le meilleur employé du mois', 'le casse le plus spectaculaire du siècle', 'la plus grande peur de sa vie'.

46 **a** *l'acteur de l'année*, *l'employé du mois*
b *le casse du siècle*, *le tube du moment*, *la peur de sa vie*

XV-6

Les subordonnées consécutives

6.1. Qu'est-ce qu'une subordonnée consécutive ?

Une subordonnée consécutive est une subordonnée circonstancielle ➤XIV-1.1. Elle décrit une situation présentée comme la conséquence de celle qui est décrite dans la principale.
Du point de vue syntaxique, elle peut être :
- introduite par un subordonnant (*si bien que*, *de sorte que*) ;
- annoncée par un élément corrélatif (*si*, *tel*) et introduite par *que* (*Il est si grand* [*qu'il dépasse la porte*].) ;
- annoncée par un élément corrélatif (*assez*, *trop*) et introduite par *pour* (*Le film allait lui assurer suffisamment de revenus* [*pour qu'il puisse repartir*].).

Elle est généralement à l'indicatif, plus rarement au subjonctif.
Du point de vue sémantique, la subordonnée consécutive exprime le plus souvent un résultat sans intentionnalité, et se distingue en cela de la subordonnée de but ➤XIV-4.1.
Certains ajouts à l'infinitif sont également consécutifs (*Elle a grandi* [*au point de dépasser son frère*].) avec parfois un élément corrélatif (*Il est trop jeune* [*pour voir ce film*].).

6.1.1. La relation de conséquence

Une situation peut être présentée comme la conséquence ou le résultat d'une autre. Ainsi, en **1a**, le ton de la réponse produit l'impression d'indiscrétion chez le locuteur, et en **1b**, le cri produit la fuite vers la porte.
La situation décrite par la subordonnée en *si bien que* **1a** est présentée comme la conséquence ou le résultat de la situation décrite par la phrase modifiée, ou principale. C'est l'inverse de la subordonnée de cause en *parce que* : en **1c**, la situation de la principale est la conséquence de celle de la subordonnée ➤XIV-3.1.1.

1 **a** [...] *il répondait invariablement : « J'avance, j'avance », d'un ton plutôt impatient, si bien que je croyais commettre une indiscrétion.* (Roze, 1996)
b *Là-dessus la bonne femme ne s'est tue que pour lancer un tel cri de désespoir que je me suis précipité vers la porte* [...]. (Gary [Ajar], 1975)
c *Je croyais commettre une indiscrétion parce qu'il répondait « J'avance, j'avance », d'un ton plutôt impatient.*

En **1b**, la consécutive *que je me suis précipité*... est annoncée par l'adjectif *tel*, et il s'agit d'une construction corrélative, similaire à certaines subordonnées comparatives ➤XV-1.2.
La relation de conséquence n'est pas exprimée seulement par la subordination. Une telle relation peut s'établir entre des phrases coordonnées **2a** ou indépendantes **2b** ➤XVI-5.1.3. Dans ce cas, un adverbial connecteur (*donc*, *de ce fait*, *par conséquent*) peut la rendre explicite ➤XVIII-3.3.

2 **a** *Paul est rentré tard et il n'a pas pu voir le film.*
b *La classification des diplômes a changé. Nous devons donc revoir nos maquettes.*

6.1.2. La syntaxe des subordonnées consécutives

Les deux constructions des subordonnées consécutives

La subordonnée consécutive, parfois appelée *proposition consécutive*, est une phrase subordonnée, généralement en fonction *ajout* ➤I-4.4.2. Elle peut être introduite par un subordonnant qui exprime la conséquence (*de manière que*, *de sorte que*) **3a** ou, plus rarement, par le subordonnant général *que* **3b**.

Elle est facultative, et peut parfois apparaitre comme phrase indépendante, du moins du point de vue de la ponctuation, *si bien que* et *de sorte que* glissant alors vers un usage de connecteur discursif **3c 3d** ➤ XVIII-3.3.

3 a *Il a préparé ses bagages* [*de sorte qu'il a pu les envoyer à l'avance*].
b *Il parle, il parle,* [*que c'en est fatigant*].
c [...] *il eut tout de suite Jojo en horreur. Si bien que le soir de la livraison du phare, il fit en sorte que Jojo s'en aille de bonne heure* [...]. (Rolin, 1996)
d *C'était joli, Ludwig, mais Ludovic ça faisait plus par chez nous. De sorte que le bâtard s'appela Ludovic.* (Y. Queffélec, 1985)

Elle peut aussi appartenir à une construction corrélative : la subordonnée est alors corrélée avec un adjectif comme *tel* **4a** ou un adverbe comme *tellement* **4b**, qui l'annonce. Elle est obligatoire, à moins d'un changement de sens qui produise une phrase exclamative **4c** ➤ XII-4.3.1.

4 a *Il a fait un tel bruit* [*qu'il a réveillé toute la maison*].
b *Il a tellement parlé* [*qu'il a fatigué son public*].
c *Il a tellement parlé !*

Les différentes formes de subordonnées consécutives sont présentées dans le ➤ tableau XV-7.

INTRODUCTEUR	FORMES	EXEMPLES
adverbe + *que*	*si bien, tant et si bien*	*Les bêtes n'avançaient plus* [*si bien que l'on devait les pousser*].
préposition + *que*	*de sorte, en sorte, de manière, de façon*	*Il parlait bas* [*de sorte que personne n'entendait*].
locution prépositionnelle + *que*	*de telle manière, d'une telle manière, au point, à un tel point, à tel point, à ce point*, etc.	*Le journal était plié* [*de telle manière que seul le titre était visible*].
CONSTRUCTION CORRÉLATIVE		
adjectif ou adverbe… *que*	*tel, tellement, tant, si* + adjectif, *si* + adverbe	*Je fus si surprise* [*que je me levai d'un coup*].
adverbe… *pour* + *que*	*assez, suffisamment, trop*, etc.	*Le film lui assurait assez de revenus* [*pour qu'il puisse repartir*].

Tableau XV-7. *Les principales subordonnées consécutives*

> *Subordonnées consécutives et introducteur*
>
> Du point de vue strictement syntaxique, les subordonnées en *si bien que*, *de sorte que*, etc., sont introduites par *que* et sont compléments de l'adverbe (*si bien*, *tant et si bien*) ou de la préposition (*de sorte*, *en sorte*). L'ensemble forme donc un syntagme adverbial ou prépositionnel, et c'est ce syntagme qui est ajout ou complément.

La fonction syntaxique de la subordonnée consécutive

La subordonnée consécutive est en général ajout à la phrase ou au syntagme verbal **5a**. Plus rarement, elle est complément après certains verbes comme *se conduire*, *se comporter* **5b**, comme certaines subordonnées comparatives (*Il se conduit comme s'il était immortel.*) ➤ XV-3.2.2. Elle est dans ce cas obligatoire **5c**.

5 a *Il avait tellement bu de vin* [*qu'il n'a pu faire un discours cohérent*].
b *Il se conduit* [*de telle sorte qu'on ne peut que l'admirer*].
c * *Il se conduit.*

Elle peut aussi appartenir à un syntagme nominal **6a** ; il peut s'agir d'un SN apposé, comme en **6b**, ou inclus dans un syntagme prépositionnel de temps, comme en **6c**. La subordonnée peut encore être ajout à un adjectif ou un participe passé ou passif **6d**.

6 a *Paul est un si bon fils* [*qu'il n'osera rien dire*].
b [...] *il était, lui aussi, de ce genre de types qui, en d'autres circonstances, et si on les en eût intelligemment priés, auraient « porté la valise », allusion si claire* [*que nous ne jugeons pas utile de la paraphraser*]. (Perec, 1966)
c *Enfin, après un temps si long* [*que personne n'espérait plus rien*], *les hommes de la Croix-Rouge internationale traversent la grande salle.* (Le Clézio, 1980)
d *Elle clopina jusqu'à moi, essaya des mots gentils, si incongrus dans sa bouche* [*que je n'arrivais pas à les écouter*]. (Roze, 1996)

La forme ainsi fait que

Dans l'expression figée *ainsi fait que*, on a affaire à une consécutive, équivalant à 'fait de telle manière que' (*Je suis ainsi fait que, pour créer un personnage qui soit vivant, il faut que je me sente renseigné sur tous les faits de sa vie publique et privée.*, Martin du Gard, 1955)

➤ % *Fait que*, *fak* connecteur de conséquence au Québec ➤ XVIII-3.3.3

6.1.3. La subordonnée consécutive et les autres subordonnées circonstancielles

Comme les subordonnées comparatives en *que* ➤ XV-2.2.2, et à la différence des autres subordonnées circonstancielles **7a**, la consécutive ne peut pas apparaitre en début de phrase **7b 7c**.

7 a *Parce qu'il répondait d'un ton impatient, je croyais commettre une indiscrétion.*
b * *De sorte qu'il a pu les envoyer à l'avance, il a préparé ses bagages.*
c * *Qu'il a fatigué son public, il a tellement parlé.*

Certaines subordonnées de but ➤ XIV-4.2 utilisent les mêmes introducteurs (*pour que*, *de sorte que*) **8a**. À la différence des consécutives, elles décrivent un résultat recherché de façon intentionnelle et peuvent apparaitre en début de phrase **8b**. Certaines phrases peuvent être ambigües sur ce point : en **8c**, il y a conséquence si le fait de ne pas être admiré est le résultat direct de l'excès de travail, mais il y a but s'il s'agit d'un objectif sans corrélation avec *trop* ; dans ce cas, la subordonnée est séparée par une virgule à l'écrit, une frontière prosodique à l'oral **8d**.

8 a *Il travaille* [*pour qu'on l'admire*]. SUBORDONNÉE DE BUT
b [*Pour qu'on l'admire*], *il travaille.* SUBORDONNÉE DE BUT
c *Il travaille trop* [*pour qu'on l'admire*].
d *Il travaille trop,* [*pour qu'on l'admire*]. SUBORDONNÉE DE BUT

Il convient également de distinguer la subordonnée consécutive annoncée par *tant* **9a** et la subordonnée temporelle introduite par *tant que* **9b** ➤ XIV-6.3.1 : l'adverbe est mobile dans la première **9c**, et la seconde peut être en début de phrase **9d**.

9 a *Il travaille tant* [*qu'il s'épuise*]. CONSÉCUTIVE
b *Nous pourrons avancer* [*tant qu'il fera jour*]. TEMPORELLE
c *Il a tant travaillé* [*qu'il s'est épuisé*]. CONSÉCUTIVE
d [*Tant qu'il fera jour*], *nous pourrons avancer.* TEMPORELLE

6.1.4. Les ajouts consécutifs à l'infinitif

La locution prépositionnelle *au point de* peut introduire un ajout consécutif à l'infinitif **10a 10b**. Ce dernier exprime un degré, sans intentionnalité, à la différence d'autres locutions prépositionnelles (*de manière à*, *en sorte de*) qui introduisent un ajout de but ➤ XIV-4.1.4.

10 a *Car si ennemis que fussent à cette époque les services américains et français, ce n'était sans doute pas au point de se refuser quelques informations* […]. (Rolin, 1996)
b *Il a travaillé au point de perdre la notion du temps.*
c # *Au point de perdre la notion du temps, il a travaillé.*

Pas plus que la subordonnée consécutive, l'ajout consécutif ne peut apparaitre en début de phrase **10c**. Du point de vue syntaxique, l'infinitif forme un syntagme verbal et non une phrase subordonnée car il est sans sujet ➤ I-1.1.2. Le sujet implicite de l'infinitif est généralement identifié au sujet du verbe principal **10b**, mais pas toujours **10a**.

Un ajout consécutif introduit par *pour* se trouve en construction corrélative, annoncé par les adverbes *trop* **11a**, *suffisamment* **11b 11d**, *assez* **11c** ➤ XV-6.3.2. Ces adverbes modifient un adjectif **11a 11c**, un verbe ou un participe passé **11d**, ou bien ils introduisent un syntagme nominal **11b**. Ces ajouts ont la même interprétation que les consécutives en *pour que* ➤ XV-6.4.2.

11 a *La salle était trop petite* [*pour les recevoir tous*]. (d'Ormesson, 1993)
b *J'avais tout de même suffisamment de place* [*pour loger un ami*] […]. (Droit, 1964)
c […] *nous avons creusé un trou assez profond* [*pour contenir les cent cinquante à deux cents exemplaires du journal*] […]. (Rolin, 1996)
d *On avait suffisamment acheté de corde* [*pour bien arrimer le meuble au toit de la voiture*].

➤ *Pour* et l'infinitif ➤ XI-6.3.3
➤ *Pour* dans les subordonnées de but ➤ XIV-4.2.2

Autres ajouts consécutifs

Certains ajouts prépositionnels en *pour*, sans infinitif, ont également une interprétation de conséquence. La préposition *pour* est alors suivie d'un nom d'évènement ou d'activité, *mission* en **12a**, ou d'un pronom avec ce type d'antécédent : en **12b**, *ça* reprend 'rigoler'.
En revanche, les syntagmes prépositionnels en *pour* en **12c**, **12d** et **12e** n'expriment pas des conséquences : le SP est complément du nom *idée* en **12c**, tandis qu'en **12d** et **12e**, c'est un ajout qui signifie 'du point de vue de', 'si l'on prend comme point de repère'.

12 a *Est-ce qu'il est assez vaillant pour cette mission ?*
b *Elle a jamais beaucoup rigolé, elle rigolera plus jamais, trop vieille pour ça, elle n'a plus de temps…* (Duras, 1950)
c *Voici une belle idée de bricolage assez simple pour une base de lit !*
d *un site assez simple pour quelqu'un du monde de l'ingénierie*
e [À propos d'un gilet] […] *trop grand pour mes quatre-vingts centimètres de tour de poitrine.* (Bazin, 1950)

6.2. Les subordonnées consécutives avec introducteur de conséquence

Les subordonnées consécutives peuvent être introduites par des mots relevant de catégories variées, suivis de *que* :
– adverbes : *si bien*, *tant et si bien* (*tant et si bien qu'on s'est perdus*) ;
– prépositions agglomérées : *de sorte*, *en sorte*, *de façon* (*de sorte que Marie est partie*) ;
– locutions prépositionnelles : *au point*, *de telle façon* (*au point qu'elle est partie*).
Elles se distinguent des subordonnées de but ➤ XIV-4.1 par leur mode (indicatif) et par leur position finale.

6.2.1. La subordonnée consécutive introduite par un adverbe + *que*

Les subordonnées consécutives peuvent être introduites par un adverbe comme *si bien*, *tant et si bien*, suivi d'une complétive en *que* à l'indicatif.
On analyse aujourd'hui *si bien* et *tant et si bien* comme des adverbes prenant une complétive en *que*, mais ils comportent à l'origine les adverbes de degré *si* et *tant*, qui sont des corrélatifs. Ils ne sont pas figés avec *que* puisque l'on peut insérer un adverbe (*d'ailleurs*, *heureusement*) avant *que* **13**.

13 a *De nombreux paramètres sont à prendre en considération afin de maximiser les chances que ce grand saut soit un succès, si bien d'ailleurs que la conquête du marché de l'exportation requiert un aussi gros travail de préparation qu'au moment de la création de l'entreprise.* (*zyfro.fr*, 30 aout 2018)
b *Ainsi, une multitude d'artistes graffeurs se sont affichés tant et si bien heureusement que le graffiti est maintenant reconnu et respecté de toutes parts !* (*le-graffiti.com*, consulté en oct. 2018)

6.2.2. La subordonnée consécutive introduite par une préposition ou une locution prépositionnelle + *que*

La subordonnée consécutive introduite par une préposition

Les subordonnées consécutives peuvent être introduites par des prépositions agglomérées (*de sorte*, *en sorte*, *de manière*, *de façon*) suivies d'une complétive en *que* à l'indicatif **14**. *Que* ne fait pas partie du mot aggloméré, dont il peut être séparé par l'adverbe *aussi*, par exemple **14c**.

14 a *Les deux puissances rivales venaient de signer le traité de Versailles, en sorte que les communications retrouvaient leur facilité, leur fréquence, leur rapidité* […]. (de Grèce, 1982)
b *Je dois dire que ce vieux mécanicien avait du mal à tenir debout, il avait voulu, mais chaque coup de* broum *il flageolait, tanguait, de façon que je le voyais partir, comme l'autre, non !… il tenait…* (Céline, 1969)
c *On eût dit que la grâce et l'aménité, qui donnaient à sa bonté une force si rayonnante, habitaient toutes dans son regard ; de sorte que* […] *; de sorte aussi que le dernier regard que je portais sur elle devait me rappeler* […] *le sévère jugement qu'elle avait dû porter sur ma vie.* (Gide, 1951b)

La subordonnée consécutive et la subordonnée de but

Les subordonnées consécutives et les subordonnées de but partagent certaines prépositions introductrices. Quand la subordonnée est au subjonctif **15a**, il s'agit d'une subordonnée de but, qui décrit un résultat recherché de façon intentionnelle ➤ XIV-4.3.1. À la différence des consécutives, elle peut apparaitre en début de phrase **15b**.

15 **a** *Certains soirs, il lui était arrivé de revenir très vite à la pâtisserie, de monter dans la chambre et de claquer la porte de façon que le patron l'entendît* […]. (Clavel, 1962)
b *De façon que le patron l'entendît, il lui arrivait de claquer la porte.*

➤ Introducteurs de but avec nom de manière ➤ XIV-4.2.3

La subordonnée consécutive introduite par une locution prépositionnelle

Certaines subordonnées consécutives sont introduites par des locutions prépositionnelles construites autour d'un nom ; il peut s'agir d'un nom exprimant la manière (*manière*, *façon*) **16**, le degré (*point*), ou du nom *sorte*, tous étant le plus souvent accompagnés de l'adjectif *tel* (*de telle manière* (*que*), *à tel point* (*que*)). Ces expressions ne sont pas totalement figées, puisque le déterminant est possible (*d'une telle manière* (*que*)), ainsi que des formes diverses avec le nom *point* (*au point* (*que*), *à un tel point* (*que*), *à tel point* (*que*), *à ce point* (*que*)).

16 **a** *Le soleil commença à s'incliner* [*de telle façon que la mer, d'un seul coup, obliquement, s'illumina*]. (Duras, 1958)
b *Et dans mes rêves l'immoralité et la morale se mélangèrent* [*de façon telle que l'une ne fut bientôt plus discernable de l'autre*]. (Duras, 1960)

Les subordonnées à l'indicatif introduites par des expressions comportant le nom *point* sont des consécutives **17a**. En revanche, celles qui sont au subjonctif **17b** sont des subordonnées de but, dotées d'une interprétation d'action intentionnelle, même si l'agent n'est pas exprimé ➤ XIV-4.1.1.

17 **a** […] *s'étant adapté à la situation, il l'avait transformée à tel point* [*que ses ravisseurs étaient devenus ses esclaves*] […]. (Queneau, 1959)
b […] *un projet vise à modifier l'enseignement à l'université de Tbilissi,* [*de telle sorte que diverses matières soient désormais enseignées en russe*] […]. (Carrère d'Encausse, 1978)

6.2.3. La subordonnée consécutive introduite par *que* seul, sans corrélatif

Certaines subordonnées consécutives peuvent être introduites par *que*, mais ne sont pas annoncées par un élément corrélatif. Contrairement aux subordonnées de but en *que* (*Viens que je t'embrasse !*) ➤ XIV-4.2.4, elles sont à l'indicatif, avec une acceptabilité variable selon les locuteurs **18**.

18 **a** *À la fin de* La Maladie de la mort, *on s'en serait douté, ça pleure* [*que c'en est une maladie*]… (J.-P. Martin, 2001)
b % *Ce truc est dans un état* [*que je ne peux pas m'en servir*].
c *Nos villes puent* [*que c'en est un plaisir*], *elles sont bruyantes à souhait.* (*h16free.com*, 23 déc. 2010)

6.3. Les subordonnées consécutives corrélées

Dans une construction corrélative, la subordonnée consécutive est introduite par *que* ou *pour que*, et elle est annoncée dans la principale par :
- l'adjectif *tel*, et *si* + adjectif (*Il avait une telle énergie* [*qu'il ne pouvait pas s'arrêter*].) ;
- les adverbes *tant*, *tellement* et *si* + adverbe (*Il avait tellement plu* [*que nous sommes restés chez nous*].) ;
- les adverbes *assez*, *suffisamment*, *trop* et *trop peu* (*Il a assez d'énergie* [*pour qu'on le guérisse.*]).

Elle est à l'indicatif après *que* et au subjonctif après *pour que*.

6.3.1. La subordonnée consécutive corrélée introduite par *que*

Les subordonnées consécutives corrélées introduites par *que* sont toujours à l'indicatif. Les termes corrélatifs peuvent être l'adjectif *tel* **19a** ou certains adverbes de degré (*tant*, *tellement* et *si*) ➤ VIII-7.1.

Ces adverbes sont introducteurs de syntagmes nominaux **19b** > V-5.4, modifieurs de verbe **19c**, d'adjectif **19d** ou d'adverbe **19e**.

19 **a** *Ils faisaient un tel bruit [qu'on a dû appeler la police].*
b *Tant d'amis lui téléphonent [qu'il en oublie ses rendez-vous].*
c *Il a tellement mangé hier [qu'il doit jeuner aujourd'hui].*
d *Il est si aimable [que tous les clients le réclament].*
e *Il est toujours si mal habillé [qu'il peut faire un effet déplorable].*

Une construction consécutive peut être annoncée, dans la phrase principale, par plusieurs corrélatifs à la fois, plusieurs adverbes **20a 20b**, ou à la fois un adverbe et l'adjectif *tel* **20c** > V-5.2.1.

20 **a** *L'obscurité était si épaisse, le vacarme des flots si puissant [que l'on n'y voyait pas à un pied et que toute voix, même la plus déchirante, était aussitôt étouffée].* (Lanzmann, 1994)
b *Il a pris tellement de décisions en si peu de temps [que tout le monde a été surpris].*
c *Il a répondu avec une telle précision à tant d'objections [que tout le monde a été convaincu].*

Lorsque le corrélatif appartient au sujet, la consécutive est de préférence placée en fin de phrase, quel que soit le nombre des compléments et des ajouts après le verbe **21**. On dit qu'elle est *extraposée*, comme peuvent l'être certaines relatives (*Des gens sont arrivés [qui n'étaient pas attendus].*) > XIII-3.3.

21 **a** *Une si grande quantité de livres a été léguée par son père [qu'on ne sait plus où les ranger].*
b *Une telle quantité de livres est arrivée à la bibliothèque [qu'on n'a pas pu encore les classer].*
c *Un tel nombre de candidats a répondu [qu'on n'a pas pu tous les recevoir].*

L'adjectif tel *dans la construction consécutive*

L'adjectif *tel*, dans la construction consécutive, peut être épithète **22a 22b 22c** ou attribut **22d 22e** > V-5.2, ou encore en fonction *extrait* **22f** > XVII-2.2.4 > fiche TEL. Comme épithète, il peut précéder **22a** ou suivre **22b** le nom.

Tel n'exprime pas de propriété par lui-même, mais il indique que le nom a certaines propriétés pertinentes dans le contexte. Il a en outre une valeur intensive, comme en **22a 22b 22d**, ou une valeur de similarité, comme en **22c 22e**.

Lorsque *tel* est épithète antéposée, il a toujours une valeur de degré : **22a** dit que la faim est très intense ('la faim de Paul était si grande qu'il entra dans une boulangerie'). Lorsqu'il est épithète postposée, il peut avoir cette même valeur d'intensité **22b**, mais aussi une valeur de similarité **22c** : l'heure en question a des propriétés qui la rapprochent des heures qui permettent de diner dans le jardin.

22 **a** *Paul avait une telle faim [qu'il entra dans une boulangerie].*
b [...] *les voisins faisaient un bruit tel [que je n'arrivais pas à dormir].* (Roze, 1996)
c *Ils sont arrivés à une heure telle [qu'on a pu diner dans le jardin].*
d *Sa curiosité était telle [qu'il l'appela au téléphone].*
e *L'heure était telle [qu'on a pu diner dans le jardin].*
f *Telle était sa curiosité [qu'il ouvrit sa lettre dans l'ascenseur].*

Lorsque *tel* est attribut, sa valeur d'intensité est liée au fait que le nom est gradable **23a**. Quand ce dernier ne l'est pas, *tel* n'a pas une interprétation d'intensité, mais de similarité, comme en **23b**, où les caractéristiques de l'organisation de la ferme expliquent à elles seules le comportement des personnages.

23 **a** *Le désordre était tel [que je n'aurais pu dire ce qui était cuisine, salle à manger, salon, bibliothèque].* (Tournier, 1989)
b *La structure intérieure et extérieure de la ferme était telle [que nous avions été habitués à traverser les pièces, les bâtiments, les espaces, et non à les longer ou les contourner pour nous rendre d'un lieu à l'autre].* (Bienne, 1986)

Les adverbes si, tant *et* tellement *dans la construction consécutive*

Les adverbes *si*, *tant* et *tellement* sont des adverbes de haut degré, qui se distinguent entre eux par la catégorie qu'ils modifient : *si* modifie un adjectif ou un adverbe **24a 24b** ; *tellement* modifie un adjectif **24a**, un adverbe **24b** ou un verbe **24c** ; *tant* modifie un verbe **24c** > XII-4.3.1. En outre, *tant* et *tellement* peuvent introduire un nom marqué par *de* **24d** > V-5.4.1.

24 **a** *Sa peau était si/tellement fine [qu'on voyait affleurer les veines].*
b *Je suis si/tellement souvent absent [que je perds mes repères].*
c *La sauce réduit tellement/tant [qu'il vaut mieux commencer par une bonne quantité].*
d *Je prends tant de plaisir à votre compagnie [que j'en oublie que je suis mort].* (d'Ormesson, 1993)

L'adverbe de degré et les temps composés

Si le verbe est à un temps composé, les adverbes *tant* et *tellement* peuvent apparaitre entre l'auxiliaire et le participe passé **25a**, en particulier dans la quantification dite *verbo-nominale*, avec un complément en *de* + nom **25b** ➤ V-5.4.3. Dans cette construction, l'adverbe peut modifier certains verbes principaux comme *vouloir*, tandis que le syntagme nominal est alors complément du verbe infinitif **25c**. Il en va de même de la consécutive en *pour* corrélée à *assez* et *suffisamment* **25d** ➤ XV-6.3.2.

25 **a** *J'ai tant pleuré [que mon visage était comme un torrent]* […]. (Hermary-Vieille, 1983)
b *Le médecin a tant vu de monde aujourd'hui [qu'il a mal à la tête].*
c *Il a tellement voulu lire de papiers [qu'il a attrapé une migraine].*
d *On avait suffisamment acheté de corde [pour que le meuble soit bien arrimé].*

➤ Subordonnée causale introduite par *tant*, *tellement* (*Il parlait avec l'arbre [tellement il était bête]*.) ➤ XIV-3.3.2

6.3.2. La subordonnée consécutive corrélée introduite par *pour*

La subordonnée consécutive peut être construite avec un corrélatif et introduite par *pour que* suivi du subjonctif **26**.
Elle est annoncée dans la principale par les adverbes de degré *assez* **26a**, *suffisamment* **26d** ou *trop* **26b**. Comme *si*, *tant* et *tellement* dans la construction consécutive en *que* ➤ XV-6.3.1, ces adverbes modifient un adjectif ou un adverbe **26a**, un verbe ou un participe passé **26b**, ou bien ils introduisent un syntagme nominal **26d**. L'adverbe modifié (*trop peu*) peut lui-même modifier un autre élément, l'adjectif *nombreux* en **26c**.

26 **a** *Ça m'a paru très agréable, mais ça n'a pas duré assez longtemps [pour que je puisse te donner des détails].* (Seguin, 1990)
b *Sa voix vacillait, il avait trop bu [pour qu'une conversation fût possible]* […]. (Beauvoir, 1954)
c *Ces expériences sont encore trop peu nombreuses [pour qu'on puisse en tirer des conséquences pratiques précises].* (Maurain, 1950)
d *Il reste suffisamment de temps [pour qu'on puisse se préparer].*

➤ *Pour* et l'infinitif ➤ XI-6.3.3
➤ *Pour* dans les subordonnées de but ➤ XIV-4.2.2

6.3.3. La subordonnée consécutive et la subordonnée comparative

L'adjectif *tel* peut être corrélé à une consécutive **27a** ou à une comparative de similarité en *que* **27b**. S'il est épithète, il doit suivre le nom avant une comparative **27c** **27d**, mais peut le précéder avant une consécutive **27e**.

27 **a** *Le bruit était tel [qu'on ne s'entendait plus].* CONSÉCUTIVE
b *Il était resté tel [qu'on l'avait connu].* COMPARATIVE
c *Il éclate de rire, reprend son romain qu'il alterne avec un latin tel [que le prononçaient les Jésuites]* […]. (Rheims, 1987) COMPARATIVE
d ** Il reprend son romain qu'il alterne avec un tel latin que le prononçaient les Jésuites* […].
e *Il a parlé avec une telle audace [qu'il a été puni].* CONSÉCUTIVE

Les adverbes de degré corrélatifs, en revanche, ne sont pas les mêmes : *aussi*, *autant*, *plus*, *moins*, etc., **28a** **28c** dans les subordonnées comparatives ➤ XV-2.1 et *si*, *tant*, *tellement* **28b** **28d** dans les subordonnées consécutives en *que*. Néanmoins, dans un registre formel, *tant* peut parfois annoncer une comparative **28e**.

28 **a** *Paul n'a pas autant travaillé [qu'il avait travaillé l'an dernier].* COMPARATIVE
b *Paul a tant travaillé [qu'il a réussi].* CONSÉCUTIVE
c *Paul a autant lu de livres [qu'on lui en a offert].* COMPARATIVE
d *Paul a tant lu de livres sur le sujet [qu'il ne veut plus en entendre parler].* CONSÉCUTIVE
e *Il n'a pas tant travaillé [que l'an dernier].* COMPARATIVE

La comparative se distingue également de la consécutive en ce qu'elle est souvent sans verbe **29** ➤ **XV-4.1**, contrairement à cette dernière.

29 **a** *Il est aussi grand* [*que son frère*].
b *Il était tel* [*qu'auparavant*].
c *L'exception telle* [*que définie dans nos statuts*] *n'a pas été constatée.*

> *La syntaxe et la sémantique des consécutives et des comparatives*
>
> Du point de vue syntaxique, la consécutive est une phrase complète, alors que la comparative est incomplète puisqu'il lui manque un élément ➤ **XV-2.2.1**. Ainsi, en **28a** et **28c**, il manque une expression de quantité parallèle au corrélatif ('il avait travaillé une quantité x', 'on lui a offert une quantité x de livres'), et en **27b** il manque un attribut du complément ('on l'avait connu avec telle et telle qualité'). En revanche, il n'est rien besoin de suppléer dans les consécutives de **27a**, **28b** et **28d**.
> La subordonnée consécutive a, par ailleurs, une interprétation bien différente de la comparative ➤ **XV-1.4** : elle décrit une situation distincte de celle de la principale, tandis que la comparative ne décrit pas une situation indépendante ; la comparative sert de repère, de standard pour l'évaluation en termes de degré ou de similarité d'un élément de la principale.

6.4. L'interprétation des subordonnées consécutives

Les subordonnées consécutives sont susceptibles de deux interprétations :
– elles décrivent une situation résultant de celle décrite par le verbe principal (*Il a tant travaillé* [*qu'il est épuisé*].) ;
– elles fournissent un repère, un standard pour évaluer un degré ou une manière : en particulier celles en *assez*, *trop… pour* (*Il travaille trop* [*pour que nous ne disions rien*].).
Elles se distinguent des subordonnées de but qui décrivent un résultat recherché de façon intentionnelle.

6.4.1. L'interprétation résultative des subordonnées consécutives

La consécutive décrit en général une situation constatable indépendamment de celle qui est décrite dans la principale, et elle présente cette situation comme un résultat de cette dernière. On dit que la construction consécutive est *vériconditionnelle*, car si la principale est vraie, alors la consécutive l'est aussi.
Le résultat peut être produit par une propriété de la situation de la principale : grande quantité **30a**, haut degré **30b** ou manière **30c**.

30 **a** *Il a tellement parlé* [*qu'il a fatigué son public*].
b *Je fus si surprise de la voir* [*que je me levai d'un seul élan et me jetai sur elle*]. (Roze, 1996)
c *Elle m'a regardé de telle manière* [*que j'ai pas eu envie de lui reposer la question*]. (Djian, 1985)

Avec *si bien que*, *de sorte que*, la conséquence résulte de l'action verbale : il peut s'agir un changement graduel **31a** ou d'une répétition d'actions semblables **31b** **31c**.

31 **a** *Je me rapproche, je me rapproche* [*si bien que nous voilà serrés l'un contre l'autre*]. (Bazin, 1950)
b *Quand je lui posais des questions, il répondait invariablement : « J'avance, j'avance », d'un ton plutôt impatient,* [*si bien que je croyais commettre une indiscrétion*]. (Roze, 1996)
c […] *certains conduisant par la bride le cheval d'un cavalier tué ou disparu (de sorte que l'escadron, la colonne des vivants, se doublait d'une seconde colonne, fantomatique pour ainsi dire, de montures aux selles vides* […]*).* (Simon, 1989)

La distinction entre subordonnées consécutives et subordonnées de but

Les introducteurs avec un nom de manière ou le nom *sorte* peuvent introduire une subordonnée consécutive aussi bien qu'une subordonnée de but (*de sorte*, *en sorte*, *de manière*, *de façon que*) ➤ **XIV-4.1.2** ➤ **tableau XIV-8**.
La subordonnée de but peut être en début de phrase ➤ **XV-6.1.3** et son interprétation est bien différente : elle est liée à une action intentionnelle, la situation résultante étant présentée comme recherchée par un agent **32a** **32b**, et elle est au subjonctif ➤ **XIV-4.2.5**. En revanche, la conséquence n'est pas le fruit d'une intentionnalité, et son mode est l'indicatif **32c**.

En **32a**, la subordonnée de but décrit l'objectif de l'action et la situation résultante, au subjonctif, fait partie de cet objectif. De même, **32b** explique quel est l'objectif du réglage, et la subordonnée est au subjonctif. En revanche, le résultat n'est pas présenté comme voulu par les participants dans la consécutive en **32c**.

32 **a** […] *nous combattons pour que cette guerre de trente ans* […] *soit terminée et sanctionnée de telle manière que la France en sorte intacte dans tout ce qui lui appartient* […]. (de Gaulle, 1970a)
b *On fait le réglage de manière telle que la goutte soit coupée à peu près en deux parties égales.* (Amadou, 1954)
c *Elle me regardait* [*de telle manière que j'évitai de répondre nettement*]. (Kessel, 1958)

➤ Subordonnée consécutive au subjonctif après *pour que* ou après une négation (*Il n'avait pas tellement plu* [*qu'on ne puisse se promener*].) ➤ XV-6.3.2 ➤ XV-6.4.3

6.4.2. La consécutive fournit une évaluation pour le degré ou la manière

Lorsque le résultat peut être vu comme corrélé à un haut degré ou à une manière de faire extrême, la construction tend à fournir un repère standard, une mesure pour ce haut degré ou cette manière, comme en **33**.

33 **a** *Il est si grand* [*qu'il doit commander un lit fait pour lui*].
b *Il a couru tellement vite* [*qu'il a battu son propre record*].
c *Il a eu tant à faire dans la journée* [*qu'il a oublié l'heure du diner*].
d *Il s'y est pris de telle façon* [*que plus personne ne veut le voir*].

Les constructions en *assez*, *suffisamment*, *trop* + *pour* sont spécialisées pour cette interprétation **34** ➤ XV-6.3.2. On ne peut pas parler ici de résultat à proprement parler : s'il y a résultat, il est seulement envisagé et non effectif. La subordonnée en *pour* sert à mesurer un degré, jugé suffisant ou excessif, comparé à ce qui est nécessaire pour réaliser la situation décrite. La forme en *assez*, *suffisamment* + *pour* implique que la situation décrite est possible **34a** et la forme en *trop* + *pour* implique qu'elle ne l'est pas : **34b** implique qu'une conversation n'était pas possible.

34 **a** *La vérité, c'est que j'avais d'autres chats à fouetter, j'avais assez de soucis comme ça* [*pour que le soin de régler des détails me soit épargné*]. (Djian, 1985)
b *Sa voix vacillait, il avait trop bu* [*pour qu'une conversation fût possible*] […]. (Beauvoir, 1954)

Certaines consécutives en *tel* relèvent de cette interprétation : la propriété pertinente pour *tel* est précisée par la consécutive. Ainsi, en **35a**, elle fournit une mesure de l'intensité de la chaleur et en **35b** de la difficulté. De même, la consécutive en **35c** précise quelle est la propriété de l'époque qui est pertinente.

35 **a** *Il fait une telle chaleur* [*que tout le monde cherche l'ombre*].
b *La difficulté était telle* [*qu'on dut recommencer l'épreuve*].
c *Ces évènements se déroulèrent à une époque telle* [*que personne ne fut au courant*].

6.4.3. La subordonnée consécutive et la négation

La consécutive modifie une phrase négative

D'une manière générale, la principale est rarement niée avant une subordonnée consécutive. Cependant, les consécutives introduites par *si bien que* et *de sorte que* peuvent décrire la conséquence d'une situation négative, de l'absence d'une propriété **36a**, d'un objet **36b** ou d'un évènement **36c**.
La consécutive n'est pas dans la portée de la négation ➤ X-5.2. Ainsi, ces phrases impliquent la proposition positive correspondant à la consécutive : **36c** implique 'la récolte du maïs est compromise'.

36 **a** *Mais leur persistance n'est pas indéfinie,* [*si bien que la protection conférée par les vaccins va en se réduisant avec le temps*]. (*Encyclopédie médicale Quillet*, 1965)
b *Le malheur est qu'il n'y a pas d'os à cet endroit,* [*de sorte que ce collier comprimait la trachée, gênait la respiration et retirait beaucoup de force à l'animal*]. (Rousseau, 1961)
c *Il n'a pas plu ce printemps* [*si bien que la récolte de maïs est compromise*].

La consécutive corrélative dans la portée de la négation

Lorsque la consécutive a valeur de mesure ➤ XV-6.4.2, la principale peut être niée. Dans ce cas, la négation porte également sur la consécutive et celle-ci est de préférence au subjonctif ; il s'agit d'une construction

relevant d'un registre formel. Ainsi, en **37a**, le fait de pouvoir ou non se promener est présenté comme une mesure de la pluie, et en **37b**, le fait que la salle soit assez grande, comme une mesure du nombre des étudiants.
Après une principale négative, la conséquence est envisagée, mais elle est rejetée, étant dans la portée de la négation : du fait de la double négation (dans la principale et la subordonnée), **37a** implique 'on peut se promener', et **37b**, 'la salle convient' ; **37c**, avec une seule négation dans la principale, dit que les vendanges ne sont pas compromises.

37 **a** *Il n'avait pas tellement plu [qu'on ne puisse pas se promener].*
b *Il n'y avait pas tant d'étudiants [que la salle prévue ne convienne plus].*
c *Il n'a pas tellement plu cet été [que les vendanges soient compromises].*

La subordonnée consécutive et la négation contrastive

Dans une construction à négation contrastive (*mais pas…*) ➤ **X-5.3**, le résultat est inversé : la conséquence est envisagée, mais niée car elle est la cible de *pas*. En **38a**, avec une double négation, le plan peut être éventé, en **38b** je ne lui ai pas téléphoné, en **38c** nous n'avons pas diné dans le jardin.
Elle peut alors être au subjonctif **38a** **38b**, mais ce n'est pas systématique : elle est à l'indicatif en **38c**. Diverses constructions entrent dans ce schéma : adjectif modifié par un adverbe degré **38a**, *tel* de degré **38b** et *tel* de similarité **38c**.

38 **a** *Votre plan est bien agencé, mais pas si bien agencé [qu'il ne puisse pas être éventé].*
b *Je ressentais une certaine curiosité, mais pas une curiosité telle [que je lui aie téléphoné].*
c *Ils sont arrivés de bonne heure, mais pas à une heure telle [que nous avons pu diner dans le jardin].*

Toutes les consécutives ne peuvent pas être niées par une négation contrastive en *mais pas* : *si bien que* et *de sorte que* ne le peuvent pas **39**.

39 **a** *# Il a plu mais pas si bien que la récolte de maïs est compromise.*
b *# Il n'y avait pas d'os à cet endroit, mais pas de sorte que le collier comprimait la trachée.*

Une subordonnée en *au point que* peut être la cible d'une négation contrastive **40a** et elle est alors au subjonctif. En **40b**, en revanche, il ne s'agit pas d'une négation contrastive, la consécutive n'est pas dans la portée de la négation et reste à l'indicatif. La phrase **40b** signifie 'il est tellement vrai que vous n'admettez pas cela que l'U. a déposé un référé'.

40 **a** […] *on peut ainsi considérer qu'il n'y avait pas péril en la demeure, du moins pas [au point que la justice administrative ait à se prononcer au pied levé]* […]. (*liberation.fr*, 27 janv. 2014)
b *Le contrat* […] *a été validé, mais vous ne l'admettez pas [au point que l'U. a déposé un référé avec astreinte de 10 000 euros]* […]. (*unof.org*, 17 oct. 2013)

➤ Subordonnées de but et négation ➤ **XIV-4.3.3**

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

XV-1. Les constructions comparatives, superlatives et consécutives

Les constructions comparatives : Fuchs (2014).
Les subordonnées comparatives : Muller (1996), Van Peteghem (2009) ; en *comme* : Desmets (1998), Desmets (2008b), Moline (2008).
Le superlatif : Van Peteghem (2007).
Les comparatives et les consécutives : Hybertie (1996).

XV-2. La comparaison de degré

Klein (1991), Beck (2011), Fuchs (2014).
La comparative en *que* : Muller (1996), qui l'analyse comme un complément ; % *autant comme* : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 1129) (ex. **31c**), Combettes et Kuyumcuyan (2008).
L'impossibilité de nier la subordonnée, et *ne* explétif : Muller (1996).
Adjectifs gradables, degré et comparaison : Kennedy (2007).
La prononciation régionale de *moins* : A. Thibault (2017).

XV-3. La comparaison de similarité

Fuchs (2014).
Autre, *même*, *tel* : Van Peteghem (2000), Tovena et Van Peteghem (2002) ; *tel* : Muller (1990), Muller (1996).
La subordonnée comparative en *que* : Van Peteghem (2009) ; en *comme* : Desmets (2008b).
La comparative de manière en *comme* : Moline et Stosic (2016).
L'interprétation de similarité et de différence : Laca et Tasmowski (2001), Moline (2013b).
La comparative à modèle ou *parangon* : M. Gross (1984), Leroy (2004c).
La comparative reportive : Desmets et Roussarie (2003).

XV-4. Les constructions comparatives incomplètes

L'ellipse modale (*autant qu'il peut*) : Busquets et Denis (2001).
La comparative de similarité sans verbe : Desmets (2008a), Moline (2013b).
Les comparatives en *comme* à modèle ou *parangon* : Damourette et Pichon (1911-1940, t. ɪɪ, § 722), M. Gross (1984), Leroy (2004c), Moline (2008).

XV-5. Le superlatif

La syntaxe du superlatif : Van Peteghem (2007).
Le superlatif pluriel : Matushansky et Ruys (2006).

XV-6. Les subordonnées consécutives

Hybertie (1996).
La subordonnée consécutive : Rouveret (1977).
Le corrélatif *tel* : Muller (1990), Hybertie (1996) ; *tellement* : Deulofeu (2007).
L'interprétation consécutive ou exclamative de *tel*, *tellement*, *si* : Milner (1978).

CHAPITRE XVI

La coordination et la juxtaposition

XVI-1

Qu'est-ce que la coordination ?

La coordination établit une relation entre au moins deux mots, deux syntagmes ou deux séquences de mots, qui reçoivent la même fonction. Typiquement, la coordination utilise une conjonction de coordination, par exemple :
- *et* (*Il a écrit* [*à Paul et à Pierre*].) ;
- *ou* (*Nous pouvons vous recevoir* [*jeudi ou vendredi*].).

Mais des éléments peuvent être coordonnés sans conjonction (*Il a écrit* [*à Paul, à Pierre*]. *Nous pouvons vous recevoir* [*mercredi, jeudi, vendredi*].).
À l'inverse, une expression peut être introduite par une conjonction sans pour autant être coordonnée. Elle peut être :
- une incise (*Il a – et c'est heureux – écrit à tout le monde.*) ou une autre expression en fonction *ajout* (*Il est parti, et vite.*) ;
- une phrase indépendante du point de vue syntaxique (*Et dire qu'il a écrit à tout le monde !*).

1.1. Les conjonctions de coordination

Une conjonction de coordination est un mot invariable qui relie des éléments de catégories variées. On distingue :
- les conjonctions simples (*et*, *ou*, *mais*, *ni*, *or*) ;
- les conjonctions redoublées ou itératives (*ni… ni*, *soit… soit*).

Du point de vue sémantique, les conjonctions explicitent une relation entre les expressions coordonnées. En cas de coordination de phrases, elles jouent un rôle de connecteur ➤ XVIII-3.3 mais, contrairement aux autres connecteurs, elles ont une position fixe dans la phrase.

1.1.1. Les propriétés des conjonctions de coordination

Une conjonction de coordination est un mot invariable qui peut se combiner à des expressions variées, par exemple adjectif **1a**, adverbe **1b**, nom **1c**, verbe **1d**. Elle se distingue d'autres catégories invariables comme les adverbes, les prépositions et les subordonnants.

1 **a** *grand et beau, blond ou brun*
b *vite et bien, plus ou moins*
c *lundi ou mardi, samedi et dimanche*
d *être et avoir, partir ou rester*

Les grammaires présentent souvent une liste très limitée de conjonctions de coordination (*mais*, *ou*, *et*, *donc*, *or*, *ni*, *car*). Cette liste doit être revue, sur la base de critères syntaxiques explicites :
- la conjonction n'est pas mobile, contrairement à l'adverbe : elle est toujours à l'initiale de l'élément qu'elle introduit ;
- la conjonction introduit des éléments de catégories variées ;
- deux conjonctions de coordination ne peuvent pas se combiner entre elles, contrairement à certains adverbes (*trop souvent*) et certaines prépositions (*pour dans dix jours*).

Sur la base de ces critères, *donc* est un adverbe ➤ VIII-1.2.4. On distingue les conjonctions de base (*et*, *ou*, *ni*, *mais*) auxquelles il faut ajouter d'autres formes, comme *soit… soit*, ou encore *ainsi que* et *comme* ➤ XVI-2.3.1 ➤ tableau XVI-1.

CONJONCTION	COORDINATION DE PHRASES	COORDINATION DE MOTS OU DE SYNTAGMES
ainsi que	*Je viendrai* [*si vous m'appelez ainsi que si vous m'écrivez*].	[*Max ainsi que Lou*] *vous aideront.*
car	*Il neigeait, car on était en décembre.*	*Il est* [*fonctionnaire car professeur*].
comme	*Il prend son vélo* [*quand il pleut comme quand il vente*].	[*Max comme Lou*] *vous aideront.*
et	*Il est tard et il faut se coucher.*	[*Max et Lou*] *vous aideront.*
mais	*Il neigeait mais il ne faisait pas froid.*	*C'est* [*beau mais cher*].
ni	*Jamais* [*il n'écrit ni elle ne téléphone*].	*Je n'ai pas vu* [*Max ni Lou*].
ni… ni	*Je n'ai dit* [*ni qu'il viendrait ni qu'il parlerait*].	*Je n'ai vu* [*ni Max ni Lou*].
or	*Il neigeait, or on était en avril.*	—
ou	*Luc viendra ou il vous appellera.*	*Je verrai* [*Max ou Lou*].
ou bien	*Luc viendra, ou bien il vous appellera.*	*Il est* [*fatigué, ou bien malade*].
soit… soit	*Soit Luc viendra, soit il vous appellera.*	*Je verrai* [*soit Paul soit Marie*].

Tableau XVI-1. *Les principales conjonctions de coordination*

Les conjonctions de coordination et les autres catégories

Une conjonction de coordination apparait toujours à l'initiale de l'expression qu'elle introduit **2a 2b**, alors qu'un adverbe (*en effet*, *pourtant*, *sinon*) est plus mobile **2c 2d** et peut apparaitre entre auxiliaire et participe passé aux temps composés **2e** ➤ VIII-1.1.2.

2 **a** *Vous devez réserver, ou vous n'entrez pas.*
b * *Vous devez réserver, vous n'entrez pas ou.*
c *Vous devez réserver, sinon vous n'entrez pas.*
d *Vous devez réserver, vous n'entrez pas sinon.*
e *Vous n'aviez pas réservé, vous seriez sinon entré.*

Donc est dès lors un adverbe, mobile **3a 3b** et compatible avec *et* **3c**.

3 **a** *Paul avait réservé, donc il a pu entrer.*
b *Paul avait réservé, il a donc pu entrer.*
c *Paul avait réservé, et donc il est entré.*

➤ Autres différences entre adverbes et conjonctions de coordination ➤ XVI-2.1.2
➤ *Puis* et *pis* comme conjonctions ➤ XVI-2.3.3

Nous réservons la catégorie *conjonction* aux conjonctions de coordination. Les mots subordonnants relèvent quant à eux d'une catégorie bien distincte, ce que masque en partie le terme usuel de *conjonction de subordination* ➤ I-4.4. Les subordonnants sont des éléments invariables servant à introduire une phrase (*parce que*, *quand*, *que*, *quoique*, *si*) ➤ I-4.2. Ils introduisent une phrase généralement subordonnée **4a**, mais pas un syntagme à verbe conjugué sans sujet **4b**, contrairement à une conjonction **4c**.

4 **a** *Je pense* [*que Paul viendra*].
b * *Paul écoute la radio* [*quand lit le journal*].
c *Paul écoute la radio* [*et lit le journal*].

Comme peut être une préposition **5a** ➤ VI-4.3.2, un subordonnant **5b**, un adverbe **5c** ou une conjonction **5d** ➤ XVI-2.3.1 ➤ fiche COMME.

5 **a** *On l'a pris* [*comme secrétaire*].
b *Comme il pleuvait, je suis rentrée.*
c *Comme il fait froid !*
d […] *leur amitié en naquit, que* [*les guerres comme les absences*] *ne brisèrent pas.* (Rambaud, 1997)

1.1.2. La syntaxe des conjonctions de coordination

La conjonction et le nombre d'éléments coordonnés

La coordination peut relier un nombre quelconque d'éléments. On parle de *coordination binaire* si ces éléments sont au nombre de deux, de *coordination ternaire*, s'ils sont trois.
Certaines conjonctions (*car*, *mais*, *or*) ne permettent que des coordinations binaires **6a**. D'autres (*et*, *ni*, *ou*) ne connaissent pas cette limitation **6b**, sauf dans le cas de coordinations associées à une relation discursive telle que la condition, qui sont toujours binaires. **6c** signifie ainsi 'si tu ne viens pas ici, tu auras affaire à moi' ➤I-4.5 ➤XVI-5.1.3.

6 a *Paul est pauvre, mais il est généreux.*
b *Capables s'il le faut de passer soirées et week-ends à [peaufiner un contrat, rédiger une plainte ou construire une plaidoirie], ces spécialistes se font payer au temps passé.* (Le Monde, 19 janv. 1990)
c *Viens ici, ou tu auras affaire à moi !*

Les conjonctions uniques ou redoublées

Certaines conjonctions n'apparaissent qu'une fois dans la construction coordonnée (*car*, *mais*, *or*). D'autres (*et*, *ou*) peuvent être redoublées **7a** et certaines doivent l'être (*ni* négatif, *soit*) **7b** ➤XVI-2.2. On parle alors de *coordination itérative* ➤XVI-3.2. Dans une coordination à plus de deux éléments, la conjonction peut apparaitre devant chaque élément **7b**, devant chacun sauf le premier **7c** ou devant le dernier **7d**.

7 a *Paul viendra [et lundi et mardi].*
b *« O. ne produit [ni micro-ondes, ni lave-vaisselle, ni lave-linge à chargement par le dessus, ni table de cuisson à induction], qui sont autant de nos spécialités. »* (Le Monde, 25 déc. 1992)
c *Il est très difficile de nier [un cancer, ou une sclérose en plaques, ou une balle en pleine poitrine, ou une jambe arrachée].* (d'Ormesson, 1993)
d *Il est très difficile de nier [un cancer, une sclérose en plaques, une balle en pleine poitrine, ou une jambe arrachée].*

1.2. Qu'est-ce qu'une construction coordonnée ?

Les expressions liées par une relation de coordination sont :
– des mots (*J'ai acheté des [fruits] et [légumes].*) ;
– des phrases (*[Il pleut] mais [il ne fait pas froid].*) ou d'autres syntagmes (*[Le chien] et [le chat] dorment.*) ;
– des séquences ou *pseudoconstituants* (*Je vais [à la piscine] [le lundi] et [à la gym] [le mardi].*).
Du point de vue syntaxique, les éléments coordonnés ont la même fonction, et leur nombre est en théorie non borné. Ils n'ont pas forcément la même catégorie mais sont soumis à des contraintes de parallélisme syntaxique et sémantique.

1.2.1. La coordination de mots, de syntagmes et de séquences

Les expressions coordonnées peuvent être de catégories variées. On distingue la coordination de mots, par exemple deux articles **8a** ➤V-2.2.2 ou deux prépositions **8b** ➤VII-1.1 ➤XVI-4.1.1, et la coordination de syntagmes, par exemple de syntagmes nominaux **8c** ➤IV-1.2 ➤XVI-4.2.2, de syntagmes adjectivaux **8d** ➤VI-1.2 ou de phrases **8e** ➤I-4.5.1 ➤XVI-4.2.1.

8 a *Je cherche à recruter [un ou une] secrétaire.*
b *La formation [à et par] la recherche compte parmi nos objectifs prioritaires.*
c *Nous avons acheté [[une commode] et [une armoire]].*
d *Elle nous est apparue [[très courtoise] et [soucieuse de bien faire]].*
e *[[Il vous appellera] ou [il vous écrira]].*

On peut également coordonner des séquences de plusieurs constituants, formées par exemple d'un complément prépositionnel et d'un complément infinitif **9a**, d'un complément nominal et d'un

complément prépositionnel **9b**, ou encore d'un adjectif épithète et d'un syntagme prépositionnel **9c**. De telles séquences ne forment pas des constituants et sont appelées *pseudoconstituants* ➤ XVI-4.4.1.

9 **a** *Marie a dit [à Paul] [de rester] et [à Jean] [de partir].*
b *La terre brûlée ne donne plus ni [pâture] [au maigre bétail], ni [espoir] [aux paysans].* (Chared, 1989)
c *Ces avis font l'objet de consultations écrites ou télégraphiées, soit [collectives] [à l'instigation du chef des Français libres], soit [individuelles] [à l'initiative des membres du conseil].* (de Gaulle, 1954)

> *La coordination et les proformes faibles*
>
> Certains mots ne se coordonnent pas, comme les pronoms sujets *je*, *tu*, *ce* **10a** ou l'interrogatif *que* **10c** ➤ XVI-4.1.4. Ce sont des formes dites *faibles* ➤ IX-1.3.3 ; on emploie leur forme forte (*moi*, *toi*, *ça*, *quoi*), si elle existe **10b** **10d** ➤ IX-6.1 ➤ IX-10.2.2.
>
> **10** **a** * *[Paul et je] viendrons.*
> **b** *[Paul et moi] viendrons.*
> **c** ? *[Qui ou que] regretter ?*
> **d** *[Qui ou quoi] regretter ?*

1.2.2. L'ordre relatif des éléments coordonnés

Les éléments coordonnés peuvent parfois permuter tout en conservant le même sens **11a** **11b**, mais la position de la conjonction, elle, est fixe. En d'autres termes, l'élément introduit par la conjonction doit nécessairement suivre celui sans conjonction : **11c** est possible comme continuation, si *et* introduit les deux phrases juxtaposées, mais n'a pas le même sens que **11a**. Cette propriété distingue la coordination **11d** **11e** de la subordination **11f** **11g** ➤ I-4.1.2.

11 **a** *Marie restera [et Paul partira].*
b *Paul partira [et Marie restera].*
c # *Et Paul partira, Marie restera.*
d *Paul est heureux [car Marie vient].*
e * *Car Marie vient, Paul est heureux.*
f *Paul est heureux [parce que Marie vient].*
g *[Parce que Marie vient], Paul est heureux.*

Il en va de même des autres expressions coordonnées, comme les noms : les éléments coordonnés peuvent permuter **12a** **12b**, mais celui qui est introduit par une conjonction doit suivre celui qui est sans conjonction **12c**.

12 **a** *[Paul et Marie] viendront.*
b *[Marie et Paul] viendront.*
c * *[Et Marie Paul] viendront.*

Contrairement à un ajout introduit par *avec*, qui est mobile **13b** **13c**, le second terme d'une coordination en *et* ne peut pas être déplacé **13a** **13d**.

13 **a** *Il y avait [Paul et Marie].*
b *Il y avait Paul [avec Marie].*
c *[Avec Marie], il y avait Paul.*
d * *Et Marie, il y avait Paul.*

Par ailleurs, certains éléments introduits par une conjonction de coordination sont plus mobiles (*Paul viendra, et c'est heureux. Paul, et c'est heureux, viendra.*). Ils sont analysés non comme coordonnés mais comme ajouts ➤ XVI-1.3.3 ➤ XVI-7.3.

1.2.3. Le parallélisme des éléments coordonnés

Le parallélisme syntaxique des éléments coordonnés

Les expressions coordonnées ne sont pas nécessairement identiques. Elles peuvent notamment être de catégories différentes, un syntagme adjectival et une relative en **14a**, à condition que chacune soit appropriée individuellement dans la construction **14b** **14c**.

14 **a** *Il cherche un livre* [*facile à lire* SA] [*et qui ne coute pas trop cher* P].
b *Il cherche un livre* [*facile à lire*].
c *Il cherche un livre* [*qui ne coute pas trop cher*].

Les coordinations de catégories différentes sont relativement banales dans le discours, en particulier lorsqu'elles sont employées comme épithètes **14a 15a** ou comme attributs **15b**. On peut coordonner sans difficulté un syntagme adjectival avec une relative **14a 15a**, ou un syntagme prépositionnel avec un adjectif **15b** ➤ XVI-4.3.

15 **a** [...] *c'est une chose* [*extrêmement importante* SA] [*et qu'on ne peut pas éviter* P]. (Dolto, 1985)
b *Dans dix minutes, tu seras* [*dans les bras de Charles* SP] [*ou seule* SA], *en tout cas loin de moi...* (Sagan, 1965)

Dans les mêmes conditions, les phrases coordonnées peuvent différer par le type de phrase **16a 16b** ➤ I-2.1, le mode **16b** ➤ XI-5.1 et le temps verbal **16a 16c** ➤ XI-2.1 ; une phrase négative peut être coordonnée à une phrase positive **16d** ➤ X-1.2, une phrase active avec une phrase passive **16e** ➤ II-4.1.

16 **a** [*Il progresse dans les sondages*], [*mais sera-t-il élu*] ?
b [*Dépêche-toi*], [*ou tu vas être en retard*] !
c [*Il n'a que vingt ans*], [*mais il ira loin*].
d [*Il invitera tout le monde*] [*ou alors il n'invitera personne*].
e [*Il a beaucoup travaillé*] [*et il a été reçu*].

➤ La coordination de phrases à des modes différents ➤ I-4.5.2 ➤ XVI-4.2.1
➤ La coordination de verbes avec sujet ou complément partagé (*Paul* [*travaille et rentre*] *tard.*) ➤ XVI-4.1.3

La coordination et les autres contraintes de parallélisme

D'autres contraintes de parallélisme syntaxique concernent la pronominalisation. Si deux noms partagent le même complément, on pronominalise ce dernier au moyen d'une forme faible (*en*) **17a 17b** ➤ IX-3.1 ➤ IX-4.3. La pronominalisation du complément d'un seul nom est plus difficile **17c 17d**.

17 **a** *J'ai lu* [*l'introduction de ce livre et plusieurs chapitres de ce livre*].
b *J'en ai lu* [*l'introduction et plusieurs chapitres*].
c * *J'en ai lu* [*plusieurs chapitres et des articles sur le même sujet*].
d * *J'en ai lu* [*des articles sur le même sujet et plusieurs chapitres*].

Il en va de même dans des relatives ou des interrogatives, le complément extrait étant noté par le symbole ◊ ➤ I-6.1. En général, on peut relativiser (ou questionner) un complément de chaque élément coordonné, mais pas d'un seul **18b 18c**. Par exemple, le complément direct de *aime* et *cite* est relativisé en **18a** ➤ XIII-2.2. L'élément relativisé ne correspond pas nécessairement à la même fonction dans chaque expression : il s'interprète comme complément du verbe *parle* et comme complément du nom *passages* en **18d**.

18 **a** *J'ai acheté ce livre que Marie* [*aime beaucoup* ◊ *et cite parfois* ◊].
b * *J'ai acheté ce livre que Marie* [*aime beaucoup* ◊ *et parle tout le temps du sujet*].
c * *J'ai acheté ce livre que Marie* [*parle tout le temps du sujet et aime beaucoup* ◊].
d *J'ai acheté ce livre dont Marie* [*parle souvent* ◊ *et cite parfois des passages* ◊].

Cependant, la coordination, au sein d'une relative en *dont*, d'une complétive avec extraction et d'une avec pronom est possible **19** ➤ XIII-2.3.3.

19 **a** *C'est une correspondante dont il est clair* [*qu'il faudra reparler* ◊, *mais aussi qu'elle est très astucieuse*].
b *Nous avons vu des voitures de police dont nous savions* [*qu'il fallait se méfier* ◊ *et qu'elles allaient chez nous*].

De plus, l'extraction sans parallélisme, hors d'un seul élément coordonné, est parfois acceptée, du moins par certains locuteurs, lorsque la coordination fait intervenir une relation de discours asymétrique ➤ XVI-5.1.3, par exemple une relation de cause à effet contraire aux attentes **20a 20b**, ou avec la conjonction *car* **20c** ➤ XVI-2.1.2.

20 **a** % *C'est un examen qu'on peut* [*rater* ◊ *et quand même avoir son année*].
b % *Combien de bières peut-on* [*boire* ◊ *et rester sobre*] ?
c *C'est un examen qu'*[*il a raté* ◊ *car il n'avait pas suivi tous les cours*].

La coordination et l'ellipse

Comme les subordonnées comparatives ➤ XV-4.1, les constructions coordonnées peuvent comporter une expression dite *elliptique*, à laquelle manquent un ou plusieurs éléments, dont la forme et

l'interprétation sont fixées par l'autre expression coordonnée ➤ I-5.3.3. Dans ce cas, une phrase complète est coordonnée à une phrase sans verbe dite *elliptique*. En **21a**, la seconde phrase signifie 'ses enfants sont allés à la piscine' ➤ XVI-6.3, et en **21b** 'Marie ne viendra pas' ➤ XVI-6.4.2.

21 a [*Paul est allé au cinéma*] *et* [*ses enfants, à la piscine*].
b [*Paul viendra*], *mais* [*pas Marie*].

➤ La structure des coordinations elliptiques (*Paul viendra demain, et Marie, après-demain.*) ➤ XVI-6.3.4

Le parallélisme sémantique des éléments coordonnés

Sur le plan sémantique, les expressions coordonnées doivent avoir des interprétations sinon identiques, du moins similaires. On peut coordonner par exemple en apposition ➤ IV-5.4 deux syntagmes nominaux dénotant des individus **22a** ou des fonctions **22b**, mais non un syntagme dénotant un individu et un qui dénote une fonction **22c**.

22 a *Un de nos médecins,* [*Dr Paton ou Dr Lanvin*], *va vous examiner.*
b *Un de nos médecins,* [*praticien hospitalier ou assistant*], *va vous examiner.*
c # *Un de nos médecins,* [*Dr Paton ou praticien hospitalier*], *va vous examiner.*

On peut coordonner entre eux deux ajouts temporels **23a** ➤ XI-4.1 ou locatifs **23b** ➤ IV-6.5.1, mais plus difficilement un locatif et un temporel **23c**. On préfère dans ce cas les faire se suivre **23d**.

23 a *Paul va courir* [*le lundi et le mardi*].
b *Paul va courir* [*avenue Daumesnil et quai de la Loire*].
c # *Paul va nager* [*le lundi et avenue Daumesnil*].
d *Paul va nager* [*le lundi*] [*avenue Daumesnil*].

Quand les éléments coordonnés forment un constituant sujet **24a 24b** ou complément, ils ont la plupart du temps le même rôle sémantique : on peut coordonner deux syntagmes nominaux interprétés comme agents **24a** ou comme instruments **24b** avec le verbe *couper* par exemple, mais plus difficilement si l'un est agent et l'autre instrument **24c** ➤ II-3.4.4.

24 a [*Paul et Jean*] *coupent bien la viande.*
b [*Ce couteau et ces ciseaux*] *coupent bien la viande.*
c # [*Paul et ce couteau*] *coupent bien la viande.*

Si le verbe admet deux compléments, un destinataire en *à*, et un thème en *de*, ils se suivent **25a** et ne se coordonnent pas **25b** ➤ II-2.4.3.
Bien sûr, des jeux de mots sont toujours possibles **25c**, on parle alors de *zeugma*.

25 a *Elle parle* [*de sa santé*] [*à tout le monde*].
b ? *Elle parle* [*de sa santé et à tout le monde*].
c […] *le petit prince reprit enfin* [*ses esprits et une banane*] […]. (Desproges, 1985)

➤ La coordination emphatique (*Il vient demain, et avec tous ses enfants.*) ➤ XVI-7.3.2

1.2.4. Les structures syntaxiques de la coordination

Les membres de la coordination sont placés sur un plan d'égalité : ils reçoivent chacun la fonction *coordonné*, même si la construction dans son ensemble peut recevoir des fonctions diverses. Seul le syntagme nominal coordonnant est en fonction *sujet* en **26a**, comme le montre l'accord du verbe au pluriel ➤ II-1.4.2. De même, il y un seul syntagme nominal ajout en **26b**, et un seul syntagme adjectival attribut en **26c**, et non deux. Nous considérons que la conjonction est en fonction *marqueur*, et forme un sous-constituant avec l'élément qu'elle précède ➤ figure XVI-1.

26 a [*Jean* [*et Marie*] $_{SN}$] *viendront.*
b *Je viendrai* [[*soit lundi*] [*soit mardi*] $_{SN}$].
c *Jean est* [*grand* [*et fort*] $_{SA}$].

➤ La coordination de catégories différentes (*Il semblait* [*heureux et de bonne humeur*].) ➤ XVI-4.3
➤ La coordination de séquences (*Marie a dit* [*à Paul*] [*de rester*] *et* [*à Jean*] [*de partir*].) ➤ XVI-4.4

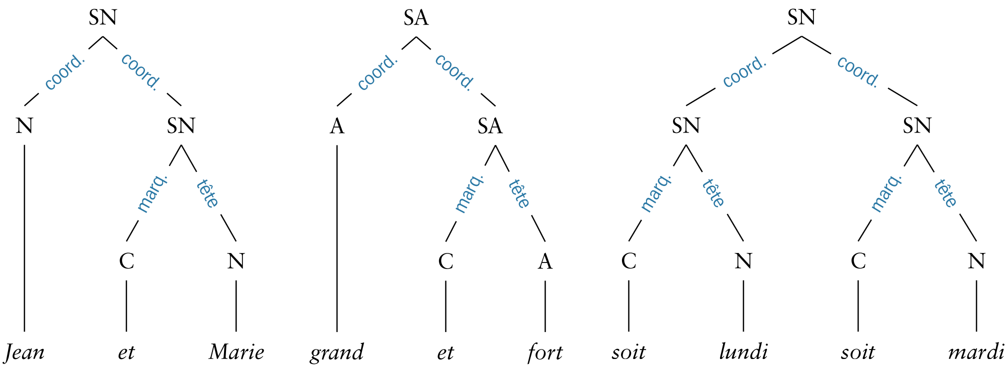


Figure XVI-1. *La structure syntaxique des constructions coordonnées*

Les constructions coordonnées ont-elles une tête ?

La plupart des constructions ont une tête syntaxique, qui détermine leurs propriétés : le nom pour le syntagme nominal, le verbe pour la phrase, etc. ➤ **Introduction-3.3.2**. Les constructions coordonnées font exception. Sémantiquement, la conjonction détermine l'interprétation de la coordination. On pourrait dès lors penser qu'elle fonctionne comme tête syntaxique de la construction dans son ensemble. Cette analyse rencontre plusieurs problèmes. D'abord, elle ne convient pas pour les coordinations juxtaposées, qui sont, par définition, dépourvues de conjonction. Par ailleurs, ce sont les expressions coordonnées, et non les conjonctions, qui déterminent la catégorie de l'ensemble : *Paul et Jean* forme un syntagme nominal, *bleu ou rouge* un syntagme adjectival, *à pied et en retard* un syntagme prépositionnel, etc. Enfin, l'analyse de la conjonction comme tête syntaxique ne permet pas de rendre compte des coordinations itératives (*ni… ni*, *soit… soit*) ➤ **XVI-2.2** car un syntagme ne doit avoir qu'une seule tête. Les coordinations constituent donc un type de constructions à part, sans tête syntaxique.

La notion de conjoint

Le regroupement de la conjonction avec l'expression qui suit dans un syntagme dit *conjoint* ➤ **figure XVI-1** se justifie de deux points de vue. Sur le plan syntaxique, il permet d'assigner la même analyse aux conjonctions dans leurs différents emplois : en dehors de la coordination, la conjonction forme en effet un constituant avec ce qui la suit, lorsqu'elle est employée comme énoncé **27a** ou encore comme ajout incident **27b** ➤ **XVI-1.3.3** ➤ **XVI-7.3**.

27 **a** *Mais où est-il passé !*
b *Paul[, et on s'en réjouit,] est amoureux.*

Sur le plan prosodique, par ailleurs, il peut y avoir une frontière de groupe accentuel avant la conjonction, mais pas après, comme le montre la possibilité d'insérer une virgule **28a** ➤ **XX-3.2.3** ou de marquer une pause (notée //) juste avant la conjonction **28b**, mais non après **28c 28d** ➤ **XIX-2.3**.

28 **a** *Il a parlé à Jean, et à Paul.*
b *Il a parlé à Jean // et à Paul.*
c * *Il a parlé à Jean et, à Paul.*
d * *Il a parlé à Jean et // à Paul.*

➤ Liaison et coordination (*mais_aussi*) ➤ **XIX-3.2.3**

1.3. Les différentes constructions coordonnées

Les constructions coordonnées n'ont pas toutes les mêmes propriétés syntaxiques ni la même interprétation. On distingue ainsi :
- la coordination avec conjonction (*Paul ou Marie*, *à Lyon et à Marseille*) ;
- la coordination sans conjonction, ou juxtaposée (*Paul, Marie, Jeanne*).

Certaines coordinations, dites *corrélatives*, incluent des éléments additionnels qui s'appellent l'un l'autre (*Il a [d'abord hésité, et ensuite tranché]*.).

D'autres coordinations, dites *complexes*, peuvent s'emboiter (*soit Paul, soit* [*Marie et Jeanne*]).
On distingue aussi plusieurs interprétations :
– l'interprétation phrastique (*Paul est allé* [*en Grèce et en Espagne*]. 'Paul est allé en Grèce et Paul est allé en Espagne') ;
– l'interprétation plurielle ([*Paul et Marie*] *forment un beau couple.*) ;
– l'interprétation idiomatique (*Il se décidera* [*tôt ou tard*]. 'il se décidera un jour').

1.3.1. Les types syntaxiques de constructions coordonnées

Les constructions coordonnées sans conjonction

Les constructions coordonnées peuvent être avec **29a** ou sans **29b 29c 29d** conjonction de coordination ➤ XVI-3.3. Dans ce dernier cas, il y a toujours une virgule à l'écrit ➤ XX-3.2.3, et souvent plus de deux éléments coordonnés **29b**.

29 a *Je peux vous recevoir* [*lundi, mardi ou jeudi*].
b *Je peux vous recevoir* [*lundi, mardi, jeudi*].
c [*Cette politique, ce discours*], *au lieu de porter l'ordre et la paix, ont semé* [*la haine et la révolte*]. (*Le Nouvel Observateur*, 19-25 avril 2007)
d *Il faut* [*que je me lève, que je marche, que je parle à quelqu'un*]… (Genevoix, 1950)

La coordination sans conjonction a le plus souvent le sens de *et* ('cette politique et ce discours') **29c**, mais parfois le sens de *ou* **29b**. La phrase **29b** a le même sens que **29a**.
Les coordinations sans conjonction peuvent être accompagnées d'autres connecteurs, par exemple des adverbes, comme *enfin* **30a** ➤ XVIII-3.3.1, ou bien en être dépourvues **30b**.

30 a [*Plus que le képi bardé de lumière, plus que les roues d'or des éperons, plus que la masse miroitante des médailles et la tache de sang de la Légion d'honneur, plus, enfin, que la magique impression de toute-puissance attachée à sa personne*], *c'est la paire de moustaches du commandant qui stupéfiait Simon.* (Gibeau, 1952)
b *Ce qui me reste de cette matinée,* [*plus que les coups, plus que l'indifférence des grands*], *c'est cette sensation d'impuissance à comprendre.* (Joffo, 1973)

➤ Les constructions corrélatives (*d'une part Paul, d'autre part Marie*) ➤ XVI-7.1

Il ne faut pas confondre ces coordinations avec d'autres constructions, comme les appositions **31a** ➤ IV-5.4, ou encore certaines suites d'ajouts locatifs ou temporels **31b 31c** ➤ XVI-3.3.2.

31 a *Il nous a présenté ses collègues, tous des juristes.*
b *Le concert a lieu ce soir, à Paris, salle Gaveau.*
c *Nous étions alors en 1978, en hiver, un lundi soir.*

> *Les coordinations sans conjonction et la ponctuation*
>
> Les coordinations sans conjonction comprennent aussi les énumérations, avec parfois un tiret de liste **32a** ou un point-virgule **32b** ➤ XX-3.5.2.
>
> **32 a** *Sont reçus :*
> – *M. Alfred Durand*
> – *Mme Armelle Durand*
> – *M. Jacques Dubois*
>
> **b** *Pour cette recette, il vous faut : 150 g de beurre ; 200 g de farine ; 3 œufs ; 150 g de sucre ; 1 sachet de levure.*

Les constructions coordonnées corrélatives

Les constructions coordonnées peuvent présenter dans le premier membre un élément dit *corrélatif* qui en appelle un autre dans chacun des membres suivants. On parle dans ce cas de coordination *corrélative* ➤ XVI-7.1. La corrélation peut associer un adverbe à une conjonction **33a** ➤ X-5.3, ou bien plusieurs adverbes **33b** ou plusieurs pronoms **33c** ➤ IX-7.4.2. La conjonction est souvent optionnelle. Un cas particulier est celui des constructions corrélatives comparatives **33d** ➤ XVI-7.2.

33 a *Ils sont allés non pas à Paris, mais à Lyon.*
b *Ils sont allés d'abord à Paris,* (*et*) *ensuite à Lyon,* (*et*) *enfin à Marseille.*

c *Ils sont allés les uns à Paris (et) les autres à Lyon.*
d *Plus il travaille, (et) moins il progresse.*

Les constructions coordonnées complexes

Une construction coordonnée peut en enchâsser une autre. On parle dans ce cas de coordination *complexe*. On peut ainsi avoir une coordination binaire dont la première expression est elle-même coordonnée **34a**, ou la seconde **34b**, ou encore les deux **34c**.

34 **a** *Nous irons [soit [à Rome et à Florence], soit à Londres].*
b *Nous irons [soit à Londres, soit [à Rome et à Florence]].*
c *Nous irons [soit [à Londres et à Dublin], soit [à Rome et à Florence]].*

Il peut en résulter des cas d'ambigüité, selon le découpage syntaxique et prosodique : **35a** peut avoir l'interprétation **35b** ou **35c**.

35 **a** *Je verrai [Paul et Jacques ou Marie].*
b *Je verrai [Paul et Jacques] ou Marie.*
c *Je verrai Paul et [Jacques ou Marie].*

De même, l'interprétation peut faire intervenir des sous-groupes avec *et*. La coordination en **36a**, par exemple, reçoit une structure ternaire si l'interprétation est 'Paul, Jean et Pierre ont écrit ensemble un seul et même article' ou 'Paul, Jean et Pierre ont écrit chacun un article', mais une structure binaire complexe, avec enchâssement, si la phrase signifie 'Paul et Jean ont écrit ensemble un article, et Pierre a écrit un autre article' **36b** ou 'Paul a écrit un article de son côté, et Jean et Pierre un autre article ensemble' **36c**.

36 **a** *[Paul et Jean et Pierre] ont écrit un article.*
b *[[Paul et Jean] et Pierre] ont écrit un article.*
c *[Paul [et Jean et Pierre]] ont écrit un article.*

> *La coordination complexe et l'interprétation*
>
> La présence de certains adverbes corrélatifs peut permettre d'éviter l'ambigüité : la coordination reçoit nécessairement une structure binaire avec un premier membre complexe en **37a**, et un second membre complexe en **37b**.
>
> **37** **a** *Nous avons reçu d'une part [Paul et Jean], et d'autre part Pierre.*
> **b** *Nous avons reçu Paul d'une part et [Jean et Pierre] d'autre part.*
>
> La prosodie joue également un rôle important, tout comme la ponctuation à l'écrit, par le biais de la virgule ➤ XX-3.5.2 ➤ tableau XX-13. Il s'agit d'une coordination binaire avec un premier membre complexe en **38a**, avec un second membre complexe en **38b**, et le sens n'est pas le même. En revanche, il s'agit d'une coordination ternaire en **38c** et **38d**.
>
> **38** **a** *Nous viendrons [[lundi ou mardi], et jeudi].*
> **b** *Nous viendrons [lundi, ou [mardi et jeudi]].*
> **c** *Nous viendrons [lundi, ou mardi, ou jeudi].*
> **d** *Nous viendrons [lundi ou mardi ou jeudi].*
>
> À l'oral, le découpage en groupes accentuels, notés par des parenthèses, n'est pas le même : **39a** est une coordination binaire avec un premier membre complexe, **39b** également mais avec un second membre complexe, tandis que **39c** et **39d** sont des coordinations ternaires ➤ XIX-2.3.
>
> **39** **a** *(nous viendrons) (lundi ou mardi) (et jeudi)*
> **b** *(nous viendrons lundi) (ou mardi et jeudi)*
> **c** *(nous viendrons lundi) (ou mardi) (ou jeudi)*
> **d** *(nous viendrons) (lundi ou mardi ou jeudi)*

1.3.2. Les interprétations des constructions coordonnées

L'interprétation phrastique des constructions coordonnées

Les constructions coordonnées expriment le plus souvent une relation conjonctive **40a** ou disjonctive **40b** entre deux contenus phrastiques, ou davantage ➤ XVI-5.1.1. À la relation conjonctive peut s'ajouter une relation de contraste **40c**, mais aussi d'autres relations discursives, en particulier en cas

d'insertion d'un adverbe connecteur (*donc*, *ensuite*) ➤ XVIII-3.3 qui exprime la succession temporelle **40d** ou la conséquence **40e** ➤ XVI-5.1.3.

40 **a** *Paul habite à Rome et son frère habite à Paris.*
b *Paul vous écrira ou Marie vous appellera.*
c *Paul habite à Rome mais son frère habite à Paris.*
d *Paul est entré et (ensuite) il a salué tout le monde.*
e *Pierre a échoué aux examens et (donc) il va redoubler.*

Cette interprétation phrastique n'est pas réservée à la coordination de phrases : une coordination de syntagmes nominaux **41a** **41b** ou de participes **41c** peut avoir la même interprétation : **41a** signifie 'Paul viendra demain ou Marie viendra demain', **39b** 'j'ai reçu Pierre et ensuite j'ai reçu Paul', et **41c**, 'Pierre a échoué et il a donc redoublé' ➤ XVI-5.1.2. En **41a**, il s'agit bien, du point de vue syntaxique, d'une coordination de deux noms, comme le montre l'accord du verbe au pluriel.

41 **a** *[Paul ou Marie] viendront demain.*
b *J'ai reçu [Pierre et (ensuite) Paul].*
c *Paul a [échoué et (donc) redoublé].*

L'interprétation plurielle des constructions coordonnées

Dans certains cas, toutefois, l'interprétation est différente : la coordination dénote une pluralité sans équivalence avec une conjonction de phrases : **42a** ne signifie pas 'Paul forme un couple uni et Marie forme un couple uni', de même que l'on ne peut pas dire que 'deux fait quatre' **42b**. On parle dans ce cas de *coordination à interprétation plurielle* ➤ XVI-5.2.1.

Cette interprétation n'est pas réservée aux coordinations nominales. Une coordination d'adjectifs peut avoir une interprétation de mélange : **42c** ne signifie pas 'le drapeau est rayé rouge et le drapeau est rayé bleu'.

42 **a** *[Paul et Marie] forment un couple uni.*
b *[Deux et deux] font quatre.*
c *Le drapeau est rayé [rouge et bleu].*

➤ L'interprétation intensive de la coordination (*Il court vite, vite, vite.*) ➤ XVI-5.2.2

Les coordinations figées

Certaines coordinations ont un sens qui ne se déduit pas du sens de chaque élément coordonné **43**. Dans ce cas, l'ordre des éléments coordonnés est fixe : on n'a pas ? *tard ou tôt*, * *un retour et aller*. Certaines incluent des éléments qui n'existent pas par ailleurs (*à hue et à dia*, *peu ou prou*). Les coordinations figées sont généralement binaires (*bel et bien*, *çà et là*) **43a** **43b** **43c**, mais peuvent parfois comprendre trois éléments **43d**. Elles sont de catégories variées : noms **43a**, adverbes **43b**, adjectifs **43c**, prépositions ou syntagmes prépositionnels **43d** ➤ tableau XVI-2.

43 **a** *un [aller et retour]* 'un voyage dans les deux sens'
b *Ils ont compris [peu ou prou].* 'un peu'
c *Ils sont [sains et saufs].*
d *Il nous a expliqué le problème [en long, en large et en travers].* 'dans tous ses détails'

CATÉGORIES	*ET*	*OU*
adjectifs	*vingt-et-un, trente-et-un…* *sain et sauf, sur et certain*	*mort ou vif, quitte ou double*
adverbes	*bel et bien, d'ores et déjà, tant et plus*	*peu ou prou, plus ou moins*
noms	*allées et venues, aller et retour, arts et métiers, pieds et poings liés,* *poids et mesures, (prendre) ses cliques et ses claques, us et coutumes*	*pile ou face*
prépositions et syntagmes prépositionnels	*à droite et à gauche, à hue et à dia, au four et au moulin, au fur et à mesure ;* *en long, en large et en travers, à voile et à vapeur*	*à tort ou à raison, tôt ou tard*
verbes et participes	*aller et venir*	—

Tableau XVI-2. *Des exemples de coordinations figées*

➤ Emplois figés de *et alors* ➤ XVI-2.1.4, *ou quoi* ➤ XVI-1.3.3

L'emploi dit *d'approximation* avec *ou* **44a**, également attesté sans conjonction **44b** > XVI-3.3, relève de ce fonctionnement : les termes associés correspondent à des cardinaux dont l'ordre ne peut pas être inversé, sauf interprétation littérale.

44 **a** *Il viendra dans [deux ou trois] jours.* 'dans un intervalle compris entre deux et trois'
b *Il viendra dans [deux, trois] jours.*
c # *Il viendra dans [trois (ou) deux] jours.*

1.3.3. Les constructions apparentées aux coordinations

Certains syntagmes commençant par une conjonction de coordination ne sont pas coordonnés > XVI-7.3.

Les phrases commençant par une conjonction de coordination

Une phrase indépendante du point de vue syntaxique peut commencer par une conjonction de coordination, avec une interprétation dépendante du contexte **45a** **45b** > I-3.2.5.

45 **a** *Et ainsi leur colère, qui devrait être terrible, en vient à nous paraître, dans sa violence même, dérisoire.* (Genevoix, 1950)
b *Mais où est-il passé ?*

D'autres syntagmes peuvent former un énoncé sans verbe commençant par une conjonction de coordination, dans les mêmes conditions : des adjectifs en **46a**, un adverbe en **46b**.

46 **a** *Telle qu'elle est partie, elle peut très bien se retrouver tout à fait grise d'ici six mois. — Ou noire ! Ou blanche ! Ou caca d'oie !* (Forlani, 1989)
b *Les Valenciennois veulent zapper… Et vite !* (*nordeclair.fr*, 20 mars 2012)

Les conjoints ajouts

Enfin, une phrase commençant par une conjonction de coordination (*car*, *et*, *ou*, *mais*) peut être employée comme incise, c'est-à-dire en fonction *ajout* **47a** > XVI-7.3.1. La conjonction pourrait être absente.
Il en va de même d'autres syntagmes ajouts, généralement séparés à l'écrit par une virgule, une parenthèse ou un tiret > XX-3.5.2, avec à l'oral une frontière prosodique **47b** **47c** > XIX-2.2.2. Dans ce cas, l'accord au pluriel n'est pas possible **47d** > XVI-5.3.1.

47 **a** *J'ajoute, et vous l'avez peut-être entendu tout à l'heure dans le journal de 17 heures, que l'actuel ministre de la Santé* […] *a fait part de son opposition à cet amendement.* (France Info, 13 oct. 2004)
b *L'artiste n'a pas – ou le poète – pour fonction de trouver la solution pratique des problèmes du mal.* (Genet, 1962)
c *Il faut, et vite, instaurer une banque strictement nationale, qui ne travaille qu'avec des circuits uniquement français.* (*lepoint.fr*, consulté en juil. 2012)
d *L'artiste viendra, ou le poète.*

XVI-2

Les mots coordonnants

2.1. Qu'est-ce qu'une conjonction de coordination ?

Les conjonctions de coordination peuvent être basiques (*et*, *ou*, *mais*, *ni*, *soit*) ou complexes (*ainsi que*, *ou bien*). Elles forment une classe de mots à part en raison de leurs propriétés spécifiques :
- une conjonction apparait à l'initiale du terme coordonné (*Et Paul ?*) ;
- une conjonction ne peut pas introduire un terme déjà marqué par une conjonction ;
- une conjonction introduit des éléments de catégories variées : des phrases (*Il pleut et il vente.*) ; des syntagmes adjectivaux (*pauvre mais heureux*), nominaux (*Paul et Marie*), prépositionnels (*à Paris ou à Londres*) ou verbaux (*vivre libre ou mourir*) ; des mots (*la formation* [*à et par*] *la recherche*) ou des parties de mots (*l'hypo- ou hyper-thyroïdie*) ➤ XVI-4.1.

Certaines conjonctions sont plus spécialisées : *car* n'introduit pas de verbe conjugué, *or* n'introduit qu'une phrase racine.
Par leurs propriétés, les conjonctions se distinguent des adverbes (*alors*, *donc*), des prépositions (*outre*, *y compris*) et des subordonnants (*que*).

2.1.1. Les conjonctions de coordination basiques et complexes

Les conjonctions de coordination basiques

On distingue dix conjonctions de coordination basiques : *et*, *ou*, *mais*, *ni*, *soit*, *car*, *comme*, *or*, *voire* et *puis* ➤ XVI-1.1. Elles peuvent relier des phrases **1a** ou d'autres syntagmes : adjectival **1b**, nominal **1c**, participial **1d** et prépositionnel **1e**.
Certaines (*car*, *comme*, *mais*, *or* et *puis*) s'emploient une seule fois, d'autres peuvent être itérées (*et* et *ou*) ➤ tableau XVI-3, c'est-à-dire redoublées devant chaque élément coordonné. On distingue par ailleurs deux conjonctions *ni* : l'une sans redoublement, l'autre toujours redoublée **1d** ➤ XVI-2.2.3. De même, on distingue deux conjonctions *soit*, dont l'une est redoublée **1e** ➤ XVI-2.2.4.

1 **a** *Il pleut et / mais / car / or il fait chaud.*
b *Paul est* [*intelligent mais obstiné*].
c [*Paul comme Marie*] *prendront le train.*
d *Paul n'est* [*ni déçu ni fatigué*].
e *Paul viendra* [*soit pour le déjeuner soit pour le diner*].

Les conjonctions de coordination complexes

Outre les conjonctions de base, il existe des conjonctions dites *complexes*, qui sont des mots agglomérés (*ainsi que*, *de même que*, *et puis*, *ou bien*) **2a** ou composés (*et/ou*) **2b**. À l'exception de *ou bien* **2c**, elles ne sont pas itérées.

2 **a** [*Paul ainsi que Marie*] *viendront.*
b *La panne est* [*hydraulique et/ou électrique*].
c *Ou bien il est malade, ou bien il est en retard.*

FORME	COORDINATION SIMPLE	COORDINATION ITÉRATIVE
CONJONCTIONS BASIQUES		
car	[*Il neigeait, car on était en décembre*].	—
comme	[*Paul comme Marie*] *vous aideront.*	—

FORME	COORDINATION SIMPLE	COORDINATION ITÉRATIVE
CONJONCTIONS BASIQUES		
et	*[Paul et Marie] vous aideront.*	*[Et Paul et Marie] vous aideront.*
mais	*C'est [beau mais cher].*	—
ni	*Personne ne viendra [ce soir ni demain].*	—
ni… ni	—	*Je n'ai vu [ni Paul ni Marie].*
or	*[Il neigeait, or on était en avril].*	—
ou	*[Paul viendra ou il vous appellera].*	*Je verrai [ou Paul ou Marie].*
puis	*[Paul puis Marie] vous appelleront.*	—
soit	*C'était [650 F, soit 100 €].*	—
soit… soit	—	*Je verrai [soit Paul soit Marie].*
autant… que	*[Autant Paul que Marie] vous aideront.*	—
tant… que	*[Tant Paul que Marie] ont insisté.*	—
voire	*Cela prendra [des mois, voire des années].*	—
CONJONCTIONS COMPLEXES		
ainsi que	*[Paul ainsi que Marie] vous aideront.*	—
aussi bien… que	*[Aussi bien l'Italie que l'Espagne] réagiront.*	—
autant que	*[Paul autant que Marie] ont insisté.*	
c'est-à-dire	*J'étais [à Rome, c'est-à-dire en Italie].*	—
de même que	*[Alex de même que Lou] étaient présentes.*	—
et/ou	*La panne est [électrique et/ou hydraulique].*	—
et puis	*Je verrai [Paul et puis Marie].*	—
ou bien	*Paul est [fatigué ou bien malade].*	*[Ou bien je viendrai, ou bien j'appellerai].*

Tableau XVI-3. *Les conjonctions de coordination*

La liste des conjonctions de coordination varie selon les grammaires. La grammaire scolaire tend à lister *et*, *ou*, *mais*, *donc*, *or*, *ni* et *car*, et d'autres ouvrages y incluent de nombreux adverbes connecteurs (*en effet*, *sinon*) ➤ **XVIII-3.3.1**. Rappelons que nous ne considérons pas *donc* comme une conjonction mais comme un adverbe ➤ **VIII-1.2.4** ➤ **XVI-1.1**.

➤ *Autant… que*, *aussi bien… que*, *tant… que* ➤ **XVI-2.3.1**, *c'est-à-dire*, *voire* ➤ **XVI-2.3.2**, *puis* ➤ **XVI-2.3.3**

2.1.2. La conjonction de coordination et l'adverbe

Entre phrases, les conjonctions de coordination ont un rôle de connecteur, comme en connaissent certains adverbes (*donc*, *ensuite*, *pourtant*, *sinon*) ➤ **XVI-5.1.1** ➤ **XVIII-3.3**. Contrairement aux conjonctions, cependant, l'adverbe est mobile dans la phrase **3a 3b 3d** et peut apparaitre entre auxiliaire et participe passé **3c 3e** ➤ **VIII-1.1.2**.

3 **a** *Marie parlera, ensuite Paul parlera.*
b *Marie parlera, Paul parlera ensuite.*
c *Marie a ensuite parlé.*
d *Vous devez réserver, sinon vous n'entrez pas.*
e *Vous n'aviez pas réservé, vous seriez sinon entré.*

La conjonction précède les adverbes, avec lesquels elle peut se cumuler **4a 4b**. Deux conjonctions ne peuvent pas se combiner **4c**, tandis que deux adverbes le peuvent **4e**. Un adverbe modifiant un autre adverbe peut le précéder (*même alors*) ou le suivre (*alors même*) ➤ **VIII-4.3**.

4 **a** *Marie parlera et ensuite Paul parlera.*
b *Vous devez réserver, ou sinon vous n'entrez pas.*

c * *Vous devez réserver, mais ou vous n'entrez pas.*
d * *Vous devez réserver, ou mais vous n'entrez pas.*
e *Il faut le ménager sinon ensuite il partira.*

Il n'en demeure pas moins que des phrases juxtaposées, avec **3a 3b 3d 3e 4e** ou sans adverbe connecteur, peuvent être analysées comme coordonnées ➤ I-4.6 ➤ XVI-3.3.

La coordination et l'accord pluriel

L'accord pluriel **5a** n'est pas un critère suffisant pour décider qu'il s'agit d'une conjonction de coordination ➤ XVI-5.3.1. En effet, deux noms juxtaposés peuvent entrainer l'accord pluriel **5b** ➤ XVI-3.3.3, et cette coordination sans conjonction peut s'accompagner d'un adverbe. *Sinon* est donc un adverbe en **5a**, comme en **4b**.

5 a [*La pudeur sinon la honte*] *me poussent à minimiser la douleur que je ressens.* (Lalande, 2000)
b [*La pudeur, la honte*] *me poussent à minimiser la douleur.*

La coordination et les adverbes corrélatifs

Comme certaines conjonctions (*et… et*, *ou… ou*) ➤ XVI-2.2.1, certains adverbes (*plus… plus*, *tantôt… tantôt…*) peuvent être redoublés ➤ XVI-7.1.1. Il s'agit en général d'une coordination de phrases sans conjonction **6a 6c** ➤ XVI-3.3.1 ; la conjonction *et* peut parfois apparaitre **6b 6d** ➤ XVI-7.2.2.

6 a *Plus on est de fous, plus on rit.*
b *Plus on est de fous et plus on rit.*
c *Tantôt il est gentil, tantôt il s'énerve.*
d *Tantôt il est gentil, et tantôt il s'énerve.*

La coordination et les adverbes associatifs

Certains adverbes additifs (*aussi*, *même*) ou exclusifs (*plutôt*, *seulement*) sont dits *associatifs*, ou *sensibles au focus* ➤ VIII-8.1. Ils peuvent introduire des ajouts de catégories variées **7**, parallèles à un élément de la principale, appelé leur *associé*.

7 a *Personne n'est venu, seulement Marie.*
b *Toute la promotion, même Marie, est venue.*
c *Paul n'est pas triste, plutôt fatigué.*

À la différence d'une conjonction, l'adverbe est mobile **8a** et compatible avec une conjonction **8b 8c**. De plus, l'accord pluriel est impossible **8d**.

8 a *Personne n'est venu, Marie seulement.*
b *Tout le monde, et même Marie, est venu.*
c *Vincent, ou plutôt le pied de Vincent, est alors apparu.*
d * *Toute la promotion, même Marie, sont venues.*

Le cas de or

Nous analysons *or* comme une conjonction et non comme un adverbe connecteur pour plusieurs raisons : d'une part, il n'est pas mobile **9a 9c**, d'autre part, il ne peut pas apparaitre entre l'auxiliaire et le participe passé **9b**, à la différence de *pourtant*, dont il est proche par le sens ➤ XVI-5.1.3. Enfin, il n'est pas compatible avec une autre conjonction **9d**, contrairement à un adverbe. Cela étant, contrairement aux autres conjonctions, il ne peut introduire qu'une phrase complète.

9 a *La météo annonçait du beau temps, or il a plu toute la journée.*
b * *La météo annonçait du beau temps, il a or plu toute la journée.*
c * *La météo annonçait du beau temps, il a plu toute la journée or.*
d * *La météo annonçait du beau temps, et or il a plu toute la journée.*

Or est souvent en début de phrase racine, précédé d'une ponctuation forte **10a**, comme les connecteurs adjectivaux (*Pire, il a menti.*) ➤ XVIII-3.3.1. Il peut introduire une phrase sans verbe **10b** ➤ I-5.2.3. Du point de vue discursif, il introduit un élément d'opposition entre la phrase qu'il introduit et ce qui précède. Il peut s'agir parfois de plusieurs phrases précédentes **10b**.

10 a *Paul devait venir. Or il a eu un empêchement.*
b *Paul devait venir. Il devait rester diner, on devait jouer aux cartes. Or pas de nouvelles.*

Or *conjonction atypique*

Or est une conjonction atypique car cette forme n'introduit pas de subordonnée **11a** ni de verbe **11b**, contrairement à *mais* ➤ XVI-2.2.2. *Or* n'introduit pas non plus de catégorie non phrastique **11c**.

11 **a** *Je crois que Paul devait venir [mais / * or qu'il est maintenant trop tard].*
b *Paul devait venir [mais / * or a eu un empêchement].*
c *Paul est content [mais / * or fatigué].*

2.1.3. La conjonction de coordination et le subordonnant

Nous réservons le terme *conjonction* aux conjonctions de coordination et appelons *subordonnant* ce que d'autres appellent *conjonction de subordination* ➤ I-4.4.1.
Alors qu'elles ne peuvent pas se combiner entre elles **4c** **4d**, les conjonctions de coordination peuvent précéder un subordonnant **12**.

12 **a** *Je pense [que Paul est malade] [et qu'il ne viendra pas].*
b *Je ne viendrai pas [quand il fera froid] [mais quand il neigera].*
c *Je viendrai [s'il fait froid] [et s'il neige].*

De plus, le mot subordonnant (*quand*, *que*, *quoique*, *si*) peut suivre un adverbe associatif (*même si*, *seulement quand*) ➤ VIII-8.1, alors que la conjonction de coordination doit le précéder (* *même et*, *et même*, * *seulement ou*, *ou seulement*). En effet, elle apparait toujours à l'initiale absolue du terme qu'elle introduit.

➤ *Comme* conjonction de coordination ➤ XVI-2.3.1

Le subordonnant et la phrase racine

Un subordonnant introduit une phrase subordonnée **12**, plus rarement une phrase racine **13a** ➤ I-4.1.1 ou un prédicat non verbal **13b** ➤ I-5.3.4. Il ne peut pas être suivi d'un nom propre par exemple **13c**, à la différence d'une conjonction **13d**. De leur côté, les conjonctions peuvent introduire des syntagmes plus variés.

13 **a** *Qu'il vienne !*
b *quoique rarement, parce que malade*
c * *Paul viendra [parce que Marie].*
d *Paul, [ou bien Marie], viendra.*

Car *comme conjonction de coordination*

La forme *car*, plutôt utilisée en registre formel, n'est pas toujours considérée comme une conjonction de coordination. Elle relie deux phrases **14a** et ne peut pas être redoublée **14b**. Elle indique une explication et est proche de *puisque* ➤ XIV-3.4.3 ➤ XVI-5.1.3. À la différence de *puisque*, cependant, elle n'est pas combinable avec une conjonction de coordination **14c**, et la phrase qu'elle introduit n'est pas mobile **14d**, contrairement à une phrase introduite par un subordonnant **14e**.

14 **a** *Paul n'est pas sorti, car il pleuvait.*
b * *Paul n'est pas sorti [car il pleuvait car il faisait froid].*
c * *Paul n'est pas venu [car il était tard et car il était fatigué].*
d * *Car il pleuvait, Paul n'est pas sorti.*
e *Puisqu'il pleuvait, Paul n'est pas sorti.*

À la différence des subordonnants, *car* introduit des phrases variées, par exemple une phrase à l'impératif **15a**, une interrogative **15b** ou une exclamative **15c**. C'est pourquoi nous l'analysons comme une conjonction de coordination, même si elle n'en a pas toutes les propriétés.

15 **a** *Tu devrais te dépêcher, car regarde un peu ce qui se passe !*
b *Paul est parti car avait-il le choix ?*
c *On va tout arrêter car quelle catastrophe ce serait !*

Car *et* parce que

Certains exemples de phrases interrogatives et impératives existent après *parce que* **16a**, du moins pour certains locuteurs, en registre informel ➤ I-4.4.2 ➤ XIV-3.4.2. Mais à la différence de *parce que*, *car* ne peut pas être employé seul **16b**.

> **16 a** % *Paul a tout de suite dit oui,* [*parce qu'avait-il le choix ?*]
> **b** Loc. 1 — *Pourquoi es-tu parti ?*
> Loc. 2 — *Parce que* / * *Car.*

À la différence d'autres conjonctions, *car* introduit des phrases ou des syntagmes prédicatifs variés **17a 17b**, mais pas de verbe conjugué **17c** ou infinitif **17d**.

17 a *Jean est* [*fonctionnaire car professeur* SN].
b *Jean est* [*heureux car bien portant* SA].
c * *Paul* [*est parti car avait fini*].
d * *Paul voulait* [*dormir car se reposer*].

Car ne peut pas introduire une phrase déjà introduite par un subordonnant **18a**, à la différence d'une autre conjonction **18b**, mais la phrase en *car* peut parfois être enchâssée **18c**. Elle a des emplois fréquents comme phrase incidente **18d** ➤ XVI-7.3 ➤ XVIII-6.5.3.

18 a * *Je pense que Paul va déménager* [*car que Marie part à Londres*].
b *Je pense que Paul va déménager* [*et que Marie part à Londres*].
c *Jacques* […] *se glissa vers les artistes* [*qui l'accueillirent en frère car ils subodoraient une tournée*] […]. (Queneau, 1944)
d […] *la sorcière – car c'était elle – se mit à rire en se frottant les mains.* (Gripari, 1967)

> *Une subordonnée introduite par* car *?*
>
> La question de savoir si *car* est coordonnant ou subordonnant est ancienne, et les grammaires lui attribuent généralement des propriétés mixtes. Si l'on distingue le statut du mot et celui du syntagme qu'il introduit, on peut dire que *car* est une conjonction de coordination, mais que la phrase qu'elle introduit est en fonction *ajout*, comme certaines subordonnées. Si elle est répétée **19a**, il s'agit de deux ajouts successifs et non d'une coordination ternaire.
> La phrase introduite par *car* n'a pas toutes les propriétés d'une phrase coordonnée **19b**. Elle ne peut pas être elliptique **19c** ➤ XVI-6.3.
>
> **19 a** *Grenade est seule aujourd'hui, car les autres villes du royaume sont déjà perdues, car les musulmans des autres contrées restent sourds à nos appels.* (Maalouf, 1986)
> **b** *Jean va à Pise* [*et Marie à Rome*].
> **c** * *Jean va à Pise* [*car Marie à Rome*].
>
> La phrase en *car* n'est pas soumise aux contraintes de parallélisme des phrases coordonnées ➤ XVI-1.2.3. On peut notamment relativiser un complément de la première phrase sans le relativiser dans la phrase en *car* **20a**, comme avec une subordonnée ajout **20b** et à la différence des phrases coordonnées **20c**. On ne peut pas extraire un complément hors d'une phrase en *car*, même si on l'extrait hors de la première phrase **20d**, comme avec une subordonnée ajout **20e**.
>
> **20 a** *Voici le parapluie* [*qu'elle a pris* ◊ *car il pleuvait*].
> **b** *Voici le parapluie* [*qu'elle a pris* ◊ *parce qu' il pleuvait*].
> **c** * *Voici le parapluie* [*que j'ai pris* ◊ *et il pleuvait*].
> **d** * *Voici le parapluie* [*que j'ai pris* ◊ *car Paul m'avait offert* ◊].
> **e** * *Voici le parapluie* [*que j'ai pris* ◊ *parce que Paul m'avait offert* ◊].
>
> *La variation dans l'emploi de* car
>
> Le statut de *car* semble en train d'évoluer vers un subordonnant, du moins pour certains locuteurs. Ainsi, dans certains usages, *car* suit une conjonction de coordination (*et aussi car*) **21a 21b** ou apparait en début de phrase **21c**.
>
> **21 a** % *Ryan a vécu chez son père, mais il a été viré car il a raté son bac* [*et aussi car il passait son temps à ne rien faire*]. (*france.tv*, 1998)
> **b** % *Il avait bien choisi son endroit, entre deux virages de la petite route et à l'aplomb de la ligne qui joint l'usine électrique à la scierie. Bien choisi, car masqué des deux côtés. Et aussi car la ligne escalade le plateau d'une seule portée* […]. (P. Petit, 2013)
> **c** % *Car en retard, il se dépêchait.*
>
> Un subordonnant peut être remplacé par *que* en cas de subordination de phrases **22a**. Certains utilisent cette construction avec *car* et traitent donc *car* comme un subordonnant **22b**.
>
> **22 a** *Je viendrai* [*si je finis tôt et que je ne suis pas trop fatigué*].
> **b** % *Le maître de cérémonies qui parlait fortement du nez* [*car il était enrhumé depuis trois jours et que cette église* […] *était glaciale en ce mois de novembre*]. (Vialar, 1953)

2.1.4. La conjonction de coordination et la préposition

Une conjonction (*et*, *mais*, *ou*) peut introduire des expressions de différentes catégories, notamment une phrase **23a** ou un syntagme verbal **23b**, contrairement aux prépositions (*après*, *pendant*) **23c 23d**, qui doivent être suivies de *que* + subordonnée **23e** ➤ tableau VII-3.

23 **a** *Paul écoute souvent la radio [et il lit le journal].*
b *Paul écoute la radio [ou lit le journal].*
c ** Paul écoute la radio [pendant lit le journal].*
d ** Paul écoute la radio [pendant il lit le journal].*
e *Paul écoute la radio [pendant qu'il lit le journal].*

Une préposition peut suivre une conjonction **24a** tandis que deux conjonctions ne peuvent pas se cumuler **24b**.

24 **a** *Paul viendra pour diner [ou après le match].*
b ** Paul viendra [ou mais écoutera la radio].*

À la différence des conjonctions, certaines prépositions peuvent parfois se cumuler (*dès après le match*, *de dessous la table*, *vers chez moi*) ➤ VII-3.1.2. De plus, elles peuvent être précédées d'un adverbe (*même avec toi*, *plutôt chez moi*) ➤ VII-3.3.1 tandis que l'adverbe doit suivre la conjonction (*et même*, *ou plutôt*). Enfin, certaines prépositions peuvent être employées seules **25a 25b** ➤ VII-3.2, ce qui n'est pas le cas des conjonctions, sauf si l'énoncé est interrompu **25c**.

25 **a** *J'ai voté contre.*
b *Je viendrai après.*
c *Tu as vu Paul et… ?*

Une conjonction peut-elle être seule ?

Une conjonction ne peut pas être employée seule, sauf emplois figés de *et alors* ('qu'est-ce que ça peut faire ?') **26a**, du *mais* de surprise qui est devenu une particule de discours **26b** ➤ XVI-2.2.2 ➤ XVIII-4.3, comme *ou bien* en Suisse, **26c** voulant dire 'tu viens ou pas ?'. Elle peut être en fin d'énoncé inachevé **26d**. Dans ce cas, la conjonction est le plus souvent suivie d'un adverbe **26d 26e 26f** ➤ XVI-2.2.5.

26 **a** *Il pleut, et alors ?*
b *Mais ????*
c *% Tu viens ou bien ?* (Suisse)
d *Viens vite ou sinon…*
e *Mais encore ?*
f *Paul est venu, et ensuite ?*

Mais *et l'emploi contrastif de* contre

Dans son emploi contrastif, la préposition *contre* est proche de *mais* **27a** ➤ VII-3.1.5. Elle est suivie de deux compléments, qui contrastent avec des compléments ou ajouts au verbe, et n'est pas compatible avec une conjonction **27b**.

27 **a** *L'inflation est de 1 % cette année contre [0,5 %] [l'an dernier].*
b ** L'inflation est de 1 % cette année et/mais [contre [0,5 %] [l'an dernier]].*

Cependant, nous ne l'analysons pas comme une conjonction car elle n'est pas suivie de catégories variées : son premier complément est nominal, mais pas prépositionnel **28a**, ou adjectival **28b** ou verbal **28c**. De plus, on peut antéposer le syntagme qu'elle introduit **28d**.

28 **a** *Le salaire est ici à 1 000 € mais/* contre [à 800 €] [en Allemagne].*
b *Paul est malade au bureau mais/* contre [bien portant] [chez lui].*
c *Paul veut voyager en Grèce cette année mais/* contre [aller en Espagne l'an prochain].*
d *[Contre [0,5 %] [l'an dernier]], l'inflation est de 1 % cette année.*

La coordination et les prépositions non sélectives

Comme les conjonctions de coordination, certaines prépositions additives (*outre*), inclusives (*y compris*) et exceptives (*excepté*, *sauf*) ➤ VII-3.5 se combinent avec des catégories variées : adjectif **29a**, nom **29b** et verbe **29c**. On les appelle pour cela *non sélectives*.

29 **a** *Paul est tout [sauf bête].*
b *Tout le monde [sauf Marie] est venu.*
c *Il veut bien tout [sauf souffrir].*

Mais à la différence des conjonctions, la préposition peut parfois suivre l'élément qu'elle introduit **30**.

30 **a** *Tout le monde est venu, [y compris Marie]/[Marie y compris].*
b *Personne n'est venu, [excepté Paul]/[Paul excepté].*

De plus, le syntagme qu'elle introduit a une certaine mobilité et peut apparaitre en début de phrase **31a**. Elle peut en particulier introduire une subordonnée en *que* (*à part que*, *outre que*, *sauf que*) **31b**, qui est mobile et reçoit la fonction d'ajout **31c**.

31 **a** *[À part/Sauf la vaisselle], Paul n'a rien fait.*
b *Tout s'est bien passé, [sauf que Marie a été malade].*
c *[Outre que le train avait du retard], nous n'avons pas trouvé de taxi à l'arrivée.*

> *Autres propriétés des prépositions additives et exceptives*
>
> Comme les conjonctions, elles se combinent mal avec une conjonction de coordination **32**.
>
> **32** **a** *? Tout le monde est venu, [à part Marie et à part Jean].*
> **b** *? [Tous les élèves et Marie y compris] sont venus.*

2.2. Les principales conjonctions de coordination

> Les principales conjonctions de coordination sont *et*, *ou*, *ou bien*, *mais*, *ni* et *soit*.
> On distingue selon les emplois :
> – *mais* de contraste (*Il est [petit mais rapide].*) et *mais* de correction (*Il est [non pas gros mais grand].*) ;
> – *ni* négatif, forcément redoublé (*ni lundi ni mardi*) et *ni* à contexte négatif (*Je ne suis pas là [lundi ni mardi].*) ;
> – *soit* redoublé (*soit lundi soit mardi*) et *soit* de reformulation (*12 dollars soit 10 euros*).
> *Mais* n'apparait pas devant le premier élément coordonné (*beau mais cher*), tandis que *et*, *ou* et *ou bien* peuvent être redoublés (*et lundi et mardi*, *ou Paul ou son frère*) ➤ XVI-3.2.
> Les conjonctions peuvent être modifiées par un adverbe (*et aussi*, *ou même*, *mais encore*).

2.2.1. Les conjonctions *et*, *ou* et *et/ou*

La conjonction et

Et est la conjonction la plus fréquente, et elle se combine avec toutes les catégories. *Et* a une interprétation de connecteur quand il relie deux phrases **33a** ➤ XVI-5.1.1. Il laisse entendre qu'elles ont la même valeur de vérité. C'est souvent le cas aussi quand *et* relie des syntagmes au sein d'une phrase : syntagmes prépositionnels en **33b**, qui signifie 'il pleuvra à midi et il pleuvra à 20 h', adjectifs attributs en **33c**, qui signifie 'Paul est grand et Paul est fort' ➤ XVI-5.1.2.

33 **a** *Il pleuvra et il ventera.*
b *Il pleuvra [à midi et à 20 h].*
c *Paul est [grand et fort].*

Quand *et* relie deux syntagmes nominaux, en revanche, il peut créer un groupe pluriel **34a** ➤ XVI-5.3. Ce n'est pas le cas quand il relie deux syntagmes nominaux prédicatifs : l'attribut coordonné en **34b** est singulier.

34 **a** *[Paul et Marie] s'entendent bien.*
b *Marie est [[une collègue et une amie] précieuse].*

➤ *Et* et l'interprétation collective (*[Luc et Max] sont partis ensemble.*) ou distributive (*[Luc et Max] sont partis séparément.*) ➤ XVI-5.2.1
➤ *Et* reliant deux interjections (*zut et zut*) ➤ XVIII-4.3.2

Et peut être redoublé ➤ XVI-3.2, avec un sens proche de *à la fois Paul et Marie* **35a**, *à la fois grand et fort* **35b** ➤ XVI-7.1.1. Il peut relier des catégories variées, par exemple nominales **35a**, adjectivale **35b**, des subordonnées complétives **35c** ou circonstancielles **35d**.

35 **a** *Il y aura [et Paul et Marie].*
b *Paul est [et grand et fort].*
c *Elle voulait [et qu'on l'aime et qu'on la respecte].*
d *Elle aimait se promener [et quand il pleuvait et quand il neigeait].*

> *La conjonction redoublée et la phrase racine*
>
> La conjonction *et* redoublée est plus difficile dans les phrases racines **36a**, sauf dans le tour informel marqué par *que*, indiquant la répétition d'un évènement **36b** ➤ XVI-3.2.2.
>
> **36** **a** *% Et il pleuvra et il ventera.*
> **b** *Et que je te serre, et que je t'embrasse !*

➤ *Et alors* ➤ XVI-2.2.5

La conjonction ou

Tout comme *et*, la conjonction *ou* se combine avec toutes les catégories. Elle a une interprétation de connecteur quand elle relie deux phrases **37a** ; elle laisse alors entendre qu'au moins l'une des deux est vraie ➤ XVI-5.1.1. C'est aussi le cas lorsque *ou* relie deux syntagmes au sein d'une phrase **37b**. Si le verbe est singulier, l'interprétation est inclusive (Paul et Marie peuvent tous deux venir) ou exclusive ('soit Paul soit Marie viendra, mais pas les deux'), tandis qu'au pluriel elle est plutôt inclusive **37c** ➤ XVI-5.3.1.

37 **a** *Il pleuvra ou il neigera.*
b *[Paul ou Marie] viendra.*
c *[Paul ou Marie] viendront.*

Quant *ou* relie deux adjectifs ou deux noms, il peut être en emploi d'approximation **38a** ➤ XVI-1.3.2 ou de reformulation **38c**. Dans ce cas, l'ordre peut être fixe **38b** et l'accord au singulier **38d**.

38 **a** *Je viendrai dans [deux ou trois] jours.*
b *? dans [trois ou deux] jours*
c *truelle : outil ou instrument qui sert à appliquer du plâtre et du ciment*
d *Je trouve regrettable que mon frère, ou plutôt son nom, soit cité dans cette affaire.*

> Ou *inclusif ou exclusif*
>
> Contrairement à la logique mathématique, qui distingue deux opérateurs, on ne considère pas qu'il existe deux conjonctions *ou*, l'une inclusive, l'autre exclusive ➤ XVI-5.1.4. A priori, *ou* est inclusif, mais selon le contexte et la situation, une interprétation exclusive peut prévaloir, si les deux propositions sont contradictoires. Ainsi, il est peu probable qu'il pleuve et neige en même temps, même si ce n'est pas impossible, d'où l'interprétation plutôt exclusive en **37a**. Même si l'on utilise plutôt *ou* redoublé, *ou bien*, *ou alors* s'il s'agit de préciser qu'il y a exclusion, *ou* est compatible avec les deux interprétations, et souvent vague **39a**. Ainsi, la suite de la phrase peut préciser qu'il s'agit du sens inclusif **39b**, ou au contraire du sens exclusif **39c**, sans contradiction ni redondance.
>
> **39** **a** *Vous trouverez des brochures [ou au stand A ou au stand B].*
> **b** *Vous trouverez des brochures [au stand A ou au stand B], et peut-être même aux deux stands.*
> **c** *Vous trouverez des brochures [au stand A ou au stand B], mais certainement pas aux deux stands.*

La conjonction *ou* peut être redoublée, avec un sens plutôt exclusif **40a**, et l'accord pluriel est alors difficile ➤ XVI-5.3.1. Elle peut être répétée en début de phrase racine **40a** ou en début de phrase subordonnée **40b**. En **40c**, on glisse du sens exclusif vers une interprétation conditionnelle : le projet échouera à moins que Paul ne nous aide, et l'on ne peut pas changer l'ordre des phrases sans changer le sens ➤ XVI-5.1.3.

40 **a** *[Ou Paul ou Marie] viendra / ? viendront.*
b *Paul voudrait [ou qu'il pleuve ou qu'il neige].*
c *Ou Paul nous aidera ou le projet échouera.*

➤ *Ou… ou* et la négation ➤ XVI-2.2.4

La conjonction ou bien

La conjonction *ou bien* a les mêmes emplois que *ou*, mais avec un sens exclusif **41a** : l'une des phrases est vraie, et l'autre ne l'est pas. Pour cela, l'accord pluriel est difficile **41b**. Elle peut être redoublée **41c**, et parfois alterner avec *ou* **41d** ➤ XVI-3.2.1.

41 **a** *Il pleuvra ou bien il neigera.*
b *[Paul ou bien Marie] viendra / * viendront.*
c *Ou bien il pleuvra ou bien il neigera.*
d *Ou tu vas trouver les gendarmes, ou bien on monte à Malataverne tous les deux.* (Clavel, 1960)

Contrairement à *ou*, la conjonction complexe *ou bien* n'a pas d'emploi d'approximation **42a** ou de reformulation **42b**. Elle n'est pas employée en coordination de mots **42c** ➤ XVI-4.1.1.

42 **a** *? Je viendrai dans [deux ou bien trois] jours.*
b *? Truelle : outil ou bien instrument qui sert à appliquer du plâtre et du ciment.*
c *? la formation [à ou bien par] la recherche*

➤ *Ou alors* ➤ XVI-2.2.5

La conjonction et/ou

À l'écrit, on rencontre le composé *et/ou*, pour combiner le sens additif de *et* et le sens exclusif de *ou* **43a**. Comme avec *et*, l'accord du verbe est plutôt au pluriel **43b**. Contrairement à *et* et à *ou*, le composé *et/ou* ne peut pas être redoublé **43c**.

43 **a** *La panne peut être [hydraulique et/ou électrique].*
b *[Le président de la République et/ou le Premier ministre] pourraient nommer une commission.* (Le Monde, 1er juin 2001)
c ** La panne peut être [et/ou hydraulique, et/ou électrique].*

2.2.2. Les deux conjonctions *mais*

On distingue deux emplois principaux de la conjonction *mais* : un emploi contrastif, qui équivaut à combiner *et* avec un élément d'opposition (*en revanche*, *pourtant*) **44a** **44b**, et un emploi de correction, équivalent à *mais plutôt* **44c**.

44 **a** *Max est grand mais Paul est petit.*
b *Max ne le montre pas mais il est triste.*
c *Max n'est pas grand, mais petit.*

De plus, *mais* est plutôt considéré comme une particule lorsqu'il est employé seul (*Ah mais !*) ou en fin d'énoncé ([...] *c'est sous terre, le métro, non mais.*) (Queneau, 1959) ➤ XVIII-4.3.3.

➤ *Mais* intensif (*belle mais belle !*) ➤ XVI-5.2.2

La coordination en *mais* est toujours binaire **44**. En effet, *mais* ne peut pas être répété dans une même séquence argumentative **45a**. Par ailleurs, il n'a pas d'emploi itératif **46b**.

45 **a** *# Paul est grand mais il mange beaucoup mais il fait du sport.*
b *# Mais Paul est grand, mais il mange beaucoup.*

Mais *contrastif*

Mais laisse entendre que les deux phrases sont vraies, comme *et*, avec un élément de contraste. Ainsi, en **44a**, les tailles de Max et Paul sont comparées, et l'on peut permuter les phrases sans changement de sens **46a**. Le contraste peut venir des propriétés exprimées (*grand*, *petit*), mais aussi de la situation : on s'attendrait à ce que la tristesse de Max soit manifeste en **44b**, et en **46b** que la jeunesse soit un défaut. Dans cet emploi argumentatif, parfois appelé *concessif*, l'ordre des phrases produit généralement un changement de sens. Si la beauté de l'objet oriente vers l'achat, contrairement à son prix qui le décourage, la conclusion naturelle est de ne pas acheter en **46c** et d'acheter en **46d**. On dit que *mais* inverse l'argumentation en privilégiant l'orientation de la seconde phrase ➤ XVI-5.1.3.

46 **a** *Paul est petit mais Max est grand.*
b *Paul est jeune mais ce n'est pas grave.*
c *C'est beau, mais c'est cher.*
d *C'est cher, mais c'est beau.*

Outre des phrases **46**, *mais* peut coordonner des syntagmes variés, avec la même interprétation, notamment adjectivaux **47a** et verbaux **47b**. Il coordonne plus difficilement des syntagmes nominaux **47c**, à moins que la coordination nominale n'inclue une propriété contrastive : *petit* et *bon* **47d**, *beaucoup* et *peu* **47e**.

47 **a** *Paul est* [*petit mais fort*].
b *Paul voudrait* [*partir à l'étranger mais rester en Europe*].
c * [*Paul mais Marie*] *viendra.*
d *C'était* [*un petit chien, mais un bon chien*].
e *Paul a* [*beaucoup de connaissances mais peu d'amis*].

➤ *Mais aussi* ➤ XVI-2.2.5

Comme *et*, la conjonction *mais* peut s'employer en début de phrase, en lien avec le contexte précédent. En début de dialogue, il nie une inférence implicite dans la situation ('c'était impossible à faire', 'tu ne devais pas partir') **48a 48b**. Dans un dialogue, il peut permettre de nier un contenu implicite ou non asserté, par exemple que Paul aurait pu venir en **48c**.

48 **a** *Mais comment as-tu fait ?*
b *Mais où vas-tu comme ça ?*
c Loc. 1 — *Paul n'est pas venu.*
Loc. 2 — *Mais il n'était pas invité !*

> Mais *contrastif en coordination différée ou emphatique*
>
> *Mais* s'emploie souvent en coordination différée **49a** ➤ XVI-6.4 ou emphatique **49b** ➤ XVI-7.3.2. Dans ce dernier cas, le syntagme qu'il introduit est mobile **49c** et analysé comme un ajout.
>
> 49 **a** *Paul est venu, mais pas Marie.*
> **b** *Je viendrai demain, mais peu de temps.*
> **c** *Je viendrai, mais peu de temps, demain.*

Mais *correctif*

Il existe également un *mais* de correction, après une négation de phrase **50a 50c** ou de constituant **50b**, qui équivaut à *mais plutôt*, *mais seulement*. Dans cette construction, seul le second élément est asserté : Paul est donc bien fort en **50a 50b** et gros en **50c** ➤ X-5.3.

50 **a** *Paul n'est pas gros,* [*mais fort*].
b *Paul est* [*non pas gros, mais fort*].
c *Paul n'est pas fort,* [*mais gros*].

Ce *mais* correctif coordonne différentes catégories : adjectif **51a**, participe **51b**, syntagme nominal **51c**, prépositionnel **51d** ou verbal **51e**.

51 **a** *Éric est* [*non pas gros mais charpenté*].
b *Paul a* [*non pas menti mais hésité*].
c *Il demande* [*non pas une gomme mais un stylo*].
d *Paul veut y aller* [*non en avion mais en train*].
e *Elle aime* [*non pas courir mais nager*].

> Mais *correctif et* mais *contrastif*
>
> Contrairement au *mais* contrastif **52a 52b**, le *mais* correctif ne peut pas être remplacé par *et* **52c**.
>
> 52 **a** *Paul est fort* [*mais pas gros*].
> **b** *Paul est fort* [*et pas gros*].
> **c** * *Paul est non pas gros et fort.*
>
> Mais *correctif et la négation*
>
> L'emploi correctif de *mais* est possible avec les négations de phrase *nullement*, *pas* et *plus*, et les négations de constituant *non*, *non pas* et *non plus* **53a**, mais plus difficilement avec un autre négateur **53b 53c 53d** ➤ X-1.1.2 ➤ X-2.1.
>
> 53 **a** *Je pars à Rome* [*non plus lundi mais mardi*].
> **b** ? *Je ne travaille jamais le dimanche* [*mais le samedi*].
> **c** * *Personne n'est venu* [*mais Marie*].
> **d** * *Je ne dirai rien* [*mais la vérité*].
>
> *Mais* correctif introduit des catégories variées avec une négation de constituant **51** ➤ X-1.2.2. La construction avec négation de phrase, en revanche **54**, est un cas de coordination différée : elle s'analyse comme une coordination phrastique, avec ellipse dans le membre introduit par *mais* ➤ XVI-6.4.2.

54 **a** *Éric n'est pas gros,* [*mais charpenté*].
b *Paul n'a pas menti,* [*mais hésité*].
c *Il ne demande pas un stylo,* [*mais une gomme*].
d *Paul ne veut pas y aller en avion,* [*mais en train*].
e *Elle n'aime pas courir,* [*mais nager*].

2.2.3. Les deux conjonctions *ni*

La conjonction *ni* n'a pas le même emploi selon qu'elle est ou non redoublée. Dans son emploi simple, elle doit apparaitre après une négation **55a** **55b** **55c** ou en contexte négatif ➤X-6.1.1. Dans son emploi redoublé, elle est elle-même négative **55d** ➤X-1.1 et l'ajout de *pas* serait difficile sauf double négation ou négation de reprise : en cas de double négation, **55e** équivaut à 'j'ai vu et Paul et Marie' ➤X-5.4.

55 **a** *Je n'ai pas vu* [*Paul ni Marie*].
b *Personne n'a vu* [*Paul ni Marie*].
c * *J'ai vu* [*Paul ni Marie*].
d *Je n'ai vu* [*ni Paul ni Marie*].
e ? *Je n'ai pas vu* [*ni Paul ni Marie*].

La conjonction ni *simple*

La conjonction de coordination *ni* simple a le sens de *ou* **56a** ('personne n'a parlé à Paul ou Marie'). Elle doit apparaitre dans une phrase négative **56b** **56c** ➤X-1.2 ou être précédée d'un mot négatif : *sans* **56d**, *impossible* **56e** **56f** ➤X-5.1.

56 **a** *Personne n'a parlé* [*à Paul ni à Marie*].
b *Aucun employé ne connait* [*son visage ni son âge*].
c *Nous n'avons trouvé aucun sac contenant* [*un portefeuille ni des lunettes*].
d *Il est sans* [*adresse ni téléphone*].
e *Il est impossible* [*d'avancer ni de reculer*].
f * *Il est possible* [*d'avancer ni de reculer*].

La conjonction *ni* n'est pas elle-même négative et ne suffit pas à déclencher la présence de *ne* **57a** **57b** ➤X-3.1. Dans un dialogue, la négation peut appartenir au tour de parole précédent **57c** **57d**.

57 **a** * *Je n'ai vu* [*Paul ni Marie*].
b * *Il est impossible* [*de ne partir ni de ne rester*].
c Loc. 1 — *Paul n'est pas là.*
Loc. 2 — *Ni Marie !*
d Loc. 1 — *Nous n'allons pas boire.*
Loc. 2 — *Ni fumer !*

Elle peut coordonner des expressions de catégories variées : adjectivales **58a**, nominales **58b**, verbales **58c** et prépositionnelles **58d**. Elle peut aussi coordonner des complétives après un verbe nié **58e**. Comme *ou*, elle permet l'accord singulier ou pluriel **58b** ➤XVI-5.3.1. Elle peut relier deux éléments ou davantage **58f**.

58 **a** *Paul n'est jamais* [*absent ni malade*].
b *Jamais* [*Paul ni Marie*] *ne viendra / viendront.*
c *Et il paraît qu'ici rien* [*ne bouge, ni n'a jamais bougé, ni ne bougera jamais*], *sauf moi* […]. (Beckett, 1951b)
d *Il n'est pas* [*pour, ni contre*].
e *Je ne savais pas* [*que Paul viendrait ni qu'il irait voir Marie*].
f *Léa ne viendra pas* [*lundi, ni mardi, ni jeudi*].

➤ Coordination différée en *ni* (*Paul n'est pas venu, ni Marie.*) ➤XVI-6.4

Ni *et les autres contextes négatifs*

Ni fait partie des mots qui ont besoin d'un contexte négatif. Son emploi est possible avec une négation **56a** **56b** **58a** **59a** et avec certains mots négatifs (*impossible*) **56e** ➤X-6.2.1, ou qui créent un contexte négatif (*douter*, *refuser*) **59b** ➤X-6.2.2. D'autres contextes (interrogatives, subordonnées conditionnelles ou comparatives) dits *non affirmatifs* peuvent autoriser des expressions comme *qui que ce soit*, *de la journée* ➤X-6.2.3. *Ni* est parfois possible, pour certains locuteurs, dans ces contextes **59c** **59d**. Enfin, **59e** illustre un cas résiduel de *ne* négatif ➤X-3.3.2, limité à la coordination de verbes ➤XVI-4.1.3.

59 **a** *Paul ne veut pas* [*qu'on l'appelle ni qu'on lui écrive*].
b % *Paul refuse* [*qu'on l'appelle ni qu'on lui écrive*].
c % *Qui aurait pu imaginer* [*de tels dégâts ni un si grand nombre de victimes*] *?*
d % *Jean est bien plus sérieux que* [*son frère ni sa sœur*].
e *Seuls au monde, ils ne* [*virent ni entendirent*] *entrer sous la yourte le jeune Darbaïtour.* (Lanzmann, 1994)

La conjonction ni *redoublée*

Dans son emploi redoublé, la conjonction *ni* peut coordonner des catégories variées : nominales **60a 60b**, adjectivales **60c** ou verbales **60d** ou des subordonnées complétives **60e**. Elle suffit à déclencher la présence de *ne* à l'écrit ➤ **X-3.1**, et aucun autre mot négatif n'est nécessaire. Chacun des contenus phrastiques est nié, et *ne* est présent ('Paul ne viendra pas et Marie ne viendra pas', 'il n'a pas d'adresse et il n'a pas de téléphone', 'Paul n'est pas malade et il n'est pas fatigué'). Elle fait partie des mots négateurs ➤ **X-1.1**.

60 **a** [*Ni Paul ni Marie*] *ne viendront.*
b *Il n'a* [*ni adresse ni téléphone*].
c *Paul n'est* [*ni malade ni fatigué*].
d *Il ne veut* [*ni boire ni manger*].
e *Je ne voudrais* [*ni qu'il vienne ni qu'il parle*].

Ni *redoublé et la négation*

Ni redoublé peut parfois se cumuler avec un autre mot négatif (*jamais*, *plus*) **61a 61b** et l'interprétation est celle d'une négation simple ('je ne vois ni Paul ni Marie') ➤ **X-4.2**. L'interprétation de double négation, équivalant à une phrase positive, est possible en contexte de reprise, avec un accent emphatique **61c** 'je vois toujours au moins l'un des deux' ➤ **X-5.4** ➤ **XIX-4.2.1**. Comme les autres négateurs, *ni* redoublé peut aussi être une négation de constituant, sans *ne* **61d** ➤ **X-1.2.2**.

61 **a** *Il n'a plus* [*ni adresse ni téléphone*].
b *Je ne vois jamais* [*ni Paul ni Marie*].
c *Non, je ne vois jamais* [*ni Paul ni Marie*] *!*
d *Comme j'étais un élève médiocre,* [*ni brillant ni cancre*], *aucunement remarquable en quoi que ce fût, la tâche n'était pas aisée.* (Tournier, 1989)

2.2.4. Les deux conjonctions *soit*

La conjonction soit *de reformulation*

La conjonction *soit* simple se distingue du verbe *être* au subjonctif **62a**, et de l'adverbe employé comme réponse positive à une question **62b** ➤ **VIII-1.3.4**.

62 **a** *Soit une droite D parallèle à D1.*
b Loc. 1 — *Tu viendras ?*
Loc. 2 — *Soit.*

Elle fonctionne aujourd'hui comme une conjonction de reformulation synonyme de *ou* et *c'est-à-dire* **63a** ➤ **XVI-2.3.2**. Elle est surtout employée avec des syntagmes nominaux **63a**, parfois avec des adjectifs cardinaux **63b** ➤ **V-5.1** ou des syntagmes prépositionnels **63c**. Elle n'est pas compatible avec *ou* **63d**.

63 **a** *J'en ai acheté* [*12 livres, soit 6 kilos*].
b % *Ils étaient* [*septante, soit soixante-dix*].
c *Je pars* [*en Dordogne, soit en Nouvelle-Aquitaine*].
d * *J'en ai acheté 12 livres, ou soit 6 kilos.*

La conjonction soit *redoublée*

La conjonction *soit* redoublée n'est pas toujours reconnue comme conjonction de coordination en raison de son origine verbale. Elle est répétée au début de chaque expression coordonnée, et peut relier des catégories variées : adjectifs **64a**, noms **64b**, syntagmes prépositionnels **64c** ou syntagmes verbaux **64d**. Comme *ou*, elle relie des phrases racines **64e** ou des subordonnées **64f**.

64 **a** *Ils étaient* [*soit sourds soit aveugles*].
b [*Soit Paul soit Marie*] *viendra.*

c *Paul ira* [*soit en Asie soit en Afrique*].
d [...] *il semblerait qu'O.* [*soit n'a pas battu H. C., soit ne la devance que d'une courte tête*]. (*tempsreel.nouvelobs.com*, 9 janv. 2008)
e *Soit Marie viendra soit elle téléphonera.*
f *Je le saurai* [*soit quand Marie viendra soit quand elle téléphonera*].

Elle entre dans la construction subordonnée *soit que... soit que* au subjonctif **65a** ➤ XIV-3.3.2 ; ce tour est une subordonnée causale ('parce qu'il est malade ou qu'il a eu un empêchement') coordonnant deux subordonnées en *que* par *soit*, qui peut être séparé de *que* **65b**. Les deux causes ne sont pas incompatibles : on peut continuer avec *soit les deux*. Du point de vue syntaxique, la construction ressemble au tour *que... ou que*, mais dans ce cas il s'agit d'une subordonnée conditionnelle : 's'il est malade ou s'il a un empêchement' **65c**, 'si ça vous plait ou si ça ne vous plait pas' **65d** ➤ XIV-2.3.2.

65 a *Paul n'est pas là,* [*soit qu'il soit malade, soit qu'il ait eu un empêchement*].
b *Paul n'est pas là,* [*soit qu'il soit malade, soit justement qu'il ait eu un empêchement*].
c [*Qu'il soit malade ou qu'il ait un empêchement*]*, la réunion aura lieu demain.*
d *La réunion aura lieu demain,* [*que ça vous plaise ou pas*].

Ou *et* soit

Pour certains locuteurs, *ou* peut remplacer *soit* en seconde occurrence **66a** ➤ XVI-3.2.1. En revanche, le cumul de *soit* et *ou*, possible dans un état de langue antérieur, est devenu difficile **66b**, ce qui montre que *soit* est devenu une conjonction à part entière.

66 a % *Il arrivait toujours en retard,* [*soit par négligence ou par habitude*].
b * *Il arrivait toujours en retard,* [*soit par négligence ou soit par habitude*].

> Soit... soit, ou... ou *et la négation*
>
> La conjonction *soit... soit* peut être considérée comme une expression à contexte positif ➤ X-6.3. En effet, elle est difficile d'emploi dans la portée d'une négation de phrase **67a 67b 67c**, de même qu'après la préposition négative *sans* **67d** ; on lui préfère la conjonction *ni* qui est réservée aux contextes négatifs **67e** ➤ X-1.2.1 ➤ X-6.1.
>
> **67** a ? *Marie ne parle pas* [*soit allemand soit anglais*].
> b ? *Je ne pense pas que Marie parle* [*soit allemand soit anglais*].
> c ? *Aucun de mes amis ne parle* [*soit allemand soit anglais*].
> d ? *Il venait toujours sans* [*soit son ticket soit sa réservation*].
> e *Il venait toujours sans* [*ticket ni réservation*].
>
> *Soit... soit* ne peut pas être interprétée dans la portée d'une négation. En **67a**, si la négation portait sur la disjonction, l'interprétation serait 'Marie ne parle ni allemand ni anglais', or la phrase signifie 'soit Marie ne parle pas allemand, soit elle ne parle pas anglais', c'est-à-dire que la négation est dans la portée de la disjonction.
> Il en va de même de *ou... ou*. En **68a**, la seule interprétation est 'ou Marie ne parle pas allemand ou elle ne parle pas anglais', alors que **68b**, avec un seul *ou*, peut signifier 'Marie ne parle ni allemand ni anglais'.
>
> **68** a ? *Marie ne parle pas* [*ou allemand ou anglais*].
> b *Marie ne parle pas* [*allemand ou anglais*].
>
> *La prononciation de* soit
>
> L'adverbe *soit* en réponse positive est prononcé [swat] **69a**. Comme conjonction de reformulation, la forme se prononce [swa] **69b**, et parfois [swat] avec liaison **69c** devant un mot à initiale vocalique, même si la norme le condamne ➤ XIX-3.2.3. Comme conjonction itérative, elle est prononcée [swa] ou [swat] **69d**, avec des variations : ainsi, on entend plutôt [swat] en Belgique, même devant une consonne.
>
> **69** a Loc. 1 — *Je ne serai jamais d'accord avec vous.*
> Loc. 2 — *Soit.*
> b *12 livres, soit 6 kilos*
> c ! *en Dordogne, soit_en Nouvelle-Aquitaine.*
> d *Je viendrai* [*soit lundi soit mardi*].

2.2.5. Les ajouts aux conjonctions de coordination

Les principales conjonctions de coordination (*et*, *mais*, *ou*, *ni*) peuvent être modifiées par différents adverbes qui les suivent : associatifs (*aussi*, *même*, *plutôt*) **70a 70c** ➤ VIII-8.1, adverbes de phrase

(*peut-être*) **70b** ➤ VIII-5.1 ou connecteurs (*alors*, *donc*) **70e** ➤ XVIII-3.3. La coordination de syntagmes nominaux avec *mais aussi* est plus facile qu'avec *mais* seul **70d**.

70 **a** *J'ai vu [Paul et même Marie].*
b *Il était [triste et peut-être fatigué].*
c *Il n'y avait pas [de vin ni même de verres].*
d *Cela concerne [les filles mais aussi les garçons].*
e *Faites du sport [en vacances ou alors au travail] !*

Ces tours ne sont pas figés, certains adverbes pouvant se combiner entre eux (*et même aussi*, *et peut-être même*). *Ou alors*, *ou plutôt* ne sont pas figés contrairement à *ou bien*, car *ou même alors* est possible, et non * *ou même bien*.
D'autres adverbes peuvent s'interposer, souvent des connecteurs (*d'ailleurs*, *en effet*, *enfin*, *ensuite*, *pourtant*), avec une virgule à l'écrit et une prosodie incidente à l'oral **71a 71b** ➤ XIX-2.2.2. Ils ne modifient pas la conjonction en tant que telle et sont parfois mobiles **71c 71d**.

71 **a** *Il y avait [Marie, Paul, et d'ailleurs Jeanne], puisqu'on en parle.*
b *Sont alors arrivés [les parents, les invités, et enfin les musiciens].*
c *Il y avait [Marie, Paul, et Jeanne d'ailleurs], puisqu'on en parle.*
d *Sont alors arrivés [les parents, les invités, et les musiciens enfin].*

2.2.6. Le syntagme introduit par une conjonction de coordination

On considère qu'au sein de la coordination, la conjonction forme un sous-constituant avec l'élément qu'elle introduit **72** ➤ XVI-1.2.4. À strictement parler, du point de vue syntaxique, les membres coordonnés sont donc [*Jean*] et [*et Marie*], et non pas [*Jean*] et [*Marie*].
Dans la coordination itérative, chaque conjonction introduit ainsi un sous-constituant, qui peut être de catégories variées. Comme la conjonction a une place fixe et peut parfois être obligatoire, on considère qu'elle est en fonction de *marqueur* au sein de ce sous-constituant, parfois appelé *syntagme conjoint*.

72 **a** *[Jean [et Marie $_{SN}$]], [grand [mais fort $_{SA}$]], [[à pied] [ou à vélo $_{SP}$]]*
b *[[Il pleut] [et il vente $_{P}$]].*
c *[[et Jean $_{SN}$] [et Marie $_{SN}$]], [[soit grand $_{SA}$] [soit fort $_{SA}$]], [[ou à pied $_{SP}$] [ou à vélo $_{SP}$]]*
d *[[Soit il pleut $_{P}$], [soit il vente $_{P}$]].*

La conjonction de coordination comme marqueur

L'analyse de la conjonction comme marqueur se fonde sur les observations suivantes. Une conjonction peut parfois imposer des restrictions sur l'expression avec laquelle elle se combine ➤ XVI-2.1.3, mais à la différence d'une tête, elle ne détermine pas la catégorie du constituant résultant : *et à Jean* est un syntagme prépositionnel comme *à Paul* ; *ou Marie* est un syntagme nominal comme *Marie*, *et beau* un syntagme adjectival comme *beau*, etc.
D'un autre côté, la conjonction ne peut pas être un ajout, car elle n'est pas mobile dans la construction coordonnée **73a 73b**, contrairement à un adverbe ajout comme *ensuite* **73c 73d**.

73 **a** *Je verrai [Paul et Marie].*
b * *Je verrai [Paul Marie et].*
c *Je verrai [Paul, ensuite Marie].*
d *Je verrai [Paul, Marie ensuite].*

De plus, la conjonction change la distribution du syntagme qu'elle introduit, contrairement à un ajout (*très beau* a la même distribution que *beau*, et *grande fille* la même distribution que *fille*) : un élément avec conjonction peut être employé dans une coordination **74a**, et parfois comme ajout dans une coordination emphatique **74b** ➤ XVI-7.3.2, mais ne peut pas être sujet **74c** ou complément **74d**, contrairement à *Marie aussi*.

74 **a** *[Paul [et Marie]] viendront.*
b *Demain, Paul viendra, [mais seul].*
c * *Demain, [et Marie] viendra.*
d * *Je verrai [et Marie].*

La structure syntaxique avec un syntagme conjoint

Du point de vue syntaxique, les éléments coordonnés sont sur le même plan pour ce qui est de leur fonction (*coordonné*), mais ils ne sont pas forcément au même niveau dans la structure hiérarchique : ils le

sont quand ils sont tous introduits par une conjonction **72c**, mais en **72a** celui avec conjonction est plus enchâssé que celui sans conjonction. Par ailleurs, un énoncé peut commencer par une conjonction de coordination (*Mais où est-il passé ?*).

➤ Les structures syntaxiques coordonnées ➤ **XVI-1.2.4** ➤ **figure XVI-1**

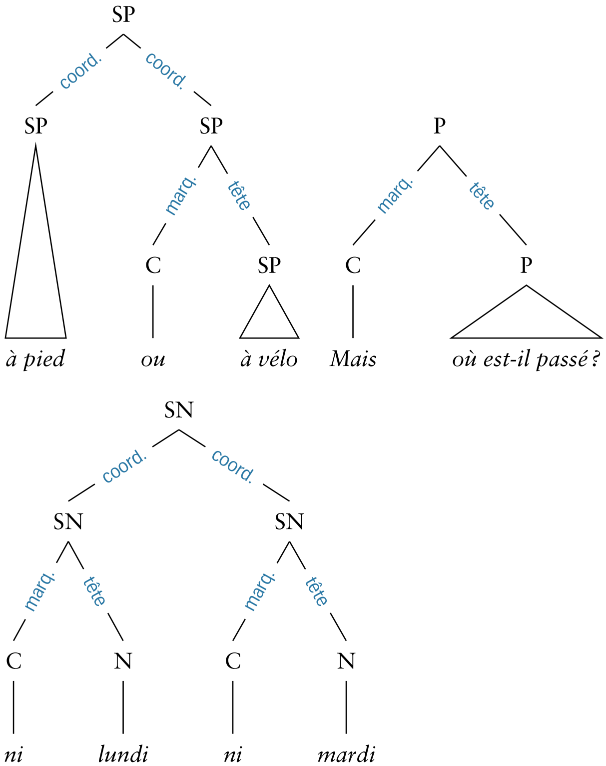


Figure XVI-2. *Trois structures syntaxiques avec un syntagme conjoint*

2.3. Les autres mots coordonnants

Certains mots comparatifs (*ainsi que*, *comme*, *de même que*) ou de reformulation (*c'est-à-dire*, *voire*) peuvent être analysés comme des conjonctions de coordination dans certains de leurs emplois :

– ils peuvent introduire des mots ou syntagmes de catégories variées : noms ([*Paul comme Marie*] *seront là*.), adjectifs (*Il était* [*triste ainsi que fatigué*].), etc. ;
– ils ne se combinent pas avec les conjonctions *et*, *ou*, *mais* ou *ni*.

Puis peut être considéré comme coordonnant, avec la variante *et puis* comme conjonction complexe.

➤ La conjonction en fin de liste (*et tout*, *etc.*) ➤ **XVI-4.1.4**
➤ La barre oblique et le trait d'union coordonnant (*les relations France-Allemagne*, *les rapports père/fils*, *les femmes avec/sans enfant*) ➤ **XX-2.4.1** ➤ **XX-2.6.1**

2.3.1. Les mots comparatifs coordonnants

Un certain nombre de mots comparatifs ont un emploi comme conjonction : *ainsi que*, *autant que*, *comme*, *de même que* ➤ **XV-3.1**. Ils peuvent relier des syntagmes nominaux **75a**, adjectivaux **75b**, prépositionnels **75c**. Parmi eux, certains sont des corrélatifs (*aussi bien… que*, *tant… que*). Ils ajoutent au sens de *et* une relation d'analogie ou de similarité ➤ **XV-2.1.1** ➤ **XV-3.3** ➤ **fiche TANT**.

75 **a** [*La France ainsi que l'Espagne*] *sont favorables au projet.*
b […] *L. G. aurait de graves problèmes de santé,* [*aussi bien mentaux que physiques*] […]. (*premiere.fr*, 3 sept. 2010)
c *On sait toute la valeur que représente cette bannière de champion,* [*tant pour lui que pour la ville*]. (*parlons-basket.com*, 4 juil. 2019)

À la différence des principales conjonctions de coordination **76b**, ces mots comparatifs ne lient ni des phrases racines **76a** ni des syntagmes verbaux conjugués **76c**. En **76d**, il s'agit plutôt d'une subordonnée causale, avec un *comme* subordonnant ➤ XV-3.2.

76 **a** * *Il gèle ainsi qu'il fait froid.*
b *Paul* [*ira à la conférence et présentera ses résultats*].
c * *Paul* [*ira à la conférence ainsi que présentera ses résultats*].
d *Il gèle,* [*comme c'est l'hiver*].

À la différence de *et* et *ou*, il s'agit d'une coordination binaire **75** ou incluant davantage d'éléments **77a** **77b**, mais non itérative **77c** **77d**.

77 **a** [*La France, comme l'Espagne, comme l'Angleterre*], *sont dans la ligne de mire.*
b [*La France, l'Espagne ainsi que l'Angleterre*] *sont favorables à ce projet.*
c * [*Ainsi que la France ainsi que l'Espagne*] *sont favorables au projet.*
d * [*Comme la France comme l'Italie*] *entrent dans la phase des négociations.*

> *Les mots comparatifs et la coordination de mots*
>
> À la différence de *et* et *ou*, ils ne permettent pas la coordination de mots ➤ XVI-4.1. En effet, la coordination de mots suppose une interprétation de groupe ➤ XVI-5.2.1, tandis que la relation comparative suppose que chaque élément comparé soit présenté comme distinct **78** ➤ XV-1.2.2.
>
> **78** **a** * *Les* [*médecins comme infirmiers*] *devront venir le dimanche.*
> **b** ? *Je voudrais voir* [*le ainsi que la*] *responsable du magasin.*
> **c** ? *Nous favorisons la formation* [*à comme par*] *la recherche.*

Comme *coordonnant*

Comme est un adverbe comparatif ➤ XV-3.2.1 qui introduit le plus souvent une subordonnée sans verbe **79a**, assez mobile dans la phrase **79b** **79c**.

79 **a** *Paul, comme Marie, viendra demain.*
b *Paul viendra demain, comme Marie.*
c *Comme Marie, Paul viendra demain.*

On peut considérer qu'il s'agit d'une conjonction reliant des syntagmes nominaux en cas d'accord pluriel **80a**. Dans ce cas, *comme* n'est pas mobile **80b** ni compatible avec une conjonction **80c**.

80 **a** [*Le Maroc comme la Tunisie*] *entrent en effet dans la phase finale de leurs plans d'ajustement* […]. (*Le Monde*, 7 juil. 1992)
b * [*Comme la Tunisie, le Maroc*] *entrent dans la phase finale.*
c * [*Le Maroc et comme la Tunisie*] *entrent dans la phase finale.*

En revanche, il n'est pas coordonnant s'il est porteur d'un sens comparatif **81a** **81b** ou s'il introduit un nom prédicatif **81c**.

81 **a** *Un homme* [*comme moi*] *ne peut signer cela.*
b *La Tunisie,* [*comme le Maroc*], *entre dans la phase finale.*
c *Marilyn a débuté* [*comme actrice*] *à vingt ans.*

Quand il n'est pas coordonné, le syntagme en *comme* est plus mobile **82a** **82b**, et *comme* est compatible avec une conjonction **82c** **82d**. Il s'agit de l'adverbe comparatif en **82c** et de la préposition en **82e**.

82 **a** [*Comme actrice*], *Marilyn a débuté à vingt ans.*
b [*Comme la Tunisie*], *le Maroc entre dans la phase finale.*
c *Un homme* [*comme moi ou comme toi*] *ne peut signer cela.*
d *La Tunisie,* [*comme le Maroc et comme l'Algérie*], *entre dans la phase finale.*
e *Marilyn était célèbre* [*comme actrice et comme chanteuse*].

➤ *Comme* préposition introduisant un attribut (*Il est considéré* [*comme responsable*].) ➤ III-3.3.1 ➤ fiche COMME

Le coordonnant *comme* peut relier d'autres catégories que le nom : syntagme prépositionnel **83a**, adverbe **83b**, infinitif **83c**, subordonnée **83d**, mais pas un verbe ou un syntagme verbal conjugué **83e**.

83 **a** *Il est fort* [*en français comme en physique*].
b *Si votre agence d'assurance vous a versé de l'argent en trop, vous êtes tenu* [*moralement comme légalement*] *de restituer l'argent.* (*forum-juridique.net-iris.fr*, 3 fév. 2017)
c *Il aime* [*recevoir comme être invité*].
d *Paul viendra* [*si vous l'appelez comme si vous lui écrivez*].
e * *Paul* [*lit l'espagnol comme parle anglais*].

> *Autres arguments en faveur d'un* comme *coordonnant*
>
> En tant que conjonction, *comme* coordonnant doit précéder l'adverbe **84a** **84b**. De plus, il autorise des noms communs sans déterminant à être sujet **84c**, comme *et* **84d** **84e** ➤ V-1.4.3, et l'extraction du même complément des deux noms qu'il relie **84f** ➤ XVI-1.2.3.
>
> **84** **a** [*La France comme aussi l'Angleterre*] *sont favorables à ce projet.*
> **b** * [*La France aussi comme l'Angleterre*] *sont favorables à ce projet.*
> **c** [*Médecins comme infirmiers*] *sont prêts à venir travailler le dimanche.*
> **d** [*Médecins et infirmiers*] *sont prêts à venir travailler le dimanche.*
> **e** * *Médecins sont prêts à venir travailler le dimanche.*
> **f** *Reste donc une entreprise dont* [*le président ◊ comme le vice-président ◊*] *se plaisent à vanter le chiffre d'affaires.*

Ainsi que, autant que *et* de même que *coordonnants*

Les mots agglomérés *ainsi que*, *autant que* et *de même que* ont un emploi comparatif **85a** ➤ XV-3.1. Ils introduisent une subordonnée, souvent dépourvue de verbe **85b** **85c** ➤ XV-4.2.1 et mobile dans la phrase **85d**.

85 **a** *Paul s'occupe du jardin* [*ainsi que faisait son père*].
b *J'utilise mes maillots, les porte, les arbore* [*ainsi que des drapeaux*]. (Fallet, 2013)
c [Le vélo] *file sans moi, sans personne en selle, seul* [*ainsi que dans un film surréaliste, et muet, atrocement*]. (Fallet, 2013)
d [*De même que le pétrole a marqué la fin du* XXe *siècle*], *Internet est ce qui caractérise le siècle suivant.*

Mais ils ont également un emploi coordonnant, en particulier avec des noms : ils permettent l'accord pluriel **86a** **86c** **86e** **86f** ➤ XVI-5.3.1 et ne sont pas compatibles avec une conjonction **86b** **86d**.

86 **a** [*La pérennité de chacun des sites industriels ainsi que leur vocation respective*] *sont confirmées.* (*Le Monde*, 25 déc. 1992)
b * [*La pérennité des sites et ainsi que leur vocation*] *sont confirmées.*
c [*Un flacon de ce parfum, ainsi que son descriptif*], *vous seront envoyés dans le courant du mois de juillet sous pli scellé par huissier.* (Sollers, 1987)
d * [*Un flacon et ainsi que son descriptif*] *vous seront envoyés.*
e *En dépit de ces liens informels,* [*la Grande-Bretagne, de même que la France*], *ont été à la pointe de l'opération militaire de l'Otan qui a fait chuter le régime de M. K. lors de la révolution de 2011.* (*africanews.com*, 20 fév. 2018)
f [*Le retour au local autant que le nationalisme*] *sont des réponses en forme de repli sur ce qu'on connaît.* (delitsdopinion.com, 3 oct. 2009)

En cas d'accord au singulier, il s'agit de l'emploi comparatif **87a**. Le syntagme en *ainsi que*, *de même que* est mobile **87b** **87d** **87e** et en fonction d'ajout, ce qui n'est pas le cas avec l'accord pluriel **87c**.

87 **a** *Un flacon de ce parfum, ainsi que son descriptif, vous sera envoyé.*
b *Un flacon de ce parfum vous sera envoyé, ainsi que son descriptif.*
c * *Un flacon de ce parfum vous seront envoyés, ainsi que son descriptif.*
d *Paul, de même que Jean, sera là demain.*
e *Paul sera là demain, de même que Jean.*

Ainsi que, *autant que* et *de même que* coordonnent des catégories variées : nominales **87**, adjectivales **88a**, prépositionnelles **88b**, mais pas des phrases racines **88c** ni des verbes conjugués **88d**. En revanche, des syntagmes verbaux infinitifs **88e** et certaines subordonnées **88f** sont possibles.

88 **a** *Paul était* [*triste ainsi que fatigué*].
b *Des manifestations ont lieu* [*en Afrique ainsi qu'en Asie*].
c * *Il a plu ainsi qu'il a fait froid.*

d ? *Paul* [*parle ainsi qu'écrit*] *l'anglais couramment.*
e *Il voulait* [*arriver tôt ainsi que prendre une douche*].
f *Paul viendra* [*si vous l'appelez ainsi que si vous lui écrivez*].

Ils sont équivalents à *et* **88a** ou à *ou* **88f** ➤ **XVI-5.1.3**. En **88f**, *ainsi que* ajoute à l'interprétation 'Paul viendra si vous l'appelez ou si vous lui écrivez' une relation d'analogie entre les deux activités décrites par les subordonnées que n'aurait pas *ou* ➤ **XV-3.3.1** ➤ **XVI- 2.2.1**.

> *Autres arguments pour* ainsi que, *autant que et* de même que *coordonnants*
>
> Comme *et*, ils permettent la coordination de noms sans déterminant **89a**, mais pas la coordination de mots, avec un déterminant en facteur **89b**. Comme *et*, ils favorisent l'extraction parallèle **89c** ➤ **XVI-1.2.3**, ce qui n'est pas le cas dans la construction comparative, au singulier **89d**.
>
> **89** **a** [*Professeurs ainsi qu'élèves*] *sont invités à se joindre à la manifestation générale à Paris.*
> **b** * *Les* [*professeurs ainsi qu'élèves*] *sont invités à se joindre à la manifestation.*
> **c** *C'est une entreprise dont* [*le président* ◊ *ainsi que le vice-président* ◊] *se plaisent à vanter le chiffre d'affaires.*
> **d** *C'est une entreprise dont* [*le président* ◊] *se plait à vanter le chiffre d'affaires, ainsi que son vice-président.*

2.3.2. Les mots de reformulation coordonnants

Certains mots de reformulation (*à savoir*, *c'est-à-dire*, *savoir*, *i.e.*, *voire*) ont des emplois comme conjonction de coordination. Ils se combinent avec des catégories variées : nominales **90a**, adjectivales **90b** **90d**, prépositionnelles **90c**, verbales **90e** ou subordonnées **90f**.

90 **a** *Il faudra* [*des mois, voire des années*].
b *Paul est* [*anxieux, c'est-à-dire angoissé*].
c *Il est* [*en Andalousie, à savoir en Espagne*].
d *Il était* [*petit c'est-à-dire peu visible*].
e *Tu ferais mieux* [*de travailler c'est-à-dire de rester à la maison*].
f *Il vous dira* [*qu'il a oublié, voire qu'il a tenté de vous joindre*].

Ils ne sont pas compatibles avec une autre conjonction **91a** **91b**. En revanche, ceux qui sont mobiles **91c** (*autrement dit*, *bref*) sont des adverbes ➤ **VIII-5.2**.

91 **a** * *Paul est anxieux et c'est-à-dire angoissé.*
b * *Il faudra des mois ou voire des années.*
c *Cela faisait 12 francs, autrement dit 2 euros*/*2 euros autrement dit.*

Voire ('ou même') est parfois accompagné de l'adverbe *même*, en dépit de la norme qui dit cet usage redondant **92a**. Le plus souvent, il introduit un ajout **92b**. *Alias* ('autrement appelé') n'est pas compatible avec *ou* **92d**, ne s'emploie qu'avec des noms et ne permet pas l'accord pluriel **92c**. Il est aussi devenu un nom (*un alias*).

92 **a** [Titre] ! […] *les séries n'influenceraient-elles pas* [*la politique, voire même les politiques*] ? (*europe1.fr*, 7 mai 2016)
b *C'est encore un mois qu'il faudrait,* [*voire plusieurs*].
c [*Matthieu Chedid alias M*] *est décidément partageur.* (*francetvinfo.fr*, 30 mars 2017)
d * *Mathieu Chedid ou alias M*

> C'est-à-dire *conjonction, préposition ou adverbe ?*
>
> *C'est-à-dire* est analysé comme conjonction s'il introduit une phrase sans *que* **93a** ➤ **VII-1.2.3**, et comme préposition avec *que* **93b**. Pour certains locuteurs, qui l'analysent sans doute comme adverbe, il peut être en fin de syntagme **93c**, comme *voire* **93d** ➤ **XVIII-3.3.3**.
>
> **93** **a** *J'étais en première A, bien entendu,* [*c'est-à-dire je faisais du grec et du latin*] […]. (Beauvoir, 1981)
> **b** *J'étais en première A,* [*c'est-à-dire que je faisais du grec et du latin*].
> **c** % *Paul est anxieux, angoissé c'est-à-dire.*
> **d** % *Il faudra des mois, des années, voire.*
>
> Respectivement
>
> L'adverbe *respectivement*, abrégé *resp.* à l'écrit ➤ **XX-4.1**, n'est pas coordonnant car il est mobile **94a**, mais il a un usage entre deux noms qui permet l'accord pluriel au Luxembourg et en Belgique **94b**.

94 **a** *Mon frère et ma sœur vivent respectivement [en Belgique et en Chine]/[en Belgique et en Chine] respectivement.*
b % *[La Chine resp. l'Inde] sont des pays séduisants.* (Noppeney, 1959)

La conjonction de coordination et les opérations arithmétiques

Les termes décrivant des opérations arithmétiques (*fois*, *moins*, *plus*) ressemblent par certains aspects aux conjonctions de coordination. *Plus* peut déclencher l'accord pluriel **95a**, comme *fois* **95b**, et peut parfois être remplacé par *et* **95c**. Mais, contrairement aux conjonctions, ils ne relient pas des catégories variées et sont parfois compatibles avec une conjonction **95d** **95e**. C'est pourquoi nous les analysons comme des prépositions, comme le *par* multiplicatif.

95 **a** *[Trois plus trois] font six.*
b *[Trois fois trois] font neuf.*
c *[Trois et trois] font six.*
d *Nous vous remboursons [le montant des travaux moins la franchise].*
e *Nous vous remboursons [le montant des travaux mais moins la franchise].*

2.3.3. *Puis, et puis*

Le connecteur temporel *puis* apparait le plus souvent dans un récit au passé **96a** **96b** ➤XI-2.6.7. Contrairement à certaines grammaires, on analyse ici *puis* comme une conjonction et non comme un adverbe ➤VIII-1.2.4 : il n'est pas mobile **96c** **96d**, et il ne peut pas apparaitre entre l'auxiliaire et le participe passé **96c**, à la différence de *ensuite* **96e**, dont il est proche par le sens ➤XI-4.1.4.

96 **a** […] *Betty ne comprenait plus rien. Puis le second homme vint tout près d'elle et lui toucha le bras avec sollicitude.* (Romilly, 1993)
b *Paul est venu, puis il est reparti.*
c * *Paul est venu, il est puis reparti.*
d * *Paul est venu, il est reparti puis.*
e *Paul est venu, il est ensuite reparti.*

Comme les conjonctions ➤XVI-2.1.2, *puis* peut relier des expressions de catégories variées : nominales **97a**, adjectivales **97c**, prépositionnelles **97b**, verbes conjugués **97d** et phrases **96b**, avec souvent une virgule à l'écrit et une frontière prosodique à l'oral **97c** **97d** **96e** ➤XIX-2.2.2.

97 **a** *[Paul puis Marie] prendront la parole.*
b *Paul ira [à Rome puis à Florence].*
c *Il se sentit [triste, puis fatigué].*
d *Paul [viendra, puis repartira].*

Il peut coordonner plus de deux éléments **98**. Comme avec d'autres conjonctions ➤XVI-5.3.1, l'accord peut être au pluriel **97a** **98b**.

98 **a** *Je verrai [Paul, puis sa sœur, puis son père].*
b *[Paul, son père, puis sa mère] se sont avancés.*

On pourrait penser qu'il est compatible avec *et* **99**, contrairement aux autres conjonctions. Mais on analyse *et puis* comme une conjonction complexe, témoin de l'origine adverbiale de *puis*. Ce dernier n'est pas compatible avec une autre conjonction (* *ou puis*, * *mais puis*).

99 **a** *Je verrai [Paul, et puis Marie].*
b *Paul ira [à Rome et puis à Florence].*
c *Il se sentit [triste, et puis fatigué].*
d *Paul est venu, [et puis il est reparti].*

Pis *au Québec*

Au Québec, *pis* s'est distingué de *puis*, et est aussi une conjonction de coordination. Il peut relier des catégories variées : nominales **100a** **100b**, adjectivales **100c**, phrases **100d**. La coordination peut être binaire **100a** ou comporter plus d'éléments **100b**.

100 **a** % *Il va avoir dérèglement des pôles, genre [le Nord pis le Sud], ils vont changer.* (CFPQ, 17, segment 3, p. 28)
b % *T'as comme [le bain, la toilette pis le lavabo] là.* (CFPQ, 16, segment 5, p. 42)

c % *Il est [gentil pis poli].* (Québec)
d % *Ben, une hôtesse de l'air, c'est au féminin, pis un agent de bord, c'est au masculin.* (CFPQ, 25, segment 2, p. 31)

Contrairement à *et* **101a**, il ne peut pas être redoublé **101b**. En **101c** et **101d**, le premier *pis* est un connecteur lié au discours précédent, et sans lien avec le second.

101 a *C'est une victoire [et militaire et politique].*
b * *C'est une victoire [pis militaire pis politique].*
c % *Pis moi, [moi pis le directeur], on est en train de monter un projet, genre, euh, voyage en Espagne.* (CFPQ, 15, segment 9, p. 124)
d % *Pis j'y ai réfléchi, pis j'ai pris la décision, rendu là.* (CFPQ, 30, segment 10, p. 137)

Contrairement à *puis*, parfois lui aussi prononcé [pi], il n'est pas limité aux relations de succession temporelle ➤ **XI-2.6.7**. Il n'indique pas la succession temporelle en **102a**, et l'ordre pourrait être permuté sans changement de sens, comme avec *et*. Il peut être utilisé après *entre* **102b**, comme *et*, et est susceptible d'emplois locatifs **100b**. Lorsqu'il y a succession temporelle, il est compatible avec *après*, sans effet de redondance **102c**, ce qui ne serait pas le cas de *puis*.

102 a % *Arrête [de parler pis de manger en même temps].* (Québec)
b % *entre [le 1er juillet pis le 6 juillet]* (CFPQ, 18, segment 3, p. 36)
c % *J'y ai réfléchi pis après j'ai pris la décision.* (Québec)

On peut considérer qu'il est devenu une conjonction proche de *et aussi*. Mais il est compatible avec *et* **103**. On a donc deux conjonctions : *pis* et *et pis*.

103 a % *[Le Nord et pis le Sud], ils vont changer.* (Québec)
b % *Il est [gentil et pis poli].* (Québec)
c % *Une hôtesse de l'air, c'est au féminin, et pis un agent de bord, c'est au masculin.* (Québec)

Les interprétations de pis

Les emplois sont plus limités qu'avec *et* ➤ **XVI-5.2**. Contrairement à *et*, il est plus difficile en coordination de mots **104a** ➤ **XVI-4.1** qu'en coordination de syntagmes **104b**. Il est difficile aussi avec une interprétation de mélange **104c**, d'approximation **103d** ou d'addition **103e**.

104 a *mes amis et / * pis parents* (Québec)
b % *mes amis et / pis mes parents* (Québec)
c *un film en noir et / * pis blanc* (Québec)
d *20 dollars et / * pis quelque* (Québec)
e *un an et / * pis demi* (Québec)

Pis *particule de discours*

Employé seul, il a un emploi de particule de discours ('comment ça s'est passé ?') **105a** ➤ **XVIII-4.3**, que n'aurait pas *et pis*. Il introduit une continuation sur le thème, souhaitée **105a** ou rejetée par le locuteur ('ça ne m'intéresse pas') **105b**, comme *et alors ?* ➤ **XVI-2.1.3**.

105 a Loc. 1 — *Salut !*
Loc. 2 — *Pis ? / # Et pis ?*
b Loc. 1 — *Mon chien est tombé à l'eau.*
Loc. 2 — *Pis après ?*

XVI-3

Les coordinations avec et sans conjonction

Le plus souvent, les constructions coordonnées, ou coordinations, comptent une seule conjonction (*lundi ou mardi*, *Paul et Marie*, *petit mais solide*), éventuellement répétée sur chaque élément sauf le premier (*lundi ou mardi ou jeudi*). On parle dans ce cas de coordination *simple*.
Certaines coordinations, dites *itératives*, répètent la conjonction devant chaque élément coordonné (*ou lundi ou mardi*, *soit lundi soit mardi*).
Enfin, certaines constructions coordonnées sont construites par juxtaposition, sans conjonction (*Paul travaille* [*le lundi, le mardi, le jeudi*].).

3.1. Les coordinations simples

Dans les constructions coordonnées, la conjonction introduit le plus souvent le dernier élément. La construction peut être binaire **1a 1b**, ou inclure davantage d'éléments coordonnés **1c 1d 1e**.

1 **a** *Je peux vous recevoir* [*lundi ou mardi*].
b *Je verrai* [*Paul et Marie*].
c *Je verrai* [*Paul, Pierre et Marie*].
d *Le congrès réunissait* [*des Anglais, des Américains, des Italiens et des Français*].
e [*Commercial, fiscal, financier, européen, social, boursier, maritime ou aérien*], *les chapitres du droit qui touchent à la vie des sociétés sont en effet nombreux et de plus en plus complexes.* (*Le Monde*, 19 janv. 1990)

Il s'agit encore d'une coordination simple quand la conjonction introduit tous les éléments sauf le premier **2a 2b**. Cette possibilité existe pour *ainsi que*, *comme*, *de même que*, *et*, *ou*, *ou bien*, *ni* et *puis*, mais pas pour les autres conjonctions **2c 2d**.

2 **a** *Je peux vous recevoir* [*lundi ou mardi ou mercredi*].
b *Je verrai* [*Paul et Marie et Jacques*].
c *Elle était* [*petite mais solide*].
d *# Elle était petite, mais forte, mais solide.*

➤ Les conjonctions et leurs emplois ➤ tableau XVI-1 ➤ tableau XVI-3
➤ La coordination itérative (*ou lundi ou mardi ou mercredi*) ➤ XVI-3.2

3.1.1. Quelles conjonctions pour la coordination simple ?

Les coordinations simples se rencontrent avec *et* **3a**, *ou* **3b** et les formes complexes (*ainsi que*, *autant que*, *de même que*, *et/ou*, *ou bien*, *et puis*), mais aussi avec *ni* en contexte négatif **3c** ➤ XVI-2.2.3. La conjonction peut relier deux expressions coordonnées **3a** ou davantage **3b 3c**.

3 **a** *La panne peut être* [*hydraulique et/ou électrique*].
b *La panne peut être* [*hydraulique, électrique ou bien consécutive à un problème mécanique*].
c *Il ne veut plus* [*lire le journal, écouter la radio ni regarder la télévision*].

D'autres conjonctions sont strictement binaires ; c'est le cas de *mais*, qui ajoute au contenu de *et* une relation de contraste **4a** ➤ XVI-2.2.2, et de *car*, qui porte une relation causale **4b** ➤ XVI-2.1.3.

4 **a** [*Paul lit souvent le journal, mais il n'écoute jamais la radio*].
b [*Paul partit, car il était tard*].

3.1.2. Quels éléments coordonnés avec la coordination simple ?

Du point de vue syntaxique, la coordination simple peut relier des expressions de catégories variées ➤ XVI-1.1.1 ➤ XVI-2.1.1, par exemple des phrases **5a**, des syntagmes nominaux **5b**, prépositionnels **5c**, adjectivaux **3a** ou verbaux **3c**, ainsi que certains mots **5d** ➤ XVI-4.1.

5 **a** [*Paul travaille beaucoup mais il aime ça*].
b *Il parle* [*le français et l'allemand*].
c *Paul a parlé* [*à son père et à sa mère*].
d *La formation* [*à, par et pour*] *la recherche compte parmi nos objectifs prioritaires.*

Les éléments coordonnés peuvent être de même catégorie **5** ou non ➤ **XVI-4.3**. On peut ainsi coordonner par exemple un adjectif épithète et une subordonnée relative **6a**, ou bien un complément nominal et une subordonnée complétive **6b**.

6 **a** *une francophonie* [*vivante*] [*et qui le restera*]
b *Toi, tu aimes* [*le passé*] [*et que les choses restent comme elles sont*]. (d'Ormesson, 1986)

La conjonction peut également relier des séquences de plusieurs catégories, parfois appelées *pseudo-constituants* ➤ **XVI-4.4**, par exemple complément nominal + attribut après le verbe *estime* **7a**, ou ajout + complément prépositionnel après le verbe *va* **7b**.

7 **a** *Toutefois on estime* [*les dispositifs de sécurité*] [*limites*] [*et les accès aux gradins proposés ce soir-là*] [*insuffisants*]. (*Le Monde Économie*, 5 nov. 1996)
b *Paul va* [*le lundi*] [*à la piscine*] [*et le mardi*] [*à la gym*].

➤ Les constructions coordonnées avec ellipse (*Paul viendra demain et Marie, après-demain.*) ➤ **XVI-6.1**
➤ Les constructions coordonnées corrélatives (*d'une part le bus et d'autre part le métro*) ➤ **XVI-7.1**

3.1.3. Quelles interprétations pour la coordination simple ?

Du point de vue sémantique, la coordination simple est compatible avec toutes les interprétations disponibles. Typiquement, elle exprime une relation disjonctive **8a** ou conjonctive **8b** entre contenus phrastiques ➤ **XVI-5.1** : **8a** signifie 'il viendra lundi, ou il viendra mardi, ou il viendra mercredi', et **8b** 'il aime bien lire le journal, et il aime bien regarder la télévision'. Elle est également susceptible d'une interprétation plurielle, de groupe **8c** ou de mélange **8d** ➤ **XVI-5.2**.

8 **a** *Il viendra au choix* [*lundi, mardi ou mercredi*].
b *Il aime bien* [*lire le journal et regarder la télévision*].
c [*Paul, Jacques et Marie*] *forment un groupe soudé.*
d *Le drapeau est rayé* [*bleu, blanc et rouge*].

3.2. Les coordinations itératives

Dans les constructions coordonnées dites *itératives*, la même conjonction apparait sur chaque élément coordonné :
– *et* (*et lundi et mardi*) ;
– *ou* (*ou lundi ou mardi*) et *ou bien* (*ou bien lundi, ou bien mardi*) ;
– *ni* (*ni lundi ni mardi*) ;
– *soit* (*soit lundi soit mardi*).
Certaines restrictions existent sur les catégories coordonnées. Par ailleurs, l'interprétation est toujours celle de contenus phrastiques coordonnés.

➤ La structure syntaxique des coordinations itératives ➤ **XVI-1.2.4** ➤ **figure XVI-1**

3.2.1. Quelles conjonctions dans la coordination itérative ?

Certaines conjonctions peuvent être redoublées : *et*, *ou* et *ou bien* **9a**, et certaines doivent l'être : *ni* négatif **9e** et *soit* **9d**. La coordination peut être binaire **9a** **9d** ou inclure davantage d'éléments **9b** **9c** **9e**.

9 **a** *Il a parlé* [*et à Jean et à Paul*].
b [*Ou Jean passera vous voir, ou Paul vous écrira, ou Marie vous téléphonera*].
c *La panne est* [*ou bien hydraulique, ou bien électrique ou bien consécutive à un problème mécanique*].
d *Je peux vous recevoir* [*soit lundi soit mardi*].
e *Sans verser dans l'angélisme : rien n'est* [*ni naturel, ni facile, ni même définitivement acquis*]. (*La Croix*, 10 mars 2010)

La conjonction redoublée *ni* fonctionne dans cet emploi comme un négateur équivalent à 'et pas' ➤ **X-2.1** : elle suffit à déclencher la présence de *ne* sur le verbe ➤ **X-3.1**, sans qu'aucune autre expression négative soit nécessaire dans la phrase **10a 10b**, contrairement à la conjonction *ni* simple, qui demande la présence d'un mot négatif pour être acceptable **10c** ➤ **XVI-2.2.3**.

10 a *Il ne travaille [ni plus qu'avant, ni mieux qu'avant].*
b *Il ne veut [ni lire le journal ni écouter la radio].*
c ** Il ne travaille [plus qu'avant ni mieux qu'avant].*

Quant à la forme *soit* itérée, elle fonctionne aujourd'hui comme une conjonction de coordination synonyme de *ou* **11a 11b**, sans lien avec la conjonction simple *soit* **11c** ➤ **XVI-2.2.4**.

11 a *Soit Jean passera vous voir, soit Paul vous écrira, soit Marie vous téléphonera.*
b *La panne peut être [soit hydraulique, soit électrique, soit consécutive à un problème mécanique].*
c *Un café valait [2 dollars, soit 2 euros].*

Les conjonctions binaires (*car*, *mais*, *or*) ne connaissent pas cet emploi itératif **12a** ni celles qui ont un sens comparatif (*ainsi que*, *comme*) **12b.**

12 a ** Paul [mais lit souvent le journal, mais n'écoute jamais la radio].*
b ** [Ainsi que la Commission européenne ainsi que la Banque européenne d'investissement] ont été invitées à la réunion de Paris.*

> *Les conjonctions répétées et leurs variantes*
>
> Toutes les expressions coordonnées doivent être introduites par la même conjonction **13a 13b** ou par une variante (*ou*, *ou bien*) **13d 13e. 13c** qui associe *et* à *ainsi que* est peu naturelle. L'une des conjonctions peut parfois être modifiée par un ajout **13f** ➤ **XVI-2.2.5**.
>
> **13 a** ** La panne peut être [soit hydraulique, électrique, soit consécutive à un problème mécanique].*
> **b** ** Il ne travaille [ni plus qu'avant, ou mieux qu'avant].*
> **c** *? Nous avons tenu à proposer [et des pistes pour la prévention à l'école ainsi que des clés de compréhension, d'action] […].* (*fapeo.be*, aout 2008)
> **d** *Ou tu vas trouver les gendarmes, ou bien on monte à Malataverne tous les deux.* (Clavel, 1960)
> **e** *[…] ou bien il sera respecté, ou le nouveau phénomène disparaîtra aussitôt […].* (Scelle, 1952)
> **f** *[Ni Paul, ni même Marie], ne sont venus.*
>
> Toutefois, certaines constructions **14a 14b** combinent des expressions introduites par *soit* et d'autres introduites par *ou*. La construction *soit… ou* est ancienne **14c** et semble un emploi résiduel de la structure *soit… ou soit*, toutes deux encore bien attestées au XIX[e] siècle **14d.**
>
> **14 a** *On peut se demander si priver un enfant de « jeux dangereux » n'est pas l'inciter, [soit à perdre le goût de vivre, se déprimer (« bof ») ou alors à vivre dangereusement].* (Dolto, 1985)
> **b** *Selon son âge et sa situation de famille, un Penan peut être, en effet, désigné par trois sortes de termes : [soit un nom personnel, soit un teknonyme (« père d'un tel », « mère d'un tel »), ou enfin par ce qu'on serait tenté d'appeler un nécronyme, exprimant la relation familiale d'un parent décédé avec le sujet : « père mort », « nièce morte », etc.].* (Lévi-Strauss, 1962)
> **c** *Je ne compterai pas pour prétendants les hommes et les jeunes gens qui ont traversé le village [soit à cheval, en voiture, ou en poste].* (Balzac, 1832)
> **d** *Il me montre […]*
> *Les oiseaux qu'il a pris en leur jetant du grain,*
> *Et les chevreuils privés qui mangent dans sa main ;*
> *Car [soit par préférence, ou soit par habitude],*
> *Tous ces doux compagnons de notre solitude […]*
> *Accourent à sa vue et volent à sa voix.* (Lamartine, 1836)

3.2.2. Quels éléments coordonnés dans la coordination itérative ?

Sur le plan syntaxique, la coordination itérative peut relier des phrases **9b 11a** et des syntagmes de catégories variées : nominaux **9d**, prépositionnels **9a**, adjectivaux **9c 11b**, adverbiaux **10a** ou verbaux **10b.** Comme les autres coordinations, elle peut aussi relier des syntagmes de catégories différentes, par exemple un complément nominal et une subordonnée interrogative **15a**, un adverbe et un ajout prépositionnel **15b** ➤ **XVI-4.3**.

15 **a** […] *tu t'alanguis dans un oubli total, si profond qu'on n'arriva jamais à savoir* [*ni ton nom ni d'où tu arrivais*]. (Perec, 1969)
b *Des vignes sont également affectées par le feu,* [*soit directement, soit par les fumées*] […]. (*lepoint.fr*, 7 nov. 2007)

Elle peut enfin relier des séquences de plusieurs éléments : complément nominal + complément prépositionnel, après *donne* **16a**, adjectif épithète + ajout prépositionnel après le nom *consultations* **16b** > XVI-4.4.

16 **a** *La terre brûlée ne donne plus* [*ni* [*pâture*] [*au maigre bétail*]], *ni* [*espoir*] [*aux paysans*]]. (Chared, 1989)
b *Ces avis font l'objet de consultations écrites ou télégraphiées,* [*soit* [*collectives*] [*à l'instigation du chef des Français libres*]], [*soit* [*individuelles*] [*à l'initiative des membres du conseil*]]. (de Gaulle, 1954)

La coordination itérative s'apparente aux coordinations corrélatives > XVI-7.1. C'est pourquoi elle accueille difficilement d'autres éléments corrélatifs comme les adverbes *d'une part… d'autre part* **17a**, *sinon… du moins* **17b**.

17 **a** ? *Il a pris* [*et d'une part le bus et d'autre part le métro*].
b * *Vous devriez être* [*ou bien sinon récompensé ou bien du moins félicité*].

> La coordination itérative avec ellipse (*Soit Paul dormait chez Marie, soit Marie chez Paul.*) > XVI-6.3

La coordination itérative et la coordination de phrases

La coordination itérative de phrases racines est naturelle avec les conjonctions *soit* **18a** et *ou* **18b**.

18 **a** [*Soit le processus réussit, et la croissance pourrait redevenir positive dès la fin de 1992*], [*soit il échoue, et la production continuera de décroître jusqu'en 1993 au moins*]. (*Le Monde*, 9 janv. 1992)
b *Lorsque l'ennemi reconnaît la vaillance de l'adversaire qu'il croyait pleutre,* [*ou il le gracie, ou il s'en fait un allié*]. (Lanzmann, 1994)

Avec *et* et *ni*, en revanche, elle est plus difficile **19a** **19b** que la coordination simple **19c** **19d**, sauf emploi itératif *et que… et que* en registre informel **19e**.

19 **a** ? *Soudain,* [*et Paul a chanté et Marie a dansé*].
b ? *À aucun moment* [*ni Paul n'a chanté ni Marie n'a dansé*].
c *Soudain,* [*Paul a chanté et Marie a dansé*].
d *À aucun moment* [*Paul n'a chanté ni Marie n'a dansé*].
e [*Et que je te serre, et que je t'embrasse*] *!*

On les trouve néanmoins dans certains usages recherchés **20a** ou au contraire informels **20b** **20c** ('il n'y a personne pour vous regarder').

20 **a** [*Ni le compromis ne me paraît justifié, ni l'acceptation pure et simple ne me paraît nécessaire*]. (Dubois *et al.*, 1967)
b % *Tu vois quand elle est revenue elle était pas ni marquée ni rien.* [*Ni elle a pleuré ni elle a crié*]. (Corpaix, Lc89, Demay)
c — *Ça coûte pas plus cher.*
— % [*Et ça coûte pas plus cher, et y a personne pour vous mater*]. (Fallet, 1956)

La coordination itérative de phrases subordonnées, en revanche, ne pose pas problème, qu'il s'agisse de complétives **21a** **21b** **21c** ou de circonstancielles **21d**.

21 **a** *Je voudrais* [*soit que Paul chante, soit que Marie danse*].
b *Je voudrais* [*et que Paul chante et que Marie danse*].
c *Il n'a dit* [*ni s'il viendrait ni quand il viendrait*].
d *Mais il fallait bien gagner du temps,* [*et pour que les idées mûrissent, et pour que les appareils se conçoivent, se construisent, s'expérimentent*]. (Schaeffer, 1952)

La coordination itérative et les verbes conjugués

La coordination itérative de verbes conjugués est plus facilement acceptée avec *ou* **22a** et *soit* **22b** qu'avec *et* **22c** et *ni* **22d**, à la différence du *ni* simple **22e**.

22 **a** *En Angleterre, les spiritueux* [*ou viennent du dehors, ou sont produits par des établissements immenses*] […]. (Voilliard *et al.*, 1959)
b […] *les marchandises de plusieurs de ces dépôts sont regroupées dans un camion de grandes dimensions qui,* [*soit les transporte à une gare, soit les achemine directement*] […]. (Wolkowitsch, 1966)
c ? *Soudain, Paul* [*et a chanté et a dansé*].
d ? *À aucun moment, Paul* [*ni n'a chanté ni n'a dansé*].
e *À aucun moment, Paul* [*n'a chanté ni n'a dansé*].

La coordination itérative et la coordination de mots

Quand la coordination itérative semble pouvoir relier des mots, il s'agit toujours de mots qui forment des syntagmes à eux seuls : syntagme nominal pour *lundi* et *mardi* **23a 23b**, syntagme prépositionnel pour *après* **23c 23d**, syntagme adjectival pour *jeune* et *riche* **23e**.

23 a *Je viendrai [soit lundi soit mardi].*
b *[Lundi* $_{SN}$*] est mon jour de repos.*
c *[ni après] [ni avant le match]*
d *Je viendrai [après* $_{SP}$*].*
e *Elle était [et jeune et riche].*

En revanche, dans les cas où le mot ne forme pas un syntagme à lui seul ➤ **XVI-4.1.4**, par exemple s'il s'agit d'un article **24a**, d'un nom commun **24b**, d'un adjectif prénominal **24c** ou d'une préposition faible **24d** ➤ **VII-5.1**, la coordination itérative est difficile.

24 a *? Il faut voir [ou le ou la] secrétaire.*
b ** De nombreux [et ministres et députés] ont été conviés.*
c ** Elle s'imaginait épouser un [et jeune et riche] héritier.*
d ** La formation [et à et par et pour] la recherche compte parmi nos objectifs prioritaires.*

Quelles fonctions syntaxiques pour la coordination itérative ?

La coordination itérative nominale a dans l'ensemble les mêmes fonctions qu'un syntagme nominal ordinaire ➤ **IV-6**. Toutefois, elle est exclue après une préposition faible **25a** ➤ **VII-5.1** et elle est peu naturelle après les autres prépositions **25c**. On préfère en général répéter la préposition **25b**, sauf frontière prosodique après la préposition **25d**.

25 a ** La circulaire a été transmise à [et nos sénateurs et nos députés].*
b *La circulaire a été transmise [et à nos sénateurs et à nos députés].*
c *? Le projet a été approuvé par [et nos sénateurs et nos députés].*
d *Le projet a été approuvé par, me semble-t-il, [et nos sénateurs et nos députés].*

Enfin, une coordination itérative est difficile dans une construction disloquée **26a 26b** ➤ **XVIII-2.1** ➤ **XVIII-2.2**, contrairement à une coordination simple **26c 26d**.

26 a *? [Et Jean et Marie], on les a vus récemment.*
b *? On leur parlera, [et à Jean et à Marie].*
c *[Jean et Marie], on les a vus récemment.*
d *On leur parlera, [à Jean et à Marie].*

3.2.3. L'interprétation des coordinations itératives

L'interprétation de la coordination itérative avec et

On considère souvent que la répétition de *et* produit un effet d'insistance ou d'emphase. En fait, la coordination itérative est spécialisée pour l'interprétation phrastique, chaque élément coordonné étant interprété comme une phrase ➤ **XVI-5.1.2**. Ainsi **27a** signifie 'Paul a écrit un article et Marie a un écrit un article'. Elle n'est pas compatible avec une interprétation plurielle, où Paul et Marie forment un groupe **27b**. De fait, un ajout comme *ensemble* **27c** ou *chacun* **27d**, qui suppose une pluralité, est exclu ➤ **XVI-5.2.1**. Elle est aussi difficile avec une interprétation de mélange **27e**.

27 a *[Et Paul et Marie] ont écrit un article.*
b ** [Et Paul et Marie] forment un beau couple.*
c ** [Et Paul et Marie] ont écrit ensemble un article.*
d ** [Et Paul et Marie] ont écrit chacun un article.*
e *# Le drapeau est rayé [et bleu et rouge].*

La coordination itérative en *et* équivaut à 'à la fois… et' **28a**. Un ajout exprimant une relation de discours asymétrique, par exemple de succession temporelle **28b** ou de conséquence **28c**, est difficile ➤ **XVI-5.1.3**.

28 a *Paul aime (sans préférence aucune) [et lire le journal et écouter la radio].*
b *# Tournez [et à droite, et ensuite à gauche].*
c *# Il s'est [et tordu la cheville, et donc fait mal].*

L'interprétation de la coordination itérative avec ou *et* soit

Comme avec *et*, la coordination itérative avec *ou* et *soit* impose une interprétation phrastique ➤ **XVI-5.1.2**. L'accord est le plus souvent au singulier **29b 29c**, contrairement à *ou* simple qui permet le singulier ou le pluriel **29a** ➤ **XVI-5.3.1**. Un emploi d'approximation (*deux ou trois jours*, 'trois jours au plus') est difficile, contrairement à *ou* simple **29d** ➤ **XVI-1.3.2**. L'ajout d'une relation de condition semble en revanche possible **29e**, du moins en cas de coordination de phrases ➤ **XVI-5.1.3**.

29 **a** *[Paul ou Marie] viendra / viendront.*
b *[Ou Paul ou Marie] viendra / ? viendront.*
c *[Soit Paul soit Marie] viendra / ? viendront.*
d *Je viendrai dans [deux ou trois jours] / ? dans [ou deux ou trois jours].*
e *Ou vous partez, ou sinon j'appelle la police.*

Ou bien a un sens exclusif ➤ **XVI-2.2.1**. Contrairement à ce qu'on lit parfois, les conjonctions redoublées *ou… ou*, *soit… soit* ne sont pas forcément exclusives. Il est vrai qu'elles sont peu naturelles si l'interprétation est forcément inclusive, comme après une négation **30a**. Mais l'interprétation exclusive peut être annulée sans contradiction **30b**. De plus, la conjonction redoublée n'est pas possible dans une question alternative **30c** ➤ **XII-3.1.4**, qui a pourtant un sens exclusif, et qui peut être analysée comme une coordination différée ➤ **XVI-6.4.3**.

30 **a** *# Vous ne trouverez pas de brochures [soit au stand A soit au stand B].*
b *Vous trouverez des brochures [soit au stand A soit au stand B], et peut-être même aux deux stands.*
c *Voulez-vous du thé ou du café ? / * ou du thé ou du café ?*

L'emphase pragmatique et la coordination itérative

On parle parfois de conjonction renforcée ou d'insistance. Du point de vue pragmatique, la contribution de la conjonction répétée est toujours contrastive. À son contenu s'ajoute l'implication qu'une autre conjonction ne serait pas appropriée, par exemple *et* en cas de disjonction, ou bien *ou* en cas de relation conjonctive. C'est pourquoi la conjonction *et/ou* est exclue, et c'est aussi pourquoi l'interprétation exclusive de *ou* est favorisée ; dans le cas contraire, on pourrait employer *et* : **31b** implique **31c** ➤ **XVI-5.1.2**.

31 **a** ** Je viendrai [et/ou lundi et/ou mardi].*
b *Vous ne trouverez pas de brochures [au stand A ou au stand B].*
c *Vous ne trouverez pas de brochures au stand A et vous n'en trouverez pas au stand B.*

La ponctuation et la prosodie de la coordination itérative

À l'écrit, une virgule sépare souvent les éléments coordonnés **32a**, mais elle n'est pas obligatoire **32b 32c** ➤ **XX-3.5.2**.

32 **a** *Je viendrai [soit lundi, soit mardi].*
b *Je viendrai [soit lundi soit mardi].*
c *Il achète [et ses pommes et ses prunes] au marché.*

À l'oral, chaque élément coordonné doit appartenir à un groupe prosodique distinct marqué par une accentuation initiale sur la conjonction : la phrase **32c** peut se prononcer comme en **33a** ou **33b**, mais pas comme en **33c**, **33d** ou **33e**. Les parenthèses indiquent les groupes accentuels, le symbole ‿ un enchainement et _ une liaison ➤ **XIX-3.1**, et les petites capitales, l'accentuation ➤ **XIX-4.1**.

33 **a** *(il achète) (ET ses pommes) (ET ses prunes) (au marché)*
b *(il achète) (ET ses pommes) (ET ses prunes_au marché)*
c *# (il achète) (ET ses pommes_ET ses prunes) (au marché)*
d *# (il achète‿ET ses pommes) (ET ses prunes) (au marché)*
e *# (il achète‿ET ses pommes) (ET ses prunes_au marché)*

Le dernier élément coordonné peut être indépendant **33a** ou regroupé avec ce qui suit **33b**. En revanche, deux éléments coordonnés ne peuvent pas être regroupés **33c**, ni le premier avec ce qui précède **33d 33e**. C'est pourquoi une telle coordination est difficile après une préposition faible (*à*, *de*) **25a**, qui ne peut pas être en fin de groupe prosodique, ou après un article **24c** pour la même raison ➤ **XIX-2.3.1**. La préposition peut en revanche être répétée et suivre la conjonction **25b**.

3.3. Les coordinations sans conjonction

Il est possible de coordonner sans conjonction des syntagmes de catégories variées :
- des syntagmes nominaux ([*Cette politique, ce discours,*] *ont semé la révolte.*) ;
- des adjectifs ou syntagmes adjectivaux (*des drapeaux* [*blancs, rouges, noirs*]) ;
- des adverbes (*Il conduisait* [*lentement, prudemment*].) ;
- des syntagmes prépositionnels (*Ils venaient* [*en voiture, à vélo, à cheval*].) ;
- des syntagmes verbaux (*Il cherche* [*à ralentir, à se reposer*].) ;
- des phrases (*On piqueniqua, on bivouaqua.*).

Le plus souvent, l'interprétation est celle d'un *et* implicite. Mais parfois, elle est équivalente à *ou* (*Je peux vous recevoir* [*lundi, mardi, jeudi*]. 'lundi, mardi ou jeudi', [*Qu'il vente, qu'il neige*], *nous sortirons.* 'qu'il vente ou qu'il neige').

Il ne faut pas confondre cette coordination avec d'autres constructions comme l'apposition (*Une collègue, Mme Durand, est venue.*) ➤ IV-5.4 ou l'accumulation d'ajouts successifs (*Le concert a lieu ce soir, dans la grande salle, à 20 h.*).

3.3.1. La coordination de phrases sans conjonction

Une coordination sans conjonction peut relier des phrases racines **34a** ou subordonnées **34b.** Il en va de même des syntagmes verbaux, à verbe conjugué **34c** ou non **34d.**

34 **a** *Manif mémorable :* [*on bivouaqua sur place, on pique-niqua*]. (*Le Monde*, 11 av. 2006)
b [*Si les politiques cherchent les interlocuteurs musulmans, si les sociologues et les journalistes veulent mener une enquête de terrain*], *qu'ils arrêtent de vouloir trouver en face d'eux une pseudo communauté regroupée à l'écart* […]. (*Le Monde*, 6 fév. 2006)
c *Syndicats et directions se sont intéressés à cette centralisation et à cette coordination des négociations : celles-ci* [*limitent les concurrences entre firmes, interdisent aux directions de faire pression sur les salariés de telle ou telle usine, découragent toute revendication salariale isolée entre les discussions triennales des accords*]. (*Le Monde*, 7 juil. 1992)
d *Que vous ayez* [*à prendre un rendez-vous, à discuter d'un contrat, à dicter un texte*], *vous vous retrouvez assis de travers sur un lit plus ou moins mou* […]. (*Le Monde*, 7 juil. 1992)
e *Il fume trop, il mange mal, son humour est douteux, il prend du bide, il passe trop de temps dans la salle de bains, il n'a pas assez lu* […]. (Despentes, 2015)

La coordination peut être binaire **34a 34b,** ternaire **34c 34d** ou inclure davantage d'éléments **34e.** Un adverbe peut parfois intervenir, comme *ensuite* **35a,** *du moins* **35b,** ou bien l'on peut trouver un adverbe dans chaque phrase, dans une construction corrélative **35c** ➤ XVI-7.2.

35 **a** *Il faut essayer, on pourra ensuite conclure.*
b *Qu'on le veuille ou non, qu'on le déplore ou pas, c'est face aux États-Unis* [*que l'Europe s'affirme, qu'elle espère du moins y parvenir*]. (France Inter, « Le 7/9 », 17 avril 2003)
c *Plus on est de fous, plus on rit.*

➤ La coordination sans conjonction avec ellipse verbale (*Paul est parti à Rome, Marie, à Florence.*) ➤ XVI-6.3

La succession de phrases et la subordination

On n'analyse pas comme une coordination la succession de phrases racines qui fait intervenir une relation temporelle ('lorsqu'il est arrivé en France, il n'avait pas dix ans') **36a** ou concessive ('même si on le suppliait, il ne cèderait pas') **36b** ➤ I-4.6. On parle de subordination en **36** car l'insertion de *et* n'y serait pas possible ➤ XIV-5.1.3 ➤ XIV-6.1.2.

36 **a** *Il est arrivé en France, il n'avait pas dix ans.*
b *Le supplierait-on, il ne cèderait pas.*

➤ La juxtaposition conditionnelle (*Tu fais un pas de plus, tu es mort.*) ➤ XIV-2.4 ➤ XVI-5.1.3

3.3.2. La coordination sans conjonction d'autres catégories

La plupart des catégories peuvent être coordonnées sans conjonction, par exemple des syntagmes nominaux **37a,** des syntagmes prépositionnels **37b,** des adjectifs **37c** et des adverbes **37d.**

37 **a** [*Cette politique, ce discours*], *au lieu de porter l'ordre et la paix, ont semé la haine et la révolte.* (*Le Nouvel Observateur*, nº 2215, 19-25 avril 2007)
b *De plus, il conviendrait que l'on se pose avec vigueur la question des pathologies nouvelles susceptibles d'être engendrées* [*par les rapports sociaux contemporains, par les technologies nouvelles*]. (Kremer et Lederlé, 1991)
c *Le monde de la formation subit aujourd'hui une série de mesures « techniques »,* [*ponctuelles, maladroites*], *quand bien même les intentions ou les attendus sur lesquels elles reposent sont excellents.* (*Le Monde*, 18 janv. 1990)
d *C'est quoi,* [*physiquement, moralement*] *fuir son pays ?* (France Inter, « Le 7/9 », 15 avril 2003)

Ces coordinations sont fréquentes à l'oral **37d 38a 38b**. Elles peuvent être binaires **37 38a** ou inclure davantage d'éléments **38b**. On les trouve aussi à l'écrit **38c**.

38 **a** *Il en était, euh, avec ses articles de philosophie qui paraissaient justement dans une revue de littérature,* Tel Quel, *que nous lisions avec passion et où il avait fait alliance* [*avec Philippe Sollers, avec, euh, des peintres innovateurs comme Louis Cane*]. (France Culture, 6 oct. 2004)
b *On est allergique en France* [*au bouleau, au platane, à tout ce que vous voulez*] […]. (*Corpus* POI-2008)
c [*Le feu, l'eau, les plantes, la chaîne alimentaire, la ville, l'industrie, les déchets*], *sont quelques-uns des sujets traités dans ce petit livre illustré* […]. (*Le Monde*, 18 janv. 1990)

Elles peuvent aussi relier des séquences de plusieurs éléments : complément nominal + complément prépositionnel après *trouver* **39a**, syntagme nominal + adverbe **39b**, adverbe + syntagme nominal **39c** ➤ XVI-4.3.

39 **a** *Et je vois aussi qu'on trouve* [*de l'œuf*] [*dans les biscuits pour bébé*], [*de l'arachide*] [*dans les crèmes de soin pour bébé*], [*du kiwi*] [*dans les petits pots pour bébé*]. (*Corpus* POI-2008)
b […] *après la Lituanie, c'est* [*l'Azerbaïdjan sûrement, la Géorgie sans doute*], *qui vont réclamer leur indépendance.* (*Le Monde*, 16 janv. 1990)
c *Car ce n'était* [*pas la censure, pas le silence*]. (*Le Monde diplomatique*, 18 janv. 1990)

La coordination sans conjonction et les adverbes

Des adverbes peuvent intervenir, comme *parfois* **40a** ou *enfin* **40b**, mais ils ne sont pas nécessaires. Il peut aussi s'agir d'une construction corrélative, avec deux ajouts interdépendants (*d'une part… d'autre part*) **40c** ➤ XVI-7.1.1.

40 **a** *Du mercredi 5 au lundi 10 avril, une foule* [*dense, bavarde, épuisée, parfois hagarde*], *a donc découvert* […] *ces nouveaux lieux où 2 465 exposants présentaient leurs nouveautés.* (*Le Monde*, 11 avril 2006)
b [*Plus que le képi bardé de lumière, plus que les roues d'or des éperons, plus que la masse miroitante des médailles et la tache de sang de la Légion d'honneur, plus, enfin, que la magique impression de toute-puissance attachée à sa personne*], *c'est la paire de moustaches du commandant qui stupéfiait Simon.* (Gibeau, 1952)
c *Paul a pris* [*d'une part le bus, d'autre part le métro*].

➤ La coordination sans conjonction avec ellipse (*un beau, un merveilleux voyage*) ➤ XVI-6.2.4

Les expressions spatiales et temporelles et la coordination

Toute juxtaposition n'est pas analysable comme coordination. Des expressions de temps peuvent se combiner les unes aux autres. Elles apportent des informations différentes : année, mois, jour, pour le même évènement. Elles peuvent permuter librement **41a 41b** : l'interprétation est alors voisine de celle d'une construction coordonnée, les exemples **41a** et **41b** signifiant 'ils se sont rencontrés à une date qui est à la fois en 1978, en janvier et un lundi'. Mais l'insertion de *et* est impossible **41d**, à la différence des expressions coordonnées **41c**. En effet, les éléments spatio-temporels juxtaposés apportent des précisions emboitées **41a**, alors que les éléments coordonnés apportent des informations du même type et peuvent référer à plusieurs évènements. On préfèrera voir en **41a** et **41b** des cas d'ajouts multiples ou de compléments complexes **41e**.

41 **a** *Ils se sont rencontrés en 1978, en janvier, un lundi soir.*
b *Ils se sont rencontrés un lundi soir, en janvier, en 1978.*
c *Ils se voyaient* [*le lundi, le mardi,* (*et*) *le mercredi*].
d *# Ils se sont rencontrés* [*en 1978, en janvier, et un lundi soir*].
e *Nous sommes alors en 1978, en janvier, un lundi soir.*

Il en va de même des syntagmes prépositionnels locatifs, qui apportent des informations complémentaires pour une même situation. **42a** signifie 'Paul dort dans un endroit qui est à la fois à côté d'un rosier,

à quelques mètres de la clôture et près d'un gros chêne'. Là aussi, l'ordre n'est pas fixe **42b** et l'insertion de *et* est impossible **42c**, à la différence des constructions coordonnées **42d**. On préfèrera y voir des cas d'ajouts **42a** multiples, ou de compléments **42e** complexes, et non de coordinations sans conjonction.

42 **a** *Paul se repose à côté d'un rosier, à quelques mètres de la clôture, près d'un gros chêne.*
b *Paul se repose à quelques mètres de la clôture, à côté d'un rosier, près d'un gros chêne.*
c # *Paul se repose à côté d'un rosier, à quelques mètres de la clôture, et près d'un gros chêne.*
d *Ils sont allés [en Grèce, en Turquie, (et) en Bulgarie].*
e *Ils sont allés [à côté d'un rosier], [à quelques mètres de la clôture], [près d'un gros chêne].*

Les ajouts successifs et la coordination

Des adverbes variés peuvent se cumuler à la suite les uns des autres **43a** **43c**. Mais contrairement aux adverbes coordonnés, ils sont généralement de types sémantiques différents, et leur ordre est fixe, sauf changement de sens ➤VIII-4.3 ➤XVI-4.2.4. En **43a**, l'adverbe négatif *pas* prend dans sa portée l'adverbe *volontairement* : la phrase signifie 'il n'est pas volontaire de sa part de dire la vérité' ➤VIII-6.2.3. Une coordination ne serait pas possible **43b**. Un changement d'ordre changerait l'interprétation : **43c** signifierait 'il est volontaire de sa part de ne pas dire la vérité'.

43 **a** *Il ne dit pas volontairement la vérité.*
b * *Il ne dit [pas et volontairement] la vérité.*
c *Il ne dit volontairement pas la vérité.*

De même, en **44a**, l'adjectif ordinal *premier* ➤VI-5.2 précède l'adjectif d'adéquation *vrai* ➤VI-5.3 qui précède l'adjectif qualificatif *long* ➤XVII-4.3.1. Il s'agit d'ajouts successifs et non de coordination, le syntagme nominal désigne, parmi les premiers voyages de la personne en question, celui qui est véritablement long. Il serait difficile d'insérer une conjonction de coordination **44b**, sauf ajout à prosodie incidente **44c** ➤XIX-2.2.2. Un changement d'ordre changerait aussi l'interprétation : le syntagme nominal en **44d** désigne le voyage qui est véritablement le premier parmi une série d'autres longs voyages.

44 **a** *Ce fut son premier vrai long voyage.*
b # *Ce fut [son premier, vrai et long] voyage.*
c *Ce fut son premier vrai – et long – voyage.*
d *Ce fut son vrai premier long voyage.*

➤ Les classes sémantiques d'adjectifs ➤VI-2.2

La coordination sans conjonction et la coordination de mots

Comme la coordination itérative ➤XVI-3.2, la coordination sans conjonction est plus difficile, en revanche, dans les positions réservées aux mots **45**.

45 **a** ? *Des [ministres, députés, secrétaires d'État] ont été conviés.*
b ? *Elle s'imaginait trouver un [jeune, beau, riche] fiancé.*
c ? *La formation [à, par, pour] la recherche compte parmi nos objectifs prioritaires.*
d ? *Je veux voir [le, la, les] pianistes.*

La coordination sans conjonction et l'énumération

Les coordinations sans conjonction constituent le moyen d'expression privilégié de l'énumération, exhaustive ou non, des membres d'une liste **46**. À l'écrit, cet emploi est typiquement marqué par une disposition du texte et des signes graphiques spécifiques, comme le retour à la ligne et les tirets, accompagnés le cas échéant de connecteurs alphabétiques ou numériques comme *a*), *b*), *c*) ou 1., 2., 3. ➤XX-3.5.2. À l'oral, on observe en général un allongement significatif et un mouvement mélodique montant ample sur la syllabe finale de chaque expression énumérée à l'exception de la dernière dont le contour peut être montant ou descendant ➤I-8.4.2 ➤XIX-5.3.3.

46 *Sont nommés membres de la commission d'experts pour l'année 2019 :*
– M. Pierre Durand ;
– Mme Anne Dupond ;
– M. Pierre Dupont ;
– M. Gilles Martin.

De fait, ces coordinations sont souvent jugées plus naturelles lorsqu'elles combinent trois expressions ou plus **47**. Elles le sont moins quand elles combinent deux expressions courtes et que, par conséquent, elles n'ancrent pas aisément un contour montant sur la première. Il ne s'agit là cependant que d'une tendance, comme le montrent les exemples binaires **37** **40c**.

47 **a** ? [*Paul, Jean*] *viendront demain.*
b ? *Nous avons reçu* [*Paul, Jean*].
c [*Paul, Luc, Pierre*] *viendront demain.*
d *Nous avons reçu* [*Paul, Luc, Pierre*].

La coordination de syntagmes nominaux sans conjonction et l'apposition

L'apposition est un ajout incident au syntagme nominal, avec une interprétation prédicative **48a** ou d'identité **48b** ➤ IV-5.4.1, et un statut de commentaire ➤ I-7.2.1. Plusieurs propriétés la distinguent nettement de la coordination de syntagmes nominaux. Alors que deux noms coordonnés déclenchent l'accord pluriel **48c** ➤ XVI-5.3.1, ce n'est pas le cas si l'un est apposé **48d**. Dans ce cas c'est le premier syntagme nominal qui détermine l'accord, et non l'ensemble de la construction coordonnée. Deux syntagmes nominaux coordonnés sont sur le même plan du point de vue syntaxique, ce qui n'est pas le cas si le second est apposé, l'autre étant alors la tête.

48 **a** *J'ai rencontré ce matin un membre du conseil syndical, une avocate à la cour.*
b *J'ai rencontré ce matin un membre du conseil syndical, Mme Dumont.*
c [*M. Durand, Mme Dumont,*] *ont* / * *a démissionné.*
d *Un membre du conseil syndical, une avocate à la cour, a* / # *ont démissionné.*

Autres différences entre coordination nominale sans conjonction et apposition

Le nom apposé peut être sans déterminant, avec une interprétation prédicative **49a**, alors que le nom tête en est pourvu. Au contraire, les noms coordonnés portent en général chacun un déterminant ou spécifieur **49b** ou moins fréquemment, en sont chacun dépourvus **49c** ➤ V-1.4 ➤ XVI-5.3.2.

49 **a** *J'ai rencontré ce matin* [*un membre du conseil syndical, avocate à la cour*].
b [*La préservation des brevets et des marques, la lutte contre les contrefaçons*] *sont essentielles à la vie de certaines sociétés et exigent aussi une grande technicité.* (*Le Monde*, 19 janv. 1990)
c [*Reprise en main des entreprises par leurs actionnaires majoritaires, protection du capital des sociétés pour les mettre à l'abri de prédateurs éventuels*] *sont deux des caractéristiques de cette année 1992.* (*Le Monde*, 27 déc. 1992)

Il est possible d'extraire, par exemple dans une relative, le complément du premier nom dans la construction avec apposition, **50a**, contrairement à ce qui se passe dans les coordinations **50b** ➤ XVI-1.2.3.

50 **a** *C'était la dernière réunion du conseil syndical, dont j'ai rencontré* [*un membre* ◊, *Mme Dumont*].
b * *Nous avons parlé de la dernière réunion du conseil syndical, dont j'ai justement rencontré* [*un membre* ◊ *et Mme Dumont*].

Enfin, l'apposition a un statut de commentaire, et ne peut pas être directement niée **51a**, ce qui n'est pas le cas d'un syntagme nominal coordonné **51b**.

51 **a** Loc. 1 — *Un seul membre du conseil syndical, Mme Dumont, a voté contre le projet.*
Loc. 2 — # *C'est faux ! Ce n'était pas Mme Dumont.*
b Loc. 1 — [*M. Durand d'une part, Mme Dumont d'autre part*], *ont voté contre le projet.*
Loc. 2 — *C'est faux ! Mme Dumont a voté pour.*

3.3.3. L'interprétation des coordinations sans conjonction

L'interprétation conjonctive ou disjonctive de la coordination sans conjonction

Du point de vue sémantique, la coordination sans conjonction fait intervenir une relation implicite, qui correspond le plus souvent à *et* ('il pleuvait et il ventait') **52a**, d'où l'accord pluriel en cas de sujets juxtaposés ('cette politique et ce discours') **52b**. L'accord singulier reste possible avec des sujets abstraits **52c**.

52 **a** *Il pleuvait, il ventait.*
b [*Cette politique, ce discours*], *au lieu de porter l'ordre et la paix, ont semé la haine et la révolte.* (*Le Nouvel Observateur*, nº 2215, 19-25 avril 2007)
c [*La difficulté d'obtenir cette information, le fait que personne n'ait pu me dire qui était sa marraine*], *indique le peu d'importance de la religion pour lui* […]. (Audin, 2012)

Cependant, dans certains contextes, l'interprétation correspond à *ou* : cela s'observe en présence d'une subordonnée antéposée ('qu'il soit russe, anglais ou français') **53a** ou lorsque l'adverbe *du moins* est

inséré dans la phrase **53b** **53c**. Il en va de même dans la juxtaposition de numéraux 'dans deux ou trois jours' **53d**.

53 **a** *[Qu'il soit russe, anglais, français], peu importe.*
b […] *c'est face aux États-Unis [que l'Europe s'affirme, qu'elle espère du moins y parvenir].* (France Inter, « Le 7/9 », 17 avril 2003)
c *Vous devriez être [sinon récompensé, du moins félicité].*
d *Je viendrai dans [deux, trois] jours.*

L'interprétation plurielle ou phrastique de la coordination sans conjonction

Comme la coordination itérative ➤XVI-3.2, la coordination juxtaposée a le plus souvent une interprétation phrastique : **54a** signifie 'Paul a écrit un article, Pierre a écrit un (autre) article et Jean a écrit un (autre) article' ➤XVI-5.1.2. C'est pourquoi **54b**, dont le verbe impose une interprétation de groupe, est difficilement acceptable. Il en va de même pour l'ajout d'*ensemble* **54c**, qui suppose une interprétation de pluralité pour le sujet. Mais, à la différence de la coordination itérative, une interprétation de mélange est parfois possible **54d** ➤XVI-5.2.1.

54 **a** *[Paul, Pierre, Jean] ont écrit un article.*
b *# [Paul, Pierre, Jean] forment un groupe soudé.*
c *# [Paul, Pierre, Jean] ont écrit ensemble un article.*
d *Le drapeau est rayé [bleu, jaune, vert].*

À la différence de la coordination itérative, elle est compatible avec des relations discursives variées comme la succession **55a**, et la conséquence ou la condition, tout du moins avec des adverbes comme *donc* **55b** ou *sinon* **55c** ➤XVI-5.1.3. En l'absence de connecteur, l'interprétation fait intervenir une relation de parallélisme.

55 **a** *Il [se lance dans le syndicalisme, néglige les siens, vit douloureusement l'interdiction des prêtres-ouvriers, perd à nouveau la foi, la retrouve huit ans plus tard].* (*Le Monde*, 11 avril 2006)
b *Il s'est [tordu la cheville, donc fait mal].*
c *Maintenant [vous partez, sinon j'appelle la police].*

La coordination sans conjonction à interprétation intensive

On peut également coordonner un adjectif **56a** ou un adverbe **56b** **56c** à lui-même, par juxtaposition immédiate. L'adjectif ou l'adverbe est réitéré une fois ou plusieurs, à volonté **56a**. La répétition prend alors un effet intensif, la succession du même mot n'étant pas susceptible d'être interprétée comme une conjonction de propriétés. *Mais* est possible **56d** ➤XVI-2.2.2, mais une autre conjonction, *et* **56e**, *ou* **56f** est exclue.

56 **a** *Plus le temps passe, et plus ma peau devient [fine fine fine fine fine fine].* (*Arte*, 27 janv. 2008)
b *Il est parti [vite vite vite].*
c *C'est [très très] intéressant.*
d *Ma peau devient fine mais fine !*
e *# Ma peau devient [fine, fine et fine].*
f *# C'est très ou très intéressant.*

La construction est vivante à l'écrit comme à l'oral. Elle concerne aussi les verbes de déplacement (*descendre*, *monter*, *rouler*) et certains noms ou pronoms (*tout, tout, tout*) : **57a** signifie une descente par paliers successifs, et **57b** la fréquence et la répétition du même travail. La conjonction *et* est possible **57c** ➤XVI-5.2.2.

57 **a** *On descend, descend, descend, descend en paliers mais d… doucement doucement.* (*CRFP*, PRI-LIM-001)
b *Pas une heure de permanence rien : boulot boulot boulot boulot.* (*Corpaix*, CFA)
c *Il [mangeait et mangeait et mangeait].*

➤ Répétition des interjections (*zut* (*et*) *zut*) ➤XVIII-4.3.2

> *La répétition intensive et les prédicats gradables*
>
> La répétition intensive marque le haut degré, aussi les adjectifs et les adverbes gradables ➤VI-2.2.2 ➤XV-2.3.3 sont-ils ceux qui s'y prêtent le mieux, et particulièrement, les adjectifs évaluatifs (*beau*, *joli*), les adverbes

de manière (*vite*) ➤VIII-6.1 ou de degré (*très*) ➤VIII-7.1. Un adjectif **58a** ou un adverbe **58b** non gradable est plus difficilement acceptable. Un verbe d'activité est possible, et la répétition s'interprète alors comme concernant une grande quantité d'objets implicites **57c**. Un verbe de sentiment **58c**, qui est gradable ➤II-3.1.1, est possible avec *mais*.

58 **a** # *La table est* [*carrée, carrée*].
b # *Il part* [*peut-être, peut-être*].
c *Il a* [*détesté mais détesté*] *ce film !*

La coordination sans conjonction et les autocorrections à l'oral

L'oral spontané compte de nombreuses autocorrections, ou reformulations, qui présentent certaines régularités ➤I-8.2.2 ➤I-8.5.2. D'une part, la séquence correctrice doit suivre immédiatement la séquence corrigée, ici soulignée **59a** **59c**, sauf intervention de marqueurs explicites comme *je veux dire*, *plutôt*, *euh* **59b** **59d**. D'autre part, la séquence correctrice vise à produire un énoncé grammatical, ce qui n'est pas forcément le cas de la séquence corrigée **59e**. C'est la séquence correctrice qui détermine seule l'accord du verbe et des pronoms éventuels **59f** **59g**.

59 **a** *Elle ne sort plus de son… euh… de son petit euh… de son studio.*
b *Je songe à tous les enfants dont leurs parents –* (*je veux dire*) *les parents n'ont pas été à l'école.*
c * *Je songe à tous les enfants dont leurs parents n'ont pas été à l'école – les parents.*
d *Je songe à tous les enfants dont leurs parents n'ont pas été à l'école – je veux dire les parents.*
e *Je songe à tous les enfants dont les*/! *leurs parents n'ont pas été à l'école.*
f *Les gendarmes – je veux dire, la police – est prioritaire lorsqu'elle met son gyrophare.*
g * *Les gendarmes – je veux dire, la police – sont prioritaires lorsqu'ils mettent leur gyrophare.*

Les éléments d'une coordination peuvent souvent permuter **60a** **60b**. Mais chaque expression doit être acceptable dans l'énoncé. Ainsi **60c**, pourtant proche de **60a**, serait plus difficile.

60 **a** *Je songe, en disant cela,* […] *à tous les enfants dont* [*les parents, les grands-parents*] *ont, certes, été à l'école mais ont arrêté très vite leurs études.* (*aplettres.org*, 20 déc. 2006)
b *Je songe, en disant cela, à tous les enfants dont* [*les grands-parents, les parents*] *ont, certes, été à l'école mais ont arrêté très vite leurs études.*
c ! *Je songe, en disant cela, à tous les enfants dont* [*leurs parents, les grands-parents*] *ont, certes, été à l'école mais ont arrêté très vite leurs études.*

Enfin, chaque expression coordonnée participe à l'interprétation et est prise en compte pour l'accord : en **61a**, il s'agit d'une coordination et un accord pluriel est donc possible ➤XVI-5.3.1. En revanche, en **61b**, il est question d'une seule maison, et la seconde expression constitue une reformulation.

61 **a** [*La gendarmerie, la police*] *sont prioritaires lorsqu'ils mettent leur gyrophare.*
b *On a quand même une maison, une belle maison.* (*CRFP*, PUB-AMI-001)

XVI-4

La coordination de mots, de constituants, de séquences

La coordination peut combiner des éléments syntaxiques variés, aussi distingue-t-on :
- la coordination de mots (*Paul* [*achètera et lira*] *ce livre.*) ;
- la coordination de phrases ([*Il pleut*] *mais* [*il ne fait pas froid*].) ➤ I-4.5 ;
- la coordination de syntagmes, tantôt identiques (*Je parlerai* [*à Paul*] *et* [*à Jean*].), tantôt différents (*Il parle* [*vite*] *et* [*avec aisance*].) ;
- la coordination de séquences (*J'ai dit* [*à Paul*] [*de rester*] *et* [*à Jean*] [*de partir*].).

Ces différentes coordinations ne mettent pas en jeu les mêmes conjonctions et ne donnent pas lieu aux mêmes interprétations.

4.1. La coordination de mots

La coordination de mots combine des éléments lexicaux de même catégorie, qui partagent tous leurs dépendants. Il s'agit la plupart du temps :
- d'adjectifs ([*égal ou supérieur*] *à 10*) ;
- de noms (*les* [*frères et sœurs*] *de Jean*) ;
- de prépositions (*un film* [*de et avec*] *Charlie Chaplin*) ;
- de verbes ([*importer et exporter*] *des meubles*).

La coordination des autres catégories lexicales est plus limitée :
- coordination de déterminants ([*un ou une*] *élève*) ;
- coordination de subordonnants ([*si et quand*] *tu viens*) ;
- coordination de pronoms personnels (*quand* [*il ou elle*] *sera là*).

De façon encore plus limitée, certaines parties de mots se coordonnent entre elles :
- certains préfixes (*sur- ou sous-représentée*) ;
- certaines bases (% *la deux ou troisième fois*).

4.1.1. Qu'est-ce que la coordination de mots ?

On parle de coordination de mots quand ceux-ci sont coordonnés en partageant tous leurs dépendants : les deux noms partagent déterminant et complément de nom **1a**, les deux verbes partagent sujet et complément **1b**, les deux adjectifs partagent le même complément **1c**, de même que les deux prépositions **1d**, et les deux déterminants, le même nom **1e**.

1 **a** *Je ne connais pas les* [*frères et sœurs*] *de Jean.*
b *Paul* [*achètera et lira*] *le livre.*
c *Donnez-moi un nombre* [*égal ou supérieur*] *à 10.*
d *C'est un film* [*de et avec*] *Charlie Chaplin.*
e *Je cherche* [*un ou une*] *secrétaire.*

Il n'est pas toujours aisé de distinguer la coordination de mots et la coordination de syntagmes. En effet, un nom propre suffit à former un syntagme nominal **2a**, un adjectif attribut un syntagme adjectival **2b**, ou un verbe intransitif un syntagme verbal **2c**. C'est pourquoi on parlera de coordination de syntagmes en **2** ➤ XVI-4.2 et non de coordination de mots.

2 **a** *Je ne connais pas* [*Jean ni Marie*].
b *Paul est* [*grand et fort*].
c *Il faut* [*persévérer et travailler*].

Coordinations de mots ou de syntagmes incomplets ?

Même si un complément final est partagé, il s'agit bien d'une coordination de syntagmes et non de mots en **3a 3b 3c**. En effet, ce complément est optionnel et le premier verbe suffit à former un syntagme verbal **3a**, la première préposition suffit à former un syntagme prépositionnel **3b**, et le premier adjectif un syntagme adjectival **3c** : le premier élément peut permuter avec le second sans le complément **3d 3e 3f**. Il s'agit donc de deux syntagmes.

3 a *Paul [pouvait] [et voulait rester tard].*
b *Tu viendras [avant] [ou après le match] ?*
c *Les taux sont [inférieurs] [ou supérieurs aux prévisions] ?*
d *Paul [voulait rester tard] [et pouvait].*
e *Tu viendras [après le match] [ou avant] ?*
f *Les taux sont [supérieurs aux prévisions] [ou inférieurs] ?*

Une telle permutation n'est pas possible dans une coordination de mots **4**.

4 a *# Paul [lira le livre] [et achètera].*
b ** C'est un film [avec Charlie Chaplin] [et de].*
c ** Je cherche [une secrétaire] [ou un].*

Quelles conjonctions pour la coordination de mots ?

Les principales conjonctions (*et*, *ou*, *ni*) peuvent coordonner des mots **5a**. Les conjonctions qui ajoutent un contraste (comme *mais*) **5b** ➤ XVI-2.2.2 ou une similarité (*ainsi que*, *comme*) **5c** ➤ XVI-2.3.1 s'emploient difficilement dans ce type de coordination. Celles qui sont réservées aux phrases (c'est-à-dire *car* et *or*) en sont exclues **5d 5e** ➤ XVI-2.1.

5 a *Je [ne dirai ni ne redirai] que tu as tort.*
b *? Je ne cherche pas [un mais une] secrétaire.*
c *? Je cherche [un comme une] secrétaire.*
d ** C'est un film [de car avec] Charlie Chaplin.*
e ** Paul est [apparenté or hostile] à Jean.*

Les conjonctions redoublées, ou itératives, sont également impossibles **6** ➤ XVI-3.2.2, ce qui peut s'expliquer par leur interprétation, qui consiste à relier deux contenus phrastiques ➤ XVI-5.1.2.

6 a ** Je connais les [et frères et sœurs] de Jean.*
b ** Je [et dirai et redirai] que tu as tort !*
c ** C'est un film [et de et avec] Charlie Chaplin.*
d ** Je cherche [ou un ou une] secrétaire.*

Mais *et la coordination de mots*

Certains exemples avec *mais* s'analysent en fait comme des coordinations de syntagmes, le premier avec complément omis (*Il ne faut pas travailler [contre* $_{SP}$*] mais [avec les syndicats].*) ➤ XVI-6.1.

Autres différences entre mots et syntagmes coordonnés

Contrairement à la coordination de syntagmes, qui peut lier des constituants de catégories différentes **7a 7b** ➤ XVI-4.3, la coordination lexicale réunit généralement des mots de même catégorie **7c 7d**.

7 a *Jean est [directeur de cette école* $_{SN}$*] et [fier de ses résultats* $_{SA}$*].*
b *Jean a été [témoin de cette affaire* $_{SN}$*] et [surpris de son retentissement* $_{SV}$*].*
c ** Jean est [directeur et fier] de cette école.*
d ** Jean a été [témoin et surpris] de cette affaire.*

Autre différence avec la coordination de syntagmes, la coordination de verbes permet de ne pas répéter *à* ou *de* devant l'infinitif : en **8a** et **8b**, il s'agit de verbes coordonnés, qui partagent leur complément. En **8c** et **8d**, il s'agit de syntagmes verbaux coordonnés, et il est plus difficile de ne pas répéter *de* ou *à* **8e 8f** ➤ VII-5.2.1.

8 a *Il continuait à [lire et (à) relire] sans cesse le même livre.*
b *Cet emballage permet de [distribuer et (de) vendre] des aliments sans réfrigération.*
c *Cet emballage permet [de distribuer des produits et de vendre des aliments sans réfrigération].*
d *Il continuait [à lire le texte et à relire l'introduction].*
e *? Cet emballage permet de [distribuer des produits et vendre des aliments sans réfrigération].*
f *? Il continuait à [lire le texte et relire l'introduction].*

Quelles interprétations pour la coordination de mots ?

La coordination de mots, contrairement à la coordination de syntagmes, ne peut pas donner lieu à une interprétation phrastique ➤ **XVI-5.1.2**. Il s'agit le plus souvent d'une interprétation plurielle, les deux mots coordonnés formant une nouvelle entité, qu'il s'agisse de décrire un groupe **1a**, une même situation (*dire et redire*) **5a**, une propriété (*égal ou supérieur*) **1c**, la participation à une création (*de et avec*) **1d**. Certaines coordinations sont figées (*bel et bien*, [*envers et contre*] *tous*) ➤ **XVI-1.3.2**.

4.1.2. La coordination de noms

La coordination de noms propres **2a**, comme celle de noms attributs **9a**, est analysée comme coordination de deux syntagmes nominaux **9b**. On parle de coordination de mots quand il s'agit de deux noms communs précédés d'un seul déterminant **9c** ou avec un complément partagé **9d**.

9 a *Paul est* [*auteur et éditeur*].
b *Paul est* [[*auteur de BD*] *et* [*éditeur de livres d'art*]].
c *Mes* [*frère et sœur*] *viendront.*
d *Paul est* [[*auteur et éditeur*] *de livres pour enfants*].

Avec *et*, quand chaque nom désigne des individus différents, le déterminant est au pluriel **9c 10a**, mais il peut aussi être au singulier s'il s'agit de deux inanimés **10b**. En revanche, si les deux noms réfèrent à un même individu **10c** ou une même entité **10d**, le déterminant est au singulier ➤ **XVI-5.3.2**.

10 a [Adoption simple] *Lorsque les* [*père et mère*] *de l'enfant sont décédés,* […] *le consentement est donné par le conseil de famille* […]. (Article 348-2 du Code *civil*, 3 janv. 2018)
b […] *les fraudes* […] *sur la* [*quantité et qualité*] *du travail achevé.* (Foucault, 1975)
c *J'ai rendez-vous avec mon* [*collègue et ami*] *Paul Durand.*
d *le* [*collège et lycée*] *Jules Ferry*

Dans la coordination de mots, l'ordre des noms est souvent fixe **11a 11b**. En revanche, il n'est pas fixe dans la coordination de syntagmes **11c**.

11 a *Mes* [*frères et sœurs*] / ? *Mes* [*sœurs et frères*] *viendront.*
b *Inscrivez ici vos* [*nom et prénom*] / ? *vos* [*prénom et nom*].
c *Inscrivez ici* [*votre nom et votre prénom*] / [*votre prénom et votre nom*].

> *La coordination de noms de genres différents*
>
> La coordination de noms de genre différent est possible au pluriel, car le déterminant a la même forme (*les étudiants*, *les étudiantes*) **12a**, mais elle est plus difficile au singulier, sauf si le déterminant a la même forme (*votre nom*, *votre adresse*) **12b**. En cas de conflit de genre, l'accord dit *de proximité* peut se faire avec le premier nom, le plus proche du déterminant **12c**, du moins pour certains locuteurs. Il en va de même de l'accord de l'adjectif prénominal **12d**. De même quand un nom singulier précède un nom pluriel, le déterminant peut rester au singulier, pour certains locuteurs **12e** ➤ **XVI-5.3.2**.
>
> **12 a** *les* [*étudiants et étudiantes*] *de première année*
> **b** *Inscrivez votre* [*nom et adresse*] *en majuscules.*
> **c** % *Je cherche un* [*étudiant ou étudiante*] *de première année.*
> **d** % *les nombreuses* [*étudiantes et étudiants*] *de première année*
> **e** % *Fermé le* [*dimanche et jours fériés*]. (*tregunctourisme.com*, consulté en oct. 2017)

Les interprétations de la coordination de noms

Avec un seul déterminant, on coordonne des noms coréférents **10c** ou étroitement associés, c'est-à-dire qui forment ensemble une entité : les enfants des mêmes parents **11a**, les indications de l'identité **11b**, les végétaux comestibles **13c**. D'autres combinaisons seraient moins naturelles : parent et moyen de tran port **13b**, objet comestible et moyen de transport **13d**, et la coordination de syntagmes est préférée **13a 13e**. Ainsi **13f** n'est naturelle que dans un contexte où nom et taille forment un seul repère.

13 a [*Mon frère et mon bus*] *sont arrivés en même temps.*
b # *Mes* [*frère et bus*] *sont arrivés en même temps.*
c *Paul vend des* [*fruits et légumes*].
d # *Paul vend des* [*fruits et voitures*].

e *Paul vend [des fruits et des voitures].*
f *? Inscrivez votre [nom et taille] à l'encre noire.*

> *La coordination de noms communs sans déterminant*
>
> Un cas particulier est celui de la coordination de noms donnant lieu à un syntagme nominal sans déterminant, qui peut être sujet **14a 14b**. Sans déterminant, le nom seul ne serait pas possible **14c** ➤ V-1.4. Les noms peuvent être singulier **14a** ou pluriel **14b**, reliés par *et* **14a** ou par *ou* **14d**, mais le tout forme un sujet pluriel **14a 14d** ➤ XVI-5.3.1. Ils sont le plus souvent interprétés comme définis ('le père et le fils') **14a** ('les locataires et les propriétaires') **14b**, plus précisément comme formant deux sous-ensembles complémentaires d'un ensemble préétabli (la famille ou l'immeuble). Il peut aussi s'agir de coordination de syntagmes **14e**, avec parfois une interprétation indéfinie ('des manifestants et des pères de famille').
>
> **14** **a** *[Père et fils] finirent par se brouiller.*
> **b** *À la fête de l'immeuble, [locataires et propriétaires] se réunissent autour d'un barbecue.*
> **c** ** À la fête de l'immeuble, locataires se réunissent autour d'un barbecue.*
> **d** *[Vin ou alcool] sont interdits dans cette soirée.*
> **e** *[[Manifestants criards] [et pères de famille en loden et chapeaux texans]] se poussaient du coude pour voir le spectacle, sans aucune agressivité.* (*Le Figaro*, 17 janv. 2001)

4.1.3. La coordination de verbes

On parle de coordination de verbes quand deux ou plusieurs verbes conjoints partagent le même sujet et les mêmes compléments **15a 15c**. En dehors de ce cas, il s'agit de coordination de phrases **15b** ou de syntagmes verbaux **15d**. Il peut aussi s'agir de coordination de participes qui partagent auxiliaire et complément éventuel **15e**. Les verbes ont le même accord en personne et en nombre et sont généralement au même mode.

15 **a** *Le président [apprécie et approuve] votre proposition.*
b *[Le président apprécie votre proposition] [et il l'approuve].*
c *Paul [est et restera] français.*
d *Paul [est français et le restera].*
e *Paul s'est [lavé et habillé] lui-même.*

> *Cas particuliers de coordination de verbes*
>
> Les verbes réfléchis **16a** ou avec *ne* **16b 16c** sont analysés comme un seul mot, il s'agit donc de coordination lexicale. Aux temps composés, l'analyse est différente ➤ III-2.4 : **16d** est considéré comme une coordination de séquences, avec complément en commun ➤ XVI-4.4 ➤ XVI-6.2. Il en va de même en cas de coordination itérative **16e**. En **16b**, il s'agit d'un cas où *ne* est négatif par lui-même, alors que *pas*, ou un autre négateur (*jamais*, *plus*), est nécessaire dans le cas général (** Paul n'a d'enfants.*) ➤ X-3.3.2.
>
> **16** **a** *Paul [s'aperçoit et s'excuse] de son erreur.*
> **b** *Paul [n'a ni ne veut] d'enfants.*
> **c** *Paul [n'appelle ni n'écrit] jamais.*
> **d** *Paul [a lu] [et a traduit le texte].*
> **e** *Paul a [et lu] [et annoté le texte].*

La coordination de verbes et les proformes

La coordination de verbes est plus difficile en cas de pronominalisation du sujet **17a** ou du complément **17c**. On préfère généralement répéter le pronom personnel, surtout aux 1re et 2e personnes **17b** ➤ IX-3.1. La coordination avec mise en commun de proformes correspondant à des compléments est réservée à des verbes identiques, ou dont le second est dérivé du premier **17e 17f**.

17 **a** *? Je [recommande et porte] ce genre de robe.*
b *Je recommande et je porte ce genre de robe.*
c *? Paul vous [donnera et expliquera] le mode d'emploi.*
d *Paul vous donnera et vous expliquera le mode d'emploi.*
e *Je le [lis et relis] encore une fois. Je n'y crois pas* […]. (Vigneri, 2016)
f *Je te [redis et redis] mon admiration pour ton travail.* (*baladeenpaysbasque.centerblog.net*, 7 aout 2016)

En revanche, la coordination de participes, avec auxiliaire partagé, est plus facile.

18 **a** *J'ai [recommandé et porté] ce genre de robe.*
b *Paul vous a [donné et expliqué] le mode d'emploi.*

En dehors de ces formes pronominales dites *faibles*, les verbes coordonnés peuvent partager d'autres pronoms (*cela*, *tout*) et même des adverbes dits *légers* (*bien*, *mieux*) **19** ➤ XVII-1.3.2.

19 **a** *L'artiste [conçoit et réalise] cela sans aucune aide.*
b *Dans votre proposition, le président [apprécie et approuve] tout.*
c *Ce malade [mange et boit] mieux depuis quelques jours.*

> *La coordination de participes passés de constructions différentes*
>
> Un cas particulier de mise en commun de proformes concerne les participes de constructions différentes. Si un verbe se construit avec un complément direct, et un autre avec un complément introduit par *à*, leur coordination est difficile car les proformes appropriées à chacun sont différentes **20a** **20b** (*Paul l'a trompé / lui a menti.*). En revanche, aux 1re et 2e personnes (*me*, *te*, *nous*, *vous*), les proformes sont identiques, ou syncrétiques, et ce type de coordination est possible, du moins pour certains locuteurs **20c**.
>
> **20** **a** ** Paul l'a [trompé et menti].*
> **b** ** Paul lui a [trompé et menti].*
> **c** *% Il m'a [trompé et menti].* (*forum.doctissimo.fr*, 27 aout 2012)

Peut-on coordonner des verbes de constructions différentes ?

Quand deux verbes sont de constructions différentes, leur coordination est difficile. Si, par exemple, le premier verbe attend un complément direct et le second un complément prépositionnel **21a**, la coordination lexicale est peu acceptable, et l'on préfère coordonner des syntagmes **21b**, tandis qu'elle l'est si les deux verbes se construisent avec la même préposition **21c**. On constate toutefois, chez certains locuteurs, des discordances de constructions, la préposition étant seulement appropriée au second verbe **21d** **21e**.

21 **a** ** Paul [rencontre et parle] avec ses voisins.*
b *Paul [rencontre ses voisins et leur parle].*
c *Paul [parle et débat] avec ses voisins.*
d *% Le Royaume-Uni [tente et parvient] à exporter ses fictions sur le continent US* […]. (*lemonde.fr*, 10 janv. 2013)
e *Le Royaume-Uni tente d' / * à exporter ses fictions.*

De la même manière, deux verbes à complétive se coordonnent plus aisément s'ils attendent le même mode : indicatif **22a** ou subjonctif **22b** ➤ XI-5.2.1. S'ils attendent un mode différent, leur coordination est parfois possible pour certains locuteurs si les formes du verbe subordonné sont identiques à l'indicatif et au subjonctif ; c'est le cas en **22c**, où le verbe *revenir* a la même forme (*reviennent*) au présent de l'indicatif (attendu par *constater*) et du subjonctif (attendu par *regretter*). Cependant, d'autres locuteurs préfèrent utiliser le mode attendu par le verbe principal le plus proche, c'est-à-dire le second verbe coordonné, d'où le subjonctif *ait* en **22d** et l'indicatif *a pu* en **22e** ➤ XVI-6.2.2.

22 **a** *Le président [constate et note] [que cette mesure est un échec].*
b *Le président [craignait et regrette] [que cette mesure soit un échec].*
c *% La Commission [constate et regrette] [que nombre des dispositions de l'avant-projet de loi reviennent sur d'intéressantes innovations de la loi du 15 juin 2000]* […]. (*cncdh.fr*, 8 juil. 2002)
d *% La présidente de l'université [constate et regrette] [que, malgré ses efforts, aucun progrès n'ait été obtenu].* (*cti-commission.fr*, 13 mars 2012)
e *% Par manque de temps, la délégation [regrette et constate] qu'elle n'a pas pu aborder ces sujets essentiels* […]. (*dgfip.cgt.fr*, 20 mai 2019)

Les interprétations de la coordination de verbes

Les verbes coordonnés peuvent être à un temps différent **23a**, mais ils décrivent en général une seule et même situation. Cela explique que la coordination avec une conjonction qui apporte un contraste (*mais*) ➤ XVI-2.2.2 ou une causalité (*car*) ➤ XVI-2.1.3 soit plus difficile **23b** **23c**. En revanche, une succession temporelle immédiate (*puis*) ➤ XVI-2.3.3 est possible à l'intérieur d'un évènement global **23d**.

23 **a** *Le président* [*apprécie et approuvera*] *votre proposition.*
b ? *Le président* [*apprécie mais désapprouvera*] *votre proposition.*
c * *Le président* [*approuve car apprécie*] *votre proposition.*
d *Paul s'est* [*lavé puis habillé*] *lui-même.*

En général, on peut coordonner plus aisément des verbes ayant non seulement la même construction syntaxique, mais aussi la même classe sémantique ➤ II-3.2.4, par exemple deux verbes d'opinion **23a**, deux verbes attributifs **15c** ➤ III-3.2.2 ou deux verbes de déplacement (*Elle* [*monte et descend*] *cet escalier toute la journée.*) ➤ II-3.4.3. Deux verbes de communication ➤ II-3.3.5, qui assignent le même rôle sémantique au complément **24a**, sont plus naturels en coordination qu'un verbe d'état ➤ II-3.1.1 et un verbe de communication **24b**, à moins que les deux verbes ne puissent faire référence à une situation globale – en **24c** l'identité grecque – avec un complément partagé référant à la fois à la langue et à la nationalité.

24 **a** *Paul* [*écrit et téléphone*] *souvent à son père.*
b # *Paul* [*ressemble et téléphone*] *à son père.*
c *Je cherche quelqu'un qui* [*est ou parle*] *grec.* (*forum.momes.net*, 23 sept. 2006)
d *Paul nous a* [*donné et expliqué*] *le mode d'emploi.*
e *Paul* [*connait et aide*] *de nombreux voisins.*
f *Ce résultat* [*est et vaut*] *quelque chose.*

Un cas similaire est celui de la coordination d'un verbe de transfert ➤ II-3.3.4 et d'un verbe de communication, qui est interprété comme un transfert d'information **24d**. Elle est facilitée par le fait que le complément partagé soit à la fois un objet concret et un objet informationnel ➤ IV-3.3.1. Un verbe d'état ➤ II-3.1.1 et un verbe d'activité ➤ II-3.1.2 sont également parfois coordonnables quand ils peuvent décrire une seule situation **24e**. En **24f**, la coordination relie un verbe attributif et un verbe de mesure ➤ II-3.3.2, qui sont deux verbes d'état.

> *L'interprétation des coordinations de verbes et de syntagmes verbaux*
>
> La coordination de verbes n'est donc pas équivalente à celle de syntagmes verbaux ou de phrases, qui peut faire référence à deux évènements : en **25a**, il s'agit de seulement deux livres, et non deux ou quatre comme en **25b**. Avec un ajout incluant un adjectif de similarité (*autre*, *différent*, *même*) ➤ V-5.2, la coordination de verbes **25c** est naturelle sans autre contexte ('Paul vit dans la ville où il travaille'), contrairement à la coordination de syntagmes **25d** ('Paul vit et travaille dans la même ville que quelqu'un d'autre').
>
> **25** **a** *Paul a* [*lu et annoté*] *deux livres au programme.*
> **b** *Paul* [*a lu deux livres au programme*] [*et a annoté deux livres au programme*].
> **c** *Paul* [*vit et travaille*] *dans la même ville.*
> **d** # *Paul* [*vit dans la même ville*] [*et travaille dans la même ville*].

La coordination d'auxiliaires

La coordination de deux auxiliaires différents est possible si le participe passé les admet avec le même sens **26a** **26b** ➤ III-2.1, ainsi que celle du même auxiliaire à des temps différents **26c**.

26 **a** *Le livre* [*a ou est*] *paru hier.*
b […] *pratiquement tout le monde* [*a ou est*] *passé par là* […]. (*tasante.com*, 10 janv. 2013)
c *1 Français sur 4* [*a ou aurait*] *eu des acouphènes.* (*pinterest.ch*, consulté en aout 2020)

> *La coordination d'un auxiliaire avec une périphrase verbale*
>
> La coordination d'un auxiliaire de temps avec le verbe d'une périphrase verbale (*aller* + infinitif) ➤ XII-3.2.1 est parfois possible, du moins pour certains locuteurs. Le plus souvent, l'auxiliaire et le verbe de la périphrase sont suivis de l'infinitif d'un verbe du 1er groupe, lorsque ce dernier est homophone du participe passé /gañe/ **27a**, avec parfois un jeu sur la graphie **27b**. Mais il peut s'agir parfois, même dans des écrits journalistiques, d'un verbe du 2e **27c** ou du 3e groupe **27d**, dont le participe serait différent : *redéfini* **27c**, *vu* **27d** ➤ XVI-6.2.2.
>
> **27** **a** % *La révolution* [*a ou va*] *gagner.* (*europeecologie.eu*, 22 fév. 2012)
> **b** % *Voici ce qui* [*a* (*ou va*)] *changé/er cette année pour moi.* (*strange-red-haired.be*, 12 janv. 2015)
> **c** % *Le T. P.* [*a et va*] *redéfinir le paysage politique américain.* (*Le Figaro*, 24 fév. 2012)
> **d** % *De 2009 à 2012, de vraies révolutions* [*ont et vont*] *voir le jour sur Internet chez B.* (*epargnebourse.com*, 23 fév. 2012)

4.1.4. La coordination de mots d'autres catégories

La coordination de subordonnants

En début de subordonnée, on peut coordonner deux subordonnants **28a 28b 28c**, plus rarement un subordonnant et un adverbe introducteur – *comme* étant analysé comme adverbe en **28d** ➤ XV-3.2.1.

28 a *On ne croit pas que N. S. ait l'intention de se cacher dans un coin [si ou quand] les choses se durcissent.* (*blog-pl-seguillon.lci.fr*, consulté en juil. 2015)
b *Ce service nous permet de vous offrir un choix de sièges garanti en Classe Économique [lorsque et si] ce choix est disponible* […]. (*klm.com*, consulté en aout 2017)
c […] *la culture vient bien avant, [quand et parce que] l'estomac est vide.* (*huffingtonpost.fr*, 21 mars 2017)
d *Vous pourrez changer ce mot de passe [comme et quand] il vous plaira.* (*dio.obspm.fr*, consulté en juil. 2015)

> *Peut-on coordonner* si *et un mot interrogatif ?*
>
> Un cas particulier est celui de la coordination du subordonnant *si* avec un mot ou syntagme interrogatif : *quand* **29a**, *où* **29b**, *avec qui* **29c** ➤ IX-10.2. Dans ce cas, on considère que l'on a affaire à deux questions distinctes : 's'il doit être entendu et quand il doit être entendu' **29a**, 'si vous venez et avec qui vous venez' **29b**, la réponse à la seconde dépendant de la réponse positive à la première. Plutôt que d'une coordination de mots, il s'agit donc d'une coordination de deux subordonnées avec ellipse, la première étant réduite à *si* ➤ XVI-6.2.
>
> **29 a** *Il faut également déterminer [si et quand il doit être entendu indirectement, par l'entremise d'un tiers neutre]* […]. (*justice.gc.ca*, 7 nov. 2017)
> **b** *Toute activité extérieure doit être approuvée et il doit indiquer à son employeur [si et où son conjoint travaille].* (*ec.europa.eu*, 2008)
> **c** % *Dites-moi [si et avec qui vous venez].*

La coordination de déterminants

Les déterminants comprennent les articles définis (*la*, *le*, *les*) et indéfinis (*des*, *du*, *un*, *une*), ainsi que les démonstratifs (*ce*, *cette*, *ces*), les possessifs (*mon*, *ton*) et quelques indéfinis (*certains*, *plusieurs*) ➤ V-2.2. On coordonne plus fréquemment des déterminants de la même classe sémantique : deux définis **30a**, deux indéfinis **30b**, deux possessifs **30d 30e**. Le genre ou le nombre varie, selon qu'il s'agit d'une alternative de genre social **30a 30b 30c** ou de nombre **30d**, ou plus rarement de possesseur **30e** ➤ V-3.4.

30 a *Je voudrais savoir qui est [le ou la] responsable de cette pagaille !*
b *C'est te dire qu'Héloïse aura du mal à retrouver [un ou une] partenaire à la hauteur* […]. (Monferrand, 1990)
c *La personne concernée doit tout d'abord indiquer clairement à [son ou sa] collègue qu'elle n'apprécie pas ses gestes et lui demander de cesser.* (*peoplesphere.be*, 12 fév. 2020)
d *— Tu penses qu'il connaît [le ou les] assassins, c'est ça ?* (Del Castillo, 1981)
e *Retrouvez ici [nos et vos] trouvailles en matière de forums.* (*why-not.aceboard.fr*, 27 juil. 2007)

En cas de coordination de déterminants de genres ou de nombres différents, on préfère généralement un nom homophone au masculin et au féminin **30a 30b 30c**, ou au singulier et au pluriel **30d**. Certains utilisent aussi l'accord dit *de proximité*, le nom s'accordant alors avec le déterminant le plus proche **31a 31b**.

31 a % *[Le ou la] favorite pouvait s'asseoir à côté de lui sur un tabouret.* (Cayrol, 1983)
b % […] *pour rediriger [le ou les] travaux vers leur nouvelle destination.* (Lemaître, 2007)

La coordination de prépositions

On peut coordonner entre elles deux prépositions simples **32a** ou deux prépositions complexes **32b** ➤ VII-2.1. Comme pour les verbes **21**, on coordonne normalement deux prépositions qui ont les mêmes compléments : nominal **32a**, prépositionnel **32b**, infinitif **32c** ou complétive **32d** ➤ VII-2.2.

32 a *La formation [à, par et pour] la recherche compte parmi nos objectifs prioritaires.*
b […] *[en dépit ou à cause] de politiques contradictoires.* (*mgm.fr*, 4 nov. 1997)
c *Il travaillait beaucoup [avant et afin] de partir en Chine.*
d *Vous ne pouvez pas entrer [avant et pendant] qu'on enregistre.*

On coordonne volontiers des prépositions de même classe sémantique ➤ VII-2.3, par exemple des prépositions spatiales **33a**, temporelles **33b** ou abstraites **33c**.

33 **a** *Quel arrêté fixe les teneurs maximales en pesticides admissibles [sur et dans] les céréales ?*
b *Pensez à boire [avant, pendant et après] l'entraînement !* (*nutrition-quebec.com*, 29 avril 2010)
c *Le Syndicat national des auteurs et des compositeurs existe [par et pour] ses adhérents.* (*snac.fr*, 2014)

En revanche, on coordonne plus difficilement les prépositions *en*, *à* **34a**, *de* **34b**, dites *faibles* ➤ **VII-5.1**. Celles-ci apparaissent parfois sous les formes amalgamées *du*, *des* **34c**, *au* **34d** ➤ **VII-5.1.2**.

34 **a** *Dans le cadre de sa mission de formation [à et par] la recherche, le CNRS accueille les doctorants* […]. (*dgdr.cnrs.fr*, consulté en sept. 2017)
b *Une seule petite fausse note, nous avons payé en totalité les taxis [de et pour] l'aéroport* […]. (*loeilpantois.fr*, 13 mai 2013)
c *Il y a une culture [du et des] corps* […]. (*tagetalex.free.fr*, consulté en sept. 2017)
d *Ainsi, l'implantation des panneaux publicitaires participe [du et au] développement de Montréal depuis la fin du* XIX*e siècle.* (*ledevoir.com*, 28 sept. 2016) (Québec)

La coordination de prépositions de constructions différentes

Il arrive que l'on coordonne entre elles une préposition à complément nominal (*dans*, *malgré*, *pendant*) et une préposition suivie de *de* (*à cause*, *autour*, *hors*) **35a** **35b** ou *à* (*grâce*) **35c**. Il peut en résulter des conflits de construction, *grâce* demandant *à* tandis que *à cause* demande *de* ; ces conflits sont toujours résolus au profit de la seconde préposition **35d** **35e**.

35 **a** *La circulation pourrait être perturbée demain [dans et autour] de Toulouse.* (*ladepeche.fr*, 15 janv. 2013)
b […] *[pendant et hors] de la saison pollinique.* (*allergique.org*, 22 fév. 2012)
c % *Céline devient l'écrivain que l'on connaît [grâce ou à cause] d'une période sombre de l'Histoire.* (*nonfiction.fr*, 29 aout 2011)
d % […] *[à cause ou malgré] la crise économique* […]. (*radio-canadapodcast.com*, 26 fév. 2012)
e % […] *[à cause ou grâce] à son altitude et aux conditions climatiques.* (*naruto-katana.forumpersos.com*, 27 fév. 2012)

Parfois, *à* ou *de* reste sans son complément **36**, en particulier au Canada ➤ **VII-5.1**.

36 **a** % […] *[à cause de ou grâce à] cette conclusion en point d'interrogation* […]. (*letagere.free.fr*, 21 fév. 2012)
b % […] *[grâce à ou à cause de] la différence de prix entre la France et la Belgique* […]. (*objectif-cinema.com*, 4 mars 2012)

La coordination de pronoms et proformes

On distingue proformes fortes et faibles ➤ **IX-1.3.3**. Les pronoms forts se coordonnent comme des syntagmes nominaux ➤ **XVI-4.2.2**. Un pronom de 1re personne coordonné à un autre pronom forme un syntagme nominal de 1re personne **37a** **37b**, un pronom de 2e personne coordonné à un pronom de 3e personne forme un sujet de 2e personne **37c**, comme le montre l'accord du verbe ➤ **II-1.4.2**.

37 **a** *[Lui et moi] venons demain.*
b *[Toi et moi] savons tout cela.*
c *[Toi et lui] avez tort.*

La coordination de proformes faibles est plus difficile **38a** ➤ **IX-3.1.1**. Celles qui sont sujet peuvent être coordonnées si elles sont à la 3e personne **38b** **38c**, et cela plus facilement que celles qui correspondent à des compléments, même si ce n'est pas impossible **38d** **38e**.

38 **a** * *[Lui et je] venons demain.*
b […] *qui sait ce que les voisins croyaient de l'histoire qu'[il ou elle] racontait pour légitimer le tap-tap trop fréquent de la machine à écrire ?* (*amicale-chateaubriant.fr*, consulté en sept. 2017)
c *[Ils et elles] sont toujours plus nombreux à souffrir de la crise du logement.* (*regards.fr*, 2 mai 2007)
d *Un jour, ou 3 600 jours, c'est, dans le passé, équivalent dans l'irrécupérable. Je [le ou les] récupère pourtant, d'une certaine manière.* (Cl. Mauriac, 1977)
e % […] *les milliers d'autres vies qui ont* […] *construit ce magnifique projet collectif qui [me et nous] dépasse aujourd'hui.* (Trellu-Kane, 2015)

À strictement parler, il s'agit de coordination de mots pour *je*, *tu*, *il* et *elle* et de parties de mots pour ceux qui correspondent à des compléments (*le*, *me*, *se*).

➤ La coordination de pronoms interrogatifs ➤ **XVI-6.4.3**
➤ *Et ce* ➤ **IX-8.1.1**

La coordination de pronoms négatifs et de quantifieurs

Deux pronoms négatifs peuvent se coordonner **39a 39b** ➤ X-2.2. En revanche, la coordination d'un pronom négatif avec un pronom positif **39c** ➤ V-6.2 est plutôt à analyser comme une coordination de phrases avec ellipse ➤ I-5.3.3 ➤ XVI-6.4.

39 a *Il n'aime* [*rien ni personne*].
b *Paul essaie de ne* [*rien ou quasi rien*] *oublier.*
c Loc. 1 — *Qui invitera-t-il, à ton avis ?*
Loc. 2 — [*Tout le monde*] [*ou bien personne*].

À l'oral, il existe par ailleurs des marqueurs de fin de liste comme *et tout* ou *et tout ça*, parfois écrit *toussa* en registre informel, qui constituent la dernière occurrence et équivalent parfois à *etc.* : *Bon j'ai du respect pour les fans toussa toussa mais là* […] *moi jpp* 'j'en peux plus' (Twitter, 6 déc. 2017).

4.1.5. La coordination de parties de mots

La coordination de parties de mots est en principe exclue, car la coordination relève de la syntaxe alors que la formation de mots relève de la morphologie ➤ Introduction-3.2. Ainsi on ne peut pas coordonner deux adverbes en *-ment* **40a** ➤ VIII-1.4.2 en mettant leur suffixe en commun **40b**, ni deux suffixes **40c** en mettant en commun leur base **40d**.

40 a *Il a répondu* [*facilement et rapidement*].
b * *Il a répondu* [*facile et rapide*]*ment.*
c *Il ne faut pas de* [*lavage ou lavement*].
d * *Il ne faut pas de lav*[*age ou -ment*].

La coordination de certains préfixes issus d'une préposition latine ou grecque est néanmoins possible, à partir du moment où ils ont une certaine autonomie phonologique : elle est possible avec *anti-*, *pré-*, *post-* **41a**, *sur-*, *sous-* **41b**, *hyper-* et *hypo-* **41c**, mais pas avec *re-*, *dé-* **41d 41e**, qui ne peuvent pas être accentués ➤ XIX-2.3.1.

41 a *Ces chansons sont caractéristiques de la période* [*pré- et post*]*révolutionnaire.*
b *On risque toujours de* [*sur- ou sous*]*-évaluer.*
c *Que faire en cas d'*[*hyper- ou hypo*]*thyroïdie ?*
d *C'est un travail qu'il ne faut pas* [*refaire ni défaire*].
e * *C'est un travail qu'il ne faut pas* [*re- ni dé*]*faire.*

La coordination de préfixes et de syntagmes avec ellipse

Il ne faut pas confondre la coordination de préfixes avec la coordination de syntagmes avec ellipse : en **42a**, la répétition du déterminant montre qu'il s'agit de la coordination de syntagmes nominaux dont le premier est incomplet ➤ XVI-6.2.4. En **42b**, c'est l'interprétation qui conduit à en faire une coordination de syntagmes : certains manifestants sont pro-OGM et d'autres anti-OGM ('organismes génétiquement modifiés').

42 a *l'hyper- et l'hypo<u>thyroïdie</u>*
b *Il y a eu des affrontements entre manifestants pro- et anti-<u>OGM</u>.*

La coordination de bases avec préfixe commun est plus difficile **43a**, mais pas impossible **43b**. En **43a**, le préfixe ne s'attache qu'au premier adjectif, tandis qu'en **43b** il porte sur les deux noms. En **43c**, en registre informel, le suffixe ordinal *-ième* est parfois partagé entre deux cardinaux coordonnés.

43 a *la période préindustrielle et capitaliste* ≠ *la période préindustrielle et précapitaliste*
b […] *décision a été prise de créer un Front international anti-OGM et pesticides.* (*ouest-france.fr*, 2 mai 2017)
c % *Nicolas en sera lui à sa « deux ou troisième participation » alors que Gabriel, élève de 4*[e]*, va découvrir les 20 km de Tours.* (*lanouvellerepublique.fr*, 19 sept. 2012)

4.2. La coordination de syntagmes de même catégorie

La coordination de syntagmes concerne :
– les phrases racines (*Il pleut mais il ne fait pas froid.*) ou subordonnées (*un ballon* [*qui part et qui revient*]) ;
– les syntagmes adjectivaux (*jeune et très vigoureux*) ;

– les syntagmes adverbiaux (*plus vite et mieux*) ;
– les syntagmes nominaux (*mon père et ma mère*) ;
– les syntagmes prépositionnels (*à pied ou à vélo*) ;
– les syntagmes verbaux (*Paul* [*a du travail et rentrera tard*].).

4.2.1. La coordination de phrases

La coordination de phrases racines

Des phrases de types différents peuvent être coordonnées entre elles > I-2.3.1 > I-4.5.2 : une phrase déclarative peut ainsi être coordonnée à une exclamative **44a** ou à une interrogative **44b.**

44 **a** *Il est fort et comme il court vite !*
b *Nous nous sommes battus, et qu'avons-nous gagné ?*

Une déclarative peut également être coordonnée avec une désidérative, mais dans des conditions très particulières. Ainsi, l'ordre déclarative + désidérative est difficile **45a** **45b** sauf constructions du type illustré en **45c**, mais l'ordre inverse est tout à fait possible, et il reçoit une interprétation conditionnelle : 'si tu ranges ta chambre, tu pourras regarder la télé' **45d**, 'si tu ne te dépêches pas, tu vas être en retard' **45e** > XIV-2.4 > XVI-5.1.3.

45 **a** # *Il pleut et prends ton parapluie !*
b # *Le directeur est absent pour le moment et repassez plus tard !*
c ? *C'est moi le patron ici, et tâche de ne pas l'oublier !*
d *Range ta chambre, et tu pourras regarder la télé !*
e *Dépêche-toi ou tu vas être en retard !*

> *La coordination de phrases et l'acte de langage*
>
> Du point de vue sémantique, une phrase déclarative et une phrase exclamative ont le même type de contenu, c'est-à-dire une proposition. En revanche, une phrase déclarative n'a pas le même contenu qu'une désidérative ou qu'une interrogative, d'où des restrictions sur leur coordination. Du point de vue pragmatique, la phrase coordonnée donne généralement lieu à un seul acte de langage > I-2.2 > I-4.4.2 : la question s'interprète comme une assertion indirecte en **44b**, suggérant que 'nous n'avons pas gagné grand-chose'.

La coordination de phrases avec et sans verbe

Une phrase verbale > I-3.1 peut parfois être coordonnée avec une phrase ou un énoncé sans verbe **46a** **46b** > I-5.2. En **46c**, la seconde phrase s'analyse comme ayant pour tête l'adverbe *peut-être*, ce qui en fait une phrase averbale.

46 **a** *Le printemps approche et toujours aucun redoux à l'horizon.*
b [*Cela allait loin, et quel mauvais ton !*] *penseront encore aujourd'hui bon nombre de lecteurs.* (Guéhenno, 1950)
c *Ma discrétion le touchera et peut-être que nous ne divorcerons pas.* (Dutourd, 1967)

La coordination de subordonnées complétives

On coordonne des complétives au même mode, sauf si le verbe principal admet les deux modes avec le même sens. Ainsi, *il semble que* autorise les deux modes **47a** **47c** > XI-5.2.4, tandis que *il nous semble que* favorise l'indicatif **47b** **47d.**

47 **a** *Aujourd'hui, il semble* [*qu'on puisse réformer l'hôpital, et que ce projet va dans le bon sens*].
b * *Il nous semble* [*qu'on puisse réformer l'hôpital, et que ce projet va dans le bon sens*].
c *Il semble* [*qu'on peut / puisse reformer l'hôpital*].
d *Il nous semble* [*qu'on peut / * puisse réformer l'hôpital*].

On peut coordonner aisément des complétives de même type : déclaratif, après *trouver* **48a**, exclamatif après *regarder* **48b**, interrogatif après *comprendre* (*y* 'il') **48c.** En revanche, on ne peut coordonner des complétives de types différents que si le verbe principal admet les deux types avec le même sens : après

voir qui admet une déclarative (en *que*) et une exclamative (en *comme*) **48d**, mais pas après *trouver* **48e** qui n'admet pas d'exclamative **48f** ➤ I-2.3.2 ➤ II-2.6.3.

48 a *Je trouve [qu'il a bonne mine et qu'il sourit beaucoup].*
b *Regardez [comme il a bonne mine et ce qu'il est souriant].*
c % *Y comprend pas [c'que le collègue magouille ou si c'est une panne ou quoi] et y vient aux nouvelles.* (Lasaygues, 1985)
d *Je vois [qu'il a bonne mine et comme il sourit].*
e * *Je trouve [qu'il a bonne mine et ce qu'il est souriant].*
f * *Je trouve [ce qu'il est souriant].*

La coordination de subordonnées avec ou sans subordonnant

La plupart du temps, le subordonnant est répété dans chaque phrase coordonnée **48a 49a**. Il peut ne pas l'être quand le parallélisme des phrases est rendu clair par la répétition de la conjonction, *soit* en **49c**, ou par des éléments corrélatifs comme *les uns… les autres* **49d** ➤ IX-7.4.2 ➤ XVI-7.1. Il est absent dans la seconde phrase en cas d'ellipse du verbe **49e** ➤ XVI-6.3.

49 a *Paul demande [[si la réunion est demain] [et si on viendra]].*
b * *Paul demande [si [la réunion est demain et on viendra]].*
c *La situation est telle [que [soit on diminue les dépenses de l'État, soit on emprunte davantage]].*
d *Je pense [que [les uns vont aller pêcher et les autres préfèreront le cinéma]].*
e *Paul demande [si [Paul va au cinéma et Marie à la piscine]].*

La coordination de subordonnées circonstancielles

On peut coordonner entre elles des subordonnées circonstancielles de même classe sémantique, par exemple deux conditionnelles **50a** ou deux causales **50b** ➤ XIV-1.3. Mais une subordonnée de but, au subjonctif ➤ XIV-4.1, peut être aisément coordonnée avec une autre subordonnée circonstancielle, par exemple de cause **50c** ➤ XIV-3.2.1, en dépit de la différence de mode. Si la circonstancielle est introduite par un subordonnant, on peut le répéter **50a** ou le remplacer par *que* dans la seconde coordonnée **50b 50d**.

50 a *[Si l'individu était mineur à l'époque des faits et s'il l'est encore au moment du dépôt de la plainte], la procédure est différente.*
b *Il s'emporte soudain [parce que le coton a été mal cardé, et que les bandes de linge n'ont pas été coupées assez larges].* (Lanzmann, 1994)
c *À l'inverse, [de manière que l'administration ne puisse être paralysée et parce que le juge estime qu'il ne lui appartient pas d'exercer une responsabilité qui prendrait vite une dimension politique], les recours déposés ne suspendent pas l'entrée en vigueur d'une décision administrative* […]. (Bélorgey, 1967)
d *[Si l'individu était mineur à l'époque des faits et qu'il l'est encore au moment du dépôt de la plainte], la procédure est différente.*

La coordination de subordonnées relatives

Plusieurs relatives avec le même antécédent peuvent être coordonnées entre elles avec une conjonction **51a** ou se juxtaposer sans conjonction **51b**.

51 a *Il appartenait en outre à l'espèce [qui vole sans parvenir à se diriger, et qui presque toujours finit par vous tomber sur la tête].* (Rolin, 1996)
b *On a concentré les investissements sur les chantiers [qui disposaient de grands espaces, qui pouvaient encore s'étendre, qui se trouvaient bien placés par rapport aux industries nourricières, qui étaient capables de recevoir et d'utiliser à plein rendement un outillage puissant, qui, tout compte fait, se révélaient capables de construire les plus grosses unités de la flotte mondiale].* (Perpillou, 1967)

Sans conjonction, la relation entre les relatives est en général assimilée à 'et', et l'antécédent a toutes les propriétés exprimées par les relatives.
Si l'introducteur est le même, on a tendance à le répéter **52a 52c** comme avec les complétives, sauf en cas d'ellipse du verbe **52e 52f** ➤ XVI-6.3.

52 a *J'ai appelé un homme [qui viendra demain et qui vous aidera].*
b ? *J'ai appelé un homme [qui [viendra demain et vous aidera]].*
c *Voici une fille [que Paul adore et que Marie déteste].*
d ? *Voici une fille [que [Paul adore et Marie déteste]].*

e *C'est là* [*où* [*Paul fait de la gym et Marie de la danse*]].
f * *C'est là* [*où Paul fait de la gym et où Marie de la danse*].

Deux relatives non restrictives peuvent être coordonnées entre elles **53a** ou juxtaposées sans conjonction **53b** ➤ XIII-3.5. L'accumulation semble insister sur la relation discursive associée à la construction. Ainsi, en **53b**, les relatives énumèrent les raisons pour lesquelles la mer était l'amie de Cissé. Plus rarement, une relative restrictive peut être coordonnée à une relative non restrictive **53c**.

53 **a** [...] *après un dernier petit signe amical à Adam,* [*qui a l'air de s'être parfaitement adapté à ses nouveaux frères et qui chante mieux que jamais*] [...]. (Brisac, 1996)
b *La mer* [*qui l'avait guidée, qui avait délégué sur sa route les abeilles et le bengali, qui l'accueillait dans son royaume fleuri d'étoiles*], *la mer était l'amie de Cissé.* (Genevoix, 1954)
c *Donne-moi les livres* [*qui sont sur la table, et dont d'ailleurs tu n'as pas besoin*].

4.2.2. La coordination de syntagmes nominaux

Un syntagme nominal peut être formé de deux ou plusieurs syntagmes nominaux coordonnés. Ses propriétés dépendent de celles des éléments coordonnés et de la conjonction de coordination ➤ XVI-2.2. Avec *et*, deux singuliers coordonnés forment un sujet pluriel **54a**, et la coordination d'un masculin et d'un féminin forme un sujet masculin **54b**. Avec les conjonctions *ou* et *ni*, deux singuliers forment un sujet singulier ou pluriel **54c 54d 54e**. Des syntagmes nominaux juxtaposés, sans conjonction, sont parfois analysés comme coordonnés **54f** ➤ XVI-3.3.3.

54 **a** [*Le père et le fils*] *s'entendent bien.*
b [*les garçons et les filles*] *étaient silencieux.*
c [*Le père ou le fils*] *viendra.*
d [*Le saint-honoré ou le paris-brest*] *sont d'excellents desserts.*
e *Je ne pense pas que* [*mon frère ni ma sœur*] *pourra/pourront venir.*
f *Sur le bureau s'empilaient* [*fiches, classeurs, dossiers*].
g ! *Bientôt* [*les hommes et les femmes*] *seront égales !* (*lamaisondumanagement.com*, 23 mars 2015)

Le principe selon lequel deux syntagmes de genres différents forment un sujet masculin **54b**, en tant que genre par défaut ➤ IV-2.2.1, est parfois contesté pour les noms humains, et certains prônent l'accord avec le nom le plus proche **54g**, en dépit de la norme.
Deux noms propres coordonnés forment un syntagme coordonnant, qui peut être pluriel **55a 55c** ou singulier **55b**, selon la conjonction et l'interprétation ➤ XVI-5.3.1.

55 **a** [*Paul et Marie*] *viendront.*
b [*Jean ou Marie*] *peut/peuvent venir.*
c [*Jean ainsi que Marie*] *viendront.*

➤ La coordination de noms sans déterminant ➤ XVI-4.1.2

Deux syntagmes nominaux différents peuvent être coordonnés, l'un étant construit autour d'un nom propre ➤ IV-4.1, l'autre autour d'un nom commun **56a** ou d'un pronom **56b** ➤ IX-6.1. Un syntagme de 3e personne et un pronom de 1re personne forment un sujet de 1re personne du pluriel **56b**. Un syntagme de 3e personne et un pronom de 2e personne forment un sujet de 2^e^ personne du pluriel **56c** ➤ II-1.4.2.

56 **a** *J'ai vu* [*Paul et son fils*].
b [*Paul et moi*] *sommes partis d'un bon pas.*
c [*Paul et toi*] *avez tort tous les deux.*

> *La coordination de syntagmes nominaux interrogatifs*
>
> On peut coordonner des syntagmes interrogatifs, s'ils correspondent à la même fonction, par exemple sujet **57a**, extrait **57c** ou ajout **57d**. Le pronom interrogatif seul n'est pas toujours possible **57b** ➤ IX-10.2.2.
>
> **57** **a** [*Qui ou quoi*] *m'avait donc poussé à faire exploser le cours normal de ma vie ?* (Lévi-Strauss, 1955)
> **b** * *Quoi m'avait donc poussé à faire exploser le cours normal de ma vie ?*
> **c** *Personne ne savait plus* [*qui ou quoi*] *croire.*
> **d** *Tu pars* [*quel mois et quel jour*] *?*
>
> ➤ L'emploi de *ou quoi* en fin de phrase (*Tu viens ou quoi ?*) ➤ XII-1.3.3

4.2.3. La coordination de syntagmes adjectivaux

Comme les autres catégories, l'adjectif peut entrer dans des constructions coordonnées. Il fait alors partie d'un syntagme adjectival englobant, dont il est l'un des constituants. Les adjectifs peuvent être deux ou plus de deux, et sont soit reliés par une conjonction de coordination **58a**, soit simplement juxtaposés **58b**. Ils peuvent être attributs **58a** ➤ VI-4.3 ou épithètes **58b** ➤ VI-4.1, et reliés par une conjonction simple **58a** ou redoublée **58c 58d** ➤ XVI-3.2.1.

58 **a** *Lise était [souriante et narquoise] ce jour-là.*
b *Une voix de contralto [chaude, profonde, nocturne].* (Aragon, 1944)
c *un garçon [et grand et beau]*
d *une soirée [soit trop longue soit trop courte]*

> *La coordination d'adjectifs prénominaux*
>
> La coordination itérative d'adjectifs prénominaux est difficile, qu'il s'agisse d'une coordination de mots **59a** ou de syntagmes **59b** ➤ XVII-4.2.3. La coordination sans conjonction initiale, en revanche, est possible, même répétée **59c**.
>
> **59** **a** ? *un [et grand et beau] garçon*
> **b** ? *une [soit trop longue soit trop courte] soirée*
> **c** [...] *mon meilleur ami, ce [cher et vieux et crasseux et si râpé] tapis rouge.* (Orsenna, 2004)

La coordination d'adjectifs et leur classe sémantique

La coordination d'adjectifs entre eux doit tenir compte de leur compatibilité sémantique ➤ VI-2.2. En général, on coordonne plus aisément les adjectifs d'une même classe. On peut par exemple conjoindre soit des cardinaux **60a** ➤ V-5.1, soit des ordinaux **60b** ➤ VI-5.2.1, de préférence avec *ou*. Il est aussi possible de coordonner des qualificatifs entre eux **60c**, mais plus difficilement avec des adjectifs relationnels ➤ VI-5.1.1 ou d'adéquation ➤ VI-5.3.2. Quand cela semble être le cas, *américain* en **60d**, ou *possible* en **60e**, ces derniers sont en emploi qualificatif.

60 **a** *Il y avait là ses [dix ou douze] cousins.*
b *à sa [deuxième ou troisième] tentative*
c *un arbre [grand et feuillu]*
d *Cet ouvrage est [assez percutant et très américain] sur bien des points.*
e *Merci aux participants et aux visiteurs d'avoir rendu [possible et merveilleuse] cette journée.* (*forum-delesperance.be*, 10 oct. 2012)

Les contraintes sont plus strictes avec les adjectifs indéfinis (*quelques*) ➤ V-4.4.3 ou les adjectifs de similarité (*autre*, *même*) ➤ V-5.2, qui ne peuvent pas se coordonner à d'autres adjectifs **61a**, mais qui peuvent se cumuler comme épithètes successifs **61b** ➤ XVII-4.3. Les adjectifs cardinaux ou ordinaux ne se coordonnent pas non plus avec les adjectifs d'autres classes **61c**.

61 **a** * *une [autre et petite] fille*
b *une autre petite fille*
c * *Il réussit à sa [deuxième et magnifique] tentative.*

➤ La coordination d'adjectifs à sens intensif (*Elle est belle, mais belle !*) ➤ XVI-5.2.2
➤ La coordination figée (*vingt et quelque*) ➤ XVI-1.3.2
➤ La coordination d'adjectifs avec un nom en facteur (*un étrange, un merveilleux voyage*) ➤ XVI-6.2.4
➤ L'adjectif ajout introduit par une conjonction (*Je voudrais un café, mais fort.*) ➤ XVI-7.3.2

4.2.4. La coordination de syntagmes adverbiaux

La coordination d'adverbes et leur fonction syntaxique

On coordonne des adverbes – ou plutôt des syntagmes adverbiaux – s'ils peuvent avoir la même fonction syntaxique : ajout à la phrase **62a**, à un adjectif **62b**, à un verbe **62c** (*galernées* 'bourrasques') ou à un participe **62d** ➤ VIII-3.2.1. Il faut bien voir que dans tous les cas, c'est le syntagme adverbial coordonnant qui a cette fonction.

62 **a** [*Gentiment et courageusement*], *Brunet me prend comme chargé de mission* […]. (Bloch-Lainé et Gruson, 1996)
b *La première méthode* […] *consiste à rendre la première frappe rationnelle en se donnant le moyen de réduire la riposte adverse à un taux* [*moralement et politiquement*] *supportable.* (Beaufre, 1964)
c *Il fallait être patient, chômer* [*souvent et quelquefois longtemps*], *lors des eaux grandes, des eaux maigres, des terribles galernées d'équinoxe.* (Genevoix, 1959)
d *Les problèmes professionnels de la marine sont* [*rarement et insuffisamment*] *abordés.* (Manor, 1978)

La coordination d'adverbes et leur classe sémantique

La tendance générale est de coordonner des adverbes appartenant à une même grande classe sémantique ➤ **VIII-2.1**. Ainsi, l'on peut coordonner entre eux des adverbes de phrase ➤ **VIII-5.1**, qu'il s'agisse d'adverbes d'énonciation **63a**, de connecteurs **63b**, d'adverbes évaluatifs **63c** ou modaux **63d**.

63 **a** [*Concrètement et simplement*], *l'entreprise contacte le centre A. le plus proche.* (*industrie-online.fr*, 5 avril 2010)
b [*Troisièmement et enfin*], *les compagnies en 1986 étaient biens moins endettées qu'elles ne le sont aujourd'hui.* (*olivierdemeulenaere.wordpress.com*, 8 avril 2016)
c [*Bizarrement et malheureusement*], *les communes ne se bousculeront guère pour être les premières à bénéficier d'un investissement régional public important vers leurs habitants.* (*utopianchronicles.org*, 7 avril 2010)
d *Je n'arrivais pas à m'épanouir dans mon travail, et cela se ressentait* [*évidemment et incontestablement*] *dans ma vie personnelle.* (*allpositive.fr*, consulté en janv. 2018)

On peut également coordonner entre eux des adverbes de temps et d'aspect : adverbes d'habitude **64a** ➤ **VIII-5.6**, de fréquence **64b** ➤ **XI-4.3**, de localisation temporelle **64c** ➤ **XI-4.1**, de durée **64d**, de phase **64e** ➤ **XI-4.2**.

64 **a** *Il allait pouvoir commencer : le coup de feutre sur son plateau figurait,* [*rituellement et invariablement*], *ses trois coups avant la levée du rideau sur le théâtre de son enseignement.* (*sonicepetitsecritsepars.hautetfort.com*, 28 fév. 2008)
b *Réussir en trading implique de gagner* [*souvent et régulièrement*], *même si les gains sont petits.* (Seban, 2003)
c *La recherche mathématique française ne s'est structurée que* [*récemment et tardivement*]. (*Gazette des mathématiciens*, nº 32-38, 1987)
d *Et si le progrès ne jaillit que des relations entre les domaines* [*provisoirement et momentanément*] *séparés, il faudra perpétuellement réviser le catalogue.* (Dagognet, 1969)
e *Je sais bien tout ce qu'il y a* [*déjà et encore*] *de réactionnaire et d'arriéré dans ce désir d'éternité* […]. (d'Ormesson, 1974)

Enfin, il est fréquent de coordonner entre eux des adverbes associatifs **65a** ➤ **VIII-8.1**, de manière **65b** ➤ **VIII-6.1** ou de degré **65c** ➤ **VIII-7.1**.

65 **a** *Les paysans ont toujours été fascinés par le château,* [*même et surtout*] *quand ils y mettaient le feu.* (Beck, 1988)
b *Paul a répondu* [*vite et bien*].
c *La réponse de Paul était* [*plus ou moins*] *satisfaisante.*

➤ Les restrictions sur la coordination des adverbes de manière ➤ **VIII-6.3.3**

À l'inverse, il est souvent exclu de coordonner deux adverbes de classes différentes, par exemple un adverbe de manière avec un adverbe modal **66a** ➤ **VIII-5.5**, ou un adverbe de phase et un adverbe de degré **66b**. Sauf cas de zeugme, on préfère en faire deux ajouts indépendants **66c** **66d** ➤ **VIII-4.3.1**.

66 **a** # *Paul a* [*certainement et rapidement*] *répondu.*
b # *Paul a* [*déjà et beaucoup*] *pleuré.*
c *Paul a certainement rapidement répondu.*
d *Paul a déjà beaucoup pleuré.*

➤ L'adverbe ajout introduit par une conjonction (*Il a déjà pleuré, et beaucoup.*) ➤ **XVI-7.3.2**

Quand deux adverbes de classes différentes sont suffisamment proches sémantiquement, cependant, la coordination est possible : ainsi un adverbe modal avec un évaluatif **67a** ou un associatif **67b**, un adverbe de manière avec un adverbe de degré **67c**, un adverbe de fréquence avec un adverbe de manière **67d**.

67 **a** *Menacé pourtant par deux dangers qui lui sont* [*probablement et malheureusement*] *intrinsèques : l'impérialisme et l'uniformité.* (O. et P. Poivre d'Arvor, 2005)
b *Une remontée dans le temps permet en tout cas de se représenter sur un même plan Arès et Zeus sans que leur rivalité soit* [*forcément ou seulement*] *celle du père et du fils.* (Voisset-Veysseyre, 2009)

c [...] *c'est réellement déjà faire beaucoup que faire [peu et bien], sans défaire.* (*Encyclopédie pratique de l'éducation en France*, 1960)
d *Prévert devrait pourtant savoir qu'il est l'auteur [le plus souvent et le plus facilement] pastiché de l'heure présente* [...]. (Blondin, 1982)

> *La coordination d'adverbes de degré ou négatifs*
>
> Certains adverbes de degré (*si*, *tant*, *très*) se coordonnent difficilement en dehors de formules figées (*tant et tant*, *très ou trop*) > **VIII-7.4.1**. Il en va de même des adverbes négatifs **68a**, même si *pas* et *plus* sont parfois coordonnés entre eux **68b**, et *jamais* avec un syntagme prépositionnel **68c** > **XVI-4.3.3**.
>
> **68** **a** *Il ne va [pas ou presque pas] à la piscine.*
> **b** *Il ne va [pas ou plus] au cinéma.*
> **c** *Il ne ment [jamais et sur aucun sujet].*
>
> > *Ou pas* et *ou non* en fin de phrase (*Tu viens ou non ?*) > **XII-1.3.3**

4.2.5. La coordination de syntagmes prépositionnels

On coordonne de préférence des syntagmes prépositionnels compléments introduits par la même préposition **69a** ou par deux prépositions compatibles avec le même verbe **69b**. *Parler* se construit avec un complément animé en *à* ou *avec* **69d**, tandis que *discuter* n'admet qu'un complément animé en *avec* **69c** **69e**.

69 **a** *Paul se souvient [de Paris et de Berlin].*
b *Il en a parlé [à plusieurs collègues et avec ses amis].*
c ** Il en a discuté [à plusieurs collègues et aussi avec ses amis].*
d *Il en a parlé à plusieurs collègues / avec ses amis.*
e *Il en a discuté avec ses amis / * à plusieurs collègues.*

On coordonne des syntagmes prépositionnels ajouts avec des prépositions différentes si elles ont le même rôle sémantique : lieu **70a**, temps **70b**. S'ils ont des rôles sémantiques différents, on préfère les cumuler sans coordination **70c** > **XVI-3.3.2**.

70 **a** *Nous avons rendez-vous [près de chez lui mais pas trop loin de chez moi].*
b *Je viendrai [avant la nuit mais après le dîner].*
c *Le concert a lieu [à Paris] [à 20 h].*

> *Peut-on coordonner des syntagmes prépositionnels avec des rôles différents ?*
>
> La coordination de syntagmes prépositionnels avec des rôles différents > **VII-4.2** est parfois possible avec un quantifieur **71a** > **V-6.2** ou un négateur **71b** > **X-2.2**. En **71a**, il s'agit d'un complément thème et d'un complément destinataire, en **71b**, d'un ajout de cause et d'un ajout d'accompagnement. En **71c**, il ne s'agit pas de deux syntagmes prépositionnels mais de deux interrogatives, la seconde étant elliptique > **XVI-6.4.3**. De même en **71d**, où la première est elliptique.
>
> **71** **a** *Il parle [de tout et avec tout le monde].*
> **b** *Il ne partira [pour rien au monde ni avec personne].*
> **c** *Tu pars où [et avec qui] ?*
> **d** *Où [et avec qui pars-tu] ?*

4.3. La coordination de syntagmes de catégories différentes

Des syntagmes de catégories différentes peuvent être coordonnés entre eux, à partir du moment où ils peuvent recevoir la même fonction syntaxique et où ils sont compatibles sémantiquement, par exemple :
- un syntagme nominal et un syntagme prépositionnel (*C'était [un dimanche et en hiver].*) ;
- un adjectif et un syntagme prépositionnel (*Il est [gentil et de bonne humeur].*) ;
- un adverbe et un syntagme prépositionnel (*Elle parle [vite et avec aisance].*) ;
- un syntagme nominal et un syntagme verbal (*Il adore [le cinéma et faire les boutiques].*) ;
- une subordonnée et un autre syntagme (*une francophonie [vivante et qui le restera]*).

Des syntagmes de catégories différentes peuvent être coordonnés entre eux, s'ils peuvent recevoir la même fonction syntaxique, et sont compatibles sémantiquement > **XVI-1.2**. Ainsi, un ajout nominal peut

être coordonné avec un ajout prépositionnel **72a**, si chacun d'eux peut modifier le même verbe **72b**. De même, un adjectif épithète peut être coordonné avec une subordonnée relative **72c** car tous deux peuvent être ajouts au même nom ➤IV-5.5. En revanche, un sujet nominal ne peut pas être coordonné avec un syntagme prépositionnel **72e**, car ce dernier ne peut pas être sujet **72f**. De manière générale, il faut que chaque catégorie puisse apparaitre dans cette position en dehors de la coordination **72b 72d**.

72 **a** *Il travaille [la nuit] [et en été].*
b *Il travaille la nuit / en été.*
c *C'était un visage [avenant et qu'on avait plaisir à regarder].*
d *C'était un visage [qu'on avait plaisir à regarder].*
e * *[Le placard ou sous le lit] est une bonne cachette.*
f * *[Sous le lit] est une bonne cachette.*

Une subordonnée et un autre syntagme peuvent être coordonnés s'ils peuvent recevoir la même fonction. Ainsi, on peut coordonner une subordonnée complétive avec un complément infinitif **73a** ou nominal **73b** après un verbe comme *vouloir*, qui accepte ces différents types de compléments. Ou encore, on peut coordonner une subordonnée relative et un adjectif quand ils sont ajouts à un même nom **72c**, ou une circonstancielle avec un syntagme prépositionnel s'ils sont ajouts au même verbe **73c**.

73 **a** *Je veux [partir et que tout soit rangé].*
b *Je veux [du calme et que tout soit rangé].*
c *Je partirai [rapidement ou quand tu seras prêt].*

4.3.1. La coordination d'un syntagme nominal avec une autre catégorie

Un nom ou un syntagme nominal peut plus ou moins facilement être coordonné avec une autre catégorie dont il partage la fonction : s'il peut être attribut, par exemple, on peut le coordonner avec un adjectif **74a** ou avec un syntagme prépositionnel **74b** ➤III-3.2.1. S'il peut être ajout, de même, on peut le coordonner avec un syntagme adverbial **74c** ou avec un syntagme prépositionnel **74d** ➤IV-6.5.

74 **a** *Il est [avocat* $_{SN}$*] [mais peu bavard* $_{SA}$*].*
b *Pourquoi faut-il que les enfants soient [ou pensionnaires* $_{SN}$*] [ou en famille* $_{SP}$*] et cela de façon délibérée, institutionnalisée et à long terme ?* (Dolto, 1985)
c *Il va à la piscine [tous les dimanches* $_{SN}$*] [ou plus souvent* $_{ADV}$*].*
d *C'est ouvert [tous les jours* $_{SN}$*] [et pendant les vacances scolaires* $_{SP}$*].*

Enfin, s'il peut être complément d'un verbe à complétive ➤II-2.6, il peut être coordonné avec une subordonnée déclarative **75a**, désidérative **75b** ou interrogative **75c 75d**.

75 **a** *Toi, tu aimes [le passé* $_{SN}$*] [et que les choses restent comme elles sont* $_{P}$*].* (d'Ormesson, 1986)
b *Ils veulent [qu'on les écoute* $_{P}$*] [et plus de respect* $_{SN}$*].*
c *Pour en déduire le rayonnement solaire, il est nécessaire de déterminer [l'absorption atmosphérique* $_{SN}$*] [et de quelle façon les différentes régions du spectre ont été absorbées* $_{P}$*].* (Schatzman, 1963)
d *Je comprends [tes soucis* $_{SN}$*], [et pourquoi tu viens ici* $_{P}$*].*

La coordination d'un syntagme nominal interrogatif avec une autre catégorie

Certains pronoms interrogatifs semblent pouvoir être coordonnés avec un mot interrogatif de fonction différente : ajout pour *où* et complément pour *qui* **76a**, ajout pour *quand* et complément pour *qui* **76c**. Ces coordinations peuvent être plus difficiles en début de phrase **76b**. C'est pourquoi on analyse **76a** comme une coordination de deux phrases avec ellipse dans la seconde (*Tu verras qui et tu le verras où ?*). Le même type d'analyse s'applique à **76c**, comme coordination de phrases avec ellipse dans la première (*Qui consulter et quand (le) consulter ?*) ➤XVI-6.4.3.

76 **a** *[Tu verras qui] [et où] ?*
b * *Qui et où verras-tu ?*
c *[Qui] [et quand consulter quand un couple rencontre des problèmes pour concevoir un bébé ?]* (*enceinte.com*, 14 oct. 2008)

La coordination d'un syntagme nominal et d'une phrase racine

Certaines constructions coordonnent un syntagme nominal et une phrase, en établissant entre eux une relation de discours ➤XVI-5.1.3. Il s'agit d'une relation conditionnelle équivalant à 'si tu fais un pas de

plus' en **77a**, équivalant à 's'il avait eu 30 g de moins' en **77b**. Il s'agit d'une relation de succession temporelle en **77c** et **77d**. C'est en général une construction binaire, à ordre fixe, qui correspond à un seul acte de langage comme une menace ou une promesse ➤ **XIV-1.4.4**. Le syntagme nominal est généralement indéfini, et interprété comme un évènement **77a 77c** ou une durée **77d**.

77 **a** [*Un pas de plus* $_{SN}$] [*et tu es mort* $_{P}$].
b *Si le pauvre Roméo avait eu tout à coup le nez coupé net par quelque accident, Juliette, le revoyant, aurait fui avec horreur.* [*Trente grammes de viande de moins* $_{SN}$], [*et l'âme de Juliette n'éprouve plus de nobles émois* $_{P}$]. [*Trente grammes de moins* $_{SN}$] [*et c'est fini* $_{P}$]. (Cohen, 1954)
c [*Un dernier verre* $_{SN}$] [*et on y va* $_{P}$].
d [*Le temps de prendre une veste* $_{SN}$] [*et j'arrive* $_{P}$].

4.3.2. La coordination d'un adjectif avec une autre catégorie

Dans les mêmes conditions de compatibilité sémantique, il peut arriver que des adjectifs soient coordonnés à des syntagmes d'une autre catégorie, mais ayant la même fonction. Un adjectif épithète peut ainsi être coordonné avec un syntagme prépositionnel **78a** ou une subordonnée relative **78b** quand ils sont ajouts au même nom. De même, un adjectif attribut peut être coordonné à un syntagme prépositionnel de même fonction **78c**, et, quoique dans des conditions plus restreintes, à un attribut nominal **78d** ➤ **III-3.2**.

78 **a** *Dans un délai assez rapproché, elle ne comptera plus qu'une seule compagnie aérienne* [...] *même si, pour des raisons* [*commerciales ou d'opportunité*], *telle ou telle marque* [...] *subsiste.* (*Le Monde*, 14 janv. 1990)
b *Pour un commerce* [*équitable et qui profite à tout le monde*] *!* (*atelier-idf.org*, 19 mai 2015)
c *Il est* [*gai et de bonne humeur*] / [*rusé et sans scrupules*] / [*contrarié et en colère*].
d *Paul était* [*médecin généraliste*] [*et fier de l'être*].

La coordination d'un adjectif et d'une relative

En stylistique, on parle d'*attelage* ou de *relative attelée* quand on coordonne une relative avec un autre syntagme **78b**. En revanche, un adjectif attribut du sujet ne peut pas être coordonné à une relative **79a**, puisqu'une relative ne peut pas occuper cette fonction **79b** ➤ **XIII-3.4**.

79 **a** * *Ce commerce est* [*équitable et qui profite à tout le monde*].
b * *Ce commerce est* [*qui profite à tout le monde*].

Enfin, un adjectif invariable qui joue le rôle de complément ➤ **VI-4.4.1** peut être coordonné à un complément nominal **80a** ou prépositionnel **80b** du même verbe.

80 **a** *Il est prêt à payer* [*30 000 euros ou même plus cher*].
b *Parmi ces indignés, certains n'iront pas voter, d'autres voteront* [*blanc ou nul, ou peut-être pour un candidat qui se dit pour une nouvelle République*]. (*reflexiondz.net*, 30 avril 2012)

Chaque épithète doit être appropriée pour le nom, indépendamment de la conjonction. Ainsi, l'adjectif épithète doit être introduit par *de* après certains pronoms **81a 81b** ➤ **VI-4.1.1**. Le verbe de la subordonnée relative s'accorde en nombre avec son antécédent **81c**.

81 **a** *Il cherche quelque chose* [*de facile à lire et sans notes*].
b * *Il cherche quelque chose* [*facile à lire et sans notes*].
c *Il cherche un livre* [*facile et qui prendra peu de temps*].

Peut-on coordonner un adjectif et un participe passé ?

Un adjectif attribut ne se coordonne pas avec un participe passé, car *être* est d'un côté verbe d'état, de l'autre auxiliaire de temps **82a** ➤ **III-2.1** ; en revanche, l'adjectif attribut se coordonne avec le participe passif **82b** ➤ **II-4.1.1** ➤ **III-3.2.1**.

82 **a** * *Paul est* [*content et parti hier*].
b *Paul est* [*content et convaincu par votre proposition*].

4.3.3. La coordination d'un adverbe avec une autre catégorie

Les adverbes se coordonnent avec des constituants d'autres catégories dont ils partagent la fonction. En **83**, l'adverbe est ainsi coordonné avec un syntagme prépositionnel, qui pourrait être comme lui complément **83a** ➤ **VIII-3.2.2**, ajout **83b** ou extrait **83c**.

83 **a** *Au Maghreb, pour quelque temps encore, l'affaire peut être menée [dans le calme et progressivement].* (de Gaulle, 1959)
b *Tout seul, à pied, [lentement et sans se retourner], le maréchal Masséna franchit en dernier le petit pont.* (Rambaud, 1997)
c *[Comment et avec quel argent] était-elle parvenue jusqu'ici ?* (Etcherelli, 1967)

L'adverbe complément peut aussi être coordonné avec un complément prépositionnel **84a**, nominal **84b**, et un adjectif attribut avec un attribut adverbial **84c**.

84 **a** *Il y voit aussi un terme générique pour décrire un chien de traineau qui* [...] *se comporte [mieux et avec plus de performances] que tous les autres chiens « sélectionnés ».* (*labeyasso-creation.forumgratuit.org*, consulté en janv. 2018)
b *Elle risquait [vingt ans et plus].* (Poirot-Delpech, 1994)
c [...] *tout cela était [beau et bien], mais encore insuffisant* [...]. (Déon, 1960)

4.3.4. La coordination d'un complément infinitif avec une autre catégorie

Un complément verbal à l'infinitif peut être coordonné avec un complément nominal **85a** ou une subordonnée complétive **85b**, si le même verbe admet les deux catégories de complément avec le même sens. Il en va de même après une préposition comme *pour*, qui autorise les deux types de compléments **85c** ➤ VII-2.2.3.

85 **a** *Il faut [un plateau déjà vaste et déborder sur la fosse des musiciens et sur trois à quatre rangs d'orchestre].* (Serrière, 1959)
b *Je voudrais [partir loin et qu'il fasse beau].*
c *Je suis pour [essayer de vivre et qu'on me foute la paix].* (Clavel, 1968)

Il faut en effet que chaque élément coordonné soit un complément acceptable indépendamment de la coordination. Ainsi, *vouloir* se construit avec un infinitif ou une complétive au subjonctif **86a** ➤ XI-5.2.3, tandis que *promettre* se construit avec un infinitif introduit par *de* ou une complétive à l'indicatif **86b** ➤ XI-5.2.2. Seule la coordination de ses compléments autorisés est possible pour chaque verbe **86c** **86d**.

86 **a** *Nous ne voulons pas [dépendre de vous]/[que vous dépendiez de nous].*
b *Nous vous promettons [de vous aider]/[que vous ne nous devrez rien].*
c *Nous ne voulons pas [dépendre de vous ni que vous dépendiez de nous].*
d *Nous vous promettons [de vous aider et que vous ne nous devrez rien].*
e * *Nous ne voulons pas [de dépendre de vous ni que vous dépendiez de nous].*
f * *Nous vous promettons [vous aider et que vous ne nous devrez rien].*

4.3.5. La coordination d'ajouts circonstanciels

La plupart des ajouts circonstanciels peuvent être coordonnés entre eux, s'ils sont de même classe sémantique, quelle que soit leur catégorie syntaxique. Deux ajouts temporels ➤ XIV-6.2 peuvent être coordonnés en dépit de la différence de catégorie, syntagme prépositionnel et subordonnée en **87a**. En revanche, en **87b**, il s'agit de deux syntagmes prépositionnels.

87 **a** *Un frein, prévu sur le cadre porte-bobines, assure un arrêt rapide de la bobine [lors de la rupture d'un fil* $_{\text{SP}}$*] [ou lorsque la bobine de filature se vide* $_{\text{P}}$*].* (Thiébaut, 1961)
b *Je ne viendrai [ni avant que j'aie tout fini* $_{\text{SP}}$*] [ni après le déjeuner* $_{\text{SP}}$*].*

Il en va de même de la coordination des ajouts de but : *pour* + infinitif et *pour que* **88a**, *afin de* + infinitif et *pour que* **88b** ➤ XIV-4.1, analysés comme des syntagmes prépositionnels en *afin* ou *pour*.

88 **a** *Mais, en outre, il avait besoin d'un instrument d'intervention [pour trancher les nœuds gordiens, à Mayence, à Vienne, à Prague, à Varsovie, et pour que la lance germanique, pourvue d'une pointe aiguisée, fût en mesure de pénétrer d'un seul coup au cœur de la France].* (de Gaulle, 1954)
b [...] *tout au plus faut-il ajouter que la parole doit toujours être conjointe aux sacrements [afin de leur donner leur sens et pour que ceux-ci puissent être la confirmation de la parole]* [...]. (G. Berger [dir.], 1957)

Les ajouts de cause peuvent aussi être coordonnés entre eux, avec des catégories différentes : en **89a**, un syntagme prépositionnel et une subordonnée en *parce que*, et en **89b** un adjectif et un participe présent ➤ XI-7.2.2.

89 **a** *J'ai peur d'avoir mal entendu* [*à cause de mes oreilles, et aussi parce que je ne connais pas ce nom-là*]. (Roze, 1996)

b [*Sûr de son affaire et pensant que toute justice reste juste même quand elle se trompe*] [...] *Michel tenait à la preuve, cherchait un flagrant délit.* (Bazin, 1951)

4.3.6. La structure syntaxique des coordinations de catégories différentes

Quand les éléments sont de catégories différentes, on assigne à leur coordination une catégorie disjonctive, notée / ➤ **figure XVI-3**. En effet, chaque élément coordonné doit être possible dans la phrase avec la même fonction, indépendamment de la coordination. Il faut donc que le syntagme coordonnant garde la trace des informations de chacun.

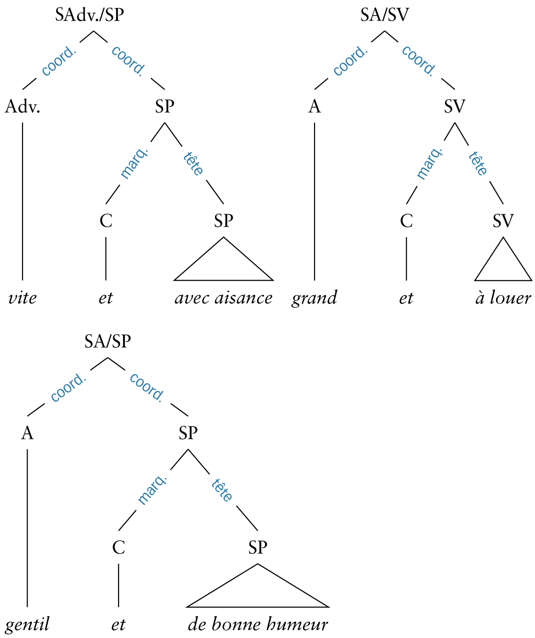


Figure XVI-3. *La structure de coordinations de catégories différentes*

Autre analyse des coordinations de catégories différentes

Une autre structure syntaxique a parfois été proposée, dans laquelle il s'agirait de syntagmes de catégories identiques, mais dont le second est incomplet **90a 90b** ➤ **XVI-6.2**. Nous ne suivons pas cette analyse, qui est incompatible avec la position des conjonctions itératives **90c** et avec l'interprétation : **90d** désigne un seul appartement, ce qui n'est pas forcément le cas de la coordination de deux syntagmes nominaux **90e**.

90 **a** *Il* [*parlait vite* $_{\text{SV}}$] [*et* (*parlait*) [*avec aisance* $_{\text{SP}}$] $_{\text{SV}}$].

b [*un appartement grand* $_{\text{SN}}$] [*et* (*un appartement*) [*à louer* $_{\text{SV}}$] $_{\text{SN}}$]

c *Il parlait* [*et vite et avec aisance*].

d *un appartement* [*grand et à louer*]

e [*un appartement grand*] [*et un appartement à louer*]

4.4. Les coordinations de séquences

La coordination permet aussi de relier des séquences de plus d'un constituant syntaxique :
– deux compléments (*Donnez* [*du lait*] [*au garçon*] *et* [*des fruits*] [*à la fille*].) ;
– un complément et un ajout (*Elle va* [*à la piscine*] [*le lundi*] *et* [*au judo*] [*le mardi*].) ;
– deux ajouts (*Il travaille* [*chez lui*] [*le lundi*] *et* [*au bureau*] [*les autres jours*].).
Les conjonctions sont les mêmes qu'en cas de coordination de syntagmes ➤ **XVI-4.2**.

4.4.1. Qu'est-ce qu'une coordination de séquences ?

Les constructions coordonnées peuvent relier non des mots ou des syntagmes mais des séquences : un syntagme nominal et un syntagme prépositionnel **91a**, l'inverse **91b**, un syntagme prépositionnel et une subordonnée **91c**. Ces séquences ne forment pas un constituant. Il s'agit souvent de deux compléments d'un même verbe, mais il peut aussi s'agir d'un complément et d'un ajout **91b**, ou de deux ajouts **91c**.

91 a *Elle lui prend [la main gauche] [avec sa main droite] et [sa main droite] [avec sa main gauche] : en croix.* (P. Claudel, 1954)
b *Paul va [à la piscine] [le lundi] et [au judo] [le mardi].*
c *Il les emmenait en Italie en août et il les envoyait se distraire [à Saint-Tropez] [quand elles se plaignaient de la chaleur, l'été,] ou [à Megève] [quand elles se plaignaient de la fatigue, l'hiver].* (Sagan, 1965)

Le plus souvent, ce sont des compléments et des ajouts dépendant d'un verbe qui sont ainsi coordonnés **91**. Il est cependant possible de coordonner de cette manière des séquences dépendant d'une autre catégorie : en **92a**, les adjectifs épithètes et les SP modifient le nom *consultations*, en **92b**, les SP correspondent à des compléments de l'adjectif *redevable*. Enfin, en **92c**, chaque SN est interprété comme complément de la préposition *avec* ➤VII-3.1.5.

92 a *Ces avis font l'objet de consultations écrites ou télégraphiées, soit [collectives] [à l'instigation du chef des Français libres], soit [individuelles] [à l'initiative des membres du conseil].* (de Gaulle, 1954)
b *Ainsi l'acquéreur d'une voiture est juridiquement redevable [envers le vendeur] [du paiement du prix], [envers l'assureur (obligatoire)] [du paiement des primes d'assurance], et [envers toute personne située sur le territoire français] [d'une obligation de sécurité-garantie conditionnée par la mise en circulation du véhicule].* (Todorova, 2007)
c *Avec [Paul] [directeur] et [Jean] [adjoint], nous sommes entre de bonnes mains.*

Pourquoi ces séquences ne forment pas des constituants

Il ne s'agit pas ici de coordination de syntagmes suivant les critères usuels ➤XVI-4.2. En particulier, ces séquences ne peuvent pas être clivées isolément, lorsque aucune coordination n'intervient **93a**, ni ensemble, lorsqu'elles sont coordonnées **93d**, contrairement aux syntagmes qui les composent **93b** **93c** ➤XVIII-2.3. C'est pourquoi nous parlons de *pseudoconstituants*. Il en va de même lorsque les expressions coordonnées dépendent d'une tête non verbale, comme l'adjectif *redevable* en **92b**.

93 a ** C'est [le lundi au judo] que Paul va.*
b *C'est [au judo] que Paul va le lundi.*
c *C'est [le lundi] que Paul va au judo.*
d ** C'est [le lundi au judo et le mardi à la piscine] que Paul va.*

Contrainte de localité sur les séquences

Les éléments qui composent les séquences peuvent dépendre d'un verbe **94a**, d'un adjectif **94b** ou d'un nom **94c**, mais elles doivent dépendre de la même tête.

94 a *Paul a donné [les jouets de son fils] [à Jean] et [les jouets de sa fille] [à Marie].*
b *Les résultats sont inférieurs [à la moyenne régionale] [de 15 %] et [à la moyenne nationale] [de 20 %].*
c *Tous approuvent les propositions [du ministre de l'Économie] [en faveur de la croissance] et [du ministre du Travail] [en faveur de l'emploi].*

Ce genre de coordination est difficile si les constituants se rapportent à des têtes différentes : en **95a** la séquence se compose d'un complément de nom (*de son fils*, *de sa fille*) et d'un complément de verbe (*à Jean*, *à Marie*), en **95b** d'un ajout au nom (*régionale*, *nationale*) et d'un complément d'adjectif (*de 15 %*, *de 20 %*) ; en **95c**, il s'agit de compléments de deux noms différents (*ministre* et *proposition*).

95 a ** Paul a donné les jouets [de son fils] [à Jean] et [de sa fille] [à Marie].*
b ** Les résultats sont inférieurs à la moyenne [régionale] [de 15 %] et [nationale] [de 20 %].*
c ** Tous approuvent les propositions du ministre [de l'Économie] [en faveur de la croissance] et [du Travail] [en faveur de l'emploi].*

4.4.2. Quelles conjonctions pour la coordination de séquences ?

Les conjonctions sont les mêmes que pour la coordination de syntagmes : conjonctions basiques **96a**, complexes **96b** ou redoublées **96c**. Ces coordinations peuvent être binaires **96a** **96b** **96d** ou comporter davantage de séquences **96c**.

96 **a** *Paul trouve* [*Pierre*] [*intelligent*], *mais* [*Marie*] [*bête*].
b *Marie dit* [*à Paul*] [*de rester*] *ainsi qu'*[*à Jean*] [*de partir*].
c *Paul ira soit* [*à Paris*] [*en mars*] *soit* [*à Aix*] [*en avril*] *soit* [*à Brest*] [*en mai*].
d *La terre brûlée ne donne plus ni* [*pâture*] [*au maigre bétail*], *ni* [*espoir*] [*aux paysans*]. (Chared, 1989)

L'accord avec le sujet inversé dans une séquence

Quand la séquence comporte un sujet inversé, l'accord est plutôt au singulier avec *ou* **97a**. Avec *et*, l'accord est au singulier ou au pluriel selon que l'on envisage un seul évènement global **97b** ou plusieurs évènements successifs **97c**.

97 **a** *À 8 heures arrivera* [*Paul*] [*s'il n'a pas oublié*], *ou* [*Marie*] [*si elle a le temps*].
b *À cet instant surgit* [*d'un buisson*] [*une biche*] *et* [*d'un fourré*] [*un renard*].
c *Comme F. M. en 1988, S. R. commencera son marathon à Rennes, le 20 février. Suivront* [*Mont-de-Marsan*] [*le 1er mars*], [*Dijon*] [*le 7*], [*Marseille*] [*le 22*], [*Limoges*] [*le 29*] [...]. (*Matin plus*, 7 fév. 2012)

4.4.3. Les séquences coordonnées doivent-elles être identiques ?

Par ailleurs, la coordination de séquences est soumise aux contraintes générales de parallélisme de la coordination ➤ XVI-1.2.3. Comme pour les coordinations de syntagmes ➤ XVI-4.3, les catégories au sein de chaque séquence ne sont pas forcément identiques, mais elles doivent être acceptables de manière indépendante dans le contexte. Ainsi, on peut coordonner une séquence complément prépositionnel + complétive et une séquence complément prépositionnel + complément nominal après *dire* **98a** qui admet les deux séquences de catégories comme compléments **98b**, mais non une séquence complément nominal + complétive et une séquence complément nominal + complément nominal après *persuader* **98c**, faute de pouvoir combiner ce dernier avec deux compléments nominaux **98d**.

98 **a** *Il a dit* [*à son patron*] [*qu'il était malade*] *et* [*à Marie*] [*la vérité*].
b *Il a dit* [*à son patron*] [*qu'il était malade*] / [*la vérité*].
c * *Il a persuadé* [*son patron*] [*qu'il était malade*] *et* [*Marie*] [*sa bonne foi*].
d *Il a persuadé* [*son patron*] [*qu'il était malade*] / * [*sa bonne foi*].

De même, on peut coordonner deux séquences différant par leur nombre d'éléments, si le même verbe admet un ou deux compléments avec le même sens **99a**, ou s'il s'agit d'une séquence ajout + complément **99c**. Ainsi, un complément nominal se coordonne à une séquence complément nominal + complément prépositionnel après *écrire* **99a** qui admet un ou deux compléments **99b**.

99 **a** *Paul a écrit* [*un petit poème*] *et* [*à sa mère*] [*une longue lettre*].
b *Paul a écrit* [*un petit poème*] / [*à sa mère*] [*une longue lettre*].
c *Lou allait* [*au judo*], *et* [*le lundi*] [*à la piscine*].

Quels verbes peuvent avoir un ou deux compléments ?

Certains verbes de transfert ➤ II-3.3.4 ou de communication ➤ II-3.3.5 ont le même sens avec un ou deux compléments, et peuvent donner lieu à des coordinations de séquences de nombre d'éléments différents **99a** **100a** ➤ II-2.4. Il en va de même de verbes de sentiment comme *provoquer* qui admettent un complément nominal ou une suite SN + SP avec une interprétation comparable **100b**.

100 **a** *Paul a parlé* [*de beaucoup de choses*] *et* [*avec Marie*] [*de politique*].
b *La nouvelle a provoqué* [*l'enthousiasme de Pierre*] *mais* [*de la stupeur*] [*chez Marie*].

La coordination de séquences avec infinitif ou participe passé

Nous ne considérons pas les séquences avec infinitif comme des subordonnées à l'infinitif, et nous analysons les verbes *faire*, *entendre* comme ayant deux compléments ➤ III-4.1 ➤ III-5.3, de même que les verbes causatifs comme *empêcher*, *forcer* ➤ II-2.5. En **101**, il s'agit donc de coordination de séquences complément nominal + infinitif **101a**, parfois de longueurs différentes : infinitif + SN et complément nominal **101b**, infinitif + SN et infinitif + SN + SP **101c**.

101 **a** *Paul entendait* [*les uns*] [*rire*] *et* [*les autres*] [*pleurer*].
b *Paul a empêché* [*la bombe*] [*d'exploser*] *et donc* [*une catastrophe*].
c *Paul a fait* [*dormir*] [*l'un*] *et* [*apprendre*] [*ses leçons*] [*à l'autre*].

Nous n'analysons pas non plus ce qui suit l'auxiliaire de temps comme un syntagme verbal, mais comme une séquence ➤ III-2.4. Les coordinations après un auxiliaire commun sont donc analysées comme des

coordinations de séquences, constituées de participe + syntagme nominal **102a**. Elles peuvent comporter des séquences n'ayant pas le même nombre d'éléments **102b** **102c**.

102 a *Ils ont déjà* [*fixé*] [*l'heure du départ ainsi que celle du retour*], [*supputé*] [*la durée approximative des trajets*], [*calculé*] [*le temps dont ils disposeront pour leurs affaires*] […]. (Robbe-Grillet, 1957)
b *Paul a* [*dormi*] *et* [*fait*] [*des rêves*].
c *Paul a* [*acheté*] [*un timbre*] *et* [*envoyé*] [*une carte*] [*à Marie*].

4.4.4. La structure syntaxique des coordinations de séquences

Nous analysons les coordinations de séquences comme mettant en jeu des pseudoconstituants, notés + ➤ **figure XVI-4**. De tels pseudoconstituants n'existent que pour la coordination, et ne sont pas utilisés ailleurs, sauf peut-être pour les groupes prosodiques ➤ **XIX-2.3**. Comme dans les autres coordinations, ils forment un syntagme conjoint avec la conjonction qui les introduit ➤ **XVI-1.2.4** ➤ **XVI-2.2.6**.

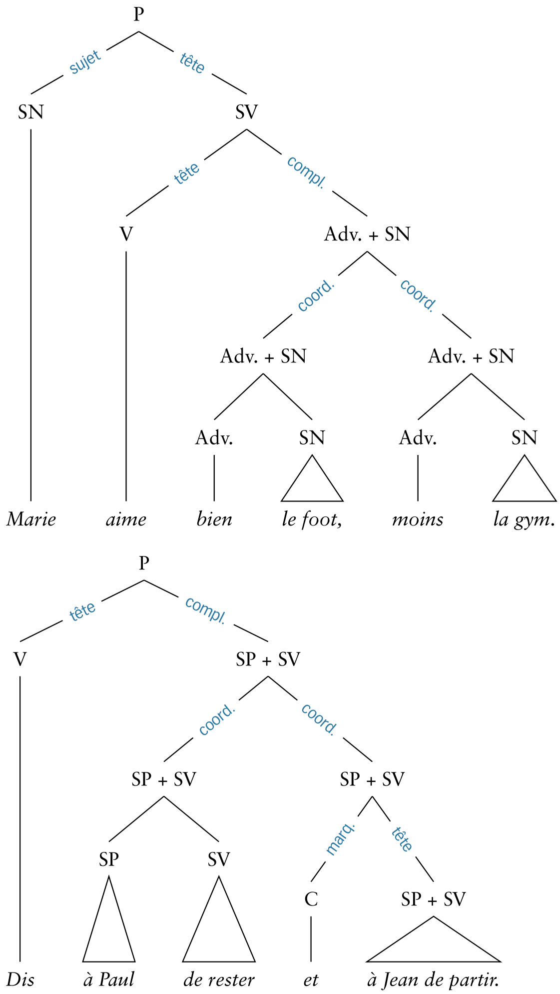


Figure XVI-4. *La structure des phrases avec coordination de séquences*

Autres analyses des coordinations de séquences

Les coordinations de séquences sont parfois analysées comme des coordinations de syntagmes dont le premier est complet et les suivants incomplets : ainsi **103a** serait une coordination de deux syntagmes verbaux, et le second verbe *dit* serait omis. De même, **103b** serait une coordination de deux syntagmes adjectivaux et **103c** de deux phrases. Nous ne suivons pas cette analyse pour plusieurs raisons. D'abord,

elle prévoit un verbe au singulier, si les séquences comprennent des sujets inversés au singulier **103c**, alors qu'un accord pluriel est possible **103d**.

103 a *Marie* [*dit* [*à Paul*] [*de rester*] SV] [*et* (*dit*) [*à Jean*] [*de partir*] SV].
b *L'acquéreur d'une voiture est juridiquement* [*redevable* [*envers le vendeur*] [*du paiement du prix*] SA] [*et* (*redevable*) [*envers l'assureur*] [*du paiement des primes d'assurance*] SA].
c [*Suivra* [*Mont-de-Marsan*] [*le 1er mars*] P], [*et* (*suivra*) [*Dijon*] [*le 7*] P].
d *Suivront Mont-de-Marsan le 1er mars, et Dijon le 7.*

Ensuite, les conjonctions possibles dans les coordinations de séquences ne sont pas toujours possibles dans les coordinations de phrases ou de syntagmes verbaux. Ainsi, la conjonction *ainsi que* est possible **104a 104c** alors qu'elle ne peut pas relier deux syntagmes verbaux ou deux phrases à verbe conjugué **104b 104d** ➤ XVI-2.3.1.

104 a *Marie dit* [*à Paul de rester ainsi qu'à Jean de partir*].
b * *Marie* [*dit à Paul de rester ainsi que dit à Jean de partir*].
c *Suivra* [*Mont-de-Marsan le 1er mars, ainsi que Dijon le 7*].
d * *Suivra Mont-de-Marsan le 1er mars, ainsi que suivra Dijon le 7.*

De plus, l'adverbe *non* est possible au sein d'une coordination de séquences **105a** et non au sein d'une coordination de syntagmes verbaux conjugués **105b** ➤ X-2.3.4.

105 a *Marie dit* [*à Paul de rester et non à Jean de partir*].
b * *Marie* [*dit à Paul de rester et non dit à Jean de partir*].

En cas de coordination itérative (*et… et*, *ni… ni*), la première conjonction se place au début de la première séquence **106a 106c** ➤ XVI-3.2.2 et non avant le premier élément dont dépend la coordination **106b 106d**, comme le voudrait l'analyse comme coordination de syntagmes.

106 a *Marie dit* [*et* [*à Paul*] [*de rester*]] [*et* [*à Jean*] [*de partir*]].
b * *Marie* [*et dit* [*à Paul*] [*de rester*]] [*et* [*à Jean*] [*de partir*]].
c *La terre ne donne plus ni* [*pâture*] [*au bétail*], *ni* [*espoir*] [*aux paysans*].
d * *La terre* [*ni ne donne plus* [*pâture*] [*au bétail*]], [*ni* [*espoir*] [*aux paysans*]].

Enfin, des ajouts variés peuvent figurer entre le verbe et la construction coordonnée et porter sur celle-ci **107a**, ce qui est impossible si le verbe et l'adverbe appartiennent à la première expression coordonnée **107b**. Ainsi **107a** signifie soit 'peut-être que Paul apportera un disque à Marie et qu'il apportera un livre à Jean', soit 'Paul apportera un livre à Jean et peut-être qu'il apportera un disque à Marie', selon que l'adverbe appartient ou non à la première séquence coordonnée. La phrase **107b**, en revanche, n'a que la seconde interprétation.

107 a *Paul apportera peut-être un disque à Marie et un livre à Jean.*
b *Paul* [*apportera peut-être un disque à Marie*] [*et apportera un livre à Jean*].

XVI-5

L'interprétation des constructions coordonnées

5.1. Les coordinations à interprétation phrastique

Quand elle relie deux phrases, la conjonction de coordination joue un rôle de connecteur ➤ XVIII-3.3. La plupart des conjonctions expriment :

- une relation conjonctive (*ainsi que*, *car*, *comme*, *et*, *mais*, *puis*) ;
- une relation disjonctive (*ni*, *ou*, *ou bien*, *soit*).

C'est souvent le cas aussi quand d'autres catégories syntaxiques sont coordonnées, par exemple des syntagmes adjectivaux (*Il fait* [*chaud et beau*].) ou nominaux (*Paul viendra* [*lundi ou mardi*].).

Ce sens fondamental peut se combiner avec l'expression d'une relation de contraste, d'opposition (*mais*), de similarité (*ainsi que*, *comme*), de succession temporelle (*puis*) ou de justification (*car*).

Et, *ou* et *ni* sont généralement compatibles avec des relations implicites variées :

- de concession : 'et pourtant' (*Alex est Président et il n'a pas quarante ans.*) ;
- de conséquence : 'et donc' (*Le robinet a fui et il y a eu une inondation.*), 'ou sinon' (*Tu viens vite ou tu auras des ennuis !*) ;
- de succession : 'et ensuite' (*Victor est entré et il s'est assis.*).

5.1.1. L'interprétation des phrases coordonnées

La coordination de phrases avec et *et* ou

L'interprétation de deux phrases coordonnées fait intervenir une relation conjonctive pour *et* **1a**, disjonctive pour *ou* **1b** ➤ XVI-4.2.1. Ainsi, la phrase **1a** est vraie dans une situation où d'une part Victor a effectivement écrit aux destinataires de l'énoncé, et où d'autre part Lou les a appelés. Avec *ou*, on peut avoir une disjonction inclusive **1b**, c'est-à-dire une alternative entre plusieurs situations qui peuvent toutes être vraies, ou bien une disjonction exclusive **1c**, c'est-à-dire que les deux situations sont incompatibles et ne peuvent pas être vraies simultanément. Les conjonctions *ou alors* et *ou bien* expriment uniquement la disjonction exclusive **1d** ➤ XVI-2.2.1.

1 **a** *Victor vous a écrit et Lou vous a appelés.*
b *Lou vous appellera ou elle vous écrira.*
c *Paul a pris la mauvaise route, ou il est resté chez lui.*
d *Martin prendra le train de 8 h, ou alors il viendra en voiture.*

➤ L'interprétation de *ou* et l'accord du verbe ➤ XVI-5.3.1

Une ou deux conjonctions ou *?*

On ne considère pas qu'il existe deux conjonctions *ou* différentes, l'une inclusive, et l'autre exclusive. Il est vrai que lorsqu'il s'agit de préciser qu'il y a exclusion, on utilise plutôt *ou bien*, *ou alors*, *soit… soit* ; toutefois, *ou* est compatible avec les deux interprétations, et souvent vague. Ainsi, on peut préciser par une continuation s'il s'agit du sens inclusif **2a**, ou au contraire du sens exclusif **2b**, sans effet de contradiction ni de redondance.

2 **a** *Il pleuvra ou il neigera, et peut-être vous aurez les deux.*
b *Il pleuvra ou il neigera, mais vous n'aurez pas les deux.*
c *Il est né en France ou il a été naturalisé ?*

On peut considérer que le sens de base de *ou* est inclusif, mais que, selon le contexte, il peut recevoir une interprétation inclusive ou exclusive. En **2c**, on déduit une interprétation exclusive car les deux situations sont incompatibles dans le monde. Cependant, cette propriété ne fait pas partie du sens de *ou* ➤ XVI-2.2.1.

Les autres coordinations de phrases

Ni reçoit la même interprétation disjonctive que *ou*, mais dans un contexte négatif ➤ XVI-2.2.3, ce qui équivaut à la conjonction de deux propositions négatives. Ainsi les phrases **3a** et **3b** signifient toutes les deux qu'il n'est pas vrai que Paul veuille qu'on l'appelle ou qu'on lui écrive, c'est-à-dire qu'il n'est pas vrai qu'il veuille qu'on l'appelle et qu'il n'est pas vrai qu'il veuille qu'on lui écrive.

3 **a** *Paul ne veut pas* [*qu'on l'appelle ni qu'on lui écrive*].
b *Paul ne veut pas* [*qu'on l'appelle ou qu'on lui écrive*].
c *Paul ne veut* [*ni qu'on l'appelle ni qu'on lui écrive*].

La conjonction *ni* simple se distingue de 'ou', dans la mesure où la disjonction qu'elle exprime doit figurer dans un contexte négatif **3a**, créé par des mots comme *jamais* ou *pas* ➤ X-2.3 ➤ X-6.1. L'emploi redoublé, en revanche, est à lui seul négatif, avec la même interprétation **3c** ➤ XVI-2.2.3.
On distingue deux conjonctions *mais* : un *mais* contrastif **4a** et un *mais* correctif **4b** ➤ XVI-2.2.2. Le premier reçoit la même interprétation que *et*, en y ajoutant d'autres relations. Ainsi s'ajoute en **4a** à l'interprétation conjonctive 'Paul est étourdi et Paul est sérieux' une relation que l'on peut paraphraser par 'et pourtant', tandis que **4b** correspond à 'je ne veux pas qu'il parte et je veux plutôt qu'il reste' ➤ X-5.3.2.

4 **a** *Paul est étourdi, mais il est sérieux.*
b *Je veux* [*non qu'il parte, mais qu'il reste*].

Les mots coordonnants d'origine comparative comme *ainsi que* et *comme* ajoutent au sens de 'et' une relation d'analogie ou similarité **5**. En **5b**, l'interprétation 'Paul viendra si vous l'appelez et Paul viendra si vous lui écrivez' est combinée avec une relation d'analogie entre les deux activités décrites par les subordonnées ➤ XV-3.3 ➤ XVI-2.3.1.

5 **a** *Paul prend son vélo* [*quand il pleut comme quand il vente*].
b *Paul viendra* [*si vous l'appelez ainsi que si vous lui écrivez*].

Enfin, la coordination de phrases sans conjonction peut recevoir deux interprétations. Typiquement, elle exprime une relation conjonctive : **6a** signifie 'il pleuvait et il ventait'. Dans certains cas cependant, par exemple lorsqu'un adverbial comme *du moins* intervient, l'interprétation disjonctive est possible : la subordonnée en **6b** signifie 'l'Europe s'affirme ou elle espère du moins y parvenir' ➤ XVI-3.3.3.

6 **a** *Il pleuvait, il ventait.*
b […] *c'est face aux États-Unis* [*que l'Europe s'affirme, qu'elle espère du moins y parvenir*]. (France Inter, « Le 7/9 », 17 avril 2003)

➤ La coordination et les types de phrases ➤ I-4.5.2 ➤ XVI-4.2.1

5.1.2. L'interprétation phrastique d'autres coordinations

L'interprétation phrastique de coordinations variées

La même interprétation de conjonction ou de disjonction de contenus phrastiques est disponible pour des coordinations de catégories variées : syntagmes nominaux **7a**, adjectivaux **7b**, prépositionnels **7c**, adverbiaux **7d**, verbaux **7e**, participes **7f** ➤ XVI-4.2.

7 **a** *Paul viendra* [*lundi ou mardi*].
b *Marie est* [*jeune et intelligente*].
c *Je ne suis jamais allé* [*à Rome ni à Venise*].
d *Jean a travaillé* [*régulièrement et sérieusement*].
e *Pierre* [*arrivera en retard mais parlera à l'assemblée*].
f *Les enfants ont* [*chanté et dansé*].

Ainsi, la phrase **7a** équivaut pour l'interprétation à la disjonction de propositions 'Paul viendra lundi ou Paul viendra mardi', la phrase **7b** à la conjonction de propositions 'Marie est jeune et Marie est intelligente', etc. Certaines conjonctions (*ainsi que*, *autant… que*, *car*, *comme*, *ni*, *ou*, *ou bien*, *puis*, *tant… que*) ont toujours cette interprétation phrastique **8a 8b**, ainsi que les coordinations itératives **8c** ➤ XVI-3.2.

8 **a** *Jean est* [*fonctionnaire car professeur* $_{SN}$].
b *Je verrai* [*Paul puis Marie* $_{SN}$].
c *Je verrai* [*et Paul et Marie* $_{SN}$].

Du point de vue syntaxique, en revanche, ce sont bien des syntagmes à l'intérieur d'une seule et même phrase qui sont coordonnés, comme le montre la construction clivée **9a 9b** ➤ XVIII-2.3, ou l'accord pluriel **9c** ➤ XVI-5.3.1.

9 **a** *C'est* [*lundi ou mardi*] *que Paul viendra.*
b *C'est* [*Paul puis Marie*] *que je verrai.*
c [*Et Paul et Marie*] *viendront.*

> *La coordination à interprétation phrastique et la coordination de phrases avec ellipse*
>
> Une analyse syntaxique par coordination de deux phrases avec ellipse ➤ XVI-6.1 ne serait pas appropriée non plus. D'une part, la première conjonction en cas de coordination itérative ➤ XVI-3.2 se place en début de syntagme, et non en début de phrase **10**.
>
> **10** **a** *Paul viendra* [*ou lundi ou mardi*].
> **b** * *Ou Paul viendra lundi,* [*ou mardi*].
> **c** *Les enfants ont* [*et chanté et dansé*].
> **d** * *Et les enfants ont chanté,* [*et dansé*].
> **e** *Je ne suis allé* [*ni à Rome ni à Venise*].
> **f** * *Ni je ne suis allé à Rome,* [*ni à Venise*].
>
> D'autre part, il n'est pas toujours possible de reconstituer deux phrases coordonnées, par exemple avec la conjonction *ainsi que* **11a** ou l'adverbe *non* **11b** ➤ X-2.3.4.
>
> **11** **a** *Les enfants ont* [*chanté ainsi que dansé*].
> **b** * *Les enfants ont chanté ainsi qu'ils ont dansé.*
> **c** *Les enfants ont* [*chanté, et non dansé*].
> **d** * *Les enfants ont chanté, et non ils ont dansé.*

L'interprétation phrastique et la coordination de phrases

Que l'interprétation relie deux contenus phrastiques ne veut pas dire qu'il y a toujours équivalence avec la coordination de deux phrases. Une phrase comme **12a**, par exemple, où le sujet partagé par les éléments coordonnés contient un cardinal, signifie qu'il y a au moins un enfant qui a à la fois chanté et dansé, et non qu'au moins un enfant a chanté et qu'au moins un enfant éventuellement différent du premier a dansé, ce qui correspond à la coordination de phrases **12b**. De même, la phrase **12c** ne vise pas à déterminer qui a chanté, et qui d'autre a dansé **12d**, mais bien quel est l'individu qui a accompli les deux actions.

12 **a** *Au moins un enfant a* [*chanté et dansé*].
b *Au moins un enfant a chanté et au moins un enfant a dansé.*
c *Qui a* [*chanté et dansé*] *?*
d *Qui a dansé et qui a chanté ?*

De la même façon, **13a** est interprété comme **13b**, c'est-à-dire comme une seule question, plutôt que comme **13c**. En revanche, avec *ou*, les deux questions sont équivalentes **13d 13e**. Ainsi, même si l'interprétation met en jeu deux contenus phrastiques, il n'y a pas toujours équivalence stricte avec deux phrases coordonnées.

13 **a** *Qui a vu* [*Victor et Lou*] *?*
b *Qui a vu* [*et Victor et Lou*] *?*
c *Qui a vu Victor et qui a vu Lou ?*
d *Qui a vu* [*Victor ou Lou*] *?*
e *Qui a vu Victor ou qui a vu Lou ?*

Le ➤ tableau XVI-4 rassemble les principaux cas de coordination à interprétation phrastique (avec *et*, *ou*), ainsi que les cas à interprétation plurielle ➤ XVI-5.2.1.

COORDINATION	INTERPRÉTATION PHRASTIQUE	INTERPRÉTATION PLURIELLE
de phrases	*Il pleut et il fait froid.* *Paul viendra ou il appellera.*	—
d'adjectifs ou de syntagmes adjectivaux	*Paul sera [premier ou second].* *Paul est [fatigué mais content].*	*Le drapeau est [rouge et noir].*
de noms ou de syntagmes nominaux	*[Paul et Marie] ont les yeux bleus.* *Paul viendra [lundi ou mardi].*	*[Luc et Lou] forment un beau couple.*
de verbes ou de syntagmes verbaux	*Paul [tire sur la poignée et ouvre la porte].* *Paul [viendra ou appellera].*	*Je te [dis et redis] que tu as tort.*
de syntagmes prépositionnels	*Paul est allé [à Rome et à Venise].* *Paul parlera [avec Lou ou avec Max].*	*Je voudrais une robe [en soie et en laine].*

Tableau XVI-4. *L'interprétation et les catégories coordonnées*

La coordination à interprétation phrastique et les types sémantiques

On peut se demander comment l'interprétation phrastique est obtenue en cas de coordination de catégories autres que des phrases ou des syntagmes verbaux, par exemple de noms propres, qui ne dénotent pas en principe des contenus phrastiques. En sémantique formelle, les types sémantiques associés aux catégories présentent une certaine flexibilité : un syntagme d'un type sémantique donné, par exemple une entité, peut être réinterprété comme une fonction propositionnelle vers ce type, c'est-à-dire un prédicat, lorsque le contexte l'impose. Ainsi, les syntagmes nominaux coordonnés après *visiter* en **14a**, qui dénotent en principe des lieux, sont réinterprétés comme dénotant l'ensemble des propriétés qui sont vraies de ces lieux, comme le requiert l'adverbe *ensuite*. La combinaison avec la conjonction *et*, puis avec le verbe et le sujet donne alors l'interprétation phrastique 'je visiterai Rome et ensuite je visiterai Florence'. Ce changement de type sémantique se rencontre aussi quand on coordonne un nom propre, qui dénote habituellement une entité ➤ IV-4.1, avec un SN quantifié, qui a un type plus complexe **14b** ➤ V-6.2, si l'on admet que les expressions coordonnées doivent être de types sémantiques compatibles ➤ XVI-1.2.3.

14 **a** *Je visiterai [Rome et ensuite Florence].*
b *Je visiterai [Rome et toutes les capitales européennes].*

5.1.3. La coordination à interprétation phrastique et les relations discursives

Aux relations conjonctives et disjonctives peuvent s'associer des relations discursives comparables à celles que l'on observe entre deux énoncés successifs. C'est ainsi qu'à *puis* est associée une relation de succession temporelle ➤ XI-2.6.7 et à *car* une relation de justification ➤ XVI-2.1.3. Il s'agit de relations asymétriques puisque **15a** n'a pas le même sens que **15c**, ni **15b** le même sens que **15d**.

15 **a** *Lou est arrivée, puis le téléphone a sonné.*
b *Il y a eu une inondation car le robinet a fui.*
c *Le téléphone a sonné puis Lou est arrivée.*
d *Le robinet a fui car il y a eu une inondation.*

Les conjonctions *et*, *ou* et *ni*, en revanche, ne sont pas spécialisées pour une relation particulière. Les relations de discours dépendent alors des contenus coordonnés et du contexte. De façon générale, on distingue les relations qui ne dépendent pas de l'ordre des éléments coordonnés, dites *symétriques*, comme la relation de parallélisme **16a 16b**, et les relations qui ne permettent pas de changer l'ordre, dites *asymétriques*, comme la relation de cause **16c** ou de succession temporelle **16d**. Un changement d'ordre des phrases ne serait pas possible ou entrainerait un changement de sens : on perd la relation temporelle en **16f** ou de cause à effet en **16e**, ou l'on en restitue une autre (c'est l'inondation qui a entrainé la fuite du robinet).

Ces relations de discours sont le plus souvent implicites, mais certains adverbes (*donc*, *ensuite*) permettent de les préciser.

16 **a** *Victor a quatorze ans et Lou a quinze ans.*
b *Lou a quinze ans et Victor a quatorze ans.*

c *Le robinet a fui et (donc) il y a eu une inondation.*
d *Alex est entré et (ensuite) il s'est assis.*
e *Il y a eu une inondation et le robinet a fui.*
f *# Alex s'est assis et il est entré.*

On les rencontre typiquement dans les coordinations de phrases, mais aussi dans des coordinations d'autres syntagmes à partir du moment où l'interprétation est phrastique : syntagmes adjectivaux **17a**, prépositionnels **17b**, nominaux **17c**.

17 **a** *Paul était [malade, et donc absent].*
b *J'ai parlé [à Paul, puis à Marie].*
c *Jean viendra [lundi, ou sinon mardi].*

La coordination et les relations de discours symétriques

Une relation symétrique fait le plus souvent intervenir la ressemblance ou le contraste, et peut se trouver entre phrases successives, sans coordination **18a**. Elle peut être précisée par des connecteurs de discours comme *à l'inverse*, *en revanche* ou *parallèlement* **18b** **18c** ➤ **XVIII-3.3**. On peut aussi rencontrer une relation de contraste concessif (situation contraire aux attentes), qui peut être précisée par *pourtant* **18d** **18e** ➤ **XIV-5.1.3**.

18 **a** *Lou a réussi. Victor a échoué.*
b *Victor a réussi et (en revanche) Lou a échoué.*
c *Lou a échoué et (en revanche) Victor a réussi.*
d *Alex est président et (pourtant) il n'a pas quarante ans.*
e *Alex n'a pas quarante ans et (pourtant) il est président.*

Comme la conjonction *et*, l'emploi contrastif de *mais* a le plus souvent un emploi symétrique, de contraste ('et en revanche') **19a** ou de concession ('et pourtant') **19c** ➤ **XIV-5.1.3**. Il est possible de changer l'ordre des phrases **19b** **19d** sans changer la relation.

19 **a** *Max est grand mais Luc est petit.*
b *Luc est petit mais Max est grand.*
c *Il est triste mais il ne le montre pas.*
d *Il ne le montre pas mais il est triste.*

Avec la conjonction *ou*, il s'agit d'une relation d'alternative **20a**, et l'ordre des phrases peut être inversé **20b** sans changement de sens, sauf si la seconde phrase comporte un pronom ou une proforme dont l'antécédent se trouve dans la première **20c** **20d**, ou si elle est à ellipse du verbe **20e** **20f** ➤ **XVI-6.3**.

20 **a** *Alex viendra ou Paul viendra.*
b *Paul viendra ou Alex viendra.*
c *Lou nous appellera ou elle nous écrira.*
d *Elle nous écrira ou Lou nous appellera.* elle ≠ Lou
e *Alex a mangé une pomme [et Lou une banane].*
f ** [Lou une banane] et Alex a mangé une pomme.*

> *Les conjonctions et les relations de discours symétriques*
>
> Certaines conjonctions sont spécialisées pour ce type d'interprétations. Ainsi, les coordinations itératives ➤ **XVI-3.2** et les mots coordonnants d'origine comparative ➤ **XVI-2.3.1** tels que *comme*, *aussi bien… que*, *tant… que* font intervenir une relation symétrique **21a** **21c**, et jamais une relation asymétrique de succession ou de cause, comme en témoigne la difficulté de les combiner avec les adverbes *ensuite* ou *donc* **21b** **21d**.
>
> **21** **a** *Il recevra [les étudiants de première année comme les étudiants de deuxième année].*
> **b** *# Il recevra [les étudiants de première année comme ensuite/donc les étudiants de deuxième année].*
> **c** *Il recevra [et les étudiants de première année et les étudiants de deuxième année].*
> **d** *# Il recevra [et les étudiants de première année et ensuite/donc les étudiants de deuxième année].*

La coordination et les relations de discours asymétriques

Certaines conjonctions (*car*, *puis*) sont spécialisées pour une relation asymétrique. La conjonction *et* est celle qui est compatible avec la plus grande variété de relations discursives, parmi lesquelles la

succession temporelle ('et ensuite', 'et alors') **22a**, et la conséquence ('et donc') **22b**. Plus rarement, il s'agit d'une relation d'inclusion temporelle ('pendant qu'on était en train de diner') **22c** > XI-2.6.3 ou de condition ('s'il fait un pas de plus, il tombe') **22d** > XIV-2.1.4. Du point de vue syntaxique, il s'agit d'une coordination de phrases **22b 22c 22d** ou de syntagmes verbaux **22a**.

22 **a** *Alex [entra et monta dans sa chambre].*
b *Alex tira sur la poignée et la porte s'ouvrit.*
c *On était en train de diner et le téléphone a sonné.*
d *Il fait un pas de plus et il tombe.*

L'interprétation conditionnelle peut être liée au temps – présent ('s'il fait un pas de plus, il tombe') **22d**, imparfait ('si Victor avait passé le pied, il serait tombé') **23a** – ou au mode – impératif ('si tu continues ainsi, tu auras des ennuis') **23b**.

23 **a** *Victor passait le pied et il tombait.*
b *Continue ainsi et tu auras des ennuis !*

Dans tous ces cas, il n'est pas possible de changer l'ordre des phrases sans changer la relation discursive : en **24a**, Alex monte d'abord dans sa chambre avant d'entrer ; en **24b**, l'action d'Alex n'est pas la cause et on a l'impression que l'ouverture de la porte la précède ; en **24c**, il n'y a plus de relation conditionnelle.

24 **a** *? Alex [monta dans sa chambre et entra].*
b *? La porte s'ouvrit et Alex tira sur la poignée.*
c *? Il tombe et il fait un pas de plus.*

Cette interprétation est disponible pour d'autres catégories coordonnées, comme les syntagmes adjectivaux **25a**, nominaux **25b 25c** ou prépositionnels **25d 25e**.

25 **a** *Paul est [premier et donc heureux].*
b *L'entreprise a augmenté [les salaires et donc le pouvoir d'achat].*
c *Paul recevra [les étudiants de première année et ensuite les étudiants de deuxième année].*
d *Paul recevra les étudiants [de première année et ensuite de deuxième année].*
e *C'est bon [pour les ventes et donc pour l'entreprise].*

La conjonction *ou* est également compatible avec des relations asymétriques : de reformulation ('ou plutôt', 'ou mieux') **26a**, de condition ('ou sinon' : 'si Victor ne vient pas, il aura affaire à moi') **26b**. Là aussi, l'ordre ne peut pas être changé sans affecter la relation discursive : **26c** ne signifie pas la même chose que **26b**.

26 **a** *Victor téléphonera ou il viendra.*
b *Victor viendra ou il aura affaire à moi.*
c *Victor aura affaire à moi ou il viendra.*

Coordination de phrases asymétrique ou subordination ?

En cas d'interprétation asymétrique (cause, condition…), certains analysent ces constructions comme comportant une subordonnée, en dépit de la présence possible d'une conjonction de coordination. Le sens des phrases avec coordination **27a** et avec subordination **27b** est proche, mais leurs propriétés syntaxiques sont différentes. La première est à l'impératif en **27a**, alors que ce mode n'est pas possible dans une phrase subordonnée **27b** > XII-2.1.1. La première n'est pas mobile **27d**, à la différence de la subordonnée **27c**. De plus, **27a** a une valeur injonctive que n'ont pas **27b 27c**.

27 **a** *Viens ici et tu auras une surprise !*
b *[Si tu viens ici], tu auras une surprise.*
c *Tu auras une surprise [si tu viens ici].*
d *# Tu auras une surprise et viens ici !*

Il en va de même des phrases coordonnées par *ou* avec interprétation conditionnelle : **28a** et **28b** sont proches par le sens, mais pas par leur syntaxe. La subordonnée en **28b** est mobile **28c**, tandis que la première phrase coordonnée ne l'est pas **28d**.

28 **a** *Appelle ou tu auras des ennuis !*
b *[Si tu n'appelles pas], tu auras des ennuis.*

c *Tu auras des ennuis [si tu n'appelles pas].*
d *# Tu auras des ennuis ou appelle !*

Enfin, ces relations discursives sont possibles lorsque l'on combine deux syntagmes à l'intérieur d'une seule et même phrase, et non deux phrases sur le plan syntaxique **25**.

> *Les relations de discours et les phrases juxtaposées*
>
> Les mêmes relations discursives se retrouvent dans des phrases juxtaposées sans conjonction ➤ **I-4.6** ➤ **XVI-3.3** : la première est interprétée comme une conditionnelle 's'il faisait un pas de plus' **29a** ➤ **XIV-2.4**, ou une temporelle 'quand il arrivait' **29b** ➤ **XIV-6.1.2**.
>
> **29** **a** *Il faisait un pas de plus, il était mort.*
> **b** *Parce que, euh il était assez lunatique : il arrivait, il lançait son cartable sur le bureau.* (*Corpus ACSYNT*, NESE5)
>
> On considère que les deux phrases forment une phrase complexe, en raison de la prosodie (généralement montante à la fin de la première phrase) et de la ponctuation (on ne pourrait pas avoir de point entre les deux phrases). Ce genre de construction est assez fréquent à l'oral et pose des problèmes de segmentation en phrases lors de la transcription ➤ **I-8.3.2**.

Les emplois asymétriques de mais

Dans ses emplois asymétriques, *mais* contrastif ➤ **XVI-2.2.2** a le rôle d'inverseur d'orientation argumentative : il asserte les deux propositions coordonnées, comme *et*, mais il ajoute l'idée que la seconde phrase ne va pas dans le sens suggéré par la première.
Ainsi, en **30a** la conclusion naturelle est que l'on ne va pas acheter, alors que c'est l'inverse en **30b**. De même en **30c**, les deux propositions coordonnées ne s'opposent pas par leur contenu sémantique mais par leur orientation : 'il fait beau' oriente vers la promenade mais 'j'ai mal aux pieds' en sens inverse. *Mais* permet à la seconde de l'emporter sur la première : la conclusion est plutôt que l'on va se promener en **30c**, mais pas en **30d** ➤ **XIV-5.1.3**.

30 **a** *C'est beau mais c'est cher.*
b *C'est cher mais c'est beau.*
c Loc. 1 — *On va se promener ?*
Loc. 2 — *J'ai mal aux pieds mais il fait beau.*
d Loc. 1 — *On va se promener ?*
Loc. 2 — *Il fait beau mais j'ai mal aux pieds.*

Les implications jouent souvent sur des stéréotypes : l'emploi de *mais* en **31a** suppose que les jeunes fument, et donc que Paul pourrait fumer, à la différence de *et* **31b**, qui est neutre sur ce point.

31 **a** *Paul est jeune mais il ne fume pas.*
b *Paul est jeune et il ne fume pas.*

C'est pourquoi *mais non* et *mais si* **32a**, qui renversent la polarité de l'énoncé précédent ➤ **XII-3.4.1**, sont plus naturels que *mais oui*, sauf implication négative prêtée à l'énoncé précédent **32b**.

32 **a** Loc. 1 — *Il pleut ?*
Loc. 2 — *Mais non.*
b Loc. 1 — *Et tu vas l'embaucher ?*
Loc. 2 — *Mais oui ! Pourquoi pas ?*

> Mais *et l'orientation pragmatique*
>
> À la différence de *et*, *mais* suppose que les deux prédicats coordonnés ne soient pas orientés dans le même sens, ou coorientés. Ainsi être grand, c'est être plus grand qu'un certain degré ➤ **XV-2.3.2**, c'est pourquoi *mais* est naturel en **33a**, mais pas en **33b** car *grand* et *plus grand* sont orientés dans le même sens. De même, *tous* implique *quelques*, et *mais* est difficile en **33c**, tandis que *quelques* implique *pas tous*, ce qui autorise *mais* **33d** **33e**.
>
> **33** **a** *Max est grand, mais il est moins grand que Paul.*
> **b** *# Max est grand, mais il est plus grand que Paul.*
> **c** *# J'ai vu tous les films, mais Paul en a vu quelques-uns.*
> **d** *J'ai vu quelques films, mais Paul les a vus tous.*
> **e** *J'ai vu [quelques films mais pas tous].*

5.1.4. La logique des propositions et la coordination de phrases

L'interprétation phrastique de la coordination rappelle la logique des propositions, qui définit trois opérations : la conjonction, notée par le symbole $\wedge$, la disjonction inclusive, notée par le symbole $\vee$, et la disjonction exclusive, notée par le symbole $\underline{\vee}$. Elles permettent de construire des propositions complexes, comme $p \wedge q$, dont la vérité dépend de celle des propositions combinées. Comme l'illustre le ➤**tableau XVI-5**, la conjonction de deux propositions est vraie si, et seulement si, chacune est vraie, la disjonction inclusive si au moins une des deux propositions est vraie, et la disjonction exclusive si, et seulement si, l'une des propositions est vraie et l'autre fausse.

PROPOSITION		CONJONCTION	DISJONCTION INCLUSIVE	DISJONCTION EXCLUSIVE
p	q	$p \wedge q$	$p \vee q$	$p \underline{\vee} q$
vraie	vraie	vraie	vraie	fausse
vraie	fausse	fausse	vraie	vraie
fausse	vrai	fausse	vraie	vraie
fausse	fausse	fausse	fausse	fausse

Tableau XVI-5. *Tables de vérité des connecteurs logiques* $\wedge$, $\vee$ *et* $\underline{\vee}$

Pour autant, langue et logique ne peuvent pas être assimilées. Tout d'abord, il y a plus de formes dans la langue qu'il n'y a de connecteurs logiques. Par exemple, des formes comme *ni*, *mais* ou *ainsi que* n'ont pas de correspondants exacts en logique. De plus, *et*, tout comme *ou*, sont compatibles avec d'autres relations que celles de la conjonction et de la disjonction logique ➤**XVI-5.1.3**. Enfin, même si l'on se limite aux conjonctions de base *et* et *ou*, les propriétés ne sont pas exactement les mêmes. En effet, *et* peut créer un groupe (*Paul et Marie forment un beau couple.*), et la coordination nominale dans ce cas n'est pas équivalente à la conjonction de deux propositions ➤**XVI-5.2**.

La disjonction inclusive et exclusive

La logique des propositions distingue deux opérateurs, l'un pour la disjonction inclusive, l'autre pour la disjonction exclusive. Dans la langue, la distinction n'est pas aussi rigide. Il est vrai que les formes *ou bien*, *ou alors*, *ou… ou* ou encore *soit… soit* sont plutôt associées à une interprétation exclusive. Toutefois, ce sens exclusif peut être annulé sans contradiction **34a**, ou encore renforcé sans redondance **34b**.

34 **a** *Vous trouverez des brochures* [*soit au stand A soit au stand B*]*, et peut-être même aux deux stands.*
b *Vous trouverez des brochures* [*au stand A ou bien au stand B*]*, mais certainement pas aux deux stands.*

De plus, on peut montrer qu'il n'y a qu'un seul *ou* simple, dont le sens est a priori inclusif. En effet, s'il existait deux formes homonymes, l'une inclusive, l'autre exclusive, une phrase comme **35a**, où la négation (*pas*) porte sur la coordination, devrait être ambigüe et donner lieu à deux interprétations, la première correspondant à la négation de la disjonction inclusive ('il n'est pas vrai que vous trouverez des brochures au stand A ou au stand B ou aux deux', c'est-à-dire 'vous ne trouverez de brochures ni au stand A ni au stand B') et la seconde à celui de la disjonction exclusive ('il n'est pas vrai que vous trouverez des brochures soit au stand A soit au stand B', c'est-à-dire 'vous trouverez des brochures au stand A et vous en trouverez au stand B'). Or la phrase **35a** n'est pas ambigüe et n'a que la première interprétation inclusive, sauf dans un contexte de correction comme **35b** où la conjonction est accentuée, ce que l'on note ici par des petites capitales ➤**XIX-4.2.2**, et où la négation reçoit une interprétation de reprise ➤**X-5.4**.

35 **a** *Vous ne trouverez pas de brochures* [*au stand A ou au stand B*].
b *Vous ne trouverez pas de brochures* [*au stand A* OU *au stand B*]*, mais aux deux stands.*

La disjonction et l'implication pragmatique

L'interprétation exclusive ne vient pas du contenu même de *ou* – on dit qu'elle vient d'une implication pragmatique – et ne fait pas partie du contenu principal. En **36a** et **36b**, l'interprétation est exclusive car les deux situations sont incompatibles dans le monde. En revanche, la phrase **36c** est tout à fait compatible avec une situation où il y a en fait des brochures aux deux stands, mais dans ce cas, elle est peu naturelle en tant qu'énoncé, car la phrase **36d** avec *et* serait plus informative, cette dernière impliquant celle avec *ou*.

36 **a** *Paul est né* [*en 1950 ou en 1952*].
b *Comme plat principal, vous avez au choix* [*un bœuf bourguignon ou des rognons*].
c *Vous trouverez des brochures* [*au stand A ou au stand B*].
d *Vous trouverez des brochures* [*au stand A et au stand B*].

Si la phrase avec *et* implique la phrase avec *ou*, on préfère utiliser la variante avec *et* **36d** car elle est plus informative que celle avec *ou* **36c**. C'est pourquoi on a tendance dans ce cas à n'utiliser la variante avec *ou* que si *et* n'est pas possible, autrement dit seulement avec un sens exclusif.
La situation est différente lorsque la phrase fait intervenir des éléments négatifs comme l'adverbe *pas*, le verbe *douter* ou encore une subordonnée conditionnelle, qui ont tous pour propriété de créer un contexte non affirmatif et d'inverser le sens des inférences ➤**X-6.2**. Ainsi, la vérité de la phrase avec *ou* **37a** implique celle de la phrase avec *et* **37b**, mais l'inverse n'est pas vrai. Par exemple, la phrase **37b** est vraie dans le cas où l'on ne trouve de brochures qu'au stand A, tandis que la phrase **37a** est fausse dans cette même situation. De même, la vérité de la phrase **37c**, avec *ou*, implique celle de la phrase **37d**, avec *et*, mais non l'inverse : il suffit que l'on soit perdu pour appeler en **37c**, mais pas en **37d**. C'est pourquoi la disjonction dans les phrases **37a** et **37c** reçoit une interprétation inclusive.

37 **a** *Je doute que vous trouviez des brochures [au stand A ou au stand B].*
b *Je doute que vous trouviez des brochures [au stand A et au stand B].*
c *Si vous êtes [perdu ou coincé dans un embouteillage], prévenez-moi.*
d *Si vous êtes [perdu et coincé dans un embouteillage], prévenez-moi.*

Et, ou *et la négation*

Enfin, *et* comme *ou* se distinguent des opérateurs de la logique par leur combinaison avec la négation. Du point de vue logique, la négation de la disjonction n'est vraie que si chacune des expressions coordonnées est fausse, sauf interprétation de reprise ➤**X-5.4**, tandis que la négation de la conjonction n'est fausse que dans le cas où toutes les expressions coordonnées sont vraies. Par exemple, **38a** est compatible avec la situation où Alex n'est ni directeur ni adjoint, avec celle où il est adjoint et pas directeur, ou l'inverse, mais non en revanche avec la situation où il serait à la fois directeur et adjoint.

38 **a** *Alex n'est pas (à la fois) [directeur et adjoint].*
b *Alex ne sera pas là [lundi et mardi].*
c *Alex ne sera pas là lundi et Alex ne sera pas là mardi.*
d *Alex ne sera pas là [lundi ou mardi].*
e *Alex ne sera pas là [lundi ni mardi].*

Dans d'autres cas, cependant, la portée de la négation peut être différente. La phrase **38b** peut être interprétée de la même manière que la phrase **38a** ('il pourra être là lundi ou mardi mais pas les deux'), mais l'on a plutôt tendance à l'interpréter comme **38c** où la négation est distribuée dans chaque expression coordonnée. Ainsi l'interprétation la plus naturelle de la phrase **38b** est 'Alex ne sera pas là lundi et il ne sera pas là non plus mardi' et l'interprétation la plus naturelle de la phrase **38d** est 'Alex ne sera pas là lundi ou alors il ne sera pas là mardi' et non **38e**. En d'autres termes, la conjonction et la disjonction en langue peuvent prendre portée sémantique sur la négation, contrairement aux opérateurs logiques.

Les disjonctions ou *et* soit *redoublées et les contextes positifs*

Les disjonctions redoublées (*ou… ou*, *soit… soit*) **39a** sont difficilement compatibles avec la négation de phrase **39b**, contrairement à la disjonction simple **39c** ou à *ni* **39d**, si ce n'est dans la négation de reprise **39e**, où la négation accentuée est notée en petites capitales ➤**XIX-4.2.2**. C'est pourquoi on les considère parfois comme des expressions à contexte positif ➤**X-6.3** ➤**XVI-2.2.4**.

39 **a** *Alex ira [ou à Rome ou à Florence].*
b *#Alex n'ira pas [ou à Rome ou à Florence].*
c *Alex n'ira pas [à Rome ou à Florence].*
d *Alex n'ira pas [à Rome ni à Florence].*
e *Alex n'ira* PAS *[ou à Rome ou à Florence].*

5.2. Les coordinations à interprétation non phrastique

Dans certains cas, la coordination exprime un contenu sans équivalence avec une conjonction ou une disjonction de phrases :
– une pluralité (*[Paul et Marie] forment un beau couple.*) ;
– un mélange (*Le drapeau est [rouge et noir].*) ;
– une intensité (*C'était [beau mais beau] !*) ou une répétition (*Il [pleuvait et pleuvait] toute la journée.*).
L'interprétation plurielle du syntagme coordonné permet à la phrase d'avoir une interprétation :
– distributive (*[Alex et Lou] ont les yeux bleus.*) ;
– ou collective (*[Alex et Lou] ont préparé le repas.*).

La coordination *et* peut non seulement exprimer une relation conjonctive, mais aussi créer une interprétation de groupe, ou *plurielle*, sans équivalent avec une coordination de phrases ➤XVI-5.1. Ainsi, 'former un couple' s'applique au groupe formé par *Paul* et *Marie* en **40a**, et non à chaque individu séparément. Par ailleurs, la phrase **40b** où l'on coordonne deux adjectifs signifie que le drapeau est en partie rouge et en partie bleu, c'est-à-dire composé d'une pluralité de couleurs, et non, ce qui serait contradictoire, qu'il est entièrement rouge et, en même temps, entièrement bleu comme l'exprimerait la coordination de phrases correspondante.

40 **a** *[Paul et Marie] forment un beau couple.*
b *Le drapeau est [rouge et bleu].*

➤ Les coordinations figées (*bel et bien*, *peu ou prou*) ➤XVI-1.3.2

5.2.1. L'interprétation plurielle des coordinations

L'interprétation plurielle des coordinations nominales

Dans certaines conditions, la coordination peut exprimer une pluralité comparable à celle d'un nom pluriel ➤IV-2.3.3. Ainsi, la phrase **41a**, qui comporte une coordination nominale en fonction *sujet*, peut recevoir deux interprétations, l'une collective, soulignée par *ensemble* **41b**, l'autre distributive, soulignée par *chacun* **41c** ➤V-6.1.3, à l'image de la phrase **41d**, qui comporte un sujet pluriel sans coordination. Dans la première interprétation, un seul et unique article a été écrit. Dans la seconde, en revanche, la phrase implique alors que deux articles (au moins) ont été écrits.

41 **a** *[Lou et Victor] ont écrit un article.*
b *[Lou et Victor] ont écrit ensemble un article.*
c *[Lou et Victor] ont écrit chacun un article.*
d *[Les deux amis] ont écrit ensemble / chacun un article.*

Cette interprétation plurielle n'est disponible qu'avec la conjonction *et*, et ce uniquement dans son emploi simple. En **42**, avec d'autres conjonctions, l'ajout de *chacun* ou *ensemble*, qui appelle une pluralité, est difficile.

42 **a** *# [Et Lou et Victor] ont écrit ensemble / chacun un article.*
b *# [Lou, mais aussi Victor] ont écrit ensemble / chacun un article.*
c *# [Ni Lou, ni Victor] n'ont écrit ensemble / chacun un article.*
d *# [Lou comme Victor] ont écrit ensemble / chacun un article.*
e *# [Tant Lou que Victor] ont écrit ensemble / chacun un article.*

Par ailleurs, certains prédicats verbaux sont spécialisés pour l'une ou l'autre interprétation. Ainsi, *former un couple* ne peut s'appliquer qu'à une pluralité de manière collective **43a**. Il est alors possible d'insérer *ensemble*, mais non *chacun*, et la construction alterne avec un syntagme prépositionnel en *avec* **43b**. Inversement, *avoir les yeux bleus* n'admet que l'interprétation distributive, avec insertion possible de *chacun*, mais non de *ensemble* **43c**.

43 **a** *[Lou et Victor] forment ensemble / * chacun un couple uni.*
b *Lou forme un couple uni [avec Victor].*
c *[Lou et Victor] ont chacun / * ensemble les yeux bleus.*
d *[Lou et Victor], qui forment ensemble un beau couple, ont chacun les yeux bleus.*

Mais, avec deux verbes différents, une même coordination peut autoriser simultanément une interprétation collective et distributive **43d**.

La coordination plurielle et l'interprétation réciproque

Certains verbes **44a** ➤IX-2.3.2, comme certains adjectifs **44b** ➤VI-5.2.4, permettent aussi une interprétation réciproque ➤IX-7.4.3. Cette interprétation ressemble à l'interprétation collective car elle permet l'insertion de *ensemble* **44a**, et pas forcément la phrase sans coordination **44c**. Mais une coordination de phrases équivalentes existe **44d** **44e**, contrairement à la coordination collective.

44 **a** *[Lou et Victor] s'entendent bien ensemble / * chacun.*
b *[Alex et Lou] sont voisines.*

c # *Lou s'entend bien.*
d [*Lou s'entend bien avec Victor*] [*et Victor s'entend bien avec Lou*].
e [*Alex est voisine avec Lou*] [*et Lou est voisine avec Alex*].

L'interprétation plurielle d'autres coordinations

L'interprétation plurielle est possible avec d'autres catégories coordonnées que les syntagmes nominaux, notamment les verbes et les adjectifs ➤ XVI.4.1. Le groupe construit correspond alors à une pluralité d'évènements ou de propriétés : **45a** désigne une seule situation, et non deux ; et **45b** signifie que le pull est en partie rouge et en partie blanc, c'est-à-dire composé d'une pluralité de couleurs, ce que l'on appelle parfois une interprétation de *mélange*.

45 **a** *Je te* [*dis et redis*] *que tu as tort.*
b *Mon pull est* [*rouge et blanc*].

5.2.2. L'interprétation intensive de la coordination

La coordination avec répétition admet une interprétation emphatique **46a**, ou intensive avec *et* **46b**. Cette interprétation intensive est aussi possible sans conjonction **46c** ➤ XVI-3.3.3.

46 **a** *Non, non et non !*
b *Il a* [*plu et plu et plu*].
c *Il est parti* [*vite vite vite*].

Mais aussi admet une interprétation intensive. En **47a**, la première occurrence de *riche* note un degré moyen et la seconde occurrence un haut degré. Le locuteur semble chercher à corriger sa première appréciation, supposée évoquer un degré standard (ou moyen), par un accent d'emphase sur la seconde occurrence, lui conférant une valeur de haut degré. Ce type d'emploi est réservé aux adjectifs **47b** ou, plus largement, aux prédicats gradables **47c** ➤ II-3.1.1 ➤ VI-2.2.2 ➤ XV-2.3.2, et plus difficile avec les autres **47d**.

47 **a** *Elle est* [*riche, mais riche*]...
b *Il est* [*bête, mais bête*] *!*
c *Il a* [*détesté, mais détesté*] *ce film !*
d # *La table est* [*carrée, mais carrée*] *!*

La coordination par *et* du même verbe a une valeur intensive **48a** ou itérative **48b**.

48 **a** *Il a* [*plu et plu*] *toute la journée.*
b *Les enfants* [*sautaient et sautaient*] *sur le gazon.*

➤ La répétition de verbes juxtaposés à valeur intensive (*L'oiseau vole, vole, vole.*) ➤ XVI-3.3.3

5.3. La coordination et l'accord

L'interprétation associée à la coordination ➤ XVI-5.1.2 ➤ XVI-5.2.1 détermine en partie les possibilités d'accord dans la phrase :

- le verbe ou l'adjectif est au singulier si les deux noms coordonnés sont coréférents (*un* [*poète et chanteur*] *célèbre*, [*Un grand poète et un grand homme*] *nous a quittés.*) ;
- le verbe ou l'adjectif est au pluriel si les noms désignent des entités distinctes et sont coordonnés par *et* ([*un vent et un bruit*] *terribles*, [*Le film et le livre*] *nous ont plu.*) ;
- le verbe ou l'adjectif est au singulier ou au pluriel avec les autres conjonctions : *ou*, *ni*, *mais aussi*, *tant que*... ([*Le livre ou le film*] *vous plaira*/*plairont.*).

L'accord en genre suit le genre des deux noms (*un nom et un prénom étrangers*, *une adresse et une écriture inconnues*). En cas de genre différent, l'accord se fait selon la norme au masculin (*un nom et une adresse inconnus*), mais peut aussi se faire pour certains locuteurs avec le nom le plus proche (% *les nombreuses régions et départements concernés*).

5.3.1. La coordination nominale et l'accord du verbe

L'accord du verbe avec et

L'accord du verbe est au pluriel avec des sujets nominaux non coréférents, quel que soit le nombre de ces derniers **49** ➤ II-1.4.2.

49 **a** [*Lou et Alex*] *viendront* / * *viendra demain.*
b [*Alex et ses enfants*] *viendront* / * *viendra demain.*

Le verbe peut rester au singulier si le sujet dénote une situation **50a**, qui signifie 'manger des fruits et des légumes tous les jours', ou s'il s'agit de sujets infinitifs **50c** ou subordonnés **50b**.

50 **a** [*Des fruits et des légumes tous les jours*] *est important pour la santé.*
b [*Qu'il pleuve et qu'il vente*] *n'est pas surprenant à cette époque de l'année.*
c [*Tracer une perspective et préparer nos lendemains politiques*] *répond aux vœux des Français.* (*L'Express*, 6 sept. 1962)

Il peut aussi rester au singulier si le sujet nominal est inversé **51a** ➤ XVII-2.2.1 et en cas de coordination de séquences **51b** ➤ XVI-4.4.

51 **a** % *Ainsi, interpréter ce chef-d'œuvre est une gageure autant que ne l'est* [*son sujet, son traitement et sa finalité*]. (*allocine.fr*, 1er juin 2011)
b *À cet instant surgit* [*d'un buisson*] [*une biche*] *et* [*d'un fourré*] [*un renard*].

L'accord du verbe est au singulier si les syntagmes nominaux coordonnés sont coréférents, avec **52a** **52b** ou sans conjonction **52c** ➤ XVI-3.3. Il en va de même si le second conjoint dénote une propriété du premier **52d**, en particulier avec prosodie incidente ➤ XIX-2.2.2, notée souvent par une virgule.

52 **a** [*Lou et elle seule*] *peut nous aider.*
b […] [*un homme et un chef comme vous*] *peut jouer un tel rôle dans le redressement !* (de Gaulle, 1954)
c [*Ce paresseux, ce pleutre, ce parasite*] *se fait passer pour un « connaisseur » ?* (N. Sarraute, 1972)
d [*Seul Sam Marsh, et son camion « Le lion d'Afrique »,*] *peut l'aider à traverser la jungle.* (*CRF*, *Safari pour un diamant*)

Le verbe peut aussi rester au singulier si la coordination comporte un seul nom singulier en facteur commun **53a**, mais pas si le nom est pluriel **53b**. Les deux sont possibles avec deux sujets négatifs **53c**.

53 **a** [*L'une et l'autre bande*] *s'était rassemblée au bas de la route de Charleroi.* (Dhôtel, 1966)
b [*Tel et tel procédés*] *seront utilisés.*
c [*Aucun étudiant et aucun professeur*] *ne viendra* / *viendront.*

➤ L'accord du verbe en personne avec un sujet coordonné ➤ II-1.4.2

L'accord du verbe avec ou *et* soit

Avec *ou*, l'interprétation inclusive peut être imposée par l'accord au pluriel, qui oriente vers l'interprétation conjonctive ➤ XVI-5.1.2. Par exemple, la phrase **54a**, où l'on coordonne deux syntagmes nominaux au singulier en fonction de sujet d'un verbe au pluriel, ne peut recevoir que l'interprétation inclusive, tandis que la phrase **54b**, avec l'accord du verbe au singulier, est compatible avec les deux interprétations, inclusive et exclusive.

54 **a** *Peut-être que* [*Lou ou Victor*] *viendront.*
b *Peut-être que* [*Lou ou Victor*] *viendra.*

Avec *soit*, qui privilégie le sens exclusif, on note une préférence pour le singulier **55a**, mais le pluriel n'est pas impossible **55b**.

55 **a** [*Soit Lou soit Victor*] *viendra.*
b *C'est vrai,* [*soit l'un, soit l'autre*] *ont l'air de m'aimer et de tenir à moi.* (Clavien, 1971)

Avec *ou*, le singulier est fréquent **56a**, en particulier si le sujet est inversé **56b** ➤ XVII-2.2.1, même si le sens est inclusif. Dans ce cas, l'accord au pluriel est plus difficile si le premier conjoint est singulier **56c**, et l'on parle d'*accord de proximité* **56d**.

56 **a** [*Ce nom ou ce prénom*] *sera noté en haut de votre tableau.* (*virtualmagie.com*, 27 oct. 2015)
b *La question, c'est d'où vient* [*cette idée ou ce sentiment*] ? (*cqv.qc.ca*, 16 mai 2017)

c *Je me demande quand viendra / ? viendront [Alex ou les enfants].*
d *Je me demande quand viendront [les enfants ou Alex].*

L'accord du verbe avec d'autres conjonctions

Avec les conjonctions à interprétation phrastique (*et… et*, *mais aussi*, *puis*, *tant… que*) le verbe peut être au singulier ou au pluriel **57** ➤ XVI-5.1.2. Seuls sont analysés comme coordonnants les emplois de *ainsi que* et *comme* avec accord pluriel **57b** ➤ XVI-2.3.1.

57 a *[Et Lou et Victor] viendront / ? viendra.*
b *[Lou comme Victor] viendront.*
c *[Tant Victor que Lou] viendra / viendront.*
d *[Le yoga mais aussi l'acupuncture] pourra / pourront vous aider.*
e *[Paul puis sa mère] s'est avancé / se sont avancés.*

On note avec *ni* les mêmes possibilités qu'avec *ou*. Le verbe peut être au singulier **58a**, ou au pluriel **58b**, en particulier avec deux sujets négatifs.

58 a *[Rien ni personne] ne pourra le faire entendre que c'est avant.* (Japrisot, 1977)
b […] *une situation dont [rien, ni personne,] ne sauraient empêcher qu'elle soit rude et grave.* (de Gaulle, 1970b)

Il en va de même de *ni* redoublé, même si le pluriel semble plus fréquent **59**.

59 a *[Ni Lou ni Victor] ne viendra / viendront.*
b *[Ni l'un, ni l'autre] n'ont été traduits en français.* (*dirigeant.fr*, 23 fév. 2018)

➤ *Ni* simple comme variante de *ou* en contexte négatif ➤ XVI-2.2.3
➤ L'accord du verbe avec des sujets juxtaposés ➤ XVI-3.3.3

5.3.2. La coordination nominale et l'accord du déterminant et de l'adjectif

L'accord du déterminant avec deux noms coordonnés

Avec la conjonction *et*, le déterminant est au singulier si les deux noms sont coréférents **60a 60b**, et au pluriel avec des noms humains non coréférents **60c**. Avec des noms d'objets non coréférents, le singulier et le pluriel sont parfois tous deux possibles **60d**.

60 a *Un [collègue et ami] viendra ce soir.*
b *Le [collège et lycée] Michelet est fermé pour les vacances.*
c *Je me dispute souvent avec mes [frère et sœur].*
d *Inscrivez ici vos / votre [nom et prénom].*

Avec *ou*, le singulier est plus fréquent **61a**, surtout s'il s'agit d'une reformulation **61b**.

61 a *Inscrivez votre [mail ou numéro de téléphone].*
b *Prenez un [instrument ou outil tranchant].*

Avec *certains*, l'accord en genre se fait parfois avec le premier nom, qui est le plus proche **62a 62b**, du moins pour certains locuteurs, d'autres préférant répéter le déterminant (*certaines régions et certains départements*). Le masculin est difficile, s'il est immédiatement suivi d'un nom féminin **62c 62d**.

62 a *% certaines [régions et départements]*
b *certains [instituteurs ou institutrices]*
c ** certains [régions et départements]*
d ** certains [institutrices et instituteurs]*

L'accord de l'adjectif épithète avec deux noms coordonnés

L'adjectif épithète ➤ VI-4.1.1 au pluriel porte sur deux noms coordonnés avec *et*, qui désignent deux objets différents **63a**, mais il peut rester au singulier avec *ou* **63b**. L'adjectif singulier a tendance à être interprété comme ne qualifiant que le dernier nom **63c** mais il peut aussi qualifier les deux noms **63d** ➤ fiche ACCORD DE L'ADJECTIF.

63 a *[un lycée et un collège] très réputés*
b *[un lycée ou un collège] très réputé / réputés*
c *un patron [et un collègue aimable]*
d *la langue et la littérature russe*

Pour le genre, la norme recommande l'accord de l'adjectif au masculin en cas de coordination de noms de genres différents **64a**, en tant que genre par défaut ➤ IV-2.2.1. Il faut tenir compte en fait de la position de l'adjectif épithète ➤ XVII-4.1. Avant le nom, l'adjectif a tendance à s'accorder en genre avec le premier nom **64b** **64c**, c'est ce que l'on appelle l'*accord de proximité*, acceptable pour certains locuteurs. Selon le même principe, après le nom, l'adjectif pluriel s'accorde parfois avec le dernier nom, qui est le plus proche, en particulier avec *ou* **64d**, tout en qualifiant les deux noms.

64 **a** *J'ai* [*un cousin et une cousine*] *très intelligents.*
b % *Cet ouvrage met en valeur à la fois les sites exceptionnels et les actions de médiation envers les publics, tout comme les programmations des services de l'architecture et du patrimoine des différentes* [*villes et pays*]. (*culture.gouv.fr*, 16 mai 2015)
c % *De nombreuses* [*travailleuses et travailleurs*] *sociaux considèrent l'aide financière, l'aide administrative, l'hébergement, etc., comme des prestations moins nobles voire moins valables.* (Keller, 2012)
d *Paul va visiter des* [*pays ou régions*] *différents* / % *différentes.*

L'accord de l'adjectif attribut avec deux noms coordonnés

Pour l'adjectif attribut ➤ III-3.2.4 ➤ III-3.3.4, quand les noms sont coordonnés par *et*, l'accord se fait au pluriel si les référents sont différents **65a** et au singulier s'ils réfèrent au même individu **65b**, comme pour le verbe. L'adjectif est au singulier ou au pluriel si la conjonction est *ou* **65c** ou *ni* **65d** **65e**, et plutôt au singulier si l'attribut est antéposé **65f**, comme pour l'accord du verbe ➤ XVI-5.3.1.

65 **a** [*Jules et Victor*] *sont contents.*
b [*Ce poète et ce musicien*] *sera regretté par tous.*
c [*Jules ou Victor*] *deviendra célèbre* / *deviendront célèbres.*
d *Je ne considère pas* [*Jules ni Victor*] *comme loyal* / *loyaux.*
e *Je ne considère comme fiable* / *fiables* [*ni Jules ni Victor*].
f *Tel était* [*Jules ou son frère*].

Pour le genre, la norme recommande l'accord au masculin en cas de noms de genres différents **66a**, mais certains accordent l'attribut avec le nom le plus proche **66b**, en particulier avec *ou*, ou deux sujets pluriels après le verbe **66c**, ou prônent une écriture inclusive **66d** ➤ XX-2.8.

66 **a** [*Le père et la mère*] *étaient inquiets.*
b ! *Bientôt* [*les hommes et les femmes*] *seront égales !* (*lamaisondumanagement.com*, 23 mars 2015)
c ! *Nombreuses sont* [*les idées et les trucs qu'on imagine faire si on était invisible*] […]. (*facebook.com*, 28 aout 2015)
d *Et alors je décide que* [*cet homme ou cette femme*] *sera mon ami(e).* (*jean-claude-trutt.com*, 5 aout 2017)

L'accord de l'adjectif coordonné

Normalement, les adjectifs coordonnés s'accordent chacun avec le nom dont ils sont épithètes ou attributs **67a**. Il arrive toutefois que des épithètes coordonnées rattachées à un nom pluriel soient au singulier, avec une interprétation distributive : en **67b**, on comprend qu'un des drapeaux est grec, et que l'autre est chypriote. Il en va de même pour deux attributs coordonnés **67c** : on comprend que l'un sera américain et l'autre coréen.

67 **a** *Ces garçons sont* [*grands et intelligents*].
b *Les drapeaux* [*grec et chypriote*] *flottaient.*
c *Nos hôtes seront* [*américain et coréen*].

Mais ce phénomène semble assez artificiel ('ma jupe courte et ma jupe longue') **68a**, et plutôt réservé à l'écrit, quand deux entités sont concernées. En **68b**, les enfants sont plus de deux, les uns petits, les autres grands, et les adjectifs sont au pluriel. Cette interprétation n'est pas possible avec *et* pour les adjectifs prénominaux **68c** ➤ XVII-4.1, sauf pour les ordinaux **68d**.

68 **a** # *J'ai sorti de ma valise mes jupes* [*courte et longue*].
b *des enfants* [*petits et grands*]
c # *de* [*petits et grands*] *enfants*
d *les* XIIe *et* XIIIe *siècles*

Pour les adjectifs de couleur ➤ VI-2.3, on distingue aussi, selon l'accord, l'interprétation plurielle collective, dite *de mélange*, de la coordination ('chacun est à la fois rouge et noir') **69a** ➤ XVI-5.2.1, s'ils sont

plus de deux, et l'interprétation distributive ('les uns sont rouges, les autres sont noirs') **69b**. La norme recommande aussi de garder invariables (masculin singulier) les adjectifs coordonnés avec interprétation de mélange **69c**, comme pour les adjectifs composés (*gris-vert*), mais l'usage de l'accord peut être variable sur ce point.

69 **a** *des drapeaux [rouge et noir]*
b *des drapeaux [rouges et noirs]*
c *une chatte [noir et blanc]*
d […] *ils pouvaient voir la croix [noire et blanche] peinte sur son fuselage* […]. (*Simon*, 1989)

➤ Accord de l'adjectif spécifieur coordonné (*tel et tel personnages*) ➤ V-5.2.1

XVI-6

Les coordinations elliptiques

Les constructions coordonnées peuvent comporter un conjoint incomplet ou elliptique. On distingue :
- la coordination à ellipse périphérique : le premier conjoint est incomplet, et s'interprète grâce à un élément présent dans le suivant, généralement en position finale (*Elle s'appelait, et elle s'appelle toujours Marina.*) ;
- la coordination à ellipse verbale : le dernier conjoint comporte au moins deux éléments, mais n'inclut pas le verbe principal (*J'irai au cinéma et les enfants, à la piscine.*) ;
- la coordination dite *différée* : le dernier conjoint, incomplet, comporte un seul élément (*Paul viendra, ou bien Marie.*).

Le conjoint incomplet s'interprète toujours en fonction des autres conjoints ('elle s'appelait Marina', 'et les enfants iront à la piscine', 'ou bien Marie viendra').
D'autres constructions peuvent présenter les mêmes ellipses, en particulier les subordonnées comparatives ➤ XV-4.1.

6.1. Qu'est-ce qu'une coordination elliptique ?

Comme d'autres constructions, notamment les subordonnées comparatives ➤ XV-4.1, les coordinations peuvent être incomplètes, ou elliptiques, c'est-à-dire comporter une expression à laquelle manquent un ou plusieurs éléments dont l'interprétation et certains aspects syntaxiques sont fixés par un autre conjoint. Le plus souvent, la phrase complète précède la phrase incomplète. En **1a**, *l'automne à l'été* signifie 'l'automne succédait à l'été', mais parfois elle la suit : en **1b**, *il faut* signifie 'il faut que toute portée métaphysique soit déniée à la connaissance rationnelle'.

1 a *L'histoire du monde se poursuivait : [le printemps succédait à l'hiver] [et l'automne à l'été].* (d'Ormesson, 1986)
b *Pour en arriver là, [il faut] [et il suffit que toute portée métaphysique soit déniée à la connaissance rationnelle].* (Tournier, 1977)
c *Le début d'année est traditionnellement la période pendant laquelle patrons et syndicats s'observent et lancent des ballons d'essai pour savoir combien [les uns sont disposés à accorder] [et les autres à accepter en matière d'augmentations de salaires].* (Le Monde, 13 janv. 1990)

Les constructions comme **1a** sont dites *à ellipse verbale* ou *constructions trouées*, et celles comme **1b**, *à ellipse périphérique*. Les deux constructions peuvent parfois se combiner, comme en **1c** où les deux phrases coordonnées sont incomplètes : il manque le syntagme prépositionnel *en matière d'augmentations de salaires* dans la première et le passif *sont disposés* dans la seconde.
La phrase incomplète est constituée d'éléments dits *résiduels*. Ainsi, en **1a**, elle contient deux éléments résiduels : un syntagme nominal et un syntagme prépositionnel. Chacun a généralement un correspondant dans la phrase complète : *le printemps* et *l'automne*, *à l'hiver* et *à l'été*, avec la même préposition. De même en **1b**, *il faut* et *il suffit*, et en **1c**, *les uns* et *les autres*, *à accorder* et *à accepter*.
La phrase incomplète dans les coordinations à ellipse verbale comporte en général au moins deux éléments résiduels, comme en **1a** ou **1c**. Dans certaines conditions cependant, elle peut ne compter qu'un seul constituant, comme en **2a** ou **2b**. On parle alors de *coordination différée*.

2 a *Paul viendra, [ou bien Marie].*
b *Paul viendra, [mais pas Marie].*

Le ➤ tableau XVI-6 rassemble, pour les conjonctions *et* et *ou*, les principaux cas de coordination avec ellipse.

COORDINATION	EXEMPLE AVEC *ET*	EXEMPLE AVEC *OU*
à ellipse périphérique	*[J'ai traité] et je traite encore ce genre de cas.*	*[Où partent] et où arrivent les vols internationaux ?*
à ellipse verbale	*Luc viendra lundi [et Marie, mardi].*	*Je dormirai chez lui [ou lui chez moi].*
différée	*Luc viendra lundi [et Marie aussi].*	*Du thé sera servi [ou du café].*

Tableau XVI-6. *Les principales coordinations avec ellipse*

La coordination elliptique de phrases et la coordination de constituants

Une coordination de constituants peut souvent être interprétée comme reliant deux propositions, ‘Paul est rentré tard’, ‘Paul s’est endormi aussitôt’ en **3a** ➤ **XVI-5.1.2**. On l’analyse néanmoins du point de vue syntaxique comme une coordination de syntagmes verbaux et non comme une coordination de phrases **3b** dont la seconde serait incomplète. De même, **3c** présente une coordination de syntagmes nominaux, qui déclenche l’accord du verbe au pluriel, même si l’interprétation est la même qu’en **3d**. En revanche, il y a bien coordination de phrases avec ellipse en **3e** et en **3f**. En **3e**, la première phrase est incomplète car le complément d’*avoir* manque, en **3f** c’est la seconde qui est incomplète car le verbe *avoir* manque. Une virgule signale généralement l’élément manquant **3e**, mais ce n’est pas toujours le cas **3f** ➤ **XX-3.5.2**.

3 **a** *Paul* [*est rentré tard*] [*et s’est endormi aussitôt*].
b [*Paul est rentré tard*] [*et il s’est endormi aussitôt*].
c [*Paul et Marie*] *ont les yeux bleus.*
d [*Paul a les yeux bleus*] [*et Marie a les yeux bleus*].
e [*Paul n’a pas*], [*et il n’aura jamais, <u>les yeux bleus</u>*].
f [*Paul a les yeux bleus*] [*et Marie les yeux marron*].

La coordination elliptique et la coordination de catégories différentes

La coordination de catégories différentes ➤ **XVI-4.3** est analysée par certains comme la coordination de catégories identiques avec ellipse : ainsi **4a** relierait non un adverbe et un syntagme prépositionnel, mais une coordination de syntagmes verbaux (ou de phrases) avec ellipse du verbe ‘parlait’ en **4b**. Nous ne suivons pas cette analyse. En effet, la coordination itérative (*et… et*, *ou… ou*) montre que ce sont bien un adverbe et un syntagme prépositionnel qui sont coordonnés **4c**, car la coordination de deux syntagmes verbaux, avec la première conjonction avant le verbe, n’est pas possible **4d** ➤ **XVI-3.2**.

4 **a** *Paul parlait* [*vite et avec aisance*].
b *Paul* [*parlait vite* $_{SV}$] *et* [(*parlait*) *avec aisance* $_{SV}$].
c *Paul parlait* [*et vite* $_{SAdv}$] [*et avec aisance* $_{SP}$].
d * *Paul* [*et parlait vite* $_{SV}$] [*et* (*parlait*) *avec aisance* $_{SV}$].

La coordination elliptique et la coordination de séquences

Pour les mêmes raisons, la coordination de séquences comme **5a** n’est pas analysée non plus comme une coordination elliptique. En cas de coordination itérative ➤ **XVI-3.2**, la conjonction initiale se place en effet après le verbe **5b**, et non avant **5c** ➤ **XVI-4.4.4**.

5 **a** *Paul apportera un disque à Marie* [*et un livre à Jean*].
b *Paul apportera* [*et un disque à Marie*] [*et un livre à Jean*].
c * *Paul* [*et apportera un disque à Marie*] [*et* (*apportera*) *un livre à Jean*].

La coordination elliptique et l’omission du complément

Enfin, il ne faut pas confondre la coordination elliptique avec l’omission du complément **6a 6c**, laquelle est possible en dehors des constructions coordonnées **6b 6d** ➤ **II-5.1** ➤ **VII-3.2**. Le complément omis peut être complément de verbe (‘est-ce qu’il peut venir ?’) **6a** ou de préposition (‘ou contre le projet ?’) **6c**.

6 **a** *Paul veut venir* [*mais est-ce qu’il peut*] *?*
b *Est-ce qu’il peut ?*
c *Paul votera pour le projet* [*ou contre*] *?*
d *Paul votera contre ?*

6.2. La coordination à ellipse périphérique

Une coordination peut avoir un premier membre incomplet, interprété en fonction d’un élément du second membre, en général en position finale ou périphérique. Cet élément (souligné ici) peut être :
– un complément ([*J’ai eu à traiter*] *et je traite encore <u>certains dossiers sensibles</u>.*) ;
– un sujet inversé ([*Où partent*] *et où arrivent <u>les vols internationaux</u> ?*) ;
– un ajout ([*Il ne va au cinéma*] *et il ne lit <u>que le weekend</u>.*) ;

– le verbe principal (*selon* [*que l'un*] *ou que l'autre gagne*).
Le premier coordonné est interprété en fonction du second ('j'ai eu à traiter certains dossiers sensibles', 'où partent les vols internationaux ?', ' il ne va au cinéma que le weekend', 'selon que l'un gagne').
En dehors de la phrase et du syntagme verbal, d'autres catégories coordonnées autorisent ce type d'ellipse :
– des syntagmes adjectivaux ([*très désireux*] *mais incapable de réussir*) ;
– des syntagmes nominaux ([*l'hyper-*] *et l'hypothyroïdie*) ;
– des syntagmes prépositionnels ([*à l'initiative*] *et sur invitation du directeur*).

6.2.1. Qu'est-ce qu'une coordination à ellipse périphérique ?

Deux phrases peuvent être coordonnées avec un élément final partagé pour l'interprétation **7**, ici souligné. La première phrase est incomplète mais interprétée en fonction de la seconde ; ainsi, *j'ai eu à traiter* est sans complément, mais est interprété grâce à la seconde phrase : 'j'ai eu à traiter un certain nombre de dossiers de ce type' **7a**. Il en va de même avec des coordinations de phrases subordonnées, comme en **7c**, où le sujet inversé est partagé. Il faut noter que l'ordre des phrases est fixe : la phrase incomplète ne peut pas suivre la phrase complète **7b 7d**.

7 **a** [*J'ai eu à traiter*] [*et je traite encore un certain nombre de dossiers de ce type*]. (Méjean, 2003)
b * *J'ai eu à traiter un certain nombre de dossiers de ce type* [*et je traite encore*].
c *Il est bien évident qu'il est impossible de dire* [*où commence*] [*et où finit le document*] [...]. (Marrou, 1954)
d * *Il est impossible de dire où commence le document* [*et où finit*].

Il s'agit d'une ellipse par anticipation, pour éviter une répétition jugée lourde ou maladroite **8a 8b**. La fin du premier coordonné manque, et la fin du second, soulignée en **7**, permet de l'interpréter. C'est pourquoi on parle d'ellipse *périphérique*. Alternativement, on peut utiliser une structure complète, avec une proforme (*en*, *il*) **8c 8d** dans la seconde phrase.

8 **a** *J'ai eu à traiter un certain nombre de dossiers de ce type et je traite encore un certain nombre de dossiers de ce type.*
b *Il est impossible de dire* [*où commence le document et où finit le document*].
c *J'ai eu à traiter un certain nombre de dossiers de ce type* [*et j'en traite encore*].
d *Il est impossible de dire où commence le document* [*et où il finit*].

Quelles conjonctions pour la coordination à ellipse périphérique ?

Les conjonctions sont les mêmes que pour la coordination en général ➤XVI-2.1 : conjonctions simples **7a 9a** ou redoublées **9b**, binaires **7a 9c** ou non. La construction est également possible sans conjonction **9d** ➤XVI-3.3 ➤XVI-7.1.

9 **a** *Personne ne sait* [*d'où provient*] [*ni à qui est destiné le colis*].
b *On ne sait* [*ni d'où provient*] [*ni à qui est destiné ce colis*].
c *On sait* [*d'où provient*] [*mais pas à qui est destiné ce colis*].
d *Rouler des nuits entières, partir sur un coup de tête* [...], *ne dépendre de personne,* [*tel est*], [*tel fut l'attrait de ce moyen de transport*]. (*Le Monde*, 28 fév. 2009)

> *La coordination à ellipse périphérique et la coordination de mots*
>
> La coordination à ellipse périphérique ne doit pas être confondue avec la coordination de mots ➤XVI-4.1.1 : en **10a**, il s'agit d'une coordination de verbes, car le sujet n'est pas répété. Il en va de même en **10b**, car l'interrogatif n'est pas répété. Dans la coordination de mots, tous les dépendants éventuels (sujet, complément, ajout) sont partagés ou mis en facteur. En revanche, dans la coordination avec ellipse, l'un des deux membres, par exemple le premier, comporte plus d'un mot.
> Quand il s'agit de deux formes verbales, l'une passive ➤II-4.1, l'autre réfléchie **10c** ➤IX-2.3, la structure elliptique ressemble à une coordination lexicale, même si, au sens strict, la séquence *est déclaré* comporte deux mots ; c'est également le cas avec un temps composé : *a été* et *reste* **10d**.
>
> **10** **a** *J'ai eu à* [*traiter et défendre*] *un certain nombre de dossiers de ce type.*
> **b** *Il est impossible de dire où* [*commence ou finit*] *le document.*

c *Ce n'est que le 13 décembre, 36 jours après l'élection, que G. B. [est déclaré et se déclare] président des États-Unis.* (RFI, 25 oct. 2004)

d *Pour M. K., « la CGT [a été et reste] solidaire des forces syndicales soumises au parti unique des pays de l'Est ».* (*Le Monde*, 16 janv. 1990)

La coordination à ellipse périphérique et l'omission du complément

Il ne faut pas confondre la coordination à ellipse périphérique et l'omission du complément **11a**, qui est possible en dehors des constructions coordonnées **11b** ➤ **II-5.1** ➤ **VII-3.2**. Ainsi *lire* peut être construit sans complément, mais l'on restitue un pronom complément implicite (*cela*, *quelque chose*). Le complément omis peut être complément de verbe **11b** ou de préposition **11c**. À la différence de la coordination elliptique, la phrase avec complément omis peut suivre la phrase complète **11d 11e**. En **11f**, en revanche, la construction est bien elliptique en dépit du caractère optionnel du complément ; en effet, le premier membre avec *ne* ne pourrait pas être employé seul **11g**.

11 a *Paul a lu, mais il n'a pas compris le texte.*

b *Paul a lu.*

c *Il y a ceux qui votent pour, et ceux qui votent contre le projet.*

d *Paul a lu le texte, mais il n'a pas compris.*

e *Il y a ceux qui votent pour le projet et ceux qui votent contre.*

f *[Paul n'a lu] [et il n'a compris que certains passages du texte].*

g * *Paul n'a lu.*

La coordination avec ellipse et l'autocorrection

À l'oral, il n'est pas toujours facile de distinguer les coordinations sans conjonction, avec ellipse **12a**, et les disfluences avec autocorrection **12b**. La phrase **12c**, par exemple, peut recevoir les deux analyses ➤ **I-8.2.2**.

12 a [...] *l'impression est très forte, [que le jeu], [que le travail d'acteurs est fondamentalement le même dans* Les Iks *et dans* Ubu*].* (Kalman, 1978)

b *Je crois que le jeu, je veux dire que le travail d'acteurs est fondamentalement le même.*

c *Est-ce qu'on peut, on pourrait faire le lien ?* (*CRFP*, PRI-GAP-002)

6.2.2. Les éléments manquants et partagés dans la coordination à ellipse périphérique

Les éléments partagés

L'élément final partagé pour l'interprétation est souvent un complément nominal **7a**, prépositionnel **13a** ou infinitif **13b**. Ce peut aussi être une subordonnée complétive **13c** ou relative **13d**. Plus rarement, c'est un sujet inversé **7c** ou un syntagme verbal conjugué, en particulier dans une subordonnée **13e**.

13 a *S'agit-il seulement pour lui de rechercher un effet d'humiliation des Anglo-Américains, ou bien [se prépare-t-il] [et prépare-t-il l'opinion à une forme de rupture ou de prise de distance, notamment avec les Américains] ?* (France Inter, « Le 7/9 », 17 avril 2003)

b *S'y ajoutent des bilans professionnels destinés à amener les intéressés à se demander [s'ils veulent] [ou s'ils doivent « changer »]* [...]. (*Le Monde*, 1er juil. 1992)

c *[On découvrit alors] [ou on feignit de découvrir que les métiers de la fonction publique s'exercent là différemment].* (*Le Monde*, 2 juin 1993)

d *[Certaines fois, c'est le mâle,] [et certaines fois c'est la femelle qui s'occupe pendant un certain temps des enfants en bas âge.* (Auvergne, 1976)

e [...] *quelles erreurs graves seraient évitées [si nos hommes politiques] [et si nos hommes de science s'en souvenaient dans leurs critiques et dans leurs projets] !* (Fourastié, 1949)

Dans ce type de coordination, il est possible qu'il y ait plus d'un élément partagé. Dans la coordination de relatives en **14a**, ce sont l'adverbe négatif *plus*, le sujet inversé *aucun navire* et le syntagme *depuis des mois* ; et en **14b**, c'est l'expression *çà et là*, les trois syntagmes *pour un moment seulement*, *d'Iéna à Heidelberg* et *de Tubingue à Halle*, et le sujet inversé *la plus haute préoccupation spirituelle*.

14 a *En descendant vers le port [d'où ne part] [et où n'arrive plus aucun navire depuis des mois], les trois hommes vêtus à l'égyptienne, comme d'honnêtes marchands, sont pris de la même crainte.* (Lanzmann, 1994)

b *Et l'esprit ici, semble-t-il, a soufflé fort, car pendant plusieurs années, c'est comme un tourbillon de feuilles dans le grand vent, une déambulation sans attaches et sans bagage de libres esprits [qu'assemble] [et qu'agrège çà et là pour un moment seulement, d'Iéna à Heidelberg, de Tubingue à Halle, la plus haute préoccupation spirituelle].* (Gracq, 1961)

Le partage d'un verbe conjugué et l'accord

En **15a**, deux syntagmes coordonnés (*Paul et sa femme*) forment le syntagme nominal sujet, et l'accord du verbe est naturellement au pluriel ➤ II-1.4.2 : il n'y a pas d'ellipse. En **15b**, en revanche, on a affaire à une coordination de phrases avec ellipse, toutes deux introduites par le subordonnant *si*, et l'accord peut être au singulier ou au pluriel. L'interprétation n'est pas la même : il y a une seule question en **15a**, et deux questions différentes en **15b**. Il en va de même avec *ou* : avec un sujet singulier dans chaque phrase, le verbe partagé peut être au singulier **15c** ou au pluriel **15d** ➤ XVI-5.3.1.

15 **a** *On se demande si* [*Paul et sa femme*] *viendront.*
b *On se demande* [*si Paul*] [*et aussi si sa femme viendra/viendront*].
c *Lorsque deux événements sont « incompatibles », la probabilité* [*que l'un*] [*ou que l'autre se réalise*] *est la somme de leurs probabilités* […]. (*ilemaths.net*, consulté en juil. 2019)
d [À propos de bénévoles] *Il est beaucoup plus probable* [*qu'il*] [*ou qu'elle soient réquisitionnés pour l'immense préparation que ces liturgies demandent*]. (*lenversdudecor.org*, 15 déc. 2014)

La position de l'élément partagé

L'élément partagé est généralement en fin de phrase **15b** ou à la fin de la construction coordonnée **15c**. Si l'on coordonne deux phrases subordonnées, l'élément partagé doit être à la fin des subordonnées **16**.

16 **a** [*Où commence et où finit le document*] *est difficile à dire.*
b * [*Où commence et où finit*] *est difficile à dire le document.*

> *La coordination à ellipse périphérique et les verbes à plusieurs compléments*
>
> Parfois, l'élément partagé peut être précédé ou suivi de constituants qui ne sont pas appropriés à la première expression coordonnée. Ainsi le complément nominal *l'arrêté de 1977* est interprété comme complément des verbes *appliquer*, *faire connaitre* et *enseigner* en **17a**, mais il est précédé du syntagme prépositionnel *aux futurs maitres et aux écoliers* qui est approprié uniquement pour les deux derniers verbes **17b**, mais non pour *appliquer* : l'interprétation de **17a** ne comporte pas celle de **17c**. Il en va de même en **17d**. L'élément partagé n'est donc pas toujours à strictement parler en position finale dans la construction. L'élément omis, en revanche, correspond toujours à une séquence à l'extrémité droite dans le syntagme incomplet ➤ XVI-6.2.5.
>
> **17** **a** *Il convient* […] *d'appliquer, de faire connaître, d'enseigner aux futurs maîtres et aux écoliers l'arrêté de 1977.* (*Le Monde*, 7 fév. 1989)
> **b** *Il convient de faire connaitre et d'enseigner l'arrêté de 1977 aux futurs maitres et aux écoliers.*
> **c** *Il convient d'appliquer l'arrêté de 1977 aux futurs maitres et aux écoliers.*
> **d** *Il convient d'appliquer, de faire connaitre, d'enseigner l'arrêté de 1977 aux futurs maitres et aux écoliers.*

Le parallélisme entre éléments manquants et partagés

La structure interne de l'expression incomplète est souvent parallèle à celle de la phrase complète **7a 7c**, mais elle peut aussi être très différente. Par exemple, la première peut être une phrase active et la seconde une phrase passive **18a** ➤ II-4.1 ou clivée **18b** ➤ XVIII-2.3.1 ; ou bien l'une peut présenter une proforme faible avant le verbe ➤ IX-3.4 et l'autre un complément postverbal **18c**. D'autre part, l'élément final partagé n'a pas toujours la même fonction syntaxique que l'élément manquant dans la première phrase coordonnée. Par exemple, en **18d**, le syntagme prépositionnel *d'aucun de vous* est complément du nom *travail* dans la seconde phrase, mais il est interprété comme complément du verbe *se plaindre* dans la première phrase.

18 **a** [*La direction a assuré aux actionnaires*], [*mais il n'a pas encore été confirmé par le gouvernement qu'une indemnisation leur serait versée par l'État*].
b [*Le vice-président peut préparer*], [*mais c'est toujours le président lui-même qui signe le compte rendu*].
c *S'agit-il seulement pour lui de rechercher un effet d'humiliation des Anglo-américains, ou bien* [*se prépare-t-il*] [*et prépare-t-il l'opinion à une forme de rupture ou de prise de distance, notamment avec les Américains*] *?* (France Inter, « Le 7/9 », 17 avril 2003)
d % *Nos collaborateurs* [*ne se plaignent*] [*ni ne critiquent le travail d'aucun de vous*].

La forme des éléments manquants et partagés

Les éléments partagés ont généralement la forme qu'ils auraient s'ils étaient présents dans la première phrase, mais ce n'est pas systématique. En cas de discordance, la forme est toujours celle qui est appelée

par le second membre. Ainsi le verbe *parvenir* demande un infinitif introduit par *à* **19a**, tandis que le verbe *souhaiter* se construit avec un infinitif sans préposition **19b** ➤VII-5.2.1. En cas de coordination elliptique, c'est l'infinitif sans *à* qui apparait après *souhaiter* **19c** et l'infinitif en *à* après *parvenir* **19d**, même si l'on tend à éviter ce type de discordance.

19 **a** *Ce parti ne parvient pas à surmonter ses contradictions.*
b *Ce parti ne souhaite pas surmonter ses contradictions.*
c *Ce parti [ne parvient pas], [voire ne souhaite pas, surmonter les contradictions idéologiques qui entravent son action et rendent ses choix confus].* (*Le Monde*, 15 nov. 2008)
d *Ce parti [ne souhaite pas] [et ne parvient pas, à surmonter les contradictions idéologiques qui entravent son action et rendent ses choix confus].*

Une forme active partagée peut aussi correspondre à une forme passive attendue ou vice versa : *qui se sont mobilisés pour lui* **20a**, *qui ont été exclus* **20b**. Il s'agit le plus souvent d'une forme active réfléchie ➤IX-2.3.1 et d'une forme passive sans complément d'agent ➤II-4.1.3. Une forme active non réfléchie est plus rare dans ce cas, sauf jeu de mots **20c**.

20 **a** *Ce pharmacien doit des explications à ceux [qui se sont] [ou qui ont été mobilisés pour lui] […].* (*ipreunion.com*, 4 oct. 2013)
b *Il y a aussi tous ceux [qui ont été] [ou qui se sont exclus, plus tard, dans leur vie d'adulte].* (*ville-yzeure.com*, 2008)
c *% Dans n'importe quelle démocratie, le ministre de l'Intérieur [aurait], [ou aurait été démissionné].* (*Le Figaro*, 24 sept. 2014)

L'auxiliaire de temps et la coordination à ellipse périphérique

On constate aussi des discordances de formes si l'on coordonne une phrase au passé composé ➤XI-2.3.2 et une au futur périphrastique **21a** ➤X-2.2.3. L'auxiliaire de temps demande un participe passé **21b** ➤III-2.1 tandis qu'*aller* demande un infinitif. Avec un verbe du 1[er] groupe, la différence ne s'entend pas et la coordination avec infinitif final est possible **21a**, du moins pour certains locuteurs. Mais ce type de discordance s'observe aussi parfois avec un verbe d'un autre groupe **21c**.

21 **a** *% Par contre, alors que d'autres médecins du territoire [ont déjà] [ou vont bientôt arrêter], le duo sait qu'il ne pourra pas prendre de nouveaux patients […].* (*republicain-lorrain.fr*, 3 fév. 2018)
b *D'autres médecins du territoire ont déjà arrêté / * arrêter.*
c *% Parmi les nominés, on retrouve les artistes [qui ont] [ou qui vont investir les scènes de France].* (*etudiant-metz.info*, 21 fév. 2012)

Le déterminant possessif et la coordination à ellipse périphérique

Habituellement, quand un syntagme nominal est partagé, le déterminant l'est également **22a**. Il en va différemment s'il s'agit d'un possessif obligatoirement lié au sujet ➤V-3.4.1 ➤IX-2.3.3. Dans ce cas, l'interprétation restitue la forme appropriée pour la première phrase : 'est-ce nous qui avons perdu nos illusions ?' **22b**, 'quand je prends mes vacances' **22c**.

22 **a** *Parmi vous, [qui aime] [et qui n'aime pas mon nouveau pull] ?*
b *% [Est-ce nous] [ou est-ce vous qui avez perdu vos illusions] ?*
c *% Il faudrait que nous fixions ensemble [quand je prends] [et quand tu prends tes vacances].*

De + nom et la coordination à ellipse périphérique

Si le second membre est négatif, le complément nominal partagé peut être introduit par *de* alors même que le premier membre est positif **23a** et ne l'autorise pas dans sa forme complète **23b** ➤X-6.1.5. Le complément attendu dans la phrase positive est *une dernière adresse connue* en **23c**, *des papiers* en **23d**.

23 **a** *Il y a [des langues qui ont] [et des langues qui n'ont pas de flexion casuelle].*
b *Il y a des langues qui ont une flexion casuelle / * de flexion casuelle.*
c *Les textes actuels permettent de citer à l'audience une personne, [qu'elle ait] [ou qu'elle n'ait pas de dernière adresse connue].* (*Avis du Conseil d'État*, 13 fév. 2007)
d *Ce qui est sûr, c'est que c'est de la responsabilité de l'Église de venir en aide aux migrants et aux réfugiés [qu'ils aient] [ou qu'ils n'aient pas de papiers].* (*paxchristi.cef.fr*, 8 janv. 2014)

6.2.3. L'interprétation de la coordination à ellipse périphérique

L'élément manquant et l'élément partagé peuvent correspondre à une partie d'une expression figée ➤II-6.1, comme en **24** où *monter sur ses grands chevaux* signifie 's'emporter' en **24a**, ou en **24b** où *avaler des couleuvres* signifie 'subir des affronts sans protester'.

24 **a** *Tout le monde riait en cachette lorsqu'il* [*montait*] [*ou feignait de monter* *sur ses grands chevaux*].
b [*Il a avalé*] [*et il avalera encore* *bien des couleuvres*].

En dehors des expressions figées, éléments manquants et éléments partagés doivent comporter les mêmes lexèmes, c'est-à-dire les mêmes unités lexicales associant forme et sens : il ne suffit pas qu'ils soient homophones. En **25a**, *avocat* désigne le fruit, et en **25b** l'homme de loi, mais il serait difficile de mêler les deux homonymes. Ainsi **25b** ne peut pas signifier que Paul côtoie des hommes de loi et n'aime guère les fruits par ailleurs.

25 **a** [*Il fait pousser*], [*mais il mange rarement,* *des avocats*].
b *Paul* [*côtoie souvent*], [*mais n'aime guère,* *les avocats*].

Toutefois, les éléments manquants et les éléments partagés peuvent référer à des entités différentes, par exemple en **26a** **26b**, qui font intervenir des expressions quantifiées. Ainsi, **26a** ne suppose pas que les messages lus et les messages écrits soient les mêmes. En **26b**, deux interprétations sont possibles : les legs étaient de 30 000 €, ainsi que les prêts, ou bien le montant total des legs et prêts cumulés était de 30 000 €.
La phrase **26c**, par ailleurs, est susceptible de plusieurs interprétations selon la référence du possessif : elle peut signifier que l'un ne jure que par son travail à lui et l'autre par son travail à elle, que tous deux ne jurent que par son travail à lui, que tous deux ne jurent que par son travail à elle, ou bien encore que l'un et l'autre ne jurent que par le travail d'une troisième personne.

26 **a** [*Il n'a lu*] [*et il n'a écrit* *que trop de messages à ce sujet*].
b *Il affirme* [*que certains lui ont légué*] [*et que d'autres lui ont prêté* *un montant total de 30 000 €*].
c [*Il ne jure*] [*et elle ne jure elle-même* *que par son travail*].

La coordination à ellipse périphérique et le contraste sémantique

La coordination à ellipse périphérique s'appuie sur l'existence d'un contraste sémantique entre les conjoints. Le plus souvent, ce contraste porte sur la polarité (positive ou négative) de la phrase **27a**, sur le temps et l'aspect **27b** > XI-1.2, ou encore sur la modalité **27c** > XI-1.3.

27 **a** [...] *les frais fixes, c'est-à-dire les frais auxquels l'entrepreneur doit faire face,* [*qu'il ait*] [*ou qu'il n'ait pas* *de travail*]. (*juricaf.org*, 13 juin 2013)
b *Elles paraissent presque anecdotiques comparées aux épreuves* [*qu'a vécues*], [*que vit*] [*et que vivra* *le peuple irakien*]. (France Inter, interview, 14 avril 2003)
c [*Il ne pouvait*], [*il ne voulait* *rien lui refuser*] *et cette passion funeste l'a fait plonger.* (France Info, journal de 12 h, 15 avril 2003)

Il peut aussi concerner le contenu des verbes comme en **28a** *passer* et *recevoir*, ou des sujets comme en **28b** *je* et *le New York Times*, ou en **28c** les expressions verbales *entendre à la radio* et *voir à la télévision*. Sans ce type de contraste, la coordination à ellipse périphérique est moins naturelle **28d** et l'on préfère coordonner les deux verbes (*Il a* [*dit et redit*] *ce qu'il savait.*) > XVI-4.1.3, ou bien deux phrases complètes avec une proforme dans la seconde (*Paul apprécie ces fruits et il en achète.*).

28 **a** *Ces ondes vont provoquer des interférences qui empêcheront* [*de passer*] [*et de recevoir* *des appels*]. (France Inter, journal de 13 h, 11 oct. 2004)
b [*Je ne suis pas sûr*] [*et le* New York Times *non plus n'est pas sûr de… de…* *du sens qu'il faut lui donner*. (France Culture, 6 oct. 2004)
c *Aujourd'hui chacun* [*entend à la radio*] [*et voit à la télévision* *les épreuves que vivent les Irakiens*]. (France Inter, revue de presse, 18 avril 2003)
d *# Il* [*a dit*] [*et* (*ensuite*) *il a redit* *ce qu'il savait*].

> *Le contraste et les éléments implicites*
>
> De manière moins nette, on peut mettre en contraste des arguments implicites comme en **29a** où l'on distingue, semble-t-il, ceux qui ont suivi l'émission depuis le début (auxquels l'information est rappelée) et ceux qui la prennent en cours (pour lesquels le journaliste redonne l'information). En **29b**, acceptable pour certains locuteurs, la première phrase exprime une généralité, et la seconde insiste sur le cas particulier, avec une sorte de gradation de l'une à l'autre.

29 **a** *Et puis Éric,* [*je rappelle ou je redonne* *le nouveau tracé du prochain Paris-Dakar*]. (RFI, journal de 14 h, 29 avril 2003)
b % *Bien évidemment, une bonne police républicaine, c'est une police* [*qui est au service*] [*et qui prend en compte en particulier les besoins* *des Français* *aux moments où ils sont les plus forts, c'est-à-dire souvent la nuit et les fins de semaine*]. (France Inter, « Question directe », 7 oct. 2004)

La coordination à ellipse périphérique et la prosodie

La phrase incomplète, l'expression suivante et l'élément partagé doivent chacun pouvoir former un groupe accentuel ➤ **XIX-2.3.1**. C'est pourquoi la phrase incomplète ne peut pas se terminer par une forme faible, qu'il s'agisse d'un pronom **30b** ➤ **IX-3.1** ou d'une préposition **30c** ➤ **VII-5.1**. On préfère utiliser la forme forte **30a** ou omettre la préposition **30c**, sauf effet ludique **30d**.

30 **a** *Et ce, même* [*si lui*] [*ou si la personne qui gère ses réseaux sociaux* *ne le faisait pas en retour*]. (*melty.fr*, 28 sept. 2015)
b * *s'il ou si la personne* *ne le faisait pas en retour*
c * *Ce parti* [*ne parvient pas à*], [*voire ne souhaite pas,* *surmonter ses contradictions idéologiques*].
d % *Il est et se trouve avec un ami et copain qui* [*lui conseille de*] [*et l'incite à* *faire ajouter et coudre un bouton et un rond de corozo à son pardessus et manteau*]. (Queneau, 1947)

L'élément partagé, quant à lui, peut difficilement être une forme dite *légère* comme l'adverbe *plus* ou le pronom *tout*, qui ne peuvent pas former à eux seuls un groupe prosodique **31a 31b** ➤ **V-6.2.4** ➤ **XVII-1.3.2**. Pour que la construction soit acceptable, en effet, il faut accentuer cet élément, ou lui ajouter un modifieur comme *presque* ou *absolument* qui le rend non léger **31c 31d**. C'est une différence avec la coordination de verbes, qui peuvent partager ce genre de complément **31e** ➤ **XVI-4.1.3**.

31 **a** ? *Il parait* [*qu'il ne voit*] [*et qu'il n'entend* *plus*].
b ? [*Il lui doit*], [*du moins il croit lui devoir* *tout*].
c *Il parait* [*qu'il ne voit*] [*et qu'il n'entend* *presque plus*].
d [*Il lui doit*], [*du moins il croit lui devoir* *absolument tout*].
e *Paul* [*lit et traduit*] *tout.*

Le sujet non pronominal et le verbe ne formant pas aisément un groupe prosodique sans le complément, une coordination elliptique **32a** est moins naturelle qu'avec deux sujets pronominaux **32b**. Avec deux sujets nominaux, on préfère la coordination sans ellipse **32c**. La coordination avec ellipse reste toutefois possible si le complément est suffisamment long pour former à lui seul un groupe prosodique comme en **32d**.

32 **a** ? [*Les institutions célèbrent*] [*mais la population déplore* *cet événement*].
b *Parmi vous,* [*qui célèbre*] [*et qui déplore* *cet événement*] ?
c *Les institutions célèbrent cet événement, mais la population le déplore.*
d [*Les institutions proclament*], [*et tout le monde fait semblant de croire,* *qu'un Barbu égale un de Gaulle, qu'un Dumont égale un Giscard* [...]]. (*Libération*, 30 mars 2007)

6.2.4. La coordination à ellipse périphérique d'autres catégories

D'autres catégories, en dehors de la phrase et du syntagme verbal, autorisent la coordination à ellipse périphérique : un syntagme nominal **33a**, un syntagme prépositionnel **33b**, ou encore un syntagme adjectival **33c**, qui comportent un ou plusieurs éléments finaux partagés.

33 **a** *Que penser d'une société qui admet des universités dans un tel état de délabrement contre* [*les efforts*], [*et souvent les succès,* *de ses personnels*] ? (*Le Monde*, 18 janv. 1990)
b *Est élevé* [*au rang*] [*et à l'appellation* *de général de corps aérien*] *le général de division aérienne J.-F. L.* [...]. (*Le Monde*, 15 juin 2001)
c *Il y a un seul niveau d'imposition, mais elles doivent distribuer un dividende qui est* [*égal*], [*et parfois même supérieur,* *à leur profit*] ! (*constructif.fr*, mars 2012)

L'élément partagé dans la coordination de syntagmes à ellipse périphérique

Comme pour les coordinations de phrases, l'élément partagé n'est pas toujours le dernier de la construction coordonnée. Ainsi en **34a**, le syntagme *sur la question turque* n'est approprié que pour le second nom (*conséquences*) **34b**, et seul le syntagme *de la crise actuelle* est mis en facteur. Comme pour la coordination de phrases, l'élément partagé peut être une partie de constituant plutôt qu'un constituant complet : le nom *degré* en **34c**.

34 **a** *L'une des principales figures de l'union des forces démocratiques* [...] *analyse dans un entretien avec* Le Monde [*l'origine*] [*et les conséquences de la crise actuelle sur la question turque*]. (*Le Monde*, 13 janv. 1990)

b * *l'origine de la crise actuelle sur la question turque*

c *Les juridictions* [*du premier*] [*et du second degré*] *jugent l'ensemble du procès c'est-à-dire le fait et le droit.* (*jexpoz.com*, 31 janv. 2006)

La coordination à ellipse périphérique et la répétition du déterminant

Ce type d'ellipse est utilisé pour juxtaposer des syntagmes nominaux avec adjectif prénominal et répétition du déterminant **35a** **35b** ➤ VI-4.1 ➤ XVII-4.1. Le déterminant répété peut être défini ➤ V-3.1 ou indéfini ➤ V-4.1, et répété uniquement devant certains des adjectifs. Ainsi en **35c**, la construction comprend un syntagme nominal incomplet suivi d'un syntagme nominal complet, lequel contient deux adjectifs coordonnés (*instable* et *si belle*). Il s'agit d'une construction assez rare, et plutôt littéraire.

35 **a** *un beau, un étrange, un merveilleux voyage*

b *ce somptueux, ce fulgurant, ce redoutable opéra*

c *Les tueurs de vacances avaient dû réussir une fois de plus à trouver* [*l'introuvable*], [*l'instable et si belle Mme Trudeau*]. (Orsenna, 1993)

L'élément en facteur peut aussi correspondre à une partie de mot, la base qui suit un préfixe, à condition que celui-ci soit phonologiquement autonome comme *infra-*, *supra-*, *hyper-* ou *hypo-* **36a** **36b**. Ce ne serait pas le cas avec *re-* ou *dé-* **36c** **36d**.

36 **a** *Ces deux instances, que nous appellerons* [*l'infra-*] [*et le supra-religieux*], *désignent en effet plus que des pratiques* [...]. (Sitbon-Peillon, 2009)

b *La majorité des maladies de la thyroïde, à commencer par* [*l'hyper*] [*et l'hypothyroïdie*], *peuvent provoquer un goitre.* (*sante-medecine.journaldesfemmes.com*, 19 juin 2019)

c *Il y a* [*ceux qui refont et ceux qui défont*].

d * *Il y a* [*ceux qui re-*] [*et ceux qui défont*].

Comme pour les coordinations de phrases, l'élément partagé n'a pas toujours la forme attendue dans le syntagme incomplet. *En provenance* attend la préposition *de* et non *pour* qui convient au second coordonné en **37a**. En **37b**, *malgré* demande un complément nominal, et *à cause* un complément en *de* ➤ VII-3.1.2 ➤ XVI-4.1.4.

37 **a** *Il faut dire qu'il y a au Havre deux escales par jour* [*en provenance*] [*ou en partance pour l'Asie*]. (France Info, 15 avril 2003)

b *Elle veut partir* [*malgré*] [*ou plutôt à cause du beau temps*].

6.2.5. La structure syntaxique de la coordination à ellipse périphérique

Nous analysons la coordination à ellipse périphérique comme une structure asymétrique : le premier membre est incomplet et le second est complet ➤ figure XVI-5. L'élément partagé appartient à la seconde expression coordonnée ; en effet, en cas de discordance, c'est toujours la forme appropriée pour la seconde qui apparait en position finale : [*J'avais*] [*mais je n'ai plus d'idées*].

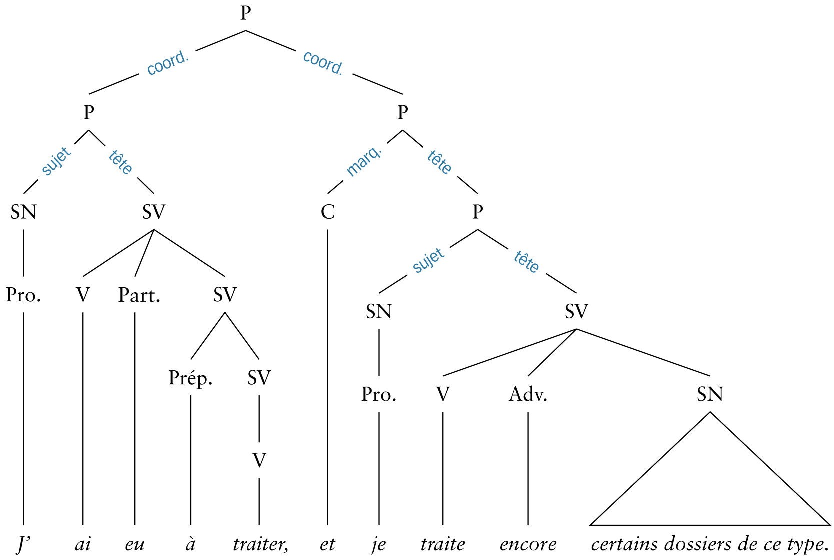


Figure XVI-5. *La structure de la coordination avec ellipse périphérique*

On peut considérer qu'une forme équivalente à l'élément final a été effacée dans le premier membre, et qu'elle est présente de façon sous-jacente dans la structure syntaxique **38a**. Ainsi, un complément nominal effacé bloque l'inversion du sujet **38b** comme lorsqu'il est présent **38c** ➤ **XVII-2.2.3**.

38 a *On ne sait pas encore [quand le président présentera ~~son nouveau programme~~] [ni où il présentera son nouveau programme].*
b ** On ne sait pas encore [quand présentera le président ~~son nouveau programme~~] [ni où il présentera son nouveau programme].*
c ** On ne sait pas encore [quand présentera le président son nouveau programme].*

De même, après *faire*, le sujet implicite de l'infinitif correspond à *leur* (ou à un syntagme prépositionnel en *à* ou *par*) plutôt qu'à *le* (ou un syntagme nominal), quand le complément est effacé **39a** comme quand il est présent **39b 39c** ➤ **III-4.1.3**.

39 a *[Nous leur faisons lire ~~des œuvres en langue étrangère~~] [et nous lisons nous-mêmes des œuvres en langue étrangère].*
b *? [Nous les faisons lire ~~des œuvres en langue étrangère~~] [et nous lisons nous-mêmes des œuvres en langue étrangère].*
c *Nous leur / ? les faisons lire des œuvres en langue étrangère.*

Autres structures proposées pour la coordination à ellipse périphérique

D'autres structures syntaxiques ont été proposées pour ces coordinations elliptiques. Ainsi, certains ont proposé une structure symétrique, avec deux membres incomplets coordonnés, et l'élément final dans une position périphérique **40a**, comme dans une question avec extraction, notée ◊ **40b** ➤ **I-6.1**. D'autres ont proposé une structure où le second membre coordonné est une sorte de parenthèse **40c**, comme en **40d**, l'élément partagé appartenant en fait à la première phrase.

40 a *[J'ai eu à traiter et je traite encore] [certains dossiers de ce type].*
b *[Quels dossiers] est-ce que [Paul apprécie ◊] et [Marie déteste ◊] ?*
c *J'ai eu à traiter [et je traite encore] certains dossiers de ce type.*
d *J'ai eu à traiter, je crois, certains dossiers de ce type.*

L'appartenance de l'élément partagé aux deux membres est mise en doute par l'existence de discordances, concernant le déterminant **23**, la préposition **19c** ou les formes verbales **21**, la forme finale étant toujours appropriée pour le second membre, et pas forcément pour le premier. Par ailleurs, l'analyse symétrique **40a** repose sur une comparaison inadéquate avec les constructions à extraction **40b**. Dans ces dernières, l'extraction est contrainte et ne peut concerner qu'un constituant complet, alors que la coordination elliptique peut concerner des séquences de plusieurs constituants **41a**, des parties de constituants **34c**, ou des parties de mots **36a 36b**. De plus, l'ellipse périphérique est possible dans

un syntagme prépositionnel **37a**, une subordonnée sujet **41b** ou relative **41c**, qui empêchent en général l'extraction **41d 41e 41f** ➤ I-6.3.4.

41 **a** *En descendant vers le port* [*d'où ne part et où n'arrive* *plus* [*aucun navire*] [*depuis des mois*]] […]. (Lanzmann, 1994)
b [*Qu'il y ait aujourd'hui*] [*ou qu'il y ait encore après le prochain comité directeur, plusieurs textes d'orientation en présence*] *n'est pas en soi nuisible.* (*Le Monde*, 15 janv. 1990)
c *Ce sont les appareils du pouvoir* [*qui montent*] [*ou qui descendent un parti selon la conjoncture*]. (RFI, interview, 6 mai 2003)
d * [*Pour quel pays*] *y a-t-il deux bateaux par jour* [*en partance* ◊] ?
e * [*Quels textes*], *à votre avis,* [*qu'il y ait encore* ◊ *après le prochain comité*] *serait nuisible ?*
f * [*Quel parti*] *est-ce que ce sont les appareils* [*qui descendent* ◊] ?

Enfin, l'analyse par interruption et correction subséquente **40c** ne permet pas de comprendre la répétition possible de la conjonction comme en **42a** et **42b** qui montrent bien que la coordination peut être programmée dès le départ, même en cas de discordance.

42 **a** *Il convient* [*et d'appliquer*] [*et de faire connaitre ce nouveau dispositif*].
b *Il y a chaque jour au Havre deux escales* [*ou en provenance*] [*ou en partance pour l'Asie*].

6.2.6. L'ellipse périphérique en dehors de la coordination

Les constructions à ellipse périphérique ne sont pas propres à la coordination. Elles se rencontrent ainsi dans des constructions comparatives, qu'il s'agisse de comparaison de degré **43a** ➤ XV-2.2 ou de similarité **43b** ➤ XV-3.2 ➤ XV-4.3.3.

43 **a** *Mais il balbutia plutôt* [*qu'il n'articula cette phrase meurtrière*]. (Bernanos, 1948)
b *Je ne prends,* [*comme je n'ai jamais pris, aucune part à des mises en cause personnelles et à une campagne dont on voit bien l'objectif*]. (*Le Monde*, 17 janv. 1990)

Elles sont également possibles, avec un contour prosodique particulier ➤ XIX-5.3.2, avec des subordonnées circonstancielles variées, comme les temporelles **44a** ➤ XIV-6.1, les concessives **44b** ➤ XIV-5.1 ou les conditionnelles **44c** ➤ XIV-2.1.

44 **a** % *Nous nous engageons* [*à ce que soient diffusées aussitôt que nous parviennent les informations collectées par notre correspondant sur place*].
b *On ne l'appelle déjà plus,* [*bien qu'elle s'appelle encore « Kate » Middleton*].
c *Je peux vous assurer* [*qu'il y aura, s'il doit y avoir conflit ouvert*].

De manière plus marginale, le même type d'ellipse s'observe dans des structures qui ne sont ni subordonnées ni coordonnées, comme certaines constructions nominales **45a** ou verbales **45b 45c** dont l'interprétation est très proche de celle d'une coordination.

45 **a** *Aucune date n'est fixée pour le passage* [*de la première*] [*à la deuxième étape*]. (*Le Monde*, 10 déc. 1989)
b *On préfère souvent* [*ce que dit*] [*à ce que fait un président*].
c *Il faut distinguer* [*les informations que reçoivent*] [*de celles que diffusent les médias*].

6.3. Les coordinations à ellipse du verbe

La coordination peut lier une phrase complète à une phrase incomplète, sans verbe, avec au moins deux éléments (*Jean partira demain, et les enfants après-demain.*). On parle de coordination *à ellipse verbale*. La seconde phrase s'interprète en fonction de la première ('et les enfants partiront après-demain'). Elle peut comporter :
– un sujet et un complément (*Paul mange une pomme* [*et* [*Marie*], [*une poire*]].) ;
– un sujet et un ajout (*Paul viendra demain* [*et* [*Marie*], [*après-demain*]].) ;
– un ajout et un complément (*Lundi, Paul ira à la piscine* [*et* [*mardi*], [*à la gym*]].).
Chaque élément résiduel doit être mis en relation de contraste avec un correspondant dans la phrase complète.

6.3.1. Qu'est-ce qu'une coordination à ellipse verbale ?

Dans une coordination dite *à ellipse verbale*, une phrase complète précède une phrase incomplète, sans verbe, qui s'interprète en fonction de la première : **46a** signifie 'et Marie partira en Grèce'. Toutes les formes verbales sont concernées : verbe conjugué **46a**, participe présent **46b**, infinitif **46c**.
La seconde phrase est elliptique et dépend pour sa forme comme pour son interprétation de la première. L'ordre des phrases ne peut pas être changé **46d**. La norme recommande une virgule là où manque le verbe, mais celle-ci n'est pas toujours présente ➤ XX-3.5.2.

46 **a** *L'été prochain, Paul partira en Espagne [et Marie, en Grèce].*
b *Paul partant en Espagne [et Marie en Grèce], il n'y aura personne au bureau.*
c *Et Paul de partir en Espagne [et Marie, en Grèce] !*
d * *L'été prochain, [Marie en Grèce] et Paul partira en Espagne.*

Tous les types de phrases sont concernés : les déclaratives **46a** **47a**, mais aussi les interrogatives totales **47b** ou partielles **47c**, les désidératives **47d** **47e** et les exclamatives **47f** **47g** ➤ I-2.1.

47 **a** [...] *quel spectacle ! Quelle bagarre sur le devant de la scène : Cromwell envoie Charles II sur le billot, [et Robespierre ses amis girondins à la guillotine], avant d'y aller lui-même.* (Duvignaud, 1957)
b *Les semaines sont-elles trop courtes [et les vacances d'été trop longues] ?* (*Direct matin*, 16 avril 2010)
c *Combien sont partis, [et combien restés] ?*
d *Que Paul aille à Florence [et Marie à Rome] !*
e *Au premier carrefour, tournez à droite [et au second carrefour, à gauche].*
f *Que de fois ne l'ai-je dit [et que de fois pensé] !*
g *Paul a tellement dit de mensonges, [et Marie de sottises] !*

Les subordonnées connaissent aussi ce type d'ellipse, tant les complétives en *que* **48a** que les interrogatives **48b**, les relatives **48c** ou les circonstancielles **48d**. Dans tous les cas, le subordonnant ne doit pas être répété dans la subordonnée sans verbe **48e**.

48 **a** *Il parait que [Paul va à Florence] [mais Marie, à Rome].*
b *Je me demande quand [Paul ira à Florence] [et Marie, à Rome].*
c *C'est un train que [les uns prennent pour travailler], [les autres, pour le weekend].*
d *Je serai content si [Paul va à Florence] [et Marie, à Rome].*
e * *Il parait [que Paul va à Florence] [et que Marie à Rome].*

Quelles conjonctions dans la coordination à ellipse verbale ?

La plupart des conjonctions sont possibles, qu'elles soient simples (*et*, *mais*, *ni*, *ou*) **49a**, ou redoublées (*ou bien... ou bien*, *soit... soit*, *ni... ni*) **49b** **49c** ➤ XVI-3.2. Il n'y a pas toujours d'équivalent possible avec une phrase verbale complète **49d**. La construction est possible aussi sans conjonction **49e** ➤ XVI-3.3.

49 **a** *Paul ne dormira pas chez Marie, [ni Marie chez lui].*
b *Ou bien Paul dormira chez Marie [ou bien Marie chez Paul].*
c *Ni le réel n'est entièrement rationnel [ni le rationnel tout à fait réel].* (Camus, 1951)
d * *Paul ne dormira pas chez Marie, ni Marie ne dormira chez lui.*
e *Notre modèle social est aussi mis en cause. Certains le jugent insuffisant, [d'autres trop cher en raison des cotisations qu'ils paient].* (Macron, 2019)

Dans ses formes les plus simples, la construction est binaire, mais ce n'est pas obligatoire : il peut y avoir plus d'une phrase complète et plus d'une phrase elliptique **50a**. Par ailleurs, les unes et les autres peuvent être coordonnées entre elles **50b**. Parfois, les deux phrases sont séparées par une ponctuation forte à l'écrit, sans conjonction **50c** ➤ XX-3.5.2.

50 **a** *[Paul dormira chez Marie], [Anne dormira chez Jean], [Pierre chez Léa], [et enfin Jeanne chez Ivan].*
b *Soit [Paul dormira chez Marie et Anne dormira chez Jean], soit [Marie chez Paul et Jean chez Anne].*
c *Le paradoxe est énorme. L'ironie stupéfiante.* (*Le Monde*, 15 nov. 2012)

6.3.2. Les éléments résiduels dans la coordination à ellipse verbale

Les éléments de la phrase incomplète sont dits *résiduels* ➤ I-5.3.1. Il s'agit en général de syntagmes, par exemple un syntagme nominal ou un syntagme prépositionnel **51a**, mais il peut s'agir d'un nom commun sans déterminant, à partir du moment où le verbe principal l'autorise **51b** ➤ III-6.4.

51 **a** *Paul a mangé une orange* [*et Marie, une pomme*].
b *Paul a eu faim* [*et Marie, soif*].

Un pronom personnel faible (*je*) peut servir de correspondant dans la phrase complète **52a**, mais il ne peut pas être résiduel **52b**, et la forme forte (*moi*) apparait **52c** ➤ IX-6.2. Il en va bien sûr autrement dans une phrase à verbe conjugué **52d** ➤ IX-3.1.

52 **a** *Suis-je le seul en retard et Paul, le seul absent ?*
b * *Paul est-il le seul absent et je, le seul en retard ?*
c *Paul est-il le seul absent et moi, le seul en retard ?*
d *Paul est absent et je / * moi suis en retard.*

Les constituants résiduels ont généralement un correspondant dans la phrase complète **51a** **51b**. Mais ils ne sont pas forcément identiques. Ainsi leur catégorie syntaxique peut être différente : complément nominal et subordonnée complétive **53a**, complément nominal et complément infinitif **53b** **53c**.

53 **a** *Les uns veulent* [*des augmentations* $_{SN}$], *et les autres* [*qu'on leur garantisse la sécurité* $_{P}$].
b *Les uns veulent* [*des augmentations* $_{SN}$], *et les autres* [*être mieux protégés* $_{SV}$].
c *Les uns réclament* [*des augmentations* $_{SN}$], *et les autres* [*d'être mieux protégés* $_{SV}$].
d *Les uns veulent être mieux protégés / qu'on leur garantisse la sécurité.*
e *Les uns réclament d'être mieux protégés.*

Les constituants résiduels doivent être compatibles avec le verbe dont dépendent leurs correspondants dans la phrase complète. Ainsi, une complétive ou un infinitif est possible avec *vouloir* **53d** ; l'infinitif doit être introduit par *de* avec *réclamer* **53e**, mais pas avec *vouloir* **53d**. C'est pourquoi on parle de parallélisme plus que d'identité entre éléments résiduels et correspondants.
En **54a**, les deux ajouts de manière sont appropriés avec le verbe *dormir* mais n'ont pas la même catégorie : syntagme prépositionnel et adverbe. Dans le cas de verbes à un ou deux compléments, avec le même sens, le nombre de compléments peut être différent dans la phrase complète et dans la phrase sans verbe : *à sa mère* n'est pas implicite dans la phrase complète en **54b**. Enfin, éléments correspondants et éléments résiduels n'apparaissent pas nécessairement dans le même ordre **54c**.

54 **a** *Paul dort d'un sommeil léger,* [*mais Marie normalement*].
b *Paul a écrit un petit poème* [*et Marie à sa mère une longue lettre*].
c *Beaucoup de familles habitent dans le 11*[e], [*mais* [*dans le 5*[e]], [*très peu*]].

Les éléments résiduels et les éléments implicites

Parfois, l'élément résiduel doit être mis en relation avec un élément implicite comme en **55a** où l'on infère de l'adverbe *bien* un complément implicite 'plusieurs nages', ou en **55b**, où l'on infère du futur un adverbe implicite comme 'certainement' dans la première phrase. Par contraste, la phrase **55c** est peu naturelle, faute de pouvoir associer à l'adverbe résiduel un correspondant, même implicite, dans la phrase complète.

55 **a** *Paul nage bien,* [*mais Marie seulement la brasse*].
b *Paul apportera du vin* [*et Marie, probablement, des fleurs*].
c # *Paul dort,* [*mais Marie normalement*].

Les contraintes syntaxiques sur les éléments résiduels

Contrairement à la coordination à ellipse périphérique ➤ XVI-6.2, la coordination à ellipse verbale est difficile si l'élément résiduel ne dépend pas d'un verbe. Ainsi, en **56a**, on préfère répéter la préposition car *une actrice* n'est pas un complément direct de *parler* **56b**. De même, il est difficile d'avoir un élément interprété comme sujet et un autre comme complément de nom **56d**, et l'on préfère un pronom avec son complément **56c**. En cas de construction verbale fusionnée ➤ III-1.1, le complément

prépositionnel est analysé comme complément du verbe en **56e 56f**, autant que de l'adjectif *fier* ou du nom *peur*.

56 **a** *Marie a parlé [avec un avocat] [et Jean [avec une actrice]].*
b *? Marie a parlé [avec un avocat] [et Jean [une actrice]].*
c *Paul admire [le courage de Marie] [et Jean [celui de Paul]].*
d *? Paul admire [le courage de Marie] [et Jean [de Paul]].*
e *Paul est très fier [de sa fille] [et Marie [de son fils]].*
f *Paul a peur [du noir] [et Marie [du vide]].*

La coordination à ellipse verbale et les temps composés

Aux temps composés, on peut omettre auxiliaire et participe passé **57a**, ou l'auxiliaire seul **57b**, mais pas le participe passé sans l'auxiliaire **57c**, ce qui s'explique car l'auxiliaire est la tête syntaxique ➤ **III-2.4**. Si l'auxiliaire seul est omis, les éléments résiduels dépendant du second participe n'ont pas forcément de correspondant dans la phrase complète **57d**.

57 **a** *Jean a mangé une orange [et Marie, une pomme].*
b *Jean a mangé une orange [et Marie, croqué une pomme].*
c *# Jean a mangé une orange [et Marie a une pomme].*
d *Paul a dormi [et Marie lu un magazine].*

Les éléments manquants dans une coordination à ellipse verbale

Outre le verbe, d'autres éléments peuvent également manquer : un complément, un ajout, et même le sujet. En **58a**, ce sont le sujet *le cout de l'emploi* et le passif *serait majoré* qui manquent ; en **58b**, ce sont le verbe *ira* et le complément *à la piscine* ; en **58c**, c'est toute la séquence *a promis d'essayer de lire*. La phrase **58d**, enfin, nécessite sans doute un soulignement prosodique des constituants résiduels plus net qu'ailleurs, avec l'interprétation 'Marie pense que l'Argentine va gagner', où manquent les séquences *pense que* et *va gagner*. Ainsi, les éléments manquants peuvent correspondre à des séquences discontinues et peuvent être mis en relation avec des sujets, compléments ou ajouts qui dépendent de verbes différents.

58 **a** *Pour un salaire de 20 000 F, le coût d'emploi serait majoré de 300 F par mois [et pour un salaire de 50 000 F, de 1 500 F].* (*Le Monde*, 22 déc. 1992)
b *Jean ira à la piscine demain [et Marie, après-demain].*
c *Paul a promis d'essayer de lire l'introduction [et Marie, la conclusion].*
d *Jean pense que la France va gagner [et Marie, l'Argentine].*

La position du verbe manquant

Typiquement, le verbe manque en position médiane, entre sujet et complément **59a** ou entre complément extrait et sujet **59b**, d'où l'appellation d'*ellipse médiane* parfois proposée pour cette construction. Mais il peut également manquer en position finale **59c**, et même initiale **59d**. Dans ce dernier cas, cependant, il s'agit plutôt d'une coordination de séquences ➤ **XVI-4.4**.

59 **a** *Le directeur ira à Paris la semaine prochaine [et son adjoint, à Lyon la semaine d'après].*
b *À l'angle du boulevard se dresse un grand immeuble en pierres, de très bonne mine, [et en face, au numéro 2 de la rue, une sorte d'hôtel particulier] […].* (Robbe-Grillet, 1953)
c *La semaine prochaine, le directeur parlera, [et la semaine d'après, son adjoint (parlera)].*
d *Entra alors un soldat, [et (entra) ensuite un autre soldat].*

Les éléments présents et omis dans la coordination à ellipse du verbe

Le verbe de la première phrase n'a pas nécessairement les mêmes propriétés d'accord que le verbe manquant **60a 60d**. De plus, l'un et l'autre peuvent différer par des proformes comme *en* et *le* **60b** ➤ **IX-3.1**, ou par la présence de *ne* **60c** ➤ **X-3.1**. Il en va de même des adjectifs attributs qui peuvent différer en genre et en nombre **60d**.

60 **a** *Paul est allé à Paris [et ses enfants (sont allés) à Rome].*
b *Paul en a lu seulement certains, [mais Marie (les a lus) presque tous].*
c *Paul en a lu certains, [mais Marie (n'en a lu) absolument aucun].*
d *Paul est content de sa vente [et les filles (sont contentes) de leur achat].*

Le temps ou la voix doivent en revanche être identiques : les phrases **61a** et **61c** sont exclues, et le verbe doit être répété **61b 61d**, contrairement à ce que l'on observe pour les coordinations à ellipse périphérique ➤ XVI-6.2.2.

61 **a** # *Paul est arrivé ce matin,* [*et Marie demain*].
b *Paul est arrivé ce matin, et Marie arrive / arrivera demain.*
c * *Les uns se lavent seuls* [*et les autres par une infirmière*].
d *Les uns se lavent seuls et les autres sont lavés par une infirmière.*

Les discordances de genre avec un attribut nominal

Les discordances d'accord ne sont pas toujours naturelles avec les noms attributs ; ainsi **62c** est plus naturel que **62a**, sans doute parce que *directeur* s'emploie parfois avec un sujet féminin **62b 62d** ➤ IV-2.2.6.

62 **a** % *Marie est directrice d'une école maternelle* [*et Paul, d'une école primaire*].
b *Paul est directeur / * directrice d'une école primaire.*
c *Paul est directeur d'une école primaire* [*et Marie, d'une école maternelle*].
d *Marie est directeur / directrice d'une école maternelle.*

La discordance de déterminants et la coordination à ellipse du verbe

Comme dans les coordinations à ellipse périphérique ➤ XVI-6.2.2, on peut constater une discordance de déterminants, *de* n'étant approprié qu'en phrase négative **63a 63b** ➤ X-6.1.5. De même, avec un possessif lié au sujet ➤ IX-2.3.3, la forme omise peut être différente de la forme présente dans la phrase complète **63c 63d**.

63 **a** *Paul n'a jamais eu de problème avec cette machine* [*mais Marie, plusieurs fois*].
b *Marie a eu des / * de problèmes avec cette machine plusieurs fois.*
c *Paul a perdu ses illusions il y a un an* [*et vous, il y a dix ans*].
d *Vous avez perdu vos / # ses illusions il y a deux ans.*

6.3.3. L'interprétation de la coordination à ellipse du verbe

Les éléments manquants sont compris comme ayant le même contenu que dans la phrase complète, mais pas nécessairement la même référence. En **64a**, il s'agit d'un indéfini (*un vélo*), et l'interprétation la plus naturelle est qu'il s'agit de deux vélos différents ➤ V-1.2. Quant à la phrase **64b**, qui comporte un syntagme nominal avec déterminant possessif (*son vélo*) ➤ V-3.4, elle admet plusieurs interprétations ; pour l'une d'elles, il existe deux vélos différents, l'un appartenant à Paul et l'autre à Marie, de sorte que Paul veut offrir l'un à Pierre et Marie, l'autre à Jean.

64 **a** *Paul voulait offrir un vélo à Pierre* [*et Marie, à Jean*].
b *Paul voulait offrir son vélo à Pierre* [*et Marie, à Jean*].

La construction en **65a** n'est possible qu'avec des interprétations peu plausibles où il est question dans chaque phrase de fruits ou d'hommes de loi. Elle n'admet pas, ou bien par plaisanterie, l'interprétation qui fait intervenir dans la première phrase le nom dénotant le fruit et dans la seconde l'homonyme dénotant l'homme de loi. Il faut répéter pour cela le nom qui admet les deux interprétations **65b**.

65 **a** # *Marie cherche des avocats pour agrémenter sa salade* [*et Jean, pour se défendre au tribunal*].
b *Marie cherche des avocats pour agrémenter sa salade, et Jean cherche des avocats pour se défendre au tribunal.*

La coordination à ellipse verbale et la négation

La première phrase peut être négative et la seconde, positive **66a** ou vice versa **66b** ➤ X-1.2. Il est possible aussi que la négation dans la première phrase porte sur l'ensemble de la coordination, en particulier avec un verbe modal comme *pouvoir* ➤ XI-8.1 : **66c** qui signifie 'il n'est pas possible que Paul ait un vélo et que son frère ait seulement un livre' et non 'Paul ne peut pas avoir un vélo et son frère ne peut pas avoir seulement un livre'.

66 **a** *Les invitations vont être difficiles : Paul ne veut personne* [*et Marie, beaucoup de monde*] *!*
b *Paul va souvent à la piscine* [*mais Marie, jamais*].
c *Pour Noël, Paul ne peut pas avoir un vélo,* [*et son frère, seulement un livre*].

Le contraste entre les éléments résiduels et leurs correspondants

Outre qu'elle obéit à un parallélisme syntaxique, la construction suppose un contraste sémantique entre plusieurs termes. En **67a**, l'on oppose des individus en même temps que des lieux, et en **67b**, d'une

part des individus et d'autre part des numéros. En revanche, les phrases avec une seule relation de contraste sont moins naturelles : le lieu (*Paris*) ne s'oppose pas à l'heure (*midi*) **67c**. Il est préférable dans ce cas de répéter le verbe **67d**.

67 **a** *Paul a déjeuné à Paris [et Lou, à Boulogne].*
b *Paul a composé le numéro de Lou [et ensuite Jean, le numéro d'Anne].*
c *# Paul a déjeuné à Paris [et Lou, à midi pile].*
d *Paul a déjeuné à Paris et (par ailleurs) Lou a déjeuné à midi pile.*

Le contraste et la coréférence des éléments résiduels et de leurs correspondants

Les éléments résiduels et les éléments correspondants ne doivent pas référer aux mêmes individus **68a** ou aux mêmes objets **68b**, car cela empêche le contraste. Mais les syntagmes nominaux peuvent être échangés, avec inversion des rôles **68c**.

68 **a** *# Paul a composé le numéro de Lou [et ensuite cet idiot, son propre numéro].*
b *# Paul a composé le numéro de Lou [et ensuite Luc, le même numéro].*
c *Soit Paul dormira chez Lou [soit Lou chez Paul].*

La coordination à ellipse verbale et les expressions figées

Les éléments résiduels et leur correspondant peuvent toutefois correspondre à des parties d'expressions figées ➤ **II-6.1**, qui n'ont pas de référence, comme dans les expressions *passer à table* et *passer à la casserole* qui signifient respectivement 'avouer' et 'subir un mauvais sort' (*Le témoin est passé à table [et le coupable à la casserole]*.). Dans ce cas, ce n'est pas le sens propre des éléments qui contraste, mais les deux expressions auxquelles ils appartiennent.

La coordination à ellipse verbale et la construction clivée

Un élément résiduel peut être mis en valeur, comme s'il s'agissait d'une construction clivée **69a** ➤ **XVIII-2.3**, ou d'une dislocation **69b** ➤ **XVIII-2.1**, en particulier à l'oral. Il peut aussi être mis en valeur en inversant l'ordre entre sujet et ajout **69c** **69d**.

69 **a** *Paul adore le chocolat, [Marie, c'est les bonbons (qu'elle adore)].*
b *Tout le monde veut aider Paul, [mais moi, personne (ne veut m'aider)].*
c [...] *plusieurs solutions conviennent, par endroit, [et ailleurs aucune].* (Robbe-Grillet, 1957)
d *Personne ne te répondra si tu parles anglais, [mais français, tout le monde].*

La coordination à ellipse verbale et les relations de discours

L'ellipse du verbe est naturelle, et même favorisée par la relation de parallélisme associée aux conjonctions *et*, *ou* et *ni* **70a** **70b** **70c** ➤ **XVI-5.1.3**. Il en va de même avec la relation asymétrique de succession temporelle **70d** et celle d'opposition, commune aux deux emplois de *mais*, comme inverseur argumentatif **70e** et comme correctif **70f** ➤ **XVI-2.2.2**.

70 **a** *Paul aime son fils, [et Marie sa fille].*
b *Ou bien Paul dormira chez Marie, ou bien Marie chez Paul.*
c *Paul n'a pas apporté sa guitare, ni Marie sa flute.*
d *Paul a pris une douche, et ensuite Marie un bain.*
e *Paul a voté à gauche, mais Marie à droite.*
f *Ce n'est pas Paul qui viendra demain, mais plutôt Marie après-demain.*

L'ellipse verbale est plus difficile, en revanche, avec d'autres relations asymétriques comme la conséquence **71a**, la concession **71b** ou la condition **71c** ; on préfère dans ce cas répéter le verbe **71d** **71e** **71f** ➤ **XVI-5.1.3**.

71 **a** *? Paul était une fois de plus en retard, [et donc Marie, fâchée].*
b *? Paul était fâché, [et pourtant Marie, contente].*
c *? Jean viendra lundi, [ou sinon Marie, mardi].*
d *Paul était une fois de plus en retard, et donc Marie était fâchée.*
e *Paul était fâché, et pourtant Marie était contente.*
f *Jean viendra lundi, ou sinon Marie viendra mardi.*

La coordination et l'ellipse verbale

La conjonction *car*, qui introduit une relation de justification, rend difficile ce type d'ellipse **72a** **72b** ➤ **XVI-2.1.3**. Il en va de même des comparatives corrélatives qui mettent en jeu une relation conditionnelle ('si Marie parle plus de ses problèmes, Jean parle moins des siens') **72c** **72d** ➤ **XVI-7.2**, ce qui n'est pas le cas en **72e**.

72 a *Paul dormira chez Jean car Marie dormira chez lui.*
b ? *Paul dormira chez Jean* [*car Marie, chez lui*].
c *Plus Marie parle de ses problèmes, moins Jean parle des siens.*
d ? *Plus Marie parle de ses problèmes,* [*moins Jean, des siens*].
e % [...] *autant la sonorité éclatante de son nom était née pour la gloire,* [*autant sa silhouette, on dirait, pour l'anonymat*]. (Gracq, 1974)

L'ellipse médiane peut-elle concerner d'autres catégories ?

Dans la coordination de phrases sans verbe, la tête non verbale, comme *dans* en **73a**, ne peut pas être omise ➤I-5.2. Les autres catégories comme les syntagmes prépositionnels **73b** ou les syntagmes adjectivaux **73c** n'admettent pas non plus ce type d'ellipse. Il faut répéter la préposition (*dans*) **73d**, (*avant*) **73e** ou l'adjectif **73f**.

73 a * [*Les grands, dans le jardin*], [*et les petits, leur chambre*] !
b * *Nous l'avons vu* [*trois heures avant l'audition*] [*et cinq heures les résultats*].
c ? *On ne peut que se réjouir de résultats* [*deux fois supérieurs à la moyenne régionale*] [*et trois fois à la moyenne nationale*].
d *Les grands dans le jardin* [*et les petits dans leur chambre*] !
e *Nous l'avons vu trois heures avant l'audition* [*et cinq heures avant les résultats*].
f *On ne peut que se réjouir de résultats deux fois supérieurs à la moyenne régionale* [*et trois fois supérieurs à la moyenne nationale*].

La coordination à ellipse verbale et les syntagmes nominaux sans nom

Certaines coordinations nominales ressemblent à la coordination à ellipse verbale. Ainsi, en **74a**, le nom *robe* manque dans le second syntagme nominal coordonné, et on l'interprète comme **74b**.

74 a *Elle a acheté* [*une robe rouge et aussi une bleue avec des pois verts*].
b *Elle a acheté* [*une robe rouge et aussi une robe bleue avec des pois verts*].

Mais une telle reconstitution n'est pas toujours possible : le second syntagme nominal peut comporter un possessif qui ne se combine pas avec un nom **75** ➤V-3.4.2.

75 a *Il a apprécié* [*votre proposition et aussi la mienne*].
b * *Il a apprécié* [*votre proposition et aussi la mienne proposition*].
c *Il a apprécié* [*votre proposition et aussi ma proposition*].

En **74a** et **75a**, on analyse le second syntagme nominal comme un syntagme sans nom ➤IV-7.1, dont l'interprétation dépend du contexte et dont l'emploi n'est pas limité aux constructions coordonnées. Ces SN sans nom peuvent en effet apparaitre sans qu'intervienne de coordination ou de subordination **76a**, ou encore recevoir une interprétation déictique **76b**, le genre et le nombre étant alors ceux du nom sous-entendu.

76 a *La robe rouge te va bien.* [*La bleue*], *en revanche, te serre un peu.*
b *Regarde* [*la rouge*], *là, dans la vitrine ! Je suis sûr qu'elle t'irait bien.*

L'ellipse verbale en dehors de la coordination ?

En dehors des coordinations, les constructions à ellipse verbale s'emploient essentiellement dans les comparatives **77a** ➤XV-4.2.2 et les dialogues **77b** ➤I-5.3.2. Il arrive parfois qu'elles apparaissent dans une subordonnée, avec un subordonnant indiquant une relation parallèle (*alors que*, *même si*, *tandis que*) **77c**, en particulier si l'un des éléments résiduels est négatif **77d**.

77 a *S. multiplie les concerts* [*comme d'autres les pains*]. (*facebook.com*, 8 aout 2012)
b Loc. 1 — *Qui part où pour les vacances ?*
Loc. 2 — *Marie en Grèce* [*et Paul en Espagne*].
c *Elle va à la messe deux fois par semaine,* [*tandis que moi rarement*]. (*fr.answers.yahoo.com*, 2008)
d *Je précise qu'il a vécu deux fois en couple (quatre ans et sept ans)* [*tandis que moi jamais*]. (*forum.doctissimo.fr*, 6 fév. 2009)

6.3.4. La structure syntaxique des coordinations à ellipse du verbe

Contrairement à la phrase à ellipse périphérique ➤XVI-6.2.5, la phrase incomplète à ellipse du verbe est fragmentaire, sans verbe sous-jacent dans la structure syntaxique ➤**figure XVI-6**. En effet, une phrase verbale ne serait pas toujours possible dans cette configuration. Par exemple, la phrase elliptique peut être introduite par une conjonction comme *ainsi que* **78a** ➤XVI-2.3.1, un adverbe négatif comme *non pas* ou *non* **78b** ou comporter un pronom fort comme *moi* **78c** ➤IX-6.2.2, qui ne peuvent pas apparaitre par ailleurs avant un verbe conjugué **78d 78e 78f**.

78 a *Paul apportera sa guitare, [ainsi que Marie sa flute].*
b *Paul dormira chez Marie, [et non pas Marie chez Paul].*
c *Paul part dimanche, [et moi samedi].*
d * *Paul apportera sa guitare, [ainsi que Marie apportera sa flute].*
e * *Paul dormira chez Marie, [et non pas Marie dormira chez Paul].*
f * *Paul part dimanche [et moi pars samedi].*

La phrase elliptique emprunte à la phrase complète qui précède une partie de son interprétation et certaines propriétés syntaxiques, mais non ses formes. Du point de vue syntaxique, les éléments résiduels n'ont pas de fonction syntaxique, à strictement parler, car ils ne dépendent pas d'une tête verbale, même s'ils sont interprétés comme le seraient un sujet, un complément ou un ajout.

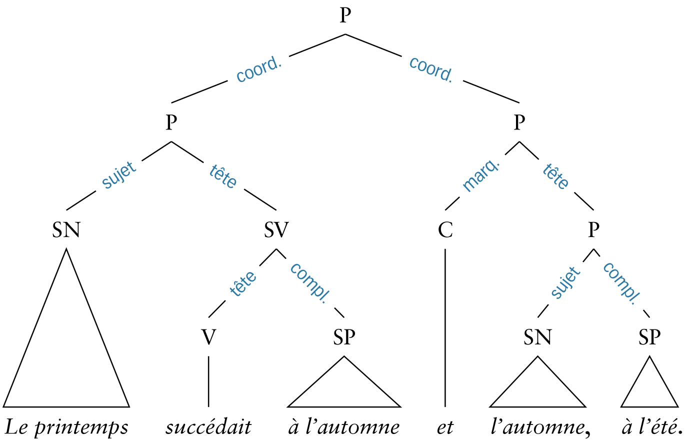


Figure XVI-6. *La structure syntaxique d'une phrase avec coordination à ellipse verbale*

6.4. Les coordinations différées

Dans certains cas, l'ellipse du verbe donne lieu à une phrase incomplète réduite à un seul élément résiduel, accompagné le cas échéant d'un adverbe. Nous parlons dans ce cas de *coordination différée*. L'adverbe peut être :
– un adverbe associatif : *aussi, également, même…* (*Paul viendra, et Marie aussi.*) ➤ VIII-8.1 ;
– un adverbe négatif : *pas* et *non* (*Paul viendra, mais pas Marie.*) ➤ X-2.3.
Le constituant résiduel correspond, dans la phrase complète, à :
– un sujet (*Paul viendra, ou bien Marie.*) ;
– un complément (*On enseigne l'espagnol dans cette école, mais aussi l'italien.*) ;
– un ajout (*Il viendra mardi avec ses enfants, mais pas lundi.*).
La coordination est interprétée comme une phrase à part entière ('ou bien Marie viendra', 'mais on enseigne aussi l'italien', 'mais il ne viendra pas lundi').
Il peut aussi s'agir de la coordination d'un mot interrogatif (*Où partez-vous, et quand ? Quand partiras-tu et avec qui ?*) ➤ IX-10.2.

➤ La coordination emphatique (*Jean est parti, et vite.*) ➤ XVI-7.3.2

6.4.1. Qu'est-ce qu'une coordination différée ?

Dans la coordination dite *différée*, le second élément peut se réduire à un seul constituant et suit une phrase complète. L'interprétation de cet élément est celle d'une phrase : 'ou il partira en Grèce l'été prochain' **79a**, 'mais il partira en Grèce l'été prochain' **79c**. La plupart des conjonctions simples sont possibles : *ainsi que*, *et* **79d**, *ou* **79a**, *mais* **79c**, *ni* **79b**, *ou bien*, *puis*, *voire* ➤ XVI-2.3.2.

79 a *Paul partira en Espagne l'été prochain, [ou en Grèce].*
b *Paul ne partira pas en Espagne l'été prochain, [ni en Grèce].*

c *Paul ne partira pas en Espagne l'été prochain,* [*mais en Grèce*].
d *Paul partira en Espagne l'été prochain,* [*et aussi en Grèce*].

Les conjonctions redoublées sont également possibles **80a 80b**, de même que l'absence de conjonction **80c** ➤ XVI-3.3. En **80c**, on pourrait ainsi insérer *et* pour obtenir *et même*.

80 **a** *Ou bien Paul dormira chez Marie,* [*ou bien Jacques*].
b *On change, Paule. Et les idées changent,* [*et aussi les sentiments*]. (Beauvoir, 1954)
c *Tout le monde est venu,* [*même Paul*].

Tous les types de phrases sont concernés : il peut s'agir de déclaratives **80**, mais aussi d'interrogatives totales **81a** ou partielles **81b**, de désidératives **81c 81d** ou d'exclamatives **81e 81f**.

81 **a** *Est-ce que Paul viendra demain,* [*et aussi Marie*] *?*
b *Quand pensez-vous prendre votre retraite,* [*et où*] *?*
c *Ou bien tournez à gauche au prochain carrefour,* [*ou bien à droite*].
d *Que les élèves ne touchent surtout à rien,* [*ni les professeurs*] *!*
e *Ce que Jean peut être bavard,* [*et aussi Marie*] *!*
f *Il a fait à Marie tant de compliments,* [*et aussi à Jean*] *!*

La coordination différée comme coordination de phrases avec ellipse

Ces constructions sont parfois analysées comme des coordinations de constituants, avec postposition du second conjoint en fin de phrase, d'où le terme *coordination différée*. Il est vrai que les phrases en **81** ont des équivalents avec des coordinations de syntagmes prépositionnels **82**.

82 **a** *Paul partira* [*en Espagne ou en Grèce*] *l'été prochain.*
b *Paul ne partira pas* [*en Espagne ni en Grèce*] *l'été prochain.*
c *Paul partira* [*non pas en Espagne mais en Grèce*] *l'été prochain.*
d *Paul partira* [*en Espagne et aussi en Grèce*] *l'été prochain.*

Mais, de manière générale, les propriétés syntaxiques sont bien différentes. Une coordination de sujets avec *et* demande en effet un verbe au pluriel **83a**, alors que le sujet est ici au singulier **81a**. Avec *ou*, le verbe peut être au pluriel en cas de coordination de sujets **83b** ➤ XVI-5.3.1, mais pas en cas de coordination différée **83c**. Enfin, le premier sujet peut être une forme faible en cas de coordination différée **83d**, alors qu'un pronom faible ne se coordonne pas **83e** ➤ IX-3.1.1. C'est pourquoi nous analysons la coordination différée comme une coordination de phrases, dont la seconde est elliptique. En **83c**, la seconde phrase s'interprète comme 'ou son adjoint viendra demain'.

83 **a** *Est-ce que* [*Paul et Marie*] *viendront demain ?*
b [*Paul ou son adjoint*] *viendra / viendront demain.*
c *Paul viendra / * viendront demain,* [*ou son adjoint*].
d [...] *il n'existait pas encore,* [*ni la femme dont il était sorti*]. (Yourcenar, 1968)
e * [*Il ni la femme dont il était sorti*] *n'existait pas encore.*

Quels adverbes avec la coordination différée ?

Le constituant résiduel de la coordination différée est employé seul avec les conjonctions *ou* **79a**, *ni* **79b** et la conjonction *mais* dans son emploi correctif **79c**. La présence d'un adverbe est fréquente avec *et* **84a**, sans être obligatoire **84b**, et elle est obligatoire avec *mais* dans son emploi contrastif **84c 84d**, ou lorsque la construction ne compte aucune conjonction **84e 84f**.

84 **a** *Les jours lui semblaient interminables,* [*et aussi les nuits*].
b *L'ennui revenait,* [*et le désespoir*]. (Beauvoir, 1958)
c *Les jours lui semblaient interminables,* [*mais aussi les nuits*].
d * *Les jours lui semblaient interminables,* [*mais les nuits*].
e *Les jours lui semblaient interminables,* [*pas les nuits*].
f * *Les jours lui semblaient interminables,* [*les nuits*].

Le plus souvent, il s'agit d'un adverbe associatif ➤ VIII-8.1 comme *aussi*, *également*, *de même*, *même*, *seulement* **84a 85a**, ou d'un adverbe négatif ➤ X-2.3 comme *pas*, *non*, *non pas*, *non plus* **84e**. D'autres adverbes sont possibles, connecteurs **85b**, modaux **85c** ou encore comparatifs, qui sont susceptibles de se combiner entre eux **85d**.

85 **a** *Les jours lui semblaient interminables,* [*et également / même les nuits*].
b *Les jours lui semblaient interminables,* [*et donc / par conséquent les nuits*].

c *Les jours lui semblaient interminables,* [*et évidemment*/*probablement les nuits*].
d *Les jours lui semblaient interminables,* [*et plus encore les nuits*].

Les autres constructions conjonction + syntagme + adverbe

Certains adverbes (*aussi*, *également*, *encore moins*, *non*, *pas*, *plus encore*) peuvent précéder **85 86a** ou suivre **86b 86c** l'élément résiduel. Il ne s'agit pas de la même construction. Certains adverbes sont réservés à la première (*même*) **85a**, d'autres à la seconde construction (*non plus*) **86d 86e**.

86 **a** *Paul a hâte de partir,* [*et aussi Marie*].
b *Paul a hâte de partir,* [*et Marie aussi*].
c *Paul a hâte de partir,* [*mais Marie non*].
d *Paul n'a pas vraiment hâte de partir,* [*et Marie non plus*].
e * *Paul n'a pas vraiment hâte de partir,* [*et non plus Marie*].

Dans la coordination différée, la seconde phrase est réduite à un élément résiduel, et l'adverbe est un ajout, généralement facultatif **84b**. Dans la construction avec adverbe final **86b 86c 86d**, il s'agit plutôt d'une phrase à tête adverbiale ➤**I-5.2.2**, et l'élément résiduel joue un rôle de topique ➤**I-7.2.2**, avec la fonction *périphérique*. En effet, il s'agit d'adverbes qui peuvent apparaitre seuls en réponse à une question **87**.

87 **a** Loc. 1 — *Est-ce que Marie part ?*
Loc. 2 — *Non.*
b Loc. 1 — *Je pars demain,* [*et toi*] *?*
Loc. 2 — *Aussi.*

De plus, cette construction peut être subordonnée **88a 88b**, du moins pour certains locuteurs, ce qui n'est pas le cas pour une coordination différée **88c**.

88 **a** % *Paul a hâte de partir, et je crois* [*que Marie aussi*].
b % *Paul n'a pas vraiment hâte de partir, et je pense* [*que Marie non plus*].
c * *Les jours lui semblaient interminables, et je crois* [*qu'aussi les nuits*].

La structure syntaxique de la coordination différée

Nous analysons les coordinations différées comme la coordination d'une phrase complète et d'une phrase fragmentaire, sans verbe sous-jacent dans la structure syntaxique ➤**figure XVI-7**. Même si un verbe est restitué dans l'interprétation, il n'est pas présent dans la structure syntaxique de la seconde **89a**. En effet, une phrase verbale n'aurait pas les mêmes propriétés : la négation serait *pas* au lieu de *non* **89b**, elle serait après le sujet et le verbe **89d**, et non avant **89c**, et le sujet serait *je* **89e** au lieu de *moi* **89f**.

89 **a** *Paul viendra* [*et non Marie*].
b * *Paul viendra* [*et non Marie viendra*].
c *Paul viendra* [*et pas Marie*].
d *Paul viendra* [*et Marie ne viendra pas*] / * [*et pas Marie ne viendra*].
e *Paul vous aidera,* [*ou bien je vous aiderai*] / * [*ou bien moi vous aiderai*].
f *Paul vous aidera,* [*ou bien moi*].

La forme du verbe peut aussi être légèrement différente de celle requise pour la phrase elliptique. Ainsi **90a** comporte un verbe avec *ne*, qui ne serait pas possible dans la phrase elliptique (* *Il ne voulait voir tout le monde.*). Il en va de même dans la subordonnée **90b** (* *Que vous ne choisissez le menu entier…*). L'interprétation peut aussi être légèrement différente : on a affaire à une seule question en **90c**, portant sur ceux qui ont eu des crayons sans gommes, mais à deux questions indépendantes en cas de seconde phrase complète **90d**.

90 **a** *Il ne voulait voir personne,* [*ou bien tout le monde*].
b [*Que vous ne choisissiez qu'un plat* [*ou le menu entier*]], *le prix sera le même.*
c *À qui a-t-on distribué des crayons hier,* [*et pas de gommes*] *?*
d *À qui a-t-on distribué des crayons hier, et à qui n'a-t-on pas distribué de gommes ?*

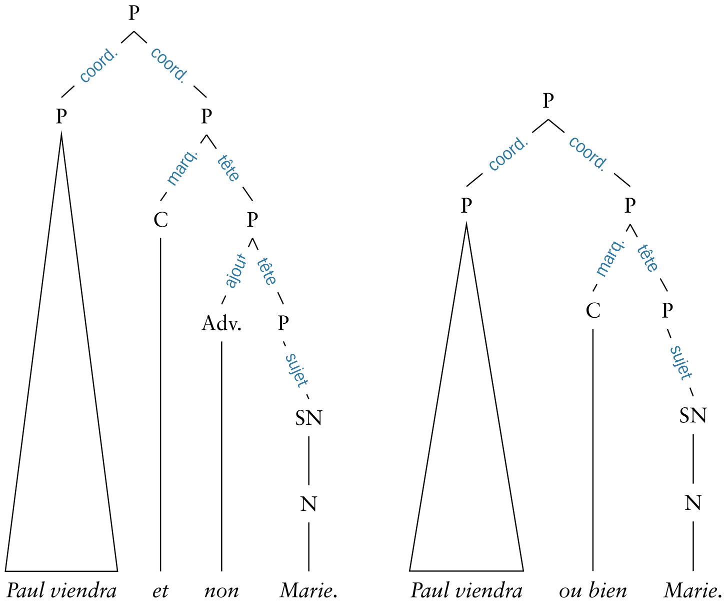


Figure XVI-7. *La structure syntaxique de la coordination différée*

La fonction syntaxique de la phrase elliptique

Dans le cas général, la phrase elliptique est coordonnée, comme en témoigne la possibilité de conjonctions redoublées. Dans certains cas, elle est plus mobile et peut apparaitre, avec des tirets ou une prosodie incidente à l'oral ➤ **XIX-2.2.2**, au sein de la première phrase **91**. Dans ce cas, elle est analysée comme un ajout, en dépit de la conjonction de coordination ➤ **XVI-7.3.2**.

91 *L'artiste n'a pas – ou le poète – pour fonction de trouver la solution pratique des problèmes du mal.* (Genet, 1962)

6.4.2. La coordination différée et la négation contrastive

Dans la coordination différée, l'élément résiduel peut être négatif. En **92a**, les deux phrases sont négatives, et le second conjoint va dans le même sens que le premier. Mais la coordination différée s'utilise aussi dans la négation contrastive, qui consiste à coordonner une proposition négative et une positive **92b**, ou vice versa **92c** ➤ **X-5.3**.

92 **a** *Je ne suis pas allée aux États-Unis l'été dernier,* [*ni au Canada*].
b *Je ne suis pas allée aux États-Unis l'été dernier,* [*mais au Canada*].
c *Je suis allée aux États-Unis l'été dernier,* [*et non au Canada*].

La négation contrastive utilise la conjonction *et* **92c** ou *mais* **92b 93d** ➤ **XVI-2.2**, mais elle peut être aussi construite sans conjonction **93a 93c**. L'élément différé peut avoir pour correspondant un sujet **93b 93d**, un complément **93c** ou un ajout **93a** dans la première phrase.

93 **a** *Il n'est pas venu hier,* [*seulement avant-hier*].
b *Les jours lui semblaient interminables,* [*et non les nuits*].
c *Il mange des légumes désormais,* [*jamais de viande*].
d *Les jours lui semblaient interminables,* [*mais pas les nuits*].
e *Les jours lui semblaient interminables* [*et les nuits ne lui semblaient pas interminables*].

Le second élément coordonné est analysé comme elliptique, et l'on restitue une interprétation phrastique : 'il est venu seulement avant-hier' **93a**, 'les nuits ne lui semblaient pas interminables' **93b**. Mais du point de vue syntaxique, il serait parfois difficile d'avoir deux phrases complètes. En effet, avec un verbe, *pas* serait attendu, au lieu de *non* **93e** ➤ **X-2.3**.

Dans ce type de coordinations différées, on trouve les adverbes *pas*, *plus* et *non* qui précèdent l'élément résiduel **93b 93d**.

La coordination différée et la coordination corrélative

Dans la coordination différée, la première phrase est complète et la coordination est facultative. Il en va différemment avec la négation de constituant corrélative *non pas… mais* **94a** ➤X-5.3.2. Dans ce cas, la coordination est obligatoire **94b**, et il s'agit d'une coordination de syntagmes. Une coordination de phrases n'est pas possible **94c**. Il en va de même dans la construction *non seulement… mais* **94d 94e**.

94 **a** *Il viendra au bureau [non pas lundi, mais plutôt mardi].*
b ** Il ira au bureau non pas lundi.*
c ** Il viendra au bureau non pas lundi, mais il viendra plutôt mardi.*
d *Il ira [non seulement en Espagne, mais en Grèce].*
e ** Il ira non seulement en Espagne, mais il ira en Grèce.*

La coordination différée et la place de l'adverbe négatif

Comme les autres adverbes ➤XVI-6.4.1, un adverbe négatif peut précéder **95a** ou suivre l'élément résiduel **95b**. Dans le premier cas, il s'agit d'une coordination elliptique **93**, mais pas dans le second : il s'agit alors d'une phrase sans verbe dont l'adverbe négatif est la tête syntaxique ➤I-5.2.2. Une virgule précède généralement l'adverbe, et la prosodie n'est pas la même. En **95b**, nous analysons le premier constituant (*au Canada*) comme périphérique, car il est suivi de *non*, qui constitue une phrase sans verbe. Ce type de phrase peut être subordonné **95c**, contrairement aux coordinations différées **95d**.

95 **a** *Je suis allé aux États-Unis, [mais non au Canada].*
b *Je suis allé aux États-Unis, [mais au Canada, non].*
c *Paul a dormi, mais je crois [que Marie non].*
d ** Paul a dormi, mais je crois [que non Marie].*

Les interprétations ne sont pas les mêmes non plus. La négation a pour cible l'élément résiduel dans la coordination différée, mais toute la seconde phrase quand la négation en est la tête ➤X-5.2. De plus, il existe entre le syntagme nominal et l'adverbe une relation de type 'à-propos' dans ce cas, qu'on ne trouve pas dans la coordination différée. Ainsi *Marie, non* a une interprétation du type 'quant à Marie, elle n'a pas dormi ici' en **96b**, tandis que *non Marie* signifie 'ce n'est pas Marie qui a dormi ici' en **96a**. Par ailleurs, les adverbes possibles ne sont pas exactement les mêmes dans les deux constructions. En coordination différée, on trouve *non*, *non pas* et *pas* **96a**, tandis que dans la seconde construction sont possibles *non* et *pas* **96b**, mais pas *non pas* **96c**. Les adverbes *si* et *oui* se comportent comme *non* **96d**, mais n'apparaissent pas dans la coordination différée **96e**.

96 **a** *Paul a dormi ici, [et non / non pas / pas Marie].*
b *Paul a dormi ici, [et Marie, non / pas].*
c ** Paul a dormi ici, [et Marie, non pas].*
d *Paul n'a pas dormi [mais Marie, si / oui].*
e ** Paul n'a pas dormi [mais si / oui Marie].*

Ces adverbes (*oui*, *non*, *si*) peuvent être employés par ailleurs comme réponse à une question **97a** ou comme subordonnée **97b**. C'est pourquoi on ne les analyse pas comme des phrases elliptiques, mais comme des phrases à tête adverbiale. Il en va de même des coordinations introduites par *ou* et réduites à *pas* ou *non* **97c** ➤XII-3.1.4.

97 **a** Loc. 1 — *Est-ce que les enfants ont dormi ?*
Loc. 2 — *Non / Oui.*
b *Je croyais que les enfants dormaient mais il parait [que non].*
c *Est-ce que tu viens [ou non] ?*

6.4.3. La coordination différée avec un mot interrogatif

La coordination différée peut aussi comporter un élément interrogatif **98** ➤IX-10.2. Les conjonctions possibles sont *et*, *ni*, *ou* et *mais* **98a**. La première phrase peut être déclarative **98a** ou interrogative **98b 98c 98d**.

98 **a** *Paul partira l'été prochain, [mais quand] ?*
b *Où Paul partira-t-il l'été prochain, [et quand] ?*
c *Qui part en Espagne l'été prochain, [et quand] ?*
d *Y a-t-il vraiment eu une fraude [et de quelle ampleur] ?* (*Libération*, 16 juin 2009)

En **98a** et **98b**, l'élément résiduel correspond à un ajout temporel, mais il peut aussi correspondre à un autre ajout **98d** ou à un complément **99b**. Par ailleurs, l'élément interrogatif dans la première phrase peut être en position initiale **99b** ou postverbale **99a** **99c**.

99 **a** *Paul partira où l'été prochain,* [*et quand*] *?*
b *Dans quel buffet as-tu mis les couverts,* [*ou sur quelle étagère*] *?*
c *Tu as mis dans quel buffet les couverts,* [*ou sur quelle étagère*] *?*

Les questions alternatives (*Est-ce que vous voulez du thé* [*ou du café*] *?*) ➤XII-3.1.4 ➤XII-3.2.1 sont aussi analysées comme des coordinations différées.

La coordination différée et la coordination de mots interrogatifs

À première vue, la coordination différée avec mot interrogatif s'apparente à la coordination de constituants **100a** **100b** **100c** ➤XVI-4.2.2, même si la prosodie est sans doute différente.

100 **a** [*Où et quand*] *Paul partira-t-il l'été prochain ?*
b *Paul partira* [*où et quand*] *l'été prochain ?*
c *Tu as mis les couverts* [*dans quel buffet ou sur quelle étagère*] *?*
d * [*Qui et quand*] *part en Espagne l'été prochain ?*

Mais une telle coordination n'est pas toujours possible **100d**. De la même façon, il n'existe pas de coordination de constituants correspondant à **98a**, car la première phrase n'est pas une interrogative.
C'est pourquoi nous les analysons comme des coordinations de phrases avec ellipse. La phrase **98c** est interprétée comme comportant deux questions : 'qui part en Espagne, et quand part-il ?', la seconde question supposant la première résolue ; de même, la phrase **98d** est interprétée comme 'y a-t-il vraiment eu une fraude et de quelle ampleur a-t-elle été ?'. En revanche, en cas de coordination de constituants, il s'agit d'une seule question **100a** **100b** **100c**.

➤ Les phrases interrogatives avec plusieurs mots interrogatifs (*Qui fait quoi ?*) ➤XII-3.1.3

XVI-7

Les coordinations corrélatives et les constructions apparentées aux coordinations

7.1. Les coordinations corrélatives

Certaines coordinations comportent des éléments dits *corrélatifs*, la présence de l'un conditionnant la présence de l'autre. Du point de vue syntaxique, ce sont :
- des adverbes (*Tantôt il rit, tantôt il pleure.*) ;
- des noms (*moitié fille, moitié garçon*) ou des syntagmes nominaux (*Un coup il rit, un coup il pleure.*) ;
- des syntagmes prépositionnels (*en premier Cannes, en second Nice*) ;
- des pronoms (*qui à droite, qui à gauche*) ou des syntagmes nominaux (*les premiers assis, les autres debout*).

Ces éléments corrélatifs sont analysés comme des ajouts.
Ces coordinations peuvent être avec conjonction (*Tantôt il rit et tantôt il pleure.*) ou sans conjonction ➤ XVI-3.3.

7.1.1. La coordination corrélative avec adverbiaux

Quels adverbiaux pour les coordinations corrélatives ?

Certaines constructions dites *corrélatives* reposent sur un adverbial de temps, de lieu ou d'ordre dans chaque élément coordonné. Il peut s'agir du même adverbe (*aussitôt*, *parfois*, *tantôt*) **1a** ou d'un adverbe différent (*sinon… du moins*, *premièrement… deuxièmement*) **1b**. La construction peut aussi comporter des syntagmes nominaux (*un coup*, *une fois*) ou prépositionnels (*d'une part… d'autre part*, *en premier lieu… en second lieu*) **1c 1d**. Ces constituants sont dits *corrélatifs* car la présence du premier conditionne la présence du suivant.

1 **a** [*Tantôt il riait, tantôt il pleurait*].
b *Vous serez* [*sinon récompensé, du moins félicité*].
c [*Tout d'abord vous prenez à gauche, ensuite vous tournez à droite*].
d *Il faut prendre* [*d'une part le bus, d'autre part le métro*].

À la différence des conjonctions de coordination ➤ XVI-2.1, ces corrélatifs sont mobiles et peuvent être placés au début **1** ou à la fin de chaque élément juxtaposé **2a 2b**. Le premier corrélatif peut parfois apparaitre avant le syntagme coordonné **2c**.

2 **a** [*Vous prenez à gauche tout d'abord, vous tournez à droite ensuite*].
b *L'originalité de mon cas, si l'on peut dire, tenait* [*à une différence d'âge d'une part, à une disparition prématurée, d'autre part*]. (Ollivier, 1982)
c *Il faut d'une part prendre* [*le bus, d'autre part le métro*].

Ces constructions peuvent être analysées comme des coordinations sans conjonction ➤ XVI-3.3, et du reste une conjonction peut souvent apparaitre **3a 3b 3c**. L'ellipse du verbe est aussi possible, comme dans la coordination de phrases **3d** ➤ XVI-6.3.

3 **a** *Il faut prendre* [*d'une part le bus et d'autre part le métro*].
b *Vous serez* [*sinon récompensé ou du moins félicité*].
c [*Tout d'abord vous prenez à gauche et ensuite vous tournez à droite*].
d [*Tantôt Paul dort chez Marie, tantôt Marie chez Paul*].

Toutes les catégories sont concernées : syntagmes adjectivaux **4a**, syntagmes nominaux **3a**, syntagmes prépositionnels **2b**, participes **3b**, ou encore phrases racines **3c 3d** ou subordonnées **4b 4c 4d**. Dans le cas des subordonnées, le corrélatif peut précéder le subordonnant **4b 4c**, ou bien le suivre. S'il le suit, *que*

n'est pas répété sur la seconde phrase subordonnée **4d**, contrairement à ce que l'on observe avec une coordination simple **4e** ➤ XVI-4.2.1, mais comme avec une conjonction redoublée (*Il lui semble que* [*soit il lira soit il écrira*].) ➤ XVI-3.2.2.

4 **a** *Paul est* [*tantôt malade, tantôt découragé, tantôt fatigué*].
b *Vous serez reçu* [*d'une part si vous révisez, d'autre part si vous dormez bien la veille*].
c […] *cela voulait dire,* [*d'une part que la côte était proche, d'autre part qu'il trouverait dans l'oasis de l'eau et des vivres*]. (Perec, 1978)
d *Depuis quelque temps, il lui semble qu'*[*aussitôt il se met à écrire, aussitôt il sécrète des vers impeccables*]. (Mertens, 1987)
e *Il lui semble* [*qu'il se met à écrire et qu'aussitôt il sécrète des vers impeccables*].

La construction corrélative est le plus souvent binaire **1 2**, mais elle peut aussi comporter davantage d'éléments **4a**.

> *La construction corrélative et la coordination de mots*
>
> La coordination corrélative de mots **5a 5b** ➤ XVI-4.1 est plus difficile que la coordination de syntagmes. Les phrases **5c** et **5d** sont possibles mais sont analysées comme des coordinations de syntagmes nominaux ou participiaux, avec complément omis ou ellipse périphérique ➤ XVI-6.2.
>
> **5** **a** ? *On voyait* [*tantôt le tantôt la*] *concierge.*
> **b** * *Nous encourageons la formation* [*premièrement à, deuxièmement par*] *la recherche.*
> **c** *Il faut prendre* [*tantôt un*] [*tantôt deux comprimés*].
> **d** *Il est* [*tantôt fasciné*] [*tantôt repoussé par les films d'horreur*].
>
> À la fois *corrélatif ?*
>
> *À la fois* est un adverbe compatible avec une coordination en *et* **6a**, mais aussi avec une pluralité **6b**, ce qui le distingue des corrélatifs. Contrairement à la coordination itérative *et… et* **6c 6d** ➤ XVI-3.2.1, il est relativement mobile **6e**.
>
> **6** **a** *Paul est* [*à la fois curieux et intelligent*].
> **b** *Paul verra tous les étudiants à la fois.*
> **c** *Paul voulait aller* [*et en Espagne et en Grèce*].
> **d** * *Paul voulait et aller* [*en Espagne et en Grèce*].
> **e** *Paul voulait à la fois aller* [*en Espagne et en Grèce*].

➤ *Non seulement… mais encore* ➤ X-5.3.2

Autres coordinations corrélatives adjectivales ou nominales

On peut analyser de la même façon les tours en *mi-… mi-* avec adjectif **7a** ou nom **7b**, et *moitié… moitié* **7c**. Ce sont des ajouts, compatibles avec une conjonction de coordination **7d**.

7 **a** *Les deux frères se regardèrent, mi-ironiques, mi-sérieux.* (d'Ormesson, 1986)
b *C'était une créature* [*mi-homme mi-bête*].
c *Puis il me tendit un bijou, une perle poire, unique au monde,* [*moitié blanche, moitié noire*]. (de Grèce, 1982)
d *Il était* [*moitié enfant (et) moitié adolescent*].

> Aussi bien… que, autant… que, tant… que
>
> En revanche, les corrélatifs *aussi bien… que*, *autant… que* et *tant… que* **8a** sont analysés comme des coordonnants ➤ XVI-2.3.1. En effet, ils ne sont pas compatibles avec une conjonction **8b**, à la différence des adverbes corrélatifs **3a 3b 3c 7d**.
>
> **8** **a** *En 2007,* [*tant la Marine que les associations de riverains*] *avaient cru comprendre qu'il serait mis en vente* […]. (*Le Figaro*, 19 mars 2009)
> **b** * [*Tant la marine et que les associations de riverains*] *avaient cru comprendre qu'il serait mis en vente.*

7.1.2. Les coordinations corrélatives avec des pronoms

L'un… l'autre, les uns… les autres

Les pronoms *l'un* et *les uns* peuvent être en emploi corrélatif avec les syntagmes nominaux sans nom *l'autre*, *les autres* et *d'autres* ➤ IX-7.4.2. Dans cet emploi, ils ont un antécédent pluriel, le plus souvent

dans la même phrase, avec lequel ils s'accordent en genre. Ils sont suivis de syntagmes de catégories variées : nominaux **9a**, prépositionnels **9b**, adjectivaux **9c**, participiaux **9d**, qui fonctionnent comme des ajouts **9a 9c 9d** ou comme des compléments **9b**.

9 a *Elles viendront [l'une lundi, l'autre mardi].*
b *On les a envoyés, [l'un à la mer, l'autre à la montagne].*
c *Une centaine d'exercices sont proposés, [les uns faciles, d'autres plus ardus].*
d *Il y a deux catégories de marchandises élémentaires, [les unes fournies par des épargnants, les autres par des travailleurs].* (*atelierpaulfabra.org*, 2009)

Du point de vue syntaxique, la construction se laisse analyser comme une coordination avec **10a** ou sans conjonction **9** ➤ XVI-3.3. *L'un*/*les uns* et *l'autre*/*les autres* sont en fonction d'ajout au sein de chaque expression coordonnée. Sans *les uns*, *les autres*, la coordination demeure possible **10b**, mais le sens est moins clairement distributif : on peut les avoir envoyés tous les deux d'abord à la mer, ensuite à la montagne.

10 a *On les a envoyés, [l'un à la mer et l'autre à la montagne].*
b *On les a envoyés [à la mer, à la montagne].*

Qui… qui

Dans cette construction, le pronom indéfini *qui* apparait au début de chaque élément juxtaposé. La construction peut être binaire **11a** ou comporter plus d'éléments **11c**. Nous l'analysons comme une coordination sans conjonction **11b**. *Qui* lui-même est analysé comme ajout à une expression qui peut être un complément direct **11a** ou oblique **11c** ou un ajout **11d**. La conjonction *et* peut apparaitre **11e**.

11 a *Ils apportaient [qui des fleurs, qui des chocolats].*
b *Ils apportaient [des fleurs, des chocolats].*
c *Après une première demi-heure relativement sage, les uns et les autres se mettent à s'interpeller à tout bout de champ, [qui sur les travailleurs détachés, qui sur la renégociation des traités européens, qui sur les baisses de charges pour les entreprises]…* (*lefigaro.fr*, 5 avril 2017)
d *Ils allaient régulièrement la voir, [qui le lundi, qui le samedi, qui le dimanche].*
e *Ils apportaient [qui des fleurs, et qui des chocolats].*

Qui distribue une propriété ou une activité sur les membres d'un groupe pluriel, qui peut être sujet, *ils* **11a**, *toute la famille* **12a**, ou correspondre à un complément, *les* **12b**.

12 a *Toute la famille est venue, [qui d'Espagne, qui d'Italie, qui de Grèce].*
b *On les a envoyés, [qui à Rome, qui à Madrid].*

> Qui *indéfini ?*
>
> Le pronom *qui* en emploi corrélatif est un indéfini ➤ fiche QUI. Comme avec l'adjectif indéfini *tel* ➤ V-5.2.1, sa référence n'est pas identifiée, même si le contexte permettrait de le faire. Comme le *qui* interrogatif ➤ IX-10.2.1 et le *qui* relatif sans antécédent ➤ XIII.5.1, il est singulier et réservé à des humains ou animés **13a**. Avec des inanimés, on utilise *les uns… les autres* **13b** ➤ IX-7.4.2. Pour certains locuteurs, il peut être précédé d'une préposition **13c**.
>
> **13 a** *# Les bagages sont partis, [qui à Rome qui à Madrid].*
> **b** *Les bagages sont partis, [les uns à Rome, les autres à Madrid].*
> **c** *% Ils distribuent [à qui des bonbons, à qui des stylos].*

Autres expressions distribuées sur une coordination

D'autres expressions anaphoriques ➤ XVIII-5.1 distribuent une propriété sur les parties ou les éléments d'un ensemble : il peut s'agir de syntagmes avec un ordinal **14a** ➤ VI-5.2.2, de pronoms personnels forts **14b** ➤ IX-6.2 ou démonstratifs **14c** ➤ IX-8.3. Du point de vue syntaxique, ils sont analysés comme ajouts à des éléments coordonnés. La coordination peut être avec *et* **14a 14b** ou sans conjonction **14d** ➤ XVI-3.3. La construction coordonnante peut elle-même être complément **14a 14b 14d** ou ajout **14c**.

14 a *On les a envoyés, [le premier à Rome, le deuxième à Paris, et le troisième à Madrid].*
b *On les a envoyés, [lui à Rome, et elle à Madrid].*
c *Tous ces hommes avaient une ferme, [celui-ci en Bretagne, celui-là en Normandie, cet autre encore en Anjou].*
d *On les a envoyés, [lui à Rome, elle à Madrid].*

D'autres expressions qui ne sont pas anaphoriques peuvent entrer dans ce type de construction, par exemple des noms propres **15a** > IV-4.1 ou des syntagmes nominaux **15b**. La construction n'est donc pas limitée aux proformes mais peut s'appliquer à tout ensemble qui permet une partition : un groupe d'amis en **15a**, les membres de la famille en **15b**. La coordination peut comporter la conjonction *et* **15a** ou être dépourvue de conjonction **15b**.

15 a *Mes amis sont partis, [Pierre à Rome et Paul à Paris].*
b *Ils viendront tous, [ton cousin de Rome, ton frère de Paris].*

7.2. Les comparatives corrélatives

Certaines constructions corrélatives mettent en jeu deux phrases, introduites chacune par un mot comparatif :
– adverbe : *aussi*, *autant*, *de même*, *plus*, *moins*, *mieux*… (*Plus on est de fous, plus on rit.*) ;
– adjectif : *autre*, *meilleur*, *pire*, *tel*… (*Plus le vin vieillit, meilleur il est.*).
Il s'agit d'une construction binaire, qui accepte la conjonction *et* (*Plus il pleut et moins je suis content.*) et que l'on peut analyser comme une coordination.
Le mot ou syntagme comparatif se trouve au début de chaque phrase, avec la fonction *extrait*.

7.2.1. Qu'est-ce qu'une comparative corrélative ?

On appelle *comparative corrélative* la construction qui juxtapose deux phrases introduites par un mot comparatif (*autant*, *autre*, *moins*, *plus*, *tel*) > XV-2.1, avec une virgule à l'écrit **16**.

16 a *Autant il est facile de se défaire d'une mauvaise jaquette, autant on a scrupule à jeter une bande.* (François, 2000)
b *Plus le virus de la grippe aviaire sera virulent, plus vite il disparaitra.*
c *Tel il est aujourd'hui, tel il sera demain.*

Les deux phrases ne peuvent pas apparaitre l'une sans l'autre **17a 17b**. Nous analysons la construction comme une coordination à conjonction *et* **17c 17d** optionnelle.

17 a * *Autant il est facile de se défaire d'une mauvaise jaquette.*
b * *Plus le virus de la grippe aviaire sera virulent.*
c *Plus le virus de la grippe aviaire sera virulent, et plus vite il disparaitra.*
d *Tel il est aujourd'hui et tel il sera demain.*

Dans les corrélatives comparatives, les adverbes d'égalité (*aussi*, *autant*) sont toujours répétés **16a 18a 18b**, de même que les adjectifs de similarité (*autre*, *tel*) **16c 17d 18c 18d** > V-5.2.

18 a *[Aussi vite] il est parti, [aussi vite] il est revenu.*
b * *[Aussi vite] il est parti, [plus vite] il est revenu.*
c *Autre il est aujourd'hui et autre il sera demain.*
d * *Tel il est aujourd'hui, autre il sera demain.*

Ce n'est pas le cas des autres comparatifs, qui peuvent être différents **19**.

19 a *Plus vous travaillerez, mieux vous réussirez.*
b *Plus vous prescrivez, [meilleur médecin] vous êtes.*
c *Plus les élèves sont jeunes, et moins ils sont marqués par la soumission.*

Autant *corrélatif ?*

Il ne faut pas confondre l'emploi corrélatif d'*autant* avec son emploi non corrélatif, qui introduit une phrase à l'infinitif **20a 20b**. Dans l'emploi corrélatif, toutefois, certains locuteurs acceptent l'emploi de comparatifs différents, comme *aussi bien… autant*, ou même *autant* suivi de *mais* **20c**.

20 a *Si vous ne travaillez pas, autant arrêter tout de suite.*
b *Ils sont arrivés à 15 h. Autant dire qu'on s'est dépêchés !*
c % *Autant il y a beaucoup de gens euh, au Népal qui vont faire du trekking et des choses comme ça, mais en Inde très peu, non.* (Corpaix, Voyages0)

7.2.2. La syntaxe des comparatives corrélatives

La structure interne de chaque phrase corrélée

Chaque élément de la construction comparative corrélative doit être une phrase à verbe conjugué, le plus souvent à l'indicatif **21a**. Cependant, on trouve parfois une phrase sans verbe **21b** ➤ I-5.2, mais jamais de verbe à l'infinitif **21c**.

21 **a** *Plus il mange, plus il grossit.*
b *[Plus belle] la mariée, [plus heureux] le mariage.*
c ** Il regrette de [plus manger, plus grossir].*

Le mot comparatif (*moins*, *plus*…) peut introduire un syntagme adverbial **22a** ou adjectival **22b**, ou plus rarement nominal **22c** ➤ V-5.4.4.

22 **a** *Plus le virus de la grippe aviaire sera virulent, [plus vite] il disparaîtra, car moins vite il se propagera !* (*influenzah5n1.fr*, 2 nov. 2006)
b *Mais, paradoxalement […], [plus noir] sera le tableau de l'économie mondiale, [plus forte] sera la probabilité d'un rebond des marchés.* (*lesechos.fr*, 19 juin 2003)
c *Plus vous travaillerez, [moins de mal] vous aurez pour réussir.*

> *La phrase corrélée comme phrase à extraction*
>
> Dans chaque phrase corrélée, le mot ou le syntagme comparatif est en fonction *extrait* ➤ I-6.1 : il autorise un syntagme nominal en *de* + nom **23a**, il permet l'inversion du sujet nominal **23b**, comme le permet, par exemple, un adverbe extrait dans une phrase interrogative **23c 23d** ➤ V-5.4 ➤ XVII-2.2.3.
>
> **23** **a** *Plus vous avez [◊ d'enfants], moins vous payez [◊ d'impôts].*
> **b** *Plus elle cuira ◊, meilleure sera ◊ la soupe.*
> **c** *Combien avez-vous [◊ d'enfants] ?*
> **d** *Comment sera ◊ la soupe ?*
>
> Avec *tel*, on peut insérer *que* après le premier comparatif **24a**, comme c'est le cas après certains éléments extraits, dans les concessives (*où que tu ailles*) ➤ XIV-5.2.4 ou certaines interrogatives non standard (*! Où que tu vas comme ça ?*) ➤ XII-3.5.2. Il ne faut pas confondre cet emploi avec une subordonnée comparative après *tel* **24b** ➤ XV-3.1.2. Dans un usage informel, condamné par la norme, on trouve aussi *que* après *plus* ou *moins* **24c 24d**.
>
> **24** **a** *% Tel qu'il était jadis, tel il est aujourd'hui.*
> **b** *[Telle qu'elle est partie], elle peut très bien se retrouver tout à fait grise d'ici six mois.* (Forlani, 1989)
> **c** *! […] les sorts, plus que ça ira, plus qu'il y en aura.* (*Le Monde*, 7 oct. 1974)
> **d** *! […] plus que ça va mal, plus que j'éprouve une joie étrange…* (*www2.univ-paris8.fr*, consulté en fév. 2018)

La comparative corrélative comme coordination

Cette construction est analysée comme une coordination sans conjonction, en raison du parallélisme entre les deux phrases. De plus, on peut généralement ajouter *et* **25b**. Contrairement à d'autres coordinations, l'ordre est fixe sauf changement de sens : **25a** et **25c** ne sont pas synonymes.

25 **a** *Plus je lis, plus je comprends.*
b *Plus je lis et plus je comprends.*
c *Plus je comprends, plus je lis.*

> *La coordination peut-elle être ternaire ou itérative ?*
>
> La construction peut parfois sembler ternaire **26a**, mais l'on peut en fait analyser le second membre comme contenant lui-même une coordination **26b**. Par ailleurs, une coordination itérative n'est pas possible **26c**, et quand un *et* initial apparait **26d**, il s'agit d'un connecteur avec la phrase précédente ➤ XVIII-3.3.
>
> **26** **a** [À propos des réseaux sociaux] *Plus ils ont d'utilisateurs, plus leur service s'améliore et plus le public les plébiscite.* (*Le Monde*, 11 mai 2019)
> **b** *[Plus ils ont d'utilisateurs], [plus leur service s'améliore et plus le public les plébiscite].*
> **c** ** Je sais que [et plus je lis et plus je comprends].*
> **d** *Et plus on se rapproche de la phase finale, plus il va falloir travailler dans la précision.* (*L'Équipe*, 19 avril 2009)

> *La coordination et les contraintes de parallélisme*
>
> Les mêmes contraintes de parallélisme s'observent dans les comparatives corrélatives et dans les autres constructions coordonnées ➤XVI-1.2.3, en particulier concernant l'extraction. Si l'on relativise un complément dans la première phrase (le complément de *lit*), il faut le relativiser dans la seconde également (le complément d'*apprécie*) **27**.
>
> **27 a** *C'est un livre que [plus on lit ◊, plus on apprécie ◊].*
> **b** * *C'est un livre que [plus on lit ◊, plus on apprécie l'auteur].*
> **c** * *C'est un livre que [plus on apprécie l'auteur, plus on lit ◊].*

Hors subordonnées, les comparatives corrélatives sont des phrases déclaratives. Les phrases désidératives **28a** ou interrogatives **28b** sont exclues. Une question en *est-ce que* est cependant possible, mais elle doit porter sur l'ensemble de la construction **28c**.
D'autre part, un verbe à sujet suffixé est possible, dans les deux phrases, après un adverbe qui permet ce genre d'inversion dans une phrase déclarative ➤VIII-4.1.2 ➤XVII-2.1.2.

28 a * *Plus tu lis, plus apprends !*
b * *Plus tu lis, plus comprends-tu ?*
c *Est-ce que [plus on lit, plus on comprend] ?*
d *Paul a peu de temps, aussi [plus vite commencera-t-il, plus vite aura-t-il fini].*

La comparative corrélative et la subordination

La comparative corrélative peut apparaitre en subordonnée **29a 29b**, sans répétition de *que* **29c**, comme les coordinations itératives **29d** ➤XVI-4.2.1.

29 a *Tu vois bien que [plus tu travailles, mieux tu réussis].*
b *On dit que [plus on est de fous, plus on rit].*
c * *Tu vois bien [que plus tu travailles et que mieux tu réussis].*
d *On dit que [soit il réussira, soit il partira].*

> *La comparative corrélative et le mode du verbe*
>
> Les deux phrases doivent être au même mode, et le subjonctif est accepté par certains locuteurs **30a**. Mais certains locuteurs préfèrent alors l'indicatif dans la première phrase **30b**, qu'ils traitent ainsi comme une subordonnée **30c**.
>
> **30 a** % *Il faudrait que [plus on en ait besoin, plus on reçoive d'aides].*
> **b** % *Il faudrait que [plus on en a besoin, plus on reçoive d'aides].*
> **c** *Il faudrait que [si on en a besoin, on reçoive plus d'aides].*
>
> *Plus ça va*, devenu figé, est plus mobile et peut s'employer en dehors de la construction corrélative, comme subordonnée avec des phrases variées, du moment qu'elles comportent un élément comparatif **31a 31b**. Il en va de même, pour certains locuteurs, avec *plus le temps passe* **31c**.
>
> **31 a** % *La situation empire, [plus ça va].*
> **b** % *Je crains que ce soit pire, [plus ça va].*
> **c** % *Ça risque d'empirer, [plus le temps passe].*

7.2.3. L'interprétation des comparatives corrélatives

La comparative corrélative en *autant* et *de même* ne met pas forcément en jeu une relation de similarité entre deux entités. Elle peut être interprétée comme une comparaison métalinguistique (il est aussi vrai de dire la première phrase que de dire la seconde) ➤XV-2.3.4. Elle ne met pas forcément en cause une expression gradable et est compatible avec un adverbe de degré (*peu*, *très*) **32a** ➤VIII-7.1 ou une négation de phrase **32b** ➤X-1.2.

32 a *Autant il est possible de s'enrichir, autant il est très facile de perdre beaucoup d'argent !* (*forex.fr*, consulté en déc. 2017)
b *Autant j'habiterais pas le 15ᵉ, autant j'habiterais le 14ᵉ.* (*CFPP2000*, 07-05)

Les autres comparatives corrélatives, introduites par *mieux*, *moins*, *plus*, sont interprétées comme des constructions conditionnelles : **33a** signifie 'si quelqu'un est plus grand, alors il a de plus grands pieds' et **33b**, 'si Jean court plus, alors il est plus fatigué'.

33 **a** *Plus quelqu'un est grand, plus il a de grands pieds.*
b *Plus Jean court, plus il est fatigué.*
c *Cette semaine, plus il faisait chaud, plus Louise a marqué de points.*
d *Plus elle est triste, moins elle mange.*

En **33a**, il s'agit de tailles mesurables, mais le plus souvent les comparaisons sont vagues, souvent sans échelle commune. Il n'y a pas de rapport de proportionnalité entre la température et le nombre de points marqués par Louise en **33c**. Simplement, s'il faisait plus chaud, elle en marquait plus. De même, il n'y a pas de rapport de proportionnalité entre l'intensité de la tristesse et la quantité de nourriture absorbée, et **33d** signifie 'si elle est plus triste, elle mange moins'.

Cette interprétation conditionnelle explique qu'une permutation des phrases coordonnées change le sens : **34a** signifierait 'si Jean est plus fatigué, il court davantage', ce qui est peu plausible. **34b** signifie 'si je lis plus, j'apprends plus', mais **34c** 'si j'apprends plus, je lis plus'.

34 **a** # *Plus Jean est fatigué, plus il court.*
b *Plus je lis, plus j'apprends.*
c *Plus j'apprends, plus je lis.*

La comparative corrélative et la comparaison

L'interprétation repose sur deux comparaisons implicites, entre des propriétés d'individus **33a** ou de situations **33b**, chacune au sein de chaque phrase coordonnée : pour toute paire d'individus X et Y **33a**, si X est plus grand que Y, alors les pieds de X sont plus grands que ceux de Y ; pour toute paire de situations X et Y **33b**, si Jean court plus en X qu'en Y, alors il est plus fatigué en X qu'en Y. Une comparaison plus explicite ne serait pas possible **35a 35b**, contrairement à une construction comparative ordinaire **35c 35d** ➤ **XV-2.2**.

35 **a** * *Plus que Luc Jean est grand, plus il a de grands pieds.*
b * *Plus Jean court, plus qu'hier il est fatigué.*
c *Jean est plus grand que Luc.*
d *Jean est plus fatigué qu'hier.*

La comparative corrélative et les relations de discours

Cette interprétation conditionnelle explique qu'une ellipse du verbe soit difficile **36a 36b**, comme avec les autres coordinations à interprétation asymétrique **36c** ➤ **XVI-5.1.3** ➤ **XVI-6.3**.

36 **a** *Plus Paul va à la gym, plus Marie va à la piscine.*
b * *Plus Paul va à la gym, plus Marie à la piscine.*
c ? *Paul va à la gym* [*et pourtant Marie à la piscine*].

Elle explique aussi qu'un pronom cataphorique dans la première phrase ➤ **XVIII-5.5.2** puisse précéder son antécédent dans la seconde **37a**, comme dans certaines coordinations asymétriques **37b** : *il* peut renvoyer à *Paul* en **37**.

37 **a** *Plus il avance en âge, et plus Paul s'adoucit.*
b *Il est arrivé depuis cinq jours, et Paul n'a toujours pas téléphoné !*

La variation régionale de la comparative corrélative

Dans certains usages informels, on trouve *le plus*, *le moins*, *le mieux* **38a 38b**, plus rarement % *tant plus*, parfois suivi de *que*. On trouve aussi les variantes *au plus*, *au moins*, *au mieux* parfois suivies de *que*, en Belgique et en Provence **38c 38d**.

38 **a** % *Le plus tôt tu l'épouseras, le mieux ce sera.* (Bosquet, 1975)
b % *Le moins on nous associerait, le mieux ce serait.* (Fasquelle, 1977)
c % *Au plus je dors, au plus je me sens fatiguée.* (*vulgaris-medical.com*, 9 mai 2008)
d % *Normal, au plus on teste, au plus on s'améliore.* (*papapositive.fr*, 18 sept. 2017)

➤ Autres juxtapositions à interprétation conditionnelle (*Tu fais un pas de plus, tu es mort.*) ➤ **XIV-1.4.4** ➤ **XIV-2.4**

7.3. Les conjoints incidents

Certaines phrases introduites par une conjonction de coordination (*car*, *et*, *mais*, *or*, *ou*) sont en incise, avec la fonction *ajout* (*Paul viendra – ou je me trompe – le plus vite possible.*).

Il en va de même de certaines expressions généralement marquées par une virgule, avec à l'oral une prosodie incidente (*Paul est parti, et vite.*) ➤ XIX-2.2.2.
D'autres expressions introduites par une conjonction sont analysées comme des coordinations différées, c'est-à-dire comme des phrases avec ellipse (*Paul viendra, ou bien Marie.*) ➤ XVI-6.4.

7.3.1. Les incises introduites par une conjonction de coordination

Certaines phrases introduites par une conjonction de coordination sont en incise, entre tirets **39a 39c**, entre virgules **39b** ou entre parenthèses **39d 39e** ➤ XVIII-6.5.3. Les principales conjonctions concernées sont *et* **39a 39b**, *ou* **39c**, *car* **39d** et *mais* **39e**.

39 **a** *Si le régime tombe – et il finira par tomber –, ce sera sur un champ de ruines.* (*Le Monde*, 13 nov. 2012)
b *Les membres qui nous ont rendu visite, et ils sont nombreux, ont trouvé nos locaux à la fois attrayants et fonctionnels.* (*fnsa.com*, consulté en janv. 2018)
c *Plusieurs ténors socialistes* [...] *ont – ou s'apprêtent à le faire – choisi de soutenir E. M.* [...]. (*nouvelobs.fr*, 11 mars 2017)
d *Et la petite Minou (car c'était elle) se serrait un peu trop affectueusement, presque sensuellement contre René Julliard (car c'était lui)* [...]. (Cl. Mauriac, 1983)
e *Le second lot est une fraise à saignée (mais est-ce son nom ?) à plaquettes alternées.* (*usinages.com*, 3 juin 2012)

Il peut s'agir d'une phrase entière **39a 39b** ou d'un syntagme verbal **39c**. L'incise apporte un commentaire et peut ancrer son propre acte de langage, par exemple une question **39e**.
Contrairement à un élément coordonné ➤ XVI-1.1, la phrase est mobile **40a 40b** et une conjonction redoublée est difficile **40c**.

40 **a** *Paul viendra demain matin, ou je me trompe.*
b *Paul viendra, ou je me trompe, demain matin.*
c ? *Ou Paul viendra, ou je me trompe, demain matin.*

La phrase incidente et la coordination

La phrase en incise ou incidente a des propriétés hybrides. Comme les autres incises ➤ XVIII-6.5, elle n'a pas les propriétés d'une phrase subordonnée. Comme interrogative, elle peut comporter un verbe à sujet suffixé **41a**, réservé aux indépendantes ➤ XII-3.1.2, et ancrer son propre acte de langage. Contrairement aux constructions coordonnées, elle n'observe pas de contraintes de parallélisme : un élément (noté ◊) peut être relativisé, sans correspondant dans la phrase incise **41b 41c**.

41 **a** *Paul a comme hésité (mais avait-il le choix ?) avant de donner son accord.*
b *Voici le livre* [*que Jean a lu ◊, et c'est heureux, à ses enfants*].
c *C'est un élève* [*dont le père ◊, ou je me trompe, est déjà venu*].

La phrase incidente et la coordination avec ellipse

En revanche, quand la phrase incidente est réduite à un mot **42**, il peut s'agir d'une coordination de phrases avec ellipse : 'et si vous tentez de poursuivre...' ➤ XVI-6.2.

42 [...] *je me joindrai avec la même force aux prochaines* Nuits debout *pour m'opposer à votre gouvernement lorsque – et si – en tant que président, vous tentez de poursuivre la mise en œuvre de votre néolibéralisme qui est déjà un échec.* (*Le Monde*, 2 mai 2017)

7.3.2. Les autres ajouts introduits par une conjonction de coordination

Certains syntagmes introduits par une conjonction de coordination sont mobiles, avec une virgule à l'écrit ➤ XX-3.2.3, et une prosodie incidente à l'oral ➤ XIX-2.2.2. Ils sont syntaxiquement isolés du reste de la phrase, et mis en valeur sémantiquement. C'est pourquoi la construction est parfois appelée *coordination emphatique*.
Les principales conjonctions sont *et*, *ou* et *mais* **43**. Elles introduisent des éléments de catégories variées : adverbe **43a 43b**, adjectif **43c**, syntagme prépositionnel **44a**, subordonnée relative **43d**.

43 **a** *Il faut, et vite, instaurer une banque strictement nationale, qui ne travaille qu'avec des circuits uniquement français.* (*lepoint.fr*, consulté en juil. 2012)
b *Tout y bouge, et spectaculairement.* (France Inter, « Le 7/9 », 4 déc. 2017)

c *Paul partira en Espagne l'été prochain, mais seul.*
d *Des témoins il y en avait tant et plus, et qu'on pouvait joindre aisément.* (Chevalier et Encrevé, 2006)

À l'écrit, ces syntagmes sont marqués par des virgules **43**, des parenthèses **44a**, des tirets, voire une ponctuation forte **44b** ➤XX-3.5.2.

44 **a** *Ce pays pourra (mais à quel prix ?) se relever un jour.*
b *Les Valenciennois veulent zapper… Et vite !* (*nordeclair.fr*, 20 mars 2012)

La conjonction pourrait être absente **45a 45b**. Nous analysons le syntagme qu'elle introduit (appelé *syntagme conjoint*) ➤XVI-1.2.4 comme un ajout car il est mobile **45c** et optionnel. Une conjonction itérative serait difficile : en **45d**, le *et* initial relierait la phrase au discours précédent, sans lien avec le second *et*.

45 **a** *Il faut, vite, instaurer une banque strictement nationale.*
b *Paul partira en Espagne l'été prochain, seul.*
c *Ce pays pourra se relever un jour (mais à quel prix ?).*
d *# Et il faut, et vite, instaurer une banque strictement nationale.*

Quels adverbes pour la coordination emphatique ?

De nombreux adverbes sont possibles : de manière **43b 44b** ➤VIII-6.1, de degré **46a** ➤VIII-7.1, de temps **46b** ➤XI-4.1, mais pas un adverbe modal **46c** ➤VIII-5.5 ou évaluatif **46d** ➤VIII-5.3, qui pourtant serait possible sans *et* avec prosodie incidente **46e** ➤XIX-2.2.3.

46 **a** *Paul boit, et beaucoup.*
b *Paul est venu, et même récemment.*
c ** Paul boit, et peut-être.*
d ** Paul boit, et malheureusement.*
e *Paul boit, malheureusement.*

La coordination emphatique et le complément optionnel

La conjonction introduit le plus souvent un modifieur **43**, même si un complément n'est pas impossible **47a**. Il doit toujours s'agir d'un complément optionnel **47b** ➤II-5.1. Avec un verbe à complément obligatoire comme *aller*, la construction n'est pas possible **47c** ➤II-5.2.

47 **a** *Il a triomphé, et du candidat le plus soutenu.*
b *Il a triomphé.*
c ** Il faut aller, et à la boulangerie.*

Coordination emphatique ou différée ?

La coordination emphatique se distingue de la coordination différée, dans laquelle le syntagme introduit par la conjonction a un correspondant dans la phrase : *l'artiste* **48a**, *par les États-Unis* **48b**, *à la boulangerie* **48c** ➤XVI-6.4. Dans ce cas, le correspondant peut être sujet **48a** ou complément **48c**, et l'interprétation est celle d'une phrase 'le poète n'a pas pour fonction de trouver…'.

48 **a** *L'artiste n'a pas – ou le poète – pour fonction de trouver la solution pratique des problèmes du mal.* (Genet, 1962)
b *C'était la condition imposée par les États-Unis – mais par les Européens aussi – pour l'aider davantage.* (*Le Monde*, 14 nov. 2012)
c *Paul ira à la boulangerie tout à l'heure, ainsi qu'à la pharmacie.*

Contrairement à la coordination emphatique, la conjonction peut être obligatoire **49a** et une conjonction redoublée est parfois possible **49b**.

49 **a** ** L'artiste n'a pas – le poète – pour fonction de trouver la solution.*
b *Ou l'artiste viendra, ou le poète.*
c *C'était la condition imposée par les États-Unis pour l'aider davantage – mais par les Européens aussi.*
d *Paul part en Espagne, mais quand ?*

Cela étant, les limites ne sont pas toujours tranchées. Comme dans la coordination emphatique, il y a une frontière de groupe intonatif à l'oral ➤XIX-2.2.2, et à l'écrit, une virgule **48c**, un tiret **48a 48b** ou une ponctuation forte ➤XX-3.5.2, et le syntagme introduit par la conjonction a une certaine mobilité dans la phrase **49c**. De plus, la coordination différée avec mot interrogatif **49d** n'a pas toujours de correspondant et ressemble sur ce point à la coordination emphatique ➤XVI-6.4.3.

Les adjectifs épithètes emphatiques

Cette construction emphatique peut aussi concerner les adjectifs épithètes, en particulier quand l'un est prénominal, et l'autre postnominal **50a** ➤ XVII-4.3 : il n'y a pas de syntagme adjectival englobant et le second adjectif est analysé comme ajout au nom, et non comme coordonné, en dépit de la présence de *et*. Il en va de même pour les adjectifs introduits par une conjonction (en général *mais*), avec une prosodie incidente, en position généralement postverbale **50b 50c.**

50 a *Il y avait une très jolie femme, et très insolente, qui dit qu'elle ne regardait jamais les hommes à moustaches.* (Aragon, 1944)

b *Je veux bien un café, mais pas fort.*

c *J'aimerais récupérer mon document, et complet si possible.*

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

XVI-1. Qu'est-ce que la coordination ?

Grevisse et Goosse (2016 [1936], 2e partie, chap. IV), Antoine (1958), Hobæk Haff (1987), Piot (1993).
La conjonction forme un constituant avec l'expression qui suit : Ross (1986), Abeillé (2005).
Les constructions coordonnées : Mouret (2009) ; la coordination de mots : Abeillé (2006) ; la coordination de séquences : Mouret (2006a) ; le parallélisme syntaxique de la coordination : Sag (2005).
La coordination sans conjonction : Noailly (1986) ; itérative : Piot (2000), Mouret (2005) ; corrélative : Deulofeu (2001) et Mouret (2013).
Les phrases racines introduites par une conjonction et les conjoints ajouts : Abeillé (2005).
Les comparatives corrélatives : Abeillé et Borsley (2006).

XVI-2. Les mots coordonnants

Grevisse et Goosse (2016 [1936], 2e partie, chap. IV et 3e partie, chap. IX) (ex. **5a**, **19a**, **22b**, **43b**, **94b**), Antoine (1958), Hobæk Haff (1987).
La conjonction de coordination et l'adverbe : Piot (1993).
Car : Groupe Lambda (1975), Hamon (2002) (ex. **18c**), Abeillé (2005) (ex. **18d**).
Le syntagme conjoint : Abeillé (2005).
L'interprétation de *et* : Lambert (2001) ; de *ou* : Mouret (2009) ; de *mais* : Anscombre et Ducrot (1977) ; *riche mais riche* : García Negroni (1995).
Les coordinations itératives : Mouret (2005) ; la distinction entre deux *ni* : De Swart (2001), Mouret (2006b) (ex. **56b**, **56c**, **58b**) ; *soit* à contexte positif : Spector (2014).
Les coordonnants *ainsi que*, *comme* : Mouret et Desmets (2008) (ex. **80a**, **86a**, **89c**, **89d**).
Puis coordonnant : Antoine (1958) ; au Québec : Giacomi, Cedergren et Yaeger (1977), Dostie (2004b) (ex. **100c**, **102a**, **102b**, **103**, **104a**, **104e**, **105b**).

XVI-3. La coordination avec et sans conjonction

La coordination simple : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 1085) (ex. **20a**), Antoine (1958), Hobæk Haff (1987), Blanche-Benveniste *et al.* (1990) (ex. **20b**) et Abeillé et Mouret (2010).
La coordination itérative : Piot (2000), Mouret (2005), Mouret (2013).
La différence entre coordination sans conjonction et apposition : Noailly (1986), Noailly (2000).
Les coordinations sans conjonction et les autocorrections à l'oral : Blanche-Benveniste (1987), critiqué par Fornel et Marandin (1996) (ex. **59a**).
La juxtaposition d'ajouts locatifs ou temporels sans coordination : Bonami (1999).
La répétition intensive : Richard (2004).

XVI-4. La coordination de mots, de constituants, de séquences

La coordination de mots : Abeillé (2006).
La coordination de noms avec déterminant en commun : Milner (1978), An et Abeillé (2017) ; l'accord du déterminant : Abeillé, An et Shiraïshi (2018) (ex. **31**). La coordination de noms sans déterminant : Blanche-Benveniste et Chervel (1966) (ex. **15a**), Curat (1999), Roodenburg (2005) (ex. **14b**, **14d**, **14e**).
La coordination de verbes ou participes à compléments différents : Kayne (1977 [1975]) ; de verbes répétés : Richard (2004) ; d'auxiliaires : Shiraïshi *et al.* (2019) (ex. **27**).
La coordination de prépositions complexes : Adler (2001), Fagard et De Mulder (2007).
Les adjectifs coordonnés : Noailly (1999).
La coordination de syntagmes différents : Hobæk Haff (1987), Mouret (2008) ; de mots interrogatifs de fonctions différentes : Gazdik (2012) (ex. **76c**) ; d'un syntagme nominal et d'une phrase : Corminboeuf (2010) (ex. **77b**).
La coordination de séquences : Mouret (2006a) ; les contraintes de localité : Abeillé et Godard (2002) (ex. **94**, **95**) ; l'accord du verbe avec sujet inversé : Mouret (2008) (ex. **103b**, **103c**) ; la différence avec la coordination elliptique : Mouret (2008), Bîlbîie (2017).

XVI-5. L'interprétation des constructions coordonnées

Les relations de discours symétriques et asymétriques : Kehler (2002) ; les coordinations asymétriques : Huddleston et Pullum (dir.) (2002, chap. XV), Mouret (2009).
Un seul *ou* en français : Mouret (2009) ; les interprétations de *ni* : De Swart (2001), Mouret (2006b) ; *et* dit *temporel* : Lambert (2001) ; les impératifs coordonnés et l'interprétation conditionnelle : Dobrovie-Sorin (1984), Jayez et Dargnat (2009).
Mais et l'argumentation : Anscombre et Ducrot (1977) (ex. **30d**), Winterstein (2012) (ex. **33c**, **33d**).

L'interprétation plurielle de la coordination : Mouret (2009) ; *et*, *avec* et les verbes symétriques : Borillo (1971), Mari (2003) ; les emplois intensifs de *et* : Richard (2004), de *mais* : García Negroni (1995).
La coordination et l'accord : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 937) (ex. **50c**, **52b**, **52c**, **53a**, **58**) ; l'accord avec les sujets non nominaux : Mouret (2009) ; avec le conjoint le plus proche : An et Abeillé (2017), Abeillé, An et Shiraïshi (2018).

XVI-6. Les coordinations elliptiques

Les coordinations elliptiques : Abeillé et Mouret (2010) (ex. **13d**), Dagnac (2019).
Les coordinations à ellipse périphérique, appelées aussi *à mise en facteur* (*right node raising*) : Abeillé et Mouret (2010) (ex. **18**, **19**), Abeillé, Crysmann et Shiraïshi (2016) ; autres analyses : McCawley (1982), Ross (1986).
Les discordances dans l'ellipse périphérique : Abeillé, Crysmann et Shiraïshi (2016) (ex. **21**), Shiraïshi *et al.* (2019) (ex. **23**) ; les différences avec la coordination de mots : Abeillé (2006).
Les coordinations à ellipse verbale (*gapping*) : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 218, § 444) (ex. **59b**), Gardent (1996), Abeillé et Mouret (2010), Abeillé, Bîlbîie et Mouret (2014), Bîlbîie (2017), Muller (2017) (ex. **72e**).
Les coordinations différées (*stripping*) : Antoine (1958) ; avec un mot interrogatif : Gazdik (2012) ; la différence avec la coordination emphatique (*Paul viendra, et vite.*) : Bilger (1998), Abeillé (2005).
Non et *pas* comme ajout ou tête d'une phrase averbale : Gaatone (1971b) (ex. **49c**), Muller (1991), Abeillé et Godard (1997).
Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 444, § 1085) (ex. **83d**, **84b**).

XVI-7. Les coordinations corrélatives et les constructions apparentées aux coordinations

Les coordinations corrélatives : Deulofeu (1988b), Deulofeu (2001), Mouret (2013) (ex. **2b**, **3d**, **4c**, **4d**, **7a**, **7c**) et Roig (2015) ; *qui* indéfini : Delaveau (1998), *l'un… l'autre* : Schnedecker (2006b) ; la différence entre *et… et* et *à la fois… et* : Mouret (2005).
Les comparatives corrélatives : Allaire (1982) (ex. **19b**, **19c**, **24c**), Deulofeu (2001) (ex. **20c**) ; leur syntaxe : Abeillé et Borsley (2006) ; leur interprétation : Cornulier (1988) (ex. **33c**).
Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 986) (ex. **38a**, **38b**).
Les conjoints incidents : Hobæk Haff (1987), qui l'appelle *coordination emphatique*, Bilger (1998) (ex. **47a**) et Abeillé (2005).

CHAPITRE XVII

L’ordre des mots

XVII-1

Qu'est-ce que l'ordre des mots ?

1.1. L'ordre des mots dans la phrase

Ce que l'on appelle *ordre des mots* dans la phrase concerne en fait les constituants plutôt que les mots. Ainsi, les syntagmes sont ordonnés dans la phrase selon leur fonction syntaxique :
- le sujet précède le verbe (*Jean parle.* * *Parle Jean.*), sauf dans des constructions particulières (*Quand parle Jean ?*) ;
- le complément suit généralement le verbe (*Jean habite Paris.* * *Paris Jean habite.* * *Jean Paris habite.*) ;
- les ajouts sont les plus mobiles (*Demain, Paul viendra. Paul viendra demain.*).

Ils sont également ordonnés selon leur catégorie :
- certains pronoms n'occupent pas la même position que d'autres compléments (*J'ai tout lu.* * *J'ai un livre lu.*) ;
- certains adverbes peuvent occuper une position moins naturelle pour d'autres ajouts (*J'ai bien travaillé.* * *J'ai à la perfection travaillé.*).

On dit qu'un constituant est mobile s'il peut occuper plusieurs positions sans changement de sens ni de fonction syntaxique, ce qui n'empêche pas que, parfois, l'une des positions possibles soit plus fréquente ou plus naturelle.

1.1.1. L'ordre des mots et la structure de la phrase

Ordre des mots ou ordre des constituants ?

Nous reprenons le terme traditionnel *ordre des mots* même s'il peut parfois prêter à confusion. Plutôt que des mots, en effet, on ordonne des constituants, en tenant compte de leur catégorie et de leur fonction. Ainsi, en **1a**, un seul ordre est possible mais ce ne sont pas deux mots, un nom et un verbe que l'on ordonne, mais plutôt deux constituants. *Jean* en tant que nom propre constitue en effet un syntagme nominal, qui est sujet, et c'est cette fonction qui est réellement pertinente. *Travaille* en tant que verbe intransitif constitue un syntagme verbal et suit le sujet. L'ordre est le même en **1b** avec un SN sujet comportant quatre mots qui, de fait, sont traités comme un seul bloc. Un mot comme *demain*, en fonction *ajout*, est plus mobile **1c**. Il en va de même d'un syntagme nominal temporel, également en fonction *ajout* **1d**.

1 **a** [*Jean*] *travaille.* | * *Travaille* [*Jean*].
b [*La voisine de Jean*] *travaille.* | * *Travaille* [*la voisine de Jean*].
c [*Demain*] *Jean travaille.* | *Jean travaille* [*demain*].
d [*Le soir*], *Jean travaille.* | *Jean travaille* [*le soir*].

La phrase **1a** a la même structure à deux constituants que la phrase **1b**, même si **1a** comprend deux mots et **1b** cinq. Les phrases **1c** et **1d** ont aussi la même structure à trois constituants, même si **1c** comporte trois mots et **1d**, quatre.

> *L'ordre des mots et les phrases à l'impératif*
>
> Une phrase comme **2** est possible mais ne constitue pas une variante de **1** avec un autre ordre : en effet, le verbe est ici à l'impératif et *Jean* n'est pas un sujet mais un ajout vocatif, optionnel **2b** et mobile **2c** ➤ I-3.2.1 ➤ XVIII-4.2. La mélodie aussi est différente ➤ XIX-5.4.1.
>
> **2** **a** *Travaille, Jean !*
> **b** *Travaille !*
> **c** *Jean, travaille !*

Pour la phrase **3a**, qui comporte quatre constituants, trois autres ordres sont possibles **3b 3c 3d**, sur vingt-quatre (4 × 3 × 2 × 1) permutations de constituants a priori envisageables. Le syntagme prépositionnel initial, qui est ajout, est en effet mobile dans la phrase.

3 a [*Dans une séance d'avant-hier*], [*quelqu'un*] [*se plaignait*] [*de ne rien voir*]. (*CRFP*, BES-PUB-001)
b [*Quelqu'un*] [*se plaignait*] [*de ne rien voir*] [*dans une séance d'avant-hier*].
c [*Quelqu'un*] [*se plaignait*], [*dans une séance d'avant-hier*], [*de ne rien voir*].
d [*Quelqu'un*], [*dans une séance d'avant-hier*], [*se plaignait*] [*de ne rien voir*].

En revanche, le syntagme verbal à l'infinitif *de ne rien voir*, qui est complément, ne peut pas précéder le verbe **4a 4b**, le sujet *quelqu'un* ne peut pas le suivre **4c**.

4 a * [*De ne rien voir*], [*quelqu'un*] [*se plaignait*] [*dans une séance d'avant-hier*].
b * [*Quelqu'un*], [*de ne rien voir*], [*se plaignait*] [*dans une séance d'avant-hier*].
c * [*Dans une séance d'avant-hier*], [*se plaignait*] [*quelqu'un*] [*de ne rien voir*].

Le nombre de constituants et les permutations dans la phrase

Plus le nombre de constituants augmente dans un énoncé, plus augmente virtuellement le nombre de combinaisons envisageables : la phrase **5a** comporte six constituants et a priori sept-cent-vingt permutations sont envisageables (6 × 5 × 4 × 3 × 2 × 1). En fait, seulement seize ordres sont possibles, par exemple **5b** et **5c**. Certains ordres supposent une virgule à l'écrit, et certains regroupements prosodiques à l'oral **5d** ➤XVII-1.3 ➤XIX-2.2.2 ➤XX-3.2.3. De nombreuses permutations ne sont pas possibles, car des contraintes grammaticales empêchent d'inverser participe passé et auxiliaire **5e** ➤III-2.4 et certains éléments ne peuvent pas apparaitre avant le verbe **5f** ou entre l'auxiliaire et le participe passé **5g** ➤XVII-1.2.

5 a [*Maintenant*], [*la passion*] [*avait*] [*ravagé*] [*en elle*] [*l'amour et même le désir*]. (Schneider, 2006)
b *Maintenant*, [*la passion*] *avait ravagé* [*l'amour et même le désir*] [*en elle*].
c [*La passion*] *avait ravagé* [*maintenant*] [*en elle*] [*l'amour et même le désir*].
d [*En elle*], *maintenant, la passion avait ravagé* [*l'amour et même le désir*].
e * *Maintenant, la passion ravagé avait* [*en elle*] [*l'amour et même le désir*].
f * *Maintenant, la passion* [*l'amour et même le désir*] *avait ravagé* [*en elle*].
g * *Maintenant, la passion avait* [*l'amour et même le désir*] *ravagé* [*en elle*].

Les changements d'ordre et les frontières de constituant

De manière générale, il n'est pas possible de permuter des éléments appartenant à des constituants différents : soit la phrase n'est pas possible **6a**, soit elle change de sens, par rapport à **3a**. Ainsi, en **6b**, *d'avant-hier* qualifie le complément de *voir* et non le nom *séance*. De même, dans la phrase **6c**, l'adjectif *heureuse* est épithète du nom *fille* et appartient au constituant complément, tandis qu'en **6d** il est ajout à la phrase et se rapporte au sujet *elle* ➤VI-4.2. Il ne s'agit pas d'un simple changement d'ordre car il ne s'agit pas de la même phrase.

6 a * [*Dans une séance*], *quelqu'un se plaignait* [*d'avant-hier*] [*de ne rien voir*].
b # [*Dans une séance*], *quelqu'un se plaignait* [*de ne rien voir d'avant-hier*].
c *Elle avait rencontré* [*une fille heureuse*].
d *Heureuse, elle avait rencontré une fille.*

Qu'est-ce qu'un constituant mobile dans la phrase ?

Certains constituants ont une seule position possible dans la phrase, on dit qu'ils ont une place ou une position fixe. D'autres sont plus mobiles : ils peuvent occuper plusieurs positions avec la même fonction syntaxique et le même sens. Ainsi la place de la conjonction de coordination *et* est fixe, en début de phrase **7a 7b 7c**, tandis que celle de l'adverbe *alors* est variable **7a 7d 7e** ➤XVI-2.1.2.

7 a *Et Paul a alors réagi.*
b * *Paul a alors réagi et.*
c * *Paul et a alors réagi.*
d *Alors Paul a réagi.*
e *Paul a réagi alors.*

Rares sont les éléments qui peuvent occuper n'importe quelle position : le français n'est pas une langue à ordre libre comme le latin. Comme l'adverbe *alors*, le syntagme prépositionnel temporel *à midi* est mobile et peut être en début **8a** ou en fin de phrase **8b**, avec le même sens ➤XI-4.1.2. En revanche, le sujet et le complément ne sont pas mobiles en **8c** et **8d** : même si les deux phrases sont possibles, elles n'ont pas le même contenu ; en **8c** *l'enfant* est sujet et agent, en **8d** il est complément direct et patient ➤II-3.2.2. On dit que le sujet et le complément ont une position fixe dans cette phrase : le sujet précède le verbe et le complément le suit ➤XVII-1.2.

8 a [*À midi*], *il déjeunait.*
b *Il déjeunait* [*à midi*].
c *L'enfant a mordu le chien.*
d *Le chien a mordu l'enfant.*

La différence de sens peut être plus subtile. Ainsi le syntagme *à côté de Marie* est complément de *lancer*, qu'il suit, avec une interprétation directionnelle **9a**, mais ajout en début de phrase, avec une interprétation statique **9b**. En **9c** et **9d**, le syntagme nominal *les gâteaux* a la même fonction, périphérique, et le contenu de la phrase est le même, c'est-à-dire que la situation décrite est la même. Mais les deux constructions ne sont pas interchangeables, car leur rôle dans le discours n'est pas le même ➤ XVII-1.3.1 ➤ XVIII-2.2.2.

9 a *L'enfant s'amusait à lancer son ballon* [*à côté de Marie*].
b [*À côté de Marie*], *l'enfant s'amusait à lancer son ballon.*
c [*Les gâteaux*], *j'aime bien ça.*
d *J'aime bien ça,* [*les gâteaux*].

La mélodie, à l'oral, et la ponctuation, à l'écrit, ne sont pas forcément les mêmes : ainsi en **8a** et **9b**, le syntagme prépositionnel initial est séparé du reste de la phrase par une virgule ➤ XX-3.2.3, et à l'oral par une frontière prosodique ➤ XVII-1.3.2 ➤ XIX-2.2.2. Il est en prosodie incidente, alors qu'en **8b** **9a**, il est en prosodie intégrée. Dans les exemples oraux dont nous citons la transcription, nous notons une ponctuation pour une meilleure lisibilité, mais gardons les disfluences, c'est-à-dire les répétitions, hésitations souvent involontaires ➤ I-8.2.2.

Y a-t-il un ordre de base dans la phrase ?

On considère souvent qu'il existe un ordre canonique ou ordre de base dans la phrase. Il s'agit de l'ordre observé dans la phrase affirmative, construite autour d'un verbe conjugué ➤ I-3.1. On dit ainsi que le sujet précède le verbe et que le complément le suit **10a** **10b**. Cet ordre est parfois appelé *SVO*, pour sujet + verbe + objet.
Dans d'autres types de phrases, d'autres ordres sont possibles : ainsi le sujet peut apparaitre après le verbe dans une interrogative partielle **10c** ➤ XII-3.1.3. Comme la position après le verbe n'est pas sa position de base, le sujet est alors dit *inversé* ou *postposé* ➤ XVII-1.2.2 ➤ XVII-2.2. Au contraire, le mot interrogatif en **10c** est dit *antéposé* ; il n'a pas dans ce cas la fonction *complément*, mais la fonction *extrait* ➤ I-6.1 ➤ IX-10.2. Le même mot pourrait aussi figurer après le verbe, avec la fonction *complément* **10d**, du moins en registre informel.

10 a *Paul habite à la campagne.*
b * *Habite Paul à la campagne.*
c *Où habite Paul ?*
d *Paul habite où ?*

La place et la position

À la différence de certaines grammaires, nous ne distinguons pas les termes *place* et *position*. Pour certains, la position est liée à une fonction syntaxique, et l'on parle alors de *position sujet* ou de *position complément*. Il s'agit en fait de la position canonique. Pour nous, la position postverbale peut être occupée par des éléments de fonctions différentes : complément du verbe **10a**, sujet inversé **10c**, ajout **8b**. À l'inverse, un élément peut garder la même fonction dans des positions différentes : *Paul* est bien sujet en **10c** et **10d**, *à midi* est ajout en **8a** et **8b**.

> *La position initiale et la structure syntaxique*
>
> Pour d'autres encore, la position renvoie à une structure syntaxique et peut être différente de la place dans la phrase. Ainsi le premier constituant de la phrase n'a pas forcément la même position selon qu'il est sujet **10a**, ajout **8a** ou extrait **10c**. On considère généralement qu'un élément extrait ou ajout en début de phrase est plus haut dans la structure que le sujet ➤ figure XVII-1.

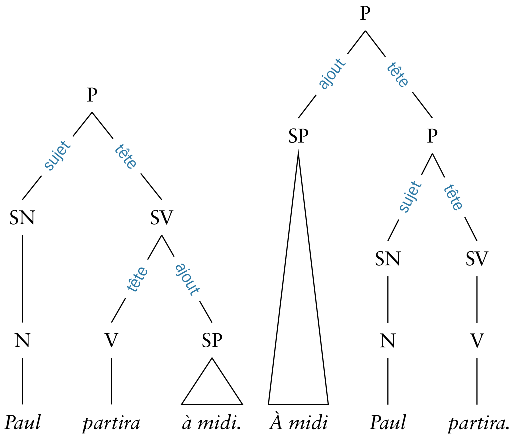


Figure XVII-1. *La structure syntaxique d'une phrase avec sujet ou ajout initial*

1.1.2. L'adjacence et la distance entre constituants

La distance entre sujet et verbe

Quand on parle de l'ordre relatif de deux constituants, on ne dit rien de leur distance. Ainsi, le sujet nominal précède généralement le verbe, mais peut en être séparé par divers éléments : un adverbe **11a**, un ajout prépositionnel **11b**, une incise **11c** ➤ XVIII-6.5.

11 a *Paul aussi verra Marie.*
b *Paul, après vous, verra Marie.*
c *Paul, je crois, verra Marie.*

En revanche, quand le sujet est un pronom personnel, dit *faible* **12a**, il ne peut pas être séparé du verbe par ce type d'élément **12b 12c 12d**. On dit que le pronom faible doit être *adjacent* au verbe, dont il ne peut être séparé que par *ne* ou une autre proforme faible **12e** ➤ IX-3.3.

12 a *Il verra Marie.*
b * *Il aussi verra Marie.*
c * *Il, après vous, verra Marie.*
d * *Il, je crois, verra Marie.*
e *Il ne la verra pas.*

L'insertion entre sujet et verbe et la prosodie

Dans l'usage, le sujet nominal tend aussi à être adjacent au verbe dont il dépend. Il ne peut pas en être séparé par un complément nominal **13a**. Quand un élément intervient, c'est une proforme faible, analysée comme incorporée au verbe **13b**, ou *ne*, également analysé comme préfixe ➤ X-3.1.2. Ou bien, c'est un constituant marqué par une virgule, avec à l'oral une prosodie incidente **11b 11c** ➤ XIX-2.2.2 ➤ XX-3.2.3. Dans le style journalistique, notamment, on trouve de nombreux sujets séparés des verbes par l'intercalation d'ajouts incidents **13c 13d**. De tels exemples sont plutôt rares à l'oral **13e**.

13 a * *[Paul] Marie verra.*
b *[Paul] la verra.*
c *Mais [cette lecture], quand elle a lieu, se borne quasiment à un ou deux spécimens de la production saisonnière.* (Revel, 1997)
d *[La Grande-Bretagne officielle], peut-être soulagée par cette désaffection, a prévu pour le jour anniversaire de la mort un service minimal.* (*Libération*, 29 aout 1998)
e *Sinon mon… [mon beau-père] en fait là-bas s'occupait de… de l'école dans laquelle j'étais.* (*CRFP*, PRI-NIC-001)

La distance entre verbe et complément

Le complément peut également être séparé du verbe par divers constituants : adverbe **14a**, incise **14b**, ajout prépositionnel **14c** ou sujet inversé **14d**. C'est pourquoi certains parlent de *zone postverbale* plutôt que de position postverbale.

14 a *Je verrai probablement* [*Marie*].
b *Je verrai, je crois,* [*Marie*].
c *Paul parlera après vous* [*à Marie*].
d *Quand parlera Paul* [*à Marie*] *?*

➤ La place des proformes personnelles interprétées comme complément (*Paul la verra.*) ➤ IX-3.1.2 ➤ XVII-1.2.3

La distance entre auxiliaire et participe passé

La position entre auxiliaire et participe passé est plus contrainte ➤ III-2.4. Seuls les pronoms *tout*, *tous* et *rien* **15a** ➤ V-6.2.4 ➤ X-2.2.2, ou un adverbe (*pas*, *toujours*) **15b** ➤ VIII-1.1.2 ➤ VIII-4.1.2, peuvent y apparaitre sans virgule ni frontière prosodique. D'autres ajouts peuvent néanmoins s'insérer, avec une virgule à l'écrit **15c** ➤ XX-3.2.3 et une prosodie incidente à l'oral **15d** ➤ XIX-2.2.2.

15 a *Paul a tout compris.*
b *Il n'a toujours pas été interrogé par un juge.*
c *La musique les avait rapprochés, les avait, croyaient-ils, lavés de tout le quotidien* [...]. (Romilly, 1993)
d *Il n'a toujours pas, à ma connaissance, été interrogé par un juge.* (*CRFP*, POI-PUB-001)

L'ordre des mots et l'extraposition

Dans certains cas, on observe le fractionnement apparent d'un constituant. En **16a** et **16b**, le complément de nom est rejeté en fin de phrase, après l'adjectif ou le participe passif. Il est dit *extraposé* ➤ IV-5.1.1.

16 a *L'histoire est longue* [*des manuscrits de chefs-d'œuvre renvoyés à leurs auteurs par des éditeurs négligents*]. (*Le Nouvel Observateur*, nº 1688, mars 1997)
b *Une page est maintenant tournée* [*de l'histoire toulonnaise*]. (*France 3*, JT, 2 juin 1997)
c [*L'histoire des manuscrits de chefs-d'œuvre renvoyés à leurs auteurs par des éditeurs négligents*] *est longue.*
d [*Une page de l'histoire toulonnaise*] *est maintenant tournée.*

La structure de la phrase n'est pas tout à fait la même : le syntagme prépositionnel en *de* fait partie du syntagme nominal sujet en **16c** et **16d**, avec la fonction *complément du nom*, mais il fait partie du syntagme verbal, avec la fonction *ajout*, en **16a** et **16b**. L'extraposition permet de rééquilibrer la longueur des groupes dans la phrase, en évitant un sujet trop long ➤ XVII-1.2.2. Elle permet aussi de rendre saillant, ou de mettre en focus, le complément de nom ➤ I-7.4.

La subordonnée relative et l'extraposition

La subordonnée relative est généralement adjacente à son antécédent nominal **17a**, qui peut comporter un adjectif épithète **17b** ou un complément de nom **17c** ➤ XIII-3.1.

17 a *Voici l'endroit où je vais en vacances.*
b *C'est l'ile bretonne où je vais en vacances.*
c *Voici l'ile de Bretagne où je vais en vacances.*

Il n'en va pas de même de la subordonnée relative dite *extraposée* ➤ XIII-3.3. Au lieu de faire partie du même syntagme nominal que son antécédent, elle apparait en fin de phrase **18a 18c**.
Les constructions ne sont pas interchangeables : la relative en **18c** entretient une relation de succession temporelle avec la principale, d'où le caractère maladroit de **18d**. La fonction syntaxique n'est pas non plus la même : ajout au nom en **18b 18d**, ajout au verbe en **18a 18c**. Là aussi, l'extraposition permet de rééquilibrer rythmiquement les constituants de la phrase, qui sinon aurait un sujet beaucoup plus long que le verbe **18b**.

18 a *Le temps n'est plus* [*où les avocats tiraient leur renommée des cours d'assises*]. (*Le Monde*, 19 janv. 1990)
b [*Le temps où les avocats tiraient leur renommée des cours d'assises*] *n'est plus.*
c *Le silence s'installe, qui dure.* (*Libération*, 21 janv. 2003)
d # [*Le silence qui dure*] *s'installe.*

D'autre part, à l'oral, on peut aussi rencontrer des énoncés dans lesquels une partie du constituant (*d'éducation*) est fournie après coup **19**. Dans ce cas, il s'agit plus d'une réalisation différée du complément de nom que d'une extraposition : le constituant *à la conseillère* [...] *d'éducation* peut être facilement reconstitué en **19b**, de même que *de la viande que le boucher m'a donnée* en **20a**.

19 a % *Elle en a de la viande,* [*mais je lui ai pas donné aujourd'hui*], *que le boucher m'a donnée.* (Provence, 1997)
b % *J'ai demandé à la conseillère* [*à tort et à travers*] *d'éducation.* (France Inter, « Inter matin », 9 aout 2006)

1.2. L'ordre des mots et les fonctions syntaxiques

Au sein de la phrase, l'ordre des mots dépend de leur catégorie et de leur fonction syntaxique. En début de phrase apparaissent les éléments en fonction de *marqueur* :
- une conjonction de coordination (*Mais il est tard !*) ;
- un subordonnant (*Qu'il vienne ! Si je t'attrape…*).

Ils sont suivis des éléments en fonction *extrait*, par exemple :
- un mot ou syntagme interrogatif (*Que veut Paul ?*) ;
- un mot ou syntagme exclamatif ([*Quelle chance*] *tu as !*).

Le sujet précède le verbe (*Paul viendra.*) sauf dans certaines constructions (*Quand viendra Paul ?*). Le verbe précède normalement ses compléments :
- le complément direct (*Paul verra Marie.*) sauf certains pronoms (*tout*, *rien*) qui précèdent l'infinitif (*ne rien manger*) ou le participe passé (*Paul a tout vu.*) ;
- le complément oblique (*Paul pense* [*à Marie*].) ;
- l'attribut (*Paul est* [*fier de lui*].).

Les proformes faibles avant le verbe (*Paul la verra.*) ou après (*Est-il fier ?*) sont traitées comme des préfixes ou des suffixes et ne relèvent donc pas de l'ordre des mots.

Le tableau > XVII-1 indique le lien entre position dans la phrase et fonction syntaxique.

CATÉGORIE	FONCTION	POSITION	EXEMPLES
ADVERBE, SN, SA, SP, SV, SUBORDONNÉE	ajout	mobile	[*En été*], *Paul voyage.* *Paul voyage* [*en été*].
ADVERBE, SA, SN, SP, SV	attribut du sujet ou du complément	après le verbe	*Paul est* [*grand*]. *Paul est* [*mon ami*]. *Paul est* [*de bonne humeur*]. *Je trouve* [*idiot*] *de partir demain.*
ADVERBE, SA, SN, SP, SV, SUBORDONNÉE	complément oblique	après le verbe	*Paul parle* [*à Marie*]. *Paul habite* [*ici*].
ADVERBE, SA, SN, SV, SUBORDONNÉE	complément direct	après le verbe	*Paul aime* [*Marie*]. *Luc mange* [*du riz*]. *Max veut* [*danser*]. *Paul veut* [*que tu viennes*].
ADVERBE	complément direct ou oblique	avant ou après l'infinitif et le participe passé	*Ça va* [*bien*] *se passer.* *Ça va se passer* [*bien*]. *Paul s'est* [*mal*] *conduit.*
ADVERBE, SA, SN, SP, SV	extrait	début de phrase	[*Grande*] *est ma douleur.* [*Quels fruits*] *mange Paul ?* [*Quand*] *partira Paul ?*
CONJONCTION DE COORDINATION, SUBORDONNANT	marqueur	début de phrase	[*Mais*] *il pleut !* [*Que*] *Paul vienne !* [*Si*] *on partait ?*
PRONOM FAIBLE	sujet	avant le verbe	[*Il*] *partira demain.*
PRONOM *tout*, *rien*	complément direct	avant ou après l'infinitif et le participe passé	*Comment* [*tout*] *lire ?* *Comment lire* [*tout*] *?* *Paul n'a* [*rien*] *fait.*
SA, SN, SP, SV, SUBORDONNÉE	périphérique	mobile	[*Paul*], *je le verrai demain.* *Je le verrai demain,* [*Paul*]. *Je le verrai,* [*Paul*], *demain.*
SN, SV, SUBORDONNÉE	sujet	avant ou après le verbe	[*Paul*] *partira demain.* *Quand partira* [*Paul*] *?* [*Pleurer*] *ne sert à rien.* *À quoi sert* [*de pleurer*] *?*

Tableau XVII-1. *L'ordre des principaux éléments dans la phrase*

1.2.1. Les éléments en début de phrase

Certains éléments doivent figurer en début de phrase, avant le sujet, dans ce que l'on appelle la *zone initiale* ➤ **I-3.2.5**. C'est le cas en particulier des éléments en fonction de marqueur (conjonction de coordination et subordonnant) et des éléments extraits (en début de phrase interrogative, exclamative ou relative) ➤ **I-6.1**.

La place de la conjonction de coordination

Quand la conjonction de coordination porte sur la phrase, elle se trouve au début de celle-ci **20a**, mais elle est en début de syntagme verbal si elle porte sur le verbe **20b**. La liste des conjonctions de coordination ne se réduit pas à *car*, *et*, *mais*, *ni*, *or* et *ou* mais inclut aussi *ainsi que*, *soit* ➤ **XVI-1.1**. En revanche, *donc* est considéré comme un adverbe car il est mobile **20c** **20d** ➤ **XVI-2.1.2**.

20 **a** *Mais où est-il passé ?*
b *Il en sortit son portefeuille et en tira une carte d'identité qu'il tendit au Breton.* (Vargas, 2001)
c *Donc il est trop tard.*
d *Il est trop tard donc.*

Restent quelques cas particuliers d'interruption qui laissent la conjonction en position finale **21a** ou certains usages spécifiques comme **21b** en Suisse ➤ **XVI-2.14**.

21 **a** *Oui mais… Que dire d'autre en pareilles circonstances ?* (Gavalda, 2008)
b % *Tu viens ou bien ?* (Suisse)

La place du subordonnant

Le subordonnant se trouve dans la zone initiale après une conjonction éventuelle, et précède le sujet, qu'il s'agisse d'une indépendante **22a** ou d'une subordonnée **22b** **22c**. Toute autre position rend l'énoncé agrammatical **22d**.

22 **a** *Qu'il vienne !* | * *Il vienne que !*
b *Viens si tu peux.* | * *Viens tu peux si.*
c *Je sens* [*que mon appel inattendu la dérange*]. (Mitterrand, 2005)
d * *Je sens* [*mon appel inattendu la dérange que*].

> *Subordonnant final dans les énoncés elliptiques*
>
> D'autres emplois du subordonnant *que*, à l'oral ou en registre informel, sont soumis à la même contrainte de position initiale **23a** **23b**. Seuls les énoncés fragmentaires ou elliptiques permettent de placer un subordonnant en fin de phrase **23c**. En **23d**, en revanche, c'est l'adverbe comparatif et non le subordonnant *comme*.
>
> **23** **a** ! *Oh, qu'elle dit, comme il est jaune !* (*Corpus POI-2008*, VOY.LIB)
> **b** * *Oh elle dit que, comme il est jaune !*
> **c** Loc. 1 — *Pourquoi tu fais ça ?*
> Loc. 2 — *Parce que.*
> **d** *Ils ne sont pas mariés mais c'est tout comme.*

La place de l'élément extrait

L'élément en fonction *extrait* (qu'il s'agisse d'un mot ou d'un syntagme) doit être placé en début de phrase. Cette contrainte concerne les mots et syntagmes interrogatifs **24a** ou exclamatifs **24d** **24f**. Dans une phrase indépendante ou principale, l'interrogatif **24b** et dans une moindre mesure l'exclamatif **24e** **24g** peuvent aussi rester après le verbe, en fonction de complément **24b** ou d'ajout **24e** ➤ **XII-3.1.3** ➤ **XII-4.2**.

24 **a** [*Où*] *est Jean ?*
b *Jean est* [*où*] *?*
c ? [*Où*] *Jean est ?*
d [*Quelle surprise*] *elle aurait !* (Cardinal, 1975)
e *Elle a chanté* [*avec quel plaisir*] *!*
f [*Comme*] *il est courageux et confiant, et même un peu bête !* (R. Nimier, 1950)
g * *Il est courageux et confiant* [*comme*] *!*

On rencontre aussi des éléments extraits avant un infinitif, qui ne forment pas une phrase mais un syntagme verbal (*Que faire ? Où aller ?*).

Dans les subordonnées en revanche, la place initiale (en début de subordonnée) est requise pour les éléments interrogatifs **25a**, sauf usage informel et condamné par la norme pour l'interrogative **25b** ➤ XII-3.5.3. Elle concerne aussi les éléments relatifs **25c**, qui doivent être en début de subordonnée relative **25d**.

25 **a** *Je ne sais pas [qui c'est].*
b ! *Je sais pas [c'est qui] !* (*clubic.com*, mars 2008)
c *C'est un métier [où on rencontre plein de gens].* (*CRFP*, PRO-GRE-001)
d * *C'est un métier [on rencontre plein de gens où].*

> *L'élément extrait et le sujet*
>
> L'élément extrait peut être séparé du verbe par le sujet **24d 25a** ou un ajout **26a**. Certains mots interrogatifs (*que*, *quel*) doivent être adjacents au verbe **26b**, et entrainent l'inversion **26c** ou la suffixation **26d** du sujet ➤ IX-10.2.3.
>
> **26** **a** *Où donc est John ?*
> **b** * *Quelle donc est la température ?*
> **c** *Quelle est la température ?*
> **d** *Quelle est-elle ?*
>
> *Le cumul de plusieurs éléments initiaux*
>
> L'élément extrait suit toujours la conjonction de coordination **27a 27b**. En revanche, il précède généralement le subordonnant **27c 27d** ➤ I-3.2.5 ➤ tableau I-7 ➤ XIV-5.2.4.
>
> **27** **a** *Mais où est-il passé ?*
> **b** * *Où mais est-il passé ?*
> **c** *Où que tu ailles, ce sera pareil.*
> **d** * *Qu'où tu ailles, ce sera pareil.*

1.2.2. La position du sujet dans la phrase

La place du sujet pronominal

Quand le sujet est un pronom faible, son analyse n'est pas la même selon qu'il précède le verbe **28a** ou qu'il le suit **28b**. Comme le note la différence de graphie, il est attaché au verbe en **28b**, comme un suffixe. Il ne s'agit donc pas d'un simple changement de position mais d'un changement de statut et de fonction : c'est un pronom avec la fonction *sujet* en **28a**, ce n'est pas un mot mais un suffixe en **28b**, il n'a donc pas de fonction syntaxique, même s'il est interprété comme un sujet ➤ IX-3.3.2. Sujet nominal et suffixe pronominal peuvent se cumuler **28c**, ce qui est parfois appelé *inversion complexe*, mais à tort puisque le sujet (*Paul*) est à sa place habituelle ➤ XVII-2.1.1. Leurs places sont bien différentes puisque le suffixe pronominal s'insère entre l'auxiliaire et le participe passé alors que le sujet inversé doit suivre le participe **28d**.

28 **a** *On sait le prix du coussin à l'avance.* (*CRFP*, PRI-BES-002)
b *Que sait-on de lui ?* (Vargas, 2001)
c *Paul est-il venu ?*
d *Quand est venu Paul ?* | * *Quand est Paul venu ?*

> *Le sujet inversé, le sujet suffixé et la structure de la phrase*
>
> Sujet inversé et sujet suffixé peuvent apparaitre dans les mêmes constructions, comme l'interrogative partielle **29a** ou l'incise **29b**, mais on les trouve le plus souvent dans des constructions différentes ➤ XVII-2.1.1 : les subordonnées interrogatives **29d**, comparatives ou relatives **29e** n'autorisent que l'inversion nominale ; à l'inverse, l'interrogative totale n'autorise que le suffixe pronominal **29c**. La structure syntaxique de la phrase avec sujet est également différente de celle à verbe à sujet suffixé ➤ figure XVII-2.
>
> **29** **a** *Où va-t-elle ?* | *Où va Marie ?*
> **b** *Il pleuvra, disait-il.* | *Il pleuvra, disait Paul.*
> **c** *Vient-il demain ?* | * *Vient Paul demain ?*
> **d** * *Je sais où va-t-elle.* | *Je sais où va Marie.*
> **e** * *Voici ce que disait-elle.* | *Voici ce que disait Marie.*

La place du sujet nominal

On distingue plusieurs types d'inversion du sujet nominal ➤ XVII-2.2.1. Ainsi l'*inversion* dite *élaborative* concerne un sujet long, comportant par exemple une relative **30a**, une complétive **30b** ou des syntagmes

juxtaposés **30c**. Elle ne s'accompagne pas nécessairement d'une antéposition d'un autre élément et le verbe peut être en début de phrase **30b** > XVII-2.2.2.

30 **a** *Passent bien l'écran [les gens qui sont maigres].* (*TF1*, 19 h 30, 7 déc. 1986)
b *Chemine, sous-jacente, [l'idée que la civilisation et les voyages ont seuls permis l'extension du fléau contre quoi protègerait la vie close des ruraux d'autrefois]…* (*Le Monde*, 16 juillet 1987)
c *Ont été écartés des hommes sandwichs peints, [les charentaises, les rouleaux de papier à usage ménager, le papier hygiénique, le téléguide de métro, les enveloppes de relevé bancaire, les tubes de pâte dentifrice, les communications téléphoniques dans les cabines publiques à prix réduit en échange d'un message de pub]…* (*Le Nouvel Observateur*, 19 déc. 1986)

L'inversion dite *stylistique*, en revanche, concerne tous les sujets, et suppose un élément extrait en début de phrase **31b** **31d** > XVII-2.2.3. Dans une interrogative partielle, sujet et complément semblent pouvoir permuter **31a** **31b**. Dans une déclarative, un syntagme prépositionnel **31d** peut plus facilement être antéposé qu'un complément nominal **31f**.
En **31a**, **31c** et **31e**, la position du sujet correspond à l'ordre dit *canonique*, ou sujet + verbe + complément ; en **31b** et **31d**, on a affaire à une inversion du sujet avec antéposition du complément.

31 **a** *[Paul] lit quel livre ?*
b *Quel livre lit [Paul] ?*
c *[Le sol rouge] s'étend au premier plan.*
d *Au premier plan s'étend [le sol rouge, brun et noir, parsemé de buissons].* (M. Bataille, 1967)
e *[Le domestique furieux] abaissa la barre de la porte.*
f *# La barre de la porte abaissa [le domestique furieux].*

Le sujet infinitif et la construction impersonnelle

La plupart du temps, un sujet infinitif **32a** ou une subordonnée sujet **32c** est perçu comme un peu formel, voire maladroit > II-2.2.3. On a tendance à préférer une construction à sujet impersonnel **32b** **32d** > II-4.4.3, dans laquelle l'infinitif et la subordonnée sont analysés comme un complément plutôt que comme un sujet. Il s'agit là d'une tendance plus générale qui conduit à ordonner les éléments par longueur croissante > XVII-1.3.3.

32 **a** *[Peindre un chef-d'œuvre] n'est pas facile.*
b *Il n'est pas facile [de peindre un chef-d'œuvre].*
c *[Que le SAMU ne puisse pas venir tout de suite] arrive parfois.*
d *Il arrive parfois [que le SAMU ne puisse pas venir tout de suite].*

La structure de la phrase et l'inversion du sujet nominal

Dans l'inversion stylistique, il ne s'agit pas d'une simple permutation car la structure n'est pas la même : le syntagme nominal *quel livre* **31b** ou prépositionnel *au premier plan* **31d** initial n'est pas en fonction *complément* mais en fonction *extrait*. Les deux structures sont illustrées dans la figure > XVII-2.

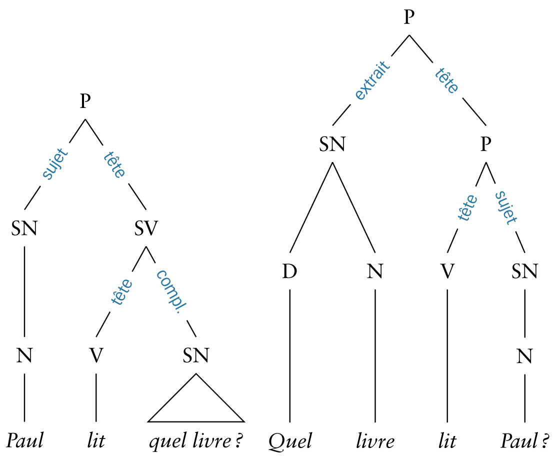


Figure XVII-2. *La structure d'une phrase avec sujet préverbal ou inversé*

> *La position du sujet dans la phrase sans verbe*
>
> Le sujet est plus mobile dans la phrase sans verbe ➤ I-5.2.2. La phrase peut être construite autour d'un adjectif **33a 33b**, d'un adverbe **33c**, d'un syntagme prépositionnel **33d 33d**, qui est la tête, et le syntagme nominal, entre crochets, est analysé comme sujet. Ce dernier peut suivre la tête **33a 33c 33e** ou la précéder **33b 33d**.
>
> **33 a** *Superbe, [ce concert].*
> **b** *[Ce concert], superbe.*
> **c** *Combien [le café] ?*
> **d** *[Tous] en scène !*
> **e** *En scène [tous] !*

1.2.3. La position des compléments du verbe

La position canonique des compléments se trouve après le verbe, qu'il s'agisse d'un complément direct **34a**, oblique **34b** ou attribut **34d**. Mais plusieurs facteurs interviennent : la pronominalisation du complément **34c**, le mode du verbe, la structure de la phrase, qui parfois permettent l'antéposition du complément **34e**, éventuellement avec inversion du sujet **34f**. Rappelons que les éléments circonstanciels sont analysés comme des ajouts et non comme des compléments ➤ I-3.2.3.

34 a *Paul connait bien [ces travaux].* | ** Paul [ces travaux] connait bien.*
b *Paul parle [à son fils].* | ** Paul [à son fils] parle.*
c *Paul les connait bien.* | *Paul lui parle.*
d *Ma douleur est [grande].* | ** Ma douleur [grande] est.*
e *[À son fils], Paul parle.*
f *[Grande] est ma douleur.*

La position des compléments pronominaux

Les proformes faibles interprétées comme des compléments (*se laver*, *lave-toi !*) obéissent à des règles spécifiques, mais ce ne sont pas des exceptions car elles sont analysées comme des préfixes ou des suffixes verbaux, et non comme des mots indépendants ➤ IX-3.4. Ces proformes, aussi appelées *clitiques* pronominaux, précèdent le verbe **34c 35b** sauf s'il est à l'impératif positif **35c**.
Bien que le complément nominal et la proforme suivent le verbe en **35a** et **35c**, leur position n'est pas la même : contrairement aux compléments nominaux **35d**, les proformes ne peuvent pas être séparées du verbe **35e**, une impossibilité que la graphie note par un trait d'union. En **35c**, il s'agit en fait de suffixes, incorporés au verbe. Il en va de même en **35b**, même si la graphie ne le note pas : rien ne peut séparer le verbe *demander* et les proformes **35f**, qui sont aussi analysées comme morphologiquement incorporées, mais cette fois comme préfixes.

35 a *Je vais demander [la clef] [au gardien].*
b *Je vais la lui demander.*
c *Mais si vous le rencontrez, demandez-la-lui.* (Giroud, 2001)
d *Je vais demander tout de suite [la clef] [au gardien].*
e *Demandez-la-lui tout de suite !* | ** Demandez tout de suite la-lui !*
f *Je vais [tout de suite] la lui demander.* | ** Je vais la lui [tout de suite] demander.*

On peut considérer que les proformes faibles ne sont pas de véritables mots autonomes mais de simples affixes, dont la position relève non de la syntaxe mais de la morphologie, comme celle des préfixes ou des suffixes. Leur position avant le verbe ne contrevient donc pas à la règle générale.
Les autres pronoms compléments suivent le verbe **36**, sauf variation régionale pour *ça* ou *personne* ➤ XVII-3.1.1.

36 a *Alors, Georges a décidé [ceci].* (Dubillard, 1988)
b ** Alors, Georges [ceci] a décidé.*

Le complément avant l'infinitif ou le participe passé

Les pronoms quantifieurs *tout* ou *rien* tendent à précéder le verbe infinitif **37b 37c** et le participe passé **37a** ➤ V-6.2.4 ➤ X-2.2.2. Il en va de même des adverbes compléments comme *bien*, *mal* et *mieux* **37d 37e 37f** ➤ VIII-4.1.1 ➤ VIII-6.4.2.

37 **a** *Paul n'a rien dit.* | *? Paul n'a dit rien.*
b *Il arpenta longuement la rue Sherbrooke, soucieux de tout voir, de tout observer.* (Robin, 1996)
c *soucieux de voir tout, désireux d'observer tout*
d *Paul s'est comporté mal / mal comporté.*
e *Vu que ça commençait à se passer bien* […]. (*CRFP*, PRI-VAL-001)
f *J'espère bien que ça va bien se passer.* (*CRFP*, PRI-VAL-001)

> *Le complément avant le participe présent ou passif*
>
> Le complément peut précéder le verbe dans quelques expressions figées (*ce faisant*, *il faut raison garder*…) ➤ **XVII-3.1**. Autre exception, un complément prépositionnel avec un pronom personnel peut parfois précéder le participe passif épithète (*Dans les deux cas le sentiment est le même, d'un ongle retourné, d'un couteau doucement* [*en nous*] *enfoncé.*, Nourissier, 1968).

L'antéposition du complément en début de phrase

Un complément prépositionnel peut apparaitre en début de phrase avec **38a** ou sans inversion du sujet **38b**. Dans ce cas, le syntagme antéposé est extrait et non pas complément, l'énoncé ne constitue donc pas une entorse à la règle générale ➤ **XVII-3.3**.

38 **a** *Or* [*du livre de Crozier*] *ressort l'idée que tout ce qui sort de la société est bon.* (*France Culture*, 13 h 15, 10 juillet 1987)
b [*De cela*] *personne n'a été convaincu ce soir.* (Cotta, 2009)

> *Une autre construction à antéposition du complément*
>
> Un syntagme nominal peut être antéposé à l'oral ou en registre informel, avec sujet pronominal, avec virgule et intonation particulière (descendante) sur ce complément antéposé **39a** ➤ **XVII-3.3.3**. En **39b**, il s'agit d'un complément de mesure, qui peut être précédé d'un vocatif (*Magalie*), et d'un ajout temporel (*en une semaine*) qui sont tous deux mobiles **39b**. Le syntagme de mesure antéposé est en fonction *extrait* et la prosodie joue un rôle majeur ➤ **XIX-5.4.2**.
>
> **39** **a** *Magalie, en une semaine,* [*1 kilo 300*] *t'as repris.* (*Le Canard enchaîné*, 23 nov. 2005)
> **b** [*1 kilo 300*], *t'as repris, Magalie, en une semaine.*

1.3. Les autres facteurs en jeu dans l'ordre des mots dans la phrase

Certains éléments de la phrase peuvent apparaitre dans des positions différentes. Les éléments en fonction *périphérique* sont mobiles (*Paul, je le verrai. Je le verrai, Paul.*) ➤ **XVIII-2**.
Les éléments en fonction *ajout* sont généralement mobiles, notamment :
- les adverbes (*Rapidement, Paul est parti. Paul est parti rapidement.*) ;
- les ajouts prépositionnels (*À 8 h, Paul est parti. Paul est parti à 8 h.*) ;
- les subordonnées circonstancielles (*Parce qu'il faisait beau, Paul est sorti. Paul est sorti, parce qu'il faisait beau.*), sauf les consécutives ➤ **XV-6.1.3** et certaines causales ➤ **XIV-3.1** qui sont en fin de phrase (*Il faisait si beau* [*que Luc est sorti*]. *Paul est sorti* [*tant il faisait beau*].).

L'ordre relatif des compléments est assez libre (*Elle donne* [*un conseil*] [*à Paul*]. *Elle donne* [*à Paul*] [*un conseil*].).
Plusieurs facteurs interviennent pour favoriser un ordre plutôt qu'un autre :
- les éléments les plus longs tendent à être en position finale, qu'il s'agisse d'un complément (*Paul dit* [*à Marie*] [*qu'elle doit se dépêcher*].) ou d'un ajout (*Paul est sorti* [*en mer*] [*puisqu'il faisait beau*].) ;
- à l'inverse, certains éléments dits *légers* doivent précéder les autres, et apparaissent ainsi les plus proches du verbe, qu'il s'agisse d'un complément (*Paul fait* [*peur*] [*à Marie*].) ou d'un ajout (*Paul sait* [*mal*] [*sa leçon*].) ;
- le rôle des éléments dans le discours : les éléments présentant ce dont on parle (ou *topique*) tendent à être en début de phrase, et ceux apportant une information nouvelle (ou *focus*) plutôt à la fin ;
- la ponctuation à l'écrit, la prosodie à l'oral, permettent d'étendre les possibilités habituelles de placement de certains ajouts ou compléments, notamment entre sujet et verbe (*Paul, en effet, viendra.*) ou entre auxiliaire et participe passé (*Paul a, jusqu'ici, réussi.*).

Certains ordres ne sont pas fixes mais manifestent une tendance préférentielle. On observe des tendances générales, comme celle qui veut que les constituants les plus longs soient en fin de phrase (on

parle parfois en stylistique de *loi de cadence majeure*), et d'autres moins systématiques qui peuvent varier selon le verbe, le genre discursif ou le registre. Pour les constituants en fonction d'*ajout* et de *périphérique*, les facteurs grammaticaux sont moins contraignants et des habitudes stylistiques ou le rôle informationnel peuvent intervenir.

1.3.1. La place des éléments périphériques

Certains éléments, repris par un pronom ou une proforme, apparaissent dans une construction dite *disloquée*, souvent à l'oral ou en registre informel ➤ **I-8.4.1**. Les éléments disloqués sont en fonction *périphérique*, et sont mobiles dans la phrase : on distingue la dislocation initiale **40a**, et la dislocation finale **40b**, qui peuvent parfois se cumuler **40c**.

40 **a** *Le mur ici, il fait cinquante de large.* (*Corpaix*, Cappea 4,13)
b *Il est fou ce type !*
c [À propos du départ d'une marche] *Ce départ justement, ils ont bien failli le rater, Anne-Lise et Marc-Antoine, 16 ans, Louise 14 ans et Vincent 15 ans, quatre jeunes sportifs fréquentant le même club d'athlétisme.* (*L'Est républicain*, 9 mai 2012)

> *Le cumul de plusieurs éléments périphériques*
>
> Plusieurs éléments *périphériques* peuvent se cumuler : deux en début de phrase **41a** **41c**, un initial et un final **40c** ➤ **XVIII-2.1.1**. La dislocation permet d'éviter un sujet long ou complexe **41d**, ou de mettre en premier ce dont parle la phrase (le topique) en **41a**.
>
> **41** **a** [*Nous aussi*], [*des commerces*], *il nous en manque beaucoup.* (*Corpaix*, Bus E34)
> **b** *Il nous manque* [*beaucoup de commerces*] [*à nous aussi*].
> **c** [*Lui*], [*ce qu'il voudrait*], *c'est une de ces trottinettes à moteur comme on en voit parfois le dimanche à Central Park.* (Cusset, 2009)
> **d** [*Ce qu'il voudrait*] *est une de ces trottinettes à moteur.*
>
> À l'oral, ou en registre informel, le cumul de plusieurs éléments disloqués est fréquent, par exemple au lieu d'un complément de nom. Ainsi le possesseur apparait avant le possédé, sans préposition, avec un déterminant possessif **42a**. L'ordre canonique serait celui de **42b**.
>
> **42** **a** % *Après, on est retournés voir la voiture, parce que, mon amie, son frère avait une voiture.* (*C-Oral-Rom*, ffammn14)
> **b** *On est retournés voir la voiture, parce que le frère de mon amie avait une voiture.*

1.3.2. La position des ajouts dans la phrase

Pour les ajouts, les contraintes sont différentes selon la catégorie de l'ajout et la catégorie modifiée.

La place de l'ajout au verbe ou à la phrase

Les ajouts les plus mobiles sont ceux qui sont analysés comme ajouts à la phrase, par exemple un ajout temporel (*ce matin*) ➤ **XI-4.1** ou un adverbe modal (*évidemment*) ➤ **VIII-5.5** : ils peuvent apparaitre en début **43a** **43c** ou en fin de phrase **43b** **43e**, ou bien dans le syntagme verbal **43d**, éventuellement entre virgules ➤ **XX-3.2.3**, ou à l'oral avec une frontière prosodique ➤ **XIX-2.2.3**.

43 **a** *Ce matin, ils m'ont énervé.*
b *Ils m'ont énervé ce matin.*
c *Évidemment, il touche à l'émotion.*
d *Ils ont pris en priorité, évidemment, ces personnes-là.*
e *Ils ont rempli l'avion, évidemment.*

Certains adverbes ajouts au verbe, et qui portent sur l'action ou son résultat plus que sur l'ensemble de la situation, comme *alphabétiquement* ou *parfaitement*, apparaissent après le verbe **44a** **44b**, mais pas en début de phrase **44c** ➤ **VIII-6.2.4**.

44 **a** *Pierre a rangé alphabétiquement tous ses livres.*
b *Pierre a rangé tous ses livres alphabétiquement.*
c * *Alphabétiquement, Pierre a rangé tous ses livres.*

➤ L'ordre relatif des adverbes ➤ **VIII-4.3**

Les adverbes sont fréquemment ajouts, mais d'autres éléments peuvent occuper cette fonction, comme les termes d'adresse, ou vocatifs ➤XVIII-4.2.1, les pronoms contrastifs **45a**, les subordonnées circonstancielles **46** et les ajouts prépositionnels **45e**. Ils sont mobiles **45a 45b**, même si le pronom contrastif ne peut pas être en position initiale **45c** ➤IX-6.2.4. Selon la position, l'interprétation n'est pas toujours la même : *pour vous* peut être la cible de la négation en **45d** ('Paul est venu pour quelqu'un d'autre') mais pas en **45e** ('Paul n'est pas venu') ➤X-5.2.2.

45 **a** *Paul n'est pas venu, lui.*
b *Paul, lui, n'est pas venu.*
c * *Lui, Paul n'est pas venu.*
d *Paul n'est pas venu pour vous.*
e *Pour vous, Paul n'est pas venu.*

Dans l'ensemble, les subordonnées circonstancielles sont mobiles, mais certaines comme les consécutives ➤XV-6.1, ou les causales en *tant* ➤XIV-3.1.2, sont obligatoirement en fin de phrase **46a 46b**. La tendance générale est de les mettre à la fin si elles sont longues **46c 46d**.

46 **a** *Paul a tellement couru [qu'il est en nage].*
b * *Qu'il est en nage, Paul a tellement couru.*
c *Il a encore ânonné une objection [pendant que je me repositionnais] [...].* (Bégaudeau, 2005)
d *[Pendant que je me repositionnais], il a encore ânonné une objection.*

La place des ajouts et la légèreté

Un certain nombre d'adverbes qui sont analysés comme *légers* doivent suivre le verbe conjugué ; il s'agit de certains adverbes de négation, comme *pas*, *plus* **47a** ➤X-2.3.2, de degré (*trop*, *plus*, *moins*) ➤VIII-7.1, de manière sans *-ment*, comme *bien*, *mal*, *mieux* **47b** ➤VIII-6.1. Ils sont nécessairement placés entre le verbe et les autres constituants postverbaux **47c 47d** ➤VIII-4.1.2 ➤XVII-1.3.3.

47 **a** *Je me souviens plus du nom.* (*Corpus ESLO2*, ENT-1070)
b *Le rugby marche mal en ce moment.* (*CRFP*, PRI-BRI-002)
c * *Je ne me souviens [du nom] plus.*
d * *Le rugby marche [en ce moment] mal.*

La place des ajouts et la prosodie

L'ordre des mots fait également intervenir le découpage en groupes prosodiques à l'oral ➤XIX-2.2.2, et la ponctuation à l'écrit ➤XX-3.2.3. Ainsi certains ajouts forment leur propre groupe intonatif et possèdent une prosodie appelée *incidente*, souvent marquée par des virgules à l'écrit, comme les adverbes d'énonciation **48a 48b** ➤VIII-5.2 ou les incises **48c** ➤XVIII-6.5. Ils sont plus mobiles dans la phrase que s'ils appartiennent à un groupe prosodique plus vaste ➤VIII-4.1.3 ➤XIX-2.2.3. Ainsi, *souvent* a une prosodie intégrée en **48e** et une prosodie incidente en **48f**.

48 **a** *Franchement, tu as tort.*
b *Tu as tort, franchement.*
c *On était [je crois] cent-quarante ou cent-cinquante fabricants de cierges.* (*CRFP*, PRI-AMI-003)
d *On était cent-quarante ou cent-cinquante fabricants de cierges, je crois.*
e *Paul va souvent au cinéma.*
f *Souvent, Paul va au cinéma.*

1.3.3. L'ordre relatif des compléments du verbe

Quand un verbe se construit avec deux compléments obliques **49a**, leur ordre relatif est assez libre. La tendance générale est de placer en premier le complément nominal **49b**, ce qui favorise l'ordre complément direct + complément oblique et **49c** est moins naturel. En revanche, quand le complément direct contient un infinitif **49d** ou une subordonnée **49e**, c'est l'ordre inverse qui est préféré. Il s'agit en fait d'une tendance plus générale qui consiste à ordonner les constituants par longueur croissante, et à placer en fin de phrase les compléments les plus longs, quelle que soit leur fonction **49f 49g**.

49 **a** *Paul parle* [*de tout cela*] [*à ses enfants*] / [*à ses enfants*] [*de tout cela*].
b *Vous avez* [*une araignée*] [*sur l'épaule*]. (Dubillard, 1988)
c ? *Vous avez* [*sur l'épaule*] [*une araignée*].
d *Si tout devait recommencer, disais-je, mieux vaut donner* [*à nos enfants*] [*le maximum de chances de passer inaperçus*]. (Benoziglio, 1980)
e *Ensuite, il ôta* [*de sa tête*] [*le bonnet blanc qu'il portait*] […]. (Bâ, 1994)
f *Marie tentait de ramener* [*l'attention*] [*au compromis qu'elle s'efforçait de fabriquer*]. (Bégaudeau, 2005)
g * *Marie tentait de ramener* [*au compromis qu'elle s'efforçait de fabriquer*] [*l'attention*].

La notion de complément léger

À côté de la lourdeur (ou de la longueur) qui tend à reléguer des constituants en fin de phrase **49d 49e**, il existe une contrainte inverse, dite de *légèreté*, qui consiste à placer des éléments *légers* juste après le verbe, éventuellement précédés par un adverbe (*guère*) **50a**. Plusieurs sortes de compléments peuvent être identifiés comme *légers*, dont les noms communs sans déterminant > V-1.4. C'est ce que l'on trouve dans de nombreuses locutions verbales (*prendre garde*) **50c** > II-6.1, ou constructions à verbe support (*ajouter foi*, *faire peur*, *prendre contact*) **50a 50b 50d** > III-6.1. Dans cette situation, l'ordre des compléments est contraint : le complément nominal précède le complément prépositionnel **50b**, l'ordre inverse étant exclu **50e 50f 50g**.

50 **a** *Il n'ajoutait guère foi* [*aux propos furibonds des prédicants*] […]. (Yourcenar, 1982)
b *Qui de nous deux, Leni, fait peur* [*à l'autre*] ? (Sartre, 1960)
c […] *personne ne prend garde* [*à l'autre scène*] […]. (Duras, 1977)
d *On prend contact* [*avec les gens sur le bateau*] *déjà hein.* (*CRFP*, PRO-COR-001)
e * *Qui de nous deux fait* [*à l'autre*] *peur.*
f * *Personne ne prend* [*à l'autre scène*] *garde.*
g * *On prend* [*avec les gens sur le bateau*] *contact.*

En revanche, les noms propres ne sont pas légers, ils se comportent donc comme des syntagmes nominaux bien qu'ils ne soient pas précédés d'un déterminant. Ils peuvent précéder **51a** ou suivre un autre complément **51b**.

51 **a** *Il a propulsé* [*Dominique*] [*à ce poste*].
b *Il a propulsé* [*à ce poste*] [*Dominique*].

Certains compléments adjectivaux invariables (*cher*, *net*) > VI-4.4.1 doivent aussi se placer après le verbe **52a 52b** et précéder les autres compléments **52c 52d**.

52 **a** *Vous allez payer cher* [*notre détention*].
b *Il stoppe net* [*l'action des ouvriers*]. (*L'Art du cinéma*, n° 10, mars 1996)
c * *Vous allez payer* [*notre détention*] *cher.*
d * *Il stoppe* [*l'action des ouvriers*] *net.*

Il en va de même des quantifieurs *rien* et *tout* **53** > V-6.2.4 > XVII-3.2.2.

53 **a** *Il me semble qu'il faut ignorer tout* [*de l'enseignement*].
b *Pour chaque patient, il faudrait théoriquement repartir à zéro, euh, leur expliquer tout* [*de A à Z*]. (*Corpaix*, LIC)
c * *Il me semble qu'il faut ignorer* [*de l'enseignement*] *tout.*
d * *Il faudrait leur expliquer* [*de A à Z*] *tout.*

L'ordre relatif des compléments est donc fourni par la règle suivante, où < signifie 'précède' : verbe conjugué < complément léger < complément moyen < complément lourd ou long.

L'ordre des mots et le rôle discursif

Lorsque plusieurs ordres sont possibles, ils peuvent correspondre à des discours différents > XVII-3.2.2. Ainsi l'ordre le plus attendu avec le verbe *donner* est complément direct + complément oblique. Si aucun des compléments n'est long, ni léger, la position du complément peut être liée à son rôle discursif ou *informationnel*. Dans la seconde phrase de **54**, le complément prépositionnel est plus long mais précède le complément direct car il constitue le topique de cette phrase alors que le complément nominal en constitue le propos > I-7.2.2.

54 *Quand vous mangez des petites saucisses rondes qui s'appellent des diots de Savoie, ben ça veut dire des doigts. En Savoie,* diot, *c'est un doigt, et on donne* [*à ces petites saucisses un peu boudinées*] [*le nom d'un doigt*]. (*CRFP*, PRI-PRI-002)

Le placement plus libre des constituants incidents

Une frontière prosodique à l'oral, ou une virgule à l'écrit, autorise parfois un constituant à une place inhabituelle. Ainsi, avec une prosodie incidente ➤ XIX-2.2.2, il est possible de placer un syntagme prépositionnel **55a 55b** ou un adverbe **55c 55d** entre le sujet nominal et le verbe, ou un syntagme prépositionnel entre l'auxiliaire et le participe passé **55e**.

55 **a** *Dans la mesure où le voyage euh [pour l'instant] est encore trop cher, on va peut-être remonter vers le Nord.* (*C-Oral-Rom*, fpubcv03)
b *On est [via le matériel] déjà limité à pas plus de vingt… vingt postes, c'est presque un maximum.* (*CRFP*, PRI-VAL-002)
c *Enfin, bon, c'est vrai que ses enfants [maintenant] sont un petit peu plus grands.* (*C-Oral-Rom*, fpubcv03)
d *Alors que l'on joue depuis déjà trois minutes et que Lyon et Fenerbahce [bien évidemment] sont à égalité zéro-zéro.* (*C-Oral-Rom*, fmedsp01)
e *Paul a [à ses enfants] tout pardonné.*

1.4. L'ordre des mots au sein des autres syntagmes

Les autres syntagmes présentent des règles d'ordre similaires à celles que l'on observe pour la phrase ➤ XVII-1.2.
Dans le syntagme nominal :
– le spécifieur (déterminant, adjectif cardinal…) précède le nom (*le chien*, *trois chiens*) ;
– le nom précède son complément (*le fils [de Paul]*, *l'envie [de partir]*) ;
– le pronom précède son complément (*celui de Paul*) ;
– certains adjectifs et adverbes épithètes peuvent précéder le nom (*un grand arbre*, *la presque totalité*) et certains, le syntagme nominal (*tous les arbres*, *même Paul*) ;
– les autres ajouts (apposition, épithète, relative) suivent le nom (*un livre [difficile à lire]*, *le livre [que j'ai lu]*).
Dans les autres syntagmes, le marqueur précède la tête, qu'il s'agisse :
– d'une conjonction de coordination (*et beau*, *mais avec retard*) ;
– d'une préposition (*On le considère [comme responsable]*, *quelqu'un [de bien]*.).
Les compléments suivent normalement la tête dont ils dépendent :
– l'adverbe précède son complément (*contrairement [à vous]*) ;
– l'adjectif précède son complément (*fier [de Paul]*) ;
– la préposition précède son complément (*avec Marie*, *pour lui*) sauf quelques-unes (*une heure durant*, *Paul excepté*) ➤ VII-3.1.1.

CATÉGORIE	FONCTION	POSITION	EXEMPLES
ADJECTIF, ADVERBE, DÉTERMINANT, NOM	spécifieur du nom	début de syntagme	*[le] médecin*, *[mon] ami* *[pareille] aventure* *[beaucoup] de bruit*, *[nombre] de difficultés*
ADJECTIF, ADVERBE	ajout au nom ou au SN	mobile	*un [délicieux] gâteau*, *un gâteau [délicieux]* *[même] Paul*
ADVERBE, SN, SP	ajout à l'adjectif	mobile	*[très] grand*, *[trois fois] supérieur*, *long [de 2 mètres]*
SA, NOM, SN, SUBORDONNÉE RELATIVE	ajout au nom ou au SN	après le nom	*une table [longue de 2 mètres]* *une fiche [incident]*, *mon ami [le médecin]* *la table [que j'ai]*
CONJONCTION DE COORDINATION ou PREPOSITION	marqueur	début de syntagme	*Jean [et] Paul* *beaucoup [de] bruit, une place [de] libre*
SP, SV ou SUBORDONNÉE	complément du nom	après le nom	*le fils [de Marie]* *le désir [de partir]*, *l'idée [que tu partes]*
SP, SV ou SUBORDONNÉE	complément de l'adjectif	après l'adjectif	*fier [de lui]*, *fier [de réussir]* *content [que tu viennes]*
ADVERBE, SN, SV, SP ou SUBORDONNÉE	complément de la préposition	généralement après la préposition	*pour [un soir]*, *pour [danser]*, *pour [que l'on danse]*, *pour [longtemps]*, *[trois heures] durant*
SP ou SUBORDONNÉE	complément de l'adverbe	après l'adverbe	*contrairement [à vous]* *peut-être [que je viendrai]*

Tableau XVII-2. *L'ordre des principaux éléments dans les syntagmes non verbaux*

1.4.1. L'ordre au sein du syntagme nominal

Quelques règles générales peuvent être dégagées pour préciser la place qu'occupent divers éléments par rapport à la tête nominale. Certains éléments tels que le déterminant doivent nécessairement précéder le nom, d'autres tels que le complément du nom ou la subordonnée relative doivent le suivre. De façon générale, les ajouts sont moins mobiles que dans la phrase ➤ XVII-1.3.2.

La conjonction et le déterminant avant le nom

Comme dans tous les syntagmes, la conjonction de coordination, par exemple *ainsi que*, est en début de syntagme nominal, en fonction de marqueur **56** ➤ XVI-1.2.4.

56 **a** […] *les derniers travaux que nous avons faits, qui étaient en fait la réfection de toutes les chambres, ainsi que la cuisine* […]. (*CRFP*, PRO-SAI-001)
b * *la réfection de toutes les chambres la cuisine ainsi que*

La position avant le nom doit être occupée par le déterminant, ou plus généralement le spécifieur ➤ V-2.1. Ainsi le cardinal se trouve en début de syntagme nominal **57a 57b** ➤ V-5.1.2, comme c'est le cas des articles **57c**. Un adjectif (*tous*) ou un adverbe (*même*) **57d 57e** sont ajouts au syntagme nominal et peuvent précéder le spécifieur.

57 **a** *Et moi, j'ai sept gars à bord.* (Vargas, 2001)
b * *J'ai gars sept à bord.*
c *le livre* / * *livre le*
d *tous les domaines que j'ai approchés* (*CRFP*, PRI-BEL-001)
e *Même la photo, ça peut mener à tout.* (*CRFP*, PRI-STR-002)

La contrainte n'impose bien évidemment pas l'adjacence entre le spécifieur et le nom **58**.

58 **a** *une très jeune femme blonde* (Giroud, 2001)
b *une femme très jeune blonde*
c *ce tout nouveau et très jeune directeur*

Le complément suit le nom ou le pronom

Le complément doit suivre le nom ou le pronom **59a 59b 59c**, qu'il soit un syntagme prépositionnel **59a 59c**, un infinitif **59d** ou une subordonnée **59e** ➤ IV-5.3.

59 **a** *une photo* [*de Paul*]
b * *une* [*de Paul*] *photo*
c *celle* [*de Marie*] / * [*de Marie*] *celle*
d *une tendance* [*à mentir*] / * *une* [*à mentir*] *tendance*
e *le fait* [*qu'il pleuve*] / * *le* [*qu'il pleuve*] *fait*

La position des ajouts au nom ou au syntagme nominal

L'ordre des mots, ou des constituants, est partiellement réglé par la structure interne des syntagmes : quand on dit qu'un adjectif épithète est ajout à un nom, cela veut dire par exemple qu'il peut être avant ou après le nom, mais pas avant le déterminant, qui est spécifieur du syntagme nominal **60a** ➤ V-2.1. Si l'on dit qu'un adjectif comme *tout* est ajout à un SN, et qu'il le précède, cela veut dire au contraire qu'il va précéder le déterminant, qui fait partie du syntagme nominal **60b** ➤ V-6.2.2.

60 **a** *une prestation excellente* / *une excellente prestation*
b * *excellente une prestation*
c *tout le collège, tous les enfants*
d * *le tout collège*, * *les tous enfants*

Parmi les ajouts au nom ou au SN, le syntagme prépositionnel doit suivre le nom **61a 61b** ou le pronom, la relative suit la même règle et doit apparaitre en position postnominale **61c 61d** ➤ XIII-3.1.

61 **a** *un foulard* [*pour Marie*]
b * *un* [*pour Marie*] *foulard*
c […] *compte tenu de l'état du véhicule* [*dont la direction n'était pas des plus précises*]. (*CRFP*, PRI-AIX-001)
d * *compte tenu de l'état du* [*dont la direction n'était pas des plus précises*] *véhicule*

L'ordre des ajouts doit aussi tenir compte de leur catégorie. Ainsi, un adjectif épithète est ajout au nom **62a**, comme peuvent l'être certains noms **62c 62d**, mais seul l'adjectif peut être placé avant le nom **62a 62b** ➤ XVII-4.1.1, et le nom épithète suit toujours le nom *tête* **62e** ➤ IV-5.5.1.

62 **a** *un ami cher* / *un cher ami*
b *un délicieux gâteau* / *un gâteau délicieux*
c *un gâteau maison* / * *un maison gâteau*
d *Luc avait laissé une fiche incident dans mon casier.* (Bégaudeau, 2005)
e * *une incident fiche*

1.4.2. L'ordre au sein du syntagme adjectival et prépositionnel

Les règles générales sont les mêmes au sein des autres syntagmes : le complément suit la tête du syntagme, les ajouts sont plus mobiles.

L'ordre au sein du syntagme adjectival

Le complément de l'adjectif suit ce dernier **63a 63c**, qu'il s'agisse d'un complément prépositionnel **63b**, d'un infinitif **63d** ou d'une subordonnée **63e** ➤ VI-3.1 ➤ VI-3.2. En **63f**, le syntagme nominal *trois fois* est analysé comme un ajout à l'adjectif comparatif ➤ VI-3.4.

63 **a** *un homme* [*content de son travail*]
b * *un homme* [*de son travail content*]
c *Peut-être qu'un jour il sera effectivement* [*apte à… à acheter euh… des machines*]. (*CRFP*, PUB-BOR-001)
d * *Il sera effectivement* [*à acheter des machines apte*].
e *Je suis* [*content que tu sois venu*].
f *Il nous est* [*trois fois supérieur*].

Un ajout nominal, adverbial (*très*, *vraiment*) ou adjectival (*toute*) précède le plus souvent l'adjectif **63f 64a**, mais les autres ajouts le suivent généralement **64b 64c** ➤ VI-3.4.

64 **a** *très malade, vraiment heureux, toute rouge*
b *plus malade* [*que prévu*] / * [*plus que prévu*] *malade*
c *malade* [*depuis trois semaines*] / * [*depuis trois semaines*] *malade*

L'ordre au sein du syntagme adverbial

Comme dans les autres syntagmes, le complément suit l'adverbe **65a** ➤ VIII-3.1.1, qui peut être précédé par certains ajouts **65b** et suivi par d'autres **65c**.

65 **a** *contrairement* [*à moi*], *parallèlement* [*à la course*]
b [*très*] *vite*
c *plus vite* [*que prévu*]

L'ordre au sein du syntagme prépositionnel

Les prépositions, comme leur nom l'indique, précèdent leur complément, qu'il soit nominal **66a 66b**, infinitif **66c** ou subordonnée **66d**. Si elles sont précédées d'un syntagme nominal, comme l'est *avant* en **66e**, ce syntagme est analysé comme ajout, et compatible avec un complément nominal qui suit la préposition ➤ VII-3.3.2. Cette règle connait quelques exceptions avec de rares postpositions, d'origine verbale (*durant trois heures*, *trois heures durant*) ➤ VII-1.1.6.

66 **a** *Il faisait beau, avec un petit air vivifiant.*
b * [*un petit air vivifiant*] *avec*
c *pour* [*te faire plaisir*] | * *te faire plaisir pour*
d *pendant* [*qu'il pleut*] | * *qu'il pleut pendant*
e [*trois heures*] *avant* [*le match*]

Elles peuvent être précédées d'un SN **66e** ou d'un adverbe ajout **67a** et sont suivies d'autres ajouts **67b**.

67 **a** [*très*] *en avance*
b *plus tard* [*que prévu*]

XVII-2

L'inversion du sujet

On appelle traditionnellement *inversion du sujet* la position du sujet après le verbe (*Grande est ma douleur.*). Ce terme recouvre en fait deux phénomènes distincts :
- avec une proforme faible (*Quand vient-il ?*), il s'agit en fait d'un verbe à sujet suffixé, compatible avec un sujet nominal avant le verbe (*Quand Paul vient-il ?*) ;
- avec un sujet nominal (*Quand vient Paul ?*), infinitif (*À quoi sert de courir ?*) ou subordonné (*À quoi sert que tu viennes ?*), il s'agit bien d'une inversion par rapport à la position canonique, avant le verbe (*Paul vient ce soir. Courir / Que tu viennes ne sert à rien.*).

2.1. Les constructions verbales à sujet suffixé

Une proforme faible peut s'attacher à droite d'un verbe à l'indicatif ou au subjonctif. Il s'agit plus précisément :
- des proformes personnelles (*partent-ils*, *partons-nous*, *venez-vous*, *viens-tu*) ;
- de l'indéfini *on* (*Peut-on entrer ?*) ;
- du démonstratif *ce* (*Est-ce vrai ?*).

Elle est alors dite *suffixée*. Elle peut être interprétée comme sujet, ou s'accorder avec un sujet nominal (*Paul vient-il ?*). Elle est limitée à certaines constructions :
- interrogative totale (*Vient-il ?*) ou partielle (*Où vas-tu ?*) ;
- exclamative (*De quelle énergie fait-il preuve !*) ;
- déclarative à adverbe initial (*Ainsi / Peut-être avons-nous perdu la guerre.*) ;
- désidérative au subjonctif (*Puisse-t-il vous entendre !*) dans un registre formel ;
- subordonnée concessive (*J'ai besoin d'un fil, si mince fût-il.*), conditionnelle (*Viendrait-il, je ne le recevrais pas.*) ou temporelle (*À peine est-il entré, il se couche.*) ;
- incise (*Paul viendra, dit-il.*).

2.1.1. Qu'est-ce qu'un verbe à sujet suffixé ?

Une proforme personnelle faible interprétée comme sujet peut s'attacher à droite d'un verbe à l'indicatif **1a** ou au subjonctif **1b** > IX-3.3.2. Elle est compatible avec une proforme préverbale interprétée comme complément **1c** ou réfléchie **1d** > IX-2.3.1.

1 **a** *Viendras-tu ?*
b *Fût-il ministre, il ne rentrerait pas.*
c *Nous cachez-vous quelque chose ?*
d *S'est-elle évanouie ?*

À la 3e personne, ou au pluriel, elle est compatible avec un sujet nominal avant le verbe, avec lequel elle s'accorde en genre, en nombre et en personne **2**.

2 **a** *Paul vient-il ?*
b *Peut-être Marie viendra-t-elle.*
c *Où ces énergumènes sont-ils encore passés ?*
d *Pierre et moi pouvons-nous entrer ?*

La proforme est attachée au verbe et analysée comme un suffixe. Au sens strict, elle ne constitue pas un mot à elle seule ; ce n'est donc ni un pronom ni un sujet, et c'est pourquoi la phrase **1a** (*Viendras-tu ?*) est une phrase sans sujet > I-3.2.1, à la différence de *Tu viendras*. Quand le sujet pronominal est une forme forte (*D'où vient cela ?*), celle-ci n'est pas incorporée au verbe, et son inversion relève donc de celle du sujet nominal > XVII-2.2.

La proforme suffixée peut aussi être l'impersonnel *il* **3a**, ou bien les formes *ce* **3b** ➤ IX-8.1.1 et *on* **3d** : dans ce cas, un sujet préverbal n'est pas possible **3c**, sauf emploi personnel de *on* ('nous') **3e** du moins pour certains locuteurs ➤ IX-7.1.4.

3 a *Pleut-il encore ?*
b *Est-ce vrai ?*
c * *Cela est-ce vrai ?*
d *Connait-on le suspect ?*
e % *Pierre et moi connaitra-t-on le bonheur un jour ?*

> *L'inversion pronominale, clitique ou complexe*
>
> La construction verbale à sujet suffixé (*Vient-il ?*) est parfois appelée *inversion pronominale* ou *inversion clitique*. Pour nous, il ne s'agit pas d'une inversion, car la proforme n'est pas au sens syntaxique un sujet, même si elle en a l'interprétation.
> La même construction accompagnée d'un sujet préverbal (*Paul vient-il ?*) est parfois appelée *inversion complexe*. Nous ne reprenons pas cette terminologie, car là non plus il n'y a pas de sujet inversé : le sujet *Paul* précède le verbe.

La graphie et la prononciation du verbe à sujet suffixé

La proforme sujet s'attache au verbe par un trait d'union **4a 4b** ➤ XX-2.4.1. Si la forme verbale se termine par une voyelle **4c 4d**, on ajoute un *t* dit *euphonique* à la 3e personne (*elle*, *elles*, *il*, *ils*, *on*), qui est inséré à l'écrit entre le verbe et la proforme suffixée. À l'oral, la liaison **4a 4b** est obligatoire ➤ XIX-3.2.

4 a *Prend-il le train ?*
b *Perd-elle la tête ?*
c *Prendra-t-il le train ?*
d *Perdra-t-elle la tête ?*

➤ Le verbe à sujet suffixé à la 1re personne du singulier (*puis-je*, *chantè-je*) ➤ IX-3.3.2

> *Le verbe à sujet suffixé et les particules* -ti, -tu
>
> Il ne faut pas confondre le verbe à sujet suffixé avec les particules *-ti* (% *C'est-ti prêt ?*) ou *-tu* (% *C'est-tu pas gentil !*), qui apparaissent dans certaines régions de France et au Québec, dans les interrogatives ➤ XII-3.5.1 ou les exclamatives ➤ XII-4.8.2, et qui sont compatibles avec divers sujets ➤ IX-3.5.1.

La fonction du syntagme nominal avant le verbe à sujet suffixé

Le syntagme nominal qui précède le verbe à sujet suffixé est bien un sujet, et non un syntagme disloqué initial en fonction *périphérique* ➤ XVIII-2.1. À la différence du sujet, le syntagme disloqué est souvent marqué par une virgule à l'écrit ➤ XX-3.2.3 ou une frontière de groupe intonatif à l'oral **5a** ➤ XIX-2.2.2. De plus, le sujet préverbal peut être modifié par l'adjectif *seul* **5b** ➤ VIII-8.2.2 ou être un quantifieur, comme *tout le monde* **5d** ➤ V-6.2.4, à la différence du syntagme disloqué **5c 5e**.

5 a	*Marie, elle viendra.*	PÉRIPHÉRIQUE
b	*Seuls les garçons iront-ils à la piscine ?*	SUJET
c	* *Seuls les garçons, ils iront à la piscine ?*	
d	*Pourquoi tout le monde est-il venu ?*	SUJET
e	* *Tout le monde, pourquoi est-il venu ?*	

> *La dislocation et le sujet préverbal aux 1re et 2e personnes*
>
> Aux 1re et 2e personnes du singulier, le pronom fort est disloqué ou vocatif ➤ IX-6.2.4 ; la forme sujet serait *je* **6a** ou *tu* **6c**.
>
> | | | |
> |---|---|---|
> | **6 a** | *Moi, ai-je le droit ?* | PÉRIPHÉRIQUE |
> | **b** | * *Moi ai le droit.* | |
> | **c** | *Toi, es-tu prêt ?* | PÉRIPHÉRIQUE |
> | **d** | * *Toi es prêt.* | |
>
> Aux 1re et 2e personnes du pluriel, en revanche, seule la virgule à l'écrit ➤ XX-2.3.2 et la prosodie à l'oral ➤ XIX-2.2 permettent de faire la distinction entre un syntagme disloqué **7a** et un sujet préverbal **7b**.
>
> **7 a** *Paul et moi, avons-nous le droit ?*
> **b** *Marie et toi viendrez-vous ?*

Les constructions avec un verbe à sujet suffixé

Le verbe à sujet suffixé apparait seulement dans certaines constructions ➤ **tableau XVII-3**.

PHRASE	SANS SUJET NOMINAL	AVEC SUJET NOMINAL
déclarative avec adverbe initial	*Peut-être viendra-t-elle demain.*	*Peut-être Marie viendra-t-elle.*
désidérative sans *que*	*Puisse-t-elle réussir !*	*Paul puisse-t-il réussir !*
exclamative	*Combien a-t-il souffert !*	*Combien Luc a-t-il souffert !*
incise	*Marie, semble-t-il, est venue.* *Marie, dis-je, est venue.*	—
interrogative	*Viendra-t-elle ?* *Quand prend-il le train ?*	*Marie viendra-t-elle ?* *Quand Paul prend-il le train ?*
subordonnée concessive	*Aussi riche soit-il, il ne pourra pas payer.*	*Aussi riche Luc soit-il, il ne pourra pas payer.*
subordonnée conditionnelle	*Viendrait-elle, il ne changerait pas d'avis.* *Viendrait-elle qu'il ne changerait pas d'avis.*	*Léa viendrait-elle, il ne changerait pas d'avis.* *Léa viendrait-elle qu'il ne changerait pas d'avis.*
subordonnée temporelle	*À peine était-il entré, il se mit à chanter.* *À peine était-il entré qu'il se mit à chanter.*	*À peine Luc était-il entré, il se mit à chanter.* *À peine Luc était-il entré qu'il se mit à chanter.*

Tableau XVII-3. *Les principales constructions avec verbe à sujet suffixé*

➤ Le verbe à sujet suffixé en incise (*dit-il*, *semble-t-il*) ➤ **XVIII-6.5.2**

Le verbe à sujet suffixé et la phrase racine

On considère parfois que la suffixation du sujet est réservée à la phrase racine ➤ **I-4.1**. De façon générale, elle est difficile dans une subordonnée interrogative, sauf usages jugés fautifs ou informels **8a** ➤ **XII-3.5.3**. Il n'en demeure pas moins que certaines subordonnées y ont recours : les incises de citation **8b** ➤ **XVIII-6.5.2**, ainsi que certaines concessives **8c** ➤ **XIV-5.2.4**. Dans ce cas, elle est incompatible avec un subordonnant **8d 8e**.

8 a ! *On l'a pris au mot : on a voulu vérifier* [*comment les journalistes de Libé ont-ils sorti ces infos*]. (France 5, « Médias le mag », 25 avril 2009)
b *La situation est,* [*dit-on*], *sans espoir.*
c [*Serais-tu ministre*], *tu ne pourrais pas.*
d *Tu ne pourrais pas,* [*même si tu étais ministre*].
e * *Tu ne pourrais pas,* [*même si étais-tu ministre*].

L'interprétation des phrases à sujet suffixé

Le verbe à sujet suffixé n'est pas réservé à l'interrogative. Il est vrai qu'il permet parfois de distinguer une phrase déclarative **9a** d'une interrogative **9b** ➤ **I-2.1.3**. Mais il est compatible avec tous les types de phrases (déclarative, désidérative, interrogative, exclamative) ➤ **tableau XVII-3**.

9 a *Il ment.*
b *Ment-il ?*

Le verbe à sujet suffixé et l'assertion

On considère parfois qu'une telle forme affaiblit la valeur assertive de l'énoncé ➤ **I-2.2.1**. Il est vrai qu'elle peut s'employer après un adverbe modal **10a** ➤ **VIII-5.5**. Mais elle s'emploie aussi après un adverbe de manière comme *ainsi* **10b**, ou dans une interrogative exclamante **10c** ➤ **XII-3.4.3**. De façon générale, elle est compatible avec tous les actes de langage (assertion, interrogation, exclamation, souhait…) et n'a pas de valeur sémantique ou pragmatique générale.

10 a *Peut-être ment-il.*
b *Ainsi forme-t-on les militaires.*
c *Est-il bête ce type !*

Le verbe à sujet suffixé et l'inversion du sujet nominal

La proforme suffixée se différencie du sujet nominal inversé par trois propriétés ➤ **XVII-2.2** :

– aux temps composés, elle s'attache à l'auxiliaire (*Combien a-t-il dépensé ?*), alors que le sujet inversé doit suivre le participe (*Combien a dépensé Paul ?*) ;

– elle est compatible avec un complément nominal (*Où a-t-il une maison ?*), alors que le sujet inversé l'est plus difficilement (* *Où a Paul une maison ?*) ;
– elle est compatible avec un sujet préverbal (*Paul viendra-t-il ?*).

Six constructions autorisent à la fois le verbe à sujet suffixé > tableau XVII-3 et l'inversion du sujet nominal > tableau XVII-4 : l'interrogative partielle **11a**, l'exclamative **11b**, la désidérative au subjonctif **11c** > XII-2.1.2, la subordonnée concessive avec antéposition **11d** > XIV-5.2.4, l'inversion de manière **11e** > XVII-2.2.5, l'incise **11f** > XVIII-6.5.2.

11 **a** *Où va-t-elle ?* | *Où va Marie ?*
b *Quelle allure a-t-il donc !* | *Quelle allure a donc Paul !*
c *Puisse-t-il vous entendre !* | *Puisse le Ciel vous entendre !*
d *Aussi mince soit-il, ce fil semble solide.* | *Aussi mince que soit ce fil, il semble solide.*
e *Ainsi parlait-elle.* | *Ainsi parlait Marie.*
f *Il pleuvra, disait-il.* | *Il pleuvra, disait Paul.*

Les autres constructions (interrogatives totales, subordonnées relatives, causales, comparatives…) autorisent seulement l'une ou l'autre.

Les structures syntaxiques des phrases à verbe suffixé et à sujet inversé

La > figure XVII-3 illustre les deux structures syntaxiques, avec sujet pronominal et avec suffixe pronominal. La phrase à suffixe pronominal est, à strictement parler, sans sujet syntaxique > I-3.2.1.

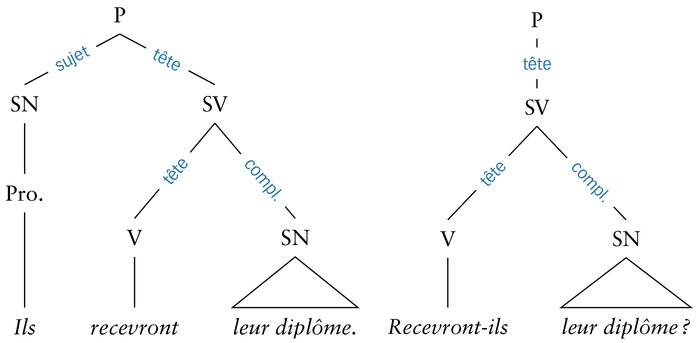


Figure XVII-3. *La structure d'une phrase avec sujet pronominal ou suffixé*

2.1.2. Le verbe à sujet suffixé en phrase déclarative ou désidérative

Dans une phrase déclarative, le verbe à sujet suffixé est possible avec certains adverbes initiaux. Une vingtaine d'adverbes autorisent en fait cette construction > VIII-4.1.2 mais leur liste exacte peut varier selon les locuteurs. Outre quelques adverbes de fréquence, comme *rarement* **12a**, et certains modaux (*apparemment*, *peut-être*, *probablement*, *sans doute*) **12b** > VIII-5.5, on trouve quelques adverbes de manière (*ainsi*, *difficilement*, *en vain*, *vainement*) **12c** > VIII-6.1 et quelques adverbes de degré (*à peine*, *tout juste*) **12d** > VIII-7.1.

12 **a** *Rarement la parole humaine fut-elle plus éblouissante et plus rouée* […]. (Guéhenno, 1950)
b *Sans doute l'animal avait-il compris ce qui allait se passer.* (Férey, 2012a)
c *[Les projecteurs] l'assaillent, le blessent. En vain tente-t-il de s'échapper. La lumière crue le dévore.* (Sabatier, 1966)
d *Quand il entra à l'école, à peine savait-il écrire son nom.*

Le verbe à sujet suffixé est aussi permis par certains adverbes employés comme connecteurs > XVIII-3.3, à orientation consécutive (*aussi*, *ainsi*) **13a** ou concessive (*encore*, *déjà*) **13b** **13c**, ou certaines expressions comparatives (*de même*, *pas davantage*) **13d** **13e**.

13 **a** *Pendant trois ans, M. Paul Reynaud affirma sa position par plusieurs discours* […], *enfin par des entretiens* […] *avec des politiques et des militaires importants. Ainsi prenait-il la figure d'un homme d'État novateur et résolu* […]. (de Gaulle, 1954)
b *Repris huit cents ans plus tard, le travail* […] *ne fut achevé que par Darius* […]. *Encore le canal était-il destiné à être perpétuellement ensablé* […]. (Rousseau, 1961)

c *Déjà ai-je eu quelque peine* […] *à déguiser à mes invités que les pièces montées de mes chefs étaient pour eux plutôt que pour moi* […]. (Yourcenar, 1951)
d *Urbain Gorenfan* […] *a passé, samedi* […] *une excellente et courte soirée. De même a-t-il dormi d'un paisible sommeil dans la nuit du samedi au dimanche.* (Pilhes, 1965)
e *Ce n'est pas l'État qui a écrasé la paysannerie. Pas davantage n'observe-t-on de villes ruinant les campagnes alentour.* (Chuvin, 1993)

La suffixation du sujet peut être obligatoire après certains adverbes, comme *à peine* **14a 14b**, et quasi obligatoire après *tout au plus* **14c 14d**. Elle apparait enfin dans deux formules figées (*encore faut-il que* et *toujours est-il que*).

14 a * *À peine l'enfant savait écrire son nom.*
b *À peine l'enfant savait-il écrire son nom.*
c *On ne le punira pas. Tout au plus le blâmera-t-on.*
d ? *On ne le punira pas. Tout au plus, on le blâmera.*

L'adverbe doit-il être initial ?

L'adverbe initial ne doit pas être séparé par une virgule à l'écrit, ni être en prosodie incidente à l'oral **15a** ➤ **XIX-2.2.3**. Il doit précéder le sujet **15b**, mais il peut parfois suivre un autre élément initial : conjonction de coordination **15c**, adverbe connecteur **15d**, noms périphériques **15e**, subordonnée circonstancielle **15f**.

15 a * *Peut-être, viendra-t-elle.*
b * *Marie viendra-t-elle peut-être demain.*
c *Mais peut-être viendra-t-elle demain.*
d *En revanche, peut-être consentira-t-il à mettre une minuscule au mot* cancer […]. (Blondin, 1982)
e *Obsession, remords, ainsi a-t-il représenté son David en lanceur de pierres.* (Rheims, 1987)
f *S'il avait travaillé, peut-être aurait-il réussi.*

Quels adverbes autorisent le verbe à sujet suffixé ?

La liste des adverbes concernés est hétérogène et peut varier selon les locuteurs ➤ **VIII-4.1.2**. Les adverbes n'ont pas tous la même interprétation : les adverbes temporels (*rarement*), de manière (*difficilement*, *vainement*, *en vain*) ou de degré (*à peine*, *tout juste*) mettent l'accent sur la difficile réalisation de la situation, tandis que les adverbes modaux (*peut-être*, *sans doute*) le font sur l'incertitude concernant la vérité de la proposition. Les connecteurs, quant à eux, ont un rôle argumentatif : ils introduisent une proposition apportée à l'appui d'une certaine conclusion, qu'il s'agisse de concéder un point à l'interlocuteur (*déjà*, *tout au plus*) ou d'insister sur une réalité en face d'observations contraires (*au moins*, *en tout cas*, *au pire*), par exemple. Le verbe à sujet suffixé est plus difficile avec ceux qui marquent une relation objective entre des situations, relation temporelle (*alors*, *ensuite*) **16a** ou causale (*de ce fait*, *par conséquent*) **16b** ➤ **XVIII-3.3.3**.

16 a # *Le travail ne fut achevé que par Darius. Ensuite le canal fut-il perpétuellement ensablé.*
b # *Pendant trois ans, M. Paul Reynaud affirma sa position. De ce fait prenait-il la figure d'un homme d'État novateur et résolu.*

Les adverbes initiaux et l'inversion du sujet nominal

Certains de ces adverbes initiaux autorisent à la fois la suffixation du sujet et l'inversion du sujet nominal (inversion de manière ou présentative) ➤ **XVII-2.2.5** ; c'est le cas de *ainsi* **17a**, et plus marginalement de *sans doute* **17b** et *aussi* **17c**.

17 a *Devant ces perspectives, on se mit à la recherche de nouvelles sources d'énergie qui ne fussent pas susceptibles d'un rapide épuisement. Ainsi naquirent la houille blanche et la houille verte* […]. (Romanovsky, 1950)
b *On rentra au chalet et on essaya de faire passer la journée. Sans doute viendrait un moment où on pourrait reprendre la vie normale* […]. (Carrère, 1995)
c *Les artistes s'emparent alors des formules nouvelles, les étudient, les adaptent. Aussi naît un style architectural où le sens de l'équilibre et de la mesure contrebalance les origines étrangères.* (Viaux, 1962)

Le verbe à sujet suffixé et la subordonnée à adverbe initial

Avec adverbe initial, le verbe à sujet suffixé est normalement réservé aux phrases racines **18a 18b**. On observe néanmoins quelques cas où il apparait dans une subordonnée **18c**.

18 a * *Il m'a dit* [*que peut-être Marie viendrait-elle le lendemain*].
b * *Pierre dit* [*qu'à peine ses élèves comprennent-ils ce qu'il dit*].
c *Tels étaient les temps* [*qu'à peine pouvait-il dire tout ce qu'il pensait*]. (Guéhenno, 1950)

Le verbe à sujet suffixé dans une phrase désidérative

En registre formel, le verbe à sujet suffixé s'emploie dans certaines phrases désidératives au subjonctif exprimant le souhait **19a** **19b** > XII-2.1.2 > XII-2.4.5. Il peut se cumuler avec un sujet nominal **19c**. Le plus souvent, il s'agit du verbe *pouvoir* **19a** **19c** ou *être* **19b**. Un sujet nominal ne serait possible qu'en inversion **19d** ou dans une construction archaïsante **19e**.

19 **a** *J'ai trouvé la paix. Puissent-ils la trouver un jour aussi.* (Oldenbourg, 1961)
b *Maudit sois-tu.* | *Ainsi soit-il.*
c *Dieu puisse-t-il nous fortifier !* (*instagram.com*, 30 sept. 2015)
d *Puisse le Ciel nous fortifier !* | # *Le Ciel puisse nous fortifier !*
e *Béni soit le temps où le garçonnet lui tombe sur les bras en pleine débâcle* […]. (Garat, 2010)

> *L'inversion optative comme survivance*
>
> L'inversion du sujet nominal dite *optative* ('qui exprime le souhait') est le reliquat d'un état antérieur du français où sujets nominal et pronominal avaient les mêmes propriétés syntaxiques. Le sujet nominal y précède l'infinitif **20a**, comme dans le cas du verbe à sujet suffixé **20b**, alors qu'il le suit dans les autres types d'inversion nominale **20c** **20d** > XVII-2.2.7.
>
> **20** **a** *Puisse cet exemple être suivi !*
> **b** *Puisse-t-il être suivi !*
> **c** *Comment pourra être suivi cet exemple ?*
> **d** * *Comment pourra cet exemple être suivi ?*

2.1.3. Le verbe à sujet suffixé en phrase interrogative ou exclamative

Le verbe à sujet suffixé en phrase interrogative totale ou alternative

Le verbe à sujet suffixé peut apparaitre dans une phrase interrogative totale **21a** ou alternative **21b**, et il est compatible avec un sujet préverbal **21c**. En revanche, il n'apparait pas dans l'interrogative subordonnée **21d** > XII-3.2.1.

21 **a** *Viendra-t-elle ce soir ?*
b *Veux-tu du thé ou du café ?*
c *Marie viendra-t-elle ce soir ?*
d * *Il a demandé* [*si Marie venait-elle*].

> *Le verbe à sujet suffixé et* est-ce que
>
> Le verbe suffixé alterne avec la forme *est-ce que*, qui est, à l'origine, un verbe à sujet suffixé (*ce*) **22a**. Les deux formes sont incompatibles **22b**. L'inversion du sujet nominal n'est pas possible **22c** > XII-3.1.2.
>
> **22** **a** *Est-ce qu'elle viendra ?*
> **b** * *Est-ce que viendra-t-elle ?*
> **c** * *Viendra Marie ce soir ?*

Le verbe à sujet suffixé en phrase interrogative partielle

Dans le cas de l'interrogative partielle, le verbe à sujet suffixé s'emploie avec un mot interrogatif initial **23a** : il n'est pas possible lorsque le mot interrogatif suit le verbe, c'est-à-dire est dans sa position canonique **23b** > XII-3.1.3. De même, il est incompatible avec les interrogatifs en *est-ce que* **23c** **23d**.

23 **a** *Où as-tu rencontré Marie ?*
b * *As-tu rencontré Marie où ?*
c *Qu'est-ce qu'il a mangé ?*
d * *Qu'est-ce qu'a-t-il mangé ?*

Le verbe à sujet suffixé est compatible avec un sujet préverbal **24a**. Son usage est limité avec un interrogatif sujet : il est impossible avec *qui* sujet **24b**, mais possible avec *lequel* **24c**, et plus difficile avec *quel* + nom **24d** ou *combien* + *de* + nom **24e** > IX-10.2.

24 **a** *Qui Paul a-t-il rencontré ?*
b * *Qui vient-il ?*
c *Lequel de tes élèves a-t-il échoué ?*

d % *Quelle solution a-t-elle été mise en place en attendant ?* (*la-csf.org*, 8 aout 2012)
e % *Combien d'élèves ont-ils échoué ?*

La suffixation du sujet pronominal peut alterner avec l'inversion du sujet nominal **25a 25b**, mais elle peut aussi être employée lorsque cette dernière est impossible, par exemple en présence d'un complément nominal **25c 25d** ➤ XVII-2.2.1. Elle n'est pas obligatoire en registre informel **25e**.

25 a *Qu'a-t-il mangé ?*
b *Qu'a mangé Pierre ?*
c *Pourquoi les charbonniers ont-ils les dents si blanches ?* (Perry, 1965)
d * *Pourquoi ont les charbonniers les dents si blanches ?*
e *Pourquoi Blanche cultivait plutôt les dahlias que les roses ?* (Boudard, 1995)

> *Le verbe à sujet suffixé et l'interrogative non questionnante*
>
> Dans l'emploi exclamant des interrogatives ➤ XII-3.4.3, le verbe à sujet suffixé est quasiment obligatoire **26a 26c**. La forme *est-ce que* ne serait pas appropriée **26b 26d**. Il en va de même pour les questions rhétoriques **26e** ➤ XII-3.4.2 ➤ XII-4.6.3.
>
> **26 a** *Est-il idiot, ce type !*
> **b** # *Est-ce qu'il est idiot, ce type !*
> **c** *A-t-il jamais réussi un bon coup !*
> **d** # *Est-ce qu'il a jamais réussi un bon coup !*
> **e** *Comment veux-tu que je fasse !*
>
> Le verbe à sujet suffixé apparait aussi dans une interrogative introduite par l'adverbe *que* ('pourquoi') **27a 27b** ➤ IX-10.2.7, avec un *ne* négatif ➤ X-3.3.2, et qui exprime un regret ➤ XII-2.4.7. Un sujet préverbal ne serait pas possible **27c 27d**.
>
> **27 a** *Que ne suis-je riche !*
> **b** *Que n'es-tu restée aveugle – à jamais ! à jamais !* (Gracq, 1954)
> **c** * *Que je ne suis riche !*
> **d** * *Que Paul n'est-il riche !*

Le verbe à sujet suffixé dans une phrase exclamative

Le verbe à sujet suffixé est possible dans les exclamatives introduites par *combien* **28a**, *que* **28b**, *quel* **28c**, mais pas dans celles qui sont introduites par *comme* **28d** ou *ce que* **28e**. Il n'est pas possible dans une subordonnée exclamative **28f** ➤ XII-4.2.5.

28 a *Combien a-t-il souffert pendant son enfance !*
b *Que d'exploits a-t-il accomplis !*
c *À quels drames du passé n'ont-ils pas échappé !* (d'Ormesson, 1974)
d * *Comme faut-il se méfier des journalistes !*
e * *Ce qu'est-il intelligent, ce type !*
f * *Je sais [combien a-t-il souffert].*

> *La variation concernant les interrogatives à sujet suffixé*
>
> À l'oral, ou en registre informel, dans un emploi généralement jugé fautif, on observe quelques subordonnées interrogatives à sujet suffixé **29a 29b** ➤ XII-3.5.3. Il est parfois difficile de dire si l'on a affaire à une subordonnée ou à une interrogative racine en discours rapporté **29c** ou en style indirect libre **29d** ➤ XVIII-6.4. On trouve parfois *est-ce que* suivi d'un verbe à sujet suffixé, dans un emploi jugé fautif **29e** ➤ XII-3.5.1.
>
> **29 a** ! *Ben, il faudrait dire [quels sont-ils et comment on les réforme].* (FR3, débat, 29 avril 2007)
> **b** ! *Il faut se demander [comment vivent-ils].* (*Le Défi*, 16 déc. 2003) (République du Congo)
> **c** *Il faut se demander : Comment vivent-ils ?*
> **d** % *Il se demande Marie viendra-t-elle ?*
> **e** ! *Est-ce que l'homme peut-il tout connaitre ?* (France Inter, interview, 9 nov. 1996)
>
> *La variation concernant l'accord du verbe à sujet suffixé*
>
> Dans un usage condamné par la norme, le verbe à sujet suffixé s'accorde parfois en genre avec une proforme préverbale correspondant au complément : *-il* **30a**, au lieu de *-elle* **30b**, *-elle* **30c** au lieu de *-il* **30d** ➤ XII-3.5.1.

30 **a** ! *Son exclusion de la direction du P. le renvoie-t-il à la case martyr ?* (*Marianne*, nº 425, juin 2005)
b *Son exclusion de la direction du P. le renvoie-t-elle à la case martyr ?*
c ! *Cela ne la gêne-t-elle pas d'aller étudier aux États-Unis, dont elle désapprouve tant la politique ?* (*liberation.fr*, 26 juin 2010)
d *Cela ne la gêne-t-il pas d'aller étudier aux États-Unis ?*

2.1.4. Le verbe à sujet suffixé en subordonnée circonstancielle

Le verbe à sujet suffixé dans une subordonnée concessive

Le verbe à sujet suffixé peut apparaitre dans une subordonnée concessive. Celle-ci commence par un adjectif modifié par *aussi* ou *si* **31a** **31b**, plus rarement *pour*, *quelque*, *tout* **31c**, suivi du verbe *être* au subjonctif ➤ XIV-5.2.4. La subordonnée peut aussi être sans introducteur : 'même si elle renonçait au poste' **31d**, 'même s'il était ministre' **31e** ➤ XIV-5.2.5. Elle est mobile, généralement marquée par une virgule à l'écrit **31a** ➤ XX-3.2.3 et une prosodie incidente à l'oral ➤ XIX-2.2.2.

31 **a** *Ces récits, [aussi vrais soient-ils], sont trop pittoresques à mon gré.* (Cl. Mauriac, 1961)
b *Il s'imaginait donc mal dépendant trop longtemps d'un homme [aussi illustre fût-il]* […]. (Droit, 1964)
c *[Tout petit soit-il] (une vingtaine de places seulement !), ce bistro du quartier Saint-Roch est difficile à manquer.* (Auzias et Labourdette [dir.], 2019)
d *[Renoncerait-elle au poste], le directeur ne cèderait pas.*
e *Je ne le recevrai pas, [fût-il ministre].*

Le plus souvent, le sujet suffixé trouve son antécédent dans la principale : *ces récits* **31a**, *un homme* **31b**, *ce bistro* **31c**.
Il est rare, mais pas impossible, de rencontrer un sujet nominal avant le verbe à sujet suffixé **32a** **32b**. Les constructions verbales à sujet suffixé construites autour de *aussi* + adjectif alternent avec les subordonnées où le syntagme adjectival est suivi de *que* **32c**.

32 **a** *Si doué Paul soit-il, il devra travailler pour son examen.*
b *Marie renoncerait-elle, le directeur ne cèderait pas.*
c *Ces récits, aussi vrais qu'ils soient, sont trop pittoresques.*

Le verbe à sujet suffixé dans une subordonnée conditionnelle ou temporelle

Le verbe à sujet suffixé se rencontre dans des constructions à deux phrases liées ➤ I-4.6.2. La relation qui les lie est tantôt conditionnelle ('s'il était invité dans un salon') **33a** ➤ XIV-2.2.2, tantôt temporelle ('dès qu'elle était entrée') **33b**. Dans ces constructions, le verbe est à l'imparfait **33a**, au plus-que-parfait **33b** ➤ XI-2.4.1 ou au subjonctif plus-que-parfait **33c** ➤ XI-2.7.2. La phrase analysée comme la principale peut être introduite par *que* **33d** **33e**. On parle parfois de *subordination inverse*.

33 **a** *Était-il invité dans un salon, Paul fronçait le sourcil de peur.*
b *À peine avait-il disparu, le galop d'un cheval a fait trembler le sol mou* […]. (Genevoix, 1950)
c […] *et maintenant elle se louait d'avoir appris et de s'être gardée, puisque [eût-elle agi différemment] le don n'aurait pas été si merveilleux* […]. (Pieyre de Mandiargues, 1956)
d *Était-il invité dans un salon qu'il fronçait le sourcil de peur.*
e *À peine avait-il disparu que le galop d'un cheval a fait trembler le sol mou.*

L'ordre des deux phrases liées peut varier : la subordonnée peut en effet être en première **33** ou en dernière position **34a**. Un sujet nominal est possible avant le verbe à sujet suffixé **34b** **34c**.

34 **a** *Paul se mit à crier, à peine était-il entré.*
b *À peine Grange était-il de retour que la frontière, de nouveau, fut alertée pour plusieurs jours* […]. (Gracq, 1958)
c *Paul prenait-il la parole, tout le monde faisait silence.*

2.2. L'inversion du sujet nominal

On regroupe sous le terme *inversion du sujet nominal* plusieurs constructions différentes :
- l'inversion élaborative, qui place un sujet long après le syntagme verbal (*Sont remboursables à 100 % les médicaments de première nécessité.*) ;
- l'inversion stylistique, caractéristique des interrogatives partielles (*Où va Paul ?*), des exclamatives (*Quelle allure avait Paul !*) et des subordonnées relatives (*le courrier qu'a envoyé Paul*) ;
- l'inversion attributive, qui antépose un adjectif interprété comme attribut (*Grande est ma douleur.*) ;
- l'inversion locative, qui antépose un syntagme prépositionnel (*Sur la place se dresse une cathédrale.*) ;
- l'inversion de manière qui antépose *ainsi* (*Ainsi procède le stratège avisé.*) ;
- l'inversion présentative, limitée à certains verbes intransitifs (*Alors apparut un soldat.*) ;
- l'inversion en incise ➤ XVIII-6.5, après un verbe de parole (*Bernadette, dit Marie, est venue.*) ou d'opinion (*Bernadette, pensait Marie, viendra demain.*).

➤ Le sujet inversé dans une phrase sans verbe (*Magnifique le chapeau !*) ➤ I-5.2.2
➤ La différence avec l'inversion pronominale (*Sont-ils remboursables ?*) ➤ XVII-2.1.1

2.2.1. Qu'est-ce qu'un sujet nominal inversé ?

Le sujet nominal est dit *inversé* quand il apparait après le verbe **35a 35c** plutôt qu'avant **35b 35d**, c'est-à-dire en position canonique.

35 a *Alors entra un soldat.*
b *Alors un soldat entra.*
c *Quelle chance a Paul !*
d *Quelle chance Paul a !*

Le sujet nominal inversé peut aussi être un nom propre **36a**, un pronom fort **36b 36c** ➤ IX-6.1 ➤ IX-8.3 ou une relative sans antécédent **36d** ➤ XIII-5.2.1.

36 a *Puis est entrée* [*Marie*].
b *Ensuite n'est entré que* [*toi*].
c *À quoi sert* [*cela*] *?*
d *Viendra* [*qui veut*] *!*

➤ La longueur du sujet inversé ➤ XVII-2.2.2 ➤ XVII-2.2.3

L'accord du verbe avec le sujet nominal inversé

Le verbe s'accorde en nombre avec le sujet inversé. Quand ce dernier est nominal **37a 37b**, le verbe est toujours à la 3e personne ➤ II-1.4.1. Quand le sujet est un pronom fort de 1re ou 2e personne, le verbe reste à la 3e personne **37d**, alors qu'il s'accorde avec le même sujet préverbal **37c** ➤ IV-6.1.1.

37 a *Quand arrivera le nouvel élève ?*
b *Quand arriveront les nouveaux élèves ?*
c *Ce soir, moi seul viendrai.*
d *Ce soir ne viendra que moi / * ne viendrai que moi.*

Par conséquent, le réfléchi est toujours *se* **38b 38c**, à la différence du réfléchi dans la phrase à sujet préverbal **38a** ➤ IX-2.3.1.

38 a *C'est un endroit où seul toi te baignes.*
b *C'est un endroit où ne se baigne que toi.*
c * *C'est un endroit où ne te baignes que toi.*

> *La variation dans l'accord en nombre avec le sujet inversé*
>
> Dans *Vive la France*, la forme *vive* n'est plus aujourd'hui ressentie comme verbale et tend à devenir invariable, comme en témoigne l'orthographe courante *Vive les vacances !* plutôt que *Vivent les vacances !* De même pour l'emploi de la forme *soit* dite *stipulative* (en mathématiques, par exemple), qui tend à devenir invariable puisque l'on écrit aussi bien *soit deux droites parallèles* que *soient deux droites parallèles*.

L'accord se fait au pluriel quand le sujet est coordonné par *et* **39a**, sauf s'il s'agit d'une coordination de séquences et d'un évènement unique **39b** ➤ XVI-4.4.2 ➤ XVI-5.2. Avec *ou* et une coordination de singuliers, l'accord est plus naturel au singulier **39c**.

39 **a** *C'est un endroit où vont [mon père et ma mère].*
b *À cet instant surgit [d'un buisson] [une biche] et [d'un fourré] [un renard].*
c *La question, c'est d'où vient [cette idée ou ce sentiment] ?* (*cqv.qc.ca*, 16 mai 2017)

La position du sujet nominal inversé

Aux temps composés, le sujet nominal inversé suit l'auxiliaire et le participe passé **40a 40b** ➤ III-1.2, et au passif, le participe passif **40c 40d** ➤ II-4.1.1.

40 **a** *Quand est partie Marie ?*
b ** Quand est Marie partie ?*
c *Seuls seront reçus les députés suivants.*
d ** Seuls seront les députés suivants reçus.*

Il peut suivre ou précéder un complément du verbe **41a 41b**, sauf dans l'inversion élaborative, qui l'oblige à suivre le complément **41c 41d** ➤ XVII-2.2.2.

41 **a** *Quand parlera [Marie] [aux enfants] ?*
b *Quand parlera [aux enfants] [Marie] ?*
c *Recevront [leur diplôme] les étudiants suivants : …*
d ** Recevront les étudiants suivants [leur diplôme] : …*

L'inversion du sujet et les compléments du verbe

Contrairement au verbe à sujet suffixé ➤ XVII-2.1, le verbe à sujet inversé n'admet pas tous les compléments : un complément nominal n'est généralement pas possible **42a 42b**, hormis dans l'inversion élaborative **42c**. Dans les autres inversions, un complément nominal sans déterminant **43d** ou figé **43e** ➤ II-6.1 ➤ III-6.4, ou une proforme faible interprétée comme complément **43f**, est parfois acceptable.

42 **a** ** Où interroge [les élèves] [le professeur] ?*
b ** Sur la place organise [un concert] [la mairie].*
c *Ont reçu [un prix] [les élèves de 6ᵉ 5 et de 5ᵉ 4].*
d *Où font [cours] [les professeurs] ?*
e *Sur la place a [lieu] [un concert].*
f *Où vous interroge [le professeur] ?*

Le sujet préverbal et le sujet inversé

Comme le sujet préverbal, le sujet nominal inversé **43a** ne peut pas être pronominalisé par *en* **43b** ➤ IV-6.1.1 ➤ IX-4.2.1, sauf dans l'inversion dite *présentative* **43c 43d** ➤ XVII-2.2.6.

43 **a** *Qu'ont fait [beaucoup de Français] pendant les vacances ?*
b ** Qu'en ont fait beaucoup ?*
c *Alors entrèrent [deux autres soldats].*
d *Alors en entrèrent deux autres.*

Autres différences syntaxiques entre sujet inversé et sujet préverbal

Contrairement au sujet préverbal **44a 44c**, le sujet inversé peut être introduit par *de* **44b** ➤ IV-6.1.1 ➤ X-6.1.4 mais non par *seul* **44d**. Au pluriel, il ne permet pas le quantifieur *tous* en usage disjoint **44e**, contrairement au sujet préverbal **44f** ➤ V-6.2.5.

44 **a** ** Jamais [d'étudiants] ne dorment ici.*
b *Où ne dorment jamais [d'étudiants] ?*
c *[Seuls tes amis] sont venus ici ce soir.*
d ** Où sont venus [seuls tes amis] ?*
e ** Quel examen ont tous réussi [les étudiants] ?*
f *[Les étudiants] ont tous réussi leur examen.*

Le sujet inversé ne peut pas non plus être réduit à un déterminant indéfini (*plusieurs*) ➤ V-4.4, à un cardinal **45a 45b** ➤ V-5.1 ou au pronom *tous* **45c 45d** ➤ V-6.2.5.

45 **a** *Parmi ces tableaux, [plusieurs / trois] ont été achetés hier.*
b ** Hier ont été achetés [plusieurs / trois].*

c *Tous viendront demain.*
d * *Quand viendront tous ?*

Il ressemble en cela au complément nominal direct **46** ➤ IV-6.2.1 ➤ IV-7.3.2.

46 a *Je n'ai jamais vu [d'étudiants] ici.*
b * *Nous avons vu [seuls tes amis].*
c * *Nous avons acheté [plusieurs / trois].*
d * *J'ai vu tous.*

Les constructions à sujet nominal inversé

De façon générale, le sujet inversé est d'emploi plus limité que le sujet préverbal : il est réservé aux constructions présentées dans le ➤ tableau XVII-4. Ces constructions sont hétérogènes à la fois du point de vue syntaxique ➤ XVII-2.2.7 et sémantique ➤ XVII-2.2.8. Seules les inversions élaborative et présentative permettent au verbe d'être en début de phrase, ce que l'on appelle parfois *inversion absolue*, les autres inversions étant déclenchées par la présence d'un élément avant le verbe.

INVERSION	PHRASE RACINE	SUBORDONNÉE
attributive	*Rares sont les enfants orphelins.*	*On a relevé [que rare est la panne brutale].*
élaborative	*Sont prioritaires les enfants en bas âge.*	*Il est clair [que sont prioritaires les enfants en bas âge].*
en incise	—	*Nous vaincrons, [disait Paul].*
locative	*Ici se dresse un obstacle.* *Au désespoir succéda l'enthousiasme.*	*Il est clair [qu'ici se dresse un obstacle].* *Je sais [qu'à 20 h aura lieu un concert].*
de manière	*Ainsi se conduisent les hommes.*	*On dit [qu'ainsi en a décidé le Président].*
présentative	*Entra alors un écuyer.* *Que vienne Marie !*	*Il me semble [qu'alors entra un écuyer].* *J'attends [que vienne la nuit].*
stylistique	*Où va Paul ?* *Quelle allure a Paul !*	*On se demande [où va Paul].* *Voici l'homme [qu'est devenu Paul].* *Il parlait [comme parlent les livres].*

Tableau XVII-4. *Les principales constructions à inversion du sujet nominal*

L'inversion du sujet nominal et les types de phrase

Toutes les inversions ne se trouvent pas dans tous les types de phrases ➤ I-2.1. Les inversions élaborative et attributive sont naturelles dans les phrases déclaratives **47a 47b** et acceptables dans les exclamatives **47c 47d**. Elles ne sont pas possibles dans les interrogatives **47e 47f** ou les désidératives **47g 47h**.

47 a *Ont obtenu la moyenne les élèves suivants : …* — INVERSION ÉLABORATIVE
b *Plus nombreuses sont les gouaches de l'autre galerie.* — INVERSION ATTRIBUTIVE
c *Combien ont reçu de louanges les élèves !* — INVERSION ÉLABORATIVE
d *Que triste est la fête de la République sans droits ni libertés !* (*buffpostmaghreb.com*, 25 juil. 2015) (Tunisie) — INVERSION ATTRIBUTIVE
e * *Est-ce qu'ont obtenu la moyenne les élèves suivants ?*
f * *Est-ce que plus nombreuses sont les gouaches de l'autre galerie ?*
g * *Qu'obtiennent une bonne note les élèves suivants !*
h * *Que plus nombreuses soient les gouaches de l'autre galerie !*

Les autres inversions sont possibles dans tous les types de phrase, par exemple interrogative **48a** ou exclamative **48b** pour l'inversion stylistique, déclarative **48c** ou désidérative **48d** pour l'inversion présentative, déclarative **48e** ou interrogative **48f** pour l'inversion locative et de manière.

48 a *Où va Paul ?* — INVERSION STYLISTIQUE
b *Quelle allure a Paul !* — INVERSION STYLISTIQUE
c *Alors entra un soldat.* — INVERSION PRÉSENTATIVE
d *Que vienne la nuit !* — INVERSION PRÉSENTATIVE
e *Devant nous se dressent des obstacles.* — INVERSION LOCATIVE
f *Est-ce que devant nous se dressent des obstacles ?* — INVERSION LOCATIVE

➤ L'usage et le rôle discursif de l'inversion du sujet nominal ➤ XVII-2.2.8

L'inversion du sujet infinitif ou d'une subordonnée sujet

Le sujet peut aussi être une subordonnée **49c** **49e** ➤ I-4.2.1 ou un syntagme verbal à l'infinitif **49a** **49b** **49d** ➤ II-2.2.3. Dans ce cas, plusieurs types d'inversion sont possibles : inversion élaborative **49a**, stylistique **49b** **49c**, attributive **49d**, locative **49e**, même si la construction impersonnelle est plus fréquente **49f** ➤ II-4.4.3.

49 **a** *Suite à nos débats, a été décidé [de proposer aux autres élus la définition de l'intérêt communautaire suivant [...]].* (*ccbdp.fr*, juil. 2013)
b *À quoi sert [de courir] ?*
c *D'où vient [que vous êtes en retard] ?*
d *Plus important encore serait [de déterminer les modes de mesure].* (Méchoulan et Vitali-Rosati, 2018)
e *À cela s'ajoute [qu'aucune décision n'a été prise].*
f *Il a été décidé [de proposer aux élus la définition de l'intérêt communautaire suivant].*

2.2.2. L'inversion élaborative

L'inversion dite *élaborative*, parfois appelée *énumérative*, inversion *de liste* ou encore *permutation de longueur*, place le sujet nominal en fin de phrase après les compléments du verbe **50a**. Le sujet est généralement pluriel, mais un sujet au singulier n'est pas impossible **50b**. L'inversion élaborative apparait également dans les subordonnées **50c**. Elle ne restreint pas le type de verbe ou la présence de compléments éventuels. Elle est compatible avec un complément nominal direct **50a** ou un attribut nominal **50d**.

50 **a** *Vont recevoir une grosse prime à la fin de l'année [Jean et tous ses collègues].*
b *Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien [le général de division aérienne J.-F. L. [...]].* (*Le Monde*, 15 juin 2001)
c *Il est écrit que sont reçus [les candidats suivants].*
d *Par décret sont nommés officiers [les sous-officiers suivants].*

Le verbe n'est pas nécessairement le premier constituant dans la phrase. Comme dans n'importe quelle phrase, il peut être précédé d'une conjonction de coordination, d'un adverbe ou d'un syntagme prépositionnel **50d** ➤ I-3.2.5.

Les propriétés du sujet nominal dans l'inversion élaborative

Généralement, le sujet inversé est un syntagme long ou complexe, c'est-à-dire comportant plusieurs constituants ➤ XVII-1.3. On le rencontre souvent dans les textes réglementaires, avec une interprétation de liste **51**. Le sujet inversé est généralement défini **51a** **51b** mais un indéfini n'est pas exclu **51c**, s'il a une interprétation spécifique ➤ V-4.2.1.

51 **a** *Seuls étaient encore commercialisables, en 1953, [l'okoumé, les acajous, les faux acajous et de rares essences dont l'iroko, le niangon, le limbo, le doussié et l'azobé, tous bois de grande qualité].* (*La Forêt française*, 1955)
b *Dans ce but furent créés [l'institut national des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie et l'institut des vins de consommation courante].* (Levadoux, 1961)
c *Ont été condamnés à la prison ferme [dix représentants syndicaux].*

L'inversion élaborative autorise l'ajout de *seul* restrictif **52b**, comme avec le sujet préverbal **52a** ➤ VIII-8.2.2. En revanche, le sujet ne peut pas précéder un complément du verbe **52c** **52d**, contrairement aux autres sujets inversés ➤ XVII-2.2.3, qui peuvent permuter avec un complément du verbe **52e**.

52 **a** *Les journalistes accrédités seront seuls reçus par le ministre.*
b *Seront seuls reçus par le ministre [les journalistes accrédités].*
c ** Vont recevoir [Jean et tous ses collègues] [une grosse prime à la fin de l'année].*
d ** Sont nommés [les sous-officiers suivants] [officiers].*
e *Qu'ont dit [tes amis] aux enfants ?*

L'interprétation de l'inversion élaborative

La phrase avec inversion élaborative spécifie les éléments concernés par le prédicat verbal et suppose qu'il en existe au moins un. Le sujet inversé énumère les éléments concernés sans que cette liste soit nécessairement exhaustive ; il est ainsi compatible avec les expressions adverbiales *entre autres* ou *notamment* **53a**.

Le sujet inversé peut aussi être associé à des adverbes comme *aussi* ou *également* qui présupposent l'existence d'autres membres au sein de l'ensemble **53b** > VIII-8.2.3 ; il est compatible avec *seul* ou *seulement* sans redondance si la liste est exhaustive **53c**.

53 **a** *Sont entre autres acceptés* [*les chèques bancaires et les chèques restaurant*].
b *La carte de crédit est acceptée. Sont également acceptés* [*les chèques bancaires et les chèques restaurant*].
c *Est seule* / *seulement acceptée* [*la carte de crédit*].

L'inversion élaborative et la négation

De manière générale, l'inversion élaborative est difficile en phrase négative **54a** > X-1.2. Il faut en effet qu'au moins un élément soit concerné par le prédicat verbal. Le déterminant *aucun* est donc difficile **54b** > X-2.2.1. En revanche, la négation est possible si d'autres éléments sont concernés. Ainsi, **54c** implique que d'autres types de bois sont encore commercialisables et **54d** suggère que d'autres appareils pouvaient fonctionner normalement. Il en va de même de l'expression figée *n'est pas… qui veut* **54d**, avec la relative sans antécédent *qui veut* comme sujet inversé.

54 **a** # *Dans cette entreprise, n'ont pas été augmentés depuis dix ans* [*les caissières et les chauffeurs*].
b # *Sans électricité, ne pouvait fonctionner normalement* [*aucun dispositif de sécurité*].
c *Par décision du 8 mai, ne sont plus commercialisables* [*l'acajou ou l'okoumé*].
d *Sans électricité, ne pouvaient fonctionner normalement* [*ni les ascenseurs ni les caméras de surveillance*].
e *N'est pas Shakespeare* [*qui veut*].

2.2.3. L'inversion stylistique

Dans les phrases où le constituant initial est extrait, le sujet peut généralement être inversé **55** > I-6.3.3. Cette inversion, généralement optionnelle, est appelée *stylistique* et se rencontre en phrase interrogative **55a** ou exclamative **55b**. Elle est également possible dans les subordonnées, par exemple dans les relatives **55c** ou les comparatives **55d**. À la différence de l'inversion élaborative > XVII-2.2.2, elle est compatible avec la négation de phrase **55c** > X-1.2.

55 **a** *Marie parlera quand ?* | *Quand parlera Marie ?*
b *Quelle chance Paul a !* | *Quelle chance a Paul !*
c *C'est là* [*où les enfants ne doivent pas aller*]. | *C'est là* [*où ne doivent pas aller les enfants*].
d *Elle marche* [*comme sa mère marchait*]. | *Elle marche* [*comme marchait sa mère*].

Les verbes de l'inversion stylistique

Tous les verbes peuvent apparaitre dans une phrase à inversion stylistique. Le verbe peut être actif **55** ou passif **56a**, transitif **55b** ou intransitif **55a**.
Le sujet inversé est compatible avec un complément prépositionnel après le verbe, et peut permuter avec lui **56b** **56c**. Un complément nominal référentiel > V-1.1.2, en revanche, n'est pas possible **56d**, à la différence de ce que l'on observe avec l'inversion élaborative.

56 **a** *Quand a été découvert le radium ?*
b *Quand parlera Marie* [*aux étudiants*] *?*
c *Quand parlera* [*aux étudiants*] *Marie ?*
d * *Quand lira* [*ces livres*] *Marie ?*

L'inversion stylistique et le complément nominal

Un complément nominal non référentiel ne bloque pas l'inversion, en particulier quand il est sans déterminant après un verbe support (*avoir accès*, *avoir besoin*, *faire cours*, *prendre peur*, *prendre place*) **57a** **57b** > III-6.4.1. Plus rarement, le complément a un déterminant **57c**, ou bien il s'agit d'un objet interne **57d** > II-3.4.1.

57 **a** *Où a pris place Marie ?*
b *C'est ce* [*dont ont besoin les enfants*].
c *C'est le terrain* [*d'où tiraient leur subsistance les dinosaures géants*].
d *Il entra dans une chaumière* [*où vivait sa vie un bonhomme de paysan*].

L'inversion stylistique est parfois possible avec un attribut adjectival après le verbe **58a** **58b**, plus difficilement avec un attribut nominal **58c** > III-3.2, sauf s'il est sans déterminant **58d**.

58 **a** *Je connais le garçon [dont est amoureuse Marie].*
b *À quelle date sont devenus populaires les chanteurs de tango ?*
c * *C'est le jour [où est devenu mon ami Paul].*
d *Je connais le village [dont était maire Paul Dupont].*

L'inversion stylistique et l'extraction d'un complément ou d'un ajout

En **59**, l'élément antéposé est en fonction *extrait* et peut se trouver à distance, autrement dit dépendre d'un verbe subordonné : *aille* **59a**, *fait* **59b**, *marchait* **59c**.

59 **a** *Où voulez-vous [qu'aille ◊ cette pauvre femme] ?*
b *Il faut de suite réparer au jardin et à la prairie le dommage [que vous me dites qu'ont fait ◊ les eaux […]].* (Simon, 1981)
c *[…] elle […] marcha d'un bout à l'autre du grenier […] [comme elle imaginait que marchait ◊ sa mère], avant qu'elle fût née.* (Duvignaud, 1957)

L'inversion stylistique est possible si l'on extrait un complément de verbe, de nom **60a** ou d'adjectif **60b** ou un ajout qui modifie le verbe : ajout de manière **60c**, de degré (mesure) **60d**, de localisation spatiale **60e** ou temporelle **60f**.

60 **a** *C'est le village [dont est maire ◊ Paul].*
b *C'est la fille [dont est amoureux ◊ Jean].*
c *La manière [dont parle ◊ Paul] est révélatrice de ses origines.*
d *On ne peut pas mesurer la vitesse [à laquelle se déplacent ◊ les électrons].*
e *Il a repeint la pièce [dans laquelle dorment ◊ les enfants].*
f *C'était le dimanche [où sont partis ◊ les enfants].*

Elle n'est pas possible avec d'autres ajouts, de cause **61a**, de point de vue ou de perspective **61b 61c**.

61 **a** * *Je ne connais pas les raisons [pour lesquelles s'est mis en colère le président].*
b * *Paul a demandé l'autorisation [sans laquelle ne peuvent s'absenter les enfants mineurs].*
c * *L'hypothèse [selon laquelle tourne la terre] ne s'est pas imposée facilement.*

C'est ainsi que les interrogatives en *pourquoi* **62a** et *comment*, au sens de 'comment se fait-il ?' **62b**, n'autorisent pas l'inversion stylistique. En revanche, si *comment* a une interprétation de manière, l'inversion est possible **62c**.

62 **a** * *Je me demande [pourquoi a parlé Marie].*
b * *Cette réunion, je me demande encore [comment a pu l'oublier Paul].*
c *Je sais [comment marche ◊ cette machine].*

L'inversion stylistique dans les interrogatives et les exclamatives

L'inversion stylistique est possible dans les interrogatives partielles **55a 63a** mais non dans les interrogatives totales **63b** > XII-3.1.1. Le mot ou le constituant interrogatif doit être extrait en début de phrase **63a** et non en position canonique, après le verbe **63c 63d**.

63 **a** *À qui parlera Marie ?*
b * *Est-ce que parlera Marie ?*
c * *Parlera Marie quand ?*
d * *Parlera quand Marie ?*

Elle est possible avec un mot interrogatif en *est-ce que*, tel *qu'est-ce que* **64a** ou *où est-ce que* **64b**. Elle est obligatoire avec les pronoms interrogatifs faibles *que* **64c** et *quel* **64d** > IX-10.2.

64 **a** *Qu'est-ce que fera Marie ? | Qu'est-ce que Marie fera ?*
b *Où est-ce que va Marie ? | Où est-ce que Marie va ?*
c *Que fait Marie ? | * Que Marie fait ?*
d *Quelle est la température ? | * Quelle la température est ?*

De même, l'inversion stylistique se rencontre dans les exclamatives en *combien* **65a**, *que* **65b 65c** ou *quel* **65d**. Avec *comme*, *ce que* et *qu'est-ce que*, l'inversion est plus rare et limitée aux verbes gradables > II-3.1.1 : c'est le cas de l'emploi figuré des verbes *couter* (à quelqu'un) **65e**, *peser* (à quelqu'un) **65f**.

65 **a** *Combien sont arbitraires en ces choses les conventions de la pudeur !* (Jankélévitch, 1957)
b *Que de problèmes fait éclater chacun de ces mots !* (Gurvitch, 1968)
c *Que me pèsent toutes ces réunions !*
d *Quel souvenir amer lui laissait cette aventure !*

e *Ce que me coutent ces réunions incessantes !*
f *Comme me pèsent ces réunions incessantes !*

Enfin, elle est possible dans les subordonnées interrogatives **66a** ➤XII-3.2 ou exclamatives **66b** ➤XII-4.5, à condition qu'elles commencent bien par un mot interrogatif **66a** ou exclamatif **66b**, et non par un subordonnant, comme *si* **66c** ou *que* **66d**.

66 a *Je me demande [à qui parlera Marie].*
b *Je comprends [combien a souffert Marie].*
c * *Je me demande [si parlera Marie].*
d * *Je comprends [qu'a tant souffert Marie].*

L'inversion stylistique dans les subordonnées relatives et les clivées

Les subordonnées relatives ➤XIII-1.2 autorisent l'inversion du sujet nominal, quel que soit leur introducteur **67a 67b**, sauf celles en *dont* avec proforme ➤XIII-2.3.3. Les constructions clivées ➤XVIII-2.3.1, qui incluent une subordonnée relative, l'autorisent également **67c 67d**.

67 a *La pièce [où dorment les enfants] doit être repeinte.*
b *Le roman [qu'a écrit Paul] sera bientôt publié.*
c *C'est là [où nous attend Marie].*
d *C'est le danger [que court tout écrivain].*

L'inversion stylistique dans les subordonnées circonstancielles et les comparatives

L'inversion stylistique se rencontre également dans certaines subordonnées circonstancielles : concessives au subjonctif avec syntagme adjectival initial suivi de *que* **68a** ➤XIV-5.2.4, causales à l'indicatif avec adverbe initial **68b** ➤XIV-3.3.2. On la trouve aussi dans les subordonnées comparatives en *comme* **68c** ➤XV-3.2.1 ou *que* **68d** ➤XV-2.2.1.

68 a *[Pour isolée et presque sauvage que fût leur existence], la grand-mère et sa petite-fille ne pouvaient éviter un certain nombre de contacts et même de relations.* (d'Ormesson, 1985)
b *Il ne répondit pas [tant sont complexes les ramifications de l'affaire].*
c *On ne pouvait plus avancer, malade [comme était Paul].*
d *Il est aussi rusé [qu'était son père].*

L'interprétation des phrases à inversion stylistique

Contrairement aux autres types d'inversion, la phrase présentant l'inversion stylistique a la même interprétation que la phrase à sujet préverbal. Elle peut en particulier être employée avec un verbe qui assigne le rôle d'agent au sujet **69a** ➤II-3.2 ou qui lui attribue une propriété stable **69b 69c**.

69 a *Le moteur [qu'a réparé mon ami] marche bien maintenant.*
b *Je suis surpris par les langues [que connaissent mes étudiants].*
c *[Aussi maladif que soit Paul], il résiste très bien à l'effort prolongé.*

➤ Effet discursif de l'inversion stylistique ➤XVII-2.2.8

2.2.4. L'inversion attributive

Dans la phrase à attribut du sujet ➤III-3.2, certains adjectifs peuvent apparaitre en début de phrase, et déclencher l'inversion du sujet **70a 70b**. Cette inversion est appelée *attributive* ou *prédicative*. Elle est souvent obligatoire **70c**. Le verbe *être* est de loin le plus fréquent dans ces constructions. L'adjectif initial peut être modifié par un adverbe de degré (*aussi*, *plus*, *si*) **70d** ➤VIII-7.1.

70 a *Ma douleur est grande.*
b *Grande est ma douleur.*
c * *Grande ma douleur est.*
d *— Et si l'on voyait la grammaire de là-haut ? Si grandes étaient notre obsession, et notre confiance, à l'époque, que nous en aurions juré* [...]. (Orsenna, 1993)

L'attribut initial est généralement un syntagme adjectival, plus rarement un adverbe ou un syntagme prépositionnel **71a 71b**. Un verbe à attribut du complément est parfois possible, à condition que ce dernier soit pronominalisé **71c 71d**.

71 **a** *Oui, je sais que je ressasse et remâche et me répète. Ainsi est la ruminante douleur* […]. (Cohen, 1954)
b *Mon père était fâché. Plus en colère encore était ma mère.*
c *Divorcer car son époux ou son épouse est infidèle est encore possible, tel l'a jugé la Cour d'appel de Paris.* (*legavox.fr*, 31 déc. 2008)
d * *Tel a jugé le divorce la Cour d'appel de Paris.*

➤ L'inversion attributive dans les comparatives corrélatives (*Plus vieux il sera, meilleur sera le vin.*) ➤ XVI-7.2

L'inversion attributive peut aussi apparaitre en subordonnée, aussi bien complétive **72a** **72b** que causale **72c**, entre autres.

72 **a** *Très justement, on a relevé [que rare est la panne brutale]* […]. (Chapelain, 1956)
b […] *ils ne purent s'empêcher de penser [que vaine était leur expédition]* […]. (Lanzmann, 1994)
c *J'ai décidé de me tuer [parce que telle est mon idée].* (Camus, 1959a)

La phrase attributive et l'attribut nominal

Il ne faut pas confondre ce type d'inversion avec la permutation observée dans les phrases à attribut nominal **73a** ➤ III-3.2.1. La phrase **73b** n'est pas une phrase à sujet inversé : elle permet un verbe à sujet suffixé **73c**, ce qui n'est pas le cas des phrases à inversion nominale **73d**. Du point de vue syntaxique, le syntagme *son amie* est attribut en **73a** mais sujet en **73b** **73c**.

73 **a** *Marie est son amie.*
b *Son amie est Marie.*
c *Son amie est-elle Marie ?*
d * *Grande est-elle ma douleur ?*

L'inversion du sujet avec seul

Il convient de distinguer l'antéposition de *seul* qui correspond à un attribut **74a** des cas où il correspond à un ajout, facultatif, au sens de 'seulement', avec un verbe non attributif **74b** **74c**. La première construction est une inversion attributive, la seconde une inversion élaborative **74b** ➤ XVII-2.2.2 ou présentative **74c** ➤ XVII-2.2.6.

74 **a** *Marie se sentait seule. Plus seule encore était sa mère.*
b *Seuls entrent ici les personnels autorisés.*
c *Seuls restaient trois candidats.*

La structure syntaxique des phrases à inversion attributive

La phrase à inversion attributive n'est pas une simple permutation. L'adjectif change de fonction syntaxique : s'il est attribut lorsqu'il est situé après le verbe, il est en fonction *extrait* quand il est à l'initiale. En effet, il peut dépendre non du verbe principal mais d'un infinitif complément **75a** ; la relation à distance est plus difficile avec un verbe subordonné **75c** ➤ XVII-2.2.7.

75 **a** *Tel nous semblait [être ◊] son père.*
b * *Très réussi, la critique pensa [que fut ◊ le spectacle].*

L'interprétation de la phrase à inversion attributive

Dans l'inversion attributive, le sujet inversé est généralement défini. Si l'adjectif est prédicatif (*blanc*, *grand*, *intéressant*, *vain*), une propriété se trouve attribuée au sujet. Il s'agit le plus souvent de discours où l'énoncé avec inversion entretient avec l'énoncé précédent une relation de renchérissement, d'addition ou de contraste mettant en jeu soit l'attribut **76a**, soit le sujet **76b**.

76 **a** *Ils s'étaient mis en route depuis déjà plusieurs jours, ne faisant halte que pour permettre quelque repos à leurs chevaux. Grande était leur appréhension, accablante leur fatigue* […]. (Lanzmann, 1994)
b […] *un vaste salon vous attendait* […] *au sol de marbre en damier noir et blanc* […]. *Blancs étaient également les rideaux, que l'on eût dit en stuc* […]. (Bianciotti, 1995)

Un cas particulier est celui des adjectifs de similarité comme (*tout*) *autre* **77b**, *tel* **77a** ➤ V-5.2, qui établissent un lien avec ce qui précède.

77 **a** *Ne plus entendre parler d'eux, me débarrasser d'eux, [tel est mon vœu, presque sincère].* (Bazin, 1950)
b *Il s'agit d'imposer, non de convaincre rationnellement. Tout autre est la ligne de conduite des groupements qui s'efforcent de présenter leurs demandes avec un appareil de démonstration rigoureuse* […]. (Meynaud, 1958)

Si l'adjectif est quantifiant (*innombrable*, *nombreux*, *rare*), il quantifie le sujet. Aussi la phrase **78a** peut-elle se paraphraser par 'il y a peu de' **78c**. Mais, contrairement à la construction existentielle en *il y a* ➤ XVIII-2.4.1, le sujet peut être défini **78a** **78b**. Les deux types d'adjectifs peuvent être coordonnés **78d**.

78 **a** *Rares sont les gens de bonne humeur et les jeux de mots qui naguère faisaient la joie des collégiens sont remplacés par les onomatopées des B. D.* (Dolto, 1985)
b *Fréquent était le spectacle d’un cheval tombé, une jambe rompue, et qu’il fallait abattre.* (Simonin, 1977)
c *Il y a peu de gens de bonne humeur.*
d *Nombreux et importants sont les disciples de Malthus, parmi les économistes du* XIX*e* *siècle.* (Daumas [dir.], 1957)

> *L’inversion attributive et la négation de phrase*
>
> La négation de phrase est généralement difficile avec l’inversion attributive **79a**, sauf avec *tel* **79b** ➤ V-5.2.
>
> **79** **a** * *Rares ne sont pas les gens de bonne humeur.*
> **b** *Limiter le pouvoir du parlement, telle n’est pas son intention.*

2.2.5. L’inversion locative ou de manière

Dans l’inversion locative, c’est un complément ou un ajout prépositionnel qui se trouve en début de phrase. Il peut s’agir :
- d’un syntagme prépositionnel de lieu (*Sur la place se dresse une cathédrale.*) ;
- d’un syntagme prépositionnel de temps (*À un printemps pluvieux succéda un été radieux.*) ;
- d’un autre syntagme prépositionnel correspondant à un complément (*De cette situation découlent plusieurs conséquences.*).

Dans l’inversion de manière, c’est l’adverbe *ainsi* qui est en initiale (*Ainsi parla le capitaine.*).

L’inversion locative

Dans l’inversion dite *locative*, un syntagme prépositionnel se trouve placé en début de phrase. Il peut correspondre aussi bien à un ajout **80a** qu’à un complément **80b** ➤ XVII-3.3.1, être interprété comme un site **80a** ou comme un lieu d’origine **80b** ➤ II-3.4.3.

80 **a** *Dans les ténèbres bondissaient d’invisibles chats aux yeux luisants* […]. (Beauvoir, 1954)
b *De l’office venaient de bonnes odeurs de nourriture.* (Sabatier, 1972)

Le verbe dont dépend le complément ou l’ajout locatif appartient à l’une de ces trois classes sémantiques ➤ II-3.3 : localisation statique (*se trouver*), déplacement hors d’un lieu (*débouler*, *sortir*, *venir*) **80b**, activité localisable (*bavarder*, *bondir*, *danser*, *dormir*) **80a**. Il s’agit indifféremment d’un verbe d’état ou d’activité, à sujet agentif (*danser*) ou non agentif (*dormir*).

Le même type d’inversion s’observe avec des verbes permettant de repérer un évènement dans le temps (*avoir lieu*, *dater de*, *se dérouler*, *succéder à*) **81**.

81 **a** *À un printemps pluvieux succéda un été radieux.*
b *Après le doucissage vient le savonnage dans lequel on substitue au sable des boues provenant de sable ayant déjà servi* […]. (Duval, 1966)
c *De ce moment date l’idée* […] *que l’homme n’a pas de nature humaine donnée une fois pour toutes* […]. (Camus, 1951)

On l’observe également avec des verbes qui décrivent une relation de repérage entre deux objets abstraits (*appartenir à*, *correspondre à*, *dépendre de*, *figurer parmi* / *dans*, *reposer sur*, *résulter de*) **82a** ou entre un objet et un individu (*appartenir à*, *dépendre de*, *revenir à*) **82b**. Par ailleurs, on note que cette inversion n’est pas limitée aux phrases déclaratives **82c**. Le syntagme prépositionnel peut être précédé par une conjonction **82d** ou par un connecteur **82e**.

82 **a** *De cette situation découlent plusieurs conséquences.*
b *À ses adjoints revient la tâche dite de « révision de la copie » qui consiste à rectifier les erreurs* […]. (G. Coston et H. Coston, 1952)
c *Est-ce qu’aux difficultés financières s’ajoutent des problèmes juridiques ?*
d *Or, des objectifs dépendront à la fois les structures, les contenus et les méthodes.* (B. Schwartz, 1969)
e *D’autre part, de nos collectivités locales émane l’actuel Sénat.* (de Gaulle, 1970d)

L'inversion locative et les verbes transitifs

La construction s'emploie principalement avec les verbes intransitifs, passifs ou médiopassifs **83a** > II-4.1 > II-4.2. Un verbe transitif est possible s'il s'agit d'un verbe d'évènement ou activité avec un complément nominal non référentiel (*avoir lieu*, *tirer son origine*) **83b** **83c** ou une proforme faible (*nous*) **83d** > IX-3.1, comme dans l'inversion stylistique > XVII-2.2.3.

83 **a** *À l'image de Virginie, se substitua* [*celle d'une femme lui ressemblant*]. (Sabatier, 1969)
b *Sur la place avait lieu un tournoi.*
c *De ces mouvements tirent leur origine* [*tous les autres au moyen d'un mécanisme central*] [...]. (Thiébaut, 1961)
d *Dans la salle à manger nous attend* [*un spectacle bien plus pénible*]. (Bazin, 1950)

L'inversion locative en subordonnée

L'inversion locative peut se rencontrer dans une subordonnée **84**. Le syntagme prépositionnel est extrait > I-6.1 et peut être en début de subordonnée **84a** **84b** ou en début de phrase **84c**.

84 **a** *On constatera* [*qu'aux difficultés financières s'ajoutent les impasses juridiques*].
b *On peut se demander* [*si aux difficultés financières ne s'ajouteront pas rapidement les impasses juridiques*].
c *Et de cet abîme sonore il faut* [*que jaillisse un écho*]. (Reverdy, 1956)

L'interprétation de l'inversion locative

L'inversion locative est utilisée pour localiser une entité par rapport à une autre, et non pour décrire un évènement particulier. Le plus souvent, le syntagme prépositionnel décrit le lieu où se trouve le sujet. Dans les rares cas où il décrit une direction **85a** ou le lieu d'aboutissement du mouvement **85b**, il s'agit de descriptions statiques et non d'évènements : la voie Aurélienne ne se déplace évidemment pas en **85a**, de même que **85b** ne décrit pas l'arrivée des vents dans telle zone de l'atmosphère. Des variantes avec déplacement effectif seraient peu compatibles avec l'inversion **85c** **85d**.

85 **a** *Vers le nord-ouest filait la voie Aurélienne qui allait de Rome à Antibes* [...]. (Rousseau, 1961)
b *Dans ces régions parviennent des courants aériens qu'on peut en gros diviser en deux groupes* [...]. (Maurain, 1950)
c *# Vers le nord-ouest filèrent les généraux en déroute après la défaite.*
d *# Dans ces régions parvinrent de nombreux déchets poussés par les courants après la catastrophe.*

> L'élément spatial ou temporel antéposé comme cadre > XVIII-3.2

L'inversion de manière

L'inversion dite *de manière* est déclenchée par l'antéposition de l'adverbe *ainsi* **86a** **86b** et, dans une moindre mesure, les expressions *de cette manière*, *de même* **86c**. L'adverbe *ainsi* connait deux emplois : un emploi d'adverbe de manière **86a**, équivalent à *de cette manière* ou *de la même manière*, et un emploi dans lequel sa valeur de manière est atténuée, si bien qu'il fonctionne essentiellement comme une anaphore de verbe ou de phrase **86b**. Dans ce dernier emploi, *ainsi* est généralement employé avec les verbes *faire*, *aller* et *parler*, de même que les autres verbes de parole (*Ainsi va la vie. Ainsi parla Marie.*). Quel que soit le type d'emploi, l'adverbe initial est en fonction *extrait* et correspond à un ajout **86a** **86c** ou à un complément du verbe **86b**.

86 **a** *Il écrivait avec une sorte de distraction concentrée, comme on crayonne sur le bloc du téléphone* [...]. *Ainsi écrivait Alexandre, se réfugiant dans les pleins et les déliés de cette écriture sage, de ce crayonnement appliqué.* (Pennac, 1989)
b [...] *il croît sur un terrain où il s'établit seul, où toute rivalité s'écarte de lui* [...]. *Ainsi font ces plantes (le lin en est une) dont la racine secrète une toxine expulsant après elles leurs congénères du sol qui les a engraissées.* (Gracq, 1980)
c [...] *leur ablation chirurgicale systématique ne se justifie pas* [...]. *De même sont contre-indiqués les antithyroïdiens de synthèse* [...]. (*Encyclopédie médicale Quillet*, 1965)

Le verbe est généralement intransitif, mais les verbes transitifs ne sont pas exclus si le complément nominal est non référentiel **87a** > V-1.1.2 ou correspond à une proforme faible **87b**. L'adverbe *ainsi* anaphorique est compatible avec la proforme *le*, qui reprend l'attribut **87b** ou la phrase précédente **87c** > XVIII-5.2.1. Le sujet inversé a les mêmes propriétés que le sujet dans l'inversion stylistique > XVII-2.2.3.

87 **a** *Ainsi prenait corps dans le pays une nouvelle espérance.*
b *Pierre était appelé* le chef. *Ainsi l'avaient baptisé ses condisciples pleins d'admiration.*
c *Le commerce s'adaptait à leur abêtissement. Ainsi le voulait leur principe sacré de la libre entreprise.* (Poirot-Delpech, 1984)

➤ Le verbe à sujet suffixé après *ainsi* (*Ainsi soit-il.*) ➤ XVII-2.1

> *L'inversion locative et de manière et la négation*
>
> Contrairement à l'inversion locative **88a**, et comme l'inversion attributive ➤ XVII-2.2.4, l'inversion de manière est peu naturelle avec la négation de phrase **88b** ➤ X-1.2. De la même façon, les adverbes de manière qualifiant la situation ne se placent pas en début de phrase négative **88c** ➤ VIII-2.2.1.
>
> **88** **a** *De sa bouche ne sortait aucun son.*
> **b** # *Le chêne asphyxie ses congénères. Ainsi ne fait pas le saule.*
> **c** # *Lentement, les enfants ne sortent pas.*

2.2.6. L'inversion présentative

> Avec certains verbes intransitifs à sujet non agentif, le verbe peut être en début de phrase (*Entra alors un écuyer.*). La phrase introduit une entité dans le discours avec :
> – des verbes d'existence, comme *être*, *se tenir* (*Se tiendra ensuite un banquet.*) ;
> – des verbes de changement d'état, comme *cesser*, *naitre* (*Alors cessa le bruit.*) ;
> – des verbes de changement de lieu, comme *entrer*, *sortir* (*Entre alors un soldat.*) ➤ II-3.4.3 ;
> – des verbes d'émission comme *briller*, *sonner* (*Sonnèrent 3 heures.*) ➤ II-3.3.1.
> L'inversion présentative est possible en subordonnée, le plus souvent au subjonctif (*J'attends que vienne la nuit.*) mais aussi à l'indicatif (*Il me semble qu'apparait une étoile.*).

Certains verbes intransitifs comme *apparaitre*, *arriver*, peuvent se construire avec un sujet inversé **89c** et le verbe peut être en début de phrase **89d**.

89 **a** *À ce moment-là, deux policiers apparurent.*
b *Deux policiers, à ce moment-là, arrivèrent.*
c *À ce moment-là, apparurent deux policiers.*
d *Survinrent à ce moment-là deux policiers.*

Certains verbes, comme *arriver*, *entrer* ou *être*, peuvent avoir en outre un complément prépositionnel **90a**, qui peut parfois permuter avec le sujet **90b** ou un complément infinitif **90c**. Mais ce sont toujours des verbes intransitifs, qui n'acceptent aucun complément direct **90d**, même pronominalisé **90e**.

90 **a** *Alors entra dans la pièce un soldat.*
b *Alors entra un soldat dans la pièce.*
c *Alors commença à s'élever une fumée noire.*
d * *Commencent alors le concert plusieurs étudiants.*
e * *Le commencent alors plusieurs étudiants.*

L'inversion présentative et la subordonnée

L'inversion présentative apparait en phrase indépendante **90**, mais aussi en subordonnée, complétive, tant au subjonctif **91a** qu'à l'indicatif **91b** **91c** ➤ XI-5.2, ou en subordonnée circonstancielle **91d**.

91 **a** *J'attends* [*que descende le soleil*].
b […] *il me semblait* [*que descendait dans la pièce cette intimité* […] *qui rapproche sous la lampe* […] *deux amis très intimes*]. (Gracq, 1951)
c *Il arrive* [*qu'est parfois réalisée une impression très pénible d'oppression et d'étouffement qui se surajoute à la colique elle-même*]. (*Encyclopédie médicale Quillet*, 1965)
d *C'est le printemps* [*lorsque fond la neige*].

Quels verbes permettent l'inversion présentative ?

Dans l'inversion présentative, le verbe doit être intransitif et décrire l'existence, la présence ou l'arrivée d'une entité (personne, objet, phénomène) en un lieu, ou encore sa disparition ou son évolution. Il s'agit

en particulier des verbes dits *présentatifs* comme *apparaitre*, *arriver*, *avoir lieu*, *cesser*, *commencer*, *disparaitre*, *exister*, *mourir*, *naitre*, *régner* **92a 92b** > XVIII-2.4.2. D'autres verbes intransitifs (*bavarder*, *travailler*), dont le sujet est interprété comme un agent ou comme une cause > II-3.2, n'autorisent pas cette inversion **92c 92d**.

92 a *Et le capitaine* [...] *hésite encore à nous lancer, nous autres. Alors arrive, courant, le commandant de gendarmerie que j'ai vu hier pédaler sur la route.* (Genevoix, 1950)

b *Une image supposée absolument simple ne pourrait devenir un symbole ; il faut [qu'apparaisse en elle un minimum de dissymétrie comme entre la droite et la gauche, le haut et le bas, etc.].* (G. Berger [dir.], 1957)

c *À ce moment-là, deux policiers bavardaient / travaillaient à l'accueil.*

d *# À ce moment-là, bavardaient / travaillaient à l'accueil deux policiers.*

Les principaux verbes qui permettent l'inversion présentative sont énumérés dans le > tableau XVII-5, qui n'est pas exhaustif.

VERBES		EXEMPLES
de changement d'état	*apparaitre, augmenter, baisser, casser, cesser, commencer, couler, craquer, devenir, diminuer, disparaitre, durcir, empirer, fleurir, fondre, grandir, grossir, mourir, naitre, refroidir, s'améliorer, se détériorer, se dissiper, s'éteindre, s'évanouir, s'évaporer, sécher, tomber*	*Nait alors un espoir.* *Je sens [qu'augmente l'angoisse].*
de changement de lieu	*aller, accourir, arriver, courir, descendre, entrer, jaillir, monter, partir, passer, se promener, sortir, surgir*	*Arrive alors un soldat.* *J'attends [que vienne la nuit].*
d'émission (de son ou de substance)	*briller, fumer, résonner, retentir*	*Retentit soudain un coup de tonnerre.* *J'attends [que sonne midi].*
d'existence et de localisation	*avoir lieu, demeurer, durer, être, exister, régner, rester, s'étendre, s'éterniser, se tenir, survivre*	*Se tiendra ensuite un banquet.* *Je crains [que ne s'éternise cette réunion].*

Tableau XVII-5. *Les principaux verbes de l'inversion présentative*

> *L'inversion présentative et le sujet agentif*
>
> Certains verbes du > tableau XVII-5 (*augmenter*, *passer*) ont plusieurs emplois et peuvent avoir un sujet interprété tantôt comme agent **93a 93b** tantôt comme thème **93c 93e** > II-3.2. Ils n'entrent pas dans l'inversion présentative si leur sujet est interprété comme un agent ou une cause **93d**, ou s'ils sont transitifs **93f**.
>
> **93 a** *Je crains [que le gouvernement augmente les impôts].*
> **b** *J'attends [que les manifestants passent à l'action].*
> **c** *J'attends [que passent les manifestants].*
> **d** *# J'attends [que passent à l'action les manifestants].*
> **e** *Je crains [qu'augmentent les impôts].*
> **f** ** Je crains [qu'augmente le gouvernement les impôts].*

L'inversion présentative n'est toutefois pas réservée à cet ensemble de verbes intransitifs ; elle est également disponible pour les formes passives **94a** > II-4.1 et médiopassives **94b** > II-4.2 de certains verbes transitifs. Les verbes qui entrent dans cette construction au passif sont des verbes de création (*construire*, *créer*) ou qui décrivent une activité qui met en jeu l'existence ou la localisation de l'entité (*définir*, *détruire*, *effacer*, *exclure*, *garantir*, *prévoir*, *suspendre*, *trouver*) **94c 94d**.

94 a *Sont aussi invités d'autres étudiants.*

b *Je voudrais [que se vendent plus d'appartements].*

c *Ainsi a été conjuré le risque d'un nouveau 1929.* (*Le Monde*, 25 oct. 2011)

d [...] *je souhaitais [que fût effacée la frontière qui me fermait le monde des garçons]* [...]. (Beauvoir, 1958)

> *Autres propriétés des verbes de l'inversion présentative*
>
> D'autres propriétés sont parfois associées aux verbes du > tableau XVII-5 : le choix de l'auxiliaire *être* aux temps composés (*Un ennui est arrivé.*), la facilité à entrer dans une construction impersonnelle (*Il est arrivé un ennui.*) > II-4.4.2 ou une construction participiale (*À peine arrivé...*), la possibilité d'accepter la proforme *en* interprétée comme le complément du sujet (*La moitié en est arrivée.*) > IX-4.3.3. Nous ne les retenons pas car elles ne caractérisent pas l'ensemble des verbes visés ici.
> Les verbes non réfléchis qui prennent l'auxiliaire *être* aux temps composés sont bien des intransitifs non agentifs > III-2.1.1, mais certains verbes intransitifs non agentifs prennent l'auxiliaire *avoir* (*surgir*, *fuir*,

fondre) **95a**, et certains verbes réfléchis (qui prennent l'auxiliaire *être*) ne sont pas intransitifs (*s'acheter une robe*).
Les verbes qui entrent dans la construction participiale sont tous intransitifs et à sujet non agentif **95b 95c**, mais certains intransitifs à sujet non agentif, en particulier les verbes d'existence, de localisation et certains réfléchis, n'y entrent pas **95d 95e**.

95 a *Jean est tombé. La neige a fondu. La situation a empiré. La discussion s'est éternisée.*
b *Une fois Jean tombé, la course était finie pour notre équipe.*
c *Une fois la neige fondue, le ski était impossible.*
d * *Une fois la situation empirée, le problème était insoluble.*
e * *Une fois la discussion éternisée, on ne pouvait plus rien faire.*

Il est vrai que les intransitifs non agentifs autorisent plus facilement, dans un registre formel, la pronominalisation (par *en*) du complément du sujet **96** que les autres verbes dans l'ensemble **96b**. Mais celle-ci est également possible avec certains verbes transitifs **96c** ➤ IX-4.3.3. Ce n'est donc pas non plus un test pour les verbes du ➤ tableau XVII-5.

96 a [À propos d'une église] *Le clocher en brille au loin.*
b [À propos d'une église] * *Le clocher en penche.*
c [À propos d'une route] *Le tracé en suit le cours de la Seine.*

L'inversion présentative et l'inversion stylistique

Les verbes qui autorisent l'inversion présentative peuvent aussi apparaitre dans les contextes de l'inversion stylistique ➤ XVII-2.2.3. La subordonnée relative en **97a** relève donc des deux inversions. En revanche, dans une subordonnée sans extraction, il s'agit de l'inversion présentative **97b**, et dans une relative à verbe transitif, de l'inversion stylistique **97c**.

97 a *Il vendra ses actions le jour où augmentera l'euro.*
b *Il vend ses actions parce qu'augmente l'euro.*
c *Il vendra ses actions le jour où menaceront de les acheter ses plus féroces concurrents.*

Inversion présentative, élaborative ou locative ?

Selon son interprétation, une phrase au passif à sujet inversé peut être analysée comme inversion élaborative ➤ XVII-2.2.2 ou comme inversion présentative : l'inversion élaborative énumère les entités correspondant au sujet **98a** tandis que l'inversion présentative dit l'apparition ou la disparition du sujet **98b**. L'inversion présentative peut aussi ressembler à l'inversion locative ➤ XVII-2.2.5, certains verbes pouvant apparaitre dans les deux constructions **98c**.

98 a *Il a été décidé que seraient construits sur le site un hôpital, deux écoles ainsi que des logements sociaux.*
b *Il faudrait que soit construit un nouvel ordre social.*
c *Dans la pièce entra un soldat.*

La fonction syntaxique du syntagme nominal postverbal dans l'inversion présentative

Dans l'inversion présentative, le syntagme nominal postverbal a des propriétés de sujet : il s'accorde en nombre avec le verbe **99a** ➤ II-1.4.1 et autorise le réfléchi *se* **99b** ➤ IV-6.1.1 ➤ IX-2.3.1.

99 a *Alors sortirent trois soldats.*
b *Alors s'envolèrent quelques oiseaux.*
c * *Quand sont toutes arrivées les mauvaises nouvelles ?*
d * *Alors sont toutes arrivées les mauvaises nouvelles.*
e *Les mauvaises nouvelles sont toutes arrivées aujourd'hui.*

Comme les autres sujets inversés **99c**, il ne permet pas, au pluriel, le quantifieur *tous* disjoint **99d** ➤ V-6.2.5, contrairement au sujet préverbal **99e**.
Mais il a des propriétés en commun avec le complément direct, que n'ont pas les autres sujets inversés. Il permet *en* indéfini **100a**, ce qui est impossible pour un sujet préverbal **100b** ou inversé **100c** ➤ IV-7.3.2 ➤ IX-4.2.2. Il en va de même avec des verbes passifs **100d** ou médiopassifs **100e** ➤ II-4.2.

100 a *Deux policiers étaient à l'accueil ; puis en arrivèrent trois autres.*
b * *Deux policiers étaient à l'accueil, puis trois autres en arrivèrent.*
c * *Je sais où en travaillent deux autres.*
d *Je voudrais qu'en soient invités d'autres.*
e *Je voudrais que s'en vendent davantage.*

Le syntagme nominal postverbal peut être introduit par *de* en contexte négatif **101a** ➤ X-6.1.4, comme les autres sujets inversés **101b**, mais il apparait aussi en présence d'un adverbe de degré (*beaucoup*, *davantage*)

entre l'auxiliaire et le participe **101c**. Cette quantification verbo-nominale est possible pour les compléments directs **101d** mais par pour les sujets inversés **101e** ➤ **V-5.4.3**.

101 a *Il ne pensait pas qu'arriverait [de malheur].*
b *C'est un endroit où ne se baignent pas [d'enfants].*
c *Je voudrais que soient davantage votées [de lois contre l'injustice sociale].*
d *J'ai beaucoup entendu [de cris d'allégresse].*
e * *Quel cri ont beaucoup poussé [de manifestants] ?*

Compte tenu de ces propriétés, nous analysons ce syntagme postverbal comme un complément et non comme un sujet. La phrase à inversion présentative est donc une construction verbale sans sujet ➤ **I-3.2.1**, et non une phrase à inversion à proprement parler, et le verbe s'accorde avec le complément. Dans la mesure où les verbes concernés entrent dans deux constructions, l'une avec sujet préverbal (*Trois soldats entrèrent.*) et l'autre sans sujet (*Entrèrent trois soldats.*), il s'agit d'une alternance de valence, appelée *alternance présentative* ➤ **II.3.4**. Les verbes concernés sont parfois appelés *ergatifs* ou *inaccusatifs*, et la construction à syntagme postverbal, construction *ergative* ou *inaccusative*.

L'interprétation de l'inversion présentative

La phrase à inversion présentative a un effet présentatif, c'est-à-dire qu'elle introduit une entité dans le discours ➤ **XVIII-2.4.2**. Le sujet inversé y est souvent indéfini, mais il peut aussi être défini **102a**, anaphorique **102b** ou coréférentiel **102c**.

102 a *J'attends [qu'arrive le plombier].*
b *Je ne peux pas joindre Paul mais j'attends [que vienne son frère].*
c *Pierre l'avait appelée et elle attendait [que vienne cet ami très cher].*

C'est la présence ou l'absence du référent du sujet dans la situation (qu'il soit ou non connu des interlocuteurs) qui est mise en avant dans la situation décrite. Cet effet est associé en général à l'inversion nominale ➤ **XVII-2.2.8**, mais il est renforcé dans l'inversion présentative par la sémantique du verbe.

L'inversion présentative et la construction impersonnelle

L'inversion présentative est parfois rapprochée d'une construction impersonnelle ➤ **II-4.4.2** ➤ **XVIII-2.4.3**, où le sujet *il* serait omis. Il est vrai que l'on peut parfois paraphraser une phrase à inversion présentative **103a 103c** par une phrase à sujet impersonnel **103b 103d**.

103 a *Est alors arrivé un malheur.*
b *Il est alors arrivé un malheur.*
c *Malheureusement manquent encore plusieurs élèves.*
d *Malheureusement il manque encore plusieurs élèves.*

Mais le syntagme nominal dans la construction impersonnelle a toutes les propriétés d'un complément et ne déclenche pas l'accord du verbe **104b**, à la différence de la construction présentative **104a**. De plus il est généralement indéfini **104c**, ce qui est moins vrai pour l'inversion présentative **104d**.

104 a *Sont alors arrivés plusieurs malheurs.*
b *Il est alors arrivé plusieurs malheurs.*
c # *Le capitaine hésite à nous lancer. Alors il arrive le commandant.*
d *Le capitaine hésite à nous lancer. Alors arrive le commandant.*

Par ailleurs, les verbes qui entrent dans la construction impersonnelle sont beaucoup plus nombreux que ceux qui entrent dans l'inversion présentative ; en particulier, des verbes à sujet agentif tels que *manger* ou *travailler* peuvent donner lieu à l'impersonnel **105a 105b** mais non à l'inversion du sujet **105c 105d**.

105 a *Il mange beaucoup de gens dans ce restaurant.*
b *Il travaille trop d'enfants de par le monde.*
c * *Mangent beaucoup de gens dans ce restaurant.*
d * *Travaillent trop d'enfants de par le monde.*

Enfin, les phrases impersonnelles présentent une situation de manière globale, et peuvent avoir une interprétation évènementielle (*Il a plu pendant une semaine.*) ou présentative (*Il m'est arrivé une chose singulière.*) ➤ **XVIII-2.4.3**.

2.2.7. La structure syntaxique des phrases à inversion du sujet nominal

Les phrases à inversion n'ont pas toutes la même structure syntaxique :
- l'inversion élaborative (*Recevront leur diplôme les étudiants suivants.*) est une permutation entre syntagme verbal et syntagme sujet ;
- dans les inversions stylistique (*Quel livre veut Marie ?*), attributive (*Rares étaient les enfants.*), locative ou de manière (*Ainsi parlait Paul.*), l'élément initial est en fonction *extrait*, et c'est lui qui rend possible l'inversion ;
- l'inversion présentative (*Entre alors un soldat.*) n'est pas une inversion à proprement parler : le sujet préverbal (*Un soldat entre alors.*) devient complément et la phrase est sans sujet.

La structure syntaxique des phrases à inversion élaborative

On considère en général que le sujet est plus haut que les compléments dans la structure syntaxique, c'est-à-dire au même niveau que le syntagme verbal qui regroupe le verbe et ses compléments éventuels **106a** > I-3.2.4. Dans l'inversion élaborative, le sujet postverbal est compatible avec un complément nominal et suit le SV **106b**.

106 a [*Les étudiants suivants* $_{SN}$] [*recevront leur diplôme* $_{SV}$].
b [*Recevront leur diplôme* $_{SV}$][*les étudiants suivants* $_{SN}$].

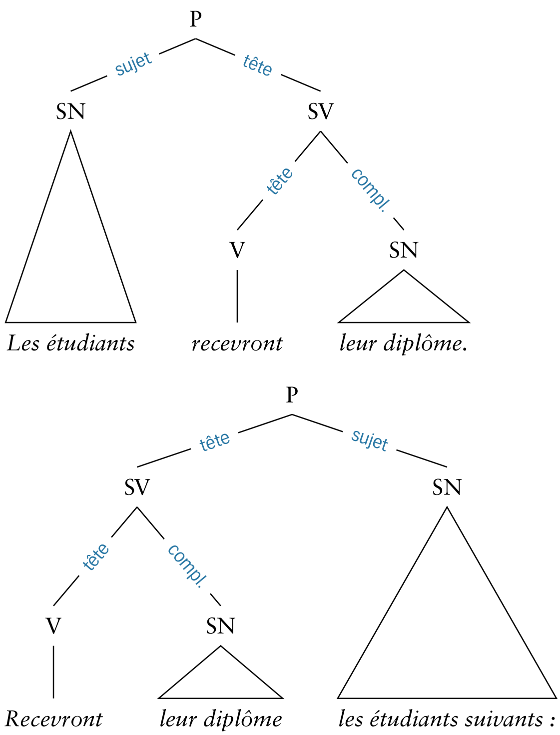


Figure XVII-4. *La structure des phrases avec et sans inversion élaborative*

La structure des phrases à inversion stylistique

En revanche, dans les autres types d'inversion, on considère que le sujet inversé est au même niveau que les compléments du verbe, et donc que le verbe. En effet, le sujet inversé est incompatible avec un complément nominal référentiel **107a** et peut permuter avec un complément prépositionnel **107b 107c**.

107 a * *Quand rendent* [*les devoirs* $_{SN}$] [*les étudiants*] ?
b *Quand partent* [*à Berlin* $_{SP}$] [*les étudiants*] ?
c *Quand partent* [*les étudiants*] [*à Berlin* $_{SP}$] ?

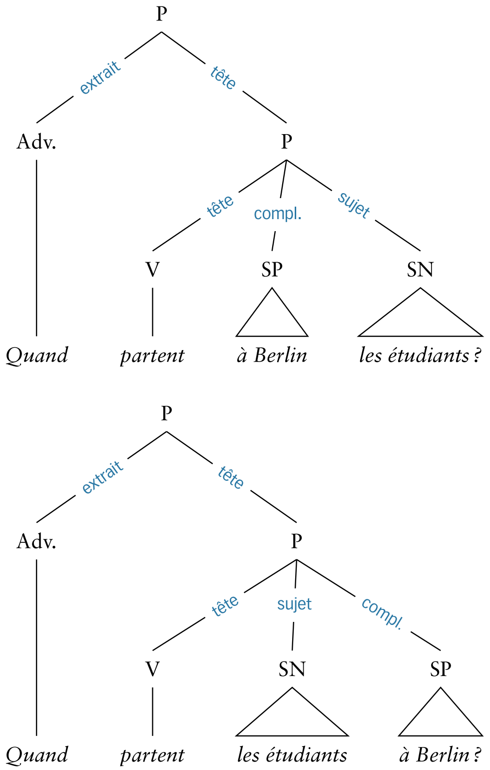
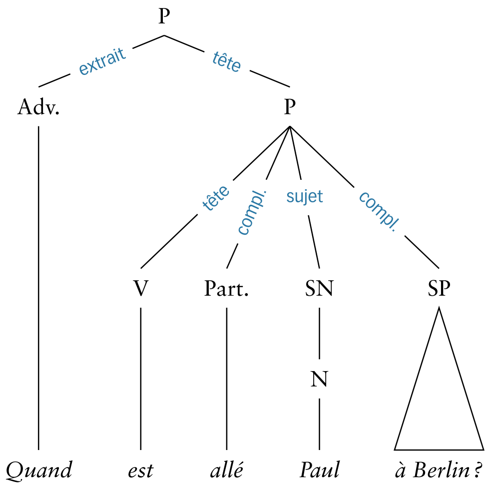


Figure XVII-5. *La structure des phrases à inversion stylistique*

Si l'on considère un verbe à un temps composé, la structure est la même ➤ **figure XVII-6**.

108 a *Quand sont partis* [*à Berlin*] [*les étudiants*] ?
b *Quand sont partis* [*les étudiants*] [*à Berlin*] ?



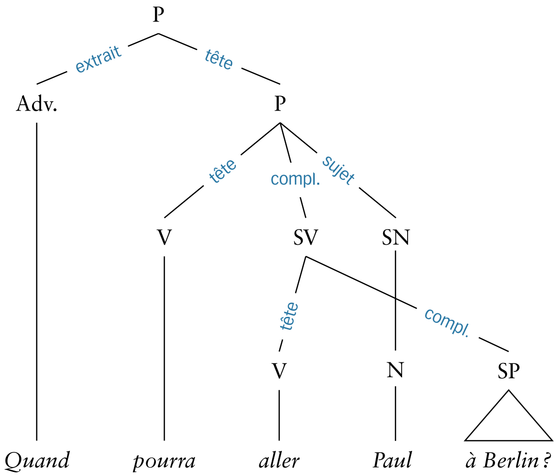


Figure XVII-6. *Le sujet inversé avec participe passé ou infinitif*

L'inversion stylistique et l'infinitif

Quand le verbe est suivi d'un infinitif, le sujet inversé doit suivre cet infinitif, même si celui-ci a son propre complément **109a 109b**. Mais il peut aussi se placer entre l'infinitif et le complément de ce dernier **109c**.

109 a *Quand pourra partir* [*à Berlin*] [*cet étudiant*] *?*
b * *Quand pourra* [*cet étudiant*] *partir* [*à Berlin*] *?*
c *Quand pourra partir* [*cet étudiant*] [*à Berlin*] *?*

En **109c**, le sujet inversé de *pourra* se place alors à l'intérieur du SV infinitif, c'est-à-dire entre *parler* et son complément. Il en résulte une structure qui n'est pas celle d'un arbre syntaxique ➤ **figure XVII-6**. En effet, dans une structure d'arbre, les éléments dominés par des catégories différentes ne peuvent pas normalement permuter.
Il en va de même dans les subordonnées relatives, et il peut y avoir plus d'un infinitif **110a**. Le sujet inversé doit suivre le dernier infinitif **110b 110c** et peut permuter avec un complément de cet infinitif : en **110d**, le sujet de *croire* est inséré entre *prescrire* et le complément de ce dernier (*à Marie*).

110 a *C'est l'examen qu'a cru devoir prescrire* [*à Marie*] [*l'interne de service*].
b * *C'est l'examen qu'a cru* [*l'interne de service*] *devoir prescrire à Marie.*
c * *C'est l'examen qu'a cru devoir* [*l'interne de service*] *prescrire à Marie.*
d *C'est l'examen qu'a cru devoir prescrire* [*l'interne de service*] [*à Marie*].

Cette permutation n'est pas possible avec tous les verbes suivis d'un infinitif : elle est naturelle pour les verbes dont le sujet est identifié au sujet implicite de l'infinitif (*croire*, *devoir*, *promettre*, *pouvoir*, *vouloir*) ➤ **II-2.5**. Elle ne l'est pas pour les verbes dont le complément est identifié au sujet implicite de l'infinitif (*dire*, *forcer*, *interdire*, *permettre*) **111**.

111 a *C'est le locataire que m'a forcé à prendre* [*chez moi*] [*Marie*].
b * *C'est le locataire que m'a forcé à prendre* [*Marie*] [*chez moi*].

La structure syntaxique des phrases à inversion attributive, locative ou de manière

On décrit parfois les phrases à inversion attributive **112a**, locative **112b** ou de manière **112c** comme de simples permutations. En fait, il s'ajoute au changement d'ordre un changement de fonction syntaxique : si l'adjectif, le syntagme prépositionnel ou l'adverbe initial a la fonction *complément* ou *ajout* quand il suit le verbe, il a ici la fonction *extrait* comme dans l'inversion stylistique ➤ **XVII-2.2.3** ; il peut en effet dépendre d'un verbe subordonné.
Par ailleurs, le sujet inversé est au même niveau que le complément prépositionnel éventuel du verbe et peut permuter avec lui **112d 112e** ➤ **figure XVII-7**.

112 a *Grande semblait* [*être* ◊] [*sa douleur*].
b *Au scepticisme et à la dérision,* [...], *il sentait que devraient* [*succéder* ◊] [*la clairvoyance et la compassion*]. (Labro, 1982)
c *Ainsi avaient décidé* [*de se comporter* ◊] [*les héritiers de la veuve Moulin*].
d *Ainsi se comportaient* ◊ [*avec nous*] [*les enfants*].
e *Ainsi se comportaient* ◊ [*les enfants*] [*avec nous*].

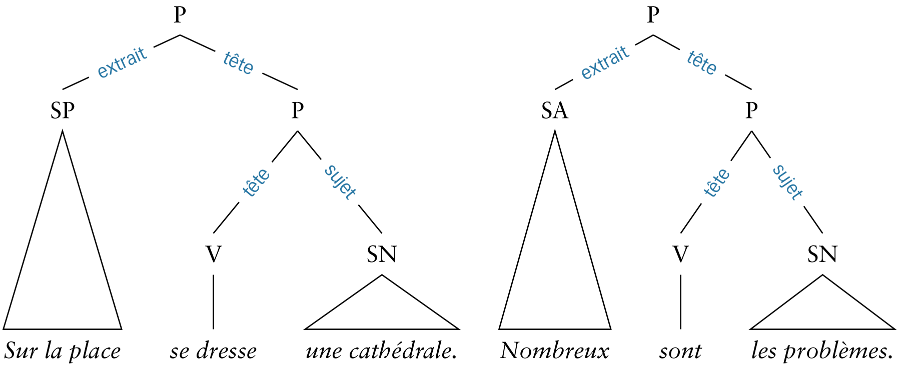


Figure XVII-7. *La structure des phrases avec inversion locative et attributive*

L'inversion du sujet et la complexité syntaxique

Les structures de phrase avec inversion peuvent sembler plus complexes que les structures à ordre canonique. Du point de vue cognitif, loin d'être une source de complexité, l'inversion peut faciliter en fait l'analyse et la compréhension des phrases, en réduisant la distance entre le verbe et ses dépendants. Quand l'élément initial doit être interprété comme complément du verbe, il en est séparé par le sujet dans la phrase canonique **113a**, et l'inversion en **113b** permet au contraire au verbe d'être à proximité immédiate de son complément et de son sujet.

113 a *Quelle chance Marie a !*
b *Quelle chance a Marie !*
c *À qui Marie veut parler ?*
d *À qui veut parler Marie ?*

Il en va de même si l'élément extrait correspond au complément d'un infinitif **113c** : le sujet inversé se place toujours après l'infinitif, qui est ainsi plus proche de son complément initial **113d**.
De fait, l'inversion stylistique est fréquente et n'est pas réservée à un registre formel. On a pu observer qu'elle concernait la moitié des relatives en *que* à sujet nominal dans un corpus journalistique (*Le Monde*, 1990-1992) et 80% des relatives en *dont* à sujet nominal dans le même corpus.

La structure des phrases avec inversion présentative

Dans l'inversion présentative **114a**, le syntagme nominal postverbal est analysé comme un complément direct plutôt que comme un sujet > **XVII-2.2.6**. Il peut permuter avec un complément du verbe **114b**. Il s'agit d'une phrase sans sujet, qui alterne avec une phrase avec sujet préverbal **114c** > **figure XVII-8**.

114 a *Alors entra dans la pièce un soldat.*
b *Alors entra un soldat dans la pièce.*
c *Alors un soldat entra.*

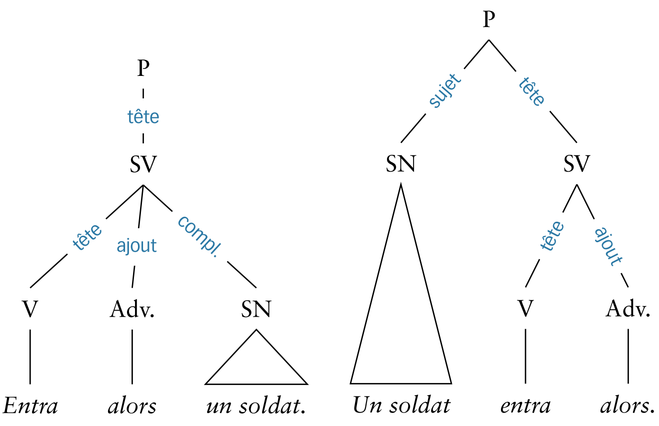


Figure XVII-8. *La structure d'une phrase avec et sans inversion présentative*

2.2.8. Les effets et les usages des inversions du sujet nominal

De manière générale, les phrases à sujet inversé n'ont pas la même interprétation ou le même usage que les phrases sans inversion. Certaines propriétés sont réservées à certains types d'inversion :
- l'inversion nominale appartient à un registre formel, sauf dans l'inversion stylistique ;
- le sujet inversé est long dans l'inversion élaborative, pas forcément dans les autres inversions ;
- il est souvent défini dans l'inversion élaborative, souvent indéfini dans l'inversion locative et présentative ;
- il introduit un référent nouveau dans l'inversion locative et présentative ;
- il fait partie de l'information nouvelle (le focus) dans l'inversion élaborative et présentative ;
- il ne constitue pas le topique de la phrase dans les inversions locative et présentative.

D'autres propriétés leur sont communes :
- le sujet inversé doit être identifié (pour le locuteur), c'est-à-dire défini ou spécifique ;
- le contenu du verbe (ou du syntagme verbal) est généralement donné, présent ou attendu dans le contexte ;
- le sujet inversé n'est pas une figure qui se détache du fond, comme l'est le sujet préverbal ;
- la phrase avec inversion entretient avec la phrase précédente certaines relations de discours (justification, élaboration, conséquence…) ➤ I-7.1.2.

L'inversion et la longueur du sujet

L'ordre des constituants est sensible à la longueur ou au poids respectif de chacun, que cette longueur soit mesurée en nombre de mots ou de constituants ➤ XVII-1.1.2. Ainsi l'inversion élaborative ➤ XVII-2.2.3 concerne les sujets longs (comme les listes de noms) ou complexes (incluant un complément de nom ou une subordonnée relative). En particulier, les syntagmes nominaux constitués d'une énumération semblent être presque toujours inversés **115a**. Il en va de même dans l'inversion locative et stylistique : une subordonnée sujet est toujours inversée **115b** **115c** ➤ I-4.2.1. Toutefois, le sujet nominal inversé n'est pas nécessairement long ou complexe, en particulier dans l'inversion stylistique **115d**.

115 a *Sont reçus à l'examen* [*les étudiants suivants : …*]
b *À ceci s'ajoute* [*qu'il est tard*].
c *D'où vient* [*que vous êtes en retard*] *?*
d *Ça nous éviterait des chefs-d'œuvre comme ceux* [*dont a accouché l'URSSAF*]. (*Le Monde*, 30 juin 1992)

> *L'inversion et la longueur relative du sujet et du verbe*
>
> L'une des causes invoquées pour expliquer l'inversion est le fait que le sujet inversé soit plus long que le verbe, en raison d'une tendance plus générale à faire se suivre les éléments par longueur croissante dans la phrase ➤ XVII-1.3.3. En effet, l'inversion est quasi obligatoire avec le verbe *être* au présent **116a** et fréquente avec les verbes monosyllabiques à faible contenu, en particulier le verbe support *avoir* **116b**. Cependant, l'inversion ne s'impose pas si le verbe *être* est au passé **116c**, si le verbe support commence par une consonne **116d** **116e** ou s'il n'est pas en fin de phrase **116f**. Plus qu'un effet de longueur relative, le caractère obligatoire ou fortement préféré de l'inversion peut plutôt s'expliquer en termes prosodiques si certains verbes monosyllabiques sont non accentuables, et peu naturels en fin de groupe prosodique ➤ XIX-2.3.
>
> **116 a** *On n'oubliera jamais l'avocat qu'est Paul* / *# que Paul est.*
> **b** *Je n'aime pas l'air d'arrogance qu'a Paul* / *# que Paul a.*
> **c** *On n'oubliera jamais l'avocat que Paul fut* / *était.*
> **d** *Je n'aime pas l'air d'arrogance que prend Paul* / *que Paul prend.*
> **e** *Je suis surpris par les fautes que fait Paul* / *que Paul fait.*
> **f** *Je n'aime pas l'attitude que Paul a depuis quelque temps.*

Le référent du sujet inversé

On considère parfois que l'inversion est favorisée par le caractère nouveau du sujet, c'est-à-dire le fait qu'il réfère à une entité non identifiée dans le contexte immédiat, non mentionnée dans le discours précédent ➤ I-7.2. C'est le cas pour l'inversion locative (*Sur la place se dresse une cathédrale.*) ou présentative (*Alors est entré un soldat.*), d'où la fréquence des sujets indéfinis. Dans l'inversion locative ➤ XVII-2.2.5, le sujet est localisé par rapport au syntagme prépositionnel initial, qui ne peut pas

être moins identifié : deux indéfinis sont possibles **117a**, ou un syntagme prépositionnel défini suivi d'un sujet indéfini **117b 117d**, mais l'inverse est plus difficile **117c 117e**.

117 a *Dans une contrée lointaine vivait un vieil ermite.*
b *Près de Marie se tenait un inconnu.*
c *# Près d'un inconnu se tenait Marie.*
d *Sur les deux places avait lieu une foire annuelle.*
e *# Sur deux places avait lieu la foire annuelle.*

Mais ce n'est pas le cas dans les autres inversions. Dans l'inversion élaborative ➤ XVII-2.2.2, le sujet inversé doit pouvoir être interprété comme l'énumération d'un ensemble d'entités, identifiées ou aisément accessibles à l'esprit des interlocuteurs, d'où la nette préférence pour des sujets définis. Si le sujet est indéfini, il doit avoir une interprétation spécifique, c'est-à-dire être identifié ou indentifiable pour le locuteur ➤ V-1.2.1. Ainsi un pluriel vague (*des*, *quelques*) est difficile **118a** et une quantification plus précise rend l'inversion plus naturelle **118b 118c** ➤ V-1.3.

118 a *Le verdict est inattendu. # Sont condamnés à la prison ferme des représentants syndicaux.*
b *Le verdict est inattendu. Sont condamnés à la prison ferme plusieurs représentants syndicaux.*
c *Le verdict est inattendu. Sont condamnés à la prison ferme la plupart des représentants syndicaux.*

Il en va de même dans l'inversion stylistique ➤ XVII-2.2.3 : le sujet inversé est souvent défini **119a**. Ce peut être également un indéfini spécifique, c'est-à-dire identifié pour le locuteur **119b** ➤ V-1.2 ou un sujet quantifié **119c** ➤ V-6.1. Ce ne peut pas être un indéfini non spécifique **119d**, c'est-à-dire référant à un individu non identifié. Dès que le sujet contient un élément qui permet de l'identifier, par exemple une relative en **119e**, un complément en **119b**, l'inversion est plus naturelle.

119 a *C'est la salle [où travaille Marie].*
b *C'est la salle [où travaille un étudiant de Marie].*
c *D'autre part, il faut augmenter le montant de l'aide [que reçoit chaque étudiant] […].* (*Le Monde*, 13 janv. 1990)
d *# C'est la salle [où travaille un étudiant, je ne sais pas lequel].*
e *C'est la salle [où travaille un étudiant qui a demandé l'autorisation].*

Le statut discursif du sujet inversé

On considère parfois que l'inversion du sujet est liée à un changement de focus. On distingue dans le contenu exprimé par la phrase une part d'information considérée comme nouvelle (le *focus*) et une part déjà présente dans le contexte, ou considérée comme connue, ou *donnée* (le *fond*) ➤ I-7.4.1. Dans la phrase sans inversion, le sujet est le plus souvent donné, et l'information nouvelle est contenue dans le syntagme verbal, comme dans la réponse en **120a**. On peut supposer qu'a contrario le sujet inversé apporte une information nouvelle et que le verbe, ou le syntagme verbal, constitue alors le fond. Il est vrai que le sujet peut constituer le focus dans l'inversion élaborative et présentative, comme dans les réponses en **120b** et **120c**. Mais les réponses sans inversion seraient également appropriées **120d 120e**.

120 a Loc. 1 — *Où va Marie ?*
Loc. 2 — *Marie va à la gare.*
b Loc. 1 — *Tu as les résultats. Qui est reçu ?*
Loc. 2 — *Sont reçus tous les élèves de Marie ; passent l'oral de rattrapage Bertrand et Bernadette.*
c Loc. 1 — *Qu'est-ce qui va augmenter dans le prix des carburants à la pompe ?*
Loc. 2 — *Je crains [qu'augmentent les taxes].*
d Loc. 1 — *Tu as les résultats. Qui est reçu ?*
Loc. 2 — *Tous les élèves de Marie sont reçus.*
e Loc. 1 — *Qu'est-ce qui va augmenter dans le prix des carburants à la pompe ?*
Loc. 2 — *Je crains [que les taxes augmentent].*

De plus, les phrases avec inversion sont également possibles en réponse à des questions à focus large **121a**, ou à des questions portant sur un autre élément de la phrase **121b**. Le sujet inversé n'est donc pas nécessairement un focus informationnel. Il peut être contrastif dans l'inversion élaborative, où il est souvent mis en parallèle ou contrasté avec d'autres entités, mentionnées ou implicites **120b**, mais ce n'est pas nécessairement le cas dans les autres inversions.

121 a Loc. 1 — *Qu'est-ce qui se passe ?*
Loc. 2 — *Je crains [qu'augmentent les taxes].*
b Loc. 1 — *Où habite Jean ?*
Loc. 2 — *C'est ici [qu'habite Jean].*

Si le sujet inversé n'est pas forcément un focus, le caractère donné du verbe ou du syntagme verbal semble en revanche favoriser l'inversion. Par *donné*, on entend un contenu repris du contexte ou prévisible. Il semble crucial dans l'inversion élaborative : en **120b**, le verbe *être reçu* reprend celui de la question, et le second verbe fait partie de l'ensemble des résultats. Il en va de même dans la subordonnée avec inversion présentative en **121a** et dans la relative avec inversion stylistique **121b**.

L'inversion du sujet et le contenu du verbe

On a parfois proposé que le faible contenu descriptif du verbe favorise l'inversion du sujet. C'est le cas des verbes présentatifs dans l'inversion présentative ➤ XVII-2.2.6 et de *être* dans l'inversion attributive, mais ce n'est pas le cas des autres types d'inversion : l'inversion élaborative **120b**, comme l'inversion stylistique **121b**, présentent des verbes variés. Mais le caractère prévisible du verbe dans la situation favorise l'inversion. Ainsi pour des oiseaux, *voler* **122a** est plus prévisible que *se chamailler* **122b**.

122 a *Dans le ciel volaient des sarcelles et des corbeaux affamés.* (Duras, 1950)
b ? *Dans le ciel se chamaillaient des sarcelles et des corbeaux affamés.*

L'inversion du sujet nominal et le changement de perspective

Le contenu d'une phrase est présenté selon une certaine perspective, de la même façon que toute image met en place un cadre, sélectionne et hiérarchise les éléments qu'elle met en scène ➤ I-7.3.1 ➤ XVIII-3.2. Le sujet préverbal dans la phrase déclarative réfère par défaut à la figure qui se détache sur le fond de la situation décrite. Par exemple, l'énoncé **123a** décrit la situation en donnant la première place au coffre alors que c'est la bague qui a ce privilège en **123b**. L'inversion a pour effet de modifier cette perspective : le sujet ne joue plus le rôle de point central en **123c**.

123 a *Le coffre renfermait une bague.*
b *Une bague reposait dans le coffre.*
c *Dans le coffre reposait une bague.*

Ce changement de perspective se manifeste en particulier dans l'inversion présentative ➤ XVII-2.2.6 et locative ➤ XVII-2.2.5. Dans les deux cas, on a un effet présentatif, c'est-à-dire que la situation globale passe au premier plan et l'entité décrite par le sujet nominal est saisie à l'intérieur de la situation. C'est sa présence (ou son absence) dans la situation qui devient saillante. Cet effet est indifférent au statut connu ou nouveau que peut avoir, par ailleurs, le référent du sujet.
Selon le contexte, l'accent peut être mis sur l'introduction d'une nouvelle situation **124a** ou bien de nouvelles entités **124b** qui orientent la suite du discours et peuvent devenir des topiques de discours. L'effet présentatif se rencontre aussi dans les inversions élaborative et attributive ➤ XVII-2.2.2 ➤ XVII-2.2.4, qui peuvent ainsi introduire des individus promus topiques de discours **124c**. Un contexte préalable n'est pas nécessaire : l'énoncé **124c** ouvre un nouveau paragraphe et **124d** ouvrait un flash d'information.

124 a *Pierre est entré dans la ville. Sur la place se pressait une grande foule. Il se fraya difficilement un chemin vers le palais.*
b *Pierre est entré dans la ville. Sur la place se pressait une grande foule. Elle scandait des slogans hostiles à la police.*
c *Nombreux sont les journalistes qui ont débuté dans la presse comme rédacteur-correspondant d'un journal régional. Ce fut le cas de C. […].* (Coston et Coston, 1952)
d *Très nombreuses sont les réactions à la tuerie de Toulouse.* (France Info, 19 mars 2012)

L'atténuation de l'agentivité du sujet inversé

Que le sujet inversé ne joue pas un rôle central dans la phrase se manifeste par sa faible agentivité. Les inversions attributive et présentative n'autorisent pas les verbes à sujet agentif ➤ II-3.2.2. Les autres inversions autorisent un sujet agentif, mais celui-ci perd alors sa prééminence dans la situation. Ainsi, un adverbe de manière impliquant un agent (*soigneusement*) **125a** est possible, mais un adverbe de

phrase agentif (*intelligemment*) **125b** l'est moins ➤ VIII-5.4, car l'adverbe de phrase demande que l'agent soit présenté comme responsable de la situation en son entier. Au passif **125c**, l'adverbe de manière est possible car il concerne un agent implicite, et non le sujet ➤ II-4.1.1.

125 a *C'est la voiture qu'a soigneusement révisée le garagiste.*
b # *C'est l'accord qu'a intelligemment refusé l'avocat.*
c *Sur ces étiquettes sont minutieusement décrits les titres et les crimes des condamnés.* (de Grèce, 1982)

> *Le sujet inversé et le topique de phrase*
>
> Du fait de la perte de sa prééminence, certains ont proposé de voir l'inversion comme une forme de détopicalisation du sujet. En effet, alors que le sujet préverbal correspond très généralement au topique de la phrase **126a** ➤ I-7.2.2, il n'est pas topique dans l'inversion élaborative ➤ XVII-2.2.2 ni dans l'inversion présentative ➤ XVII-2.2.6 : **126b** établit l'existence du sujet et **126c** est une phrase sans topique ➤ XII-1.1.2. Mais il ne s'agit pas d'une propriété générale : dans l'inversion stylistique **126d** ou attributive **126e**, le sujet peut être topique de phrase.
>
> **126 a** *L'hypothèse de Marie est intéressante.*
> **b** *Obtiendront leur diplôme les trois élèves suivants.*
> **c** *Entre alors un soldat.*
> **d** *Combien de langues connaissent tes étudiants ?*
> **e** *Plus intéressante encore est son argumentation.*

L'inversion du sujet et les relations de discours

L'inversion du sujet contraint l'enchainement discursif et les relations avec les autres phrases.
Lorsque l'énoncé avec inversion suit un énoncé non inversé, il entre avec ce dernier dans une relation de discours dite *asymétrique* (on ne peut pas changer l'ordre des énoncés) ➤ XVI-5.1.3. Par exemple, le discours **127a**, sans inversion, peut être interprété comme l'addition de deux situations distinctes, alors que le deuxième énoncé avec inversion en **127b** entre avec le premier dans une relation de commentaire, d'élaboration ou de justification.

127 a *L'économie va mal. Les économistes qui prédisent une crise majeure sont nombreux.*
b *L'économie va mal. Nombreux sont les économistes qui prédisent une crise majeure.*
c *Trois jours d'intimité de cette sorte rapprochent plus étroitement deux amis que des rencontres* […] *dans l'agitation de la foire parisienne… j'en ai fait l'expérience. Nombreux sont les entretiens qui ont compté pour moi, et qui ont eu pour cadre ma turne de Clermont* […]. *C'est là qu'André Gide* […] *m'a fait* […] *de longues confidences sur sa vie* […]. (Martin du Gard, 1955)

Un énoncé à sujet inversé peut ainsi contribuer à renforcer l'organisation du discours. En **127c**, le second énoncé avec inversion introduit une série d'évènements à valeur d'exemple, c'est-à-dire une élaboration du premier, ce que ne permettrait pas son équivalent sans inversion (*Les entretiens qui ont compté pour moi* […] *sont nombreux.*).

> *La succession de deux énoncés avec inversion*
>
> La succession de deux énoncés avec inversion est également contrainte. Le premier ne peut pas être interprété comme la cause du second **128a**, contrairement à l'enchainement après une phrase sans inversion **128b**. Deux énoncés inversés ne peuvent pas non plus être dans une relation de narration, ou de succession temporelle **128c** **128d** ➤ XI-2.6 ➤ XIV-6.1.
>
> **128 a** # *Soudain apparut le soleil. Alors s'effondrèrent les ponts de neige.*
> **b** *Soudain le soleil apparut. Alors s'effondrèrent les ponts de neige.*
> **c** # *Retentit une explosion. Puis s'effondra le plafond.*
> **d** *Retentit une explosion. Puis le plafond s'effondra.*

Une analyse d'ensemble de l'effet de l'inversion

L'ensemble de ces propriétés – le changement de perspective, qui retire au sujet sa prééminence, l'affaiblissement de l'autonomie du verbe, qui tend à être sémantiquement prévisible, et qui perd le pouvoir d'identifier le référent d'un sujet indéfini, et l'établissement d'une relation de dépendance avec l'énoncé qui précède – suggère que l'effet de l'inversion nominale est essentiellement discursif : l'inversion atténue le pouvoir dynamique de l'énoncé, sa capacité à modifier le contexte de manière autonome.

XVII-3

L'ordre des compléments du verbe

3.1. L'ordre des compléments par rapport à la tête

Les compléments suivent normalement la tête dont ils dépendent :
– le complément du verbe suit le verbe (*Paul verra Marie.*) ;
– le complément du nom suit le nom (*le fils de Paul*) ;
– le complément de l'adjectif suit l'adjectif (*fier de Paul*).
Les prépositions précèdent leur complément (*avec Marie*, *pour lui*) sauf quelques-unes (*une heure durant*, *Paul excepté*) ➤ VII-3.1.1.
Certains pronoms (*tout*, *rien*) peuvent précéder le participe passé (*Paul a tout mangé.*) ou l'infinitif (*ne rien manger*) dont ils sont compléments.
En registre formel, certains compléments prépositionnels précèdent :
– le verbe, avec une prosodie incidente (*Paul, à Marie, avait menti.*) ;
– l'adjectif ou le participe passif, si ce sont des pronoms (*des passages à lui consacrés*).

3.1.1. L'ordre des compléments par rapport au verbe

Les compléments suivent normalement le verbe dont ils dépendent, qu'il s'agisse d'un complément direct **1a** ➤ IV-6.2.1, d'un complément oblique **1b** ou d'un attribut **1c** ➤ III-3.1.

1 **a** *Paul verra Marie* | * *Paul Marie verra.*
b *Paul va à Paris.* | * *Paul à Paris va.*
c *Paul sera président.* | * *Paul président sera.*

Les proformes personnelles faibles (*la*, *le*, *y*) qui précèdent le verbe sont analysées comme des préfixes **2** ➤ IX-3.4. Elles sont interprétées comme compléments mais sont analysées comme faisant partie de la forme verbale : du point de vue syntaxique, ce ne sont pas des mots autonomes et elles n'ont pas la fonction *complément* ➤ XVII-1.2.3.

2 **a** *Paul la verra.*
b *Paul y va.*
c *Paul le sera.*

Lorsqu'il est en début de phrase, un mot **3a 3d** ou syntagme **3b 3c** interprété comme complément est analysé comme extrait ➤ I-6.1 ➤ XVII-1.2.1 ➤ XVII-3.3, qu'il corresponde à un complément direct **3a**, oblique **3b 3c** ou attribut **3d**.

3 **a** *Qui voulez-vous voir ?*
b [*Dans quelle ville*] *allez-vous ?*
c *Mais* [*à maman*] *nous ne confiions que l'aspect licite de nos hagardises.* (Schreiber, 1996)
d *Quelle est votre décision ?*

Quels compléments nominaux peuvent précéder le verbe ou le participe ?

Certains pronoms quantifieurs (*tout*, *rien*) ➤ V-6.2.4 ➤ X-2.2.2 précèdent généralement l'infinitif ou le participe passé dont ils sont compléments, mais ils peuvent parfois le suivre s'ils sont accentués **4**.

4 **a** *Paul a tout dit* / *a dit tout.*
b *Paul a décidé de tout dire* / *de dire tout.*
c *Paul n'a rien fait* / *n'a fait rien.*
d *Paul préfère ne rien faire* / *ne faire rien.*

Lorsqu'ils sont placés avant le verbe, ces mêmes pronoms peuvent être précédés d'un adverbe **5a 5b**. Ils ne peuvent pas, en revanche, être suivis d'un ajout (*de mal*) **5d** ni d'un complément (*de tout cela*) **5f**. Le pronom peut aussi rester avant le verbe et être séparé de son complément **5g**.

5 **a** *Paul a presque tout dit.*
b *Paul veut ne plus rien faire.*
c *Paul n'a fait [rien de mal].*
d * *Paul n'a [rien de mal] fait.*
e *Paul n'a fait [rien de tout cela].*
f * *Paul n'a rien de tout cela fait.*
g *Paul n'a rien fait de tout cela.*

Par ailleurs, certaines expressions comme *il y a* permettent au complément nominal sans déterminant de précéder immédiatement le verbe **6a**, surtout dans une subordonnée en *quand* ou *si* **6b**. Il s'agit d'un complément non référentiel ➤V-1.4 ; un déterminant ne serait pas possible **6c**, contrairement à ce qu'on observe si le complément est à sa place habituelle **6d**. D'autres noms sans déterminant se placent avant l'infinitif **6e** ou le participe présent dont ils sont compléments. Il s'agit d'expressions figées (*chemin faisant*, *sans coup férir*) gardant trace d'un état de langue ancien où les compléments étaient plus mobiles.

6 **a** *Mais dégâts collatéraux il y a bien* [...]. (*Libération*, 14 avril 2008)
b *C'est donc d'une situation catastrophique qu'héritera le futur président, [si élection il y a].* (*Le Monde*, 8 juin 1993)
c * *C'est d'une situation catastrophique qu'héritera le futur président, si une élection il y a.*
d *s'il y a une élection*
e *Il faut raison garder.*

Il en va de même de *ce* complément devant certains infinitifs et participes présents (*pour ce faire*, *ce faisant*) ➤IX-8.1.1.

> *La position de* ça, personne *avant le verbe et la variation régionale*
>
> Comme le pronom *rien*, le pronom *personne* peut parfois précéder l'infinitif ou le participe, au moins dans le Jura et en Suisse **7a 7b**. Il en va de même de *ça*, notamment en Suisse **7c** ➤IX-8.1.2.
>
> **7** **a** % *Et de ce temps-là, je n'ai personne rencontré ni personne vu.* (*aujardin.org*, 13 avril 2009) (Régions)
> **b** % *Après plusieurs hésitations et moments d'errance sans personne voir, nous nous résignons à retourner au point de départ.* (*jlconvers.free.fr*, 16 avril 2006) (Régions)
> **c** % *J'ai tout ça vu.* (Régions)

Quels adverbes compléments peuvent précéder le verbe ou le participe ?

Certains adverbes de manière ou de degré fonctionnent comme compléments de certains verbes **8a** ➤VIII-3.2.2. Ceux qui sont légers, comme *bien*, *davantage*, *mal*, *peu* ➤XVII-1.3.3, tendent à précéder l'infinitif **8b 8d** ou le participe passé **8c**, sauf s'ils sont eux-mêmes suivis d'un ajout (*que d'autres*) **8e**. Dans certaines expressions, l'adverbe qui précède le verbe est analysé comme un complément (*mieux vaut*, *peu importe*) ➤II-2.2.1. Il en va de même pour certains adjectifs invariables qui précèdent le participe passif (*C'est cher payé.*) ➤VI-4.4.1.

8 **a** *Il se conduit bien.*
b *Il tente de se conduire bien / de bien se conduire.*
c *Il a publié peu sur le sujet / peu publié sur le sujet.*
d *Il risque de très peu publier sur le sujet.*
e *Il tente de se conduire [mieux que d'autres].*
f * *Il tente de [mieux que d'autres] se conduire.*

Quels compléments prépositionnels peuvent précéder le verbe ou le participe ?

Certains compléments prépositionnels peuvent précéder le verbe : ils sont généralement séparés par une virgule, avec à l'oral une prosodie incidente **9a 9b** ➤VII-4.1.6 ➤XIX-2.2.2. On les rencontre aussi entre auxiliaire et participe passé dans les mêmes conditions **9c**. En revanche, un syntagme prépositionnel en début de phrase interprété comme un complément **9d 9e** a la fonction *extrait* ➤VII-4.4 ➤XVII-3.3.

9 **a** *Paul, à tous, expliquait qu'il avait raison.*
b *Ce monde moderne dont nous étions fiers et qui, à nos activités, offrait l'asile confortable de certitudes acquises* […]. (Febvre, 1952)
c *Paul avait, à tous, offert un verre.*
d *À tous, Paul expliquait qu'il avait raison.*
e *À nos activités, ce monde offrait un asile confortable.*

Au passif, dans un registre formel, certains compléments prépositionnels réduits à une préposition et un pronom peuvent précéder le participe passif **10**. Il peut s'agir d'un participe dans une phrase passive **10a** ou d'un participe épithète **10b**.

10 **a** *Les gens de Mantinée se découvrirent des liens de parenté avec cette famille de colons bithyniens, jusque-là inconnus : cette ville, où l'enfant eut plus tard ses temples, fut* [*par moi enrichie et ornée*]. (Yourcenar, 1951)
b *Paul fut même heureux du passage* [*à lui consacré*] *dans* Chère Madame ma fille cadette. (Billetdoux, 2006)

Le complément prépositionnel peut être introduit par différentes prépositions : *à* **11a**, *de* **11b**, *en* **11c**, *entre* **11d**, *pour* **11e** ; il peut également s'agir d'un complément d'agent en *par* **11f** ➤ II-4.1.3.

11 **a** *L'homme en question paraissait bien incapable d'avoir commis les crimes* [*à lui reprochés*]. (Oldenbourg, 1961)
b *Je revois son visage à la fenêtre penché, trop gros et* [*tout de moi empli*]*, si concerné et attentif* […]. (Cohen, 1954)
c *De fait, en profondeur, rien n'avait changé : ce mandat* [*en moi déposé*] *par les adultes sous pli scellé, je n'y pensais plus mais il subsistait.* (Sartre, 1964)
d *Attendre encore, puis tout à coup, klaxonner, lancer le signal* [*entre eux convenu*]. (Duras, 1950)
e *La caisse nationale d'épargne dispose de son propre budget annexe, mais son fonctionnement est assuré par l'administration des postes et télécommunications à laquelle elle rembourse forfaitairement les opérations* [*pour elle effectuées*]. (*L'Administration des Postes et Télécommunications*, 1964)
f *Elle resta sur son fauteuil, clouée par le plaisir quasi divin et clandestin de celui qui voit l'événement* [*par lui suscité*]*, se produire et provoquer l'étonnement.* (Duras, 1950)

3.1.2. L'ordre des compléments par rapport à l'adjectif ou au nom

De manière générale, le complément de l'adjectif suit l'adjectif **12a 12b** et le complément de nom suit le nom **12c 12d** ➤ XVII-1.4.
Les proformes personnelles faibles (*en*, *lui*, *y*), qui peuvent s'attacher au verbe tout en occupant la fonction de complément de l'adjectif **12e** ➤ III-1.2 ➤ IX-5.2.3 ➤ IX-5.3.3 ou du nom **12f** ➤ IX-4.3, sont analysées comme des préfixes ➤ IX-3.4.

12 **a** *Paul est un homme fidèle* [*à ses convictions*].
b ** Paul est un homme* [*à ses convictions*] *fidèle.*
c *le gout* [*du poivron*]
d ** le* [*du poivron*] *gout*
e *Paul y est fidèle.*
f *J'en aime le gout.*

Un syntagme prépositionnel en position initiale, interprété comme complément d'adjectif **13a** ou de nom **13b 13c**, est analysé comme extrait ➤ I-6.1.

13 **a** [*À quoi*] *est-il fidèle ?*
b [*De quel fruit*] *aimez-vous le gout ?*
c [*De l'artichaut*]*, je ne mange que le cœur.*

Quels compléments peuvent précéder un adjectif ?

Dans un registre formel, certains compléments prépositionnels, en prosodie incidente, peuvent précéder l'adjectif attribut **14a 14b 14c** ➤ XIX-2.2.2. Quand le complément précède l'adjectif épithète, il est toujours réduit à une préposition et un pronom **14d**. En **14a**, **14b** et **14c**, le complément prépositionnel est encadré par des virgules ➤ XX-3.2.3.

14 **a** *Les choses, à Vanessa, étaient perméables.* (Gracq, 1951)
b *Il est, de sa cousine, épris depuis toujours.*
c *Les choses étaient, à tous, incompréhensibles.*
d *Alors, moi, pour qu'enfin ces morts servent à quelque chose, on ne sait jamais, bien plus tard, en guise de sépulture ou si vous voulez, d'oraison, je prononce ces paroles* [*pour moi sacrées*] […]. (Duras, 1950)

Quels compléments de nom peuvent précéder le nom ?

Le complément de nom suit le nom au sein du syntagme nominal **15a**. Il peut parfois le précéder quand il a une prosodie incidente **15b**. Dans l'exemple **15c**, parfois décrit comme une extraposition, le syntagme prépositionnel est en fonction *ajout* et n'appartient pas au syntagme nominal > XVII-1.1.2. En revanche, le syntagme interrogatif *de qui*, bien qu'interprété comme complément du nom *papa*, a la fonction *extrait* et apparait en début de subordonnée interrogative en **15d**.

15 **a** *le père* [*de Marie*] | * [*le de Marie père*]
b *Je ne mange* [*de l'artichaut*] *que les feuilles.*
c *L'histoire est longue* [*des manuscrits de chefs-d'œuvre renvoyés à leurs auteurs par des éditeurs négligents*]. (*Le Nouvel Observateur*, nº 1688, mars 1997)
d *Je ne sais pas* [*de qui*] *il est le papa mais sûrement pas de moi.* (*larkeo.wordpress.com*, déc. 2014)

Le complément d'un nom attribut peut parfois précéder ce dernier : il a alors une prosodie incidente et est réanalysé comme complément du verbe attributif **16a** > III-3.2. Il en va de même du complément d'un nom prédicatif dans une construction à verbe support **16b** **16c** > III-6.2.3.

16 **a** *L'euro risque d'être, de tout cela, la principale victime.* (*Le Monde*, 16 mars 2012)
b *Il avait* [*de ce travail*] *un besoin extrême.*
c *Il avait* [*de ce voyage*] *une nouvelle envie.*

3.2. L'ordre des compléments entre eux

L'ordre des compléments prépositionnels entre eux est assez libre :
- après le verbe (*Il parle* [*à Luc*] [*de son travail*] / [*de son travail*] [*à Luc*].) ;
- après l'adjectif (*supérieur* [*en maths*] [*à son frère*] / [*à son frère*] [*en maths*] ;
- après le nom (*la destruction* [*par les barbares*] [*de Rome*] / [*de Rome*] [*par les barbares*]).

En revanche, un infinitif complément suit le plus souvent un complément nominal ou prépositionnel :
- après le verbe (*Il dit* [*à son fils*] [*de venir*].) ;
- après l'adjectif (*reconnaissant* [*à Paul*] [*d'avoir appelé*]) ;
- après le nom (*la peur* [*de Paul*] [*d'être seul*]).

De même, une subordonnée complément suit un complément nominal ou prépositionnel :
- après le verbe (*Paul dit* [*à son fils*] [*qu'il pleut*].) ;
- après l'adjectif (*furieux* [*contre Paul*] [*qu'il parle ainsi*]) ;
- après le nom (*le souhait* [*de Paul*] [*qu'il pleuve*]).

3.2.1. L'ordre relatif des compléments du verbe selon leur fonction

L'ordre des compléments est relativement libre après le verbe :
- le complément direct peut précéder (*Paul donne un livre aux enfants.*) ou suivre (*Paul donne aux enfants un livre.*) le complément prépositionnel ;
- le complément direct peut précéder (*Paul trouve ces enfants trop gâtés insupportables.*) ou suivre (*Paul trouve insupportables ces enfants trop gâtés.*) l'attribut du complément ;
- deux compléments obliques peuvent permuter (*Paul parle* [*de son travail*] [*avec son fils*]. / *Paul parle* [*avec son fils*] [*de son travail*].).

L'ordre du complément nominal et du complément prépositionnel

Certains verbes peuvent se construire avec deux compléments > II-2.4.3 > tableau II-15. Leur ordre après le verbe est relativement libre. Dans la majorité des cas, les deux ordres sont possibles du point de vue syntaxique. En **17a**, le complément direct précède le complément oblique, en **17b**, il le suit.

17 **a** *Paul propose* [*une sortie au cinéma*] [*à son fils*].
b *Paul propose* [*à son fils*] [*une sortie au cinéma*].

Cependant, il est beaucoup plus fréquent que le complément nominal précède le complément prépositionnel **18**.

18 **a** *Doucement, il dégagea* [*son autre main*] [*de celle de l'enfant*]. (Carrère, 1995)
b *Je détournai* [*les yeux*] [*de ses mains ouvrières, rongées de lessives, planchers, linge*]... (Arban, 1990)
c [...] *le général de Gaulle octroiera* [*le droit de vote*] [*aux femmes*]*, en 1945, par ordonnance* [...]. (B. Groult, 2008)

> *L'ordre des compléments en construction impersonnelle*
>
> Dans une construction impersonnelle, le syntagme nominal après le verbe est analysé comme un complément ➤ II-4.4.2 et les deux ordres sont également possibles : complément nominal en premier **19a** ou complément prépositionnel en premier **19b**. Cependant, comme après les autres verbes, le complément prépositionnel suit le plus souvent le complément nominal **19a**, sauf si celui-ci est particulièrement long **19c** ➤ XVII-3.2.2.
>
> **19** **a** *Au début de l'hiver, il est arrivé* [*une très curieuse aventure*] [*à ma sœur*]. (Duperey, 1993)
> **b** *Au début de l'hiver, il est arrivé* [*à ma sœur*] [*une très curieuse aventure*].
> **c** *Il est arrivé* [*à Mesnard et à Boulard*] [*ce qui est arrivé à la plupart des artistes d'aujourd'hui*] [...]. (Dutourd, 1967)
>
> *L'ordre relatif du complément nominal et d'un adverbe complément*
>
> Dans certains cas, le complément nominal **20a** peut être remplacé par un adverbe de degré (*beaucoup*, *davantage*) ➤ VIII-7.3.2. Là encore, les deux ordres sont possibles **20b** **20c**, mais l'ordre avec le complément direct en premier est le plus fréquent.
>
> **20** **a** *Paul veut laisser* [*un héritage*] [*à ses enfants*].
> **b** *Paul veut laisser* [*davantage*] [*à ses enfants*].
> **c** *Paul veut laisser* [*à ses enfants*] [*davantage*].
>
> Il en va de même quand un adverbe de manière (*généreusement*, *magnifiquement*) a la même fonction qu'un complément prépositionnel **21a** ➤ VIII-3.2.2 ; les deux ordres sont alors possibles **21b** **21c** **21d**.
>
> **21** **a** *Aucune raison de traiter* [*les arbres*] [*moins généreusement*]. (Nourissier, 1968)
> **b** *Aucune raison de traiter* [*moins généreusement*] [*les arbres*].
> **c** *Un homme riche veut traiter* [*magnifiquement*] [*ses meilleurs amis*]. (Tournier, 1989)
> **d** *Un homme riche veut traiter* [*ses amis*] [*magnifiquement*].

L'ordre relatif du complément et de l'attribut du complément

Les verbes à attribut du complément sont analysés comme ayant deux compléments ➤ III-3.3.1. L'attribut adjectival suit généralement le complément nominal **22a** **22b** **22c**. En **22d** et **22e**, le complément nominal est plus long en nombre de mots que l'attribut adjectival, ce qui peut expliquer sa position ➤ XVII-3.2.2.

22 **a** *Elle rend* [*mon fils*] [*heureux*]. (Paysan, 1966)
b *Ce bourrage a pour effet de rendre* [*l'ouvrage*] [*imperméable à l'eau et à l'air*] [...]. (Cléret de Langavant, 1953)
c *Seul le passé lui rendait* [*le présent*] [*supportable*]. (Guéhenno, 1952)
d [...] *elle rend* [*très hétérogènes*] [*les territoires et les hommes*]. (Perroux, 1964)
e *Normalement, elle est une véritable école démocratique, rendant* [*solidaire et responsable*] [*la grande masse des hommes*]. (Debatisse, 1963)

Il en va de même quand l'attribut est un syntagme nominal **23a** **23b** ou prépositionnel, introduit par *de* **23c** **23d** ou *comme* **23e**.

23 **a** *On a élu* [*Paul*] [*président*].
b *On a élu* [*président*] [*un inconnu*].
c *J'ai trouvé* [*Paul*] [*de bonne humeur*].
d *J'ai trouvé* [*de bonne volonté*] [*les nouveaux employés*].
e *Je suis heureuse d'apprendre qu'ils ont élu* [*ce toit, cette carcasse de briques et de bois,*] [*comme cour de récréation*]. (Castel, 2009)

> *L'ordre relatif du complément et de l'attribut du complément dans l'usage*
>
> Si les deux ordres sont possibles, l'ordre attribut + complément nominal est néanmoins plus rare. Dans un corpus littéraire de 2 millions de mots (textes postérieurs à 1950 dans *Frantext*), l'ordre complément direct + attribut **22a** **22b** représente presque deux tiers des emplois par rapport à l'ordre inverse **22d** **22e**. On trouve aussi les deux ordres à l'oral **24**.
>
> **24** **a** *ce qui rend* [*le... le travail*] [*aussi, euh, aussi intéressant*] (*Corpus OFROM*, unine11b16m) (Suisse)
> **b** *ce qui rend* [*plus attrayant*] [*le... l'a-... l'apprentissage*] (*CRFP*, PRI-VAL-001)

L'ordre relatif des compléments prépositionnels

Certains verbes, tels que *parler* **25a 25b**, *discuter* **25c** ou *servir* **25d 25e**, se construisent avec deux compléments prépositionnels ➤ II-2.4.3 ➤ tableau II-15. L'ordre relatif des compléments, tous deux en fonction *oblique*, est libre.

25 a *Chez mes parents, autour d'un thé, je parle [de ma grand-mère] [à Sarah].* (Jablonka, 2012)
b *Je parle [à Françoise] [de ma correspondance avec Alexandre].* (Simonet et Olivès, 2013)
c *À ses heures de liberté, elle va aux manifs contre les essais nucléaires à Reggane, dans les cafés d'étudiants discuter [avec les bandes de jeunes] [de l'avenir du monde, et du sien].* (Garat, 2010)
d *Le corps de Victor avait servi [d'enveloppe] [à mon fantasme].* (Goscinny, 2012)
e *Du charbon vendu au seau dans les rues de Lille, de la « boîte à ragoût » – l'emballage cylindrique des masques à gaz – qui servait [aux dames] [de sac à provisions].* (Chalandon, 2009)

Cette liberté d'ordre se rencontre également pour le verbe *compter* avec un complément en *sur* et un complément en *pour* **26a 26b** et pour le verbe *répondre* avec un complément en *de* et un complément en *devant* **26c 26d**.

26 a […] *je soupçonne depuis longtemps qu'en dépit de notre éloignement elle compte [sur moi] [pour le moment de sa mort]* […]. (Carrère, 2007)
b […] *on compte [pour cela] [sur la suie de la centrale électrique, matériau qui* […] *peut être employé comme du sable très fin].* (*La Navigation intérieure en France*, 1952)
c *Les nazis devront-ils répondre [de leurs crimes] [devant un tribunal] ?* (Flem, 2006)
d […] *avoir à répondre [devant les juridictions religieuses et civiles] [de la triple inculpation de sorcellerie, sodomie et assassinat].* (Tournier, 1983)

3.2.2. Quels facteurs influencent l'ordre relatif des compléments du verbe ?

L'ordre relatif des compléments dépend de différents facteurs, tels que la catégorie du complément, sa longueur et la classe sémantique du verbe ➤ II-3.3 :
- le complément infinitif (*Paul dit [à Marie] [de partir vite].*) et la subordonnée (*Paul convainc [Marie] [qu'il faut partir].*) ont tendance à suivre un complément nominal ou prépositionnel ;
- le complément infinitif (*Je trouve important [de se révolter].*) et la subordonnée (*J'estime dangereux [qu'ils interviennent].*) suivent toujours l'attribut du complément ;
- les compléments longs ont tendance à suivre les compléments courts (*Paul parle [à Marie] [des nombreux voyages qu'il a effectués dans le cadre de son travail].*) ;
- certains pronoms (*ça*, *rien*, *tout*) et noms sans déterminant (*peur*) doivent précéder les autres compléments (*Paul doit tout [à son frère]. Luc fait peur [à son frère].*) ;
- les verbes de changement d'état (*faire*, *transformer*) ont tendance à mettre en second le complément décrivant l'état résultant (*faire [de son fils] [un musicien]*, *transformer [Luc] [en âne]*).

L'ordre relatif des infinitifs et des autres compléments

Un complément infinitif peut être direct ou oblique ➤ II-2.5. Lorsque l'infinitif est complément direct, il tend à suivre le complément prépositionnel, comme en **27a**. L'ordre inverse est possible, notamment avec le verbe *apprendre* **27b**. Avec un attribut, en revanche, l'infinitif est toujours en seconde position **27c**, l'ordre inverse étant exclu **27d**.

27 a *Certains prétendaient avoir vu Marc, et contre quelques pesos proposaient [à Françoise] [de la conduire jusqu'à son fils].* (Simonet et Olivès, 2013)
b *Car, si les maîtres avaient été instruits, c'est en latin qu'ils auraient appris [à lire] [aux enfants].* (Febvre, 1952)
c *Si elle ne jugeait pas [nécessaire] [de m'affranchir], je trouvais malséant de la questionner.* (Boudard, 1995)
d * *Elle ne jugeait pas [de m'affranchir] [nécessaire].*

Lorsque l'infinitif est complément oblique, il tend aussi à suivre le complément nominal **28a 28b**, sauf si ce dernier est long en nombre de mots **28c**.

28 **a** *Il ne fallait surtout pas faire avancer les choses trop vite, mais cependant convaincre [de jeunes médecins] [de s'adresser aux enfants très jeunes, même aux nouveau-nés, comme à des êtres de langage].* (Dolto, 1985)
b *Un ami de M. Bandinelli, un dénommé Beccioloni, qui, par hasard, était présent, chercha à persuader [les deux énergumènes] [de laisser ce vieux tranquille].* (Artières, 2013)
c *Nous avons convaincu [de sortir] [tous les étudiants qui avaient déjà passé leur épreuve].*

En dépit de la présence de *de*, l'infinitif est complément direct en **27** car il correspond aux proformes *cela* **29a** **29c** ou *le* **29b**. En revanche, il est complément oblique en **28** car il correspond à *en* **29d** **29e** **29f** > **II-2.1.1**.

29 **a** *Certains proposaient cela à Françoise.*
b *Ils l'auraient appris aux enfants.*
c *Elle ne jugeait pas cela nécessaire.*
d *Il fallait cependant en convaincre de jeunes médecins.*
e *Un ami chercha à en persuader les deux énergumènes.*
f *Nous en avons convaincu tous les étudiants.*

> Les verbes à complément infinitif > **II-2.5** > **tableau II-16**

L'ordre relatif des complétives et des autres compléments

Les subordonnées compléments peuvent être compléments directs ou compléments obliques > **II-2.6.2**. Les complétives en *que* tendent elles aussi à suivre le complément nominal **30a**, l'attribut **30b** **30c** et le complément prépositionnel **30d**. Avec ce dernier, toutefois, l'ordre inverse est parfois possible **30e**.

30 **a** *Paul persuade [ses collègues] [qu'il a raison].*
b [...] *j'estime [raisonnable] [que ces enfants* [...] *soient couchées] !* (Anouilh, 1977)
c ** J'estime [que ces enfants soient couchées] raisonnable.*
d *Il confia ensuite [à Grding] [que j'étais un « beau buveur »].* (L. Schwartz, 1997)
e *Il confia ensuite [que j'étais soul] [à Grding].*

> Les verbes à complétive > **II-2.6** > **tableau II-17**

Les autres complétives, interrogatives **31a** **31b** > **XII-3.2** ou exclamatives **31c** > **XII-4.5** présentent des tendances identiques : elles apparaissent très majoritairement après le complément prépositionnel **31a** **31b** **31c**. Cependant, l'ordre inverse n'est pas impossible, surtout quand il s'agit d'une interrogative **31d** **31e**.

31 **a** *Je tentai d'expliquer [à Ruffin] [pourquoi je soutenais Mahmoud plutôt que la France]* [...]. (de Grèce, 1982)
b *Jacques expliqua [à Dora] [comment calculer la distance]* [...]. (Roubaud, 2008)
c *Paul raconte [à tout le monde] [comme il a souffert].*
d *Il n'avait pas su lui répondre : c'est bien difficile d'expliquer [pourquoi on aime écrire] [à quelqu'un qui n'aime pas ça].* (Beauvoir, 1954)
e *Du coup quand on explique [comment faire] [à un débutant], il a fort à faire.* (*despetitssavons.over-blog.com*, 2 nov. 2015)

> *L'ordre des subordonnées complétives et des compléments infinitifs dans les corpus oraux*
>
> Cette tendance est encore plus claire à l'oral : le complément infinitif **32a** et la subordonnée complétive **32b** suivent le complément prépositionnel. L'ordre inverse est tellement rare que nous n'en avons trouvé aucune attestation dans les corpus oraux consultés.
>
> **32** **a** *Il permet [à la graine] [de se libérer de son enveloppe particulièrement rigide].* (*C-Oral-Rom*, fmedrp01)
> **b** *Le prof de sport, il a dit [à ma mère] [que c'était catastrophique].* (*Corpus TCOF*, jeromeetgauthier)

L'ordre et la longueur relative des compléments

La tendance à placer l'infinitif complément ou la subordonnée après les autres compléments reflète une tendance plus générale, qui ordonne les compléments en fonction de leur longueur relative : le complément le plus long en nombre de mots est placé après le complément le plus court **33a** **33b**. Ainsi, les compléments qui comportent une subordonnée relative se trouvent généralement après un complément nominal **33c** ou prépositionnel **33d** **33e** **33f**.

Une étude sur corpus (1 434 phrases extraites de corpus journalistiques et oraux) a montré que la longueur relative des compléments du verbe permettait d'expliquer l'ordre attesté dans 82,5 % des cas.

Cela signifie que dans plus de 4 cas sur 5 l'ordre des compléments suit la règle : complément court avant complément long.

33 **a** [...] *par quels sortilèges ces Françaises avaient bien pu détourner [leur fiston] [des impeccables jeunes filles prévues pour eux]*... (B. Groult, 2008)
b *Tu admettais mal que le héros de* L'Enfant noir *de Camara Laye* [...] *élise [comme son domaine] [l'ombre du grand oranger près de la case de sa mère]* [...]. (Maximin, 2004)
c *Moi couchée sur le dos, dégageant [mon visage] [de l'épaule qui le couvrait]* [...]. (C. Millet, 2001)
d *Ensuite, il ôta [de sa tête] [le bonnet blanc qu'il portait]* [...]. (Bâ, 1994)
e *Il vivait seul en attendant l'âme sœur, peu pressé de remplacer [par une unique élue] [les candidates qui passaient pour goûter le romantisme de ses musiques et de son jardin]* [...]. (Maximin, 2004)
f [...] *Sylvie, tu te rends compte que tu es en train de discuter [de la qualité de ton manteau] [avec un homme qui dort dans la rue, emballé dans une vieille couverture]* ? (Weil, 2009)

Les compléments pronominaux et l'ordre relatif

Certains pronoms précèdent les autres compléments : les quantifieurs *tout* ➤ **V-6.2.4** et *rien* ➤ **X-2.2.2** apparaissent avant le complément prépositionnel **34a** ou l'attribut du complément **34b**.

34 **a** *C'est comme si je donnais [tout] [à Jeannet], répète-t-elle.* (Bazin, 1972)
b *On ne laisserait [rien] [debout], on éventrerait tous les planchers, on grifferait les portes* [...]. (Bayon, 1987)

L'ordre inverse est difficilement acceptable **35a 35b**, sauf si le pronom est modifié **35c** ou qu'il possède un complément **35d**.

35 **a** ? *C'est comme si je donnais [à Jeannet] [tout].*
b ? *On ne laisserait [debout] [rien].*
c *C'est comme si je donnais [à Jeannet] [quasiment tout].*
d *Nous allions vers un temps inconnu, qui ne laisserait [debout] [rien de ce que nous avions aimé].* (Cabanis, 1964)

Les pronoms démonstratifs *ça*, *ceci* et *cela* ➤ **IX-8** doivent également précéder le complément prépositionnel **36a 36b** et l'attribut du complément **36c 36d**. Si le démonstratif est modifié (*tout cela*), il peut alors précéder **36e** ou suivre **36f** le complément prépositionnel, ce dernier cas étant le plus fréquent.

36 **a** [...] *si je disais [cela] [à Mésange], elle me poufferait de rire au nez.* (Bory, 1979)
b ? *Si je disais [à Mésange] [cela], elle me poufferait de rire au nez.*
c *Il pouvait prendre [cela] [pour de l'admiration].* (Perry, 1965)
d ? *Il pouvait prendre [pour de l'admiration] [cela].*
e *Si je mettais [tout cela] [dans un roman], on dirait que ce n'est pas possible* [...]. (Green, 1950b)
f *Mais il faut être juste : ce n'est pas facile de mettre [sur pied] [tout cela].* (*Les Échos*, 26 juin 2013)

En revanche, les autres pronoms présentent un ordre plus libre : *celui-ci*, *celui-là* ➤ **IX-8.3**, *quelqu'un*, *quelque chose* ➤ **IX-7.3.1** peuvent précéder **37a** ou suivre **37b 37c** un complément prépositionnel, le premier cas étant le plus fréquent. Il en va de même en construction impersonnelle, le syntagme nominal étant analysé comme complément direct **37d 37e**.

37 **a** *Suppliante, elle demanda [quelque chose] [à sa mère]* [...]. (Bianciotti, 1995)
b *J'ai montré [à Pierre] [celui-ci].*
c *Suppliante, elle demanda [à sa mère] [quelque chose].*
d *Alors, venez avec moi. Il est arrivé [quelque chose] [à votre père].* (d'Ormesson, 1987)
e *On ne m'a rien dit. Il est arrivé [à Orsenna] [quelque chose]*... (Gracq, 1951)

Enfin, le pronom *nulle part* peut lui aussi précéder ou suivre un complément nominal **38** ➤ **X-2.2.2**.

38 **a** *Il ne trouvera [la paix] [nulle part].* (Céline, 1969)
b *Vous ne trouverez [nulle part] [de gravures aussi surprenantes]* [...]. (Cluny, 1966)

Ces différences de comportement quant à la position relative de ces pronoms et des autres compléments permettent de considérer que les pronoms *tout* et *rien* sont légers, contrairement aux pronoms *chacun*, *quelque chose* ou *nulle part* ➤ **XVII-1.3.3**.

> *La position des pronoms* tout, rien *et* ça *à l'oral*
>
> Les corpus oraux confirment la tendance à placer *tout* et *rien* avant le complément prépositionnel **39a 39b**, ainsi que le pronom *ça* **39c 39d**.

39 **a** *Ce côté euh… oui, parole à l'enfant, expliquer [tout] aux enfants.* (CFPP2000, 14-01)
b *Moi, j'ai donné [tout] à… à L.* (Corpus TCOF, Deb_lm_mairie_08)
c *Et comment… comment expliquer [ça] aux enf-… aux… aux enfants ?* (CRFP, PRI-AUX-001)
d *C'était surtout pour mettre [ça] en pa-… en pratique.* (Corpus OFROM, unine11c02m) (Suisse)

L'ordre relatif des proformes personnelles faibles

On ne tient pas compte ici d'exemples tels que **40** car les proformes faibles correspondant aux compléments du verbe sont analysées comme des préfixes **40a 40b** ou des suffixes **40c** > **IX-3.4.3** > **tableau IX-5** > **tableau IX-6**.

40 **a** *Paul les y conduira.*
b *Paul le leur expliquera.*
c *Donne-le-lui !*

Les compléments légers et l'ordre relatif

À côté de la contrainte de longueur, qui enjoint de placer les compléments par longueur croissante, il existe une contrainte inverse, dite de *légèreté*, qui consiste à placer un complément dit *léger* avant les autres compléments. On considère ainsi que les pronoms *rien*, *tout*, *ça*, *cela*, *ceci* sont légers **34 36**, tandis que la plupart des autres pronoms (*quelque chose*, *celui-ci*) ne le sont pas **37** > **XVII-1.3.3**. Un pronom modifié **35c 36f**, avec un complément **35d** ou introduit par une préposition **41a**, en revanche, n'est pas *léger*. Plusieurs sortes de mots peuvent être identifiés comme légers. C'est le cas des noms communs sans déterminant dans les constructions à verbe support (*ajouter foi*, *avoir faim*, *faire peur*, *porter plainte*, *prendre contact*) > **III-6.4.1**, qui précèdent toujours le complément prépositionnel **41b 41c 41d 41e**.

41 **a** *Paul parle [de tout] [à son fils]/[à son fils] [de tout].*
b *Il n'ajoutait guère [foi] [aux propos furibonds des prédicants] […].* (Yourcenar, 1982)
c *Elle peut porter [plainte] [contre cette personne].*
d *Qui de nous deux, Leni, fait [peur] [à l'autre] ?* (Sartre, 1960)
e *On prend [contact] [avec les gens sur le bateau] déjà hein.* (CRFP, PRO-COR-001)

Ce complément nominal ne peut pas suivre un autre complément **42a 42b 42c**, sauf si le nom est modifié **42d**.

42 **a** ** Elle peut porter [contre cette personne] [plainte].*
b ** Qui de nous deux fait [à l'autre] [peur] ?*
c ** On prend [avec les gens sur le bateau] [contact].*
d *Qui de nous fait à l'autre [beaucoup plus peur] ?*

Les noms propres, en revanche, ne sont pas légers, même sans déterminant, et ils peuvent permuter avec d'autres compléments **43** > **IV-4.1**.

43 **a** *Il a propulsé [Jean-Claude] [à ce poste].*
b *Il a propulsé [à ce poste] [Jean-Claude].*

L'ordre relatif des compléments dans les expressions verbales figées

Dans une expression verbale figée (*prendre garde à*, *prendre ses jambes à son cou*), l'ordre peut être fixe et le complément nominal, avec ou sans déterminant, peut difficilement permuter avec un complément prépositionnel **44** > **II-6.3.1**.

44 **a** *[…] personne ne prend [garde] [à l'autre scène] […].* (Duras, 1977)
b ** Personne ne prend [à l'autre scène] [garde].*
c *Il prit [ses jambes] [à son cou].*
d *# Il prit [à son cou] [ses jambes].*

L'adjectif attribut peut permuter avec un complément direct **45a** et n'est pas considéré comme léger. D'autres adjectifs compléments sont invariables, et sont considérés comme légers > **VI-4.4.1** : ils doivent précéder les autres compléments **45b 45c**, sauf s'ils sont modifiés **45d**.

45 **a** *Ce voyage a rendu [Paul] [malade]/[malade] [Paul].*
b *Vous allez payer [cher] [notre détention].*
c *? Vous allez payer [notre détention] [cher].*
d *Vous allez payer [notre détention] [très cher].*

Les adverbes compléments légers

Les adverbes en *-ment* compléments peuvent permuter avec un complément nominal **46a** et ne sont pas légers. En revanche, certains adverbes de manière (*bien*, *mal*, *mieux*) ou de degré (*peu*, *plus*, *trop*), qui ne sont pas en *-ment*, doivent toujours précéder l'autre complément **46b 46c**, sauf s'ils sont modifiés **46d 46e** ; ils sont aussi considérés comme légers ➤ **VIII-4.1.2**.

46 a *Paul traite* [*correctement*] [*son cousin*]. | *Paul traite* [*son cousin*] [*correctement*].
b *Paul traite* [*bien*] [*son cousin*]. | ? *Paul traite* [*son cousin*] [*bien*].
c *Paul donne* [*peu*] [*à ses enfants*]. | ? *Paul donne* [*à ses enfants*] [*peu*].
d *Paul traite* [*son cousin*] [*vraiment très bien*].
e *Paul donne* [*à ses enfants*] [*beaucoup trop peu*].

L'ordre et le poids relatif des compléments du verbe

On peut considérer que les compléments légers sont des compléments lexicaux, réduits à un nom, un pronom, un adjectif ou un adverbe. Ils ne constituent pas un syntagme. Mais quand ils sont modifiés **42d 45d 46d 46e**, accompagnés d'un complément **35d** ou introduits par une préposition **41a**, ils constituent un syntagme, comme les autres compléments : un nom propre construit à lui seul un syntagme nominal, un adverbe en *-ment* un syntagme adverbial, etc.
Dans les travaux traitant de l'ordre des constituants dans différentes langues, on utilise souvent la notion de *poids*. Le poids des constituants se définit en termes de nombre de mots, mais également en termes de structure syntaxique. Ainsi, un complément syntaxiquement complexe (incluant par exemple une subordonnée relative ou un complément de nom lui-même complexe) est dit *lourd*, et suit un complément plus simple (sans complément, sans relative…). La longueur en nombre de mots et la complexité syntaxique sont liées : un constituant long est généralement plus complexe syntaxiquement qu'un constituant plus court.
On peut donc considérer que l'ordre des compléments obéit à une règle de poids relatif croissant, les compléments plus légers étant plus près du verbe que les compléments lourds :
verbe conjugué < complément léger < complément moyen < complément lourd.

L'ordre et le rôle discursif des compléments du verbe

Lorsque plusieurs ordres sont possibles, ils peuvent correspondre à des structures informationnelles différentes ➤ **I-7.4** ➤ **XVIII-1.1** ; un complément qui apporte une information nouvelle tendrait ainsi à suivre un complément qui fait partie du fond. Ainsi, en **47** on peut penser que le complément direct suit le complément oblique, déjà mentionné, parce qu'il apporte l'information nouvelle.

47 *En Savoie,* diot, *c'est un doigt, et on donne* [*à ces petites saucisses un peu boudinées*] [*le nom d'un doigt*]. (*CRFP*, PRI-PRI-002)

De façon générale, cependant, si l'on prend des compléments de longueur ou de complexité comparable, le verbe *donner* peut être suivi d'un complément indéfini puis d'un complément défini **48a 48b**, ou à l'inverse d'un complément défini puis d'un complément indéfini **48c 48d**. On peut penser que celui qui est en dernière position est mis en valeur, qu'il corresponde à un référent nouveau **48c 48d** ou connu **48a**.

48 a *Je suis donc retourné vers la plage en rasant les murs après avoir donné* [*un billet*] [*au gars*]. (Djian, 1985)
b *De plus, il donne* [*à des gens qu'il distingue*] [*les moyens d'arriver à cette sécurité*]. (Dolto, 1985)
c […] *il paraît que, cette année, ils vont donner* [*le prix Tout-Court*] [*à une autre maison d'édition*] […]. (Navarre, 1986)
d *Deville et Troost* […] *constatant que le platine devient perméable aux gaz aux températures élevées, donnèrent* [*au pyromètre à gaz*] [*un réservoir en porcelaine réfractaire*]. (Abelès *et al.* [dir.], 1961)

L'ordre des compléments selon les verbes

L'ordre relatif des compléments peut dépendre du verbe : après le verbe *réduire*, le complément direct précède le complément oblique **49a 49b** deux fois plus souvent que l'inverse **49c 49d**, dans le corpus littéraire *Frantext*, à partir de 1980. Néanmoins, cette préférence fait aussi intervenir la longueur des compléments, puisque ce dernier ordre peut être dû à la longueur du complément nominal **49c**.

49 a […] *dans Proust, la prolifération compacte de l'explicite réduit* [*l'implicite abandonné au lecteur*] [*à la portion congrue*]. (Gracq, 1980)
b *Nous sommes du côté de cette société qui a réduit* [*ma mère*] [*au désespoir*]. (Duras, 1984)
c *Il a réduit* [*en vassalité*] [*l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, le Danemark, la Suède, la Hollande, le Portugal, l'Espagne*]. (de Grèce, 1982)
d *Entouré de feuilles jaunes, il note et annote : une martingale, prétend-il, qui allait réduire* [*à quia*] [*les caisses des casinos*]. (Rheims, 1987)

De la même façon, des verbes comme *troquer* (*contre*) ou *remplacer* (*par*) placent très majoritairement le complément direct avant le complément oblique **50a 50b 50c 50d**, sauf si la longueur du complément nominal favorise l'ordre inverse **50e**.

50 a *D. V. ne regrette pas du tout que F. L. ait troqué [le casoar] [contre le stylo].* (*L'Est républicain*, 23 mai 1999)
b *L'équipier de R. l'an dernier* […] *a troqué [les deux roues motrices] [contre une traction intégrale].* (*L'Est républicain*, 30 mars 1999)
c *« On » remplace [la mathématique] [par la prestidigitation].* (Roubaud, 1997)
d *M. Sacha a pu remplacer [le cognac] [par du pastis], c'est plus frais.* (Szczupak-Thomas, 2008)
e *J'ai voulu remplacer [par un livre] [la mémoire de la famille en train de se dissoudre dans le néant].* (d'Ormesson, 1974)

En revanche, pour le verbe *ôter* **51**, la répartition entre les deux ordres possibles est un peu plus équilibrée.

51 a *Les soubresauts de la 2 CV ôtaient [un peu de dignité] [à son deuil].* (Rouaud, 1990)
b *Si l'on ôte [au sel] [sa saveur], avec quoi la lui rendra-t-on ?* (Schreiber, 1996)

Les classes sémantiques permettent également d'expliquer en partie l'ordre des compléments du verbe. Par exemple, les verbes de changement d'état (*convertir*, *faire*, *transformer*) ont tendance à placer le complément indiquant l'état initial avant le complément exprimant le résultat de la transformation. Dans le cas de *convertir* ou *transformer*, le complément direct indique l'état initial et tend à précéder le complément prépositionnel **52a 52c**, même si l'ordre inverse est attesté **52b**, surtout si le complément nominal est long **52d**. En revanche, avec le verbe *faire*, le complément oblique en *de* correspond à l'état initial, et il tend à précéder le complément direct **52e 52f**.

52 a *Le président de la Turquie incite ses concitoyens à convertir [leurs dollars] [en livres turques ou en or].* (*nonalasocietesanscash.fr*, 29 déc. 2016)
b […] *ce sont des moyens de convertir [en jeu] [n'importe quelle sorte de situation].* (Caillois [dir.], 1967)
c *Une partie des représentants veut modifier complètement ses attributions pour transformer [l'organe consultatif et délibérant actuel] [en un corps législatif].* (*Petit manuel du Conseil de l'Europe*, 1951)
d *Cet enfant, madame, a peur de sa maîtresse, il ne peut s'autoriser, voyez-vous, à aimer une autre femme que vous, alors il transforme [en haine et en terreur] [l'amour qu'il éprouve inconsciemment pour elle].* (Salvayre, 1995)
e *J'appelle cela faire [de sa vie] [une œuvre d'art]* […]. (Brisac, 1996)
f *La voix du chanteur aurait voulu faire [de lui] [un oiseau insouciant voltigeant dans les courants du ciel], moi je savais bien qu'il portait la mort.* (Roze, 1996)

L'ordre des compléments du verbe dans les corpus

Dans les textes postérieurs à 1990 de la base *Frantext* (plus de 15 millions de mots), l'ordre complément direct + complément oblique est majoritaire ➤ **tableau XVII-6**, mais la proportion d'usage de l'ordre inverse est très variable d'un verbe à l'autre : de seulement 0,9 % pour *remplacer* à jusqu'à plus de 38 % pour *confier*, ce qui correspond à une proportion importante de compléments directs qui sont des subordonnées (*Ce soir-là, Alice confia [à Daldry] [que le temps était peut-être venu de songer à rentrer à Londres].*, Lévy, 2011).

VERBE	ORDRE DIRECT-OBLIQUE	EXEMPLES
confier	61,8 %	*Il avait confié [son bagage] [à la consigne].*
convertir	84,6 %	*pour convertir [un canapé] [en lit]*
détourner	91,9 %	*Je détournai [les yeux] [de ses mains ouvrières].*
ôter	74,4 %	*Les soubresauts de la 2 CV ôtaient [un peu de dignité] [à son deuil].*
remplacer	99,1 %	*M. Sacha a pu remplacer [le cognac] [par du pastis].*
troquer	95,7 %	*J'avais troqué [le lit de Julie] [pour un matelas gonflable].*

Tableau XVII-6. *L'ordre relatif des compléments de six verbes dans un corpus littéraire (1990-2010)*

Il y a donc plusieurs facteurs à prendre en compte pour l'ordre des compléments après le verbe. Sur un nombre important de verbes, c'est bien l'ordre direct + oblique qui est dominant mais chaque verbe semble posséder une organisation privilégiée. Les facteurs grammaticaux peuvent aussi intervenir : certaines catégories se placent au plus près du verbe (certains pronoms, les noms sans déterminant). Enfin, la longueur des compléments joue aussi un rôle important mais non systématique : le complément le plus long est souvent placé en fin de phrase.

3.2.3. L'ordre relatif des compléments des autres catégories

L'ordre relatif des compléments du nom

Certains noms peuvent être accompagnés de deux compléments prépositionnels ➤ **IV-5.1.2** ➤ **tableau IV-19**. Dans ce cas, les deux ordres sont possibles : en **53a**, le nom *destruction* est suivi d'un complément prépositionnel en *de*, puis d'un autre en *par*, tandis qu'en **53b**, c'est l'ordre inverse ; de même pour le nom *assassinat* lorsqu'il est accompagné de deux compléments **53c 53d**.

53 **a** *Avec les nazis, on a vu la destruction [d'une « espèce »] [par l'autre].* (Dolto, 1985)
b *Après la destruction [par la bombe atomique] [d'Hiroshima et de Nagasaki], l'empereur Hiro-Hito* […] *décide de s'adresser à son peuple.* (d'Ormesson, 1987)
c *Le 12 octobre 1925, alors que l'Italie entrait dans le fascisme, eut lieu dans cette rue l'assassinat [d'un prêtre français] [par un soldat italien].* (Artières, 2013)
d *Assassinat [par deux jeunes Algériens de 13 et 14 ans] [de leur camarade de jeux européen].* (Fanon, 1961)

Dans le cas de compléments de nom introduits par d'autres prépositions, les deux ordres sont également possibles, en **54a** pour le nom *conseil* et en **54b 54c** pour le nom *film*.

54 **a** *le conseil [du vieux savant] [aux jeunes scientifiques] / [aux jeunes scientifiques] [du vieux savant]*
b *Le film [de Coppola] [sur la guerre du Vietnam] ou celui de Cimino,* The Deer Hunter, *ont inscrit dans les mémoires de plusieurs générations le traumatisme du bourbier vietnamien* […]. (Artières, 2013)
c *Vu, par hasard, hier soir, à la télévision, un fragment d'un étonnant film [sur les animaux d'Afrique], [de François Bel et Gérard Vienne],* La Griffe et la Dent. (Cl. Mauriac, 1985)

Lorsque l'un des compléments du nom est un infinitif, il se place généralement après le complément prépositionnel **55a 55b**, sauf, là encore, si ce dernier est plus long **55c 55d**.

55 **a** *Après les effusions et les remerciements du départ, l'ordre [aux enfants] [de faire un bisou] et l'interrogation circulaire « on n'a rien oublié ? », les univers privés des couples se reformaient* […]. (Ernaux, 2008)
b *J'aurais préféré ne pas reparler de l'agression contre le gardien de prison, de mon hésitation au moment de tirer, de la proposition [de Fedora] [de s'en charger à ma place]* […]. (Osmont, 2012)
c *La mauvaise humeur et la volonté [de gagner] [de son père] composent une détermination d'une nature qu'il connaît bien : la sienne, même, identique.* (Navarre, 1981)
d *la volonté [de son père] [de consacrer davantage de temps à ses enfants]*

Il en va de même s'il s'agit d'une subordonnée complétive **56**, comme pour les compléments de verbe ➤ **XVII-3.2.1**.

56 **a** *L'affirmation [par le colonialisme] [que la nuit humaine a caractérisé la période anté-coloniale] concerne l'ensemble du continent africain.* (Fanon, 1961)
b *Il provoquait l'enthousiasme et justifiait cette affirmation [de Montesquieu] [qu'on peut être amoureux de l'Amitié].* (Blondin, 1982)
c *Au contraire, l'hypothèse [de Vsevolod Miller], [que ce seraient les Bergjuden qui auraient apporté le judaïsme aux Khazars], semble plus plausible.* (Littell, 2006)

➤ Les noms à complément infinitif ➤ **IV-5.3.1** ➤ **tableau IV-22**
➤ Les noms à complétive ➤ **IV-5.3.2** ➤ **tableau IV-23**

L'ordre relatif des compléments de l'adjectif

Certains adjectifs prennent également deux compléments ➤ **VI-3.1.2** ➤ **tableau VI-3**. C'est le cas par exemple de *supérieur* **57a 57b** et de *reconnaissant* **57c 57d**, dont les compléments permutent entre eux, comme les compléments du verbe ➤ **XVII-3.2.1**.

57 **a** *Il est même supérieur [en cela] [à la cinématographie].* (Griaule, 1957)
b *Il se pouvait que Monsieur Van Herzog prît plaisir à être supérieur [à ses hôtes] [en politesse] comme il l'était sûrement par sa fortune.* (Yourcenar, 1982)
c *Il fut tellement reconnaissant [à Sélim] [de sa confiance] qu'il dépêcha à Constantinople sa mère Chamco.* (de Grèce, 1982)
d *Je ne suis pas seulement reconnaissant [de cela] [à cette organisation] : je crois en son but et son objet.* (*23ms.org*, 26 juin 2016)

Comme pour les compléments du nom, lorsque l'un des deux compléments est un syntagme infinitif **58a 58b** ou une complétive **58c**, il suit le complément prépositionnel.

58 **a** *Mais il était à présent trop exaspéré, trop furieux* [*contre lui-même*] [*de s'être ainsi laissé manœuvrer par Galazzi*], *pour trouver le calme* [...]. (Droit, 1964)
b *Je suis personnellement reconnaissant* [*à Mme Anquetil*] [*de nous avoir peaufiné un aussi beau champion*]. (Fournel, 2012)
c *Il était reconnaissant* [*à Mme Anquetil*] [*que son fils ait été bien entrainé*].

➤ Les adjectifs à complément infinitif ou complétive ➤ VI-2.4.2 ➤ VI-3.2 ➤ tableau VI-4 ➤ tableau VI-6

> *L'ordre relatif des compléments d'une préposition*
>
> Rares sont les prépositions à deux compléments (*avec*, *contre*, *dès*, *sans*) ➤ VII-3.1.5. Comme après les autres catégories, le complément nominal tend à précéder le complément prépositionnel **59a** mais l'ordre inverse n'est pas exclu **59b**.
>
> **59** **a** *un briquet blanc avec* [*un bateau*] [*comme motif*]
> **b** % *Vends un briquet Z. blanc avec* [*comme motif*] [*un bateau*]. (*dealry.fr*, mars 2016)

3.3. L'antéposition du complément du verbe en début de phrase

Certains syntagmes interprétés comme compléments du verbe apparaissent en début de phrase. Ils sont pour la plupart antéposés, avec la fonction *extrait* ➤ I-6.1. On distingue :
- l'antéposition d'un complément prépositionnel ou d'un attribut avec inversion du sujet (*À ceci correspond cela. Grande est ma douleur.*) ➤ XVII-2.2 ;
- l'antéposition d'un syntagme prépositionnel topicalisé sans inversion du sujet (*À ces questions, je n'ai rien répondu.*) ;
- l'antéposition avec focalisation, qui concerne tous les types de compléments, et qui est réservée aux phrases avec sujet pronominal (*Alexandre il s'appelle !*) ;
- la dislocation d'un élément qui correspond à un complément direct (*Le chocolat, j'adore.*).

Les deux premières constructions relèvent d'un registre formel, les deux dernières d'un registre informel.

Un syntagme correspondant à un complément du verbe peut parfois apparaitre en début de phrase déclarative. Cette antéposition peut s'accompagner d'une inversion du sujet **60a** ou non **60b**. De plus, une autre construction **60c**, en registre informel, concerne certains compléments directs optionnels ➤ II-5.1.

60 **a** [*À cette potion amère*], *s'ajoute peu à peu un arrière-goût insidieux de mensonge*... (Yourcenar, 1974)
b [*À ses questions*], *j'ai répondu d'abord par un récit un peu circonstancié de mon séjour à Rominten.* (Tournier, 1970)
c [*Les poireaux*], *je déteste.* (Corpaix, C198, 6)

➤ La phrase interrogative à complément antéposé (*Quel âge a Paul ?*) ➤ XII-3.1.3
➤ La phrase exclamative à complément antéposé (*Quelle chance tu as !*) ➤ XII-4.2

3.3.1. L'antéposition du complément avec inversion du sujet

L'antéposition du complément peut s'accompagner de l'inversion du sujet, qu'il s'agisse d'une inversion locative **61a**, de manière **61b** ➤ XVII-2.2.5 ou attributive **61c** ➤ XVII-2.2.4. Il s'agit le plus souvent d'un syntagme prépositionnel **61a**, plus rarement d'un adverbe **61b** ou d'un adjectif **61c**. La construction appartient à un registre formel, et elle est plus fréquente à l'écrit qu'à l'oral, du moins en conversation ordinaire.

61 **a** [*À une action préventive*] *fait place une action curative.* (Beaufre, 1964)
b *Ainsi se conduit un honnête homme.*
c *Rares sont les enfants orphelins.*

Du point de vue syntaxique, le syntagme antéposé n'est pas en fonction de complément ou d'attribut mais en fonction *extrait* ➤ I-6.2.3 car il peut dépendre non du verbe principal mais d'un infinitif **62a** ou d'un verbe subordonné **62b**.

62 **a** [*À ce plat*] *devrait être ajoutée un peu de muscade.*
b [*Ainsi*] *il semble que* [*se conduit*] *un honnête homme.*

L'antéposition du complément en à *avec inversion*

Cette antéposition concerne d'abord des verbes à un complément en *à* tels qu'*ajouter*, *appartenir*, *correspondre*, *faire place*, *répondre*, *succéder* **63a** **63b** **63c**, mais aussi des verbes comme *s'ajouter*, *se joindre*, *se mêler*, *se substituer*, *s'opposer*, qui sont des verbes à deux compléments avec *se* réfléchi **63d** ou médio-passif **63e** **63f** ➤ II-4.2. On note que le sujet d'un verbe comme *s'ajouter* peut être une subordonnée **63f** ➤ II-2.2.3.

63 **a** *[À la vacance de mon âme] succéda la mobilisation totale et permanente* […]. (Sartre, 1964)
b *[À la diversité des buts] répond évidemment la diversité des moyens mis en œuvre.* (Levadoux, 1961)
c *[Aux jurons d'aise, aux cris de guerre] répondent les hurlements des victimes* […]. (Lanzmann, 1994)
d *[À ces très jeunes femmes] se joignaient parfois deux dames moins jeunes mais mieux enlanguées que les plus babillardes* […]. (Chandernagor, 1981)
e *[À l'image de Virginie], se substitua celle d'une femme lui ressemblant.* (Sabatier, 1969)
f *[À cela] s'ajoute que les structures syntaxiques sont plus résistantes, dans les phénomènes d'interférences et d'emprunt à une langue étrangère, que le lexique.* (Hagège, 1985)

> *L'antéposition du complément avec inversion selon le verbe*
>
> Cette antéposition est optionnelle. Les corpus permettent d'observer des préférences liées au verbe. Ainsi, dans un corpus écrit de 1 million de mots, *s'ajouter (à)* se rencontre avec un complément antéposé et un sujet inversé dans 84 % des cas **64a** **64b** **64c**, mais jamais le verbe *s'appliquer (à)* **64d** **64e**, sans doute en raison du caractère plus agentif de son sujet ➤ XVII-2.2.8.
>
> **64** **a** *Puis [au ridicule pour lequel on utilise le roi] s'ajoutent les pressions pour qu'il ait l'air jeune.* (*L'Art du cinéma*, nº 17, 1997)
> **b** […] *[à quoi] s'ajoutent quelques souvenirs de tomes précédents par l'intermédiaire de pages de* Carnaval transatlantique […]. (Butor, 1992)
> **c** *[À tout cela] s'ajoute un autre problème.* (Journal lycéen, 2000)
> **d** *Bazin s'applique à ruiner cette opinion* […]. (*L'Art du cinéma*, nº 11, 1995)
> **e** ? *[À ruiner cette opinion] s'applique Bazin.*

L'antéposition du complément en de *avec inversion*

Les verbes à un complément en *de* ➤ II-2.4.2 qui expriment une mise en relation, comme *découler*, *dépendre*, *relever*, *résulter*, peuvent voir leur complément antéposé **65**.

65 **a** *Or, [des objectifs] dépendront à la fois les structures, les contenus et les méthodes.* (B. Schwartz, 1969)
b *[De cette multiplicité des individus] résultait, selon lui, la nécessité de la reproduction.* (Tournier, 1967)

L'antéposition du complément locatif avec inversion

L'antéposition du complément locatif avec inversion du sujet se rencontre fréquemment avec les verbes dénotant l'existence, l'apparition ou la disparition d'une entité ➤ II-3.4.3. Il s'agit de verbes de localisation statique, comme *apparaitre*, *commencer*, *figurer*, *habiter*, *se dresser*, *se refléter*, *se trouver*, *vivre* **66a** **66b**, ou de verbes de provenance, comme *bondir*, *découler*, *émaner*, *émerger*, *naitre*, *parvenir*, *provenir*, *ressortir*, *se dégager*, *s'échapper*, *s'écouler*, *s'élever*, *sortir*, *venir* **66c** **66d** **66e**.

66 **a** *[Dans ce faubourg] se trouvait la maison de Lebiadkine et de sa sœur Maria.* (Camus, 1959a)
b *[Dans le ciel très vaste en cet endroit], régnait un de ces temps nuageux avec éclaircies qui sont la banalité même.* (Bory, 1979)
c *[De ces contradictions si apparentes] provient probablement le sentiment de malaise dont on ne peut se défaire tout au long de ce livre.* (N. Sarraute, 1956)
d […] *[de la poche de la robe] émerge l'un des verres d'une paire de lunettes aux branches couleur farine de froment.* (Pilhes, 1965)
e *J'ai découvert à l'âge de dix-neuf ans, que le rouge à lèvres que je me mettais sortait d'un puits de pétrole* […]. *[Du même puits de pétrole] sortait la lessive* […]. (Corpaix, La secrétaire)

L'antéposition du complément temporel avec inversion

La même construction est disponible avec les verbes de localisation temporelle, comme *avoir lieu*, *se dérouler*, *succéder (à)*, *dater (de)* **67** ➤ II-3.3.6.

67 **a** *[À un printemps pluvieux] succéda un été radieux.*
b *[De cette époque] date mon aversion pour les bonbons.*
c *[Le lendemain] eut lieu une manifestation.*

Peut-on antéposer un complément nominal avec inversion ?

Avec un verbe de localisation spatiale, l'antéposition avec inversion concerne un syntagme prépositionnel **68a**, et non un syntagme nominal **68b**, même pour un verbe comme *habiter* qui accepte les deux compléments. Avec un verbe de localisation temporelle en revanche, le syntagme antéposé peut être nominal **67c 68c**.

68 a *[Dans le haut quartier] n'habitaient que les blancs qui avaient fait fortune.* (Duras, 1950)
b ** Le haut quartier n'habitaient que des blancs qui avaient fait fortune.*
c *Ainsi, le mardi a lieu un cours de guitare* […]. (*sudouest.fr*, 20 déc. 2018)

L'antéposition de l'attribut avec inversion

Certains adjectifs correspondant à un attribut peuvent être antéposés. Il s'agit essentiellement d'adjectifs avec *être*, les plus fréquents étant *rare* **69b** et *nombreux* **69a** ➤ XVII-2.2.4.

69 a *Dans le Briançonnais [nombreux] sont les Ollagnier.* (Ollagnier, 2008)
b *[Rares] sont des gens qui rentrent avec beaucoup de diplômes et accèdent tout de suite à des niveaux très hauts.* (*CRFP*, PRO-GRE-001)

3.3.2. L'antéposition du complément prépositionnel topicalisé

Un syntagme prépositionnel interprété comme complément peut aussi être antéposé sans inversion du sujet. Ce dernier peut être nominal **70a** ou pronominal **70b**.

70 a *[À ce débat], je souhaite que le plus grand nombre de Français, le plus grand nombre d'entre nous, puisse participer.* (Macron, 2019)
b […] *[de sa valise] elle a sorti des gâteaux gluants de sucre et d'œufs, des bas, des souliers, des écharpes, des étoffes, de l'eau-de-vie.* (Beauvoir, 1954)

La fonction syntaxique du syntagme prépositionnel initial

Du point de vue syntaxique, le syntagme antéposé est en fonction *extrait*, car il peut dépendre non du verbe principal mais d'un verbe infinitif ou subordonné : *participer* **70a**, *ajouter* **71a**. Il peut correspondre aussi à un complément d'adjectif ou de participe **71b**. Il ne doit pas être confondu avec un ajout initial **71c**, qui n'est pas extrait ➤ VII-4.2. Par ailleurs, un complément nominal ne pourrait pas être ainsi antéposé **71d**.

71 a *[À cette sauce] je crois qu'il faut ajouter un peu de muscade.*
b *[De cela] je suis convaincu parce que les Français sont les Français.* (de Gaulle, 1970b)
c *[De mon lit] je voyais le filet bleu du lac* […]. (Ernaux, 1981)
d ** [Des gâteaux] ma tante a sorti de sa valise.*

L'interprétation n'est pas exactement la même que celle du complément dans sa position canonique, après le verbe. Le complément antéposé est mis en valeur et reprend souvent des éléments déjà introduits, pour en faire un topique de phrase **72** ➤ I-7.2.2 ➤ XVIII-1.1.3. En **72a**, *cette honorable institution* reprend *l'institut* ; en **72b**, la première phrase introduit une série de phénomènes (chômage, monoparentalité, perte de repères) présentés comme autant de symptômes d'une *désintégration familiale*. L'interprétation peut aussi être celle d'un cadre ➤ XVIII-3.2.

72 a *Il ne s'agit pas de la banque du coin, mais de l'institut d'émission des billets de la zone franc dont les réserves, entre autres, garantissent la convertibilité du franc CFA en franc français. [À cette honorable institution] G. réclame pas moins de 100 millions de dollars.* (presse, Afrique subsaharienne)
b *Le chômage des parents, mais aussi des grands frères, l'accroissement du nombre des familles monoparentales participent à la perte de repères familiaux. [À cette désintégration familiale], la puissance publique tente tant bien que mal de répondre.* (*Le Monde*, 23 juillet 1997)

La prosodie du complément antéposé

À l'oral, le complément antéposé est typiquement prononcé avec une intonation continuative, caractérisée par une mélodie montante sur la dernière syllabe **73a** ➤ XIX-5.3.2, similaire à l'intonation d'un ajout prépositionnel en position initiale **73b** ➤ XIX-2.2.2.

73 a *À ce plat, on ajoute de la muscade.*
b *À Paris, on a visité le musée du Quai Branly.*

L'antéposition avec les verbes à un seul complément

Les verbes concernés par ce type d'antéposition sont majoritairement ceux qui régissent deux compléments, un oblique, antéposé, et un direct, après le verbe, comme *sortir* **70b**, *réclamer* **72a**. De manière plus marginale, la construction peut toucher des verbes à un seul complément, comme *participer* **70a**, *penser* **74a**, *reparler* **74b** ou *retourner* **74c**.

74 **a** [*À cela*], *j'ai modestement pensé.* (Malraux, 1967)
b *À la vérité, nous sommes là à la limite génétique du domaine viral, et,* [*de cette limite*], *nous aurons à reparler.* (Morand, 1955)
c [*Dans cette ville*], *je ne suis plus retourné depuis au moins vingt ans.*

L'antéposition du complément en à

L'antéposition du complément en *à* concerne principalement des verbes qui mettent en relation plusieurs entités (*adjoindre*, *ajouter*, *associer*, *opposer*, *préférer*) ➤ **II-3.4.6**, des verbes de communication (*avouer*, *confier*, *déclarer*, *demander*, *dire*, *expliquer*, *objecter*, *répondre*) **75b** ➤ **II-3.3.5**, des verbes de transfert (*consentir*, *donner*, *offrir*) **75a** ➤ **II-3.3.4** et, enfin, quelques autres, tels *devoir*, *enseigner*, *présenter*. Le complément oblique, qui est généralement optionnel, peut référer à un animé **75** ou un inanimé **74a**.

75 **a** *À Boris et moi, il avait donné l'insigne du club en cadeau* […]. (Schreiber, 1996)
b *Au juge des enfants de Grasse, l'expert a répondu ceci.*

> *Les verbes à deux compléments et l'antéposition du complément prépositionnel*
>
> En revanche, un verbe dont le complément nominal est animé **76a** **76b** est peu naturel dans cette construction **76c** **76d**.
>
> **76** **a** *La morosité du marché du travail incite les cadres* [*à la prudence*] […]. (*capital.fr*, 29 janv. 2013)
> **b** [Titre] *M. rappelle les Européens* [*à leur devoir d'accueil des réfugiés*] (*lesechos.fr*, 1er sept. 2015)
> **c** ? *À la prudence, la morosité du marché du travail incite les cadres.*
> **d** ? *À leur devoir d'accueil des réfugiés, M. rappelle les européens.*

L'antéposition du complément en de

L'antéposition du complément en *de* s'observe principalement avec des verbes d'opinion (*penser*, *savoir*), de communication (*dire*) ➤ **II-3.3.5**, de transfert (*garder*, *retenir*, *retirer*, *sortir*, *tirer*) ➤ **II-3.3.4** **77**.

77 **a** […] [*du maréchal de Mac-Mahon*], *on n'a retenu que quelques mots historiques : « Que d'eau ! que d'eau ! »* (Blondin, 1982)
b [*De ces voyages*], *j'ai gardé le goût du contact.* (*blog.shantitravel.com*, 15 oct. 2013)
c [*Du manuscrit consulté trop rapidement le matin même*], *j'avais gardé le souvenir d'une petite écriture ronde et vive.* (M. Nimier, 2004)

L'antéposition du complément locatif

L'antéposition du complément locatif est possible avec des verbes comme *déposer*, *disposer*, *mettre*, *plonger*, *trouver*, *verser* ➤ **II-3.4.3**. Le complément correspond à la destination **78a**, à l'origine **78b** ou à une localisation statique **78c**.

78 **a** [*Dans le fond de chaque cassolette*], *déposez un croûton de pain frit* […]. (*cuisineaz.com*, consulté en avril 2019)
b *De chaque citron, prenez un peu de zeste.*
c *À Limoges, j'ai habité longtemps.*

3.3.3. L'antéposition focalisante du complément

Une autre construction, dite *focalisante*, permet l'antéposition d'un complément prépositionnel **79a** ou nominal **79b**, ou d'un attribut adjectival **79c**. Le sujet est en général un pronom faible (*elle*, *je*, *ils*) ➤ **IX-3.3**. Le plus souvent, l'élément antéposé appartient au focus, et peut apparaitre en réponse à une question **79b** ➤ **I-7.4**. Une construction clivée pourrait parfois remplir le même rôle (*C'est dans* Les Rivières pourpres 2 *qu'elle a joué.*) **79a**.

Cette construction se rencontre essentiellement en registre informel, à l'oral plus souvent qu'à l'écrit, et dans les conversations plus souvent que dans les monologues. À l'oral, le complément antéposé est typiquement prononcé avec un contour descendant à valeur assertive, le reste de la construction étant produit sans aucun relief intonatif ➤ XIX-5.4.2.

Du point de vue syntaxique, le syntagme antéposé correspond à un complément mais est en fonction *extrait*. Ainsi en **79b**, il est complément non du verbe principal (*devais*) mais de l'infinitif (*avoir*).

79 **a** [*Dans* Les Rivières pourpres 2] *elle a joué.* (*Corpaix*, Zimmerman)
b Loc. 1 — *Le judo, euh, c'est quelque chose que vous avez démarré très jeune ?*
Loc. 2 — […] [*Huit ans*] *je devais avoir.* (*CRFP*, PRI-BOR-001)
c Loc. 1 — *Les cèpes sont bien revenus et bien dorés, je trouve, Maïté, hein ?*
Loc. 2 — [*Très jolis*] *ils sont.* (Provence, 2002)

Quel complément peut être focalisé ?

Contrairement aux autres types d'antéposition ➤ XVII-3.3.1 ➤ XVII-3.3.2, l'antéposition focalisante est compatible avec tous les compléments. Elle concerne le complément direct **80a 80b 80c**, mais aussi le complément oblique **80d 80e 80f**, y compris ceux qui sont obligatoires ➤ II-5.2.

80 **a** [*Un verre de sangria par personne*] *ils donnaient.* (*Corpaix*, Mousset A 22, 8)
b [*Rien que des pâtes*] *ils mangent là-bas.* (*Corpaix*, RCI 67)
c […] [*plus un coup*] *il a touché !* (Simonin, 1960)
d *Je suis allée euh, du… pas loin de Madrid, dans les… dans les montagnes* […]. [*À la Costa Brava*] *je suis allée une année aussi.* (*CRFP*, PRI-QUI-001)
e *Si cela se pouvait,* [*même dans ses rêves*] *je voudrais être.* (Forlani, 1990)
f *Au départ, ils ont commencé à faire des appareils mécaniques* […]. [*Des presse-légumes*], [*des moulins à légumes*] *ça s'appelait.* (*C-Oral-Rom*, fnatte01)

L'antéposition focalisante peut également concerner l'attribut du sujet **81a 81b** ➤ III-3.2, plus rarement l'attribut du complément **81c** ➤ III-3.3. Les compléments d'expressions verbales figées ➤ II-6.3.4 sont aussi compatibles avec ce type d'antéposition **81d 81e**.

81 **a** [*À moitié anglaise*] *elle était, cette bonne femme.* (France Inter, « Radioscopie », 27 sept. 1972)
b *Avant, moi, les rats… fallait pas qu'il m'en tombe un sous la patte.* [*Cuit*], *il était.* (Forlani, 1992)
c *Moi, elle me nettoyait jamais.* [*Toute sale*] *elle me laissait.* (Forlani, 1992)
d [*Chaud au cœur*], *ça m'a fait.* (Forlani, 1992)
e % [*Rien à foutre*] *j'en ai.* (Forlani, 1992)

La modification des compléments antéposés

Le complément antéposé apporte souvent une quantification ou une précision numérique **79b 80a 80c 81e**. Il comporte une marque de restriction en *que* **82a**, *rien que* **80b** ➤ VIII-8.2.2. Il peut aussi comporter la négation **82b 82c**, et *ne* est alors absent ➤ X-3.2. La négation sur le verbe serait peu naturelle **82d 82e**.

82 **a** [*Que de la tendresse*] *tu m'inspires.* (Forlani, 1992)
b % […] *elle a fait un peu de ménage ici.* [*Pas du luxe*], *c'était.* (Izzo, 1996)
c % [*Pas clair d'un œil*], *il voyait.* (Vautrin, 1979)
d ? [*Du luxe*] *c'était pas.*
e * [*Clair d'un œil*] *il voyait pas.*

Ces énoncés peuvent aussi antéposer un syntagme correspondant à un ajout **83a 83b 83c**. Par ailleurs, on observe l'insertion de *que* **83c 83d**, comme dans d'autres constructions à extraction (*Où que tu vas comme ça ?*), en registre informel ➤ I-6.3.5 (*niaisage*, 'perte de temps').

83 **a** — *Alors, Boris, tu y vas ?*
— *Je ne sais pas où c'est.*
— [*Trois fois*], *on te l'a expliqué !* (Schreiber, 1996)
b *Tu l'as pas vu une seule fois aux informations.* [*Pas une fois*] *tu l'as vu.* (*Corpaix*, Nord 40, 3)
c ! […] *mais* [*sacrément*] *que t'apprends avec ce prof là, parce qu'il y a pas de niaisage dans son cours.* (*CFPQ*, 2, 12, p. 107) (Québec)
d ! *Une fois j'ai mis du vert —* [*affreux*] *que c'était.* (Nord, 1980)

Quels types de phrases permettent l'antéposition des compléments focalisés ?

La phrase déclarative, à sujet pronominal, permet l'antéposition d'un complément focalisé. Une interrogative en *est-ce que* ne serait pas possible **84a**. En revanche, de tels énoncés peuvent servir à une demande de confirmation **84b**, on parle alors de *déclarative questionnante* ➤ I-2.2.2 ➤ XII-1.3.3.

84 **a** * *Est-ce que [huit ans] il avait ?*
b Loc. 1 — *[Peter] il s'appelle ?*
Loc. 2 — *Oui, Peter.* (Provence, 2002)

Il faut préciser que la phrase constitue dans ce cas un énoncé, ce qui signifie qu'elle ne peut pas être subordonnée **85a 85b**, contrairement aux phrases qui accueillent d'autres types d'antéposition, avec inversion du sujet **85c** ➤ XVII-3.3.1 ou sans inversion **85d** ➤ XVII-3.3.2.

85 **a** * *Personne ne se doutait qu'[à moitié anglaise] elle était.*
b * *Chacun se demandait si [un verre par personne] ils donnaient.*
c *Personne ne pouvait se douter qu'[à la crise] allait succéder un rebond économique.*
d *Je me demande si [dans cette ville] Paul est retourné depuis vingt ans.*

L'usage des énoncés à antéposition focalisante

Dans des situations d'échanges routiniers (administrations, commerces), il est possible de débuter une interaction par un énoncé à antéposition focalisante **86**.

86 **a** *[Des trombones] je voudrais.* (Bruxelles, 1980)
b *[Deux justificatifs de domicile] il me faut.* (*Corpaix*, Mascolo 3)

Toutefois, de manière générale, ces énoncés sont étroitement liés au contexte précédent, soit qu'ils fournissent la réponse à une question **79b 79c**, soit qu'ils servent à réagir à une assertion précédente, pour la contester **83b** ou pour la confirmer **87a**. Il est d'ailleurs courant d'utiliser ces constructions pour réaffirmer ses propres paroles **87b 87c**.

87 **a** Loc. 1 — *Il est onze heures et demie.*
Loc. 2 — *[Onze heures et demie] il est.* (Bruxelles, 1980)
b *Mon père, il va m'acheter un petit mouton. [Un petit mouton] il va m'acheter.* (*Corpaix*, Agenet Gr3, 6)
c *Donc on a… on a fait le chemin de l'Inca, pendant quatre jours, oui c'est ça, [quatre jours] on a marché* […]. (*CRFP*, PRI-LEM-001)

> *L'antéposition du complément et la focalisation*
>
> La focalisation peut prendre deux formes différentes : dans certains cas, il s'agit d'un focus étroit, l'élément antéposé apporte seul l'information nouvelle, comme dans la réponse **79b** ➤ I-7.4. Dans d'autres cas, c'est l'ensemble de la phrase qui apporte une information nouvelle (on parle alors de *focus large*) **88**.
>
> **88** **a** % *Et là, tu sais qu'est-ce qui lui est arrivé ? [Une antenne] ils lui ont jetée sur la tête !* (*Corpaix*, Verdon, 13, 8)
> **b** *[Onze heures], elle est restée chez les juges !* (*Le Canard enchaîné*, 2006)

3.3.4. Une autre construction à complément direct initial

Dans un registre informel, un complément nominal optionnel ➤ II-5.1 peut aussi apparaitre en début de phrase avec les verbes comme *aimer*, *connaitre*, *détester*, *supporter* **89a 89b**, ou certaines prépositions (*contre*, *pour*) **89d**. Le complément peut aussi être à l'infinitif **89e**. Il s'agit d'une construction différente de l'antéposition focalisante ➤ XVII-3.3.3. Même si le sujet est souvent un pronom faible, un sujet nominal n'est pas exclu **89d**.

89 **a** *[La solitude], je connais.* (Cl. Mauriac, 1961)
b [À propos d'une série de films] *[Le un], j'avais bien aimé.* (*Corpaix*, Zimmerman)
c *[La robe], j'aime bien.* (Sabatier, 1972)
d *[Le cinéma], Paul n'est pas contre.*
e *Moi, [travailler seule], je supporte pas.* (*CRFP*, PRI-PNO-004)

> *L'antéposition du complément nominal et prosodie*
>
> Cette construction se différencie également de l'antéposition focalisante par la mélodie de l'énoncé. Le complément initial est généralement prononcé avec une intonation montante ou continuative, contrairement à l'intonation descendante (ou conclusive) de l'antéposition focalisante ➤ **XIX-5.4.2**.

Il s'agit toujours d'un complément optionnel, et le même verbe **90a 90b 90c** ou la même préposition **90d**, pourrait apparaitre sans complément dans le même contexte.

90 **a** Loc. 1 — *Vous connaissez la solitude ?*
Loc. 2 — *Je connais.*
b Loc. 1 — *Tu aimes cette robe ?*
Loc. 2 — *J'aime bien.*
c Loc. 1 — *Vous pouvez travailler seule ?*
Loc. 2 — *Je supporte pas.*
d Loc. 1 — *On va au cinéma ?*
Loc. 2 — *Je ne suis pas contre.*

Le syntagme initial n'a pas toujours exactement la forme qu'il aurait après le verbe. Ainsi *de* est omis en **89e** et **91b**, mais serait obligatoire après le verbe **91a** ou la préposition **91c**. De même un nom sans déterminant est parfois possible **91d**, mais serait plus difficile après le verbe **91e** ➤ **V-1.4**.

91 **a** *Je supporte pas [de travailler seule].*
b *L'école, j'habite à côté.*
c *J'habite à côté [de l'école].*
d Loc. 1 — *[Les conjugaisons], j'aimais bien.*
Loc. 2 — *Parce que, bon, il y a… Qu'est-ce qu'il y a ? Dictée, rédaction…*
Loc. 1 — *Ah, [dictée], je déteste. Je suis nulle d'ailleurs.* (*Corpaix*, 20, PRCIEU)
e *Je déteste la dictée.*

C'est pourquoi nous analysons cette construction comme une dislocation initiale ➤ **XVIII-2.1**. En effet, l'élément initial pourrait être repris par un pronom (*ça*) **92a 92c** ou une proforme (*l'*) **92b**. Dans ce cas, *de* peut aussi être omis devant l'infinitif **92c 92d**. Par ailleurs, l'élément initial peut suivre **89e** ou précéder **92d** un pronom sujet lui-même disloqué.

92 **a** *La solitude, je connais ça.*
b *La robe, je l'aime bien.*
c *Travailler seule, je supporte pas ça.*
d *Travailler seule, moi, je supporte pas.*

> *La fonction syntaxique du complément initial*
>
> Du point de vue syntaxique, le complément initial est en fonction *périphérique*, et non pas *extrait* comme dans l'antéposition focalisante. Comme un élément extrait, il peut dépendre non du verbe principal mais d'un verbe subordonné **93a**. Mais celui-ci peut être inclus dans une subordonnée interrogative **93b** ou relative **93c**, ce qui ne serait pas possible s'il s'agissait d'un complément extrait ➤ **I-6.3.4**. C'est pourquoi nous l'analysons comme périphérique, analogue à un disloqué initial repris par *ça* **93d 93e** ➤ **XVIII-2.1**.
>
> **93** **a** *[Le chocolat], tout le monde sait bien [que Marie adore].*
> **b** *[Le chocolat], je me demande [si tu aimes].*
> **c** *Le chocolat, je ne connais personne [qui déteste].*
> **d** *[Le chocolat], je me demande [si tu aimes ça].*
> **e** *[Le chocolat], je ne connais personne [qui déteste ça].*

L'interprétation de l'énoncé avec complément direct initial

Dans les énoncés présentant ce type d'antéposition, le complément antéposé est interprété comme un topique de phrase ➤ **I-7.2.2**. Il est généralement défini, ne renvoie pas à un individu particulier mais plutôt à un type d'objet (*robe*) ou d'activité (*dictée*), à une entité abstraite (*solitude*), ou à une espèce, avec une interprétation générique **94** ➤ **V-1.2.3**.

94 **a** *Moi, [la bourgeoisie de province], j'ai pas connu.* (France, 1991)
b *[Les poireaux], je déteste.* (*Corpaix*, C198, 6)

Le verbe est le plus souvent un verbe de sentiment ou un verbe d'état ➤ II-3.1, conjugué au présent. La phrase ne renvoie pas à un évènement particulier : elle attribue une propriété au complément antéposé. On parle pour cela de phrase *catégorique* ➤ XII-1.1.2.

Contrairement aux énoncés à antéposition focalisante ➤ XVII-3.3.3, ces énoncés peuvent prendre la forme d'une interrogative **95a** **95b** ou d'une exclamative **95c**.

95 **a** *[Le chocolat], est-ce que tu aimes ?*
b *[Paris], est-ce que tu connais ?*
c *[Le chocolat], qu'est-ce que je déteste !*

Le complément optionnel initial et les noms propres

Si le complément initial est un nom de personne, il ne renvoie pas à cette personne : en **96a**, il s'agit de l'œuvre de Rodin, en **96b** du prénom *Marine*. Une interprétation individuelle serait peu naturelle **96c**, sauf avec le verbe *connaitre* **96d**.

96 **a** *[Rodin], j'aime beaucoup.*
b *Mais [Marine], j'aime beaucoup.* (B. Groult et F. Groult, 1968)
c *# [Rodin], Camille Claudel a aimé corps et âme pendant de nombreuses années.*
d Loc. 1 — *Paris ?*
Loc. 2 — *[Paris], je connais pas.* (*CRFP*, PRI-QUI-001)

XVII-4

La place de l'adjectif épithète

4.1. La place de l'adjectif par rapport au nom

Certains adjectifs épithètes :
- se placent toujours avant le nom (*ces quelques vers*, *son troisième enfant*) ;
- se placent toujours après le nom (*une table carrée*, *du vin français*) ;
- admettent les deux positions (*un voyage agréable*, *un agréable voyage*).

Certains adjectifs ont une forme de masculin singulier dédiée à la position prénominale (*bel*, *fol*, *vieil*) ➤ VI-2.1.2 ➤ XIX-3.2.2.
La position de l'adjectif épithète obéit à des facteurs variés. On peut distinguer certaines tendances :
- l'adjectif avec un complément (*un homme* [*fier de lui*]) ou un ajout prépositionnel (*un mur* [*long de 2 mètres*]) doit suivre le nom ;
- les adjectifs courts, en particulier monosyllabiques (*beau*, *bon*, *grand*), sont plutôt prénominaux (*un beau manteau*, *un grand arbre*) ;
- les adjectifs dérivés de nom (*laitier*, *pentu*) ou de participe (*inconnu*) sont plutôt postnominaux ;
- les adjectifs introduits par *de* sont postnominaux (*une place* [*de libre*]) ;
- les adjectifs d'adéquation (*futur*, *présumé*) sont plutôt prénominaux (*mon futur gendre*) ➤ VI-5.3.

Dans bien des cas, les deux positions sont possibles (*une différence énorme*, *une énorme différence*) et le choix relève du style.

4.1.1. Les deux positions de l'adjectif épithète

L'adjectif épithète se place avant **1a** ou après **1b** le nom qu'il modifie. Certains adjectifs acceptent les deux positions avec le même sens **1c**. On parle parfois d'*antéposition*, avant le nom **1a**, et de *postposition*, après le nom **1b**.

1 **a** *une autre fois*, *son troisième fils*
b *une table carrée*, *un sac rouge*
c *un voyage agréable* / *un agréable voyage*, *une différence énorme* / *une énorme différence*

➤ L'adjectif épithète et le nom propre (*ma chère Odile*, *le vieux Paris*) ➤ IV-4.3.4
➤ La place de l'adjectif apposé ➤ VI-4.2.1 ➤ XVII-4.2.4

Adjectif épithète et noms agglomérés

Il ne faut pas confondre l'adjectif épithète et les séquences figées adjectif + nom ou nom + adjectif, dans lesquelles l'adjectif ne peut pas être séparé du nom (*belle-mère*, *chauve-souris*, *grande surface*, *libre échange*, *table ronde*, *cordon bleu*). On les reconnait à la présence éventuelle d'un trait d'union ➤ XX-2.4.1, mais aussi aux critères habituels des mots agglomérés ➤ IV-2.1.2 : pas de coordination ou de modification de l'adjectif **2a**, pas de reprise par le nom seul **2b** et, pour les séquences adjectif + nom, pas d'alternance entre *des* et *de* au pluriel **2c 2d** ➤ V-4.1.2. En **2d**, *des grandes surfaces* peut être le nom aggloméré et désigner un type de magasin, tandis qu'avec *de*, ce sont simplement des surfaces de grande dimension.

2 **a** *Paul est un cordon bleu* / * *très bleu* / * *bleu et inventif.*
b *J'ai rencontré un cordon bleu.* / # *Ce cordon est épatant.*
c *des chauves-souris* / * *de chauves-souris*
d *des grandes surfaces* ≠ *de grandes surfaces*

La place de l'adjectif épithète et la polysémie des adjectifs

Il faut tenir compte de la polysémie des adjectifs. Pour que la question de la place se pose, il faut qu'il s'agisse bien du même adjectif avec le même sens : en **3a** et **3b**, *long* et *fragile* ont le même sens quelle que soit leur position, alors qu'en **3c**, **3d**, **3e** et **3f**, il ne s'agit pas du même adjectif mais de deux

homonymes. Les adjectifs homonymes les plus fréquents sont : *brave*, *cher*, *faux*, *pauvre*, *propre*, *pur*, *sale*, *seul*, *simple*, *vrai*.
L'adjectif *pauvre* signifiant 'malheureux, digne de pitié' est toujours prénominal et toujours épithète, tandis que l'antonyme de 'riche' est plus volontiers postnominal et peut être attribut **3c**. De même, *pur*, adjectif d'adéquation ➤VI-5.3, est prénominal et renforce la validité de la dénomination, tandis que, postnominal, il est qualificatif et s'oppose à *mélangé* **3d**. *Propre*, antonyme de *sale*, est généralement postnominal, tandis que *propre* renforçant le possessif est généralement prénominal, sauf dans l'expression *biens propres* et *en mains propres* **3e** ➤V-3.4.3. Enfin, l'adjectif qualificatif *simple*, antonyme de *complexe* ou *compliqué*, est généralement postposé (et peut être attribut), alors que l'adjectif d'adéquation *simple* est antéposé et jamais attribut **3f**.

3 **a** *une longue table / une table longue*
b *un fragile équilibre / un équilibre fragile*
c *ce pauvre garçon ≠ ce garçon pauvre*
d *un pur produit ≠ un produit pur*
e *son propre pantalon ≠ son pantalon propre*
f *une simple phrase ≠ une phrase simple*

4.1.2. La place de l'adjectif épithète selon sa forme et sa prononciation

La longueur de l'adjectif épithète

On dit parfois que les adjectifs prénominaux sont les plus courts, en nombre de syllabes. Des relevés dans des romans montrent que les adjectifs le plus souvent antéposés sont monosyllabiques (*bon*, *beau*, *grand*) **4a**. Mais rien n'empêche des adjectifs plus longs, polysyllabiques, d'être antéposés **4b**, et certains adjectifs monosyllabiques, comme les adjectifs de couleur (*blanc*, *bleu*, *noir*, *gris*), sont le plus souvent postposés **4c** **4d**, sauf emploi métaphorique (*de noires idées*).

4 **a** *un beau voyage / un grand voyage*
b *un voyage agréable / un agréable voyage*
c *son pull noir / * son noir pull*
d *un mur bleu / * un bleu mur*

> *La position de l'adjectif épithète et la longueur relative du nom*
>
> Certaines grammaires considèrent qu'il faut en fait comparer la longueur respective du nom et de l'adjectif : selon un principe parfois appelé *loi de cadence majeure*, un adjectif qui a priori admet les deux positions (*bizarre*, *navrant*, *violent*) se placerait plus volontiers après un nom plus court, en nombre de syllabes **5a**, et avant un nom plus long **5b**.
> Mais une étude à large échelle du journal *Le Monde* a montré que c'est plutôt la longueur de l'adjectif pris isolément qui est pertinente : un adjectif court (une syllabe) est dans la grande majorité des cas antéposé, quelle que soit la longueur du nom **5c** ; alors qu'un adjectif plus long (plus de deux syllabes) est très majoritairement postposé au nom, et ce quelle que soit la longueur du nom **5d**.
>
> **5** **a** *un vent violent / un violent mistral / ? un violent vent*
> **b** *un fait navrant / un navrant face-à-face / ? un navrant fait*
> **c** *un long cou / un long voyage*
> **d** *un habit élégant / un déguisement élégant*

La liaison de l'adjectif épithète et du nom

L'adjectif épithète prénominal obéit à des règles phonologiques : la liaison, notée ici par un tiret bas, est quasi obligatoire ➤XIX-3.2.3.
Contrairement à la postposition, l'antéposition entraine la liaison avec un nom à initiale vocalique. En **6a**, l'absence de liaison est pratiquement impossible, tandis qu'en **6b**, elle est fréquente. Au singulier, la liaison se fait avec l'adjectif prénominal **6c**, plus difficilement avec l'adjectif postnominal **6d**.

6 **a** *de bons_amis*
b *des amis(_)intimes*
c *un petit_enfant*
d *un enfant intelligent / * un enfant_intelligent*

> *La cohésion de l'adjectif prénominal et du nom à l'oral*
>
> Cinq adjectifs prénominaux ont une forme spécifique de liaison au masculin singulier : *beau* | *bel*, *fou* | *fol*, *mou* | *mol*, *nouveau* | *nouvel*, *vieux* | *vieil* **7a 7b** ➤ VI-2.1.2. Pour d'autres, la prononciation est modifiée : *gros* se prononce alors /gʁoz/ **7c**, les adjectifs prénominaux finissant par une voyelle nasale **7e** ont leur voyelle finale dénasalisée /bon/ **7d**, en cas de liaison. Ces phénomènes phonologiques montrent que le lien de l'adjectif épithète antéposé avec le nom est plus étroit que celui de l'adjectif postposé avec ce même nom.
>
> **7 a** *un vieil homme* | *un homme vieux* | * *un vieux homme*
> **b** *un nouvel élève* | *un élève nouveau* | * *un nouveau élève*
> **c** *un gros_ennui*
> **d** *un bon_environnement*
> **e** *un homme bon*

La position de l'adjectif dérivé d'un participe

Les adjectifs dérivés d'une autre catégorie ➤ VI-2.1.1 ont tendance à suivre le nom. Mais il faut aussi tenir compte de l'interprétation de l'adjectif, c'est-à-dire de sa classe sémantique ➤ VI-2.2.

Les adjectifs formés sur des participes passés ou passifs sont majoritairement postnominaux **8a 8b**, à l'exception de ceux qui ont un emploi d'adéquation, comme en **8c** ➤ VI-5.3.1.

8 a *un patron satisfait* | * *un satisfait patron*
b *un élève inconnu* | * *un inconnu élève*
c *un présumé colloque, un supposé médecin*

Dans certains cas, cependant, il arrive que l'adjectif initialement dérivé ait développé un sens différent, indépendant de sa relation avec le verbe : alors, selon l'interprétation, l'antéposition peut être obligatoire. C'est le cas des adjectifs intensifs, tels *maudit* **9a**, *foutu* **9c** ou *sacré* **9b**, qu'il faut analyser aujourd'hui comme sans rapport avec les verbes d'origine.

9 a *ce maudit chien* ≠ 'ce chien qui est maudit'
b *cette sacrée musique* ≠ *cette musique sacrée*
c *une foutue journée* ≠ *une journée foutue*

Les adjectifs typiquement évaluatifs ➤ VI-2.2.1 peuvent suivre ou précéder le nom (*délicieux*, *ennuyeux*, *incroyable*) **10a**, y compris ceux qui sont dérivés de participe présent (*charmant*, *époustouflant*, *navrant*) **10b**.

10 a *une incroyable aventure* | *une aventure incroyable*
b *un charmant voisin* | *un voisin charmant*

La position de l'adjectif dérivé d'un nom

Les adjectifs dérivés de nom, comme les dénominaux en *-u* (*barbu*, *feuillu*, *pentu*) **11a** ou les adjectifs relationnels **11b 11c 11d** ➤ VI-5.1, sont régulièrement postnominaux.

L'antéposition d'un adjectif relationnel traduit en général un changement de sens et un emploi comme qualificatif : *magistral* postnominal peut désigner un type de cours (emploi relationnel) tandis qu'en position prénominale, l'adjectif caractérise le cours comme 'digne d'un maitre' **11e**. En **11f**, *amical* postposé peut désigner les relations entre amis (emploi relationnel) mais il est qualificatif quand il est antéposé (on peut avoir d'amicales relations avec son gardien d'immeuble sans être ami avec lui).

Dans un usage ludique, on peut toutefois rencontrer *son royal mari* pour dire 'son mari le roi', ou *sa présidentielle vocation* pour 'sa vocation présidentielle'.

11 a *un arbre feuillu* | * *un feuillu arbre*
b *un bruit métallique* | * *un métallique bruit*
c *la population française* | * *la française population*
d *un soutien psychologique* | * *un psychologique soutien*
e *un cours magistral* ≠ *un magistral exposé*
f *des relations amicales* ≠ *d'amicales relations*

Dans tous les cas, l'appartenance de l'adjectif à une classe sémantique qui favorise l'antéposition ➤ XVII-4.1.3 comme celle, par exemple, des adjectifs évaluatifs, peut contredire la tendance à la postposition des

adjectifs dérivés. Dans ce cas, les deux ordres peuvent être possibles, même pour des adjectifs dérivés de nom (*délicieux*, *spectaculaire*) **12a 12b**.

12 a *un délicieux gâteau*/*un gâteau délicieux*
b *un spectaculaire rétablissement*/*un rétablissement spectaculaire*

> L'antéposition de certains participes dans des constructions spécifiques (*le très contesté ministre de l'Intérieur*) > XVII-4.2.4

4.1.3. La place de l'adjectif épithète et son interprétation

Les adjectifs se subdivisent en différentes classes sémantiques > VI-2.2 qui conditionnent leur position :
- parmi les adjectifs qualificatifs, les intersectifs (*carré*, *rouge*) sont plutôt postposés (*un foulard rouge*), les évaluatifs (*agréable*, *magnifique*) ont plutôt les deux positions (*un voyage magnifique*, *un magnifique voyage*) ;
- les adjectifs quantifiants (*quelques*, *seul*), les cardinaux (*deux*, *trois*) et ordinaux (*premier*, *troisième*) sont antéposés (*mes deux fils*, *ces quelques fleurs*) ;
- les adjectifs de similarité (*autre*, *même*, *tel*) sont généralement prénominaux (*un autre homme*) ;
- les adjectifs relationnels (*français*, *pétrolier*) sont postposés (*la production pétrolière*, *la population française*) ;
- les adjectifs d'adéquation (*futur*, *présumé*) sont plutôt antéposés (*mon futur gendre*).

La position des adjectifs quelques *et* seul

L'adjectif indéfini *quelques* > V-4.4.3 est antéposé **13a**, ainsi que l'adjectif restrictif *seul* > VIII-8.2.2. Dans le cas contraire **13b**, il s'agit d'un adjectif qualificatif homonyme, doté d'un contenu différent. L'adjectif *certain* ('sûr') est postposé, avec un sens différent d'*un certain*, analysé comme déterminant complexe **13c** > V-4.4.2.

13 a *ces quelques fleurs*/* *ces fleurs quelques*
b *un seul homme ≠ un homme seul*
c *un certain problème ≠ un problème certain*

La position des adjectifs cardinaux et ordinaux

Les adjectifs cardinaux > V-5.1.2 sont normalement prénominaux **14a**. Un cardinal postnominal n'exprime pas une quantité mais l'ordre (*livre III*) ou le chiffre lui-même, comme dans un emploi métalinguistique, et est analysé comme un nom **14b**.
Les adjectifs ordinaux > VI-5.2.2 sont également prénominaux **14c**, sauf dans un usage littéraire où ils sont associés à un nom qui désigne une partie d'un ouvrage (*chapitre*, *livre*, *tome*) **14d**. Les autres cas de postposition correspondent à un autre adjectif ou à une expression figée, c'est-à-dire à un nom aggloméré (*état second*, *nombre premier*) > IV-2.1.2.

14 a *mes trois frères*/* *mes frères trois*
b *la chambre 3*, *le chiffre 4*
c *un troisième inconvénient*/* *un inconvénient troisième*
d *le chapitre premier*, *le livre troisième des* Essais *de Montaigne*

La position de l'adjectif de similarité épithète

Un adjectif de similarité (*autre*, *même*) > V-5.2.2 est généralement prénominal **15a 15b**, sauf en cas de syntagme adjectival (*un problème* [*autre que le tien*]) > XVII-4.2.2. Seuls *pareil* et *semblable* peuvent aussi être postposés **15c 15d**.

15 a *mes autres problèmes*
b *une même place*
c *une semblable aventure*/*une aventure semblable*
d *une pareille histoire*/*une histoire pareille*

Si l'adjectif seul est postposé (*autre*, *même*), ce n'est pas le même adjectif : *autre* postposé signifie seulement 'différent', et non un de plus **16a**, et n'est pas compatible avec un déterminant défini **16b** ; *même* postposé est ajout non au nom mais au syntagme nominal **16c** et signifie 'par excellence' et non 'identique'.

16 **a** *un autre problème ≠ un problème autre*
b *l’autre fois* / * *la fois autre*
c *C’est la sagesse même.*

La position de l’adjectif relationnel épithète

Les adjectifs épithètes relationnels, dérivés de nom, sont postnominaux : soit ils correspondent à un complément de nom – la production de pétrole **17a**, la consommation de lait **17b** –, soit ils définissent un sous-type – un sous-type d’élection **17c**, un sous-type de route **17d** > VI-5.1.2.

17 **a** *la production pétrolière* / * *la pétrolière production*
b *la consommation laitière* / * *la laitière consommation*
c *les élections municipales* / * *les municipales élections*
d *une route départementale* / * *une départementale route*

Quand un adjectif comme *sportif* est employé avant le nom, c’est qu’il s’agit de l’adjectif qualificatif (‘qui aime le sport’, voire ‘tumultueux’) **18a** et non de l’adjectif relationnel (‘spécialisé pour le sport’) **18b**. En **18c**, les deux interprétations sont possibles.

18 **a** *Nous voilà embarqués pour de sportives vacances !*
b *les installations sportives* / * *les sportives installations*
c *un journaliste sportif*

Dérivés de noms propres, ces mêmes adjectifs peuvent évoluer vers un emploi qualificatif, signifiant ‘typique de’. L’antéposition devient alors possible **19a**. S’il y a en plus modification par un adverbe de degré (*très*), elle n’en sera que plus naturelle **19b** **19c** > VI-5.1.3 > XVII-4.2.2.

19 **a** *un gargantuesque repas*, *son herculéenne force*
b *la très française habitude de l’apéritif*
c […] *le très chiraquien président de l’Assemblée nationale* […]. (*Libération*, 20 juil. 2005)

La position de l’adjectif d’adéquation épithète

Un adjectif d’adéquation (*ancien*, *futur*, *vrai*) est plutôt prénominal **20a** **20c**, sauf s’il est modifié ou coordonné **20d**. En **20b**, si *ancien* est employé après le nom, c’est qu’il s’agit de l’adjectif qualificatif (‘vieux’) et non pas de l’adjectif d’adéquation (‘qui n’est plus une ferme’).

20 **a** *Cette fille est un vrai poisson* / * *un poisson vrai.*
b *une ancienne ferme ≠ une ferme ancienne*
c *un pur refus* / ? *un refus pur*
d *un refus pur et simple*, *un passeport vrai ou faux*

Sont avant le nom surtout ceux qui dénotent une inadéquation (*ancien*, *faux*, *supposé*). Ceux qui dénotent une adéquation (*authentique*, *véritable*) ou une restriction temporelle **21a** **21b** ou modale **21c** **21d** sont plus mobiles > VI-5.3.2.

21 **a** *mon précédent locataire* / *mon locataire précédent*
b *les futurs emplois* / *les emplois futurs*
c *un rejet éventuel* / *un éventuel rejet*
d *un possible effondrement* / *un effondrement possible*

> *La position des adjectifs temporels épithètes*
>
> Bien qu’adjectifs d’adéquation, les adjectifs temporels ont une tendance moins marquée à l’antéposition. Ainsi, dans deux corpus écrits (littérature et journal) et deux corpus oraux (radio et conversation) de la fin du xx[e] siècle et du début du xxi[e] siècle, *actuel* apparait surtout après le nom **22a**, avec seulement 5 % (littérature et conversation) et 22 % (journal et radio) d’antéposition, généralement avec un article défini (*L’actuel parc de Procé*, Gracq, 1985 ; *l’actuelle opposition*, *Le Monde*, 3 juil. 1992). De même, l’adjectif *récent* est le plus souvent postposé : à 77 % dans *Frantext*, et à 60 % dans *Le Monde* **22b**.
>
> **22** **a** *Les gouvernants actuels avaient annoncé la couleur avant de prendre la place.* (*Le Monde*, 8 juin 1993)
> **b** *Et les émeutes récentes ne vont sans doute pas encourager les capitaux…* (*Le Monde*, 22 déc. 1992)

La position de l'adjectif qualificatif épithète

Parmi les adjectifs qualificatifs, on peut distinguer ceux qui sont intersectifs (qui expriment une propriété indépendante de celle du nom), comme les adjectifs de couleur, et ceux qui sont subsectifs, dont l'interprétation varie en fonction de celle du nom (plus précisément qui expriment une propriété qui varie en fonction du nom) ➤ VI-2.2.3. Ainsi les adjectifs de taille (*grand*, *petit*) sont subsectifs car ils renvoient à une échelle associée au nom (une grande fourmi n'est grande que par rapport aux fourmis). Les adjectifs subsectifs ont tendance à être antéposés, du moins les plus fréquents, comme *grand*, *gros*, *petit*, et cela, qu'ils soient employés avec des noms désignant des objets concrets ou non **23a 23b**.
Un adjectif subsectif dans un emploi dit *intensif* ou *adverbial*, avec un nom désignant le participant d'une activité, a la même préférence pour l'antéposition **23c 23d**.

23 **a** *un gros poulet* / ? *un poulet gros*
b *une grande joie* / ? *une joie grande*
c *un gros fumeur*, *un petit mangeur* 'qui fume beaucoup', 'qui mange peu'
d * *un fumeur gros*, # *un mangeur petit*

Les adjectifs intersectifs sont soit descriptifs, ou objectifs (*carré*, *rouge*), soit évaluatifs, ou subjectifs (*agréable*, *bon*). Les adjectifs descriptifs décrivent par exemple une couleur ou une forme, et sont généralement postposés **24a 24b**. Toutefois, pour les adjectifs de couleur, quand l'épithète est une *épithète de nature*, l'antéposition est habituelle dans un registre littéraire **24c**.

24 **a** *un chien noir* / * *un noir chien*
b *une table rectangulaire* / * *une rectangulaire table*
c *la blanche colombe*, *le noir corbeau*, *les blondes moissons*, *les vertes prairies*

D'autres adjectifs intersectifs sont les adjectifs évaluatifs, plus subjectifs ➤ VI-2.2.2 : s'ils sont employés seuls, ils admettent les deux positions, comme *agréable*, *immense*, *magnifique* **25a 25b 25c**, sauf les plus fréquents qui préfèrent l'antéposition (*bon*, *beau*) **25d 25e** et quelques-uns la postposition (*laid*, *moche*) **25f**.

25 **a** *un immense jardin* / *un jardin immense*
b *un paysage magnifique* / *un magnifique paysage*
c *un voyage agréable* / *un agréable voyage*
d *un bon poulet* / ? *un poulet bon*
e *un beau garçon* / ? *un garçon beau*
f *un garçon laid* / ? *un laid garçon*

➤ La position de l'adjectif modifié (*un poulet très bon*, *un garçon très beau*) ➤ XVII-4.2.2

Des études sur corpus montrent que ces tendances peuvent varier pour certains adjectifs épithètes en particulier.

La position de l'adjectif épithète à l'écrit et à l'oral

La position de l'adjectif épithète peut varier selon l'usage écrit ou oral. Certaines études indiquent une proportion d'adjectifs postnominaux plus élevée à l'écrit qu'à l'oral. Mais il faut tenir compte de chaque adjectif, et du registre, formel ou non, à l'écrit comme à l'oral.
Si de nombreux adjectifs admettent les deux positions, l'usage en privilégie souvent une, en fonction de l'adjectif et du registre. Dans deux corpus écrits (littéraire et journalistique) et deux corpus oraux (radio et conversation) de la fin du XXe siècle, nous avons choisi sept adjectifs évaluatifs (*bon*, *difficile*, *important*, *facile*, *joli*, *mauvais*, *merveilleux*) qui peuvent prendre les deux positions avec le même sens. Nous avons exclu les mots agglomérés (*bon marché*, *bon enfant*) et les adjectifs apposés (entre virgules). La proportion de postposition est présentée dans le ➤ tableau XVII-7.

ADJECTIF	CORPUS LITTÉRAIRE (*Frantext* après 1950)	CORPUS JOURNAL (*Le Monde*)	CORPUS RADIO (*Ester*)	CORPUS CONVERSATION (*C-Oral-Rom*)
bon	0,5 %	0,8 %	1 %	0 %
difficile	90 %	75 %	95 %	100 %
facile	93 %	100 %	100 %	100 %

ADJECTIF	CORPUS LITTÉRAIRE (*Frantext* après 1950)	CORPUS JOURNAL (*Le Monde*)	CORPUS RADIO (*Ester*)	CORPUS CONVERSATION (*C-Oral-Rom*)
important	78 %	57 %	84 %	85 %
joli	8 %	20 %	16 %	0 %
mauvais	4 %	3 %	2 %	0 %
merveilleux	44 %	50 %	100 %	83 %

Tableau XVII-7. *La postposition de sept adjectifs évaluatifs dans quatre corpus écrits et oraux*

D'après le ➤ tableau XVII-7, trois adjectifs ont une nette préférence pour l'antéposition (*bon*, *mauvais*, *joli*), trois ont une préférence pour la postposition (*difficile*, *facile*, *important*) et un a une répartition plus équilibrée (*merveilleux*), du moins à l'écrit.

Dans le corpus littéraire (*Frantext* après 1950), l'adjectif *bon* est quasiment toujours antéposé. Dans de nombreuses collocations (sans article), l'adjectif ne pourrait pas être après le nom (*avoir bon goût*, *bon cœur*, *bonne mine*, *être de bonne qualité*, *en bon état*). Dans les rares cas où il est postnominal, soit il s'agit de l'adjectif moral ('plein de bonté') avec un nom humain, soit il forme un syntagme adjectival avec complément (*un précepte bon à méditer*) ➤ XVII-4.2.1 ou modifieur (*une blague sacrément bonne*, *un pronostic relativement bon*) ➤ XVII-4.2.2 ou bien coordonné (*Il s'agit d'aliments bons et sains.*) ➤ XVII-4.2.3.

L'adjectif *mauvais* a également une forte préférence pour l'antéposition. Dans le corpus littéraire, dans les rares cas où il est postposé, soit il s'agit de l'adjectif qui signifie 'méchant' avec un nom humain ou de comportement (*une joie mauvaise*, *un regard mauvais*, *des êtres mauvais*), soit l'adjectif est coordonné (*des informations mauvaises et malheureuses*).

On observe des variations selon que l'on est à l'écrit ou à l'oral. À l'écrit, l'adjectif *merveilleux* ne présente pas de préférence claire pour l'une des deux positions, tandis que la postposition semble privilégiée à l'oral, avec une seule occurrence en antéposition (*une merveilleuse amie*) (conversation). Cela peut être dû à la longueur de cet adjectif (trois syllabes) ➤ XVII-4.1.2.

Il faut également tenir compte du registre. L'adjectif *joli* a une forte préférence pour l'antéposition et n'est postposé que dans le corpus littéraire. Il est alors accompagné d'un adverbe (*un visage assez joli*, *une histoire très jolie*) ➤ XVII-4.2.2 ou il s'agit d'un genre poétique (*le temps joli du soleil*, *une aventure jolie*).

À l'inverse, l'adjectif *facile* a une forte préférence pour la postposition, les emplois prénominaux étant ressentis comme littéraires (*une trop facile excuse*, *un facile coup de théâtre*). L'adjectif *difficile* est également postposé, les cas d'antéposition s'observant surtout en corpus journalistique, et dans les syntagmes nominaux définis (*le difficile débat sur les retraites*, France Inter, « Le 7/9 », 16 avril 2003) ➤ XVII-4.2.4.

De même, l'adjectif *important* suit généralement le nom, mais moins nettement dans le corpus journalistique. À l'oral, l'adjectif est antéposé quand le nom est suivi d'un complément ou d'un autre adjectif : *un important* [*scientifique irakien*] (France Inter, « Le 7/9 », 14 avril 2003) ; *d'importantes* [*mesures de régression sociale*] (conversation) ➤ XVII-4.3. Certains emplois prénominaux renvoient à un emploi quantitatif de l'adjectif, alors synonyme de *gros* ou *grand*, dans un syntagme nominal indéfini, à l'écrit comme à l'oral (*un important débit*, *d'importants gisements*, *d'importants investissements*).

4.2. La place du syntagme adjectival épithète

Quand l'adjectif épithète n'est pas seul, mais fait partie d'un syntagme adjectival ➤ VI-1.2, on observe d'autres contraintes :

- un adjectif introduit par *de* est toujours postnominal (*une seule réponse* [*de bonne*]) ;
- un adjectif avec un complément est toujours postnominal (*un cousin* [*proche de vous*], *une victoire* [*facile à remporter*]) ;
- un adjectif avec un ajout a aussi tendance à suivre le nom (*triste à mourir*), sauf avec un adverbe de degré (*un très grand arbre*) ;
- deux adjectifs coordonnés ont tendance à être postnominaux (*un livre beau mais cher*), sauf si chacun est seulement prénominal (*une belle et grande table*).

De plus, l'adjectif postnominal peut permuter avec un complément de nom (*un livre passionnant sur les Indiens*, *un livre sur les Indiens passionnant*) et peut modifier deux syntagmes nominaux coordonnés (*un frère et un cousin épatants*).

4.2.1. La position de l'adjectif épithète avec un complément

Si l'adjectif **26a 26c 26e** a un complément **26b 26d 26f**, le syntagme adjectival est obligatoirement postposé au nom. Il peut s'agir d'un syntagme prépositionnel **26b**, d'un syntagme verbal infinitif **26d** ou d'une subordonnée complétive **26f** > VI-2.4.1 > VI-3.2.

26 **a** *un proche cousin / un cousin proche*
b *un cousin [proche de vous] / * un [proche de vous] cousin*
c *une facile victoire / une victoire facile*
d *une victoire [facile à remporter] / * une [facile à remporter] victoire*
e *un heureux père / un père heureux*
f *un père [heureux que ses enfants s'amusent] / * un [heureux que ses enfants s'amusent] père*

C'est une contrainte générale, qui s'applique à des adjectifs comme *facile*, *heureux*, *proche*, qui acceptent les deux positions, mais aussi à des adjectifs comme *bon*, *premier*, qui sont normalement antéposés quand ils sont employés seuls **27** > XVII-4.1.3.

27 **a** *le premier élève / * l'élève premier*
b *l'élève [premier de la classe] / * le [premier de la classe] élève*
c *un bon élève / ? un élève bon*
d *un élève [bon en maths] / * un [bon en maths] élève*

4.2.2. La position de l'adjectif épithète modifié

Le syntagme adjectival suit nécessairement le nom quand l'adjectif est modifié par un syntagme prépositionnel **28a 28b** > VI-3.4 ou une subordonnée comparative **28c 28d 28e** > XV-2.2 > XV-3.2.

28 **a** *une facile victoire / une victoire facile*
b *une victoire [facile pour nous] / * une [facile pour nous] victoire*
c *une meilleure santé / une santé meilleure*
d *une santé [meilleure que ne le laissait présager son âge]*
e ** une [meilleure que ne le laissait présager son âge] santé*

Cette contrainte s'applique à des adjectifs qui admettent les deux positions (*facile*, *meilleur*) **28a 28c** comme à ceux qui sont normalement prénominaux (*bon*, *tel*) **29** > XV-3.1 > XVII-4.1.3.

29 **a** *un bon repas, un tel ami*
b *un repas [bon pour la santé] / * un [bon pour la santé] repas*
c *un ami [tel que toi] / * un [tel que toi] ami*

Il est courant que les adjectifs de similarité **30b** et les comparatifs restent prénominaux tandis que leur modifieur suit le nom **30c** > V-5.2.2.

30 **a** ** le [même que toi] pull*
b *le même pull [que toi]*
c *une meilleure santé [que ne le laissait présager son âge]*

La position de l'adjectif épithète prémodifié

Si l'adjectif est accompagné d'un ajout qui le précède, la position postnominale est la plus naturelle **31a**. Mais le syntagme adjectival peut rester prénominal, en particulier avec les adverbes de degré **31b 31c** > VIII-7.1, mais aussi avec certains adverbes de manière **31d 31e** > VIII-6.1 ou temporels **31f** > XI-4.1.

31 **a** *une victoire [trop facile] / une [trop facile] victoire*
b *ma [relativement jeune] existence* (CFPP2000, 12-04)
c *des manœuvres d'une [abominablement périlleuse] complexité* (Bayon, 1987)
d *Une petite heure ? Une grande minute ? Une [incroyablement grande] seconde ? Valant pour un jour ? Ou une année ?* (Sollers, 1987)
e *En Afrique, l'[extraordinairement brutal] homme de Rhodésie.* (Teilhard de Chardin, 1955)
f *les [désormais 12 000] applications disponibles dans A.* (*Le Monde*, 28 janv. 2010)

> *La position de l'adjectif épithète modifié à l'écrit et à l'oral*
>
> Une étude sur des corpus écrits et oraux de la fin du XXe siècle et du début du XXIe siècle a montré que plus le modifieur qui précède l'adjectif est long, plus la postposition du syntagme adjectival est fréquente **32**.

32 a *sa richesse [extrêmement grande] en légumes et en fruits* (*C-Oral-Rom*, fnatpe01)
b *une cage [encore plus grande]* (*C-Oral-Rom*, ffamdl01)
c *un dossier [de plus en plus mauvais]* (*Le Monde*, 4 juil. 1992)

Les syntagmes adjectivaux contenant un modifieur d'une seule syllabe (*très*, *trop*, *si*) sont antéposés dans plus de 60 % des cas, tandis que la présence d'un modifieur de deux syllabes ou plus entraine la postposition du SA dans plus de 97 % des cas. Les adverbes observés dans un SA antéposé sont une dizaine, dont les plus fréquents sont *très*, *tout* et *plus*.
Dans ces corpus, l'adjectif *important* est modifié par *très* **33a** et *le plus* **33b**, plus rarement par *si*, *assez* et *aussi* **33c** **33d** **33e** en antéposition, mais par des adverbes plus variés après le nom (*encore*, *extrêmement*, *de plus en plus*, *particulièrement*, *trop*).

33 a *les [très importants] phénomènes atmosphériques* (Maurain, 1950)
b *le [plus important] combustible mondial* (*Le Monde*, 28 déc. 1992)
c *la [si importante] conséquence du rattachement de la Lorraine à la France* (Fontaine, 1965)
d *une [assez importante] escadre de navires de guerre* (M. Bataille, 1967)
e *d'[aussi importantes] acquisitions* (*L'Histoire et ses méthodes*, 1961)

En revanche, même accompagné d'un adverbe, l'adjectif *bon* conserve sa préférence pour l'antéposition dans le corpus littéraire **34**.

34 a […] *répétant le [pas très bon] jeu de mots qui ouvrait leur pamphlet* […]. (Perec, 1965)
b […] *parce que quand on a trouvé le bon, le [vraiment bon] endroit, il faut jeter l'ancre.* (Forlani, 1989)

Un adjectif épithète accompagné du marqueur *de* est obligatoirement postnominal **35b** ➤ VI-1.2.1, même avec un adjectif admettant les deux positions **35a**.

35 a *une seule bonne réponse / une seule réponse bonne*
b *une seule réponse [de bonne] / * une seule [de bonne] réponse*

L'adjectif épithète et l'adjacence au nom modifié

On dit parfois que l'adjectif prénominal doit être adjacent au nom qu'il modifie, alors que l'adjectif postnominal est plus mobile : il peut être séparé du nom par une incise **36a** ou par un complément prépositionnel **36b**. Mais l'adjacence n'est pas toujours possible : si l'adjectif est précédé, dans un style littéraire, par un complément **36c** ou un ajout prépositionnel **36d** **36e**, le syntagme adjectival est forcément postposé et l'adjectif est séparé du nom ➤ XVII-3.1.

36 a *une poubelle, si j'ose dire, élégante / * une élégante, si j'ose dire, poubelle*
b *une participation au concert étonnante / une participation étonnante au concert*
c *une victoire [pour nous facile] / * une [pour nous facile] victoire*
d *des souvenirs [à nous si chers] / * des [à nous si chers] souvenirs*
e *une mission [à vos yeux bien étrange] / * une [à vos yeux bien étrange] mission*

4.2.3. La position de l'adjectif épithète coordonné

L'adjectif épithète coordonné est généralement postposé, sauf si les deux adjectifs sont antéposables. En **37a**, le syntagme adjectival est postposé car *ciré* est un adjectif normalement postposé. En **37b** et **37c**, le syntagme adjectival peut être antéposé car il est constitué de deux adjectifs antéposables. En **37d**, il est antéposé car composé de deux adjectifs temporels habituellement antéposés ➤ XVII-4.1.3.

37 a *une table [longue et cirée] / * une [longue et cirée] table*
b *une table longue et imposante / une [longue et imposante] table*
c *une table [belle et longue] / une [belle et longue] table*
d *les [actuels et futurs] adhérents intéressés par le modelage* (*L'Est républicain*, 11 oct. 2002)

Il est à noter que la coordination permet à des adjectifs normalement antéposés d'apparaitre après le nom. C'est le cas notamment de certains adjectifs subsectifs, comme *bon* **38a** ou des adjectifs d'adéquation **38b** **38c** ➤ VI-5.3.

38 a *un poulet [bon mais petit] / * un poulet bon*
b *de [vrais ou faux] coupables / des coupables [vrais ou faux]*
c *les [anciens ou actuels] sénateurs / les sénateurs [anciens ou actuels]*

La coordination et le syntagme adjectival incident

À l'inverse, il semble que dans un style littéraire, un adjectif coordonné apparaisse avant le nom alors qu'il est généralement postposé ([…] *sous leurs* [*idylliques, mais peu productifs,*] *champs et pâturages* […]., Yourcenar, 1974). Ce cas ne relève pas vraiment de la coordination. La virgule marque une prosodie incidente, et l'adjectif introduit par la conjonction est en fonction *ajout* plutôt que coordonné ➤ XVI-7.3.

Une contrainte particulière concerne les coordinations itératives, dans lesquelles chaque adjectif est accompagné d'une conjonction ➤ XVI-3.2.2. Dans ce cas, le syntagme adjectival coordonnant est toujours postposé, même avec des adjectifs normalement antéposés **39**.

39 **a** *une table* [*et belle et longue*] / * *une* [*et belle et longue*] *table*
b *une soirée* [*soit trop courte soit trop longue*] / * *une* [*soit trop courte soit trop longue*] *soirée*
c *aucun espoir* [*ni petit ni grand*] / * *aucun* [*ni petit ni grand*] *espoir*

Il faut donc distinguer le placement de l'adjectif employé seul du placement de ce même adjectif quand il fait partie d'un syntagme adjectival.

➤ L'ordre des adjectifs juxtaposés (*un chien noir méchant*) ➤ XVII-4.3.3

La position du syntagme adjectival épithète à l'écrit et à l'oral

Nous avons choisi six adjectifs susceptibles des deux positions, et distingué selon que l'adjectif est employé seul ou forme un syntagme avec un complément, un modifieur ou une coordination, dans un corpus écrit (journal *Le Monde*) et deux corpus oraux (radios publiques ou conversations informelles). Le ➤ tableau XVII-8 reprend certaines données du ➤ tableau XVII-7 mais en distinguant selon que l'adjectif épithète est employé seul ou forme un syntagme adjectival (SA).

ADJECTIF	CORPUS JOURNAL (*Le Monde*)		CORPUS RADIO (*Ester*)		CORPUS CONVERSATION (*C-Oral-Rom*)	
	seul	SA	seul	SA	seul	SA
bon	0 %	0,8 %	0 %	1 %	0 %	0 %
difficile	79 %	60 %	90 %	100 %	100 %	100 %
important	55 %	63 %	80 %	91 %	69 %	96 %
joli	—	20 %	0 %	100 %	0 %	—
mauvais	0 %	9 %	0 %	11 %	0 %	0 %
nombreux	8 %	100 %	0 %	60 %	6 %	—

Tableau XVII-8. *La postposition de l'adjectif seul et du syntagme adjectival dans trois corpus écrits et oraux*

Les adjectifs *bon* et *mauvais* sont toujours antéposés quand ils sont seuls et rarement postposés quand ils sont modifiés ou coordonnés, surtout à l'écrit et dans l'oral planifié (radio). Dans le corpus journalistique, le seul emploi postnominal de *bon* comporte un ajout (*un dernier trimestre* [*beaucoup moins bon*], *Le Monde*, 1er janv. 1993). Dans les deux corpus oraux, le seul emploi postnominal est une coordination (*publication de résultats* [*bons ou excellents*], Radio Classique, journal, 6 oct. 2004). Il en va de même de l'adjectif *mauvais* : seulement deux emplois postnominaux dans le corpus journalistique, avec ajout ou complément (*des statistiques* [*moins mauvaises que prévu*], *un dossier* [*de plus en plus mauvais*], *Le Monde*, 3 janv. 1992). Dans le corpus de radio, un seul emploi postposé, avec ajout (*un texte, euh,* [*encore plus mauvais que celui de 1960*], RTM, journal de 13 h, 17 déc. 2004) (Maroc).
L'adjectif *nombreux*, prénominal quand il est seul, est davantage postposé quand il est modifié ou coordonné.
Pour *difficile*, la tendance à la postposition est la même pour l'adjectif et le syntagme adjectival, sauf en corpus journalistique, avec parfois antéposition en présence d'un adverbe (*les* [*très difficiles*] *années 1956-1957 qui virent les prix flamber*, *Le Monde*, 6 juil. 1992).

4.2.4. La position du syntagme adjectival selon la prosodie et le discours

La position du syntagme adjectival épithète ou apposé

Les aspects prosodiques jouent un rôle dans la position des adjectifs. Comme pour les adverbes dans le domaine verbal ➤ VIII-4.1.3, un emploi avec prosodie incidente favorise la mobilité ➤ XVII-1.3.2 ➤ XIX-2.2.2.

Il ne faut donc pas confondre adjectif épithète et apposé. L'épithète se définit par son absence de virgule et sa prosodie intégrée à l'oral > VI-4.1.1, tandis que l'apposition est toujours marquée par une virgule et une prosodie incidente à l'oral > VI-4.2.1. De façon générale, l'adjectif apposé est postnominal : ainsi des adjectifs habituellement antéposés comme les adjectifs d'adéquation (*faux*, *vrai*) **40a** ou les évaluatifs (*bon*, *joli*) suivent le nom quand ils sont apposés **40b 40c**. Mais il arrive également que l'on rencontre avant le nom, avec prosodie incidente, un syntagme adjectival normalement postposé, qui est apposé **40d**.

40 **a** *Des bijoux, faux ou vrais, ont été volés.*
b *Il avait acheté un poulet, vraiment très bon.*
c *plusieurs maisons de bois plus modernes, tout aussi jolies, autour d'un petit parc* (*Le Monde*, 7 janv. 1992)
d *Selon les alternances de son humeur et les, presque insurmontables pour lui, difficultés de la vie urbaine* […]. (Rochefort, 1958)

La position de l'adjectif épithète et son rôle dans le discours

Du point de vue discursif, l'adjectif postnominal peut constituer un focus, sans le nom, tandis que c'est plus difficile pour l'adjectif prénominal > I-7.4 : dans l'exemple **41a**, l'adjectif postposé apporte une information nouvelle dans la première phrase, et sa reprise par un adjectif antéposé est naturelle dans la seconde phrase (puisqu'il ne s'agit plus d'une information nouvelle). L'ordre inverse serait moins naturel **41b**.

41 **a** *Dans la pièce, il y avait un éléphant énorme. Cet énorme éléphant était en train de dormir.*
b ? *Dans la pièce, il y avait un énorme éléphant. Cet éléphant énorme était en train de dormir.*
c *Au bout de l'an, cela lui fait vingt-quatre tableaux, ce qui est une bonne opération pour lui, et peut-être une opération* [*moins bonne*] *pour moi.* (Dutourd, 1967)
d *Je suis votre* [*très humble et très obéissant*] *serviteur.*

Dans l'exemple **41c**, on passe de l'antéposition à la postposition pour le même adjectif (*bonne*), car la seconde occurrence est un cas de focus contrastif. Dans l'exemple **41d**, on préfère l'antéposition, malgré la longueur du syntagme adjectival, pour empêcher une interprétation contrastive, qui impliquerait que le serviteur pourrait ne pas être dévoué ni obéissant.

La place de l'adjectif épithète et le déterminant

Dans deux journaux (*Le Monde* et *L'Express*) de 1973, il a été observé qu'un adjectif postnominal modifie plus souvent un nom avec déterminant indéfini (*un voyage agréable*) qu'un nom avec déterminant défini (*cet agréable voyage*). Un syntagme nominal qui introduit un nouveau référent > V-1.2.1 a donc plus souvent un adjectif postnominal.
Il existe par ailleurs, dans le style journalistique, une construction avec adjectif ou participe épithète prénominal, souvent accompagné d'un adverbe de degré > VIII-7.1, dans le contexte d'une reprise ou d'une description définie **42** > V-3.2.

42 **a** *C'est demain que X. D. présentera sa* [*très contestée*] *réforme des lycées.* (France Inter, 15 déc. 2008)
b *Sans doute parce que l'inconsidérée promesse sur le pouvoir d'achat occulte tout le reste.* (*Le Monde*, 22-23 juin 2008)

Il en va de même devant un nom de fonction **43a** > IV-3.2.2 ou un nom propre **43b 43d** > IV-4.3.4. La présence d'un adverbe (*très*, *particulièrement*, *plus que*) devant l'adjectif facilite cette antéposition. Il semble s'agir d'une extension de l'emploi de l'épithète dite *de nature*, *de caractère* ou *homérique*, avec les noms propres, comme *le bouillant Achille* ou *l'énigmatique Tombouctou* > VI-4.1.2. Avec le même adjectif après le nom, on aurait plutôt le déterminant indéfini (*un Joseph G.-L. très doué*) ou un emploi en apposition (*l'inspecteur G. 7, très énigmatique*).

43 **a** *Autant de mystères que le* [*très énigmatique*] *inspecteur G. 7 saura pourtant comprendre…* (*gallimard.fr*, consulté en juin 2019)
b *Sur les clichés publiés, le* [*particulièrement doué*] *Joseph G.-L.* […] *arbore une tenue typique de l'armée américaine.* (*avoir-alire.com*, 4 mars 2015)
c ? *l'énigmatique inspecteur*, ? *le doué Joseph*
d *Commentaire de la* [*plus que célèbre*] *loi de Hume* […]. (*legavox.fr*, 15 juin 2013)

4.2.5. La structure syntaxique des syntagmes nominaux avec adjectif épithète

L'adjectif épithète, seul, peut être antéposé ou postposé, selon des facteurs qui ne relèvent pas de la syntaxe > XVII-4.1. On considère que l'adjectif postposé forme un syntagme adjectival (SA) à lui seul, ce qui n'est pas le cas de l'adjectif antéposé.

L'adjectif accompagné d'un complément ou d'un ajout, ou bien coordonné, forme un syntagme adjectival, qui est normalement postposé, sauf modification par un adverbe ou coordination.
Quand le syntagme adjectival suit le nom, il peut se combiner soit avec le nom, soit avec le syntagme nominal, comme en cas de coordination ([*un livre et un film*] *épatants*).
Les différentes structures sont illustrées dans la ➤ figure XVII-9.

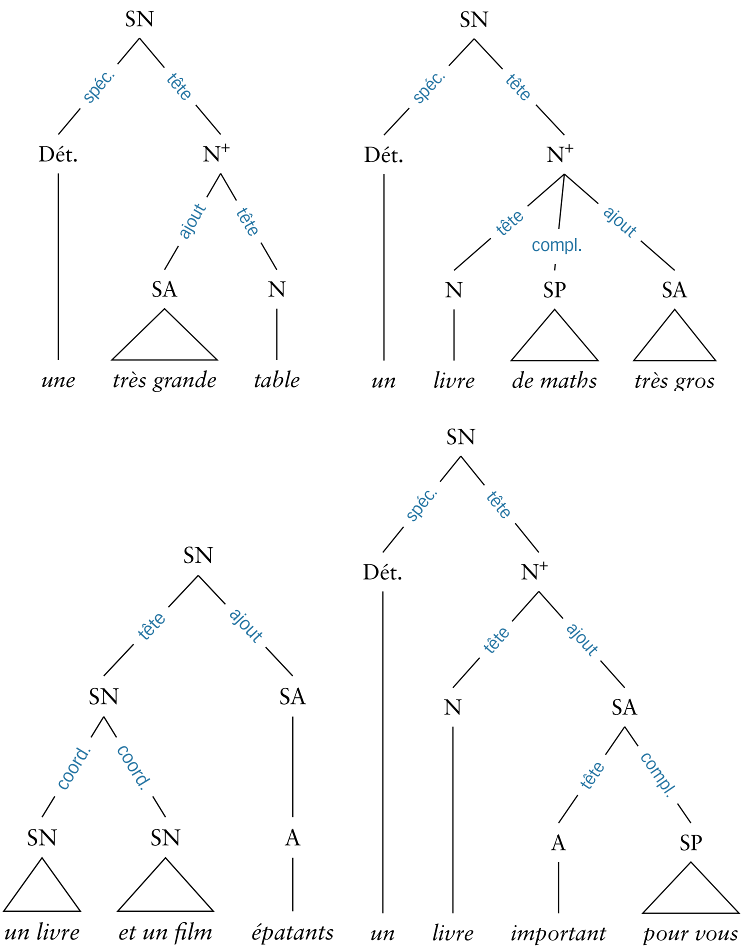


Figure XVII-9. *La structure du syntagme nominal avec adjectif épithète*

4.3. L'ordre des adjectifs épithètes entre eux

Quand plusieurs adjectifs épithètes se suivent, leur ordre relatif présente plusieurs possibilités :
- leur ordre avant le nom est fixe : les cardinaux précèdent les ordinaux (*les deux premiers élèves*), qui eux-mêmes précèdent les adjectifs d'adéquation (*son deuxième vrai succès*), qui eux-mêmes précèdent les qualificatifs (*un futur grand musicien*) ;
- leur ordre après le nom est plus souple (*un chien noir poilu*, *un chien poilu noir*), avec parfois une différence d'interprétation (*un élève absent nouveau*, *un élève nouveau absent*) ;
- les adjectifs relationnels ont tendance à précéder les adjectifs qualificatifs (*une production pétrolière abondante*) ;
- les syntagmes adjectivaux suivent les adjectifs employés seuls (*une gourde blanche* [*pleine d'eau*]).

Pour l'étude de l'ordre des adjectifs entre eux, il faut mettre à part les adjectifs composés (*radical socialiste*, *fou amoureux*) ➤ VI-2.1.1 et les cas où le premier adjectif modifie le second (*tout premier*, *bon dernier*) ➤ VI-3.4.1.

4.3.1. L'ordre relatif des adjectifs épithètes avant le nom

On peut trouver plusieurs adjectifs avant le nom, appartenant généralement à des classes sémantiques différentes. Ils doivent se ranger dans un ordre fixe, selon leur interprétation :
- les adjectifs cardinaux précèdent les ordinaux (*les trois premières filles*) ;
- un adjectif de similarité précède un adjectif d'adéquation (*un autre futur locataire*) ;
- un adjectif d'adéquation précède un adjectif évaluatif (*une future belle ferme*) ;
- un adjectif évaluatif précède un adjectif de taille (*un bon gros chien*).

La formule générale est donc : cardinal < similarité < ordinal < adéquation < évaluatif < taille.

Les adjectifs cardinaux et ordinaux précèdent les autres

Les adjectifs cardinaux ➤ V-5.1.2 et ordinaux ➤ VI-5.2.2 précèdent toujours les autres adjectifs **44a**, sauf s'ils forment un nom composé avec le nom (*100 mètres*, *second violon*) **44b 44c** ou une locution interprétée comme une unité (*premier roman*, *vingt-quatre heures*) **44d**.

44 a *leur premier vrai gros succès* (*nofrag.com*, 3 nov. 2011)
b *un petit 100 mètres*
c *le grand maigre second violon* (Sollers, 1987)
d *les prochaines vingt-quatre heures*, *les meilleurs premiers romans*

Au Québec, on peut avoir % *les derniers deux jours* au lieu des *deux derniers jours*.

L'ordre relatif des adjectifs qualificatifs avant le nom

Il est peu naturel d'avoir plus de deux adjectifs qualificatifs avant le nom, et si c'est le cas, cela relève d'un effet stylistique **45**.

45 a *la même éternelle fâcheuse histoire* (Cluny, 1966)
b *ce pauvre cher gros amateur de fauteuils* (Bazin, 1951)
c *notre chère belle grande fille* (Forlani, 1989)
d *trois malheureux mignons petits chats* (Forlani, 1989)

Étude sur corpus de l'ordre relatif de deux adjectifs épithètes

Dans deux journaux de 1973 (*L'Express* et *Le Monde*), on observe un total de 343 syntagmes nominaux avec deux adjectifs épithètes, de préférence répartis de part et d'autre du nom, dans les proportions suivantes :
- adjectif + nom + adjectif : 65 % (*une insuffisante organisation industrielle*, *d'étranges oiseaux fauves*) ;
- nom + adjectif + adjectif : 32 % (*une réponse positive rapide*, *un fardeau financier intolérable*) ;
- adjectif + adjectif + nom : 2 % (*un futur grand champion*, *une parfaite bonne conscience*).

Lorsque deux adjectifs modifient le même nom, le plus mobile des deux tend à être antéposé **46a**.

46 a *une insuffisante organisation industrielle* (*L'Express*, 1973)
b *le difficile processus* [*de fusion*] (*Le Monde*, 1973)
c *les dramatiques événements* [*qui avaient embrasé le quartier du chaudron*] (*Le Monde*, 1973)
d *dans un étrange coin* [*où tu as des espèces de mini maisons*] (*C-Oral-Rom*, ffamcv04)

La tendance à placer deux adjectifs de part et d'autre du nom s'inscrit dans un processus plus large : la tendance à antéposer l'adjectif quand le nom a un complément ou un modifieur postnominal ➤ XVII-4.1.3. Ainsi, la présence d'un complément du nom **46b** ou d'une subordonnée relative **46c** favorise l'antéposition des adjectifs *difficile* et *dramatiques*. Cette tendance s'observe également à l'oral **46d**. L'antéposition de l'adjectif permet d'éviter l'accumulation de dépendants après le nom. Elle permet aussi d'éviter de séparer le nom et son complément (*le processus difficile* [*de fusion*]) et d'éviter une ambiguïté : dans *le processus de fusion difficile*, *difficile* pourrait modifier *processus* ou bien *fusion*.

4.3.2. L'ordre relatif des adjectifs épithètes après le nom

L'ordre respectif des adjectifs postnominaux est moins contraint, mais un changement d'ordre est en principe le signe d'une différence de portée, et donc éventuellement d'interprétation **47**. Dans les deux premiers

exemples **47a 47b**, l'interprétation revient à peu près au même, mais ce n'est pas le cas en **47c** : l'adjectif final tend à être interprété comme désignant l'état final, l'arbre soigné est tombé malade ou l'arbre malade a été soigné. De même, en **47d**, on tend à interpréter *nouveau* par rapport aux autres élèves quand il précède *absent* ('un nouvel élève qui est absent'), et par rapport aux élèves absents quand il le suit ('un élève absent de plus').

47 **a** *un fauteuil ancien usagé / un fauteuil usagé ancien*
b *un chemisier rouge transparent / un chemisier transparent rouge*
c *un arbre soigné malade ≠ un arbre malade soigné*
d *un élève nouveau absent ≠ un élève absent nouveau*

L'ordre relatif de l'adjectif épithète et du complément de nom

De façon générale, un adjectif postnominal n'est pas forcément adjacent au nom et peut permuter avec un complément de nom ou un ajout prépositionnel **48**.

48 **a** *une gourde [en plastique] [blanche] / une gourde [blanche] [en plastique]*
b *une photo [de Marie] [extraordinaire] / une photo [extraordinaire] [de Marie]*

L'ordre relatif de l'adjectif et du syntagme adjectival après le nom

Le syntagme adjectival avec complément **49** ou ajout suit généralement les autres adjectifs.

49 **a** *cet arbre centenaire [cher à nos pères]*
b *un air malheureux [propre à exciter la pitié]*
c *un cousin bulgare [enclin à la colère et au pessimisme]*
d *les agents littéraires efficaces [susceptibles de faire traduire tes livres]* (Sollers, 1987)
e *toute opération militaire française [postérieure à cette période]*
f *une gourde blanche [pleine d'eau]*

L'ordre des adjectifs relationnels après le nom

Les adjectifs relationnels (*français*, *financier*, *physique*, *polaire*, *maritime*) sont les plus contraints ➤ **VI-5.1**. Ils précèdent généralement les adjectifs qualificatifs **50a 50b 50c 50d** et les adjectifs d'adéquation **50e** postnominaux ➤ **VI-5.3.1**.

50 **a** *une politique française rationnelle / ? une politique rationnelle française*
b *une aide financière importante / ? une aide importante financière*
c *des symptômes physiques fonctionnels méconnaissables* (Dolto, 1985)
d *un air polaire maritime froid / ? un air froid polaire maritime*
e *des liaisons internationales véritables / ? des liaisons véritables internationales*

> *L'interprétation et la place de l'adjectif relationnel*
>
> Un adjectif relationnel peut être interprété comme renvoyant à un agent : **51a** équivalent à 'la découverte par Copernic du système solaire', 'l'idée que se fait Stendhal du bonheur', 'le refus par les Français d'une constitution européenne' ➤ **VI-5.1.2**. Dans ce cas, il est difficilement séparé du nom par le complément **51b**, ce qui n'est pas le cas si l'interprétation n'est pas agentive : en **52c**, *française* peut être interprété comme 'en France'.
>
> **51** **a** *la découverte copernicienne [du système solaire], l'idée stendhalienne [du bonheur], le refus français [d'une Constitution européenne]*
> **b** *? la découverte [du système solaire] copernicienne, ? l'idée [du bonheur] stendhalienne, ? le refus [d'une Constitution européenne] français*
> **c** *la production [de fromage] française / la production française [de fromage]*

Quand plusieurs adjectifs relationnels se suivent, celui qui correspond à l'agent suit les autres **52a 52b** : en **52a**, la France produit le pétrole ; en **52b**, la Grande-Bretagne mène une politique étrangère ; ceux à interprétation temporelle ou locative suivent les autres : les courants de la mer sur le littoral, en Bretagne **52c** ; la production de lait toutes les semaines **52d**. Les adjectifs ethniques (*français*, *britannique*, *breton*, *américain*) viennent généralement en dernier et peuvent permuter avec un adjectif qualificatif **52e**, s'ils ne sont pas interprétés comme un agent **52f**.

52 **a** *la production pétrolière française / ? la production française pétrolière*
b *la politique étrangère britannique / ? la politique britannique étrangère*
c *les courants marins littoraux bretons / ? les courants littoraux bretons marins*

d *la production laitière hebdomadaire* / ? *la production hebdomadaire laitière*
e *une voiture rouge américaine* / *une voiture américaine rouge*
f *une production française abondante* / ? *une production abondante française*

La langue technique ou scientifique accumule les adjectifs relationnels en position postnominale **53a** **53b**. Ce genre de séquences peut donner lieu à une appellation officielle, voire un nom propre composé, avec l’adjectif ethnique toujours en dernier **53c**.

53 **a** *la technique expressive grammaticale orale* (Dolto, 1985)
b *du contexte affectif inconscient dynamique* (Dolto, 1985)
c *le droit pénal anglais*, *le patrimoine touristique français*

> *Les structures des syntagmes nominaux avec adjectifs épithètes multiples*
>
> Quand le nom se combine avec deux adjectifs épithètes, on préfère combiner d’abord l’adjectif prénominal avec le nom, puis l’adjectif postnominal avec l’ensemble ainsi constitué **54a**. Cependant, si le second adjectif définit un sous-type d’entité (sous-type de *poupée* ou de *local*), il se combine d’abord avec le nom **54b** **54c**.
> Quand deux adjectifs épithètes précèdent **54d** ou suivent **54e** le nom, celui-ci est souvent considéré comme formant avec l’adjectif le plus proche un sous-constituant auquel s’adjoint l’autre adjectif.
>
> **54** **a** *un* [[*petit chien*] *noir*]
> **b** *une* [*jolie* [*poupée mécanique*]]
> **c** *un* [*vieux* [*local industriel*]]
> **d** *une* [*belle* [*petite robe*]]
> **e** *un* [[*chien noir*] *méchant*]

4.3.3. L’ordre des adjectifs juxtaposés interprétés comme coordonnés

Quand plus de deux adjectifs qualificatifs postnominaux se suivent en l’absence de pause ou de ponctuation, soit dans un style littéraire, soit dans l’oral spontané, leur succession est interprétée comme coordonnante **55** ➤XVI-3.3.3, sauf autocorrection.

55 **a** *des airs charmants joyeux entraînants* (N. Sarraute, 1983)
b *un bloc noir carré gigantesque*

Il faut mettre à part la juxtaposition d’adjectifs identiques **56a**, qui est interprétée comme un tour intensif (*un monde fou fou fou*) ➤XVI-5.2.2. De même, la succession d’adjectifs de même type (cardinal, de couleur) est analysée comme coordonnée par disjonction **56b** ou par conjonction **56c**.

56 **a** *une vieille vieille dame*
b *les deux trois fois où je l’ai vu*
c *le drapeau bleu blanc rouge*

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

XVII-1. Qu'est-ce que l'ordre des mots ?

Blinkenberg (1969 [1928]) ; la différence entre place et position : Milner (1989b) ; les facteurs discursifs : Berrendonner (1987), Lambrecht (1994) ; une approche en termes de zones : *Lingvisticæ Investigationes*, n° 29/1, 2006.
L'inversion du sujet : ➤ **repères XVII-2**.
Le placement des pronoms faibles : ➤ **repères IX-3**.
Les constituants disloqués et antéposés : Blasco-Dulbecco (1999) (ex. **40a**, **41a**).
La tendance à la longueur croissante : Blinkenberg (1969 [1928]), Abeillé et Godard (2004a), Abeillé et Godard (2006), Thuilier (2012) ; la contrainte de légèreté : Abeillé et Godard (1999b), Abeillé et Godard (2004a).
La position des adverbes dans la phrase : ➤ **repères VIII-4**.
L'ordre au sein du syntagme nominal : Wilmet (1986), Bouchard (2002).
La position de l'adjectif épithète : ➤ **repères XVII-4**.

XVII-2. L'inversion du sujet

Cette section s'inspire de Marandin (2018c).
La différence entre inversion pronominale et inversion nominale : Kayne (1973), Cappeau (2017) ; *Encyclopédie grammaticale du français* (*encyclogram.fr*) ; l'inversion pronominale comme suffixation : Huot (1986), Miller (1992), Guimier (1997), Muller (2002) ; les adverbes autorisant l'inversion pronominale : Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 383-384), Jonare (1976), Guimier (1997).
L'accord fautif avec le clitique complément : Morin (1985), Cappeau (1996).
L'inversion du sujet nominal : Blinkenberg (1969 [1928]), Le Bidois (1952), Cappeau (1999), Marandin (2001), Marandin (2003), Marandin (2011) ; une autre analyse : Korzen (1985), Fuchs (dir.) (1997), Lahousse (2011).
L'inversion stylistique : Kayne et Pollock (1978), Korzen (1985), Kayne (1986), Le Goffic (1997b), Bonami et Godard (2001) ; dans les relatives en *que* : Pozniak *et al.* (2019), dans les relatives en *dont* : Abeillé, Hemforth et Winckel (2016).
L'inversion présentative : Marandin (2001) ; les verbes intransitifs non agentifs, dits *inaccusatifs* : Legendre (1989), Tasmowski (1990a), Legendre et Sorace (2003).
L'inversion nominale et les relations de discours : Asher et Vieu (2005).

XVII-3. L'ordre des compléments du verbe

La position des pronoms *tout*, *rien* avant le verbe : Blinkenberg (1969 [1928]), Kayne (1977 [1975]), Abeillé et Godard (1999a) ; *personne* avant le participe passé : Larrivée (2004b) (ex. **7c**), Avanzi (2017).
L'ordre des compléments entre eux : Blinkenberg (1969 [1928]), Berrendonner (1987), Schmitt (1987a), Schmitt (1987b), Abeillé et Godard (2004a), Abeillé et Godard (2006), Thuilier (2012), Thuilier, Abeillé et Crabbé (2014).
Le rôle discursif du complément prépositionnel antéposé : Fuchs et Fournier (2003).
L'antéposition focalisante : Pohl (1984) (ex. **83d**, **86a**, **87a**), Blanche-Benveniste *et al.* (1990) (ex. **80a**), Sabio (2006) (ex. **80e**, **81**, **82a**) ; les différences avec l'antéposition du complément optionnel (*Le chocolat, j'adore.*) : Sabio (2006), Abeillé, Godard et Sabio (2008) (ex. **87b**, **88**, **89e**).
Grevisse et Goosse (2016 [1936], § 301) (ex. **96b**).

XVII-4. La place de l'adjectif épithète

La plupart des études ne distinguent pas la position de l'adjectif seul et celle du syntagme adjectival ; les adjectifs prénominaux modifiés (*une* [*très grande*] *table*) ou coordonnés (*une* [*belle et grande*] *table*) comme *syntagme léger* : Abeillé et Godard (1999b).
La différence de sens entre épithète antéposée et postposée : Waugh (1977) (ex. **41a**), Wilmet (1981), Wilmet (1986), Bouchard (2002), Knittel (2005).
La place de l'épithète avec un nom propre : Noailly (1991a).
Le rôle du déterminant du nom : Forsgren (1978) ; de la longueur de l'adjectif : Miller, Pullum, et Zwicky (1997), Thuilier (2014) ; le rôle du discours : Nølke (1996) (ex. **41d**) ; le rôle de la prosodie : Avanzi et Brognaux (2016).
Études sur corpus : Forsgren (1978) (67 % des adjectifs épithètes sont postposés, 73 % si l'adjectif est modifié ou coordonné) ; Wilmet (1981) (5 % des adjectifs préfèrent l'antéposition, dans un ensemble de romans du xx[e] siècle).
La comparaison entre l'écrit et l'oral : Thuilier, Fox et Crabbé (2012), Benzitoun (2013b) (52 % des adjectifs postposés à l'oral, 73 % dans *Le Monde*), Thuilier (2013), Thuilier (2014).
L'ordre relatif des adjectifs selon leur classe sémantique : Bouchard (2002), Laenzlinger (2005) ; leur répartition de part et d'autre du nom : Forsgren (1978).

CHAPITRE XVIII

La syntaxe, l’énoncé et le discours

XVIII-1

La phrase et le contexte

La construction et l'interprétation des énoncés doivent être envisagées en prenant en compte le texte et le discours. Qu'il s'agisse par exemple de déterminer les conditions d'utilisation d'une structure syntaxique particulière ou encore d'interpréter un pronom, la prise en compte d'informations relevant de portions de texte qui dépassent les limites de la phrase se révèle souvent nécessaire. Lorsqu'on passe de la phrase au discours, de nouveaux paramètres entrent en jeu : tandis qu'on juge d'une phrase par sa grammaticalité, c'est sa cohérence et son rôle dans la progression qui font un discours.
Nous utilisons le terme *discours* comme séquence d'énoncés, écrits ou oraux, sans prendre en compte les aspects sociolinguistiques souvent associés à ce terme lorsqu'on parle par exemple du discours de telle ou telle catégorie sociale. Le terme *texte* désigne plus particulièrement une séquence d'énoncés écrits formant une unité cohérente de taille très variable.
Nous laissons de côté les notions de *type de texte*, qui distingue par exemple le texte argumentatif, le texte narratif, et de *genre textuel* (le roman, la correspondance, le texte de presse, etc.). Qu'il y ait des fréquences d'emploi de telle ou telle construction ou expression différentes selon les textes ou les situations n'est guère contestable, mais les règles générales de fonctionnement qui seront décrites ici apparaissent comme transversales et ne sont pas propres à un type ou à un genre de discours particuliers.
Plus généralement, la construction et l'interprétation d'un énoncé dépendent du contexte linguistique et de la situation d'énonciation. Par *contexte*, on entend la séquence d'énoncés à laquelle il appartient, c'est-à-dire ce qui précède (le *contexte antérieur*) et ce qui suit (le *contexte postérieur*) ; on parle parfois de *co-texte* ou de *contexte linguistique*. L'interprétation dépend aussi de la situation d'énonciation, comme c'est le cas par exemple d'expressions telles que *ici* ou *maintenant* ➤ XVIII-4.1. Cette situation est parfois appelée *contexte extra-linguistique* ou *situationnel*.

1.1. Les constructions syntaxiques et la progression du discours

Certaines constructions jouent un rôle dans la progression du discours :
- les constructions clivées (*C'est Jean qui viendra.*) permettent généralement de distinguer l'information nouvelle (focus) et celles tenues pour acquises (fond) ➤ I-7.4 ➤ XVIII-2.3 ;
- les constructions disloquées (*Jean, il viendra. Il viendra, Jean.*) permettent généralement d'indiquer ce sur quoi porte le discours, ou le topique discursif ➤ I-7.3.2 ➤ XVIII-2.1 ➤ XVIII-2.2 ;
- les constructions pseudoclivées (*Ce qui m'ennuie, c'est le transport.*) permettent à la fois d'indiquer le focus et le topique de discours ➤ XVIII-2.3.4 ;
- les constructions présentatives (*Il est arrivé un accident.*) permettent d'introduire un nouveau référent de discours ou de le rendre saillant ➤ XVIII-2.4.

Ces constructions se distinguent des phrases dites *canoniques* (sujet + verbe + compléments) ➤ I-3.1.
Focus et topique de discours ont en commun d'être considérés comme saillants.

1.1.1. La progression du discours et la structure de la phrase

Le focus et le topique de discours

Le bon déroulement du discours suppose un certain équilibre entre l'apport d'informations nouvelles et l'appui sur des informations déjà données ou supposées connues. Les phrases constituant le discours décrivent des situations, qui comportent des participants ou *référents de discours*. Ceux-ci peuvent être soit des entités déjà mentionnées ou connues des interlocuteurs, soit des référents

nouveaux ➤ I-7.3.2 ➤ XVIII-1.1.4. Au sein de la phrase, on distingue l'information qu'elle apporte, ou *focus*, et l'ensemble des informations supposées connues, ou *fond* ➤ I-7.4. Alors que le fond fait partie de la mémoire discursive, le focus a pour fonction de mettre à jour ces informations, par ajout de nouvelles unités ou par transformation, correction, de données déjà présentes. Au fil du discours, le locuteur et l'interloculteur élaborent progressivement un modèle mental de ce qui est dit. Ils ajoutent, notamment aux informations dont ils disposent déjà, les informations nouvelles apportées par le locuteur. Les informations apportées par le focus mettent ainsi à jour ce modèle mental.
Le second aspect de la progression du discours est sa cohérence, qui permet de distinguer un discours bien construit d'une suite de phrases non reliées entre elles. En effet, un segment de discours concerne certaines questions, que l'on appelle le *topique* discursif ; chaque phrase d'un discours reprend et développe ce topique, ou une partie du topique, ou bien le modifie ➤ I-7.2.2.

Les phrases canoniques et non canoniques

À côté des phrases canoniques, il existe des constructions non canoniques, qui associent à une certaine syntaxe un fonctionnement discursif particulier ➤ I.1.3.3 ➤ tableau XVIII-1. Bien qu'elles aient la même interprétation que la phrase canonique correspondante, dans la mesure où elles décrivent la même situation, elles ne sont pas interchangeables avec elle, ni entre elles, car elles s'insèrent dans un contexte discursif différent, et ont un effet différent sur la progression du discours.

CONSTRUCTION	EXEMPLE	PHRASE CANONIQUE
clivée	*C'est ce livre-là que j'aime.*	*J'aime ce livre-là.*
dislocation finale	*Il est fou, ce type.*	*Ce type est fou.*
dislocation initiale	*Ce livre, je ne sais plus si je l'ai lu.*	*Je ne sais plus si j'ai lu ce livre.*
présentative	*Il y a quelqu'un qui te fait signe.* *Alors arrive le commandant.* *Il s'est vendu mille exemplaires de ce roman.*	*Quelqu'un te fait signe.* *Alors le commandant arrive.* *Mille exemplaires de ce roman se sont vendus.*
pseudoclivée	*Ce que vous avez là, c'est un beau tableau.*	*Vous avez là un beau tableau.*

Tableau XVIII-1. *Les constructions de phrase avec effet discursif*

Cette structuration de l'énoncé en fonction de l'information à apporter s'appuie en partie sur l'ordre des mots ➤ XVII-1.3 ; la position initiale et la position finale, en particulier, ont une importance particulière. Certaines structures syntaxiques permettent un ordre différent de celui de la phrase canonique (sujet + verbe + compléments) ➤ I-1.2. Ainsi les énoncés à verbe actif **1a** ou passif **1b** renvoient au même état de choses, mais ne s'adaptent pas au même contexte ➤ II-4.1.4. Il en va de même des énoncés avec un verbe personnel **1c** ou impersonnel **1d** ➤ II-4.4.1. En **1d**, la position finale permet de mettre en valeur le syntagme nominal indéfini, ou de le rendre plus saillant. On dit que les constructions impersonnelles ont un effet présentatif ➤ XVIII-2.4.3.

1 **a** *C'est curieux : un moustique m'a piqué.*
b *J'ai mal : j'ai été piqué par un moustique !*
c *Un accident est arrivé.*
d *Il est arrivé un accident.*

1.1.2. Les constructions clivées et le focus

Les constructions en *c'est… qui*, *c'est… que* sont dites *clivées* ➤ XVIII-2.3. L'expression qui suit *c'est* correspond souvent à l'information nouvelle, ou focus de la phrase **2a**, ce qui peut conduire à un effet de contraste avec d'autres entités alternatives **2b**. Il existe toutefois des phrases clivées dites *à focus large*, où toute l'information est nouvelle, et qui peuvent être utilisées en début absolu de discours **2c**. Dans tous les cas, le constituant entre *c'est* et *que*, ou *qui*, est mis en relief.

Les phrases clivées comportent trois éléments : *c'est* et deux compléments, c'est-à-dire le constituant dit *foyer*, comme *Jean* ou *avec plaisir*, et la subordonnée introduite par *que* ou *qui* ➤ **XIII-2.2** ➤ **XIII-3.4.3**. La construction dite *pseudoclivée* **2d** ➤ **XVIII-2.3.4**, quant à elle, cumule construction clivée et dislocation initiale ➤ **XVIII-2.1**. Elle a en fait un double rôle : elle indique que l'élément qui suit *c'est* est le focus, mais signale aussi un changement de topique discursif.

2 **a** *On ne savait pas qui viendrait, et c'est Jean qui est venu.*
b *C'est Jean que l'on a convoqué, pas Marie.*
c *C'est avec plaisir que je vous annonce mes fiançailles.*
d *Ce que je crains, c'est la solitude.*

> *Le focus et la phrase canonique*
>
> Les phrases canoniques connaissent aussi une répartition entre fond et focus. La même phrase canonique peut correspondre à une répartition différente entre fond et focus en fonction du contexte : en **3a**, le focus, souligné, est le syntagme prépositionnel, en fin de phrase, en **3b**, c'est le sujet.
>
> **3** **a** *On se demande quand elle viendra, et la police arrive en plein diner.*
> **b** *On se demande qui frappe à la porte, et la police arrive en plein diner.*
>
> Le focus peut correspondre à plusieurs syntagmes ou à une sous-partie de syntagme ➤ **I-7.4.2**. Il n'est pas en relation systématique avec une position ou avec une fonction syntaxique particulière, même s'il est souvent en position finale dans un énoncé. On notera aussi l'importance de la prosodie, le focus ancrant le contour mélodique terminal de la phrase ➤ **XIX-5.4.2**.

1.1.3. Les constructions disloquées et le topique de discours

Le topique de discours

Le topique de discours, qui doit être distingué du topique de phrase, est ce à propos de quoi le discours se tient ➤ **I-7.3.1**. Il peut s'agir d'un référent sur lequel le discours va apporter, dans son déroulement, un ensemble d'informations ; il peut s'agir également d'une question plus générale, du sujet que traite le discours et qui n'est pas obligatoirement exprimé par un syntagme particulier. Que le topique soit une unité particulière ou la question traitée par le discours, il peut y avoir, au fil du texte, une progression qui se déploie en sous-topiques, lesquels en constituent des aspects particuliers (sous-parties, propriétés…). Certaines constructions de phrase ont pour rôle principal d'organiser le discours en fonction de la reconnaissance d'un topique. Elles peuvent indiquer le maintien d'un même élément comme topique de discours ou son remplacement dans ce rôle par une autre unité, ou encore le passage à un sous-topique.

Les constructions disloquées

Les phrases avec dislocation, souvent condamnées à l'écrit par la norme, sont fréquentes à l'oral ➤ **I-8.4**. Elles comportent un élément *périphérique*, en début **4a** ou en fin de phrase **4b**, repris par un pronom ou une proforme dans la phrase ➤ **IX-1.4** : en **4**, il s'agit du syntagme nominal *ce livre*, qui est repris par la proforme *le*.

4 **a** *[Ce livre], je ne l'ai pas lu.*
b *Je ne l'ai pas lu, [ce livre].*

La position d'un élément en début de phrase n'a pas le même effet que la position en fin de phrase. La dislocation initiale introduit un nouveau topique discursif **5a** ou elle développe un aspect particulier d'un topique déjà signalé comme tel **5b**, ou sous-topique ➤ **XVIII-2.1.2**.

5 **a** *— [Kasper], vous savez qui c'est ? ai-je demandé.* (Manchette, 1976)
b *Et alors la fille a choisi de le suivre parce qu'elle l'aime. [Lui aussi], il l'aime.* (Manchette, 1976)

La dislocation finale, quant à elle, a pour rôle principal de maintenir le statut de topique d'un élément, d'opérer une sorte de rappel s'il y a concurrence entre plusieurs référents **6a** ➤ **XVIII-2.2.2**. Elle a souvent une valeur affective, en particulier dans les phrases interrogatives **6b** et exclamatives ➤ **XII-4.7.2**.

6 **a** *C'est au bar que j'ai fait la connaissance de Dominique. […] Des jeunes gens […] se reposaient […]. Au bout d'un moment, les trois garçons s'en sont allés. Elle est bien jolie, [Dominique] […].* (Calet, 2003)
b *Je ne comprends pas ce qui est arrivé, murmura Hartog. Où est-elle passée, [cette folle] ?* (Manchette, 1972b)

La dislocation initiale et finale

À l'oral, le même référent est parfois répété en dislocation initiale et finale, dans la même phrase **7a**. En **7b**, chaque dislocation a son rôle habituel : la première phrase introduit les personnes âgées comme topique de discours, topique renommé et maintenu dans la phrase suivante par la dislocation finale.

7 a [*Le couvre-feu*], *on l'avait déjà établi*, [*le couvre-feu*]. (*Corpaix*, Alb 1, 101)
b [*Les gens âgés*], *il ne faut pas les bouger. C'est fragile, vous savez*, [*les vieilles gens*]. (N. Sarraute, 1959)

Autres constructions indiquant un changement de topique

Les constructions dites *à topique suspendu* **8a** > XVIII-2.1.3, sans reprise pronominale, participent également à cette expression du topique discursif en signalant, comme la dislocation initiale, un changement de topique ou l'introduction d'un sous-topique. Le marquage du topique et du focus sont deux aspects indépendants de la progression du discours. C'est pourquoi constructions disloquée et clivée peuvent se combiner **8b 8c**.

8 a [*Les courses*], *j'ai l'habitude.*
b [*Le livre*], *c'est moi qui l'ai lu.*
c [*Paul*], *c'est un vélo qu'il lui faut.*

1.1.4. Les constructions présentatives et les nouveaux référents dans le discours

Le dernier aspect de la progression du discours concerne l'introduction de nouvelles entités, c'est-à-dire de situations ou de participants à des situations. Les constructions concernées sont dites *présentatives*.

Le rôle des constructions présentatives

Les constructions présentatives offrent une certaine variété syntaxique : on trouve des phrases en *il y a* **9a** > XVIII-2.4, des phrases avec sujet nominal inversé **9b** > XVII-2.2.8 et des phrases impersonnelles **9c** > II-4.4. Elles ont en commun d'introduire une nouvelle entité dans le discours, qui est un individu ('une femme') **9a**, un objet ('une cathédrale') **9b** ou une situation ('un accident') **9c**.

9 a *Il y avait une femme à la porte.*
b *Sur la place se dresse une cathédrale.*
c *Il est arrivé un accident.*

On appelle *référents de discours* les entités qui interviennent dans le discours. Il peut s'agir de réalités concrètes ou abstraites, qui peuvent être réelles ou imaginaires, et qui appartiennent à l'univers du discours.

Le fait qu'un référent soit présenté comme nouveau dans un discours ne doit pas être confondu avec son statut cognitif, c'est-à-dire le fait qu'il peut avoir été déjà mentionné ou non, être connu ou non des interlocuteurs. Par exemple, un référent nouveau dans le discours peut être désigné par un syntagme nominal indéfini **9a** > V-4.2, mais aussi par un nom propre **10a** > IV-4.1.1 ou un syntagme nominal défini *ton père* **10b** > V-3.2.1 qui réfèrent à quelqu'un de connu ou d'identifiable.

10 a *Voici Paul !*
b *Juste à ce moment-là surgit ton père.*

Deux opérations différentes sont donc à distinguer : l'identification du référent et l'activation du référent dans le discours. La seconde est liée à la production et la réception du texte ou du discours, alors que la première en est relativement indépendante.

Le statut des référents de discours et la connaissance partagée

La conscience que le locuteur a des référents repose sur la notion de *connaissance partagée*. Le statut du référent, son degré de plus ou moins grande nouveauté sont déterminés non seulement dans la conscience du locuteur, mais également dans celle de l'interlocuteur, ou, du moins, dans la représentation que se fait le locuteur des connaissances de ce dernier, ce qui conduit à préférer le terme *connaissance partagée supposée*.

L'introduction des référents de discours

Selon leur statut, les référents de discours ne sont pas décrits de la même façon. Ainsi, un syntagme nominal indéfini a pour fonction principale d'introduire un référent nouveau et non identifié, ce pourquoi

il est bien adapté aux débuts de romans : 'un type qui…' **11a** > V-4.2. Mais les noms propres, qui désignent au contraire des entités identifiables > IV-4.1.1, peuvent également figurer en début de roman : l'auteur fait comme si le lecteur connaissait déjà le personnage en jouant sur l'emploi du nom propre **11b**.

11 **a** *Il y avait une petite fois, pendant la canicule, un type qui était assis devant une fenêtre ouverte* […]. (Le Clézio, 1963)
b *Gilbert Jonas, artiste peintre, croyait en son étoile.* (Camus, 1957)

Le statut du référent, nouveau ou non, identifiable ou non, doit être distingué du rôle informationnel de l'expression, qui appartient au focus ou au fond. Ainsi, un nom propre peut faire partie d'une phrase qui est tout entière un focus **10a**, constituer lui-même le focus **12a** ou appartenir au fond **12b** > I-7.4. Il en va de même d'un syntagme nominal défini (*ma mère*), qui peut constituer le focus **12c** ou appartenir au fond **12d** > V-3.2.1.

12 **a** *C'est Gilbert Jonas qui a peint ce tableau.*
b *C'est ce tableau qu'a peint Gilbert Jonas.*
c *C'est ma mère qui viendra demain.*
d *C'est demain que viendra ma mère.*

1.2. La phrase et l'organisation du discours

Certains éléments de la phrase contribuent à l'organisation du discours. La position initiale permet de rendre saillants certains éléments et d'organiser des séquences textuelles :
- les expressions de cadre, ou *cadratives* > XVIII-3.2 ([*En Espagne*], *on dine tard.*) ;
- les ajouts dits *prédicatifs* > XVIII-3.1 ([*Parti en retard*], *Paul courait.*).

La cohérence du discours peut aussi être assurée par des éléments :
- anaphoriques, qui reprennent un antécédent (*Comme Paul était en retard, il courait.*) ;
- cataphoriques, qui annoncent leur antécédent (*Comme il était retard, Paul courait.*) ;
- connecteurs, qui lient la phrase au contexte précédent (*Il fait beau. Je vais donc sortir.*).

La phrase comporte des éléments qui la relient aux phrases précédentes et aux suivantes. Du contexte antérieur, parfois appelé *contexte gauche*, sont extraites les informations nécessaires à la compréhension de la phrase, par exemple l'antécédent d'un pronom **13a** > XVIII-5.1, souligné ici, tandis que le contexte postérieur, parfois appelé *contexte droit*, indique la portée de certaines expressions, par exemple de celles qui ouvrent un cadre spatiotemporel **13b** > XVIII-3.2, ou l'emploi d'un pronom avant son antécédent **13c**. D'autres éléments, comme les connecteurs, mettent en jeu à la fois le contexte antérieur et postérieur > XVIII-3.3. L'interprétation d'un connecteur comme *pourtant* suppose en effet une opposition entre des propositions, mais également la délimitation des segments discursifs pertinents. Il relie ainsi la première phrase aux deux phrases suivantes en **13d**.

13 **a** *Lou courait. Elle était en retard.*
b [*En 1984*], *Paul habitait en Espagne. Il était chargé de mission. Il était célibataire.*
c *Il est arrivé depuis cinq jours et Jean n'a toujours pas téléphoné.*
d *Paul a renoncé. Pourtant, il aurait pu faire autrement. Il aurait pu demander de l'aide.*

1.2.1. Le rôle de certains éléments initiaux dans l'organisation discursive

La position initiale de certains éléments leur confère un rôle dans l'organisation du discours > XVIII-1.1.3. C'est le cas des expressions de cadre et des ajouts dits *prédicatifs*, qui délimitent des séquences discursives.

Le rôle des expressions de cadre

Les expressions de temps et de lieu, en début de phrase, jouent un rôle important dans la segmentation du discours, dans la reconnaissance de séquences textuelles, car leur rôle est de disposer le contenu dans des sortes de rubriques ou cadres qui découpent le flux discursif **14** > XVIII-3.2. Elles fonctionnent

en quelque sorte comme un alinéa, l'élément de cadre indiquant un changement de topique de discours ou le passage à un sous-topique.

14 *[En 1996], une terrifiante épidémie, due à un virus inconnu, a éliminé la quasi-totalité de la population mondiale. [En 2035], les survivants, réfugiés sous terre, n'ont qu'un espoir : remonter le temps* [...]. (*CRF, L'Armée des douze singes*)

L'éventail des expressions de cadre est très large. Les cadratifs temporels **15a** et spatiaux **15b** sont sans doute les mieux représentés ; ces derniers peuvent renvoyer, par métaphore, à des valeurs plus abstraites, comme c'est le cas pour les cadratifs de domaine **15c**. Une autre catégorie est constituée par les ajouts dont la portée s'exerce sur l'énonciation et qui permettent en particulier de signaler des changements de source de l'information **15d**.

15 **a** *[En 1810], la majeure partie de l'Europe était française.*
b *[En Espagne], on dine tard.*
c *[En économie], on considère que les agents sont rationnels.*
d *[Selon la météo], il fera beau demain.*

Les ajouts prédicatifs en début de phrase

Certains ajouts adjectivaux, ou participiaux, en début de phrase ont un sujet implicite et sont dits *prédicatifs* > **XVIII-3.1**. Ils ont le plus souvent une interprétation temporelle **16a** ou causale **16b**, plus rarement conditionnelle **16c**, et se rapprochent de certaines subordonnées circonstancielles : 'au moment où il sortait', 'parce qu'il était fatigué', 's'il avait été plus attentif' > **XIV-1.4.2**.

16 **a** *[En sortant], Jean a remarqué un pigeon.*
b *[Fatigué], il s'est arrêté.*
c *[Plus attentif], il aurait compris.*

Ces ajouts initiaux jouent un rôle dans la structuration du discours. Comme les expressions de cadre, ils fonctionnent à la fois vers l'aval et vers l'amont du discours, dans la mesure où l'emploi d'un nouvel ajout ouvre un nouveau cadre et ferme le cadre précédent. En ce sens, leur enchainement dans l'organisation du discours est comparable à l'enchainement des topiques.
Ils ont cependant une spécificité qui les distingue des cadratifs ou des topiques de discours > **I-7.3.1**. Comme leur sujet implicite doit être identifié à un élément du discours, ils entrent, comme les pronoms, dans des relations anaphoriques, c'est-à-dire des chaines de référence > **XVIII-5.1**, caractéristique que ne partagent pas les autres éléments en début de phrase.

1.2.2. La continuité référentielle : anaphores et cataphores

Le rôle des expressions anaphoriques

La cohérence discursive suppose que soit reconnue la continuité référentielle, c'est-à-dire que soit identifié un même référent qui apparait sous des formes différentes. De façon générale, les pronoms et les proformes ne peuvent être interprétés qu'à l'aide du contexte > **IX-2.1**. Le plus souvent, ces expressions, dites *anaphoriques*, ou *anaphores*, renvoient à des référents déjà évoqués dans les phrases précédentes, qu'on appelle leur *antécédent*, souligné en **17a** pour les deux pronoms *il* et *lui*. Outre les pronoms et proformes, d'autres catégories peuvent être anaphoriques : le déterminant possessif *ses* **17a** > **V-3.4.1**, les syntagmes nominaux avec article défini, *la femme* en **17b**, ou démonstratif, *cette actrice* en **17c**, mais également des adverbes (*ainsi*, *aussi*) et des adjectifs (*tel*) **17d** > **XVIII-5.2.1** > **tableau XVIII-2**. L'antécédent est souligné à chaque fois.
Le rôle des anaphores n'est pas de remplacer leur antécédent : l'anaphore maintient un contact avec des référents déjà introduits dans le discours, mais ce contact ne correspond pas obligatoirement à une relation d'identité ; il peut y avoir par exemple renvoi à un autre référent inféré à partir du contexte **17b**.

17 **a** *Jean avait oublié ses lunettes ; il a dû rentrer chez lui.*
b *Un couple attendait. La femme semblait nerveuse.*
c *J'admire Marlène Dietrich. Cette actrice a eu une vie extraordinaire.*
d *Max pense qu'il va pleuvoir. Tel n'est pas mon avis.*

Quelle anaphore pour quel antécédent ?

Les éléments anaphoriques ne sont pas interchangeables entre eux. En fait, ils se différencient en fonction du degré de saillance, de l'importance de leur antécédent dans la mémoire discursive, et dans la conscience des interlocuteurs.

Un référent plus saillant pourra ainsi être repris par les formes les plus simples que sont les pronoms personnels **18a** ➤ IX-3.1, alors que le renvoi à des référents moins saillants se fera avec des formes plus précises et plus complexes, comme les démonstratifs *celui-ci* **18b** ➤ IX-8.3 ➤ XVIII-5.3.3 ou *ce dernier* ➤ XVIII-5.3.2. Ainsi le pronom personnel renvoie facilement au sujet, qui est saillant en tant que topique de la phrase **18a** ➤ I-7.2.2, tandis que le démonstratif renvoie au complément et signale justement que la coréférence ne s'opère pas avec un référent aussi saillant que le sujet **18b**. Les pronoms personnels établissent aussi une chaine de référence, qui assure la continuité référentielle entre plusieurs phrases **18c**. On souligne de la même façon les éléments coréférents dans les exemples ➤ XVIII-5.1.1.

18 **a** *Le tigre effraie le chasseur, parce qu'il est féroce.*
b *Le tigre effraie le chasseur, parce que celui-ci est désarmé.*
c *Le tigre effraie le chasseur, parce qu'il est féroce. Il semble affamé comme s'il n'avait pas mangé depuis trois jours.*

Les syntagmes nominaux définis ➤ V-3.2 et démonstratifs ➤ V-3.3 reprennent des référents moins saillants. En **19a**, *l'expert* renvoie à Aldo, et *la belle nageuse* à Carola. En **19b**, l'usage du pronom *il* dans la dernière phrase risquerait de renvoyer à Valentin qui est plus saillant car sujet de la phrase précédente.

19 **a** *Valentin, un jeune homme bien éduqué, va trouver Aldo Bocampe pour qu'il enquête sur le comportement de sa fiancée Carola, une vedette de ballet nautique. L'expert constate que la belle nageuse est d'une moralité irréprochable* […]. (CRF, *Aldo tous risques : corps de ballet*)
b *Valentin, un jeune homme bien éduqué, va trouver Aldo Bocampe pour qu'il enquête sur le comportement de sa fiancée Carola, une vedette de ballet nautique. Il constate que la belle nageuse est d'une moralité irréprochable.*

Le degré de saillance d'une entité n'est pas immuable ; il se modifie avec l'avancée du discours, en particulier s'il y a concurrence entre plusieurs référents. Le choix d'une expression anaphorique se recalcule donc au fil du texte. Ainsi, le marin est un référent nouveau et non saillant dans la première phrase en **20a**, mais il est présent dans la conscience des locuteurs par la suite, d'où l'emploi du pronom *il*. Les pronoms démonstratifs *celui-ci* et *celui-là* permettent de contraster deux référents concurrents, le premier renvoyant à l'antécédent le plus proche (*Philippe*) et le second à l'antécédent le plus lointain (*Albert*) en **20b**.

20 **a** *Au comptoir, il y avait un marin. Il commanda une bière.*
b *Albert Le Cagneux est cambrioleur et le château qu'il visite appartient à Philippe Dartois ; celui-ci ne semble pas ému par celui-là* […]. (CRF, *Assassins et voleurs*)

➤ Le statut des référents de discours (actif, inactif, accessible) ➤ I-7.3.2 ➤ XVIII-5.2.2

Le rôle des expressions cataphoriques

Plus rarement, il arrive que le pronom (*cela*, *il*, *lui*…) ou une autre expression anaphorique précède son antécédent **21a** **21b**. On parle alors de *cataphore* ➤ XVIII-5.5. Il convient de séparer deux cas : celui d'une cataphore qui trouve son antécédent dans la même phrase **21a** et qui est généralement dans une subordonnée **21b**, et celui d'une cataphore qui crée un effet d'attente dans une séquence discursive en suspendant l'identification du référent **21c**.

21 **a** […] *imaginez cela : on lui révèle que Nicolas a donné son domaine à Lebiadkine.* (Camus, 1959a)
b *S'il a dû rentrer chez lui, c'est normal que Jean soit en retard.*
c *Mais n'oubliez pas ceci. Je ne vous aiderai en rien contre Stavroguine.* (Camus, 1959a)

1.2.3. Le rôle des connecteurs dans le discours

La fonction des connecteurs est d'assurer une relation entre l'énoncé auquel il appartient et des informations contenues dans le contexte linguistique, ou dans la situation d'énonciation ➤ XVIII-3.3.1. Ils se distinguent des expressions de cadre ➤ XVIII-3.2, qui n'ont pas une liaison aussi forte avec le discours antérieur ou, plus généralement, avec la mémoire discursive.

Comme les expressions de cadre, ils appartiennent à des catégories syntaxiques variées, avec des formes adverbiales (*alors*, *autrement*, *donc*, *pourtant*) **22b**, nominales (*résultat*, *la preuve*) ou prépositionnelles (*en somme*, *en revanche*), des conjonctions de coordination (*mais*) **22a**, des subordonnants (*parce que*, *puisque*, *quoique*) **22c**, ou encore des formes verbales (*cela dit*, *disons*).

22 **a** *Je viens de terminer un long rapport sur mon voyage mais on ne le publiera pas. Cela dit, il va être utile.* (Labro, 1982)
b [Devant un scooter roulant en sens interdit] *Pourtant, il y a un panneau !*
c *Rentre vite ! Parce qu'il est tard.*

Les connecteurs se caractérisent par un certain degré de figement ➤XVIII-3.3.2. Ils ne constituent pas une classe homogène : certains d'entre eux (*néanmoins*, *pourtant*) sont dits *grammaticalisés*, et ne remplissent que cette fonction, alors que d'autres (*alors*, *encore*) conservent la possibilité de fonctionner comme des adverbes temporels ➤XI-4.1 ou aspectuels ➤XI-4.2. Ainsi, *autrement* peut être un adverbe comparatif ('d'une autre manière') **23a** ➤XV-3.1.1 ou un connecteur ('s'il en avait été autrement') **23b**. *Simplement* peut être un adverbe de manière **23c** ➤VIII-6.1 ou un connecteur **23d**.

23 **a** *Mon téléphone était déchargé : j'ai dû m'y prendre autrement.*
b *Mon téléphone était déchargé. Autrement, j'aurai appelé.*
c *Tu dois répondre simplement.*
d *Tu fais ce que tu veux. Simplement, il est tard.*

Les connecteurs explicitent des liens variés, qui correspondent à des relations de discours ➤I-7.1.2 ➤XVIII-3.3.3. Ce peut être une relation de causalité (*donc*, *du coup*), de temps (*auparavant*), d'opposition (*pourtant*). Le connecteur peut aussi assurer la gestion du discours par le locuteur, par l'addition d'un argument, l'élaboration ou le changement de topique, une reformulation (*à propos*, *bref*, *en outre*).

Le plus souvent, le lien s'établit avec le contenu de l'énoncé qui précède immédiatement. Dans d'autres cas, toutefois, la portion d'énoncé concernée peut être séparée du connecteur par d'autres énoncés (énoncé incident, par exemple). Il peut enfin établir une relation avec la situation d'énonciation **22b**. Il peut aussi établir une relation entre des éléments pragmatiques, pour l'expression du point de vue du locuteur ou la justification d'un acte de langage, par exemple **22c** ('je te dis de rentrer parce qu'il est tard') ➤XIV-3.4.2.

1.3. La phrase et la situation d'énonciation

Un énoncé est ancré dans une situation d'énonciation. Il comporte des expressions qui font référence à cette situation et à ses composantes, et qui sont :

– les expressions déictiques (*je*, *ici*, *maintenant*), qui renvoient directement à la situation d'énonciation ;
– les termes d'adresse ➤XVIII-4.2 (*Cher monsieur…*) ;
– les interjections et autres particules de discours ➤XVIII-4.3 (*Bravo ! Ouf !*) ;
– l'expression du point de vue du locuteur (*selon moi*) ;
– l'emploi des temps verbaux, le présent, le futur, le passé composé, s'interprétant par rapport au moment de l'énonciation ;
– le discours rapporté (*Paul est venu, prétend-il.*).

La continuité référentielle de ces expressions doit être maintenue tout au long du discours et, si elle est affectée par des changements, ceux-ci sont signalés par des procédés divers.

1.3.1. Le rôle des expressions déictiques

Les énoncés sont prononcés dans une *situation d'énonciation*, qui inclut notamment les participants, le lieu et un certain moment dans le temps. Les expressions qui y font référence sont dites *déictiques*, et concernent la personne **24a**, le lieu **24b** et le temps **24c** ➤XVIII-4.1 ➤tableau XVIII-2. De manière générale, leur interprétation dépend d'indications données par la situation d'énonciation : *je* est le locuteur, *ici* est le lieu d'énonciation et *maintenant* le moment de l'énonciation.

24 **a** *Je suis malade.*
b *Paul sera ici à 8 heures.*
c *Il faut dormir maintenant.*
d *Vous êtes convoqué lundi prochain.*

La deixis de la personne est assurée par les pronoms personnels de 1re et 2e personnes **24a**, et par les possessifs (*mon*, *ton*, *le mien*, *le tien*) ➤ **V-3.4.1** ; la deixis spatiale est exprimée par des prépositions (*ici*, *là*), des démonstratifs (déterminant *ce*, et pronoms *cela*, *celui-ci*), des verbes présentatifs (*voici*, *voilà*) ; quant à la deixis temporelle, elle peut être marquée par des adverbiaux (*demain*, *hier*, *ici*, *maintenant*) **24b** **24c**, par des syntagmes prépositionnels (*dans dix minutes*) ➤ **XI-4.1**, ou encore par des adjectifs (*dernier*, *prochain*) **24d** ➤ **VI-5.2**. La situation d'énonciation sert également de point de repère pour l'interprétation de certains temps verbaux, comme le présent ➤ **XI-2.2.1** ➤ **tableau XI-6**.

CATÉGORIE	ANAPHORIQUE	DÉICTIQUE
ADVERBE	*ainsi*, *autrement*, *non*, *oui*, *pareillement*, etc.	*maintenant*, *personnellement*, etc.
DÉTERMINANT	*leur livre*, *son livre*, etc.	*mon livre*, *ton livre*, etc.
NOM et SYNTAGME NOMINAL	*la mère*, *le père*, etc. *ce matin-là*, *la veille*, *le lendemain*, *la semaine suivante*, etc.	*maman*, *papa*, etc. *ce matin*, *la semaine prochaine*, etc.
PRÉPOSITION et SYNTAGME PRÉPOSITIONNEL	*à côté*, *à droite*, *au même endroit*, *là*, etc. *au même moment*, *cinq jours plus tard*, etc.	*à côté*, *à droite*, *dans cet endroit*, *ici*, *là*, etc. *dans une heure*, *en ce moment*, *il y a cinq jours*, etc.
PROFORME et PRONOM	*elle*, *eux*, *il*, etc. *cela*, *celui-ci*, etc.	*je*, *moi*, *nous*, *tu*, *vous*, etc. *cela*, *celui-ci*, etc. *aujourd'hui*, *demain*, *hier*
VERBE	*voici*, *voilà*	*revoici*, *revoilà*, *voici*, *voilà*

Tableau XVIII-2. *Exemples d'expressions anaphoriques et déictiques*

➤ L'emploi de *tu* et *vous* ➤ **XVIII-4.2.2**

Les expressions déictiques et les expressions anaphoriques

La distinction entre formes déictiques et anaphoriques apparait clairement dans le domaine temporel, où les formes sont différentes (*hier*|*la veille*, *demain*|*le lendemain*, *dans dix minutes*|*dix minutes plus tard*, *il y a dix minutes*|*dix minutes plus tôt*, *la semaine dernière*|*la semaine précédente*).
Dans d'autres cas, c'est le contexte qui indique si l'interprétation est déictique **25a** ou anaphorique **25b** ➤ **tableau XVIII-2**. Un pronom de 3e personne, qui est généralement utilisé comme anaphorique, peut aussi fonctionner comme déictique s'il renvoie à un référent saillant, en principe présent dans la situation **25c**.

25 **a** *Prends plutôt celui-ci !*
b *Marie parlait à son voisin, mais celui-ci ne l'écoutait guère.*
c [Devant une personne jetant un papier sur le trottoir] *Il exagère, quand même !*

Dans les deux cas, le degré de saillance du référent est un facteur déterminant pour l'interprétation de la référence. Ces formes renvoient à des entités disponibles dans l'esprit du locuteur et de l'interlocuteur, que ce soit à partir du discours dans le cas des emplois anaphoriques ➤ **XVIII-5.1**, ou à partir de la situation dans le cas des emplois déictiques ➤ **XVIII-4.1**.

L'expression du point de vue du locuteur

La relation avec l'énonciation concerne également les expressions véhiculant le point de vue du locuteur, non sur le contenu des énoncés, mais sur l'acte de langage associé. C'est le cas des adverbiaux d'énonciation (*en vérité*, *franchement*). Ainsi, un adverbe comme *franchement* peut être un adverbe de manière ('avec franchise') **26a** ou d'énonciation ('je dis franchement qu'il a mal répondu') **26b**. De même, un syntagme prépositionnel comme *entre nous* peut être un simple locatif **26c**, mais peut, dans un contexte approprié, porter sur l'acte énonciatif lui-même **26d** ➤ **I-2.2** ➤ **VIII-5.2**.

26 **a** *Il a répondu franchement.*
b *Franchement, il a mal répondu.*
c *Il y a des difficultés entre nous.*
d *Entre nous, cette conclusion n'est pas extraordinaire.*

Le rôle des interjections et des particules de discours

Les interjections (*ouf*, *zut*) **27a** et les particules de discours (*bravo*, *chic*) **27b** ancrent également l'énoncé dans la situation d'énonciation > XVIII-4.3.1. Elles expriment une réaction du locuteur, ou servent à attirer l'attention de l'interlocuteur, par exemple. Elles peuvent constituer un énoncé à elles seules **27a** ou être employées comme ajout **27b**.

27 **a** Loc. 1 — *Paul a eu son permis de conduire.*
Loc. 2 — *Ouf !*
b *Chic, j'ai eu mon permis.*

1.3.2. Le rôle des temps verbaux dans le discours

Les temps verbaux mettent crucialement en jeu le contexte > XI-2.1. En effet, certains temps, comme le présent ou le passé composé, localisent la situation décrite par rapport à la situation d'énonciation > XI-2.2, alors que d'autres, comme l'imparfait, localisent la situation décrite par rapport à un point de repère passé > XI-2.4.1. Ainsi en **28a**, le sommeil des enfants coïncide avec l'énonciation, mais en **28b** il coïncide avec le retour du locuteur décrit dans la phrase précédente > XI-2.6.

28 **a** *Il est tard. Les enfants dorment.*
b *Je suis rentré tard. Les enfants dormaient.*

> *Le jeu des temps dans le récit*
>
> Dans le passage suivant **29**, l'auteur joue sur les deux systèmes de temps : une série d'imparfaits (*s'étaient peuplés*, *soupirait*) est interrompue par une séquence de futurs, puis reviennent les imparfaits (*me parvenait*, *je m'emplissais*). Les expressions temporelles qui structurent le texte (*maintenant*, *tout à l'heure*, *à présent*) sont au contraire homogènes et rattachées au présent d'énonciation. Le texte est ainsi caractérisé par une hésitation entre un point de repère situé dans le passé et un point de repère qui serait l'énonciation.
>
> **29** *Maintenant, les arbres s'étaient peuplés d'oiseaux. La terre soupirait lentement avant d'entrer dans l'ombre. Tout à l'heure, avec la première étoile, la nuit tombera sur la scène du monde.* […] *À présent du moins, l'incessante éclosion des vagues sur le sable me parvenait à travers tout un espace où dansait un pollen doré. Mer, campagne, silence, parfums de cette terre, je m'emplissais d'une vie odorante* […]. (Camus, 1959b)

1.3.3. Le discours rapporté

On appelle *discours rapporté* le procédé qui consiste à rapporter les paroles ou les pensées d'un locuteur, appelé *locuteur source*. Ce dispositif pose des questions de cohérence énonciative > XVIII-6.1 ; en effet, la citation d'un énoncé déjà produit, ou qui pourrait être produit, conduit à une situation de double énonciation puisqu'elle met en jeu le locuteur qui rapporte et le locuteur source, par exemple Paul en **30a**. Le discours rapporté connait deux formes fondamentales, le discours direct **30a** > XVIII-6.2 et le discours indirect **30b** > XVIII-6.3, auxquelles s'ajoutent des formes intermédiaires.

La notion de discours rapporté concerne habituellement la situation de discours, réel ou fictif, rapporté par un verbe de communication > II-3.3.5 ; un élargissement possible consiste à envisager également des verbes d'activité intellectuelle ou de perception > II-2.6.3 > III-5.1, ce qui fait passer du discours rapporté stricto sensu à l'expression d'un point de vue plus ou moins rattaché à un discours intérieur **30c**.

30 **a** *Paul a affirmé : « Je suis venu. »*
b *Paul a affirmé qu'il est venu.*
c *Il fallait dormir, pensait-on.*

Du point de vue syntaxique, le discours indirect, par l'intermédiaire d'une subordination, conduit à divers changements affectant l'énoncé source, en particulier dans le domaine des pronoms (*elle* ou *il* et non *je*) et plus généralement la deixis et la concordance des temps. Par opposition, le discours direct se

caractérise par l'absence de subordonnant, le marquage typographique (italiques, marques de citation) pouvant être renforcé par des incises, comme *dit-il* ➤ XX-3.4.2.

Le discours indirect libre apparait comme une solution hybride, sans subordination, comme le discours direct, mais présentant des modifications de l'énoncé source très proches de celles du discours indirect ➤ XVIII-6.4.

Il est plus délicat à délimiter, car il n'est pas toujours aisé de déterminer si l'énoncé rapporté est le reflet de paroles prononcées, d'un discours intérieur, ou de sensations, de sentiments, ne correspondant pas obligatoirement à des énoncés construits **31a.**

31 **a** *Le chef avait fait ses prévisions. On pouvait finir ça pour ce soir.*
b *De tous ces « amis » il ne restera bientôt plus personne.*

Les procédés typographiques, tels que l'italique ou les guillemets, permettent, sans modification de la structure syntaxique de l'énoncé, de souligner les phénomènes relevant de la double énonciation **31b** ➤ XX-3.4.3.

Par ailleurs, d'autres procédés, parmi lesquels se trouvent en particulier certaines expressions de cadre, comme *d'après quelqu'un* ou *selon quelqu'un*, ont pour rôle de marquer le changement du point de vue énonciatif et l'introduction d'un discours rapporté.

XVIII-2

Les constructions disloquées, clivées et présentatives

Certaines constructions syntaxiques ont un rôle dans la progression du discours. On distingue :
– les phrases à dislocation gauche, ou initiale (*Paul, il est malin.*), qui introduisent ou élaborent le topique de discours ;
– les phrases à dislocation droite, ou finale (*Il est malin, Paul.*), qui maintiennent le topique de discours ou le réintroduisent ;
– les constructions clivées (*C'est Paul qui a menti.*), qui placent le focus sur le premier constituant (après *c'est*) ou bien sur toute la phrase ;
– les constructions pseudoclivées (*Ce qui m'énerve, c'est qu'il ait menti.*), qui combinent les propriétés des phrases clivées et des phrases disloquées ;
– les constructions présentatives (*Il y a le téléphone qui sonne.*), qui introduisent une entité ou une situation nouvelle.

2.1. Les phrases à dislocation initiale et topique suspendu

Les phrases à dislocation initiale comportent un élément initial, qui est repris ensuite par un pronom (*je*, *ce*) ou une forme anaphorique (*ses*, *cet idiot*) ➤ XVIII-5.1, par exemple :
– un pronom personnel (*Moi, je m'en vais.*) ;
– un pronom démonstratif (*Notre problème, c'est la durée de vie.*) ;
– un déterminant possessif (*Paul, ses notes ont encore baissé.*) ;
– un syntagme nominal démonstratif (*Paul, je ne parle plus à cet idiot.*).
En l'absence de reprise anaphorique, on parle de *topique suspendu* (*Le cinéma, rien à faire.*).

Qu'est-ce qu'une phrase à dislocation initiale ?

En dépit de certains manuels qui les condamnent parfois, les phrases à dislocation initiale, aussi appelée *dislocation gauche*, se rencontrent dans tous les discours, à l'oral et à l'écrit, et dans tous les genres, même si elles sont sans doute plus fréquentes à l'oral ➤ I-8.4.1. Ainsi **1a** est la citation d'un ministre. L'élément disloqué, souligné dans les exemples, est repris par un pronom, comme *c'* en **1a**, ou une proforme anaphorique comme *l'* en **1b** ➤ IX-1.4. Plusieurs éléments disloqués peuvent se cumuler, comme en **1c** où *Paul* est repris par *l'* et *moi* par *je*. En l'absence de proforme, on parle de *topique suspendu* **1d**.

1 **a** *Notre perspective, c'est de faire de la France l'un des pays les plus avancés* […]. (*liberation.fr*, 6 juillet 2012)
b *Paul, je l'aime bien.*
c *Paul, moi, je l'aime bien.*
d *D'ailleurs la crise de 29, on a vu des choses très diverses.* (France Inter, « L'invité du jour », 10 déc. 2008)

La construction à topique suspendu est, elle, favorisée par les usages non planifiés, en particulier à l'oral, mais on la trouve occasionnellement à l'écrit. Elle a le même rôle discursif que la dislocation initiale ➤ XVIII-2.1.3.
Tous les types de phrases sont concernés : déclarative le plus souvent **1**, mais aussi interrogative **2a**, désidérative **2b**, exclamative **2c** ➤ I-2.1.

2 **a** *Ce problème, qui est capable de le résoudre, à ton avis ?*
b *La grosse buche, là, apporte-la-moi, s'il te plait.*
c *Cet enfant, qu'est-ce qu'il est fort !*

L'élément disloqué n'est pas toujours en première position. Outre une conjonction de coordination, on trouve aussi, dans la zone initiale de la phrase, des ajouts **3a** et des éléments extraits **3c** avec lesquels l'élément disloqué peut permuter **3b 3d** ➤ I-3.2.5 ➤ tableau I-7.

3 **a** *Demain, moi, je pars.*
b *Moi, demain, je pars.*
c *Comment, Paul, tu peux le supporter ?*
d *Paul, comment tu peux le supporter ?*

Le constituant disloqué peut aussi se trouver dans une subordonnée, par exemple une complétive **4a** ou une circonstancielle **4b**.

4 **a** *Tu sais [que le père Noël, il a fait une dépression] ?* (*Corpaix*, Decormis 41,9)
b *Par exemple, [si la télé, elle a quelque chose et tu vas voir les impôts], eh ben, les impôts, ils t'aident.* (*Corpaix*, Nicole 26,5)

> *La dislocation et la subordination*
>
> Un constituant disloqué nominal peut parfois apparaitre avant le subordonnant **5a**, ce qui serait plus difficile pour un constituant disloqué prépositionnel **5b**.
>
> **5** **a** *Tout le monde croit, Paul, qu'il a raison.*
> **b** * *Tout le monde croit, à Paul, qu'on peut lui faire confiance.*

2.1.1. La syntaxe de la dislocation initiale

Dans une construction disloquée, un constituant se trouve séparé du reste de la phrase par une virgule à l'écrit ➤ XX-3.2.3 – on parle aussi de constituant *détaché* – et à l'oral par une frontière prosodique majeure – il a une prosodie incidente ➤ XIX-2.2.2. De plus, il n'a pas de fonction syntaxique qui le rattache à un élément de la phrase : il n'est lui-même ni sujet, ni complément, ni ajout, même s'il est repris par une proforme sujet **6a**, complément **6b** ou ajout **6c**. Nous disons qu'il est en fonction *périphérique*.
Le constituant disloqué est repris dans la phrase par un élément anaphorique : en **6a**, *Paul* est repris par *il* ; en **6b**, *cette page* est repris par *la* ; en **6c** *Paris*, par *y*. De cette manière, l'entité à laquelle il renvoie joue un rôle dans la situation décrite : *Paul* est interprété comme s'il était le sujet de *exagère*, *cette page* comme un complément de *mettent*, et *Paris* comme un ajout de *me sens*. Le constituant disloqué est l'antécédent de l'élément anaphorique, ici une proforme personnelle ➤ IX-2.2.

6 **a** *Paul, il exagère.*
b *Cette page, ils ne la mettent pas sur Internet.* (*CFPP2000*, 12-02)
c *Paris, je m'y sens bien.*

> *Le constituant disloqué et le terme d'adresse*
>
> Le terme d'adresse ressemble au constituant disloqué par sa mobilité et sa prosodie incidente ➤ XVIII-4.2.1 mais il s'en distingue : il désigne toujours l'interlocuteur, et n'est pas forcément repris par une proforme **7a**. Nous l'analysons comme un ajout ➤ IV-6.5.4. Quand un pronom lui est coréférent dans la phrase, comme *vous* en **7b**, il ne s'agit pas d'une reprise anaphorique, le terme d'adresse et la proforme désignant indépendamment la même personne.
>
> **7** **a** *Tout va pour le mieux, monsieur le Président.* (Orsenna, 1993)
> **b** *Mon pauvre monsieur, que vous êtes piteux !* (Huguenin, 1993)

Quels sont les constituants initiaux disloqués ?

Le constituant disloqué appartient à des catégories syntaxiques variées. Ce peut être un syntagme nominal **8a**, parfois réduit à un pronom fort **8b**, un syntagme prépositionnel **8c** ou adjectival **8d**, ou une subordonnée **8e** ou encore un syntagme verbal infinitif **8f**. Les dislocations de pronoms personnels forts, et particulièrement de *moi* (*moi*, *je*), sont particulièrement fréquentes à l'oral.

8 **a** *La vie, elle fait pas comme on veut.* (*Corpaix*, Cappeau 81,1)
b *Moi, je la connais très bien.*
c *À Paris, on n'y va pas souvent.*
d *Seul, il l'est sans doute trop resté* [...]. (*telerama.fr*, 19 mars 2017)

e *Qu'il ne vienne pas, c'est bien dommage !*
f *Être citoyen, c'est contribuer à décider de l'avenir du pays par l'élection de représentants à l'échelon local, national ou européen.* (Macron, 2019)

> *Les pronoms personnels et la dislocation initiale*
>
> Les pronoms de 1re et 2e personnes renvoient directement au locuteur et à l'interlocuteur, avec une interprétation déictique et non anaphorique. Ainsi en **9a**, les deux *je* renvoient indépendamment à la même personne. C'est seulement dans la construction disloquée **8b**, ainsi que dans la relative en *dont* avec proforme **9b** > XIII-2.3.3, que l'on considère que ces pronoms ont un emploi anaphorique. Il en va de même de *on*, quand il reprend *nous* dans la dislocation **9c** > IX-7.1.4.
>
> **9 a** *Je crois que je viendrai.*
> **b** *Il s'est encore adressé à moi, [dont il sait très bien que je m'occuperai de son problème].*
> **c** *Nous, on était contents.*

Un élément nominal disloqué peut être repris par une proforme faible correspondant à un complément oblique (*en*, *lui*, *y*) **10a 10b** > IX-4.3 > IX-5.1. Un syntagme prépositionnel disloqué serait possible aussi, avec la préposition *à* ou *de* correspondante, mais moins naturel **10c**. Dans ce cas, on préfère l'antéposition à la dislocation **10d** > XVII-3.3.2.

10 a *Paris, on n'y va pas souvent.*
b *Ce problème, on en a déjà parlé mille fois.*
c *? De ce problème, on en a déjà parlé mille fois.*
d *De ce problème, on a déjà parlé mille fois.*

Dans la phrase canonique, sans dislocation, seul le complément prépositionnel serait possible **11a 11c**.

11 a *On ne va pas souvent [à Paris].*
b ** On ne va pas souvent [Paris].*
c *On a déjà parlé [de ce problème].*
d ** On a déjà parlé [ce problème].*

> *L'ordre relatif des éléments initiaux disloqués*
>
> Deux éléments initiaux disloqués peuvent permuter, s'ils sont nominaux et si l'un correspond à un sujet, l'autre correspondant à un complément direct **12a** ou oblique **12b**, ou bien à un ajout **12c**.
>
> **12 a** *Moi, Paul, je le connais bien. | Paul, moi je le connais bien.*
> **b** *Ton problème, nous, on s'en occupe. | Nous, ton problème, on s'en occupe.*
> **c** *Moi, Paris, je m'y sens bien. | Paris, moi, je m'y sens bien.*
>
> Si les deux disloqués nominaux correspondent à des compléments (*envoyer quelque chose à quelqu'un*, *parler de quelque chose à quelqu'un*), ils peuvent aussi permuter, même si certains ordres paraissent plus naturels **13a 13b**. En revanche, un disloqué nominal tend à précéder un disloqué prépositionnel **13c 13d**.
>
> **13 a** *Des messages, Paul, on lui en a envoyé. | Paul, des messages, on lui en a envoyé.*
> **b** *Paul, ce problème, on lui en a parlé. | ? Ce problème, Paul, on lui en a parlé.*
> **c** ** À Paul, ce problème, on lui en a parlé. | ? Ce problème, à Paul, on lui en a parlé.*
> **d** *? Paul, du problème, on lui en a parlé. | * Du problème, Paul, on lui en a parlé.*
>
> Enfin, deux disloqués prépositionnels n'ont pas d'ordre préférentiel **14**.
>
> **14** *Au prof, de ce bouquin, on lui en a parlé. | De ce bouquin, au prof, on lui en a parlé.*
>
> L'ordre peut également être contraint si les éléments disloqués correspondent l'un à un complément, l'autre à un ajout. En **15**, le disloqué locatif repris par un ajout (*là-bas*) vient en premier.
>
> **15 a** *? La Chine, des amis, j'en ai là-bas. | * Des amis, la Chine, j'en ai là-bas.*
> **b** *En Chine, des amis, j'en ai là-bas. | ? Des amis, en Chine, j'en ai là-bas.*

La reprise anaphorique dans la dislocation initiale

L'élément disloqué est souvent repris par une proforme personnelle faible > IX-3.1, mais ce n'est pas la seule possibilité. Il peut également être repris par un pronom personnel fort **16a**, ou un pronom démonstratif **16b**, ou encore aussi par d'autres éléments anaphoriques : un déterminant possessif **16c** ou une préposition sans complément dotée d'une interprétation anaphorique (*dedans*, *dessus*, *devant*, *là-bas*) **16d** > VII-3.2 > XVIII-5.1.

16 **a** *Le directeur de l'école, c'est lui qui pourra t'aider.*
b *Les chiens, c'est affectueux.*
c *Paul, je connais son père.*
d *La Chine, tu as envie d'aller travailler là-bas ?*

Les démonstratifs *ce* et *ça* peuvent avoir des antécédents variés : un syntagme nominal **16b**, un syntagme verbal **8f** ou une subordonnée **8e**. Le syntagme nominal disloqué peut être animé **16a 16b 17a 17c** ou non **17b**, singulier **17a 17b** ou pluriel **17c**, défini **17b 17c** ou indéfini **17a**. Avec les pronoms démonstratifs, l'accord du verbe se fait au singulier, sauf, parfois, pour *être*, avec un complément pluriel **17c** ➤ **IX-8.1.1**.

17 **a** *Et d'abord, dans la vie réelle, un enquêteur privé, ça s'occupe de divorces.* [...] *Pas de mort violente.* (Manchette, 1973)
b *L'argent, ça a pris une place très importante à l'heure actuelle.* (*Corpaix*, Lash 33,5)
c % *Les décideurs, ce sont vous, les jeunes. Ne vous laissez pas faire.* (Favre, 2006)

Un syntagme nominal démonstratif ➤ **V-3.3.3** peut aussi reprendre un syntagme nominal **18a** ou un syntagme verbal infinitif **18b**, ou une subordonnée **18c**. Il peut comprendre un nom affectif **18d** ➤ **IV-5.1**.

18 **a** *Belle de mai, cette pouliche est une championne.*
b *Faire un grand voyage en Orient, je fais ce rêve régulièrement.*
c *Que l'affaire échoue, Marie ne croit pas à cette éventualité.*
d *Paul, je ne parle plus à ce crétin !*

La dislocation initiale et l'anaphore nominale

En revanche, un syntagme nominal avec déterminant défini **19a** ou possessif **19b** ne reprend pas un élément disloqué : *la pouliche* ou *ma pouliche* ('jument de course') ne reprennent pas aisément *Belle de mai* **19a 19b**. En cela, ils contrastent avec le syntagme nominal démonstratif **18a** ➤ **V-3.3**.

19 **a** # *Belle de mai, la pouliche est une championne.*
b # *Belle de mai, ma pouliche est une championne.*

Un syntagme prépositionnel disloqué ne peut pas être repris par un syntagme prépositionnel **20b 20d**, à la différence d'un syntagme nominal disloqué **20a 20c** ; il en va de même avec les prépositions anaphoriques, comme *dessus* **20e 20f**.

20 **a** *Paul, il faudrait parler avec lui.*
b * *Avec Paul, il faudrait parler avec lui.*
c *Paul, la police a retiré son permis à ce chauffard.*
d * *À Paul, la police a retiré son permis à ce chauffard.*
e *Ce bouton, il ne faut pas appuyer dessus.*
f * *Sur ce bouton, il ne faut pas appuyer dessus.*

L'appariement du disloqué initial et de l'élément anaphorique

N'importe quel élément disloqué ne peut pas être repris par n'importe quelle forme anaphorique : la relation anaphorique dans la dislocation a le même fonctionnement qu'ailleurs ➤ **IX-2.2.2**. Ainsi, un syntagme infinitif ou une subordonnée sont repris par *ce* ou *ça* sujet **8e 8f**, et par *le*, *y*, *en* dans les autres fonctions. Un adjectif est repris par *le*, avec un verbe attributif comme *être* **8d**. Un syntagme nominal défini ou un nom propre, désignant un ou des individus identifiés, est repris par une proforme personnelle comme *elle*, *il*, *le*, *la* **8a 21b**, par *y* et *en* pour un complément prépositionnel, ou par un SN défini ; un SN indéfini, par *ce* ou *ça* en sujet **21a 21c** et par *en* en complément direct **21d**. Un syntagme nominal interprété comme un évènement, défini ou non, peut être repris par *ça* ou *ce* **21e 21f**.

21 **a** *De la terre des Goudes, ça vaut 4 000 francs le mètre cube.* (*Corpaix*, Cappeau 15,15)
b *La terre des Goudes, elle vaut 4 000 francs le mètre cube.*
c # *De la terre des Goudes, elle vaut 4 000 francs le mètre cube.*
d *Nous aussi, des commerces, il nous en manque beaucoup.* (*Corpaix*, Bus E34)
e *Ouais, moi, la plus grande... la plus grande chute, ça a été quand euh, la SPAT, à... à Marseille, elle est, elle a fermé ses portes.* (*Corpaix*, La Navale 15,6)
f *Quelqu'un qui se suicide, ça enlèvera pas les milliers, le million de de... enfin le million d'habitants à Marseille.* (*Corpaix*, Ditrano 9,2)

Un syntagme nominal générique ➤ **V-1.2.3**, qu'il soit introduit par un article indéfini **22a** ou défini **22b**, singulier ou pluriel **22b**, est le plus souvent repris par *ce* ou *ça* en fonction *sujet*, mais aussi parfois par *il* en registre informel **22c** ➤ **IX-8.1.3**.

22 **a** *Un garçon, ça doit avoir un métier quand ça sort.* (*Corpaix*, CES 12,6)
b *Les retraites privées, maintenant, ça compense.* (*Corpaix*, La Navale 29,15)
c *Un chien quand même, c'est pas pareil, hein, un chien il aime pas le poisson, hein.* (*Corpaix*, Reumaux 12,1)

La relation anaphorique et la coréférence dans la dislocation initiale

La relation anaphorique peut assurer l'identité de la référence du disloqué et de l'élément anaphorique : c'est le cas général. Il peut aussi y avoir relation anaphorique sans coréférence ➤IX-2.2.1. Ainsi, en **23a**, le syntagme nominal disloqué est en commun mais la proforme *le* n'a pas la même référence dans la principale et dans la subordonnée, puisqu'il s'agit du stage de Paul ou du stage de Marie. Il en va de même avec le *en* indéfini qui ne reprend que le contenu nominal **23b** **23c** ➤IX-4.2. Toutes les sortes de relations anaphoriques ne sont pas également acceptables. Ainsi, l'anaphore associative, courante en discours **23d** ➤XVIII-5.4.1, ne se rencontre pas dans une dislocation **23e**.

23 **a** *Son stage, Paul l'organise en Californie, alors que Marie le prévoit en Australie.*
b *Des amis comme ça, j'en ai aussi.*
c *De l'argent de poche, on n'en avait pas* […]. (*Corpaix*, Bar 48,15)
d *Nous avons trouvé un village, mais la boulangerie était fermée.*
e *# Un village, la boulangerie est importante.*

Dans la dislocation initiale, la relation anaphorique ne connait pas de restrictions syntaxiques, du moins avec un syntagme nominal disloqué. La proforme peut se trouver dans un syntagme verbal infinitif **24a** ou dans une subordonnée complétive **24b**. Mais elle peut aussi appartenir à une subordonnée relative **24c** ou circonstancielle **24d**, ou au foyer d'une construction clivée **24e** ➤XVIII-2.3.1.

24 **a** *Une personne qui ne travaille pas, on ne peut pas raisonnablement [lui donner une carte bleue].* (*Corpaix*, Lieutaud 9,2)
b Loc. 1 — […] *on devait en reparler avec Christine* […].
Loc. 2 — *Mais Christine, je crois [que c'est pas son problème].* (Paris, 1988)
c *Cette conviction, celui [qui me l'arrachera] n'est pas encore né.*
d *Cette vieille maison, je pleure [quand j'y pense].*
e *Paul, je crois [que c'est lui qui a fait capoter le projet].*

La dislocation initiale et les phrases à extraction

La construction disloquée comporte un constituant initial dans une relation à distance avec un autre élément de la phrase, comme c'est le cas dans des phrases interrogatives **25a** ou exclamatives **25b**. Mais pour ces dernières, il s'agit d'une relation syntaxique, et non simplement anaphorique, entre le constituant initial extrait et le verbe *avoir* **25**. L'élément extrait correspond à un élément maquant, noté ◊, après le verbe.

25 **a** *[Quel âge] tu crois qu'il a ◊ ?*
b *[Quelle chance] tu as ◊ !*

Contrairement à ces dernières, la dislocation n'est pas une construction à extraction ➤I-6.2. En effet, la dislocation ne permet pas l'inversion du sujet nominal **26a**, contrairement aux phrases à extraction **26b** **26c** ➤XVII-2.2.1.

26 **a** *De la colle, Paul en a.* | ** De la colle, en a Paul ?*
b *[Quel âge] a ◊ Paul ?*
c *[Quelle chance] a eue ◊ Paul !*

De plus, la dislocation n'est pas contrainte, contrairement aux phrases à extraction, qui peuvent difficilement questionner un élément hors d'un syntagme prépositionnel **27b** ou d'une subordonnée relative **27c**, alors que l'élément disloqué peut être repris par une préposition anaphorique **27a**, ou un pronom appartenant à une subordonnée relative **24c** ➤I-6.3.4.

27 **a** *Les allumettes, il ne faut pas jouer avec.*
b ** [Quelle poupée] veux-tu jouer [avec ◊] ?*
c ** [Quelle conviction] est-ce que [celui qui m'arrachera ◊]* n'est pas encore né ?

2.1.2. Le rôle discursif de la dislocation initiale

L'interprétation des constituants disloqués

Les éléments disloqués ont des interprétations variées. Les syntagmes nominaux peuvent dénoter des entités particulières, qu'ils soient définis **28a** ou indéfinis, avec une interprétation spécifique **28b** ou non

spécifique **28c**. Ils peuvent aussi avoir une interprétation générique **28d** > V-1.2.3. Ils sont plus rarement quantifiés **28e** > V-1.3 ou prédicatifs **28f**, ou négatifs **28g** > X-2.2.2.

28 **a** *Le mur ici, il fait 50 de large.* (*Corpaix*, Cappeau 4,13)
b *Une chose qu'il connait très bien, c'est la moquerie* […]. (*lacauselitteraire.fr*, 12 juillet 2017)
c *Une fois qu'elle a son diplôme, des places, euh, elle en trouve.* (*Corpaix*, Bus E34)
d *Et les femmes ici, elles sont comme ça.* (*Corpaix*, Lash 16,32)
e *Tous les professeurs qui empêchent les enfants de s'exprimer, ils les amènent à la soumission.*
f *Président, il l'est aujourd'hui.* (*francetvinfo.fr*, 20 nov. 2012)
g *Rien de ce que j'ai dit, je ne le retire.*

> *La dislocation initiale et le topique de phrase*
>
> Dans une phrase canonique, le sujet est le plus souvent le topique de la phrase > I-7.2.2. On dit parfois que la dislocation permet de promouvoir un autre élément comme topique de phrase. L'élément disloqué peut être topique de phrase **29a**, mais il ne l'est pas toujours. La dislocation est en effet compatible avec une construction impersonnelle **29b**, qui est une phrase thétique, ou sans topique > II-4.4.2, et avec un élément disloqué non référentiel **29c**, qui n'est pas un topique de phrase.
>
> **29** **a** *Jean, tu sais ce qu'il fait cet été ?*
> **b** *Des accidents, il en arrive ici ?*
> **c** *On cherchait une école, mais d'école, il n'y en avait pas.*

La dislocation initiale et le topique de discours

La dislocation initiale sert à organiser le discours, en introduisant un nouveau topique, ou en élaborant le topique en cours > I-7.3.1. En **30a** et **30b**, elle introduit un nouveau topique de discours, l'élément disloqué lui-même introduisant un nouveau référent.

30 **a** — *Kasper, vous savez qui c'est ? ai-je demandé.*
— *O. K. D'accord. Je sais qui c'est.* (Manchette, 1976)
b *Maubert hocha la tête.*
— *Ta Julie, elle m'a carrément dragué, tu sais ? dit-il soudain.* (Manchette, 1981)

> *La dislocation initiale et le changement de point de vue*
>
> En **31a**, le paysage est mentionné dans la phrase qui précède ; grâce à la dislocation, il devient topique de discours, avec un changement de point de vue, puisqu'au discours direct de Claire succède une réflexion du narrateur. L'emploi d'une phrase sans dislocation serait peu naturel **31b** et la seule proforme (*Elle ne le voit pas.*) pourrait renvoyer au coin ou au texte autant qu'au paysage. Quant à la dislocation finale **31c** > XVIII-2.2.2, elle serait également davantage dans la continuité du contexte antérieur et marquerait moins nettement le passage à une réflexion du narrateur.
>
> **31** **a** *Dans le train* […], *m'a dit Claire, je choisis un coin de façon à tourner la tête vers le paysage pour pouvoir dire un texte.*
> *Le paysage, elle ne le voit pas.* (Calet, 2003)
> **b** # *Dans le train, m'a dit Claire, je choisis un coin de façon à tourner la tête vers le paysage pour pouvoir dire un texte. Elle ne voit pas le paysage.*
> **c** *Elle ne le voit pas, le paysage.*

Dans d'autres cas, la dislocation initiale permet d'élaborer le topique de discours. Les exemples **32** montrent cette élaboration par la prise en compte de différents éléments **32a**, qui sont mis en parallèle **32b** ou contrastés **32c**. On parle parfois de *sous-topiques* > I-7.3.1.

32 **a** *Et alors la fille a choisi de le suivre parce qu'elle l'aime. Lui aussi, il l'aime. C'est une histoire d'amour, hein ?* (Manchette, 1976)
b *On m'a saisi, pillé. Il ne me reste rien. Ce veston, je l'ai acheté en Allemagne, ce pantalon à Mende, ces chaussures aussi. Il m'en reste une autre paire* […]. (Calet, 1989)
c *Moi, dit-il, j'en fais quelque chose, de mon héritage. Vous autres, vous ne sauriez pas quoi en faire.* (Manchette, 1972b)

De même, en **33a**, le texte porte sur l'intérêt du locuteur pour la musique, et la dislocation souligne un aspect important, une preuve de cet intérêt, le fait qu'il aime Mozart. En **33b**, le texte raconte une histoire compliquée ; l'interrogation avec la dislocation là encore pointe vers un aspect de cette histoire, crucial pour le locuteur, mais non encore abordé.

33 **a** % *J'aurais voulu me payer un appareil de radio, mais je ne l'ai pas fait, car j'ai dû aller au dentiste… Mozart, j'adore ça.* (Calet, 2003)
b *En gros, il s'est passé ça, dit l'homme au complet bleu.* […] *Finalement il vous a donné à Rossana Rossi, mais seulement après votre départ de Paris.*
— Alexa Métayer et mon chat, dit Terrier, qui est-ce qui les a massacrés ? (Manchette, 1981)

La dislocation initiale et la cohérence du discours

Le rôle discursif de la dislocation peut être limité à la phrase même **34a**. C'est souvent le cas lorsque l'on marque un contraste entre deux ou plusieurs éléments **34b**.

34 **a** *— Ils sont mieux dans la rue que chez eux, m'a dit René. Les ménages désunis sont nombreux dans le quartier.* […] *Pas de père, la mère obligée de sortir, le gosse doit aller dans la rue.*
Puis il a conclu, un peu littérairement :
— La rue, c'est leur royaume. (Calet, 2003)
b *Je disais : les autres, elles sont belles et ma mère, elle est pas comme les autres.* (*Corpaix*, Bar 64,3)

En soulignant l'aspect du topique qui va être développé, la dislocation contribue aussi à la cohérence du discours. Ainsi, en **35a** la dislocation permet d'enchainer sur les souvenirs qui suivent. En **35b**, le contenu de la phrase suivante est dans la continuité de celui de la phrase disloquée, et la position initiale du disloqué établit un parallélisme avec d'autres éléments de la situation qui sont au début de la phrase précédente. En **35c**, la phrase disloquée reprend le contenu de ce qui précède en le généralisant : ce qui va être développé, ce n'est donc pas ici un aspect particulier, mais un point de vue plus général, en même temps que la phrase même amorce le développement de l'ensemble de l'article, en l'occurrence la richesse et la variété du Festival d'Avignon.

35 **a** *Cette sourde vibration, cette odeur d'huile, je les reconnaissais… Quand j'avais vingt ans, j'ai maintes fois pris le bateau-mouche. Il y avait alors un service régulier.* (Calet, 1989)
b *Ce vent, ce sel avaient gardé le même goût et c'était bien la même solitude qu'il y a quarante ans. Cette jetée où je tenais à aller, que je voyais là, tout près, je ne parvenais pas à en trouver l'accès. Je fis de nombreux détours et, cependant, il y avait toujours un bras d'eau entre elle et moi.* (Calet, 1989)
c […] *M. est aussi un créateur d'images qui* […] *a recours à la vidéo, aux masques, aux marionnettes… Que le théâtre est également affaire de danse, de cinéma, de musique, de littérature, voire de dessin et de peinture, l'affiche de cette année le rappelle à chaque ligne.* (*Libération*, 7 juillet 2012)

La dislocation initiale et la causalité implicite

La dislocation peut aussi renforcer la cohérence du discours en s'inscrivant dans une relation de causalité, plus ou moins explicite. En **36a**, la généralisation énoncée par la dislocation commence l'explication de ce qui précède, et elle est continuée par la phrase qui suit, comme l'indique le connecteur *alors* > XVIII-3.3.3. En **36b**, le contenu de la phrase disloquée (la vision rapide de la voiture) est présenté comme la cause de la suivante (la rapidité d'exécution), effet qui serait beaucoup moins perceptible avec une phrase canonique **36c**.

36 **a** *Je ne suis pas allé à la police parce que si j'avais fait ça, le club était foutu. Les flics, ils ne nous aiment pas, alors en fait d'enquête, on n'aurait eu que des emmerdes.* (Manchette, 1973)
b *J'ai dit aux chefs que tu voulais un Weatherby ou un truc comme ça, qu'on puisse insonoriser un peu, mais ils veulent du tir automatique. Tu comprends, le mec, tu vas pas tellement le voir. Il va falloir arroser toute la bagnole en cinq ou six secondes, tu comprends ?* (Manchette, 1981)
c *Tu vas pas tellement voir le mec. Il va falloir arroser toute la bagnole en cinq ou six secondes.*

De même, en **37a**, ce qui amène le personnage Stanley à faire une proposition, ce n'est pas tant le fait que son interlocuteur ait réagi d'une certaine façon, mais le fait qu'il ait apprécié cette intervention. La construction favorise l'interprétation 'j'ai une proposition pour vous, parce que j'ai particulièrement apprécié la façon dont vous avez réagi ce matin'. Une phrase canonique, sans dislocation, ne marquerait pas aussi nettement la relation causale, et il faudrait un connecteur (*en effet*) **37b**.

37 **a** *— J'ai une proposition pour vous, dit Stanley. La façon dont vous avez réagi ce matin, je l'ai particulièrement appréciée.*
— Quoi ? fit Terrier qui ne comprenait guère.
— Tous les autres, par terre, dit Stanley.
— Ah oui, grogna Terrier. Oui.
— J'ai une proposition, répéta Stanley. (Manchette, 1981)
b *J'ai une proposition pour vous. En effet, j'ai particulièrement apprécié la façon dont vous avez réagi ce matin.*

Le statut du référent du disloqué initial

En général, l'élément initial disloqué renvoie à un référent connu des interlocuteurs, ou accessible ➤ I-7.3.2 ➤ XVIII-5.2.2, mais ce n'est pas toujours le cas.

Quand l'élément disloqué renvoie à un référent accessible, celui-ci est mentionné dans le contexte **38a 38b 38c** ou est présent dans la situation **38d 35a 35b**. Lorsque le référent est mentionné dans le contexte proche, il est repris par un syntagme nominal avec démonstratif **38c** ➤ XVIII-5.4.3, ou il est en contraste avec une autre entité **38a 38b**.

38 **a** *Il aimait aussi Dostoïevski, comme son voisin Camus, mais Camus, depuis la phrase de 1957, il ne l'aime plus* […]. (*Libération*, 6 juillet 2012)

b *Deux hommes dedans, et des bagages à l'arrière. Un des hommes a tiré sur nous. Nous avons riposté. L'homme a été tué. L'autre homme, nous l'avons fait prisonnier.* (Manchette, 1976)

c *Il y a une route à traverser, une route qui est assez fréquentée, et cette route, on la traverse tellement souvent qu'on fait plus attention.* (*Corpaix*, Selin 1,1)

d *Fuentès remit des bûches dans les braises* […].
— Le bois, observa-t-il, ce n'est pas ça qui manque. (Manchette, 1972b)

Quand l'élément disloqué reprend un nom mentionné précédemment, le référent des syntagmes nominaux n'est pas forcément le même. On passe facilement d'un particulier à un générique ➤ V-1.2.3 : on passe de la personne désignée par *je*, qui désigne une entité particulière, aux détectives privés en général **39a**, et, de même, de la personne désignée par *il* à *un type qui vole de l'argent…* **39b**, de freins particuliers au frein générique **39c**. En **39d**, on passe d'une utilisation ordinaire du mot *arriver* à une reprise métalinguistique, qui concerne le mot lui-même.

39 **a** *— A priori, je suis du côté de la loi, non ?*
— Les petits détectives privés, il y en a de deux sortes. Les anciens flics et les repris de justice. Et des fois, c'est difficile de faire la différence. (Manchette, 1973)

b *S'il avait perdu hier soir, je vous aurais bien dit oui. Un type qui vole de l'argent et qui le perd au jeu, il vit dans l'angoisse, n'est-ce pas.* (Manchette, 1972b)

c *Les freins sont neufs, alors il faut d'abord – ils se rodent – qu'ils se mettent à leur place. Un frein neuf, il lui faut un certain temps pour qu'il se mette bien dans son logement.* (*Corpaix*, Rampal 6,6)

d *« Chacun veut arriver. »*
Ce mot « arriver », elles s'en servent souvent l'une et l'autre. (Calet, 2003)

On est alors proche de l'inférence. Ainsi, en **33a**, il n'a pas été question de Mozart, mais il est question de musique, et une œuvre comme celle de Mozart fait partie du domaine abordé.

Dans d'autres cas, le référent du disloqué n'est pas présent dans le contexte. En **30a** et **30b**, l'élément disloqué désigne une personne dont il n'a pas été question auparavant. En **30a**, il introduit un nouveau topique en même temps qu'un référent nouveau. En **30b**, la personne est supposée connue des interlocuteurs ; sa pertinence est acceptée par l'interlocuteur, ou *accommodée*.

Par ailleurs, dans des contextes plus formels, des noms abstraits comme *but*, *perspective*, *problème*, *regret*, *résultat*, *solution* ou *souci* donnent lieu à des phrases disloquées en *être* (*le problème, c'est que*, *mon seul but, c'est de*). En **40a**, ces noms décrivent des aspects attendus du travail gouvernemental ou, plus largement, d'un travail organisé, et leur contenu peut être accommodé. La dislocation peut avoir sa fonction discursive habituelle. Mais il semble que l'on ait surtout là des formules rhétoriques et que la valeur discursive soit affaiblie. Il en va de même avec des noms comme *astuce*, *chose*, *truc* dans un registre informel **40b 40d**. La phrase **40b** serait un peu moins naturelle sans dislocation **40c**.

40 **a** *Nous sommes dans un ministère du temps long, mon but c'est d'engager des changements irréversibles. Notre horizon, ce n'est pas la prochaine élection ou le prochain remaniement.* (*liberation.fr*, 6 juillet 2012)

b [Comment réussir un rôti de veau] *L'astuce c'est de saisir ton rôti avec un peu de matière grasse afin de garder à l'intérieur tout le suc de la viande* […]. (*marieclaire.fr*, consulté en déc. 2017)

c ? *L'astuce est de saisir ton rôti…*

d *Oui, reconnut Max, la seule chose, c'est que j'aurais un peu peur de m'ennuyer.* (Echenoz, 2003)

Les autres cas de dislocation initiale

Dans certains cas, l'élément initial disloqué n'a pas clairement de rôle discursif. À l'oral, il existe des formules avec reprise d'un pronom personnel, particulièrement dans les séquences *moi, je dis*, *moi, je pense*, *moi, je trouve*, qui sont très fréquentes **41a**. Il en va de même pour des expressions à valeur générale comme *les gens*, *les mecs*, *les femmes* ou *la femme*, *les enfants*, qui sont très souvent disloquées, sans valeur discursive particulière **41b**.

41 a *Bon, moi je pense que, bon, le judo est un sport comme les autres.* (*Corpaix*, Gimat 1,1)
b *Les mecs, ils sont pas tellement… les mecs, ils sont pas tellement informés.* (*Corpaix*, La Navale 64,17)

La dislocation interne à une subordonnée

Les éléments disloqués dans une phrase subordonnée, par exemple une circonstancielle **42a 42b** ou une complétive **42c 42d**, acquièrent moins facilement le rôle d'un topique de discours que ceux qui se trouvent en début d'énoncé.
Ces dislocations ne sont pas toujours naturelles, et les éléments disloqués doivent en quelque sorte prendre effet sur l'ensemble de l'énoncé. Les cas les plus courants, à l'oral, sont des conditionnelles (*si*) et des temporelles (*quand*) **42a** ➤XIV-6.1, qui proposent un cadre pour la situation décrite dans la principale, ou des subordonnées en relation de causalité ou de but (*comme*, *parce que*, *pour*) avec la principale **42b** ➤XIV-3.1. Plus rarement, on trouve des complétives après *demander*, *dire*, *je crois*, *je pense*, *je trouve*, *il est possible* ou *il est vrai*, qui expriment le degré de certitude du locuteur quant à la vérité de la subordonnée, et, donc, du point de vue informationnel, c'est la complétive qui joue le rôle principal **42c 42d**. Enfin, dans les exemples oraux de **42**, l'élément disloqué correspond toujours au sujet de la subordonnée, et donc à une entité plus saillante que les autres ➤I-7.2.2.

42 a *Quand la balle, elle est… elle est out du court, il y a une lumière qui s'allume.* (*Corpaix*, Gimat 3,10)
b *Il faut descendre au moins à 80 centimètres pour avoir… pour pas que la maison, elle bouge.* (*Corpaix*, Cappeau 31,1)
c *Nous, on pense que c'est vrai que les sous-traitants, ils sont sous-payés.* (*Corpaix*, La Navale 6,7)
d *On a regretté que la grue, elle soit pas partie de Marseille.* (*Corpaix*, Salze 17,15)

La variation dans la dislocation initiale

Avec un sujet de 1re personne, la reprise par un pronom initial est très fréquente à l'oral, sans nécessairement de frontière prosodique et sans rôle discursif particulier **43**. On peut l'analyser comme l'expression redoublée du sujet, sans dislocation. En **43a**, l'absence de virgule après le premier *moi* imite cette absence de frontière de groupe intonatif, contrairement à la dislocation finale dans la même phrase ➤XVIII-2.2.1.

43 a *Quoi ?! Moi je dis qu'ils doivent payer s'ils veulent manger, moi !!!* (Lehmann, 2006)
b % *Nous on part en train.*

Les pronoms quantifieurs (*chacun*, *personne*, *tout le monde*) ➤V-6.1 ➤V-6.2, de choix libre (*n'importe qui*) ➤V-6.3 ou indéfinis (*quelqu'un*) ➤IX-7.3 ne sont pas disloqués en français standard, mais on trouve des exemples à l'oral **44**. Au Québec, certains locuteurs emploient ainsi la dislocation avec tous les sujets, même quantifiés ou négatifs **44d** ➤IX-3.5.1.

44 a [Titre de film] ! *Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil* (Jean Yanne, 1972)
b ! *Au pensionnat ils recevaient tous des visites et moi, personne, il venait me voir.* (*Corpaix*, Pierrot 12,82)
c ! *On finit toujours sur une… sur une tournée chacun, sur… chacun, il paie la…, chacun il paie la sienne.* (*Corpaix*, Salze 16,10)
d ! *En campagne, quand quelqu'un il dansait…* (*Corpus Montréal 1971*, loc. 18, 118 : 534) (Québec)

D'autre part, on constate parfois une absence d'accord entre l'élément disloqué et la proforme de reprise : en **45a**, le féminin *la villa* est repris par le masculin *il*. En registre informel au Québec, le genre est souvent neutralisé à la troisième personne du pluriel, *elles* devenant *ils* **45b**.

45 a ! *Cette villa à Chamonix, il appartenait à madame Soleil.* (*Corpaix*, Trignan 11,4)
b % *Jeanne et Julia, ils sont venus et j'ai parlé avec eux.* (Québec)

2.1.3. La construction à topique suspendu

Dans la construction dite *à topique suspendu*, une expression est en position initiale, et la phrase est à propos de son référent, mais ne comporte pas d'expression anaphorique, contrastant ainsi avec la dislocation ➤XVIII-2.1.1. Comme avec la dislocation initiale, il peut s'agir d'une phrase de n'importe quel type ➤I-2.1 : déclarative **46a 46e**, désidérative **46b**, interrogative **46c**. Il peut aussi s'agir d'une phrase subordonnée **46d**.

46 **a** *Le cinéma, on s'est décidé à la dernière minute.*
b *Le travail qui reste, vois ce que tu peux faire.*
c *Mais le croyant qui met sa foi au sein de l'espace public, qu'est-ce qu'on fait ?* (France Culture, « Les matins », 12 déc. 2008)
d *C'est pour ça [que le cinéma, il faudrait se décider].*
e […] *la grève je tiens trois ans.* (*twitter.com*, 3 avril 2018)

La relation d''à propos' pourrait être exprimée par un syntagme prépositionnel introduit par *en ce qui concerne*, *pour*, *quant à* : par exemple, **46d** pourrait être paraphrasé par *Pour le cinéma, il faudrait se décider.* et **46c** par *en ce qui concerne le croyant…*
À la différence des dislocations, la construction avec topique suspendu est d'un usage limité au discours non planifié, essentiellement à l'oral ➤**I-8.4.1**, parfois dans l'écrit spontané, comme sur les réseaux sociaux **46e** ➤**XX-5.1**. On peut penser que l'influence de la norme est suffisamment forte dans l'écrit surveillé pour y limiter les emplois de cette construction, l'absence de relation syntaxique explicite et l'aspect relativement vague de la relation sémantique la faisant apparaitre comme un tour très informel.

La forme du topique suspendu

Le topique suspendu est le plus souvent un syntagme nominal et, parfois, un syntagme verbal à l'infinitif **47a**. Il peut parfois être compris comme s'il était intégré à la phrase, comme en **47a** ('il n'y avait pas d'autre solution que de partir à l'étranger'). Ce n'est cependant qu'une possibilité. Le syntagme nominal initial en **46c** et **47b** est plutôt interprété comme décrivant une situation ('lorsqu'un croyant met sa foi au sein de l'espace public', 's'il y a une bavure au petit matin, dans les potagers'), et les phrases décrivent le problème qui en résulte. En **47c**, le topique initial double équivaut à 'chez ma mère' ; le pronom *moi* est repris par *mon*, ce qui semble favoriser l'enchainement de ces deux topiques, avant l'élément disloqué *le salon*.

47 **a** *Partir à l'étranger, il n'y avait pas d'autre solution.*
b *J'ai levé les mains, une bavure, ici, au petit matin, dans les potagers, va prouver quoi que ce soit.* (Pouy, 1992)
c *Moi, ma mère, le salon, c'est de la moquette, rien que de la moquette.* (Provence)

Le topique suspendu peut remplacer la dislocation, s'il n'existe pas de forme pronominale adéquate, par exemple, si le verbe est intransitif, sans complément ('pour l'argent…') **48a**, ('pour les vacances…') **48b**, ou si la phrase est sans verbe **48c**.

48 **a** *L'argent, c'est clair qu'il ne faut pas lâcher.*
b *Les vacances, on trouvera bien une solution.*
c *L'argent, pas de problème.*

> *Topique suspendu ou dislocation initiale ?*
>
> Comme l'élément disloqué, le topique suspendu est en fonction *périphérique*. Avec certains verbes dont le complément n'est pas obligatoire ➤**II-5.1**, on peut se demander si l'on a affaire à un topique suspendu ou à une dislocation initiale. En effet, le complément implicite peut être interprété comme une proforme, identifiée au syntagme disloqué, comme le pronom *ça* **49c** **49d**.
> En **49a**, le syntagme initial reçoit une interprétation générique, et peut être analysé comme dislocation avec complément implicite ➤**XVII-3.3.4**. De même, **49b** comporte deux disloqués, l'un repris par un pronom (*je*), l'autre non repris. À première vue, il en va différemment en **49e** : *la voiture* peut référer à une voiture particulière, mais aussi à toutes sortes de choses liées à une voiture (par exemple, avoir vu passer une voiture ou un accident, désirer avoir une voiture, etc.), alors qu'en **49f**, qui est une dislocation ordinaire, il s'agit simplement d'oublier une voiture particulière.
> En **49g**, on peut aussi considérer que le syntagme nominal initial correspond au complément implicite de la préposition *après*, ou bien qu'il s'agit d'une construction à topique suspendu.
> En **49h**, le démonstratif *cette dégaine* reprend anaphoriquement le syntagme initial ; il s'agit d'une dislocation s'il désigne la même personne que le syntagme initial, ou bien d'un topique suspendu si l'on considère que *cette dégaine* ne reprend qu'un aspect de cette entité.
>
> **49** **a** *La bande dessinée, on adore.*
> **b** *Moi, travailler seule, je supporte pas.* (CRFP, PRI-PNO-004)
> **c** *La bande dessinée, on adore ça.*
> **d** *Moi, travailler seule, je supporte pas ça.*

e *La voiture, tu oublies.*
f *La voiture, tu l'oublies.*
g *Les suicides violents du genre défenestration ou coup de revolver, on arrive en général tout de suite après.* (France Inter, nov. 1983)
h *Le type là-bas, j'ai déjà vu cette dégaine quelque part.*

En revanche, en **50**, sans pronom, il s'agit d'une antéposition focalisante ➤ **XVII-3.3.3**. Le syntagme nominal initial ne joue pas un rôle de topique, et il peut correspondre à un complément obligatoire **50b**.

50 **a** *[Onze heures], elle est restée chez les juges !* (*Le Canard enchaîné*, 2006)
b *Alexandre, il s'appelle !*

L'interprétation de la construction à topique suspendu

Le référent du topique suspendu, comme celui du disloqué initial ➤ **XVIII-2.1.1**, correspond en général à une entité accessible dans la conscience des locuteurs, présente dans le contexte ou inférée à partir de ce dernier ➤ **I-7.3.2** ➤ **XVIII-5.2.2**. Ainsi, en **51a**, le référent du disloqué initial a été nommé dans un contexte proche, et l'on peut lui substituer un topique suspendu **51b**. En **51c**, le référent du constituant disloqué est accessible grâce à une inférence, et **51d** est une construction à topique suspendu correspondante.

51 **a** *Je ne suis pas allé à la police parce que si j'avais fait ça, le club était foutu. Les flics, ils ne nous aiment pas* [...]. (Manchette, 1973)
b *Les flics, c'est pas le grand amour avec nous.*
c — [...] *Vous avez des comptes à rendre.*
— *L'argent qu'on a touché, dit Coco, on le garde.* (Manchette, 1972b)
d *L'argent qu'on a touché, pas question.*

Plusieurs relations sont possibles entre le topique suspendu et le reste de la phrase. Dans le cas le plus fréquent, il joue un rôle de cadre pour ce qui suit, et l'on pourrait trouver une préposition locative, comme *à*, *dans*, *en* **52a**, ou temporelle, comme *pendant* **52b** ➤ **XVIII-3.2**. Parfois, le topique suspendu joue le rôle d'un instrument : 'avec le couteau, on fait...' **52c**.

52 **a** *C'est pour ça que la Suisse, on a rarement des problèmes. On parle déjà quatre langues différentes donc.* (*Corpaix*, Courre 7,4)
b *Ça va pas être la même chose partout. D'ailleurs la crise de 29, on a vu des choses très diverses, on a vu la France faire le Front populaire.* (France Inter, « L'invité du jour », 10 déc. 2008)
c *Le couteau, on fait un trou dans la peau.* (*Corpaix*, Chartreux 1,6)

Le rôle discursif du topique suspendu

Le topique suspendu joue le rôle d'un topique de discours, comme l'élément initial disloqué. En **46c**, il s'agit d'un nouveau topique, interprété comme 'lorsqu'un croyant met sa foi au sein de l'espace public'. Une propriété caractéristique du disloqué initial est d'entrer aisément en contraste avec d'autres expressions, comme en **32c**. Le même constat vaut pour le topique suspendu en **53a**. L'exemple **53b** montre le parallélisme entre le topique suspendu (*voir un politique connu*) et l'élément initial disloqué (*un ministre à sa porte*).

53 **a** *La bande dessinée, ils sont complètement fascinés, mais les romans, rien à faire.*
b *La mobilisation semble payer dans ces cités rénovées. Voir un politique connu sur le marché entouré de caméras et de micros, les habitants ont pris l'habitude. Mais un ministre à sa porte, c'est autre chose.* (*lemonde.fr*, 7 juin 2012)

2.1.4. La structure syntaxique des phrases disloquées

L'élément disloqué est plus haut dans la structure que le reste de la phrase ➤ **figure XVIII-1**, comme l'élément extrait ➤ **I-6.3.6** ➤ **figure I-11**. Mais la dislocation n'est pas une construction à extraction. Il a la fonction *périphérique*, comme l'élément disloqué final ➤ **XVIII-2.2**. Le topique suspendu a aussi la fonction *périphérique*.

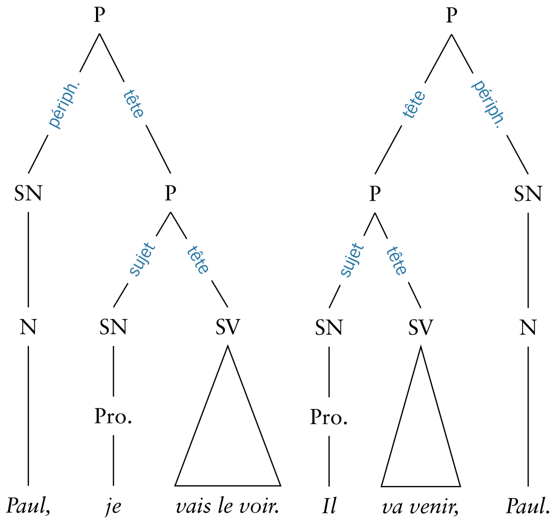


Figure XVIII-1. *Les structures syntaxiques des phrases disloquées*

2.2. Les dislocations médiane et finale

On parle de *dislocation finale*, ou *droite*, quand la proforme précède l'élément disloqué, qui peut être :
– en fin de phrase (*Tu l'as donné à Paul, le livre ?*) ;
– après le verbe (*Tu lui as donné, à Paul, le livre ?*).
La dislocation finale permet de préciser l'interprétation du pronom ou de la proforme, et de raviver son statut de topique de discours. Mais elle peut aussi avoir simplement une valeur affective (*Qu'est-ce que ça m'énerve, de partir !*). Un cas particulier est le disloqué en *de* + nom (*Tu veux lequel, de macaron ?*), en registre informel.

2.2.1. La syntaxe des dislocations médiane et finale

En dépit de certains manuels qui les condamnent parfois, on trouve des phrases avec un élément final disloqué, en particulier à l'oral ➤ **I-8.4.1**. On parle de *dislocation finale*, ou de *dislocation droite*. Comme dans la dislocation initiale ➤ **XVIII-2.1.1**, cet élément, souligné dans les exemples, est séparé du reste de la phrase, à l'écrit par une virgule ➤ **XX-3.2.3**, à l'oral par une frontière de groupe intonatif : on dit qu'il est en *prosodie incidente* ➤ **XIX-2.2.2**. Il ne dépend pas syntaxiquement du reste de la phrase, même s'il est annoncé par un pronom ou une proforme ➤ **IX-1.4**, qui peut être sujet **54a**, complément **54b** ou ajout **54c**. Du point de vue syntaxique, lui-même n'est ni sujet, ni complément, ni ajout, on dit qu'il est en fonction *périphérique*, comme l'élément initial disloqué.

54 **a** *Il vient demain, Paul ?*
b *Ah, oui, je voulais le voir, ce film.* (CID, AB)
c *Tu t'y sens bien, à Paris ?*

Dans cette construction, l'élément disloqué n'est pas forcément en dernière position, et il peut être suivi par un ajout **55a** ou un complément **55b**. Il peut même parfois précéder le verbe, du moment qu'il suit le pronom ou la proforme, ici *le mien* **55c**, alors que l'élément initial disloqué doit le précéder. Dislocation initiale et dislocation finale peuvent parfois se cumuler **55d**.

55 **a** *Il vient, Paul, demain ?*
b *Tu lui as dit, à cette étudiante, que les cours sont obligatoires ?*
c *Le mien, de camion, avait été équipé.* (Corpaix, 1990)
d *Moi, j'en ai un à Paris, de fils.* (Corpaix, 1990)

Comme pour la dislocation initiale, tous les types de phrases sont concernés : déclarative **55c**, interrogative **56a**, désidérative **56b**, exclamative **56c**. L'élément disloqué peut aussi appartenir à une subordonnée **56d**.

56 **a** *Quel âge il a, ce type ?*
b *Va la chercher, la caisse !*
c *Quelle allure elle avait, cette femme !* (Corpaix, Trignan 3,2)
d *On a mal quand il sort, le bébé ?*

La dislocation finale et la subordination

Lorsqu'il est en fin de phrase complexe **56d**, on peut se demander si l'élément disloqué appartient à la subordonnée, comme la proforme, ou à la phrase racine. Il appartient à la subordonnée, car il doit se déplacer avec elle **57a 57b**.
La phrase complexe peut comporter deux disloqués, l'un lié à une proforme dans la subordonnée et le second à une proforme dans la phrase racine **57c**. Dans ce cas, il semble que l'élément disloqué lié à un pronom subordonné puisse en quelque sorte sortir de la subordonnée **57d**. Il est possible qu'il ne s'agisse pas d'une dislocation à proprement parler, mais d'informations ajoutées après coup.

57 **a** * *Quand il sort, on a mal, le bébé ?*
b *Quand il sort, le bébé, on a mal ?*
c *Est-ce qu'elle a vu qu'il en manquait, des pages, la prof ?*
d ? *Est-ce qu'elle a vu qu'il en manquait, la prof, des pages ?*

Quels éléments finaux sont disloqués ?

Les constituants disloqués finaux sont tout aussi variés que les initiaux > **XVIII-2.1.1** : syntagme nominal **58a**, pronom fort **58b** > **IX-6.2.4**, syntagme prépositionnel **58c**, adjectif **58d**, subordonnée **58e**, infinitif **58f**.

58 **a** *C'est quoi ce bruit* [...] *?* (Brisac, 1996)
b *Je la connais très bien, moi.*
c *On ne peut pas lui faire confiance, à Marie.*
d *Paul ne l'est pas vraiment, intelligent.*
e *C'est bien dommage, qu'il ne vienne pas !*
f *Ça m'a bouleversé, de le voir ainsi.*

Lorsque l'élément de reprise est une proforme correspondant à un complément oblique, le syntagme final disloqué doit être introduit par une préposition **59a 59b** > **IV-6.7.1**. Mais lorsqu'il s'agit d'un pronom complément d'une préposition, seul un syntagme nominal peut être disloqué, la préposition n'étant pas répétée **59c 59d**.

59 **a** *On en a déjà discuté mille fois, de ce problème.*
b * *On en a déjà discuté mille fois, ce problème.*
c ? *J'aimerais bien partir avec lui en voyage, Paul.*
d * *J'aimerais bien partir avec lui en voyage, avec Paul.*

Lorsque l'élément de reprise est un déterminant possessif, le syntagme prépositionnel disloqué est introduit par *à* **60a 60b** > **V-3.4.3**, ce qui n'est pas possible pour la dislocation initiale **60c 60d**.

60 **a** *Je voudrais rencontrer sa mère, à Paul.*
b * *Je voudrais rencontrer sa mère, Paul.*
c *Paul, je voudrais rencontrer sa mère.*
d * *À Paul, je voudrais rencontrer sa mère.*

La dislocation finale et la dislocation initiale

L'élément disloqué final **61a** a la même forme qu'en position canonique **61b**. Contrairement aux syntagmes nominaux initiaux **61c** > **XVIII-2.1.1**, le syntagme nominal final ne peut pas correspondre à un complément oblique **61c**, sauf s'il peut constituer un complément oblique sans préposition (*Paul va rue Descartes.*) **61e** > **IV-6.4.2**.

61 **a** *On y avait pensé, à cette solution.*
b *On avait pensé* [*à cette solution*].
c *Cette solution, on y avait pensé.*
d * *On y avait pensé, cette solution.*
e *Paul y va, rue Descartes.*

Cependant, en registre informel, un pronom disloqué peut parfois être lié à un pronom oblique **62a 62b**. Il en va de même, pour certains locuteurs, avec un élément nominal disloqué **62c**.

62 a % *Ça nous est égal, nous.*
b % *Ça te fait mal, toi, ou ça te démange ?* (*forum.doctissimo.fr*, 10 juillet 2005)
c % *Je ne lui en veux pas, Paul.*

Comme pour la dislocation initiale ➤ XVIII-2.1.2, la dislocation d'un élément négatif ou non référentiel est plus difficile, mais elle est possible pour certains locuteurs, notamment au Québec : % *On fait plus ça personne.* (*CFPQ*, 26, segment 1, p. 12) ('personne ne fait plus ça').

La dislocation finale et la construction impersonnelle

Lorsqu'une subordonnée ou un syntagme infinitif est disloqué, une autre analyse est parfois possible. En effet, il existe des constructions impersonnelles avec *ce* ou *ça* sujet et un complément infinitif **63a** ou une subordonnée **63b** ➤ II-4.4.3 ➤ VI-3.3.1.
Deux propriétés permettent de distinguer construction disloquée et impersonnelle : l'élément disloqué est marqué par une virgule à l'écrit, une prosodie incidente à l'oral **63c**, absente de la construction impersonnelle ; de plus, ce qui suit le verbe impersonnel est analysé comme complément de celui-ci et permet la relativisation ou l'interrogation d'un élément **63d**, alors que la dislocation l'empêche **63e**.

63 a *Ce serait idiot [d'y aller maintenant].*
b *Ça m'ennuierait [qu'il parte].*
c *Ce serait idiot, de sa part, de vouloir le rencontrer.*
d *Où est-ce que ce serait idiot [d'aller ◊ maintenant] ?*
e * *Qui est-ce que c'était idiot, de sa part, de vouloir rencontrer ◊ ?*

La position du constituant disloqué

L'élément disloqué peut aussi apparaitre en position médiane, interne à une phrase. Ainsi, il apparait au milieu des compléments en **64**. Il précède la complétive en **65a** et **65b**.

64 a *Elle avait justement, la prof, expliqué ce point aux secondes la semaine dernière.*
b *Elle avait justement expliqué ce point, la prof, aux secondes la semaine dernière.*
c ? *Elle avait justement expliqué ce point aux secondes, la prof, la semaine dernière.*

En **65a**, un syntagme prépositionnel est disloqué, et c'est une dislocation finale : il suit la proforme (*lui*). En **65b** en revanche, c'est une dislocation initiale car le syntagme prépositionnel précède la proforme (*le*) ; il ne serait pas possible, dans ce cas, d'avoir un syntagme prépositionnel **65c** lié à *lui* dans la complétive.

65 a *Tu lui as dit, à Marie, qu'il allait pleuvoir ?*
b *Tu sais déjà, ton canapé, où tu vas le mettre ?*
c * *Tu sais déjà, à Marie, si tu pourras lui parler ?*

Plusieurs éléments disloqués sont possibles en position finale **66a** et peuvent permuter entre eux **66b**.

66 a *C'est dans cet encart des choses dû au vin que j'ai décidé que j'allais le trouver, moi, l'assassin de Laura* [...]. (Pouy, 1992)
b *J'ai décidé que j'allais le trouver, l'assassin de Laura, moi.*

L'élément anaphorique dans la dislocation finale

Comme dans la dislocation initiale, l'élément anaphorique peut être un pronom personnel **66** ou démonstratif **67a**, ou bien un déterminant possessif **67b**. Ici non plus, il ne peut pas s'agir d'une anaphore associative **67c** ➤ XVIII-5.4.1. Il y a cependant des différences : dans la dislocation finale, les éléments anaphoriques peuvent être des pronoms, du moins certains d'entre eux, comme l'interrogatif *lequel* **67d** ➤ IX-10.2.1, ou bien un syntagme nominal sans nom, comme *le plus gros* **67e**, lorsque le syntagme disloqué est de la forme *de* + nom ➤ IV-7.2, ce qui n'est pas possible avec la dislocation initiale. À l'inverse, un syntagme nominal avec déterminant démonstratif **67f** n'est pas possible avec la dislocation finale, alors qu'il l'est dans la dislocation initiale ➤ XVIII-2.1.1.

67 a *C'est grave, cette situation.*
b *J'ai vu sa mère, à Paul.*
c # *J'aime bien le toit, la maison.*
d *Lequel tu préfères, de roman du* XIXe *siècle ?*
e *Il veut toujours le plus gros, de gâteau.*
f # *J'ai vu cet idiot hier, Paul.*

Comme pour la dislocation initiale, un syntagme nominal générique, singulier **68a** ou pluriel **68b**, défini **68b** **68c** ou indéfini **68a**, est repris par *ce* ou *ça* **68a** **68c**, ou *il* **68b** en fonction *sujet*.

68 **a** *Et ça se… ça se change tous les combien, une pile ?* (*Corpaix*, Rol 48,7)
b *Ils sont toujours là, les profs, toujours derrière.* (*Corpaix*, Boavi 86,6)
c *C'est fragile, vous savez, les vieilles gens.* (N. Sarraute, 1959)

Les syntagmes en de + *nom disloqués*

Les syntagmes en *de* + nom constituent un cas particulier de dislocation. En contexte négatif, ils apparaissent liés à *en*, en dislocation initiale **69a** ou finale **69b** ➤X-6.1.5. Mais ils sont aussi possibles avec d'autres proformes, comme *lequel* **69c**, avec lesquelles une dislocation initiale ne serait pas possible **69d**.

69 **a** *D'idées, lui, il n'en avait pas.*
b *Il n'en avait pas, d'idées, lui.*
c *Tu veux lequel, de macaron ?*
d * *De macaron, tu veux lequel ?*

Le syntagme final en *de* + nom est lié à certains pronoms comme *celui-ci*, *lequel*, *n'importe lequel*, *quelques-uns* **70a**, ou un syntagme nominal sans nom, qui peut être réduit à un déterminant (*certains*, *plusieurs*) **70b**, à un cardinal ou à un adverbe de quantité (*beaucoup*) **70c**, ou comporter un article suivi d'un adjectif (*le mien*, *le plus petit*) **70d** **70e** ➤IV-7.1 ➤V-5.4.3.

70 **a** *Celui-ci me plait bien, de crayon !*
b *Plusieurs sont déjà partis, d'invités.*
c *Beaucoup ne sont pas venus, de gens qui s'étaient inscrits.*
d *Le mien était déjà parti, de train.*
e *Le plus petit me va, de tabouret.*

On ne retrouve pas la forme *de* dans un syntagme nominal sans dislocation **71a** **71b**, sauf avec l'adverbe (*beaucoup de gens*), et le pronom (*celui-ci*, *lequel*) est remplacé par un déterminant : *ce* **71c**, *quel* **71d** ➤IV-1.3.5.

71 **a** *Plusieurs invités sont déjà partis.*
b *Le plus petit tabouret me va.*
c *Ce crayon me plait bien.*
d *Tu veux quel macaron ?*

Le syntagme *de* + nom disloqué n'est pas forcément en fin de phrase, mais il doit suivre le pronom ou le syntagme nominal qui l'autorise **72a** **72b**. À la différence de la dislocation finale ordinaire **72d**, le syntagme disloqué *de* + nom n'est jamais introduit par une préposition, même s'il correspond à un complément prépositionnel **72c**.

72 **a** *Celui-ci, de crayon, me plait bien !*
b *Le mien, de train, était déjà parti.*
c *On fera appel à la sienne plus tard, de voiture.*
d *On y fera appel plus tard, à sa voiture.*

Dans certains cas, la phrase comporte aussi la proforme *en* **73a** ➤IX-4.2.2. Mais ce n'est pas elle qui joue le rôle d'élément anaphorique pour la dislocation. En effet, elle ne suffit pas à autoriser la dislocation en *de* + nom **73c** ; en revanche, un élément disloqué indéfini ordinaire est alors possible **73d**. En **73a** et **73b**, c'est donc *beaucoup* qui est la proforme de reprise.

73 **a** *Il s'en est inscrit déjà beaucoup, de participants.*
b *Beaucoup se sont déjà inscrits, de participants.*
c * *Il s'en est inscrit déjà, de participants.*
d *Il s'en est inscrit déjà, des participants.*

Le syntagme final en *de* + nom exprime le contenu du nom (*macaron*, *tabouret*, *train*, etc.), contenu qui est absent dans le pronom ou le syntagme nominal sans nom ➤IV-7.2. Il ne réfère à aucune entité, mais renvoie plutôt à une classe d'entités. En **72b**, *le mien* réfère à un objet, tandis que *de train* précise la classe à laquelle appartient cet objet. C'est une autre différence avec la dislocation ordinaire qui autorise la coréférence. En **73d**, l'élément disloqué indéfini et la proforme *en* ont la même référence ➤IX-2.2.1. C'est pourquoi *de* + nom apparait naturellement dans un emploi négatif, non référentiel **74a**, et *des* en emploi référentiel **74b**.

74 **a** *Tu as besoin d'un bateau ? Mais je n'en ai plus, de bateau.*
b *Tu as besoin d'un bateau ? J'en ai plusieurs, des bateaux !*

2.2.2. Le rôle de la dislocation finale dans le discours

La dislocation finale ne joue pas le même rôle dans le discours que la dislocation initiale ➤ **XVIII-2.1.2**. En fait, il faut distinguer deux emplois : l'élément disloqué peut servir à rappeler le référent de l'élément anaphorique ; mais la dislocation finale peut aussi, en tant que construction, s'accompagner simplement d'une valeur affective, dans un registre informel.

Le rappel du référent dans la dislocation finale

On considère souvent que le rôle essentiel de la dislocation finale est de maintenir ou de raviver le statut de topique de discours d'un référent déjà mentionné ➤ **I-7.3.2**. Ce fonctionnement existe effectivement **75a**, mais il s'agit en fait d'un effet plus large : l'élément final disloqué rappelle le référent du pronom ou de la proforme qui l'annonce. Et cela peut se justifier de manières diverses. Sans la dislocation, l'antécédent des pronoms *il* et *elles* en **75a** et **75b** serait moins clair. Le syntagme nominal démonstratif *ces illusions* catégorise l'action qui précède 'se jurer fidélité' **75b** ➤ **V-3.3**.

75 a *3 h 30, le réveil sonne, une chanson qui dit « Time is time » ou quelque chose comme ça, je suis complètement à la masse, qu'est-ce qu'il me veut ce réveil ????* (*multiactiv.fr*, 22 aout 2013)

b [...] *et comme dans le fond de leur cœur, avec quelle sincérité, ils se jurent d'être fidèles l'un à l'autre ! Combien de temps vont-elles durer ces illusions ?* (Butor, 1957)

L'élément final disloqué peut aussi rappeler un référent dont il a été question précédemment, par exemple, lorsqu'il y a eu interruption du développement autour d'un autre topique. En **76a**, le personnage de Dominique n'est pas mentionné durant une séquence de quelques phrases consacrées à des personnages secondaires, et c'est dans une dislocation finale qu'il est mentionné à nouveau pour être poursuivi ensuite. C'est aussi fréquemment le cas avec un élément indéfini disloqué **76b**.

76 a *C'est au bar que j'ai fait la connaissance de Dominique.* [...] *Des jeunes gens* [...] *se reposaient* [...]. *Au bout d'un moment, les trois garçons s'en sont allés. Elle est bien jolie, Dominique ; elle était vêtue d'une blouse blanche* [...]. (Calet, 2003)

b *— Je m'occupe de votre affaire pendant, disons quinze jours, dans mes moments de liberté.*
— Vous en avez beaucoup, des moments de liberté ? (Manchette, 1976)

Alors que la dislocation initiale met en avant le topique de discours, du fait même qu'elle le signale, la dislocation finale le met en retrait. C'est pourquoi elle n'est pas appropriée pour contraster des référents **77b**, à la différence de la dislocation initiale **77a**.

77 a *Deux hommes dedans, et des bagages à l'arrière. Un des hommes a tiré sur nous. Nous avons riposté. L'homme a été tué. L'autre homme, nous l'avons fait prisonnier.* (Manchette, 1976)

b *# Un des hommes a tiré sur nous. Nous avons riposté. L'homme a été tué. Nous l'avons fait prisonnier, l'autre homme.*

> *La dislocation finale et le topique de discours*
>
> Avec la dislocation finale, l'élément disloqué peut devenir le topique du discours, comme en **76a**. Mais ce n'est pas toujours le cas : en fait, la dislocation finale ne participe pas par elle-même au développement du topique discursif. L'énoncé disloqué peut être sans prolongement dans le contexte, soit qu'il signale la fin de la séquence textuelle, soit qu'il constitue une sorte de parenthèse n'appelant pas de suite. En **78a**, la suite du texte ne constitue pas un développement sur l'affaire en question, la dislocation finale correspondant en fait à une sorte de clôture. Il en va de même en **78b**. De plus, les questions rhétoriques, qui n'attendent pas de réponses ➤ **XII-3.4.2**, prennent souvent la forme d'une dislocation finale **78c**.
>
> **78 a** *— Il lui a remis ce qu'il me devait, et il a dit que je ne devais plus m'occuper de son affaire.*
> *— Mais elle est terminée, votre affaire, lui a dit Charlotte.* (Manchette, 1976)
>
> **b** *Perdrix se mit à claquer des dents. Il regardait les armes.* [...]
> *— Prenez le matelas de la chambre et portez-le dans la salle de bains, commanda M. Cox. (Il se retourna vers Perdrix.) Arrêtez de trembler. Ce n'est pas pour vous tuer, les armes. C'est pour vous protéger.* (Manchette, 1981)
>
> **c** *— Je m'appelle Bibi, comme Bibi Fricotin, c'est facile à se rappeler.*
> *— Qui c'est, Bibi Fricotin ?* (Manchette, 1972b)

Le statut du référent du disloqué final

Comme dans la dislocation initiale ➤XVIII-2.1.2, l'élément final disloqué réfère en général à une entité accessible, qui peut ne pas avoir été mentionnée.
Ainsi, le référent a été mentionné dans un contexte proche **77a** ou plus lointain **76a** ; il peut aussi être inféré du contexte : en **79a**, le référent *de l'argent* est inféré de la situation de remboursement. Il peut aussi être présent dans la situation, comme en **79b** où il n'a pas été question de l'escalier auparavant, les interlocuteurs venant de se rencontrer.
La dislocation finale crée aussi un effet de connivence. En **79c**, l'homme et la femme se retrouvent et évoquent leurs soirées respectives en les présentant comme si elles étaient encore actives dans leur conscience. Dans la deuxième réplique, le changement de topique laisserait attendre une dislocation initiale (*Et ton diner, c'était bien ?*), mais le parallélisme entre les deux questions renforce précisément la connivence entre les personnages.

79 a […] *il ne sera plus en état de vous rembourser, si c'est lui qui…*
— Ah mais je m'en fous, de l'argent ! a crié Jude. (Manchette, 1976)
b *Il haletait. Il est resté un moment sans pouvoir articuler, puis il a dit :*
— Il est casse-pattes, ton escalier. Les clients le montent ?
J'ai haussé les épaules.
— Comment vas-tu ? j'ai dit. (Manchette, 1973)
c *Alex embrassa Terrier qui lui rendit son baiser.*
— C'était bien, ton film ?
— De la merde. Je suis sortie avant la fin et j'ai pris un verre en attendant de venir. C'était bien, ton dîner ?
Terrier haussa les épaules. (Manchette, 1981)

La dislocation à droite comme construction affective

Mais la dislocation à droite peut aussi simplement signaler l'affectivité du locuteur, en registre non formel, sans autre rôle discursif. C'est ainsi qu'elle est fréquente dans les questions rhétoriques, **80a** suggérant 'je ne sais pas' ➤XII-3.4.2, et dans les interrogatives exclamantes **80b** ➤XII-4.6.3.

80 a *Est-ce que je sais, moi ?*
b *Parce que je m'occupe tout le temps de l'argent. Je le fais rouler. J'aime ça. Rien d'autre ne m'intéresse.* […] *Vous comprenez ce que c'est, d'avoir une seule chose en tête ?* (Manchette, 1981)

Le plus souvent, l'énoncé comporte un jugement de valeur. En **81a** et **81b**, le constituant disloqué contient des termes dépréciatifs (*folle*, *salades* 'propos fallacieux'), et en **81c**, il s'agit plutôt d'une forme de familiarité.

81 a *Je ne comprends pas ce qui est arrivé, murmura Hartog. Où est-elle passée, cette folle ?* (Manchette, 1972b)
b *Tu parles si je les connais leurs salades !* (Beauvoir, 1954)
c […] *la première rencontre entre les deux hommes* […] *ne restera pas dans les annales* […]. *F. n'a jamais vraiment été inquiété* […]. *Et il était où le « Djoke » ? Loin, très loin de son niveau de 2011* […]. (*Libération*, 6 juillet 2012)

En **82**, la dislocation n'a rien d'obligatoire, le contexte immédiat rendant l'emploi des pronoms suffisant. La dislocation ne se justifie, en quelque sorte, que par l'ajout de la qualification du référent. En **82c**, l'emploi de l'expression *votre mec* accompagne l'allusion ironique à l'assassin de John F. Kennedy.

82 a *J'ai demandé du café ! Où est-il, ce putain de café ?* (Manchette, 1972b)
b *— Mais oui, dit-il avec un sourire désagréable, tu vas la revoir, ta morue. On t'emmène la retrouver.* (Manchette, 1981)
c *Il y a un gus qui sera au dernier étage d'un immeuble, de l'autre côté de l'avenue* […].
— Il s'appelle Oswald, votre mec ? demanda Terrier. (Manchette, 1981)

L'expression de l'affectivité du locuteur peut également porter sur le prédicat ; c'est le cas pour *casse-pattes* en **79b**. De même en **83a**, la dislocation concernant le café n'a qu'une valeur affective : elle vient interrompre le développement du topique de discours qui est repris ensuite par le disloqué final *le gars qui est venu vous voir hier*. En **83b**, la dislocation accompagne la surprise causée par le sommeil profond de l'enfant, dont il n'a pas été question auparavant.

83 **a** *Tout ce que je sais, c'est que c'est Antonin qui s'occupe de la chose. De la disparition de la fille, c'est-à-dire. Il est dégueulasse, votre Nescafé ; vous en mettez trois fois trop. Je sais ce qu'il vous a dit, le gars qui est venu vous voir hier.* (Manchette, 1976)

b *L'automobiliste rubicond chantonnait en conduisant.*
— Il dort drôlement, votre gosse, dites donc, mince ! Quel roupillon ! C'est votre enfant ? (Manchette, 1972b)

> *Autres cas de dislocation finale avec affectivité*
>
> En registre informel, les adverbes de manière peuvent être antéposés (*Gentiment, il a répondu, cet idiot !*). La construction comporte un aspect affectif ➤ VIII-3.2.3 ➤ XVII-3.3.3 et s'accompagne volontiers d'une dislocation finale ➤ XII-4.7.2.

2.3. Les constructions clivées et pseudoclivées

Les constructions dites *clivées* sont de la forme *c'est* + syntagme + subordonnée relative, souvent introduite :
- par *que* (*C'est à Paul que je pense.*) ;
- par *qui* (*C'est toi qui l'as dit.*).

De manière générale, la phrase clivée sert à rendre saillant le syntagme après *c'est*, appelé *foyer*, mais on distingue deux emplois :
- soit le foyer apporte l'information nouvelle, ou *focus* ➤ I-7.4, tandis que la subordonnée correspond à une information connue, ou *fond* (*Qui est venu ? — C'est Paul qui est venu.*) ;
- soit la construction entière apporte l'information nouvelle, on parle de *focus large* (*Que se passe-t-il ? — C'est le lait qui déborde !*).

Certaines constructions, dites *pseudoclivées*, cumulent construction clivée et dislocation initiale ➤ XVIII-2.1. Elles sont plus naturelles que les phrases clivées quand le foyer est une subordonnée (*Ce qui me dérange, c'est que rien n'avance.*).

2.3.1. La syntaxe de la construction clivée

Qu'est-ce qu'une construction clivée ?

Les constructions dites *clivées* sont composées de trois éléments : la suite *ce* + *être*, suivie d'un syntagme de catégorie variée, appelé le *foyer*, entre crochets dans les exemples, et une subordonnée relative, généralement introduite par *que* **84a** ou *qui* **84b** ➤ XIII-3.4.3.

84 **a** *C'est [à Paul] [que nous pensons en ce moment].*

b *C'est [Paul] [qui arrive en retard].*

En **84a**, le foyer *à Paul* correspond au complément manquant de *pensons* (*Nous pensons à Paul.*) ; en **84b**, le foyer *Paul* correspond au sujet d'*arriver*. Comme dans les relatives, nous analysons *que* comme un subordonnant, avec pour variante la forme *qui* ➤ XIII-2.2.1.

Les phrases clivées sont déclaratives **84**, plus rarement interrogatives **85a**. Certaines peuvent avoir un usage questionnant **85b** ou exclamant **85c** ➤ XII-1.3.3.

85 **a** *Est-ce [Lou] qui vous l'a dit ?*

b *C'est [ici] qu'il faut mettre son nom ?*

c *C'est [Lou] qui a gagné !*

La séquence ce + être

Même si la phrase clivée commence le plus souvent par *c'est*, cette suite n'est pas totalement figée. À côté de *c'est*, on peut aussi trouver un pluriel si le foyer est un pluriel **86a**, et d'autres temps, comme le futur et l'imparfait **86b**. Dans ce cas, le verbe de la relative s'accorde en temps. Si la construction est dans un environnement qui demande le subjonctif, *être* est au subjonctif, ainsi que le verbe subordonné **86c** ➤ XIII-4.1.1. Le pronom *ça* est également possible, en registre informel **86d** ➤ IX-8.1.2.

86 **a** *Ce sont ainsi chaque jour [de 150 à 200 personnes] qui viennent découvrir les œuvres consacrées aux nuages* […]. (*ladressemuseedelaposte.fr*, consulté en juin 2018)

b *Le bourgmestre lui remet les clés de la ville et ce sera [lui] qui en aura la charge pendant cette période* […]. (*lessentiel.lu*, 27 fév. 2014)

c *Il faut réussir le Pacte de responsabilité, c'est-à-dire qu'il faut que ce soit [dans les entreprises] que la croissance par l'investissement et l'emploi se produise, s'accélère.* (*parti-socialiste.fr*, 15 mai 2014)
d *Ça sera Jean qui viendra.*

> *L'accord du verbe subordonné dans la construction clivée*
>
> Le verbe *être* est toujours à la 3e personne, mais le verbe subordonné s'accorde en personne avec le foyer après *qui* **87a 87b**, sauf usage non standard **87c** ➤ II-1.4.1.
>
> **87** **a** *C'est [moi] qui viendrai.*
> **b** *C'est [vous] qui viendrez.*
> **c** ! *C'est [moi] qui y est !*

Quelles catégories peuvent être clivées ?

Des syntagmes de catégories variées peuvent constituer le foyer de la phrase clivée : nominal **88a**, adjectival **88b**, prépositionnel **88c**, adverbial **88d**, participial **88e**, infinitif **88f** ou subordonnée **88g**.
Le foyer correspond dans la relative à un sujet **88a 88f**, à un complément **85b** ou à un ajout **88b 88c 88d 88e 88g**. Ainsi, en **88c**, *travailler* admet un ajout en *avec* (*Nous devrions travailler avec Paul.*), et en **88b**, *décider* peut se combiner avec un ajout adjectival (*Il a décidé tout jeune de devenir cinéaste.*).

88 **a** *C'est effectivement [un étudiant] qui demande un rendez-vous.*
b *C'est [tout jeune] qu'il a décidé de devenir cinéaste.*
c *C'est [avec Paul] que nous devrions travailler.*
d *C'est [calmement] qu'il a répondu.*
e *C'est [accompagné de son avocat] qu'il a quitté l'hôpital Georges-Pompidou de Paris.* (*elle.fr*, 12 nov. 2014)
f *C'est [fumer à l'intérieur] qui est interdit.*
g *C'est [quand elle est en avance] qu'elle vient à pied.*

> *La catégorie de l'expression foyer dans la clivée*
>
> Un adjectif est souvent moins naturel **89a** comme foyer d'une phrase clivée qu'un syntagme prépositionnel **89b**, et meilleur s'il est modifié **89c**.
>
> **89** **a** ? *C'est [victorieux] qu'il est finalement entré dans la ville.*
> **b** *C'est [en vainqueur] qu'il est finalement entré dans la ville.*
> **c** *C'est [tout joyeux] qu'il est revenu.*
>
> Tous les adverbes ne peuvent pas être clivés ➤ tableau VIII-3. Si les adverbes de manière, comme *calmement* **88d** ➤ VIII-6.1, ainsi que les adverbes de temps et de fréquence (*immédiatement*, *souvent*) ➤ XI-4.1 sont généralement acceptables, certains adverbes de degré le sont moins **90a 90b** ➤ VIII-2.2.2. La construction clivée est possible avec certaines subordonnées circonstancielles **90c**, mais plus difficile, quoique possible, avec les subordonnées complétives **90d** ➤ I-4.2.2. Dans ce cas, on préfère la construction pseudo-clivée **90e** ➤ XVIII-2.3.4.
>
> **90** **a** ? *C'est [beaucoup] qu'il a mangé.*
> **b** *C'est [éperdument] qu'il aime sa cousine.*
> **c** *C'est [quand on veut partir] que c'est difficile.*
> **d** ? *C'est [que Paul veuille partir] qui est étonnant.*
> **e** *Ce qui est étonnant, c'est que Paul veuille partir.*

La subordonnée en que/qui *est un complément*

Le foyer et la subordonnée en *que*/*qui* ne forment pas ensemble un constituant. Le verbe *être* a ici deux compléments : le foyer et la subordonnée **91a** ➤ XIII-3.4.3. Il a, dans cette construction, la même construction qu'un verbe de perception **91d** ➤ III-5.2.4.
La subordonnée peut être séparée du foyer de la construction par un adverbial, sans effet particulier : les deux constituants sont syntaxiquement indépendants. Ainsi, *cette fois* peut précéder **91b** ou suivre le foyer **91c**. Les constructions clivées se comportent comme des phrases ordinaires : en plus des trois éléments décrits, qui sont obligatoires, elles acceptent les ajouts habituels.

91 **a** *C'est [un étudiant] [qui demande un rendez-vous].*
b *C'est cette fois [un étudiant] qui demande un rendez-vous.*
c *C'est [un étudiant] cette fois [qui demande un rendez-vous].*
d *J'ai aperçu [un étudiant] [qui s'enfuyait].*

L'analyse syntaxique de la subordonnée en que/qui

La subordonnée en *que* est analysée comme une phrase à extraction ➤ I-6.2.5. Il y manque un constituant, et il peut s'agir d'une dépendance à distance. Par exemple, en **88c**, le syntagme prépositionnel correspond à un ajout à l'infinitif *travailler*, et non au premier verbe *devrions*. De plus, elle autorise l'inversion du sujet nominal **92**.

92 **a** *C'est [dans les entreprises] que s'accélère la croissance.*
b *C'est [calmement] qu'a répondu Paul.*

On peut assimiler la subordonnée en *que* ou *qui* à une subordonnée relative ; le foyer est l'antécédent qui correspond au constituant manquant ➤ XIII-1.1. À la différence d'une relative ordinaire, toutefois, elle ne modifie pas son antécédent puisqu'elle est complément de *être* : elle n'apporte pas d'informations concernant l'entité en question, et n'est ni restrictive ni appositive. Les relatives en *qui* sont également compléments, après un verbe de perception (*On l'a vu qui courait.*) avec le même effet de concordance des temps ➤ III-5.2.4 ➤ XIII.3.4.2.
Enfin, elle peut avoir pour foyer un adjectif **88b**, un adverbe **88d** ou un syntagme prépositionnel (*C'est là que je vais.*). Même si une relative ordinaire en *que* peut avoir un antécédent adjectival (*rapide qu'il était*) ➤ XIII-3.2.2, elle admet plus difficilement un antécédent prépositionnel (*là où je vais*, * *là que je vais*) ➤ VII-2.2.1.

Une autre construction clivée

À côté de la construction clivée décrite plus haut, il existe une autre forme **93**, moins fréquente, et utilisée en registre formel. Dans ce cas, le foyer est toujours nominal, et la relative est introduite par *où*, *dont* **93c** **93d** ➤ XIII-2.3 ou un syntagme prépositionnel **93a** **93b** ➤ XIII-2.1. À côté de **84a** existe **93e**, et à côté de **88c** existe **93b**. La possibilité d'un adverbe de phrase comme *évidemment* ➤ VIII-5.1 entre le syntagme nominal et la relative **93e** montre qu'il s'agit d'une construction clivée, et non pas d'une construction présentative.
La construction de **93** se distingue cependant par son fonctionnement discursif : alors que les clivées en *que* (ou *qui*) sont susceptibles de deux fonctionnements, à focus étroit ➤ XVIII-2.3.2 ou à focus large ➤ XVIII-2.3.3, celles de **93** sont toujours à focus étroit. Plus précisément, elles sont utilisées pour créer un effet de restriction.

93 **a** *Là, c'est évidemment [Tchekhov] [auquel on pense].* (France Inter, « Le masque et la plume », 10 aout 2014)
b *C'est [Paul] [avec qui nous devrions travailler].*
c *C'est vraiment [là] [où on aimerait vivre].*
d *C'est bien [ce texte] [dont je ne me souvenais pas].*
e *C'est [Paul] évidemment [à qui nous pensons en ce moment].*

Dans un usage condamné par la norme, certains locuteurs utilisent cette construction avec un foyer non nominal **94**, sans doute par confusion avec la clivée en *que*.

94 **a** ! *Dans tous les personnages que j'interprète, c'est toujours [de moi] dont il s'agit.* (*allocine.fr*, 30 mars 2015)
b ! *[…] c'est [à toi] à qui revient le privilège et en même temps la difficile tâche de succéder à S. D. […].* (*corbeil-infos.fr*, 17 juin 2018)

La structure syntaxique des constructions clivées

Les constructions clivées sont constituées de l'expression présentative *ce* + *être* suivie de deux compléments : le foyer et la subordonnée relative ➤ XIII-3.4.3. On distingue deux formes de phrases clivées ➤ figure XVIII-2. Dans la première **95a** **95b** **95c**, le foyer peut être de n'importe quelle catégorie (syntagme adjectival, adverbial, nominal, prépositionnel ou infinitif), et la relative est en *que* ou *qui* **88**. Dans la seconde **93** **95d**, le foyer est nominal (*Paul*), et la relative a la même forme qu'une relative ajout, introduite soit par un syntagme prépositionnel (*à qui*, *où*) ➤ XIII-2.1, soit par un subordonnant (*dont*) ➤ XIII-2.2 ➤ XIII-2.3.

95 **a** *C'est Paul [que je te présenterai ◊ demain].*
b *C'est à Paul [que nous pensons ◊ en ce moment].*
c *C'est gentiment [qu'il lui parlait ◊ l'autre jour].*
d *C'est Paul [à qui nous pensons ◊ en ce moment].*

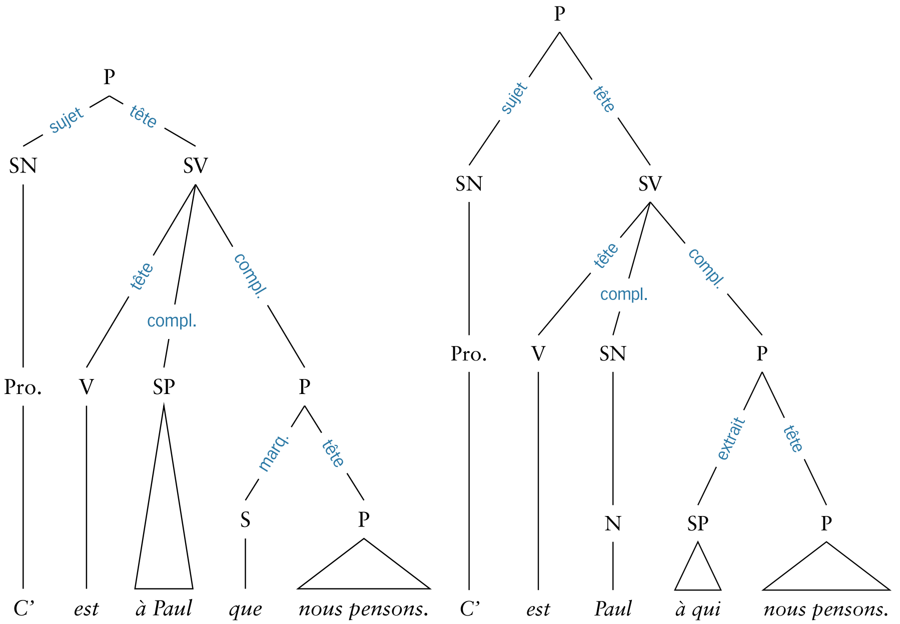


Figure XVIII-2. *Les deux structures des constructions clivées*

Construction clivée ou présentative ?

Certaines phrases en *c'est* + syntagme nominal peuvent être ambigües, et l'on peut hésiter à y voir une construction clivée (avec deux compléments) **96a** ou une phrase présentative (avec un seul complément nominal contenant une relative ordinaire) **96b** ➤XVIII-2.4. Les deux structures sont différentes, comme le montre la ➤**figure XVIII-3**. Si le foyer et la relative sont séparés par une frontière prosodique majeure, avec une virgule à l'écrit, comme avec le nom propre en **96c**, la relative est appositive, et il s'agit d'une construction présentative (qui répond à la question *Qui est-ce ?*). Lorsque le foyer est un syntagme prépositionnel, il s'agit d'une construction clivée, puisque la suite *c'est* + syntagme prépositionnel + *que* **96d** ne peut être qu'une phrase clivée.

96 **a** Loc. 1 — *Qu'est-ce qu'il y a ?*
Loc. 2 — *C'est* [*un étudiant*] [*qui demande sa note*].
b Loc. 1 — *Qui est-ce ?*
Loc. 2 — *C'est* [*un étudiant qui demande sa note*].
c *C'est Paul, qui est venu de loin.*
d *C'est* [*à Paul*] *que j'ai donné un rendez-vous.*

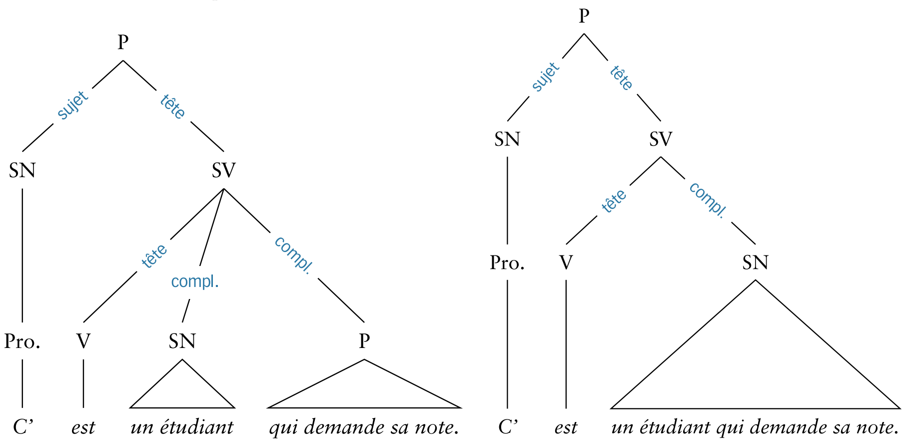


Figure XVIII-3. *La structure d'une phrase clivée et d'une phrase présentative*

2.3.2. La construction clivée à focus étroit

Dans leur premier emploi, les constructions clivées permettent de distinguer le focus (ou information nouvelle), qui correspond au foyer, du fond (ou information ancienne), qui correspond à la subordonnée ➤ I-7.4.1.

En **97a**, la subordonnée reprend le sujet et le verbe de l'interrogative, et le foyer apporte l'information nouvelle : la réponse à la question. La réponse **97b** en revanche ne serait pas appropriée, car elle mettrait en focus une partie de ce qui est repris de la question. Si la situation et le contexte le permettent, la subordonnée est en général omise, ce qui conduit à une phrase clivée tronquée, comme en **97c**, équivalente à 'c'est un marteau qu'il te faut'.

97 **a** Loc. 1 — *Qu'est-ce que tu as apprécié dans ce texte ?*
Loc. 2 — *C'est [la conclusion] que j'ai appréciée.*
b Loc. 1 — *Qu'est-ce que tu as apprécié dans ce texte ?*
Loc. 2 — # *C'est [dans ce texte] que j'ai apprécié la conclusion.*
c *Ce n'est pas [un tournevis] qu'il te faut ! C'est un marteau !*

L'information connue peut être présente dans le contexte, comme en **97a** ou **98a**, où la présence d'un conducteur est inférée des phrases précédentes. Elle peut aussi être inférée de la situation d'énonciation : la phrase **98b** est appropriée sans question préalable, si celui qui parle est à côté d'une assiette cassée, par exemple.

98 **a** *Nous descendons sur Bordeaux dans une vieille bagnole. La bonne aventure recommence. Bien sûr, c'est [lui] qui conduit* [...]. (Ernaux, 1981)
b *Mais je n'ai rien fait ! C'est [Paul] qui a cassé l'assiette.*

L'élément clivé peut être accessible dans la situation, par exemple quand il désigne la locutrice **99a**, mais il peut aussi être non identifiable, comme en **99b** où il est indéfini. En effet, les divers degrés d'accessibilité ou d'activation du référent ➤ XVIII-5.2.2 n'entrent pas en ligne de compte pour le focus et ne conditionnent donc pas l'emploi de la phrase clivée.

99 **a** *Aux murs, deux grands panneaux de bois* [...]. *Voyant que je m'intéressais à ces curieuses choses-là, elle m'a dit :*
— *C'est [moi] qui les ai fait faire.* (Calet, 2003)
b *Mes préférences allaient à Ceylan, expliqua paisiblement Terrier. Parce qu'en Afrique ou en Amérique du Sud, c'est fini, ça craque complètement. Mais un endroit comme Ceylan,* [...] *peut-être que ça va craquer aussi.* [...] *C'est pareil. Peut-être que c'est pire.*
— *C'est [une île déserte] qu'il te faut, dit Anne.* (Manchette, 1981)

> *La construction clivée et l'interrogative*
>
> Dans une interrogative clivée, le foyer est aussi considéré comme le focus, c'est-à-dire l'élément sur lequel porte la question **100a** **100b**. En registre informel, certaines interrogatives partielles ➤ XII-3.5.2 utilisent une construction clivée **100c** **100d**, au lieu des formes complexes *qui est-ce qui*, *quand est-ce que*, qui sont à l'origine issues des constructions clivées.
>
> **100** **a** *Est-ce [Paul] qui viendra ?*
> **b** *Est-ce que c'est [Paul] qui viendra ?*
> **c** *[Qui] c'est qui commande ici ?* (L'Hôte, 1981)
> **d** [...] *[quand] c'est que tu nous emmènes sur la lune ?* (Pennac, 1989)
>
> ➤ *Est-ce que* comme mot aggloméré ➤ XII-3.1.2

La construction clivée et le contenu principal de la phrase

Tous les constituants d'une phrase ne peuvent pas être clivés : ils le peuvent s'ils font partie du contenu principal de la phrase, de ce qui est asserté dans une assertion par exemple et qui donc peut être accepté ou contesté par l'interlocuteur. Les autres, qui peuvent être présupposés ou impliqués, ou encore avoir le statut de commentaire ➤ I-7.2.1, ne le peuvent pas. Ainsi, un adverbe de manière comme *calmement* fait partie du contenu principal : il peut être contesté **101a** et clivé **101b**. D'autres adverbes ne le peuvent pas, comme les évaluatifs *malheureusement* **101c** **101d**, qui ne font pas partie du contenu principal ➤ VIII-5.1.2 ➤ VIII-5.3.

C'est pourquoi la possibilité pour une expression d'être clivée ou non est souvent utilisée par les linguistes pour voir si son contenu appartient ou non au contenu principal.

101 a Loc. 1 — *Le suspect a très calmement répondu à toutes les questions.*
Loc. 2 — *Non, il m'a paru très nerveux.*
b *Le suspect a été interrogé plusieurs heures, et c'est [très calmement] qu'il a répondu à toutes les questions.*
c Loc. 1 — *Cet étudiant n'avait pas travaillé sur cette partie du programme, malheureusement.*
Loc. 2 — # *Non, ce n'était pas malheureux.*
d * *C'est [malheureusement] que cet étudiant n'avait pas travaillé cette partie du programme.*

La construction clivée et les ajouts

Seules les subordonnées circonstancielles qui appartiennent au contenu principal peuvent être clivées. Ainsi, les temporelles peuvent être clivées **102a**, mais pas les concessives **102b**, car elles n'appartiennent pas au contenu principal ➤XIV-1.3.3 ➤XIV-5.4.3. Les subordonnées causales en *parce que* se distinguent ainsi de celles en *puisque*, qui sont présupposées et qui ne peuvent pas être clivées **102c 102d** ➤XIV-3.4.3.

102 a *C'est [quand je suis remontée, ce jour-là,] que l'affaire du chat a vraiment commencé.* (Brisac, 1996)
b * *C'est [bien qu'il pleuve] que Paul est venu.*
c *C'est [parce qu'il était malade] qu'il n'est pas venu.*
d * *C'est [puisqu'il était malade] qu'il n'est pas venu.*

Le cas des adverbes est plus complexe. Certains adverbes (de manière, de temps, de domaine) qui appartiennent au contenu principal de la phrase peuvent être clivés ➤VIII-2.1.2 ➤VIII-2.1.3. Mais cela ne suffit pas : certains adverbes de phrase comme les modaux (*naturellement*), qui appartiennent au contenu principal, sont difficilement clivés **103a** ➤VIII-5.1.2 ➤VIII-5.5. Il en va de même d'adverbes dits *légers* (*plus*, *trop*) **103b** ➤XVII-1.3.2 qui contrastent sur ce point avec d'autres adverbes non légers de la même classe sémantique (*davantage*, *excessivement*) **103c** ➤VIII-2.2.2 ➤XVII-3.2. Donc si une expression peut être clivée, elle appartient au contenu principal, mais l'inverse n'est pas vrai.

103 a ? *C'est [naturellement] qu'il va avoir son permis.*
b ? *C'est [trop] qu'il a mangé.*
c *C'est [excessivement] qu'il a mangé.*

L'effet de restriction et de contraste associé à la construction clivée

La construction clivée à focus étroit s'accompagne d'un effet de restriction : elle implique que seul le constituant clivé rend la phrase vraie. Ainsi, en **99a**, la locutrice dit que c'est lui et personne d'autre qui a fait faire les panneaux de bois.

Lorsque des éléments alternatifs auraient pu remplir le même rôle sémantique, la restriction s'accompagne d'un effet de contraste. Ainsi, *vivre avec Asperger* est contrasté avec *vivre avec les autres* en **104a**, la profession de comédien est explicitement opposée à celle de chanteur en **104b**, et la négation contrastive explicite cet effet en **104c** ➤X-5.3. L'effet de contraste peut s'accompagner d'un effet d'inattendu. En **104d**, la phrase clivée suscite l'impression que le narrateur s'attendait à ce que ce soit le personnage de Dominique qui ouvre plutôt que sa mère.

104 a *Apprendre à vivre avec Asperger n'est pas le plus difficile. C'est [avec les autres] qu'il faut apprendre à vivre, et parfois les autres n'y tiennent pas vraiment.* (lacauselitteraire.fr, 12 juil. 2017)
b *C'est [comédien] qu'il voulait être, plus que chanteur.* (Le Monde, 6 déc. 2017)
c *J'ai passé une partie de la nuit en compagnie du mystérieux capitaine Nemo… C'est peut-être [à quarante-huit ans] qu'il convient de lire Jules Verne, et non pas à douze.* (Calet, 1989)
d *Deux jours plus tard, je sonnais à la porte de Dominique. C'est [sa mère] qui m'a reçu et m'a fait attendre dans un salon* […]*. Quelques instants après, Dominique m'a fait entrer dans sa chambre.* (Calet, 2003)

2.3.3. La construction clivée à focus large

Les constructions clivées connaissent un autre emploi, appelé *à focus large* ➤I-7.4.2. Dans ce cas, le contenu de la subordonnée n'est pas connu, mais apporte de l'information nouvelle, et le foyer n'est pas associé à un effet de restriction. Une phrase comme **105a** peut très bien être utilisée en début de texte, dans un article de journal, par exemple. Elle ne suppose pas chez l'interlocuteur une connaissance préalable de l'évènement rapporté et, du point de vue informationnel, se distingue peu de la réponse en **105b**, sans construction clivée.

En revanche, en **105c**, la phrase clivée est à focus étroit, et le foyer est sélectionné comme l'heure parmi toutes les heures possibles de la journée qui rend la phrase vraie.

105 a *C'est [à 8 heures du matin] que s'est produit hier un accident.*
b Loc. 1 — *Que s'est-il passé ?*
Loc. 2 — *Un accident s'est produit hier à 8 heures du matin.*
c Loc. 1 — *À quelle heure s'est produit l'accident ?*
Loc. 2 — *C'est [à 8 heures du matin] que l'accident s'est produit.*

La phrase clivée à focus large est utilisée dans les formules de politesse ou les discours officiels pour annoncer ou introduire un évènement **106a 106b**. En revanche, *c'est ainsi que* **106c** est devenu un connecteur de discours, de même que *c'est pourquoi* ➤ **XVIII-3.3**, et n'est plus ressenti comme clivé.

106 a *C'est [avec plaisir] que je vous invite dimanche à 16 heures.*
b *C'est [avec beaucoup d'émotion] que je salue ce soir un compagnon de toujours dans la lutte contre le SIDA.*
c *C'est [ainsi] que j'ai décidé de devenir cinéaste.*

La saillance du foyer de la construction clivée

De manière générale, dans ce type de construction clivée, le foyer est rendu saillant : il est ce sur quoi le locuteur attire l'attention, même s'il ne constitue pas à lui seul l'information nouvelle **107**.

107 a *C'est donc [à un recentrage sur la scène intérieure de la Syrie] que l'on assiste de la part de cette organisation informelle* […]. (*Libération*, 6 juil. 2012)
b *Des centaines de demandeurs d'emploi ont défilé récemment au centre* […]. *Toute la matinée, c'est [un public d'âges et d'horizons divers] qui se croisait devant les exposants.* (*L'Est républicain*, 9 mai 2012)

Cette construction sert souvent à permettre un enchainement avec ce qui précède, par une reprise anaphorique : en **108a** et **108b**, le constituant clivé comporte un syntagme nominal démonstratif (*cette époque*, *cette occasion*) qui renvoie à un élément de la phrase précédente ➤ **V-3.3.3**. Dans les exemples de ce genre, on pourrait trouver un ajout cadratif en début de phrase (*à cette époque*, *à cette occasion*) **108c** ➤ **XVIII-3.2** au lieu de la construction clivée.

108 a *Bien avant cela, au début du siècle, vers 1908, ou 1909, j'avais déjà suivi ce parcours quand nous revenions de Longchamp* […]. *C'est à peu près [à cette époque] que j'ai eu la coqueluche.* (Calet, 1989)
b *Le 8 mai est une date importante de l'histoire de France. C'est [à cette occasion] que l'association M. s'est réunie avec quelques adjoints et élus de la commune.* (*L'Est républicain*, mai 2012)
c *Le 8 mai est une date importante de l'histoire de France. À cette occasion, l'association M. s'est réunie avec quelques adjoints et élus de la commune.*
d […] *le quartier populaire de Belcourt n'a jamais perdu son nom. C'est [là] que Camus a grandi.* (*Libération*, 6 juil. 2012)

Ce lien avec le contexte n'interdit pas de faire porter la saillance sur le foyer. En **108d**, l'accent est mis sur le fait que Camus a grandi dans un quartier populaire, un effet que ne créeraient pas des énoncés comme *Camus a grandi là.*, ou *Là, Camus a grandi.*

L'effet stylistique de la construction clivée à focus large

Dans certaines phrases clivées à focus large, le foyer ne semble pas être mis particulièrement en valeur. Il semble que l'emploi de cette construction aide plutôt à modifier l'ordre des constituants **109a**. La phrase canonique, avec la mention du lieu en fin de la phrase **109b**, n'est pas adaptée, car cette position en fin de phrase va de manière générale avec le focus ; or, il s'agit d'une phrase à focus large. Quant à une phrase comme **109c**, elle donnerait une valeur de cadre ou de topique au syntagme initial ➤ **XVIII-3.2**, ce qui ne convient pas non plus. La construction clivée apparait alors simplement comme une manière d'éviter les effets discursifs associés à l'ordre de la phrase canonique ou à l'adverbial initial.

109 a *J'ai tenté de l'amener à des aveux plus personnels.*
— *C'est [à Miami] que j'ai éprouvé la plus grande déception de ma vie. J'avais accepté* […]. (Calet, 2003)
b *J'ai éprouvé la plus grande déception de ma vie à Miami.*
c *À Miami, j'ai éprouvé la plus grande déception de ma vie.*

Dans d'autres cas, le choix de la construction clivée ne semble justifié que par le respect d'un certain style journalistique. En **110a** et **110c**, la phrase canonique était possible, avec le syntagme prépositionnel en fin de phrase marqué par une virgule et une frontière prosodique **110b 110d**. Mais la construction clivée

favorise un certain rythme, comme un ample rythme ternaire pour **110c**. Elle permet en même temps de terminer la phrase sur des éléments qui font appel à l'émotion du lecteur : le rappel de la fin de la dernière guerre **110a**, une chaude réunion amicale **110c**.

110 a *C'est [aux accents de la musique du 1er régiment de tirailleurs] que s'est déroulé hier en fin d'après-midi le 67e anniversaire de la capitulation des armées nazies.* (*L'Est républicain*, 9 mai 2012)
b *Le 67e anniversaire de la capitulation des armées nazies s'est déroulé hier en fin d'après-midi, aux accents de la musique du 1er régiment de tirailleurs.*
c *Après un hommage à J.-M. G., ancien maire décédé il y a quelques jours, c'est [autour du pot de l'amitié, à la salle Jules-Renard], que tous les participants se sont retrouvés.* (*L'Est républicain*, 9 mai 2012)
d *Après un hommage à J.-M. G., ancien maire décédé il y a quelques jours, tous les participants se sont retrouvés autour du pot de l'amitié, à la salle Jules-Renard.*

2.3.4. Les constructions pseudoclivées

La construction appelée *pseudoclivée* **111** ressemble à la fois à la dislocation initiale ➤**XVIII-2.1**, et à la construction clivée ➤**XVIII-2.3.1**. En effet, elle est composée d'un syntagme nominal disloqué de la forme *ce* + relative, et d'une phrase d'identité en *c'est*.

111 a *Ce que je veux avant tout, c'est ton bonheur.*
b *Ce qui est important, c'est de participer.*
c *Maman, ce qui compte, c'est [que tu sois heureuse].* (*elle.fr*, 7 fév. 2014)

Comme dans la dislocation initiale, le constituant disloqué a le rôle de topique de discours, et comme dans la construction clivée, ce qui suit *c'est* est un focus : il apporte l'information nouvelle ➤**I-7.4.2** ➤**XVIII-2.3.2**. Si bien que cette construction superpose deux dimensions discursives usuellement séparées, qui concernent le topique discursif, et le focus informationnel.

La syntaxe de la construction pseudoclivée

La construction pseudoclivée a la forme générale des phrases avec dislocation initiale : elle est composée de deux éléments, un élément nominal disloqué et une phrase en *c'est* suivi d'un complément nominal **111a**, infinitif **111b** ou une subordonnée **112a.**

Le syntagme disloqué comprend le pronom démonstratif *ce*, modifié par une relative ➤**IX-8.1**. Dans la phrase d'identité en *c'est*, le démonstratif *c(e)* reprend le syntagme disloqué et l'identifie au complément de *être* ➤**III-3.2.1** ➤**IV-6.3.2**. En **111a**, le complément de *vouloir* est identifié avec *ton bonheur* et avec *que tu sois heureux* en **112a.** En effet, l'élément relativisé a pour antécédent *ce*, qui est repris par le sujet *c(e)*, et identifié au complément de *est*. Du point de vue sémantique, les phrases **112a** et **112b** décrivent exactement la même situation : elles diffèrent par leur rôle discursif. Il en va de même des phrases **111b** et **112c.**

112 a *Ce que je voudrais, c'est que tu sois heureux.*
b *Je voudrais que tu sois heureux.*
c *Participer est important.*

La subordonnée relative est en général introduite par *qui* ou *que*, mais tous les introducteurs de relative compatibles avec *ce* sont possibles : préposition + *quoi*, *dont* **113** ➤**XIII-2**.

113 a *Ce à quoi on songe, c'est à lancer un nouveau produit.*
b *Ce contre quoi on aura à se défendre, c'est une concurrence déloyale.*
c *Ce dont il faut se méfier dans ce métier, c'est de ses propres réactions.*

La forme du complément de *c'est* dépend du verbe de la relative. Si *vouloir* admet des compléments variés, syntagme nominal **111a** ou subordonnée en *que* **112a**, ce n'est pas toujours le cas : *acheter* prend un complément nominal **114a**, *s'intéresser* prend un complément en *à* **114b**, et *se méfier* un complément en *de* **114d** ➤**II-2.4**. Le complément de *c'est* a la même forme que le complément du verbe subordonné, bien qu'un SN soit parfois possible **113b 114c 114e.**

114 a *Ce qu'on a acheté, c'est de la viande.*
b *Ce à quoi il s'intéresse, c'est à la boxe.*
c ? *Ce à quoi il s'intéresse, c'est la boxe.*

d *Ce dont il se méfie, c'est de sa propre réaction.*
e ? *Ce dont il se méfie, c'est sa propre réaction.*

Comme dans la construction clivée, le verbe *être* peut être au pluriel si le complément d'identité est un pluriel **115** > II-1.4.1 > XVIII-2.3.1.

115 a *Ce qui l'intéresse, ce sont les voyages.*
b *Ce que je veux, ce sont des fleurs.*

La construction pseudoclivée et la phrase d'identité

Dans une phrase d'identité, le sujet et le complément de *être* sont tous les deux référentiels, et la phrase les identifie. Lorsqu'il y a un choix parmi des alternatives, et que ce choix est explicité par le complément, on parle d'une interprétation *spécificationnelle* **116a**.
La construction pseudoclivée s'accompagne de cet effet spécificationnel : la relative suggère un ensemble de choses que le locuteur peut acheter et, parmi celles-ci, il choisit d'acheter du chocolat **116b**.

116 a *Mon meilleur ami est Paul.*
b *Ce que j'achèterai, c'est du chocolat.*

Les constructions apparentées aux pseudoclivées

Certaines constructions disloquées présentent des ressemblances avec les phrases pseudoclivées. L'élément disloqué peut être nominal **117a**, *là* en **117b**, ou une relative sans antécédent introduite par *où* **117c** > XIII-5.1. Ces phrases reposent aussi sur l'identification entre l'élément disloqué et le complément d'*être*, et partagent avec les constructions pseudoclivées l'effet spécificationnel.

117 a *La difficulté, c'est de comprendre où tout cela nous mène.*
b *Là où l'on voudrait se trouver, c'est au bord de la mer.*
c *Où l'on voudrait se trouver, c'est au bord de la mer.*

On a rapproché les phrases pseudoclivées et clivées > XVIII-2.3.1 : les phrases **118** sont parallèles à **111a**, **111b** et **113a**, respectivement, et ont le même contenu. Les deux constructions ont en commun la partie en *c'est* + complément ; la relative incluse dans le syntagme disloqué de la pseudoclivée correspond au complément de la clivée. Mais ces constructions n'ont pas le même rôle discursif.

118 a *C'est [ton bonheur] que je veux avant tout.*
b *C'est [de participer] qui est important.*
c *C'est [à lancer un nouveau produit] que l'on songe.*

Le rôle discursif de la construction pseudoclivée en c'est + *syntagme nominal*

Du point de vue discursif, les phrases pseudoclivées empruntent des éléments à la dislocation initiale et à la clivée : d'un côté, le disloqué joue le rôle de topique de discours, comme dans la dislocation initiale ; d'un autre côté, le complément de *c'est* joue le rôle d'un focus informationnel, comme dans la phrase clivée à focus étroit. Ainsi, en **119**, *ce qui l'intéresse* est le topique, et *les voyages* le focus, ou information nouvelle.

119 *Il est réalisateur, a expliqué Charlotte. Courts métrages, télé, et surtout de la pub. Ce qui l'intéresse, ce sont les voyages. Il tient le compte des pays du monde où il est allé* [...]. (Manchette, 1976)

Ce double fonctionnement explique les différences avec la phrase clivée comme avec la dislocation ordinaire. Le contenu du disloqué dans la phrase pseudoclivée correspond au contenu de la relative dans la clivée. Mais, dans une phrase clivée, ce contenu est mis en arrière-plan et fait partie du fond > I-7.4.1, ce qui n'est pas le cas pour le disloqué. Les deux constructions ne sont donc pas interchangeables.

120 a *Quant à la portée restreinte des poursuites, elle accroît mon indignation. Car ce qui n'a pas de limites, hélas ! c'est le dommage fait à un homme irréprochable* [...]. (Camus, 1958a)
b # *Quant à la portée restreinte des poursuites, elle accroit mon indignation. Car c'est [le dommage fait à un homme irréprochable] qui n'a pas de limites, hélas !*

La phrase pseudoclivée en **120a** élabore le topique de discours, qui concerne les poursuites à l'encontre de quelqu'un. Un aspect de ce topique (leur caractère limité) est introduit par *quant à* dans la phrase précédente. Le disloqué de la seconde phrase introduit un autre aspect de ce topique qui contraste avec le précédent, puisqu'il concerne ce qui n'est pas limité dans le fait même qu'il y ait des poursuites.

Quant au focus – un grand dommage a été fait à un homme irréprochable –, il explique la phrase précédente, et le texte est cohérent. En revanche, le discours de **120b** n'est pas cohérent. C'est le même point qui est mis en focus, mais la clivée traite comme faisant partie du fond une information qui n'est pas déjà présente ('il existe quelque chose qui n'a pas de limite') et qui contraste avec une information déjà donnée ('les poursuites ont une portée restreinte').
Comme la dislocation ordinaire, la pseudoclivée assure la cohérence discursive. Mais elle en diffère en ce qu'elle est dans la continuité de ce qui précède, alors que la dislocation initiale est également adaptée au changement de topique. Comme en **120a**, le disloqué en **119** constitue un sous-topique, en l'occurrence la description de l'activité professionnelle du personnage. En **121a**, il y a identité de topiques entre les deux phrases. En **121b**, la pseudoclivée apporte une explication à ce qui précède.

121 a *La belle et tragique production des premières années de la révolution russe nous montre bien ce tourment. Ce que la Russie nous a donné à ce moment avec Blok et le grand Pasternak* […], *c'est un splendide laboratoire de formes et de thèmes, une féconde inquiétude, une folie de recherches.* (Camus, 1958b)

b *[Cette mise en question de l'art par l'artiste] s'explique, dans le meilleur des cas, par l'impression que peut avoir l'artiste contemporain de mentir ou de parler pour rien s'il ne tient compte des misères de l'histoire. Ce qui caractérise notre temps, en effet, c'est l'irruption des masses et de leur condition misérable devant la sensibilité contemporaine.* (Camus, 1958b)

La construction pseudoclivée avec un infinitif est plus rare, mais elle fonctionne de la même manière. En **122a**, elle fournit l'explication demandée. Une construction clivée serait plus difficile **122b**.

122 a *— Mais l'armoire, a-t-elle demandé, pourquoi lui avoir foutu l'armoire sur la gueule ?*
— Ce qu'il comptait faire, c'était me tuer à ce moment-là. (Manchette, 1976)

b ? *C'était [me tuer à ce moment-là] qu'il comptait faire.*

Le rôle discursif de la construction pseudoclivée en c'est + que

La construction pseudoclivée permet de mettre en focus une subordonnée en *que*. En effet, une telle subordonnée ne peut pas toujours être le foyer d'une construction clivée : elle le peut lorsqu'elle correspond au sujet **123b**, mais pas quand elle correspond au complément du verbe **123c** **123d**. En revanche, elle peut correspondre au complément du verbe dans une construction pseudoclivée **123e**. Une subordonnée en *que* peut également être disloquée et identifiée avec le complément de *c'est* dans une phrase d'identité **123f** > XVIII-2.1.

123 a *[Qu'il soit puni] serait surprenant.*
b *C'est [qu'il soit puni] qui serait surprenant.*
c *Je veux [qu'il soit puni].*
d * *C'est [qu'il soit puni] que je veux.*
e *Ce que je veux, c'est qu'il soit puni.*
f *Qu'il soit puni, c'est ce que je veux.*

Le choix entre phrase pseudoclivée **123e** et phrase disloquée **123f** dépend de la structuration générale du discours. En **124a**, le topique (*ce que je veux*) est dans la continuation de la réplique précédente du personnage, et la construction dans son ensemble explique l'ordre donné dans la phrase précédente (*Prenez une semaine de plus.*). Il en va de même en **124b**, où le topique reprend le contenu de la phrase précédente, et où la construction en constitue une élaboration.

124 a *— Je veux qu'il aille en prison, ce petit con ! a-t-il hurlé. Je veux qu'il comprenne sa douleur ! Qu'est-ce que je fais ? Je préviens la police ?* […]
— D'un autre côté, si nous attendons qu'il reperde, il ne sera plus en état de vous rembourser, si c'est lui qui…
— Ah mais je m'en fous, de l'argent ! a crié Jude. Prenez une semaine de plus et trouvez-moi des preuves. Ce que je veux, c'est qu'il soit puni, comprenez-vous ? (Manchette, 1976)

b *J'essayais de penser, mais je n'y arrivais pas. Tout ce qui me venait à l'esprit, c'était que j'avais vraiment vu l'intérieur du canon du MR 73, un trou noir mat.* (Manchette, 1976)

c *Crise d'objets manufacturés, sans doute, puisque l'Algérie n'a pas d'industrie. Mais surtout crise d'importation, et nous allons en mesurer les effets. Ce qu'il faut crier le plus haut possible, c'est que la plus grande partie des habitants d'Algérie connaissent la famine.* (Camus, 1958a)

En **124c**, la position de *ce* avec la relative en début de phrase s'explique par son lien avec la phrase précédente (il y a certes des protestations en raison de la crise économique, mais les protestations les

plus fortes doivent concerner la famine), et la complétive introduite par *c'est* peut introduire, en fin de phrase, l'information nouvelle.

En revanche, **125a** illustre une phrase disloquée, comme **123f.** La construction pseudoclivée est possible **125b**, mais la dislocation permet de mettre l'accent sur le contraste entre le peu d'intérêt que le personnage porte à la personne de Seldon, et l'intérêt qu'il représente en fonction de ses propres objectifs. La dislocation de **125a** ne permet donc pas la même continuité discursive que la construction pseudoclivée **125b.**

125 a *Il se fit un silence* […]. *Il soupira. Enfin, il se foutait de Seldon, après tout. Que cet Américain cinglé cesse un peu de parler de lui et le mène à R. S., c'était tout ce qu'il demandait.* (Vargas, 1986)

b *Il soupira. Enfin, il se foutait de Seldon, après tout. Tout ce qu'il demandait, c'était que cet Américain cinglé cesse un peu de parler de lui et le mène à R. S.*

La structure syntaxique d'une phrase pseudoclivée

Comme dans la dislocation initiale ➤ **figure XVIII-1**, le syntagme nominal démonstratif a la fonction *périphérique*. Comme dans la phrase clivée ➤ **figure XVIII-2**, l'élément qui suit *c'est* est complément.

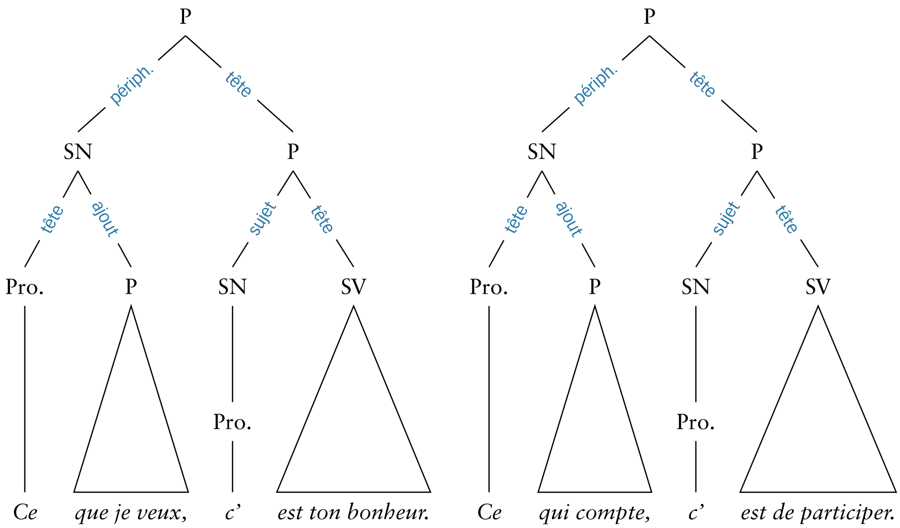


Figure XVIII-4. *La structure syntaxique d'une phrase pseudoclivée*

2.4. Les constructions présentatives

Certaines constructions, dites *présentatives*, ont pour rôle d'introduire dans le discours une entité nouvelle, c'est-à-dire un objet, un individu ou une situation. Ce sont :

- les phrases en *il y a*, *voici*, *voilà* (*Voilà le soleil qui se lève.*) ;
- certaines phrases avec sujet nominal inversé (*Sur la place se dresse une cathédrale.*) ;
- les constructions impersonnelles (*Il est arrivé un accident.*).

La situation qu'elles décrivent peut aussi être décrite par une phrase canonique, en particulier dans un écrit planifié (*Le soleil se lève. Un accident est arrivé.*). Mais l'oral spontané évite un sujet indéfini (*Un homme est entré dans le bar.*) et privilégie une construction présentative (*Il y a un homme qui est entré dans le bar.*).

➤ Les constructions présentatives à l'oral ➤ **I-8.4.2**
➤ Les relatives extraposées à valeur présentative ➤ **XIII-3.3.3**

2.4.1. Les phrases présentatives en *il y a*, *voilà* + syntagme nominal + *qui*…

Ces constructions comportent deux compléments, un syntagme nominal et une relative en *qui* **126a** ➤ **XIII-2.2.1**. Dans la phrase canonique correspondante, décrivant la même situation, le syntagme

nominal serait le sujet et le prédicat de la relative en *qui* celui de la phrase **126b**. Elles ressemblent donc aux constructions clivées ➤ XVIII-2.3.1, mais leur premier complément est toujours nominal. Le syntagme nominal et la relative ne forment pas ensemble un constituant, puisqu'ils peuvent être séparés par une incise **126d**. Ces phrases introduisent un évènement nouveau dans le texte, sans qu'un élément de la phrase constitue un focus ou soit saillant.

126 a *Nous sommes probablement recherchés tous les trois. Il y a [une bande de malandrins] [qui veulent purement et simplement nous faire la peau]. Et il y a sans doute [des gens dans la police] [qui veulent la même chose].* (Manchette, 1976)
b *Une bande de malandrins veulent purement et simplement nous faire la peau.*
c ? *Des gens dans la police veulent la même chose.*
d *Il y a Paul, je crois, qui veut poser une question.*

Les phrases présentatives en il y a

Une première construction présentative est constituée de la forme *il y a* + syntagme nominal + *qui* **126a**. Il s'agit de présenter une situation entièrement nouvelle, y compris les participants. C'est pourquoi le premier complément ne désigne pas un référent actif, déjà mentionné, et les pronoms personnels anaphoriques ne sont pas possibles **127a**, sauf emploi contrastif **127b** ➤ IX-6.3.2. La plupart du temps, le syntagme nominal est indéfini **126a** ➤ V-1.2.1 mais certains définis sont acceptés ; par exemple, un démonstratif renvoyant à une entité présente dans la situation **127c**, ou un possessif désignant un référent accessible pour les interlocuteurs, même s'il n'a pas été mentionné **127d** ➤ XVIII-5.2.2.

127 a *J'ai retrouvé Paul à la réunion.* # *Il y a lui [qui a pris la parole].*
b *J'ai retrouvé Paul à la réunion. Il n'y a que lui [qui a pris la parole].*
c *Tu as vu ? Il y a cette vitre [qui est cassée].*
d *Il y a ton frère [qui a cherché à te joindre].*

Dans certains cas, plus rares, les phrases en *il y a* sont utilisées pour présenter des participants, plutôt qu'une situation. Elles spécifient alors un groupe ou un référent de façon non exhaustive **128**.

128 Loc. 1 — *Qui est-ce qui viendra demain ?*
Loc. 2 — *Il n'y aura pas grand monde. Il y a Annie [qui va venir], il y a Michel, Denis, et puis c'est tout, je crois.*

La phrase en il y a *et la construction clivée*

La phrase clivée, dans son emploi à focus large ➤ XVIII-2.3.3, présente une situation nouvelle. Cette construction **129a** est préférée à la construction en *il y a* **129b** lorsque la phrase renvoie à un aspect de la situation d'énonciation. En revanche, contrairement à la construction en *il y a*, la construction clivée introduit difficilement des participants nouveaux **129c**.

129 a Loc. 1 — *Qu'est-ce que c'est que ce vacarme ?*
Loc. 2 — *C'est Annie [qui range ses affaires].*
b Loc. 1 — *Qu'est-ce que c'est que ce vacarme ?*
Loc. 2 — ? *Il y a Annie [qui range ses affaires].*
c Loc. 1 — *Qui est-ce qui viendra demain ?*
Loc. 2 — ? *C'est Annie [qui va venir], c'est Michel, Denis, et puis c'est tout, je crois.*

La variation dans les constructions présentatives

En registre informel, *il y a* peut être réduit à *y'a* **130a** et une phrase juxtaposée à sujet pronominal peut remplacer la relative **130b**.
Dans un registre informel, le verbe *avoir* dans la construction personnelle *avoir* + syntagme nominal + *qui* peut introduire une situation, particulièrement si le sujet est une 1re ou 2e personne **130c 130d 130e**. Le premier complément désigne souvent un référent accessible, mais pas toujours **130e**. À côté de la relative, on trouve aussi un adjectif attribut, souvent introduit par *de*, du moins si l'adjectif exprime une propriété transitoire **129d** ➤ VI-4.3.2.

130 a *Y'a des gens qui m'énervent ici !!!!!!!!!!* (*jeuxvideo.com*, 30 janv. 2017)
b *Y'a des gens, ils m'énervent.*
c [Titre de chanson] *J'ai la mémoire qui flanche…* (Cyrus Bassiak [Serge Rezvani], 1963)
d *Tu as ta veste [qui est déchirée] / de déchirée.*
e *Vous avez des gens [qui ne font pas attention aux autres].*

Les phrases présentatives en voici *et* voilà

Voici et *voilà*, suivis d'un syntagme nominal + *qui*, peuvent introduire une situation **131a.** Suivis de *que*, ils sont en particulier utilisés pour signaler que survient un évènement inattendu **131b.** Cette valeur s'exprime parfois par une forme figée : *voilà-t-il pas que* **131c** ➤ XII-4.6.3.

131 a *Voilà les invités [qui arrivent].*
b *Et voilà [que la voiture se remet en marche] !*
c *— Eh ben, enchaîna Ernest, voilà-t-il pas [que l'Édouard s'entiche de Ginette Marélier] !* (Tournier, 1989)

➤ *Voici* et *voilà* comme verbes invariables ➤ II-1.1.1 ➤ XVIII-4.1.3

Voici *et* voilà*, l'interrogation et la négation*

Voici et *voilà* peuvent aussi être suivis d'un seul complément nominal **132a.** Comme leur fonction est d'introduire une entité, ils ne peuvent pas être niés **132b.** La formule figée *voilà-t-il pas* est une expression d'étonnement, et ne dit pas l'absence d'une situation ; en fait **131c** n'est pas une phrase négative et implique 'Édouard s'est entiché de Ginette Marélier'. Les interrogatives ne sont possibles qu'avec un complément nominal, et il faut distinguer entre deux interprétations : *voilà* ou *voici* peut présenter un objet ou un individu ou bien son émergence dans la situation **131a.** Ainsi, **132a** peut présenter quelqu'un identifié comme le facteur, ou bien dire que le facteur arrive. Dans le premier cas, il n'y a pas d'interrogative en *est-ce que* possible : **132c** n'est pas naturel, et correspondrait éventuellement à 'est-ce que ce que je te montre est la photo dont il était question'. L'interrogative en *qui* est possible (*Qui voilà ?*), car elle porte non sur l'existence de l'entité, mais sur son identification. En revanche, l'interrogative en *est-ce que* est possible lorsqu'il s'agit de questionner sur l'apparition **132d.** Les énoncés **132e** et **132f** sont des déclaratives dites *questionnantes*, qui sont des demandes de confirmation et non de vraies questions ➤ XII-1.3.3.

132 a *Voilà le facteur.*
b *# Ne voilà pas le facteur.*
c *? Est-ce que voici la photo ?*
d *Est-ce que voilà le facteur ?*
e *Voilà donc le secret de cette révélation ?* (Romilly, 1993)
f *Voilà un plan de cinéma, non ?* (Sollers, 1987)

2.4.2. Les constructions présentatives à sujet nominal inversé

Les constructions à sujet inversé sont diverses ➤ XVII-2.2.1, mais elles sont en général accompagnées d'un effet présentatif en ce qui concerne le sujet inversé ou la situation tout entière. Ainsi, l'inversion dite *attributive* **133a**, avec un adjectif initial, introduit un groupe, dont l'un des membres joue un rôle de topique dans la suite du discours ➤ XVII-2.2.4, et l'inversion dite *présentative* de **133b** introduit un personnage important pour la narration ➤ XVII-2.2.6. L'inversion présentative dit l'apparition ou la disparition d'une entité, et l'inversion dite *locative* **133c 133d**, avec un adverbe ou un syntagme prépositionnel initial, situe l'entité correspondant au sujet par rapport à un lieu ou une autre entité ➤ XVII-2.2.5. Toutes deux introduisent en même temps une situation et un personnage ou un objet.
Le constituant initial à valeur temporelle (*alors*) en **133b** ou locative en **133c** et **133d** assure souvent le lien avec la phrase précédente. L'exemple **133e** montre que l'inversion n'est pas obligatoire, puisque l'on trouve un sujet préverbal dans les mêmes conditions discursives.

133 a *Nombreux sont [les journalistes qui ont débuté dans la presse comme rédacteur-correspondant d'un journal régional]. Ce fut le cas de C. [...].* (Coston et Coston, 1952)
b *Et le capitaine [...] hésite encore à nous lancer, nous autres. Alors arrive, courant, [le commandant de gendarmerie que j'ai vu hier pédaler sur la route].* (Genevoix, 1950)
c *À l'angle de la rue de Montenotte et de l'avenue, se trouvait aussi [une grande épicerie-poissonnerie].* (Calet, 1989)
d *En ce lieu se coudoyaient, peau à peau, et se baignaient dans la même eau [des diplomates, sans bicorne, des chanteurs, sans guitare, des potentats orientaux, sans couronnes, et des métallos de petite banlieue] [...].* (Calet, 1989)
e *Sur les gradins et autour de la piscine, [des corps, gros et maigres, par douzaines,] étaient étendus.* (Calet, 1989)

L'effet présentatif est compatible avec différents statuts pour le référent du sujet inversé. S'il est vrai qu'il est souvent complètement nouveau, à la fois non identifié et non actif, comme c'est le cas pour les indéfinis de **133c** et **133d**, il peut aussi être identifié et actif, comme le défini de **133b.**

Les phrases présentatives sans verbe

On peut aussi considérer comme des inversions avec effet présentatif certaines phrases sans verbe **134a 134b**, où le sujet suit le prédicat localisant, sans que soit présent le verbe *être* ou *se trouver* ➤ **I-5.2.1**. Sont également possibles, toujours avec le même effet, des syntagmes nominaux sans prédicat **134c**, l'énoncé équivalant à une phrase en *il y avait*.

134 a *Sur la droite, les vestiges du château de Cinq-Mars aux tours rasées. En face, les trois étages du jardin de Villandry. À peu de distance, Azay-le-Rideau, entouré d'eau.* (Calet, 1989)

b *De la fenêtre de mon hôtel, je dominais un grand vide. Au fond, une énorme cage métallique, transparente, et comme abandonnée.* (Calet, 1989)

c *Le jour d'après, je m'engageai sur la corniche angevine, au milieu d'un bien doux paysage. Des calvaires, des femmes en coiffe.* (Calet, 1989)

2.4.3. La phrase impersonnelle et l'effet présentatif

La construction impersonnelle ➤ **II-4.4** avec un verbe d'apparition ou de disparition (*arriver*, *survenir*, *venir*) suivi d'un syntagme nominal ressemble à l'inversion présentative, introduisant en même temps une situation et un participant **135a 135b**. Avec d'autres verbes, elle a plutôt une valeur évènementielle, et introduit une situation. Il s'agit, en particulier, des verbes médiopassifs **135c** ➤ **II-4.2** ou passifs **135d** ➤ **II-4.1**.

135 a *Il venait également un grand vacarme de la place, et aussi des effluves divers, campagnards.* (Calet, 1989)

b *Il m'arriva dernièrement une chose que je juge fort singulière.* (Calet, 1989)

c *Il s'est vendu beaucoup d'exemplaires de ce roman ce mois-ci.*

d *Il a été résolu plusieurs difficultés concernant la fabrication.*

La construction impersonnelle peut s'accompagner d'une distinction entre fond et focus ➤ **I-7.4.1**. Dans certains contextes, en effet, le référent introduit par la construction peut être présenté comme le focus, le reste de la phrase constituant le fond **136**.

136 Loc. 1 — *Qu'est-ce qui t'est arrivé ?*
Loc. 2 — *Eh bien, il m'est arrivé une chose extraordinaire.*

XVIII-3

Le rôle des ajouts initiaux dans le discours

En début de phrase, certaines expressions ont un rôle dans l'organisation du texte ou du discours. Ce sont en particulier :
– les ajouts prédicatifs, qui le plus souvent décrivent une propriété du sujet, et qui assurent la continuité du topique de discours (*Né en 1962…*, *Parti tôt…*, *Étudiant depuis un an…*) ;
– les ajouts cadratifs (*En botanique…*, *En France…*, *En 1962…*), qui segmentent et structurent le discours par des indications de temps, de lieu, de domaine… ;
– les connecteurs (*autrement*, *en effet*, *pourtant*), qui relient la phrase au discours précédent.

3.1. Les ajouts prédicatifs

Les ajouts dits *prédicatifs* sont des ajouts à la phrase ➤ I-3.2.3 qui se rapportent à une entité, correspondant généralement au sujet, avec laquelle ils s'accordent. Du point de vue syntaxique, il s'agit :
– d'adjectifs ou de syntagmes adjectivaux ➤ VI-4.2.2 ([*Malade de la grippe*], *il ne peut pas venir.*) ;
– de noms ou de syntagmes nominaux ➤ IV-6.5.3 ([*Maire depuis longtemps*], *il connait tous les habitants.*) ;
– de syntagmes prépositionnels ([*De retour en France*], *il s'installe à Marseille.*) ;
– de participes passés ou passifs ➤ II-4.1.1 ([*Réveillé tôt*], *il lisait tranquillement le journal.*).
Leur interprétation a le plus souvent une valeur circonstancielle, particulièrement de temps, de cause ou d'opposition ➤ XIV-1.4.2.
Ils sont la plupart du temps en position initiale mais certains sont plus mobiles. Dans le discours, ils assurent la continuité du topique de discours ➤ I-7.3.1.

3.1.1. Qu'est-ce qu'un ajout prédicatif ?

Certains syntagmes, ici entre crochets, apparaissent comme ajouts ➤ I-3.2.3 en début de phrase, mais s'accordent avec un élément, généralement le sujet **1**. Ils reposent le plus souvent sur une relation circonstancielle implicite, **1a** équivalant à une subordonnée causale 'parce qu'il est très concerné par l'actualité' ➤ XIV-3.1 et **1b** à une subordonnée concessive 'bien qu'il ait été nommé à trois reprises…' ➤ XIV-5.1.

1 **a** [*Très concerné par l'actualité*], *P. B. n'hésite pas à donner son avis sur les événements politiques et sociaux de l'Hexagone* […]. (*musique.rfi.fr*, mai 2013)
b [*Nommé à trois reprises aux Victoires de la musique en février 1991*], *B. ne décroche pas un seul prix.* (*musique.rfi.fr*, mai 2013)

La terminologie employée pour décrire ces ajouts est variable. Certaines grammaires parlent de *constructions détachées*. Les participes initiaux sont parfois appelés *participes détachés*, les adjectifs initiaux, *épithètes détachées*, et les noms initiaux, *appositions*. Nous réservons ici le terme *apposition* aux ajouts incidents qui font partie du syntagme nominal ➤ IV-5.4.

La catégorie syntaxique de l'ajout prédicatif

Ces ajouts initiaux appartiennent à des catégories syntaxiques variées : syntagme au participe passé **2a** ou passif **1a 1b**, syntagme adjectival **2b**, syntagme nominal **2c**, syntagme prépositionnel **2d.**

2 **a** [*Né en Algérie, à Tlemcen près d'Oran, le 14 mai 1959*], *P. B. est élevé par sa mère, divorcée, A., professeur de français.* (*musique.rfi.fr*, mai 2013)
b [*Trop égoïste pour s'inquiéter des autres*], *il travaillera avec acharnement à son bien-être personnel.* (*signe-chinois.com*, consulté en mai 2018)

c [*Étudiant de première année*], *vous souhaitez vous réorienter sans attendre la rentrée prochaine ?* (*unice.fr*, janv. 2013)
d [*De retour en France en 1962, après l'indépendance de l'Algérie*], *ils s'installent tous deux à Argenteuil dans la banlieue parisienne.* (*musique.rfi.fr*, mai 2013)

L'ajout prédicatif comme prédicat

Ces ajouts sont dits *prédicatifs* parce qu'ils ont un rôle de prédicat : ils décrivent une propriété d'un argument, ici le sujet de la phrase ➤ XVIII-3.1.3. Ils pourraient être attributs du sujet **3** ➤ III-3.2. Lorsqu'il est en position d'ajout prédicatif, le nom est sans article **2c**, ce qui est habituel pour le nom attribut **3c** ➤ III-3.2.1 ou le nom prédicatif après un verbe support ➤ III-6.4.1 ➤ V-1.4.2.

3 **a** *Victor est* [*très concerné par l'actualité*].
b *Il est* [*trop égoïste pour s'inquiéter des autres*].
c *Vous êtes* [*étudiant de première année*].
d *Ils sont* [*de retour en France*].

Ces ajouts prédicatifs peuvent parfois apparaitre dans d'autres positions, en particulier entre le sujet et le verbe **4a**, mais aussi après le verbe **4b** ou en fin de phrase **4c**.

4 **a** *Paul,* [*trop égoïste pour s'inquiéter des autres*], *travaille avec acharnement à son bienêtre personnel.*
b ? *Paul, travaillera,* [*trop égoïste pour s'inquiéter des autres*], *à son bienêtre personnel.*
c *Paul travaillera avec acharnement à son bienêtre personnel,* [*trop égoïste pour s'inquiéter des autres*].

Ajout prédicatif ou apposition ?

L'apposition **5b** ressemble à l'ajout prédicatif **5a** : elle peut avoir une interprétation prédicative (elle exprime une propriété du nom avec lequel elle s'accorde) et, comme lui, elle est isolée à l'écrit par des signes de ponctuation ➤ XX-3.2.3. Mais l'apposition est ajout au syntagme nominal **5b** tandis que l'ajout prédicatif **5a** est ajout à la phrase, donc plus mobile.
De plus, l'apposition peut être construite avec **5c** ou sans article **5b**, tandis que l'ajout prédicatif est toujours sans article **5d** ➤ V-1.4.2. La phrase **5d** n'est pas acceptable si le sujet est *Patrick* : *le secrétaire du club* n'est pas un ajout prédicatif, à cause de l'article, et ne peut être pas une apposition car il précède le sujet. La phrase **5e**, en revanche, est possible, avec *le secrétaire du club* comme sujet et *Patrick* en apposition (avec une interprétation d'identité).

5 **a** [*Secrétaire du club*], *Patrick a déclaré que les réunions seraient désormais le soir.*
b *Patrick, secrétaire du club, a déclaré que les réunions seraient désormais le soir.*
c *Patrick, le secrétaire du club, a déclaré que les réunions seraient désormais le soir.*
d * [*Le secrétaire du club*], *Patrick a déclaré que les réunions seraient désormais le soir.*
e *Le secrétaire du club, Patrick, a déclaré que les réunions seraient désormais le soir.*

Quels participes peuvent être ajouts prédicatifs ?

Le participe passif ➤ II-4.1 est couramment employé comme ajout prédicatif **1**. Le participe présent, quant à lui, peut être ajout en début de phrase, avec une interprétation circonstancielle **6a** ➤ XI-7.2.2 ➤ XIV-1.3.2. Il diffère cependant des ajouts prédicatifs, car il ne s'accorde pas et ne peut pas être attribut **6b**, sauf avec certains verbes s'il est introduit par *comme* **6c** ➤ XI-7.3.1.

6 **a** [*Partant bientôt*], *Paul n'a plus le temps de bavarder.*
b * *Paul est* [*partant bientôt*].
c *Paul apparait* [*comme ayant de bonnes chances*].

Pour ce qui est des participes passés, seuls certains d'entre eux peuvent être employés comme ajouts prédicatifs : de manière générale, les verbes transitifs sont exclus **7a** et remplacés par le participe présent composé **7b**. Parmi les participes passés intransitifs, ceux qui sélectionnent l'auxiliaire *être* sont possibles **2a** **7c**, sauf *aller* **7d** ➤ III-2.1.1. Le participe passé de certains verbes intransitifs sélectionnant l'auxiliaire *avoir* est également possible (*jaillir*, *surgir*) **7e**. Dans l'ensemble, il s'agit de verbes de changement de lieu (*arriver*, *jaillir*, *partir*) ou d'état (*durcir*, *fondre*, *moisir*, *mourir*), d'apparition ou de disparition (*apparaitre*, *disparaitre*, *paraitre*), de continuation d'un état existant (*rester*). Tous les verbes ne sont pas possibles, comme les verbes de sentiment (*réagir*, *triompher*) **7f**, et même certains verbes (*blêmir*, *empirer*) qui décrivent pourtant un changement d'état.

7 **a** * *Éliminé son compatriote en quart de finale, l'athlète américain reprit espoir.*
b [*Ayant éliminé son compatriote en quart de finale*], *l'athlète américain reprit espoir.*
c [*Sorti de bonne heure*], *Pierre a pu aller au cinéma.*
d * *Allé à Rome, Paul a appris l'italien.*

e [*Surgi de nulle part*], *il nourrit un projet titanesque autour de l'automobile et enrage de devoir quitter des locaux préemptés, assurant vouloir mener à bien son dessein.* (*sudouest.fr*, 16 déc. 2017)
f * *Réagi comme il fallait, l'équipe alla faire la fête avec les copains.*

Les syntagmes prépositionnels locatifs prédicatifs

Certains syntagmes prépositionnels de lieu sont interprétés comme prédicatifs lorsqu'ils situent une entité plutôt qu'un évènement, et lorsqu'il y a eu un changement de lieu ➤ **XVIII-3.1.4** ; c'est le cas, par exemple, quand ils incluent *à peine*, *une fois* **8a 8b** ou *déjà*. En l'absence de tels modifieurs, ils sont interprétés comme des cadres **8c** ➤ **XVIII-3.2**.

8 a [*Une fois dans la rue*], *Lou respira un bon coup.*
b [*À peine dans la rue*], *elle s'aperçut qu'elle avait oublié son téléphone.*
c *Dans ce pays, la situation n'est pas brillante.*

Les ajouts prédicatifs et les subordonnées sans verbe

Quand le participe passif **9a** ou passé **9b** a un sujet explicite, il constitue une subordonnée sans verbe ➤ **I-5.2.3** ➤ **XIV-1.2.2**. Dans cette construction, la situation doit être présentée comme le résultat d'un changement de lieu ou d'état, souligné parfois par *à peine*, *déjà*, *enfin*, *une fois*… **9b 9c**.

9 a [*Le problème résolu*], *on a pu passer à une autre question.*
b [*Les invités enfin partis*], *on a pu souffler un peu.*
c [*Une fois résolu le problème*], *on a pu passer à une autre question.*

Ainsi, un participe exprimant la continuation d'un état comme *demeuré* ou *resté* est difficile avec un sujet **10a** alors qu'il est possible sans sujet **10b**. Il en va de même pour *jailli*, qui décrit un changement de lieu mais sans interprétation résultative **10c 10d**.

10 a # [*Son enfant resté seul à la maison*], *Victor se dépêchait de finir ses courses.*
b [*Resté seul à la maison*], *l'enfant commençait à avoir peur.*
c [*Jailli du fourré de manière inopinée*], *le lièvre échappa de justesse aux chasseurs.*
d # [*Le lièvre jailli du fourré de manière inopinée*], *les chasseurs n'eurent pas le temps de réagir.*
e [*La mère de retour en France*], *ils choisissent de s'installer en région parisienne.*
f [*Une fois Paul secrétaire du club*], *il fut décidé que l'on se réunirait le soir.*
g # [*Paul trop égoïste pour s'inquiéter des autres*], *il a fallu trouver un autre chef.*

D'autres catégories peuvent aussi être la tête de ces subordonnées : un adjectif, un syntagme prépositionnel comme *de retour* **10e**, un nom comme *secrétaire* **10f**, le syntagme nominal (*la mère*, *Paul*) étant analysé comme sujet. Comme pour le participe, la catégorie non verbale doit exprimer un changement de lieu et un résultat (*de retour*), ou un rôle temporaire (*secrétaire*), un adverbial tel que *une fois* soulignant quant à lui l'aspect résultatif. En revanche, un adjectif comme *égoïste* qui exprime une propriété stable ne peut pas être employé ainsi **10g**, alors qu'il peut l'être sans sujet **2b**.
Les adverbiaux de temps (*aussitôt*, *à peine*, *enfin*, *sitôt*) ou de concession (*même*) apparaissent souvent à l'initiale d'une subordonnée sans verbe **9c 11b 11c 11d**. Comme ils sont mobiles **11a** et optionnels, ce sont eux-mêmes des ajouts, et non des introducteurs ➤ **I-4.4** ➤ **XIV-1.2.2**.

11 a [*Le problème aussitôt réglé*], *nous sommes repartis vers l'aéroport.*
b [*Sitôt prévenus*], *nous avons foncé vers l'hôpital.*
c [*Aussitôt le problème réglé*], *nous sommes repartis vers l'aéroport.*
d *Ils* […] *ont fait savoir que* [*même fenêtres ouvertes*] *la fumée les gênait.* (Carrère, 2009)

Les ajouts prédicatifs et les noms de partie du corps

Certaines constructions, appelées parfois *absolues*, forment un cas particulier d'ajouts prédicatifs. Elles comportent un nom de partie du corps, ou d'équipement personnel, soit comme sujet **12a 12b 12d**, soit comme tête prédicative **12c** ➤ **IV-3.3.2**. Dans ces constructions, le nom de partie du corps apparait parfois sans déterminant **12d**. Le prédicat est prépositionnel en **12a 12b 12c** et participial en **12d**.

12 a [*Les mains dans les poches*], *il narguait son professeur.*
b [*Sa valise près de lui*], *il paraissait perdu.*
c [*Un parapluie dans la main*], *il se sentait prêt à affronter la foule.*
d [*Mains jointes*], [*jambes fléchies*], *il priait en silence.*

Les constructions absolues comportent un sujet et, en cela, elles diffèrent des expressions prédicatives ordinaires. Elles fonctionnent cependant comme des ajouts prédicatifs, exprimant une propriété de l'individu à qui appartient cette partie du corps ou qui porte cet objet. Il s'agit généralement du sujet de la phrase, et l'expression entière peut parfois être utilisée comme attribut **13** ➤ **III-3.2.1**.

13 a *Paul est toujours [les mains dans les poches].*
b *Paul était [mains jointes].*

Certains ajouts de manière, comme *à petits pas*, *avec un sourire, d'une voix forte*, sont proches des ajouts prédicatifs dans la mesure où ils peuvent être interprétés comme des syntagmes au participe ('marchant à petits pas', 'parlant d'une voix forte'), qui précisent un aspect de la situation en décrivant le comportement du participant.

3.1.2. L'accord de l'ajout prédicatif

Le sujet implicite de l'ajout prédicatif

Les ajouts prédicatifs ont un sujet implicite, le plus souvent identique au sujet du verbe principal **14**, avec lequel ils s'accordent, souligné ici. L'ajout est un participe passé **14a**, passif **14b** ou un syntagme prépositionnel **14c**. Cette construction est fréquente dans la presse.

14 a *[À peine rentré du Brésil], J. D. s'est arrêté à Vessy.* (*Tribune de Genève*, 4 juil. 2014)
b [Titre] *[Surpris par un incendie], le hameau de Cirendinu frôle la catastrophe* (*corsematin.com*, 2 sept. 2014)
c *[En poste depuis neuf jours], il est le ministre le plus éphémère de la Ve République* […]. (*francetvinfo.fr*, 4 sept. 2014)

Toutefois, et bien que la norme condamne les écarts, comme dans le cas du participe présent ➤ **XI-7.2.2**, il ne s'agit pas là d'une règle rigide : le sujet implicite peut correspondre à une entité implicite dans le contexte **15a**, à un sujet général ('même si l'on est prévenu') **15b**, et même à une proforme complément, telle que *lui* en **15c**, qui reprend le sujet de la phrase précédente ; cela permet d'assurer une continuité dans le discours ➤ **XVIII-3.1.4**. Ce type de construction apparait souvent lorsque le sujet de la phrase n'est pas référentiel **15a 15c**.

15 a % *[Une fois rentrés dans la maison], il faisait froid.*
b […] *on m'a assuré qu'un vigoureux carafage arrangeait les choses, mais, [même prévenu], c'est surprenant !* (*lapassionduvin.com*, 5 fév. 2012)
c *Paul est arrivé en retard. [Une fois entré dans la pièce], personne ne lui a adressé la parole.*

En réalité, si la règle normative n'est pas toujours respectée, c'est parce qu'elle est mal formulée : l'ajout s'accorde en fait avec le topique du discours, qui est une entité saillante. Ce topique est souvent le sujet du verbe principal ➤ **I-7.3.1** mais ce n'est pas toujours le cas. Ainsi, en **16a**, l'ajout se rapporte à la femme (topique) et non à la lampe (sujet de *laissait*) : l'anaphore établie avec *la*, qui reprend le pronom *elle* de la phrase précédente, assure le maintien du topique, identifié au sujet de l'ajout.
Un tel ajout serait difficile si la femme n'avait pas été mentionnée au préalable, et était introduite dans la phrase par un indéfini **16b**. De la même façon, en **16c**, l'ajout *Libéré en 2000* porte non pas sur le sujet (*on*) mais sur le topique, désigné par *le* dans la phrase et par *le symbole* dans la phrase précédente, et repris par son nom de famille dans la phrase suivante.

16 a *Je m'assis en face d'elle, intimidé. [Allongée sur un divan bas], la lampe voilée la laissait presque tout entière dans l'ombre.* (Gracq, 1951)
b *# J'entrai. [Allongée sur un divan bas], la lampe voilée laissait presque tout entière dans l'ombre une très jeune femme.*
c *Trois décennies plus tard, œil vif et tempes grises, le « symbole » se porte bien. [Libéré en 2000], on le cite en modèle de réhabilitation* […]. *[Désormais spécialiste du Moyen Âge], P. M. anime un séminaire* […]. (*ledauphine.com*, 18 sept. 2011)

Le topique de discours et l'anaphore nominale

Certains syntagmes nominaux sont anaphoriques et reprennent le topique de discours ➤ **XVIII-5.4**. En **17a**, le syntagme nominal démonstratif (*ce cadavre historique*) reprend *les récits du folklore*, avec un changement de nombre, mais l'ajout initial s'accorde bien au masculin pluriel, donc avec le syntagme de la phrase précédente, qui est le référent saillant. De même, en **17b**, les ajouts de la deuxième phrase s'accordent avec le sujet de la phrase précédente (*l'homme*) et non avec le complément nominal anaphorique (*cette intelligence*). L'accord des ajouts prédicatifs (*ranimés*, *coincé*, *dévoré*, *solitaire*) s'opère avec les référents saillants (*les récits*, *l'homme*), la redénomination par l'anaphore n'étant pas prise en compte.

17 **a** […] *les érudits avaient pu dresser un catalogue fort imposant des seuls récits du folklore relatifs au Farghestan. [Ranimés ainsi subtilement dans les vers des poètes], il était significatif de remarquer que même la langue morte* […] *s'employait* […] *à conserver intactes les cendres de ce cadavre historique* […]. (Gracq, 1951)

b *L'homme qui ne comprenait pas comment on pouvait aimer son prochain ne comprend pas non plus comment on peut le tuer. [Coincé entre une vertu injustifiable et un crime inacceptable], [dévoré de pitié et incapable d'amour], [solitaire privé du secourable cynisme], la contradiction tuera cette intelligence souveraine.* (Camus, 1951)

3.1.3. L'interprétation de l'ajout prédicatif

L'interprétation descriptive de l'ajout prédicatif

L'ajout prédicatif peut avoir une simple valeur descriptive et donner des informations supplémentaires sur la situation décrite par la phrase. C'est particulièrement fréquent avec les adjectifs **18a** ou les constructions dites *absolues* qui comportent un nom de partie du corps ou d'équipement personnel **18b** ➤ IV-3.3.2.

18 **a** *[Assis devant la porte], il regardait l'agitation du marché.*

b *[Sa valise près de lui], il attendait le train.*

L'interprétation circonstancielle de l'ajout prédicatif

Le plus souvent, cependant, l'ajout prédicatif décrit une situation différente de celle du reste de la phrase, et l'interprétation est circonstancielle. Une telle interprétation est possible avec les adjectifs **19a**, mais elle prévaut surtout avec les participes passé et passif initiaux, qui sont souvent interprétés comme décrivant une situation antérieure à celle du verbe principal **19b**, ou bien une situation qui résulte d'un changement **19c** ➤ XIV-1.3.2. Les adverbiaux *à peine*, *déjà* ou *une fois* peuvent souligner cette relation temporelle ➤ XIV-6.3.3. La relation temporelle peut s'accompagner d'une relation causale **19d** ('parce que membre de l'OMC').

19 **a** *[Inquiète], elle réfléchissait à ce qui l'attendait à la rentrée.*

b *En janvier 1996, [à peine rentré du Venezuela où s'est achevé le tournage du* Jaguar*], P. B. se rend au Midem de Cannes* […]. (*musique.rfi.fr*, mai 2013)

c *[Une fois médecin donc], on doit à l'armée le temps que l'on a passé à l'école* […]. (*forums.remede.org*, 18 déc. 2004)

d *Or, [membre de l'OMC depuis sa création], l'Inde était tenue de mettre sa législation* […] *en conformité avec les accords internationaux* […]. (*Le Monde*, 19 mars 2005)

Ces ajouts prédicatifs peuvent aussi être interprétés comme indiquant une cause ('parce qu'il était complètement épuisé') **20a** ➤ XIV-3.2.2, une concession ('quoique bien entrainé') **20b** ➤ XIV-5.1.3 ou une hypothèse ('s'il avait été bien entrainé') **20c** ➤ XIV-2.1.3.

20 **a** *[Complètement épuisé], il a été obligé de s'arrêter avant la fin de la course.* CAUSE

b *[Bien entrainé], il a pourtant dû abandonner avant la fin de la course.* CONCESSION

c *[Bien entrainé], il aurait pu finir la course.* HYPOTHÈSE

Une phrase au conditionnel favorise l'interprétation conditionnelle de l'ajout, car elle indique une situation non réalisée ➤ XI-2.5, en particulier au conditionnel passé ('si elle avait été plus attentive') **21a**, mais aussi au conditionnel simple ('si elle avait le livre sous les yeux') **21b**. Si la phrase est interprétée comme attribuant une propriété stable à une entité, le verbe peut être au présent ou à l'imparfait. Toutefois, la phrase **21c**, au présent, demeure ambigüe, rendant possible une interprétation causale ou hypothétique de l'ajout ('parce qu'elle est bien entrainée' ou 'si elle est bien entrainée').

21 **a** *[Plus attentive], elle aurait compris ce qu'on voulait lui expliquer.*

b *[Le livre sous les yeux], elle comprendrait ce qu'on veut lui expliquer.*

c *[Bien entrainée], cette équipe a toutes ses chances dans les compétitions internationales.*

La présence de l'adverbe *même* favorise une interprétation concessive **22a**, tout comme celle d'un connecteur d'opposition tel que *malgré tout*, *pourtant* ou *tout de même* **22b** ➤ XVIII-3.3.3. En dehors de ces cas, l'ajout est compris comme causal **22c**.

22 **a** *En effet, [même soumis à des normes d'élevage très strictes], le saumon est en contact avec des produits chimiques qui présentent un risque pour la santé.* (*maxisciences.com*, 21 juin 2013)

b *H. V. M. aime le foot. [Journaliste depuis dix ans pour divers médias flamands], elle ne s'attendait pourtant pas du tout à entrer dans un monde aussi macho.* (*sofoot.com*, 2 sept. 2014)

c *[Dotée d'une industrie pharmaceutique privée dynamique et d'une législation jusque-là extrêmement souple sur les brevets], l'Inde est devenue le numéro un mondial du générique.* (*Le Monde*, 19 mars 2005)

3.1.4. Le rôle des ajouts prédicatifs dans le discours

La relation avec le contexte précédent

Il n'est pas exceptionnel qu'un ajout prédicatif commence un discours, en particulier dans un texte journalistique comme **23**. Néanmoins, le rôle typique de ces ajouts dans le discours est d'assurer la continuité du topique ➤ I-7.3.1. Ainsi, la seconde phrase de **23** commence elle aussi par un ajout prédicatif, dont le sujet implicite a le même référent que *ils*, qui reprend les deux personnages introduits dans la première phrase. Dans ce type d'organisation textuelle, l'ajout prédicatif permet le lien entre les deux énoncés : le second ajout établit la coréférence entre un élément saillant dans une phrase et un autre élément de la phrase qui la suit, et cette continuité référentielle assure le maintien du topique.

23 *[Né en Algérie, à Tlemcen près d'Oran, le 14 mai 1959], P. B. est élevé par sa mère, divorcée, A., professeur de français. [De retour en France en 1962, après l'indépendance de l'Algérie], ils s'installent tous deux à Argenteuil dans la banlieue parisienne* [...]. (*musique.rfi.fr*, mai 2013)

La relation avec le contexte postérieur

Comme les ajouts de cadre ➤ XVIII-3.2, les ajouts prédicatifs en début de phrase peuvent avoir un rôle qui s'étend sur plusieurs phrases successives. C'est le cas de ceux qui incluent des informations spatiales ou temporelles. Ainsi, en **24a**, l'ajout *restée seule un instant* établit un cadre qui s'étend aux phrases suivantes. En **24b**, le syntagme prépositionnel *de retour en France* signifie 'une fois qu'il fut de retour en France' ; il sert non seulement de cadre pour une séquence de situations, mais aussi à localiser le topique de discours. Du fait de ce double rôle, à la fois cadre du discours et localisation d'un référent, les deux types d'ajout – adjectif ou participe initial et syntagme prépositionnel – peuvent se cumuler et être coordonnés **24b** ➤ XVI-4.3.

24 **a** *[Restée seule un instant], je m'assieds sur une poutre. Je laisse le chagrin exploser. J'ai mal pour les choses, les animaux, les murs, les arbres.* (Bienne, 1986)

b *[Fraichement diplômé, et de retour en France], il s'installe à Paris.*

Lorsque l'ajout prédicatif a une valeur causale ➤ XIV-3.2.2, il joue également un rôle dans la séquence de phrases qui suit. Ainsi en **25**, le topique est l'Inde, mais celle-ci n'est pas le sujet de toutes les phrases. À la relation de causalité s'ajoute le maintien de l'Inde comme topique de discours. L'ajout prédicatif au début du deuxième paragraphe permet de maintenir la saillance de l'Inde, qui n'était plus sujet dans la phrase précédente. Il en va de même pour celui qui introduit le troisième paragraphe.

25 [Titre] *L'Inde pourrait restreindre les possibilités de fabriquer des médicaments génériques*

La moitié des médicaments utilisés pour les 700 000 malades du sida dans les pays en développement [...] *sont des génériques fabriqués en Inde.* [...]

[Dotée d'une industrie pharmaceutique privée dynamique et d'une législation jusque-là extrêmement souple sur les brevets], l'Inde est devenue le numéro un mondial du générique. [...] *Les fabricants de génériques indiens les ont proposés à des prix divisés par dix par rapport à ceux des laboratoires occidentaux.* [...]

Or, [membre de l'OMC depuis sa création], l'Inde était tenue de mettre sa législation [...] *en conformité avec les accords internationaux* [...]. *Le 26 décembre 2004, le gouvernement a promulgué une ordonnance amendant la législation sur les brevets.* (*Le Monde*, 19 mars 2005)

Dans l'extrait de presse **25**, chacun des deux ajouts prédicatifs à valeur causale est pertinent pour l'ensemble du paragraphe qu'il ouvre : le premier explique les raisons de la grande activité de l'Inde dans la fabrication de médicaments, le deuxième indique la cause du changement. Soulignée par la présentation en paragraphes, la structuration apportée par les ajouts, qui signalent la progression logique du texte, vient en quelque sorte se superposer à l'enchainement des phrases.

Les ajouts prédicatifs participent donc, comme les expressions de cadre, à la structuration du texte. Mais, même s'ils peuvent avoir une fonction discursive identique, les ajouts prédicatifs, avec leur sujet implicite, jouent un rôle dans le maintien du topique, rôle que ne peuvent jouer les ajouts de cadre ➤ XVIII-3.2.

3.2. Les expressions cadratives

Les expressions dites *cadratives* apparaissent en début de phrase et donnent des indications de lieu (*En France…*), de temps (*En 2024…*), de domaine (*En botanique…*) ou de gestion du discours (*En bref…*). Elles servent à segmenter et organiser le discours, et leur rôle s'étend au-delà de la phrase à laquelle elles appartiennent.

Du point de vue syntaxique, il s'agit :

– d'adverbes (*Alors…*, *D'ailleurs…*, *Premièrement…*) ;
– de syntagmes nominaux (*Un jour…*, *Une fois…*) ;
– de syntagmes prépositionnels (*En 1962…*, *À Paris…*) ;
– de subordonnées circonstancielles (*Quand Paul viendra…*, *Si Paul venait…*) ;
– de syntagmes verbaux circonstanciels (*À voir le nombre de…*).

Elles ont généralement la fonction *ajout*, mais ne sont pas mobiles, à moins de perdre leur rôle de cadre.

Certaines, comme *alors*, *d'ailleurs*, ont également un rôle de connecteur, c'est-à-dire de lien avec ce qui précède ➤ XVIII-3.3.

3.2.1. Qu'est-ce qu'une expression cadrative ?

Les expressions dites *cadratives* apparaissent en début de phrase et servent à structurer l'information dans le discours. Elles découpent ce discours en unités, appelées *cadres*, qu'elles ouvrent et qu'elles referment. Elles apportent par exemple des informations de lieu **26a** ou de temps **26b**. En **26**, elles sont soulignées, et les limites des cadres correspondants sont mises entre crochets. Outre leur contribution spatiale ou temporelle, les expressions de cadres sont utilisées pour répartir l'information au sein de rubriques. Elles apparaissent souvent en séries homogènes : deux ajouts de lieu en **26a**, deux ajouts de temps en **26b**.

26 **a** [*<u>En Allemagne</u>, les choses vont de mal en pis pour Helen. Kurt lui enlève son fils Johannes. Jack découvre que Caroline continue à prendre de l'héroïne*]. [*<u>Au Pakistan</u>, Roquia essaie d'arrêter un important trafiquant. Mais celui-ci verse des pots de vin au juge*]… (CRF, *Traffik, le sang du pavot*)

b [*<u>En 1996</u>, une terrifiante épidémie, due à un virus inconnu, a éliminé la quasi-totalité de la population mondiale*]. [*<u>En 2035</u>, les survivants, réfugiés sous terre, n'ont qu'un espoir : remonter le temps jusqu'à la date de la catastrophe et en rapporter un échantillon du virus originel, afin de fabriquer un vaccin. Le prisonnier James Cole se voit proposer une remise de peine s'il mène à bien cette dangereuse mission* […]]. (CRF, *L'Armée des douze singes*)

Les textes entièrement organisés à partir de critères de lieu ou de temps comme **26** sont rares. La plupart du temps, ce sont des fragments de texte qui sont structurés de cette façon, et les expressions de cadre permettent de mettre en valeur certains aspects des situations pour faciliter la compréhension du discours. Un tel mode d'organisation suppose une planification du discours, plus fréquente à l'écrit qu'à l'oral.

La syntaxe des expressions de cadre

Du point de vue syntaxique, les expressions de cadre relèvent de catégories syntaxiques variées ➤ tableau XVIII-3 : adverbes (*Apparemment*, *Parallèlement*), syntagmes prépositionnels **26** ou nominaux (*Un jour*, *Une fois*), subordonnées ou ajouts circonstanciels (*Quand Paul viendra…*, *Si Paul venait…*, *À voir le nombre de…*, *Vu le nombre de…*) ➤ XIV-1.1. Elles peuvent constituer des expressions figées (*Autrement dit*, *En un mot*, *Tout bien considéré*, *Tout compte fait*) ou des locutions prépositionnelles (*À propos de*, *Au sujet de*, *En matière de*, *Quant à*) ➤ VII-2.1.5. Certaines sont corrélatives (*D'un côté… de l'autre*, *D'une part… d'autre part*, *Premièrement… deuxièmement*) ➤ XVI-7.1.1.

Elles sont généralement en fonction *ajout* **26**. Mais certaines peuvent être en fonction *extrait*, quand elles permettent l'inversion du sujet nominal **27a** ➤ XVII-3.3.1 ou quand elles correspondent à un complément antéposé **27b** ➤ XVII-3.3.2.

27 a *Dans la salle à manger nous attend un spectacle bien plus pénible.* (Bazin, 1950)
b *À Limoges, j'ai trouvé une belle porcelaine.*

Comme les autres ajouts en début de phrase ➤ VIII-4.1.3, les ajouts de cadre sont marqués par une frontière prosodique à l'oral ➤ XIX-2.2.2 et généralement encadrés par des virgules à l'écrit ➤ XX-3.2.3.

3.2.2. La position initiale et les expressions de cadre

Le rôle cadratif de ces expressions est associé à leur position en début d'énoncé, qui assure leur pertinence sur l'ensemble de l'énoncé, et éventuellement, sur une séquence plus large. D'abord, cette position les empêche d'être rattachés à un composant particulier de la phrase, au contraire de ce qui se passe pour ceux qui sont en fin de phrase. Le texte de **28a** où chaque phrase comporte un ajout initial contraste ainsi avec ceux **28b** et **28c** où la première phrase comporte le même ajout dans une autre position. En **28b**, *à New York* est en fin de phrase, et, en **28c**, il précède l'ajout de but. En **28b**, même s'il est marqué par une virgule, il est compris comme faisant partie de l'ajout de but (*afin d'assister…*), si bien que c'est la communion qui est située à New York. En **28c**, New York est bien le lieu où les personnages prennent l'avion, mais l'indication de lieu prend une valeur contrastive et invite à comprendre que Rabbi Jacob et son compagnon ont choisi d'aller prendre un avion pour Paris à New York (et non dans une autre ville) afin d'y assister à une cérémonie religieuse, scénario qui ne correspond pas non plus à celui du film **28a**.

28 a *À New York, Rabbi Jacob et son compagnon prennent l'avion pour Paris afin d'assister à une communion. En France, M. Pivert se hâte pour arriver à temps au mariage de sa fille…* (CRF, Les Aventures de Rabbi Jacob)
b *Rabbi Jacob et son compagnon prennent l'avion pour Paris afin d'assister à une communion, à New York. En France, M. Pivert se hâte pour arriver à temps au mariage de sa fille…*
c *Rabbi Jacob et son compagnon prennent l'avion pour Paris, à New York, afin d'assister à une communion. En France, M. Pivert se hâte pour arriver à temps au mariage de sa fille…*

D'autre part, la position initiale d'une série d'ajouts structure le texte en classant des situations selon la même dimension, et permet une meilleure lisibilité. Là encore, on peut comparer un texte ainsi structuré **29a** avec d'autres textes où l'un des deux ajouts se trouve en fin de phrase **29b**, ou bien les deux **29c**.

29 a *La vie partagée qu'il menait avait longtemps paru à Édouard un chef-d'œuvre d'organisation heureuse. Aux Pierres sonnantes il se donnait tout entier aux exigences de l'usine et aux soins de Maria-Barbara et des enfants. À Paris, il redevenait le célibataire oisif et argenté de sa seconde jeunesse.* (Tournier, 1975)
b *La vie partagée qu'il menait avait longtemps paru à Édouard un chef-d'œuvre d'organisation heureuse. Aux Pierres sonnantes, il se donnait tout entier aux exigences de l'usine et aux soins de Maria-Barbara et des enfants. Il redevenait le célibataire oisif et argenté de sa seconde jeunesse à Paris.*
c *La vie partagée qu'il menait avait longtemps paru à Édouard un chef-d'œuvre d'organisation heureuse. Il se donnait tout entier aux exigences de l'usine et aux soins de Maria-Barbara et des enfants aux Pierres sonnantes. Il redevenait le célibataire oisif et argenté de sa seconde jeunesse à Paris.*

La position initiale des ajouts en **29a** distribue clairement les informations apportées sur la vie d'Édouard, explicitant le terme *vie partagée*. En **29b**, le lecteur, tant qu'il n'a pas pris connaissance du syntagme final (*à Paris*), a toute raison de penser, malgré l'opposition des situations, qu'Édouard redevenait un célibataire oisif et argenté aux Pierres sonnantes, par exemple durant ses soirées, et le syntagme final l'oblige à revenir en arrière pour corriger l'interprétation. La lecture est plus aisée en **29c**, à cause des positions parallèles des deux syntagmes de lieu. Néanmoins, comme l'auteur précise le lieu où le personnage se donne tout entier aux exigences de sa vie professionnelle et familiale, et que rien n'empêche un ajout final de localiser également la situation décrite dans la phrase suivante, le lecteur est enclin à inférer que la suite concerne la vie qu'il mène dans le même endroit, inférence qu'il doit ensuite rectifier à cause du syntagme prépositionnel final *à Paris*, comme en **29b**. L'antéposition des adverbiaux permet précisément d'éviter ces révisions couteuses de l'interprétation. Les ajouts cadratifs bénéficient donc de la mise en valeur dont bénéficient d'autres constituants dans cette même

zone initiale, comme les disloqués initiaux > I-3.2.5 > XVIII-2.21. Ainsi, cette mise en valeur se codifie sous la forme d'un principe d'interprétation tel que les ajouts spatiaux et temporels ne disposent d'un rôle cadratif (dans l'organisation du discours) que lorsqu'ils sont en position initiale.

La fermeture des cadres

Les cadres, une fois ouverts, tendent à le rester et donc à intégrer les informations qui suivent sauf indication contraire. Leur fermeture dépend de différents critères, comme l'apparition d'un autre ajout cadratif ou un changement de paragraphe. Dans les emplois comme **28a** et **29a** où les cadres spatiaux et temporels sont fermés par des adverbiaux de même type, leur délimitation ne pose pas de difficultés, mais il arrive très souvent qu'un cadre une fois ouvert ne soit pas fermé par un autre cadre de même nature. Par exemple, il est possible d'insérer au début de la seconde phrase de **26a** un syntagme comme *en Bavière* qui ouvre un nouveau cadre sans fermer celui qui est introduit par *en Allemagne* **30**.

30 *[En Allemagne, les choses vont de mal en pis pour Helen. Kurt lui enlève son fils Johannes. [En Bavière, Jack découvre que Caroline continue à prendre de l'héroïne]]. [Au Pakistan, Roquia essaie d'arrêter un important trafiquant. Mais celui-ci verse des pots de vin au juge]…*

Le découpage en cadres effectué par les ajouts initiaux est proche du découpage du texte en paragraphes. Les alinéas, quand ils ne sont pas accompagnés par des titres, indiquent normalement un changement de topique de discours sans le spécifier. Les cadratifs ont le même rôle et sont donc très sensibles aux changements de paragraphe. Dans le texte **31**, le cadre ouvert par le syntagme temporel *en 1982* s'arrête à la fin du paragraphe (*… avait un alibi.*). L'utilisation au début du second paragraphe d'un *alors* anaphorique renvoyant à *en 1982* signale bien que, sans cette indication, les lecteurs auraient pu comprendre que les chercheurs s'étaient mis à suspecter la solérone après cette date. L'adverbe anaphorique *alors* ramène la chronologie à l'année 1982, sans rouvrir le cadre précédent.

31 *[Au début des années 1970, certains avaient cru que la solérone (le 4 acétyl gamma butyrolactone) était l'arôme principal du vin jaune], mais, [en 1982, P. D., à Dijon, retrouva la solérone dans des vins rouges : la molécule avait un alibi].*
On soupçonna alors le 4,5 diméthyl 3 hydroxy 2(5H) furanone, ou sotolon, molécule construite autour d'un cycle de quatre atomes de carbone et d'un atome d'oxygène. (*Pour la science*, oct. 1994)

3.2.3. Les classes sémantiques des ajouts de cadre

Les expressions susceptibles de fonctionner comme cadratives sont, d'un côté, les expressions de lieu et de temps et, plus largement, toutes les localisations, et, d'un autre côté, des expressions qui relèvent de la gestion du discours par le locuteur > tableau XVIII-3.

CADRATIF	ADVERBES	SYNTAGMES PRÉPOSITIONNELS	SYNTAGMES NOMINAUX
LOCALISATION			
dans un domaine	*Politiquement…*, etc.	*Chez les fourmis…*, *En botanique…*, etc.	—
dans une représentation	*Idéalement…*, etc.	*Chez Mozart…*, *Dans le film…*, *En rêve…*, etc.	—
spatial	*Parallèlement…*, etc.	*Dehors…*, *En Allemagne…*, etc.	*Place de la Concorde…*, etc.
temporel	*Alors…*, *Ensuite…*, etc.	*À Paris…*, *Dans son enfance…*, *En 1962…*, etc.	*Cette année-là…*, *La première fois…*, etc.
GESTION DU DISCOURS			
forme du discours	*Bref…*, etc.	*En conclusion…*, *En résumé…*, etc.	—
source de l'information	*Personnellement…*, etc.	*D'après Max…*, *Pour Descartes…*, *Selon la police…*, etc.	—
topique de discours	*D'ailleurs…*, *Premièrement…*, *Sinon…*, etc.	*À propos de Max…*, *Concernant le chantier…*, *Côté cœur…*, *D'une part…*, *Quant à l'Algérie…*, etc.	—

Tableau XVIII-3. *Les principaux ajouts de cadre*

Les cadratifs localisants

Les syntagmes spatiaux et temporels se prêtent par excellence aux emplois cadratifs, la plupart des situations étant ancrées dans le temps et dans l'espace. Plusieurs situations peuvent ainsi partager la même localisation spatiale, ainsi que la même localisation temporelle si l'intervalle de temps est suffisamment large. Les ajouts spatiaux prennent très facilement une valeur temporelle, l'inverse étant beaucoup plus difficile ; ainsi, *à Vienne* est interprété, dans le contexte de **32a**, comme 'lorsque nous étions à Vienne'.
Des emplois spatiaux on passe sans difficulté aux mondes représentés (*Dans le film…*, *Dans le roman…*) **32b**, aux institutions ou organisations attachées à des lieux ou des pays. Par exemple, en **32c**, l'ajout spatial renvoie en fait au système juridique régissant l'élection présidentielle. Certains ajouts ont un repérage encore plus abstrait, permettant de distinguer une espèce parmi les espèces naturelles (*Chez les fourmis…*), une personne particulière parmi les autres (*Chez cet homme…*), un domaine d'activités ou de connaissances parmi d'autres (*En botanique…*, *En italien…*) ou un ensemble d'œuvres (*Chez Mozart…*). De façon générale, ces ajouts peuvent apparaître dans d'autres positions et garder leur rôle de cadre **32d**.

32 a *À Vienne, nous allions au concert chaque semaine.*
b *Dans ce film, il y a un humour très fin.*
c *En France, le président de la République est élu pour cinq ans.*
d *Il y a dans ce film un humour très fin, beaucoup de délicatesse et de compassion, une grande tendresse* […]. (*allocine.fr*, 2014)

Les cadratifs assurant la gestion du discours

Une seconde classe d'expressions cadratives permet au locuteur de gérer le discours. Elles peuvent indiquer la source de l'information (*selon*, *suivant*), étymologiquement d'origine spatiale ou temporelle. Les emplois en série de ces syntagmes sont fréquents, surtout dans les travaux académiques ou scientifiques **33a**. Ils ont alors pour effet de segmenter le texte. Ils ne sont pas forcément en début de phrase **33b**.

33 a *Selon Halliday, le psychalgique a été un enfant peureux, timide, trop propre, peu enclin au jeu* […]. *Pour Alajouanine et Nick, les états qui sont à l'origine des psychalgies comportent pratiquement toujours deux éléments séméiologiques* […]. (Ravault et Vignon, 1956)
b *Le progrès, pour D'Alembert, est incompatible avec la religion* […]. (Mostefai, 2016)

Ces expressions peuvent aussi concerner le topique du discours, pour l'introduire (*côté*, *du côté de*, *en matière de*) **34a**, pour signaler que l'on ajoute de l'information (*à propos de*, *de plus*) ou que l'on change de topique (*d'ailleurs*, *quant à*) **34b**.

34 a *Amours et aventures dirigeaient ma vie depuis toujours. Ça allait continuer. C'est exactement ce qui s'est passé. Côté amour, mon beau tatoueur assurait la permanence.* (Hanska, 1984)
b *— Je n'ai plus le feu sacré.*
— Tiens, à propos de feu, tu sais depuis quelque temps, sur la place du marché, il y a un cracheur de feu qui vient faire son numéro… (Hanska, 1984)

➤ *Côté* comme préposition ➤ VII-1.2.4

Elles peuvent aussi participer à l'élaboration du topique : ce sont des corrélatifs **35a** ➤ XVI-7.1.1 ou des adverbes formés sur les ordinaux **35b** ➤ VI-5.2.2, qui introduisent les différentes parties ou aspects du topique énoncé précédemment.

35 a […] *les marchés urbains sont en général plus actifs que les marchés ruraux* […]. *D'un côté, dans les zones urbanisées comme Lille, Roubaix-Tourcoing et Dunkerque, la rotation des chômeurs est rapide, de l'autre dans les zones nettement moins peuplées comme l'Avesnois* […], *les entrées et les sorties du chômage sont moins fréquentes.* (Lhéritier, 1985)
b […] *la conception française de la discrimination positive introduit deux différences majeures par rapport à l'optique américaine de l'*affirmative action *à laquelle elle est souvent associée. Premièrement, les groupes éligibles aux politiques préférentielles en France ne sont pas définis selon des critères innés et permanents* […]. *Deuxièmement, l'orientation américaine impose une obligation de résultats, sous forme de quotas de bénéficiaires à recruter effectivement dans les universités et dans les administrations* […]. (Wuhl, 2008)

Servent encore à la gestion du discours des expressions signalant qu'un segment de discours reformule un passage précédent (*en bref*) **36a**, résume un argument ou introduit une conclusion **36b 36c**. En **36b**, le cadratif garde un sens locatif, en référant à la partie finale du texte dont il est question (le texte cité) ; en **36c**, en revanche, il signale plutôt la conclusion de l'auteur : 'en conclusion, je vous dis que', 'bref je vous dis que'.

36 **a** *En l'an 2000, 13 % des enfants avaient des parents divorcés. Les calculs des chercheurs montrent que 6,1 % d'entre eux recevaient de la méthylphénidate* […] *alors que seuls 3,3% des enfants de couples restés unis en recevaient. En bref, les enfants de divorcés ont 82 % de risques en plus de prendre un traitement contre l'hyperactivité.* (*La Nutrition française*, 5 juin 2007)

b *Avant de récapituler les résultats définitifs de sa recherche, l'auteur présente encore un chapitre sur la théologie johannique.* […] *En conclusion, l'auteur reprend l'ensemble du parcours pour affirmer l'importance de la thématique du péché dans la théologie johannique.* (Morgen, 2005)

c *En conclusion, étant donné que des décrets d'application sont une fois de plus prévus, le groupe* […] *estime qu'il nous faudra être extrêmement vigilants sur le contenu de ces décrets* […]. (*Rapport d'information, Assemblée nationale*, 9 déc. 2015)

Les expressions cadratives dans d'autres positions

Certaines expressions cadratives peuvent apparaitre ailleurs qu'à l'initiale, comme les localisations **32d**, les expressions qui indiquent la source de l'information **33b** ou celles qui élaborent les différents aspects du topique. En revanche, les autres expressions cadratives ne sont pas mobiles et sont toujours en début de phrase **36a**, ou bien elles perdent leur valeur de cadre : en **37**, il s'agit de la conclusion du texte étudié, non de celle du texte dans lequel *en conclusion* jouerait un rôle de cadre **36b**.

37 *L'auteur reprend, en conclusion, l'ensemble du parcours pour affirmer l'importance de la thématique du péché dans la théologie johannique.*

Les ajouts cadratifs et le contenu principal de la phrase

Les ajouts de localisation, d'une manière générale, font partie du contenu principal de la phrase : ils peuvent apparaitre comme foyer d'une clivée (entre *c'est* et *que*) **38a 38b**, mais ce n'est pas le cas de tous les cadratifs **38c** ➤ **XVIII-2.3**. Généralement ceux qui font partie du contenu principal sont plus mobiles dans la phrase.

38 **a** *C'est* [*dans ce film*] *que l'on trouve un humour fin et beaucoup de délicatesse.*

b *C'est* [*pour d'Alembert*] *que le progrès est incompatible avec la religion.*

c # *C'est en bref que les enfants de divorcés ont plus de risques de prendre un traitement contre l'hyperactivité.*

3.2.4. La relation des cadratifs avec le contexte précédent

L'ajout cadratif et l'élaboration du topique de discours

Lorsqu'une phrase qui énonce le topique du discours est suivie d'une ou de plusieurs phrases commençant par un ajout cadratif, ces dernières constituent un développement (on parle d'*élaboration*) du topique. En **39a**, la première phrase affirme qu'il y a une corrélation entre la température de l'Océan et le nombre des saumons, et la suite du discours illustre ce topique par deux exemples, introduits par des cadratifs (*Au début du* XIX*e siècle…*, *Dans les années 1920…*). Cette articulation entre le topique et ce qui suit est indiquée explicitement par le connecteur (*par exemple*), et les deux cadratifs temporels servent à répartir les exemples, en mentionnant deux périodes différentes.

39 **a** *Le schéma qui émerge est clair : le nombre de saumons rouges de l'Alaska tend à chuter lorsque la température de l'océan baisse et remonte quand les eaux se réchauffent.*
Au début du XIX*e siècle, par exemple, la température de surface de l'eau était environ 1 °C au-dessous de la moyenne* […]. *Dans les années 1920, par contre, la surface de l'eau s'était réchauffée de 1,5 °C* […]. (Brown, 2001)

b *Dans les zones rurales, les personnes de plus de 25 ans sont avantagées par rapport aux jeunes, car elles entrent bien moins fréquemment en chômage. Dans les zones urbaines, c'est l'inverse : les jeunes entrent relativement moins en chômage ou en sortent parfois plus facilement comme à Lille, Lens et Douai* […]. *Par contre les rythmes de sortie de chômage ne sont pas aussi différenciés* […]. (Lhéritier, 1985)

En **39b**, le texte porte sur la situation des jeunes face au chômage dans le Nord de la France. Les informations rapportées sont réparties en fonction des zones géographiques considérées. Les deux syntagmes prépositionnels spatiaux portent sur plusieurs phrases. Les situations dans

ces deux zones s'opposent, de sorte que l'on pourrait ajouter un connecteur contrastif (*mais*, *en revanche*) avant le second ➤XVIII-3.3.3. Le connecteur *par contre* annonce ensuite un nouveau contraste. Ce qui suit ne s'oppose pas avec ce qui se passe dans les zones urbaines dont il vient d'être question, mais avec ce qui passe dans celles-ci et dans les zones rurales. Il y a changement de topique de discours : de l'entrée des jeunes dans le chômage on passe à leur sortie.

L'ajout cadratif et le changement de topique

Les ajouts cadratifs peuvent aussi introduire une certaine rupture avec le topique du discours. Dans les récits, les situations évoquées entretiennent généralement des liens entre elles, ne serait-ce que par le fait que les personnages se retrouvent de l'une à l'autre. Le changement introduit par les ajouts spatiaux ou temporels consiste donc surtout à signaler des changements de décor. En **40a**, le cadratif *dehors* permet un changement de topique, qui n'est pas annoncé dans le passage précédent. Lorsqu'il est annoncé par un verbe de mouvement (*se laissa conduire*) dans la phrase précédente, le changement de cadre spatial peut être implicite **40b**.

40 a *Il éleva sa main devant ses yeux pour voir si elle tremblait. Elle était dure et tranquille comme une main d'acier. Dehors, le vent commençait à se lever.* (Vian, 1950)

b *Douce, indifférente, elle se laissa conduire. Ils passèrent près de la fenêtre. Il était tard, ou tôt, et la nuit ruisselait sur le toit de la maison avec des remous* [...]. (Vian, 1950)

L'ajout cadratif anaphorique

Certains ajouts cadratifs peuvent être anaphoriques et renvoyer au contexte précédent ➤XVIII-5.1. En **40a**, *dehors* a un sens relationnel ('au dehors de') et l'interprétation implique l'accès à un espace intérieur accessible dans le contexte, qui joue le rôle d'antécédent ➤VII-2.1.2. Les ajouts initiaux de ce type, tout en ouvrant un cadre à même de localiser plusieurs situations décrites par la suite, ont besoin d'un ancrage dans le discours en amont.

Trois ajouts de cadre anaphoriques : parallèlement, par ailleurs *et* d'ailleurs

Un adverbe comme *parallèlement* exprime une relation entre deux arguments ➤VIII-2.2.3. En **41a**, l'un est le complément (*la route qu'ils suivent*), l'autre le complément de *voir* (*un monotone alignement d'arbres découpés sur l'horizon*). En **41c**, l'un est le complément avec le pronom *cela*, qui renvoie à la phrase précédente, l'autre est *je vivais ma vie*. Mais en **41b**, l'adverbe n'a pas de complément, et le premier argument est fourni par la phrase précédente (*le paseo de Gracia*), l'adverbe est anaphorique. Il en va de même en **41d**, où la situation décrite par la phrase précédente fournit un argument, et celle qui est décrite par la phrase fournit l'autre (les deux tâches sont effectuées en parallèle).

41 a *C'est un pays de cultures et de prés, parfois coupé de bois. Parallèlement à la route qu'ils suivent ils peuvent voir un monotone alignement d'arbres découpés sur l'horizon* [...]. (Simon, 1981)

b *À Barcelone, le « paseo de Gracia » est une grande avenue pleine de magasins, qui part de la place de Catalogne. Parallèlement, on trouve la « Rambla Cataluña » qui mérite le détour.*

c *J'avais fait de lui le bouc émissaire de ma souffrance, et donc je souffrais, je dépérissais, je pleurais. Parallèlement à cela, bien sûr, je vivais ma vie tout à fait activement, lycée, cours du soir de dessin, cours de danse, le moi clair fonctionnait.* (Duperey, 1992)

d [...] *les départements, les communes et leurs établissements sont progressivement dotés d'un plan comptable largement comparable à celui des entreprises privées. Parallèlement, les tâches ont été simplifiées : les anciens « rôles » d'impôts directs, volumineux registres de maniement incommode, sont notamment remplacés* [...]. (*L'Activité en 1958 des services du Trésor public*, 1959)

Parallèlement a ici une valeur spatiale **41a 41b** ou temporelle **41c 41d**. Mais il peut également avoir une valeur discursive, comme dans l'annonce de stage en **42** : de la concomitance, on passe à une analogie dans les topiques de discours, *parallèlement* annonçant à la fois un changement de topique et le fait que le nouveau sujet abordé présente certaines similitudes avec celui qui vient d'être traité.

42 *Professeurs futurs ou en exercice pour la majorité d'entre eux, les agrégatifs constituent ici un corps de formateurs dont le rôle prescripteur sera déterminant pou la constitution des générations de spectateurs à venir* [...]. *Parallèlement, les besoins en formation continue des professeurs des collèges et des lycées en matière théâtrale sont une préoccupation récurrente des plans académiques de formation.* (*cache.media.eduscol.education.fr*, 2006)

Par ailleurs est toujours anaphorique, puisque *ailleurs* compare deux lieux ➤XV-3.1.1 ➤XVIII-5.2. Il peut être complément d'un verbe **43a**, mais il est le plus souvent un ajout initial, avec deux emplois discursifs.

D'une part, il signale un changement, parfois brutal, de topique de discours **43b** ; d'autre part, il introduit, dans une argumentation, un argument qui va dans le même sens que le précédent, sans que leurs contenus soient liés a priori **43c**. En **43b**, *par ailleurs* indique le changement de topique : le locuteur, ayant donné des nouvelles de sa famille, passe à un autre domaine, celui du travail. En **43c**, la phrase introduite par *par ailleurs* et la phrase précédente apportent toutes les deux des informations qui concourent à la même conclusion, explicitée par la dernière phrase (remettre la date du repas), bien qu'elles n'aient pas d'autre lien entre elles.

43 **a** *Paul pensait que la fuite devait venir du robinet mais l'eau s'échappait par ailleurs.*
b *Nous sommes contents, les enfants viennent bientôt à Paris. Par ailleurs, tout va bien pour toi au travail ?*
c *Paul ne pourra pas venir. Par ailleurs, j'ai un article à finir, alors il vaudrait mieux repousser le repas.*

Parallèlement (dans son emploi discursif) et *par ailleurs* (argumentatif) se ressemblent, mais ne sont pas équivalents. Ils disent tous deux que leurs arguments (le contenu de la phrase précédente et celui de la phrase dans laquelle ils apparaissent), bien que n'étant pas liés a priori, ont quelque chose en commun. Mais tandis que *par ailleurs* dit que ces contenus permettent d'argumenter en faveur de la même conclusion, *parallèlement* implique une similarité plus vague, il est descriptif plutôt qu'argumentatif, et introduit un certain déplacement du topique **42**.
D'ailleurs, lui aussi formé sur *ailleurs*, a, en plus de son emploi comme complément **44a**, un emploi comme connecteur, qui signale que l'information est nouvelle ➤ **XVIII-3.3.3**. Dans ce cas, il signale que ce qui suit apporte une information nouvelle décisive, de nature à clore la discussion **44b**. Cette valeur, typiquement argumentative, ne peut pas être exprimée à l'aide de *par ailleurs* ou de *parallèlement* **44c**.

44 **a** *Le ciel était très sombre à l'ouest mais le bruit du tonnerre venait d'ailleurs.*
b *Paul et Robert se détestent. D'ailleurs ils ne se disent même plus bonjour.*
c *Paul et Robert se détestent. # Par ailleurs, ils ne se disent même plus bonjour.*

Les expressions de cadre et les connecteurs

Les expressions de cadre et les connecteurs se recouvrent parfois, surtout lorsqu'ils participent à la gestion du discours, les connecteurs étant formés par figement, ou *grammaticalisation*, d'expressions ayant au départ un autre sens ➤ **XVIII-3.3.3**. *Parallèlement* et *par ailleurs* ne sont pas aussi avancés que *d'ailleurs* sur le chemin qui mène jusqu'aux connecteurs :
– *parallèlement* peut avoir un complément prépositionnel (*parallèlement à*) mais accepte facilement des emplois spatiaux et surtout temporels sans complément, et va jusqu'à des emplois peu nombreux comme cadratif de l'énonciation (*parallèlement à ce que je viens de dire*) ➤ **VIII-5.2** où il annonce un glissement de topique et marque une relation d'analogie ;
– *d'ailleurs*, lorsqu'il est employé comme ajout, est devenu un connecteur à part entière : il n'a pas de rôle cadratif et sert essentiellement à marquer une relation argumentative, en général de justification entre la phrase au sein de laquelle il apparait et une ou plusieurs phrases précédentes ;
– *par ailleurs*, plus proche de *d'ailleurs* que de *parallèlement*, semble occuper une position intermédiaire. Dans un emploi, il signale un changement de topique, comme *parallèlement*. Dans son autre emploi, il est argumentatif, comme *d'ailleurs*, mais signale un argument qui va dans le même sens que le précédent.

3.3. Les connecteurs

Un connecteur établit une relation entre la phrase où il apparait et le contexte (le discours précédent ou la phrase principale). Certaines expressions ont toujours ce rôle de connecteur ; il s'agit des introducteurs de subordonnées circonstancielles ➤ **XIV-1.1**, de certains adverbes de phrase (*en effet*, *sinon*) ➤ **VIII-5.1**, et des conjonctions qui coordonnent des phrases ➤ **XVI-5.1.3**. D'autres ont acquis un rôle de connecteur par figement ou grammaticalisation. Il s'agit :
– d'adverbes de manière (*autrement*, *simplement*) ;
– de prépositions ou syntagmes prépositionnels (*après tout*, *en fin de compte*) ;
– d'adjectifs ➤ **VI-4.2.3** (*mieux*, *pire*) ;
– de noms ou syntagmes nominaux (*résultat*, *la preuve*) ;
– de verbes ou de syntagmes verbaux (*n'empêche*).
Ils sont le plus souvent en début de phrase mais certains sont plus mobiles.
Ils expriment une relation circonstancielle (temps, cause, conséquence…) ou participent à l'argumentation et à l'organisation du discours (conclusion, reformulation, changement de topique…).

3.3.1. Qu'est-ce qu'un connecteur ?

Le rôle discursif du connecteur

On appelle *connecteurs* des expressions de catégories syntaxiques variées qui participent à la cohérence et à la progression du discours : ils indiquent une relation discursive entre deux éléments, qui sont ses arguments. Par exemple, *donc* **45a** signale une relation de conséquence entre les deux phrases, et *en réalité* **45b**, une reformulation de ce qui précède : ce connecteur indique que ce qui est retenu comme pertinent pour le locuteur, c'est la séquence qu'il introduit.

45 a *Les nécessités administratives exigeaient cette classification. Il a donc fallu établir des catégories et, là où elles ne s'imposaient pas de toute évidence, des arrangements sont intervenus.* (*Les Musées en France*, 1950)
b *Le pouvoir économique est concentré dans les mains d'un petit nombre de familles qui possèdent les moyens de production, et transmettent par héritage ces moyens et le pouvoir politique. Le pouvoir n'appartient qu'en apparence aux élus, en réalité il est aux mains des milieux d'affaires.* (*fr.wikipedia.org*, consulté en nov. 2017)
c […] *Et il semblerait que l'on vise Dieu même par ce mot. Ainsi, ce serait Dieu qui laisserait à l'imbécile le pouvoir, ou l'attribuerait à la sottise. Après tout, pourquoi pas ?* (Ellul, 1987)

Les connecteurs peuvent relier des unités correspondant à des phrases **45a 45b**, mais aussi des unités plus complexes : plusieurs phrases **45c** ou plusieurs paragraphes.
Les deux arguments du connecteur sont de nature diverse. En **45a** et **45b**, il s'agit du contenu des deux phrases déclaratives, c'est-à-dire de propositions. En **46a**, le connecteur *parce que* est l'introducteur de la circonstancielle : le second argument est bien une proposition (la proposition circonstancielle), mais le premier renvoie à un acte de langage d'ordre et correspond à 'je te demande de rentrer' ➤ XIV-3.4.2.
En **46b**, le premier argument est plus complexe : il s'agit de la proposition exprimée, qui correspond à une observation, mais aussi d'une proposition implicite 'quelqu'un a ouvert la porte' ou 'quelqu'un a voulu entrer'. En **46c**, les connecteurs *d'abord* et *ensuite* indiquent une succession de situations : les arguments sont des situations décrites par les phrases ➤ XI-2.6. La troisième phrase est elle-même complexe et comporte le connecteur *parce que*. Et en **46d**, le premier argument est une situation, dite *extralinguistique*, qui est celle dans laquelle la phrase est prononcée, et qui ne correspond à aucun énoncé.

46 a *Rentre vite ! Parce qu'il est tard.*
b *La porte est ouverte ; donc, quelqu'un est entré.*
c *D'abord, vous tuez la mère du petit, ensuite vous vous faites déclarer psychiatrique et ensuite vous faites encore un état parce que votre fils a été grandi juif* […]. (Gary [Ajar], 1975)
d [Un scooter roule en sens interdit] *Pourtant, il y a un panneau !*

Les connecteurs sont extrêmement variés, et sont associés à de nombreuses relations de discours ➤ XVIII-3.3.3. Par exemple, ils peuvent exprimer un lien de causalité, comme *donc* ou *parce que* **45a 46a 46b**, un enchainement temporel avec les adverbes **46c**, ou une reformulation, avec *en réalité* **45b**. Dans tous les cas, ils signalent un mouvement, une étape du discours : l'argumentation ou la narration progresse, le topique de discours est enrichi ou modifié ➤ I-7.3.1.

La catégorie syntaxique des connecteurs

Les connecteurs appartiennent à des catégories syntaxiques variées ➤ tableau XVIII-4. Certaines expressions sont toujours des connecteurs : les conjonctions quand elles coordonnent des phrases ➤ XVI-1.3.2 ➤ XVI-2.1.2, et les introducteurs de subordonnées circonstancielles, quelle que soit leur catégorie syntaxique (adverbe, préposition, subordonnant) ➤ XIV-1.2.1. Du point de vue sémantique, leurs arguments sont les phrases qu'ils coordonnent **47a** ou bien la subordonnée et la phrase tête **46c**.
On trouve aussi des adverbes (*donc*) **45a 46b**, des prépositions et syntagmes prépositionnels **47b**, des adjectifs, généralement comparatifs (*pire*, *mieux*) **47c** ➤ VI-4.2.3, des formes verbales (*n'empêche*, *partant*) **47d**, et même quelques noms comme *conclusion*, *preuve* ou *résultat* **47e** ➤ IV-6.5.2.

47 a *Je viens de terminer un long rapport sur mon voyage mais on ne le publiera pas. Cela dit, il va être utile.* (Labro, 1982)
b *Après deux ans de mariage et un enfant, ils sont sur le point de divorcer. Comme quoi il faut se méfier des coups de foudre.* (*1000nouvelles.com*, consulté en mai 2018)
c *Je t'invite au café. Mieux encore, je te prépare le repas.*

d Opinions *n'eut qu'un seul et unique numéro. N'empêche, je me mis à cultiver mon côté spécialiste musical.* (Manœuvre, 1985)

e *Les légumes les plus contaminés par les produits chimiques sont les poivrons* [...]. *Les moins sont la roquette* [...]. *La conclusion : il faut en manger beaucoup mais préférer la culture biologique.* (lejardindejulie.*unblog.fr*, 25 juil. 2008)

Les groupes prépositionnels, les verbes, les participes et les noms utilisés comme connecteurs sont figés ou grammaticalisés ➤ XVIII-3.3.2. Il est souvent difficile, voire impossible, de faire la distinction entre un adverbe et un syntagme prépositionnel figé ➤ VIII-1.4.4.

Certaines expressions comportent un élément anaphorique, comme un démonstratif (*ceci/cela dit*, *ceci/cela étant*, *de ce fait*, *pour ça*, *pour cette raison*) **47a**, l'adjectif *même* (*en même temps que*, *du même coup*) ➤ V-5.2, une proforme (*comme quoi*, *d'où*, *par là même*) **47b** ➤ IX-1.4, qui renvoie à un élément contextuel jouant le rôle de premier argument.

CATÉGORIE	FORMES SIMPLES	FORMES COMPLEXES
ADJECTIF	*mieux* (*encore*), *pire*, etc.	*plus grave*, *plus préoccupant*, etc.
ADVERBE	*ainsi*, *alors*, *auparavant*, *aussi*, *aussitôt*, *autrement*, *bref*, *cependant*, *deuxièmement*, *donc*, *effectivement*, *enfin*, *ensuite*, *finalement*, *immédiatement*, *maintenant*, *néanmoins*, *notamment*, *plus*, *pourtant*, *préalablement*, *premièrement*, *seulement*, *simplement*, *sinon*, *toutefois*, etc.	*au moins*, *d'abord*, *d'ailleurs*, *de fait*, *de plus*, *du moins*, *du reste*, *en effet*, *en fait*, *pour le moins*, *quand même*, etc.
CONJONCTION DE COORDINATION	*car*, *et*, *mais*, *ni*, *ou*, *or*, *puis*, *soit… soit…*	*c'est-à-dire*, *et puis*, *ou bien*
NOM et SYNTAGME NOMINAL	*conclusion*, *résultat*, etc.	*la cause* (*de cela*), *la preuve*, *somme toute*, etc.
PRÉPOSITION et SYNTAGME PRÉPOSITIONNEL	*après*, *avant*, *depuis*, etc.	*après tout*, *au fait*, *au final*, *au fond*, *au reste*, *comme quoi*, *de ce fait*, *de surcroît*, *de toute façon*, *de toute manière*, *dès lors*, *d'où*, *du coup*, *du même coup*, *en bref*, *en clair*, *en conclusion*, *en conséquence*, *en définitive*, *en fin de compte*, *en gros*, *en particulier*, *en réalité*, *en résumé*, *en revanche*, *en somme*, *en tout cas*, *en tout état de cause*, *en un mot*, *faute de quoi*, *par ailleurs*, *par conséquent*, *par contre*, *par exemple*, *par là même*, *plus tard*, *pour autant*, *pour ça*, *pour cette raison*, *pour le reste*, *sans cela*, *sans quoi*, etc.
FORME VERBALE et PHRASE	*n'empêche*, *partant*, etc.	*à savoir*, *ceci/cela dit*, *ceci/cela étant*, *c'est ainsi que*, *c'est pourquoi*, *c'est que*, *quoi qu'il en soit*, *tout bien considéré*, *tout bien pesé*, *tout compte fait*, etc.
INTRODUCTEUR DE CIRCONSTANCIELLE	*afin* (*que/de*), *alors* (*que*), *après* (*que*), *attendu* (*que*), *avant* (*que/de*), *comme*, *lorsque*, *pendant* (*que*), *pour* (*que*), *puisque*, *quand*, *quoique*, *si*, *tant* (*que*), *vu* (*que*), etc.	*à moins* (*de/que*), *bien que*, *en même temps* (*que*), *étant donné* (*que*), *même si*, *parce que*, *si bien* (*que*), *une fois* (*que*), etc.

Tableau XVIII-4. *Les principaux connecteurs et leur catégorie syntaxique*

➤ *En* connecteur ➤ IX-4.1.3

Les connecteurs et les adverbes

Certains adverbes de phrase sont toujours connecteurs (*bref*, *en effet*, *pourtant*) ➤ VIII-5.1. D'autres adverbes sont devenus connecteurs, perdant tout ou partie de leur sens originel. L'adverbe temporel *ensuite* est toujours connecteur car il indique une relation de succession entre deux situations ➤ XI-2.6.7. Il en va de même de *pourtant* **46d**. En revanche, *maintenant* a un emploi temporel **48a** et un emploi comme connecteur **48b** : dans le premier, il renvoie directement à la situation d'énonciation ➤ XVIII-4.1.4, dans le second il introduit un lien avec la phrase précédente et motive l'énonciation de la remarque. De même *simplement*, adverbe de manière **48c** ➤ VIII-6.1, se distingue de *simplement* connecteur, qui signale une opposition argumentative **48d**.

48 **a** *J'aimerais manger maintenant.*

b *Je t'ai donné mon avis. Maintenant, tu fais ce que tu veux.*

c *Il faut se vêtir simplement, pour ne pas se faire remarquer.*

d *J'avais des principes, bien sûr, et, par exemple, que la femme des amis était sacrée. Simplement, je cessais en toute sincérité, quelques jours auparavant, d'avoir de l'amitié pour les maris.* (Camus, 1956a)

Les connecteurs et les adverbes évaluatifs et modaux

Le fait de signaler par eux-mêmes une relation discursive différencie les connecteurs des adverbes évaluatifs comme *malheureusement* ou modaux comme *naturellement*. Un adverbe comme *malheureusement* comporte un jugement de la part d'un locuteur concernant la situation décrite dans la phrase **49a** ➤VIII-5.3. De même, *naturellement* exprime une croyance, un degré de certitude vis-à-vis de l'existence d'une situation ➤VIII-5.5. Mais il ne s'agit pas d'une relation discursive : ces croyances ne sont pas associées à un antécédent, ni dans le texte, ni dans la situation.
Cependant, certains adverbes sont en cours de grammaticalisation ➤XVIII-3.3.3 et peuvent dans certains emplois ressembler à des connecteurs. En **49b**, *malheureusement* joue un rôle comparable à *mais* en **49c** et permet la succession de deux phrases à contenus opposés, qui serait difficile sans l'adverbe ou sans la conjonction *mais* **49d**. Cependant, adverbe et conjonction peuvent se cumuler sans redondance : ce qui est dit malheureux, c'est d'habiter en ville **49e**. La fonction de *malheureusement* semble ainsi la même en **49b** qu'en **49a** ou **49e**, où l'adverbe a un seul argument, et n'est donc pas connecteur.

49 **a** *Malheureusement, nous avons perdu notre procès.*
b *J'aime les animaux ; malheureusement, j'habite en ville.*
c *J'aime les animaux ; mais j'habite en ville.*
d ? *J'aime les animaux ; j'habite en ville.*
e *J'aime les animaux, mais, malheureusement, j'habite en ville.*

Les connecteurs, les interjections et les particules de discours

Les connecteurs se différencient par ailleurs des interjections et des autres particules de discours (*bon*, *bien sûr*) qui peuvent ponctuer le discours mais qui ne relient pas deux arguments, et qui, pour la plupart, peuvent former un énoncé à elles seules ➤I-8.3.3 ➤XVIII-4.3.1. Par exemple, *tiens* en **50a** signale l'ignorance préalable de la locutrice par rapport à ce qui se passe, mais n'indique pas de lien avec une autre situation ou une autre proposition, comme *pourtant* en **46d**. En **50b**, *mettons*, comme particule, introduit une approximation concernant le chiffre qui suit. Quelques formes (*alors*, *donc*, *quand même*) ont à la fois un emploi comme particule (*allons donc*, *et alors ?*) et un emploi comme connecteur ➤XVIII-4.3.5.

50 **a** [Dans la rue, face la foule sortant du stade] *Tiens, le match est terminé.*
b […] *il y a cette fille en tailleur rouille, plantée au beau milieu du couloir. Une Madeleine, à n'en pas douter. Âge imprécis : mettons vingt ans.* (Bazin, 1950)

Les connecteurs et le contenu principal

Comme les particules de discours ➤XVIII-4.3.5, de nombreux connecteurs ne font pas partie du contenu principal ➤I-7.2.1, c'est-à-dire ce qui, dans une déclarative, est asserté par le locuteur et susceptible d'être accepté, nié ou remis en question par l'interlocuteur. Ainsi, contrairement aux éléments qui font partie du contenu principal, les connecteurs *de ce fait* ou *puisque* ne peuvent pas constituer le foyer d'une phrase clivée (entre *c'est* et *que*) **51** ➤XVIII-2.3.2, ni être directement approuvés ou niés par *oui*, *non*, *c'est vrai* ou *c'est faux*.

51 **a** *Vous vous croyez supérieur ; de ce fait, vous méprisez le monde entier.*
b # *C'est de ce fait que vous méprisez le monde entier.*
c *Puisque tu l'as demandé, on t'a inscrit dans un cours de voile.*
d # *C'est puisque tu l'as demandé qu'on t'a inscrit au cours de voile.*

Cependant, certains connecteurs, comme *à cause de cela* **52a** ou *parce que* **52b**, ont cette possibilité car ils font partie du contenu principal ➤XIV-3.4.3.

52 **a** *Car tout ce qui se passe passe par l'escalier, tout ce qui arrive arrive par l'escalier* […]. *C'est à cause de cela que l'escalier reste un lieu anonyme, froid, presque hostile.* (Perec, 1978)
b *C'est parce que tu l'as demandé qu'on t'a inscrit au cours de voile.*

D'autres connecteurs encore peuvent faire partie du contenu principal dans certains emplois, comme *si* (hypothétique) **53a** **53b**, *quand*, *ensuite* (temporels), *pour* (connecteur de but). En revanche, *si* dans son emploi pragmatique **53c** ne le peut pas **53d** ➤XIV-2.3.3.

53 **a** *Si tu réussis cet examen, tu pourras faire un grand voyage.*
b *C'est seulement si tu réussis cet examen que tu pourras faire un grand voyage.*
c *Si tu as faim, il y a de quoi manger.*
d # *C'est si tu as faim qu'il y a de quoi manger.*

La position des connecteurs dans la phrase

Les conjonctions de coordination simples et les introducteurs de circonstancielles ont une position imposée : ils apparaissent au début de la phrase qui constitue leur second argument **54a**. Les conjonctions doubles apparaissent en général à l'initiale de chaque argument **54b** ➤ XVI-3.2. D'autres connecteurs sont de préférence à l'initiale du second argument, comme *alors* (consécutif), *à savoir*, *c'est-à-dire*, *n'empêche*, *partant*, *résultat*, ainsi que les syntagmes prépositionnels **54c** **54d** ou adjectivaux **54e** **54f**. Les arguments sont indiqués par des crochets dans les exemples.

54 **a** [*On t'a inscrit au cours de voile*] *parce que* [*tu l'as demandé*].
b *Soit* [*je t'inscris*], *soit* [*tu t'inscris toi-même*].
c [*Le délai doit être respecté*] *faute de quoi* [*le dépôt de garanti dû au locataire est majoré d'une somme* [...]]. (*pap.fr*, 21 janv. 2020)
d * *Le dépôt de garanti dû au locataire est majoré faute de quoi.*
e [...] [*un petit court-circuit ou faux contact peut s'établir on ne sait où et tout est à recommencer*]. *Pire encore*, [*tout est à refaire en partant de plus bas qu'on était parti, c'est décourageant*]. (Echenoz, 2006)
f # *Tout est à refaire, pire encore.*

D'autres connecteurs, plus nombreux, ont une position relativement libre **55a** **55b** **55c**. Le premier argument précède, en général, le connecteur **55a** **55b**, mais le second peut être discontinu si le connecteur est en milieu de phrase **55b**. Avec une circonstancielle, le premier argument peut précéder **55d** ou suivre le connecteur **55e**.

55 **a** [*Fais d'abord ton travail*] ; *ensuite*, [*tu pourras te mettre à tes jeux*].
b [*Fais d'abord ton travail*] ; [*tu pourras ensuite te mettre à tes jeux*].
c [*Fais d'abord ton travail*] ; [*tu pourras te mettre à tes jeux*] *ensuite*.
d [*Tu pourras te mettre à tes jeux*], *quand* [*tu auras fini ton travail*].
e *Quand* [*tu auras fini ton travail*], [*tu pourras te mettre à tes jeux*].

> *Les phrases juxtaposées et les connecteurs*
>
> La ponctuation entre deux phrases reliées par un connecteur est variable ➤ XX-3.5.3. En présence d'une ponctuation forte **54e** **55a** ➤ XX-3.2.1, on a affaire à deux phrases racines. Avec une virgule **56a** **56b**, ou sans ponctuation, on peut se demander si elles forment ou non une seule phrase ➤ I-4.6. L'ordre entre les deux phrases est fixe **56c** et l'ensemble peut parfois être enchâssé **56d**, du moins pour certains locuteurs, ce qui plaide en faveur d'une seule phrase.
>
> **56** **a** *Paul n'est pas arrivé, autrement il aurait téléphoné.*
> **b** *Vous devez réserver, sans quoi vous n'entrez pas.*
> **c** # *Autrement il aurait téléphoné, Paul n'est pas arrivé.*
> **d** % *Tu sais pourtant que* [*dans ce genre d'endroit il faut réserver, sans quoi on n'entre pas*].
>
> À la différence de la conjonction de coordination, l'adverbe peut être mobile **57a** et parfois se cumuler avec une conjonction (*car*, *ou*) **57b** **57c** ➤ XVI-2.1.2.
>
> **57** **a** *Paul n'est pas arrivé, il aurait téléphoné, autrement.*
> **b** *Paul n'est pas arrivé, car autrement il aurait téléphoné.*
> **c** % *Vous devez réserver ou sans quoi vous n'entrez pas.*
>
> La présence possible d'une conjonction incite à analyser ces phrases comme coordonnées, ainsi que le fait que chaque phrase puisse avoir des propriétés de phrase racine ➤ XVI-3.3.1. En **58a** et **58b**, la première est à l'impératif, et en **58c** et **58d**, c'est la seconde.
>
> **58** **a** *Viens ici, autrement tu auras des ennuis !*
> **b** *Dépêchez-vous, sans quoi vous n'aurez pas fini !*
> **c** *Tu dois avoir fini, autrement viens ici !*
> **d** *Vous devez être prêts, sans quoi dépêchez-vous !*

3.3.2. La grammaticalisation des connecteurs

Très peu de connecteurs sont hérités du latin en tant que tels, en dehors de quelques introducteurs de circonstancielles (*comme*, *si*) et de formes déjà agglomérées en latin, comme *dumque* et *quare* qui ont donné respectivement *donc* et *car*. En réalité, les connecteurs se forment à partir d'expressions existant déjà avec un autre fonctionnement, d'où leur variété syntaxique ➤ tableau XVIII-4. Les formes évoluent par un processus de figement et d'affaiblissement sémantique, appelé *grammaticalisation*.

De nombreuses formes n'ont plus qu'un emploi de connecteur. Certaines ont une structure visible (syntagmes prépositionnels, participes), mais sont toujours connecteurs, avec un sens figé, différent de leur interprétation littérale (*au fond*, *de toute façon*, *du moins*, *du reste*, *en conséquence*, *en effet*, *étant donné que*, *attendu que*). Ainsi, les expressions *sans quoi* et *comme quoi* sont toujours connecteurs **59a**, et totalement figées, de sorte que l'on ne peut pas remplacer *quoi* par ce à quoi il renvoie, c'est-à-dire le segment de discours précédent **59b**.

59 **a** *Si vous venez avant, je peux faire un petit café avant de partir ou autre, même une boisson fraiche s'il fait chaud, sans quoi pas de problème pour l'heure.* (*motosnord.forumdesfans.com*, 24 mai 2009)
b *# Sans que vous veniez avant, pas de problème pour l'heure.*

Pour d'autres connecteurs, l'origine de la forme n'est plus perçue et ne donne lieu à aucune décomposition (*cependant*, *enfin*, *néanmoins*, *pourtant*, *bien que*). Ces formes sont au dernier stade de la grammaticalisation, celui de la conventionalisation du nouvel emploi.

On rencontre également des formes qui ont d'autres emplois en dehors de celui de connecteur ; toutefois, ces différents emplois ont souvent un lien entre eux. Ainsi, les adverbes utilisés dans la gestion du discours, comme *finalement* ou *premièrement*, ou les syntagmes prépositionnels comme *quant à X*, *en un mot*, *en conclusion*, sont également des cadratifs ➤ XVIII-3.2.4. En tant que connecteurs, ils relient l'énoncé qui précède et l'énoncé dans lequel ils apparaissent. En tant que cadratifs, ils organisent le discours en segments et sont susceptibles de porter sur une séquence d'énoncés **60**.

60 […] *la conception française de la discrimination positive introduit deux différences majeures par rapport à l'optique américaine de l'*affirmative action *à laquelle elle est souvent associée. Premièrement, les groupes éligibles aux politiques préférentielles en France ne sont pas définis selon des critères innés et permanents* […]. *Deuxièmement,* […]. (Wuhl, 2008)

De même, certains connecteurs gardent une part du sens des formes dont ils sont issus – on dit que leur sens est en partie *compositionnel*. C'est le cas des syntagmes *de ce fait*, *la cause*, *la raison*, *la preuve*, qui conservent le sens du nom, et dont la grammaticalisation est en cours : ils sont dans un stade de *différenciation* d'avec les emplois ordinaires. *La cause*, par exemple, possède un déterminant figé. En **61a**, ce connecteur renvoie à ce qui précède sans recourir à un pronom, et il équivaut alors à *la cause en est que*. De plus, il est toujours au singulier, même s'il annonce plusieurs causes **61b**. Mais il peut aussi avoir un complément anaphorique (*cela*) qui renvoie aux phrases précédentes **61c**. Le connecteur prépositionnel *de ce fait* est analysable, mais figé, sans modifieur possible (*# de ce fait précis*).

61 **a** *Cyril* […] *était convoqué le 27 décembre 2002 au Tribunal de grande Instance* […]. *La cause : il avait exprimé une réaction par écrit sur une affiche* […]. (*lameute.fr*, 28 déc. 2002)
b *C'est un véritable scandale, et le mécontentement populaire est vif. La cause ? D'abord le fait que ce sont les mêmes profiteurs qu'au temps de Vichy qui ont en main l'organisation du ravitaillement et détournent une partie importante des denrées vers le marché noir. Ensuite, le gouvernement, pour les raisons qu'on peut deviner, ménage systématiquement la classe paysanne.* (Guérin, 1977)
c *Le déménagement de leurs bureaux actuels, rue Général-Molitor, a cependant été postposé. D'abord à juin, puis à juillet, tandis que maintenant on évoque plutôt le mois d'octobre comme le moment où il faudra faire ses caisses. La cause de cela ? Le nouvel écrin de l'Office national de l'emploi qui, s'il a fière allure, est aussi truffé de malfaçons.* (*sudinfo.be*, 8 mai 2014)

Les connecteurs nominaux et le déterminant

À la différence de *cause*, *preuve*, *raison*, le nom *résultat*, dans son emploi de connecteur, doit être sans déterminant (*# le résultat :*) **62b**. En revanche, *conclusion* peut être avec déterminant **62a** ou sans **62c** ➤ V-1.4 ➤ IV-6.5.2.

62 **a** *Les légumes les plus contaminés par les produits chimiques sont les poivrons* […]. *Les moins sont la roquette* […]. *La conclusion : il faut en manger beaucoup mais préférer la culture biologique.* (*lejardindejulie.unblog.fr*, 25 juillet 2008)
b *C'est une* consultation énorme *aux résultats affolants. Pas moins de 9 500 réponses d'utilisateurs et consommateurs* […] *ont été recueillies* […]. *Résultat : personne n'est d'accord avec personne.* (*lesechos.fr*, 9 sept. 2014)
c *Il nous est donc impossible de rajouter une ville. Nous ne parvenons donc pas à relier 7 villes à 4 villes. Conclusion : Il est possible de relier chaque ville à 4 villes si le nombre de villes est 6 ou s'il est supérieur ou égal à 8.* (*mathenjeans.free.fr*, 2001)

Dans d'autres cas, les deux emplois sont nettement séparés. Une expression a évolué pour donner naissance à un connecteur sans disparaitre elle-même, et les deux emplois coexistent. Toutes les catégories syntaxiques sont concernées : adverbes (*autrement*, *maintenant*, *seulement*), syntagmes prépositionnels (*d'ailleurs*, *en même temps*, *sans cela*), noms (*conclusion*, *résultat*), verbes (*disons*, *n'empêche*, *partant*), adjectif (*pire*) ➤ **tableau XVIII-4**. On peut comparer *autrement* comme adverbe de manière **63a**, et comme connecteur argumentatif **63b**, ou bien *d'où* comme relatif **63c** et comme connecteur de conclusion **63d**.

63 a *Paul aurait dû remercier Marie autrement, en l'invitant au restaurant par exemple.*
b *Paul ne savait pas que Marie lui avait rendu service. Autrement, il l'aurait remerciée.*
c *Vous arrivez à un promontoire, d'où vous avez une vue panoramique sur la vallée.*
d *Bref, nous sommes dans une société de consommation jetable. Rien n'est fait pour durer. D'où le paradoxe du métier d'architecte.* (*blogs.codes-sources.com*, consulté en mai 2010)

En **63a**, l'adverbe de manière ajoute une précision sur l'action, et n'a qu'un argument, qui correspond à l'action ou à l'évènement décrit dans la phrase ➤ **VIII-6.2**. En **63b**, l'adverbe connecteur est à la charnière de deux phrases, avec deux arguments, le contenu de la phrase précédente, et celui de la phrase dans laquelle il apparait. Le relatif possède un antécédent nominal et introduit une subordonnée verbale en **63c** ➤ **XIII-2.1**, tandis que le connecteur introduit une phrase sans verbe indépendante en **63d**.
Le cas de *d'ailleurs* illustre aussi clairement cette situation. D'un côté, *d'ailleurs* est un syntagme prépositionnel locatif, indiquant l'origine **64a** ; d'un autre côté, c'est un adverbe connecteur, qui, le plus souvent, apporte un argument nouveau à l'appui de ce qui précède : en **64b**, on suppose que Paul aurait insisté s'il avait pensé avoir raison.

64 a *Un habitant sur deux de la région PACA vient d'ailleurs.* (*nicematin.com*, 1er mai 2014)
b *Paul avait tort, d'ailleurs, il n'a pas insisté.*

> *Les étapes de la grammaticalisation des connecteurs*
>
> Les formes verbales, en devenant connecteurs, n'ont plus la même syntaxe ni la même interprétation : elles ne peuvent plus avoir de complément ni décrire une situation. Ainsi, *n'empêche* n'a ni sujet ni complément, contrairement au verbe *empêcher*, mais garde un élément négatif associé à *ne* ➤ **X-3.3.2**. Ainsi, certaines expressions semblent garder des propriétés de la forme dont elles sont issues quand elles ont un emploi de connecteur. C'est ce que l'on appelle le *principe de persistance*.
> La grammaticalisation est un processus graduel. Entre les cas de connecteurs où elle est aboutie (*cependant*, *mais*) et ceux où le processus semble encore à ses débuts (*la cause*, *la raison*), il existe des degrés intermédiaires. Un cas intermédiaire est celui de connecteurs comme *en conclusion*. Cette forme a deux fonctionnements différents : elle peut modifier un verbe de parole (*Je vous dirai en conclusion que…*) ou apparaitre comme connecteur en début de phrase (*En conclusion, souvenez-vous que…*). Cependant, si elle apparait en début de phrase avec un verbe de parole, elle semble jouer les deux rôles à la fois (*En conclusion, je vous dirai que…*), avec un rôle cadratif ➤ **XVIII-3.2.3**.
> De manière générale, sont susceptibles de devenir connecteurs des expressions qui peuvent :
> – avoir un sens relationnel ;
> – prendre une valeur abstraite susceptible de s'appliquer à l'énonciation et au discours lui-même, plutôt qu'à la seule description des situations ;
> – se prêter à des emplois anaphoriques.

3.3.3. L'interprétation des connecteurs

Les connecteurs sont associés à des relations variées : il peut s'agir de relations circonstancielles (causalité, temps, condition, concession…) ➤ **XIV-1.1** ou de relations relevant de la gestion du discours (élaboration du topique de discours, changement de topique, reformulation, conclusion…) ➤ **I-7.3.1**.

Les connecteurs à interprétation circonstancielle

Les principales relations circonstancielles associées aux connecteurs sont les relations temporelles, les relations de causalité, de condition et d'opposition.
Les relations temporelles concernent la succession des situations, qui se recouvrent (partiellement ou totalement) ou non dans le temps. Les connecteurs interagissent alors avec les temps verbaux ➤ **XI-2.6.7** ➤ **XIV-6.4**. Par exemple, si le récit est au passé et si les situations se recouvrent, on peut distinguer, avec un connecteur, une mise en saillance (*à ce moment-là*) et un arrière-plan à

l'imparfait **65a** ➤ XI-2.6.3. Si les situations ne se recouvrent pas et que l'antériorité est soulignée par le plus-que-parfait, le connecteur peut être, par exemple, *auparavant* **65b**.

65 a *Je suis entré dans le salon. À ce moment-là, ma mère jouait une sonate de Beethoven.*
b *Vers 17 h, Marie-Cécile entra dans le café. La journée avait été très agréable. À l'heure du déjeuner, elle avait visité le musée, et auparavant, elle avait acheté un nouveau tailleur.*

Les relations de causalité relient le plus souvent des situations ou des propositions mais elles peuvent aussi relier une proposition et un acte de langage, de sorte que l'existence ou la vérité d'un élément dépend de celle de l'autre. Au sens large, elles englobent la cause ➤ XIV-3.1 et la conséquence ➤ XV-6.1, et elles accompagnent la plupart des circonstancielles, qui peuvent spécifier aussi bien la conséquence **66a**, l'explication ou la cause **66b**, la condition **66c** ➤ XIV-2.3 et le but **66d** ➤ XIV-4.1.

66 a *Il a perdu au jeu, si bien qu'il est couvert de dettes.*
b *Il est couvert de dettes, parce qu'il a perdu au jeu.*
c *Au cas où je n'aurais pas réussi ma reconversion par l'écriture, je suis formel, j'aurais replongé.* (Boudard, 1995)
d *Quand ils furent sortis, Henri se baissa pour ramasser la lettre de Lejeune, qu'il défroissa et ne put lire.* (Rambaud, 1997)

Du point de vue syntaxique, la relation de causalité peut s'établir entre deux phrases dont l'une est subordonnée **66a 66b 66c**, ou bien entre deux phrases coordonnées ou juxtaposées **67a 67b** ➤ XIV-1.4.4. Du point de vue sémantique, elle peut relier des situations dont la première cause la seconde **66a**, mais aussi des propositions **67a** ; il s'agit alors de déduction logique. Quand la cause est dans la seconde phrase et qu'il y a un raisonnement, on parle d'*explication* ou de *justification*, entre des propositions plutôt que des situations **67b**.

67 a *Les baleines allaitent leurs petits, ce sont donc des mammifères.*
b *Les volets sont fermés, elle est donc partie.*
c *Il a été licencié ; la cause : son retard systématique.*

Les connecteurs de relation causale au sens large sont très variés : outre *car* et les introducteurs de circonstancielles, il y a aussi des adverbes (*ainsi*, *alors*, *autrement*, *donc*, *sinon*) **67a 67b**, des syntagmes prépositionnels (*de ce fait*, *d'où*, *du coup*, *par conséquent*, *par là même*, *pour cette raison*, *sans cela*, *sans quoi*), ainsi que des noms (*la cause*, *la raison*, *résultat*) **67c**.

> *La distinction entre les connecteurs de cause*
>
> Les connecteurs de cause se distinguent entre eux : *autrement*, *sans cela*, *sans quoi*, *sinon* introduisent une explication, mais font intervenir une information implicite, contrefactuelle, 's'il avait su que Marie lui a rendu service' en **68a**. On dit qu'ils *accommodent* une conditionnelle contrefactuelle ➤ XIV-2.1.4 ➤ XIV-2.3.1. *Car* ne le fait pas **68b** ➤ XVI-2.1.3. Pour que *car* enchaine ces deux phrases, il faut lui ajouter l'un de ces connecteurs **68c**.
>
> **68 a** *Paul ne sait pas que Marie lui a rendu service. Autrement / Sinon / Sans cela, il l'aurait remerciée.*
> **b** *# Paul ne sait pas que Marie lui a rendu service, car il l'aurait remerciée.*
> **c** *Paul ne sait pas que Marie lui a rendu service, car sinon, il l'aurait remerciée.*

Les relations d'opposition recouvrent le contraste (ou opposition simple) et la concession ➤ XIV-5.1. La relation de contraste peut être portée par le connecteur (*cela dit*, *ceci étant*, *en revanche*, *par contre*) et n'existerait pas sans lui **69a 69b**. Le connecteur peut aussi souligner un contraste déjà suggéré par le rapprochement des deux situations. Ainsi, en **69c**, on pourrait avoir *et* à la place d'*en revanche*.

69 a *Les années de guerre, en tout cas, avaient encore aggravé chez moi le sentiment détestable que la maison faisait, peu ou prou, sécession. En revanche, comme naguère l'école communale, le collège Ernest-Renan, tout dispersé qu'il était dans des bâtiments de hasard, était un lieu profondément rassurant.* (Ozouf, 2009)
b *# Les années de guerre, en tout cas, avaient encore aggravé chez moi le sentiment détestable que la maison faisait, peu ou prou, sécession. Comme naguère l'école communale, le collège Ernest-Renan, tout dispersé qu'il était dans des bâtiments de hasard, était un lieu profondément rassurant.*
c *Ma chatte vient de mettre au monde six chatons. Le premier est noir, en revanche tous les autres sont blancs.*

La concession, exprimée notamment par *bien que*, *cependant*, *malgré cela*, se distingue du contraste en ce qu'elle apporte une indication précisant sur quoi l'opposition se fonde. Elle suppose aussi une attente contrariée ➤ XIV-5.1. Cette attente n'est pas explicitée, mais inférée, soit à partir du premier argument (si quelqu'un est fatigué, on s'attend à ce qu'il ne veuille pas marcher) **70a**, soit à partir du second (si quelqu'un est mécontent, on s'attend à ce qu'il insiste) **70b**.

Le connecteur d'opposition *mais* est compatible avec le contraste comme avec la concession ➤ **XVI-2.2.2**. Ainsi, *en revanche*, connecteur de contraste, peut être remplacé par *mais* **69c**, mais pas par *pourtant*, connecteur de concession **70c** – ou le sens de la phrase n'est pas le même. Et en **70d**, *mais* peut remplacer *bien que*, alors qu'*en revanche* ne le peut pas, sauf changement de sens.

70 **a** *J'étais bien fatigué. Cependant, j'ai voulu rentrer à pied.*
b *Je n'insiste pas, bien que je sois déçue par cette faiblesse d'âme.* (Brisac, 1996)
c *Ma chatte vient de mettre au monde six chatons. Le premier est noir, mais / ? pourtant tous les autres sont blancs.*
d *Je n'insiste pas, mais / ? en revanche je suis déçue par cette faiblesse d'âme.*

Les connecteurs de gestion du discours

Les connecteurs peuvent aussi intervenir dans la gestion de son discours par le locuteur. On les appelle parfois *connecteurs d'expansion* ou *métadiscursifs*. Ils ont en commun d'apporter des informations supplémentaires qui développent ou reformulent un propos, signalent une étape de l'argumentation ou élargissent les informations précédentes. En **71a**, il s'agit de l'addition d'informations ou d'un argument (*d'ailleurs*, *en outre*), en **71b** d'un changement de topique (*à propos*, *pour le reste*), en **71c**, d'une reformulation (*autrement dit*) et en **71d** de la fin d'une délibération, c'est-à-dire une conclusion ou un renoncement à prolonger l'argumentation (*après tout*, *finalement*).

71 **a** *Spécialiste des langues orientales, il parle le mongol et le mandarin. Il comprend le ouighour, le tatar, le kirghiz et possède, en outre, un sens inné du contact.* (Lanzmann, 1994)
b *Voilà pour la partie vélo, pour le reste, tout va bien ! On est dans un super camping, où on est réveillé le matin par des phoques.* (*welcometocaribouland.blogspot.com*, 18 avril 2010)
c *Voici donc, ô ma douceur, ô ma terrible amante, le message que tu vas remettre au Khan de tous les Khans, autrement dit, au Roi de ton Roi.* (Lanzmann, 1994)
d *Et avec un sourire qui me récompensait de bien des choses, il s'est tourné vers la vendeuse. « Finalement, nous prendrons deux canaris. »* (Brisac, 1996)

Il peut aussi s'agir de l'élaboration du topique, par l'introduction d'un sous-topique (*d'abord*) ou par sa spécification (*en particulier*, *notamment*), d'une alternative (*ou*, *soit… soit*) ou d'un résumé (*au final*, *somme toute*). Les connecteurs de reformulation **71c** se rapprochent des particules de discours (*disons*, *je veux dire*) ➤ **XVIII-4.3**.

> *Les connecteurs* par exemple *et* notamment
>
> *Par exemple* et *notamment* présentent le premier argument comme un ensemble, et apportent une information concernant un ou plusieurs éléments **72a**. Mais ils ne sont pas interchangeables **72b**. *Notamment* dit l'appartenance d'un ou plusieurs éléments à un ensemble, mais *par exemple* demande en outre que l'élément qui suit puisse servir de preuve ou de justification à un jugement ou une évaluation ; en **72a**, le locuteur peut s'appuyer sur la copie de Marie pour justifier le fait qu'il a d'excellentes copies.
>
> **72** **a** *J'ai corrigé d'excellentes copies, notamment / par exemple celle de Marie.*
> **b** *J'ai corrigé toutes les copies, notamment / ? par exemple celle de Marie.*

Les connecteurs les plus fréquents, en dehors des introducteurs de subordonnée circonstancielle, sont présentés dans le ➤ **tableau XVIII-5**.

RELATION DE DISCOURS	ADVERBES	AUTRES CONNECTEURS
	RELATION CIRCONSTANCIELLE	
antériorité, postériorité	*alors*, *auparavant*, *enfin*, *ensuite*, *préalablement*, etc.	*après*, *avant*, *dès lors*, *plus tard*, *puis*, etc.
but	—	*à cette fin*, *dans ce but*, *pour cela*, etc.
cause, explication	*ainsi*, *alors*, *aussi*, *autrement*, *en effet*, *sinon*, etc.	*car*, *la cause*, *la raison*, *pour cette raison*, *résultat*, *sans cela*, *sans quoi*, etc.
concession	*cependant*, *néanmoins*, *pourtant*, *toutefois*, etc.	*mais*, *malgré cela*, *malgré tout*, *pour autant*, etc.
condition	*autrement*, *sinon*, etc.	*faute de quoi*, *sans quoi*, etc.
conséquence	*alors*, *donc*, etc.	*de ce fait*, *d'où*, *du coup*, *par conséquent*, *par là même*, *partant*, etc.
contraste	—	*ceci étant*, *cela dit*, *en revanche*, *mais*, *par contre*, etc.
recouvrement temporel	*alors*, etc.	*à ce moment-là*, *en même temps*, etc.

RELATION DE DISCOURS	ADVERBES	AUTRES CONNECTEURS
GESTION DU DISCOURS		
addition d'une information ou d'un argument	*d'ailleurs*, *de plus*, *en outre*, etc.	*et*, *par ailleurs*, *de surcroit*, etc.
alternative	—	*ou* (… *ou*), *ou bien* (… *ou bien*), *soit*… *soit*
changement de topique	*alors*, *autrement*, *d'ailleurs*, *sinon*, etc.	*à propos*, *au fait*, *au reste*, *du reste*, *par ailleurs*, etc.
conclusion, fin d'une délibération	*de fait*, *donc*, *finalement*, etc.	*après tout*, *de toute façon*, *en conclusion*, *en fin de compte*, *en tout cas*, *quoi qu'il en soit*, *tout compte fait*, etc.
élaboration du topique	*d'abord*, *notamment*, *plus précisément*, *premièrement*, etc.	*à savoir*, *c'est-à-dire*, *disons*, *par exemple*, *en particulier*, etc.
reformulation, résumé	*bref*, *en fait*, etc.	*au final*, *autrement dit*, *en bref*, *en clair*, *en gros*, *en réalité*, *en résumé*, *en un mot*, *pour ainsi dire*, *somme toute*, etc.

Tableau XVIII-5. *Les principaux connecteurs et leur interprétation (hors introducteurs de circonstancielles)*

La polysémie de certains connecteurs

Certains connecteurs (*alors*, *d'ailleurs*, *donc*, *mais*) apparaissent plusieurs fois dans le ➤ tableau XVIII-5 car ils ont plusieurs interprétations.

Donc remplit, en plus de ses emplois argumentatifs de conséquence **67a**, une fonction de gestion discursive (*je disais donc que*) **73a**. De même, à côté de la relation d'explication qu'ils indiquent en **63b**, *autrement* et *sinon* peuvent indiquer un changement de topique **73b**. *D'ailleurs* a deux emplois de gestion du discours : un emploi additif, apportant un argument nouveau à l'appui de ce qui précède – en **73c**, la théorie étant supposée ennuyeuse, l'effacement de son enseignement appuie la proposition précédente ('le solfège n'est plus synonyme d'ennui') –, et un emploi signalant l'introduction d'une information nouvelle, qui n'est pas un argument, mais plutôt un excursus sur le même topique que la phrase précédente **73d**.

73 **a** *Le jeune Stef a déjà été l'élève de Brun* […] *et il le retrouvera en faculté pour être initié à la philologie. En philologie donc.* (Chevalier et Encrevé, 2006)
b *Autrement/Sinon, tout va bien à la maison ?*
c […] *les maîtres disposent de procédés ingénieusement conçus par la pédagogie moderne, grâce auxquels le solfège n'est plus synonyme d'ennui. Ils ne font d'ailleurs intervenir la théorie qu'à l'occasion des exercices vocaux et auditifs.* (*L'Enseignement en France : l'enseignement de la musique et l'Éducation nationale*, 1951)
d […] *l'enseignement de la musique a un grand retard à rattraper. Il peut, d'ailleurs, se flatter d'avoir, au cours de ces dernières années, réalisé d'étonnants progrès* […]. (*L'Enseignement en France : l'enseignement de la musique et l'Éducation nationale*, 1951)

Alors, quant à lui, peut être un connecteur temporel **74a** ou de causalité **74b**, ou encore un connecteur qui introduit un nouveau topique de discours **74c**.

74 **a** […] *Lejeune lui attrapa les mollets en lui demandant de l'annoncer. — Ce n'est pas mon office, dit le valet tout affairé à son larcin. Alors Lejeune, d'un brusque coup de botte, renversa la console* […]. (Rambaud, 1997)
b *Napoléon venait de leur abandonner pour quatre ou cinq jours cette ville à peine grande comme un quartier de Paris, alors ils en profitaient.* (Rambaud, 1997)
c *C'est d'ailleurs effroyablement déprimé, resté couché inhabituellement tard dans la matinée du surlendemain, que je décroche le téléphone et voilà que c'est Lindon. Alors comment ça va ? s'exclame-t-il d'un ton guilleret.* (Echenoz, 2001)

Trois connecteurs de conséquence : donc, de ce fait *et* du coup

Les connecteurs de conséquence appartiennent aux connecteurs de causalité au sens large. *Donc*, *de ce fait* et *du coup* indiquent une relation de conséquence **75a**, qui peut aussi être implicite en leur absence **75b**. Quand la relation de conséquence s'établit entre deux situations dont l'une a été rapportée au locuteur **75c**, un connecteur explicite est difficile **75d**. Une relation avec un connecteur n'a donc pas toujours les mêmes propriétés qu'une relation implicite.

75 **a** *Jean a eu un accident, donc/de ce fait/du coup, il a le bras dans le plâtre.*
b *Jean a eu un accident, il a le bras dans le plâtre.*
c *Jean a eu un accident. Il parait qu'il a le bras dans le plâtre.*
d ? *Jean a eu un accident, donc/de ce fait/du coup, il parait qu'il a le bras dans le plâtre.*

Mais ces connecteurs ne sont pas interchangeables : *du coup* est plus informel, et surtout ils ne sont pas toujours possibles dans le même contexte. Ainsi, *donc* peut relier une cause à sa conséquence **75a**, mais il

peut également introduire une cause plausible **76a**. Dans ce cas, il unit une proposition à une supposition, une croyance. *De ce fait* et *du coup* n'ont pas cette possibilité **76b**. Il faut que cette croyance soit explicitée par un verbe d'opinion **76c** ➤ **II-2.6.3**.

76 **a** *Paul a le bras dans le plâtre, donc il a dû avoir un accident.*
b *# Paul a le bras dans le plâtre, de ce fait / du coup, il a dû avoir un accident.*
c *Paul a le bras dans le plâtre ; du coup / de ce fait, j'ai pensé qu'il a eu un accident.*

D'autre part, *donc* et *de ce fait* peuvent être utilisés pour signaler une relation d'implication entre deux propositions, mais pas *du coup* **77**.

77 **a** *Ce nombre est divisible par deux, donc / de ce fait / # du coup il est pair.*
c *Ce triangle a trois côtés égaux, donc / de ce fait / # du coup il est équilatéral.*

Avec *du coup*, il faut une véritable relation de cause et non une relation fondée sur une déduction logique. Si la première phrase est une cause qui déclenche la situation décrite, dans le deuxième segment (comme une prise de conscience du locuteur), son emploi devient possible **78**.

78 **a** *Ah ! Ce nombre est divisible par deux, du coup, je réalise qu'il est pair.*
b *Ah ! Ce triangle a trois côtés égaux, du coup, je réalise qu'il est équilatéral.*

➤ *Donc* et les conjonctions de coordination ➤ **XVI-1.1.1**

Un connecteur de conséquence fréquent au Québec est *fait que*, parfois écrit *faik* ou *fak*, d'origine verbale **79**.

79 **a** *% C'est dans le golfe du saint Laurent. Fait que c'est pas la mer.* (*Corpus Montréal 1984*, loc. 4)
b *% Fait que il y a pas personne qui l'engage.* (CFPQ, 4, segment 5, p. 66) (Québec)

XVIII-4

L'ancrage des énoncés dans l'énonciation

Un énoncé demande généralement à être mis en relation avec la situation d'énonciation. Certaines expressions dites *déictiques* sont spécialisées pour cet usage. Elles pointent vers :
- le locuteur (*je*, *mon livre*) ou l'interlocuteur (*tu*, *vous*, *ton livre*) ;
- le lieu (*ici*, *tout près*) et le moment (*maintenant*, *hier*) de l'énonciation.

Les termes d'adresse pointent vers l'interlocuteur (*maman*, *monsieur*).
Les interjections (*bravo*, *ouf*) et les autres particules de discours (*bien*, *bon*, *tu sais*) expriment une réaction du locuteur à un élément de la situation d'énonciation.

4.1. Les expressions déictiques

Les expressions déictiques renvoient à la situation d'énonciation. On distingue :
- celles qui désignent le locuteur et l'interlocuteur (*je*, *tu*, *nous*, *vous*) ;
- celles qui localisent la situation décrite dans l'énoncé par rapport au lieu de l'énonciation (*celui-ci*, *ici*, *là*, *là-bas*) ;
- celles qui localisent la situation décrite dans l'énoncé par rapport au moment de l'énonciation (*maintenant*, *hier*, *lundi prochain*).

Elles sont syntaxiquement variées. Il peut s'agir :
- de pronoms et de proformes (*je*, *moi*, *te*, *toi*, *tu*) ;
- de prépositions et de syntagmes prépositionnels (*en face*, *en ce moment*, *ici*) ;
- d'adverbes (*bientôt*, *maintenant*) ;
- de noms et de syntagmes nominaux (*cette fois-ci*, *lundi*, *le mien*) ;
- des verbes invariables *voici* et *voilà* ➤ II-1.1.1.

Enfin, certaines expressions renvoient à des portions du texte dans lequel elles apparaissent (*dans cette section*, *plus haut*).

4.1.1. Qu'est-ce qu'une expression déictique ?

La deixis personnelle, spatiale et temporelle

Les expressions dites *déictiques* sont des expressions dont l'interprétation fait appel à la situation d'énonciation. Elles peuvent renvoyer aux participants de cette énonciation (locuteurs et interlocuteurs), comme c'est le cas de *je*, ou à sa localisation spatiale et temporelle, comme avec *ici* ou *maintenant*. On parle de *deixis personnelle* dans le premier cas, et de *deixis spatiale* et *temporelle* dans le second cas. On parle aussi de *deixis textuelle*, lorsqu'une expression renvoie à une portion du texte qui précède ou qui suit (*infra*, *plus haut*) ➤ XVIII-4.1.5.
La deixis de la personne concerne essentiellement les pronoms et proformes de 1re (*je*, *moi*, *nous*) et 2e personnes (*tu*, *toi*, *vous*) ➤ IX-3.1 ➤ IX-6.1. Ces personnes constituent les personnes du dialogue ; elles réfèrent à des humains ou à d'autres entités personnifiées. Les formes de 1re personne (*je*, *me*, *moi*, *nous*) réfèrent au locuteur et à un groupe incluant le locuteur, et les formes de 2e personne (*te*, *tu*, *toi*, *vous*) réfèrent à un interlocuteur, à un groupe incluant l'interlocuteur ou à plusieurs interlocuteurs **1a**.
Les personnes du dialogue contrastent avec la 3e personne qui désigne les autres entités, qui ne sont ni des locuteurs, ni des interlocuteurs. Celle-ci est la seule personne à faire une vraie distinction de nombre et de genre : singulier *elle*/*il*, pluriel *elles*/*ils* ➤ II-1.3.3.
En **1c**, *là* est une expression de deixis spatiale, qui prend en général comme repère la localisation du locuteur. La deixis temporelle situe la situation décrite par la phrase par rapport au moment de l'énonciation.

En **1b**, *aujourd'hui* fait référence au jour de l'énonciation. Les expressions *je*, *là* et *aujourd'hui* sont centrées sur le locuteur, qui est dit *centre déictique*.

1 a *C'est à toi que je parle.* (Angot, 2006)
b *Aujourd'hui ils ont mijoté de l'écureuil en ragoût, comme hier, comme demain* [...]. (Rambaud, 1997)
c *Laisse-moi là !* (Poirot-Delpech, 1984)

> *L'emploi anaphorique des personnes de dialogue*
>
> Les personnes de dialogue renvoient aux participants à la situation d'énonciation. Néanmoins, elles peuvent jouer un rôle anaphorique dans certaines constructions bien particulières. Il s'agit de la dislocation **2a** > **XVIII-2.1.1** et de la relative en *dont* avec pronom **2b** > **XIII-2.3.3** : la dernière occurrence de *nous* en **2** est anaphorique.
>
> **2 a** *Nous en tout cas, il ne semble pas que nous participerons au projet.*
> **b** *On nous consulte sur ce projet, nous dont il est évident que nous ne voulons pas y participer.*

La catégorie syntaxique des expressions déictiques

Les expressions déictiques sont de catégories syntaxiques variées, mais ce sont avant tout des adverbes > **XI-4.1** et des formes pronominales > **IX-1.2**. Aux formes du tableau > **XVIII-6** s'ajoutent les temps verbaux dits *déictiques* (présent, futur, passé composé, passé simple, etc.) qui situent la description verbale par rapport au moment de l'énonciation > **XI-1.1.1** > **XI-2.1.1**. S'y ajoutent également les formes relevant de la deixis textuelle (*ci-contre*, *ci-dessous*, *plus bas*, *plus haut*) qui renvoient à une portion de texte, par exemple *Voir le schéma ci-dessous*.

CATÉGORIE	PERSONNE	LIEU	TEMPS
ADVERBE	*franchement*, *personnellement*, etc.	—	*bientôt*, *maintenant*, etc.
DÉTERMINANT	*mon livre*, *ton livre*, etc.	*ce livre*, etc.	*ce matin*, *ce soir* etc.
NOM et SYNTAGME NOMINAL	*le mien*, *mon sac*, *votre nom*, *maman*, *papa*, etc.	*ce sac*, *ces arbres*, *cet arbre-ci*, etc.	*ce matin*, *cette fois-ci*, *la semaine prochaine*, *lundi*, etc.
PRÉPOSITION et SYNTAGME PRÉPOSITIONNEL	*à mon avis*, *en ce qui me concerne*, *pour moi*, etc.	*à côté*, *à droite*, *ici*, *là*, *dans cet endroit*, etc.	*dans une heure*, *en ce moment même*, *il y a cinq jours*, etc.
PROFORME et PRONOM	*je*, *moi*, *on*, *tu*, *vous*, *nous*, etc.	*celui-ci*, *cela*, etc.	*aujourd'hui*, *demain*, etc.
VERBE	—	*revoici*, *revoilà*, *voici*, *voilà*	*voici*, *voilà*

Tableau XVIII-6. *Les principales expressions déictiques*

> Les verbes présentatifs *voici* et *voilà* > **II-2.2.1** > **XVIII-2.4.1**
> Les déterminants et adjectifs possessifs > **V-3.4**

Comment sont interprétées les expressions déictiques ?

Elles ne décrivent pas leur référent en exprimant des propriétés, mais indiquent la procédure à suivre pour le trouver dans la situation. Ainsi *je* désigne 'la personne qui dit « je »'. On parle en ce cas de *sens procédural*. Néanmoins, certaines expressions comportant une composante descriptive peuvent être déictiques : un nom décrit en effet des propriétés caractéristiques de son référent, mais s'il est accompagné d'un déterminant démonstratif, il forme avec lui un syntagme nominal déictique (*cette fleur-là*, *ce pays*) > **V-3.3.2**.

Les expressions déictiques peuvent être paraphrasées, mais cette paraphrase ne peut pas les remplacer. Ainsi, il n'y a pas d'équivalence entre *je* et 'la personne qui dit « je »'. En **3b**, les deux occurrences de *je* réfèrent toutes les deux au narrateur (discours indirect après *demander*). Mais en **3a**, avec l'irruption du discours direct > **XVIII-6.2**, le premier *je* désigne le narrateur et le second, Alexis. De plus, *je* peut être remplacé par *nous* dans un discours officiel **3c** ou un ouvrage.

3 a *C'est alors que je vis Alexis et qu'il me demanda : « Tu me cherchais, je crois ? »*
b *C'est alors que je vis Alexis et qu'il me demanda si je le cherchais.*
c *Nous allons dire à tous les jeunes de ce pays* [...]. (Mendès France, 1989)

> Je *et le discours rapporté*
>
> L'interprétation du discours direct repose sur une imitation ➤ **XVIII-6.2** : le narrateur, désigné par le premier *je* en **3a**, imite le locuteur de la situation d'énonciation initiale (dans ce cas, Alexis) ; on pourrait avancer que ce second *je* désigne encore le narrateur, en tant qu'il imite Alexis, et Alexis seulement à travers lui. Mais il faut reconnaitre qu'il n'y a pas de procédure simple et homogène pour tous les emplois de *je*.

De façon générale, les expressions déictiques sont souvent vagues, ou sous-déterminées. Le référent de *je* est généralement clair, mais celui de *nous* est plus vague : il peut se réduire au locuteur, ou inclure d'autres participants, présents ou non. Avec un syntagme nominal comme *ce pays* **3c**, on sait que la référence est liée à la situation d'énonciation, mais on ne sait pas exactement de quelle manière : il peut s'agir du pays dans lequel se trouve celui qui énonce *ce pays*, du pays que le locuteur montre du doigt sur une carte en même temps qu'il énonce *ce pays*, ou encore du pays qui vient d'être mentionné, et l'on glisse alors vers l'emploi anaphorique ➤ **XVIII-5.2**. Les expressions déictiques sont bien associées à une procédure qui entre dans la détermination de la référence, mais celle-ci doit être complétée par d'autres informations.

4.1.2. Les proformes personnelles déictiques

Les proformes de 1re et 2e personnes, dites *personnes de dialogue*, renvoient aux entités participant à la situation d'énonciation ➤ **tableau XVIII-6**. Elles ont en commun de comporter une référence aux locuteurs ou aux interlocuteurs.

➤ L'usage de *tu* et *vous* ➤ **XVIII-4.2.2**

Les proformes de 1re personne du singulier (je, me *et* moi)

Dès lors que quelqu'un dit *je* (ou *me*, ou *moi*), il se désigne lui-même comme le référent de l'expression **4a**, sauf cas de discours rapporté direct **4b** ➤ **XVIII-6.2**, où un locuteur en cite un autre qui dit *je*, et d'emploi métalinguistique **4c** où *je* désigne le mot lui-même.

4 **a** *Je suis énervé.*
b *On l'a entendu dire : « Je serai là demain. »*
c Je *est un pronom de dialogue.*

Les écrits peuvent être plus complexes. En effet, en dehors de certaines situations d'écriture sur écran ➤ **XX-5.1.1**, le moment de l'écriture ne coïncide pas en général avec celui de la lecture : il n'y a donc pas de situation d'énonciation où sont présents à la fois le locuteur et l'interlocuteur. À la différence du message oral de **5a**, en **5b**, *je* réfère à une personne absente au moment où le message est lu, d'où différentes interprétations selon que le bureau est utilisé exclusivement par Arnaud, par plusieurs personnes, etc. Le référent peut alors être difficile à identifier, et la seule solution sure est de signer le message, ce qui revient à expliciter la deixis de *je*.

5 **a** [En sortant de son bureau, Arnaud dit à Bernard] *Je reviens tout de suite.*
b [Bernard lit un message sur la porte du bureau d'Arnaud] *Je reviens tout de suite.*

De plus, à l'écrit, l'usage de *je* est plus étendu, puisqu'il ne renvoie pas nécessairement à une personne, mais peut valoir pour tout objet (avec personnification) : *je* ou *me* signalent simplement qu'un objet quelconque se trouve en contact avec un destinataire (humain). En **6a**, il désigne l'appareil, en **6b** le tract, en **6c** le tableau et en **6d** le sujet du tableau.

6 **a** [Sur un distributeur automatique] *Je rends la monnaie.*
b [Sur un tract] *Si vous me jetez, vous faites un mauvais calcul.*
c [Sous une reproduction de la *Joconde*] *Je suis de Léonard de Vinci.*
d [Sous une reproduction de la *Joconde*] *Je m'appelle Mona Lisa.*

Dans un récit ou un roman, l'emploi de *je* peut être momentanément ambigu : s'il désigne le narrateur, ce dernier peut être l'auteur ou un personnage du roman. L'identification complète est retardée jusqu'à l'apparition d'un nom propre ou d'une description suffisante.

➤ Les proformes personnelles faibles ➤ **IX-3.1**
➤ *Moi* pronom fort ➤ **IX-6.1**

Les proformes de 2e personne du singulier (tu, te *et* toi)

La forme *tu* (ou *te*, ou *toi*) désigne le destinataire que le locuteur prend comme interlocuteur et reconnait comme locuteur potentiel **7a**. L'identification n'est cependant pas aussi claire que pour le pronom de 1re personne. Même quand un seul interlocuteur est présent, on s'attend à ce que *tu* s'accompagne d'un regard ou d'un geste **7b**. Un signe ou une indication linguistique devient nécessaire lorsque plusieurs interlocuteurs potentiels sont présents **7c 7d**. La forme forte *toi* est possible dans tous ces emplois, éventuellement en association avec *tu* **7b**, mais elle est plutôt utilisée en association avec un geste de désignation dirigé vers l'interlocuteur. Avec ce geste de pointage, elle est également courante dans les contextes où le locuteur passe en revue une série d'interlocuteurs (*Toi*, *toi et toi*, *venez !*).

7 **a** [Face à Bernard] — *Tu m'énerves !*
b [Face à Bernard, éventuellement en le pointant du doigt] — *Toi, tu m'énerves !*
c [Face à Bernard et Carole, en regardant Bernard] — *Tu m'énerves !*
d [Face à Bernard et Carole] — *Bernard, tu m'énerves !*

À l'écrit, le pronom de 2e personne réfère en général au lecteur, qu'il s'agisse d'un lecteur de roman ou du destinataire d'une lettre **8a**, avec une désignation explicite par un vocatif si cette dernière est adressée à un groupe de personnes **8b**. Dans le cas du récit ou du roman, *tu* peut aussi désigner un personnage du roman, présenté comme le destinataire auquel s'adresse le narrateur, lui-même personnage de roman ou auteur, comme en **8c**.

8 **a** [Dans une lettre à Bernard] *Tu m'énerves !*
b [Dans une lettre à Bernard et Carole] *Bernard, tu m'énerves !*
c *Lapietà ? Georges ? Tu le connais, c'est le genre de type à se rouler dans la confidence comme un chien de ferme dans la fosse à purin.* (Pennac, 2017)

Le pronom de 2e personne du singulier peut également être employé lorsque l'on s'adresse à des référents non humains, non seulement à des animaux domestiques **9a**, mais aussi à tout objet pouvant être personnifié, tel qu'un ordinateur ou la société **9b**. Enfin, *tu* peut fonctionner de manière généralisante, en emploi dit *générique*, c'est-à-dire en renvoyant à toute personne pouvant être prise à témoin **9c**. Il peut alors être remplacé par *on* ➤ IX-7.1.

9 **a** *Tarzan, mon mignon, mon chien-chien à son pépère, tu vas voir enfin ce que c'est que d'être heureux* […]. (Dutourd, 1967)
b *Société tu m'auras pas* (Renaud, titre de chanson, 1975)
c *Le meilleur, c'est quand tu vois les veines du gars se gonfler.* (Djian, 1985)

➤ Les proformes personnelles faibles ➤ IX-3.1
➤ *Toi* pronom fort ➤ IX-6.1

L'interprétation de nous

D'une manière générale, *nous* désigne un groupe incluant le locuteur. En **10**, les prénoms commençant par *A* désignent par convention des individus inclus dans la référence de *nous*, et ceux commençant par *B* des individus inclus dans la référence de *vous*.

Le pronom *nous* peut inclure des personnes appartenant au groupe incluant *je* et exclure l'interlocuteur **10a**, avec le cas particulier du *je* pluralisé **10b**, mais peut inclure aussi des personnes appartenant au groupe incluant *tu*, avec au minimum *je* et *tu* **10c**. On parle de *nous exclusif* **10a** et *inclusif* **10c**. Tous les participants peuvent appartenir au groupe du *nous* **10d**. D'autres personnes peuvent y être incluses, sans être présentes dans la situation **10e**, à partir du moment où elles sont aisément récupérables. La référence du pronom est donc assez souple, et nécessite des connaissances communes aux participants.

10 **a** [Arnaud, accompagné d'Armelle, face à Bernard] — *Nous allons au cinéma, et toi ?*
b [Arnaud et Armelle, en chœur, face à Bernard] — *Nous allons au cinéma, et toi ?*
c [Arnaud à Antoine] — *Nous apprécions les mêmes films.*
d [Arnaud, accompagné d'Armelle, à Antoine] — *Nous apprécions les mêmes films.*
e [Arnaud à Bernard en évoquant André] — *Nous apprécions les mêmes films.*

Par ailleurs, *nous* peut être généralisant, c'est-à-dire inclure, à partir du locuteur, un groupe d'amis **11a**, une communauté **11b**, voire un vaste ensemble **11c**. La présence d'un adverbial cadratif (*en France*) peut influer sur l'identification du groupe **11b** ➤ XVIII-3.2.3.

11 **a** [Arnaud à Antoine] — *Nous apprécions tous les mêmes films, finalement.*
b [Arnaud à Bernard] — *En France, nous avons les 35 heures.*
c [Arnaud à Antoine] — *Nous sommes plus exposés à cette maladie que les femmes.*
d [Arnaud, accompagné d'Armelle, à Bernard] — *Nous nous sommes mariés en 2009.*

Il arrive également que la phrase soit ambigüe. C'est notamment le cas avec l'opposition entre interprétation collective et distributive : en **11d**, il se peut qu'Arnaud et Armelle se soient mariés ensemble ou chacun de leur côté, suivant que *se marier* s'applique au groupe des deux ou à chacun des individus ➤ XVI-5.2.1.

L'interprétation de vous

De manière générale, *vous* désigne un groupe excluant le locuteur, et incluant l'interlocuteur. En **12a**, *vous* désigne le groupe des interlocuteurs ; en **12b**, il désigne le groupe formé de l'interlocuteur et d'autres personnes non présentes dans la situation, qui peuvent être définies, ou former un groupe vague.

12 **a** [Arnaud à Bernard et Béatrice] — *Allez-vous souvent au cinéma ?*
b [Arnaud à Bernard en évoquant Brice, ou d'autres amis] — *Allez-vous souvent au cinéma ?*

Comme celui de *nous*, l'emploi de *vous* peut être généralisant **13a**, sans inclure le locuteur. Des ambigüités dues à l'opposition entre distributif et collectif peuvent également apparaitre ; ainsi **13b** ne suppose pas que Bernard et Brigitte soient mariés ensemble.

13 **a** [Arnaud à Bernard] — *Mais vous n'avez pas d'autoroutes en Bretagne ?*
b [Arnaud à Bernard et Brigitte] — *Vous êtes-vous mariés en 2009 ?*

> Tu *et* vous *génériques*
>
> Dans les emplois de *tu* et de *vous* génériques, le ou les interlocuteurs sont invités à se considérer comme des individus exemplaires du groupe concerné par la règle : en **14a**, le locuteur parle de lui-même. Cet emploi existe en français européen, mais il semble particulièrement fréquent dans certains usages au Québec ('tu trouves ça dur') **14b**, accompagnés en **14c** d'un indicatif sans *que* au lieu du subjonctif ('il faut que vous le leur donniez') ➤ XI-5.5.2.
>
> **14** **a** […] *il y aura un Pierre avant et après le Tour. Quand tu as confiance en toi, que tu es serein, tu as une façon de courir plus juste.* (*eurosport.com*, 7 fév. 2012)
> **b** % *Ben moi, euh, la bouteille de lait de soya qui est rendue à cinq piastres le deux litres, là, quand t'en passes trois par semaine, tu trouves ça rough, là.* (CFPQ, 19, segment 2, p. 14) (Québec)
> **c** ! *Et puis là, ils les ont arrêtés, ils se mettent quatre, cinq ensemble, et pis ils les ont arrêtés, pis si vous avez de l'argent, faut vous la donnez.* (CFPQ, 11, segment 4, p. 40) (Québec)

Les emplois singuliers de nous *et* vous

Les pronoms *nous* et *vous* désignent normalement une pluralité de référents. Il existe néanmoins des emplois où ils désignent, avec la recherche d'un certain effet, une entité unique. Ces emplois sont bien installés dans les usages et sont donc conventionnels. Le *nous* emphatique, dit aussi *nous de majesté* ou *de modestie*, réfère à un individu unique, tout comme le fait *je*. Le pronom *vous* dit *de politesse* s'adresse à un seul interlocuteur, comme le ferait *tu*. Le *nous* de majesté, employé par certains dignitaires tels que des chefs d'État **15a** ou le pape, tend à tomber en désuétude : le roi des Belges Philippe, dans son discours du 24 décembre 2018, utilise *je*. *Nous* est aussi employé par certains auteurs **15b**, comme pour effacer leur rôle ; il est alors dit *de modestie*.

Le *vous* de politesse marque la distance entre le locuteur et l'interlocuteur ; il est bien vivant et utilisé quand le locuteur marque son respect vis-à-vis de l'interlocuteur ou le fait qu'il n'ait pas de relation de familiarité avec lui **15c** ➤ XVIII-4.2.2.

L'accord du participe passé ➤ III-2.3 et de l'attribut ➤ III-3.2.4 est au singulier quand ce *nous* ou ce *vous* renvoie à un seul individu **15b 15c**. Autrement dit, il s'agit d'un remplacement très local d'un déictique

singulier par un déictique référant normalement à une pluralité, sans autre conséquence sur la syntaxe et la sémantique de l'énoncé (en dehors de l'accord du verbe). Seule la procédure qui associe le pronom et le référent est concernée.

15 **a** *Au nom du peuple et de l'empire français, nous, général de Gaulle, chef des Français libres, ordonnons* […]. (de Gaulle, 1954)
b *Nous sommes consciente néanmoins qu'elle nécessite un gros investissement.* (Mellet, 2003)
c *— Ah bien, dit Henri, vous êtes allemand.* (Rambaud, 1997)

› *Nous*, *vous* et *on* › IX-7.1.4

Les emplois déictiques des proformes de 3e personne

Les proformes de 3e personne au singulier comme au pluriel (*il*, *elle*, *ils*, *elles*, *les*, *eux*) réfèrent à toutes sortes d'entités, et renvoient généralement à un antécédent › XVIII-5.3.1. Néanmoins, à côté de leur emploi anaphorique habituel, elles peuvent aussi avoir un emploi déictique **16a** **16b**. Le référent doit alors être présent dans l'esprit des interlocuteurs ou accessible dans la situation.
Le genre du pronom constitue une indication **16a** : c'est celui du nom qui est le plus couramment employé pour décrire l'entité en question. Ainsi, l'énoncé **16b** comporte le masculin, qui renvoie au bus, plutôt que le féminin, même s'il s'agit d'une navette. Lorsque le référent est humain, c'est le genre social qui est employé, donc le féminin en **16c**, et non le genre grammatical **16d**, même par les locuteurs qui ne féminisent pas le nom *écrivain* › IV-2.2.6.

16 **a** [Devant une robe dans une vitrine] — *Elle est magnifique, non ?*
b *Il est encore en retard, naturellement !*
c [À propos d'une femme écrivain reconnue dans la rue] — *Elle semble pressée.*
d [À propos d'une femme écrivain reconnue dans la rue] — *# Il semble pressé.*
e [Arnaud à Bernard devant Carole] — *Tu crois qu'elle irait fermer la porte ?*

Normalement, on ne réfère pas à un participant à la situation d'énonciation, qui pourrait être un interlocuteur, avec un pronom de 3e personne, car cela équivaut à une exclusion du dialogue. Lorsque c'est le cas, cela crée un effet : mépris, ironie, respect, déférence… Dans la situation de **16e**, l'énoncé mentionne *Carole* avec un pronom de 3e personne, bien qu'elle soit présente, avec un effet ironique.

Autres expressions déictiques de la personne

Certains noms, ou certains usages de noms, mettent en jeu la deixis, comme les noms de parenté (*maman*, *papa*, *mamie*, *grand-mère*, *grand-père*, *tonton*, *cousin*). Ce sont des noms relationnels › IV-3.1.3 : une maman ou un cousin est toujours la maman ou le cousin de quelqu'un › IV-3.2.1. Employés sans déterminant, ces noms réfèrent à une personne liée au locuteur par cette relation : *maman* désigne la mère de celui qui dit *maman*, et suppose une situation de familiarité (l'interlocuteur fait partie de la famille, ou le locuteur est un enfant) **17a**. Ces noms sont souvent utilisés comme termes d'adresse › XVIII-4.2.
D'autres noms en usage déictique peuvent désigner des titres ou des dignités, comme *Majesté*, *Altesse* ou *Excellence* **17d**, mais aussi *madame* ou *monsieur* **17b** **17c**, quand ils sont utilisés pour référer à l'interlocuteur. Comme expressions de 3e personne référant à un interlocuteur, ils sont accompagnés d'un effet, ici le respect. Ils peuvent être utilisés comme termes d'adresse, en fonction de vocatif **17c**. Seuls *monsieur* et *madame* sont utilisés sans déterminant **17b** en dehors de l'usage comme terme d'adresse. L'usage des termes d'adresse fait partie de la deixis, puisqu'il s'agit de nommer des interlocuteurs.

17 **a** *Maman sera là à 5 heures.*
b *Monsieur veut-il que je reste un peu ?* (Yourcenar, 1982)
c *Je vous salue, monsieur Gautier.*
d *Qu'est-ce que Sa Majesté me demande d'impossible ?* (Rambaud, 1997)

> *La variation dans l'usage déictique de noms communs*
>
> Les noms de parenté donnent lieu à des usages différenciés socialement, et sont susceptibles de changement ; par exemple, *mère*, *père*, *oncle*, *cousin* ne donnent plus guère lieu à cet emploi. Les noms comme *oncle* et *cousin* sont le plus souvent suivis du prénom de la personne (*oncle Jean*). L'usage de *Monsieur*, *Madame*, pour désigner l'interlocuteur en dehors de l'usage comme terme d'adresse **17b**, est lié à une

situation de domesticité **18a** ou à un effet ludique **18b**. Ces deux termes s'écrivent normalement sans majuscule, sauf début de phrase, mais l'usage peut varier **18b**.

18 **a** *Elle, elle nous aime. Elle est bonne. Madame est bonne ! Madame nous adore.* (Genet, 1959)
b *Pour ces Messieurs, ce sera ?* (Caradec, 1986)

Les formes verbales comportent une partie de deixis personnelle, dans la mesure où elles se conjuguent en personne ➤II-1.3.3. Ces distinctions sont liées à l'emploi d'un pronom sujet, sauf à l'impératif : des formes comme *viens* ou *allons-y* sont spécialisées pour la 2e personne du singulier et la 1re du pluriel, respectivement, et évoquent les interlocuteurs de manière déictique ➤I-3.3 ➤XII-2.1.1.

4.1.3. Les expressions de deixis spatiale

L'emploi déictique de ici, là *et* là-bas

Les prépositions *ici* et *là-bas* ont une interprétation déictique ➤VII-6.2.3. On considère généralement qu'*ici* fait référence à l'espace du locuteur, ou de l'interlocuteur, et *là-bas* à un espace d'où il est exclu.

En **19a**, *ici* désigne le lieu de l'énonciation et *là-bas*, un lieu extérieur. En **19b**, *ici* désigne un lieu défini par rapport aux activités de l'interlocuteur. Mais la situation d'énonciation peut être vue comme plus large : il suffit qu'elle englobe le locuteur, d'une certaine manière. Ainsi, en **19c**, elle englobe l'entreprise à laquelle appartient le locuteur, et en **19d**, elle s'étend à toute la terre. On voit donc qu'*ici* n'indique pas forcément un lieu proche. En **19e**, au contraire, *là-bas* désigne un lieu visible mais bien distinct du lieu où l'énoncé est prononcé.

19 **a** *L'assassin l'avait-il tué là-bas ou ici ?* (Carrère, 1995)
b *Tu étais ici, tu faisais cela.* (Billetdoux, 2006)
c *Allô, ici le Crédit Provincial, qui demandez-vous ?* (Winckler, 1998)
d [Titre de film] *Ici, la Terre* (Luc Deschamps, 2018)
e *J'achète un sandwich qu'on va manger tous les deux là-bas en amoureux ?*

Par contraste, *là* désigne un lieu non déterminé par rapport à l'énonciation : il peut parfois alterner avec *ici* **20a** **20b**, sans différence de sens notable, et *là* reprend *ici* en **20c**, alors que les interlocuteurs sont au même endroit et montrent le même endroit.

20 **a** *Viens ici, mon chat, dit mon père.* (Sagan, 1954)
b *Viens là, que je te mette une fleur.* (B. Groult et F. Groult, 1968)
c — *Bien sûr que je vais te le faire ici…*
— *Là, vraiment, à côté de Gontran ?* (Lanzmann, 1994)

On dit parfois que *ici* indique la proximité, et *là* l'éloignement. Dans une même phrase, on peut utiliser *ici* et *là* pour créer un contraste en termes de proximité **21a**, mais cela n'est pas le cas général, et le rapprochement sert plutôt à balayer l'espace **21b** **21c**.

21 **a** *On ne peut ou on n'ose pas empêcher une société de maintenir ses liquidités ici plutôt que là ou de déplacer ses avoirs* […]. (Mendès France, 1990)
b *Il semble que Momo ait été ouvrier agricole, ici et là, avant de prendre la route* […]. (Rolin, 1996).
c […] *j'aperçois, ici ou là, quelques taches d'une lumière qui me semble plutôt noire.* (d'Ormesson, 1993)

Les formes *ici* et *là-bas* s'opposent encore à *là* en ce qu'elles désignent des lieux, alors que *là* désigne plutôt une situation dans son ensemble. C'est pourquoi *là* peut acquérir un fonctionnement anaphorique **22a** **22b**, alors qu'*ici* ne peut que désigner l'endroit où l'on est **22c**, en l'occurrence l'endroit du texte où l'auteur en est.

22 **a** *C'est là un étrange aveu pour quelqu'un qui a voulu* […] *consacrer sa vie entière au respect de la vérité* […]. (Romilly, 1993)
b […] *non qu'elle ne mangeât pas, mais, soit qu'elle eût hâte de se remettre en route, soit que ce fût là son habitude, elle le faisait avec rapidité.* (Simon, 1989)
c *Je parle ici du théâtre occidental. Il y a des formes de théâtre qui échappent à cette critique. J'en parlerai plus loin.* (Beauvoir, 1972)
d *Balade (inverse de celle d'hier). Bain. Cidre chez les Nelson. Tous dînent ici.* (Queneau, 1996)

À l'écrit, *ici* peut parfois sembler anaphorique, comme en **22d** avec un antécédent qui serait *chez les Nelson*. Mais, plus qu'un fonctionnement anaphorique, il s'agit d'une mise en situation, d'une insistance du narrateur sur le lieu décrit. En fait, si le lecteur n'a pas d'informations supplémentaires, la forme *ici* en **22d** est insuffisante pour lui faire comprendre qu'il s'agit du même lieu.

La forme *là* peut ainsi glisser vers la référence temporelle, ce qui n'est pas possible avec *ici* et *là-bas* **23a**. De plus, l'expression *être là* peut exprimer l'existence dans une situation donnée **23b**.

23 **a** *Ils ont enduit le moulin de goudron, tout à l'heure, et là, ils vont le ficeler sur deux bateaux lestés de pierres.* (Rambaud, 1997)
b *Ma chère enfant, n'oublie jamais que je suis là et qu'à tout moment tu peux faire appel à moi.* (de Grèce, 1982)

> *Les syntagmes prépositionnels avec* ici *et* là
>
> Les prépositions *ici* et *là* peuvent être le complément d'autres prépositions locatives (*par ici*, *par-là*, *d'ici*, *de là*, *à partir d'ici*, *à partir de là*, *tout près d'ici*/*de là*, *à proximité d'ici*/*de là*, (*non*) *loin d'ici*, (*non*) *loin de là*, *près d'ici*/*de là*, *jusqu'ici*, *jusque-là*) ➤ **VII-6.2.2**. *Jusque-là* a plus souvent une interprétation temporelle que spatiale, et la forme complexe *loin de là* a acquis un usage de connecteur (proche de 'au contraire') ➤ **XVIII-3.3.1**.

L'usage déictique de ce, ceci, cela *et* ça

Les pronoms *ce*, *ceci*, *cela* et *ça* ➤ **IX-8.1** ➤ **IX-8.2** peuvent avoir un fonctionnement déictique **24a 24b 24c 24d**, mais aussi anaphorique **24e** ➤ **XVIII-5.3.4** ou cataphorique **24f** ➤ **XVIII-5.5.3**.

Quand ils sont déictiques, ces pronoms réfèrent à une entité sans lui donner de propriété sémantique, ce qui permet d'éviter au locuteur d'avoir à trouver le bon nom **24a** ou d'avoir à choisir un nom forcément réducteur **24b**. Cette imprécision peut être compensée par un geste, ou un regard permettant à l'interlocuteur d'identifier le référent **24c**. Ils permettent aussi au locuteur d'opérer justement une classification **24d** : les phrases de la forme *c'est un* + nom, *ceci est un* + nom servent à classer les entités ➤ **V-4.3.1**.

24 **a** *Tiens ça une minute.* (Clavel, 1962)
b *Regarde là comme c'est beau !* (Guibert, 2001)
c *Ceci est à moi et cela est à toi.*
d *Ceci est un domicile privé.* (Manchette, 1977)
e *Au diner, Paul a parlé longtemps avec Marie, mais cela ne nous regarde pas.*
f *Pierre m'a dit exactement ceci : « Je serai là demain. »*

Les référents sont généralement des entités non humaines : il peut s'agir d'objets **24a**, de lieux **25a** et de situations **25b**.

Mais le référent peut parfois être un individu humain ; dans ce cas, la deixis s'accompagne d'une certaine distance, de mépris ou de familiarité suivant les cas **25c** ; en **25d**, l'usage de *cela* suggère une masse indistincte, malgré les différences entre les individus. Dans certaines constructions comme les disloquées **25a 25b**, les formes *ce* et *ça* peuvent combiner la deixis avec l'anaphore ➤ **XVIII-2.1**. Par exemple, en **25b**, on peut considérer que l'expression déictique est *ce bazar* plutôt que *ce*, ou que *ce* est en même temps déictique et anaphorique. Il en va de même pour *ce* en **24b**, qui peut reprendre *là*, ou *ce* en **25a**, qui reprend *ça*.

25 **a** *Et ça, c'est la chambre de ma belle-mère.* (Guibert, 2007)
b *C'est quoi ce bazar ?* (Bois, 2009)
c *Alors ça travaille dur ?* (Blondin, 1982)
d [...] *ces pirates écoulaient leurs rapines, colliers de verre ou de perles, robes, ciboires, chaises, miroirs, statuettes éraflées, et cela se bousculait comme dans un souk du Caire, cela parlait vingt langues* [...]. (Rambaud, 1997)

L'usage déictique de celui-ci *et* celui-là

Les emplois des pronoms *celui-ci* et *celui-là* sont variés ➤ **IX-8.3**. En **26a** et **26b**, ils sont en usage déictique. En **26a**, *celle-ci* se comprend comme 'cette robe', le féminin renvoyant à 'robe', le nom d'un objet présent et désigné dans la situation. *Celui-là* en **26b** est également déictique. En effet, il s'agit d'un discours indirect libre, qui correspond à la pensée de Bastienne, dans la situation décrite, où le pronom désigne directement le personnage qu'elle voit ➤ **XVIII-6.4**.

Ces pronoms sont employés de manière isolée **26a** **26b**, ou ensemble, corrélés **26c**. La corrélation sert à opposer les référents **26c**, comme *ici* et *là* en **21a**.

26 **a** [Dans une boutique, une cliente montre une robe] — *Je voudrais essayer celle-ci, s'il vous plait.*
b [...] *Bastienne s'immobilise. Il y a un garçon debout près de la tombe de Vincent. Il est de dos, et ça pourrait être Vincent. Il aurait dix-huit ans, et il serait grand comme celui-là. Porterait un jean et un blouson de cuir comme celui-là.* (Thérame, 1985)
c [À propos de listes] *Les chiffres qui sont sur celle-ci, vous les recopierez sur celle-là.* (Schreiber, 1996)

> Celui-ci *et* celui-là *déictiques ou anaphoriques ?*
>
> Les pronoms *celui-ci* et *celui-là* peuvent aussi être anaphoriques, avec un antécédent ➤ **XVIII-5.3.3** : *organe de presse* **27a**, proforme *les* **27b**.
> De plus, on distingue deux emplois de *celui-ci* et *celui-là* : ou bien il renvoie au contenu d'un nom **26c** **27a** ➤ **IX-2.2.1**, ou bien il désigne directement un humain, 'cet homme-ci/-là' ou 'cette femme-ci/-là' **26b** **27b**. Cela vaut pour l'usage déictique comme l'usage anaphorique : en **26a** et **26c**, le pronom déictique renvoie au contenu du nom *robe* et du nom *liste* ; en **26b**, il est déictique, et signifie 'l'homme là-bas'. En **27a**, il est anaphorique, et reprend le contenu du nom *organe de presse* et en **27b**, il est également anaphorique, mais il ne reprend pas le contenu d'un nom, car il s'agit de gens divers évoqués dans le contexte.
>
> **27** **a** *Il est évident que chaque organe de presse a ses habitudes, et que la présentation de celui-ci est souvent très différente de l'aspect de celui-là.* (G. Coston et H. Coston, 1952)
> **b** *Et puis vous avez commencé à tous les mettre en pièces, la démarche de celui-ci, le strabisme de celle-là.* (Vergne, 1984)

L'usage déictique du déterminant démonstratif

Le déterminant démonstratif ➤ **V-3.3.1** est utilisé avec un nom qui indique la nature du référent : objet concret (*cette pomme*), humain (*ce gamin*), situation (*cette arrestation*), objet abstrait (*cette hypothèse*)... Un syntagme nominal avec déterminant démonstratif est interprété essentiellement par deixis **28a**, mais peut l'être aussi par anaphore, s'il reprend un référent mentionné dans le texte **28b** ➤ **XVIII-5.4.3**.
Dans l'emploi déictique, l'expression s'accompagne en général d'une ostension. En **28a**, aucune table n'a été mentionnée dans le dialogue, et le locuteur désigne probablement la table en question d'un geste de la main ou du regard. Lorsque le référent est humain, il peut être un participant à l'énonciation **28c** ou être seulement présent dans la situation **28d**.

28 **a** *Asseyons-nous à cette table.* (Roubaud, 1997)
b *Il y avait bien une table au fond de la pièce, mais cette table était bancale.*
c *Croyez-vous que vous pouvez faire quelque chose pour ce jeune homme ?* (Guibert, 2007)
d [...] *tu vois cet homme là-bas ? C'est l'inspecteur qui me file, j'en suis sûre !* (Schreiber, 1996)

L'emploi déictique des syntagmes nominaux en -ci *et* -là

Certains syntagmes nominaux sont de la forme *ce* + nom-*ci*, *ce* + nom-*là*, avec les clitiques *-ci* et *-là*. Dans les SN avec un déterminant démonstratif ➤ **V-3.3.1**, les formes *-ci* et *-là* s'attachent au nom tête **29a** **29b** ou, plus rarement, en fin de syntagme, après un complément ou un ajout **29c** **29d**.
Elles peuvent apparaitre avec n'importe quel type de référent. Un syntagme avec *-ci* est doublement spécifié : il désigne un objet dans un espace contenant le locuteur, et son usage requiert un contraste, explicite ou implicite, entre deux objets ou deux classes d'objets. En l'absence de contraste, on utilise simplement un syntagme démonstratif, sans *-ci*. En **29a** et **29b**, il n'y a pas de contraste explicite, mais l'espace décrit est clairement divisé en deux, et la partie à laquelle réfère le syntagme en *-ci* est celle qui contient le locuteur.

29 **a** *Je reste seule à tenter de la retenir avec moi de ce côté-ci du monde.* (Ph. Forest, 1999)
b *Le bruit d'un camion qui monte la route, sur ce versant-ci de la vallée, emplit l'air de nouveau.* (Robbe-Grillet, 1957)
c *Patrick* [...] *dit qu'il n'avait pas ce genre de musique-là, mais plutôt des chansons.* (Carrère, 1995)
d *ce matin-là d'été, ce matin d'été-là*

En revanche, un syntagme avec *-là* est plus flexible : il peut désigner un objet, un espace ou un temps éloignés de la situation d'énonciation **30a**, mais ce n'est pas toujours le cas. En **30b**, le syntagme est vague : sauf informations supplémentaires, on ne sait pas si *ce train-là* désigne ou non un train inclus

dans la situation d'énonciation. Et un syntagme en *-là* diffère du SN en *-ci* en ce qu'il a facilement un usage anaphorique : en **30c**, il renvoie à Okinawa. De plus, il ne suppose pas de contraste lorsqu'il est employé seul.

30 **a** *Il n'y a d'abattu que la coupe où nous sommes, le reste c'est la forêt. Tu ne peux pas passer à côté du chemin. Et, à cet endroit-là, c'est très feuillu et la terre garde son humidité.* (Clavel, 1968)
b *Alors on s'est rendu à l'évidence : que Karalarico, il était pas dans ce train-là, ou bien qu'il ne voulait pas nous parler.* (Perec, 1966)
c *Mes jambes tremblent. Enfin grand-père laisse tomber : — À Okinawa. J'ai peur d'avoir mal entendu à cause de mes oreilles, et aussi parce que je ne connais pas ce nom-là.* (Roze, 1996)

Au pluriel, le syntagme en *-là* associe souvent un usage déictique (ou anaphorique) et classificatoire : l'entité dont il est question est présentée comme représentative d'une classe ou d'un type **31a** **31b** **31c** ; au singulier, il peut glisser vers une valeur dépréciative **31d**.

31 **a** *Je ne sais pas faire ces choses-là. Commencez vous-même.* (Jenni, 2011)
b *Mon copain Bernard et moi n'étions pas peu fiers d'aller travailler avec ces gens-là.* (Signoret, 1976)
c *C'est idiot, ces histoires-là, il ne se passe rien, rien de spécial* […]. (Brisac, 1996)
d *Il est malade ce mec-là !* (Boudard, 1995)

Lorsque les deux syntagmes en *-ci* et en *-là* sont employés conjointement, on peut certes construire un contraste en termes déictiques ('ce côté-ci de la Leitha, ce côté-là de la Leitha') **32a**, mais ce n'est pas usuel. On rencontre plutôt un effet de balayage de l'espace **32b** (que l'on retrouve dans les paires figées *de-ci*, *de-là*, *par-ci*, *par-là*, ainsi qu'avec *ici et là*, *celui-ci* et *celui-là*) ou une discrimination entre groupes **32c**, ou un effet stylistique **32d**.

32 **a** [À propos de Cisleithanie pour l'Autriche, Transleithanie pour la Hongrie] *Ces noms reflètent les visions autrichiennes et viennoises de l'Empire, Vienne étant de ce côté-ci tandis que la Hongrie était de ce côté-là.* (*fr.wikipedia.org*, consulté en juil. 2018)
b *J'allume une goldo et mate la foule bigarrée qui se presse de ce côté-ci et de ce côté-là.* (Lasaygues, 1985) ('une gauloise')
c *Eh bien, ces messieurs-ci vivent du travail de ces dames-là.* (Camus, 1956a)
d […] *il nous fait quitter ce corps-ci, cette âme-là* […]. (Pontalis, 2003)

> *Les prépositions* -ci *et* -là
>
> Nous analysons *-ci* et *-là* comme des prépositions clitiques, issues des prépositions *ici* et *là* ➤ **VII-1.2.1** ➤ **VIII-1.2.2** ➤ **XVIII-4.1.3**. Elles sont ajouts à une forme nominale (nom ou syntagme nominal) et ne peuvent pas apparaitre seules. On reconnait aussi ces formes dans les pronoms démonstratifs *ceci*, *cela*, *celui-ci* et *celui-là* et les verbes présentatifs *voici* et *voilà*, mais elles font partie de ces mots – elles ont été agglomérées.
> À côté des expressions nominales, *-ci* et *-là* sont également agglomérées comme première partie de prépositions (*ci-après*, *ci-contre*, *ci-dessus*, *ci-dessous*). Elles sont surtout utilisées comme déictiques textuels ➤ **XVIII-4.1.5**, même si les trois premières peuvent encore avoir un sens locatif : *Vous pouvez admirer ci-contre une petite reproduction.* ('vous pouvez admirer ici, et contre cet objet [déjà mentionné]').
> *Ci-* est inclus dans quelques formes figées (*ci-gît*, *ci-devant*, *ci-joint*).

L'interprétation déictique de voici *et* voilà

Les formes *voici* et *voilà* sont analysées comme des verbes ➤ **II-1.1.1** ➤ **II-2.2.1**. Elles introduisent une entité nouvelle, qui peut être un objet, un individu ou une situation ➤ **XVIII-2.4**. Elles ont des emplois déictiques, lorsque cette entité n'est identifiée que par relation à la situation, comme dans la phrase **33a**, accompagnée d'un geste d'ostension.

Mais aujourd'hui, les deux formes ne s'opposent pas en termes de deixis. Il est vrai que *voici* introduit plus souvent une entité dans la situation d'énonciation, alors que *voilà* l'introduit également dans d'autres situations. Mais *voici* est compatible avec un récit au passé **33b** – l'emploi est sans doute favorisé par le discours indirect libre ➤ **XVIII-6.4**. On ne peut pas non plus les opposer en termes de distance par rapport à l'espace du locuteur : en **33c**, *la région* réfère à celle dans laquelle se trouve le locuteur.

33 **a** *Confirmation de son immunité par le décret que voici* […]. (Garat, 2010)
b *Nicolas avait lu cette histoire* […] *comme si ce qu'elle racontait ne le menaçait pas, et voici qu'il lui arrivait quelque chose de semblable, voici que de son corps s'écoulait ce pus qui l'engluait.* (Carrère, 1995)
c *Voilà pourquoi il était venu nous rejoindre dans la région.*

La plupart du temps, *voici* et *voilà* sont simplement présentatifs, sans valeur déictique. Ils acceptent plusieurs constructions : un complément nominal **34a**, un syntagme nominal et un syntagme prépositionnel de lieu **34b**, un complément nominal et une relative complément **34c** ➤ XIII-3.4.1, un complément nominal et un attribut **34d**, enfin une complétive **34e**.

34 **a** *Voilà la photo. Ils se sont rencontrés à un enterrement à Stockholm. Ils sont en Grèce.* (Sollers, 1987)
b *Nous sommes derrière un camion qui crache sa fumée. Voici Montreuil à ma droite et la rue d'Avron à l'opposé.* (Etcherelli, 1967)
c *Lui qui plaçait Cimarosa au-dessus de tous les musiciens, la semaine précédente, le voilà qui fredonnait du Mozart* […]. (Rambaud, 1997)
d *Or, me voici devenu* […] *le centre, la cible devrais-je dire, des intérêts de ma femme.* (Salvayre, 1995)
e *Soudain* […] *voici que le quartier juif s'anime étrangement.* (Lanzmann, 1994)

Leur fonctionnement présentatif peut être considéré comme une trace d'un fonctionnement déictique. *Voici* et *voilà* ont aussi un usage textuel, par lequel ils introduisent une expression qui reprend ou résume ce qui précède, ou introduit au contraire une expression qui suit. C'est un usage fréquent. Là non plus, il n'y a pas de contraste net entre les deux verbes, puisque *voici* peut certes diriger vers ce qui suit **33b 35a**, mais ne le fait pas toujours **35b**. De même, *voilà* peut renvoyer à ce qui précède **33c 35c**, mais aussi annoncer ce qui suit **35d**.

35 **a** *Voici, en peu de mots, son portrait. M. Molinier n'a jamais oublié la visite de Beckett à Port-Royal-des-Champs. C'était l'hiver et il ne portait pas de chaussettes* […]. (Salvayre, 1995)
b *Jurons que nous la respecterons et que nous la regarderons avec les yeux de l'innocence quand bien même elle viendrait à nous tourner l'esprit ou à nous provoquer. Voici ce qui me paraît être le meilleur parti à prendre.* (Lanzmann, 1994)
c *Il y a toujours deux sorties de chez moi, avant que je puisse prendre le large. Vers où. Voilà la question.* (Doubrovsky, 2011)
d *Mais, pour ton décor, voilà la disposition des cafés : sur Bleecker Street, tu as, à gauche, Village Gate, à droite Puccini* […]. (Sollers, 1987)

➤ *Voilà* comme particule de discours ➤ XVIII-4.3.2

Les verbes de déplacement et la deixis spatiale

Les verbes de déplacement *venir* et *aller* ont une composante déictique implicite : ils décrivent un changement de lieu vers l'espace du locuteur pour *venir*, et hors de l'espace du locuteur pour *aller*. Ainsi, *ici* est approprié avec *venir* mais non avec *aller* **36a 36b**, car il désigne un espace où se trouve le locuteur, et *là-bas*, à l'inverse, est approprié avec *aller* et non avec *venir*, car il désigne un espace d'où le locuteur est absent **36a 36b**. En revanche, *là* est compatible avec les deux verbes **36c 36d**.

36 **a** *Viens tout de suite ici / # là-bas !*
b *Va tout de suite là-bas / # ici !*
c *Viens là tout de suite !*
d *Va là tout de suite !*

Approcher ressemble sur ce point à *venir* **37a**. Mais les autres verbes de déplacement, comme *arriver* ou *partir*, ne sont pas orientés, bien qu'*arriver* comme *venir* décrive l'aboutissement du mouvement, sa phase finale, et que *partir* comme *aller* décrive ou puisse décrire la phase initiale **37b 37c** ➤ II-3.4.3.

37 **a** *Approche un peu ici / # là-bas !*
b *Paul arrivera ici / là-bas demain.*
c *Paul partira d'ici / de là-bas demain.*

Les prépositions locatives et la deixis spatiale

Certaines prépositions de lieu employées sans complément peuvent aussi orienter la localisation d'un objet en fonction du locuteur. Par exemple, dans le contexte, la phrase **38a** équivaut à 'tout près de l'endroit où nous sommes'. Mais leur interprétation peut également être anaphorique : en **38b**, la gare est tout près de la tour mentionnée dans la phrase précédente ➤ XVIII-5.2.1.
De manière plus générale, la localisation d'un objet peut se faire par rapport au locuteur, même si la préposition a un complément ➤ VII-6.3.2. Ainsi, la phrase **38c** implique que l'arbre se trouve entre le locuteur et le ballon : l'arbre est localisé par rapport au locuteur, qui constitue l'origine de l'axe, puis l'objet est localisé par rapport à l'arbre. Avec ces expressions de lieu relationnelles (*à droite*, *à gauche*, *derrière*, *devant*), le locuteur peut s'instituer comme point de référence, et c'est ce qui arrive lorsque ni l'objet à localiser, ni celui qui correspond au complément de la préposition n'a d'orientation intrinsèque, comme en **38c**.

38 **a** *La gare est tout près, nous pouvons y aller à pied.*
b *Tournez au bout de la rue, vous verrez une tour, la gare est tout près.*
c *Le ballon est derrière l'arbre.*

4.1.4. Les expressions temporelles déictiques

La variété des expressions temporelles déictiques

Outre une partie des temps verbaux ➤ **XI-2.1.1**, certaines expressions temporelles sont déictiques : leur interprétation fait appel au moment de l'énonciation.
La plupart sont des adverbes (*maintenant*) ➤ **XI-4.1**, des pronoms ou syntagmes nominaux (*demain*, *lundi dernier*) et des prépositions ou syntagmes prépositionnels (*dans trois jours*, *en ce moment*) ➤ **tableau XVIII-7**.

CATÉGORIE	FORMES
ADVERBE ou PRONOM déictique	*après-demain*, *aujourd'hui*, *avant-hier*, *demain*, *hier*, *maintenant*, % *tantôt*, *tout à l'heure*, etc.
ARTICLE + NOM de période et adjectif	*la dernière fois*, *la semaine dernière / passée / prochaine*, *la prochaine fois*, *le mois dernier / passé / prochain*, *un de ces prochains jours*, *un jour prochain*, *une prochaine fois*, etc.
DÉTERMINANT démonstratif + NOM de période	*ce soir*, *cette année*, *cette année-là*, *cette fois*, *cette fois-ci*, *cette semaine*, *ces jours-ci*, *ces temps-ci*, *en ce jour*, *en ce moment*, *un de ces jours*, etc.
NOM de jour sans article	*lundi*, *mardi*, etc.
NOM de jour + *dernier*, % *passé*, *prochain*	*lundi dernier*, *mardi prochain*, etc.
NOM de jour + ajout de période	*lundi après-midi*, *lundi matin*, *lundi midi*, *lundi soir*, etc.
PRONOM déictique + ajout de période	*après-demain matin*, *avant-hier matin*, *demain après-midi*, *demain matin*, *demain midi*, *demain soir*, *hier après-midi*, *hier matin*, *hier midi*, *hier soir*, etc.
SYNTAGME PRÉPOSITIONNEL comportant un adverbe ou un pronom déictique, un nom de jour ou de période	*à présent*, *pour aujourd'hui*, *pour l'instant*, etc. *à partir d'aujourd'hui*, *avant demain*, *depuis aujourd'hui*, *dès maintenant*, *jusqu'à aujourd'hui*, etc. *dans deux jours*, *dans trois mois*, etc. *jusqu'ici*, *jusque-là*, etc.

Tableau XVIII-7. *Les principales expressions déictiques temporelles*

Les temps verbaux déictiques

Les temps dits *déictiques* localisent la situation décrite par rapport au moment de l'énonciation, sauf effets contextuels. Ainsi, le présent coïncide avec la situation d'énonciation (*Paul dort.*), sauf indication contraire (*Paul arrive demain.*) ; le futur simple dit que la situation est postérieure au moment de l'énonciation (*Paul viendra demain.*) et le passé simple que la situation est antérieure (*À ce moment-là, Paul comprit tout.*) ➤ **XI-1.1** ➤ **XI-2.2.1** ➤ **XI-2.3.1**.

Les expressions déictiques temporelles sont syntaxiquement variées. Certains mots sont dédiés à la deixis temporelle : ils ne peuvent s'interpréter qu'en prenant en compte le moment de l'énonciation. Ainsi, *demain* désigne le jour qui suit le jour de l'énonciation, et *hier* le jour qui le précède. Lorsqu'ils désignent une durée d'un jour, ils peuvent être modifiés par un nom désignant une partie de la journée (*demain matin*, *hier soir*).
Les noms des jours de la semaine peuvent s'employer sans article ; ils désignent alors le jour du calendrier correspondant à cette étiquette. Il peut s'agir du jour qui précède le jour de l'énonciation (*Lundi, il a pris le train.*) ou bien du jour qui suit ce moment (*Lundi, il partira.*). Les noms de jours peuvent être modifiés par l'adjectif *dernier* ou *prochain*, et par un nom qui précise la période de la journée (*lundi dernier*, *lundi soir*).
Les autres noms de période ainsi que le nom plus général *fois*, qui désigne l'évènement ou le moment de cet évènement, sont employés avec l'article, et peuvent aussi être modifiés par les mêmes adjectifs (*le mois dernier*, *la dernière fois*, *une prochaine fois*). Les syntagmes nominaux démonstratifs ont une interprétation déictique quand le nom désigne une période (*ce matin*, *ce mois-ci*). Enfin, les syntagmes prépositionnels introduits par une préposition temporelle sont déictiques s'ils incluent un nom de jour ou de période (*à lundi prochain*, *en ce moment*).
Des expressions désignant le moment ou le jour de l'énonciation, comme *aujourd'hui*, *en ce moment*, *maintenant*, peuvent s'étendre facilement à un intervalle plus large, comme le fait la préposition spatiale

ici ➤ XVIII-4.1.3. Cela peut être la journée de l'énonciation, ou encore un intervalle beaucoup plus étendu, correspondant à l'époque dans laquelle s'inscrit l'énonciation **39a**. *Maintenant* peut marquer une rupture claire avec ce qui précède, surtout quand il est employé en début de phrase **39b** ➤ XVIII-3.3. L'expression *tout à l'heure* peut s'interpréter aussi bien dans un passé proche que dans un futur proche **39c**, l'important étant l'idée de proximité : on reste dans la même journée que celle de l'énonciation.

39 **a** *Moi, je pense que maintenant les gens de 12 ans sont à peu près ce qu'étaient en 1900 les gens de 25-30 ans* […]. (Dolto, 1985)
b *« Très lentement, dit Patrick, vous allez vous remettre à bouger… Les pieds d'abord. Faites des petits cercles avec les chevilles… Voilà… Sans vous presser. Maintenant, vous pouvez ouvrir les yeux. »* (Carrère, 1995)
c *Je n'en ai plus envie, sans ça je l'aurais mangée tout à l'heure.* […] *Tout à l'heure ce sera trop tard.* (Duras, 2006)

La variation dans les expressions déictiques temporelles

Considérée par beaucoup comme un pléonasme, mais fréquente malgré tout, l'expression *au jour d'aujourd'hui* peut avoir une signification large **40a**. L'expression *tantôt*, utilisée surtout en Belgique et au Canada, renvoie à un passé ou un futur proche **40b**. En Belgique, on emploie *au matin*, *au soir*, et au Québec *à matin* **40c**, *à soir* **40d**, pour *ce matin*, *ce soir*, c'est-à-dire une localisation dans la journée même ➤ VII-5.4.3.

40 **a** % […] *vous devez bien savoir qu'au jour d'aujourd'hui, tout le monde « flippe »* […]. (Hanska, 1984)
b *Mais je ne vous promets pas de revenir tantôt, faut tout de même que je dorme un moment* […]. (Clavel, 1963)
c % *Il fait beau à matin.* (Québec)
d % *J'ai mis la sonnerie du cadran pour à soir.* (Québec)

Les expressions déictiques temporelles en emploi figé

Certaines expressions temporelles deviennent des locutions figées ➤ II-6.1. Ainsi, *Ce n'est pas pour demain.*, *C'est pas demain la veille.* et *Ça ne date pas d'hier.* reposent sur le procédé de la litote ; les deux premières expressions suggèrent que non seulement l'évènement considéré n'arrivera pas dans les jours qui suivent, mais peut-être jamais ; la troisième suggère que l'entité considérée est vraiment ancienne.

L'interprétation temporelle des déictiques spatiaux

D'une manière générale, le sens glisse facilement de la localisation spatiale à la localisation temporelle ➤ VII-6.1.1. Le syntagme prépositionnel introduit par *dans* est forcément déictique s'il est suivi d'un cardinal et d'un nom de temps **41a**, alors que cette préposition n'est pas usuellement temporelle. Les prépositions *ici* et *là* désignent des lieux ➤ XVIII-4.1.3, mais *jusqu'ici* et *jusque-là* peuvent avoir un emploi déictique temporel **41b** **41c** ➤ XI-4.1.

41 **a** *Je vous retrouve dans cinq minutes.*
b *Ceux-là, jusqu'ici, on ne m'en dit que du bien.* (Winckler, 1998)
c *On eût dit que la terre même* […] *laissait monter à la surface des furoncles et des sanies qui, jusqu'ici, la travaillaient intérieurement.* (Camus, 1947)

Les formes *-ci* et *-là* ➤ XVIII-4.1.3 ont un emploi temporel lorsqu'elles s'attachent à un nom de temps comme *année*, *jour*, *matin*, *fois* et *coup* **42**. Comme dans son emploi spatial, *-ci* est spécialisé pour le moment de l'énonciation, et il n'est pas obligatoire : s'il n'y a pas mise en contraste, on emploie plutôt *cette année* que *cette année-ci*. Mais *-là* n'est pas sous-spécifié comme dans l'emploi spatial : il désigne un intervalle qui exclut la situation d'énonciation **42c** **42d**.

42 **a** […] *je voudrais que dure encore cette période-ci de ma vie, ici à Calcutta.* (Duras, 1965)
b *Je me rongeais à l'idée que ce coup-ci elle allait peut-être pas guérir.* (Seguin, 1990)
c *Cela fait partie du refoulement des affects de cette période-là.* (Dolto, 1985)
d *Pourtant, depuis ce jour-là, du muguet, il avait bien dû lui en offrir de quoi fleurir une forêt entière.* (Bloch-Dano, 2013)

4.1.5. Les expressions de la deixis textuelle

Certaines expressions réfèrent à des parties du texte dans lequel elles apparaissent : on parle de *deixis textuelle*. Les plus souvent utilisées sont *plus haut*, *plus bas*, *plus loin*, *ci-dessous*, *ci-dessus*, *ci-avant* (archaïque), *ci-haut* (Québec), *ci-après*, *ci-contre*, *infra* et *supra* **43a** **43b**.

43 **a** *Nous verrons plus loin que l'information est une des clés de la bonne marche des affaires.* (*infogreffe.fr*, 10 sept. 2014)
b *Le Docteur en médecine soussigné, certifie que la mort de la personne désignée ci-contre* […]. (Winckler, 1998)
c *Cet imparfait du subjonctif m'a paru tout à coup bizarre* […]. (Pouy, 1988)

Des syntagmes nominaux démonstratifs sont également possibles lorsque le nom réfère à une partie du texte (*cette section*, *ce paragraphe*). On peut inclure dans la deixis textuelle les expressions qui réfèrent à un élément textuel précis, à condition qu'il s'agisse de forme et non de contenu 'cet imparfait du subjonctif' **43c**. Contrairement à l'anaphore qui concerne la référence à des entités du discours ou la reprise d'un contenu, la deixis textuelle fonctionne comme une localisation dans le texte, au niveau de la forme.

4.2. Les termes d'adresse

Les termes d'adresse désignent un participant à la situation d'énonciation. Ils sont utilisés comme ajouts vocatifs, ou disloqués ➤ **XVIII-2.1**, et servent à attirer son attention, à en faire un interlocuteur. Ce sont :
– des pronoms de 2e personne du singulier (*Qu'est-ce que tu veux, toi ?*) ou du pluriel (*Vous y croyez, vous ?*) ;
– des noms propres (*Tu penses à quoi, Marion ?*) ;
– des titres (*monsieur le président*) ;
– des noms relationnels (*maman*, *cher ami*) ;
– des termes affectifs, valorisants (*ma chérie*) ou dévalorisants (*crétin*) ;
– des noms décrivant l'apparence (*la grande*).
Ils peuvent aussi être employés seuls, comme interpellation (*Maman !*).
Employées comme sujet ou comme complément (*Je pars avec toi !*), certaines de ces formes permettent aussi une adresse implicite.

4.2.1. Qu'est-ce qu'un terme d'adresse ?

Certaines expressions servent à s'adresser à un interlocuteur : ce sont les termes d'adresse, qui désignent un participant à la situation d'énonciation et servent à attirer son attention. Ce sont des pronoms de 2e personne **44a**, des noms propres **44b**, des titres **44c**, des noms relationnels **44d**, des noms ou adjectifs affectifs **44e**. Ils n'ont pas de fonction par rapport au verbe, mais sont ajouts à la phrase, parfois appelés *vocatifs*, ou *disloqués* si ce sont des pronoms de 2e personne repris dans la phrase **44a** ➤ **XVIII-2.1**.

44 **a** *Et toi, quel est ton avis ?*
b *Tu penses à qui, Marion ?* (*Corpus TCOF*, Lang_duc_08)
c *Mon pauvre monsieur, que vous êtes piteux !* (Huguenin, 1993)
d *Si. J'ai besoin de toi… papa !* (Aventin, 1988)
e *Assieds-toi, vieux, assieds-toi.* (Del Castillo, 1981)

Ils sont souvent marqués par une virgule à l'écrit, mais pas toujours ➤ **XX-3.2.3**, et à l'oral par une frontière de groupe prosodique ➤ **XIX-2.1.3**.
Les noms propres ➤ **IV-4.1** peuvent être des patronymes, des prénoms, des surnoms, des diminutifs. Les termes désignant des titres et dignités incluent *Madame* et *Monsieur*, aujourd'hui devenus passe-partout. Les noms communs appartiennent à certaines classes, comme les relations familiales ou professionnelles ➤ **IV-4.3**, et des noms associés à une valeur affective ➤ **IV-5.4**.
Les termes d'adresse sont en fait constitués comme tels par l'usage, et aucune de ces formes n'est spécialisée pour cet usage. Par exemple, certains locuteurs peuvent s'adresser à d'autres en utilisant des noms d'animaux ou d'objets (*mon lapin*, *mon petit chou*) **20a**.

➤ L'emploi de *tu* ou *vous* ➤ **XVIII-4.2.2**

Adresse, interpellation et apostrophe

Les énoncés dans lesquels le locuteur s'adresse à l'interlocuteur ne comportent pas toujours un terme d'adresse. Un locuteur peut ainsi utiliser les pronoms de 2e personne du singulier et du pluriel, dans une

autre fonction, sujet ou complément **45a 45b**. L'adresse peut aussi prendre la forme d'un geste, notamment un regard : l'interlocuteur est celui à qui le locuteur adresse son regard. En **45b**, la combinaison d'un regard, et l'emploi de *tu*, en plus du verbe *écouter*, rend inutile un terme d'adresse explicite. L'adresse est proche de l'apostrophe et de l'interpellation. L'apostrophe peut être considérée comme une restriction de l'adresse aux situations brutales, sans politesse, comportant éventuellement des insultes **45c**. Le locuteur recourt à l'interpellation quand il cherche à engager avec quelqu'un un début d'échange ou cherche à le relancer en cas de manque d'attention ou de désengagement dans le dialogue. Elle peut se faire avec ou sans terme d'adresse **45b 45e** : en **45b**, le contenu et la personne du verbe font qu'il y a interpellation. L'interpellation demande un énoncé utilisant la 2e personne, alors que le terme d'adresse peut se combiner avec d'autres personnes **45d**. Enfin, l'interpellation peut reposer sur un énoncé réduit au seul terme d'adresse **45e**.

45 **a** *Tu viens avec nous au cinéma ?*
b *Tu m'écoutes ?*
c *« Ah, petit brigand ! Si tu fais payer à mon frère le même prix que tu exiges des Européens* […] *! »* (Bâ, 1994)
d *On va regarder tes oreilles, mon lapin.* (Winckler, 1998)
e *Marion !*

L'interlocuteur n'est pas forcément un individu unique ; dans ce cas, le terme d'adresse prend la forme d'un pluriel **46a** ou d'une coordination **46b**. L'énoncé peut inclure plusieurs éléments qui contribuent au mécanisme d'adresse : **46c**, par exemple, combine un pronom de discours et un prénom, et **46d** un prénom et un syntagme nominal. Dans les deux cas, le terme d'adresse est le premier élément, le second étant une apposition ➤IV-5.4, mais chacun pourrait fonctionner seul comme terme d'adresse. La particule *ô* peut aussi introduire le terme d'adresse en registre formel **46e**.

46 **a** *Oui mais euh, attention, attention, mes amis, à vos impôts hein !* (*Corpus TCOF*, Ag_ael_08)
b *Alors ça, Hélène et Louis, oh écoutez quand même !* (*Corpus TCOF*, Mai_web_07)
c *Et toi Nicolas, que veux-tu faire pour le repas de nouvel an que tu organises à la maison ?* (*Corpus TCOF*, Fete_lec_07)
d *Géraldine, mon lapin, il faudrait que tu sois un peu attentive* […]. (Vergne, 1984)
e *Protège-les, ô Dieu !* (Bâ, 1994)

Les termes d'adresse et la situation

Les termes d'adresse permettent d'identifier l'interlocuteur, en fonction de la situation d'énonciation pour les pronoms de 2e personne **44a**, des connaissances communes aux interlocuteurs pour les noms propres **44b**, de leurs relations sociales et personnelles pour les noms à valeur affective **44e 46a 47a**, les titres **47b 47e**, les noms relationnels **47c 47d**, les fonctions et les noms descriptifs **47f**.

47 **a** *Il faut que tu nous dises de quoi tu vas parler, ma chère.* (*Corpus TCOF*, Tscha_cha_reu_ass_08)
b *Je compte sur vous, monseigneur !* (Tournier, 1983)
c *Voisin ! voisin ! faites pas l'idiot !* (Winock, 2003)
d *Merci de cette présentation, que la parole circule, chers collègues !* (*Corpus TCOF*, Cro_cons_mun_08)
e *Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.*
f *Oh ! La grosse ! J'te cause !* (Lasaygues, 1985)

L'usage des termes d'adresse varie en fonction des relations que les interlocuteurs entretiennent, mais aussi selon l'attitude que le locuteur souhaite exprimer, par exemple politesse, déférence, tendresse ou agressivité. Ils varient également selon l'objectif de l'interaction : prise de contact, entretien d'une relation amicale, débat, insulte, etc. Suivant les situations, l'usage le plus codifié (*madame*) **47e** peut faire place à la liberté et à l'inventivité (*petit brigand*) **45c**. La manière dont on s'adresse à un étranger ou à quelqu'un que l'on connait peu fait partie des usages les plus codifiés (*monsieur*, *madame*), tout comme l'utilisation des titres et noms de fonction, dans certains milieux (*maitre*, *docteur*, *Votre Excellence*).

> *La variation dans l'usage des termes d'adresse*
>
> Certains termes d'adresse ont des usages strictement codifiés. Il existe ainsi des ouvrages consacrés à la façon de s'adresser aux membres de la famille royale et de la noblesse en Angleterre, ou aux responsables universitaires américains, mais aussi des ouvrages plus généraux consacrés aux termes d'adresse,

particulièrement dans une perspective interculturelle : leur utilisation requiert un apprentissage spécifique, et tous les locuteurs ne les connaissent pas. Par exemple, en ce qui concerne les grades militaires français de l'armée, la différence entre le terme d'adresse *mon* + grade et grade sans possessif met en jeu plusieurs facteurs. Les militaires français (hommes ou femmes) emploient *mon* + grade s'ils sont d'un rang inférieur **48a**, et le grade seul s'ils sont d'un rang égal ou supérieur **48b**, ou le grade + nom **48c**. Quant à ceux qui ne font pas partie de l'armée, traditionnellement, les hommes français emploient *mon* + grade, et les femmes seulement le grade **48d**.

48 **a** — *Que voulez-vous dire, capitaine ?*
— *Rien, mon colonel. J'essaie de trouver un sens à tout ça.* (Jenni, 2011)
b *« Vous ne serez jamais un homme d'action ! », m'a dit Lyautey. J'ai tressailli.* [...] *Mais il a poursuivi : « C'est un compliment, colonel ! »* (Sabatier, 1966)
c [Télégramme du général de Gaulle au colonel Leclerc] *Brazzaville, 10 novembre 1940 : je vous félicite, colonel Leclerc, et je félicite les troupes sous vos ordres de la brillante réussite de la libération de Libreville.* (de Gaulle, 1954)
d *Encore quelques mots pour obtenir de lui de nouvelles assurances sur le sort de mon client, brève poignée de main, au revoir, Maître, au revoir, général, et je rentre, cafardeuse au possible, dans ma chambre d'hôtel.* (Halimi, 1988)

L'adresse et la personne du verbe

À l'adresse est liée la différence entre le tutoiement et le vouvoiement. En effet, lorsqu'on s'adresse à un interlocuteur unique, en français, il faut choisir entre la 2e personne du singulier (*tu*) ou du pluriel (*vous*), le *tu* étant lié à une forme de familiarité et le *vous* à une forme de distance entre les interlocuteurs ➤ XVIII-4.2.2. Le terme d'adresse détermine en partie le nombre du verbe. Ainsi, avec *madame*, *monsieur* ou un titre, on utilise *vous* **47b 47e 49a**, alors qu'avec un mot affectif (*ma chérie*, *mon lapin*), on utilise en général *tu* **46d 47a**, sauf effet de surprise ou d'ironie. L'emploi de la majuscule à *président* en **49** est conforme aux recommandations typographiques ➤ XX-2.3.4.

49 **a** *Sérieusement, monsieur le Président, si vous cherchiez la voie d'une diminution des frais d'armement, iriez-vous la demander à notre haut état-major ?* (Tournier, 1989)
b *Tout va pour le mieux, monsieur le Président.* (Orsenna, 1993)
c *Je suis quelque peu confus, monsieur le Président, de vous entretenir d'anecdotes d'apparence aussi futile.* (Tournier, 1989)

En tant que vocatif, le terme d'adresse peut non seulement se combiner avec un verbe de 2e personne singulier ou pluriel, comme dans les exemples mentionnés précédemment, mais avec une phrase à la 3e personne **49b** ou à la 1re personne **49c**. Le lien entre l'interlocuteur et l'énoncé est alors moins direct : le locuteur s'adresse à l'interlocuteur, parce qu'il estime qu'il doit prendre connaissance de l'information (l'énoncé assertif équivaut à quelque chose comme 'sache que, sachez que') ou donner un avis sur la question (l'énoncé questionnant équivaut à 'donne ton avis, donnez votre avis', insistant sur l'obligation de réponse).
Les différents termes d'adresse sont récapitulés dans le ➤ tableau XVIII-8.

TERME D'ADRESSE	VERBE À LA 2e PERSONNE	AUTRE VERBE OU SANS VERBE
PRONOM de 2e personne	*Tu as pris quoi, toi ?* *Vous avez pris quoi, vous ?*	*Et toi, quel est ton avis ?*
autre PRONOM	*Mais faites-le taire, quelqu'un !* *Venez ici, tous !*	*À l'aide, quelqu'un !*
NOM PROPRE, SYNTAGME NOMINAL sans déterminant	*Tu restes là, Paul !* *Marie, viens ici !*	*J'ai compris, Paul.* *Cher Paul, il est tard.*
NOM COMMUN ou SYNTAGME NOMINAL	*Tu restes là, fiston !* *Chers collègues, vous avez appris la nouvelle.* *Venez, les enfants !*	*Nous sommes prêts, chef.* *Cher ami, je vous suis reconnaissant.* *Il faut savoir patienter, ma chérie.*
titre	*Madame la comtesse, veuillez signer.*	*Il est temps de partir, monsieur le professeur.*

Tableau XVIII-8. *Les principaux termes d'adresse*

Les énoncés d'adresse indirecte

D'autres énoncés peuvent être considérés comme des énoncés d'adresse, sans comporter de terme d'adresse, à proprement parler. Il s'agit d'énoncés dits en présence d'une personne qui est désignée non

par un vocatif mais par une expression dans une autre fonction (sujet ou complément) dans laquelle elle se reconnait. Ce sont des énoncés d'*adresse indirecte* › **tableau XVIII-9**.

Quelques titres, comme *Votre Altesse*, *Votre Excellence*, *Votre Majesté*, *Votre Sainteté*, *Votre Seigneurie*, avec ou sans capitales, ne peuvent que désigner un interlocuteur : ils peuvent être des vocatifs **50a** mais ne le sont pas toujours : le titre est sujet en **50b**.

Des titres comme *madame la Ministre* ou *monsieur le Ministre* peuvent être employés comme vocatifs **50c** ou non **50d**. Si le titre ou un syntagme nominal comme *mon collègue Leonetti* **50e** sont employés en présence de la personne désignée, l'énoncé peut fonctionner comme une adresse indirecte, si la personne se reconnait comme le référent du syntagme et comme interlocuteur. Par exemple, pour **50d**, il s'agit du seul ministre présent, ou le locuteur signale par ses gestes à qui il parle ; en **50e**, le locuteur s'adresse à l'Assemblée nationale, dont fait partie le député Leonetti, qui ne peut que se reconnaitre comme interlocuteur dans la mesure où il est présent et nommé. Si des énoncés comme **50d** tendent à disparaitre, ceux qui comportent un titre pertinent pour la situation, comme *monsieur le député* ou *monsieur le ministre* dans un débat parlementaire, sont une forme usuelle.

50 **a** — *Votre Seigneurie, si nous ne faisons rien, nous n'aurons plus dans deux heures même une barque pour retourner à San Marco.* (Cluny, 1966)
b — *Votre Seigneurie me permettra-t-elle de Lui répondre que c'est trop simple pour être intéressant…* (Cluny, 1966)
c *Madame la ministre, comment comptez-vous transformer cette gabegie en un véritable outil culturel ?* (*assemblee-nationale.fr*, 3 nov. 1998)
d *Monsieur le Ministre désire-t-il du café ?* (Hermary-Vieille, 1983)
e […] *sur le fond je voudrais redire à mon collègue Leonetti combien j'ai apprécié la façon dont il a posé le débat* […]. (*2007-2012.nosdeputes.fr*, 19 sept. 2007)

> *Les adresses indirectes de la vie quotidienne*
>
> Si des énoncés comme **50d** appartiennent à un registre formel, le même phénomène existe dans des situations non formelles. Par exemple, un locuteur s'adressant à une cliente peut utiliser la 3e personne et un syntagme nominal disloqué (*Qu'est-ce qu'elle veut, la petite dame ?*). De même, un médecin peut s'adresser à un patient en employant un syntagme nominal disloqué accompagné de la 3e personne (*Comment il va, monsieur Martin ?*). De façon générale, le syntagme décrit l'interlocuteur, de façon plus ou moins stéréotypée, et c'est parce que l'interlocuteur se reconnait dans cette description qu'il se considère comme l'interlocuteur.

DÉSIGNATION DE L'INTERLOCUTEUR	SUJET OU COMPLÉMENT	DISLOQUÉ
PRONOM	*Vous venez au cinéma ?* *Alors, on a bien dormi ?*	*Il y va, lui, là ?*
NOM PROPRE, SYNTAGME NOMINAL avec déterminant	*Ces messieurs ont-ils bien diné ?* *Et ce sera quoi, pour ces messieurs ?*	*Qu'est-ce qu'elle veut, la petite dame ?*
titre	*Votre Seigneurie a-t-elle encore besoin de quelque chose ?* *Monsieur le ministre désire-t-il du café ?*	*Et monsieur le héros, comment il se sent ?*

Tableau XVIII-9. *Les énoncés d'adresse indirecte (sans terme d'adresse)*

4.2.2. Les formes d'adresse pronominales

Le tutoiement et le vouvoiement

Les formes pronominales d'adresse sont avant tout les pronoms *toi* et *vous*. En **51a**, le pronom *toi*, vocatif, sert à attirer l'attention de l'interlocuteur, ce qui ne serait pas le cas sans terme d'adresse **51b**. Enfin, l'énoncé **51c** peut être adressé à la même personne, avec *vous* dit *de politesse*. On appelle *tutoiement* le fait de s'adresser à un individu en utilisant la 2e personne du singulier, et *vouvoiement* le fait de s'adresser à lui ou elle en utilisant une 2e personne du pluriel.

51 **a** *Tu as pris quoi, toi ?* (*Corpus TCOF*, Bila_jad_07)
b *Tu as pris quoi ?*
c *Vous avez pris quoi ?*

De manière générale, le vouvoiement signale une certaine distance entre les interlocuteurs et le tutoiement une certaine proximité. Mais cette distance dépend de plusieurs facteurs : les deux formes sont également

polies, c'est-à-dire conformes à ce qui est attendu, ou décalées, suivant les relations entre les interlocuteurs et la situation d'énonciation.

En ce qui concerne la relation entre les interlocuteurs, plusieurs paramètres entrent en compte, comme la différence d'âge, la relation de pouvoir ou hiérarchique, et la familiarité ou non dans les contacts. Plus la différence d'âge est marquée, plus le vouvoiement est favorisé, du moins de la part du plus jeune, et inversement, plus elle est faible, plus le tutoiement réciproque est facile. S'il y a inégalité sociale, par exemple, entre supérieur et subordonné, entre quelqu'un occupant une fonction officielle et un individu ordinaire, le vouvoiement est favorisé. Si les interlocuteurs sont des familiers, fréquemment en contact, ou qu'ils entretiennent des relations affectives (famille, amis), le tutoiement est favorisé ; inversement, s'ils ne se connaissent pas ou peu, le vouvoiement est favorisé. D'une manière générale, on tutoie les enfants et les amis, et on vouvoie les personnes âgées et les inconnus.

Mais ces facteurs admettent une certaine souplesse. Dans les familles aujourd'hui, il est rare que les enfants vouvoient leurs parents, malgré la différence d'âge, car c'est la familiarité et la proximité affective qui sont mises en avant. Des interlocuteurs qui ne se connaissent pas ou peu, donc, sans aucune familiarité, se vouvoient, mais ils peuvent se tutoyer s'ils veulent mettre en avant leur appartenance à un même groupe, par exemple en tant que collègues, anciens d'une même école ou membres du même parti politique. La classe d'âge joue chez les jeunes, qui peuvent se tutoyer même s'ils ne se sont jamais vus. Cette appartenance reconnue peut aussi intervenir pour annuler une inégalité sociale, notamment dans les milieux universitaires – on peut entendre des professeurs et des étudiants se tutoyer, mais à la demande du professeur.

Dans les échanges numériques en ligne, le choix du tutoiement ou du vouvoiement est plus délicat dans la mesure où l'anonymat efface la plupart des repères réglant les usages ➤ XX-5.3.2. Cependant, Internet est historiquement associé à une utopie égalitaire qui favorise le tutoiement. C'est le cas sur Twitter, par exemple, où le tutoiement est de mise entre inconnus, tandis que le *vous* connote une relation hiérarchisée.

La situation d'énonciation peut également être déterminante. Par exemple, si deux personnes qui ne se connaissent pas sont confrontées à une situation dangereuse ou dramatique, elles utiliseront le tutoiement pendant l'évènement (proximité due au sort partagé), quitte à reprendre le vouvoiement lorsqu'elles se retrouveront quelques jours plus tard. De même, le passage au tutoiement peut s'effectuer en même temps qu'un rapprochement du locuteur et de l'interlocuteur, par exemple si le locuteur console l'interlocuteur, le tutoiement marquant alors la rupture de distance. Généralement, le passage du vouvoiement au tutoiement se fait suite à une demande **52**.

52 **a** *Appelle-moi Alain, mon petit. Et tu peux me tutoyer.* (Hanska, 1984)
b *Tu permets que je te tutoie, tu es comme un fils pour moi, d'ailleurs tu as l'âge de mon fils, trente-quatre, c'est ça ?* (Guibert, 2007)
c *Gardez vos distances, vous n'avez pas à me tutoyer !* (Charef, 1983)

Le passage brusque du vouvoiement au tutoiement, sans qu'il ait été négocié et sans que les interlocuteurs partagent un objectif, indique le manque de considération, le mépris, voire l'insulte, ou bien peut être ressenti comme tel, par exemple lors d'un contrôle routier ou d'une altercation, ou si l'interlocuteur refuse ce rapprochement **52c**. Une fois que les interlocuteurs se tutoient, il leur est généralement difficile de rebasculer vers le vouvoiement, même après une longue séparation. Les cas dans lesquels ce retour en arrière est possible sont par exemple la survenue d'un évènement grave qui crée de la distance entre les interlocuteurs, ou encore la promotion professionnelle significative de l'interlocuteur.

> *Les formes verbales figées et la marque de nombre*
>
> Les formes verbales figées peuvent devenir insensibles aux marques de nombre. Ainsi, des impératifs tels que *allez* ou *tiens*, qui apparaissent à l'oral comme particules de discours ➤ XVIII-4.3.3, sont à la 2e personne du singulier ou du pluriel, mais ne sont plus ressentis comme tels. Ces formes s'emploient aussi bien avec un impératif singulier **53a** ou *vous* **53b**. Il en va de même des particules *dis donc*, *écoutez*, *tu vois*, *tu sais* **53c**, et des formes figées comme *et que j'te* **53d** ou *en veux-tu en voilà* **53e** (*flingue* 'revolver').

53 **a** *Attaque ! Allez ! Vas-y ! Mords-le !* (Caradec, 1986)
b *Tiens, vous lisez les Écritures ?* (Chandernagor, 1995)
c *Hé, dis donc, c'est vrai que vous allez repeindre tous les trucs ?* (Djian, 1985)
d *Ça, pour faire des photos, y-z'en ont fait, j'peux vous dire, et que j'te prends l'corps par-dessus, par-dessous, à l'endroit, à l'envers.* (Labro, 1982)
e *Maintenant faites-en à votre tête ; servez-vous du flingue en veux-tu en voilà* [...]. (Koltès, 1983)

Le pronom de 3e personne comme terme d'adresse

Le locuteur peut parfois se servir d'une 3e personne pour s'adresser à son interlocuteur, un usage que certains appellent *iloiement* **54a**. C'est un usage détourné de la 3e personne, habituellement employée pour désigner des personnes absentes de la situation d'énonciation ➤ XVIII-4.1.2 ➤ XVIII-4.2.1.
Une situation où l'interlocuteur est simplement désigné par *il* ou *elle* semble difficile, parce qu'il faut qu'il se reconnaisse comme tel. Ainsi, si une mère, entrant dans une pièce complètement en désordre où sont les enfants, peut dire **54b**, il n'est pas clair qu'elle s'adresse à eux. Cette reconnaissance demande des indices gestuels, comme la direction du regard.

54 **a** [Le médecin-chef à un patient] *Comment il va, monsieur Corticoïdes ?* (Les Inconnus, sketch *L'Hôpital*, 1992)
b *Mais qu'est-ce qu'ils ont fait !*

Le locuteur peut aussi utiliser le pronom général *on* dans certaines situations, comme en **55a** ➤ IX-7.1.4, ainsi que l'usage paradoxal de *quelqu'un* en **55b**. En effet, *quelqu'un* désigne une personne non spécifique – il s'agit de n'importe quel individu faisant partie du groupe auquel le locuteur s'adresse avec l'impératif pluriel. Le pronom n'est pas disloqué, car il ne reprend pas le sujet implicite qui est pluriel, et c'est une 3e personne, alors que le sujet est une 2e personne du pluriel. C'est un ajout vocatif, qui s'adresse à une personne quelconque du groupe.

55 **a** *Alors, comment va-t-on, ce matin ?*
b % *Mais faites-le taire, quelqu'un !*

4.2.3. Les formes d'adresse nominales

Il y a une certaine corrélation entre la forme nominale de l'adresse et le tutoiement ou vouvoiement. Ainsi, sauf effet d'ironie ou de comique, ou usage régional, l'usage du vocatif en *madame* ou *monsieur* implique le vouvoiement, celui du prénom est plus courant avec le tutoiement, ou encore celui du patronyme avec le vouvoiement.

Les noms propres et les titres comme termes d'adresse

Les noms d'adresse sont d'abord les noms propres, c'est-à-dire les prénoms **56a**, les patronymes, les diminutifs, les surnoms **56b** ➤ IV-4.1, qui permettent à l'interlocuteur de se reconnaitre : le locuteur et l'interlocuteur savent en général tous deux comment le locuteur appelle l'interlocuteur.
Au-delà de l'adresse, l'emploi d'un nom propre, facultatif, peut marquer une volonté particulière du locuteur : ainsi **56e**, adressé à son épouse, peut indiquer l'insistance, voire le reproche ('tu devrais le savoir, tu l'as oublié'). Il en va de même en **56f** où la répétition de la question avec le prénom demande à l'interlocuteur de réagir.
Sont également des formes d'adresse les titres, dont les formes passepartout *madame*, *monsieur*, *mesdames*, *messieurs*, qui servent régulièrement pour des relations formelles.
La distinction entre *madame* et *mademoiselle* peut poser des problèmes, en l'absence de renseignements sur la personne. Une solution consiste à combiner les deux termes de manière disjonctive **56c**. Toutefois, cette distinction des femmes fondée sur le statut marital tend à être abandonnée. L'administration française a ainsi proscrit en 2012 l'usage de *mademoiselle*. À un auditoire mixte, on s'adresse en associant les deux titres, la forme la plus admise aujourd'hui étant *mesdames et messieurs*, celle de **56d** étant considérée comme familière.

56 **a** *Tu penses à qui, Marion ?* (*Corpus* TCOF, Lang_duc_08)
b *— Alors rigole, Mimi, rigole ma biquette.* (Rivoyre, 1964)
c *Vous n'avez peut-être pas déjeuné, madame ou mademoiselle ?* (Rheims, 1987)
d *Allez ! Bonne journée, messieurs-dames !* (Winckler, 1998)
e *Je suis rentré hier, Sylvie.*
f *Quel âge as-tu ?... Quel âge as-tu, Nicolas ?*

Les titres, les grades, et toutes les marques de hiérarchie ou d'appartenance à un groupe sont nombreux, qu'il s'agisse d'une institution **57a 57b 57e**, d'un groupe sociopolitique ou professionnel, voire d'un pays **57c 57d**. Ces formes ont en général une valeur honorifique ; en cela, elles disent simplement le rapport social, mais peuvent aussi réveiller la conscience de celui à qui l'on s'adresse **57c 57d**. Elles peuvent au contraire être utilisées ironiquement, comme dans l'adresse indirecte de **57f**, où l'interlocuteur n'a pas le statut correspondant aux titres.

57 **a** *Je compte sur vous, monseigneur !* (Tournier, 1983)
b *Je vous entends très mal, mon général. Je vais essayer de vous passer le général.* (d'Ormesson, 1993)
c *Le 13 juillet, je me risquai à annoncer : « Français ! Sachez-le ! Vous avez encore une armée de combat. »* (de Gaulle, 1954)
d *Du courage, citoyens ! La Convention en manque* […]. (Simon, 1981)
e *— Tu as raison, disait Lannes, ce n'est pas le moment de nous casser les jambes !*
— Votre Excellence, on vous dégoterait une calèche pour y diriger nos attaques. (Rambaud, 1997)
f […] *j'ai l'honneur de prévenir Votre Excellence que les ouvriers rentrent au travail à 6 heures du matin et que si Sa Majesté voulait les voir plus tôt, il serait bon que je fusse prévenu à temps* […]. (Simon, 1981)

Les noms de métier et de fonction relèvent d'un même emploi, avec des formes telles que *chauffeur*, *docteur*, *garçon* **58** ou *taxi* (par métonymie).

58 **a** *Docteur, vous devez voir beaucoup de suicidaires, non ?* (Bois, 2009)
b *Garçon ! Enlevez ce whisky infect.* (d'Ormesson, 1986)

> *Le genre du terme d'adresse et l'accord*
>
> Les titres de genre féminin (*Altesse*, *Excellence*, *Majesté*, *Sainteté*, *Seigneurie*) appliqués à un personnage masculin peuvent poser un problème d'accord ➤ III-3.2.4. En **59**, le pronom féminin *elle-même* s'emploie en accord avec le genre grammatical (*Excellence*) mais le masculin *il* ou *lui-même* serait possible également, en accord avec le genre social. En **59b**, l'emploi du féminin donne lieu à une incohérence avec l'emploi du nom *père*, masculin.
>
> **59** **a** *Monsieur le Président du Conseil, je tiens à exprimer à Votre Excellence mes plus sincères remerciements pour la haute courtoisie qu'elle-même et les autorités égyptiennes m'ont témoignée pendant mon séjour en Égypte.* (de Gaulle, 1954)
> **b** *M. Duchaussoy de Charmeilles, aux cent coups, dut envoyer à son ministre la fameuse dépêche qui enchanta le Département et qui commençait par ces mots : « Père elle-même, Votre Excellence comprendra mieux que personne… »* (d'Ormesson, 1985)

Les titres combinés avec d'autres termes d'adresse

Les titres, et particulièrement *madame* ou *monsieur*, peuvent être suivis d'une autre expression nominale : une fonction sociale, ou, plus couramment, un nom propre. L'usage de formes comme *monsieur le Commissaire*, *madame la Présidente*, *monsieur le Président*, *madame la Professeure*, *monsieur le Professeur*, *monsieur le Substitut* témoigne d'une certaine humilité de la part du locuteur, ou, du moins, d'une volonté de politesse **60a**. *Madame* ou *monsieur* suivi d'un nom propre, en revanche, est courant pour identifier un interlocuteur (ou un référent, de manière plus générale). Certains titres, comme les titres ecclésiastiques (*frère*, *sœur*, *père*), donnent lieu à une alternance dans l'emploi vocatif, entre titre + nom propre (*sœur Marie-Joseph*) et *mon* + titre (*ma sœur*). Du point de vue syntaxique, le titre est la tête du syntagme et ce qui suit est un ajout ➤ IV-5.4.3. Plus rarement, le nom est accompagné d'un complément ou d'un ajout **60b**.

60 **a** *Nous allons rendre la parole à Monsieur le Professeur, sommité que le monde nous envie… Monsieur Le Professeur ?* (Ph. Forest, 1997)
b *Chers collègues de la majorité, vous m'inquiétez* […]. (*courrier-picard.fr*, 19 fév. 2020)

Les autres noms d'adresse

Les noms relationnels ➤ IV-3.2 peuvent fonctionner comme noms d'adresse. Cette relation peut être familiale (*fils*, *fiston*, *frère*, *grand-père*, *maman*, *papa*, *tonton*) **61a 61b**, affective (*ami*, *camarade*) **61c**, professionnelle (*chef*, *collègue*, *patron*) **61d** ou de voisinage.

61 **a** *Si. J'ai besoin de toi… papa !* (Aventin, 1988)
b *Qu'est-ce que ça donne, le frangin ?* (Jonquet, 1993)

c *Si, camarade, c'est une raison suffisante.* (Schreiber, 1996)
d *C'est toi le chef, patron, c'est toi le boss, chef.* (Koltès, 1983)

D'autres noms communs désignent l'interlocuteur par une propriété, en général visible, qui renvoie par exemple au sexe **62a 62b**, à l'âge **62c**, à la couleur de cheveux (*la blonde*), à la corpulence **60d**, ou par métonymie, à une propriété occasionnelle, comme le port d'un vêtement **62e**. Comme les titres, cette forme d'adresse peut créer des effets, suivant qu'elle coïncide ou non avec les propriétés objectives de l'interlocuteur. Ainsi, *jeune homme* a une valeur plutôt positive lorsqu'il est adressé à un adolescent, alors qu'il peut prendre une valeur négative (ironique) lorsqu'il est adressé à une personne âgée.

62 **a** *Nous sommes foutus, les gars !* (Schreiber, 1996)
b *La barbe, les filles !* (Sabatier, 1980)
c *Bravo, les jeunes !* (*Corpus TCOF*, Assemblee_sar_08)
d *Oh ! La grosse ! J'te cause !* (Lasaygues, 1985)
e *Hé, la casquette, là-bas !*

Les noms affectifs et les insultes

Les noms affectifs ➤ IV-5.2.3 sont aussi des termes d'adresse. Ce sont essentiellement les mots doux ou autres termes valorisants **63a 63b 63c**, qui incluent des relations familiales étendues à des personnes non apparentées **63d 63e 63f** et des qualités jugées positives **63g**.

63 **a** *Tu as perdu, ma belle !* (Dormann, 1993)
b *Dis oui, ma mignonne, dis oui, mon ange…* (Chandernagor, 1995)
c *Tu m'offres quoi, chouchou ?* (Boudard, 1982)
d *Tu as laissé cinquante mille francs dans ta voiture ? Tu es cinglé, grand-père !* (Jonquet, 1993)
e *Tu restes là, fiston, je n'en ai pas pour longtemps.* (Winckler, 1998)
f *Allez les enfants ! On évacue !* (Jardin, 1986)
g *— Ah ! çà, mon brave, beugla-t-il à l'intention du cantonnier et de tout le pays, comme ça, on travaille ?* (Fallet, 1951)

Ce sont aussi des insultes ou autres termes dévalorisants **64**. Parmi les insultes, on trouve des noms désignant des entités non humaines (*cochon*, *fumier*), des propriétés présentées comme dépréciatives (concernant la profession, les mœurs, la race, les capacités sexuelles, la filiation, etc.) **64b 64c**.

64 **a** *Ben oui, ducon ! Tu vois ce que c'est la culture, Arthur ?* (Labro, 1982)
b *La justice française ne dépend pas du gouvernement, mon coco ! Pas encore !* (Poirot-Delpech, 1984)
c *Traître ! Voyez-le, votre pont !* (Rambaud, 1997)

Le nom d'adresse et le déterminant

Les formes nominales d'adresse se construisent autour d'un nom, qui peut s'accompagner d'un déterminant défini (*le*, *mon*). Une propriété caractéristique de l'emploi de noms comme ajouts vocatifs est d'autoriser l'absence d'un déterminant ➤ V-1.4.3. Ainsi, lorsqu'ils ne sont pas modifiés, les noms de profession (*docteur*, *garçon*, *taxi*, *chauffeur*), et les noms relationnels, sont normalement sans déterminant. *Madame*, *monsieur*, *monseigneur* ont aggloméré le déterminant possessif (*ma*, *mon*) ➤ V-3.4.1. Les noms de propriété (*la belle*) sont normalement accompagnés du déterminant, les expressions affectives et les insultes sont plus variables.

Le nom d'adresse et l'adjectif épithète

Le nom d'adresse peut être modifié par un adjectif épithète **65** ➤ VI-4.1. Les plus courants, qui ont un élément affectif, sont *cher*, *chéri*, *brave*, *pauvre*, *petit* et *vieux*. Le déterminant, un possessif, apparait souvent, mais n'est pas obligatoire ➤ V-1.4.3.

65 **a** *Vous êtes mal nourri, mon pauvre jeune homme !* (Schreiber, 1996)
b *C'est à cela que tu sers, ma pauvre chérie, à consoler tes filles !* (Chaix, 2005)
c *Je n'en attendais pas moins de toi, mon brave Jeannot !* (Chabrol, 1977)
d *Avouez, chers compagnons, que la situation est pour le moins cocasse.* (Lanzmann, 1994)
e *À la tienne, vieux frère !* (d'Ormesson, 1986)
f *« N'ayez pas de chagrin, maman chérie, dit-elle […]. »* (Beauvoir, 1958)

Les termes d'adresse figés

Certaines expressions figées incluent un terme d'adresse, sans que ce dernier soit utilisé de manière exacte. Certaines ont évolué vers un emploi de particule de discours (*Jésus*, *mon Dieu*) ➤ XVIII-4.3.3. D'autres ont un usage humoristique. C'est le cas des expressions *les deux mon capitaine*/*mon général*, qui ne s'adresse probablement pas à un destinataire de ce grade **66a**, *à la tienne, Étienne* ou encore *tu parles, Charles*, qui sont plus des jeux de langage exprimant une connivence entre les interlocuteurs que des termes d'adresse **66b**.

66 **a** — *Bon, c'est pour m'insulter que tu m'appelles, ou pour me faire ma fête ? — Les deux, mon capitaine ! On voulait venir te voir ce soir* […] *?* (Winckler, 1998)
b *Tu parles, Charles !* (Sabatier, 1985)

4.3. Les interjections et les autres particules de discours

L'oral ➤ I-8.3.3 et l'écrit dialogique ou spontané ➤ XX-5.1.2 utilisent des particules de discours, qui peuvent former un énoncé à elles seules, ou être ajouts à la phrase. Elles appartiennent à des catégories diverses :
- interjections (*allô*, *ouf*) ;
- adjectifs (*bon*, *tout doux*) ;
- adverbes (*bien*, *comment*) ;
- noms ou syntagmes nominaux (*attention*, *ma parole*) ;
- pronoms (*quoi*, *tout ça*) ;
- syntagmes prépositionnels (*au secours*, *à bientôt*) ;
- verbes ou expressions verbales (*n'est-ce pas*, *tiens*, *voyons*).

Elles ont plusieurs effets, en lien avec la situation d'énonciation :
- exprimer l'état émotif du locuteur, comme la colère ou la surprise (*fonction expressive*) ;
- indiquer la façon dont le locuteur veut que l'énoncé soit interprété (*fonction de guidage*) ;
- organiser le dialogue ou gérer l'interaction.

Elles se distinguent des connecteurs qui expriment une relation entre deux arguments, qui peuvent être des propositions ou des actes de langage ➤ XVIII-3.3.

4.3.1. Que sont les particules de discours ?

Les particules de discours recouvrent un ensemble d'expressions qui lient le discours et la situation d'énonciation ➤ XVIII-4.1. Elles incluent les interjections, comme *allô* ou *zut*, qui forment une catégorie syntaxique à part ➤ Introduction-3.3, et d'autres expressions, nominales (*attention*, *du balai*), verbales (*tiens*), prépositionnelles (*à bientôt*) ou adjectivales (*chic*, *tout doux*), figées dans cet usage.

À quoi reconnait-on une particule de discours ?

Les particules de discours sont soit des interjections, mots invariables n'appartenant pas à une autre catégorie **67a**, soit des formes pourvues d'une catégorie syntaxique, mais figées **67c**. Elles ont pour la plupart deux emplois syntaxiques : elles peuvent former un énoncé à elles toutes seules **67a** ou apparaitre comme ajouts à une phrase **67b** **67c**.

Lorsqu'elles sont dans une phrase, elles ne dépendent pas d'un autre élément (elles ne sont ni sujet, ni complément, ni spécifieur) ; on les analyse comme des ajouts à la phrase, car elles sont mobiles et optionnelles. En tant qu'énoncés, elles peuvent aussi former un discours rapporté direct, qui est le complément d'un verbe de parole **67d** ➤ XVIII-6.2.

67 **a** Loc. 1 — *Paul a eu son permis de conduire !*
Loc. 2 — *Ouf !*
b *Ouf, j'ai eu mon permis.*
c *Tiens, je croyais qu'il allait pleuvoir.*
d *Quand Paul a eu son permis de conduire, tout le monde a fait « Ouf ! ».*

La plupart des particules peuvent constituer un énoncé. Certaines expressions cependant sont plutôt utilisées comme des ajouts, en particulier si elles sont basées sur des formes verbales (*dis donc*, *dites*

donc, *disons*, *écoute*, *écoutez*, *figure-toi*, *regarde*, *regardez*, *je veux dire*, *n'est-ce pas*, *tu comprends*, *vous comprenez*, *tu penses*, *vous pensez*, *tu sais*, *vous savez*). Quelques autres formes sont rarement employées seules (*là*, *mais enfin*, *non mais*, *ma parole*, *quoi*).

Leur usage peut être lié au discours lui-même : elles servent par exemple à attirer l'attention de l'interlocuteur sur le discours ou un élément du discours **68a**, ou à gérer des disfluences ou des approximations **68b** ➤ I-8.2.2. En tant que particules, ces formes ont perdu la valeur d'exhortation ou de suggestion **68c** liée à l'impératif ➤ XII-2.4. La particule *allez* est compatible avec un impératif au singulier en **68d**. *Tu sais* est particulièrement figé **68e**, puisqu'il sert à introduire une information nouvelle pour l'interlocuteur, à l'inverse de son sens littéral.

68 **a** *Eh bien moi, figure-toi, j'aime qu'on soit aussi capable de célébrer, oui de cé-lé-brer de temps en temps.* (Bénabou, 2002)
b *Je n'ai pas peur pour moi, tu me connais, enfin, une peur raisonnable, disons, mais je ne voudrais pas qu'elle tue Isabelle.* (Pennac, 1989)
c *— Bon ; je suis libre le 24 au soir : vous vous rappellerez ? c'est facile, c'est la Saint-Jean… Disons, ici…* (Sarrazin, 1965b)
d *Allez ! tire-toi, connard ! bon à rien !* (Chabrol, 1977)
e *Tu sais, Paul ne viendra pas.*

Les particules concernent toujours un élément de la situation d'énonciation. C'est pourquoi elles sont plus fréquentes à l'oral ➤ I-8.3.3, ou dans un écrit spontané mêlant ou reproduisant des traits d'oral (SMS, bande dessinée…) ➤ XX-5.1.2, et souvent accompagnées de mimiques et de gestes. Cet élément peut être l'information apportée par l'autre locuteur, comme en **67a** ; ce peut être une expression du locuteur lui-même, comme en **68b**, où *disons* est lié à l'expression *peur raisonnable*. En **69a**, le *quoi* final modifie l'expression *c'est pas génial*, et en **69b**, *tiens* modifie la réponse *parce que c'était Chet Baker*. Mais ce peut être aussi un élément implicite. En **69c**, *tiens* signale que la locutrice considère la présence de l'interlocuteur comme inattendue. Dans ce cas, la particule renvoie à la prise de conscience de cette présence et pas à la question *Qu'est-ce que tu fais là ?*.

Elles sont souvent suivies (ou précédées) d'une virgule à l'écrit ➤ XX-3.2.3, d'une frontière prosodique à l'oral. Elles peuvent former un groupe prosodique à elles seules, on dit qu'elles ont une *prosodie non intégrée* ou *incidente* ➤ XIX-2.2.2.

69 **a** *Vous désiriez envoyer une carte de vœux à votre ami au Pérou, mais définitivement ce que vous trouvez sur le net, c'est pas… disons que c'est pas génial quoi !* (*la-bnbox.fr*, 7 avril 2008)
b *— Non… Pourquoi il l'aimait à ce point ?*
— Parce que c'était Chet Baker, tiens ! Un immense musicien ! (Gavalda, 2008)
c *Tiens, qu'est-ce que tu fais là ?*

Que font les particules de discours ?

Les particules de discours sont parfois considérées comme l'équivalent de ponctuations à l'oral ➤ I-8.3.3 ou dans certains écrits numériques ➤ XX-5.2. Elles ont en fait plusieurs effets, en lien avec la situation d'énonciation. Ce lien direct avec l'énonciation en fait des expressions déictiques ➤ XVIII-4.1. Elles soulignent l'état émotionnel du locuteur (on parle de *fonction expressive*), comme la surprise **69c**, la joie **70a**, l'indignation **70b**, la déception **70c** (*bide* 'échec') ou l'exaspération **70d**.

70 **a** *Youpi ! C'est Noël !* (*youtube.com*, 17 déc. 2017)
b […] *on appelle le service après-vente pour se plaindre d'une voix très courroucée : « Non mais quand même, cette machine est neuve ! »* (*unecitadinealacampagne.blogspot.com*, 6 déc. 2007)
c *Mêmes préparatifs, même attente, même bide. Zut !* (Bayon, 1987)
d *Et puis foutez-lui la paix à la fin.* C'est *un acteur, un très bon acteur même, laissez-le faire ce pour quoi il est fait !* (*allocine.fr*, 14 aout 2007)

Les particules servent aussi à souligner la façon dont le locuteur veut que son énoncé soit interprété : on parle de *fonction de guidage*. C'est souvent le cas de l'interjection *hein*. Ainsi, en **71a**, *hein* renforce la demande de confirmation, et les deux assertions en **71b**.

71 **a** *Travailler pour un patron difficile, hein ?* (*besteartikel.com*, sept. 2015)
b *Un chien quand même, c'est pas pareil, hein, un chien il aime pas le poisson, hein.* (*Corpaix*, Reumaux 12,1)

Enfin, les particules participent à la gestion de l'interaction. Elles peuvent constituer des salutations, des encouragements, des interruptions, chercher à attirer l'attention sur un élément du contexte ou du discours (*attention*, *écoute*, *figure-toi* (*que*), *hein*, *tiens*, *tu vois*, *tu sais*) **72a**, marquer la séquence des évènements (*bon*, *voilà*) **72b** **72c**, marquer des disfluences et des expressions trop générales ou approximatives (*bon*, *disons*, *euh*, *enfin*, *je veux dire*) **72d** **72e** ➤ I-8.2.2. Certaines ont plusieurs usages, comme *hein*, *bon*, *enfin*, *quoi* ou *voilà*.

72 **a** *Il était énervé, tu vois.*
b *La patiente semblait elle-même de cet avis.*
— Et voilà, soupira-t-elle, il fallait bien que ça m'arrive ! (Bazin, 1950)
c *On nous évacue ; bon. On arrive à Bar-le-Duc ; bon… Et c'est là, mon lieutenant, c'est là…* (Genevoix, 1950)
d *Ah ! Oh ! Euh ! Pardon ! Il se tordait les mains. Bonsoir mademoiselle, pardonnez-moi de euh… de vous importuner, je… Je vous importune, n'est-ce pas ?* (Gavalda, 2004)
e *Fedka je pouvais voler cent cinquante roubles après l'avoir tué, après les avoir tués, je veux dire.* (Camus, 1959a)

Les particules de discours et les actes de langage

Lorsque les particules constituent un énoncé à elles toutes seules, il est difficile de dire qu'elles constituent un acte de langage, puisqu'elles n'apportent pas de contenu sur lequel porterait la force illocutoire ➤ I-2.3.1. Mais si l'on définit une notion plus générale d'acte de communication, on peut considérer que la particule employée comme énoncé constitue un tel acte.
Lorsque la particule est ajout, deux cas se présentent. En **73a**, l'acte de langage est une interrogation portant sur un contenu 'elle me veut quelque chose' et l'expression *à la fin* signale que la question résulte d'une répétition d'évènements importuns. La particule est incluse dans l'acte d'interrogation.
En revanche, en **73b**, *tiens* se rapporte à l'apparition d'une abeille dans l'environnement du locuteur (mimée par l'onomatopée *bzz, bzz*) et non pas à la question : cette particule ne porte pas sur le contenu de la phrase qui suit, et elle n'est pas prise en compte dans l'acte d'interrogation. Elle constitue en fait un acte de communication autonome.

73 **a** *Mais elle me veut quoi à la fin ?* (*jeuxvideo.com*, 29 nov. 2014)
b *Bzz, bzz ! tiens qu'est-ce qu'elle me veut cette abeille ?* (*blogs.mediapart.fr*, 5 nov. 2014)

➤ Les particules de discours et les types de phrases ➤ I-2.1.4 ➤ XIII-4.3.4

4.3.2. Les interjections

Les interjections sont des mots invariables, comme les adverbes et les prépositions. Dans la phrase, elles n'ont pas d'autre fonction syntaxique que d'être ajout à la phrase **74a** ou complément d'un verbe de parole **74b**. Contrairement à certains adverbes et aux prépositions, elles peuvent former un énoncé complet à elles toutes seules **74c**, même si elles concernent un élément du contexte. Ainsi, *ouf* exprime le soulagement du locuteur concernant l'assertion précédente **74c**, et *youpi*, sa joie **74d**.
Elles peuvent être simples (*ouf*, *bof*) ou complexes (*hip hip hourra*). Elles peuvent tirer leur origine d'une onomatopée, qui imite un bruit (*plouf*, *tictac*), mais s'en distinguent car l'onomatopée peut avoir des fonctions ordinaires (*le tictac de ce minuteur*).

74 **a** *Ouf, Paul est arrivé.*
b *On a crié « Hip hip hourra ! ».*
c Loc. 1 — *Paul est arrivé.*
Loc. 2 — *Ouf !*
d Loc. 1 — *Paul est arrivé.*
Loc. 2 — *Youpi !*

L'interjection comme catégorie syntaxique

Nous limitons la catégorie *interjection* aux formes qui n'appartiennent à aucune autre catégorie. *Bon* ou *mince* ainsi n'est pas une interjection mais une particule, puisque l'adjectif *bon* ou *mince* existe, même si le sens est éloigné ➤ XVIII-4.3.3. Dans certaines grammaires, l'interjection recouvre l'ensemble des particules discursives, et dans d'autres, uniquement les particules qui expriment l'état émotionnel du locuteur.
Il n'est pas possible de fournir une liste définitive des interjections, étant donné les emprunts, variations, amalgames et figements divers. Ainsi on pourrait ajouter au ➤ tableau XVIII-10 :
– des formes régionales comme *tête de Dieu* > *cap de dious*, *vingt/vain Dieu* > *vinzou*, *bon Dieu* > *boudiou*, *fichtre/foutre* > *fouchtra*, *mésange* > *mazette*, *pêcheur* > *peuchère*, *pécaïre* ;
– des emprunts comme *ciao*, *shit*, *basta*, *barca*, *caramba*, *hello*, *hi*, *Inch Allah*, *olé*, *oups*, *hugh*, *bye*, *tada* ;

– des altérations diverses, en particulier pour atténuer des jurons : *ficher*/*foutre* > *fichtre*, *bougre* > *bigre*, *pardieu* > *pardi*, *diable* > *diantre* et autres *sacré Dieu* > *sacrebleu*, *sacré nom de Dieu* > *scrogneugneu*, *je renie Dieu* > *jarnigoine* aujourd'hui vieillis, ou les *tabernacle* > *tabarnouche*, *maudit* > *mautadit*, *ciboire* > *cibole*, formés sur les sacres québécois ➤ **XVIII-4.3.3**.

Les interjections et les adverbes

Certains adverbes peuvent être employés comme réponse à une question **75a**, ce qui n'est pas le cas avec les interjections. De plus, contrairement à l'adverbe **75b** ➤ **VIII-1.1**, l'interjection ne peut pas apparaitre entre auxiliaire et participe sans rupture prosodique **75c**. C'est pourquoi *hélas* est un adverbe et *zut* une interjection **75d**.

75 **a** Loc. 1 — *Tu viens demain ?*
Loc. 2 — *Hélas.*/# *Zut.*
b *Paul est évidemment parti.*
c * *Paul est zut parti.*
d *Paul est hélas parti.*

Les interjections ajouts

Les interjections peuvent former un énoncé à elles seules **74c**. Quand elles sont ajouts, certaines sont plutôt en début de phrase (*ah*, *oh*) **76a**, éventuellement après un terme d'adresse **76b** ➤ **XVIII-4.2.1**, d'autres en fin de phrase (*hein*, *na*) **76c**.

76 **a** *<u>Ah</u>, flûte ! ça n'a pas marché, je le craignais bien…* (*laparisienneetsesphotos.com*, 15 janv. 2014)
b *Alors ça, Hélène et Louis, <u>oh</u> écoutez quand même !* (*Corpus TCOF*, Mai_web_07)
c *La passion romantique, <u>hé ho</u>, ça va un moment. Mais maintenant, basta, <u>hein</u>.* (Gavalda, 1999)
d *<u>Hello</u> ! les copines moi j'aime ce jeu c'est trop cool <u>ah</u> !* (*jeux-fille-gratuit.com*, sept. 2015)

La position des interjections dépend de leur rôle discursif. Celles exprimant une réaction à un évènement (*ah*, *oh*) sont généralement en début de phrase **76a 76b**, mais pas toujours **76d**. En **76d**, le *ah* final exprime une réaction émotive de la locutrice par rapport à son expérience avec un jeu. Inversement, la position finale de *hein* en **76c** indique qu'il s'agit d'un élément d'information à ne pas négliger.

La mobilité des interjections et des particules

Lorsqu'une interjection forme un énoncé à elle seule, elle peut porter sur un élément du contexte ou du discours séparé par un commentaire ou une élaboration, et donc apparaitre en fin de phrase. Par exemple, **76a** admet une variante où *ah* est final (*Ça n'a pas marché, <u>ah</u>, flute ! je le craignais bien…*). Dans ce cas, *ah* peut alors porter sur *ça n'a pas marché* ou sur *je le craignais bien*. La particule *flute !* exprime la déception du locuteur par rapport à la situation décrite par *ça n'a pas marché* et le *ah* peut être interprété comme exprimant sa désorientation ou sa surprise par rapport à la même situation. Du point de vue sémantique, l'interjection porte sur un élément de la situation et non sur une phrase.

Le ➤ **tableau XVIII-10** recense les principales interjections, avec leur position préférée dans la phrase, quand elles sont en fonction d'ajout.

POSITION PRÉFÉRÉE	FORMES	EXEMPLES
début de phrase	*ah*, *aha*, *aïe*, *allô*, *amen*, *bah*, *banco*, *beh*, *beuh*, *bigre*, *bingo*, *bof*, *chut*, *crac*, *eh*, *euh*, *fi*, *ha*, *haha*, *hep*, *heu*, *hip hip hip hourra*, *ho*, *holà*, *hourra*, *hum*, *oh*, *ohé*, *ouh*, *ouille*, *paf*, *patatras*, *peuh*, *pst*, *taiaut* ou *tayaut*, *tagada*, *taratata*, *tchin*, *waouh*, etc.	*Allô, c'est Brigitte.* *Chut, l'enfant dort.*
fin de phrase	*bernique*, *hein*, *na*, *tintin*, etc.	*C'est dur, hein ?* *Je viendrai, na !*
début ou fin de phrase	*beurk*, *bravo*, *eurêka*, *ouf*, *oups*, *ouste*, *pouah*, *prout*, *snif(f)* (*snif(f)*), *tralala*, *youp la*, *youpi*, *zou*, *zut*, etc.	*Tu es venu, bravo.* *Bravo, tu es venu.*

Tableau XVIII-10. *Les principales interjections*

➤ Les particules *c'est ça*, *ça va* ➤ **IX-8.1.2**

Les séquences d'interjections

Certaines interjections peuvent se combiner entre elles ou avec d'autres particules, et produire des groupes plus ou moins figés (*ah ben ça alors*, *ah ben dis donc* (*alors*), *ho là là*) **77a**. La même interjection

peut aussi être répétée (*aïe aïe aïe*, *eh eh eh*, *hop hop*). En registre informel, la coordination avec *et*, et parfois le préfixe *re-* **77b** ou l'insertion de *de* **77c**, est naturelle pour *zut*. Il s'agit d'un procédé assez fréquent pour les particules comme les jurons (*flute*, *merde*, *purée*, *putain*) ➤ XVIII-4.3.3.

77 **a** *Bon ben zut alors ; il n'y a donc personne à qui il est arrivé la même chose ?* (*forum.macbidouille.com*, 16 avril 2008)
b *Et zut, zut et re zut. Me voilà complètement trempée.* (Samelson, 2005)
c *Ah zut de zut de zut et de re zut !!!!! Je suis désolée que tes ganglions soient atteints…* (*lesimpatientes.com*, 27 mai 2012)

4.3.3. La syntaxe des particules de discours

La variété syntaxique des particules

En dehors des interjections, les particules de discours relèvent de catégories variées ➤ tableau XVIII-11. Certaines sont simples (*tiens*, *voilà*), d'autres sont complexes ou agglomérées (*ça alors*, *ça par exemple*, *mais bon*, *mais enfin*, *non mais*, *non mais alors*, *non mais enfin*, *non mais quand même*, *ouais mais bon*). Elles comportent des éléments qui ne forment pas des particules à elles seules : le démonstratif *ça*, la conjonction *mais*.

Certaines formes ont un emploi comme particule **78**, et un autre comme connecteur (*alors*, *à la fin*, *certes*, *donc*, *par exemple*) ➤ XVIII-3.3.1. En **78a**, *donc* accompagne la question en ajoutant une nuance de perplexité ou d'agacement. En **78b**, *alors* sert à intensifier l'émotion du locuteur, ici la surprise. Comme particules, ces formes accompagnent facilement des verbes (*Vas-y donc ! Alors, tu y vas ?*) ou font partie d'une particule (*ben alors*, *dis donc*, *écoute donc*, *et alors*, *tiens donc*, *voyons donc*) **78c** **78d**.

78 **a** *Et lui, que faisait-il donc dans cette église autrichienne à moitié cassée ?* (Rambaud, 1997)
b *Oh mais quelle surprise alors ce PSG / ASSE en demi-finales…* (*twitter.com*, 18 juil. 2015)
c *Il dort drôlement, votre gosse, dites donc, mince ! Quel roupillon !* (Manchette, 1972b)
d *— Et bien alors qu'est-ce que vous attendez ?!* (*blog.ingeniooz.com*, 22 mai 2014)

CATÉGORIE		FORMES SIMPLES	FORMES COMPLEXES
ADJECTIF		*bon*, *chic*, *chiche*, *mince*, *super*, etc.	*d'accord*, *tout beau*, *tout doux*
ADVERBE		*alors*, *assez*, *ben*, *bien*, *comment*, *donc*, *hélas*, *oui*, *non*, *si*, *soit*, *vite*, etc.	*jamais de la vie*, *mais enfin*, *non mais*, *non mais enfin*, *non mais quand même*, *quand même*, *tant pis*, *tant mieux*, etc.
NOM ou PRONOM		*adieu*, *amen*, *attention*, *bingo*, *bonjour*, *bonsoir*, *catastrophe*, *coucou*, *ciel*, *chapeau*, *Christ*, *courage*, *crotte*, *dame*, *diable*, *dommage*, *flute*, *grâce*, *halte*, *merci*, *merde*, *misère*, *Jésus*, *pitié*, *putain*, *quoi*, *respect*, *salut*, *santé*, *seigneur*, *stop*, *tonnerre*, etc.	*ça alors*, *ça par exemple*, *nom de Dieu*, *tout ça*, etc.
SYNTAGME NOMINAL		*de l'air*, *du balai*, *du calme*, *la vache*, *ma foi*, *ma parole*, *mon Dieu*, *ta / vos gueules*, etc. *bon Dieu*, *bon sang*, *bonne journée*, *bonté divine*, *chapeau bas*, *Dieu du ciel*, *doux Jésus*, *grand(s) dieu(x)*, *juste ciel*, *point barre*, etc.	
PRÉPOSITION ou SYNTAGME PRÉPOSITIONNEL		*là*	*à bientôt*, *à la bonne heure*, *à la fin*, *à la tienne / nôtre / vôtre*, *à la revoyure*, *à tantôt*, *au plaisir*, *au revoir*, *par exemple*, etc.
VERBE ou SYNTAGME VERBAL	impératif	*allez (donc)*, *allons (donc)*, *dis / dites (donc)*, *disons*, *écoute*, *écoutez*, *mettons*, *regarde*, *regardez*, *remarque*, *tenez*, *tiens (donc)*, *va*, *voilà*, *voyez*, *voyons (donc)*, etc.	*ferme-la*, *fermez-la*, *figure-toi (que)*, *figurez-vous (que)*, *la ferme*, *t'inquiète*, etc.
	indicatif ou subjonctif	—	*ça va*, *c'est ça*, *comprends-tu*, *je veux dire*, *n'empêche*, *n'est-ce pas*, *qu'est-ce que tu veux*, *s'il te / vous plait*, *tu comprends*, *vous comprenez*, *tu m'étonnes*, *tu parles*, *tu penses*, *vous pensez*, *tu sais*, *vous savez*, *tu vois*, *vous voyez*, *vois-tu*, *voyez-vous*, etc.
	infinitif	*foutre*	—

Tableau XVIII-11. *Les autres particules discursives*

➤ Les particules négatives *t'inquiète* et *t'occupe* ➤ X-3.2.2

Les particules de discours au Québec

Deux particules verbales fréquentes au Québec sont *t'sais*, parfois écrit *tsé* ('tu sais') et *coudon* ('écoute donc') **79a 79b**. D'autres, nominales, surtout utilisées comme jurons, sont appelées *sacres*. Il s'agit de noms comme *calice* /kɑlɪs/, *christ* /kʁɪs/, *ciboire* /sibwɛʁ/, *ostie* /ɔstsi/, *tabernacle* /tabaʁnak/, provenant du vocabulaire liturgique et qui connaissent une certaine variation : *tabernacle* > *tanarnouche*, *ciboire* > *cibole*, et tendent à devenir des interjections à part entière. Leur combinaison au moyen de la préposition *de*, comme pour d'autres particules, donne lieu à ce qui est parfois appelé des *chapelets* de sacres (*crisse de crisse*). On utilise aussi l'adjectif *maudit* ➤ IV-5.2.3. *Maudit*, *calice* et *ostie* sont plutôt en début ou en fin de phrase **79c 79d**.

79 **a** *T'sais comme, ben oui, comme dans les restaurants là, ils ont des… des racks là* […]. ('les portants') (*CFPQ*, 15, segment 5, p. 77)
b *Mais coudon, on en a combien de dents de sagesse ?* (*CFPQ*, 10, segment 2, p. 18)
c *Câlice, qui c'est qui paie ?* (*Corpus Montréal* 1984, loc. 2)
d *Ben crisse, j'en ai acheté un.* (*CFPQ*, 27, segment 7, p. 112)

➤ *Pis* comme particule au Québec ➤ XVI-2.3.3

L'emploi de certaines particules nominales comme noms affectifs

Certains noms utilisés comme particules, notamment ceux qui relèvent des jurons, peuvent aussi fonctionner comme noms affectifs ➤ IV-5.2.3. Par exemple, *bon sang* et *bon Dieu* peuvent être employés seuls **80a**, ou s'attacher à un énoncé **80b**, et ils expriment une réaction émotionnelle du locuteur par rapport à une situation. Par ailleurs, ce sont des noms affectifs dans des syntagmes comme *ce bon sang de* ou *ce bon Dieu de* + nom **80c 80d**.

80 **a** *Bon sang ! Encore un !* (*antistatique.net*, 5 fév. 2014) (Suisse)
b [Titre] *Bon sang, quelle famille !* (Robin-Ligot, 2006)
c *Enfin l'entêtement a payé, puisque tu as réussi à le lire ce bon sang de fichier* […]. (*excel-downloads.com*, 24 avril 2006)
d *Nicolas, tu vas essuyer ce bon Dieu de chocolat ?* (*jepeinslepassage.com*, 14 fév. 2015)

Les noms et les adjectifs comme particules

L'emploi comme particule peut être très éloigné de l'emploi ordinaire (on dit que la forme est *grammaticalisée*). Par exemple, des particules comme *chic* ou *bon* sont éloignées de l'adjectif qualificatif (*Ta robe est très chic.*), même si, dans les deux cas, la particule peut être associée à certaines interprétations de l'adjectif. De même, l'emploi comme particule de *flute*, *tonnerre* ou *putain* est éloigné de leur emploi comme nom. *Pardon* signifie plus souvent 'je suis désolé(e), excusez-moi' que 'accordez-moi votre pardon', et *tonnerre* indique la colère du locuteur. Enfin *quoi*, particule, se distingue du pronom *quoi* interrogatif ➤ IX-10.2.2.
À partir du moment où les particules de discours sont des formes qui existent par ailleurs, comment décider si l'on a affaire à un emploi de particule ? Des expressions comme *la classe* ou *la poisse* peuvent être employées seules avec une valeur affective forte, et en réaction à la situation, mais aussi dans des phrases comme *C'est la classe*/*la poisse.*, avec le même sens. On peut considérer que ces syntagmes nominaux n'ont pas d'emploi comme particule. En revanche, les expressions comme *du balai*, *du calme*, *de l'air* sont plus figées, et on les analysera comme particules, de même que *ma foi*, *ma parole* ou *la vache*, qui marquent, l'une, la perplexité ou l'hésitation **81a**, et les autres, la surprise **81b** ou l'admiration **81c**.

81 **a** *Ma foi, je n'en sais rien.*
b *Ma parole, c'est vraiment la journée des files d'attente !* (*queuesdeparis.com*, 9 mars 2015)
c *Pat ouvrit grands ses yeux, la bouche au vent comme une sardine et cracha par terre. La vache ! Putain ! Ouahh ! La bagnole, les mecs !* (Charef, 1983)

L'emploi de voilà *comme particule discursive*

À côté de son usage comme verbe ➤ XVIII-2.4.1 ➤ XVIII-4.1.3, *voilà* a trois emplois comme particule dans la conversation : il marque l'accord par rapport à une proposition attribuée à l'interlocuteur, en particulier pour confirmer ce qui a été dit **82a** ; il clôt une interaction ou un processus, et on le dit *conclusif* **82b** ; il annonce un acte de langage ou une intervention, c'est-à-dire un bloc cohérent d'actes de langage **82c**.

82 **a** Employé — *C'était l'hôtel X hein, c'est ça hein ?*
Client — *Voilà, à Lesbos.* (Lille, 1993)
b Employé — *Si vraiment, il y a un problème, je vous passe un petit coup de fil et je fais suivre votre contrat.*
Client — *Merci beaucoup.*
Employé — *Voilà.* [Fin d'interaction] (Lille, agence de voyages)
c [Début d'interaction au téléphone] *Alors, en fait, voilà, je voulais vérifier parce que j'aurais éventuellement une personne qui souhaiterait se rajouter.* (Lille, 1993)

Oui, non *et* si *comme particules*

Les adverbes *oui*, *non* et *si* sont anaphoriques et répondent à une question totale **83a** ➤ I-5.2.2 ➤ X-2.3.4. Employés comme ajouts, ils peuvent fonctionner comme particule **83b 83c**.

83 a Loc. 1 — *Tu viens demain ?*
Loc. 2 — *Oui.*
b *Tu viens, oui ?*
c [Le locuteur s'aperçoit en rentrant chez lui qu'il a été cambriolé] — *Non ! ils ont fouillé jusque dans le frigo.*

➤ La particule *non* et la phrase exclamative ➤ XII-4.6.1

Quand même *connecteur ou particule ?*

Quand même peut être employé comme connecteur d'opposition, proche de *bien que* ou *même si* **84** (RG 'Roland-Garros') ➤ XVIII-3.3.3.

84 a [À propos d'un joueur de tennis] *Et avec des résultats qui font tache, il était quand même celui qui avait pris le plus de points sur terre avant RG.* (*welovetennis.fr*, 11 juil. 2015)
b *Bien qu'il ait eu des résultats qui font tache, il était celui qui avait pris le plus de points sur terre avant RG.*

Il peut aussi être particule en fonction d'ajout **85a** ou autonome **85b**. Il signale alors qu'une proposition fait partie des éléments à considérer dans un raisonnement ou une argumentation, quelles que soient les autres propositions qui sont prises en compte. Qu'il soit connecteur ou particule, lorsque *quand même* s'applique à un terme qui varie en quantité (âge, prix, etc.), il présente la quantité mentionnée comme occupant un degré supérieur de l'échelle. Ainsi la réplique du locuteur 2 en **85b** implique que 30 € est une somme importante pour la prestation fournie (véto 'vétérinaire').

85 a *Ce sont quand même des décisions qui ont été prises de conserve par l'ensemble des quinze membres de l'Union européenne.* (RTL, « Le grand jury », 20 mai 2002)
b — *J'allais à une clinique vétérinaire et maintenant je vais chez une véto plus proche de mon domicile mais ils demandent le même prix 30 € la consultation sans médicaments.*
— *Ah bon quand même !* (*chiens-chats.be*, mai 2015)

➤ L'opposition concessive ➤ XIV-5.1 ➤ XIV-5.4.1

Les combinaisons de particules discursives

Comme les interjections, certaines particules peuvent se combiner entre elles ou avec une interjection, et produire des groupes plus ou moins figés (*ah ben dis donc*, *ben alors*, *écoute donc*, (*ben*) *tiens donc*, (*ben*) *voyons donc*) **86a 86b**. La même particule peut aussi être répétée **86c**, comme pour les interjections, en particulier pour les jurons avec *et* et le préfixe *re-* **86d**. On note aussi les jurons de la forme nom + *de* + nom (*nom d'un chien*, *nom d'une pipe*, *nom de nom*), comme on a les formes interjection + *de* + interjection, qui rappellent les syntagmes comme *ce crétin de* + nom ➤ IV-5.2.3.
Le sens de la séquence ne peut pas toujours se déduire de la combinaison du sens de chaque élément, et certaines de ces suites forment parfois de nouvelles particules.

86 a *Ah ben ça alors... Ils ont fait des bières pour enfant !* (*twitter.com*, 10 sept. 2014)
b *Ni une ni deux, on appelle le service après-vente pour se plaindre d'une voix très courroucée : « Non mais quand même, cette machine est neuve ! »* (*unecitadinealacampagne.blogspot.com*, 6 déc. 2007)
c *Tout avait été dit. « Bien, bien, bien... », reprit Mierck en se balançant sur la pointe des pieds.* (Ph. Claudel, 2003)
d [À propos d'une défaite sportive] *Et merde ! Et merde ! Et merde ! Et merde ! Et merde ! Et merde ! Et remerde !* (*laprovence.com*, 17 avril 2009)

Les particules avec complément ou ajout

Certaines particules, presque toujours nominales, peuvent avoir un complément en *pour*, qui désigne le bénéficiaire (*dommage*, *grâce*, *pardon*, *pitié*, *respect*, *tant mieux*) **87a** ou le motif (*pardon*) **87b**, ou en *à* (*attention*, *gare*) **87c**. Certaines de ces formes ont également un emploi du même type comme nom (ou adverbe) prédicatif (*avoir de la pitié*/*du respect pour*, *c'est tant mieux pour*, *faire attention à*), notamment dans les constructions à verbe support ➤ III-6.1. En revanche, en **87d**, le syntagme de lieu qui suit la particule *vite* est plutôt un énoncé non verbal ➤ I-5.2.

87 a *Pesticides : pitié pour les abeilles !* (*lemonde.fr*, 9 fév. 2013)
b *Mathilde, 3 ans : « Pardon pour le livre que je vous ai volé. »* (*ouest-france.fr*, 2 sept. 2014)

c *Attention à la marche !* (jeu télévisé, 2001-2010)
d *J. D. n'a rien perdu de son énergie créatrice. Vite, à Vichy !* (*lexpress.fr*, 13 mars 2014)
e *Au revoir les enfants ! Salut tout le monde !*

Enfin, certaines particules, qui organisent l'interaction, peuvent aussi être accompagnées d'un ajout vocatif ou terme d'adresse **87e** ➤XVIII-4.2. Ce sont : les formules de salutation (*à bientôt*, *à tantôt*, *au plaisir*, *au revoir*, *bonjour*, *bonsoir*, *salut*, *à la revoyure*), les expressions du type *à la tienne* et *à ta santé*, les incises avec *tu* ou *vous* (*tu comprends*), qui fonctionnent comme appel à l'attention de l'interlocuteur, et les formules par lesquelles un locuteur signifie son accord (*d'accord*, *O. K.*).

La position des particules dans la phrase

Quand elles sont ajouts, certaines particules sont plutôt en début de phrase (*ça par exemple*, *écoute*). D'autres peuvent figurer en début ou en fin de phrase (*dis donc*, *tu penses*, *tu parles* ou *ma parole*) comme celles qui apparaissent dans un énoncé intensif, éventuellement un juron ➤XII-4.7.1 (*diable*, *flute*, *merde* ou *misère*) **88a**. Inversement, celles qui servent à indiquer qu'il s'agit de résumer l'essentiel d'une situation (*quoi*) sont placées en fin de phrase **88b**. Certaines enfin sont plus mobiles dans la phrase, par exemple *mon Dieu* ou *ma foi*. Les particules exprimant des salutations (*bonjour*), une approbation ou un refus (*d'accord*, *jamais de la vie*), ou introduisant une intervention (*écoute*, *regarde*) sont plutôt en début de phrase, sauf emploi marquant l'exaspération, proche du juron **88c**.

88 **a** *C'est la première fois que j'insère une image sur un commentaire… j'espère que ça va marcher ! Ah, flûte ! ça n'a pas marché, je le craignais bien…* (*laparisienneetsesphotos.com*, 12 juil. 2015)
b *C'est un enseignement en alternance, quoi.* (*CRFP*, PRI-CAH-001)
c *Tu peux lui expliquer pendant des heures, mais pour le convaincre, bonjour !*

> *Les particules de l'interaction*
>
> *Bonjour*, comme *allô*, marque le début de l'interaction, tandis que *bonne journée*, *au revoir*, *au plaisir* ou *à bientôt* en marquent la clôture. *Bonsoir* et *salut*, ainsi que *bonjour* au Canada, marquent le début ou la fin. Au Liban, l'interlocuteur répond *bonjourein* à celui qui lui dit *bonjour*.
> *Bonsoir* a aussi des emplois figés comme *bon sang de bonsoir !* qui s'est substituée à *bon sang de bon Dieu*. Enfin, *bonjour*, dans son emploi d'exaspération, s'emploie aussi avant un syntagme nominal tel que *les ennuis*, *les problèmes*.

Le ➤tableau XVIII-12 récapitule les différentes positions des particules quand elles sont ajouts. *Figure-toi*, *figurez-vous*, *écoute*, *ma parole*, *dis donc*, *va*, *voyez*, *tu penses*, *à la fin*, *disons*, *je veux dire*, *tu comprends*, *tu sais*, *tu vois*, etc., sont presque toujours ajouts. Mais les autres particules peuvent former un énoncé ou un tour de parole à elles seules, comme les interjections. Il s'agit plutôt de tendances, et le sens de certaines particules peut varier selon leur position (*bonjour*, *tiens*).

POSITION PRÉFÉRÉE	FORMES
début de phrase	*à bientôt*, *adieu*, *à la bonne heure*, *à la tienne*, *assez*, *à tantôt*, *au plaisir*, *au revoir*, *ben*, *bien*, *ça alors*, *ça par exemple*, *comment*, *d'accord*, *de l'air*, *du balai*, *du calme*, *écoute*, *grâce*, *mais enfin*, *merci*, *par exemple*, *punaise*, *purée*, *stop*, *soit*, *super*, *tant pis / mieux*, *tiens donc*, *tout beau*, *tout doux*, *voyons (donc)*, etc.
fin de phrase	*à la fin*, *n'est-ce pas*, *point barre*, *quoi*, etc.
début ou fin de phrase	*à la fin*, *allez (donc)*, *allons (donc)*, *alors*, *attention*, *bingo*, *bonjour*, *bon dieu*, *bon sang*, *bonté divine*, *chapeau*, *chic*, *chiche*, *courage*, *dieu du ciel*, *dis (donc)*, *dommage*, *(doux) Jésus*, *ferme-la*, *flute*, *grand(s) dieu(x)*, *jamais de la vie*, *juste ciel*, *la ferme*, *la vache*, *ma parole*, *misère*, *nom de dieu*, *non mais (enfin)*, *non mais (quand même)*, *pitié*, *respect*, *tu penses*, *va*, *voilà*, *voyez*, etc.
partout dans la phrase	*bon*, *bravo*, *disons*, *figure-toi*, *figurez-vous*, *hélas*, *je veux dire*, *ma foi*, *mon dieu*, *pardon*, *quand même*, *s'il te plait*, *tiens*, *tu comprends*, *tu sais*, *tu vois*, etc.

Tableau XVIII-12. *La position des particules ajouts à la phrase*

> *La variation concernant les particules discursives*
>
> Comme les particules sont le plus souvent employées à l'oral, leur forme est sujette à variation. De plus, comme pour les interjections, certaines sont empruntées à d'autres langues, avec parfois une déformation phonétique et un aménagement orthographique pour les formes transcrites dans les grammaires, dictionnaires, écrits d'Internet et autres supports numériques, littérature, bande dessinée… Parmi les emprunts

les plus en usage, on compte notamment, pour l'italien, *basta* ('assez') **76c**, *bravissimo*, *mama mia* ou *ciao* > *tchao*, et pour l'anglais, *bye*, *cool*, *fuck*, *hello*, *hi*, *no*, *oups*, *please* ou *wow*.
Certains écrasements phonétiques ont donné lieu à des transcriptions conventionnelles, plus ou moins figées, comme *bien* > *ben*, *mais enfin* > *menfin*, *tu sais* > *tsais*, *s'il te plait* > *steplait*, *s'il vous plait* > *siouplait*, *n'est-ce pas* > *spa*, et au Québec : *écoute donc* > *coudon*, *en tous les cas* > *entéka*.
Les jurons présentent de nombreuses variantes, qui servent parfois d'euphémismes plus ou moins éloignés de la forme d'origine, comme *diable* > *diantre*, *ficher* et *foutre* > *fichtre*, *pardieu* > *parbleu*, *pardieu* > *pardi*, *sacré* > *sapré* et *saperlipopette*, *sacristi* > *sapristi*. Les particules régionales sont trop nombreuses pour être listées. Par exemple, *peuchère* s'entend dans la région de Marseille, *vinzou* dans le Bugey, *fouilla* dans la région de Saint-Étienne.
Les nouvelles technologies (Internet, téléphonie portable) qui permettent des communications relativement spontanées ont des conséquences sur l'emploi et la forme des particules discursives. Il s'agit d'un domaine où la variation est grande et très rapide ➤ **XX-5.3**. On retrouve des abréviations conventionnelles comme *stp* (*s'il te plait*), *svp* (*s'il vous plait*), mais également des formes spécifiques comme *lol* (*laughing out loud*), *mdr* (*mort de rire*), *ptdr* (*pété de rire*), *tkt* (*t'inquiète*) ➤ **XX-4.3**, qui peuvent s'utiliser en fin d'énoncé ou ponctuer une portion du discours, ainsi que l'usage d'émoticônes ➤ **XX-5.4**.

4.3.4. Les particules de discours, les actes de langage et les types de phrases

Certaines particules, en début ou en fin d'énoncé, spécifient le type de phrase et l'acte de langage associé ; on les appelle parfois *ajouts illocutoires* ➤ **I-2.1.4**. Elles peuvent renforcer la valeur illocutoire de l'énoncé, en préciser certains aspects, ou correspondre à un acte de langage indirect ➤ **I-2.2.2**. Par exemple, *point barre* se rencontre avec une phrase déclarative ou une phrase désidérative injonctante **89a 89b**, mais pas avec une phrase interrogative ou exclamative **89c 89d**, ni avec une désidérative de souhait **89e**. Elle indique que le locuteur n'entend pas discuter, mais cherche au contraire à imposer son point de vue à l'interlocuteur. On comprend alors pourquoi elle se combine avec une déclarative (assertante) ou une désidérative (injonctante).

89 **a** *« Une femme est l'égale de l'homme, point barre », a dit Julie.* (Linhart, 2008)
b *Tais-toi, point barre !*
c *# Est-ce que tu viendras demain, point barre ?*
d *# Quelle chance vous avez, point barre !*
e *# Puissiez-vous réussir, point barre !*

N'est-ce pas ? se combine avec une phrase déclarative **90a**, parfois avec une phrase exclamative **90b**, mais pas avec une phrase interrogative ou désidérative **90c 90d**. Cette particule indique que le locuteur a de bonnes raisons de tenir le contenu de l'énoncé pour vrai, et se combine donc avec une proposition : **90a** dit qu'il a de bonnes raisons de croire que Marie est arrivée.

90 **a** *Marie est arrivée, n'est-ce pas ?*
b *Comme nous aimons les amis qui viennent de nous quitter, n'est-ce pas ?* (Camus, 1956a)
c *# Est-ce que tu viens demain, n'est-ce pas ?*
d *# Tais-toi, n'est-ce pas ?*

La particule *s'il te plait* ou *s'il vous plait* se rencontre avec différents types de phrases, désidérative, interrogative ou déclarative, pour préciser une valeur injonctante **91a** ou l'imposer **91b 91c**. Elle ne se combine donc pas avec une exclamative **91d**.

91 **a** *Fais la vaisselle, s'il te plait.*
b *Est-ce que tu peux faire la vaisselle, s'il te plait ?*
c *Tu peux faire la vaisselle, s'il te plait ?*
d *# Comme tu vas vite, s'il te plait ?*

Les particules *mazette* et *ma parole* se rencontrent dans les exclamatives **92a**, les déclaratives **92b** et dans certaines interrogatives exclamantes **92c**, mais pas avec une désidérative. Elles insistent sur le fait que la source du jugement est le locuteur ; l'interrogative en *comment veux-tu que* est une question rhétorique et non pas une vraie question, qui suggère ici que le locuteur ne peut rien faire ➤ **XII-3.4.2**.

92 **a** *Comme tu vas vite, ma parole !*
b *Tu vas trop vite, ma parole !*
c *% Comment veux-tu que je fasse, ma parole !*
d *# Vas moins vite, ma parole !*

La combinaison de ces particules avec les différents types de phrases est résumée dans le ➤ **tableau XVIII-13**. Les phrases déclaratives se combinent facilement avec des particules variées, car elles peuvent être associées à une variété d'actes de langage ➤ **XII-1.3.3**.

TYPE DE PHRASE	*N'EST-CE PAS ?*	*S'IL TE PLAIT*	*POINT BARRE*
déclaratif	*Il pleut, n'est-ce pas ?*	*Tu viens, s'il te plait ?*	*Tu viens demain, point barre.*
désidératif	—	*Viens demain, s'il te plait !*	*Viens demain, point barre !*
exclamatif	*Quel beau jour, n'est-ce pas ?*	—	—
interrogatif	—	*Est-ce que tu viendras, s'il te plait ?*	—

Tableau XVIII-13. *Trois particules de discours et les types de phrases*

➤ Les particules de discours et les phrases désidératives (*Entrez donc.*) ➤ XII-2.4 ➤ tableau XII-3
➤ Les particules -*ti* et -*tu* dans les phrases interrogatives ➤ XII-3.5.1 et exclamatives ➤ XII-4.8.2

4.3.5. Les particules de discours et les connecteurs

Les particules et les connecteurs, comme *par conséquent*, *en revanche* ou *en fait*, se ressemblent : ce sont des formes invariables, relevant de catégories syntaxiques variées, sans fonction syntaxique par rapport à un autre élément de la phrase, et qui ne servent pas à décrire une situation ➤ XVIII-3.3.3. Il faut donc distinguer les deux emplois.

Les connecteurs ne constituent pas un énoncé à eux seuls

Les connecteurs, en raison même de leur fonction de connexion entre deux éléments distincts, ne peuvent pas constituer un énoncé complet à eux seuls, alors que beaucoup de particules le peuvent, comme en **93a**. Lorsqu'un connecteur (*pourtant*) constitue un énoncé à lui seul, cet énoncé n'est pas complet. En **93b**, il faut suppléer quelque chose comme 'il s'agit d'une illusion' ; le récit qui s'amorce n'est pas directement en relation avec le connecteur, mais laisse supposer qu'il illustre le fait qu'il s'agit d'une illusion.

93 **a** Loc. 1 — *Paul a eu son permis de conduire !*
Loc. 2 — *Tiens !*
b *Qui ne s'imaginerait que ce qui l'intéresse intéresse aussi ses semblables ? Et pourtant… Je me revois, naguère, roulant sur les pistes de la forêt guinéenne, conduit par un chauffeur foulah.* (Genevoix, 1959)
c *Tiens, qu'est-ce que tu fais là ?*

Une remarque analogue vaut pour les emplois interrogatifs de certains connecteurs de conséquence comme (*et*) *donc ?* ou (*et*) *par conséquent ?*, où l'on reconstruit quelque chose comme 'quelles sont les conséquences de ce qui vient d'être dit ?'.

Particules et connecteurs portent tous deux sur un élément du discours ou du contexte. Mais la particule a la propriété d'introduire à elle seule l'information qui concerne cet élément, alors que le connecteur a besoin de deux éléments. Par exemple, une particule comme *tiens* exprime la surprise du locuteur à propos d'un élément de la situation, sans avoir besoin d'autre chose. Cet élément peut être exprimé dans le tour de parole précédent **93a** ou rester implicite, mais doit être suffisamment clair dans le contexte : en **93c**, la particule exprime la réaction du locuteur qui prend conscience de la présence de l'interlocuteur, prise de conscience qui n'est pas exprimée.

En revanche, un connecteur a besoin de deux éléments. Il peut en trouver un dans le contexte ou dans le discours antérieur, mais il a besoin d'un autre élément. C'est pourquoi les connecteurs sont généralement des ajouts et ne sont employés seuls que si cet élément est facilement reconstruit comme avec *pourtant* en **93b**.

Les connecteurs sont associés à une relation de discours

Les connecteurs sont associés à une relation de discours, par exemple une relation de temps ou de causalité, alors que les particules ne le sont pas. *Donc* et *alors* ont à la fois des emplois de connecteurs, et un emploi de particule discursive. En **94a**, le connecteur *donc* souligne une relation de conséquence entre les deux propositions 'les taches se voient moins' et 'les taches effraient moins', et le connecteur *alors* une relation de cause en **94b**, entre 'Napoléon leur avait abandonné la ville' et 'ils en profitaient'.

En revanche, une particule n'est pas associée à une relation de discours entre deux situations ou propositions, mais est directement en lien avec la situation d'énonciation. Elle sert par exemple à établir un contact avec l'interlocuteur (*Bonjour !*), ou à souligner l'état émotif du locuteur ➤ **XVIII-4.3.1**. Ainsi, *donc* comme particule souligne la perplexité ou l'agacement du locuteur en **94c**, et *alors* intensifie la surprise en **94d**.

94 **a** […] *sur du bleu, du beau bleu bien foncé, ces mauvaises taches se voient moins, et donc elles effraient moins…* (Rambaud, 1997)

b *Napoléon venait de leur abandonner pour quatre ou cinq jours cette ville à peine grande comme un quartier de Paris, alors ils en profitaient* […]. (Rambaud, 1997)

c […] *Virginie, à cette heure, dormait dans le grand appartement qu'il lui avait acheté près du Palais-Royal. Et lui, que faisait-il donc dans cette église autrichienne à moitié cassée ? Il était maréchal d'Empire, il avait quarante-trois ans.* (Rambaud, 1997)

d *Oh mais quelle surprise alors ce PSG/ASSE en demi-finales…* (*twitter.com*, 18 juil. 2015)

Les particules de discours et le contenu principal

Les particules de discours ne font pas partie du contenu principal d'un énoncé, alors que certains connecteurs subordonnants, comme *parce que* ➤ **XIV-3.4.3**, et quelques connecteurs temporels (*alors*, *après*, *avant*, *ensuite*) en font partie ➤ **XIV-3.4**. Les éléments appartenant au contenu principal peuvent être niés ou interrogés, et être clivés, c'est-à-dire apparaitre entre *c'est* et *que* dans une construction clivée ➤ **XVIII-2.3.2**. Ainsi, les adjectifs appréciatifs (*dommage*, *étonnant*) font partie du contenu principal **95a** **95b**, de même que certains connecteurs **95c** ➤ **XVIII-3.3.1**. En revanche, les particules peuvent exprimer un jugement de valeur du locuteur, mais ne peuvent pas être clivées **95d**.

95 **a** Loc. 1 — *Les cours reprennent bientôt.*
Loc. 2 — *C'est dommage.* / *Zut !*

b *C'est dommage que les cours reprennent bientôt.*

c *C'est* [*parce que la neige a fondu*] *que les cours vont reprendre bientôt.*

d # *C'est zut que les cours reprennent bientôt.*

De plus, seul le contenu principal peut être approuvé ou nié par un interlocuteur, avec *oui*, *non* ou *c'est vrai*, *c'est faux*. L'information apportée par la particule ne peut pas l'être. *C'est vrai* en **96a** signifie 'c'est vrai que les cours reprennent, et non 'c'est vrai que tu ressens ce que ton *zut* exprime'. De même, *C'est faux* en **96b** nie que les cours reprennent bientôt et non que la locutrice 1 soit soulagé. Un enchainement qui concerne la particule est possible, mais il ne met pas en cause la vérité de la réaction exprimée par *zut* : il ne peut que mettre en cause sa justification **96c**.

96 **a** Loc. 1 — *Zut, les cours reprennent bientôt.*
Loc. 2 — *C'est vrai.*

b Loc. 1 — *Ouf, les cours reprennent bientôt !*
Loc. 2 — *C'est faux.*

c Loc. 1 — *Zut, les cours reprennent bientôt.*
Loc. 2 — *Tu exagères.*

XVIII-5

L'anaphore et l'ancrage des référents dans le discours

5.1. Qu'est-ce qu'une expression anaphorique ?

Les expressions anaphoriques (*ce dernier*, *laquelle*, *lui*, *le père*) dépendent d'un antécédent pour leur interprétation. Elles se distinguent :
– des expressions déictiques (*je*, *tu*) ➤ tableau IX-7 ➤ XVIII-4.1 ;
– des expressions autonomes pour leur référence comme les noms propres (*Marie*) ou les syntagmes nominaux indéfinis (*un père*).
Leur référence peut être :
– celle de l'antécédent (*Paul croit en lui.*) ;
– une partie de celle de l'antécédent (*Parmi ces toiles, laquelle préfères-tu ?*) ;
– associée à celle de l'antécédent (*L'enfant était seul. Le père était parti.*).

5.1.1. Les expressions anaphoriques et leur antécédent

On appelle *anaphoriques* les expressions dont l'interprétation fait nécessairement appel au contexte linguistique, plus précisément à une expression que l'on appelle *antécédent* ➤ IX-2.2. En **1a**, le pronom *lui* reprend *Axel*, qui est son antécédent. En **1b**, le syntagme nominal *cette pièce* est anaphorique et a pour antécédent *L'École des femmes*.
En général, l'antécédent précède l'expression anaphorique **1a 1b**, mais, dans certains cas, il la suit : en **1c**, le pronom *lui* réfère au même individu que le nom propre *Axel*. On parle alors de *cataphore* plutôt que d'*anaphore*, mais, par convention, on parle toujours d'*antécédent*.

1 **a** *Axel rentre chez lui.*
b *Tu as déjà vu L'École des femmes ? Cette pièce se joue en ce moment à Paris.*
c *À peine rentré chez lui, Axel trouve à sa porte un ancien ami* [...]. (CRF, *Le Flic de Beverly Hills*)

➤ L'emploi figé ou non référentiel de certains pronoms (*Il pleut. Paul en a assez.*) ➤ II-2.2.2 ➤ II-6.2
➤ La relation entre antécédent et pronom dans la même phrase ➤ IX-2.2.2

L'anaphore comme figure de style

En rhétorique et en stylistique, on parle d'*anaphore* dans un tout autre sens, à propos de passages dans lesquels une expression (un ou plusieurs mots) est répétée en début de séquence, généralement à des fins d'emphase, comme *avec* dans le discours de Malraux (19 déc. 1964) : [...] *entre ici, Jean Moulin, avec ton terrible cortège. Avec ceux qui sont morts dans les caves sans avoir parlé, comme toi ; et même, ce qui est peut-être plus atroce, en ayant parlé ; avec tous les rayés et tous les tondus des camps de concentration, avec le dernier corps trébuchant* [...]. (Malraux, 1971).

Les pronoms personnels de 3ᵉ personne sont par excellence anaphoriques **1a 2a**, mais les syntagmes nominaux avec article défini **2b** ➤ V-3.2.3 ou déterminant démonstratif **1b 2c** ➤ V-3.3.3 peuvent eux aussi avoir un antécédent dans le discours. De leur côté, les syntagmes nominaux avec déterminant possessif **2d** ➤ V-3.4.1 et les définis dits *associatifs* **2e** introduisent un référent nouveau mais en relation avec un référent déjà mentionné : ainsi, en **2d** et **2e**, le maitre est le maitre du chien.

2 **a** *Un chien a attaqué une petite fille dans un jardin public. Il l'a mordue grièvement.*
b *Un chien a attaqué une petite fille dans un jardin public. L'animal n'avait pas de muselière.*
c *Un chien a attaqué une petite fille dans un jardin public. Cet animal aurait dû être tenu en laisse.*
d *Un chien a attaqué une petite fille dans un jardin public. Son maitre n'a rien pu faire.*
e *Un chien a attaqué une petite fille dans un jardin public. Le maitre n'a rien pu faire.*

Si l'on excepte les proformes réfléchies (*Paul se lave.*) > **IX-2.3** et les déterminants possessifs dans certaines expressions (*perdre son temps*, *prendre son élan*), qui doivent obligatoirement reprendre le référent du sujet > **II-6.2.1** > **liste IX-1**, les proformes peuvent avoir différents antécédents. Ainsi en **2a**, le pronom *il* ne peut reprendre que le chien, mais en **3a**, il peut reprendre *le chien* ou *le garçon*, même s'il est plus probable que son antécédent soit *le chien*. De même, en **3b**, deux antécédents sont possibles, mais il est plus probable que ce soit le garçon.

3 **a** *Un chien a attaqué un garçon dans un jardin public. Il l'a mordu grièvement.*
b *Un chien a attaqué un garçon dans un jardin public. Il a été grièvement blessé.*

L'interprétation des expressions anaphoriques dépend donc de plusieurs facteurs : le contenu de l'expression anaphorique elle-même, notamment le contenu du nom, les marques de genre et de nombre et, pour les pronoms, leur fonction ; il faut tenir aussi compte du sens de la phrase à laquelle appartient l'expression anaphorique, et, éventuellement, des phrases précédente et suivante.

L'anaphore et la chaine référentielle

Dans les récits comme **4**, qui comporte plusieurs expressions anaphoriques, toutes les expressions renvoyant à un même personnage forment ce que l'on appelle une *chaine référentielle* ou *chaine de référence*. Ainsi le premier syntagme nominal souligné est l'antécédent des proformes *il* et *l'* dans la phrase suivante. Le syntagme nominal de la seconde phrase (avec soulignement double) est l'antécédent des deux pronoms *elle* qui suivent. À ces deux chaines référentielles s'ajoute une troisième qui relie *l'horrible baron von Leppe* et *du baron*. On ignore ici le rôle des relatifs > **XVIII-5.3.5**.
Une expression anaphorique intégrée à une chaine de référence n'a pas pour antécédent l'autre expression anaphorique qui la précède : la proforme *l'* n'a pas pour antécédent *il*, mais tous deux ont pour antécédent *le lieutenant hussard* en **4**.

4 *En 1812, le lieutenant hussard André Duvalier se trouve perdu sur la côte baltique. Il est secouru par une ravissante jeune fille qui l'entraîne au château de l'horrible baron von Leppe, où elle disparaît. André est alors saisi par l'incroyable ressemblance qu'elle présente avec le portrait de la femme du baron.* (CRF, *L'Halluciné*)

> *L'anaphore et la coréférence*
>
> Il faut distinguer anaphore et coréférence > **IX-2.2**. Une expression anaphorique peut reprendre la référence de l'antécédent, s'appuyer sur celui-ci pour fixer sa propre référence, ou reprendre seulement son contenu. En **1** et en **3**, l'expression anaphorique et l'antécédent réfèrent à la même entité ; on dit qu'ils sont *coréférents*. En **2d**, **2e** et **5a**, la relation anaphorique permet simplement de fixer la référence de l'anaphore par rapport à celle de l'antécédent, soit parce que le syntagme nominal comporte un déterminant possessif anaphorique (*son maitre* 'le maitre du chien'), soit parce que, selon les connaissances communes, il y a un lien entre deux entités (un chien a généralement un maitre et un jardin public, un gardien), et l'on parle d'*anaphore associative* > **XVIII-5.4.1**. Une expression peut aussi reprendre le contenu de l'antécédent : *celle* désigne une toile en **5b** et *lequel* un livre en **5c**. Dans ce cas, elle peut référer à une partie de l'antécédent **5c**, et l'on parle d'*anaphore partitive* ou *partielle*.
> À l'inverse, une expression peut avoir la même référence qu'une autre déjà introduite sans être anaphorique. En **4**, le prénom *André* a le même référent que *le lieutenant hussard André Duvalier* mais n'est pas anaphorique pour autant : les noms propres ont une référence autonome.
>
> **5** **a** *Un chien a attaqué une petite fille dans un jardin public. Le gardien n'a rien pu faire.*
> **b** *J'aime bien cette toile, mais je préfère celle* de Picasso.
> **c** *Parmi ces livres, lequel veux-tu ?*

Les expressions anaphoriques sont-elles des formes de substitution ?

L'anaphore ne remplace pas son antécédent, et ce dernier ne correspond pas toujours à un constituant présent dans le contexte. Par exemple, une anaphore peut renvoyer à un groupe formé par les référents de plusieurs expressions. En **6a** et **6b**, le pronom *ils* réfère au groupe formé par Paul et Marie. On parle parfois d'*antécédents disjoints*. Ou encore, l'antécédent du pronom démonstratif *cela* **6c** est la situation décrite par la phrase précédente ; elle n'est pas exprimée par un syntagme nominal, et ne pourrait pas apparaitre avec la même forme à la même place que le pronom **6d**. En revanche, on pourrait trouver à cette même place *Que Paul soit venu*, ou *Le fait que Paul soit venu*, par exemple.

6 **a** *Quand Paul voit Marie, ils se disputent.*
b *Quand ils se disputent, Paul et Marie disent n'importe quoi.*
c *Paul est venu. Cela nous a surpris.*
d ** Paul est venu nous a surpris.*

5.1.2. Les expressions anaphoriques, les noms propres et les syntagmes nominaux indéfinis

Les syntagmes nominaux à référence autonome

Une expression anaphorique n'a pas de référence autonome : sa référence dépend d'une autre expression dans le discours, qui est son antécédent ➤IX-2.1. D'autres expressions nominales introduisent des entités dans le discours, sans que les auditeurs ou les lecteurs éprouvent le sentiment qu'il leur manque quelque chose pour identifier leur référent. Un nom propre, par exemple, réfère directement à une entité unique et identifiable, et peut apparaitre aisément dans un début de roman, ou *incipit*, comme celui de *Jonas ou l'Artiste au travail* en **7a**, sans susciter aucune interrogation de la part des lecteurs ➤IV-4.1. Le lecteur connait le référent du nom propre, ou bien, s'il ne le connait pas, comme dans cet incipit, il sait qu'il correspond à un référent particulier et il l'intègre dans l'univers du roman.

7 **a** *Gilbert Jonas, artiste peintre, croyait en son étoile.* (Camus, 1957)
b *Il y avait une petite fois, pendant la canicule, un type qui était assis devant une fenêtre ouverte.* (Le Clézio, 1963)

Comme les noms propres, les syntagmes indéfinis permettent d'introduire des référents nouveaux et spécifiques dans le discours ➤V-4.2.1, et comme eux, ils ont une référence autonome. Leur usage au début des récits de fiction est aussi courant que celui des noms propres mais fait appel à des propriétés différentes. En **7b**, le nom *type* indique que le référent est un homme, et l'article *un* permet de choisir un exemplaire quelconque. La propriété d''être assis devant une fenêtre ouverte' et l'ancrage temporel de l'énoncé (*il y avait une petite fois*) en font un référent spécifique et un personnage particulier. Le contenu de l'énoncé dans lequel figure le syntagme indéfini joue un rôle crucial dans la fixation de sa référence, ce qui n'est pas le cas avec un nom propre **7a**, mais comme le nom propre, le syntagme indéfini n'a pas d'antécédent.
Un syntagme nominal générique ➤V-1.2.3 a aussi une référence autonome, que ce soit un indéfini singulier **8a** ➤V-4.2.4, un défini pluriel **8b** ou singulier **8c** ➤V-3.2.4.

8 **a** *Un enfant a besoin d'affection.*
b *Les enfants ont besoin d'affection.*
c *L'homme est un loup pour l'homme.*

Les syntagmes nominaux définis à interprétation générale

Dans des phrases qui décrivent des généralités, d'autres syntagmes définis peuvent avoir une interprétation autonome ➤XII-1.1.1. Il s'agit de syntagmes désignant des entités non dénombrables (ou massives) **9a** ➤IV-3.1.4, des propriétés **9b** ou des évènements **9c** ➤IV-3.5.1, ainsi que des noms de métier, qui peuvent désigner n'importe quelle personne à même de les assumer **9d** ➤IV-3.2.2 ➤V-3.2.5.

9 **a** *L'eau bout à 100 °C.*
b *La calvitie est plus courante chez les hommes que chez les femmes.*
c *L'inflation pousse à la consommation.*
d *Le facteur ne monte pas le courrier dans les étages.*

Anaphore ou répétition ?

La reprise anaphorique n'a pas le même effet qu'aurait la répétition de l'antécédent. En **10a** *se* renvoie à Paul ➤IX-2.3. Une répétition du nom propre serait comprise comme renvoyant à un autre individu **10b**. De même, puisqu'un indéfini introduit un référent nouveau, le second syntagme *une femme* ne réfère pas à la même personne que le premier en **10d**, contrairement au pronom en **10c** ➤V-4.2. En **10e**, *ils* reprend le syntagme quantifié et signifie que chacun espère gagner ➤V-6.2.5. La répétition de *tous les concurrents* **10f** induit une interprétation différente, et paradoxale, selon laquelle chaque concurrent souhaiterait la victoire de tous les autres.

10 **a** *Paul se félicite de n'avoir plus de voiture.*
b *Paul félicite Paul de n'avoir plus de voiture.*

c *Une femme marchait en tête du cortège. Elle se mit à chanter.*
d *Une femme marchait en tête du cortège. Une femme se mit à chanter.*
e *Tous les concurrents espèrent qu'ils vont gagner.*
f *Tous les concurrents espèrent que tous les concurrents vont gagner.*

5.1.3. Les expressions anaphoriques et les expressions déictiques

Les expressions déictiques (*je*, *ici*, *maintenant*) n'ont pas de référence autonome ➤ XVIII-4.1, mais leur interprétation sollicite la situation d'énonciation plutôt que le discours dans lequel elles apparaissent. Les pronoms de dialogue (*je*, *nous*, *tu*, *vous*) sont généralement déictiques **11a**. Leur interprétation renvoie à la situation d'énonciation : le locuteur se désigne lui-même (comme seul ou comme faisant partie d'un groupe) par *je* ou *nous*, et il désigne le ou les interlocuteurs auxquels il s'adresse par *tu* ou *vous*. Les pronoms de 3e personne (*elle*, *elles*, *eux*, *il*, *ils*) ne sont généralement pas déictiques : ils servent à désigner une ou plusieurs personnes dont le locuteur veut parler sans s'adresser à elles, et qui peuvent être présentes ou non dans la situation d'énonciation. Cependant, ces mêmes pronoms connaissent quelques emplois déictiques, comme *elle* en **11b** ➤ XVIII-4.1.2.

11 **a** *Je vous demande de sortir.*
b [Devant une robe dans une vitrine] — *Elle est magnifique, non ?*
c *Voici M. Dupont. Il vous accompagnera dans tous vos déplacements.*

Parfois, il est difficile de savoir si une expression est anaphorique ou déictique ➤ tableau XVIII-2. En **11c**, si les deux énoncés sont produits à la suite, le pronom *il* sera aisément compris de façon anaphorique, comme renvoyant à M. Dupont que le locuteur vient de présenter. Mais le locuteur peut aussi désigner directement cette même personne, puisqu'elle est présente et saillante dans la situation d'énonciation.

L'interprétation des expressions déictiques et anaphoriques dépend de la saillance des référents visés, de la façon dont le référent se distingue des autres, dans la situation d'énonciation pour les uns, ou dans la représentation que se font les locuteurs à partir du discours pour les autres. On dit que les interlocuteurs construisent un modèle de situation. La mémoire joue un rôle essentiel dans la production et l'interprétation des expressions anaphoriques qui ont pour fonction de maintenir le contact avec des référents déjà introduits dans le discours ou, plus rarement, d'anticiper sur des référents en passe d'être mentionnés.

5.1.4. Les anaphores implicites

Un sujet ou un complément peut avoir une interprétation anaphorique quand il est implicite ou sous-entendu. On parle parfois de pronom *nul* ou *silencieux*.

Le sujet implicite de l'infinitif

Le sujet du verbe à l'infinitif est généralement sous-entendu. Lorsque le syntagme infinitif est complément d'un verbe, l'interprétation de son sujet dépend de la classe du verbe principal ➤ II-2.5.3. Il est généralement identifié au sujet **12a** ou au complément **12b** du verbe principal, qui peut être considéré comme son antécédent. Quand l'infinitif est ajout à un verbe, son sujet implicite est généralement identifié au sujet du verbe principal **12c** ➤ XI-6.1.2.

12 **a** *Jean voudrait [venir demain].*
b *On a interdit à Jean [de venir demain].*
c *Jean se prépare [pour partir demain].*

Le complément implicite du verbe

Le complément d'un verbe lui aussi peut rester implicite **13a** ➤ II-5.1 en particulier dans les phrases à l'impératif **13b** **13c** ➤ I-3.3. C'est ainsi qu'en **13a** l'antécédent du complément de *veux* est la subordonnée précédente, et l'on comprend 'je ne veux pas aller à Melun'. Avec un verbe à l'impératif, l'interprétation est souvent déictique, le référent du complément étant notoirement au centre des préoccupations des interlocuteurs **13b**. Mais elle peut aussi être anaphorique, comme dans les recettes de cuisine. En **13c**, les actions s'enchainent de façon continue et le complément implicite de *mélangez* et *servez* renvoie à une

préparation composite qui n'a pas de nom ('tout cela'). On appelle *référent évolutif* un référent qui subit des transformations modifiant son intégrité comme c'est le cas de la truffe dans cette recette.

13 **a** *Paul veut que j'aille à Melun mais je ne veux pas.*
b [En jouant au ballon] *Passe !*
c *Achetez une grosse truffe pelée, en boîte, émincez-la finement dans les œufs brouillés, ajoutez-y le jus de conservation, mélangez et servez.* (Grossouvre, 1959)

Le complément implicite des prépositions

Comme de nombreux verbes, de nombreuses prépositions peuvent avoir un complément implicite dont l'interprétation est anaphorique **14a** **14b** **14c** ou déictique **14d** ➤ **VII-3.2**. En **14a**, on comprend 'après mon rendez-vous', en **14b** 'contre ce nouveau projet'. Certaines prépositions (*dans*, *sur*, *sous*) changent de forme avec un complément implicite (*dedans*, *dessus*, *dessous*) **14c** **14d** ➤ **VII-2.1.2**.

14 **a** *J'ai un rendez-vous mais je viendrai après.*
b *Paul a présenté un nouveau projet. Je suis contre.*
c *Je pensais monter sur le pont mais je vais finalement passer dessous.*
d [Devant une caisse] *Mets ça dedans !*

L'anaphore et l'ellipse

La compréhension des constructions dites *elliptiques* ➤ **I-5.3.1** ➤ **XVI-6.3** s'appuie sur le discours précédent. En **15a**, on pourrait, à première vue, analyser les trois syntagmes nominaux comme une énumération, mais la proposition 'les troncs intéressent les branches' n'a pas de sens. On comprend donc que les deux derniers syntagmes nominaux forment une phrase à ellipse du verbe, équivalant à 'les branches intéressent les pigeons' **15b**.

15 **a** *Les troncs intéressent les chiens, les branches, les pigeons.* (*TGV Magazine*, nov. 2002)
b *Les troncs intéressent les chiens,* [*les branches* (*intéressent*) *les pigeons*].

En **15b**, le verbe omis dans la seconde phrase a pour antécédent celui de la première. Mais anaphore et ellipse, quoique faisant toutes deux appel à la mémoire discursive, sont deux phénomènes différents. L'ellipse est une forme d'incomplétude syntaxique – en **16a**, il s'agit d'une phrase sans verbe – et fonctionne difficilement à distance. En **16b**, aucune phrase ne peut intervenir entre la phrase elliptique et son antécédent, alors qu'une telle intervention ne pose aucun problème avec un pronom de 3e personne **16c**.

16 **a** *Martine a commandé un café, Antoine un thé. Il faisait très beau.*
b *Martine a commandé un café. Il faisait très beau.* # *Antoine, un thé.*
c *Martine a commandé un café. Il faisait très beau. Elle a téléphoné à un ami.*

Les expressions anaphoriques ne sont pas autonomes sémantiquement, pas plus que les expressions elliptiques. Toutefois l'interprétation des ellipses sollicite la mémoire à court terme du discours immédiatement précédent, tandis que la résolution des expressions anaphoriques exploite le modèle des situations que les interlocuteurs ont en tête au moment où ces expressions sont employées, et qui a un plus large empan.

5.2. Les différentes expressions anaphoriques

Les expressions anaphoriques ont des catégories syntaxiques variées :
- pronom (*ce*, *il*, *lequel*) ➤ **IX-1.1** ;
- syntagme nominal, avec (*le lendemain*, *la voiture*, *sa voiture*) ou sans nom (*le sien*, *la petite*) ➤ **IV-7.1** ;
- adjectif (*autre*, *tel*) ;
- adverbe (*ainsi*, *alors*, *autant*, *oui*) ;
- préposition ou syntagme prépositionnel (*ailleurs*, *de la même façon*) ;
- syntagme verbal (*le faire*, *faire de même*) ➤ **IX-9.1**.

Selon qu'elles sont plus ou moins complexes, plus ou moins informatives, elles ont accès à des antécédents plus ou moins saillants ou actifs dans la mémoire discursive :
- les pronoms personnels renvoient aux référents les plus saillants ;
- les syntagmes nominaux définis (*la maison*) renvoient à des référents moins accessibles ;
- les démonstratifs (*ce dernier*, *celui-ci*, *ces fleurs*) peuvent renvoyer à des référents inactifs.

Quand aucun référent n'est accessible, on renomme le référent par son nom ou une partie de son nom.

5.2.1. La diversité des expressions anaphoriques

Certains pronoms (*lequel*) et syntagmes nominaux (*la veille*, *l'avant-veille*, *le lendemain*, *le surlendemain*) sont toujours anaphoriques. Mais la plupart des expressions anaphoriques ont également d'autres interprétations. L'interprétation anaphorique conduit soit à la reprise de la référence de l'antécédent (coréférence), soit à l'établissement de la référence par rapport à celle de l'antécédent.

Les proformes et les pronoms anaphoriques

La plupart des pronoms et des proformes personnelles de 3e personne reprennent la référence de leur antécédent ; dans ce cas, le pronom et l'antécédent sont coréférents ➤ IX-2.2.1. Le plus souvent, ils s'accordent en genre et en nombre avec cet antécédent **17a 17b**. Il en va de même des démonstratifs *celui-ci* et *celui-là* **17c** ➤ IX-8.3. En revanche, les proformes *ce*, *en* et *y* sont invariables **17d** ➤ IX-4.2 ➤ IX-5.3 ➤ IX-8.1, de même que *le* quand il reprend une phrase **17e** ou qu'il correspond à un attribut ➤ III-3.2.5.

17 **a** *Marie pense qu'elle a raison.*
b *Paul pense qu'il a raison.*
c *Paul a appelé Pierre. Celui-ci était malade.*
d *J'aime cette toile, je vais en parler.* | *J'aime ce tableau, je vais en parler.*
e *Paul viendra, je le sais.*

L'interrogatif *lequel* **18a** ➤ IX-10.2.1 et les quelques pronoms indéfinis (*l'un*, *les uns*, *je ne sais lequel*, *on ne sait lequel*, *quelques-uns*) ➤ IX-7.3 et de choix libre (*n'importe lequel*) ➤ V-6.3.4, qui peuvent être anaphoriques, ont dans ce cas une interprétation partitive : ils réfèrent à un sous-ensemble de l'ensemble auquel renvoie l'antécédent. Ils s'accordent en genre avec cet antécédent, mais pas forcément en nombre **18a 18b**. Le syntagme en *celui* ➤ IX-8.3.2 peut également avoir une interprétation partitive **18c**, dans certains contextes : l'antécédent réfère à un ensemble introduit par la préposition partitive *parmi*.

18 **a** *Parmi ces pommes, laquelle veux-tu ?*
b *J'ai convoqué plusieurs étudiantes. L'une ne viendra pas.*
c *Parmi ces tableaux, je préfère celui de Picasso.*

Les proformes en emploi anaphorique sont rassemblées dans le ➤ **tableau XVIII-14**. L'antécédent et l'anaphore sont soulignés dans les exemples.

CATÉGORIE	FORMES	EXEMPLES
ANAPHORE AVEC CORÉFÉRENCE		
PRONOM et PROFORME personnelle (accord en genre et en nombre)	*elle, elles, eux, il, ils, la, le, les, lui, leur*	*Paul est prévenu. Il viendra.* *On a joint Marie. Elle viendra.* *Ces élèves ne pensent qu'à eux.*
	elle-même, elles-mêmes, lui-même, eux-mêmes	*Paul viendra lui-même.* *Marie viendra elle-même.*
PROFORME personnelle invariable	*on* (*nous*)	*Nous, on ne vient pas.*
	le	*J'étais malade mais je ne le suis plus.* *Marie refuse de venir, on le sait.*
	en, *y*	*Paul aime ce texte et en parle volontiers.* *Paul regrette cette histoire et n'y pense plus.*
PRONOM démonstratif	*ça, ce, ceci, cela, ce dernier*	*Paul n'est pas venu, ça m'a surpris.* *Un enfant, ça a besoin d'affection.*
	celle-ci, celui-ci, celui-là, etc.	*Paul a téléphoné à Antoine, mais celui-ci n'a pas rappelé.*
PRONOM et PROFORME relative	*auquel, duquel, laquelle, lequel*, etc.	*Nous avons consulté un avocat, lequel n'a rien dit.* *la chaise sur laquelle tu es assis* *le livre auquel je pense*
	prép. + *qui*, prép. + *quoi*	*un ami sur qui tu peux compter*
	où (lieu ou date)	*un lit où dormir*

CATÉGORIE	FORMES	EXEMPLES
ANAPHORE PARTITIVE		
PRONOM démonstratif	*celle*, *celui*, *celles*, *ceux*	*Parmi ces tableaux, je préfère celui de Picasso.*
PRONOM indéfini, de choix libre, quantifieur	*l'un*, *les uns*, *je ne sais lequel*, *on ne sait lequel*, *quelques-uns*, etc. *n'importe lequel*, *chacun*, *tous*, etc.	*Nous avons contacté les amis de Paul et quelques-uns pourront venir.* *Plusieurs élèves sont inscrites mais l'une ne viendra pas.* *Les filles font un sport et chacune peut choisir.*
PRONOM et PROFORME interrogative	*auquel*, *duquel*, *laquelle*, *lequel*, etc.	*Voici plusieurs vins : lequel veux-tu gouter ?* *Parmi ces arbres, auquel veux-tu grimper ?*
ANAPHORE SANS CORÉFÉRENCE (REPRISE DU CONTENU)		
PROFORME personnelle	*en*	*Paul vend des livres et Marie en achète.*
PRONOM démonstratif	*celle*, *celui*, *ceux*, *celles*	*J'aime la cathédrale de Chartres mais Luc préfère celle de Reims.*
PRONOM de choix libre	*n'importe lequel*, etc.	*Si tu veux une glace, prends n'importe laquelle.*

Tableau XVIII-14. *Les principaux pronoms et proformes en emploi anaphorique*

➤ Les pronoms quantifieurs (*chacun*, *tous*) anaphoriques ➤ V-6.1.2 ➤ V-6.2.5
➤ Tableau des pronoms ➤ IX-1.2 ➤ tableau IX-1
➤ Les proformes relatives ➤ IX-10.3 ➤ XIII-2.1 ➤ tableau XIII-2

Les pronoms relatifs et interrogatifs et l'emploi anaphorique

Tous les pronoms relatifs sont anaphoriques, mis à part ceux qui apparaissent dans les relatives sans antécédent ➤ XIII-5.1. Lorsque la relative est ajout au nom ou au syntagme nominal, ce dernier est l'antécédent du pronom relatif **19a** **19b** ➤ XIII-3.1. Lorsque la relative est extraposée, elle est ajout au verbe et séparée de son antécédent nominal **19c** ➤ XIII-3.3. Lorsqu'elle est complément d'un verbe, l'antécédent du relatif est le premier complément, en particulier dans une construction clivée **19d** ➤ XIII-3.4.3 ➤ XVIII-2.3.1. Une relative appositive peut aussi être introduite par le déterminant *lequel*, *auquel*, qui est anaphorique **19e** ➤ XIII-3.5.2.

19 **a** *J'ai un ami sur qui je peux compter.*
b *J'ai des amis sur lesquels je peux compter.*
c *Un nouveau collaborateur a été embauché auquel on a immédiatement donné des responsabilités.*
d *C'est plutôt Paul [à qui je fais confiance].*
e *J'avais droit à la fameuse correction au martinet, lequel martinet pendait dans la cuisine.* (Lanzmann, 1976)

Dans les relatives sans antécédent, il n'y a pas de relation anaphorique **20a**. Ainsi le pronom *quiconque*, qui n'introduit que des relatives sans antécédent, n'est pas anaphorique **20b** ➤ XIII-5.1.

20 **a** *J'ai rencontré [qui vous m'aviez demandé].*
b *Je recevrai [quiconque me le demandera].*

Les pronoms interrogatifs sont dans l'ensemble non anaphoriques : ils n'ont pas d'antécédent. Très souvent, ils supposent un ensemble d'entités au sein duquel porte l'interrogation. En **21a**, le locuteur n'a pas en tête l'ensemble des humains, mais un ensemble plus restreint, dépendant de la situation d'énonciation, qui peut être implicite et assez vague ➤ IX-2.1.1. On parle de *restriction contextuelle*. Seul le pronom interrogatif *lequel* est anaphorique. En général, il est partitif et indique une entité qui fait partie d'un ensemble déjà nommé **21b**. Mais il peut aussi ne reprendre que le contenu nominal **21c**, et fonctionne alors comme un SN sans nom ➤ IV-7.2. De même, le pronom de choix libre *n'importe lequel* est anaphorique et reprend le contenu nominal d'un antécédent **21d** ➤ V-6.3.4.

21 **a** *Qui viendra ?*
b *J'ai acheté plusieurs gâteaux. Lequel veux-tu ?*
c Loc. 1 — *Je voudrais des fleurs.*
Loc. 2 — *Lesquelles ?*
d *Achète un gâteau, n'importe lequel !*

Les syntagmes nominaux anaphoriques

Certains syntagmes nominaux ont des emplois anaphoriques, en vertu des propriétés de leur déterminant, du nom lui-même ou d'un adjectif, ou parce qu'il n'y a pas de nom exprimé. Dans le ➤ tableau XVIII-15, l'antécédent et le syntagme anaphorique sont soulignés.

SYNTAGME NOMINAL	EXEMPLES
avec adjectif de similarité (*autre*, *même*, etc.)	*Paul voulait aller à la montagne, et Sophie avait eu la même idée.*
avec article défini	coréférence *Sophie s'arrêta dans un garage ; la jeune femme n'avait pas de rendez-vous.*
	anaphore associative *Sophie s'arrêta dans un garage ; le patron arriva en courant.*
avec démonstratif	coréférence *Paul portait une casquette. Cette casquette, je la connaissais bien.*
	généralisation à la sous-espèce *Paul a des Chartreux. Ces chats sont très affectueux.*
avec nom temporel (*le lendemain*, *la veille*, etc.)	*Ils sont partis ce matin, ils avaient fini leurs bagages la veille.*
avec possessif	*Sophie s'arrêta dans un garage ; sa voiture faisait des bruits bizarres.*
SANS NOM	anaphore partitive
avec adjectif	*Cette œuvre comporte trois volumes. Le premier est le plus intéressant.*
avec expression de quantité (*beaucoup*, *certains*, *plusieurs*, etc.)	*La maison d'édition reçoit de nombreux manuscrits. Plusieurs méritent attention.*

Tableau XVIII-15. *Les principaux syntagmes nominaux anaphoriques*

Quand un syntagme nominal a un antécédent ➤ **tableau XVIII-15**, il peut y avoir *coréférence*. Ainsi un syntagme nominal démonstratif a la même référence que son antécédent **22a** ➤ **V-3.3.3** ➤ **XVIII-5.4.3**. Il en va de même d'un syntagme *le* + nom + *en question* **22b**, mais la relation avec l'antécédent se fait par un renvoi métalinguistique.

Dans un syntagme nominal possessif, seul le déterminant est anaphorique et équivaut à un complément en *de*. Ainsi *son arrivée* peut être compris comme *l'arrivée du ministre* en **22c**. Le possessif met en jeu un ensemble de relations que l'on regroupe sous le terme de *possession* au sens large ➤ **V-3.4.1** ➤ **XVIII-5.4.2**.

22 **a** *Paul avait rendez-vous chez un notaire. Ce notaire semblait très jeune.*
b *Paul avait rendez-vous chez un notaire. Le notaire en question semblait très jeune.*
c *On attendait le ministre avec impatience, mais son arrivée avait été retardée.*

Un syntagme nominal sans nom reprend le contenu d'un nom antécédent ➤ **IV-7.2** mais il n'y a pas forcément coréférence : en **23a**, *les bleues* renvoient à d'autres chaussettes. Dans certains cas, il y a coréférence avec seulement une partie de l'antécédent, par exemple avec un superlatif (*le plus intéressant*) ➤ **XV-5.2.1** ou un adjectif d'ordre (*le premier*) **23b** ➤ **VI-5.2.2**, ou bien avec une expression de quantité ➤ **V-5.3**. Cette interprétation partitive est possible également avec un adjectif sans superlatif, en fonction du contexte **23c**. De plus, certains noms de quantité ou de partie peuvent être anaphoriques par eux-mêmes **23d**.

23 **a** *Paul a mis ses chaussettes rouges. Je préfère les bleues.*
b *Cette exposition est consacrée aux œuvres de Sonia Delaunay. Les premières sont figuratives.*
c *Je trouve ces chapeaux superbes, particulièrement le bleu.*
d *Ces vêtements sont bon marché ; une bonne partie viennent de Chine.*

Les autres expressions anaphoriques

En dehors des expressions nominales, certains adverbes et syntagmes prépositionnels, dits *adverbiaux*, ont un emploi anaphorique, ainsi que quelques adjectifs comme *proche* ou *semblable* ➤ **VI-5.2.4**.

Les adjectifs de similarité (*autre*, *différent*, *identique*, *même*, *pareil*, *semblable*, *tel*) ont des emplois anaphoriques ➤ **V-5.2** : ils reprennent alors des propriétés de l'antécédent **24a**. Lorsqu'ils apparaissent dans un syntagme nominal, ils influent sur la référence : *la même idée* en **24b** reprend l'antécédent *aller à la montagne*.

24 **a** *Paul est extrêmement têtu et son fils sera pareil.*
b *Paul voulait aller à la montagne, et Sophie avait eu la même idée.*

C'est le contenu du mot qui détermine si l'expression a ou non un emploi anaphorique et lequel. Les expressions du ➤ **tableau XVIII-16** ont besoin d'une expression dans le contexte pour fixer leur référence, au moins lorsqu'elles apparaissent seules, sans un complément ou un ajout qui joue ce même rôle.

CATÉGORIE	FORMES	EXEMPLES
ADJECTIF de similarité	*différent*, *identique*, *pareil*, *semblable*, *similaire*, etc.	*Paul est têtu et son frère est pareil.*
ADVERBE avec un argument phrastique	*effectivement*, *oui*, *non*, *peut-être*, etc.	*J'ai demandé s'il venait et il m'a dit non.* *– Est-ce que tu viens demain ?* *– Peut-être.*
ADVERBE connecteur	*alors*, *cependant*, *donc*, etc.	*Il fait beau. Donc, on a bien fait de sortir.*
ADVERBIAL de similarité et de comparaison	*ainsi*, *aussi*, *autant*, *de la même manière*, *de même*, *moins*, *pareillement*, *plus*, *semblablement*, etc.	*Paul viendra et Marie aussi.*
EXPRESSION LOCATIVE	*ailleurs*, *aux alentours*, (*tout*) *autour*, *dedans*, *dehors*, *derrière*, *dessous*, *dessus*, *devant*, *en bas*, *en face*, *en haut*, *là*, *loin*, *parallèlement*, (*tout*) *près*, *proche*, etc.	*Paul va à Paris, Marie ira ailleurs.* *Tu vois la colline ? Il habite tout en haut.* *Ils sont allés au bout de la route, et, là, ils ont vu la mer.*
EXPRESSION TEMPORELLE	*alors*, *auparavant*, *aussitôt*, *en même temps*, *ensuite*, *immédiatement*, *parallèlement*, *puis*, *tout de suite*, etc.	*On l'attendait à midi mais il est arrivé plus tard.*
EXPRESSION VERBALE	*en faire autant*, *faire de même*, *le faire*, etc.	*Paul n'avait pas fermé la porte, mais, heureusement, Marie l'a fait.*

Tableau XVIII-16. *Les principales expressions anaphoriques non nominales*

Comme avec les expressions nominales anaphoriques, on distingue plusieurs cas. Un petit nombre d'expressions reprennent ou incluent la référence de l'antécédent : *ainsi* 'de cette manière' ; *là* 'à ce moment', 'à cet endroit' ; *alors* 'à ce moment-là', et les prépositions locatives en *de-* (*dedans*, *dessous*, *dessus*) ➤ **VII-2.1.2**. En **25a**, *là* localise la situation décrite dans un endroit mentionné précédemment (*l'hôpital*) ➤ **XVIII-4.1.3**. Mais le plus souvent, il n'y a pas coréférence. Ainsi *plus tard* localise la situation après un moment mentionné précédemment, suggérant en outre que les deux moments sont séparés par un certain intervalle. En **25b**, *pareillement* compare la situation à celle de la principale qui précède : il s'agit dans les deux cas de la baisse des prix. En **25c**, le connecteur *cependant* oppose le contenu de la phrase 'je n'éprouve rien' à celui de la phrase précédente.

25 **a** *Fred Adam, un mécanicien, se coupe en touchant une plante inconnue. Victime d'un malaise,* […] *l'homme est emmené d'urgence à l'hôpital. Là il entre dans une convulsion incontrôlable. Les médecins retirent de sa bouche un étrange insecte. L'animal est envoyé au laboratoire. Plus tard, un autre malade arrive à l'hôpital avec les mêmes symptômes.* (CRF, *Insect*)

b *Au début du mois, un instrument important de mesure des anticipations d'inflation dans la zone euro est passé en négatif, les investisseurs s'attendant à ce que la chute des prix pétroliers aboutisse pareillement à une chute des prix à la consommation.* (*challenges.fr*, 14 déc. 2014)

c *Je m'installe sur mon banc. J'ai l'impression, docteur, de vivre un moment capital de ma vie. Cependant, je n'éprouve rien.* (Salvayre, 1995)

Les expressions non nominales anaphoriques avec un argument

La plupart des expressions du ➤ **tableau XVIII-16** sont en emploi anaphorique quand leur argument sémantique (implicite) correspond à l'antécédent. C'est le cas des adverbes *oui*, *non*, *si* ➤ **VIII-1.3.4** ➤ **X-2.3.4**, des adverbes modaux (*effectivement*, *peut-être*), qui ont un argument phrastique ➤ **VIII-5.5**, et des connecteurs (*ensuite*, *pourtant*), qui prennent deux arguments **25c** ➤ **XVIII-3.3**. Quand ces adverbes se construisent avec une complétive, qui correspond à leur argument sémantique, ils ne sont pas anaphoriques **26a**. *Non* est anaphorique en **26b** mais pas en **26c**.

26 **a** *Luc refuse de venir. Peut-être [qu'il faudrait insister].*

b *La météo dit que le weekend sera beau, mais je crois que non.*

c *Nos prévisions furent déçues. Non [que rien n'arrivât], mais parce que ce fut plus pathétique que bouffon.* (Thorez, 1982)

Il en va de même des expressions locatives (*loin*, *proche*) ➤ **VII-6.2** et de similarité (*identique*, *pareillement*, *semblable*, *semblablement*) ➤ **V-5.5.2** : elles sont anaphoriques lorsqu'elles sont seules **27a** **27c**, mais elles ne le sont pas avec un complément, en *à* ou *de* **27b** **27d**. Les adverbes de comparaison (*autant*, *moins*, *plus*) trouvent aussi leur argument dans le contexte **27e** mais ne sont pas anaphoriques quand ils sont suivis par une comparative en *que* **27f** ➤ **XV-2.2** ➤ **XV-3.1.1** ➤ **XV-4.3.1**.

27 **a** *Un verre a été cassé, mais j'en ai trouvé un similaire.*

b *Ce verre est [similaire à celui qui a été cassé].*

c *Paul habitait près de la rivière et la gare était proche.*
d *Tu peux aller à pied : la librairie est [proche de la gare].*
e *Paul a gagné 1 000 euros et Marie espère gagner autant.*
f *Marie espère gagner [autant que Paul].*

Les temps anaphoriques

On qualifie aussi d'*anaphoriques* certains temps verbaux comme l'imparfait ➤ XI-2.4.1. En effet, ce temps localise la situation par rapport à un moment fourni par le contexte, qui est toujours antérieur à l'énonciation. Dans la phrase *Je suis entré dans le salon ; ma mère jouait une sonate de Beethoven.*, la situation décrite par l'imparfait est située par rapport à l'entrée du narrateur, qui fonctionne comme un antécédent temporel. C'est l'ensemble des temps verbaux en *-ait* qui sont ainsi anaphoriques ➤ XI-1.1.1 ➤ tableau XI-2.

L'anaphore et la présupposition

Comme l'anaphore, la présupposition a recours pour son interprétation à une information non exprimée, fournie par le contexte ➤ I-7.2.1. C'est le contexte qui nous dit en **25a** que *là* désigne l'hôpital mentionné dans la phrase précédente ; c'est aussi le contexte qui dit qu'*aussi* en **28a** est associé à la présupposition 'd'autres personnes que Paul sont venues' ➤ VIII-8.2.1.
Mais il y a des différences. La présupposition concerne une proposition alors que l'antécédent de la relation anaphorique est le plus souvent un individu ou un lieu. D'autre part, la plupart des expressions anaphoriques font partie du contenu principal (*là*, *plus tard*, *oui*), ce qui n'est pas le cas de la présupposition (le contenu principal peut être asserté, questionné, clivé, mais pas la présupposition). En **28b**, *oui* reprend la proposition incluse dans la question pour l'asserter ('je viens à la réunion'). Comme *non* **26b** ➤ X-2.3.4, c'est une anaphore sans présupposition. En revanche, en **28a**, *aussi* est à la fois présuppositionnel et anaphorique, car l'énoncé comportant cet adverbe n'est approprié que si le contexte fournit d'autres personnes qui sont venues.

28 a *Paul aussi est venu.*
b Loc. 1 — *Est-ce que tu viens à la réunion ?*
Loc. 2 — *Oui.*

5.2.2. Le choix de l'expression anaphorique

En produisant et en écoutant un discours, chacun élabore un modèle mental qui évolue à chaque phrase, et qui comporte les entités déjà mentionnées ou implicitement présentes. À chaque moment du discours, les entités ont un certain degré d'*activation* ou de présence à l'esprit des interlocuteurs. On parle également d'*accessibilité*, de *proéminence*, ou encore de *centralité* ➤ I-7.3.2 ➤ XVIII-1.1.4. Les interlocuteurs sont susceptibles d'y faire référence, notamment par des expressions anaphoriques. Celles-ci ne sont pas toutes équivalentes : certaines renvoient à des entités actives, tandis que d'autres sont dévolues au renvoi à des entités moins actives, voire plus actives du tout. Cette spécialisation est notamment corrélée à leurs formes : les expressions les plus atténuées phonétiquement, comme les proformes faibles ➤ IX-3.1 ➤ XIX-2.3.1, renvoient aux entités qui sont les plus actives dans le modèle de la situation, alors que les expressions nominales sont dévolues au renvoi à des entités moins actives ➤ XVIII-5.4.

Les référents actif, inactif ou accessible

Un référent de discours peut avoir trois statuts cognitifs, dans la mémoire discursive :
– être actif, présent à la conscience immédiate, dans la mesure où il a été introduit dans le contexte linguistique proche ou s'il fait l'objet d'une attention particulière dans la situation ; ce référent est, par définition, identifiable ;
– être inactif, c'est-à-dire non présent à la conscience du locuteur ; il peut s'agir d'un référent non identifiable (*Un homme a sonné à ma porte.*), mais aussi d'un référent identifiable, dont le locuteur a connaissance, mais qui n'a pas été introduit dans le contexte, ou qui est trop éloigné pour être présent à la conscience de l'interlocuteur (*J'ai trouvé un nouveau restaurant italien.*) ;
– être accessible, s'il n'a pas encore été introduit dans le discours mais peut être inféré à partir du contexte linguistique (le maire si l'on a parlé d'une ville par exemple) ou de la situation d'énonciation (si le locuteur dit *mon père* par exemple).

L'attractivité d'un référent

Le choix entre différents antécédents possibles pour une proforme ➤ IX-1.4 dépend de l'attractivité relative de chacun : une entité peut être plus ou moins attractive pour servir d'antécédent.

Ce degré d'attractivité dépend de sa saillance ➤ I-7.3 et d'autres facteurs discursifs, mais aussi du type d'expression employé pour la désigner. Ainsi, un nom propre donne plus d'importance à un référent qu'un pronom.

En **29a**, la première phrase introduit deux personnages féminins, et il serait difficile de désigner l'un des deux par *elle* dans la seconde phrase. La redénomination par un nom propre ➤ XVIII-5.2.3 place Mirabelle au centre de l'action, et elle peut être désignée par des pronoms dans la suite du discours. La fonction syntaxique qui mentionne le référent intervient elle aussi. Ainsi, la fonction *sujet* rend le référent saillant **29b**. Mais il faut aussi tenir compte du contenu de toute la phrase, c'est-à-dire non seulement de l'agentivité et du caractère animé ou humain du référent, mais aussi du verbe ➤ II-3.3.3. En effet, un verbe comme *effrayer* attire l'attention sur le sujet (*le tigre*), antécédent naturel de *il* en **29b**, mais un verbe comme *envier* attire l'attention sur le complément (*l'actrice*), antécédent naturel de *elle* en **29c**. C'est donc tout un ensemble de facteurs qui déterminent l'attractivité d'un référent : sa présence dans l'esprit des participants (sa saillance), elle-même liée à son statut plus ou moins actif ➤ I-7.3.2, à son rôle dans le discours (sa topicalité), à l'expression employée pour le mentionner, mais aussi à son agentivité et à sa fonction syntaxique dans la phrase.

29 a *Mirabelle est parisienne, Reinette habite à la campagne. Mirabelle séjourne dans la maison de vacances de ses parents. Un jour, en rentrant chez elle à bicyclette, elle crève un pneu devant chez Reinette.* (CRF, *Quatre aventures de Reinette et Mirabelle*)

b *Le tigre effraie le chasseur, parce qu'il est féroce.*

c *L'habilleuse envie l'actrice, parce qu'elle est célèbre.*

> *Le choix de l'antécédent et la causalité implicite*
>
> Certains verbes dits *à causalité implicite*, comme *envier*, inversent la priorité habituelle du sujet, leur complément direct l'emportant sur leur sujet. Il s'agit de verbes psychologiques à sujet expérient comme *envier* ➤ II-3.3. Des tests psycholinguistiques ont montré qu'en **29b** la suite avec *féroce* qui qualifie le sujet d'*effrayer* est plus facile à comprendre que celle avec *désarmé*, qui qualifie le complément en **30a**. Et, à l'inverse, en **29c**, les lecteurs mettent moins de temps à comprendre la suite avec *célèbre*, qui s'applique à l'actrice, que celle avec *jalouse* qui s'applique à l'habilleuse en **30b**.
>
> **30 a** *Le tigre effraie le chasseur, parce qu'il est désarmé.*
>
> **b** *L'habilleuse envie l'actrice, parce qu'elle est jalouse.*

L'accord en genre et en nombre de l'expression anaphorique

L'expression anaphorique elle-même doit aussi être prise en compte pour le choix de l'antécédent. En particulier, l'accord en genre et en nombre des pronoms l'emporte sur les priorités qui viennent d'être mentionnées. Ainsi, en **31a**, le pronom est à même de renvoyer à la gazelle, quoique ce référent soit le moins accessible des deux. En **31b**, le complément est le seul antécédent possible, et il est attractif, le sujet des deux phrases étant implicite (*vous*). En **31c**, c'est le contraste entre le singulier et le pluriel qui permet le jeu de mots, le complément direct étant plus attractif que le complément prépositionnel, qui, de plus, fait partie d'une expression figée (*jeter par les fenêtres* 'gaspiller').

31 a *Le tigre effraie la gazelle parce qu'elle est craintive.*

b *Ne jetez pas votre argent par les fenêtres. Placez-le.*

c *Ne jetez pas votre argent par les fenêtres. Changez-les.* (Publicité, France, 2012)

Quand il s'agit d'humains, le pronom personnel n'a pas toujours le genre ou le nombre de l'expression qu'il reprend : en effet, le pronom peut correspondre au genre social du référent, et non au genre grammatical de l'antécédent. En **32a**, le pronom est masculin alors que l'antécédent est féminin (*victime*) mais désigne un homme, et inversement en **32b**, le pronom est féminin alors que l'antécédent est masculin (*amour*) mais désigne une femme ➤ IV-2.2.6. En **32c**, le pronom pluriel *ils* reprend la référence du singulier collectif *la police* ➤ IV-2.3.3.

32 a *La juge a demandé que l'on fasse entrer la victime, mais il était encore à l'hôpital.*

b *Un pilote civil américain retrouve son ancien amour à Londres. Pour pouvoir rester auprès d'elle, il s'engage dans la R.A.F.* (CRF, *A Yankee in the R.A.F.*)

c *La police est arrivée et ils ont fouillé tout le monde.*

5.2.3. Le rappel du nom du référent

Lorsqu'un référent n'est plus actif, la seule solution est de le réintroduire. Pour ce faire, la *redénomination*, c'est-à-dire le rappel du nom ou d'une partie du nom, est un moyen simple et efficace, mais non anaphorique. En **33**, le nom propre *Vandemeer* est répété à quelques mots de distance car le personnage, introduit comme père de sa fille, n'est pas suffisamment saillant pour l'emporter sur Scott Denton. La redénomination porte James Vandemeer au centre du discours, le pronom qui suit est compris comme renvoyant à ce personnage et non à l'espion découvert dans le laboratoire, ce qui fait que Scott, complètement éclipsé, ne peut plus être repris, à son tour, autrement que par le biais d'une partie de son nom.

33 *Scott Denton est étudiant et vient de réussir ses examens. Pendant les vacances d'été, il travaille dans une université où il fait la connaissance de Karen. Celle-ci est la fille de James Vandemeer, un physicien qui travaille pour l'armée à un projet d'hélicoptère miniaturisé radiocommandé : le programme Dart. Vandemeer découvre qu'il y a un espion dans le laboratoire. Il est assassiné dans des circonstances étranges. La police conclut à un accident mais Scott est persuadé du contraire.* (CRF, *Jeu de défense*)

La redénomination s'impose également lorsqu'il s'agit de mettre en valeur un personnage introduit conjointement avec un autre, même s'il y a une différence de genre **34** : *elle* dans la seconde phrase serait moins naturel.

34 *Fay Forrester et son complice Vince Miller viennent de dérober le magot de truands. Puis Fay assomme Vince, un prisonnier récemment évadé et particulièrement violent, et s'enfuit avec l'argent.* (CRF, *Kill Me Again*)

Si la faible attractivité d'un référent est une condition suffisante pour sa redénomination, cette condition n'est pas nécessaire. Un personnage saillant peut parfaitement être renommé pour d'autres raisons. Ainsi, en **35**, où les situations rapportées dans le récit sont situées dans le temps (par des cadres indiqués ici par des crochets), la redénomination accompagne l'ouverture de chacun des cadres ➤ XVIII-3.2.

35 *[Autrefois] Mike Parker dirigeait la célèbre « Bande des Américains », qui détroussait les riches collectionneurs et les musées. [Arrêté en 1961 par l'inspecteur Balmain pour le hold-up du Musée d'Avignon], Mike fut condamné à dix ans de réclusion avant de s'évader et de regagner les États-Unis. [Aujourd'hui, vingt ans plus tard], Mike, la soixantaine, est de retour à Paris, pour une dernière affaire, qui lui permettra de finir en beauté. Il retrouve la Baronne, sa maîtresse d'autrefois.* (CRF, *J'ai bien l'honneur*)

La redénomination permet de remettre au premier plan des référents inactifs, mais son usage est limité aux entités susceptibles de recevoir un nom propre. Lorsque ce n'est pas le cas, le locuteur n'a pas d'autre solution que de recourir à un défini **36a** ou un démonstratif (*ce trajet*). La répétition d'un indéfini est exclue, car l'indéfini introduirait un référent nouveau ➤ V-4.2. Dans la séquence **36b**, il est clair que les deux indéfinis *un soldat* ont des référents différents.

36 **a** *Paul se rend de Paris à Meudon. Le trajet est facile et rapide.*
b *Un soldat défonça la porte, qui donnait sur une vaste cour. Un soldat tira un coup de feu en l'air.*

La reprise par un syntagme nominal indéfini

Parfois, un syntagme indéfini peut être compris comme coréférant à un indéfini précédent, bien qu'il ne soit pas anaphorique. Il s'agit de textes où différents points de vue sur telle ou telle situation peuvent être envisagés. En **37**, le second indéfini *une femme* n'est d'abord pas compris comme référant à la jeune femme introduite au début du texte, ce qui n'exclut pas que, dans un deuxième temps, le lecteur puisse en venir à imaginer qu'elle pourrait bien être la même que la première.

37 *En rentrant chez elle, une jeune femme est poursuivie dans la rue. Elle appelle au secours mais personne ne lui vient en aide. Son agresseur la suit jusqu'à son immeuble. Une femme tente de prévenir la police. Peu après, on retrouve son cadavre. Le détective Rodriguez est chargé de mener l'enquête.* (CRF, *Le Cri de la mort*)

5.3. Les anaphores pronominales

Les proformes anaphoriques s'accordent généralement en genre et en nombre avec leur antécédent. Selon leur classe, elles ont des référents différents :
- les proformes personnelles, en particulier les proformes faibles (*elle*, *il*), renvoient aux référents les plus actifs ;
- les pronoms démonstratifs *ceci* ou *celui-ci* peuvent renvoyer à un référent inactif ;
- le pronom démonstratif *ce dernier* renvoie au dernier référent mentionné, qui peut être inactif ;
- les pronoms relatifs (*auquel*, *lequel*, *qui*) ne sont pas sensibles au caractère actif ou saillant de leur référent, mais peuvent le mettre en valeur.

5.3.1. Les proformes personnelles en emploi anaphorique

Les proformes faibles anaphoriques

Les proformes personnelles faibles (*elle*, *il*, *le*, *la*, *les*) sont les formes les plus atténuées phonétiquement : elles sont non accentuées et donnent lieu à élision ➤IX-3.1 ➤XIX-2.3.1 ➤XIX-3.3.2. Elles sont spécialisées dans le renvoi aux référents les plus saillants qu'elles maintiennent ou, plus rarement, portent artificiellement à un niveau d'activité élevé. C'est ce qui se passe en **38** où le personnage féminin, une fois introduit à l'aide d'un nom propre sujet, est repris trois fois avec la même fonction, sans compter les possessifs qui sont eux aussi anaphoriques.

38 *Sharon Blake, trente ans, a fait passer sa carrière avant sa vie privée. À présent, ayant assuré sa réussite, elle songe sérieusement à trouver l'homme de sa vie. Elle pense toucher au but quand, un soir, au cours d'une réception, elle fait la connaissance de Robert Kenzer, un agent immobilier plein de charme et d'esprit. C'est le coup de foudre et le début d'un grand bonheur – hélas bien éphémère. Robert, en effet, est un égoïste et un menteur, un être rusé qui a deviné l'immaturité affective de sa compagne et en profite sans vergogne.* (CRF, *Harcelée*)

Au fur et à mesure des reprises, Sharon Blake devient le personnage central, de sorte que l'homme qu'elle rencontre, bien qu'introduit à l'aide d'un nom propre, n'est pas suffisamment saillant pour rivaliser avec elle. Même la phrase évoquant le coup de foudre est comprise comme valant pour elle seule, ce qui fait que le pronom *il* aurait été difficile pour reprendre Robert Kenzer (*Il est en effet égoïste.*), malgré la marque de genre. La différence de genre, même si elle oblige à retrouver le bon référent, ne suffit pas à rendre parfaitement naturel l'usage du pronom, et l'on doit renommer le second personnage par son prénom.

Un exemple de compétition entre deux référents

Le niveau d'activité des référents déjà introduits, et donc disponibles pour une reprise anaphorique, peut changer au fil de l'avancée des discours. En **39**, les deux référents Mirabelle et Reinette sont en compétition car ils ont le même genre et le même nombre.

39 *Mirabelle est parisienne, Reinette habite à la campagne. Mirabelle séjourne dans la maison de vacances de ses parents. Un jour, en rentrant chez elle à bicyclette, elle crève un pneu devant chez Reinette. Celle-ci l'aide à réparer son vélo et l'invite chez elle. Reinette lui parle de l'heure bleue, cet instant de silence particulier où les animaux de nuit sont déjà couchés et ceux du jour pas encore levés. Elle lui révèle sa passion pour la peinture et son projet de venir à Paris pour préparer les Beaux-Arts. Mirabelle, étudiante en ethnologie, lui propose de partager son appartement parisien…* (CRF, *Quatre aventures de Reinette et Mirabelle*)

À l'issue des deux premières phrases, les deux personnages, introduits chacun par leur prénom (ce qui laisse déjà présager qu'ils vont jouer un rôle dans la suite), sont aussi actifs l'un que l'autre. Les deux prénoms sont sujets, ce qui leur confère une haute attractivité, et le parallélisme de construction est tel qu'aucun ne l'emporte sur l'autre. Même si Reinette est la dernière mentionnée, il serait impossible de remplacer le prénom sujet de la deuxième phrase par un pronom (*Elle séjourne…*) sans exposer le lecteur à se demander à qui il ferait référence. Ne reste que la solution adoptée dans le texte qui consiste à renommer l'un des deux personnages, en l'occurrence Mirabelle. Cette procédure, qui n'a rien d'anaphorique, est très efficace : Mirabelle devient le personnage le plus saillant et elle est ensuite très naturellement reprise à l'aide d'une série de pronoms… jusqu'à ce que Reinette revienne au premier plan, par le biais également de son prénom (*devant chez Reinette*). Mais, contrairement à ce qui

se passe avec Mirabelle dans les phrases précédentes, la redénomination de Reinette ne suffit pas à rendre le personnage suffisamment saillant pour une reprise à l'aide d'un simple pronom personnel, d'où le recours au pronom démonstratif (*celle-ci*). Avec *Elle l'aide à réparer son vélo…*, le pronom aurait pu être compris comme renvoyant à Reinette ; le pronom démonstratif ➤ **XVIII-5.3.3**, qui renvoie au référent le plus récent, résout le problème, sans pour autant éclipser Mirabelle à laquelle il est fait ensuite allusion à deux reprises à l'aide d'une proforme (*lui*). La redénomination s'impose donc encore une fois (*Reinette lui parle de l'heure bleue…*), d'autant qu'elle coïncide avec l'ouverture d'un nouvel épisode dans l'histoire (après l'action, on passe au discours) où Reinette va occuper pendant un certain temps le devant de la scène… jusqu'à ce que Mirabelle reprenne le dessus.

Les pronoms forts anaphoriques

Les pronoms personnels forts (*elle*, *elles*, *eux*, *lui*) ➤ **IX-6.1** sont très différents des proformes faibles. En **40a**, les deux personnages ayant été introduits ensemble et partageant le même nom de famille et les deux possessifs (*leur*) ➤ **V-3.4.1**, aucun n'est saillant par lui-même ; de plus ils sont tous deux sujets de deux phrases indépendantes. Les formes faibles *il* et *elle* (inaccentuées) seraient plus difficilement acceptables. En **40b**, elles ne posent en revanche pas de problème car elles apparaissent dans des subordonnées. Ainsi, un pronom fort peut créer l'autonomie du référent demandée par une phrase indépendante, mais pas le pronom faible.

40 **a** *Walter et India Bridge tirent leur force des mornes habitudes et de l'absolue platitude de leur déjà longue vie conjugale. Lui est un avocat puritain, conformiste et soucieux de sa dignité. Elle est une femme au foyer, naïve et infantile, toute à ses obligations de bourgeoise bien-pensante.* (CRF, *Mr and Mrs Bridge*)

b *Walter et India Bridge tirent leur force des mornes habitudes et de l'absolue platitude de leur déjà longue vie conjugale parce qu'il est un avocat puritain, conformiste et soucieux de sa dignité et parce qu'elle est une femme au foyer, naïve et infantile, toute à ses obligations de bourgeoise bien-pensante.*

Les pronoms personnels et les antécédents inférables

Les pronoms personnels peuvent référer à des entités dont l'existence n'est pas mentionnée explicitement, mais évoquée par le discours. Ces entités sont dites *inférables*, et l'on parle de *relation anaphorique indirecte* ➤ **IX-2.1.1**. Par exemple, à la suite d'une phrase négative, les pronoms peuvent renvoyer indirectement à un référent existant dans la situation positive correspondante. Dans la seconde phrase de **41a** et **41b**, le pronom renvoie à une entité dont l'existence est inférée à partir de la première : la femme que Bill a épousée, ou la solution que Bill disait avoir trouvée.

41 **a** *Bill n'épouse pas une Italienne, elle est espagnole.*

b *Bill n'a pas trouvé la solution, elle ne marche pas.*

c *En 1960, j'aimais mon patron, maintenant je le déteste.*

d *Avant, le facteur sonnait à toutes les portes ; maintenant il ne le fait plus.*

Dans les contextes comme **41c** et **41d** impliquant des référents introduits à l'aide d'un nom de métier ou de rôle social (*directeur*, *facteur*, *maire*, *médecin*, *professeur*) susceptible de renvoyer à des individus différents dans des situations différentes ➤ **IV-3.2.2** ➤ **V-3.2.5**, les pronoms peuvent référer soit à la même personne, soit par inférence à une autre personne assumant la même fonction, soit à la personne quelle qu'elle soit assumant cette fonction.
D'une manière analogue, les pronoms peuvent également renvoyer à un référent dont l'existence n'est pas assumée par le locuteur, mais par un autre. Ce sont des contextes dits *opaques* ➤ **V-4.2.2**. Il faut alors que le pronom apparaisse dans un contexte qui appartient à ce même état mental. En **42a**, le pronom appartient au complément du verbe *espérer*, comme son antécédent, ce qui n'est pas le cas en **42b**. En **42c**, le verbe *chercher* maintient le doute sur l'existence de la souris créé par le verbe *prétendre*, alors qu'en **42d** le fait que la souris ait été mangée implique qu'elle ait existé, ce qui contredit le doute introduit par *prétendre*.

42 **a** *John espère prendre une truite et la manger ce soir.*

b ?*John espère prendre une truite. Marie l'a promise à sa voisine.*

c *Jacques prétend avoir vu une souris et Marie la cherche.*

d ?*Jacques prétend avoir vu une souris. Le chat l'a mangée.*

Dans d'autres contextes, il est plus difficile de pronominaliser un référent dont l'existence peut être inférée. Ainsi, un verbe de création comme *peindre* suppose la création de peintures. Mais le pronom est difficile en **43a**, et plus encore en **43b**, avec un changement de sujet. Les inférences que l'on peut tirer des noms sont peu accessibles aux pronoms. Quoique le nom *orphelin* implique 'avoir perdu ses parents', il est impossible de reprendre un tel référent **43c**. Le pronom semble plus naturel en **43d** du fait de la relation entre *séminaire* et *séminariste*, mais il n'est pas clair que *en* fasse référence au séminaire : il peut s'agir d'une situation plus vague, comme 'avoir été au séminaire'.

43 **a** ? *Max peint énormément mais il ne veut pas les exposer.*
b # *Max peint énormément mais Sophie ne veut pas les exposer.*
c # *Les orphelins les regrettent toute leur vie.*
d ? *Les anciens séminaristes en gardent un souvenir impérissable.*

Les pronoms personnels et les référents évolutifs

Lorsqu'un référent renvoie à une entité spécifique, les pronoms peuvent aussi maintenir la référence indépendamment des évolutions qu'elle subit dans le temps. Dans les emplois de ce type, l'on a affaire à des référents dits *évolutifs* ➤ XVIII-5.1.4. Le pronom permet de maintenir le contact avec le référent, même si l'état dans lequel celui-ci se trouve à la fin du texte ne correspond plus du tout à la description sous laquelle il a été introduit au départ, comme c'est le cas dans la recette de cuisine en **44**.

44 *Prenez les têtes de 24 écrevisses, mettez-les par 3 ou 4 dans le mortier pour les réduire en pâte à l'aide d'un pilon de grès ou de marbre. Au fur et à mesure qu'elles sont écrasées, portez-les dans une casserole. Quand ce travail est fini, couvrez-les au ras, avec de l'eau de court-bouillon pour les y faire mijoter pendant 20 minutes sur un feu doux. Remuez-les…* (Grossouvre, 1959)

5.3.2. Le pronom *ce dernier*

Le démonstratif *ce dernier* est un pronom aggloméré anaphorique ➤ IX-8.4. Il s'accorde en genre et en nombre avec son antécédent **45**, qui doit être le plus récemment mentionné. Comme il est plus commode de suivre cet ordre à l'écrit qu'à l'oral, les formes en *ce dernier* sont plus courantes dans les textes que dans les conversations spontanées.

Ce dernier est spécialisé dans le renvoi aux référents qui viennent d'être introduits dans le discours, ce qui lui permet d'avoir pour antécédent des entités peu attractives, voire inactives. C'est le cas du personnage de Milou en **45a**, introduit comme un complément de nom dans un syntagme prépositionnel. Certes, tous les démonstratifs peuvent référer à des entités peu actives, mais c'est encore plus vrai pour *ce dernier*, qui réfère au dernier référent introduit.

45 **a** *Alors qu'elle sort de prison, Jo se retrouve dans le taxi de Milou. Ce dernier est prêt à mettre en œuvre son arnaque habituelle.* (CRF, *Jo et Milou*)
b *Milou vient chercher sa femme Jo en taxi. Cette dernière ne dit rien.*

En **45a**, le pronom *il* serait très difficile dans la mesure où Milou est encore moins attractif que son taxi, et la redénomination – par exemple *ce conducteur de taxi* ➤ XVIII-5.5.4 – paraitrait excessive du fait que le nom propre vient d'être introduit et que l'action que le personnage se prépare à accomplir prolonge directement le scénario évoqué.

L'emploi de *ce dernier* est très courant à la suite d'un possessif **45b** ou d'un défini où l'antécédent est complément de nom, donc peu actif **45a**.

➤ L'interprétation des syntagmes nominaux démonstratifs ➤ V-3.3.1
➤ L'interprétation des pronoms démonstratifs ➤ XVIII-5.3.3 ➤ XVIII-5.3.4

Ce dernier *et l'ordre de mention des entités*

L'ordre de mention des référents est généralement strictement respecté, au moins dans les récits. Les emplois comme **46** où le rattachement ne suit pas l'ordre d'introduction des référents sont exceptionnels.

46 *Appelé à l'aide par son ami le maharadjah, Tarzan se rend en Inde. Ce dernier lui explique que la construction prochaine d'un barrage, sous l'égide de l'ingénieur O'Hara, va inonder une vallée où vivent de nombreux troupeaux d'éléphants.* (CRF, *Tarzan aux Indes*)

Ce dernier *et* le dernier

Bien que *le dernier* exploite aussi un ordre, l'interprétation est bien différente : *ce dernier* ne peut pas être remplacé par *le dernier* en **45**. *Le dernier* n'est possible que si le contexte rend accessible une succession de référents **47**, ce qui n'est pas le cas de *ce dernier*. Ces formes n'ont pas le même statut : *le dernier* est un syntagme nominal sans nom, qui hérite le contenu du nom d'un antécédent ➤ IV-7.1 ; en **47a**, il s'agit de 'taxi'. *Le dernier* peut aussi désigner un humain **47b**. L'ordre appartient alors à la situation décrite, et non à la description de cette situation : Paul est le dernier parce qu'il est monté dans le bus après les autres, non parce qu'il est le dernier mentionné. De son côté, *ce dernier* n'est pas un SN sans nom, mais un pronom désignant des humains, et l'ordre sur lequel il s'appuie est celui dans lequel les référents sont mentionnés.

47 **a** *Alors qu'elle sort de prison, Jo voit arriver trois taxis. Elle monte dans le dernier.*
b *Plusieurs personnes sont montées une à une dans le bus. Le dernier fut Paul.*

5.3.3. *Celui-ci* et *celui-là* anaphoriques

Comme les autres pronoms démonstratifs, *celui-ci* et *celui-là* ont plusieurs emplois > IX-8.3 > XVIII-4.1.3. Comme anaphorique, *celui-ci* est plus fréquent que *celui-là*. Il peut renvoyer à un référent inactif **48** quoiqu'il ne soit pas réservé à ce genre d'usage. En **48a**, *celui-ci* renvoie à *Manda*, qui n'est pas un personnage saillant, ne serait-ce que parce qu'il n'apparait pas comme sujet. Comme ce référent n'est pas actif et correspond au dernier mentionné, *celui-ci* pourrait être remplacé par *ce dernier* > XVIII-5.3.2. Mais *celui-ci* n'est pas contraint comme *ce dernier* à reprendre le dernier référent mentionné : en **48b**, *celui-ci* reprend *Ferdinando*, qui n'est pas le dernier personnage mentionné, alors que *ce dernier* imposerait *Stefano* comme antécédent **48c**.

48 **a** *Marie, surnommée* Casque d'or*, à cause de sa magnifique chevelure, vit à Belleville au milieu d'une bande de délinquants, dirigée par Félix Leca. Un jour, elle s'éprend de Manda. Jaloux, Félix provoque une bagarre où Roland, le protecteur de Marie, est tué par Manda. Celui-ci se rend à la police.* (CRF, *Casque d'or*)

b *Amerigo, fils d'un paysan, Stefano, va travailler en ville chez son oncle marchand de vin, Ferdinando, qui est possesseur de La Viaccia, la petite propriété familiale qu'exploite Stefano. Celui-ci a une maîtresse, Beppa, plus très jeune, qui ne voit pas d'un bon œil l'arrivée du jeune homme.* (CRF, *Les Mauvais Chemins*)

c *Amerigo, fils d'un paysan, Stefano, va travailler en ville chez son oncle marchand de vin, Ferdinando, qui est possesseur de La Viaccia, la petite propriété familiale qu'exploite Stefano. Ce dernier a une maîtresse, Beppa, plus très jeune, qui ne voit pas d'un bon œil l'arrivée du jeune homme.*

En **49**, le premier *celui-ci* reprend un référent moins saillant que Sarah, Nick, le premier personnage introduit dans le discours, et la phrase marque une rupture dans la narration ; en effet, elle expose les activités auxquelles il se livre indépendamment de sa rencontre avec le personnage féminin. *Ce dernier* serait possible. La situation est bien différente avec le second *celui-ci* : Nick, qui vient d'être repris par la proforme *lui*, est bien saillant, et trop actif pour être repris par *ce dernier*.

49 *Au cours d'une soirée mondaine organisée pour venir en aide aux Éthiopiens, Sarah Jennings, l'épouse d'un homme riche, fait la connaissance de Nick Ward, un humanitaire habitué au terrain. Celui-ci dénonce aux médias le manque de financement et de ressources dans les pays en proie à la misère la plus totale. Sarah, touchée par les paroles et le dévouement de Nick, décide de lui donner un coup de main. Celui-ci la met dans le feu de l'action afin de tester sa résistance physique et mentale. Cette expérience bouleverse sa vie.* (CRF, *Beyond Borders*)

Celui-là anaphorique, à la différence de *celui-ci*, demande un référent qui a quelque chose de remarquable, susceptible de l'opposer aux autres **50a**. Il se rencontre particulièrement dans l'expression *celui-là même* + relative **50b**.

50 **a** *— Oh, Benamoun, je t'en prie. Pas de leçons ! Tu sais très bien qui est ce type.*
— C'est un des instructeurs du camp des Zizous. On ne les voit pas beaucoup ici, les instructeurs. Il paraît que ce sont tous des étrangers. Delrue en connaît deux qui viennent de Paris, des durs du Parti. Il y a d'anciens légionnaires aussi, quelques Allemands. Mais celui-là, tu serais peut-être étonné de savoir qui c'est… (Déon, 1960)

b *Tous deux ainsi que Porthos sont convoqués par Aramis, qui leur avoue être le général secret des Jésuites, celui-là même que le roi lui avait ordonné d'identifier et de supprimer…* (CRF, *L'Homme au masque de fer*)

Celui-ci *et* celui-là *en emploi corrélatif*

Quand *celui-ci* et *celui-là* sont dans la même phrase, les deux référents antécédents sont introduits conjointement : *celui-ci* renvoie au dernier référent cité (Philippe) et *celui-là* renvoie au référent le plus lointain (Albert) **51a**. Le plus souvent, *celui-là* précède *celui-ci*, reproduisant l'ordre de leurs antécédents, le 12e pour *celui-là*, le 16e pour *celui-ci* en **51b**.

51 **a** *Apparemment peu faits pour se rencontrer, deux hommes se trouvent face à face. Albert Le Cagneux est cambrioleur et le château qu'il visite appartient à Philippe Dartois ; celui-ci ne semble pas ému par celui-là et, flegmatique, malicieux et bavard, il explique à Albert déconcerté qu'il est le bienvenu.* (CRF, *Assassins et voleurs*)

b […] *tout le 12e arrondissement qui est un peu plus habité à cette époque que le 16e, la population prenant moins souvent de congé dans celui-là que dans celui-ci.* (Echenoz, 1999)

5.3.4. Les démonstratifs *ça*, *ce*, *ceci* et *cela* en usage anaphorique

Dans leurs usages anaphoriques, les pronoms démonstratifs ont pour antécédents des entités variées : des objets, des individus, des situations, etc. Les quatre formes *ça*, *ce*, *ceci* et *cela* peuvent reprendre un

évènement ou une suite d'évènements **52a 52b 52c 52d**. Lorsqu'il s'agit de reprendre des objets ou des individus, on trouve surtout les formes *ça* et *ce*, en particulier pour les recatégoriser, notamment dans des constructions disloquées **52e** ➤ IX-8.1.3 ➤ XVIII-2.1.

52 **a** *Pierre est venu au diner. Il a rencontré Jacques. C'est bien dommage.*
b *Pierre est venu au diner. Il a rencontré Jacques. Ceci m'amène à penser qu'ils vont se revoir.*
c *Pierre est venu au diner. Il a rencontré Jacques. Cela ne nous regarde pas.*
d *Pierre est venu au diner. Il a rencontré Jacques. Ça n'aurait pas dû arriver.*
e *Pierre et Jacques, ce sont des cachotiers.*

➤ *Ceci* et *cela* cataphoriques ➤ XVIII-5.5.3

Ce *et* ça *avec interprétation vague*

La délimitation exacte de l'antécédent est parfois difficile, du fait de l'absence d'un nom, notamment lorsqu'il s'agit de situations et d'objets abstraits **53**. Selon le contexte, *ça* peut reprendre un seul évènement (soit celui de s'être cassé le poignet droit, soit celui de ne pas pouvoir venir à un diner, soit, dans une moindre mesure, celui d'avoir glissé sur le trottoir), ou bien la succession d'évènements, voire la structure complexe qui intègre une relation de causalité entre les situations. Ainsi, le pronom peut reprendre le fait que Paul s'est cassé le poignet droit en glissant sur le trottoir, et qu'il n'a pas pu venir au diner. De plus, dans tous les cas, la référence de *ça* peut être réduite au prédicat verbal sans précision de lieu, de temps ou de manière, c'est-à-dire simplement 'se casser le poignet droit' ou 'ne pas pouvoir venir au diner'. Toutes ces possibilités, ainsi que des combinaisons comme 'se casser quelque chose en glissant sur un trottoir', illustrent la flexibilité de la reprise avec *ça*.

53 *Paul s'est cassé le poignet droit en glissant sur le trottoir, hier. Il n'a pas pu venir au diner. Ça arrive.*

5.3.5. Les pronoms relatifs et la relation anaphorique

Les proformes relatives (prép. + *qui*, *lequel*, *auquel*, *duquel*, *où*) sont anaphoriques et renvoient à un antécédent, qui est le nom modifié par la relative ➤ XIII-2.1. Certaines proformes indiquent des propriétés de l'antécédent (humain pour *qui* après préposition, lieu ou temps pour *où*) ou s'accordent en genre et en nombre avec lui (*lequel*, *auquel*, *duquel*).
En **54a**, l'antécédent de *qui* est *Marie*. Toutefois, l'antécédent n'est pas forcément le nom le plus proche, ce qui diffère d'expressions anaphoriques telles que *ce dernier* ➤ XVIII-5.3.2 ou *celui-ci* ➤ XVIII-5.3.3. En **54b**, par exemple, l'antécédent de *qui* peut être la femme et non le dentiste.

54 **a** *Paul a vu Marie, à qui je n'ai pas parlé depuis longtemps.*
b *Tu connais la femme de mon dentiste, à qui j'ai parlé hier ?*

Les pronoms relatifs n'ont pas pour vocation de renvoyer à des référents peu actifs ou inactifs, comme c'est le cas avec *ce dernier* et, dans une moindre mesure, *celui-ci*. En fait, ces proformes ne sont pas spécialisées, mais acceptent des antécédents de toutes sortes : le référent peut être nouveau ou non, et il peut avoir différents niveaux d'activité.
L'antécédent est nouveau dans le texte en **55a 55b**. Le texte de **55a** constitue le commentaire du tableau de Van Gogh ; c'est la première introduction du peintre Gauguin, facilement identifiable par les lecteurs. En **55b**, l'indéfini introduit au contraire un référent non identifiable. En revanche, le pronom fort contrastif en **55c** est anaphorique lui-même, et renvoie à Camus, déjà introduit dans le discours. L'attractivité du référent n'intervient pas non plus. Par exemple, l'antécédent du relatif est sujet en **55b** et **55c**, mais pas en **55a** ➤ XVIII-5.2.2.

55 **a** *Van Gogh a choisi comme sujet sa chambre dans la « maison jaune » […]. Il réalise cette peinture en octobre 1888, période pendant laquelle il attend la venue à Arles de Paul Gauguin, avec qui il souhaitait fonder un cercle d'artistes.* (*fr.wikipedia.org*, consulté en juillet 2018)
b *Une possibilité m'est venue à l'esprit, à laquelle je n'avais vraiment pas songé auparavant.*
c *Camus a assez peint son quartier ouvrier […]. Sa première grande passion, outre celle qu'il a pour le football et qui ne se démentira jamais, c'est le théâtre […]. Lui pour qui l'amitié est fondamentale trouve dans le théâtre l'occasion de rencontrer ceux qui resteront toujours ses amis […].* (*fr.wikipedia.org*, consulté en juillet 2018)

La relation anaphorique et l'introducteur de la relative

Même si la relative n'est pas introduite par un pronom relatif mais par un subordonnant (*dont*, *que*, *qui* sujet) ➤ XIII-2.2, il y a un antécédent, en relation anaphorique avec l'élément relativisé (par exemple, le sujet dans une relative avec le subordonnant *qui*). Mais les introducteurs de relative (pronom ou subordonnant) ne sont pas interchangeables. Ainsi, un référent peu saillant peut être repris par le relatif *lequel* plus facilement que par une relative en *qui*. Il en va ainsi du référent de *la messe*, qui est peu autonome dans la locution verbale *aller à la messe* qui décrit une activité **56** ➤ V-3.2.6.

56 **a** ? *Il allait à la messe chaque dimanche, qui était fort longue.*
b *Il allait à la messe chaque dimanche, laquelle était fort longue.*

La subordonnée relative et le statut de l'antécédent

Une relative restrictive peut préciser le statut référentiel de l'antécédent. Ainsi, avec un verbe comme *chercher*, qui prend un complément indéfini spécifique ou non spécifique, la relative peut permettre de lever l'incertitude sur l'identité du référent. En **57a**, avec une relative au passé composé ➤ XI-2.3.2, il s'agit d'un certain assistant, que le locuteur a en tête, alors qu'en **57b**, avec une relative au subjonctif, il s'agit de n'importe quel assistant ➤ V-4.2.2 ➤ XIII-4.1.2.

57 **a** *Marie cherche un assistant qui l'a appelée.*
b *Marie cherche un assistant qui sache le chinois.*

Une relative peut rendre référentiel un pronom vague (*ce* en **58a**) ➤ IX-8.1, en particulier dans deux constructions, celle où le syntagme nominal remplace une subordonnée interrogative **58b** ➤ XII-3.2.1 et celle où il est apposé au syntagme verbal ou à la phrase **58c**.
Celui-là (*seul*) apparait pour mettre en valeur un référent (à valeur générale) quand il est l'antécédent d'une relative extraposée (*qui se lance dans la vie tout entier*) **58d**. Cet emploi est restreint à des registres formels, et semble réservé à un antécédent humain.

58 **a** *Pierre m'a enfin avoué [ce qui le trouble].*
b *Pierre est venu demander [ce que nous pensions].*
c *Pierre est venu à ce diner, ce que je n'aurais pas cru possible.*
d *Méthode historique, méthode philologique, méthode critique : beaux outils de précision.* […] *Mais savoir les manier, aimer les manier – voilà qui ne suffit pas à faire l'historien. Celui-là seul est digne de ce beau nom qui se lance dans la vie tout entier* […]. (Febvre, 1952)

Le rôle de la subordonnée relative dans le discours

En dehors de ces cas, une relative peut rendre son antécédent plus actif dans la suite du discours. Ainsi en **59a**, elle s'attache à un syntagme nominal introduisant un nouveau personnage (Jack), dans un contexte où un autre référent (Vince) est déjà très saillant. Elle favorise la reprise à l'aide du pronom *il* dans la phrase suivante. Il en va de même avec les relatives dites *progressives* ou *narratives* ➤ XIII-3.5.3. En **59b**, le pronom *il* peut ainsi renvoyer à Marco, alors que Fabio, sujet du verbe principal, serait plus attractif sans la relative.

59 **a** *Fay Forrester et son complice Vince Miller viennent de dérober le magot de truands. Puis Fay assomme Vince, un prisonnier récemment évadé et particulièrement violent, et s'enfuit avec l'argent. À Reno, elle embauche Jack Andrews, un détective privé qui s'adonne à la boisson depuis la mort de sa femme. Il est censé organiser le faux assassinat de Fay afin que la jeune femme puisse changer d'identité. Jack accepte et organise le meurtre dans un motel.* (CRF, *Kill Me Again*)
b *Fabio passe le ballon à Marco, qui avance vers le but. Il va tirer !*

En rendant son antécédent plus attractif, la relative peut empêcher la reprise par un pronom du référent jusqu'ici le plus saillant, et favoriser l'emploi d'un syntagme défini ou démonstratif, voire une redénomination ➤ XVIII-5.2.3. Ainsi en **60**, le rappel du nom *Tarzan* peut s'expliquer par la présence de la relative qui, sans promouvoir Brice, rehausse suffisamment son attractivité pour que la reprise de *Tarzan* à l'aide d'un pronom sujet (*il parvient à déjouer…*) soit évitée.

60 *Aidé par la fille du maharadjah, Tarzan entre en action. Très vite il s'oppose au chef des travaux, Brice, qui veut l'empêcher d'évacuer les animaux. Avec l'aide de Jaï, un jeune garçon de la jungle, Tarzan parvient à déjouer les pièges que lui tend Brice.* (CRF, *Tarzan aux Indes*)

5.4. Les anaphores nominales

Les syntagmes nominaux anaphoriques s'appuient sur le contenu du nom pour reprendre un antécédent et renvoient généralement à des entités moins actives que ne le font les pronoms ➤ XVIII-5.3.
Ceux avec article défini ➤ V-3.2.1 renvoient à des référents dits *semi-actifs* et peuvent :
– reprendre une entité déjà introduite dans le discours (*Aldo… l'expert*) ;
– introduire un référent nouveau, typiquement associé à celui de l'antécédent (*un village… l'église*).
Ceux avec déterminant démonstratif renvoient à un référent actif ou semi-actif (*un marin… ce marin*) et permettent de le recatégoriser (*un magazine… ce torchon*).
Les déterminants possessifs de 3e personne (*leur*, *son*) ➤ V-3.4.1 renvoient à des référents actifs.

5.4.1. Les syntagmes nominaux anaphoriques avec article défini

À la différence des syntagmes définis comme *le vainqueur du tour de France 2009*, qui sont référentiellement autonomes, les définis comme *l'homme* en **61** ne peuvent pas sélectionner par eux-mêmes un référent, et s'appuient sur la situation d'énonciation ou sur le contexte linguistique, et, plus particulièrement, sur la présence d'un antécédent : ils sont alors anaphoriques ➤ V-3.2.3.

61 *Fred Adam, un mécanicien, se coupe en touchant une plante inconnue. Victime d'un malaise,* […] *l'homme est emmené d'urgence à l'hôpital.* (CRF, *Insect*)

Les syntagmes non autonomes avec article défini sont très courants en première mention dans les conversations où ils renvoient à des entités qui ne sont pas au centre des préoccupations des interlocuteurs, mais qui peuvent être retrouvés facilement sur la base de la description fournie par le nom. Ils peuvent être utilisés pour désigner des entités non encore mentionnées mais connues des interlocuteurs (*Il faut prévenir le gardien.*) ou présumées accessibles dans la situation (*Ouvre la bouteille !*). Dans les discours écrits ou oraux, la présupposition d'unicité véhiculée par le défini singulier doit être justifiée par le contexte, d'où le fait que ces expressions sont souvent comprises comme anaphoriques ➤ V-3.2.2. Ces anaphores nominales se prêtent alors à deux sortes d'emploi : des emplois en reprise où ils renvoient à une entité déjà introduite dans le discours **61** et des emplois dits *associatifs* (*Une maison… La porte…*) où ils font allusion à des entités nouvelles, mais présentées comme connues du fait qu'elles sont couramment associées à des référents ou des situations déjà mentionnées.

Les syntagmes nominaux coréférentiels avec article défini

Le recours à une anaphore nominale avec article défini s'impose quand il s'agit de renvoyer à un référent déjà introduit mais qui n'est pas suffisamment saillant pour être repris à l'aide d'un pronom : en **62a**, le remplacement de *l'expert* par *il* risquerait de renvoyer à Valentin qui est plus actif à ce moment du discours et vient d'être repris par *sa*. De même, *son arrivée* en **62b** risquerait de renvoyer à Stefano ou à Ferdinando. En **62c**, la reprise par un pronom serait possible à cause de la différence de genre, mais le changement de cadre spatial et l'allusion au point de vue de la voisine introduisent une rupture dans la narration et favorisent le recours à une forme de renvoi plus forte (*le journaliste*). Ces reprises, outre qu'elles permettent de récupérer un référent semi-actif, offrent aux locuteurs l'opportunité de lui attribuer de nouveaux traits descriptifs, comme la profession d'Aldo en **62a** ou l'âge d'Amerigo en **62b**.

62 **a** *Valentin, un jeune homme bien éduqué, va trouver Aldo Bocampe pour qu'il enquête sur le comportement de sa fiancée Carola, une vedette de ballet nautique. L'expert constate que la belle nageuse est d'une moralité irréprochable.* (CRF, *Aldo tous risques : corps de ballet*)

b *Amerigo, fils d'un paysan, Stefano, va travailler en ville chez son oncle marchand de vin, Ferdinando* […]. *Celui-ci a une maîtresse, Beppa, plus très jeune, qui ne voit pas d'un bon œil l'arrivée du jeune homme.* (CRF, *Les Mauvais Chemins*)

c *Quand Harry, journaliste new-yorkais, rentre chez lui, le soir, il trouve toujours sa maison déserte. En effet, Grace, sa femme, a une vie sociale très riche, qui la conduit de réunions féministes en assemblées écologistes. Dans la maison voisine, Angela, une belle brune, elle aussi délaissée, se morfond en espérant que le journaliste succombera à son charme.* (CRF, *La Brune brûlante*)

En général, l'anaphore nominale a le même genre que l'antécédent, mais pas toujours. En **63a**, *la victime* renvoie à *Paul*, de genre masculin ➤ IV-2.2.6. L'exemple **63b** présente deux syntagmes anaphoriques : *le guide* est masculin comme *Sam*, mais *le docteur*, masculin, est repris par *la jeune femme*, féminin.

63 a *L'enquête sur la mort de Paul progresse. La victime menait une vie compliquée.*

b *Le docteur Grace Danet, missionnaire au Kenya, doit ramener dans un village isolé un vaccin anticholérique. Seul Sam Marsh, et son camion « Le lion d'Afrique », peut l'aider à traverser la jungle. Le guide accepte de l'accompagner, mais, incidemment, la jeune femme emporte avec elle un diamant volé d'un million de dollars.* (CRF, *Safari pour un diamant*)

> *L'anaphore nominale avec article défini et la recatégorisation*
>
> Les exemples comme **64** où l'anaphore introduit la profession du personnage comme une propriété entièrement nouvelle (et renvoie à Jack) sont assez rares. En **62a** le verbe *enquêter* introduisait déjà une indication sur celle d'Aldo. En général, le locuteur précise celle-ci à la suite de leur nom propre **62c**, ce qui permet des reprises ultérieures plus faciles. Les reprises comme **64** sont moins naturelles parce qu'elles obligent le lecteur à inférer que tel personnage présente telle ou telle propriété indépendamment de ce qui a été dit de lui jusque-là. De plus, en **64**, le pronom *il* aurait suffi pour renvoyer au mari. Mais l'on comprend l'intérêt de l'information apportée par *le juriste* quand on lit la suite où le mari se trouve confronté au tribunal de… sa femme. Les exemples de ce type montrent que les syntagmes définis coréférentiels peuvent anticiper sur la suite et faire avancer le fil du discours.
>
> **64** *En rentrant d'un reportage, la brillante journaliste Susan Craig découvre des photos compromettantes de son mari, Jack, avec une autre femme. Confronté, le juriste assure que ces clichés ont été pris voilà plus de six mois et que cette aventure extraconjugale n'est plus qu'un lointain souvenir.* (CRF, *Secret d'alcôve*)

Les syntagmes nominaux associatifs avec article défini

Les syntagmes nominaux avec article défini peuvent aussi renvoyer à de nouveaux référents, pour autant que ceux-ci soient associés, dans les connaissances communes, aux situations mentionnées précédemment : on parle alors d'*anaphore associative* et de définis *associatifs*. Ces syntagmes associatifs sont d'un usage très courant dans les textes où ils permettent d'introduire des entités nouvelles en les présentant comme activées indirectement par le discours. Les emplois de ce type, quoique sans coréférence, sont anaphoriques dans la mesure où ils nécessitent le renvoi à des référents (personnages ou situations) déjà évoqués.

Les emplois associatifs de l'article défini sont d'une grande diversité. Ils vont d'usages tout à fait classiques, comme en **65a** (un couple comporte deux époux), à des emplois qui le sont beaucoup moins, comme **65b**, où il n'est pas connu d'avance que les lieux où les sociétés de télévision remettent des prix comportent des bars.

65 a *Arrive un jeune couple en voyage de noces, dont la voiture vient de tomber en panne. Alors que le mari part chercher du secours, la jeune épouse, Marj, se jette dans les bras de Gabriel.* (CRF, *Les Noces de Lolita*)

b *Toby et Martin se rendent à la remise des prix du meilleur talk-show de la télé. Au bar, ils rencontrent une superbe brune, élancée. Peu après, Martin, qui s'est débarrassé de Toby, regagne la chambre de la belle.* (CRF, *Dream on*)

Les anaphores associatives sont d'autant plus aisément compréhensibles qu'elles exploitent des stéréotypes bien établis ou, sinon, activent chez le lecteur (au moins à titre d'hypothèses) des règles de sens commun à même de justifier leur emploi.

Le plus souvent, l'anaphore associative relie un antécédent désignant le tout et une description définie référant à une partie de ce tout **65a**. Mais d'autres relations sont possibles : il peut s'agir d'une entité localisée par rapport à l'entité englobante que constitue l'antécédent **66a**, ou d'un participant à l'évènement décrit dans la phrase précédente **66b**. En **66b**, la lutte mentionnée suppose un vainqueur et un vaincu. En **66c**, la relation entre l'antécédent et la description définie n'est pas basée sur un stéréotype, mais elle n'est pas atypique non plus : il n'y a rien d'insolite à ce qu'un couteau serve d'arme du crime.

66 a *J'ai trouvé un village mais les magasins étaient fermés.*

b *Paul a été battu à la lutte gréco-romaine hier. Le vainqueur a célébré sa victoire.*

c *Pierre a été victime d'un crime. On a retrouvé le couteau à quelques mètres de là.*

Trouver l'antécédent peut être complexe si plusieurs expressions candidates figurent dans le contexte. En **67a**, l'interprétation privilégie le dernier nom (*salon*). Bien qu'il ne soit pas exclu qu'il s'agisse en fait des vitres de la chambre, cet antécédent est moins attractif. En revanche, en **67b**, l'adverbe *trop* tend

à présenter la seconde phrase comme une cause, en l'occurrence une cause ayant déclenché l'action décrite par la première phrase. Et de ce fait, ce sont les vitres de la chambre qui sont perçues comme étant sales, et donc comme l'antécédent de l'anaphore associative.

67 **a** *Je suis passé de la chambre au salon. Les vitres étaient très sales.*
b *Je suis passé de la chambre au salon. Les vitres étaient trop sales.*

L'anaphore associative et le déterminant de l'antécédent

Pour parler de la relation qui existe entre le référent d'une anaphore associative et son antécédent, on parle quelquefois de *pontage* : le contexte permet d'établir une relation, ou *pont*, entre le référent de discours introduit par l'anaphore associative et son antécédent, pontage d'autant plus facile qu'il sollicite des connaissances communes concernant les mots ou les situations. L'acceptabilité des emplois dépend aussi du déterminant de l'antécédent : lorsque celui-ci est un indéfini, la relation sollicitée doit répondre à un stéréotype : il est attendu qu'une maison ait une cuisine **68a**, mais pas forcément une salle d'attente **68b**. La relation est plus facile avec un antécédent défini **68c** du fait que celui-ci dénote une entité identifiable par les interlocuteurs, qui peuvent en connaitre les propriétés, par exemple qu'il s'agit d'un cabinet médical ou d'avocat.

68 **a** *Pierre est entré dans une maison. La cuisine était en désordre.*
b ? *Pierre est entré dans une maison. La salle d'attente était en désordre.*
c *Pierre est entré dans la maison. La salle d'attente était en désordre.*

L'emploi associatif et la nouveauté du référent

Il est parfois difficile de décider quand on a véritablement affaire à un emploi associatif. Le critère décisif est celui de la nouveauté du référent et du caractère stéréotypique de l'association. En **63b**, *le guide* renvoie à Sam Marsh, et il n'est pas associatif. En revanche, *le guide* peut être considéré comme associatif en **69** grâce à l'expédition évoquée dans la phrase précédente.

69 *Grace Danet, missionnaire au Kenya, doit mener une expédition difficile. Le guide la met en garde sur les dangers encourus.*

5.4.2. Les syntagmes nominaux anaphoriques avec déterminant possessif

Les syntagmes nominaux possessifs permettent d'introduire un référent nouveau mais en le présentant comme lié à un référent déjà mentionné et hautement accessible. Ainsi, *son nom* équivaut à 'le nom de quelqu'un', qui est le porteur du nom, et *son train* à 'le train de quelqu'un', où la relation possessive (au sens large) correspond à différentes possibilités ('le train qu'il conduit, qu'il prend, qu'il vend…') ➤ V-3.4.1.
Les déterminants possessifs tendent à renvoyer aux référents les plus saillants. En **70a**, le premier possessif (*sa*) ne peut renvoyer qu'au seul référent activé, Victor, mais ceux qui suivent (*son bureau*, *sa secrétaire*, *son licenciement*) se rattachent également à ce personnage, ce qui montre que le référent nouveau introduit par *sa femme* ne peut rivaliser avec lui, d'autant qu'il est maintenu en fonction de sujet.
Dans certains contextes comme **70b**, le syntagme avec possessif (*son agresseur*) pourrait être remplacé par le défini associatif (*l'agresseur*). L'inverse est également possible, comme en **70c** où le défini (*le butin*) pourrait être remplacé par un possessif (*son butin*). Les changements de sens induits par le passage d'une forme à l'autre sont ténus. L'article défini, qui détache le référent de son antécédent, le met plus en avant que le possessif qui semble simplement maintenir le personnage central au premier plan, ce qui tient à son fonctionnement anaphorique.

70 **a** *Un matin apparemment comme les autres, Victor, un brillant juriste, se réveille, s'étire et soudain remarque l'absence de sa femme. Inquiet mais vaillant, il se rend à son bureau pour apprendre, de la bouche de sa secrétaire, son licenciement.* (CRF, *La Crise*)
b *En rentrant chez elle, une jeune femme est poursuivie dans la rue. Elle appelle au secours mais personne ne lui vient en aide. Son agresseur la suit jusqu'à son immeuble.* (CRF, *Le Cri de la mort*)
c *À sa sortie de prison, Bruno se précipite dans sa planque, une usine désaffectée où il avait enterré 300 millions de francs. Mais le butin a disparu.* (CRF, *Sa majesté le flic*)

5.4.3. Les syntagmes nominaux anaphoriques démonstratifs

Dans leur emploi anaphorique, les syntagmes démonstratifs en *ce* + nom, éventuellement suivis de *-ci* ou *-là*, renvoient le plus souvent à des entités semi-actives, mais ils peuvent aussi, contrairement aux syntagmes en *le* + nom ➤ XVIII-5.4.1, reprendre des référents très saillants. Ils tirent ce pouvoir de

la façon dont ils établissent leur référence, qui découle de leur usage déictique. Dans ces emplois où l'objet désigné est présent, le syntagme avec article défini exploite le contenu du nom et la présupposition d'unicité du référent : **71a** signifie 'passe-moi la seule chose du type marteau accessible dans la situation'. Avec un démonstratif, l'énoncé **71b** est accompagné d'un geste ou d'un regard en direction du référent, et la reconnaissance est plus directe, le contenu du nom n'ayant pas la même importance ➤V-3.3. Le démonstratif fonctionne comme un index pointant sur une entité qui se trouve différenciée de toutes les autres accessibles dans la situation d'énonciation.

71 **a** *Passe-moi le marteau !*
b *Passe-moi ce marteau !*

Dans les emplois textuels anaphoriques, le syntagme démonstratif (*un garçon…*, *ce garçon*) signale que l'information vient d'être mise à jour d'une façon qui rend immédiatement accessible le référent visé. Le démonstratif garde donc son pouvoir d'index, et le contenu du nom permet de catégoriser le référent ou de le qualifier après coup. Comme la saisie du référent est plus directe, le recours à un démonstratif est ressenti comme centrant l'énoncé sur un référent et rompant avec la continuité des situations, à la différence de ce qui se passe avec un syntagme en *le* ou un pronom.

En **72a**, la suite avec le pronom est parfaitement naturelle. En effet, la seconde phrase n'introduit qu'un référent, que le pronom suffit à différencier de Sophie, par la marque de genre. Dans ce cas, le démonstratif **72b** et l'article défini **72c** paraissent inutiles.

72 **a** *Sophie entra dans un café. Au comptoir, il y avait un marin. Il commanda une bière.*
b *Sophie entra dans un café. Au comptoir, il y avait un marin. Ce marin commanda une bière.*
c *Sophie entra dans un café. Au comptoir, il y avait un marin. Le marin commanda une bière.*

En **73a**, en revanche, l'article défini est justifié, car deux antécédents sont possibles (*un marin*, *un chauffeur de taxi*) et le contenu du nom joue alors un rôle crucial pour la reconnaissance du référent, le défini fonctionnant souvent par contraste ➤V-3.2.3. Le démonstratif **73b** parait moins approprié, ce qui montre qu'il ne convient pas pour choisir le référent en fonction du contenu du nom.

73 **a** *Sophie entra dans un café. Au comptoir, il y avait un marin et un chauffeur de taxi. Le marin commanda une bière.*
b *Sophie entra dans un café. Au comptoir, il y avait un marin et un chauffeur de taxi.* ? *Ce marin commanda une bière.*

En revanche, le démonstratif est naturel en **74**, où le début du récit reprend celui de **72**, mais où l'énoncé comportant le démonstratif constitue un changement du cours de l'histoire, une rupture d'avec le récit amorcé précédemment, puisqu'il fait passer aux états mentaux d'un personnage **74a**, ou bien ajoute une propriété au référent **74b**, ce qui rompt aussi avec le cours de l'histoire.

74 **a** *Sophie entra dans un café. Au comptoir, il y avait un marin. Ce marin lui rappelait un camarade de lycée qu'elle avait perdu de vue.*
b *Sophie entra dans un café. Au comptoir, il y avait un marin. Cette brute s'en prit soudain au patron, qui refusait de lui servir de l'alcool.*

Le syntagme nominal démonstratif anaphorique et la recatégorisation

Une anaphore nominale en *ce* ou *le* peut reprendre un évènement décrit par une phrase, en lui attribuant une propriété supplémentaire : on dit qu'elle le *recatégorise*. En **75a** et **75b**, *l'affaire* et *cette affaire* renvoient au fait que Paul a loué une voiture.

75 **a** *Paul loua une voiture. L'affaire fut rondement menée.*
b *Paul loua une voiture. Cette affaire fut rondement menée.*
c *Paul loua une voiture.* ? *L'erreur lui fut fatale.*
d *Paul loua une voiture. Cette erreur lui fut fatale.*

En **75c** et **75d**, le contexte est celui d'un roman policier, et le fait que le personnage ait loué une voiture va permettre de retrouver sa trace. La catégorisation par un démonstratif **75d** est alors plus facile qu'avec l'article défini **75c**. Le démonstratif offre en effet des possibilités de recatégorisation plus étendues que l'article défini. Ainsi, en **76a**, le renvoi au magazine à l'aide de *ce torchon* ne pose aucun problème, alors que le défini en **76b** tend à être compris littéralement, comme faisant bizarrement allusion à un certain

torchon (au sens propre) qui se trouverait là. L'anaphore nominale avec démonstratif permet ainsi de remettre au premier plan un référent déjà introduit et de le présenter sous un autre jour.

76 **a** *Robert prit un magazine et commença à le feuilleter. Quand il vit les photos, il reposa tout de suite ce torchon.*
b *Robert prit un magazine et commença à le feuilleter. Quand il vit les photos, il reposa tout de suite le torchon.*

> *Le syntagme nominal démonstratif et l'emploi associatif*
>
> À la différence du syntagme nominal avec article défini **77a 77c**, le démonstratif exploite moins le contenu des noms et les connaissances associées. Il ne se prête pas à des emplois associatifs, par exemple du type tout-partie **77d** ➤ XVIII-5.4.1. En **77b**, on comprend mal qu'il s'agit du conducteur de la voiture, ou de la batterie de la voiture en **77d**.
>
> **77** **a** *Une voiture a percuté un arbre. Le conducteur avait trop bu.*
> **b** *# Une voiture a percuté un arbre. Ce conducteur avait trop bu.*
> **c** *Paul a acheté une voiture neuve mais il a déjà dû changer la batterie.*
> **d** *# Paul a acheté une voiture neuve mais il a déjà dû changer cette batterie.*

5.5. Les expressions cataphoriques

> La plupart des expressions anaphoriques peuvent précéder leur antécédent, et sont dites alors *cataphoriques*, par exemple :
> – les pronoms personnels (*Quand il s'endort, Paul suce son pouce.*) ;
> – les pronoms démonstratifs (*Je voudrais vous dire ceci : vous avez tort.*) ;
> – les syntagmes nominaux avec déterminant possessif (*Quand son sac a été retrouvé, Paul a sauté de joie.*) ;
> – les syntagmes nominaux définis associatifs (*Quand Paul a vu la mairie, il a compris que le village était pauvre.*) ➤ XVIII-5.4.1.
>
> Certaines, comme les pronoms relatifs, n'ont pas d'emploi cataphorique.

5.5.1. Quelles expressions permettent un emploi cataphorique ?

La plupart des expressions anaphoriques se prêtent aussi à des emplois dits *cataphoriques* où elles précèdent leur antécédent, souligné en **78** ➤ tableau XVIII-17. On rencontre dans de tels emplois des pronoms, comme *elle*, et des possessifs, comme *son* en **78a**, des adverbes, comme *ainsi* en **78b**, ou des syntagmes nominaux définis comme en **78c**, où *la tenancière* renvoie à la *maison close*, tandis que *sa* renvoie à *Monsieur Charles*.
Ces éléments apparaissent généralement dans une subordonnée initiale **78a**, ou dans un syntagme prépositionnel ou verbal, au participe ou à l'infinitif.

78 **a** *Parce que son fils, qu'elle élève seule depuis son divorce, Jonathan, a été enlevé, Martha, alcoolique depuis plusieurs mois, se ressaisit soudain.* (CRF, *Angoisse sur Brooklyn*)
b *Il en va ainsi : tout change.*
c *Monsieur Charles, de commun accord avec la tenancière, doit fermer sa maison close.* (CRF, *Bons vivants : la fermeture*)

CATÉGORIE	FORMES	EXEMPLES
ANAPHORE AVEC CORÉFÉRENCE		
ADVERBE et PRÉPOSITION	*ainsi, là, etc.*	*Il fallait laisser la voiture : là s'arrêtait la route, à la lisière du fleuve.*
PRONOM et PROFORME personnelle	*elle, elles, eux, il, ils, la, le, les, leur, lui*	*Quand il sera prévenu, Paul viendra.* *Elle devait venir mais Marie n'est pas là !*
	elle-même, elles-mêmes, eux-mêmes, lui-même	*Pour lui-même, Paul ne veut rien.*
	en, y	*En y repensant, j'aime bien ce texte.*
PRONOM démonstratif	*ça, ce, ceci, cela*	*Retiens bien ceci : je ne t'aime pas.*
	celui-ci, celui-là, etc.	*Tout en se méfiant de celui-ci, elle confie à Luc une nouvelle mission.*

CATÉGORIE	FORMES	EXEMPLES
ANAPHORE PARTITIVE		
PRONOM démonstratif	*celui, celle, celles, ceux*	*Je préfère celui de Picasso, parmi ces tableaux.*
PRONOM indéfini	*l'un, les uns, je ne sais lequel, on ne sait lequel, quelques-uns*, etc.	*Seuls quelques-uns pourront venir parmi les invités.*
PRONOM interrogatif	*auquel, duquel, lequel*, etc.	*Lequel veux-tu gouter parmi ces vins ?*
SN sans nom	*la, le, les* + adjectif	*Prends le plus grand si tu veux l'un de ces pots !*
ANAPHORE SANS CORÉFÉRENCE		
ADVERBE et PRÉPOSITION	*ailleurs, auparavant, plus tard*, etc.	*Je devais aller ailleurs, mais je vais aller à Aix.*
PROFORME personnelle	*en* (indéfini)	*Même si j'en ai déjà, je vais acheter des fleurs.*
PRONOM démonstratif	*celle, celles, celui, ceux*	*Si tu aimes celle de Reims, tu aimeras la cathédrale de Chartres.*
SN associatif	*la, le, les* + nom	*La fenêtre était ouverte dans un studio.*
SN avec possessif	*leur, leurs, sa, ses, son* + nom	*Pour sa voiture, Paul se fait du souci.*

Tableau XVIII-17. *Les principales expressions en emploi cataphorique*

➤ Les syntagmes nominaux démonstratifs en emploi cataphorique ➤ V-3.3.3

5.5.2. Les proformes personnelles en emploi cataphorique

Les proformes personnelles peuvent être employées en début de texte, avant leur antécédent. Les pronoms faibles sont courants dans les subordonnées circonstancielles initiales **78a**, même s'ils sont spécialisés dans le renvoi à des entités supposées déjà saillantes ➤ XVIII-5.3.1. Les pronoms forts **79a** ➤ IX-6.2.4 et les possessifs aussi **79b** ➤ V-3.4.1, par exemple dans un ajout initial au participe présent **79a** ou au participe passé ou passif **79b** ➤ XIV-1.4.2 ➤ XVIII-3.1.

79 **a** *En rentrant chez elle, une jeune femme est poursuivie dans la rue.* (CRF, *Le Cri de la mort*)
b *Accusé à tort d'avoir tué sa femme, Julien, un fermier de 39 ans, a passé trente-deux mois en prison avant d'être acquitté.* (CRF, *C'est mon histoire, présumé coupable*)

➤ La dislocation finale (*Elle exagère, Marie !*) et la relation cataphorique ➤ XVIII-2.2.2

La relation cataphorique et la subordination

La possibilité d'une relation cataphorique dépend en partie de la construction syntaxique ➤ IX-2.2.2. Le pronom ou la proforme figurant dans une subordonnée circonstancielle initiale peut avoir pour antécédent le sujet **80a 80b** ou un complément **80c 80d** du verbe principal.

80 **a** *Quand il est rentré à la maison, Paul a fondu en larmes.*
b *Quand Marie lui a fait des reproches, Paul s'est sauvé.*
c *Quand il est rentré à la maison, Marie a fait des reproches à Paul.*
d *Quand Marie lui a fait des reproches, personne n'a défendu Paul.*

Mais un pronom sujet ne peut pas avoir pour antécédent un sujet ou un complément nominal dans la subordonnée qui suit **81a 81b**, alors qu'une autre proforme le peut **81c 81d**.

81 **a** *Il est rentré à la maison [quand Paul a fondu en larmes].* Il ≠ Paul
b *Il a eu honte [quand Marie a grondé Paul].* Il ≠ Paul
c *Marie lui a fait des reproches [quand Paul est rentré à la maison].*
d *Personne ne l'a défendu [quand Marie a fait des reproches à Paul].*

Mais un pronom sujet peut avoir le même référent qu'un pronom dans la subordonnée qui suit **82**. Dans ce cas, on considère qu'il y a coréférence mais pas de relation anaphorique entre les deux pronoms, l'antécédent des deux pronoms étant dans une phrase précédente.

82 **a** *Il rentrait à la maison [quand il a fondu en larmes].*
b *Il a eu honte [quand Marie l'a grondé].*

La relation cataphorique et la coordination

D'une manière générale, le pronom dans une première phrase coordonnée peut difficilement renvoyer à un syntagme nominal dans la phrase qui suit. En **83a**, on ne comprend pas *il* comme référant à Paul, mais plutôt à un autre personnage, et ceci que le pronom corresponde à un sujet **83a 83c** ou à un complément **83b 83d** et que le nom propre soit lui-même sujet **83a 83b** ou complément **83c 83d**.

83 a *Il est rentré à la maison [et Paul a fondu en larmes].* Il ≠ Paul
b *Marie lui a fait des reproches [et Paul s'est sauvé].* lui ≠ Paul
c *Il est rentré à la maison [et Marie a fait des reproches à Paul].* Il ≠ Paul
d *Marie lui a fait des reproches [et Robert n'a pas défendu Paul].* lui ≠ Paul

Il ne s'agit pas cependant d'une impossibilité absolue. Ainsi, en particulier, on peut trouver des constructions coordonnées **84a 84b 84c**, souvent à la suite de propos faisant allusion aux personnes mentionnées. Dans les journaux ou les nouvelles à la radio, les pronoms peuvent ainsi apparaitre dans des titres, et sans mention précédente **84d**.

84 a *Il était là, et Paul n'a rien dit !*
b *Elle a toute la ville à ses pieds, et pourtant Marie se plaint toujours.*
c *Il ne m'a pas contacté, mais je suis sure que Pierre est de retour.*
d *Ils n'ont toujours pas obtenu leur 5 % d'augmentation, alors ils bloquent les routes ce soir, les routiers.* (France Info, journal, 18 janv. 2015)

Les relations anaphorique et cataphorique

Dans certains emplois, les pronoms cataphoriques renvoient également à un référent déjà introduit dans le discours précédent : c'est le cas de *lui* en **85a**, de *elle* en **85b** > XVIII-2.2.2. Les emplois de ce type, où les pronoms sont à la fois anaphoriques et cataphoriques, sont bien plus nombreux que les emplois strictement cataphoriques, où le référent n'a pas été introduit.

85 a *Détroit. Après une affaire résolue de façon un peu « louche », ses supérieurs conseillent au jeune flic fougueux, Axel Foley, de se mettre au vert. À peine rentré chez lui, Axel trouve à sa porte un ancien ami, Mickey Tandino.* (CRF, *Le Flic de Beverly Hills*)
b *À l'été 1958, Victor Chmara, un réfractaire qui compte ainsi échapper à la conscription et à la guerre d'Algérie, séjourne sur les rives du lac Léman. Alors qu'il végète avec application, il rencontre dans un luxueux palace une jeune starlette, Yvonne, dont il s'éprend et fait bientôt sa maîtresse. Quand elle n'est pas avec Victor, Yvonne s'affiche avec René Meinthe, un vieil homosexuel.* (CRF, *Le Parfum d'Yvonne*)

> *Les pronoms cataphoriques dans le discours*
>
> Lorsque les constructions avec un pronom cataphorique apparaissent en cours de texte, comme cela arrive le plus souvent, il faut tenir compte du niveau d'activation des référents au moment où ces constructions sont employées. Par exemple, en **86a** *le feu* est très saillant, le pronom *il* de la subordonnée temporelle sera compris comme renvoyant à celui-ci, de même en **86b**. En revanche, en **86c** le pronom *il* de la subordonnée temporelle peut être compris soit comme référant au feu (anaphorique) soit comme référant à Paul (cataphorique).
>
> **86 a** *Le feu gagnait du terrain. Il avançait très rapidement et dévastait tout sur son passage. Quand il est arrivé dans la pinède, il a embrasé tous les arbres.*
> **b** *Le feu gagnait du terrain. Il avançait très rapidement et dévastait tout sur son passage. Quand il est arrivé dans la pinède, le feu a embrasé tous les arbres.*
> **c** % *Le feu gagnait du terrain. Il avançait très rapidement et dévastait tout sur son passage. Quand il est arrivé dans la pinède, Paul a appelé les pompiers.*
>
> En **86a**, comme il y a continuation sur le référent le plus saillant, le pronom de la subordonnée ne se distingue pas des emplois anaphoriques ordinaires, si ce n'est que la subordonnée introduit un nouvel épisode dans le récit de la progression du feu. En **86b**, la rupture est plus forte et entérinée par la redénomination, mais comme celle-ci remet en avant le référent le plus saillant, il y a continuation, et le pronom de la subordonnée est à la fois anaphorique et cataphorique.
> En **86c**, l'interprétation dans laquelle le pronom renvoie au feu est anaphorique, mais la principale introduit un référent nouveau (*Paul*) qui rompt avec le récit en cours. La rupture est brutale et proscrite par la norme, qui tend à imposer l'interprétation où *il* renvoie à Paul, au motif que le pronom de 3e personne de la subordonnée aurait besoin de renvoyer au sujet du verbe principal.

5.5.3. Les autres expressions cataphoriques

Les emplois cataphoriques de ce, ceci *et* cela

Les pronoms démonstratifs comme *ceci* et *cela* ont des emplois cataphoriques, en général subordonnés, et ne renvoient pas à des humains **87a** ➤ IX-8.2. L'emploi cataphorique est plus difficile pour *celui-ci* et *celui-là* **87b** ➤ IX-8.3, et il est impossible pour *ce dernier* qui suit toujours son antécédent ➤ XVIII-5.3.2, de même que les pronoms relatifs ➤ XIII-3.1.

87 **a** *Même si cela est dangereux, je vais sauter par la fenêtre.*
b *? Même si celui-ci ne le sait pas encore, j'ai trouvé un professeur particulier pour ma fille.*

Ceci apparait en emploi cataphorique dans différentes constructions, par exemple pour introduire un discours rapporté entouré de guillemets **88a**, avant une marque de ponctuation forte **88b** ➤ XX-3.2, ou dans un ajout incident qui a un statut de commentaire **88c** ➤ XVI-7.3 ➤ XVIII-6.5.1. En **88c**, l'antécédent est discontinu et interrompu par l'ajout avec le pronom.

88 **a** *Pierre m'a dit exactement ceci : « Je serai là demain. »*
b *Mais n'oubliez pas ceci. Je ne vous aiderai en rien contre Stavroguine.* (Camus, 1959a)
c *Les Grecs n'ont jamais fait de la pensée, et ceci nous dégrade par rapport à eux, un camp retranché.* (Camus, 1951)

En emploi cataphorique, *cela* et *ça* ont un fonctionnement plus complexe : hors contexte, en **89a** et **89b**, ils sont compris comme référant à ce qui suit les deux-points ➤ XX-3.4.1. Mais le contexte qui précède fournit souvent des informations, notamment avec *ça* ; en **89b**, le contexte parle des livres et de la littérature que *ça* reprend d'une manière synthétique et remet en avant. Le plus souvent, donc, le pronom *ça* en usage cataphorique a en même temps un aspect anaphorique.

89 **a** *Imaginez cela : on lui révèle que Nicolas a donné son domaine à Lebiadkine.* (Camus, 1959a)
b *C'est à ça que sert la littérature : montrer aux autres le monde comme on le voit.* (Beauvoir, 1954)

Les syntagmes nominaux définis en emploi cataphorique

Les syntagmes nominaux à déterminant possessif peuvent avoir des emplois cataphoriques **90a**, mais plus difficilement s'ils sont sujets **90b**.

90 **a** *Avec sa voiture, Paul a toujours des problèmes.*
b *? Sa nouvelle voiture cause des soucis à Paul.*

Les anaphores nominales avec article défini ne fonctionnent pas comme cataphores. En **91a**, on ne comprend pas que *l'expert* et *Aldo* désignent la même personne, sauf si celle-ci a déjà été introduite auparavant. Mais certaines fonctionnent comme des cataphores associatives ➤ XVIII-5.4.1 et le nom de partie précède alors celui du tout : on identifie les murs comme étant 'les murs de la maison' **91b**, et 'la fenêtre du studio' plutôt que 'le studio de la fenêtre' **91c**, la mairie comme 'la mairie du village' **91d**. Si l'on considère que l'antécédent décrit le tout et l'anaphore la partie, alors l'antécédent suit l'expression anaphorique dans ces exemples.

91 **a** *Quand Valentin va trouver l'expert, Aldo lui réclame une avance.*
b *J'ai repeint les murs, mais la maison est encore insalubre.*
c *La fenêtre était restée entrouverte. Le voleur a pénétré dans le studio sans effraction.*
d *Quand j'ai vu la mairie, j'ai compris que le village était pauvre.*

Les syntagmes nominaux démonstratifs en emploi cataphorique sont rares, mais plus naturels s'ils incluent un nom affectif **92** ➤ IV-5.2.3.

92 *Quand cet idiot est arrivé, j'ai tout de suite détesté Paul.*

5.5.4. Les cataphores implicites

Le sujet implicite de l'infinitif ou du participe comme cataphore

Les pronoms implicites sont encore plus atténués que les formes faibles et renvoient à des référents hautement actifs ➤ XVIII-5.3. Les verbes à l'infinitif ➤ XI-6.1.2 et au participe présent ➤ XI-7.2.2, ainsi que les participes passés et passifs, attendent un sujet qui est le plus souvent implicite ➤ I-3.4. Lorsqu'ils sont ajouts à

la phrase **93a** ou dans un ajout circonstanciel **93b** ➤XIV-1.4.1, leur sujet implicite renvoie fréquemment au sujet du verbe principal, qui suit, et qui correspond à un référent hautement actif.

93 **a** *Willie est un jeune flic solitaire et anticonformiste. En suivant la piste de trafiquants de drogue, il rencontre Jo, une ravissante métisse prostituée et compagne des frères Charki.* (CRF, *Le Môme*)
b *Le coureur automobile Gino Borgesa est sur le point de gagner le grand prix de Monaco lorsqu'un chien passe devant sa voiture. Pour l'éviter, Gino fait un brusque écart et percute un mur.* (CRF, *Le Cercle infernal*)

C'est cette interprétation qui est recommandée par la norme. Mais les contre-exemples comme en **94a** abondent : le sujet du participe présent *ramassant* est bien Nin, sujet du verbe principal, mais le participe passé *arrivés* a pour sujet le groupe formé par les deux protagonistes, et donc un antécédent disjoint dans la phrase précédente ➤XVIII-3.1.2. En revanche, les emplois comme **94b**, où le sujet implicite du participe passif *bloqué* (*le chalutier Lutèce*) ne figure pas du tout dans la phrase, sont rares, d'autant plus que le référent n'est pas le sujet de la phrase précédente.

94 **a** *Ravel presque habillé veut à tout prix lisser ses cheveux mais Nin l'entraîne fermement vers la voiture, ramassant quelques affaires vite entassées dans une valise. Arrivés juste à temps à la gare, il pousse Ravel dans le train qui vient de se mettre en marche et, tout en courant près du wagon, lui expédie sa valise heureusement pas trop lourde par la fenêtre de son compartiment.* (Echenoz, 2006)
b *Sur le chalutier* Lutèce*, une terrible épidémie s'est déclarée. Bloqué près des côtes norvégiennes, il est urgent d'acheminer le sérum indispensable à la survie de l'équipage.* (CRF, *Si tous les gars du monde*)

Les compléments implicites comme cataphores

De la même manière que les sujets de certaines formes verbales, les compléments implicites des verbes peuvent être compris comme anaphoriques ➤XVIII-5.1.4 ou comme cataphoriques **95** ➤II-5.4. En **95a**, on comprend 'si tu veux que j'aille à Melun', et en **95b**, 'si tu n'aimes pas les endives'.

95 **a** *Si tu veux, j'irai à Melun.*
b *Si tu n'aimes pas, tu n'es pas obligé de prendre des endives.*

Il en va de même des compléments implicites de préposition ➤VII-3.2.2. En **96a**, on comprend 'avant mon dernier rendez-vous', en **96b**, 'contre le nouveau projet'. Comme en emploi anaphorique, certaines prépositions (*dans*, *sous*, *sur*) changent de forme (*dedans*, *dessous*, *dessus*) avec un complément implicite **96c** ➤VII-2.1.2.

96 **a** *Je pensais venir avant, mais je viendrai après mon dernier rendez-vous.*
b *Si j'étais contre, je ne serai pas là à discuter le nouveau projet.*
c *Comme je ne peux pas monter dessus, je vais passer sous le pont.*

XVIII-6

Le discours rapporté et les incises

6.1. Qu'est-ce que le discours rapporté ?

Un discours rapporté se définit comme l'insertion d'un énoncé *source* dans un autre énoncé. On distingue principalement :
- le discours rapporté direct (*Paul m'a dit : « Je pars ! »*) ;
- le discours rapporté indirect (*Paul m'a dit qu'il partait.*) ;
- le discours indirect libre (*Paul avait fini par se décider. Il partirait ce soir.*).

On parle de *discours rapporté* quand un énoncé, ou une partie d'énoncé, dit *discours source*, est inséré dans un autre énoncé ou une série d'énoncés. Le premier est attribué à un *locuteur source* ; le second est produit par un autre locuteur, le *locuteur rapporteur*. On distingue le discours direct **1a**, le plus souvent entre guillemets, le discours indirect **1b**, avec une marque de subordination, et le discours indirect libre, sans marque particulière **1c**.

1 **a** *Le chef a dit : « Nous aurons fini ça pour ce soir ! »*
b *Le chef a dit [que nous aurions fini ça pour ce soir].*
c *Le chef avait fait ses prévisions. On pouvait finir ça pour ce soir.*

En **1a**, le locuteur, ou l'auteur, présente comme un énoncé indépendant le discours source, prononcé par le chef. En **1b**, il s'agit du même discours source, mais il n'est pas présenté comme un discours indépendant et se trouve dans une complétive en *que* ➤ II-2.6. Enfin, en **1c**, la seconde phrase est comprise comme le contenu des pensées du chef, mais constitue du point de vue syntaxique une phrase indépendante. Le discours direct n'est pas toujours signalé par des guillemets **2a** **2b**, et certains parlent alors de *discours direct libre*.

2 **a** *Le chef a dit : Nous aurons fini ça pour ce soir !*
b *Je me disais : Allons, c'était il y a quelques minutes à peine et à quelques centaines de mètres seulement.* (Gavalda, 2014)

Sous le terme *discours rapporté*, on inclut non seulement ce qui correspond aux propos effectivement prononcés ou présentés comme tels, mais également ce qui relève du discours intérieur, ou des pensées d'un sujet. Du point de vue des formes linguistiques, il n'y a en effet pas de différence fondamentale entre des propos rapportés et l'expression d'un point de vue.

Les frontières entre les trois types de discours rapporté ne sont pas étanches et l'on se trouve en présence d'un continuum, dans la mesure où certaines caractéristiques ne sont pas spécifiques à un type de discours, mais apparaissent également, à des degrés divers, dans les autres types.

Certains considèrent le *discours narrativisé* **3a** comme une forme de discours rapporté. À la différence des trois autres formes, il résume le contenu de l'énoncé source, mais ne permet pas de le reconstituer. Par exemple, **3a** peut correspondre à *Je suis très étonné.*, mais aussi à *Ça alors !* ou à *Je ne comprends pas pourquoi.* Nous ne le considérons pas ici comme une forme de discours rapporté.

Le discours rapporté n'est qu'un cas particulier du phénomène plus général de la citation, qui concerne des expressions diverses. Par exemple, en **3b**, un seul mot se trouve cité, comme le signalent les guillemets ; ce statut est crucial puisque la phrase ne signifie pas que les individus ainsi désignés vont disparaitre, mais qu'ils ne seront plus ou ne se comporteront plus comme les amis de l'interlocutrice (qui est la locutrice source).

3 **a** *Le chef a dit son étonnement.*
b *De tous ces « amis », poursuivit-elle, il ne restera pas grand-chose dans quelques jours.* (Gadenne, 1955)

Le discours rapporté et la fidélité à la source

On considère parfois que le discours direct est plus fidèle que le discours indirect. Mais il y a toujours transposition du discours source, quelle que soit la forme adoptée. Ainsi en **4a**, il s'agit d'un discours direct, comme le soulignent les guillemets. Pourtant il ne s'agit pas des paroles prononcées, mais d'une traduction. De manière générale, la présence de guillemets n'interdit pas les opérations de traduction, l'insertion d'un mot grammatical comme *lui* **4b**, ni la condensation ou la paraphrase du propos. La fidélité des propos, lorsqu'elle est recherchée, doit être soulignée par des procédés spécifiques, tel que l'emploi de *sic*, ou une indication explicite (*Il dit exactement ces mots.*).

4 a « *Je suis l'épouse d'un homme singulier* […] » (*toute la conversation était en italien pur, sans la moindre vulgarité de prononciation*). (Giono, 1955b)

b [L'intermittent du spectacle] « *L'allocation de professionnalisation ne peut pas* [*lui*] *être accordée.* » (*Le Canard enchaîné*, 8 avril 2009)

➤ La ponctuation associée au discours direct et à la citation ➤ XX-3.4.2

La structure syntaxique du discours rapporté

Du point de vue syntaxique, le discours direct peut être complément du verbe principal ➤ XVIII-6.2.1, comme le discours indirect ➤ XVIII-6.3.1, même s'il est sans marque de subordination ➤ I-4.1.1. En revanche, il constitue la phrase *tête*, dans le cas de l'incise, laquelle est elle-même analysée comme un ajout ➤ I-4.4.5 ➤ XVIII-6.5.2. La ➤ figure XVIII-5 illustre trois structures syntaxiques avec discours rapporté, la première pour le discours direct, la seconde pour le discours indirect et la troisième pour l'incise.

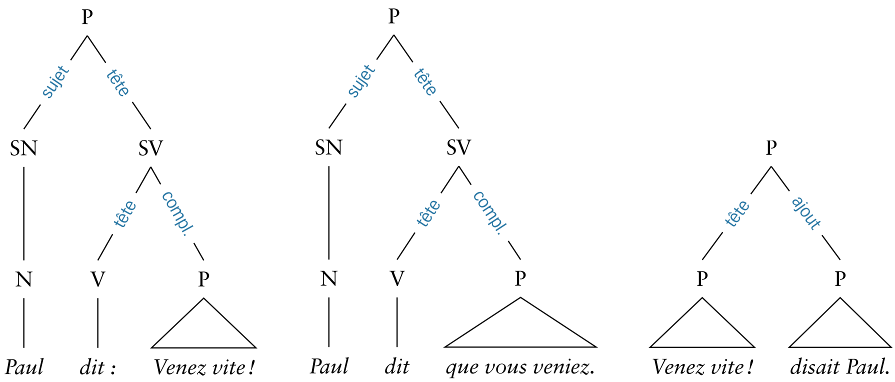


Figure XVIII-5. *Les trois structures syntaxiques de discours rapporté*

6.2. Le discours direct

En utilisant le discours direct, le locuteur fait comme s'il était le locuteur source. Du point de vue syntaxique, le discours direct est :
– en fonction *complément* (*Il nous dit : Venez vite !*) ;
– en fonction *ajout* (*Il nous interpela en ces termes : Venez vite !*) ;
– en fonction *tête*, suivi d'une incise ➤ XVIII-6.5.2 (*Venez vite ! nous dit-il.*).
De manière générale, le discours direct n'est pas la simple reproduction du discours source. Différentes transpositions sont possibles par rapport à ce dernier.

6.2.1. La construction du discours direct

Avec le discours direct, le locuteur fait comme s'il était le locuteur source : le discours direct imite le discours source. C'est pourquoi toutes les formes du discours sont possibles, avec leurs valeurs d'actes de langage, par exemple une déclarative avec valeur d'assertion **5a**, une interrogative avec valeur de

question **5b**, une désidérative avec valeur de souhait **5c** ➤ I-2.2.1. Mais ce peut être également une suite agrammaticale **5d**, une onomatopée **5e**, une interjection ou une particule de discours **5f** ➤ XVIII-4.3, un mot ou un énoncé en langue étrangère ('Hé, toi sacré menteur !') **5g**.
De même, les personnes, les temps verbaux, les adverbes de temps et de lieu ➤ XVIII-4.1 sont ceux de l'énoncé source. Par exemple, le *je* de **5a** est dit par le locuteur rapporteur, comme s'il était la locutrice source, de même que la localisation temporelle de **5b** s'interprète à partir du moment où Paul parle. Pour interpréter ces énoncés, l'interlocuteur ou le lecteur entre dans le jeu du locuteur, et transpose les référents, sans que cette transposition soit indiquée formellement. Le discours direct est signalé à l'écrit, du moins en français moderne, par l'emploi de certains signes typographiques, tels que le deux-points et les guillemets ➤ XX-3.4.2.

5 **a** *Elle s'écria : « J'arrive tout de suite ! »*
b *Paul l'accueillit par ces mots : « Depuis quand es-tu arrivée ? »*
c *Son œuvre se termine par cette phrase : « Soyez en paix ! »*
d *Il a dit « la soleil ».*
e *« Grrr », a fait Paul.*
f *Quand Paul a eu son permis de conduire, tout le monde a crié « Hourra ! ».*
g — Hey, you bloody liar ! *le héla-t-elle en lui montrant son poing gauche* [...]. (Gavalda, 2008)

La fonction syntaxique du discours direct

Le discours direct peut avoir différentes fonctions syntaxiques dans la phrase. Il peut être complément direct **5a** **6a** du verbe principal, qui est un verbe de communication ➤ II-3.3.5, ou complément oblique, dans le cas du discours intérieur **6b**, comme un complément prépositionnel en *de* (*Paul se souvenait de cela.*). Il peut aussi être complément d'identité après *être*, dans une construction pseudo-clivée **6c** ➤ XVIII-2.3.4. Il peut parfois permuter avec un autre complément **6d** ➤ XVII-3.2.

6 **a** *Il lui a dit : « Tu as le choix, Eugenio. C'est toi qui choisis. »* (Brisac, 1996)
b *Paul se souvenait : J'aurais pu les convaincre.*
c *Ce qu'il lui a dit, c'est : « Tu as le choix, Eugenio. C'est toi qui choisis. »*
d *Il dit « Tu as le choix. » à tout le monde.*

Une autre possibilité est que le discours direct soit apposé à une expression qui l'annonce et qui fonctionne comme complément du verbe (*ces mots*, *cette phrase*, *ceci*) **5b** **5c** **7a** ou comme expression de manière (*ainsi*, *de cette manière*). C'est le cas avec des verbes non transitifs **7b**. En l'absence d'une telle expression, le discours direct peut être analysé lui-même comme un ajout au verbe, ajout qui explicite le contenu de la communication **7c**.
Enfin, le discours direct peut constituer la phrase *tête*, et le verbe de communication, qui lui donne son statut de discours rapporté, est alors dans une incise, en fonction *ajout* **7d** ➤ XVIII-6.5.2. Elle est appelée *incise de discours*.

7 **a** *Dans une de nos conversations, il tint même à me conter ceci : « À Vichy, j'avais des loisirs que j'employais à me promener incognito à travers la campagne en causant avec les bonnes gens. »* (de Gaulle, 1954)
b *J'y relève une phrase qui commence ainsi : « Sans informations, notre jeunesse n'a pas connu l'amer désir… »* (Blondin, 1982)
c *Il salua sa mère : « Je reviens demain. »*
d *« Je suis un criminel, laissez-moi mourir », répétait G. T.* (*lapresse.ca*, 21 avril 2011)

Le discours direct et la subordination

Bien qu'en fonction *complément* ou *ajout*, les phrases rapportées n'ont pas les propriétés typiques des phrases subordonnées. Elles sont sans subordonnant ➤ I-4.4.5 et elles peuvent comporter un verbe à l'impératif, normalement réservé aux phrases indépendantes **5c** ➤ XII-2.1. Elles peuvent avoir la forme d'une phrase interrogative indépendante **8a**, impossible en subordonnée **8b** ➤ XII-3.1, et l'on devrait avoir **8c** ➤ XII-3.2. C'est la raison pour laquelle on considère que les phrases rapportées ont des propriétés de phrase racine ➤ I-4.1.1.

8 **a** *Il m'a demandé : « Que se passe-t-il ici ? »*
b * *Il m'a demandé* [*que se passe-t-il ici*].
c *Il m'a demandé* [*ce qui se passe ici*].

Du point de vue syntaxique, mise à part la construction avec une incise de discours **7d**, les phrases rapportées sont des subordonnées avec une fonction *complément* **6** ou *ajout* **7a 7b 7c** ; du point de vue du discours, en revanche, elles sont associées à un acte de langage ➤ I-2.2, comme des phrases racines : assertion **7c**, question **8a**, injonction **7d** ➤ I-4.1.

Les verbes du discours direct

De nombreux verbes très différents peuvent être suivis d'un discours direct. Les plus fréquents sont les verbes transitifs admettant une subordonnée complétive, qu'il s'agisse de verbes de communication (*affirmer*, *crier*, *dire*, *écrire*) **9a** ➤ II-3.3.5 ou, plus largement, dans le cas du discours intérieur, de verbes d'opinion et d'activité mentale (*s'imaginer*, *penser*, *réaliser*, *se souvenir*) **9b**.
On rencontre également des verbes n'admettant pas de complétive, mais qui soulignent certains aspects du discours (*commencer*, *couper*, *interrompre*, *poursuivre*, *trancher*) **9c**. Enfin, certains verbes renvoient à la manière de s'exprimer (*s'époumoner*, *hurler*, *pleurnicher*, *susurrer*, *vociférer*) **9d** ou à l'état d'esprit du locuteur (*s'acharner*, *s'enhardir*, *s'impatienter*, *s'irriter*) **9e**. Dans cet usage, ils équivalent à des expressions avec le verbe *dire*, comme *dire en pleurnichant*, *dire en s'impatientant*. Tous ces verbes peuvent être utilisés également dans les incises **9f** ➤ XVIII-6.5.

9 **a** *Il dit* | *écrivit* | *annonça* | *déclara : « J'arrive. »*
b *Je pensais : quand aurai-je le temps ?*
c *Il poursuivit* | *commença : « Je l'avais bien dit. »*
d *Il vociféra* | *hurla* | *pleurnicha : « J'en ai assez ! »*
e *Il s'impatientait : « C'est stupide ! »*
f *J'en ai assez, pleurnichait-il.*

> Faire *et le discours direct*
>
> Le verbe *faire* est souvent utilisé à l'oral **10a 10b** et jugé informel. Il est difficile avec une complétive **10c**. Il est aussi utilisé en incise, sans être jugé informel **10d**.
>
> **10** **a** *Je lui dis : « Ah bon mince, c'est pas vrai » et tout. Il me fait « Ben si ».* (*C-Oral-Rom*, ffamdl01)
> **b** *Et moi je fais : « Hé hé ».* (*C-Oral-Rom*, ffamdl01)
> **c** *? Il me fait que si.*
> **d** *Le ministre nous attend à Paris.*
> *— Quel ministre ? fit-il amusé.* (Jardin, 1986)
>
> *Le discours direct sans verbe*
>
> Dans un récit, le discours rapporté peut suivre directement le nom du locuteur source **11a** ou un pronom qui le désigne **11b**. Le nom du locuteur suivi du tiret de dialogue peut aussi être utilisé pour rapporter un entretien **11c**, comme pour les dialogues de théâtre.
>
> **11** **a** *E. Enriquez : « Après la cérémonie qui faisait de moi définitivement un homme* [*la bar-mitsva*], *j'ai commencé à me rendre régulièrement à la synagogue et j'ai même envisagé de devenir rabbin. »* (Bouilloud, 2009)
> **b** *Elle nous dit : « On met Mendès France au gouvernement. » Et nous : « Quoi ? Vous faites la révolution pour ça ?!? »* (*Libération*, 14 avril 2009)
> **c** *J.-C. Chevalier — Donc, à Prague, le Cercle n'était pas…*
> *G. Straka — Universellement reconnu. Non.* (Chevalier et Encrevé, 2006)

6.2.2. Le discours direct et la fidélité au discours source

La présence des guillemets est souvent interprétée comme une garantie de l'authenticité du discours direct, qui s'opposerait au discours indirect ➤ XVIII-6.3. Il est vrai que le discours direct semble parfois avoir la propriété de calquer l'énoncé source. Ainsi, des caractéristiques phonétiques particulières peuvent être rejouées à l'oral, ou être évoquées par des procédés typographiques tels que les petites capitales **12a** ou des caractères contrastés (italiques/romains) **12b** pour des changements d'intensité, ou encore la séparation des syllabes **12c** ➤ XIX-1.1.

12 **a** *Mais ces cinq millions, JE NE VAIS PAS VOUS LES DONNER !* (Férey, 2012b)
b *Il éleva la voix, et avec éclat :* Il y a une chimie morale, *Monsieur ! Puis, plus bas : Nous ne sommes pas aussi avancés dans ce domaine* […]. (Gadenne, 1955)

c [...] *tout ce que des générations et des générations de Duguay-Morvan avaient...*
— *Pa-tiem-ment em-ma-ga-si-né ! firent-ils en chœur.* (Férey, 2012b)

Cette possibilité de reproduire certaines particularités des énoncés conduit souvent à considérer le discours direct comme un reflet fidèle du discours source, qui serait rapporté tel qu'il a été formulé, ou tel que l'on peut imaginer qu'il a été formulé. Cette fidélité n'est en fait que relative : il s'agit plus de suggérer une situation d'énonciation que de rapporter avec exactitude des propos. Le plus souvent, les caractéristiques propres à l'oral, hésitations, répétitions, disfluences, ne sont pas reproduites dans le discours rapporté ➤ **I-8.2**.
D'une manière générale, le discours direct ne garantit en rien la fidélité au discours source. Le locuteur peut être en effet amené, pour des raisons diverses, à modifier telle ou telle partie de l'énoncé. Ce type de modification n'est pas réservé au texte littéraire. Il peut s'agir par exemple de l'abréviation ou de l'omission d'une expression, avec un effet de censure, pour ne pas expliciter un terme jugé trop cru **13a**. Ou encore, en **13b**, l'expression *Untel* permet d'éviter un nom propre ➤ **IX-7.5.2**.

13 **a** *Il s'exclama : « Nom de D... ! »*
b *Souvent, quand tu vas voir une personne, elle te dit : « Ah non, c'est pas moi qui m'occupe de ça, c'est Untel. »* (*L'Équipe*, 2 mai 2017)

Lorsqu'il s'agit de rapporter un énoncé source en langue étrangère, ou, plus généralement, relevant d'un autre registre, d'un autre niveau de langue que celui du rapporteur, il est fréquent que des phénomènes d'adaptation surviennent, allant jusqu'à la traduction **4a**.
Enfin, le point de vue du locuteur rapporteur peut être marqué par les guillemets ou des caractères contrastés (italiques/romains), comme dans le discours indirect ➤ **XVIII-6.3**, surtout dans les textes littéraires. En **14**, le contraste des caractères ne vise pas à souligner une prononciation particulière, mais signale le caractère régional du terme tout en marquant une certaine distance avec la façon de parler du locuteur source.

14 — *Attendez un peu.* [...] *Il y a quelque chose dessous la graisse.*
— *Des* caillettes *?* (Giono, 1950)

6.3. Le discours indirect

> Le discours indirect constitue le complément d'un verbe principal. Il s'agit :
> – d'une complétive en *que* (*Il dit qu'il fait beau.*) ;
> – d'une subordonnée interrogative (*Il demande si l'on vient.*) ;
> – d'un complément infinitif (*Il dit de se dépêcher.*).
>
> Il se distingue du discours direct en transposant :
> – les 1re et 2e personnes : *Il dit qu'il est fatigué.* (*Il dit : Je suis fatigué.*), *Il dit que je suis belle.* (*Il dit : Tu es belle.*) ;
> – les temps verbaux : *Il disait qu'il était fatigué.* (*Il disait : Je suis fatigué.*), et éventuellement les modes : *Il nous disait de revenir.* (*Il nous disait : Revenez !*) ;
> – les expressions déictiques telles qu'*ici*, *demain* : *Il disait de venir le lendemain.* (*Il disait : Venez demain !*) ➤ **XVIII-4.1**.
>
> Il contient parfois des traces du discours source, entre guillemets (*Il dit qu'il en a « assez ».*).

6.3.1. La construction du discours indirect

Le discours indirect rapporte le contenu des paroles d'un locuteur source, dans le complément d'un verbe de communication dont le sujet est généralement le locuteur source (*annoncer*, *dire*, *demander*, *raconter*). Le terme *discours indirect* renvoie au fait que le discours source subit certaines transformations, alors que le discours direct est considéré comme rapporté de façon plus fidèle ➤ **XVIII-6.2.2**. Le terme *indirect* peut également être compris comme syntaxiquement subordonné, comme on parle d'*interrogative indirecte* pour les interrogatives subordonnées ➤ **XII-3.2**.
De manière générale, le locuteur rapporteur est libre d'utiliser des reformulations qui peuvent refléter son attitude et de prendre ses distances vis-à-vis de ce contenu **15**. Le discours indirect représente donc tantôt la perspective du locuteur source, tantôt celle du locuteur rapporteur.

15 *On a dit [qu'il y avait là une influence marocaine], mais, en fait, Matisse, à cette époque, n'était pas encore allé au Maroc.* (*humanite.fr*, 30 déc. 1992)

Le discours indirect et la complétive en que

Le discours indirect est le plus souvent constitué d'une subordonnée en *que* complément d'un verbe de communication **16a** ➤ II-2.6.3 ➤ II-3.3.5. Mais lorsque les propos rapportés correspondent, dans le discours source, à un impératif, le discours rapporté est à l'infinitif **16b** ➤ II-2.5. La complétive reste possible avec un subjonctif **16c** ➤ XI-5.2, du moins lorsque celui à qui s'adresse l'ordre est une 3e personne ; la complétive est moins naturelle lorsqu'il s'agit d'une autre personne **16d** **16e**.

16 **a** *Il m'a dit [qu'il viendrait].*
b *Il lui a ordonné / enjoint / conseillé [de sortir].*
c *Il lui a dit [qu'il sorte].*
d *Il nous a ordonné de sortir / ? que nous sortions.*
e *Il vous a ordonné de sortir / ? que vous sortiez.*

> *La variation des verbes de discours indirect*
>
> Les verbes de communication sont nombreux et évoluent avec les moyens de communication (*faxer*, *mailer*, *texter*) **17a**. Certains verbes de déplacement sont employés métaphoriquement comme verbes de communication (*glisser*) **17b**, parfois en registre informel (*balancer*, *envoyer*).
>
> **17** **a** % *Il nous a texté [que tout était prêt].*
> **b** *Il nous a glissé [qu'il viendrait].*
>
> ➤ La variation des verbes de communication ➤ II-3.3.5

Le discours indirect et l'interrogative

Lorsque le discours source correspond à une interrogative **18a** **18c**, le discours indirect prend la forme d'une subordonnée interrogative **18b** **18d** ➤ XII-3.2. Cette subordonnée est complément de verbes de parole comme *demander*, *interroger* ou *questionner*.

18 **a** *Il m'a demandé : « Où vas-tu ? »*
b *Il m'a demandé [où j'allais].*
c *Il m'a dit : « Est-ce que tu pars ? »*
d *Il m'a demandé [si je partais].*

S'il s'agit d'une interrogative partielle, elle est introduite par les mêmes mots interrogatifs que l'interrogative directe **18b** **19a** ➤ IX-10.2, à l'exception du pronom *que* (*Que comptes-tu faire ?*) remplacé par la construction *ce* + relative (*ce que*, *ce qui*) **19b** **19c** ➤ XIII-3.2.3. L'interrogative totale, quant à elle, est introduite par *si*, au lieu de *est-ce que* dans l'interrogative directe **18c** **18d**. L'interrogative peut également être à l'infinitif, introduite par un mot interrogatif **19d**.

19 **a** *Il m'a demandé [qui était venu / lequel je voulais].*
b * *Il m'a demandé que je comptais faire.*
c *Il m'a demandé [ce que je comptais faire].*
d *Il m'a demandé [où trouver ce genre d'ampoule].*

➤ La variation dans la forme des interrogatives indirectes (! *Ils ont demandé [c'était quoi]*.) ➤ XII-3.5

Le discours indirect et l'énoncé sans verbe

Une phrase non verbale ➤ I-5.2 ou un énoncé sans verbe peuvent plus difficilement être subordonnés. Comme le montrent **20b** et **20d**, il n'y a pas de transposition possible pour les discours directs de **20a** et **20c**.

20 **a** *Paul s'est exclamé : « Passionnant, ce roman ! »*
b * *Paul s'est exclamé [que passionnant ce roman].*
c *Paul a crié : « Attention ! »*
d * *Paul a crié [qu'attention].*

Cependant les adverbes à contenu propositionnel *oui*, *non* et *si* peuvent être subordonnés **21a** ➤ VIII-1.3.4. C'est aussi le cas d'adverbes modaux comme *certainement*, *peut-être*, *probablement*, dans des registres

informels **21b** ➤ VIII-5.5, mais pas d'une onomatopée **21c**, d'une interjection ou d'une particule de discours **20c** ➤ XVIII-4.3, contrairement au discours direct ➤ XVIII-6.2.1.

21 **a** *Il a dit [que oui].*
b *% Il a répondu [que probablement].*
c ** Il a dit [que grr].*

Les verbes du discours indirect et du discours direct

Contrairement au discours direct ➤ XVIII-6.2.1, seuls les verbes se construisant avec une complétive sont possibles ➤ II-2.6.3. Les locuteurs peuvent varier sur ce point, certains acceptant des phrases telles que **22**.

22 **a** % [...] *il est de bon ton dans certains milieux dits « cultivés », à l'occasion d'une manifestation culturelle, vernissage, présentation d'une pièce ou de tout autre évènement culturel de s'esclaffer [que l'on ne comprend rien aux sciences]* [...]. (*gfen.asso.fr*, 2018)
b % *Mais celui-ci qui n'était nullement zinzin poursuivit [que lorsque Faustin était parti, il était lui-même entré dans la chambre pour la nettoyer]* [...]. (*afribone.com*, consulté en janv. 2018) (Mali)

6.3.2. Les personnes dans le discours indirect

Dans le discours indirect, les marques de personnes, de lieu et de temps sont rattachées à l'énonciation du locuteur qui rapporte, et qui transpose dans son propre système l'énoncé source. Ainsi les pronoms de dialogue (*je*, *tu*, *nous*, *vous*) et les autres proformes qui y sont liées (*mon*, *ton*) sont transposés à la 3e personne. Le discours indirect de **23a** correspond au discours direct de **23b**. Le pronom *je* de **23b** correspond au *il* de **23a**, et le pronom *tu* en **18a** à *je* en **18b**.

23 **a** *Il se rappela alors [qu'il avait rendez-vous pour ce jour même avec le médecin].* (Gadenne, 1955)
b *Il se rappela alors : « J'ai rendez-vous aujourd'hui même avec le médecin. »*

La transposition des personnes peut paraitre complexe. En réalité, dans le discours indirect, les personnes ne tiennent compte que des participants du discours rapporté. Dans le ➤ tableau XVIII-18, il n'y a pas vraiment de règle de transposition : c'est la situation prise en compte qui change. Si le locuteur qui rapporte est le locuteur source, il n'y a pas de transposition de la 1re personne **24a**. Pour la 2e personne du discours direct, la transposition n'est pas la même selon que celui qui rapporte est l'interlocuteur du discours source (*Il m'a dit : « Je te fais confiance. »*) **24b** ou non (*Il lui a dit : « Je te fais confiance. »*) **24c**.

24 **a** *J'ai expliqué [que j'avais rendez-vous chez le médecin].*
b *Il m'a dit [qu'il me faisait confiance].*
c *Il lui a dit [qu'il lui faisait confiance].*

SITUATION	DISCOURS DIRECT	DISCOURS INDIRECT
locuteur ≠ locuteur source	*Luc affirme : Je suis venu.*	*Luc affirme [qu'il est venu].*
locuteur = locuteur source	*J'affirme : Je suis venu.*	*J'affirme [que je suis venu].*
locuteur non inclus dans *nous* source	*Luc affirme : Nous viendrons.*	*Luc affirme [qu'ils viendront].*
locuteur inclus dans *nous* source	*Luc affirme : Nous viendrons.*	*Luc affirme [que nous viendrons].*
locuteur ≠ interlocuteur source	*Luc dit à Sue : Je te fais confiance.*	*Luc dit à Sue [qu'il lui fait confiance].*
locuteur = interlocuteur source	*Luc me dit : Je te fais confiance.*	*Luc me dit [qu'il me fait confiance].*
locuteur inclus dans *vous* source	*Luc dit : Je vous fais confiance.*	*Luc dit [qu'il nous fait confiance].*
interlocuteur non inclus dans *vous* source	*Luc leur dit : Je vous fais confiance.*	*Luc leur dit [qu'il leur fait confiance].*
interlocuteur inclus dans *vous* source	*Luc vous dit : Je vous fais confiance.*	*Luc vous dit [qu'il vous fait confiance].*

Tableau XVIII-18. *Les personnes du discours indirect*

6.3.3. Les temps dans le discours indirect

En ce qui concerne les temps verbaux, la tradition parle de *concordance des temps*. En effet, lorsque le discours source est présenté comme s'étant déroulé dans une période antérieure au moment du discours

rapporté – le verbe principal est au passé composé, au passé simple ou à l'imparfait –, cette évocation s'accompagne d'un transfert du système temporel.
En **23a**, l'imparfait *avait* correspond au présent *ai* du discours direct **23b**, puisque le point de repère pour la complétive est donné par le verbe principal. En **23b**, le présent (*J'ai rendez-vous.*) indique que la situation est simultanée à celle de l'énonciation source, puisque le locuteur rapporteur fait comme s'il la revivait ; dans le discours indirect **23a**, la situation simultanée à celle de la principale est décrite à l'imparfait, puisque ce temps indique la simultanéité avec une situation décrite par un passé simple ➤ **XI-2.2.1** ➤ **XI-2.4.1**.

La concordance des temps

Quand le verbe principal est au présent **25a 25b** ou au futur **25c**, on peut en principe utiliser les mêmes formes dans le discours indirect que dans le discours direct.

25 a *Manish se confond en excuses et me dit [qu'il reviendra plus tard pour voir les photos, qu'il me laisse dormir].* (*matthieu.moy.free.fr*, 9 aout 2006)
b *Mon ton paraît le surprendre et il me répond [que ben quoi, il l'a descendu, le fauteuil, il est dans le camion].* (Benoziglio, 1980)
c *Allez-y et montez dans la chambre, faites-vous passer pour un ami de Paul, et faites-la parler. Elle vous dira [qu'elle est malade depuis sa rencontre avec une certaine J. L.]* […]. (*jeuxvideopc.com*, 4 sept. 2005)

Si le verbe principal est au passé simple, au passé composé, à l'imparfait ou au plus-que-parfait, la concordance des temps a un caractère presque obligatoire.

26 a *Il téléphona à l'hôtel Muguet, et on lui dit [que Brossier ne reviendrait que la semaine suivante].* (Modiano, 1981)
b *Il téléphona à l'hôtel Muguet, et on lui dit : « Brossier ne reviendra que la semaine prochaine. »*

Le conditionnel (*reviendrait*) **26a** correspond au futur du discours direct (*reviendra*) **26b** ➤ **XI-2.5.1**. En effet, le futur indique la postériorité par rapport à l'énonciation, et le conditionnel, la postériorité par rapport à un point de repère passé, donné en **26a** par le passé simple *dit*. Avec les mêmes temps pour le verbe principal, l'imparfait indique la simultanéité **27a** ou l'antériorité, et le plus-que-parfait, l'antériorité **27b**.

27 a *La pharmacienne m'a dit [que c'était le truc le plus puissant vendu sans ordonnance]*… (Pouy, 1988)
b *Le Professeur m'a dit [que vos parents avaient jadis possédé de bien belles choses]* […]. (Rheims, 1987)

Le ➤ **tableau XVIII-19** illustre les transpositions habituelles des temps verbaux après un verbe principal au passé. L'imparfait peut correspondre à un présent ou à un imparfait du discours source, le plus-que-parfait à un passé composé ou à un plus-que-parfait, le conditionnel à un futur ou à un conditionnel.

TEMPS	DISCOURS SOURCE	TEMPS	DISCOURS INDIRECT
présent	*J'ai raison.*	imparfait	*Il a dit [qu'il avait raison].*
imparfait	*J'avais raison.*		
passé composé	*J'ai eu raison.*	plus-que-parfait	*Il a dit [qu'il avait eu raison].*
plus-que-parfait	*J'avais eu raison.*		
futur	*Je viendrai.*	conditionnel	*Il a dit [qu'il viendrait].*
conditionnel	*Je viendrais.*		

Tableau XVIII-19. *La concordance des temps dans le discours indirect au passé*

Étant donné la concordance des temps, une phrase telle que **28a** peut établir une relation de simultanéité **28c** ou d'antériorité **28b** entre le moment de la pluie et du dire. En **28b**, la pluie précède le moment de la parole, et en **28c**, la pluie coïncide avec le moment de la parole.

28 a *Elle a répondu [qu'il pleuvait].*
b *Je lui ai demandé quel temps il faisait la veille. Elle m'a répondu [qu'il pleuvait].*
c *Je lui ai demandé quel temps il faisait chez elle en ce moment. Elle m'a répondu [qu'il pleuvait].*
d *Il décida de ne pas se présenter à son entretien dans deux jours. Sans doute le directeur lui téléphonerait ensuite pour lui demander pourquoi. Il répondrait alors [qu'il était malade].*

On peut aussi utiliser un temps tel que l'imparfait ou le plus-que-parfait ➤ **XI-2.4** pour renvoyer à un moment postérieur au moment du dire, quand l'imparfait ou le plus-que-parfait dépend d'un verbe

situé dans le futur **28d**. Au moment de la décision, située dans le passé par rapport à l'énonciation du texte, l'entretien est prévu pour un moment postérieur (*dans deux jours*). Le conditionnel (*téléphonerait*, *répondrait*) exprime une situation postérieure à l'interview (*ensuite*) et à la décision, et l'imparfait (*était*) exprime une situation antérieure au moment de la réponse ➤ **XI-2.5**.

Les cas d'absence de concordance des temps

Toutefois, cette transposition temporelle n'est pas systématique. Ainsi, certaines valeurs du présent – présent de vérité générale ou de définition, par exemple – ne se transposent pas toujours : ces phrases étant valides au moment du discours rapporté, elles peuvent se détacher du repère temporel qui est celui du verbe de discours, et relever de l'usage du présent **29a**. De même, le futur peut se maintenir si l'évènement auquel il renvoie est situé dans le futur par rapport au discours rapporté **29b**. Mais il faut souligner que le temps peut également être transposé **29c 29d**.

29 **a** *On nous a toujours dit [que la curiosité est un vilain défaut].*
b *Il a affirmé hier [que cela ne se produira plus].*
c *On nous a toujours dit [que la curiosité était un vilain défaut].*
d *Il a affirmé hier [que cela ne se produirait plus].*
e *Mon frère m'a demandé [si je suis content de partir en France].*

Cet emploi du présent après un verbe de parole au passé n'est pas limité aux vérités générales ➤ **XII-1.1.1** : **29e** implique un état temporaire. Cet emploi du présent force la simultanéité de l'état rapporté par la subordonnée avec les deux situations d'énonciation : la situation 'je suis content' s'étend donc du moment de la question au moment de l'énonciation de la phrase entière.

➤ L'usage des temps dans les récits ➤ **XI-2.6**

> *Le passé simple dans le discours indirect*
>
> Le passé simple est possible dans le discours indirect, mais la situation est alors présentée comme indépendante de la situation du verbe principal. Il établit un contraste avec l'imparfait. En effet, l'imparfait exprime la simultanéité par rapport à un repère dans le passé, de même que le présent exprime la simultanéité par rapport à un repère présent (la situation d'énonciation) ➤ **XI-2.2.1** ➤ **XI-2.4.1**. L'imparfait est donc le choix naturel pour la forme transposée du présent **28c**. En revanche, le passé simple se prête mal à l'expression de la perspective du locuteur source dans la mesure où il présente la situation de l'extérieur, comme un évènement clos. Il figure donc rarement dans le discours indirect ➤ **XI-2.3.1**.
> En **30a**, le passé simple suit un verbe de parole au présent ; l'interprétation temporelle est la même que celle d'une phrase indépendante. Cette construction situe le séjour du général Patton antérieurement à la situation d'énonciation, sans le présenter dans la perspective du locuteur source ('on'). Quand le verbe de parole est au passé simple **30b**, l'emploi du passé simple dans la subordonnée renforce l'indépendance temporelle entre les deux évènements.
>
> **30** **a** *Le château servit de quartier général aux troupes américaines lors de la bataille des Ardennes* [...] *: on dit [que le général Patton y séjourna quelques jours].* (*chateaudeblier.be*, consulté en janv. 2018)
> **b** *W. C. F., qui avait dirigé les enregistrements, raconta [que le placement des microphones fut une tâche très difficile].* (*stsulpice.com*, mai 2009)

6.3.4. Le discours indirect et les adverbiaux déictiques

Dans le discours indirect, les expressions temporelles déictiques sont elles aussi transposées ➤ **XVIII-4.1.4** ➤ **tableau XVIII-5**. Sont dites *déictiques* toutes les expressions dont l'interprétation fait nécessairement appel à l'énonciation : *aujourd'hui* désigne le jour même où a lieu le discours. *Aujourd'hui* **31a** correspond à *le jour même* **31b**. Un pronom déictique comme *demain* devient un syntagme anaphorique comme *le lendemain* **31c 31d** ➤ **XI-4.1**.

31 **a** *Paul a affirmé : « Je finirai ce travail aujourd'hui même. »*
b *Paul a affirmé [qu'il finirait ce travail le jour même].*
c *Marie promit alors : « Je viendrai demain. »*
d *Alors, Marie promit [qu'elle viendrait le lendemain].*

De même, *après-demain* se transpose comme *le surlendemain*, *hier* comme *la veille*, *avant-hier* comme *l'avant-veille*, et *la semaine prochaine* comme *la semaine suivante*. *Maintenant* correspond à divers

adverbes (*immédiatement*, *sous peu*, *désormais*). D'autres expressions sont également déictiques (*dans une heure*, *un mois*) car elles supposent un point de départ qui est celui de l'énonciation, de même qu'une expression temporelle s'appuyant sur *ici*, comme *d'ici une heure*. Les premières restent identiques, le point de repère non exprimé s'adaptant de manière fluide **32a 32b**. Une expression basée sur *ici* **32c 32e** se transpose, en général, par un changement d'adverbial **32d 32f**.

32 a *J'aurai fini dans une semaine.*
b *Il a affirmé [qu'il aurait fini dans une semaine].*
c *J'aurai fini d'ici une heure.*
d *Il a affirmé [qu'il aurait fini dans une heure].*
e *Je vous ferai signe d'ici Pâques.*
f *Il a affirmé [qu'il nous ferait signe avant Pâques].*

Enfin, *ici* spatial, qui localise la situation décrite à l'endroit de l'énonciation **33a**, n'est pas conservé, sauf si l'énonciation du discours rapporté et du discours source est localisée au même endroit **33b**. Il est remplacé par *y* ou *là-bas* **33c**.

33 a *Je serai ici le 15 mars.*
b *Paul a dit qu'il serait ici le 15 mars.*
c *Paul a dit qu'il y serait / qu'il serait là-bas le 15 mars.*

> *L'adverbial déictique et la concordance des temps*
>
> La concordance des temps ne va pas toujours de pair avec la transposition d'un déictique ➤ **XVIII-4.1.4**. En **34a**, le déictique *demain*, tout en faisant partie de la complétive du verbe de parole, s'interprète par rapport au locuteur rapporteur et situe le discours rapporté entre le discours source (dans le passé) et la situation rapportée. On retrouve cette double relation aux deux situations d'énonciation en **34b**, bien qu'il s'agisse de la même journée. *Maintenant* se trouve également dans le discours indirect **34c**. Il ne peut pas être remplacé par *en ce moment* dans un tel contexte **34d**, car cette expression est plus strictement orientée vers le moment de l'énonciation ➤ **XI-4.1.2**.
>
> **34 a** *Elle m'a dit [qu'elle viendrait demain]. Alors, aujourd'hui, j'ai fait des pains d'épices pour elle.* (*surlalune.ifrance.com*, 21 déc. 2003)
> **b** *Y a encore quelqu'un sur IRC tantôt* […] *qui ne savait pas [qu'on votait aujourd'hui].* (*linuxfr.org*, 13 juin 2004)
> **c** *Son père lui annonça [qu'il devait maintenant se marier].*
> **d** *# Son père lui annonça [qu'il devait en ce moment se marier].*

6.3.5. Les traces du discours source dans le discours indirect

Il n'y a pas de séparation étanche entre les formes de discours rapporté : des fragments du discours source peuvent être insérés dans le discours indirect, et signalés comme tels.

Dans l'exemple **35a**, le déictique *d'ici une semaine* est conservé, et l'expression *la machine était en marche* signalée comme reprenant les propos mêmes du locuteur source grâce aux guillemets. La reprise d'une expression de discours direct, comme *oui ou non*, semble permettre, en **35b**, d'attribuer la responsabilité de l'expression affective (*enfant de garce*) au locuteur source, alors qu'en principe, elle peut être celle du locuteur source ou du locuteur rapporteur, ou bien être partagée par les deux.

35 a *Quand il revint, il lui dit [que « la machine était en marche » et qu'il recevrait certainement une réponse positive d'ici une semaine]. Alors, elle signerait le contrat.* (Modiano, 1981)
b *Le patron regarda Grazzi* […] *et lui demanda [si oui ou non, M. Holmes, cet enfant de garce, avait un silencieux].* (Japrisot, 1962)

Souvent, la reprise d'expressions du discours direct sert à souligner la façon de parler du locuteur source, et elle est indiquée par des guillemets **36a 36b** ou un contraste italiques/romains **36c**, et éventuellement par une expression explicite **36b**.

36 a *Le marchand expliqua [qu'il n'en restait plus beaucoup mais qu'il pouvait lui montrer une « gamme » de mocassins italiens de la plus belle qualité].* (Modiano, 1981)
b *Le soir, elle rentrait chez elle fourbue, « lessivée », comme elle disait* […]. (Eribon, 2009)
c *Je lui ai dit : « L'oncle, si vous vous laviez un peu ? » Il m'a répondu [que je n'étais pas la* source de la propreté*]*. (Giono, 1950)

Ce maintien de fragments du discours source peut également rappeler qu'il s'agit d'une langue étrangère **37a**. Cette insertion énonciative signalée par les italiques ou les guillemets peut parfois concerner des phrases entières **37b**, où est maintenu le passé composé (*a aimé*) et la dislocation initiale, qui correspond à *Moi, Christian Vietti, j'ai toujours aimé…* ➤ XVIII-2.1. De même, en **37c**, l'interjection *bon Dieu* précède la complétive et l'on glisse, en fin de passage, vers le discours indirect libre, seule la concordance des temps (*c'était*) signalant le discours rapporté, la dislocation finale, avec *ça*, évoquant, ici encore, l'énoncé source.

37 **a** *Il comprenait très bien que le signor voulait faire la sieste* […]. (Giono, 1955b)

b *Il a dit, d'un air narquois, « qu'elle coûtait très cher pour une putain », mais qu'il n'y voyait aucun inconvénient, parce que, « lui, Christian Vietti, a toujours aimé, aussi loin qu'il s'en souvienne, les putains qui coûtent cher ».* (Modiano, 1981)

c *Il haussa le ton de manière inattendue, et dit bon Dieu, que Georgette était bien libre d'aimer qui elle voulait, que non seulement ils n'étaient pas jaloux, mais qu'il leur était arrivé de dîner tous les trois ensemble, et qu'il pourrait en raconter une bonne à l'inspecteur, mais qu'il ne comprendrait certainement pas davantage, et c'était peut-être défendu par la loi, ça ?* (Japrisot, 1962)

6.4. Le discours indirect libre

Contrairement aux discours direct ➤ XVIII-6.2 et indirect ➤ XVIII-6.3, le discours indirect libre, parfois appelé *discours intérieur*, ne présente pas de marque particulière. Il ne fait intervenir ni verbe de communication, ni marque typographique (italiques, guillemets), et n'est pas subordonné à un verbe de parole. Comme le discours indirect, il transpose :

– les personnes (*Il habite Paris.* au lieu de *J'habite Paris.*) ➤ tableau XVIII-18 ;
– les temps verbaux (*Il habitait Paris.*) ➤ tableau XVIII-19.

Mais il ne transpose pas les expressions de temps et de lieu (*Il habitait ici maintenant.*).
Il est caractéristique du texte littéraire, mais s'emploie aussi en usage journalistique, souvent avec une incise (*Il était satisfait, disait-il.*).

6.4.1. Qu'est-ce que le discours indirect libre ?

Le discours indirect libre est souvent présenté comme combinant des caractéristiques du discours direct et du discours indirect. Il se distingue en fait de ces deux formes de discours rapporté par l'absence de marques particulières : il n'est pas subordonné à un verbe de parole, n'est accompagné d'aucune indication typographique spécifique (guillemets, italiques) ; en revanche, les personnes y sont transposées comme pour le discours indirect ➤ tableau XVIII-18, de même que les temps verbaux ➤ tableau XVIII-19.
En **38a**, le discours est signalé par l'incise (*lui expliqua-t-il*), qui pourrait également signaler un discours direct ➤ XVIII-6.2.1, mais le locuteur source est désigné par une 3e personne. Le discours direct correspondant serait **38b**, où les personnes et les temps diffèrent, et le discours indirect correspondant serait **38c**, où les personnes et les temps sont les mêmes, mais avec une complétive en *que*.

38 **a** *Il habitait Paris, lui expliqua-t-il, mais passait quelques jours dans sa famille, à Saint-Lô, où son frère aîné possédait une étude de notaire.* (Modiano, 1981)

b *J'habite Paris, lui expliqua-t-il, mais je passe quelques jours dans ma famille, à Saint-Lô, où mon frère ainé possède une étude de notaire.*

c *Il lui expliqua qu'il habitait Paris, mais passait quelques jours dans sa famille, à Saint-Lô, où son frère ainé possédait une étude de notaire.*

L'usage du discours indirect libre

Dans les textes littéraires à partir du XIXe siècle, le style indirect libre permet à l'auteur d'exploiter deux perspectives narratives. Le narrateur (locuteur rapporteur) donne directement accès aux pensées du protagoniste du récit (locuteur source), tout en gardant la responsabilité de la formulation de la parole ou de la pensée rapportée.
Aujourd'hui, l'emploi journalistique du discours indirect libre repose souvent sur les incises ➤ XVIII-6.5. La présence d'un verbe de communication (*a-t-on appris*) et l'emploi du conditionnel (*devrait*) ➤ XI-2.5.1 comme temps transposé confirment qu'il s'agit en **39** d'un discours indirect libre.

39 *Le gouvernement italien devait débattre dans la journée* […] *mais il ne devrait prendre aucune décision dans l'immédiat, a-t-on appris de source gouvernementale.* (*challenges.fr*, 25 aout 2017)

Comment reconnaitre le discours indirect libre ?

Faisant ainsi partie du flux discursif au même titre que les parties de récit, il peut évidemment être source d'ambigüité. En **40a**, la seconde phrase peut être interprétée comme l'évocation de propos tenus ('je suis très fatigué'), mais elle peut aussi être comprise comme un commentaire du narrateur, et peut être indépendante des propos prononcés. Dans les textes, divers indices aident à le repérer. Par exemple, des incises, identiques à celles utilisées pour le discours direct ➤XVIII-6.5.2, peuvent le signaler **38a 40b**. Plus rarement, la clarification s'effectue par l'emploi des guillemets **40c 40d**.

40 **a** *Denis m'a téléphoné. Il était très fatigué.*
b *C'était de mauvais goût. Ferrier détesta aussitôt ce spectacle. Demain, pensait-il, il n'y aurait plus rien de tout ça.* (Gadenne, 1986)
c *Ricard s'était même fendu d'un message aux éventuels ravisseurs, leur conseillant fermement un retour à la raison, « un crime passionnel était une chose, mais une prise d'otage aggravait fâcheusement la situation ».* (Sylvain, 2012)
d *Il annonça sa décision de faire du café, « tout le monde en avait besoin ».* (Sylvain, 2012)

De plus, des indications repérables à l'intérieur même du passage de discours rapporté permettent de lever l'ambigüité, comme les déictiques de temps ➤XVIII-4.1.4 et certains adverbes. En **41a**, *demain*, qui évoque le discours source, permet d'interpréter la phrase comme relevant du discours rapporté. De même, certains modaux (*bien sûr*) ➤VIII-5.5 exprimant un jugement, comme certains connecteurs (*en tout cas*) ➤XVIII-3.3, sont de bons indices du changement d'énonciateur (le locuteur source prenant en charge l'assertion). Ainsi, **41b** et **41c** sont interprétés comme discours indirect libre.

41 **a** […] *il ne songeait pas à s'éloigner de ce rivage où dans quelques heures peut-être, demain ou après-demain au plus tard, un navire jetterait l'ancre pour lui.* (Tournier, 1967)
b *Dehors, il jeta le paquet de plastique dans le caniveau et ce geste solennel marquait la fin d'une période de sa vie. Bien sûr, il lui fallait encore un manteau, mais on verrait plus tard.* (Modiano, 1981)
c *Fabien se lança dans une explication au sujet de son cadet.* […] *Pour le moment, il se contentait de travailler dans le bâtiment. En tout cas, il était incapable de faire du mal à quiconque. Qui plus est à une jeune femme.* (Sylvain, 2012)

Le contexte, également, peut permettre d'identifier le discours indirect libre. Celui-ci implique souvent une série de phrases qui reflètent les paroles, les pensées et les sentiments d'un sujet après une phrase décrivant un acte de langage ou de pensée **42a**. En **42b** et **42c**, l'évocation de l'état d'esprit d'un personnage dans la première phrase laisse entendre que la seconde rapporte le contenu de cet état d'esprit. Le statut de discours indirect peut aussi être explicité par la phrase qui suit **42d**.

42 **a** *Paul invita Carole à boire l'apéritif après le travail. Carole s'excusa. Elle était fatiguée.*
b *Une idée lui vint. Et s'il achetait un ticket de métro, pour voyager sous terre, interminablement ?* (Sabatier, 1972)
c *Il n'écoutait pas, il n'entendait même pas. Il imaginait Bauer dans son commissariat. Qu'allait-il faire ? Considérer son coup de fil comme une conversation privée ?* (Page, 1982)
d *Qu'étaient en train de faire les gens qui normalement auraient dû se chauffer les fesses par un temps comme aujourd'hui ? Je fis ces réflexions et observations bien plus vite que je ne les raconte.* (Giono, 1955a)

Comme le discours indirect, le discours indirect libre transpose le temps verbal et la personne ➤XVIII-6.3.3. L'imparfait **42a 42b 42c** ➤XI-2.4.1 et le conditionnel **41a 41b** ➤XI-2.5.1 y sont proéminents.

6.4.2. Les traces de l'énoncé source dans le discours indirect libre

Le discours indirect libre peut inclure des marques du discours source : déictiques, temps verbaux, expressions de jugement de valeur, comme les expressions affectives ➤IV-5.2.3. Le maintien des déictiques est quasiment de règle, comme celui des expressions temporelles et spatiales : *demain* **40b 41a**, *ce soir* **43a**, *dans deux heures* **43b**, *ici* **43c**. Toutefois, une transposition en *le lendemain*, *ce soir-là* et *deux heures plus tard* serait possible, mais pas celle d'*ici* en *là-bas* **43d**.

43 **a** *Marcher jusqu'à l'estrade en jouant des coudes lui semblait un acte surhumain. Non. Pas ce soir.* (Modiano, 1981)
b *Duc trouva aussitôt une solution. On pouvait revenir par Cormeilles, Argenteuil et être à Paris dans deux heures.* (Gadenne, 1986)
c *Il habitait Paris, lui expliqua-t-il* […]. *Depuis plus de dix ans, il n'était pas revenu ici et les gens l'avaient oublié.* (Modiano, 1981)
d # *Il habitait Paris, lui expliqua-t-il* […]. *Depuis plus de dix ans, il n'était pas allé là-bas et les gens l'avaient oublié.*

Le discours indirect libre et les adverbiaux déictiques

Le maintien de l'adverbial déictique peut indiquer un changement de perspective. En **44a**, *maintenant* présente la scène dans la perspective du protagoniste, tandis qu'en **44b** *à ce moment-là* la présente du point de vue du narrateur et n'est plus un discours indirect libre. De même, en **44c**, *maintenant* indique le point de vue du narrateur (celui qui dit 'je'), et *en ce moment* serait peu naturel **44d**. *Maintenant* indique donc un double point de vue (passé et présent).

44 **a** *Serrant toujours contre lui son ours et sa petite ampoule dont la lumière paraissait maintenant dérisoire, il s'approcha de l'entrée de la grotte.* (chti.org, 17 déc. 2004)
b *Serrant toujours contre lui son ours et sa petite ampoule dont la lumière paraissait à ce moment-là dérisoire, il s'approcha de l'entrée de la grotte.*
c *Toutes les nuits maintenant il venait s'asseoir au bord de mon lit, et je m'endormais avec lui.* (Roze, 1996)
d *# Toutes les nuits en ce moment, il venait s'assoir au bord de mon lit, et je m'endormais avec lui.*

La concordance des temps s'applique le plus souvent comme dans le discours indirect > **XVIII-6.3.3**. On peut toutefois rencontrer des exemples comme **45**, où le futur *passera* et le présent *aime* sont maintenus, ce qui permet de considérer que la phrase suivante *C'était vrai.* n'appartient pas au discours indirect libre mais relève du commentaire du narrateur.

45 *Sur le coin de son bureau, il écrivit un mot très gentil, comme il en ressentait le besoin, à sa femme : débordé, tailleur, bottier, chevaux, ministère, libraire, etc. Passera l'embrasser. L'aime tendrement. C'était vrai.* (Buis, 1988)

Quant aux expressions de jugement de valeur, comme les noms affectifs (*cet imbécile*) **46a** > **IV-5.2.3**, le discours indirect libre permet d'éviter l'emploi des guillemets ou un changement de police de caractères. Le marquage typographique par des guillemets **46b** **46c** n'est cependant pas impossible et l'on retrouve ici les mêmes procédés que dans le discours indirect > **XVIII-6.3.5**.

46 **a** *Même la pensée de cet imbécile de Georges et de ses folies ruineuses pour moi, qui me traversait l'esprit de temps à autre, n'arrivait pas à m'assombrir.* (Dutourd, 1967)
b *D'ailleurs, il profitait de ces moments de vacances pour régler des affaires. Oui, un type de Cherbourg voulait lui vendre tout un lot de matériel américain. Lui, Brossier, travaillait « dans les autos ». Il s'occupait même d'un garage à Paris.* (Modiano, 1981)
c *Puis, d'une voix très douce, il lui expliquait* […]. *Il fallait trouver quelques bonnes chansons et il s'adresserait à des auteurs compositeurs de ses relations. Des « choses classiques » à contre-courant de ce que les « jeunes » chantaient maintenant.* (Modiano, 1981)

Le discours indirect libre et l'hétérogénéité énonciative

Dans le discours indirect libre, l'absence de caractéristiques syntaxiques rend plus fréquent que dans le discours indirect le maintien de certaines formes de l'énoncé source. On parle alors d'*hétérogénéité énonciative*. Les marques de personne sont toujours transposées : si **47a** est l'énoncé source, les variantes de discours indirect libre sont **47b**, **47c** et **47d**. Le non-respect des transpositions attendues ferait sortir du discours indirect libre et conduirait à du discours direct ou à des énoncés non acceptables. La deixis temporelle et spatiale de l'énoncé source, ainsi que les connecteurs peuvent en revanche se maintenir **47b** **47c**, sans que cela soit obligatoire, de la même façon que dans le discours indirect. Quant au système des temps verbaux, s'il est habituellement transposé comme en discours indirect, il peut demeurer **47c** ; cependant, dans ce cas, les expressions déictiques doivent également rester telles qu'elles auraient été dans l'énoncé source. Ainsi, pour l'énoncé source **47a**, le temps verbal est transposé, mais l'expression temporelle conservée en **47b**, l'expression verbale et le temps sont conservés en **47c**, tandis qu'en **47d** l'expression temporelle et le temps verbal sont transposés.

47 **a** *Dès demain je lui téléphonerai.*
b *Dès demain, elle lui téléphonerait.*
c *Dès demain, elle lui téléphonera.*
d *Dès le lendemain, elle lui téléphonerait.*

En revanche, les phrases avec une personne et un déictique de discours direct mais un temps transposé **48a**, ou bien une personne et une expression temporelle transposée, mais un temps de discours direct **48b**, sont peu naturelles.

48 **a** *? Dès demain, je lui téléphonerais.*
b *? Dès le lendemain, elle lui téléphonera.*

Cette hétérogénéité énonciative, qui permet de retrouver des traces de l'énoncé source dans le discours rapporté, s'organise selon une hiérarchie qui s'applique également au discours indirect : on transpose d'abord les marques de personne, dans une mesure moindre les déictiques temporels et spatiaux et les connecteurs, enfin encore moins systématiquement les temps verbaux.

6.5. Les incises

Les incises sont des subordonnées ajouts, sans introducteur mais avec un lien discursif avec la phrase racine ➤ I-4.4.5. Elles sont marquées typographiquement ➤ XX-3.2.3, avec à l'oral une prosodie dite *incidente* ➤ XIX-2.2.2. On distingue :
- l'incise de discours direct, ou de citation (*Je viendrai, a dit Paul.*) ;
- l'incise de discours indirect libre (*Il viendrait, disait Paul.*) ;
- l'incise de commentaire, qui comporte généralement une proforme renvoyant au reste de la phrase (*Il faut, c'est évident, réparer le toit.*).

D'autres phrases ou énoncés, sans sujet inversé ni proforme, peuvent insérer un commentaire sans être des incises (*Paul avait* (*quelle erreur !*) *oublié les clefs.*).

➤ La comparative reportive (*comme dit Paul*, *comme le dit Paul.*) ➤ XV-3.3.3

6.5.1. Qu'est-ce qu'une incise ?

Une incise est une phrase insérée sans introducteur dans une phrase racine. Elle est marquée typographiquement, avec, à l'oral, au moins une frontière prosodique majeure, appelée *prosodie incidente* ➤ XIX-2.2.2. Elle peut occuper la position finale **49a** ou une position médiane **49b** ; elle est exclue en début d'énoncé **49c**, mais peut être à l'initiale d'une phrase coordonnée **49d**.

49 **a** *Je ne viendrai pas, dit-il.*
b *La semaine prochaine, dit-il, je ne viendrai pas.*
c * *A-t-il conclu, « je ne changerai pas d'avis ».*
d *Il a longuement expliqué les raisons de son choix et, a-t-il conclu, « je ne changerai pas d'avis ».*

Du point de vue syntaxique, nous l'analysons comme un ajout, puisqu'elle est mobile et optionnelle ➤ I-4.4.5. L'incise de citation est une phrase incomplète, le complément manquant de *dire* **49a** **49b** ou de *conclure* **49d** renvoyant au discours rapporté.

La ponctuation de l'incise

L'incise est le plus souvent entre virgules **50a**, parfois entre tirets **50b** ou entre parenthèses **50c** ➤ XX-3.4.3, avec une prosodie incidente à l'oral. Plus rarement, l'incise courte ne comporte aucune démarcation typographique **50d**, ce que condamne la norme typographique.

50 **a** *On obtient la description qui instruit, croit-on, en amusant.* (Bachelard, 1957)
b *Paul arrive – je crois – demain.*
c *Plus conscient que jamais (et ce n'est pas peu dire) de l'inanité de ces confidences ébauchées.* (Cl. Mauriac, 1991)
d *C'est dit-il une « obligation morale » envers la Grèce.* (*dna.fr*, 1er oct. 2011)

L'incise de discours rapporté et l'incise de commentaire

L'incise de discours rapporté **49a** **50a** **51a** **51b** se distingue de l'incise de commentaire **51c** ➤ tableau XVIII-20. La première a un sujet inversé ou suffixé, et concerne le discours direct **51a** ou indirect libre **51b**. L'incise de commentaire comporte généralement une proforme qui renvoie au contenu commenté : *ce* en **50c** et **51c**.

51 **a** *Mon frère viendra, nous a confié Paul.*
b *Son frère viendrait, pensait Paul.*
c *Il ne s'est pas fait mal, c'est évident.* (N. Sarraute, 1959)
d *Puis, ce même matin, car un bonheur n'arrive jamais seul, cinq thoniers vinrent à la vente.* (H. Queffélec, 1951)

En revanche, la phrase entre virgules en **51d**, parfois appelée *incise libre* ou encore *incidente*, n'est pas pour nous une incise, mais une simple parenthèse ➤ XVI-7.3.1. Comme les incises, elle a des marques typographiques et une prosodie incidente, mais ne connait pas de contrainte sur sa forme ni sur son contenu. Elle peut être en rapport avec le discours en cours, par exemple constituer un commentaire ou apporter une précision, mais elle peut aussi être motivée par les conditions de l'énonciation, par exemple *excusez-moi*, si l'orateur se met à tousser.

INCISE	EXEMPLES
de commentaire	*Son ami a raison d'intervenir, c'est sûr.* *Paul viendra, il l'a dit.*
de discours rapporté direct	*Mon ami, a dit le journaliste, a raison d'intervenir.* *Mon ami, a-t-il dit, a raison d'intervenir.*
de discours rapporté indirect	*Son ami, disait le journaliste, avait raison d'intervenir.* *Son ami, disait-il, avait raison d'intervenir.*

Tableau XVIII-20. *Les principales phrases incises*

6.5.2. L'incise de discours rapporté

L'inversion du sujet et l'incise de discours rapporté

L'incise de discours rapporté se caractérise par l'inversion du sujet, qu'il s'agisse d'un sujet nominal **52a 52b** ➤ **XVII-2.2** ou suffixé **52c 52d** ➤ **IX-3.3.2** ➤ **XVII-2.1.1**.

52 a *Mais que croques-tu ainsi ? me demanda mon amie. De la glace pilée, lui avouai-je.* (Gavalda, 2014)
b *— Vous faites fausse route, l'interrompit le motard.* (Simsolo, 2009)
c *Mon frère viendra, nous a-t-il confié.*
d *Son frère viendrait, nous avait-il confié.*

Un sujet nominal n'est pas cumulable avec un sujet suffixé **53a** dans l'inversion dite *complexe*, à la différence des interrogatives **53b**.

53 a * *Mon chef, Pierre disait-il, ne vous abandonnera jamais.*
b *Quels mots Pierre disait-il ?*

> *La variation des incises de discours rapporté*
>
> Dans un registre informel, le sujet pronominal n'est pas toujours suffixé **54a**. Dans un usage condamné par la norme, l'incise est introduite par le subordonnant *que* **54b 54c**.
>
> **54 a** % *Dépêchez-vous, il hurlait, dépêchez-vous !*
> **b** ! *Oh qu'elle dit, comme il est jaune !* (*Corpus POI-2008*, VOY.LIB)
> **c** ! *« Alors c'est toi ? » que j'y fais.* (Céline, 1964)

Les verbes dans l'incise de discours rapporté

L'incise de discours rapporté comporte souvent un verbe de communication **55a** ➤ **II-3.3.5**, qui peut être réfléchi **55b** ou avoir un second complément **55c**. Ce peut aussi être un verbe qui caractérise la manière de s'exprimer **55d** ou qui renvoie au déroulement du discours **55e 55f**.

55 a *« J'arrive », écrivit-il / déclara-t-il.*
b *Bien sûr qu'il serait présent à la cérémonie, se reprit le directeur.*
c *Il habitait Paris, lui expliqua-t-il* […]. (Modiano, 1981)
d *« J'en ai assez ! », pleurnicha-t-il.*
e *« Je l'avais bien dit », commença-t-il / conclut-il.*
f *Il n'y a plus rien à voler, idiote, s'interposa Rosie* […]. (Férey, 2012b)

Certains auteurs étendent cette possibilité à des verbes de mouvement ou de réaction physique, à des fins stylistiques. En **56**, un verbe de communication est implicite : 'dit-elle en tâtonnant' **56a**, 'dit le policier en bondissant' **56b**, 'dit-il en sursautant / en tressaillant' **56c**.

56 a *Édouard ? tâtonna-t-elle. Édouard, tu es là ?* (Férey, 2012b)
b *— Vous êtes corse ?*
— Que non ! bondit le cogne. (Vautrin, 1974)
c *« Qui est là ? », sursauta-t-il / tressaillit-il.*

L'incise de discours rapporté peut aussi comporter un verbe d'opinion et d'activité intellectuelle **57a 57b 57c**, ou un verbe d'apparence (*paraitre*, *sembler*) dans un emploi parfois appelé *incise de modalité* **57d** ➤ **XI-1.3.2**.

57 a *La musique les avait rapprochés, les avait, croyaient-ils, lavés de tout le quotidien* […]. (Romilly, 1993)
b *Tout de même, pensait Masséna, ces jeunes bégueules ne sont pas vraiment des soldats.* (Rambaud, 1997)

c « *J'ai oublié de le lui dire* », *réalisa-t-il*/*se souvint-il*/*s'imagina-t-il.*
d *Ma mère, paraît-il, tomba malade à cause de moi.* (Roze, 1996)

L'incise de discours direct ou indirect libre

Dans l'incise de discours direct **58a**, aussi appelée *incise de citation*, le reste de la phrase est un discours direct ➤XVIII-6.2 : les pronoms personnels et les temps sont censés reproduire ceux du discours source. Ainsi, le discours source en **58a** est au futur, *mon frère* désigne le frère de Paul, et *demain* renvoie au lendemain du jour où Paul a parlé, et non au lendemain du jour où le discours est rapporté. Ce n'est pas le cas dans l'incise de discours indirect libre **58b** **58c** ➤XVIII-6.4.1 : en **58b**, *son frère* peut désigner le frère de Paul (ou quelqu'un d'autre) et le conditionnel (futur du passé) transpose le futur du discours source ➤XI-2.5.1. En **58c**, l'interrogative a la forme d'une interrogative directe, mais il s'agit d'un discours indirect libre, car *son frère* peut désigner le frère de Paul (ou de quelqu'un d'autre), et *viendrait le lendemain* sont des formes transposées, le discours source étant *Est-ce que mon frère viendra demain ?* ou *Est-ce que son frère viendra demain ?*.

Le discours rapporté direct peut être marqué par des guillemets à l'écrit **58d**, mais ne l'est pas toujours **58a**. Le discours indirect libre ➤XVIII-6.4 n'est pas marqué par des guillemets, mais il peut comporter des traces du discours source, en particulier des formes citées, entre guillemets à l'écrit, appelées parfois *ilots textuels*, comme l'expression *frère* en **58e**, qui suggère qu'il ne s'agit pas réellement d'un frère biologique.

58 a *Mon frère viendra demain, a certifié Paul.*
b *Son frère viendrait le lendemain, avait certifié Paul.*
c *Est-ce que son frère, se demandait Paul, viendrait le lendemain ?*
d « *Mon frère viendra demain* », *disait Paul.*
e *Il venait, a-t-il dit, avec* « *son frère* ».

> *L'incise de discours et le discours direct*
>
> Les constructions avec incise se distinguent de celles qui introduisent le discours direct ➤XVIII-6.2.1. L'ordre des mots, bien sûr, est différent : le verbe du discours direct précède le discours source **59a**, alors que l'incise est en position médiane **58e** ou finale **58a**.
> Les verbes ne sont pas exactement les mêmes, certains verbes qui entrent dans les incises comme *faire* **59b** ou certains verbes de mouvement **56**, n'introduisant pas facilement un discours direct **59c** **59d** **59e**.
>
> **59** a *Paul a certifié :* « *Mon frère viendra demain.* »
> b — *Quel ministre ? fit Paul amusé.*
> c ? *Paul fit : Quel ministre ?*
> d ? *Il sursauta*/*tressaillit :* « *Qui est là ?* »
> e ? *Il bondit :* « *Non !* »
>
> À la différence d'un verbe introduisant un discours direct **60a**, le verbe d'une incise de discours ne peut pas être nié **60b**, sauf avec *cacher*, *taire*, où la négation est obligatoire **60c**.
>
> **60** a *Pierre n'a pas dit :* « *Je viendrai demain.* »
> b # *Je viendrai demain, n'a pas dit Pierre.*
> c « *On peut d'ores et déjà, compte tenu de ce qui se passe dans le reste du monde, dire qu'il y aura plusieurs millions de Français qui seront concernés par cette grippe* », *n'a pas caché le Premier ministre.* (*lepoint.fr*, 24 juil. 2009)
>
> Enfin, une incise de discours rapporté **61b** **61c** ne peut pas être incluse dans une subordonnée, au contraire d'un discours direct **61a**.
>
> **61** a *Je me souviens* [*que Paul a affirmé :* « *Mon frère sera là demain.* »]
> b * *Je me souviens* [*que* « *Mon frère sera là demain* », *a affirmé Paul*].
> c * *Je me souviens* [*que son frère serait là le lendemain, avait affirmé Paul*].

La fonction syntaxique de l'incise de discours rapporté

L'incise étant mobile et optionnelle, nous l'analysons comme un ajout à la phrase racine. Mais elle présente un autre lien syntaxique avec le reste de la phrase : du point de vue syntaxique, l'incise est une phrase incomplète. Avec un verbe transitif (*dire*, *penser*, *promettre*), le complément manquant est

compris comme le discours rapporté **62a** **62b**. Avec un autre type de verbe (*héler*, *sursauter*), le discours rapporté correspond à une expression de manière **62d**, comme dans le discours direct **62c** ➤XVIII-6.2.1.

62 **a** *Paul a dit : Laissez-moi tranquille !*
b *Laissez-moi tranquille ! a dit Paul.*
c *Paul la héla ainsi.*
d *Salut ! la héla Paul.*

L'incise de discours rapporté comme construction à extraction

Les incises de discours rapporté font partie des phrases à extraction, comme les interrogatives partielles **63a** ou les relatives ➤I-6.2.7. Le complément attendu, noté ◊, manque en position canonique, après le verbe **63b**. Le verbe d'opinion ou de communication peut être lui-même enchassé **63c**, d'où une dépendance à distance.

63 **a** *Que disait* ◊ *Jean ?*
b *Je viendrai,* [*disait* ◊ *Jean*], *quand je pourrai.*
c *Je viendrai,* [*semblait* [*avoir dit* ◊] *Jean*], *quand je pourrai.*

Cependant, contrairement aux interrogatives, les incises n'ont pas de constituant extrait – l'interrogatif *que* en **63a** – correspondant à ce complément manquant. C'est le reste de la phrase qui est identifié à ce complément manquant, par une relation anaphorique. En revanche, la construction de discours direct, sans incise, est la construction canonique : le discours rapporté est complément du verbe principal **62a** **64b**.

64 **a** *Paul l'a dit.*
b *Paul se souvenait : Il avait neigé en aout.*
c *Paul s'en souvenait.*
d *Paul l'interpela : Vous n'avez pas le droit !*
e *Paul l'interpela ainsi.*

Il s'agit d'un complément direct **62a** **62b** ou oblique **64b**, comme en témoignent les proformes *le* **64a** et *en* **64c**. Il peut aussi s'agir d'un ajout de manière : *ainsi*, *en ces termes* **64d** **64e**. Il y a donc extraction d'un complément direct en **63b**, oblique en **65a** et d'un ajout de manière en **65b**.

65 **a** *Il avait neigé en aout,* [*se souvenait* ◊ *Paul*].
b *Vous n'avez pas le droit !* [*l'interpela* ◊ *Paul*].

La possibilité d'inverser le sujet nominal est une des caractéristiques des phrases à extraction. Dans la plupart des cas, elle est optionnelle ➤XVII-2.2. Elle est obligatoire, en registre formel, pour l'incise de discours rapporté **66**.

66 **a** *Dépêche-toi, disait tout le temps son père.*
b % *Dépêche-toi, son père disait tout le temps.*

L'insertion du subordonnant *que*, en registre informel, est aussi une caractéristique des phrases à extraction **67a** ➤I-6.3.5, comme dans les interrogatives non standard **67b** ➤XII-3.5.2.

67 **a** ! *« Indignez-vous » qu'il disait.* (*lemonde.fr*, 15 avril 2011)
b ! *Où que tu vas comme ça ?*

6.5.3. L'incise de commentaire

Le sujet et les proformes de l'incise de commentaire

Dans l'incise de commentaire, le sujet nominal n'est pas inversé **68b** ➤XVII-2.2 à la différence de celui de l'incise de discours rapporté **68a** ➤XVIII-6.5.2. Le verbe à sujet suffixé n'est pas impossible **68c**, mais il est alors dû à la présence d'un adverbe initial (*du moins*) ➤VIII-4.1.2.

68 **a** *Il serait présent à la cérémonie, avait promis le directeur.*
b *Il serait présent à la cérémonie, le directeur l'avait promis.*
c *Disons, pour lever cette espèce de contradiction, que le jazz était joué – du moins le croyait-on – dans des cadres souvent douteux, tavernes, quartiers louches* [...]. (Barilier, 1978)

À la différence de l'incise de discours rapporté, l'incise de commentaire comporte en général un pronom ou une proforme qui renvoie au reste de la phrase : *ce*, *cela*, *ça* **69a** ➤IX-8.1, *le*, *en*, *y* **68b** **68c** **69b** ➤IX-3.3 ➤IX-4.1 ➤IX-5.3. On y trouve aussi certains syntagmes nominaux anaphoriques (*la question*) **69c**. On considère aussi comme anaphorique le complément implicite de verbes tels que *croire*, *penser*, *trouver* **69d** ➤II-5.4.

À la différence de l'incise de discours rapporté, l'incise de commentaire peut être niée **69e**.

69 **a** *Paul avait, c'est curieux, un bec-de-lièvre.*
b *Paul avait, je m'en souviens très bien, un bec-de-lièvre.*
c *Que pouvons-nous – la question est de toi – contre cette situation aberrante ?* (Conchon, 1987)
d *Les plats sont chers, je trouve.* (*tripadvisor.fr*, 18 avril 2017)
e *Les plats sont chers, tu ne trouves pas ?*

Les verbes et adjectifs de l'incise de commentaire

Comme dans l'incise de discours rapporté, le verbe peut appartenir à différentes classes : verbe de communication **70a**, d'opinion ou d'activité intellectuelle **70b** **70c** **70d** et d'apparence **70e**.

70 **a** *Une fois rentré le soir à l'Arnaque, on te le répète assez, pas question de ressortir faire un tour.* (Degaudenzi, 1987)
b […] *nous maintiendrons si possible cette revendication pour le congrès de l'an prochain qui, nous en sommes persuadés, sera l'aboutissement final de la crise actuelle.* (Lambert, 2005)
c *Vous, on le voit bien, vous n'avez pas de chance.* (Duras, 1950)
d *La question est importante car – les sociologues l'ont montré – les inégalités scolaires restent rarement perçues comme telles* […]. (Bruno, Étienne et Youx, 2013)
e *Il tangue, il me semble, mais sur la route il ne passe pas souvent de bagnole, il risque pas grand-chose.* (Boudard, 1995)

Dans l'incise en *être*, *ce* reprend le contenu du reste de la phrase, et l'attribut est souvent un adjectif modal (*certain*, *vrai*) **71a** ou évaluatif (*étonnant*, *normal*, *urgent*) **71b** **71c** ➤ VI-2.2.1 ➤ VI-2.4.3. Cette incise peut être introduite par une conjonction de coordination **71b** **71c**, ce qui n'est pas possible dans les autres cas ➤ XVI-7.3.

71 **a** *Mais à leur maximum de diversification et de taille, ils n'arrivent, c'est certain, qu'à la fin du pliocène.* (Teilhard de Chardin, 1955)
b *Or, le type de vie contemporaine compromet – et c'est normal – les équilibres précédents.* (Bélorgey, 1967)
c *Elle permettra d'instaurer – et c'est urgent – une anthropologie dynamique.* (Gurvitch, 1968)

Les incises et les particules de discours

Certains verbes de parole ou d'opinion, à la 1re personne (*je pense*, *je vous jure*) ou 2e personne (*penses-tu*, *tu comprends*, *tu parles*, *tu vois*, *vous comprenez*, *vous voyez bien*), à l'impératif (*disons*, *dis donc*, *dites donc*, *figurez-vous*), ou certaines expressions figées comme *je veux dire*, employés comme ajouts incidents, sont devenus des particules de discours ➤ XVIII-4.3. Ces formes peuvent apporter un effet d'approximation, d'atténuation **72a**, d'explication **72b**, ou avoir un rôle dans le dialogue, par exemple pour interpeler l'interlocuteur **72c**. À la différence des incises, elles peuvent être en position initiale **72c**.

72 **a** *Je n'ai pas peur pour moi, tu me connais, enfin, une peur raisonnable, disons, mais je ne voudrais pas qu'elle tue Isabelle.* (Pennac, 1989)
b *Elle, je veux dire notre mère, brandissait très haut la grande lampe à pied de marbre vert* […]. (Bazin, 1950)
c *Dis donc, tu exagères !*

La comparative incidente en comme

La comparative reportive en *comme* **73a** ➤ XV-3.3.3 n'est pas une incise, en dépit de sa prosodie incidente. À la différence de l'incise de discours rapporté, l'inversion du sujet y est optionnelle **73a** **73b**. Comme l'incise de commentaire, elle peut comporter une proforme renvoyant au discours rapporté **73c** **73d**, mais l'inversion du sujet y est possible **73d**, car elle est liée à l'extraction de *comme* **73e** ➤ XV-3.2.1.

73 **a** *Les enfants, comme Marie a dit, iront au bord de la mer.*
b *Les enfants, comme a dit Marie, iront au bord de la mer.*
c *Les enfants iront au bord de la mer, comme Marie l'a dit.*
d *Les enfants iront au bord de la mer, comme l'a dit Marie.*
e * *Mon père, l'a dit Marie, est malade.*

L'incise et les expressions parenthétiques

Nous ne considérons pas comme des incises les autres expressions parenthétiques, qui sont seulement définies par leur prosodie incidente ➤ XIX-2.2.2. Ces expressions sont syntaxiquement très variées et peuvent constituer un syntagme adjectival (*morbide en un mot*) **74a** ou prépositionnel (*à cause d'Aragon*) **74c**.

74 **a** *Mais tandis que la souille me faisait hanter principalement ma sœur Lucy, être éphémère et tendre – morbide en un mot –, c'est à la haute et sévère figure de ma mère que me voue la grotte.* (Tournier, 1967)

b […] *le champ poétique, qui leur avait* (*à cause et uniquement à cause d'Aragon*) *ouvert parfois les colonnes des journaux militants, n'était pas le lieu le plus fertile en carrières de parti.* (Roubaud, 2000)

Alors que l'incise est une phrase déclarative, la parenthèse incidente peut appartenir à tous les types, par exemple interrogatif **75a** ou désidératif **75b**. Alors que l'incise est sans introducteur, la parenthèse peut en comporter, comme le *si* conditionnel en **75c** ➤ **XIV-2.3** ou la conjonction *ou* en **75a** ➤ **XVI-7.3.1**. Par ailleurs, rien n'oblige l'incidente à renvoyer au reste de la phrase : en **75c**, elle ne comporte aucune expression anaphorique.

75 **a** *Ils l'examinaient au guichet* (*ou était-ce dans un bureau ?*) *de la petite gare.*

b *Il faudra, pensez-y, refaire la toiture dans dix ans.*

c […] *ce qui m'humilie et m'afflige est une fin si peu digne, si j'ose dire, de ma vie, et du moins de mes sentiments.* (Guéhenno, 1952)

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

XVIII-1. La phrase et le contexte

Le rôle des constructions non canoniques dans le discours : Lambrecht (1994) ; les phrases disloquées : Blasco-Dulbecco (1999) (ex. **7a**), Delais-Roussarie, Doetjes et Sleeman (2004) ; les phrases clivées : Doetjes, Rebuschi et Rialland (2004).
Les anaphores : Kleiber (1994b), Zribi-Hertz (1996), Charolles (2002) ; les chaines de référence : Corblin (1995).
Les ajouts prédicatifs : Fradin (1990), Combettes (1996), Combettes (1998), qui les appellent *constructions détachées*.
Les connecteurs : Rossari (2000), Rossari *et al.* (2004)Rossari *et al.* (2007).
La deixis et l'anaphore : Morel et Danon-Boileau (dir.) (1992), Kleiber (1994b).
Le discours rapporté : Combettes (1989), Rosier (2008).

XVIII-2. Les constructions disloquées, clivées et présentatives

La dislocation : Blasco-Dulbecco (1999) (les exemples de Corpaix, et **49g**), Delais-Roussarie, Doetjes et Sleeman (2004).
Les formes pronominales dans la dislocation initiale : Larsson (1979) (ex. **75b**), Fradin (1988) (ex. **18a**, **19**, **20c**, **20d**). La prosodie de la dislocation initiale : Avanzi (2011a), de la dislocation finale : Ashby (1994). La dislocation en *de* + nom : Milner (1978), Blanche-Benveniste *et al.* (1990) (ex. **55c**), Corblin (1995), Lagae (2001) (ex. **55d**). La dislocation initiale et la phrase sans verbe : Laurens (2011). Le topique suspendu : Hirschbühler (1974), Deulofeu (2008b) (ex. **47c**). Le rôle de la dislocation dans le discours : Fornel (1988) (ex. **24b**) ; le disloqué initial comme topique de phrase : Lambrecht (1994), De Cat (2007).
Les phrases clivées et pseudoclivées : Declerck (2011 [1988]). Les clivées : Doetjes, Rebuschi et Rialland (2004), Lambrecht (2004). Les relatives dans les clivées : M.-L. Moreau (1976). L'interprétation du foyer de la clivée et l'effet de contraste : Destruel (2012). Les pseudoclivées : Valli (1981), Roubaud (2000), Apothéloz (2012), Benninger (2018) (ex. **40d**).
Il y a : Giry-Schneider (1988), Choi-Jonin et Lagae (2005), Karssenberg et Lahousse (2018). *Voici*, *voilà* : Karssenberg, Lahousse et Marzo (2018). La construction impersonnelle et l'inversion du sujet nominal : Tasmowski et Willems (1987), Marandin (2001) et Lahousse (2011).

XVIII-3. Le rôle des ajouts initiaux dans le discours

Les ajouts prédicatifs : Fradin (1990), Combettes (1996), Combettes (1998), qui les appellent *constructions détachées* ; avec participe : Legendre (1989) ; avec nom : Neveu (1998) (sous le terme d'*appositions*).
Les adverbiaux en début de phrase : Le Draoulec et Péry-Woodley (2005), Sarda et Carter-Thomas (2012) ; leur rôle cadratif ou scénique : *Travaux de linguistique*, nº 47, 2003, *Langue française*, nº 148, 2005, *Verbum*, nº XXVII, 2005 ; la Base des Syntagmes Prépositionnels (www.lattice.cnrs.fr/ressources/bases-de-donnees/la-base-des-syntagmes-prepositionnels-bsp/).
Les connecteurs : Ducrot (1998 [1972]), Ducrot *et al.* (1980), Rossari (2000), Rossari *et al.* (2004), Rossari *et al.* (2007), Roze, Danlos et Muller (2012), Danlos, Colinet et Steinlin (2015) ; une autre approche : Roulet (1999).
La grammaticalisation des connecteurs : Rossari (2006), Lefeuvre et Rossari (2008), Rossari et Cojocariu (2008). Les connecteurs adverbiaux : Nølke (1990b), Molinier et Lévrier (2000) qui les appellent *conjonctifs*, Lamiroy et Charolles (2004) ; nominaux : Rossari (2006), Rossari (2007), Rossari et Cojocariu (2008) ; verbaux : Dostie (1998).
Les connecteurs et les ajouts initiaux : *Travaux de linguistique*, nº 64, 2012, Sarda *et al.* (dir.) (2014) ; et la relation circonstancielle : Ducrot (1983), Charolles (2004), Le Draoulec et Péry-Woodley (2005) ; et la gestion du discours : Anscombre et Ducrot (1986), Rossari (1997 [1994]), Rossari (2007), Rossari *et al.* (2007).
Autrement : Inkova-Manzotti (2002), Lamiroy et Charolles (2005) ; *d'ailleurs* : Franckel et Paillard (1997), Fagard et Charolles (2018) ; *maintenant* : Nef (1980), Nyan (1991) ; *mais* et *pourtant* : Anscombre et Ducrot (1977), Anscombre (2002) ; *parallèlement* : Sarda et Charolles (2009) ; *simplement* : Nyan (1999) ; préposition + *quoi* : Lefeuvre et Rossari (2008) ; *en réalité* : Charolles et Pietrandrea (2012), Danlos (2012) ; *au fond* : Tanguy et Sarda (2013).

XVIII-4. L'ancrage des énoncés dans l'énonciation

Les expressions déictiques : Bühler (2011 [1934]), Fillmore (1997). La deixis et l'anaphore : Kleiber (1991a) (ex. **16b**), Morel et Danon-Boileau (dir.) (1992). La deixis de la personne : Charolles (2002) ; spatiale : Borillo (1998). La place de *-ci* et *-là* : Miller (1992).
Les termes d'adresse : Détrie (2006), Kerbrat-Orecchioni (dir.) (2010).
Le tutoiement et le vouvoiement : Béal (2009), Guesle-Coquelet (2009). Les insultes : Lagorgette (dir.) (2009). L'utilisation du féminin (*Madame la Ministre*) : Burnett et Bonami (2019).
Les particules de discours : Vincent (1993), Fernandez-Vest (1994), Mosegard-Hansen (1998), Dostie (2004a) (ex. **80c**).
L'interjection : *Langages*, nº 161, 2006.
Ben : Bruxelles et Traverso (2001), Dostie (2012) ; *quoi* : Chanet (2001) ; *voilà :* Delahaie (2009), Delahaie (2013) (ex. **82**).

XVIII-5. L'anaphore et l'ancrage des référents dans le discours

L'interprétation des expressions référentielles et anaphoriques : Charolles (2002).
Les chaines de référence : Apothéloz (1995), Corblin (1995), Schnedecker (1997), Schnedecker (2005b), *Langages*, nº 195, 2014.

Certains parlent d'*anaphore totale* pour les relations anaphoriques avec coréférence et d'*anaphore partielle* pour l'anaphore partitive.
Le choix de l'expression anaphorique selon la saillance ou l'activation du référent visé : Prince (1981), Lambrecht (1994), Givón (1995). L'accessibilité du référent et l'espace mental : Fauconnier (1984). La redénomination : Schnedecker (2003c).
Les pronoms personnels anaphoriques : Fauconnier (1974), Kleiber (1994b), Zribi-Hertz (1996). Les pronoms démonstratifs *celui-ci/-là* : Kleiber (1991b), Veland (1996), Corblin (1998), Demol (2011). L'antécédent de *ce dernier* : Charolles (1995). Les pronoms relatifs et les relatives narratives : *Langages*, nº 22, 1987, Kleiber (1988b). Les anaphores nominales avec déterminant défini ou démonstratif : Kleiber (1981a), Cornish (1986), Kleiber (1986), Corblin (1987a), Cornish (1999). Les syntagmes définis associatifs : Berrendonner (1994), Charolles (1994), *Cahiers de Praxématique*, nº 24, 1995, Reichler-Béguelin (1995), Apothéloz et Reichler-Béguelin (1999), Charolles (1999), Schnedecker (2005b), Kleiber (2006).
L'emploi cataphorique de *ce*, *ceci*, *cela*, *ça* : Achard (2010).

XVIII-6. Le discours rapporté et les incises

Le discours rapporté : Combettes (1989), Rosier (2008) (ex. **56b**) et le site *groupe-cidit.com*.
Le discours rapporté et les traces de l'énoncé source : Authier-Revuz (1992-1993). Les verbes de discours rapporté : Delaveau (1988), Lamiroy et Charolles (2008), Danlos, Sagot et Stern (2010) (ex. **5g**, **60c**) et Sagot, Danlos et Stern (2010).
Le discours direct avec verbe introducteur : Authier-Revuz (1992-1993) ; avec incise de citation : Bonami et Godard (2008). Le statut de la citation : Cornulier (1978), Récanati (2001). Le temps verbal et l'aspect dans le discours direct, indirect et indirect libre : Vetters (1993b), Landeweerd et Vet (1996), Vetters (1996), Vuillaume (1998). Les adverbes déictiques dans le discours rapporté : Kamp et Rohrer (1983), De Mulder et Vetters (2008) (ex. **34c**). Le discours indirect libre : Banfield (1995).
La prosodie des incises : Delomier et Morel (1986), Delais-Roussarie (2006) ; leur ponctuation : Pinchon et Morel (1991) (ex. **69c**). L'incise et la négation : Cornulier (1978) ; et l'inversion du sujet : Marandin (2003).
Les phrases incidentes (appelées *incises libres* ou *parenthèses*) : Sitri (1995), Forget (2000) (ex. **74a**). Les expressions anaphoriques dans les incises de commentaire et les incidentes : Zay (1995).

CHAPITRE XIX

La forme sonore des énoncés

XIX-1

Qu’est-ce que la forme sonore des énoncés ?

1.1. Les sons du français

On distingue différents sons élémentaires, ou phonèmes, notés selon l’Alphabet phonétique international (API) :
- les voyelles, par exemple /a/, /o/, /i/ ;
- les consonnes, par exemple /b/, /k/, /g/ ;
- les semi-voyelles, ou semi-consonnes : /j/, /w/, /ɥ/.

Ils sont regroupés en syllabes. Une syllabe est une unité articulatoire et auditive, qui comprend toujours une voyelle et qui peut comporter également des semi-voyelles et des consonnes. Une syllabe se terminant à l’oral par une voyelle est dite *ouverte* (*du*), une syllabe se terminant par une consonne est dite *fermée* (*net*).

1.1.1. Les consonnes, les voyelles et les syllabes

Les sons et les phonèmes

Les consonnes et les voyelles correspondent aux sons élémentaires, aussi appelés *segments*. Du point de vue articulatoire, les voyelles correspondent au libre passage de l’air dans la cavité buccale, tandis que les consonnes correspondent la plupart du temps à une obstruction de ce passage.
Il faut distinguer le son, unité phonétique, noté entre crochets, par exemple [f], et le phonème, c’est-à-dire une représentation plus abstraite, noté entre barres obliques, /f/, qui relève de la phonologie ➤ **Introduction 3.1**.
Ainsi la consonne /ʁ/, représentée généralement dans la graphie par la lettre *r*, est le plus souvent prononcée [ʁ] (articulée en arrière du palais) mais peut aussi être prononcée [x] (articulée au niveau du voile du palais) après certaines consonnes, voire roulée ([r], sur l’avant du palais, ou [R] sur l’arrière), selon les régions et les locuteurs **1a**. Mais il s’agit du même phonème car il n’y a pas de mots qui se distinguent en français selon la prononciation du *r*. De même, la voyelle /i/ peut être prononcée comme un *i* long (*bise*) ou comme un *i* bref (*pli*) **1b**, mais puisqu’il n’y a pas de mots qui se distinguent selon ce seul critère, il s’agit bien du même phonème. En revanche, les locuteurs font généralement la différence entre un *o* ouvert (*sotte*) et un *o* fermé (*saute*), ce qui conduit à définir deux phonèmes différents, /ɔ/ et /o/ ➤ **tableau XIX-2**.

1 **a** *Paris* (avec quatre prononciations)
  b *bise*, *pli*

Dans l’ensemble de cette grammaire, les transcriptions utilisent les symboles de l’Alphabet phonétique international et correspondent à la prononciation française standard dans l’Hexagone, mais il faut noter que les prononciations peuvent varier selon les régions et selon les locuteurs ➤ **XIX-1.1.2**.

Les consonnes

Du point de vue phonologique, le français compte 18 consonnes ➤ **tableau XIX-1**. Une consonne /ʃ/ peut correspondre à plusieurs lettres écrites, ou graphèmes, par exemple *ch* (*chat*), *sh* (*short*) ou *sch* (*schisme*). À l’inverse, une lettre comme *c* peut correspondre à plusieurs sons consonantiques : /k/ (*car*), /s/ (*ciel*).
Ces consonnes sont des phonèmes, c’est-à-dire des unités distinctives, qui permettent de distinguer des paires de mots (comme *bain* et *pain*), et chacune peut correspondre à plusieurs réalisations phonétiques, c’est-à-dire à plusieurs prononciations.

GRAPHIE	SON	EXEMPLES
b	/b/	*bain*
c, k, qu	/k/	*car, képi, quai*
ch, sch, sh	/ʃ/	*chemin, schisme, short*
d	/d/	*du*
f, ph	/f/	*fou, phare*
g, gu	/g/	*gare, gui*
g, ge, j	/ʒ/	*geai, gilet, jeu*
l	/l/	*lui, loup*
m	/m/	*moi*
n	/n/	*âne, nœud*
ng	/ŋ/	*parking*
ni, gn	/ɲ/	*agneau*
p	/p/	*pain*
r	/ʁ/	*rat, mur, trop*
c, s, ss	/s/	*ciel, sans, assis*
s, z	/z/	*maison, zébu*
t	/t/	*tu*
v, w	/v/	*vous, wagon*

Tableau XIX-1. *Les principales consonnes*

Les consonnes *occlusives* supposent une occlusion du passage de l'air, qui a lieu à différents endroits du conduit vocal (/p/, /b/, /t/, /d/, /k/, /g/) ; les *fricatives* supposent un rétrécissement du passage de l'air (/f/, /v/, /s/, /ʃ/, /z/) ; les *liquides* supposent à la fois occlusion partielle et passage de l'air dans le conduit vocal (/ʁ/ et /l/), et les *nasales*, que l'air passe par le nez (/m/, /n/, /ŋ/ et /ɲ/). De plus, on distingue les consonnes dites *sonores*, ou voisées (/b/, /d/, /g/, /z/, etc.), prononcées avec vibration des cordes vocales, et celles dites *sourdes*, ou non voisées (/p/, /t/, /k/, /s/, etc.).

Les voyelles et les semi-voyelles

Du point de vue phonologique, le français compte 14 voyelles et 3 semi-voyelles ➤ **tableau XIX-2**. Une voyelle /ɛ/ peut correspondre à plusieurs lettres écrites, par exemple *è* (*mère*), *e* (*mer*), *ai* (*lait*). À l'inverse, une lettre telle que *o* peut correspondre à deux sons vocaliques : /o/ ou *o* fermé (*pot*) et /ɔ/ ou *o* ouvert (*botte*). Dans les transcriptions, on utilise aussi le symbole /E/, parfois appelé *archiphonème*, quand les deux prononciations /e/ et /ɛ/ sont possibles pour un même mot, par exemple pour *les* (/lE/) ; et parfois le symbole /O/, pour les mots qui admettent les deux prononciations /o/ ou /ɔ/ (*politique*).

GRAPHIE	SON	EXEMPLES
	VOYELLES	
a, â	/a/	*âme, la, patte*
e	/ə/	*le, me*
eu, œ	/œ/	*peur, sœur*
eu	/ø/	*peu*
é, er, ai	/e/	*clé, manger, mangeai*
è, ê, e, ai	/ɛ/	*aime, fête, mer, mère*
i, ï, î	/i/	*lire, si, stoïque*
au, eau, o, ô	/o/	*aube, eau, mot, pot, pôle*
o	/ɔ/	*molle, sol*

GRAPHIE	SON	EXEMPLES
ou	/u/	*loupe, sous*
u, û, ü	/y/	*dû, mur, vu*
an, am, en, em	/ɑ̃/	*an, blanc, en*
ain, ein, in, un	/ɛ̃/	*brun, geindre, pin, train*
on, om	/ɔ̃/	*mon, ombre*
SEMI-VOYELLES		
y, ill	/j/	*paille, yacht*
ou, oi, w	/w/	*oui, soin, whisky*
u	/ɥ/	*fruit, huitre*

Tableau XIX-2. *Les principales voyelles et semi-voyelles*

On distingue trois voyelles dites *nasales* : /ɑ̃/ (*an*), /ɛ̃/ (*un*) et /ɔ̃/ (*on*) ; les autres voyelles sont dites *orales* car elles ne sollicitent pas le conduit nasal. Dans certaines régions, il faut ajouter la voyelle /œ̃/ (pour *brun*, opposé à *brin*) et la voyelle /ɑ/ (pour *pâte*, opposée à *patte*) ➤ **XIX-1.1.2**.
Les semi-voyelles, parfois appelées *semi-consonnes*, sont proches des voyelles du point de vue articulatoire, mais proches des consonnes par leur fonctionnement : elles ne peuvent pas former une syllabe à elles seules et doivent se combiner avec une voyelle, en début (*oie* /wa/) ou en fin de syllabe (*ail* /aj/).

Les syllabes

À l'écoute du flux de parole, on est généralement plus sensible à la structuration et au découpage en syllabes qu'aux sons eux-mêmes. Ainsi, si l'on entend un mot ou un énoncé, on ne peut pas facilement dire de combien de sons il est composé, alors que l'on peut aisément dire combien de syllabes il contient.
Une syllabe est une unité articulatoire et auditive, qui comprend toujours une voyelle et qui peut comporter également des semi-voyelles et des consonnes. Cette voyelle constitue son *noyau* ou sommet. La syllabe est l'unité de base en prosodie, c'est elle qui porte l'accent et l'on parle alors de syllabe *accentuée* ➤ **XIX-1.4.2**. On distingue les mots d'une syllabe ou *monosyllabiques* **2a**, de deux syllabes ou *bisyllabiques* **2b**, de trois syllabes ou *trisyllabiques* **2c**, etc. Les frontières syllabiques sont notées par un point dans cette grammaire. Parfois plusieurs prononciations sont possibles pour un même mot et correspondent à plusieurs découpages syllabiques ➤ **XIX-3.1.1**.

2 **a** *les* /lE/, *va* /va/, *moi* /mwa/
b *Paris* /pa.ʁi/, *tableau* /ta.blo/, *manger* /mɑ̃.ʒe/
c *abricot* /a.bʁi.ko/, *africain* /a.fʁi.kɛ̃/

Une syllabe se terminant par une voyelle est dite *ouverte* **2**. Une syllabe se terminant par une consonne est dite *fermée*, comme en **3a** ou pour la dernière syllabe en **3b**. Il s'agit toujours de voyelles ou consonnes pour le son et non de voyelles ou consonnes graphiques.

3 **a** *val* /val/, *port* /pɔʁ/, *porte* /pɔʁt/
b *promesse* /pʁɔ.mɛs/, *africaine* /a.fʁi.kɛn/

Les découpages syllabiques ne correspondent pas forcément aux découpages morphologiques ni aux frontières de mots, une syllabe pouvant comporter des phonèmes appartenant à deux morphèmes ou à deux mots distincts. En **4a**, la deuxième syllabe /zɛs/ de *désespoir* est composée de la dernière consonne du préfixe *dés-* et des deux premiers sons du mot *espoir.* En **4b**, la deuxième syllabe, /ʁa/, est construite à partir de la consonne finale, /ʁ/, de *Pierre* et de la voyelle initiale d'*arrive* ➤ **XIX-1.3.1**.

4 **a** *désespoir* /de.zɛs.pwaʁ/
b *Pierre arrive.* /pjɛ.ʁa.ʁiv/

Souvent, plusieurs découpages syllabiques sont possibles pour une même séquence, selon les locuteurs, leur débit et la situation de parole. À l'inverse, deux énoncés différents peuvent avoir le même découpage syllabique, comme /ɔ̃.la.pɛl/ **5**.

5 **a** *On l'appelle.*
b *On la pèle.*

1.1.2. La variation régionale dans les sons du français

De nombreuses variations de prononciation existent pour un même mot. Par exemple, certains prononcent la consonne finale en **6**, d'autres pas. Les variations dépendent des locuteurs, de leur origine sociale ou régionale, de leur âge mais aussi à un moment donné de la vitesse d'élocution (le débit), de l'intensité, de la hauteur ou d'autres paramètres non linguistiques comme la fatigue ou l'émotion.

6 **a** *un ananas* /ɛ̃.na.na.na] ou /ɛ̃.na.na.nas/
b *un cerf* /ɛ̃.sɛʁ] ou /ɛ̃.sɛʁf/

Du point de vue phonologique, la variation régionale concerne essentiellement le système des voyelles. Certains parlent de *français du Midi*, pour ce qui concerne le Sud de la France, mais la variation touche également d'autres pays et régions.

L'aperture des voyelles et la loi de position

On distingue les voyelles selon plusieurs paramètres, dont l'ouverture de la bouche, ou *aperture*. Les voyelles dites *ouvertes* sont par exemple /ɛ/ et /ɔ/, tandis que des voyelles dites *fermées* sont /e/ ou /o/. Certains ont proposé une loi de position : la voyelle tend à être fermée en syllabe ouverte, c'est-à-dire se terminant par un son vocalique (*bot*, *pré*), et ouverte en syllabe fermée (*botte*, *prête*). Dans le Sud de la France (mais aussi dans une moindre partie, dans la pointe nord de l'Hexagone), les locuteurs ne font pas de différence entre les voyelles des mots *sotte* et *saute* (les deux sont prononcés /ɔ/) **7a**, alors que dans le reste de la francophonie d'Europe et au Canada, l'opposition entre /o/ et /ɔ/ se maintient bien en syllabe fermée **7b**.

7 **a** % *sotte, saute* (Sud de la France)
b *sotte* ≠ *saute*
c % *peau* ≠ *pot* (Belgique, Suisse)

En syllabe ouverte, il n'y a plus que les Suisses et les Belges qui continuent de prononcer les mots se terminant par *-ot* avec une voyelle ouverte : ils distinguent ainsi *peau* de *pot* **7c**, alors que dans l'Hexagone comme au Québec, cette distinction n'existe pas, les deux mots étant prononcés avec /o/.

Le timbre des voyelles

Dans le ➤ **tableau XIX-2**, un seul symbole est retenu pour représenter les sons [a] et [ɑ], alors que, dans certaines régions, les locuteurs ont deux phonèmes, et distinguent ainsi *patte* et *pâte*. D'un point de vue phonétique, les deux mots s'opposent par leur timbre au Canada (*patte* est prononcé avec [a], *pâte* avec [ɑ]) **8a**, alors qu'en Belgique, en Suisse et dans quelques départements de l'Est de la France, les deux mots s'opposent soit en fonction du timbre de la voyelle, soit de sa durée **8b**.
Enfin, l'opposition entre /œ/ et /ø/ en syllabe fermée **8c** n'en est pas une dans le Sud de la France, le nom *jeûne* est prononcé de la même façon que l'adjectif *jeune*, c'est-à-dire avec une syllabe ouverte, de même qu'en Belgique. À l'inverse, en Suisse romande, les deux mots se prononcent avec une voyelle fermée.

8 **a** % *patte* ≠ *pâte* (Canada)
b % *patte* ≠ *pâte* (Belgique, Suisse)
c *jeune* ≠ *jeûne*

-ein-, -in- *et* -un-

Dans le ➤ **tableau XIX-2**, la distinction entre les phonèmes /ɛ̃/ (*brin*) et /œ̃/ (*brun*) n'est pas notée, bien que certains locuteurs la fassent, notamment dans le Sud de la France. La disparition de l'opposition entre /ɛ̃/ et /œ̃/, annoncée depuis des décennies, est aujourd'hui aboutie dans une large partie septentrionale de la France (on peut encore toutefois l'entendre chez les locuteurs les plus âgés). Elle n'a pas affecté les variétés de français parlées dans le Sud de la France, au Québec, en Belgique et en Suisse, où la majorité des locuteurs, qu'ils soient jeunes ou âgés, font la différence entre le nom *brin* et l'adjectif *brun* **9a**, de même qu'entre *empreinte* (nom ou verbe) et le verbe *emprunte* **9b**. En Belgique et en Suisse, l'opposition tend à disparaitre chez les jeunes des villes localisées à la frontière avec la France (Tournai en Belgique, Genève en Suisse).

9 **a** % *brin* ≠ *brun* (Belgique, Québec, Suisse, Sud de la France)
b % *empreinte* ≠ *emprunte* (Belgique, Québec, Suisse, Sud de la France)

La marque du féminin et la longueur des voyelles

Certaines variétés de français, en Belgique, en Suisse romande et au Québec, continuent d'opposer des voyelles brèves à des voyelles longues, et à distinguer ainsi *mettre* et *maitre* **10a**. En Suisse romande et en Belgique, cette distinction est morphologique ; elle permet de faire la différence entre les adjectifs **10b** > VI-2.1.2 ou les noms **10c** > IV-2.2.2 masculins et féminins qui se terminent par une voyelle. Au féminin, on n'entend pas le *e* final, mais la voyelle qui précède, par exemple /i/ ou /y/, est plus longue qu'au masculin.

10 **a** % *mettre* ≠ *maitre* (Belgique, Québec, Suisse)
b % *nu* ≠ *nue* (Belgique, Suisse)
c % *ami* ≠ *amie* (Belgique, Suisse)

1.2. Comment décrire la forme sonore d'un énoncé ?

La forme sonore d'un énoncé comprend différents types d'éléments :
- la séquence des consonnes et voyelles (ou segments) composant l'énoncé ;
- les éléments prosodiques, c'est-à-dire les syllabes, les groupements prosodiques, les accents et les mouvements mélodiques.

Pour les décrire, on distingue :
- la description phonétique, qui retient les propriétés acoustiques, articulatoires et perceptives pertinentes ;
- la description phonologique, qui est plus abstraite et qui regroupe les sons en phonèmes.

Pour décrire les aspects sonores du langage, on s'accorde généralement pour distinguer trois niveaux de représentation, du plus concret au plus abstrait, du niveau acoustique au niveau phonologique. La phonétique s'intéresse à l'objet sonore concret que constitue le signal sonore, et la phonologie à la représentation abstraite que le locuteur ou l'interlocuteur peut s'en faire. À une forme phonologique correspondent généralement plusieurs formes phonétiques.
Nous utilisons ici des énoncés entendus (à la radio) ou enregistrés (par des linguistes) pour l'étude du français > I-8.1. Leur transcription est fidèle, c'est-à-dire qu'elle retient les disfluences de production (hésitations, répétitions, corrections), ce qui peut parfois rendre les transcriptions difficiles à lire > I-8.2.2.

1.2.1. Du signal sonore à la représentation phonétique

Qu'est-ce que la parole ?

Toute production langagière orale peut prendre la forme d'une séquence sonore, qu'il s'agisse de conversations dialoguées, de lectures à voix haute, de monologues, etc. Cette dernière, appelée aussi *onde sonore*, correspond à la propagation des modifications de la pression produite par les vibrations des particules de l'air ambiant. Dans le cas de la parole, ces variations sont produites par le larynx et filtrées par le conduit vocal.
Les analyses acoustiques peuvent porter sur n'importe quelle onde sonore, qu'il s'agisse de parole ou d'une séquence musicale. Mais, lorsque l'on traite de parole, on classe les objets sonores en tenant compte de la signification des messages, ce qui correspond au niveau phonétique. De ce point de vue, les sons élémentaires, ou segments, sont identifiés en se référant à leur couleur auditive ou à leur timbre. Ainsi, tout son proche du [i] est analysé comme un [i], indépendamment des différences de prononciation individuelles, ou idiolectales, et indépendamment du contexte. En ce qui concerne les éléments prosodiques, les variations physiques de fréquence fondamentale sont analysées subjectivement comme des variations de la hauteur mélodique, celles de l'intensité comme des variations du volume sonore, et celles de la durée comme des variations de la longueur. Seules les variations perceptibles et généralement voulues par le locuteur sont retenues lors d'une analyse au niveau phonétique.
Au niveau phonétique, même si la parole est continue, certains aspects sont représentés par des catégories discrètes, comme les consonnes et les voyelles, notées avec l'Alphabet phonétique international > XIX-1.1. Les symboles de l'API, lorsqu'ils sont utilisés entre crochets, notent des unités qui ne sont pas nécessairement

distinctives dans la langue. En **11b**, la représentation phonétique indique scrupuleusement quels sons ont effectivement été produits par le locuteur. Parmi eux, certains ne sont pas des phonèmes du français. Ainsi, en **11b**, le /ʁ/ de *parti* est prononcé comme une fricative vélaire sourde notée [x] et celui de *pour* comme une fricative uvulaire sourde notée [χ]. De même, le /k/ de *quatrième* est produit comme une occlusive dorso-palatale aspirée notée [c^{h}]. Ces sons sont simplement des variantes de réalisation du /ʁ/ et du /k/ liées à une prononciation individuelle ou au contexte.

11 **a** *C'est parti pour sa quatrième campagne présidentielle.* (*Corpus* ACSYNT, ROMT2)
b [sɛpaxtipuχsac^{h}atxijɛməkɑ̃paɲəpxɛzidɑ̃sjɛlə]

Les courbes mélodiques

La matérialité acoustique du signal se caractérise par son intensité, sa fréquence fondamentale (ou hauteur, notée F0) et sa durée. L'étude de ces différents éléments du signal sonore se fait à partir de représentations particulières du signal, comme le spectrogramme. Le signal sonore se déroule dans le temps et est représenté sur un axe horizontal qui correspond à l'axe temporel. La ➤ **figure XIX-1**, qui correspond à **12**, combine plusieurs représentations (de haut en bas) : sur une première ligne, l'oscillogramme indique l'intensité du signal (mesurée par l'amplitude acoustique), puis le spectrogramme, ou sonagramme, sur lequel figure la courbe de fréquence fondamentale, c'est-à-dire à la fréquence vibratoire des cordes vocales, exprimée en cycles par seconde (ou hertz, noté Hz), qui indique les variations de hauteurs mélodiques dans le temps, perçues comme plus ou moins graves ou aigües ; puis la segmentation en voyelles, consonnes et syllabes permet d'analyser la durée ; enfin une transcription orthographique permet une lecture plus aisée.

12 *Ce serait donc la fin des papillons ?* (France Inter, « Le 7/9 », 7 oct. 2004)

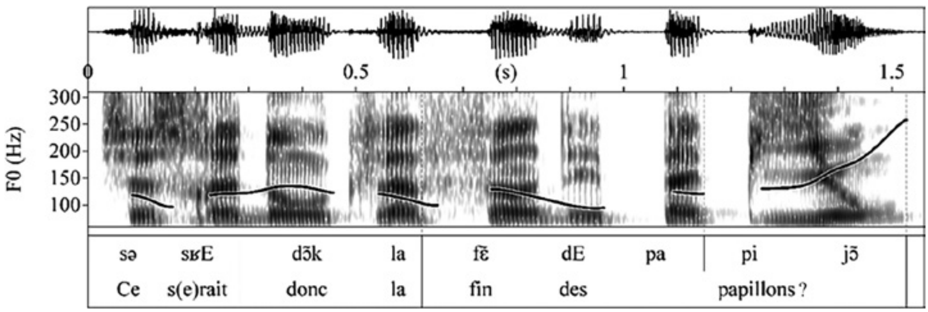


Figure XIX-1. *Le spectrogramme et la courbe de fréquence de l'énoncé* **12**

Pour l'étude de l'intonation, des courbes mélodiques stylisées, par exemple une succession de lignes brisées, montantes ou descendantes, remplacent la courbe de fréquence fondamentale, pour reproduire les évolutions perçues. Les stylisations et simplifications de la courbe de fréquence fondamentale visent à mieux distinguer les mouvements mélodiques susceptibles d'être distingués au niveau phonologique. Ainsi, l'énoncé **12** possède un contour final montant.

1.2.2. La représentation phonologique des énoncés oraux

Au niveau phonologique, l'analyse et la représentation des phénomènes sonores recourent, pour les sons élémentaires, à des phonèmes, qui sont notés avec les symboles de l'Alphabet phonétique international ➤ **XIX-1.1.1**, entre barres obliques.

L'exemple **11a** est repris en **13a** avec sa représentation phonologique en **13b**, ce qui se traduit par plusieurs différences : le même symbole /ʁ/ est utilisé pour tous les *r*, sans prise en compte de la variation individuelle de la prononciation ; de même, le symbole /k/ est utilisé pour la première consonne de *quatrième* et de *campagne* ; la voyelle de *c'est* est représentée par /E/ pour indiquer que l'opposition

entre /e/ et /ɛ/ est localement neutralisée ; enfin, le *e* prononcé en fin de *quatrième*, de *campagne* et de *présidentielle* n'est pas représenté.

13 **a** *C'est parti pour sa quatrième campagne présidentielle.* (*Corpus* ACSYNT, ROMT2)
b /sEpaʁtipuʁsakatʁijɛmkɑ̃paɲprezidɑ̃sjɛl/

La prosodie étudie le phrasé, c'est-à-dire les groupes prosodiques > **XIX-2.1**, l'accentuation > **XIX-4.1** et l'intonation. Pour l'étude de l'intonation, on s'intéresse aux mouvements mélodiques qui sont pertinents au plan linguistique, et qui correspondent à des contours intonatifs (montant, descendant, etc.) > **XIX-5.1**. Ces contours peuvent être représentés par des tons (haut ou bas), comme c'est le cas dans ce chapitre. Ainsi, l'énoncé **12** présente trois tons hauts, à la fin de chaque groupe prosodique, c'est-à-dire sur les syllabes /dɔ̃k/, /fɛ̃/ et /jɔ̃/ : (*ce serait donc*) (*la fin*) (*des papillons*) *?* > **XIX-1.4.3** > **figure XIX-1**.

1.3. La prononciation du mot en contexte

Les principaux phénomènes affectant la forme sonore d'un mot en contexte sont :
– la liaison, qui peut être obligatoire (*les_enfants*) ou facultative (*est*(_)*arrivé*) ;
– l'enchainement (*sept_amis* /sɛ.ta.mi/) ;
– l'élision (*j'avais* /ʒa.vE/) ;
– l'insertion d'un *e* caduc, ou schwa (*ours blanc* /uʁ.sə.blɑ̃/).
On les appelle parfois *phénomènes de jointure*.

La forme sonore d'un énoncé peut être définie comme une suite de sons élémentaires, ou segments. Ainsi, l'énoncé *Pierre viendra demain.* commence par le son [p], suivi du son [j], et ainsi de suite. Ces segments sont regroupés en syllabes, qui correspondent à des unités articulatoires et auditives. Ainsi, une voyelle peut se prononcer seule, mais pas une consonne ; une syllabe comporte toujours au moins une voyelle. Ainsi *les* correspond à une syllabe (/lE/), *enfants* à deux syllabes (/ɑ̃.fɑ̃/) et *arrivent* (/a.ʁiv/) à deux également.
Mais en contexte, la forme sonore de ces mots change. Ainsi, la forme sonore de l'énoncé en **14a** ne correspond pas à une simple concaténation des sons associés à chacun des mots qui le composent **14b**. Il y a liaison, notée _, c'est-à-dire que le son /z/ est inséré entre *les* et *enfants*. Dans ce cas, le découpage en syllabes ne correspond pas au découpage en mots. On parle aussi de *resyllabation* > **XIX-3.1.1**.

14 **a** *Les_enfants arrivent.*
b /lE.zɑ̃.fɑ̃.a.ʁiv/ | * /lE.ɑ̃.fɑ̃.a.ʁiv/

Les phénomènes segmentaux et la morphologie

Certains phénomènes analogues, dits *segmentaux*, se produisent à l'intérieur des mots, principalement lors de la dérivation (comme la suffixation ou la préfixation) ou de la flexion (comme les formes conjuguées d'un verbe). En **15a**, la voyelle nasale /ɔ̃/ de *maison* se dénasalise en /On/ lors de l'ajout du suffixe *-ette*. De même, en **15b**, la voyelle /i/ du radical de *copier* se transforme en la semi-voyelle *yod* (/j/) lors de l'ajout de la terminaison /E/ de l'imparfait > **II-1.3.4**, alors que l'imparfait de *chante* se fait par simple concaténation **15c**.
Ces phénomènes sont dits *lexicaux*, par opposition à ceux qui affectent le mot en contexte qui sont dits *postlexicaux*.

15 **a** *maison* /me.zɔ̃/, *maisonnette* /me.zO.nɛt/
b *je copie* /ʒə.ko.pi/, *je copiais* /ʒə.ko.pjE/
c *je chante* /ʒə.ʃɑ̃t/, *je chantais* /ʒə.ʃɑ̃t.E/

1.3.1. La liaison et l'enchainement

La façon de prononcer un mot en contexte diffère de la prononciation des mots isolés. En parole continue, plusieurs phénomènes phonologiques et phonétiques, dits *de jointure*, peuvent se produire entre les mots > **XIX-3.1.1**. Ce type de phénomène, qui affecte le découpage syllabique, est considéré comme *segmental*, car il affecte les consonnes et voyelles, ou *segments* sonores.

La liaison devant mot vocalique

La forme sonore de l'énoncé en **14a** ne correspond pas à la simple concaténation des sons associés à chacun des mots qui le composent : on y observe un phénomène de liaison ➤ **XIX-3.2.1**. Ainsi, le déterminant *les* est prononcé /lEz/ devant un mot commençant par une voyelle **16a**, alors qu'il est prononcé /lE/ devant une consonne **16b**.

16 **a** *les_enfants* /lE.zɑ̃.fɑ̃/
b *les garçons* /lE.gaʁ.sɔ̃/

Présenté souvent comme permettant d'éviter un hiatus, c'est-à-dire deux voyelles contigües, ce phénomène n'a rien d'automatique et nécessite souvent la prise en compte d'informations syntaxiques et sémantiques. Ainsi, en **16a** et **17a**, la liaison est obligatoire entre *les* et *enfants*, c'est-à-dire entre un déterminant et un nom, alors qu'elle est difficile entre la proforme *les* et l'infinitif qui suit **17b**.

17 **a** *Les_enfants sont venus.* /lE.zɑ̃.fɑ̃.sɔ̃.və.ny/
b *Regarde-les arriver !* /ʁə.gaʁ.dlE.a.ʁi.ve/

En **18a**, la liaison en [t] est presque toujours réalisée entre l'adjectif épithète prénominal (*petit*) et le nom qu'il modifie (*enfant*). En revanche, elle n'est pas possible en **18b** entre *petit* et *à la piscine*, ni entre *enfants* et *arrivent* en **14a** car ils n'appartiennent pas au même syntagme ni au même groupe prosodique ➤ **XIX-1.4.1**. Elle peut aussi être facultative, comme entre l'infinitif et son complément en **18c** ➤ **XIX-3.2.3**.

18 **a** *J'ai aperçu* [*un petit_enfant*]. /ʒE.a.pɛʁ.sy.ɛ̃.pə.ti.tɑ̃.fɑ̃/
b *J'ai vu* [*un_enfant petit*] *à la piscine.* /ʒE.vy.ɛ̃.nɑ̃.fɑ̃.pə.ti.a.la.pi.sin/
c *Vous pouvez laisser*(_)*un message.*

L'enchainement

Lorsque la consonne finale d'un mot est prononcée et liée à la voyelle initiale du mot qui suit, on parle d'*enchainement*, noté ‿ : la consonne finale du cardinal forme ainsi le début de la deuxième syllabe /ta/ **19a**. En **19b**, le /l/ final de *Paul* constitue la première consonne (ou l'attaque) de la syllabe initiale d'*arrive*, à savoir /la/ ➤ **XIX-3.1.1**.

19 **a** *sept‿amis* /sɛ.ta.mi/
b *Paul‿arrive.* /pɔ.la.ʁiv/

1.3.2. Les autres phénomènes de jointure

L'élision devant mot vocalique

L'élision concerne la suppression, dans certains contextes, d'une voyelle finale, le plus souvent le *e* dit *caduc*, qui correspond à /ə/, ou schwa, à distinguer du *e* muet qui est purement graphique et ne se prononce jamais. Alors que ce son est prononcé quand le mot est isolé ou avant consonne (*je*) **20c**, l'élision consiste à le supprimer devant un mot à initiale vocalique. En **20a** et **20b**, on a bien *j'* car le mot suivant commence par une voyelle ➤ **XIX-3.3.1**. On note ce phénomène d'élision par une apostrophe à l'écrit ➤ **XX-2.5.2**, et il concerne parfois d'autres voyelles finales, comme le *i* de *si* (*s'il*) et le *a* de *la* (*l'erreur*).

20 **a** *J'arrive.* /ʒa.ʁiv/
b *J'écoute.* /ʒe.kut/
c *Je pars.* /ʒə.paʁ/

L'élision est le plus souvent obligatoire **21a** **21b**. Elle dépend en fait des groupements prosodiques ➤ **XIX-2.1.3**. Si le mot se situe à la frontière d'un groupe prosodique, l'élision n'est pas toujours possible, comme entre *que* et *à* en **21c** ➤ **XIX-1.4.1**.

21 **a** ** Je arrive. * Je écoute.*
b *Paul dit qu'il va pleuvoir* | ** que il va pleuvoir.*
c *Paul dit que, à son avis, tout va bien* | *qu'à son avis, tout va bien.*

L'insertion de e *caduc*

Un phénomène inverse consiste, dans certains contextes, à insérer un *e* caduc devant une consonne, alors qu'il n'est pas présent dans le mot isolé. En **22a**, un /ə/ est inséré entre *ours* et *blanc*, ce qui permet d'éviter de prononcer ensemble une suite de 4 consonnes (/ʁsbl/) et produit 3 syllabes. Le même son est inséré entre *livre* et *bleu* en **22b** pour la même raison. Contrairement à l'élision, l'insertion n'est pas notée à l'écrit.

22 **a** *l'ours blanc* /luʁ.sə.blɑ̃/
b *un livre bleu* /ɛ̃.li.vʁə.blø/

> *Le* e *final et le schwa*
>
> Il faut bien distinguer formes écrites et formes sonores. Ainsi, le *e* final de *je* se prononce (il fait partie de sa forme sonore), alors que celui de *livre*, *Pierre*, comme celui de nombreux mots similaires, ne se prononce pas. On dit qu'il ne fait pas partie de sa forme sonore ou représentation phonologique. C'est pourquoi on ne note pas d'élision (* *livr'*), sauf graphie ludique qui imite l'oral (*vit'fait*) ➤ **XX-4.4.1**. Quand la lettre *e* finale ne correspond pas à /ə/, elle joue cependant souvent un rôle dans la prononciation du mot car elle permet de noter que la consonne qui précède se prononce. Ainsi, dans les adjectifs masculins *haut*, *petit*, *plat*, la consonne finale ne se prononce pas, du point de vue sonore on dit qu'ils sont *à finale vocalique* /o/, /i/, /a/ ➤ **VI-2.1.2** ➤ **XIX-3.1.2**, alors que dans les formes féminines correspondantes (*haute*, *petite*, *plate*), la consonne finale se prononce ; ces mots sont dits à *finale consonantique*.

1.4. Le phrasé, l'accentuation et l'intonation

Les phénomènes prosodiques affectant le syntagme ou la phrase sont :
– le phrasé, ou la structuration en groupes prosodiques, qui correspondent ou non aux constituants syntaxiques ;
– l'accentuation, qui concerne l'accent métrique et l'accent emphatique ;
– l'intonation, c'est-à-dire la gamme tonale (la hauteur) et les mouvements mélodiques, montants ou descendants.

1.4.1. Les groupements prosodiques

Les groupes accentuels et les groupes intonatifs

Les séquences de formes sonores associées aux mots donnent lieu à des groupements prosodiques. Ces groupements obéissent à des principes métriques et linguistiques, et jouent un rôle dans l'interprétation de l'énoncé. Par exemple, pour qu'un énoncé soit interprétable, il peut être nécessaire de séparer des syntagmes par des marques de discontinuité telles des pauses ou des mouvements mélodiques.
Pour le locuteur comme pour l'interlocuteur, le flux de parole apparait comme structuré : les sons se regroupent en syllabes et en unités de rang supérieur, qui à leur tour peuvent également se regrouper pour former des unités plus larges. Celles-ci correspondent à des groupes prosodiques et entrent dans une construction hiérarchisée appelée *structure prosodique*, qui prend en compte des informations syntaxiques et sémantiques.
Les découpages prosodiques sont indiqués par des parenthèses pour les groupes accentuels (GA) ➤ **XIX-2.1.3**, avec éventuellement une pause (indiquée par le symbole //) entre deux groupes **23a**. Pour représenter les groupes prosodiques d'un niveau supérieur, ou groupes intonatifs (GI), on utilise des accolades **23**.

23 **a** *La semaine dernière, j'ai rencontré un ami d'Amélie.*
{(la semaine dernière)} // {(j'ai rencontré) (un ami) (d'Amélie)}
b *Elle s'est rendue dans un camp de réfugiés au nord de la bande de Gaza.* (France Inter, « Le 7/9 », 7 oct. 2004)
{(elle s'est rendue) (dans un camp) (de réfugiés)} {(au nord) (de la bande) (de Gaza)}

Les groupes prosodiques et les syntagmes

Dans cette grammaire, nous appelons *groupes* les constituants prosodiques et *syntagmes* les constituants syntaxiques. Les groupements prosodiques ne correspondent pas forcément aux syntagmes, ni leurs frontières aux frontières de mots. Ainsi, le découpage prosodique en **24b** est tout à fait acceptable, mais il ne correspond pas à la structure syntaxique, notée ici entre crochets **24a** : le nom *un film* est

regroupé avec le verbe, alors que le complément du nom *des années cinquante* forme un autre groupe prosodique. Le découpage prosodique en **24c**, plus proche de la structure syntaxique, serait moins naturel, en raison de la longueur du dernier groupe (7 syllabes) et du déséquilibre avec les groupes précédents (3 et 4 syllabes). De nombreux autres découpages ne seraient pas possibles, en raison des propriétés des mots concernés ; un auxiliaire ou un article, par exemple, ne sont généralement pas en fin de groupe, car ils ne sont pas accentuables **24d** ➤ XIX-4.1.2.

24 **a** [*Les enfants* $_{SN}$] [*ont regardé* [*un film* [*des années cinquante* $_{SP}$] $_{SN}$] $_{SV}$].
b (*les enfants*) (*ont regardé un film*) (*des années cinquante*)
c ? (*les enfants*) (*ont regardé*) (*un film des années cinquante*)
d * (*les enfants ont*) (*regardé un*) (*film des années cinquante*)

La longueur des groupes prosodiques

Le plus souvent, les groupes accentuels ont entre 3 et 6 syllabes ➤ XIX-2.3.1. On considère qu'il est difficile d'avoir des groupes de plus de 7 syllabes, à la fois pour l'élocution et pour la compréhension. Ainsi, **25a** ne peut pas être prononcé aisément avec un seul groupe pour le complément nominal, car celui-ci correspondrait à 8 syllabes **25b**. Le phrasé est donc plutôt celui de **25c**.

25 **a** *Les enfants ont pris la voiture des nouveaux voisins.*
b * (*les enfants ont pris*) (*la voiture des nouveaux voisins*)
c (*les enfants*) (*ont pris la voiture*) (*des nouveaux voisins*)

Les groupes tendent par ailleurs à être de taille équilibrée, comme en **26b** avec deux groupes de 4 syllabes chacun. Ainsi, **26c** serait possible pour **26a**, mais moins naturel, avec 2 puis 6 syllabes.

26 **a** *J'ai vu un film intéressant.*
b (*j'ai vu un film*) (*intéressant*)
c ? (*j'ai vu*) (*un film intéressant*)

Les groupes prosodiques et l'interprétation

Les groupements prosodiques dépendent aussi de l'interprétation. Dans une phrase comme **27a**, on peut avoir une frontière de groupe accentuel après *rencontré*, après *marchand*, voire après *livres* et *anglais*, mais l'interprétation n'est pas forcément la même. Lorsque *livres* et *anglais* appartiennent au même groupe **27b**, l'énoncé signifie que le marchand vend des livres anglais. En revanche, si *anglais* forme un groupe distinct **27c**, l'énoncé signifie plutôt que le marchand qui vend des livres est anglais. Cette seconde interprétation est encore plus nette si *marchand* et *de livres* appartiennent au même groupe **27d**.

Ces groupements interagissent avec la prononciation des mots, et par exemple la liaison ➤ XIX-3.1 : celle-ci est possible entre *livres* et *anglais* en **27b**, mais pas en **27c** ni **27d**.

On dit que les groupements prosodiques aident à interpréter les énoncés, même si ceux-ci sont lus silencieusement.

27 **a** *J'ai rencontré un marchand de livres anglais.*
b (*j'ai rencontré*) (*un marchand*) (*de livres anglais*)
c (*j'ai rencontré*) (*un marchand*) (*de livres*) (*anglais*)
d (*j'ai rencontré*) (*un marchand de livres*) (*anglais*)

> *Les pauses et les mots non accentuables*
>
> Du point de vue phonétique, une frontière de groupe prosodique peut se marquer de plusieurs façons, par exemple par un allongement ou une accentuation de la voyelle finale, ou par une pause.
> Certains mots, dits *clitiques*, ne sont pas accentuables et ne peuvent pas marquer une fin de groupe ➤ XIX-2.3.1. Ainsi, par exemple, il n'est généralement pas possible de faire une pause entre un déterminant et un nom **28a**. Dans des corpus d'oral spontané, pour éviter une pause entre un mot inaccentuable (déterminant, pronom faible, etc.) et le mot suivant (un nom après un déterminant, un verbe après un pronom faible, etc.), il arrive que le déterminant ou le pronom soit répété ➤ I-8.2.2. Ainsi, en **28b**, le déterminant *mes* est repris après l'hésitation.
>
> **28** **a** * *Les* // *garçons sont venus.*
> **b** *Voilà quant à mes, euh, mes formations donc, ben, en fait, euh, je suis donc titulaire du DEUG en sciences du langage.* (Corpus ACSYNT, BAVP)

1.4.2. L'accentuation métrique et emphatique

Qu'est-ce que l'accentuation ?

Ici, le terme *accent* ne renvoie pas aux signes graphiques que l'on trouve sur les lettres *e*, *u* et *a* (*é*, *è*, *à*, *â*, *ù*, etc.), ni aux parlers régionaux (l'accent marseillais, l'accent suisse, etc.). Le terme *accent* ou *accentuation* vise à rendre compte du fait que, dans un énoncé, les syllabes ne sont pas toutes perçues comme équivalentes. Celles qui apparaissent comme plus saillantes, soit parce qu'elles sont plus longues, soit parce qu'elles reçoivent une réalisation particulière, sont dites *accentuées*.
On distingue par ailleurs les accents liés au découpage en groupes prosodiques, dits accents *métriques*, et les accents à valeur discursive, dits accents *de contraste* ou *emphatiques*.

L'accent métrique

Le français est une langue sans accent de mot, c'est-à-dire que les mots ne se distinguent pas par la position de la syllabe accentuée, à la différence de langues comme l'anglais par exemple, où la place de l'accent peut distinguer par exemple un nom (*record* pour 'disque'), accentué sur la première syllabe, et un verbe (*record* pour 'enregistrer'), accentué sur la dernière syllabe.
Dans la phrase, les syllabes accentuées, soulignées ici, sont généralement en fin de groupe accentuel, comme en **29** : /tɛ̃/ de *matin*, /fɑ̃/ de *enfants*, /zɛ̃/ de *voisin*, /fut/ de *foot* et /dɛ̃/ de *jardin*.
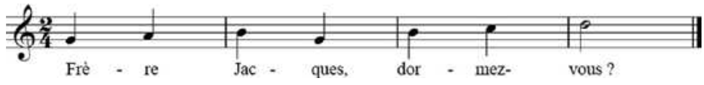
29 *Chaque matin, les enfants de mon voisin jouent au foot dans le jardin.*
(*chaque matin*) (*les_enfants*) (*de mon voisin*) (*jouent au foot*) (*dans le jardin*)
/ʃak.ma.tɛ̃.lE.zɑ̃.fɑ̃.də.mɔ̃.vwa.zɛ̃.ʒu.o.fut.dɑ̃.lə.ʒaʁ.dɛ̃/

Certains mots monosyllabiques ne portent pas d'accent final, parce qu'ils ont le *e* caduc, ou schwa (/ə/), pour noyau vocalique (*de*, *le*, etc.), ou en raison de leurs propriétés morphosyntaxiques (*au*, *les*, *mon*, etc.) ➤ XIX-2.3.1. Enfin, certains mots de plus de deux syllabes peuvent porter un accent initial en plus de l'accent final (*situation*) ➤ XIX-4.1.4.
La position des syllabes accentuées joue un rôle essentiel dans la démarcation des groupements prosodiques, et donc aussi dans l'interprétation de l'énoncé. Les phrases **30a** et **30b** sont formées à partir de la même séquence de syllabes, le *e* final de *gare* n'étant pas prononcé, et la voyelle finale *ée* ou *ai* étant souvent neutralisée (/E/), en dépit de la norme qui recommande /ɛ/ pour l'imparfait. La position des syllabes accentuées, soulignées, permet de les distinguer, car elle détermine le découpage en groupes accentuels ➤ XIX-1.4.1. En **30a**, les syllabes /gaʁ/ et /ne/ sont accentuées, ce qui permet d'interpréter la séquence comme 'les gares sont dessinées', avec les deux groupes accentuels. La syllabe finale d'un sujet doit en effet être la plus accentuée du syntagme nominal. En **30b**, la séquence initiale est analysée comme *les garçons* puisque la syllabe /sɔ̃/ est accentuée et plus proéminente que la syllabe /gaʁ/.

30 a *Les gares sont dessinées.*
(*les gares*) (*sont dessinées*) /lE.gaʁ.sɔ̃.de.si.ne/
b *Les garçons dessinaient.*
(*les garçons*) (*dessinaient*) /lE.gaʁ.sɔ̃.de.si.nE/

> *Le mètre et le rythme*
>
> Il convient de distinguer *mètre* et *rythme*. Le mètre repose sur la définition des syllabes qui sont susceptibles de recevoir un accent dans la langue ➤ XIX-4.1.2. Le rythme, en revanche, se construit à partir des syllabes effectivement accentuées dans un énoncé donné. De façon analogue, la musique distingue mesure et rythme. La mesure fournit un schéma abstrait avec des positions fortes et faibles. Dans une mesure à deux temps, le premier temps est fort, tandis que le second est faible ; de même, dans une mesure à trois temps, le premier temps est fort, tandis que le deuxième et le troisième sont faibles ; et dans une mesure à quatre temps, les premier et troisième temps sont forts, tandis que les deuxième et quatrième sont faibles.
> Lors d'une mise en musique, les syllabes accentuées coïncident avec des temps forts, comme en témoigne l'étude des chansons ou comptines. Dans l'extrait de la chanson *Frère Jacques, dormez-vous ?*, les syllabes /fʁɛ/, /ʒa/, /dɔʁ/ et /vu/, qui sont accentuées, sont sur le premier temps de chaque mesure, c'est-à-dire sur un temps fort **31**. Par ailleurs, la syllabe /vu/, réalisée sur une note blanche, est plus longue. De fait, l'accent métrique est souvent marqué par un allongement de la durée syllabique d'autant plus important que la syllabe est en fin d'énoncé. L'accent plus important sur la syllabe /vu/ est noté par un double soulignement.

31 *Frère Jacques, dormez-vous ?* (Chanson *Frère Jacques*)



Les accents de contraste ou d'insistance

En plus des accents métriques qui participent à la construction du rythme, il existe des accents dits *emphatiques* ➤ XIX-4.2, notés en petites capitales, et conditionnés par l'interprétation et le rôle dans le dialogue. Les accents emphatiques sont les accents d'insistance **32a**, les accents de correction **32b** et ceux de fin de contour principal, marqués par un soulignement double en **29 30.**

32 **a** *C'est MAgnifique.*
b Loc. 1 — *Je viens de Talence.*
Loc. 2 — *Ah, tu étais à Valence ?*
Loc. 1 — *Non, pas à VAlence, à Talence.*

1.4.3. L'intonation et les mouvements mélodiques

On entend par *intonation* l'étude des variations de hauteur mélodique. Lorsqu'un locuteur produit un énoncé, sa voix peut en effet monter ou descendre à des endroits précis, et ces modifications de la hauteur de la voix constituent la mélodie de la parole, qui peut ou non avoir une fonction linguistique.

Qu'est-ce qu'un mouvement mélodique ?

Lorsqu'on lit *Frère Jacques, dormez-vous ?*, la voix monte entre les syllabes /fʁɛʁ/ et /ʒa/ de *Frère Jacques*, puis elle descend sur les syllabes qui suivent (*-cques* /kə/ et /dɔʁ/ de *dormez*), pour remonter sur la syllabe finale *vous* (/vu/). La voix atteint son point le plus haut à la fin de l'énoncé ➤ figure XIX-2.

33 *Frère Jacques, dormez-vous ?* (Chanson *Frère Jacques*)

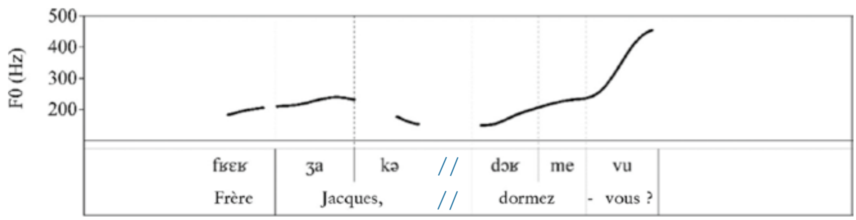


Figure XIX-2. *Courbe mélodique associée à* **33**

Dans l'énoncé **34**, la voix du locuteur monte sur la fin du premier groupe *elle nous_a volé*, puis redescend sur *trois* et continue à descendre jusqu'à la fin de l'énoncé pour atteindre son niveau le plus bas sur *blé* ➤ figure XIX-3. Le contour final, ou contour terminal, est descendant et l'énoncé est interprété comme une assertion. Le contour final est en effet déterminant pour l'interprétation de l'énoncé ➤ XIX-5.4.1. Ainsi avec un contour final montant, **34** serait plutôt interprété comme une question.

34 *Elle nous a volé / Trois p(e)tits sacs de blé.* (Comptine *La Petite Hirondelle*)

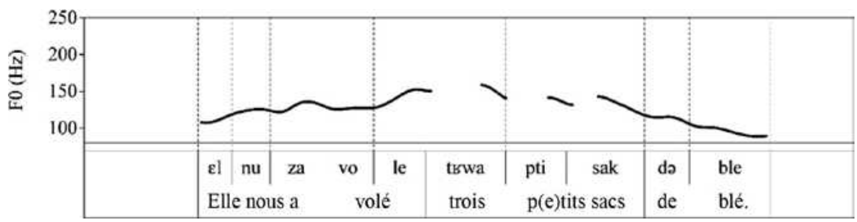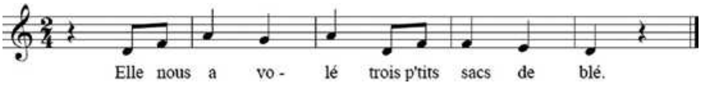


Figure XIX-3. *Courbe mélodique associée à l'énoncé* **34**

Courbe mélodique et musique

Dans la mise en musique en **31**, la montée mélodique se traduit par le passage du *sol* au *si* sur *frère Jacques*, et du *si* au *ré* sur *dormez-vous*, soit une montée de deux tons dans le premier cas et d'un ton et demi dans le second. De même pour la mise en musique de **34**, une montée d'un ton, du *sol* au *la*, se produit à la fin du groupe *elle nous_a volé*. Ensuite, la note associée au mot *trois* est un *ré*, ce qui indique une descente de trois tons et demi par rapport à ce qui précède. Puis une montée, avec un passage du *ré* au *fa*, est réalisée sur le groupe *trois petits sacs*. Enfin, une descente d'un ton et demi est réalisée jusqu'au *ré*, le point le plus bas étant atteint sur la syllabe finale *blé*.



Naturellement, les variations mélodiques ont lieu en dehors des comptines et des chansons, et elles peuvent assumer différentes fonctions linguistiques et communicatives. Elles contribuent notamment à signaler la structure prosodique, dans la mesure où elles se produisent fréquemment à la frontière des groupes prosodiques ➤ **XIX-2.1** ➤ **XIX-5.1**. Dans les deux extraits **33** et **34**, on a en effet deux groupes prosodiques **35**, le premier ayant une mélodie montante à chaque fois.

35 **a** (*frère Jacques*) (*dormez-vous*)
b (*elle nous_a volé*) (*trois petits sacs de blé*)

De plus, ces variations de hauteur mélodique jouent un rôle déterminant dans l'interprétation des énoncés, selon leur localisation et leur orientation ➤ **XIX-5.3.1**. Ainsi, les deux énoncés n'ont pas la même mélodie : la question **33** est prononcée avec une montée finale, tandis que l'assertion **34** a une mélodie finale descendante.

La représentation des mouvements mélodiques

La mélodie associée à un énoncé peut être décomposée en une séquence de mouvements associés à certaines syllabes distinguées. On utilise ainsi les symboles h ou H (haut) et b ou B (bas) pour (plus) aigu et (plus) grave. Les minuscules indiquent la hauteur de la syllabe non accentuée où commence le mouvement, et les majuscules, la cible, ou hauteur atteinte en fin de mouvement sur la syllabe accentuée.
Dans un mouvement descendant, noté hB, la cible basse (B) est sur la syllabe finale accentuée (*blé* /ble/ en **34**), le point haut initial (h) étant sur la syllabe non accentuée précédente, *de* (/də/).
De même, bH désigne un mouvement montant, la cible haute (H) étant atteinte sur la syllabe accentuée, *-nu* (/ny)/ en **36**, et le point bas initial (b) sur une syllabe non accentuée, ici *ve-* (/və/) ➤ **figure XIX-4**.

36 *Il est venu ?*

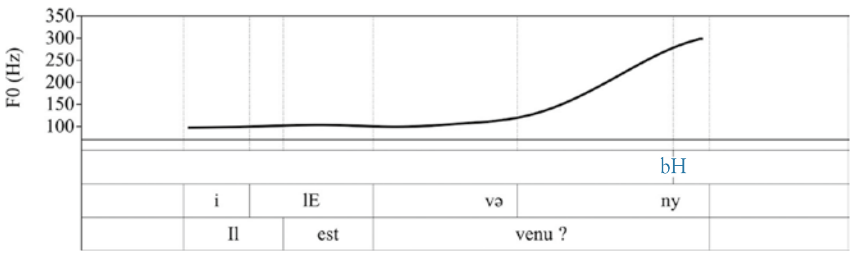


Figure XIX-4. *Courbe mélodique associée à l'énoncé* **36**

En **37**, deux mouvements montants (bH) sont réalisés sur les deux syllabes accentuées *-ppa-* (/pa/) et *-ment* (/mɑ̃/) de l'adverbe initial *apparemment* ➤ **figure XIX-5**. Dans le même énoncé, le mouvement mélodique en fin de phrase (*il est venu*) est dit *descendant*, noté hB, c'est-à-dire descendant sur la syllabe accentuée *-nu* (/ny/).

37 *Apparemment, il est venu.*

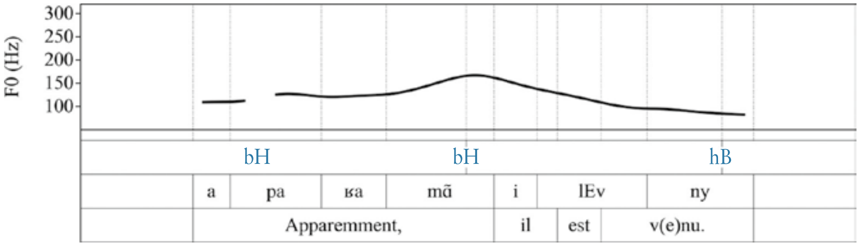


Figure XIX-5. *Courbe mélodique associée à l'énoncé* **37**

Enfin, bHB et bhB désignent des mouvements montant-descendants où la montée et la descente sont réalisées sur la même syllabe accentuée ou sur deux syllabes, respectivement.
Le contour principal de l'énoncé est généralement porté par la dernière syllabe accentuée, notée par un double soulignement dans les exemples. Ainsi le contour principal est montant en **33** et **36**, descendant en **34** et en **37** ➤XIX-5.3.1.
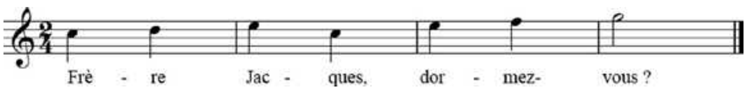
La gamme tonale

La gamme tonale désigne à la fois le niveau de hauteur et la gamme mélodique utilisés dans un énoncé. Son étude vise à déterminer l'amplitude des mouvements mélodiques et à distinguer des variations de hauteur locales, sur un mot, et des variations globales, c'est-dire portant sur un groupe de mots ou un énoncé.
Le niveau caractérise la hauteur à laquelle le locuteur place sa voix en début d'énoncé ou de groupe prosodique. La gamme mélodique se définit à partir des points les plus bas et les plus hauts atteints lors de la prononciation d'un énoncé donné. En général, les valeurs minimales et maximales varient en fonction de l'âge et du genre social de l'individu. D'une façon générale, la gamme peut être catégorisée comme *normale*, *dilatée* ou *compressée*.
Certains parlent de *registre*, mais nous préférons garder ce terme pour la distinction entre style soutenu, ou *registre formel*, et style conversationnel, ou *registre informel*.

La hauteur mélodique

En musique, un niveau de hauteur est choisi pour interpréter une mélodie, comme à l'oral pour prononcer une phrase. Ainsi, l'extrait de *Frère Jacques* peut être chanté à plusieurs hauteurs : on part sur un *sol* en **31** et sur un *do* plus aigu en **38**. En **38**, le point le plus bas correspond à la note *do* et est associé aux syllabes /fʀɛ/ et /kə/, tandis que le point le plus haut correspond à la note *sol* associée à la syllabe /vu/.

38 *Frère Jacques, dormez-vous ?* (Chanson *Frère Jacques*)



XIX-2

Le phrasé des énoncés

2.1. Qu'est-ce que le phrasé prosodique ?

Les énoncés oraux ont un phrasé, c'est-à-dire une structuration en groupes prosodiques. Outre les syllabes ➤ XIX-1.1, on distingue deux types de groupes prosodiques :
- le groupe intonatif, ou unité maximale, qui correspond le plus souvent à une phrase simple ➤ I-1.2.3 ;
- le groupe accentuel, ou groupe rythmique, qui correspond aux unités plus petites.

Du point de vue sonore, les frontières de groupes sont marquées par des pauses, un allongement de la durée des syllabes accentuées, ou encore des mouvements mélodiques. Elles sont déterminantes pour l'interprétation de l'énoncé et dépendent en partie des frontières syntaxiques de syntagmes.
Ces groupes sont présents de façon implicite à l'écrit et sont parfois marqués par la ponctuation de phrase ➤ XX-3.1.

2.1.1. L'organisation du flux sonore

La parole n'apparait pas comme un flux sonore inorganisé. Les mots, ou plus précisément les sons qui les composent, sont organisés pour former des unités plus larges. Lorsque l'on écoute quelqu'un parler ou lire à voix haute, on remarque que les sons et les syllabes sont soit regroupés soit séparés. Ces groupements sont dits *prosodiques*, et l'on parle de *structure prosodique* ou de *phrasé prosodique*, comme on parle de *phrasé* en musique.
Ainsi, la phrase **1a** est naturellement découpée en trois groupes prosodiques **1b**. En fonction de la situation d'énonciation et du débit de parole, d'autres découpages sont possibles.

1 **a** *Le frère de Jean est venu pour nous voir.*
b (*le frère de Jean*) (*est venu*) (*pour nous voir*)

Ces groupements peuvent être marqués par différents indices sonores, tels que la présence d'une pause, d'un allongement de durée ou d'un mouvement mélodique en fin de groupe. La phrase **1a** peut, par exemple, être prononcée avec une intonation montante sur *Jean*, et un allongement de la voyelle finale de *venu*.
La structure prosodique joue un rôle essentiel dans la compréhension des énoncés et elle est toujours présente. Elle ne se limite donc pas aux seules productions sonores ou aux lectures à voix haute. Toute personne lisant en silence un texte ou des phrases isolées a tendance à lui assigner une structure en regroupant ou en dégroupant les mots qui le composent.
Ainsi, l'énoncé **2a** peut être découpé de plusieurs façons, mais avec au moins quatre groupes **2b**, notés entre parenthèses.

2 **a** *En moyenne, les agriculteurs renouvellent les pieds de canne de leurs champs tous les sept ans pour leur conserver une bonne productivité.* (Politis, hors-série 57, 25 déc. 2012)
b (*en moyenne*) (*les agriculteurs renouvellent les pieds de canne de leurs champs*) (*tous les sept ans*) (*pour leur conserver une bonne productivité*)

Le deuxième groupe en **2b** peut ensuite être segmenté en groupes plus petits **3**. Dans ce cas, lors d'une lecture à haute voix, plusieurs segmentations sont possibles. Ainsi, les trois découpages **3a** **3b** **3c** sont possibles ; mais tous les découpages ne le sont pas : **3d** est exclu par exemple.

3 **a** (*les agriculteurs*) (*renouvèlent*) (*les pieds de canne*) (*de leurs champs*)
b (*les agriculteurs*) (*renouvèlent*) (*les pieds de canne de leurs champs*)
c (*les agriculteurs*) (*renouvèlent les pieds de canne*) (*de leurs champs*)
d * (*les agriculteurs*) (*renouvèlent les pieds*) (*de canne de leurs champs*)

Dans cette grammaire, nous réservons le terme *syntagme* aux constituants syntaxiques, et le terme *groupe* aux constituants prosodiques.

Le découpage prosodique en oral spontané

Des regroupements s'observent également dans des productions orales spontanées, c'est-à-dire non préparées et se distinguant de la lecture, notamment par des disfluences (hésitations, répétitions) ➤ I-8.2.2.

4 **a** *C'était… on avait des paquets de… de dix buchettes qui faisaient donc les dizaines, puis euh, ces… ces, donc, ces paquets avec des élastiques, hein, ça tenait comme des… plus gros que des allumettes, je me souviens que c'était comme des allumettes, mais voilà, c'était des buchettes.* (*Corpus* ACSYNT, LAUE)

b (*c'était*) (*on avait des paquets de*) (*de dix buchettes*) (*qui faisaient donc*) (*les dizaines*) (*puis euh ces ces*) // (*donc ces paquets*) (*avec des élastiques*) (*hein*) // (*ça tenait comme des*) // (*plus gros que des allumettes*) // (*je me souviens que c'était comme des allumettes*) (*mais voilà c'était des buchettes*)

Les découpages prosodiques en **4b** jouent un rôle essentiel pour la bonne interprétation de l'énoncé et permettent à l'interlocuteur de repérer les faux départs et les autocorrections. Ainsi, la démarcation initiale de la subordonnée *qui faisaient donc les dizaines* permet de comprendre qu'il s'agit d'une relative non restrictive ➤ XIII-3.5. De même, la séquence *ça tenait comme des* apparait comme séparée et n'intervient pas dans l'interprétation de ce qui suit. Il s'agit en effet d'un faux départ.
Cela dit, la structure prosodique ne copie pas la structure syntaxique : le syntagme nominal *des paquets de… de dix buchettes* est scindé en deux groupes prosodiques. Le premier englobe également le verbe *avait* et aboutit donc à un groupement qui n'a pas d'équivalent dans la structure syntaxique (*on avait des paquets de*) ➤ XIX-1.4.1.

La variabilité des phrasés

Souvent, plusieurs phrasés sont possibles pour une même phrase, comme en témoigne un même extrait **5a** lu par deux locuteurs différents en **5b** et **5c**, // notant une pause. En **5b**, le premier locuteur découpe en deux groupes la séquence *a en effet décidé*, et de même, *au cours de sa tournée*. En **5c**, en revanche, le second locuteur lit à chaque fois ces séquences comme un seul groupe prosodique.

5 **a** *Le Premier ministre a en effet décidé de faire étape dans cette commune au cours de sa tournée dans la région en fin d'année.* (*Corpus* PFC, enquête Dijon, 21amb1)

b (*le Premier ministre*) // (*a en effet*) (*décidé*) (*de faire étape*) (*dans cette commune*) // (*au cours*) (*de sa tournée*) (*dans la région*) (*en fin d'année*)

c (*le Premier ministre*) (*a en effet décidé*) (*de faire étape*) (*dans cette commune*) // (*au cours de sa tournée*) (*dans la région*) (*en fin d'année*)

Les indices sonores des fins de groupe peuvent également varier selon les locuteurs, leur débit, etc. Ainsi, en **5b**, la frontière prosodique en fin de sujet est réalisée par une pause et un mouvement mélodique ample. En revanche, en **5c**, aucune pause ni aucun mouvement mélodique ample n'est réalisé à la fin de ce groupe prosodique, seulement un allongement final.
Malgré cette variabilité, certaines positions sont toujours associées à une frontière prosodique. Ainsi, en **5**, la fin du syntagme sujet *le Premier ministre*, ou la fin du complément *dans cette commune*, coïncide toujours avec une fin de groupe prosodique.

Les contraintes syntaxiques et phonologiques sur les groupes prosodiques

Le phrasé doit suivre certaines contraintes syntaxiques : une fin de groupe doit correspondre à une fin de syntagme ou à une tête syntaxique ➤ XIX-2.3.2. C'est pourquoi les phrasés en **6** ne seraient pas possibles. En **6a**, le sujet *le Premier ministre* est regroupé à tort avec l'auxiliaire *a* (sans le participe passé *décidé*) ; de même, *en fin* est regroupé à tort avec *dans la région* et séparé de son complément *d'année*. En **6b**, le premier *de* devrait être regroupé avec l'infinitif *faire étape*, et le second avec *sa tournée*. De plus, une contrainte phonologique empêche un groupe de finir par *de*, qui est un mot non accentuable ➤ XIX-2.3.1, sauf cas de disfluence **4b**.

6 **a** * (*le Premier ministre a en effet*) (*décidé*) (*de faire étape dans cette commune*) // (*au cours de sa tournée*) (*dans la région en fin*) (*d'année*)

b * (*le Premier ministre*) // (*a en effet décidé de*) (*faire étape*) (*dans cette commune*) // (*au cours de*) (*sa tournée*) (*dans la région en fin d'année*)

2.1.2. Le phrasé, la syntaxe et l'interprétation

Le phrasé prosodique joue un rôle essentiel dans la construction syntaxique et l'interprétation des énoncés. Aussi la formation des groupes prosodiques est-elle en partie contrainte par des informations syntaxiques, mais des contraintes rythmiques interviennent également ➤ XIX-2.3.1.

Les groupes prosodiques et les constituants syntaxiques

Le phrasé tient compte de la structure syntaxique d'un énoncé. Ainsi, des frontières de groupes prosodiques doivent, par exemple, coïncider avec certaines frontières syntaxiques **7** ➤ **XIX-2.2.1**. Mais les groupements prosodiques peuvent différer des constituants syntaxiques, pour des raisons rythmiques. Ainsi, en **3a** et **3c**, le syntagme prépositionnel *de leurs champs* n'est pas dans le même groupe que le syntagme nominal *pied de canne* dont il dépend, syntagme qui est regroupé au contraire avec le verbe en **3c**. La hiérarchisation des groupes prosodiques n'est pas forcément identique à la hiérarchisation syntaxique, ce qui permet la variabilité observée en **3**.

Du point de vue syntaxique, la phrase **7a** comporte un ajout initial (*depuis deux siècles*) ➤ **XVIII-3.1**, un sujet nominal et un syntagme verbal **7b**. Mais du point de vue prosodique, la frontière majeure, marquée ici par une pause (//), sépare le participe passif (*liée*) du complément prépositionnel **7c**.

7 **a** *Depuis deux siècles, l'évolution de la Banque de France est liée au destin de notre pays.* (*elysee.fr*, 29 mai 2000)

b *[Depuis deux siècles* $_{SP}$*], [l'évolution [de la Banque de France]* $_{SN}$*] [est liée [au destin de notre pays]* $_{SV}$*].*

c *(depuis deux siècles) (l'évolution) (de la Banque de France) (est liée) // (au destin) (de notre pays)*

Les groupes prosodiques et la ponctuation

Certains exemples peuvent laisser penser qu'à l'oral les groupements prosodiques jouent un rôle analogue à celui de la ponctuation à l'écrit. Ce parallèle est trompeur à plus d'un titre. Tout d'abord, une marque prosodique ne correspond pas forcément à un signe de ponctuation ➤ **XX-3.1**. En effet, certaines pauses ou ruptures mélodiques ne sont pas marquées par des virgules à l'écrit. Ainsi, en **7a**, une virgule ne serait pas possible entre *liée* et son complément, alors que la frontière prosodique peut être importante. De même, un sujet long peut être séparé du syntagme verbal par une pause **5b** alors qu'une virgule serait difficile à l'écrit **8a** ➤ **XX-3.2.3**.

À l'inverse, une virgule peut correspondre à différentes frontières prosodiques. En **8b**, la virgule entre les deux phrases coordonnées correspond à une frontière majeure (entre deux groupes intonatifs), alors que celles au sein de la coordination nominale (*le choléra*, *la typhoïde*, *l'hépatite A*, *la polio*) correspondent à des frontières moins importantes (entre groupes accentuels), sans pause ni mouvement mélodique ample **8c** ➤ **XVI-3.3.2**.

8 **a** * *Le Premier ministre, a en effet décidé de faire étape dans cette commune.*

b *Elle doit partir en vacances en Extrême-Orient, et elle est obligée de se faire vacciner contre le choléra, la typhoïde, l'hépatite A, la polio.* (*Corpus Eurom1*, F1)

c *{(elle doit partir en vacances) (en Extrême-Orient)} {(et elle est obligée) (de se faire vacciner) (contre le choléra) (la typhoïde) (l'hépatite A) (la polio)}*

Enfin, l'utilisation des signes de ponctuation n'est pas soumise aux seules règles grammaticales, mais relève aussi de conventions typographiques ➤ **XX-3.1.2**. La formation des groupements prosodiques, en revanche, relève de la grammaire et des contraintes rythmiques.

Les groupes prosodiques et l'interprétation de l'énoncé

Les groupements prosodiques, et leur importance relative, déterminent en partie la compréhension du message. Ainsi, la phrase **9a** avec un seul groupe prosodique correspond à une phrase déclarative, interprétée comme une assertion ; tandis que **9b**, interprétée comme une injonction, avec un vocatif initial ➤ **XVIII-4.2**, comporte forcément deux groupes prosodiques.

9 **a** *Paul vient. (Paul vient)*

b *Paul, viens ! (Paul) (viens)*

Dans d'autres cas, l'absence de frontières rendrait l'énoncé ambigu, et difficilement interprétable à l'oral, en l'absence de ponctuation, comme en **10a**. En **10b** et **10c**, la présence d'une pause indique comment interpréter *depuis deux mois*. En **10b**, ce syntagme s'attache à la seconde phrase et indique la durée du trafic, tandis qu'en **10c** il s'attache à la première et indique la durée de la détention.

10 **a** *#Deux policiers sont sous les verrous depuis deux mois ils organisaient un réseau de voitures volées.*
b *deux policiers sont sous les verrous // depuis deux mois ils organisaient un réseau de voitures volées*
c *deux policiers sont sous les verrous depuis deux mois // ils organisaient un réseau de voitures volées*

La structure prosodique est aussi étroitement liée à l'intonation ➤ **XIX-5.1**. En effet, des contours mélodiques sont très souvent réalisés sur la dernière syllabe accentuable des groupes prosodiques. Ainsi, la dernière syllabe de *verrous* en **10b** est en fin de groupe et porte un mouvement montant, et il en va de même de *mois* en **10c** (courbes ➤ **figure XIX-12** ➤ **figure XIX-13**).

> *Le phrasé et la phrase disloquée*
>
> Certains phrasés sont impossibles, car ils rendraient l'énoncé incompréhensible. Ainsi, dans l'énoncé disloqué **11a**, une absence de frontière prosodique entre *Pierre* et *François* **11b** conduirait à l'interpréter comme le prénom composé *Pierre-François*, et la phrase n'aurait plus de sujet. Pour pouvoir être interprété convenablement, cet énoncé doit comporter un mouvement mélodique et/ou une pause indiquant une séparation entre le syntagme initial *chez Pierre* et le sujet *François* **11c** ➤ **XVIII-2.1**.
>
> **11** **a** *Chez Pierre, François va y aller.*
> **b** * *(chez Pierre François) (va y aller)*
> **c** *(chez Pierre) // (François va y aller)*

2.1.3. Les deux types de groupes prosodiques

On distingue le *groupe intonatif* (GI), parfois appelé *unité intonative* ou *groupe de souffle* et le *groupe accentuel* (GA), parfois appelé *mot prosodique* ou *groupe rythmique*. Le premier type de groupe correspond à des unités maximales, notées ici entre accolades, et le second type, à des unités minimales, notées entre parenthèses. L'énoncé **12a** peut ainsi être découpé en deux GI et quatre GA **12b**.

12 **a** *Le frère de Jean est venu car il voulait nous voir.*
b *{(le frère de Jean) (est venu)} {(car il voulait) (nous voir)}*

Les groupes intonatifs sont construits essentiellement à partir d'informations syntaxiques et sémantiques, alors que des contraintes rythmiques interviennent dans la construction des groupes accentuels.

Les indices de frontières de groupes prosodiques

Différents indices (pauses, allongements, mouvements mélodiques) indiquent les frontières de groupe. Les fins de groupes intonatifs sont toujours marquées par un mouvement mélodique, une montée ou une descente de la voix ➤ **XIX-5.1**, éventuellement accompagné d'une pause, alors que ce n'est pas le cas pour les fins de groupes accentuels, qui peuvent être simplement marquées par un accent final, c'est-à-dire surtout un allongement de la durée de la dernière syllabe ➤ **XIX-4.1**.
De façon générale, les indices sonores sont moins nombreux en début qu'en fin de groupe. Les débuts de groupe, ou frontières gauches, sont parfois marqués par une montée mélodique ➤ **XIX-5.2.2**, un pic d'intensité ou un renforcement articulatoire, en particulier pour les consonnes occlusives (/b/, /p/, /d/, etc.).

Les groupements prosodiques, la liaison et l'élision

Le phrasé contraint d'autres phénomènes phonologiques, comme la liaison ➤ **XIX-3.2** ou l'élision ➤ **XIX-3.3**. La liaison est ainsi possible entre *garçons* et *et* en **13a** car les deux éléments appartiennent au même groupe accentuel. En **13b**, en revanche, l'incise *je crois* introduit une frontière prosodique avant *et*, qui empêche la liaison **13c** ➤ **XIX-3.2.3**.

13 **a** *(les garçons(_)et les filles)*
b *les garçons, et je crois, les filles*
c *(les garçons) (et je crois les filles)*

En **14**, *que* appartient au groupe accentuel de *il*, et l'élision est obligatoire.

14 **a** *Paul pense qu'il a raison. (Paul pense) (qu'il a raison)*
b * *Paul pense que il a raison.*

En **15**, en revanche, *que* est suivi d'un ajout qui peut former un groupe intonatif distinct, et l'élision est facultative. Si *que* est en fin de groupe **15b**, l'élision n'est pas possible, même devant voyelle (*à*), puisque la syllabe *que* reçoit un accent final. En revanche, si aucune frontière ne suit *que* **15c**, il y a élision **15d**.

15 a *Paul a dit que, à son avis, ce n'était pas une bonne solution.*
b *{Paul a dit que} // {à son avis} {(ce n'était pas) (une bonne solution)}*
c *Paul a dit qu'à son avis, ce n'était pas une bonne solution.*
d *{(Paul a dit) (qu'à son avis)} {(ce n'était pas) (une bonne solution)}*

➤ Groupe accentuel et insertion d'un *e* caduc (*un ours blanc*) ➤ XIX-3.4
➤ Groupe prosodique et accentuation ➤ XIX-4.1

2.2. Les groupes intonatifs

Les groupes intonatifs sont les groupes prosodiques maximaux. Une fin de groupe intonatif correspond à :
– une fin de phrase indépendante ou coordonnée (*{Paul viendra} {et j'en suis heureuse}*.) ;
– une fin de constituant incident, comme celle d'une apposition (*{Paul, mon ami}, viendra demain.*), d'une incise (*Paul viendra, {je crois}, après-demain.*), ou d'un élément disloqué (*{François}, je l'aime bien.*).
Elle peut être marquée par une pause, mais l'est le plus souvent par un mouvement mélodique, éventuellement accompagné d'un allongement de la durée de la dernière syllabe accentuable.

2.2.1. Qu'est-ce que le groupe intonatif ?

Le groupe intonatif est l'unité prosodique la plus large. Il correspond en particulier à la phrase racine. La fin d'un groupe intonatif est toujours marquée par la présence d'un mouvement mélodique ➤ XIX-5.3.1, même si dans certains énoncés ou dans certaines situations d'énonciation – à débit très rapide par exemple – la pause est absente ou le mouvement mélodique de très faible amplitude. Ce mouvement mélodique dépend de la structure interne du groupe, mais également du profil mélodique de l'énoncé ➤ XIX-5.2.
Le groupe intonatif constitue aussi le domaine de la déclinaison, ou *downstep*, c'est-à-dire de l'abaissement de la hauteur des syllabes accentuées finales ➤ XIX-5.1.

Le groupe intonatif et la phrase indépendante ou coordonnée

Toute phrase racine correspond à un groupe intonatif, qu'elle soit lue ou prononcée seule **16a**, ou bien insérée dans un texte ou un paragraphe **16b**. Il en va de même pour les phrases coordonnées **16c** ➤ I-4.5. À chaque fin de phrase correspond une fin de groupe intonatif **16d**.

16 a *{L'orchestre de la police entame un air de Stevie Wonder}*. (*Le Point*, 10 juin 2010)
b *{C'est au tour de Zuma de prendre la parole}. {Mais la ferveur n'y est pas}*. (*Le Point*, 10 juin 2010)
c *Il comprenait l'occitan, il pouvait en articuler quelques mots, mais il n'aurait pas pu le parler couramment.* (*Corpus ACSYNT*, ROME)
d *{il comprenait l'occitan} {il pouvait en articuler quelques mots} {mais il n'aurait pas pu le parler couramment}*

Dans un énoncé ou une séquence d'énoncés, les évènements prosodiques les plus saillants (pause, mouvements mélodiques amples, etc.) se situent en fin de groupe intonatif. En **16b**, par exemple, si les deux phrases sont lues à la suite, une pause accompagnée d'un mouvement mélodique très ample après *Zuma* ne serait pas possible, sauf à en faire une aussi importante après *la parole*.
Chaque énoncé pouvant constituer un groupe intonatif à lui seul, une phrase complexe peut avoir une structure prosodique simple **16d 17b** ou emboitée, avec deux groupes intonatifs internes **17c**.

17 a *Le jeune frère de Pierre est venu car il voulait nous voir.*
b *{le jeune frère de Pierre est venu} {car il voulait nous voir}*
c *{{le jeune frère de Pierre est venu} {car il voulait nous voir}}*

Le groupe intonatif et la ponctuation

À l'écrit, les frontières de groupes intonatifs peuvent coïncider avec des signes de ponctuation comme la virgule **16c**, le point **16a 16b** ou le point-virgule ➤ XX-3.2, mais ceci n'est pas une nécessité. Dans les

coordinations de phrases, une frontière de groupe intonatif est insérée à la fin de chaque phrase coordonnée **17b 18b**, bien qu'il n'y ait souvent pas de virgule **17a 18a** ➤ XX-3.5.2.

18 **a** *Des centaines d'enfants agitent leurs fanions et les acclamations montent dans la salle.* (*Le Point*, 10 juin 2010)
b {*des centaines d'enfants agitent leurs fanions*} {*et les acclamations montent dans la salle*}

Le phrasé des phrases juxtaposées

Le même principe vaut pour les phrases juxtaposées telles que **19a** ➤ I-4.6, que l'on peut analyser comme des coordinations sans conjonction ➤ XVI-3.3 : chaque phrase constitue un groupe intonatif **19b**. Si l'énoncé **19a** est prononcé avec un débit très rapide, une pause n'est pas obligatoire entre les deux phrases, mais il n'en existe pas moins une frontière prosodique. Ainsi, une liaison entre *arrivés* et *ils* ne serait pas possible ; une frontière plus importante après *montés* ne serait pas possible non plus **19c**.

19 **a** *Les enfants sont arrivés, ils sont montés dans leur chambre.*
b {*les enfants sont arrivés*} {*ils sont montés dans leur chambre*}
c # {*les enfants sont arrivés ils sont montés*} {*dans leur chambre*}

Dans les comparatives corrélatives **20a** ➤ XVI-7.2 qui forment une construction binaire analysée comme coordonnée ➤ I-4.6.1, chaque phrase correspond également à un groupe intonatif **20b**, même si aucune ne peut être produite isolément **20c 20d**.

20 **a** *Plus on a d'enfants, moins on paie d'impôts.*
b {*plus on a d'enfants*} {*moins on paie d'impôts*}
c * *Plus on a d'enfants.*
d * *Moins on paie d'impôts.*

2.2.2. Les constituants en prosodie incidente

Certains constituants de la phrase peuvent avoir une prosodie dite *incidente*, qui s'oppose à la prosodie dite *intégrée* ➤ VIII-4.1.3. Dans le premier cas, ils portent une frontière de fin de groupe intonatif. À l'écrit, cette prosodie peut être indiquée par des virgules ➤ XX-3.2.3. Ici, on la note par un soulignement ondulé.

Les constituants concernés sont de catégories variées : phrase subordonnée **21a**, syntagme nominal **21b**, syntagme prépositionnel **21c**, syntagme adjectival **21d** par exemple.

21 **a** *Quand j'étais petite, j'allais au cinéma tous les jeudis.*
b *Chaque soir, les enfants font leurs devoirs.*
c *À Toulon, on a une bonne équipe de rugby.* (Corpus *Eurom1*, F1)
d *Satisfait du résultat, Paul souriait.*

Les constituants recevant une prosodie incidente peuvent remplir plusieurs fonctions, mais ce sont le plus souvent des ajouts **21** ➤ I-3.2.3 ou des périphériques dans une construction disloquée initiale **22a** ➤ XVIII-2.1 ou finale **22b** ➤ XVIII-2.2. Le ➤ tableau XIX-3 recense les principaux cas.

22 **a** *Cette page, ils ne la mettent pas sur Internet.* (*CFPP2000*, 12-02)
b *Ah, oui, je voulais le voir, ce film.* (*CID*, AB)

CATÉGORIE	FONCTION ET POSITION	EXEMPLES
ADJECTIF ou SYNTAGME ADJECTIVAL	en apposition	*Paul, malade, n'est pas venu.*
	connecteur ou ajout prédicatif, début de phrase	*Pire, il a menti.* *Ravi, il a accepté tout de suite.*
ADVERBE ou SYNTAGME ADVERBIAL	ajout, en début de phrase ou avant le verbe	*Souvent, il pleut ici.* *Paul, souvent, hésite.*
NOM ou SYNTAGME NOMINAL	en apposition	*Paul, médecin, n'hésitait pas.*
	ajout, en début de phrase ou avant le verbe	*Chaque matin, je me rase.* *Pierre, chose étonnante, a fini à temps.*
	terme d'adresse	*Entrez donc, cher Monsieur !*
	disloqué (fonction *périphérique*)	*Sébastien, je l'aime bien.* *Je l'aime bien, Sébastien.*

CATÉGORIE	FONCTION ET POSITION	EXEMPLES
SYNTAGME PRÉPOSITIONNEL	ajout, en début de phrase ou avant le verbe	*À Paris, j'ai pêché un brochet.*
	disloqué (fonction *périphérique*)	*J'y vais souvent, à Paris.*
SYNTAGME VERBAL	participe présent ajout	*Dépliant sa serviette, il a commandé du vin.*
élément introduit par une conjonction de coordination	différé ou emphatique	*Paul, et lui seul, est venu.* *Lou viendra, mais en retard.*
incise	ajout	*Il pleuvra, je crois, après-demain.*
SUBORDONNÉE circonstancielle	ajout, en début de phrase ou avant le verbe	*S'il pleut, je ne viendrai pas.*
SUBORDONNÉE relative	relative non restrictive	*J'ai vu un notaire, lequel semblait bien jeune.*

Tableau XIX-3. *Les principaux constituants en prosodie incidente*

Les ajouts toujours incidents

Certains syntagmes, en fonction *ajout*, ont toujours une prosodie incidente : ce sont les appositions **23a** > IV-5.4 > IV-6.5 > VI-4.2.1, les ajouts prédicatifs **23b** et les termes d'adresse, parfois appelés *vocatifs* **23c** **23d** > XVIII-4.2, par exemple.

23 **a** *François Dupont, professeur de lycée, menait une vie paisible.*
b *Pierre a, l'imbécile, cassé une tasse.*
c *Nicole, appelle les enfants !*
d *J'ai encore perdu mes clés, chérie.*

Certains peuvent être introduits par une conjonction de coordination, sans être coordonnés : ils sont alors emphatiques **24a** ou en incise **24b** > XVI-7.3.

24 **a** *Nicolas, et lui seul, viendra demain.*
b *Je pense, et je ne suis pas le seul, que ce traité est une erreur.*

La prosodie incidente caractérise aussi les relatives non restrictives **25a** > XIII-3.5 et les incises **25b** > XVIII-6.5. En **25a**, la relative *qui ont rendu leur devoir* s'applique à tous les étudiants, contrairement à une relative restrictive, sans virgule et en prosodie intégrée, qui identifierait le sous-ensemble d'étudiants ayant rendu leur devoir.

25 **a** *Les étudiants, qui ont rendu leur devoir, seront reçus.*
b *Cette affaire, annonce Marie, trouvera rapidement une solution.*

Les ajouts incidents dans certaines positions

D'autres syntagmes ont, en fonction *ajout*, une prosodie incidente dans certaines positions, comme en début de phrase, entre le sujet et le verbe, ou entre l'auxiliaire et le participe passé. Une prosodie incidente est possible dans d'autres positions, mais elle est plus rare, et jamais obligatoire.

En début de phrase, la plupart des constituants ajouts sont incidents **21**. Il en va de même entre le sujet et le verbe **26a** **26b** **26c**. Entre auxiliaire et participe passé, la plupart des constituants ajouts ont une prosodie incidente **26d** **26e**, à l'exception des adverbes > VIII-1.1.2 > XIX-2.2.3.

26 **a** *Pierre, quand il fait beau, travaille sur son balcon.*
b *Pierre, chaque matin, prend le train de 7 heures.*
c *Paul, dans quelques jours, va répondre à ta lettre.*
d *Les voisins ont sans raison décidé de vendre leur voiture.*
e *Pierre a, depuis un mois, mis sa maison en vente.*

Malgré leur diversité, les constituants incidents ont en commun une frontière finale de groupe intonatif, comme en **27a**. Ils peuvent aussi porter une frontière initiale **27b**, mais ce n'est pas obligatoire **27c**. Pour ceux qui sont en fin d'énoncé **23d**, leur frontière finale correspond à celle de la fin de l'énoncé.

27 **a** *Cette maison, je l'ai acquise en 1980.* {*cette maison*} {*je l'ai acquise en 1980*}
b *Paul, dit-il, ne viendra pas.* {*Paul*} {*dit-il*} {*ne viendra pas*}
c {*Paul dit-il*} {*ne viendra pas*}

Les constituants incidents et les frontières de groupe intonatif

La frontière finale de groupe intonatif est toujours présente, même quand elle n'est pas toujours clairement audible. En effet, même en débit rapide, le constituant incident ne peut pas être regroupé avec les éléments qui le suivent. En **28a**, ainsi, l'ajout initial *depuis son arrivée* porte une fin de groupe intonatif **28b**, ce qui interdit un phrasé comme **28c**.

28 **a** *Depuis son arrivée, les enfants sont toujours à l'heure.*
b {*depuis son arrivée*} {*les enfants sont toujours à l'heure*}
c * {*depuis son arrivée les enfants*} {*sont toujours à l'heure*}

Il en va de même pour les constituants disloqués ➤ **XVIII-2.1**, qui reçoivent une prosodie incidente, même si la frontière est parfois peu marquée après un pronom initial **29a** ➤ **IX-3.5.1** ou un syntagme nominal court interprété comme sujet **29b** **29c**. Le fait que la liaison soit impossible entre *nous* et *on* en **29a** est un signe qu'ils n'appartiennent pas au même groupe prosodique.

29 **a** % *Nous on part en train.*
b % *Le mec il est sympa, il est souriant.* (CID, AP-dg-21)
c % *Nassima elle faisait le service.* (CID, AP-dg-2)

2.2.3. L'adverbe ajout en prosodie incidente ou intégrée

La prosodie des adverbes et des syntagmes adverbiaux dépend de leur position et de leur interprétation. L'adverbe est en prosodie intégrée quand il appartient à un groupe intonatif plus vaste, et en prosodie incidente quand il porte une frontière de groupe intonatif. De manière générale, les adverbes sont plus mobiles dans la phrase en prosodie incidente qu'en prosodie intégrée ➤ **VIII-4.1.3**.

L'adverbe en prosodie intégrée

Lorsque l'adverbe est en prosodie intégrée, une frontière prosodique n'est pas nécessaire à sa droite. Il est donc possible de phraser l'adverbe *bien* **30a** ainsi que *complètement* **30b** avec ce qui le suit. Les parenthèses indiquent les groupes accentuels.

30 **a** *des propos bien reçus par les députés* (*des propos*) (*bien reçus*) (*par les députés*) (Radio Classique, journal, 6 oct. 2003)
b *Elle n'est pas encore complètement laïque ou démocratique.* (*elle n'est pas encore*) (*complètement laïque*) (*ou démocratique*). (Radio Classique, journal, 6 oct. 2003)

De même, une caractéristique de l'adverbe est de pouvoir apparaitre dans le même groupe accentuel que l'auxiliaire et le participe passé **31a** ➤ **VIII-1.1.2**. En prosodie intégrée, l'adverbe peut être en début de groupe accentuel, mais est généralement phrasé avec ce qui suit, le participe en **30a**, l'adjectif en **30b** ou l'infinitif en **31b**.

31 **a** (*Le chauffeur*) (*a lentement poussé*) (*la voiture dans le garage*).
b (*Paul devra*) (*absolument finir*).

L'adverbe en prosodie incidente

La plupart des adverbes peuvent être en prosodie intégrée ou incidente en fonction de leur position dans la phrase. Certaines classes d'adverbes sont plus contraintes que d'autres : les adverbes d'énonciation ➤ **VIII-5.2** sont toujours en prosodie incidente **32a** **32b**. À l'inverse, les adverbes dits *légers* (*bien*, *mal*, *pas*, *très*, *trop*, etc.) ➤ **VIII-4.1.2** ➤ **XVII-1.3.2** ne sont jamais en prosodie incidente **32c** **32d**.

32 **a** *Franchement, je ne sais pas quoi faire.*
b *Je ne sais pas quoi faire, franchement.*
c *Paul travaille trop depuis quelques temps.*
d * *Paul travaille, trop, depuis quelque temps.*

L'adverbe incident en position initiale

En position initiale **33a** ou entre le sujet et le verbe **33b**, les adverbes ajouts sont pour la plupart en prosodie incidente ➤ **VIII-4.1.3**, souvent marqués par une virgule, alors qu'ils peuvent être en prosodie intégrée dans les autres positions, par exemple en fin de phrase **33c**. Certaines grammaires parlent d'adverbe *détaché* pour l'adverbe incident.

33 **a** *Souvent, c'est l'humilité, la modestie qui séduisent chez eux.* (*Le Monde*, 7 aout 2003)
b *Les automobilistes, souvent, ne connaissent pas l'existence de ce maillage.* (*Le Monde*, 17 aout 2003)
c *On devrait faire ça plus souvent.* (*Le Monde*, 12 nov. 2003)

Les adverbes initiaux sans prosodie incidente

Certains adverbes forment un cas particulier. L'adverbe de négation *jamais* **34a** ➤X-2.3 ainsi que ceux qui déclenchent un verbe à sujet suffixé **34b** ➤VIII-4.1.2 ➤XVII-2.1 ont une prosodie intégrée en début de phrase **34b**. Enfin, les adverbes interrogatifs **34c**, exclamatifs **34d** et comparatifs en début de phrase ont une prosodie intégrée. Ils ne sont pas en fonction *ajout* mais *extrait* ➤VIII-3.2.3. Une liaison facultative, notée (_), est donc possible **34a** **34c**.

34 **a** *Jamais(_)elle ne mange de pain.*
b *Peut-être trouvait-il étrange que Nicolas ne montre pas plus d'étonnement.* (Carrère, 1995)
c *Comment(_)allez-vous ?*
d *Comme il fait beau !*
e *Gentiment, il nous a parlé, le prof !*

En **34e**, l'adverbe est aussi analysé comme extrait ➤VIII-3.2.3, mais il est mis en saillance ➤XVII-3.3.3. Dans ce cas, le contour principal est réalisé sur l'adverbe, dont la prosodie n'est pas incidente, le reste de l'énoncé ayant une prosodie d'appendice, c'est-à-dire un contour mélodique bas et relativement plat ➤XIX-5.3.2.

L'adverbe en prosodie incidente avant le verbe

Avant le verbe, un adverbe incident porte une frontière de fin de groupe intonatif, qui peut être marquée par un allongement de la dernière syllabe et un mouvement mélodique modéré **35a** ➤figure XIX-6, ou par un mouvement mélodique montant sur la dernière syllabe de l'adverbe, suivi d'une pause **35b** ➤XIX-5.3.2 ➤figure XIX-7.

35 **a** *L'Europe, parallèlement, cherche les voies du rebond.* (France Inter, « La nouvelle donne », 16 avril 2003)
b *Cela nous profite déjà car ces pays, parallèlement, commencent à pouvoir importer de la haute technologie.* (France Inter, « La nouvelle donne », 18 avril 2003)

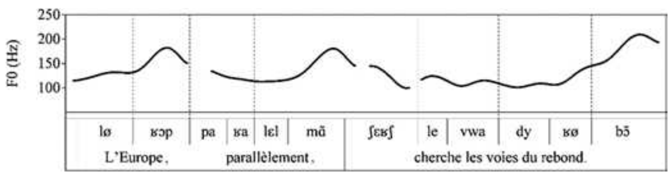


Figure XIX-6. *Courbe mélodique de l'énoncé* **35a**

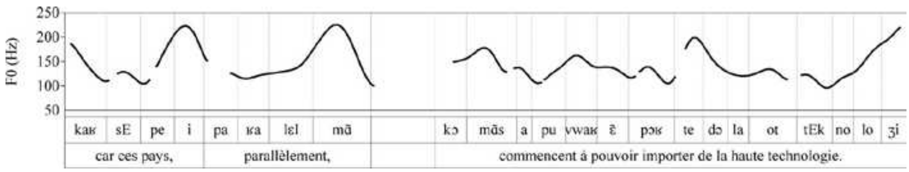


Figure XIX-7. *Courbe mélodique de la fin de l'énoncé* **35b**

Dans les autres positions, les deux prosodies sont possibles et dépendent de la classe de l'adverbe et de son interprétation. Certains adverbes, comme les adverbes d'énonciation ➤VIII-5.2, sont en effet toujours en prosodie incidente, tandis que d'autres, comme les adverbes de manière ➤VIII-6.1 ou de degré ➤VIII-7.1, sont plutôt en prosodie intégrée. Ainsi, la prosodie permet parfois de distinguer des adverbes homonymes. En **36a**, *honnêtement* est interprété comme un adverbe d'énonciation, du fait de la prosodie incidente ; en revanche, en **36b**, il s'agit de l'adverbe de manière.

36 **a** *Pierre a, honnêtement, fait son travail.*
b *Pierre a honnêtement fait son travail.*
c *Lou n'est pas venue volontairement.*
d *Lou n'est pas venue, volontairement.*

La prosodie joue aussi un rôle dans l'interprétation de la négation : en **36c**, l'adverbe est en prosodie intégrée et l'on peut comprendre qu'il est la cible de la négation ('Lou est venue contre son gré'). En **36d**, en revanche, l'adverbe est en prosodie incidente et échappe à la négation ('c'est volontairement que Lou n'est pas venue') ➤ **X-5.2.2**.

L'adverbe incident et les frontières de groupe

Qu'elle soit ou non nettement marquée au niveau phonétique, une frontière phonologique est toujours présente après l'adverbe incident, que le sujet soit court **37d** ou long **37a 37b**. Il est possible d'avoir une frontière prosodique en début et en fin d'adverbe comme en **37c**. La présence de la frontière droite bloque certains processus comme la liaison ➤ **XIX-3.2.3** ou l'enchainement ➤ **XIX-3.1.1**. Ainsi, en **37d**, le /ʁ/ de *Pierre* peut être syllabé avec le /a/ d'*apparemment* ; en revanche, une liaison après *apparemment* est toujours exclue.
La prosodie incidente se caractérise donc essentiellement par la présence de cette frontière en fin d'adverbe. En effet, le début de l'adverbe incident n'est pas obligatoirement marqué par un mouvement mélodique montant ou une pause **37d**.

37 **a** *Le jeune frère de Pierre, apparemment, est arrivé en retard.*
b * *{le jeune frère de Pierre} {apparemment est arrivé en retard}*
c *{le jeune frère de Pierre} {apparemment} {est arrivé en retard}*
d *{Pierre apparemment} {est arrivé en retard}*

L'adverbe incident en position finale

En position finale, la prosodie incidente ne peut pas se manifester par la frontière finale de l'adverbe, puisqu'elle coïncide avec la fin de la phrase. Dans ce cas, l'adverbe incident reçoit le plus souvent une prosodie d'appendice ➤ **XIX-5.3.2**. Le contour principal de l'énoncé est réalisé sur les dernières syllabes du constituant qui précède l'adverbe, sur *les hommes* en **38**, l'adverbe *finalement* étant réalisé avec un plateau bas et une gamme tonale compressée, c'est-à-dire réduite ➤ **figure XIX-8** ➤ **XIX-1.4.3**.

38 **a** *Comme quoi, ça a du bon de faire courir les hommes, finalement.* (France Inter, « Le 7/9 », 14 avril 2003)
b *{comme quoi} {(ça a du bon) (d'faire courir les_hommes)} {finalement}*

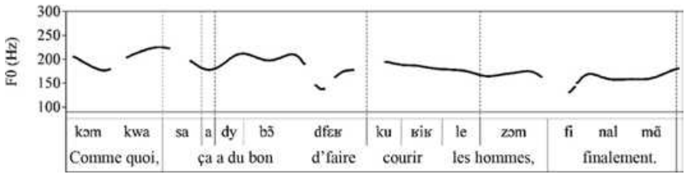


Figure XIX-8. *Courbe mélodique de l'énoncé* **38**

2.3. Les groupes accentuels

Le groupe accentuel est le groupe prosodique le plus petit. Il comporte un accent final, c'est-à-dire sur la dernière syllabe accentuable ➤ **XIX-4.1**. Le découpage de l'énoncé en groupes accentuels dépend :
– de principes rythmiques (pas de groupe de plus de sept syllabes à débit normal, des groupes équilibrés, etc.) ;
– de la structure syntaxique (catégorie et fonction des mots et des syntagmes).
Les mots non accentuables ne peuvent pas former un groupe accentuel et doivent précéder un mot accentuable. Ce sont des mots monosyllabiques et, en particulier :
– les articles (*le*, *un*) et les déterminants démonstratifs et possessifs (*ce*, *mon*) ;
– les pronoms faibles, comme *ce*, *il*, *je*, *tu* ;
– les prépositions faibles (*à*, *de*, *en*) ;
– certains adverbes, comme *que* et *si* de degré ;
– les formes monosyllabiques de *avoir* et *être*.
En général, plusieurs découpages sont possibles pour un même énoncé, en fonction du débit.
Lorsque, pour des raisons de longueur, deux constituants étroitement dépendants syntaxiquement forment deux groupes accentuels, ils peuvent être regroupés au sein d'un groupe accentuel élargi.

2.3.1. Qu'est-ce qu'un groupe accentuel ?

Les groupes accentuels sont construits à partir d'informations syntaxiques et métriques. Ils sont regroupés au sein des groupes intonatifs ➤ XIX-2.2.1. Un groupe intonatif peut contenir un seul groupe accentuel, par exemple s'il s'agit d'une phrase courte **39a** ou d'un ajout initial incident **39b** ➤ XIX-2.2.2. Un groupe accentuel ne peut pas être composé de mots appartenant à deux groupes intonatifs différents. Ainsi, l'énoncé **39b** comporte deux groupes intonatifs et cinq groupes accentuels **39c**. Un groupe accentuel (*à Paris le chef*) ne serait pas possible car il serait à cheval sur deux groupes intonatifs.
Chaque groupe accentuel comporte un accent final, qui tombe sur la dernière syllabe accentuable, c'est-à-dire celle dont la voyelle n'est pas un *e* caduc /ə/ ➤ XIX-4.1.2. Les syllabes accentuées sont soulignées en **39c**, en ignorant les lettres muettes.

39 **a** *Paul vient.* {(*Paul vient*)}
b *À Paris, le chef de la diplomatie a rencontré son homologue.*
c {(*à Paris*)} {(*le chef*) (*de la diplomatie*) (*a rencontré*) (*son homologue*)}

Le groupe accentuel et les mots accentuables

Comme on le voit en **39b**, chaque groupe accentuel doit contenir au moins un mot accentuable (*Paris*, *chef*, *diplomatie*, *rencontré*, *homologue*). Il peut également contenir des mots non accentuables (*à*, *le*, *de*, *la*, *a*, *son*). Les mots non accentuables ne sont pas en fin de groupe, sauf disfluence ou présence d'un constituant incident. Lorsqu'un groupe accentuel commence par une série de mots non accentuables, on parle parfois d'*anacrouse*.
Ainsi, l'énoncé **40a** a cinq mots accentuables (*voiture*, *amis*, *finalement*, *atouts*, *importants*) et cinq groupes accentuels **40b**, qui tous sauf le dernier commencent par un mot inaccentuable (*la*, *de*, *a*, *des*).

40 **a** *La voiture de mes amis a finalement des atouts importants.*
b (*la voiture*) (*de mes amis*) (*a finalement*) (*des_atouts*) (*importants*)

Le ➤ tableau XIX-4 présente la division entre mots *accentuables* et *non accentuables* ➤ XIX-4.1.2. Sont considérés comme accentuables la plupart des mots appartenant aux catégories dites *ouvertes* : adjectifs, adverbes, noms, verbes ➤ Introduction 3.3.1, mais aussi les interjections.
Les mots monosyllabiques dont la voyelle est un *e* caduc (/ə/) ne sont pas accentuables. Sont également non accentuables certains mots monosyllabiques appartenant à des catégories dites *fermées* (conjonctions, déterminants, pronoms, subordonnants).

CATÉGORIE	NON ACCENTUABLES	ACCENTUABLES
ADJECTIF	*quel*, *quelques*	autres adjectifs
ADVERBE	*que*, *si* (de degré)	autres adverbes
CONJONCTION DE COORDINATION	*car*, *et*, *mais*, *ni*, *or*, *ou*, *soit*	autres conjonctions (*et puis*, *ou bien*, etc.)
DÉTERMINANT	article (*le*, *la*, *les*, *de*, *des*, *du*, *un*, *une*) démonstratif (*ce*, *ces*, *cet*, *cette*) possessif (*mon*, *ton*, *son*, etc.)	autres déterminants (*aucun*, *plusieurs*, etc.)
PRÉPOSITION	faible (*à*, *de*, *en*)	autres prépositions (*avec*, *pendant*, etc.)
PRONOM	démonstratif (*ce*) indéfini (*on*) interrogatif (*que*) personnel faible (*je*, *il*, *tu*, etc.)	autres démonstratifs (*cela*, *ceci*) autres indéfinis autres interrogatifs (*lequel*, *qui*, *quoi*) personnel fort (*moi*, *toi*, etc.)
SUBORDONNANT	*dont*, *lorsque*, *quand*, *que*, *qui*, *si*	autres subordonnants
VERBE	formes monosyllabiques de *avoir* et *être* (*a*, *est*, *ont*, *sont*, etc.)	autres verbes

Tableau XIX-4. *Les principaux mots non accentuables*

Certains mots mono- ou bisyllabiques sont considérés comme accentuables, bien que, le plus souvent, ils ne soient pas accentués, même s'ils peuvent parfois l'être selon leur position dans l'énoncé. C'est le cas par exemple des conjonctions de coordination et des subordonnants polysyllabiques (*parce que*,

ou bien, etc.), et des prépositions simples autres que les prépositions faibles (*avec*, *avant*, *pour*, *sans*, etc.) ➤ VII-2.1.2.

D'une manière générale, les mots dits *faibles*, c'est-à-dire qui ne peuvent pas être employés seuls, qui ne peuvent pas être modifiés ni coordonnés ➤ VII-5.1.3 ➤ IX-3.1, ne sont pas accentuables. Ainsi, les prépositions *à* ou *de* ne peuvent pas servir de réponse à une question **41b**, contrairement aux autres prépositions **41a.** Il en va de même des pronoms personnels faibles comparés aux pronoms personnels forts **41c** ➤ IX-6.1.

41 **a** Loc. 1 — *Tu viens avant ou après le diner ?*
Loc. 2 — *Après.*
b Loc. 1 — *Ce livre est à lui ou de lui ?*
Loc. 2 — * *À.*
c Loc. 1 — *Qui veut finir la soupe ?*
Loc. 2 — *Moi* / * *Je.*

Parmi les déterminants ➤ V-2.1, les articles **42b**, les démonstratifs **42d** et les possessifs **42a** ne sont pas accentuables. Ils sont faibles car ils ne peuvent pas former à eux seuls un syntagme nominal sans nom **42a** **42d** ➤ IV-7.1 ou un énoncé **42b** contrairement aux déterminants accentuables **42c** ou aux pronoms **42d.**

42 **a** *On prend mon parapluie et le tien* / * *et ton.*
b Loc. 1 — *Tu préfères le ou la concierge ?*
Loc. 2 — * *Le.*
c *On ne recrute pas une concierge, mais plusieurs.*
d *Je voudrais ce livre-là et celui-ci* / * *et ce.*

> *Les proformes affixées et l'accentuation*
>
> Les autres proformes faibles (*le*, *me*, *se*, etc.) ne sont pas accentuables mais ne figurent pas dans le ➤ tableau XIX-4 car elles sont considérées comme des affixes attachés au verbe et non comme des mots ➤ IX-3.4.3. Il en va de même de *ne*, analysé comme préfixe ➤ X-3.1.2.
>
> *Les mots légers et l'accentuation*
>
> Les mots dits *légers*, tels que les noms sans déterminant après un verbe support (*avoir faim*, *prendre peur*, etc.), les quantifieurs (*tout*, *rien*), les adverbes négatifs (*pas*, *plus*), les adverbes monosyllabiques de degré ou de manière (*bien*, *mal*) ➤ XVII-1.3 ont un comportement analogue aux mots non légers de même catégorie (nom, adverbe, etc.), et sont donc accentuables, sauf les adverbes *si* et *que*. Néanmoins, comme ils sont souvent monosyllabiques, ils sont regroupés pour des raisons métriques avec d'autres mots dans un même groupe accentuel.

Les groupes accentuels et les principes métriques

Plusieurs principes métriques guident le découpage accentuel. On fait en sorte que les groupes accentuels n'excèdent pas six ou sept syllabes, sauf débit très rapide.

Par ailleurs, les groupes d'une seule syllabe sont rares, de façon à éviter que deux syllabes contigües au sein d'un même groupe ne reçoivent un accent final. On parle alors de *collision accentuelle*. Ainsi, en **43b**, le nom *pull* et l'adjectif *noir*, bien que tous deux accentuables, sont réunis dans un même groupe accentuel. Cela permet d'éviter que deux syllabes contigües ne soient accentuées, ce qui arriverait s'il s'agissait de deux groupes accentuels distincts **43c.** Les syllabes accentuées *pull* (/pyl/) et *noir* (/nwaʁ/) sont soulignées.

43 **a** *J'ai acheté un pull noir pendant les soldes.*
b (*j'ai ache<u>té</u>*) (*un pull <u>noir</u>*) (*pendant les <u>sol</u>des*)
c # (*j'ai ache<u>té</u>*) (*un <u>pull</u>*) (*<u>noir</u>*) (*pendant les <u>sol</u>des*)

Le plus souvent, on évite aussi les groupes d'une ou deux syllabes, et les études sur corpus oraux ont montré que la taille moyenne des groupes est de trois syllabes. C'est ainsi qu'on ne coupe pas *pendant* et *les soldes* en **43**, sauf en cas de débit de parole très lent.

On évite également les séquences de plus de trois syllabes consécutives inaccentuées. Lorsque cela se produit malgré tout, on parle de *creux accentuel*. Dans ce cas, il est possible de réaliser un accent initial sur un mot accentuable, par exemple sur *pendant* en **43b** ➤ XIX-4.1.1.

➤ Groupes accentuels et mouvements mélodiques ➤ XIX-5.3.3

2.3.2. Les groupes accentuels et les relations syntaxiques

Outre qu'ils suivent les principes métriques, les groupes accentuels obéissent aussi à des contraintes syntaxiques. Ainsi, la syllabe finale d'un constituant syntaxique est toujours la plus accentuée ; on parle de principe de *dominance à droite* ➤ XIX-4.1.3. Les deux phrasés **44b** **44c** sont possibles pour **44a**, qui comporte un syntagme sujet et un syntagme verbal, avec les syllabes finales accentuées. En revanche, **44d** ne serait pas possible car la syllabe finale du syntagme nominal *le fils de Paul* (/pɔl/) serait moins marquée que la syllabe de *fils* (/fis/).

44 **a** [*Le fils de Paul*] [*veut un livre*].
b (*le fils de Paul*) (*veut un livre*)
c (*le fils*) (*de Paul*) (*veut un livre*)
d * (*le fils*) (*de Paul veut*) (*un livre*)

Un autre principe régit la constitution des groupes accentuels, qui empêche un constituant syntaxique d'être phrasé avec une tête syntaxique dont il ne dépend pas ; on parle de principe de *non collision syntaxique*. Le découpage **44d** n'est pas conforme à ce principe car *Paul* est phrasé avec *veut*, dont il ne dépend pas. De même, **45a** peut recevoir plusieurs phrasés, selon que le complément *de sciences* est regroupé avec le nom dont il dépend **45b** ou forme à lui seul un groupe accentuel **45c**. En revanche, **45d** ne serait pas possible, car *de sciences* ne dépend pas de *Paris*, ni *Paris* du nom *sciences*, sauf changement de sens. En tant que mots non accentuables ➤ XIX-2.3.1, le pronom sujet et l'auxiliaire sont phrasés avec le participe passé.

45 **a** *J'ai lu* [*un livre de sciences*] [*à Paris*].
b (*j'ai lu*) (*un livre de sciences*) (*à Paris*)
c (*j'ai lu un livre*) (*de sciences*) (*à Paris*)
d # (*j'ai lu un livre*) (*de sciences à Paris*)

> *Groupes accentuels et constituants syntaxiques*
>
> D'une manière générale, les fins de syntagmes correspondent le plus souvent à des fins de groupes accentuels comme en **44b**. Toutefois, ce n'est pas toujours le cas : le groupe *j'ai lu* en **45b**, par exemple, chevauche une frontière syntaxique (entre le sujet et le syntagme verbal). À l'inverse, les fins de groupes accentuels ne correspondent pas toujours à des fins de syntagmes : en **44c** et **45c**, une frontière passe entre la tête du syntagme nominal et le complément de nom.
> De plus, les groupes accentuels ne sont pas emboités l'un dans l'autre, d'où une structure prosodique plus plate, où des constituants enchâssés sur le plan syntaxique sont souvent mis au même niveau. Ainsi, en **46a**, *à Paul* n'est pas groupé avec le verbe, comme il le serait au sein du syntagme verbal. En **46b**, le complément *de ses résultats* n'est pas regroupé avec la tête adjectivale dont il dépend. De même, en **46c**, le complément *de science-fiction* n'est pas regroupé avec la tête nominale dont il dépend (*film*).
>
> **46** **a** *Jean-François* [*donne le livre à Paul*]. (*Jean-François*) (*donne le livre*) (*à Paul*)
> **b** *Il est* [*fier de ses résultats*]. (*il est fier*) (*de ses résultats*)
> **c** *François a vu* [*un film de science-fiction*]. (*François*) (*a vu un film*) (*de science-fiction*)

Le groupe accentuel et le déterminant

Le déterminant appartient au groupe accentuel du nom, qu'il s'agisse d'un article non accentuable **47a** ou d'un autre déterminant **47b** **47c**. C'est un cas de liaison obligatoire ou d'enchainement **47b** ➤ XIX-3.1.1. Il peut aussi appartenir au groupe de l'adjectif prénominal, en particulier si celui-ci est long **47d** ➤ XVII-4.1

47 **a** *les enfants* (*les_enfants*)
b *chaque enfant* (*chaque‿enfant*)
c *tout homme* (*tout_homme*)
d *une merveilleuse démonstration* (*une merveilleuse*) (*démonstration*)

Le groupe accentuel et le sujet

Un pronom faible sujet appartient toujours au groupe accentuel du verbe **48a**. C'est aussi un cas de liaison obligatoire ➤ XIX-3.2.3. Un sujet nominal court peut aussi être phrasé avec le verbe **48b**, mais pas un syntagme nominal **48c** qui, lui, interdit la liaison.

48 **a** *Il travaille.* (*il travaille*)
b *François travaille.* (*François travaille*) ou (*François*) (*travaille*)
c [*Le frère de François*] *travaille.* (*le frère de François*) (*travaille*).

Le groupe accentuel et le complément

Tout mot accentuable tend à être regroupé avec les mots avec lesquels il entretient une relation syntaxique. Ainsi, une préposition accentuable **49b 49c 49d**, ou non **49a**, avec ou sans liaison, est regroupée avec son complément ➤ XIX-3.2.3.

49 **a** *en Allemagne* (*en_Allemagne*)
b *dans une heure* (*dans_une heure*)
c *pour son frère* (*pour son frère*)
d *après le repas* (*après le repas*)

> *L'accentuation et la préposition complexe*
>
> Les prépositions complexes (*à travers*, *au-dessus*, etc.) ➤ VII-2.1 peuvent donner lieu à un ou deux groupes accentuels, selon la longueur du complément **50a 50b**. Il en va de même des locutions prépositionnelles comme *à partir* (*de*), *au cours* (*de*). **50c 50d.**
>
> **50** **a** (*à travers les bois*), (*à travers*) (*la forêt*)
> **b** *Il l'a posé au-dessus de la voiture.* (*il l'a posé*) (*au-dessus*) (*de la voiture*)
> **c** *au cours de l'année* (*au cours de l'année*)
> **d** *en début d'après-midi* (*en début*) (*d'après-midi*)

De même, un auxiliaire forme souvent un groupe accentuel avec le participe passé **51a**, analysé comme son complément ➤ III-2.4, même s'il s'agit d'une forme polysyllabique accentuable **51b.** Il en va de même de *être* suivi du participe passif **51c 51d** ➤ II-4.1.1.

51 **a** *Les enfants ont mangé.* (*les_enfants*) (*ont mangé*)
b *Jean-Pierre était arrivé.* (*Jean-Pierre*) (*était arrivé*)
c *Cette maison est vendue.* (*cette maison*) (*est vendue*)
d *La voiture a été lavée.* (*la voiture*) (*a été lavée*)

De la même façon, un adverbe peut être phrasé avec son complément **52a**, un adjectif avec son complément **52b** et un complément du nom avec le nom auquel il se rattache **52c.**

52 **a** *heureusement pour lui* (*heureusement pour lui*)
b *des hommes fiers de leur passé* (*des hommes*) (*fiers de leur passé*)
c *un verre de vin* (*un verre de vin*)

Néanmoins, les regroupements doivent conduire à la formation de groupes accentuels de taille limitée ➤ XIX-2.3.1 : on distingue donc deux groupes en **53.**

53 **a** *indépendamment des résultats* (*indépendamment*) (*des résultats*)
b *les enfants de mes voisins* (*les_enfants*) (*de mes voisins*)
c *une armoire à chaussures* (*une armoire*) (*à chaussures*)

Le groupe accentuel et l'ajout

Si l'on considère les mots en fonction *ajout*, ceux qui précèdent la catégorie modifiée ont tendance à former avec cette dernière un seul groupe accentuel. Ainsi, un adverbe de degré ➤ VIII-7.1 est regroupé avec l'adjectif si la taille du groupe reste limitée. En **54a**, *très* est dans le même groupe accentuel que *habile*, alors que *particulièrement* n'est pas regroupé avec *intéressant* en **54b**, car il en résulterait un groupe de neuf syllabes.

54 **a** *Cette personne me trouve très habile.* (*cette personne*) (*me trouve*) (*très habile*)
b *C'est particulièrement intéressant.* (*c'est particulièrement*) (*intéressant*)

Un adjectif épithète peut être phrasé avec le nom qu'il modifie **55**, avec son complément **52b**, ou encore avec le déterminant **47d.**

55 **a** *un petit enfant* (*un petit_enfant*)
b *un pull bleu* (*un pull bleu*)
c *un livre anglais* (*un livre anglais*)

Dans les deux cas, les groupes qui en résultent doivent avoir une taille modérée, sinon les regroupements sont évités **56**.

56 **a** *des enfants agréables* (*des_enfants*) (*agréables*)
b *un homme différent de ses collègues* (*un homme différent*) (*de ses collègues*)

Le groupe accentuel et l'adjectif épithète

Les adjectifs antéposés sont plus souvent phrasés avec le nom que les adjectifs postposés ➤ **XVII-4.1.2**. Les adjectifs ayant une fonction de *spécifieur* ➤ **V-2.3.1** se regroupent généralement avec le nom qu'ils introduisent **57**. Il en résulte une liaison quasi obligatoire ➤ **XIX-3.2.3**.

57 **a** *trois enfants* (*trois_enfants*)
b *différentes impressions* (*différentes_impressions*)
c *quelques idées* (*quelques_idées*)

Les groupes accentuels et la coordination

Les éléments coordonnés peuvent être réunis au sein d'un même groupe accentuel s'ils sont courts **58a** ➤ **XVI-1-3.1**. En revanche, dans le cas d'une coordination itérative, chaque conjonction marque une frontière de groupe accentuel **58b** ➤ **XVI-3.2**.

58 **a** *Les marins ont pêché du bar et du lieu.* (*les marins*) (*ont pêché*) (*du bar et du lieu*)
b *Les marins ont pêché et du bar et du lieu.* (*les marins*) (*ont pêché*) (*et du bar*) (*et du lieu*)

2.3.3. Le groupe accentuel élargi

Lorsque plusieurs groupes accentuels successifs entretiennent des relations syntaxiques, ils peuvent se regrouper dans un même groupe accentuel. On parle alors de *groupe accentuel élargi*, ou de *groupe intermédiaire*. Celui-ci permet de regrouper des groupes accentuels qui sont syntaxiquement liés, mais qui sont distincts pour des raisons métriques. On regroupe ainsi fréquemment un nom et son complément prépositionnel **59a**, le nom et l'adjectif épithète **59b** ou un verbe et son complément.
Ce regroupement peut permettre de renforcer la cohésion lexicale entre différents éléments, mais aussi de mieux faire ressortir certaines relations syntaxiques et sémantiques, notamment lorsque plusieurs groupes accentuels se succèdent dans un même groupe intonatif **59c**.

59 **a** *le président de la République* ((*le président*) (*de la République*))
b *les relations internationales* ((*les relations*) (*internationales*))
c *Il réglait le déchargement des casiers sur les charriots des mareyeurs.* ((*le déchargement*) (*des casiers*)) (*Corpus Eurom1*, F2)

Sur le plan prosodique, les groupes accentuels élargis se caractérisent généralement par un allongement important de la syllabe finale et par un mouvement mélodique sur cette même syllabe. Les syllabes initiales ou finales des groupes accentuels internes peuvent porter un accent, mais celles portant un accent final sont peu allongées en comparaison de la syllabe finale du groupe élargi ➤ **XIX-4.1.3**. En outre, comme en **59c**, l'accent initial du premier groupe accentuel sur *dé-* (/de/) s'accompagne d'une montée mélodique mais l'accent final sur *-ment* (/mɑ̃/) consiste en un simple allongement de la durée syllabique sans variation de hauteur, une montée mélodique étant réalisée sur la dernière syllabe de *casiers*.

XIX-3

La liaison, l’élision et le *e* caduc

La prononciation des mots en contexte diffère de celle des mots isolés. Dans certains cas, la forme sonore du mot dépend de celle du mot qui suit. On distingue :
- la liaison, ou prononciation devant voyelle d’une consonne finale normalement muette (*les_enfants*, *ils_ont*) ;
- l’élision devant voyelle de la voyelle finale de certains mots, tels *la*, *je* (*l’aile*, *j’arrive*) ;
- l’omission du son /ə/ devant consonne (*C’est le vent.* prononcé /sɛl.vɑ̃/) ;
- l’insertion du son /ə/ devant consonne (*un ours blanc*, prononcé /ɛ̃.nuʁ.sə.blɑ̃/).

Seule l’élision est notée dans la graphie ➤ XX-2.5.

3.1. Qu’est-ce qu’un phénomène de jointure ?

3.1.1. La forme sonore des mots dans l’énoncé

Dans un énoncé oral, les voyelles et les consonnes se structurent en syllabes ➤ XIX-1.1, puis en groupements prosodiques plus larges ➤ XIX-2.1. Ces unités et ces groupements diffèrent de ceux du code écrit. Ainsi l’énoncé **1a**, qui s’écrit avec 39 lettres, comporte 32 voyelles et consonnes **1b**, regroupées en 15 syllabes, 4 groupes accentuels (entre parenthèses) ➤ XIX-2.3 et 2 groupes intonatifs (entre accolades) ➤ XIX-2.2 **1c 1d**, pour 10 mots à l’écrit.

1 a *À mon frère Olivier, on a offert des anciennes BD.*
b /a.mɔ̃.fʁɛ.ʁo.li.vje.ɔ̃.na.o.fɛʁ.dE.zɑ̃.sjɛn.be.de/
c {(*à mon frè*) (*re‿Olivier*)} {(*on_a offert*) (*des_anciennes BD*)}

Les frontières de syllabes, comme les frontières de groupes prosodiques, peuvent différer des frontières de mots : entre *frère* et *Olivier*, on observe un phénomène nommé *enchainement*, noté ‿, ainsi qu’une liaison, notée _, entre *on* et *a*, de même qu’entre *des* et *anciennes* ➤ XIX-3.2.

Le mot graphique et la prononciation

Un même mot peut avoir plusieurs formes sonores, selon le contexte dans lequel il apparait. Les énoncés **2** mettent en jeu les mêmes mots *on* et *la*, mais ces mots n’y ont pas la même réalisation. En **2a**, le mot *on* est prononcé /ɔ̃n/, avec liaison, et le mot *la* (/la/), tandis qu’en **2b** *on* est prononcé /ɔ̃/ et *la* /l/, du fait de l’élision du /a/ devant la voyelle /e/ de *école*.

2 a *On_arrive à la plage.* /ɔ̃.na.ʁi.va.la.plaʒ/
b *On revient de l’école.* /ɔ̃.ʁə.vjɛ̃.də.le.kɔl/

Seule l’élision est notée dans la graphie par une apostrophe ➤ XX-2.5.2.
Le /z/ de *des* en **1a** et le /n/ de *on* en **1a** et **2a** sont des consonnes de liaison, contrairement à la consonne finale des noms *but* (/t/) ou *as* (/s/) (dans les jeux de cartes), qui se prononce sans contexte particulier.

La liaison, l’élision et le hiatus

On dit parfois que la liaison comme l’élision ont pour but d’empêcher le hiatus, c’est-à-dire le contact entre deux voyelles, /ɔ̃/ et /a/ en **2a**, /a/ et /e/ en **2b**, l’une en insérant un son consonantique, l’autre en supprimant un son vocalique. Mais ce n’est pas exact. D’une part la liaison est possible en dehors des cas de deux voyelles contigües **3a**, d’autre part deux sons vocaliques qui se suivent ne donnent pas forcément lieu à liaison ou élision. Il faut en effet tenir compte de l’identité du mot **3b** et du contexte syntaxique : le mot *oui* ne donne pas lieu à élision, contrairement au mot *ouïe*, pourtant homophone ; la liaison après *filles* est possible en **3c**, mais impossible en **3d** ➤ XIX-3.2.3. Quant à l’élision, elle

est limitée à un petit nombre de mots monosyllabiques, comme *ce*, *je*, *la*, *le* et *ne* ➤ **XIX-3.3.2**, et rien n'empêche, de manière générale, deux sons vocaliques de se suivre au sein d'un même mot (*Léa*) ou entre deux mots **3e**.

3 **a** *fort(_)important*
b *le oui ≠ l'ouïe*
c *des filles(_)ombrageuses*
d *Les filles ont été ombrageuses.*
e *Léa a été malade.*

Liaison, élision et resyllabation

La structuration en syllabes joue un rôle fondamental, et l'on parle parfois de *resyllabation* : du fait de la liaison, le /n/ de *on* forme une syllabe avec le /a/ de *arrive* en **2a**, et du fait de l'élision, l'article féminin forme une syllabe avec le /e/ de *école* en **2b**. L'enchainement entre *frère* et *Olivier* en **1**, ou entre *arrive* et *à* en **2a**, est aussi une forme de resyllabation, mais sans changement des sons élémentaires de chaque mot. Enfin, la chute du /ə/ devant consonne, par exemple la prononciation de *C'est le vent.* en deux syllabes (/sɛl.vɑ̃/), au lieu de trois (/sɛ.lə.vɑ̃/), est toujours optionnelle ➤ **XIX-3.4.1**, contrairement à l'élision. D'autres phénomènes affectant la forme sonore du mot en contexte concernent les proformes personnelles, par exemple *il* prononcé /i/ ➤ **IX-3.2.5**.

L'enchainement consonantique

Lors du processus de syllabation, de nombreux enchainements se produisent : des consonnes en fin de mot sont syllabées avec la voyelle (ou la consonne) initiale du mot suivant, et jouent donc le rôle d'attaque syllabique, c'est-à-dire de consonne initiale de syllabe. Ainsi, la consonne /k/, en fin de syllabe en **4a**, est regroupée avec la voyelle initiale du mot qui suit *un* en **4b**.

4 **a** *avec Marie* /a.vEk.ma.ʁi/
b *avec_un_ami* /a.vE.kɛ̃.na.mi/
c *Il_est ravi.* /i.lE.ʁa.vi/ / * /i.lE.tʁa.vi/
d *Coupe-les !* /ku.pə.lE/ ou /ku.plE/

Devant voyelle, l'enchainement peut se produire aussi bien avec une consonne fixe (*avec*) qu'avec une consonne de liaison (*un*). Devant consonne, en revanche, l'enchainement n'est pas possible avec une consonne de liaison. Ainsi, en **4c**, la consonne /t/ associée à *est* n'est pas prononcée, même si la syllabe /tʁa/ est bien formée en français. En **4d**, la consonne /p/ de *coupe* est une consonne fixe et peut être enchainée avec *les*, sauf si un *e* caduc (/ə/) est inséré ➤ **XIX-3.4.2**. Dans les contextes où la liaison est obligatoire ➤ **XIX-3.2.3**, l'enchainement est obligatoire avec une consonne de liaison **4b**, alors qu'il est facultatif avec une consonne fixe **4d**.

3.1.2. Qu'est-ce qu'un mot vocalique ?

Mot vocalique et mot graphique

La graphie des mots ne suffit pas pour déterminer comment un mot se prononce en contexte. Ainsi, certains mots à voyelle initiale ou commençant par la lettre *h* ne déclenchent pas la liaison ni l'élision, tandis que d'autres le font. En **5a** et **5b**, les deux noms commencent par une voyelle (/o/) et s'écrivent avec un *h*. Mais le mot *hommage* permet la liaison, tandis que le mot *heaume* ne la permet pas. On considère donc *hommage* comme un mot *vocalique*, et *heaume* comme un mot *non vocalique*. Le même contraste s'observe avec *ouïe*, vocalique, et *oui*, non vocalique, tous deux commençant par une semi-voyelle (/w/) et s'écrivant avec *ou*. Seul le premier permet la liaison **5c** **5d** et l'élision **3b**.

5 **a** *un_hommage* /ɛ̃.no.maʒ/
b *un heaume* /ɛ̃.om/
c *les_ouïes* /lE.zwi/
d *les oui* /lE.wi/

Du point de vue phonologique, tous les mots vocaliques commencent par une voyelle **5a** ou une semi-voyelle **5c**. Sur le plan graphique, ils peuvent commencer par une voyelle **3c** **5c** ou par un *h* **5a** ➤ **tableau XIX-5**. Ils permettent la liaison ➤ **XIX-3.2** et l'élision ➤ **XIX-3.3**.

Les mots non vocaliques peuvent commencer par n'importe quel type de son : voyelle, consonne ou semi-voyelle ; graphiquement, ils commencent presque toujours par une consonne (*plage*, *revient*) **2**, éventuellement un *h* dit *aspiré* **5b**, et plus rarement par une voyelle **5d** ➤ **tableau XIX-5**.

la première lettre est	CATÉGORIE	MOT VOCALIQUE		MOT NON VOCALIQUE	
		VOYELLE INITIALE	SEMI-VOYELLE INITIALE	VOYELLE INITIALE	SEMI-VOYELLE INITIALE
une voyelle	NOM	*abri*, *armature*, *école*, *enfant*, *ignorant*, *impôt*, *obstacle*, *olivier*, *ulcère*, *union*, etc.	*oiseau*, *ouïe*, *yeux*, etc.	*ahanement*, *une*	*ouistiti*, *yoga*, *yack*, *yaourt*, etc.
	VERBE	*argumenter*, *apprendre*, *écouter*, *éteindre*, *illuminer*, *insérer*, *ouvrir*, *ordonner*, *usiner*, *utiliser*, etc.	*ouïr*	*ahaner*	*ouater*
	autre	*à*, *où*, *une*, etc.	—	*onze*, *énième*	*oui*
un *h*	NOM	*habit*, *hématome*, *hommage*, *homme*, *humeur*, *hygiène*, etc.	*huile*, *huitre*, etc.	*hache*, *haie*, *halo*, *hargne*, *heaume*, *hérisson*, *héron*, *hors-la-loi*, *huée*, etc.	*hyacinthe*, *hiéroglyphe*, *hyène*, etc.
	VERBE	*habiter*, *honorer*, etc.	*huiler*	*hacher*, *hanter*, *haïr*, *happer*, *hisser*, *honnir*, *huer*, etc.	—
	autre	*habile*, *honnête*, etc.	—	*hardi*, *haut*, etc.	*hiérarchique*, *huit*

Tableau XIX-5. *Les mots vocaliques et non vocaliques*

Le h *dit* aspiré

La lettre *h* initiale est présente à l'écrit à la fois dans les mots hérités du latin (*hominem* > *homme*), ou construits à partir d'éléments grecs hérités du latin (*hydro*-), et des mots empruntés à d'autres langues, notamment germanique (*hardi*) ou arabe (*houmous*). En latin, le *h* ne se prononçait plus à l'émergence du français, mais dans le cas des emprunts à d'autres langues, il correspond généralement à une consonne fricative similaire à celle de *house* (angl.). Bien que cette articulation n'ait pas survécu en français et qu'il n'y ait donc plus d'aspiration, la plupart des mots empruntés commençant par *h* ont conservé jusqu'à aujourd'hui un fonctionnement de mot non vocalique. Les mots d'origine latine commençant par un *h* sont quant à eux généralement des mots vocaliques.

Les mots en w-

Les mots commençant par une semi-voyelle qui s'écrit non pas *ou* mais *w* (*wallaby*, *watt*, *week-end*, *western*, *whisky*) ➤ **XIX-1**, sont non vocaliques et ne permettent pas la liaison **6a 6c** ➤ **XIX-3.2** ni l'élision **6b** ➤ **XIX-3.3**.

6 **a** *les westerns* | * *les_westerns*
b *le weekend* | * *l'weekend*
c *des watts* | * *des_watts*

La variation concernant les mots vocaliques

Le traitement de certains mots comme vocaliques ou non vocaliques donne lieu à une grande variation, en particulier pour les mots rares comme *ahanement* **7a 7b**, ou commençant par un *h*, et l'on entend fréquemment ! *les_haricots* au lieu de *les haricots*. Certains mots aujourd'hui non vocaliques comme *hyacinthe* et *hyène* permettaient l'élision au début du XXe siècle (% *l'hyacinthe*, % *l'hyène*).
Tout mot en mention ou en citation est traité comme non vocalique, donc sans liaison avant *en* et *à* en **7c**.
De même, les prénoms ou les noms propres qui commencent graphiquement par une voyelle sont plutôt traités comme non vocaliques, donc sans liaison après *les* en **7d**.

7 **a** *L'ahanement incertain des « conversions », avec des virgules facétieuses qui reculent au lieu d'avancer* [...]. (Baruk, 1977)
b *le ahanement rauque d'un homme exténué* (Bazin, 1954)
c *Parmi les prépositions spatiales, les* en *et les* à *ont des similitudes.*
d *Les Albert sont généralement nés avant 1960.*

➤ La variation régionale des mots vocaliques ➤ **XIX-3.5**

3.2. La liaison

La liaison consiste à prononcer une consonne finale autrement muette (*n*, *r*, *s*, *t*, *z*, plus rarement *p*, *g*) devant un mot à initiale vocalique. Selon la construction syntaxique, elle peut être :
- obligatoire (*les_enfants*, *ils_arrivent*, *un_ours*) ;
- facultative (*ils vont*(_)*à Rome*, *arriver*(_)*à l'heure*) ;
- impossible (*Souvent, il pleut.*).

Dans les liaisons, la lettre finale n'a pas toujours la prononciation attendue. Ainsi, le *d* final (*prend*) se prononce /t/, comme un *t* final (*vont*). D'autre part, le *s* (*les*) et le *x* final (*deux*) se prononcent /z/, comme un *z* final (*venez*).
Il faut ajouter qu'un mot commençant par une voyelle graphique ne permet pas forcément la liaison (*les yaourts*), de même qu'un mot commençant par *h* (*les_huitres* ≠ *les huit chansons*) ➤ XIX-3.1.2.

3.2.1. Qu'est-ce que la liaison ?

On appelle *liaison* la prononciation d'une consonne, appelée *consonne de liaison*, devant un mot vocalique ➤ XIX-3.1.2. Ainsi, les consonnes /t/ et /z/ sont prononcées à la fin de *petit* **8a** et *les* **8b**, alors qu'elles ne le sont pas quand le mot est isolé ou devant consonne : /lE/, /pəti/. L'identité de la consonne de liaison est déterminée par le mot et correspond à une lettre finale muette à l'écrit, ici *t* et *s*.

8 **a** *petit_ennui* /pə.ti.tɑ̃.nɥi/
b *les_enfants* /lE.zɑ̃.fɑ̃/

La liaison n'est pas systématique lorsqu'un mot finissant par une voyelle est suivi d'un mot vocalique. Des contraintes supplémentaires interviennent également. Par exemple, la liaison est possible en **9a**, où *deux à trois* forme un constituant syntaxique, mais pas en **9b** ➤ XIX-3.2.3. En outre, la liaison est souvent facultative **9c**, ce que l'on note par le symbole (_).

9 **a** *Des articles, Paul en a écrit* [*deux*(_)*à trois*] *le jour de la date limite.* /dø.za.tʁwa/
b *Des articles, Paul en a écrit* [*deux*] *à trois jours de la date limite.* /dø.a.tʁwa/
c *Paul est*(_)*arrivé.* /pɔ.lE.ta.ʁi.ve/ ou /pɔ.lE.a.ʁi.ve/

La liaison et les ambigüités

En parole continue, il est souvent difficile de distinguer les frontières entre les mots, si bien que la prononciation d'une consonne de liaison peut rendre ambigües certaines séquences. Les deux syntagmes nominaux **10a** et **10b** sont le plus souvent identiques phonétiquement, mais désambigüisés par le contexte. Il en va de même des deux phrases **10c** et **10d**, qui sont homophones, à cause de la liaison.

10 **a** *les_aunes* /lE.zon/
b *les zones* /lE.zon/
c *Ils sont très_amis.* /il.sɔ̃.tʁE.za.mi/
d *Ils sont treize amis.* /il.sɔ̃.tʁE.za.mi/

La liaison et la graphie

La liaison n'est généralement pas représentée dans la graphie : les mots donnant lieu à liaison se terminent graphiquement par une lettre dite *muette*, qui n'est prononcée qu'en contexte de liaison. Cependant, la présence d'une consonne finale dans la graphie n'indique pas de manière fiable que l'on a affaire à une consonne de liaison. Ainsi dans *kit* (/kit/), *bis* (/bis/) et *fier* (/fjɛʁ/), par exemple, la consonne finale est une consonne fixe, qui se prononce en mot isolé. En revanche, dans *petit* (/pəti/), *mis* (/mi/) et *truffier* (/tʁyfje/) par exemple, il s'agit bien d'une consonne de liaison.
De plus, la consonne graphique ne correspond pas toujours à la consonne prononcée en cas de liaison : ainsi le *d* final de *grand* correspond à un /t/ de liaison (*grand*(_)*ami* prononcé /gʁɑ̃.ta.mi/), le *s* final de *gros* à un /z/ (*gros*(_)*ennui* prononcé /gʁo.zɑ̃.nɥi/).
Du point de vue historique, les consonnes dites *de liaison* correspondent à des consonnes finales qui ont cessé d'être prononcées entre le XIIe et le XVIe siècle, tout d'abord devant consonne, puis en mot isolé.

La liaison et le s *et* t *euphoniques*

L'insertion d'un *t* dit *euphonique* après certaines formes verbales (*Viendra-t-il ?*) et d'un *s* final dans certains impératifs (*Vas-y !*) > XII-2.1.1 est également à noter. Ce phénomène se distingue de la liaison ordinaire sur deux points : il est noté dans la graphie et se produit seulement avant une proforme faible, pas avant un mot vocalique **11**. On peut considérer qu'il s'agit d'un phénomène interne au mot, la proforme étant considérée ici comme un suffixe > IX-3.3.2. Il existe des insertions de consonne analogues, mais condamnées par la norme et rarement notées dans la graphie (*Donne-moi-z-en !* au lieu de *Donne-m'en !*) > IX-3.4.2 > XIX-3.5.1.

11 a *Jean viendra ici.* | * *Jean viendra-t-ici.*
b *Va au cinéma !* | * *Vas au cinéma !*

La liaison et l'écriture ludique

Certaines écritures ludiques ou non standard imitent l'oral et notent la consonne de liaison **12**. Du point de vue phonologique, la consonne /z/ appartient à *gentils* et non à *oiseaux* en **12a**, à *ils* et non à *ont* en **12b**.

12 a [...] *les avions qui la survolent aujourd'hui nuiraient aux gentils zoiseaux* [...]. (*Le Canard enchaîné*, 18 oct. 2017)
b [Titre d'un épisode] *Ils z'ont de la bouteille !* (France 3 Bretagne, « Littoral », avril 2017)

3.2.2. La forme de la liaison

La consonne de liaison

L'inventaire des consonnes de liaison est relativement limité en français contemporain : /z/, /t/, /n/, /ʁ/, /p/, /g/. Leur importance dans le lexique est variable : la consonne finale /p/ ne se rencontre que dans deux mots (*beaucoup* et *trop*) et /g/ dans trois mots (*barlong*, *long* et *oblong*). Les consonnes finales /z/ et /t/ se rencontrent dans de très nombreux mots, étant donné le rôle qu'elles jouent dans la flexion des verbes, des noms et des adjectifs > II-1.3 > IV-2.3.1. Les consonnes restantes occupent une situation intermédiaire : /n/ apparait notamment à la fin de nombreux adjectifs, /ʁ/ à l'infinitif des verbes du 1er groupe > XI-6.1 et dans les adjectifs en *-er*.

La consonne de liaison et la conjugaison verbale

Au présent, le *-s* final de la 2e, et parfois 1re, personne du singulier donne lieu à un /z/ de liaison **13a**. Il en va de même du *-s* et du *-z* final des deux premières personnes du pluriel **13b** > II-1.3. De même, les formes verbales avec un *-t* final de la 3e personne du singulier **13c** et du participe présent **13e**, ou le *-ent* de la 3e personne du pluriel **13d**, sont susceptibles d'être prononcées avec un /t/ final.
D'autres liaisons s'observent avec une classe de verbes ou à un certain temps. Ainsi, tous les infinitifs en *-er* sont susceptibles d'être réalisés avec un /ʁ/ final **13f** ; tous les verbes à l'imparfait singulier peuvent prendre un /z/ final aux deux premières personnes (*Je voulais*(_)*y aller.*) et un /t/ à la 3e personne (*Il voulait*(_)*y aller.*), etc. Ainsi, l'on distingue les noms *as* et *but*, avec consonne finale fixe, des formes verbales *as* et *but*, avec consonne de liaison.

13 a *Tu viens*(_)*à une heure ?*
b *Vous venez*(_)*à une heure.*
c *Il finit*(_)*à une heure.*
d *Ils finissent*(_)*à une heure.*
e *en venant*(_)*à une heure*
f *chercher*(_)*à gagner*

La consonne de liaison et la marque du pluriel

Les consonnes prononcées en contexte de liaison constituent souvent une partie, voire l'intégralité, de la flexion d'un mot. Ces consonnes sont régulièrement notées par la graphie. Ainsi, les noms et adjectifs sont tous susceptibles d'être prononcés avec un /z/ final s'ils sont au pluriel ; celui-ci se note *s* ou *x* dans la graphie **14a 14b**, sauf si la forme du singulier se termine déjà par *s*, *x* ou *z* **14c** > IV-2.3 > VI-2.1.2.

14 a *des garçons*(_)*intelligents*
b *des chevaux*(_)*intelligents*
c *des garçons roux*(_)*et grands*

La liaison et les nasales

Un certain nombre de mots utilisent en contexte de liaison une forme phonologique qui ne se laisse pas décrire comme une simple insertion de consonne.
Quand la consonne de liaison est /n/, la forme de base se termine toujours par une voyelle nasale /ɔ̃/, /ɛ̃/ ou /ɑ̃/ ➤ **XIX-1.1**. L'insertion de /n/ dans la forme de liaison s'accompagne alors d'une dénasalisation de cette voyelle **15a**, sauf avec *aucun*, *chacun*, *commun*, *en*, *on* et *un*. Avec les possessifs (*mon*, *ton*, *son*), la dénasalisation est facultative **15b**. À une forme en /ɛ̃/ peut correspondre une forme de liaison en /En/ (*plein*) **15c**, ou /in/ (*divin*) **15d**, qui reprennent à chaque fois la forme du féminin (*pleine*, *divine*).

15 **a** *un bon(_)environnement* /bɔ.nɑ̃.vi.ʁɔn.mɑ̃/
b *mon_ami* /mɔ.na.mi/ ou /mɔ̃.na.mi/
c *en plein_air* /ɑ̃.plE.nɛʁ/
d *un divin_enfant* /ɛ̃.di.vi.nɑ̃.fɑ̃/

Les formes de liaison irrégulières

Quelques mots connaissent une forme inhabituelle en contexte de liaison. En **16b** et **16c**, la forme de liaison exceptionnelle est homophone d'une forme de l'autre genre pour le même lexème. Ainsi, *ce* masculin /sə/ devient *cet* /sɛt/ devant voyelle **16a 16b**, et *ma* féminin devient *mon* **16c 16d** ➤ **V-3.1.2**.

16 **a** *ce camarade* /sə.ka.ma.ʁad/
b *cet_ami* /sE.ta.mi/
c *mon_amie* /mɔ̃.na.mi/
d *ma copine* /ma.kO.pin/

De même, les formes de liaison exceptionnelles de cinq adjectifs (*beau*, *fou*, *mou*, *nouveau*, *vieux*) au masculin singulier (*bel*, *fol*, *mol*, *nouvel*, *vieil*) sont homophones des formes de féminin singulier (*belle*, *folle*, *molle*, *nouvelle*, *vieille*) ➤ **VI-2.1.2** ➤ **tableau XIX-6**.
Enfin, l'adverbe comparatif *plus* et les cardinaux *dix* et *six*, bien qu'à finale consonantique en mot isolé, ont une forme de liaison /plyz/ et /diz/, /siz/. Pour le cardinal *neuf*, la liaison (/nœv/) est limitée aux contextes *neuf_ans* et *neuf_heures*.

CATÉGORIE	FORME DE BASE	FORME DE LIAISON	EXEMPLES
déterminant	*ce*, *ma*	*cet*, *mon*	*cet_arbre*, *mon_âme*
adjectif cardinal	*dix* (/dis/), *six* (/sis/)	*dix* (/diz/), *six* (/siz/)	*dix_ans*, *six_amis*
adjectif qualificatif	*beau*, *fou*, *mou*, *nouveau*, *vieux*	*bel*, *fol*, *mol*, *nouvel*, *vieil*	*un bel_arbre*, *un fol_espoir*, *un mol_oreiller*, *un nouvel_ami*, *un vieil_ami*
adverbe	*plus* (/plys/)	*plus* (/plyz/)	*plus_aimable*

Tableau XIX-6. *Les formes de liaison irrégulières*

> *La forme de liaison et le féminin de l'adjectif*
>
> Le plus souvent, la forme de liaison de l'adjectif, au masculin singulier, correspond à la forme sonore du féminin. Par exemple, *petit* a au masculin la forme /pəti/, au féminin *petite* (/pətit/) et au masculin avec liaison /pətit/ (*petit_écart* prononcé /pə.ti.te.kaʁ/). De même, *bon* a pour féminin *bonne*, identique à la forme de liaison : *un bon_ami* (/bɔ.na.mi/). De ce point de vue, les cinq adjectifs qualificatifs du ➤ **tableau XIX-6** sont réguliers. En revanche, les adjectifs *grand* et *gros* sont exceptionnels de ce point de vue : le féminin de *gros* est *grosse* (/gʁos/) alors que la forme de liaison est /gʁoz/ (*un gros_effort*), le féminin de *grand* est *grande* (gʁɑ̃d/) alors que la forme de liaison est /gʁɑ̃t/ (*grand_homme*).

Les formes de contreliaison

Dans certains cas, la consonne finale est prononcée quand le mot est isolé, mais n'est pas prononcée devant consonne. On parle de *contreliaison*. *Six*, *huit* et *dix* sont prononcés /sis/, /ɥit/ et

/dis/, en mot isolé ou en finale **17a**, mais /si/, /ɥi/ et /di/ devant consonne **17b** ➤ **V-5.1.1**. La forme de contreliaison est obligatoire avant un mot non vocalique : *six garçons* ne peut pas se prononcer /sis.gaʁ.sɔ̃/. *Six* et *dix* ont en outre une forme de liaison (/siz/ et /diz/) **17c**, alors que *huit* garde sa forme de base devant un mot vocalique (*huit_enfants*). Le mot *cinq* /sɛ̃k/ possède une forme de contreliaison /sɛ̃/ dont l'usage tend à disparaitre sauf dans les séquences *cinq cents* /sɛ̃.sɑ̃/ et *cinq mille* /sɛ̃.mil/.

17 **a** *Ils sont six.* /sis/
b *six garçons* /si/
c *six_amis* /si.za.mi/

Plus, *la liaison et la contreliaison*

L'adverbe comparatif *plus* est prononcé /plys/, en finale **18a** ou en mot isolé, avec une forme de liaison /plyz/ et une forme de contreliaison /ply/ ➤ **VIII-7.1** ➤ **XV-2.1.1**. Il diffère sur ce point de ses homonymes : l'adverbe négatif *plus* /ply/ ➤ **X-2.3** et la préposition arithmétique *plus* /plys/ ➤ **XVI-2.3.2** ont une forme de liaison /plyz/ (*plus*(_)*un mot*, *deux plus*(_)*un*), mais pas de forme de contreliaison.
Pour l'adverbe comparatif, la forme /plys/ s'emploie dans tous les contextes où la liaison est impossible, par exemple entre sujet et verbe **18b** ➤ **XIX-3.2.3**. Dans les contextes de liaison facultative, deux possibilités se présentent : utiliser soit /plys/, soit /plyz/ devant un mot vocalique **18d** et /ply/ devant un mot non vocalique **18f**. En **18c**, on préfère /plys/ et en **18d** /plyz/. En **18e**, on préfère /plys/, et en **18f** /ply/. Ainsi /ply/, en tant que forme de contreliaison, s'emploie dans les contextes de liaison facultative ou obligatoire ➤ **XIX-3.2.3**, quand le mot qui suit n'est pas un mot vocalique.

18 **a** *Paul travaille plus.* /plys/
b [*Qu'il travaille plus*] *est une bonne nouvelle.* /plys/
c *Il a plus*(_)*aimé mon livre que le tien.* /plys/ ou /plyz/
d *Le tien est plus*(_)*intéressant.* /plys/ ou /plyz/
e *Il a plus compris ton point de vue que le mien.* /plys/ ou /ply/
f *Le tien est plus convaincant.* /plys/ ou /ply/

➤ La prononciation de *moins* dans le Sud-Ouest de la France ➤ **XIX-3.5.1**

3.2.3. La liaison et la construction syntaxique

La liaison a lieu dans des conditions en partie déterminées par la syntaxe. Il est d'usage de distinguer les contextes de liaison obligatoire, par exemple entre déterminant et nom **19a**, les contextes de liaison facultative, entre nom et adjectif épithète **19b**, et les contextes de liaison impossible, entre sujet nominal et verbe **19c** ➤ **tableau XIX-7**.

19 **a** *mes_amis* /mE.za.mi/ | * /me.ami/
b *amis*(_)*intimes* /a.mi.zɛ̃.tim/ ou /a.mi.ɛ̃.tim/
c *Mes_amis arrivent.* /mE.za.mi.a.ʁiv/ | * /mE.za.mi.za.ʁiv/

Du point de vue syntaxique, la liaison peut intervenir entre deux mots **19**, entre deux syntagmes **20a**, entre un syntagme et un mot **20b**, entre un mot et un syntagme **20c**.

20 **a** *les* [*très charmants*](_)[*amis et parents*] *de Marie*
b *les* [*très charmants*](_)*amis de Marie*
c *les charmants*(_)[*amis et parents*] *de Marie*

Pour qu'il y ait liaison, il faut que le premier élément autorise la liaison, mais aussi que sa combinaison avec le second l'autorise. Les propriétés du second élément, à partir du moment où il est vocalique ➤ **XIX-3.1.2**, ont généralement peu d'influence sur la possibilité de la liaison. En revanche, la catégorie et la fonction syntaxique du premier élément sont importantes. Ainsi les déterminants (et plus généralement les spécifieurs) **19a**, les adjectifs épithètes (et plus généralement les ajouts) **20** autorisent la liaison à leur droite, mais pas un sujet nominal **19c**. La construction syntaxique peut donc rendre la liaison obligatoire **19a**, facultative **20** ou impossible **19c** ➤ **tableau XIX-7**.

➤ La liaison après *tout*, *tous* ➤ **V-6.2.1**

CONTEXTES CONCERNÉS	LIAISON OBLIGATOIRE	LIAISON FACULTATIVE
début de phrase	*quels, quelles + être* *Quels_ont été les problèmes ?*	*jamais, plus, moins, mieux* *Jamais(_)on n'a vu ça.* *Plus(_)on lit, plus(_)on apprend.*
déterminant + nom	*les_amis, ces_arbres, un_ami*	—
adjectif + nom	adjectif cardinal ou indéfini *(mes) trois_amis* *(ces) quelques_arbres*	autres adjectifs *d'anciens(_)amis*
nom (pluriel) + adjectif	expressions figées *Jeux_olympiques*	*des meubles(_)anciens*
préposition + nom ou pronom	*en, sans* *en_avance, sans_arrêt*	autres prépositions *chez(_)elle*
préposition + verbe	*en_arrivant, sans_arrêter*	*après(_)avoir bu*
préposition + autre catégorie	—	*dans(_)une heure, dès(_)à présent, sans(_)un mot*
pronom sujet + verbe	pronom personnel faible *Ils_ont tort.* *Elles_arrivent.*	autres pronoms *Tout(_)arrive.*
verbe + complément	—	*Il avait(_)envie.* *Il portait(_)une montre.*
verbe auxiliaire + participe passé	—	*Il est(_)arrivé.*
subordonnant + phrase	—	*dont(_)on parle, quand(_)il faut*

Tableau XIX-7. *Les principaux contextes de liaison possible*

La liaison et les frontières de groupe intonatif

La liaison n'est jamais possible après une frontière de groupe intonatif ➤ **XIX-2.2.1**. Elle est exclue si le premier constituant est une phrase, avant *et* en **21a**, même s'il s'agit d'un seul mot **21b**.
Elle n'est pas possible après un adverbe en prosodie incidente **21c** ➤ **VIII-4.1.3** ➤ **XIX-2.2.3**, même si elle est possible après le même adverbe en prosodie intégrée **21d**. En effet, la présence d'une frontière de groupe intonatif, parfois indiquée par une virgule, à la fin du constituant incident ➤ **XIX-2.2.2** empêche la liaison.

21 **a** *[Ils viennent] et ils repartent.*
b *[Entrez] et fermez la porte !*
c *Paul est, souvent, arrivé à l'heure.*
d *Paul est souvent(_)arrivé à l'heure.*

La liaison en début de phrase

En début de phrase ➤ **I-3.2.3**, tous les ajouts, sauf *jamais* **22a** ➤ **VIII-4.1.3** ➤ **X-2.3.2**, sont en prosodie incidente ➤ **XIX-2.2.3**, et la liaison est impossible. *Apparemment* est en prosodie incidente, indiquée par une virgule **22b**, et il en va de même pour *souvent*, même sans virgule **22c**. La liaison n'est pas possible non plus après un constituant disloqué **22d** ➤ **XVIII-2.1**, qui a également une prosodie incidente ➤ **XIX-2.2.2**.

22 **a** *Jamais(_)il ne va à Paris.*
b *Apparemment, il est venu.*
c *Souvent il l'avait invité là-bas* [...]. (Dormann, 1993)
d *Les enfants, ils sont contents.*

Dans une phrase interrogative partielle, le constituant initial est extrait ➤ **I-6.1** et la liaison dépend du mot interrogatif. *Quels*, *quelles*, adjectifs extraits, déclenchent obligatoirement la liaison **23a**, alors que *lesquels*, *lesquelles*, *auxquels*, *auxquelles*, *desquels* et *desquelles* ne le font jamais **23b**. La liaison est possible, du moins pour certains locuteurs, après *comment*, *quand* ou *quand est-ce que*, réanalysé comme un mot **23c** ➤ **IX-10.2**.

23 **a** *Quelles_ont été vos conclusions ?*
b *Lesquels avez-vous lus ?*
c % *Quand(_)est le spectacle ?*

> *Autres constituants extraits et liaison*
>
> Dans les comparatives corrélatives, l'adverbe comparatif est analysé comme extrait, non comme ajout ➤ **XVI-7.2.2**, et la liaison est possible (*Plus(_)on veut avoir le calme, plus(_)il faut s'éloigner.*). En revanche, les proformes relatives *auxquels*, *auxquelles*, *desquels* et *desquelles* ne permettent pas la liaison (*des personnes auxquelles on ne peut pas faire confiance*, *desquelles il faut se méfier*).

En début de subordonnée, la liaison est possible après le subordonnant, en fonction *marqueur* **24** ➤ **I-4.4**.

24 **a** *Je viendrai quand(_)on m'invitera.*
b *une histoire dont(_)on se serait bien passé*

La liaison entre sujet et verbe

La liaison est impossible après un sujet nominal, même court **25**.

25 **a** *Les enfants arrivent.*
b *Les houes ont ameubli le sol.*
c *Jean arrive.*

En revanche, elle est possible après un sujet pronominal **26a** et obligatoire après les pronoms faibles **26b** **26c** ➤ **IX-3.2.3**. Les pronoms personnels forts sujets ➤ **IX-6.1**, souvent en usage contrastif et formant un groupe accentuel, n'acceptent pas la liaison **26d**.

26 **a** *Tout(_)est bien qui finit bien.*
b *On_y va ?*
c *Ils_ont répondu.*
d *Eux ont répondu.*

> *Le syntagme nominal sans nom et la liaison*
>
> Après un syntagme nominal sans nom ➤ **IV-7.1**, la liaison en /z/ est impossible **27a** **27b**, mais la liaison en /p/ est possible après *beaucoup* et *trop* **27c** **27d**.
>
> **27** **a** *Certains / Plusieurs / Trois y sont allés.*
> **b** *Assez a été dit.*
> **c** *Beaucoup(_)y ont contribué.*
> **d** *Trop(_)a été dit sur ce sujet.*

La liaison après le verbe

La liaison est possible entre le verbe et un complément **28a** ou un ajout **28b**. Par ailleurs, elle est possible entre un ajout et un complément **28c** **28d**.

28 **a** *Ils vont(_)à Paris.*
b *Les enfants dinent(_)à l'extérieur.*
c *Ils vont moins(_)à Paris ces temps-ci.*
d *Ils vont rarement(_)à Paris.*

Au-delà du premier complément, la liaison est impossible, entre *succès* et *à* en **29a**, entre *rarement* et *à* en **29b**. Mais si celui-ci est un pronom (*rien*, *tout*) **29c** ou un adverbe dit *léger* **32d** ➤ **XVII-3.2.2**, elle devient possible avec l'ajout ou le complément qui suit.

29 **a** *Il doit [ses succès] à Lou.*
b *Il accompagne [son fils] rarement à Paris.*
c *Il doit tout(_)à Marie.*
d *Il dépensait moins(_)hier.*

Dans les phrases à temps composé, la liaison est possible avant le participe passé **30a** **30b**, qui peut être considéré comme le premier complément de l'auxiliaire ➤ **III-2.4**. Après le participe passé, au contraire, la liaison est difficile entre *allés* et *à* en **30c**, entre *mis* et *un* en **30d**.

30 **a** *Diane n'a jamais(_)aimé Lou.*
b *Lou a tout(_)expliqué à Victor.*
c *Ils sont(_)allés à la plage.*
d *Ils_ont mis un déguisement.*

> *La liaison et le complément prédicatif*
>
> La liaison est possible entre un verbe support et un nom prédicatif sans déterminant, analysé comme complément léger (*envie*, *ombrage*, *peur*, etc.) **31a** > III-6.1 > XVII-1.3.3, même s'il s'agit du participe passé **31b**. Elle est possible avec un complément attribut **31c** > III-3.1, analysé comme prédicatif mais non léger, même après un participe passé **31d**.
>
> **31** **a** *Ils_avaient(_)envie de venir.*
> **b** *Ils_ont pris(_)ombrage de votre proposition.*
> **c** *Il est(_)ami avec elle.*
> **d** *Ils se sont mis(_)en colère.*

La liaison dans le syntagme nominal

La liaison est en général obligatoire après le déterminant, que le mot suivant soit un nom **32a**, un adjectif **32b** ou un adverbe **32c**.

32 **a** *des_amis*
b *un_important résultat*
c *mon_incroyablement stupide collaborateur*

En règle générale, la liaison est facultative après un adjectif épithète, qu'il soit suivi d'un nom **33a** ou d'un autre adjectif **33b** **33d**. Elle est plus fréquente après l'adjectif prénominal **33a** **33b** qu'avec l'adjectif postnominal **33c** **33d** > XVII-4.1.2.

33 **a** *un charmant(_)endroit*
b *les charmants(_)anciens camarades de Paul*
c *des camarades(_)anciens ou récents*
d *des yeux bleus(_)étonnants*

Mais elle est obligatoire après les adjectifs qui participent au système de la détermination, c'est-à-dire les indéfinis **34c** > V-4.4, les cardinaux **34a** **34b** > V-5.1 et les adjectifs de similarité **34d** > V-5.2, que ceux-ci soient en fonction *spécifieur* **34a** > V-2.3.1 ou épithètes **34b** **34c** **34d**. Il en va de même de l'épithète postnominale dans certaines locutions **34e**.

34 **a** *trois_hommes*
b *les trois_hommes*
c *mes quelques_amis intimes*
d *les divers_inconvénients*
e *les Jeux_olympiques*

Cependant, avec un cardinal, il peut arriver que la liaison soit facultative, notamment si le cardinal est long (*On en est à quarante-trois(_)adhérents.*).

> *La variation de la liaison après les cardinaux*
>
> Dans certains usages informels, condamnés par la norme, les adjectifs numéraux *quatre*, *huit*, *vingt* et *cent* sont prononcés avec un /z/ de liaison, par exemple *cent euros* prononcés ! /sɑ̃.zø.ʁo/. En outre, *vingt* et *cent* ne font guère liaison en /t/ que dans les séquences *vingt_ans*, *cent_ans* et *vingt_heures*, *cent_hommes* : en **35a**, la liaison en /t/ semble difficile ; seules la liaison en /z/ **35b**, pourtant considérée comme fautive, ou l'absence de liaison, semblent naturelles.
>
> **35** **a** % *J'ai vu vingt énergumènes.*
> **b** ! *J'ai vu vingt[z] énergumènes.*

La liaison après le nom n'est possible que si le nom est au pluriel ; les noms singuliers ne donnent pas lieu à la liaison, même quand l'orthographe note une consonne **36a**, contrairement aux noms pluriels **36b**. La liaison après l'adjectif épithète obéit à la même règle : avant le nom, la liaison est possible aussi bien au singulier **33a** qu'au pluriel **33b**, mais seulement au pluriel après le nom **36c** **36d**.

36 **a** *un cas intéressant, un chat angora*
b *des cas(_)intéressants, des chats(_)angoras*
c *un homme heureux insupportable*
d *des hommes(_)heureux(_)insupportables*

En revanche, si l'élément qui précède l'adjectif est un complément de nom **37a** ou un ajout prépositionnel **37b**, la liaison est exclue, car l'adjectif en est séparé par une frontière de groupe accentuel ➤ **XIX-2.3.1**. De même, l'adjectif apposé ➤ **VI-4.2.1**, qui est en prosodie incidente ➤ **XIX-2.2.2**, souvent marquée par une virgule ➤ **XX-3.2.3**, interdit la liaison **37c**.

37 **a** *un livreur [de journaux] efficace*
b *une robe [à volants] indémodable*
c *Les hommes, heureux, rient de se regarder l'un l'autre.* (Genevoix, 1950)

> *La liaison après un nom singulier*
>
> Dans certaines séquences plus ou moins figées et certains tours nom + prép. + nom (*mot_à_mot*) ➤ **VII-3.4**, la liaison est possible après un nom au singulier **38a**. Par ailleurs, dans un style de parole lue ou déclamée **38b**, la liaison se fait parfois après un nom singulier, ici après *accent*. Dans ce cas, le locuteur prononce par automatisme une liaison simplement parce qu'un *s* ou un *t* précède une voyelle, ou par analogie avec la liaison d'*accent_aigu*.
>
> **38** **a** *le cas(_)échéant, un accent(_)aigu, de haut(_)en bas*
> **b** % *C'est peut-être simplement l'accent_invincible de la fraternité.* (Malraux, 1971, discours du 19 déc. 1964)

La liaison dans le syntagme adjectival et adverbial

La liaison est facultative, tant avant **39a** qu'après l'adjectif, que l'élément qui suit soit un complément **39b** ou un ajout **39c** ➤ **VI-3.4**. La liaison est plus fréquente dans les cas comme **39a** que dans les autres cas **39b** **39c**.

39 **a** *Ils sont très(_)heureux.*
b *Ils sont fidèles(_)à leurs habitudes.*
c *Ils sont heureux(_)à en mourir.*

La liaison est facultative entre un ajout et l'adverbe qui le suit **40a**. Les compléments et ajouts qui suivent l'adverbe ne donnent généralement pas lieu à un contexte de liaison, mais dans des séquences comme **40b**, elle peut être réalisée dans un style formel.

40 **a** *très(_)étonnamment*
b *contrairement(_)à vous*

La liaison dans le syntagme prépositionnel

De façon générale, la liaison est facultative entre une préposition et son complément, mais la fréquence de réalisation de la liaison varie selon la longueur de la préposition et sa fréquence d'utilisation. La liaison entre *quant* et *à* est obligatoire (*quant_à moi*), et elle est impossible après *à travers*, *envers* et *vers*, qui n'ont pas de forme de liaison (le *s* final est purement graphique).
Certaines prépositions (*en*, *sans*) ont des propriétés particulières. Après *en*, la liaison est obligatoire quand le complément est un participe présent **41a** ou un nom sans déterminant **41b**, mais facultative quand c'est un syntagme nominal **41c**.

41 **a** *en_arrivant chez lui*
b *en_automne*
c *en(_)une heure*

On retrouve sensiblement la même distribution avec *sans* **42**.

42 **a** *sans_avoir compris*
b *J'étais capable d'assumer, euh, une profession sans_être non plus, euh, totalement je-m'en-foutiste.* (*Corpus ACSYNT*, LADE)
c *sans_hésitation, sans_arrêt*
d *en centre de loisir sans_hébergement* (*Corpus ACSYNT*, BAVP)
e *sans(_)une hésitation*

En revanche, la liaison est facultative après d'autres prépositions, comme *après* **43**, et très fréquente après des prépositions monosyllabiques comme *chez* ou *dans* (*dans(_)une heure*) ➤ XIX-3.2.4.

43 **a** *après(_)avoir compris*
b […] *parce qu'après avoir échoué en médecine, j'ai continué dans l'objectif de concours*. (Corpus ACSYNT, JUMP)
c *après(_)approbation*
d *après(_)une bonne sieste*

La liaison et la coordination

Au pluriel, la liaison est facultative avant la conjonction **44a 44b**, alors qu'elle est impossible entre deux conjoints, entre *heureux* et *habiles* en **44c**. Après la conjonction *et*, la liaison est impossible, ce qui signifie que le *-t* est purement graphique **44d**. Elle est facultative après *mais*, qui est la seule conjonction possédant une forme de liaison **44e** ➤ XVI-2.2.2.

44 **a** *l'enfant et l'homme / les_hommes(_)et les femmes*
b *un homme heureux et fier / des_hommes heureux(_)et fiers*
c *Ils sont heureux, habiles_et fiers.*
d *Ils sont las_et épuisés.*
e *Ils sont heureux mais(_)épuisés.*

> Soit *et la liaison*
>
> Après la conjonction *soit*, la liaison est également considérée comme fautive **45a**, même si certains la font **45b** ➤ XVI-2.2.4. Dans certaines régions, comme en Belgique, la forme *soit* se prononce /swat/, mais il ne s'agit pas d'un phénomène de liaison, puisque ce /t/ se prononce même avant un mot non vocalique.
>
> **45** **a** *Les sociétés et les personnes sont soit en France soit en Cambodge soit en Chine.* (RFI, « Le journal », 24 nov. 2004)
> **b** *! en Dordogne, soit_en Nouvelle-Aquitaine*

3.2.4. Les facteurs entrant en jeu dans la liaison facultative

La fréquence des liaisons facultatives est très variable, comme en témoignent les grandes divergences obtenues dans les études sur corpus oraux. Elle est réalisée entre 75 et 90 % des cas après une préposition comme *dans*, et dans moins de 10 % des cas après une préposition comme *pendant*.

Le rôle de la construction syntaxique

Dans les cas où la liaison est facultative, un certain nombre de facteurs peuvent la rendre plus ou moins fréquente. La construction syntaxique joue un rôle important. Ainsi, la liaison est facultative entre nom et adjectif épithète ➤ XIX-3.2.3, mais elle est beaucoup plus fréquente lorsque l'adjectif précède le nom (*les_intrépides(_)héritiers*) que dans la situation inverse (*les_héritiers(_)intrépides*).

La fréquence du premier mot et la collocation

La liaison est également sensible à la fréquence des mots concernés. Elle est ainsi plus probable quand les mots sont fréquents (*un petit(_)ennui*) que quand ils sont rares (*ce maudit(_)ennui*) : *petit* est plus fréquent que *maudit*. Il faut préciser que c'est la fréquence de la forme du mot qui importe, et non celle du lexème. Par exemple la liaison est plus fréquente après les formes *est* et *sont* **46a** qu'après *suis* ou *sommes* **46b**, toutes des formes du verbe *être*.

46 **a** *Et euh, après ils sont_allés dans la région, euh, en euh, de Corrèze.* (Corpus ACSYNT, GOLE)
b *J'y suis attachée.* (Corpus ACSYNT, GOLE)
c *Jeux_olympiques, accent_aigu, pieds_et poings liés*

En outre, elle est beaucoup plus probable quand les deux mots sont couramment employés ensemble et forment ce que l'on appelle une *collocation*. Par exemple, la liaison est plutôt rare après l'adverbe *toujours* (*Il a toujours(_)appelé pour les anniversaires.*), mais très fréquente dans l'expression *Toujours(_) est-il que*… Certaines liaisons sont ainsi devenues quasi obligatoires avec des collocations ou des expressions plus ou moins figées **46c**.

La nature de la consonne de liaison

Du point de vue de la fréquence de la liaison facultative en contexte, la liaison en /ʁ/ est très rare, et on la trouve notamment après les infinitifs en *-er*, en comparaison des liaisons en /z/, /t/ et /n/ qui sont relativement fréquentes et ne se différencient guère entre elles.

La longueur du premier mot et la prosodie

Toutes choses égales par ailleurs, la liaison est plus fréquente quand le premier mot est plus court ; en particulier la liaison est plus fréquente après les mots d'une seule syllabe (*des plats(_)espagnols*) qu'après les mots de plusieurs syllabes (*des cinémas(_)espagnols*).
Elle est ainsi beaucoup plus fréquente entre *vient* et *à Paris* en **47a** qu'entre *revient* et *à Paris* en **47b**, en raison du caractère monosyllabique de *vient*, bien que les deux exemples aient la même structure syntaxique.

47 **a** *Mon fils vient(_)à Paris.*
b *Mon fils revient(_)à Paris.*

Dans les études sur corpus, la liaison est généralement réalisée dans plus de 80 % des cas après les prépositions *chez* ou *dans* **48a** **48b**, alors que le taux de réalisation est aux alentours de 10 %, en registre informel, après des prépositions comme *après* ou *pendant* **48c** **48d**, qui sont des prépositions bisyllabiques.

48 **a** *chez(_)un ami*
b *dans(_)une heure*
c *après(_)un bon repas*
d *pendant(_)une année*

Enfin, la liaison est favorisée quand les deux mots appartiennent au même groupe accentuel (noté par des parenthèses) ➤ XIX-2.3.1, la structure prosodique étant elle-même influencée par la longueur des mots et le nombre de syllabes. Ainsi la liaison après l'auxiliaire est beaucoup plus fréquente en **49a** qu'en **49b**.

49 **a** *Les_enfants l'ont(_)appris à Marie.* (*les enfants*) (*l'ont appris*) (*à Marie*)
b *Les_enfants le lui avaient(_)expliqué.* (*les enfants*) (*le lui avaient*) (*expliqué*)

> *Les locuteurs et la liaison facultative*
>
> La fréquence de la liaison facultative est influencée par de nombreux facteurs sociolinguistiques, parmi lesquels l'âge du locuteur, son niveau d'études, sa situation socioprofessionnelle, etc. Ainsi, elle est plus fréquente chez les personnes âgées et diplômées. Elle dépend aussi du style de parole. De façon générale, le taux de liaison varie en France, dans le corpus PFC, de 44 % en conversation libre à 62 % en lecture à voix haute, la présence de consonnes graphiques à l'écrit jouant un rôle prépondérant. Ainsi, les lecteurs font parfois la liaison dans des contextes où elle est condamnée par la norme, et absente dans la parole spontanée, comme après *toujours* (*toujours utile*) ou après un nom singulier (par exemple *un fracas épouvantable*, *un jugement injuste*) ➤ XIX-3.2.3. On parle dans ces cas d'*hypercorrection*.

3.3. L'élision

L'élision consiste à supprimer une voyelle finale devant un mot vocalique. Peu de mots sont concernés :
– les articles *le*, *la* (*l'avion*, *l'école*) ;
– *ne* et l'adverbe *que* (*Il n'arrive pas. Il ne pense qu'à ça.*) ;
– les pronoms et proformes *ce*, *je*, *me*, *se*, *te*, etc. (*C'est bien, j'arrive.*) ;
– les prépositions *de*, *jusque*, etc. (*jusqu'ici*) ;
– les subordonnants *bien que, lorsque*, *parce que*, *que* (*qu'elle vienne*), *quoique* et *si* devant *il*, *ils* (*s'il vient*).
Elle affecte le *e* final correspondant au son /ə/, plus rarement un *a* (*la*) ou un *i* (*si*). Elle est généralement obligatoire et notée par une apostrophe dans la graphie ➤ XX-2.5.

3.3.1. Qu'est-ce que l'élision ?

On appelle *élision* la suppression de la voyelle finale d'un mot suivi d'un mot vocalique **50** ➤ XIX-3.1.2. Le premier mot devient donc à finale consonantique.

50 **a** *J'arrive.* | * *Je arrive.*
b *Paul n'arrive pas.* | * *Paul ne arrive pas.*

Un mot commençant par une voyelle ou *h* peut être vocalique **51a** **51c** ou non vocalique **51b** **51d** > **tableau XIX-5**. Ainsi *haïr*, *onzième* et *oui* sont non vocaliques.

51 **a** *l'ouïe* ≠ *le oui*
b *la onzième heure* | * *l'onzième heure*
c *J'habite cette ville.* | * *Je habite cette ville.*
d *Je hais cette ville.* | * *J'hais cette ville.*

L'élision touche avant tout le *e* final. Elle touche aussi le *a* final dans le cas de l'article *la* **52a** **52b**, sauf si le mot est non vocalique **52c**, et le *i* final de *si* **52d**, mais seulement devant *il* et *ils* **52e**.

52 **a** *la carpe* /la.kaʁp/
b *l'agape*, *l'école* /la.gap/, /le.kɔl/
c *la harpe* /la.aʁp/
d *s'il vient*
e *si elle vient* | * *s'elle vient*

C'est un phénomène omniprésent, noté à l'écrit, mais qui ne concerne que peu de mots > **XIX-3.3.2**. Elle est représentée dans la graphie par la suppression de la voyelle finale et l'insertion d'une apostrophe > **XX-2.5.2**. Comme la liaison > **XIX-3.2.1**, l'élision n'est pas automatique devant un mot vocalique **53a**. Par exemple, elle est impossible devant un constituant incident **53b** > **XIX-2.2.2**. Elle tient compte de la catégorie syntaxique du mot qui suit. Par exemple, elle est possible avant *où* locatif **53d** mais non avant *ou* coordonnant **53d**, qui sont pourtant homophones (/u/).

53 **a** *Paul viendra s'il en a envie.* /si.lɑ̃.na.ɑ̃.vi/
b *Marie viendra si, il en est sûr, elle en a envie.* /si.i.lɑ̃.ne.syʁ/
c *jusqu'où*, *près d'où*
d *le ou la secrétaire* | * *l'ou la secrétaire*

3.3.2. Quels mots donnent lieu à élision ?

Les mots donnant lieu à élision sont en petit nombre et pour la plupart monosyllabiques > **tableau XIX-6**. L'élision touche certains pronoms sujets, en particulier *je* **54a**, *ce* **54b**, le pronom interrogatif *que* **54c** > **IX-10.2.2**, ainsi que les articles *de*, *le* **54d** et *la* **54e** > **V-3.1**.

54 **a** *J'arrive* / *Je suis arrivé.*
b *C'est bien* / *Ce sera bien.*
c *Qu'en dites-vous ?* / *Que dites-vous ?*
d *l'ami* / *le nouvel ami*
e *l'école* / *la nouvelle école*

> e *graphique et élision*
>
> Ne sont concernés que les mots dont le *e* final ou schwa (/ə/) est prononcé quand le mot est seul. Ainsi le pronom *elle* ne donne pas lieu à élision (* *ell'a*), ni l'article *une* (* *un'idée*), car dans ces deux cas la forme sonore se termine en fait par une consonne – /ɛl/ (*elle*) ou /yn/ (*une*) –, et le *e* est purement graphique.

Certaines conjonctions de coordination (*ainsi que*) et certains subordonnants sont également concernés par l'élision : *bien que*, *lorsque*, *parce que*, *puisque*, *que*, *quoique*, *si* **55**. *Si* ne s'élide que devant *il* et *ils* **55a** alors que les autres s'élident devant tout mot vocalique **55b** **55c**.

55 **a** *S'il était riche, il s'achèterait une maison.*
b *Je pense qu'elle viendra* / *que Marie viendra.*
c *lorsqu'elle sera là* / *lorsque Marie sera là*

De même, les prépositions simples *de* **56a** et *jusque* **56b** ou complexes comme *à cause de*, *à partir de*, donnent lieu à une élision, ainsi que l'adverbe restrictif **56c** ou exclamatif *que* **56d**.

56 **a** *le livre d'Amélie* / *de Victor*
b *Il ira jusqu'à Paris* / *jusque chez lui.*
c *Il ne parle qu'à Lou* / *que de football.*
d *Qu'il est grand !* / *Que Pierre est grand !*

CATÉGORIE	FORMES	EXEMPLES
ADVERBE	*que*	*Il n'avance qu'à reculons.* *Qu'il est beau !*
CONJONCTION DE COORDINATION	*ainsi que, autant… que, de même que, tant…que*	*une dent ainsi qu'un os* *tant à Paris qu'à Rome*
DÉTERMINANT	*de, le, la*	*l'avion, l'armoire*
PRÉPOSITION	*à côté* (*de*), *à cause* (*de*), *de, jusque, près* (*de*), etc.	*jusqu'à midi* *près d'elle*
PRONOM et PROFORME	*ce, je, te, me, se, le, la, que,* % *tu*	*C'est bien.* *J'aime ça.* *Je t'attrape !*
SUBORDONNANT	*bien que, lorsque, parce que, puisque, que,* % *qui, quoique, si, tandis que*	*Qu'il vienne !* *s'il vient*

Tableau XIX-8. *Les principales formes donnant lieu à élision*

L'élision et la variation

L'élision présente dans l'usage une certaine variation. Dans un état antérieur du français, le possessif *ma* pouvait s'élider devant voyelle (*m'amie*) alors qu'aujourd'hui il devient *mon* (*mon_amie*) ➤ V-3.1 ➤ XIX-3.1. Il n'y a pas lieu de noter une élision après l'adverbe *presque*, qui est à finale consonantique (/pʁəsk/), même si l'on trouve *presqu'île*, et certains usages condamnés par la norme : ! *Faire cohabiter besoins primaires avec besoins secondaires, relève presqu'ici d'une mini révolution.* (*jb-a.fr*, nov. 2016) ➤ XX-2.5.2. La majeure partie des variations concerne les mots considérés comme vocaliques. Ainsi, *le hiatus* et *l'hiatus* sont tous deux acceptés, de même que *l'ahanement* et *le ahanement*, même si le second est plus fréquent ➤ XIX-3.1.2. Certains mots considérés comme non vocaliques en français standard (*le oui*, *le haricot*) donnent parfois lieu à élision en registre informel (! *l'haricot*). De façon générale, les noms propres commençant par une voyelle donnent lieu à variation **57**.

57 **a** *Je me souviens d'Arnaud* / *de Arnaud.*
b *ligne d'Alger à Oran* (*fr.wikipedia.org*, consulté en sept. 2018)
c *vols de Alger à Oran* (*expedia.fr*, consulté en sept. 2018)

L'élision, ne *et les proformes faibles*

Rappelons que les proformes *me*, *te*, *se*, *le* et *la* sont analysées ici comme des préfixes du verbe ➤ IX.3.4.3, de même que *ne* ➤ X.3.1.2. Il ne s'agit donc pas d'élision à proprement parler car elles font partie de la forme verbale. Elles donnent lieu à une alternance de forme identique à l'élision **58**, devant une forme verbale vocalique, notée dans l'orthographe comme l'élision.

58 **a** *Il la déteste ou il l'aime ?*
b *Il l'honore mais il la hait.*
c *Il ne vient pas, il n'arrive pas.*
d *Il ne hait pas cette cérémonie, mais il n'honore pas cette cérémonie.*

3.3.3. L'élision est-elle obligatoire ?

Les caractéristiques de l'élision sont variables et dépendent du mot concerné. Avec le subordonnant *si*, l'élision ne peut avoir lieu que si le mot suivant est le pronom *il*, ou *ils*, sujet de la subordonnée **59a**, et s'il n'appartient pas à un constituant incident **59d**. Elle n'est pas possible avec *si* adverbe (*si inouï*).

59 **a** *Paul viendra s'il* / * *si il a les moyens.*
b *Paul viendra si Isidore lui demande* / * *s'Isidore lui demande.*
c *Paul viendra si y aller lui convient* / * *s'y aller lui convient.*
d *Paul viendra si, il l'espère, je le lui demande* / * *s', il l'espère, je le lui demande.*

Avec les déterminants *le*, *la* et les pronoms *je*, *que* et *ce*, l'élision est obligatoire **54**, sauf cas de coordination : *ce ou cette notaire, le ou la locataire* ➤ XVI-4.1.4.
Enfin, avec *de*, l'adverbe *que* ou les subordonnants (*lorsque*, *que*, etc.), la situation est plus complexe. L'élision est obligatoire avant un constituant intégré **60a 60b** et généralement facultative avant un constituant en prosodie incidente **60c 60d 60e 60f** ➤ XIX-2.2.2.

60 **a** *Paul a décidé d'aller à Paris* / * *de aller à Paris.*
b *Paul pense qu'il a raison* / * *que il a raison.*

c *Paul dit qu'à son avis, ce n'était pas une bonne solution.*
d *Paul dit que, à son avis, ce n'était pas une bonne solution.*
e *Je pense qu'Albert, il connait la solution.*
f *Je pense que, Albert, il connait la solution.*

L'élision de tu *ou* qui *en registre informel*

Avec *tu*, l'élision est caractéristique d'un registre informel, et stigmatisée par la norme **61a 61b** ➤ **IX-3.5.1**. Il en va de même avec le subordonnant *qui* relatif **61b** ➤ **XIII-2.2.1**.

61 **a** ! *T'es arrivé.* /tE.a.ʁi.ve/
b [Titre de chanson] ! *T'as raison mon ami* (Gilbert Bécaud et Louis Amade, 1954)
c ! *L'Emo, tu sais, celui qu'est caché sous sa mèche et dont t'as jamais vu les deux yeux.* (*crazy-society.skyrock.com*, 14 juillet 2008)

3.4. L'insertion et la chute du *e* caduc

Outre l'élision devant voyelle ➤ **XIX-3.3**, deux phénomènes peuvent affecter le *e* caduc (ou schwa), noté /ə/, devant consonne :
– la non-prononciation, ou *chute*, du /ə/ (*le vent*, prononcé /lvɑ̃/) ;
– une insertion de /ə/ en fin de mot (*un ours blanc*, prononcé /uʁ.sə.blɑ̃/).
Contrairement à l'élision, la chute et l'insertion sont sensibles à des contraintes plus phonétiques et phonologiques que syntaxiques. De plus, ces deux phénomènes, toujours facultatifs, dépendent du registre et de la vitesse d'élocution.

3.4.1. La chute du *e* caduc /ə/

La non-prononciation du *e* caduc, ou *chute du schwa*, concerne des mots dont la forme sonore comporte un ou plusieurs sons notés /ə/. Cette chute se produit au sein d'un mot **62b** ou à la jointure entre deux mots **62a**.

62 **a** *pas de problème* /pad.pʁɔ.blɛm/
b *samedi* /sam.di/

Ce phénomène est facultatif et dépend de différents paramètres comme le registre et la vitesse d'élocution. Comme l'élision, il ne concerne pas les *e* finaux purement graphiques qui ne sont pas prononcés en mots isolés : *robe* (/ʁɔb/), *nappe* (/nap/), *problème* (/pʁɔblɛm/). À la différence de l'élision, il n'est normalement pas reflété dans la graphie, et se produit devant consonne **62**. Ces *e* s'écrivent, qu'ils soient prononcés ou non : on écrit *petit* alors que l'on prononce /pəti/ ou /pti/.

La non-prononciation du **e** *et la graphie*

La non-prononciation du *e* se note parfois à l'écrit, en usage ludique, en particulier dans les noms propres **63a**, pour imiter l'oral **63b 63c**, en particulier dans les écritures sur écran **63d** ➤ **XX-5.2**. *Je lui* est noté *jlui* en **63b**, mais les auteurs utilisent souvent l'apostrophe pour noter cette prononciation : *petit* écrit *p'tit*, *je suis* écrit *j'suis*, etc. La phrase **63c** note ainsi 'qu'il avait demandé', 'c'est de moi que vous vous foutez, qu'il dit, le petit jeune homme'.

63 **a** [Titre d'émission] *Sam'di mat'* (France 2, 1994-1996)
b *Bin quoi jlui ai répondu, c'était pas la vérité ?* (Queneau, 1959)
c *eh ben c'est du lait kil avait d'mandé au tenancier du saloon, du lait parlez d'une boisson, c'est d'moi k'vous vous foutez ki dit, le p'tit jeune homme* (Benoziglio, 1976)
d *J'sais plus trop si j'suis fatiguée ou si j'en ai juste ras l'cul de tout ça.* (*twitter.com*, 22 aout 2018)

La non-prononciation du *e* caduc est toujours optionnelle, qu'il soit en fin de mot graphique comme dans *je* et *de*, dans la première syllabe du mot comme *demain*, ou en milieu de mot comme dans *samedi* ou *redemander*. Plusieurs prononciations sont donc possibles pour **64a**, par exemple avec onze syllabes **64b** ou bien sept **64c**.

64 **a** *Je viendrai demain redemander de l'aide.*
b /ʒə.vjɛ̃.dʁE.də.mɛ̃.ʁə.də.mɑ̃.de.də.lɛd/
c /ʒvjɛ̃.dʁE.dmɛ̃.ʁə.dmɑ̃.de.dlɛd/

Cependant, la chute des /ə/ ne doit pas produire une séquence de plus de trois consonnes adjacentes, que ce soit à l'intérieur d'un mot **65a** ou au sein d'un groupe accentuel **65b**. Ainsi le *e* de *mercredi* doit être prononcé **65a**, et on ne peut pas omettre les deux *e* de *je le prends* **65b**.

65 **a** *mercredi* /mɛʁ.kʁə.di/ | * /mɛʁ.kʁdi/
b *Je le prends.* /ʒlə.pʁɑ̃/ ou /ʒəl.pʁɑ̃/ | * /ʒlpʁɑ̃/

La chute du /ə/ obéit ainsi à la loi dite *des trois consonnes* : tout /ə/ précédé d'une seule consonne peut disparaitre à l'oral **66a**. En revanche, tout /ə/ précédé de deux consonnes subsiste à l'oral car il sert de voyelle d'appui. En **66b** et **66c**, le /ə/ interne ne peut pas être omis car il est précédé de /tʁ/.

66 **a** *Baudelaire* /bo.dlɛʁ/ ou /bo.də.lɛʁ/
b *contrepartie* /kɔ̃.tʁə.paʁ.ti/
c *contremarque* /kɔ̃.tʁə.maʁk/

> *La règle des trois consonnes*
>
> La règle des trois consonnes telle qu'elle vient d'être formulée doit être pondérée. D'une part, en initiale de groupe accentuel ou intonatif, on doit prononcer le /ə/ si sa chute aboutit à un groupe d'une seule syllabe. Ainsi, en **67a**, *de l'eau* peut difficilement être prononcé sans *e*. En revanche, *de l'audace* peut plus facilement être prononcée sans *e* **67b**. D'autre part, il est plus délicat de supprimer /ə/ si la consonne qui précède et la consonne qui suit sont les mêmes : *je joue*, *ceci*, *le long*.
>
> **67** **a** Loc. 1 — *Qu'est-ce qu'il lui faut ?*
> Loc. 2 — *De l'eau.* /də.lo/ | ? /dlo/
> **b** *de l'audace* /də.lo.das/ ou /dlo.das/

3.4.2. L'insertion de /ə/ en fin de mot

À l'inverse, il existe un phénomène d'insertion de la voyelle /ə/, ou *insertion de schwa*, en fin de mot. Contrairement à la liaison, ce phénomène ne dépend pas de l'identité des mots combinés, mais seulement des environnements sonores et prosodiques.
En français standard, le *e* final n'est pas prononcé. Ainsi, les paires *fard* et *phare* ou *seul* et *seule* ont la même prononciation. Cela étant, pour éviter des séquences de plus de trois consonnes à la jointure entre deux mots, un /ə/ est prononcé entre les mots, et l'on parle d'*insertion de schwa*. Cette insertion se produit, que les mots se terminent ou non par un *e* dans la graphie. Ainsi, un /ə/ est inséré aussi bien après *ours* qu'après *ourse* en **68a** et **68b**.

68 **a** *un ours blanc* /uʁ.sə.blɑ̃/
b *une ourse blanche* /uʁ.sə.blɑ̃ʃ/

Les /ə/ finaux sont donc tous le résultat d'une insertion, en français standard, à l'exception de ceux des mots donnant lieu à élision (*ce*, *de*, *je*, *que*, etc.) ➤ **XIX-3.3.1**.

Les conditions pour l'insertion de /ə/

Les modalités qui régissent l'insertion de /ə/ en fin de mot sont sensiblement comparables à celles qui régissent sa chute en position interne ➤ **XIX-3.4.1**. Si deux mots appartiennent au même groupe accentuel, l'insertion de schwa à la fin du premier est obligatoire pour éviter un groupe de trois consonnes. Ainsi, en **69a**, le /ə/ de *notre* suit les deux consonnes /tʁ/ et précède /l/, et en **69b**, le /ə/ d'*analyste* permet de séparer /st/ et /f/.

69 **a** *notre liberté* (*Corpus PFC*, français de référence)
b *analyste financier* (*Corpus PFC*, français de référence)

Mais si les deux mots n'appartiennent pas au même groupe accentuel ➤ **XIX-2.3.1**, cette insertion n'est pas possible, comme en **70a**, si *insecte* et *préhistorique* n'appartiennent pas au même groupe. En **70b**, de même, la séparation d'*impasse* et *stupide* empêche l'insertion d'un /ə/.

70 **a** *un_insecte préhistorique* (ɛ̃.nɛ̃.sɛkt) (pʁE.is.to.ʁik)
b *Il a le sentiment de se trouver dans_une impasse stupide.* (dɑ̃.zy.nɛ̃.pas) (sty.pid) (*Corpus PFC*, Paris, Lecture)

L'insertion et la chute du e *caduc*

L'insertion du schwa a lieu dans des contextes prosodiques ou phonologiques qui interdiraient sa chute ➤ **XIX-3.4.1** : un /ə/ précédé de deux consonnes n'est pas supprimé. Dans certains travaux, ces deux phénomènes sont rapprochés et analysés comme permettant d'éviter les collisions accentuelles, c'est-à-dire la présence de deux syllabes contigües accentuées ➤ **XIX-2.3.1**. En effet, une syllabe ayant /ə/ pour noyau vocalique ne reçoit pas d'accent métrique. Mais il faut également tenir compte des découpages en groupes accentuels et des règles d'accentuation qui permettent d'empêcher ces collisions, même sans /ə/.

L'insertion d'un e *caduc et le coup de glotte*

Quand, à l'intérieur d'une unité prosodique, un mot finissant par une consonne (*belle* prononcé /bɛl/) est suivi d'un mot non vocalique commençant par une voyelle (*harpe* prononcé /aʁp/), quatre formes sonores sont possibles :
– un simple enchainement ➤ **XIX-1.3.1** : la consonne finale du premier mot forme une syllabe avec la voyelle initiale du second (*une belle_harpe* % /yn.bɛ.laʁp/) pour certains locuteurs ;
– un coup de glotte, noté /ʔ/, est inséré et fournit la consonne initiale pour la première syllabe du second mot (*une belle harpe* /yn.bɛl.ʔaʁp/) ;
– un schwa (/ə/) est inséré après la consonne finale du premier mot (*une belle harpe* /yn.bɛ.lə.aʁp/) ;
– ce schwa inséré peut éventuellement être suivi d'un coup de glotte (*une belle harpe* /yn.bɛ.lə.ʔaʁp/).

Les mots dont la graphie se termine par un *e* peuvent donner lieu à chacune de ces possibilités (*belle harpe*) alors que les mots dont la graphie se termine par une consonne (*fier héros*) ne donnent lieu qu'aux deux premières : *un fier héros* prononcé % /ɛ̃.fjɛ.ʁe.ʁo/ ou /ɛ̃.fjɛʁ.ʔe.ʁo/, en dépit de la norme, et non * /ɛ̃.fjɛ.ʁə.e.ʁo/ ou * /ɛ̃.fjɛ.ʁə.ʔe.ʁo/.

3.5. La variation régionale concernant la liaison et le *e* caduc

3.5.1. La variation régionale et la liaison

Les études conduites ces dernières années sur de grands corpus oraux, par exemple dans le cadre du projet *Phonologie du français contemporain* (PFC), ont permis de montrer que la liaison est peu sensible à la variation régionale, du moins en Europe. Globalement, le taux de liaison réalisée en parole libre varie de 44 % en France à 22 % en Louisiane dans ce corpus.

L'absence de liaison

De façon générale, les règles de liaison présentées ici ➤ **XIX-3.2.1** s'appliquent à l'ensemble des variétés du français. Toutefois, on note des variations localisées. Ainsi, les liaisons facultatives sont plus rares en Afrique subsaharienne, par exemple à Bangui (en République centrafricaine), que dans le reste de la francophonie. En **71a** et **71b**, elle n'est pas faite après *chez*, en **71c**, elle n'est pas faite après *autres* ni après *activités*.

71 **a** *Quand je travaille euh euh chez une dame, elle est très respectueuse aussi avec moi.* (*Corpus PFC*, enquête RCA-Bangui, rcatp1)
b *Euh auparavant, je travaille, euh chez un patron.* (*Corpus PFC*, enquête RCA-Bangui, rcatp1)
c %*Non, frère, il faudrait que tu me comprends, j'ai d'autres activités administratives, vraiment.* (*Corpus PFC*, enquête RCA-Bangui, rcaat1)

En outre, certains contextes de liaison obligatoire, par exemple entre déterminant et nom, présentent une variation régionale ➤ **XIX-3.2.3**. Dans certaines régions d'Amérique du Nord, il arrive qu'elle ne soit pas systématique, notamment si le déterminant est au pluriel. Ainsi, en Louisiane, la liaison en /z/ au pluriel semble être en partie déterminée par le nom. Elle n'est jamais réalisée avec *abcès*, *étrangers*, *Indiens* et *habitations* **72b**, même si elle l'est au singulier **72a**, et elle est facultative avec des noms comme *affaires*, *animaux* ou *enfants* **72c**.

72 **a** *Pas un homme noir rien du tout, c'était un_Indien.* (Louisiane, Paroisse de Lafourche)
b *On m'a raconté qu'ils avaient vu des Indiens et tout ça.* (Louisiane, Paroisse de Lafourche)
c *Commence à avoir des enfants !* (Louisiane, Paroisse de Lafourche)

Pour les locutions nominales, la liaison obligatoire ailleurs comme de *haut_en bas* ou *Jeux_olympiques* ➤ **XIX-3.2.4** est souvent absente, même chez des locuteurs de milieux socioculturels privilégiés.

Les liaisons dites abusives

On entend sporadiquement des liaisons inattendues dans des séquences comme ! *les chemins de fer-z-anglais*, ! *les pommes de terre-z-à l'eau*. Celles-ci sont liées au fonctionnement comme mot unique (mot

aggloméré) de ces séquences formées originellement en syntaxe (nom + prép. + nom) ➤ **IV-2.1.2**, bien que peu de locuteurs leur attribuent un pluriel régulier.
On observe également des cas de liaison non standard, au pluriel, avec insertion d'une consonne sans équivalent graphique. Ainsi, en Louisiane, avec certains noms comme *années*, *enfants, heures*, *huitres*, *oiseaux* et *os*, dans des contextes sans liaison en français standard **73**.

73 **a** ! *C'était des petits bateaux, euh, les bateaux à* [z]*huitres.* (Louisiane, Paroisse de Lafourche)
b ! *Il était en enfance pour assez d'*[z]*années.* (Louisiane, Paroisse de Lafourche)
c ! *Elle avait sept* [z]*enfants.* (Louisiane, Paroisse de Lafourche)

Au Québec et le long du fleuve Saint-Laurent (français dit *laurentien*, par opposition au français dit *acadien*, parlé dans les provinces de l'Est du Canada), un [t] de liaison tend à être prononcé systématiquement avec toutes les personnes du verbe *être* : à côté de **74a**, on trouve **74b**. Dans cette même variété, on a observé la prononciation d'un [l] de liaison entre *ça* et un verbe à initiale vocalique **74c**.

74 **a** *Oui, dans toutes les familles, mon arrière-grand-mère est_amérindienne.* (*Corpus PFC*, enquête Université Laval, cqajr1)
b % *Tu es* [t]*obligé de faire des activités sportives.* (*Corpus PFC*, enquête Montréal, cqcmb1l)
c % *Si ça* [l]*a déjà été vrai.* (Montréal)

Il en va de même de certaines liaisons non standard dites *épenthétiques* en France, avec insertion d'un *t*, non noté dans la graphie, à la 3e personne de certains verbes : ! *Il va-t à Paris.* On appelle parfois *cuir* la liaison fautive en /t/, et *velours* la liaison fautive en /z/ que l'on entend parfois au pluriel (! *les quatre-z-amis*) notamment après *qui* relatif prononcé /kiz/ ➤ **XIII-6.2.1** : ! *J'ai réussi par le biais de personnes* [...] *qui-z ont réussi à se communiquer avec Outreau.* (*ina.fr*, 18 janv. 2006).

La variation dans la contreliaison

Dans le Nord-Est de la France, et de la Belgique à la Suisse, le *-t* final de *vingt* est prononcé en mot isolé. Mais il ne l'est pas devant consonne (*vingt pommes*), ce qui en fait un cas de contreliaison ➤ **XIX-3.2.2**, comme avec *six* et *dix*.
Dans le Sud-Ouest de la France et aux Antilles, *moins* est prononcé avec un /s/ final en mot isolé, avec /mwɛ̃/ comme forme de contreliaison, et /mwɛ̃z/ comme forme de liaison. Le contexte syntaxique joue aussi un rôle : ainsi *moins doux* est plutôt prononcé /mwɛ̃/ et *moins de livres* /mwɛ̃s/.

3.5.2. La variation régionale et le *e* caduc

Le *e* caduc est particulièrement sensible à la variation régionale ➤ **XIX-3.4.1**. Dans le Midi de la France, il est prononcé de façon quasi systématique lorsqu'il est écrit et qu'il est suivi d'une consonne ou d'une pause. En **75a**, *me*, *le*, *ne*, *que* sont prononcés /mə/, /lə/, /nə/, /kə/, de même que le *e* des verbes *arriverais* (/a.ʁi.və.ʁE/), *trouve* (/tʁu.və/) et de l'adverbe *horriblement* (/o.ʁi.blə.mɑ̃/). En **75b**, dans la même ville de Lacaune (Tarn), *une* est prononcé (/y.nə/), et *agricole* (/a.gʁi.kɔ.lə/), de même que les mots à *e* interne, *certainement* (/sEʁ.tE.nə.mɑ̃/), *financement* (/fi.nɑ̃.sə.mɑ̃/), *relativement* (/ʁə.la.ti.və.mɑ̃/), sauf *appeler* (/a.ple/). Enfin, en **75c**, *fille* est prononcé /fi.jə/.

75 **a** *S'il me fallait le parler à tout prix à quelqu'un qui ne connait pas le français, j'arriverais à me débrouiller, mais je trouve que je le parle horriblement mal, voilà.* (*Corpus PFC*, enquête Lacaune, 81aar1gw)
b *Vous avez certainement euh, enfin comment appeler ça, euh la, enfin il y a eu une politique agricole qui a intéressé euh, les gens avec un financement, relativement intéressant, hein.* (*Corpus PFC*, enquête Lacaune, 81ajc1lw)
c *Oui, oui, je suis fille d'agriculteur.* (*Corpus PFC*, enquête Lacaune)

Dans le Midi de la France, les cas de chute de /ə/ se rencontrent dans des mots particulièrement fréquents : *petit* (/pti/) **76c**, *serait* (/sʁE/) **76d**, mais pas dans *artillerie* **76a** ou *clairement* **76b**, prononcés ici avec un /ə/ interne. Douzens est dans l'Aude.

76 **a** *dans l'artillerie* (*Corpus PFC*, enquête Douzens)
b *En France, c'est clairement le cas.* (*Corpus PFC*, enquête Douzens)
c *Et euh, ben, j'habitais pas très loin de la place du Vigan, si vous connaissez un p*(*e*)*tit peu Albi.* (*Corpus PFC*, enquête Toulouse, 31aab1g)
d *Non, non, ce serait soit une maladie génétique assez rare...* (*Corpus PFC*, enquête Douzens, 11atg1g)

En fin de mot, le *e* caduc tend à y être prononcé lorsqu'il est noté dans la graphie, ce que révèle l'existence de paires minimales **77**.

77 **a** *mal* /mal/ ≠ *malle* /ma.lə/ (*Corpus PFC*, enquête Lacaune, 81amb1)
b *rauque* /ʁo.kə/ ≠ *roc* /ʁɔk/ (*Corpus PFC*, enquête Douzens, 11ajp1)

En Suisse romande comme dans les départements voisins de France, la règle des trois consonnes ne s'applique pas dans la même proportion qu'en français standard. On peut y constater des suppressions de *e* internes dans des contextes difficiles, voire impossibles en français standard, par exemple *renard* prononcé /ʁnaʁ/ **78a**, *femelles* /fmEl/ **78b**, *degrés* /dgʁE/ **78c**.

78 **a** *J'ai toujours un renard qui venait en visite la nuit.* (*Corpus OFROM*, unine15049)

b *Il a fait des petits ; dans les petits, y avait des femelles qui ont fait des petits.* (*Corpus OFROM*, unine11lva)

c […] *j'avais des cousins premier degré* […]. (*Corpus OFROM*, unine11c07m)

XIX-4

L'accentuation

Dans un énoncé oral, certaines syllabes, perçues comme plus saillantes, sont dites *accentuées*. Il convient de distinguer :
- les accents métriques, qui reflètent les découpages en groupes prosodiques ➤XIX-2.1 et répondent aux règles métriques et rythmiques de la langue ;
- les accents emphatiques, qui sont réalisés pour des raisons discursives, par exemple pour insister sur un mot ou pour exprimer un contraste.

Alors qu'un accent emphatique peut apparaitre sur quasiment toutes les syllabes, les accents métriques n'apparaissent que sur des syllabes accentuables.

4.1. L'accentuation métrique

De manière générale, l'accent métrique se place sur la dernière syllabe accentuable du groupe prosodique (*le président*), mais un accent initial est souvent possible en début de mot ou de groupe accentuel (*le vice-président*), en particulier pour éviter les séquences de plus de trois syllabes non accentuées.
Outre les syllabes ayant pour noyau un *e* caduc ➤XIX-3.4, celles de certains mots monosyllabiques, parfois appelés *clitiques*, ne sont pas accentuables ➤XIX-2.3, par exemple :
- les déterminants monosyllabiques, comme *la*, *des* ou *mon* ;
- les proformes faibles ➤IX-3.1, comme *les*, *il* ou *tu* ;
- les prépositions faibles (*à*, *de*, *en*) ➤VII-5.1 ;
- les auxiliaires monosyllabiques, comme *a*, *est* ou *ont*.

Souvent, plusieurs accentuations sont possibles pour un même énoncé, qui obéissent à des principes syntaxiques et rythmiques, par exemple :
- éviter les syllabes contigües accentuées au sein d'un même groupe ;
- accentuer plus fortement la fin du groupe prosodique.

4.1.1. Qu'est-ce que l'accent métrique ?

L'accent métrique et l'accent emphatique

Dans un énoncé oral, certaines syllabes sont perçues comme plus saillantes. On dit qu'elles sont *accentuées*, et leur durée est allongée. Elles servent alors de point d'appui à la construction des groupes accentuels ou des groupes intonatifs ➤XIX-2.1, mais sont aussi le lieu où se réalisent les mouvements mélodiques ➤XIX-1.4.3 ➤XIX-5.1.
On distingue en fait deux types d'accent : l'accent métrique, parfois appelé *tonique*, qui répond aux principes rythmiques de la langue **1b**, et l'accent emphatique, qui s'ajoute au premier et permet d'insister sur un mot en particulier, l'adjectif en **1c** ➤XIX-4.2.2.
L'accentuation, c'est-à-dire la distribution des syllabes accentuées dans l'énoncé, obéit à des règles de nature phonologique, rythmique, lexicale, syntaxique et discursive. Ainsi, l'énoncé **1a** compte cinq syllabes accentuées, chacune en fin de groupe accentuel **1b** ➤XIX-2.3. On souligne les syllabes portant un accent métrique, sans souligner les lettres muettes, tandis que les petites capitales marquent l'accent emphatique d'insistance. Les groupes accentuels sont notés par des parenthèses.

1 **a** *Chaque matin, les enfants de mon voisin jouent au foot dans le jardin.*
b (*chaque matin*) (*les enfants*) (*de mon voisin*) (*jouent au foot*) (*dans le jardin*)
c *Il s'est acheté une MAgnifique voiture.*

Ici, le terme *accent* ne renvoie ni aux lettres accentuées (*é*, *è*, *ê*, *à*, etc.), ni aux parlers régionaux (l'accent marseillais, l'accent suisse, etc.).

La poésie versifiée et l'accentuation

Dans la versification française, toutes les syllabes comptent, qu'elles soient ou non accentuées. En **2**, chaque vers est un alexandrin et compte donc douze syllabes ; il est coupé en deux hémistiches de six syllabes chacun. La césure, indiquée par le symbole /, correspond à une fin de groupe prosodique ➤ **XIX-2.1**. Les positions fortes dans le vers correspondent en général à des syllabes accentuables. Chaque hémistiche porte un accent final : ainsi les syllabes finales de *sorti*, *touché*, *entendu* et *guidé* sont accentuées. Le *e* final n'étant pas prononcé en fin de vers, *lampe* est considérée comme monosyllabique, comme *nuit*.

2 *Peut-être étant sorti / du cercle de la lampe*
dormeur, ai-je touché / la trame de la nuit.
Peut-être ai-je entendu / celle qui m'a guidé [...]. (Bauchau, 1958)

Les règles générales de la langue s'appliquent à ces découpages syllabiques et prosodiques. Par exemple, la prononciation ou non du *e* caduc /ə/ (appelé *schwa*) obéit aux règles habituelles ➤ **XIX-3.4.1** : il est prononcé à la fin du mot *cercle* qui est à l'intérieur d'un groupe accentuel, et avant un mot à initiale consonantique (*de*), mais pas dans le mot *lampe*, qui est en position finale de groupe accentuel, et surtout en fin de vers. Il n'est pas prononcé à la fin de *peut-être*, qui est enchainé avec *étant* et avec *ai-je* ➤ **XIX-3.1.1**. En revanche, la prononciation du *e* final de *trame* et de *celle*, sans contrevenir aux règles de la langue, ne serait pas forcément faite en usage ordinaire.

Le rythme des comptines et des chansons

Contrairement à la poésie et au rap, les comptines et les chansons ne respectent pas toujours les règles de prononciation et d'accentuation de la langue. Lors de la mise en musique, les syllabes alignées avec les positions fortes de la mesure deviennent proéminentes. Elles sont donc accentuées, alors qu'elles ne le seraient pas forcément dans la langue ordinaire ➤ **XIX-1.4.2**. Inversement, des syllabes généralement accentuées dans la langue peuvent ne pas l'être dans les mises en musique. Ainsi, dans les deux premiers vers de la comptine **3a** ➤ **figure XIX-9**, les syllabes *u-* (*une*), *qui*, sont plus proéminentes que les syllabes *sou-* et *-ris* (*souris*), *cou-* et *-rait* (*courait*) **3b**, alors que l'article et le relatif ne sont pas accentués dans la langue ordinaire ➤ **tableau XIX-4**.

3 a *Une souris verte / Qui courait dans l'herbe* (Comptine *Une souris verte*)
b (*une souris verte*) (*qui courait*) (*dans l'herbe*)

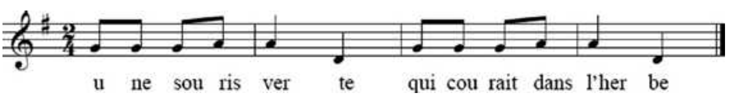


Figure XIX-9. *Musique associée à la comptine* **3**

De la même façon, dans l'extrait de la chanson *La Petite Hirondelle*, les syllabes accentuées *a* (/za/), *-lé*, *sacs* (/sak/) et *blé* sont chantées sur des temps forts, à savoir les premiers temps de chaque mesure ➤ **figure XIX-10**. L'accentuation de l'auxiliaire (*a*) est ici exceptionnelle et contraire à la prononciation ordinaire ➤ **XIX-2.3.1**.

4 a *Elle nous a volé / Trois petits sacs de blé.* /ɛl.nu.za.vo.le.tʁwa.pti.sak.də.ble/
b (*elle nous_a*) (*volé*) (*trois p'tits sacs*) (*de blé*)
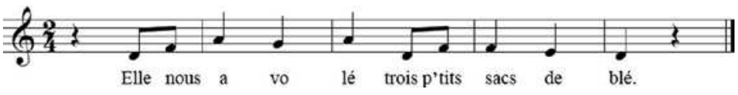


Figure XIX-10. *Musique associée à la comptine* **4**

L'accentuation, le mètre et le rythme

Pour décrire l'accentuation, nous distinguons *mètre* et *rythme*, le premier correspondant aux représentations phonologiques potentielles, le second aux réalisations effectives. De fait, les éléments constitutifs du mètre sont représentables par des *gabarits* ou *patrons métriques* qui définissent les positions distinguées ou accentuables. De leur côté, les motifs rythmiques se construisent à partir des gabarits métriques et indiquent la réalisation des positions distinguées. Les syllabes distinguées qui portent effectivement un accent sont plus saillantes que celles qui ne sont pas accentuées, qu'il s'agisse d'un accent métrique initial ou final. De plus, les syllabes distinguées recevant un accent final indiquent la frontière droite des groupes prosodiques ➤ **XIX-2.1**.

Accent de mot ou accent de groupe ?

Le français n'est pas une langue à accent de mot, ou accent tonique, comme l'italien ou l'anglais, c'est-à-dire que l'accentuation ne permet pas de distinguer deux mots composés des mêmes phonèmes, comme *record* (anglais, 'enregistrer') et *record* (anglais, 'disque'). De plus, selon les contextes, la position de l'accent peut varier pour un même mot. Ainsi, le nom *chaton* peut recevoir un accent sur la syllabe initiale *cha-* **5a** ou sur la syllabe finale *-ton* **5b**, selon que le nom est ou non en fin de groupe accentuel ➤ XIX-4.1.3 ; mais les deux formes, avec accent initial (*chaton*) ou accent final (*chaton*), renvoient bien au même mot, avec le même sens.

5 **a** *J'ai vu un chaton blanc.* (*j'ai vu*) (*un chaton blanc*)
b *J'ai un chaton.* (*j'ai un chaton*)

L'accent ne peut pas être considéré comme apparaissant dans une position fixe, par exemple sur la syllabe finale. C'est pourquoi l'on dit que l'accent métrique est un accent *de groupe*. Comme la dernière syllabe des groupes accentuels et intonatifs doit être accentuée, l'accentuation joue un rôle crucial dans le phrasé, c'est-à-dire le découpage prosodique ➤ XIX-2.1.2. L'accentuation peut ainsi permettre de distinguer deux énoncés, même s'ils sont composés de la même suite de phonèmes et de syllabes **6**. L'accent sur la deuxième syllabe /gaʁ/ en **6a** marque la fin du groupe accentuel et du syntagme sujet (*les gares*), tandis que l'accent sur la troisième syllabe /sɔ̃/ en **6b** marque la fin du groupe accentuel et du syntagme sujet *les garçons*.

6 **a** *Les gares sont dessinées.* (*les gares*) (*sont dessinées*)
b *Les garçons dessinaient.* (*les garçons*) (*dessinaient*)

De plus, les syllabes accentuées, et tout particulièrement celles qui reçoivent un accent final, sont fréquemment le point d'appui des mouvements mélodiques ➤ XIX-5.1.2.

L'accent final et l'accent initial

En français, un accent est obligatoire sur la dernière syllabe accentuable d'un groupe prosodique, qu'il s'agisse d'un groupe accentuel ou d'un groupe intonatif ➤ XIX-2.1. Cet accent final obligatoire est parfois appelé *accent primaire*.

Mais il existe aussi un accent, parfois appelé *secondaire*, le plus souvent facultatif, souligné ici en pointillé. Lorsqu'il est réalisé, cet accent tombe généralement sur la syllabe initiale des mots de classes ouvertes (adjectif, adverbe, nom, verbe) ➤ Introduction-3.3.1. Il est relativement fréquent dans le style journalistique. En **7**, les syllabes initiales /pʁe/ de *président*, /ʁe/ de *République* et /ʁə/ de *revenu* sont accentuées, même si elles le sont moins que les syllabes finales *-dent* (/dɑ̃/), *-blique* (/blik/), *-nu* (/ny/) et *-yage* (/jaʒ/). Cet accent métrique initial doit être distingué des accents pragmatiques à valeur emphatique ➤ XIX-4.2.2.

7 **a** *Le président de la République est revenu de son voyage.*
b (*le président*) (*de la République*) (*est revenu*) (*de son voyage*)

Selon sa position dans le groupe accentuel, un mot peut donc recevoir un accent sur la syllabe initiale aussi bien que sur la syllabe finale. En **5a**, la syllabe initiale de *chaton* est accentuée, alors que c'est la syllabe finale en **5b**. De même, en **8a**, la syllabe initiale *pe-* (/pə/) de l'adjectif *petit* est accentuée, alors que c'est la syllabe finale *-tit* (/ti/) qui l'est en **8b**. L'énoncé **8a** comporte trois groupes accentuels, entre parenthèses. Le prénom *Jean-François* forme un groupe à lui seul, et peut recevoir un accent initial sur la première syllabe *Jean* en plus de l'accent final sur la dernière syllabe *-çois*. Il en va de même du participe *téléphoné*, puisque l'auxiliaire n'est pas accentuable ➤ XIX-2.3.1. L'accent sur la première syllabe de *petit* **8a** est aussi un accent initial puisque *à* et *son* ne sont pas accentuables. En revanche, l'énoncé **8b** compte deux groupes accentuels, avec chacun un accent final.

8 **a** *Jean-François a téléphoné à son petit cousin.* (*Jean-François*) (*a téléphoné*) (*à son petit cousin*)
b *Cet enfant est petit.* (*cet_enfant*) (*est petit*)
c *avoir besoin, la politique étrangère*

La présence d'un accent initial et d'un accent final renforce la cohésion de certains groupes en créant un *arc accentuel* dans lequel le premier mot est accentué sur la syllabe initiale et le second sur la syllabe

finale. C'est en particulier le cas pour les collocations, les constructions à verbe support ➤III-6.1 et les locutions nominales ➤IV-2.1.2, avec un accent sur la première syllabe du groupe et un sur la dernière **8c**. En **8c**, l'article *la* n'étant pas accentuable, l'accent initial tombe sur la première syllabe du nom *politique*.

Les contraintes métriques sur l'accentuation

La distribution des accents en position initiale comme en position finale de groupe s'explique souvent par des raisons morphosyntaxiques et sémantiques : les découpages prosodiques doivent en effet permettre une interprétation satisfaisante de l'énoncé par l'auditeur en faisant ressortir certaines unités lexicales et sémantiques. Ainsi, la dernière syllabe d'un groupe doit être la plus fortement accentuée, ce que l'on appelle *principe de dominance à droite*. Mais des contraintes rythmiques interviennent également. D'une manière générale, la distribution des accents métriques doit conduire à la construction de motifs eurythmiques, où alternent syllabes accentuées et non accentuées. Il importe donc d'éviter les *collisions accentuelles* (ou syllabes contigües accentuées) et les *creux accentuels* (ou séquences de syllabes inaccentuées).

Certains motifs rythmiques permettent d'éviter une succession de deux ou trois syllabes contigües accentuées, ou *clashs accentuels*. Ainsi, en **9a**, les syllabes finales de *président* et de *répond* sont accentuées. En **9b**, en revanche, comme ces deux mots sont suivis d'un adjectif et d'un adverbe monosyllabique dans le même groupe accentuel, leur syllabe finale n'est pas accentuée, l'accent final étant réalisé sur l'adjectif ou l'adverbe qui suit. À partir du moment où les syllabes *serbe* (/sɛʁb/) et *plus* (/ply/) en fin de groupe sont accentuées, les syllabes *-dent* (/dɑ̃/) et *-pond* (/pɔ̃/) qui précèdent ne peuvent plus l'être. Le nom *président*, comme le verbe *répond*, peut en revanche porter un accent initial ➤XIX-4.1.4. Il en va de même en **9c** et **9d** : si *vin* est en fin de groupe accentuel, il est accentué **9c**, mais dès qu'il est suivi d'un adjectif accentué (*blanc*), il ne peut plus l'être **9d** ; un accent initial est facultatif sur l'adjectif *bon* qui précède.

9 **a** *Le président répond.* (*le président*) (*répond*)
b *Le président serbe ne répond plus.* (*le président serbe*) (*ne répond plus*)
c *un bon vin* (*un bon vin*)
d *un bon vin blanc* (*un bon vin blanc*)

Le principe de non-collision accentuelle s'applique à des syllabes contigües qui appartiennent à un même groupe accentuel **9b 9d 10a**. En **10a**, l'accent final sur *sages* empêche la syllabe finale d'*enfants* d'être accentuée. Il ne s'applique pas si ces syllabes font partie de deux groupes accentuels ou de deux groupes intonatifs distincts : en **10b**, l'accent final sur *enfants* n'empêche pas l'accent initial sur *sages*, car les deux mots ne font pas partie du même groupe accentuel. De même, *Paul* et *vient* appartiennent au même groupe en **10c**, d'où la non-accentuation de *Paul*. En **10d**, en revanche, *Paul* garde son accent puisqu'il forme un groupe distinct en tant que terme d'adresse ➤XVIII-4.2.1 ➤XIX-2.2.2.

10 **a** *des enfants sages* (*des_enfants sages*)
b *des enfants sages comme des images* (*des_enfants*) (*sages comme des images*)
c *Paul vient.* (*Paul vient*)
d *Paul, viens !* (*Paul*) (*viens*)

Inversement, on évite aussi les *creux accentuels*, ou *lapses*, c'est-à-dire les séquences de plus de trois ou quatre syllabes contigües inaccentuées. Pour les éviter, un accent initial est généralement réalisé sur une des syllabes accentuables de la séquence. On accentue ainsi souvent la première syllabe des mots de plus de trois syllabes comme *dégradation* **11a**. Ce principe peut aussi conduire à accentuer un mot généralement non accentué ➤XIX-2.3.1. Ainsi, en **11b**, la syllabe *-té* (/te/) de *été*, bien qu'appartenant à l'auxiliaire *être*, est accentuée, afin d'éviter une séquence de six syllabes inaccentuées. En effet, les mots précédents (*il* et *a*) sont non accentuables.

11 **a** *la dégradation* (*la dégradation*)
b *Il a été dégouté.* (*il a été dégouté*)

De façon générale, le locuteur a le choix entre différentes stratégies d'accentuation : faire ressortir la structure prosodique en mettant au jour des unités signifiantes ou favoriser l'eurythmie. Dans les cas de conflit, la mise au jour des relations syntaxiques et sémantiques l'emporte presque toujours.

4.1.2. Les mots accentuables et les patrons accentuels

L'accentuation dans un énoncé s'élabore à partir de gabarits métriques, qui sont les patrons accentuels associés aux mots et aux groupes prosodiques. Ceux-ci déterminent quelles syllabes peuvent recevoir un accent, qu'il soit initial ou final, et quel mot peut recevoir un accent final, et donc apparaitre en fin de groupe accentuel. Bien entendu, les syllabes distinguées comme accentuables, c'est-à-dire susceptibles de recevoir un accent, ne portent pas toujours d'accent dans les productions effectives.
La formation des gabarits repose sur la distinction entre mots accentuables et non accentuables, et sur des principes de bonne formation métrique, qui s'appliquent au niveau du mot ou du groupe prosodique.

Les mots accentuables

On appelle *accentuables* les mots qui peuvent recevoir un accent final, sur leur dernière syllabe, ou sur l'avant-dernière si la dernière a pour noyau un *e* caduc, ou schwa /ə/. On appelle *non accentuable* tout mot qui ne reçoit pas d'accent final ➤ **XIX-2.3.1**. Sont généralement considérés comme non accentuables les déterminants monosyllabiques **12a**, les proformes faibles **12b** ➤ **IX-3.1**, les prépositions faibles (*à*, *de*, *en*) ➤ **VII-5.1**, l'adjectif *quel*, le subordonnant *que*, *ne* ➤ **X-3.3.1** et l'adverbe *que*, ainsi que les formes monosyllabiques de *avoir* et *être* ➤ **tableau XIX-4**.

12 **a** *le*, *la*, *les*, *de*, *des*, *du*, *ce*, *ces*, *cet*, *cette*, *leur*, *leurs*, *ma*, *mes*, *mon*, *ta*, *tes*, *ton*, *sa*, *ses*, *son*, *un*, *une*
b *ce*, *elle*, *elles*, *en*, *je*, *il*, *ils*, *la*, *le*, *les*, *lui*, *leur*, *on*, *nous*, *se*, *te*, *tu*, *vous*, *y*

L'omission de *ne* entre deux proformes à l'oral évite ainsi une trop longue séquence de syllabes non accentuées ➤ **X-3.2** (*Je* (*ne*) *les ai pas vus*.).
Les mots non accentuables sont monosyllabiques et appartiennent à des catégories syntaxiques fermées (déterminant, conjonction, pronom, préposition, subordonnant), c'est-à-dire sans processus productif permettant de créer de nouveaux mots ➤ **Introduction-3.3.1**. En revanche, les mots monosyllabiques appartenant à des catégories ouvertes – noms **13a**, verbes non auxiliaires **13b**, adjectifs **13c** et adverbes **13d** – peuvent recevoir un accent final sur leur unique syllabe, et sont donc accentuables.

13 **a** *un chat*, *du vin*, *un lit*, *ma mère*
b *Je vois*. *Il sait*. *Tu lis*. *Il prend*.
c *Il est grand*. *C'est beau*.
d *vite*, *trop*

Les prépositions polysyllabiques, bien qu'accentuables, reçoivent rarement un accent final. En contexte, elles ne portent généralement qu'un accent initial, parfois sur leur dernière syllabe **14a**, plus souvent sur leur première syllabe **14b**, l'accent final étant réalisé sur le nom qui suit.

14 **a** *avec mon fils* / *avec mon fils*
b *contre le mur* / *contre le mur*

> *L'accentuation des mots interrogatifs et exclamatifs*
>
> Un accent emphatique, noté par un double soulignement, est généralement réalisé sur la syllabe finale du groupe contenant l'élément spécifiquement asserté ou questionné ➤ **XIX-4.2.1** ➤ **XIX-5.4**. Bien qu'appartenant à une classe fermée et monosyllabiques ➤ **XIX-2.3.1**, les mots interrogatifs et exclamatifs ➤ **IX-10.1** peuvent porter cet accent **15**, qui peut se superposer aux accents métriques et qui indique le statut interrogatif ou exclamatif de l'énoncé.
>
> **15** **a** *Qui est venu ?*
> **b** *Vous allez où ?*
> **c** *Comme tu es belle !*

Les patrons accentuels associés aux mots accentuables

La syllabe initiale et la syllabe finale des mots accentuables peuvent recevoir un accent et sont dites *distinguées*. De façon générale, la première et la dernière syllabe des mots accentuables de plus de deux syllabes peuvent ainsi porter deux accents, qu'il s'agisse d'un verbe **16a**, d'un nom **16b**, d'un adjectif **16c** ou d'un adverbe **16d**.

16 **a** *partira*, *téléphonons*
b *contrôleur*
c *effrayant*, *remarquable*
d *rapidement*

Le *e* final des noms en **17a** n'est pas prononcé : ces noms sont donc monosyllabiques. Quand il est prononcé, comme en **17b**, il ne peut pas être accentué. Ainsi, en **17b**, l'accent tombe sur la syllabe *li-* (/li/), et non sur la syllabe *-vre* (/vʁə/) qui n'est pas accentuable.

17 **a** *un livre*, *une chaise*, *une table*
b *un livre bleu* /ɛ̃.li.vʁə.blø/

Dans les mots accentuables de deux syllabes (*armé*, *certain*, *jamais*, *vélo*, etc.), chacune est a priori accentuable, mais en fait une seule sera accentuée à la fois, de façon à éviter les collisions accentuelles ➤ **XIX-4.1.1**.

L'accentuation et les mots inaccentuables

Aucune syllabe des mots inaccentuables n'est distinguée dans les patrons accentuels ➤ **XIX-2.3.1**. Ces mots peuvent cependant parfois recevoir un accent dans certaines conditions et afin de respecter certains principes métriques ➤ **XIX-4.1.2**. Ainsi, certains mots classés comme non accentuables sont accentués lorsqu'ils se trouvent en fin de groupe prosodique, notamment avant un ajout incident : en **18a**, *que* reçoit un accent final ➤ **XIX-2.2.2**, ou dans une coordination à ellipse périphérique **18b** ➤ **XVI-6. 2.2**.
Par ailleurs, les pronoms personnels faibles peuvent porter un accent emphatique de contraste ou d'insistance **18b** ➤ **XIX-4.2.2**, alors qu'ils sont non accentuables ➤ **IX-3.2.4**, de même que les conjonctions de coordination redoublées (*ET des pommes ET des poires*) ➤ **XVI-3.2.3**.

18 **a** *Je dis que, dans l'état où vous êtes, ce serait mieux.*
b *Ce pharmacien doit des explications à ceux qui se sont ou qui ont été mobilisés pour lui* [...]. (*ipreunion.com*, 4 oct. 2013)
c Loc. 1 — *Tu vas faire la vaisselle ?*
Loc. 2 — *Non, TU vas la faire.*

Les patrons accentuels associés aux groupes prosodiques

Tout mot ou groupe prosodique se voit attribuer une structure métrique. Dans un groupe, les syllabes initiales et finales sont distinguées si elles appartiennent à des mots accentuables, c'est-à-dire qui sont susceptibles de recevoir un accent. Cela est vrai pour les noms composés ou agglomérés **19a** ➤ **IV-2.1.2**, mais également pour les syntagmes nominaux **19b** ➤ **IV-1.2**, les syntagmes verbaux **19c** et les phrases **19d** **19e**. De façon générale, la syllabe finale est la plus fortement accentuée, dans les groupes accentuels comme dans les groupes intonatifs.

19 **a** *salle de bains*, *contrôleur général*
b *les jeunes_enfants*, *un gros poisson*
c *Jean-François lit un livre.* (*Jean-François*) (*lit un livre*)
d *Appelle-le !*
e *Il ne reviendra pas.*

Pour les mots bisyllabiques dont les deux syllabes sont accentuables, la volonté d'éviter que deux syllabes contigües ne soient accentuées ➤ **XIX-4.1.1** peut conduire à un déplacement d'accent : ainsi seule la syllabe initiale des noms (*maison*, *café*) est accentuée, à partir du moment où l'adjectif qui suit est accentué et appartient au même groupe accentuel **20a**. De même, l'accentuation de **20b** implique une désaccentuation de la syllabe finale de *général* et de la syllabe initiale d'*armée*.

20 **a** *une maison neuve*, *un café noir*
b *général d'armée* (*général d'armée*)

La désaccentuation est parfois invoquée quand on présente le français comme une langue sans accent. De plus, elle permet d'expliquer la variabilité observée dans la distribution des accents en français.
De fait, plusieurs découpages prosodiques et plusieurs accentuations sont possibles pour une même séquence. En **21a**, conformément au principe de dominance à droite, la syllabe finale de *garçon* doit être la plus proéminente. Mais, pour éviter une succession trop importante de syllabes inaccentuées, une des deux syllabes de l'adjectif *gentil* doit recevoir un accent, la première ou la seconde, selon le découpage

en groupes accentuels **21b**. Même si toutes les syllabes du nom et de l'adjectif sont a priori accentuables, toutes ne sont pas accentuées, pour éviter les collisions accentuelles.

21 **a** *un gentil garçon*
b (*un gentil*) (*garçon*) ou (*un gentil garçon*)

Les principes de bonne formation métrique

Les principes de bonne formation métrique sont relativement abstraits ; ils déterminent des patrons accentuels métriques sous-jacents, et pas forcément les structures rythmiques effectivement réalisées. Le principe de *bipolarité* peut être formulé ainsi : du point de vue phonologique, tout mot ou groupe accentuable voit ses syllabes finale et initiale distinguées, c'est-à-dire métriquement proéminentes et pouvant recevoir un accent. Il s'applique au niveau du mot comme du groupe prosodique, tandis que le principe de *dominance à droite* s'applique seulement au niveau du groupe.

Les grilles métriques et les degrés d'accentuation

On peut représenter les degrés d'accentuation par des colonnes sur une grille métrique. On note – les syllabes non accentuées, + les syllabes accentuées, en ajoutant au besoin des + pour celles qui sont plus fortement accentuées. Les deux grilles métriques de **21b** sont en **22**.

22 Grilles métriques d'*un gentil garçon*

				+						+
–	–	+	–	+		–	+	–	–	+
ɛ̃	ʒɑ̃	ti	gaʁ	sɔ̃		ɛ̃	ʒɑ̃	ti	gaʁ	sɔ̃
(*un*	*gentil*)		(*garçon*)			(*un*	*gentil*		*garçon*)	

4.1.3. L'accent métrique final

Le fait d'accentuer une syllabe accentuable ne relève pas du hasard. Bien qu'il existe une certaine variabilité, l'accentuation obéit à des contraintes qui font intervenir des principes métriques, des informations sémantiques et pragmatiques ainsi que la structure syntaxique associée à l'énoncé. Les syllabes distinguées de fin de mots (ou de constituants syntaxiques) donnent lieu à deux catégories d'accents : l'accent en fin de groupe intonatif et l'accent en fin de groupe accentuel.

L'accent de fin de groupe intonatif et de groupe accentuel

L'accent de fin de groupe intonatif se distingue de l'accent de fin de groupe accentuel par l'intonation et la durée. L'accent de fin de groupe intonatif est le point d'ancrage d'un mouvement mélodique de grande amplitude, souvent montant ➤ XIX-5.3.1. Il est aussi marqué par un allongement important de la durée de la syllabe accentuée, souvent de l'ordre d'au moins 50 % par rapport à la durée de la même syllabe non accentuée. Il peut aussi être suivi d'une pause.

L'accent de fin de groupe accentuel, quant à lui, est surtout marqué par un allongement de la durée syllabique, souvent de l'ordre de 20 % par rapport à la durée de la même syllabe non accentuée. Il peut aussi être le point d'ancrage d'un mouvement mélodique, mais généralement de faible amplitude, et avant tout perçu comme une différence de hauteur réalisée sur la syllabe accentuée.

L'accent de fin de groupe intonatif

L'accent de fin de groupe intonatif, souligné en gras, joue un rôle important puisque c'est généralement la syllabe portant cet accent qui sert d'appui au contour intonatif principal de l'énoncé ➤ XIX-5.4.1. On parle parfois d'*accent nucléaire*. Quand l'énoncé forme un seul groupe intonatif ➤ XIX-2.2.1, l'accent de fin de groupe se confond avec l'accent de fin de phrase, sur la dernière syllabe de *télévision* en **23b**.

23 **a** *Je regarde la télévision.*
b {(*je regarde*) (*la télévision*)}

Certains énoncés comportent un constituant qui peut former un groupe intonatif distinct ➤ XIX-2.2.2, avec un accent final. Il en va ainsi d'un ajout initial **24a** ➤ VIII-4.1.3 et d'une subordonnée circonstancielle **24c** ➤ XIV-1.2, en prosodie *incidente*, en début de phrase. L'accent final, sur *samedi* et sur *permet*, est ici généralement associé à un mouvement montant ➤ XIX-5.3.2.

24 **a** *Chaque samedi, les enfants de mon voisin font une randonnée.*
b {(*chaque samedi*)} {(*les_enfants*) (*de mon voisin*) (*font une randonnée*)}
c *Quand le temps le permet, mon cousin va se baigner dans l'océan.*
d {(*quand le temps*) (*le permet*)} {(*mon cousin*) (*va se baigner*) (*dans l'océan*)}

Les autres constituants en prosodie incidente ➤ XIX-2.2.2, comme les adverbes avant le verbe **25a**, les incises ➤ XVIII-6.5.1 ou les constituants disloqués **25c** ➤ XVIII-2.1, portent une frontière de groupe intonatif, avec un accent final, généralement associé à une mélodie montante ➤ XIX-5.3.2.

25 **a** *Les enfants, malheureusement, n'ont jamais le temps de finir.*
b {(*les_enfants*) {(*malheureusement*)} (*n'ont jamais*) (*le temps*) (*de finir*)}
c *Le frère de François, je lui ai offert un livre de peinture.*
d {*le frère de François*} {(*je lui ai offert*) (*un livre de peinture*)}

Les grilles métriques pour les groupes intonatifs

Sur les grilles métriques de **26**, l'accent de fin de groupe intonatif est indiqué en gras. Pour les autres accents (de début ou de fin) de groupe accentuel, on note une accentuation facultative par (+) et un soulignement pointillé.

26 **a** Grille métrique de **23a**

							+
–	–	+	–	(+)	–	–	+
ʒə	ʁə	gaʁd	la	te	le	vi	**zjɔ̃**
Je	*regarde*		*la*	*télévision.*			

b Grille métrique de **24a**

														+
		+							+					+
(+)	–	+	–	–	+	–	–	–	+	(+)	–	(+)	–	+
ʃak	sam	**di**	lE	zɑ̃	fɑ̃	də	mɔ̃	vwa	zɛ̃	fɔ̃	yn	ʁɑ̃	do	**ne**
Chaque samedi,			*les_enfants*			*de*	*mon*	*voisin*		*font*	*une*	*randonnée.*		

c Grille métrique de **24c**

																+
					+											+
–	–	+	–	–	+	–	–	+	–	–	–	+	–	–	–	+
kɑ̃	lə	tɑ̃	lə	pɛʁ	**mɛ**	mɔ̃	ku	zɛ̃	va	sə	be	ɲe	dɑ̃	lo	se	**ɑ̃**
Quand le		*temps le*		*permet,*		*mon*	*cousin*		*va*	*se*	*baigner*		*dans*	*l'océan.*		

d Grille métrique de **25a**

														+
						+								+
–	–	+	(+)	(+)	–	+	–	–	+	–	+	–	–	+
lE	zɑ̃	fɑ̃	ma	lø	ʁø	**zmɑ̃**	nɔ̃	ʒa	mE	lə	tɑ̃	də	fi	**niʁ**
Les_enfants,			*malheureusement,*				*n'ont jamais*			*le temps*		*de*	*finir.*	

e Grille métrique de **25c**

														+
				+					(+)		(+)			+
–	+	–	–	+	–	–	(+)	–	+	–	+	–	–	+
lə	fʁɛʁ	də	fʁɑ̃	**swa**	ʒə	lɥi	E	o	fɛʁ	ɛ̃	liv(ʁ)	də	pɛ̃	**tyʁ**
Le	*frère*	*de*	*François,*		*je*	*lui*	*ai*	*offert*		*un*	*livre*	*de*	*peinture.*	

L'accent de fin de groupe accentuel

L'accent de fin de groupe accentuel tombe sur la dernière syllabe accentuable et indique la fin du groupe ➤ XIX-2.3. Il résulte de la réalisation effective des proéminences métriques se situant à la fin des mots et des syntagmes dans les patrons accentuels ➤ XIX-4.1.2. En **27a**, un accent peut être réalisé sur la syllabe

finale du mot *enfants*, et il marque alors une frontière de groupe accentuel. De même, en **27b**, chaque mot accentuable se voit attribuer un accent final, ce qui découpe l'énoncé en trois groupes accentuels.

27 **a** *les enfants de mon voisin* (*les_enfants*) (*de mon voisin*)
b *Nous écrivons un message à nos parents.* (*nous_écrivons*) (*un message*) (*à nos parents*)

Les syllabes accentuées ne le sont pas toutes de la même façon. On peut parler de *degré d'accentuation*. Ainsi, la syllabe de fin de syntagme en **27a** ou de fin de phrase en **27b** est plus accentuée que celle de fin du nom *enfants* en **27a** ou *message* en **27b**.
Souvent, plusieurs accentuations finales sont possibles, pour un même énoncé. De fait, pour un énoncé donné, les syllabes distinguées dans les patrons accentuels ne reçoivent pas toujours un accent final. En **28a**, le syntagme sujet peut former un groupe accentuel **28b** ou bien deux **28c** : *parents* reçoit toujours un accent final, mais pas forcément le nom *voisine*. Dans ce dernier cas, un accent initial apparait sur *voisine*, de façon à éviter une trop longue séquence de syllabes inaccentuées ➤ **XIX-4.1.4**. L'accent final sur *demain*, quant à lui, est à la fois un accent de fin de groupe accentuel et de groupe intonatif.

28 **a** *La voisine de mes parents viendra demain.*
b {(*la voisine de mes parents*) (*viendra demain*)}
c {(*la voisine*) (*de mes parents*) (*viendra demain*)}

De plus, afin de respecter le principe de dominance à droite ➤ **XIX-4.1.1**, l'accent final sur *parents* doit être plus important que l'accent éventuel sur *voisine*. Ces différents degrés d'accentuation permettent aussi la formation d'un groupe accentuel élargi ➤ **XIX-2.3.3**.
La réalisation d'un accent final sur des positions distinguées va de pair avec une désaccentuation de certaines positions finales accentuables. Ainsi la dernière syllabe du verbe (*viendra*) n'est pas accentuée en **28** car elle n'est pas en fin de groupe accentuel. Cette désaccentuation permet en effet d'éviter les collisions accentuelles et de renforcer la cohésion sémantique d'un groupe de mots (*général d'armée*, *protéger la France*, etc.) ➤ **XIX-4.1.1**.

L'accentuation finale et le complément de nom

Conformément au principe de dominance à droite, une accentuation comme celle de **29b** est exclue : le complément de nom ne peut pas être moins accentué que le nom dont il dépend. En revanche, rien n'oblige à accentuer ce complément, en particulier s'il est court, si le nom lui-même n'est pas accentué **29c** : dans ce cas, le sujet ne forme pas un groupe accentuel distinct de celui du verbe **29d**. De façon générale, si la dernière syllabe distinguée d'un syntagme n'est pas accentuée, aucune autre position ne reçoit un accent final à l'intérieur du syntagme considéré.

29 **a** *La voisine de mes parents viendra.*
b * {(*la voisine*) (*de mes parents viendra*)}
c *Le frère de Pierre vient.*
d {(*le frère de Pierre vient*)}

L'adjectif épithète et l'accentuation finale

En cas de modification par un adjectif épithète, l'accent peut tomber sur le nom, sur l'adjectif ou sur les deux. Selon la position de l'adjectif épithète ➤ **XVII-4.1**, le découpage en groupes accentuels et l'accentuation ne sont pas les mêmes. On considère généralement qu'avec un adjectif prénominal **30a**, l'accent tomberait plutôt sur le nom, évitant l'adjectif, alors qu'avec un adjectif postnominal le nom et l'adjectif seraient accentués formant chacun un groupe accentuel **30b**. Des études sur corpus montrent que cela est loin d'être systématique et que plusieurs paramètres interviennent. Ainsi, l'adjectif prénominal, en particulier s'il est long, peut recevoir un accent final tout comme le nom **30c**. Inversement, le nom peut n'être pas accentué ; l'adjectif postnominal l'est alors, et forme avec le nom un seul groupe accentuel **30d**.

30 **a** *un petit chaton* (*un petit chaton*)
b *un chaton marron* (*un chaton*) (*marron*)
c *une adorable cheminée* (*une adorable*) (*cheminée*)
d *un ami grec* (*un_ami grec*)

En **30d**, l'absence d'accent sur la syllabe finale de *ami* permet d'éviter une collision accentuelle, c'est-à-dire une succession de deux syllabes contigües accentuées **31a**. Une prononciation avec un accent final sur *ami* et une désaccentuation de *grec* est exclue en raison du principe de dominance à droite **31b**.

31 **a** * *un_ami grec*
b * *un_ami grec*

L'adjectif épithète et le groupe accentuel

Outre la position de l'adjectif épithète ➤ **XVII-4.1**, plusieurs facteurs interviennent : le nombre de syllabes de l'adjectif et du nom, mais aussi de la séquence nom + adjectif, le fait que l'adjectif soit seul **30** ou entre dans un syntagme adjectival **32a 32b**, ainsi que la volonté de marquer la cohésion lexicale de la séquence. La distinction entre adjectif prénominal et postnominal se manifeste aussi dans la liaison avec le nom : celle-ci est plus fréquente quand l'adjectif est court et prénominal **19b** que quand l'adjectif est long et postnominal ➤ **XIX-3.2.3**. On considère qu'en général, un adjectif (long), ou un syntagme adjectival, postnominal forme un groupe accentuel différent de celui du nom **32b 32c**, alors que l'adjectif prénominal, s'il est court, appartient au même groupe accentuel que le nom **30a** ➤ **XIX-2.3**.

32 **a** *une [très longue] histoire (une très longue) (histoire)*
b *un garçon [fier de lui] (un garçon) (fier de lui)*
c *un voyage inoubliable (un voyage) (inoubliable)*

Les grilles métriques pour les groupes accentuels

Comme ceux de fin de groupe intonatif, les accents de fin de groupe accentuel peuvent être représentés sous forme de grille métrique, le nombre de signes + indiquant la force de l'accentuation, et (+) notant un accent optionnel.

33 **a** Grille métrique de **27a**

						+
–	–	+	–	–	–	+
lE	zɑ̃	fɑ̃	də	mɔ̃	vwa	zɛ̃
les_enfants			*de*	*mon*	*voisin*	

b Grille métrique de **27b**

										(+)
			(+)							+
–	(+)	–	+	–	–	+	–	–	–	+
nu	ze	kʁi	vɔ̃	ɛ̃	me	saʒ	a	no	pa	**ʁɑ̃**
Nous_écrivons				*un*	*message*		*à*	*nos parents.*		

c Grille métrique de **29c**

				(+)
			(+)	(+)
–	(+)	–	(+)	+
lə	fʁɛʁ	də	pjɛʁ	**vjɛ̃**
Le	*frère*	*de*	*Pierre*	*vient.*

4.1.4. L'accent métrique initial

Une syllabe distinguée en position initiale peut recevoir un accent initial non emphatique, qui indique le début du groupe accentuel. Outre son rôle dans la délimitation des groupes prosodiques, cet accent initial remplit aussi une fonction rythmique, en permettant d'éviter une séquence importante de syllabes inaccentuées. Dans ce cas, il peut parfois toucher des mots non accentuables comme des déterminants, des auxiliaires ou des prépositions. Comme l'accent final ➤ **XIX-4.1.3**, l'accent initial (non emphatique) se caractérise par un mouvement mélodique montant, ancré sur la syllabe accentuée. Comme pour l'accent de fin de groupe accentuel, ce mouvement est généralement de faible amplitude et la syllabe accentuée constitue un pic mélodique local. Cet accent initial tombe sur l'une des syllabes initiales du groupe accentuel, et non sur la seule syllabe initiale du premier mot accentuable. De fait, si le premier mot du groupe accentuel est une préposition

ou un déterminant, l'accent initial peut toucher la première syllabe de l'adjectif ou du nom qui suit. En **34a**, *la*, *de* et *ce* ne sont pas accentuables, et l'accent initial de chaque groupe accentuel tombe sur la première syllabe du nom qui suit **34b**.

34 **a** *la dégradation de ce procédé*
b (*la dégradation*) (*de ce procédé*)

Mais cette accentuation n'est pas obligatoire. En **35a**, l'accent initial peut être réalisé sur l'article *la* ou sur la première syllabe du nom **35b**. De même en **35c**, l'accent initial peut tomber sur la préposition (*en*) ou sur la première syllabe du verbe **35d**. On note la liaison par le signe _ ➤ XIX-3.1.1. On parle alors de *déplacement de la proéminence initiale*, la première syllabe du nom ou du verbe accentuable étant alors désaccentuée, au profit de la première syllabe du syntagme nominal **35b** ou du syntagme prépositionnel **35d**.

35 **a** *la raison majeure*
b (*la raison majeure*) / (*la raison majeure*)
c *en arrivant ici*
d (*en_arrivant ici*) / (*en_arrivant ici*)

Cette variabilité dans la position des accents initiaux a conduit certains auteurs à remettre en cause le fait que cette proéminence soit un accent. Elle est parfois traitée comme une montée mélodique initiale signalant le début du groupe accentuel.

Les grilles métriques et l'accent initial

Les exemples **34a 35a** et **35c** peuvent être représentés par les grilles métriques en **36a 36b** et **36c**, où l'accent initial est noté en noir.

36 **a** Grille métrique de **34a**

									+
				+					+
–	+	–	–	+	–	–	+	–	+
la	de	gʁa	da	sjɔ̃	də	sə	pʁo	se	de
la	*dégradation*				*de*	*ce*	*procédé*		

b Grilles métriques de **35a**

				+					+
+	–	–	–	+	–	+	–	–	+
la	ʁE	zɔ̃	ma	ʒœʁ	la	ʁE	zɔ̃	ma	ʒœʁ
la	*raison*		*majeure*		*la*	*raison*		*majeure*	

c Grilles métriques de **35c**

					+						+
			+		+				+		+
+	–	–	+	–	+	–	+	–	+	–	+
ɑ̃	na	ʁi	vɑ̃	i	si	ɑ̃	na	ʁi	vɑ̃	i	si
en_arrivant				*ici*		*en_arrivant*				*ici*	

4.2. Les accents emphatiques

L'accent dit *emphatique* a une fonction discursive. On distingue :
- l'accent emphatique final, qui marque le focus informationnel ➤ I-7.4, en fin de groupe intonatif ou accentuel (*Ce sont les enfants qui ont fait le gâteau.*) ;
- l'accent emphatique initial, qui a un rôle de contraste, de correction ou de mise en valeur. Il se place généralement sur la première syllabe accentuable du mot (*une* MA*gnifique voiture*) et peut toucher des mots non accentuables du point de vue métrique (*C'est* MA *voiture !*).

4.2.1. L'accent emphatique final

Chaque énoncé comporte un groupe accentuel ou un groupe intonatif qui reçoit un accent emphatique final, parfois appelé *accent nucléaire emphatique*, noté ici par un soulignement double. On parle parfois de *focus prosodique*. Il y en a un seul par énoncé, et il est obligatoire. Il se manifeste par un allongement significatif de la durée de la syllabe accentuée, et par un mouvement mélodique important. C'est en effet lui qui ancre le contour intonatif principal, ou contour terminal, associé à l'énoncé ➤ XIX-5.4.2.

Le plus souvent, il correspond à la fin de la phrase, comme en **23**. Mais sa position dépend en fait du contenu informationnel de l'énoncé : on distingue informations nouvelles, ou *focus*, et informations connues, ou *fond* ➤ I-7.4. De manière générale, cet accent tombe sur la dernière syllabe (accentuable) de l'élément qui correspond au focus informationnel, ou du groupe qui le contient. Ainsi, il peut tomber sur *quatre* en **37a**, mais aussi sur *policiers*, si *quatre romans policiers* forment un groupe accentuel. En **37b**, il est réalisé à la fin du groupe accentuel contenant l'élément qui résout la question, c'est-à-dire sur la dernière syllabe d'*enfants*.

37 **a** Loc. 1 — *Combien as-tu lu de romans policiers cette année ?*
Loc. 2 — *J'ai lu quatre romans policiers cette année.*
b Loc. 1 — *Qui a fait cette tarte aux pommes ?*
Loc. 2 — *Ce sont les_enfants qui ont fait cette tarte.*
c Loc. 1 — *Qu'est-ce qu'il y a ?*
Loc. 2 — *Un_enfant s'est blessé.*

Dans le cas d'un énoncé où toute l'information est nouvelle (*focus large*), cet accent est réalisé sur la dernière syllabe accentuable de l'énoncé **37c**. Il se confond avec l'accent de fin de groupe intonatif ➤ XIX-4.1.2.

Lorsque tout un syntagme constitue le focus **38a**, cet accent peut tomber sur la tête (*disque*) **38b** ou sur la fin du syntagme, ou plutôt du groupe prosodique correspondant **38c**. Il s'agit d'une fin de groupe accentuel en **38b**, d'une fin de groupe intonatif en **38c**.

38 **a** Loc. 1 — *Qu'est-ce que tu lui as donné à son anniversaire ?*
Loc. 2 — *Je lui ai donné un disque de musique argentine à son anniversaire.*
b {(*je lui ai donné*) (*un disque*) (*de musique argentine*)} {*à son anniversaire*}
c {(*je lui ai donné*) (*un disque*) (*de musique argentine*)} {*à son anniversaire*}

Il sert de point d'appui au contour principal associé à l'énoncé ➤ XIX-5.3.1. De plus, après cet accent nucléaire, les autres syllabes accentuées ont tendance à perdre leur marquage tonal, c'est-à-dire leur différence de hauteur : les frontières des groupements prosodiques sont alors essentiellement indiquées par des allongements de la durée syllabique, et non par des mouvements mélodiques ➤ XIX-5.3.2.

Les grilles métriques pour l'accent emphatique final

Comme pour l'accent métrique, on peut représenter l'accent emphatique dans la grille métrique. On le note ici en gras.

39 **a** Grille métrique pour **37b**

				+					
				+					+
–	(+)	–	–	**+**	–	–	+	–	+
sə	sɔ̃	lE	zɑ̃	**fɑ̃**	ki	ɔ̃	fE	sɛt	taʁt
Ce sont		*les_enfants*			*qui*	*ont*	*fait*	*cette*	*tarte.*

b Grille métrique pour **37b**

					+
–	––	+	–	–	**+**
ɛ̃	nɑ̃	fɑ̃	sE	ble	**se**
Un_enfant			*s'est*	*blessé.*	

4.2.2. L'accent emphatique initial

Les accents emphatiques sur les syllabes initiales sont traditionnellement regroupés sous le terme *accent d'insistance*. Contrairement aux accents initiaux non emphatiques ➤ XIX-4.1.4 qui répondent à des besoins métriques, prosodiques ou lexicaux, les accents emphatiques en position initiale servent à mettre en valeur certains mots ou certaines expressions. Ils traduisent donc une volonté ou un engagement particulier du locuteur envers le contenu de son message. Par leur positionnement, ils contribuent aussi à marquer des débuts de groupe prosodique.
Certains accents initiaux emphatiques expriment un contraste et permettent d'apporter une correction **40a**, par exemple après une question **40b** ou après une assertion **40c**.

40 **a** *Il a reçu TROIS_emblèmes, pas quatre.*
b Loc. 1 — *Tu as acheté des pommes ?*
Loc. 2 — *Non, j'ai acheté des BAnanes.*
c *Ah non, ils vivront à LImoges.* (Corpus IARI, Orléans)

D'autres permettent d'insister sur certains points ou de mettre en valeur certains mots **41a**. Un accent emphatique initial peut suivre une syllabe finale accentuée, sans créer une collision accentuelle, car les deux mots (*était* et *désopilant*) n'appartiennent pas au même groupe accentuel **41b** ➤ XIX-4.1.1 : l'accent final marque en effet une frontière de groupe accentuel.

41 **a** *Je trouve cette région MAgnifique.*
b *C'était DÉsopilant.* (*c'était*) (*DÉsopilant*)

Même s'ils sont parfois considérés comme une intensification des accents initiaux non emphatiques ➤ XIX-4.1.4, les accents initiaux emphatiques ont des propriétés phonétiques distinctes, en particulier parce qu'ils peuvent porter un pic mélodique extrahaut.

L'accent initial emphatique et les mots accentuables

Un accent initial emphatique peut tomber sur la syllabe initiale du groupe accentuel, même si celle-ci ne coïncide pas avec une syllabe accentuable. Ainsi en **42**, les articles *des* et *les* reçoivent un accent initial emphatique, bien qu'ils appartiennent aux mots non accentuables ➤ XIX-2.3.1 ➤ XIX-4.1.2.

42 **a** *Tout ce que tu racontes, ce sont DES propos mensongers.*
b Loc. 1 — *Tu l'as fait avec qui ?*
Loc. 2 — *Avec LES copains de Jean.*

Les propriétés phonétiques de l'accent initial emphatique

Tandis que l'accent initial métrique se manifeste par un allongement de la durée de la syllabe accentuée, l'accent initial emphatique se manifeste souvent par un allongement significatif de la consonne accentuée, et par un coup de glotte si la syllabe accentuée commence par une voyelle **43a**. Certains considèrent que cet allongement de la consonne initiale caractérise en particulier l'accent d'insistance à valeur affective ou émotive **41**, à la différence de l'accent d'insistance sans valeur émotive (par exemple dans les discours didactiques) qui allonge la syllabe entière.
Dans le cas d'un mot à initiale vocalique, l'accent d'insistance à valeur émotive pourrait se déplacer sur la consonne qui suit **43b**.

43 **a** *C'est un accident Épouvantable.*
b *Cet_enfant est éPOUvantable.*

L'accent emphatique et les questions multiples

Dans le cas d'une réponse à une question multiple comme en **44a** ➤ XII-3.4.1, ce sont des paires qui constituent le focus informationnel. Deux stratégies semblent possibles : une double accentuation emphatique initiale et finale, sur chacune des paires **44b** ou une double accentuation initiale **44c**, qui se rapproche alors de l'accent contrastif.

44 **a** Loc. 1 — *Pour résumer, qui a commandé quoi ?*
Loc. 2 — *Bernadette a commandé le café au lait, Marie-Jeanne le double whisky.*
b *BERnadette a commandé le café au lait, MArie-Jeanne le double whisky.*
c *BERnadette a commandé le CAfé au lait, MArie-Jeanne le DOUble whisky.*

L'accent emphatique et l'interprétation de la négation

Dans une phrase comportant deux négateurs, l'interprétation de négation simple est la plus courante, comme pour **45a** ('Paul ne fait jamais quoi que ce soit'), mais une interprétation de double négation, équivalant à une phrase positive ('Paul fait toujours quelque chose'), est favorisée par une accentuation emphatique d'un des deux négateurs **45b** ➤ X-4.2.2.

45 **a** *Paul ne fait jamais rien.*
b *Paul ne fait JAmais rien.*

Un accent contrastif peut aussi marquer la cible de la négation **46a** ➤ X-5.2.2 ou une négation de reprise **46b** ➤ X-5.4.1.

46 **a** *Je ne suis pas venu VOlontairement. On m'a forcé.*
b Loc. 1 — *Certains collègues sont absents.*
Loc. 2 — *Mais PERsonne n'est absent !*

4.3. L'accentuation et la variation régionale

La variation régionale que l'on peut observer concerne :
- la taille des groupes accentuels, qui peut être réduite, avec des accents finaux qui sont parfois contigus ➤ XIX-4.1.1 ;
- un accent sur l'avant-dernière syllabe, en plus ou à la place de l'accent final, dans certaines variétés parlées en Belgique, en Suisse ou en Alsace.

4.3.1. L'accentuation finale et la variation régionale

Des études sur corpus visant à comparer les productions de locuteurs originaires de différentes localités en France, en Belgique et en Suisse n'ont pas permis de pointer de différences à l'intérieur de l'Europe en ce qui concerne la distribution des accents finaux. En d'autres termes, la taille des groupes accentuels est relativement stable d'une région à l'autre en Europe (en moyenne trois ou quatre syllabes par groupe). Des différences avec certaines variétés de français parlées en Afrique ont en revanche pu être mises au jour. En République centrafricaine, où la plupart des locuteurs ont comme langue maternelle le sango (une langue à tons), les groupes accentuels sont en moyenne assez courts (deux à huit syllabes) et les mots accentuables ont tous tendance à être assortis d'un accent final. On peut ainsi comparer la même phrase **47a** lue par un locuteur parisien **47b** et un locuteur de Bangui **47c**.

47 **a** *La côte escarpée du mont Saint-Pierre qui mène au village connait des barrages chaque fois que les opposants de tous les bords manifestent leur colère.*
b *(la côte) (escarpée) (du mont Saint-Pierre) (qui mène au village) (connait des barrages) (chaque fois) (que les opposants) (de tous les bords) (manifestent leur colère)* (*Corpus PFC*, enquête Paris, 75ccm1)
c % *(la côte) (escarpée) (du mont) (Saint-Pierre) (qui mène) (au village) (connait) (des barrages) (chaque fois) (que les opposants) (de tous les bords) (manifestent) (leur colère)* (*Corpus PFC*, enquête RCA Bangui, rcark1)

En français de Centrafrique, les locuteurs n'observent pas forcément certaines règles métriques comme celle de non-collision accentuelle, qui interdit la succession de deux syllabes porteuses d'un accent final ➤ XIX-4.1.1. La réalisation d'un accent sur l'adjectif *même* en **48a** est très rare, voire impossible, en français standard, alors qu'elle est tout à fait possible en République centrafricaine **48b**.

48 **a** *(autour des mêmes villes)* (*Corpus PFC*, enquête Paris, 75ccm1)
b % *(autour des mêmes villes)* (*Corpus PFC*, enquête RCA Bangui, rcayn1)

4.3.2. L'accentuation non finale et la variation régionale

À l'est de la francophonie d'Europe, on note un nombre plus important d'accents réalisés sur l'avant-dernière syllabe des mots. La plupart des mots étant bisyllabiques, ce phénomène a été interprété par certains comme une propension plus grande à l'accentuation initiale. On peut ainsi comparer la syllabe initiale du nom *Beaulieu* en **49a** : **49b** a été produit par un locuteur parisien, la syllabe initiale de *Beaulieu* n'est pas accentuée. En Belgique **49c**, en Suisse **49d** et en Alsace **49e**, en revanche, on peut entendre une proéminence prosodique sur cette syllabe.

49 **a** *Le Premier ministre ira-t-il à Beaulieu ?*
b *(le Premier ministre) (ira-t-il) (à Beaulieu)* (*Corpus PFC*, enquête Paris, 75cac1)

c % (*le Premier ministre*) (*ira-t-il*) (*à Beaulieu*) (*Corpus PFC*, enquête Gembloux, bgapg1) (Belgique)
d % (*le Premier ministre*) (*ira-t-il*) (*à Beaulieu*) (*Corpus PFC*, enquête Nyon, svarv1) (Suisse)
e % (*le Premier ministre*) (*ira-t-il*) (*à Beaulieu*) (*Corpus PFC*, enquête Bœrsch, 67aWJ1tw) (Alsace)

Mais sur des mots de plus de deux syllabes, comme *commencé*, *procuration* et *relancer*, on peut entendre, notamment dans les variétés les plus marquées de Belgique **50a** et de Suisse **50b**, en plus ou à la place de l'accent final, un accent sur l'avant-dernière syllabe qui n'est pas un accent initial. Les syllabes avec une voyelle nasale semblent être des lieux privilégiés pour ce phénomène (*commencé*, *relancer*), mais on peut l'entendre aussi sur des syllabes avec une voyelle orale (*procuration*).

50 **a** (*on a commencé*) (*avec pas grand-chose*) (*finalement*) (*Corpus Valibel*) (Belgique)
b (*cette procuration*) (*qu'il faut qu'on fasse*) // (*ça*) (*faudra*) (*la relancer*) […] (*Corpus OFROM*) (Suisse)

XIX-5

L'intonation

L'intonation correspond aux variations de hauteur de la voix qui sont pertinentes pour la compréhension d'un énoncé oral. Elle assure deux fonctions principales :
- une fonction démarcative, puisqu'elle signale la segmentation de l'énoncé en groupes prosodiques et aide à repérer certains aspects de la structure syntaxique ➤ I-8.5 ➤ XIX-2.1 ;
- une fonction interprétative et distinctive, puisqu'elle signale certaines propriétés sémantiques, pragmatiques et discursives de l'énoncé et contribue ainsi à la bonne interprétation du message ➤ XIX-5.4.

5.1. Qu'est-ce que l'intonation ?

L'intonation est liée au phrasé ➤ XIX-2.1 et à l'accentuation ➤ XIX-4.1, les syllabes accentuées en fin de groupe prosodique étant généralement le lieu d'un mouvement mélodique.
Elle peut être représentée de deux façons :
- à l'aide d'une courbe de fréquence fondamentale ;
- en notant deux types de cibles tonales (haute et basse), réalisées sur les syllabes accentuées et aux frontières des groupes prosodiques.

5.1.1. Les variations de hauteur de voix et l'intonation

Lors de la production d'un énoncé, la voix du locuteur monte et descend à des endroits précis. Ces changements de hauteur constituent ce que l'on appelle *la mélodie de la parole*. Du point de vue acoustique, la hauteur correspond à la fréquence fondamentale, c'est-à-dire à la fréquence vibratoire des cordes vocales, qui s'exprime en cycles par seconde (ou hertz, noté *Hz*). Ces variations mélodiques sont représentées graphiquement au moyen d'une courbe appelée *courbe de fréquence fondamentale*. Celle-ci indique la hauteur de la voix à chaque instant pendant la production de l'énoncé. Par exemple, la courbe ➤ figure XIX-11 associée à l'énoncé **1** indique que la voix du locuteur monte sur la première syllabe *te-* (/te/) de *terrorisme*, pour ensuite redescendre et remonter sur la syllabe finale *-risme* (/ʁism/) ; elle redescend ensuite sur *se* pour remonter sur la première syllabe *nou-* (/nu/) de *nourrit* et redescendre sur la dernière syllabe *-rrit* (/ʁi/). On observe par ailleurs que la voix est plus basse en fin d'énoncé qu'au début, ce qui relève de la déclinaison naturelle. Le signe // note une pause.

1 *Le terrorisme // se nourrit // toujours // des plaies // du monde.* (France Inter, « Le 7/9 », 7 oct. 2004)

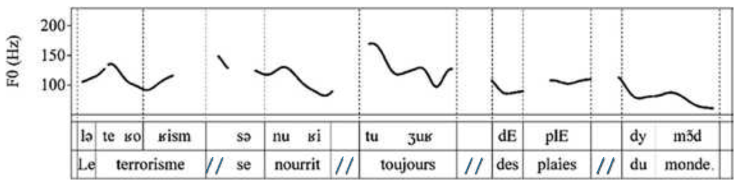


Figure XIX-11. *Courbe mélodique de l'énoncé* **1**

> *Les discontinuités dans la courbe mélodique*
>
> Dans la ➤ figure XIX-11, les discontinuités peuvent indiquer une pause, comme c'est le cas entre la dernière syllabe de *nourrit* et la première de *toujours*, ou entre *plaies* et *du*. Mais la discontinuité qui apparait

> entre *des* et *plaies* indique simplement la présence d'une consonne sourde ou non voisée (/p/), et donc sans fréquence fondamentale associée. Les deux causes peuvent se cumuler : la discontinuité entre *terrorisme* et *se* indique la présence d'une frontière prosodique après le sujet ➤XIX-2.3, mais aussi la présence du /s/, qui est sourd.

Les informations fournies par une courbe de fréquence fondamentale (F0) sont hétérogènes. Celle-ci fournit notamment des informations phonétiques qui ne sont pas nécessairement pertinentes sur le plan linguistique, car elles varient selon les locuteurs. De fait, la hauteur de la voix, l'ampleur des courbes mélodiques, et la vitesse d'élocution présentent d'importantes variations, la voix d'une femme étant par exemple plus élevée que celle d'un homme. Aussi, l'étude de l'intonation vise, à partir de l'observation des mouvements mélodiques dans un énoncé oral, à opérer un tri entre ceux ayant une réelle fonction linguistique et les autres. Seuls les mouvements pertinents pour la segmentation et l'interprétation de l'énoncé constituent l'intonation. Du point de vue de la grammaire, ces mouvements se distinguent par leur forme (montante, descendante ou montante-descendante) ➤XIX-5.2 et par leur position dans l'énoncé ➤XIX-5.3. Notons aussi que l'étude des variations de hauteur repose à la fois sur une observation de la courbe mélodique associée à l'énoncé et sur une écoute attentive de l'énoncé.
Sur le plan terminologique, il convient de distinguer *mouvement mélodique* et *contour intonatif*. Un mouvement mélodique correspond à une variation locale de hauteur de la voix. Quant au contour intonatif, il désigne plus particulièrement un mouvement mélodique qui est pertinent au plan linguistique, c'est-à-dire qui remplit une fonction précise comme le marquage d'une syllabe accentuée, d'une frontière de groupe prosodique, etc. Un contour intonatif est donc une notion phonologique qui peut, dans une position donnée, être réalisée par des mouvements mélodiques différents ➤XIX-5.2.2 sans que cela modifie le sens de l'énoncé. Dans d'autres cas, cependant, le remplacement d'un mouvement mélodique par un autre s'accompagne d'une modification du sens. On aura alors affaire à deux contours intonatifs différents, dits *en contraste* ou *en opposition* ➤XIX-5.3.1.

5.1.2. L'intonation dans la grammaire

L'intonation et le phrasé

L'intonation aide à la compréhension d'un énoncé en indiquant les frontières de certains groupes prosodiques, et donc indirectement la structure syntaxique ➤XIX-2.1.2. En effet des contours intonatifs apparaissent à des positions déterminées dans l'énoncé, notamment aux frontières des groupes accentuels ➤XIX-2.3 et des groupes intonatifs ➤XIX-2.2. Les énoncés en **2** et **3** n'ont pas le même découpage prosodique ni la même mélodie. Ils sont interprétés différemment selon la forme et l'ampleur relative des mouvements mélodiques réalisés sur les syllabes finales de *verrous* et de *mois* ➤XIX-5.3. En **2**, le mouvement mélodique montant réalisé sur la syllabe *-rrous* (/ʁu/) est beaucoup plus ample que celui réalisé sur la syllabe *mois* (/mwa/). Il indique la fin du premier groupe intonatif, c'est-à-dire la fin de la première phrase, et il est suivi d'une pause. Le signe _ note la liaison ➤XIX-3.2.

2 *Deux policiers sont sous les verrous ; // depuis deux mois ils_organisaient un réseau de voitures volées.*

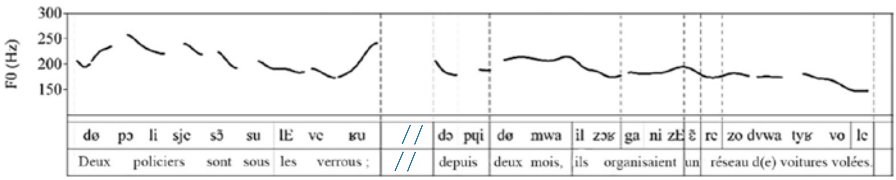


Figure XIX-12. *Courbe mélodique de l'énoncé* **2**

En revanche, en **3**, c'est le mouvement montant réalisé sur la syllabe *mois* (/mwa/) qui est plus ample, et qui indique la fin du premier groupe intonatif et donc de la première phrase. Cette différence indique où s'attache syntaxiquement l'ajout *depuis deux mois* : en **2**, il appartient au second groupe intonatif, et

est donc en position initiale de phrase, alors qu'il appartient au premier groupe en **3**, et est en position finale de phrase.

3 *Deux policiers sont sous les verrous depuis deux mois ; // ils_organisaient un réseau de voitures volées.*

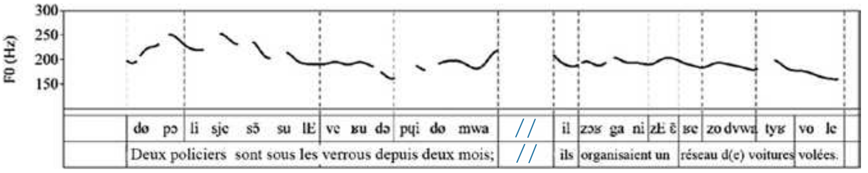


Figure XIX-13. *Courbe mélodique de l'énoncé* **3**

L'intonation et l'accentuation

L'intonation est aussi liée à l'accentuation ➤ XIX-4.1. Dans la réponse en **4a**, les syllabes en fin de groupe accentuel et intonatif, soulignées en **4b**, sont accentuées. Aussi sont-elles généralement le lieu d'un mouvement mélodique, ici les syllabes *soir*, *-nie* et *-né*. Pour un tel énoncé, on observe généralement une montée mélodique sur *soir* et sur *-nie*, et une descente sur la syllabe finale *-né*.

Les syllabes *Mé-* et *té-* peuvent aussi porter un accent initial ➤ XIX-4.1.4 et dans ce cas également un mouvement mélodique montant.

4 **a** Loc. 1 — *Qu'est-ce qui s'est passé ?*
Loc. 2 — *Hier soir, Mélanie m'a téléphoné.*
b {*hier soir*} {(*Mélanie*) (*m'a téléphoné*)}

5.1.3. La représentation tonale de l'intonation

L'intonation peut se représenter par une courbe de fréquence fondamentale ➤ XIX-5.1.1, mais aussi par des symboles sur les syllabes distinguées. Les contours intonatifs sont alors notés selon deux niveaux de hauteur relative, à savoir *bas* et *haut* : les symboles b et B servent à noter les tons bas, et les symboles h et H les tons hauts. La séquence bH note un mouvement montant (du bas vers le haut) et la séquence hB un mouvement descendant (du haut vers le bas). D'une façon générale, la lettre minuscule indique le point de départ du mouvement (souvent réalisé sur la syllabe précédant la syllabe accentuée, d'où la minuscule) et la lettre capitale la cible du mouvement, lequel est généralement réalisé sur la syllabe accentuée.

En **5**, qui correspond à l'énoncé **1**, on note deux mouvements montants (bH) dans le syntagme sujet, avec des maxima sur les syllabes *te-* (/te/) et *-risme* (/ʁism/), un mouvement montant sur chacun des groupes prosodiques suivants (*toujours* et *des plaies*), et un mouvement descendant (hB) sur le dernier groupe.

5 *Le terrorisme // se nourrit // toujours // des plaies // du monde.* (France Inter, « Le 7/9 », 7 oct. 2004)

Ton	b	H	b	H		h	B	b	H	b	H	h	B
Syllabe	lə	te	ʁo	ʁism	sə	nu	ri	tu	ʒuʁ	dE	plE	dy	mɔ̃d

Ces représentations tonales symboliques peuvent être indiquées en plus des transcriptions syllabiques et orthographiques sous les courbes de fréquence fondamentale ➤ figure XIX-14.

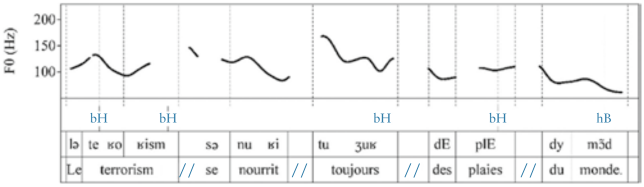


Figure XIX-14. *La représentation tonale de l'énoncé* **1**

5.2. Les quatre contours de base

On peut distinguer quatre contours intonatifs de base, associés à un énoncé ou à une portion d'énoncé :
- le contour montant : *Jean-François* bH *vient demain* bH *?* ;
- le contour descendant : *Jean-François est arrivé* hB. ;
- le contour montant-descendant sur une seule syllabe : *Qu'est-ce qu'elle est belle* bHB *!* ;
- le contour montant-descendant sur deux syllabes : *Il est bien une* bh *heure* B, *c'est ça ?*.

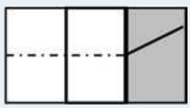
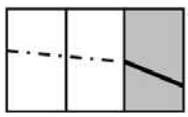
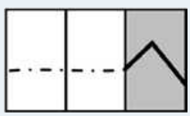
Les quatre contours sont définis du point de vue phonologique, mais il existe pour chacun d'eux différentes réalisations possibles sur le plan phonétique, selon leur position dans l'énoncé et la forme des autres contours ➤ **XIX-5.3**.

Le contour montant apparait aux frontières des groupes accentuels et des groupes intonatifs, tandis que les autres contours sont le plus souvent réalisés à la fin des groupes intonatifs, notamment ceux indiquant des fins de phrase.

5.2.1. Qu'est-ce qu'un contour intonatif ?

La description du contour intonatif prend en compte la direction globale de la courbe mélodique jusqu'aux syllabes accentuées, et la localisation précise des montées et descentes mélodiques par rapport à la syllabe accentuée. On distingue trois types de mouvements mélodiques : montant, descendant et montant-descendant. Dans tous les cas, le mouvement se réalise sur une syllabe accentuée, ou éventuellement sur une séquence allant d'une frontière de groupe prosodique à la syllabe accentuée qui suit. La localisation précise des montées et des descentes permet de différencier deux types de mouvement montant-descendant : dans le premier cas, le sommet mélodique est sur la syllabe accentuée (qui porte le mouvement) ; dans le second cas, le sommet mélodique est atteint sur la syllabe précédant la syllabe accentuée (on parle de *pic sur la pénultième*). On peut donc identifier quatre contours intonatifs distincts, représentés comme hB, bH, bHB, bhB, les capitales correspondant aux syllabes accentuées ➤ **XIX-5.1.3**.

Le ➤ **tableau XIX-9** présente ces quatre contours. Dans la colonne centrale, chaque case correspond à une syllabe, et la syllabe accentuée est grisée. Ce schéma mélodique représente l'impression auditive et peut s'éloigner de la réalité de la courbe de fréquence fondamentale ➤ **XIX-5.1**. La portion de ligne continue correspond à la partie du mouvement mélodique réalisé sur la syllabe accentuée, tandis que celle en pointillé indique le mouvement mélodique sur les syllabes précédentes, lorsqu'elles existent. Dans la dernière colonne, la syllabe accentuée où se situe le contour est soulignée, avec un double soulignement pour celle qui correspond à un contour terminal ➤ **XIX-5.3**.

CONTOUR	REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE	EXEMPLES
montant (bH)		*(Jean-François) est arrivé.* *Jean-François (est arrivé) ?*
descendant (hB)		*Jean-François (est arrivé).*
montant-descendant sur une seule syllabe (bHB)		*{Qu'est-ce que ça sent bon !}*

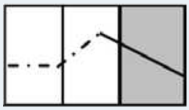
CONTOUR	REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE	EXEMPLES
montant-descendant sur deux syllabes (bhB)		{Il est bien une_heure}, c’est ça ?

Tableau XIX-9. *Les quatre contours de base*

> *Autres aspects des contours*
>
> Les quatre contours intonatifs ne sont sans doute pas suffisants pour rendre compte de tous les contrastes et toutes les oppositions. L’ampleur de la pente, la hauteur finale atteinte et la forme globale du mouvement sur l’ensemble de l’énoncé peuvent également intervenir. Nous n’en tenons pas compte ici.

5.2.2. Le contour montant

Le terme *contour montant* regroupe l’ensemble des mouvements qui se caractérisent en général par une montée mélodique dont la cible haute est atteinte sur la syllabe accentuée ou juste après. Ce contour s’observe aussi bien sur les syllabes portant un accent initial ➤ XIX-4.1.4 que sur celles portant un accent final ➤ XIX-4.1.3, que ce soit en fin de groupe accentuel ➤ XIX-2.3.1 ou de groupe intonatif ➤ XIX-2.2.1. Cela étant, les façons de le réaliser varient.

Le plus souvent le contour montant est réalisé par une montée mélodique sur une seule syllabe. Ainsi, en **6**, dans le groupe (*le président de la République*), des mouvements montants sont réalisés sur les syllabes *pré-* et *Ré-* qui portent l’accent initial, et sur la syllabe *-blique* qui indique la fin du groupe accentuel.

6 *Le président de la République est arrivé à Moscou en fin de matinée.*

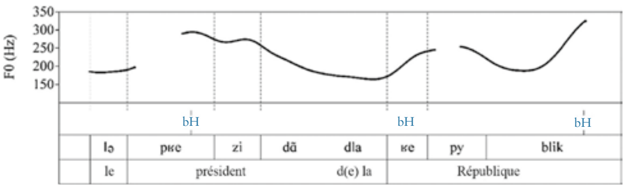


Figure XIX-15. *Courbe mélodique associée au sujet de* **6**

Un mouvement montant réalisé sur une seule syllabe peut aussi se produire en fin de groupe intonatif, sur la syllabe finale de *bronzage* en **7**.

7 *Pour le bronzage, c’est l’idéal ; mais pour la ligne, on peut pas en dire autant.* (*Corpus Eurom1*, F2)

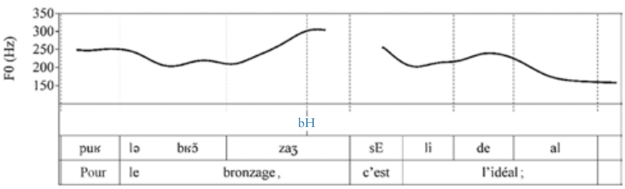


Figure XIX-16. *Courbe mélodique associée à la première phrase de* **7**

> *Le contour montant et la position de la syllabe accentuée*
>
> La réalisation des contours montants associés aux syllabes accentuées varie en fonction de la position de celles-ci dans la structure prosodique. Si la syllabe accentuée coïncide avec la fin d’un groupe intonatif, la forme du mouvement mélodique réalisé sur cette syllabe est déterminée par le contour réalisé à la fin du groupe intonatif ➤ XIX-5.3.1. Si la syllabe accentuée n’est pas en fin de groupe intonatif, le mouvement mélodique qui lui est associé est généralement montant, sauf si le groupe accentuel est intégré dans un groupe accentuel élargi ➤ XIX-2.3.3.

Plus rarement, le mouvement montant indiquant un contour montant se réalise sur l'ensemble des syllabes du groupe accentuel. Ainsi en **8**, le contour montant indiquant l'accent final des syllabes -*ssis* (/si/) et -*din* (/dɛ̃/) se réalise par un mouvement montant sur chaque groupe accentuel (*assis*) et (*du jardin*).

8 *Assis sur le mur du jardin potager, j'ai mesuré l'ampleur des dégâts.* (*Corpus Eurom1*, F2)

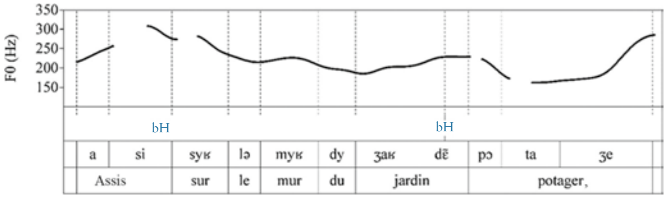


Figure XIX-17. *Courbe mélodique associée à l'énoncé* **8**

L'ampleur du contour montant, c'est-à-dire la hauteur mélodique atteinte à la fin du mouvement, peut varier. Les mouvements montants peuvent aussi différer quant à la forme de la montée : concave ou convexe. Ces différences de réalisation ne sont pas forcément pertinentes du point de vue linguistique et peuvent s'expliquer par différents facteurs : le rôle joué par le mouvement dans la démarcation des groupes accentuels et intonatifs, la gamme tonale du locuteur, la hauteur du ou des mouvements montants qui précèdent, l'existence d'une déclinaison, etc.

5.2.3. Le contour descendant

Le terme *contour descendant* s'applique à tout mouvement mélodique qui consiste en une baisse de la fréquence fondamentale. Ce contour n'apparait avec une fonction distinctive qu'à la fin des groupes intonatifs, notamment lorsque celle-ci coïncide avec la fin de l'énoncé ➤**XIX-2.2.1**.

Ce contour est réalisé à l'aide d'un mouvement qui descend à partir d'un point élevé situé soit sur une syllabe accentuée précédente dans le même groupe intonatif, soit au début du groupe accentuel. En **9**, le mouvement descendant est réalisé sur le dernier groupe accentuel de l'énoncé (*est arrivé*), la cible haute étant atteinte sur la syllabe finale du groupe accentuel précédent (*Jean-François*). Pour qu'il y ait mouvement descendant, le ton haut à partir duquel se fait la descente ne doit pas se situer sur la même syllabe : on aurait alors affaire à un mouvement montant-descendant ➤**XIX-5.2.4**.

9 **a** *Jean-François est arrivé.*
b {(*Jean-François*) (*est_arrivé*)}

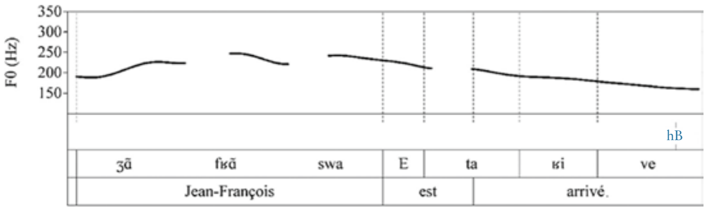


Figure XIX-18. *Courbe mélodique de l'énoncé* **9**

5.2.4. Les deux contours montants-descendants

Le contour montant-descendant sur une seule syllabe

Le premier type de contour montant-descendant se caractérise par un sommet mélodique et une descente réalisés sur la même syllabe accentuée (bHB). Il apparait à la fin des groupes intonatifs et ne remplit une fonction contrastive qu'en fin d'énoncé ou de groupe intonatif principal ➤**XIX-2.2.1**.

En **10**, le mouvement mélodique réalisé à la fin de la première phrase est montant-descendant, et la cible haute est atteinte au début de la syllabe, contrairement à ce qui se passe en **9**. Dans cette position, il s'agit bien d'un contour montant-descendant, et l'interprétation serait différente avec un contour descendant ou montant ➤ **XIX-5.4.1**.

10 Loc. 1 — *Marie est enceinte. Tu sais qui est le père ?*
Loc. 2 — *C'est Julien. C'est évident.* (*Corpus IARI*, Lacaune)

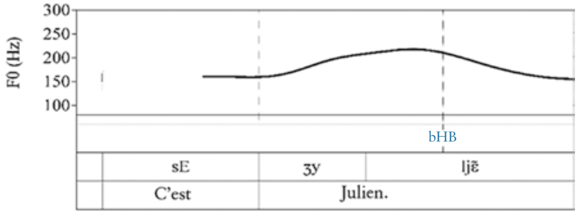


Figure XIX-19. *Courbe mélodique associée à* C'est Julien **10**

En **11**, également, le mouvement mélodique réalisé à la fin du premier groupe intonatif, sur la syllabe finale /je/ de *briller*, est montant-descendant sur une seule syllabe, mais de par sa position, il n'a pas de réelle fonction contrastive, et pourrait être considéré comme une variante de réalisation du contour montant ➤ **XIX-5.2.2**.

11 a *Ensuite le soleil se met à briller, il chauffe, il chauffe. Evidemment, très peu de temps après, le voyageur a chaud, il enlève son manteau.* (*Corpus IARI*, Lacaune)
b {(*ensuite*) (*le soleil*) (*se met à briller*)} {(*il chauffe*)}

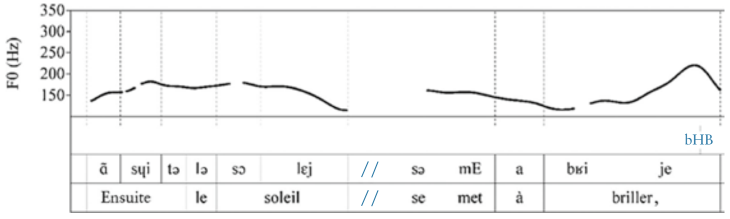


Figure XIX-20. *Courbe mélodique associée à* **11b**

Le contour montant-descendant sur deux syllabes

Dans le second type de *contour montant-descendant*, le mouvement mélodique est réalisé sur les deux dernières syllabes du groupe intonatif, c'est-à-dire avec une cible haute sur l'avant-dernière syllabe et une descente sur la dernière (bhB). En **12**, pour *une heure*, la montée est réalisée sur la première syllabe (/yn/) et la descente, sur la seconde (/nœʁ/).

12 a *Il est bien une heure, c'est ça ?* (*Corpus IARI*, Toulouse)
b {(*il est bien*) (*une heure*)} {(*c'est ça*)}

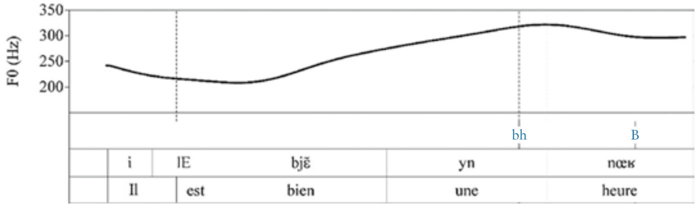


Figure XIX-21. *Courbe mélodique associée à* **12b**

5.3. La position et la fonction des contours de base

Dans chaque énoncé, il existe un contour terminal, associé au groupe intonatif principal, dont la fin coïncide souvent avec la fin de l'énoncé. Sa forme joue un rôle crucial dans l'interprétation du discours ➤ XIX-5.4. En général, les contours intonatifs qui précèdent sont montants, qu'ils soient réalisés :
– au sein du groupe accentuel : (*Le président de la République*) *viendra*. ;
– en fin de groupe accentuel : (*Le président*) *viendra*. ;
– en fin de groupe intonatif incident : {(*Le samedi*)}, *je regarde le foot*.
Après ce contour terminal, on observe des contours ayant la forme de copie partielle ou totale du contour principal (on parle de *contour écho*), et souvent de plateau bas (on parle de *prosodie d'appendice* ou de *contour parenthétique*) : {(*Il exagère*)}, {(*franchement*)}.

5.3.1. Les contours réalisés à la fin du groupe intonatif principal

Les quatre contours intonatifs ➤ XIX-5.2.1 s'observent sur la dernière syllabe du groupe intonatif principal, généralement en fin de phrase ➤ XIX-2.2.1. C'est seulement dans cette position terminale que les quatre mouvements peuvent entrer en opposition. De fait, remplacer un mouvement montant par un mouvement descendant aurait une incidence sur l'interprétation de l'énoncé ➤ XIX-5.4.1. On note par un double soulignement la syllabe finale du contour terminal, qui porte l'accent dit *nucléaire emphatique* ➤ XIX-4.2.1.

Le contour terminal montant

Sur la dernière syllabe du groupe intonatif de fin de phrase, le contour montant apparait dans des questions comme **13** ➤ XII-1.3.3.

13 *T'as été à la flute ?* (Paris, 1988)

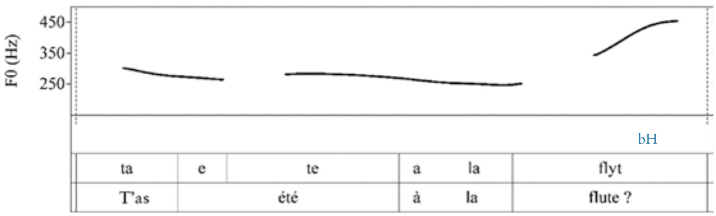


Figure XIX-22. *Courbe mélodique de l'énoncé* **13**

Mais il apparait également dans certains énoncés assertifs, en particulier s'il s'agit de déclaration polémique **14**.

14 *Faut que ce soit un samedi pour que je vienne te voir ou un vendredi soir.* (Paris, 1988)

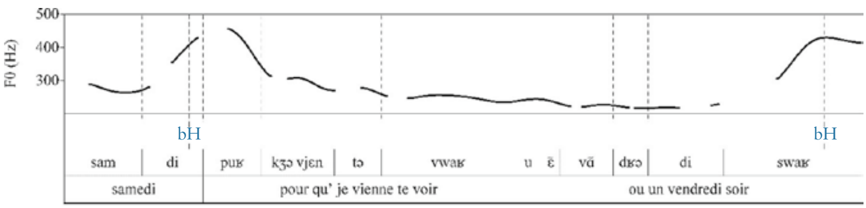


Figure XIX-23. *Courbe mélodique de la fin de l'énoncé* **14**

Le contour terminal descendant

Le contour descendant connait différentes réalisations phonétiques. En fin d'énoncé, il atteint le bas de la gamme tonale du locuteur comme en **15**.

15 **a** *Hier, je suis allé me promener dans les Calanques.* (*Corpus Eurom1*, M1)
b {(*hier*)} {(*je suis_allé*) (*me promener*) (*dans les Calanques*)}

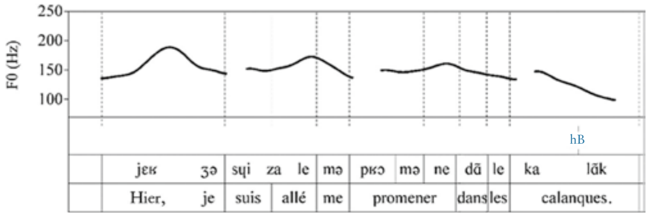


Figure XIX-24. *Courbe mélodique de l'énoncé* **15**

En revanche, ce contour terminal descend généralement moins bas si sa fin ne coïncide pas avec celle de l'énoncé comme en **16**. Dans ce dernier cas, le reste de l'énoncé reçoit une intonation plate ou *intonation d'appendice* ➤ XIX-5.3.2.

16 *Non, ce sont des_oranges que je veux.* (*Corpus IARI*, Marseille)

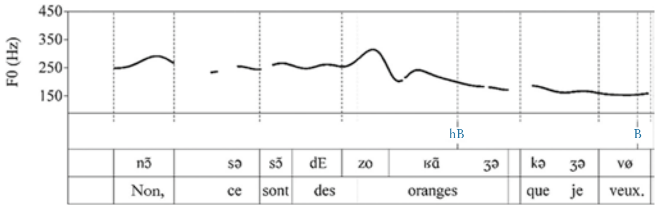


Figure XIX-25. *Courbe mélodique associée à l'énoncé* **16**

Les contours terminaux montants-descendants

Dans bien des cas, le mouvement montant-descendant sur une seule syllabe (bHB) est une simple variante de réalisation du contour montant **11** ➤ XIX-5.2.2. En revanche, en tant que contour terminal, ce contour montant-descendant contribue à conférer à l'énoncé une valeur implicative si bien que l'on parle parfois de *contour d'implication*. Ainsi, dans les assertions, il peut marquer le caractère évident du contenu du message, comme en **10** ➤ XIX-5.2.4.
Le contour terminal montant-descendant sur deux syllabes (bhB), quant à lui, apparait souvent dans les demandes de confirmation, comme en **12** ou en **17** où il est réalisé sur les deux syllabes de *dix_heures* (/di/ et /zœʁ/), ainsi que sur celles de la phrase suivante (*d'accord*, /da/ et /kɔʁ/).

17 *Vous prenez bien le train de dix_heures, on_est d'accord ?*

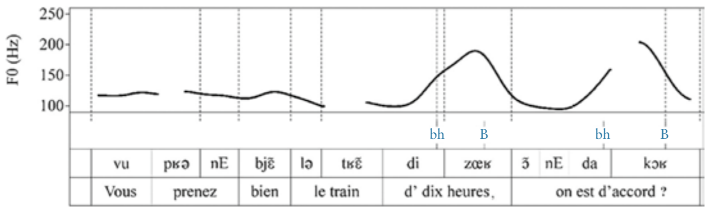


Figure XIX-26. *Courbe mélodique associée à l'énoncé* **17**

5.3.2. Le contour des groupes intonatifs incidents

Les groupes prosodiques dits *incidents* portent une frontière finale de groupe intonatif ➤XIX-2.2.2. Selon qu'ils se situent avant ou après la fin du contour terminal, ils n'ont pas la même intonation.

Le contour du groupe intonatif incident en début de phrase

La fin d'un groupe intonatif en début de phrase, qu'il s'agisse d'un ajout initial ou d'un élément disloqué, est souvent marquée par un contour montant (bH), aussi appelé *contour de continuation*. Ainsi en **18a**, un contour montant est réalisé sur la dernière syllabe de l'ajout initial *samedi*, qui forme un groupe intonatif incident. Il en va de même pour l'adverbe incident *parallèlement* qui précède le verbe en **18b** ➤figure XIX-7. La syllabe accentuée de fin de groupe intonatif est notée par un soulignement gras ➤XIX-4.1.3.

18 **a** *Le samedi, j'aime bien regarder le match de foot à la télé.* (Corpus Eurom1, F1)
b […] *ces pays, parallèlement, commencent à pouvoir importer de la haute technologie.* (France Inter, « La nouvelle donne », 18 avril 2003)

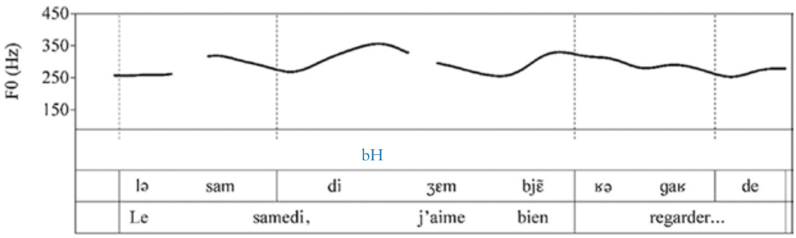
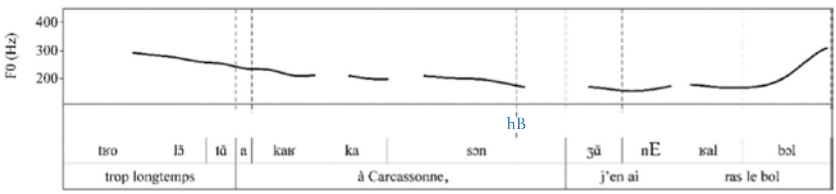


Figure XIX-27. *Courbe mélodique du début de l'énoncé* **18a**

Pour résumer, les mouvements mélodiques en fin de groupe intonatif, avant la fin du contour terminal, sont généralement montants. Dans cette position, un mouvement descendant ou montant-descendant **11** peut être considéré comme une variante de réalisation du contour montant.

> *La réalisation descendante d'un contour intonatif montant*
>
> Dans certaines configurations prosodiques et syntaxiques, le contour montant de fin de groupe intonatif incident est parfois réalisé au niveau phonétique par un mouvement descendant, sans que cela modifie l'interprétation de l'énoncé. C'est par exemple le cas dans une phrase complexe, quand le deuxième groupe intonatif, après la subordonnée initiale, est lui-même associé à un contour montant. Ainsi, en **19**, la fin de la subordonnée initiale (*quand je reste trop longtemps à Carcassonne*) porte un mouvement descendant, c'est-à-dire de pente inverse à celui du groupe intonatif qui suit (*j'en ai ras le bol*) ➤figure XIX-28. Dans ce cas, on parle d'*inversion de pente*, et l'on considère qu'il s'agit de l'équivalent d'un contour montant.
>
> **19** **a** *Quand je… quand je reste trop longtemps à Carcassonne, j'en ai ras le bol, et quand je reste trop longtemps à Toulouse, euh, je… j'en ai assez aussi.* (Corpus ACSYNT, JASE)
> **b** {(*quand je reste*) (*trop longtemps*) (*à Carcassonne*)} {(*j'en_ai ras le bol*)}
>
> 
>
>
> **Figure XIX-28.** *Courbe mélodique associée à* **19b**
>
> Cette réalisation avec mouvement descendant a deux raisons d'être : elle permet de marquer la relation de dépendance et le regroupement des deux séquences (*quand je reste trop longtemps à Carcassonne*) et (*j'en ai ras le bol*) dans un groupe intonatif plus large ; elle permet de bien différencier les mouvements montants en fonction du niveau de structuration prosodique auquel ils sont associés.

Le contour montant des phrases coordonnées et juxtaposées

En cas de phrases coordonnées ➤ **I-4.5**, plusieurs groupes intonatifs peuvent être sur le même plan ➤ **XIX-2.2.1**. En **20a**, les deux premières phrases coordonnées correspondent aux deux premiers groupes intonatifs, et leurs contours sont montants. On parle parfois de *contour de continuation*, si l'on considère que la dernière phrase constitue le groupe intonatif principal et porte le contour terminal **20b**. Dans les constructions binaires sans conjonction, le contour de la première phrase est montant **20c**, ou de pente inverse par rapport à celui de la seconde, qui porte le contour terminal. La première phrase juxtaposée constitue un groupe intonatif incident ; elle est interprétée comme une conditionnelle en **20d** ➤ **XIV-2.4.1**, et comme une concessive en **20e** ➤ **XIV-5.1.3**.

20 **a** *Il est arrivé à Marseille, il a loué un appartement, et il a trouvé un travail.*
b {(*il est arrivé*) (*à Marseille*)} {(*il a loué*) (*un_appartement*)} {(*et il a trouvé*) (*un travail*)}
c *Autant j'habiterais pas le quinzième, autant j'habiterais le quatorzième.* (CFPP2000, 07-05)
d *Il prenait le tram, il était à l'heure.*
e *Jean a beau réduire ses dépenses, il ne s'en sort pas avec ce salaire.*

Le contour du groupe intonatif incident en fin de phrase

Dans la zone qui suit la fin du contour terminal, la forme du contour associé aux groupes intonatifs découle dans la majorité des cas de la forme du contour terminal. On parle de *prosodie d'appendice*, de *contour parenthétique* ou *en écho*.
Elle prend donc la forme d'un plateau bas, noté ici B, si le contour terminal, sur la dernière syllabe d'*enfants*, est descendant comme en **21**.

21 **a** Loc. 1 — *Qui a fait ça ?*
Loc. 2 — *Ce sont les enfants qui ont fait ça.*
b {(*ce sont les_enfants*)} {*qui ont fait ça*}

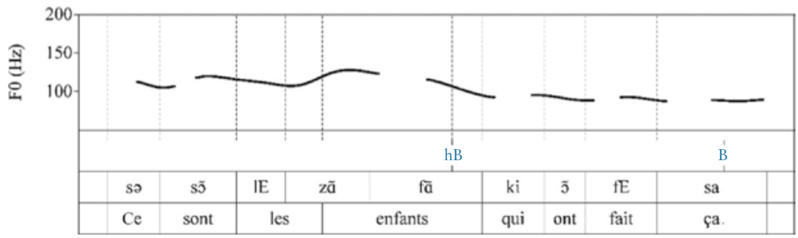


Figure XIX-29. *Courbe mélodique associée à* **21b**

Si le contour principal, sur la dernière syllabe d'*enfants*, est réalisé par un mouvement montant, comme en **22**, ce dernier est également copié sur la syllabe finale du groupe intonatif qui suit, c'est-à-dire sur la dernière syllabe de *dessert*.

22 **a** *Ce sont les enfants qui ont préparé le dessert ?*
b {(*ce sont les_enfants*)} {*qui ont préparé le dessert*}

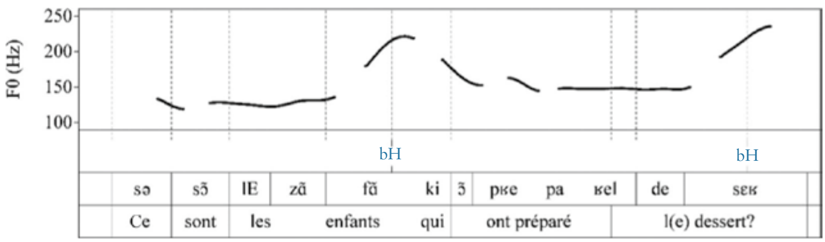


Figure XIX-30. *Courbe mélodique associée à* **22b**

L'intonation de l'adverbe final incident ou intégré

En **23a**, le contour terminal descendant est porté par la dernière syllabe du verbe *exagère*, et celui de l'adverbe incident prend la forme d'un plateau bas ('Paul exagère, je vous le dis franchement') **23b**.

Le découpage prosodique et l'intonation sont différents s'il s'agit de l'adverbe de degré, sans virgule, et en prosodie intégrée ('Paul exagère à un haut degré') ➤ **XIX-2.2.3**, comme en **23c** : il y a dans ce cas un seul groupe intonatif, dont la fin coïncide avec la dernière syllabe de l'adverbe de degré, qui porte alors le contour terminal associé à l'énoncé **23d**.

23 **a** *Paul exagère, franchement.*
b {*Paul exagère*} {*franchement*}
c *Paul exagère franchement.*
d {*Paul exagère franchement*}

5.3.3. Le contour non terminal et l'accentuation

Les deux formes de contour montant du groupe accentuel

Le contour intonatif associé au groupe accentuel est le plus souvent montant, avec un unique mouvement mélodique montant (bH), ou bien deux mouvements mélodiques montants successifs (bHbH). La première forme est surtout présente dans les groupes accentuels ayant un seul accent, le contour montant étant associé à la syllabe portant l'accent final. La seconde forme apparait quand le groupe accentuel porte un accent initial et un accent final, le premier mouvement étant associé à l'accent initial, et le second à l'accent final. Ainsi, le groupe accentuel *le président* peut comporter un ou deux mouvements montants. S'il en comporte un seul, celui-ci est porté par la syllabe *-dent* (/dɑ̃/) comme en **24b** ➤ **figure XIX-31**. En revanche en **24c**, avec un accent initial et un accent final, deux mouvements montants se succèdent, sur *pré-* et sur *-dent* ➤ **figure XIX-32**.

24 **a** *Le président a téléphoné.*
b {(*le président*) (*a téléphoné*)}
c {(*le président*) (*a téléphoné*)}

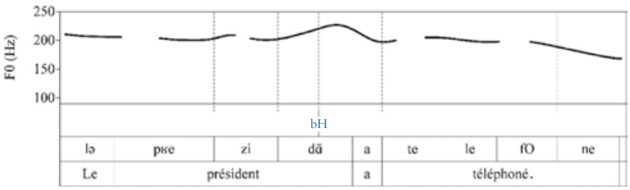


Figure XIX-31. *Courbe mélodique associée à* **24b**

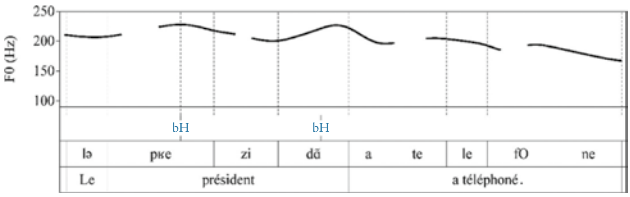


Figure XIX-32. *Courbe mélodique associée à* **24c**

Le contour du groupe accentuel élargi

Lorsque deux groupes accentuels se suivent au sein d'un même syntagme, ils peuvent former un groupe accentuel élargi ➤ **XIX-2.3.3**. Dans ce cas, la réalisation du contour du premier groupe accentuel est descendante ou plate, tandis que le contour à la fin du second groupe est montant.

En **25**, un mouvement montant est associé à la syllabe *pré-* (/pʁe/), qui porte l'accent initial du premier groupe accentuel, et un autre à la syllabe accentuée finale *-çais* (/sE/) du second groupe accentuel. Dans ce cas, la syllabe finale de *président* ne porte ni accent ni contour.

25 **a** *Le président français a téléphoné.*
b {((*le président*) (*français*)) (*a téléphoné*)}

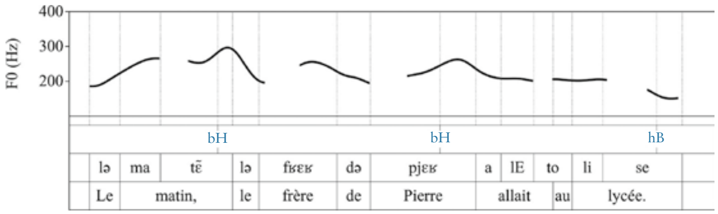


Figure XIX-33. *Courbe mélodique associée à* **25b**

La réalisation sans mouvement mélodique final sur le premier groupe accentuel s'observe fréquemment dans l'Hexagone et elle indique que les séquences forment une unité ayant une forte cohésion lexicale.

> *L'intonation des coordinations sans conjonction*
>
> Dans les coordinations sans conjonction > XVI-3.3.2, on observe en général un allongement significatif et un mouvement mélodique montant ample sur la syllabe finale de chaque expression énumérée à l'exception de la dernière dont le contour peut être montant **26** > I-8.5.2 > figure I-15 ou descendant, selon sa position dans l'énoncé.
>
> **26 a** *Euh bon, c'est vrai que c'est la ville [de mon enfance, de mes amis, de mes_études], euh mais, bon, définir ce que j'y aime, j'avoue que je ne sais pas trop…* (*Corpus* ACSYNT, GOLE)
>
> **b** *On_est allergique en France [au bouleau, au platane, à tout ce que vous voulez]* […]. (*Corpus POI-2008*)

5.4. L'intonation et le discours

L'intonation joue un rôle important dans l'interprétation des énoncés et leur insertion dans le discours. Dans certains cas, un changement de forme ou de position du contour terminal s'accompagne d'un changement de sens.
La forme du contour terminal dépend du type de phrase, de l'acte de langage associé et du contexte. Ainsi, par exemple :
- une déclarative assertante (*Il pleut.*) est généralement associée à un contour descendant, et une déclarative questionnante (*Il pleut ?*) à un contour montant ;
- une interrogative totale (*Est-ce que tu viens ?*) est souvent associée à un contour montant et une interrogative partielle à un contour descendant (*Avec qui viendrez-vous ?*), sauf question de reprise, marque d'étonnement ou d'incrédulité ;
- une exclamative a généralement un contour descendant ou montant-descendant sur une syllabe (*Qu'est-ce que ça sent bon !*).

La fin du contour terminal est généralement en fin d'énoncé, et elle inclut toujours le focus informationnel > I-7.4. > XIX-4.2.1.

5.4.1. La forme du contour terminal et le type de phrase

La forme du contour terminal, associé au groupe intonatif principal, dépend du type de phrase > I.2.1 et de l'acte de langage associé > I.2.2, même si plusieurs contours sont parfois possibles sans changement clair de sens : il n'y a pas de lien univoque entre contour et interprétation.

Le contour terminal de la phrase déclarative

Le contour terminal d'une phrase déclarative dépend en grande partie de l'acte de langage associé. Ainsi, le contour d'une déclarative assertante est par défaut descendant **9 15 27a** et se distingue de celui d'une déclarative questionnante > XII-1.3.3, qui est généralement montant, comme en **13** et en **27b**.

27 a *Le matin, le frère de Pierre allait_au lycée.*
b *Le matin, le frère de Pierre allait au lycée ?*

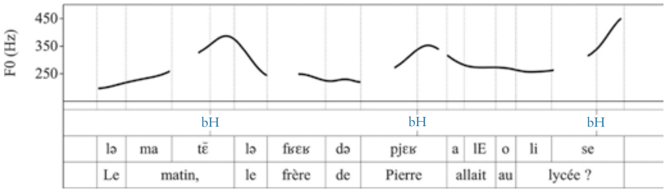


Figure XIX-34. *Courbe mélodique de l'énoncé* **27a**

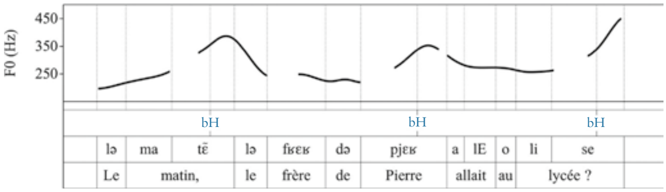


Figure XIX-35. *Courbe mélodique de l'énoncé* **27b**

Quand son contenu est présenté comme évident, sans appel à confirmation de l'interlocuteur, le contour final de la déclarative assertante peut être descendant, ou montant-descendant sur une syllabe comme en **10** (*C'est Julien.*) > XIX-5.2.4.
Un autre contour montant-descendant, sur deux syllabes, peut être associé à une déclarative questionnante, comme en **28**, peut-être avec une valeur injonctive ('vous devriez essayer l'enregistrement').

28 *Vous_avez essayé l'enregistrement ?* (Paris, 1988)

Dans une déclarative à valeur injonctive, comme *Vous pouvez fermer la fenêtre ?* > XII-2.4.7, le contour final peut être montant-descendant sur deux syllabes, ou bien montant.

Le contour terminal de la phrase interrogative

Selon leur interprétation et leur emploi > XII-3.4, l'intonation des phrases interrogatives peut varier. Une phrase interrogative correspondant à une question totale, en *est-ce que* ou avec sujet suffixé > XII-3.1.2 > XVII-2.1, a généralement un contour terminal montant. La montée peut rester dans le niveau moyen de la gamme du locuteur, comme sur *vrai* en **29a**, ou au contraire atteindre le niveau supérieur de la gamme de la locutrice, comme sur *vrai* en **29b**, sans différence de sens.

29 **a** *Est-ce que c'est vrai ?* (*Corpus Eurom1*, M1)
b *Est-ce que c'est vrai ?* (*Corpus Eurom1*, F3)

Une interrogative correspondant à une question alternative, en revanche, n'attend pas une réponse en *oui*, *non*, *si* > XII-3.1.4. Le contour terminal est généralement descendant, avec un contour montant sur le premier membre de l'alternative, *Les Femmes savantes* en **30a**, comme dans les coordinations **20**. En **30b**, interprétée comme une question totale, le contour terminal est différent et plutôt montant.

30 **a** Loc. 1 — *Est-ce que vous voulez travailler sur* Les Femmes savantes *ou sur* L'École des femmes *?*
Loc. 2 — *Sur* Les Femmes savantes.
b Loc. 1 — Est-*ce que vous voulez travailler sur* Les Femmes savantes *ou sur* L'École des femmes *?*
Loc. 2 — *Oui, d'accord.*

Une phrase interrogative correspondant à une question partielle, quant à elle, comporte un mot ou un syntagme interrogatif (*à qui*, *quelle signification*) **31** > IX-10.2. Lorsque celui-ci est en position initiale, il est associé à un contour montant, et le contour final est généralement plat **31a** ou descendant. S'il est en fin de phrase, ou après le verbe, le contour terminal est plutôt montant **31c**, comme dans une déclarative questionnante **27b**.

31 **a** *À qui tu l'as louée ?* (*Corpus IARI*, Marseille)
b *Quelle signification aura réellement 1992 pour l'homme de la rue ?* (*Corpus Eurom1*, F4)
c *Tu l'as louée à qui ?* (*Corpus IARI*, Paris)

S'il s'agit d'une question biaisée, dont le locuteur connait la réponse, le contour final peut être descendant ou montant-descendant, par exemple s'il s'agit d'une question rhétorique **32a**. Une question de reprise ou de clarification a souvent un contour montant, et l'ampleur de la montée peut parfois aller de pair avec l'intensité de l'étonnement ou de la surprise. En **32b**, par exemple, la question fait suite à un récit où l'interlocuteur a dit qu'on lui a servi du chat dans un restaurant, ce que la locutrice a peine à croire.

32 **a** *Comment veux-tu que je fasse ?*
b *Qu'est-ce que tu dis qu'ils t'ont donné ?* (*Corpus IARI*, Marseille)

Le contour terminal des phrases désidératives

Une phrase désidérative a le plus souvent un contour terminal montant-descendant **33a**, mais un contour final descendant est toujours possible **33b** selon la force de l'ordre et la réaction anticipée de l'interlocuteur > XII-2.4.

33 **a** *Viens !* (*Corpus IARI*, Marseille)
b *Ne va pas voir ce film !*

Le contour terminal des phrases exclamatives

Les phrases exclamatives présentent souvent un contour montant sur le mot exclamatif initial, *qu'est-ce que* et *comme* en **34** > IX-10.4, avec éventuellement un accent emphatique > XIX-4.2.2. En fin de phrase, le contour est montant-descendant sur la dernière syllabe **34a**, plat ou bien descendant **34b**.

34 **a** *Qu'est-ce que ça sent bon !* (*Corpus IARI*, Marseille)
b *Comme c'est beau !*

5.4.2. Le discours et la fin du contour terminal

La fin du contour terminal et le focus

L'intonation associée à un énoncé fournit des indications cruciales pour sa bonne interprétation en contexte. Elle intervient en effet dans la répartition entre éléments présentés comme connus (ou *fond*) et éléments présentés comme nouveaux (ou *focus*) > I-7.4.1.

Dans le cas le plus simple, la fin du contour principal coïncide avec la fin d'énoncé **27 28 33** > XIX-5.4.1. Mais ce n'est pas toujours le cas. En **35**, la réponse constitue un énoncé à focus large, et la fin du contour terminal peut correspondre à la dernière syllabe de *tombé*, et *ce matin* a une prosodie incidente > XIX-5.3.2.

35 Loc. 1 — *Qu'est-ce qu'il y a eu ?*
Loc. 2 — *Un_enfant est tombé, ce matin.*

En **36**, le contour terminal descendant de la réponse est réalisé sur la dernière syllabe de *gâteau* (/to/), et copié à la fin de l'énoncé, sur la dernière syllabe de *gouter* (/te/) > figure XIX-36. L'énoncé est donc interprété avec un focus sur *un gâteau*, qui apporte l'information qui résout la question > I-7.4.2.

36 Loc. 1 — *Qu'ont fait les enfants pour le gouter ?*
Loc. 2 — *Les_enfants ont fait un gâteau pour le gouter.*

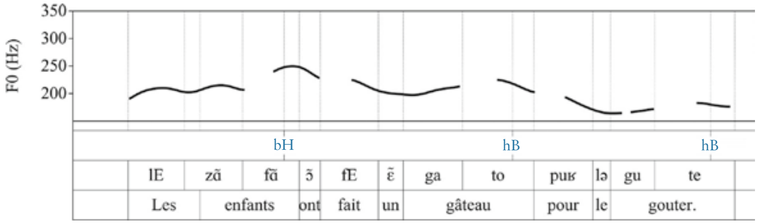


Figure XIX-36. *Courbe mélodique de la réponse en* **36**

En **37**, en revanche, la même phrase constitue une réponse à une autre question, donc un autre énoncé, et cette fois c'est le groupe *les_enfants* qui résout la question. Le contour terminal descendant est réalisé sur la syllabe finale de ce groupe ➤ **figure XIX-37**. La courbe intonative est ensuite relativement plate pour redescendre sur la syllabe finale de *gouter* (/te/).

37 Loc. 1 — *Qui a fait un gâteau pour le gouter ?*
Loc. 2 — *Les_enfants ont fait un gâteau pour le gouter.*

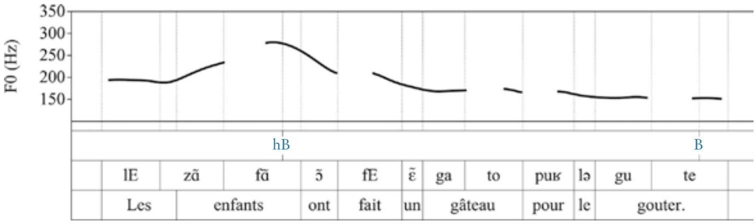


Figure XIX-37. *Courbe mélodique de la réponse en* **37**

> *Le marquage du contour terminal et le focus*
>
> Le marquage tonal du contour terminal, parfois appelé *accent emphatique nucléaire* ➤ **XIX-4.2.1**, correspond soit à la fin de l'élément focal, soit à la fin du groupe accentuel ou intonatif qui le contient. Ainsi, il pourrait être sur la dernière syllabe de *matin* en **35** si ce dernier n'est pas incident et que l'énoncé forme un seul groupe intonatif. De même, en **38a**, l'élément focal est *un disque*, et la fin du contour terminal peut se trouver sur *disque* ou sur *Pierre*. Il ne peut pas précéder l'élément focal **38b**.
>
> **38** **a** Loc. 1 — *Qu'est-ce que tu as offert à Pierre ?*
> Loc. 2 — *J'ai offert un disque à Pierre / un disque à Pierre.*
> **b** Loc. 2 — *# J'ai offert un disque à Pierre.*
>
> Quand il tombe sur la fin du groupe intonatif, sur *Pierre*, un accent emphatique initial (sur *DISque*) peut aider à identifier le focus.
>
> *Le marquage du focus et l'accent emphatique initial*
>
> Selon certaines études, dans le cas d'une réponse à une question simple, le focus étroit est parfois marqué par une accentuation initiale emphatique, en plus **39a** ou à la place de la fin du contour terminal **39b**. Dans ce dernier cas, l'élément ainsi accentué devient le topique du discours qui suit **39b** ➤ **I-7.3.1**.
>
> **39** **a** Loc. 1 — *Qui a-t-il rencontré en arrivant ?*
> Loc. 2 — *Il a rencontré BERNadette en arrivant.*
> **b** Loc. 1 — *Qui a-t-il rencontré en arrivant ?*
> Loc. 2 — *Il a rencontré BERNadette en arrivant. Mais elle était pressée.*

La fin du contour terminal dans les questions

Dans les questions également, la position du contour terminal joue un rôle important. Ainsi, en **40a**, la syllabe finale d'*enfants*, qui ancre un mouvement montant ample, porte la fin du contour terminal, répété à la fin de l'énoncé ➤ **figure XIX-38** ; ce qui signale que le locuteur s'interroge sur le fait de savoir si ce sont bien les enfants qui ont fait un gâteau. Il s'agit d'une déclarative questionnante, où la question porte simplement sur le sujet ➤ **XII-1.3.3**. Cela contraste avec le contour terminal descendant observé sur la même syllabe en **37** et sur le mouvement montant de plus faible ampleur en **36**, où il s'agissait de déclaratives assertantes.

40 **a** *Les enfants ont fait un gâteau pour le gouter ?*
b *Est-ce que Bernadette est venue ?*

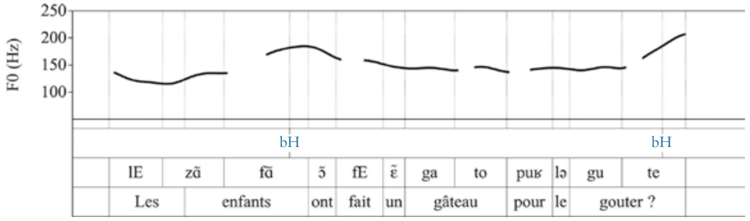


Figure XIX-38. *Courbe mélodique de l'énoncé* **40a**

De la même façon, une fin de contour terminal sur la dernière syllabe de *Bernadette* en **40b**, plutôt qu'en fin d'énoncé **29**, indique que la question porte sur le point de savoir si c'est bien Bernadette qui est venue.

La fin du contour terminal dans les constructions clivées

Une construction en *c'est… qui* ou *c'est… que* est dite *clivée* ➤XVIII-2.3.1. L'élément ainsi mis en valeur, noté ici entre crochets, constitue souvent l'élément focal ➤XVIII-2.3.2, qu'il s'agisse d'un focus informationnel (en réponse à la question posée) **41a** ou d'un focus contrastif **41b**. C'est lui qui porte la fin du contour terminal, et le reste de l'énoncé a une prosodie d'appendice ➤XIX-5.3.2. Ce contour terminal est descendant en **41a 41b**, mais il peut aussi être montant, comme en **41c**. Dans les cas où l'énoncé est à focus large, comme en **41d** ➤XVIII-2.3.3, la fin du contour terminal coïncide avec la fin de la phrase.

41 **a** Loc. 1 — *À quelle heure s'est produit l'accident ?*
Loc. 2 — *C'est [à 8 h du matin] que l'accident s'est produit.*
b *Ce n'est pas [un tournevis] qu'il te faut ! C'est un marteau !*
c *C'est [à 8 h du matin] que l'accident s'est produit ?*
d Loc. 1 — *Qu'est-ce qu'il y a ?*
Loc. 2 — *C'est [un étudiant] qui demande sa note.*

L'intonation des phrases déclaratives à antéposition focalisante

Dans certaines phrases déclaratives, l'antéposition d'un élément habituellement après le verbe s'accompagne d'une intonation particulière. Cet élément antéposé constitue le focus informationnel dans la réponse en **42a** et dans un contexte où l'on répond à une question sur le nom en **42b** ➤XVII-3.3.3. La fin du complément antéposé focalisé marque alors la fin du contour terminal : dans une assertion, il porte généralement un contour descendant **42a 42b**, mais il peut porter un contour montant dans une question **42c**. Le reste de l'énoncé reçoit une prosodie d'appendice ➤XIX-5.3.2 : *il s'appelle* est en effet réalisé avec un contour mélodique bas et relativement plat en **42b** et la même séquence avec un plateau haut, en **42c**.

42 **a** Loc. 1 — *T'étais où ?*
Loc. 2 — *En Bretagne j'étais.* (France 3, 1er déc. 2008, 19 h)
b *Alexandre, il s'appelle !*
c *Peter, il s'appelle ?*
d *À ce plat, on ajoute de la muscade.*

Le complément initial focalisé se différencie sur ce point du complément antéposé non focalisé ➤XVII-3.3.2, qui porte un contour montant de moindre amplitude ➤XIX-5.3.3, distinct du contour terminal porté par la fin de la phrase **42d**. Il est proche de l'adverbe initial focalisé (*Gentiment, il nous a parlé, le prof !*) ➤XIX-2.2.3.

5.5. L'intonation et la variation régionale

La variation régionale concerne la forme des mouvements mélodiques en fin de groupe intonatif incident ainsi que la réalisation du contour terminal associé à l'énoncé, et en particulier :
– l'association de certains contours à certains types de phrase ;
– la réalisation de certains contours.

5.5.1. La variation concernant la réalisation des contours montants

En fin de groupe intonatif incident **43a**, ou en fin de phrase coordonnée **43b**, on observe un contour montant dit *continuatif* > XIX-5.3.2, en début de phrase (ou avant la fin du contour terminal, notée par un double soulignement). Ce contour connait des variantes régionales, qui ne se rencontrent pas en français standard. En Suisse romande, ce contour continuatif peut se caractériser par une montée ou une descente abrupte, sans valeur discursive particulière. La prononciation d'un *e* caduc final et d'un allongement important de la durée de la syllabe, comme à la fin de *cheville* **43a** ou d'*idées* **43b**, accompagnent toujours la production de tels contours > figure XIX-39 > figure XIX-40.

43 **a** *Cette cheville, elle pousse contre le bois ici.* (Veyras, Valais) (Suisse)
b *Alors on dit qu'ils sont sûrs d'eux, qu'ils imposent leurs_idées et euh, que c'est des gens euh, avec beaucoup de tempérament.* (*Corpus PFC*, enquête Martigny) (Suisse)

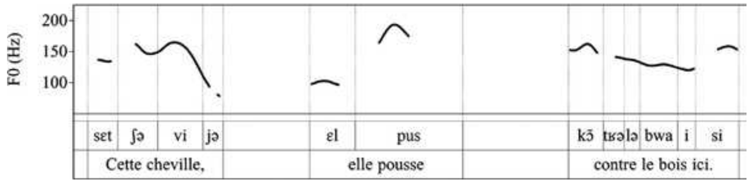


Figure XIX-39. *Courbe mélodique de l'énoncé* **43a**

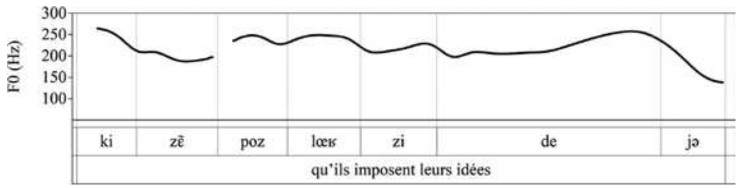


Figure XIX-40. *Courbe mélodique partielle de* **43b**

De façon analogue, le français parlé à l'ile de La Réunion ou à Maurice présente un contour continuatif particulier, marqué par un glissando très abrupt, sur la syllabe finale de *femmes* et *expériences* en **44a**, et sur *jeu* en **44b**.

44 **a** *Ben moi, j(e) recherche euh, des femmes pour avoir des_expériences…* (La Réunion)
b *Nos_enfants là, pour qu'ils_entrent_en jeu* […]. (Maurice)

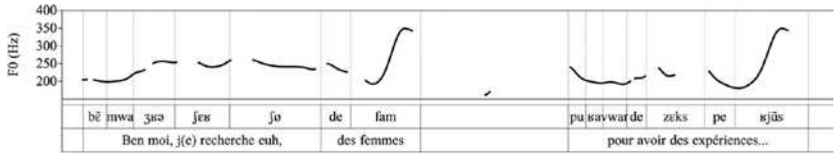


Figure XIX-41. *Courbe mélodique de l'énoncé* **44a**

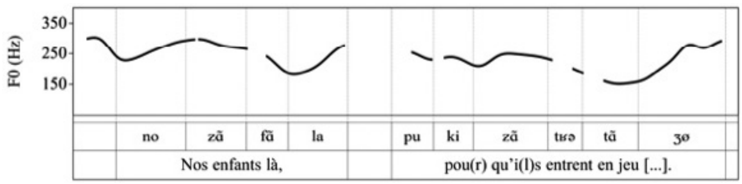


Figure XIX-42. *Courbe mélodique de l'énoncé* **44b**

Enfin, dans certaines régions où le français est en contact avec d'autres langues, on rencontre certains phénomènes de transfert de la langue en contact vers le français. À Windsor, par exemple, dans la province de l'Ontario au Canada, le français est parlé en contexte minoritaire (c'est l'anglais qui domine). Cette variété se distingue des variétés laurentiennes (parlées dans la province de Québec), notamment par sa plus grande proportion de contours continuatifs réalisés par un mouvement descendant comme en **19**.

5.5.2. La variation concernant la réalisation du contour terminal

Dans certaines variétés de français, il n'est pas rare qu'un contour terminal soit ancré non pas sur la dernière syllabe de l'énoncé, mais sur les deux dernières ➤XIX-5.3.1. C'est notamment le cas en Belgique **45a**, avec une descente sur les deux syllabes de *lancement* (/lɑ̃s.mɑ̃/), et en Suisse romande sur les deux syllabes de *hôtel* **45b**.

45 a % *Elle a un lancement.* (*Corpus PFC*, enquête Liège, blajd1lw) (Belgique)

b % *Et il était l'homme à tout faire dans un_hôtel.* (*Corpus OFROM*, Genève) (Suisse)

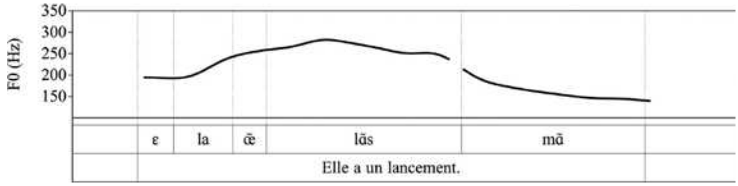


Figure XIX-43. *Courbe mélodique de l'énoncé* **45a**

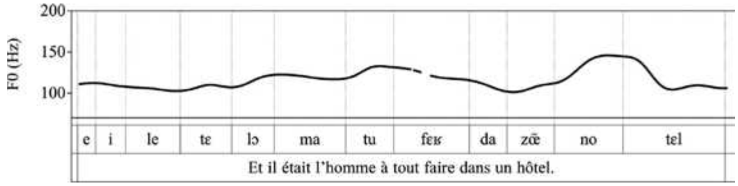


Figure XIX-44. *Courbe mélodique de l'énoncé* **45b**

En français méridional, la prononciation d'un *e* final ➤XIX-3.5.2 rend possible la réalisation d'un pic mélodique tardif **46a**, voire d'un plateau haut **46b**, sur la syllabe finale d'*ailes* (/lə/) ou de *commerce* (/sə/), ce qui ne serait pas possible en français standard.

46 a % *Qu'est-ce qu'elles font ? Elles_envoient les_ailes.* (Marseille)

b % *Je fais le métier de marin de commerce.* (Marseille)

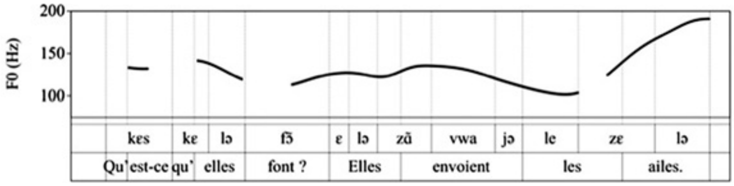


Figure XIX-45. *Courbe mélodique de l'énoncé* **46a**

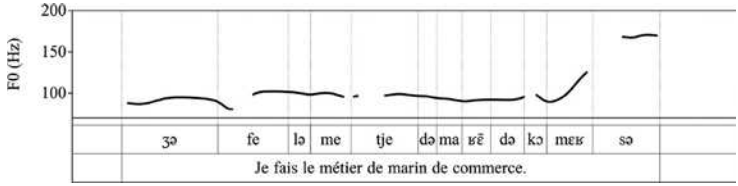


Figure XIX-46. *Courbe mélodique de l'énoncé* **46b**

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

XIX-1. Qu'est-ce que la forme sonore des énoncés ?

Les sons du français : Vaissière (2015 [1986]).
Les différentes variétés avec des extraits sonores : Martinet (1979 [1945]), Detey *et al.* (dir.) (2010), Detey *et al.* (dir.) (2016a), Avanzi (2017).
La liaison : Encrevé (1988), Soum-Favaro, Coquillon et Chevrot (dir.) (2014), *Journal of French Language Studies*, nº 27/1, 2017.
Des outils de visualisation des sons et des courbes mélodiques : Winpitch (*www.winpitch.com*), Praat (*www.fon.hum.uva.nl/praat*) : Boersma et Van Heuven (2001), Prosogram (*sites.google.com/site/prosogram/home*) : Mertens (2004), Mertens (2019).
Les différents aspects de la prosodie : Lacheret-Dujour et Beaugendre (1999), Di Cristo (2016), *Langue française*, nº 191, 2016.
L'accentuation : Di Cristo et Hirst (1997), Di Cristo (1999) ; autres approches : Fónagy et Léon (dir.) (1980).
L'intonation : Rossi (1999), Hirst, Di Cristo et Espesser (2000), Delais-Roussarie *et al.* (2015), P. Martin (2015).

XIX-2. Le phrasé des énoncés

La structure prosodique : Mertens (1993), Post (2000), Delais-Roussarie (2000), *Langue française*, nº 191, 2016 ; autres approches : P. Martin (1975), P. Martin (1987), Di Cristo (2011), Di Cristo (2013), Di Cristo (2016).
Les repères du groupe intonatif : Mertens (2008), Hirst et Di Cristo (1984) qui parlent d'*unité intonative*.
La prosodie incidente : Delais-Roussarie (2008). La prosodie des adverbes : P. Martin (1994), Fagyal (2002), Bonami, Godard et Kampers-Manhe (2004), Bonami et Godard (2007b), Mertens (2013).
La structure syntaxique et la structure prosodique : Delais-Roussarie, Yoo et Post (2011). La prosodie des constructions disloquées et des incises : Delais-Roussarie, Doetjes et Sleeman (2004), Avanzi (2012).
La définition du groupe accentuel : Mertens (1993), Delais-Roussarie (1996), Delais-Roussarie (2000), Post (2000), Mertens *et al.* (2001), Post (2011).
Le phrasé des adjectifs épithètes : Avanzi et Brognaux (2016).
La notion de syntagme intermédiaire : Jun et Fougeron (2000), Michelas et D'Imperio (2012), Astésano et Bertrand (2016).

XIX-3. La liaison, l'élision et le *e* caduc

La liaison : Dell (1985 [1973]), Morin et Kaye (1982), Côté (2011), Côté (2017) ; en corpus oral : Durand et Lyche (2008), Adda-Decker *et al.* (2012), *Journal of French Language Studies*, nº 27/1, 2017.
Le *t* euphonique : Nespor et Vogel (1986).
L'inventaire des contextes de liaison : Delattre (1966), Morin et Kaye (1982), Bonami, Boyé et Tseng (2004).
La liaison dans différentes régions : Detey *et al.* (dir.) (2010), Detey *et al.* (dir.) (2016b) ; en français d'Amérique du Nord : Lyche (2010), Lyche, Klingler et LaFleur (2010), Akissi-Boutin et Lyche (2014) ; en Louisiane : S. Dubois (2003) (ex. **72**, **73**).
La prononciation de *moins* : Séguy (2015 [1950]), A. Thibault (2017).
L'enchainement : Fougeron (2007) ; la liaison non enchainée : Encrevé (1988).
L'élision : Dell (1985 [1973]), Milner et Regnault (2008 [1987]), Côté (2007) (ex. **74c**), Côté (2008).
La chute du *e* muet (schwa) et la variation : Durand et Tarrier (2003), Durand et Eychenne (2004).

XIX-4. L'accentuation

L'accent métrique : Di Cristo et Hirst (1997), Di Cristo (1999), Di Cristo (2016), *Langue française*, nº 191, 2016.
Pour des idées similaires dans des cadres différents : Dell (1984), Milner et Regnault (2008 [1987]) et Mertens (1993) ; approches différentes : Fónagy et Léon (dir.) (1980).
Les relations entre les contraintes métriques et les informations syntaxiques et lexicales : Delais-Roussarie (2000).
Les accents initiaux : Di Cristo (1999), Astésano (2001) ; point de vue critique : Welby (2007), Jun et Fougeron (2002) ; les accents initiaux et collisions accentuelles : Mertens (1992).
L'accent nucléaire emphatique : Di Cristo (1999) ; et le focus informationnel : Beyssade *et al.* (2004a), German et D'Imperio (2016).
L'accent emphatique initial : Astésano (2001)
L'accentuation et la variation régionale : Simon (dir.) (2012), Avanzi (2014).

XIX-5. L'intonation

Post (2000) et Delais-Roussarie *et al.* (2015) ; autres approches : Delattre (1966), Rossi (1999), Mertens (2008), D'Imperio, Michelas et Portes (2016).
L'opposition entre les contours montants, montant-descendants et descendants après un pic sur la pénultième : Portes, Bertrand et Espesser (2007) ; le contour d'implication : Delattre (1966).
L'intonation des groupes accentuels et intonatifs : Di Cristo et Hirst (1996), Jun et Fougeron (2000), Jun et Fougeron (2002).
L'intonation après la fin du contour terminal, et les contrastes de pente : P. Martin (1981), P. Martin (1987), Di Cristo et Jankowski (1999), P. Martin (2009).

L'intonation des constructions coordonnées : P. Martin (2009), Jayez et Dargnat (2012) ; des constructions disloquées : Delais-Roussarie, Doetjes et Sleeman (2004), Avanzi (2011a) ; des constructions clivées : Doetjes, Rebuschi et Rialland (2004), Avanzi (2011b) ; des constructions à compléments antéposés : Sabio (2006).
L'intonation et le focus : Beyssade *et al.* (2004a), German et D'Imperio (2016).
Le contour terminal et les types de phrase : Delais-Roussarie *et al.* (2015). L'intonation et les actes de langage : Fornel (1983) (ex. **13**, **14**, **28**), Bertrand et Portes (2012). Le contour des phrases déclaratives et interrogatives : Rossi (1999), P. Martin (2009) ; des phrases interrogatives : Beyssade, Delais-Roussarie et Marandin (2007), P. Martin (2009) ; des questions alternatives : Delais-Roussarie et Turco (2019).
La variation régionale de l'intonation : Carton *et al.* (dir.) (1983) (**46a**), Kaminskaïa (2009), Detey *et al.* (dir.) (2010) (ex. **43**, **46b**), Simon *et al.* (2010), Simon (2012), Detey *et al.* (dir.) (2016a) (2016b) ; en Belgique : Mertens et Bardiaux (2014) ; au Québec : Côté (2016) ; dans l'océan Indien : P. Martin (2009) (**44b**), P. Martin (2012) (**44a**).

CHAPITRE XX

La ponctuation et les codes de l'écrit

Qu'est-ce que la ponctuation ?

Cette grammaire présente l'usage des signes de ponctuation, en relation avec la construction des phrases et leur interprétation, sans se limiter aux normes préconisées par les guides typographiques.

1.1. Les différents signes écrits

Comme de nombreuses autres langues, le français possède un système d'écriture. Sa forme écrite est basée sur l'alphabet latin (ou romain) qui a pour lointain ancêtre l'alphabet phénicien, adapté par les Grecs.

L'alphabet français actuel comprend 26 lettres, auxquelles s'ajoutent des lettres accentuées, le *c* cédille (*ç*) et une voyelle liée (*œ*) :
– les minuscules : *a, b, c, ç, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z* ;
– les minuscules accentuées : *à, â, è, é, ê, ë, ï, î, ô, û, ü, ù* ;
– les majuscules : *A, B, C, Ç, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z* ;
– les majuscules accentuées : *À, Â, È, É, Ê, Ë, Ï, Ô, Û, Ü, Ù*.

➤ Correspondance avec les sons et l'alphabet phonétique ➤ **XIX-1.1**

Le couple *majuscule* | *minuscule* correspond en typographie au couple *capitale* | *bas de casse*. L'opposition entre majuscule et minuscule correspond à une distinction entre signes, qui relève de la ponctuation de mot (notamment pour les noms propres) et de la ponctuation de phrase (pour les débuts de phrase) ➤ **XX-1.2.2**.
Les majuscules accentuées sont peu employées en dehors des textes édités.
Les *Rectifications de l'orthographe* de 1990 restreignent l'usage de l'accent circonflexe sur le *i* et le *u* aux formes qui risqueraient d'être ambigües, telles que *du* | *dû*, *vint* | *vînt* ➤ **Introduction-2.1.3** ➤ **Rectifications de l'orthographe**.

> *Autres lettres employées*
> Les lettres manuscrites peuvent différer considérablement des lettres imprimées. L'écriture script est la plus proche de la typographie, tandis que l'écriture anglaise (ou cursive), qui est toujours enseignée dans les écoles en France, peut comporter des boucles, voire des pleins et des déliés.
> La voyelle *æ* ne se rencontre que dans les termes latins (*ex æquo*, *et cætera*), mais la graphie sans ligature (*ex aequo*, *et caetera*) est également acceptée. L'écriture scientifique utilise également certaines lettres empruntées à l'alphabet grec (α, π, γ, Δ, etc.), non pour former des mots mais comme chiffres ou comme signes isolés.

L'écriture n'est pas une simple transposition de la langue parlée. Elle a son propre système et comporte aussi des signes qui ne servent pas à composer des mots, ou qui n'ont pas de correspondant oral direct. Outre les signes alphabétiques, on trouve ainsi des éléments qui appartiennent à d'autres domaines graphiques et qui se sont ajoutés au fil des siècles :
– des chiffres arabes (0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9) ou romains (I, V, X, L, C, D, M) ;
– des signes abréviatifs, comme §, & qui se nomme *esperluette* mais se prononce [e], @ qui se nomme *arobase* et se prononce [at] dans les adresses électroniques, etc. ;
– des symboles mathématiques, comme +, –, =, /, >, <, % ;
– des symboles monétaires, comme $, £, € ;
– des signes de ponctuation ➤ **tableau XX-1**.

Toutes ces unités qui composent notre système d'écriture sont appelées *glyphes*, mais toutes ne sont pas de même nature : les chiffres et les symboles monétaires et mathématiques ne sont pas alphabétiques mais ont, comme les lettres, une forme orale : € se prononce *euro*, % se prononce *pour cent*.
Les abréviations (*M.*), les sigles (*SNCF*) et acronymes (*Unesco*) font généralement appel aux caractères alphabétiques et se prononcent : les abréviations se lisent souvent comme la forme longue : *M.* se prononce *monsieur*, le XXe *siècle* se prononce le *vingtième siècle*, tandis que les sigles sont épelés ➤ XX-4.3.
Les signes de ponctuation, parfois appelés *topogrammes*, se distinguent des autres parce qu'ils ne sont associés à aucune forme orale, sauf dans la dictée : ce sont uniquement des marques pour l'œil.

> *Les types de graphèmes*
>
> On appelle *graphème* une lettre ou suite de lettres qui est associée à un son ou à un sens. Trois types de graphèmes peuvent être distingués :
> – l'*alphagramme* est un graphème alphabétique correspondant à un son et doté d'une fonction distinctive. Par exemple les lettres *p* et *v* correspondent à deux sons différents et permettent de distinguer *pin* et *vin*, tandis que *i* et *y* correspondent au même son mais permettent de distinguer une paire telle que *satire / satyre*. Un graphème constitué de deux lettres correspondant à un seul son est appelé *digramme*. C'est le cas de *au* dans *Pau*, qui note le son [o], ou *ch-* dans *chat*, qui note le son [ʃ]. On appelle *trigramme* une suite de trois lettres correspondant à un son, comme *eau* dans *Beauce*, qui note aussi le son [o] ;
> – le *logogramme* est un graphème correspondant à une unité significative, c'est-à-dire un mot (@, $, £, §), une abréviation (*km*), un symbole mathématique (%) ou une séquence : sigle (*SNCF*) ou acronyme (*Unesco*) ;
> – le *topogramme* est un graphème de ponctuation. Aux signes de ponctuation habituels s'ajoutent certaines formes détournées de graphèmes que l'on rencontre notamment en écriture sur écran, comme les émoticônes : ils schématisent des objets réels (☺) et sont dits pour cela *iconiques* ➤ XX-5.4.

1.2. Les signes de ponctuation

La ponctuation comprend plusieurs catégories de signes :
– les signes imprimés tels que la virgule, le point ou les guillemets, appelés *ponctuations noires* ; certains opèrent seuls, comme le point-virgule, tandis que d'autres se présentent par paire : un signe ouvrant, puis un signe fermant, comme les parenthèses ou les guillemets ;
– l'italique, le gras, le soulignement, l'opposition majuscule / minuscule, appelés *ponctuations liées*, qui affectent d'autres signes et ne sont pas isolables en tant que tels ;
– le blanc et l'espace, qui organisent le texte en mots, paragraphes et colonnes, appelés *ponctuations blanches*.
On distingue, selon le niveau auquel opèrent les signes :
– la ponctuation de mot ➤ XX-2.1 ;
– la ponctuation de phrase ➤ XX-3.1 ;
– la ponctuation de texte ➤ XX-1.3.

La notion de ponctuation varie selon les ouvrages. Certains la limitent aux signes canoniques tels que la virgule, le point, le deux-points, etc., d'autres y ajoutent la mise en page (espaces, alinéas, blancs), voire la forme des caractères (gras, italique), ce que nous faisons ici.
De façon générale, l'emploi des signes de ponctuation est régi à la fois par des règles grammaticales, souvent implicites, et par des codes typographiques, qui peuvent varier d'un pays à l'autre. Une ponctuation minimale est requise, mais une ponctuation enrichie est laissée au libre choix du scripteur.
Le ➤ tableau XX-1 recense les principaux signes de ponctuation selon qu'ils concernent le texte, la phrase ou le mot. S'y ajoutent d'autres signes comme les accolades, le ° d'abréviation (n°) ➤ XX-4.1 ou le point de genre et de nombre, dit *point médian* (*les étudiant·e·s*).
Par ailleurs, le répertoire des signes n'est pas exactement identique selon les types d'écrit : manuscrit, imprimé ou numérique ➤ XX-5.2.

NIVEAU	SIGNE	EXEMPLES
ponctuation de texte	ligne blanche	Dans les Cévennes, il fait beau. À Paris, il pleut.
	alinéa	À Paris, il pleut.
	blanc interphrases	Il entra. Il alluma la lumière.
	tirets de dialogue	— Il fait beau chez toi ? — Non, il pleut.
ponctuation de phrase	majuscule initiale	Il pleut.
	point final	Paul viendra.
	point d'interrogation	Qui est là ?
	point d'exclamation	Venez !
	points de suspension	J'attends…
	point-virgule	L'homme n'est pas bon ; le mal existe.
	virgule	Ici, il fait beau.
	deux-points	Paul ne viendra pas : il est malade.
	parenthèses	Paul (dit-on) est malade.
	crochets	L'allocation ne peut pas [lui] être accordée.
	tirets	Paul – dit-on – est malade.
ponctuation de phrase ou de mot	italiques	*Alea jacta est*, dit-il. la *Gazette* de Renaudot
	guillemets	Paul m'a dit : « Venez ! » « Lise m'a répondu : "Jamais de la vie !" », dit Paul.
	capitales	OUI
	soulignement	Je suis ici par hasard.
	gras	Je te **vois**.
ponctuation de mot	blanc intermots (espace)	le petit chat
	blanc intramot	pomme de terre
	trait d'union	timbre-poste, vient-il
	apostrophe	l'avion, aujourd'hui
	barre oblique	km/h, les relations père/fils
	virgule	3,4 kilomètres
	majuscule de mot	Anne, le Beau
	point abréviatif	M., N.B., N.D.L.R.
	points de suspension	la p… respectueuse
	tiret de coupure	si-len-ce
	parenthèses	le(s) parent(s)
	crochets	[s]on roman
	chevrons	le Ch<eval>ier
	astérisques	le Chevalier de***

Tableau XX-1. *Les principaux signes de ponctuation*

Certains signes, comme la virgule et les tirets, sont simples ou doubles selon leur position dans la phrase. En **1a**, le syntagme de date initial se termine par une virgule, tandis qu'en **1b**, le même syntagme de date, entre deux compléments du verbe, est encadré par deux virgules. En **1c**, un tiret marque le début d'une subordonnée relative en fin de phrase, tandis que l'incidente en **1d**, insérée dans une énumération, est encadrée par deux tirets.

1 a *Le 26 juillet 2009, M. R. aura purgé ses deux ans de suspension et pourra réintégrer le peloton.* (*L'Équipe*, 7 juil. 2009)

b *R. a remis son rapport, le 28 juillet, à L. et B.* [...]. (*Le Canard enchaîné*, 29 juil. 2009)

c *Un livre, donc, essentiellement centré sur l'art et la littérature – mais où pointent aussi, çà et là, quelques réflexions politiques indirectes, qu'il ne faudrait pas sous-estimer.* (*Le Monde diplomatique*, avril 2009)

d [...] *la récupération des bagages à l'aéroport de Douala, la circulation automobile – lutte à mort ! – les repas, les menus, une chanson* [...]. (*Libération*, 9 avril 2009)

Certains signes sont réservés à la ponctuation de phrase ou d'énoncé, comme les points d'interrogation et d'exclamation, le deux-points ou le point-virgule. D'autres sont réservés à la ponctuation de mot, comme l'apostrophe ou le trait d'union. Mais plusieurs signes, comme les parenthèses et les guillemets, se rencontrent en ponctuation de mot comme en ponctuation de phrase, en particulier les signes dits *liés* que sont l'italique, le soulignement et le gras. En **2**, les italiques des deux premières phrases marquent leur statut de citation, comme il est courant dans la presse, tandis que les initiales du titre *La Richesse des Nations* sont une ponctuation de mot, au sens où elles ont pour support un ou des mots, et non une phrase.

2 *« Le sucre, le rhum, le tabac sont des produits universellement consommés mais nulle part nécessaires à la vie, ils s'avèrent donc particulièrement propices à la taxation. »* Cette phrase extraite de *La Richesse des Nations [...]* illustre parfaitement la problématique des boissons sucrées. (*Le Figaro*, 9 avril 2009)

1.2.1. Les signes de ponctuation et les caractères typographiques

Un signe de ponctuation se matérialise par un caractère typographique, mais ne se confond pas avec lui. La notion de *signe* fait donc référence à une fonction, tandis que celle de *caractère* renvoie à une forme. En effet, certains signes peuvent être matérialisés par des caractères différents, comme c'est le cas des guillemets qui prennent des formes différentes en fonction de leur contexte d'emploi tout en conservant une fonction identique.

Les guillemets contemporains se réalisent en effet en différents couples de caractères : les guillemets anglais doubles (“ ”) ou simples (‘ ’), les guillemets français (« »). Chacun de ces couples a pour fonction d'encadrer les citations, toutefois les codes typographiques recommandent d'utiliser les guillemets français pour délimiter les citations de premier rang, et les guillemets anglais pour les citations de deuxième rang qui sont intégrées aux précédentes **3** ➤ **XX-3.4.2**.

3 [À propos d'un spécialiste en ressources marines] *Il est en guerre contre la surcapacité d'une activité bâtie sur des subventions* [...] *qui « permettent de ne pas écouter les ressources qui disent “je suis épuisé, laissez-moi” »*. (*Libération*, 14 avril 2009)

À l'inverse, un même caractère, comme le point, peut correspondre à des signes différents. On distingue ainsi le point abréviatif (*H.*) et le point de fin de phrase **4a**, ou de clôture, bien que leur graphie soit la même. Le trait d'union, utilisé principalement pour les mots composés **4b**, possède le même caractère que le tiret de division de fin de ligne. En revanche, il se distingue du tiret double, qui utilise un caractère plus long **4c**, dit *demi-cadratin* ; ce dernier, quant à lui, tend à être distingué du tiret de dialogue, ou *cadratin*, plus long encore **4d**, même si l'usage les confond parfois ➤ **XX-3.4.2**.

4 a *H. reconnaît que son niveau de vie s'est élevé depuis qu'il est en ville.* (*Le Monde*, 31 mai 2011)

b *Brive-la-Gaillarde, Mont-de-Marsan*

c *Le groupe a la chance de réaliser près de la moitié de ses ventes sur trois marchés – l'Allemagne, le Brésil et la Chine – stimulés par des mesures d'incitations à l'achat.* (*Le Figaro*, 18-19 avril 2009)

d *— Paul est là ?*
— Non, pas encore.

En ce qui concerne la ponctuation *liée*, une capitale en début de mot est appelée *majuscule* et peut être le signe d'un nom propre (*Isabelle*) ou d'un début de phrase (*Alors*) **5a**. On parle dans le premier cas de

majuscule *distinctive*, et dans le second cas de majuscule *démarcative* ➤ XX-2.3. Dès lors qu'un mot est composé entièrement en capitales, il ne s'agit plus nécessairement du même signe ; les capitales peuvent en effet caractériser un sigle ou un acronyme : le *CAP* (certificat d'aptitude professionnelle) se distingue ainsi de *Le Cap* (ville d'Afrique du Sud), ou bien avoir une valeur expressive, comme *OUI* en **5b**.

5 a *Alors, Isabelle, comment l'avocat A. en arrive-t-il à définir la participation à l'émission comme un travail ?* (*Libération*, 18-19 avril 2009)

b *Alors OUI, depuis plus de six ans, j'essaie d'aider autant que je peux des personnes* [...]. (*Le Monde*, 9 avril 2009)

Certains symboles utilisent le même caractère que les signes de ponctuation : la barre oblique peut être un signe de ponctuation de mot, comme pour les dates **6a** ou bien correspondre à la barre de fraction **6b** ; de même le tiret demi-cadratin peut noter le signe mathématique de la soustraction **6c**.

6 a *23/08/2019*

b *¼ de la population*

c [Le Japon] *est touché par la crise économique, avec une contraction à deux chiffres de son produit intérieur brut* (*– 12,7 %*). (*Manière de voir*, nº 105, juin-juil. 2009)

1.2.2. Les trois niveaux de la ponctuation

Les signes de ponctuation servent à organiser des unités de dimensions variées : le mot ➤ XX-2.1, la phrase ➤ XX-3.1 et le texte ➤ XX-1.3. Ils s'insèrent ponctuellement à l'intérieur d'une phrase, ou en extension, à cheval sur plusieurs phrases, mais quel que soit leur mode d'insertion ils agissent sur une certaine étendue, que l'on appelle *portée*.

L'exemple **7** illustre deux emplois de la majuscule avec des portées différentes : la première (*Plus*) marque l'initiale de phrase, et les suivantes l'initiale de mot, les portées respectives sont immédiatement déterminées.

7 *Plus que l'émancipation des femmes, la Lysistrata d'Aristophane ou la Nora d'Ibsen incarnent* [...] *la frayeur que les hommes en ont.* (Schmitt-Pantel [dir.], 1991)

À l'intérieur de la phrase, la portée varie en fonction du signe et de la syntaxe. Dans les exemples qui suivent, le point-virgule peut marquer des phrases juxtaposées, dans la description d'un gala en **8a**, ou des syntagmes nominaux dans une énumération **8b**.

8 a *Une sexagénaire en tenue mauve* [...] *tient son parapluie comme une canne ; D. de F. apprend à son interlocutrice qu'O. de G. vient d'avoir un bébé ; « on connaît tellement de gens », soupire quelqu'un.* (*Le Figaro*, 9 avril 2009)

b *Citons Andy Warhol ou encore « Une image peut en cacher une autre » au Grand Palais ; De Chirico au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris ; Calder et désormais Kandinsky au Centre Pompidou ; le peintre Lippi au Musée du Luxembourg ; « Le siècle du Jazz » au musée du Quai Branly* [...]. (*Le Monde*, 9 avril 2009)

Le ➤ **tableau XX-2** montre que si les signes apparaissent dans le fil de l'écrit, ils ont des portées différentes selon une échelle d'inclusions qui régit en partie leur mode de succession.

PORTÉE	MARQUE DE DÉBUT	MARQUE DE FIN
paragraphe	alinéa ou ligne blanche	alinéa ou ligne blanche
phrase	majuscule tiret de dialogue	point final point d'exclamation point d'interrogation point de suspension
mot ou syntagme	majuscule blanc (espace) virgule tiret parenthèse ouvrante guillemet ouvrant crochet ouvrant tiret de liste	deux-points blanc (espace) virgule tiret parenthèse fermante guillemet fermant crochet fermant point-virgule point abréviatif points de suspension

Tableau XX-2. *La hiérarchie et la portée des principaux signes de ponctuation*

La virgule est l'unique signe qui puisse apparaitre dans une même phrase pour marquer à la fois le début d'une subordonnée (la relative introduite par *qui*) et un syntagme interne à celle-ci : le syntagme prépositionnel *de peinture* à l'intérieur de la coordination **9**.

9 *[Le] président du C.A.C., qui gère les parkings aériens et les activités de maintenance, de peinture et de recyclage de l'aéroport, s'attend à voir doubler le nombre d'appareils stationnés à Châteauroux dans les trois prochains mois.* (*Courrier international*, 9-15 avril 2009)

On classe également les signes de ponctuation selon leur force, ce qui recoupe partiellement leur hiérarchie en niveaux. Les ponctuations les plus fortes opèrent au niveau du texte, puis viennent les ponctuations de phrase (y compris de phrases subordonnées), et enfin les ponctuations de mot (y compris les ponctuations internes du mot).

1.2.3. Les signes simples et les signes doubles

Certains signes peuvent être redoublés, avec une fonction expressive, comme le point d'exclamation **10a**. Dans d'autres cas, le redoublement d'un caractère produit parfois un signe complètement différent : trois points consécutifs (…) notent le point de suspension, qui s'interprète comme une marque d'inachèvement, ou de surprise **10b** et se distingue du point final.

10 a *Oh, Stop !!! Attendez !!!* (Lehmann, 2006)

b [Au lieu de 80 euros en Europe] *En Chine, la même tonne évitée coûte en moyenne… 3 euros.* (*Le Monde diplomatique*, déc. 2007)

> *Usages étrangers de certains signes de ponctuation*
>
> Quelques signes de ponctuation changent de forme ou d'usage selon les langues et les cultures typographiques. L'espagnol, par exemple, encadre l'énoncé interrogatif de signes symétriques (*¿Eres tú de México?* 'Viens-tu du Mexique ?'). L'allemand utilise la majuscule comme marque de tous les noms, qu'ils soient propres ou communs. Mais ce sont les guillemets dont la forme connait le plus de variations d'une typographie à l'autre, puisqu'il existe des guillemets français (« »), anglais (simples ‘ ’ et doubles “ ”), allemands („“), des guillemets droits (" ") dits *dactylographiques*, qui sont surtout utilisés en informatique, et des guillemets japonais (「 」).

1.2.4. La combinaison des signes de ponctuation

Lorsque certains signes de ponctuation apparaissent en position contigüe, leur mise en contact entraine l'effacement de l'un d'eux. Cet effacement obéit à trois règles :
- la loi d'absorption, selon laquelle un signe est absorbé par un signe qui a une portée plus large (*Paul viendra, évidemment.*) ;
- la loi de neutralisation, si deux signes correspondent au même caractère (*C'est l'O.R.T.F.*) ;
- la loi d'exclusion, si deux signes sont incompatibles, comme la virgule et la parenthèse par exemple.

La loi d'absorption

Un signe de ponctuation est absorbé par celui qui a la portée la plus large. L'exemple **11a** comporte des tirets doubles ➤XX-3.4.1. En **11b**, le tiret fermant est absorbé par le point final, qui est une borne plus forte. L'exemple **11c** comporte une expression entre virgules ➤XX-3.2.3. Quand la même expression est en début de phrase **11d**, la virgule ouvrante est absorbée par la majuscule de phrase.

11 a *Alors que Pâques approche, la Résurrection – que l'on y accorde foi ou non – demeure un évènement dans l'histoire du monde.*

b *Alors que Pâques approche, la Résurrection demeure un évènement dans l'histoire du monde – que l'on y accorde foi ou non.* (*La Croix*, 9 avril 2009)

c *Le FMI, de son côté, n'a pas attendu le sommet du G20 pour opérer sa mue et faire évoluer sa philosophie.*

d *De son côté, le FMI n'a pas attendu le sommet du G20 pour opérer sa mue et faire évoluer sa philosophie.* (*Les Échos*, 14 avril 2009)

La loi de neutralisation

La loi de neutralisation s'applique lorsqu'il y a coïncidence de deux signes de ponctuation matérialisés par le même caractère. Sont concernés le point abréviatif et le point de fin de phrase **12a** ; la majuscule de nom propre et celle de début de phrase **12b**. En revanche, le point abréviatif peut être suivi d'un autre signe, comme la virgule **12c**.

12 **a** *Luc a écrit* etc.
b *Mireille a complété la liste.*
c *Luc a écrit* etc.*, tandis que Mireille a complété la liste.*

La loi d'exclusion

Certains signes ne peuvent pas apparaitre en position contigüe, sous peine de produire des informations incohérentes pour le lecteur. En général, cette incompatibilité concerne l'association d'un signe double, ouvrant ou fermant, qui sépare, et d'un signe simple (deux-points, virgule), qui relie. On ne peut pas faire suivre la parenthèse ouvrante d'une virgule ou de deux-points **13b 13c**, ni placer une virgule avant une parenthèse fermante **13d**. En revanche, une parenthèse fermante peut être suivie d'une virgule **13a** ou précédée d'un signe expressif comme un point d'interrogation **13e**.

13 **a** *Après trois nuits de veille devant l'usine d'Échirolles (banlieue de Grenoble), le travail a pu reprendre.*
b * *Après trois nuits de veille devant l'usine d'Échirolles (, banlieue de Grenoble), le travail a pu reprendre.*
c * *Après trois nuits de veille devant l'usine d'Échirolles (: banlieue de Grenoble), le travail a pu reprendre.*
d * *Après trois nuits de veille devant l'usine d'Échirolles (banlieue de Grenoble,), le travail a pu reprendre.*
e *Après trois nuits de veille devant l'usine d'Échirolles (banlieue de Grenoble ?), le travail a pu reprendre.*

1.2.5. Les différents rôles de la ponctuation

Le rôle de la ponctuation est de favoriser la lisibilité. Selon les signes de ponctuation, on distingue :
- un rôle phonologique, comme l'apostrophe qui marque l'élision (*l'avion*) ;
- un rôle syntaxique, qui permet la segmentation en mots, en syntagmes et en phrases (*Paul arrive demain.*) ;
- un rôle sémantique, qui guide l'interprétation, en marquant par exemple une valeur questionnante (*Paul arrive demain ?*) ou un commentaire (*Paul, dit-on, arrive demain.*) ;
- un rôle énonciatif ou expressif qui permet d'indiquer l'attitude du locuteur ou ses émotions (*On a gagné !*) ;
- un rôle d'organisation discursive, avec au niveau du texte, l'alinéa et la ligne blanche, qui guident l'interprétation en marquant le passage, par exemple, entre deux arguments, entre deux genres textuels, comme une description puis une explication ➤ **XX-1.3**.

Si une majuscule initiale et un point final sont de règle pour la ponctuation de phrase, d'autres signes, comme la virgule, sont souvent facultatifs et laissés à l'appréciation du scripteur. Ainsi, à côté de la ponctuation minimale de **14a**, la version **14b** comporte une ponctuation plus riche.

14 **a** *Dimanche nous irons au parc s'il fait beau.*
b *Dimanche, nous irons au parc, s'il fait beau.*

Dans certains cas, la ponctuation est nécessaire pour la bonne compréhension de l'énoncé. Ainsi, la majuscule de mot permet de distinguer noms propres (*l'Église*) et noms communs (*l'église*) ➤ **XX-2.3**. De la même façon, la virgule permet d'interpréter la subordonnée relative comme *appositive*, et non restrictive, c'est-à-dire que tous les détenus présents dans le contexte sont concernés en **15a**, tandis que seul un sous-ensemble le serait en **15b**, sans la virgule ➤ **XIII-3.5** ➤ **XX-3.5.1**.

15 **a** *Les détenus, qui purgent de longues peines, seront transférés.*
b *Les détenus qui purgent de longues peines seront transférés.*

Certains signes ont un rôle bien défini. Le blanc intermots comme le point de fin de phrase ou la majuscule de début de phrase ont pour fonction la segmentation syntaxique. D'autres signes peuvent cumuler plusieurs fonctions. Ainsi, le point d'exclamation **16a** et le point d'interrogation **16b**, qui sont des signes expressifs, marquent généralement aussi la fin de la phrase ou de l'énoncé **16b 16c** ➤ **XX-3.3**.

16 **a** *Un crochet retrouvé sur une caténaire de TGV et, hop !, sont jetés en prison deux-trois « rebelles » accusés de terrorisme d'État.* (*Le Canard enchaîné*, 29 juil. 2009)
b *Paul arrive demain ?*
c *On a réussi !*

La ponctuation *énonciative* ➤ **XX-3.4** note le discours rapporté ➤ **XVIII-6.1**, l'insertion de commentaires et plus généralement le changement d'énonciateur ou l'attitude de ce dernier. C'est la valeur essentielle des guillemets **16a** **17a**, des parenthèses et des tirets **17b**, qui permettent ce type de mise à distance.

17 **a** *Le « phénomène Federer », comme vous l'appelez, me paraît plus important en France que chez nous.* (*L'Équipe*, 7 juil. 2009)
b *Alors que Pâques approche, la Résurrection demeure un évènement dans l'histoire du monde – que l'on y accorde foi ou non.* (*La Croix*, 9 avril 2009)

Les signes *liés* que sont l'italique dans un texte composé en romain **18a** – ou l'inverse quand le contexte figure en italique comme en **19a** –, le soulignement **18b** et le gras ont également un rôle énonciatif ou expressif : ils créent un contraste typographique avec le reste de l'énoncé et constituent de véritables signaux pour la lecture, qu'il s'agisse d'une citation, d'une mise à distance ou au contraire d'une mise en valeur.

18 **a** […] le comique […] n'*accompagne* pas le tragique, non, il le *détruit dans l'œuf* […]. (Kundera, 1986)
b *Je ne fais que passer par ici* <u>*et c'est un hasard*</u>. (Cadiot, 1993)

1.3. La ponctuation de texte

Le plus haut niveau auquel intervient la ponctuation est le texte. La ponctuation textuelle comporte elle-même une échelle de segmentation, dont le plus petit degré est l'alinéa et le degré maximal les divisions de chapitre comme l'astérisque, parfois multiplié (***).
L'alinéa se réalise par un renfoncement de la première ligne du paragraphe. L'importance du retrait varie naturellement dans les manuscrits, mais dans les textes imprimés on le fixe ordinairement à la valeur d'un cadratin. La présence de l'alinéa marque le début d'un paragraphe : c'est une segmentation textuelle.

> *Qu'est-ce qu'un paragraphe ?*
>
> Le *paragraphe* désigne originellement ce qui est écrit à côté du texte, c'est-à-dire ce qui figure dans les marges, pour en marquer les divisions. D'abord reléguée dans les marges, la marque du paragraphe a intégré ensuite le corps du texte sous la forme du pied-de-mouche : ¶ ou du graphème : §, puis du blanc de l'alinéa. Cela explique pourquoi le paragraphe renvoie tantôt à la ponctuation, partie blanche qui sépare deux segments textuels (*Allez au 3e paragraphe.*), tantôt à la partie pleine d'un segment textuel (*Lisez le 3e paragraphe.*).

La structuration du texte en paragraphes ne répond à aucune règle a priori, mais dépend de la manière dont l'auteur cherche à élaborer le parcours du lecteur. Les instructions de lecture sont en général données en début de paragraphe, comme en **19**. En effet, c'est là que se produisent les changements énonciatifs entre discours citant et cité **19a**, les articulations de l'argumentation avec les connecteurs *pour autant* ou *mais* **19b** ➤ **XVIII-3.3** ou la réorganisation du discours avec l'introduction d'un nouveau topique ➤ **I-7.3.1**, *Joseph Schumpeter* en **19c**.

19 **a** *La substitution des boissons sucrées par de l'eau chez les enfants américains réduirait leur apport calorique de 235 calories par jour.*
« Le sucre, le rhum, le tabac sont des produits universellement consommés mais nulle part nécessaires à la vie, ils s'avèrent donc particulièrement propices à la taxation. » *Cette phrase extraite de* La Richesse des Nations […] *illustre parfaitement la problématique des boissons sucrées.* (*Le Figaro*, 9 avril 2009)
b *Son cours a encore reculé de 4,4 % à la veille du week-end pascal* […].
Pour autant, le géant de l'énergie s'estime « protégé contre une récession brutale » […].
Mais le marché s'inquiète du lien de ses facturations avec les cours du pétrole […]. (*La Tribune*, 14 avril 2009)
c *En 1930, Kondratiev fut condamné lors d'un procès truqué au travail forcé dans un camp du goulag, avant d'être fusillé sept ans plus tard sur l'ordre de Staline.*
Joseph Schumpeter, lui, eut la chance de pouvoir fuir l'Autriche […]. (*Le Monde*, 20 avril 2009)

Les premiers mots en ouverture de paragraphe posent le cadre, par le simple fait d'être placés en début d'unité textuelle. C'est pourquoi on y trouve préférentiellement des éléments de *cadre* **20**, fixant une date, un lieu, un participant, comme *au niveau européen*, *côté constructeurs* ➤ XVIII-3.2, ou ceux qui articulent le discours, comme les connecteurs *ainsi*, *enfin* ➤ XVIII-3.3.

20 *Les Français sont-ils en train de se convertir à la voiture propre ? Selon le palmarès annuel de l'Ademe* [...], *2008 marque un* « tournant historique ».
Ainsi, les voitures vendues en France l'an dernier ont en moyenne émis 140 g/km de CO^2 [...].
Quatre explications à cette amélioration [...].
Une autre explication tient au progrès dans les motorisations [...].
Enfin, les deux dernières explications sont liées à la situation économique [...].
Au niveau européen, la France se trouve dans le peloton de tête avec ses 140 g/km de CO^2 [...].
Côté constructeurs, F. est en tête du palmarès [...].
Malgré ces améliorations, les progrès en pollution sont loin d'être achevés [...]. (*Le Figaro*, 9 avril 2009)

XX-2

La ponctuation de mot

2.1. Qu'est-ce que la ponctuation de mot ?

La ponctuation de mot fait traditionnellement partie de l'orthographe et joue un rôle dans la reconnaissance du mot et son interprétation. Outre le blanc intermots, elle comprend principalement :
- la majuscule des noms propres (*Anne*) ;
- l'apostrophe (*l'avion*) ;
- le trait d'union (*timbre-poste*) et le blanc intramot (*carte mémoire*) pour les mots composés et agglomérés ;
- le tiret de division en fin de ligne (*défini-*[*tivement*) ;
- la virgule et la barre oblique pour les chiffres (*3,5*), les dates (*13/09/11*) et parfois les adresses (*s/*) ;
- plus rarement les chevrons, les crochets et les parenthèses (*le(s) chef(s)*) ;
- le point abréviatif (*M.*) ou de genre et de nombre (*les ami·e·s*).

Les *Rectifications de l'orthographe* publiées en 1990 ajoutent certains traits d'union et en remplacent d'autres par la soudure.

Le ➤ **tableau XX-3** recense les différents signes de ponctuation de mot, selon leur position.

SIGNE	POSITION INITIALE	POSITION MÉDIANE	POSITION FINALE
apostrophe	— *'taine*	*aujourd'hui* *cap'taine*	*l'avion* *la com'*
astérisques	—	—	*le Chevalier de****
barre oblique	—	*Paris/Brest* *Pulsations/minute* *c/o* *Aulnay s/s Bois* *12/03/08* *¾*	—
blanc intermots	*le chat*	—	*le chat*
blanc intramot	—	*carte mémoire*	—
capitales	*OUI !*	—	—
chevrons	—	*le Ch<eval>ier*	*m<ots>*
crochets	[s]*on roman*	—	*franç*[*aise*]
majuscule	*Rose* *Alexandre le Grand* *l'Église* *la France* *le Beau*	—	—
parenthèses	(*in*)*fidèle*	*p*(*l*)*age*	*le*(*s*) *secret*(*s*)
point abréviatif	—	—	*XXe s.*
point de genre et de nombre	—	*étudiant·e·s* *étudiant·e·s*	—
points de suspension	—	—	*La P… respectueuse*

SIGNE	POSITION INITIALE	POSITION MÉDIANE	POSITION FINALE
tiret	—	*défini-tivement* *si-len-ce*	—
tiret de division	*-tueusement*	—	*somp-*
trait d'union	—	*timbre-poste* *gris-vert* *dit-il* *monsieur j'ai-tout-vu*	*les tri- et quadricycles*
virgule	—	*3,4 kilomètres*	—

Tableau XX-3. *Les principaux signes de ponctuation de mot*

S'y ajoutent les *signes liés*, à fonction expressive ➤ XX-1.2 : les capitales, l'italique, le soulignement et le gras, qui créent un contraste avec le reste de l'énoncé, et qui sont traités avec la ponctuation de phrase ➤ XX-3.1.1. La majuscule des noms propres (*Anne*) ➤ IV-4.1.2 et des concepts (*l'Angoisse*) ressortissent à la ponctuation de mot, tandis que la majuscule de début de phrase (*Il était une fois.*) relève de la ponctuation de phrase ➤ XX-3.2.

2.2. Le blanc et l'espace

2.2.1. Le blanc intermots

Le blanc intermots, appelé *espace* en typographie, est si systématique à l'écrit qu'il n'est plus perçu aujourd'hui comme un signe de ponctuation, mais simplement comme la délimitation naturelle du mot. Il convient toutefois de distinguer le mot comme unité significative, du point de vue linguistique, et le mot comme unité graphique.

Il n'y a pas d'espace quand deux mots sont liés par une apostrophe (*l'avion*) ➤ XX-2.5 ou par un trait d'union (*les relations père-fils*) ➤ XX-2.4.1.

> *L'espace en typographie*
>
> Dans ce sens typographique, le mot *espace* est féminin. On distingue en typographie l'espace entre les mots, ou *espace-mot*, dont la taille varie légèrement en fonction de la justification, et l'*espace fine*, qui vaut environ un quart de l'espace-mot et qui se place avant certains signes de ponctuation de phrase ➤ XX-3.2.2. Une espace peut être sécable ou insécable selon qu'elle tolère ou non la division en fin de ligne. L'espace entre les mots est généralement sécable, sauf par exemple entre un nombre et une unité de mesure (*30 mètres*), et les espaces fines sont généralement insécables, comme celle qui précède un deux-points ou des guillemets fermants.

2.2.2. Le blanc intramot

Un blanc dit *intramot* se rencontre dans les mots composés et agglomérés, c'est-à-dire les séquences qui se comportent du point de vue linguistique comme un seul mot.

De nombreux noms composés ou agglomérés (*carte mémoire*, *pomme de terre*) ➤ IV-2.1.2 comportent un blanc lorsqu'ils ne sont pas reliés par le trait d'union ➤ XX-2.4.1. Un nom est dit *composé* s'il est formé par des règles morphologiques, par exemple nom + nom (*timbre-poste*), et aggloméré si ses composants suivent les règles de la syntaxe, par exemple nom + adjectif (*cordon bleu*). Les noms agglomérés sont plus souvent marqués par un blanc que les noms composés.

Les adverbes complexes peuvent également être marqués par un trait d'union (*peut-être*) mais ils comportent le plus souvent un blanc intramot (*bien sûr*, *sans doute*, *un peu*) ➤ VIII-1.4 ou une apostrophe (*d'abord*) ➤ XX-2.5.1. Il en va de même des déterminants complexes (*de la farine*) ➤ V-2.2.3, des pronoms complexes (*quelque chose*) ➤ IX-7.3, des prépositions complexes ou locutions prépositionnelles (*en bas*, *en face*) ➤ VII-2.1, et de certains subordonnants complexes (*bien que*, *parce que*) ➤ XIV-1.2.1.

Le ➤ **tableau XX-4** recense les principales catégories de mots complexes avec blanc intramot.

CATÉGORIE	EXEMPLES
ADVERBE	*bien sûr, en effet, sans doute, un peu*
CONJONCTION DE COORDINATION	*ainsi que, en tant que, ou bien*
DETERMINANT	*de la, je ne sais quel, un de ces*
NOM COMMUN	*cordon bleu, petit pois, pomme de terre*
NOM PROPRE	*Massif central, mer Rouge*
PRÉPOSITION	*à côté, au fur et à mesure, de par, en face*
PRONOM	*autre chose, quelque chose, tout le monde*
SUBORDONNANT	*bien que, parce que*

Tableau XX-4. *Exemples de mots complexes avec blanc intramot*

> *Les critères pour les mots complexes ou agglomérés*
>
> Plusieurs critères permettent de décider qu'une séquence forme un seul mot du point de vue linguistique ➤ **IV-2.1** :
> – si un composant n'existe pas par ailleurs : *fur* n'existe pas en dehors de la séquence *au fur et à mesure* ;
> – si la séquence est figée, c'est-à-dire ne permet ni insertion, ni substitution : *bien que* ne permet pas * *bien justement que* ;
> – si la séquence a une catégorie ou des propriétés différentes de ses composants : un *cordon bleu* désigne un humain, homme ou femme ;
> – si le sens de l'ensemble n'est pas prédictible à partir du sens des composants : *sans doute* signifie justement qu'il y a un doute.
>
> Il suffit en général que l'un des critères soit vérifié. Par ailleurs, le contexte est souvent nécessaire pour déterminer si l'on a affaire à un seul mot (*Marie est un vrai cordon bleu.*) ou à deux (*J'ai attaché un cordon bleu à la porte.*).

2.3. La majuscule de mot et les capitales

La majuscule à l'initiale constitue la marque des noms propres, qui désignent directement des entités uniques, ou considérées comme telles ➤ **IV-4.1**. Il peut s'agir de noms :
- d'individus (*Dupont*, *Conan le barbare*, *Jean-Marc*) ;
- de lieux (*Lyon*, *l'Atlantique*, *les Alpes*, *le pôle Sud*) ;
- d'institutions uniques (*l'État*, *le Sénat*) ;
- de régimes politiques (*l'Empire*, *la République française*) ;
- d'évènements ou de fêtes remarquables (*la Renaissance*, *la Libération*, *le 14 Juillet*).

Sont également marqués par une majuscule certains termes d'adresse (*Votre Excellence*) ➤ **XVIII-4.2**, certains noms de concept (*le Beau*, *le Bien*) et certains noms communs dérivés de noms propres :
- noms de populations ou d'habitants d'une région sauf emploi adjectival (*les Anglais*, *les Berrichons*, *les Toulousains*, mais *le peuple anglais*) ;
- noms de productions artistiques (*un Renoir*) ;
- noms de produits manufacturés (*une Renault*).

L'emploi de capitales pour un mot entier a une fonction expressive, de mise en relief ou d'imitation d'une intensité sonore (*Alors OUI !*) ➤ **XX-3.1.1**.

En linguistique, on parle de *majuscule* en début de mot (*France*), de *capitales* sur tout un mot (*MERCI*) et de *minuscules*, tandis qu'en typographie, les *capitales* s'opposent aux *bas de casse* en tant que caractères. L'exemple **1a** comporte deux majuscules, une de début de phrase (*Mon*), une de nom propre (*Sido*), et des minuscules, tandis que **1b** est en capitales.

1 a *Mon chat Sido est tigré.*
b *SILENCE !*

La majuscule est une lettre capitale située à l'initiale d'un mot, mais elle peut exercer une fonction soit au niveau du mot (majuscule de mot), soit au niveau de la phrase ou du texte (majuscule de phrase) > XX-3.2.1, où elle joue un rôle démarcatif et représente les limites de la phrase ou de l'alinéa. Au niveau du mot, elle a un rôle sémantique distinctif et constitue la marque formelle des noms propres > IV-4.1.2.

SANS MAJUSCULE	AVEC MAJUSCULE
une convention	*la Convention*
grand	*Alexandre le Grand*
l'église	*l'Église*
l'honneur	*Votre Honneur*
le printemps	*le Printemps*
le quai d'Anjou	*le Quai d'Orsay*
la rose	*Rose*
vrai	*le Vrai*

Tableau XX-5. *Exemples de différences d'emplois avec et sans majuscule*

2.3.1. La majuscule des noms propres

La majuscule marque les noms propres, qui désignent directement des entités considérées comme uniques. Elle permet de les distinguer de noms communs dont ils sont parfois dérivés. Ainsi, le *Ciel*, avec une majuscule, a une interprétation religieuse, que n'a pas le nom commun *ciel*. Les *Landes*, nom propre, désigne un département, et le *Parquet*, un corps de magistrats, à la différence des noms communs homonymes. Le *Salon*, avec une majuscule, désignera plutôt un salon d'exposition que la pièce d'une habitation. De nombreux noms communs peuvent ainsi changer d'usage et être employés comme noms propres > IV-4.21. Le > tableau XX-5 recense certaines paires homonymes, avec et sans majuscule.
Le *Quai d'Orsay* désigne le ministre des Affaires étrangères, tandis que sans majuscule c'est le nom de la voie. L'*église* en minuscules désigne un bâtiment, mais la communauté des croyants avec une majuscule. Une *convention* est un accord tandis que la *Convention* désigne une période de l'histoire de la Révolution française.

2.3.2. La majuscule des noms propres complexes

Selon la norme typographique, la majuscule des noms propres complexes répond aux principes suivants :
- si le nom propre (à l'exception des noms de lieux) est formé d'un nom commun suivi d'un adjectif, c'est alors le nom qui porte la majuscule (*l'Académie française*, *la Sécurité sociale*) ainsi que l'adjectif qui le précède le cas échéant (*la Belle Époque*) ;
- s'il est formé d'un nom commun désignant une catégorie d'objets, puis d'un nom propre, c'est ce dernier seulement qui porte la majuscule (*l'académie Goncourt*).

Les noms de lieux se comportent différemment. Lorsqu'ils sont composés d'un nom commun puis d'un nom propre ou d'un adjectif, on peut avoir :
- la majuscule au nom (*le Bassin parisien*, *le Massif central*, *le Pays basque*) ;
- la majuscule après le nom (*le lac Majeur*, *le mont Blanc*, *le mont Canigou*).

Dans certains cas où tous les mots concourent à l'identification, la majuscule est portée par chacun d'eux à l'exception des articles et des prépositions (*l'Asie Mineure*, *la Côte d'Azur*). Cela vaut aussi pour les noms liés par un trait d'union (*Bar-le-Duc*, *les États-Unis*).

La majuscule marque au moins un composant des noms propres complexes : noms de lieux (ou toponymes) **2a**, noms d'institutions **2b**, noms d'évènements ou d'époques **2c**, noms de fonctions **2d** ou titres d'œuvres **2e**. L'usage de la majuscule sur les différents composants varie selon les locuteurs > IV-4.2.1, et peut varier aussi d'un pays à l'autre. Ainsi, les noms des fonctions ministérielles en France portent la majuscule sur le domaine ou sur l'adjectif **2d**, tandis qu'au Québec, tous les noms ou adjectifs la portent (% *le Premier Ministre*).

De manière générale, on note une tendance à ne prêter la majuscule qu'aux composants jouant un rôle véritablement distinctif. Ainsi, la *tour Eiffel* est bien une tour baptisée du nom de son créateur ; le mot *tour* désigne à ce titre une classe d'objets aux propriétés stables et partagées, tout comme *rue* ou *université*, et il ne porte donc pas de majuscule. Inversement, le *Collège de France* n'est pas un *collège* au sens contemporain le plus courant ; c'est un organisme unique.

2 a *la tour Eiffel*, *la rue de l'Arbalète*, *le Massif central*
b *l'État*, *le Collège de France*, *l'université Paris-Sorbonne*, *l'Institut Pasteur*
c *la Renaissance*, *Mai 68*, *le Grand Siècle*, *le Big Bang*, *les Années folles*
d *le ministre de l'Éducation*, *le Premier ministre*
e La Belle Hélène, Le Rouge et le Noir

> *La majuscule des noms géographiques complexes*
>
> Le cas des noms géographiques est complexe et source de difficultés : ceux qui désignent un point géographique (mer, mont, lac, océan, etc.) ont tendance à être en minuscules (*le lac Majeur*, *la mer Rouge*), tandis que ceux qui désignent une région ou une institution (bassin, massif, pays, etc.) ont tendance à prendre la majuscule (*le Bassin parisien*, *le Massif central*). Ainsi ce dernier ne s'oppose pas à un quelconque 'massif Oriental', et c'est *Massif central* dans son ensemble qui identifie le lieu ainsi désigné. Mais dans l'usage, on trouve aussi *massif Central* et *Massif Central* ➤ IV-4.1. Par ailleurs, les parties liées par un trait d'union tendent à porter la majuscule (la *République du Cap-Vert*). L'arrêté du 4 novembre 1993 recommande de capitaliser le nom général pour les noms de pays (le *Royaume de Belgique*).

2.3.3. La majuscule des titres

Dans le cas des titres d'œuvres **3**, les usages sont relativement stables, sans être toujours justifiables : lorsque le titre commence par un article défini (*le*, *la*, *les*), tous les mots prennent la majuscule jusqu'au premier nom **3b**, à l'exception des titres formant une phrase **3a**, qui ne comportent que la majuscule initiale. Font aussi exception les titres construits avec une coordination, qui comportent une majuscule pour chaque élément coordonné **3d**. On a donc *La Belle Hélène*, avec une majuscule à l'adjectif antéposé, mais *Le roi se meurt*, sans autre majuscule que la première. Lorsque le titre ne commence pas par un article défini, seul le premier mot porte la majuscule **3c**.
L'article lui-même ne comporte la majuscule que s'il est complètement intégré au nom ➤ IV-4.3.1 : on aura donc le *Décaméron* ou les *Pensées* (article non intégré), mais le journal *Le Monde* et *Les Caractères* (article intégré) **3e**.

3 a Le roi se meurt
b La Belle Hélène
c Un cœur simple, Tristes tropiques
d Le Rouge et le Noir, Vendredi ou la Vie sauvage
e *Il a lu un article sur les* Pensées *dans* Le Monde.

2.3.4. Les autres emplois de la majuscule

Les noms de titres ou de fonctions ➤ IV-3.2.2 ne prennent pas de majuscule **4a** sauf s'ils sont employés comme termes d'adresse **4b** ➤ XVIII-4.2.1. Selon la norme typographique, les noms *madame*, *mademoiselle* et *monsieur* ne portent la majuscule qu'en début de phrase **4c** **4d**.

4 a *le président de l'université de Lausanne*
b *Monsieur le Président,* […].
c *Madame,* […].
d *Chère madame,* […].

Les noms de dynastie **5a** prennent la majuscule, comme les noms d'habitants ou de populations, parfois appelés *gentilés*, qui sont des noms communs dérivés d'adjectifs **5b** ➤ IV-2.1.1. Ils se distinguent ainsi de l'adjectif (*un nom français*) ou du nom de la langue **5c**.

5 a *les Mérovingiens*, *les Bourbons*
b *les Arméniens*, *les Amazones*, *un Turc*
c *Le français est parlé dans plus de soixante pays.*

Les noms d'œuvres désignées par le nom de leur créateur prennent une majuscule **6a**. Les noms de produits désignés par leur origine géographique ne prennent pas de majuscule. Ainsi, un *cantal* désigne un type de fromage, et un *bordeaux*, un type de vin. En revanche, les noms de produits désignés par un nom de marque gardent la majuscule **6b** ('un vélo ou un camion Peugeot, une voiture Renault'), sauf si leur origine de nom de marque s'est perdue **6c**. Dans certains cas, l'usage hésite, ainsi l'on trouve *coca*, pour désigner une boisson avec **6d** ou sans **6e** majuscule, selon que l'on pense ou non à la marque Coca-Cola.

6 **a** *Ce musée possède trois Renoir.*
b *un Peugeot, une Renault*
c *un klaxon, un frigidaire*
d *Elle me demande si je veux un Coca.* (Laborde, 2010)
e *Si, dis-je, un coca glacé pour mademoiselle.* (Belleto, 1986)

De nombreux noms communs, ainsi que des adjectifs au masculin singulier (*le Beau*, *le Vrai*), peuvent s'employer avec une majuscule et l'article défini pour désigner un concept ou une entité abstraite **7a** **7b** ➤ IV-3.4.1.

7 **a** *Tout le monde savait distinguer ce qui se fait de ce qui ne se fait pas, le Bien du Mal, les valeurs étaient lisibles dans le regard des autres sur soi.* (Ernaux, 2008)
b *Bienvenue dans la Matrice* [...]. (*slate.fr*, 12 sept. 2012)

En science, les noms de famille ou de genre prennent souvent la majuscule, et ceux qui désignent l'espèce la minuscule. La classification zoologique utilise ainsi *Homo sapiens* (genre : *Homo* ; espèce : *sapiens*) pour désigner l'homme, et *Panthera leo* (genre : *Panthera* ; espèce : *leo*) pour désigner le lion.

2.3.5. Les mots en capitales

L'usage des capitales pour tout un mot constitue un signal pour la lecture : le contraste typographique met en valeur le mot, qui peut voir son interprétation changée. Ainsi, les capitales de **8a** **8b** renforcent le sémantisme du mot tout en indiquant une prosodie particulière, avec accent emphatique ➤ XIX-4.2 ou cri : l'article *la* met en avant l'unicité du référent (la *morna* est un genre musical) **8b**, l'adverbe *très* prend une haute valeur intensive **8c**. On note ainsi en capitales la syllabe accentuée (*C'était* MA*gnifique !*).

8 **a** [Je suis] *Juste un humain sur la Terre qui a un peu plus de chance* [...]. *Alors OUI, depuis plus de six ans, j'essaie d'aider autant que je peux des personnes* [...]. (*Le Monde*, 9 avril 2009)
b *« La diva aux pieds nus » devient LA représentante de la morna.* (*Libération*, 10 avril 2009)
c *C'était vraiment TRÈS réussi.*

Les capitales sont aussi utilisées pour les sigles (*la SNCF*) et pour les acronymes courts (*la CAF*, 'caisse d'allocations familiales') ➤ XX-4.1.

2.4. Le trait d'union et le tiret

On appelle *trait d'union* un tiret court (-), qui se distingue du tiret moyen (–) et du tiret long (—) ➤ XX-1.2.1.
Il marque principalement les composants d'un mot complexe ➤ IV-2.1.2, composé (*un chef-lieu*) ou aggloméré (*un sans-papier*).
Il se distingue du tiret de fin de ligne, ou de division, qui lui aussi utilise le tiret court.
Les *Rectifications de l'orthographe* de 1990 préconisent :

- le remplacement du trait d'union par la soudure pour quelques milliers de mots (*contrepied*, *entretemps*, *morphosyntaxe*, *tictac*). D'une manière générale, tendent à être soudés les noms composés de type verbe + nom (*portemonnaie*), les noms empruntés (*weekend*), les noms basés sur des onomatopées (*pingpong*) et certains mots à préfixe savant (*autorégulation*, *néoclassique*) ;
- l'insertion du trait d'union dans les numéraux composés, et non plus seulement dans les numéraux inférieurs à *cent* (*vingt-cinq*, *cent-cinquième*, *deux-cent-cinquante-cinq*).

2.4.1. Le trait d'union

Des séquences très variées peuvent donner lieu à des mots composés ou agglomérés ➤ IV-2.1.2, et la présence d'un ou plusieurs traits d'union n'est pas toujours obligatoire ➤ XX-2.2.2.
Nous suivons ici les recommandations des ➤ Rectifications de l'orthographe publiées en 1990 par le Conseil supérieur de la langue française et utilisées non seulement en France, mais aussi en Belgique, au Canada ou en Suisse. Dans l'usage, les deux orthographes, l'ancienne et la nouvelle, coexistent, et toutes deux sont acceptées par la norme ➤ Introduction-2.1.3. Le ➤ tableau XX-6, qui distingue les mots composés selon leur catégorie et leurs composants, présente l'orthographe classique à côté de la nouvelle.
Le trait d'union a également un usage stylistique : il peut apparaitre librement dans toute suite de mots pour en souligner la cohésion sémantique (*Voilà l'homme-qui-sait-tout qui arrive !*).

Le trait d'union dans les mots composés et agglomérés

Les *Rectifications de l'orthographe* de 1990 généralisent l'usage du trait d'union dans l'écriture des nombres composés de deux chiffres ou plus (*vingt-et-un*, *vingt-deux*, etc.). Pour les mots à trois composants également, le trait d'union est généralement recommandé : on orthographie *un arc-en-ciel*, *un va-et-vient*, en particulier avec les séquences agglomérées. Mais, en dépit de la norme, l'usage varie pour des mots tels que *vis-à-vis* ou *c'est-à-dire*.
Ces rectifications préconisent en revanche la soudure pour une large majorité de mots composés ➤ tableau XX-6. Ceux d'entre eux qui ont comme premier composant un verbe **9a** ou un adjectif **9b**, de même que les mots d'origine étrangère **9c**, peuvent se passer du trait d'union, sauf s'ils comprennent un article (*trompe-l'œil*) ou un nom propre (*prie-Dieu*). Les noms composés avec préposition (*avant-gout*) en revanche conservent le trait d'union **9d**, sauf ceux commençant par *contre* ou *entre* **9e**.

9 **a** *portemonnaie*, *passepartout*, *croquemonsieur*
b *bassecour*, *hautparleur*
c *statuquo*, *weekend*
d *après-midi*, *avant-gout*
e *contrattaque*, *contrepied*, *entretemps*

CATÉGORIE	COMPOSANTS	ANCIENNE ORTHOGRAPHE	NOUVELLE ORTHOGRAPHE
ADJECTIF	adjectif-adjectif	*sacro-saint* *sourd-muet* *sucré-salé* *franco-belge*	*sacrosaint* *sourd-muet* *sucré-salé* *franco-belge*
ADJECTIF	numéral	*cent un* *deux cent trente* *vingt-et-un*	*cent-un* *deux-cent-trente* *vingt-et-un*
ADJECTIF	préposition + adjectif	*avant-coureur* *contre-productif*	*avant-coureur* *contreproductif*
NOM	adjectif + nom	*basse-cour* *grand-mère*	*bassecour* *grand-mère*
NOM	nom + adjectif	*États-Unis* *Terre-Neuve*	*États-Unis* *Terre-Neuve*
NOM	nom commun + nom commun	*boulanger-pâtissier* *chef-lieu* *week-end*	*boulanger-pâtissier* *chef-lieu* *weekend*
NOM	nom propre + nom propre	*Jean-Pierre* *rue du Faubourg-Saint-Honoré*	*Jean-Pierre* *rue du Faubourg-Saint-Honoré*
NOM	onomatopée	*tic-tac* *miam-miam*	*tictac* *miam-miam*
NOM	préposition + nom	*entre-temps* *contre-attaque* *sans-papier* *après-midi* *avant-propos* *sous-préfecture*	*entretemps* *contrattaque* *sans-papier* *après-midi* *avant-propos* *sous-préfecture*

CATÉGORIE	COMPOSANTS	ANCIENNE ORTHOGRAPHE	NOUVELLE ORTHOGRAPHE
NOM	verbe + nom	*porte-monnaie* *prie-Dieu* *trompe-l'œil*	*portemonnaie* *prie-Dieu* *trompe-l'œil*
NOM	verbe + verbe	*cache-cache* *pousse-pousse*	*cachecache* *poussepousse*

Tableau XX-6. *Le trait d'union dans les adjectifs et les noms complexes*

> *Le trait d'union et les adjectifs*
>
> Le trait d'union se maintient dans les adjectifs lexicalisés (*sourd-muet*, *sucré-salé*) ainsi que lorsqu'il associe des constituants qui ont une certaine liberté de permutation, comme les adjectifs de couleur (*gris-vert*, *rouge-orange*), et les adjectifs associant deux nationalités ou deux domaines (*franco-brésilien*, *socio-économique*) ➤ VI-2.1.1 ➤ VI-2.3 ➤ VI-5.1.1. Ces constituants sont dits *libres* car le sens de chacun d'entre eux est autonome, et ils peuvent être remplacés par un autre adjectif dans une certaine mesure (*franco-portugais*, *italo-brésilien*, *économico-social*).

Le trait d'union reste obligatoire dans les pronoms (*moi-même*, *quelques-uns*, *grand-chose*) ➤ IX-6.4 ➤ IX-7.3, les prénoms composés **10a**, ainsi que dans les noms propres de voies, d'édifices et d'organismes lorsque ceux-ci comprennent un nom propre **10b**, sauf en Belgique **10c** et pour *de* au Québec (% *le pont Charles-De Gaulle*).

10 **a** *Jean-Pierre et Anne-Marie*
b *l'aéroport Charles-de-Gaulle*, *la rue du Faubourg-Saint-Honoré*
c *l'avenue Victor-Hugo* (Paris), *la rue Victor Hugo* (Bruxelles)

Les mots composés construits sur des onomatopées, y compris dans les combinaisons fondées sur la répétition, peuvent être soudés au regard de la nouvelle orthographe ; on écrit donc *blabla*, *cuicui*, *tamtam* et *traintrain*. L'ancienne orthographe autorise l'espace comme le trait d'union : *bla bla* et *bla-bla*, *cui cui* et *cui-cui*, *tam tam* et *tam-tam*, *train train* et *train-train*.
Les mots agglomérés d'autres catégories, comme les adverbes **11a** ➤ VIII-1.4.4, les prépositions **11b**, les verbes **11c**, les pronoms **11d** ➤ IX-7.3, gardent en revanche leur trait d'union.

11 **a** *soi-disant*, *peut-être*
b *là-bas*, *par-dessus*, *au-delà*
c *couper-coller*
d *grand-chose*, *quelques-uns*

Le trait d'union dans les mots avec préfixe

Les préfixes sont généralement écrits sans trait d'union dans les mots dérivés (*défaire*, *refaire*, *polymorphe*). Pour les mots comportant des préfixes savants, souvent issus de prépositions latines (*extra*, *post*, *supra*), appelés parfois *composés savants*, l'usage varie, et la nouvelle orthographe recommande généralement la soudure ➤ tableau XX-7.

CATÉGORIE	ANCIENNE ORTHOGRAPHE	NOUVELLE ORTHOGRAPHE
ADJECTIF avec préfixe savant	*néo-classique* *post-natal*	*néoclassique* *postnatal*
NOM avec préfixe savant	*audio-visuel* *auto-régulation* *ex-président* *vice-président*	*audiovisuel* *autorégulation* *ex-président* *vice-président*
VERBE avec PROFORME suffixée	*dit-elle* *parlez-en*	*dit-elle* *parlez-en*

Tableau XX-7. *Le trait d'union dans certains mots avec préfixe ou suffixe*

Au titre des rectifications orthographiques de 1990, les préfixes savants en -*o*, notamment, comme *audio*-, *auto*-, *néo*-, ne sont plus systématiquement suivis du trait d'union, pour les noms **12a** et les adjectifs **12b**. Il reste que ces mots dérivés ont une orthographe qui varie en fonction des caractéristiques

de leur base : le trait d'union est ainsi maintenu en **12c** pour éviter un contact entre deux voyelles identiques (* *quasiidentité*) ou une prononciation défaillante (* *extrautérin*).

12 a *autorégulation, autoévaluation*
b *audiovisuel, néoclassique*
c *auto-immune, quasi-identité, extra-utérin*

Les préfixes *anti-*, *micro-*, *macro-* et *pré-* sont généralement soudés **13a**, sauf problème de prononciation **13b**, ou si la base est un nom propre **13d**. Le préfixe *anti-* est souvent soudé à une consonne ou une voyelle autre que *i* (*antiaérien*, *antioxydant*) **13c**.

13 a *macrostructure, microfilm, préconstruit*
b *macroélément, micro-informatique, préétabli*
c *anti-inflammatoire, antidépresseur*
d *anti-Dreyfus*

Le préfixe *post-* est suivi du trait d'union si la base est latine : on trouve donc *postopératoire*, mais *post-mortem*. Quant aux préfixes *quasi* et *non*, ils requièrent le trait d'union s'ils se combinent avec une base nominale **14a** ➤X-5.1.2. Devant un adjectif, ils sont ou non suivis d'un trait d'union, selon qu'ils sont analysés comme préfixes ou comme adverbes **14b** ➤VI-2.1.1 ➤VI-3.4.3. Devant un participe passé, ils sont analysés comme des adverbes et normalement séparés par un blanc (*J'ai quasi fini.*) ➤VIII-4.1.4.

14 a *un quasi-synonyme, la non-appartenance*
b *non-voyant, non essentiel*

> *Le trait d'union et la coordination de parties de mots*
>
> Le trait d'union peut apparaitre après un préfixe dans les cas de coordination ➤XVI-4.1.5 : la base ne figure alors qu'une seule fois et le premier préfixe se présente seul, suivi d'un trait d'union **15a**, même lorsque le mot dérivé n'en requiert pas lui-même (*monogame*) **15b**. En revanche, si deux bases sont mises en commun après un préfixe, le trait d'union n'apparait pas avant la deuxième base (* *les demi-frères ou -sœurs*) **15c**.
>
> **15 a** [Titre] *Quelques pages consacrées à l'Égypte pré- et post-révolutionnaire* (*delavergne.fr*, consulté en fév. 2019)
> **b** *Que son mari soit mono- ou polygame, il n'a pas un logis distinct de celui de son épouse.* (Pairault, 1994)
> **c** *Les parents sont souvent préoccupés par l'entente entre les demi-frères ou sœurs* [...]. (*magazine-avantages.fr*, consulté en fév. 2019)

Le trait d'union dans les verbes avec suffixe

Le trait d'union est normalement absent dans les mots suffixés (*beauté*, *facilement*). Nous analysons cependant comme suffixées les formes verbales attachées à une proforme correspondant au sujet, avec ou sans insertion du *t* euphonique **16a**, et les impératifs avec une proforme correspondant à un complément **16b** ➤IX-3.4.2.

16 a *dit-elle, s'exclame-t-il*
b *Parlez-moi ! Regardez-moi !*

Le trait d'union entre mots

Le trait d'union peut parfois lier des mots différents. Les formes prépositionnelles *-ci*, *-là* font partie des pronoms agglomérés **17a**, ou s'attachent par un trait d'union à un nom **17a** ➤IX-8.3.1, et correspondent aux formes libres *ici* et *là* ➤XVIII-4.1.3. Les constructions nom + nom, dans lesquelles le second nom est un ajout épithète au premier ➤IV-5.5.1, sont parfois écrites avec un trait d'union (*chèque-vacances*), avec plusieurs types d'interprétation. En **17c**, on comprend qu'il s'agit des relations entre père et fils, du dialogue entre parents et enfants, des rapports entre enseignant et élève, comme avec la barre oblique ➤XX-2.6.1.

17 a *celui-là, ceux-là*
b *cet homme-ci, ce bateau-ci*
c *les relations père-fils, le dialogue parents-enfants, les rapports enseignant-élève*

2.4.2. Le tiret de division

Le caractère du tiret court peut marquer la division d'un mot (on parle également de *coupure*, mais aussi, à tort, de *césure*) : il joue alors un rôle de suture visible et préserve l'unité du mot coupé par le passage à la ligne suivante. On le trouve fréquemment dans les mises en page comportant des colonnes ou des justifications étroites, mais très peu, voire jamais, lorsque les lignes sont suffisamment longues pour permettre un jeu important avec les espaces intermots (ce que l'on appelle *approche*). La division des mots en fin de ligne est rendue nécessaire par la volonté de conserver des espaces intermots modérées, c'est-à-dire ni trop étroites, ni trop larges. Elle repose sur un principe syllabique, auquel s'ajoutent des critères morphologiques, essentiellement dans le cas des mots construits. Sur la priorité à accorder aux uns ou aux autres, toutefois, les typographes peuvent avoir des avis légèrement divergents.

Règles typographiques sur le tiret de division

Il est recommandé de diviser les mots en fin de ligne selon les principes suivants :
- en séparant les composants d'un mot composé (*garde-*[*meuble*) ;
- en respectant les coupures phonologiques et syllabiques.

Ainsi, on peut placer le tiret entre deux consonnes : *per-*[*roquet*, *tar-*[*tiflette*, mais pas entre deux voyelles (* *oise-au*), sauf si elles appartiennent à des syllabes différentes (*anti-*[*aérien*). On ne sépare pas un digramme, c'est-à-dire une paire de lettres correspondant à un son unique (*ch*, *ph*, *gn*, *th*). On ne coupe pas après une consonne suivie de *r* ou *l* (* *tartif-*[*lette*, * *monst-*[*rueux*, mais *tarti-*[*flette*, *mons-*[*trueux*). On ne place de tiret après *x* et *y* que s'ils sont suivis d'une consonne : *ex-*[*ception*, mais pas * *moy-*[*en* ni * *ex-*[*actement*. On ne coupe pas une consonne suivie d'un *e* muet (* *repar-*[*tent*) car elle appartient à la syllabe précédente ➤ XIX-3.4.
Par ailleurs, on ne coupe pas les nombres écrits en chiffres, ni les noms propres. Et on tâche de respecter un certain équilibre des segments : plutôt *accélé-*[*rations* qu'*ac-*[*célérations*.

Les tirets emphatiques ou phonétisants

Le tiret répété au sein d'un même mot a une fonction énonciative. Il sert à séparer visuellement les syllabes d'un mot pour imiter un débit haché ou autoritaire, une diction avec accent emphatique **18a** ➤ XIX-4.2.2. Il peut aussi noter la liaison (*ils_ont*), dans une graphie qui imite l'oral **18b** ➤ XIX-3.2.1.

18 **a** *La* Marche funèbre composée pour les funérailles d'un grand homme sourd *se présente sous la forme de portées sans notes car « les grandes douleurs sont muettes » ? Si-len-ce.* (Le Figaro, 19 avril 2009)
b % *Les salauds ! I-z-ont gagné à la loterie !* (Queneau, 1951)

2.5. L'apostrophe

L'apostrophe a deux usages orthographiques, selon qu'elle se situe entre deux mots (apostrophe intermots) ou au sein du même mot (apostrophe intramot) :
- en tant qu'apostrophe intermots, elle marque l'élision de la voyelle finale de certains mots (*le*, *je*) quand le mot suivant commence par une voyelle (*l'avion*, *j'ai*) ➤ XIX-3.3 ;
- en tant qu'apostrophe intramot, elle fait partie d'un mot aggloméré (*aujourd'hui*, *d'abord*, *d'ailleurs*).

Elle a également un usage expressif, parfois condamné par la norme, pour marquer l'abréviation (*la com'* pour *la communication*) ➤ XX-4.4.

2.5.1. L'apostrophe intramot

L'apostrophe marque un petit nombre de mots complexes, principalement des adverbes **19a** et des prépositions **19b**.

19 **a** *d'abord*, *d'ores et déjà*
b *d'avec*, *d'entre*, *d'ici*

Le ➤ tableau XX-8 présente différents exemples de mots avec apostrophe, qui sont souvent des séquences agglomérées. On peut considérer l'apostrophe des verbes réfléchis (*s'apercevoir*) ➤ IX-2.3 comme intra-mot, de même que l'apostrophe des proformes analysées comme préfixe (*Jean l'aime.*) ou suffixe (*donne-m'en*) avec des formes verbales ➤ IX-3.4, ainsi que celle de la forme *ne* ➤ X-3.1.2.
Le pronom singulier *quelqu'un* reçoit l'apostrophe, tandis que le pronom pluriel porte un trait d'union (*quelques-uns*) ➤ IX-7.3 ➤ XX-2.4.1.
Les ➤ Rectifications de l'orthographe de 1990 recommandent de souder certains noms (*prudhomme* et non *prud'homme*) ainsi que les verbes commençant par *entre* (*entrapercevoir*).

CATÉGORIE	EXEMPLES
ADJECTIF	*d'accord*
ADVERBE	*d'abord, d'ailleurs, d'emblée*
NOM	*presqu'île*
PRÉPOSITION	*d'avec, d'entre, d'ici*
PRONOM	*l'on, l'un, quelqu'un*
VERBE	*s'apercevoir*

Tableau XX-8. *L'apostrophe dans les mots complexes*

2.5.2. L'apostrophe d'élision

L'apostrophe intermots marque l'élision des voyelles *e* et *a* finales dans divers mots :
– les pronoms *ce* et *je* (*j'ai*, *c'est*) ;
– les prépositions *de* et *jusque* (*d'Irlande*, *jusqu'ici*) ;
– les articles *le*, *la* et *de* (*l'arbre*, *l'école*, *d'autres*) ;
– la forme *que* ➤ fiche QUE, qu'il s'agisse du pronom (*Qu'as-tu ?*), du subordonnant (*Qu'il vienne !*) ou de l'adverbe (*Tu n'as qu'à demander.*) ;
– les subordonnants *lorsque*, *quoique*, *parce que*… (*lorsqu'elle*) et *si* devant les pronoms *il*, *ils* (*s'il vient*).
L'élision ne se produit qu'avant un mot à initiale vocalique (*l'avion*, *l'hélice*, mais *le haricot*, *le yaourt*) ➤ XIX-3.1.2.

L'apostrophe devant les mots à initiale vocalique

L'apostrophe note l'élision, c'est-à-dire la non-prononciation de certaines voyelles finales dans un petit nombre de mots, comme l'article *le* ou la préposition *de* **20a** ➤ XIX-3.3. Il s'agit d'une convention d'écriture et non d'une notation phonétique : le *e* final de *quatre*, ou de *contre*, par exemple, est maintenu à l'écrit, même quand il ne se prononce pas **20b** ➤ XIX-3.4. Pour qu'il y ait élision, il faut que le mot suivant commence par une voyelle, éventuellement précédée d'un *h* **20c**.

20 **a** *l'ami d'Émile*
b *quatre arguments contre Émile*
c *l'hameçon, l'hirondelle*

Il convient de noter qu'une voyelle écrite ne correspond pas toujours à une voyelle orale. Ainsi la lettre *y* peut correspondre à un son vocalique /i/, ou semi-vocalique /j/, auquel cas elle ne permet pas l'élision **21a**. Le digramme *ou-*, également, correspond à un son vocalique /u/, qui entraine l'élision, ou semi-vocalique /w/, qui rend l'élision difficile **21b**. Un certain nombre de mots commençant par *h*, dit à tort *aspiré* car il est muet, suivi d'une voyelle, ne permettent pas l'élision **21c**. La catégorie du mot doit également être prise en compte : les noms *once* et *huitre* permettent l'élision mais pas les numéraux *onze*, *onzième*, *huit*, *huitième* **21d** **21e** ; le nom *ouïe* permet l'élision mais pas l'adverbe *oui* **21f**.

21 **a** *l'Yvette, le yaourt*
b *l'ours, la ouate*
c *le haricot, le hibou*

d *l'huitre, le huit*
e *l'once, la onzième heure*
f *l'ouïe, le oui*

Les proformes *me*, *te*, *se*, *le* et *la* sont considérées comme des préfixes ➤ IX-3.4 et relèvent donc de l'apostrophe intramot.

L'apostrophe en registre informel

En registre informel, l'apostrophe d'élision se rencontre avec le pronom *tu* **22** et le relatif *qui* **22b**, ce qui est condamné par la norme.

22 **a** [Titre de chanson] % *T'as raison* (Gilbert Bécaud et Louis Amade, 1954)
b % *L'Emo, tu sais, celui qu'est caché sous sa mèche et dont t'as jamais vu les deux yeux.* (*crazy-society.skyrock.com*, 14 juil. 2008)

L'apostrophe a également des emplois expressifs, pour marquer, en désaccord avec la norme, certaines abréviations familières **23a** ➤ XX-4.4. Enfin, elle est conventionnellement utilisée pour mimer une certaine élocution, comme dans l'exemple **23b** où elle note la non-prononciation du *eu* de *peut-être* et la chute du *e* caduc de *que*, devant *oui* et *non* ➤ XIX-3.4.1. Dans un registre très informel, l'apostrophe peut aussi indiquer la réduction du pronom sujet : *ils* ou *elles* en *z'* **23c** ou *il y a* en *y'a* **23d**. Il s'agit souvent d'imiter une certaine prononciation.

23 **a** *la com', une photocop'*
b *P'têt ben qu'oui, p'têt ben qu'non !* (*lamanchelibre.fr*, 22 juin 2012)
c *Z'ont pas l'habitude.* (Thérame, 1985)
d [Titre de chanson] *Y'a d'la joie* (Charles Trenet, 1936)

2.6. La barre oblique et la virgule de mot

La barre oblique apparait soit entre des mots (*relations père/fils*), soit entre des chiffres (¾). Elle joue le rôle syntaxique et sémantique des mots qu'elle remplace, principalement :
– des prépositions (*le train Strasbourg/Lyon*, 'de Strasbourg à Lyon') ;
– des conjonctions de coordination (*copier/coller*, 'copier et coller').
L'usage s'en est répandu, mais il reste critiqué par la norme typographique qui lui préfère le trait d'union (*relations père-fils*).
La virgule de mot apparait dans les nombres décimaux (*2,3 km*).

2.6.1. La barre oblique

La barre oblique a pour fonction de coordonner des expressions, avec un sens d'addition ou de disjonction : *quatre jours et trois nuits* **24a**, *esprit ou cerveau* **24b**. Dans certains cas **24c**, la barre oblique se substitue à un trait d'union pour rendre compte d'une réalité composite. En général, toutefois, c'est le trait d'union qui prévaut dans les mots agglomérés **24d** **24e** ➤ XX-2.4.1.

24 **a** *Forfait 4 jours/3 nuits en chambre double.* (*Le Figaro Magazine*, 18 avril 2009)
b *En un sens, le grand ordinateur est présent en chaque esprit/cerveau individuel où il a inscrit ses instructions* [...]. (Morin, 1991)
c *Je suis d'accord avec vous, mais je défends mon petit Guerrier/Mage/Voleur.* (*baldursgateworld.fr*, 5 mars 2005)
d *Dans de nombreux forums* [...] *il est demandé de faire des copier/coller de rapports, de liens...* (*commentcamarche.net*, 15 janv. 2016)
e [Annonce] *Concepteur-rédacteur de pub* (*Libération*, 9 avril 2009)

Elle remplace certaines prépositions *de... à* ou *de... vers*, qui expriment l'espace entre deux points **25a**, mais elle remplace aussi *sur* (*s/*) ou *sous* (*/s*, *s/s*) dans les noms de ville **25b**, en dépit de la norme typographique qui juge cet usage désuet. Elle correspond à *sur* quand la barre sépare des chiffres : on lit *sept jours sur sept* en **25c**. Comme signe de la division en mathématique, elle est employée pour les fractions **25d** – on lit *sept huitièmes*, et la notation des unités comme en **25e**, où elle remplace la préposition *par*.

25 **a** *le train Strasbourg/Lyon*
b *% Aulnay /s Bois, Chateauneuf s/Loire* (*estrepublicain.fr*, 27 janv. 2019)
c *Ouvert 7/7*
d *7/8 de la superficie*
e *57 pulsations/minute*

La barre oblique entre en combinaison avec le symbole de l'échelle de cent ou de mille (*45 %*, *45 ‰*), ainsi qu'avec les points de suspension (…/…) pour signifier par convention 'tournez la page'. En poésie versifiée, elle note la fin de vers ou la césure.
Enfin, elle est utilisée, en bleu, dans cet ouvrage pour noter la disjonction, entre deux mots ou deux séquences, par exemple (*Il continue à / de pleuvoir.*).

2.6.2. La virgule de mot

En typographie française, la virgule de mot intervient dans l'écriture des nombres comportant au moins une décimale : *4,3 kilomètres* se lit *4 kilomètres et 300 mètres*, ou de façon plus concise, *4 kilomètres 300*.

2.7. Le point abréviatif et les points de suspension

Le point abréviatif apparait dans :
- les abréviations (*p.* pour *page*) ;
- certains sigles (*S.N.C.F.*) même si l'usage contemporain tend à l'y omettre (*SNCF*) ;
- certaines écritures dites *inclusives* (*les étudiant·e·s*).

Les points de suspension apparaissent en fin de mot illisible (*un mala…*) ou censuré (*M… !*).

2.7.1. Le point abréviatif

Le point abréviatif concerne au premier chef un ensemble stabilisé de mots couramment utilisés sous forme abrégée ➤ **XX-4.1**, mais il est courant de rencontrer des abréviations ad hoc dans des textes où certaines expressions se présentent avec une grande fréquence : *prép.* pour *préposition* est propre au discours linguistique. Le point abréviatif apparait tantôt après la lettre initiale du mot abrégé (*p.* pour *page*), tantôt après les deux ou trois premières lettres (*ex.* pour *exemple*, *etc.* pour *et cætera*).
Certaines abréviations se passent de point, mais recourent à d'autres modes de signalisation, tels que la mise en exposant : *Mlle* (*mademoiselle*), *Mgr* (*monseigneur*), *n^{os}* (*numéros*).
Par ailleurs, les abréviations en capitales peuvent être des sigles (épelés) (*la S.N.C.F.*) ou des acronymes (prononcés comme des mots) (*le Benelux*) ➤ **XX-4.3**. Les acronymes sont sans point, mais l'usage des points tend également à disparaitre pour les sigles (*la SNCF*).

L'alternance de genre et l'écriture inclusive

Au début du XXIe siècle, de nombreux écrits sur Internet, parfois critiqués par la norme, marquent les alternances de genre ou de nombre par des points (*les étudiant.e.s*), des traits d'union (*les étudiant-e-s*) **26a** ➤ **XX-2.4.1** ou des points dits *médians* (*les étudiant·e·s*) **26b**, au lieu des parenthèses ➤ **XX-2.8.1**. Cette écriture compacte est dite *inclusive* : **26a** se lit *des étudiants et étudiantes* et **26b** *des riverains et riveraines*.

26 **a** *La question de la motivation des étudiant-e-s revient très régulièrement dans les formations* […]. (*pedagogie-universitaire.wordpress.com*, juin 2010)
b *une grande partie des riverain·e·s* (*amisdelaterre.org*, 12 oct. 2017)

2.7.2. Les points de suspension et l'astérisque

Les points de suspension de mot ont la même fonction que le point abréviatif, mais ils relèvent de l'énonciation, et non de l'orthographe ➤ **XX-3.3.3**. En **27b**, le locuteur feint en effet de s'imposer une autocensure sur le juron *putain*, supposée préserver la bienséance ➤ **XVIII-4.3**.

27 **a** [Titre d'une pièce de théâtre] La P… respectueuse (Sartre, 1946b)
b *Je suis le plus combattif ?* […] *P… mais c'est moi qui attaque au km 0, c'est honteux !* (*L'Équipe*, 7 juil. 2009)

L'astérisque, généralement triplé, est un mode d'abréviation propre aux textes littéraires classiques : *Lettres d'amour du Chevalier de **** (roman du Chevalier de Bastide, 1752).

➤ L'usage linguistique de l'astérisque ➤ XX-3.1.1

2.8. Les parenthèses, les crochets et les chevrons

2.8.1. Les parenthèses de mot

Les parenthèses de mot sont d'un usage récent. Elles présentent de façon ludique et économique une superposition de mots de sens différents, voire opposés. Ainsi lit-on simultanément 'compétents' et 'incompétents' en **28a**. Lorsqu'elles bornent la marque du nombre **28b** ou de genre **28c**, les parenthèses indiquent une disjonction entre féminin et masculin (*seul* ou *seule*), ou singulier et pluriel (*commandant* ou *commandants*).
Au début du XXI[e] siècle, en France, elles sont parfois remplacées par le point (*seul·e*) ➤ **XX-2.7.1**.

28 **a** *Les riverains de S. ont-ils cru à la prise en compte du phénomène par les services (in)compétents de la mairie ?* (*droitausommeil.blogspot.com*, 4 oct. 2013)
b […] *le ou les commandant(s) en chef effectif(s) des armées* […]. (de Gaulle, 1956)
c *Et toi, lecteur ou lectrice de ces lignes,* […] *même si tu te sens seul(e)* […]. (Guibert, 2001)

2.8.2. Les crochets

Les crochets de citation ➤ **XX-3.4.2** situés à l'intérieur d'un mot ont pour fonction d'adapter une citation au contexte en signalant les suppressions ou modifications opérées par celui qui cite (*Il se réjouissait de « mettre un point final à* [*s*]*on roman »*.). Ces crochets à fonction de discours rapporté peuvent remplacer les parenthèses à fonction identique : *de « mettre un point final à (s)on roman »*. Dans cet exemple, le crochet indique que la personne du déterminant possessif a été adaptée au contexte de citation et remplace *mon*.
Les crochets ont aussi d'autres fonctions, par exemple dans les bibliographies pour indiquer la date de l'édition originale : *2010* [*1950*].

2.8.3. Les parenthèses et les crochets en linguistique

En linguistique, on utilise les parenthèses, ici en bleu, pour noter qu'un élément est facultatif ou optionnel, par exemple (*J'aime (à) marcher dans les bois.*).
En syntaxe, comme dans cette grammaire, on utilise des crochets, ici en bleu, pour indiquer les syntagmes, par exemple syntagme nominal (SN) et syntagme verbal (SV) ([*Dominique*]$_{SN}$ [*viendra demain*]$_{SV}$) ➤ **Introduction-3.3**.

2.8.4. Les chevrons

Les chevrons, parfois appelés *crochets obliques*, constituent un signe double propre aux domaines de l'édition ou de la philologie **29**. Ils délimitent les lettres que l'éditeur restitue dans un mot incomplet au sein d'un manuscrit. On voit toutefois leurs usages se diversifier dans l'écriture électronique ➤ **XX-5.2.3**.

29 *M. le Ch<eval>ier* (Choderlos de Laclos, 1782)

> *Les signes utilisés en écriture numérique*
>
> Les écritures numériques utilisent d'autres signes, comme les émoticônes ou smileys ➤ **XX-5.4.1**. Sur les réseaux sociaux, le croisillon peut s'attacher à un mot ou une expression (#*education*, #*VivelaFrance*) pour créer un lien cliquable vers un document ➤ **XX-5.1.2**. Il permet aussi un étiquetage thématique, la délimitation d'un groupe de destinataires (#*antillais*) ou explicite la source d'une information (#*FranceInter*) ➤ **XX-5.2.3**. On peut mentionner un utilisateur ou lui répondre en citant son nom précédé du symbole @ ➤ **XVIII-4.2** ➤ **XVIII-6.1**.

Les signes utilisés en phonétique et en phonologie

Les crochets sont utilisés en phonétique pour indiquer les transcriptions (*lu* [ly]). Les barres obliques indiquent qu'il s'agit de phonologie et non de phonétique (/ly/) ➤ **XIX-1.1.1**. Les points sont utilisés pour indiquer les frontières de syllabes (*ami* /a.mi/). Les accolades sont utilisées en mathématiques, en logique et en sémantique formelle pour indiquer un ensemble. Nous les utilisons aussi dans cette grammaire pour indiquer des groupes intonatifs, qui s'opposent aux groupes accentuels entre parenthèses ({(Dominique) (viendra demain)}) ➤ **XIX-2.1.3**.

XX-3

La ponctuation de phrase

3.1. Qu'est-ce que la ponctuation de phrase ?

Les signes de ponctuation de phrase ont plusieurs rôles ➤ tableau XX-9 :
– un rôle syntaxique, c'est-à-dire l'organisation de l'énoncé en phrases et en syntagmes ; il concerne principalement le point de clôture, la majuscule de début de phrase, le point-virgule et la virgule ;
– un rôle pragmatique, qui indique l'acte de langage associé (question, ordre…) ➤ I-2.2 et plus généralement la façon dont l'énoncé est présenté au lecteur (point d'interrogation, point d'exclamation…) ;
– un rôle discursif, qui indique la façon dont l'auteur organise son discours (deux-points, parenthèses, tirets…), mais aussi la citation ou le discours rapporté (guillemets, italiques…).

La ponctuation de mot (capitales, gras, soulignement…) ➤ XX-2.1 peut également avoir dans la phrase un rôle expressif en indiquant la valeur émotive du discours ou l'attitude du locuteur vis-à-vis de son énoncé.

Les signes syntaxiques sont généralement obligatoires, et les signes expressifs généralement facultatifs. Les signes pragmatiques et discursifs sont parfois regroupés sous le terme *ponctuation énonciative*.

3.1.1. Les différents signes de ponctuation de phrase

La phrase syntaxique et la phrase graphique

On appelle parfois *phrase graphique* le segment écrit délimité par une majuscule initiale et une ponctuation dite *forte* : point de clôture, point d'interrogation, point d'exclamation et points de suspension. Cette notion se distingue de la notion syntaxique de phrase, qui désigne un syntagme construit autour d'un verbe ou d'une autre catégorie prédicative, généralement accompagné de son sujet ➤ I-1.1. Les deux notions peuvent coïncider dans une phrase simple terminée par un point **1a**. Mais toutes sortes d'énoncés, dépourvus d'une structure de phrase, peuvent également recevoir ce type de ponctuation **1b**. Inversement, dans certains usages littéraires ou journalistiques, des éléments pouvant constituer une même phrase au regard de la syntaxe sont répartis dans plusieurs unités graphiques successives **1c**. De ce fait, plutôt que de ponctuation de *phrase*, il serait plus juste de parler de ponctuation d'*énoncé*.

1 **a** *Les enfants sont sortis.*
b *Mon œil ! Hein ?*
c *J'y suis allé. Comme ça. Les mains nues. Sans défense.* (N. Sarraute, 1982)

D'une manière générale, le rôle de la ponctuation est d'améliorer la lisibilité du texte écrit, mais dans certains cas elle détermine de façon cruciale la construction et l'interprétation. En **2a**, la virgule indique que le syntagme nominal désigne l'interlocuteur à qui l'ordre s'adresse, *les enfants* ayant alors une fonction syntaxique d'*ajout* ➤ I-3.2.3 ➤ XVIII-4.2 ; en **2b**, l'absence de virgule indique qu'il s'agit du complément du verbe *sortir* et que l'énoncé s'adresse à une personne en charge des enfants.
Une virgule devant une relative oriente vers une interprétation non restrictive, souvent analogue à une circonstancielle ➤ XIII-3.5.2. En **2c**, les étudiants seront félicités parce qu'ils ont bien réussi, et ils peuvent avoir tous réussi. Au contraire, l'absence de virgule oriente vers une interprétation restrictive : en **2d**, seuls ceux qui ont réussi seront félicités ➤ XX-3.5.1.

2 **a** *Sortez, les enfants !*
b *Sortez les enfants !*
c *Il faut féliciter les étudiants, qui ont bien réussi l'examen.*
d *Il faut féliciter les étudiants qui ont réussi l'examen.*

La ponctuation et la prosodie

Les différences d'interprétation notées en **2** sont marquées à l'oral par la prononciation, notamment par la division en groupes intonatifs ➤ XIX-2.2. Il en résulte que la ponctuation, tout en étant une marque pour l'œil, correspond souvent à une frontière prosodique : en **2a** et en **2c**, la virgule coïncide avec la séparation en deux groupes intonatifs.
D'autre part, la mélodie de la phrase et sa ponctuation finale peuvent concorder et indiquer une interprétation particulière ➤ XX-3.3 : la phrase **3a** est interprétée comme une assertion, avec généralement une mélodie descendante, tandis que la phrase **3b** est interprétée comme une question, avec généralement une mélodie montante ➤ XIX-5.4. Mais il faut bien voir qu'il existe une certaine marge de liberté dans la ponctuation comme dans la prosodie, et qu'il ne peut pas y avoir de correspondance systématique entre les deux.

3 **a** *Paul arrive demain.*
b *Paul arrive demain ?*

Les principaux signes de ponctuation de phrase

La ponctuation de phrase regroupe les signes pouvant servir à délimiter celle-ci, à en organiser les sous-parties, à marquer les discours rapportés ou à mettre en valeur certains de ses constituants ➤ tableau XX-9. Certains signes sont obligatoires, comme la majuscule initiale ou le point de clôture ; d'autres sont optionnels et peuvent être laissés au libre choix du locuteur, ou *scripteur*, comme certaines virgules ou parenthèses.

VALEUR	SIGNE	EXEMPLES
de citation	guillemets	Il murmura : « J'arrive. »
	italiques	On appelle cette musique la *jungle*.
	tirets de dialogue	— Il fait beau. — Oui.
discursive et pragmatique	deux-points	Je pars : j'en ai assez.
	parenthèses	Il ne fume plus (il me semble).
	point d'exclamation	Vous partez !
	point d'interrogation	Vous partez ?
	points de suspension	Vous partez…
	tirets	Il ne fume plus – il me semble – depuis trois ans.
expressive	capitales	Alors ça, JAMAIS !
	gras	Je **veux** que vous veniez.
	italiques	fromage *ou* dessert
	soulignement	Si je suis ici, c'est un hasard.
syntaxique	majuscule	Vous partez.
	point	Vous partez.
	point-virgule	Je pars ; je reviens demain.
	virgule	Vous partez, hélas.
	tirets ou puces	Il faut : – 100 g de beurre ; – 100 g de farine ; – 3 œufs.

Tableau XX-9. *Les principaux signes de ponctuation de phrase*

La plupart des signes de ponctuation de phrase peuvent avoir des valeurs distinctes, et il n'est pas rare qu'ils en combinent plusieurs simultanément. Le point d'interrogation, par exemple, peut indiquer qu'il s'agit d'une question (valeur pragmatique) tout en marquant la fin d'une phrase (valeur syntaxique) **4a**. Le point d'exclamation peut indiquer qu'il s'agit d'un ordre, ou simplement marquer une émotion (valeur pragmatique ou expressive), tout en marquant également la fin de la phrase (valeur syntaxique) **4b**. De même, le deux-points, qui sert à articuler une argumentation **4c**, peut également marquer le début d'une citation **4d**.

4 **a** *Vous venez demain ?*
b *Vous venez demain !*
c *Je dois partir : il est tard.*
d *Il a dit : « J'en ai assez. »*

Les ponctuations faible et forte

On distingue des signes de ponctuation forte et des signes de ponctuation faible. Cette distinction se limite au rôle syntaxique de la ponctuation : le point marque une frontière de phrase indépendante et est considéré comme fort, tandis que la virgule et le point-virgule marquent des frontières internes à la phrase et sont considérés comme faibles. Trois signes à valeur pragmatique (point d'exclamation, point d'interrogation, points de suspension) peuvent marquer aussi bien une phrase ou un énoncé **4a 4b** qu'un élément interne **5**, et ne sont considérés comme forts qu'en fin de texte ou avant une majuscule de début de phrase ➤ XX-3.2.1.

L'espace entre phrases n'est pas considérée comme une ponctuation en tant que telle car il accompagne toujours un autre signe : il précède une majuscule démarcative et suit un point de clôture.

5 **a** *Au dernier moment, hélas ! le thonier a été réquisitionné.* (B. Groult et F. Groult, 1994)
b *O. K., bon, Neil, tu m'excuses, hein ? j'ai une ado sous pression au bout du fil.* (Gavalda, 2008)
c *Il arrive… demain.*

Les signes de ponctuation de phrase et les caractères typographiques

Du point de vue typographique, un signe de ponctuation correspond généralement à un caractère, mais certains correspondent à plusieurs ➤ XX-1.2. Ainsi, les guillemets sont un signe double, réalisé par deux caractères typographiques : un ouvrant et un fermant, qui sont respectivement « et » pour les guillemets français, “ et ”, ou ‘ et ’ pour les guillemets dits *anglais*.

En tant que signe, on distingue trait d'union ou de division en fin de ligne ➤ XX-2.4, tiret de liste, tirets d'incise, parfois appelés *tirets doubles* ➤ XX-3.4.1 et tirets de dialogue. En typographie, on distingue trois caractères de longueur différente, le trait d'union (-), ou *division*, le tiret moyen, dit *demi-cadratin* ou *moins mathématique* (–), et le tiret long, dit *cadratin* ou *moins typographique* (—). Normalement, les listes et les incises utilisent le tiret moyen et le dialogue, le tiret long, mais dans l'usage, ces deux caractères peuvent se confondre ➤ XX-3.4.2. Pour le dialogue, la presse ajoute généralement au tiret de dialogue un retour à la ligne, aujourd'hui adopté chez les écrivains également. On peut donc considérer que le tiret de dialogue appartient à la ponctuation de texte ➤ XX-1.3.

Enfin, les signes dits *liés*, tels que gras et italique, employés en ponctuation de mot ➤ XX-2.1 sont considérés en typographie comme des styles et non comme des caractères distincts à proprement parler.

La ponctuation expressive

La notion de ponctuation inclut le soulignement, l'italique et le gras ➤ XX-1.2. Il n'existe pas de signe spécialisé pour l'expression des émotions, mais des emplois de signes polyvalents : italique, gras, guillemets, capitales, mais aussi points d'interrogation, d'exclamation ou de suspension. Dans leur emploi expressif, le point d'exclamation et le point d'interrogation ne marquent pas une fin de phrase, mais peuvent être insérés dans la phrase, encadrés par des parenthèses et interprétés comme des commentaires sur le texte **6**.

En **6a**, le point d'exclamation traduit une prise de distance avec le contenu de la phrase, ce qui pourrait correspondre à l'oral à une moue dubitative ou simplement amusée. En **6b**, le point d'interrogation jette le doute sur le choix du mot *collabo*, jugé inconvenant ou attribué à tort. Il s'agit dans les deux cas d'une forme d'ironie.

6 **a** *Il faut dire (!) que dans l'anarchie bruitale musicale manifestement free groovy que nous déversions avec délectation, je fus euphorisé à m'entendre dire […] : « Travailler plus à la maison son instrument, pour jouer moins, nulle part ailleurs. »* (*Libération*, 10 avril 2009)
b *Ébranlé par cette piqûre de rappel, le prof collabo (?) puisqu'il aide une classe à asseoir sa domination symbolique, est décidé à agir.* (*enseigner.blog.lemonde.fr*, 27 janv. 2014)

Les signes dits *liés* (capitale, gras, italiques, soulignement) peuvent marquer soit un mot, soit une séquence. Ils constituent de véritables signaux pour la lecture : le contraste typographique appelle l'attention sur la séquence marquée. Ainsi, l'italique de **7a** avance une notion qui serait passée inaperçue sans l'italique tandis que celle de **7b** renforce le contraste des noms mis en regard. Plus rare dans cette fonction, le gras permet aussi de renforcer la séquence marquée **7c**, au même titre que les capitales **7d** ➤ XX-2.3.5 ou le soulignement **7e**.

7 a On rassemblera donc les matériaux d'une telle *définition de la situation* en sollicitant les points de vue et les témoignages personnels au sein de la population étudiée. (Delory-Momberger, 2000)
b Où est la différence entre le *privé* et le *public* si K., même dans son lit d'amour, ne reste jamais sans deux envoyés du château ? (Kundera, 1986)
c Cette caractéristique gestuelle oubliée de quelqu'un que nous avions beaucoup vu […], je me souviens maintenant moi aussi de ce mouvement, je le **vois** […]. (Roubaud, 1997)
d […] le docteur lui a INTERDIT les crêpes au beurre et au sucre après sa première mort. (Crémer, 2006)
e Vous devez dire : « Je ne fais que passer par ici <u>et c'est un hasard</u>. » (Cadiot, 1993)

➤ Les signes expressifs en écriture numérique (émoticônes, ou *smileys*) ➤ XX-5.4

> *L'usage linguistique de certains signes de ponctuation*
>
> Certains caractères sont utilisés en linguistique pour apporter une information : l'astérisque est utilisé devant une expression inacceptable, c'est-à-dire mal formée, par exemple * *faire de vélo* au lieu de *faire du vélo*. Quand l'expression est possible seulement pour certains locuteurs, ou d'usage régional, elle est notée avec un % (% *j'irons*). Elle est précédée d'un point d'interrogation, quand elle est douteuse (? *Se rester fidèle.*) et d'un point d'exclamation quand elle est employée contrairement à la norme (! *Le livre que j'ai besoin.*). Quand elle est inacceptable dans un certain contexte, on utilise le croisillon, par exemple # *un argent*, au lieu de *de l'argent*. Il ne faut pas confondre cet usage métalinguistique avec l'usage des mêmes caractères comme signes de ponctuation. C'est pourquoi nous indiquons en bleu cet usage savant afin de faire la différence avec leur usage ordinaire comme signes de ponctuation.

3.1.2. Y a-t-il des règles de ponctuation ?

Les usages de la ponctuation de phrase présentent certaines régularités, qui sont souvent répertoriées dans les guides typographiques ; mais la ponctuation est aussi le lieu d'une grande liberté du scripteur.
Parmi ces principes de ponctuation, certains reposent sur des conventions arbitraires et peuvent varier d'une tradition typographique à l'autre ; c'est le cas de l'usage des guillemets ou de l'agencement des espaces autour des signes de clôture, qui sont notamment différents en France et dans les pays anglo-saxons. D'autres principes reposent sur des caractéristiques grammaticales rendues plus ou moins explicites : ainsi, il convient de ne pas séparer le verbe de son sujet **8a** ni de son complément **8b**, tandis qu'une subordonnée relative est ou non séparée de son antécédent par des virgules, selon son interprétation **8c 8d** ➤ XX-3.5.1. Ainsi, certaines ponctuations sont impossibles **8a 8b 8d**.

8 a * *Mon frère ainé, voulait des pommes.*
b * *Mon frère ainé voulait, des pommes.*
c *Mon frère, que j'ai vu hier, te salue.*
d * *Je cherche ce, dont tu as parlé.*

Certains usages, à l'inverse, sont laissés à la liberté du scripteur, qui peut utiliser plus ou moins de signes selon ses propres choix stylistiques, et selon les circonstances de l'écriture, qu'il s'agisse du genre de texte ou du support utilisé. Certains écrivains s'affranchissent des règles de ponctuation, parfois pour imiter l'oral. Ainsi, des romans de Pierre Guyotat (*Tombeau pour 500 000 soldats*, Gallimard, 1967), de Philippe Sollers (*Paradis*, Seuil, 1981), tout comme la pièce de Georges Perec, (*L'Augmentation*, 1970, dans *Théâtre 1*, Fayard, 2012), sont écrits sans signe de ponctuation de phrase. *Paradis*, écrit entièrement en italiques, se présente sans chapitres, sans alinéas, donc sans ponctuation de texte, et sans majuscules, donc sans ponctuation de mot, sauf l'apostrophe et le trait d'union.
Les écritures sur écran manifestent également une grande liberté vis-à-vis des recommandations officielles, avec des différences selon qu'il s'agit d'un SMS ou d'une discussion en ligne ➤ XX-5.2.

3.2. Les signes de ponctuation syntaxique : le point, le point-virgule et la virgule

Certains signes peuvent être utilisés pour rendre visibles les limites des groupes syntaxiques, qu'il s'agisse de phrases indépendantes, de phrases subordonnées ou coordonnées, ou de syntagmes internes à la phrase. Les principaux sont :

– la majuscule de début de phrase ;
– le point de clôture, qui marque la fin de la phrase déclarative indépendante (*Il pleut.*) ;
– le point-virgule, entre deux phrases liées par une relation de discours (*Il pleut ; je reste à la maison.*) ;
– la virgule, entre deux constituants (*Souvent, je prends mon parapluie.*).

Leur rôle essentiel est d'améliorer la lisibilité du texte. D'autres signes démarcatifs sont les tirets de liste, parfois remplacés par des puces ➤ **XX-3.5.2**.

Le point d'interrogation, le point d'exclamation et les points de suspension peuvent marquer la fin de la phrase (*Il pleut ? Il pleut !*) mais ils ont avant tout un rôle discursif ➤ **XX-3.3**. Il en va de même du deux-points (*Il pleut : je reste à la maison.*) ➤ **XX-3.4.1**.

3.2.1. Le point de clôture

Le point de clôture marque la fin d'une phrase ou d'un énoncé. S'il est suivi d'une autre phrase, celle-ci commence par une majuscule.

Le point ne figure pas dans les titres, y compris s'il s'agit de phrases verbales. Il ne figure pas non plus après le nom de l'auteur d'un article.

Il peut être remplacé par le point d'interrogation, le point d'exclamation ou les points de suspension (*Venez-vous ?* et pas * *Venez-vous ?.*).

Du point de vue typographique, il n'est précédé d'aucun blanc, mais il est suivi d'une espace.

Le point de clôture, opposé au point abréviatif ➤ **XX-2.7**, marque la limite finale de la phrase déclarative indépendante **9a**. Cependant, il peut également être utilisé pour clore certains énoncés injonctifs à l'infinitif **9b** ou des énoncés sans structure phrastique **9c**. Il fonctionne en combinaison avec la majuscule démarcative, ou majuscule de phrase.

9 **a** *Il fait beau.*
b *Frapper avant d'entrer.*
c *Un temps.*

➤ Ponctuation finale avec point d'interrogation ou d'exclamation ➤ **XX-3.3.4**

Le point de clôture délimite des unités très variées, aussi bien quant à leur longueur que par leur contenu : certains romans, comme *Zone* de Mathias Énard (Actes Sud, 2008), sont constitués d'une seule phrase graphique qui court sur plusieurs chapitres, et certaines phrases sont réduites à un seul mot (*Entrez. Oui.*). On rencontre des phrases qui combinent en un seul segment des contenus très différents : en **10a**, la phrase graphique contient trois phrases juxtaposées que l'on peut analyser comme coordonnées ; inversement, on trouve des séquences dans lesquelles le point de clôture intervient entre les constituants d'une même phrase **10b**.

Selon la longueur et la variété des contenus mis ensemble ou segmentés, la phrase graphique correspond à la phrase syntaxique ou plutôt à une unité d'énonciation.

10 **a** *Son nez coule, ses sanglots l'étouffent, Pierre, 18 ans, est dans le box pour avoir braqué le restaurant en bas de chez lui.* (*Le Canard enchaîné*, 8 avril 2009)
b *Le journal* [...] *va souffler ses cent bougies en octobre prochain. Cent années de combats syndicaux, de luttes, qui se confondent avec l'histoire du syndicat. Cent printemps qui traversent le* XX[e] *siècle.* (*L'Humanité*, 14 avril 2009)

➤ La transcription et la ponctuation des discours oraux ➤ **I-8.1**

Le point dit journalistique

La segmentation d'une même phrase en plusieurs unités graphiques séparées par un point dit *journalistique* ou *épexégétique* est un procédé de plus en plus fréquent, tous genres confondus. On peut placer après le point des constituants juxtaposés à ce qui le précède, comme le syntagme verbal de **11a**, mais aussi un ajout nominal **10b 11b** ou prépositionnel **11c**, des éléments coordonnés **11d**, ou même, plus rarement, un complément comme la subordonnée interrogative de **11e**.
Le principe demeure celui d'un jeu avec la clôture opérée par le point, qui permet une intégration plus progressive dans la mémoire discursive, selon des modalités très diverses.

11 **a** *Il travaille dans différentes boulangeries, enquille les stages de perfectionnement. S'achète son premier appartement à Maisons-Alfort.* (*libération.fr*, 2 juin 2013)

b *Les deux premières chaînes réquisitionnées à 20 heures. La privée et la publique.* (*Le Canard enchaîné*, 9 nov. 2011)

c *Les gens de ton milieu sont ambassadeurs de France ou directeurs de banque. Il reste, il est vrai, quelques rares écrivains. De droite.* (Kristeva, 1990)

d *Mara Rucki a fait un roi. Sur une toile. En couleurs. À l'huile. Peut-être même avec du jaune d'œuf. Et un peu de fromage blanc.* (Vialatte, 2000)

e *Je sais que toute la journée je peux appeler Hélène, Jean-Marc, Damien, Catherine, Capucine, pour savoir. Si ça va.* (Angot, 2000)

➤ Les relations de discours entre phrases ➤ XVIII-3.3.3

3.2.2. Le point-virgule

Le point-virgule est un signe de segmentation interne, plus fort que la virgule. Il peut séparer deux phrases juxtaposées constitutives d'une phrase complexe. Il n'est pas suivi d'une majuscule de phrase.
On l'utilise également dans les listes (verticales) et les énumérations (horizontales) pour séparer les éléments présentés en série, un point de clôture venant fermer la liste ➤ XX-3.5.2.
Du point de vue typographique, il est précédé d'une espace insécable et suivi d'une espace-mot.

Comme la virgule ➤ XX-3.2.3, le point-virgule est un signe de segmentation syntaxique interne à la phrase. Il s'agit d'un signe hybride, qui se situe entre le point et la virgule sur l'échelle de force de segmentation. Pendant longtemps, il a été réservé à la structuration des phrases longues **12**, en particulier les phrases savamment construites que la rhétorique classique nommait *périodes*, dont il permettait d'organiser les différents mouvements en les reliant et les hiérarchisant. De ce fait, le point-virgule était rare hors des écrits scientifiques, didactiques ou littéraires, et il semble subir une certaine désaffection des auteurs.

12 *Pas d'angélisme niais à la Jean-Jacques Rousseau, présupposant que l'homme est bon par nature ; le mal existe, et c'est précisément* « dans la reconnaissance du mal et du conflit » *que le libéralisme s'est développé* […]. (*Le Monde diplomatique*, avril 2009)

Aujourd'hui, cependant, on le rencontre couramment dans les énumérations, utilisé en série, comme pour les sujets inversés en **13a** ou les relatives en **13b**, y compris dans les listes numérotées **13c** ou les listes à tirets ➤ XX-3.5.2. Dans les usages tels qu'en **13a** et **13b**, il apporte une voie moyenne entre l'énumération linéaire, horizontale, construite par la virgule, et l'énumération alinéaire (avec retour à la ligne à chaque élément énuméré), verticale, qui est le propre de la liste **13c**.

13 **a** *C'est ainsi que virent le jour le Parti ouvrier socialiste (1921) ; la Fédération ouvrière régionale du Chili, un syndicat anarchiste (1913) ; et la branche chilienne du syndicat, d'orientation syndicaliste révolutionnaire, Industrial Workers of the World (1919).* (*Le Monde diplomatique*, déc. 2007)

b […] *ce sont exactement les mêmes tendances qui se repèrent à l'Ouest, là où la domination du spectacle* […] *se substitue à celle de l'idéologie. Là où le mythe de la transparence engendre le règne de l'indiscrétion généralisée (notamment médiatique) ; où le kitsch alimente la publicité ; où la promotion de l'enfance en valeur envahit les écrans et les mœurs ; où le triomphe du* « présent perpétuel » *entraîne de non moins redoutables falsifications de la mémoire ; où l'adhésion à la modernité fait partie de la logique même du marché* […]. (*Le Monde diplomatique*, avril 2009)

c *Les avantages de cette solution sont nombreux :*
1) visibilité ;
2) accessibilité ;
3) simplicité.

La virgule et le point-virgule

Distinguer la force de segmentation entre le point-virgule et la virgule ➤ **XX-3.2.3** est utile pour identifier les limites de certaines phrases juxtaposées. La virgule ne comporte pas toujours cette information, ce qui peut gêner la lecture, comme on le constate avec la virgule qui précède *en fait* en **14a**. La segmentation plus forte créée par un point-virgule en **14b** permet d'interpréter *en fait* comme un connecteur portant sur ce qui suit (*c'est fascinant*), et non comme une confirmation de ce qui précède (*Ça pourrait être ennuyeux.*) ➤ **XVIII-3.3**.

14 **a** *Une bonne partie du livre est une explication de ce procédé. Ça pourrait être ennuyeux, en fait, pour peu qu'on se reconnaisse dans les compulsions de l'*« aliéné »*, c'est fascinant, on est aspiré dans son obsession.* (*Libération*, 9 avril 2009)

b *Ça pourrait être ennuyeux ; en fait, pour peu qu'on se reconnaisse dans les compulsions de l'*« aliéné »*, c'est fascinant, on est aspiré dans son obsession.*

3.2.3. La virgule

La virgule est utilisée à l'intérieur de la phrase ; elle sert à la fois à séparer et à relier des constituants : elle sépare des éléments syntaxiquement facultatifs, comme les circonstanciels (*Quand il pleut, je prends mon parapluie.*) ➤ **XIV-1.1** et les disloqués (*Moi, je viendrai.*) ➤ **XVIII-2.1**, mais relie des constituants de même fonction, comme les coordonnés (*Paul, Marie et Jean*) ➤ **XVI-1.2** ➤ **XX-3.5.2**.
Dans de nombreux cas, la présence de la virgule est facultative et relève d'un choix stylistique de l'auteur.
Toutefois, elle joue un rôle essentiel dans la distinction de certains constituants, comme les appositions ➤ **IV-5.4** ou les relatives non restrictives ➤ **XIII-3.5.2** ➤ **XX-3.5.1**, et inversement, elle est proscrite entre le sujet et le verbe.

La virgule délimite des séquences de taille variable à l'intérieur d'une même phrase. Ces séquences correspondent à des mots ou à des constituants, c'est-à-dire à tout ce qui dans une phrase doit faire bloc, mais aussi à tout ce qui peut s'insérer ou se déplacer. L'usage contemporain tend à refuser l'insertion d'une virgule entre le sujet et le verbe, ou entre une tête et ses compléments, tandis qu'elle tient compte de propriétés variées lorsqu'il s'agit d'ajouts : la position et la longueur de l'ajout, la présence ou non d'un mot introducteur (préposition ou subordonnant), la prosodie incidente ou intégrée à celle de l'énoncé ➤ **XIX-2.2.2**.
Le ➤ **tableau XX-10** présente les constructions à virgule dans les phrases simples et dans les phrases complexes. Il convient en effet de tenir compte de la nature et de la fonction de la séquence délimitée par la virgule : s'agit-il d'une phrase ou d'un autre syntagme ? S'agit-il d'un élément coordonné ou avec une autre fonction syntaxique ? Dans cette grammaire, on ne parle de *subordination* que dans le cas des phrases subordonnées **15** et non pour les autres syntagmes. Selon la position de la séquence dans la phrase, la virgule peut l'encadrer **15a**, n'en marquer que le début **15b** ou la fin **15c**.

15 **a** *Paul viendra, puisque le temps presse, dès demain.*
b *Paul viendra dès demain, puisque le temps presse.*
c *Puisque le temps presse, Paul viendra dès demain.*

LA VIRGULE SÉPARE		EXEMPLES
une phrase coordonnée	avec conjonction de coordination	*Les uns jouent, et les autres dessinent.*
	sans conjonction de coordination	*Les uns jouent, les autres dessinent.*
une phrase subordonnée	apposition	*Cette idée, que la Terre était ronde, lui attira des ennuis.*
	circonstancielle	*Quand je voyage, j'emporte ma culture.*
	comparative	*La France est une puissance culturelle, comme elle est une puissance économique.*
	incise	*Les sages paysages font les hommes sages, dit-on.*
	périphérique	*C'est important, que tu viennes.*
	relative	*Je te présente Paul, qui pourra nous aider.*

LA VIRGULE SÉPARE		EXEMPLES
un syntagme ajout	apposition	*Paul, un étudiant de Paris, a décroché le prix.*
	pronom contrastif	*Paul, lui, est un homme sage.*
	terme d'adresse	*Mangez, les enfants !*
	autre ajout	*Pendant la crise, le travail continue.* *Finalement, l'argent est-il aux sources du problème ?*
un syntagme coordonné	avec conjonction de coordination	*Il est gentil, mais simplet.*
	sans conjonction de coordination	*Son expérience, ses relais dans la capitale sont ses atouts.*
un autre syntagme	extrait	*De tout cela, je n'ai aucun souvenir.*
	périphérique	*Le titre, j'y crois encore.*
	sujet	*Intéressant, votre projet.*

Tableau XX-10. *Les principaux contextes d'apparition de la virgule*

➤ La ponctuation des incises ➤ **XX-3.4**
➤ La ponctuation des connecteurs ➤ **XX-3.5.3**

La virgule, le sujet et les compléments

Du point de vue de la norme contemporaine, le sujet ne peut pas être séparé du verbe par une virgule simple **16a**, c'est-à-dire sans insertion d'un ajout, même en cas de coordination **16b** ou s'il s'agit d'une subordonnée **16c**. Bien évidemment, il n'est pas rare que l'usage s'écarte de la norme, comme avec le sujet contrastif *lui* **16d** ou à la fin d'une énumération **16e.** Il semble enfin qu'il existe une certaine tolérance pour la virgule située après un sujet long **16f**, mais dans ce cas précis, le rôle de la ponctuation semble être de marquer une frontière de groupe prosodique ➤ **XIX-2.1.2**.

16 a * *Toute la famille, est venue.*
b * *Paul et Marie, sont venus hier.*
c * *Qu'il ait oublié son rendez-vous, ne m'étonne guère.*
d *Et Zingaro et moi, on s'est retrouvés côte à côte, adversaires, sur deux lignes parallèles. Lui, riait.* (Bayon, 1987)
e *La souffrance, le chagrin, les larmes, le souvenir, l'espérance, constituent un système d'une cohérence sans faille.* (d'Ormesson, 1993)
f *Ce garçon dont tu m'as si souvent parlé et que j'ai finalement rencontré, m'a dit qu'il connaissait mon père.*

De manière plus stricte, la norme refuse en principe de séparer le complément du verbe **17a**, qu'il s'agisse d'un attribut **17b** ou d'une subordonnée **17c**. En revanche, elle l'accepte bien avec les compléments facultatifs, en particulier s'ils sont accompagnés d'adverbes **17d**.

17 a * *Paul va, à Paris.*
b * *Paul semblait, malade.*
c * *Paul disait toujours aux amis, qu'il songeait à déménager.*
d *On les retrouvera, même à Berlin !* (Clavel, 1968)

Dans une phrase sans verbe ➤ **I-5.2.2**, une virgule peut parfois séparer le sujet du prédicat (adjectif ou adverbe), en particulier quand le sujet suit le prédicat **18a**, mais il semble difficile de séparer le prédicat de son complément **18b 18c**, sauf si ce dernier est analysé comme périphérique **18d** ➤ **VIII-5.5.2**.

18 a *Intéressant, votre projet.*
b *Peut-être que le projet réussira.*
c ? *Peut-être, que le projet réussira.*
d *Évidemment, qu'il faut partir.*

> *La virgule et les autres compléments*
>
> Dans la phrase impersonnelle, on ne sépare pas le verbe et la subordonnée, qui est une complétive **19a**, mais on peut parfois les séparer quand le sujet est *ce* et la subordonnée analysée comme périphérique **19b** ➤ **II-4.4.3**.

19 **a** *Il est déjà arrivé qu'elle nous mente.*
b *C'est déjà arrivé, qu'elle nous mente.*

Le complément de la préposition **20a**, du nom **20b** ou de l'adjectif ne peut pas être séparé du mot dont il dépend par une virgule, sauf complément facultatif mis en valeur **20c**. Dans le cas d'une subordonnée dépendant d'un nom, il convient de distinguer celle qui est un véritable complément, sans virgule **20d**, de celle qui est une apposition, c'est-à-dire un ajout, avec virgule **20e** ➤ IV-5.4.

20 **a** * *Il est venu avec, son chien.*
b * *J'ai vu le fils, du voisin.*
c *Il est amoureux, de sa cousine qui plus est.*
d *Il défendait l'idée que la terre était ronde.*
e *Cette idée, que la terre était ronde, lui attira des ennuis.*

La virgule et les subordonnées circonstancielles

Les subordonnées circonstancielles sont généralement mobiles, et leur position détermine en partie leur ponctuation ➤ XIV-1.1.1. Placée en début ou en milieu de phrase, la subordonnée circonstancielle est délimitée à droite par la virgule **21a 21b**. En fin de phrase, la virgule a tendance à apparaitre à sa gauche si la circonstancielle est ajout à la phrase plutôt qu'au verbe, mais sa longueur favorise l'apparition de la virgule dans tous les cas. En tout état de cause, il n'y a pas de prescription et l'usage montre des variations **21c 21d**.

21 **a** *Quand je voyage, j'emporte ma culture.* (*la-croix.com*, 4 oct. 2010)
b *Les esprits les plus fins, lorsqu'ils sont chagrins, manient donc le cliché.* (*nonfiction.fr*, 11 oct. 2011)
c *[Une entreprise] pourrait ouvrir un nouveau centre commercial à côté du nouveau bâtiment d'archives, afin de faire de ce quartier un véritable lieu de vie.* (*Le Figaro*, 18-19 avril 2009)
d *La France n'était donc pas sur le chemin de l'équilibre budgétaire quand la crise est survenue* [...]. (*Libération*, 7 sept. 2011)
e *Paul n'est pas venu parce qu'il avait peur.*
f *Paul n'est pas venu, parce qu'il avait peur.*

La virgule peut jouer un rôle pour déterminer la cible de la négation. En **21e**, Paul peut être venu pour une autre raison, ce qui n'est pas le cas en **21f**, la virgule permettant à la subordonnée d'échapper à la négation ➤ X-5.2.2.

La virgule et les subordonnées comparatives

Les subordonnées comparatives verbales ➤ XV-1.2 peuvent être précédées ou suivies de la virgule si elles sont introduites par *comme* **22a** ➤ XV-3.2, plus difficilement si elles sont introduites par *que* **22b** car ce sont alors des corrélatives, liées au mot comparatif ➤ XV-2.2.2. En l'absence de verbe, la comparative en *que* est sans virgule **22c**, tandis que celle en *comme* peut voir son interprétation changée par la virgule **22d**. En **22d**, avec virgule, la phrase laisse entendre que 'Paul et son père sont tous les deux musclés' ; la comparative est alors ajout à la phrase. Dans la seconde phrase, sans virgule, on comprend que 'Paul est musclé au même degré (ou de la même manière) que son père', c'est-à-dire éventuellement insuffisamment (ou bizarrement) ; la comparative est ajout à l'adjectif ➤ XV-3.2.2.

22 **a** *La France n'est plus une grande puissance culturelle, comme elle n'est plus une grande puissance économique.* (*nonfiction.fr*, 11 oct. 2011)
b *Paul est plus grand que n'était son père.*
c *Paul est plus grand que son père.*
d *Paul est musclé, comme son père.* ≠ *Paul est musclé comme son père.*

Comme *et la virgule*

Il convient de mettre à part les emplois coordonnants de *comme*, qui sont sans virgule **23a** ➤ XVI-2.3.1. Par ailleurs, les comparatives à ellipse du verbe ➤ XV-4.2 doivent, selon la norme, inclure une virgule là où manque un élément (*comme elle met aujourd'hui les singes à l'abri*) **23b**, même si l'usage ne suit pas toujours (*comme d'autres multiplient les pains*) **23c**.

23 **a** *Quoi qu'il en soit, le soutien de la communauté internationale comme de l'Union européenne par exemple est explicite* [...]. (*nonfiction.fr*, 11 oct. 2011)
b *L'aptitude de l'ancêtre à grimper dans les arbres devait le mettre à l'abri, comme aujourd'hui les singes, des grands prédateurs.* (*Le Monde*, 8 fév. 2001)
c *S. multiplie les concerts comme d'autres les pains.* (*facebook.com*, 8 aout 2012)

La virgule et les autres ajouts

Les ajouts prépositionnels, temporels ou locatifs, en début de phrase **24a 24b**, sont marqués par une virgule ➤XVIII-3.2, de même qu'entre auxiliaire et participe passé ou passif **24c**, ce qui correspond à une prosodie incidente ➤VIII.1.1.2 ➤XIX-2.2.2. Dans les autres positions, la virgule n'est pas requise **24d**.

24 **a** *Pendant la crise économique, la crise alimentaire continue.* (*Libération*, 18-19 avril 2009)
b *En Italie, près de 200 vols ont été annulés à Rome et Milan et la moitié des trains ont été supprimés, hier.* (*Libération*, 7 sept. 2011)
c *Près de 300 vols ont été, ici même, annulés la semaine dernière.*
d *Paul travaille à Paris depuis trois ans.*

La ponctuation de l'adverbe ajout dépend de sa position et de son interprétation ➤VIII-4.1. En début de phrase **25a** ou entre sujet et verbe **25b**, il est généralement délimité par une virgule, mais pas forcément entre auxiliaire et participe passé **25c**, ni après le verbe **25d**. La virgule marque en **25e** une frontière prosodique avant l'adverbe final.

25 **a** *Souvent, c'est l'humilité, la modestie qui séduisent chez eux.* (*Le Monde*, 7 aout 2003)
b *Les automobilistes, souvent, ne connaissent pas l'existence de ce maillage.* (*Le Monde*, 17 aout 2003)
c *On a souvent fait appel à des spécialistes.*
d *On devrait faire ça plus souvent.* (*Le Monde*, 12 nov. 2003)
e *F. S. trouve l'Angleterre ennuyeuse, souvent.* (*Le Monde*, 18 sept. 2003)

Les adverbes de manière **26a** ➤VIII-6.1 ou de degré **26b** ➤VIII-7.1 sont le plus souvent intégrés, sans virgule, et les adverbes d'énonciation **26c** ➤VIII-5.2 le plus souvent séparés par une virgule, qui indique une prosodie incidente ➤XIX-2.2.3. Sans virgule, l'adverbe *franchement* est interprété comme un adverbe de manière ('d'une manière franche') **26d**.

26 **a** *Paul travaille correctement.*
b *Paul aime beaucoup ce genre de livre.*
c *Paul exagère, franchement.*
d *Paul exagère franchement.*

> *Les adverbes initiaux sans virgule*
>
> Certains adverbes en début de phrase permettent une forme verbale à sujet suffixé ➤VIII-4.1.2 ➤XVII-2.1.2. Contrairement aux autres adverbes initiaux, ils sont intégrés à la prosodie de l'énoncé et apparaissent sans virgule **27**.
>
> **27** **a** *Peut-être trouvait-il étrange que Nicolas ne montre pas plus d'étonnement.* (Carrère, 1995)
> **b** *Encore Gibbon était-il un représentant de cette classe pratiquement disparue aujourd'hui : l'amateur éclairé, le dilettante* [...]. (Marrou, 1954)
>
> ➤ La ponctuation des adverbes connecteurs ➤XX-3.5.3

Les termes d'adresse sont analysés, du point de vue syntaxique, comme des ajouts ➤XVIII-4.2 et normalement marqués par une virgule, comme *André* en **28a**. Les pronoms contrastifs, également analysés comme ajouts ➤IX-6.2.4, sont souvent marqués par une virgule **28b**, mais pas toujours, en particulier après le verbe **28c**.

28 **a** *Regarde, André, elle fait semblant d'avaler mais elle empile tout dans ses joues comme un hamster.* (B. Groult, 2008)
b *Paul, lui, était déjà parti.*
c *Robert insistait lui aussi* [...]. (Beauvoir, 1954)

> *La ponctuation des appositions et des ajouts prédicatifs*
>
> Les appositions sont des ajouts appartenant au syntagme nominal ➤IV-5.4 et sont séparées par une virgule qui correspond à leur prosodie incidente **29a** ➤XIX-2.2.2. Les ajouts prédicatifs sont plus mobiles dans la phrase : la virgule est de mise quand ils forment un groupe intonatif autonome – ils ont une prosodie incidente –, en particulier quand ils sont en début de phrase, comme *adjoint* en **29b** et *heureux* en **29c** ➤XVIII-3.1. Après le verbe, la virgule n'est pas requise, à partir du moment où ils sont intégrés à la prosodie de la phrase **29d**. Elle est néanmoins possible, en particulier si l'ajout est long **29e**.
>
> **29** **a** *Croyez-vous que cet épisode, capital n'est-ce pas pour comprendre ma sensibilité d'artiste, intéressera un assez large public ?* (Orsenna, 1993)
> **b** *Adjoint, il était déjà numéro 1 en puissance.* (*L'Équipe*, 1er oct. 2011)

c *Heureux, les Bleus n'ont pas pour autant fait la roue.* (*L'Équipe*, 10 oct. 2011)
d *Paul est parti heureux.*
e *Paul est parti, heureux du dénouement de cette affaire.*

La virgule et les éléments extraits

Les constituants interrogatifs ou exclamatifs en début de phrase sont analysés comme extraits ➤ **I-6.1**. Ils ne peuvent pas être séparés par une virgule **30a 30b**. Dans certaines phrases déclaratives, d'autres syntagmes antéposés en début de phrase sont extraits, c'est-à-dire correspondent à un complément, ou un ajout, attendu après le verbe ➤ **XVII-3.3**. Ils sont généralement séparés du sujet par une virgule **30c 30d**, même si ce n'est pas toujours le cas **30e**.

30 **a** *Quelles pommes as-tu achetées ?*
b *Quelle chance tu as !*
c *Un gros rhume, elle a eu.*
d *À ses questions, j'ai répondu d'abord par un récit un peu circonstancié de mon séjour à Rominten.* (Tournier, 1970)
e [...] *de sa valise elle a sorti des gâteaux gluants de sucre et d'œufs, des bas, des souliers, des écharpes, des étoffes, de l'eau-de-vie.* (Beauvoir, 1954)

Lorsque le sujet est inversé ➤ **XVII-2.2**, en revanche, le syntagme antéposé, analysé comme extrait, est plus rarement séparé du verbe **31a 31b 31c**, même si une virgule est possible après certains syntagmes prépositionnels **31d**.

31 **a** *Nombreux sont les avantages de cette solution.*
b *Dans le haut quartier n'habitaient que les blancs qui avaient fait fortune.* (Duras, 1950)
c *De cette multiplicité des individus résultait, selon lui, la nécessité de la reproduction.* (Tournier, 1967)
d *À cette potion amère, s'ajoute peu à peu un arrière-goût insidieux de mensonge.* (Yourcenar, 1974)

La virgule et les éléments périphériques

Dans les constructions dites *disloquées*, un élément en fonction *périphérique* apparait en début **32a 32b 32c 32d** ou en fin de phrase **32e**, marqué par une virgule, et repris par un pronom ou une proforme (*je*, *il*, *le*, *lui*, *y*) ➤ **XVIII-2.1** ➤ **XVIII-2.2**. En l'absence de proforme **32f**, la virgule apparait également pour marquer la prosodie incidente et les frontières des syntagmes ➤ **XVII-3.3.4** ➤ **XIX-2.2.2**.

32 **a** *Moi, je n'en ai pas l'âme en L1. Lui, il a cette sensibilité, cette touche supplémentaire qui fait la différence.* (*L'Équipe*, 1er oct. 2011)
b *Hitler, Klaus Mann le connaissait bien.* (*Le Figaro*, 9 avril 2009)
c *Cette énorme masse de seniors inactifs, il faudrait lui trouver du boulot avant de repousser l'âge de la retraite.* (*Le Canard enchaîné*, 1er juil. 2009)
d *Mais le titre, j'y crois encore.* (*L'Équipe*, 1er oct. 2011)
e *On l'attendait bien sûr, cette suite.* (*Le Figaro*, 9 avril 2009)
f *La science-fiction, j'adore.*

La variation dans l'usage de la virgule pour les éléments périphériques

La virgule est également de mise quand plusieurs éléments sont disloqués **33a**, de même que dans la construction dite *pseudoclivée*, qui est un cas particulier de construction disloquée **33b** ➤ **XVIII-2.3.4**. Mais la subordonnée d'une construction impersonnelle introduite par *c'est* ➤ **VI-3.3.1** peut être dépourvue de virgule et analysée comme un complément **33c**. Le deux-points est parfois possible, à la place de la virgule, lorsque l'élément périphérique est en début de phrase **33d**.

33 **a** *Paul, moi, je ne l'aime pas.*
b *Ce qui m'irrite chez maints poètes contemporains, c'est leur incapacité à n'être rien d'autre que « poètes »* [...]. (R. Millet, 1986)
c *C'est dingue que tout un pays soit privé d'Internet.* (*l-actu.fr*, 2 juin 2015)
d *Le lire : c'est un peu comme fréquenter un ami qui saurait infiniment mieux que vous exprimer les choses de la vie* [...]. (*lefigaro.fr*, 9 avril 2009)

Toutefois, l'usage peut se passer de la virgule, dans un style informel **34a**, pour imiter l'oral, en particulier après un pronom de 1re personne **34b**, ou quand l'élément disloqué est en fin de phrase **34c 34d**.

34 **a** *Cette musique Gabriel la connaît par cœur sans même savoir comment.* (Ferney, 1993)
b *Moi je mets entre 34 et 36 minutes pour faire 15 kilomètres* [...]. (*Le Progrès*, 4 oct. 2011)
c *Elle n'est plus bonne ma patate bio ?* (*Libération*, 3 aout 2009)
d *Ah tiens… C'est marrant ça !* (Lehmann, 2006)

Les emplois de la barre oblique

La barre oblique s'emploie en ponctuation de mot (*80 km/h*) ➤ XX-2.6. Elle est également utilisée pour marquer les fins de vers dans les poèmes et les chansons, avec ou sans retour à la ligne (*J'ai descendu dans mon jardin/Pour y cueillir du romarin*, chanson *Gentil Coquelicot*).
La double barre oblique est utilisée pour indiquer une pause dans les transcriptions de l'oral ➤ I-8.2 (*Elle avait un visage euh // euh sans âge.*, *CRFP*, PRO-BEL-001).

3.3. Le point d'interrogation, le point d'exclamation et les points de suspension

Les points d'interrogation, d'exclamation et de suspension peuvent marquer la limite de la phrase ou de l'énoncé **35**, mais leur fonction première est d'indiquer la manière dont le locuteur se situe par rapport à l'interlocuteur (rôle pragmatique) ou par rapport à son énoncé (rôle expressif). Ce ne sont cependant pas des marques univoques : ils sont compatibles avec plusieurs types de phrases et plusieurs actes de langage ➤ I-2.2. Ainsi, le point d'exclamation clôt aussi bien une phrase à l'impératif **35b** ➤ XII-2.1 qu'une exclamative **35c** ➤ XII-4.1.
Les points d'interrogation et d'exclamation sont des signes pragmatiques en ce sens qu'ils traduisent un acte de langage, comme une question ou un ordre, adressé, dans un dialogue, à des personnages fictifs, mais, dans d'autres genres de textes, au lecteur ou au narrateur lui-même. Les points de suspension peuvent également être considérés comme des signes pragmatiques, quand ils indiquent qu'une information est sous-entendue **35d**.
En typographie française, ils sont précédés d'une espace insécable et suivis d'une espace-mot, sauf les points de suspension, qui ne sont pas précédés d'une espace.

35 **a** *Qui viendra ?*
b *Allez chercher du bois !*
c *Quelle chance tu as !*
d *Quelle chance tu as…*

3.3.1. Le point d'interrogation

Le point d'interrogation figure à la fin des phrases interrogatives (*Qui viendra ?*), complètes ou non, y compris dans les titres (*Quelle place pour la morale ?*), et plus généralement dans les énoncés à valeur de question (*Paul arrive demain ?*) ➤ XII-3.4.
Il ne marque pas nécessairement la fin de la phrase, auquel cas il n'est pas suivi de majuscule, en particulier dans les cas de discours rapporté (*Tu viens ? demanda-t-il.*).

Le point d'interrogation marque les phrases interrogatives **36a**, et plus généralement les énoncés à valeur de question, qu'ils aient la forme d'une phrase déclarative **36b** ➤ XII-1.3.3 ou qu'ils soient plus réduits **36c**.

36 **a** *À quelle heure arrive le train Paris-Brest ?*
b *Paul viendra ?*
c [À des invités] *Un café ? Un alcool ?*

La ponctuation et l'usage des phrases interrogatives

À côté des vraies questions, ou questions d'information **36a 36b**, adressées à un interlocuteur supposé connaitre la réponse, on trouve des questions délibératives, ou auto-adressées **37a**, en particulier dans les essais ou dans la presse : elles servent à formuler un problème, notamment dans les titres **37b**, ou à organiser le discours en préparant le lecteur à la réponse qui suit **37c 37d** ➤ XII-3.4.2.

37 **a** *Que puis-je faire ?*
b *[Titre de chapitre] Une place pour la morale ?* (Todorov, 1991)
c *De son pavillon, il ne reste que quelques murs du rez-de-chaussée. Les étages ? Envolés.* (*Libération*, 3 aout 2009)
d *Le prix des places ? De 30 à 150 dollars le match* […]. (*L'Humanité*, 10 avril 2009)

Par ailleurs, les phrases interrogatives se prêtent à des usages sans valeur de question ➤ XII-3.4.3 : il peut s'agir de questions rhétoriques, qui déguisent une assertion tout en feignant de solliciter l'adhésion de l'interlocuteur **38a 38b**, ou d'énoncés à valeur d'injonction **38c 38e** ou de suggestion **38d**.
Les phrases interrogatives sans valeur de question sont, par convention, marquées par un point d'interrogation. Dans certains cas limites, le point d'interrogation peut être remplacé par un point d'exclamation, avec une nuance de sens : en **38e**, l'ordre est plus atténué qu'en **38f**.

38 **a** *Or, précisément, en évitant de faire du nous une valeur anxiogène, les institutions démocratiques ne préviennent-elles pas un tel retour de flammes affectif ?* (*Le Monde diplomatique*, janv. 2008)
b *Après tout, une telle dépense vaut-elle la peine ?*
c *Peux-tu me passer le sel ?*
d *Si on allait au cinéma ?*
e *Vas-tu te taire ?*
f *Vas-tu te taire !*

3.3.2. Le point d'exclamation

Le point d'exclamation apparait à la fin des phrases de type désidératif (*Viens ici !*) ➤ XII-2.1 ou exclamatif (*Quelle chance tu as !*) ➤ XII-4.1, mais aussi à la fin d'énoncés divers, en particulier après une interjection (*Ouf !*) ➤ XVIII-4.3.2.
Il peut marquer un segment interne à la phrase (*Il arrive, hélas ! demain.*), sans rôle de clôture, ce qui exclut alors la majuscule de phrase après lui.
Comme le point d'interrogation, il se combine en théorie assez mal avec les autres signes de clôture, mais l'usage tend à montrer l'inverse (*Hum !…*, *Hein !?…*).

Le point d'exclamation, qualifié de *point admiratif* par les imprimeurs de la Renaissance, marque aujourd'hui plusieurs types de phrases : les phrases désidératives à l'impératif **39a** ou au subjonctif **39b**, mais aussi les déclaratives à valeur injonctante **39c** ou émotive **39d** ➤ I-2.2.

39 **a** *Viens ici tout de suite !*
b *Que le meilleur gagne !*
c *Tu viens ici tout de suite !*
d *Il y a donc encore du moins bon. Mais il y a aussi eu du très bon !* (*Le Progrès*, 10 oct. 2011)

Il est conventionnel avec les exclamatives **40a**, mais peut aussi être remplacé par des points de suspension **40b**. Il est associé également aux apostrophes **40c**. Les phrases désidératives qui expriment un conseil ou une invitation ne l'utilisent pas forcément **40d**, pas plus que les infinitifs en emploi injonctif **40e** ➤ XI-6.2.3 ➤ XII-2.4.2.

40 **a** [Q.] *a signé une victoire à l'Open de Lyon marquée par la régularité du Français : 66, 67, 68, et 68 hier, quelle maîtrise !* (*Le Progrès*, 10 oct. 2011)
b *Quelle maîtrise…*
c [Dans un café] *Garçon !*
d *Veuillez patienter un instant.*
e *Frapper avant d'entrer.*

Le point d'exclamation ne fonctionne pas toujours comme point de clôture. À ce titre, il n'est pas systématiquement suivi d'une majuscule de phrase et peut être utilisé comme ponctuant interne (*La nouveauté incessante du savoir offert à mon appétit et ma fierté, le latin ! l'algèbre ! les constructions imaginaires autour de l'amour et du sexe m'occupaient toute.*, Ernaux, 2011).
On touche dans ce cas à la ponctuation expressive ➤ XX-3.1.1, qui est destinée à traduire l'émotion du locuteur davantage qu'à marquer une valeur d'acte de langage. Aussi est-ce l'expression de cette émotion qui distingue les deux déclaratives **41a 41b**, ou qui attribue une force supérieure à l'injonction **41c 41d**.

41 **a** *Pierre s'est cassé la jambe.*
b *Pierre s'est cassé la jambe !*
c *Donne-moi 100 euros, s'il te plait.*
d *Donne-moi 100 euros, s'il te plait !*

D'une manière générale, le point d'exclamation indique l'engagement du locuteur par rapport à son énoncé, qu'il s'agisse d'une exclamation, d'un souhait, d'un ordre, etc. C'est pourquoi ce signe ne se rencontre qu'exceptionnellement dans des textes juridiques ou scientifiques, où la présence de l'auteur est peu sensible.
Les interjections et les onomatopées sont par convention suivies d'un point d'exclamation, afin de rendre compte visuellement de l'intonation **42a** ➤ **XVIII-4.3**. Quand l'interjection est intégrée à la phrase, le point d'exclamation n'est pas suivi d'une majuscule **42a 42c**.

42 **a** *Un crochet retrouvé sur une caténaire de TGV et, hop !, sont jetés en prison deux-trois « rebelles » accusés de terrorisme d'État.* (*Le Canard enchaîné*, 29 juil. 2009)
b *Ouf ! Tout un programme, et un sacré challenge.* (*L'Équipe*, 10 oct. 2011)
c *Un* « impératif moral », *scandait S. Patatras ! des rapports parlementaires ou de la Cour des comptes viennent de tirer un bilan misérable de ces velléités vertueuses.* (*Le Canard enchaîné*, 9 nov. 2011)

3.3.3. Les points de suspension

Les points de suspension marquent l'inachèvement d'une phrase ou d'un énoncé.
Une phrase peut être syntaxiquement complète tout en étant marquée comme inachevée ; le signe est alors une invitation à déceler un sous-entendu, à poursuivre une énumération ou un raisonnement au-delà de la limite matérialisée par les points.
Les points de suspension peuvent ou non être suivis d'une majuscule de phrase.

Du point de vue du lecteur, les points de suspension supposent un surplus de sens qu'il faut interpréter. En fin d'énoncé, ils peuvent être synonymes d'un *et cætera* **43a**, mais le plus souvent, ils produisent de l'implicite que l'interlocuteur doit décoder **43b**. En milieu d'énoncé, le signe reporte la fin de la phrase, créant un effet de suspens, et mettant ainsi l'emphase sur la séquence qui suit **43c**.

43 **a** [À propos d'ouvrages] *Quelques-uns, attribués à des auteurs que tu ne t'attendais pas à trouver là, Stendhal, Apollinaire, Malraux, Aragon...* (Bénabou, 2002)
b *C. lui a dit qu'il espérait qu'au-delà de leurs divergences idéologiques ils conserveraient des relations cordiales…* (*Le Nouvel Observateur*, 11-17 mai 1995)
c [Plutôt que 80 euros en Europe] *En Chine, la même tonne évitée coûte en moyenne… 3 euros.* (*Le Monde diplomatique*, déc. 2007)

> *La mobilité des points de suspension*
>
> Dans l'absolu, les points de suspension sont le signe le plus mobile : en début d'énoncé, ils marquent l'absence de complétude (début *in media res*) ; en milieu d'énoncé, la complétude reportée (effet de suspens) ou l'absence de complétude (synonyme d'*etc.*) ; en fin d'énoncé, l'absence de complétude et l'ouverture de l'espace interprétatif.
> Dans cette grammaire, nous les utilisons pour noter les répétitions ou les hésitations dans les transcriptions de l'oral ➤ **I-8.2.2** (*Mathieu se propose de… de… de m'emmener chez lui* […]., *Corpus POI-2002*, Tennis).

3.3.4. La ponctuation et les types de phrases

On distingue les quatre types de phrases à partir de leur forme et de leur interprétation ➤ **I-2.1** :
- la phrase déclarative (*Paul est venu.*) ;
- la phrase interrogative (*Est-ce que Paul viendra ?*) ;
- la phrase désidérative (*Venez vite !*) ;
- la phrase exclamative (*Quelle chance il a !*).

La ponctuation finale concerne les phrases indépendantes et plus généralement les énoncés. Même si l'on a coutume d'associer le point d'interrogation aux phrases interrogatives et le point de clôture aux phrases déclaratives, plusieurs ponctuations finales sont généralement possibles ➤ **tableau XX-11**.

PHRASE	VALEUR PRAGMATIQUE	PONCTUATION FINALE	EXEMPLES
déclarative	assertion	point	*Paul est arrivé.*
		points de suspension	*Paul est arrivé…*
	exclamation	point d'exclamation	*Paul est arrivé !*
	injonction	point	*Tu viens immédiatement.*
		point d'exclamation	*Tu viens immédiatement !*
	question	point d'interrogation	*Paul est arrivé ?*
désidérative	assertion	point	*Soyez assuré de mon amitié.*
	injonction	point d'exclamation	*Viens !*
		point de suspension	*Approche un peu…*
	souhait	point d'exclamation	*Que le meilleur gagne !*
exclamative	exclamation	point d'exclamation	*Comme c'est beau !*
		points de suspension	*Paul dort tellement…*
interrogative	consigne	point	*Comment réduire vos impôts.*
	question	point d'interrogation	*Qui est venu ?*
	question autoadressée	points de suspension	*Comment faire…*
	question rhétorique	point d'exclamation	*Comment veux-tu que je fasse !*
		point d'interrogation	*Est-ce que j'ai l'air de plaisanter ?*

Tableau XX-11. *La ponctuation finale et le type de phrase*

La ponctuation finale dépend non seulement du type de phrase mais aussi de la valeur pragmatique de l'énoncé, ou de l'acte de langage associé. Le ➤ **tableau XX-11** indique, pour chaque exemple de ponctuation finale, une seule valeur pragmatique, mais d'autres sont souvent possibles, selon le contexte.

La ponctuation finale et l'acte de langage

La valeur pragmatique, ou illocutoire, d'un énoncé dépend à la fois du type de phrase, du signe de ponctuation finale et de l'interprétation. Il est clair que la ponctuation, à elle seule, ne suffit pas : le point d'exclamation ➤ **XX-3.3.2** peut marquer une exclamation ➤ **XII-4.6.1**, mais aussi une injonction ou un souhait ➤ **XII-2.4**, ainsi qu'une question rhétorique, qui correspond à un acte indirect d'assertion **44a** ➤ **XII-3.4.2**. Inversement, le point **44b**, les points de suspension **44c** et le point d'exclamation **44d** peuvent tous deux rendre la valeur d'injonction.

44 **a** *Comment veux-tu que je fasse !*
b *Frappez avant d'entrer.*
c *Frappez avant d'entrer…*
d *Frappez avant d'entrer !*

La ponctuation finale joue un rôle important dans les phrases déclaratives, qui ont les usages les plus variés. En effet, la phrase déclarative est souvent associée à une assertion, marquée de façon neutre par le point, mais peut recevoir une valeur de question avec le point d'interrogation **45a** ➤ **XII-1.3.3** ou d'injonction **45b** avec le point d'exclamation ➤ **XII-2.4.7**. Dans ce dernier cas, l'interprétation de la phrase, avec un verbe à la 2e personne, et le contexte jouent un rôle déterminant. Une autre phrase déclarative, avec un adjectif évaluatif (*magnifique*), aurait, avec un point d'exclamation, une valeur émotive ou exclamante **45c** ➤ **XII-4.7.2**.

45 **a** *Paul vient ?*
b *Tu viens !*
c *C'est magnifique !*

La ponctuation pragmatique joue également un rôle discriminant lorsqu'une forme renvoie à plus d'un type de phrase : un verbe à sujet suffixé, qui est une forme caractéristique de certaines interrogatives **46a** ➤ XII-3.1, peut se trouver en emploi exclamant, avec le verbe *être* **46b**, ou assertant dans certaines phrases déclaratives, avec l'adverbe *peut-être* initial **46c** ➤ VIII-4.1.2.

46 **a** *Est-il gentil ? Viendra-t-il ?*
b *Est-il gentil !*
c *Peut-être viendra-t-il au vernissage.*

Enfin, les formes *quel* et *combien* sont communes aux phrases interrogatives et exclamatives **47a** **47b** ➤ IX-10.1.1, et en l'absence du signe de ponctuation pragmatique, le type de phrase et l'interprétation pourraient rester indéterminés. Il subsiste toutefois des cas d'exclamation non marquée par le signe attendu **47c**.

47 **a** *Combien d'inscrits ?* ≠ *Combien d'inscrits !*
b *Quelle histoire ?* ≠ *Quelle histoire !*
c *C'est dingue, la force du sexe empêché, c'est magnifique, quelle histoire.* (*Libération*, 21 nov. 2011)

Cette relation parfois lâche entre le signe de ponctuation et sa valeur pragmatique s'observe aussi dans les phrases cumulant deux ou plusieurs points d'interrogation ou d'exclamation. Dans ces cas de cumul, si le signe est identique, il y a emphase sur la valeur pragmatique **48a** **48b**, en particulier dans les bandes dessinées. S'il est différent, les deux valeurs pragmatiques sont combinées et complétées d'une valeur expressive comme l'incrédulité **48c** ou l'indignation **48d**.

48 **a** *Elles comptent <u>pêcher</u> un crocodile ??* (Jourdy, 2009)
b *Moi je dis qu'ils doivent payer s'ils veulent manger, moi !!!* (Lehmann, 2006)
c *« Quoi ? Vous faites la révolution pour ça ?!? »* (*Libération*, 14 avril 2009)
d *Tu te rends compte qu'ils <u>VIVENT</u> là-dedans ?!* (Lehmann, 2006)

3.4. Les signes de ponctuation discursifs

Certains signes de ponctuation ont pour fonction première non de marquer les limites des phrases ou des syntagmes, mais d'indiquer l'organisation du discours :
– les deux-points, les tirets et les parenthèses sont des hiérarchiseurs qui indiquent l'importance relative des informations ;
– les guillemets, les italiques, les crochets et les tirets de dialogue sont des signes de citation, qui indiquent quelle est la source du discours ➤ XVIII-6.1.

➤ Les signes de citation propres aux écritures sur écran ➤ XX-5.2.3

3.4.1. Les hiérarchiseurs discursifs : le deux-points, les parenthèses et les tirets

Le deux-points, les parenthèses et les tirets permettent d'organiser les informations dans le discours, de hiérarchiser leur importance relative, de marquer, le cas échéant, des changements de locuteur ou de point de vue. On les appelle pour cela *hiérarchiseurs discursifs*. En général, ils ne sont pas suivis d'une majuscule de phrase **49**, ce qui montre qu'ils ne fonctionnent pas comme des signes de clôture.
Du point de vue typographique, le deux-points est précédé d'une espace insécable et suivi d'une espace-mot. Le tiret est un caractère long (—) ou moyen (–), encadré d'une espace-mot et d'une espace insécable, tandis que la parenthèse ne comporte aucun blanc intérieur.

49 **a** *Paul viendra : il l'a promis.*
b *Paul arrive – je crois – demain.*
c *Paul arrive (il semble) demain matin.*

Le deux-points

Le deux-points sert principalement à introduire ou annoncer ce qui le suit, et plus généralement il sert à marquer une articulation discursive (explication, illustration, conséquence, etc.) plutôt qu'une simple succession. C'est précisément ce qui le distingue du point de clôture, et plus encore du point-virgule et de la virgule.

Il peut également introduire des listes (verticales) ou des énumérations (horizontales).
Il n'est pas suivi d'une majuscule, sauf lorsqu'il introduit une citation ou un fragment de discours rapporté.

Le deux-points sépare deux éléments qui entrent dans une relation non explicite. Il peut ainsi séparer le topique de la phrase et le propos **50a** > I-7.2.2, les titres de presse faisant fréquemment usage de cette ponctuation. Il peut aussi séparer deux éléments qui entretiennent une relation de discours, le second élément apportant une justification **50b** ou un jugement positif qui sert de résumé **50c**. En **50d**, le second élément fournit une explication ou information supplémentaire qui est mise en valeur, le deux-points produisant un effet analogue à celui d'une construction clivée > XVIII-2.3.2 : c'est par l'adaptation, pas par la lutte, que l'on survit en milieu hostile.

50 **a** *Austérité : le plan V. fracture la majorité.* (*lemonde.fr*, 17 avril 2014)
b *Des réformes sont nécessaires : la situation actuelle est une impasse.*
c *C'est un palais social, une « ruche » fouriériste : une splendeur, dont la découverte vaut le voyage.* (*La Croix*, 9 avril 2009)
d [*Ce livre*] *raconte la survie en milieu hostile : par l'adaptation, pas par la lutte.* (*Les Échos*, 14 avril 2009)

Il marque par ailleurs un changement de locuteur lorsqu'il introduit un discours direct > XVIII-6.2 > XX-3.4.2. Il est dans ce cas souvent suivi de guillemets ouvrants **51a**, mais pas toujours **51b**.

51 **a** *Paul dit : « J'arrive ! »*
b *Je me disais : Allons, c'était il y a quelques minutes à peine et à quelques centaines de mètres seulement.* (Gavalda, 2014)

Il peut enfin marquer le début d'une liste présentée verticalement, avec des tirets ou des puces > XX-3.5.2. Dans ce cas, il peut séparer le verbe de ses compléments **52a** ou de ses sujets inversés **52b**.

52 **a** *Pour un crumble, il vous faut :*
– 100 g de beurre ;
– 100 g de sucre en poudre ;
– 100 g de farine ;
– 2 pommes.
b *Sont reçus à l'examen :*
• Paul Durant ;
• Jeanne Laval ;
• Marie Martin ;
• Jacques Robert.

Les tirets et les parenthèses

Les tirets et les parenthèses sont des signes doubles, facultatifs du point de vue syntaxique. Du point de vue de la hiérarchisation de l'information, le tiret tend à mettre en vedette les éléments qu'il encadre tandis que les parenthèses les placent au second plan.
La majuscule de phrase est normalement proscrite à l'intérieur des tirets et parenthèses.

Les tirets et les parenthèses sont des signes doubles, formés d'une marque ouvrante et d'une marque fermante. Ils délimitent dans la phrase des éléments variés, toujours facultatifs d'un point de vue syntaxique, qui peuvent parfois constituer un commentaire ou un énoncé secondaire. En **53a**, les tirets encadrent une apposition nominale > IV-5.4, tandis qu'en **53b** les parenthèses marquent deux participes apposés à des noms propres.

53 **a** *Le groupe a la chance de réaliser près de la moitié de ses ventes sur trois marchés – l'Allemagne, le Brésil et la Chine – stimulés par des mesures d'incitations à l'achat.* (*Le Figaro*, 18-19 avril 2009)
b *Toujours privé de Medoukali (blessé) et El Abed (suspendu), Eybens se montrait moins à son avantage dans le premier acte.* (*Le Progrès*, 10 oct. 2011)

La séquence ainsi délimitée peut aussi constituer un énoncé inséré dans l'énoncé principal, comme ajout, et avec une valeur pragmatique différente. Ainsi, la phrase **54a** contient une expression interrogative

(*où ?*) et une expression à valeur intensive (*pure magie !*), chacune entre parenthèses. Parenthèses et tirets sont aptes à s'insérer l'un dans l'autre : en **54b**, l'expression entre tirets comporte un énoncé entre parenthèses, qui est à l'impératif.

54 **a** *Mondes impossibles ? Non, il suffit de penser au récent krach provoqué par la désormais fameuse* « économie virtuelle »*, aux milliers de dollars envolés (où ?), aux caisses* « déjà vides » *qu'on continue de vider (pure magie !), aux bobards dont nous abreuvent nos écrans habituels…* (*Le Canard enchaîné*, 1er juil. 2009)

b My Way *– sublime chanson de circonstance pour un deuil (rappelons qu'il s'agit d'une mélodie signée Claude François et Jacques Revaux) – est ainsi le morceau le plus écouté lors des obsèques de nos amis les Anglais* […]. (*Le Figaro*, 18 avril 2009)

Du point de vue discursif, les tirets sont plutôt interprétés comme une mise en valeur et les parenthèses comme une mise en retrait, mais, du point de vue syntaxique, les deux signes sont souvent interchangeables. Les parenthèses ont néanmoins des emplois spécialisés dans l'apport de compléments d'information : elles sont plus aptes à encadrer des paraphrases **55a 55b**, ou des renseignements annexes, comme des précisions **55c**, des datations **55d** ou des références bibliographiques **55e**.

55 **a** T. *connaît un déficit de 450 milliards de yens (3,4 milliards d'euros)* […]. (*Manière de voir*, juin-juil. 2009)

b *Ceux qui sont concernés appartiennent désormais à la « génération perdue ». (*losu jene*, de l'anglais* lost generation*).* (*Manière de voir*, juin-juil. 2009)

c [*Le Japon*] *est touché par la crise économique, avec une contraction à deux chiffres de son produit intérieur brut (– 12,7%).* (*Manière de voir*, juin-juil. 2009)

d [Sur-titre] *Meiji Tenno (1866-1912)* (*Manière de voir*, juin-juil. 2009)

e *« […] Chacun pouvait décider s'il entrait dans le projet, ou pas » (Weigand, 2007b : 132).* (Hess et Illiade [dir.], 2011)

➤ Les parenthèses de mots (*les étudiant(e)s*) ➤ **XX-2.8.1**.

3.4.2. Les signes de citation : guillemets, italiques, crochets et parenthèses

Les signes de citation peuvent délimiter le discours cité par des marques de début et de fin, comme le font les guillemets, mais ils peuvent aussi servir à l'interpréter ➤ **XVIII-6.1**. Ainsi, les guillemets présentent souvent la reprise comme fidèle, tandis que les crochets, les parenthèses ou les points de suspension traduisent une adaptation du discours source (*Il dit que* « [*son*] *chat est mort* ».).
La citation peut également se marquer par le recours à l'italique (*Il m'a dit* Merci.).
Les mêmes signes de ponctuation peuvent également marquer les emplois en mention, dits *autonymiques*, qui pointent sur le mot lui-même (*Le mot « chat » a quatre lettres.*).

La citation se définit comme le procédé par lequel un locuteur insère dans son discours une portion du discours d'autrui (mot, séquence, phrase, texte). Si la source n'est pas toujours identifiable, il est en revanche indispensable que ce discours soit perçu comme venant d'autrui pour prendre le statut de citation, ce dont se charge la ponctuation.
Du point de vue de la norme typographique, les guillemets sont séparés de ce qu'ils encadrent par une espace, contrairement aux parenthèses et aux crochets.

Les guillemets et les italiques

Les deux signes ont des emplois similaires, mais normalement non concurrents. Les guillemets sont utilisés pour marquer la citation d'un mot **56a** ou d'une séquence longue, de plusieurs phrases **56b**, jusqu'à plusieurs paragraphes ➤ **XX-3.4.3**, tandis que l'italique est employé pour les mots ou les séquences courtes. Cependant, on relève de nombreuses variations dans l'usage.

56 **a** *Dans le récit autobiographique, l'événement est métabolisé, assimilé ou rejeté, mais il fait partie intégrante de l'individu, on ne peut plus le « retrancher » (E. Morin)* […]. (Bouilloud, 2009)

b *S. M. déclare : « Je lui vouais une admiration mystique. Oui, je me souviens de cette foi. Elle peut étonner aujourd'hui. Si je la taisais, on ne comprendrait pas qui je suis. »* (Bouilloud, 2009)

Par convention, l'italique est utilisé pour marquer les noms d'œuvres ou de journaux tandis que les guillemets sont requis pour le titre d'une partie de l'œuvre ou d'un chapitre, par exemple **57a**. Il est

également utilisé pour marquer les mots étrangers non francisés **57b** ou les locutions latines – mais pas forcément pour les expressions bien intégrées au lexique, comme *a priori*. Plus largement, la norme préconise que toute citation d'une langue étrangère soit marquée par l'italique.

57 **a** Ce que je traitais était un texte de Gotthold E. Lessing « La parabole des trois anneaux » (extrait du drame *Nathan le Sage*). (Hess et Illiade [dir.], 2011)

b Comment voulez-vous rendre cela sensible à des élèves […] pour qui les mots *control*, *disc*, *music*, *model*, etc., sont des formes françaises ! (R. Millet, 1986)

L'italique indique surtout l'emploi *en mention*, ou *autonymique*, d'une séquence, qui est alors à interpréter non pour ce qu'elle désigne, mais pour le ou les mots qui la composent **58a**. Mais la mention peut s'accompagner d'une citation : les guillemets ont tendance à s'imposer, ainsi pour *francité* **58b**, qui est pourtant en emploi autonymique.

58 **a** Le mot *chat* a quatre lettres.

b Qui reprocherait à Ponge d'avoir fait du mot « francité » un des mots clés de son *Malherbe* ? (R. Millet, 1986)

On observe dans la presse écrite une utilisation combinée des deux signes, guillemets et italiques, qui permet de distinguer citations attribuées et non attribuées. Ainsi, en **59a**, *dynamiser* est mis entre guillemets et en italiques pour signaler une citation attribuée à un locuteur identifié, tandis que *dynamiter*, encadré de guillemets mais en caractères romains, se présente comme une citation non attribuée. De même en **59b**, *made in France* est entre guillemets mais pas en italique : il s'agit d'une citation qui n'est ni attribuée, ni localisée.

59 **a** Quand elle parlait de « *dynamiser* » le service, elle voulait sans doute dire « dynamiter ». (*Le Canard enchaîné*, 8 avril 2009)

b Outre-Atlantique, son prénom s'orthographie *Amelie*. Sans accent […]. L'accent aigu « made in France » est le plus joli des chapeaux d'Amélie. (*Le Figaro*, 9 avril 2009)

L'usage des guillemets pour indiquer une distance

La situation est un peu différente lorsqu'un auteur emploie une séquence tout en montrant qu'il ne la fait pas sienne ; on parle alors de *connotation autonymique*. Dans ce cas précis, les guillemets signalent la reprise momentanée d'une formulation que l'on rejette pour son impropriété ou son inconvenance **60a** **60b**. Il se glisse souvent dans ces guillemets de précaution une part d'expressivité, et en l'occurrence d'ironie, avec des gloses telles que *comme on dit*. Elle peut aussi se signaler par le caractère suspect que prend l'encadrement d'un mot anodin **60b**. L'italique peut jouer un rôle similaire pour marquer un mot qui passerait autrement inaperçu. En **60c**, la conjonction double *et* ➤ XVI-3.2 est mise en valeur par les italiques.

60 **a** En fait, sous vos airs de petite fille perdue vous êtes une vraie « terroriste ». (Montellier, 2011)

b [*La situation sociale*] induit la recherche d'une conciliation entre efficacité économique et soutien aux « défavorisés ». (*Le Monde diplomatique*, avril 2009)

c Il faut donc comprendre *et* le personnage *et* son monde […]. (Kundera, 1986)

L'usage des guillemets simples dans cet ouvrage

Nous utilisons dans cet ouvrage les guillemets simples, sans espace, pour indiquer le sens d'un mot ou d'une phrase : *voler* signifie 'dérober' ou 'se déplacer en volant' ; *Tout le monde n'est pas venu.* signifie 'aucune personne n'est venue' ou 'certains sont venus mais pas tous' ➤ V-6.2.4 ➤ X-4.1.1.

Les crochets, les parenthèses et les points de suspension

Les crochets **61a** s'intègrent dans les citations pour représenter une portion escamotée d'un discours cité. Ils encadrent dans ce cas des points de suspension, qui peuvent également à eux seuls indiquer la censure d'une partie de la citation **61b**. Contrairement à ce que recommande la norme typographique, ils sont parfois remplacés par des parenthèses **61c**.

61 **a** *« La découverte de cette tombe va aussi intéresser nos collègues* […] *», se réjouit D. G., le président de l'Inrap.* (*Le Monde*, 27 mars 2019)

b *Il s'exclama : « Nom de D… ! »*

c % *Il n'est plus possible, au cœur de ces boucles où le réel enfle et nous renverse, « de faire (…) semblant de croire que la Terre n'est pas ce qu'elle est »* […]. (*Le Monde des livres*, 24 mai 2019)

Les mêmes signes peuvent au contraire substituer à l'intérieur du discours cité des éléments externes, le plus souvent pour faciliter la compréhension et respecter la construction de la phrase dans laquelle s'insère la citation **62**.

62 a *Ainsi, R. Sainsaulieu fait l'expérience au sein de ses parents d'un conflit entre* « *la référence de (sa) mère,* [...] *la réussite économique, industrielle, la richesse, et la référence de (son) père* [...] ». (Bouilloud, 2009)

b [L'intermittent du spectacle] « *L'allocation de professionnalisation ne peut pas [lui] être accordée.* » (*Le Canard enchaîné*, 8 avril 2009)

L'intervention du locuteur dans le discours qu'il rapporte peut aller jusqu'à constituer un supplément d'information **63a** ou un commentaire expressif **63b**. En **63a**, le locuteur qui rapporte les propos précise entre crochets la nature de la cérémonie, tandis qu'en **63b** le locuteur insère entre parenthèses l'expression de sa propre incrédulité dans une suite de citations.

63 a « *Après la cérémonie qui faisait de moi définitivement un homme [la bar-mitsva], j'ai commencé à me rendre régulièrement à la synagogue et j'ai même envisagé de devenir rabbin.* » (Bouilloud, 2009)

b [...] *bref, l'entrepreneur en nutrition et perte de poids nous assène qu'il n'y a pas de* « solution miracle » *(ah bon !) et dénonce les ravages d'un* « trop-plein d'informations ». (*Le Monde*, 9 avril 2009)

Les tirets de dialogue

Les signes de dialogue sont principalement les tirets longs. D'autres signes sont utilisés dans la communication électronique : le chevron, le retrait ainsi que les lignes verticales ➤ XX-5.2.3.
Le tiret de dialogue, utilisé dans l'interview, le dialogue de roman et de théâtre, signale la succession des tours de parole. Ce dispositif permet de faire l'économie du nom des locuteurs, et il peut également dispenser l'auteur d'utiliser un verbe de discours dans l'interview ou le roman. L'écriture théâtrale demande en revanche de préciser le nom du personnage, que l'on fait suivre d'un tiret de dialogue **64**.

64 *Mathilde. — Qui est cette vieille femme qui descend les escaliers ?*
Madame Queuleu. — C'est Marthe. (Koltès, 1988)

Le changement de locuteur est en général renforcé par le recours aux alinéas **65a**, mais plus rarement si le dialogue est bref **65b**.

65 a *— Alors, Isabelle, comment l'avocat A. en arrive-t-il à définir la participation à l'émission comme un travail ?*
— Eh bien Raphaël, il se base sur trois éléments qui, en droit, constituent le travail : une prestation, une rémunération et un lien de subordination.
— Et qu'en dit le juge ?
— Il se passe quelque chose d'incroyable : en 2005, les contrats de Marie, Anthony et Arno sont requalifiés en contrat de travail. (*Libération*, 18-19 avril 2009)

b [Lors d'un procès] *La mère trottine vers le box, un verre d'eau à la main :* « T'as soif, mon grand ? Fait chaud, hein ? — Merci, m'man ! », *rigole Florian en épongeant l'oiseau tatoué qui orne son cou.* (*Le Canard enchaîné*, 29 juil. 2009)

> *La variation dans la ponctuation des dialogues*
>
> Les points de suspension peuvent fonctionner dans le cadre du dialogue en signalant l'interruption d'un locuteur par un autre. Ils représentent alors une citation inachevée du fait de l'interaction **66**.
>
> **66** *J.-C. Chevalier — Donc, à Prague, le Cercle n'était pas…*
> *G. Straka — Universellement reconnu. Non.* (Chevalier et Encrevé, 2006)
>
> La ponctuation du dialogue a été mise au point au XIXe siècle par les typographes et éditeurs soucieux de mettre de l'ordre dans la présentation du dialogue romanesque. Aujourd'hui, le dialogue littéraire en alinéa **67a** l'emporte sur le dialogue à la suite, qui est en régression **67b**. L'allègement typographique qui en résulte peut même faire l'économie des guillemets **67c**.
>
> **67 a** « *Je ne veux pas vous importuner, dit la belle-sœur quand ils entrèrent tous dans l'appartement.*
> *— Vous ne m'importunez pas. D'ailleurs, Chantal ne va pas tarder.* » (Kundera, 1997)
>
> **b** « *Je t'ai entendu tout à l'heure…* » *il se rétracte légèrement… elle se penche, allons, encore un peu de patience et ce sera fini…* « *Tu répétais un mot… — Oh non, ce n'était rien. — Si. Dis-moi. Qu'est-ce que c'était ? Tu avais l'air si absorbé…* » (N. Sarraute, 1968)
>
> **c** *Tout en payant, la dame se tourne vers le landau :*
> *— Ça met du baume au cœur de voir un enfant qui sourit.*
> *— Oui, oui, c'est ça ! râle Mishima. Allez, rentrez chez vous. Vous avez mieux à faire, maintenant, là-bas. La dame âgée et désespérée s'en va* [...]. (Teulé, 2006)

3.4.3. La ponctuation du discours rapporté

La ponctuation du discours rapporté est un cas particulier de ponctuation de citation. On distingue le discours indirect **68a** ➤ XVIII-6.3 dans lequel le discours cité est exprimé par une complétive, sans marque de ponctuation spécifique, du discours direct ➤ XVIII-6.2 qui utilise le deux-points et les guillemets **68b** pour insérer l'énoncé cité au sein de l'énoncé citant, ou l'incise **68c** qui insère le discours citant au sein du discours cité ➤ XVIII-6.5. Le discours dit *indirect libre* ➤ XVIII-6.4 rapporte les pensées ou le discours intérieur d'un personnage, et ne présente pas de ponctuation spécifique **68d**.

68 **a** *Il disait qu'il irait à la montagne.*
b *Il disait : « J'irai à la montagne. »*
c *« J'irai à la montagne », disait-il.*
d *Marcher jusqu'à l'estrade en jouant des coudes lui semblait un acte surhumain. Non. Pas ce soir.* (Modiano, 1981)

La construction directe du discours rapporté demande un deux-points **68b**, et la ponctuation finale est celle de l'énoncé cité, tandis que la construction en incise est marquée par une virgule **68c** et peut avoir sa propre ponctuation finale. En revanche, les guillemets ne sont pas systématiques, qu'il s'agisse de la construction directe **69a** ou en incise **69b**.

69 **a** *Il disait : J'irai à la montagne.*
b *Mais que croques-tu ainsi ? me demanda mon amie. De la glace pilée, lui avouai-je.* (Gavalda, 2014)

> *Les guillemets et le discours indirect*
>
> Dans l'usage, la limite entre discours direct et indirect est moins tranchée qu'il n'y parait, et des signes de citation comme les guillemets **70a** ou l'italique **70b** peuvent parfois apparaitre, même dans le discours indirect, pour marquer qu'il s'agit de propos rapportés fidèlement ➤ XVIII-6.3.
>
> **70** **a** *Quand il revint, il lui dit que « la machine était en marche » et qu'il recevrait certainement une réponse positive d'ici une semaine. Alors, elle signerait le contrat.* (Modiano, 1981)
> **b** *Je lui ai dit : « L'oncle, si vous vous laviez un peu ? » Il m'a répondu que je n'étais pas la* source de la propreté. (Giono, 1950)

La ponctuation des incises

En général, les incises de discours rapporté sont encadrées par des virgules, qui indiquent leur relative mobilité et leur décrochage discursif par rapport au reste de la phrase. Elles ont une prosodie incidente, c'est-à-dire séparée du reste de l'énoncé, avec une frontière initiale **71a**, et aussi une frontière finale si l'incise se trouve en milieu de phrase **71b** ➤ XIX-2.2.2. Elles peuvent aussi, plus rarement, être marquées par des tirets **71c**. Cependant, l'usage ne suit pas toujours la norme. Ainsi, le segment bref en incise (*dit-il*) est parfois dépourvu de signe de ponctuation **71d**.

71 **a** *Les sages paysages font les hommes sages, dit-on.* (*L'Équipe*, 1er oct. 2011)
b *Il habitait Paris, lui expliqua-t-il, mais passait quelques jours dans sa famille, à Saint-Lô, où son frère aîné possédait une étude de notaire.* (Modiano, 1981)
c *« Qu'est-ce qui te prend ? – dit Philippe –, tu as passé du côté de Macias ? »* (Aragon, 1967)
d *Ce qu'Alain définit ensuite comme sagesse est donc plus accessible à l'humaine condition. C'est dit-il « l'examen avant de suivre ».* (*philolog.fr*, 9 nov. 2007)

> *La ponctuation des incises de commentaire*
>
> Les incises de commentaire présentent de nombreux points communs avec les incises de discours rapporté, comme la mobilité ➤ XVIII-6.5.3. Elles peuvent, comme ces dernières, être encadrées par des virgules **72a**, ou, si elles sont courtes, s'en passer (*je suppose*) **72b**. Mais elles peuvent aussi être marquées par d'autres signes de ponctuation concurrents, fortement isolants, tels que les tirets ou les parenthèses, comme d'autres phrases parenthétiques **72c**.
>
> **72** **a** *Dans l'épisode qui nous occupe, le gogo, pardonnez-moi, ce fut la France.* (*Le Monde*, 30-31 déc. 2007)
> **b** *Dans tous les premiers numéros du* Débat, *c'est une déclinaison de menus assez riches, assez compliqués, avec cette rubrique « Lieux et Milieux », qui vous rappelle quelque chose je suppose, et où on faisait « la Bibliothèque de Washington », la « khâgne »* […]. (*nonfiction.fr*, 11 oct. 2011)
> **c** *Pourra-t-on dans un siècle offrir une exposition aussi riche, après que la correspondance manuscrite et sa saveur particulière se seront (on espère que non) éteintes avec les courriels ?* (*lacroix.com*, 4 oct. 2011)

3.5. La ponctuation de quelques constructions

Certains éléments ont une ponctuation remarquable, qui dépend de leur structure interne, de leur position dans la phrase et de leur interprétation :
– les subordonnées relatives > XIII-1.1 ;
– les constructions coordonnées > XVI-1.2 ;
– les adverbes connecteurs > XVIII-3.3.

3.5.1. La ponctuation des subordonnées relatives

La ponctuation des subordonnées relatives varie selon leur antécédent, leur interprétation et leur fonction dans la phrase > XIII-1.3. Selon ces critères, elles peuvent être bornées ou non par une virgule, plus rarement par des tirets ou des parenthèses > tableau XX-12.

SUBORDONNÉE RELATIVE	EXEMPLES
restrictive à antécédent pronominal	*Ce [que vous avancez] est faux.*
restrictive à antécédent nominal	*Les étudiants [qui avaient travaillé] ont été reçus.*
non restrictive	*Les étudiants, [qui avaient travaillé], ont été reçus.*
à antécédent verbal	*Il m'a insulté, [à quoi je n'ai pas répondu].*
en construction clivée	*C'est le maire sortant [qui a été élu].*
sans antécédent	*[Qui vole un œuf] vole un bœuf.*

Tableau XX-12. *La ponctuation des subordonnées relatives*

Dans un certain nombre de cas, la virgule peut apparaitre ou non **73a** autour d'une relative sans changement sémantique notable **73b**. Cependant, certaines relatives exigent la virgule, comme en **73c** après un nom propre, tandis que d'autres l'interdisent, comme en **73d** après les pronoms *ce*, *celui*. Dans le premier cas, on a affaire à une relative non restrictive, ou appositive > XIII-3.5, dans le second cas, à une relative restrictive, ou déterminative.

73 **a** *Un équipage de Police Secours qui a assisté à la scène lui demande des explications.* (*Le Progrès*, 10 oct. 2011)
b *Un équipage de Police Secours, qui a assisté à la scène, lui demande des explications.*
c *Alain Dupond, qui vient d'être nommé, entre en fonction demain.*
d *Celui qui m'a pris ce tournevis sera puni !*

La ponctuation des relatives sans antécédent

Les relatives sans antécédent > XIII-5.2 ne sont pas à proprement parler des subordonnées relatives : elles ont une fonction de sujet **74a** ou de complément **74b**. Elles ne sont pas délimitées par un signe de ponctuation.

74 **a** *Qui m'aime me suive !*
b *Je parle à qui je veux.*

La ponctuation des relatives à antécédent nominal

Quand la relative modifie un antécédent nominal, on distingue souvent la relative restrictive, qui n'est pas séparée par une virgule, de la relative non restrictive, qui est en général séparée par une virgule > XIII-3.5.2. La relative restrictive restreint ou identifie le référent du syntagme nominal. En **75a**, la relative restreint l'interprétation du sujet au sous-ensemble des étudiants qui ont bien travaillé. La présence d'une virgule changerait l'interprétation : en **75b**, la relative apporte une information supplémentaire sur les étudiants, qui joue le rôle d'une explication, et tous les étudiants devraient être reçus. La relative restrictive appartient généralement à un syntagme nominal défini, mais elle peut

jouer le même rôle au sein d'un syntagme sans déterminant **75c 75d**. En **75c**, la relative permet d'identifier de quel organisme il s'agit, et en **75d**, de quelle année il s'agit. Elle apparait donc sans virgule.

75 **a** *Les étudiants qui ont bien travaillé seront reçus.*
b *Les étudiants, qui ont bien travaillé, seront reçus.*
c *Daladier crée le CNRS, organisme qui pourra prendre en charge de grandes entreprises* […]. (Chevalier et Encrevé, 2006)
d *André Martinet soutient sa thèse en 1937, année où il est élu secrétaire de la Société française de phonologie.* (Chevalier et Encrevé, 2006)

En revanche, en **76a**, le détenu dont il est question est identifié indépendamment de la relative, qui est non restrictive, et la virgule apparait. La relative est également non restrictive, et avec virgule, après un nom propre, ou un nom ayant un seul référent possible, comme en **76b**. De manière générale, la relative non restrictive permet d'apporter un supplément d'information (une explication, par exemple) au reste de la phrase ; elle n'est pas intégrée à la prosodie de l'énoncé, d'où la virgule en **76c**.

76 **a** *Le détenu, qui purgeait une longue peine, n'était libérable qu'en 2016.* (*Le Monde*, 4 aout 2009)
b *Le taylorisme, dont une des caractéristiques est de mettre le travail sous les contraintes de temps, représente une puissance de division des gens colossale.* (*Dejours*, 2010)
c *Sur une note confidentielle de la direction du Développement économique de S.-É. M., que nous nous sommes procurée, on peut lire* […]. (*Le Progrès*, 10 oct. 2010)

Mais la présence de la virgule ne constitue pas toujours un critère suffisant pour la distinction entre les deux types de relative. En **77a** et **77b**, la relative, bien que sans virgule, est non restrictive : elle ne restreint pas le référent de l'antécédent *domaine de la pragmatique* ou de *séance plénière*.

77 **a** […] *les raisons qui rendent les dernières séquences citées peu acceptables* […], *relèvent du domaine, aux limites incertaines, de la pragmatique qui ne sera pas abordé ici* […]. (Normand, 2010)
b *Ce manège retarde d'une heure la séance plénière qui ne commence qu'à 10 heures, vendredi* […]. (*Le Monde*, 6-7 nov. 2011)

A contrario, certaines relatives restrictives apparaissent avec une virgule. En **78a**, sans virgule, la phrase est ambigüe, puisque la relative peut qualifier l'amie ou l'actrice. En **78b**, la présence de la virgule aide à rattacher la relative restrictive à tout le syntagme nominal et favorise la première interprétation.

78 **a** *Je connais l'amie de l'actrice qui est sur le balcon.*
b *Je connais l'amie de l'actrice, qui est sur le balcon.*

Avec un syntagme indéfini ➤ V-4.2, la présence ou non d'une virgule ne change généralement pas l'interprétation de la relative. En **79a**, la relative apparait avec une virgule mais le référent est nouveau, et déterminé par ce qui suit le deux-points dans cet exemple. En **79b**, le syntagme nominal est attribut et l'interprété comme un prédicat ; il est possible que la relative serve à restreindre ce prédicat (définissant un sous-type d'homme de la nature), mais ce n'est pas évident. Dans les deux cas, un changement de ponctuation ne changerait pas l'interprétation ➤ XIII-3.5.1.

79 **a** *Ce mois aura aussi été marqué par deux phénomènes encourageants, qui restent à confirmer à l'avenir : l'arrêt de la chute des exportations automobiles et un rebond des ventes* […] *vers l'Asie.* (*Le Figaro*, 9 avril 2009)
b *J.-J. C. est typiquement un homme de la nature qui rythme ses activités avec les saisons.* (*estrepublicain.fr*, 20 sept. 2011)

> *Les tirets et les parenthèses autour d'une subordonnée relative*
>
> Il arrive que la subordonnée relative soit encadrée par des tirets **80a 80b** ou des parenthèses **80c**, qui signalent une information en retrait ou en commentaire ➤ XX-3.4.1. Elle est ainsi séparée de l'antécédent, et l'interprétation de la relative est généralement non restrictive. L'usage du point **80d**, plus rare, rappelle l'usage du point journalistique interne à la phrase ➤ XX-3.2.1.
>
> **80** **a** [Zone euro] *Elle n'a pas su éviter les effets de contagion – qui touchent aujourd'hui l'Italie.* (*Le Monde*, 6-7 nov. 2011)
> **b** *Ce mercredi à Auckland, le comité de la Coupe du monde 2015 – qui aura lieu en Angleterre – lancera l'événement lors d'une réception officielle* […]. (*L'Équipe*, 10 oct. 2011)
> **c** *La première audience publique de la Commission de vérité et réconciliation (qui s'est rebaptisée en français : Commission de témoignages et de réconciliations) en juin 2010 a permis d'entendre les premiers témoignages* […]. (*Dupuis*, 2010)
> **d** *Et au milieu coule une rivière. Qui charrie son flot tumultueux d'adrénaline* […]. (*L'Équipe*, 10 oct. 2011)

La ponctuation des relatives à antécédent pronominal

La distinction entre relative restrictive et non restrictive est pertinente aussi avec les antécédents pronominaux ➤XIII-3.5.1. Avec les pronoms démonstratifs *ce* et *celui* (seul) la présence de la relative prend un caractère obligatoire ; elle est restrictive et non séparée par une virgule **81a** **81b** ➤IX-8.1.1 ➤IX-8.3.1. Les démonstratifs *ceci* et *cela* sont compatibles avec les deux interprétations des relatives : non restrictive **81c** et restrictive **81d** ➤IX-8.2.2.

81 **a** […] *j'essaie d'être transparent et de lui expliquer tout ce qu'il veut savoir, ce qui me semble normal.* (*L'Équipe*, 1er oct. 2011)
b *Ceux qui étaient de simples copains sont devenus indispensables à notre vie.* (*lacroix.com*, 9 sept. 2011)
c *L'envie prend alors celui-ci de faire ceci ou dire cela sans aucune raison raisonnable ; d'avoir cela ou ceci, dont il n'a nul besoin.* (Diop, 1958)
d *Cela même que j'appelle signification ne m'apparaît comme pensée sans aucun mélange de langage que par la vertu du langage* […]. (Merleau-Ponty, 1969)

Avec les pronoms personnels de 1re et 2e personnes du singulier et du pluriel, la relative n'est pas restrictive, puisque le référent est déterminé indépendamment ➤XVIII-4.2 ; elle peut éventuellement en être séparée par une virgule **82a** **82b** ➤IX-6.5.1. Les pronoms de 3e personne peuvent aussi être employés avec une relative non restrictive, séparée **82c** ou non **82d** par une virgule.
De même, la proforme *là* est le plus souvent employée avec une relative restrictive, dont elle n'est pas séparée par une virgule **82e**. Mais l'emploi avec une relative non restrictive n'est pas impossible **82f**.

82 **a** *Je m'adresse à vous, qui êtes venus nombreux.*
b *Comment peux-tu me faire ça à moi, qui suis ton ami ?*
c *Tandis qu'ils avançaient, Lacroix était gêné car il voyait Étienne tourmenté. Lui, qui était d'une nature sommaire, constatait seulement que ce travail était un sale travail.* (Duvignaud, 1957)
d *Les Français n'auraient donc pas tapé dans les réserves, eux qui ont opté pour une très lourde préparation de presque deux mois* […]. (*L'Équipe*, 10 oct. 2011)
e *La montagne est le lieu des théophanies, c'est-à-dire là où Dieu se manifeste* […]. (*lacroix.com*, 25 juin 2011)
f *Mets ça là, en haut, où se trouve déjà la valise.*

> *La ponctuation des relatives hors du syntagme nominal*
>
> Pour les relatives qui n'appartiennent pas au syntagme nominal, on doit distinguer plusieurs situations, avec des contraintes différentes. Les relatives qui ont un antécédent verbal **83a** semblent devoir être séparées par la virgule, ce qui est conforme à leur prosodie incidente ➤XIX-2.2.2 et à leur valeur non restrictive. Pour les relatives dites *extraposées*, c'est-à-dire séparées de leur antécédent nominal par une forme verbale (*l'exige*) **83b**, (*s'exerce*) **83c**, il ne semble pas y avoir de prescription et elles peuvent apparaitre avec **83b** ou sans virgule **83c** ➤XIII-3.3.
>
> **83** **a** *Il m'a invectivé, à quoi je n'ai pas répondu.*
> **b** *Mme M. l'exige, qui voudrait même que l'Italie demande une ligne de crédit.* (*Le Monde*, 6-7 nov. 2011)
> **c** *Il y a tout de même des réactions qui font qu'à un moment donné un certain poids s'exerce qui fait dire au président du jury : il faut quand même mettre un vrai linguiste au jury.* (Chevalier et Encrevé, 2006)
>
> Les relatives qui suivent les verbes de perception **84a** ➤III-5.2.4, comme celles qui entrent dans une construction clivée **84b** ➤XVIII-2.3.1, peuvent difficilement être précédées d'une virgule. Cela se comprend si ce sont des compléments ➤XIII-3.4.2, car ceux-ci ne peuvent pas être séparés par une virgule du verbe dont ils dépendent ➤XX-3.2.1.
>
> **84** **a** *Écoute-le qui se plaint.*
> **b** *C'est Pierre qui va faire la vaisselle.*

3.5.2. La ponctuation des constructions coordonnées

On distingue trois types de constructions coordonnées ➤XVI-3 :
– avec une seule conjonction, ou coordination simple (*des pommes et des poires*) ;
– sans conjonction, ou juxtaposition (*Paul est entré, il a glissé.*) ;
– à conjonction redoublée, ou coordination itérative (*et des pommes et des poires*).

Les éléments coordonnés peuvent être des phrases **85a** ➤ I-4.5, des syntagmes de niveau inférieur comme les syntagmes nominaux **85b** **85c** ➤ XVI-4.2 ou de simples mots **85d** ➤ XVI-4.1.

85 **a** *Paul est entré et il a glissé.*
b *Il vend [des fruits, des légumes].*
c *Il vend [des fruits, des légumes et des herbes].*
d *Il faut manger cinq [fruits et légumes] par jour.*

La ponctuation des coordinations ➤ tableau XX-13 dépend des éléments coordonnés, c'est-à-dire de leur catégorie et de leur nombre, ainsi que de la conjonction éventuelle. De façon générale, la virgule apparait après le premier terme si les éléments coordonnés sont plus de deux **85c**. Inversement, la coordination de mots est sans ponctuation **85d**.

COORDINATION	AVEC PONCTUATION	SANS PONCTUATION
phrases coordonnées avec conjonction	*On construit partout, et les sommes injectées sont colossales.* *On construit partout ; et les sommes injectées sont colossales.*	*On construit partout et les sommes injectées sont colossales.*
phrases coordonnées sans conjonction	*Plus on est de fous, plus on rit.* *Les uns jouent ; les autres dessinent.*	*Tu rougis donc tu mens.*
mots ou syntagmes coordonnés avec conjonction	*L'expression est belle, mais froide.* *Paul, ou Marie, viendra.* *Il faut des négociations, soit individuelles, soit collectives.*	*L'expression est belle mais froide.* *Paul ou Marie viendra.* *Il n'est ni fou ni idiot.* *Il viendra dans deux ou trois jours.*
mots ou syntagmes coordonnés sans conjonction	*Son expérience, ses relais dans la capitale sont ses atouts.* *Il faut du sucre ; des œufs ; de la farine.* *Il faut :* *– du sucre ;* *– des œufs ;* *– de la farine.*	*Il viendra dans deux trois jours.*

Tableau XX-13. *La ponctuation des constructions coordonnées*

La ponctuation des phrases à conjonction initiale

Un cas particulier est celui d'une phrase commençant par une conjonction, qui joue alors le rôle de connecteur discursif ➤ XVIII-3.3 et la relie aux phrases qui précèdent. La conjonction est donc précédée par un signe de segmentation, qui peut être l'alinéa ou le retour à la ligne, mais ne peut être séparée du reste de la phrase **86a** ➤ I-3.2.5 ➤ XVI-1.3.3. Un autre cas particulier est celui de syntagmes introduits par une conjonction de coordination, mais se comportant en fait comme des ajouts, avec une prosodie incidente ➤ XVI-7.3 ➤ XIX-2.2.2. Ils sont marqués comme ces derniers, par des tirets **86b**, des parenthèses **86c** ou une virgule **86d**.

86 **a** *« Mais c'est vrai que pendant les matches amicaux, il y a eu des passages où j'étais inquiet, frustré aussi* […]*. Mais après, tu reprends du recul et tu peux repartir. » Car V. C. n'est pas homme à cultiver stérilement la nostalgie* […]. (*L'Équipe*, 10 oct. 2011)
b *Dans la solitude présente de l'écrivain – et sans revendiquer pour moi-même une distinction inopportune –, nul ne me paraît plus seul que le romancier* […]. (R. Millet, 1986)
c *[Ces cas] m'ont donné envie de* […] *faire une étude formelle plus serrée, dans l'espoir de déboucher sur des hypothèses sémantiques (et/ou pragmatiques) pouvant expliquer les différences d'emploi.* (Normand, 2010)
d Va te brosser les dents, et vite.

La ponctuation des coordinations simples

En coordination simple, la conjonction peut lier des phrases, des syntagmes et enfin des mots. En coordination de phrases, la conjonction est précédée ou non d'une virgule **87a** **87b**, voire d'un point-virgule **87c** ➤ I-4.5. Celle-ci peut être ajoutée à la conjonction ou bien retirée sans entrainer de perturbation syntaxique ou de changement de sens.

87 **a** *On construit partout et les sommes injectées sont colossales.* (*Le Monde*, 9 avril 2009)
b *On construit partout, et les sommes injectées sont colossales.*
c *On construit partout ; et les sommes injectées sont colossales.*

Dans la coordination de syntagmes, la présence de la virgule est soumise à diverses contraintes. Ainsi, les conjonctions avec ou sans signe de ponctuation sont possibles pour les sujets **88a 88b**, comme pour les attributs **88c 88d**, quand elles ne modifient pas la syntaxe ou l'interprétation des éléments coordonnés ➤XVI-4.3. La virgule est généralement considérée comme fautive avant la conjonction, mais on la rencontre si les éléments coordonnés sont longs **88b** ou s'ils sont au moins trois **88c**.

88 **a** *Les hôtels et complexes touristiques isolés et plus généralement tous les sites résidentiels disposant d'un accès direct à la mer sont directement menacés.* (*diplomatie.gouv.fr*, 1[er] oct. 2011)
b *Les hôtels et complexes touristiques isolés, et plus généralement tous les sites résidentiels disposant d'un accès direct à la mer, sont directement menacés.*
c *Les agresseurs sont armés, souvent porteurs d'uniformes kaki ou noir type treillis, et parfois cagoulés.* (*diplomatie.gouv.fr*, 1[er] oct. 2011)
d *Les agresseurs sont armés, souvent porteurs d'uniformes kaki ou noirs type treillis et parfois cagoulés.*

Inversement, le signe de ponctuation est impossible s'il modifie la structure syntaxique ou l'interprétation. Par exemple, l'insertion d'une virgule à droite de *romaine* en **89a** et de *moral* en **89c** reconfigurerait la construction coordonnée et entrainerait des contradictions : regroupement incohérent des éléments coordonnés **89b**, contradiction dans l'accord en nombre **89d**.

89 **a** *Les statuaires gauloise, grecque ou romaine savaient aussi titiller son inspiration.* (*dna.fr*, 30 sept. 2011)
b # *Les statuaires gauloise, grecque ou romaine, savaient aussi titiller son inspiration.*
c *J.-L. M. aborde sa huitième saison au S. avec un moral et une envie décuplés.* (*estrepublicain.fr*, 30 sept. 2011)
d * *J.-L. M aborde sa huitième saison au S. avec un moral, et une envie décuplés.*

La coordination des articles (*le ou les*) **90a** et des prépositions (*dans et autour*) **90b**, ou des noms partageant le même déterminant (*fruits et légumes*) **90c**, n'accepte pas non plus la virgule ➤XVI-4.1.4.

90 **a** *La police recherche le ou les coupables.*
b *Mais la tranquillité, c'est essentiellement dans et autour de leur lieu de résidence que les Bleus veulent la trouver.* (*L'Équipe*, 10 oct. 2011)
c *Le prix des fruits et légumes a encore augmenté.*

> *La ponctuation de la conjonction et l'interprétation*
>
> La présence ou non de la virgule peut interagir avec l'interprétation. Par exemple, *comme* passe de l'adverbe comparatif **91a** au statut de coordonnant, comme l'atteste l'accord en nombre du verbe **91b** ➤XVI-2.3.1. Quant aux conjonctions *car* et *mais*, la présence ou non du signe semble dépendre davantage de la sémantique que de la syntaxe. *Car* apporte une explication et, en **91c**, la virgule renforce l'importance de la phrase qu'elle introduit. *Mais* est susceptible de deux emplois, de correction ou d'opposition (distingués en allemand par *sondern* et *aber*) ➤XVI-2.2.2. Dans le premier (équivalent à *mais au contraire*), la première phrase est négative et son contenu est annulé au profit de ce qui suit : la virgule est de mise **91d**. Quand *mais* exprime un simple contraste, comme l'allemand *aber*, l'emploi de la virgule est plus libre **91e 91f**.
>
> **91** **a** *Le principal suspect, comme la victime, est étudiant en master première année.* (*ladepeche.fr*, 3 oct. 2011)
> **b** *Le principal suspect comme la victime sont étudiants en master première année.*
> **c** *J'aurais préféré qu'il vienne, car la réunion s'est assez mal passée.*
> **d** *Il n'a cependant jamais été question de supprimer un mois de vacances d'été, mais deux semaines.* (*lepoint.fr*, 30 sept. 2011)
> **e** *L'expression du portrait est belle mais froide.*
> **f** *L'expression du portrait est belle, mais froide.*

La ponctuation des coordinations itératives

On parle de *coordination itérative* quand chaque élément coordonné est précédé d'une conjonction ➤XVI-3.2. Dans les structures à deux conjoints, la virgule précède la seconde conjonction **92a**. Cependant, elle n'est pas obligatoire et semble dépendre davantage de la longueur des structures coordonnées. Dans les séquences brèves, la virgule peut être absente **92b**, tandis qu'elle est requise quand les séquences coordonnées sont longues **92c**.

92 **a** *Les règles nutritionnelles ne sont ni appliquées, ni contrôlées.* (*Le Journal du dimanche*, 2 oct. 2011)
b *Ou tu te tais ou je pars.*
c *Ces avis font l'objet de consultations écrites ou télégraphiées, soit collectives à l'instigation du chef des Français libres, soit individuelles à l'initiative des membres du conseil.* (de Gaulle, 1954)

La coordination à plus de deux termes exige la virgule, qui apparait à droite du premier conjoint et des suivants **93a**. Il en va de même quand le premier conjoint est sans conjonction **93b**.

93 **a** *Ni Pierre, ni Jean, ni André ne gagneront à ce jeu.*
b *Il est très difficile de nier un cancer, ou une sclérose en plaques, ou une balle en pleine poitrine, ou une jambe arrachée.* (d'Ormesson, 1993)

La ponctuation des coordinations sans conjonction

Le signe de la coordination sans conjonction, ou juxtaposition, est la virgule ➤ XVI-3.3. En coordination de phrases juxtaposées, la virgule est de rigueur **94a**, mais le point-virgule peut parfois être employé **94b**. La virgule est obligatoire dans les structures corrélatives de type *plus… plus* **94c** ➤ I-4.6.1 ➤ XVI-7.2, dans les tours binaires tels que *tel… tel…* **94d** qui constituent des énoncés sans verbe ➤ I-5.2 ➤ XVI-7.1.2.

94 **a** *À quoi sert le sport, que peut-on faire de mieux avec le sport, pourquoi tout le monde ne bénéficie-t-il pas du sport ?* (*L'Équipe*, 10 avril 2009)
b *À quoi sert le sport ; que peut-on faire de mieux avec le sport ; pourquoi tout le monde ne bénéficie-t-il pas du sport ?*
c *Et plus on se rapproche de la phase finale, plus il va falloir travailler dans la précision.* (*L'Équipe*, 19 avril 2009)
d *Tel père, tel fils.*

La juxtaposition de syntagmes présente deux possibilités. La première, fréquente, recourt à la fonction coordonnante de la virgule, qu'il s'agisse de coordonner des sujets préverbaux **95a**, des compléments **95b** ou des sujets inversés **95c**, plus rarement au point-virgule **95d**.

95 **a** *Son expérience, ses relais dans la capitale sont ses atouts* […]. (*Lyon People*, sept. 2011)
b *On a dans l'équipe les compétences, les qualités pour répondre aux différentes équations du jeu* […]. (*estrepublicain.fr*, 30 sept. 2011)
c *De chaque mot d'Évangile jaillissent un sentiment, un univers, une réflexion.* (*La Croix*, 9 avril 2009)
d *C'est ainsi que virent le jour le Parti ouvrier socialiste (1921) ; la Fédération ouvrière régionale du Chili, un syndicat anarchiste (1913) ; et la branche chilienne du syndicat, d'orientation syndicaliste révolutionnaire, Industrial Workers of the World (1919).* (*Le Monde diplomatique*, déc. 2007)

La seconde est la coordination de liste, verticale : chaque terme est introduit par un tiret **96a** ou une puce **96b**, et suivi selon la norme d'un point-virgule **96a**, mais parfois d'une virgule ou d'un simple retour à la ligne **96b**.

96 **a** *Pour un crumble, il vous faut :*
– 100 g de beurre ;
– 100 g de sucre en poudre ;
– 100 g de farine ;
– 2 pommes.
b *Les avantages de cette solution sont nombreux :*
• visibilité
• accessibilité
• simplicité.

La variation dans la ponctuation des coordinations

L'usage a récemment introduit l'usage du point dans les juxtapositions coordonnantes **97a** ➤ XX-3.2.1. Dans le cadre de la coordination de mots sans conjonction, dont l'interprétation est *ou* plutôt que *et*, la virgule n'est pas toujours observée **97b 97c**.

97 **a** [Le président d'une ligue de sport] *est livide. Il répond aux questions des journalistes. Déçu. Dépité. Murmure plus qu'il ne discourt.* (*L'Équipe*, 10 avril 2009)
b *Pierre doit avoir cinquante, cinquante-cinq ans.*
c *Il connait trois quatre spécialistes à Paris.*

La ponctuation des coordinations de phrases avec ellipse

Une phrase complète peut être coordonnée à une phrase incomplète, dite *elliptique* ➤ I-5.3 ➤ XVI-6.1. On ne rencontre pas de ponctuation interne particulière lorsque la phrase elliptique est réduite à un élément **98a**. En revanche, quand la phrase elliptique comporte plus d'un constituant, la norme fait figurer une virgule à la place du verbe ou des éléments omis. En **98b**, la virgule se trouve à la place de 'le cout d'emploi serait majoré', et en **98c** à la place de 'partira'. Cela étant, l'usage ne suit que sporadiquement cette prescription, par exemple s'il y a plusieurs éléments coordonnés, ou s'il y a déjà une virgule avant la conjonction **98d**.

98 **a** *Paul part demain, et Pierre aussi.*
b *Pour un salaire de 20 000 F, le cout d'emploi serait majoré de 300 F et pour un salaire de 50 000 F, de 500 F.* (*Le Monde*, 22 déc. 1992)
c *Marie partira à Rome et Paul, à Florence.*
d *Lui ne retient qu'une chose : les caisses de l'État sont pleines, les emplois rares et précaires, et les salaires très bas, alors que le coût de la vie est élevé.* (*Le Monde*, 9 avril 2009)

La virgule se rencontre également dans les phrases elliptiques séparées par un point ('le parti pris est frondeur') **99a**, mais elle n'est pas systématique ('l'ironie est stupéfiante') **99b** ➤ **XVI-3.3.1**.

99 **a** *L'écriture est fulgurante, drôle et tragique, incisive. Le parti pris, frondeur.* (*Le Monde diplomatique*, déc. 2007)
b *Le paradoxe est énorme. L'ironie stupéfiante.* (*Le Monde*, 15 nov. 2014)

Dans les coordinations à ellipse périphérique ➤ **XVI-6.2**, une première phrase, incomplète, est coordonnée à une phrase ou un syntagme comportant l'élément mis en facteur. Une virgule apparait généralement en fin de phrase incomplète, avant la conjonction **100a**. Une seconde virgule peut également apparaitre avant la séquence en facteur, si elle est longue **100b**. Il n'est toutefois pas exceptionnel qu'aucun signe ne marque l'ellipse, notamment si l'ensemble forme une expression figée (*il faut et il suffit*) **100c** ou appartient à une subordonnée **100d**.

100 **a** *Mais votre adversaire ne veut pas, ou ne peut pas vous payer.* (*lemonde.fr*, 28 nov. 2013)
b *Ce parti ne parvient pas, voire ne souhaite pas, surmonter les contradictions idéologiques qui entravent son action et rendent ses choix confus.* (*Le Monde*, 15 nov. 2008)
c *Pour en arriver là, il faut et il suffit que toute portée métaphysique soit déniée à la connaissance rationnelle.* (Tournier, 1977)
d *Les textes actuels permettent de citer à l'audience une personne, qu'elle ait ou qu'elle n'ait pas de dernière adresse connue.* (Avis du Conseil d'État, 13 fév. 2007)

À l'inverse, peuvent apparaitre à la place d'une virgule des tirets **101a** ou des parenthèses **101b** qui encadrent le second terme en isolant l'élément mis en facteur.

101 **a** *Lorsque le service informatique ne peut pas – ou ne veut pas – fournir ces données suffisamment rapidement, les utilisateurs doués en informatique trouvent des moyens de libérer les données eux-mêmes.* (*informatica.com*, consulté en mars 2019)
b *Si un joueur ne peut pas (ou ne veut pas) poser de T., il pioche une tuile et tente aussitôt de la placer.* (*montvalsurloir.bibli.fr*, consulté en mars 2019)

3.5.3. La ponctuation des adverbes connecteurs

Les adverbes connecteurs (*cependant*, *en fait*…) appartiennent pour leur syntaxe aux adverbes de phrase ➤ **VIII-5.1** et pour leur interprétation aux connecteurs, qui établissent une relation de discours entre deux phrases ou deux séquences de phrases ➤ **XVIII-3.3**. Ils se caractérisent par une grande mobilité, et leur ponctuation est en partie liée à leur position dans la phrase :

- avec virgule, en début (*Pourtant, il n'est pas arrivé.*) ou en fin de phrase (*Il n'y croit pas, en fait.*) ;
- avec virgule entre le sujet et le verbe (*Georges, cependant, est doué en affaires.*) ;
- sans virgule après le verbe (*Il faudra pourtant que vous vous résigniez.*).

Mais leur ponctuation est également liée à leur prosodie et à leur interprétation.

La ponctuation des autres connecteurs

D'autres mots ou locutions ont ce rôle de connecteur ➤ **XVIII-3.3.1**, comme le nom *résultat* **102a** ou l'adjectif *mieux* **102b**. En tant que connecteurs, ils sont généralement marqués par une virgule **102a** mais un deux-points **102b** est parfois possible.

102 **a** […] *les banques ne paient que 10 % d'impôts sur leurs bénéfices, les déposants et les entreprises 0 %. Résultat, c'est la ruée* […]. (*Le Canard enchaîné*, 9 nov. 2011)
b *« La réalité de ces économies reste évidemment à prouver », ose l'insolent. Mieux : il constate, exemples à l'appui, « le peu d'efficacité de ces mesures sur la maîtrise de la dette et du déficit ».* (*Le Canard enchaîné*, 9 nov. 2011)

La ponctuation d'un adverbe connecteur initial

De façon générale, la ponctuation du connecteur en début de phrase est d'un usage libre, quel que soit son rôle discursif. Il y a toujours un lien avec la phrase qui précède. Le connecteur peut indiquer une étape de l'argumentation, comme *en effet* **103a** **103b** ou *d'ailleurs* **103c**.

103 a *En effet, jamais le DDT n'a été interdit en Afrique pour lutter contre les moustiques* […]. (*Le Canard enchaîné*, 9 nov. 2011)

b *En effet la structure et le fonctionnement de ce champ forment l'espèce particulière de conditions sociales qui déterminent ces produits sociaux* […]. (Chevalier et Encrevé, 2006)

c *La délinquance politique n'existe pas, c'est connu. D'ailleurs ce n'est pas possible, puisque pour accéder au pouvoir nous devons avoir un casier judiciaire vierge* […]. (*Le Progrès*, 10 oct. 2011)

On observe la même liberté avec un connecteur d'opposition, comme *en revanche* **104**.

104 a *Les chercheurs ont constaté une activité augmentée des lobes frontaux chaque fois que la réalité était plus satisfaisante qu'ils [les optimistes] ne pensaient.* […] *En revanche, quand la réalité était pire que leurs suppositions, les plus optimistes étaient ceux qui avaient la plus faible activité des lobes frontaux* […]. (*Le Progrès*, 10 oct. 2011)

b *[Paris et Berlin] ont promis une réponse à la crise de la dette* […], *sans faire d'annonce concrète hier à Berlin. En revanche A. M. a assuré que Paris et Berlin étaient « décidés à faire ce qui est nécessaire* […] *»*. (*Le Progrès*, 10 oct. 2011)

Enfin, les mots de reformulation ou de résumé (*bref*, *enfin*) présentent eux aussi la même souplesse quant à la ponctuation **105a 105b 105c**. Cependant, on discerne une préférence pour la virgule lorsque le connecteur de début de phrase indique une intervention du locuteur, et pas seulement un lien argumentatif **105d**.

105 a *C'était une revue française, fondée sur des traductions ; tout naturellement les francisants étaient appelés à s'intégrer à une linguistique générale. Enfin, elle encastrait la linguistique dans le grand champ culturel, conception très prégnante dans le Paris de 1966* […]. (Chevalier et Encrevé, 2006)

b *Enfin M. R. a démenti à son tour tout* « complot » *qualifiant le procès de* « show télévisé ». (*Le Monde*, 4 aout 2009)

c *Bref. Le programme du CNR de l'après-guerre s'intitulait « Les jours heureux ». On s'en éloigne.* (*Le Canard enchaîné*, 1er juil. 2009)

d *Finalement, l'argent est-il aux sources du problème de l'individuation ?* (*blogs.mediapart.fr*, 2 janv. 2012)

La ponctuation d'un adverbe connecteur en position médiane

En général, le connecteur placé après le sujet (*d'ailleurs*) **106a**, ou après le premier constituant de la phrase (*cependant*) **106b**, n'est pas suivi de la virgule, sans que celle-ci soit impossible (*en revanche*) **106c**. Il y a aussi un lien discursif avec la phrase qui précède.

106 a *Winock d'ailleurs était jadis un prénom* […]. (Winock, 2003)

b *À ceci près cependant que,* […], *la vertu républicaine visait avant tout les gouvernants et non pas les gouvernés.* (Delory-Momberger et Niewiadomski, 2010)

c *À la SNCF, en revanche, la situation est un peu moins satisfaisante puisque 70 %, seulement, des TER seront assurés* […]. (*Le Progrès*, 10 oct. 2011)

Lorsque le connecteur suit le verbe **107a 107c 107d** ou apparait avant un participe passé ou passif **107b**, l'usage rechigne à introduire la virgule du fait de l'intégration de l'adverbe à la prosodie du syntagme verbal ➤ VIII-4.1.3.

107 a *Il est ainsi sûrement possible de limiter les coûts macroéconomiques de la CEE, mais difficile d'en attendre des bénéfices environnementaux et des bénéfices macroéconomiques.* (*Le Monde*, 4 sept. 2009)

b *Le procès-verbal de la soirée fut en effet discuté* […] *et amendé en fonction de l'évolution des événements.* (*Le Monde*, 4 aout 2009)

c *Il faudra enfin s'assurer de la compétence du monteur* […]. (*Le Figaro*, 9 avril 2009)

d [La nuit du 4 aout 1789] *Voilà pour le récit, édifiant, du « grand soir » de l'Ancien Régime. Il convient cependant d'y apporter quelques nuances.* (*Le Monde*, 4 aout 2009)

La ponctuation d'un adverbe connecteur final

En position finale, le connecteur a tendance à ne pas être séparé par une virgule, de façon à établir plus aisément un lien discursif avec la phrase précédente : la virgule est absente avant *cependant* en **108a** et *du coup* en **108c**. Sans être absolument impossible, elle serait difficile en **108b**. À l'inverse, *du coup* peut porter aussi bien sur ce qui précède que sur ce qui suit. En **108c**, la virgule qui suit *du coup* permet de comprendre qu'il porte sur ce qui précède (ça sonne moins blues), alors qu'une virgule le précédant l'aurait fait porter sur ce qui suit : *hard-rock* en **108d**.

108 a [Fraude dans le métro] *Régulièrement des bilans sont dressés pour orienter les contrôles vers des zones se dégradant. Sans délaisser le reste du réseau cependant.* (*Le Progrès*, 10 oct. 2011)

b ? *Régulièrement des bilans sont dressés pour orienter les contrôles vers des zones se dégradant. Sans délaisser le reste du réseau, cependant.*

c [Basket] *On a changé d'air, là. Ça sonne moins blues du coup, plutôt hard-rock…* (*L'Équipe*, 10 oct. 2011)
d *Ça sonne moins blues, du coup plutôt hard-rock…*

Les connecteurs *donc* **109a** et *alors* **109b** ont un sens conclusif et sont mobiles dans la phrase. C'est pourquoi la virgule reste prescrite par le code **109a 109b**, mais l'usage ne s'y plie pas toujours, en particulier après un auxiliaire **109c**. En **109c**, *donc* n'est pas conclusif mais assure la gestion du discours ('je disais donc').

109 a *Et si l'on blasphémait, nous aussi ? C'est le moins que l'on puisse attendre d'un vieux « Canard »* […]. *Blasphémons, donc.* (*Le Canard enchaîné*, 9 nov. 2011)
b [Prononciation du patronyme Millet] *Certains pensent se tirer d'affaire* […] *et lancent : « Comme le peintre, alors. »* (R. Millet, 1986)
c *Les nécessités administratives exigeaient cette classification. Il a donc fallu établir des catégories* […]. (*Les Musées en France*, 1950)

La ponctuation et la polysémie des connecteurs

La ponctuation des connecteurs n'est pas strictement codée. On relève néanmoins une présence de la virgule en cas de polysémie. Certains adverbes peuvent en effet avoir une autre interprétation que celle de connecteur. Par exemple, *alors* est un adverbe temporel **110a** ➤XI-4.1 ou un connecteur ; *seulement* est un adverbe restrictif ➤VIII-8.2.2 ou un connecteur argumentatif **110c**, et la virgule peut favoriser l'interprétation comme connecteur, par exemple 'si la discussion dégénérait' en **110b**. En **110d**, sans virgule, on pourrait comprendre que seuls les vrais efforts sont concernés.

110 a *La pendule sonnait midi. Il s'en allait alors.*
b *La discussion dégénérait parfois. Il s'en allait, alors.*
c *Seulement, les vrais efforts ne s'accélèreront qu'après les élections.* (*Le Canard enchaîné*, 9 nov. 2011)
d ? *Seulement les vrais efforts ne s'accélèreront qu'après les élections.*

L'adverbe *ainsi* est connecteur ou adverbe de manière ➤VIII-6.1 ; la phrase **111a** est ambigüe. La position initiale et la virgule **111b** peuvent favoriser une interprétation de connecteur ➤XVIII-3.3.1.

111 a *Nous avons ainsi décidé de vendre la maison familiale.*
b *Ainsi, nous avons décidé de vendre la maison familiale.*

Les connecteurs précédés des conjonctions *et* ou *mais* ne peuvent pas en être séparés par une virgule **112**. Ils sont suivis d'une virgule, parfois d'un point d'exclamation expressif qui renforce l'argumentation **112d**.

112 a *Mais enfin, S. s'est occupé tout de suite de la revue.* (Chevalier et Encrevé, 2006)
b *Et pourtant, lui, G., il prétendait rendre compte des textes littéraires* […]. (Chevalier et Encrevé, 2006)
c Structures syntaxiques *avait fait beaucoup de bruit. Et donc j'ai suivi les cours de Chomsky.* (Chevalier et Encrevé, 2006)
d *Peu nombreux étaient ceux* […] *à voir chuter en 3 sets les joueuses de la ville médiévale. Et pourtant ! D'entrée de jeu, la réception locale montrait des signes de faiblesse.* (*Le Progrès*, 10 oct. 2011)

XX-4

Les abréviations et les sigles

4.1. Qu'est-ce qu'une abréviation ?

L'abréviation désigne la réduction d'un mot ou d'une expression par suppression d'une partie de ses lettres ou de ses syllabes, ou bien la forme réduite elle-même. Mais le terme *abréviation* recouvre plusieurs procédés bien distincts, tant par leur finalité que par leur usage écrit ou oral. On distingue :

– l'abréviation purement graphique, propre à l'écrit, souvent conventionnelle, qui consiste à effacer une ou plusieurs lettres d'un mot, mais qui reste sans effet sur la prononciation : *M. Durand*, *bd. du M^al Leclerc*, *50 kg*. Dans certains cas, l'abréviation peut recourir en partie ou exclusivement à des symboles non alphabétiques, sans rapport avec le mot d'origine ($ pour *dollar*, § pour *paragraphe*) ;
– les sigles et les acronymes, qui réduisent des séquences à leurs lettres initiales et qui se prononcent par épellation (*l'ENS*) ou syllabation (*la CAF*) ;
– la troncation, abrègement phonétique qui consiste à supprimer une ou plusieurs syllabes, ou une voyelle finale (*une photocop'*, *la télé*, *un stylo*). À l'origine, elle est restreinte au cercle familial ou professionnel, mais elle produit souvent de nouveaux mots, diffusés dans les usages écrits et parfois enregistrés par les dictionnaires.

Ces différents types de réduction incluent souvent une ponctuation de mot : capitale ou point abréviatif ➤ XX-2.3 ➤ XX-2.7, plus rarement apostrophe ➤ XX-2.5.

À l'écrit comme à l'oral, on recourt souvent à des formes abrégées en vue d'un gain de temps et d'espace, que l'on écrive pour soi (prise de notes) ou pour autrui. Les usages varient, même à l'écrit. Les abréviations graphiques conventionnelles sont pour la plupart répertoriées dans les codes typographiques, mais ceux-ci peuvent se contredire. Il n'est pas rare qu'un quotidien ou un éditeur établisse ses propres normes typographiques, que l'on nomme *marches*. Ne sont répertoriées ici que les formes les plus courantes des principales abréviations.

Il arrive qu'un même mot ait deux types d'abréviations : le mot *bibliographie* devient *biblio* par troncation, et il relève alors d'un registre informel, mais l'abréviation écrite conventionnelle du même mot est *bibliogr.*, par effacement des cinq dernières lettres. De même *kilogramme* a une abréviation conventionnelle, purement graphique *kg*, et une abréviation courante, par troncation, *kilo*.

Il faut souligner que l'abréviation purement graphique ne produit pas de nouvelle unité orale : on ne prononce pas *Mlle* [mlə], ni *av. J.-C.* [avʒise], mais [madmwazɛl], comme *mademoiselle*, et [avɑ̃ʒezykʁi] comme *avant Jésus-Christ*. Par contraste, la siglaison (*BD*, *CGT*) et l'acronymie (*ENA*) produisent, elles, de nouvelles unités orales, dont certaines peuvent figurer dans les dictionnaires et même donner lieu à des dérivés : *bédéiste*, *cégétiste* ou *énarque*.

C'est plus vrai encore des abréviations spontanées, ou troncations, qui peuvent à leur tour former de nouvelles unités : *Internet* est abrégé en *net*, qui entre dans les mots *net-économie*, *nétiquette*, etc. Plus courant, le mot *bus*, forme tronquée d'*omnibus*, a produit par composition des mots comme *autobus*, *abribus*, *bibliobus*, *trolleybus* ➤ IV-2.1.2.

Ces différents types de réduction sont résumés dans le ➤ tableau XX-14.

	FORME ÉCRITE	FORME ORALE	EXEMPLES	
abréviation graphique	lettres ou syllabes initiales, ou substitution par un symbole	inchangée	*monsieur* *numéro*	*M.* *n^o*
acronyme	lettres initiales	syllabation	*certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire*	*CAPES* [kapɛs]
sigle	lettres initiales	épellation	*président directeur général*	*PDG* [pedeʒe]
troncation	syllabes initiales	suppression de syllabes	*métropolitain*	*métro* [metʁo]

Tableau XX-14. *Les différentes formes d'abréviations*

4.2. Les abréviations purement graphiques

Les abréviations purement graphiques ne changent pas la prononciation des mots affectés. On distingue :
- l'abréviation simple, qui affecte un mot (*p.* pour *page*) ;
- l'abréviation complexe, qui affecte une séquence (*p. ex.* pour *par exemple*).

Elles reposent sur :
- la réduction à l'initiale avec point (*M.* pour *monsieur*) ou sans point (*s* pour *seconde*) ;
- la réduction aux premières lettres suivies d'un point (*nouv.* pour *nouveau*) ;
- l'effacement interne avec ou sans point (*fg* pour *faubourg*), ou avec exposant (*f*^{o} pour *folio*) ;
- l'introduction d'un signe non alphabétique (*m*^{2} pour *mètre carré*) : on parle alors d'abréviation *mixte* ou *symbolique*.

Des catégories variées sont concernées :
- noms communs (*km* pour *kilomètre*) ou noms propres (*J.* pour *Jean*) ;
- dans une moindre mesure, adjectif (*1*^{er} pour *premier*), adverbe (*env.* pour *environ*), préposition (*av.* pour *avant*) ou verbe (*v.* pour *voir*).

Certaines sont conventionnelles, et suivent une norme établie par les dictionnaires, les éditeurs et les codes typographiques, mais d'autres, créées plus librement, relèvent d'un usage privé ou d'un registre informel (*bcp* pour *beaucoup*).

4.2.1. Les abréviations graphiques conventionnelles

L'abréviation est un processus presque aussi ancien que l'écriture elle-même, dont l'objectif principal est de permettre une économie de temps (temps de saisie, de prononciation ou d'écriture) et d'espace (sur l'écran ou sur la page). Elle consiste en l'effacement d'un petit nombre de lettres, éventuellement combiné à un changement typographique ou au remplacement de certains caractères par un point ou un signe non alphabétique : *M*^{lle}, *p.* (page), *m*^{2} (mètre carré).
Les abréviations purement graphiques sont des formes pour l'œil, qui ne se prononcent pas en tant que telles : la forme orale est toujours celle du mot non abrégé. Il n'est toutefois pas exceptionnel qu'une abréviation écrite produise une forme orale et devienne par conséquent un sigle : *BN* pour *Bibliothèque nationale* est souvent prononcé [beɛn]. Enfin, dans un contexte familier, certains prénoms composés abrégés deviennent parfois des sigles, ainsi, pour *Jean-Baptiste*, *J.-B.* prononcé [ʒibe].

La norme et les usages des abréviations conventionnelles

Pour que la forme longue se retrouve aisément à partir de la forme abrégée, des efforts de standardisation ont été mis en place : *M*^{e} est recommandé pour *maitre*, et *M*^{me} pour *madame* ; de même *l* (sans point abréviatif) renvoie à *litre*, tandis que *l.* (avec point) renvoie à *ligne* ; *p.* avec un point est la forme réduite du nom *page* et, sans point, de l'adverbe *piano* (noté *p* en musique). Mais l'usage ne suit pas forcément ces recommandations.
De plus, il peut rester des formes ambigües : *v.* peut être la forme réduite de la préposition *vers* ou du verbe *voir* ; *p.* peut être la forme réduite du nom *page* ou de la préposition *par* (*p. ex.*). Le contexte ou le support permet souvent de sélectionner la bonne interprétation. Sur un panneau, *H* est interprété comme *hôpital*, mais fixé à l'arrière d'une voiture, il signifie plutôt *Hongrie*. Le contexte aide le plus souvent à dissiper les équivoques.
Nous traitons ici en priorité les abréviations graphiques conventionnelles dont l'usage est répandu, voire codifié. Il est cependant fréquent dans la prise de notes ou dans les écrits sur écran d'inventer des abréviations pour soi-même ou pour un tiers, qui ne sont pas répertoriées par la norme (*bcp* pour *beaucoup*) ➤XX-4.2.6 ➤XX-5.3.1. Malgré les efforts de standardisation, les abréviations conventionnelles ont tendance à varier dans l'usage. Ainsi, certaines abréviations d'origine anglo-américaine sont utilisées bien que jugées fautives par la norme : *vs* (*versus* pour *contre*) est considéré comme un anglicisme, tout comme *Mr* pour *Monsieur*, au lieu de *M.* : *Vous en souvenez-vous, Mr Durand ?* (*larepubliquedespyrenees.fr*, juin 2014).

Quelles catégories peuvent être abrégées ?

Des mots appartenant à des catégories variées peuvent être abrégés. Les noms en constituent la grande majorité, mais on trouve également, en moindre mesure, des adjectifs, des adverbes, des prépositions, les chiffres ordinaux ➢ VI-5.2 et, parmi les noms propres, les prénoms lorsqu'ils sont suivis du patronyme ➢ tableau XX-15.

CATÉGORIE	EXEMPLES
ADJECTIF	*masc.* (masculin) *vx.* (vieux) *vulg.* (vulgaire)
ADJECTIF ORDINAL	*1er* (premier)
ADVERBE	*ancienn.* (anciennement) *env.* (environ)
NOM COMMUN et NOM PROPRE	*illus.* (illustration) *p.* (page-s) *P. Durand* (Pierre Durand)
PRÉPOSITION	*av.* (avant) *v.* (vers)
VERBE	*v.* (voir)

Tableau XX-15. *Les catégories des abréviations conventionnelles*

Pour les noms abrégés, la marque du pluriel n'est généralement pas reportée dans la forme abrégée : on écrit *l.* pour *ligne* et *lignes*, ou *ex.* pour *exemple* et *exemples*. Quand elle est marquée, elle consiste à dupliquer l'initiale (*MM.* pour *messieurs*, *LL. AA.* pour *Leurs Altesses*) ou à créer une abréviation avec la marque du pluriel (*mss.*, *Mmes*, *n^{os}*). La norme française juge fautives les abréviations du type *pp.* pour *pages*, ou *vv.* pour *vers* (au pluriel).

Les procédés d'abréviation conventionnelle

La plupart des abréviations reposent en premier lieu sur l'effacement d'un certain nombre de lettres, qui peut affecter un seul mot (abréviation simple, *p.* pour *page*) ou une séquence (abréviation complexe, *p. ex.* pour *par exemple*). Cet effacement peut concerner les lettres du milieu **1a** ou de la fin du mot, parfois jusqu'à la réduction à l'initiale seule, comme pour *P.* **1b**. L'abréviation complexe peut s'appliquer à des mots composés **1c**, des syntagmes **1d** ou même des phrases **1e**.

1 **a** *Mgr (monseigneur), bd (boulevard)*
b *le P. Buffier (le père Buffier), boul. (boulevard)*
c *ch.-l. (chef-lieu)*
d *s. l. n. d. (sans lieu ni date)*
e *R. S. V. P. (répondez s'il vous plait)*

Parmi les abréviations graphiques, certaines introduisent des signes absents du mot d'origine, ou utilisent des signes non alphabétiques. Cela va des abréviations mixtes **2a** aux abréviations symboliques, qui sont sans rapport avec la forme d'origine, mais qui se prononcent comme elle **2b 2c**.

2 **a** *25 m^2 (25 mètres carrés)*
b *§ (paragraphe)*
c *$ (dollar)*

4.2.2. Les abréviations graphiques simples

Les abréviations graphiques simples, qui portent sur un seul mot, peuvent affecter les lettres finales ou bien des lettres internes ➢ tableau XX-16.

L'abréviation par effacement final peut ne conserver qu'une seule lettre du mot initial, comme pour les noms de points cardinaux (*N* pour *Nord*), ou pour des mots comme *page* (*p.*). En réalité, c'est la

possibilité de retrouver la forme longue qui détermine le nombre de lettres retenues dans la forme abrégée. L'usage du point abréviatif est souvent recommandé quand manque la dernière lettre du mot mais l'usage contemporain tend à l'omettre ➤ XX-2.7.

FORME	EXEMPLES
1 lettre	*f.* (*feuillet*), *p.* (*page*), *v.* (*voir* / *vers*)
2 lettres	*av.* (*avant*), *ms.* (*manuscrit*)
3 lettres	*apr.* (*après*), *env.* (*environ*)
4 lettres	*masc.* (*masculin*), *coll.* (*collection*)
5 lettres	*gramm.* (*grammaire*)
6 lettres	*généal.* (*généalogie*)
7 lettres	*transcr.* (*transcription*)
8 lettres	*bibliogr.* (*bibliographie*)

Tableau XX-16. *Des abréviations graphiques simples par effacement final*

Le principe qui gouverne l'effacement est le suivant : on doit toujours tenter de couper le mot écrit entre une consonne et une voyelle, tout en faisant en sorte que l'abréviation permette d'identifier le mot complet. De ce fait, l'abréviation conventionnelle de *photographie* est *photogr.*, et non *photo*, qui est une abréviation spontanée ➤ XX-4.4, non seulement fautive au regard de la norme, mais aussi trop courte pour reconnaitre sa source (qui pourrait être *photosensible*, *photomètre*, etc.). Couper entre une consonne et une voyelle, c'est-à-dire au sein d'une syllabe, permet de distinguer d'emblée une abréviation d'un mot entier dans la mesure où les mots français terminés par ce type de consonnes, sans *e* muet final, sont relativement rares.
L'abréviation par effacement interne sélectionne la première, et la ou les dernières lettres du mot de départ ➤ tableau XX-17. Les titres de civilité, de noblesse et militaires ainsi que les numéraux ordinaux sont les plus représentatifs de cet abrègement.

TITRES DE CIVILITÉ	TITRES NOBILIAIRES ET MILITAIRES	AUTRES NOMS
Mme / *Mmes* (*madame* / *mesdames*)	*B^{on}* / *B^{onne}* (*baron* / *baronne*)	*Cie* (*compagnie*)
M. (*monsieur*)	*Cte* / *Ctesse* (*comte* / *comtesse*)	*E^{ts}* (*établissements*)
Vve (*veuve*)	*C^{ne}* (*capitaine*)	*n^{o}* / *n^{os}* (*numéro* / *numéros*)
P^{r} (*professeur*)	*G^{al}* (*général*)	*fg* (*faubourg*)
M^{e} (*maitre*)	*C^{el}* (*colonel*)	*bd* (*boulevard*)
Mgr (*monseigneur*)	*C^{dt}* (*commandant*)	
	M^{al} (*maréchal*)	

Tableau XX-17. *Des abréviations graphiques simples par effacement interne*

Dans les abréviations par effacement interne, la présence de la finale exclut celle du point abréviatif. Certaines comportent quelques lettres élevées en exposant, notamment pour éviter une lecture au long, c'est-à-dire comme un mot normal : écrire *nos* plutôt que *n^{os}* pourrait en effet entrainer une confusion avec le possessif, de même pour *B^{onne}* (baronne) écrit *bonne*, etc.

Les abréviations et les mots composés

Certains mots dérivés, avec préfixe savant, sont traités comme des mots composés, et abrégés par deux lettres, l'initiale du préfixe et celle de la base ➤ IV-2.1.1. Il s'agit à l'origine de deux mots, aujourd'hui soudés en un seul, et l'autonomie de chaque composant reste encore perceptible. Sont essentiellement concernés les unités de mesure **3a 3b** et quelques autres noms **3c**. Certains sont épelés et traités aujourd'hui comme des sigles **3d**.

3 **a** *km* (*kilomètre* = *kilo* + *mètre*)
b *cl* (*centilitre* = *centi* + *litre*)
c *ms* (*manuscrit* = *manu* + *script*)
d *TV* (*télévision* = *télé* + *vision*), *UV* (*ultraviolet* = *ultra* + *violet*)

4.2.3. Les abréviations graphiques complexes

Les abréviations de séquences, ou abréviations complexes, ont trois formes conventionnelles :
- la réduction à la lettre initiale de chaque mot : *RV* pour *rendez-vous*, *svp* pour *s'il vous plait* ➤ XX-4.3 ;
- la réduction aux premières lettres : *C. civ.* pour *Code civil* ;
- l'abréviation à composants hétérogènes : *km/h* pour *kilomètre-heure*.

Les abréviations graphiques complexes concernent les mots composés ou agglomérés ➤ IV-2.1.2, les locutions, des syntagmes ou même des phrases. Elles diffèrent des sigles et acronymes dans la mesure où elles ne sont pas prononcées telles qu'elles sont écrites, mais comme les formes longues qu'elles abrègent : on ne lit pas *N.B.* [ɛnbe], mais [nɔtabene]. Il arrive toutefois que les usages changent, comme c'est le cas avec *P.-S.* (*post-scriptum*), qu'aujourd'hui l'on prononce souvent [peɛs].

L'abréviation par réduction à l'initiale

Les prénoms composés et les titres ecclésiastiques et nobiliaires ainsi que quelques locutions fournissent l'essentiel de l'abrègement où l'initiale de chaque unité est reportée ➤ tableau XX-18.

CATÉGORIE	ABRÉVIATION	FORME LONGUE
NOM COMMUN	*R.-V.* *ch.-l.*	*rendez-vous* *chef-lieu*
PRÉNOM	*J.-P.* *J.-Cl.* *M.-P.*	*Jean-Pierre* *Jean-Claude* *Marie-Paule*
AUTRE NOM PROPRE	*M.A.* *S.-E.* *N.N.-O.* *É.-U.*	*Moyen Âge* *Sud-Est* *Nord-Nord-Ouest* *États-Unis*
TITRE	*S. A. I.* *S. E.* *LL. AA. II.* *LL. EE.* *T. C. F.*	*Son Altesse Impériale* *Son Excellence* *Leurs Altesses Impériales* *Leurs Excellences* *Très cher frère*
AUTRE	*c.-à-d.* *etc.*	*c'est-à-dire* *et caetera*

Tableau XX-18. *Les abréviations graphiques complexes*

L'espace et l'apostrophe disparaissent de certaines séquences abrégées, qui soudent les mots séparés dans la forme longue : *etc.* (*et caetera*). L'orthographe – trait d'union et point abréviatif – varie également à l'intérieur des formes abrégées, et diffère en outre d'un code typographique à l'autre ➤ XX-2.4 ➤ XX-2.7. D'une manière générale, quand la forme longue comprend un trait d'union, la norme recommande de le conserver dans la forme abrégée : *c.-à-d.* (*c'est-à-dire*) ou *ch.-l.* (*chef-lieu*). Mais l'usage n'est pas systématique, puisque l'on trouve parfois *S. E.* pour *Sud-Est*, ou *M.-A.* pour *Moyen Âge* (dont le trait d'union est proscrit par la norme dans la forme longue).
Le maintien du trait d'union dans l'abréviation évite l'ambigüité sur la nature de la forme abrégée : par exemple *S. E.* (*Son Excellence*) et *S.-E.* (*Sud-Est*), *P. S.* (*parti socialiste*) et *P.-S.* (*post-scriptum*), ou bien *J.-B.* pour *Jean-Baptiste*, prénom composé, et *J. B.* pour *Jean Bart*, prénom suivi du patronyme. Mais le trait d'union n'est pas toujours gardé dans l'usage, surtout s'il n'y a pas d'ambigüité possible dans le contexte : ! *Jean-Pierre*, *Jean-Paul*, *Jean-Patrick… Les JP ne manquent pas !* (*fourchette-et-bikini.fr*, 3 aout 2016). Et l'on trouve aussi *PS*, voire *ps*, pour *post-scriptum*.
De plus, les ➤ Rectifications de l'orthographe de 1990 permettant de remplacer le trait d'union par la soudure dans certaines formes complexes, les abréviations correspondantes ne sont pas toujours à jour sur ce point.

Le point abréviatif n'apparait pas sur les parties non abrégées : *c.-à-d.* doit donc être sans point après *à*, qui n'est pas abrégé. Mais le point tend à être omis partout dans les usages contemporains (presse, édition, Internet) ➤ XX-4.3 ➤ XX-5.2.1.
Certaines formes de réduction portent sur des syntagmes, voire des phrases entières. Les initiales de chaque mot de la forme longue se placent à la suite sans espace : *R.S.V.P.* pour *Répondez s'il vous plait* ; *T.S.V.P.* pour *Tournez s'il vous plait*, souvent sans point : *RSVP*, *TSVP*. On constate dans ces derniers exemples que le *il* impersonnel n'est pas compté dans l'abréviation. La particule *SVP* (*s'il vous plait*) est à présent considérée comme un sigle puisqu'on l'épèle à l'oral [ɛsvepe] ➤ XVIII-4.3 ➤ XX-4.3.2.

4.2.4. La ponctuation des abréviations purement graphiques

La ponctuation des abréviations conventionnelles est relativement bien établie par la norme, même si des désaccords subsistent entre les codes typographiques au sein d'un même pays francophone, mais aussi d'un pays à l'autre : le Québec privilégie par exemple l'abréviation *boul.* pour *boulevard*, que l'on abrège plutôt sous la forme *bd* en France et *bld* en Belgique.

Les abréviations et les majuscules

Dans le cas des abréviations simples, la forme courte reprend en général le caractère initial (minuscule ou majuscule) de la forme longue correspondante. Ainsi, les points cardinaux gardent leur majuscule : *N* pour le *Nord*. Le problème se pose avant tout pour les noms propres conventionnels ➤ IV-4.2.1, c'est-à-dire basés sur des noms communs. Ainsi, l'*Antiquité*, qui désigne une période historique précise, est abrégé en *Antiq.*, de même que *Madame* devient *Mme*, comme la plupart des titres civils ou militaires (*P^{r}*, *G^{al}*). Selon un principe similaire, un nom commun comme *figure* devient *fig.*, *colonne* devient *col.*
Les abréviations complexes (qui ne constituent pas des sigles puisque leur forme orale reste celle du mot non abrégé) se comportent de la même manière, selon la norme typographique, et n'ont la majuscule que si le mot non abrégé en est pourvu : le *Code du travail* devient donc *C. trav.* La norme recommande de transmettre la majuscule, comme le trait d'union, de la forme longue à la forme abrégée, et d'écrire *ch.-l.* pour *chef-lieu*, *J.-C.* pour *Jésus-Christ*, et *c.-à-d.* pour *c'est-à-dire*. Mais l'usage peut s'en passer et généraliser les majuscules : on trouve *rez-de-chaussée* écrit *RDC*, ou *RdC*, au lieu de *r.-de-ch*.
Les abréviations en sciences exactes sont très nombreuses et doivent si possible être dépourvues d'ambigüité. Le cas des unités de mesure est significatif à ce titre. Quoique les usages déviants soient nombreux, le principe défendu par la norme est assez simple :

– seules les unités issues de noms propres gardent la majuscule : *ampère* (*A*), *angström* (*Å*), *becquerel* (*Bq*), *pascal* (*Pa*), *sievert* (*Sv*)… ;
– les unités issues de noms communs sont en minuscules : *mètre* (*m*), *seconde* (*s*)… ;
– les préfixes indiquant les multiples et les fractions décimales sont en minuscules, et au-delà de 1 000, en majuscules (*M* pour *méga*, *G* pour *giga*, *T* pour *téra*…) ➤ tableau XX-19.

un téraoctet	To
un mégaoctet	Mo
un kilojoule	kJ
10 décilitres	10 dl
500 milliampères	500 mA

Tableau XX-19. *Des exemples d'abréviations d'unités de mesure*

> *Les abréviations mathématiques*
> L'écriture mathématique est riche en abréviations de séquences écrites en minuscules et sans point : *ssi* pour *si et seulement si*, *cns* pour *condition nécessaire et suffisante*. Certaines sont épelées comme des sigles et écrites en majuscules : *CQFD* pour *ce qu'il fallait démontrer*, *PPCD* pour *plus petit commun diviseur*.

La généralisation des majuscules

Sans doute sous l'influence de l'anglais, les majuscules se généralisent dans l'usage, sans trait d'union, comme *WC* (*water closet*), épelé [vese] en français. Ainsi, les mots *établissements* et *compagnie* prennent la majuscule lorsqu'ils désignent la raison sociale d'une entreprise, tout comme leur abréviation : *É*[ts] *Dupont*, *Durand et C*[ie] parfois écrit & *Cie* ou & *Co*.
Par ailleurs, les abréviations composées qui jouent un rôle dans la structuration du texte ou l'apparat critique sont généralement en capitales : *N.B.* pour *nota bene*, *N.D.L.R.* pour *note de la rédaction*…

L'abréviation et le point abréviatif

La norme typographique recommande d'user ou non du point abréviatif selon les principes suivants :

- une abréviation qui ne comporte pas la dernière lettre du mot long comporte un point abréviatif : *le P. Buffier* (le *père Buffier*), *p. réf.* (*par référence*) ;
- lorsque l'abréviation comporte au contraire la dernière lettre du mot, le point n'est pas requis ; c'est pourquoi *manuscrits* au pluriel s'écrit *mss* (sans point puisque le *-s* final est présent), alors que *ms.* (avec point) correspond à *manuscrit* au singulier. Il en va ainsi de *bd* (*boulevard*), opposé à *boul.* (*boulevard*) ;
- les abréviations des unités de mesure (*heures*, *kilomètres*, *grammes*…) doivent s'écrire sans point : *9 h*, *10 km*, *80 g*, etc.

Dans l'usage, l'emploi du point est plus flexible, et se rencontre par exemple, bien qu'il soit considéré comme fautif, après les unités de mesure. Il tombe en désuétude pour les abréviations complexes écrites comme des sigles (*SVP*) ➤ XX-2.7.1.

Les abréviations latines et l'italique

La plupart des abréviations latines passées en français relèvent du domaine de l'édition de texte : renvois internes et externes, système de citation, lecture tabulaire.
On retrouve les mêmes types de graphies que pour les autres abréviations :

- premières lettres du mot simple : *id.* pour *idem* 'le même' ; *ibid.* pour *ibidem* 'au même endroit' ;
- lettre initiale suivie de la médiane ou de la finale du mot simple : *cf.* pour *confer* ('comparer' ou 'voir') ;
- initiales soudées de deux unités lexicales : *sq.* pour *sequiturque* 'et suivant(e)' ;
- première lettre de chaque mot de la locution pour les abréviations complexes : *i.e.* pour *id est* ; *N.B.* pour *nota bene* ;
- effacement final de chaque mot de la locution : *op. cit.* pour *opere citato* 'ouvrage cité' ; *et al.* pour *et alii* 'et autres'.

L'abréviation *etc.* constitue un cas exceptionnel dans la mesure où la forme longue (*et caetera*) n'est guère usitée et où la forme courte soude le premier mot à l'initiale du mot abrégé. Elle est devenue un mot français, à écrire donc en caractères romains, et non en italiques, sauf lorsqu'elle est, comme ici, utilisée en mention. Il en va de même de *curriculum vitæ*, devenu sigle, écrit le plus souvent *CV*, en romain, et sans point. Pour les autres abréviations latines, comme pour tous les mots étrangers, la norme préconise l'italique ➤ XX-3.4.2.

4.2.5. Les abréviations mixtes et symboliques

Les abréviations mixtes incluent d'autres signes que des caractères alphabétiques : il peut s'agir de caractères numériques (arabes ou romains) ou de signes de ponctuation de mot, comme la barre oblique ➤ XX-2.6.1.

Les numéraux ordinaux

L'abréviation des adjectifs numéraux ordinaux (*premier*, *troisième*…) ➤ VI-5.2 recourt aux chiffres, arabes ou romains, suivis de la lettre finale, ou des lettres finales, élevées en exposant ➤ tableau XX-20.

ADJECTIFS		ADVERBES
1er, 1re, 1ers et 1res	Ier, Ire, I^{ers} et I^{res}	1°
2^{d}, 2de, 2^{ds} et 2des (deux unités)	IIe et IIes	2°
2e et 2es (trois unités et plus)	IIe et IIes	2°
3^{e}	IIIe	3°
4^{e}	IVe	4°

Tableau XX-20. *L'abréviation des numéraux ordinaux*

L'exposant des numéraux ordinaux donne lieu à nombre d'usages jugés fautifs. On écrit en effet *1er* ou *1re*, *2^{d}* ou *2de*, en alternance avec *2e*, puis *3e*, *4e*, etc. Les graphies *1ère*, *3ème* et *3ième* sont critiquées par la norme, qui leur préfère *1re* et *3e*. Un phénomène semblable s'observe avec les chiffres romains, utilisés en particulier pour les siècles : on est censé écrire *Ier*, *IIe*, *XVIIIe*, et non *XVIIIème*.
Les abréviations des adverbes numéraux latins ➤**VIII-1.4.5** sont composées d'un chiffre arabe et de la voyelle *-o* élevée en exposant : *1°* pour *primo* 'premièrement' ; *2°* pour *secundo* 'deuxièmement' ; *3°* pour *tertio* 'troisièmement', etc.

> *Autres abréviations d'origine latine*
>
> Quelques abréviations mixtes peuvent se prononcer dans la langue d'emprunt ou dans celle d'arrivée : *in-8°* et *in-12°*, qui désignent des formats de livres anciens selon le nombre de pliures des feuilles, se prononcent ou bien *in-octavo* et *in-duodecimo*, ou bien *in-huit* et *in-douze*. Il s'agit d'abréviations mixtes puisqu'elles font usage de chiffres. L'abréviation maintient la préposition latine *in* et même le trait d'union, qui signale le lien entre la préposition et le chiffre. Celui-ci est généralement suivi de la voyelle finale *-o* élevée en exposant.

Les noms de localités

Dans les noms composés de villes françaises, on rencontre parfois des prépositions abrégées à l'aide de signes non alphabétiques : *s/* pour *sur* et */s* ou *s/s* pour *sous*, même si l'administration postale et les codes typographiques ne sont pas favorables à ces abréviations. Le trait d'union disparait entre les éléments formant le mot lorsque l'abréviation est employée **4**.

4 **a** *Collonges-sous-Salève*, % *Collonges s/s Salève* (*fff.fr*, consulté en mars 2018)
b *Villeneuve-sur-Lot*, % *Villeneuve s/ Lot* (*tables-auberges.com*, 2015)

> *Autres usages de la barre oblique pour abréger*
>
> De nombreuses unités complexes utilisent des signes non alphabétiques à des fins d'abréviation, notamment dans les écrits spécialisés. La barre oblique, comme le point abréviatif, indique une forme abrégée ➤**XX-2.6.1** dans les courriers **5a**, les signatures **5b** ou certaines unités de mesure complexes **5c**. Les codes typographiques conseillent toutefois l'usage du point pour **5b** (*p.o.*).
>
> **5** **a** *n/réf (notre référence)*
> **b** *p/o (pour ordre)*
> **c** *m/s (mètre par seconde)*

Les abréviations symboliques

Les abréviations symboliques recourent à des signes qui n'entretiennent pas de rapport immédiat avec le mot qu'ils représentent ; c'est notamment le cas de certaines unités de mesure : *90°* pour *90 degrés* (inclinaison) et *90 °C* (température). Il en va de même pour les unités monétaires conventionnelles (*CHF* pour *franc suisse*) et pour un petit nombre de symboles : & pour *et* dans les noms de sociétés et les bibliographies, de même que § pour *paragraphe*. Si l'on ne connait pas la convention qui associe le symbole à son sens, il est difficile, voire impossible, de déchiffrer l'expression.

4.2.6. Les abréviations graphiques non conventionnelles

Un très grand nombre d'abréviations employées par les scripteurs ne sont pas codifiées par les typographes, mais relèvent d'un usage courant dans l'écrit privé et la prise de notes. Il serait vain d'en dresser la liste puisqu'il s'en invente perpétuellement et qu'elles varient souvent d'un auteur à l'autre,

mais on peut en citer quelques-unes en observant qu'elles suivent parfois les principes dégagés pour les abréviations conventionnelles, tout en empruntant par ailleurs aux troncations courantes ➤ **XX-4.4**. D'une manière générale, elles utilisent rarement les majuscules ou les points abréviatifs ➤ **tableau XX-21**.

PROCÉDÉ	ABRÉVIATION	FORME LONGUE
abréviation mixte	*conclu*^{o} / *ccl*^{o} *compl*^{t} *def*^{o}	*conclusion* *complément* *définition*
abréviation symbolique	*appartient à* *comporte, comprend* *il existe* *mort, mourir* *produire*	∋ ∈ ∃ † →
effacement final	*déf.* *diff.* *ê*	*définition* *difficile* *être*
effacement(s) interne(s)	*bcp* *cpdt* *jams* *lgtps* *nbx* *tjrs*	*beaucoup* *cependant* *jamais* *longtemps* *nombreux* *toujours*

Tableau XX-21. *Exemples d'abréviations graphiques non conventionnelles*

Certaines formes d'abréviations purement consonantiques (*bcp* pour *beaucoup*) sont fréquentes dans l'écriture numérique, en particulier dans les SMS ➤ **XX-5.3.1**.

> *L'abréviation par exposant*
>
> Beaucoup moins répandu dans l'abréviation standardisée, l'exposant est un procédé d'abrègement courant dans l'abréviation non conventionnelle. La fin du mot est tronquée et remplacée par une ou plusieurs lettres de la syllabe finale. Les adverbes en *-ment* sont ainsi parfois abrégés par un *-t* élevé en exposant (% *parfait*^{t}, % *rapidem*^{t}). On rencontre aussi l'effacement interne simple (% *rapidemt.*). Les mots ayant une syllabe finale en *-ion* ou *-tion* sont parfois abrégés au moyen d'un *o* en exposant (% *conclus*^{o}).

4.3. Les sigles et acronymes

> Les sigles comme les acronymes reprennent en capitales chaque première lettre d'une séquence. Les sigles sont épelés : *CGT* pour *Confédération générale des travailleurs*, tandis que les acronymes sont syllabés : *toc* pour *trouble obsessionnel compulsif*. Les acronymes sont sans point abréviatif, et l'usage contemporain tend à l'omettre dans les sigles également.
> Les acronymes les plus fréquents peuvent se composer avec une majuscule suivie de minuscules : *le Benelux* pour *Belgique-Nederland-Luxembourg*, *Unicef* pour *United Nations Children's Fund*.
> Les majuscules ne sont pas accentuées : on écrit *EDF* pour *Électricité de France*, *MEN* pour *ministère de l'Éducation nationale*.
> Certains sigles et acronymes sont devenus des mots à part entière, écrits en minuscules, avec un pluriel (*un ovni*, *des ovnis*).

4.3.1. La différence entre sigle et acronyme

Lorsque l'abréviation d'une suite de mots réduits à leur(s) lettre(s) initiale(s) forme une nouvelle unité, on obtient un sigle (épelé) **6a** ou un acronyme (syllabé) **6b 6c**.

6 **a** *l'U.E. (l'Union européenne)*
b *une ZAC (une zone d'aménagement concerté)*
c *la Forpronu (Force de protection des Nations unies)*

Quelques mots sont alternativement sigles et acronymes : l'ancienne *URSS* (*Union des républiques socialistes soviétiques*) peut aussi bien s'épeler [yɛʁɛsɛs] que se prononcer [yʁs].

Pour améliorer la lisibilité et la mémorisation, certains mots de la forme pleine ne sont pas reportés dans le sigle et l'acronyme. Ce sont en premier lieu les mots les plus pauvres en information, comme les déterminants et prépositions. Ainsi, les mots *de* et *la* dans le sigle *AUF* (*Agence universitaire de la francophonie*). Dans l'acronyme *CAPES* (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) par exemple, outre les déterminants et prépositions *de*, *au*, *de*, *l'*, *du*, le nom *degré* est aussi omis. La norme a longtemps recommandé l'usage du point après chaque lettre du sigle pour le distinguer de l'acronyme, par exemple *R.A.T.P.* (*Régie autonome des transports parisiens*) et *FIFA* (*Fédération internationale de football association*). Cependant, la tendance actuelle, dans la presse et chez les éditeurs, est d'écrire les sigles sans point, même quand une ambigüité est possible : on trouve *DUT* (*diplôme universitaire de technologie*) (prononcé [deyte]), plutôt que *D.U.T.* : *Envie de poursuivre des études en DUT ?* (*onisep.fr*, 11 sept. 2018).
Les codes typographiques ne sont pas tous d'accord sur ce point, mais nous suivons l'usage actuel d'écrire les sigles sans point, et les acronymes fréquents de plus de cinq lettres avec une majuscule et des minuscules (*le Benelux*).

4.3.2. Les sigles

Le sigle est une forme abrégée de noms d'institutions, d'organisations nationales et internationales (associations, partis, syndicats, etc.), mais il peut aussi désigner des objets relevant de domaines de savoir constitués et de divers milieux socioprofessionnels. Chaque groupe et chaque domaine d'activité possèdent un lexique propre dont l'usage est fréquent et qui se trouve fréquemment abrégé en milieu culturellement homogène. Le ➤ **tableau XX-22** présente une liste de sigles courants regroupés selon leur catégorie et leur domaine, sans point conformément à l'usage dominant ➤ **XX-2.7**.
Certaines locutions, comme *HS* (*hors service*), voire certains énoncés comme *RAS* (*rien à signaler*), donnent également lieu à des sigles.

> *Sigles et ambigüités*
>
> Certains sigles sont ambigus ou homonymes. Toutefois, la restitution de la forme longue est souvent rendue possible par le contexte. Ainsi, face au sigle *PTU*, on comprend *Police Tactical Unit* si l'on réside à Hong Kong, mais on songera plutôt au *Périmètre de transport urbain* si l'on est en France et que l'on a affaire au droit administratif français. De même, le sigle *AAC* abrège *Allocation au conjoint* dans un formulaire québécois, mais *Apprentissage anticipé* (*de la*) *conduite* dans un formulaire d'autoécole française.

SIGLES	EXEMPLES
locution adjectivale ou phrastique	*HS* (*hors service*) *RAS* (*rien à signaler*)
particule	*SVP* (*s'il vous plait*)
NOMS PROPRES	
entreprise publique ou privée	*AFP* (*Agence France Presse*) *SNCF* (*Société nationale des chemins de fer*)
institution nationale et internationale	*FMI* (*Fonds monétaire international*) *PJ* (*Police judiciaire*) *SS* (*Sécurité sociale*)
nom de personne célèbre	*BB* (*Brigitte Bardot*) *JFK* (*John Fitzgerald Kennedy*) *VGE* (*Valéry Giscard d'Estaing*)
syndicat et parti politique	*CGT* (*Confédération générale des travailleurs*) *PC* (*Parti communiste*)
autre organisation	*ENS* (*École normale supérieure*) *FFT* (*Fédération française de tennis*) *PSG* (*Paris Saint-Germain*)

SIGLES	EXEMPLES
NOMS COMMUNS	
contrat, diplôme et label	*AOC* (*appellation d'origine contrôlée*) *CAP* (*certificat d'aptitude professionnelle*) *CDD* (*contrat à durée déterminée*) *HQE* (*haute qualité environnementale*)
maladie, partie du corps, vaccin	*ADN* (*acide désoxyribonucléique*) *BCG* (*vaccin bilié de Calmette et Guérin*) *VIH* (*virus de l'immunodéficience humaine*)
nom de lieu	*HLM* (*habitation à loyer modéré*) *QG* (*quartier général*)
taxe et revenu	*RSA* (*revenu de solidarité active*) *TVA* (*taxe sur la valeur ajoutée*)
titre ou profession	*DRH* (*directeur des ressources humaines*) *ORL* (*otorhinolaryngologiste*) *PDG* (*président-directeur général*)
autre nom de personne ou d'objet	*QCM* (*questionnaire à choix multiple*) *SDF* (*sans domicile fixe*) *TER* (*train express régional*) *TGV* (*train à grande vitesse*) *VOD* (*video on demand*)

Tableau XX-22. *Exemples de sigles courants*

Certains sigles peuvent acquérir une interprétation spécialisée, avec un genre qui peut différer de celui de la séquence d'origine. Ainsi, alors que *CRS* vient de *Compagnie républicaine de sécurité*, le sigle qui désigne un ou plusieurs membres de cette compagnie est au masculin : *un CRS* ➤ IV-2.2.1. Ceux qui renvoient à un humain peuvent avoir un genre qui varie selon le genre social de la personne désignée : *un SDF*, *une SDF* pour (*personne*) *sans domicile fixe* ➤ IV-2.2.6. Contrairement à certains acronymes, ils ne prennent pas de marques du pluriel : *des SDF*.

➤ Les sigles typiquement utilisés en écriture numérique ➤ XX-5.3.2

Les emprunts à l'anglais

Les abréviations empruntées à l'anglais sont peu nombreuses, à l'exception des domaines de l'informatique et des technologies de l'information où elles ont été introduites en grand nombre.
L'importance des sigles et acronymes anglais est liée à des facteurs culturels et technologiques : le *DVD* pour *digital video disc* (écrit aussi *dvd*), l'*ADSL* pour *asymmetric digital subscriber line*, le *GSM* pour *global system for mobile communication* et le *GPS* pour *global positioning system* sont des technologies nommées puis exportées en anglais. Les acronymes *LOL* ou *lol* pour *laughing out loud* et *ASAP* ou *asap* pour *as soon as possible*, eux, ne relèvent pas des nouvelles technologies mais sont liés aux usages d'Internet ou des entreprises, où l'anglais impose une partie des codes ➤ XX-5.3.2 ➤ tableau XX-28.
Les sigles et acronymes qui réfèrent à des organisations internationales ou au domaine sanitaire se comportent de façon variable. En général, ils changent selon la langue de départ de la forme pleine : *SIDA* ou *AIDS*, *ONU* ou *UN*, *OTAN* ou *NATO*, *ADN* ou *DNA*.

> *Sigles français ou anglais ?*
>
> Certains sigles apparaissent en concurrence en français et en anglais. Le sigle anglais *USA*, parfois réduit à *US* en registre informel, concurrence l'abréviation française *É.-U.*, qui apparait essentiellement dans les publications spécialisées. Quelques sigles sont plus connus sous leur forme anglo-américaine : le sigle français *ONUESC* (*Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture*), peu fréquent, n'est guère identifiable alors que l'acronyme *Unesco* (*United Nation Educational Scientific and Cultural Organisation*) l'est immédiatement.

4.3.3. Les acronymes

L'acronyme est une variante du sigle. Il s'obtient par sélection de l'initiale ou de la première syllabe des mots (ou de certains des mots) formant l'unité complexe à abréger, et il se lit comme un mot, c'est-à-dire par syllabation > tableau XX-23.

On peut distinguer parmi les acronymes ceux qui ne sont constitués que d'initiales, comme *ovni* pour *objet volant non identifié* et les acronymes partiellement syllabiques, comme *Afnor* pour *Agence française de normalisation*.

FORMES	EXEMPLES
initiales seules	*CAF* (*caisse d'allocations familiales*)
	OTAN ou *Otan* (*Organisation du traité de l'Atlantique Nord*)
	ovni (*objet volant non identifié*)
	sida (*syndrome d'immunodéficience acquise*)
initiales et syllabes	*AFNOR* ou *Afnor* (*Agence française de normalisation*)
	Cedex (*courrier d'entreprise à distribution exceptionnelle*)
	CEVIPOF (*Centre d'étude de la vie politique française*)
	Inalco (*Institut national des langues et civilisations orientales*)
	OuLiPo ou *Oulipo* (*Ouvroir de littérature potentielle*)
	Radar (*radio detecting and ranging*)

Tableau XX-23. *Différents acronymes*

La ponctuation des acronymes

Les acronymes ne comportent pas de point abréviatif, contrairement à certains sigles. Les acronymes courts, comme les sigles, sont composés intégralement en capitales. Mais certains admettent les minuscules, en particulier lorsqu'ils se lexicalisent et que leur origine devient moins perceptible. À côté des acronymes *laser* et *ovni*, devenus de simples noms communs et susceptibles de recevoir la marque du pluriel (*lasers*, *ovnis*), on trouve ainsi tantôt *OTAN* **7a**, tantôt *Otan* **7b**, dans un même journal, signe que les usages varient.

7 a *L'envoyé de la Russie à l'OTAN* [...] *a accusé aujourd'hui l'alliance occidentale d'encourager l'utilisation de la force par le gouvernement ukrainien* [...]. (*lefigaro.fr*, 2 juin 2014)

b *Le secrétaire américain à la Défense* [...] *a invité aujourd'hui les pays membres de l'Otan à augmenter leurs dépenses militaires en réponse à la crise ukrainienne.* (*lefigaro.fr*, 3 juin 2014)

Les acronymes composés de cinq lettres ou davantage sont plus souvent en minuscules, comme *Cedex*, l'*Inalco* ou l'*Unesco*.

La lexicalisation des acronymes

Certains acronymes sont entrés dans la langue au point de ne plus être perçus comme des formes réduites mais comme des mots à part entière, ce qui se traduit notamment par leur composition en bas de casse et par la possibilité de leur ajouter un *-s* au pluriel. Ils sont majoritairement d'origine anglaise : le *radar* (*ra*[*dio*] *d*[*etecting*] *a*[*nd*] *r*[*anging*]), le *sonar* (*so*[*und*] *n*[*avigation*] *a*[*nd*] *r*[*anging*]), le *laser* (*l*[*ight*] *a*[*mplification by*] *s*[*imulated*] *e*[*mission of*] *r*[*adiations*]) sont les plus connus **8**. Mais d'autres proviennent de langues variées, au gré de l'histoire, par exemple *Gestapo* (*Ge*[*heime*] *Sta*[*ats*] *po*[*lizei*], police secrète d'État), et *goulag* (*G*[*lavnoïé*] *ou*[*pravlénié*] *lag*[*uéreï*], direction générale des camps).

8 *Il en a dessiné, sur des petits carnets qu'il apportait dans ce café et qu'il lui montrait autrefois, de ces inventions, des satellites, des radars, des lasers, mais maintenant il ne dessine plus, il dit qu'il n'a plus d'idée.* (Guibert, 2001)

Certains acronymes, comme certains sigles, peuvent également servir de base à la création de nouveaux mots, qu'il s'agisse de noms communs ou d'adjectifs. La dérivation s'effectue par l'ajout d'un suffixe qui s'attache aussi bien à l'acronyme (*ONU* > *onusien*) ou au sigle (*CGT* > *cégétiste*). Différents suffixes sont concernés : *-ard* (*SMIC* > *smicard*), *-ien* (*CAPES* > *capésien*), *-ique* (*SIDA* > *sidaïque*), *-que* (*ENA* > *énarque*) ➤ IV-2.1.1. Un mot comme *BDiste*, plus souvent écrit *bédéiste*, présente la caractéristique assez rare en français d'associer lecture par épellation et lecture syllabique.

4.4. Les autres abréviations

La troncation consiste à supprimer certaines syllabes ou voyelles, généralement en finale de mot. Fréquente à l'oral, elle relève d'un registre informel. Sont principalement concernés :
- les noms ➤ IV-2.1 (*manifestation* > *manif*, *psychologie* > *psycho*) ;
- les adjectifs ➤ VI-2.1 (*biologique* > *bio*, *impeccable* > *impec*) ;
- certaines séquences (*bourgeois-bohème* > *bobo*).

Une voyelle finale s'ajoute parfois (*apéritif* > *apéro*). Une apostrophe est parfois présente si le mot tronqué finit par une consonne (*périph'*).
Certaines sont devenues des mots à part entière, avec par exemple un pluriel (*des photos*).

4.4.1. Qu'est-ce qu'une forme tronquée ?

En dehors des sigles et acronymes, les autres formes d'abréviations courantes relèvent principalement de la troncation, c'est-à-dire de la suppression de syllabes ou de voyelles, généralement finales, comme *télé* pour *télévision*. À l'origine, elles sont restreintes au cercle familial ou professionnel, et relèvent souvent d'un registre familier ou informel (*prof* pour *professeur*, *manif* pour *manifestation*). Elles sont spontanément produites par les locuteurs, peuvent être de mode passagère et sont surtout d'usage oral.
Cependant, certaines de ces abréviations spontanées peuvent également produire de nouveaux mots qui entrent dans l'usage commun et sont parfois même enregistrés dans certains dictionnaires, et dont l'origine peut ne plus être perceptible : si le *microphone*, forme longue de *micro*, persiste encore dans quelques mémoires, le *stylographe*, forme longue de *stylo*, est à peu près tombé dans l'oubli.
Les abréviations spontanées, ou troncations, concernent essentiellement les noms et certains adjectifs ➤ tableau XX-24.

CATÉGORIE	FORME LONGUE	FORME TRONQUÉE
ADJECTIF	*biologique* *impeccable* *personnel* *régulier*	*bio* *impec* *perso* *réglo*
NOM COMMUN	*apéritif* *manifestation* *philosophie* *professeur*	*apéro* *manif* *philo* *prof*
NOM PROPRE	*Alexandre, Alexandra* *Maxence, Maxime*	*Alex* *Max*
AUTRES	*bonjour*	*'jour*

Tableau XX-24. *Les catégories des abréviations spontanées*

Plusieurs formes tronquées peuvent parfois coexister : *poly* ou *polycop* pour *polycopié*. Le *cinéma* est au départ une forme tronquée de *cinématographe*, aujourd'hui désuète, et donne lieu à une nouvelle forme tronquée : le *ciné*. Certaines formes peuvent être ambigües : *psy* pour *psychiatre*, *psychologue* ou *psychanalyste*, *bio* pour *biologique* ou *biologie*.

Une apostrophe, considérée comme fautive, est parfois présente pour noter, à l'écrit, la troncation (*le périph'*) ➤ XX-2.5.2.

4.4.2. Les différentes formes de troncation

Comme pour les abréviations purement graphiques ➤ XX-4.2, les troncations peuvent affecter la finale ou l'intérieur d'un mot. Plus rarement, et contrairement aux précédentes, elles peuvent affecter le début d'un mot ➤ tableau XX-25.

TYPE DE TRONCATION	EXEMPLES
troncation initiale	*un (an)droïde, un (auto)car, un (e-)mail, l'(inter)net, un (omni)bus, un (pro)blème*
troncation médiane	*b'jour, m'sieur*
troncation finale	*une auto(mobile), la fac(ulté), une gastro(-entérite), un prof(esseur), une pub(licité),*
troncation finale avec ajout d'une voyelle ou d'une syllabe	*l'apéro (apéritif), le dirlo (directeur)*

Tableau XX-25. *Les différents types de troncation courante*

La troncation initiale

La troncation initiale est la suppression de syllabes en début de mot, parfois appelée *aphérèse*. Elle demeure relativement rare : *bus* (de *omnibus*) et *car* (de *autocar*) relèvent de ce phénomène. Ces mots sont parfaitement intégrés au lexique et n'ont plus de connotation familière. En revanche, *ricain* (pour *américain*) est à la fois familier et péjoratif.
Certaines troncations initiales sont simplement des variantes de réalisations orales et ne sont pas enregistrées en tant que telles dans le lexique.
Il est possible, dans une situation d'oral informel, de prononcer *'jour* pour *bonjour* ou *'lut* pour *salut*.

La troncation médiane

Très peu fréquente, beaucoup moins que dans les abréviations graphiques ➤ XX-4.2.2 ➤ tableau XX-17, la troncation médiane est la suppression de syllabes ou de voyelles en milieu de mot. Elle ne produit pas de nouvelle unité lexicale mais relève d'une prononciation familière : *b'jour*, *m'sieur*, *m'dame*, etc. L'écrit reproduit parfois ces prononciations **9**.

9 *Euh… M'sieur l'agent, je… Je viens pour une main courante…* (Gavalda, 2004)

La troncation finale

La troncation finale, parfois appelée *apocope*, est la plus fréquente. Elle supprime la ou les syllabes finales du mot et leur substitue parfois une voyelle finale (-*o*, en général) : *l'apéro* pour *l'apéritif*. C'est un processus spontané, qui se produit généralement sur une base phonétique plus que morphologique, et qui n'évite pas les homonymies possibles : ainsi, non seulement *psy* ne correspond pas à la base *psych*-, issu de la racine grecque *psukhê* ('esprit'), mais il existe un nombre important de mots dont il pourrait être la troncation (*psychologue*, *psychiatre*, *psychotrope*, *psychédélique*, etc.). Généralement, le contexte permet de lever l'ambigüité **10a** : bien qu'il soit possible d'avoir des chemises de psychiatre, on interprète dans le contexte *psy* comme 'psychédéliques'. En revanche, *psycho* ne renvoie qu'à *psychologie* **10b** ou *psychopathe*.

10 **a** *Entassées dans le second carton, les chemises « psy ».* (Doubrovsky, 2011)
b *Je me suis remise à mes études de psycho, pour lesquelles j'étais très en retard.* (Gault, 2006)

D'une manière générale, la troncation se fait selon une procédure inverse de l'abréviation graphique conventionnelle ➤ XX-4.2.2 : on coupe généralement les mots en fin de syllabe, c'est-à-dire après une voyelle et avant une consonne. Ainsi, tandis que l'abréviation spécialisée de *psychologie* est *psychol.*, la forme tronquée à l'oral ou dans un écrit informel est *psycho* **10b**. Mais de nombreux contre-exemples

peuvent se rencontrer : en contexte familier, on abrège *photocopie* en *photocop'*, *polycopié* en *polycop'* ou *poly*, et *perfusion* ou *performance* en *perf* **11**.

11 […] *les médecins jugent utile de lui coller un peu de leur fameux « cocktail lytique » dans la perf, histoire d'abréger les souffrances de l'entourage.* (Winckler, 1998)

Certains mots sont le résultat d'une double troncation, à la fois antérieure et postérieure : *frigo* (de *réfrigérateur*) est obtenu par ce moyen, complété par le -*o* de substitution.

La troncation de mots complexes

Comme l'abréviation purement graphique, la troncation peut affecter les mots simples comme les mots complexes ou certaines séquences. La troncation appliquée à une séquence peut concerner :

- le second composant supprimé (*gastro* pour *gastro-entérite*) ou réduit (*beauf* pour *beau-frère*) ;
- le premier composant supprimé (*zoo* pour *jardin zoologique*, *périph'* pour *boulevard périphérique*) ou réduit et suivi d'une forme réduite du second (*p'tit déj'* pour *petit déjeuner*) ;
- chaque composant (*boul' Mich'* pour *boulevard Saint-Michel*, *Vél' d'Hiv* pour *Vélodrome d'Hiver*, *bobo* pour *bourgeois-bohême*).

D'autres réductions de termes complexes, par simple omission du premier terme, ne sont pas à proprement parler des abréviations : *Nations unies* pour *Organisation des Nations unies*, *portable* pour *ordinateur* ou *téléphone portable*.

L'apostrophe, qui signale à l'écrit une troncation, n'est pas toujours ni partout présente **12a** > XX-2.5.2. On peut signaler *cap'* pour *capable* dans certaines bandes dessinées. Un point abréviatif la remplace parfois **12b**.

12 a *Lorsque Boris et moi l'évoquions, ce boul' Mich', une sorte de nœud coulant nous serrait la gorge.* (Schreiber, 1996)
b *Le 30 avril, Merleau-Ponty, Wright et Sartre envoyèrent au Vél' d'Hiv. un message collectif dirigé contre la politique du* State Department. (Beauvoir, 1963)

4.4.3. L'emploi des formes tronquées

Les troncations relèvent pour l'essentiel d'un registre informel, mais elles produisent fréquemment des unités qui entrent dans le vocabulaire courant, comme *photo* pour *photographie* ou *moto* pour *motocyclette*.

L'interprétation des formes tronquées

Si le mot *métro* (*chemin de fer métropolitain*) est aujourd'hui d'usage courant et utilisable dans un registre formel, de même que *photo* (*photographie*), il n'en va pas de même de toutes les troncations, qui peuvent se charger d'une connotation familière et paraitre déplacées dans certains registres (*apéro* pour *apéritif*), voire y associer une valeur péjorative.

La troncation des prénoms ou des patronymes peut relever d'une telle connotation de mépris ou d'animosité : *Sarko* pour Nicolas Sarkozy **13c**.

13 a *Flo (Florence)*, *Ludo (Ludovic)*, *Max (Maxime)*
b *Un « impératif moral », scandait Sarko. Patatras !* (*Le Canard enchaîné*, 9 nov. 2011)

Les formes abrégées des prénoms appartiennent au domaine plus large des diminutifs, qui sont des formes de proximité, à connotation souvent positive **13a**. Ces diminutifs ont parfois une voyelle finale supplémentaire (*Cathy* pour *Catherine*), qui peut produire une forme orale plus longue que la forme d'origine (*Gilou* pour *Gilles*).

Certaines troncations développent une interprétation autonome, par exemple *beauf* qui est devenu un terme péjoratif pour désigner un individu considéré comme vulgaire et non un beau-frère au sens ordinaire.

L'intégration des formes tronquées dans le lexique

Certaines formes tronquées deviennent des mots à part entière et peuvent être enregistrées comme tel dans les dictionnaires (*catho* pour *catholique*) **14**. Certains noms peuvent ainsi prendre le -*s* du pluriel : *des*

photos, *des profs*. Certains sont aussi usités que les formes longues, voire davantage, par exemple la *fac* dans le langage courant, plutôt que la *faculté*, ou les *maths*.

14 *Les cathos d'aujourd'hui vivent dans une société très largement déchristianisée.* (*lefigaro.fr*, 12 janv. 2018)

> *L'abréviation et l'orientation sexuelle*
>
> Le vocabulaire des orientations sexuelles et des genres sociaux fait volontiers usage de ce type d'abréviation, et la forme courte ne garde que le préfixe de la forme longue : *homo* (*homosexuel*), *hétéro* (*hétérosexuel*), *bi* (*bisexuel*), *trans* (*transexuel*).

Il n'existe pas de principe régissant l'intégration des formes tronquées au lexique : certaines formes se polissent, perdent éventuellement leurs connotations familières ou négatives, et d'autres non. Plusieurs cas de figure sont observables :

- le mot tronqué remplace complètement dans l'usage le mot d'origine : *stylo* (*stylographe*), *métro* (*métropolitain*) ;
- le mot tronqué a une extension moindre que le mot d'origine : une *intox* (*intoxication*) ne peut qu'être métaphorique, et non alimentaire ;
- par métonymie, l'adjectif *bio* ne retient que les caractéristiques sanitaires et écologiques du mot *biologique* tel qu'il est interprété dans *agriculture biologique* ; il n'a pas de rapport avec le grec *bios*, 'vie' ; il peut donner lieu à un nom : *le bio*.

Certaines de ces abréviations, une fois entrées dans le lexique, peuvent donner lieu à de nouveaux mots, par dérivation (*cinéphile*, de *ciné*) ou composition (*abribus*, d'*abri* et *bus*).

XX-5

Les écritures numériques

5.1. Qu'appelle-t-on écritures numériques ?

Les écritures numériques, ou sur écran, comprennent notamment :
– les messages électroniques (courriels ou mails, SMS…) ;
– les forums de discussion et les réseaux sociaux ;
– les sites web et les blogs.
Ces types d'écrits sont à usage public ou à usage privé. Ils imposent des messages courts (SMS) ou bien permettent un dialogue instantané.
Certains usages (liens hypertextes, mot-dièses) permettent de relier des textes entre eux.

N. B. *Comme ailleurs, les exemples présentés au long de cette section sont cités dans leur orthographe et leur typographie originales (bas de casse ou capitale ; italique, romain ou gras, etc.), même quand ils s'écartent de la norme. Mais contrairement à ce qui a été fait dans les autres chapitres, nous n'ajoutons pas les signes* % *et* ! *afin de ne pas alourdir la lecture.*

Conçu à la fin des années 1960 comme un protocole de communication entre réseaux militaires, puis développé dans les années 1970, Internet a connu une expansion très rapide au sein du public civil à partir de 1990, avec l'invention d'applications telles que le courrier électronique et le World Wide Web. Au début du XXIe siècle, ce ne sont plus seulement les ordinateurs personnels, mais aussi les terminaux portables, comme les téléphones ou les tablettes, qui sont connectés par le biais du réseau, et qui permettent la transmission d'images, de sons, de vidéos mais surtout de textes.
Tous les textes publiés sur Internet relèvent de l'écriture numérique, qu'il s'agisse de sites personnels, commerciaux ou institutionnels, ou encore de blogs, mais on intègre également à l'écriture numérique les différents moyens de communication écrite utilisant des supports électroniques comme les téléphones. On regroupe ces moyens de communication sous l'appellation *communications électroniques médiées*. Ils évoluent rapidement, au gré des modes, des progrès technologiques et des générations, qui les adoptent puis les délaissent parfois rapidement.

5.1.1. Les différents modes de communication électronique

Le ➤ tableau XX-26 présente les principaux types d'écriture numérique. Ceux-ci se distinguent selon qu'ils permettent une communication individualisée ou une diffusion collective, de nature publique ou privée. Cette caractéristique peut être paramétrable (liste d'abonnés ou diffusion publique, par exemple), mais elle n'est pas toujours très claire : bien souvent, une publication destinée à un petit nombre de récepteurs choisis ne se distingue pas nettement d'une publication largement diffusée, ce qui tend à brouiller les limites entre la sphère privée et l'espace public de la communication.

	DESTINATAIRE	CONFIDENTIALITÉ	MODE DE COMMUNICATION
courriel (*mail*)	individuel	privé	synchrone ou asynchrone
discussion en ligne (*chat*)	collectif	public	synchrone
forums	collectif	public	synchrone ou asynchrone
gazouillis (*tweet*)	collectif	public	synchrone ou asynchrone

	DESTINATAIRE	CONFIDENTIALITÉ	MODE DE COMMUNICATION
messagerie instantanée	individuel	public ou privé	synchrone ou asynchrone
site de réseau social	individuel ou collectif	public (paramétrable)	synchrone ou asynchrone
sites web et blogs	collectif	public	asynchrone
texto (*SMS*)	individuel	privé	synchrone ou asynchrone

Tableau XX-26. *Les principaux moyens de communication de l'écriture numérique en 2019*

Les supports d'écriture numérique se différencient également par le mode de communication, immédiat (synchrone) ou différé (asynchrone). Le courriel (ou *mail*) n'implique pas d'échanges entre interlocuteurs connectés simultanément ; il est le plus souvent asynchrone : l'auteur bénéficie de temps pour rédiger et relire son message, et le lecteur a également du temps pour lui répondre. À l'inverse, les discussions en ligne (*chat*) favorisent une communication en direct entre des personnes connectées simultanément, et sont synchrones. Les textos ou SMS (*short message service*) peuvent, quant à eux, être synchrones ou asynchrones, tout comme les réseaux sociaux. Cela étant, l'apparition des terminaux portatifs tend à brouiller la distinction entre médias synchrones et asynchrones, dans la mesure où la distribution automatique et continue des messages est désormais possible, y compris lorsqu'il s'agit de courriels.

La confidentialité et les corpus de messages électroniques

Les écritures numériques intéressent les linguistes depuis les débuts d'Internet, mais leur étude est confrontée à une double difficulté : celle de la confidentialité de nombreux messages et celle de la fidélité à la source, car on pourrait être tenté de rétablir une orthographe et une syntaxe normées dans des messages qui en sont souvent très éloignés. Dans le présent chapitre, les forums de discussion à caractère public ou les tweets en libre accès fournissent de nombreux exemples. Nous nous appuyons également sur les grands corpus de SMS collectés entre 2010 et 2016 pour être étudiés dans les pays francophones européens, comme les corpus *88milSMS* et *SMS4Science*. Dans tous les cas, nous respectons la graphie originale des messages, mais certains d'entre eux ont été anonymisés, c'est-à-dire que des noms propres ou des adresses ont été supprimés.

5.1.2. Les usages de l'écrit numérique

Une grande majorité des francophones utilise à la fois le papier et les supports numériques pour lire et écrire. Par conséquent, les normes et usages des supports électroniques coexistent désormais avec ceux du texte manuscrit ou imprimé : que l'on envoie un courrier postal ou un SMS à un destinataire, que l'on publie un tweet ou que l'on poste un message sur un réseau social, on se plie aux contraintes techniques et matérielles du médium utilisé, et l'on en adopte les usages linguistiques. Ceux-ci, certes, sont en partie déterminés par des facteurs humains, comme l'âge ou la position sociale, mais ils dépendent aussi du support lui-même.

Les sites web (mettant en ligne de l'information pouvant être réactualisée) et les blogs (qui permettent à quelqu'un de livrer différents commentaires au jour le jour) présentent peu d'innovations linguistiques et se rapprochent en cela de l'écriture sur papier ou de l'imprimé (écritures dites *analogiques*). En revanche, les autres modes de communication électronique suscitent des usages nouveaux, qui tendent à une simplification des codes orthographiques et syntaxiques. Les modifications apportées au code écrit sont conditionnées par la nécessité d'un échange rapide et d'un message condensé. C'est par exemple le cas du tweet, limité à 140 caractères jusqu'en 2017 (la limite est fixée en 2020 à 280 caractères), ce qui contraignait les auteurs à compacter l'information par des moyens graphiques ou morphosyntaxiques. Le SMS, originellement payant et limité à 160 caractères, imposait un travail similaire ; et s'il n'est plus limité en taille depuis l'apparition

des téléphones intelligents, les usages, eux, sont toujours soumis aux besoins d'une communication rapide et nomade.

Les innovations linguistiques sont aussi favorisées par l'usage ludique que des utilisateurs, de plus en plus jeunes, font des technologies de communication en contexte non professionnel. Certains éléments innovants sont désormais emblématiques de ces nouveaux codes de l'écrit, à l'image du *smiley* (ou émoticône) comme :-) ou ☺ ou ^__^. Il s'agit de signes écrits qui produisent, de prime abord, une impression de transgression ➤ **XX-5.4**.

L'écriture numérique et l'oral

La plupart des situations d'écriture numérique présentent des affinités avec la communication orale mais elles ne doivent pas être confondues avec elle. L'opinion commune a longtemps associé l'écrit à un registre plutôt formel, et elle exprime la crainte que les supports numériques ne dégradent la qualité de l'écrit. Il est vrai que l'on retrouve avec les communications numériques synchrones un rythme d'échange proche de celui de l'oral, ce qui réduit le temps de relecture et peut susciter l'utilisation de graphies simplifiées ou fautives par manque de temps, de même qu'il existe des disfluences (hésitations, répétitions, faux départs…) à l'oral ➤ **I-8.1**. Il est également vrai que certains modes de communication, comme le SMS ou le tweet, transposent certains éléments phonétiquement et ajoutent des onomatopées ou même certaines images de gestes, d'où le terme parfois utilisé de *parlécrit*. Cependant, il ne faut pas en conclure que toutes les écritures sur supports numériques relèvent d'une forme d'écriture fautive ou dégradée. Il semble plus juste de considérer qu'elles engagent une vision nouvelle de l'écrit, avec ses propres normes et ses propres pratiques, dont certaines sont sans équivalent oral, comme les *émoticônes* ou *smileys* ➤ **XX-5.4**, les liens hypertextes et les mot-dièses, les images ou les acronymes ➤ **XX-4.3**.

Les renvois à d'autres textes sur écran

Les liens hypertextes, ou *hyperliens*, sont une des caractéristiques les plus typiques de l'écriture numérique, et en particulier du *World Wide Web* dès ses origines. On désigne par *hyperlien* un segment de code HTML qui relie un élément source à une cible, généralement située dans un autre texte, une autre page ou un autre site, à laquelle on accède en cliquant sur l'élément source. Le lien peut s'afficher explicitement **1a** ou avoir pour support une image ou un segment de texte plus ou moins long. Dans ce second cas, le lien se reconnait dans le texte par une couleur de police spécifique, souvent bleue, combinée éventuellement au soulignement **1b**.

1 **a** Ce jeune américain a trouvé un excellent filon pour toucher de jolis revenus via Twitter. Sa méthode ? Des faits, rien que des faits…
via Presse-Citron http://t.co/MUNGrlgN3h (*benintech.blogspot.com*, 16 fév. 2015)

b Chomsky est devenu célèbre en étudiant différentes sortes de langages formels et leurs capacités respectives à intégrer des caractéristiques intrinsèques du langage humain. (*fr.wikipedia.org*, consulté en mai 2019)

L'expression *langages formels* de **1b** est reconnaissable comme lien hypertexte par sa typographie, et elle est complètement intégrée à la syntaxe de la phrase d'accueil. Le contenu du lien, quant à lui, demeure invisible à moins que le pointeur de la souris ne survole l'expression source, auquel cas une fenêtre affiche l'adresse complète vers laquelle conduit le lien.

Un autre moyen de relier les textes entre eux consiste à utiliser un *mot-dièse*, ou *hashtag*, ou encore *mot-clic*, apparu sur Twitter en 2006 et rapidement repris par d'autres réseaux sociaux.

Le mot-dièse est constitué d'un mot, d'une suite de mots sans espaces ou d'un sigle précédé du signe #, appelé souvent *dièse* mais qui, en typographie s'appelle *croisillon* et diffère du *dièse* ♯ en musique. Il est conçu et composé par l'auteur, puis converti automatiquement en lien cliquable, lequel renvoie à une chaine de tweets comportant le même mot-dièse. Les mot-dièses constituent ainsi des thèmes de discussion (ou *fils*) définis par les utilisateurs, évoluant en temps réel. Un même message peut contenir plusieurs mot-dièses, et donc s'inscrire dans plusieurs thèmes, mais le fait d'accumuler les mot-dièses dans un tweet est considéré comme une pratique à proscrire.

Comme le lien hypertexte, le mot-dièse peut être au début ou à la fin, ou bien intégré au corps du message ; en **2a**, le hashtag *#france5* est intégré comme complément de nom, tandis que *#socialtv* est adjoint au corps du message et n'entretient aucun rapport syntaxique avec lui. En **2b**, en revanche, le mot-dièse initial fonctionne comme un ajout initial de lieu ➤ **XVIII-3.2**.

2 **a** Pas mal cette pub de #france5 ! Simple, percutante, maline ;) #socialtv instagram.com.p/bZeailhGtr/ (tweet, 5 juil. 2013)
b #LILLE Nord : Interpellés la main dans le sac http://t.co/lFJjpYSx7w (20 Minutes) (tweet, @*LilleLive*, 17 fév. 2015)

Les liens hypertextes ont pour effet de relier des documents entre eux. En cela, ils brisent la linéarité caractéristique de l'écrit ainsi que les frontières naturelles du document, et ils engagent un mode de lecture en réseau, ou *réticulaire*.

5.2. La ponctuation des écritures numériques

On constate de nombreuses altérations concernant la ponctuation. Les principales concernent :
– l'omission de signes de ponctuation de mot : apostrophe, trait d'union ➤ **XX-2.1** ;
– l'omission de signes de ponctuation de phrase ➤ **XX-3.2** : virgule, point de clôture… ;
– l'utilisation de nouveaux signes d'adresse ➤ **XVIII-4.2** : arobase ;
– l'utilisation de nouveaux signes de citation (astérisques) ou de dialogue (chevrons) ➤ **XX-3.4.3**.
Certaines altérations ont une fonction expressive :
– le redoublement de ponctuation finale ;
– le jeu sur la taille des caractères ;
– le jeu sur la couleur des caractères.

5.2.1. Les signes de ponctuation de mot et de phrase

L'orthographe et la ponctuation des écritures sur supports numériques présentent de nombreuses altérations par rapport à la norme. On retrouve dans les écritures numériques des procédés présents depuis longtemps dans les autres types d'écrit, comme les abréviations ➤ **XX-4.1**, qui abondent par exemple dans la prise de notes sur papier. On rencontre également des formes d'altération plus spécifiques, que l'on appelle parfois *textismes*, qui font appel à l'utilisation de nouveaux signes.
On peut bien sûr imputer certaines altérations à des erreurs, mais ce sont aussi la nécessité de réduire la taille des messages et l'impératif d'une composition rapide qui poussent les auteurs à modifier la ponctuation.

Les suppressions et les omissions de signes de ponctuation

On rencontre souvent des graphies dans lesquelles certains signes attendus sont supprimés, par économie, jeu ou inattention. Il peut s'agir de ponctuations de mot, comme le trait d'union (*Vas-tu*) **3a** ou l'apostrophe (*j'ai*, *c'est*, *j'aurai*, *t'arrives*) **3b** ➤ **XX-2.4.1** ➤ **XX-2.5**.

3 **a** Vas tu au yoga demain? (*Corpus 88milSMS*, 5165, 21 sept. 2011)
b Ben jai encore des maths a faire donc cest pas sur que jaurai fini quand tarrive (*Corpus 88milSMS*, 20543, 29 sept. 2011)

Les signes de ponctuation de phrase ne dérogent pas à cette tendance, par exemple la majuscule initiale et le point de clôture en **4a**. Des variations s'observent selon la position des signes, et d'un type de support à l'autre. Ainsi, dans les messages courts, le point de clôture ➤ **XX-3.2.1** est souvent supprimé car il fait double emploi avec la limite finale du message **4b**. Ce n'est généralement pas le cas des points qui délimitent les phrases à l'intérieur d'un même message **4c**. Les signes dotés d'un rôle pragmatique (*!*, *?*, …) sont souvent maintenus en fin de message, a fortiori en milieu de message, ce qui signale que leur rôle ne se limite pas au bornage **4d** ➤ **XX-3.3**.

4 **a** c'est vrai que c'est payant mais 10 € pour avoir des infos ça va (forum, *bulle-immobiliere.org*, juil. 2008)
b Dis moi demain si les horaires te conviennent (*Corpus 88milSMS*, 89, 15 sept. 2011)

c J'ai pas trop kiffé la réunion. Le mode potiche ne va pas avec ma couleur de cheveux (*Corpus 88milSMS*, 33037, 8 oct. 2011)

d On a toujours chinois vendredi? (*Corpus 88milSMS*, 37677, 12 oct. 2011)

Au sein de la phrase, le deux-points **5a** et le point-virgule sont rares. Pour ce qui est des virgules **5b**, leur maintien est très variable d'un auteur à l'autre, mais leur suppression prive la lecture d'auxiliaires visuels utiles.

5 **a** La convergence des crises nous le démontre : nous sommes à la fin d'un cycle. (*blog.fondation-nicolas-hulot.org*, juin 2009)

b De toute facon au pire c'est du francais on peut y arriver en improvisant ! (*Corpus 88milSMS*, 8963, 23 sept. 2011)

Les altérations des formes de ponctuation

En **4d**, on constate par ailleurs une omission de l'espace qui précède normalement le point d'interrogation en français ➤ **XX-3.3.1**. Dans la mesure où le caractère de l'espace insécable ➤ **XX-2.2.1** n'est pas accessible depuis un terminal de communication électronique, son remplacement par une espace standard peut entrainer un rejet des ponctuations finales de phrase en début de ligne. Les auteurs semblent préférer supprimer l'espace.
Les points de suspension correspondant à un caractère unique en typographie classique sont souvent altérés. Il en va ainsi en **6**, où l'on dénombre tout d'abord quatre points (....) puis deux (..).

6 Hummm la bonne odeur qui se répand dans mon chez moi .... c'est terrible, totalement fondant, parfumé, délicieux.. (blog, *audreycuisine.canalblog.com*, 12 janv. 2009)

La majuscule initiale et la ponctuation finale sur écran

Le point d'interrogation ne disparait qu'à de rares occasions, quand la phrase commence par un pronom interrogatif ➤ **XX-3.3.1**. On fait alors l'économie du ponctuant final. Le fait que **7** soit interprétable comme une question rhétorique ➤ **XII-3.4.2** facilite probablement cette suppression.

7 Mais comment certains professionnels peuvent-ils encore se permettre de parler de hausse des prix (forum, *bulle-immobilière.org*, 2008)

Les logiciels de messagerie écrite de la plupart des téléphones ajoutent désormais la majuscule en début de message et après une ponctuation forte. Le point final ne bénéficie pas de la même automatisation. Dans les forums de discussion, l'absence de limites de la page-écran, qui permet aux interventions de se succéder indéfiniment, contribue à l'absence de ponctuation finale.

5.2.2. Les nouveaux signes de ponctuation de phrase

Les nouveaux signes de liste

Apparaissent également de nouvelles marques de liste. Ainsi le tiret simple ➤ **XX-3.4.1** est parfois remplacé par une flèche vers la droite, parfois sur fond jaune comme en **8** où *AI* signifie 'agent immobilier'.

8 Pour résumer cette entrevue, fort constructive, avec une AI sympathique et très professionnelle :

➡ Selon elle, le marché de l'immobilier ne « baisse » pas, il est « corrigé » suite à une période de prix « délirants » (Nota : donc liés à la spéculation…) ;

➡ Les biens mis en vente aujourd'hui doivent l'être « au prix du marché », sinon le risque est grand de mettre du temps à le vendre ; (forum, *bulle-immobilière.org*, 2008)

Les nouveaux signes d'adresse

Le réseau Twitter constitue à plusieurs égards un système particulier dans l'ensemble des écritures électroniques. Il constitue en effet un espace public de discussion où les auteurs (parfois appelés *twittos*) peuvent cependant s'adresser les uns aux autres de manière restreinte ou individuelle. On peut parcourir Twitter en s'abonnant à des flux tels que ceux des médias d'information (comme *@LeMonde*), de personnalités ou simplement d'amis, mais il est également possible d'y évoluer en suivant des mots-clés.
Chaque utilisateur, personne physique ou morale, possède un compte identifié par @ (arobase) suivi de son nom d'utilisateur, comme *@academie_fr* (Académie française) ou *@Elysee*. On peut mentionner un utilisateur **9a** ou lui répondre **9b** en citant son nom précédé du symbole @.

9 a Toutes les deux minutes je regarde sur le site de @laposte pour savoir quand va arriver mon colis [...]. (tweet, 5 juin 2019)

b @01net citez votre source au moins dans l'article (tweet adressé à @01net, 3 juil. 2013)

Dans la conception originale de Twitter, en début de tweet et sans signe le précédant, un nom d'utilisateur précédé de @ permettait d'adresser une réponse individuelle à un destinataire. D'un point de vue linguistique, cet usage **9a** correspond à une forme d'adresse ➤ **XVIII-4.2** et permet en outre d'informer les intéressés qu'ils sont les destinataires explicites et exclusifs d'un message.
Le fait que l'adresse figure en début de tweet peut également signifier qu'il s'agit d'une réponse à un tweet publié précédemment par le destinataire. Ainsi, en **9b**, l'auteur répond à un message de @01net. Là encore, seuls les abonnés aux comptes des deux parties peuvent lire le tweet.
L'adresse est à distinguer d'une autre pratique qui consiste à citer auprès des abonnés de sa liste le message d'un compte que l'on suit. C'est le principe du *retweet*, qui se signale par la présence de RT avant l'adresse du compte cité, comme en **10** qui parle des abeilles.

10 RT@Slatefr Malgré leur petit cerveau, elles sont capables d'apprendre des concepts complexes (tweet, 6 juin 2019)

5.2.3. La ponctuation du discours rapporté sur écran

Souvent, les guillemets encadrant un discours rapporté direct sont supprimés **11a**, comme dans de nombreux écrits sur papier ➤ **XVIII-6.2** ➤ **XX-3.4.3**. Certains usagers des forums de discussion créent des formes de renvoi inédites, comme l'emploi redoublé de l'astérisque, pour citer **11b** ➤ **XX-2.7.2**.

11 a % Immagine il me dit c'est pas bien faut refaire je saurais pas quoi ecrire [...] (*Corpus 88milSMS*, 27739, 4 oct. 2011)

b C'est bien le sens de la question initiale, donc le plan n'est pas *à priori* trop mauvais? (forum, *fr.misc.finance.banque*, 2008)

Dans certaines applications, des portions de message cité sont signalées ligne-à-ligne par un chevron fermant ➤ **XX-2.8** ; il n'a pas d'équivalent à droite, qui bornerait le passage reproduit. Par ailleurs, la personne dont on reprend les affirmations ou les questions est mentionnée en toutes lettres selon un mode automatique de citation standardisée (*X a écrit* ou *X wrote*). On note que les guillemets sont maintenus pour prélever un mot du discours rapporté, comme *suppression* en **12**.

12 M. wrote :
> Bonjour,
> Je voudrais dire en anglais, la suppression de cette gare dénaturerait
> notre patrimoine, et nous sommes habitués à la voir depuis des
> générations

Le mot « suppression » est curieux : en général cela veut dire que les trains ne s'y arrêtent plus, mais que le bâtiment est toujours là ; et donc on la voit toujours.
(forum, *groups.google.fr*, mai 2008)

D'autres substituts aux guillemets existent, comme le trait vertical à gauche **13a** (*cel*, 'Compte Épargne-Logement') ou, sur certains forums, l'encadré appelé aussi *boite* ou *box* **13b**.

13 a « X » a écrit dans le message
| Comment faire pour déplacer de l'argent d'un livret bleu vers un cel par exemple,
| dans une même banque, pour ne perdre aucune quinzaine ?
(forum, *bulle-immobilière.org*, mai 2008)

b grego77 a dit :

> *Depuis quelques jours j ai une fenêtre qui s ouvre avec le message suivant "Mac os x doit réparer votre bibliothèque pour exécuter les applications" il faut rentrer le mot de passe pour corriger. En ouvrant une autre session le problème n est plus présent...*

Ca vient donc de ta session. Cette fenêtre qui s'ouvre, elle s'ouvre à quelle occasion : tu es dans une application ? tu ouvres une fenêtre Finder ? (forum, *forums.macg.co*, 20 mars 2013)

> *Les mot-dièses et le discours rapporté*
>
> Sur les réseaux sociaux, les mot-dièses peuvent être des mots simples (*#education*, *#Louvre*), des sigles existants ou construits (*#BNF*, *#RATP*), des syntagmes, voire des énoncés (*#JeSuisCharlie*, *#JeRegardeCeQueJeVeux*).

Quoique l'étiquetage thématique et le renvoi à d'autres textes soient leur fonction première ➤ XX-5.1.2, de nombreuses occurrences jouent des rôles différents. En effet, certains mot-dièses explicitent la source d'une information *#FranceInter* **14a**, d'autres délimitent un groupe de destinataires, comme *#antillais* en **14b**. Dans les messages diffusés par des particuliers, certains sont parfois porteurs de commentaires **14c**, qui expriment le dépit ou l'indignation en réaction à l'évènement relaté.

14 **a** Les leçons des #Europeennes2019 sur @Mediapart […] (tweet, 27 mai 2019)
b Recherche Hommes antillais 50-55 ans pour la réalisation de reconstitutions http://t.co/xUFeVw4scv #casting #antillais #reconstitution (tweet, 17 fév. 2015)
c Je me suis fait mon propre cadeau de St valentin ! #Scandale (tweet, 17 fév. 2015)

5.2.4. La ponctuation expressive sur écran

L'ajout de signes de ponctuation

L'impératif de concision n'est pas toujours suivi par les auteurs de SMS ou de tweets, et il est inopérant dans les discussions sur les forums ou par *IRC* (*Internet Relay Chat*). De fait, on peut rencontrer des graphies qui ajoutent des signes avec une fonction expressive.
La réduplication de signes de ponctuation s'observe dans l'imprimé de manière ponctuelle, plus souvent dans la bande dessinée **15a**, et elle est très répandue sur Internet et dans les communications électroniques. Une telle pratique est particulièrement sensible pour les points d'interrogation **15b** ➤ XX-3.3.1 et d'exclamation **15c** ➤ XX-3.3.2. Rien ne semble poser de limite à la réduplication ludique **15d**.

15 **a** Quoi ?! Moi je dis qu'ils doivent payer s'ils veulent manger, moi !!! (Lehmann, 2006)
b Par contre, ce qui est inquiétant d'ici là, quid du devenir de notre épargne??? (forum, *bulle-immobilière.org*, mai 2009)
c Bonsoir, je ne sais pas si S. est toujours présente sur le forum, mais son pastel est magnifique!!!! (forum, *aceboard.fr*, oct. 2007)
d Ta di koi ?????????????? (SMS, France, 2007)

Le jeu sur la taille des caractères

La variation la plus répandue est le grandissement d'un ou plusieurs caractères. La capitale est alors employée sur la longueur d'un mot ou d'un message. Elle met en évidence le ou les mots ainsi modifiés **16a**, ou bien correspond au cri à l'oral **16b 16c**. En **16c**, le haut degré de colère est traduit par l'écriture en capitales, fréquente sur écran, puis se voit relayé de manière plus classique par l'accumulation des adjectifs.

16 **a** J'ai raté le ALL STAR GAME #Degouté (*tweet*, 16 fév. 2015)
b JE CRIE PAS, JE PARLE JUSTE EN MAJUSCULE (tweet, 10 fév. 2015)
c NON !
Jamais de la vie ! Cette pratique est monstrueuse, barbare, condamnable, innommable, atroce, béotienne, hérétique, scandaleuse, désastreuse, fâcheuse, cacateuse, nulle à chier, ridicule, aliénante, pas convenable du tout, à déconseiller… ! (liste de diffusion, *typographie@irisa.fr*, 2002)

Ces variations de taille existent depuis longtemps dans l'écriture manuscrite. Les nouveaux logiciels de messagerie et de traitement de texte offrent une palette d'outils graphiques étoffée, qui permet de cumuler les effets visuels ou d'en produire d'inédits, en jouant par exemple sur la diminution de la taille de corps des caractères **17**.

Un tel procédé, étendu à toute une portion du message, traduit ici une sorte d'aparté, l'auteur faisant mine de reprendre à son compte une objection venue d'un tiers, sur le mode humoristique.

17 Que ces pseudos sont ridicules
Hein ? Comment ça, le mien ? (forum, *bulle-immobilière.org*, 2008)

Le jeu sur la taille des caractères sur support papier

Certains romans contemporains utilisent de même le passage aux lettres capitales, marquant une voix forte **18a** ou le passage à une taille de caractère moindre pour signifier un aparté **18b**.

18 **a** – Ça ne sert à rien, Erg, ils ont pas pu survivre…
– ACCROCHE CETTE CORDE ! (Damasio, 2007)
b « Marianne, je rêve, les bodys d'été sont encore dans la réserve. Faudrait peut-être s'y mettre… »
Faut tout leur dire, c'est pas possible… (Gavalda, 1999)

Le jeu sur la graisse et la couleur des caractères

En dehors de la taille des caractères, le gras est aussi utilisé **19a**, et préféré au soulignement difficile ou impossible à obtenir sur écran. Toutefois, sur Internet, c'est le changement de couleur, au profit du rouge ou du vert, qui est le plus aisé à mettre en œuvre. Ces variations chromatiques peuvent être associées à des variations de taille de caractère. Ainsi en **19b**, l'agent immobilier (*AI*) est qualifié de *transactionnier*, ce dernier mot étant écrit plus gros et en rouge. La variation chromatique est plus répandue que l'italique, passé de mode.

19 a Nous devons ensemble **réinventer un modèle de développement** qui soit compatible avec les capacités de la planète (*blog.fondation-nicolas-hulot.org*, mai 2009)

b c'est à dire qu'un AI n'est ni haussier ni baissier il est transactionnier ça veut dire qu'il est baissier avec un vendeur et haussier avec un acheteur (forum, *bulle-immobilière.org*, 2008)

L'utilisation de couleurs originales (rose, jaune…) ou de certaines fontes sur toute la longueur des messages contribue à personnaliser ces derniers ; mais si chaque prise de parole s'en trouve démarquée, cet effet n'est pas toujours imputable aux auteurs des messages car dans les *chats*, l'attribution d'un style graphique par intervenant est souvent réalisée de manière automatique, sans que les intéressés aient leur mot à dire. Le gain en lisibilité est néanmoins important, chaque locuteur étant singularisé comme en **20** où Capsule écrit en italiques, soulignés, de couleur rouge ('tu sais ce que c'est ?'), alors qu'Amal apparait en violet. Le procédé est le même sur les applications de messagerie instantanée.

20 capsule : *alors tu es encore a l'ecole ou tu bosses Amal*
Amal : nn je termine mes études
capsule : *moi je suis dentelière, tu sais ce ke c ?* (*webforum*, juil. 2009)

5.3. Lexique et syntaxe des écritures numériques

On constate de nombreuses altérations concernant l'orthographe et la syntaxe, par économie, par jeu, par ignorance… Les principales concernent :
– l'omission de lettres finales muettes : *salu* pour 'salut', *tro* pour 'trop' ;
– l'écriture phonétisante : *G* pour 'j'ai', *T* pour 'tu es' ;
– la réduction à un squelette consonantique : *pb* pour 'problème', *tkt* pour 't'inquiète' ;
– l'introduction de chiffres ou de sigles : *2M1* pour 'demain', *MDR* pour 'mort de rire' ;
– l'omission de pronoms sujets, d'articles et de prépositions : *terminerai français demain*.
Dans certains usages, ces altérations peuvent rendre les messages incompréhensibles pour les non-initiés.

5.3.1. L'orthographe des écritures numériques

L'orthographe des écritures sur supports numériques présente de nombreuses altérations par rapport à la norme. On retrouve des procédés présents depuis longtemps dans les autres types d'écrit, comme les troncations ➤ XX-4.4, qui abondent par exemple dans la prise de notes sur papier. Certaines formes d'altération spécifiques, que l'on appelle parfois *textismes*, font appel à la phonétisation ou à l'ajout de signes non linguistiques.
On peut bien sûr imputer certaines altérations à des erreurs orthographiques ou fautes de frappe, mais l'impératif de brièveté et de rapidité pousse aussi les auteurs à modifier la graphie des mots. La distinction des textismes délibérés et des erreurs n'est pas toujours aisée, d'autant plus que des outils d'autocorrection peuvent occasionner des lapsus ➤ XX-5.2. Certaines déformations ludiques rendent le message initial difficilement compréhensible ; elles peuvent revêtir une fonction cryptique et fonctionner comme marque de connivence ➤ XX-5.3.1.

L'omission des signes diacritiques

Des contraintes purement ergonomiques peuvent également entrer en jeu ; par exemple, les diacritiques, comme les accents et les cédilles, ne sont pas toujours d'un accès aisé sur les terminaux mobiles

(téléphones, tablettes), et l'on a par conséquent tendance à en faire l'économie. En **21** manque la cédille de *ça* et l'accent circonflexe d'*âge*.

21 Ok ca marche, il va avoir quel age ? :) (*Corpus 88milSMS*, 45, 15 sept. 2011)

L'omission de lettres finales ou consonnes doubles

Fréquemment, les lettres muettes en fin de mot sont supprimées **22a 22c 22d**, en particulier le *e* muet **22b** ➤ **XIX-3.4**, par économie, graphie phonétisante ou ignorance. Comme le français concentre les marques grammaticales muettes en fin de mot, la suppression des consonnes finales devient une faute d'accord (! *Elle est venu.*).

22 **a** Salu :) (*Corpus 88milSMS*, 7808, 23 sept. 2011)
b J'avou (*Corpus 88milSMS*, 10405, 24 sept. 2011)
c Tu vien me chercher ou je vais devant chez toi ? (*Corpus 88milSMS*, 20825, 29 sept. 2011)
d Quand je mange j'aime tro danser sur place (tweet, 12 fév. 2015)

Les consonnes doubles sont parfois simplifiées : *coment* **23a** et *vera* **23b**. Il peut s'agir d'un principe d'économie, d'une faute de frappe ou encore d'une faute d'orthographe (*sa* au lieu de *ça*) (*we* 'weekend').

23 **a** Coucou, coment ça va ? Les cours sa c bien passé ? Jvoulai savoir si tu etais dispo ce we pr qu'on aille boire un coup.. tiens moi o jus. Bis (*Corpus 88milSMS*, 22852, 1er oct. 2011)
b Ah moi j'parle pas on vera (tweet, 28 janv. 2015)

L'écriture consonantique

La réduction de mot la plus fréquente est celle du squelette consonantique : elle consiste à supprimer la majorité des voyelles d'un mot pour ne conserver que certaines consonnes, prononcées ou non, qui confèrent au mot son identité visuelle ➤ **XX-4.4.1**. C'est le cas de *pr* (*pour*) en **23a**, *pb* (*problème*), *Gvt* (*Gouvernement*) en **24a**, ou dans un autre registre de *mskn* (*miskin*, mot d'origine arabe signifiant 'le pauvre') ou de *tkt* (pour *t'inquiète*) **24b**.

24 **a** @l. "ce n'est pas en utilisant des mots extrêmement connotés que l'on va résoudre le pb de la perte d'autorité du Gvt" #apartheid (tweet, 26 janv. 2015)
b ohhh mskn il pleure petit tchoupi jsuis là tkt (tweet, 24 janv. 2015)

Le ➤ **tableau XX-27** répertorie quelques squelettes consonantiques, dont certains sont des abréviations très usitées dans la prise de notes ou l'écrit privé. Il est important de rappeler que ces réductions graphiques ne touchent pas à la forme orale des unités affectées ➤ **XX-4.2**, qui ne sont pas lues mais décodées ; l'abréviation suppose en effet la reconnaissance des mots d'origine.

CATÉGORIE	FORME RÉDUITE	FORME LONGUE
ADJECTIF	*grv, srx*	*grave, sérieux*
ADVERBE	*bcp, lgtps, pq, qd, tjr / tjrs*	*beaucoup, longtemps, pourquoi, quand, toujours*
CONJONCTION DE COORDINATION	*ms*	*mais*
DÉTERMINANT	*mn, tn, tt, tte*	*mon, ton, tout, toute*
INTERJECTION et PARTICULE DE DISCOURS	*bjr, bsr, ptn, slt*	*bonjour, bonsoir, putain, salut*
NOM	*msg, tps, bb*	*message, temps, bébé*
PRÉPOSITION	*avc / avk, av, ap, bc, pdt, pr*	*avec, avant, après, because, pendant, pour*
VERBE	*fr, px, vx, jtm, tkt / tqt*	*faire, peux, veux, je t'aime, t'inquiète*

Tableau XX-27. *Des exemples d'écriture consonantique*

Les graphies phonétisantes

Certaines altérations graphiques s'appuient sur des équivalences phonétiques ➤ XIX-1.1 ou visent à imiter des prononciations particulières.
On rencontre fréquemment des notations d'élision ➤ XIX-3.3, de suppression de voyelle finale ➤ XIX-3.4.1 ou d'aphérèse, comme *ya* (*il y a*), *jsuis* et *jmen* **25a** ou *tsais* ('tu sais') **25b** (*relou* 'lourd'). Ces graphies notent en effet l'aphérèse (*il*) ou la réduction du pronom sujet (*je*, *tu*), qui peuvent ou non être signalées par l'apostrophe ; l'agglutination des formes qui en résulte abolit la frontière de mot graphique. En **25c**, *chuis* imite une prononciation possible de *j'suis* ➤ IX-3.2.5.

25 **a** Ya des gens ils t'appellent que pour te raconter leur vie. Si non, jsuis pas psy et jmen fiche. ^_^ (tweet, 28 janv. 2015)
b On voit pas le ballon c'est relou....tout le monde s'agite mais tsais pas pourquoi (tweet, 1er fév. 2015)
c J'me sens pas bien et chuis fatiguée (tweet, 28 janv. 2015)

La prononciation est parfois notée par des graphèmes de substitution. Il peut s'agir de lettres épelées **26a 26c**, de chiffres arabes **26b 26c** et plus fréquemment de graphèmes simples remplaçant les graphèmes complexes **26c**. On rencontre ainsi, comme en **26a**, la forme *gt* pour 'j'étais', mais aussi la lettre *g* seule pour 'j'ai', *t* pour 'tu es' ou 'tes', ou encore la lettre *c* pour 'c'est' **26c**, en minuscules ou en majuscules. Le chiffre *1* est utilisé, comme en **26b**, pour noter le son [ɛ̃] dans des mots courants tels que *demain* ou *matin*, tandis que *2* note la préposition *de* en **26c**. En **26a**, *deg* est l'abréviation de *dégouté* ➤ XX-4.4.

26 **a** je suis tombé sur ce que je connaissais pas comme par hasard gt deg (tweet, 31 janv. 2015)
b dm1 tu viens pas le mat1 ? (tweet, 2 fév. 2015)
c Je déteste mais réellement kan on me compare aux autres... Moi c moi et les autres c les autres koi ! Jmen fou 2 leurs vies..! (tweet, 2 fév. 2015)
d Mwa oci 'moi aussi' (*Corpus 88milSMS*, 60776, 9 nov. 2011)
e Alors bonne nuit . Je t'appelle demain matin . Jtm (*Corpus 88milSMS*, 63316, 12 nov. 2011)

D'une manière générale, les substitutions sont guidées par un double impératif de compacité et de plus grande transparence de l'orthographe. C'est notamment le cas de certains graphèmes complexes, composés de plusieurs lettres, qui se trouvent remplacés par des notations phonétiques jugées plus simples : *qu* devient *k* **26c**, *oi* devient *wa* **26d**. Les procédés de substitution sont aisément combinés, comme en **26e**, où la réduction de *je* est couplée à une transcription phonétisante d'*aime*, ce qui donne *jtm* ('j't'aime').

> *Les syllabogrammes et les logogrammes*
>
> On appelle parfois *syllabogrammes* les lettres qui se substituent aux syllabes orales. Dans le cas d'une écriture par syllabogramme, un même caractère peut avoir, selon le contexte, deux rendus, comme le *L*, qui entre dans des compositions du type *LT* ('l'été') ou qui vaut pour *elle*.
> Tout syllabogramme incluant un chiffre mathématique ou un caractère du clavier autre qu'une lettre peut basculer dans la catégorie des logogrammes si le mot où il apparait n'est constitué que de ce seul signe. On considère que le 2 dans *A2line* ('Adeline') est un syllabogramme mais que le *9* dans *koi de 9 ?* est l'équivalent de l'adjectif *neuf* et devient un logogramme.
> Dans les cas extrêmes, assez rares, l'écriture par syllabogramme peut produire des rébus, au sein desquels on ne trouve plus de mot orthographié conventionnellement ; les espacements entre les mots ne sont plus alors respectés **27a**. Ces compactages interviennent également dans des expressions comme *Ab1to* ('à bientôt'), *TD6D ?* ('t'es décidé ?'), en particulier dans les SMS. Plus rarement encore, on observe le phénomène inverse d'ajout d'espace inattendu, comme en **27b** où *passé* est curieusement coupé en deux (*pa c*) ('j'ai passé un super moment').
>
> **27** **a** A12C4 'à un de ces quatre' (SMS, France, 2002)
> **b** G pa c1 super moment (SMS, France, 2002)
>
> Ce type de graphie se dissémine sur des supports variés, comme en témoignent certaines émissions de télévision telles que *C à vous* ('C'est à vous') ou *C à dire* ('C'est-à-dire') qui intègrent dans leur titre l'écriture par syllabogramme. Dans la rue apparaissent des enseignes de magasins jouant sur le même procédé comme *J'V* ('j'y vais') pour un restaurant ou *L'ATN* (pour un hôtel situé rue d'Athènes).
>
> *Écriture phonétisante et anglais*
>
> Dans certains cas, l'écriture phonétisante joue avec les possibilités d'un système étranger. Par emprunt phonographique à l'anglais, 'bisous' peut s'écrire *bizoo* **28a**, et le chiffre *2* correspond alors à *two* [tu] **28b**.

28 **a** Kikoo ca va bien? T'as un jour de libre pour qu'on se voit la semaine prochaine ? Bizoo (*Corpus 88milSMS*, 65426, 14 nov. 2011)
b 2bib 'toubib', 2day 'today' (*Corpus SMS4Science*, 2006)

On s'éloigne parfois de l'orthographe régulière, sans qu'il soit clair pour autant si l'on a affaire à de nouveaux mots ou bien à des déformations phonétiques. Le mot *kikoo* **28a** transcrit ainsi une prononciation altérée du mot *coucou*, devenu une appellation péjorative des usagers préadolescents (un *kikoo*, ou parfois un *kikoolol*).

@ et + comme mots

D'autres symboles que les chiffres et les lettres peuvent être employés comme substituts phonétisés de syllabes ou de mots entiers. L'arobase @ remplace ainsi la préposition *à*, notamment dans les formules de salutation, tandis que l'opérateur arithmétique + vaut pour le mot *plus*, 'à plus [tard]' **29a**. On distinguera ce dernier cas de figure des emplois véritablement symboliques des mêmes signes, qui ne remplacent plus des mots mais constituent une portion purement visuelle du message **29b**, comme la flèche (=>) qui traduit graphiquement l'idée de conséquence ➤XX-5.2.2.

29 **a** Aucun des deux mails marche ;) merci quand même ! @+ (*Corpus 88milSMS*, 7738, 23 sept. 2011)
b L'ordi rentre pile poil sur mon plateau à pieds en bambou ! => regarder des films et travailler allongée..!! (*Corpus 88milSMS*, 45065, 19 oct. 2011)

La réduplication de lettres et la graphie expressive

À l'inverse de la réduction, certaines écritures expressives rédupliquent certaines lettres, comme dans les bandes dessinées (*Bonsoiiir*, Lehmann 2006). Il peut s'agir de graphèmes simples notant des voyelles, comme les *a* et *u* **30a**, ou le *o* de *looool* **30e**. Plus surprenant, les lettres consonantiques de certaines abréviations purement graphiques, comme *MDR* **30b**, peuvent subir le même traitement, qui ne transcrit alors aucune prononciation particulière mais accentue l'émotion, à la manière des points d'exclamation multiples ➤XX-5.2.4. Dans le cas de graphèmes complexes tels que *ch* **30e**, *ai* **30d**, *oi* **30c** ou *ain* **30e**, c'est généralement la seconde lettre qui est redoublée.

30 **a** Tes pas malaaade tas un rhuuume (*Corpus 88milSMS*, 20640, 29 sept. 2011)
b […] mdrrr ça se trouve il va jamais m'envoyer de message (tweet, 9 fév. 2015)
c Waw mais tu fais quoiiii (*Corpus 88milSMS*, 11743, 24 sept. 2011)
d Jamaiiiiis (*Corpus 88milSMS*, 20616, 29 sept. 2011)
e looool putaiiin ils se lachhhhhent (*Corpus 88milSMS*, 21535, 30 sept. 2011)

L'emploi de capitales peut aussi marquer l'émotion de l'auteur, par exemple son enthousiasme feint **31a** (*casper* 'fantôme') ou l'intensité de son sentiment **31b**. En **31a**, il y a, en l'espace d'un mot, étirement d'un même caractère, emploi de la capitale puis triple point d'exclamation.

31 **a** Donc cortisone à outrance avec un look de casper en prime. GéééééééééNIIIIIIIALLLLLLLLLL !!! (forum, *atoute.org*, 15 juil. 2005)
b JT ADOOOR 'je t'adore' (SMS, *Corpus SMS4Science*, 2006)

5.3.2. Le lexique des écritures numériques

Si l'on excepte les abréviations justifiées par la rapidité des communications synchrones, les écritures numériques, dans leur grande variété, présentent assez peu de particularités lexicales en dehors des termes techniques liés à leur utilisation. La pluralité des registres de langue y est représentée au même titre que dans l'écriture analogique, et l'on y retrouve des sigles ➤XX-4.3.2 et des troncations semblables à celles de l'oral et des autres supports d'écriture ➤XX-4.4.

Registres de langue et lexique

Sur Internet, les blogs littéraires ou savants à l'expression recherchée côtoient des sites d'information comme *Le Monde*, qui relèvent du registre courant, mais aussi des blogs beaucoup moins formels destinés à un public plus jeune, tels les *skyblogs* du début de la décennie 2000. Cette variété se rencontre également parmi les flux de Twitter, où les énoncés émanant de grands groupes de presse ou de personnalités

politiques **32a** se mêlent aux échanges familiers, voire triviaux, entre collégiens ('je suis en sport alors que je suis dispensé, ça m'énerve') **32b**. Le SMS, outil privé peu utilisé pour les échanges formels, est majoritairement associé au registre informel, mais il s'adapte également à une correspondance courante **32c**.

32 **a** Une très belle soirée @VictClassique, déclaration d'amour à la musique ! Et que de talents dans la relève ! Bravo à tous #Victoires2015 (tweet, 7 fév. 2015)
b Jsui en sport alr que jsuis dispensé sa fou lseum (tweet, 10 fév. 2015)
c Bonjour, je suis la personne qui vous accueillera demain pour récupérer le canapé convertible. [...] Je serai là à partir de 19 h 30 pour vous ouvrir et au besoin vous aider ! Bonne soirée et à demain (*Corpus 88milSMS*, 3381, 20 sept. 2011)

Usage des expressions condamnées par la norme

Les tweets ou SMS comportant des expressions condamnées par la norme pour leur vulgarité ou leur caractère offensant sont très nombreux. Il faut bien évidemment prendre en compte le contexte d'apparition de telles expressions : un échange de SMS entre pairs du même cercle d'amis est plus informel qu'un courriel adressé en contexte professionnel. Toutefois, il est possible que certains auteurs n'aient pas conscience du caractère public des transmissions sur Twitter ou Facebook, à moins qu'ils ne l'ignorent délibérément. Reste qu'en suivant par exemple un thème grand public sur Twitter, comme celui d'émissions de télévisions populaires, on entre dans un espace de discussion où l'on trouve des expressions familières telles que *faire des feintes* ou *se foirer*, et un juron comme *putain* **33a**, ou encore *ftg* ('ferme ta gueule') **33b**.

33 **a** Les inspecteurs qui font des feintes pour que tu te foires mais putainnn (tweet, 9 fév. 2015)
b @T. mdr ftg toi (tweet adressé à @T., 10 fév. 2015)

Pratiques caractéristiques de communautés

Internet facilite la constitution de communautés autour de sites ou de centres d'intérêt communs. Certaines d'entre elles sont pourvues de pratiques linguistiques spécifiques, à fonction parfois identitaire et cryptique. La plupart des blogs hébergés sur la plateforme Skyblog se démarquaient par un usage atypique des capitales, par le recours systématique à la phonétisation et aux abréviations, qui rendent la lecture difficile : 'je t'aime très fort ma copine à moi' **34a**. Les communautés de *gamers* et d'inconditionnels d'informatique font usage sur leurs forums non seulement d'un grand nombre de termes techniques, mais aussi parfois d'un argot particulier, qui comporte par exemple des mots (déjà anciens) tels que *noobs* ou *no-life* **34b**. La mise en œuvre d'une fonction ludique ou cryptique peut aller jusqu'à l'élaboration de codes comme le *leetspeak*, qui joue sur la conversion des lettres en chiffres et symboles.

34 **a** JtaiiMe Cré FoReuh Ma COuPiinueH n'a mOii !! (*skyblog.fr*, 2013)
b En conclusion, ce jeu est un jeu hors du commun qui est très amusant et qui avantage les joueurs skillés plutôt que les noobs et les no-lifes. (forum, *jeuxvideos.com*, mars 2012)

Les onomatopées, les interjections et les particules de discours ➤ **XVIII-4.3**, associées au registre informel et à un discours combinant des traits d'oral et d'écrit, se rencontrent aussi bien dans des blogs ou des sites d'information **35a** que des tweets **35b** **35c**.
À côté d'expressions familières, comme *vous foutez*, l'article du site *vice.com* **35a** intègre la particule de discours (*disons*) et l'onomatopée *bim*, liée à l'oral ou à la bande dessinée. Le tweet **35b** présente un cas d'intégration d'une interjection (*woh*) comme attribut. Enfin, le tweet **35c** se conclut sur l'onomatopée *tchip*, qui transcrit un bruit de bouche exprimant entre autres le mépris.

35 **a** Vous jouez votre dernier morceau hip-hop, puis vous foutez un Prince. Ensuite, disons, un ESG. Puis, les Slits. Et BIM ! Vous êtes arrivés au punk avant même qu'ils aient compris quoi que ce soit. (article, *vice.com*, mars 2012)
b sa voix elle est woh (tweet, 9 fév. 2015)
c Katy ça fait 6 ans qu'elle est nominee et qu'elle gagne rien tchip (tweet, 9 fév. 2015)

Les réductions à l'initiale : sigles et acronymes

Les écritures sur écran font un usage intensif de séquences de plusieurs mots réduits aux initiales, et dont le statut va de l'abréviation purement graphique, qui ne correspond normalement pas à une prononciation spécifique et ne produit pas de nouvelle unité lexicale, aux sigles, qui sont épelés, et aux acronymes, qui sont syllabés ➤ **XX-4.3.1** ➤ **tableau XX-28**. La première catégorie est, de loin, la plus fréquente, et on y trouve également des abréviations courantes dans l'écrit imprimé, comme *RV* pour 'rendez-vous'. Bon nombre de ces réductions sont empruntées à l'anglais, et parfois limitées à des médias spécifiques, tels que l'*IRC*

(*Internet Relay Chat*), les newsgroups ou les forums. Le passage du statut d'abréviation à celui de sigle ou d'acronyme employé à l'oral n'est pas exceptionnel : *LOL* (*laughing out loud* ou *lot of laugh*, 'mort de rire'), prononcé [lɔl], est une particule utilisée à l'oral ➤XVIII-4.3.1 ; *ASAP* (*as soon as possible*, 'le plus tôt possible'), prononcé [azap] ou [asap], est employé en contexte professionnel ; *mdr* et *bg* (prononcé [beʒe], 'beau gosse') sont utilisés comme sigles dans les échanges entre jeunes depuis les années 2010 ; et *osef* prononcé [ozɛf] ('on s'en fout') est parfois employé comme acronyme dans le même contexte.

RÉDUCTIONS À L'INITIALE		SIGLES		ACRONYMES	
amha	à mon humble avis	*bg*	beau / belle gosse	*osef*	on s'en fout
mdr	mort de rire	*BAV*	bien à vous		
tm	toi-même	*mp*	message privé		
tg / *vg*	ta gueule / vos gueules	*mdr*	mort de rire		
btw	by the way	*fps*	first person shooter	*asap*	as soon as possible
gg	good game	*irl*	in real life	*lol*	laughing out loud
nsfw	not safe for work	*mmorpg*	massively multiplayer online role playing game	*yolo*	you only live once
omg	oh my God !				
rofl	rolling on floor laughing				
wtf	what the fuck				

Tableau XX-28. *Des exemples d'abréviations sur écran*

On observe que la casse des lettres semble peu stabilisée. Si le sigle *IRL* (*in real life*, 'en vrai') est bien en capitales en **36a**, *Amha* ('à mon humble avis') en **36b** ne comporte qu'une capitale initiale, laquelle est probablement ajoutée automatiquement par l'application de messagerie ; enfin *lol* est en bas de casse en **36c** (*nazgul* 'spectre'), mais en capitales en **37d**. La nécessité de composer rapidement les messages encourage l'utilisation des bas de casse plutôt que celle des capitales attendues.

36 **a** IRL la voix de DiCaprio elle est trop sexy (tweet, 9 janv. 2015)
b Amha cette lutte ne peut exister que dans un espace fiscal européen unique. (tweet, 2 fév. 2015)
c On va rater les bandes annonces espèce de nazgul en tongue lol (*Corpus 88milSMS*, 902, 18 sept. 2011)

Certaines de ces réductions expriment des états émotionnels et peuvent se décliner en variantes marquant une gradation. *PTDR* ('pété de rire') **37a** traduit ainsi une intensité supérieure à *MDR* ('mort de rire') **37b**. On peut intensifier l'expression des mêmes réductions par des reduplications de lettres **37c** **37d** ➤XX-5.3.1.

37 **a** G vu un lapin dans les plates bandes de la ville ptdr ! (*Corpus 88milSMS*, 12057, 25 sept.2011)
b Envoyé Mdr je dirais même mieux ptdr (*Corpus 88milSMS*, 5932, 22 sept. 2011)
c Il faut dire quoi deja? Loool (*Corpus 88milSMS*, 1889, 19 sept. 2011)
d Mdrrr elle a fait quoi LOL (*Corpus 88milSMS*, 3631, 21 sept. 2011)

Lol *comme mot*

Certaines abréviations deviennent des mots à part entière, de nature nominale, adjectivale ou verbale. Ainsi, dans certains contextes, *lol* est devenu un adjectif, équivalant à *amusant*, *plaisant* **38b** **38c** ou un verbe équivalant à *plaisanter* ('je plaisante') **38a** ou *rigoler* ('tu as rigolé') **38d**.

38 **a** Enfin tout dépend du film !! Non je lol (SMS, *Corpus Corpus SMS4Science*, 2006)
b Moi j'ai pu faire un autre reportage, c'était lol (SMS, *Corpus Corpus SMS4Science*, 2006)
c Je trouve lol l'histoire avec caro (SMS, *Corpus Corpus SMS4Science*, 2006)
d @m. donc si tu as ri tu as lolé donc mission accomplie ce n'était pas de la pub mensongère ! :-) (tweet, 23 mai 2013)

Les troncations sur écran

Le plus souvent, les phénomènes de suppression s'appliquent à plusieurs graphèmes d'un même mot et peuvent produire des troncations qui deviennent conventionnelles dans les registres courant et familier, mais qui sont jugées peu propres à d'autres contextes, notamment académiques.

Les troncations, qui produisent de nouvelles unités dotées d'une prononciation spécifique ➤ XX-4.4, résultent de la suppression du début 'problème' **39c** ou de la fin d'un mot 'grasse matinée' **39a**, 'rééducation' **39b**, plus rarement d'éléments internes 'téléphonerai' **39d**. Relevant au départ d'un registre informel, mais souvent lexicalisées par la suite, elles se rencontrent couramment dans les écrits numériques, aussi bien dans des tweets **39a** que des messages de forums **39b**.

39 a jdonnerais tout pour pouvoir faire la grasse mat' (tweet, 10 fév. 2015)
b Je fais de la rééduc depuis début juin et je boite beaucoup… (forum, *doctissimo.fr*, 2007)
c Ça fait une demi-heure que je ss a 29% de batterie, y'a un blème la :-/ (tweet, 10 fév. 2015)
d Je te télérai à 13 h (SMS, *Corpus SMS4Science*, 2006)

5.3.3. La syntaxe des écritures numériques

Les allègements syntaxiques se rencontrent principalement dans les SMS et sur les chats, où les échanges sont les plus brefs. Ils interviennent plus fréquemment encore dans les échanges du tac au tac, quand la vitesse de rédaction s'accélère, en vertu d'un principe d'économie de l'écriture sur écran.
Comme dans le style télégraphique ou l'oral familier, les principales suppressions concernent les mots grammaticaux tels que les articles ('je terminerai le français') **40a**, le pronom sujet ('je reste toute la journée') **40c** ➤ I-3.2.1 ou le *ne* de négation ('je ne vois pas l'intérêt…') **40b** ➤ X-3.2. Certains marqueurs de subordination peuvent également être omis, de même qu'ils le sont à l'oral chez certains locuteurs ('je crois qu'elle a un message…') **40d** ➤ I-4.2.2.

40 a Je terminerai français demain (SMS, *Corpus SMS4Science*, 2006)
b Je vois pas l'intérêt des mamans qui laissent les cheveux longs à leur garçon (tweet, 10 fév. 2015)
c Reste tte la journée enfermée à guetter un mail, un signe… (chat, France, 2002)
d Coucou beau gosse je crois elle a un message pour toi (tweet, 8 oct. 2020)

De manière générale, les communications électroniques s'appuient souvent sur des phrases sans verbe, comme sur les forums **41a**, y compris en contexte professionnel ('… pour réunion avec tout le monde […] bien à vous') **41b**. On peut souvent restituer le verbe *être* : 'soyez à l'heure parce que c'est très important' ou *il y a* ('parce qu'il y a trop de bruit') **41c**. Les prépositions *à* et *de* sont fréquemment omises comme en **41b** où *9H buro* signifie 'à 9 h au bureau' ➤ VII-5.1.

41 a  En plus désensibilisation paraît-il impossible pour moi car je suis allergique à trop de choses… (forum, *atoute.org*, 9 sept. 2005)
b Rv D2M1 9H buro pr reunion avec ttlm ! A l'heure svp pcq très important. BAV. (SMS, France, 2002)
c J'entend rien pcq trop de bruit. (SMS, *Corpus SMS4Science*, 2006)

L'allègement syntaxique peut revêtir des formes très marquées. Certains tweets adoptent en effet une syntaxe proche de la titraille de la presse, annonçant dans un premier syntagme le thème du message, puis l'information nouvelle qui en relève. C'est le cas de **42**, écrit par une secrétaire d'État française relayant un nouveau projet de loi.

42 Auto-écoles : enfin ça bouge pour l'apprentissage à distance = moins cher, moins long, aussi sûr. (tweet, 10 fév. 2015)

➤ *Tu* et *vous* ➤ XVIII-4.2.2

> *L'omission de* ne *dans un grand corpus de SMS*
>
> Une étude récente indique qu'environ 10 % des occurrences de *pas* sont accompagnées de *ne* dans un grand corpus de SMS ➤ X-3.2.1. Certains auteurs utilisent les deux formes, avec ou sans *ne* **43a**. *Ne* est impossible quand le sujet est aggloméré au verbe ('tu es') **43b**.
>
> **43 a** […] mais arrête elle ne va pas bien c'est pas la peine que tu en rajoutes […]. (*Corpus 88milSMS*, 800, 17 sept. 2011)
> **b** Oué mais t pas venu… (*Corpus 88milSMS*, 2741, 19 sept. 2011)

5.4. Les signes iconiques sur écran

Parmi les innovations graphiques des écritures numériques, les signes iconiques sont la plus emblématique. On regroupe sous ce nom :
– les émoticônes ou smileys, qui représentent un visage ☺ parfois stylisé :-) ;
– les pictogrammes ou emojis, qui sont plus variés (gestes, personnages, objets…) et peuvent parfois être animés.
Ils jouent plusieurs rôles :
– rôle de mot : logogramme (*encore* ) ('bravo') ;
– rôle de ponctuant, spécialement en fin de phrase (*Mais il faudra du temps pour ces défis* ) ;
– rôle énonciatif, par exemple de commentaire (*il chante dedans ????* ) ;
– rôle expressif (*nous sommes repérés…* ).

5.4.1. Qu'est-ce qu'un signe iconique ?

Les images typographiques ou émoticônes

Les émoticônes ou smileys, ou encore binettes, étaient à l'origine des suites de signes de ponctuation (parenthèses, deux-points, virgule, etc.) qui formaient des représentations typographiques horizontales de visages, arborant chacun une expression aisément identifiable comme en **44a**, avec un visage souriant. On les trouve désormais dans tous les types de communication électronique.
Le choix et l'aspect des émoticônes ont évolué rapidement avec les technologies de communication. L'apparition des téléphones intelligents (smartphones) a en effet rendu possible dans les SMS l'utilisation de nombreuses formes d'émoticônes en couleur **44b**, à lecture verticale, souvent converties automatiquement à partir d'une suite de caractères typographiques, ce que ne permettaient pas les terminaux monochromes des années 1990.

44 **a** […] Merci pour vos messages :) love u (tweet, 10 juin 2013)
b il chante dedans ????  (forum, *forumdmusique.com*, mars 2008)

Comme l'indique le mot *smiley*, de l'anglais *smile* ('sourire'), les émoticônes représentent en général un visage humanoïde affichant une expression reconnaissable. Au départ, le nombre de ces expressions était réduit ➤ **tableau XX-29**.

ÉMOTICÔNE	VALEUR	VARIANTES
8-O	admiration	8)
:/	agacement, confusion, doute	:-/
:P	agression, dérision (langue tirée)	:-P ou :p
:'(	chagrin, contrariété (pleurs)	;(ou ;-(
;)	connivence, complicité (clin d'œil)	;-)
8)	détente, sérénité (visage avec des lunettes de soleil)	8-)
:|	impassibilité	😐 ou :-|
:D	rire ou large sourire	:-D
:)	satisfaction (sourire)	☺ ou :-)
:o	surprise	:-o ou :-O
:$	timidité	:-$
:(	tristesse	☹ ou :-(

Tableau XX-29. *Les principales émoticônes typographiques en 2007*

Les images graphiques ou emojis

À partir de 2005, l’importation des emojis japonais a doté les auteurs d’un choix de plusieurs centaines de têtes d’animaux, de personnages et d’objets du quotidien, qui permettent en théorie de s’exprimer en rébus ou en langage pictographique, comme le tweet d’une secrétaire d’État française, reproduit en **45**, qui annonce l’arrivée du réseau Wi-Fi dans les trains en 2016, avec deux prises et deux trains, et deux sabliers encadrant la date future.

45 
 2016 
 (tweet, 10 fév. 2015)

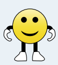
Une évolution similaire s’observe sur les forums, où les émojis peuvent prendre la forme d’images variées. Ces petites représentations iconiques d’objets ou de personnages, de la même taille que les émoticônes, sont désormais intégrées à de nombreuses applications, dont des programmes de courrier électronique.

L’obtention des émoticônes

Pour certains signes, un nom abrégé, écrit entre deux-points, permet la conversion automatique en image ; le signe  est ainsi associé à *:joy:*.
Sur les téléphones intelligents, certains logiciels de communication proposent spontanément pendant la rédaction de substituer des emojis à des mots précis du message, le mot *bravo* appelant par exemple la suggestion de remplacement .

L’aspect et la standardisation des emojis et émoticônes

Le ➤ **tableau XX-30** présente quelques exemples d’émoticônes et d’émojis. Tandis que les émoticônes typographiques et faciaux sont obtenus par combinaison de touches, les autres signes iconiques sont généralement obtenus à partir de banques d’images.
L’aspect des émoticônes et des emojis varie selon les dispositifs et les systèmes d’exploitation. Cependant, depuis 2014, le standard Unicode associe chacun de ces signes à un code individuel assurant la communication entre plateformes. Depuis cette date, de nouvelles formes ou couleurs sont ajoutées régulièrement au standard Unicode ainsi qu’aux palettes propres aux systèmes de communication (environ une cinquantaine de signes chaque année). Cela tend à confirmer que l’emoji et l’émoticône sont bien considérés comme des signes linguistiques à part entière.

SIGNES	EXEMPLES	VALEURS POSSIBLES
TYPOGRAPHIQUES		
visages horizontaux	:-/ :-) :-(	doute sourire tristesse
GRAPHIQUES		
gestes		compliments, félicitations
objets	 	affection, amour compréhension, intelligence
personnages (animés)	 	salutation approbation

SIGNES	EXEMPLES	VALEURS POSSIBLES
visages	🙂😂	sourire, joie
	🤔	réflexion
	🙁	déception
	😡	colère

Tableau XX-30. *Les principaux types de signes iconiques en 2020*

Les émoticônes sur d'autres supports

De nombreux phénomènes observés en matière d'écriture numérique gagnent depuis les années 2000 les autres écrits et se disséminent sur des supports variés. L'écran est un laboratoire d'essais dont les trouvailles sont susceptibles d'être reprises ailleurs. Ainsi des campagnes de publicité font appel au smiley, comme cette affiche dans le métro parisien **46**.

46 Cet été, investissez dans le sourire :) (publicité, Paris, juin 2013)

L'expressivité des émoticônes est également mise à profit dans les formulaires de satisfaction d'hôtels et de différents lieux publics, qui recourent fréquemment à des smileys plus ou moins souriants ou maussades en lieu et place des traditionnelles appréciations (très satisfait, assez satisfait, peu satisfait, pas du tout satisfait).

5.4.2. La syntaxe des signes iconiques

Les émoticônes et les émojis fonctionnent dans leur ensemble comme des signes de ponctuation. Ils se distinguent cependant des signes typographiques standard : ceux-ci ont en effet une portée linéaire et délimitent simplement un *avant* et un *après* ➤ XX-1.2.2 tandis que les émoticônes affectent les deux dimensions de l'espace graphique. En outre, les émoticônes n'ont pas de position obligée et peuvent figurer tantôt à droite, tantôt à gauche, voire de part et d'autre d'un segment textuel, alors que les ponctuants typographiques ont des places attendues ; le point d'exclamation, par exemple, ne se rencontre jamais avant le segment qu'il affecte.

Les émoticônes n'interviennent jamais à l'intérieur d'un mot. À l'intérieur d'une phrase, ils peuvent être associés à la parenthèse fermante dont ils renforcent le pouvoir démarcatif tout en conservant un pouvoir figuratif ; en **47**, la moue déçue témoigne du regret de ne pas trouver d'endroit où écouter un style musical donné.

47 Malheureusement, aucun club en France (a ma connaissance 🙁) ne joue du smooth (forum, *forumdmusique.com*, 2008)

Les émoticônes en position finale

Les signes iconiques sont le plus souvent en fin de phrase. L'émoticône porte alors sur les mots ou la phrase qui précède. Son effet est donc rétroactif. Ainsi placée, elle absorbe la plupart du temps le point **48**.

48 a À défaut d'autres solutions autant essayer celle ci ☺ (*forum.bestofchat.com*, mai 2009)
b Ma mère écoute Bob Marley ☹ (tweet, 10 fév. 2015)

La plus grande visibilité des émoticônes par rapport aux signes de ponctuation ordinaires les rend à même de servir à eux seuls de bornes. Cette disparition du point à l'écran ne signe pas tant la fin du code ponctuationnel qu'elle témoigne du fait qu'entre le smiley et le point final, la loi d'absorption ➤ XX-1.2.4 semble s'appliquer, ce qui justifie qu'on considère l'émoticône comme un signe de ponctuation à part entière, ou *topogramme* ➤ XX-1.1.

Cependant, la loi d'absorption ne se vérifie pas toujours, en particulier lorsque les smileys sont associés à une ponctuation expressive : points d'exclamation ou d'interrogation rédupliqués **49** ➤ XX-3.3.

49 a Bon surf !!!!! 😉 (forum, *forumdmusique.com*, 2008)
b Je comprends mieux les débats sur le forum !!!! :-) :-) :-((forum, avril 2009)

Les émoticônes en position initiale

La position initiale des émoticônes est moins fréquente, mais elle n'est pas rare. Elle intervient généralement en réponse à un message **50a** ou en réaction à une photo **50b**.

50 **a** *tentacule* : il fait toujours chaud avec moi
carla : je risque de faire des cauchemards (*bestofchat.com*, juil. 2009)

b super elle te va tellement bien en plus, tu vois que cela sert de faire les magasins avec nous !!!! (*aceboard.fr*, oct. 2007)

Une émoticône initiale peut également initier la discussion en annonçant l'état d'esprit de l'auteur. En **51**, celui-ci exprime sa perplexité, et l'explicite dans la suite du message.

51 ??? qui connait le constructeur X ??? (forum, *aufeminin.com*, 2008)

Les émoticônes encadrantes

Les émoticônes peuvent encadrer des segments de texte plus ou moins longs. Ces encadrements se font tantôt par redoublement d'un même signe **52a** tantôt en utilisant deux signes très proches, par exemple un animé et un figé **52b**.

52 **a** « karmine^ : Le-Ninja nanananan ☺ tit comic toi ☺) ». (discussion en ligne, 2007)

b tant pis je vais chercher de la motiv ailleur ('de la motivation ailleurs') (forum, *aufeminin.com*, 2008)

Le rôle expressif des signes iconiques

Après un point final **53a**, un point d'exclamation, un point d'interrogation **53b** ou des points de suspension **53c**, les émoticônes renforcent la clôture du ponctuant tout en ajoutant leur propre sens iconique.

53 **a** je me demande s'il y a d'autres personnes dans mon cas qui se sentent un peu découragées devant la perspective de prendre un traitement qui soulage mais ne guérit pas. (forum, *atoute.org*, 9 sept. 2005)

b Que penser de tout cela? (forum, *doctissimo.fr*, nov. 2009)

c Même en forte baisse ceci ne sera jamais à la « portée de toutes les bourses », définition me semble t il du produit de consommation courante... (forum, *bulle.immobilière.org*, mai 2009)

En position finale, avec ou sans absorption d'autres signes de ponctuation, les émoticônes peuvent être rédupliquées **54a** ou combinées **54b**.

54 **a** Si je chante « le jour le plus long » lorsque vous vous approcherez, cela voudra dire qu'il faut fuir tout de suite parce que nous sommes repérés ... (forum, *bulle-immobilière.org*, fév. 2008)

b je suis tombé sur la conclusion que je savais pas le faire (forum, *linuxpourlesnuls.org*, juin 2004)

À l'instar des points d'exclamation ou d'interrogation ➤ XX-5.2.4, les émoticônes rédupliquées ou combinées ont un effet intensif et expressif ; en **54a**, le triple smiley souligne avec insistance la plaisanterie de la phrase qui précède, alors qu'en **54b**, les émotions exprimées (tristesse, dépit, colère…) se combinent ou se succèdent dans le temps.

5.4.3. Les autres rôles des signes iconiques

Les signes iconiques employés comme mots

L'aptitude des signes iconiques à représenter des mimiques, des gestes, des silhouettes, autorise une mise en image du propos, qui les amène à se substituer à des mots et à fonctionner comme logogrammes. L'emoji animé qui salue, par exemple, se substitue au traditionnel *Bonjour* **55a**, tout comme le mot *bravo* se trouve représenté par un personnage **55b** ou par des mains en train d'applaudir (👏).

55 **a** en passant (forum, *doctissimo.fr*, 2013)

b Un pour vos œuvres (forum, *aceboard.fr*, 2006)

Dans les cas extrêmes, une icône comme le smiley peut même prendre la valeur de toute une portion de phrase, comme en **56** où le smiley sur fond rouge, inséré syntaxiquement, est vraisemblablement un équivalent de 'chacun pense ce qu'il veut' ou 'chacun est libre' et marque la prise de distance.

56 *[A propos de boxe]* La française (qui à mon avis te conviendra le mieux vu que tu es une nana et que tu n'as pas pour objectif de devenir rambo, mais ça reste mon point de vue après ) (forum, *doctissimo.fr*, mars 2009)

Les signes iconiques et l'organisation du texte

Au niveau du paragraphe, les émoticônes se détachent nettement sur l'écran et permettent ainsi de créer des effets de structure d'une phrase à l'autre, en particulier quand chacune des séquences verbales en jeu tient sur l'équivalent d'une ligne. Dans les forums, notamment, la présence d'emojis à la fin de chaque phrase donne au paragraphe l'allure d'une strophe sertie d'insertions graphiques **57**.

57 sur notre maison, si l'on n'avait pas été contents sur le premier ouvrage, on ne serait pas revenus 
pour l'évolution nous sommes tombés sur une équipe super 
un travail fait à la perfection, et même du travail en plus qui ne leur était pas demandé oui franchement le top 
notre maison va avoir 11 ans sans aucun problème  (forum, *aufeminin.com*, 2007)

Au niveau textuel, la valeur de clôture des signes iconiques est particulièrement sensible dans les espaces traditionnellement réservés à la prise de congé, la salutation finale tendant à disparaitre de plus en plus souvent au profit d'animés qui indiquent que l'on s'embrasse ou que l'on se salue **58**.

58 Bonsoir Lady 
J'espère que ce fil t'aidera, tout comme tes écrits ailleurs, à extérioriser ce que tu as caché pendant si longtemps.
C'est vrai que C. a eu une bonne idée en te disant d'ouvrir ce fil, pour toi, et pour nous.
  (forum, *doctissimo.fr*, aout 2007)

Le rôle de connivence et d'individuation

Certains signes iconiques ont également un emploi de connivence. Tous supports confondus, certains parmi les plus rares ou les plus sophistiqués (comme les smileys tirant la langue ou fumant une cigarette) deviennent l'emblème du sujet traité, un peu comme le totem d'une même tribu ; au point qu'en pistant certains de ces signes, on peut reconstituer la chaine des interactions, notamment dans les discussions en ligne, où l'échange se fait dans une quasi-immédiateté. Le recours aux signes iconiques pour sceller l'appartenance à une communauté est encore plus patent quand le thème des discussions est de l'ordre de l'intime : plus les participants se témoignent leur proximité affective, plus les smileys et leurs équivalents sont employés de façon similaire par l'ensemble des participants qui fait bloc autour de celui qui écrit.
Ils constituent, ce faisant, la toile de fond sur laquelle l'individu peut se détacher, par des variantes ou des créations originales, comme en **59** où l'image d'une barque du *Titanic* annonce une catastrophe imminente. Si la personnalisation de la page-écran conduit à ajouter toujours plus d'insertions iconiques dans les textes, on a par endroits l'impression d'une surenchère graphique. Et l'on se rapproche parfois de pratiques artistiques, comme le *pixel art*.

59 c'est chaud aussi pour les clients 

(forum, *bulle-immobiliere.org*, 2008)


REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

XX-1. Qu'est-ce que la ponctuation ?

Les aspects linguistiques de la ponctuation : *Langue française*, nº 45, 1980, Anis (1988), Védénina (1989), Nunberg (1990), Catach (1996 [1994]), *La Licorne*, nº 52, 2000, *L'Information grammaticale*, nº 102, 2004, *Langue française*, nº 172, 2011. Les aspects énonciatifs : Dahlet (2003).
La notion de *topogramme* : Anis (1988).
Esthétique et stylistique de la ponctuation : Serça (2012).
La disposition en pages et paragraphes : Laufer (dir.) (1985), Demarcq (1999).
La normes et usages typographiques : *Code typographique* (1993 [1947]), Doppagne (1998 [1978]), Drillon (1991), Colignon (2018 [1992]), Perrousseaux (2010 [1995]), Purnelle (1998), *Lexique des règles typographiques* (2002), Houdart et Prioul (2016 [2007]) ; une approche critique : Lacroux (2011 [2008]). La norme au Québec : Ramat (1989 [1982]) ; en Suisse : Association suisse des typographes (2015 [1943]).

XX-2. La ponctuation de mot

Catach (1996 [1994]), Riegel, Pellat et Rioul (2018 [1994], chap. IV-5), Dahlet (2003).
Le trait d'union et les rectifications orthographiques : *www.orthographe-recommandee.info*.
Le point médian : Bousquet et Abily (2016).

XX-3. La ponctuation de phrase

➤ **Repères XX-1**.
La hiérarchie des signes de ponctuation selon leur force : Anis (1988), Catach (1996 [1994]).
Le point dit *journalistique* : Noailly (2002), Dahlet (2003), Combettes (2007), Gautier (2010).
Le point-virgule : Dürrenmatt (2011).
Les parenthèses, guillemets et tirets : Authier-Revuz (1988), Boucheron-Pétillon (2003).
La ponctuation des mentions et citations : Rey-Debove (1997 [1978]).

XX-4. Les abréviations et les sigles

Jaffré (2004), J. Lefebvre (2004).
Les abréviations de l'écriture électronique : Anis (2004).
Les normes typographiques de l'abréviation : Doppagne (1998 [1978]), Perrousseaux (2010 [1995]), Lacroux (2011 [2008]).
L'évolution des sigles : site de Jacques Poitou (*j.poitou.free.fr*).
Les troncations : Puech (2004), Tournier et Tournier (2017 [2009]).

XX-5. Les écritures numériques

Anis (dir.) (1999), Panckhurst (1999), Vandendorpe (1999), Marcoccia (2016).
Les innovations graphiques des écritures électroniques : Mourlhon-Dallies (2010) (ex. **39b**, **55b**, **56**, **57**). L'influence sur l'écriture papier : Mourlhon-Dallies et Reboul-Touré (2011).
La ponctuation des écritures numériques : Fairon, Klein et Paumier (2006), Panckhurst (2009).
Les corpus de SMS : Fairon, Klein et Paumier (2006), Langlais et Drovin (2013), Pankhurst *et al.* (2014) ; leur orthographe : Dejond (2002) (ex. **27**), Fairon, Klein et Paumier (2006), Cougnon (2010), Panckhurst (2009), Liénard (2007) (ex. **15d**), Lanchantin, Simoës-Perlant et Largy (2014), Maskens *et al.* (2015) ; syllabogrammes, logogrammes et rébus : Anis (1999), Anis (dir.) (2001) ; leur syntaxe : Dejond (2002) (ex. **40c**, **41b**), Stark (2012), *Lingvisticae Investigationes* 35/2 (2013), Lorenz et Michot (2014) (ex. **34a**), Cougnon (2015).
Les écritures sur Twitter, en particulier les mots-dièse : Paveau (2013), Jackiewicz et Vidak (2014).
La mise en scène de soi dans l'écriture électronique : Mourlhon-Dallies et Colin (1999).
Les émoticônes : Marcoccia et Gauducheau (2007), Pierozak (2007) (ex. **51**), Halté (2018).

Annexes

Fiches

À

On distingue deux prépositions *à* : *à* datif et *à* non datif ➤ VII-5.4.1 ➤ tableau VII-15. La première prend un complément nominal pour former un syntagme prépositionnel (*Paul ressemble à Luc* / *lui ressemble.*). La seconde est suivie de catégories plus variées, avec souvent un sens locatif ou temporel (*Paul va à Paris* / *y va.*). *À* amalgame le déterminant *le* (*au*, *aux*) et le pronom *lequel* (*auquel*, *auxquels*, *auxquelles*) ; elle ne peut pas être suivie de *que* et forme un subordonnant aggloméré *à ce que*.

➤ fiche CE ➤ fiche DE ➤ fiche EN ➤ fiche LE ➤ fiche LUI ➤ fiche QUE ➤ fiche Y

Une préposition faible

À est une préposition *faible* ➤ VII-5.1 : elle ne peut pas être employée seule, sans complément (*C'est à lui ou de lui ? — À lui* / * *À.*) ; elle n'est pas séparable de son complément (* *C'est à, je pense, toi.*) ; elle peut difficilement être coordonnée à une autre préposition (? *Ce livre est à ou de lui ?*). C'est une préposition clitique qui s'attache à ce qui suit.
À prend la forme *au* et *aux* en amalgamant l'article défini masculin singulier (*au bureau*, *à la maison*) ou défini pluriel (*aux hommes*, *aux femmes*) ➤ VII-5.1. Elle prend la forme *auquel*, *auxquels* et *auxquelles* en amalgamant le pronom interrogatif (ou relatif) *lequel* masculin ou féminin pluriel ➤ IX-10.2 ➤ IX-10.3. En revanche, elle peut être suivie des proformes *le*, *les* (*Je tiens à le voir.*).

À datif

La préposition *à* datif prend un complément nominal (*Marie ressemble à son frère* / *lui ressemble.*) ➤ VII-5.4.2. Le syntagme prépositionnel est lui-même complément d'un verbe (*Marie parle à son frère* / *lui parle.*) ➤ II-2.4.2 ➤ tableau IX-15 ➤ tableau IX-16 ou d'un adjectif (*Paul est reconnaissant à Léa* / *lui est reconnaissant.*) ➤ IX-5.2.3 ➤ tableau IX-17, plus rarement d'un nom (*Il fait un cadeau à Marie* / *lui fait un cadeau.*) ➤ IV-5.2.4. Ce complément est pronominalisé par *lui*, *leur* et, parfois, *y* (*Ça y ressemble.*).
Le complément en *à* datif a des rôles sémantiques variés ➤ II-3.2 : bénéficiaire (*Paul chante une chanson à Marie.*), destinataire (*On donne un livre à Paul.*), expérient (*Le livre plait à Paul.*), possesseur (*Le livre appartient à Paul.*), thème (*Son frère ressemble à Paul.*), source (*On prend son livre à Paul.*) ➤ VII-4.1.3.
Le complément en *à* datif correspond aussi au sujet de l'infinitif avec un verbe causatif (*Je ferai boire le lait à Paul.*) ➤ III-4.1.3 ou un verbe de perception (*On a vu faire des bêtises à Paul.*) ➤ III-5.3.1.

À non datif

La préposition *à* non datif prend un complément nominal (*penser à son frère*) mais aussi un complément prépositionnel (*penser à chez soi*) ou une subordonnée (*Il pense à quand il aura fini.*). Le syntagme prépositionnel est complément d'un verbe ➤ tableau IX-18, d'un adjectif (*attentif à son entourage*) ➤ tableau IX-19, d'un nom (*son arrivée à Paris*) ➤ IV-5.2.4, d'un adverbe (*contrairement à vous*), d'une préposition (*jusqu'à la mer*) ➤ VII-2.2.2. Il ne peut pas être pronominalisé par *lui*, *leur* (* *Il lui pense.*), mais peut parfois l'être par *y* (*Il y pense.*). Il peut aussi être ajout, par exemple à la phrase (*À la campagne, on dort mieux.*) ou au nom (*un livre à moi*) ➤ V-3.4.3.
Le syntagme en *à* non datif a souvent un sens de localisation spatiale (*à Paris*) ou temporelle (*à midi*), mais peut aussi indiquer le possesseur (*Ce livre est à moi.*) ou le thème (*Paul pense à son frère.*). Il peut être précédé d'un ajout en *de* (*de Paris à Orléans*, *de 11 h à midi*) ➤ VII-3.3.1.

➤ *À* avec les verbes de contact (*toucher* (*à*) *tout*) ➤ II-3.4.2
➤ *À* avec les noms propres géographiques (*à Malte*, *en Corse*) ➤ VII-6.3.6

À + infinitif

Quand *à* non datif se construit avec un infinitif, il est souvent analysé comme un marqueur, sans contribution sémantique, et le résultat est un syntagme verbal (SV) et non un syntagme prépositionnel (SP) ➤ VII-5.2.1. Ce SV est attribut (*La maison est à vendre.*), complément direct de certains verbes (*Paul demande à sortir. Paul demande cela.*) ➤ tableau VII-13 ou complément oblique de verbe (*Paul tient à venir. Paul y tient.*) ➤ tableau II-16, de nom (*sa hâte à sortir*) ➤ IV-5.3.1, d'adjectif (*apte à travailler*) ➤ tableau VI-4 ou de préposition (*quitte à partir*) ➤ tableau VII-3.

Certains adjectifs (*facile*, *difficile*, *lourd*) ont un complément en *à* + infinitif incomplet : le complément manquant de l'infinitif est interprété comme le nom modifié par l'adjectif (*un livre facile à lire*, *un secret lourd à porter*) ➤ VI-3.3.3.

À introduit aussi un ajout prépositionnel de cause à l'infinitif (*À les voir ainsi, j'ai craint le pire.*) ➤ XI-6.3.3

Le subordonnant *à ce que*

À ne peut pas être suivi d'une subordonnée en *que*, et l'on utilise le subordonnant aggloméré *à ce que* ➤ VII-5.2.2. La complétive en *à ce que* peut être un complément direct de certains verbes (*Il cherche à ce que tout soit prêt. Il cherche cela.*) ou plus souvent, un complément oblique de verbe (*Il tient à ce que tout soit prêt. Il y tient.*) ➤ tableau VII-14, d'adjectif (*attentif à ce que tout se passe bien*) ➤ tableau VI-4, de nom (*sa hâte à ce que tout soit fini*) ou de préposition (*quitte à ce que tout s'arrête*), à l'indicatif ou au subjonctif ➤ XI-5.2.7.

La séquence *à ce que* peut aussi être un syntagme prépositionnel avec le pronom *ce* suivi d'une subordonnée relative en *que* (*Je tiens à ce que tu m'as donné.*).

Accord de l'adjectif

L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom (*une robe blanche*) ou le pronom (*elles seules*). L'adjectif en *-ant* s'accorde, à la différence du participe présent (*une élève souffrante* ≠ *une élève souffrant beaucoup*) ➤ XI-7.1. De nombreux adjectifs ont la même forme au masculin et au féminin, à l'écrit (*facile*, *libre*) ou à l'oral (*seul/seule*) et certains sont invariables (*bio*, *chic*, *deux*) ➤ VI-2.1.2.

➤ fiche DE ➤ fiche ÊTRE ➤ fiche POUR ➤ fiche PRONOMS PERSONNELS ➤ fiche QUEL ➤ fiche TEL ➤ fiche TOUT, TOUS ➤ fiche UN

L'accord de l'adjectif épithète ou apposé

L'adjectif épithète s'accorde en genre et en nombre avec le nom (*une serviette neuve*) ou le pronom (*elle seule*) qu'il modifie, même s'il est introduit par *de* (*quelques-uns de libres*) ➤ VI-4.1.1. De la même façon, l'adjectif apposé s'accorde (*Les chatons, déjà grands, dormaient.*) ➤ VI-4.2.1, ainsi que l'ajout prédicatif (*Elle est partie contente. Contente, elle est partie.*) ➤ VI-4.2.2 ➤ tableau VI-9.

Avec un nom humain dont le genre grammatical est différent du genre social, l'adjectif peut aussi s'accorder avec ce dernier : *un mannequin très beau*/% *très belle*, s'il s'agit d'une femme, % *une sentinelle extrêmement obséquieux* s'il s'agit d'un homme ➤ VI-4.1.1. Cet accord sémantique s'observe en particulier avec les pronoms : *moi seule* si c'est une femme qui parle, *moi seul* si c'est un homme, *nous toutes* si ce sont des femmes, *nous tous* si le groupe comporte des hommes. De même, l'accord en nombre se fait selon le nombre des interlocuteurs, au singulier avec le *vous* de politesse (*vous seul*, *vous seule*), au pluriel sinon (*vous tous*, *vous toutes*) ➤ IX-6.5.1.

Au superlatif, l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom modifié (*la plus belle rose*, *les plus grands chevaux*) ou sous-entendu (*Les plus belles sont ici.*), ou en genre avec le nom pluriel complément (*la plus belle des roses*) ➤ IV-7.4 ➤ XV-5.1.2.

En l'absence de nom, l'adjectif s'accorde en genre, comme le déterminant, avec le nom présent dans le contexte ou la situation (*Parmi ces toiles, je préfère la petite.*) ➤ VI-4.1.3 ; il est au masculin, singulier ou pluriel, en cas d'interprétation générale (*Le timide parle peu. Les plus âgés voyagent beaucoup.*) ➤ IV-7.2.

L'accord de l'adjectif attribut ou extrait

L'adjectif attribut s'accorde en genre et en nombre avec le sujet (*Marie est grande.*) ➤ III-3.2.4 ou le complément (*Je la trouve grande.*) ➤ III-3.3.4, même s'il est introduit par une préposition (*Elle passe pour folle. On les considère comme fous.*) ➤ VI-4.3, sauf l'adjectif *tel* qui s'accorde avec son complément nominal (*Elle était tel un ange. Il était telle une victime.*).

L'adjectif extrait s'accorde dans l'inversion attributive (*Grande est ma douleur.*) ou dans une interrogative (*Quelle est la température ?*) ➤ VI-4.5.1. L'accord est facultatif si l'adjectif est topicalisé avec *de* (*De prêt*/*De prête, il reste une tarte.*) ➤ VI-4.3.2.

Comme pour l'épithète, avec un nom humain dont le genre grammatical est différent du genre social, l'adjectif peut aussi s'accorder avec ce dernier : *Sa Majesté est satisfaite*/*satisfait.*, si le roi est un homme ➤ VI-4.1.1. Avec les pronoms *nous* ou *vous*, l'adjectif attribut s'accorde selon le genre social du locuteur ou de l'interlocuteur (*Vous étiez charmant*/*charmante.*) ; il est au singulier si c'est le *vous* de politesse ou le *nous* de majesté (*Nous sommes fier de notre travail.*) ➤ VI-4.3.1. Avec *on*, l'accord grammatical au singulier et l'accord sémantique au pluriel sont tous deux possibles (*On est loyal*/*loyaux, dans cette confrérie.*), mais l'accord est au pluriel si le sens est *nous* (*On était contents*/*contentes.*) ➤ IX-7.1.1.

Les autres cas d'accord

En cas de coordination de noms, l'adjectif est au pluriel s'il s'applique au groupe (*un père et un fils contents*, *Le père et le fils sont grands.*), et il reste au singulier si les deux noms décrivent la même personne (*un collègue et ami très cher*). Des adjectifs coordonnés modifiant un nom pluriel sont au singulier s'ils s'appliquent chacun à un seul des éléments du groupe (*les ministres belge et espagnol*).
Si les noms coordonnés sont de genres différents, l'adjectif est masculin (*une fille et un fils contents*, *Les cuillères et les couteaux sont étincelants.*), mais peut être féminin s'il précède un nom féminin (% *de nouvelles régions et départements*) ➤ XVI-5.3.2.
Quand l'adjectif est la tête d'une phrase sans verbe, l'accord est facultatif avec le sujet (*Amusant*/*Amusante, cette idée.*) ➤ I-5.2.
L'adjectif ajout à un autre adjectif s'accorde en genre et en nombre (*bonne dernière*, *grande ouverte*) ➤ VI-3.4.1, et selon la norme, *tout* s'accorde en nombre au féminin devant consonne (*toute petite*, *toutes petites*), mais pas devant voyelle (*tout étroite*).

L'adjectif invariable

Les adjectifs cardinaux, comme les formes tronquées d'adjectif (*trois tomates bio*) ➤ VI-2.1.1 ➤ XX-4.4, sont invariables, sauf *un* qui s'accorde en genre (*une seule pomme*) ➤ V-5.1. L'adjectif de couleur s'accorde en général comme les autres (*une robe verte*), sauf s'il est composé (*une robe gris-vert*), à la différence du nom de couleur qui reste invariable (*des yeux noisette*, *une robe vert foncé*) ➤ VI-2.3.1. L'adjectif attribut est au masculin singulier avec un sujet non nominal (*Arriver jusqu'ici a été très long.*), et avec un complément non nominal (*Elle trouve important d'arriver à l'heure.*)
L'adjectif complément de verbe (*Elle voit grand. Elle sent bon. Elle mange sain.*) ➤ VI-4.4.1 ou de préposition (*Elle s'habille en vert.*) ➤ VI-4.4.2 est également invariable.
Il en va de même de l'adjectif modifieur d'un verbe (*Elle a refusé net votre proposition.*) ou employé comme connecteur de discours (*Plus curieux, elle ne s'est pas présentée.*) ➤ VI-4.2.3 ➤ XVIII-3.3.1.

Accord du participe passé

Aux temps composés, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet (*Elle est arrivée.*), avec le complément (*Elle les a finis.*), ou bien reste invariable (*Elle a couru.*). Le plus souvent, l'accord du participe ne s'entend pas (*arrivé/e/s*, *fini/e/s*) ➤ liste III-1. Le participe passif, quant à lui, s'accorde en genre et en nombre comme l'adjectif épithète (*une collègue convaincue*) ou attribut (*Ils sont convaincus.*) ➤ II-4.1.1 ➤ III-3.2.4 ➤ VI-4.1.1.

➤ fiche ACCORD DE L'ADJECTIF ➤ fiche AVOIR ➤ fiche EN ➤ fiche ÊTRE ➤ fiche FAIRE ➤ fiche PRONOMS PERSONNELS ➤ fiche SE

Le participe passé des verbes intransitifs

Aux temps composés, le participe passé des verbes intransitifs est invariable à la forme du masculin singulier (*Elle a couru.*), sauf lorsqu'ils se conjuguent avec l'auxiliaire *être* (*aller*, *arriver*, *mourir*, *naitre*…) ➤ III-2.3.1 ➤ tableau III-2. Le participe s'accorde alors en genre et en nombre avec le sujet (*Elle est née en hiver.*). Avec un sujet pronominal (*nous*, *vous*, *on*), le participe s'accorde en fonction des propriétés du locuteur ou de l'interlocuteur (singulier, pluriel, homme, femme) : [une femme] *Je suis morte de fatigue.*, [à des femmes] *Vous êtes déjà parties ?*. Contrairement à l'auxiliaire qui est toujours singulier avec *on* ➤ IX-7.1.1 et pluriel avec *vous* ➤ XVIII-4.2.2, le participe est au singulier avec le *vous* de politesse (*Vous êtes déjà parti ?*) et au pluriel si *on* signifie 'nous' (*On est arrivés hier.*).
En l'absence d'auxiliaire, le participe s'accorde en genre et en nombre avec son sujet, dans une subordonnée circonstancielle (*Les vacances finies, tout était prêt.*) ➤ I-5.2.3. Le participe prédicatif ajout s'accorde généralement avec le sujet du verbe principal (*Jaillie de la montagne, la source est pure.*) ➤ XVIII-3.1.2.

Le participe passé des verbes transitifs

Aux temps composés, le participe passé des verbes transitifs est le plus souvent invariable, au masculin singulier (*J'ai mangé ces pommes. Je vous ai écrit une lettre.*) ➤ III-2.3.1. Il s'accorde en genre et en nombre avec le complément direct si celui-ci est pronominalisé (*Je les ai mangées.*), relativisé (*la lettre que je vous ai écrite*) ou interrogé (*Quelles villes as-tu visitées ?*), sauf s'il s'agit de *faire* + infinitif (*Je les ai fait chanter.*) ➤ III-4.1.1. Il ne s'accorde pas avec *en* (*J'en ai mangé, des pommes.*), ni si le verbe est impersonnel (*les efforts qu'il a fallu*), ni avec un complément de valeur (*la somme que ces travaux ont couté*) ➤ II-3.3.2, ou un complément direct antéposé (*La moto, j'ai toujours adoré.*) ➤ XVII-3.3.4.

Le participe passé des verbes réfléchis

Les verbes réfléchis se conjuguent avec *être*.
Le participe des verbes intrinsèquement réfléchis (*s'apercevoir*) ➤ IX-2.3.1 ➤ tableau IX-9, médiopassifs (*se vendre*) ➤ II-4.2 ou neutres (*se casser*) ➤ II-4.3 s'accorde en genre et en nombre avec le sujet (*Ils se sont aperçus de leur erreur. Ces toiles se sont bien vendues.*), comme celui des verbes intransitifs avec *être* ➤ III-2.3.3.
Le participe des verbes pour lesquels *se* correspond à un complément ➤ IX-2.3.2, s'accorde comme celui des verbes conjugués avec *avoir* : il est invariable si le verbe est intransitif (*Ils se sont parlé.*) ou transitif avec un complément direct (*Ils se sont écrit des lettres.*), *se* correspondant alors à un complément en *à*. Le participe s'accorde avec le complément direct pronominalisé (*Il se les est offertes, ces vacances de rêve !*), relativisé (*les lettres qu'ils se sont écrites*) ou interrogé (*Quelles lettres se sont-ils écrites ?*). Il ne s'accorde pas avec *en* (*Elle s'en est offert, de belles vacances !*), mais s'accorde avec *se* correspondant au complément direct (*Elle s'est lavée.*).

Accord du verbe

Le verbe conjugué s'accorde avec le sujet en nombre (*Il vient. Ils viennent.*) et en personne (*Je viens. Nous venons.*), tandis que l'infinitif et le participe présent sont invariables. Cet accord ne s'entend pas toujours à l'oral, beaucoup de verbes ayant au présent des formes identiques à l'écrit (*Je mange. Il mange.*, *Je viens. Tu viens.*) ou à l'oral (*Il mange. Ils mangent.*, *Je viens. Il vient.*) ➤ II-1.3 ➤ tableau II-2 ➤ tableau II-10.

➤ fiche ACCORD DE L'ADJECTIF ➤ fiche ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ ➤ fiche CE ➤ fiche CELUI ➤ fiche ÊTRE ➤ fiche IL ➤ fiche INVERSION DU SUJET ➤ fiche PRONOMS PERSONNELS

L'accord du verbe en nombre

Le verbe conjugué s'accorde en nombre avec son sujet (*Il vient. Ils viennent.*). À l'impératif, l'accord se fait à la 2[e] personne du singulier ou du pluriel selon le nombre des interlocuteurs (*Va à la montagne ! Allez à la montagne !*) ➤ XII-2.1.1. Le verbe est au singulier avec un sujet infinitif ou subordonné (*Bien dormir est important.*) ➤ I-3.2.1 ➤ I-4.2.1. Dans une subordonnée relative en *qui*, l'accord se fait avec l'antécédent (*l'élève qui est là*, *les élèves qui sont là*) ➤ II-1.4.1 ➤ XIII-2.2.

L'accord en nombre avec le sujet nominal

L'accord du verbe suit le nombre grammatical plutôt que l'interprétation singulière ou plurielle du sujet. Le verbe est au pluriel avec un nom pluriel (*Les enfants viendront.*), même s'il s'agit d'un pluriel intrinsèque (*les ciseaux*, *les fiançailles*) qui désigne une seule entité (*Ces ciseaux sont rouillés.*) ➤ IV-2.3.2. Cependant, avec un nom de quantité au singulier (*la plupart*, *la majorité*, *une dizaine*, *le tiers*…) et un complément pluriel, le verbe est singulier ou pluriel (*La majorité des voisins viendra/viendront.*), même si le complément est implicite (*La plupart sont partis.*) ➤ V-5.3.4. Quand le sujet pluriel désigne une valeur, le verbe est au singulier (*30 € semble excessif. Quatre-vingt ans est un bel âge.*), de même que pour les titres de livre (Les Misérables *leur plaira.*) ➤ II-1.4.1.

L'accord en nombre avec le sujet pronominal

Le verbe s'accorde en nombre avec le sujet pronominal (*Elle viendra. Elles viendront.*), même s'il s'agit de *il* impersonnel (*Il arrive des accidents.*). Avec *nous* et *vous*, le verbe est au pluriel, même s'il y a un seul locuteur (*Nous sommes satisfait.*) ou un seul interlocuteur (*Vous êtes content ?*), contrairement à l'attribut ou au participe passé ➤ XVIII-4.2. Avec *on*, le verbe est au singulier même s'il est interprété comme *nous* (*On est là, nous.*) ➤ IX-7.1.4, contrairement à l'attribut ou au participe passé.
Avec *qui* interrogatif, le verbe est au singulier (*Qui sera là ?*), même si la réponse attend un pluriel. Dans *Qui sont les plus nombreux, les rats ou les souris ?*, *qui* est l'attribut ➤ IX-10-2.1.
Avec *ce*, le verbe *être* peut s'accorder avec le complément pluriel (*C'est un enfant. Ce sont des enfants.*) ➤ IX-8.1.1.

L'accord en nombre avec le sujet coordonné

L'accord du verbe dépend des éléments coordonnés, de l'interprétation de la coordination et de la conjonction ➤ II-1.4.2. Avec *et*, *comme*, *ainsi que*, *tant que*, le verbe est au pluriel (*Paul et/ainsi que Marie viendront.*) à partir du moment où la coordination désigne une pluralité. Le verbe est au singulier s'il s'agit d'un seul individu (*Paul et lui seul peut nous aider.*) ou d'une coordination différée (*Paul viendra, et Marie aussi.*) ➤ XVI-6.4.1, et au singulier ou au pluriel avec un sujet négatif (*Aucun discours et aucun argument ne pourra/pourront me convaincre.*) ➤ XVI-5.3.1. Avec *ni* et *ou*, le verbe est au singulier ou au pluriel (*Paul ou Marie viendra/viendront.*), le pluriel favorisant une interprétation inclusive de *ou* ➤ XVI-2.2.1.

Quand des infinitifs, ou des subordonnées, sont coordonnés, le verbe est au singulier ou au pluriel, selon que la coordination décrit une seule situation (*Partir loin et visiter des musées me plait beaucoup.*) ou plusieurs (*Partir et rester sont deux possibilités.*) ➤ **I-3.2.1**.

L'accord du verbe en personne

Le verbe conjugué s'accorde en personne avec son sujet (*Je viens. Il vient.*). Certains verbes sont défectifs, avec seulement la 3e personne, comme les verbes météorologiques (*Il pleut. Les coups pleuvent.*) ➤ **II-2.2.2**. À l'impératif, l'accord se fait avec le sujet implicite : seules existent la 2e personne (*Va à la montagne ! Allez à la montagne !*) et la 1re personne du pluriel (*Allons à la montagne !*) ➤ **II-1.3.1** ➤ **XII-2.1.1**.

L'accord en personne avec le sujet nominal ou verbal

Quand le sujet est un nom ou un syntagme nominal, l'accord se fait à la 3e personne (*Pierre viendra. Les enfants viendront.*). Il en va de même si le sujet est un infinitif (*Bien dormir est important.*) ou une subordonnée (*Qu'il parte m'étonne.*) ➤ **I-4.2.1**.

L'accord en personne avec le sujet pronominal

L'accord du verbe se fait selon la personne du pronom, qu'il s'agisse d'un sujet préverbal (*Je viendrai. Tu viendras. Il viendra.*) ou d'un sujet suffixé (*Viens-tu ? Vient-il ?*) ➤ **IX-3.3**. Même si *on* reprend *nous*, le verbe est à la 3e personne du singulier (*Nous, on est là.*) ➤ **IX-7.1.4**. Quand le sujet est inversé, le verbe est à la 3e personne (*un lac où nous nous baignons*/*où ne se baignent que nous*) ➤ **XVII-2.2.1**.
Si le pronom est complément d'un nom de quantité (*la plupart*, *la majorité*) ➤ **V-5.3.4**, l'accord se fait à la 3e personne ou avec la personne du pronom, du moins pour certains locuteurs (*La plupart d'entre nous ont*/% *avons renoncé.*) ➤ **II-1.4.1**. Dans une subordonnée relative en *qui*, l'accord se fait avec l'antécédent (*moi qui suis ici*, *vous qui êtes là*), mais dans une phrase en *être*, le verbe peut aussi s'accorder avec le pronom sujet du verbe principal (*Vous êtes ceux qui travaillent*/% *travaillez le plus.*) ➤ **IX-8.3** ➤ **XIII-2.2**.

L'accord en personne avec le sujet coordonné

Si l'un des éléments coordonnés est à la 1re personne, le verbe s'accorde à la 1re personne (*Toi et moi viendrons. Luc et moi viendrons.*). Si l'un des éléments coordonnés est à la 2e personne et l'autre à la 3e personne, l'accord se fait à la 2e personne (*Luc et toi viendrez.*), avec le plus souvent à l'oral une construction disloquée (*Luc et toi, vous viendrez.*) ➤ **II-1.4.2** ➤ **XVI-5.3.1** ➤ **XVIII-2.1**. Si tous les éléments coordonnés sont de 3e personne, le verbe est à la 3e personne (*Luc et lui viendront.*).
Quand le sujet coordonné est inversé, le verbe est au pluriel mais à la 3e personne (*un lac où ne vont que Luc et toi*) ➤ **II-1.4.2** ➤ **XVII-2.2.1**.
Avec *ou*, l'accord au singulier est possible avec un seul conjoint (*Luc ou moi viendra*/*viendrons demain.*).

Aller

Du point de vue morphologique, *aller* est un verbe irrégulier ➤ **tableau II-9**. Du point de vue syntaxique et sémantique, on distingue plusieurs verbes *aller* : celui du futur périphrastique (*Je vais venir.*), le verbe de déplacement (*Je vais au restaurant.*) et le verbe d'état (*Paul va bien.*). Le premier est compatible avec les deux autres (*Je vais aller au restaurant ce soir. Il va aller mieux.*). *Aller* entre aussi dans de nombreuses expressions figées (*aller par monts et par vaux*, *aller son train*, *aller à vau-l'eau*, *s'en aller*) ➤ **II-6.1**. *Ça va*, *allez*, *allons* ont un emploi de particule de discours ➤ **XVIII-4.3**. *Il en va* (*de*) est un verbe impersonnel ➤ **II-2.2.2**.

➤ **fiche À** ➤ **fiche BIEN** ➤ **fiche EN** ➤ **fiche ÊTRE** ➤ **fiche Y**

Le verbe du futur périphrastique

Aller forme avec l'infinitif le futur périphrastique (*Il va pleuvoir.*) et le futur périphrastique du passé (*Il allait pleuvoir.*) ➤ **XI-1.1**. *Aller* n'a pas d'autre temps dans cet emploi (* *Il irait pleuvoir.*), mais l'infinitif peut être à un temps composé (*Je vais bientôt avoir fini ce travail.*).
Ce futur périphrastique indique la phase préparatoire à la situation décrite par l'infinitif (*Il va souffrir.*) ou simplement le futur (*L'an prochain, je vais prendre de vraies vacances.*) ➤ **XI-2.2.3** ➤ **XI-3.2.1**.
Aller entre dans une autre périphrase verbale avec le participe présent introduit par *en* (*Les impôts vont en augmentant.*) ➤ **XI-7.4.1**.

Le verbe locatif

Aller est un verbe locatif dont le complément indique la destination (*Je vais à Nice.*) ➤ **II-3.4.3**. Il se conjugue avec l'auxiliaire *être* (*Je suis allé à Nice.*), mais alterne aussi avec le verbe *être* aux temps composés (*J'ai été à Nice.*).
Aller est suivi d'un complément oblique obligatoire ➤ **II-5.2** ➤ **tableau VII-11**, qui est généralement prépositionnel (*Il va chez lui.*) mais qui peut être nominal avec certains noms de lieux (*aller rue Balzac*) ➤ **IV-6.4.2**. Ce complément est pronominalisé par *y* (*J'y vais.*) ➤ **IX-5.3.1**.
Comme d'autres verbes de déplacement, *aller* peut aussi être suivi d'un complément infinitif (*Je suis allé courir.*) ➤ **II-2.5** ➤ **tableau II-16** ➤ **XI-6.3.2**, qui indique le but, et qui est compatible avec le complément de lieu (*Je vais à Moscou étudier un manuscrit.*).
Au présent et à l'imparfait, une phrase comme *Je vais courir.* peut être ambigüe, soit futur périphrastique ('je me prépare à courir') soit déplacement ('je vais dehors pour courir').
Par extension, *aller* a un emploi de localisation statique (*La Bretagne va de Nantes à Rennes.*), qui signifie 's'étendre', et de localisation temporelle (*Le Moyen Âge va du* VIe *siècle au* XVe *siècle.*).
Il donne lieu à un nom par conversion (*un aller simple*).

Le verbe d'état

Aller indique l'état physique ou mental d'un individu avec un complément de manière obligatoire, adverbial (*Paul va bien.*) ou prépositionnel (*Tout va pour le mieux.*).
Dans cet emploi, il peut avoir pour sujet le pronom *ça* (*Ça va bien.*) ➤ **IX-8.1.2**, et peut apparaitre alors sans complément (*Ça va ?*). Il alterne aussi avec le verbe *être* aux temps composés (*Ça a été ?*).
Comme *allez*, *allons*, *ça va* a aussi un emploi de particule de discours (*Ça va, je sais qu'il est tard.*) ➤ **XVIII-4.3**.

Aussi

Aussi est un adverbe comparatif (*aussi grand que toi*) ou additif (*Paul viendra et moi aussi.*). Il peut également faire partie de mots agglomérés (*aussi bien que*) ➤ **XVI-2.3.1**.

➤ **fiche NON** ➤ **fiche PLUS** ➤ **fiche QUELQUE** ➤ **fiche SI** ➤ **fiche TANT** ➤ **fiche TOUT, TOUS**

L'adverbe de degré

Comme *autant*, *aussi* sert à former le comparatif d'égalité ➤ **XV-2.1**. Il modifie un adjectif (*aussi grand que Paul*), un adverbe (*aussi vite qu'hier*), un nom prédicatif (*Il a aussi faim que soif.*) ou un participe passif (*aussi apprécié*), tandis que *autant* modifie un verbe (*parler autant*). Il est corrélé à une subordonnée comparative en *que* (*Il parle aussi vite qu'il pense.*), qui est souvent sans verbe (*Il parle aussi vite que Paul.*) ➤ **XV-4.1**.
En tant qu'adverbe de degré, il introduit le constituant extrait dans la subordonnée concessive, alternant avec *quelque*, *si* et *tout* (*Aussi habile qu'il soit, il n'a pas la réponse.*) ➤ **XIV-5.2.4**.

L'adverbe additif

Comme *également*, *aussi* ajoute à la phrase dans laquelle il apparait des propositions alternatives : *Paul est venu aussi.* suppose qu'une autre personne que Paul est venue ➤ **VIII-8.2.3**. Il n'appartient pas au contenu principal de la phrase (qui est le même que pour *Paul est venu.*) mais il ajoute une présupposition ➤ **I-7.2.1**. En phrase négative, *aussi* alterne avec *non plus* (*Paul n'est pas venu non plus.*) ➤ **X-1.2.1**.
Il est mobile dans la phrase, et peut être ajout à différentes catégories : nominale (*Paul aussi viendra.*), adjectivale (*Malade aussi, il ne pouvait pas venir.*), prépositionnelle (*à Paris aussi*) ou verbale (*Paul dort aussi.*), et à certaines conjonctions de coordination (*et aussi*, *mais aussi*).
Comme *non*, il peut aussi former une phrase sans verbe, coordonnée à une phrase verbale (*Paul viendra et moi aussi.*), ou dans un dialogue (*Paul vient. — Moi aussi.*) ➤ **I-5.3**, avec un élément contrastif qui joue un rôle de topique ➤ **I-7.2.2**. La phrase sans verbe peut également être subordonnée (*Paul viendra et je crois que moi aussi.*). Il est anaphorique et reprend le contenu verbal du contexte. Il alterne avec *non plus* qui, lui, reprend un contenu négatif (*Paul ne viendra pas et moi non plus.*) ➤ **X-1.2** ➤ **XVI-6.3**.

L'adverbe connecteur

En tant qu'adverbe anaphorique, il a aussi un emploi de connecteur en début de phrase, analogue à *donc* (*Le bruit me gêne. Aussi, je vous serai reconnaissante de baisser votre musique.*) ➤ **XVIII.3.3.3**.

Autre

Autre est un adjectif de similarité, qui varie en nombre (*un autre ami*, *les autres amis*). Il entre dans les pronoms agglomérés *nous autres*, *vous autres* ➤ IX-6.1.2, *autre chose*, *autre part* ➤ IX-7.3.1, et dans des expressions figées (*d'autre part*, *d'un moment à l'autre*, *entre autres*, *un jour ou l'autre*).

➤ fiche DE ➤ fiche EN ➤ fiche LE ➤ fiche MÊME ➤ fiche PRONOMS PERSONNELS ➤ fiche QUE ➤ fiche UN

Un adjectif de similarité

Autre est un adjectif, qui varie en nombre (*autres*) mais pas en genre. Il peut être épithète (*l'autre fois*) ou bien attribut du sujet (*Le problème est autre.*) ou du complément (*Je l'ai trouvé autre.*) ➤ III-3.1. En tant qu'épithète, il précède souvent le nom (*un autre problème*) mais peut aussi le suivre (*un problème autre*) ; quand il suit un pronom, il est marqué par *de* (*quelqu'un d'autre*, *quoi d'autre*). Il peut être modifié (*complètement autre*, *tout autre*).

Comme *même*, il n'introduit pas à lui seul un syntagme nominal, sauf dans une construction corrélative sans verbe (*Autres temps, autres mœurs.*) ➤ V-5.2.1.

Contrairement à *même*, il indique la non-identité de deux entités : deux individus (*un autre ami*), deux objets (*un autre pull*) ou deux situations (*une autre arrivée*). L'une des entités correspond au nom modifié par *autre* (ou le nom sujet si *autre* est attribut), et l'autre est mentionnée dans le contexte (*Pas lundi, plutôt un autre jour.*) ou présente dans la situation ([au café] *Un autre verre !*).

Les deux entités comparées sont le plus souvent de même type (*Un autre café, s'il vous plait !*), mais elles peuvent aussi être de type différent, en particulier quand *autre* est postnominal (*J'ai rencontré un problème autre.*) ou attribut (*Le problème est autre.*), avec un sens proche de *différent*. Dans une coordination, *autre*, *autres* ferment une série pour englober le reste des possibilités (*évènements familiaux ou autres*) ➤ V-5.2.

Autre + *que*

Comme *même*, *autre* peut être corrélé à une subordonnée comparative en *que*, qui introduit le second terme de la comparaison (*un autre pull que le mien*) ➤ XV-3.1.1 ➤ XV-3.3.1. *Autre* peut alors rester avant le nom ou le suivre (*à un niveau autre que gouvernemental*). La comparative est sans verbe, sauf si *autre* est attribut (*La vérité est autre que je ne croyais.*) ➤ XV-4.2.1.

Déterminant + *autre*

Avec un déterminant, l'adjectif *autre* peut former un syntagme nominal (SN) sans nom, défini (*les autres*) ou indéfini (*d'autres*) ➤ IV-7.1 ➤ V-5.2.2, qui peut être suivi d'un comparative (*un autre que lui*). Contrairement à *l'un*, *les uns*, ce n'est pas un pronom aggloméré, car l'article et l'adjectif peuvent être séparés (*les deux autres*). Ce syntagme peut être sujet (*Les autres ont applaudi.*) ou complément (*Je verrai les autres.*) ; s'il est indéfini, il peut accompagner un verbe transitif avec *en* (*J'en ai vu un autre.*) ➤ IX-4.2.2.

Les deux entités comparées peuvent être implicites, présentes dans le contexte (les autres personnes, les autres choses, etc.) ; la première peut avoir une interprétation générale (*L'Enfer, c'est les autres.* 'les autres personnes que soi') ➤ IV-7.3.2.

Dans une énumération, *l'autre*, *les autres* est en corrélation avec un ou plusieurs éléments (*Certains riaient. Les autres pleuraient.*) ➤ XVI-7.1. En combinaison avec *l'un*, *les uns*, il peut exprimer la réciprocité (*parler les uns avec les autres*) ➤ IX-7.4.2 ➤ IX-7.4.3.

Avoir

Du point de vue morphologique, *avoir* est un verbe irrégulier ➤ tableau II-9. Outre l'auxiliaire de temps (*J'ai mangé.*), on distingue plusieurs verbes *avoir*, dont le verbe support (*J'ai faim.*) et le verbe de possession (*J'ai un vélo.*), qui tous se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* (*J'ai eu faim. J'ai eu un vélo.*).
Avoir entre aussi dans de nombreuses expressions verbales figées (*il y a*, *en avoir assez de*, *avoir beau*) ➤ XIV-5.1.3.

➤ fiche À ➤ fiche ACCORD DE L'ADJECTIF ➤ fiche ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ ➤ fiche ÊTRE ➤ fiche IL

L'auxiliaire de temps

L'auxiliaire *avoir* s'emploie avec la plupart des participes passés pour former les temps composés, comme le passé composé (*Paul a dormi.*) ou le futur antérieur (*Paul aura dormi.*) ➤ XI-1.1. Il ne s'emploie pas avec certains verbes intransitifs (*Paul est parti.*) ni avec les verbes réfléchis (*Paul s'est lavé.*) ➤ III-2.1.

Le verbe modal

Avoir s'emploie comme verbe modal, signifiant 'devoir', avec un infinitif introduit par *à* (*Paul a à lire ce livre.*) ➤ XI-8.1.1.

Le verbe support

Avoir s'emploie comme verbe support avec de nombreux noms prédicatifs, notamment avec des noms de qualité (*avoir du courage*) ➤ IV-3.8, des noms de sentiment (*avoir de l'amour pour*), des noms d'attitude mentale (*avoir l'espoir de*) et des noms de maladie (*avoir la grippe*) ➤ IV-3.7.2. Dans cet emploi, le complément prédicatif peut parfois être sans déterminant (*avoir peur*, *avoir besoin de*) ➤ III-6.3.3 ➤ tableau III-10.

Le verbe attributif

Avoir s'emploie avec un attribut du complément, l'attribut pouvant être de catégories variées : nominal (*J'ai un fils médecin.*), adjectival (*J'ai un fils malade.*), prépositionnel (*Il a un fils à l'étranger.*) ou infinitif (*J'ai un livre à lire.*) ➤ III-3.3.2 ➤ VI-4.3.2. Cet emploi inclut les constructions avec un nom de partie du corps (*Il a les cheveux roux.*) ➤ IV-3.3.2.

Le verbe de possession

Il s'emploie avec un complément direct nominal, qui peut être animé (*J'ai des amis.*), concret (*J'ai un vélo.*) ou abstrait (*J'ai une solution.*). Il possède une large gamme d'interprétations : relation familiale (*J'ai un frère.*) ou sociale, relation d'inclusion ou partie-tout (*La table a trois pieds.*), possession matérielle ou immatérielle. Il donne lieu à un nom par conversion (*un avoir*).
En registre informel, un autre emploi transitif est l'emploi à complément humain qui signifie 'tromper' (*On a bien eu Jean.*). C'est le seul qui permet une construction en *se faire* (*Jean s'est fait avoir.*) ➤ III-4.1.5.
Enfin, un emploi marginal lui permet d'être suivi d'une complétive, comme dans le dialogue — *Qu'est-ce que tu as ? — J'ai que je suis fatigué.*

Beaucoup

Beaucoup est un adverbe de haut degré, qui peut indiquer selon les cas l'intensité (*beaucoup souffrir*), la quantité (*beaucoup d'amis*), mais aussi la fréquence (*sortir beaucoup*) ou la durée (*dormir beaucoup*) ➤ **VIII-7.2.1**.

➤ **fiche BIEN** ➤ **fiche COMBIEN** ➤ **fiche DE** ➤ **fiche EN** ➤ **fiche PEU** ➤ **fiche TANT**

L'adverbe de degré

Beaucoup indique un haut degré sur une échelle de quantité (*beaucoup manger*), de fréquence (*beaucoup sortir*) ou d'intensité (*beaucoup souffrir*), et a pour antonyme *peu* ➤ **VIII-7.1.1**. Il modifie un verbe, ou un adverbe comparatif (*beaucoup plus vite*), et alterne avec *très*, qui modifie quant à lui un adjectif (*très beau*) ou un adverbe (*très vite*) ➤ **VIII-7.4**. Avec un sens de grande fréquence, *beaucoup* peut modifier un adjectif (*beaucoup absent cette année*), un participe passif (*un monument beaucoup photographié*) ou un syntagme prépositionnel (*beaucoup à la campagne*) quand ceux-ci sont associés à des évènements.

Il précède ou suit l'infinitif (*beaucoup manger* | *manger beaucoup*) et se place généralement entre l'auxiliaire et le participe passé (*Il a beaucoup mangé.*). Comme *bien*, c'est un adverbe dit *léger*, qui apparait après le verbe conjugué, et avant les compléments du verbe (*Il aime beaucoup son fils* | * *son fils beaucoup.*), sauf s'il est modifié (*Il aime son fils vraiment beaucoup.*) ➤ **XVII-1.3.2**.

Il est généralement en fonction *ajout*. Avec certains verbes, il peut être complément direct (*Cela vaut beaucoup.*), complément de préposition (*Il la dépasse de beaucoup.*) ou attribut (*C'est beaucoup.*) ➤ **VIII-3.2.2**.

Beaucoup + *de* + nom

Comme d'autres adverbes de degré (*combien*, *peu*, *tant*), il introduit un syntagme nominal en *de* + nom, singulier (*beaucoup de joie*) ou pluriel (*beaucoup d'amis*) ➤ **V-2.3.2** ➤ **V-5.4.1**, dont il peut être séparé (*Il a beaucoup vu d'amis.*) ➤ **V-5.4.3**.

Il peut aussi constituer un syntagme nominal sans nom, avec une interprétation anaphorique (*Beaucoup sont venus.*) ou générale (*Beaucoup a été fait.*) ➤ **IV-7.1**. Dans cet emploi, il admet un complément partitif en *de* (*beaucoup de nos collègues*) ➤ **IV-7.4**.

Comme *peu* ou *trop*, il apporte une évaluation relative, par rapport à une quantité de référence : *Paul a lu beaucoup de livres.* dit que la quantité de livres lus est très supérieure à une quantité standard. S'il s'agit d'un ensemble fini (*Paul a lu beaucoup de romans de Balzac.*), l'interprétation peut être proportionnelle ('plus que la moitié des romans de Balzac') ➤ **V-5.4.2**.

Bien

Bien est un adverbe de degré (*bien content*) ou de manière (*Il conduit bien.*), plus rarement un adjectif (*un homme bien*). Il a également des emplois de connecteur (*Il est bien mort.*) et de particule de discours (*Bien, passons à autre chose.*). Ce peut aussi être un nom concret (*un bien immobilier*) ou abstrait (*le Bien*). Il entre dans des locutions (*aimer bien*, *vouloir bien*) et certains mots agglomérés (*bien que*, *si bien* (*que*), *tant bien que mal*).

➤ fiche ALLER ➤ fiche DE ➤ fiche DES, DU

L'adjectif

Il est épithète d'un nom humain (*un homme bien*) ou d'un pronom (*quelqu'un de bien*) et signifie 'convenable' ou 'digne d'estime' ➤ VIII-3.1.2.

L'adverbe de degré

Il peut modifier un verbe (*bien apprécier*) ou un participe (*bien ému*), un adjectif (*bien rouge*), un adverbe (*bien souvent*) et un syntagme prépositionnel (*bien en avance*) ➤ VIII-3.2.1, mais aussi un nom prédicatif (*avoir bien faim*) comme un syntagme nominal indéfini singulier (*bien du chagrin*) ou pluriel (*bien des difficultés*) ➤ V-2.3.2.
Comme *très*, il indique un haut degré (*une présentation bien claire*), ou a un sens de complétude, équivalent de *tout à fait* (*avoir bien raison*) ➤ VIII-7.2.

L'adverbe de manière

Il indique la conformité à une norme, qui peut être implicite (*Travaille bien !*), et possède une connotation valorisante qui l'oppose à *mal*. Contrairement à l'adverbe de degré (**très bien clair*), il est gradable (*Il conduit très bien.*) et a pour comparatif de supériorité *mieux* ➤ VIII-6.2.5.
Il est généralement ajout à un verbe (*bien manger*) ou un participe (*bien habillé*), mais peut être aussi complément de certains verbes (*aller*, *traiter*, *se tenir*), attribut du sujet (*C'est bien.*), ou attribut du complément (*Je trouve ça bien.*) ➤ VIII-3.2.2.
Comme *mal*, c'est un adverbe *léger*, qui apparait après le verbe conjugué, et avant les compléments du verbe (*Il explique bien la situation* / * *la situation bien.*), et de préférence entre l'auxiliaire et le participe (*Paul a bien parlé.*), sauf s'il est modifié (*Il explique la situation très bien.*) ➤ VIII-6.4.2 ➤ XVII-1.3.2.
Introduit par *de*, il est épithète de certains pronoms (*quelque chose de bien*) ➤ VI-4.1.1.

Emplois discursifs

Comme connecteur, l'adverbe *bien* confirme une proposition explicite ou implicite (*Il a bien essayé.*), demande une confirmation (*Tu es bien étudiant ?*) ou confirme une proposition avant de l'opposer à une autre (*J'ai bien lu* Le Père Goriot, *mais rien d'autre.*) ➤ XVIII-3.3.3.
Comme particule de discours, il s'emploie à l'oral notamment pour clore un argument ; il peut alors être en début de phrase (*Bien, je vois que nous sommes d'accord.*) ou constituer un énoncé à lui seul (*Bien !*) ➤ XVIII-4.3.3.

Le nom commun

Le nom *bien* est masculin, avec un sens d'objet concret (*des biens immobiliers*) ou d'objet abstrait (*le Bien*) ➤ IV-3.1.2.

Ce

Ce est un déterminant démonstratif, qui s'accorde en genre (*cette*) et en nombre (*ces*), ou bien un pronom démonstratif, qui est invariable. Le premier entre dans des mots agglomérés (*de ces*, *ce dernier*) > V-2.2.3 > IX-8.4, et le second dans des expressions figées (*sur ce*, *et ce*).

> fiche ACCORD DU VERBE > fiche ÊTRE > fiche IL > fiche QUE > fiche QUI > fiche QUOI

Le déterminant démonstratif

Le déterminant démonstratif fait partie des déterminants définis > V-3.1 et s'accorde en genre et en nombre avec le nom qui suit (*ce garçon*, *cette fille*, *ces garçons*, *ces filles*). Au masculin singulier, la forme est *cet* devant un nom à initiale vocalique (*cet ami*) > XIX-3.2.2 > tableau XIX-6.

Dans ses emplois typiques, le syntagme nominal (SN) introduit par *ce* réfère à une entité identifiée ou identifiable (*Tu te rappelles ce petit chemin ?*) > V-3.3.1 > tableau V-12. Il désigne le plus souvent une entité présente dans la situation (*J'ai trouvé ce livre.*) mais peut aussi reprendre un antécédent déjà mentionné (*J'ai revu Luc. Ce type m'énerve.*) > V-3.3.3 > XVIII-5.4.3. Plus rarement, il peut avoir un emploi générique (*Ils sont étonnants, ces acrobates !*) > V-3.3.4 ou un emploi quasi-indéfini (*Dans la rue, il y avait ce type qui criait.*) > V-3.3.5.

Employé seul, il peut donner lieu à un énoncé affectif (*Cette chance !*) > XII-4.7.3.

Un syntagme en *ce* peut recevoir la forme *-ci* ou *-là* (*ce garçon-ci*, *cette fille-là*) > XVIII-4.1.3.

Le pronom démonstratif

Le pronom *ce* est masculin singulier, comme *ça* et *cela* > IX-8.1.2. Contrairement à *cela*, *ce* est une forme faible : il ne peut pas être séparé du verbe (* *Ce, sans doute, te plaira. Cela, sans doute, te plaira.*), ni apparaitre seul (— *Que veux-tu ?* — *Cela* / * *Ce.*), ni être coordonné (*ceci et cela* / * *ce et cela*) > IX-8.1.1. Il s'élide devant voyelle (*C'est bien.*) > XIX-3.3.1.

Ce est sujet de *être* (*Ce sera tout. C'est parti !*), éventuellement précédé de *devoir* ou *pouvoir* (*Ce doit être lui.*). Il peut aussi lui être suffixé (*Est-ce tout ?*) > XVII-2.1. Le verbe *être* peut être au pluriel si le complément nominal est pluriel (*C'est* / *Ce sont des enfants.*).

Contrairement à *cela*, il ne peut pas être sujet d'un autre verbe (*Cela* / * *Ce me plait.*) ni complément (*Je veux cela* / * *ce.*), sauf dans des expressions figées (*ce faisant*).

Comme *il*, *ce* peut avoir un emploi impersonnel (*C'est certain qu'il pleuvra.*) > II-4.4.3. Autrement, il renvoie à une entité vague, présente dans la situation ([devant un coucher de soleil] *C'est beau !*), ou reprend un type d'entité (*Un loup, c'est méchant.*) ou de situation (*Bien dormir, c'est important.*).

Ce que et *ce qui*

Ce n'est pas modifié (* *tout ce* / *tout cela*), contrairement à *cela*, sauf par une subordonnée relative (*ce que tu veux*, *ce à quoi je pense*) > IX-8.1.1. Dans ce cas, il peut avoir des fonctions variées : sujet (*Ce que tu dis est étonnant.*), complément de verbe (*Dis-moi ce qui te plairait.*) ou de préposition (*Je ne me souviens pas de ce que tu m'as dit.*). *Ce* + relative remplace une subordonnée interrogative en *que* ou *quoi* (*J'ignore ce que Paul fait.*) > XII-3.2.1 > XIII-3.2.3.

Celui

Celui est un pronom démonstratif, qui varie en genre (*celle*) et en nombre (*ceux*, *celles*). Il ne peut pas s'employer seul, et doit se combiner avec un complément (*celui de Marie*) ou un ajout (*celui qui est venu*). Il entre dans la formation des pronoms complexes *celui-ci*, *celui-là*.

➤ fiche ACCORD DU VERBE ➤ fiche CE ➤ fiche DE ➤ fiche QUE ➤ fiche QUI

Le pronom démonstratif

Le pronom démonstratif *celui* ne peut pas s'employer seul (* *Celui est venu.*). Il doit être accompagné d'un complément (*celui de Paul*) ou d'un ajout, qui peut être un adjectif épithète (*celui prêt à coopérer*), un syntagme prépositionnel (*celui avec des anses*), un participe présent (*ceux ayant cette maladie*), participe passé ou passif (*celui acheté hier*) ou une subordonnée relative (*celui que j'ai acheté*) ➤ **IX-8.3.1**.

Celui a un antécédent dans le contexte, avec lequel il s'accorde en genre et dont il reprend le contenu, mais pas forcément la référence : il peut renvoyer à un élément de l'ensemble dénoté par l'antécédent (*Parmi ces tableaux, je préfère celui sans cadre.* 'le tableau sans cadre'), ou renvoyer à un référent différent (*J'aime bien ton sac mais je préfère celui de Luc.* 'le sac de Luc') ➤ **IX-2.2.1** ➤ **XVIII-5.2.1**. L'ensemble de référence peut être fourni par un complément pluriel en *de* (*celui de mes amis que je préfère*) ➤ **IX-8.3.2**.

Celui désigne plus rarement un élément de la situation ([devant des casquettes] *J'aime bien celle de gauche.*). Le genre est alors celui du nom associé à l'entité désignée ([devant des chapeaux] *J'aime bien celui de gauche.*) ➤ **XVIII-4.1.3**.

Le pronom peut aussi avoir une interprétation humaine générale, sans antécédent (*ceux de 14* 'les soldats de la guerre de 1914-1918'), éventuellement dans une phrase générique (*Celui qui doute est un sage.*).

Celui-ci et *celui-là*

Comme *celui*, les pronoms complexes varient en genre (*celle-ci*, *celle-là*) et en nombre (*celles-ci*, *ceux-là*). Contrairement à *celui*, ils peuvent s'employer seuls (*Celui-ci est tombé.*).

Comme *celui*, ils reprennent un contenu nominal, et dénotent une partie d'un ensemble (*Parmi ces tableaux, je préfère celui-ci. Parmi ces toiles, je préfère celle-là.*) ou désignent un élément de la situation ([devant des listes] *Les chiffres de celle-ci, recopiez-les sur celle-là.*) ➤ **XVIII-4.1.3**.

Celui-ci a aussi un emploi anaphorique coréférentiel, réservé à l'écrit et analogue à *ce dernier* (*Il faudrait appeler Paul, car celui-ci ne s'est pas manifesté depuis longtemps.*) ➤ **IX-8.3.4**. En corrélation avec *celui-là*, *celui-ci* renvoie plutôt au dernier individu mentionné (*Paul affrontait Luc, et celui-ci semblait moins costaud que celui-là.*) ➤ **XVIII-5.3.3**.

Combien

Combien est un adverbe de degré, interrogatif (*Combien voulez-vous ?*) ou exclamatif (*Tu sais combien il souffre.*), qui peut introduire un syntagme nominal (*combien de fois*). Il entre dans le mot aggloméré *ô combien*.

➤ fiche BEAUCOUP ➤ fiche COMME ➤ fiche DE ➤ fiche EN ➤ fiche TANT

L'adverbe interrogatif

Combien interroge sur la quantité (*Combien te faut-il ?*), mais pas sur la fréquence (# *Combien va-t-il au cinéma ?*), ni sur l'intensité (# *Combien a-t-il souffert ?*) ➤ IX-10.2.6. La réponse attendue est une valeur numérique, par exemple une somme d'argent, un cardinal (*Combien sont-ils ?*) ou une quantité relative (*Tu en as lu combien ? — La moitié.*).

Il peut être en début de phrase, en fonction *extrait*, et la phrase peut être subordonnée (*Je me demande combien ça vaut.*) ➤ XII-3.2.1. Il peut aussi être complément de verbe (*Il te faut combien ?*) ou de préposition (*À combien estimez-vous le nombre de participants ?*), ou donner lieu à une phrase sans verbe (*Combien le café ?*), qui peut être elliptique (*Combien ?*) ➤ I-5.2 ➤ XII-3.3.

L'adverbe exclamatif

Dans un registre formel, *combien* exprime le haut degré sur une échelle d'intensité (*Combien elle a été aimée !*), de quantité (*Combien d'erreurs il a commises !*) ou de fréquence (*On sait combien il va au cinéma.*) ➤ IX-10.4.1 ➤ XII-4.2.2.

Il est généralement en début de phrase, en fonction *extrait*, et la phrase peut être subordonnée (*Tu sais combien il a souffert.*) ➤ XII-4.5. Dans cette position, il peut porter sur un verbe, un nom, un adjectif (*Combien ce serait préférable !*) ou un adverbe (*Combien on discernait mal leur plan !*). Il peut aussi être ajout à un adjectif attribut (*Combien cruelle se révélait la situation !*) ou apposé (*un autre, combien plus puissant !*), ou à un adverbe (*Combien facilement je comprendrais !*).

Combien + *de* + nom

Comme d'autres adverbes de degré (*beaucoup*, *peu*, *tant*), l'adverbe interrogatif ou exclamatif introduit un syntagme nominal en *de* + nom, singulier (*combien d'argent*) ou pluriel (*combien d'amis*) ➤ V-2.3.2 ➤ V-5.4.1, dont il peut être séparé (*Combien a-t-il invité d'amis ? Combien il a commis d'erreurs !*) ➤ V-5.4.4.

Il peut aussi constituer un syntagme nominal sans nom, avec une interprétation anaphorique (*Combien sont venus ?*) ou générale (*Combien a été payé ? Combien il a encore dépensé !* 'combien d'argent') ➤ IV-7.1.1. Dans cet emploi, il admet un complément partitif en *de* (*combien de mes collègues*) ➤ IV-7.4.

Comme

Comme peut être un adverbe exclamatif (*Comme il fait beau !*), comparatif (*beau comme un dieu*) ou d'approximation (*Il a comme hésité.*), un subordonnant (*Comme il était tard, je suis rentré.*), une préposition (*On l'a pris comme remplaçant.*) ou une conjonction de coordination (*Paul comme Marie viendront.*). Les différents mots sont compatibles dans la même phrase (*Comme Luc comme Alex manqueront et qu'on prend Max comme remplaçant…*)

➤ fiche ACCORD DU VERBE ➤ fiche COMBIEN ➤ fiche QUE

L'adverbe

Un adverbe exclamatif

Il introduit une phrase exclamative (*Comme c'est beau !*), qui peut être subordonnée (*Écoute comme c'est beau !*) ➤ XII-4.2.4. Il est toujours en début de phrase, en fonction *extrait*.
À l'instar de *que* et *combien* exclamatifs, il indique le haut degré sur une échelle d'intensité (*Comme il court vite !*), de quantité (*Comme il pleut !*) ou de fréquence (*Comme tu voyages !*), et il permet un complément nominal en *de* (*Comme il a de chance !*) dont il doit être séparé ➤ V-5.4.4.
Contrairement aux autres adverbes exclamatifs, il peut aussi avoir une interprétation de manière (*Comme il se comporte !*) ➤ IX-10.4.2.

Un adverbe comparatif

Il introduit une subordonnée comparative de similarité, qui indique une ressemblance entre deux objets ou individus (*Pierre est grand comme l'est son père.*) ou deux situations (*Il est parti comme son père.*) ➤ XV-3.2. La comparative a aussi une interprétation de manière (*Il se comporte comme un gentleman.*) ➤ II-2.4.2 et un emploi de discours rapporté (*Il a disjoncté, comme on dit.*), qui compare alors deux actes de langage ➤ XV-3.3. La comparative est souvent sans verbe (*comme son père*) ➤ XV-4.2.2. Certains emplois peuvent être figés (*comme il faut*, *comme prévu*, *beau comme un dieu*) ➤ tableau XV-5.
Comme comparatif est un relatif sans antécédent, en fonction *extrait* ➤ XIII-5.1.2.

Un adverbe d'approximation

L'adverbe d'approximation, proche de *presque*, concerne l'adéquation de la description à la situation décrite. Il est facultatif et ajout à différentes catégories : adjectivale (*Elle était comme satisfaite.*), nominale (*Il avait comme un doute.*) ou verbale (*La tristesse avait comme terni ses yeux.*).

Le subordonnant

Le subordonnant introduit une subordonnée circonstancielle de cause (*Comme Max est arrivé en retard, nous ne sommes pas sortis.*), proche de *puisque* ➤ XIV-3.3.1, ou une subordonnée de temps (*Comme il mettait la clé dans la serrure, le téléphone retentit.*), qui exprime la simultanéité ➤ XIV-6.3.3.
Contrairement à la subordonnée comparative, la circonstancielle peut être coordonnée avec une subordonnée en *que* (*Comme il arrivait à la porte et qu'il cherchait sa clé, le téléphone retentit.*), et elle n'est pas sans verbe.

La préposition

La préposition peut prendre un complément nominal sans déterminant, avec le sens de 'en tant que' (*Comme acteur, il est célèbre. Que veux-tu comme dessert ?*).

Avec certains verbes (*considérer*, *nommer*, *paraitre*), elle introduit l'attribut du sujet (*Il se présente comme le meilleur.*) ➤ III-3.2.1 ou du complément (*On le considère comme le meilleur.*) ➤ III-3.3.1 et peut être suivie du participe présent (*Il se présente comme étant le meilleur.*) ➤ XI-7.3.1. Elle est parfois optionnelle (*Il apparait* (*comme*) *le meilleur.*).

La conjonction de coordination

La conjonction coordonne des syntagmes nominaux ou prépositionnels (*pour les uns comme pour les autres*), plus rarement d'autres catégories (*rassuré comme soulagé*) ➤ XVI-2.3.1. L'accord est au pluriel en cas de sujets coordonnés (*La France comme l'Italie sont en crise.*) ; en cas d'accord singulier, *comme* est l'adverbe comparatif (*La France, comme l'Italie, est en crise.*) ➤ XVI-5.3.1.

De

De est une préposition (*la fille de Paul*) ou un déterminant pluriel (*de beaux enfants*), qui s'élident devant voyelle (*la fille d'Anne*, *d'aimables enfants*). La préposition *de* absorbe le déterminant (*Je me souviens de beaux enfants.*). Elle amalgame le déterminant *le* (*du*, *des*) et le pronom *lequel* (*duquel*, *desquels*, *desquelles*). Elle ne peut pas être suivie de *que* et forme un subordonnant aggloméré *de ce que*. Le déterminant pluriel est une variante de *des* devant adjectif (*des beaux enfants*). La forme *de* entre par ailleurs dans de nombreux mots agglomérés (*d'abord*, *d'accord*, *d'avec*, *d'entre*, *de fait*, *de la*, *de plus*, *de son*).

➤ **fiche À** ➤ **fiche CE** ➤ **fiche DES, DU** ➤ **fiche DONT** ➤ **fiche EN** ➤ **fiche LE** ➤ **fiche QUE**

La préposition *de*

Une préposition faible

De est une préposition faible ➤ **VII-5.1** : elle ne peut pas être employée seule, sans complément (*C'est à lui ou de lui ? — De lui*/* *De.*) ; elle n'est pas séparable de son complément (* *C'est de, je pense, lui.*) ; elle peut difficilement être coordonnée à une autre préposition (? *Ce livre est à ou de lui ?*). C'est une préposition clitique qui s'attache à ce qui suit, et qui s'élide devant un mot à initiale vocalique (*d'Amérique*) ➤ **VII-5.1.3** ➤ **XIX-3.3.1**.

De prend la forme *du*, *des* en amalgamant l'article défini masculin singulier (*l'adresse du bureau*, *l'adresse de la maison*) ou l'article défini pluriel (*la place des hommes*, *la place des femmes*) ➤ **VII-5.1.2**.

Elle prend la forme *duquel*, *desquels*, *desquelles* en amalgamant le pronom interrogatif (ou relatif) *lequel* masculin, ou féminin pluriel ➤ **IX-10.2.1** ➤ **IX-10.3.2**. En revanche, elle peut être suivie des proformes *le*, *les* (*J'essaie de le finir.*).

La préposition de *avec un complément*

De prend un complément de catégories variées : un nom (*un anneau d'or*) ou un syntagme nominal (*Je me souviens de ce problème.*), un syntagme prépositionnel (*Il part de chez Marie.*), un adverbe (*Il me dépasse de beaucoup.*) ou une subordonnée (*Tout dépend de combien on gagne.*).

Le syntagme prépositionnel (SP) en *de* peut être attribut (*Le livre est de lui.*), complément oblique de verbe (*Je me souviens d'elle.*) ➤ **tableau II-14** ➤ **tableau II-15**, de nom (*un souvenir d'elle*) ➤ **IV-5.2.1**, d'adjectif (*contente d'elle*) ➤ **tableau VI-3** ou de préposition (*loin d'elle*) ➤ **VII-2.2.2** ➤ **tableau VII-3** ou bien ajout (*De ma fenêtre, j'entends les oiseaux.*) ➤ **VII-5.3**.

Le syntagme prépositionnel en *de* a des interprétations variées, par exemple, lieu d'origine (*venir de Londres*), date (*Ce pain est d'hier.*), cause (*content de son travail*), instrument (*orner le plat de bougies*) ➤ **II-3.4.4**, source (*J'ai reçu un cadeau de ma cousine.*) ou thème (*parler de ce problème*).

Le complément de nom est interprété comme agent (*l'intervention de Paul*), agent créateur (*un tableau de Picasso*), expérient (*la joie de Paul*), origine (*son retour de Londres*), partitif (*la moitié des gâteaux*), partie/tout (*le pied de la table*), patient (*la destruction de Rome*), possesseur (*le sac de Paul*) ou thème (*la stabilité de la table*) ➤ **IV-5-2.1** ➤ **VII-5.3.2**.

Souvent, la préposition *de* n'apporte pas de contribution sémantique et l'interprétation du SP dépend du reste de la phrase. L'emploi d'identité (*la ville de Paris*) en est un cas extrême.

L'alternance entre *de* et *par* avec les verbes passifs (*apprécié de ses amis*/*par ses amis*) ➤ **II-4-1.3** ➤ **tableau II-26**.

➤ *De… à* (*de Paris à Orléans*, *de 11h à midi*) ➤ **VII-3.3.1**

De ce que

De ne peut pas être suivi d'une subordonnée en *que*, et l'on utilise le subordonnant aggloméré *de ce que* (*Je me soucie de ce que tu réussisses.*) ➤ VII-5.2.2. La complétive en *de ce que* peut être un complément oblique de verbe (*Il se plaint de ce que rien n'est prêt.*) ➤ tableau VII-14, de nom (*le souvenir de ce que tout était parfait*) ou d'adjectif (*soucieux de ce que tout se passe bien*) ➤ tableau VI-4, à l'indicatif ou au subjonctif ➤ XI-5.2.7.

La séquence *de ce que* peut aussi être un syntagme prépositionnel avec le pronom *ce* suivi d'une subordonnée relative en *que* (*Je parle de ce que tu m'as dit.*).

La préposition de + *infinitif*

Quand *de* se construit avec un infinitif, il est le plus souvent en fonction *marqueur* et n'apporte aucune contribution sémantique ; le résultat est un syntagme verbal (SV) et non un syntagme prépositionnel (SP) ➤ VII-2.3.4. Ce SV a des fonctions variées : sujet (*D'aller au théâtre me couterait trop d'efforts.*) ➤ II-2.2.3, complément direct de certains verbes (*Paul promet de venir. Paul promet cela.*) ➤ tableau VII-13, ou complément oblique de verbe (*Paul rêve de sortir. Paul en rêve.*), de nom (*son désir de sortir*) ➤ tableau IV-22, d'adjectif (*content de sortir*) ➤ tableau VI-4, de préposition (*faute de pouvoir sortir*) ➤ VII-5.2.1.

De introduit aussi un ajout prépositionnel de cause à l'infinitif (*De les voir ainsi, j'ai craint le pire.*) ➤ XI-6.3.3.

La préposition de + *adjectif*

La préposition *de* est parfois suivie d'un complément adjectival (*De bleue, elle est devenue rose.*) ➤ VI-4.4.2. Le plus souvent, *de* suivi d'un adjectif est en fonction *marqueur*, et le tout forme un syntagme adjectival (SA). Ce SA est épithète de certains pronoms (*quelque chose de beau*) ➤ VI-4.1.1, attribut du complément (*Il y a une chaise de libre.*) ou en fonction *périphérique* (*De libre, il y a celle-ci.*) ➤ VI-4.3.2.

La préposition de + *nom*

La préposition *de* est aussi marqueur avant un nom dans un contexte négatif (*Personne n'a de chagrin.*) ➤ X-6.1.5, ou après un adverbe qui introduit un syntagme nominal (*beaucoup de pain*, *combien de livres*) ➤ V-2.3.2 ➤ V-5.4.1 ➤ fiche BEAUCOUP ➤ fiche COMBIEN.

➤ *De* + nom dans la dislocation finale (*Il en a lu deux, de livres.*) ➤ XVIII-2.2.1

Le déterminant *de*

De est un article indéfini pluriel, qui alterne avec *des* devant un adjectif épithète (*Il a de grands enfants*/*des grands enfants.*) ➤ V-2.2.2 ➤ V-4.1.2. Il s'élide devant un mot à initiale vocalique (*d'autres enfants*) ➤ XIX-3.3.1. Il est obligatoire avec un adjectif de similarité (*de tels problèmes*/* *des tels problèmes*) ➤ V-5.2.

La forme *de* fait aussi partie de déterminants agglomérés : l'article indéfini *de la* ➤ V-5.4.1, les déterminants complexes *un de ces*, *de ce(s)*, *de son*, *de ses* ➤ V-2.2.3.

Dont

Dont est un subordonnant introduisant une subordonnée relative. La relative en *dont* peut être restrictive (*ce dont je parle*) ou appositive (*Paul, dont tu te souviens*) ➤ XIII-3.5.

➤ fiche DE ➤ fiche EN ➤ fiche INVERSION DU SUJET ➤ fiche OÙ ➤ fiche QUE

Un subordonnant

Dont est un subordonnant plutôt qu'un pronom relatif ➤ XIII-2.3.1. Comme *que*, il détermine le mode de la subordonnée relative, qui peut être à l'indicatif (*un problème dont on parlera*) ou au subjonctif (*la seule question dont il faille parler*), mais pas à l'infinitif (* *un problème dont parler*). Son antécédent peut être singulier ou pluriel (*des problèmes dont on parlera*), humain (*un collègue dont je me souviens*) ou non humain. Contrairement aux pronoms, il ne peut pas être lui-même complément de nom (*celui avec l'aide de qui je travaille* / * *avec l'aide dont je travaille*), et il n'introduit pas de relative sans antécédent (*Vous pouvez parler de qui* / * *dont vous voulez.*) ➤ XIII-5.1.

La relative est le plus souvent ajout au nom, mais elle peut aussi entrer dans une construction clivée (*C'est cela dont tu devrais t'inquiéter.*) ➤ XIII-3.4.3 ➤ XVIII-2.3.1, ou être extraposée (*Des gens sont arrivés dont on n'avait jamais parlé.*) ➤ XIII-3.3.

Un introducteur de relative à extraction

Dont introduit une subordonnée relative où manque un syntagme en *de*. Cet élément manquant est identifié à l'antécédent de la relative. Ce peut être un complément de verbe (*un poème dont on se souvient*), d'adjectif (*un enfant dont on peut être fier*), de nom (*un film dont j'aime la fin*), plus rarement de préposition (*un fils dont elle est loin*) ➤ tableau XIII-5. Lorsque le complément indique l'origine, on utilise plutôt *d'où* (*l'endroit d'où je viens*).

Le sujet de la relative peut être inversé (*un poème dont se souviennent les élèves*) ➤ I-6.3.3 ➤ XIII-2.3.2.

➤ Complément de nom en *de* et relative en *dont* ➤ tableau XIII-5

Un introducteur de relative à proforme

Dont introduit aussi une subordonnée relative sans élément manquant : elle comporte alors un pronom (*une femme dont il est clair qu'on peut compter sur elle*) ou une proforme (*un homme dont on se demande si on le reconnaitra*), qui reprend l'antécédent ➤ XIII-2.3.3.

Un introducteur de relative sans verbe

Comme *parmi* + *lequel*, *dont* peut introduire une relative sans verbe (*plusieurs amis, dont Paul*), non restrictive, avec une interprétation partitive. La relative peut être réduite à un nom ou comporter plusieurs constituants (*Je suis resté trois jours, dont deux chez Luc.*) ➤ XIII-2.4.2.

Du, des

Les formes *des* et *du* sont des déterminants indéfinis (*des oranges*, *du pain*) ou des prépositions amalgamées (*de* + *le*, *de* + *les*) (*le livre du maitre*, *le voyage des enfants*). Le déterminant *du* a pour féminin *de la*, tandis que le déterminant *des* est le pluriel de *un*, *une*.

➤ fiche DE ➤ fiche EN ➤ fiche LE ➤ fiche UN

Le déterminant *du*

Du est un déterminant, plus précisément un article indéfini ➤ V-2.2.2 ➤ V-4.1.1. *Du* est le masculin singulier (*du beurre*), *de la* le féminin singulier (*de la farine*). Devant un nom à initiale vocalique *du* et *de la* s'élident (*de l'argent*, *de l'ombre*) ➤ XIX-3.3.1. Ils se combinent avec des noms non dénombrables, ou massifs, par exemple des noms de matière (*de l'or*), de qualité (*du courage*) ou d'activité (*du sport*), et le syntagme nominal désigne une certaine quantité ➤ IV-3.1.4. Il ne désigne pas forcément une partie d'un tout.

Lorsqu'ils se combinent avec un nom dénombrable, ou comptable, l'entité est présentée comme une masse (*une tomate ≠ de la tomate*) ou une activité (*un commerce ≠ du commerce*). C'est surtout possible avec les noms d'entités comestibles ou de matériaux (*un chêne ≠ du chêne*) ➤ V-4.1.3.

Il introduit un syntagme nominal, de fonctions variées ➤ IV-6, par exemple sujet (*Du lait s'était renversé.*) ou complément direct (*J'ai acheté du pain.*), auquel cas il peut être pronominalisé par *en* indéfini (*J'en ai acheté.*) ➤ IX-4.1.

Il ne peut pas apparaitre après la préposition *de* (** l'achat de du lait*/*l'achat de lait*). C'est la règle de cacophonie ➤ V-4.1.1.

Le déterminant *des*

Des est un déterminant pluriel, plus précisément un article indéfini, masculin (*des garçons*) ou féminin (*des filles*) ➤ V-4.1.1. Devant un nom à initiale vocalique, la liaison est obligatoire (*des_amis*) ➤ XIX-3.2.1.

Des est le pluriel de *un* et pas celui de *du* : il se combine avec un nom dénombrable (*un garçon*, *des garçons*) ; avec un pluriel intrinsèque, le syntagme nominal désigne un objet unique (*des ciseaux*). Il a une interprétation spécifique (*J'ai vu des enfants dans la cour.*), non spécifique (*Il y a toujours des policiers dans cette gare.*) ou générique (*Des aimants s'attirent.*) ➤ V-4.2.3.

Devant un adjectif épithète, *des* alterne avec *de* (*des*/*de belles plantes*) ➤ V-4.1.2.

Il ne peut pas apparaitre après la préposition *de* : ** l'achat de des chaussures*/*l'achat de chaussures*. C'est la règle de cacophonie ➤ V-4.1.1.

Les prépositions amalgamées *des* et *du*

Devant l'article défini (*le*, *les*), la préposition *de* donne lieu aux formes amalgamées *du* et *des* ➤ VII-5.1.2. Ces prépositions introduisent un syntagme prépositionnel, et le nom qui suit est interprété comme défini (*Je me souviens du voisin. J'ai besoin des clefs.*) (le référent est identifié ou identifiable) ➤ V-1.2 ➤ V-3.2.

En

En est une préposition (*en France*, *en partant*) ou une proforme (*J'en mange.*) ➤ IX-4. Les deux *en* sont compatibles (*en en mangeant* 'en mangeant des chocolats'). La forme *en* peut aussi faire partie d'une expression verbale figée (*prendre en compte*, *tenir en haleine*…) ➤ tableau IX-14 ou d'un mot aggloméré (*croc-en-jambe*, *mise en pli*, *en face*, *en bas*) ➤ IV-2.1.2 ➤ VII-2.1.2.

➤ fiche À ➤ fiche ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ ➤ fiche ALLER ➤ fiche DE ➤ fiche DES, DU ➤ fiche DONT ➤ fiche PRONOMS PERSONNELS ➤ fiche SON ➤ fiche TOUT, TOUS ➤ fiche Y

La préposition *en*

Une préposition faible

En est une préposition faible : elle n'apparait pas sans complément (*Il vient de Chine ou il va en Chine ? — * Il va en.*), elle n'est pas séparable de son complément (** Il va en, je crois, Chine.*), et elle ne peut pas être coordonnée à une autre préposition (** Cette bague est en ou avec or ?*) ➤ VII-5.1. C'est une préposition clitique qui s'attache à ce qui suit ; la liaison est obligatoire avant un nom (*en_Afrique*) ou un participe présent (*en_arrivant*) ➤ XIX-3.2.3.

En *avec un complément nominal*

En est en général suivi d'un nom sans déterminant (*en colère*, *en automne*), sauf avec *tout* (*en toutes choses*), et dans des collocations (*en l'honneur de*, *en ces temps troublés*) ➤ VII-3.1.1. *En* alterne avec *à* et *dans* devant les noms propres géographiques, selon des critères complexes. Par exemple, *en* introduit les noms féminins (*en Corse*) et les noms masculins à initiale vocalique (*en Angola*), mais pas les noms pluriels (*aux États-Unis*) ➤ VII-6.3.6. Plus rarement, il est suivi d'un adjectif (*s'habiller en rose*) ➤ VI-4.4.2 ou d'un adverbe (*en plus*, *en trop*) ➤ VII-3.1.2.

En forme avec le nom qui suit un syntagme prépositionnel (SP), qui peut avoir des fonctions variées : attribut (*être en colère*), complément de verbe (*transformer Paul en âne*) ➤ tableau II-14 ➤ tableau II-15, de nom (*son départ en Irlande*) ➤ IV-5.2.4, d'adjectif (*fort en maths*) ➤ VI-3.1.1, de préposition (*jusqu'en Irlande*), ou bien ajout (*déménager en 1999*) ➤ XI-4.1.1.

Le SP a des interprétations variées, selon ce qui précède et ce qui suit : localisation temporelle (*en été*), durée (*en trois heures*) ➤ II-3.1.3 ➤ XI-4.2.1, localisation spatiale avec des noms toponymiques (*en Corse*) et des noms liés à une routine ou une activité (*être en mer*, *en prison*), domaine (*en politique*), mode de locomotion (*venir en bus*), état transitoire (*être en pyjama*, *en pleurs*), situation dynamique (*être en marche*, *en voyage*), état résultant (*diviser en parts*, *transformer en carrosse*), matière (*en bois*), manière (*se comporter en gentleman*), point de vue (*gagner en puissance*), relation de tout-partie (*consister en plusieurs phases*).

➤ *En lui* ➤ IX-6.3.3
➤ *En soi* ➤ IX-7.2.2

En *et le participe présent*

En est suivie du participe présent (*en marchant*), dans une construction parfois appelée *gérondif* ➤ XI-7.1.3. Ce participe prépositionnel est généralement ajout : au verbe (*Il se rase en chantant.*), à la phrase (*En rentrant, il allume la lumière.*), à l'adjectif (*fatigué en quittant le lycée*), à certains noms (*son émotion en ouvrant le paquet*). Il est complément de *aller* dans la périphrase (*aller en diminuant*) ➤ XI-7.4.

L'interprétation est le plus souvent temporelle, de concomitance (*En rentrant, il se lave les mains.*), mais aussi de cause (*En tardant, il a raté sa chance.*) ➤ XIV-3.2.1, de condition (*Il peut réussir, en travaillant*

davantage.) ➤ XIV-2.1.3, de concession (*Il grossit tout en mangeant peu.*) ➤ XIV-5.1.3 ou de manière (*Il répondit en bougonnant.*) ➤ XI-7.4.2.

La proforme *en*

En *proforme faible…*

Comme *y*, *en* est une proforme personnelle faible invariable, qui s'attache au verbe, comme un préfixe (*en parler*), ou à l'impératif comme un suffixe (*parlons-en*) ➤ IX-1.4 ➤ IX-3.1. Son antécédent peut être singulier ou pluriel, humain (*Des spécialistes, j'en connais.*) ou non humain (*Ce poème, je m'en souviens.*). Il peut avoir été mentionné avant, ou être présent dans la situation ([devant un plat] *Prends-en donc !*).

… correspondant à un complément nominal

En indéfini correspond à un complément nominal introduit par *du*, *de la*, *des* (*J'ai du pain*|*de la farine*|*des poires. J'en ai.*), ou *de* (*Personne n'a de pain. Personne n'en a.*). Il s'agit d'un complément direct ➤ II-2.1.1 ou d'un attribut du sujet (*Pour une bourde, c'en est une !*) ➤ III-3.2.5. Quand *en* correspond au complément direct, le participe passé reste invariable (*Des lettres, j'en ai écrit.*) ➤ III-2.3.1, et le verbe peut être suivi d'une expression, en fonction *ajout*, qui indique la quantité (*Il en a cinq. Il en veut beaucoup.*) ou la qualité (*Il en a des rouges. Il en a qui sont très belles.*) ➤ IX-4.2.2.
Il reprend le contenu de son antécédent, mais pas sa référence (*J'ai un chien, Marie n'en a pas.*) ➤ IX-2.2.1.

… correspondant à un complément oblique

En peut correspondre à un complément oblique en *de* : complément d'adjectif (*Il est content de ce projet. Il en est content.*), de nom (*Il aime la fin de ce livre. Il en aime la fin.*), de verbe (*Je me souviens de ce poème. Je m'en souviens.*), plus rarement de préposition (*Nous sommes loin de Paris. Nous en sommes loin.*) ➤ VII-1.2.2. Il s'agit d'un complément défini ou indéfini (*J'ai besoin de café. J'en ai besoin.*) ➤ IX-4.3.
En peut également correspondre à un complément oblique infinitif en *de* (*J'en rêve, de partir en Corse.*) ➤ II-2.5.1 ou à une subordonnée introduite par *que* (*Que tu sois lésé, j'en conviens.*) ou *de ce que* (*De ce qu'il faille partir, nous en sommes convaincus.*) ➤ II-2.6.2.
Quand *en* correspond à un complément de nom, il est en concurrence avec le déterminant possessif (*Ce fruit, j'en aime le gout*|*j'aime son gout.*). *En* est seul possible si le complément est un infinitif (*J'en ai la volonté, de réussir.*) ➤ IX-4.3.3. Les mêmes compléments de nom sont pronominalisés par *en* et relativisés en *dont* (*un fruit dont j'aime le gout*) ➤ XIII-2.3.2.

En *proforme connecteur*

En a aussi un emploi de connecteur de cause, proche de *de ce fait*, *du coup* (*Il était près de l'explosion, il en est devenu sourd.*) ➤ IX-4.1.3 ➤ XVIII-3.3.

Être

Du point de vue morphologique, *être* est un verbe irrégulier ➤ **tableau II-9**. De plus, il est le seul verbe à se combiner avec *ce* sujet (*C'est bien.*) ➤ **IX-8.1.1** et *quel* adjectif interrogatif (*Quelle est la température ?*) ➤ **IX-10.2.3**. On distingue plusieurs verbes *être*, qui tous s'emploient avec l'auxiliaire *avoir* aux temps composés (*Paul a été malade. Paul avait été à Paris.*). La forme *est* entre dans des mots agglomérés (*est-ce que*, *n'est-ce pas*) ➤ **XII-1.3.3** ➤ **XII-3.1.2** ➤ **XVIII-4.3.3**, tandis que *soit* est devenu une conjonction de coordination ➤ **XVI-2.2.4** ou un adverbe ➤ **VIII-1.3.4**.

➤ **fiche ACCORD DE L'ADJECTIF** ➤ **fiche ACCORD DU VERBE** ➤ **fiche ALLER** ➤ **fiche AVOIR** ➤ **fiche CE** ➤ **fiche LE** ➤ **fiche QUEL** ➤ **fiche SE** ➤ **fiche Y**

L'auxiliaire de temps

Il s'emploie avec un petit ensemble de verbes intransitifs (*Paul est parti.*) et avec les verbes réfléchis (*Paul s'est lavé.*) ➤ **III-2.1.2** ➤ **tableau III-2**, pour former les temps composés, comme le passé composé ou le futur antérieur (*Paul se sera lavé.*) ➤ **XI-1.1**. Les autres verbes utilisent l'auxiliaire *avoir*.

Le verbe de localisation

Dans son emploi de localisation spatiale (*Paul est à Paris.*) ou temporelle (*Nous sommes en hiver.*), *être* se construit avec un complément oblique, qui donne parfois lieu à la proforme *y* (*Paul y est.*) ➤ **IX-5.3.1**.
Employé sans complément, *être* signifie *exister* (*Je pense donc je suis.*) et admet parfois une variante impersonnelle, équivalente à *il y a* (*Il est un Dieu pour les amants.*)
Les autres emplois en construction impersonnelle sont figés (*Il était une fois un loup.*).
Il donne lieu à un nom par conversion (*un être étrange*).

Le verbe attributif

Il s'emploie avec un attribut du sujet de catégories variées : adjectif, nom ou syntagme nominal, participe, infinitif (marqué par *à*), syntagme prépositionnel ou adverbe, qui donnent tous lieu à la proforme *le* invariable (*Paul l'est.*) : *Paul est curieux*/*médecin*/*mon ami*/*convaincu*/*à plaindre*/*en forme*/*ainsi.* ➤ **III-3.2.1**.
Le même verbe *être* apparait dans la construction passive (*Le livre sera lu par tout le monde.*) ➤ **II-4.1.1**.
Avec un attribut infinitif introduit par *à*, la construction a souvent une nuance de nécessité (*Ce livre est à lire pour demain.*) ➤ **XI-8.1.1**.

➤ *Être* et l'inversion attributive (*Nombreux sont les Français qui partent à l'étranger.*) ➤ **XVII-2.2.4** ➤ **fiche INVERSION DU SUJET**

Le verbe d'identité

Dans son emploi d'identité, *être* se construit avec un complément oblique de catégories variées, notamment pronom (*C'est moi.*), nom propre (*Le coupable est surement Pierre.*), infinitif ou subordonnée (*L'essentiel est qu'il soit là*/*d'être là.*) ➤ **III-3.2.1** ➤ **IV-6.3.2**. La répartition entre sujet et complément peut parfois être inversée (*Pierre est surement le coupable.*).

C'est dans les constructions clivées et présentatives

Dans la construction clivée, *être* a deux compléments : le premier correspond au foyer de la clivée, le second est une subordonnée relative ➤ **XIII-3.4.3** ➤ **XVIII-2.3.1**. La construction s'emploie pour établir un contraste (*C'est moi qui viendrai.*) ou dans un énoncé où tout est nouveau (*C'est avec plaisir que je vous invite lundi prochain.*). Elle ne doit pas être confondue avec la construction présentative (*C'est un étudiant qui demande sa note.*) ➤ **XVIII-2.4**.

Faire

Du point de vue morphologique, *faire* est un verbe irrégulier ➤ tableau II-9. Du point de vue syntaxique et sémantique, on distingue plusieurs verbes *faire*, dont le verbe causatif (*faire travailler*), le verbe support (*faire de la danse*) et la proforme verbale (*travailler comme il le fait*), qui sont compatibles entre eux (*Faire faire de la danse à un garçon, cela se fait rarement.*).
Faire admet aussi un emploi impersonnel météorologique (*Il fait beau*/*froid*/*un grand soleil.*) ➤ II-2.2.2, et entre dans des mots composés (*le savoir-faire*) et de nombreuses expressions verbales figées (*faire fi de*, *faire les quatre-cents coups*, *s'en faire*) ➤ II-6.1.

➤ fiche À ➤ fiche ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ ➤ fiche AVOIR ➤ fiche DE ➤ fiche IL ➤ fiche LE ➤ fiche SE

Le verbe transitif

Faire a le plus souvent un sujet agentif et un complément direct. Il peut indiquer la création (*faire un gâteau*), la production (*faire des céréales*), le jeu avec un nom de rôle (*faire le malin*, *faire Don Juan*). Avec un second complément en *de*, c'est un verbe de transformation (*faire de l'évènement un succès*). Avec des nombres pour sujet, il a un sens de résultat (*2 et 2 font 4.*).
Il peut aussi être un verbe d'état avec un complément de mesure (*Paul fait du 42.*) ➤ II-3.3.2, ou un verbe de comportement avec un complément (oblique) de manière (*Tu as bien fait. Faites comme chez vous.*).

Le verbe attributif

Au sens d'‘avoir l'air', il se construit avec un attribut du sujet, qui peut être nominal (*Ça fait médecin.*) ou adjectival (*Il veut faire jeune.*) ➤ III-3.2.2 ➤ tableau III-3 ➤ VI-4.3.1. Au sens de ‘devenir', *se faire* se construit avec un adjectif attribut (*Il se fait vieux.*).
Faire a aussi un emploi transitif avec un attribut du complément, au sens de ‘rendre' (*Cette idée, je la ferai mienne.*), de ‘présenter' (*Ne te fais pas plus bête que tu n'es !*) ou de ‘nommer' (*Qui t'a fait roi ?*) et une variante *se faire* (*Il s'est fait moine.*) ➤ III-3.3.2 ➤ tableau III-4 ➤ VI-4.3.2.

Le verbe causatif

Faire causatif se construit avec un infinitif (*Ça fait réfléchir.*) et son sujet indique la cause ➤ III-4.1. Le sujet implicite de l'infinitif (le causataire) apparait sous forme de complément direct (*Le sirop fait dormir les enfants*/*les fait dormir.*) ➤ II-2.1.1 ou sous forme de complément oblique (*Paul fait apprendre le poème aux enfants*/*par les enfants.*) si l'infinitif est transitif ➤ III-4.1.3. Certains infinitifs admettent un causataire en *de* (*faire apprécier Molière des élèves*), comme pour le complément d'agent au passif (*Molière est apprécié des élèves.*) ➤ II-4.1.3.
La plupart du temps, les compléments éventuels de l'infinitif sont pronominalisés sur *faire* (*Paul le fait apprendre aux enfants.*), sauf si l'infinitif est réfléchi (*On fera s'en occuper Paul.*) ➤ III-4.1.4 ➤ IX-2.3.1.
Avec un infinitif, *se faire* peut avoir un sens proche du passif (*Il s'est fait renverser par une voiture.* ‘a été renversé') ➤ III-4.1.5.
Il peut aussi se construire avec une complétive en *que*, à l'indicatif, exprimant un résultat (*La pluie a fait que le garage est inondé.*), ou au subjonctif, exprimant une visée (*Faites qu'il puisse venir !*) ➤ XI-5.2.3.

Le verbe support

Faire est un verbe support ➤ III-6.1 avec un nom prédicatif qui décrit la situation : un nom de communication (*faire une annonce* ‘annoncer'), d'activité (*faire de la danse* ‘danser'), d'action (*faire un voyage*

‘voyager’) ou d’évènement (*faire une chute* ‘tomber’), et parfois un second complément en *à* (*faire une bise à Luc* ‘embrasser’) ➤ **III-6.3.3**. Avec un nom d’état intérieur, il a un sens causatif et un second complément en *à* (*faire peur à*, *faire plaisir à*) ➤ **IV-3.7.2**. Le nom peut alors être sans déterminant ➤ **V-1.4.2**.

Le verbe de discours rapporté

Faire est un verbe de discours rapporté, employé surtout en incise (*« Sortez ! », fit le père.*) ➤ **XVIII-6.5.2**.
On trouve des emplois de discours direct en registre informel (*Il me fait : Tu es libre ce soir ? Je lui fais : Tu rêves.*) ➤ **XVIII-6.2.1**.

La proforme verbale

Faire, accompagné d’un complément anaphorique (*faire ainsi*, *faire cela*) ou d’une proforme (*le faire*, *en faire autant*), est une proforme verbale, reprenant un verbe avec ses compléments (*Luc a rangé la cave hier et je vais le faire aujourd’hui.*) ➤ **IX-9.3**. Dans cet emploi, il admet le passif (*Cela sera fait demain.*) ➤ **II-4.1** et le médiopassif (*Cela ne se fait pas.*) ➤ **II-4.2**.
On trouve aussi *faire* seul dans une subordonnée comparative (*Il travaille comme faisait son père.*) ➤ **IX-9.2** ➤ **XV-3.2** ➤ **XV-3.3.2**.

Il

Il est un pronom sujet qui possède un emploi référentiel (*Il dort.*) et un emploi non référentiel, dit *impersonnel* (*Il pleut.*). C'est une forme faible, qui peut aussi être suffixée (*Dort-il ?*) ➤ IX-3.3, et qui entre aussi dans des locutions (*il y a*) ou des expressions figées (*s'il vous plait*).

➤ fiche CE ➤ fiche ÊTRE ➤ fiche LUI ➤ fiche NE ➤ fiche PRONOMS PERSONNELS ➤ fiche Y

Un pronom faible

Il est masculin, avec pour féminin *elle*, et pour pluriel *ils*, *elles*. C'est un pronom personnel faible ➤ IX-1.4 ➤ IX-3.1.1 : contrairement au pronom fort *lui*, *eux*, il ne peut pas être employé seul (*Qui viendra ? — Eux* / * *Ils.*), ni être modifié (*même eux* / * *même ils*). Il s'attache à un verbe, et ne peut en être séparé que par *ne* ou une autre proforme faible (*Il ne me parle plus.*).

Il peut aussi être suffixé au verbe (*Vient-il ?*), et cette forme verbale est compatible avec un sujet nominal (*Paul vient-il ?*) ➤ IX-3.3.3 ➤ XVII-2.1. Elle est employée dans certaines constructions, par exemple une phrase interrogative ➤ XII-3.1.3, une phrase désidérative au subjonctif (*Puisse-t-il réussir !*) ➤ XII-2.1.2 ou une incise (*Paul viendra, disait-elle.*) ➤ XVII-6.5.2.

Un pronom référentiel

Le plus souvent, *il* renvoie à un antécédent dans le discours, avec lequel il s'accorde en genre et en nombre (*Elle viendra, Marie.*), qui peut être humain ou non humain (*Elles sont belles, mes salades !*).

Il peut aussi renvoyer à une entité présente dans la situation ([devant un tableau] *Il est beau.*) et le genre est celui du nom couramment employé pour désigner l'entité ([devant une voiture] *Elle est belle.*) ➤ IX-1.2.1 ➤ IX-2.2.1 ➤ XVIII-4.1.2.

Dans une phrase simple, il peut avoir un antécédent disloqué (*Il viendra, Jean.*) ➤ XVIII-2.1.1, mais pas complément (*Il lave Jean.* Il ≠ Jean), sauf si c'est un pronom introduit par une préposition (*Il pense à lui.*) ➤ IX-2.2.2.

Dans une phrase en *être* avec un attribut, le pronom sujet est *il* quand il réfère à un objet ou un individu particulier ([devant un tableau] *Il est beau.*) ➤ IX-8.1.3. On emploie *ce* lorsque le sujet de *être* est vague ou réfère à une situation (*C'est beau.*).

Le masculin pluriel *ils* peut être interprété comme générique ('les gens'), comme *on*, mais suppose que le locuteur ne fait pas partie du groupe (*À Lille, ils boivent beaucoup de bière.*). Il peut aussi renvoyer à un groupe vague de responsables (*Ils ont augmenté les impôts.*).

Il impersonnel

Il (invariable) est le sujet d'un verbe impersonnel. Certains verbes sont toujours impersonnels (*il y a*, *il faut*), comme les verbes météorologiques (*Il pleut.*) ➤ II-2.2.2. D'autres entrent dans une construction impersonnelle : il s'agit de verbes intransitifs (*Un client est arrivé. Il est arrivé un client.*) ➤ II-4.4.1, passifs (*Une montre a été perdue. Il a été perdu une montre.*) ➤ II-4.1.5, ou médiopassifs (*Peu de livres se vendent en ce moment. Il se vend peu de livres en ce moment.*) ➤ II-4.2.

Des adjectifs attributs à sujet infinitif (*Bien dormir est important.*) ou subordonné (*Que tu as raison est clair.*) admettent aussi cette construction (*Il est important de bien dormir. Il est clair que tu as raison.*) ➤ VI-3.3.1. Dans ce cas, *ce* est également possible (*C'est clair que tu as raison.*).

Inversion du sujet

Le plus souvent, le sujet nominal précède le verbe (*Paul parlera demain.*), mais il peut parfois le suivre (*Quand parlera Paul ?*) ; on parle alors de *sujet inversé*. De même, le sujet pronominal précède ordinairement le verbe (*Elle court.*) mais il peut aussi le suivre (*Court-elle ?*) ; on parle alors de *sujet suffixé* et non *inversé*, car un sujet nominal est toujours possible (*Marie court-elle ?*).

➤ fiche ACCORD DU VERBE ➤ fiche CE ➤ fiche DE ➤ fiche IL ➤ fiche PRONOMS PERSONNELS ➤ fiche QUE

Le sujet suffixé

De même que *on* et *ce*, les pronoms personnels faibles sujets peuvent se suffixer au verbe à l'indicatif (*Est-ce l'heure ?*) ou au subjonctif (*Puissiez-vous venir !*) ➤ IX-3.3.2 ➤ IX-7.1.1 ➤ IX-8.1.1. La suffixation de *je* est limitée à quelques verbes (*Que sais-je ?*). Il ne s'agit pas d'un sujet inversé car le sujet reste possible avant le verbe (*Paul vient-il ?*) ➤ I-3.2.1.

Ces formes verbales apparaissent dans certaines phrases racines : interrogatives, désidératives (*Puisse-t-elle réussir !*), exclamatives (*Combien a-t-il souffert !*) ou déclaratives avec adverbe initial (*Peut-être viendra-t-elle.*) ➤ VIII-4.1.2. Elles apparaissent aussi dans certaines subordonnées, comme des concessives (*Aussi riche soit-il…*) ou des incises (*dit-on*) ➤ XVII-2.1 ➤ tableau XVII-3.

Le sujet nominal inversé

L'inversion du sujet nominal est limitée à certaines constructions : interrogative partielle (*Où va Paul ?*), déclarative avec élément antéposé (*À l'enthousiasme succède le désespoir.*), exclamative (*Quelle chance a Luc !*), désidérative (*Que soient punis les coupables !*), ainsi que différentes subordonnées, dont les relatives (*là où travaille Paul*) ou les incises (*Je viendrai, disait Paul.*) ➤ XIII-1.1 ➤ tableau XVII-4 ➤ XVIII-6.5. Certaines phrases sans verbe placent le prédicat avant le sujet (*Superbe, cette tenue !*) ➤ I-5.2.2.

Contrairement à la suffixation (*Fait-il ses devoirs ?*), l'inversion du sujet nominal est difficile en présence d'un complément direct après le verbe (* *Quand fait ses devoirs Paul ?*) ➤ XVII-1.2.2. Contrairement au sujet suffixé (*Quand est-il arrivé ?*), le sujet inversé doit suivre le participe passé aux temps composés (*Quand est arrivé Paul ?*). Le verbe s'accorde en nombre avec le sujet inversé (*Où vont les enfants ?*), mais est toujours à la 3e personne (*un endroit où ne vont que Marie et toi*) ➤ XVII-2.2.1. Le sujet inversé partage certaines propriétés avec le complément direct : contrairement au sujet préverbal, il peut être introduit par *de* (*un parc où ne jouent plus d'enfants*) et modifié par *que* restrictif (*un parc où ne viennent que des enfants*) ➤ IV-6.1.1 ➤ VIII-8.2.2 ➤ X-6.1.5.

On distingue plusieurs types d'inversion, notamment l'inversion élaborative (*Recevront leur diplôme les étudiants suivants…*), réservée au sujet long, et compatible avec un complément direct ➤ XVII-2.2.2, et l'inversion présentative (*Arrive alors un écuyer.*), réservée à certains verbes intransitifs d'existence ou de changement d'état, et possible dans des subordonnées (*J'attends que vienne l'heure.*) ➤ XVII-2.2.6 ➤ tableau XVII-5. Les autres cas d'inversion sont des constructions avec antéposition d'un constituant, c'est-à-dire avec extraction ➤ I-6.3 : l'inversion attributive (*Rares sont ses partisans.*) ➤ XVII-2.2.4, l'inversion locative (*Ici aura lieu le concert.*) ou de manière (*Ainsi parlait Paul.*) ➤ XVII-2.2.5, et l'inversion dite *stylistique*, caractéristique par exemple des interrogatives, des exclamatives et des subordonnées relatives ➤ XVII-2.2.3.

L'inversion a un rôle discursif, qui n'est pas le même pour tous les types d'inversion. Le sujet inversé est indéfini et introduit un référent nouveau dans l'inversion locative et présentative ; il peut apporter une information nouvelle dans l'inversion locative ou stylistique ➤ I-7.4. De façon générale, l'inversion permet un changement de perspective, le contenu du verbe (ou du syntagme verbal) est généralement donné ou présent dans le contexte, et la phrase apporte un commentaire, une justification ou une élaboration à ce qui précède ➤ XVII-2.2.8.

Le sujet infinitif ou subordonné inversé

Le sujet infinitif (*Se tromper arrive.*) ou subordonné (*Qu'il neige me surprend.*) est rare ➤ II-2.2.3. Il apparait le plus souvent comme complément dans la construction impersonnelle (*Il arrive de se tromper. Ça me surprend qu'il neige.*) ➤ II-4.4.3. Il est inversé dans les mêmes constructions que le sujet nominal, par exemple dans une phrase interrogative (*Qu'importe d'être en retard ?*), exclamative (*Combien me pèse d'aller là-bas !*) ou une subordonnée relative (*Il y avait des embouteillages, d'où vient que je suis en retard.*), et l'on peut distinguer, comme pour le sujet nominal, l'inversion présentative (*Reste que vous avez tort.*), l'inversion stylistique et l'inversion locative (*De tout cela découle que nous n'aurons pas le temps.*).

Le

Le est l'article défini (*le chat*) ou une proforme personnelle faible (*Je le vois.*), avec pour origine commune le pronom latin *ille*. Dans les deux cas, le féminin est *la*, et le pluriel, *les*. Au singulier, *le* et *la* s'élident devant un mot à initiale vocalique (*l'oiseau*, *l'amie*, *Je l'entends.*) et au pluriel, la liaison est obligatoire (*Les_oiseaux, je les_aime.*) > XIX-3.2 > tableau XIX-7. Les deux mots sont compatibles (*Le chien le voit.*). *Le* entre dans des mots agglomérés comme *le moins*, *le plus*, *l'un* ou *dans les*.

> fiche À > fiche DE > fiche FAIRE > fiche LUI > fiche PRONOMS PERSONNELS > fiche SE > fiche UN

Le déterminant défini

Le est un article qui fait partie des déterminants définis, et qui s'oppose à *un*, article indéfini > V-3.1. Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom qui suit (*le chien*, *la maison*, *les chiens*, *les maisons*), dont il peut être séparé par un adjectif (*le grand chien*) ou un adverbe (*la presque cécité*) > VIII-3.2.1. Au masculin singulier et au pluriel, il s'amalgame aux prépositions *à* (*au*, *aux*) et *de* (*du*, *des*) > VII-5.1.2. Il est difficilement coordonné, sauf en cas d'hésitation sur le genre (*Je cherche le ou la responsable.*) > XVI-4.1.4.

Dans ses emplois typiques, *le* introduit un syntagme nominal (SN) qui désigne une entité identifiée (*J'ai lu le livre.*), ou identifiable (*Prenez la deuxième rue à droite.*), avec un référent unique (au singulier), ou un référent maximal (au pluriel) (*Les enfants de Paul sont partis.* 'tous les enfants de Paul') > V-3.2.1 > V-3.2.2 > tableau V-11. Il peut désigner une entité présente dans la situation (*Prends le rouge !*) mais renvoie le plus souvent à un antécédent déjà mentionné, ou accessible (*Un couple est arrivé. L'homme semblait nerveux.*) > V-3.2.3. Plus rarement, il a un emploi générique (*Le thon est menacé.*) > V-3.2.4.

Avec un nom de rôle ou de fonction (*le vainqueur du tournoi*) > V-3.2.5, ou un nom de partie du corps (*lever la main*) > IV-3.3.2, et dans certaines expressions verbales (*aller à l'école*), le SN ne renvoie pas à une entité identifiée ou unique > V-3.2.6. En emploi prédicatif, le SN exprime une propriété (*Paul est le gardien.*) > V-3.2.7 et peut être figé avec un verbe support (*faire la cour*, *prendre la fuite*) > III-6.4.3.

Avec un nom propre, *le* peut en faire partie (*Le Clézio*) ou non (*la France*), et c'est lui qui apparait quand le nom propre est modifié (*le Paris de mon enfance*) > IV-4.3.

La proforme personnelle

Le fait partie des proformes personnelles faibles > IX-1.4.2 > IX-3.1. Contrairement au pronom fort *lui*, il ne peut pas être employé seul (*Qui vois-tu ? — Lui* / * *Le.*), ni être modifié (*même lui* / * *même le*). Il s'attache à un verbe, comme un préfixe (*Je le mange.*), ou à l'impératif comme un suffixe (*Mange-le !*) > IX-3.4, et ne peut en être séparé que par une autre proforme faible (*le leur donner*, *les en empêcher*).

Il correspond au complément direct défini du verbe auquel il s'attache, ou à celui du participe passé (*Je l'ai lu.*) > III-1.1, avec des interprétations variées, par exemple expérient (*Le spectacle le réjouit.*), thème (*Paul le regarde.*), patient (*Paul le lave.*), destinataire (*Paul le félicite.*), destination (*Paul le rejoint.*), passage (*Paul le traverse.*), représentation mentale (*Paul le pense.*) ou valeur (*Ce livre les vaut.*) > tableau II-19.

Le peut aussi correspondre au sujet de l'infinitif dans une construction causative > III-4.1.3 (*Je le ferai venir.*) ou avec certains verbes de perception (*On l'a entendu crier.*) > III-5.3.3.

Le plus souvent, *le* renvoie à un antécédent dans le discours, qui peut être humain, ou non humain, et s'accorde avec lui en genre et en nombre (*Ces films, je les verrai. Cette pièce, je la verrai.*) mais peut aussi renvoyer à une entité présente dans la situation ([devant un tableau] *Tu le trouves beau ?*) > IX-1.2.1 ; en

ce cas, le genre et le nombre sont ceux du nom couramment utilisé pour désigner l'entité ([devant une voiture] *Tu la trouves belle ?*).
Dans une phrase simple, il ne peut pas avoir le sujet pour antécédent (*Jean le lave*. le ≠ Jean), auquel cas on utilise *se* (*Jean se lave.*) ➤ IX-2.2.2 ➤ IX-2.3.1.

La proforme invariable

La proforme faible *le* invariable correspond à l'attribut du sujet (*Elle le deviendra, directrice. Fidèles, ils le sont.*) ➤ III-3.2.5 ➤ IV-6.3.1. C'est elle aussi qui correspond à un complément infinitif (*On le voudrait bien, partir en voyage.*) ou à une subordonnée complétive (*Que Paul ait eu raison, je le concède.*) ➤ II-2.6.2. Elle peut aussi reprendre le contenu d'une subordonnée circonstancielle (*Si Paul part, nous l'accepterons*. 'nous accepterons le départ de Paul').

Lui

Outre le participe passé de *luire, lui* est une proforme personnelle faible (*Je lui parle.*), avec pour pluriel *leur*, ou bien un pronom personnel fort (*avec lui*), avec pour pluriel *eux* ; il peut également entrer dans le pronom aggloméré *lui-même*. Les deux formes sont compatibles (*Lui, je ne lui parle plus.*)

➤ fiche À ➤ fiche DE ➤ fiche EN ➤ fiche LE ➤ fiche MÊME ➤ fiche PRONOMS PERSONNELS ➤ fiche Y

La proforme faible

Comme *le*, *lui* fait partie des proformes personnelles ➤ IX-3.1. Il est masculin ou féminin, avec pour pluriel *leur*. Comme *le*, c'est une forme faible ➤ IX-1.4 ➤ IX-5.1.1 : il ne peut pas être employé seul, contrairement au pronom fort (*À qui parlez-vous ? — Eux*/* *Leur.*), ni être modifié (*même eux*/* *même leur*). Il s'attache à un verbe, comme un préfixe (*Je leur parle.*), ou comme un suffixe à l'impératif (*Parle-leur !*) ➤ IX-3.4, et ne peut en être séparé que par une autre proforme faible (*leur en parler*, *Donne-le-leur !*).
Il correspond à un complément en *à* datif, qui peut être complément de verbe (*lui parler*), d'adjectif (*lui être fidèle*) ou plus rarement, de nom (*lui faire un cadeau*) ➤ IX-5.2. Aux temps composés, il s'attache à l'auxiliaire et correspond au complément du participe passé (*Je lui ai parlé.*) ➤ III-1.1. Comme le complément en *à datif*, *lui* a des interprétations variées : bénéficiaire (*Je lui ai tricoté un pull.*), destinataire (*Le colis lui est parvenu.*), expérient (*La solution lui plait.*), possesseur (*Ce livre lui appartient.*), source (*On lui ôte une écharde.*), thème (*Paul lui ressemble.*) ➤ IX-5.2. Il peut aussi correspondre au sujet de l'infinitif dans une construction causative ➤ III-4.1.3 (*Je lui ferai gouter la soupe.*) ou avec certains verbes de perception (*On lui a entendu dire des choses terribles.*) ➤ III-5.3.3.
Le plus souvent, *lui* renvoie à un antécédent dans le discours, avec lequel il s'accorde en nombre (*Cet élève, je lui parlerai.*/*Ces élèves, je leur parlerai.*) mais il peut aussi renvoyer à une entité présente dans la situation ([devant un portrait] *Je lui ressemble ?*) ➤ IX-1.2.1.
Le plus souvent, *lui* renvoie à un antécédent humain, tandis qu'un antécédent non humain est repris par *y* (*Paul y est fidèle, à ses convictions.*). Il n'est cependant pas rare que *lui* ait un antécédent non humain (*Ses toiles, il leur consacrait tout son temps.*) ➤ IX-5.4.

Le pronom personnel

Comme *moi* et *toi*, *lui* fait partie des pronoms personnels forts ➤ IX-6.1. Il est masculin, avec pour féminin *elle*, et pour pluriel *eux*, *elles*. Contrairement à *lui*, *leur*, ce n'est pas une forme faible ➤ IX-6.1.2 : il peut être employé seul (*Qui préférez-vous ? — Eux.*), être modifié (*même eux*) ou coordonné (*Marie et eux*) ➤ IX-6.5.
Il est le plus souvent complément de préposition (*avec lui*, *pour elle*) mais peut être sujet (*Lui viendra.*) ou complément direct dans un emploi emphatique ou contrastif (*Je n'aime que lui.*) ➤ IX-6.2. Il apparait aussi dans une construction disloquée (*Lui, il exagère.*) ➤ XVIII-2.1.1, ou comme ajout (*Paul viendra, lui.*).
Le plus souvent, *lui* renvoie à un antécédent dans le discours, avec lequel il s'accorde en nombre (*Ces élèves, je pense à eux.*) mais peut aussi renvoyer à une entité présente dans la situation ([devant un portrait] *C'est lui que tu préfères ?*) ➤ IX-1.2.1. Le plus souvent, l'antécédent est humain, mais il peut aussi être non humain (*Le bureau occupe à lui seul la moitié du salon.*) ➤ IX-6.3.1. Contrairement à la proforme faible (*Paul lui parle.* Paul ≠ lui), il peut avoir une interprétation réflexive avec certains verbes, et certaines prépositions (*Paul pense à lui*/*est hors de lui.*) ➤ IX-6.3.3. Comme sujet et comme ajout, il est toujours en emploi contrastif.

Lui-même

Le pronom aggloméré *lui-même* fait partie des pronoms personnels forts ➤ IX-6.4. Il est masculin, avec pour féminin *elle-même*, et pour pluriel *eux-mêmes*, *elles-mêmes*. Comme le pronom simple, il peut être

employé seul (*Qui critique Paul ? — Lui-même.*), être modifié (*seul lui-même*) ou coordonné (*Marie et lui-même*).
Il peut occuper des fonctions syntaxiques variées : sujet (*Lui-même le sait.*), complément direct (*Il n'écoute que lui-même.*), complément de préposition (*pour lui-même*), ou bien ajout (*Paul répondra lui-même.*). Dans ce dernier emploi, l'interprétation peut être contrastive (*Paul lui-même se dénigre.*) équivalant à 'même', 'en personne', ou bien réflexive (*Paul se dénigre lui-même.*) ➤ IV-6.4.2 ➤ IX-6.4.3.

Même

Même est un adjectif de similarité (*les mêmes jours*) ou de haut degré (*la patience même*), qui varie en nombre, ou bien il peut s'agir d'un adverbe additif, invariable (*Même les enfants viendront.*). Il apparait dans certains adverbes agglomérés (*de même*, *quand même*, *tout de même*), dans la conjonction de coordination *de même que* ➤ **XVI-2.3.1** et dans les pronoms agglomérés *moi-même*, *lui-même* ➤ **IX-6.4**.

➤ **fiche AUSSI** ➤ **fiche AUTRE** ➤ **fiche LE** ➤ **fiche LUI** ➤ **fiche PRONOMS PERSONNELS** ➤ **fiche QUE** ➤ **fiche UN**

Un adjectif

L'adjectif varie en nombre (*mêmes*) mais pas en genre. Il est toujours épithète (*le même âge*, *la même adresse*).

L'adjectif de similarité

Même précède le nom (*Ils avaient la même montre.*), avec l'article défini, plus rarement avec l'article indéfini (*dans un même élan*) ➤ **V-5.2.2**. Avec un nom temporel, il peut aussi être postposé (*le jour même*). Comme *autre*, il n'introduit pas à lui seul un syntagme nominal, sauf dans une construction corrélative sans verbe (*Même délit, même sanction.*) ➤ **V-5.2.1**.
Contrairement à *autre*, il indique l'identité de deux entités : deux individus (*le même ami*), deux objets (*la même maison*), ou deux situations (*la même manifestation*). L'une des entités correspond au nom modifié par *même*, et l'autre est mentionnée dans le contexte (*Paul a un nouveau sac, je veux le même.*) ou présente dans la situation ([au café] *La même chose !*). Les deux entités ont le même référent (*Nous partageons le même bureau.* 'un seul bureau') ou le même type (*Nous avons la même montre.* 'deux montres différentes, un seul type de montre') ➤ **V-5.2.4** ➤ **XV-3.3.1**.
Comme *autre*, *même* peut être corrélé à une subordonnée comparative en *que*, qui introduit le second terme de la comparaison (*le même pull que le tien*) ➤ **XV-3.1.2**. La comparative est sans verbe, contrairement à la subordonnée relative (*la même allure qu'avait Paul à son âge*) ➤ **XV-4.2.1**.
Avec un déterminant, l'adjectif peut former un syntagme nominal (SN) sans nom défini (*le même*, *les deux mêmes*) ➤ **IV-7.1**, qui peut être suivi d'une comparative (*le même que lui*). Ce syntagme peut être sujet (*Les mêmes reviennent.*), complément (*Je veux la même.*) ou attribut (*Il est toujours le même.*). Les deux entités comparées peuvent être implicites, présentes dans le contexte (la même personne, la même chose), et la première peut avoir une interprétation générale (*Toujours les mêmes !* 'les mêmes personnes que d'habitude') ➤ **IV-7.3.2**.

L'adjectif de haut degré

Même suit le nom avec l'article défini. Il indique que le syntagme nominal correspond au plus haut degré d'une propriété (*Il était la persévérance même.*) ou à la chose exactement, sans approximation (*à la lisière même de la forêt*) ➤ **V-5.2.2**.

Un adverbe additif

L'adverbe *même* est invariable et apparait entre l'auxiliaire et le participe passé (*Il a même fait une tarte.*). Outre le verbe, il modifie des catégories variées : un adjectif (*Aucun animal, même rusé, n'y arrive.*), un adverbe (*Il faut y aller, même lentement.*), un syntagme nominal (*Même les enfants sont venus.*) ou prépositionnel (*Il entend mal, même avec une prothèse.*) et à certaines conjonctions de coordination (*et même*, *ou même*) ➤ **VIII-8.3.2** ➤ **XVI-2.2**. Il apparait aussi comme ajout au nom, dans une phrase sans verbe (*Tout le monde est venu, même Paul.*) ➤ **XVI-6.4.1**. Il tend à précéder ce qu'il modifie, mais peut suivre certains noms (*Il y avait de la joie, du bonheur même.*).

Comme *aussi*, *même* ajoute à la phrase dans laquelle il apparait des propositions alternatives : *Même Paul est venu.* suppose que d'autres personnes sont venues, et que la venue de Paul était la moins probable ou la moins attendue ➤VIII-8.2.3. Il n'appartient pas au contenu principal de la phrase (qui est le même que pour *Paul est venu.*) mais il ajoute une présupposition ➤I-7.2.1.

Ne

Ne est une forme faible, attachée au verbe (*Ne touchez pas.*) ou au premier mot du syntagme verbal infinitif (*ne pas toucher*). Il s'emploie à l'écrit et en registre formel, le plus souvent avec la négation (*Il ne pleut pas.*) ou avec *que* restrictif (*Il ne voit que Marie.*).

➤ fiche NON ➤ fiche PAS ➤ fiche PLUS ➤ fiche QUE ➤ fiche QUI ➤ fiche RIEN

Ne et la négation

Ne apparait dans la phrase négative, avec un mot négateur comme *pas*, *personne* ou *rien* (*Je ne viens pas. Personne ne rit.*) ➤ X-1.2.1, surtout à l'écrit et en registre formel ➤ X-3.2.
Ne s'attache au verbe conjugué (*Ne touchez pas.*), au participe présent (*en ne dormant pas*) ou au premier mot du syntagme verbal infinitif (*ne pas toucher*, *ne vraiment plus rien comprendre*). Il peut s'attacher au verbe principal tandis que le négateur dépend d'un verbe infinitif (*Il ne peut voir personne.*) ; on parle alors d'*association à distance* ➤ X-3.1.4.
À la différence de *non*, *ne* est une forme faible et n'est généralement pas négatif. Il ne peut pas s'employer seul (*Est-ce que tu viens ? — Non* / * *Ne.*). Il n'apparait pas dans une phrase négative sans verbe (*Personne à l'horizon.*). Dans une phrase négative, il signale la portée de la négation : *Je ne refuse de recevoir personne.* ('il n'y a personne que je refuse de recevoir') ≠ *Je refuse de ne recevoir personne.* ('je refuse qu'il n'y ait personne que je reçoive') ➤ X-3.1.1.

Ne négatif

De façon résiduelle, *ne* est possible seul comme négation avec certaines formes verbales (*Je ne peux.* 'je ne peux pas', *Je n'ose.* 'je n'ose pas') et dans certaines constructions, comme une question rhétorique en *qui* (*Qui n'aurait fait pareil ?* 'qui n'aurait pas fait pareil ?') ou *que* (*Que ne l'avez-vous dit plus tôt !* 'pourquoi ne l'avez-vous pas dit plus tôt ?') ➤ X-3.3.2.

Ne + *que*

En registre formel, *ne* accompagne l'adverbe restrictif *que* qui modifie un complément (*Je n'aime que la mer.*), un sujet inversé (*un lac où ne se baignent que des enfants*) ou un ajout (*Paul ne viendra que demain.*) ➤ VIII-8.2.2 ➤ X-3.3.1.
Sauf présence d'une négation (*Paul ne boit pas que de l'eau.*), la phrase est positive et *ne* indique la portée de la restriction (*Je n'accepte d'écouter que Bach.* 'j'accepte d'écouter seulement Bach' ≠ *J'accepte de n'écouter que Bach.* 'j'accepte de seulement écouter Bach').

Ne explétif

Ne explétif apparait sans négateur, de manière optionnelle, dans certaines subordonnées, comme la complétive après *craindre* (*Je crains qu'il (ne) pleuve.* 'je crains qu'il pleuve'), ou la comparative d'inégalité (*plus grand que je (ne) pensais* 'plus grand que je pensais'), sans différence de sens ➤ X-3.3.3.

Non

Non est un adverbe de négation, qui peut constituer une phrase à lui seul, être suivi d'une subordonnée en *que*, nier un constituant, ou être employé comme particule de discours. *Non* peut aussi être un nom (*un non définitif*), un préfixe (*la non-violence*) ou faire partie d'un adverbe aggloméré (*non pas*, *non plus*).

➤ fiche AUSSI ➤ fiche NE ➤ fiche PAS ➤ fiche QUE ➤ fiche SI

Un adverbe anaphorique

L'adverbe *non* peut constituer à lui seul une réponse à une question totale ➤ XII-3.4.1. Il est anaphorique ➤ VIII-1.3.4, c'est-à-dire qu'il reprend le contenu de la phrase précédente : il asserte une proposition négative, que la phrase précédente soit positive (*Paul est-il arrivé ? — Non.*) ('il n'est pas arrivé') ou négative (*Paul n'est pas arrivé ? — Non.* 'il n'est pas arrivé'). Il est l'inverse de *oui* et de *si*. Il peut constituer une phrase coordonnée (*Tu viens ou non ?*) ou subordonnée (*Luc a dit qu'il viendrait mais je crois que non.*) ➤ I-5.2.2.

Non et la négation de constituant

Dans la négation de constituant ➤ X-1.2, il nie par exemple un adjectif (*l'art non figuratif*) ou un participe (*Non prévenu à temps, il est parti.*), et la phrase dans son ensemble est positive ➤ X-2.3.4. Cet emploi se distingue de celui de *non-* comme préfixe (*la non-violence*, *un non-voyant*) ➤ VI-2.1.1 ➤ X-5.1.2.

Dans la négation contrastive, *non* introduit un premier terme suivi d'un second introduit par *mais* (*Il est allé non en Italie, mais en Espagne.*), ou bien le second élément (*Il est parti à Londres,* (*et*) *non à Paris.*) ➤ X-5.3.

Non avec une subordonnée

L'adverbe *non*, suivi de *que*, introduit une subordonnée de cause (*Je ne viendrai pas, non que je sois malade, mais parce qu'il est tard.*) ➤ XIV-3.3.2, ou une phrase à usage argumentatif ('ne croyez pas que') (*Non que vous ayez tort, mais peut-être pourriez-vous expliquer davantage.*) ➤ X-2.3.4, en général au subjonctif.

Un emploi de particule de discours

Comme *oui* et *si*, l'adverbe *non* est employé comme particule de discours, avec une phrase déclarative positive, lui donnant une valeur questionnante (*Tu viens à la réunion, non ?*) ➤ XII-1.3.3 ➤ XVIII-4.3.

Non pas et *non plus*

Non pas et *non plus* sont des adverbes agglomérés surtout utilisés dans la négation contrastive (*non pas hier mais demain*, *non plus à Rome mais à Milan*) ➤ X-5.3.

Non pas a aussi un emploi littéraire comme réponse (— *Vous êtes fâché ?* — *Non pas !*). Comme *non*, il peut être suivi d'une subordonnée en *que* au subjonctif (*Je finis le gâteau, non pas que j'aie faim mais c'est tentant.*).

Non plus apparait comme négation après une phrase négative (*Paul ne viendra pas. Moi non plus.*) ➤ X-1.2.1 et comme mot à contexte négatif dans une phrase négative (*Je ne viendrai pas non plus.*) ➤ X-6.1.3. Dans cet emploi, il alterne avec *aussi* ➤ VIII-8.1.2.

Où

Où n'est pas un adverbe mais une préposition, qui peut être interrogative (*Où vas-tu ?*), relative (*là où je vais*), relative sans antécédent (*J'irai où tu iras.*), ou concessive (*où que tu ailles*). Elle indique une localisation spatiale, mais aussi, dans son emploi relatif, une localisation temporelle (*les jours où il travaille*). Elle entre dans les mots agglomérés *je ne sais où*, *n'importe où*, *où que ce soit* ➤ V-6.3.1 ➤ V-6.3.6 ➤ IX-7.3.3.

➤ fiche INVERSION DU SUJET ➤ fiche QUAND ➤ fiche QUE

Où interrogatif

Contrairement à *quand*, *où* interrogatif n'est pas un adverbe mais une préposition, comme *ici*, *là* ou *ailleurs* ➤ VII-1.2.1 ➤ VIII-1.2.2. Il est complément de *jusque* (*jusqu'où*), qui prend un complément locatif prépositionnel (*jusque chez lui*, *jusqu'à la plage*).
Où interroge sur une localisation statique (*Où êtes-vous ?*) ou sur une direction (*Où allez-vous ?*) ➤ IX-10.2.4. Il peut être modifié (*où diable*, *où donc*, *où ça*) ➤ IX-10.2.8 ➤ XII-3.4.2 et coordonné (*Quand et où a lieu le concert ?*) ➤ XVI-6.4.3.
Il apparait dans une phrase interrogative indépendante ou subordonnée (*Je sais où il va.*) ➤ XII-3.1.3. Il peut être complément d'un verbe (*Tu vas où ?*) ou d'une préposition, qui précise la localisation (*d'où*, *vers où*, *par où*), ou bien ajout (*Tu dors où ?*). En début de phrase, il est en fonction *extrait* et autorise l'inversion du sujet (*Où va Paul ?*) ➤ I-6.3.3 ➤ XVII-2.2.3. Dans cette position, il est suivi d'un verbe conjugué ou d'un infinitif (*Où partir ?*) ou peut constituer une question sans verbe (*Où ?*) ➤ XII-3.3.1.

Où relatif

Où relatif n'est pas un pronom mais une préposition : contrairement au pronom *lequel*, il ne peut pas être sujet, et est complément de *jusque*, qui admet un complément prépositionnel (*jusque chez lui*) mais pas de complément pronominal (*jusqu'où*, * *jusque lequel*).
Comme l'interrogatif, *où* relatif indique un lieu statique (*le quartier où il habite*) ou une direction (*la plage où il se rend*). Contrairement à *où* interrogatif, il exprime aussi le temps, avec un antécédent temporel (*l'été où il a travaillé*) ➤ IX-10.3.4. Dans ce dernier emploi, il alterne parfois avec *que* (*le jour où* / *qu'il est parti*).
Il peut être complément d'une préposition (*l'endroit d'où il sort*), qui précise la localisation. En début de relative, il correspond à un complément de verbe (*l'endroit où il va*), ou à un ajout (*l'endroit où il dort*), et il est en fonction *extrait* ➤ XIII-2.1.1.
Il a un antécédent nominal ou prépositionnel (*là où*).
Où relatif fait partie d'introducteurs de subordonnée circonstancielle de cause (*du moment où*) ➤ XIV-3.1.2, de condition (*au cas où*) ➤ XIV-2.2.1 ou de temps (*au moment où*) ➤ XIV-6.3.1.

Autres emplois de *où*

Comme relatif sans antécédent, *où* a une interprétation de lieu ➤ XIII-5.1.2. La relative sans antécédent forme un syntagme prépositionnel, qui est complément oblique (*Nous irons où tu iras.*), ou ajout (*Je dormirai où tu dormiras.*) ➤ XIII-5.2.1.

➤ Différences entre interrogative et relative sans antécédent ➤ XII-3.2.5

Suivi de *que*, *où* introduit une subordonnée concessive (*Où que tu ailles, nous t'aiderons.*) ➤ XIV-5.2.4. Il est en fonction *extrait*, avec un sens locatif et peut être remplacé par *où que ce soit* (*Où que ce soit que tu ailles, nous t'aiderons.*).

Par

Par est une préposition simple, qui indique le plus souvent un lieu (*par la route*), la cause (*par erreur*) ou la manière (*par inadvertance*). Elle entre dans de nombreuses prépositions agglomérées (*de par*, *par-dessus*, *par-delà*) et locutions prépositionnelles (*par crainte* (*de*), *par peur* (*que*)) ➤ VII-2.1.5 ➤ XIV-4.1.3.

➤ fiche À ➤ fiche DE ➤ fiche EN ➤ fiche ÊTRE ➤ fiche FAIRE

Une préposition simple

Par a pour complément un nom (*par hasard*) ou un syntagme nominal (*par la porte*), et parfois un adjectif (*par extraordinaire*).

Elle introduit un complément d'adjectif (*compréhensible par un enfant*) ➤ VI-3.1.2, de nom (*le passage par le Sud*) ➤ IV-5.2.4, de verbe (*passer par Paris*) ➤ II-2.4.2 ➤ tableau II-14 ou de préposition (*jusque par ici*) ➤ VII-2.2, qui peut avoir plusieurs interprétations : le passage par un lieu (*passer par la grande porte*) ; le moyen (*prendre par la main*) ; l'agent (*l'attaque du camp par les rebelles*) ou l'agent créateur (*le portrait de Dora par Picasso*) ➤ IV-3.3.1 ➤ IV-3.5.2.

Elle introduit aussi un ajout exprimant le passage, la manière (*par inadvertance*), le moyen (*venir par le train*), la cause (*par amour*) ou la distribution (*trois fautes par page*) ➤ IV-3.7 ➤ XIV-3.2.1.

Au passif, *par* introduit le complément dit *d'agent* (*La vaisselle a été faite par Paul.*) ➤ II-4.1.3. Ce complément peut en effet avoir un rôle d'agent, mais il a plus généralement le même rôle que le sujet à l'actif, par exemple de cause (*La porte a été claquée par le vent.*) ou de destinataire (*Le cadeau a été reçu par l'ambassadeur.*) ➤ II-3.2.2 ➤ tableau II-19. Avec certains verbes d'état comme *aimer* ou *comprendre*, *par* alterne avec *de* (*aimé par tous*/*de tous*).

Comme *à*, *par* introduit le sujet de l'infinitif transitif après *faire* (*J'ai fait lire le texte par les enfants.*) et alterne avec *de* (*On fera suivre le concert par*/*d'un diner.*) avec les verbes d'état qui admettent un passif en *de* ➤ III-4.1.3.

Comme *à*, *pour* et *sur*, *par* entre dans la construction nom + préposition + nom, dans un syntagme prépositionnel exprimant la distribution (*deux par deux*) ou la progression spatiale ou temporelle (*mètre par mètre*, *minute par minute*) ➤ VII-3.4.2.

Par + infinitif

Par introduit, en tant que marqueur, le complément infinitif de quelques verbes aspectuels, qui indiquent le début (*commencer*, *débuter*) ou la fin d'une situation (*finir*, *terminer*) (*Paul a commencé par peindre la grille.*) ➤ VII-2.2.4 ➤ XI-3.2.3 ➤ tableau XI-12. *Par* alterne avec *à* (*commencer*) ou *de* (*commencer*, *finir*, *terminer*), mais le complément en *par* décrit la première ou la dernière d'une série de situations, alors que celui en *à* ou en *de* décrit une seule situation homogène, le verbe aspectuel lui-même renvoyant à la phase de début ou de fin.

Quand les mêmes verbes sont suivis d'un complément prépositionnel (*commencer par des sardines*), on supplée un premier complément implicite (*commencer le repas par des sardines*).

Pas

Outre le nom commun (*un pas*), *pas* est un adverbe de négation : il rend la phrase négative (*Il ne pleut pas.*) ou nie un constituant (*un enfant pas sage*). Il entre dans des formules figées (*n'est-ce pas*, *pourquoi pas*, *pas de quoi*) et dans des mots agglomérés (*non pas*) ➤ I-5.2.1 ➤ XVIII-4.3.

➤ fiche NE ➤ fiche NON ➤ fiche POUR ➤ fiche RIEN

Un adverbe négatif

L'adverbe négatif *pas* n'est pas mobile dans la phrase : il suit le verbe conjugué (*Il ne pleut pas.*) et le participe présent (*ne travaillant pas*). Aux temps composés, il apparait entre l'auxiliaire et le participe passé (*Il n'a pas plu.*) ➤ X-2.3.2. Il précède les catégories non verbales (*un fil pas solide*) et l'infinitif (*ne pas fumer*), mais peut suivre *avoir* et *être* (*n'avoir pas d'enfants*) ➤ tableau X-4.
Il peut être modifié par un adverbe (*même*, *presque*, *vraiment*), et par *du tout* (*Il n'a pas du tout insisté.*) dont il peut être séparé (*Il n'a pas insisté du tout.*) ➤ X-2.3.1. Comme d'autres adverbes dits *légers* ➤ fiche BIEN, il ne peut pas suivre un complément (*Il ne voit pas son frère.*) sauf s'il est modifié (*Il ne voit son frère pratiquement pas.*).

Pas et la phrase négative

L'adverbe négatif *pas* est un *négateur*, qui rend la phrase négative, et il est accompagné de *ne* dans un registre formel ➤ X-1.1.2 ➤ X-3.1. Si la phrase sans *pas* (*Il pleut.*) est vraie, la phrase avec *pas* (*Il ne pleut pas.*) est fausse, et vice versa. *Pas* est compatible avec tous les types de phrase : déclarative, mais aussi interrogative (*Qui n'a pas mangé ?*) ou désidérative (*Ne bouge pas !*) ➤ X-1.2.1. Dans une phrase exclamative (*Que d'impairs n'a-t-il pas commis !*), il s'agit souvent d'un emploi rhétorique ➤ XII-4.4.2.
La phrase avec *pas* comporte difficilement un autre négateur, et l'interprétation n'est pas négative : il s'agit d'une réaction à une phrase négative précédente (*Il n'a pas vu personne.* 'il a vu quelqu'un') ou d'une litote (*Ce n'est pas rien.* 'c'est vraiment quelque chose').
Pas apparait aussi dans une phrase négative sans verbe, avec une interprétation existentielle (*Pas une voiture à l'horizon.*) ➤ I-5.2.1 ➤ X-2.3.2, et dans une phrase à ellipse du verbe (*Paul viendra, pas Léa.*) ➤ XVI-6.4.1.
Contrairement à *non*, *pas* ne peut pas constituer à lui seul une réponse à une question (*As-tu lu le texte ? — Non*/* *Pas.*), sauf s'il est modifié (*As-tu compris le texte ? — Presque pas.*). Modifié par *du tout*, *pas* peut aussi former une phrase sans verbe coordonnée (*Je pensais qu'il neigerait mais pas du tout.*), ou subordonnée (*Il devait neiger alors que pas du tout !*) en registre informel.

Pas et la négation de constituant

Pas peut modifier un adjectif (*un fil pas solide*), un adverbe (*pas trop vite*), un syntagme nominal (*pas le moindre souci*), prépositionnel (*un chien pas très en forme*) ou participial (*une conduite pas recommandée*) ➤ X-2.3.3 ➤ tableau X-5. Combiné à un infinitif (*Il préfère ne pas venir.*) ou un participe présent (*Il a du temps, ne travaillant pas.*), il porte sur le syntagme verbal et la phrase n'est pas négative.
Un syntagme nominal modifié par *pas* peut être sujet (*Pas une voix ne manquera.*), et la phrase est alors négative, ou bien complément de préposition (*Il a débuté avec pas un sou.*) ➤ X-2.3.2.

Peu, un peu

Peu et *un peu* sont des adverbes de bas degré, qui indiquent selon les cas l'intensité (*peu souffrir*), la quantité (*peu d'amis*) ou la fréquence (*sortir peu*) ➤ VIII-7.2.1.
Peu entre dans des mots agglomérés (*peu à peu*, *pour peu* (*que*)) et connait en outre un emploi nominal avec article (*le peu que je sais*).

➤ fiche BEAUCOUP ➤ fiche BIEN ➤ fiche COMBIEN ➤ fiche DE ➤ fiche INVERSION DU SUJET ➤ fiche TANT

L'adverbe *peu*

Peu indique un bas degré, sur une échelle de quantité (*peu manger*), de fréquence (*peu sortir*) ou d'intensité (*peu souffrir*) ➤ VIII-7.1.1. Il peut être modifié (*bien peu*, *très peu*, *trop peu*).
Il modifie un adjectif (*peu compétent*), un adverbe (*peu efficacement*), un nom prédicatif (*Il a peu faim.*), un syntagme prépositionnel (*peu au courant*) ou un verbe (*Il boit peu.*). Il précède ou suit l'infinitif (*peu manger*/*manger peu*) et se place généralement entre l'auxiliaire et le participe passé (*Il a peu mangé.*). Comme d'autres adverbes dits *légers* ➤ fiche BIEN, il ne peut pas suivre un complément (*Il aime peu ce projet*/* *ce projet peu.*), sauf s'il est modifié (? *Il voit ses amis très peu.*) ➤ XVII-1.3.2.
Peu est généralement en fonction *ajout*. Avec certains verbes, il peut être complément direct (*Cela vaut peu.*) ou attribut (*C'est peu.*) ➤ VIII-3.2.2, ou bien complément de préposition (*Il la dépasse de peu. Elle a réussi avec peu.*). *Peu* en début de phrase est extrait et entraine l'inversion du sujet (*Peu importent les ennuis.*).

L'adverbe *un peu*

Comme *peu*, *un peu* indique un bas degré, sur une échelle de quantité (*manger un peu*), de fréquence (*voyager un peu*) ou d'intensité (*souffrir un peu*) ➤ VIII-7.1.1. Il modifie un verbe, mais aussi un adjectif (*un peu timide*), un adverbe (*un peu vite*), un nom prédicatif (*un peu faim*) ou un syntagme prépositionnel (*un peu en avance*). Il précède ou suit l'infinitif (*un peu manger*/*manger un peu*) et se place généralement entre l'auxiliaire et le participe passé (*Il a un peu mangé.*). Contrairement à *peu*, il n'est pas gradable (**très un peu*).
Un peu est orienté positivement (*Il a un peu travaillé. Il pourra sans doute répondre aux questions.*), alors que *peu* est orienté négativement (*Il a peu travaillé, il ne pourra pas répondre aux questions.*) ➤ VIII-7.2.2 et permet des expressions comme *quiconque*, *de la journée* (*Peu de réflexions ont convaincu quiconque. Paul a peu travaillé de la journée.*) ➤ X-6.2.2.

Peu/*un peu* + *de* + nom

Comme d'autres adverbes de degré (*beaucoup*, *combien*, *tant*), *peu* et *un peu* introduisent un syntagme nominal en *de* + nom, singulier (*peu de joie*, *un peu de sel*) ou pluriel (*peu d'amis*, *un peu de mathématiques*) ➤ V-2.3.2 ➤ V-5.4.1 ➤ VIII-7.3.2, dont ils peuvent être séparés (*Il a peu vu d'amis.*) ➤ V-4.1 ➤ V-5.4.3.
Un peu se combine avec un nom non dénombrable (*un peu de courage*, *un peu de pain*), ou un pluriel intrinsèque (*un peu de mathématiques*), alors que *peu* n'est pas spécialisé.
Ils peuvent constituer un syntagme nominal sans nom, avec une interprétation anaphorique (*Peu sont venus. Un peu viendront.*) ou générale (*Peu a été fait. Un peu me suffira.*) ➤ IV-7.1.1. Dans cet emploi, ils admettent un complément partitif en *de* (*peu de nos collègues*, *un peu de cette farine*) ➤ IV-7.4.
Comme *beaucoup* ou *trop*, *peu* apporte une évaluation relative, par rapport à une quantité de référence : *Paul a lu peu de livres.* dit que la quantité de livres lus est inférieure à une quantité standard

pour le locuteur. S'il s'agit d'un ensemble fini (*Paul a lu peu de romans de Balzac.*), l'interprétation peut être proportionnelle ('moins que la moitié des romans de Balzac') ➤V-5.4.2.

Le nom *peu*

Un peu peut aussi constituer un syntagme nominal, avec le nom *peu* modifié par un adjectif (*un petit peu*). Avec l'article défini, le nom *peu* est modifié par une subordonnée relative (*le peu qu'elle en disait*).

Plus

Outre la préposition arithmétique ➤ XVI-2.3, *plus* est un adverbe négatif (*Paul ne fume plus.*), prononcé [ply], ou bien un adverbe comparatif (*Il a plus peur que moi.*), prononcé [ply] ou [plys]. Les deux adverbes *plus* sont compatibles dans la même phrase (*Il n'est plus le plus grand.*). Il appartient aussi aux adverbes agglomérés *non plus*, *plus de*, *plus que*, *le plus*, *plus ou moins*, *de plus en plus*, *on ne peut plus*.

➤ fiche AUSSI ➤ fiche BEAUCOUP ➤ fiche NE ➤ fiche NON ➤ fiche PAS ➤ fiche QUE ➤ fiche RIEN ➤ fiche TANT

L'adverbe négatif

L'adverbe négatif *plus* se prononce [ply], ou [plyz] en cas de liaison ➤ XIX-3.2.1. Comme *pas*, il n'est pas mobile dans la phrase : il suit le verbe conjugué (*Il ne pleut plus.*) et le participe présent (*ne travaillant plus*). Aux temps composés, il apparait entre l'auxiliaire et le participe passé (*Il n'a plus parlé.*) ➤ X-2.3.2. Il précède les catégories non verbales (*un film plus très long*), et l'infinitif (*ne plus parler*) mais peut suivre *avoir* et *être* (*n'avoir plus mal*).

Comme *pas* et *rien*, il peut être modifié par des adverbes (*pratiquement*, *presque*, *vraiment*), et par *du tout* (*Il n'a plus du tout insisté.*) dont il peut être séparé (*Il n'a plus insisté du tout.*) ➤ X-2.3.1. Comme d'autres adverbes dits *légers* ➤ fiche BIEN, il ne peut pas suivre un complément (*Il ne voit plus son frère.*) sauf s'il est modifié (*Il ne voit son frère pratiquement plus.*) ➤ XVII-1.3.2.

Plus *et la phrase négative*

Comme *pas*, l'adverbe négatif *plus* est un *négateur*, qui rend la phrase négative, et il est accompagné de *ne* dans un registre formel ➤ X-1.1.2 ➤ X-3.1. Il ajoute au sens de *pas* une présupposition : la situation négative a été précédée d'une situation positive ; *Il ne pleut plus.* suppose qu'il pleuvait ➤ X-4.1.3 ➤ XI-4.2.2. Il est compatible avec tous les types de phrase : déclarative, mais aussi interrogative (*Est-ce qu'il ne pleut plus ?*) ou désidérative (*Ne bouge plus !*) ➤ X-1.2.1. Contrairement à *pas*, il est compatible avec un autre négateur (*jamais*, *personne*, *rien*…), et l'interprétation est celle d'une seule négation (*Je ne verrai plus personne.* 'il n'y a personne que je verrai désormais'). *Jamais* et *plus* se combinent entre eux (*Jamais plus*/*Plus jamais je ne reviendrai ici.*) ➤ X-4.2.2.

Comme *pas*, il apparait aussi dans une phrase négative sans verbe, avec une interprétation existentielle (*Plus un nuage à l'horizon.*) ➤ I-5.2.1 ➤ X-2.3.2, et dans une phrase à ellipse du verbe (*Paul travaille encore, mais plus Léa.*) ➤ XVI-6.4. Comme *pas*, il ne constitue une réponse à une question que s'il est modifié (*Est-ce que tu fumes encore ? — Presque plus*/* *Plus.*).

Plus *et la négation de constituant*

Comme *pas*, il peut aussi nier un constituant, adjectival (*un enfant plus très malade*), adverbial (*plus trop*), nominal (*plus le moindre souci*), prépositionnel (*plus très en forme*) ou participial (*plus très apprécié*) ➤ X-1.2.2 ➤ X-2.3.3. Combiné à un infinitif (*Il préfère ne plus venir.*) ou à un participe présent (*Il a du temps, ne travaillant plus.*), il porte sur le syntagme verbal et la phrase n'est pas négative.

Un syntagme nominal modifié par *plus* peut être sujet (*Plus un étudiant ne manquera.*), et la phrase est alors négative ➤ X-2.3.2.

L’adverbe comparatif

L’adverbe de degré *plus* se prononce [ply] devant un adjectif ou un adverbe (*plus grand*, *plus vite*), [plys] dans les autres cas (*manger plus*, *plus de joie*) et quand il est seul, et [plyz] en cas de liaison ➤ XIX-3.2.2 ➤ tableau XIX-6.
C’est un comparatif de supériorité, qui contraste avec *moins*, *autant* et *aussi*. ➤ XV-2.1. Il compare deux degrés d’intensité (*J’ai plus souffert que toi.*), de quantité (*J’ai plus mangé que toi.*) ou de fréquence (*J’ai plus été au cinéma que toi.*) ➤ XV-2.3.1. Le second terme de la comparaison peut être implicite (*Roule plus vite !* ‘plus vite que tu ne le fais’).
Il modifie différentes catégories dont le contenu est gradable : adjectif (*plus grand que toi*), adverbe (*plus vite qu’hier*), nom prédicatif (*plus peur*), syntagme prépositionnel (*plus en forme qu’hier*), ou verbal (*plus manger que boire*), et il peut être corrélé à une subordonnée comparative en *que* ➤ VIII-7.3.2 ➤ XV-2.2. Comme d’autres adverbes de degré (*beaucoup*, *tant*), il introduit un syntagme nominal en *de* + nom, singulier (*plus de joie*) ou pluriel (*plus de voisins*) ➤ V-2.3.2, dont il peut être séparé (*Il a plus vu de voisins.*) ➤ V-5.4.3. Dans cet emploi, il peut constituer un syntagme nominal sans nom, avec une interprétation anaphorique (*Plus sont venus encore.*) ou générale (*Il a reçu plus que les autres.* ‘plus d’argent’) ➤ IV-7.1. Il est aussi attribut du sujet (*Ça parait plus.*) ou complément direct (*Ça vaut plus.*) de certains verbes et, marqué par *de*, il peut être épithète (*un pas de plus*) ➤ VII-2.2.4. Enfin, il est extrait dans les comparatives corrélatives (*Plus il travaille, mieux il se porte.*) ➤ XVI-7.2.
Avec l’article défini et un adjectif, il forme le superlatif adjectival de supériorité (*le plus grand élève*) et peut former un syntagme nominal sans nom (*l’élève le plus grand*) ➤ XV-5.1. En revanche, *le plus* est figé dans le superlatif adverbial de supériorité (*le plus vite*, *ce que j’aime le plus*).

Plus de, plus que

Plus de et *plus que* sont aussi des adverbes agglomérés, qui modifient des catégories variées, par exemple un adjectif cardinal (*Plus que dix personnes sont venues.*) ou un nom de quantité (*Plus de la moitié des gens sont venus.*) ➤ V-2.4.2. *Plus que* modifie aussi un adjectif qualificatif (*une conduite plus que douteuse*) ou un participe (*Il a plus qu’hésité.*).

Pour

Pour est une préposition à sens multiples, qui indique par exemple le but (*pour voyager*), la cause (*pour ivresse*), le bénéficiaire (*pour Paul*), le point de vue (*pour moi*) ou la durée (*pour trois jours*). Elle a un emploi nominal avec l'article (*le pour et le contre*). Elle entre dans des adverbes agglomérés (*pour autant*, *pour peu*) et dans des expressions figées (*pour l'instant*, *pour le moment*).

➤ fiche A ➤ fiche AUSSI ➤ fiche PEU ➤ fiche PAR ➤ fiche QUE ➤ fiche TOUT, TOUS

Une préposition simple

Pour est une préposition simple, avec un complément nominal (*pour un jeu*), adverbial (*pour bientôt*) ou prépositionnel (*pour chez vous*) ➤ tableau VII-8, ou bien sans complément (*Je suis pour.*) ➤ VII-3.2.2. Elle forme un syntagme prépositionnel (SP) avec son complément.

Ce SP est complément d'adjectif (*important pour Paul*) ➤ VI-3.1.2, de nom (*son amour pour Paul*) ➤ IV-3.7.2 ou de verbe (*voter pour le projet*) ➤ tableau II-14 ➤ tableau II-15 ou attribut (*être pour le projet*). Le verbe (*utiliser une pelle pour outil*) ou le nom (*le gout de Paul pour la cuisine*) peuvent avoir un autre complément. Il peut aussi être ajout au verbe (*Le soleil brille pour tout le monde.*), au nom (*un crayon pour le dessin*), à l'adjectif (*bon pour la santé*) ou à la phrase (*Pour moi, il y a un problème.*).

Ce SP est susceptible de plusieurs interprétations : il indique la destination (*partir pour Amsterdam*), l'utilisation (*un bâton pour la marche*), la limite temporelle future (*un projet pour dans deux mois*), l'orientation (*voter pour le projet*) ou le bénéficiaire (*chanter pour son fils*) ➤ IV-3.3.1 ➤ VI-3.2.2 ➤ XI-4.2. Mais il a aussi d'autres interprétations : la raison d'une action (*travailler pour le plaisir*) ➤ XIV-3.1, l'étalon (*froid pour la saison*, *habile pour un novice*) ➤ VI-3.4.3, la substitution (*parler pour quelqu'un*, *un mort pour un vivant*), la source du jugement (*évident pour Paul*) ➤ VI-3.3.2 ➤ tableau VII-7. Lorsque le SP est ajout à la phrase, avec un complément humain, il indique le point de vue, équivalant à 'selon' (*Pour moi, il y a un problème.*), ou l'individuation (*pour ma part*) ➤ VIII-5.2.4. En position initiale, avec répétition du nom, il est interprété comme un topique de discours ('à propos de', 'quant à') (*Pour de la douceur, c'est de la douceur.*) ➤ VI-4.4.2.

Pour, ayant alors la fonction de marqueur, peut aussi introduire un attribut du sujet (*passer pour fou*) ➤ III-3.2.1 ou du complément (*laisser quelqu'un pour mort*) ➤ III-3.3.1, de catégories variées : adjectival (*passer pour mort*) ou nominal (*passer pour un spécialiste*, *prendre quelqu'un pour époux*) par exemple ➤ tableau III-3 ➤ tableau III-4. Il introduit aussi l'adjectif ou l'adverbe extrait en début de subordonnée concessive (*Pour intelligent qu'il soit…*) ➤ XIV-5.2.4.

Comme *à* et *par*, *pour* entre aussi dans la construction nom + préposition + nom, exprimant l'échange (*œil pour œil*) ou la comparaison (*Capitaine pour capitaine, je préfère celui-ci.*) ➤ VII-3.4.2. Dans cet emploi, il s'agit d'un syntagme prépositionnel, qui peut être ajout (*trois ans jour pour jour*), plus rarement d'un syntagme nominal complément direct (*rendre coup pour coup*) ou attribut (*C'était œil pour œil, dent pour dent.*) ➤ VII-3.4.1.

Pour + infinitif

Pour suivi d'un infinitif peut introduire un syntagme verbal, qui est complément d'adjectif (*doué pour résoudre les problèmes*) ➤ VI-3.2.1, de nom (*sa préférence pour aller au cinéma*) ➤ IV-3.7.2, de verbe (*s'arranger pour venir*) ➤ II-2.5 ➤ XI-6.3.2. Le nom (*la passion de Paul pour aider les autres*) ou le verbe peuvent avoir un autre complément (*mettre dix ans pour construire sa maison*).

Pour suivi d'un infinitif peut aussi introduire un SP ajout circonstanciel, qui indique le but (*sortir pour fumer*) ➤ XI-6.3.3 ➤ XIV-4.1.3 ou la conséquence dans une construction corrélative (*assez grand pour comprendre*) ➤ XV-6.3.2. Il peut s'agir aussi d'un ajout de cause (*condamné pour avoir chanté*),

en particulier avec un infinitif à un temps composé ➤ XIV-3.2.1, ou de destination (*un couteau pour peindre*) ➤ IV-3.3.1.
Il peut aussi introduire un topique de discours (*Pour me soigner, ça m'a soigné !*), commenter un aspect de l'énoncé (*pour dire la vérité*, *pour résumer*) ou justifier l'assertion (*Pour l'avoir pratiqué moi-même, je peux vous assurer que le yoga…*) ➤ XI-6.3.3 ➤ XIV-4.3.2.

Pour + que

Pour introduit une subordonnée au subjonctif ➤ VII-3.1.4 ➤ tableau VII-10. Il s'agit d'une circonstancielle de but (*Je te dis cela pour que tu comprennes.*) ➤ XIV-4.1.2 ou d'une consécutive dans une construction corrélative (*trop loin pour qu'il entende*) ➤ XV-6.3.2.

Pronoms personnels

Les pronoms personnels varient en personne (*je*, *tu*, *il*), en nombre (*nous*, *vous*, *eux*) et, pour la 3e personne, en genre (*elle*, *elles*). Les formes de 1re et 2e personnes renvoient au locuteur et à l'interlocuteur, tandis que la 3e personne renvoie à un humain (*Il est beau, Jean.*) ou à un non-humain (*Il est beau, ce tableau.*). *Il* peut aussi ne pas avoir de référence (*Il pleut.*). Les proformes correspondant à des compléments (*le*, *lui*, *en*, *me*, *se*, *te*, *y*) sont analysées comme des préfixes (*Paul y va.*) ou des suffixes (*Vas-y !*) attachés au verbe, et non comme des pronoms. Certains pronoms personnels sont complexes (*lui-même*, *nous autres*).

➤ fiche ACCORD DE L'ADJECTIF ➤ fiche ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ ➤ fiche ACCORD DU VERBE ➤ fiche EN ➤ fiche IL ➤ fiche LE ➤ fiche LUI ➤ fiche NE ➤ fiche SE ➤ fiche Y

PERSONNE	PRONOM						PROFORME			
	FORT				FAIBLE					
	simple		complexe		simple		préfixe		suffixe	
	sing.	plur.	sing.	plur.	sing.	plur.	sing.	plur.	sing.	plur.
1re	*moi*	*nous*	*moi-même*	*nous-même(s), nous autres*	*je*	*nous*	*me*	*nous*	*-je, -moi*	*-nous*
2e	*toi*	*vous*	*toi-même*	*vous-même(s), vous autres*	*tu*	*vous*	*te*	*vous*	*-toi, -tu*	*-vous*
3e	*elle, lui*	*elles, eux*	*elle-même, lui-même*	*elles-mêmes, eux-mêmes*	*elle, il*	*elles, ils*	*en, la, le, lui, se, y*	*les, leur, se*	*-en, -il, -ils, -la, -le, -lui, -y*	*-elles, -ils, -les, -leur*

Les pronoms et proformes personnelles

Les pronoms personnels

Les pronoms personnels sont des mots indépendants, simples (*je*, *moi*) ou complexes (*moi-même*) ➤ IX-6.4 ➤ tableau IX-1. Les pronoms simples peuvent être forts (*moi*, *toi*) ou faibles (*je*, *tu*) ➤ IX-1.3.3 ➤ tableau IX-5. À la différence des pronoms faibles, les pronoms forts peuvent être employés seuls (*Qui viendra ? — Moi* / * *Je.*), être modifiés (*moi seul* / * *je seul*) ou coordonnés (*Marie et moi* / * *Marie et je*) ➤ IX-3.1.1 ➤ IX-6.1.

Les pronoms faibles ne peuvent occuper que la fonction *sujet* (*Je pars. Tu pars. Il part.*), et ils ne sont séparés du verbe que par *ne* ou une autre forme faible (*Il ne me parle plus.*) ➤ IX-3.3.1 ➤ tableau IX-11.

Les pronoms forts admettent n'importe quelle fonction nominale (*Moi seul viendrai. Lui-même viendra.*), mais s'emploient le plus souvent quand le pronom faible n'est pas possible, par exemple comme complément de préposition (*pour moi*) ou ajout contrastif (*Paul viendra, lui.*) ou emphatique (*Paul réparera ça lui-même.*) ➤ IX-6.3.2.

Les 1re et 2e personnes du pluriel (*nous*, *vous*), ainsi que la 3e personne du féminin (*elle*, *elles*), ont la même forme comme pronom fort et pronom faible.

On, *soi* et *soi-même* sont des pronoms indéfinis ➤ IX-7.2.2, même si *on* a aussi un emploi oral équivalent à *nous* (*Nous, on part.*) ➤ IX-7.1.

Les autres proformes personnelles

Les autres proformes personnelles ne constituent pas des mots indépendants ➤ IX-1.4.1 ➤ tableau IX-6 : elles sont toujours attachées à un verbe, comme des préfixes (*Paul le voit.*) ou, à l'impératif, comme des suffixes (*Mange-le !*) ➤ IX-3.3.2 ➤ IX-3.4.3. Comme les pronoms faibles sujets, et contrairement aux pronoms forts, elles ne peuvent pas être employées seules (*Qui as-tu vu ? — Moi* / * *Me.*), ni modifiées (*On ne verra que moi* / * *que me.*) ni coordonnées (*Paul et moi* / * *Paul et me*). Contrairement aux pronoms

faibles sujets, elles ne peuvent pas porter sur une coordination de verbes (*Il le verra et le réconfortera.* * *Il le verra et réconfortera.*).
La proforme faible *lui* est féminin ou masculin, avec pour pluriel *leur* (*Je lui parlerai. Je leur parlerai.*), tandis que le pronom fort *lui* est masculin et a pour pluriel *eux* (*avec lui*, *avec eux*).
Les proformes de 1re et 2e personnes du pluriel (*nous*, *vous*), ainsi que la 3e personne du féminin (*elle*, *elles*) ont la même forme comme pronom fort (*pour elle*, *avec nous*) ou faible (*Elle vient. Nous viendrons.*).
Les proformes faibles peuvent correspondre à un sujet suffixé (*Venez-vous ?*) ➤ **XVII-2.1.1** comme à un complément nominal (*apprendre le poème* / *l'apprendre*) ou prépositionnel (*parler à Paul* / *lui parler*) ➤ **IX-1.4.1**.
Elles ont un ordre fixe avant le verbe (*me le dire*, *lui en parler*) ➤ **tableau IX-12**, mais admettent plusieurs ordres à l'impératif (*Donne-moi-le ! Donne-le-moi !*) ➤ **IX-3.4.2** ➤ **tableau IX-13**.

Les proformes de 1re et 2e personnes

Les formes de 1re personne du singulier réfèrent au locuteur, et celles de la 2e personne du singulier à l'interlocuteur ➤ **XVIII-4.1.2**. L'accord de l'attribut se fait selon le genre social de l'individu ([une femme] *Je suis contente.* [à une femme] *Tu sembles surprise ?*). La 1re personne du pluriel réfère à un groupe qui inclut le locuteur (*nous tous*) ou en registre formel, notamment à l'écrit, au seul locuteur (*comme nous l'avons montré*). La 2e personne du pluriel renvoie à un seul locuteur (*Vous êtes content ?*), à un groupe de plusieurs interlocuteurs (*vous tous*) ou à un groupe qui inclut l'interlocuteur (*Vous venez demain, ta mère et toi ?*).
Avec un seul interlocuteur, *vous* (dit *de politesse*) signale une certaine distance et *tu* ou *toi* une certaine proximité ➤ **XVIII-4.2.2**. *Tu* et *vous* peuvent aussi avoir une interprétation générale (*Quand tu as confiance en toi, tu es serein.*) ➤ **XVIII-4.1.2**.

Les proformes de 3e personne

Les formes de 3e personne réfèrent à n'importe quel type d'entité, humain ou non (*Il est cassé, le lavabo.*), concret ou non (*Je le sais.*) ➤ **IX-1.2.2** ➤ **tableau IX-3**. *Il* n'a pas de référence en emploi impersonnel (*Il pleut.*), ni *se* avec les verbes réfléchis intrinsèques (*s'évanouir*) ; *en* et *y* n'en ont pas non plus dans les expressions figées (*s'en aller*, *il y a*) ➤ **IX-5.3** ➤ **tableau IX-14**.
Elles ont généralement un antécédent dans la phrase (*Paul semblait heureux quand il est arrivé.*) ou dans le discours (*Paul est arrivé. Il semblait heureux.*), avec lequel elles s'accordent en genre et en nombre ➤ **IX-1.1.2**. ➤ **tableau IX-2**. Elles peuvent aussi renvoyer à une entité présente dans la situation (*Regarde-le ! Je le savais !*) ➤ **IX-1.2.1**. *Ils* peut avoir une interprétation générale qui renvoient à des humains (*Ils boivent de la bière, à Lille.*) ➤ **XVIII-4.1.2**.
Les formes faibles *le*, *lui*, *se*, *en* et *y* correspondent à des compléments ➤ **tableau IX-11** et ont un ordre fixe avant le verbe ➤ **IX-3.4.1** ➤ **tableau IX-12**. *Se* renvoie toujours au sujet (*Paul se lave.*) tandis que *lui*, *leur* et *le* ne reprennent pas le sujet (*Paul le regarde.* le ≠ Paul), ni un complément du verbe auquel ils s'attachent (*Paul leur parle des enfants.* leur ≠ les enfants), sauf si le complément est un pronom fort (*Paul leur parle d'eux.*) ➤ **IX-2.2.2**. Un pronom fort peut renvoyer au sujet (*Les enfants pensent à eux.*) ➤ **IX-6.3.3**.

Quand

Quand peut être un adverbe interrogatif (*Quand partez-vous ?*) ou relatif sans antécédent (*un parapluie pour quand il pleut*), ou bien un subordonnant temporel (*Quand il pleut, je ne sors pas.*). L'adverbe entre dans les mots agglomérés *à quand*, *je ne sais quand*, *n'importe quand* ➤ **I-5.2.3** ➤ **V-6.3.4** ➤ **IX-7.3.3**.

➤ **fiche INVERSION DU SUJET** ➤ **fiche OU** ➤ **fiche QUE**

L'adverbe interrogatif

Quand est un adverbe interrogatif ➤ **IX-10.2.4**, qui peut être modifié (*quand donc*, *quand ça*) ➤ **IX-10.2.8** ou coordonné (*Où et quand a lieu le concert ?*) ➤ **XVI-6.4.3**.
Il interroge sur la date d'un évènement. Il apparait dans une phrase interrogative indépendante (*Quand partez-vous ?*) ➤ **XII-3.1.3** ou subordonnée (*On ne sait pas quand ils partiront.*) ➤ **XII-3.2.1**. Il peut être complément d'un verbe (*C'était quand ?*) ou d'une préposition (*depuis quand*, *pour quand*), qui précise la localisation temporelle, ou en fonction *ajout* (*Vous partez quand ?*). En début de phrase, il est en fonction *extrait* (*Quand partez-vous ?*) et autorise l'inversion du sujet (*Quand part Paul ?*) ➤ **I-6.3.3** ➤ **XVII-2.2.3**. Dans cette position, il est suivi d'un verbe conjugué à l'indicatif ou d'un infinitif (*Quand partir ?*) ou peut constituer une question sans verbe (*Quand ?*) ➤ **XII-3.3.1**.

Le subordonnant

Quand *dans une subordonnée circonstancielle*

Quand introduit une subordonnée circonstancielle de temps, et indique la concomitance entre la situation principale et celle de la subordonnée (*Je me suis réveillé quand le téléphone a sonné.*) ➤ **XIV-6.4.3**. Le verbe est à l'indicatif. La subordonnée temporelle est mobile dans la phrase (*Quand il fait beau, je sors.*) en fonction *ajout*, mais elle est complément de *être* (*Le plus important, c'est quand tu te réveilles.*) Elle peut être coordonnée à une subordonnée en *que* (*Quand il fera jour et que la maison s'éveillera, je partirai.*), ce qui n'est pas possible pour la subordonnée interrogative (* *On ne sait pas quand ils partiront et que la maison sera vide.*).
En fonction du contexte, l'interprétation peut revêtir un sens d'opposition (*Quand on me ferait un pont d'or, je ne prendrais pas ce poste.*), équivalant à *quand bien même* ➤ **XIV-5.2.1**.
Dans un récit, avec le sens de *quand soudain*, la subordonnée temporelle peut avoir des propriétés de phrase racine, et admettre un impératif par exemple (*Je suis dans un café quand soudain, devine qui entre !*) ➤ **XIV-6.4.4** ➤ **XVIII-4.3**.

Quand *dans une subordonnée complétive*

Quand peut aussi introduire une subordonnée complétive (*J'aime quand on mange sur la terrasse.*) à l'indicatif, après certains verbes de sentiment (*aimer*), de perception (*voir*) ou de communication (*signaler*) ➤ **XII-1.2.6**. La complétive équivaut à 'les cas où, les situations où'.
Contrairement au *quand* interrogatif, il n'est pas suivi d'un infinitif (# *J'apprécie quand manger sur la terrasse.*). Il s'agit du subordonnant et la complétive peut être coordonnée avec une subordonnée en *que* (*J'aime quand on mange sur la terrasse et que l'on bavarde.*).

Le relatif sans antécédent

Quand est aussi un adverbe relatif sans antécédent ➤ XIII-5.1.2. Cette relative sans antécédent forme un syntagme adverbial, qui peut être complément de préposition (*Je garde cet argent pour quand j'en aurai besoin.*), ou bien ajout (*Je partirai quand tu me diras de partir.*).
Contrairement à la subordonnée circonstancielle, ce syntagme ne peut pas être coordonné avec une subordonnée en *que* (# *Je partirai quand tu partiras et qu'il fera jour.*). L'adverbe *quand* relatif sans antécédent est en fonction *extrait* ➤ I-6.2.4 ➤ I-6.3.3 et autorise l'inversion du sujet nominal (*Il partira quand l'a décidé sa hiérarchie.*) ➤ XVII-2.2.3.

Que

Que peut être un adverbe (*Que d'eau !*), un pronom interrogatif (*Que veux-tu ?*) ou un subordonnant (*Je crois que tu as tort.*), qui sont compatibles entre eux (*Je pense qu'il ne boit que de l'eau.*). Il s'élide devant un mot à initiale vocalique (*Qu'il fait beau ! Qu'as-tu ? Je crois qu'il pleut.*) ➤ **XIX-3.3.1**. La forme *que* appartient à de nombreux mots agglomérés : adverbe exclamatif (*ce que*), subordonnant (*à ce que*, *bien que*, *est-ce que*, *parce que*), pronom interrogatif (*qu'est-ce que*, *qui est-ce que*).

➤ **fiche CE** ➤ **fiche COMME** ➤ **fiche DE** ➤ **fiche INVERSION DU SUJET** ➤ **fiche NE** ➤ **fiche NON** ➤ **fiche QUOI** ➤ **fiche TANT**

L'adverbe

En tant qu'adverbe, *que* est facultatif pour introduire le sujet inversé dans une phrase sans verbe (*Quelle belle ville* (*que*) *Paris !*) ➤ **I-5.2.2**, ou l'infinitif dans une phrase impersonnelle en *ce* (*C'est curieux* (*que*) *de parler ainsi.*) ➤ **VI-3.3.1**.

L'adverbe restrictif

Que restrictif est associé à *ne* ➤ **X-3.3.1** et ajout à des catégories variées, par exemple syntagme nominal (*Il n'a que huit ans.*), pronom (*Je n'aime que toi.*) ou infinitif (*Il ne fait que travailler.*) ➤ **VIII-8.2.2**.

L'adverbe interrogatif

En registre formel, l'adverbe interrogatif a le sens de 'pourquoi' et apparait en début de phrase racine, avec une valeur de souhait ou de regret (*Que ne l'as-tu dit plus tôt !*) ➤ **IX-10.2.7** ➤ **XII-2.4.7** ➤ **XII-3.4.3**.

L'adverbe exclamatif

Il apparait en début de phrase exclamative (*Que c'est beau !*), avec le sens de 'comme' ➤ **IX-10.4.3** ➤ **XII-4.2.3**. En tant qu'adverbe de degré, il introduit un syntagme nominal en *de* (*que de bruit*) ➤ **V-5.4.1** dont il peut être séparé (*Que tu as de chance !*) ➤ **V-5.4.4**.

L'adverbe comparatif

L'adverbe de degré introduit une subordonnée comparative, à l'indicatif (*Il court autant qu'il marche.*), souvent sans verbe (*un autre que toi*) ➤ **XV-2.2.1** ➤ **XV-3.1.3** ➤ **XV-4.1.1** ➤ **XV-4.2.1** ➤ **tableau XV-2** ➤ **tableau XV-3**.

Le pronom interrogatif

Le pronom interrogatif *que* fait partie des mots *qu-* ➤ **IX-10.1**. Il renvoie à un inanimé, c'est-à-dire un objet (*Que manges-tu ?*), une propriété ou une situation (*Que se passe-t-il ?*). C'est une forme faible qui ne peut pas être employée seule (*— Il a bu quelque chose — * Que ?*), être modifiée (** que d'autre ?*) ni être coordonnée (** que ou qui ?*), à la différence du pronom fort *quoi* (*quoi ? quoi d'autre ? qui ou quoi ?*) ➤ **IX-1.3.3** ➤ **IX-10.2.2**. Il correspond à un complément direct (*Que veux-tu ?*), à un attribut du sujet (*Que devient Paul ?*) ou au sujet d'un verbe subordonné (*Que crois-tu qui arriva ?*). Il est toujours en début de phrase, en fonction *extrait*, précède immédiatement le verbe et force l'inversion ou la suffixation du sujet ➤ **I-6.1**.

Le subordonnant

Que introduit une phrase indépendante (*Qu'il vienne !*) ou une subordonnée, qui peut être une complétive (*Je pense qu'il pleuvra.*), une relative (*le temps que j'aime*), ou une circonstancielle (*Viens que je te voie !*).

Que *introduit une phrase racine*

Que introduit une phrase désidérative au subjonctif (*Que je sois pendu si je me trompe !*) ➤ XII-2.1.2, qui peut être subordonnée (*Je voudrais que tu sois maudit.*) ➤ XII-2.3. La phrase en *que* a aussi un emploi de reprise (*Vous pourriez partir. — Que je parte ?*).

Que *introduit une subordonnée complétive*

Que introduit une subordonnée sujet (*Que tu viennes est impossible.*) ou une subordonnée complétive, complément direct (*Je pense qu'il pleut.*) ou oblique (*Il vous convaincra qu'il a raison.*) ➤ I-4.2. La subordonnée est à l'indicatif ou au subjonctif (*Je regrette qu'il pleuve.*) selon le verbe principal ➤ XI-5.2. La subordonnée peut être complément d'adjectif (*fier que tu sois là*) ➤ VI-3.2.2, d'adverbe (*Peut-être qu'il pleuvra.*) ➤ VIII-3.1.1, de nom (*l'annonce qu'il viendra*) ➤ IV-5.3.2, de verbe ➤ II-2.6 ou de préposition (*avant que tu viennes*) ➤ VII-2.2.3.
Elle peut aussi être disloquée (*Que tu viennes, c'est impossible.*) ou extraposée (*L'annonce a été faite que les vacances seront réduites.*) ➤ I-4.3 ➤ XVIII-2.1.1.

Que *introduit une subordonnée relative*

Dans une subordonnée relative, *que* est un subordonnant plutôt qu'un pronom relatif ➤ XIII-2.2.1. Il détermine le mode de la subordonnée relative, qui peut être à l'indicatif (*un problème qu'on règlera*), au subjonctif (*le seul point qu'il faille aborder*), mais pas à l'infinitif (* *un problème qu'aborder*). Contrairement aux pronoms (*un outil avec lequel ouvrir les boites*), il ne peut pas être complément de préposition (* *un outil avec que j'ouvre les boites*).
Il introduit une subordonnée relative, dans laquelle manque un complément direct (*celui que j'aime*), un attribut du sujet (*l'homme qu'il est devenu*), plus rarement un ajout (*le jour qu'il est parti*) ou le sujet d'un verbe subordonné (*celui que tu crois qui viendra*) ➤ tableau XIII-4. L'antécédent peut être humain (*l'homme que j'ai vu*) ou non (*le livre que j'ai lu*). Il est généralement nominal, plus rarement adjectival (*habile qu'il était*) ➤ XIII-3.2.2.
Une relative en *que* peut aussi appartenir à une construction clivée (*C'est Paul que j'ai vu.*) ➤ XIII-3.4.3 ➤ XVIII-2.3 ou être extraposée (*Des gens sont arrivés que je n'avais jamais vus.*) ➤ XIII-3.3.

Que *introduit une subordonnée circonstancielle*

Que peut introduire une subordonnée de but (*Viens que je te voie !*) ➤ XIV-4.2.4, conditionnelle (*Qu'il vienne ou pas, nous partirons.*) ➤ XIV-2.3.2 ou consécutive (*Il est si grand qu'il touche le plafond.*) ➤ XV-6.1.2 ➤ XV-6.3.1. Quand deux circonstancielles sont coordonnées, il peut remplacer le premier subordonnant (*quand il fait beau et qu'il ne fait pas froid*) ➤ XIV-2.2.1 ➤ XV-3.3.1.
Dans certaines constructions temporelles (*À peine suis-je rentré (que) je me précipite.*) ➤ XIV-6.1.2 ou conditionnelles (*Viendrait-il (que) je sortirais.*) ➤ XIV-2.4.1, il est facultatif et introduit la principale ➤ I-4.6.2.

Que *après un élément extrait*

Que apparait après l'élément extrait dans une subordonnée concessive (*Où que tu ailles, je serai là.*) ➤ XIV-5.2.4.

Quel

Quel est un déterminant (*Quel prix ?*) ou un adjectif (*Quelle est la température ?*). Il est interrogatif, exclamatif (*Quelle chance !*) ou concessif (*quelle que soit la température*). Il fait partie des mots *qu-* ➤ IX-10.1. *Quel* appartient aussi à des mots agglomérés (*je ne sais quel*, *n'importe quel*, *tel quel*) ➤ V-6.3.1 ➤ V-6.3.6 ➤ IX-7.3.3.

➤ fiche ACCORD DE L'ADJECTIF ➤ fiche COMME ➤ fiche ÊTRE ➤ fiche INVERSION DU SUJET ➤ fiche QUE ➤ fiche TEL

Le déterminant

En tant que déterminant, *quel* s'accorde en genre (*quelle heure*, *quel temps*) et en nombre (*quelles fleurs*, *quels chapeaux*) avec le nom qui suit ➤ V-2.2.1.

Le déterminant interrogatif

Quel interrogatif se combine avec un nom humain (*quelle fille*) ou non humain (*quel temps*). Il interroge sur l'identité d'une entité prise dans un ensemble connu (*Quel élève est le meilleur ?*) ou sur son type (*Quel arbre fleurit en hiver ?*) ➤ IX-10.2.3.

Le syntagme nominal (SN) en *quel* peut être sujet (*Quel élève est arrivé en retard ?*), ou complément de verbe (*Vous avez pris quel train ?*) ou de préposition (*À quelle heure a lieu le concert ?*) ➤ XII-3.1.3. En début de phrase, ce SN est en fonction *extrait* (*Quelle heure avez-vous ?*) et l'inversion du sujet est possible (*Quel âge a Marie ?*) ➤ XVII-2.2.3. Il peut aussi être tête d'une phrase sans verbe (*Quel âge, ce vin ?*) ➤ I-5.2.2 ➤ XII-3.3.1. La phrase interrogative peut être subordonnée (*Je me demande quel âge a ce vin.*) ➤ XII-3.2.1.

Le déterminant exclamatif

Quel exclamatif introduit un syntagme nominal, avec une interprétation d'intensité (*Quel courage !*) ou de grande quantité (*Quelle poussière !*) ➤ XII-4.4.3. L'interprétation peut aussi être celle d'un rapprochement maximal (*Quel spectacle !* 'quel beau spectacle') ou d'un éloignement maximal (*Quel spectacle !* 'quel affreux spectacle') par rapport à un modèle idéal ➤ XII-4.4.5.

Le SN en *quel* est le plus souvent en début de phrase, en fonction *sujet* (*Quel calme règne soudain !*) ou *extrait* (*Quelle chance tu as !*), ou complément de préposition (*Sur quel ton il nous parle !*) ➤ XII-4.2.1. Il peut aussi être tête d'une phrase sans verbe (*Quel plaisir, ce concert !*) ➤ I-5.2 ➤ XII-4.3.3. La phrase exclamative peut être subordonnée (*Il nous a raconté quelle chance il avait.*) ➤ XII-4.5.

L'adjectif

En tant qu'adjectif, *quel* apparait en début de phrase interrogative (*Quel est son nom ?*) ➤ IX-10.2.3 ou exclamative (*Quelle serait sa joie !*) ➤ XII-4.2.1, ou de subordonnée concessive (*quel que soit son âge*) ➤ XIV-5.2.4. C'est une forme faible, qui ne peut pas être employée seule (* *Quel ?*), ni être modifiée (* *Quel donc ?*) ➤ IX-1.3.3 ➤ IX-10.2.2. Il correspond à l'attribut du sujet de *être*, avec la fonction *extrait* ➤ I-6.3.3.

L'adjectif interrogatif

Il interroge sur l'identité d'un élément appartenant à un ensemble connu (*Quel est le meilleur élève ?*) ou sur une propriété (*Quelle est la température ?*) ➤ IX-10.2.3.

Il s'accorde en genre (*Quelle est son adresse ?*) et en nombre (*Quelles sont ses qualités ?*) avec le sujet, qui doit être inversé ou suffixé (*Quel est-il ?*) ➤ XVII-2.1 ➤ XVII-2.2.3. *Être* est éventuellement précédé de *devoir*, *pouvoir* ou *sembler* (*Quel pouvait être son âge ?*).

La phrase interrogative peut être subordonnée (*Je me demandais quel était son nom.*) ➤ XII-3.2.1.

L'adjectif exclamatif

Il indique une intensité extrême (*Quelle serait sa joie !*) et relève d'un registre formel ➤ **XII-4.4.3**.
Il s'accorde en genre et en nombre (*Quels sont ses regrets !*) avec le sujet, qui doit être inversé ou suffixé (*Quelle serait-elle !*) ➤ **XVII-2.1** ➤ **XVII-2.2.3**. *Être* est éventuellement précédé de *devoir*, *pouvoir* ou *sembler* (*Quelle semblait être sa joie !*) ➤ **XII-4.2.1**.
La phrase exclamative peut être subordonnée (*Il nous a raconté quel était son désespoir.*) ➤ **XII-4.5**.

L'adjectif concessif

Suivi du subordonnant *que*, il apparait en début de subordonnée concessive (*Quelles que soient tes intentions, tu dois nous en faire part.*) ➤ **tableau XIV-12**. Il s'accorde en genre et en nombre avec le sujet inversé ou pronominal (*Quelles qu'elles soient, tu dois nous en faire part.*) ➤ **XIV-5.2.4**.

➤ *Quel qu'il soit* ➤ **V-6.3.7**

Quelque, quelques

Quelque est un déterminant singulier (*si tu as quelque doute…*) ou bien un adverbe invariable (*quelque trois-cents personnes*). *Quelques* est un adjectif pluriel, compatible avec un déterminant (*ces quelques fleurs*) mais apte à introduire un syntagme nominal (*Je connais quelques chansons.*). Tous deux entrent dans la formation des pronoms agglomérés *quelque chose*, *quelqu'un*, *quelque part*, *quelques-uns* ➤ IX-7.3.1.

➤ fiche AUSSI ➤ fiche BEAUCOUP ➤ fiche DE ➤ fiche QUE ➤ fiche QUEL ➤ fiche TOUT, TOUS

Le déterminant *quelque*

Le déterminant *quelque* est singulier (*si tu as quelque souci*), et ne se combine pas avec un autre déterminant (* *un quelque souci*, * *ce quelque souci*), contrairement à l'adjectif *quelconque* ➤ V-2.2.1 ➤ V-4.4.3 ➤ V-6.3.5.
Quand il se combine avec un nom dénombrable, humain (*Avez-vous aperçu quelque personnalité ?*) ou non (*si tu as quelque souci*), c'est une expression de choix libre (le locuteur juge l'identité du référent nominal non pertinente), comme l'adjectif *quelconque*. Il apparait alors plutôt dans une phrase interrogative ou une subordonnée conditionnelle ➤ V-6.3.3.
Avec un nom non dénombrable (*Il a montré quelque courage.*), c'est un indéfini, indiquant une quantité faible et vague, comme l'adjectif pluriel *quelques* ➤ X-6.3.1.
Le déterminant *quelque* apparait également en début de subordonnée concessive, dans un syntagme nominal (*Quelque projet que tu choisisses, je te soutiens.*) ou prépositionnel (*De quelque soin que nous fassions preuve, l'issue est certaine.*) suivi par *que* ➤ XIV-5.2.4.

L'adjectif *quelques*

L'adjectif pluriel *quelques* est épithète (*ces quelques fruits*), avant le nom, mais pas attribut (* *Ces fruits sont quelques.*). Il modifie un nom dénombrable ou un pluriel intrinsèque (*ces quelques frais*) ➤ IV-2.3.
Avec l'article défini, un autre modifieur doit accompagner le nom, par exemple une subordonnée relative (*J'ai pris les quelques fleurs qui restaient.*) ➤ V-4.4.3.
Il peut aussi introduire un syntagme nominal (SN) indéfini (*Prends quelques fruits.*), qui peut être sans nom (*Quelques rouges seront suffisantes.*) ➤ IV-7.1 ➤ V-2.3.1.
Il indique une quantité faible et vague, et contraste avec *beaucoup* (*de*).

L'adverbe *quelque*

L'adverbe de degré *quelque* est invariable et modifie des expressions de quantité (*quelque cent personnes*, *quelque peu*), avec un sens d'approximation ➤ V-2.4.2 ➤ VIII-7.2.4. Il apparait aussi coordonné dans l'expression *et quelque* (*un kilo et quelque*).
Comme le déterminant, il apparait aussi en début de subordonnée concessive. Comme *aussi* et *tout*, il modifie alors un adverbe ou un adjectif (*Quelque farfelu qu'il soit, il faut examiner ce projet.*) ➤ XIV-5.2.4.
En revanche il n'apparait pas dans l'expression *quel que soit*, qui comporte l'adjectif *quel*, qui s'accorde avec le sujet (*quelle que soit la raison*, *quels que soient les problèmes*) ➤ V-6.3.7.

Qui

Qui est un pronom interrogatif (*Qui vient ?*), relatif (*l'homme à qui je parle*) ou indéfini (*Ils sont partis, qui à Rome, qui à Pise.*), ou bien un subordonnant (*l'homme qui parle*), comme *que*. Il entre aussi dans des pronoms agglomérés (*je ne sais qui*, *n'importe qui*, *qui que ce soit*, *qui est-ce qui*). ➤ V-6.3.1 ➤ V-6.3.6 ➤ IX-7.3.3.

➤ fiche ACCORD DU VERBE ➤ fiche QUE

Le pronom

Le pronom *qui* renvoie à des humains et fait partie des mots *qu-* ➤ IX-10.1 ➤ tableau IX-2.5

Le pronom interrogatif

Le pronom interrogatif est masculin singulier et renvoie à un humain ou un animé (*Qui appelles-tu ?*) ➤ IX-10.2.1. Il peut être en début de phrase (en fonction *extrait*), ou dans sa position canonique, en fonction de sujet (*Qui est là ?*), de complément direct (*Tu appelles qui ?*), d'attribut du sujet (*Vous êtes qui ?*) ou de complément de préposition (*avec qui ?*) ➤ XII-3.1.3. Il peut être modifié (*qui d'autre*) ou coordonné (*qui ou quoi*). Il peut introduire une subordonnée interrogative (*Je me demande qui viendra.*) ➤ XII-3.2.1.

Le pronom relatif

Le pronom relatif est complément d'une préposition (*celui avec qui j'ai parlé*) ➤ XIII-2.1.1. Il a un antécédent humain (*la femme pour qui j'ai voté*), singulier ou pluriel (*les enfants à qui j'ai parlé*).

Les autres pronoms qui

Qui pronom relatif sans antécédent peut être sujet ([*Qui m'aime*] *me suive.*), complément de préposition (*Je parlerai* [*à qui tu parleras*].) ou extrait (*Je verrai* [*qui tu verras*].) ➤ XIII-5.1.1 ➤ XIII-5.2.1. La relative sans antécédent forme un syntagme nominal ou prépositionnel, avec une interprétation définie ('celui qui') ou de choix libre ('n'importe qui').

Qui pronom indéfini appartient à une construction corrélative (*Ils sont partis, qui à Paris, qui à Rome.*) avec une interprétation distributive ➤ XVI-7.1.2.

Qui est un pronom extrait dans la subordonnée concessive (*Qui que vous appeliez, dites-le moi.*), où il alterne avec le pronom complexe *qui que ce soit* ➤ XIV-5.2.4.

Le subordonnant

Dans une relative dont le sujet est relativisé (*la voisine qui viendra*), *qui* n'est pas un pronom mais un subordonnant, comme *que* ➤ XIII-2.2.1 ➤ tableau XIII-4. Contrairement au pronom *qui*, l'antécédent n'est pas toujours humain (*le problème qui se pose*). En registre informel, il s'élide comme *que* (! *l'homme qu'est venu*) ➤ XIX-3.3.1.Quand le sujet d'un verbe subordonné est extrait, *qui* introduit la complétive (*Que crois-tu qui se passe ?*, *le problème que je crois qui se pose*).

Une relative en *qui* peut aussi appartenir à une construction clivée (*C'est Paul qui est venu.*) ➤ XIII-3.4.3 ➤ XVIII-2.3, être complément d'un verbe de perception (*Je le vois qui arrive.*) ➤ III-5.2.4 ou être extraposée (*Des gens sont arrivés qui semblaient en colère.*) ➤ XIII-3.3.

Quoi

Quoi est un pronom (interrogatif, relatif ou concessif), employé aussi dans des connecteurs (*après quoi*, *sans quoi*), et à l'oral comme particule de discours (*Il avait vingt ans, quoi.*) Il fait partie des mots *qu-* ➤ IX-10.1. Il entre aussi dans des formules figées (*à quoi bon*, *pas de quoi*) ➤ I-5.2 et dans des pronoms agglomérés (*je ne sais quoi*, *n'importe quoi*, *quoi que ce soit*) ➤ IX-7.3.3 ➤ XIV-5.2.4.

➤ fiche CE ➤ fiche DE ➤ fiche QUE ➤ fiche QUI ➤ fiche RIEN

Le pronom interrogatif

Quoi interrogatif renvoie à un inanimé, c'est-à-dire un objet (*Tu bois quoi ?*) ou une situation (*Il se passe quoi ici ?*), comme *que* interrogatif. À la différence de *que*, il peut être employé seul (*Quoi ?*), être modifié (*Quoi de neuf ?*) ou coordonné (*Tu as vu qui ou quoi ?*).

Il apparait comme complément direct (*Tu en penses quoi ?*), attribut du sujet (*Il devient quoi ?*) ou complément de préposition (*À quoi penses-tu ?*) ➤ IX-10.2.2. S'il est modifié, il peut être sujet (*Quoi d'autre te ferait plaisir ?*) ou extrait (*Quoi d'autre a-t-il dit ?*).

Il peut s'employer avec un infinitif (*Je sais quoi faire.*), mais est remplacé par *ce que* dans une subordonnée (*Je sais ce que* / * *quoi Paul fait.*) ➤ XII-3.2.1.

Dans une question de clarification, il remplace n'importe quel mot (— *Je voudrais un conseil.* — *Tu veux un quoi ?*, — *Je me suis fait doubler.* — *Tu t'es fait quoi ?*) ➤ XII-3.4.4.

Le pronom relatif

Quoi relatif est toujours complément d'une préposition (*ce sur quoi nous travaillons*) ➤ XIII-2.1.2. Il a généralement un antécédent vague, comme les pronoms *ce*, *quelque chose*, *rien* (*quelque chose à quoi on pouvait s'attendre*), mais parfois un antécédent nominal en usage formel (*un tréteau sur quoi on poserait les planches*) ➤ XIII-2.1.1. Avec une interprétation non restrictive, il peut prendre pour antécédent une phrase ou un syntagme verbal (*Vous devez réserver, sans quoi vous n'entrez pas.*) ➤ XIII-3.2.3.

Le pronom relatif sans antécédent

Il est complément de préposition (*C'est justement à quoi je pensais.*) ➤ XIII-5.1.1. *De quoi* s'emploie surtout avec un infinitif, et donne lieu à des formules (*On a de quoi manger. Il n'y a pas de quoi fouetter un chat.*) ➤ XIII-5.2.2.

Le pronom concessif

Il est en fonction *extrait* et suivi de *que* dans la subordonnée concessive (*Quoi que vous pensiez, ne dites rien.*) ➤ XIV-5.2.4, à ne pas confondre avec *quoique* subordonnant (*Il est venu, quoique pressé.*). Dans cet emploi, il alterne avec *quoi que ce soit*.

Emplois discursifs

Certains syntagmes prépositionnels avec *quoi* (*après quoi*, *à la suite de quoi*, *sur quoi*, *sans quoi*), jouent un rôle de connecteur, et marquent une relation de succession temporelle, de condition, etc., entre la phrase à laquelle ils appartiennent et la phrase qui précède (*Ils sont sortis précipitamment. Après quoi, il y eut un silence.*) ➤ XVIII-3.3.1.

À l'oral, *quoi* est aussi employé comme particule de discours (*Quoi, vous êtes là !*), de même que *eh quoi*, *ben quoi*, pour exprimer l'étonnement ou l'indignation. En fin d'énoncé, *quoi* sert à ponctuer le discours, souvent à souligner un résumé (*Je voudrais y aller, quoi.*) ➤ XVIII-4.3.1 ➤ XVIII-4.3.3.

Rien

Rien est un pronom négatif (*Je n'ai rien vu.*), ou un adverbe de degré en usage régional (% *C'est rien bien !*). Il vient d'un nom latin *rem* ('chose'), qui survit dans certaines expressions (*un petit rien*).

➤ fiche DE ➤ fiche NE ➤ fiche PAS ➤ fiche TOUT, TOUS

Le pronom

Le pronom *rien* peut être sujet (*Rien ne l'étonne.*), attribut (*Ce n'est rien.*), complément direct (*Paul ne donnera rien.*) et complément de préposition (*Il n'est content de rien.*). Il peut être accompagné d'un complément en *de* (*rien de tout cela*), d'un adjectif épithète en *de* (*rien de bon*) ➤ VI-4.1.1 ou d'un autre modifieur (*presque rien*, *rien du tout*) ➤ X-2.2.2.

Quand il est complément, il suit difficilement un autre complément (*On ne dira rien à Paul* / * *à Paul rien.*), sauf s'il est modifié (*On ne dira à Paul presque rien.*) ; comme *tout*, il est dit *léger* ➤ XVII-1.3.3.

Comme le pronom *tout*, *rien* peut apparaitre avant l'infinitif quand il est complément direct (*ne rien dire*), et entre l'auxiliaire et le participe passé (*Il n'a rien dit.*) ➤ XVII-1.2.3 ➤ XVII-3.1. Il peut précéder un verbe tout en étant interprété comme le complément de l'infinitif qui suit (*ne rien pouvoir dire* / *ne pouvoir rien dire*) ➤ X-2.2.2 ➤ tableau X-3.

C'est un pronom négatif, qui rend la phrase négative (*Paul ne dit rien.*) : c'est un négateur ➤ X-1.2.1, et *ne* apparait sur le verbe en registre formel ➤ X-3.1. Il peut former à lui seul une réponse négative (— *Que vois-tu ?* — *Rien.*). Il peut aussi nier seulement un constituant (*Il travaille pour rien.*).

Il est interprété comme un quantifieur dans le domaine des objets (*Je n'ai rien mangé.* 'pour toute chose, il est faux que je l'ai mangée') ou des situations (*Rien ne s'est passé comme prévu.*) ➤ X-4.1.4. Quand la phrase comporte un autre négateur, l'interprétation est celle d'une négation simple (*Personne n'a rien dit.* 'personne n'a dit quelque chose') ou, plus rarement, d'une négation double (*Ce n'est pas rien.* 'c'est quelque chose') ➤ X-4.2.2.

Certains emplois (*moins que rien*, *trois fois rien*) sont figés.

Dans certains contextes, par exemple dans une interrogative, et dans un registre formel, *rien* est un pronom à contexte négatif (*Y a-t-il rien de plus drôle ?* 'y a-t-il quelque chose de plus drôle'). C'est le reste d'un ancien usage, quand *rien* signifiait 'quelque chose' et n'était pas négatif ➤ X-4.3.2 ➤ X-6.1.

L'adverbe

Rien connait un usage informel et régional d'adverbe de degré (% *C'est rien beau !* 'c'est vraiment beau') ➤ VIII-1.2.3 ➤ VIII-7.1.

Sans

Sans est une préposition négative suivie d'un complément nominal (*sans un mot*) ou infinitif (*sans parler*), ou d'une complétive au subjonctif (*sans qu'on sorte*). Elle entre dans de nombreux noms agglomérés (*un sans-abri*, *des sans-papiers*) ➤ IV-2.1.2.

➤ fiche EN ➤ fiche NE ➤ fiche NON ➤ fiche PLUS ➤ fiche QUE ➤ fiche RIEN

Une préposition négative

Sans est un mot négatif qui nie le constituant qu'il introduit ➤ X-1.2.2 ➤ X-5.1.1. De façon générale, l'interprétation du syntagme est celle d'une phrase négative (*Il est parti sans raison.* 'et il n'avait pas de raison') ➤ X-5.1.1.

Quand il est suivi d'un mot négatif comme *rien* ou *personne*, l'interprétation est toujours celle d'une seule négation (*sans l'aide de personne* 'sans l'aide de quiconque', *sans rien faire* 'sans faire quoi que ce soit') ➤ X-4.2.1 ➤ X-5.1.1. Il permet des mots à contexte négatif comme *quiconque* (*sans l'aide de quiconque*), *de la journée* (*sans parler de la journée*) ➤ X-6.1, la conjonction *ni* (*sans chapeau ni manteau*, *sans voir Paul ni Marie*) ➤ XVI-2.2.3 et l'adverbe *non plus* (*sans colère non plus*, *sans parler non plus*) ➤ X-1.2.3 ➤ X-2.3.

Une préposition simple

La préposition *sans* est suivie d'un complément nominal (*sans ses clés*), éventuellement sans déterminant (*sans ressources*) ➤ VII-3.1.1 avec lequel elle forme un syntagme prépositionnel (SP). Dépourvue de complément, elle est comprise comme anaphorique (*Paul a ses clés ? — Il est parti sans.*) ➤ VII-3.2.2.

Comme *avec*, elle admet deux compléments, le premier nominal et le second prédicatif de catégories variées, par exemple adjectival (*sans Paul présent*) ou prépositionnel (*sans Paul à nos côtés*) ➤ VII-3.1.5.

Le SP introduit par *sans* peut être attribut du sujet (*Il est resté sans voix.*) ➤ III-3.2.1 ou du complément (*La nouvelle l'a laissé sans voix.*) ➤ III-3.3.1. Mais il est le plus souvent ajout au verbe (*Il écrit sans effort.*), au nom (*des vacances sans vous*), à l'adjectif (*impuissants sans vous*) ou à la phrase (*Sans raison, ils sont partis.*) ➤ X-5.1.1.

Il s'oppose à *avec*, qu'il s'agisse d'accompagnement (*avec*/*sans nous*) ou de manière (*avec*/*sans difficulté*). Quand le SP en *sans* décrit une situation différente de celle du verbe principal, l'interprétation est circonstancielle, par exemple conditionnelle (*sans Paul à nos côtés* 'si Paul n'est pas à nos côtés') ➤ XIV-2.1.3.

Sans + infinitif

À la différence d'*avec*, la préposition *sans* peut être suivie d'un infinitif (*sans comprendre*) et s'interprète alors comme la négation de *en* + participe présent ('en ne comprenant pas'). Le syntagme peut posséder une interprétation de manière (*parler sans bégayer*), conditionnelle (*On n'arrivera à rien sans changer les règles.* 'si on ne change pas les règles') ➤ XIV-2.1.3 ou concessive (*Paul a bon cœur sans être vraiment généreux.* 'même s'il n'est pas généreux') ➤ XIV-5.1.3.

Sans + *que*

À la différence d'*avec*, la préposition *sans* peut être suivie d'une complétive au subjonctif (*sans qu'on intervienne*) ➤ VII-3.1.4. L'interprétation du syntagme est celle d'une phrase négative (*Il est parti sans que je m'y oppose.* 'et je ne m'y suis pas opposé') ➤ X-5.1.1, à laquelle peut s'ajouter une relation conditionnelle (*Il ne réussira pas sans qu'on l'aide.* 'si on ne l'aide pas') ou concessive (*Il a bon cœur sans que cela se voie.* 'bien que cela ne se voie pas') ➤ XIV-5.1.3.

Se

Se est une proforme réfléchie qui s'attache au verbe (*Paul se lave.*). Elle renvoie au sujet du verbe, avec lequel elle s'accorde en personne et en nombre (*Je me lave.*), ou bien elle n'a pas d'interprétation (*Paul s'évanouit.*).

➤ fiche À ➤ fiche AVOIR ➤ fiche ÊTRE ➤ fiche FAIRE ➤ fiche LE ➤ fiche LUI ➤ fiche PRONOMS PERSONNELS

Une proforme faible…

Comme *le*, *se* fait partie des proformes personnelles ➤ IX-3.1. À la 3e personne, *se* est invariable (*L'enfant se lave. Les enfants se lavent.*) ; à la 1re personne, le singulier est *me* (*Je me lave.*), et le pluriel, *nous* (*Nous nous lavons.*), et à la 2e personne, le singulier est *te* (*Tu te laves.*) et le pluriel, *vous* (*Vous vous lavez.*) ➤ tableau IX-8. Comme *le*, c'est une forme faible ➤ IX-1.4.2 ➤ IX-5.1.1 : contrairement à *soi*, il ne peut pas être employé seul (*Qui aime-t-on ? — Soi*/* *Se.*), ni être modifié (*seulement soi*/* *se*) ni coordonné (*les autres et soi*/* *les autres et se*). Il s'attache au verbe, comme un préfixe (*Tu te laves.*), ou à l'impératif comme un suffixe (*Lave-toi !*) ➤ IX-3.4, et ne peut en être séparé que par une autre proforme (*se le dire*, *Achète-le-toi !*). *Se* précède les autres proformes (*Paul se le dit*/*s'en occupe.*) ; il est incompatible avec *lui*, *leur* (* *Paul se leur présentera.*), de même qu'avec *me*, *te*, *nous*, *vous* (* *Paul se nous présentera.*), et impose l'emploi du pronom fort (*Paul se présentera à eux*/*à nous.*). Il est également incompatible avec *avoir* (* *Paul s'aura une bonne place.*) et s'emploie avec l'auxiliaire *être* aux temps composés (*Paul s'est lavé.*) ➤ III-2.1.2.

… ne correspondant pas à un complément

Se s'utilise avec des verbes sans complément correspondant : les verbes réfléchis intrinsèques (*s'apercevoir de*, *s'évanouir*) ➤ IX-2.3.1 ➤ tableau IX-9, le verbe de la construction médiopassive (*La laine se lave à l'eau froide.*) ➤ II-4.2 et certains verbes neutres (*La branche s'est cassée.*) ➤ II-4.3.
Se faire, suivi d'un infinitif, revêt un sens passif (*Il s'est fait renverser par une voiture.* 'a été renversé') de même que *se voir* (*Il s'est vu offrir un livre.* 'on lui a offert un livre') ➤ III-4.1.5.

… correspondant à un complément

Comme *le*, *se* correspond à un complément direct, avec des interprétations variées, par exemple expérient (*Ils s'effraient l'un l'autre.*), thème (*Paul se regarde.*), patient (*Paul se lave.*), destinataire (*Ils se félicitent.*) ou destination (*Ces routes se rejoignent.*) ➤ tableau II-19.
Comme *lui*, *se* correspond à un complément en *à* datif, qui peut être complément de verbe (*se parler*) ➤ tableau IX-15 ➤ tableau IX-16, de nom (*se faire un cadeau*) ➤ IV-5.2.4, ou de préposition (*Ils se courent après.*) ➤ IX-5.2.2, avec des interprétations variées : bénéficiaire (*Il se tricote un pull.*), destinataire (*Ils s'écrivent.*), expérient (*Ils se plaisent.*), possesseur (*Il ne s'appartient plus.*), source (*Il s'ôte une écharde.*), thème (*Ils se ressemblent.*) ➤ IX-5.2. Contrairement à *lui*, il ne correspond pas à un complément d'adjectif (* *Paul s'est fidèle.*).
Contrairement à ce qui se passe avec *le* et *lui*, l'antécédent de *se* est toujours le sujet, qui peut être implicite à l'impératif (*Lave-toi !*), à l'infinitif (*comment se laver*) ou au participe présent (*comment apprendre en s'amusant*) ➤ IX-2.3.3. Il s'accorde avec lui en personne et en nombre ➤ IX-2.1.1. L'antécédent est humain, ou non humain (*Les jours se suivent.*)
L'interprétation est réflexive, c'est-à-dire qu'un individu joue deux rôles à la fois : si *Jean se lave*, il est à la fois le laveur et le lavé. Mais souvent l'identité n'est que partielle (*se coiffer* signifie 'coiffer ses cheveux', *se perdre*, 'perdre son chemin'), et peut être vague : si *Jean s'améliore*, il améliore son

comportement, ses résultats, son travail, etc. Au pluriel, l'interprétation est réflexive (*Les enfants se lavent*. 'chacun se lave') ou réciproque (*Les enfants se saluent*. 'les uns les autres'), selon le verbe et selon le contexte ➤ IX-2.3.2.

Si

Outre le nom (la note de musique), *si* peut être un adverbe (anaphorique, de degré, exclamatif) ou bien un subordonnant (*Je me demande si c'est vrai.*). La forme *si* appartient aussi à des mots agglomérés (*même si*, *si bien* (*que*), *si jamais*, *si seulement*, *si tant est que*, *tant et si bien que*) ➤ XIV-2.2.1 ➤ XIV-5.1.2 ➤ XV-6.2.1.

➤ fiche AUSSI ➤ fiche NON ➤ fiche QUE ➤ fiche TANT ➤ fiche TOUT, TOUS ➤ fiche UN

L'adverbe

Si *adverbe anaphorique*

Si est un adverbe anaphorique qui constitue une réponse positive à une question négative (— *Est-ce qu'il ne viendra pas ? — Si.* 'il viendra') ➤ VIII-1.3.4. Comme *oui* et *non*, il peut constituer une phrase coordonnée (*Marie ne vient pas, mais moi, si.*) ou subordonnée (*Je te dis que si.*), qui reprend le contenu positif d'une phrase négative présente dans le contexte ➤ XII-3.4.2.
Comme *oui* et *non*, il a un emploi de particule de discours, en fin de phrase déclarative négative, l'ensemble étant interprété comme une question (*Marie ne vient pas, si ?*) ➤ X-1.2.1 ➤ XVIII-4.3.3 ➤ XVIII-4.3.4.

Si *adverbe de degré*

Comme *très*, *si* indique un haut degré, avec un adjectif (*si bleu*), un adverbe (*si vite*), un nom prédicatif (*avoir si faim*) ou un participe passif (*si acclamé*). Il alterne avec *tant*, qui modifie un verbe (*tant souffrir*). Comme *tant*, il peut avoir un emploi comparatif, équivalent à *aussi* (*Il n'est pas si bête qu'il en a l'air.*).
Comme adverbe intensif exclamatif, il apparait dans une phrase exclamative (*Le ciel était si bleu !*) ➤ XII-4.3.1, qui peut être subordonnée (*C'est étonnant qu'il soit parti si vite.*) ➤ XII-4.5.4.
Il peut aussi être corrélé avec une subordonnée consécutive, introduite par *que* (*Le ciel était si bleu que nous sommes sortis.*) ➤ XV-6.3.1.
Enfin, il introduit le constituant extrait dans la subordonnée concessive, alternant avec *aussi*, *tout* (*Si habile qu'il soit, il n'a pas la réponse.*) ➤ XIV-5.2.4.

Le subordonnant

Contrairement à l'adverbe, le subordonnant s'élide devant *il*(*s*) (*s'il pleut*) ➤ XIX-3.3.2.

Le subordonnant interrogatif

Si introduit une subordonnée interrogative, qui peut être complément direct (*Je ne sais pas si tu viendras.*) ou oblique (*Je ne me souviens plus s'il doit venir.*), plus rarement sujet (*S'il viendra n'est pas clair.*) ➤ II-2.6.1 ➤ XII-3.2.2. L'interprétation est celle d'une interrogative totale ou alternative (*On m'a demandé si je voulais du thé ou du café.*).
Après un verbe de perception, la subordonnée peut avoir une valeur exclamante (*Tu as vu si c'est beau !*) ➤ XII-4.6.3.
À l'imparfait, ou au plus-que-parfait, *si* peut introduire une phrase exprimant une suggestion (*Si on allait au cinéma ?*), ou un souhait (*S'il pouvait arriver à temps !*). *Si seulement*, subordonnant aggloméré, introduit un souhait ou un regret (*Si seulement il était venu !*) ➤ XII-2.4.7.

Le subordonnant conditionnel

Si introduit une subordonnée conditionnelle, qui peut avoir plusieurs interprétations : d'hypothèse (*Si tu viens demain, on pourra discuter.* 'à condition que'), d'occasion (*Si tu as faim, il y a des biscuits.*

‘au cas où’), métalinguistique (*si je peux me permettre*) ou de simple contraste (*Si Paul est grand, son frère est petit*. ‘alors que’) ➤ XIV-2.3.3.
Il ne peut pas être suivi du futur, ni du conditionnel, sauf emplois non standard (! *si j’aurais su*) ou de contraste (*S’il viendra, il ne parlera pas pour autant.*) ➤ XIV-2.2.3.
La subordonnée conditionnelle entre aussi dans des comparatives (*comme si*).

Sur, dessus

Sur est une préposition de sens locatif (*sur la table*) ou abstrait (*insister sur cela*). Elle entre dans de nombreuses locutions (*sur ce*, *sur la fin de*, *sur le point de*, *sur le tard*) et expressions figées (*mettre quelqu'un sur le grill*, *sur le flanc*, *rester sur le carreau*). Elle prend la forme *dessus* quand elle est sans complément (*Appuie sur le bouton. Appuie dessus.*).

➤ fiche CE ➤ fiche DE ➤ fiche EN ➤ fiche LUI

Une préposition simple

Sur est une préposition simple, suivie d'un complément nominal, plus rarement d'un infinitif (*insister sur aller à la campagne*) ➤ II-2.5.1 ou de *ce* + complétive (*Il insistait sur ce qu'il était tard.*) ➤ IX-8.1.1.

Elle forme avec le nom qui suit un syntagme prépositionnel (SP), qui peut avoir des fonctions variées : attribut (*être sur le départ*), complément de verbe (*compter sur Paul*), de nom (*son influence sur Paul*) ➤ IV-5.2.4, de préposition (*jusque sur la branche*) ➤ VII-2.2.2 ou ajout (*dormir sur le canapé*) ➤ VII-4.2.1.

Une préposition locative

Le syntagme en *sur* décrit un lieu statique (*L'affiche est sur le mur.*) ou une destination (*Mettez le pain sur la table.*) ➤ II-3.4.2 ➤ VII-2.3.1. Avec certains verbes de contact, le complément en *sur* alterne avec un complément direct (*taper le mur* / *sur le mur*) ➤ II-3.4.2. Le contact peut être direct (*L'affiche est sur le mur.*) ou indirect : si *Le pain est sur la table.*, le pain peut être dans une corbeille ➤ VII-6.3.3.

Un emploi sans contact (*Les nuages s'amoncèlent sur le sommet.*), analogue à *au-dessus de*, est également possible. Le plus souvent l'entité localisée recouvre, au moins partiellement, le lieu décrit, sans être forcément plus haut dans l'espace (si la mouche est sur le plafond, elle est en fait en dessous).

Le syntagme en *sur* peut aussi désigner une partie du corps (du sujet ou du complément) avec de nombreux verbes (*dormir sur le ventre*, *mettre quelqu'un sur le dos*) ➤ IV-3.3.2.

Emplois non locatifs

Le syntagme en *sur* a des emplois non locatifs, comme complément de nom (*un livre sur les Indiens*, *son influence sur Paul*) ➤ IV-5.2.4 ou de verbe (*insister sur un point*, *parier sur un résultat*) ➤ II-2.4.2 ➤ tableau II-14 ou comme ajout (*un sur dix*).

L'interprétation du complément en *sur* dépend du verbe ou du nom ➤ VII-2.3.4. Avec certains verbes (*régner*) et certains noms (*autorité*, *supériorité*), il s'agit d'une relation de domination. Avec d'autres verbes (*écrire*, *enquêter*, *méditer*) et d'autres noms (*discours*, *livre*), *sur* est analogue à *au sujet de* et le complément constitue une représentation mentale ➤ II-3.3.5.

Avec un cardinal, l'ajout en *sur* indique un prélèvement ou une proportion (*retenir un texte sur dix*) ➤ V-2.4.2.

Bien que n'ayant pas de sens temporel, *sur* peut faire partie de locutions (*sur le coup de*, *sur le moment*) ou d'expressions (*sur les 10 heures*, *aller sur ses vingt ans*) à sens temporel ; *sur le point de* + infinitif indique la phase préparatoire de l'évènement ➤ XI-3.2.2.

Sur entre dans la construction nom + préposition + nom, exprimant l'accumulation (*faire enquête sur enquête*). Dans cet emploi, il s'agit d'un syntagme nominal, qui peut être sujet (*Dossiers sur dossiers s'accumulaient sur son bureau.*) ou complément (*boire bière sur bière*) ➤ VII-3.4.2.

Dessus

Dessus est la forme que prend la préposition *sur* quand elle est sans complément ➤ VII-2.1.2. Le complément implicite est présent dans le contexte (*Il y a des erreurs mais je ne vais pas insister dessus*. 'sur cela') ou dans la situation ([devant une rambarde] *Ne t'appuie pas dessus !*) ➤ XVIII-4.1.3 ➤ XVIII-5.2.1 ➤ tableau XVIII-16.
Elle suit certains verbes avec la proforme *lui*, qui correspond au bénéficiaire plutôt qu'au complément de la préposition (*lui crier dessus*) ➤ IX-5.2.2.
En emploi archaïsant, elle admet un complément nominal (% *dessus la table*).
Elle entre aussi dans les prépositions agglomérées *au-dessus*, *ci-dessus* et *là-dessus* ➤ VII-2.2.2 ➤ tableau VII-2 ➤ XVIII-4.1.5.

Tant

Tant est un adverbe de degré qui connait des emplois en phrase exclamative (*Il a tant de chance !*) ou en subordonnée causale (*J'ai cédé*, *tant il a insisté*.).
Il appartient aussi à des mots agglomérés (*en tant que*, *si tant est que*, *tant et si bien*, *tant mieux*, *tant que*, *un tant soit peu*) ou des expressions verbales figées (*tant s'en faut*).

➤ fiche DE ➤ fiche QUE ➤ fiche SI

L'adverbe

L'adverbe de haut degré

Comme *tellement*, *tant* indique un haut degré sur une échelle de quantité (*tant manger*), de fréquence (*tant sortir*) ou d'intensité (*tant souffrir*) ➤ VIII-7.1.1. Il modifie un verbe et alterne avec *si*, qui modifie un adjectif (*si beau*) ou un adverbe (*si vite*) ➤ VIII-7.3.2 ➤ XVIII-5.2.1.
Comme d'autres adverbes de degré (*beaucoup*, *tellement*), il introduit un syntagme nominal en *de* + nom, singulier (*tant de joie*) ou pluriel (*tant de voisins*) ➤ V-2.3.2 ➤ V-5.4.1, dont il peut être séparé (*Il a tant vu de gens.*) ➤ V-5.4.1. Dans cet emploi, il peut constituer un syntagme nominal sans nom, avec une interprétation anaphorique (*Tant ne reviendront pas.*) ou générale (*Tant a été fait cette année.* 'tant de choses') ➤ IV-7.1.
Comme adverbe intensif exclamatif, il apparait dans une phrase exclamative (*Il a tant souffert !*) ➤ XII-4.3.1, qui peut être subordonnée (*C'est curieux qu'il mange tant.*) ➤ XII-4.5 ou bien sans verbe (*Tant de soucis, cette maison !*).
Il peut aussi être corrélé avec une subordonnée consécutive, introduite par *que* (*Il a tant insisté que nous sommes venus.*) ➤ XV-6.3.1.
En fonction *extrait*, il introduit une subordonnée circonstancielle de cause (*Il n'est pas resté, tant il était pressé.*), comme *tellement* ➤ XIV-3.3.2. Dans cet emploi aussi, il autorise un syntagme nominal en *de* + nom (*Il faisait des envieux, tant il avait de chance.*) ➤ V-5.4.4.

L'adverbe comparatif

Dans un registre formel, *tant* apparait parfois comme comparatif d'égalité, au lieu d'*autant*, dans certaines constructions négatives (*Il n'a pas tant pleuré que grogné.*) ou interrogatives (*Aimez-vous cela tant que moi ?*), et dans l'emploi figé *tant que ça* (*Il ne travaille pas tant que ça.*) ➤ XV-2.1.

Tant que subordonnant

Tant que est un subordonnant temporel (*Sortons tant qu'il fait beau.*) ➤ XIV-6.3.1, qui indique la concomitance.
Tant qu'à + infinitif introduit un topique de discours, équivalent à *quitte à* (*Tant qu'à jouer, je préfère le poker.*)

Tant… que conjonction de coordination

Tant… que coordonne des éléments de catégories variées : adjectifs (*des tableaux tant anciens que modernes*), syntagmes nominaux (*Tant la France que l'Italie sont exposées.*), syntagmes prépositionnels (*La situation se dégrade tant en France qu'en Italie.*) ou verbaux (*Il espérait tant venir que vous voir.*). Il ajoute au sens de *et* une relation d'analogie ou de similarité ➤ XVI-2.3.1.

Tel

Tel est un adjectif de similarité (*tel un oiseau*), intensif ou intensif exclamatif (*C'est une telle chance !*), ou bien un pronom indéfini (*Tel ou tel te dira du bien de moi.*). Il apparait aussi dans l'adjectif aggloméré *tel quel* et dans les expressions *de telle façon que*, *de telle sorte que* ➤ XV-6.1.2.

➤ fiche ACCORD DE L'ADJECTIF ➤ fiche DE ➤ fiche QUE ➤ fiche RIEN ➤ fiche TELLEMENT ➤ fiche UN

L'adjectif

L'adjectif s'accorde en genre (*telle*) et en nombre (*telles*, *tels*).

L'adjectif de similarité

L'adjectif de similarité est épithète avec un article indéfini (*un tel ami*), ou marqué par *de* après un pronom (*rien de tel*) ➤ V-5.2.2. Il peut aussi être attribut du sujet ou du complément (*Je l'ai trouvée telle que je l'avais laissée.*) ou, en début de phrase, en fonction *extrait* (*Telle est mon opinion.*) ➤ I-6.2.3 ➤ V-5.2.3 ➤ VI-4.5.1. *Tel* admet un complément nominal, avec lequel il s'accorde (*Elle était tel un oiseau.*). Le syntagme adjectival peut être apposé ou ajout à la phrase (*Tel un oiseau, elle dansait.*).
Il peut être corrélé à une subordonnée comparative introduite par *que* (*le spectacle tel qu'on nous l'avait décrit*), qui est souvent sans verbe (*un ami tel que toi*) ➤ XV-3.1.2 ➤ XV-4.2.1.
Il indique une ressemblance entre deux individus (*un ami tel que toi*), deux objets (*une telle erreur*), deux situations (*un tel désordre*) ou deux qualités (*un tel courage*) ➤ V-5.2.4. L'une des entités comparées correspond au nom modifié par *tel* (ou au sujet ou au complément si *tel* est attribut), l'autre correspond au complément nominal ou à la comparative ➤ XV-3.3.1. *Tel* est anaphorique quand la seconde entité est mentionnée dans le contexte (*Vous dites qu'il pleuvra : tel n'est pas mon avis.*) ou implicite (*Ne refais plus une telle erreur !* 'une erreur comme celle que tu as faite') ➤ XVIII-5.2.1.
Il peut aussi introduire un syntagme nominal indéfini (*Dites-lui que telle personne viendra.*) ➤ V-2.3.1 ➤ tableau V-5 ➤ V-5.2.1. Il peut alors être coordonné avec un autre *tel* (*tel ou tel camarade*) et permet un emploi corrélatif (*Tel père, tel fils.*).

L'adjectif d'intensité

L'adjectif intensif exclamatif est épithète et précède le nom (*C'est une telle chance !*) ➤ XII-4.3.2. Il indique un haut degré de la propriété exprimée par le nom. La phrase exclamative peut être subordonnée (*C'est incroyable qu'il ait une telle chance.*) ➤ XII-4.5 ou sans verbe (*Un tel gâchis, cette réforme !*) ➤ XII-4.3.3.
L'adjectif intensif, quant à lui, est corrélé à une subordonnée consécutive introduite par *que* ➤ XV-6.3.1. Il peut être épithète (*Il avait une telle faim qu'il a vidé le placard.*), attribut (*Sa faim était telle qu'il a vidé le placard.*) ou en début de phrase avec la fonction *extrait* (*Telle était sa faim qu'il a vidé le placard.*). Il peut indiquer que la propriété est appropriée pour la situation décrite (*une température telle que nous avons diné dans le jardin*).

Le pronom *tel*

Le pronom *tel* est invariable (masculin singulier), indéfini et renvoie à un humain. Il est généralement répété (*Tel a aimé le spectacle et tel l'a détesté.*) ou coordonné (*Qu'importe si tel ou tel dit du mal de moi ?*). Comme pour le syntagme nominal indéfini introduit par l'adjectif *tel*, l'identité du référent peut être connue du locuteur, mais reste vague ➤ IX-7.5.

Tout, tous

Tout et *tous* peuvent être des déterminants (*en tout cas*), des adjectifs (*toute la famille*) ou des pronoms (*Tout va bien. Tous viendront.*). *Tout* peut aussi être employé comme nom (*le tout*) ou comme adverbe (*tout doucement*). Il entre dans de nombreux mots agglomérés (*du tout*, *en tout*, *tout à coup*, *tout à fait*, *tout de suite*, *tout le monde*) ➤ V-6.2.4 et locutions (*à tout-va*, *comme tout*, *tout ça*). Au pluriel, le déterminant et l'adjectif antéposé sont prononcés [tu] (*tous*), et le pronom [tus] (*tous*).

➤ fiche EN ➤ fiche PAS ➤ fiche RIEN

L'adverbe *tout*

L'adverbe *tout* modifie un adverbe (*tout doucement*) ou un syntagme prépositionnel (*tout en bas*) ; il indique un haut degré ou renforce une approximation (*On l'a tout juste aperçu.*) ➤ VIII-7.2.4.
Par ailleurs, il modifie *en* + participe présent (*Il marche tout en parlant.*), insistant sur la concomitance temporelle ou le parallèle entre deux situations ➤ XI-7.4.2.

L'adjectif *tout*

L'adjectif *tout* s'accorde en genre et en nombre.
Avec une interprétation de degré maximal, il modifie un adjectif (*toute belle*, *toutes seules*, *tout rouge*) ou certains noms (*la toute fin*) ➤ VI-3.4.1. Selon la norme, il s'accorde en nombre au féminin (*toute petite*, *toutes petites*) mais reste invariable au masculin (*tout petit*, *tout petits*) ou devant un adjectif à initiale vocalique (*tout étroite*, *tout étroites*).
Comme quantifieur, il modifie un nom propre (*tout Balzac*), un pronom (*nous toutes*, *tout cela*) ou un syntagme nominal (SN), que celui-ci soit défini singulier ou pluriel (*toute la ville*, *tous les habitants*) ou indéfini singulier (*toute une ville*). Le SN singulier désigne une totalité composée de parties, et l'interprétation de la phrase est généralement collective (*Toute la ville a ressenti le choc.*) ➤ V-6.2.2. Le SN pluriel désigne, quant à lui, un ensemble, et l'interprétation est collective (*Tous les habitants se sont réunis.*) ou distributive (*Tous les habitants seront convoqués tour à tour.*) ➤ V-6.2.3.

Le déterminant *tout*

Le déterminant *tout* appartient à un registre formel et s'accorde en genre et en nombre avec le nom. C'est à la fois un quantifieur et une expression de choix libre. Comme *chaque*, il a une interprétation distributive (*Tout bagage abandonné doit être signalé.*) et se combine avec un nom dénombrable. Comme *n'importe quel*, il indique que le choix entre les référents possibles est indifférent (*Toute suggestion est bonne à entendre.*), et la phrase ne décrit pas une situation particulière ➤ V-6.3.2.
Le déterminant pluriel *tous* est rare ; il apparait surtout dans des expressions figées (*toutes affaires cessantes*) avec la même interprétation que *tous les*.

Le pronom *tout*

Le pronom *tout* est un quantifieur masculin singulier, associé à un ensemble de choses (*J'ai tout mangé.*) ou de situations (*Tout va bien.*). Il peut être sujet, attribut (*C'est tout.*) ou complément (*penser à tout*). Il peut être modifié par un adverbe (*presque tout*, *vraiment tout*) ➤ V-6.2.4.
Quand il est complément, il suit difficilement un autre complément (*On dira tout à Paul* / * *à Paul tout.*) sauf s'il est modifié (*On dira à Paul presque tout.*) ; comme *rien*, il est dit *léger* ➤ XVII-1.3.3 ➤ XVII-3.2.2.

Comme le pronom *rien*, *tout* peut apparaitre avant l'infinitif quand il est complément direct (*tout lire*), et entre l'auxiliaire et le participe passé (*J'ai tout lu.*) ➤ XVII-1.2.3 ➤ XVII-3.1.1. Il peut dans ce cas précéder un verbe tout en étant complément de l'infinitif qui suit (*J'ai tout voulu dire. tout vouloir lire*|*vouloir tout lire*) ➤ X-2.2.2.
Tout possède également des emplois comme nom (*le tout*, *un grand tout*).

Le pronom *tous*

Le pronom *tous* est un quantifieur, associé à des humains (*Tous ont applaudi.*) ou des non-humains (*certaines fleurs mais pas toutes*). Il a un antécédent, avec lequel il s'accorde en genre (*Toutes ont applaudi.*), ou une interprétation générale (*Cet appel s'adresse à tous.* 'tous les humains concernés').
Il est sujet, complément de préposition (*avec tous*) ou ajout (*Ils viendront tous.*), mais pas complément direct (* *Je recevrai tous.*). Dans son emploi dit *disjoint*, il a pour antécédent le sujet (*Les invités sont tous venus.*) ou une proforme faible correspondant à un complément (*Luc les a tous vus.*). Dans ce dernier emploi, il peut être ajout à un verbe, avec un antécédent correspondant au complément d'un infinitif qui suit (*Luc a tous voulu les voir.*) ➤ V-6.2.5.

Un

Un est un article indéfini, qui s'accorde en genre (*un arbre*, *une pomme*) et en nombre (*des arbres*), ou un adjectif numéral (*un seul arbre*, *une seule pomme*), sans pluriel, plus rarement un adjectif qualificatif. Le premier entre dans certains mots agglomérés (*l'un*, *quelqu'un*, *un certain*, *un de ces*, *un peu*) ➤ V-2.2.3 ➤ V-2.2.4 ➤ IX-7.3.1.

➤ fiche AUTRE ➤ fiche DE ➤ fiche DES, DU ➤ fiche LE ➤ fiche MÊME ➤ fiche PAS ➤ fiche PEU ➤ fiche TOUT, TOUS

L'article indéfini

Un est un article qui fait partie des déterminants indéfinis, et s'oppose à *le*, article défini. Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom (*un chien*, *une maison*, *des chiens*, *des maisons*), dont il peut être séparé par un adjectif épithète (*un grand chien*) ➤ VI-4.1. Il a pour pluriel *des* ou *de* devant un adjectif épithète (*de*/*des grands chiens*) ➤ V-4.1.2. Il peut être précédé d'ajouts comme *même*, *tout* (*toute une famille*, *même un chien*) ➤ V-2.2.1 ➤ V-2.2.2 ➤ V-6.2.2. Il est difficilement coordonné, sauf en cas d'hésitation sur le genre (*Je cherche un ou une secrétaire.*) ➤ XVI-4.1.4.

Il se combine avec un nom dénombrable (ou comptable), alors que *du* se combine avec un nom non dénombrable (ou massif) (*du vin*) ➤ V-4.1.3.

Le syntagme nominal (SN) introduit par *un* est indéfini : typiquement, il introduit dans le discours une entité nouvelle (*J'ai acheté un cadeau.*) et deux syntagmes identiques dans le même discours n'ont pas la même référence (*Un étudiant a applaudi, un étudiant a protesté.*). L'interprétation est spécifique, si l'entité est connue du locuteur (*Un client a oublié ses clefs et je sais bien qui.*), ou non spécifique (*Un client a oublié ses clefs, mais qui ?*), auquel cas son existence n'est pas garantie (*Je cherche un livre sur les scorpions.*), ou son identité n'est pas pertinente (*Un garde fait les cent pas devant le palais.*). Un cas particulier de non-spécificité est l'interprétation générique (*Un chat a besoin de liberté.*) ➤ V-1.2.3 ➤ V-4.2. Le SN attribut, quant à lui, exprime une propriété (*Paul est un bon père.*) ➤ V-4.3.1.

L'adjectif numéral

Comme l'article, le numéral varie en genre et peut introduire un syntagme nominal (*un chat*, *une chatte*) ➤ V-2.3.1 ➤ V-5.1.2. Contrairement à l'article, il n'a pas de pluriel et peut être épithète, avant (*vers les une heure*) ou après le nom (*chapitre un*, *chambre une*), et il peut être écrit en chiffre (*chambre 1*, *chapitre I*) ➤ V-4.1.1. Il peut être suivi de *seul*, qui insiste sur l'unicité (*un seul chat*), alors que *seul* précède l'article, avec un sens restrictif (*seul un chat*) ➤ VIII-8.2.2.

C'est un cardinal, qui contraste avec l'ordinal *premier* ➤ VI-5.2.2. Il entre dans les nombres comme *trente-et-un*, *cent-un*, avec un trait d'union ➤ V-5.1.1 ➤ XX-2.4.1.

En tant que cardinal, il peut être employé seul (*Combien as-tu acheté de pommes ? — Une* (*seule*).), et peut être coordonné avec un autre cardinal (*un ou deux enfants*). Il peut être modifié par une expression d'approximation (*Ça peut durer jusqu'à un mois !*) ➤ V-2.4.2 ou par une négation (*Pas un* (*seul*) *invité n'est venu.*) ➤ X-2.3.2.

Il peut constituer à lui seul un SN sans nom (*J'ai invité des collègues ; un* (*seul*) *est venu.*), alors que l'article doit être modifié par un adjectif (*J'ai invité des collègues ;* (*seul*) *un nouveau est venu.*) ➤ IV-7.1. Avec un complément partitif en *de*, ce peut être le cardinal (*Un* (*seul*) *de mes amis est venu.*) ou l'indéfini (*Un des voisins est passé.*) ➤ IV-7.4.

L'adjectif qualificatif

L'adjectif qualificatif est singulier, et varie en genre (*un*, *une*), avec le sens de *unitaire*. Il est en général attribut (*La République est une et indivisible.*).

L'un, les uns

L'un et *les uns* sont des pronoms agglomérés indéfinis qui varient en genre (*l'une*, *les unes*) ➤ **IX-7.4**. *L'un* peut avoir un complément partitif en *de* (*l'un des enfants*), à la différence de *les uns* (* *les uns des enfants*). C'est pourquoi ils forment deux pronoms différents ➤ **tableau IX-24**.

En tant que pronoms anaphoriques, ils s'accordent en genre avec leur antécédent, qui exprime la totalité (*deux cavaliers*, *dont l'un armé* ; *deux cavalières*, *l'une blonde*, *la seconde brune*). Ils peuvent renvoyer à des humains, avec parfois une interprétation générale (*Les uns aiment l'argent*, *les autres le détestent.*), ou des non-humains (*deux tableaux*, *dont l'un déjà vendu*).

Avec d'autres expressions anaphoriques comme *l'autre*, *les autres*, ils entrent dans une construction corrélative (*L'un était armé*, *l'autre non.*) ➤ **XVI-7.1.2**. Ils peuvent aussi former un syntagme réciproque où *l'un* est ajout à *l'autre* (*l'un l'autre*) ou au syntagme prépositionnel (*les uns avec les autres*) ➤ **VII-3.3.2**. L'antécédent du syntagme nominal réciproque est le sujet du verbe réfléchi (*Ils s'aident l'un l'autre.*), celui du syntagme prépositionnel peut être sujet (*Les invités parlaient les uns aux autres.*) ou complément (*Je présenterai les invités les uns aux autres.*) ➤ **IX-7.4.3**.

Voici, *voilà*

Voici et *voilà* sont des prépositions temporelles (*Il est parti voici trois ans.*) ou des verbes présentatifs invariables (*Voici Paul ! Me voici !*). *Voilà* a aussi un emploi comme particule de discours, et entre dans l'expression figée *en veux-tu en voilà*.

➤ fiche DE ➤ fiche EN ➤ fiche IL ➤ fiche LE ➤ fiche PRONOMS PERSONNELS ➤ fiche QUE ➤ fiche Y

Les prépositions

Voici et *voilà* sont des prépositions temporelles, avec un complément nominal temporel (*voilà trois jours*) ➤ VII-1.2.5. Le syntagme prépositionnel est le plus souvent un ajout (*Paul a déménagé voici trois ans.*), parfois un complément de verbe (*C'était voici trois ans.*) ou de préposition (*jusque voici trois ans*) ➤ VII-2.3.2. Il mesure la durée entre la situation décrite dans la phrase et le moment de l'énonciation.

Les verbes invariables

Voici et *voilà* sont des verbes transitifs invariables et sans sujet ➤ II-1.1 ➤ II-2.1. Ils admettent le préfixe *re-* (*Revoici le facteur. Me revoilà !*). Contrairement aux prépositions, ils admettent une proforme faible correspondant à leur complément direct (*Le voici ! Nous voilà.*). Leur complément direct peut aussi être une subordonnée complétive (*Voici qu'il s'énerve.*) ➤ II-2.6.1. Il peut être interrogé (*Que voici ?*) ou relativisé (*la belle pomme que voici*).

Ils introduisent un individu, un objet ou un évènement au lieu ou au moment de l'énonciation (*Tiens, voici le soleil !*) ➤ XVIII-4.1.3, ou ils ont simplement une valeur présentative, comme *il y a* ➤ XVIII-2.4.1. Ils partagent aussi avec *il y a* la possibilité d'un second complément oblique (*Voici une souris dans le salon.*), d'une relative (*Voilà Paul qui pleure.*) ➤ XIII-3.4.1, ou d'un attribut du complément, de différentes catégories : adjectival (*Voici enfin Paul content.*), parfois introduit par *de* (*Voici une place de libre.*), nominal (*Voilà Paul mon allié.*), prépositionnel (*Voici Paul en retard.*) ou infinitif (*Voilà Paul à plaindre.*) ➤ III-3.3.1 ➤ tableau III-4.

La phrase en *voici* peut être subordonnée (*Je pense que voici le facteur.*) ➤ I-4.2.2.

Voilà particule de discours

Voilà comme particule de discours est mobile dans la phrase ➤ XVIII-4.3.2. En début de phrase, il annonce une intervention (*Voilà, je voulais vous demander…*) ; il a aussi un rôle conclusif, notamment dans les expressions *et voilà*, *voilà tout*. Il peut constituer une réponse à une question, équivalant à *c'est ça* (*— Vous arrivez demain ? — Voilà.*).

Y

Y est une proforme invariable, qui s'attache au verbe (*J'y vais.*), et qui correspond à un syntagme en *à* (*Je vais à Paris.*). Elle entre dans de nombreuses expressions figées (*il y a*, *n'y voir que du feu*, *s'y connaitre*) et appartient à la préposition agglomérée *y compris* ➤ VII-3.5.

➤ fiche À ➤ fiche DE ➤ fiche EN ➤ fiche IL ➤ fiche LUI ➤ fiche VOICI, VOILÀ

Une proforme faible

Comme *en*, *y* est une proforme personnelle invariable ➤ IX-3.1. Contrairement à *là*, forme forte, c'est une forme faible ➤ IX-1.4.2 ➤ IX-5.1.1 : il ne peut être employé seul (*Où allez-vous ? — Là*/* *Y.*), ni être modifié (*même là*/* *même y*) ni coordonné (*ici et là*/* *ici et y*). Il s'attache à un verbe, comme un préfixe (*J'y vais.*), ou à l'impératif comme un suffixe (*Vas-y !*), et ne peut en être séparé que par une autre proforme (*Il y en a. Rendez-vous-y !*) ➤ IX-3.4. Dans un style administratif archaïsant, il peut s'attacher à un participe passif (*les avantages y attachés*) ➤ IX-3.1.2.

Y correspond à un syntagme en *à*

Il correspond à un syntagme en *à* (*Je vais à Paris. J'y vais.*), qui peut être un complément de verbe (*y penser*) ➤ tableau IX-18, d'adjectif (*y être fidèle*) ➤ tableau IX-19 ou de nom (*y faire attention*) ➤ IX-5.3.2. Aux temps composés, il s'attache à l'auxiliaire et correspond au complément du participe passé (*J'y ai pensé.*) ➤ III-1.2.

Il peut s'agir d'un complément en *à* datif, avec des interprétations variées : destinataire (*Le colis y est parvenu.*), source (*On y a pris des vivres.*), thème (*Ça y ressemble.*) ➤ VII-5.4.2 ➤ IX-5.2. Dans ce cas, *y* alterne avec *lui*, *leur* ➤ IX-5.4.

Il peut s'agir aussi d'un syntagme en *à* non datif, le plus souvent un complément de lieu, interprété comme un site (*Paul y habite.*) ou une destination (*Paul y met du sel.*), ou bien un complément exprimant une visée (*Je m'y risque.*) ou une représentation mentale (*J'y songe.*) ➤ II-3.4.3, qui peut être un infinitif (*J'y songe, à devenir médecin.*) ou une subordonnée en *à ce que* (*J'y tiens, à ce qu'il vienne.*) ➤ IX-5.3. Ce peut aussi être un ajout de lieu, avec des verbes variés (*Paul y dort bien, à la campagne.*).

Le plus souvent, *y* renvoie à un antécédent dans le discours mais peut aussi renvoyer à une entité présente dans la situation ([devant un cinéma] *On y va ?*) ➤ IX-1.2.1.

Le plus souvent, l'antécédent est non humain, et un antécédent humain est repris par *lui*, *leur* (*Paul lui est fidèle, à Marie.*), mais il peut aussi être humain (*Paul y pense souvent, à son frère.*) ➤ IX-5.4.

Dans certains emplois, l'expression est figée et *y* n'est pas interprétable (*Vas-y. Allons-y.*) au sens de 'lance-toi', 'commençons' ➤ IX-5.3.

Il y a

Il y a est une locution prépositionnelle temporelle (*Paul a déménagé il y a trois ans.*) ➤ VII-1.2.5 ➤ VII-2.3.2 ou une construction présentative ➤ XVIII-2.4.1. Dans le second cas, c'est un verbe impersonnel transitif, qui admet un complément nominal direct (*Il y a des problèmes. Il y en a.*) ou une subordonnée complétive (*Il y a que tout va mal.*) ➤ II-2.6.1. Comme *voici* et *voilà*, il admet aussi un second complément oblique (*Il y a une souris dans le salon.*), une relative (*Il y a Paul qui arrive.*) ➤ XIII-3.4.1, ou un attribut du complément de différentes catégories : adjectival (*Il y a trois élèves absents.*), parfois introduit par *de* (*Il y a une place de libre.*), nominal (*Il y a deux passagers médecins.*), prépositionnel (*Il y a deux élèves en retard.*) ou infinitif (*Il y a un sac à jeter.*) ➤ III-3.3.2 ➤ tableau III-4.

Glossaire

Abréviation
Abrègement d'un mot, de nature purement graphique (*M.* pour *Monsieur*) ou qui supprime une ou plusieurs syllabes – ce dernier cas étant appelé *troncation* (*clim* pour *climatisation*). Les formes abrégées incluent les sigles (*la SNCF*), et les acronymes (*une ZAC*).

Absolu (Emploi —)
Quand le verbe (*J'ai mangé.*) ou la préposition (*Je suis contre.*) sont employés sans leur complément, avec le même sens, cette grammaire parle d'*omission*, et non d'*emploi*, ou *régime*, *absolu*. Voir aussi Superlatif et Temps 2.

Accent
1. Une syllabe accentuée est plus longue ou prononcée avec plus d'intensité. L'accent *métrique* signale le début ou la fin d'un groupe 1 prosodique, tandis que l'accent *emphatique* a un rôle discursif d'insistance, de correction ou de marquage du focus.
2. Accent régional. Prononciation propre à une région, par exemple l'accent du Midi ou du Québec.
3. Accent typographique. Accent aigu (*é*), grave (*è*) ou circonflexe (*ê*).

Accentuable
Mot qui peut porter un accent 1 métrique final. Les mots d'une syllabe avec un *e* caduc (*je*, *le*) et les clitiques sont dits *non accentuables*.

Acceptabilité
Jugement d'un locuteur concernant la bonne formation d'une expression, d'une phrase ou d'un énoncé. On distingue des degrés d'acceptabilité :
Acceptable : signalé par aucun symbole.
Inacceptable : signalé par le symbole *.
Inacceptable dans le contexte 1 ou avec le sens voulu : signalé par le symbole #.
Douteux : signalé par le symbole ?.
Variable selon les locuteurs : signalé par le symbole %.
Les usages non conformes à la norme sont signalés par le symbole !.

Accompli
Aspect accompli. Aspect souvent associé aux temps 1 composés. ≠ Inaccompli. Voir Perfectif.
Situation accomplie. Situation 1 dont le déroulement est terminé, par opposition à une situation inaccomplie, dont le déroulement est en cours.

Accord
1. Accord grammatical. Identité de genre 1, de nombre ou de personne entre deux ou plusieurs éléments, qui sont dans une relation syntaxique ou anaphorique. Par exemple, le déterminant et l'adjectif s'accordent en genre 1 et en nombre avec le nom, le verbe s'accorde en nombre et en personne avec le sujet nominal.
2. Accord sémantique. Accord avec le nombre ou le genre 2 social du référent quand celui-ci ne correspond pas au nombre ou au genre 1 grammatical (*Sa majesté est satisfait.*).

Acronyme
Désignation d'une entité par les lettres initiales de l'appellation complète, qui sont syllabées (*ZAC* pour *zone d'aménagement concerté*). L'acronyme se distingue du sigle dont les lettres sont épelées (*SNCF* pour *Société nationale de chemins de fer*).

Actant. Voir Argument.

Acte de langage
Ce que le locuteur accomplit en produisant un énoncé, par exemple une assertion, une exclamation, une question, un souhait, un ordre 1, etc.

Acte de parole. Voir Acte de langage.

Actif
Construction active : correspondant à la valence de base du verbe.
Verbe actif : verbe construit selon sa valence de base. ≠ Passif ≠ Médiopassif ≠ Neutre 1.

Activité
Situation 1 dans laquelle il se passe quelque chose, sans changement d'état ou de lieu.
Nom d'activité : qui décrit une activité (*danse*, *travail*).
Verbe d'activité : qui décrit une activité (*danser*, *travailler*). Voir État 1 et Évènement.

Additif
Se dit d'un mot qui ajoute une proposition alternative implicite, par exemple un adverbe associatif 1 comme *aussi* (*Véra aussi est venue.* présuppose 'd'autres que Véra sont venus') ou la préposition *outre* (*Les étudiants sont venus, outre Véra.*).

Adjectif
Catégorie lexicale qui peut varier en genre 1 et en nombre, ne peut pas prendre un complément nominal direct, ni être sujet. Un adjectif s'accorde généralement avec le nom dont il est épithète ou attribut.

Adverbe
Catégorie lexicale invariable, souvent en fonction ajout, qui peut généralement être placée entre un auxiliaire et un participe passé, ou bien avant l'infinitif, sans être incident (*Louis a beaucoup mangé*, *trop manger.*).

Adverbial
Un adverbe (*bientôt*), un syntagme prépositionnel (*avant midi*) ou un syntagme nominal (*ce lundi*) qui ont la même fonction et la même interprétation.

Affirmative (Phrase —)
Phrase déclarative positive, dépourvue de négateur. Voir aussi Négation.

Affixe
Partie d'un mot qui précède (*préfixe*) ou qui suit (*suffixe*) le radical (s'il est flexionnel, *ven-ant*) ou la base 1 (s'il est dérivationnel, *sur-venir*).

Agent
1. Rôle sémantique du responsable d'une situation 1 sur laquelle il exerce un contrôle.
2. Complément d'agent. Complément du passif qui correspond au sujet à l'actif (*déçu par la situation*).

Agentif
Prédicat dont l'un des arguments est interprété comme un agent 1. Un verbe agentif a un sujet interprété comme un agent (*apprendre*). ≠ Non agentif (*savoir*). Un adverbe de manière agentif (*soigneusement*) modifie un prédicat agentif.

Aggloméré
Se dit d'une suite d'éléments formant un seul mot ou lexicalisée : *pomme de terre* est un nom aggloméré et *à travers* une préposition agglomérée. Se distingue d'un mot composé qui obéit un processus morphologique régulier.

Ajout
Fonction d'une expression qui se combine avec une tête sans en changer la catégorie ni les propriétés syntaxiques. Un ajout n'est pas obligatoire et est en général mobile. Au sein de la phrase, les syntagmes circonstanciels sont généralement des ajouts ; au sein du syntagme nominal, ce sont notamment les épithètes, les appositions et les subordonnées relatives.

Alphabet phonétique international
Transcription conventionnelle des sons élémentaires pour des langues variées. Elle diffère souvent de l'orthographe : /pɛ̃/ est la notation commune à *pin*, *pain* et *peint*.

Alternance de valence
Construction alternant avec la valence de base, qui affecte la fonction syntaxique des arguments. Voir Passif, Médiopassif et Impersonnel.

Alternative
Situation 1 (ou proposition) qui diffère de celle décrite dans la phrase. Par exemple, une construction clivée : *C'est ce livre que je veux.* suppose qu'on pouvait choisir d'autres livres. Voir aussi Interrogative.

Amalgamée (Préposition —)
Prépositions *à* et *de* qui incorporent l'article défini (*au*, *du*, *des*) ou le pronom interrogatif ou relatif (*auquel*, *duquel*).

Ambigu
Qui a plusieurs interprétations. L'ambigüité peut être lexicale : *un avocat* est un 'fruit' ou un 'métier'. Elle peut être syntaxique : *parler de son balcon*, c'est-à-dire 'au sujet de son balcon' (complément du verbe) ou 'depuis son balcon' (ajout de lieu). Enfin, elle peut être purement sémantique : *J'aime Marie et Paul aussi.* signifie 'et j'aime Paul aussi' ou 'et Paul aussi aime Marie'. Voir Portée.

Anaphorique
Expression anaphorique. Expression reprenant une autre expression (appelée *antécédent*) dans la phrase ou le discours 1 ; souvent un pronom (*Paul a dit qu'il viendrait.*), mais aussi un déterminant possessif (*son chien*), un syntagme nominal (*cet homme*) ou un adverbe (*ainsi*). Voir Antécédent, Déictique, Proforme et Réfléchi.
Relation anaphorique. Relation entre une expression anaphorique et son antécédent.

Animé
Propriété des humains et des animaux. Peut être étendue à des institutions (*L'entreprise est satisfaite.*) ou à des machines (*L'ordinateur semble fatigué.*).

Antécédent
Expression reprise par une autre (anaphorique) et qui lui transmet sa référence 1 ou (tout ou une partie de) son contenu (*J'aime ton pull, mais je préfère le mien.*). Dans *Paul a dit qu'il viendrait.*, l'antécédent du pronom *il* est *Paul*. On parle, par extension, d'*antécédent* d'une subordonnée relative, même si celle-ci ne contient pas toujours de pronom.

Antonymie
Sont antonymes deux mots sémantiquement opposés (*capable*/*incapable* ou *chaud*/*froid*). Voir Contraire et Contradictoire.

Apocope. Suppression d'une ou plusieurs syllabes finales. Voir aussi Troncation.

Apodose
Partie de la construction conditionnelle 2 qui exprime la conséquence de la première partie, appelée *protase* : *S'il fait beau* (protase), *nous irons nous baigner* (apodose).

Apposition
Ajout à un nom ou un syntagme nominal, qui le suit, qui ne change pas sa référence et qui a une prosodie incidente. L'apposition exprime une propriété (*Luc, le meilleur candidat, a été retenu.*) ou indique une identité (*Un ami, Paul, est venu.*).

Arbre syntaxique
Représentation des syntagmes et des phrases en constituants (mots et syntagmes).

Archaïque (Expression —)
Expression encore en usage, mais qui parait propre à un état de langue antérieur, par exemple *moult* ou *chemin faisant*.

Argument
Entité qui joue un rôle sémantique par rapport à un prédicat, ou qui participe à une situation 1. Aussi appelée *participant* ou *actant*. Un argument correspond généralement à un sujet ou à un complément, c'est-à-dire à un valent.

Article
Type de déterminant défini (*le*, *la*, *les*) ou indéfini (*un*, *une*, *de*, *des*). Cette grammaire ne parle pas d'*article partitif* (*du* est un article indéfini) ni d'article *contracté* (*au* est une préposition amalgamée).

Aspect
Manière dont est présenté le déroulement de la situation 1 dans la phrase : soit dans sa globalité (aspect perfectif), soit en privilégiant une phase, par exemple la phase préparatoire, initiale (aspect inchoatif), médiane ou interne (aspect imperfectif), finale ou l'état résultant (aspect résultatif).

Aspectuel
Expression indiquant la phase d'une situation 1, par exemple son début, le cours de son déroulement ou sa fin.
Adverbe aspectuel. Par exemple, *déjà*, *encore*.
Verbe aspectuel. Par exemple, *continuer*, *commencer*, *finir*.

Assertion
Acte de langage par lequel un locuteur présente une proposition comme vraie, avec accord souvent implicite de l'interlocuteur. Un énoncé dit *assertant* accomplit une assertion, mais peut être une phrase déclarative (*Il pleut.*) ou non (*Sais-tu que Léa s'est mariée ?*).

Associatif
1. adverbe associatif. Adverbe mettant en relation le contenu principal de la phrase avec des alternatives, implicitement présentées comme vraies (*Paul aussi est venu.*) ou fausses (*Seulement Paul est venu.*) : d'autres individus que Paul (l'*associé*) sont venus, devaient ou pouvaient venir.
2. anaphore associative. Relation anaphorique entre une expression et un antécédent, qui s'appuie sur une association stérérotypée, sans coréférence (*En arrivant au village, on cherche la poste.*).

Associé. Voir Associatif 1.

Atone. Voir Clitique.

Attitude mentale
Relation 1 entre un individu et un contenu abstrait, qui inclut attitude intellectuelle, croyance, désir. Elle peut être exprimée par un adjectif (*certain*), un nom (*désir*) ou un verbe (*penser*).

Attribut
Complément obligatoire de catégories variées, interprété comme un prédicat.
Attribut du complément (*Je trouve Lou forte.*).
Attribut du sujet (*Lou est forte.*).

Attributif
Verbe intransitif (*devenir*, *être*) ou transitif (*rendre*, *trouver*) se construisant avec un attribut ou la construction qui l'inclut.

Autonymie. Voir Mention.

Auxiliaire
Verbe *être* ou *avoir* construit avec un participe passé, qui permet de former les temps 1 composés (*J'ai voté. Je suis parti.*). Cette grammaire ne parle pas de *semi-auxiliaires* pour *aller* + infinitif ou *venir de* + infinitif. Voir Périphrase verbale.

Base
1. Lexème de base. Lexème à partir duquel on forme un nouveau lexème dérivé ou composé 1.
2. Valence de base. Voir Valence.

Basique (Mot —). Mot simple 1 non dérivé (*fleur, dormir, bleu*).

Benéficiaire
Rôle sémantique du participant qui bénéficie de la situation 1 (*Luc chante une chanson à Léo.*).

Borné
Une situation 1 est bornée, ou *télique*, si elle est présentée comme ayant un terme naturel (*cuire* car la cuisson a une fin prévue, quand l'objet est cuit). ≠ Non borné (*marcher*). Voir aussi Terminatif.

Cacophonie (Règle de —). Voir Haplologie.

Cadratif
Constituant délimitant le cadre spatial ou temporel, ou le domaine (juridique, par exemple) dans lequel le contenu d'une phrase est pertinent (*En 1992, il déménage à Lille.*).

Canonique
Construction d'une phrase simple 3, sans élément périphérique, ni extrait, dans lequel le sujet précède le verbe, qui lui-même précède les compléments.

Cas. Voir Datif.

Cataphorique (Expression —)
Expression anaphorique qui précède son antécédent (*Quand il est en forme, Léo chante.*).

Catégorie
Les mots sont associés à une catégorie lexicale, telle qu'adjectif ou nom (on parle aussi de *nature* du mot). Les syntagmes aussi sont associés à une catégorie syntaxique, par exemple syntagme nominal, qui dépend de leur tête.

Catégorique (Phrase —)
Phrase dont le contenu comporte un topique 1 et un prédicat (*Luc est venu.*). ≠ Thétique.

Causatif
Prédicat dont un argument est interprété comme une cause. Celui sur lequel s'exerce la relation 1 causale est appelé *causataire*.
construction causative : *faire* + infinitif, *laisser* + infinitif. Dans *Paul fait rire Léo.*, Paul est la cause et Léo, le causataire.
Verbe causatif : verbe dont le sujet est interprété comme une cause (*empêcher*, *faire*).

Choix libre (Expression de —)
Expression qui réfère à un élément d'un ensemble dans lequel le choix est indifférent (*n'importe quel gâteau*, *n'importe qui*).

Cible
1. Entité localisée ou à localiser par rapport à un site qui sert de repère (*La clef est sur la porte.*). La cible peut se déplacer (*La clef tombe par terre.*).
2. Expression concernée par la négation dans l'énoncé : dans *Lou n'est pas venue volontairement, mais contre son gré.*, la portée de la négation est l'ensemble de la phrase ('il n'est pas vrai que Lou soit venue volontairement'), mais la cible est *volontairement*.

Circonstanciel
Expression circonstancielle. Expression décrivant une situation 1 qui entretient une relation 2 de discours avec celle que décrit le reste de la phrase. La relation peut être temporelle (*Il a plu avant le match.*), causale (*Il est tombé parce qu'il pleuvait.*), conditionnelle (*Il rentrera s'il pleut.*), etc.
Subordonnée circonstancielle. Subordonnée entretenant une relation 2 circonstancielle avec la principale, généralement en fonction d'ajout.

Clitique
Forme généralement monosyllabique, qui doit se combiner avec un élément appelé *hôte* pour former un groupe 1 prosodique, par exemple *je* ou *-ci*. Un *enclitique* suit l'hôte (*ce côté-ci*) et un *proclitique* le précède (*je viens*).

Clivée (Construction —)
Construction comportant *c'est*, un élément appelé *foyer* et une subordonnée généralement en *que* (ou *qui*) qui attend cet élément (*C'est Paul que je préfère.*, *C'est son courage qui me frappe.*). Une construction *pseudoclivée* combine une clivée et une dislocation initiale (*Ce qui me frappe, c'est son courage.*).

Collective (Interprétation —). Voir Distributive.

Commentaire
Expression dont le contenu correspond à une conviction (*Paul, je crois, viendra.*) ou un sentiment du locuteur (*cet idiot de Médor*), et qui ne fait pas partie du contenu principal. Voir aussi Incise.

Comparaison
Rapprochement entre des entités (*protagonistes*) selon certaines propriétés (*termes*).
Comparaison de degré. Comparaison mettant en jeu une relation 1 de supériorité (*plus grand*), d'infériorité (*moins grand*) ou d'égalité (*aussi grand*).
Comparaison de similarité. Comparaison mettant en jeu une relation 1 de ressemblance (*le même*) ou de dissemblance (*un autre*).

Comparatif
construction comparative. Construction incluant une subordonnée comparative (*plus grand que toi*).
mot comparatif. Mot exprimant une comparaison, par exemple les adverbes *plus*, *moins*, ou l'adjectif *meilleur*.
Subordonnée comparative. Subordonnée en *que* ou en *comme*, introduisant un terme ou un protagoniste de la comparaison.

Complément
Fonction d'un constituant dépendant d'un mot (tête) qui l'attend. Cette grammaire ne parle pas de *complément circonstanciel* (voir Ajout) ni de *complément d'attribution* (voir Datif).
Complément direct. Fonction du complément d'un verbe (ou participe) transitif, qui peut être exprimé par *le*, *la*, *les* ou l'indéfini *en*. C'est généralement un syntagme nominal, un infinitif ou une complétive. Il n'y a qu'un complément direct par verbe.
Complément oblique. Fonction du complément d'un adverbe, d'un adjectif, d'un nom, d'une préposition, d'un pronom ou d'un verbe. C'est généralement un syntagme prépositionnel, un infinitif ou une complétive. Quand il donne lieu à une proforme, il s'agit de *lui*, *leur*, *y* ou *en*.
Voir Attribut.

Complément d'agent. Voir Agent 2.

Complément d'objet
Complément d'objet direct. Voir Complément direct.
Complément d'objet indirect. Voir Complément oblique.

Complémenteur. Voir Subordonnant.

Complétive (Subordonnée —)
Phrase subordonnée qui a la fonction complément.

Complexe
1. Mot complexe. Mot composé (*porte-parole*) ou aggloméré (*petit pois*, *à travers*). ≠ Simple 1.
2. Syntagme complexe. Syntagme incluant un syntagme de la même catégorie. En particulier, une phrase est dite *complexe* quand elle inclut une autre phrase (coordonnée ou subordonnée). ≠ Simple 3.

Composé

1. Mot composé : Lexème formé à partir de deux lexèmes selon des procédés morphologiques réguliers : *porte-parole* est un nom composé et *franco-belge* un adjectif composé. ≠ Aggloméré ≠ Simple 1.
2. Temps composé. Voir Temps 1.

Compositionnelle

Une expression est compositionnelle si son contenu s'obtient à partir du sens de ses éléments (*une robe bleue*). Une expression *idiomatique* n'est pas compositionnelle (un *cordon bleu* au sens d'une personne qui cuisine bien). Voir Figement.

Comptable. Voir Dénombrable.

Concordance des temps

Transposition du temps 1 du verbe subordonné en fonction du temps du verbe principal. Au discours 2 source *Il ne reviendra qu'à 10 heures.* correspond le discours rapporté : *On m'a dit qu'il ne reviendrait qu'à 10 heures.*

Conditionnel

1. Le conditionnel fait partie des temps 1 de l'indicatif.
2. Construction conditionnelle (*S'il fait beau, nous irons à la plage.*) ou subordonnée conditionnelle (*s'il fait beau*). Construction exprimant une relation 2 de condition entre deux propositions. Voir Apodose et Circonstanciel.

Conjoint

1. Forme conjointe. Voir Faible 1.
2. Syntagme conjoint. Voir Coordination.

Conjonction

1. Conjonction de coordination. Catégorie lexicale, invariable, qui se combine avec n'importe quelle catégorie pour former un syntagme conjoint, lequel a généralement la fonction coordonné. Peut être simple 1 (*et*) ou complexe 1 (*ou bien*).
2. Conjonction de subordination. Voir Subordonnant.

Conjugaison

Flexion d'un verbe qui comporte des modes et des temps 1. Un verbe auquel manquent certains modes ou certains temps (*gésir*) est dit *défectif*.

Connecteur

Expression explicitant une relation 2 de discours entre des phrases. Par exemple, l'adverbe *cependant*, la conjonction 1 *mais* ou le syntagme *malgré tout*, ou les introducteurs de circonstanciels *bien que*, *quand*, *pour*, etc. Voir Grammaticalisation.

Connotation

La connotation d'une expression peut être appréciative ou valorisante (*célébrissime*), dépréciative ou dévalorisante (*geignard*) ou familière (*bagnole*). Elle fait partie de l'interprétation.

Consonne

Son élémentaire qui correspond généralement à une obstruction du passage de l'air dans la cavité buccale ≠ Voyelle. Une consonne *fixe* est prononcée en fin de mot (*un as*), contrairement à une consonne de liaison (*les*), parfois dite *latente*.

Constituant

Mot ou syntagme appartenant à un syntagme. Il est noté entre crochets (*le chien* [*de Paul*]) ou dans un arbre syntaxique.

Construction

Expression définie par des propriétés syntaxiques, sémantiques et discursives, par exemple, la construction clivée ou la construction passive.

Construction verbale fusionnée. Séquence de deux verbes (*faire rire*), ou d'un verbe et d'un prédicat (*avoir peur*), qui se comporte comme un seul verbe quant à sa valence, par exemple dans les temps 1 composés, la construction passive, les constructions à verbe support.

Contenu
Partie de l'interprétation d'une expression qui permet de savoir à quoi elle renvoie (quelle est sa *référence*). Elle inclut le contenu principal et d'autres éléments comme la présupposition ou le commentaire.

Contexte
1. Discours 1 dans lequel apparait une expression, parfois appelé *cotexte*, ou situation 2 dans laquelle elle est proférée (situation d'énonciation).
2. Contexte négatif ou non affirmatif. Contexte qui légitime certaines expressions comme *de la journée* (*Il n'est pas sorti de la journée.*). On ne peut pas dire # *Il est sorti de la journée.*
3. Contexte positif. Contexte demandé par certaines expressions comme *déjà* (*Il est déjà venu.*) qui sont difficilement compatibles avec la négation 1. On dit *Il n'est pas encore venu.* plutôt que # *Il n'est pas déjà venu.*

Contour intonatif
Mouvement mélodique (variation de la hauteur de la voix) associé à un énoncé ou une partie d'énoncé, qui a une fonction linguistique comme marquer la fin du groupe 1 ou indiquer l'acte de langage. Un énoncé a un contour *principal*, ou *terminal*, qui peut être montant, descendant ou montant-descendant.

Contradictoires (Phrases —)
Phrases telles que l'une est vraie quand l'autre est fausse et vice versa (*Ce nombre est pair. Ce nombre est impair.*). Une phrase négative (*Il ne pleut pas.*) et la phrase positive correspondante (*Il pleut.*) sont contradictoires.

Contraires (Phrases —)
Phrases qui ne peuvent pas être vraies en même temps (*Ce verre est plein. Ce verre est vide.*), mais qui peuvent être fausses en même temps (le verre peut être à moitié plein).

Convers (Mot ou Lexème —)
Mot ou lexème formé par conversion : *marche* est un nom formé à partir du verbe *marcher*.

Conversion
Dérivation sans suffixe ni préfixe.

Coordination
Combinaison d'au moins deux expressions ayant des propriétés syntaxiques et sémantiques similaires. La coordination comporte généralement une (*Paul et Marie*) ou plusieurs conjonctions 1 de coordination (*ou Paul ou Marie*), mais pas toujours (*Je reçois le lundi, le mardi, le mercredi.*).

Coordonné
Fonction de chacun des éléments appartenant à une coordination (*Pierre et Marie*, *vite mais bien*).

Copule
Nom donné au verbe *être* quand il est verbe attributif ou d'identité.

Coréférence
Relation entre deux expressions qui ont la même référence, comme *Luc* et *il* dans <u>*Luc*</u> *dit qu'*<u>*il*</u> *viendra*. Voir aussi Partage.

Corrélatif
Construction corrélative. Construction comportant des mots corrélatifs, par exemple les comparatives en *plus… que*, *le même… que*, les coordinations en *tant… que*.
Expression corrélative. Expression en appelant une autre (*l'un… l'autre*, *non seulement… mais*).

Datif
À datif. Préposition introduisant un complément, qui peut être pronominalisé en *lui*, *leur* (*Jean ressemble à son frère*/*lui ressemble.*). ≠ *À* non datif (*Paul pense à son frère*/**lui pense.*).

Déclarative (Phrase —)
Type de phrase interprétée comme une proposition, généralement à l'indicatif (*Il pleut.*).

Défectif. Voir Conjugaison.

Défini
Déterminant défini. Déterminant introduisant une expression définie (*le*, *ce*, *mon*).
Expression définie. Expression dont le référent est identifié, ou identifiable pour les interlocuteurs, par exemple un nom propre ou un pronom personnel (*elle*) ou démonstratif (*celui-ci*). ≠ Indéfini.

Degré
Valeur sur une échelle d'intensité ou de quantité. Les expressions de degré permettent de préciser un haut degré, par exemple les adverbes *beaucoup*, *très*, ou un degré faible 3, par exemple *peu*.
Échelle de degré. Une échelle est associée aux mots *gradables*, par exemple un adjectif (*grand*), un nom (*amour*) ou un verbe (*aimer*). Elle peut être *ouverte* (sans valeur maximale ou minimale) ou *fermée* (avec un minimum ou un maximum). Un phénomène, ou une interprétation, *scalaire* fait appel à une échelle de degrés. Voir Standard 1.

Déictique
Expression déictique. Expression dont l'interprétation dépend de la situation 2 d'énonciation : *je* désigne le locuteur, *aujourd'hui* le jour de l'énonciation.
interprétation déictique. Interprétation renvoyant directement à un élément de la situation 2.

Deixis. Voir Déictique.

Demande. Voir Requête.

Dénombrable
Entité dénombrable. Entité qu'on peut compter.
Nom dénombrable ou *comptable*. Nom présentant l'entité comme dénombrable et se combinant avec l'article indéfini *un* (*un arbre*, *une pomme*). Un nom *non dénombrable*, ou *massif*, présente l'entité comme une masse ou une quantité indéterminée ; il se combine avec l'article indéfini *du* (*du riz*, *de la farine*).

Dénotation. Voir Référence 1.

Déontique. Voir Modalité.

Dépendance à distance. Voir Extraction.

Dépendant
Constituant d'un syntagme qui dépend d'une tête et peut occuper diverses fonctions syntaxiques : ajout, complément, extrait, marqueur, périphérique, spécifieur et sujet.

Dérivation
Formation d'un lexème à partir d'un autre lexème qui est dit *base*, généralement par ajout d'un préfixe (*lire* > *relire*) ou d'un suffixe (*former* > *formation*). Voir Affixe et Conversion.

Dérivé (Mot ou lexème —)
Mot ou lexème formé par dérivation : *gouvernement* est un nom dérivé du verbe *gouverner*.

Désidérative (Phrase —)
Type de phrase à l'impératif (*Venez !*) ou au subjonctif (*Qu'il vienne !*), interprétée comme une visée.

Désinence
Suffixe attaché au radical pour constituer les formes d'un verbe (*lav* + *ant*). La désinence est aussi appelée *terminaison*. Voir Conjugaison.

Destinataire
Possesseur final d'une entité lors d'un transfert (*donner quelque chose à quelqu'un*, *quelqu'un reçoit quelque chose*).

Détaché
1. En syntaxe : constituant en fonction périphérique (*Paul, il viendra.*) ou ajout prédicatif (*Enfant, il était roux.)*.
2. En prosodie : voir Incident.

Déterminant
Catégorie lexicale qui précède le nom pour former un syntagme nominal, et qui occupe la fonction spécifieur (*mon*, *ce*, *quelque*). Elle inclut les articles (*le*, *un*). Cette grammaire ne parle pas de déterminant *zéro* quand le déterminant omis est implicite (*Père et fils s'entendaient à merveille.*).

Diathèse. Voir Voix.

Discours
1. Enchainement de phrases ou d'énoncés observant des relations 2 de discours. Univers de discours. Monde construit par le discours. Voir Référent 2 de discours.
2. Discours rapporté. Discours attribué à une autre source 2 que le locuteur. Il peut être direct (*Paul a dit : « Je viens. »*), indirect (*Paul a dit qu'il venait.*) ou indirect libre (*Paul songeait. Il viendrait demain.*).

Disfluence
Rupture dans le flux de la parole : expression coupée, éventuellement reprise ou corrigée, ou répétition, ou encore rupture de construction. On parle de *dysfluence* quand il s'agit d'une pathologie, comme le bégaiement.

Disjoint
1. Forme disjointe ou Pronom disjoint. Voir Fort.
2. Antécédent disjoint. Un pronom a un antécédent disjoint s'il réfère à un groupe formé d'entités décrites par des expressions différentes, non coordonnées (*Victor a rencontré Véra. Ils sont allés au cinéma.*).
3. Emploi disjoint. Emploi d'un quantifieur (*tous*) combiné avec le verbe mais portant sur un autre élément de la phrase (*Je les ai tous admirés.*).

Dislocation
Construction comportant un syntagme facultatif et mobile (le *disloqué*), repris par un pronom (ou une autre proforme) dans la phrase. Voir Périphérique 1.
Dislocation initiale. *Luc, il viendra.*
Dislocation finale. *Il viendra, Luc.*

Distributive (Interprétation —)
L'interprétation est distributive quand un prédicat est associé à chaque élément d'un ensemble (*Les enfants ont mangé un gâteau.* 'un gâteau par enfant'). ≠ Interprétation collective ('un seul gâteau pour tous').

Dynamique (Situation —)
Situation 1 dans laquelle il se passe quelque chose (activité ou évènement). ≠ Statique.

Échelle. Voir Degré.

Élision
Suppression de la voyelle finale, le plus souvent *e*, de certains mots devant un mot à initiale vocalique (*l'école*). L'élision caractérise un petit nombre de mots : article *le*, *la*, pronoms *ce*, *je*, etc.

Ellipse
Un constituant elliptique est syntaxiquement incomplet (sans tête), mais sémantiquement complet. Il s'interprète en fonction du contexte 1. C'est le plus souvent une phrase sans verbe (*Moi aussi.*) ou un syntagme nominal sans nom (*Je préfère les rouges.*).

Enchainement
1. Prononciation en une syllabe de la consonne finale d'un mot avec la voyelle initiale du mot qui suit (*cinq‿amis*).
2. Enchainement de phrases. Voir Discours 1.

Enchâssé (Constituant —)
Constituant inclus dans un autre constituant.

Énoncé
Expression autonome, associée à un acte de langage et à des conditions d'énonciation. L'énoncé peut correspondre à une phrase (*Le courrier est arrivé !*), mais pas toujours (*Le courrier !*).

Énonciation
Production d'une expression linguistique, dans une situation 2 donnée, avec un locuteur et un ou plusieurs interlocuteurs éventuels.

Entité
Ce à quoi réfèrent les expressions de la langue (individu, objet concret, objet abstrait, situation 1, propriété ou qualité). L'entité fait partie du monde (présent, passé, imaginé…) dont parlent les énoncés, dans une situation 2 donnée.

Épicène (Mot —)
Mot ayant la même forme au masculin et au féminin : l'adjectif *rouge*, l'article *les*, le nom *journaliste*. Voir Genre 1.

Épistémique (Adjectif ou Verbe —)
Adjectif (*douteux*) ou verbe (*penser*) décrivant l'état des connaissances d'un individu.

Épithète
Fonction d'un mot ou syntagme ajout à un nom. C'est souvent un adjectif (*le grand train bleu*). Voir aussi Apposition.

État
1. Situation 1 statique, dans laquelle il ne se passe rien. Nom d'état. Nom exprimant un état (*connaissance*). Verbe d'état. Verbe exprimant un état (*sembler*, *savoir*).
2. État intérieur. État mental temporaire (*tristesse*, *rage*).

Évaluatif
Mot qui exprime un jugement de valeur, par exemple un adverbe, comme *heureusement*.

Évènement
Situation 1 comportant un changement d'état physique ou mental, de possesseur ou de lieu.
Nom d'évènement. Nom exprimant un évènement (*chute*).
Verbe d'évènement. Verbe exprimant un évènement (*tomber*). Voir aussi Activité.

Exclamative (Phrase —)
Type de phrase comportant un mot exclamatif, ou *intensif exclamatif*, et interprétée comme une proposition vraie selon l'intime conviction du locuteur (*Quelle chance il a !*). Une exclamative est généralement associée à un acte d'exclamation, mais une phrase déclarative peut aussi être exclamante (*C'est le comble !*).

Expérient
Rôle sémantique d'un individu qui est le siège d'une perception, d'une émotion ou d'un sentiment (*Paul aime le chocolat.*).

Explétif. Voir Négation 3.

Expression
Mot ou syntagme.

Extraction
Construction dans laquelle manque un élément à sa place habituelle et comportant généralement un élément extrait, par exemple une interrogative partielle (*Qui as-tu vu ?*) ou une subordonnée relative. On parle de dépendance à distance quand peuvent intervenir plusieurs verbes entre l'élément extrait et sa place habituelle (*Qui penses-tu que j'ai vu ?*).

Extrait
Fonction d'un constituant en début de phrase, qui correspond à un élément manquant après le verbe. Ce constituant introduit, par exemple, une interrogative (*Qui as-tu vu ?*) ou une exclamative (*Quelle chance tu as !*).

Extraposition
Position en fin de phrase d'un syntagme, ou d'une subordonnée, dépendant sémantiquement d'un syntagme nominal qui ne le précède pas immédiatement. Par exemple, la subordonnée relative extraposée modifie le sujet dans *Plusieurs personnes sont venues qui n'étaient pas invitées*.

Factif (Adjectif ou Verbe —)
Adjectif ou verbe présupposant que la subordonnée est vraie. Par exemple, *Véra sait qu'il pleut.* présuppose 'il pleut'. Un verbe *contrefactif* présente la subordonnée comme fausse (*Véra prétend qu'il pleut.*).

Faible
1. Forme faible. Forme qui ne peut pas constituer un énoncé à elle seule, ni être coordonnée ou modifiée (par exemple, les pronoms *ce* ou *je*), à la différence d'une forme *forte* (par exemple, les pronoms *ceci* ou *moi*).
2. Défini faible. Syntagme avec article défini singulier qui ne suppose pas une entité spécifique et unique (*Il m'a serré la main.* ne précise pas de quelle main il s'agit et ne suppose pas que je suis manchot) contrairement au défini singulier ordinaire (*J'ai vu la gardienne.*).
3. Degré faible. Degré peu élevé (*peu intelligent*).

Féminin. Voir Genre 1.

Figement
Une expression est figée si l'on ne peut modifier aucun de ses éléments (*bel et bien* ou *en voir des vertes et des pas mures*). Elle a généralement une interprétation non compositionnelle.

Finalité
Relation 2 de discours entre deux éléments dont l'un exprime le but (*Il travaille pour réussir.*) ou la crainte (*Il s'est tu de crainte de déplaire.*).
Subordonnée de finalité. Subordonnée circonstancielle de but (*pour qu'il vienne*) ou de crainte (*de peur qu'il pleuve*).

Flexion
Ensemble des formes que prennent certains lexèmes selon des distinctions de genre, de nombre, de temps 1, de mode ou de personne. On appelle *conjugaison* la flexion des verbes.

Focus
Partie du contenu d'une phrase qui constitue une information nouvelle. ≠ Fond. Le focus est marqué par un contour prosodique placé sur la fin de l'expression ou du groupe 1 qui le contient, ou par un accent 1 emphatique.
Focus contrastif. Focus choisi dans un ensemble d'alternatives (*C'est Véra qui viendra, pas Paul.*).

Fonction grammaticale. Voir Fonction syntaxique.

Fonction syntaxique
Relation syntaxique d'un mot ou d'un syntagme avec un autre mot ou syntagme : ajout, coordonné, complément direct, complément oblique, attribut, extrait, marqueur, périphérique, spécifieur, sujet, tête.

Fond
Partie du contenu partagée par les interlocuteurs au moment de l'énoncé.

Formel (Registre —)
Registre caractérisant les situations 2 de contrôle (discours public, dialogue avec un supérieur, texte technique, littéraire…). ≠ Informel (conversations quotidiennes, blogs, SMS…).

Fort (Forme —). Voir Faible 1.

Fusionné. Voir Construction verbale fusionnée.

Général
Interprétation générale. Interprétation ne visant pas des entités particulières, mais des ensembles non spécifiés (*Certains diront qu'il fait froid.*).
Vérité générale. Vérité caractérisant des propositions qui ne décrivent pas des situations 1 localisées dans le temps et l'espace (*L'eau bout à 100 °C.*).

Générique (Interprétation —)
Interprétation qui renvoie non à un ou des individu(s) mais à une espèce (*Le tigre est menacé d'extinction.*) ou à la totalité des entités décrites par le nom (*Les enfants sont vulnérables.*).

Genre
1. **Genre grammatical.** Genre masculin ou féminin d'un mot. Il concerne les noms, les pronoms, les déterminants (*le*, *la*), les adjectifs (*gentil*, *gentille*) et les participes 1 passif ou passé (*parti*, *partie*).
2. **Genre social.** Présentation d'un individu comme masculin ou féminin.
3. **Genre textuel.** Style déterminé par un domaine et une situation 2 d'énonciation : genre littéraire, journalistique, etc. On parle aussi de *genres* à l'oral : conférence, conversation, sermon, etc.

Gérondif. Voir Participe 2 présent.

Gradable. Voir Degré.

Grammaticale (Expression —)
Expression conforme aux règles syntaxiques de la langue (*son chien*). Elle relève généralement du français standard 2, mais peut aussi être jugée *non standard*, si la norme condamne cet usage (! *le chien à Paul*). ≠ Agrammatical (**chien mon*). Voir aussi Acceptabilité.

Grammaticalisation
Processus par lequel une expression devient un nouveau mot en perdant tout ou partie de son contenu, par exemple le nom *pas* devenu le négateur *pas*, le syntagme *grand monde* devenu un pronom.

Groupe
1. **Groupe prosodique** : on distingue le groupe *accentuel*, réunissant des syllabes et des mots avec un accent 1 final comme dans (*le gâteau*) (*est prêt*), et le groupe *intonatif*, dont la fin est marquée par une pause ou un mouvement mélodique (montée ou descente de la voix). Voir Incident.
2. **Groupe sémantique** : Entité collective, présentée comme un tout (*une équipe*, *la classe*).
3. **Groupe syntaxique.** Voir Syntagme.

Haplologie
Suppression d'une syllabe dans une suite de syllabes identiques ou voisines. L'absence des articles commençant par *d-* après la préposition *de* est une forme d'haplologie, appelée aussi *règle de cacophonie* (*l'achat de café* = **de du café*).

Héritage (Prédicat à —)
Prédicat qui hérite son sujet (*sembler*), ou son complément (*laisser*), d'un verbe infinitif, et qui ne lui assigne pas de rôle sémantique.
Verbe à héritage. *Sembler* dans *Paul semble dormir.* Voir aussi Partage.

Hiatus
Contact entre deux voyelles qui se suivent (*a été élu*). Voir aussi Liaison et Élision.

Homographe. Voir Homonyme.

Homonyme
Sont homonymes deux mots homophones (qui partagent le même son), mais pas synonymes (ils n'ont pas le même contenu). Ils peuvent être *homographes*, c'est-à-dire s'écrire de la même façon (des *vers de terre*, des *vers* poétiques) ou non (*pair* et *paire*). Voir aussi Épicène.

Homophone. Voir Homonyme.

Hyperonymie
Relation entre un *hyperonyme*, c'est-à-dire un mot général (*couvre-chef*), et un ou des *hyponymes*, c'est-à-dire des mots plus précis (*bonnet*, *casquette*, *haut-de-forme*).

Identité
Relation entre deux entités partageant la même référence (Romain Gary et Émile Ajar) ou le même type (*Ils portent le même pull.*). Voir Coréférence.
Ajout d'identité. *La ville de Paris*.
Complément d'identité. *Mon ami est Paul*.

Idiomatique. Voir Compositionnel.

Impérative. Voir Désidérative.

Imperfectif. Voir Perfectif.

Impersonnel
Construction impersonnelle. Construction verbale à sujet impersonnel (*Il est arrivé un accident. C'est vrai que Paul vient.*).
Pronom impersonnel. Pronom en emploi non référentiel, comme *il* ou *ce*.
Verbe impersonnel. Verbe ayant pour sujet un pronom impersonnel (*Il pleut.*).

Implication
1. Implication sémantique. Une proposition en implique une autre si, lorsque la première est vraie, la seconde l'est aussi (*Victor et Lou sont blonds.* implique *Victor est blond.*).
2. Implication pragmatique. L'implication fait intervenir la situation 2 d'énonciation et les règles de la conversation (la phrase *J'ai deux enfants.* implique que je n'en ai pas plus).

Inchoatif (Aspect —)
Aspect qui concerne le début d'une situation 1. Voir Aspect.

Incident (Expression —)
Expression prononcée avec une prosodie incidente, c'est-à-dire avec une marque de fin de groupe 1 intonatif (*Paul, souvent, exagère.*). À l'écrit, elle est souvent encadrée de virgules. ≠ Intégré, qui appartient à un groupe intonatif plus large.

Incise
Subordonnée ajout, sans introducteur, avec prosodie incidente.
Incise de commentaire. *Tu as, je pense, complètement raison.*
Incise de discours rapporté. *Il viendrait, disait-il.*

Incomplet
Un constituant syntaxiquement incomplet comporte une extraction (*Qui as-tu vu ?*), une ellipse (*Qui ?*) ou est interrompu (*Mais…*).
Un constituant sémantiquement incomplet demande une information supplémentaire ; par exemple, une phrase interrogative demande une réponse pour former une proposition (*Où allez-vous ?*).

Indéfini
Expression ne renvoyant pas à un référent identifiable et qui introduit souvent un nouveau référent dans le discours 1. Par exemple, un syntagme nominal avec un déterminant indéfini (*un*, *des, certains*, *quelques*, etc.) ou un pronom indéfini (*quelqu'un*, *quelque chose*, etc.). ≠ Défini. Voir aussi Spécifique.
Déterminant indéfini. Déterminant introduisant une expression indéfinie (*un*, *du*).

Indépendante (Phrase —).
Phrase qui n'est pas liée 1, c'est-à-dire ni subordonnée, ni coordonnée. C'est une phrase racine 2, qui constitue un énoncé.

Inférence. Voir Implication 1.

Informel. Voir Formel.

Injonction
Acte de langage associé en général à un énoncé désidératif (*Venez !*), qui peut être un ordre 1, une requête ou une invitation (conseil, suggestion). Une déclarative peut être *injonctante* (*Vous pouvez fermer la fenêtre ?*), de même qu'une interrogative (*Est-ce que vous pouvez fermer la fenêtre ?*).

Intégré. Voir Incident.

Interjection
Catégorie lexicale de certains mots invariables (*hélas*, *ouf*, etc.) pouvant former à eux seuls un énoncé.

Interprétation
Manière dont une expression est comprise, qui inclut le contenu, mais aussi des implications 2 pragmatiques, des éléments de la situation 2 et des connotations.

Interrogative (Phrase —)
Type de phrase comportant un mot interrogatif, ou un verbe à sujet suffixé, et interprétée comme une proposition incomplète. Elle peut être subordonnée (indirecte) ou indépendante (directe). Elle peut être partielle (*Qui est venu ?*), totale (*Est-ce qu'il pleut ?*) ou alternative (*Voulez-vous du thé ou du café ?*) selon qu'elle porte sur un élément ou sur la polarité de la proposition.

Intersectif
Un adjectif est intersectif quand il attribue à l'entité une propriété indépendante de celle du nom (*un livre jaune* désigne un objet qui est un livre et qui est jaune). ≠ Subsectif.

Intonation
Succession des contours associés à un énoncé oral.

Intransitif (Verbe —)
Verbe sans complément (*dormir*) ou avec un complément oblique (*parler à quelqu'un*).

Introducteur
Expression qui introduit un syntagme ou une phrase : le déterminant est un introducteur (*le chien*), aussi bien que le subordonnant (*lorsqu'il pleut*). Voir Spécifieur et Marqueur.

Inversion
1. Inversion du sujet. Position du sujet après le verbe. (*Quand arrive Jean ?*).
2. Inversion pronominale. Voir Verbe à sujet suffixé.

Itératif
1. Aspect itératif. Aspect d'une phrase décrivant la répétition d'un type de situation 1.
Expression itérative. Qui exprime une répétition (*deux fois*).
2. Coordination itérative. Coordination dans laquelle la conjonction 1 est répétée au début de chaque élément coordonné (*et Paul et Marie*), appelée aussi *redoublée*.

Juxtaposition
Construction où au moins deux expressions qui se suivent ne sont pas reliées par une conjonction 1 ou un subordonnant. Elle est analysée comme une coordination (*un tablier noir, sale, usé*) ou une subordination (*Le temps de mettre une veste, il arrive.*).

Léger (Mot —)
Mot complément ou ajout qui doit précéder les autres dépendants (*Luc fait peur aux enfants.* / **Luc fait aux enfants peur.*) ≠ lourd.

Lexème
Unité lexicale qui a une catégorie et un contenu. Y correspondent les mots, qui peuvent être fléchis. Le lexème *chaise* correspond à deux mots : *chaise* et *chaises*.

Liage. Voir Lié 2.

Liaison
Prononciation devant un mot à initiale vocalique (*les_enfants*) d'une consonne finale qui n'est pas prononcée autrement (*les*). La non-prononciation devant une consonne (*plus grand*) d'une consonne finale prononcée en mot isolé (*plus*) est appelée *contreliaison*. Voir aussi Enchainement 1.

Libre
1. construction libre. Construction syntaxique (*avoir un rhume*, *tarte aux pommes*). ≠ Mot aggloméré (*salle à manger*) ≠ Expression figée (*en avoir assez*).
2. Ordre libre. L'ordre des mots est libre quand un autre ordre est possible sans changement de sens (*la production de pétrole française* / *la production française de pétrole*).
3. discours indirect libre. Voir discours rapporté 2.

Lié
1. phrase liée. Phrase subordonnée ou coordonnée.
2. Pronom lié ou Proforme liée. Pronom ou proforme dont l'antécédent est dans la même phrase simple. *Se* est lié et a pour antécédent le sujet (*Paul se lave.*).
3. Ponctuation liée. Ponctuation qui modifie des caractères comme l'italique, le gras ou le soulignement.

Localiser
Situer une entité (individu, objet, situation 1) dans le temps et/ou l'espace.

Locatif
Se dit d'une expression qui localise spatialement, par exemple les prépositions *sur*, *sous*, et les verbes *aller*, *habiter*.

Locuteur
Personne à laquelle est attribué un énoncé. Le locuteur peut être l'énonciateur d'un tour de parole dans une conversation ou l'auteur d'un texte.

Lourd
Les constituants *lourds*, c'est-à-dire longs ou complexes 2, tendent à suivre les autres constituants. ≠ Léger.

Manquant. Voir Extraction.

Marqueur
Fonction d'un mot introducteur de syntagme, qui change ses propriétés syntaxiques sans changer sa catégorie. Fonction, en particulier, de la conjonction 1 de coordination et du subordonnant.

Masculin. Voir Genre 1.

Massif. Voir Dénombrable.

Médiopassif
Alternance de valence pour un verbe transitif, comme *laver* : le sujet est sous-entendu, le complément direct devient sujet et le verbe est réfléchi (*La laine se lave à l'eau froide.*).

Mention. Voir Métalinguistique.

Méronymie
Relation entre deux lexèmes dont l'un réfère à la totalité d'une entité et l'autre à une partie (*maison/toit*, *vaisseau/proue*).

Message
1. Objet abstrait correspondant au contenu d'une phrase.
2. Rôle sémantique joué par le complément d'un verbe de communication (*dire*, *lire*, etc.).

Métalinguistique (Emploi —).
Emploi qui renvoie à l'expression elle-même, ou à un énoncé précédent : par exemple, dans les définitions (*« Oui » est un mot de trois lettres.*), les mentions du type *Ce « oui » est bizarre.*, dans certaines reprises 2 comme *Non, elle n'est pas grande, mais spacieuse*.

Métaphore
Figure de style qui consiste à utiliser une expression appropriée pour une entité partageant certains traits avec ce dont on parle (*un pot à tabac* pour une personne petite et trapue).

Métonymie
Figure de style qui consiste à utiliser une expression appropriée pour une entité entretenant une relation (de contigüité, d'inclusion…) avec l'entité en question : *boire un verre* ('le contenu d'un verre'), *le dernier Modiano* ('le dernier livre de Modiano').

Mètre. Voir Rythme.

Minimiseur
Expression renvoyant à une très petite quantité, employée avec une négation pour donner un effet de renforcement (*Il n'a pas dit <u>un mot</u>.* pour 'il n'a vraiment rien dit').

Modal
Expression apportant une modalité, par exemple un adjectif comme *possible* ou *nécessaire*, un adverbe comme *peut-être*, un verbe comme *devoir* ou *pouvoir*.

Modalité
Caractère probable, possible, nécessaire, etc., d'une situation 1 ou d'une proposition. Suppose que l'on compare implicitement ce qui est décrit avec d'autres situations ou propositions. Voir Type de phrase.
Modalité déontique. Modalité relevant de l'obligation ou de la permission.
Modalité descriptive. Modalité relevant des capacités individuelles ou des propriétés du monde.
Modalité épistémique. Modalité relevant de l'état des connaissances du locuteur. Cette grammaire ne parle pas de *modalité illocutoire*.

Mode
Mode conjugué ou *personnel*. Indicatif, subjonctif, impératif.
Mode du verbe. Un des paradigmes 1 de la conjugaison du verbe : impératif, indicatif, infinitif, participe présent, subjonctif. Le participe 1 passé est une catégorie verbale à part. Cette grammaire ne parle pas de *mode d'action*. Voir Aspect.

Modifieur
Expression qui apporte une information sur les propriétés d'une entité (lieu, manière, couleur, etc.) et qui a généralement la fonction ajout.

Mot
La plus petite unité syntaxique à strictement parler. Le MOT est la forme FLÉCHIE d'un LEXÈME, mais ce terme est aussi utilisé à la place de *lexème*.

Mot *qu-*
MOT interrogatif (*qui*, *combien*, etc.), relatif (*lequel*, etc.), exclamatif (*quel*, etc.), etc., pouvant être EXTRAIT.

Nature. Voir CATÉGORIE.

Négateur
EXPRESSION qui rend une PHRASE NÉGATIVE, c'est-à-dire CONTRADICTOIRE avec une phrase positive (*aucun*, *jamais*, *nulle part*, *pas*, *personne*, *rien*, etc.).

Négatif (Expression —)
EXPRESSION porteuse d'une relation de NÉGATION 1, qui crée un CONTEXTE 2 dit *négatif*, par exemple un NÉGATEUR, un VERBE à négation implicite comme *nier* ou un ADJECTIF avec PRÉFIXE négatif comme *malhabile*.

Négation
1. Relation de négation entre deux EXPRESSIONS de sens CONTRAIRES (*Paul est habile. Paul est malhabile.*) ou CONTRADICTOIRES (*Paul est là. Paul n'est pas là.*).
2. NÉGATION EXCEPTIVE. Une PHRASE positive avec *que* restrictif (*Paul n'a que dix-huit ans.*) est parfois dite *négation exceptive*.
3. NÉGATION EXPLÉTIVE. La négation est explétive ou rhétorique quand l'INTERPRÉTATION est celle d'une PHRASE positive (*Est-il pas mignon !*). Le *ne* explétif apparait dans certaines SUBORDONNÉES (*Je crains qu'il ne vienne.*).

Neutre
1. ALTERNANCE DE VALENCE pour un VERBE TRANSITIF. L'ARGUMENT correspondant au SUJET est supprimé, celui qui correspond au COMPLÉMENT direct devient sujet. Le verbe peut être RÉFLÉCHI (*La foule s'est dispersée.*) ou non (*La corde a cassé.*), et il n'implique pas d'AGENT 1, à la différence du MÉDIOPASSIF.
2. GENRE NEUTRE. Il n'y a pas de GENRE 1 neutre en français.

Niveau de langue. Voir REGISTRE.

Nom
CATÉGORIE lexicale généralement pourvue d'un GENRE 1 intrinsèque, qui se fléchit en NOMBRE et peut se combiner avec un DÉTERMINANT. On distingue les noms communs (*maison*) et les noms propres (*Jean*). Certains noms ANIMÉS peuvent se fléchir en GENRE 1 (*cousin/cousine*).

Nombre
SINGULIER ou PLURIEL.

Nominalisation
Formation d'un NOM à partir d'un LEXÈME d'une autre CATÉGORIE (VERBE, ADJECTIF, PRÉPOSITION), par DÉRIVATION (*construire* > *la construction*), CONVERSION (*parler* > *le parler*) ou RECATÉGORISATION (*contre* > *le contre*).

Norme
Usage privilégié par certains groupes sociaux (académie, école, édition), par exemple la NÉGATION avec *ne* (*Je n'ai vu personne.*) ou le POSSESSIF en *de* (*le chien de Paul*). Les expressions conformes à la norme sont STANDARD 2 et appartiennent au français de RÉFÉRENCE 2. Les autres sont *non standard* (! *le chien à Paul*), informelles (*J'ai vu personne.*) ou régionales (% *J'ai personne vu.*).

Objet
ENTITÉ autonome concrète (*maison*) ou abstraite (*hypothèse*). Les individus font partie des objets concrets.

Ordre
1. ACTE DE LANGAGE associé le plus souvent à un ÉNONCÉ DÉSIDÉRATIF, à valeur d'obligation, dans lequel le LOCUTEUR se présente comme ayant autorité sur l'interlocuteur.

2. Ordre des mots. Position des constituants les uns par rapport aux autres.
3. adjectif d'ordre. Adjectif permettant de situer les unes par rapport aux autres des entités similaires ou décrites par le même nom (*précédent*, *premier*).

Paradigmatisant

Adjectif paradigmatisant. Voir Ordre 3.
Adverbe paradigmatisant. Voir Associatif 1.

Paradigme

1. Ensemble des formes (fléchies) associées à un lexème, par exemple *fille*, *filles*. Voir Flexion.
2. Ensemble d'alternatives. Voir Alternative.

Partage (Prédicat à —)

Verbe ou adjectif dont le sujet ou le complément renvoie à la même entité que le sujet implicite de l'infinitif (*vouloir* dans *Luc veut venir.*, *convaincre* dans *Luc convainc Paul de venir.*, *désireux* dans *Paul est désireux de venir.*). Voir aussi Héritage.

Participant. Voir Argument.

Participe

1. Participe passé ou passif. Catégorie lexicale ayant certaines propriétés d'adjectif et certaines propriétés de verbe. Le participe passé (*Luc a projeté le film.*) et le participe passif (*Le film sera projeté.*) ont la même forme.
2. Participe présent. Mode du verbe, invariable, qui peut être simple 2 (*mangeant*) ou composé 2 (*ayant mangé*). Avec la préposition *en* (*en mangeant*), il est souvent appelé *gérondif*.

Partie du discours. Voir Catégorie lexicale.

Partitif

construction partitive. Syntagme nominal qui réfère à une partie de l'ensemble désigné par le complément en *de* (*la plupart de ces idées*, *plusieurs de ces idées*).
Interprétation partitive. Interprétation qui renvoie à une partie d'un ensemble (*deux parmi tes camarades*). Voir aussi Article.

Passif

Construction passive. Construction verbale avec *être* et le participe 1 passif (*Un exemplaire sera conservé par le client.*). Le passif est dit *court* quand le complément d'agent 2 est omis (*Un exemplaire sera conservé.*).
Participe passif. Catégorie dérivée d'un verbe transitif, le complément direct devenant sujet, et le sujet complément d'agent 2.

Patient

Rôle sémantique d'une entité affectée, qui change d'état 1, par exemple *J'ai lavé <u>le linge</u>.*

Perfectif

Aspect de la phrase qui décrit une situation 1 prise dans son ensemble, avec un début et une fin, parfois appelé *global*.
≠ Aspect imperfectif, qui décrit une situation présentée dans son déroulement, parfois appelé *sécant*. Voir aussi Accompli.

Périphérique

1. Fonction d'un constituant au début ou à la fin d'une phrase qui est complète sans lui. Le mot ou le syntagme initial ou final d'une dislocation est périphérique (*<u>Moi</u>, je viendrai. Il est gentil, <u>le directeur</u>.*).
2. Ellipse périphérique. Expression incomplète suivie d'une expression complète avec mise en facteur « commun » d'un ou plusieurs éléments en position finale (*<u>Il y a</u> et il y aura toujours des problèmes.*).

Périphrase verbale

Construction comportant deux verbes, dont le premier apporte une information sur l'aspect, le temps ou la modalité (*être en train de manger* décrit la phase médiane de la situation 1). Deux périphrases font partie des temps 1 verbaux : *aller* + infinitif, *venir de* + infinitif. Voir aussi Auxiliaire.

Phase. Voir Aspect.

Phrase
Unité maximale de la syntaxe, qui décrit une situation 1. C'est un syntagme ayant pour tête un verbe ou une autre catégorie interprétée comme un prédicat, et qui comporte un sujet si la tête en attend un. Une phrase peut être incluse dans une autre phrase en étant subordonnée ou coordonnée. Une phrase indépendante forme un énoncé. Voir aussi Lié 1, Type de phrase et Proposition.

Pluriel
Flexion de nombre qui affecte les adjectifs, les déterminants, les noms (*des livres faciles*), les pronoms (*eux*), et les verbes (*ils mangent*). ≠ Singulier.
Pluriel intrinsèque. Nom pluriel décrivant une seule entité, comme *ciseaux*.

Polarité
Caractère positif ou négatif d'une phrase ou d'une expression.

Polysémique (Expression —)
Expression dotée de plusieurs interprétations, en principe reliées entre elles (*construction* décrivant une activité ou un bâtiment).

Portée
L'argument de certaines expressions (adverbe, quantifieur, verbe modal…).
« Avoir portée sur… » Inclure dans sa portée : *souvent* peut avoir portée sur toute la phrase (*Léo est souvent là.* signifie 'souvent Léo est là'), alors que syntaxiquement il est ajout au verbe.
Portée du quantifieur. Un quantifieur (*tous*) peut avoir une *restriction* (*tous les garçons*) et sa portée est le reste de la phrase (*sont venus* dans *Tous les garçons sont venus.*).
Portée de la négation. Ce qui est nié (*Léo n'est pas là.* signifie 'il n'est pas vrai que Léo soit là'), distinct de la cible 2.
Ambigüité de portée. Ambigüité quand plusieurs arguments sont possibles, par exemple un adjectif épithète peut avoir portée sur deux noms coordonnés ou un seul (*des livres et des films intéressants*).
Portée de la ponctuation. Un signe de ponctuation peut avoir portée sur un autre, par exemple le deux-points a portée sur la virgule.

Possesseur
Celui qui détient l'objet ou la qualité possédée (*avoir un chien*, *avoir du courage*).

Possessif
Expression qui indique la possession (*le chien de Paul*) ou une relation 1 plus vague, équivalant à *avoir* (*le train de Paul*).
Adjectif possessif : *mien*, *tien*, *sien*, *nôtre*, *vôtre*, *leur*.
Déterminant possessif : *mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, *leur*.

Possession
On parle de *possession* quand une entité en détient une autre. La possession est *aliénable* (*avoir une voiture*) ou *inaliénable* (*avoir de grands bras*).

Prédicat
Mot (adjectif, adverbe, nom, participe, préposition, verbe) exprimant une propriété ou une relation 1 entre entités. Un prédicat attend généralement des arguments auxquels il assigne un rôle sémantique (dans *Paul court.*, *court* est le prédicat et Paul est l'argument avec un rôle d'agent.).
Prédicat complexe. Voir Construction verbale fusionnée.

Prédicatif (Expression —)
Expression interprétée comme un prédicat. Un syntagme nominal attribut est prédicatif (*Jean est un monstre.*) ≠ Référentiel. Un ajout prédicatif à la phrase s'accorde avec un élément de la phrase, souvent le sujet (*Ivre, il titubait.*). Voir Verbe support.

Préfixe. Voir Affixe.

Préposition
Catégorie lexicale, généralement invariable, qui se combine avec des compléments de catégorie variée, en particulier un syntagme nominal (*avant le match*), un infinitif (*avant de partir*) ou une complétive (*avant qu'il pleuve*).

Présupposition
Contenu présenté par le locuteur comme acquis. Les phrases *Jean sait que Marie est malade.* et *Jean ignore que Marie est malade.* présupposent toutes deux la proposition 'Marie est malade'. ≠ Contenu principal.

Proforme
Forme interprétée de façon anaphorique, comme renvoyant à un élément du discours 1 (*il*, *elle*), déictique, comme pointant vers un élément de la situation d'énonciation (*je*, *ceci*), ou générale (*Qui pense cela a tort.*). Une proforme peut être un pronom, mais aussi un adverbe (*ainsi*), un adjectif (*tel*), une expression verbale (*en faire autant*) ou un affixe (*se laver*).

Pronom
Catégorie lexicale pourvue d'un genre, d'un nombre et d'une personne, qui peut être sujet. Contrairement au nom, il ne se combine pas avec un déterminant. On distingue notamment les pronoms personnels (*moi*), démonstratifs (*ceci*), indéfinis (*quelqu'un*), interrogatifs (*qui*), relatifs (*lequel*) ou quantifieurs (*tout*). Ils peuvent être simples 1 (*moi*) ou complexes 1 (*quelqu'un*). Voir Proforme.

Pronominal (Verbe —). Voir Réfléchi.

Propos
Ce qui est dit du topique de la phrase. Parfois appelé *rhème*.

Proposition
Contenu principal d'une phrase déclarative. Une proposition peut être vraie ou fausse. Quand un élément est indéterminé, comme dans une interrogative (*Qui est sorti ?*), la proposition est incomplète.

Prosodie
La division des énoncés oraux en groupes prosodiques, leur accentuation et leur intonation.

Protase. Voir Apodose.

Pseudoclivée. Voir Clivée.

Quantifiant
Expression se rapportant à une quantité, par exemple les cardinaux (*trois*), les adverbes (*beaucoup* + *de*) ou les noms de quantité (*une foule de*).

Quantifieur
Expression établissant une relation entre des ensembles d'entités (*tous* dans *Tous les redoublants ont réussi.*). ≠ Indéfini.
Quantifieur négatif. *Aucun*, *nul*, *personne*.
Quantifieur proportionnel. *La plupart*.
Quantifieur universel. *Chacun*, *tous*, *tout*.

Question
Acte de langage dans lequel le locuteur formule une demande et attend une réponse. Une phrase interrogative est généralement *questionnante*, mais une phrase déclarative peut l'être aussi (*Vous êtes là ?*).
Question rhétorique. Interrogative n'attendant pas de réponse (*Comment veux-tu que je fasse !*).

Racine
1. Partie constante de lexèmes apparentés (*lav-* dans *laver* et *lavage*). Voir aussi Base 1.

2. Phrase racine. Phrase formant un énoncé, c'est-à-dire associée à un acte de langage. Elle est en général indépendante, mais peut aussi constituer un discours 2 rapporté direct (*Paul a dit : Venez !*) ou une incise (*Paul – qui l'eût cru ? – est venu.*).

Radical
Partie constante d'un lexème, à laquelle sont attachés les affixes pour former un mot fléchi (*lav-ais*, *lav-ant*).

Recatégorisation
Changement de catégorie d'un mot ou d'une expression sans changement de forme. Les prépositions *pour* et *contre* sont recatégorisées comme noms dans *le pour* et *le contre*. La recatégorisation se distingue de la conversion qui est un procédé régulier créant des mots autonomes.

Réciproque
Situation 1 dans laquelle les participants peuvent échanger leurs rôles (*Jean épouse Marie. = Marie épouse Jean.*). Elle est décrite par un verbe ou un adjectif symétrique (*A est contraire à B. = B est contraire à A.*).
Pronom réciproque. *Ils parlent les uns aux autres.*

Rection. Voir Valence.

Référence
1. Relation entre une expression et son référent. Chaine de référence. Relation entre expressions ayant même référence dans un discours 1, par exemple entre pronom et antécédent (*Paul est entré. Il a pris la parole.*).
2. Français de référence. Emploi ordinaire de la langue sans particularité sociale ou régionale.

Référent
L'entité du monde (passé, futur, imaginé…) que désigne une expression linguistique ou à laquelle elle renvoie.

Référentiel
Une expression est référentielle si elle renvoie à un référent. ≠ Prédicatif ≠ Impersonnel.

Réfléchi
Construction ou Verbe réfléchi. Construction verbale ou verbe comportant une proforme réfléchie, comme *se laver*. Un verbe *réfléchi intrinsèque*, ou *pronominal intrinsèque*, comme *s'évanouir*, n'a pas de construction non réfléchie.
Proforme ou Pronom réfléchi. Proforme faible 1 qui s'accorde avec le sujet et renvoie à la même entité que ce dernier (*me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*).

Réflexif (Interprétation —)
L'interprétation est réflexive si une même entité joue deux rôles sémantiques dans la même situation 1. C'est le cas de la plupart des verbes réfléchis (*Jean se lave.*), mais aussi d'autres expressions (*Jean ne pense qu'à lui.*).

Régime d'une préposition. Voir Valence.

Registre
Qualifie un certain usage de la langue caractérisé par les relations entre les interlocuteurs, les objectifs de l'interaction et la situation 2. Le registre peut être formel (soutenu) ou informel (familier ou conversationnel).

Relation sémantique
1. Relation sémantique. Contenu d'un prédicat avec au moins deux arguments. Le verbe *aimer* ou la préposition *pour* sont interprétés comme des relations.
2. Relation de discours. Relation qui assure la cohérence entre des énoncés dans un discours 1 (causalité, élaboration, relation temporelle…). Elle est implicite ou explicite (en ce cas, elle est exprimée par un connecteur).

Rélative (Subordonnée —)
Subordonnée qui décrit une propriété d'une entité. Elle est introduite par un mot relatif (*auquel*) ou un subordonnant (*que*), le plus souvent incomplète (avec extraction), et le plus souvent ajout à un nom ou un syntagme nominal,

qui est son ANTÉCÉDENT. Dans *l'homme que je vois*, l'antécédent est *l'homme* et le COMPLÉMENT de *vois* manque à sa place habituelle.

RÉPLIQUE. Voir RÉPONSE.

RÉPONSE
TOUR DE PAROLE résolvant la QUESTION (*oui* ou *non* résout la question *Est-ce que tu vas au cinéma ?*). La *réplique* qui suit une question peut ne pas la résoudre (*Est-ce que tu vas au cinéma ? — Je ne sais pas.*), mais elle peut néanmoins être informative (*Où est la boulangerie ? — Elle est fermée.*).

REPRÉSENTATION MENTALE
RÔLE SÉMANTIQUE du COMPLÉMENT de VERBES comme *imaginer*, *penser*, *représenter*, *rêver*, qui sont des verbes d'ACTIVITÉ intellectuelle. Voir ATTITUDE MENTALE.

REPRISE
1. Procédé par lequel une forme ANAPHORIQUE récupère le CONTENU et/ou la RÉFÉRENCE de son ANTÉCÉDENT.
2. Usage d'une EXPRESSION qui est en réaction au CONTEXTE 1 précédent, sans être ANAPHORIQUE, par exemple l'infinitif de reprise (*Tu auras peur. — Avoir peur, moi ?*). La NÉGATION de reprise est appelée aussi *polémique* ou *métalinguistique* (*Il n'est pas gros, il est trapu.*). La QUESTION de reprise est appelée aussi *question de clarification* (*J'ai vu Vix hier. — Tu as vu qui ?*).

REQUÊTE
ACTE DE LANGAGE à valeur d'obligation, comme l'ORDRE, mais sans rapport d'autorité entre les LOCUTEURS. C'est une demande d'action (*Venez !*) qui se distingue d'une demande d'information (*Est-ce que vous viendrez ?*).

RÉSIDUEL (ÉLÉMENT —)
CONSTITUANT présent dans une CONSTRUCTION avec ELLIPSE, avec généralement un correspondant dans la PHRASE complète qui précède (*Paul aime Voltaire et <u>Léa</u>, <u>Rousseau</u>.*).

RHÈME. Voir PROPOS.

RHÉTORIQUE
1. QUESTION RHÉTORIQUE. Voir QUESTION.
2. CONCESSIVE RHÉTORIQUE. Usage d'une SUBORDONNÉE concessive par lequel le LOCUTEUR concède un point à l'interlocuteur (*Même s'il est charmant, il est pauvre.*).
3. NÉGATION RHÉTORIQUE. Voir NÉGATION 3.

RÔLE SÉMANTIQUE
Rôle que joue une ENTITÉ dans une SITUATION 1, en particulier celui d'un ARGUMENT en fonction de son PRÉDICAT, par exemple AGENT, EXPÉRIENT, PATIENT, THÈME.

RYTHME
Succession des SYLLABES accentuées dans l'ÉNONCÉ. Le rythme s'appuie sur le MÈTRE qui définit les accentuations possibles basées sur les syllabes accentuables de chaque MOT.

SAILLANCE
Mise en avant dans le DISCOURS 1 de certaines ENTITÉS par rapport à d'autres.
SAILLANCE COGNITIVE. Une ENTITÉ mentionnée récemment est saillante cognitivement.
SAILLANCE INFORMATIONNELLE. Le FOCUS est saillant par rapport au FOND. Certaines CONSTRUCTIONS rendent saillante une ENTITÉ, par exemple, la CLIVÉE ou la DISLOCATION initiale.
SAILLANCE PROSODIQUE. Une SYLLABE accentuée est plus saillante.
SAILLANCE SÉMANTIQUE. Le TOPIQUE 2 du discours est saillant sémantiquement.

SCALAIRE. Voir DEGRÉ.

Schwa
E caduc (*je*) élidé à la fin de certains mots (*J'arrive.*), parfois non prononcé (*samedi* comme *samdi*) ou inséré dans certaines séquences (*ours blanc* prononcé comme *ourse blanc*). Le schwa se distingue du *e* muet qui est graphique et ne se prononce pas, mais peut indiquer que la consonne précédente se prononce (*haute*). Voir aussi Élision.

Segment
Son élémentaire (voyelle ou consonne).

Semivoyelle ou Semiconsonne
Son élémentaire articulé comme une voyelle mais ne pouvant pas à lui seul former une syllabe, par exemple au début de *oui*, *yaourt*, *huitre*.

Séquence
Suite de constituants ou *pseudoconstituants*, notamment quand deux constituants au moins sont coordonnés avec une autre séquence (*Il donne un livre à son fils et un disque à sa fille.*).

Sigle. Voir Acronyme.

Similarité
Relation 1 d'identité ou de ressemblance entre des entités.

Simple
1. Mot simple. Mot basique (*gentil*) ou dérivé (*gentiment*). ≠ Mot complexe 1.
2. Temps simple. Temps 1 qui n'inclut pas un auxiliaire. ≠ Temps composé.
3. Phrase simple. Phrase qui n'inclut pas une autre phrase. ≠ Phrase complexe 2.
4. Coordination simple. Coordination comportant une conjonction 1 de coordination (*Paul ou Marie*). ≠ Coordination itérative 2 (*ou Paul ou Marie*).

Singulier
Flexion en nombre des déterminants, des noms, des pronoms, des adjectifs et des verbes. Un nom singulier renvoie à une entité unique (*un livre*) ou à une espèce (*le tigre*), mais aussi à une quantité non déterminée s'il s'agit d'un nom non dénombrable (*du sucre*).

Site
Rôle sémantique d'une entité localisant dans l'espace une entité qui ne se déplace pas (*La clef est dans le tiroir.*). Voir Cible 1.

Situation
1. Activité, évènement ou état. La plupart des verbes, certains adjectifs (*malade*, *ivre*) et certains noms (*explosion*, *marche*) décrivent des types de situation.
2. Situation d'énonciation. Situation dans laquelle est proféré l'énoncé.

Source
1. Rôle sémantique du possesseur initial d'une entité lors d'un transfert (*Paul m'a donné la clef.*).
2. Locuteur source. Locuteur dont sont rapportées les paroles. Voir discours 2.

Sous-catégorisation. Voir Valence.

Spécifieur
Fonction de l'expression qui introduit un syntagme nominal et assure la détermination ou la quantification du nom : fonction, par exemple, du déterminant (*les livres*), de certains adjectifs (*trois livres*) et de certains adverbes (*beaucoup de livres*).

Spécifique (Interprétation —)
Interprétation d'un syntagme nominal indéfini qui réfère à un individu identifiable pour le locuteur, mais pas forcément pour l'interlocuteur (*Un étudiant m'a écrit.*). L'interprétation est non spécifique si le référent n'est pas identifié pour les locuteurs, ou même si son existence n'est pas certaine (*Je cherche un traducteur assermenté.*).

Standard

1. Valeur standard. Valeur attendue pour un degré : *Luc est grand.* signifie que sa taille est supérieure à une taille standard, c'est-à-dire attendue pour quelqu'un comme Luc.
2. Français standard. Voir Norme.

Statique. (Situation —) ≠ Dynamique. Voir État 1.

Subordonnant

Catégorie lexicale d'un mot invariable qui introduit une phrase, généralement subordonnée, et qui en détermine le mode. Le subordonnant peut être simple (*que*, *si*) ou complexe (*bien que*). Il a la fonction marqueur. Le terme *conjonction de subordination* n'est pas utilisé dans cette grammaire.

Subordonnée

Phrase incluse dans une autre phrase sans être coordonnée. Peut être ajout, complément, périphérique ou sujet. On distingue notamment les subordonnées comparative, complétive, circonstancielle et relative. Cette grammaire n'utilise pas le terme *subordonnée conjonctive* pour les subordonnées complétives introduites par un subordonnant.

Subsectif

Un adjectif est subsectif quand il renvoie à un sous-ensemble de ce que décrit le nom (*un gros rat* est seulement gros pour un rat). ≠ Intersectif.

Substantif. Voir Nom.

Suffixe. Voir Affixe.

Sujet

Fonction du constituant de la phrase avec lequel s'accorde le verbe (ou la tête). Le sujet est le premier valent du verbe et peut être exprimé par un pronom faible 1 : *ce*, *elle*(*s*), *il*(*s*), *je*, *nous*, *on*, *tu*, *vous*, mais pas *en*.

Superlatif

Expression qui permet de décrire l'entité qui possède une certaine propriété au plus haut ou au plus bas degré.
Superlatif adjectival. Basé sur l'article défini et un adjectif comparatif (*la plus grande*, *le meilleur*).
Superlatif adverbial. Comporte les adverbes *le plus*, *le moins* (*le plus vite*) ou *le mieux*.
Cette grammaire n'utilise pas le terme *superlatif absolu* pour le haut degré (*très beau*).

Surcomposé

Temps 1 dans lequel l'auxiliaire est lui-même à un temps composé 2 (*a eu travaillé*).

Suspendu. Voir Topique 2.

Syllabe

Unité prosodique minimale, comportant au moins une voyelle. Elle est dite *ouverte* (*la*) ou *fermée* (*lac*). Voir aussi accent 1.

Symétrique. Voir Réciproque.

Synonyme

Deux expressions sont synonymes lorsqu'elles ont le même contenu (*célibataire* et *personne non mariée*). ≠ Antonyme.

Syntagme

Constituant syntaxique formé d'un ou plusieurs mots ou syntagmes, généralement nommé selon la catégorie de la tête. La phrase est un syntagme.
Syntagme adjectival. Syntagme construit autour d'un adjectif (*très content*, *fier de lui*).
Syntagme adverbial. Syntagme construit autour d'un adverbe (*très souvent*, *contrairement à vous*).
Syntagme nominal. Syntagme construit autour d'un nom (*le chien*) ou d'un pronom (*quelqu'un de fiable*).

Syntagme participial. Syntagme construit autour d'un participe 1 passé (*arrivé en avance*) ou passif (*convaincu par ces arguments*).
Syntagme prépositionnel. Syntagme construit autour d'une préposition (*avant le match*, *vers chez vous*, *pour qu'il vienne*).
Syntagme verbal. Syntagme construit autour d'un verbe (*se coucher tôt*).
Syntagme sans tête. Voir Ellipse.

Temps
1. Temps verbal. Un des paradigmes 1 de la conjugaison du verbe. On distingue temps simples 2 (par exemple présent ou imparfait), temps composés (par exemple passé composé ou futur antérieur) ou surcomposés, et temps périphrastiques (*aller* + infinitif, *venir de* + infinitif).
2. Temps sémantique. Localisation d'une entité, qui peut être absolue (*en 2023*) ou relative, c'est-à-dire antérieure (*avant 2023*), postérieure (*après 2023*) ou simultanée (*pendant le match*) à un point de repère. Subordonnée circonstancielle de temps. Subordonnée exprimant une relation 2 temporelle avec le reste de la phrase (*avant qu'il pleuve*). Adverbe de temps. Adverbe exprimant une localisation temporelle (*demain*) ou une durée (*longtemps*).

Terminaison. Voir Désinence.

Terminative (Situation —)
Situation 1 dont la description inclut la fin (*Paul a marché jusqu'à épuisement.*). Voir Borné.

Tête
Fonction de l'expression qui détermine les propriétés morphologiques et syntaxiques du syntagme, en particulier sa catégorie, sa fonction et sa structure interne, et qui contribue à son interprétation. Il y a une seule tête par syntagme (le nom pour le syntagme nominal, par exemple).

Thème
1. Rôle sémantique de l'entité à laquelle est attribuée une propriété (*Paul est grand.*), ou qui change de possesseur ou de lieu (*Je lui ai donné un livre.*).
2. Parfois utilisé en opposition à Rhème. Voir Topique 1.

Thétique (Phrase —)
Phrase présentant une situation 1 de manière globale, sans privilégier une entité (sans topique 1), comme une phrase impersonnelle (*Il est venu quelques clients.*). ≠ Catégorique.

Tiret
1. Tiret de dialogue. Signe typographique marquant les tours de parole.
2. Tiret de division. Marque le passage à la ligne. Voir aussi Trait d'union.
3. Tiret double. Marque un commentaire.

Topicalisation
Construction avec syntagme initial extrait, dit *topicalisé*, interprété comme un topique 1 de phrase (*À ce plat, on ajoute de la muscade.*). Les syntagmes périphériques en début de phrase sont aussi dits *topicalisés* car ils correspondent au topique 2 de discours ou de phrase.

Topique
1. Topique de phrase. Ce dont parle la phrase, parfois appelé *thème*.
2. Topique de discours. Ce dont parle le discours 1. Topique suspendu. Syntagme nominal périphérique initial non repris par une proforme (*Le cinéma, on se décide ?*).
3. Topique contrastif. Entité choisie dans un ensemble d'alternatives (*Luc travaille, lui.*).

Tour de parole
Dans un dialogue, énoncé ou suite d'énoncés d'un même locuteur non interrompu par un interlocuteur.

Trait d'union
Signe typographique dans certains mots composés 1 ou agglomérés (*demi-finale*, *lui-même*), entre le verbe et la proforme (*Regarde-moi !*), ou avant *ci* et *là* (*cette maison-ci*). Voir aussi Tiret.

Transfert
Changement de possesseur d'une entité.
Verbe de transfert. Par exemple, *donner*, *recevoir* (*Léa donne un livre à Luc.*).

Transitif
Verbe transitif. Verbe qui se construit avec un complément direct (*aimer*, *laver*).

Troncation. Voir Abréviation.

Type de phrase
Classification des phrases selon leur forme et leur contenu : déclaratives, interrogatives, désidératives et exclamatives. Une phrase est associée à un seul type.

Valence
La liste des valents attendus par un verbe, un nom, un adjectif, un adverbe ou une préposition, constitue sa valence de base. Voir Alternance et Transitif.

Valent
Sujet, complément ou spécifieur.

Valeur
Rôle sémantique associé au complément des verbes de mesure (*Le paquet pèse 10 kilos.*) et à certains ajouts (*un ruban de 10 m*).

Variante
Expression en variation avec une autre, par exemple *s'assied* et *s'assoit*.

Variation linguistique
Il y a variation quand différents locuteurs, ou un même locuteur dans des situations 2 différentes, utilisent des expressions différentes pour dire la même chose.
Variation historique. Variation selon l'époque.
Variation régionale. Variation selon la région ou le pays.
Variation sociale. Variation selon le groupe social.

Verbe
Catégorie lexicale qui peut se combiner avec une proforme faible 1 et qui, en général, se conjugue. Un verbe attend un sujet (sauf à l'impératif) et décrit un type de situation 1.
Verbe conjugué. Verbe fléchi en mode, en temps 1 et en personne (*voit* = 3e personne de l'indicatif présent du verbe *voir*).
Verbe support. Verbe perdant une partie de son sens ordinaire et se combinant avec un nom prédicatif (*avoir peur*, *prendre une douche*).
Verbe à sujet suffixé. Verbe qui comporte comme dernier suffixe une proforme jouant le rôle de sujet (*Venez-vous ?*) ou qui s'accorde avec le sujet (*Victor vient-il ?*). Il apparait dans des constructions restreintes, dont l'interrogative indépendante.

Véridique
Une phrase avec un élément véridique implique la même phrase sans cet élément. *Prudemment* est véridique (*Victor conduira prudemment.* implique *Luc conduira.*). *Peut-être* ne l'est pas (*Luc conduira peut-être.* n'implique pas *Luc conduira.*) Voir Implication 1.

Visée
Contenu d'une phrase désidérative, indépendante ou subordonnée, qui n'est ni vrai ni faux, mais désirable (à faire advenir) ou non désirable (à éviter). Voir aussi Finalité.

Voyelle
Son élémentaire correspondant au libre passage de l'air dans la cavité buccale. Peut constituer une syllabe à elle seule.

Vocalique (Initiale —)
Voyelle initiale qui permet la liaison et l'élision (*l'habit* et *l'ouïe*, par opposition à *le héron* et *le oui*).

Voix
Certaines alternances de valence (passif, médiopassif) sont traditionnellement appelées *voix*.

Liste des figures

Introduction

Figure Introduction-1. *Deux arbres syntaxiques*

Chapitre I. La phrase

Figure I-1. *La structure syntaxique de trois phrases*
Figure I-2. *La structure d'une phrase verbale avec sujet et complément*
Figure I-3. *La structure des phrases avec ajout*
Figure I-4. *La structure des phrases sans syntagme verbal*
Figure I-5. *La structure des phrases à élément initial*
Figure I-6. *La structure des phrases à l'impératif*
Figure I-7. *La structure des phrases subordonnées et coordonnées*
Figure I-8. *Trois structures de phrases coordonnées*
Figure I-9. *La structure des phrases à tête non verbale*
Figure I-10. *La structure des phrases à ellipse du verbe*
Figure I-11. *Trois structures de phrases avec extraction*
Figure I-12. *Courbe mélodique de l'énoncé* **43**
Figure I-13. *Courbe mélodique partielle de l'énoncé* **44**
Figure I-14. *Courbe mélodique partielle de l'énoncé* **45**
Figure I-15. *Courbe mélodique partielle de l'énoncé* **46**

Chapitre II. Le verbe

Figure II-1. *La formation des verbes*
Figure II-2. *Les classes de verbes selon les types de situations*
Figure II-3. *La structure syntaxique des constructions passives*
Figure II-4. *La structure des constructions impersonnelles*

Chapitre III. Les constructions verbales fusionnées

Figure III-1. *La structure syntaxique des temps composés*
Figure III-2. *Les structures des constructions à attribut du sujet*
Figure III-3. *La double structure des constructions à attribut du sujet*
Figure III-4. *Les constructions transitives avec attribut*
Figure III-5. *La double structure des constructions à attribut du complément*
Figure III-6. *La structure syntaxique de* faire *avec infinitif*
Figure III-7. *Les deux structures syntaxiques de* laisser
Figure III-8. *Les deux structures d'un verbe de perception suivi d'un infinitif*
Figure III-9. *Les deux structures syntaxiques des phrases à verbe support*

Chapitre IV. Le nom et le syntagme nominal

Figure IV-1. *Trois exemples de syntagmes nominaux*
Figure IV-2. *Trois syntagmes nominaux avec complément et ajout*
Figure IV-3. *Les noms communs selon leur mode de formation*
Figure IV-4. *La structure du syntagme nominal sans nom*
Figure IV-5. *La structure du syntagme nominal sans nom partitif*

Chapitre V. La détermination et la quantification

Figure V-1. *La structure d'un syntagme nominal simple avec spécifieur*
Figure V-2. *Les structures de syntagmes nominaux simples avec spécifieur et ajout*
Figure V-3. *La structure d'un syntagme nominal simple avec un nom de quantité*
Figure V-4. *La structure d'un syntagme nominal complexe avec un nom de quantité*

Chapitre VI. L'adjectif et le syntagme adjectival

Figure VI-1. *La structure syntaxique de trois syntagmes adjectivaux*
Figure VI-2. *Les adjectifs selon leur mode de formation*
Figure VI-3. *La structure des constructions impersonnelles avec adjectif*
Figure VI-4. *Les syntagmes adjectivaux avec ajouts et compléments*

Chapitre VII. La préposition et le syntagme prépositionnel

Figure VII-1. *La structure syntaxique des syntagmes prépositionnels*
Figure VII-2. *Les prépositions selon leur mode de formation*
Figure VII-3. *La structure de syntagmes prépositionnels avec complément*
Figure VII-4. *La structure de syntagmes prépositionnels avec ajout*
Figure VII-5. *Quelques prépositions locatives dans un espace à deux dimensions*
Figure VII-6. *Quelques prépositions locatives dans un espace à trois dimensions*

Chapitre VIII. Les adverbes

Figure VIII-1. *La formation des adverbes*
Figure VIII-2. *La structure des syntagmes adverbiaux*
Figure VIII-3. *Les positions de l'adverbe dans la structure de la phrase*

Chapitre X. La négation

Figure X-1. *La structure d'une phrase négative avec adverbe négateur*
Figure X-2. *Les syntagmes verbaux infinitifs avec adverbe négateur*
Figure X-3. *Quatre structures syntaxiques avec* ne

Chapitre XI. Le temps, l'aspect et le mode

Figure XI-1. *La structure syntaxique des périphrases verbales*

Chapitre XII. Les types de phrases

Figure XII-1. *La structure syntaxique de quatre phrases interrogatives partielles*
Figure XII-2. *La structure des phrases exclamatives à mot exclamatif*

Chapitre XIII. Les subordonnées relatives

Figure XIII-1. *La structure syntaxique des relatives avec une proforme relative*
Figure XIII-2. *La structure syntaxique des relatives en* que *et* qui
Figure XIII-3. *La structure syntaxique des relatives en* dont
Figure XIII-4. *La structure syntaxique des relatives sans verbe*
Figure XIII-5. *La structure des relatives ajouts à une catégorie nominale*
Figure XIII-6. *La structure des relatives ajouts à une catégorie non nominale*
Figure XIII-7. *La structure syntaxique des phrases avec une relative extraposée*
Figure XIII-8. *Exemples de relatives compléments de verbe*
Figure XIII-9. *La structure syntaxique des relatives sans antécédent*

Chapitre XIV. Les subordonnées circonstancielles

Figure XIV-1. *Les subordonnées circonstancielles introduites par un subordonnant ou une préposition*
Figure XIV-2. *Les subordonnées circonstancielles introduites par un adverbe*
Figure XIV-3. *Les subordonnées circonstancielles au participe présent ou passé*
Figure XIV-4. *Les subordonnées concessives introduites par un adverbe ou un subordonnant*
Figure XIV-5. *Structures des subordonnées concessives avec un mot ou un syntagme antéposé*

Chapitre XV. Les comparatives et les consécutives

Figure XV-1. *L'adverbe de degré ajout au verbe ou à la phrase*
Figure XV-2. *La structure d'une subordonnée comparative dans le syntagme adjectival et le syntagme nominal*
Figure XV-3. *La structure d'une subordonnée comparative dans le syntagme verbal*
Figure XV-4. *La structure des comparatives de similarité en* que
Figure XV-5. *La structure des phrases avec une comparative en* comme
Figure XV-6. *La structure des comparatives de degré sans verbe*
Figure XV-7. *La structure des comparatives de similarité sans verbe*
Figure XV-8. *La structure de superlatifs adjectivaux*

Chapitre XVI. La coordination et la juxtaposition

Figure XVI-1. *La structure syntaxique des constructions coordonnées*
Figure XVI-2. *Trois structures syntaxiques avec un syntagme conjoint*
Figure XVI-3. *La structure de coordinations de catégories différentes*
Figure XVI-4. *La structure des phrases avec coordination de séquences*
Figure XVI-5. *La structure de la coordination avec ellipse périphérique*
Figure XVI-6. *La structure syntaxique d'une phrase avec coordination à ellipse verbale*
Figure XVI-7. *La structure syntaxique de la coordination différée*

Chapitre XVII. L'ordre des mots

Figure XVII-1. *La structure syntaxique d'une phrase avec sujet ou ajout initial*
Figure XVII-2. *La structure d'une phrase avec sujet préverbal ou inversé*
Figure XVII-3. *La structure d'une phrase avec sujet pronominal ou suffixé*
Figure XVII-4. *La structure des phrases avec et sans inversion élaborative*
Figure XVII-5. *La structure des phrases à inversion stylistique*
Figure XVII-6. *Le sujet inversé avec participe passé ou infinitif*

Figure XVII-7. *La structure des phrases avec inversion locative et attributive*
Figure XVII-8. *La structure d'une phrase avec et sans inversion présentative*
Figure XVII-9. *La structure du syntagme nominal avec adjectif épithète*

Chapitre XVIII. La syntaxe, l'énoncé et le discours

Figure XVIII-1. *Les structures syntaxiques des phrases disloquées*
Figure XVIII-2. *Les deux structures des constructions clivées*
Figure XVIII-3. *La structure d'une phrase clivée et d'une phrase présentative*
Figure XVIII-4. *La structure syntaxique d'une phrase pseudoclivée*
Figure XVIII-5. *Les trois structures syntaxiques de discours rapporté*

Chapitre XIX. La forme sonore des énoncés

Figure XIX-1. *Le spectrogramme et la courbe de fréquence de l'énoncé* **12**
Figure XIX-2. *Courbe mélodique associée à* **33**
Figure XIX-3. *Courbe mélodique associée à l'énoncé* **34**
Figure XIX-4. *Courbe mélodique associée à l'énoncé* **36**
Figure XIX-5. *Courbe mélodique associée à l'énoncé* **37**
Figure XIX-6. *Courbe mélodique de l'énoncé* **35a**
Figure XIX-7. *Courbe mélodique de la fin de l'énoncé* **35b**
Figure XIX-8. *Courbe mélodique de l'énoncé* **38**
Figure XIX-9. *Musique associée à la comptine* **3**
Figure XIX-10. *Musique associée à la comptine* **4**
Figure XIX-11. *Courbe mélodique de l'énoncé* **1**
Figure XIX-12. *Courbe mélodique de l'énoncé* **2**
Figure XIX-13. *Courbe mélodique de l'énoncé* **3**
Figure XIX-14. *La représentation tonale de l'énoncé* **1**
Figure XIX-15. *Courbe mélodique associée au sujet de* **6**
Figure XIX-16. *Courbe mélodique associée à la première phrase de* **7**
Figure XIX-17. *Courbe mélodique associée à l'énoncé* **8**
Figure XIX-18. *Courbe mélodique de l'énoncé* **9**
Figure XIX-19. *Courbe mélodique associée à* C'est Julien **10**
Figure XIX-20. *Courbe mélodique associée à* **11b**
Figure XIX-21. *Courbe mélodique associé à* **12b**
Figure XIX-22. *Courbe mélodique de l'énoncé* **13**
Figure XIX-23. *Courbe mélodique de la fin de l'énoncé* **14**
Figure XIX-24. *Courbe mélodique de l'énoncé* **15**
Figure XIX-25. *Courbe mélodique associée à l'énoncé* **16**
Figure XIX-26. *Courbe mélodique associée à l'énoncé* **17**
Figure XIX-27. *Courbe mélodique du début de l'énoncé* **18a**
Figure XIX-28. *Courbe mélodique associée à* **19b**
Figure XIX-29. *Courbe mélodique associée à* **21b**
Figure XIX-30. *Courbe mélodique associée à* **22b**
Figure XIX-31. *Courbe mélodique associée à* **24b**
Figure XIX-32. *Courbe mélodique associée à* **24c**
Figure XIX-33. *Courbe mélodique associée à* **25b**
Figure XIX-34. *Courbe mélodique de l'énoncé* **27a**
Figure XIX-35. *Courbe mélodique de l'énoncé* **27b**
Figure XIX-36. *Courbe mélodique de la réponse en* **36**

Figure XIX-37. *Courbe mélodique de la réponse en* 37
Figure XIX-38. *Courbe mélodique de l'énoncé* 40a
Figure XIX-39. *Courbe mélodique de l'énoncé* 43a
Figure XIX-40. *Courbe mélodique partielle de* 43b
Figure XIX-41. *Courbe mélodique de l'énoncé* 44a
Figure XIX-42. *Courbe mélodique de l'énoncé* 44b
Figure XIX-43. *Courbe mélodique de l'énoncé* 45a
Figure XIX-44. *Courbe mélodique de l'énoncé* 45b
Figure XIX-45. *Courbe mélodique de l'énoncé* 46a
Figure XIX-46. *Courbe mélodique de l'énoncé* 46b

Liste des tableaux

Introduction

Tableau Introduction-1. *L'annotation des exemples dans la* Grande Grammaire du français
Tableau Introduction-2. *Les principaux exemples attestés dans la* Grande Grammaire du français
Tableau Introduction-3. *Les principaux corpus* cités *dans la* Grande Grammaire du français
Tableau Introduction-4. *Les catégories lexicales dans la* Grande Grammaire du français
Tableau Introduction-5. *Les principaux critères des catégories de la* Grande Grammaire du français
Tableau Introduction-6. *Les fonctions syntaxiques dans la* Grande Grammaire du français

Chapitre I. La phrase

Tableau I-1. *Les quatre types de phrases*
Tableau I-2. *Les formes des types de phrases indépendantes*
Tableau I-3. *Les actes de langage et le rôle des interlocuteurs*
Tableau I-4. *Les types de subordonnées complétives*
Tableau I-5. *Les catégories des compléments du verbe*
Tableau I-6. *Les compléments dans les phrases à l'indicatif ou au subjonctif*
Tableau I-7. *Les fonctions des éléments en début de phrase*
Tableau I-8. *Les compléments dans les phrases à l'impératif*
Tableau I-9. *Les principales subordonnées sujet et complément*
Tableau I-10. *Les principales subordonnées ajouts*
Tableau I-11. *Les principales fonctions dans les phrases à tête non verbale*

Chapitre II. Le verbe

Tableau II-1. *Les procédés productifs de formation des verbes*
Tableau II-2. *Les formes simples de* laver
Tableau II-3. *Les formes composées de* laver
Tableau II-4. *Personne et nombre des pronoms sujets*
Tableau II-5. *Illustration des formes verbales selon les groupes de verbes*
Tableau II-6. *Quelques classes de conjugaison, illustrées par l'indicatif présent et l'infinitif*
Tableau II-7. *Les désinences des formes verbales simples*
Tableau II-8. *Quatre radicaux du présent de l'indicatif*
Tableau II-9. *Quatre verbes irréguliers (*avoir, être, aller, faire*) au présent de l'indicatif*
Tableau II-10. *Les formes simples de* laver *(à l'oral)*
Tableau II-11. *Les désinences des formes verbales simples (à l'oral)*
Tableau II-12. *Les différents compléments du verbe*
Tableau II-13. *Les principaux verbes à sujet infinitif ou subordonné*
Tableau II-14. *Les principaux verbes avec un complément prépositionnel (non locatif)*
Tableau II-15. *Les principaux verbes avec deux compléments*
Tableau II-16. *Les principaux verbes à complément infinitif*
Tableau II-17. *Les principaux verbes à complétive*
Tableau II-18. *Les arguments et la valence des verbes*

Tableau II-19. *Les rôles sémantiques et les fonctions syntaxiques du sujet et des compléments*
Tableau II-20. *Les principales classes sémantiques de verbes*
Tableau II-21. *Les principaux verbes de sentiment et leur construction*
Tableau II-22. *Les principaux verbes de possession et leur construction*
Tableau II-23. *Les principaux verbes de communication et leur construction*
Tableau II-24. *Les principaux verbes locatifs et leur construction*
Tableau II-25. *Les principaux verbes symétriques et leur construction*
Tableau II-26. *Les principaux verbes à passif en* de
Tableau II-27. *Les principaux types de verbes à complément obligatoire*

Chapitre III. Les constructions verbales fusionnées

Tableau III-1. *Les constructions verbales fusionnées*
Tableau III-2. *Les principaux verbes non réfléchis se conjuguant avec* être
Tableau III-3. *Les principaux verbes avec différents attributs du sujet*
Tableau III-4. *Les principaux verbes à attribut du complément*
Tableau III-5. *Les différents verbes de perception*
Tableau III-6. *Les compléments des principaux verbes de perception*
Tableau III-7. *Les principales constructions à verbe support*
Tableau III-8. *Exemples de constructions à verbe support converse*
Tableau III-9. *Les principaux verbes supports et leur construction*
Tableau III-10. *Les principales combinaisons entre verbe support et nom prédicatif*

Chapitre IV. Le nom et le syntagme nominal

Tableau IV-1. *La correspondance entre déterminants et pronoms*
Tableau IV-2. *Les principaux cas de noms complexes*
Tableau IV-3. *Exemples de noms complexes et d'expressions nominales libres*
Tableau IV-4. *Les suffixes de nom et leur genre*
Tableau IV-5. *Le genre des noms dérivés par conversion*
Tableau IV-6. *Le genre des noms simples construits sur une base nominale*
Tableau IV-7. *Le genre des noms composés et agglomérés*
Tableau IV-8. *Le genre des noms de fruits et légumes*
Tableau IV-9. *Les noms homophones de genres différents*
Tableau IV-10. *Le genre des noms dans le lexique en 1992*
Tableau IV-11. *Le genre des noms animés et le genre de l'individu*
Tableau IV-12. *Le pluriel des noms simples dans la base* Lexique.org
Tableau IV-13. *Les arguments des noms*
Tableau IV-14. *Les noms de sentiment et d'état intérieur*
Tableau IV-15. *Les noms de qualité et de propriété*
Tableau IV-16. *Les trois types de noms propres*
Tableau IV-17. *L'article avec les noms propres purs modifiés*
Tableau IV-18. *Les compléments de nom et les ajouts au nom*
Tableau IV-19. *Les compléments du nom*
Tableau IV-20. *Les principaux compléments prépositionnels du nom*
Tableau IV-21. *La variété des compléments de nom en* de
Tableau IV-22. *Les principaux noms à complément infinitif*
Tableau IV-23. *Les principaux noms suivis d'une subordonnée complétive*
Tableau IV-24. *Les différents syntagmes nominaux sans nom*

Chapitre V. La détermination et la quantification

Tableau V-1. *Les principaux emplois des syntagmes nominaux sans déterminant*
Tableau V-2. *Les catégories et les fonctions des principales expressions de détermination et de quantification*
Tableau V-3. *Les différents déterminants*
Tableau V-4. *La variation en genre et en nombre des déterminants*
Tableau V-5. *Les adjectifs spécifieurs ou épithètes*
Tableau V-6. *Les principaux adverbes de degré spécifieurs*
Tableau V-7. *Les principaux ajouts modifiant la quantification du syntagme nominal*
Tableau V-8. *La fonction du nom de quantité en début de syntagme nominal*
Tableau V-9. *Les formes des déterminants définis*
Tableau V-10. *Les formes orales et la liaison des déterminants définis*
Tableau V-11. *Les principaux emplois du syntagme nominal avec article défini*
Tableau V-12. *Les principaux emplois du syntagme nominal démonstratif*
Tableau V-13. *Les formes des déterminants possessifs*
Tableau V-14. *Le pronom sujet et le déterminant possessif*
Tableau V-15. *Les formes des adjectifs possessifs*
Tableau V-16. *Les formes des articles indéfinis*
Tableau V-17. *La prononciation des articles indéfinis*
Tableau V-18. *L'emploi dénombrable des noms non dénombrables*
Tableau V-19. *Les principaux emplois du syntagme nominal avec article indéfini*
Tableau V-20. *Les numéraux cardinaux*
Tableau V-21. *Les adjectifs de similarité et leur fonction*
Tableau V-22. *Les principaux noms de quantité*
Tableau V-23. *Les principaux adverbes de degré introducteurs de syntagme nominal*
Tableau V-24. *Les constructions avec adverbe de degré initial*
Tableau V-25. *Les catégories des quantifieurs* tout *et* tous
Tableau V-26. *La prononciation des quantifieurs* tout *et* tous
Tableau V-27. *Les principaux verbes à complément infinitif pouvant être précédés de* tout
Tableau V-28. *Les expressions de choix libre*

Chapitre VI. L'adjectif et le syntagme adjectival

Tableau VI-1. *La variation en genre des adjectifs (base* Lexique.org*)*
Tableau VI-2. *Les principales classes sémantiques d'adjectifs selon leur domaine*
Tableau VI-3. *Exemples d'adjectifs à complément prépositionnel*
Tableau VI-4. *Les infinitifs et les subordonnées compléments d'adjectif*
Tableau VI-5. *Les principaux adjectifs admettant un sujet infinitif ou une subordonnée sujet*
Tableau VI-6. *Les principaux adjectifs à complément infinitif ou subordonnée complétive*
Tableau VI-7. *Les principaux adjectifs entrant dans une construction impersonnelle*
Tableau VI-8. *Les principaux adjectifs à complément infinitif incomplet*
Tableau VI-9. *Les formes et les fonctions des adjectifs ajouts*
Tableau VI-10. *Les principaux adjectifs de localisation relative*
Tableau VI-11. *Les principaux adjectifs symétriques et leurs compléments*
Tableau VI-12. *Les classes d'adjectifs d'adéquation*

Chapitre VII. La préposition et le syntagme prépositionnel

Tableau VII-1. *Les prépositions simples et complexes les plus fréquentes*
Tableau VII-2. *Les principales prépositions à complément nominal ou prépositionnel*

Tableau VII-3. *Les principales prépositions à complément infinitif ou avec subordonnée*
Tableau VII-4. *Les principales prépositions introductrices de syntagme adjectival, adverbial, nominal ou verbal*
Tableau VII-5. *Le classement sémantique des principales prépositions locatives*
Tableau VII-6. *L'interprétation des principales prépositions temporelles*
Tableau VII-7. *Les principales classes sémantiques de prépositions abstraites*
Tableau VII-8. *Les principales prépositions à complément prépositionnel*
Tableau VII-9. *Les principales prépositions à complément infinitif*
Tableau VII-10. *Les subordonnées compléments de préposition*
Tableau VII-11. *Exemples de verbes à complément prépositionnel obligatoire*
Tableau VII-12. *Les fonctions syntaxiques des prépositions* à *et* de
Tableau VII-13. *Les principaux verbes à complément infinitif introduit par* à *ou* de
Tableau VII-14. *Les principaux verbes à complétive introduite par* à ce que *ou* de ce que
Tableau VII-15. *Les deux prépositions* à
Tableau VII-16. *Les classes morphologiques de prépositions locatives*
Tableau VII-17. *Quelques prépositions locatives et leur complément*

Chapitre VIII. Les adverbes

Tableau VIII-1. *Exemples d'adverbes dérivés en* -ment
Tableau VIII-2. *Les 14 principales classes d'adverbes*
Tableau VIII-3. *Les principales propriétés distinctives des 14 classes d'adverbes*
Tableau VIII-4. *Deux propriétés sémantiques des 14 classes d'adverbes*
Tableau VIII-5. *Les principaux adverbes et leurs compléments*
Tableau VIII-6. *Les positions de l'adverbe ajout selon le mode du verbe*
Tableau VIII-7. *Les principales classes d'adverbes de phrase*
Tableau VIII-8. *Les positions des adverbes de manière selon leur classe*
Tableau VIII-9. *Les différentes classes d'adverbes de degré*
Tableau VIII-10. *Les principaux adverbes associatifs*
Tableau VIII-11. *Les différentes classes d'adverbes associatifs*

Chapitre IX. Les proformes

Tableau IX-1. *Les pronoms simples et complexes*
Tableau IX-2. *La variation des pronoms en genre et nombre*
Tableau IX-3. *Les pronoms animés, inanimés ou non restreints*
Tableau IX-4. *Les pronoms restreints pour leurs fonctions syntaxiques*
Tableau IX-5. *Les pronoms forts et les pronoms faibles*
Tableau IX-6. *Les principales proformes (hors pronoms)*
Tableau IX-7. *Les pronoms en emploi anaphorique*
Tableau IX-8. *Les emplois réfléchis et non réfléchis du verbe* laver
Tableau IX-9. *Quelques verbes réfléchis intrinsèques*
Tableau IX-10. *Les principales proformes personnelles faibles*
Tableau IX-11. *Les proformes personnelles faibles et les fonctions syntaxiques*
Tableau IX-12. *L'ordre des proformes personnelles préverbales*
Tableau IX-13. *L'ordre des proformes faibles postverbales en registre formel*
Tableau IX-14. *Quelques expressions verbales figées comportant* en
Tableau IX-15. *Les classes de verbes à un complément en* à *admettant* lui *(et parfois* y*)*
Tableau IX-16. *Les classes de verbes à deux compléments admettant* lui *(et parfois* y*)*
Tableau IX-17. *Les classes d'adjectifs admettant* lui *(et parfois* y*)*

Tableau IX-18. *Les classes de verbes admettant* y *(hors compléments datifs ou locatifs)*
Tableau IX-19. *Les classes d'adjectifs admettant* y *(hors compléments datifs ou locatifs)*
Tableau IX-20. *Les pronoms personnels forts*
Tableau IX-21. *L'interprétation réflexive du pronom fort* lui *après verbe + préposition*
Tableau IX-22. *L'interprétation réflexive du pronom fort* lui *après adjectif attribut ou nom + préposition*
Tableau IX-23. *Les principaux emplois de* on
Tableau IX-24. *Les emplois de* l'un *et* les uns
Tableau IX-25. *Les mots exclamatifs, interrogatifs et relatifs*

Chapitre X. La négation

Tableau X-1. *La négation et les types de phrases*
Tableau X-2. *Les mots négateurs*
Tableau X-3. *Les principaux verbes à complément infinitif pouvant être précédés de* rien
Tableau X-4. *La position des principaux adverbes négateurs dans la phrase négative*
Tableau X-5. *Les principaux adverbes négateurs et la négation de constituant*
Tableau X-6. *Les principaux verbes permettant un négateur à distance*
Tableau X-7. *Les principaux contextes autorisant le* ne *explétif*
Tableau X-8. *Quelques mots à préfixe négatif*
Tableau X-9. *L'effet de la négation sur les mots de sens contraire*
Tableau X-10. *Quelques expressions à contexte négatif*
Tableau X-11. *Quelques mots avec préfixe négatif créant un contexte négatif*
Tableau X-12. *Quelques mots à négation implicite*
Tableau X-13. *Quelques mots à contexte positif*

Chapitre XI. Le temps, l'aspect et le mode

Tableau XI-1. *Les temps de l'indicatif de* travailler *à la 3e personne du singulier*
Tableau XI-2. *L'interprétation temporelle des principaux temps de l'indicatif*
Tableau XI-3. *Les temps du subjonctif de* travailler *à la 3e personne du singulier*
Tableau XI-4. *Le temps verbal et l'aspect perfectif ou imperfectif*
Tableau XI-5. *Quelques périphrases verbales et les phases de la situation*
Tableau XI-6. *Les temps déictiques et les temps anaphoriques*
Tableau XI-7. *Les principaux emplois du présent et du futur*
Tableau XI-8. *Les principaux emplois du passé composé, passé simple, passé antérieur, passé récent*
Tableau XI-9. *Les principaux emplois de l'imparfait, du plus-que-parfait, du passé récent du passé, du futur périphrastique du passé*
Tableau XI-10. *Les principaux emplois du conditionnel*
Tableau XI-11. *Les temps du subjonctif dans une subordonnée*
Tableau XI-12. *Les principales périphrases verbales*
Tableau XI-13. *Les principales périphrases verbales d'Amérique du Nord*
Tableau XI-14. *Quelques adverbiaux de localisation temporelle*
Tableau XI-15. *Les classes d'adjectifs, de noms et de verbes suivis de l'indicatif*
Tableau XI-16. *Les classes d'adjectifs, de noms et de verbes suivis du subjonctif*
Tableau XI-17. *Les classes d'adjectifs, de noms et de verbes suivis d'une complétive en* à ce que, de ce que
Tableau XI-18. *L'indicatif et le subjonctif dans les subordonnées circonstancielles et comparatives*
Tableau XI-19. *La fréquence du subjonctif dans la complétive, dans un corpus écrit (1920-1969)*
Tableau XI-20. *Les fonctions syntaxiques de l'infinitif*
Tableau XI-21. *Les emplois et fonctions syntaxiques du participe présent*

Tableau XI-22. *Les classes de verbes à deux compléments dont un participe présent*
Tableau XI-23. *Les principaux verbes attributifs avec* comme + *participe présent*
Tableau XI-24. *Les principales expressions de nécessité*
Tableau XI-25. *Les principales expressions de possibilité*
Tableau XI-26. *Les interprétations de* devoir + pouvoir, pouvoir + devoir

Chapitre XII. Les types de phrases

Tableau XII-1. *Les subordonnées déclaratives compléments de verbe*
Tableau XII-2. *Les subordonnées désidératives compléments de verbe*
Tableau XII-3. *Les principaux actes de langage associés aux phrases désidératives*
Tableau XII-4. *Les trois sous-types de phrases interrogatives*
Tableau XII-5. *Les différents mots interrogatifs*
Tableau XII-6. *Les trois sous-types de subordonnées interrogatives*
Tableau XII-7. *Les subordonnées interrogatives complément de verbe*
Tableau XII-8. *Les principaux actes associés aux phrases interrogatives dans le dialogue*
Tableau XII-9. *La variation dans les interrogatives indépendantes*
Tableau XII-10. *La variation dans les subordonnées interrogatives partielles*
Tableau XII-11. *Les phrases exclamatives à mot exclamatif*
Tableau XII-12. *Les phrases exclamatives à mot intensif-exclamatif*
Tableau XII-13. *Les principales phrases exclamatives sans verbe*
Tableau XII-14. *Les subordonnées exclamatives compléments de verbe*

Chapitre XIII. Les subordonnées relatives

Tableau XIII-1. *Les principaux types de subordonnées relatives*
Tableau XIII-2. *Les mots relatifs*
Tableau XIII-3. *Les subordonnées relatives avec mot relatif*
Tableau XIII-4. *Les subordonnées relatives en* que *et* qui
Tableau XIII-5. *Les compléments de nom et les relatives en* dont
Tableau XIII-6. *Les introducteurs des relatives sans antécédent*

Chapitre XIV. Les subordonnées circonstancielles

Tableau XIV-1. *Les subordonnées circonstancielles à verbe conjugué*
Tableau XIV-2. *Les principales subordonnées conditionnelles*
Tableau XIV-3. *Les autres ajouts conditionnels*
Tableau XIV-4. *L'indicatif et le subjonctif dans la subordonnée conditionnelle*
Tableau XIV-5. *Les temps verbaux dans la conditionnelle irréelle*
Tableau XIV-6. *Les principales subordonnées de cause*
Tableau XIV-7. *Les autres ajouts de cause*
Tableau XIV-8. *Les principales subordonnées circonstancielles de finalité*
Tableau XIV-9. *Les autres ajouts de finalité*
Tableau XIV-10. *Les principales subordonnées concessives*
Tableau XIV-11. *Les autres ajouts concessifs*
Tableau XIV-12. *Les proformes antéposées dans les subordonnées concessives*
Tableau XIV-13. *Les subordonnées concessives réelles et éventuelles*
Tableau XIV-14. *Les autres ajouts circonstanciels de temps*
Tableau XIV-15. *Les principales subordonnées circonstancielles de temps*
Tableau XIV-16. *Les relations exprimées par les subordonnées temporelles*

Chapitre XV. Les comparatives et les consécutives

Tableau XV-1. *Les adverbes comparatifs d'égalité, de supériorité et d'infériorité*
Tableau XV-2. *La comparaison d'intensité ou de quantité*
Tableau XV-3. *Les expressions de similarité suivies de* que
Tableau XV-4. *Les différentes subordonnées comparatives sans verbe*
Tableau XV-5. *Exemples de comparaisons à modèle en* comme
Tableau XV-6. *Les principales formes du superlatif*
Tableau XV-7. *Les principales subordonnées consécutives*

Chapitre XVI. La coordination et la juxtaposition

Tableau XVI-1. *Les principales conjonctions de coordination*
Tableau XVI-2. *Des exemples de coordinations figées*
Tableau XVI-3. *Les conjonctions de coordination*
Tableau XVI-4. *L'interprétation et les catégories coordonnées*
Tableau XVI-5. *Tables de vérité des connecteurs logiques* $\wedge$, $\vee$ *et* $\veebar$
Tableau XVI-6. *Les principales coordinations avec ellipse*

Chapitre XVII. L'ordre des mots

Tableau XVII-1. *L'ordre des principaux éléments dans la phrase*
Tableau XVII-2. *L'ordre des principaux éléments dans les syntagmes non verbaux*
Tableau XVII-3. *Les principales constructions avec verbe à sujet suffixé*
Tableau XVII-4. *Les principales constructions à inversion du sujet nominal*
Tableau XVII-5. *Les principaux verbes de l'inversion présentative*
Tableau XVII-6. *L'ordre relatif des compléments de six verbes dans un corpus littéraire (1990-2010)*
Tableau XVII-7. *La postposition de sept adjectifs évaluatifs dans quatre corpus écrits et oraux*
Tableau XVII-8. *La postposition de l'adjectif seul et du syntagme adjectival dans trois corpus écrits et oraux*

Chapitre XVIII. La syntaxe, l'énoncé et le discours

Tableau XVIII-1. *Les constructions de phrase avec effet discursif*
Tableau XVIII-2. *Exemples d'expressions anaphoriques et déictiques*
Tableau XVIII-3. *Les principaux ajouts de cadre*
Tableau XVIII-4. *Les principaux connecteurs et leur catégorie syntaxique*
Tableau XVIII-5. *Les principaux connecteurs et leur interprétation (hors introducteurs de circonstancielles)*
Tableau XVIII-6. *Les principales expressions déictiques*
Tableau XVIII-7. *Les principales expressions déictiques temporelles*
Tableau XVIII-8. *Les principaux termes d'adresse*
Tableau XVIII-9. *Les énoncés d'adresse indirecte (sans terme d'adresse)*
Tableau XVIII-10. *Les principales interjections*
Tableau XVIII-11. *Les autres particules discursives*
Tableau XVIII-12. *La position des particules ajouts à la phrase*
Tableau XVIII-13. *Trois particules de discours et les types de phrases*
Tableau XVIII-14. *Les principaux pronoms et proformes en emploi anaphorique*
Tableau XVIII-15. *Les principaux syntagmes nominaux anaphoriques*
Tableau XVIII-16. *Les principales expressions anaphoriques non nominales*
Tableau XVIII-17. *Les principales expressions en emploi cataphorique*

Tableau XVIII-18. *Les personnes du discours indirect*
Tableau XVIII-19. *La concordance des temps dans le discours indirect au passé*
Tableau XVIII-20. *Les principales phrases incises*

Chapitre XIX. La forme sonore des énoncés

Tableau XIX-1. *Les principales consonnes*
Tableau XIX-2. *Les principales voyelles et semi-voyelles*
Tableau XIX-3. *Les principaux constituants en prosodie incidente*
Tableau XIX-4. *Les principaux mots non accentuables*
Tableau XIX-5. *Les mots vocaliques et non vocaliques*
Tableau XIX-6. *Les formes de liaison irrégulières*
Tableau XIX-7. *Les principaux contextes de liaison possible*
Tableau XIX-8. *Les principales formes donnant lieu à élision*
Tableau XIX-9. *Les quatre contours de base*

Chapitre XX. La ponctuation et les codes de l'écrit

Tableau XX-1. *Les principaux signes de ponctuation*
Tableau XX-2. *La hiérarchie et la portée des principaux signes de ponctuation*
Tableau XX-3. *Les principaux signes de ponctuation de mot*
Tableau XX-4. *Exemples de mots complexes avec blanc intramot*
Tableau XX-5. *Exemples de différences d'emplois avec et sans majuscule*
Tableau XX-6. *Le trait d'union dans les adjectifs et les noms complexes*
Tableau XX-7. *Le trait d'union dans certains mots avec préfixe ou suffixe*
Tableau XX-8. *L'apostrophe dans les mots complexes*
Tableau XX-9. *Les principaux signes de ponctuation de phrase*
Tableau XX-10. *Les principaux contextes d'apparition de la virgule*
Tableau XX-11. *La ponctuation finale et le type de phrase*
Tableau XX-12. *La ponctuation des subordonnées relatives*
Tableau XX-13. *La ponctuation des constructions coordonnées*
Tableau XX-14. *Les différentes formes d'abréviations*
Tableau XX-15. *Les catégories des abréviations conventionnelles*
Tableau XX-16. *Des abréviations graphiques simples par effacement final*
Tableau XX-17. *Des abréviations graphiques simples par effacement interne*
Tableau XX-18. *Les abréviations graphiques complexes*
Tableau XX-19. *Des exemples d'abréviations d'unités de mesure*
Tableau XX-20. *L'abréviation des numéraux ordinaux*
Tableau XX-21. *Exemples d'abréviations graphiques non conventionnelles*
Tableau XX-22. *Exemples de sigles courants*
Tableau XX-23. *Différents acronymes*
Tableau XX-24. *Les catégories des abréviations spontanées*
Tableau XX-25. *Les différents types de troncation courante*
Tableau XX-26. *Les principaux moyens de communication de l'écriture numérique en 2019*
Tableau XX-27. *Des exemples d'écriture consonantique*
Tableau XX-28. *Des exemples d'abréviations sur écran*
Tableau XX-29. *Les principales émoticônes typographiques en 2007*
Tableau XX-30. *Les principaux types de signes iconiques en 2020*

Liste des listes

Chapitre II. Le verbe

Liste II-1. *Les principales valences verbales*
Liste II-2. *Les principaux verbes météorologiques*
Liste II-3. *Les principaux verbes sans complément*
Liste II-4. *Les principales prépositions simples pouvant introduire un complément de verbe*
Liste II-5. *Les principaux rôles sémantiques du sujet et des compléments des verbes*
Liste II-6. *Les principales valences des expressions figées*

Chapitre III. Les constructions verbales fusionnées

Liste III-1. *Les principaux participes passés avec une variation en genre audible*

Chapitre IV. Le nom et le syntagme nominal

Liste IV-1. *Les principaux cas de noms suffixés*
Liste IV-2. *La répartition en genre de 28 910 noms (base* Lexique.org*)*
Liste IV-3. *Exemples de noms à pluriel intrinsèque avec homophone*

Chapitre VII. La préposition et le syntagme prépositionnel

Liste VII-1. *Les principales prépositions simples à complément nominal*

Chapitre VIII. Les adverbes

Liste VIII-1. *Les principaux adverbes de manière sans* -ment

Chapitre IX. Les proformes

Liste IX-1. *Expressions verbales avec un déterminant possessif lié*

Sources des exemples littéraires

Abelès, Florin, *et al.*, dir., *La Science contemporaine*, vol. 1 : *le* XIX*e siècle,* dans Taton R., dir. *Histoire générale des sciences,* t. III, PUF, 1964.

Adler, Laure, *Françoise*, Grasset, 2011.

Allard, Georges, *et al.*, dir., *La Science contemporaine*, vol. 2 : *le* XX*e siècle*, dans Taton R., dir. *Histoire générale des sciences,* t. III, PUF, 1964

Althusser, Louis, *L'avenir dure longtemps*, Stock, 2007 [1985].

Amadou, Robert, *La Parapsychologie, essai historique et critique*, Denoël, 1954.

Anglade, Jean, *Un lit d'aubépine*, Pocket, 1997 [1995].

Angot, Christine, *La Petite Foule*, Flammarion, 2014.

Angot, Christine, *Quitter la ville*, LGF, 2002 [2000].

Angot, Christine, *Rendez-vous*, Gallimard, 2008 [2006].

Anis, Jacques, dir., *Internet, communication et langue française*, Hermès, 1999.

Anouilh, Jean, *Becket ou l'Honneur de Dieu*, Gallimard, 2010 [1959].

Anouilh, Jean, *Chers zoiseaux*, Gallimard, 1983 [1977].

Anouilh, Jean, *La Répétition ou l'Amour puni*, Larousse, 1957 [1950].

Antoine, Gérald et Passeron, Alain, *La Réforme de l'Université. Conservatisme et novation à l'Université*, Calmann-Lévy, 1966.

Aragon, Louis, *Aurélien*, Gallimard, 1944.

Aragon, Louis, *Blanche ou l'Oubli*, Gallimard, 1967.

Aragon, Louis, *La Mise à mort*, Gallimard, 1965.

Aragon, Louis, *La Semaine sainte*, Gallimard, 1958.

Arban, Dominique, *Je me retournerai souvent… Souvenirs*, Flammarion, 1990.

Arland, Marcel, *L'Eau et le Feu*, Gallimard, 1956.

Arnaud, Claude, *Qu'as-tu fait de tes frères ?*, Grasset, 2010.

Arnaud, Georges, *Le Salaire de la peur*, Julliard, 1950.

Artières, Philippe, *Vie et mort de Paul Gény*, Seuil, 2013.

Aubry, Gwenaëlle, *Personne*, Mercure de France, 2009.

Audin, Michèle, *Une vie brève*, Gallimard, 2012.

Auzias, Dominique et Labourdette, Jean-Paul, dir., *Québec*, Petit Futé, 2019.

Aventin, Christine, *Le Cœur en poche*, Mercure de France, 1988.

Ayachi, Hocine, *Mes amis les Pieds-noirs*, Publibook, 2009.

Aymé, Marcel, *Clérambard*, Grasset, 1950.

Bâ, Amadou Hampâté, *Oui mon commandant !*, Actes Sud, 1998 [1994].

Bachelard, Gaston, *La Poétique de l'espace*, PUF, 1961 [1957].

Bailleul, Maurice, *Notions de matériel roulant des chemins de fer*, Eyrolles, 1951.

Balzac, Honoré de, *Correspondance*, t. I : *Juin 1809-1832*, Garnier, 1960 [1832].

BARILIER, Étienne, *Alban Berg. Essai d'interprétation*, L'Âge d'homme, 1978.

BARRAUD, Henry, *Un compositeur aux commandes de la radio : essai autobiographique*, Fayard, 2010.

BARTHES, Roland, *Nouveaux essais critiques*, Seuil, 1972 [1961].

BARUK, Stella, *Fabrice ou l'École des mathématiques*, Seuil, 1994 [1977].

BASTIDE, François-Régis, *Les Adieux*, Gallimard, 1980 [1956].

BATAILLE, Georges, *L'Abbé C.*, Minuit, 1993 [1950].

BATAILLE, Michel, *L'Arbre de Noël*, Julliard, 1967.

BATISTA, Lia, « Des "mères à temps partiel" au rôle maternel du soin continu en pouponnière », *Cahiers de PréAut*, 7/1, 2010, p. 124.

BAUCHAU, Henry, *Poésie complète*, Actes Sud, 2009 [1958].

BAUDRY, Patrick « Témoignage », dans CORBÉ, C., dir., *Avancées en ophtalmologie : apports de la conquête spatiale*, Lavoisier, 2012.

BAYON, Bruno, *Le Lycéen*, Quai Voltaire, 1987.

BAZIN, Hervé, *Cri de la chouette*, Le Livre de poche, 1974 [1972].

BAZIN, Hervé, *La Fin des asiles*, Grasset, 1959.

BAZIN, Hervé, *La Mort du petit cheval*, Grasset, 1950.

BAZIN, Hervé, *Le Bureau des mariages*, Grasset, 1951.

BAZIN, Hervé, *L'École des pères*, Seuil, 1991.

BAZIN, Hervé, *Le Matrimoine*, Seuil, 1991 [1967].

BAZIN, Hervé, *L'Huile sur le feu*, Grasset, 1954.

BEAUFRE, André, *Dissuasion et stratégie*, Armand Colin, 1964.

BEAUVOIR, Simone de, « Entretiens avec Jean-Paul Sartre : août-septembre 1974 », dans *La Cérémonie des adieux*, suivi des *Entretiens avec Jean-Paul Sartre : août-septembre 1974*, Gallimard, 1987 [1981].

BEAUVOIR, Simone de, *La Force des choses*, Gallimard, 1972 [1963].

BEAUVOIR, Simone de, *Les Mandarins*, Gallimard, 1954.

BEAUVOIR, Simone de, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Gallimard, 1958.

BEAUVOIR, Simone de, *Tout compte fait*, Gallimard, 1978 [1972].

BECK, Béatrix, *Léon Morin, prêtre*, Gallimard, 1996 [1952].

BECK, Béatrix, *Plus loin mais où*, Grasset, 1997.

BECK, Béatrix, *Stella Corfou*, Grasset, 1988.

BECKETT, Samuel, *Malone meurt*, Minuit, 1951a.

BECKETT, Samuel, *Molloy*, Minuit, 2008 [1951b].

BÉGAUDEAU, François, *Entre les murs*, Verticales, 2005.

BELLETO, René, *L'Enfer*, POL, 1986.

BELLIN, Michel, *Amour(s) : trilogie théâtrale*, L'Harmattan, 2010.

BELLOC, Denis, *Néons*, Lieu commun, 1987.

BÉLORGEY, Gérard, *Le Gouvernement et l'Administration de la France*, Armand Colin, 1967.

BÉNABOU, Marcel, *Écrire sur Tamara*, PUF, 2002.

BÉNARD, Guy, *Ascenseur pour le sous-sol*, Books on Demand, 2008.

BENASSAR, Bartolomé, *Franco*, Perrin, 2002 [1995].

BENCHETRIT, Samuel, *Chroniques de l'asphalte*, vol. III, Grasset, 2010.

BEN JELLOUN, Tahar, *Cette aveuglante absence de lumière*, Seuil, 2001.

BENOIST, Luc, *Musées et muséologie*, PUF, 1960.

BENOZIGLIO, Jean-Luc, *Beno s'en va-t-en guerre*, Seuil, 1976.

BENOZIGLIO, Jean-Luc, *Cabinet portrait*, Seuil, 1981 [1980].

BENOZIGLIO, Jean-Luc, *La Voix des mauvais jours et des chagrins rentrés*, Seuil, 2004.

BENVENISTE, Émile, *Problèmes de linguistique générale 2*, Gallimard, 1974.

BERGER, Gaston, dir., *Philosophie, religion*, Société nouvelle de l'Encyclopédie française, 1957.

BERGER, Yves, *Le Sud*, Grasset, 1962.

BERGERET, Jean, *Sigmund Freud, suite et poursuite*, Dunod, 2009.

BERLIOZ, Dominique, *Berkeley. Un nominalisme réaliste*, Vrin, 2000.

BERNANOS, Georges, *Un mauvais rêve*, dans *Œuvres romanesques*, suivi des *Dialogues des carmélites*, Gallimard, 1961 [1948].

BERNIER, François, *Abrégé de la philosophie de M. Gassendi*, t. II et VI, Hachette/BNF, 1974 [1684].

BERTO, Victor-Alain, *Notre-Dame de Joie. Correspondance*, Nouvelles Éditions latines, 1989 [1974].

BIANCIOTTI, Hector, *Le Pas si lent de l'amour*, Grasset, 1995.

BIENNE, Gisèle, *Le Silence de la ferme*, Christian de Bartillat/Presses du village, 1986.

BIENNE, Gisèle, *Les Jouets de la nuit*, Gallimard, 1990.

BIET, Christian, *Œdipe en monarchie : tragédie et théorie juridique à l'âge classique*, Klincksieck, 1994.

BILLETDOUX, Marie, *Un peu de désir sinon je meurs*, Albin Michel, 2006.

BLEUETTE, Valentine, *La Vie pas toujours facile de Nathan*, Clair de Plume 34, 2018.

BLIER, Bertrand, *Les Valseuses*, J'ai lu, 1989 [1972].

BLOCH-DANO, Évelyne, *Porte de Champerret*, Grasset, 2013.

BLOCH-LAINÉ, François et GRUSON, Claude, *Hauts fonctionnaires sous l'Occupation*, Odile Jacob, 1996.

BLONDIN, Antoine, *Ma vie entre les lignes*, Gallimard, 1984 [1982].

BLONDIN, Antoine, *Tours de France : chroniques intégrales de L'Équipe, 1954-1982*, La Table ronde, 2001.

BOCAGE-LEFEBVRE, Dominique, « La Connaissance du narrateur », dans CLÉMENT M. L., dir., *Les Bienveillantes de Jonathan Littell*, Open Book Publishers, 2010.

BOILEAU, Pierre et NARCEJAC, Thomas, *Les Louves*, Denoël, 1955.

BOIS, Ariane, *Et le jour pour eux sera comme la nuit*, Ramsay, 2009.

BON, François, *Daewoo*, Fayard, 2004.

BON, François, *Mécanique*, Verdier, 2001.

BONINI, Emmanuel, *Piaf, la vérité*, Pygmalion, 2008.

BONNIER, Henry, *L'Enfant du Mont-Salvat*, Albin Michel, 1980.

BORY, Jean-Louis, *Un prix d'excellence*, Gallimard, 1990 [1979].

BOSCO, Henri, *Un oubli moins profond*, Gallimard, 1961.

BOSQUET, Alain, *Bonnes intentions*, Grasset, 1975.

BOSQUET, Alain, *Une mère russe*, Grasset, 1989 [1978].

BOUDARD, Alphonse, *La Cerise*, La Table ronde, 1983 [1963].

BOUDARD, Alphonse, *Les Enfants de chœur*, Gallimard, 1984 [1982].

BOUDARD, Alphonse, *Mourir d'enfance*, Pocket, 1997 [1995].

BOUDON, Raymond, *Renouveler la démocratie. Éloge du sens commun*, Odile Jacob, 2006.

BOUILLIER, Grégoire, *L'Invité mystère*, Allia, 2004.

BOUILLOUD, Jean-Philippe, *Devenir sociologue. Histoires de vie et choix théoriques*, Érès, 2009.

BOULANGER, Daniel, *Le Téméraire*, Gallimard, 1984 [1962].

BOULAY, Henri, *Arboriculture et production fruitière*, PUF, 1961.

BOURBAKI, Nicolas, *Éléments d'histoire des mathématiques*, Hermann, 1960.

BOURDIEU, Pierre, *Méditations pascaliennes*, Seuil, 1997.

BOURILLON, Jacky, *Les Criminels sexuels*, L'Harmattan, 1999.

BOURNONVILLE, Guy de, *Il y avait en nous tant de soleil*, Dricot, 1993.

BOUVERESSE, Jacques, *Philosophie, mythologie et pseudo-science*, Éd. de l'Éclat, 1991.

BRIÈRE-BLANCHET, Claire, *Voyage au bout de la révolution : de Pékin à Sochaux*, Fayard, 2009.

BRISAC, Geneviève, *Week-end de chasse à la mère*, Éd. de l'Olivier, 1996.

BROCHET, Anne, *Trajet d'une amoureuse éconduite*, Seuil, 2005.

BROWN, Kathryn, « Les Hauts et les Bas du saumon du Pacifique », *La Recherche*, 338, 2001, p. 16.

BRUNO, Pierre, ÉTIENNE, Bénédicte et YOUX, Viviane, « Penser et combattre les inégalités. Pour un "faire société" plus égalitaire », *Le Français aujourd'hui*, 183/4, 2013, p. 4.

BUIS, Georges, *Un amour à la légère*, Seuil, 1988.

BUREN, Daniel, *Les Écrits 1965-2012*, vol. II, Flammarion-CNAP, 2013.

BUTOR, Michel, *Degrés*, Gallimard, 1960.

BUTOR, Michel, *La Modification*, Minuit, 1994 [1957].

BUTOR, Michel, *Transit A*, Gallimard, 1992.

CABANIS, José, *Les Jeux de la nuit*, Gallimard, 1964.

CADIOT, Olivier, *Futur, ancien, fugitif*, POL, 1993.

CAILLOIS, Roger, dir., *Jeux et sports*, Gallimard, 1968 [1967].

CALET, Henri, *Jeunesses*, Le Dilettante, 2003.

CALET, Henri, *Poussières de la route*, Le Dilettante, 2002 [1989].

CAMUS, Albert, *Actuelles*, t. III : *Chroniques algériennes 1939-1958*, Gallimard, 1965 [1958a].

CAMUS, Albert, *Discours de Suède*, Gallimard, 1958b.

CAMUS, Albert, *La Chute*, Gallimard, 1962 [1956a].

CAMUS, Albert, *La Peste*, Gallimard, 1962 [1947].

CAMUS, Albert, *Les Espr*its, Gallimard, 1962 [1953].

CAMUS, Albert, *Les Justes*, Gallimard, 1962 [1950].

CAMUS, Albert, *Les Possédés*, Gallimard, 1962 [1959a].

CAMUS, Albert, *L'Étranger*, Gallimard, 1962 [1942].

CAMUS, Albert, *L'Exil et le Royaume*, Gallimard, 1962 [1957].

CAMUS, Albert, *L'Homme révolté*, Gallimard, 1952 [1951].

CAMUS, Albert, *Noces*, Gallimard, 1998 [1959b].

CAMUS, Albert, *Requiem pour une nonne*, Gallimard, 1962 [1956b].

CAMUS, Albert, *Un cas intéressant*, Gallimard, 1962 [1955].

CAPELLE, Jean-François, *Ondes de choc. De l'Abitibi à l'Altiplano*, Dédicaces, 2011.

CARADEC, François, *La Compagnie des zincs*, Ramsay, 1986.

CARDINAL, Marie, *La Clé sur la porte*, Grasset, 1972.

CARDINAL, Marie, *Les Mots pour le dire*, Grasset, 2008 [1975].

CARDINALE, Florian, *Le Chevalier à l'armure blanche*, t. I, Publibook, 2009.

CARON, Michel et HUTIN, Serge, *Les Alchimistes*, Seuil, 1959.

CARRÈRE, Emmanuel, *D'autres vies que la mienne*, POL, 2009.
CARRÈRE, Emmanuel, *Il est avantageux d'avoir où aller*, POL, 2016.
CARRÈRE, Emmanuel, *La Classe de neige*, POL, 1995.
CARRÈRE, Emmanuel, *Limonov*, POL, 2011.
CARRÈRE, Emmanuel, *Un roman russe*, POL, 2007.
CARRÈRE D'ENCAUSSE, Hélène, *L'Empire éclaté : la révolte des nations en URSS*, Flammarion, 1992 [1978].
CARRIER, Robert, *Québec Inc*, lulu.com, 2007.
CASTEL, Hélène, *Retour d'exil d'une femme recherchée*, Seuil, 2009.
CAUSSE, Marie, *Bleu tatouage*, Gallimard, 2014.
CAUVIN, Patrick, *Monsieur Papa*, LGF, 1990 [1976].
CAUVIN, Patrick, *Povchéri*, Albin Michel, 1987.
CAVANNA, François, *Les Russkoffs*, Belfond, 1979.
CAYROL, Jean, *Un mot d'auteur*, Seuil, 1983.
CÉLINE, Louis-Ferdinand, *Bagatelles pour un massacre*, Denoël, 1937.
CÉLINE, Louis-Ferdinand, *Le Pont de Londres*, Gallimard, 1964.
CÉLINE, Louis-Ferdinand, *Rigodon*, Gallimard, 1991 [1969].
CENDRARS, Blaise, *Bourlinguer*, Denoël, 1948.
CERF, Muriel, *Les Rois et les Voleurs*, Mercure de France, 1975.
CÉSAIRE, Aimé, *Une tempête*, Seuil, 1997 [1969].
CHABROL, Jean-Pierre, *Je t'aimerai sans vergogne*, Gallimard, 1967.
CHABROL, Jean-Pierre, *La Folie des miens*, Gallimard, 1984 [1977].
CHAIX, Marie, *L'Été du sureau*, Seuil, 2007 [2005].
CHALANDON, Sorj, *La Légende de nos pères*, Grasset, 2011 [2009].
CHALANDON, Sorj, *Une promesse*, Grasset, 2006.
CHALLANDES, Catherine, *L'Escarpolette*, L'Âge d'homme, 1990.
CHALVIN, Marie-Joseph, *L'Estime de soi. Apprendre à s'aimer avec ou sans les autres*, Eyrolles, 2017 [2005].
CHAMOISEAU, Patrick, *Texaco*, Gallimard, 1997 [1992].
CHANDERNAGOR, Françoise, *L'Allée du roi*, Pocket, 1996 [1981].
CHANDERNAGOR, Françoise, *L'Enfant des Lumières*, LGF, 1997 [1995].
CHAPELAIN, Charles, *Cours moderne de technique automobile*, Berger-Levrault, 1956.
CHAREF, Mehdi, *Le Harki de Meriem*, Mercure de France, 1989.
CHAREF, Mehdi, *Le Thé au harem d'Archi Ahmed*, Gallimard, 1991 [1983].
CHAZELLE, Jacques, *La Diplomatie*, PUF, 1962.
CHEVALIER, Jean-Claude et ENCREVÉ, Pierre, *Combats pour la linguistique, de Martinet à Kristeva*, ENS Éditions, 2006.
CHEVALIER, Jean-Claude, « Actualité de la *Grammaire de Port-Royal* », *Les Nouvelles littéraires*, 2176, 1969, p. 10.
CHEVALLIER, Gabriel, *Clochemerle Babylone*, PUF, 1951.
CHEVALLIER, Gabriel, *Olympe*, Yack, 1959.
CHODERLOS DE LACLOS, Pierre-Ambroise-François, *Les Liaisons dangereuses*, Gallimard, 1951 [1782].
CHUVIN, Pierre, « La chute de Rome et les paysans de Syrie », *L'Histoire*, 169, 1993, p. 62.
CLAUDEL, Paul, *Emmaüs*, Gallimard, 1950.
CLAUDEL, Paul, *L'Échange*, Gallimard, 1960 [1954].
CLAUDEL, Paul, *Le Ravissement de Scapin*, Gallimard, 1959 [1952].

Claudel, Paul, *L'Évangile d'Isaïe*, Gallimard, 1951.

Claudel, Philippe, *Les Âmes grises*, Stock, 2003.

Clavel, Bernard, *Celui qui voulait voir la mer*, J'ai lu, 1996 [1963].

Clavel, Bernard, *La Maison des autres*, J'ai lu, 1993 [1962].

Clavel, Bernard, *Le Cœur des vivants*, J'ai lu, 1996 [1964].

Clavel, Bernard, *Les Fruits de l'hiver*, J'ai lu, 1996 [1968].

Clavel, Bernard, *Malataverne*, J'ai lu, 1990 [1960].

Clavien, Germain, *Aux quatre vents*, L'Âge d'homme, 2000.

Clavien, Germain, *La Saison des mirages*, L'Âge d'homme, 1971.

Clébert, Jean-Paul, *Paris insolite*, Denoël, 1952.

Cléret de Langavant, Jean, *Ciments et bétons*, Armand Colin, 1953.

Cluny, Claude Michel, *Un jeune homme de Venise*, Gallimard, 1983 [1966].

Cohen, Albert, *Le Livre de ma mère*, Gallimard, 1995 [1954].

Combier, Jean, « Pointes levalloisiennes retouchées sur la face plane », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 52/7, 1955, p. 434.

Compagnon, Antoine, *La Classe de rhéto*, Gallimard, 2012.

Conchon, Georges, *Colette Stern*, Gallimard, 1989 [1987].

Confiant, Raphaël, *Rue des Syriens*, Mercure de France, 2012.

Coston, Gilberte et Coston, Henry, *L'A.B.C. du journalisme : cours élémentaire en 30 leçons*, Clubinter-Presse, 1952.

Cotta, Michèle, *Carnets secrets de la Ve République*, t. III, Fayard, 2009.

Couffignal, Louis, *Les Machines à penser*, Minuit, 1964.

Cousin, Victor, *Madame de Chevreuse et Madame d'Hautefort : nouvelles études sur les femmes illustres de la société du XVIIIe siècle*, vol. II, Didier, 1856.

Cowl, Darry, *Mémoires d'un canaillou*, Calmann-Lévy, 2005.

Crémer, Stéphane, *Comme un charme*, Denoël, 2006.

Cusset, Catherine, *New York, journal d'un cycle*, Mercure de France, 2011 [2009].

Dabat, Sophie, *Les Rencontres numériques*, Bragelonne, 2015.

Daccord, Maurice, *Les Pianos désaccordés*, L'Harmattan, 2018.

Dagognet, François, *Tableaux et langages de la chimie*, Seuil, 1969.

Damasio, Alain, *La Horde du contrevent*, Gallimard, 2007.

Darcis, Pierre, *Un pavé pour l'enfer*, Librairie des Champs-Élysées, 1975 [1964].

Dauchy, Serge, *Les Voies de recours extraordinaires*, PUF, 1988.

Daumas, Maurice, dir., *Histoire de la science*, Gallimard, 1957.

David, Paul-Henri, *Le Double Langage de l'architecture*, L'Harmattan, 2003.

Debatisse, Michel, *La Révolution silencieuse : le combat des paysans*, Calmann-Lévy, 1963.

Debray, Régis, *Loués soient nos seigneurs : une éducation politique*, Gallimard, 2000 [1996].

Decoin, Didier, *Ceux qui vont s'aimer*, Seuil, 1973.

Decoin, Didier, *John L'Enfer*, Seuil, 1977.

Defaux, Gérard, « Avant-propos », dans Van Delft L., dir., *L'Esprit et la Lettre*, Gunter Narr, 1991.

Degaudenzi, Jean-Louis, *Zone*, Fixot, 1987.

Dejours, Christophe, « Le Travail entre souffrance individuelle, intelligence collective et promesse d'émancipation », *Le Sujet dans la cité*, 1, 2010, p. 61 (en ligne).

Delatte, Anne-Laure et Fouquau, Julien, « Le Retour des motifs mercantilistes dans la demande de réserves internationales des pays émergents », *Revue économique*, 63/5, 2012, p. 1013 (en ligne).

Delay, Florence, *Le Aïe aïe de la corne de brume*, Gallimard, 1984 [1975].

Del Castillo, Michel, *La Nuit du décret*, Seuil, 1996 [1981].

Delory-Momberger, Christine et Niewiadomski, Christophe, « “Le Sujet dans la cité”, un espace de controverse », *Le Sujet dans la cité*, 1, 2010, p. 26 (en ligne).

Delory-Momberger, Christine, *Les Histoires de vie : de l'invention de soi au projet de formation*, Anthropos, 2004 [2000].

Déon, Michel, *La Carotte et le Bâton*, Gallimard, 1988 [1960].

Déon, Michel, *Le Balcon de Spetsai*, Gallimard, 1987 [1961].

Déon, Michel, *Le Rendez-vous de Patmos*, Gallimard, 1990 [1965].

Derrida, Jacques, *L'Écriture et la Différence*, Seuil, 1979 [1967].

Desarthe, Agnès, *Le Remplaçant*, Éd. de l'Olivier, 2009.

Despentes, Virginie, *Vernon Subutex 1*, Grasset, 2015.

Desproges, Pierre, *Dictionnaire superflu à l'usage de l'élite et des bien nantis*, Seuil, 1985.

Dhôtel, André, *Pays natal*, Gallimard, 1966.

Diesbach, Ghislain de, *Nouveau savoir-vivre : éloge de la bonne éducation*, Perrin, 2014.

Diop, Birago, *Les Nouveaux Contes d'Amadou Koumba*, Présence africaine, 1958.

Djian, Philippe, *37 °2 le matin*, J'ai lu, 1989 [1985].

Dolto, Françoise, *Au jeu du désir : essais cliniques*, Seuil, 1981.

Dolto, Françoise, *La Cause des enfants*, Laffont, 1995 [1985].

Dorin, Françoise, *Les Jupes-culottes*, Flammarion, 2002 [1984].

Dorival, Bernard, *Les Peintres du XXe siècle*, Pierre Tisne, 1957.

Dormann, Geneviève, *Fleur de péché*, Seuil, 1980.

Dormann, Geneviève, *La Petite Main*, Albin Michel, 1993.

Dormoy, Marie, « Préface », dans Léautaud P., *Le Petit Ouvrage inachevé*, Presses Pocket, 1992 [1964].

Doubrovsky, Serge, *Un homme de passage*, Grasset, 2011.

Dréano, Guy, *Guide de l'éducation spécialisée*, Dunod, 2015 [2000].

Droit, Michel, *Le Retour*, Julliard, 1964.

Druon, Maurice, *La Chute des corps*, Julliard, 1950.

Dubillard, Roland, *Les Nouveaux Diablogues*, Gallimard, 1998 [1988].

Dubois, Jean, Lagane, René, Niobey, Didier, Casalis, Jacqueline et Meschonnic, Henri, *Dictionnaire du français contemporain*, Larousse, 1967.

Dumesnil, René, *Histoire illustrée du théâtre lyrique*, Plon, 1953.

Dumont-Cavallo, Marie-Claude, « Art et histoire, baroque et Contre-Réforme », *Historiens-Géographes*, 398, 2007.

Dumoux, Christian, *Une enfance malgache*, L'Harmattan, 2005.

Duperey, Annie, *Je vous écris*, Seuil, 1993.

Duperey, Annie, *Le Voile noir*, Seuil, 1992.

Dupuis, Renée, « Les Premières nations au Canada : des non-sujets hors de la cité », *Le Sujet dans la cité*, 1, 2013, p. 166.

Durafour, Jean-Pierre, 2001, « Introduction » dans Keller, D., Durafour, J.-P., Bonnot, J.-F. et Sock, R., dir., *Percevoir : monde et langage. Invariance et variabilité du sens vécu*, Mardaga, 2001.

Duras, Marguerite, *Abahn, Sabana, David*, Gallimard, 1970.

Duras, Marguerite, *Cahiers de la guerre et autres textes*, POL, 2006.

Duras, Marguerite, *Hiroshima mon amour*, Gallimard, 1994 [1960].
Duras, Marguerite, *La Douleur*, Gallimard, 1993 [1985].
Duras, Marguerite, *L'Amant*, Minuit, 1993 [1984].
Duras, Marguerite, *L'Après-midi de Monsieur Andesmas*, Gallimard, 1962.
Duras, Marguerite, *L'Éden cinéma*, Gallimard, 1995 [1977].
Duras, Marguerite, *Le Square*, Gallimard, 1990 [1955].
Duras, Marguerite, *Le Vice-Consul*, Gallimard, 1977 [1965].
Duras, Marguerite, *Moderato cantabile*, Minuit, 1992 [1958].
Duras, Marguerite, *Un barrage contre le Pacifique*, Gallimard, 1994 [1950].
Dutourd, Jean, *Pluche ou l'Amour de l'art*, Flammarion, 1967.
Duval, Clément, *Le Verre*, PUF, 1966.
Duvignaud, Jean, *L'Or de la République*, Gallimard, 1984 [1957].

Echenoz, Jean, *Au piano*, Minuit, 2003.
Echenoz, Jean, *Je m'en vais*, Minuit, 2008 [1999].
Echenoz, Jean, *Jérôme Lindon*, Minuit, 2001.
Echenoz, Jean, *Le Méridien de Greenwich*, Minuit, 2009 [1979].
Echenoz, Jean, *Ravel*, Minuit, 2006.
Ellul, Jacques, *La Raison d'être. Méditation sur l'Écclésiaste*, Seuil, 1987.
Embareck, Michel, *Sur la ligne blanche*, Autrement, 1984.
Encyclopédie médicale Quillet : nouvelle encyclopédie pratique de médecine et d'hygiène, A. Quillet, 1965.
Encyclopédie pratique de l'éducation en France, SEDE, 1960.
Eribon, Didier, *Retour à Reims*, Flammarion, 2011 [2009].
Ernaux, Annie, *La Femme gelée*, Gallimard, 1989 [1981].
Ernaux, Annie, *La Place*, Gallimard, 1996 [1983].
Ernaux, Annie, *L'Autre Fille*, NiL, 2011.
Ernaux, Annie, *Les Années*, Gallimard, 2008.
Ernaux, Annie, *Se perdre*, Gallimard, 2001.
Estang, Luc, *Les Fontaines du grand abîme*, Seuil, 1954.
Etcherelli, Claire, *Élise ou la Vraie Vie*, Denoël, 1967.

Fabbri, Sandrine, *La Béance*, Éd. d'En bas, 2009.
Fallet, René, *Carnets de jeunesse 2 : 9 août 1947-2 août 1948*, Denoël, 1992.
Fallet, René, *La Grande Ceinture*, Denoël, 1956.
Fallet, René, *Le Triporteur*, Gallimard, 1983 [1951].
Fallet, René, *Le Vélo*, Denoël, 2013.
Fanon, Frantz, *Les Damnés de la terre*, Gallimard, 1999 [1961].
Fasquelle, Solange, *Les Falaises d'Ischia*, Albin Michel, 1977.
Fauchereau, Serge, *Hommes et mouvements esthétiques du XXe siècle*, vol. I, Éd. Cercle d'art, 2005.
Favre, Agnès, *L'Envol de Sarah. Ma fille : sa vie, son suicide*, Max Milo, 2006.
FÉBAF ASBL, « À la rencontre d'un film “événement” du moment », *Parole… Contacts*, 212, 2012, p. 35.
Febvre, Lucien, *Combats pour l'histoire*, Armand Colin, 1953 [1952].

FELLOUS, Colette, *Avenue de France*, Gallimard, 2008 [2001].
FÉREY, Caryl, *Famille nucléaire*, Le Monde, coll. « Les Petits Polars du Monde », 2012b.
FÉREY, Caryl, *Mapuche*, Gallimard, 2012a.
FERNEY, Alice, *Le Ventre de la fée*, Actes Sud, 2016 [1993].
FÉVRIER, Patrice, *Cherche… Apporte ! Le retriever au marais*, Éd. du Gerfaut, 2004.
FINKIELKRAUT, Alain, *L'Identité malheureuse*, Stock, 2013.
FLAUBERT, Gustave, *Œuvres complètes de Gustave Flaubert. Correspondance*, t. IV : *1854-1861*, Louis Conard, 1927 [1891].
FLAUBERT, Gustave, *Œuvres complètes de Gustave Flaubert. Correspondance*, t. VIII : *1877-1880*, Louis Conard, 1930 [1893].
FLEM, Lydia, *Lettres d'amour en héritage*, Seuil, 2006.
FLORENTIN, Eddy, *Les Rebelles de la combattante*, L'Ancre de marine, 2009 [1998].
FONTAINE, Georges, *La Céramique française*, PUF, 1965.
FONTENEAU, Jean, *Le Conseil municipal, le maire, les adjoints*, Les Éditions ouvrières, 1965.
FOREST, Fred, *Lui ou l'Appel des éléphants*, L'Harmattan, 2015.
FOREST, Philippe, *L'Enfant éternel*, Gallimard, 2007 [1997].
FOREST, Philippe, *Tous les enfants sauf un*, Gallimard, 2007.
FOREST, Philippe, *Toute la nuit*, Gallimard, 2007 [1999].
FORLANI, Remo, *Gouttière*, Gallimard, 1991 [1989].
FORLANI, Remo, *Ma chatte ma folie*, Denoël, 1992.
FORLANI, Remo, *Ma chatte mon amour*, Ramsay, 1990.
FOUCAULT, Michel, *Folie et déraison. Histoire de la folie à l'âge classique*, Plon, 1964 [1961].
FOUCAULT, Michel, *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Gallimard, 1975.
FOUGÈRE, Jean, *La Cour des miracles*, Albin Michel, 1955.
FOUQUET, Claude, *Histoire critique de la modernité*, L'Harmattan, 2007.
FOURASTIÉ, Jean, *Ce que je crois*, Grasset, 1981.
FOURASTIÉ, Jean, *Le Grand Espoir du XXe siècle*, Gallimard, 1989 [1949].
FOURNEL, Paul, *Anquetil tout seul*, Seuil, 2012.
FRANÇOIS, Annie, *Bouquiner*, Seuil, 2005 [2000].
FRÉDÉRIX, Pierre, *Swift, le véritable Gulliver*, Hachette, 1964.

GACHON, Louis, « Compte-rendu de lecture », *Revue de géographie de Lyon*, 29/3, 1954, p. 263.
GADENNE, Paul, *L'Invitation chez les Stirl*, Gallimard, 1955.
GADENNE, Paul, *Scènes dans le château*, Actes Sud, 1986.
GADENNE, Paul, *Siloé*, Seuil, 1974 [1941].
GARAT, Anne-Marie, *Dans la main du diable*, Actes Sud, 2010 [2006].
GARAT, Anne-Marie, *La Source*, Actes Sud, 2015.
GARAT, Anne-Marie, *L'Enfant des ténèbres*, Actes Sud, 2008.
GARAT, Anne-Marie, *Pense à demain*, Actes Sud, 2010.
GARAT, Anne-Marie, *Programme sensible*, Actes Sud, 2013 [2012].
GARRÉTA, Anne, *Pas un jour*, LGF, 2004 [2002].
GARY, Romain [Émile AJAR], *La Vie devant soi*, Gallimard, 1992 [1975].
GARY, Romain, *Au-delà de cette limite votre ticket n'est plus valable*, Gallimard, 1982 [1975].
GARY, Romain, *La Promesse de l'aube*, Gallimard, 1996 [1960].

GARY, Romain, *Les Racines du ciel*, Gallimard, 1980 [1956].

GAUDÉ, Laurent, *La Mort du roi Tsongor*, Actes Sud, 2002.

GAULLE, Charles de, *Discours et messages*, t. I : *Pendant la guerre. 1940-1946*, Plon, 1970a.

GAULLE, Charles de, *Discours et messages*, t. II : *Dans l'attente. 1946-1958*, Plon, 1970b.

GAULLE, Charles de, *Discours et messages*, t. III : *Avec le renouveau. 1958-1962*, Plon, 1970c.

GAULLE, Charles de, *Discours et messages*, t. V : *Vers le terme. 1966-1969*, Plon, 1970d.

GAULLE, Charles de, *Mémoires de guerre*, t. I : *L'Appel. 1940-1942*, Plon, 1954.

GAULLE, Charles de, *Mémoires de guerre*, t. II : *L'Unité. 1942-1944*, Plon, 1956.

GAULLE, Charles de, *Mémoires de guerre*, t. III : *Le Salut. 1944-1946*, Plon, 1959.

GAULT, Vanessa, *Le Corps incertain*, Arléa, 2006.

GAVALDA, Anna, *Ensemble, c'est tout*, Le Dilettante, 2004.

GAVALDA, Anna, *Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part*, Le Dilettante, 2011 [1999].

GAVALDA, Anna, *La Consolante*, Le Dilettante, 2008.

GAVALDA, Anna, *La Vie en mieux*, Le Dilettante, 2014.

GENET, Jean, *Le Balcon*, Gallimard, 1991 [1962].

GENET, Jean, *Les Bonnes*, Gallimard, 1995 [1959].

GENETTE, Gérard, *Bardadrac*, Seuil, 2006.

GENEVOIX, Maurice, *Ceux de 14*, Flammarion, 1983 [1950].

GENEVOIX, Maurice, *Fatou Cissé*, Flammarion, 1966 [1954].

GENEVOIX, Maurice, *Routes de l'aventure*, Plon, 1980 [1959].

GEORGES, Gérard, *Les Amants du chanvre*, Presses de la Cité, 2007.

GERDOLLE, Thierry, *Tristan*, t. I, Éd. Mon petit éditeur, 2010.

Gérer la congestion urbaine, OCDE, 2010.

GERMAIN, Sylvie, *La Pleurante des rues de Prague*, Gallimard, 1994 [1992].

GHYS, Thierry, *Concernées*, Publibook, 2010.

GIBEAU, Yves, *Allons z'enfants*, Calmann-Lévy, 1952.

GIDE, André, *Ainsi soit-il ou les jeux sont faits*, Gallimard, 1960 [1951a].

GIDE, André, *Et nunc manet in te*, Gallimard, 1960 [1951b].

GIDE, André, *Journal : 1939-1949*, Gallimard, 1960 [1949].

GIDE, André, *Les Faux-monnayeurs*, Gallimard, 1961 [1925].

GIONO, Jean, *Les Âmes fortes*, Gallimard, 2004 [1950].

GIONO, Jean, *Les Récits de la demi-brigade*, Gallimard, 2004 [1955a].

GIONO, Jean, *Une aventure ou la Foudre et le Sommet*, Gallimard, 2004 [1955b].

GIRAUD, Robert, *La Coupure*, Denoël, 1966.

GIROUD, Françoise, *Arthur ou le Bonheur de vivre*, Fayard, 1997.

GIROUD, Françoise, *Portraits sans retouches*, Gallimard, 2001.

GOLDSCHMIDT, Bertrand, *L'Aventure atomique, ses aspects politiques et techniques*, Fayard, 1962.

GOLDSCHMIDT, Georges-Arthur, *La Traversée des fleuves*, Seuil, 1999.

GOSCINNY, Anne, *Le Bruit des clefs*, NiL, 2012.

GOSCINNY, René et SEMPÉ, *Les Récrés du petit Nicolas*, Denoël, 1961.

GOURIOU, Charles, *Mémento typographique*, Hachette, 1963 [1961].

GRACQ, Julien, *Autour des sept collines*, Corti, 1991 [1988].

Gracq, Julien, *Carnets du grand chemin*, Corti, 1992.
Gracq, Julien, *En lisant, en écrivant*, Corti, 1991 [1980].
Gracq, Julien, *La Forme d'une ville*, Corti, 1990 [1985].
Gracq, Julien, *La Presqu'île*, Corti, 1991 [1970].
Gracq, Julien, *Le Rivage des Syrtes*, Corti, 1951.
Gracq, Julien, *Les Eaux étroites*, Corti, 1991 [1976].
Gracq, Julien, *Lettrines* 2, Corti, 1990 [1974].
Gracq, Julien, *Lettrines*, Corti, 1988 [1967].
Gracq, Julien, *Penthésilée*, Corti, 1988 [1954].
Gracq, Julien, *Préférences*, Corti, 1989 [1961].
Gracq, Julien, *Un balcon en forêt*, Corti, 1990 [1958].
Grèce, Michel de, *La Nuit du sérail*, Gallimard, 1986 [1982].
Green, Julien, *Journal*, t. V, Plon, 1951 [1950b].
Green, Julien, *Moïra*, Plon, 1950a.
Griaule, Marcel, *Méthode de l'ethnographie*, PUF, 1957.
Gripari, Pierre, *Contes de la rue Broca*, La Table ronde, 1967.
Grivel, Sylvie, *Être soi dans ses relations. Développer son assertivité en entreprise*, Eyrolles, 2014 [2009].
Grossouvre, Renée de, *Les Recettes d'une grand'mère et ses conseils*, Hachette, 1988 [1959].
Groult, Benoîte et Groult, Flora, *Il était deux fois*, Denoël, 1968.
Groult, Benoîte et Groult, Flora, *Journal à quatre mains*, Denoël, 1994.
Groult, Benoîte, *Mon évasion*, Grasset, 2009 [2008].
Guéhenno, Jean, *Jean-Jacques*, t. II : *Roman et vérité*, Grasset, 1950.
Guéhenno, Jean, *Jean-Jacques*, t. III : *Grandeur et misère d'un esprit*, Gallimard, 1952.
Guelton, Frédéric, *La Guerre américaine du Golfe*, Presses universitaires de Lyon, 1996.
Guérin, Daniel, « L'Anarchisme », *Le Combat syndicaliste*, 478, 1967, p. 1.
Guérin, Daniel, *Le Feu du sang. Autobiographie politique et charnelle*, Grasset, 1977.
Guibert, Hervé, *À l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*, Gallimard, 1993 [1990].
Guibert, Hervé, *Des aveugles*, Gallimard, 1993 [1985].
Guibert, Hervé, *Fou de Vincent*, Minuit, 1989a.
Guibert, Hervé, *Le Mausolée des amants. Journal 1976-1991*, Gallimard, 2003 [2001].
Guibert, Hervé, *Le Protocole compassionnel*, Gallimard, 2007.
Guibert, Hervé, *L'Incognito*, Gallimard, 1993 [1989b].
Guignard-Vanuxem, Cécile, *Vercingétorix. Le Défi des druides*, Cheminements, 2001 [1998].
Guirand, Félix, « Notice », dans Molière, *Le Misanthrope*, Larousse, 1955.
Gurvitch, Georges, *Traité de sociologie*, t. I, PUF, 1967.
Gurvitch, Georges, *Traité de sociologie*, t. II, PUF, 1968.
Guyard, Alain, *La Zonzon*, Le Dilettante, 2011.

Hagège, Claude, *L'Homme de paroles : contribution linguistique aux sciences humaines*, Fayard, 1985.
Halimi, Gisèle, *La Cause des femmes*, Gallimard, 1992 [1973].
Halimi, Gisèle, *Le Lait de l'oranger*, Pocket, 2001 [1988].
Halimi, Gisèle, *La Cause des femmes*, Gallimard, 1992 [1973].

HALLEIN, Philippe, *Le Défenseur du lien dans les causes de nullité de mariage*, Gregorian & Biblical Press, 2009.

HANSKA, Evane, *J'arrête pas de t'aimer*, Balland, 1981.

HANSKA, Evane, *Les Amants foudroyés*, Mazarine, 1984.

HÉBERT, Anne, *Les Enfants du sabbat*, Seuil, 1975.

HÉBRARD, Jean, « Apprendre à lire à l'école en France : un siècle de recommandations officielles », *Langue française*, 80, 1988, p. 62.

HERMARY-VIEILLE, Catherine, *L'Épiphanie des dieux*, Gallimard, 1984 [1983].

HESS, Rémi et ILLIADE, Kaaren, dir., « Formes de l'écriture impliquée », *Cultures et sociétés*, 12, 2011, p. 36 et 68.

HOVASSE, Jean-Marc, *Victor Hugo*, t. I : *Avant l'exil : 1802-1851*, Fayard, 2001.

HUGUENIN, Jean-René, *Journal*, Seuil, 2001 [1993].

HUYGHE, René, *Dialogue avec le visible*, Flammarion, 1955.

IONESCO, Eugène, *Rhinocéros*, Gallimard, 1995 [1959].

IZZO, Jean-Claude, *Chourmo*, Gallimard, 2002 [1996].

JABLONKA, Ivan, *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus : une enquête*, Seuil, 2012.

JAMET, Claude, « Le Sport : du spectacle vivant au spectacle télévisé », *Les Cahiers du journalisme*, 19, 2009, p. 78-89 (en ligne).

JANSSENS, Eric, « Lettres d'un procureur aux fumeurs de joints », dans DESCAMPS, L. et HAYEZ, C., dir., *Génération cannabis : paroles de jeunes, paroles d'experts*, L'Harmattan, 2005.

JANKÉLÉVITCH, Vladimir, *Le Je-ne-sais-quoi et le Presque-rien*, PUF, 1957.

JAPRISOT, Sébastien, *Compartiment tueurs*, Denoël, 1962.

JAPRISOT, Sébastien, *La Dame dans l'auto*, Denoël, 1966.

JAPRISOT, Sébastien, *L'Été meurtrier*, Denoël, 1977.

JAPRISOT, Sébastien, *Un long dimanche de fiançailles*, Denoël, 1991.

JARDIN, Alexandre, *Bille en tête*, Gallimard, 1991 [1986].

JENNI, Alexis, *L'Art français de la guerre*, Gallimard, 2011.

JOFFO, Joseph, *Un sac de billes*, Lattès, 1982 [1973].

JOLLEY, John Lionel, *Le Traitement des informations*, Hachette, 1968.

JONQUET, Thierry, *Ils sont votre épouvante et vous êtes leur crainte*, Points, 2007 [2006].

JONQUET, Thierry, *Les Orpailleurs*, Gallimard, 2001 [1993].

JOURDY, Camille, *Rosalie Blum*, t. III, Actes Sud BD, 2009.

JULIET, Charles, *Accueils. Journal IV. 1982-1988*, POL, 1995 [1994].

KALMAN, Jean, « Par-delà Ubu ou le Globe et l'Enfant », *Travail théâtral*, 30, 1978, p. 137.

KAREL, David, *Dictionnaire des artistes de langue française en Amérique du Nord*, Musée du Québec/Presses de l'université de Laval, 1992.

KELLER, Véréna, « Égalité de genre et travail social », *Revue Quart Monde*, 223/3, 2012 (en ligne).

KERANGAL, Maylis de, *Naissance d'un pont*, Verticales, 2010.

KESSEL, Joseph, *Le Lion*, Gallimard, 1997 [1958].

KOLTÈS, Bernard-Marie, *Combat de nègre et de chiens*, Minuit, 1996 [1983].

KOLTÈS, Bernard-Marie, *Le Retour au désert*, Minuit, 1988.

KONÉ, Joël, *Terre d'espérance*, L'Harmattan, 2006.

Kremer, Jean-Marc et Lederlé, Emmanuelle, *L'Orthophonie en France*, PUF, 1991, 2016.
Kristeva, Julia, *Les Samouraïs*, Gallimard, 1992 [1990].
Kundera, Milan, *L'Art du roman*, Gallimard, 1986.
Kundera, Milan, *L'Identité*, Gallimard, 1997.

Laborde, Christian, *Le soleil m'a oublié*, Robert Laffont, 2010.
Labro, Philippe, *Des bateaux dans la nuit*, Gallimard, 1995 [1982].
Lacocque, André, *Le Livre de Ruth*, Labor et Fides, 2004.
L'Activité en 1958 des services du Trésor public, Direction de la comptabilité publique, 1959.
L'Administration des Postes et Télécommunications, La Documentation française, 1964.
La Fontaine, Jean de, « La Chauve-souris et les Deux Belettes », dans *Fables*, II, 5, Gallimard, 1991 [1668].
La Fontaine, Jean de, « Le Gland et la Citrouille », dans *Fables*, IX, 4, Gallimard, 1991 [1679].
La Forêt française : la forêt en France et dans les territoires d'Outre-Mer, La Documentation française, 1955.
Lalande, Françoise, *Noir*, Ancrage, 2000.
Lamartine, Alphonse de, *Jocelyn*, dans *Œuvres poétiques complètes*, Gallimard, 1963 [1836].
Lambert, Daniel, *Mémoires d'Ajiste*, Le Nez en l'air, 2005.
La Météorologie française, La Documentation française, 1963.
La Navigation intérieure en France, La Documentation française, 1952.
Lange, Monique, *Les Cabines de bain*, Gallimard, 1987 [1982].
Lanzmann, Jacques, *La Horde d'or*, Pocket, 1995 [1994].
Lanzmann, Jacques, *Le Têtard*, LGF, 1988 [1976].
Lartigue, François, « Mexico 92 : les Amérindiens dans la ville », *Caravelle*, 59, 1992, p. 108.
Lasaygues, Frédéric, *Vache noire, hannetons et autres insectes*, Bernard Barrault, 1985.
Lebigre, Arlette, *Les Dangers de Paris au XVIIe siècle*, Albin Michel, 1991.
Leblanc, Bertrand, *Variations sur un thème anathème*, Leméac, 1983.
Le Clézio, Jean-Marie Gustave, *Désert*, Gallimard, 1995 [1980].
Le Clézio, Jean-Marie Gustave, *Le Déluge*, Gallimard, 1966.
Le Clézio, Jean-Marie Gustave, *Le Procès-verbal*, Gallimard, 1995 [1963].
Ledun, Marin, *Que ta volonté soit faite*, Le Monde, coll. « Les Petits Polars du Monde », 2015.
Lefebvre, Georges, *La Révolution française*, PUF, 1963.
Legendre, Claire et Bonnetto, Jérôme, *Photobiographies*, Éd. Hors Commerce, 2007.
Lehmann, Matthias, *L'Étouffeur de la RN 115*, Actes Sud BD, 2006.
Lemaître, Gilles, *Backup Exec pour Windows server : sauvegarde et restauration des systèmes d'informations*, ENI, 2007.
Le Masson, Jules-Henri, *La Marine*, SNEP, 1951.
Lenclud, Gérard, « La tradition n'est plus ce qu'elle était… Sur la notion de “tradition” et de “société traditionnelle” en ethnologie », *Terrain*, 9, 1987 (en ligne).
Lenormand, Frédéric, *Crimes et condiments*, Lattès, 2014.
L'Enseignement en France : l'enseignement de la musique et l'Éducation nationale, La Documentation française, 1950.
Les Mémoires de Philippe de Comines, L'Angelier, 1605.
Les Musées en France, La Documentation française, 1950.
Lesourd, Jean-Alain et Gérard, Claude, *Histoire économique : XIXe et XXe siècles*, t. I, Armand Colin, 1968.
« Le Testament du chien », dans *Les Cent Nouvelles Nouvelles*, Droz, 1996 [1462].

Le Tourisme en France, Ministère des Travaux Publics et des Transport, 1960.

LEVADOUX, Louis, *La Vigne et sa culture*, PUF, 1961.

LEVÉ, Édouard, *Autoportrait*, POL, 2005.

LÉVI-STRAUSS, Claude, *Anthropologie structurale*, Plon, 1963 [1958].

LÉVI-STRAUSS, Claude, *La Pensée sauvage*, Pocket, 1995 [1962].

LÉVI-STRAUSS, Claude, *Tristes tropiques*, Plon, 1955.

LÉVY, Marc, *L'Étrange Voyage de Monsieur Daldry*, Robert Laffont, 2011.

LHÉRITIER, Jean-Louis, « Les Marchés locaux du travail dans le Nord-Pas-de-Calais », *Économie et statistique*, 182, 1985, p. 56-57.

L'Histoire et ses méthodes, Gallimard, 1961.

L'HÔTE, Jean, *Le Mécréant ou les Preuves de l'existence de Dieu*, Les 3 Alérions, 1981.

LIFAR, Serge, *Traité de chorégraphie*, Bordas, 1952.

LINHART, Virginie, *Le Jour où mon père s'est tu*, Seuil, 2008.

LIPSTEIN, Kurt, « Compte-rendu de lecture », *Revue internationale de droit comparé*, 11/4, 1959, p. 760.

LITTELL, Jonathan, *Les Bienveillantes*, Gallimard, 2007 [2006].

LOSFELD, Georges, *Le Livre des rencontres*, Didier, 1969.

LOTI, Pierre, *Aziyadé*, Gallimard, 1992 [1879].

LOUREX, Nolwenn, *Il était une mouette à Paris…*, L'Harmattan, 2012.

LUBRANO-LAVADERA, Michel, *Législation et administration militaire*, Berger-Levrault, 1954.

MAALOUF, Amin, *Léon l'Africain*, Lattès, 1986.

MACRON, Emmanuel, *Lettre aux Français*, 13 janv. 2019.

MAGNAN, Pierre, *La Maison assassinée*, Denoël, 1984.

MAKINE, Andreï, *Le Testament français*, Mercure de France, 1995.

MALLET-JORIS, Françoise, *Marie Mancini : le premier amour de Louis XIV*, Hachette, 1964.

MALRAUX, André, *Antimémoires*, Gallimard, 1996 [1967].

MALRAUX, André, *La Corde et les Souris*, Gallimard, 1996 [1976].

MALRAUX, André, *Œuvres complètes*, t. III, Gallimard, 1996 [1971].

MANCHETTE, Jean-Patrick, *Fatale*, Gallimard, 1998 [1977].

MANCHETTE, Jean-Patrick, *Journal : 1966-1974*, Gallimard, 2008.

MANCHETTE, Jean-Patrick, *La Position du tireur couché*, Gallimard, 1981.

MANCHETTE, Jean-Patrick, *Morgue pleine*, Gallimard, 1973.

MANCHETTE, Jean-Patrick, *Nada*, Gallimard, 1999 [1972a].

MANCHETTE, Jean-Patrick, *Ô dingos, ô châteaux !*, Gallimard, 1972b.

MANCHETTE, Jean-Patrick, *Que d'os !*, Gallimard, 1976.

MANOR, Paul, « Un prolétariat en uniforme et une révolution “honnête” », *Cahiers du monde hispanique et luso-brésilien*, 30, 1978, p. 90.

MANŒUVRE, Philippe, *L'Enfant du rock*, Lattès, 1985.

MARCHAL, Gaston-Louis, « À propos d'une expérimentation en matière d'imprégnation d'élèves du cours préparatoire mis en contact avec des œuvres d'art authentiques », *Bulletin de psychologie*, 26/308, 1973, p. 963.

MARIN, Louis, *Les Études ethniques en 1950*, Imprimerie Jouve, 1954.

MARROU, Henri-Irénée, *De la connaissance historique*, Seuil, 1954.

MARTEL, Richard, « L'art doit revenir au peuple auquel il appartient », *Inter*, 95, 2007, p. 1.

Martin, Jean-Marie, « Les fortifications de Naples », dans Cressier P., dir., *Le Château et la Ville. Espaces et réseaux* (*VI*e*-XIII*e *siècle*), Casa de Velásquez-École française de Rome, 2008.

Martin, Jean-Pierre « Ce qui m'émeut c'est moi-même » dans Burgelin, C. et Gaulmyn, P., dir., *Lire Duras*, Presses universitaires de Lyon, 2001.

Martin, Raymond, *Déontologie de l'avocat*, Litec, 1995.

Martin du Gard, Roger, *Souvenirs autobiographiques et littéraires*, Gallimard, 1962 [1955].

Martinet, André, dir., *Le Langage*, Gallimard, 1968.

Mathalon, Anne, *Petit abécédaire des entreprises malheureuses*, J'ai lu, 2003 [1996].

Mathiot, Ginette, *Comment enseigner l'éducation ménagère*, Nathan, 1957.

Matras, Jean-Jacques, *Radiodiffusion et télévision*, PUF, 1958.

Maurain, Charles, *La Météorologie et ses applications*, Flammarion, 1950.

Mauriac, Claude, *Bergère ô tour Eiffel*, Grasset, 1985.

Mauriac, Claude, *La marquise sortit à cinq heures*, Gallimard, 1984 [1961].

Mauriac, Claude, *La Terrasse de Malagar*, Grasset, 1977.

Mauriac, Claude, *Le Rire des pères dans les yeux des enfants*, Grasset, 1981.

Mauriac, Claude, *Le Temps accompli*, Grasset, 1991.

Mauriac, Claude, *Signes, rencontres et rendez-vous*, Grasset, 1983.

Mauriac, François, *Mémoires intérieurs*, Flammarion, 1959.

Maximin, Daniel, *Tu, c'est l'enfance*, Gallimard, 2008 [2004].

Méchoulan, Éric et Vitali-Rosati, Marcello, *L'Espace numérique*, Sens public, 2018.

Méjean, Franck, *Le Guide du divorce et de la séparation*, Marabout, 2008 [2003].

Mellet, Sylvie, « Lemmatisation et encodage grammatical : un luxe inutile ? », *Lexometrica*, numéro spécial, 2003 (en ligne).

Memmi, Albert, *Agar*, Gallimard, 1984 [1955].

Mendès France, Pierre, *Œuvres complètes*, t. II : *Une politique de l'économie. 1943-1954*, Gallimard, 1985.

Mendès France, Pierre, *Œuvres complètes*, t. IV : *Pour une République moderne. 1955-1962*, Gallimard, 1987.

Mendès France, Pierre, *Œuvres complètes*, t. V : *Préparer l'avenir. 1963-1973*, Gallimard, 1989.

Mendès France, Pierre, *Œuvres complètes* , t. VI : *Une vision du monde. 1974-1982*, Gallimard, 1990.

Merleau-Ponty, Maurice, *La Prose du monde*, Gallimard, 1969.

Mertens, Pierre, *Les Éblouissements*, Seuil, 1998 [1987].

Meynaud, Jean, *Les Groupes de pression en France*, Armand Colin, 1958.

Meynier, André, *Les Paysages agraires*, Armand Colin, 1958.

Michal, Bernard, dir., *Le Secret du masque de fer*, Omnibus, 2012 [1968], couverture.

Millet, Catherine, *La Vie sexuelle de Catherine M.*, précédé de *Pourquoi et Comment*, Seuil, 2002 [2001].

Millet, Richard, *Le Sentiment de la langue*, La Table ronde, 2003 [1986].

Milner, Jean-Claude, *De la syntaxe à l'interprétation*, Seuil, 1978.

Mitterrand, Frédéric, *La Mauvaise Vie*, Robert Laffont, 2005.

Modiano, Patrick, *Dora Bruder*, Gallimard, 2003 [1997].

Modiano, Patrick, *La Petite Bijou*, Gallimard, 2002 [2001].

Modiano, Patrick, *Les Boulevards de ceinture*, Gallimard, 1987 [1972].

Modiano, Patrick, *Rue des boutiques obscures*, Gallimard, 2009 [1978].

Modiano, Patrick, *Un pedigree*, Gallimard, 2005.

Modiano, Patrick, *Une jeunesse*, Gallimard, 1981.

MODIANO, Patrick, *Villa triste*, Gallimard, 1993 [1975].

MOHRT, Michel, *Vers l'ouest*, Gallimard, 1990 [1988].

MOINOT, Pierre, *Le Guetteur d'ombre*, Gallimard, 1984 [1979].

MOLIÈRE, *Le Bourgeois Gentilhomme*, Hachette, 1883 [1671].

MOLIÈRE, *Les Femmes savantes*, Hachette, 1886 [1672].

MOLIÈRE, *L'Étourdi ou les Contre-temps*, Hachette, 1873 [1663].

MONESI, Irène, *Nature morte devant la fenêtre*, Mercure de France, 1966.

MONFERRAND, Hélène de, *Journal de Suzanne*, LGF, 2008 [1991].

MONFERRAND, Hélène de, *Les Amies d'Héloïse*, LGF, 2008 [1990].

MONTALBETTI, Christine, *Love Hotel*, POL, 2013.

MONTELLIER, Chantal, *L'Inscription*, Actes Sud BD, 2011.

MONTEMAYOR, Julián, « Une conjoncture municipale : les *propios* de Tolède », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 17, 1981, p. 189.

MONTHERLANT, Henry de, *Celles qu'on prend dans ses bras*, Gallimard, 1961 [1950].

MONTHERLANT, Henry de, *Demain il fera jour*, Gallimard, 1961 [1949].

MONTHERLANT, Henry de, *La ville dont le prince est un enfant*, Gallimard, 1961 [1951].

MONTHERLANT, Henry de, *Le Solstice de juin*, Grasset, 1941.

MONTHERLANT, Henry de, *Port-Royal*, Gallimard, 1961 [1954].

MORAND, Pierre, *Aux confins de la vie : perspectives sur la biologie des virus*, Masson, 1955.

MORDILLAT, Gérard, *Vive la Sociale !*, Seuil, 1987 [1981].

MORGEN, Michèle, « Les Écrits johanniques », *Recherches de science religieuse*, 93/2, 2005 (en ligne).

MORIN, Edgar, *La Méthode 4. Les Idées*, Seuil, 2008 [1991].

MOSTEFAI, Ourida, *Jean-Jacques Rousseau écrivain polémique : querelles, disputes et controverses au siècle des Lumières*, Brill-Rodopi, 2016.

NARCEJAC, Thomas, *La mort est du voyage*, Librairie des Champs-Élysées, 1948.

NAVARRE, Yves, *Biographie*, Flammarion, 1981.

NAVARRE, Yves, *Romans, un roman*, Albin Michel, 1988.

NAVARRE, Yves, *Une vie de chat*, Albin Michel, 1986.

NDIAYE, Marie, *Trois femmes puissantes*, Gallimard, 2009.

NIMIER, Marie, *La Reine du silence*, Gallimard, 2007 [2004].

NIMIER, Roger, *Le Hussard bleu*, Gallimard, 1996 [1950].

NOPPENEY, Marcel, *Le Complexe d'Ésope*, SELF, 1959.

NORMAND, Claudine, *Allegro ma non troppo. Invitation à la linguistique*, Ophrys, 2006.

NORMAND, Claudine, *Petite grammaire du quotidien*, Hermann, 2010.

NOTHOMB, Amélie, *Biographie de la faim*, Albin Michel, 2004.

NOURISSIER, François, *À défaut de génie*, Gallimard, 2011 [2000].

NOURISSIER, François, *Le Maître de maison*, Grasset, 1968.

OLDENBOURG, Zoé, *Les Cités charnelles ou l'Histoire de Roger de Montbrun*, Gallimard, 1983 [1961].

OLDENBOURG, Zoé, *Visages d'un autoportrait*, Gallimard, 1988 [1977].

OLIVEIRA, Vincent de et ESNAULT, Cédric, *CSS3, le design web moderne*, Dunod, 2012.

Ollagnier, Jeanne, *Main*, Éd. du Bon Albert, 2008.

Ollivier, Éric, *L'Orphelin de mer*, Gallimard, 1984 [1982].

Onfray, Michel, *Traité d'athéologie*, Grasset, 2005.

Oppel, Jean-Hugues, *Réveillez le Président*, Payot et Rivages, 2007.

Ormesson, Jean d', *Au plaisir de Dieu*, Gallimard, 1995 [1974].

Ormesson, Jean d', *Histoire du juif errant*, Gallimard, 1990.

Ormesson, Jean d', *La Douane de mer*, Gallimard, 1995 [1993].

Ormesson, Jean d', *Le Bonheur à San Miniato*, Le Livre de poche, 1994 [1987].

Ormesson, Jean d', *Le Vent du soir*, Le Livre de poche, 1988 [1985].

Ormesson, Jean d', *Tous les hommes sont fous*, Le Livre de poche, 1989 [1986].

Orsenna, Erik, *Grand amour*, Seuil, 1995 [1993].

Orsenna, Erik, *Les Chevaliers du subjonctif*, Stock, 2004.

Ossang, Frédéric-Jacques, « Via Guénon, sous le signe du feu », dans Sigaud, P.-M., dir., *René Guénon*, L'Âge d'homme, 1984.

Ouy, Gilbert, « Les bibliothèques », dans Samaran, C., dir., *L'Histoire et ses méthodes*, Gallimard, 1961.

Osmont, Stéphane, *Éléments incontrôlés*, Grasset, 2012.

Ouwehand, Nicolas, *Le Monument sur la colline*, L'Harmattan, 1999.

Ozouf, Mona, *Composition française : retour sur une enfance bretonne*, Gallimard, 2010 [2009].

Page, Alain, *Tchao Pantin*, Denoël, 1982.

Pagnol, Marcel, *Fanny*, Fasquelle, 1932.

Pairault, Claude, *Retour au pays d'Iro*, Karthala, 1994.

Pancol, Katherine, *Les Écureuils de Central Park sont tristes le lundi*, Albin Michel, 2010.

Parizeau, Jacques, « Les solutions oubliées », dans Belzile, B., Boivin, J., Laflamme, G. et Sexton, J., dir., *Inflation, indexation et conflits sociaux*, Presses de l'Université de Laval, 1975.

Pavlowitch, Paul, *L'Homme que l'on croyait*, Fayard, 1981.

Paysan, Catherine, *Les Feux de la Chandeleur*, Denoël, 1966.

Pécherot, Patrick, *Les Brouillards de la Butte*, Gallimard, 2010 [2001].

Pennac, Daniel, *Au bonheur des ogres*, Gallimard, 2010 [1985].

Pennac, Daniel, *La Petite Marchande de prose*, Gallimard, 1995 [1989].

Pennac, Daniel, *Le Cas Malaussène*, Gallimard, 2017.

Penny, Louise, *Le Beau Mystère*, Actes Sud, 2017.

Perec, Georges, *La Disparition*, Gallimard, 1995 [1969].

Perec, Georges, *La Vie mode d'emploi*, Le Livre de poche, 1995 [1978].

Perec, Georges, *Les Choses*, Julliard, 1965.

Perec, Georges, *Quel petit vélo à guidon chromé au fond de la cour ?*, Gallimard, 1966.

Perpillou, Aimé, *L'Industrie des constructions navales*, Centre de documentation universitaire, 1967.

Perroux, François, *L'Économie du XXe siècle*, PUF, 1964.

Perroux, François, dir., *L'Univers économique et social*, Société nouvelle de l'Encyclopédie française, 1960.

Perrut, Dominique, *Patria o muerte*, Denoël, 2010 [2009].

Perry, Jacques, *Vie d'un païen*, Gallimard, 1984 [1965].

Petit manuel du Conseil de l'Europe, Direction de l'information du Conseil de l'Europe, 1951.

Petit, Pierre, *Le Rêveur et le Brigadier*, Presses de la Cité, 2013.

Petit, Rodolphe, *Il se peut qu'ils n'aient pas mangé assez de crustacés*, Navarino Éditions, 2008.

Peyrefitte, Roger, *Les Ambassades*, Flammarion, 1951.

Philippart, Franz, dir., *Des certificats médicaux. Loi, déontologie et pratique*, Presses universitaires de Louvain, 2006.

Picquet, Pauline, *Sans illustration*, Éd. du Mauconduit, 2013.

Pierrat, Emmanuel, *Troubles de l'éveil*, Fayard, 2008.

Pierre, Thierry et Chany, Pierre, *La Fabuleuse Histoire du Tour de France*, La Martinière, 2011 [1997].

Pieyre de Mandiargues, André, *Le Lis de mer*, Gallimard, 1991 [1956].

Pilhes, René-Victor, *La Rhubarbe*, Seuil, 1965.

Pinget, Bernard, *Monsieur Songe*, Minuit, 1990 [1982].

Podgorski, Catherine, *Charlatan, scélérat, menteur !*, Publibook, 2001.

Poirot-Delpech, Bertrand, *L'Été 36*, Gallimard, 1994 [1984].

Poivre d'arvor, Olivier et Poivre d'Arvor, Patrick, *Le Monde selon Jules Verne*, Mengès, 2005.

Pontalis, Jean-Bertrand, *Le Dormeur éveillé*, Gallimard, 2006 [2004].

Pontalis, Jean-Bertrand, *L'Enfant des limbes*, Gallimard, 2002 [1998].

Pontalis, Jean-Bertrand, *Loin*, Gallimard, 2005 [1980].

Pontalis, Jean-Bertrand, *Traversée des ombres*, Gallimard, 2003.

Pontalis, Jean-Bertrand, *Un homme disparaît*, Gallimard, 2001 [1996].

Pourrat, Henri, *Le Trésor des contes*, t. III, Gallimard, 1951.

Pouy, Jean-Bernard, *La Belle de Fontenay*, Gallimard, 1992.

Pouy, Jean-Bernard, *La Clef des mensonges*, Gallimard, 1988.

Proust, Marcel, *À la recherche du temps perdu*, Gallimard, 1962 [1913].

Quartier-Frings, Florence, « Le Passé, source vive », *Revue française de psychanalyse*, 65/3, 2001, p. 746.

Queffélec, Henri, *Tempête sur Douarnenez*, Éd. des Régionalismes, 2018 [1951].

Queffélec, Yann, *Les Noces barbares*, Gallimard, 1989 [1985].

Queneau, Raymond, *Exercices de style*, Gallimard, 1963 [1947].

Queneau, Raymond, *Journaux 1914-1965*, Gallimard, 1996.

Queneau, Raymond, *Le Dimanche de la vie*, Gallimard, 2003 [1951].

Queneau, Raymond, *Les Fleurs bleues*, Gallimard, 1974 [1965].

Queneau, Raymond, *Les Œuvres complètes de Sally Mara*, Gallimard, 2003 [1962].

Queneau, Raymond, *Loin de Rueil*, Gallimard, 1946 [1944].

Queneau, Raymond, *Zazie dans le métro*, Gallimard, 1967 [1959].

Racine, *Andromaque*, Droz, 1977 [1668].

Rambaud, Patrick, *La Bataille*, Grasset, 1997.

Rat, Maurice, « La Langue française en Belgique », *Revue des deux Mondes*, 2, 1967, p. 602.

Ravault, Pierre et Vignon, Georges, *Rhumatologie clinique*, Masson, 1956.

Rémond, René, *Hommage à M. Maurice Rheims, séance du jeudi 13 mars 2003, Paris, Académie française*, 2003.

Renaud, Jacques, *Le Cassé et autres nouvelles*, Parti pris, 1977.

Renouard, Yves, « Informations et transmissions des nouvelles », dans Samaran, C., dir., *L'Histoire et ses méthodes*, Gallimard, 1961.

Respaud, Rodolphe, « La Figure et le Concret. Fela Anikulapo Kuti et le secteur informel en Afrique », *Lignes*, 16, 2005, p. 49.
Retz, Cardinal de, *Mémoires du Cardinal de Retz*, vol. IV, Fabry & Barillot, 1777.
Revel, Jean-François, *Mémoires : le voleur dans la maison vide*, Plon, 1997.
Reverdy, Pierre, *Cette émotion appelée poésie (1932-1960)*, Flammarion, 1974 [1956].
Reverdy, Pierre, *Note éternelle du présent : écrits sur l'art (1923-1960)*, Flammarion, 1989 [1958].
Rey-Debove, Josette, *Le Métalangage : étude linguistique du discours sur le langage*, Le Robert, 1978.
Reynaud, Jean-Daniel, *Les Syndicats en France*, Armand Colin, 1963.
Rheims, Maurice, *Les Greniers de Sienne*, Gallimard, 1990 [1987].
Rictus, Jehan [Randon de Saint-Amand, Gabriel], *Jasante de la vieille*, L'Harmattan, 1997 [1902].
Rivoyre, Christine de, *Les Sultans*, Grasset, 1964.
Robaye, René, *L'Obligation de garde. Essai sur la responsabilité contractuelle en droit romain*, FUSL, 1987.
Robbe-Grillet, Alain, *La Jalousie*, Minuit, 1995 [1957].
Robbe-Grillet, Alain, *Le Voyeur*, Minuit, 1988 [1955].
Robbe-Grillet, Alain, *Les Gommes*, Minuit, 1990 [1953].
Robert, Jean, *L'Artisanat et le Secteur des métiers dans la France contemporaine*, Armand Colin, 1966.
Robin, Régine, *Cybermigrances : traversées fugitives*, VLB Éditeur, 2004.
Robin, Régine, *L'Immense Fatigue des pierres*, XYZ Éditeur, 1999 [1996].
Robin-Ligot, Andrée, *Bon sang, quelle famille !*, Art et comédie, 2006.
Rochant, Éric, *Un monde sans pitié*, Gallimard, 1990.
Roche, Maurice, *Compact*, Seuil, 1966.
Rochefort, Christiane, *Encore heureux qu'on va vers l'été*, Grasset, 1981 [1975].
Rochefort, Christiane, *Le Repos du guerrier*, Grasset, 1958.
Rochefort, Christiane, *Les Petits Enfants du siècle*, Grasset, 1979 [1961].
Rolin, Jean, *L'Organisation*, Gallimard, 1996.
Romanovsky, Vsevolod, *La Mer, source d'énergie*, PUF, 1950.
Romilly, Jacqueline de, *Les Œufs de Pâques*, Éd. de Fallois, 1993.
Rouaud, Jean, *Les Champs d'honneur*, Minuit, 1996 [1990].
Roubaud, Jacques, *La Bibliothèque de Warburg : version mixte*, Seuil, 2002.
Roubaud, Jacques, *La Boucle*, Seuil, 1993.
Roubaud, Jacques, *Mathématique : récit*, Seuil, 1997.
Roubaud, Jacques, *Nous, les moins-que-rien, fils aînés de personne*, Fayard, 2006.
Roubaud, Jacques, *Parc sauvage*, Seuil, 2008.
Roubaud, Jacques, *Poésie : récit*, Seuil, 2000.
Rousseau, Pierre, *Histoire des techniques et des inventions*, Hachette, 1967.
Rousseau, Pierre, *Histoire des transports*, Fayard, 1961.
Roy, Claude, *La Traversée du pont des Arts*, Gallimard, 1983 [1979].
Roze, Pascale, *Le Chasseur zéro*, Albin Michel, 1996.
Rozenfeld, Carina, *La Symphonie des abysses*, Robert Laffont, 2014.
Ruyer, Raymond, *La Cybernétique et l'Origine de l'information*, Flammarion, 1954.

Sabatier, Robert, *David et Olivier*, Albin Michel, 1985.
Sabatier, Robert, *Le Chinois d'Afrique*, Albin Michel, 1966.

SABATIER, Robert, *Les Allumettes suédoises*, Albin Michel, 1986 [1969].

SABATIER, Robert, *Les Fillettes chantantes*, Albin Michel, 1980.

SABATIER, Robert, *Les Noisettes sauvages*, Albin Michel, 1983 [1974].

SABATIER, Robert, *Trois sucettes à la menthe*, Albin Michel, 1983 [1972].

SADE, Donatien Alphonse François de, *Justine ou les Malheurs de la vertu*, Pauvert, 1966 [1791].

SAGAN, Françoise, *Avec mon meilleur souvenir*, Gallimard, 1984.

SAGAN, Françoise, *Bonjour Tristesse*, Julliard, 1956 [1954].

SAGAN, Françoise, *La Chamade*, Julliard, 1965.

SAGAN, Françoise, *Un certain sourire*, Pocket, 1992 [1956].

SAINT-EXUPÉRY, Antoine de, *Citadelle*, Gallimard, 1961 [1944].

SAINT-EXUPÉRY, Antoine de, *Le Petit Prince*, Gallimard, 1961 [1943].

SAINT-SIMON, Louis de Rouvroy, duc de, *Mémoires*, G. Barba, 1788-1789.

SALVAYRE, Lydie, *La Puissance des mouches*, Seuil, 1997 [1995].

SAMELSON, Joël, *La Perle de Noé*, t. I, Le Manuscrit, 2004.

SAN-ANTONIO, *En long, en large et de travers*, Fleuve noir, 1958.

SAN-ANTONIO, *La Fin des haricots*, Fleuve noir, 1961.

SAN-ANTONIO, *La Vie privée de Walter Klozett*, Fleuve noir, 1975.

SAN-ANTONIO, *Les Vacances de Bérurier*, Fleuve noir, 1969.

SAN-ANTONIO, *Votez Bérurier*, Fleuve noir, 1964 [1952].

SAND, George, *Antonia*, Actes Sud, 2002 [1863].

SARRAUTE, Claude et RUQUIER, Laurent, *Avant que t'oublies tout !*, Plon, 2009.

SARRAUTE, Nathalie, *Enfance*, Gallimard, 1995 [1983].

SARRAUTE, Nathalie, *Entre la vie et la mort*, Gallimard, 1992 [1968].

SARRAUTE, Nathalie, *Le Planétarium*, Gallimard, 1993 [1959].

SARRAUTE, Nathalie, *L'Ère du soupçon*, Gallimard, 1973 [1956].

SARRAUTE, Nathalie, *Pour un oui ou pour un non*, Gallimard, 1995 [1982].

SARRAUTE, Nathalie, *Vous les entendez ?*, Gallimard, 1972.

SARRAZIN, Albertine, *La Cavale*, Le Livre de poche, 1969 [1965a].

SARRAZIN, Albertine, *L'Astragale*, Pauvert, 1986 [1965b].

SARTON DU JONCHAY, Pierre, *Capital, crédit et monnaie dans la mondialisation. Économie de vérité*, L'Harmattan, 2011.

SARTRE, Jean-Paul, *La P… respectueuse*, Nagel, 1946b.

SARTRE, Jean-Paul, *Le Diable et le Bon Dieu*, Gallimard, 2002 [1951].

SARTRE, Jean-Paul, *Les Mots*, Gallimard, 1964.

SARTRE, Jean-Paul, *Les Séquestrés d'Altona*, Gallimard, 1995 [1960].

SARTRE, Jean-Paul, *L'Être et le Néant*, Gallimard, 1943.

SARTRE, Jean-Paul, *Réflexions sur la question juive*, Paul Morihien, 1946a.

SCELLE, Georges, *Le Fédéralisme européen et ses difficultés politiques*, Centre européen universitaire, 1952.

SCHAEFFER, Pierre, *À la recherche d'une musique concrète*, Seuil, 1952.

SCHATZMAN, Évry, *Astrophysique*, Masson, 1963.

SCHIAPPA, Jean-Marc, « Défense et actualité de la loi de 1905 », *Tribune des athées*, 123-124, 2015, p. 10.

SCHIRREN, Fernand, *Le Rythme primordial et souverain*, Contredanse, 2011 [1996].

SCHMITT-PANTEL, Pauline, dir., *L'Antiquité*, t.1, dans DUBY, G. et PERROT, M., dir., *Histoire des femmes en Occident*, Plon, 1961.

SCHNEIDER, Michel, *Marilyn, dernières séances*, Grasset, 2006.

SCHOVANEC, Josef, *Éloge du voyage à l'usage des autistes et de ceux qui ne le sont pas assez*, Plon, 2014.

SCHREIBER, Boris, *Un silence d'environ une demi-heure*, Le Cherche midi, 1996.

SCHWARTZ, Bertrand, *Réflexions prospectives*, Éducation permanente, 1969.

SCHWARTZ, Laurent, *Un mathématicien aux prises avec le siècle*, Odile Jacob, 2006 [1997].

SCHWARTZ, Robert, *Nouveaux remèdes et maladies d'actualité*, Hachette, 1965.

SEBAN, Olivier, *Techniques et stratégies de day trading et de swing trading*, Maxima, 2007 [2003].

SEGUIN, Fanny, *L'Arme à gauche*, Julliard, 1990.

SÉNÉCAL, Didier, *Observer les oiseaux pour les Nuls*, First, 2015.

SERRES, Michel, *Le Tiers-Instruit*, Gallimard, 1997 [1991].

SERRIÈRE, Marie-Thérèse, *Le T.N.P. et nous*, Corti, 1959.

SIBERT, Marcel, *L'OTAN : origines, mécanismes, nature*, A. Pedone, 1956.

SIGNORET, Simone, *La nostalgie n'est plus ce qu'elle était*, Seuil, 2010 [1976].

SIMON, Claude, *Histoire*, Minuit, 1967.

SIMON, Claude, *L'Acacia*, Minuit, 1989.

SIMON, Claude, *La Route des Flandres*, Minuit, 1960.

SIMON, Claude, *Les Géorgiques*, Minuit, 1992 [1981].

SIMONET, Mathieu et OLIVÈS, Françoise, *Marc Beltra : roman autour d'une disparition*, Omniscience, 2013.

SIMONIN, Albert, *Confessions d'un enfant de La Chapelle*, Gallimard, 1977.

SIMONIN, Albert, *Du mouron pour les petits oiseaux*, Gallimard, 1960.

SIMONIN, Albert, *Touchez pas au grisbi*, Gallimard, 1989 [1953].

SIMSOLO, Noël, *Le Secret du professeur Croquet*, L'Archipel, 2009.

SITBON-PEILLON, Brigitte, *Religion, métaphysique et sociologie chez Bergson*, PUF, 2009.

SOLLERS, Philippe, *Le Cœur absolu*, Gallimard, 1991 [1987].

SOLLERS, Philippe, *Le Secret*, Gallimard, 1995 [1993].

SONNET, Martine, *Atelier 62*, Le Temps qu'il fait, 2008.

STAROBINSKI, Jean, « Préface », dans JACCOTTET Ph., *Poésie*, Gallimard, 1971.

SYLVAIN, Dominique, *Parfums d'été*, Le Monde, coll. « Les Petits Polars du Monde », 2012.

SZCZUPAK-THOMAS, Yvette, *Un diamant brut. Vézelay-Paris 1938-1950*, Métailié, 2008.

TEILHARD DE CHARDIN, Pierre, *Le Phénomène humain*, Seuil, 1962 [1955].

TÉTART, Frank, dir., *Grand Atlas 2016*, Autrement, 2015.

TEULÉ, Jean, *Le Magasin des suicides*, Julliard, 2006.

THÉRAME, Victoria, *Bastienne*, Flammarion, 1985.

THIÉBAUT, Raymond, *La Fabrication des tissus*, Armand Colin, 1961.

THOREZ, Paul, *Les Enfants modèles*, Gallimard, 1986 [1982].

TINARD, Henri, *L'Automobile*, SNEP, 1951.

TODOROV, Tzvetan, *Face à l'extrême*, Seuil, 1994 [1991].

TODOROVA, Liliana, *L'Engagement en droit. L'individuation et le code civil au XXIe siècle*, Publibook, 2007.

TOURNIER, Michel, *Gilles et Jeanne*, Gallimard, 1997 [1983].

TOURNIER, Michel, *Le Coq de bruyère*, Gallimard, 1989 [1978].
TOURNIER, Michel, *Le Médianoche amoureux*, Gallimard, 1996 [1989].
TOURNIER, Michel, *Le Roi des aulnes*, Gallimard, 1995 [1970].
TOURNIER, Michel, *Le Vent Paraclet*, Gallimard, 1993 [1977].
TOURNIER, Michel, *Les Météores*, Gallimard, 1995 [1975].
TOURNIER, Michel, *Vendredi ou les Limbes du Pacifique*, Gallimard, 1995 [1967].
Traité instituant la communauté européenne de l'énergie atomique, Impr. des Journaux officiels, 1957.
TRELLU-KANE, Marie, *Changer le monde à 20 ans. Du rêve citoyen au service civique*, Le Cherche midi, 2015.
TREMBLAY, Michel, *Bonjour, là, bonjour*, Leméac, 1974.
TREMBLAY, Michel, *Le Cœur découvert*, Grasset, 1986.
TREMBLAY, Michel, *Le Vrai Monde ?*, Leméac, 1989.
TRIOLET, Elsa, *Le Rendez-vous des étrangers*, Gallimard, 1956.
T'SERSTEVENS, Albert, *Le Nouvel Itinéraire espagnol*, Arthaud, 1963 [1951].
TURPIN, Jean-Marie, *Les Méditations du verbe*, L'Âge d'homme, 1996.

UNGERER, Tomi, *Le Géant de Zéralda*, L'École des loisirs, 1971.
Université de tous les savoirs, vol. XVI : *La Physique et ses éléments*, Odile Jacob, 2002.

VALETTE, Cécile, *Les Grandes Heures de la cuisine française*, Club des libraires de France, 1964.
VAN SCHOUTE, Roger et VERBOOMEN, Monique, *Jérôme Bosch*, Renaissance du livre, 2001.
VARGAS, Fred, *Dans les bois éternels*, J'ai lu, 2014 [2006].
VARGAS, Fred, *Les Jeux de l'amour et de la mort*, Librairie des Champs-Élysées, 1986.
VARGAS, Fred, *Pars vite et reviens tard*, Viviane Hamy, 2001.
VARGAS, Fred, *Un lieu incertain*, Viviane Hamy, 2008.
VAUTRIN, Jean, *Billy-Ze-Kick*, Mazarine, 1980 [1974].
VAUTRIN, Jean, *Bloody Mary*, Mazarine, 1979.
VEIL, Simone, *Une vie*, Stock, 2008 [2007].
VERCORS, *La Bataille du silence : souvenirs de minuit*, Presses de la Cité, 1967.
VERGNE, Anne, *L'Innocence du boucher*, Lattès, 1984.
VERNET, Thierry, *Peindre, écrire chemin faisant*, L'Âge d'homme, 2006.
VIALAR, Paul, *Le Bon Dieu sans confession (Monsieur Dupont est mort)*, Flammarion, 1953.
VIALAR, Paul, *Rideau !*, Del Luca, 1956.
VIALATTE, Alexandre, *Chroniques de « La Montagne »*, Robert Laffont, 2000.
VIAN, Boris, *L'Arrache-cœur*, Hachette, 1994 [1953].
VIAN, Boris, *L'Automne à Pékin*, Minuit, 1956 [1947].
VIAN, Boris, *L'Herbe rouge*, Le Livre de poche, 1994 [1950].
VIAN, Boris, *Les Lurettes fourrées*, Le Livre de poche, 1994 [1962].
VIARD, Henri, *La Bande à Bonape*, Gallimard, 1984 [1969].
VIAUX, Jacqueline, *Le Meuble en France*, PUF, 1962.
VIGNERI, Rose, *Amitié et plus si affinités*, t. II, Édilivre, 2016.
VILAR, Jean, *De la tradition théâtrale*, Gallimard, 1963.
VINCENOT, Henri, *Le Pape des escargots*, Gallimard, 1987 [1972].

Violet, Lydie et Desplechin, Marie, *La Vie sauve*, Seuil, 2005.

Voilliard, Odette, Cabourdin, Guy, Dreyfus, François-Makine et Marx, Roland, *Documents d'histoire contemporaine*, t. II : *1851-1967*, Armand Colin, 1959, 1968.

Voisset-Veysseyre, Cécile, *Les amazones font la guerre*, L'Harmattan, 2009.

Walker Errázuriz, Francisco, « Protection sociale, régime de retraite privé par capitalisation individuelle : le cas chilien », dans Hours B. et Sélim M., dir., *Solidarités et compétences, idéologies et pratiques*, L'Harmattan, 2003.

Warren, Jean-Philippe, « L'Herméneutique à l'épreuve de l'interprétation », *Argument*, 2/1, 2000 (en ligne).

Warusfel, André, *Les Mathématiques modernes*, Seuil, 1969.

Weil, Sylvie, *Chez les Weil : André et Simone*, Buchet-Chastel, 2009.

Weyergans, François, *Macaire le Copte*, Gallimard, 1984 [1981].

Winckler, Martin, *La Maladie de Sachs*, J'ai lu, 1999 [1998].

Winock, Michel, *Jeanne et les siens*, Seuil, 2004 [2003].

Wolkowitsch, Maurice, *L'Élevage dans le monde*, Armand Colin, 1966.

Wuhl, Simon, « La “Discrimination positive” à la française », *Informations sociales*, 148/4, 2008, p. 86.

Yi, Mi-Kyung, « Hermeunétique et psychanalyse », dans Bertrand M., dir., *Psychanalyse et récit. Stratégies narratives et processus thérapeutiques*, Presses universitaires franc-comtoises, 1998.

Yourcenar, Marguerite, *Denier du rêve*, Gallimard, 1991 [1959].

Yourcenar, Marguerite, *Le Labyrinthe du monde*, Gallimard, 1991 [1974].

Yourcenar, Marguerite, *L'Œuvre au noir*, Gallimard, 1991 [1968].

Yourcenar, Marguerite, *Mémoires d'Hadrien*, Gallimard, 1991 [1951].

Yourcenar, Marguerite, *Nouvelles orientales*, Gallimard, 1991 [1978].

Yourcenar, Marguerite, *Un homme obscur*, Gallimard, 1991 [1982].

Bibliographie générale

A

Abeillé, Anne, « Fonction ou position objet ? », *Le Gré des langues*, 11-12, 1996-1997, p. 8-29 et 8-33.

Abeillé, Anne, *Une grammaire électronique du français*, CNRS Éditions, 2002.

Abeillé, Anne, « Les syntagmes conjoints et leurs fonctions syntaxiques », *Langages*, 160, 2005, p. 67-92.

Abeillé, Anne, « In Defense of Lexical Coordination », dans Bonami, O. et Cabredo Hofherr, P., dir., *Empirical Issues in Syntax and Semantics*, vol. 6, 2006, p. 7-36 (en ligne).

Abeillé, Anne, *Les Grammaires d'unification*, Hermès, 2007.

Abeillé, Anne, An, Aixiu et Shiraïshi, Aoi, « L'accord de proximité du déterminant », *Discours*, 22, 2018 (en ligne).

Abeillé, Anne, Bîlbîie, Gabriela et Mouret, François, « A Romance Perspective on Gapping Constructions », dans Boas, H. et Gonzálvez-García, F., dir., *Romance Perspectives on Construction Grammar*, John Benjamins, 2014, p. 227-267.

Abeillé, Anne, Bonami, Olivier, Godard, Danièle et Tseng, Jesse, « The Syntax of French *de*-N' Phrases », dans *Proceedings of the 11th HPSG Conference*, 2004a, p. 6-26 (en ligne).

Abeillé, Anne, Bonami, Olivier, Godard, Danièle et Tseng, Jesse, « Les syntagmes nominaux français de la forme *de*-N' », *Travaux de linguistique*, 50/1, 2005, p. 79-95.

Abeillé, Anne, Bonami, Olivier, Godard, Danièle et Tseng, Jesse, « The Syntax of French *à* and *de* : An HPSG Analysis », dans Saint-Dizier, P., dir., *Syntax and Semantics of Prepositions*, Springer, 2006, p. 147-162.

Abeillé, Anne et Borsley, Robert, « La syntaxe des comparatives corrélatives en français et en anglais », *Faits de langue*, 28, 2006, p. 21-34.

Abeillé, Anne, Clément, Lionel et Liégeois, Loïc, « Le corpus arboré pour le français », *Traitement automatique des langues*, 60/2, 2019 (en ligne).

Abeillé, Anne, Crysmann, Berthold et Shiraïshi, Aoi, « Syntactic Mismatches in French Peripheral Ellipsis », dans Piñón, C., dir., *Empirical Issues in Syntax and Semantics*, vol. 11, 2016, p. 1-30 (en ligne).

Abeillé, Anne, Doetjes, Jenny, Molendijk, Arie et De Swart, Henriëtte, « Adverbs and Quantification », dans Corblin, F. et De Swart, H., dir., *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, 2004b, p. 185-209.

Abeillé, Anne et Godard, Danièle, « La complémentation des auxiliaires en français », *Langages*, 122, 1996, p. 32-61.

Abeillé, Anne et Godard, Danièle, « The Syntax of French Negative Adverbs », dans Forget, D., Hirschbühler, P., Martineau, F. et Rivero, M. L., dir., *Negation and Polarity. Syntax and Semantics*, John Benjamins, 1997, p. 1-27.

Abeillé, Anne et Godard, Danièle, « A Lexical Approach to Quantifier Floating in French », dans Webelhuth, G., Koenig, J.-P. et Kathol, A., dir., *Lexical and Constructional Aspects of Linguistic Explanation*, CSLI Publications, 1999a, p. 81-96.

Abeillé, Anne et Godard, Danièle, « La position de l'adjectif épithète : le poids des mots », *Recherches linguistiques de Vincennes*, 28, 1999b, p. 9-32.

Abeillé, Anne et Godard, Danièle, « A Class of Lite Adverbs in French », dans Camps, J. et Wiltshire, C., dir., *Romance Syntax, Semantics and their L2 Acquisition*, John Benjamins, 2001, p. 9-25.

Abeillé, Anne et Godard, Danièle, « The Syntactic Structure of French Auxiliaries », *Language*, 78/3, 2002, p. 404-452.

Abeillé, Anne et Godard, Danièle, « Les prédicats complexes », dans Godard, D., dir., *Les Langues romanes. Problèmes de la phrase simple*, CNRS Éditions, 2003a, p.125-183.

ABEILLÉ, Anne et GODARD, Danièle, « The Syntactic Flexibility of Adverbs : French Degree Adverbs », dans *Proceedings of the 10th HPSG Conference*, 2003b, p. 26-46 (en ligne).

ABEILLÉ, Anne et GODARD, Danièle, « De la légèreté en syntaxe », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 99/1, 2004a, p. 69-106.

ABEILLÉ, Anne et GODARD, Danièle, « Les adjectifs invariables comme compléments légers en français », dans FRANÇOIS, J., dir., *L'Adjectif en français et à travers les langues*, Presses universitaires de Caen, 2004b, p. 209-224.

ABEILLÉ, Anne et GODARD, Danièle, « French Adverbs without Movement or Functional Projection », dans COENE, M. et D'HULST, Y., dir., *Comparative Romance Linguistics*, John Benjamins, 2004c, p. 1-39.

ABEILLÉ, Anne et GODARD, Danièle, « La légèreté comme déficience de mobilité en français », *Lingvisticæ Investigationes*, 29/1, 2006, p. 11-24.

ABEILLÉ, Anne et GODARD, Danièle, « Les relatives sans pronom relatif », dans ABECASSIS, M., AYOSSO, L. et VIALLETON, É., dir., *Le Français parlé du XXI[e] siècle : normes et variations*, L'Harmattan, 2007, p. 37-60.

ABEILLÉ, Anne et GODARD, Danièle, « Les interrogatives compléments en français », *Cahiers de lexicologie*, 98/1, 2011, p. 161-176.

ABEILLÉ, Anne, GODARD, Danièle et MARANDIN, Jean-Marie, « French Questioning Declaratives in Question », dans HOFMEISTER, P. et NORCLIFFE, E., dir., *The Core and the Periphery : Data-Driven Perspectives on Syntax Inspired by Ivan A. Sag*, CSLI Publications, 2013, p. 129-161.

ABEILLÉ, Anne, GODARD, Danièle et MILLER, Philip, « La double structure des causatifs et des verbes de perception », dans *Actes du 2[e] colloque des lexiques-grammaires comparés*, Université du Québec à Montréal, 1995, p. 129-150.

ABEILLÉ, Anne, GODARD, Danièle et MILLER, Philip, « Les constructions causatives en français : un cas de compétition syntaxique », *Langue française*, 122, 1997, p. 62-74.

ABEILLÉ, Anne, GODARD, Danièle, MILLER, Philip et SAG, Ivan, « French Bounded Dependencies », dans BALARI, S. et DINI, L., dir., *Romance in HPSG*, CSLI Publications, 1998, p. 1-54.

ABEILLÉ, Anne, GODARD, Danièle et SABIO, Frédéric, « Deux constructions à SN antéposé en français », dans *Actes du 1[er] Congrès mondial de linguistique française*, 2008, p. 2361-2376 (en ligne).

ABEILLÉ, Anne, GODARD, Danièle et SAG, Ivan, « Two Kinds of Composition in French Complex Predicates », dans HINRICHS, E., KATHOL, A. et NAKAZAWA, T., dir., *Complex Predicates in Nonderivational Syntax*, Academic Press, 1998, p. 1-41.

ABEILLÉ, Anne, HEMFORTH, Barbara et WINCKEL, Élodie, « Les relatives en *dont* du français : études empiriques », dans *Actes du 5[e] Congrès mondial de linguistique française*, 2016 (en ligne).

ABEILLÉ, Anne et MOURET, François, « Quelques contraintes sur les coordinations elliptiques en français », *Revue de sémantique et de pragmatique*, 24, 2010, p. 177-207.

ABOUDA, Lotfi, « Le conditionnel : temps ou mode ? Arguments syntaxiques », *Revue romane*, 32/2, 1997, p. 179-198.

ABOUDA, Lotfi et SKROVEC, Marie, « Du rapport micro-diachronique futur simple/futur périphrastique en français moderne. Étude des variables temporelles et aspectuelles », *Corela*, HS 21, 2017 (en ligne).

ACADÉMIE FRANÇAISE, *Dire et ne pas dire : du bon usage de la langue française*, Ed. Philippe Rey, 2020.

ACADÉMIE FRANÇAISE, *La Féminisation des noms de métier et de fonction*, Rapport technique, Académie française, 2019.

ACHARD, Michel, *Representation of Cognitive Structures. Syntax and Semantics of French Sentential Complements*, De Gruyter Mouton, 1998.

ACHARD, Michel, « The Meaning and Distribution of French Mood Inflections », dans BRISARD, F., dir., *Grounding. The Epistemic Footing of Deixis and Reference*, De Gruyter Mouton, 2002, p. 197-249.

ACHARD, Michel, « Le sens cataphorique de *ceci*, *cela*, et *ça* », dans *Actes du 2[e] Congrès mondial de linguistique française*, 2010, p. 1607-1617 (en ligne).

ADAM, Jean-Michel, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Nathan, 1999.

ADAM, Jean-Michel, *La Linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Armand Colin, 2005.

ADDA-DECKER, Martine, FOUGERON, Cécile, GENDROT, Cédric, LAMEL, Lori et DELAIS-ROUSSARIE, Élisabeth, « La liaison dans la parole spontanée familière : une étude sur grand corpus », *Revue française de linguistique appliquée*, XVII/1, 2012, p. 113-128.

Adler, Silvia, « Les locutions prépositives : questions de méthodologie et de définition », *Travaux de linguistique*, 42-43/1-2, 2001, p. 157-170.

Adler, Silvia, *Ellipse et régimes des prépositions françaises*, Peeters, 2012.

Akissi-Boutin, Béatrice, « Déterminant zéro ou omission du déterminant en français de Côte d'Ivoire », *Le Français en Afrique*, 22, 2007, p. 161-182.

Akissi-Boutin, Béatrice et Lyche, Chantal, « Ce que nous apprennent des locuteurs francophones non-lecteurs sur la liaison », dans Soum-Favaro, C., Coquillon, A. et Chevrot, J.-P., dir., *La Liaison : approches contemporaines*, Peter Lang, 2014, p. 283-310.

Allaire, Suzanne, *Le Modèle syntaxique des systèmes corrélatifs : étude en français moderne*, ANRT Lille, 1982.

Amsili, Pascal, « Représentation en DRT de quelques propriétés aspectuelles du terme *ne… plus* », *Cahiers de grammaire*, 19, 1994, p. 75-102.

Amsili, Pascal et Guida, Floriane, « Vers une analyse factorielle de l'alternance indicatif/subjonctif », dans *Actes du 4e Congrès mondial de linguistique française*, 2014, p. 2313-2332 (en ligne).

An, Aixiu et Abeillé, Anne, « Agreement and Interpretation of Binominals in French », dans *Proceedings of the 24th HPSG Conference*, 2017, p. 26-43 (en ligne).

Anis, Jacques, *L'Écriture : théories et descriptions*, De Boeck, 1988.

Anis, Jacques, dir., *Internet, communication et langue française*, Hermès, 1999.

Anis, Jacques, dir., *Parlez-vous texto ?*, Le Cherche midi, 2001.

Anis, Jacques, « Les abréviations dans la communication électronique (en français et en anglais) », dans Andrieux-Reix, N., Branca-Rosoff, S. et Puech, C., dir., *Écritures abrégées (notes, notules, messages, codes…). L'abréviation entre pratiques spontanées, codifications, modernité et histoire*, Ophrys, 2004, p. 97-112.

Anscombre, Jean-Claude, « *Sur / sous :* de la localisation spatiale à la localisation temporelle », *Lexique*, 11, 1993, p. 111-145.

Anscombre, Jean-Claude, « L'insoutenable légèreté morphologique du préfixe négatif *in-* dans la formation d'adjectifs », *LINX*, HS 5, 1994, p. 299-321.

Anscombre, Jean-Claude, « Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude », *Langue française*, 105, 1995, p. 40-54.

Anscombre, Jean-Claude, « *Mais / pourtant* dans la contre-argumentation directe : raisonnement, généricité, et lexique », *LINX*, 46, 2002, p. 115-131.

Anscombre, Jean-Claude, « Des adverbes d'énonciation aux marqueurs d'attitude énonciative : le cas de la construction *tout* + adjectif », *Langue française*, 161, 2009, p. 59-80.

Anscombre, Jean-Claude, « Les exclamatives : intensification ou haut degré ? », *Langue française*, 177, 2013, p. 23-36.

Anscombre, Jean-Claude et Ducrot, Oswald, « Deux *mais* en français », *Lingua*, 43/1, 1977, p. 23-40.

Anscombre, Jean-Claude et Ducrot, Oswald, « Argumentativité et informativité », dans Meyer, M., dir., *De la métaphysique à la rhétorique*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1986, p. 79-94.

Anscombre, Jean-Claude et Mejri, Salah, dir., *Le Figement linguistique : la parole entravée*, Honoré Champion, 2011.

Antoine, Gérald, *La Coordination en français*, Éditions d'Artrey, 1958.

Apothéloz, Denis, *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Droz, 1995.

Apothéloz, Denis, « Le rôle de l'iconicité constructionnelle dans le fonctionnement du préfixe négatif *in-* », *Cahiers de linguistique analogique*, 1, 2003, p. 35-63.

Apothéloz, Denis, « Morphème opportuniste et lexicalisation d'inférences : la préfixation négative *in-* », *Neophilologica*, 17, 2005, p. 84-95.

Apothéloz, Denis, « Pseudo-clivées et constructions apparentées », dans Groupe de Fribourg, dir., *Grammaire de la période*, Peter Lang, 2012, p. 207-232.

Apothéloz, Denis et Reichler-Béguelin, Marie-José, « Interpretations and Functions of Demonstrative NPs in Indirect Anaphora », *Journal of Pragmatics*, 31/3, 1999, p. 363-397.

ARNAVIELLE, Teddy, « Le participe, les formes en *-ant* : positions et propositions », *Langages*, 149, 2003, p. 37-54.

ARNOLD, Doug, « Non Restrictive Relatives are not Orphans », *Journal of Linguistics*, 43/2, 2007, p. 271-309.

ARRIGHI, Laurence, « Des prépositions dans un corpus acadien : évolutions du système linguistique français, archaïsmes et/ou calques de l'anglais ? », dans BRASSEUR, P. et FALKERT, A., dir., *Français d'Amérique. Approches morphosyntaxiques*, L'Harmattan, 2005, p. 239-248.

ASHBY, William, « The Loss of the Negative Morpheme *ne* in Parisian French », *Lingua*, 39/1-2, 1976, p. 119-137.

ASHBY, William, « The Loss of Negative Particle *ne* in French : a Syntactic Change in Progress », *Language*, 57, 1981, p. 674-687.

ASHBY, William, « An Acoustic Profile of Right Dislocations in French », *Journal of French Language Studies*, 4/2, 1994, p. 127-145.

ASHBY, William, « Un nouveau regard sur la chute du *ne* en français parlé tourangeau : s'agit-il d'un changement en cours ? », *Journal of French Language Studies*, 11/1, 2001, p. 1-22.

ASHER, Nicholas, *Reference to Abstract Objects in Discourse*, Kluwer, 1993.

ASHER, Nicholas et VIEU, Laure, « Subordinating and Coordinating Discourse Relations », *Lingua*, 115, 2005, p. 591-610.

ASSOCIATION POUR L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS ORTHOGRAPHIQUES, *L'Essentiel de la nouvelle orthographe. Les huit-cents mots les plus fréquents*, APARO, 2001.

ASSOCIATION SUISSE DES TYPOGRAPHES, *Guide du typographe*, Groupe de Lausanne de l'Association suisse des typographes, 2015 [1943].

ASTÉSANO, Corine, *Rythme et accentuation en français : invariance et variabilité stylistique*, L'Harmattan, 2001.

ASTÉSANO, Corine et BERTRAND, Roxane, « Accentuation et niveaux de constituance en français : enjeux phonologiques et psycholinguistiques », *Langue française*, 191, 2016, p. 11-30.

ATTAL, Pierre, « Négation de phrase et négation de constituant », *Langue française*, 12, 1971, p. 98-111.

ATTAL, Pierre, « À propos de l'indéfini *des*. Problèmes de représentation sémantique », *Le Français moderne*, 44/2, 1976, p. 126-142.

AUCHLIN, Antoine, « Réflexions sur les marqueurs de structuration de la conversation », *Études de linguistique appliquée*, 44, 1981, p. 88-103.

AUGER, Julie, « Les clitiques pronominaux en français parlé informel : une approche morphologique », *Revue québécoise de linguistique*, 24/1, 1995, p. 21-60.

AUGER, Julie, « L'emploi des modes indicatif et subjonctif dans le français parlé de la ville de Québec », *Langues et linguistique*, 33, 2011, p. 1-6.

AUSTIN, John, *Quand dire, c'est faire*, Seuil, 1991 [1962].

AUTHIER, Jean-Marc et REED, Lisa, « Ergative Predicates and Dative Cliticization in French Causatives », *Linguistic Inquiry*, 22/1, 1991, p. 197-205.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, « Note sur l'interprétation sémantique de *très* + participe passé passif », *Cahiers de lexicologie*, 37, 1980, p. 25-34.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, « Le guillemet, un signe de “langue écrite” à part entière », dans DEFAYS, J.-M., ROSIER, L. et TILKIN, F., dir., *À qui appartient la ponctuation ?*, Duculot, 1988, p. 373-388.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'Information grammaticale*, 55-56, 1992-1993, p. 38-42 et 10-15.

AVANZI, Mathieu, « La dislocation à gauche en français spontané. Étude instrumentale », *Le Français moderne*, 79/2, 2011a, p. 157-175.

AVANZI, Mathieu, « Note sur la prosodie des clivées du type *c'est X qu-V* en français parlé », dans CORMINBŒUF, G. et BÉGUELIN, M.-J., dir., *Du système linguistique aux actions langagières*, De Boeck-Duculot, 2011b, p. 113-124.

AVANZI, Mathieu, *L'Interface prosodie / syntaxe en français. Dislocations, incises et asyndètes*, Peter Lang, 2012.

AVANZI, Mathieu, « A Corpus-Based Approach to French Regional Prosodic Variation », *Nouveaux cahiers de linguistique française*, 31, 2014, p. 309-332.

AVANZI, Mathieu, *Atlas du français de nos régions*, Armand Colin, 2017.

AVANZI, Mathieu, *Parlez-vous (les) français ? Atlas des expressions de nos régions*, Armand Colin, 2019.

AVANZI, Mathieu, BÉGUELIN, Marie-José et DIÉMOZ, Federica, *Présentation du corpus OFROM – corpus oral de français de Suisse romande*, Université de Neuchâtel, 2012-2019 (en ligne).

AVANZI, Mathieu et BROGNAUX, Sandrine, « Une analyse multidimensionnelle du phrasé prosodique des adjectifs en français », *Langue française*, 191, 2016, p. 107-121.

AVANZI, Mathieu et STARK, Elisabeth, « A Crowdsourcing Approach to the Description of Regional Variation in French Object Clitic Clusters », *Belgian Journal of Linguistics*, 31/1, 2018, p. 76-103.

AZOULAY-VICENTE, Avigail, *Les Tours comportant l'expression* de + *adjectif*, Droz, 1985.

AZOULAY-VICENTE, Avigail, « La syntaxe de *ne… que* », *Lingvisticæ Investigationes*, 12/2, 1988, p. 205-233.

B

BACHA, Jacqueline, « Entre le plus et le moins : l'ambivalence du déterminant *plusieurs* », *Langue française*, 116, 1997, p. 49-60.

BACHA, Jacqueline, *L'Exclamation. Approche syntaxique et sémantique d'une modalité énonciative*, L'Harmattan, 2000.

BACHA, Jacqueline, « Les locutions *grand monde* et *grand-chose :* un cas de grammaticalisation ? », *L'Information grammaticale*, 113, 2007, p. 12-15.

BAILARD, Joëlle, « The Interaction of Semantic and Syntactic Functions and French Clitic Case Marking in Causative Sentences », dans HOPPER, P. et THOMPSON, S., dir., *Studies in Transitivity*, Academic Press, 1982, p. 49-70.

BANFIELD, Ann, *Phrases sans parole. Théorie du récit et du style indirect libre*, Seuil, 1995.

BARBAUD, Philippe, « L'opérateur de restriction *ne… que* et l'argumentation », *Revue québécoise de linguistique*, 15/1, 1985, p. 153-170.

BARBAUD, Philippe, « Dissidence du français et évolution dialectale », *Revue québécoise de linguistique*, 26/2, 1998, p. 107-128.

BARBET, Cécile, « *Devoir* et *pouvoir*, des marqueurs modaux ou évidentiels ? », *Langue française*, 173, 2012a, p. 49-63.

BARBET, Cécile, « *Pouvoir bien* », *Travaux de linguistique*, 65/2, 2012b, p. 65-84.

BARCELÓ, Gerard Joan et BRES, Jacques, *Les Temps de l'indicatif en français*, Ophrys, 2006.

BARNES, Betsy, « A Functional Explanation of French Nonlexical Datives », *Studies in Language*, 9/2, 1985, p. 159-195.

BARONI, Marco, BERNARDINI, Silvia, FERRARESI, Adriano et ZANCHETTA, Eros, « The WaCky Wide Web : a Collection of Very Large Linguistically Processed Web-crawled Corpora », *Language Resources and Evaluation*, 43/3, 2009, p. 209-226.

BARONIAN, Luc, « Preposition Contraction in Québec French », dans SAINT-DIZIER, P., dir., *Syntax and Semantics of Prepositions*, Springer, 2006, p. 27-42.

BARQUE, Lucie, « Les noms relationnels de type humain », *Langue française*, 185, 2015, p. 29-41.

BARQUE, Lucie, FÁBREGAS, Antonio et MARÍN, Rafael, « Les noms d'état psychologique et leurs "objets" : étude d'une alternance sémantique », *Lexique*, 20, 2012, p. 21-41.

BARQUE, Lucie, HAAS, Pauline et HUYGHE, Richard, « La polysémie nominale "événement/objet" : Quels objets pour quels événements ? », *Neophilologica*, 26, 2014, p. 170-187.

BARRAL, Marcel, *L'Imparfait du subjonctif. Étude sur l'emploi et la concordance des temps du subjonctif*, Picard, 1980.

BARTNING, Inge, *Remarques sur la syntaxe et la sémantique des pseudo-adjectifs dénominaux en français*, Almqvist & Wiksell International, 1980 [1976].

BARTNING, Inge, « L'interprétation des syntagmes binominaux en *de* en français contemporain », *Cahiers de grammaire*, 12, 1987, p. 1-64.

BARTNING, Inge, « Les nominalisations déverbales dans les SN complexes en *de* envisagées sous l'angle des traits processif et résultatif ainsi que l'opposition abstrait-concret », dans FLAUX, N., GLATIGNY, M. et SAMAIN, D., dir., *Les Noms abstraits. Histoire et théories*, Presses universitaires du Septentrion, 1996, p. 323-336.

Bartning, Inge et Forsgren, Mats, « Les adjectifs relationnels révisités. Les adjectifs dérivés de noms de lieux et de personnes », dans Goes, J. et Moline, E., dir., *L'Adjectif hors de sa catégorie*, Artois Presses Université, 2010, p. 77-97.

Bartning, Inge et Noailly, Michèle, « Du relationnel au qualificatif : flux et reflux », *L'Information grammaticale*, 58/3, 1993, p. 27-32.

Bat-Zeev Shyldkrot, Hava, « Complétives introduites par Prep *que* P vs complétives introduites par Prep *ce que* P », *Langue française*, 157, 2008, p. 106-122.

Bat-Zeev Shyldkrot, Hava et Le Querler, Nicole, dir., *Les Périphrases verbales*, John Benjamins, 2005.

Bauche, Henri, *Le Langage populaire. Grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris, avec tous les termes d'argot usuel*, Payot, 1929 [1920].

Baude, Olivier et Dugua, Céline, « Les *ESLO*, du portrait sonore au paysage digital », *Corpus*, 15, 2016 (en ligne).

Béal, Christine, « L'évolution des termes d'adresse en français contemporain : un essai de modélisation », dans Peeters, B. et Ramière, N., dir., Tu *et* vous : *l'embarras du choix*, Éditions Lambert Lucas, 2009, p. 115-145.

Beauchemin, Normand, Martel, Pierre et Théoret, Michel, *Échantillons de textes libres* I *à* VI, Université de Sherbrooke, Faculté des arts, 1973-1981.

Beaulieu, Louise et Cichocki, Wladyslaw, « Les formes *comme* / *comme que* en français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick : variation synchronique et diachronique », dans *Actes du Congrès de l'Association canadienne de linguistique*, 2014, p. 2-15 (en ligne).

Beauseroy, Delphine et Knittel, Marie-Laurence, « Nombre et détermination : le cas des noms abstraits de qualité », *Rivista italiana di linguistica e di dialettologia*, 19/2, 2007, p. 231-262.

Beauseroy, Delphine et Knittel, Marie-Laurence, « Distribution et interprétation des noms de qualité et d'activité : une comparaison », *Lexique*, 20, 2012, p. 43-72.

Beck, Sigrid, « Comparison Constructions », dans Maienborn, C., Heusinger, K. von et Portner, Paul, dir., *Semantics. An International Handbook of Natural Language Meaning*, De Gruyter Mouton, 2011, p. 1341-1390.

Becquer, Annie, Cerquiglini, Bernard, Cholewka, Nicolas, Coutier, Martine, Frécher, Josette et Mathieu, Marie-Josèphe, dir., *Femme, j'écris ton nom… Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, Rapport technique, Institut national de la langue française, 1999.

Béguelin, Marie-José, « Routines syntagmatiques et grammaticalisation : le cas des clauses en *n'importe* », dans Leth Andersen, H. et Nølke, H., dir., *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Peter Lang, 2002, p. 43-69.

Béguelin, Marie-José, Avanzi, Mathieu et Corminbœuf, Gilles, dir., *La Parataxe*, Peter Lang, 2010.

Béguelin, Marie-José et Corminbœuf, Gilles, « De la question à l'hypothèse : modalités d'un phénomène de coalescence », dans Rossari, C., Beaulieu-Masson, A., Cojocariu, C. et Razgouliaeva, A., dir., *États de la Les question*, Nota bene, 2005, p. 67-89.

Bellier, Patrick, « Mouvement et interprétation : les interrogatives indirectes en français », *Langages*, 95, 1989, p. 23-34.

Bellonie, Jean-David, « La variation en syntaxe dans le cadre de l'enseignement de la langue en Martinique », *LINX*, 57, 2007, p. 133-143.

Benninger, Céline, « Le N *quantité* : un substantif (quantificateur) comme les autres ? », *Scolia*, 22, 2007, p. 125-145.

Benninger, Céline, « *La seule chose que je sais, c'est que je ne sais rien :* le N *chose* et les pseudo-clivées », *Scolia*, 32/69-94, 2018.

Benveniste, Émile, *Problèmes de linguistique générale 1*, Gallimard, 1996 [1966].

Benveniste, Émile, *Problèmes de linguistique générale 2*, Gallimard, 1997 [1974].

Benzitoun, Christophe, « Examen de la notion de "subordination". Le cas des *quand* "insubordonnés" », *Faits de langue*, 28, 2006, p. 35-46.

Benzitoun, Christophe, « Qui est *quand ?* Essai d'analyse catégorielle », *Langue française*, 158, 2008, p. 129-143.

Benzitoun, Christophe, « Étude syntaxique de *quand* et *avant que :* entre rection, association et autonomie », *Langages*, 190, 2013a, p. 51-65.

Benzitoun, Christophe, « Adjectifs épithètes alternants en français parlé : premiers résultats », *Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage*, 29, 2013b (en ligne).

Berrendonner, Alain, « L'ordre des mots et ses fonctions », *Travaux de linguistique*, 14-15, 1987, p. 9-19.

Berrendonner, Alain, « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de linguistique*, 21, 1990, p. 25-36.

Berrendonner, Alain, « Anaphores confuses et objets indiscrets », dans Schnedecker, C., Charolles, M., Kleiber, G. et David, J., dir., *L'Anaphore associative*, Klincksieck, 1994, p. 209-230.

Berrendonner, Alain, « Les deux syntaxes », *Verbum*, XXIV/1, 2002, p. 23-36.

Berthonneau, Anne-Marie, « La thématisation et les compléments temporels », *Travaux de linguistique*, 14-15, 1987, p. 67-81.

Berthonneau, Anne-Marie, « *Prendre Marie par la main / le couteau par le manche* ou comment *par* joue… la partie », dans Amiot, D., de Mulder, W., Flaux, N. et Tenchéa, M., dir., *Fonctions syntaxiques et rôles sémantiques*, Artois Presses Université, 1999, p. 9-25.

Berthonneau, Anne-Marie et Kleiber, Georges, « Sur l'imparfait contrefactuel », *Travaux de linguistique*, 53, 2006, p. 7-65.

Bertrand, Roxane, Blache, Philippe, Espesser, Robert, Ferré, Gaëlle, Meunier, Christine, Priego-Valverde, Béatrice et Rauzy, Stéphane, « Le cid (Corpus of Interactional Data). Annotation et exploitation multimodale de parole conversationnelle », *Traitement automatique des langues*, 49/3, 2008, p. 105-134 (en ligne).

Bertrand, Roxane et Portes, Christel, « Pour une approche phonologique de la prosodie dans l'interaction », *Langue française*, 175, 2012, p. 19-36.

Beyssade, Claire, « La structure de l'information dans les questions : quelques remarques sur la diversité des formes interrogatives en français », *LINX*, 55, 2006, p. 173-193.

Beyssade, Claire, « *Seulement* et ses usages scalaires », *Langue française*, 165, 2010, p. 103-124.

Beyssade, Claire, « *Seulement :* un adverbe de quantification négatif », dans Schnedecker, C. et Armbrecht, C., dir., *La Quantification et ses domaines. Actes du colloque de Strasbourg, 19-21 octobre 2006*, Honoré Champion, 2012, p. 241-251.

Beyssade, Claire, Delais-Roussarie, Élisabeth, Doetjes, Jenny, Marandin, Jean-Marie et Rialland, Annie, « Prosody and Information in French », dans Corblin, F. et De Swart, H., dir., *Handbook of French Semantics*, csli Publications, 2004a, p. 477-499.

Beyssade, Claire, Delais-Roussarie, Élisabeth, Doetjes, Jenny, Marandin, Jean-Marie et Rialland, Annie, « Prosodic, Syntactic and Information Structure. An Introduction », dans Corblin, F. et De Swart, H., dir., *Handbook of French Semantics*, csli Publications, 2004b, p. 455-476.

Beyssade, Claire, Delais-Roussarie, Élisabeth et Marandin, Jean-Marie, « The Prosody of Interrogatives in French », *Cahier de linguistique Française*, 28, 2007, p. 163-175.

Beyssade, Claire et Dobrovie-Sorin, Carmen, « A Syntax-based Analysis of Predication », dans *Proceedings of Semantics and Linguistic Theory 15*, 2005, p. 44-61 (en ligne).

Beyssade, Claire et Marandin, Jean-Marie, « The Speech Act Assignment Problem Revisited : Disentangling Speaker's Commitment from Speaker's Call on Addressee », dans Bonami, O. et Cabredo Hofherr, P., dir., *Empirical Issues in Syntax and Semantics*, vol. 6, 2006, p. 37-68 (en ligne).

Beyssade, Claire, Marandin, Jean-Marie et Portes, Christel, « L'association avec le focus en question : *seulement* et son associé », dans *Actes des XXVII[e] Journées d'études sur la parole*, 2008 (en ligne).

Bîlbîie, Gabriela, *Grammaire des constructions elliptiques. Une étude comparative des phrases sans verbe en roumain et en français*, Language Science Press, 2017.

Bîlbîie, Gabriela et Laurens, Frédéric, « A Construction-based Analysis of Verbless Relative Adjuncts in French and Romanian », dans *Proceedings of the 16th HPSG Conference*, 2009, p. 5-25 (en ligne).

Bilger, Mireille, « Le statut micro et macro-syntaxique de *et* », dans Bilger, M., Gadet, F. et Van den Eynde, K., dir., *Analyse linguistique et approches de l'oral : recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*, Peeters, 1998, p. 91-102.

Bilger, Mireille et Cappeau, Paul, « Ce que l'exploitation des corpus nous apprend sur la langue », dans Vargas, C., dir., *Langue et études de la langue. Approches linguistiques et didactiques*, Presses de l'Université de Provence, 2004.

Biron, Monique, *Au féminin. Guide de féminisation des titres de fonction et des textes*, Publications du Québec, 1991.

Blanche-Benveniste, Claire, « L'un chasse l'autre. Le domaine des auxiliaires », *Recherches sur le français parlé*, 1, 1977, p. 100-148.

Blanche-Benveniste, Claire, « Divers types de relatives en français parlé », *TA Informations*, 21/1, 1980, p. 16-25.

Blanche-Benveniste, Claire, « Syntaxe, choix du lexique et lieux de bafouillage », *DRLAV*, 36-37, 1987, p. 123-157.

Blanche-Benveniste, Claire, « Éléments pour une analyse du mot *quel* », dans Blanche-Benveniste, C., Chervel, A. et Gross, M., dir., *Grammaire et histoire de la grammaire. Hommage à la mémoire de Jean Stéfanini*, Presses de l'Université de Provence, 1988, p. 59-75.

Blanche-Benveniste, Claire, *Approches de la langue parlée en français*, Ophrys, 1997.

Blanche-Benveniste, Claire, « Le mot *quel* », *Verbum*, XXIV/4, 2002, p. 363-374.

Blanche-Benveniste, Claire, « *Quelqu'un, quelque chose, quelque part, quelque fois* », *Verbum*, XXV/3, 2003, p. 277-290.

Blanche-Benveniste, Claire, « Le singulier et le pluriel en français parlé contemporain », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 99/1, 2004, p. 129-154.

Blanche-Benveniste, Claire, « L'accord des participes passés en français parlé contemporain », dans Guillot, C., Heiden, S. et Prévost, S., dir., *À la quête du sens. Études littéraires, historiques et linguistiques en hommage à Christiane Marchello-Nizia*, ENS Éditions, 2006, p. 33-49.

Blanche-Benveniste, Claire, « Les énoncés à causatifs réfléchis », dans Rousseau, A., Bottineau, D. et Roulland, D., dir., *L'Énoncé réfléchi*, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 155-174.

Blanche-Benveniste, Claire, Bilger, Mireille, Rouget, Christine et Van den Eynde, Karel, *Le Français parlé, études grammaticales*, CNRS Éditions, 1990.

Blanche-Benveniste, Claire et Chervel, André, « Recherches sur le syntagme substantif », *Cahiers de lexicologie*, 9/2, 1966, p. 3-37.

Blanche-Benveniste, Claire, Deulofeu, José, Stéfanini, Jean et Van den Eynde, Karel, *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, SELAF, 1984.

Blanche-Benveniste, Claire et Jeanjean, Colette, *Le Français parlé. Transcription et édition*, Didier Érudition, 1987.

Blanche-Benveniste, Claire et Martin, Philippe, *Le Français : usages de la langue parlée*, Peeters, 2010.

Blanche-Benveniste, Claire, Rouget, Christine et Sabio, Frédéric, dir., *Choix de textes de français parlé, 36 extraits*, Honoré Champion, 2002.

Blanche-Benveniste, Claire et Willems, Dominique, « Un nouveau regard sur les verbes "faibles" », *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, 102/1, 2007, p. 217-254.

Blanchet, Philippe, « L'interrogation entre provençal et français en Provence : un exemple de stratification sociolinguistique d'interférences interlinguales », *Travaux linguistiques du CERLICO*, 7-8, 1995.

Blasco-Dulbecco, Mylène, *Les Dislocations en français contemporain. Étude syntaxique*, Honoré Champion, 1999.

Blattner, Géraldine et Williams, Lawrence, « The Variable Use of the French Negation Particle *ne* in Synchronous Electronic Discourse : A Variationist Study in Apparent Time », *Langage et société*, 138/4, 2011, p. 109-129.

Blinkenberg, Andreas, *Le Problème de la transitivité en français moderne. Essai syntactico-sémantique*, Munksgaard, 1960.

Blinkenberg, Andreas, *L'Ordre des mots en français contemporain*, Levin & Munksgaard, 1969 [1928].

Blumenthal, Peter, « Combinatoire des prépositions : approche quantitative », *Langue française*, 157, 2008, p. 37-51.

Boersma, Paul et Van Heuven, Vincent, « Speak and unSpeak with PRAAT », *Glot International*, 5/9-10, 2001, p. 341-347.

Boissel, Pierre, Darbord, Bernard, Devarrieux, Jean, Garnier, George, Fuchs, Catherine et Guimier, Claude, « Paramètres énonciatifs et interprétations de *pouvoir* », *Langue française*, 84, 1989, p. 24-69.

Bok-Bennema, Reineke et Kampers-Manhe, Brigitte, « Transparency Effects in the Romance Languages », dans Mazzola, M., dir., *Issues and Theory in Romance Linguistics : Selected Papers from the XXIIIth Linguistic Symposium on Romance Languages*, Georgetown University Press, 1994, p. 199-217.

Bonami, Olivier, *Les Constructions du verbe : le cas des groupes prépositionnels argumentaux. Analyse syntaxique, sémantique et lexicale*, ANRT Lille, 1999.

BONAMI, Olivier, « A Syntax-semantics Interface for Tense and Aspect in French », dans *Proceedings of the 8th HPSG Conference*, 2002, p. 31-50 (en ligne).

BONAMI, Olivier et BOYÉ, Gilles, « Supplétion et classes flexionnelles », *Langages*, 152, 2003, p. 102-126.

BONAMI, Olivier et BOYÉ, Gilles, « Construire le paradigme d'un adjectif », *Recherches linguistiques de Vincennes*, 34, 2005, p. 77-98.

BONAMI, Olivier et BOYÉ, Gilles, « French Pronominal Clitics and the Design of Paradigm Function Morphology », dans *Proceedings of the 5th Mediterranean Morphology Meeting*, 2007, p. 291-322 (en ligne).

BONAMI, Olivier et BOYÉ, Gilles, « Paradigm Uniformity and the French Gender System », dans BAERMAN, M., BOND, O. et HIPPISLEY, A., dir., *Morphological Perspectives : Papers in Honour of Greville G. Corbett*, Edinburgh University Press, 2019, p. 171-192.

BONAMI, Olivier, BOYÉ, Gilles et TSENG, Jesse, « An Integrated Approach to French Liaison », dans *Proceedings of the 9th Formal Grammar Conference*, 2004, p. 29-45 (en ligne).

BONAMI, Olivier, GAUTHIER, Caron et PLANCQ, Clément, « Construction d'un lexique flexionnel phonétisé libre du français », dans *Actes du 4e Congrès mondial de linguistique française*, 2014, p. 2583-2596 (en ligne).

BONAMI, Olivier et GODARD, Danièle, « Inversion du sujet, constituance et ordre des mots », dans MARANDIN, J.-M., dir., *Cahier Jean-Claude Milner*, Verdier, 2001, p. 117-174.

BONAMI, Olivier et GODARD, Danièle, « Les adverbes évaluatifs dans une approche multidimensionnelle du sens », dans CHOI-JONIN, I., BRAS, M., DAGNAC, A. et ROUQUIER, M., dir., *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions. Mélanges offerts au Professeur Christian Molinier*, Peter Lang, 2005, p. 19-38.

BONAMI, Olivier et GODARD, Danièle, « Adverbes initiaux et types de phrase en français », dans CUNIȚĂ, A., LUPU, C. et TASMOWSKI, L., dir., *Studii de Lingviistică şi Filologie Romanică*, Editura Universităţii din Bucureşti, 2007a, p. 50-57.

BONAMI, Olivier et GODARD, Danièle, « Quelle syntaxe, incidemment, pour les adverbes incidents ? », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 102/1, 2007b, p. 255-284.

BONAMI, Olivier et GODARD, Danièle, « Syntaxe des incises de citation », dans *Actes du 1er Congrès mondial de linguistique française*, 2008, p. 2395-2408 (en ligne).

BONAMI, Olivier, GODARD, Danièle et KAMPERS-MANHE, Brigitte, « Adverb Classification », dans CORBLIN, F. et DE SWART, H., dir., *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, 2004, p. 143-185.

BOONE, Annie, « Les constructions *il est linguiste / c'est un linguiste* », *Langue française*, 75, 1987, p. 94-106.

BOONS, Jean-Paul, « *Sceller un piton dans le mur ; desceller un piton du mur :* pour une syntaxe de la préfixation négative », *Langue française*, 62, 1984, p. 95-126.

BOONS, Jean-Paul, « Préliminaires à la classification des verbes locatifs. Les compléments de lieu, leurs critères, leurs valeurs aspectuelles », *Lingvisticæ Investigationes*, 9/2, 1985, p. 195-267.

BOONS, Jean-Paul, GUILLET, Alain et LECLÈRE, Christian, *La Structure des phrases simples en français. Constructions intransitives*, Droz, 1976.

BORILLO, Andrée, « Remarques sur les verbes symétriques français », *Langue française*, 11, 1971, p. 17-31.

BORILLO, Andrée, « Les adverbes et la modalisation de l'assertion », *Langue française*, 30, 1976a, p. 74-89.

BORILLO, Andrée, « Remarques sur l'interrogation indirecte en français », dans CHEVALIER, J.-C. et GROSS, M., dir., *Méthodes en grammaire française*, Klincksieck, 1976b, p. 15-39.

BORILLO, Andrée, « La construction postposée et le mode interrogatif », *Cahier de linguistique*, 8, 1978, p. 17-42.

BORILLO, Andrée, « Quelques aspects de la question rhétorique en français », *DRLAV*, 25, 1981, p. 1-33.

BORILLO, Andrée, « *Pendant* et la spécification temporelle de durée », *Cahiers de grammaire*, 8, 1984, p. 57-75.

BORILLO, Andrée, « La quantification temporelle, durée et itérativité en français », *Cahiers de grammaire*, 11, 1986, p. 117-156.

BORILLO, Andrée, « Quelques remarques sur *quand* connecteur temporel », *Langue française*, 77, 1988, p. 71-91.

BORILLO, Andrée, « Quelques schémas de syntagmes à redoublement », dans BAT-ZEEV SHYLDKROT, H. et KUPFERMAN, L., dir., *Tendances récentes en linguistique française et générale. Volume dédié à David Gaatone*, John Benjamins, 1995, p. 95-110.

Borillo, Andrée, « Statut et mode d'interprétation des noms collectifs », dans Guimier, C., dir., *Cotexte et calcul du sens*, Presses universitaires de Caen, 1997a, p. 10-121.

Borillo, Andrée, « Aide à l'identification des prépositions composées de temps et de lieu », *Faits de langue*, 9/5, 1997b, p. 175-184.

Borillo, Andrée, *L'Espace et son expression en français*, Ophrys, 1998.

Borillo, Andrée, « Partition et localisation spatiale : les noms de localisation interne », *Langages*, 136, 1999, p. 53-75.

Borillo, Andrée, « Degrés de grammaticalisation : des noms de partie aux prépositions spatiales », *Travaux linguistiques du cerlico*, 13, 2000, p. 257-274.

Borillo, Andrée, « Quelques adjectifs de référence temporelle du français », *Cahiers de grammaire*, 26, 2001a, p. 37-53.

Borillo, Andrée, « Il y a prépositions et prépositions », *Travaux de linguistique*, 42-43/1-2, 2001b, p. 141-155.

Borillo, Andrée, « Peut-on identifier et caractériser les formes lexicales de l'aspect en français ? », dans Bat-Zeev Shyldkrot, H. et Le Querler, N., dir., *Les Périphrases verbales*, John Benjamins, 2005, p. 83-102.

Borillo, Andrée, « La corrélation hypothétique et la construction paratactique », dans Béguelin, M.-J., Avanzi, M. et Corminbœuf, G., dir., *La Parataxe*, Peter Lang, 2010, p. 3-28.

Borillo, Andrée, Bras, Myriam, Le Draoulec, Anne, Vieu, Laure, Molendijk, Arie, De Swart, Henriëtte, Verkuyl, Henk, Vet, Co et Vetters, Carl, « Tense, Connectives and Discourse Structure », dans Corblin, F. et De Swart, H., dir., *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, 2004, p. 309-348.

Bosque, Ignacio et Demonte, Violeta, dir., *Gramática descriptiva de la lengua española*, Espasa, 1999.

Bosredon, Bernard et Tamba, Irène, « *Verre à pied*, *moule à gaufres :* préposition et noms composés de sous-classe », *Langue française*, 91, 1991, p. 40-55.

Bosveld-de Smet, Leonie, « Towards a Uniform Characterization of Noun Phrases with *des* or *du* », dans Corblin, F. et De Swart, H., dir., *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, 2004, p. 41-54.

Bosveld-de Smet, Leonie, Van Peteghem, Marleen et Van de Velde, Danièle, dir., *De l'indétermination à la quantification. Les indéfinis*, Artois Presses Université, 2000.

Bouchard, Denis, « The Distribution and Interpretation of Adjectives in French : A Consequence of Bare Phrase Structure », *Probus*, 10/2, 1998, p. 139-183.

Bouchard, Denis, *Adjectives, Number and Interfaces. Why Languages Vary*, Elsevier, 2002.

Bouchard, Denis et Hirschbühler, Paul, « French *quoi* and its Clitic Allomorph *que* », dans Neidle, C. et Nuñez Cendeño, R., dir., *Studies in Romance languages*, Foris, 1987, p. 39-60.

Boucheron-Pétillon, Sabine, *Les Détours de la langue. Étude sur la parenthèse et le tiret double*, Peeters, 2003.

Bourdin, Philippe, « *Venir* en français contemporain : de deux fonctionnements périphrastiques », dans Bat-Zeev Shyldkrot, H. et Le Querler, N., dir., *Les Périphrases verbales*, John Benjamins, 2005, p. 261-278.

Bousquet, Danielle et Abily, Gaëlle, *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe*, rapport du HCE, Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 2016.

Branca-Rosoff, Sonia, « Les accords du participe passé en français : notes pour une recherche », dans Abecassis, M., Ayosso, L. et Vialleton, É., dir., *Le Français parlé du XXI*e *siècle : normes et variations*, L'Harmattan, 2007, p. 61-74.

Branca-Rosoff, Sonia, Fleury, Serge, Lefeuvre, Florence et Pires, Mat, *Discours sur la ville. Présentation du Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000)*, 2012 (en ligne).

Brandt, Gustaf, *La Concurrence entre* soi *et* lui, eux, elle(s). *Étude de syntaxe historique française*, Munksgaard, 1944.

Brasseur, Patrice, *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*, Max Niemeyer, 2001.

Brasseur, Patrice et Chauveau, Jean-Paul, *Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre-et-Miquelon*, De Gruyter, 2011 [1990].

Brasseur, Patrice et Falkert, Anika, dir., *Français d'Amérique. Approches morphosyntaxiques*, L'Harmattan, 2005.

Bres, Jacques, *L'Imparfait dit narratif*, CNRS Éditions, 2005.

Bresnan, Joan et Grimshaw, Jane, « The Syntax of Free Relatives », *Linguistic Inquiry*, 9/3, 1978, p. 331-391.

Brick, Noëlle et Wilks, Clarissa, « Les partis politiques et la féminisation des noms de métier », *Journal of French Language Studies*, 12/1, 2002, p. 43-53.

Bruxelles, Sylvie et Traverso, Véronique, « *Ben :* apport de la description d'un "petit mot" du discours à l'étude des polylogues », *Marges linguistiques*, 2, 2001, p. 38-55.

Bühler, Karl, *Theory of Language. The Representational Function of Language*, John Benjamins, 2011 [1934].

Bürgi, Anne, « Le pronom *ça* en français vaudois », *Vox Romanica*, 58, 1999, p. 150-171.

Burnett, Heather, « The Role of Macrovariation in the Study of Semantic Univerals : Adverbial Quantifiers in European and Québec French », *Journal of Semantics*, 29, 2012, p. 1-38.

Burnett, Heather, « Structure événementielle et modification pragmatique : on connait-tu tout sur */tUt/?* », dans Bigot, D., Friesner, M. et Tremblay, M., dir., *Les Français d'ici et d'aujourd'hui. Description, représentation et théorisation*, Presses de l'Université de Laval, 2013, p. 211-230.

Burnett, Heather et Bonami, Olivier, « Linguistic Prescription, Ideological Structure and the Actuation of Linguistic Changes : Grammatical Gender in French Parliamentary Debates », *Language in Society*, 49/1, 2019, p. 65-93.

Busquets, Joan et Denis, Pascal, « L'ellipse modale en français : le cas de *devoir* et *pouvoir* », *Cahiers de grammaire*, 26, 2001, p. 55-74.

Butler, Alastair et Mathieu, Éric, *The Syntax and Semantics of Split Constructions : a Comparative Study*, Palgrave MacMillan, 2004.

Buvet, Pierre-André, « La possessivation dans les constructions à support », *Lingvisticæ Investigationes*, 26/1, 2003, p. 47-70.

C

Cabredo Hofherr, Patricia, « Les séquences déterminant défini + adjectif en français et en espagnol : une comparaison », *Recherches linguistiques de Vincennes*, 34, 2005, p. 143-164.

Cadiot, Pierre, « À propos du complément circonstanciel de but », *Langue française*, 86, 1990, p. 51-64.

Cadiot, Pierre, *De la grammaire à la cognition, la préposition* pour, CNRS Éditions, 1991.

Cadiot, Pierre, « *De* et deux de ses concurrents : *avec* et *à* », *Langages*, 110, 1993a, p. 68-106.

Cadiot, Pierre, « *À* entre deux noms : vers la composition nominale », *Lexique*, 11, 1993b, p. 193-240.

Cadiot, Pierre, *Les Prépositions abstraites en français*, Armand Colin, 1997.

Cadiot, Pierre, « Espaces et prépositions », *Revue de sémantique et de pragmatique*, 6, 1999, p. 43-70.

Canale, Michael, Mougeon, Raymond et Belanger, Monique, « Analogical Leveling of the Auxiliary *être* in Ontarian French », dans Suñer, M., dir., *Contemporary Studies in Romance Linguistics*, Georgetown University Press, 1978, p. 41-61.

Canut, Cécile et Ledegen, Gudrun, « *Après que…* ou la fluctuation des modes en français parlé », *Langage et société*, 85, 1998, p. 25-53.

Cappeau, Paul, « Désaccords », *Faits de langue*, 8, 1996, p. 175-178.

Cappeau, Paul, « Le sujet postposé en français : description en quatre types », dans Cotte, P., dir., *Sens et structure*, Pygmalion, 1999, p. 105-126.

Cappeau, Paul, « Les sujets postverbaux en français parlé : entre figement et liberté », *Verbum*, XXXIX/2, 2017, p. 63-79.

Cappeau, Paul et Gadet, Françoise, « Où en sont les corpus sur les français parlés ? », *Revue française de linguistique appliquée*, XII/1, 2007, p. 129-133.

Cappeau, Paul et Seijido, Magali, *Les Corpus oraux en français (inventaire 2005 v.1.0)*, Rapport technique, DGLFLF, 2005.

Carlier, Anne, « *Les gosses, ça se lève tôt le matin :* l'interprétation générique du syntagme nominal disloqué au moyen de *ce* ou *ça* », *Journal of French Language Studies*, 6/2, 1996, p. 133-162.

Carlier, Anne, « Les propriétés aspectuelles du passif », dans Lagae, V., Carlier, A. et Benninger, C., dir., *Temps et aspect : de la grammaire au lexique*, Rodopi, 2002, p. 41-63.

CARRUTHERS, Janice, « The Passé Surcomposé Régional : Towards a Definition of its Function in Contemporary Spoken French », *Journal of French Language Studies*, 4/2, 1994, p. 171-190.

CARTON, Fernand, ROSSI, Mario, AUTESSERRE, Denis et LÉON, Pierre, dir., *Les Accents des Français*, Hachette, 1983.

CASILLAS MARTÍNEZ, Luis, « Gender Mismatches in Spanish and French N_1/A de N_2 Affective Constructions : Index Agreement vs. Morphosyntactic Concord », dans *Proceedings of the 9th HPSG Conference*, 2003, p. 1-17 (en ligne).

CATACH, Nina, *Orthographe et lexicographie. Les mots composés*, Nathan, 1981.

CATACH, Nina, *La Ponctuation. Histoire et système*, PUF, 1996 [1994].

CATACH, Nina, *L'Orthographe*, PUF, 2011 [1978].

CAUDAL, Patrick, « Vers une approche constructionnelle des structures au conditionnel », *Langue française*, 200, 2018, p. 49-61.

CHAN, Dominic, FOURCIN, Adrian, GIBBON, Dafydd, GRANSTRÖM, Bjorn, HUCKVALE, Mark, KOKKINAKIS, George, KVALE, Knut, LAMEL, Lori, LINDBERG, Borge, MORENO, Asunción, MOUROPOULOS, Jiannis, SENIA, Franco, TRANCOSO, Isabel, VELD, Corin et ZEILIGER, Jérôme, « *EUROM* : A Spoken Language Resource for the EU », dans *Proceedings of the 4th European Conference on Speech Communication and Speech Technology*, CEP Consultants, 1995, p. 867-870.

CHANET, Catherine, « 1700 occurrences de la particule *quoi* en français parlé contemporain : approche de la "distribution" et des fonctions en discours », *Marges linguistiques*, 2, 2001, p. 56-80.

CHAROLLES, Michel, « Anaphore associative, stéréotype et discours », dans SCHNEDECKER, C., CHAROLLES, M., KLEIBER, G. et DAVID, J., dir., *L'Anaphore associative*, Klincksieck, 1994, p. 67-93.

CHAROLLES, Michel, « Comment repêcher les derniers ? Analyse des expressions anaphoriques en *ce dernier* », *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, 85, 1995, p. 89-112.

CHAROLLES, Michel, « Associative Anaphora and its Interpretation », *Journal of Pragmatics*, 31/3, 1999, p. 311-326.

CHAROLLES, Michel, *La Référence et les Expressions référentielles en français*, Ophrys, 2002.

CHAROLLES, Michel, « De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase », *Travaux de linguistique*, 47, 2003, p. 11-49.

CHAROLLES, Michel, « Sinon d'hypothèse négative », dans AUCHLIN, A., BURGER, M., FILLIETTAZ, L., GROBET, A., MOESCHLER, J., PERRIN, L., ROSSARI, C. et SAUSSURE, L. de, dir., *Structures et discours. Mélanges offerts à Eddy Roulet*, Nota bene, 2004, p. 167-182.

CHAROLLES, Michel et PIETRANDREA, Paola, « *En réalité* : de la modalisation à l'organisation du discours », *Travaux de linguistique*, 64/1, 2012, p. 111-142.

CHAUDENSON, Robert, « Variation, koïnèisation, créolisation : français d'Amérique et créoles », dans BRASSEUR, P. et FALKERT, A., dir., *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation*, CECAV, 1998, p. 163-179.

CHAUVEAU, Jean-Paul, « La disparition du subjonctif à Terre-Neuve, Saint-Pierre-et-Miquelon et en Bretagne : propagation ou récurrence ? », dans BRASSEUR, P. et FALKERT, A., dir., *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation*, CECAV, 1998, p. 105-119.

CHEVALIER, Gisèle et GAUVIN, Karine, *Corpus Anna-Malenfant*, Université de Moncton, 1994.

CHEVALIER, Jean-Claude, BLANCHE-BENVENISTE, Claire, ARRIVÉ, Michel et PEYTARD, Jean, *Grammaire du français contemporain*, Larousse, 1964.

CHIERCHIA, Gennaro et MCCONNELL-GINET, Sally, *Meaning and Grammar. An Introduction to Semantics*, MIT Press, 2000 [1990].

CHOI-JONIN, Injoo et DELAIS-ROUSSARIE, Élisabeth, « L'association de propositions sans marque segmentale en français parlé : étude syntactico-sémantique et prosodique », *Faits de langue*, 28, 2006, p. 83-94.

CHOI-JONIN, Injoo et LAGAE, Véronique, « *Il y a des gens ils ont mauvais caractère*. À propos du rôle de *il y a* », dans MURGUÍA, A., dir., *Sens et références. Mélanges Georges Kleiber*, Gunter Narr, 2005, p. 39-66.

CHOMSKY, Noam, *Aspects de la théorie syntaxique*, Seuil, 1986 [1965].

CLARAC, François et TERNAUX, Jean-Pierre, *Encyclopédie historique des neurosciences. Du neurone à l'émergence de la pensée*, De Boeck, 2008.

Code typographique. Choix des règles à l'usage des auteurs et professionnels du livre, Fédération CGC de la communication, 1993 [1947].

Coene, Martine, « La structure interne du SN à tête zéro », dans Kleiber, G., Laca, B. et Tasmowski, L., dir., *Typologie des groupes nominaux*, Presses universitaires de Rennes, 2001, p. 235-250.

Colignon, Jean-Pierre, *Un point, c'est tout ! La ponctuation efficace*, EdiSens, 2018 [1992].

Colinet, Margot, Danlos, Laurence, Dargnat, Mathilde et Winterstein, Grégoire, « Emplois de la préposition *pour* suivie d'une infinitive : description, critères formels et annotation en corpus », dans *Actes du 4e Congrès mondial de linguistique française*, 2014, p. 3041-3058 (en ligne).

Combettes, Bernard, *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*, De Boeck-Duculot, 1983.

Combettes, Bernard, « Discours rapporté et énonciation : trois approches différentes », *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, 64, 1989, p. 111-122.

Combettes, Bernard, *L'Organisation du texte*, Université de Metz, 1992.

Combettes, Bernard, « Facteurs textuels et facteurs sémantiques dans la problématique de l'ordre des mots : le cas des constructions détachées », *Langue française*, 111, 1996, p. 83-96.

Combettes, Bernard, *Les Constructions détachées en français*, Ophrys, 1998.

Combettes, Bernard, « L'évolution de la forme en *-ant :* aspects syntaxiques et textuels », *Langages*, 149, 2003, p. 6-24.

Combettes, Bernard, « Les ajouts après point : aspects syntaxiques et textuels », dans Charolles, M., Fournier, N., Fuchs, C. et Lefeuvre, F., dir., *Parcours de la phrase. Mélanges offerts à Pierre Le Goffic*, Ophrys, 2007, p. 119-131.

Combettes, Bernard et Kuyumcuyan, Annie, « *Comme* dans les comparaisons d'égalité : la corrélation *aussi /autant… comme* jusqu'à l'époque classique », *Langue française*, 159, 2008, p. 16-32.

Combettes, Bernard et Marchello-Nizia, Christiane, dir., *Études sur le changement linguistique en français*, Presses universitaires de Nancy, 2007.

Comorovski, Ileana, « *Quel* », dans Corblin, F. et De Swart, H., dir., *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, 2004, p. 131-143.

Conseil supérieur de la langue française, *Les Rectifications de l'orthographe*, Documents administratifs, Journal officiel de la République française, 1990.

Coppieters, René, « The Opposition between *il* and *ce* and the Place of the Adjective in French », *Harvard Studies in Syntax and Semantics*, 1, 1975, p. 221-280.

Coppieters, René, « Descriptions and Attitudes : the Problem of Reference to Individuals », *Studies in Language*, 6, 1982, p. 1-22.

Corbin, Danielle, *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, Presses universitaires du Septentrion, 1991.

Corblin, Francis, *Indéfini, défini et démonstratif*, Droz, 1987a.

Corblin, Francis, « *Ceci* et *cela* comme formes à contenu indistinct », *Langue française*, 75, 1987b, p. 75-93.

Corblin, Francis, « Les groupes nominaux sans nom du français », dans Kleiber, G. et Tyvaert, J.-E., dir., *L'Anaphore et ses domaines*, Université de Metz, 1990, p. 63-80.

Corblin, Francis, « Existe-t-il un *ça* impersonnel en français ? », *L'Information grammaticale*, 62, 1994a, p. 45-47.

Corblin, Francis, « Sémantique des négatifs multiples », *LINX*, HS 5, 1994b, p. 279-298.

Corblin, Francis, *Les Formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaînes de reference*, Presses universitaires de Rennes, 1995.

Corblin, Francis, « Groupes nominaux sans nom et partitifs », dans Chuquet, J. et Fryd, M., dir., *Absence de marques et représentation de l'absence*, Presses universitaires de Rennes, 1996a, p. 47-68.

Corblin, Francis, « Multiple Negation Processing in Natural Language », *Theoria*, 17, 1996b, p. 214-259.

Corblin, Francis, « Les indéfinis : variables et quantificateurs », *Langue française*, 116, 1997a, p. 8-32.

Corblin, Francis, « L'anaphore en subordination modale », dans De Mulder, W., Tasmowski, L. et Vetters, C., dir., *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Rodopi, 1997b, p. 277-295.

Corblin, Francis, « *Celui-ci* anaphorique : un mentionnel », *Langue française*, 120, 1998, p. 33-43.

CORBLIN, Francis, « Défini et génitif : le cas des définis défectifs », dans MARANDIN, J.-M., dir., *Cahier Jean-Claude Milner*, Verdier, 2001a, p. 19-54.

CORBLIN, Francis, « Où situer *certains* dans une typologie sémantique des groupes nominaux ? », dans KLEIBER, G., LACA, B. et TASMOWSKI, L., dir., *Typologie des groupes nominaux*, Presses universitaires de Rennes, 2001b, p. 99-117.

CORBLIN, Francis, *Représentation du discours et sémantique formelle*, PUF, 2002.

CORBLIN, Francis, « *Quelque* », dans CORBLIN, F. et DE SWART, H., dir., *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, 2004, p. 99-107.

CORBLIN, Francis, « Les indéfinis entre quantification et référence », dans CORBLIN, F., FERRANDO, S. et KUPFERMAN, L., dir., *Indéfini et prédication*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006a, p. 39-51.

CORBLIN, Francis, « Défini et prédication partielle », dans KLEIBER, G., SCHNEDECKER, C. et THEISSEN, A., dir., *La Relation partie-tout*, Peeters, 2006b, p. 465-482.

CORBLIN, Francis, « Une analyse compositionnelle de *quoi que ce soit* comme universel », *Langue française*, 166, 2010, p. 17-50.

CORBLIN, Francis, « Locus et telos : *aller à l'école*, *être à la plage* », *Corela*, HS 12, 2012 (en ligne).

CORBLIN, Francis, *Cours de sémantique. Introduction.*, Armand Colin, 2013.

CORBLIN, Francis, COMOROVSKI, Ileana, LACA, Brenda et BEYSSADE, Claire, « Generalized Quantifiers, Dynamic Semantics and French Determiners », dans CORBLIN, F. et DE SWART, H., dir., *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, 2004a, p. 3-22.

CORBLIN, Francis et DE SWART, Henriëtte, dir., *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, 2004.

CORBLIN, Francis, DÉPREZ, Viviane, DE SWART, Henriëtte et TOVENA, Lucia, « Negative Concord », dans CORBLIN, F. et DE SWART, H., dir., *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, 2004b, p. 417-455.

CORBLIN, Francis, MARANDIN, Jean-Marie et SLEEMAN, Petra, « Nounless Determiners », dans CORBLIN, F. et DE SWART, H., dir., *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, 2004, p. 23-40.

CORBLIN, Francis, TOVENA, Lucia et VLACHOU, Evangelia, « La problématique des indéfinis de choix libre du français », *Langue française*, 166, 2010, p. 3-15.

CORMINBŒUF, Gilles, *L'Expression de l'hypothèse en français. Entre hypotaxe et parataxe*, De Boeck-Duculot, 2009.

CORMINBŒUF, Gilles, « Une description des constructions introduites par un *si* dit austinien », *Travaux de linguistique*, 60, 2010, p. 127-144.

CORNISH, Francis, *Anaphoric Relations in English and French. A Discourse Perspective*, Routledge, 1986.

CORNISH, Francis, *Anaphora, Discourse, and Understanding. Evidence from English and French*, Clarendon Press, 1999.

CORNISH, Francis, « Relations de cohérence en discours », *Corela*, HS 5, 2006 (en ligne).

CORNULIER, Benoît de, « *Pourquoi* et l'inversion du sujet non clitique », dans ROHRER, C. et RUWET, N., dir., *Actes du colloque franco-allemand de grammaire transformationnelle*, Max Niemeyer, 1974, p. 139-163.

CORNULIER, Benoît de, « L'incise, la classe des verbes parenthétiques et le signe mimique », *Cahier de linguistique*, 8, 1978, p. 53-95.

CORNULIER, Benoît de, *Effets de sens*, Minuit, 1985.

CORNULIER, Benoît de, « Plus on est chauve, plus on est intelligent », dans BLANCHE-BENVENISTE, C., CHERVEL, A. et GROSS, M., dir., *Grammaire et histoire de la grammaire. Hommage à la mémoire de Jean Stéfanini*, Presses de l'Université de Provence, 1988, p. 145-156.

CÔTÉ, Marie-Hélène, « Rhythmic Constraints on the Distribution of Schwa in French », dans CAMACHO, J., FLORES-FERRÁN, L., DÉPREZ, V. et CABRERA, M. J., dir., *Romance Linguistics 2006*, John Benjamins, 2007, p. 79-92.

CÔTÉ, Marie-Hélène, « Empty Elements in Schwa, Liaison and h-aspiré : The French Holy Trinity Reconsidered », dans HARTMANN, J., HEGEDÜS, V. et VAN RIEMSDIJK, H., dir., *Sounds of Silence : Empty Elements in Syntax and Phonology*, Elsevier, 2008, p. 61-103.

CÔTÉ, Marie-Hélène, « French Liaison », dans OOSTENDORP, M., EWEN, C., HUME, E. et RICE, K., dir., *The Blackwell Companion to Phonology*, Wiley-Blackwell, 2011, p. 2685-2710.

Côté, Marie-Hélène, « Le français au Canada », dans Detey, S., Racine, I., Kawaguchi, Y. et Eychenne, J., dir., *La Prononciation du français dans le monde. Du natif à l'apprenant*, CLE International, 2016, p. 49-53.

Côté, Marie-Hélène, « La liaison en diatopie : esquisse d'une typologie », *Journal of French Language Studies*, 27/1, 2017, p. 13-25.

Cougnon, Louise-Amélie, « Orthographe et langue dans les sms », *Études de linguistique appliquée*, 160/4, 2010, p. 397-410.

Cougnon, Louise-Amélie, *Langage et sms. Une étude internationale des pratiques actuelles*, Presses universitaires de Louvain, 2015.

Couquaux, Daniel, « Les pronoms faibles sujets comme groupes nominaux », dans Ronat, M. et Couquaux, D., dir., *La Grammaire modulaire*, Minuit, 1986, p. 25-46.

Coveney, Aidan, « L'approche variationniste et la description de la grammaire du français : le cas des interrogatives », *Langue française*, 115, 1997, p. 88-100.

Coveney, Aidan, *Variability in Spoken French : a Sociolinguistic Study of Interrogation and Negation*, Elm Bank, 2002 [1996].

Coveney, Aidan, « L'interrogation directe », *Travaux de linguistique*, 63, 2011, p. 112-145.

Cresti, Emanuela et Moneglia, Massimo, dir., *Integrated Reference Corpora for Spoken Romance Languages*, John Benjamins, 2005.

Cristofaro, Sonia, *Subordination*, Oxford University Press, 2003.

Culioli, Antoine, « À propos des énoncés exclamatifs », *Langue française*, 22, 1974, p. 6-15.

Curat, Hervé, *Morphologie verbale et référence temporelle en français moderne*, Droz, 1991.

Curat, Hervé, *Les Déterminants dans la référence nominale et les Conditions de leur absence*, Droz, 1999.

D

Dagnac, Anne, « *J'ai dit qu'il faut qu'on aille voir. Et nous sommes partis*. Temps et personnes en discours indirect : les limites d'un africanisme », *Le Français en Afrique*, 13, 1999, p. 129-143.

Dagnac, Anne, « French », dans Van Craenenbroeck, J. et Temmerman, T., dir., *The Oxford Handbook of Ellipsis*, Oxford University Press, 2019, p. 785-781.

Dahlet, Véronique, *Ponctuation et énonciation*, Ibis Rouge, 2003.

Dal, Georgette, Grabar, Natalia, Lignon, Stéphanie, Tribout, Delphine, Plancq, Clément et Yvon, François, « Les adjectifs en *in-X-able* du français », dans Floricic, F., dir., *La Négation dans les langues romanes*, John Benjamins, 2007, p. 205-224.

Damoiseau, Robert, *Éléments de grammaire comparée français-créole guyanais*, Ibis Rouge, 2003.

Damourette, Jacques et Pichon, Édouard, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Éditions d'Artrey, 1911-1940.

Dancygier, Barbara et Sweetser, Eve, *Mental Spaces in Grammar : Conditional Constructions*, Cambridge University Press, 2005.

Danlos, Laurence, « Support Verb Constructions : Linguistic Properties, Representation, Translation », *Journal of French Language Studies*, 2/1, 1992, p. 1-32.

Danlos, Laurence, « Event Coreference in Causal Discourses », dans Bouillon, P. et Busa, F., dir., *The Language of Word Meaning*, Cambridge University Press, 2001, p. 216-224.

Danlos, Laurence, « Extension de la notion de verbe support », dans Nakamura, T., Laporte, E., Dister, A. et Fairon, C., dir., *Les Tables. La grammaire du français par le menu*, Presses universitaires de Louvain, 2010, p. 81-90.

Danlos, Laurence, « Formalisation des conditions d'emploi des connecteurs *en réalité* et (*et*) *en effet* », dans *Actes du 3*e *Congrès mondial de linguistique française*, 2012, p. 493-508 (en ligne).

Danlos, Laurence, Colinet, Margot et Steinlin, Jacques, « fdtb1 : repérage des connecteurs de discours dans un corpus français », *Discours*, 17, 2015 (en ligne).

DANLOS, Laurence, SAGOT, Benoît et STERN, Rosa, « Analyse discursive des incises de citation », dans *Actes du 2e Congrès mondial de linguistique française*, 2010, p. 2237-2254 (en ligne).

DANON-BOILEAU, Laurent, « La détermination du sujet », *Langages*, 94, 1989, p. 39-72.

DAUZAT, Albert, « À propos des temps surcomposés. Surcomposé provençal et surcomposé français », *Le Français moderne*, 22/4, 1954, p. 259-262.

DAVIS, Anthony et KOENIG, Jean-Pierre, « Linking as Constraints on Word Classes in a Hierarchical Lexicon », *Language*, 76, 2000, p. 56-91.

DEBAISIEUX, Jeanne-Marie, « Le fonctionnement de *parce que* en français parlé : étude quantative sur corpus », dans PUSCH, K. et RAIBLE, W., dir., *Romance Corpus Linguistics. Corpora and Spoken Language*, Gunter Narr, 2002, p. 349-360.

DEBAISIEUX, Jeanne-Marie, « Les conjonctions de subordination : mots grammaticaux ou mots de discours ? Le cas de *parce que* », *Revue de sémantique et de pragmatique*, 2004, p. 51-67.

DEBAISIEUX, Jeanne-Marie, « Les corpus oraux : situation, exploitation linguistique, bilan et perspectives », *Scolia*, 19, 2005, p. 9-40.

DEBAISIEUX, Jeanne-Marie, dir., *Analyses linguistiques sur corpus. Subordination et insubordination en français*, Hermès, 2013.

DE CAT, Cécile, *French Dislocation. Interpretation, Syntax, Acquisition*, Oxford University Press, 2007.

DECLERCK, Renaat, *Studies on Copular Sentences, Clefts and Pseudo-clefts*, De Gruyter Mouton, 2011 [1988].

DEDKOVÁ, Iva, « *Votre commande sera exécutée endéans la huitaine*. Remarques sur la préposition *endéans* et ses équivalents », *Études romanes de Brno*, 35/1, 2014, p. 185-210.

DEFRANCQ, Bart, « Un aspect de la subordination en français parlé : l'interrogation indirecte », dans *Le français parlé. Corpus et résultats. Actes du colloque international, Université de Copenhague 29 au 30 octobre 1998*, Museum Tusculanum Press, 2000, p. 131-141.

DEFRANCQ, Bart, « Que peuvent bien *pouvoir* et *bien ?* », dans DENDALE, P. et VAN DER AUWERA, J., dir., *Les Verbes modaux*, Rodopi, 2001, p. 33-46.

DEFRANCQ, Bart, *L'Interrogative enchâssée. Structure et interprétation*, De Boeck-Duculot, 2005.

DEGAS, Edwige, « Négation et opposition, même combat ? Aspects de la préfixation en *non-* et *anti* », dans *Actes du 4e Congrès mondial de linguistique française*, 2014, p. 1755-1774 (en ligne).

DEGAS, Edwige, « [*Non*-Adj] Sequences in French : Morphological Negation, Syntactic Negation, or in-between ? », *Lingvisticæ Investigationes*, 37/2, 2015, p. 194-208.

DEJOND, Aurélia, *La Cyberl@ngue française*, La Renaissance du livre, 2002.

DE KOK, Ans, *La Place du pronom personnel régime conjoint en français : une étude diachronique*, Rodopi, 1985.

DELAHAIE, Juliette, « *Voici* le facteur ou *voilà* le facteur ? Étude syntaxique et sémantique de *voilà* », *Cahiers de lexicologie*, 95, 2009, p. 43-58.

DELAHAIE, Juliette, « Vers une analyse sémantique (presque) unitaire des multiples emplois de *voilà* à l'écrit et à l'oral », *Revue de sémantique et de pragmatique*, 33-34, 2013, p. 99-120.

DELAIS-ROUSSARIE, Élisabeth, « Phonological Phrasing and Accentuation in French », dans NESPOR, M. et SMITH, N., dir., *Dam Phonology : HIL Phonology Papers II*, Holland Academic Graphics, 1996, p. 1-38.

DELAIS-ROUSSARIE, Élisabeth, « Vers une nouvelle approche de la structure prosodique », *Langue française*, 126, 2000, p. 92-112.

DELAIS-ROUSSARIE, Élisabeth, « La prosodie des incidentes en français », *Cahiers de grammaire*, 30, 2006, p. 129-138.

DELAIS-ROUSSARIE, Élisabeth, « Prosodie incidente et structure prosodique », *Verbum*, XXX/1, 2008, p. 37-52.

DELAIS-ROUSSARIE, Élisabeth, BOURIGAULT, Didier, CHOI-JONIN, Injoo, FABRE, Cécile, MOLINU, Lucia, ROUQUIER, Magali et TARRIER, Jean-Michel, « *ACSYNT*, un corpus oral du français contemporain », Documentation, 2004 (en ligne).

DELAIS-ROUSSARIE, Élisabeth, DOETJES, Jenny et SLEEMAN, Petra, « Dislocations in French », dans CORBLIN, F. et DE SWART, H., dir., *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, 2004, p. 501-528.

DELAIS-ROUSSARIE, Élisabeth et POST, Brechtje, « Unités prosodiques et grammaire de l'intonation : vers une nouvelle approche », dans *Actes des XXVIIe Journées d'études sur la parole*, 2008 (en ligne).

Delais-Roussarie, Élisabeth, Post, Brechtje, Avanzi, Mathieu, Buthke, Caroline, Di Cristo, Albert, Feldhausen, Ingo, Jun, Sun-Ah, Martin, Philippe, Meisenburg, Trudel, Rialland, Annie, Sichel-Bazin, Rafèu et Yoo, Hiyon, « Developing a ToBI System for French », dans Frota, S. et Prieto, P., dir., *Intonation in Romance*, Oxford University Press, 2015.

Delais-Roussarie, Élisabeth et Turco, Giuseppina, « Intonation of Alternative Constructions in French : Which Cues Allow Distinguishing Statements from Questions ? », dans Feldhausen, I., Elsig, M., Kuchenbrandt, I. et Neuhaus, M., dir., *Romance Languages and Linguistic Theory*, vol. 15, John Benjamins, 2019, p. 136-156.

Delais-Roussarie, Élisabeth, Yoo, Hiyon et Post, Brechtje, « Quand frontières prosodiques et frontières syntaxiques se rencontrent », *Langue française*, 170, 2011, p. 29-44.

Delattre, Pierre, *Studies in French and Comparative Phonetics*, Mouton, 1966.

Delaveau, Annie, « Questions sur l'analyse de *si* », *LINX*, 2, 1980, p. 7-34.

Delaveau, Annie, « La voix et les bruits : note sur les verbes introducteurs de discours rapporté », *LINX*, 18, 1988, p. 125-136.

Delaveau, Annie, « *Si*, la syntaxe et le point de vue des positions », dans Bouscaren, C., dir., *La Théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*, Ophrys, 1992, p. 107-122.

Delaveau, Annie, « *Qui ?* Un pronom indéfini », *LINX*, 39, 1998, p. 71-87.

Delaveau, Annie, *La Syntaxe. La phrase et la subordination*, Armand Colin, 2001.

Dell, François, « L'accentuation dans les phrases en français », dans Dell, F., Hirst, D. et Vergnaud, J.-R., dir., *Forme sonore du langage : structures des representations en phonologie*, Hermann, 1984, p. 65-122.

Dell, François, *Les Règles et les Sons*, Hermann, 1985 [1973].

Delomier, Dominique et Morel, Marie-Annick, « Caractéristiques intonatives et syntaxiques des incises », *DRLAV*, 36-37, 1986, p. 55-103.

Delort, Laurence et Danlos, Laurence, « Coordination of Causal Relations in Discourse », dans *Proceedings of the Symposium on the Exploration and Modelling of Meaning*, 2005, p. 75-84.

Demarcq, Jacques, « L'espace de la page, entre vide et plein », dans Zali, A., dir., *L'Aventure des écritures : la page*, Bibliothèque nationale de France, 1999, p. 65-113.

Demol, Annemie, *Les Pronoms anaphoriques* il *et* celui-ci, De Boeck-Duculot, 2011.

De Mulder, Walter, « Les démonstratifs : des indices de changement de contexte », dans Flaux, N. et Van de Velde, D., dir., *Entre général et particulier : les déterminants*, Artois Presses Université, 1997, p. 137-200.

De Mulder, Walter, « Du sens des démonstratifs à la construction d'univers », *Langue française*, 120, 1998, p. 21-32.

De Mulder, Walter et Amiot, Dany, « L'insoutenable légèreté de la préposition *en* », *Studii de Lingvistica*, 1, 2011, p. 9-27.

De Mulder, Walter et Amiot, Dany, « *En :* de la préposition à la construction », *Langue française*, 178, 2013, p. 21-39.

De Mulder, Walter et Vetters, Carl, « Sur la narrativité de l'imparfait », dans Vanneste, A., Wilde, P. de et Kindt, S., dir., *Mémoire en temps advenir. Hommage à Theo Venckeleer*, Peeters, 2003, p. 687-702.

De Mulder, Walter et Vetters, Carl, « Le sens fondamental de *maintenant :* un token-reflexive », *Cahiers Chronos*, 20, 2008, p. 15-33.

Dendale, Patrick et Tasmowski, Liliane, dir., *Le Conditionnel en français*, Université de Metz, 2001.

Déprez, Viviane, « Two Types of Negative Concord », *Probus*, 9/2, 1997, p. 103-144.

Déprez, Viviane, « Concordance négative, syntaxe des mots-N et variation dialectale », *Cahiers de linguistique française*, 25, 2003, p. 97-118.

Desclès, Jean-Pierre, « Imparfait narratif et imparfait de nouvel état en français », dans Banys, W., Benardczuk, L., Polanski, K. et Wydro, B., dir., *Études linguistiques romano-slaves offertes à Stanislas Karolak*, Oficyna Wydawnicza Edukacja, 2003, p. 131-155.

Desclès, Jean-Pierre et Guentchéva, Zlatka, « La notion d'abduction et le verbe *devoir* épistémique », dans Dendale, P. et Van der Auwera, J., dir., *Les Verbes modaux*, Rodopi, 2001, p. 103-122.

Desmets, Marianne, « Identification de deux constructions en *comme :* causalité et comparaison », *LINX*, 39, 1998, p. 89-118.

DESMETS, Marianne, « Ellipses dans les constructions comparatives en *comme* », *LINX*, 58, 2008a, p. 47-74.

DESMETS, Marianne, « Constructions comparatives en *comme* », *Langue française*, 159, 2008b, p. 33-49.

DESMETS, Marianne et ROUSSARIE, Laurent, « Quotative Reference in Reportive *comme* Clauses », dans BEYSSADE, C., BONAMI, O., CABREDO HOFHERR, P. et CORBLIN, F., dir., *Empirical Issues in Syntax and Semantics*, vol. 4, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2003, p. 328-344.

DESTRUEL, Emilie, « The French *c'est* -cleft : Empirical Studies of its Meaning and Use », dans PIÑÓN, C., dir., *Empirical Issues in Syntax and Semantics*, vol. 9, 2012, p. 95-112 (en ligne).

DE SWART, Henriëtte, *Adverbs of Quantification. A Generalized Quantifier Approach*, Garland, 1993.

DE SWART, Henriëtte, « Aspect Shift and Coercion », *Natural Language & Linguistic Theory*, 16, 1998, p. 347-385.

DE SWART, Henriëtte, « Négation et coordination : la conjonction *ni* », dans BOK-BENNEMA, R., JONGE, B. de, KAMPERS-MANHE, B. et MOLENDIJK, A., dir., *Adverbial Modification*, Rodopi, 2001, p. 109-124.

DE SWART, Henriëtte, « Circonstantiels temporels et aspect verbal : interactions dans les contextes épisodiques et habituels », dans FLAUX, N., STOSIC, D. et VET, C., dir., *Interpréter les temps verbaux*, Peter Lang, 2010, p. 83-105.

DE SWART, Henriëtte et SAG, Ivan, « Negation And Negative Concord In Romance », *Linguistics and Philosophy*, 25/4, 2002, p. 373-417.

DETEY, Sylvain, DURAND, Jacques, LAKS, Bernard et LYCHE, Chantal, dir., *Les Variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement*, Ophrys, 2010.

DETEY, Sylvain, DURAND, Jacques, LAKS, Bernard et LYCHE, Chantal, dir., *Varieties of Spoken French*, Oxford University Press, 2016b.

DETEY, Sylvain, RACINE, Isabelle, KAWAGUCHI, Yuji et EYCHENNE, Julien, dir., *La Prononciation du français dans le monde. Du natif à l'apprenant*, CLE International, 2016a.

DÉTRIE, Catherine, *De la non-personne à la personne : l'apostrophe nominale*, CNRS Éditions, 2006.

DEULOFEU, José, « La syntaxe et les constructions binaires », *Recherches sur le français parlé*, 1, 1977, p. 30-61.

DEULOFEU, José, « Les énoncés à constituant lexical détaché. Les limites de l'organisation grammaticale et de l'organisation discursive dans ces énoncés », *Recherches sur le français parlé*, 2, 1979, p. 75-109.

DEULOFEU, José, « Perspective linguistique et sociolinguistique dans l'étude des relatives en français », *Recherches sur le français parlé*, 3, 1981, p. 135-193.

DEULOFEU, José, « Les couplages de constructions verbales en français parlé : effet de cohésion discursive ou syntaxe de l'énoncé », *Recherches sur le français parlé*, 9, 1988a, p. 111-141.

DEULOFEU, José, « Syntaxe de *que* en français parlé et le problème de la subordination », *Recherches sur le français parlé*, 8, 1988b, p. 79-104.

DEULOFEU, José, « La notion de dépendance syntaxique dans l'approche pronominale », *L'Information grammaticale*, 50/1, 1991, p. 19-23.

DEULOFEU, José, « Questions de méthode dans la description morphosyntaxique de l'élément *que* en français contemporain », *Recherches sur le français parlé*, 15, 1999, p. 163-198.

DEULOFEU, José, « Les commentaires sportifs constituent-ils un "genre" au sens linguistique du terme ? », dans BILGER, M., dir., *Corpus : méthodologie et applications linguistiques*, Honoré Champion, 2000, p. 271-295.

DEULOFEU, José, « La notion de construction corrélative en français : typologie et limites », *Recherches sur le français parlé*, 16, 2001, p. 103-124.

DEULOFEU, José, « Les consécutives construites avec *tellement* ont-elles une syntaxe scalaire ? », *Travaux de linguistique*, 54/1, 2007, p. 133-146.

DEULOFEU, José, « Quel statut pour l'élément *que* en français contemporain ? », *Langue française*, 158, 2008a, p. 29-52.

DEULOFEU, José, « Peripheral Constituents as Generalized "Hanging" Topics », dans KAWASHIMA, R., PHILIPPE, G. et SOWLEY, T., dir., *Phantom Sentences : Essays in Linguistics and Literature Presented to Ann Banfield*, Peter Lang, 2008b, p. 227-264.

DEULOFEU, José, « Peut-on établir un système de ponctuation des transcriptions de textes oraux linguistiquement fondé ? Les propositions du groupe Rhapsodie », *Langue française*, 172, 2011, p. 115-131.

Deulofeu, José, « Le rôle de l'élément *que* dans les phénomènes de subordination », dans Debaisieux, J.-M., dir., *Analyses linguistiques sur corpus. Subordination et insubordination en français*, Hermès, 2013, chap. 9.

Deulofeu, José, « La macrosyntaxe comme moyen de tracer la limite entre organisation grammaticale et organisation du discours », *Modèles linguistiques*, 2016, p. 135-166.

Deulofeu, José, Duffort, Lucie, Gerdes, Kim, Pietrandrea, Paola et Kahane, Sylvain, « Depends on What the French Say. Spoken Corpus Annotation With and Beyond Syntactic Functions », dans *Proceedings of the 4th Linguistic Annotation Workshop*, 2010, p. 274-281 (en ligne).

Di Cristo, Albert, « Le cadre accentuel du français contemporain : essai de modélisation », *Langues*, 2-3/3-4, 1999, p. 184-205 et 258-267.

Di Cristo, Albert, « Une approche intégrative des relations de l'accentuation au phrasé prosodique du français », *Journal of French Language Studies*, 21/1, 2011, p. 73-95.

Di Cristo, Albert, *La Prosodie de la parole*, De Boeck Solal, 2013.

Di Cristo, Albert, *Les Musiques du français parlé : essais sur l'accentuation, la métrique, le rythme, le phrasé prosodique et l'intonation du français contemporain*, De Gruyter, 2016.

Di Cristo, Albert et Hirst, Daniel, « Vers une typologie des unités intonatives du français », dans *Actes des xxi*e *Journées d'études sur la parole*, 1996, p. 219-222 (en ligne).

Di Cristo, Albert et Hirst, Daniel, « L'accentuation non-emphatique en français : stratégies et paramètres », dans Perrot, J., dir., *Polyphonie pour Ivan Fónagy*, L'Harmattan, 1997, p. 71-101.

Di Cristo, Albert et Jankowski, Ludovic, « Prosodic Oganization and Phrasing after Focus in French », dans *Proceedings of the xivth International Congress of Phonetic Sciences*, 1999, p. 1565-1568 (en ligne).

Diessel, Holger, « Deixis and Demonstrative », dans Maienborn, C., Heusinger, K. von et Portner, Paul, dir., *Semantics. An International Handbook of Natural Language Meaning*, De Gruyter Mouton, 2011, p. 1-25.

D'Imperio, Mariapaola, Michelas, Amandine et Portes, Christel, « École d'Aix et approches tonales de l'intonation du français : un aperçu des recherches depuis les années 1970 », *Langue française*, 191, 2016, p. 31-46.

Dister, Anne, Francard, Michel, Hambye, Philippe et Simon, Anne-Catherine, « Du corpus à la banque de données. Du son, des textes et des métadonnées. L'évolution de la banque de données textuelles orales *VALIBEL* (1989-2009) », *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, 33/2, 2009, p. 113-129.

Dobrovie-Sorin, Carmen, « Impératifs conditionnels », *Le Français moderne*, 52, 1984, p. 1-21.

Dobrovie-Sorin, Carmen, « De la syntaxe à l'interprétation, de Milner (1982) à Milner (1995) : le génitif », dans Marandin, J.-M., dir., *Cahier Jean-Claude Milner*, Verdier, 2001, p. 55-98.

Dobrovie-Sorin, Carmen, dir., *Noms nus et généricité*, Presses universitaires de Vincennes, 2005.

Dobrovie-Sorin, Carmen et Beyssade, Claire, *Définir les indéfinis*, cnrs Éditions, 2004.

Dobrovie-Sorin, Carmen et Laca, Brenda, « Les noms sans déterminant dans les langues romanes », dans Godard, D., dir., *Les Langues romanes. Problèmes de la phrase simple*, cnrs Éditions, 2003, p. 235-281.

Doetjes, Jenny, « Degree Quantifiers », dans Corblin, F. et De Swart, H., dir., *Handbook of French Semantics*, csli Publications, 2004, p. 83-98.

Doetjes, Jenny, Rebuschi, Georges et Rialland, Annie, « Cleft Sentences », dans Corblin, F. et De Swart, H., dir., *Handbook of French Semantics*, csli Publications, 2004, p. 529-552.

Doppagne, Albert, *La Bonne Ponctuation : clarté, efficacité et précision de l'écrit*, Duculot, 1998 [1978].

Dostie, Gaétane, « Deux marqueurs discursifs issus de verbes de perception : de écouter / regarder à écoute / regarde », *Cahiers de lexicologie*, 73/2, 1998, p. 85-106.

Dostie, Gaétane, *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, De Boeck-Duculot, 2004a.

Dostie, Gaétane, « Considérations sur la forme et le sens. *Pis* en français quebécois. Une simple variante de *puis ?* Un simple remplaçant de *et ?* », *Journal of French Language Studies*, 14, 2004b, p. 113-128.

Dostie, Gaétane, « *Ben* en tant que collocatif discursif », *Travaux de linguistique*, 65/2, 2012, p. 105-122.

DOSTIE, Gaétane, « Le Corpus de français parlé au Québec (CFPQ) et la langue des conversations familières : Exemple de mise à profit des données à partir d'un examen lexico-sémantique de la séquence *je sais pas* », *Corpus*, 15, 2016 (en ligne).

DOSTIE, Gaétane et LÉARD, Jean-Marcel, « Particularités syntaxiques et sémantiques des conditionnelles en québécois », *Revue québécoise de linguistique*, 15/1, 1985, p. 119-152.

DOWTY, David, « Thematic Proto-Roles and Argument Selection », *Language*, 67/3, 1991, p. 547-619.

DRILLON, Jacques, *Traité de la ponctuation française*, Gallimard, 1991.

DRUETTA, Ruggero, *La Question en français parlé : étude distributionnelle*, Trauben, 2009.

DUBOIS, Jean, *Étude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain*, Larousse, 1962.

DUBOIS, Jean, *Grammaire structurale du français : nom et pronom*, Larousse, 1965.

DUBOIS, Jean, *Grammaire structurale du français : le verbe*, Larousse, 1967.

DUBOIS, Jean, « Le genre dans les noms d'animaux », *LINX*, 21, 1989, p. 87-91.

DUBOIS, Jean et DUBOIS-CHARLIER, Françoise, *Les Verbes français*, Larousse-Bordas, 1997.

DUBOIS, Sylvie, « Pratiques orales en Louisiane », *Tribune internationale des langues vivantes*, 33, 2003, p. 89-95.

DUCROT, Oswald, *Les Échelles argumentatives*, Minuit, 1980.

DUCROT, Oswald, « *Puisque*, essai de description polyphonique », *Revue romane*, 24, numéro spécial, 1983, p. 166-185.

DUCROT, Oswald, *Le Dire et le Dit*, Minuit, 1984.

DUCROT, Oswald, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Hermann, 1998 [1972].

DUCROT, Oswald, BOURCIER, Danièle, BRUXELLES, Sylvie, DILLER, Anne-Marie, FOUQUIER, Eric, GOUAZÉ, Jean, MAURY, Luc, NGUYEN, Thahn Binh, NUNES, Géraldo, RAGUNET DE SAINT-ALBAN, Laurence, RÉMIS, Anna et SIRDAR-ISKANDAR, Christine, *Les Mots du discours*, Minuit, 1980.

DUCROT, Oswald et TODOROV, Tzvetan, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, 1972.

DUFAYE, Lionel, « *Genre* ou le scénario d'une grammaticalisation », *LINX*, 70-71, 2014, p. 51-65.

DUFTER, Andreas et STARK, Elisabeth, « La linguistique variationnelle et les changements linguistiques “mal compris”. Le cas de la disparition du *ne* de négation », dans COMBETTES, B. et MARCHELLO-NIZIA, C., dir., *Études sur le changement linguistique en français*, Presses universitaires de Nancy, 2007, p. 115-128.

DURAND, Jacques et EYCHENNE, Julien, « Le schwa en français : pourquoi des corpus ? », *Corpus*, 3, 2004, p. 311-356.

DURAND, Jacques, LAKS, Bernard et LYCHE, Chantal, « La phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure », dans PUSCH, C. et RAIBLE, W., dir., *Romanistische Korpuslinguistik – Korpora und gesprochene Sprache / Romance Corpus Linguistics – Corpora and Spoken Language*, Gunter Narr, 2002, p. 93-106.

DURAND, Jacques et LYCHE, Chantal, « French Liaison in the Light of Corpus Data », *Journal of French Language Studies*, 18/1, 2008, p. 33-66.

DURAND, Jacques et TARRIER, Jean-Michel, « Enquête phonologique en Languedoc (Douzens, Aude) », *La Tribune des langues vivantes*, 33, 2003, p. 117-127.

DÜRRENMATT, Jacques, « Grandeur et décadence du point-virgule », *Langue française*, 172, 2011, p. 37-52.

E

EMONDS, Joseph, « The Verbal Complex V'-V in French », *Linguistic Inquiry*, 9/2, 1978, p. 151-175.

ENCREVÉ, Pierre, *La Liaison avec et sans enchaînement*, Seuil, 1988.

ENGLEBERT, Annick, *Le « Petit Mot » de. Étude de sémantique historique*, Droz, 1992.

ENGLEBERT, Annick, *L'Infinitif dit « de narration »*, Duculot De Boeck, 1998.

ENGLEBERT, Annick, *Accorder le participe passé. Les règles illustrées par l'exemple*, De Boeck, 2006 [1996].

ÉQUIPE DELIC, « Présentation du Corpus de Référence du Français Parlé », *Recherches sur le français parlé*, 18, 2004, p. 11-42.

ERIKSSON, Barbro, *L'Emploi des modes dans la subordonnée relative en français moderne*, Almqvist & Wiksell International, 1979.

ERIKSSON, Olof, *La Suppléance verbale en français moderne*, Acta Universitatis Gothoburgensis, 1985.

ESHKOL, Iris et LE PESANT, Denis, « Trois petites études sur les verbes de communication », *Langue française*, 153, 2007, p. 20-32.

ESHKOL-TARAVELLA, Iris, BAUDE, Olivier, MAUREL, Denis, HRIBA, Linda, DUGUA, Céline et TELLIER, Isabelle, « Un grand corpus oral “disponible” : le corpus d’Orléans 1, 1968-2012 », *Traitement automatique des langues*, 53/2, 2011, p. 17-46.

ESKÉNAZY, André, « Note sur les constructions impersonnelles du français contemporain », *Revue romane*, 3/2, 1968, p. 97-115.

F

FAGARD, Benjamin et CHAROLLES, Michel, « *Ailleurs*, *d’ailleurs*, *par ailleurs :* de l’espace à l’humain, de l’humain au discours », *Journal of French Language Studies*, 28/3, 2018, p. 351-375.

FAGARD, Benjamin et DE MULDER, Walter, « La formation des prépositions complexes : grammaticalisation ou lexicalisation ? », *Langue française*, 156, 2007, p. 9-29.

FAGARD, Benjamin et MARDALE, Alexandru, « *Non, mais tu l’as vu à lui ?* Analyse(s) du marquage différentiel de l’objet en français », *Verbum*, XXXVI/1, 2014, p. 145-170.

FAGYAL, Zsuszanna, « Prosodic boundaries in the Vicinity of Utterance-medial Parentheticals in French », *Probus*, 14/1, 2002, p. 93-111.

FAIRON, Cédrick, KLEIN, Jean-René et PAUMIER, Sébastien, *Le Corpus SMS pour la science. Base de données de 30 000 SMS et logiciels de consultation*, Presses universitaires de Louvain, 2006.

FALKERT, Anika, « Valeur sémantique et comportement syntaxique de l’infinitif substitut dans quelques corpus oraux », *LINX*, 57, 2007, p. 69-78.

FALKERT, Anika, *Le Français acadien des iles de la Madeleine : étude de la variation phonétique*, L’Harmattan, 2010.

FARKAS, Donka, « The Unmarked Determiner », dans VOGELEER, S. et TASMOWSKI, L., dir., *Non-Definiteness and Plurality*, John Benjamins, 2005, p. 81-105.

FAUCONNIER, Gilles, *La Coréférence : syntaxe ou sémantique*, Seuil, 1974.

FAUCONNIER, Gilles, « Polarité syntaxique et sémantique », *Lingvisticæ Investigationes*, 1/1, 1977, p. 1-37.

FAUCONNIER, Gilles, *Espaces mentaux. Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Minuit, 1984.

FERNANDEZ-VEST, Jocelyne, *Les Particules énonciatives*, PUF, 1994.

FILLMORE, Charles, *Lectures on Deixis*, CSLI Publications, 1997.

FINTEL, Kai von, « Modality and Language », dans BORCHERT, D., dir., *Encyclopedia of Philosophy*, Macmillan, 2006 [1967], p. 20-27.

FLAUX, Nelly, « À propos des noms collectifs », *Revue de linguistique romane*, 63, 1999, p. 471-502.

FLAUX, Nelly, « Nouvelles remarques sur l’antonomase », *Lexique*, 15, 2000, p. 117-144.

FLAUX, Nelly, GLATIGNY, Michel et SAMAIN, Didier, dir., *Les Noms abstraits. Histoire et théories*, Presses universitaires du Septentrion, 1996.

FLAUX, Nelly et STOSIC, Dejan, « Les noms d’idéalités sont-ils polysémiques ? », dans SAUSSURE, L. de et RIHS, A., dir., *Études de sémantique et de pragmatique françaises*, Peter Lang, 2012, p. 167-190.

FLAUX, Nelly et VAN DE VELDE, Danièle, « *Tous* ensemble, *chacun* séparément », *Langue française*, 116, 1997, p. 33-48.

FLAUX, Nelly et VAN DE VELDE, Danièle, *Les Noms en français. Esquisse de classement*, Ophrys, 2000.

FLIKEID, Karin, « Recherches sociolinguistiques sur les parlers acadiens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse », dans MOUGEON, R. et BENIAK, É., dir., *Le Français canadien parlé hors Québec. Aperçu sociolinguistique*, Presses de l’Université de Laval, 1989, p. 183-200.

FLOREA, Ligia-Stela et FUCHS, Catherine, *Dictionnaire des verbes du français actuel. Constructions, emplois, synonymes*, Ophrys, 2010.

FLORICIC, Franck, « De l’impératif italien *sii* (sois !) et de l’impératif en général », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 95/1, 2000, p. 227-266.

Fløttum, Kjersti, Jonasson, Kerstin et Norén, Coco, On*, pronom à facettes*, De Boeck, 2008.

Fónagy, Iván, *Dynamique et changement*, Peeters, 2006.

Fónagy, Iván et Léon, Pierre, dir., *L'Accent en français contemporain*, Didier Érudition, 1980.

Forget, Danielle, « Les insertions parenthétiques », *Revue québécoise de linguistique*, 28/2, 2000, p. 15-28.

Fornel, Michel de, « Légitimité et actes de langage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 46, 1983, p. 31-38.

Fornel, Michel de, « Constructions disloquées, mouvement thématique et organisation préférentielle dans la conversation », *Langue française*, 78, 1988, p. 101-123.

Fornel, Michel de et Marandin, Jean-Marie, « L'analyse grammaticale des auto-réparations », *Le Gré des langues*, 10, 1996, p. 8-68.

Forsgren, Mats, *La Place de l'adjectif épithète en français contemporain : étude quantitative et sémantique*, Almqvist & Wiksell International, 1978.

Forsgren, Mats, « Apposition, attribut, épithète : même combat prédicatif ? », *Langue française*, 125, 2000, p. 30-45.

Fort, Karën et Guillaume, Bruno, « PrepLex : a Lexicon of French Prepositions for Parsing », dans *Proceedings of the 4th ACL-SIGSEM Workshop on Prepositions*, 2007, p. 17-24 (en ligne).

Fougères, Isabelle et Candea, Maria, « Vivacité d'un régionalisme grammatical : le *y* bourguignon, *on va vous y expliquer* », *L'Information grammaticale*, 129, 2011, p. 46-52.

Fougeron, Cécile, « Word Boundaries and Contrast Neutralization in the Case of *enchaînement* in French », dans Cole, J. et Hualde, J., dir., *Papers in Laboratory Phonology IX : Change in Phonology*, De Gruyter Mouton, 2007, p. 609-642.

Fradin, Bernard, « Les phrases à adjectif frontal », *Lingvisticæ Investigationes*, 4/2, 1980, p. 343-378.

Fradin, Bernard, « Anaphorisation et stéréotypes nominaux », *Lingua*, 64/3, 1984, p. 325-369.

Fradin, Bernard, « Approche des constructions à détachement : la reprise interne », *Langue française*, 78, 1988, p. 26-56.

Fradin, Bernard, « Approche des constructions à détachement. Inventaire », *Revue romane*, 25/1, 1990, p. 3-34.

Fradin, Bernard, *Nouvelles approches en morphologie*, PUF, 2003.

Fradin, Bernard, Kerleroux, Françoise et Plénat, Marc, dir., *Aperçus de morphologie du français*, Presses universitaires de Vincennes, 2009.

Fradin, Bernard et Saulnier, Sophie, « Les cardinaux et la morphologie constructionnelle du français », dans Fradin, B., Kerleroux, F. et Plénat, M., dir., *Aperçus de morphologie du français*, Presses universitaires de Vincennes, 2009, p. 199-230.

Francard, Michel, Geron, Geneviève, Wilmet, Régine et Wirth, Aude, *Dictionnaire des belgicismes*, De Boeck-Duculot, 2010.

Franckel, Jean-Jacques et Paillard, Denis, « Représentation formelle des mots du discours : le cas de *d'ailleurs* », *Revue de sémantique et de pragmatique*, 1, 1997, p. 51-64.

Franckel, Jean-Jacques et Paillard, Denis, *Grammaire des prépositions*, Ophrys, 2007.

Frei, Henri, *La Grammaire des fautes*, Presses universitaires de Rennes, 2011 [1929].

Frenette, Yves, Rivard, Étienne et St-Hilaire, Marc, dir., *La Francophonie nord-américaine*, Presses de l'Université de Laval, 2019 [2013].

Fuchs, Catherine, dir., *La Place du sujet en français contemporain*, Duculot, 1997.

Fuchs, Catherine, *La Comparaison et son expression en français*, Ophrys, 2014.

Fuchs, Catherine et Fournier, Nathalie, « Du rôle cadratif des compléments localisants initiaux selon la position du sujet nominal », *Travaux de linguistique*, 47/2, 2003, p. 79-109.

Furukawa, Naoyo, *Le Nombre grammatical en français contemporain*, France Tosho, 1977.

Furukawa, Naoyo, *L'Article et le Problème de la référence en français*, France Tosho, 1986.

Furukawa, Naoyo, *Grammaire de la prédication seconde. Forme, sens et contraintes*, Duculot, 1996.

G

Gaatone, David, « La transformation impersonnelle en français », *Le Français moderne*, 38/4, 1970, p. 389-410.

Gaatone, David, « Facile à dire », *Revue de linguistique romane*, 36/1, 1971a, p. 129-138.

GAATONE, David, *Étude descriptive du système de la négation en français moderne*, Droz, 1971b.

GAATONE, David, « Observations sur l'opposition *très/beaucoup* », *Revue de linguistique romane*, 45, 1981, p. 74-95.

GAATONE, David, « Les préfixes négatifs avec les adjectifs et les noms verbaux », *Cahiers de lexicologie*, 50/1, 1987, p. 79-90.

GAATONE, David, « Cette coquine de construction. Remarques sur les trois structures affectives du français », *Travaux de linguistique*, 17, 1988, p. 159-176.

GAATONE, David, « *De* négatif entre syntaxe et sémantique. Réflexions sur quelques propriétés du déterminant *de* », *Langue française*, 94, 1992, p. 93-102.

GAATONE, David, « Les locutions verbales et les deux passifs du français », *Langages*, 109, 1993, p. 37-52.

GAATONE, David, « Les phrases négatives elliptiques », *LINX*, HS 5, 1994, p. 163-169.

GAATONE, David, « Syntaxe et sémantique : le cas des verbes transparents », *Perspectives*, 2, 1995, p. 55-71.

GAATONE, David, « La locution : analyse interne et analyse globale », dans MARTINS-BALTAR, M., dir., *La Locution, entre langue et usages*, ENS Éditions, 1997, p. 165-177.

GAATONE, David, *Le Passif en français*, Duculot, 1998.

GAATONE, David, « Réflexions sur la syntaxe de *ne… que* », dans PLÉNAT, M., AURNAGUE, M., CONDAMINES, A., MAUREL, J.-P., MOLINIER, C. et MULLER, C., dir., *L'Emprise du sens. Structures linguistiques et interprétations*, Rodopi, 1999, p. 101-115.

GAATONE, David, « Les prépositions : une classe aux contours flous », *Travaux de linguistique*, 42-43/1-2, 2001, p. 23-31.

GAATONE, David, « La nature plurielle du subjonctif français », dans HADERMANN, P., VAN SLIJCKE, A. et BERRÉ, M., dir., *La Syntaxe raisonnée*, De Boeck-Duculot, 2003, p. 57-78.

GAATONE, David, « Esquisse d'un guide des perplexes : problèmes de définition et de classification des adverbes de degré en français », *Langue française*, 177, 2013, p. 37-50.

GADET, Françoise, « Les relatives non standard en français parlé : le système et l'usage », dans *La subordination dans les langues romanes. Actes du colloque international, Université de Copenhague, 5 au 7 mai 1994*, Munksgaard, 1995, p. 141-162.

GADET, Françoise, *Le Français ordinaire*, Armand Colin, 1997a [1989].

GADET, Françoise, *Le Français populaire*, PUF, 1997b [1992].

GADET, Françoise, « Des corpus pour *ne… pas* », dans BILGER, M., dir., *Corpus : méthodologie et applications linguistiques*, Honoré Champion, 2000, p. 156-167.

GADET, Françoise, « La relative française, difficile et complexe », dans KRIEGEL, S., dir., *Grammaticalisation et réanalyse*, CNRS Éditions, 2003, p. 215-268.

GADET, Françoise, *La Variation sociale en français*, Ophrys, 2007 [2003].

GALMICHE, Michel, « Les ambiguïtés référentielles ou les pièges de la référence », *Langue française*, 57, 1983, p. 60-86.

GARCÍA NEGRONI, María Marta, « Scalarité et réinterprétation : les modificateurs surréalisants », dans ANSCOMBRE, J.-C., dir., *Théorie des topoï*, Kimé, 1995, p. 101-144.

GARDENT, Claire, « Anaphores parallèles et techniques de résolution », *Langages*, 123, 1996, p. 75-98.

GARRIGUES, Mylène, « Prépositions et noms de pays et d'îles. Une grammaire locale pour l'analyse automatique des textes », *Lingvisticæ Investigationes*, 17/2, 1993, p. 281-305.

GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle, *De la grammaire à la linguistique. L'étude de la phrase*, Armand Colin, 1989.

GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle, *Grammaire du nom propre*, PUF, 1994.

GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle, *L'Individu pluriel. Les noms propres et le nombre*, CNRS Éditions, 2001a.

GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle, « GN démonstratifs à référence générique : une généralité discursive », *Journal of French Language Studies*, 11, 2001b, p. 221-239.

GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle, « *Zéro N :* l'affirmation d'une absence », *Travaux de linguistique*, 55, 2007, p. 107-118.

GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle, « *Zéro N* et la quantification », dans SCHNEDECKER, C. et ARMBRECHT, C., dir., *La Quantification et ses domaines. Actes du colloque de Strasbourg, 19-21 octobre 2006*, Honoré Champion, 2012, p. 107-118.

Gary-Prieur, Marie-Noëlle et Noailly, Michèle, « Démonstratifs insolites », *Poétique*, 105, 1996, p. 111-121.

Gauchola, Roser, « La quantification dans les adverbes en *-ment* : un cas particulier de scalarité », *Langue française*, 165, 2010, p. 69-81.

Gautier, Antoine, « Syntaxe et ponctuation en conflit. Le point est-il une limite de la rection ? », *Travaux de linguistique*, 60, 2010, p. 91-107.

Gautier, Antoine, *Le Nom*, Armand Colin, 2012.

Gautier, Antoine, « Phrase et syntaxe : sur quelques aspects de l'intégration », *Langue française*, 182, 2014, p. 27-41.

Gazdik, Anna, « Les questions multiples en français. Correspondances entre structure syntaxique et interprétation », dans *Actes du 3e Congrès mondial de linguistique française*, 2012, p. 2329-2350 (en ligne).

Gérard, Josselyne, *L'Exclamation en français. La syntaxe des phrases et des expressions exclamatives*, De Gruyter Mouton, 2014 [1980].

German, James et D'Imperio, Mariapaola, « The Status of the Initial Rise as a Marker of Focus in French », *Language and Speech*, 9/2, 2016, p. 165-195.

Gettrup, Harald, « Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel », *Revue romane*, 12/2, 1977, p. 210-271.

Geurts, Bart, « The Mechanism of Denial », *Language*, 78/2, 1998, p. 274-307.

Giacomi, Alain, Cedergren, Henrietta et Yaeger, Malcah, « *Pi, et pi… pi que* à Montréal », *Recherches sur le français parlé*, 1, 1977, p. 87-99.

Giannakidou, Anastasia, « The Meaning of Free Choice », *Linguistics and Philosophy*, 24, 2001, p. 659-735.

Gibier, Monique, « Étude de l'accord du participe passé sur des corpus de français parlé », *Langage et société*, 61, 1992, p. 7-30.

Ginzburg, Jonathan et Sag, Ivan, *Interrogative Investigations. The Form, Meaning, and Use of English Interrogatives*, CSLI Publications, 2000.

Girard, Francine Alice, « Le statut des clitiques sujets cadiens », dans *Actes du 2e Congrès mondial de linguistique française*, 2010, p. 2103-2112 (en ligne).

Giry-Schneider, Jacqueline, *Les Prédicats nominaux en français : les phrases simples à verbe support*, Droz, 1987.

Giry-Schneider, Jacqueline, « L'interprétation événementielle des phrases en *il y a* », *Lingvisticæ Investigationes*, 12/1, 1988, p. 85-100.

Giry-Schneider, Jacqueline, « Les compléments nominaux des verbes de parole », *Langages*, 115, 1994, p. 103-125.

Givón, Talmy, « Coherence in Text vs Coherence in Mind », dans Gernsbacher, M. et Givón, T., dir., *Coherence in Spontaneous Text*, John Benjamins, 1995, p. 59-116.

Godard, Danièle, « Les déterminants possessifs et les compléments de nom », *Langue française*, 72, 1986, p. 102-122.

Godard, Danièle, « Français standard et non-standard : les relatives », *LINX*, 20, 1989, p. 51-88.

Godard, Danièle, *La Syntaxe des relatives en français*, CNRS Éditions, 1992a [1988].

Godard, Danièle, « Extraction out of NP in French », *Natural Language & Linguistic Theory*, 10/2, 1992b, p. 233-277.

Godard, Danièle, « French Negative Dependency », dans Corblin, F. et De Swart, H., dir., *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, 2004, p. 351-389.

Godard, Danièle, « Indicative and Subjunctive Mood in Complement Clauses : from Formal Semantics to Grammar writing », dans Piñón, C., dir., *Empirical Issues in Syntax and Semantics*, vol. 9, 2012, p. 129-148 (en ligne).

Godard, Danièle et De Mulder, Walter, « Indicatif et subjonctif dans les complétives en français », *Cahiers de lexicologie*, 98/1, 2011, p. 148-160.

Godard, Danièle et Jayez, Jacques, « Types nominaux et anaphores : le cas des objets et des événements », dans De Mulder, W., Tasmowski, L. et Vetters, C., dir., *Anaphores temporelles et (in)cohérence*, Rodopi, 1996, p. 41-58.

Godard, Danièle et Jayez, Jacques, « Quels sont les faits ? », dans Plénat, M., Aurnague, M., Condamines, A., Maurel, J.-P., Molinier, C. et Muller, C., dir., *L'Emprise du sens. Structures linguistiques et interprétations*, Rodopi, 1999, p. 117-136.

Godard, Danièle et Sag, Ivan, « Quels compléments de nom peut-on extraire en français ? », *Langue française*, 109, 1996, p. 60-79.

GODART-WENDLING, Béatrice, « Comment *ça* réfère ? », *Revue de sémantique et de pragmatique d'Orléans*, 6, 1999, p. 105-122.

GOES, Jan, « L'attribut : objet de *être ?* », *Travaux de linguistique*, 34, 1997, p. 49-64.

GOES, Jan, *L'Adjectif entre nom et verbe*, Duculot, 1999.

GOES, Jan, dir., *L'Adverbe : un pervers polymorphe*, Artois Presses Université, 2005.

GONDRET, Pierre, « *Quelques, plusieurs, certains, divers :* étude sémantique », *Le Français moderne*, 44/2, 1976, p. 143-152.

GOOSSENS, Vannina, « Les noms de sentiment. Esquisse de typologie sémantique fondée sur les collocations verbales », *Lidil*, 32, 2005, p. 103-121.

GOSSELIN, Laurent, *Sémantique de la temporalité en français : un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Duculot, 1996.

GOSSELIN, Laurent, *Les Modalités en français. La validation des représentations*, Rodopi, 2010.

GOUGENHEIM, Georges, « Y a-t-il des prépositions vides en français ? », *Le Français moderne*, 27/1, 1959, p. 1-25.

GOUGENHEIM, Georges, « Prépositions et conjonctions de subordination en français », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 56/1, 1961, p. 86-103.

GOUGENHEIM, Georges, « Les pronoms démonstratifs *celui* et *ceux* aux points de vue syntaxique et fonctionnel », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 40/1, 1965, p. 88-96.

GOUGENHEIM, Georges, *Grammaire de la langue française du XVI[e] siècle*, Picard, 1984 [1951].

GOUGENHEIM, Georges, MICHÉA, René, RIVENC, Paul et SAUVAGEOT, Aurélien, *L'Élaboration du français fondamental*, Didier, 1971 [1964].

GRAMMONT, Maurice, *Traité de phonétique*, Delagrave, 1971 [1933].

GRAVIER, Guillaume, BONASTRE, Jean-François, GEOFFROIS, Édouard, GALLIANO, Sylvain, MC TAIT, Kevin et CHOUKRI, Kalid, « *ESTER*, une campagne d'évaluation des systèmes d'indexation automatique d'émissions radiophoniques en français », dans *Actes des XXV[e] Journées d'études sur la parole*, 2004 (en ligne).

GREVISSE, Maurice et GOOSSE, André, *Le Bon Usage*, De Boeck Supérieur, 2016 [1936].

GROBET, Anne, *L'Identification des topiques dans les dialogues*, De Boeck supérieur, 2002.

GROSS, Gaston, *Les Constructions converses du français*, Droz, 1989.

GROSS, Gaston, *Les Expressions figées en français. Les noms composés et autres locutions*, Ophrys, 1996.

GROSS, Gaston et PRANDI, Michele, *La Finalité. Fondements conceptuels et genèse linguistique*, De Boeck-Duculot, 2004.

GROSS, Maurice, « Sur une règle de "cacophonie" », *Langages*, 2, 1967, p. 105-119.

GROSS, Maurice, « Remarques sur la notion d'objet direct en français », *Langue française*, 1, 1969, p. 63-73.

GROSS, Maurice, « On Grammatical Reference », dans KIEFER, F. et RUWET, N., dir., *Generative Grammar in Europe*, Reidel, 1973, p. 203-217.

GROSS, Maurice, « A Remark about Plural Agreement between Determiner and Noun », *Linguistic Inquiry*, 5/4, 1974, p. 620-622.

GROSS, Maurice, *Méthodes en syntaxe*, Hermann, 1975.

GROSS, Maurice, « Sur quelques groupes nominaux complexes », dans CHEVALIER, J.-C. et GROSS, M., dir., *Méthodes en grammaire française*, Klincksieck, 1976a, p. 97-121.

GROSS, Maurice, « Une classification des déterminants et prédéterminants du français », dans CHEVALIER, J.-C., dir., *Grammaire transformationnelle : syntaxe et lexique*, Presses universitaires de Lille, 1976b, p. 11-46.

GROSS, Maurice, « Correspondance entre forme et sens à propos du subjonctif », *Langue française*, 39, 1978, p. 49-65.

GROSS, Maurice, « Une classification des phrases "figées" du français », *Revue québécoise de linguistique*, 11/2, 1982, p. 151-185.

GROSS, Maurice, « Une famille d'adverbes figés : les constructions comparatives en *comme* », *Revue québécoise de linguistique*, 13/2, 1984, p. 237-269.

GROSS, Maurice, *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*, Cantilène, 1986a [1968].

Gross, Maurice, *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du nom*, Cantilène, 1986b [1977].

Gross, Maurice, « Sur les phrases figées complexes du français », *Langue française*, 77, 1988, p. 47-70.

Gross, Maurice, *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe de l'adverbe*, ASSTRIL, 1990.

Grossmann, Francis et Tutin, Agnès, *Les Collocations : analyse et traitement*, Éditions De Werelt, 2003.

Groupe de Fribourg, *Grammaire de la période*, Peter Lang, 2012.

Groupe Lambda, « *Car*, *parce que*, *puisque* », *Revue romane*, 10/2, 1975, p. 248-280.

Grundt, Lars Otto, *Études sur l'adjectif invarié en français*, Universitetsforlaget, 1972.

Guéron, Jacqueline, « L'emploi “possessif” de l'article défini en français », *Langue française*, 58, 1983, p. 23-35.

Guéron, Jacqueline, « Qu'est-ce qu'une phrase impersonnelle : remarques sur le rôle du clitique *se* dans les langues romanes », *Recherches linguistiques de Vincennes*, 25, 1996, p. 53-82.

Guesle-Coquelet, Catherine, *Les Termes d'adresse en français. Comment aider les non-francophones à en comprendre et maîtriser l'utilisation*, L'Harmattan, 2009.

Guillet, Alain et Leclère, Christian, *La Structure des phrases simples en français. Constructions transitives locatives*, Droz, 1992.

Guimier, Claude, « *En* et *dans* en français moderne : étude sémantique et syntaxique », *Revue des langues romanes*, 83/2, 1978, p. 277-306.

Guimier, Claude, « Peut-on définir l'adverbe ? », *Travaux linguistiques du CERLICO*, 3, 1991, p. 11-34.

Guimier, Claude, *Les Adverbes du français : le cas des adverbes en* -ment, Ophrys, 1996.

Guimier, Claude, « La place du sujet clitique dans les énoncés avec adverbe initial », dans Fuchs, C., dir., *La Place du sujet en français contemporain*, Duculot, 1997, p. 43-96.

Gunnarson, Kjell-Åke, « Trois constructions à dépendance entre sujet et PP », *Lingvisticæ Investigationes*, 6/1, 1982, p. 45-81.

H

Haillet, Pierre Patrick, *Le Conditionnel en français : une approche polyphonique*, Ophrys, 2002.

Halliday, Michael, « Notes on Transitivity and Theme in English, part II », *Journal of Linguistics*, 3/2, 1967, p. 199-244.

Halmøy, Odile, *Le Gérondif en français*, Ophrys, 2003.

Halmøy, Odile, « Le participe présent : fonctions et emplois », dans Van Peteghem, M., Lauwers, P., Tobback, E., Demol, A. et Wilde, L. de, dir., *Le Verbe en verve : réflexions sur la syntaxe et la sémantique verbales en hommage à Dominique Willems à l'occasion de son éméritat*, Academia Press, 2012.

Halmøy, Odile, « Le participe présent en français moderne », dans Ouattara, A., dir., *Les Fonctions grammaticales. Histoire, théories, pratiques*, Peter Lang, 2013, p. 275-284.

Halté, Pierre, *Les Émoticônes et les Interjections dans le chat*, Éditions Lambert Lucas, 2018.

Hamblin, Charles, *Imperatives*, Blackwell Publishers, 1987.

Hamon, Sophie, « Les conjonctions causales et la propriété d'enchassement », *LINX*, 46, 2002, p. 25-35.

Han, Chung-Hye, « Imperatives », dans Maienborn, C., Heusinger, K. von et Portner, Paul, dir., *Semantics. An International Handbook of Natural Language Meaning*, De Gruyter Mouton, 2011, p. 1785-1804.

Hanon, Suzanne, « *Qui a quoi ?* Réflexions sur la possession inaliénable et le verbe *avoir* en français », *Revue romane*, 23/2, 1988, p. 161-177.

Hanon, Suzanne, *Les Constructions absolues en français moderne*, Peeters, 1989.

Hansen, Anita Berit et Malderez, Isabelle, « Le *ne* de négation en région parisienne. Une étude en temps réel », *Langage et société*, 107, 2004, p. 5-30.

Hatcher, Anna Granville, « *Il tend les mains.* vs *Il tend ses mains.* », *Studies in Philology*, 41/3, 1944a, p. 457-481.

Hatcher, Anna Granville, « *Il me prend le bras.* vs *Il prend mon bras.* », *The Romanic Review*, 35, 1944b, p. 156-164.

HATHOUT, Nabil, PLÉNAT, Marc et TANGUY, Ludovic, « Enquête sur les dérivés en *-able* », *Cahiers de grammaire*, 28, 2003, p. 49-90.

HAVU, Eva, *De l'emploi du subjonctif passé*, Suomalainen Tiedeakatemia, 1996.

HELDNER, Christina, *La Portée de la négation : un examen de quelques facteurs sémantiques et textuels pertinents à sa détermination dans les énoncés authentiques*, Göteborg Universitets Publikationer, 1981.

HELDNER, Christina, « Sur la quantification négative », *Langue française*, 94, 1992, p. 80-92.

HÉNAULT, Christine, « Prépositions *en* et *dans* avec certains toponymes : vers la description d'une variation sémantico-syntaxique dans le français d'aujourd'hui », *Cahiers de l'AFLS*, 12/1, 2006, p. 2-10.

HENNEMANN, Julia, « Remarques à propos du système prépositionnel de l'acadien en Nouvelle-Écosse », *LINX*, 57, 2007, p. 79-88.

HENNEMANN, Julia, *Le Parler acadien de l'Isle Madame/Nouvelle-Écosse/Canada : cadre sociolinguistique et spécificités morphosyntaxiques*, Erich Schmidt, 2014.

HENRY, Albert, « *Tel* en français moderne », *Revue de linguistique romane*, 55, 1991, p. 339-426.

HÉRIAU, Michel, *Le Verbe impersonnel en français moderne*, ANRT Lille, 1980.

HERSLUND, Michael, *Le Datif en français*, Peeters, 1988.

HERSLUND, Michael, « Le participe présent comme co-verbe », *Langue française*, 127, 2000, p. 86-94.

HERSLUND, Michael, « L'antipassif réfléchi en français et en danois », dans ROUSSEAU, A., BOTTINEAU, D. et ROULLAND, D., dir., *L'Énoncé réfléchi*, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 175-186.

HIRSCHBÜHLER, Paul, « La dislocation à gauche comme construction de base en français », dans ROHRER, C. et RUWET, N., dir., *Actes du colloque franco-allemand de grammaire transformationnelle*, Max Niemeyer, 1974, p. 9-17.

HIRSCHBÜHLER, Paul, « Observations sur les propositions relatives », dans TASMOWSKI, L. et ZRIBI-HERTZ, A., dir., *De la musique à la linguistique. Hommages à Nicolas Ruwet*, Communication & Cognition, 1992, p. 284-299.

HIRSCHBÜHLER, Paul, *The Syntax and Semantics of Wh-Constructions*, Routledge, 2016 [1985].

HIRSCHBÜHLER, Paul et LABELLE, Marie, « *Celui* comme noyau de syntagme nominal », *Travaux de linguistique*, 20, 1990, p. 109-122.

HIRSCHBÜHLER, Paul et LABELLE, Marie, « L'évolution des propositions infinitives négatives en français », *LINX*, 5, 1994, p. 59-90.

HIRSCHBÜHLER, Paul et RIVERO, María Luisa, « Remarks on Free Relatives and Matching Phenomena », *Linguistic Inquiry*, 14/3, 1983, p. 357-365.

HIRST, Daniel et DI CRISTO, Albert, « French Intonation : a Parametric Approach », *Die neueren Sprache*, 83/5, 1984, p. 554-659.

HIRST, Daniel, DI CRISTO, Albert et ESPESSER, Robert, « Levels of Representations and Levels of Analysis in the Description of Intonation Systems », dans HORNE, M., dir., *Prosody : Theory and Experiments*, Kluwer, 2000.

HOBÆK HAFF, Marianne, *Coordonnants et éléments coordonnés*, Didier Érudition, 1987.

HOEPELMAN, Jaap et ROHRER, Christian, « *Déjà* et *encore* et les temps du passé du français », dans DAVID, J. et MARTIN, R., dir., *La Notion d'aspect*, Klincksieck, 1980, p. 119-143.

HOUDART, Olivet et PRIOUL, Sylvie, *L'Art de la ponctuation. Le point, la virgule et autres signes fort utiles*, Seuil, 2016 [2007].

HUDDLESTON, Rodney et PULLUM, Geoffrey, dir., *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge University Press, 2002.

HULK, Aafke, « *Lui* versus *en* in French Causatives », *Linguistic Analysis*, 13/4, 1984, p. 253-271.

HULK, Aafke, « Subject Clitics and the PRO-drop Parameter », dans COOPMANS, P., BORDELOIS, I. et DOTSON SMITH, B., dir., *Formal Parameters of Generative Grammar*, ICG, 1986, p. 107-119.

HULK, Aafke, « L'"autre" *de :* une tête quantificationnelle ? », *Langue française*, 109, 1996, p. 44-59.

HULK, Aafke et TELLIER, Christine, « Mismatches : Agreement in Qualitative Constructions », *Probus*, 12/1, 2000, p. 33-65.

Hulk, Aafke et Verheugd, Els, « Accord et opérateurs nuls dans les projections adjectivales », *Revue québécoise de linguistique*, 23/2, 1994, p. 17-45.

Huot, Hélène, *Le Verbe* devoir. *Étude synchronique et diachronique*, Klincksieck, 1974.

Huot, Hélène, *Constructions infinitives du français, le subordonnant* de, Droz, 1981.

Huot, Hélène, « Le subjonctif dans les complétives : subjectivité et modélisation », dans Ronat, M. et Couquaux, D., dir., *La Grammaire modulaire*, Minuit, 1986, p. 81-111.

Huot, Hélène, *La Morphologie. Forme et sens des mots du français*, Armand Colin, 2001.

Huot, Hélène, « La préfixation négative en français moderne », dans Floricic, F., dir., *La Négation dans les langues romanes*, John Benjamins, 2007, p. 177-203.

Huyghe, Richard, « Noms d'objets et noms d'événements : quelles frontières linguistiques ? », *Scolia*, 26, 2012, p. 81-103.

Huyghe, Richard, « Autonomie ou dépendance sémantique des noms d'événements en français », *Travaux de linguistique*, 67, 2013, p. 7-23.

Hybertie, Charlotte, *La Conséquence en français*, Ophrys, 1996.

I

Ilinski, Kirill, *La Préposition et son regime : étude des cas atypiques*, Honoré Champion, 2003.

Imbs, Paul, *L'Emploi des temps verbaux en français moderne*, Klincksieck, 1960.

Inkova-Manzotti, Olga, « Les connecteurs accommodants : le cas de *autrement* », *Cahiers de linguistique française*, 24, 2002, p. 109-141.

J

Jackendoff, Ray, *Semantic Interpretation in Generative Grammar*, MIT Press, 1972.

Jackendoff, Ray, *X-Bar Syntax. A Study of Phrase Structure*, MIT Press, 1977.

Jackiewicz, Agata et Vidak, Marko, « Étude sur les mots-dièse », dans *Actes du 4e Congrès mondial de linguistique française*, 2014, p. 2033-2050 (en ligne).

Jaffré, Jean-Pierre, « Écritures et abréviations. Quelques réflexions théoriques », dans Andrieux-Reix, N., Branca-Rosoff, S. et Puech, C., dir., *Écritures abrégées (notes, notules, messages, codes...). L'abréviation entre pratiques spontanées, codifications, modernité et histoire*, Ophrys, 2004, p. 33-44.

Jaubert, Hippolyte-François, *Glossaire du centre de la France*, N. Chaix, 1856.

Jayez, Jacques, « Sémantique et approximation : le cas de *presque* et *à peine* », *Lingvisticæ Investigationes*, 11/1, 1987, p. 157-196.

Jayez, Jacques, « How many are *several ?* », *Belgian Journal of Linguistics*, 19, 2006, p. 187-209.

Jayez, Jacques, « Quel(s) rôle(s) pour les "facettes" ? », *Langages*, 172, 2008, p. 53-68.

Jayez, Jacques et Dargnat, Mathilde, « One More Step and You'll Get Pseudo-Imperatives Right », dans *Proceedings of Sinn und Bedeutung 13*, 2009, p. 247-260 (en ligne).

Jayez, Jacques et Dargnat, Mathilde, « The Semantics of French Continuative Rises in SDRT », dans Benz, A., Stede, M. et Kühnlein, P., dir., *Constraints in Discourse*, John Benjamins, 2012, p. 109-135.

Jayez, Jacques et Tovena, Lucia, « Free-choiceness and Non-individuation », *Linguistics and Philosophy*, 28, 2005, p. 1-71.

Jayez, Jacques et Tovena, Lucia, « Epistemic Determiners », *Journal of Semantics*, 23, 2006, p. 217-250.

Jayez, Jacques et Tovena, Lucia, « Quatre problèmes pour le choix libre du français », *Langue française*, 166, 2010, p. 51-72.

Jayez, Jacques et Tovena, Lucia, « The Meaning and (a Bit of) the History of *quelque* », dans Tovena, L., dir., *Determiners in and Across Time*, College Publications, 2011, p. 111-139.

Jeanneret, Thérèse, *La Coénonciation en français. Approches discursive, conversationnelle et syntaxique*, Peter Lang, 1999.

Jonare, Birgitta, *L'Inversion dans la principale non-interrogative en français contemporain*, Acta Universitatis Upsaliensis, 1976.

Jonasson, Kerstin, « À propos de la distinction spécifique/non spécifique des syntagmes nominaux indéfinis », dans Kleiber, G., dir., *Recherches en pragma-sémantique*, Klincksieck, 1984, p. 185-213.

Jonasson, Kerstin, *Le Nom propre. Constructions et interprétations*, Duculot, 1994.

Jonasson, Kerstin, « Le déterminant démonstratif en français : un marqueur de quoi ? », *Travaux de linguistique*, 35, 1998, p. 59-70.

Jonasson, Kerstin, « Deux marqueurs de polyphonie dans les textes littéraires : le pronom *on* et l'article démonstratif *ce* », dans Bres, J., Haillet, P. P., Mellet, S., Nølke, H. et Rosier, L., dir., *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, De Boeck-Duculot, 2005, p. 281-295.

Jonasson, Kerstin, « Le nom propre métonymique : massif et/ou comptable ? Le cas du nom propre *Zlatan* en français et en suédois », *Langue française*, 190, 2016, p. 121-138.

Jun, Sun-Ah et Fougeron, Cécile, « A Phonological Model of French Intonation », dans Botinis, A., dir., *Intonation. Analysis, Modeling and Technology*, Kluwer, 2000, p. 209-242.

Jun, Sun-Ah et Fougeron, Cécile, « Realizations of Accentual Phrase in French », *Probus*, 14/1, 2002, p. 147-172.

Junker, Marie-Odile, *Syntaxe et sémantique des quantifieurs flottants* tous *et* chacun, Droz, 1995.

Junker, Marie-Odile et Vinet, Marie-Thérèse, « Les propriétés lexicales et syntaxiques de *benben* en français québécois », *Revue canadienne de linguistique*, 40/1, 1995, p. 77-97.

K

Kailuwet, Rolf, « La classe P dans les verbes français et les verbes de sentiment », *Langue française*, 153, 2007, p. 33-39.

Kalik, A., « La caractérisation négative », *Le Français moderne*, 39/2, 1971, p. 128-146.

Kaminskaïa, Svetlana, *La Variation intonative dialectale en français*, lincom, 2009.

Kamp, Hans et Rohrer, Christian, « Tense in Texts », dans Bäuerle, R., Schwarze, C. et Stechow, A. von, dir., *Meaning, Use and Interpretation in Language*, De Gruyter, 1983, p. 250-269.

Kampers-Manhe, Brigitte, *L'Opposition subjonctif/indicatif dans les relatives*, Rodopi, 1991.

Kampers-Manhe, Brigitte, « Le comportement syntaxique des adverbes de manière », dans Bok-Bennema, R., Jonge, B. de, Kampers-Manhe, B. et Molendijk, A., dir., *Adverbial Modification*, Rodopi, 2001, p. 31-48.

Kampers-Manhe, Brigitte, « Le subjonctif dans les complétives : une mise au point », dans Birkelund, M., Boysen, G. et Kjærsgaard, S., dir., *Aspects de la modalité*, Max Niemeyer, 2003, p. 75-87.

Karssenberg, Lena et Lahousse, Karen, « The Information Structure of French *il y a* Clefts and *c'est* Clefts : a Corpus-based Analysis », *Linguistics*, 56/3, 2018, p. 513-548.

Karssenberg, Lena, Lahousse, Karen et Marzo, Stefania, « Les clivées en *voici* / *voilà* : une analyse de corpus », *Lingvisticæ Investigationes*, 41/2, 2018, p. 130-152.

Karttunen, Lauri, « Discourse Referents », dans McCawley, J., dir., *Notes from the Linguistic Underground*, Academic Press, 1976, p. 363-385.

Kaufman, Magdalena, *Interpreting Imperatives*, Springer, 2012.

Kayne, Richard, « L'inversion du sujet en français dans les propositions interrogatives », *Le Français moderne*, 41/1, 1973, p. 10-42.

Kayne, Richard, « French Relative *que* », *Recherches linguistiques de Vincennes*, II et III, 1974-1975, p. 40-61 et 27-92.

Kayne, Richard, *Syntaxe du français. Le cycle transformationnel*, Seuil, 1977 [1975].

Kayne, Richard, *Connectedness and Binary Branching*, Foris, 1984.

Kayne, Richard, « Connexité et inversion du sujet », dans Ronat, M. et Couquaux, D., dir., *La Grammaire modulaire*, Minuit, 1986, p. 127-147.

Kayne, Richard et Pollock, Jean-Yves, « Stylistic Inversion, Successive Cyclicity, and Move np in French », *Linguistic Inquiry*, 9/4, 1978, p. 595-621.

KEHLER, Andrew, *Coherence, Reference and the Theory of Grammar*, CSLI Publications, 2002.

KENNEDY, Christopher, « Vagueness and Grammar : The Semantics of Relative and Absolute Gradable Adjectives », *Linguistics and Philosophy*, 30/1, 2007, p. 1-45.

KENNEDY, Christopher et MCNALLY, Louise, « Scale Structure, Degree Modification, and the Semantics of Gradable Predicates », *Language*, 81/2, 2005, p. 345-381.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, dir., *La Question*, Presses universitaires de Lyon, 1991.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, 1999 [1980].

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *Les Actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Nathan, 2001a.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, « *Oui*, *non*, *si* : un trio célèbre et méconnu », *Marges linguistiques*, 2, 2001b, p. 91-119.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, dir., *S'adresser à autrui. Les formes nominales d'adresse en français*, Université de Savoie, 2010.

KERLEROUX, Françoise, *La Coupure invisible. Études de syntaxe et de morphologie*, Presses universitaires du Septentrion, 1996.

KHAZNADAR, Edwige, « Masculin et féminin dans la dénomination humaine : linguistique et politique. Aperçu de la pratique québécoise », *Le Français moderne*, 68/2, 2000, p. 141-170.

KIM, Jong-Bok et SAG, Ivan, « Negation without Head-Movement », *Natural Language & Linguistic Theory*, 20/2, 2002, p. 339-412.

KINDT, Saskia, « Le participe présent en emploi adnominal comme prétendu équivalent de la relative en *qui* », *Langages*, 149, 2003, p. 55-70.

KING, Ruth, « Subject-Verb Agreement in Newfoundland French », *Language Variation and Change*, 6/3, 1994, p. 239-253.

KING, Ruth, « Morphosyntactic Variation and Theory : Subject-Verb Agreement in Acadian French », dans CORNIPS, L. et CORRIGAN, K., dir., *Syntax and Variation : Reconciling the Biological and the Social*, John Benjamins, 2005, p. 199-229.

KING, Ruth et NADASDI, Terry, « Deux auxiliaires qui voulaient mourir en français acadien », dans BRASSEUR, P. et FALKERT, A., dir., *Français d'Amérique. Approches morphosyntaxiques*, L'Harmattan, 2005, p. 103-111.

KING, Ruth et ROBERGE, Yves, « Preposition Stranding in Prince Edward Island French », *Probus*, 2/3, 1990, p. 351-369.

KLEIBER, Georges, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Klincksieck, 1981a.

KLEIBER, Georges, « Relatives spécifiantes et non spécifiantes », *Le Français moderne*, 49/3, 1981b, p. 216-233.

KLEIBER, Georges, « L'emploi sporadique du verbe *pouvoir* en français », dans DAVID, J. et KLEIBER, G., dir., *La Notion sémantico-logique de modalité*, Klincksieck, 1983, p. 183-203.

KLEIBER, Georges, « Sur la sémantique et pragmatique des SN : *Le projet Delors* et *La camarade Catherine* », *L'Information grammaticale*, 27/4, 1985, p. 3-9.

KLEIBER, Georges, « Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate », *Langue française*, 72, 1986, p. 54-79.

KLEIBER, Georges, « L'énigme du Vintimille ou les déterminants *à quai* », *Langue française*, 75, 1987a, p. 107-122.

KLEIBER, Georges, *Du côté de la référence verbale : les phrases habituelles*, Peter Lang, 1987b.

KLEIBER, Georges, « Sur les relatives du type *Je le vois qui arrive*. », *Travaux de linguistique*, 17, 1988a, p. 89-115.

KLEIBER, Georges, « Relatives restrictives/relatives appositives : dépassement(s) autorisé(s) », *Langages*, 88, 1988b, p. 41-63.

KLEIBER, Georges, « Sur la définition du proverbe », *Recherches germaniques*, 2, 1989, p. 233-252.

KLEIBER, Georges, *L'Article* le *générique : la généricité sur le mode massif*, Droz, 1990a.

KLEIBER, Georges, « Sur l'anaphore démonstrative », dans FISCHER, S. et JAYEZ, J., dir., *Le Discours. Représentations et interprétations*, Presses universitaires de Nancy, 1990b, p. 243-263.

KLEIBER, Georges, « Anaphore - deixis : où en sommes-nous ? », *L'Information grammaticale*, 51, 1991a, p. 3-18.

KLEIBER, Georges, « Celui-ci / -là ou comment montrer du nouveau avec du déjà connu », *Revue québécoise de linguistique*, 21/1, 1991b, p. 123-169.

Kleiber, Georges, « Qui est sur l'étagère de gauche ? ou faut-il multiplier les référents ? », *Travaux de linguistique et de philologie*, XXX, 1992, p. 107-124.

Kleiber, Georges, *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Armand Colin, 1994a.

Kleiber, Georges, *Anaphores et pronoms*, Duculot, 1994b.

Kleiber, Georges, « Sur les (in)définis en général et les SN (in)définis en particulier », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 90/1, 1995, p. 21-51.

Kleiber, Georges, *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*, Presses universitaires du Septentrion, 1999.

Kleiber, Georges, *L'Anaphore associative*, PUF, 2001a.

Kleiber, Georges, « Indéfinis : lecture existentielle et lecture partitive », dans Kleiber, G., Laca, B. et Tasmowski, L., dir., *Typologie des groupes nominaux*, Presses universitaires de Rennes, 2001b, p. 47-97.

Kleiber, Georges, « Adjectifs démonstratifs et point de vue », *Cahiers de praxématique*, 41, 2003, p. 33-54.

Kleiber, Georges, « Démonstratifs : emplois à la mode et mode(s) d'emploi », *Langue française*, 152, 2006, p. 9-23.

Kleiber, Georges, « Adjectifs de couleur et gradation : une énigme… "très" colorée », *Travaux de linguistique*, 55/2, 2007a, p. 9-44.

Kleiber, Georges, « En passant par le gérondif, avec mes (gros) sabots », dans Saussure, L. de, Moeschler, J. et Puskas, G., dir., *Études sémantiques et pragmatiques sur le temps, l'aspect et la modalité*, Rodopi, 2007b, p. 93-125.

Kleiber, Georges, « La question temporelle du gérondif : simultanéité ou non ? », *Travaux linguistiques du CERLICO*, 20, 2007c, p. 109-123.

Kleiber, Georges, Laca, Brenda et Tasmowski, Liliane, dir., *Typologie des groupes nominaux*, Presses universitaires de Rennes, 2001.

Kleiber, Georges et Martin, Robert, « La quantification universelle en français (*le*, *un*, *tout*, *chaque*, *n'importe quel*) », *Semantikos*, 2/1, 1977, p. 19-36.

Klein, Ewan, « Comparatives », dans Stechow, A. von et Wunderlich, D., dir., *Semantics. An International Handbook of Contemporary Research*, De Gruyter Mouton, 1991, p. 673-691.

Klein, Jean et Lamiroy, Béatrice, « Routines conversationnelles et figement », dans Anscombre, J.-C., et Mejri, S. (dir.), *Le Figement linguistique : la parole entravée,* Champion, 2012, p. 195-217.

Knittel, Marie-Laurence, « Some Remarks on Adjective Placement in the French NP », *Probus*, 17/2, 2005, p. 185-226.

Koenig, Jean-Pierre, *Lexical Relations*, CSLI Publications, 1999a.

Koenig, Jean-Pierre, « French Body-Parts and the Semantics of Binding », *Natural Language & Linguistic Theory*, 17/2, 1999b, p. 219-265.

Koenig, Jean-Pierre, « *On a tué le président !* The Nature of Passives and Ultra-indefinites », dans Fox, B., Jurafsky, D. et Michaelis, L., dir., *Cognition and Function in Languages*, CSLI Publications, 1999c, p. 235-251.

Koenig, Jean-Pierre et Lambrecht, Knud, « French Relative Clauses as Secondary Predicates : a Case Study in Construction Theory », dans Corblin, F., Dobrovie-Sorin, C. et Marandin, J.-M., dir., *Empirical Issues in Syntax and Semantics*, Holland Academic Graphics, 1999, vol. 2, p. 191-214.

Kolliakou, Dimitra, « *De*-Phrase Extractability and Individual/Property Denotation », *Natural Language & Linguistic Theory*, 17/4, 1999, p. 713-781.

König, Ekkehard, *The Meaning of Focus Particles. A Comparative Perspective*, Routledge, 1991.

König, Ekkehard, « Concessive Clauses », dans Brown, K., dir., *Encyclopædia of Language and Linguistics*, Elsevier, 2006 [2005].

König, Ekkehard, « Conditionals, Concessive Conditionals and Concessives : Areas of Contrast, Overlap and Neutralization », dans Traugott, E., Ter Meulen, A., Snitzer Reilly, J. et Ferguson, C., dir., *On Conditionals*, Cambridge University Press, 2010 [1986], p. 229-246.

Korzen, Hanne, Pourquoi *et l'inversion finale en français. Étude sur le statut de l'adverbial de cause et l'anatomie de la construction tripartite*, Munksgaard, 1985.

KRAZEM, Mustapha, « La connexion sémantique des mots *qu-* dans les interrogatives indirectes », *Lexique*, 18, 2007, p. 109-136.

KRAZEM, Mustapha, « Zidane, qui passe à Sganarelle, qui lance Platini… ou comment des noms propres deviennent phrases averbales », dans LEFEUVRE, F. et BEHR, I., dir., *Les Énoncés averbaux autonomes entre grammaire et discours*, Ophrys, 2011, p. 121-136.

KRIPKE, Saul, *La Logique des noms propres*, Minuit, 1982 [1972].

KRONNING, Hans, « Pour une tripartition des emplois du modal *devoir* », dans DENDALE, P. et VAN DER AUWERA, J., dir., *Les Verbes modaux*, Rodopi, 2001, p. 67-84.

KRONNING, Hans, « Le conditionnel épistémique : propriétés et fonctions discursives », *Langue française*, 173, 2012, p. 83-97.

KUPFERMAN, Lucien, « *Il est médecin / C'est un médecin* », *Cahier de linguistique*, 9, 1979, p. 131-164.

KUPFERMAN, Lucien, « L'aspect du groupe nominal et l'extraction de *en* », *Le Français moderne*, 59/2, 1991, p. 113-147.

KUPFERMAN, Lucien, « Réflexions sur la partition : les groupes nominaux partitifs et la relativisation », *Langue française*, 122, 1999, p. 30-51.

KUPFERMAN, Lucien, « *Avoir* et la prédication seconde », *Langue française*, 127, 2000, p. 67-85.

KUPFERMAN, Lucien, *Le Mot* de. *Domaines prépositionnels et domaines quantificationnels*, De Boeck Duculot, 2004.

KUPFERMAN, Lucien, « Les déterminants d'arguments matrices face aux relatives extraposées », dans *Actes du 5e Congrès mondial de linguistique française*, 2016 (en ligne).

KURODA, Shigeyuki, « Le jugement catégorique et le jugement thétique : exemples tirés de la syntaxe japonaise », *Langages*, 30, 1973 [1972], p. 81-110.

L

LABELLE, Marie, « Change of State and Valency », *Linguistics*, 28/375-414, 1992.

LABELLE, Marie, « Remarques sur les verbes de perception et la sous-catégorisation », *Recherches linguistiques de Vincennes*, 1996, p. 83-106.

LABELLE, Marie, « Les infinitifs racines en langage enfantin », *Revue canadienne de linguistique*, 45/1-2, 2000, p. 159-192.

LACA, Brenda, « Generic Objects : Some more Pieces of the Puzzle », *Lingua*, 81, 1990, p. 25-46.

LACA, Brenda et TASMOWSKI, Liliane, « Le pluriel indéfini de l'attribut métaphorique dans les langues romanes », *Lingvisticæ Investigationes*, 18/1, 1994, p. 27-48.

LACA, Brenda et TASMOWSKI, Liliane, « Indéfini et quantification », *Recherches linguistiques de Vincennes*, 25, 1996, p. 107-128.

LACA, Brenda et TASMOWSKI, Liliane, « Distributivité et interprétations dépendantes des expressions d'identité », dans KLEIBER, G., LACA, B. et TASMOWSKI, L., dir., *Typologie des groupes nominaux*, Presses universitaires de Rennes, 2001, p. 143-166.

LACA, Brenda et TASMOWSKI, Liliane, « *Différents* », dans CORBLIN, F. et DE SWART, H., dir., *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, 2004, p. 109-118.

LACHERET-DUJOUR, Anne et BEAUGENDRE, Frédéric, *La Prosodie du français*, CNRS Éditions, 1999.

LACROUX, Jean-Pierre, *Orthotypo. Orthographe et typographie françaises. Dictionnaire raisonné*, La Maison du dictionnaire, 2011 [2008].

LADUSAW, William, « Thetic and Categorical, Stage and Individual, Weak and Strong », dans *Proceedings of Semantics and Linguistic Theory 4*, 1994, p. 220-229 (en ligne).

LAENZLINGER, Christopher, *Comparative Studies in Word Order Variation : Adverbs, Pronouns and Clause Structure in Romance and Germanic*, John Benjamins, 1998.

LAENZLINGER, Christopher, « French Adjective Ordering : Perspectives on DP-internal Movement Types », *Lingua*, 115/5, 2005, p. 645-689.

Lagae, Véronique, « Les caractéristiques aspectuelles de la construction réflexive ergative », *Travaux de linguistique*, 20, 1990, p. 23-42.

Lagae, Véronique, *Les Constructions en* de + *adjectif*, Presses universitaires de Louvain, 1998.

Lagae, Véronique, « *J'en ai lu deux, de livres :* les structures à détachement de la forme *de* N », dans Amiot, D., De Mulder, W. et Flaux, N., dir., *Le Syntagme nominal : syntaxe et sémantique*, Artois Presses Université, 2001, p. 215-231.

Lagae, Véronique, « Le passif pronominal : une forme complémentaire du passif periphrastique ? », dans Lagae, V., Carlier, A. et Benninger, C., dir., *Temps et aspect : de la grammaire au lexique*, Rodopi, 2002, p. 133-149.

Lagorgette, Dominique, dir., *Les Insultes en français : de la recherche fondamentale à ses applications (linguistique, littérature, histoire, droit)*, Université de Savoie, 2009.

Lahousse, Karen, Quand passent les cigognes. *Le sujet nominal postverbal en français moderne*, Presses universitaires de Vincennes, 2011.

Lalaire, Louis, *La Variation modale dans les subordonnées à temps fini du français*, Peter Lang, 1998.

Lambert, Frédéric, « Le *et* temporel est-il temporel ? », *Cahiers de grammaire*, 26, 2001, p. 143-163.

Lambrecht, Knud, *Information Structure and Sentence Form. Topic, Focus and the Mental Representations of Discourse Referents*, Cambridge University Press, 1994.

Lambrecht, Knud, « Prédication seconde et structure informationnelle : la relative de perception comme construction présentative », *Langue française*, 127, 2000, p. 49-66.

Lambrecht, Knud, « Un système pour l'analyse de la structure informationnelle des phrases. L'exemple des constructions clivées », *Grammaire et cognition*, 1, 2004, p. 21-61.

Lambrecht, Knud et Lemoine, Kevin, « Definite Null Objects in (Spoken) French. A Construction-Grammar Account », dans Fried, M. et Boas, H., dir., *Grammatical Constructions. Back to the Roots*, John Benjamins, 2005, p. 13-55.

Lamiroy, Béatrice, « Coréférence et référence disjointe : les deux pronoms *en* », *Travaux de linguistique*, 22, 1991, p. 41-67.

Lamiroy, Béatrice, « Pourquoi il y a deux passifs », *Langages*, 109, 1993, p. 53-72.

Lamiroy, Béatrice, « Les notions linguistiques de figement et de contrainte », *Lingvisticæ Investigationes*, 26/1, 2003, p. 1-14.

Lamiroy, Béatrice, « Le français de Belgique et les locutions verbales figées », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 84/3, 2006, p. 829-844.

Lamiroy, Béatrice et Charolles, Michel, « Des adverbes aux connecteurs. *Simplement*, *seulement*, *malheureusement*, *heureusement* », *Travaux de linguistique*, 49/2, 2004, p. 57-79.

Lamiroy, Béatrice et Charolles, Michel, « Utilisation d'un corpus pour l'évaluation d'hypothèses linguistiques. Étude de *autrement* », dans Condamines, A., dir., *Sémantique et corpus*, Hermès, 2005, p. 109-147.

Lamiroy, Béatrice et Charolles, Michel, « Les verbes de parole et la question de l'(in)transitivité », *Discours*, 2, 2008 (en ligne).

Lamiroy, Béatrice et Charolles, Michel, « Les clitiques accusatifs versus datifs dans les constructions causatives en *faire* », dans *Actes du 2e Congrès mondial de linguistique française*, 2010, p. 2141- 2150 (en ligne).

Lamiroy, Béatrice et Charolles, Michel, « Des formes aux sens : les clitiques dans la construction causative en *faire* », dans Corminbœuf, G. et Béguelin, M.-J., dir., *Du système linguistique aux actions langagières*, De Boeck-Duculot, 2011, p. 41-59.

Lamiroy, Béatrice, Klein, Jean-René, Labelle, Jacques, Leclère, Christian, Meunier, Annie et Rossari, Corinne, *Les Expressions verbales figées de la francophonie. Belgique, France, Québec et Suisse*, Ophrys, 2009.

Lamiroy, Béatrice et Mélis, Ludo, « Les copules ressemblent-elles aux auxiliaires ? », dans Bat-Zeev Shyldkrot, H. et Le Querler, N., dir., *Les Périphrases verbales*, John Benjamins, 2005, p. 145-170.

Lanchantin, Tonia, Simoës-Perlant, Aurélie et Largy, Pierre, « Good Spellers Write more Textism than Bad Spellers in Instant Messaging : The Case of French », *PsychNology Journal*, 12/1-2, 2014, p. 45-63.

Landeweerd, Rita et Vet, Co, « Tense in (Free) Indirect Discourse in French », dans Janssen, T. et Van der Wurff, W., dir., *Reported Speech : Forms and Functions of the Verb*, John Benjamins, 1996.

LAPORTE, Eric, « Une classe d'adjectifs de localisation », *Cahiers de lexicologie*, 86/1, 2005, p. 145-162.

LARJAVAARA, Meri, *Présence ou absence de l'objet. Limites du possible en français contemporain*, Academia Scientiarum Fennica, 2000.

LARRIVÉE, Pierre, *L'Interprétation des séquences négatives. Portée et foyer des négations en français*, Duculot, 2001.

LARRIVÉE, Pierre, « Le groupe nominal épithète : *Monsieur le linguiste*, *Mes amis les linguistes*, *Les linguistes mes amis* », *Lingvisticæ Investigationes*, 27/1, 2004a, p. 47-81.

LARRIVÉE, Pierre, *L'Association négative : depuis la syntaxe jusqu'à l'interprétation*, Droz, 2004b.

LARRIVÉE, Pierre, « The Pragmatic Motifs of the Jespersen Cycle. Default, Activation and the History of Negation in French », *Lingua*, 120/9, 2010, p. 2240-2258.

LARRIVÉE, Pierre, « Positive Polarity, Negation, Activated Propositions », *Linguistics*, 50/2, 2012, p. 869-900.

LARSSON, Eva, « Effet communicatif de la dislocation d'un NP en français », *Phonetics Laboratory Department of General Linguistics, Lund University, Working Papers*, 1978, p. 87-104.

LARSSON, Eva, *La Dislocation en français. Étude de syntaxe générative*, Gleerup, 1979.

LAUFER, Roger, dir., *La Notion de paragraphe*, CNRS Éditions, 1985.

LAUR, Dany, « La relation entre le verbe et la préposition dans la sémantique du déplacement », *Langages*, 110, 1993, p. 46-67.

LAURENS, Frédéric, « Analyse des énoncés averbaux prédicatifs autonomes », dans LEFEUVRE, F. et BEHR, I., dir., *Les Énoncés averbaux autonomes entre grammaire et discours*, Ophrys, 2011, p. 47-64.

LAURENS, Frédéric, MARANDIN, Jean-Marie, PATIN, Cédric et YOO, Hiyon, « The Used and the Possible. The Use of Elicited Conversations in the Study of Prosody », dans *Actes d'Interface, Discours et Prosodie 2009*, 2011, p. 239-257 (en ligne).

LAURENT, Nicolas et DELAUNAY, Bénédicte, dir., *Bescherelle. La conjugaison pour tous*, Hatier, 2019 [1980].

LAURIER, Michel, « Le subjonctif dans le parler franco-ontarien : un mode en voie de disparition ? », dans MONGEON, R. et BENIAK, É., dir., *Le Français canadien parlé hors Québec. Aperçu sociolinguistique*, Presses de l'Université de Laval, 1989, p. 105-126.

LAUWERS, Peter et TOBBACK, Els, « Les verbes attributifs : inventaire(s) et statut(s) », *Langages*, 179-180, 2010, p. 79-113.

LÉARD, Jean-Marcel, « Le statut de *fak* en québécois : un simple équivalent de *alors ?* », *Travaux de linguistique québécoise*, 4, 1983, p. 59-100.

LÉARD, Jean-Marcel, « La syntaxe et la classification des conditionnelles et des concessives », *Le Français moderne*, 55/3-4, 1987, p. 158-173.

LÉARD, Jean-Marcel, *Grammaire québécoise d'aujourd'hui. Comprendre les québécismes*, Guérin universitaire, 1995.

LÉARD, Jean-Marcel et MARENGO, Sébastien, « Pour une typologie des compléments adjectivaux : arguments, quasi-arguments et non-arguments », dans FRANÇOIS, J., dir., *L'Adjectif en français et à travers les langues*, Presses universitaires de Caen, 2004, p. 387-402.

LE BIDOIS, Robert, *L'Inversion du sujet dans la prose contemporaine (1900-1950). Étudiée plus spécialement dans l'œuvre de Marcel Proust*, Éditions d'Artrey, 1952.

LEBLANC, Carmen, MARTINEAU, France et FRENETTE, Yves, dir., *Vues sur les français d'ici*, Presses de l'Université de Laval, 2010.

LE BRUYN, Bert, *Indefinite Articles and beyond*, LOT, 2010.

LECLÈRE, Christian, « Datifs syntaxiques et datif éthique », dans CHEVALIER, J.-C. et GROSS, M., dir., *Méthodes en grammaire française*, Klincksieck, 1976, p. 73-96.

LECLÈRE, Christian, « Sur une classe de verbes datifs », *Langue française*, 39, 1978, p. 66-75.

LECLÈRE, Christian, « Classes de constructions directes sans passif », *Langages*, 109, 1993, p. 7-31.

LECOLLE, Michelle, « Noms collectifs et méronymie », *Cahiers de grammaire*, 23, 1998, p. 41-65.

LEDEGEN, Gudrun, « L'interrogative indirecte in situ à La Réunion : *elle connaît elle veut quoi* », dans ABECASSIS, M., AYOSSO, L. et VIALLETON, É., dir., *Le Français parlé du XXI*[e] *siècle : normes et variations*, L'Harmattan, 2007, p. 177-200.

LEDEGEN, Gudrun et LÉGLISE, Isabelle, « Variations syntaxiques dans le français parlé par des adolescents en Guyane et à La Réunion : témoignages de périphéries », dans LAMBERT, P., MILLET, A., RISPAIL, M. et TRIMAILLE, C., dir., *Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique. Mélanges offerts à Jacqueline Billiez*, L'Harmattan, 2007, p. 95-106.

LE DRAOULEC, Anne, « Les différents types d'interprétation des subordonnées introduites par *avant que* », dans BOK-BENNEMA, R., JONGE, B. de, KAMPERS-MANHE, B. et MOLENDIJK, A., dir., *Adverbial Modification*, Rodopi, 2001.

LE DRAOULEC, Anne, « *Quand*, *jusqu'à ce que* et *avant que :* quelques cas particuliers de subordination temporelle hors présupposition », dans COMÈS, E. et HRUBARU, E., dir., *Dix ans de séminaire de didactique universitaire. Recueil anniversaire*, Editura Universitaria Craiova, 2003, p. 175-196.

LE DRAOULEC, Anne, « *Avant que-* or *avant de-* Clauses : when Presupposition gives way to an" Assertive" Construction », dans NISHIDA, C. et MONTREUIL, J.-P., dir., *New Perspectives on Romance Linguistics. Vol. I : Morphology, Syntax, Semantics, and Pragmatics*, John Benjamins, 2006, p. 155-168.

LE DRAOULEC, Anne et PÉRY-WOODLEY, Marie-Paule, « Encadrement temporel et relations de discours », *Langue française*, 148, 2005, p. 45-60.

LEEMAN, Danielle, « Est-ce qu'on peut *aller au coiffeur ?* », *Lingvisticæ Investigationes*, 13/2, 1989, p. 399-404.

LEEMAN, Danielle, « *On* thème », *Lingvisticæ Investigationes*, 15/1, 1991, p. 101-113.

LEEMAN, Danielle, *Les fautes de français existent-elles ?*, Seuil, 1994a.

LEEMAN, Danielle, « *Si j'aurais su, j'aurais pas venu :* remarques sur les auxiliaires, la transitivité et l'intransitivité », *Le Gré des langues*, 7, 1994b, p. 48-62.

LEEMAN, Danielle, *Grammaire du verbe français : des formes au sens. Modes, aspects, temps, auxiliaires*, Nathan, 1994c.

LEEMAN, Danielle, « Pourquoi peut-on dire *Max est en colère* mais non * *Max est en peur ?* Hypothèses sur la construction *être* en N », *Langue française*, 105, 1995, p. 55-69.

LEEMAN, Danielle, *Les Circonstants en question(s)*, Kimé, 1998.

LEEMAN, Danielle, *La Phrase complexe. Les subordinations*, De Boeck-Duculot, 2002.

LEEMAN, Danielle, « *Divers* et *différents :* des jumeaux presque indistinguables », dans RIEGEL, M., SCHNEDECKER, C. et SWIGGERS, P. and Tamba, I., dir., *Aux carrefours du sens*, Peeters, 2006, p. 133-148.

LEFEBVRE, Claire, dir., *La Syntaxe comparée du français standard et populaire. Approches formelle et fonctionnelle*, Gouvernement du Québec, 1982.

LEFEBVRE, Claire et FOURNIER, Robert, « Les relatives en français de Montréal », *Cahiers de linguistique*, 8, 1978, p. 273-294.

LEFEBVRE, Claire et MAISONNEUVE, Huguette, « La compétence des adolescents du Centre-Sud : les structures complexes », dans LEFEBVRE, C., dir., *La Syntaxe comparée du français standard et populaire. Approches formelle et fonctionnelle*, Gouvernement du Québec, 1982, p. 171-206.

LEFEBVRE, Julia, « La mise en scène du couple abréviatif : esquisse d'une typologie », dans ANDRIEUX-REIX, N., BRANCA-ROSOFF, S. et PUECH, C., dir., *Écritures abrégées (notes, notules, messages, codes...). L'abréviation entre pratiques spontanées, codifications, modernité et histoire*, Ophrys, 2004, p. 33-44.

LEFEUVRE, Florence, *La Phrase averbale en français*, L'Harmattan, 1999.

LEFEUVRE, Florence, « Pour *quoi* », *Travaux de linguistique*, 42-43, 2001, p. 199-210.

LEFEUVRE, Florence, *Quoi de neuf sur* quoi *? Étude morpho-syntaxique du mot* quoi, Presses universitaires de Rennes, 2006.

LEFEUVRE, Florence et ROSSARI, Corinne, « Les degrés de grammaticalisation du groupe préposition + *quoi* anaphorique », *Langue française*, 158, 2008, p. 86-102.

LEGALLOIS, Dominique, « Le connecteur *histoire (de)* au regard de ses occurrences dans Frantext », *Syntaxe et sémantique*, 8, 2007, p. 61-74.

LEGENDRE, Géraldine, « Unaccusativity in French », *Lingua*, 79, 1989, p. 95-164.

LEGENDRE, Géraldine et SORACE, Antonella, « Auxiliaires et intransitivité en français et dans les langues romanes », dans GODARD, D., dir., *Les Langues romanes. Problèmes de la phrase simple*, CNRS Éditions, 2003, p. 185-233.

LE GOFFIC, Pierre, *Grammaire de la phrase française*, Hachette, 1994a.

Le Goffic, Pierre, « Indéfinis, interrogatifs, termes en *qu- :* parcours avec ou sans issue », *Faits de langue*, 4, 1994b, p. 31-40.

Le Goffic, Pierre, *Les Formes conjuguées du verbe français : oral et écrit*, Ophrys, 1997a.

Le Goffic, Pierre, « Forme et place du sujet dans l'interrogative partielle », dans Fuchs, C., dir., *La Place du sujet en français contemporain*, Duculot, 1997b, p. 15-42.

Lemieux, Monique, « Pas rien », dans Lemieux, M. et Cedergren, H., dir., *Les Tendances dynamiques du français parlé à Montréal*, Office de la langue française, 1985, p. 91-140.

Lemieux, Monique, St-Amour, Marielle et Sankoff, David, «/tut/ en français de Montréal : un cas de neutralisation morphologique », dans Lemieux, M. et Cedergren, H., dir., *Les Tendances dynamiques du français parlé à Montréal*, Gouvernement du Québec, 1985, p. 7-89.

Le Querler, Nicole, « Équivalence entre indéfinis français *tout, chaque, quelque, certain* », *Faits de langue*, 4, 1994, p. 89-96.

Le Querler, Nicole, *Typologie des modalités*, Presses universitaires de Caen, 1996.

Le Querler, Nicole, « La place du verbe modal *pouvoir* dans une typologie des modalités », dans Dendale, P. et Van der Auwera, J., dir., *Les Verbes modaux*, Rodopi, 2001.

Le Querler, Nicole, « Les modalités en français », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 82/3, 2004, p. 643-656.

Leroy, Sarah, *De l'identification à la catégorisation. L'antonomase du nom propre en français*, Peeters, 2004a.

Leroy, Sarah, *Le Nom propre en français*, Ophrys, 2004b.

Leroy, Sarah, « *Sale comme un peigne* et *méchant comme une teigne*. Quelques remarques sur les comparaisons à parangon », *Travaux linguistiques du CERLICO*, 17, 2004c, p. 255-267.

Leroy, Sarah, « D'un *torrent de larmes* à un *Himalaya de bêtise*. Sur certains déterminants nominaux métaphoriques en français », *Travaux de linguistique*, 50, 2005, p. 97-112.

Lesauvage, Albane et St-Louis, Marie-Josée, « Concurrence dans l'emploi de certaines prépositions en français », dans *Actes du CESLa*, Université du Québec à Montréal, 2002, p. 84-98.

Lewis, David, *Counterfactuals*, Blackwell Publishers, 1986 [1973].

Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale, Imprimerie nationale, 2002.

Liénard, Fabien, « Analyse linguistique et sociopragmatique de l'écriture électronique. Le cas du sms tchaté », dans Gerbault, J., dir., *La Langue du cyberespace : de la diversité aux normes*, L'Harmattan, 2007, p. 265-278.

Lindqvist, Christina, *L'Emploi temporel dans la complétive au subjonctif introduite par un temps du passé en français contemporain*, Almqvist & Wiksell International, 1979.

Lorenz, Paulina et Michot, Nicolas, « Les lexiques des jeunes dans les discours écrits des blogs », dans *Actes du 4e Congrès mondial de linguistique française*, 2014, p. 801-811 (en ligne).

Lyche, Chantal, « Mot prosodique, mot graphique et liaison dans quelques lettres de Louisiane », dans Dubois, S., dir., *Une histoire épistolaire de la Louisiane*, Presses de l'Université de Laval, 2010.

Lyche, Chantal, Klingler, Thomas et LaFleur, Amanda, « Conversation à la Ville Platte », dans Detey, S., Durand, J., Laks, B. et Lyche, C., dir., *Les Variétés du français parlé dans l'espace francophone*, Ophrys, 2010, p. 351-364.

M

Maillard, Michel, « Concurrence et complémentarité de *il* et *ça* devant les prédicats impersonnels en français contemporain », *L'Information grammaticale*, 62, 1994, p. 48-52.

Manessy, Gabriel, *Le Français en Afrique noire. Mythe, stratégies, pratiques*, L'Harmattan, 1994.

Marandin, Jean-Marie, « *Ce* est un autre », *Langages*, 81, 1986, p. 75-89.

Marandin, Jean-Marie, « Une autre perspective sur la dépendance textuelle des gn sans nom du français », dans De Mulder, W., Tasmowski, L. et Vetters, C., dir., *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Rodopi, 1997a, p. 135-157.

Marandin, Jean-Marie, « "Pas d'entité sans identité" : l'analyse des groupe nominaux DET + A », dans Fradin, B. et Marandin, J.-M., dir., *Mot et grammaires*, Didier Érudition, 1997b, p. 129-164.

Marandin, Jean-Marie, « Unaccusative Inversion in French », dans D'hulst, Y., Rooryck, J. et Schroten, J., dir., *Romance Languages and Linguistic Theory*, John Benjamins, 2001, p. 195-222.

Marandin, Jean-Marie, « Inversion du sujet et discours dans les langues romanes », dans Godard, D., dir., *Langues romanes. Problèmes de la phrase simple*, CNRS Éditions, 2003, p. 345-392.

Marandin, Jean-Marie, « The Exclamative Clause Type in French », dans *Proceedings of the 15th HPSG Conference*, 2008, p. 436-456 (en ligne).

Marandin, Jean-Marie, « Les exclamatives de degré en français », *Langue française*, 165, 2010, p. 35-52.

Marandin, Jean-Marie, « Subject Inversion in French. The Limits of Information Structure », dans *Proceedings of the 18th HPSG Conference*, 2011, p. 327-347 (en ligne).

Marandin, Jean-Marie, « Les types de phrases en français contemporain ». 2018a (en ligne) hal-01882110.

Marandin, Jean-Marie, « La phrase exclamative et l'exclamation en français contemporain ». 2018b (en ligne) hal-01882115.

Marandin, Jean-Marie, « L'inversion du sujet en français contemporain ». 2018c (en ligne) hal-01882114.

Marchello-Nizia, Christiane, Combettes, Bernard, Prevost, Sophie et Scheer, Tobias, dir., *Grande Grammaire historique du français*, De Gruyter Mouton, 2020.

Marcoccia, Michel, *Analyser la communication numérique écrite*, Armand Colin, 2016.

Marcoccia, Michel et Gauducheau, Nadia, « Le rôle des smileys dans la production et l'interprétation des messages électroniques », dans Gerbault, J., dir., *La Langue du cyberespace : de la diversité aux normes*, L'Harmattan, 2007, p. 279-295.

Marengo, Sébastien, *Les Adjectifs jamais attributs. Syntaxe et sémantique des adjectifs constructeurs de référence*, De Boeck-Duculot, 2011.

Mari, Alda, *Principes d'identification et de catégorisation du sens. Le cas de* avec *ou l'association par les canaux*, L'Harmattan, 2003.

Mari, Alda, « What do Instrumentality and Manner Have in Common ? », dans Saint-Dizier, P., dir., *The Syntax and the Semantics of Prepositions and Prepositional Phrases*, Kluwer, 2005, p. 263-286.

Mari, Alda, « Linearizing Sets : *each other* », dans Bonami, O. et Cabredo Hofherr, P., dir., *Empirical Issues in Syntax and Semantics*, vol. 6, 2006, p. 249-284 (en ligne).

Mari, Alda et Saint-Dizier, Patrick, « A Conceptual Semantics for Prepositions Denoting Instrumentality », dans Saint-Dizier, P., dir., *The Syntax and the Semantics of Prepositions and Prepositional Phrases*, Kluwer, 2005, p. 289-304.

Marque-Pucheu, Christiane, « La couleur des prépositions *à* et *de* », *Langue française*, 157, 2008, p. 74-105.

Martin, Fabienne, « Les indéfinis spécifiques *un certain N* et *un N bien précis* », *Travaux de linguistique*, 50, 2005, p. 151-168.

Martin, Fabienne, « Prédicats superlatifs à l'impératif », *Travaux de linguistique*, 55/2, 2007, p. 119-130.

Martin, Philippe, « Analyse phonologique de la phrase française », *Linguistics*, 13/146, 1975, p. 35-68.

Martin, Philippe, « Pour une théorie de l'intonation. L'intonation est-elle congruente à la syntaxe ? », dans Rossi, M., Di Cristo, A., Hirst, D., Martin, P. et Nishinuma, Y., dir., *L'Intonation : de l'acoustique à la sémantique*, Klincksieck, 1981, p. 234-271.

Martin, Philippe, « Prosodic and Rhythmic Structures in French », *Linguistics*, 25/5, 1987, p. 925-949.

Martin, Philippe, « Intonation de la phrase en français : cas des adverbes en *-ment* », dans Ferguson, B., Gezundhajt, H. et Martin, P., dir., *Accent, intonation et modèles phonologiques*, Éditions Mélodie-Toronto, 1994.

Martin, Philippe, *Intonation du français*, Armand Colin, 2009.

Martin, Philippe, « Les contours de continuation majeure dans l'océan Indien », dans Simon, A.-C., dir., *La Variation prosodique régionale en français*, De Boeck-Duculot, 2012, p. 199-211.

Martin, Philippe, *The Structure of Spoken Language. Intonation in Romance*, Cambridge University Press, 2015.

Martin, Robert, *Le Mot* rien *et ses concurrents en français (du XIVe siècle à l'époque contemporaine)*, Klincksieck, 1966.

Martin, Robert, « Analyse sémantique du mot *peu* », *Langue française*, 4, 1969, p. 75-87.

Martin, Robert, « La transformation impersonnelle », *Revue de linguistique romane*, 34, 1970, p. 377-394.

MARTIN, Robert, *Langage et croyance : les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*, Pierre Mardaga, 1987.

MARTIN, Robert, *Pour une logique du sens*, PUF, 1992 [1983].

MARTIN, Robert, « Sur les facteurs du figement lexical », dans MARTINS-BALTAR, M., dir., *La Locution, entre langue et usages*, ENS Éditions, 1997, p. 291-305.

MARTINEAU, France, « Variable Deletion of *que* in the Spoken French of Ottawa Hull », dans BIRDSONG, D. et MONTREUIL, J.-P., dir., *Advances in Romance Linguistics*, Foris, 1988, p. 275-287.

MARTINEAU, France, « The Evolution of Complements of Causative and Perception Verbs in French », dans HIRSCHBÜHLER, P. et KOERNER, K., dir., *Romance Languages and Modern Linguistic Theory*, John Benjamins, 1992, p. 161-174.

MARTINEAU, France, « *Ne*-absence in Declarative and *yes/no* Interrogative Contexts. Some Patterns of Change », dans LARRIVÉE, P. et INGHAM, R., dir., *The Evolution of Negation. Beyond the Jespersen Cycle*, De Gruyter Mouton, 2011, p. 179-208.

MARTINEAU, France et DÉPREZ, Viviane, « *Pas rien/Pas aucun* en français classique : variation dialectale et historique », *Langue française*, 143, 2004, p. 33-47.

MARTINEAU, France et MOTAPANYANE, Virginia, « Les infinitives hypothétiques en français du Canada », *Présence francophone*, 46, 1995, p. 67-83.

MARTINEAU, France et MOUGEON, Raymond, « A Sociolinguistic Study of the Origins of *ne* Deletion in European and Quebec French », *Language*, 75, 2003, p. 118-152.

MARTINET, André, *La Prononciation du français contemporain : témoignages recueillis dans un camp d'officiers prisonniers*, Droz, 1979 [1945].

MASKENS, Lénaïs, COUGNON, Louise-Amélie, ROEKHAUT, Sophie et FAIRON, Cédrick, « Nouveaux médias et orthographe. Incompétence ou pluricompétence ? », *Discours*, 16, 2015 (en ligne).

MATHIEU, Yvette Yannick, « Quelques passifs avec agent obligatoire », *Langages*, 109, 1993, p. 35-36.

MATHIEU, Yvette Yannick, *Les Verbes de sentiment : de l'analyse linguistique au traitement automatique*, CNRS Éditions, 2000.

MATHIEU-COLAS, Michel, *Les Mots à trait d'union. Problèmes de lexicographie informatique*, Didier Érudition, 1994.

MATUSHANSKY, Ora, « Les adjectifs. Une introduction », *Recherches linguistiques de Vincennes*, 34, 2005, p. 9-54.

MATUSHANSKY, Ora et RUYS, Eddy, « Meilleurs vœux : quelques notes sur la comparaison plurielle », dans BONAMI, O. et CABREDO HOFHERR, P., dir., *Empirical Issues in Syntax and Semantics*, vol. 6, 2006, p. 309-330 (en ligne).

MAURY, Nicole, « Questions totales en français du Québec : le statut acoustique des morphèmes *-tu* et *-ti* », *Revue québécoise de linguistique*, 19/2, 1990, p. 111-134.

MCCAWLEY, James, « Parentheticals and Discontinous Constituent Structure », *Linguistic Inquiry*, 13/1, 1982, p. 91-106.

MEIJER, Marcel Philip, *Enquête sur le français d'enfants lausannois*, Ceres, 1962.

MEISNER, Charlotte, « A Corpus Analysis of Intra- and Extralinguistic Factors Triggering *Re*-Deletion in Phonic French », dans *Actes du 2e Congrès mondial de linguistique française*, 2010, p. 1943-1962 (en ligne).

MEL'ČUK, Igor, ARBATCHEWSKY-JUMARIE, Nadia, IORDANSKAJA, Lidija et MANTHA, Suzanne, *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, Presses de l'Université de Montréal, 1984-1999.

MÉLIS, Ludo, *La Voie pronominale. La systématique des tours pronominaux en français*, Duculot, 1990.

MÉLIS, Ludo, « The Dative in Modern French », dans VAN BELLE, W. et VAN LANGENDONCK, W., dir., *The Dative*, John Benjamins, 1996, p. 39-72.

MÉLIS, Ludo, « L'infinitif de narration comme prédication seconde », *Langue française*, 127, 2000, p. 36-48.

MÉLIS, Ludo, *La Préposition en français*, Ophrys, 2003.

MENENDEZ-BENITO, Paula, « On Universal Free Choice Items », *Natural Language Semantics*, 18, 2010, p. 33-64.

MERTENS, Piet, « L'accentuation des syllabes contiguës », *Institut vor Toegepaste Linguistik*, 95-96, 1992, p. 145-165.

MERTENS, Piet, « Accentuation, intonation et morphosyntaxe », *Travaux de linguistique*, 26, 1993, p. 21-69.

MERTENS, Piet, « The Prosogram : Semi-Automatic Transcription of Prosody based on a Tonal Perception Model », dans *Proceedings of the 2nd Speech Prosody Conference*, 2004 (en ligne).

MERTENS, Piet, « Syntaxe, prosodie et structure informationnelle : une approche prédictive pour l'analyse de l'intonation dans le discours », *Travaux de linguistique*, 56/1, 2008, p. 97-124.

MERTENS, Piet, « A Classification of French Adverbs based on Distributional, Syntactic and Prosodic Criteria », *Lingvisticæ Investigationes*, 36/2, 2013, p. 201-228.

MERTENS, Piet, « The Prosogram Model for Pitch Stylization and its Applications in Intonation Transcription », dans BARNES, J. et SHATTUCK-HUFNAGEL, S., dir., *Prosodic Theory and Practice*, MIT Press, 2019.

MERTENS, Piet et BARDIAUX, Alice, « Normalisation des contours intonatifs et étude de la variation régionale en français », *Nouveaux cahiers de linguistique française*, 31, 2014, p. 273-284.

MERTENS, Piet, GOLDMAN, Jean-Philippe, WEHRLI, Eric et GAUDINAT, Arnaud, « La synthèse de l'intonation à partir de structures syntaxiques riches », *Traitement automatique des langues*, 42/1, 2001, p. 145-192.

MEUNE, Manuel, « Le franco(-)provençal entre morcellement et quête d'unité : histoire et état des lieux », dans LECLERC, J., dir., *L'Aménagement linguistique dans le monde*, 2007 (en ligne).

MEUNIER, Annie, « Observations sur les adjectifs dits factifs », *Cahiers de lexicologie*, 37, 1980, p. 49-66.

MEUNIER, Annie, « Une construction complexe N^0 hum *être* Adj *de* V^0 -inf W caractéristique de certains adjectifs à sujet humain », *Langages*, 133, 1999, p. 12-44.

MICHEL, Louis, *Le Langage méridional dans l'œuvre d'Alphonse Daudet*, Éditions d'Artrey, 1959.

MICHELAS, Amandine et D'IMPERIO, Mariapaola, « When Syntax meets Prosody : Tonal and Duration Variability in French Accentual Phrases », *Journal of Phonetics*, 40/6, 2012, p. 816-829.

MIHATSCH, Wiltrud, « Les approximateurs quantitatifs entre scalarité et non scalarité », *Langue française*, 165, 2010, p. 125-153.

MILLER, Philip, *Clitics and Constituents in Phrase Structure Grammar*, Garland, 1992.

MILLER, Philip, « Auxiliary Verbs in Old and Middle French : a Diachronic Study of Substitutive *faire* and a Comparison with the Modern English Auxiliaries », dans VAN KEMENADE, A. et VINCENT, N., dir., *Parameters of Morphosyntactic Change*, Cambridge University Press, 1997, p. 119-133.

MILLER, Philip et LOWREY, Brian, « La complémentation des verbes de perception en anglais et en français », dans MILLER, P. et ZRIBI-HERTZ, A., dir., *Essais sur la grammaire comparée du français et de l'anglais*, Presses universitaires de Vincennes, 2003, p. 131-188.

MILLER, Philip, PULLUM, Geoffrey et ZWICKY, Arnold, « The Principle of Phonology-Free Syntax : Four Apparent Counter Examples in French », *Journal of Linguistics*, 33, 1997, p. 67-90.

MILNER, Jean-Claude, « Esquisse à propos d'une classe limitée d'adjectifs en français moderne », *MIT Quarterly Progress Report*, 84, 1967, p. 275-285.

MILNER, Jean-Claude, « Les exclamatifs et le complementizer », dans ROHRER, C. et RUWET, N., dir., *Actes du colloque franco-allemand de grammaire transformationnelle*, Max Niemeyer, 1974, p. 78-121.

MILNER, Jean-Claude, *De la syntaxe à l'interprétation*, Seuil, 1978.

MILNER, Jean-Claude, « Le système de la négation en français et l'opacité du sujet », *Langue française*, 44, 1979, p. 80-105.

MILNER, Jean-Claude, *Ordres et raisons de langue*, Seuil, 1982.

MILNER, Jean-Claude, « Syntaxe et sémantique du constituant réciproque *l'un… l'autre* », dans MILNER, J.-C., dir., *Recherches sur l'anaphore*, Université Paris 7, 1984, p. 35-67.

MILNER, Jean-Claude, *De l'inutilité des arbres en linguistique*, Université Paris 7, 1985.

MILNER, Jean-Claude, « Interpretive Chains, Floating Quantifiers and Exhaustive Interpretation », dans NEIDLE, C. et NUÑEZ CENDEÑO, R., dir., *Linguistic Studies in Romance Languages*, Foris, 1987, p. 181-202.

MILNER, Jean-Claude, « Genre et dimension dans les diminutifs français », *LINX*, 21, 1989a, p. 191-201.

MILNER, Jean-Claude, *Introduction à une science du langage*, Seuil, 1989b.

MILNER, Jean-Claude et REGNAULT, François, *Dire le vers*, Verdier, 2008 [1987].

MILNER, Judith et MILNER, Jean-Claude, « Interrogation, reprises, dialogue », dans KRISTEVA, J., MILNER, J.-C. et RUWET, N., dir., *Langue, discours, société. Pour Émile Benveniste*, Seuil, 1975.

Moeschler, Jacques, « Trois emplois de *parce que* en conversation », *Cahiers de linguistique française*, 8, 1987, p. 97-110.

Moeschler, Jacques, dir., *Le Temps des événements : pragmatique de la référence temporelle*, Kimé, 1998.

Moeschler, Jacques, « Qu'y a-t-il de représentationnel dans la négation métalinguistique ? », dans Blochowiak, J. et Grisot, C., dir., *De la forme logique à la forme propositionnelle*, Droz, 2015, p. 11-26.

Moeschler, Jacques et Reboul, Anne, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Seuil, 1994.

Moignet, Gérard, « Le système du paradigme *qui/que/quoi* », *Travaux de linguistique et de littérature*, 5/1, 1967, p. 75-95.

Moignet, Gérard, « Le verbe *voici-voilà* », *Travaux de linguistique et de littérature*, 1, 1969, p. 189-201.

Moignet, Gérard, *Études de psycho-systématique française*, Klincksieck, 1974.

Mok, Quirinus Ignatius Maria, *Contribution à l'étude des catégories morphologiques du genre et nombre dans le français parlé actuel*, Mouton, 1968.

Molendijk, Arie, *Le Passé simple et l'Imparfait : une approche reichenbachienne*, Rodopi, 1990.

Molendijk, Arie et De Swart, Henriëtte, « L'ordre discursif inverse en français », *Travaux de linguistique*, 39, 1999, p. 77-96.

Molendijk, Arie, De Swart, Henriëtte, Vetters, Carl, Borillo, Andrée, Bras, Myriam, Le Draoulec, Anne, Vieu, Laure, Verkuyl, Henk et Vet, Co, « Meaning and Use of Past Tenses in Discourse », dans Corblin, F. et De Swart, H., dir., *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, 2004, p. 271-308.

Moline, Estelle, « *Et comme minuit allait sonner…* Pour en finir avec la partition temporelles *vs* causales », dans Moline, E ., Stosic, D. et Vetters, C., dir., *Les Connecteurs temporels du français*, Rodopi, 2006, p. 63-90.

Moline, Estelle, « *Elle volait pour voler, comme on aime pour aimer :* les propositions d'analogie en *comme* », *Langue française*, 159, 2008, p. 83-99.

Moline, Estelle, « Panorama des emplois de *comment* en français contemporain », *Travaux de linguistique*, 58/1, 2009, p. 7-17.

Moline, Estelle, « Aperçu des emplois de *bien* en français contemporain », *Travaux de linguistique*, 65/2, 2012, p. 7-26.

Moline, Estelle, « *Comme* et *comment* en français contemporain : spécificités et recouvrements », dans Gautier, A. et Verjans, T., dir., Comme*,* comment*,* combien : *concurrences et complémentarité*, L'Harmattan, 2013a, p. 65-95.

Moline, Estelle, « *Un homme comme vous !* Ressemblance et/ou identité référentielle », *Studii de Lingvistica*, 3, 2013b, p. 107-125.

Moline, Estelle, « Comment identifier un "complément de manière" ? », dans Gautier, A., Pino Serrano, L. et Valcárcel Riveiro, C., dir., *ComplémentationS*, Peter Lang, 2014, p. 195-209.

Moline, Estelle et Stosic, Dejan, *L'Expression de la manière en français*, Ophrys, 2016.

Molinier, Christian, « Une classification des adverbes en *-ment* », *Langue française*, 88, 1990, p. 28-40.

Molinier, Christian, « Adverbes d'habitude et phrases habituelles », dans Plénat, M., Aurnague, M., Condamines, A., Maurel, J.-P., Molinier, C. et Muller, C., dir., *L'Emprise du sens. Structures linguistiques et interprétations*, Rodopi, 1999, p. 207-215.

Molinier, Christian, « Les termes de couleur en français. Essai de classification sémantico-syntaxique », *Cahiers de grammaire*, 30, 2006, p. 259-275.

Molinier, Christian, « Les adverbes d'énonciation. Comment les définir et les sous-classifier ? », *Langue française*, 161, 2009, p. 9-21.

Molinier, Christian et Levrier, Françoise, *Grammaire des adverbes. Description des formes en* -ment, Droz, 2000.

Mørdrup, Ole, *Une analyse non-transformationnelle des adverbes en* -ment, Akademisk Forlag, 1976.

Moreau, Marie-Louise, « *L'homme que je crois qui est venu - que, qui :* relatifs et conjonctions », *Langue française*, 11, 1971, p. 77-90.

Moreau, Marie-Louise, C'est *: étude de syntaxe transformationnelle*, Éditions universitaires de Mons, 1976.

Moreau, Marie-Louise, « Les séquences préformées : entre les combinaisons libres et les idiomatismes », *Le Français moderne*, 54, 1986, p. 137-160.

Moreau, Marie-Louise et Dister, Anne, *Mettre au féminin. Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, Fédération Wallonie Bruxelles, 2014 [1994].

Moreau, Thérèse, *Le Nouveau Dictionnaire féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions*, Métropolis, 1999 [1991].

Morel, Marie-Annick, « L'intonation exclamative dans l'oral spontané », *Faits de langue*, 6, 1995, p. 63-70.

Morel, Marie-Annick, *La Concession en français*, Ophrys, 1996.

Morel, Marie-Annick, « Valeur et effets de sens des marqueurs de concession en français contemporain », dans Rousseau, A., dir., *La Sémantique des relations*, Presses universitaires de Lille, 2001, p. 151-160.

Morel, Marie-Annick et Danon-Boileau, Laurent, dir., *La Deixis. Colloque en Sorbonne, 8-9 juin 1990*, PUF, 1992.

Morin, Yves-Charles, « La morphophonologie des pronoms clitiques en français populaire », *Cahier de linguistique*, 9, 1979, p. 1-36.

Morin, Yves-Charles, « On the Two French Subjectless Verbs *voici* and *voilà* », *Language*, 61/4, 1985, p. 777-820.

Morin, Yves-Charles, « Français de référence et les normes de prononciation », *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, 26/1-4, 2000, p. 91-135.

Morin, Yves-Charles et Kaye, Jonathan, « The Syntactic Bases for French Liaison », *Journal of Linguistics*, 18/2, 1982, p. 291-330.

Mosegaard Hansen, Maj-Britt, *The Function of Discourse Particles*, John Benjamins, 1998.

Mosegaard Hansen, Maj-Britt, « Syntax in Interaction. Form and Function of yes/no Interrogatives in Spoken Standard French », *Studies in Language*, 25/3, 2001, p. 463-520.

Mougeon, Françoise, *Quel français parler ? Initiation au français parlé au Canada et en France*, Éditions du GREF, 1995.

Mougeon, Raymond et Beniak, Édouard. *Linguistic Consequences of Language Contact and Restriction*, Oxford University Press, 1991.

Mouret, François, « La syntaxe des coordinations corrélatives », *Langages*, 160, 2005, p. 67-92.

Mouret, François, « A Phrase Structure Approach to Argument Cluster Coordination », dans *Proceedings of the 13th HPSG Conference*, 2006a, p. 247-267 (en ligne).

Mouret, François, « Syntaxe et sémantique des constructions en *ni* du français », *Faits de langue*, 28, 2006b, p. 193-204.

Mouret, François, « Les coordinations de termes dissemblables sont-elles elliptiques ? », dans *Actes du 1er Congrès mondial de linguistique française*, 2008, p. 2563-2575 (en ligne).

Mouret, François, *Grammaire des constructions coordonnées. Coordinations simples et coordinations à redoublement en français contemporain*, ANRT Lille, 2009.

Mouret, François, « Sur la notion de corrélateur », dans Inkova, O. et Hadermann, P., dir., *La Corrélation. Aspects syntaxiques et sémantiques*, Droz, 2013, p. 217-235.

Mouret, François et Desmets, Marianne, « Analogie et coordination en *comme* », *LINX*, 58, 2008, p. 75-96.

Mourlhon-Dallies, Florence, « Modifications et inventions graphiques dans les écritures électroniques », *Le Français aujourd'hui*, 170/3, 2010, p. 101-112.

Mourlhon-Dallies, Florence et Reboul-Touré, Sandrine, « L'internet, un laboratoire pour la langue du XXIe siècle », *L'Information grammaticale*, 129, 2011, p. 53-60.

Mourlhon-Dallies, Florence et Colin, Jean-Yves, « Des didascalies sur l'internet ? », dans Anis, J., dir., *Internet, communication et langue française*, Hermès, 1999.

Muller, Claude, « La négation explétive dans les constructions complétives », *Langue française*, 39, 1978, p. 76-103.

Muller, Claude, « Les constructions en *tel* et la subordination consécutive », *Cahiers de grammaire*, 15, 1990, p. 101-122.

Muller, Claude, *La Négation en français : syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*, Droz, 1991.

Muller, Claude, « Les relatives de perception : *J'entends le garçon qui bégaie qui bégaie* », dans Bat-Zeev Shyldkrot, H. et Kupferman, L., dir., *Tendances récentes en linguistique française et générale. Volume dédié à David Gaatone*, John Benjamins, 1995, p. 311-322.

Muller, Claude, *La Subordination en français. Le schème corrélatif*, Armand Colin, 1996.

Muller, Claude, « *De* partitif et la négation », dans Forget, D., Hirschbühler, P., Martineau, F. et Rivero, M. L., dir., *Negation and Polarity. Syntax and Semantics*, John Benjamins, 1997, p. 251-270.

Muller, Claude, « Inversion finale du sujet ou inversion post-verbale », *Cahiers de grammaire*, 27, 2002, p. 121-145.

Muller, Claude, « Polarité négative et *free choice* dans les indéfinis de type *que ce soit* et *n'importe* », *Langages*, 162, 2006, p. 7-31.

Muller, Claude, « *Quelque*, déterminant singulier », *Cahiers de lexicologie*, 90/1, 2007, p. 135-149.

Muller, Claude, « Les interprétations sémantiques de la prédication seconde intégrée : les relatives prédicatives », *Langue française*, 171, 2011, p. 101-116.

Muller, Claude, « Détachement, redondance et iconicité dans les comparatives corrélatives adverbiales », *Travaux de linguistique*, 74/1, 2017, p. 47-60.

N

Namer, Fiammetta, « Nominalisation et composition en français : d'où viennent les verbes composés ? », *Lexique*, 20, 2012, p. 169-201.

Nazarenko, Adeline, *La Cause et son expression en français*, Ophrys, 2000.

Nef, Frédéric, « Maintenant1 et maintenant2 : sémantique et pragmatique de *maintenant* temporel et non-temporel », *Recherches linguistiques*, 5, 1980, p. 145-166.

Néron, Martine, « Observations sur les morphèmes de causalité en québécois », *Travaux de linguistique québécoise*, 4, 1983, p. 101-140.

Nespor, Marina et Vogel, Irene, *Prosodic Phonology*, Foris, 1986.

Neumann-Holzschuh, Ingrid, « Le subjonctif en français acadien », dans Brasseur, P. et Falkert, A., dir., *Français d'Amérique. Approches morphosyntaxiques*, L'Harmattan, 2005, p. 125-144.

Neumann-Holzschuh, Ingrid et Mitko, Julia, *Grammaire comparée des français d'Acadie et de Louisiane avec un aperçu sur Terre-Neuve*, De Gruyter Mouton, 2018.

Neveu, Franck, *Études sur l'apposition. Aspects du détachement nominal et adjectival en français contemporain dans un corpus de textes de J.-P. Sartre*, Honoré Champion, 1998.

New, Boris, « *Lexique 3 :* Une nouvelle base de données lexicales », dans *Actes de la 13e Conférence Traitement Automatique des Langues Naturelles*, Presses universitaires de Louvain, 2006.

New, Boris, Brysbaert, Marc, Véronis, Jean et Pallier, Christophe, « The Use of Film Subtitles to Estimate Word Frequencies », *Applied Psycholinguistics*, 28/4, 2007, p. 661-677.

Ngué Um, Emmanuel, « Interrogatives en *que* en français parlé au Cameroun : approche macro-syntaxique », *LINX*, 57, 2007, p. 113-122.

Nicolas, David, *La Distinction entre noms massifs et noms comptables*, Peeters, 2002.

Nikolaeva, Irina, « The Narrative Infinitive Construction in French and Latin », dans Boas, H. et Gonzálvez-García, F., dir., *Romance Perspectives on Construction Grammar*, John Benjamins, 2014, p. 139-179.

Nilsson-Ehle, Hans, *Les Adverbes en* -ment *compléments d'un verbe en français moderne. Étude de classement syntaxique et sémantique*, Munksgaard, 1941.

Nilsson-Ehle, Hans, « L'attribut de l'objet en français. Esquisse d'une étude », *Studia Neophilologica*, 25/2, 1952, p. 105-140.

Noailly, Michèle, « Énigme en syntaxe », *Lingvisticæ Investigationes*, 8/1, 1984, p. 105-116.

Noailly, Michèle, « La coordination commence à trois », *Modèles linguistiques*, VIII/2, 1986, p. 83-94.

Noailly, Michèle, « Le nom propre en français contemporain : logique et syntaxe en désaccord imparfait », *Cahiers de grammaire*, 12, 1987, p. 65-78.

Noailly, Michèle, *Le Substantif épithète*, PUF, 1990.

Noailly, Michèle, « *L'énigmatique Tombouctou :* nom propre et position de l'épithète », *Langue française*, 92, 1991a, p. 104-112.

Noailly, Michèle, « Et tout le reste est littérature », *Langages*, 102, 1991b, p. 76-87.

Noailly, Michèle, « Adjectif adverbal et transitivité », *Cahiers de grammaire*, 19, 1994, p. 103-114.

Noailly, Michèle, « De l'image au concept : le nom en position d'épithète », dans Flaux, N., Glatigny, M. et Samain, D., dir., *Les Noms abstraits. Histoire et théories*, Presses universitaires du Septentrion, 1996, p. 349-356.

Noailly, Michèle, « Les traces de l'actant objet dans l'emploi absolu », *Travaux de linguistique*, 35, 1997, p. 39-47.

Noailly, Michèle, *L'Adjectif en français*, Ophrys, 1999.

Noailly, Michèle, « Apposition, coordination, reformulation dans les suites de deux gn juxtaposés », *Langue française*, 125, 2000, p. 46-59.

Noailly, Michèle, « L'ajout après un point n'est-il qu'un simple artifice graphique ? », dans Authier-Revuz, J. et Lala, M.-C., dir., *Figures d'ajout : phrase, texte, écriture*, Presses Sorbonne Nouvelle, 2002.

Noailly, Michèle, « L'intensité de la couleur : remarques sur l'emploi de *très* devant *bleu*, *rouge*, *vert*, *jaune* », dans Choi-Jonin, I., Bras, M., Dagnac, A. et Rouquier, M., dir., *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions. Mélanges offerts au Professeur Christian Molinier*, Peter Lang, 2005a, p. 263-273.

Noailly, Michèle, « *Si* dans l'exclamation indirecte, ou l'alternative disparue », dans Lambert, F. et Nølke, H., dir., *La Syntaxe au cœur de la grammaire*, Presses universitaires de Rennes, 2005b, p. 55-64.

Noailly, Michèle, « *Faire du* NP ou l'art du plagiat », *Langue française*, 190, 2016, p. 109-120.

Nøjgaard, Morten, *Les Adverbes français. Essai de description fonctionnelle*, Munksgaard, 1992-1995.

Nølke, Henning, *Les Adverbes paradigmatisants : fonction et analyse*, Akademisk Forlag, 1983.

Nølke, Henning, « Le subjonctif, fragments d'une théorie énonciative », *Langages*, 80, 1985, p. 55-70.

Nølke, Henning, « Recherches sur les adverbes », *Langue française*, 88, 1990a, p. 117-127.

Nølke, Henning, « Les adverbiaux contextuels : problèmes de classification », *Langue française*, 88, 1990b, p. 12-27.

Nølke, Henning, « *Ne… pas* : négation descriptive ou polémique ? Contraintes formelles sur son interprétation », *Langue française*, 94, 1992, p. 48-67.

Nølke, Henning, « Où placer l'adjectif épithète ? Focalisation et modularité », *Langue française*, 111, 1996, p. 38-58.

Nordahl, Helge, *Les Systèmes du subjonctif corrélatif. Étude sur l'emploi des modes dans la subordonnée complétive en français moderne*, Universitetsforlaget, 1969.

Nowakowska, Ma, lgorzata, « L'emploi des adjectifs de relation - signe d'une anomalie », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 34-35, 2001, p. 171-183.

Nunberg, Geoffrey, *The Linguistics of Punctuation*, csli Publications, 1990.

Nyan, Thanh, « *Maintenant :* emploi pragmatique », *Journal of French Language Studies*, 1/2, 1991, p. 157-177.

Nyan, Thanh, « *Simplement* as a Metalinguistic Operator », *Argumentation*, 13/3, 1999, p. 275-295.

Nyrop, Kristoffer, *Grammaire historique de la langue française*, Slatkine, 1979 [1914-1960].

O

Obenauer, Hans-Georg, « Syntaxe et interprétation : *que* interrogatif », *Le Français moderne*, 45/4, 1977, p. 305-341.

Obenauer, Hans-Georg, « Une quantification non canonique : la “quantification à distance” », *Langue française*, 58, 1983, p. 66-88.

Obenauer, Hans-Georg, « L'interprétation des structures wh et l'accord du participe passé », dans Obenauer, H.-G. et Zribi-Hertz, Anne, dir., *Structure de la phrase et théorie du liage*, PUF, 1992, p. 169-193.

Obenauer, Hans-Georg, *Études de syntaxe interrogative du français.* Quoi, combien *et le complémenteur*, Max Niemeyer, 2014 [1976].

Olsson, Hugo, « La construction *Je lui trouve mauvaise mine* en français contemporain », *Studia Neophilologica*, 56, 1984, p. 183-213.

Organisation internationale de la francophonie, *La Langue française dans le monde*, Gallimard, 2019.

P

Pallaud, Berthille et Savelli, Marie, « L'oral enfantin : comment l'évaluer ? », *Revue française de linguistique appliquée*, VI/1, 2001, p. 121-135 (en ligne).

Palma, Sylvia, « Les locutions à polarité négative : une approche stéréotypique », *Langages*, 162, 2006, p. 61-72.

Panckhurst, Rachel, « La communication médiée par ordinateur : un discours autre ? », dans Bres, J., Delamotte-Legrand, R., Madray, F. et Siblot, P., dir., *L'Autre en discours*, Université Montpellier 3, 1999, p. 307-331.

Panckhurst, Rachel, « Short Message Service (sms) : typologie et problématiques futures », dans Arnavielle, T., dir., *Polyphonies, pour Michelle Lanvin*, Université Montpellier 3, 2009, p. 33-52.

Panckhurst, Rachel, Détrie, Catherine, Lopez, Cédric, Moïse, Claudine, Roche, Mathieu et Verine, Bertrand, « 88milSMS. A Corpus of Authentic Text Messages in French », dans Chanier, T., dir., *Banque de corpus CoMeRe*, Ortolang, 2014.

Paveau, Marie-Anne, « Technodiscursivités natives sur Twitter. Une écologie du discours numérique », *Épistémé*, 2013, p. 139-176.

Perlmutter, David, « Surface Structure Constraints in Syntax », *Linguistic Inquiry*, 1/2, 1970, p. 187-255.

Péronnet, Louise, « Les prépositions dans le parler acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick », *Si que*, 5, 1982, p. 57-81.

Péroz, Pierre, *Systématique des valeurs de* bien *en français contemporain*, Droz, 1992.

Perrousseaux, Yves, *Règles de l'écriture typographique du français*, Atelier Perrousseaux, 2010 [1995].

Pescarini, Sandrine, « *N'importe qu- :* diachronie et interprétation », *Langue française*, 166, 2010, p. 109-131.

Petras, Cristina, *Contact de langues et changement linguistique en français acadien de la Nouvelle-Écosse. Les marqueurs discursifs*, L'Harmattan, 2016.

Picabia, Lélia, *Les Constructions adjectivales en français : systématique transformationnelle*, Droz, 1978.

Picabia, Lélia, « Appositions droites – appositions gauches / appositions circonstancielles – appositions attributives », dans Tasmowski, L. et Zribi-Hertz, A., dir., *De la musique à la linguistique. Hommages à Nicolas Ruwet*, Communication & Cognition, 1992, p. 426-439.

Picabia, Lélia, « Appositions nominales et déterminant zéro : le cas des appositions frontales », *Langue française*, 125, 2000, p. 71-89.

Picoche, Jacqueline, « Réflexions sur la proposition infinitive », *Le Français moderne*, 37/4, 1969, p. 289-300.

Pierozak, Isabelle, « Et le smiley sous un angle émique ? Co-énonciation et accommodation, remarquable et complexité », dans Gerbault, J., dir., *La Langue du cyberespace : de la diversité aux normes*, L'Harmattan, 2007, p. 75-89.

Pierrard, Michel, *La Relative sans antécédent. Essai de syntaxe propositionnelle*, Peeters, 1988.

Pierrard, Michel, « Observations sur le statut syntaxique et sémantique de *celui* + relative », *Travaux de linguistique*, 22, 1991, p. 69-92.

Pierrard, Michel, « *Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement :* la valeur de *ce qu-* dans les relatives nominalisées », *Revue romane*, 18/1, 1993, p. 40-58.

Pinchon, Jacqueline, *Les Pronoms adverbiaux* en *et* y, Droz, 1972.

Pinchon, Jacqueline et Couté, Bernard, *Le Système verbal du français : description et applications pédagogiques*, Nathan, 1981.

Pinchon, Jacqueline et Morel, Marie-Annick, « Rapport de la ponctuation à l'oral dans quelques dialogues de romans contemporains », *Langue française*, 89, 1991, p. 5-19.

Piot, Mireille, « Les "restrictions" : *seul(e)(s)* et *ne… que* (aperçu à partir de leur distribution) », *Recherches linguistiques*, 3, 1975, p. 226-264.

Piot, Mireille, « Coordination-subordination : une définition générale », *Langue française*, 77, 1988, p. 5-18.

Piot, Mireille, « Les connecteurs du français », *Lingvisticæ Investigationes*, 17/1, 1993, p. 141-160.

Piot, Mireille, *Composition transformationnelle de phrases par subordination et coordination*, Presses universitaires du Septentrion, 1998.

PIOT, Mireille, « Les conjonctions doubles. Coordination - subordination », *Lingvisticæ Investigationes*, 23/1, 2000, p. 45-76.

PIOT, Mireille, « Relations entre prépositions et conjonctions ? », *Travaux de linguistique*, 42-43/1-2, 2001, p. 71-81.

PIOT, Mireille, « Sur la nature des fausses prépositions *sauf* et *excepté* », *Journal of French Language Studies*, 15/3, 2005, p. 297-314.

PLANTIN, Christian, « *Oui* et *non* sont-ils des “prophrases” ? Remarques sur leur fonctionnement dans les dialogues », *Le Français moderne*, 50/3, 1982, p. 252-265.

PLÉNAT, Marc, « Analyse morpho-phonologique d’un corpus d’adjectifs dérivés en *-esque* », *Journal of French Language Studies*, 7/2, 1997, p. 163-179.

POHL, Jacques, « L’omission de *ne* dans le français parlé contemporain », *Le Français dans le monde*, 111, 1975, p. 17-23.

POHL, Jacques, « Documents pour servir à l’étude des phrases du type *Les fleurs, j’aime* », *Romanistisches Jahrbuch*, 35/1, 1984, p. 36-58.

POLLOCK, Jean-Yves, « Sur quelques propriétés des phrases copulatives en français », *Langue française*, 59, 1983, p. 89-125.

POLLOCK, Jean-Yves, « Sur la syntaxe de *en* et le paramètre de sujet nul », dans RONAT, M. et COUQUAUX, D., dir., *La Grammaire modulaire*, Minuit, 1986, p. 211-246.

POLLOCK, Jean-Yves, « Verb Movement, Universal Grammar, and the Structure of IP », *Linguistic Inquiry*, 20/3, 1989, p. 365-424.

POLLOCK, Jean-Yves, *Langage et cognition. Introduction au programme minimaliste de la grammaire générative*, PUF, 1997.

POPLACK, Shana, « The Inherent Variability of the French Subjunctive », dans LAEUFER, C. et MORGAN, T., dir., *Theoretical Analyses in Romance Linguistics*, John Benjamins, 1992, p. 235-263.

POPLACK, Shana, « Le corpus de français parlé à Ottawa-Hull », *Revue française de linguistique appliquée*, 2/1, 1996, p. 95-97.

POPLACK, Shana, LEALESS, Allison et DION, Nathalie, « The Evolving Grammar of the French Subjunctive », *Probus*, 25/1, 2013, p. 139-195.

POPLACK, Shana, ZENTZ, Lauren et DION, Nathalie, « Phrase Final Prepositions in Quebec French : An Empirical Study of Contact, Codeswitching, and Resistance to Convergence », *Bilinguism : Language and Cognition*, 15/2, 2012, p. 203-225.

PORTES, Christel, BERTRAND, Roxane et ESPESSER, Robert, « Contribution to a Grammar of Intonation in French. Form and Function of Three Rising Patterns », *Cahier de linguistique Française*, 28, 2007, p. 155-162.

PORTNER, Paul, « Imperatives and Modals », *Natural Language Semantics*, 15/4, 2007, p. 351-383.

POST, Brechtje, *Tonal and Phrasal Structures in French Intonation*, Holland Academic Graphics, 2000.

POST, Brechtje, « The Multi-facetted Relation between Phrasing and Intonation Contours in French », dans LLEÓ, C. et GABRIEL, C., dir., *Intonational Phrasing at the Interfaces : Cross-Linguistic and Bilingual Studies in Romance and Germanic*, John Benjamins, 2011, p. 43-74.

POSTAL, Paul, « Antipassive in French », *Lingvisticæ Investigationes*, 1/2, 1977, p. 333-374.

POTTIER, Bernard, *Systématique des éléments de relation*, Klincksieck, 1962.

POZNIAK, Céline, HEMFORTH, Barbara, HAENDLER, Yair, SANTI, Andrea et GRILLO, Nino, « Seeing Events vs. Entities : The Processing Advantage of Pseudo Relatives over Relative Clauses », *Journal of Memory and Language*, 107, 2019, p. 128-151.

PRINCE, Ellen, « The Syntax and Semantics of Neg-raising, with Evidence from French », *Language*, 52/2, 1976, p. 404-426.

PRINCE, Ellen, « Toward a Taxonomy of Given-New Information », dans COLE, P., dir., *Radical Pragmatics*, Academic Press, 1981, p. 223-256.

PUECH, Christian, « Pour faire court… », dans ANDRIEUX-REIX, N., BRANCA-ROSOFF, S. et PUECH, C., dir., *Écritures abrégées (notes, notules, messages, codes…). L’abréviation entre pratiques spontanées, codifications, modernité et histoire*, Ophrys, 2004, p. 7-18.

PURNELLE, Gérald, « Théorie et typographie : une synthèse de règles typographiques de la ponctuation », dans DEFAYS, J.-M., ROSIER, L. et TILKIN, F., dir., *À qui appartient la ponctuation ?*, Duculot, 1998, p. 211-221.

Pusch, Claus, « La grammaticalisation de l'aspectualité : les périphrases à valeur progressive en français », *Verbum*, XXV/4, 2003, p. 497-510.

Q

Queffélec, Ambroise, « Restructurations morphosyntaxiques en français populaire camerounais : l'expression des modalités injonctives et interrogatives dans le discours rapporté », *Le Français en Afrique*, 21, 2006, p. 267-280.

Quillard, Virginie, « La diversité des formes interrogatives : comment l'interpréter ? », *Langage et société*, 95/1, 2001, p. 57-72.

R

Ramat, Aurel, *Grammaire typographique*, A. Ramat, 1989 [1982].

Récanati, François, *La Transparence et l'Énonciation. Pour introduire à la pragmatique*, Seuil, 1979.

Récanati, François, *Les Énoncés performatifs. Contribution à la pragmatique*, Minuit, 1981.

Récanati, François, « Open Quotation », *Mind*, 110/439, 2001, p. 637-687.

Recourcé, Gaëlle, « Une double analyse de la particule *ne* en français », *Langages*, 122, 1996, p. 62-78.

Reed, Lisa, « Remarks on Word Order in Causative Constructions », *Linguistic Inquiry*, 23/1, 1992, p. 164-172.

Rees, Garnet, « *Faire* as a Substitute in Comparative Clauses », *The Modern Language Review*, 55/4, 1960, p. 504-508.

Reichler-Béguelin, Marie-José, « Alternatives et décisions lexicales dans l'emploi des expressions démonstratives », *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, 85, 1995, p. 53-87.

Remysen, Wim, dir., *Les Français d'ici : du discours d'autorité à la description des normes et des usages*, Presses de l'Université de Laval, 2014.

Renzi, Lorenzo, Salvi, Giampaolo et Cardinaletti, Anna, dir., *Grande grammatica di consultazione*, Il Mulino, 2001 [1988].

Réseau pour la nouvelle orthographe du français, *Le Millepatte sur un nénufar. Vadémécum de l'orthographe recommandée*, airoé, 2004.

Rey-Debove, Josette, *Le Métalangage. Étude linguistique du discours sur le langage*, Armand Colin, 1997 [1978].

Rézeau, Pierre, *Dictionnaire des régionalismes de France*, De Boeck-Duculot, 2001.

Richard, Élisabeth, « Le redoublement peut-il intensifier un prédicat ? », *Travaux linguistiques du* CERLICO, 17, 2004, p. 143-152.

Riegel, Martin, *L'Adjectif attribut*, PUF, 1985.

Riegel, Martin, « Les constructions à élargissement attributif : double prédication et prédicats complexes », dans Muller, C., dir., *Dépendance et intégration syntaxique*, Max Niemeyer, 1996a, p. 189-197.

Riegel, Martin, « Les noms à compléments propositionnels : en quoi sont-ils plus abstraits que d'autres ? », dans Flaux, N., Glatigny, M. et Samain, D., dir., *Les Noms abstraits. Histoire et théories*, Presses universitaires du Septentrion, 1996b, p. 313-322.

Riegel, Martin, « *Tel* adjectif. Grammaire d'une variable de caractérisation », *Langue française*, 116, 1997a, p. 81-99.

Riegel, Martin, « *Il est gentil de nous avoir aidés*. ou : à propos de compléments de l'adjectif qui n'en sont pas vraiment », dans Robert, M., Riegel, M. et Kleiber, G., dir., *Les Formes du sens. Études de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*, Duculot, 1997b.

Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe et Rioul, René, *Grammaire méthodique du français*, PUF, 2018 [1994].

Rivière, Nicole, *La Construction impersonnelle en français contemporain : syntaxe et sémantique des énoncés impersonnels productifs*, Éditions Jean Favard, 1981.

Roberge, Yves et Rosen, Nicole, « Preposition Stranding and *que*-deletion in Varieties of North American French », *Linguistica Atlantica*, 21, 1999, p. 153-168.

Roberge, Yves et Vinet, Marie-Thérèse, *La Variation dialectale en grammaire universelle*, Presses de l'Université de Montréal et les éditions de l'Université de Sherbrooke, 1989.

Robez-Ferraris, Jacqueline, *Particularités du français parlé dans la région de Morez, Haut-Jura*, Ellug, 1995.

Roché, Michel, « Le masculin est-il plus productif que le féminin ? », *Langue française*, 96, 1992, p. 113-124.

Roché, Michel, « Sur une classe d'adjectifs par conversion », dans Choi-Jonin, I., Bras, M., Dagnac, A. et Rouquier, M., dir., *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions. Mélanges offerts au professeur Christian Molinier*, Peter Lang, 2005, p. 321-346.

Rochette, Anne, *Semantic and Syntactic Aspects of Romance Sentential Complementation*, MIT Working Papers in Linguistics, 1988.

Roig, Audrey, *La Corrélation en français. Étude morphosyntaxique*, Classiques Garnier, 2015.

Ronat, Mitsou, « Pronoms topiques et pronoms distinctifs », *Langue française*, 44, 1979, p. 106-128.

Roodenburg, Jasper, « Une coordination particulière : les syntagmes N conj N en français », *Langages*, 160, 2005, p. 93-109.

Rosier, Laurence, « *Genre :* le nuancier de sa grammaticalisation », *Travaux de linguistique*, 44, 2002, p. 79-88.

Rosier, Laurence, *Le Discours rapporté en français*, Ophrys, 2008.

Ross, John, *Infinite Syntax !*, ABLEX, 1986.

Rossari, Corinne, *Les Opérations de reformulation : analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien*, Peter Lang, 1997 [1994].

Rossari, Corinne, *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*, Presses universitaires de Nancy, 2000.

Rossari, Corinne, « Grammaticalization and Persistence Phenomena in Two Hybrid Discourse Markers : *la preuve* and *regarde* », *Acta Linguistica Hafniensia*, 38/1, 2006, p. 161-179.

Rossari, Corinne, « Aux frontières de la consécution et de la reformulation : le cas de *conclusion* et de *en conclusion* », *Recherches linguistiques*, 29, 2007, p. 19-34.

Rossari, Corinne, Beaulieu-Masson, Anne, Cojocariu, Corina et Razgouliaeva, Anna, *Autour des connecteurs. Réflexions sur l'énonciation et la portée*, Peter Lang, 2004.

Rossari, Corinne, Beaulieu-Masson, Anne, Cojocariu, Corina et Ricci, Claudia, *Les Moyens détournés d'assurer son dire*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007.

Rossari, Corinne et Cojocariu, Corina, « Constructions of the Type *la cause / la raison / la preuve* + utterance : Grammaticalization, Pragmaticalization, or Something Else ? », *Journal of Pragmatics*, 40/8, 2008, p. 1435-1454.

Rossi, Mario, *L'Intonation : le système du français*, Ophrys, 1999.

Rothemberg, Mira, *Les Verbes à la fois transitifs et intransitifs en français contemporain*, Mouton, 1974.

Rothemberg, Mira, « Le pronom démonstratif et ses déterminants en français », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 80/1, 1985, p. 165-200.

Rottet, Kevin Jean, « Inanimate Interrogatives and Settlement Patterns in Francophone Louisiana », *Journal of French Language Studies*, 14/2, 2002, p. 169-188.

Rouanne, Laurence, « Quelle intensité pour les adverbes en *-ment* dit "intensifs" ? », *Langue française*, 177, 2013, p. 111-125.

Roubaud, Marie-Noëlle, *Les Constructions pseudo-clivées en français contemporain*, Honoré Champion, 2000.

Roulet, Eddy, *La Description de l'organisation du discours. Du dialogue au texte*, Didier, 1999.

Roussarie, Laurent, *Sémantique formelle*, I : *Introduction à la grammaire de Montague*, Language Science Press, 2017.

Rouveret, Alain, « Les consécutives, forme et interprétation », *Lingvisticæ Investigationes*, 1/1, 1977, p. 197-234.

Rouveret, Alain et Vergnaud, Jean-Roger, « Specifying Reference to the Subject : French Causatives and Conditions on Representations », *Linguistic Inquiry*, 11/1, 1980, p. 97-202.

Rowlett, Paul, *Sentential Negation in French*, Oxford University Press, 1998.

Roze, Charlotte, Danlos, Laurence et Muller, Philippe, « lexconn : A French Lexicon of Discourse Connectives », *Discours*, 10, 2012 (en ligne).

Russo, Marijke et Roberts, Julia, « Linguistic Change in Endangered Dialects : The Case of Alternation between *avoir* and *être* in Vermont French », *Language Variation and Change*, 11/1, 1999, p. 67-85.

Ruwet, Nicolas, *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Seuil, 1972.

Ruwet, Nicolas, *Grammaire des insultes et autres études*, Seuil, 1982.

Ruwet, Nicolas, « Montée et contrôle : une question à revoir », dans Herslund, M., Mørdrup, O. et Sørensen, F ., dir., *Analyses grammaticales du français. Études publiées à l'occasion du 50e anniversaire de Carl Vikner*, Akademisk Forlag, 1983, p. 17-37.

Ruwet, Nicolas, « *Je veux partir / *Je veux que je parte :* à propos de la distribution des complétives à temps fini et des compléments à l'infinitif en français », *Cahiers de grammaire*, 7, 1984, p. 74-138.

Ruwet, Nicolas, « Des expressions météorologiques », *Le Français moderne*, 58/1-2, 1990, p. 43-97.

Ruwet, Nicolas, *Syntax and Human Experience*, University of Chicago Press, 1991.

Ruwet, Nicolas, « Être ou ne pas être un verbe de sentiment », *Langue française*, 103, 1994, p. 45-55.

Ruwet, Nicolas, « Les verbes de sentiment peuvent-ils être agentifs ? », *Langue française*, 105, 1995, p. 28-39.

Rys, Karolien, « L'exclamation de degré et l'absence d'ancrage », *Travaux de linguistique*, 46, 2003, p. 89-115.

S

Sabio, Frédéric, « L'antéposition des compléments dans le français contemporain : l'exemple des objets directs », *Lingvisticæ Investigationes*, 29/1, 2006, p. 173-182.

Sabio, Frédéric, « Quelques aspects du *clause linkage* dans le français oral : l'annotation syntaxique des séquences "subordonnées" », *Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage*, 29, 2013 (en ligne).

Sabio, Frédéric, « On the Syntax of Spoken French. Government-Units and Utterance-Units », *Revue romane*, 53/1, 2016, p. 6-29.

Sag, Ivan, « English Relative Clause Constructions », *Journal of Linguistics*, 33/2, 1997, p. 431-483.

Sag, Ivan, « La coordination et l'identité syntaxique des termes », *Langages*, 160, 2005, p. 110-127.

Sag, Ivan, « English Filler-Gap Constructions », *Language*, 86/3, 2010, p. 486-545.

Sagot, Benoît, Danlos, Laurence et Stern, Rosa, « A Lexicon of French Quotation Verbs for Automatic Quotation Extraction », dans *Proceedings of the 7th International Conference on Language Resources and Evaluation*, 2010 (en ligne).

Salkoff, Morris, « *Bees are swarming in the garden :* a Synchronic Study of Productivity », *Language*, 59/2, 1983, p. 288-346.

Salles, Mathilde, « Quelques emplois discursifs des noms de parenté en général, et de *papa*, *maman*, en particulier », *Discours*, 20, 2017 (en ligne).

Sanaker, John Kristian, Holter, Karin et Skattum, Ingse, *La Francophonie, une introduction critique*, Oslo Academic Press, 2006.

Sand, Jørgen, « Le subjonctif en français oral », dans *Actes du VIIIe Congrès des romanistes scandinaves*, Odense University Press, 1981, p. 303-313.

Sandfeld, Kristian, *Syntaxe du français contemporain : les pronoms*, Honoré Champion, 1970 [1928].

Sandfeld, Kristian, *Syntaxe du français contemporain : les propositions subordonnées*, Droz, 1977 [1936].

Sandfeld, Kristian, *Syntaxe du français contemporain : l'infinitif*, Droz, 1978 [1943].

Sankoff, David, Sankoff, Gillian, Laberge, Suzanne et Topham, Marjorie, « Méthodes d'échantillonnage et utilisation de l'ordinateur dans l'étude de la variation grammaticale », *Cahier de linguistique*, 6, 1976.

Sankoff, Gillian et Thibault, Pierrette, « L'alternance entre les auxiliaires *avoir* et *être* en français parlé à Montréal », *Langue française*, 34, 1977, p. 81-108.

Sankoff, Gillian et Vincent, Diane, « L'emploi productif de *ne* dans le français parlé à Montréal », *Le Français moderne*, 45/3, 1977, p. 243-256.

Sarda, Laura et Carter-Thomas, Shirley, « L'impact de la position phrastique sur les fonctions et valeurs des SP adverbiaux : l'exemple des SP en *sur* et *dans* », *Travaux de linguistique*, 64/1, 2012, p. 21-54.

Sarda, Laura, Carter-Thomas, Shirley, Fagard, Benjamin et Charolles, Michel, dir., *Adverbials in Use. From Predicative to Discourse Functions*, Presses universitaires de Louvain, 2014.

Sarda, Laura et Charolles, Michel, « *Parallèlement :* de l'espace au temps puis à l'énonciation », dans Servet, M.-H. et Boissiéras, F., dir., *Hiérarchisation, énonciation*, Peeters, 2009, p. 127-156.

Saussure, Louis de, « Verbes modaux et enrichissement pragmatique », *Langages*, 193, 2014, p. 113-126.

Saussure, Louis de et Sthioul, Bertrand, « Imparfait et enrichissement pragmatique », dans Labeau, E. et Larrivée, P., dir., *Nouveaux développements de l'imparfait*, Rodopi, 2005, p. 103-120.

Schapira, Charlotte, « Le complément d'agent introduit par la préposition *de* », *Lingvisticæ Investigationes*, 10/1, 1986, p. 153-172.

Schapira, Charlotte, *Les Stéréotypes en français : proverbes et autres formules*, Ophrys, 1999.

Schlenker, Philippe, « The Lazy Frenchman's Approach to the Subjunctive : Speculations on Reference to Worlds and Semantic Defaults in the Analysis of Mood », dans Geerts, T., Van Ginneken, I. et Jacobs, H., dir., *Romance Languages and Linguistic Theory*, John Benjamins, 2005, p. 269-310.

Schlenker, Philippe, « The Semantics and Pragmatics of Appositives », 2015 (en ligne).

Schlyter, Suzanne, « Une hiérarchie d'adverbes et leurs distributions. Par quelles transformations ? », dans Rohrer, C. et Ruwet, N., dir., *Actes du colloque franco-allemand de grammaire transformationnelle*, Max Niemeyer, 1974, p. 76-86.

Schmitt, Christian, « À propos de l'impact de la sémantique sur la séquence des compléments d'objets en français moderne », *Travaux de linguistique et de littérature*, 25/1, 1987a, p. 283-298.

Schmitt, Christian, « Sémantique et prédétermination de l'ordre des mots en français contemporain », *Travaux de linguistique*, 14-15, 1987b, p. 21-31.

Schnedecker, Catherine, *Nom propre et chaînes de référence*, Université de Metz, 1997.

Schnedecker, Catherine, « *Premier, second* et *dernier :* des ordinaux peu ordinaires », *Le Français moderne*, 69/1, 2001, p. 21-38.

Schnedecker, Catherine, « *Premier*, *principal*, *primordial :* des adjectifs qui sortent du rang ? », *Langue française*, 136, 2002a, p. 89-103.

Schnedecker, Catherine, « *Quelqu'un :* la bonne à tout faire des pronoms dits indéfinis ? », *Verbum*, XXIV/4, 2002b, p. 375-398.

Schnedecker, Catherine, « *Les uns… :* une pluralité "singulière" », *Langages*, 151, 2003a, p. 87-104.

Schnedecker, Catherine, « *Quelques-uns* "partitif" : une approche sémantico-référentielle », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 98/1, 2003b, p. 197-227.

Schnedecker, Catherine, « La question du nom propre répété dans la théorie du centrage et ses problèmes », *Journal of French Language Studies*, 13/1, 2003c, p. 105-134.

Schnedecker, Catherine, « *Certain* et ses avatars (*certain N / un certain N* ; *certains N / de certains N* ; *certains*) : approche diachronique », *Travaux de linguistique*, 50, 2005a, p. 131-150.

Schnedecker, Catherine, « Les chaînes de référence dans les portraits journalistiques : éléments de description », *Travaux de linguistique*, 51/2, 2005b, p. 85-133.

Schnedecker, Catherine, « sn démonstratifs "prédicatifs" : qu'est-ce qui limite leur apport informatif ? », *Langue française*, 152, 2006a, p. 39-55.

Schnedecker, Catherine, *De l'un à l'autre et réciproquement… Aspects sémantiques, discursifs et cognitifs des pronoms anaphoriques corrélés*, De Boeck-Duculot, 2006b.

Schnedecker, Catherine, « Que vise *quelqu'un ?* », dans Corblin, F., Ferrando, S. et Kupferman, L., dir., *Indéfini et prédication*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006c, p. 403-415.

Schnedecker, Catherine, « *Un ciel gris de chez gris :* de la construction X *de chez* X à Adj *de chez* Adj : du locatif à l'intensif », *Travaux de linguistique*, 55/2, 2007, p. 61-73.

Schwarzschild, Roger, « Measure Phrases as Modifiers of Adjectives », *Recherches linguistiques de Vincennes*, 34, 2005, p. 207-228.

Searle, John, *Les Actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Hermann, 2009 [1969].

Séguy, Jean, *Le Français parlé à Toulouse*, Éditions des Régionalismes, 2015 [1950].

SÉNÉCHAL, Morgane et WILLEMS, Dominique, « Classes verbales et régularités polysémiques : le cas des verbes trivalenciels locatifs », *Langue française*, 153, 2007, p. 92-110.

SERÇA, Isabelle, *Esthétique de la ponctuation*, Gallimard, 2012.

SEUTIN, Émile, *Description grammaticale du parler de l'Île-aux-Coudres*, Presses de l'Université de Montréal, 1975.

SHIRAÏSHI, Aoi, ABEILLÉ, Anne, HEMFORTH, Barbara et MILLER, Philip, « Verbal Mismatch in Right Node Raising », *Glossa*, 4/1, 2019, p. 1-26.

SIMATOS, Isabelle, « Expression idiomatique, expression figée, prédicat complexe », dans FRADIN, B. et MARANDIN, J.-M., dir., *Mot et grammaires*, Didier Érudition, 1997, p. 89-127.

SIMATOS, Isabelle, « Les noms de parties du corps et la possession inaliénable : le cas des constructions datives », *Langue française*, 185, 2015, p. 127-140.

SIMON, Anne-Catherine, dir., *La Variation prosodique régionale en français*, De Boeck-Duculot, 2012.

SIMON, Anne-Catherine, AUCHLIN, Antoine, AVANZI, Mathieu et GOLDMAN, Jean-Philippe, « Les phonostyles : une description prosodique des styles de parole en français », dans ABECASSIS, M. et LEDEGEN, G., dir., *Les Voix des Français. En parlant, en écrivant*, Peter Lang, 2010, vol. 2, p. 71-88.

SITRI, Frédérique, « L'incise : un point d'hétérogénéité dans les échanges entre pairs », *Les Carnets*, 3, 1995, p. 173-190.

SLEEMAN, Petra, *Licensing Empty Nouns in French*, Holland Academic Graphics, 1996.

SLEEMAN, Petra, « *Quelques-uns*, *celui*, *chacun* : pronoms ou déterminants ? », *Langages*, 151, 2003, p. 105-123.

SOUM-FAVARO, Christiane, COQUILLON, Annelise et CHEVROT, Jean-Pierre, dir., *La Liaison : approches contemporaines*, Peter Lang, 2014.

SOUTET, Olivier, *La Concession dans la phrase complexe en français des origines au XVI[e] siècle*, Droz, 1992.

SOUTET, Olivier, *Le Subjonctif en français*, Ophrys, 2000.

SPANG-HANSSEN, Ebbe, *Les Prépositions incolores du français moderne*, GEC Gads, 1963.

SPECTOR, Benjamin, « Plural Indefinite DPs as Plural Polarity Items », dans QUER, J., SCORRETTI, M., SLEEMAN, P. et VERHEUGD, E., dir., *Romance Languages and Linguistic Theory*, John Benjamins, 2003, p. 295-313.

SPECTOR, Benjamin, « Global Positive Polarity Items and Obligatory Exhaustivity », *Semantics and Pragmatics*, 7/11, 2014, p. 1-61.

SPILLEBOUT, Gabriel, *Grammaire de la langue française du XVII[e] siècle*, Eurédit, 2007 [1985].

SPORTICHE, Dominique, « A Theory of Floating Quantifiers and its Corollaries for Constituent Structure », *Linguistic Inquiry*, 19/3, 1988, p. 425-449.

STÄBLER, Cynthia, La vie dans le temps et asteur : *ein Korpus von Gesprachen mit Cadiens in Louisiana*, Gunter Narr, 1995.

STAGE, Lilian, « Et de conclure… sur une note optimiste ! L'infinitif historique ou narratif revisité », *Revue romane*, 41/1, 2006, p. 81-108.

STARK, Elisabeth, « Negation Marking in French Text Messages », *Lingvisticæ Investigationes*, 35/2, 2012, p. 341-366.

STÉFANINI, Jean, « Notes sur les temps surcomposés », *Travaux de linguistique et de littérature*, 8/1, 1970, p. 287-296.

STRAWSON, Peter, *Les Individus*, Seuil, 1973 [1959].

SUEUR, Jean-Pierre, « Une analyse sémantique des verbes *devoir* et *pouvoir* », *Le Français moderne*, 47/2, 1979, p. 97-120.

SUEUR, Jean-Pierre, « Les verbes modaux sont-ils ambigüs ? », dans DAVID, J. et KLEIBER, G., dir., *La Notion sémantico-logique de modalité*, Klincksieck, 1983, p. 165-182.

SURRIDGE, Marie, Le *ou* la ? *The Gender of French Nouns*, Multilingual Matters, 1995.

T

TAMBA, Irène, « De la double énigme de *on* aux concepts de pronom et de personne linguistique en français et en japonais », *Sophia Linguistica : Working Papers in Linguistics*, 27, 1989, p. 5-23.

TANGUY, Noalig, « De l'ambiguïté des segments averbaux en français parlé », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 50, 2009, p. 99-113.

Tanguy, Noalig et Sarda, Laura, « Comparaison écrit / oral de *au fond* en français moderne », dans *Across the Line of Speech and Writing Variation. Proceedings of the 2nd International Conference on Linguistic and Psycholinguistic Approaches to Text Structuring*, Presses universitaires de Louvain, 2013, p. 67-81.

Tannen, Deborah, « Repetition in Conversation : Toward a Poetics of Talk », *Language*, 63/3, 1987, p. 574-605.

Tasmowski, Liliane, « ? **Lui faire téléphoner quelqu'un d'autre*, une stratégie ? », *Lingvisticæ Investigationes*, 8/2, 1984, p. 403-427.

Tasmowski, Liliane, « *Faire* infinitif », dans Mélis, L., Tasmowski, L., Verluyten, P. et Willems, D., dir., *Les Constructions de la phrase française*, Communication & Cognition, 1985a, p. 223-365.

Tasmowski, Liliane, « L'imparfait avec et sans rupture », *Langue française*, 67, 1985b, p. 59-77.

Tasmowski, Liliane, « … *En semble*… ou… *semble en*… », *Le Français moderne*, 58/1-2, 1990a, p. 28-42.

Tasmowski, Liliane, « Les démonstratifs français et roumains dans la phrase et dans le texte », *Langages*, 97, 1990b, p. 82-99.

Tasmowski, Liliane et Laca, Brenda, « Lectures collectives et lectures distributives des pluriels », dans Kleiber, G., Laca, B. et Tasmowski, L., dir., *Typologie des groupes nominaux*, Presses universitaires de Rennes, 2001, p. 143-166.

Tasmowski, Liliane et Willems, Dominique, « Les phrases à première position actancielle vide : *Par la porte ouverte (il) entrait une odeur de nuit et de fleur* », *Travaux de linguistique*, 14-15, 1987, p. 177-191.

Tayalati, Fayssal, « *Indifférent* : un adjectif psychologique à part », *Travaux de linguistique*, 48/1, 2004, p. 77-94.

Tayalati, Fayssal, « Les prédicats de relations prédicatives à propos de quelques adjectifs datifs », *Le Français moderne*, 76/2, 2008, p. 159-181.

Tellier, Christine, *Licensing Theory and French Parasitic Gaps*, Kluwer, 1991.

Tellier, Christine, *Éléments de syntaxe du français. Méthodes d'analyse en grammaire générative*, Gaëtan Morin, 2016 [1995].

Tellier, Christine et Valois, Daniel, *Constructions méconnues du français*, Presses de l'Université de Montréal, 2006.

Tesnière, Lucien, *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, 1959.

Thibault, André, dir., *Le Français dans les Antilles : études linguistiques*, L'Harmattan, 2012.

Thibault, André, « Le sort des consonnes finales en français, en galloroman et en créole : le cas de *moins* », *RLiR*, 81, 2017, p. 5-41.

Thibault, André et Knecht, Pierre, dir., *Dictionnaire Suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain*, Zoé, 2012 [1997].

Thibault, André, Lo Vecchio, Nicholas et Duval, Marc, dir., *Le Causatif : perspectives croisées*, ELiPhi, 2018.

Thibault, Pierrette et Vincent, Diane, *Un corpus de français parlé : Montréal 84*, Presses de l'Université de Laval, 1990.

Thuilier, Juliette, « Lemme verbal et classe sémantique dans l'ordonnancement des compléments postverbaux », dans *Actes du 3e Congrès mondial de linguistique française*, 2012, p. 2451-2469 (en ligne).

Thuilier, Juliette, « Syntaxe du français parlé vs. écrit : le cas de la position de l'adjectif épithète par rapport au nom », *Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage*, 29, 2013 (en ligne).

Thuilier, Juliette, « An Experimental Approach to French Attributive Adjective Syntax », dans Piñón, C., dir., *Empirical Issues in Syntax and Semantics*, vol. 10, 2014, p. 287-304 (en ligne).

Thuilier, Juliette, Abeillé, Anne et Crabbé, Benoît, « Ordering Preferences for Postverbal Complements in French », dans Tyne, H., André, V., Boulton, A., Benzitoun, C. et Greub, Y., dir., *French through Corpora. Ecological and Data-Driven Perspectives in French Language Studies*, Cambridge Scholars Publishing, 2014, p. 77-103.

Thuilier, Juliette, Fox, Gwendoline et Crabbé, Benoît, « Prédire la position des adjectifs épithètes en français. Approche quantitative », *Lingvisticæ Investigationes*, 35/1, 2012, p. 28-75.

Togeby, Knud, « La hiérarchie des emplois du subjonctif », *Langages*, 3, 1966, p. 67-71.

Togeby, Knud, *Grammaire française*, Akademisk Forlag, 1982-1985.

Tollis, Francis, dir., *La Locution et la Périphrase. Du lexique à la grammaire*, L'Harmattan, 2001.

Torterat, Frédéric, « Citation et textologie du journal : ce que vient faire l'infinitif de narration dans les colonnes des quotidiens », *Discours*, 3, 2008 (en ligne).

TOURATIER, Christian, *Le Système verbal français. Description morphologique et morphématique*, Armand Colin, 1996.

TOURNIER, Jean et TOURNIER, Nicole, *Dictionnaire de lexicologie française*, Ellipses, 2017 [2009].

TOVENA, Lucia, DÉPREZ, Viviane et JAYEZ, Jacques, « Polarity Sensitive Items », dans CORBLIN, F. et DE SWART, H., dir., *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, 2004, p. 391-417.

TOVENA, Lucia et JAYEZ, Jacques, « Déterminants et irréférence. L'exemple de *tout* », dans MOESCHLER, J. et BÉGUELIN, M.-J., dir., *Référence temporelle et nominale*, Peter Lang, 1999, p. 235-268.

TOVENA, Lucia et VAN PETEGHEM, Marleen, « *Différent* vs *autre* et l'opposition réciproque vs comparatif », *Lingvisticæ Investigationes*, 25/1, 2002, p. 149-170.

TOVENA, Lucia et VAN PETEGHEM, Marleen, « La place de *différents* dans le SN et les déterminants », dans CORBLIN, F., FERRANDO, S. et KUPFERMAN, L., dir., *Indéfini et prédication*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006, p. 449-460.

TRAVERSO, Véronique, *La Conversation familière : analyse pragmatique des interactions*, Presses universitaires de Lyon, 1996.

TREMBLAY, Caroline, « La distribution de *à cause (que)* dans les structures causatives et interrogatives en français québécois », *Communication, lettres et sciences du langage*, 5/1, 2011, p. 148-156.

TRIBOUT, Delphine, « How Many Conversions from Verb to Noun are there in French ? », dans *Proceedings of the 17th HPSG Conference*, 2010, p. 341-357 (en ligne).

TUAILLON, Gaston, « Substrat et structure : à propos d'un solécisme du français populaire de Lyon et de sa région », *Travaux de linguistique et de littérature romanes*, VII/1, 1969, p. 169-176.

V

VAGUER, Céline, « *Dans les* + numéral : un déterminant de quantification faible ? », *Travaux de linguistique*, 50/1, 2005, p. 113-129.

VAISSIÈRE, Jacqueline, *La Phonétique*, PUF, 2015 [1986].

VALDMAN, Albert, dir., *À la découverte du français cadien à travers la parole*, Indiana University Creole Institute, 2008, CD.

VALDMAN, Albert, AUGER, Julie et PISTON-HATLEN, Deborah, dir., *Le Français en Amérique du Nord. État présent*, Presses de l'Université de Laval, 2005.

VALDMAN, Albert, ROTTET, Kevin, ANCELET, Barry, GUIDRY, Richard, KLINGLER, Thomas, LAFLEUR, Amanda, LINDNER, Tamara, PICONE, Michael et RYON, Dominique, dir., *Dictionary of Louisiana French. As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*, University Press of Mississippi, 2010.

VALLI, André, « Note sur les constructions dites “pseudo-clivées” en français », *Recherches sur le français parlé*, 3, 1981, p. 195-211.

VAN COMPERNOLLE, Rémi, « Morphosyntactic and Phonological Constraints on Negative Particle Variation in French Language Chat Discourse », *Language Variation and Change*, 20/2, 2008, p. 317-339.

VANDELOISE, Claude, *L'Espace en français. Sémantique des prépositions spatiales*, Seuil, 1986.

VANDELOISE, Claude, « La préposition *à* et le principe d'anticipation », *Langue française*, 76, 1987, p. 77-111.

VANDENDORPE, Christian, *Du papyrus à l'hypertexte. Essai sur les mutations du texte et de la lecture*, La Découverte, 1999.

VAN DER AUWERA, Johan, « Pragmatics in the Last Quarter Century : the Case of Conditional Perfection », *Journal of Pragmatics*, 27/3, 1997, p. 261-274.

VAN DE VELDE, Danièle, *Le Spectre nominal. Des noms de matières aux noms d'abstractions*, Peeters, 1995.

VAN DE VELDE, Danièle, « Un dispositif propre à faire entrer les noms d'activités dans des taxinomies : *faire du* + N activité », *Revue de linguistique romane*, 61, 1997, p. 369-395.

VAN DE VELDE, Danièle, « Adjectifs d'états, adjectifs de qualité », dans AMIOT, D., DE MULDER, W., FLAUX, N. et TENCHÉA, M., dir., *Fonctions syntaxiques et rôles sémantiques*, Artois Presses Université, 1999, p. 151-160.

VAN DE VELDE, Danièle, « Les indéfinis comme adjectifs », dans BOSVELD-DE SMET, L., VAN PETEGHEM, M. et VAN DE VELDE, D., dir., *De l'indétermination à la quantification. Les indéfinis*, Artois Presses Université, 2000, p. 202-272.

Van Peteghem, Marleen, *Les Phrases copulatives dans les langues romanes*, Gottfried Egert, 1991.

Van Peteghem, Marleen, *La Détermination de l'attribut nominal. Étude comparative de quatre langues romanes (français, espagnol, italien, roumain)*, AWLSK, 1993.

Van Peteghem, Marleen, « Réflexions sur les emplois anaphoriques de *tel* », *Sémiotiques*, 8, 1995, p. 57-78.

Van Peteghem, Marleen, « Les indéfinis corrélatifs *autre*, *même* et *tel* », dans Bosveld-de Smet, L., Van Peteghem, M. et Van de Velde, D., dir., *De l'indétermination à la quantification. Les indéfinis*, Artois Presses Université, 2000, p. 125-209.

Van Peteghem, Marleen, « Les différentes interprétations de *pareil* ou comment un adjectif relationnel devient un marqueur anaphorique », *Langue française*, 136, 2002, p. 60-72.

Van Peteghem, Marleen, « Le datif en français : un cas structural », *Journal of French Language Studies*, 16/1, 2006, p. 93-110.

Van Peteghem, Marleen, « Les relatives et les adjectifs à valeur superlative », dans Charolles, M., Fournier, N., Fuchs, C. et Lefeuvre, F., dir., *Parcours de la phrase. Mélanges offerts à Pierre Le Goffic*, Ophrys, 2007, p. 93-104.

Van Peteghem, Marleen, « Sur le subordonnant comparatif dans les langues romanes », *Langages*, 174, 2009, p. 99-112.

Van Peteghem, Marleen et Tayalati, Fayssal, « Pour un traitement unitaire de l'assignation du datif en français », *Lingvisticæ Investigationes*, 32/1, 2009, p. 99-123.

Vecchiato, Sara, « The *ti/tu* Interrogative Morpheme in Québec French », *GG@G (Generative Grammar in Geneva)*, 1, 2000, p. 141-163.

Védénina, Ludmilla, *Pertinence linguistique de la présentation typographique*, Peeters, 1989.

Veland, Reidar, *Les Marqueurs référentiels* celui-ci *et* celui-là, Droz, 1996.

Veland, Reidar et Whittaker, Sunniva, « *Comme* suivi d'un syntagme verbal à tête en *-ant* », *Revue romane*, 39/2, 2004, p. 322-333.

Vendler, Zeno, *Linguistics in Philosophy*, Cornell University Press, 1967.

Vergnaud, Jean-Roger, *Dépendance et niveaux de représentation en syntaxe*, John Benjamins, 1985.

Vergnaud, Jean-Roger et Zubizarreta, Maria Luisa, « The Definite Determiner and the Inalienable Constructions in French and in English », *Linguistic Inquiry*, 23/4, 1992, p. 595-652.

Verkuyl, Henk, Vet, Co, Borillo, Andrée, Bras, Myriam, Le Draoulec, Anne, Molendijk, Arie, De Swart, Henriëtte, Vetters, Carl et Vieu, Laure, « Tense and Aspect in Sentences », dans Corblin, F. et De Swart, H., dir., *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, 2004, p. 233-271.

Vet, Co, *Temps, aspect et adverbes de temps en français contemporain. Essai de sémantique formelle*, Droz, 1980.

Vet, Co, « Petite grammaire de l'Aktionsart et de l'aspect », *Cahiers de grammaire*, 19, 1994a, p. 1-17.

Vet, Co, « Future Tense and Discourse Representation », dans Vet, C. et Vetters, C., dir., *Tense and Aspect in Discourse*, De Gruyter Mouton, 1994b, p. 49-76.

Vet, Co, « Anaphore et deixis dans le domaine temporel », dans De Mulder, W., Tasmowski, L. et Vetters, C., dir., *Anaphores temporelles et (in)cohérence*, Rodopi, 1996, p. 147-163.

Vet, Co, « The Descriptive Inadequacy of Reichenbach's Tense System : A New Proposal », dans Saussure, L. de, Moeschler, J. et Puskas, G., dir., *Tense, Mood and Aspect. Theoretical and Descriptive Issues*, Rodopi, 2007, p. 7-26.

Vet, Co, « Six traits sémantiques suffisent à décrire tous les temps du français », dans Birkelund, M., Mosegaard Hansen, M.-B. et Norén, C., dir., *L'Énonciation dans tous ses états*, Peter Lang, 2008, p. 451-471.

Vet, Co, « L'interprétation des formes composées », dans Stosic, D. et Vet, C., dir., *Interpréter les temps verbaux*, Peter Lang, 2010, p. 11-31.

Vet, Co, « L'aspect grammatical en français », dans Neveu, F., Blumenthal, P. et Le Querler, N., dir., *Au commencement était le verbe : syntaxe, sémantique et cognition*, Peter Lang, 2011, p. 441-465.

Vet, Co et Kampers-Manhe, Brigitte, « Futur simple et futur du passé : leurs emplois temporels et modaux », dans Dendale, P. et Tasmowski, L., dir., *Le Conditionnel en français*, Université de Metz, 2001, p. 89-104.

Vetters, Carl, « Grammaticalité au passé récent », *Lingvisticæ Investigationes*, 13/2, 1989, p. 369-386.

Vetters, Carl, dir., *Temps verbaux et anaphores*, Presses universitaires de Lille, 1993a.

Vetters, Carl, « Passé simple et imparfait : un couple mal assorti », *Langue française*, 100, 1993b, p. 14-30.

Vetters, Carl, *Temps, aspect et narration*, Rodopi, 1996.

Vetters, Carl, « L'aspect global : un effet secondaire ? », *Cahiers Chronos*, 11, 2003, p. 113-131.

Vetters, Carl, « Les verbes modaux *pouvoir* et *devoir* en français », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 83, 2004, p. 657-671.

Vetters, Carl, « Modalité et évidentialité dans *pouvoir* et *devoir :* typologie et discussions », *Langue française*, 173, 2012, p. 31-47.

Vézina, Robert, *La Question de la norme linguistique*, Rapport technique, Conseil supérieur de la langue française, 2009.

Villiard, Pierre et Vinet, Marie-Thérèse, « Remarques sur l'expression de l'hypothèse en québécois », dans Léard, J.-M., dir., *Travaux de linguistique québécoise*, Presses de l'Université de Laval, 1983, p. 209-221.

Vincent, Diane, *Les Ponctuants de la langue et autres mots du discours*, Nuit blanche, 1993.

Vinet, Marie-Thérèse, « Dialect Variation and a Restrictive Theory of Grammar : A Study of Intransitive Prepositions in a Variety of French », *Recherches linguistiques à Montréal*, 13, 1979, p. 107-125.

Vinet, Marie-Thérèse, « La syntaxe du québécois et les emprunts à l'anglais », *Revue de l'association québécoise de linguistique*, 3/3, 1984, p. 221-242.

Vinet, Marie-Thérèse, « Lexical Subjects in French Infinitives », dans King, L. et Maley, C., dir., *Selected Papers from the 13th Linguistic Symposium on Romance Languages*, John Benjamins, 1985, p. 407-423.

Vinet, Marie-Thérèse, « Contrastive Focus, n-words and Variation », *Revue canadienne de linguistique*, 43/1, 1998, p. 121-141.

Vinet, Marie-Thérèse, « La polarité Pos/Nég, *-tu* (*pas*) et les questions *oui / non* », *Revue québécoise de linguistique*, 28/1, 2000, p. 137-149.

Vinet, Marie-Thérèse, *D'un français à l'autre : la syntaxe de la microvariation*, Fides, 2001.

Vinet, Marie-Thérèse, « *-Tu* in Québec French as a (super) Positive Marker », dans Bok-Bennema, R., Hollebrandse, B., Kampers-Manhe, B. et Sleeman, P., dir., *Romance Languages and Linguistic Theory*, John Benjamins, 2004, p. 235-251.

Vinet, Marie-Thérèse et Rubattel, Christian, « Propriétés configurationnelles et contraintes aspectuelles : un *ça* objet déficient », *Lingua*, 110/12, 2000, p. 891-929.

Violi, Patrizia, « Les origines du genre grammatical », *Langages*, 85, 1987, p. 15-34.

Vlachou, Evangelia, « Sémantique et distribution des termes de choix libre en français », *Langue française*, 166, 2010, p. 133-154.

Vogeleer, Svetlana, « *Quand* inverse », *Revue québécoise de linguistique*, 26, 1998, p. 79-101.

Vogeleer, Svetlana et Tasmowski, Liliane, « *Les N*, *un N* et *des N* en lecture générique », *Travaux de linguistique*, 2005, p. 53-78.

Vogüé, Sarah de, « Le champ des subordonnées conditionnelles », *LINX*, 41, 1999, p. 93-118.

Vogüé, Sarah de, « *Si*, au centre et aux marges de la condition », dans Hare, C., dir., *L'Hypothèse au miroir des langues*, L'Harmattan, 2004, p. 85-117.

Vuillaume, Marcel, « Le discours indirect libre et le passé simple », dans Vogeleer, S., Borillo, A., Vetters, C. et Vuillaume, M., dir., *Temps et discours*, Peeters, 1998, p. 191-201.

W

Wagner, Robert Léon, *Les Phrases hypothétiques commençant par* si *dans la langue française des origines à la fin du XVI*[e] *siècle*, Droz, 1939.

Wagner, Robert Léon et Pinchon, Jacqueline, *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette, 2010 [1962].

Waugh, Linda, *A Semantic Analysis of Word Order. Position of the Adjective in French*, Brill, 1977.

Wechsler, Stephen, « Mixed Agreement, the Person Feature and the Index/Concord Distinction », *Natural Language & Linguistic Theory*, 29/4, 2011, p. 999-1031.

WECHSLER, Stephen et ZLATIĆ, Larisa, *The Many Faces of Agreement*, CSLI Publications, 2003.

WEHRLI, Eric, « On Some Properties of French Clitic *se* », dans BORER H., dir., *The Syntax of Pronominal Clitics*, Academic Press, 1986, p. 263-283.

WEINRICH, Harald, *Le Temps : le récit et le commentaire*, Seuil, 1973.

WELBY, Pauline, « The Role of Early Fundamental Frequency Rises and Elbows in French Word Segmentation », *Speech Communication*, 49, 2007, p. 28-48.

WIESMATH, Raphaële, « Les périphrases verbales en français acadien », dans BRASSEUR, P. et FALKERT, A., dir., *Français d'Amérique. Approches morphosyntaxiques*, L'Harmattan, 2005, p. 139-152.

WIESMATH, Raphaële, *Le Français acadien : analyse syntaxique d'un corpus oral recueilli au Nouveau-Brunswick*, L'Harmattan, 2006.

WILLEMS, Dominique, *Syntaxe, lexique et sémantique. Les constructions verbales*, Rijksuniversiteit te Gent, 1981.

WILLEMS, Dominique, « Les verbes de perception et le passif », dans SCHØSLER, L., dir., *Le Passif*, Museum Tusculanum Press, 2000, p. 171-184.

WILLEMS, Dominique, « La complémentation verbale en contexte : le cas du verbe *donner* », dans NØLKE, H., BARON, I., KORZEN, H., KORZEN, I. et MÜLLER, H., dir., *Grammatica. Hommage à Michael Herslund*, Peter Lang, 2005a, p. 509- 522.

WILLEMS, Dominique, « *Quelque chose :* syntaxe, lexique et référence. Un essai de mise en relation », *Travaux de linguistique*, 50, 2005b, p. 181-198.

WILLEMS, Dominique et DEFRANCQ, Bart, « L'attribut de l'objet et les verbes de perception », *Langue française*, 127, 2000, p. 6-20.

WILMET, Marc, *Études de morpho-syntaxe verbale*, Klincksieck, 1976.

WILMET, Marc, « La place de l'épithète qualificative en français contemporain. Étude grammaticale et stylistique », *Revue de linguistique romane*, 45/177-178, 1981, p. 17-73.

WILMET, Marc, « L'imparfait forain », dans ROEGIEST, E. et TASMOWSKI, L., dir., *Verbe et phrase dans les langues romanes*, Droz, 1983, p. 159-167.

WILMET, Marc, *La Détermination nominale. Quantification et caractérisation*, PUF, 1986.

WILMET, Marc, *Grammaire critique du français*, De Boeck, 2010 [1997].

WINTERSTEIN, Grégoire, « What *but* -sentences Argue for : a Modern Argumentative Analysis of *but* », *Lingua*, 122, 2012, p. 1864-1885.

WOODS, Michael, C*onditionals*, Clarendon Press, 1997.

Y

YAGUELLO, Marina, *Le Sexe des mots*, Seuil, 1995 [1989].

Z

ZAENEN, Annie et DALRYMPLE, Marie, « Les verbes causatifs "polymorphiques" : les prédicats complexes en français », *Langages*, 122, 1996, p. 79-95.

ZANUTTINI, Raffaella et PORTNER, Paul, « Exclamative Clauses : At the Syntax-Semantics Interface », *Language*, 79/1, 2003, p. 39-81.

ZAY, Françoise, « Notes sur l'interprétation des expressions référentielles dans les parenthèses », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 23, 1995, p. 203-233.

ZRIBI-HERTZ, Anne, « *Économisons-nous :* À propos d'une classe de formes réflexives métonymiques en français », *Langue française*, 39, 1978, p. 104-128.

ZRIBI-HERTZ, Anne, « Coréférence et pronoms réfléchis : notes sur le contraste *lui/lui-même* en français », *Lingvisticæ Investigationes*, 4/1, 1980, p. 131-179.

ZRIBI-HERTZ, Anne, « Prépositions orphelines et pronoms nuls », *Recherches linguistiques de Vincennes*, 12, 1984, p. 46-91.

Zribi-Hertz, Anne, « La réflexivité ergative en français moderne », *Le Français moderne*, 55/1-2, 1987, p. 23-54.

Zribi-Hertz, Anne, « Le Q” anaphorique *en… autant* du français », *Revue québécoise de linguistique*, 18/1, 1989, p. 209-228.

Zribi-Hertz, Anne, « Grammaire et empathie : à propos du pronom français *celui-ci* », dans Tasmowski, L. et Zribi-Hertz, A., dir., *De la musique à la linguistique. Hommages à Nicolas Ruwet*, Communication & Cognition, 1992, p. 568-582.

Zribi-Hertz, Anne, *L'Anaphore et les Pronoms. Une introduction à la syntaxe générative*, Presses universitaires du Septentrion, 1996.

Zribi-Hertz, Anne, « Le système des possessifs en français standard », *Langue française*, 122, 1999, p. 7-29.

Zribi-Hertz, Anne, « Les pronoms forts du français sont-ils [+animés] ? Spécification morphologique et spécification sémantique », dans Coene, M., De Mulder, W., Dendale, P. et D'hulst, Y., dir., *Traiani augusti vestigia pressa sequamur. Studia linguistica in honorem Lilianae Tasmowski*, Unipress, 2000, p. 663-679.

Zribi-Hertz, Anne, « On the Asymmetrical but Regular Properties of French Possessive DPs », dans Coene, M. et D'hulst, Y., dir., *From NP to DP*, John Benjamins, 2003a, p. 141-163.

Zribi-Hertz, Anne, « Réflexivité et disjonction réferentielle en français et en anglais », dans Miller, P. et Zribi-Hertz, A., dir., *Essais sur la grammaire comparée du français et de l'anglais*, Presses universitaires de Vincennes, 2003b, p. 189-227.

Zribi-Hertz, Anne, « Pour une analyse unitaire du *de* partitif », dans Corblin, F., Ferrando, S. et Kupferman, L., dir., *Indéfini et prédication*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006, p. 141-154.

Zribi-Hertz, Anne, « Le médiopassif à SN préverbal en français : pour une approche multifactorielle », dans *Actes du 1er Congrès mondial de linguistique française*, 2008a, p. 2645-2662 (en ligne).

Zribi-Hertz, Anne, « From Intensive to Reflexive : The Prosodic Factor », dans König, E. et Gast, V., dir., *Reciprocal and Reflexives. Theoretical and Typological Explorations*, Mouton-De Gruyter, 2008b, p. 591-631.

Zribi-Hertz, Anne, « Definite DPs without Lexical Nouns in French : Clausal Modifiers and Relativization », dans Berns, J., Jacobs, H. et Scheer, T., dir., *Romance Languages and Linguistic Theory*, vol. 3, John Benjamins, 2011, p. 363-390.

Index

Cet index spécifie thématiquement les entrées selon les distinctions typographiques suivantes.

Sont composés en PETITES CAPITALES NOIRES :

– les **notions** : ABSTRAIT, ABSORPTION (Loi d'—), etc. ;

– les **noms de pays et de régions** : AFRIQUE SUBSAHARIENNE, ALBERTA, BELGIQUE, etc.

Les PETITES CAPITALES BLEUES signalent les **notions définies dans le glossaire** (p. 2335-2362) : ABRÉVIATION, ABSOLU, ACCENT, etc.

Les *italiques noirs* sont réservés aux **mots** ou parties de mots : *À*, *a-*, *à bas*, *actuel*, etc.

Les caractères romains noirs signalent les **noms de villes** : Aix-en-Provence, Bangui, Bordeaux, etc. Il en va de même pour les **noms de langues** : Allemand, Alsacien, Ancien français, etc.

La **flèche** ▸ signale que la numérotation se prolonge jusqu'à la fin de la sous-section ou du paragraphe : 795▸ correspond aux pages 795-797.

A

À : 445, 453, 719, 763▸, 770-771, 775, 781, 786, 788, 795▸, 820▸, 824, 1903, 1905 • *fiche* À • avec deux compléments, 824▸ • datif, 160-161, 164, **834**▸, 1040 • et *faire* + infinitif, 317-**318** • locatif, 842, 844, 852 • marqueur d'infinitif, 166, 455▸, 467, **824**▸, 827, 1268, 1327 • non datif, 160-161, 164, **834**▸, 1040 • possessif, **562**▸ • *lui*, 562▸, 1060

a- (préfixe négatif) : 1127▸, 1187-1188

@ (arobase) : 2245

À bas (préposition) : 767

ABRÉGÉ : *voir* Troncation

ABRÉVIATION : 2246, *voir aussi* Nom propre • *définition*, **2219**▸ • conventionnelle, 2220▸ • empruntée, 2225, 2229 • et majuscule, 2224 • et point, 2225 • graphique, **2220**▸ • latine, 2225-2226 • mathématique, 2224 • mixte, 2225▸ • symbolique, 2226

ABSENCE : *voir* Omission

ABSOLU : *voir* Omission, Superlatif, Temps verbal

ABSORPTION (Loi d'—) : 2170

ABSTRAIT : *voir* Nom commun, Objet, Préposition

Acadien : 279, 787, 839, 855, 1141, 1254, 1274, 2124, *voir aussi* Québécois

ACCENT : XXIX▸, **2126**▸ • emphatique, 1219, 2088, 2126, **2136**▸, 2156, 2183 • final, 2128, 2132▸, 2145 • initial, 2128, 2135▸, 2138▸, 2156 • métrique, 2087, **2126**▸, 2143 • nucléaire, 2088, 2137▸ • tonique, 2128

ACCENT RÉGIONAL : *voir* Voir *e* caduc, Variation régionale

ACCENT TYPOGRAPHIQUE : aigu, 2165▸ • circonflexe, 2165▸, *voir aussi* Rectifications orthographiques • grave, 2165▸

ACCENTUABLE : 2086, 2101, 2130▸, 2138

ACCEPTABILITÉ : XXVI▸

ACCOMPLI : *définition*, **1235**

ACCORD : dans le SN sans nom, 494▸ • de l'apposition, **461**▸ • de l'attribut du complément, **307**▸, 711▸ • de l'attribut du sujet, **296**▸, 709 • de l'attribut nominal, 476▸ • de proximité, 1770, 1803▸ • du déterminant, **524**▸, 527▸, 538▸, 1702, 1803▸ • du pronom relatif, 1474, 1495 • du SN ajout, 485▸ • du SN périphérique, 1943 • du verbe, 1866, 1958 • en genre, 525, 538▸, 603, 634, 709, 980, 997, 1474, 1531▸, 1703, 1803▸, 1974, 2036 • en nombre, 146, 525, 538▸, 603, 634, 709, 980, 997, 1474, 1531▸, 1703, 1802▸, 1974, 2036 • en personne, 145, 980, 1071, 1802▸, 2009 • et adverbe de degré, 144, 607 • et coordination, 145▸, 1738, 1770, **1801**▸ • et nom affectif, 453 • et nom de quantité, 144, 535, **603**▸ • sémantique, 143▸, 297, 308, 709, 1802▸

ACCORD DE L'ADJECTIF : 73, 1702, 1803▸, 1974 • *fiche* ACCORD DE L'ADJECTIF • attribut, 709, 1804 • de couleur, 667, 1803 • épithète, 110▸, 373, 698▸, 1803

ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ : 73, **280**▸, 325, 1974 • *fiche* ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ • à l'oral, 110▸, **284**▸

ACCORD DU VERBE : 110▸, **143**▸, 1071, 1088, 1802▸, 1868 • *fiche* ACCORD DU VERBE • de la relative, 145

À ce que (subordonnant) : 678, 787, **829**▸, 1304, 1373 • préposition + —, 771, 787 • verbe + —, 175▸, 830

ACRONYME : 2219, 2246, *voir aussi* Ponctuation, Sigle • *définition*, **2230**▸

ACTANT : *voir* Argument

ACTE DE LANGAGE : 21, 1292, 1548, 1598, 1777, 2203, *voir aussi* Assertion, Autorisation, Conseil, Exclamation, Injonction, Interdiction, Ordre, Question, Regret, Requête, Souhait, Vœu • *définition*, **18**▸ • et appel à l'interlocuteur, **21** • et engagement du locuteur, **21** • et particule de discours, *voir* Particule de discours et acte de langage • indirect, **22**▸, 1250, 1429▸, 1458▸

ACTE DE PAROLE : *voir* Acte de langage

Actif : *voir* Voix

Activité : *voir aussi* Nom commun de situation, Verbe • *définition*, **419**▸ • durative, 183▸, 193, 217, 674, 678, 684, 1295, 1304 • instantanée, 183▸, 193, 217, 674, 678, 684, 1295, 1304 • intellectuelle, 168, 177, 193, 217, 674, 678, 684, 1295, 1304

Actuel : 740

Additif : *voir* Adverbe associatif, Préposition

Adjectif (catégorie) : XXXIII, *voir aussi* Accord de l'adjectif, Genre grammatical • *définition*, **647**▸ • à contexte négatif, 1205, 1206▸ • à contexte positif, 1218▸ • à héritage, 678 • ajout à la phrase, 33, 703, 1543, 1578 • ajout au syntagme prépositionnel, 793▸ • ajout au verbe, 33, 289▸, 650, 703, 705▸, 707▸ • anaphorique, 2033 • à négation implicite, 1215 • à partage, 678 • apposé, 596, 703▸ • aspectuel, 1049 • attribut du complément, 672, **711**▸ • attribut du sujet, 595, 672, 673▸, **709**▸ • atypique, 654, 658 • avec complément infinitif, 671, **678**▸, 688▸, 1326 • avec complément prépositionnel, 670, **675**▸ • avec complétive, 671, 678, 680▸ • avec deux compléments, 677 • avec sujet impersonnel, 674, **683**▸ • avec sujet subordonné, 673-674 • avec un complément, 1917▸ • avec un complément en *à*, 670, 676▸, 737, 836, 1048▸, 1052▸ • avec un complément en *de*, 670, 676▸, 737 • basique, 654, 667 • comparatif, 664, **719**▸, 1642▸ • complément de préposition, **718**▸, 751▸, **786**▸ • complément direct de verbe, 289▸, **717**▸ • complément oblique de verbe, **717**▸ • complexe, 2181 • composé, 654, 658, 667, 2181 • de choix libre, 633, 638▸ • de degré, 528 • déictique, 1995 • de mesure, 661 • dépréciatif, 638 • de quantité, 661, 663 • dérivé, 654-656, 667, 724, 1912 • de savoir-faire, 679 • descriptif, 662 • d'état intérieur, 681 • d'orientation, 682, 1297 • épicène, 659 • épistémique, 685, 1213 • épithète, 302, 492▸, 672, **698**▸, 703, 1838, 2014, 2105, 2134 • extrait, **720**▸, **722**▸ • factif, 681 • gradable, 647, 663, 1650, 1661, 1662▸, 1766 • hérité, 654 • indéfini, 527 • interrogatif, 1106▸, 1405 • intersectif, 665 • invariable, 707▸, 866 • modal, 745 • négatif, 1187, 1213 • périphérique, **720**▸, **722**▸, 1941 • possessif, **560**▸ • qualificatif, 665, 728, 1915, 1922 • subjectif, 662 • subsectif, 665 • substantivé, 668, 702 • tête de phrase, 71, 74 • tronqué, 658

Adjectif cardinal : 586▸, 661, 1508, 1913 • composé, 587 • en chiffres, 586 • épithète, 521, **588**▸, 1922 • et contreliaison, 2111, 2115 • et liaison, 587▸, 2111, 2115 • et orthographe, **XLIX** • et trait d'union, 2181 • interprétation, **589**▸ • spécifieur, 521, 527▸, 566▸, **588**▸

Adjectif d'adéquation : 666, **738**▸, 1914 • de point de vue, 740▸ • modal, 674, 684-685, 740▸, 928, 1237, 1297, 1349▸, 1351▸ • prototypique, 740, 742▸ • temporel, 740▸, 1914

Adjectif d'attitude mentale : 1168, 1213 • d'attitude intellectuelle, 674, 680, 1049, 1295, 1304 • de doute, 1297 • de point de vue, 740 • de sentiment, 1049, 1295, 1297-1298, 1304 • évaluatif, 661, 674, 679, 684, 687▸, 1297-1298

Adjectif de couleur : **667**▸, 718 • composé, 667-668 • coordonné, 667

Adjectif de similarité : **591**▸, 2033 • épithète, 591, **593**▸, 1913 • spécifieur, 527▸, **591**▸

Adjectif d'ordre : **731**▸, 1705 • de localisation, 735▸ • ordinal, 589, 732▸, 1913, 1922, 2225 • symétrique, **736**▸

Adjectif relationnel : 666, **723**▸, 1914, 1923 • de nationalité, **729**▸ • ethnique, **729**▸ • interprétation, **726**▸ • toponymique, 724

Adresse : *voir aussi* Complément oblique, Vocatif • et écriture numérique, 2239 • indirecte, 2009-2010 • terme d'—, 41, 1941, **2007**▸, 2097, 2178▸

Adverbe (catégorie) : XXXIII, *voir aussi* Portée • *définition*, **863**▸ • à contexte négatif, 1205-1206 • à contexte positif, 1218▸ • aggloméré, 873, 874▸, 947, 1146▸, 2176, 2184 • ajout à l'adjectif, 690, **897**▸, 911▸, 930, 966▸ • ajout à la phrase, 33, 865, **897**▸, 919▸, 926▸, 929▸, 965▸, 971▸, 1543, 1654, 2098▸ • ajout à un adverbe, **897**▸, 911▸, 930, 966▸, 1653 • ajout au nom, 466▸, **897**▸, 899-900, 911▸, 919▸, 930, 966▸, 1653 • ajout au syntagme prépositionnel, 793▸, **897**▸, 911▸, 930, 966▸, 1653 • ajout au verbe, 865, **897**▸, 919▸, 926▸, 929▸, 965▸, 971▸, 1653, 2098▸ • anaphorique, 989, 2033, 2049 • à négation implicite, 1215 • aspectuel, 877, 887, *voir aussi* Adverbe temporel • attribut du complément, 902, 954 • attribut du sujet, 902, 954 • atypique, 870▸, 873, 875▸ • avec complément, 885▸, 892▸ • avec complément infinitif, 893 • avec complément prépositionnel, 893 • avec complétive, 893, 1296 • basique, 873▸ • comparatif, 895 • complément, 904, 1891, 1894 • complément de préposition, 902 • complément de verbe, **900**▸ • complexe, 718, 1606, 2175▸ • de domaine, 877, 881▸, 887, **969**▸ • de fréquence, 877, 879, 887, 1283▸, 1287▸ • déictique, 1937, 1995, 2005, 2061▸, 2065 • de lieu, 867▸ • de répétition, *voir* Adverbe itératif • dérivé, 873▸ • emprunté, 875 • exclamatif, 871▸, 891▸, **902**▸, 1106▸, 1439 • extrait, **902**▸, 904, 907, 954, 971 • gradable, 1650, 1661, 1666, 1766 • incident, 871▸, 915, 1857, 2098, 2150▸ • intégré, 2098, 2151 • interrogatif, 871▸, 890▸, **902**▸, 1106▸, 1405 • itératif, 888▸, 1283▸, 1287▸ • léger, 906, 942, 1653 • négateur, 1141▸ • négatif, 890▸, 1824, 1827 • superlatif, 1705▸ • tête de phrase, 71, 81, 896▸ • topicalisé, 903 • tronqué, 2232 • véridique, 888▸, 890, 970

Adverbe associatif : 877, 887, **957**▸, 1824, *voir aussi* Portée • additif, 883▸, 960, **963**▸ • exclusif, 960 • inclusif, 960 • restrictif, 883▸, 960, **961**▸ • substitutif, 960

Adverbe d'aspect : *voir* Adverbe temporel

Adverbe de degré : 870▸, 877, 887-888, 1194, 1782 • *définition*, **944**▸ • ajout, 609▸, 668▸, 690, 953▸ • comparatif, 882▸, 1641▸, **1649**▸ • complément, 953, 1652 • d'approximation, 951▸ • de complétude, 882▸, 950▸ • de quantité, 949▸, 2033 • d'intensité, 882▸, 949▸ • intensif, 950▸ • intensif-exclamatif, 891▸ • interrogatif, 612▸ • spécifieur, 521, **528**▸, **604**▸, 1653

Adverbe de manière : 316, 877, 881▸, 887, 918▸, 969▸ • agentif, 881▸, 926▸, **934**▸ • ajout, 933▸, 938▸ • complément, 933▸, 938▸ • d'état intérieur, 935▸

• d'intention, 935▸ • orienté objet, 936▸ • orienté sujet, 935 • pur, 937▸ • résultatif, 936▸
Adverbe de phrase : 877▸, **916**▸, 919, 1864 • agentif, 877, 887, 916▸, 919, **925**▸, 1389▸ • connecteur, 877-878, 887, 916▸, 1260▸, 1985, 1992, 2033, 2216▸ • de commentaire, 918▸, 921▸ • de disposition, 919 • d'énonciation, 877-878, 887, 916▸, **919**▸ • d'habitude, 877-878, 887, 916▸, 919, **931**▸, 1285▸, 1287▸ • d'individuation, 877, 887, 919, **922**▸ • évaluatif, 877-878, 887, 916▸, 919, **923**▸ • modal, 877-878, 887, 916▸, 919, **927**▸, 1237, 1349▸ • privatif, 931
Adverbe temporel : **879**▸, 1250, 1829 • anaphorique, 989, 1277 • de durée, 877, 880, 887, 1280▸, 1286▸, 1288▸ • déictique, 1277 • de localisation temporelle, 877, 880, 887, 1277, 1286▸ • de phase, 877, 880, 887, 1282▸
Adverbial : 867, *voir aussi* Adverbe, Syntagme prépositionnel • *définition*, **808**▸ • ajout, 793▸ • anaphorique, 1276▸, 2033 • complément, 200▸, 785 • d'aspect, 1235, 1280▸, 1286▸ • de domaine, 810 • de durée, 1280▸ • de fréquence, 1283▸ • déictique, 1276▸ • de lieu, 481 • de phase, 1282▸, 1631▸ • de temps absolu, 1235, 1276▸, 1286▸ • d'itération, 1278, 1283▸, 1287▸ • relatif, 1117▸
Affectif : *voir* Énoncé, Nom commun, Phrase
Affirmatif : *voir* Contexte, Phrase
Affixe : et proforme, 1088
Afin : *de*, 771, 777, 786, 1591, 1592▸ • *que*, 771, 786-787, 1545, 1589, 1592▸
À force (préposition) : *de*, 770-771, 777, 786, 1577 • *que*, 787
Afrique du Nord : *voir* Algérie, arabe, Maroc, Tunisie
Afrique subsaharienne : XIX-XX, 200, 259, 345, 518, 1023-1024, 1120, 1314, 1316, 1353, 1437, 1904, 2123, 2139, *voir aussi* Bangui, Bénin, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, ile Maurice, République centrafricaine, République démocratique du Congo et Sénégal
Agent (rôle) : 189, *voir aussi* Complément d'agent
Agentif : *voir aussi* Adverbe de manière, Adverbe de phrase, Nom commun de situation, Sujet, Verbe • phrase, 1389▸
Aggloméré (Mot —) : 52, 2180, *voir aussi* Adverbe, Déterminant, Nom commun, Nom propre, Préposition, Pronom, Subordonnant • *définition*, **379**▸, **2176**
Ailleurs : 770, *voir aussi D'ailleurs, Par ailleurs* • anaphorique, 2033 • *que*, 1642▸, 1668, 1670, 1678, 1691
Aimer : 185, 196, 217, 706, 829▸, 1454 • + infinitif, 168 • *à* + infinitif, 826 • *quand*, 1376▸ • *que*, 177
Ainsi (adverbe) : 933, 988, 1100▸, 1937, 2034 • et sujet inversé, 1864 • et sujet suffixé, 1863▸ • *fait que*, 1713 • *que* (comparatif), 1668, 1670-1671, 1684▸
Ainsi que (conjonction de coordination) : 1726, 1737, 1752
Air (avoir l'—) : *voir Avoir / l'air*
Aix-en-Provence : 86, 114, 115, 118, 1023, 1532, 1533, 1534, 1759, 1766, 1832, 1854, 1856, 1902-1903, 1906, 1907, 1908, 1932, 1941, 1943-1948, 1950-1952, 1954, 2016
Ajout (fonction) : XL, 54▸, **793**▸, 1476, 2104, *voir aussi* Apposition, Épithète, Extraposition • *définition*, **31**, **151**, **812**▸ • à l'adjectif, 651, 675▸, **690**▸, 1498▸, 1659, 1857 • à l'adverbe, **895**▸, 952▸, 1652▸ • à la phrase, **31**▸, 33, 37▸, 1542▸, 1592▸, 1848, 2022, 2146, 2198 • à la préposition, 793▸ • aspectuel, 1280▸, 1287▸ • au déterminant, 530▸ • au nom, 33, 375, **441**▸, 455▸, 460▸, **462**▸, 530▸, 698▸, 703, 1659, 1857 • au syntagme prépositionnel, 793▸ • au verbe, **31**▸, 1660 • cadratif, 1979 • concessif, 1992 • contrastif, 1567 • de cause, 1992 • de commentaire, 484▸ • de degré, 32 • de domaine, 810 • de fréquence, 484, 879 • de lieu, 32, 466▸, 483▸, 694, 807▸ • de manière, 32, 808▸, 1347 • de matière, 414, 442 • de mesure, 693, 794▸ • de temps, 32, 466▸, 483 • de valeur, 442 • d'identité, 462▸, 466▸ • énonciatif, 33, 810 • incident, **34**, 1857, 2097, 2150▸ • partitif, 985▸ • possessif, 562▸ • prédicatif, 303, **1550**▸, 1556, 1578, 1934, **1971**▸, 2146, 2198 • vocatif, 74
Ajout circonstanciel : 77, 776▸, 809▸, 812, 1193, 1328▸, 1346▸, 1543▸, 1549▸, 1551▸, 1785▸ • concessif, 83, 1549▸, 1602 • de but, 1549▸, 1576, 1590▸ • de cause, 1549▸, 1574, 1575▸, **1577**▸ • de condition, 1549▸, 1552, 1556▸ • de temps, 694, 1549▸, 1552, **1619**▸
À la fois (adverbe) : 1830
Alberta : 1434, *voir aussi* Canada
Alentours : *aux — de*, 768
Algérie : XIX-XX
Allemand : 131, 260, 2170, 2214
Aller : 140, 161, 242, 275, 1043, 1879 • *fiche* Aller • expressions figées, 253, 260▸, 1027 • futur périphrastique, 1235, 1243▸, 1266, 1269▸ • verbe de manière, 901, 938▸ • verbe locatif, 204, 805 • + infinitif, 168, 1139, 1157, 1234-1235, 1243▸, 1252, 1266, 1269▸ • + participe présent, 1265, 1342, 1344 • *allons, allez* (particule de discours), 2019 • *s'en —*, 1027
Alors : 887, 988 • anaphorique, 1277 • connecteur, 1979, 1985, 1992 • *que*, 1545, 1601, 1622
Alors même (adverbe) : *que*, 1606▸, 1615
Alphabet : 2165▸ • phonétique, XXVIII▸, 2077-2079, 2188
Alphabet phonétique international : 110, 141, 2077-2078, 2081
Alsace : 855, 2139, *voir aussi* Alsacien
Alsacien : XX, *voir aussi* Alsace
Alternance (de valence) : 200▸ • *définition*, **209**▸ • bénéfactive, 202▸ • dative, 198 • instrumentale, 205 • locative, 204
Alternative : *voir aussi* Disjonction, Question • ensemble d'—, 957, 1191 • et associé, 957
Amalgamé : *voir aussi* Préposition amalgamée • *définition*, **821**▸
Ambiguïté : de portée, 1179 • et ajout, 485 • et coordination, 1494 • et liaison, 2109 • et négateur, 1179 • et prosodie, 2086, 2093 • et subordonnée relative, 1494 • lexicale, 344, 2228 • syntaxique, 344, 457, 458, 523, 705
Amérique du Nord : XXI, 260, 278, 856-857, 1120, 1141, 1163, 1246-1247, 1254, 1273-1274, 1275▸, 1314-1316, 1319, 1323, 1532, 1534, 1581, 2123, *voir aussi* Canada, États-Unis, Louisiane, Vermont

À moins (préposition) : *de*, 1556-1557 • *que*, 1544, 1555, 1561
Amour : 423 • genre, 387 • *de*, 451
Anaphore : 98▸, 995▸ • associative, 102, 544, 2045, 2048 • avec coréférence, 102, 544, 995, 1944, 2032, 2044 • évolutive, 2040 • fidèle, 554 • implicite, 245▸, 2029▸, 2051▸ • infidèle, 554 • nominale, 1943, **2044**▸ • partitive, 2033, 2049 • pronominale, **2038**▸ • sans coréférence, 102, 996, 1944, 2032, 2045 • stylistique, 2026
Anaphorique : *voir aussi* Adjectif, Adverbe, Déterminant, Préposition, Proforme, Pronom, Syntagme nominal, Temps verbal • *définition*, **98**▸, **995**▸ • expression —, **98**▸, 1469▸, **1934**, **2026**▸ • interprétation —, 981 • relation —, **995**▸, 1472, 1942, 1944
Ancien français : 322, 1133, 1320, 1337, 1522
Anglais : XX, XXX, 90, 131-132, 216, 260, 322, 362, 377, 382, 464, 654, 756, 769, 1475, 1582, 2023, 2244, *voir aussi* Anglicisme • abréviation, 2225, 2229 • accent tonique, 2087, 2128 • guillemets, 2168, 2170, 2191 • ponctuation, 2225 • préposition orpheline, 1534 • sigle, 2225, 2229-2230, 2246
Anglicisme : 2220, *voir aussi* Anglais
Animé : *voir aussi* Nom commun, Pronom • *définition*, **982**▸
-ant (adjectif ou participe présent) : 129, 649, 1336▸
Antécédent : *définition*, **992** • disjoint, 1502 • d'une expression anaphorique, 994▸, 1935, 2026▸, 2032, 2036 • d'une relative, 1469▸, 1472▸, 1474▸, 1495, 1507, 2043 • d'un pronom, 997▸, 1075▸, 2036, 2038▸ • du SN sans nom, 494▸ • indéfini, 1512▸, 1516, 1519 • quantifié, 996, 1000, 1508
Antéposition : 85 • avec inversion du sujet, 85, 720▸ • du complément, *voir* Complément antéposé • focalisante, 117▸, 1905▸, 2157
Antérieur : *voir* Futur, Passé
Antériorité : 1229, 1239▸, 1246, 1258, 1263, 1573, 1600, 1618▸, 1992 • complète, 1627 • incomplète, 1627
Antilles françaises : 322, 2124, *voir aussi* Guadeloupe, Martinique, Saint-Barthélemy
Antonyme : 1191, 1667
À peine (adverbe) : 531, 951▸, 1546, 1626
Apocope : *voir* Troncation
Apodose : 1554
Apostrophe : 2007, *voir aussi* Adresse • ponctuation, 2175, **2183**▸
Apparaitre : 275, 1043 • attributif, 293 • et inversion du sujet, 1879 • impersonnel, 1881 • *comme*, 291, 293, 1343 • *comme* + participe présent, 1343
Apposition : **460**▸, 550, 579▸, 1331, 1765, 1972, 2097, *voir aussi* Nom commun, Ponctuation, Syntagme nominal • *définition*, **460**▸
Appositive : *voir* Relative
Approximation : *voir* Adverbe de degré, Nom commun
Après : 750, 775, 786, 795▸, 1277 • complément du verbe, 160 • + infinitif, 771, 1621 • *lui courir* —, 1047 • *que*, 771, 787, 1545, 1622, 1624, 1633▸
À quand (préposition) : 69
À quoi bon (préposition) : 1110
Arabe : XX, XXX, 131-132, 2108, 2243, *voir aussi* Maghreb
Arbre syntaxique : XXXVII, **9**, 34, 36, 40-41, 43, 49▸, 60, 75, 79, 95▸, 213, 287, 299▸, 309-310, 315▸, 336, 352, 375, 493▸, 533-534, 536-537, 652, 687, 697, 760, 790, 795, 895, 898▸, 1144, 1148, 1154, 1268, 1407-1408, 1442, 1479, 1483, 1489, 1492, 1496, 1500, 1503, 1506, 1528, 1606, 1655, 1815, 1826, 1846, 1851, 1882▸, 1884-1885, 1921, 1950▸, 1959, 1967, 2054
Archaïque : XX▸, **765**, 855, *voir aussi* Inversion, Ordre des mots, Possessif, Préposition • *définition*, **XXII**▸
Argument : *définition*, **186**▸ • de l'adjectif, 651 • de l'adverbe, 885▸ • de la préposition, 750 • du nom, 400▸, 441▸, 447 • du verbe, **186**▸
Arobase : *voir* @
Article : 2101, *voir aussi* Nom propre • absence d'—, *voir* Omission • clitique, 540 • contracté, *voir* Amalgamé • défini, 522▸ • épicène, 524 • indéfini, 360, 522▸, **565**▸, 572▸ • partitif, **565**▸
Aspect : **1231**▸, 1266 • *définition*, **1240**▸ • imperfectif, 1232▸, 1242, 1249, 1271▸ • inchoatif, *voir* Phase initiale • perfectif, 1232▸, 1249 • répétition, 1266, 1283▸
Aspectuel : *voir aussi* Adverbe d'aspect, Ajout, Périphrase verbale, Verbe
Assertant : *voir* Déclarative, Désidérative, Interrogative
Assertion (acte de langage) : 12▸, 19▸, 2203
Assez : 491, 605, 609▸, 693, 882▸, 944▸, 948, 1646▸, 1712, 1717▸ • *de*, 528
Associatif : *voir aussi* Adverbe associatif, Anaphore
Association négative : 1202▸, *voir aussi Ne* • *définition*, **1151**▸ • à distance, 1155▸, 1157
Associé : et focus, 958
Astérisque : et grammaticalité, XXVI▸ • ponctuation, 2175, 2186▸
Atone : *voir* Clitique
Attelage : *voir* Coordination disparate
Attelée (Relative —) : *voir* Relative coordonnée
Attitude (d') : *voir* Adjectif d'attitude mentale, Nom commun d'attitude intellectuelle, Nom commun d'état, Verbe d'attitude intellectuelle, Verbe d'état
Attribut (fonction) : 475▸, 708▸, *voir aussi* Accord, Accord de l'adjectif • *définition*, **29**, **XXXIX**
Attribut du complément : 148▸, **301**▸, 412, 475▸, 705▸, 1848 • *définition*, **302**▸ • position, 1894
Attribut du sujet : 148▸, **289**▸, 475▸, 1369, 1848, 1904 • *définition*, **290**▸ • pronominal, 986
Attributif : *voir* Construction, Inversion, Verbe
Au (préposition amalgamée) : *voir aussi À* préposition • *coiffeur*, 853
Aucun (adjectif) : 1136
Aucun (déterminant) : 522, *voir aussi D'aucuns* pronom • emploi non négatif, 1183▸ • et accord, 1136 • négateur, 1135, 1136▸, 1155▸, 1177, 1180 • pluriel, 1136▸
Aucunement : 1141▸, 1146-1147, 1175, 1179
Au dedans (préposition) : 766
Au dehors (préposition) : 766
Au-delà : 750, 766▸

Au-dessous : 766, 785
Au-dessus : 766, 785
Au-devant : 766
Au devers : 766
Au fait (adverbe) : 1985
Aujourd'hui : 868▸, 977, 1277, 1937, 1995, 2005
Au lieu (préposition) : *de*, 770-771, 777, 785-786, 1215 • *que*, 787, 1607
Au mieux (adverbe) : 1706
Au moins (adverbe) : 531, 1219
Au plus (adverbe) : 531, 1219
Au point (locution prépositionnelle) : *de*, 1713▸ • *que*, 771
Auquel (préposition amalgamée) : 988, 2032, *voir aussi* À préposition • interrogatif, 1107, 1110▸, 1405 • relatif, 1107, 1117▸, 1471, 1474, 1476 • *cas*, 1476
Aussi : 1992 • *fiche* Aussi • associatif, 883▸, 957▸, 963▸ • comparatif, 948, 1641▸, 1650, 1652, 1654, 1832▸ • et contexte positif, 1219 • et ellipse, 1824 • + *que*, 1601, 1609
Aussitôt : 754, 1279▸, 1546, 1652 • *que*, 893, 1545, 1622-1623
Autant : comparatif, 948, 1641▸, 1650, 1652, 1654, 1832▸ • corrélatif (*autant... autant...*), 1832 • *de*, 528, 1653, 1664 • *que*, 1650
Autant... que (conjonction de coordination) : 1737, 1830
Autocorrection : 112▸, **114**▸, 121, *voir aussi* Disfluence • et coordination, 1767, 1809
Autonome (SN —) : *voir* Syntagme nominal
Autour : *de*, 766▸, 772-773, 775, 842, 844
Autre (adjectif) : 527, 591▸, 594, *voir aussi Eux autres, L'un, Les uns, Nous autres, Vous autres* • *fiche* Autre • *d'autres*, 594 • *l'autre*, 1082▸ • *les autres*, 1082▸ • *que*, 594, 1642▸, 1668▸, 1669▸, 1678, 1691
Autre chose (pronom) : 977, 982, 1078
Autre part (pronom) : 1078
Autrui : 977, 982, **1074**▸
Auxiliaire : *voir* Verbe
Avant : 750, 775, 786, 1277 • *de*, 771, 1621 • *que*, 771, 787, 1545, 1622, 1624, 1633▸
Avec : 770, 777, 781 • avec deux compléments, 788, 1552 • complément d'adjectif, 737 • complément de nom, 445, 454 • complément de verbe, 160, 164 • et instrument, 205 • et la cause, 1577 • + nom (sans déterminant), 782 • *lui*, 1064-1065
Avoir : 139-140 • *fiche* Avoir • auxiliaire, 131, 181, **268**▸, **274** • et passif, 214 • verbe attributif, 305-306, 412, 716 • verbe de possession, 197, 278, 716 • verbe support, 268, 349, 351, 354, 357, 1349 • *à* + infinitif, 168, 826, 1266, 1349 • *beau*, 1603 • *l'air*, 293, 710, 711▸

B

Bande : *de* + nom, 598, 602
Bangui : 1316, 2123, 2139, *voir aussi* République centrafricaine, Sango
Barre oblique : 2175, 2185▸, 2200, 2226
Bas (à —) : *voir À bas*
Base (de —) : *voir aussi* Valence • construction de —, 336
Base morphologique : XXX
Basique (mot) : 131, 378, 654, 763, 873, *voir aussi* Adjectif, Adverbe, Conjonction de coordination, Nom commun, Préposition, Verbe
Beaucoup : *fiche* Beaucoup • adverbe de degré, 531, 605, 609▸, 882▸, 944▸, 948, **954**▸ • adverbe de fréquence, **954**▸, 1284 • et *très*, **954**▸ • quantification verbo-nominale, 610 • *de* —, 902 • *de* + nom, 144, 521, 528, 954▸, 1210▸
Because : 756
Belgicisme : 260, 361, *voir aussi* Belgique
Belgique : XIX-XXI, XXIII, XXV-XXVI, XLIX, 146, 259-261, 306, 328, 361-362, 390, 529, 575-576, 587, 606, 611, 625, 692-693, 707, 716-717, 732, 775, 821, 839, 855-857, 947, 953, 978, 1057, 1072, 1080, 1090, 1120, 1250, 1268, 1283, 1323, 1353, 1358, 1432, 1535, 1748, 1753, 1835, 2006, 2080-2081, 2117, 2124, 2139-2140, 2159, 2180, 2181, *voir aussi* Belgicisme, Bruxelles, *Endéans*, Liège, Wallonie
Bénéficiaire (Rôle —) : 190, 1024, 1046▸ • *définition*, **208**▸
Bénin : 1418
Bézef : 1208
Bien (adjectif) : épithète, 896
Bien (adverbe) : *voir aussi Mieux, Ou bien* • *fiche* Bien • adverbe de degré, 531, 605, 948 • adverbe de manière, 933, 941, 1651 • attribut, 902 • connecteur, 1986 • particule de discours, 1986, 2019 • *de* + nom, 529
Bien que (subordonnant) : 1544, 1601, 1604▸, 1615, 2120 • + subjonctif, 1611▸
Blanc (typographie) : 2167, 2175▸ • intermots, **2175**▸ • intramot, **2175**▸
Blog : 2235▸, 2236▸
Bon : 659, 692, 1651, *voir aussi Meilleur* • épithète, 666, 1916 • particule de discours, 116▸, 2019 • *à* + infinitif, 679, 1052 • *en* + nom, 670, 1917▸
Bonjour : 2019
Bonsoir : 2019
Bordeaux : XXI, 947, 1023
Borné (Situation —) : *voir* Situation
Bouteille : 602
Bref : connecteur, 1979, 1985, 1992 • *en* —, 1991
Bretagne : 722, 1024
Brin : *de* + nom, 598, 602
Bruxelles : 1907, *voir aussi* Belgique
But (nom) : 1589, 1591
But (rôle) : 190, 1992

C

Ça : 977, 982, 1891, 1897 • anaphorique, 1089▸, 2032, 2041▸, 2051 • démonstratif, **1089**▸ • impersonnel, 237 • mot interrogatif + *ça*, 1115▸, 1431 • position, 1090, 1897 • *alors*, 2019, 2022 • *par exemple*, 2019, 2022 • *va*, 1089▸
Çà : *et là*, 1089
Cacophonie (Règle de —) : 519, 523, **566**▸, 823
Cadien : 856, 1273, 1275, *voir aussi* Louisiane
Cadratif : *voir aussi* Ajout • *définition*, **101**, **1977**▸

CADRE : 1933 • *définition*, **1977** • dans un domaine, 1979 • source de l'information, 1979 • spatial, 1980 • temporel, 1980 • topique de discours, 1933
Caen : 1314-1316, *voir aussi* Normandie
CAMEROUN : XIX, 1023-1024, 1120, 1436-1437
CANADA : XIX, XXI, 90, 199, 278, 314, 322, 587, 717, 791, 821, 1120, 1163, 1434, 1475, 1533, 1535, 1623, 1775, 2006, 2022, 2080, 2158, 2180, *voir aussi* Alberta, Ile-du-Prince-Édouard, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ontario, Québec, Terre-Neuve, *ainsi que* Périphrase verbale aspectuelle, Subjonctif
CANONIQUE : *voir* Construction, Ordre des mots, Phrase
Capable : modal, 1351 • *de* + infinitif, 678, 680
CAPACITÉ : 1357-1358
CAPITALE : 2165▸, 2167, 2175, 2179▸, 2190
Car (conjonction de coordination) : 1726, 1737, 1739
CARDINAL : *voir* Adjectif cardinal
Cas : *au — où*, 1555 • *en tout —*, 526
CAS : et proformes, 1013
CATAPHORE : **2048**▸ • *définition*, **1935** • démonstratif, 554
CATÉGORIE : *voir aussi* Adjectif, Adverbe, Déterminant, Interjection, Nom, Participe, Préposition, Pronom, Subordonnant, Verbe • *définition*, **XXXII** • fermée, XXXI▸ • grammaticale, XXXI▸ • lexicale, XXXI▸, XXXII • mixte, 129 • ouverte, XXXI▸
CATÉGORIQUE (Phrase —) : *voir* Phrase
CAUSALE (Subordonnée —) : 87▸, 1544 • interprétation de la —, 1548, 1554, 1573▸, **1582**▸ • mode de la —, *voir* Mode
CAUSALITÉ IMPLICITE : 1548▸, 1583, 1946, 2036
CAUSATAIRE : 312▸, 314, **317**▸, 321, 324
CAUSATIF : *voir aussi* Verbe • construction —, 271▸, 474
CAUSE (rôle) : 189, 312, 1618, *voir aussi* Ajout, Causale, Complément
Ce : 1995 • *fiche* CE
Ce (déterminant) : 521-522, 538▸ • interprétation, **550**▸ • liaison, 539, 2111
Ce (pronom) : 977, 982, 986, 992, **1087**▸, 1270, 2041▸, 2101 • élision, 2120 • impersonnel, 685 • + relative, 1088, 1412, 1501 • + *être*, *voir C'est*
Ceci : 977, 982, 986, 992, **1093**▸, 2041▸, 2051
Ce dernier : **1097**▸, **2040**▸
Cela : 977, 982, 986, 992, **1093**▸, 1937, 1995, 2041▸, 2051
Celui, celle : 977, 980, 982, 992, 996, 1094▸, 1507 • *fiche* CELUI
Celui-ci, celui-là : 1094▸ • *fiche* CELUI • anaphorique, 1096▸, 1937, 2032, 2041▸ • corrélatif, 2041 • déictique, 1096▸, 1937, 1995
Censé : + infinitif, 671, 680
CENTRE DE LA FRANCE : 1022, 1091 • *voir aussi* Orléans, Poitiers
Ce que (adverbe exclamatif) : 891▸, 1107, 1119▸, 1439, 1442▸, 1455
Certain (adjectif) : à sujet subordonné, 674 • épistémique, 684 • impersonnel, 684 • modal, 928▸ • *de*, 678 • *que*, 671
Certain (déterminant) : *voir Un certain*
Certains (déterminant) : 522, 525, **581**▸, *voir aussi Un certain*
C'est : 1088, 1091▸, *voir aussi Est-ce que, N'est-ce pas* • présentatif, 118▸, 305, 1960, 1968 • *c'est, ce sont*, 1088 • *que* (connecteur), 1566 • + *que*, + *qui* (phrase clivée), 885▸, 933▸, 1505▸, 1957, 1964▸, 1968
C'est-à-dire (conjonction de coordination) : 1737, 1753▸
C'est-à-dire (préposition) : *que*, 1753
Chacun : **615**▸, 977, 980, 982, 992, 2032
CHAINE DE RÉFÉRENCE : 2027
Chaque (déterminant) : 522, **615**▸
Chaque (pronom) : 615
CHEVRONS : 2175, 2187▸
Chez : 750, 777
Chic (adjectif) : particule de discours, 2019
CHOIX LIBRE : *voir aussi* Adjectif, Déterminant, Pronom • *définition*, **632**▸ • et indéfini, 632▸ • et relative sans antécédent, 640, 1529▸ • interprétation de —, 584, 632▸
Chose : *voir Autre chose, Quelque chose*
-ci : 2002
CIBLE (rôle) : *définition*, **846**▸
CIBLE DE LA NÉGATION : 1131, 1192▸, 1599, 1635▸, 1719
CIBLE TONALE : *voir* Ton
Ci-contre : 2006▸
Ci-dessous : 2006▸
Ci-dessus : 2006▸
CIRCONSTANCIEL : *voir aussi* Ajout, Complément • *définition*, **32**, **1541**▸ • interprétation —, **32**, 1547▸
CIRCONSTANCIELLE (Subordonnée —) : **54**▸, **55**▸, 1168, 1195, 1541▸, 1542▸, 1544, 1778, 2150, 2196-2197, *voir aussi* Causale, Concessive, Conditionnelle, Consécutive, Finale, Mode
CLASSE SÉMANTIQUE : d'adjectifs, **661**▸, 678 • d'adverbes, 876▸, 884▸, **886**▸, 890▸ • de noms communs, 369▸, **398**▸ • de prépositions, **774**▸ • de pronoms, 983▸ • de verbes, 185, 193
CLITIQUE : *voir aussi* Article, Inversion, Préposition, Proforme, Pronom • et accent, 2130 • et élision, 1015, 2119▸
CLIVÉE (construction) : 258, 814, 882, **885**▸, 1403, 1406, 1471▸, 1472▸, 1505▸, 1512, 1821, 1930▸, 2151, 2157, *voir aussi* Pseudoclivée • *définition*, **87**▸, **1957** • et adjectif, 718 • et adverbe de phrase, 917▸ • et focus, 103▸
COERCION : *voir* Réinterprétation
COLLECTIF : interprétation —, 590, 624▸, 1708 • numéral —, 590, 600▸, *voir aussi* Numéral
COLLECTION : 413
Combien : *voir aussi* Ô • *fiche* COMBIEN • de degré, 612, 948 • et quantification verbo-nominale, 612 • exclamatif, 612, 891▸, 1107, 1118▸, 1439, 1440▸, 1455 • interrogatif, 612, 890▸, 1107, 1114▸, 1405 • + adjectif, 1118▸, 1440▸ • *de* + nom, 528, 612, 1210▸, 1440, 1446
Comme : *fiche* COMME
Comme (adverbe) : 870, 988 • comparatif, 1642▸, 1644▸, 1674, 1694, 2070 • d'approximation, 948 • exclamatif, 891▸, 1107, 1118▸, 1439, 1442▸ • relatif sans antécédent, 1522, 1524 • *il faut*, 1677, 1694 • *prévu*, 1677

Comme (conjonction de coordination) : 1726, 1737, 1751
Comme (préposition) : 755, 770, 772, 785, 787 • et l'attribut, 291, 303, 711▸, 713, 772▸ • et le participe présent, 1343▸
Comme (subordonnant) : 870 • causal, 1544, 1555, 1574, 1579▸, 1583, 1586, 1694 • temporel, 1622 • *si*, 1684
Comment : 988 • exclamatif, 1107, 1120, 1121▸, 1455, **1462**▸ • interrogatif, 890▸, 1107, 1114▸, 1405 • *que*, 1434 • *veux-tu que*, 1427
COMMENTAIRE : 461, 486, 923, *voir aussi* Adverbe de phrase, Ajout, Incise • sportif, 1504
COMPARAISON : *définition*, **1641**▸ • à modèle, 1682, 1695 • d'analogie, **1683**▸, 1694 • de degré, 1641▸, **1649**▸, 1660▸, 1664▸, 1681, 1686▸, 1697▸ • d'égalité, 1216, 1663 • de manière, 1681 • de similarité, 1642▸, 1668▸, 1691▸ • de supériorité, 1661 • d'identité, 1678 • d'infériorité, 1661 • métalinguistique, 1642, 1666▸, 1683, 1834▸ • protagoniste de la —, 1642, 1645▸, 1661, 1697 • reportive, 1677▸, **1682**▸, 2070 • terme de la —, 1645▸
COMPARATIF : *voir aussi* Adjectif, Adverbe, Mot • et superlatif, **1645**▸
COMPARATIVE : 87▸ • construction —, 518, 1696▸ • corrélative, 57, 87▸, 720▸, 902▸, 1644▸, 1668▸, **1832**▸ • elliptique, 83, 1686▸, 1691▸, 1692▸ • en *comme*, 57, 1644▸, **1674**▸, 1681▸, 1692▸, 2070 • en *que*, 57, 1644▸, 1655▸, 1668▸ • mode de la subordonnée —, *voir* Mode • sans verbe, 57, 1644, 1686▸, 1691▸ • subordonnée —, 55, 57▸, 91▸, 692▸, 1101▸, 1103▸, 1168, 1183, 1542, **1643**▸, 1647, 1655▸, 1674▸, 2197
COMPLÉMENT (fonction) : XXXIX, 2104, *voir aussi* Position • *définition*, **31**, **151**, **812**▸ • adjectival, *voir* Adjectif • adverbial, *voir* Adverbe, Adverbial • antéposé, 1853, **1902**▸ • de l'adjectif, *voir* Complément oblique d'adjectif • de l'adverbe, *voir* Complément oblique d'adverbe • de la préposition, 769▸, 1857 • de lieu, 481, 1053▸ • de mesure, 195▸ • de temps, 482, 839, 1482 • d'objet direct, *voir* Complément direct • d'objet indirect, *voir* Complément oblique • du nom, *voir* Complément oblique de nom • du verbe, 1848, 1852▸, 1855▸, 1890▸, 2113-2114, *voir aussi* Complément direct, Complément oblique • implicite, 244▸, 245▸, 247▸, 1681, 2029-2030, 2052 • léger, 1856, 1898 • locatif, 162 • nominal, *voir* Nom commun, Nom propre • phrastique, *voir* Complétive • prédicatif, 2115 • prépositionnel, *voir* Syntagme prépositionnel • topicalisé, 1904▸
COMPLÉMENT D'AGENT : **216**▸, 222, 224 • en *de*, 217 • en *par*, 216▸ • obligatoire, 218
COMPLÉMENT DIRECT : XXXIX, 29 • affecté, 242▸ • de lieu, 204, 804 • de mesure, 195▸ • de verbe, **29**▸, 42, 148▸, 230, 347▸, 471▸, 1852▸ • interne, 201▸ • obligatoire, 239▸, 804▸
COMPLÉMENTEUR : *voir* Subordonnant
COMPLÉMENT OBLIQUE : XXXIX, 29, 73 • d'accompagnement, 804, 812 • d'adjectif, 651, 669, **675**▸, 828, 1033▸, 1048▸, 1857, 1892, 1901, 2113 • d'adresse, 481 • d'adverbe, 892▸, 1857, 1859 • de lieu, 289▸, 838 • de manière, 160▸, 163, 805, 832 • de matière, 414 • de mesure, *voir* Complément oblique de valeur • de nom, 373▸, 375, 417▸, 426▸, **441**▸, 444, 445▸, 727, 828, 1034▸, 1036▸, 1486, 1857, 1893, 1901, 2113, 2134 • de nom commun, 833▸ • de nom extraposé, *voir* Extraposition • de possession, 196▸ • de préposition, 769▸, 781▸, 828, 1476, 1902, 2113, 2116 • de pronom, 985▸, 1093▸, 1095 • de valeur, 195▸ • de verbe, **29**▸, 42, 148▸, 347▸, 481▸, 717▸, 1030▸, 1042▸, 1852▸ • d'identité, 292, 550 • du superlatif, 1704▸ • obligatoire, 73, 239▸, 804▸ • partitif, 985▸
COMPLÉTIVE (Subordonnée —) : **50**▸, 52▸, 1168, 1777 • *définition*, **52**▸, **172**▸ • complément d'adjectif, 53, 678, 680▸, 1372▸, 1413▸, 1453▸ • complément d'adverbe, 1373▸ • complément de nom, **457**▸, 1372▸, 1413▸, 1454▸ • complément de préposition, 751▸, 755▸, **786**▸, 792▸, 1373▸, 1413▸ • complément de verbe, 175▸, 1373▸, 1377, 1392▸, 1413▸, 1454▸, 1542, 1575, 1896, 2058 • complément d'identité, 175▸ • déclarative, 25, 52, 172▸, 1293▸, 1294▸, 1296▸, **1371**▸ • désidérative, 25, 53, 172▸, 1293▸, 1296▸, **1391**▸ • en *quand*, 1296, 1376▸ • en *que*, 1294▸, 1296▸, 1301▸, 1377 • en *si*, 1411 • exclamative, 25, 53, 172▸ • extraite, 38 • extraposée, *voir* Extraposition • interrogative, 25, 53, 172▸ • mode de la —, *voir* Mode • périphérique, 1307▸, 1941
COMPLEXE : *voir* Inversion, Phrase, Syntagme nominal
COMPLEXE (Mot —) : 2233, *voir aussi* Adjectif, Adverbe, Conjonction de coordination, Déterminant, Nom commun, Nom propre, Préposition, Pronom • *définition*, **2176**, **2181**
COMPLEXE (Prédicat —) : *voir* Construction verbale fusionnée
COMPOSANT : 379, 386
COMPOSÉ (Mot —) : 2222, *voir aussi* Adjectif, Aggloméré, Nom commun, Nom propre, Numéral
COMPOSÉ (Temps —) : *voir* Temps verbal
COMPOSITION : 132▸
COMPOSITIONALITÉ : 249▸, 766, 1987▸ • *définition*, **XLII**
COMPTABLE : *voir* Dénombrable
CONCESSIF : *voir aussi* Ajout, Concessive, Mot *qu-*, Pronom • interprétation —, 1555, 1600▸, 1613▸, 1992
CONCESSIVE (Subordonnée —) : 87▸, 722▸, 817▸, 902▸, 1543-1544, 1600▸, 1862, 1867 • éventuelle, 1615 • mode de la subordonnée —, *voir* Mode • rectificative, 1614 • réelle, 1615 • rhétorique, 1613
CONCOMITANCE TEMPORELLE : *voir* Simultanéité
CONCORDANCE DES TEMPS : 1262▸ • et discours rapporté, 2059▸ • et verbe de perception, 340
CONDITION : 1992 • douteuse, 1563▸ • interprétation, 1554▸, 1563▸ • nécessaire, 1565 • suffisante, 1565
CONDITIONNEL : 1228-1229, 1233, 1253▸, 1290, 1561, 1564, 1612, 2060, *voir aussi Si* subordonnant • comme temps, 1228, 1253▸ • modal, 1237, 1253-1255 • passé, 1255▸
CONDITIONNELLE : *voir aussi* Hypothèse, Mode • construction —, *voir* Construction • interprétation —, 1548, **1563**▸, 1762, 1834▸, 1992 • subordonnée —, 1221, 1251-1252, 1254, 1544, 1554▸, 1555▸, 1862, 1867
CONGO (République du —), XIX, 1024, 1283, 1435-1436, 1866

Conjoint (Pronom —) : *voir* Pronom faible
Conjoint (Syntagme —) : *voir* Syntagme conjoint
Conjonction de coordination (catégorie) : XXXIV, 59, 755, 1725▸, 1849 • *définition*, **1736**▸ • à contexte négatif, 1205 • à contexte positif, 1219 • basique, 1736 • complexe, 1736, 2176 • négative, *voir Ni* • redoublée, 1727
Conjonction de subordination : *voir* Subordonnant
Conjugaison : XXX▸, **137**▸, 1228, 1240, 1315, 2083, 2110 • *définition*, **137**▸ • écrit, 139 • groupe, **137**, 139, 184 • oral, 142
Connecteur : 1619▸, **1983**▸, *voir aussi* Adverbe de phrase, Grammaticalisation, Ponctuation, Syntagme nominal, Syntagme prépositionnel • *définition*, **97**▸, **1984**▸ • contrastif, 1992 • de cause, 1579, 1989 • de discours, 708, 1935▸, 1984, 1991, 2024▸ • de reformulation, 1753▸, 1991-1992 • et coordination, 1737▸, 1992 • et grammaticalisation, 1987▸
Connotation : *définition*, **2341**
Consécutive (Subordonnée —) : 693, 1544, 1548, **1646**▸, 1711▸, 1718▸, *voir aussi* Mode • corrélative, 1646▸, 1711, **1715**▸ • en *que*, 1646▸, 1711, **1714**▸ • mode de la subordonnée —, *voir* Mode
Conseil (acte de langage) : 19▸, *voir aussi* Désidérative
Consonne : 2077 • de liaison, 2110, 2118
Constituant : *définition*, **XXXV**
Construction : **11**▸, *voir aussi* Causatif, Corrélatif, Disloquée, Impersonnel, Médiopassif, Neutre, Partitif, Passif • attributive, **288**▸ • canonique, 1930 • circonstancielle, 64▸ • clivée, *voir* Clivée • conditionnelle, 64▸, 1557▸ • pseudoclivée, *voir* Pseudoclivée
Construction verbale fusionnée : 1158 • *définition*, **267**▸ • et auxiliaire, 268▸ • et proforme, 267▸, 268▸, 300, 310, 337▸, 1006 • et verbe attributif, 268, 269▸, 299, 310 • et verbe causatif, 268, 270▸, 313▸, 325▸ • et verbe de perception, 268, 271▸ • et verbe support, 268, 269▸
Contenu : XLIII • de commentaire, XLIII, 918▸ • parenthétique, 2070 • présupposé, XLIII, 99▸ • principal, XLIII, **99**▸, 887▸, 1195, 1549▸, 1568, 1585▸, 1616▸, 1961, 1986, 2025 • secondaire, XLIII, 1549▸
Contexte discursif : 1240▸ • *définition*, **97**▸, **1929**▸ • extralinguistique, 97▸, 1227▸, 2008 • linguistique, 97▸, 1227▸, 1976, 1981▸, 1989▸
Contexte négatif : 1170, 1186, 1212▸, 1220▸, 1517, *voir aussi* Adjectif, Adverbe, Conjonction de coordination, Nom commun, Pronom, Verbe • *définition*, **1131**, **1204**▸
Contexte non positif : *voir* Contexte négatif
Contexte positif : 1220▸, *voir aussi* Adjectif, Adverbe, Conjonction de coordination, Pronom • *définition*, **1218**▸
Contour intonatif : XXIX▸, 105, 2088▸, 2141▸, **2145** • *définition*, **2144**▸ • de groupe accentuel, 2144▸ • de groupe intonatif, 2144▸, 2148▸ • descendant, 2088▸, 2146▸, **2149**, 2153▸ • en écho, 2151 • montant, 2088▸, 2145▸, **2148**, 2150, 2152, 2153▸, 2158▸ • montant-descendant, 1439, 2088▸, 2146▸, **2149**, 2153▸ • nucléaire, 2148▸ • parenthétique, 2151 • principal, 2148▸, 2151, 2153▸, 2155▸, 2159▸ • terminal, *voir* Contour principal
Contradictoire : 1191, 1368 • *définition*, **1190**
Contraire : 1191 • *définition*, **1190**
Contrairement : *à*, 885▸
Contraste : *définition*, **106**
Contrastif : *voir* Ajout, Connecteur, Focus, Négation, Pronom, Topique
contre- (préfixe) : 1127▸, 2181
Contre (préposition) : 445, 454, 750, 770, 777, 781, 795▸, 851▸, 1741 • avec deux compléments, 789 • complément du verbe, 160, 164 • *ci-contre*, *voir Ci-contre* • *lui*, 1064-1065
Contrefactif (Verbe —) : *voir* Verbe
Contrefactuel : 1564
Contreliaison : 2124 • *définition*, **2111**
Contrôleur : *voir* Sujet de l'infinitif
Convers : 385, 657, *voir aussi* Nom commun
Converse : *voir* Verbe support
Conversion : XXX▸, 131-132, 379, 385, 657 • *définition*, **132**▸
Coordination : 2105, *voir aussi* Accord, Ponctuation • *définition*, **1727**▸ • à interprétation phrastique, 1733, 1757▸, 1760▸, 1766, **1791**▸, 1794 • à sens causal, 1579 • complexe, 1733 • conditionnelle, 1557, 1571 • corrélative, 1732, 1827, **1829**▸ • d'adjectifs, 1780▸, 1784, 1804 • d'adverbes, 939▸, 1780▸, 1784▸ • de déterminants, 1774 • de mots, 1727▸, 1760, **1768**▸, 1808, 1830, 2213 • de noms, 373, 471, 517, 822, 1770▸, 1779▸, 1802▸, 2117 • de phrases, **24**▸, **46**▸, 49▸, **59**▸, **61**▸, 76, 1727▸, 1759, 1762▸, **1777**▸, 1807, 1824, 2095, 2151, 2213 • de prépositions, 784, 1774 • de pronoms, 1009, 1057▸, 1775 • de séquences, 1727▸, **1786**▸, 1807 • de verbes, 1154, 1759, 1771▸, 1785▸ • différée, **80**▸, 1806, **1823**▸, 1836 • disparate, 1770, 1772, 1775, **1782**▸, 1788▸ • elliptique, 1420, 1729, 1793, **1806**▸, 1816▸, 1824, 2215 • emphatique, **1836**▸ • et accord, *voir* Accord • intensive, 1766, 1801▸ • itérative, 1727, **1757**▸, 2213-2214 • juxtaposée, 1924▸, 2151, 2213 • sans conjonction, 1732, **1762**▸, 2153, 2213, 2215 • simple, 1727, **1756**▸, 2213
Coordonné (fonction) : XLI, 49, 1730
Copule : *voir Être*
Coréférence : 2027 • *définition*, **102**, **995**▸
Corpus : annoté, XXVII▸, LI, 1916, 1919 • écrit, XXII▸, XXVII▸, LI, 1160, 1314, 1900 • oral, XXII▸, XXVII▸, LI, **109**▸, 1160, 1315, 1433▸, 1435▸, 1896, 1900
Corrélatif : *voir aussi* Comparative, Consécutive, Coordination, *Celui-ci*, *Les uns*, *Qui* • *définition*, **1668**▸, **2342** • construction —, 1082▸, 1580▸ • mot —, 1081
Corse : 855, 1243
Côte d'Ivoire : XX, 216, 518, 1024, 1353, 1436
Couleur : *voir aussi* Adjectif de couleur, Nom commun • des caractères, 2242
Crainte (nom) : 284▸, 423, 1168, 1215
Crainte (préposition) : *de*, 770-771, 777, 786, 1590 • *que*, 787, 1589

Créateur (rôle) : 447 • agent —, 446▸
Créole : XX, *voir aussi* Antilles françaises, Haïti, Louisiane, Maurice, Réunion
Crochets : 2175, 2187▸, 2207
Curieux : adjectif évaluatif, 684 • adjectif impersonnel, 684 • *de* + infinitif, 679 • *que*, 684

D

D'accord : 698
D'ailleurs : 873, 1982, 1992
Dans : 763▸, 770, 775, 781 • préposition locative, 851▸ • préposition temporelle, 1277
Dans les (déterminant) : 532
Datif : *voir aussi À*, Alternance, Bénéficiaire • d'intérêt, 1046▸ • éthique, 1046▸
D'aucuns (pronom) : 582, 1078▸
Davantage : 528, 605, 874▸, 948, 1641▸, 1650, 1653
De : *fiche* De • élision, 566▸, 2120
De (déterminant) : 515, 522, **565**▸, 566▸ • + adjectif, **569**▸
dé- (préfixe) : 132, 1127▸, 1187, 1189
De (préposition) : 160, 164, 442, 445, 446▸, 466, 763▸, 772, 781, 786, 824, 1903, 1905 • complément d'agent, 319, 803, 833 • et adjectif attribut, 303, 713, 715, 772▸, 832 • et adjectif épithète, 700, 713, 772▸ • et adverbe, 772▸, 896 • et *de* (déterminant), *voir* Cacophonie • et *dont*, 1486 • et *d'où*, 1485 • et *en*, 1030, 1034 • et *son*, 446 • faible, 820▸ • locative, 775, 842, 844 • + infinitif, 166, 455▸, 690, 772▸, **824**▸, 1268, 1327-1328 • + nom, 515, 610, 612, 781, **1210**▸, 1656, 1954 • *à*, 793 • *lui*, 1031, 1064-1065
De ce (déterminant) : 524, 566
De ce que (subordonnant) : 678, 787, **829**▸, 1304-1305, 1373 • nom + —, 459 • préposition + —, 771 • verbe + —, 175▸, 830
Déclarative (Phrase —) : 12▸, **1367**▸, 1863▸, 2023▸, 2153, *voir aussi* Complétive • à l'infinitif, **43**▸ • assertante, 1379▸, 2146-2147, 2149, 2154 • avec extraction, 85▸ • exclamante, 1383▸ • injonctante, 1383▸, 1400 • questionnante, **1381**▸, 2147-2149, 2154, 2157 • sans verbe, 69, 79
Dedans : 763▸, 770 • *au* —, *voir Au dedans*
De fait (adverbe) : 1985
Défini : *voir aussi* Article, Déterminant, Quasi indéfini, Syntagme nominal • *définition*, **507** • anaphorique, 540-541, **544**▸ • description —, 541 • et nom de partie du corps, 409 • et présupposition, 540-541, **542**▸ • faible, 540-541, **547**▸ • générique, 540-541, **545**▸ • interprétation —, 245▸, 540▸, 805▸, 1529▸
Degré : *voir aussi* Adverbe de degré, Comparaison, Échelle • *définition*, **944**▸ • de fréquence, 944, 1284, 1660▸ • de l'adjectif, 647, 1662 • de l'adverbe, 1666 • de quantité, 608▸, 944, 1449, 1660▸ • d'intensité, 608▸, 944, 1449, 1660▸ • haut —, 1451 • maximal, 1450 • moyen, 948
Dehors : 763▸ • *au —, voir Au dehors* • *en — de*, 785
Déictique : **1994**▸, **2029**▸, *voir aussi* Adjectif, Adverbe de temps, Déterminant, Préposition, Proforme, Pronom, Syntagme nominal, Temps verbal, Verbe • *définition*, **XLIII**, **97**▸, **1936**▸, **1994**▸ • centre —, 1994▸ • interprétation —, 246▸, 980-981
Deixis : *définition*, **XLIII**, **1994**▸ • personnelle, 1996▸ • spatiale, 2000▸ • temporelle, 2005▸ • textuelle, 2006▸
Déjà : 897▸ • adverbe de phase, 1282 • et contexte positif, 1219 • *que*, 894
Delà : *voir Au-delà, Par delà*
De là (préposition) : *à* + infinitif, 828 • *à ce que*, 771
Demande (acte de langage) : *voir* Requête
De même (adverbe) : 1100▸ • *que*, 1668, 1671
De même que (conjonction de coordination) : 1737, 1752
Demi, demie : 601, 2181
Démonstratif : *voir aussi* Déterminant, Pronom • anaphorique, 98, 550▸, **554**▸, 1937 • déictique, 550▸, **553**▸, 2002 • générique, **555**▸ • mémoriel, 550▸, **556** • quasi indéfini, 550▸, **556**
Dénombrable (Nom —) : *voir aussi* Nom commun • *définition*, **403**
Déontique : 1353
Dépêcher (se) : 1003, 1032 • *de* + infinitif, 826
Dépendance à distance : **92**▸, 1158, 1478, 1518, 1944 • *définition*, **92**▸
Dépendant : XXXVIII
De plus : 1653
Dépréciatif : *voir* Adjectif, Pronom
Dérivation : XXX▸, 2083
Dérivé : *voir aussi* Adjectif, Adverbe, Nom commun, Préposition, Verbe
Derrière : 842, 844
Dès : 770, 781, 1621 • et compléments, 788 • + participe passé, 789, 1621 • + participe présent, 1345 • *que*, 787, 1545, 1622, 1624
Des : *fiche* Du, des
Des (déterminant) : *voir Un* déterminant
Des (préposition amalgamée) : *voir De* préposition
Des fois : *que*, 1559
Désidérative (Phrase —) : 12▸, 14, 1862, 1863▸, 2023▸, 2155, *voir aussi* Complétive • *définition*, **1384**▸ • à l'impératif, 1384▸ • assertante, 1379, 1399 • au subjonctif, 1386▸, 1390▸ • et autorisation, 1394, 1396▸ • et conseil, 1394, 1395▸ • et consentement, 1394, 1396▸ • et instruction, 1388, 1394 • et ordre, 1394▸ • et suggestion, 1394, 1395▸ • injonctante, 14, 1397▸ • négative, 1129, 1397▸ • questionnante, 1399 • sans verbe, 70, **1387**▸
Désinence : **139**, 140, 142, *voir aussi* Conjugaison
Dessous : 763▸, 770, 842, 844 • *au-dessous, voir Au-dessous* • *ci-dessous, voir Ci-dessous*
Dessus : 763▸, 770, 842, 844 • *au-dessus, voir Au-dessus* • *ci-dessus, voir Ci-dessus*
Destinataire (rôle) : 190, 197, 199
Destination (rôle) : 204 • *définition*, **190**
Détachement prosodique : *voir* Incident
Détachement syntaxique : *voir* Apposition, Dislocation
Déterminant (catégorie) : XXXIII, 2103, *voir aussi* Épicène, Genre, Omission, Syntagme nominal sans déterminant

• *définition*, **505**▸, **521**▸ • aggloméré, *voir* Déterminant complexe • anaphorique, 98▸, 988, 1937 • complexe, 523▸, 565▸, 2176 • de choix libre, 633, 634▸, 635▸ • défini, 522 • déictique, 1937, 1995, 2005 • démonstratif, 2046▸, 2051, 2101 • exclamatif, 522 • indéfini, 522, **579**▸ • interrogatif, 522, 1106▸, 1405, 2101 • négateur, 1136▸ • négatif, 1135, 1136▸ • possessif, 359▸, **557**▸, 1007, 1036▸, 1811, 2033, 2046▸, 2049, 2101 • relatif, 522, 1106▸
Deuxième : 732, *voir aussi Second*
Deux-points : 2190, **2204**
Devant : 750, 770, 775, 785, 842, 844 • *au-devant*, *voir Au-devant* • *lui*, 1064-1065
Devers : *voir Au-devers*
Devinette : 1427
Devoir : 1044 • et négation, 1355 • et *pouvoir*, 1358▸ • verbe de possession, 197 • verbe de transfert, 197 • verbe modal, 1236▸, 1349▸, **1353**▸, 1359 • + infinitif, 168, 1139, 1157, 1353▸
Diable : mot interrogatif + *diable*, 1115▸, 1428 • *de* + nom, 451
Diachronie : XX▸
Diacritique : 2242
Dialogue : 19, 1055, 1065, *voir aussi* Tiret • reprise, 45 • tour de parole, 20, 2208
Diathèse : *voir* Voix
D'ici (préposition) : *à*, 785 • *à ce que*, 1622 • *là*, 2001
Dicton : 247▸
Dieu sait lequel (pronom) : 982
Dieu sait où (préposition) : 988
Dieu sait quand (adverbe) : 988
Dieu sait quel (déterminant) : 584▸
Dieu sait qui (pronom) : 982
Dieu sait quoi (pronom) : 982
Différemment : *de*, 893, 1680
Différent : 737 • épithète, 594 • spécifieur, 521, 591▸ • *de*, 594
Difficile : épithète, 1916 • impersonnel, 684 • *à* + infinitif, 88, 688 • *avoir* — *de* + infinitif, 690 • *de* + infinitif, 688
Dire : 164, 285 • verbe de communication, 199, 1044, 1374, 1414, 1454, 2056 • verbe d'ordre, 1392 • + infinitif, 168 • *de* + infinitif, 168, 826 • *dis* (particule de discours), 2019 • *disons* (connecteur), 1986 • *que* + indicatif, 177 • *que* + subjonctif, 177
dis- ou *dys-* (préfixe) : 1189
Discours : 1929▸, *voir aussi* Connecteur, Référent, Relation de discours, Topique • *définition*, **97**▸ • gestion du —, 1980, 1991-1992
Discours rapporté : 1996▸, **2053**▸, *voir aussi* Incise, Ponctuation • *définition*, **1938**▸, **2053**▸ • direct, **2054**▸ • fidèle, 2056▸, 2062▸, 2064▸ • indirect, **2057**▸ • indirect libre, **2063**▸
Disfluence : 112▸, 121
Disjoint : *voir* Antécédent, Quantifieur
Disjoint (Pronom —) : *voir* Fort
Disjonction : alternative, 1409▸ • exclusive, 1765, 1791, 1798 • inclusive, 1791, 1798
Dislocation : 110▸, 117▸, 1931, 2094 • du SN, 488▸, 1861, 1941, 1952 • finale, 39, 53▸, 685, 1308, 1461, 1854▸, 1930, 1932, 1951▸, 2097 • initiale, 39, 53▸, 722▸, 1307, 1854▸, 1930, 1932, **1940**, 1965, 2097 • médiane, 1951▸ • *de* + nom, 488▸, 492, 1954
Disloqué : *voir* Dislocation
Disposition : *voir* Adverbe de phrase, Adjectif d'orientation
Distance : *voir* Association négative, Dépendance
Distance temporelle : 1628
Distributif : *voir Chacun, Tous, Tout* • interprétation —, 590, 618, 624▸, 1708
Divers : 591▸, 594
Domaine : *voir aussi* Adverbe, Adverbial, Ajout • *définition*, **969**▸ • de l'adjectif, 661▸
Don (Québec) : 1464
Donc : 869 • avec interrogative, 1464 • connecteur, 1992 • particule de discours, 2019
Donner : 164, 1044 • verbe attributif, 293, 1343 • verbe de transfert, 197 • verbe support, 349, 351, 354, 357
Dont : 1470-1471, 1484▸, 1534▸ • *fiche* Dont • et complément de nom, 1485-1486 • et *en*, 1034 • et proforme, 1487▸ • sans verbe, 1490▸ • *que*, 1535▸
D'où : connecteur, 1992 • relatif, 1490, 1492
Du : *fiche* Du, des
Du (déterminant) : 523, **565**▸, 1028 • indéfini ou partitif, 565 • + nom dénombrable, 396, 570▸ • + nom non dénombrable, 396, 570▸
Du (préposition amalgamée) : *voir De* préposition
Du coup (adverbe) : 1992
Duquel (préposition amalgamée) : 988, 2032, *voir aussi De* préposition • interrogatif, 1107, 1110▸, 1405 • relatif, 1107, 1117▸, 1471, 1474, 1476
Durant : 750, 758, 763, 765, 1621 • postposition, 752▸
Du tout (adverbe) : 1141, 1205, 1207
Dynamique : *voir aussi* Situation, Verbe • *définition*, **185**
Dysfluence : *voir* Disfluence

E

E caduc : 2119, 2124▸ • chute, **2121**▸ • insertion, 2085, **2122**▸
Échelle : *définition*, **664** • de degré, 664, 738, 1662 • fermée, 738 • ouverte, 738
Écriture : consonantique, 2243 • des cardinaux, 586▸ • des ordinaux, 732 • inclusive, 2186 • phonétique, 2244 • sur écran (ou numérique), 2187, **2235**▸
Élision : 1153, 2084, 2094, 2106, **2118**▸, 2184▸, *voir aussi Ce, De, Je, Le, Ne* • *définition*, **2118**▸ • de la préposition, 752▸, 823, 2119▸ • de l'article, 539, 566▸, 568, 2119▸ • du pronom, 1014▸, 1088, 2119▸ • du subordonnant, 2119▸
Elle, elles (pronom) : 980, 1008, 1013, 1018, 1937, 2032 • *fiche* Pronoms personnels • ajout, 1060 • réfléchi, 1063▸
Elle-même : *voir Lui-même*
Ellipse : 2030 • du nom, **490**▸ • du verbe, 66▸, 68, **77**▸, 1492, 1694, 1806, **1816**▸ • périphérique, 1698▸, 1806, **1807**▸
Elliptique (Construction —) : *voir aussi* Comparative sans verbe, Coordination, Exclamative sans verbe,

Interrogative sans verbe, Phrase, Relative sans verbe, Réponse sans verbe, Subordonnée • *définition*, **66**▸
Émoji : 2249▸
Émoticône : **2249**▸
Émotion : 2252 • et exclamation, 1323▸, 1447
Empêcher : 1032, 1168, 1215 • *de* + infinitif, 168, 826, 1139, 1157 • *n'empêche que*, 1165▸ • *que*, 177, 1392
Emprunté : XXX▸, *voir aussi* Adjectif, Adverbe, Nom commun, Préposition
En : *fiche* En
En (préposition) : 763▸, 770, 821, 1025 • ajout, 467, 852 • complément d'adjectif, 670, 676▸ • complément de nom, 445, 454 • complément de verbe, 160, 164 • de durée, 1280 • de temps, 1277 • locative, 775, 842, 844, 852 • + adjectif, 718 • + adverbe, 772, 896 • + nom, 783 • + participe présent, 1337▸, 1344▸, 1346▸, 1621 • *ce que*, 1373 • *lui*, 1064, 1065
En (proforme faible) : 988, 998, 1008, 1013, 1018-1019, **1025**▸, 1099▸, 2032 • connecteur de cause, 1026▸, 1990 • définie, 1030 • et antécédent humain, 1026▸ • et complément direct, 496, 1025▸ • et complément en *de*, 1025▸, 1027▸, **1030**▸ • et expressions figées, 1012, 1026▸ • et *son*, 1036▸ • indéfinie, 1027▸, 1503 • + verbe + quantité, 631, 1029▸
Enchainement discursif : 1635
Enchainement phonétique : 2084, 2107, *voir aussi* Liaison
Enclitique : *voir* Clitique
Encore : 897▸, 1282, *voir aussi Déjà* • *que*, 894, 1601-1602, 1604▸, 1606▸, 1614-1615
Endéans (Belgique, Luxembourg) : 775, 844, 1283
En-deçà : 766 • *de*, 842
En dépit (préposition) : *de*, 768▸, 770, 785, 1603 • *que*, 787, 1607
En fait (adverbe) : *de*, 719
Enfuir (s') : 1003
Engagement : *voir aussi* Nom commun de situation, Verbe • du locuteur, 1379▸
Énoncé : 1332▸ • *définition*, **6**▸, **47**, **67** • affectif, 1461▸, 1956 • désidératif, 1261▸, 1388▸ • exclamatif, 1446 • incomplet, 828, 1386 • interrogatif, 1422▸ • performatif, 19▸, **1380**▸, 1400 • sans verbe, 1453 • subjectif, 1369, 1458
Énonciatif : *voir* Adverbe de phrase, Ajout
Énonciation : 1239▸
En plein (préposition) : 768▸, 783
Ensemble : 933
Ensemble : 618
Entendre : 217, 328 • + complétive, 331▸ • + infinitif, 168, 268, 1139, 1157 • + *qui*, 334
Entité : *définition*, **398**▸
Envers : 750, 763▸, 777 • complément d'adjectif, 670, 676▸ • complément de nom, 423, 454 • *lui*, 1064-1065
Épais : 659
Épellation : *voir* Sigle
Épicène : *voir aussi* Adjectif, Article, Déterminant, Nom commun, Pronom • *définition*, **659**
Épistémique : *voir* Adjectif, Verbe
Épithète : 1330▸, *voir aussi* Adjectif, Nom commun, Participe passé, Participe passif, Participe présent, Position • *définition*, **372**▸ • et nom propre, 702 • et pronom, 698▸, 700 • postnominale, 701, 1910▸ • prénominale, 701, 1780, 1910▸
-er (verbes en) : 137
Ès (préposition amalgamée) : 763▸, *voir aussi En* préposition
Espace (typographie) : 2167, 2175
Est-ce que : 16, 95▸ • conjugaison, 1403 • et l'inversion du sujet, 1404, 1865 • interrogatif, 1402-1403, 1406, 1409▸, 1432, 1434-1435
Et : 1726, 1737, 1742▸, 1791, 1802, *voir aussi Et/ou* • et accord, 145▸, 1802 • temporel, 1795 • *aussi*, 1748▸, 1823▸ • *même*, 1748▸ • + *et* (corrélatif), 1757▸
État : *voir aussi* Adjectif, Nom commun d'état, Verbe d'état • changement d'—, 294 • et discours ou récit, 1233, 1257, 1287 • et forme composée, 1246, 1255, 1287 • et négation, 935 • et périphrase, 1235 • et *pour* + infinitif, 1330 • préparatoire, 1235 • résultant, 1235, 1245-1246, 1248, 1253, 1255, 1266▸, 1272▸, 1274
État intérieur : *voir* Adjectif, Adverbe de manière, Nom commun d'état, Verbe d'état
États-Unis : 278, *voir aussi* Louisiane, Vermont
Et/ou : 1737, 1744
Et puis (conjonction de coordination) : 1737, 1754▸, *voir aussi Puis*
Être : 139-140 • *fiche* Être • au passif, 211, 275 • auxiliaire, 131, 181, 221, **268**▸, **274** • impersonnel, 155 • verbe attributif, 710, 1343 • verbe d'existence, 1879 • verbe d'identité, 292, 826, 1058, 1091▸, 1303▸, 1374, 1414, 1454 • verbe locatif, 289▸
Eux autres : 1057
Eux-mêmes : *voir Lui-même*
Évaluatif : *voir* Adjectif, Adverbe, Nom commun, Verbe
Évanouir (s') : 1003
Évènement : *voir aussi* Nom commun, Verbe • *définition*, **418**▸ • duratif, 184 • instantané, 183
Éventuel : 740-741
Évidentiel : *définition*, **2054**
Évolution : XX▸, XXII▸, 1312▸ • de l'adjectif relationnel vers l'adjectif qualificatif, **728**▸ • des constructions verbales fusionnées, 271 • du nom commun vers la préposition, 765 • du nom propre vers le nom commun, **438**▸
Excepté (préposition) : 758, 765, 777, 798▸ • *que*, 787
Exclamant : *voir aussi* Déclarative, Exclamative, Interrogative • phrase, 1463▸
Exclamatif (Mot —) : 14, 15, 75, *voir aussi* Adjectif, Adverbe, Mot *qu-* • *définition*, **1118**▸, **1439**▸
Exclamation (acte de langage) : 12▸, 19▸, 1457▸, 2203 • *définition*, **1457**▸
Exclamative (Phrase —) : 12▸, 14, 258, 1447▸, 1862, 1865▸, 2023▸, 2155 • *définition*, **1438**▸ • à modèle, 1451▸, 1457 • avec extraction, 85▸, 817▸ • avec inversion, 1443 • de degré, 1448▸, 1457 • de manière, 1452▸, 1457 • exclamante, 1457▸ • indirecte, *voir* Exclamative

subordonnée • négative, 1129, 1448▸ • sans verbe, 69, 79, 1445▸ • subordonnée —, 25, 1293, 1453▸
Exclusif : *voir aussi* Adverbe associatif, Disjonction
Exclusion (Loi d'—) : 2171
Expérient (rôle) : *définition*, **189** • complément, 196 • sujet, 196
Explétif : *voir Ne*
Expression figée : 23, 718, 1027, 1162, 1166, 1694, 2015, *voir aussi* Locution • *définition*, **8**, **248**▸ • à contexte négatif, 1211 • et cardinal, 590 • et comparaison, 1658, 1695 • et coordination, 1734, 1821 • préposition + nom, 783 • verbale, **248**▸, 253, 1495, 1898
Extraction : **84**▸, 790, 1470▸, 1478, 1527▸, 1656, 1833, 1944, 2069 • *définition*, **84**▸
Extrait (fonction) : XL, 37▸, 1476, 1848-1849, 1908, 2199, *voir aussi* Adjectif, Adverbe, Complétive, Pronom, Syntagme nominal, Syntagme prépositionnel • *définition*, **38**, **88**▸
Extraposé : *voir* Extraposition
Extraposition : 1658, 1847 • de la complétive, 1308 • de l'ajout, 32, 1501▸, 1658 • de la relative, 58▸, 1471▸, **1501**▸ • du complément de nom, 457

F

Facile : épithète, 1916 • *à* + infinitif, 88, 688 • *de* + infinitif, 688
Factif : *voir* Adjectif, Verbe
Faible (Défini —) : *voir* Défini
Faible (Forme —) : 1009▸, 1497, *voir aussi* Fort, Proforme, Pronom
Faire : 140, 285, 2056 • *fiche* Faire • et accord du participe passé, 282, 314 • proforme, 988, 1099▸, **1100**▸, 2033 • verbe attributif, 293, 305, 710 • verbe causatif, **312**▸ • verbe de comportement, 293 • verbe de mesure, 195▸ • verbe de transformation, 313 • verbe support, 268, 313, 349, 351, 354, 357 • + infinitif, 152, 168, 268, 270▸, **312**▸, 321▸, 1139, 1157 • *en — autant*, 152, 814, 988, 2033 • *le —*, 152, 814, 988, **1101**▸, 2033 • *que*, 313, 1392 • *se —* + infinitif, **320**▸
Fait (nom) : *voir aussi Au fait, De fait, En fait* • *de* + infinitif, 456 • *de ce —*, 1985 • *le — que*, 1375 • *que*, 459
Fak (Québec) : 1992
Falloir : 1044, 1236▸, 1349 • impersonnel, 1351 • + infinitif, 168, 1139, 1157 • *bien*, 1351 • *que*, 177 • *toujours*, 1351
Familier : *voir* Informel
Faute (nom) : 1550
Faute (préposition) : 765 • *de*, 763, 765, 770, 785, 1215, 1577
Faux (adjectif) : 740, **744**▸
Féminin : *voir* Genre grammatical
Féminisation des noms de métier : 390
Femme : *à* + infinitif, 468, 1330
Feu (adjectif) : 699
Feu (nom) : 249▸
Fidèle : *voir* Anaphore, Discours rapporté, Transcription
Figement : 978
Fin (adjectif) : 654, 678 • + adjectif, 692
Fin (nom) : 383, 399 • *de*, 408
Finale (Subordonnée —) : 1544, 1588▸, *voir aussi* Mode • *définition*, **1588**▸, **1596**▸ • de but, 1391▸, 1548, 1589▸, 1594, 1715, 1718 • de crainte, 1548, 1589▸, 1594
Finalement : 1282
Finalité : *voir* Finale
Fini : 759
Finir : 139 • *de* + infinitif, 168, 826, 1139, 1157, 1235, 1266, 1272▸
Flexion : XXX▸, 137▸, 2083, *voir aussi* Conjugaison, Genre, Nombre, Personne
Focus : *définition*, **103**▸, **105**▸, **1929** • contrastif, **106**, 1962 • étroit, 103▸, **1961**▸, 2155▸ • informationnel, **107**, 232, 1549, 1569, 1930▸, 1965, 2155▸ • large, 103▸, **1962**▸, 2155▸ • prosodique, 2137▸, 2155▸
Fois (nom) : *voir À la fois, Une fois*
Fois (préposition, signe ×) : 1754
Fonction grammaticale : *voir* Fonction syntaxique
Fonction syntaxique : *voir aussi* Ajout, Attribut, Complément, Coordonné, Extrait, Marqueur, Périphérique, Spécifieur, Sujet, Tête • *définition*, **XXXVIII** • de l'adjectif, 652▸ • de l'adverbe, **896**▸ • de la phrase, **9**▸, 1391▸, 1471▸ • de l'infinitif, 1319-1320 • du déterminant, 375▸ • du nom propre, **436**▸ • du participe présent, 1338, 1344▸ • du pronom, **985**▸, 1013▸, 1057▸ • du subordonnant, 37 • du syntagme adjectival, 652▸, 669▸ • du syntagme nominal, 469▸, 471▸, 475▸, 479▸, 482▸, 486▸, 488▸ • du syntagme nominal sans nom, **495**▸ • du syntagme prépositionnel, **759**▸ • du syntagme verbal, 26 • et rôle sémantique, 192
Fond : 1965 • *définition*, **103**▸
Force : + nom, 535, 598, 600
Formation : XXX▸ • de l'adjectif, **654**▸, 732 • de l'adverbe, **872**▸, 933▸, 947▸, 958▸ • de la préposition, **763**▸, 768▸, 842▸ • du nom commun, **377**▸ • du nom propre, **429**▸ • du verbe, **131**▸
Formel (Registre —) : *voir* Registre
Fort (adjectif) : 692, 707
Fort (adverbe) : 692, 707, 874▸, 946
Forte (Forme —) : 1009▸, *voir aussi* Faible, Pronom
Forum : 2235▸, 2236▸
Foule : *de* + nom, 535, 598, 602
Français : *voir aussi* France, Francophonie • classique, 217, 224, 271-273, 315, 561, 1011, 1014, 1118 • contemporain, XXIII, 656, 741, 1011, 1017, 1105, 1267, 1446, 1610, 2110 • du Moyen Âge, *voir* Ancien français, Moyen français • du XVIe siècle, 282, 1023, 1312, 1562, 1612, 2201 • du XVIIe siècle, XX, 282, 1298, 1581, 1607, *voir aussi* Français classique • du XVIIIe siècle, 1298, 1439, *voir aussi* Français classique • du XIXe siècle, XX, 9, 271, 871, 1007, 1160, 1306, 1758, 2063, 2208 • du XXe siècle, XXII, 271, 322, 1320, 1914 • du XXIe siècle, 1914, 2186, 2235 • écrit, 1019 • familier, XXI, XXVI, 109, 153, 199, 252, 1041, 1089, 1188, 1382, 1385, 1394, 1460, 1682, 2012, 2220, 2231,

2233, 2246, 2248, *voir aussi* Informel • non standard, *voir* Non standard • populaire, XXI, 279, 1434, *voir aussi* Informel • standard, XXI, 83, 563, 621, 853, 870, 1023-1024, 1120, 1149, 1246, 1274, 1298, 1311, 1314-1316, 1358, 1532, 2122

France : XIX, XXIII, XXV, XXVII, XLIX, 260, 279, 322, 361-362, 390, 431, 540, 587, 947, 1023, 1160, 1163, 1250, 1254, 1268, 1273, 1314-1316, 1432-1434, 1462-1463, 1535, 2123-2124, 2139, 2180, 2192, 2224, *voir aussi* Aix-en-Provence, Alsace, Alsacien, Antilles françaises, Bordeaux, Bretagne, Caen, Centre de la —, Corse, Français, Francisme, Francophonie, Francoprovençal, Guadeloupe, Guyane, Ile-de-France, La Réunion, Lorraine, Lyon, Lyonnais, Marseille, Martinique, Midi de la —, Montpellier, Nancy, Nord, Nord-Est de la —, Nord-Ouest de la —, Normandie, Nouvelle-Calédonie, Occitan, Orléans, Paris, Poitiers, Provence, Région parisienne, Saint-Barthélemy, Savoie, Sud de la —, Sud-Est de la —, Sud-Ouest de la —, Tahiti, Toulouse, Vendée

Francisme : 260

Francophonie : XIX, XXII, 260, 279, 314, 322, 857, 1121, 1163, 1430, 1531-1532, 1535, 2080, 2123, 2139

Francoprovençal : 1023, 1248, 1274, *voir aussi* Savoie, Suisse

Fréquence (de —) : *voir* Adverbe, Adverbial, Ajout

Fusionné : *voir* Construction verbale fusionnée

Futur : 1228-1229, 1233, 1240-1241, 1285, 2060 • antérieur, 1228, 1241, 1244▸ • du passé, *voir* Conditionnel • interprétation, 1242▸, 1256▸ • modal, 1237, 1241, 1243 • périphrastique, 1228, 1241, 1243▸, 1248, 1252 • proche, *voir* Futur périphrastique

G

Gabon : XIX, 259

Générale : interprétation — du pronom, 980-981 • interprétation — du SN, 511, 2028 • vérité —, 1368

Générique : *voir aussi* Défini, Indéfini, Syntagme nominal • *définition*, **510** • interprétation —, 247▸, 510▸, 513, 551, 572, 576▸

Genève : 1273, 2080, *voir aussi* Suisse

Genre (nom) : *de* + nom, 450

Genre (préposition) : 757

Genre grammatical : 382▸, *voir aussi* Accord, Épicène • de l'adjectif, 659▸ • du déterminant, 524▸, 538▸ • du nom commun, **381**▸, **383**-384, 387 • du nom propre, **431**▸ • du participe passé, 285 • du pronom, 979▸ • féminin, 382▸, 659▸, 2081 • masculin, 382▸ • neutre, 382▸ • par défaut, 382▸ • variable, 387

Genre social : du nom commun, 389▸ • du pronom, 979▸

Genre textuel : XXI▸, 723, 741

Gentil : *de* + infinitif, 678, 680

Géométrie : et prépositions locatives, 846▸

Gérondif : *voir En* + participe présent

Goutte : *de* + nom, 598, 602 • *n'y voir* —, 1166

Gradable : 1697▸, *voir aussi* Adjectif, Adverbe, Nom commun, Verbe

Grammaire : *définition*, **XXII**▸

Grammaticalisation : 1270 • des connecteurs, 1987▸ • des particules de discours, 2020 • des prépositions, 779 • du nom en préposition, 756▸

Grammaticalité : *définition*, **XXVI**▸

Grand : 659, 1699, 2177 • épithète, 699, 1915 • liaison, 2111 • + adjectif (*grande ouverte*), 692

Grand-chose (pronom) : 977, 982, 1078▸, 1208

Grand-mère : 2181

Grand monde (pronom) : 977, 982, 1208

Gras (typographie) : 2167, 2190, 2242

Grave (adjectif) : 650, 703, 708

Grave (adverbe) : 650, 708

Grec : XXXI, 378, 724, 1189, 1776, 2108, 2165, 2224, 2232, 2234

Grille : métrique, 2132-2133, 2136-2137 • présentation de l'oral, 114

Groupe : *de* + nom, 598, 602

Groupe prosodique : XXIX▸, 120▸, 2085▸, 2091▸, 2093, 2126▸, 2131 • accentuel, 120, 2085, 2094▸, **2100**▸ • accentuel élargi, 2105▸, 2133, 2152 • intonatif, 120, 2085, 2094▸, **2095**▸

Groupe sémantique : 543, 1734, 1757▸, 1770, *voir aussi* Interprétation • et ensemble, 543

Groupe syntaxique : *voir* Syntagme

Guadeloupe : *voir* Antilles françaises

Guère : 1135, 1141, 1175

Guillemets : 2167, 2190, 2206, 2209▸ • et discours rapporté, 2209

Guyane : 322, 1023-1024

H

H : 2123 • élision, 539, 2108 • liaison, 539, 2108

Habile : *à*, 679, 1052

Haïti : XIX, 1041

Haplologie : *voir* Cacophonie

Hashtag : *voir* Mot-dièse

Haut : *de*, 693 • *de* —, 719

Helvétisme : 260, *voir aussi* Suisse

Héritage (à —) : *voir aussi* Adjectif, Nom commun, Verbe • *définition*, **169**

Hérité (mot) : 654, 764, 873▸, *voir aussi* Adjectif, Adverbe, Nom, Préposition

Heureusement : 695 • *pour*, 924▸ • *que*, 894, 924▸

Heureux : 1190 • à sujet impersonnel, 684 • *de* + infinitif, 671, 678 • *que*, 671, 678

Hiatus : 2106, 2120

Hiérarchie : des fonctions grammaticales, 154, 999, 1054 • des rôles sémantiques, 192, 1054 • des signes de ponctuation, 2169

Histoire (nom) : 368, 414▸, 1550

Histoire (préposition) : 765, 1593 • *de*, 771, 786, 1591 • *que*, 771, 787

Homme : *à* + infinitif, 468, 1330

Homonyme : 728, 979, 1055

Homonymie : 388 • de l'adjectif, 728 • de l'adverbe, 882, 959 • de l'adverbe associatif, 959 • de l'adverbe de

degré, 948▸ • du pronom et du déterminant, 979 • du verbe, 142
Homophone : 388, 394
Hormis : 750, 765, 777, 798▸
Hyperonymie : *définition*, **XLII**
Hypothèse : contrefactuelle, 1564 • douteuse, 1563 • irréelle, 1564

I

Ici : 754, 844, 868, 988, 1498▸, 1937, 1995, 2000, 2034, *voir aussi D'ici*
Identité : 1965, *voir aussi* Ajout, Complément oblique, Complétive, Similarité, Verbe d'état • de type, 1678
Idiomatique : 249▸
Il : 977, 980, 982, 986, 992, 1008, 1013, 1018, 1091▸, 1937, 2012, 2032 • *fiche* Il • *fiche* Pronoms personnels • avec attribut, 296 • impersonnel, 237, 684 • météorologique, 156 • sujet de *être*, 1091▸ • *y a*, 1015, 1341, **1968**
Ile : *voir* Ilot
Ile-de-France : *voir* Région parisienne
Ile-du-Prince-Édouard : XXI, 278, *voir aussi* Québec
Ilot (Contrainte d'—) : **92**▸, *voir aussi* Extraction
Il y a (préposition) : 118▸, 750, 757, 763, 770, 775, 1504▸
Imparfait : 1228-1229, 1233, 1257▸, 1288, 2060, *voir aussi* Subjonctif • de rupture, 1249 • et conditionnelle, 1563 • forain, 1249 • interprétation, 1248, 1249▸, 1259▸ • pittoresque, 1249
Impératif : **41**▸, 1230▸, 1384▸, *voir aussi* Désidérative, Verbe • mode —, 635, 1011, 1236▸, 1509, 1843 • passé, 1386
Imperfectif : *voir* Aspect
Impersonnel : *voir aussi* Adjectif à sujet impersonnel, Sujet, Verbe • construction —, 100, **228**▸, 509, 683▸, 1881, 1953, 1970▸
Implication pragmatique : 1798 • *définition*, **XLIV, 99** • et cardinal, 590
Implication sémantique : *définition*, **XLIV, 99** • logique, XLIV • négative, 1215, 1515
Implicite : *voir* Anaphore, Causalité, Complément, Négation, Sujet
Importer : 1043, *voir aussi N'importe lequel, N'importe où, N'importe quand, N'importe quel, N'importe qui, N'importe quoi* • impersonnel, 236 • *peu* —, 154▸ • *que*, 177
in- (préfixe) : 656, 929, 1127▸, 1187
Inchoatif : *voir* Aspect
Incident : 1857, *voir aussi* Adverbe, Ajout, Apposition, Incise, Prosodie
Incise : 88, **2066**▸, *voir aussi* Ponctuation • *définition*, **2066**▸ • ajout, 55 • avec conjonction de coordination, 1836▸ • de commentaire, 2066, **2069**▸ • de discours rapporté, 1683, 1862, 2066, **2067**▸
Inclusif : *voir* Adverbe associatif, Disjonction, Écriture, *Ou*, Préposition
Inclusion temporelle : 1629
Incomplet : *voir aussi* Énoncé, Extraction, Interrogative, Phrase, Proposition, Relative • *définition*, **66**▸ • et ellipse, 67, 1769
Indéfini : *voir aussi* Adjectif, Article, Déterminant, Pronom, Syntagme nominal • *définition*, **508** • générique, 576▸, 1072▸, 1075▸ • interprétation —, 244▸, 572, 805▸ • non spécifique, 509, 572-573, **574**▸ • quasi —, 547▸ • spécifique, 509, 572, **573**▸
Indicatif : 27▸, 139, 1010, 1227▸, 1236▸, 1239▸, 1290▸, 1295, 1309▸, 1561, 1564, *voir aussi* Conditionnel, Futur, Imparfait, Passé, Plus-que-parfait, Présent
Indirect : *voir* Acte de langage, Discours rapporté, Exclamative subordonnée, Interrogative subordonnée
Inférence : *voir* Implication
Inférieur : 735, 1049, 1651 • *à*, 735 • *en*, 1696▸
Infinitif : **43**▸, 909, 1011, 1146, 1236▸, **1317**▸, 1412 • ajout, 467▸, 1320, 1328▸, 1543, 1556, 1575, 1602, 1620▸ • antéposé, 1331▸ • attribut, 291, 303, 1320, 1328 • complément, 165▸, 455▸, 678▸, 786▸, 792▸, 1320, 1325▸, 1333-1334, 1895 • composé, 1230▸, 1317▸, 1333▸ • conditionnel, 1330 • dans l'exclamative, 1323▸ • dans l'interrogative, 15, 1323▸, 1409 • de narration, 43▸, **45**, 1321▸, 1332 • de reprise, 43▸, **45**, 1322▸, 1332 • disloqué, 1320, 1325, 1331, 1941, 1952 • et instruction, 15, 1322▸ • et négation, 1318 • forme, 132, 1317▸ • injonctif, 15 • nominalisé, 1320▸ • orientation temporelle, 1333▸ • passé, 1317▸, 1333▸ • simple, 1230▸, 1333▸ • substitut, 1323 • sujet, 295, 673, 1320, 1324▸, 1333 • tête d'énoncé, 1320, 1321▸ • valeur modale, 1237, 1333, 1520
Informel (Registre —), XXI▸, 109▸, 1159▸, 1211, 1264, 2185, 2245 • *définition*, **XXI**▸ • adjectif à contexte négatif, 1206▸ • et *ne*, 1159▸
Injonctant : déclarative —, *voir* Déclarative • désidérative —, *voir* Désidérative • interrogative —, *voir* Interrogative
Injonction (acte de langage) : 12▸, 19▸, 1394▸, 2203, *voir aussi* Verbe
Injure : 2014
Inquiéter : *s'*—, 1162 • *t'inquiète*, 1162
Instruction : *voir* Désidératif, Infinitif
Instrument (rôle) : 190, *voir aussi* Verbe instrumental • et préposition, 205, 808▸
Insulte : 2014
Intégré : *voir* Prosodie
Intensif : *voir aussi* Adverbe de degré, Coordination • mot —, 13, 592▸, 950 • syntagme nominal —, 1460▸
Intensif-exclamatif : 14, 1444▸, 1455, *voir aussi* Adjectif, Adverbe de degré, Mot
Intensité (degré) : 608, 1449
Intensité (phonologie) : 2082
Interdiction (acte de langage) : 1397▸, *voir aussi* Verbe
Interjection (catégorie) : XXXV, 1938, **2017**▸ • empruntée, 2017 • et adverbe, 2018 • et particule de discours, 116▸, 1938, 1986
Interlocuteur : 21, 297, 920▸, 1300, 1997
Internet : écriture, **2235**▸, 2236▸ • site —, 2235▸, 2236▸

INTERPRÉTATION : XLII, *voir aussi* Choix libre, Circonstanciel, Collectif, Commentaire, Concessif, Conditionnel, Contenu, Définie, Déictique, Distributif, Général, Générique, Groupe, Indéfini, Phrastique, Réciproque, Réflexif, Temporel • unique, 542, 1707
INTERROGATIF (Mot —) : *voir aussi* Adjectif, Adverbe, Déterminant, Mot *qu-*, Préposition, Pronom • *définition*, **1110**▸
INTERROGATIVE (Phrase —) : 12▸, 258, 298, 301, 311, 1182-1183, **1402**▸, 1862, 1865▸, 1961, 2023▸, 2154 • *définition*, **1402**▸ • alternative, 13, 1406, 1409▸, 1411, 1422 • assertante, 1430 • avec extraction, 817▸, 1405 • elliptique, 79, 82, 1419-1420 • exclamante, 1430, 1459▸ • incomplète, 7 • indépendante, **1402**▸, 1418▸ • indirecte, *voir* Interrogative subordonnée • injonctante, 1400, 1429 • négative, 1129, 1167, *voir aussi* Interro-négative • partielle, 13, **85**▸, 612▸, 817▸, 1404▸, 1406, 1412, 1435 • questionnante, 1426▸ • sans verbe, 69, **80**▸, 1418▸, 1420▸ • subordonnée —, 25, 1107, **1410**▸, 1414, 2058 • totale, 13, 1403▸, 1406, 1411, 1422, 1432▸
INTERRO-NÉGATIVE : phrase —, 1129, 1427
INTERSECTIF : *voir* Adjectif
INTONATION : 15, **2141**▸ • *définition*, **120**, **2141**▸
INTRANSITIF : *voir aussi* Préposition, Verbe • *définition*, **149**
INTRODUCTEUR : de l'infinitif, 456, 1325▸ • de phrase, 52, 55, 59 • de SA, 761 • de SN, 505▸, 507▸, **520**▸, 591▸, 761 • de SN sans nom, **490**▸ • de subordonnée circonstancielle, 55▸, **1543**▸, 1558▸, 1604▸, 1622▸ • de subordonnée relative, 55, 1470▸, 1474▸, 1501, 1508, 1522▸ • de SV, 761, 1337, 1344 • d'interrogative, 15
INVARIABLE : *voir* Adjectif, Déterminant, Nom commun, Pronom, Verbe
INVERSION DE PENTE : 2150
INVERSION DU SUJET : *voir aussi* Suffixation • *fiche* INVERSION DU SUJET • archaïque, 1865 • attributive, 91▸, 1870, **1874**▸, 1885 • clitique, *voir* Verbe / à sujet suffixé • complexe, 1861 • de manière, 1870, **1877** • du sujet et structure syntaxique, 1850-1851 • du sujet nominal, 1850, 1862 • élaborative, 1870, **1871**▸, 1880, 1882 • en incise, 2067 • et structure syntaxique, 1851 • infinitif, 1871 • locative, 91▸, 482, 1870, **1876**▸, 1880, 1885 • nominal, 470, 1443, **1868**▸, 1902▸ • nominal et effet discursif, 1887 • optative, 1865 • phrastique, 1372, 1871 • présentative, **73**, 276, 1870, **1878**▸, 1885, 1969▸ • stylistique, 91▸, 1870, **1872**▸, 1880, 1883-1884
INVERSION TEMPORELLE : 1258-1259
ir- (verbe en) : 137
Italien : 282, 435, 729, 866, 875, 2023, 2128
ITALIQUES : et discours rapporté, 2206 • ponctuation, 2167, 2190, 2206
ITÉRATIF : *voir aussi* Adverbe, Coordination • *définition*, **2349**

J

Jamais : 890▸, 1146 • emploi non négatif, **1182**▸ • négateur, 1135, 1141▸, 1146▸, 1175, 1180 • *plus*, 1141▸, 1146▸
Je : 977, 982, 986, 992, 1008, 1013, 1018, 1380, 1937, 1995, 1996▸ • *fiche* PRONOMS PERSONNELS • accord de l'attribut, 297 • élision, 1015, 2120 • suffixé, **1017**▸
Je ne sais lequel (pronom) : 977, 980, 982, 1079▸, 2032
Je ne sais où (préposition) : 988
Je ne sais quand (adverbe) : 988
Je ne sais quel (déterminant) : 584▸
Je ne sais qui (pronom) : 977, 982, 1079▸
Je ne sais quoi (pronom) : 977, 982, 1079▸
JOINTURE : 2083▸, **2106**▸, *voir aussi* Élision, Enchaînement, Liaison
Jusqu'à (préposition) : 521, 531-532, 752▸, 772, 775, **785**, 842, 844 • + adverbe, 785, 868 • + infinitif, 830 • *ce que*, 1622, 1633▸
Jusque : 770, 775, 785, 842, 844, 2120 • + adverbe, 868 • + préposition, 868, 1621 • + syntagme nominal, 856▸ • *où*, 868
Juste (adjectif) : 650 • complément, 717 • *que*, 684
Juste (adverbe) : 874▸, 958 • *en* + participe présent, 1347
JUXTAPOSITION : 1763, 2096 • binaire, 62▸ • conditionnelle, 1553, **1570**▸ • coordonnée, 122 • de phrases, 46▸, **59**▸, **62**▸, 76, 115▸, 122 • de syntagmes nominaux, 1765▸ • subordonnée, 64▸ • temporelle, 1553

K

Kilo : *de* + nom, 598, 600

L

Là : 844, 868, 988, *voir aussi* *Çà*, *D'ici* • anaphorique, 1937, 2034 • attribut, 289 • déictique, 1937, 1995, 2000, 2034 • locatif, 1498▸
-là : 2002
Là-bas : 844, 868, 988, 2000
Laisser : accord du participe passé, 282, 325 • verbe attributif, 305, 706 • verbe causatif, **323**▸ • verbe de transfert, 197 • verbe locatif, 202▸ • + infinitif, 168, 268, 270▸, **323**▸, 325▸, 1139, 1157
LA RÉUNION : *voir* Réunion
Large (adjectif) : *de*, 693 • *de* —, 719
Latin : XX, XXX-XXXI, 89, 131, 141, 378, 558, 654, 656, 724, 734, 768-769, 835, 873, 875, 978, 1013, 1026, 1070, 1105, 1133-1134, 1137, 1189, 1337, 1651, 1699, 1776, 1844, 1987, 2108, 2165, 2181-2182, 2207, 2225-2226
Laurentien : XXI, 2124, 2158, *voir aussi* Québecois
Laval : 2124, *voir aussi* Québec
Laver : 139, 1001 • conjugaison, 136, 141
Le : *fiche* LE • élision, 539, 1015, 2120 • liaison, 539
Le (déterminant) : 521-522, 538▸ • avec nom propre, 432▸ • interprétation, **540**▸
Le (proforme faible) : 322▸, 988, 1008, 1013, 1018-1019, 1099▸, 1671▸, 1688 • et attribut du sujet, 297▸, 709

• *faire*, 1101▸, 1657, 1671, 1674, 1688, *voir Faire / — le*
• *faire* et la comparative, 1103▸
Léger (mot) : *voir aussi* Adverbe, Complément, Mot, Pronom • *définition*, **1856**
Légèreté : et ordre des mots, 359, 1855 • et prosodie, 2102
Le long (préposition) : *de*, 756, 775, 842, 844
Le mien : *voir Sien*
Le mieux (adverbe) : 869
Le moins (adverbe) : 1699, 1700▸, 1705▸, 1708▸ • + adverbe, 1699
Lendemain (*le* —) : 1277, 1279▸ • *de*, 757, 1937, 2033
Le plus (adverbe) : 1699, 1700▸, 1705▸, 1708▸ • + adverbe, 1699
Lequel (déterminant) : interrogatif, 1107, 1120 • relatif, 522, 1107, 1471, 1474, 1476-1477, 1479
Lequel (pronom) : 977, 980, 982, 2032, *voir aussi Dieu sait lequel, Je ne sais lequel, N'importe lequel* • interrogatif, 1107, 1110▸, 1405 • relatif, 992, 1107, 1117▸, 1471, 1474, 1476-1477, 1479, 1508, 1531▸
Lerche : 1208
Le sien : *voir Sien*
Les uns (pronom) : *voir aussi Autre* • indéfini, 1080▸ • réciproque, 1081, 1083▸ • + préposition + *les autres*, 1081, 1083▸ • *les autres*, 1081, 1082▸, 1083▸, 1830
Le tien : *voir Sien*
Leur : *voir Lui, Leur*
Leur (déterminant) : *voir Son* déterminant
Lexème : *définition*, **XXIX▸**, **181**
Liage : *définition*, **998** • et réfléchi, 1006▸
Liaison : 764, 1056, 2084, 2094, 2106, **2109▸**, *voir aussi* Consonne, Vocalique • *définition*, **2109▸** • abusive, 2117, 2123 • et adjectif, 660, 2113, 2115-2116 • et article, 539, 566▸, 569, 2113, 2115 • facultative, 2109▸, 2113, 2117▸ • irrégulière, 2111 • obligatoire, 2109▸, 2113
Liban : XIX, 1611, 2022
Libre : *voir* Phrase, Variante
Libre (Ordre des mots —) : *voir* Ordre des mots
Lié (Phrase —) : *voir* Phrase
Lié (Ponctuation —) : *voir* Ponctuation
Lié (Pronom —) : *voir* Pronom
Liège : 2159
Lieu : *voir Au lieu*
Lieu (rôle) : 190, *voir aussi* Cible, Origine, Passage, Site • adverbe de —, *voir* Adverbe • adverbial de —, *voir* Adverbial • ajout de —, *voir* Ajout • complément de —, *voir* Complément • préposition de —, *voir* Préposition
L'Ile-aux-Coudres : 856, *voir aussi* Québec
Lille : 259, *voir aussi* Nord
Liste : *voir* Inversion élaborative, Ponctuation
Litote : 1190
Litre : *de* + nom, 598, 600
Localement : 868
Localisation : absolue, 1277 • relative, 735▸ • spatiale, **846▸** • temporelle, 1621▸
Locatif : *voir aussi* Complément, Lieu, Verbe • *définition*, **841▸**, **849▸**
Locuteur : 21, 293, 297, 639, 920▸, 921▸, 924, 1375, 1380, 1937, 1996, 2118
Locution : *définition*, **764** • nominale, 380 • prépositionnelle, 751▸, 763▸, **768▸**, 842, 1551 • verbale, 222, **248▸**, 253, 549
Logique : des propositions, 1798▸ • et conjonction, **1798▸** • et négation, 1130 • et quantification, 513
Loin : *de*, 772, 775, 785, 842, 844, 1215, 1603 • *que*, 1607
Lol : *voir Mdr*
L'on : *voir On*
Long : 659, 1049 • *de*, 693 • *de* —, 719 • *le* — *de*, *voir Le long*
Lorraine : 655, 856, 1323, 1358, *voir aussi* Nancy
Lorsque : 1544, 1601, 1605, 1615, 1622, 1630▸, 2120
Louisiane : XX, 52, 278-279, 322, 791, 855-857, 1072, 1091, 1120, 1160, 1254, 1273-1275, 1316, 1319, 1323, 1534, 1590, 2124, *voir aussi* Cadien
Lourd : 1049
Lourd : et ordre des mots, 1856, 1886
Lourdeur : *voir* Lourd
Lui : 977, 980, 982, 992, 1937, 2012, 2032 • *fiche* Lui
Lui, eux (pronom) : 986, 1039, 1055 • ajout, 1060 • réfléchi, 1063▸, 1065
Lui, leur (proforme faible) : 322▸, 479▸, 480, 988, 1008, 1013, 1018-1019, 1024, **1039▸**, 1042▸, 1051 • et *à* datif, **1040▸** • et *y*, 1052▸
Lui-même (pronom) : 1055, **1065▸**, 2032, 2181 • *fiche* Lui
L'un (pronom) : *voir aussi Autre* • indéfini, 1080▸ • réciproque, 1081, 1083▸ • + préposition + *l'autre*, 794▸, 1083▸ • *de*, 1080▸ • *l'autre*, 1081, 1082▸, 1083▸, 1830
Luxembourg : XIX, 146, 855, 857, 1283, 1753, *voir aussi Endéans*
Lyon : 117, 1207
Lyonnais : 947, 1023, 1248, 1273, *voir aussi* Lyon

M

Madeleine (iles de la) : 1121, 1274, 1323, *voir aussi* Québec
Maghreb : *voir* Algérie, Arabe, Maroc, Tunisie
Maints : 491, 527, **583**
Mais : 789, 1726, 1737, 1741, 1744▸ • et accord, 1803 • interprétation, 1744▸, 1797 • *aussi*, 1748▸
Majorité : *de* + nom, 144, 535, 598, 601
Majuscule : 2165▸, 2167, 2175, 2176▸, *voir aussi* Nom propre
Mal (adverbe) : 933, 941, *voir aussi Pas mal* • attribut, 902 • épithète, 896 • et *pis*, 1651
mal- (préfixe) : 655-656, 1127▸, 1187-1188
Maléficiaire (rôle) : 190
Malgré : 750, 763▸, 777, 781, 1603 • *lui*, 1064 • *que*, 1607
Malheureux : 1190, 1213 • impersonnel, 684 • négatif, 1187, 1213 • *de* + infinitif, 684 • *que*, 684
Mali : XIX, 1024, 2059
Manière : *à la* — *de*, 729 • *de* — + adjectif, 808▸, 934▸ • *de* — *à* + infinitif, 1590-1591 • *de* — *à ce que*, 1594 • *de (telle)* — *que*, 1589

MANIÈRE (rôle) : 190, *voir aussi* Adverbe de manière, Ajout, Comparaison, Complément oblique, Exclamative, Inversion
MANITOBA : 278-279, 791, *voir aussi* Canada
MANQUANT (Élément —) : *voir* Extraction
MAROC : XIX, 1041
MARQUEUR (fonction) : XLI, 37▸, 1749, 1848, 1857, *voir aussi* Préposition, Subordonnant • *définition*, **37** • d'adjectif, 291, 303, 652 • d'adverbe, 896 • de phrase, 37▸, 1480▸, 1546▸ • de syntagme nominal, 376▸ • de syntagme verbal, 166
Marseille : 947, 1024, 1951, 2023, 2096, 2098, *voir aussi* Provence
MARTINIQUE : 323, *voir aussi* Antilles françaises
MASCULIN : *voir* Genre grammatical
MASSIF : *voir* Nom commun, Non dénombrable
MATIÈRE : *voir* Ajout, Complément oblique, Nom commun concret
MAURICE (ile), XIX, 259, 295, 322, 2158
Mauvais : 659, 1651 • épithète, 1916 • *à*, 1052
Mdr : 2247
mé-, mes- (préfixe) : 1127▸, 1187-1188
MÉDIOPASSIF : **223**▸, 315, *voir aussi se Faire* • *définition*, **223**▸ • et construction verbale fusionnée, 271
Meilleur : 1651 • *à*, 678 • *de*, 1645▸ • *en*, 1696▸ • *que*, 692, 1651
MÉLODIE : *voir* Intonation
Même : *fiche* MÊME
Même (adjectif) : 527, *voir aussi Lui-même* • attribut, 595 • comparatif, 1668▸, 1692 • de similarité, 591▸, 1642▸, 1913 • épithète, 593 • *que*, 1678
Même (adverbe) : 874▸, *voir aussi À même, Alors même, De même* • associatif, 958, 964 • *pas*, 1130, 1206 • *que*, 1668
-ment : suffixe d'adverbe, 529, 864, 873▸ • suffixe de nom, 378▸
MENTION : *définition*, **XXXIII**
Merde : 2019
MÉRONYMIE : 408
Merveilleux : 1219, 1916
MESSAGE (rôle) : 190
MESURE (musique) : 2087, 2089
MESURE (rôle) : *voir aussi* Adjectif, Ajout, Complément, Valeur, Verbe • *définition*, **195**▸
MÉTALINGUISTIQUE : 1599, *voir aussi* Comparaison, Mention, Négation, *Pour, Si* subordonnant
MÉTAPHORE : 602
MÉTIER : *voir* Féminisation, Nom commun
MÉTONYMIE : 388, 404, 1005
Mètre : *de* + nom, 598, 600
MÈTRE : 2087 • *définition*, **2127**
Mettre : 164, 285 • verbe attributif, 305 • verbe causatif, 204, 242, 305 • verbe locatif, 204, 242 • verbe support, 349, 354, 357 • *à* + infinitif, 826 • *se — à* + infinitif, 168, 826, 1051, 1235, 1266
MIDI DE LA FRANCE : XX, 1024, 1274, 2080, 2124, 2159
Mien (adjectif) : *voir Sien*
Mieux : 933, 939, 941, 1654, *voir aussi Au mieux, Le mieux* • comparatif, 900, 1651, 1832▸ • complément, 939 • *de —*, 902 • *que*, 1651
Millier : *de* + nom, 598, 601
MINIMISEUR : 1209
MIXTE : *voir* Catégorie, Nom propre
MOBILITÉ : *voir* Position
MODAL : *voir aussi* Adjectif d'adéquation, Adverbe de phrase, Conditionnel, Futur, Verbe • *définition*, **1349**▸
MODALITÉ : 1266 • *définition*, **1236**▸, **1349**▸ • de la phrase, 1236▸ • déontique, 1349▸, 1353, 1356 • descriptive, 1349▸, 1354, 1356 • épistémique, 1349▸, 1354, 1356 • illocutoire, *voir* Type de phrase • nécessité, 1236▸, 1298, 1349▸ • possibilité, 1236▸, 1349▸, 1351▸
MODE : *voir aussi* Impératif, Indicatif, Infinitif, Participe, Subjonctif • *définition*, **1236**▸ • de la phrase, **15**, 1290▸, 1291▸ • de la subordonnée causale, 1309 • de la subordonnée circonstancielle, 1308-1312, 1314 • de la subordonnée comparative, 1309, 1655▸ • de la subordonnée complétive, **1292**▸, 1303▸, 1314 • de la subordonnée concessive, 1311, **1611**▸ • de la subordonnée conditionnelle, 1309, 1311, 1560▸ • de la subordonnée consécutive, 1309-1310 • de la subordonnée finale, 1309, 1310▸, 1595▸ • de la subordonnée relative, 1475, **1516**▸ • de la subordonnée relative non restrictive, 1509 • de la subordonnée sujet, 1306▸ • de la subordonnée temporelle, 1309-1310, 1632▸ • du verbe, **133**▸, 1236▸
MODÈLE : *voir* Comparative
MODIFIEUR : *voir aussi* Ajout • *définition*, **32, 187**
Moi : 1019, 1055, 1937, 1995-1996 • *fiche* PRONOMS PERSONNELS
Moi-même : *voir Lui-même*
Moindre : comparatif, 1651 • et contexte négatif, 1206▸
Moins (adverbe) : 609▸, *voir aussi À moins, Au moins, Le moins* • comparatif, 948, 1641▸, 1650, 1653-1654, 1699, 1832▸ • prononciation, 1650 • *de —*, 1653 • *de* + nom, 605, 612, 1664 • *que*, 1650
Moins (préposition, signe –) : 1754
Moitié : 531 • *de* + nom, 598
Moment : *au — où*, 775, 1622, 1624 • *du — que*, 1624
Mon : *voir Son* déterminant
MONOLOGUE : 1429
MONTÉE : de la négation, 1174, 1176 • du clitique, *voir* Construction verbale fusionnée • du quantifieur, 627, 1138 • du sujet, *voir* Héritage
MONTÉE DE LA VOIX : *voir* Contour intonatif
Montpellier : XXVI, 947
Montréal : 59, 113, 278-279, 322, 622, 628, 1041, 1120, 1274, 1319, 1433, 1435, 1464, 1948, 1993, 2020, 2124, *voir aussi* Québec
MORPHÈME : XXIX▸, 2079
MORPHOLOGIE : XXIX▸, 2083 • *définition*, **XXIX**▸
MOT : XXIX▸, *voir aussi* Aggloméré, Basique, Complexe, Composé, Dérivé, Intensif, Négatif, Simple

• comparatif, 1832▸ • intensif exclamatif, 14 • léger, 2102 • vocalique, 2084, **2107**▸, 2184
Mot-dièse : 2240
Mot-phrase : *voir Non, Oui, Si*
Mot *qu-* : 89, 1105 • *définition*, 1105 • concessif, 1107, 1547 • exclamatif, 1106▸, 1118▸, 1439 • interrogatif, 15, 75, 1106▸, 1110▸, 1405, 1827▸ • relatif, 1106▸, 1116▸, 1470, 1474 • relatif sans antécédent, 1489
Moult : 491, 527, **584**
Mouvement mélodique : XXIX▸, 2082, 2088
Mouvement sur place : 193
Moyen : *voir* Médiopassif
Moyen français : 322, 1320, 1463

N

Nada : 1140
Nancy : 259, 1315, 1584, 1896, 1898, 2007-2008, 2010, 2012, 2014, 2018, *voir aussi* Lorraine
Narratif : *voir* Infinitif, Récit, Relative non restrictive, Temporelle
Ne : 2119▸, *voir aussi Que* (adverbe) restrictif • *fiche* Ne • adverbe ou préfixe, 1153 • association négative, 1129, **1151**▸, 1155▸ • explétif, 1133▸, **1168**▸, 1215, 1634▸, 1657 • négatif, **1132**▸, 1134▸, 1165▸ • + infinitif, 1152 • *jamais*, 1147, 1155▸ • *pas*, 1147, 1155▸ • *plus*, 1147, 1155▸, 1282 • *rien*, 1155▸ • + *que*, 958
Nécessité : 1266 • obligation, 1349▸
Néerlandais : 260, 362
Négateur : 1128▸, *voir aussi* Adverbe, Conjonction de coordination, Déterminant, Pronom • *définition*, **1135**▸
Négatif : *voir aussi* Adjectif, Adverbe, Association, Contexte négatif, Désidérative, Déterminant, Exclamative, Interrogative, Préfixe, Pronom, Quantification, Quantifieur, *Sans*, Verbe • *définition*, **1127**▸, **1128**▸ • mot —, 1127▸, 1185▸ • phrase —, **1128**▸, 1369, *voir aussi* Négation de phrase • préfixe, 1127▸
Négation : *voir aussi* Cible, Portée • contrastive, **1197**▸, 1720, 1826▸ • de constituant, 1130▸, 1146▸, 1155▸, 1172▸ • de phrase, 1128▸, 1130▸, 1172▸, 1192▸, 1220, 1369 • de reprise, 1132, 1181, **1200**▸, 1218 • descriptive, 1132, 1202▸ • double —, **1178**▸, 1181 • et type de phrase, **13**, 1128-1129 • implicite, 1214▸ • métalinguistique, 1132 • polémique, 1132 • simple, 1178▸
Négation exceptive : 1163▸
Négation explétive : rhétorique, 1448
N'est-ce pas : 17, 69, 1382, 2023▸
Neutralisation (Loi de —) : 2171
Neutre (construction) : *voir aussi* Verbe • *définition*, **225**▸
Neutre (genre) : *voir* Genre, Pronom
Ni : 1726, 1746 • et accord, 1803 • et contexte négatif, 1205, 1746 • négateur, 1129, 1135▸, 1141▸, 1146▸ • simple, 1135, 1737 • + *ni*, 1135, 1726, 1737, 1747, 1757▸
Niet : 1150
N'importe comment (adverbe) : 633
N'importe lequel (pronom) : 637▸, 977, 980, 982, 992, 2032
N'importe où (préposition) : 633
N'importe quand (adverbe) : 633
N'importe quel (déterminant) : 522, 633, **635**▸
N'importe qui (pronom) : 637▸, 977, 982, 1079
N'importe quoi (pronom) : 637▸, 977, 982
Nom : XXXII • *définition*, **367**▸ • + nom, 368, 442, **463**▸ • + prép. + nom, **795**▸
Nombre : *de*, 521, 535, 598, 600
Nombre : *voir aussi* Accord • de l'adjectif, 660 • du nom commun, **391**▸ • du nom propre, **431**▸ • du pronom, 979 • du verbe, **137**▸, 146
Nombreux : 661-662 • antéposé, 721, 1875 • épithète, 1919
Nom commun : XXXII, *voir aussi* Genre grammatical • *définition*, **368**▸, **398**▸ • à complément en *à*, 453 • à complément en *de*, 442 • à complément en *par*, 454 • à complément infinitif, 455▸, 1326 • à complément prépositionnel, 445 • à complétive, **459** • à contexte négatif, 1205, 1208▸ • à deux compléments, 445, 456, 459 • affectif, 446, 450▸, 2014, 2020 • aggloméré, 378, 379▸, 386, 1910 • à héritage, 457 • à partage, 457 • apposé, 460▸, 485▸ • à trois compléments, 445, 456, 459 • à un complément, 445, 456, 459 • basique, 378 • complexe, 378, 379▸, 386▸, 2176, 2181, 2184 • composé, 378, 379▸, 386, 2181 • d'approximation, 446, 450▸ • de but, 1591▸, 1594 • de couleur, 379, 464, 493 • de faculté, 410, 412, 426 • dénombrable, 369▸, 394▸, 402▸, 508, 571 • dépréciatif, 1956 • de propriété, **424**▸, 446 • dérivé, 132, **378**▸, 384▸, 448, 648 • d'espèce, 510 • emprunté, 382▸ • épicène, 389 • épithète, 647 • gradable, 1650, 1661, 1664 • inanimé, 387▸ • invariable, 525 • non dénombrable, 369▸, 396, 402▸, 413▸, 420▸, 508, 570-571, 1507 • prédicatif, 347▸, 355▸, 358 • référentiel, 370▸ • relationnel, 402, 446 • sans complément, 599 • simple, 378 • tronqué, 378, 385, 2231
Nom commun abstrait : 360, 399-400, **414**▸, 2177 • de message, 357
Nom commun animé : 389▸ • d'animal, 391, 403▸ • de métier, 390, 405▸, 2013, 2178▸, 2229 • de parenté, 402, 405▸ • de rôle, 547▸, 557, 2013 • d'individu, 403▸, 510 • humain, 403▸, 2229
Nom commun concret : 399, 2229 • de fruit, 388 • de légume, 388 • de matière, 414 • de partie, 408, 446, 449▸, 602, 695, 1485 • d'instrument, 406 • d'objet fabriqué, **406**▸ • d'œuvre d'art, 407 • informationnel, 407 • représentationnel, 407
Nom commun d'attitude mentale : 357, 424▸, 1213 • de crainte, 1168 • de disposition, 456 • de doute, 1297 • de sentiment, 422▸, 920▸, 1295, 1297-1298, 1304, 1485, 1665 • évaluatif, 1297-1298
Nom commun de partie du corps : 256, 303, **408**▸, 485, 1485, 1973, 2229 • bénéficiaire, 411, 1024 • construction, 215, 256 • défini, 548 • possessif, 409
Nom commun de qualité : 357, 399, **424**▸, 446, 1485, 1665 • mentale, 425 • morale ou intellectuelle, 920▸ • physique, 425

Nom commun de quantité : 449▸, 512▸, 534▸, **597**▸, 1485, *voir aussi* Accord • collectif, 395, 601 • de contenant, 602 • de fraction, 601 • de proportion, 394▸, 601, 1029, 1037 • d'ordre, 598 • d'unité, 602 • inhérent, 534▸, 598▸, **600**▸ • numéral, 601 • occasionnel, 534▸, 598▸, **602**▸ • spécifieur, 534▸

Nom commun de situation : 399▸ • agentif, 399▸ • d'action, 357, 416 • d'activité, 357, **419**▸, 1485 • d'activité intellectuelle, 1295, 1304 • de communication, 1295 • de comportement, 456 • de décision, 456 • d'engagement, 456 • de perception, 1295 • d'essai, 456 • d'évènement, 357, **416**▸, 446, 1213, 1297, 1485 • d'influence, 1297

Nom commun d'état : **421**▸, 446 • intérieur, 357, 422▸, 1213, 1485 • mental, 424 • physique, 421▸

Nominalisation : 128, 343, 416

Nom propre : XXXII, 620, 734, 2028▸, *voir aussi* Évolution, Genre grammatical • *définition*, **428**▸ • aggloméré, *voir* Nom propre complexe • ajout, 437▸ • avec article, 435▸ • complément, 436▸, 474▸ • complexe, 2176, 2177▸ • emploi de fractionnement, 440▸ • emploi dénominatif, 438▸ • emploi exemplaire, 440▸ • emploi métaphorique, 439▸ • emploi métonymique, 439▸ • épithète, 437 • et article, **432**▸ • et majuscule, 428▸, 433, 2177▸ • géographique, 854▸, 2178 • interprétation, 428▸ • mixte, 429-430, 434▸ • modifié, 435▸ • pur, 429-430, 434, 1909 • sans article, 434▸ • vocatif, 438, 2009, 2012

Nom propre de pays : 433▸, 1909 • abréviation, 2226 • préposition et —, 854▸

Nom propre de ville : 433▸ • abréviation, 2226 • préposition et —, 854▸

Non : *fiche* Non

Non (adverbe) : 871▸, 1148▸, 1173, 2149 • anaphorique, 1937, 2034 • et adjectif, 694 • particule de discours, 17, 69, 1382, 2021, 2023▸ • phrase non verbale, 71 • réponse, 1148▸, **1423** • *pas*, 1135, 1141▸, 1148▸ • *pas + mais*, 1197▸, 1198▸ • *pas que*, 894, 1148▸ • *plus*, 958, 963▸, 1129, 1141▸, 1148▸, 1205-1206 • *que*, 1148▸, 1555, 1580 • *seulement + mais*, 1199

non- (préfixe) : 655-656, 1127▸, 1149, 1187

Nonobstant : 758, 1603, 1607

Non standard : XXI▸, XXVI▸, *voir aussi* Relative

Nord : 88, 95, 722, 947, 1023, 1323, 1358, 1981, 2080, *voir aussi* Lille, Picard

Nord-Est de la France : 857, 2124, *voir aussi* Alsace, Lorraine

Nord-Ouest de la France : 1274, *voir aussi* Bretagne, Normandie

Normalement : adverbe de manière, 1285 • adverbe d'habitude, 1285

Normandie : 153, 1137, 1463, *voir aussi* Caen

Norme : XXI▸, XXVI▸, *voir aussi* Standard

Notamment : 1991

Nôtre (adjectif) : *voir Sien*

Notre (déterminant) : *voir Son* déterminant

Nous : 977, 982, 992, 1008, 1013, 1018-1019, 1024, 1937, 1995, 1997 • *fiche* Pronoms personnels • accord de l'attribut, 297, 308 • « de majesté », 137, 146, 297, 308, **1998**

Nous (proforme faible) : 988

Nous (pronom) : 1055, *voir aussi Nous autres*, *Nous-mêmes* • ajout, 1060 • réfléchi, 1063▸

Nous autres : 1057 • *fiche* Autre

Nous-mêmes : *voir Lui-même*

Nouveau-Brunswick : XIX, XXI, 787, 839, 856-857, 1120, 1181, 1246, 1254, 1274, 1534, *voir aussi* Canada

Nouvelle-Calédonie : 692

Nouvelle-Écosse : XXI, 855-857, 1120, 1141, 1246, 1274, 1316, *voir aussi* Canada

Nul (adjectif) : 663, 678, 684

Nul (déterminant) : 1135, 1136▸, 1155▸, 1177, 1180

Nullement : 1135, 1141▸, 1146▸, 1175, 1179 • *de* + nom, 948

Nulle part (pronom) : 1135, 1137▸, 1155▸, 1176

Numéral : 586▸ • collectif, 590 • composé, 587▸ • simple, 587▸

O

Ô : 2012 • *combien*, 1118▸

Objet : *voir aussi* Complément • *définition*, **399** • abstrait, 399▸ • concret, 399▸ • fabriqué, 406▸ • informationnel, 415, 1678

Occitan : XX, 202

Occuper : *s'occuper*, 1031 • *t'occupe*, 1162

Œuvre d'art (Nom d'—) : *voir* Nom commun concret

O. K. : 871▸

Omission : de l'article, 358▸, 434▸ • de l'attribut, 240▸ • de *ne*, **1159**▸, 2248 • du complément de la préposition, **791**▸, 867▸, 1807, 2030 • du complément du verbe, **238**▸, 244▸, 247▸, 338, 805▸, 1689, 1807, 1809, 2029 • du déterminant, 358▸, 477▸ • du subordonnant, 52 • du sujet, **28** • du verbe, 77▸

On : 977, 982-983, 986, **1070**▸, 2101 • et accord, 1071 • et *nous*, 1070▸, **1073**▸, 2032 • existentiel, **1071**▸ • générique, 1071, 1072▸ • *l'on*, 1070▸

Ontario : XXI, 278, 322, 791, 1315, 2158, *voir aussi* Canada

Optatif : *voir* Souhait

Or (conjonction de coordination) : 1726, 1737, **1738**

Oral : XXII▸, 109▸, 1160, 1246, 1553, 1579, 1912, 1915, 1917, 2081, 2237, *voir aussi* Accent, Accord du participe passé, Contour, Grille, Liaison, *Ne*, Prosodie, Transcription • adjectif à l'—, 659 • article à l'—, 539▸, 569 • et élision, 539▸, 569 • subjonctif à l'—, 1314▸

Ordinal : *voir* Adjectif d'ordre

Ordre (acte de langage) : 19▸, 1394, *voir aussi* Désidérative • verbe d'—, *voir* Verbe

Ordre des mots : 39, 359, 811, 1942, 2022, *voir aussi* Position • *définition*, **1843**▸ • canonique, 8▸, 39, 1845 • des adjectifs épithètes, 700, **1921**▸ • des adverbes ajouts, 32, 695▸, 912▸, 1854▸ • des adverbes de manière, 912▸, 942▸ • des proformes personnelles, 1018▸, 1019▸, 1852

Orientation : *voir aussi* Adjectif • complément du nom, 423, 454 • des adverbes de degré, 950▸ • pragmatique, 1797 • sexuelle, 2234 • temporelle, 1333▸
Origine (rôle) : *définition*, **190**
Orléans : 1244, 1432, 1434, 1530-1531, 1533
Orthographe : XXIV▸, *voir aussi* Rectifications orthographiques
Ou : 1737, 1743, 1757▸, 1791, 1802, 1992, 2108, *voir aussi Et/ou, Ou bien* • et accord, 1802 • et contexte positif, 1219 • exclusif, 1791, 1798 • inclusif, 1791, 1798 • + *ou*, 1743, 1748, 1761
Où (préposition) : 770, 844, 868, 1107, 1601, 1608, 2032, 2108, *voir aussi Dieu sait où, Je ne sais où, N'importe où* • *fiche* Où • interrogative, 890▸, 1113, 1405 • locative, 817, 1113, 1117▸, 1405, 1475 • relative, 1117▸, 1471, 1474-1476, 1522-1523, 1532▸ • temporelle, 1117▸, 1475
Ou bien (conjonction de coordination) : 1726, 1737, 1743, 1992 • et accord, 1743 • + *ou bien*, 1726, 1737, 1743, 1757▸
Oui : 871▸, 1937, 2034, 2108 • ajout, 2021 • et phrase sans verbe, 71 • particule de discours, 2021 • réponse, **1423**
-oune (suffixe) : 385
Où que ce soit (préposition) : concessive, 1608 • de choix libre, 633, **640** • et contexte négatif, 1205 • + *que*, 1608
Outre : 750, 777

P

Pantoute (Québec) : 1142, 1207
Par : 771, 781, 795▸, 842, 844 • *fiche* Par • ajout de cause, 777, 810, 1577 • complément d'agent, 217, 803 • complément de nom, 417▸, 454 • complément du verbe, 160 • et *faire* + infinitif, **318**-319 • locatif, 204, 775 • temporel, 775 • *lui*, 1064-1065
Paradigme : 731▸, 884
Paradigme (morphologique) : *définition*, **XXX**▸
Par ailleurs (adverbe) : 1982
Paraitre : 168, 1044 • impersonnel, 236 • verbe attributif, 293, 710 • verbe d'identité, 193 • verbe présentatif, 1879 • + adjectif, 293 • + infinitif, 168, 1139, 1157
Parallèlement : 893, 1982
Parangon : *voir* Modèle
Parce que (subordonnant) : 1544, 1555, 1574, 1579▸, 1583-1585, 1739, 2120
Par-delà (préposition) : 766▸
Par devers (préposition) : 766▸
Pareil : 592, 737, 1100▸, 1670 • épithète, 591▸, 593▸ • *à*, 594 • *que*, 594, 1668
Parenté (Nom de —) : *voir* Nom commun animé
Parenthèse : et incise, 2066, 2070 • ponctuation, 2167, 2175, 2187▸, 2190, 2205, 2207
Parenthétique : *voir* Contenu, Contour intonatif
Par exemple : 1991
Parfois : 874▸, 1283▸
Paris : XIX, XXI, 75, 844, 846, 856-857, 1315, 1484, 1532, 1834, 1898, 1917, 1941, 2096, 2139, 2151, *voir aussi* Région parisienne
Partage (à —) : *voir aussi* Adjectif, Nom commun, Verbe • *définition*, **169**
Participant : *voir* Argument
Participe (catégorie) : XXXIII • *définition*, **129**
Participe passé : 43, 129, 135, 758, 910, 1039, *voir aussi* Accord du Participe passé, Genre grammatical, Sujet • en début de phrase, 1971 • épithète, 373, 1784 • et adjectif, 649 • et subordonnée circonstancielle, 1543, 1546-1547, 1582 • prédicatif, 1550▸, 1577, 1972
Participe passif : 129, 135, **211**, 290, 649, 758, 910, 1039, 1546 • attribut, 213 • épithète, 211 • prédicatif, 1550▸, 1577, 1971
Participe présent : **43**▸, **45**▸, 649, 758, 910, 1146, 1152, 1230▸, 1556, 1575, *voir aussi* Sujet • *définition*, **1335**▸ • ajout, 1338, 1339▸, 1345, 1346▸, 1543 • attribut, 1338, 1343▸ • avec *comme*, 1338, 1343▸, 1344▸ • avec *en*, 1337▸, 1344▸ • complément de verbe de perception, **333**, 1338, 1341 • complément du verbe *aller*, 1338, 1342, 1344 • en début de phrase, 1339▸, 1971 • épithète, 1338, 1342▸, 1346 • et adjectif, *voir -ant* • et clivée, 1337▸ • et subordonnée circonstancielle, **45**▸, 1339▸ • tête de subordonnée, 1338, 1546-1547, 1582
Participiale (subordonnée —) : 1339▸, 1546-1547, 1574, 1582▸, 1625▸
Particule de discours : **116**▸, 1938, **2015**▸ • *définition*, **116**▸, **2015**▸ • et acte de langage, 17, 1382, 2017, 2023▸ • et interjection, *voir* Interjection et particule de discours • et type de phrase, 17, 2023▸
Partie du discours : *voir* Catégorie lexicale
Partitif : *voir aussi* Ajout, Anaphore, Article, Complément oblique, Syntagme nominal sans nom, Relative • construction —, 996
Partout : 754, 770, 868
Pas (adverbe) : 874▸, 890▸, 1135, 1141▸, 1146▸, 1173-1174, 1180▸, 1318, *voir aussi Non, Pas mal* • *fiche* Pas • et adjectif, 694 • *du tout*, 1141, 1142▸, 1145 • *que*, 1163▸, 1164 • *un* + nom, 531
Pas (nom) : 1134
Pas mal (adjectif) : 896
Pas mal (adverbe) : 1162 • *de* + nom, 528
Passage (rôle) : *définition*, **849**
Passé : *voir aussi* Subjonctif, Surcomposé • antérieur, 1228, 1245▸, 1247 • composé, 1229, 1233, 1245▸, 1246▸, 1258▸, 1259▸, 1287, 2060 • récent, 1228, 1245▸, 1247, 1269▸ • récent du passé, 1248, 1252 • simple, 1228-1229, 1233, 1245▸, 1257▸, 1258▸, 1287, 2061
Passer : 275 • verbe attributif, 293 • verbe de durée, 200▸ • verbe de transfert, 197 • verbe locatif, 204, 1879 • + nom de métier, 293 • *pour*, 168, 293 • *se* —, 354, 805
Passif : 99▸, **210**▸, 250▸, 253, 268, 269▸, 315, 339▸, 350▸, 480, 1381, *voir aussi* Complément d'agent, Participe passif, Verbe • *définition*, **210**▸ • des verbes attributifs, **307**▸ • et nominalisation, 417 • impersonnel, 211, 221▸, 351 • interprétation, 219 • sans agent, 219
Patient (rôle) : 189

PAUSE : 111, 113, 115▸, 2086
PAYS (Nom de —) : *voir* Nom propre de pays
Peine (à) : *voir À peine*
Penser : 829▸ • + infinitif, 168, 1157 • *à*, 161, 1051 • *de*, 1487 • *que*, 177, 1374
PERCEPTION : 327▸, *voir aussi* Verbe de perception • auditive, 328 • directe, **327**▸, **329**▸, **340**▸ • gustative, 328 • indirecte, **327**▸, **329**▸, **340**▸ • non restreinte, 328 • olfactive, 328 • tactile, 328 • visuelle, 328
PERFECTIF : *voir* Aspect
PÉRIPHÉRIQUE (Ellipse —) : *voir* Ellipse
PÉRIPHÉRIQUE (fonction) : XL, 37▸, 53▸, 74-75, 1848, 1854▸, *voir aussi* Adjectif, Complétive, Pronom, Syntagme nominal • *définition*, **38**, **1941**
PÉRIPHRASE VERBALE : 131, 1266 • *définition*, **1265**▸ • aspectuelle, 1235▸, 1269▸ • modale, 1236▸, 1272▸, 1349▸
PERSONNE : **137**▸, *voir aussi* Accord, Conjugaison
Personne (nom) : 367, 977, 982, 992
Personne (pronom) : 367, 1497 • complément, 1891 • emploi non négatif, 1183▸ • négateur, 1135, 1137▸, 1155▸, 1176, 1180 • *du tout*, 1138
Personnellement : 922, 1995
PERSPECTIVE : 1888
Peu : 948, 950 • *fiche* PEU, UN PEU • *de* + nom, 528
Peut-être : modal, 1351 • réponse, 1424 • *que*, 894, 929
PHASE : *voir aussi* Aspect • finale, 1235, 1272▸ • initiale, 1235, 1271▸, 1274 • interne, 1273, *voir* Phase médiane • médiane, 1235, 1271▸, 1274 • préparatoire, 1235, 1241, 1243, 1270▸, 1273 • résultante, 1235, 1272▸
PHONÈME : XXVIII▸, 2077
PHONÉTIQUE : *voir* Alphabet, Transcription
PHONOLOGIE : XXVIII▸, 2082▸, 2188
PHRASÉ : 2091▸, 2142
PHRASE : XXXVI, 121, *voir aussi* Clivée, Coordonné, Énoncé, Impersonnel, Négatif, Passif, Subordonnée • *définition*, **5**▸, **2189** • affective, 1461▸ • avec complément, 31 • canonique, 5, 118, 1930 • catégorique, 100, 1370 • complète, 7 • complexe, **8**▸, **46**▸, 107▸ • déclarative, 884▸, 1290, *voir aussi* Déclarative • désidérative, 1291, *voir aussi* Désidérative • elliptique, 7, 17, 66▸, **77**▸, 1849 • exclamative, 1290, *voir aussi* Exclamative • incise, 58▸ • incomplète, 7, **66**▸ • indépendante, 8▸, **46**▸, 1367▸, 2095 • interrogative, 884▸, 1290, 1827▸, *voir aussi* Interrogative • juxtaposée, 122, 2096 • liée, 8▸, **46**▸, 1553 • non verbale, 7▸, **17**▸, 43, **66**▸, **67**▸, 119▸, 356, 968, 1144, 1777, 1852 • positive, 1128▸ • racine, 8▸, 10, 18▸, **24**, 1290▸, 1777 • sans complément, 31 • sans sujet, 7▸, **28** • sans verbe, 1381, 1970, *voir aussi* Phrase non verbale • simple, **8**▸ • thétique, 100, 232, 1370 • verbale, 7▸, **26**▸, 34▸
PHRASTIQUE : *voir* Complétive, Coordination, Sujet
Picard : 44, 1433, 1535
Pire : 1651 • *que*, 692, 1651
Pis (adverbe de manière) : *voir Mal*
Pis (conjonction de coordination) : 1754, *voir aussi Puis* (conjonction de coordination)
Plein (adjectif) : 649, 659 • + adjectif, 649 • *de* + nom, 491, 527, 605-606 • *tout* —, 691
Plein (préposition) : 649, 763, 765, *voir aussi En plein*
Pléthore : 535, 598 • *de* + nom, 600
Pleuvoir : impersonnel, 156 • + complément, 156
Plupart : accord, 603 • *la* — *de*, 535, 598, 601
PLURALITÉ : 1757▸
PLURIEL : 2110 • de l'adjectif, 660 • du déterminant, 525, 543, 569▸, 574▸ • du nom, 361, **391**▸ • du pronom, 979 • forme, 391▸, 660 • interprétation, **394**▸, 624▸, 1734, 1766, 1770, 1794, **1800**▸ • intrinsèque, **393**▸
Plus : *fiche* PLUS
Plus (adverbe) : 609▸, 867▸, 890▸, *voir aussi Au plus, De plus, En plus, Le plus, Non* • comparatif, 948, 1641▸, 1650, 1653-1654, 1699, 1832▸ • négateur, 1135, 1141▸, 1146▸, 1174, 1179 • prononciation, 1650, 2112 • superlatif, 1701 • *de* + nom, 605, 612, 1664 • *du tout*, 1141 • *jamais*, 1146 • *un* + nom, 531 • + *que*, 1663
Plus (préposition, signe +) : 867▸, 1754, 2245
Plus que (adverbe) : 1652
Plusieurs : **580**▸
PLUS-QUE-PARFAIT : 1228-1229, 1233, 1248, 1251▸, 1259▸, 2060
Plutôt : 948, 958, 964▸, 1652 • *que*, 1652
POÉSIE : et accent, 2087, 2127 • et prosodie, 2089
POINT : d'abréviation, 2175, 2186▸, 2225 • de clôture, 2167, 2193▸ • de suspension, 2167, 2175, 2186▸, 2190, 2202▸, 2207 • d'exclamation, 1384, 1438, 2167, 2190, 2201▸ • d'interrogation, 1403, 2167, 2190, 2200▸ • journalistique, 2194 • médian, 2175, 2186
Point (adverbe) : 1135 • négateur, 1135, 1141 • *de* + nom, 1141
Point (nom) : *barre*, 17, 2023▸ • *un* — *c'est tout*, 17, 2023▸
POINT-VIRGULE : 2167, 2194▸
Poitiers : 110, 113-114, 116, 118-119, 1023, 1463, 1763, 2067, 2153, 2202
POLARITÉ : de la phrase, 1403▸ • du contexte, 1212▸ • négative, 1204▸ • positive, 1218▸
POLÉMIQUE : *voir* Assertion, Négation
POLYSÉMIE : *voir aussi* Homonymie • de l'adjectif qualificatif, 1910 • de l'adjectif relationnel, 726 • de l'adverbe associatif, 2218 • de l'adverbe de manière, 2218 • de l'adverbe de phase, 1992 • de la préposition, 777 • du nom, 400 • du verbe, 1299, 1350, 1352
PONCTUATION : *définition*, **2166**▸ • blanche, 2166▸ • de la coordination, 1732, 1761, 2196, 2212▸ • de l'acronyme, 2230 • de la phrase déclarative, 1367, 2202▸ • de la phrase désidérative, 1384, 2202▸ • de la phrase exclamative, 1438, 2190, 2201▸, 2202▸ • de la phrase interrogative, 1403, 2190, 2200▸, 2202▸ • de l'apposition, 2196, 2198 • de la relative, 1490, 1509, 2196, 2210, 2212 • de la relative non restrictive, 2196, 2210▸ • de l'incise, 2066, 2196, 2209 • de liste, 2239 • de mot, 2167, **2174**▸, 2238▸ • de phrase, 2093, 2167, **2189**▸, 2238▸ • des connecteurs, 2216▸ • de texte, 2167, **2172**▸, 2204▸ • du discours rapporté, 2209▸,

2240▸ • du sigle, 2227▸ • et type de phrase, 14, 15, 2202▸ • faible, 2191 • forte, 2191 • liée, 2166▸, 2171▸, 2175, 2241 • noire, 2166▸
PORTÉE : de domaine, 972 • de l'adjectif, 1172 • de l'adverbe, 696, 897▸, 914, 917▸, 972 • de l'adverbe associatif, 957 • de la modalité, 1359 • de la négation, 1131, 1133▸, 1143, 1151▸, **1171**▸, 1172▸, 1192▸, 1719, 1799 • de la quantification, 618, 624▸ • du signe de ponctuation, 2169 • interaction de —, 619
PORT-ROYAL (Règle de —) : *voir* Cacophonie
POSITIF : *voir* Contexte, Phrase
POSITION : *voir aussi* Attribut, *Ça*, Prosodie, *Rien, Tout* • de l'adjectif épithète, 698▸, 1858, **1910**▸, 1916▸ • de l'adverbe ajout, 32, 864, 884▸, 898▸, 902▸, 905▸, 909▸, 940▸, 965, 971▸, 1142▸, 1854, 2098-2099 • de la subordonnée circonstancielle, 1555, 1575, 1602, 1634▸, 1854 • du complément d'adjectif, 1859 • du complément de préposition, 90, 1859 • du complément de verbe, 627, 806▸, 1845-1846, 1852, **1890**▸, **1893**▸ • du syntagme prépositionnel, 810▸, 1893, 1902▸, 1904▸ • Loi de —, 2080
POSSESSEUR (rôle) : 190, 558 • *définition*, **557**▸ • complément de nom, 446 • complément de verbe, 197 • sujet, 559
POSSESSIF : *voir aussi* Adjectif, Ajout, Déterminant, Pronom • archaïque, 560▸ • et possession, 558 • prépositionnel, 562▸
POSSESSION : *voir aussi* Possessif • inaliénable, 711▸
POSSIBILITÉ : 1266
Possible : 1049 • impersonnel, 684 • modal, 674, 740, 1236▸, 1351 • *de* + infinitif, 678 • *le plus* —, 1702
POSTÉRIORITÉ : 1229, 1239▸, 1244, 1253, 1257, 1263, 1573, 1600, 1618▸, 1992 • complète, 1627 • incomplète, 1628
POSTPOSITION : 752▸
Pour : 454, 770-771, 795▸, 1329, 1603, *voir aussi Pour peu, Pour autant* • *fiche* POUR • complément d'adverbe, 892, 924 • complément du verbe, 160, 164 • de commentaire, 810 • et consécutive, 1713▸, 1717▸ • et subordonnée de but, 1162, 1593▸, 1598 • + adjectif, 291, 303, 719-720 • + nom, 291, 781 • *pas que*, 1599 • *que*, 787, 1545, 1589, 1593▸
Pourquoi : 1583 • interrogatif, 890▸, 1107, 1114▸, 1405 • relatif, 1107, 1117▸, 1471, 1474-1476 • *pas*, 1110, 1142▸, 1145
Pourvu : *que*, 16, 1386, 1555, 1559
Pouvoir : 139 • verbe modal, 1236▸, 1351, 1353▸, **1355**▸, 1359 • + infinitif, 168, 1139, 1157, 1355▸ • *ne* —, 1166 • *puis*, 1017, 1166 • *puisse*, 1166 • *se* —, 1003 • *se* — *que*, 177
PRAGMATIQUE : XLIII▸ • implication —, *voir* Implication
PRÉDICAT : *définition*, 7 • adjectival, 68▸ • évaluatif, 1298 • nominal, 344, 347▸, 353▸, 357▸ • participial, 43 • verbal, 7
PRÉDICAT COMPLEXE : *voir* Construction verbale fusionnée
PRÉDICATIF : *voir* Ajout, Complément, Nom commun, Participe passé, Participe présent, Relative, Syntagme nominal, Syntagme prépositionnel
Préférer : 706 • + infinitif, 168 • *à*, 1044 • *que*, 177
PRÉFIXATION : 132
PRÉFIXE : 1776▸, 2181, *voir aussi* Trait d'union • d'adjectif, 656 • d'adverbe, 929 • de degré, 945 • de nom, 378 • de verbe, 132 • négatif, 1185▸, 1186▸, 1189▸, 1213, 1220 • savant, 2181
Premier : 735
Prendre : 164, 285, 1044 • verbe de transfert, 197 • verbe support, 268, 349, 354, 357 • verbe temporel, 200▸ • + *comme*, 303, 305 • + *pour*, 303, 305
PRÉPOSITION (catégorie) : XXXIII, 2120 • *définition*, **749**▸, **753**▸ • abstraite, **776**▸ • à complément infinitif, **771**▸ • à complément nominal, **769**▸ • à complément prépositionnel, **769**▸, 784▸, 845▸ • à contexte négatif, 1194, 1205, 1208 • additive, **798**▸, 1741 • agglomérée, 750▸, 763▸, **766**▸, 842, *voir aussi* Préposition complexe • ajout, **772**▸ • amalgamée, 750▸, 752▸, **821**▸ • anaphorique, 989, 1937, 2034, 2049 • à négation implicite, 1215 • archaïque, 765 • avec deux compléments, 769▸, **788**▸ • avec subordonnée, 755▸, **771**▸ • avec un complément, 769▸ • basique, 763▸ • clitique, 823▸ • complexe, 750▸, 763▸, 2104, 2176, 2184 • déictique, 774▸, 1937, 1995, 2005 • de lieu, *voir* Préposition locative • dérivée, 128, 763▸, **765**▸, 791▸, 842 • exceptive, **798**▸, 1741 • faible, 779, 791▸, 820▸, 842, 2101 • inclusive, 799 • interrogative, 1405 • intransitive, 775▸ • locative, **774**▸, 2004 • marqueur, 166, 291, 303, 333, 652, 759▸, **772**▸, **823**▸, 1337, 1344 • négative, 1212 • orpheline, 790 • pleine, 749▸, 778 • relative, 1116▸, 1117▸ • sans complément, 751▸, **769**▸, **791**▸, 845▸, 867▸, 1533 • simple, 160, 750▸, **763**▸, 842 • temporelle, **775**▸ • tête, 652, **824**, 831▸ • vide, 749▸, 778
Près : 770 • *de*, 531, 772-773, 775, 785, 842, 844
Présent : 740
PRÉSENT : 139, 1228-1229, 1233, 2060, *voir aussi* Indicatif, Subjonctif • interprétation, **1241**▸, 1256▸
PRÉSENTATIF : *voir aussi* Inversion, Verbe • construction —, 117▸, 118▸, 305, 1504▸, 1930, 1932▸, 1960, **1967**▸
Présentement : 1277
Presque : 951▸, 1219, 1679
Présumé : 740, 742
PRÉSUPPOSITION : XLIV, 1617, 2035 • et adverbe, 888 • et adverbe associatif, 888, 960 • et article défini, 1196 • et complétive, 1374 • et négation de phrase, 1195▸ • et subordonnée causale, 1549, 1585▸ • et subordonnée temporelle, 1632, 1634
Prétendu : 740, 742
Prétexte (sous — que) : *voir Sous*
Probable : impersonnel, 684 • modal, 674, 928▸, 1351 • *que*, 684
PROCLITIQUE : *voir* Clitique
PROFORME : *définition*, **988**▸ • adjectivale, 988 • adverbiale, 988-989 • ajout, 1013▸ • anaphorique, 1474,

1937, 2031-2032, 2034, 2038, 2049▸ • clitique, 988-989, 1008▸ • complément, 1013▸ • déictique, 1937, 1995, **1996**▸ • faible, 989, 2120 • nominale, 988 • réfléchie, 227, 1001▸, 1662 • relative, 1474▸, 1476▸ • verbale, 988, **1099**▸

Proforme personnelle : 472▸, 988, 997▸, 2049, 2120 • faible, **1008**▸ • préfixée, 988-989, 1016▸, 1020▸, 2102 • suffixée, 988-989, 1017▸, 1019, 1020▸, 1850, 2102 • sujet, 470, 1013▸, **1016**▸

Pronom (catégorie) : XXXII • *définition*, **977**▸ • à contexte négatif, 1205, 1208▸ • à contexte positif, 1218▸ • aggloméré, 1076▸ • ajout, 1057▸, 1060, 1066 • anaphorique, 98▸, 102, 981, **991**▸, 1937, 2031-2032, 2039, 2049▸ • animé, 404, 982▸, 1041▸, 1061▸ • clitique, 1008 • complément, 474▸, 784, 1057▸, 1059▸, 1852 • complexe, 978, 983, 2176, 2184 • concessif, 1608 • de choix libre, 633, 637▸, 639▸, 984, 993, 1209, 2032 • déictique, 980, 1061▸, 1937, 1995, **1996**▸ • démonstratif, 701, 983, 987, 993, 1086▸, 1497, 2032, 2049 • dépréciatif, 636 • épicène, 980 • extrait, 1608 • faible, 986▸, 1070▸, 1087 • fort, 986▸ • général, 980 • indéfini, 984, 993, 1070▸, 1176, 2032, 2049 • interrogatif, 984, 987, 993, 1106▸, 1405, 2032 • invariable, 980, 982 • léger, 1856 • lié, 1006▸ • négateur, 1137▸ • négatif, 1176 • neutre, 1087▸ • périphérique, 1057▸, 1061, 1942 • possessif, 993 • quantifieur, 984, 993, 1776 • référentiel, 981▸ • relatif, 984, 993, 1106▸, 1469▸, 1474, 2032, 2042▸ • relatif sans antécédent, 1522 • simple, 977 • sujet, 1850 • + relative, 1068▸, 1471▸, 1494▸, 1496▸, 2212

Pronom personnel : 983, 986, 992, 2032, 2049 • *fiche* Pronoms personnels • contrastif, 1062▸, 1066▸, 2196 • emphatique, 1062▸ • faible, *voir* Proforme personnelle • fort, **1055**▸, 1942 • sujet, 137, 295, 1058▸, 1161, 1850

Pronominal : *voir* Anaphore, Attribut du sujet, Reprise

Pronominalisation : 152, 257

Prophrase : *voir Oui, Non, Si*

Propos : *définition*, **99**▸

Proposition : 1292, 1293▸, 1368▸, *voir aussi* Coordination, Subordonnée • *définition*, **XLII**, **8**▸ • complète, 7, 66▸ • incomplète, 1410▸, 1416▸

Propre : 1049 • épithète, 1910 • *à*, 670, 678 • *son* —, *voir Son*

Proprédicat : *voir le Faire*, Proforme verbale

Propriété : permanente, 663 • temporaire, 663

Proprioception : 328▸

Prosodie : 1195, 1761, 1813, 1855, 1908, 2091▸, 2190 • et position de l'adverbe, **907**▸ • incidente, 630, 703, 811, 871▸, **907**▸, 1066, 1919, 2096▸, 2150▸ • intégrée, 34, 864

Protagoniste : *voir* Comparaison

Protase : 1554

Provence : XXI, 1023, 1432, 1534, 1835, 1847, *voir aussi* Marseille

Proverbe : 247▸, 249▸

Pseudo (écriture numérique) : 2241

pseudo- (préfixe) : 2181

Pseudoclivée : 1930, **1964**▸

Pseudoconstituant : 1787

Psychologique : *voir* Sentiment

Puis (conjonction de coordination) : 869, 1261, 1737, 1754▸

Puis (verbe) : *voir Pouvoir*

Puisque : 1544, 1555, 1574, 1579▸, 1583, 1586

Pur : *voir* Adverbe de manière, Nom propre

Putain (adverbe) : 2019 • *de* + adjectif ou adverbe, 946

Putain (nom) : *de* + nom, 451

Q

Quand : *fiche* Quand

Quand (adverbe) : 873, 1377, *voir aussi À quand, Dieu sait quand, Je ne sais quand, N'importe quand* • interrogatif, 890▸, 1107, 1113, 1405 • relatif sans antécédent, 1522-1523 • *que*, 1623

Quand (subordonnant) : 1630▸ • circonstancielle, 1544, 1601, 1604▸, 1615, 1622 • complétive, 1377 • + indicatif, 1310, 1632▸

Quand bien même (adverbe) : 1601

Quand même (adverbe) : 2021

Quantification : *voir aussi* Portée • *définition*, **511**▸ • à distance, 611, 630 • adverbiale, 528▸ • négative, 1176▸ • nominale, 617, 620▸ • universelle, 617, 620▸ • verbo-nominale, 272, 610, 1449

Quantifieur : 512▸ • disjoint, 611, 615, 628▸, 630 • et cardinal, 511▸, 566, 586▸ • et indéfini, 617 • généralisé, 514 • négatif, 1177 • proportionnel, 513 • universel, 512, 617, 628▸, 1177

Quantité : *de* + nom, 535, 598, 600

Quantité : *voir aussi* Adjectif, Adverbe de degré, Nom commun de quantité • petite —, 1078▸

Quasi (préfixe) : 945

Quasi indéfini : *voir* Indéfini

Que : *fiche* Que

Que (adverbe) : 2120 • comparatif, 1644▸, 1656 • de degré, 948, 1656 • exclamatif, 891▸, 1107, 1119▸, 1439, 1441▸ • interrogatif, 890▸, 1107, 1114▸, 1405 • restrictif, 962, 1133▸, 1163▸ • *de* + nom, 528, 612, 1441

Que (pronom) : 977, 982, 986, 2120 • faible, 986 • interrogatif, 1107, 1111▸, 1405, 2101

Que (subordonnant) : 16, 64, 457, 1386, 1566, 1595▸, 1715▸, 2101, 2120 • et complétive, 1391 • et interrogative, 1434-1435 • et relative, 1470, 1480▸, 1531▸, 1532▸, 1535▸

Que dalle (adverbe) : 1140, 1150

Québec : XIX, XXI, XXIII, XXV-XXVI, XLIX, 52, 199, 202, 260-261, 278-279, 295, 322, 328, 362, 382, 384-385, 390, 396, 424, 452, 528-529, 540, 606-607, 611, 622, 628, 656, 685, 691-692, 771, 822, 839, 855-857, 946, 953, 983, 1012, 1015, 1022-1023, 1041, 1057, 1059, 1072, 1090, 1107, 1120-1121, 1140, 1142, 1163, 1181-1182, 1207, 1211, 1230, 1250, 1254, 1273-1275, 1314-1316, 1330, 1353, 1423, 1432-1437, 1462-1464, 1478, 1482, 1524, 1530-1533, 1556, 1559, 1581-1582, 1623, 1633, 1695, 1754-1755, 1775, 1861, 1906, 1922, 1948, 1953, 1993, 1998, 2006, 2018, 2020, 2023, 2080-2081, 2124, 2158, 2177, 2181, 2224, 2228, *voir aussi* Laval, L'Isle-aux-Coudres, iles de la Madeleine, Montréal, Québécisme, Québécois, Sherbrooke, *ainsi que*

Exclamative, Interrogative, Négation, Nom commun affectif, Relative
Québécisme : 260, *voir aussi* Québec
Québécois : *voir* Québec ; *voir aussi* Acadien, *Don*, *Fak*, Laurentien, *Pantoute*, *-oune*, Sacre, *Tout*, *-tu*
Quel : *fiche* Quel
Quel (adjectif) : 988, 1608, 2101 • exclamatif, 1107, 1439▸, 1450, 1455 • interrogatif, 1107, 1112▸, 1405
Quel (déterminant) : *voir aussi Dieu sait quel*, *Je ne sais quel*, *N'importe quel* • exclamatif, 522, 1107, 1439▸, 1446, 1455 • interrogatif, 1107, 1112▸, 1405
Quelconque : 633 • de choix libre, **638**▸
Quelque (adverbe) : 531, 1601
Quelque (déterminant) : 522, 525, **582**, 1219, 1608 • de choix libre, 522, 633, **637** • indéfini, **582**▸
Quelque, *quelques* : 525, **582**▸, 1913, 2101 • *fiche* Quelque, quelques
Quelque chose (pronom) : 982, 1077▸, 1219
Quelque part (pronom) : 1077▸, 1219
Quelques (adjectif) : 527, **582**▸, 1219 • *les* — + nom, 1913
Quel que soit (adjectif) : **640**▸, 1499
Quelqu'un (pronom) : 982, 1071▸, 1077▸, 1219, 2009
Quelques-uns (pronom) : 982, 1077▸, 1078▸, 2032
Qu'est-ce que (adverbe) : 891▸, 1119▸, 1439, 1442▸
Qu'est-ce que (pronom) : 1107, 1405
Qu'est-ce qui (pronom) : 1107, 1405
Question (acte de langage) : 12▸, 19▸, 1423▸, **1426**, 2156, 2203 • alternative, 1409▸ • auto-adressée, 2203 • biaisée, 1426 • cachée, 1417▸ • courte, *voir* Interrogative sans verbe • de reprise, **1430**▸ • d'examen, 1426 • d'information, 1426-1427 • fermée, 1423 • injonctante, 1429▸ • multiple, 1409, 1421, 2138 • négative, 1427 • ouverte, 1423 • résolue, 1416▸ • rhétorique, 22▸, 1426-**1427**, 1459, 2203
Questionnant : *voir* Déclarative, Interrogative
Que tchi (adverbe) : 1140
Qui : **1481** • *fiche* Qui
Qui (pronom) : 977, 982, 992, 2032, *voir aussi Dieu sait qui*, *Je ne sais qui*, *N'importe qui*, *Qui que ce soit* • interrogatif, 1107, 1110▸, 1120, 1405 • relatif, 1107, 1117▸, 1471, 1474, 1476, 1522-1523 • + *que*, 1601 • + *qui* (corrélatif), 1831
Qui (subordonnant) : élision, 1481, 2121 • et complétive, 1481 • et relative, 1470, 1480▸
Quiconque (pronom) : 977, 982 • de choix libre, **640** • et contexte négatif, 1205, 1208 • relatif sans antécédent, 1522-1523
Quid : 70, 977, 982, 986, 1107, 1110
Qui que ce soit (pronom) : concessif, 1608 • de choix libre, **639**▸ • et contexte négatif, 1205, 1208 • *que*, 1608
Quitte (adjectif) : 698
Quitte (préposition) : 765 • *à*, 771
Quoi (pronom) : 977, 982, 986, 992, *voir aussi À quoi bon*, *Dieu sait quoi*, *Je ne sais quoi*, *N'importe quoi*, *Quoi que ce soit* • *fiche* Quoi • coordonné, 1827▸ • particule de discours, 2019 • pronom interrogatif, 1107, 1111▸, 1120 • pronom relatif, 1107, 1117▸, 1471, 1474, 1476, 1522-1523, 1528 • sujet, 1111▸ • *d'autre*, 1115▸ • *de plus*, 1115▸
Quoique (subordonnant) : 1544, 1601, 1604▸, 1608, 1612, 1615, 2120 • sans verbe, 1605
Quoi que ce soit (pronom) : concessif, 1608 • de choix libre, **639**▸ • et contexte négatif, 1205, 1208 • *que*, 1608

R

Racine (Phrase —) : *voir* Phrase
Radical : 132, 139-141
Recatégorisation : 874▸, 2045, 2047
Recette de cuisine : et anaphore, 2040 • et infinitif, 1322▸ • et omission du complément, 245▸
Réciproque : *voir aussi L'un l'autre*, Réfléchi, Réflexif, Symétrique • et adjectif de similarité, 597 • et verbe symétrique, 206▸ • interprétation —, 1005, 1800
Récit : et connecteur, **1260**▸, 1279▸ • et temps verbal, 45, 1241▸, **1256**▸, 1289▸, 1938
Recouvrement temporel : 1257, 1627-1629
Rectifications orthographiques : **XXIV**▸, **XLIX** • et accent circonflexe, **XLIX** • et nom composé, 393 • et trait d'union, 393, 2180
Rection : *voir* Valence
Réduplication : 795▸
Réel : 740, 743
Référence : XLII
Référent : *définition*, **102**▸ • accessible, 544, 1947, 1955, 2035▸ • actif, 103, 2035▸ • attractif, 2035 • autonome, 552, 2028 • connu, 102, *voir aussi* Référent actif • de discours, 1932▸ • évolutif, 2040 • inactif, 103, 1955, 2035▸, 2037▸ • nouveau, 102, 1932, 1947 • unique, 507
Référentiel : *voir aussi* Nom commun, Pronom, Syntagme nominal, Syntagme prépositionnel • *définition*, **102**
Réfléchi : 271, *voir aussi* Proforme, Verbe • *définition*, **1001**▸ • et verbe attributif, 294, 300
Réflexif : 1031 • *définition*, **1002** • interprétation —, 1002, 1005, 1063▸, 1067▸
Reformulation : *voir* Connecteur
Région parisienne : 1023, 1160
Registre : XXI▸ • *définition*, **XXI**▸, **109**▸ • formel, XXI▸, 109▸, 1245▸, 1262▸ • informel, *voir* Informel
Registre vocal : 2090 • compressé, 2150
Regret (acte de langage) : 19▸, 1394, 1401
Réinterprétation aspectuelle : **1287**▸
Relatif : *voir aussi* Adverbial, Déterminant, Mot *qu-*, Préposition, Proforme, Pronom • *définition*, **1116**▸ • syntagme —, **1476**▸, 1490▸
Relatif sans antécédent : 984, 1469▸
Relation semantique : *voir* Argument
Relation de discours : 97▸, 1509, 1541▸, 1552▸, 1889, 1946 • et connecteur, 1552, 1557, 1984, 1989▸, 1992 • et coordination, 1552, 1794▸, 1821, 2050 • implicite, XLIV, 1548▸, 1553, 1797, 1835
Relationnel : *voir* Adjectif, Nom commun
Relative (Subordonnée —) : 55, 58▸, 259, 817▸, 1167, 1542 • *définition*, **1469**▸ • ajout à la phrase, 1502▸

• ajout au nom, 58▸, 458, 1471▸, 1494▸, 1496, 2210 • ajout au pronom, *voir* Pronom + relative • ajout au SN, 58▸, 1471▸, 2210 • ajout au SV, 1500▸, 1502▸, 2210 • à l'indicatif, 1517▸ • à l'infinitif, 467, 1487, **1518**▸, 1527 • appositive, *voir* Relative non restrictive • attelée, 62, 1784 • au subjonctif, 1509, **1511**▸, 1512▸ • avec extraction, **86**▸, 761, 1477, 1485 • avec proforme, 1487▸ • complément de verbe, 330, 334, 1472▸, **1504**▸, 1958, 2210 • coordonnée, 1778, 1784 • elliptique, 83, 1483, 1527 • en *d'où*, 1490▸ • en *dont*, 86, **1484**▸, 1488▸ • en *où*, 1474▸ • en *pourquoi*, 1475 • en prép. + *quoi*, 1500▸ • en *que*, 86, **1480**▸, **1482**▸ • en *qui*, 145, **1480**▸, **1482**▸ • extraposée, *voir* Extraposition • partitive, 1490▸ • prédicative, 1504 • restrictive, 1473▸ • sans verbe, **1490**▸ • typifiante, **1515**▸, 1520

RELATIVE NON RESTRICTIVE : 1473▸, 1477, **1506**▸ • interprétation de —, 107, 1509▸ • mode de la —, *voir* Mode • narrative, 1509 • ponctuation de la —, *voir* Ponctuation

RELATIVE NON STANDARD : défective, 1532▸ • phrasoïde, 1533▸ • pléonastique, 1532▸, 1534▸

RELATIVE SANS ANTÉCÉDENT : 86, 1543, 1608, 2210 • complément direct, 1525 • complément oblique, 1525 • et subordonnée concessive, 1543 • et subordonnée interrogative, 1415▸, 1526 • sujet, 1525

Rendre : 139 • verbe attributif, 293, 706 • verbe causatif, 305 • verbe de transfert, 197 • verbe support, 349, 354, 357 • *se* —, 805

RÉPÉTITION : 1266, 1283▸, 1288, 2028 • d'un nom avec préposition, *voir* Nom + prép. + nom • d'un pronom, 994 • et coordination, 1766

RÉPLIQUE : *définition*, **80**▸, 1425

RÉPONSE : 1423▸, *voir aussi Oui, Non, Si* • à une question alternative, 1426 • à une question multiple, 1425 • congruente, 1424, 2155-2156 • courte (sans verbe), **80**▸, 106, 1145, 1424

REPRÉSENTATION MENTALE : *voir* Nom commun, Verbe

REPRISE : *voir aussi* Infinitif, Négation, Question • du complément, 814 • pronominale, 103, 573

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : XIX-XX, 2123, 2139, *voir aussi* Bangui, Sango

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : *voir Endéans*

RÉPUBLIQUE DU CONGO : *voir* Congo

REQUÊTE (acte de langage) : 19▸, 1395

RÉSEAU SOCIAL : 2235▸ • abréviation, 2246 • ponctuation, 2238▸

RÉSIDUEL (Élément —) : dans une comparative, 1687, 1690, 1691▸ • dans une coordination, 80▸, 1818▸ • dans une relative, 1490▸

Respectivement : 1753

Rester : 185, 275, 288, 1414, 1454, 1879 • attributif, 293, 412, 710 • impersonnel, 232 • locatif, 202▸ • + infinitif, 168 • *à* + infinitif, 168, 826, 1266 • *que*, 1374

RÉUNION (La) : 322, 1023-1024, 1436-1437, 2158

Revoici, revoilà : *voir Voici, Voilà*

RHÈME : *voir* Propos

RHÉTORIQUE : *voir* Concessive, Négation, Question

Rien : *fiche* RIEN

Rien (adverbe) : 979

Rien (nom) : 978

Rien (pronom) : 977, 982, 1181, 1497 • complément, 1137▸, 1138, 1897 • emploi non négatif, 1183▸ • négateur, 1135, 1137▸, 1155▸, 1176, 1180 • *du tout*, 1138

RÔLE SÉMANTIQUE : *voir aussi* Agent, Bénéficiaire, But, Cause, Destinataire, Destination, Expérient, Hiérarchie, Instrument, Lieu, Maléficiaire, Manière, Patient, Possesseur, Source, Temps, Thème, Valeur • *définition*, **28**, **188**▸ • et fonction syntaxique, *voir* Fonction syntaxique

RYTHME : 2087 • *définition*, **2127**

S

-s : de liaison, 1385, 2110 • de pluriel, 391▸, 660

SACRE : 2020

SAILLANCE : 103 • et démonstratif, 552

SAINT-BARTHÉLEMY : 1274, *voir aussi* Antilles françaises

Sango : XX, 2139, *voir aussi* Bangui, République centrafricaine

Sans : 781 • *fiche* SANS • avec deux compléments, 788, 1552 • et *avec*, 1185 • et *ni*, 1186 • négation, 1131, 1185▸, 1212 • + infinitif, 1602-1603 • *que*, 787, 1601

Sauf (adjectif) : 649, 698

Sauf (préposition) : 531, 649, 750, 765, 777, 781, 798▸, 1215, 1741 • *que*, 787

SAVOIE : 1248, 1273, *voir aussi* Francoprovençal

Savoir : 1414, 1454, *voir aussi Je ne sais lequel/quel/qui/quand/quoi/où* • verbe attributif, 305 • verbe d'état, 182 • verbe modal, 1353▸, 1357▸ • + infinitif, 168, 1139, 1157 • *je ne sache pas que*, 1291 • *lui* — + complément, 1046 • *ne* —, 1166 • *que*, 177, 1374

SCALAIRE : *voir* Échelle

SCHWA : *voir E* caduc

Se : 988, **1001**▸, **1006**▸ • *fiche* SE • et *avoir*, 278 • et le sujet, 1006▸ • interprétation, 1004▸ • intrinsèque, 1002

Second : 732, 735, *voir aussi* Deuxième

SEGMENT : en phonologie, 2077, 2083 • suprasegmental, 2085▸

SÉLECTION : de la préposition, 801▸ • du mode de la complétive, 1292▸, 1295, 1297, 1299▸ • du sujet, 1267▸

Selon : 750, 777 • *que*, 787, 1555, 1559, 1566

Semblable : 737 • épithète, 591▸, 593▸ • spécifieur, 591▸, 592 • *à*, 594

Sembler : 1414, 1454 • verbe attributif, 293, 710 • verbe impersonnel, 177 • + infinitif, 168, 1139, 1157 • *que*, 177, 1374

SEMI-AUXILIAIRE : *voir* Périphrase verbale

SEMICONSONNE : *voir* Semivoyelle

SEMIVOYELLE : 2078

SÉNÉGAL : XIX, 200

Sentiment : *voir* Adjectif d'attitude mentale, Nom commun d'attitude mentale, Verbe de sentiment • et état intérieur, 422▸

Sentir : 139, 333, 1205, 1414, 1454 • verbe d'émission, 159, 194▸ • verbe de perception, 328▸ • + infinitif, 168, 268 • *que*, 177, 329▸, 1374 • + *qui*, 334

Séquence (coordonnée) : 1787▸, 1789

Seul : 1875 • épithète, 699, 1069▸, 1913 • restrictif, 961

Seulement : 883▸, 957▸, 961

Sexe : *voir* Genre social

Sherbrooke : 1022, *voir aussi* Québec

Si : *fiche* Si

Si (adverbe) : 988 • anaphorique, 871▸, 1423, 2021 • de degré, 871, 948, 1651, 2101 • de réponse, 871▸, 1205, 1207, **1423** • intensif exclamatif, 1444▸, 1446 • particule de discours, 1130, 2021 • phrase sans verbe, 71 • + adjectif, 948, 1444, 1651 • + adverbe, 948, 1444, 1651 • + *que* (concessif), 1601, 1609 • + *que* (consécutif), 1646▸, 1712, 1716

Si (subordonnant) : 1251-1252, 1312, 1401, 1544-1555, 1558, 1566▸, 1601 • et le conditionnel, 1254, 1562 • interrogatif, 1459 • métalinguistique, 1567 • *et seulement si*, 1565, 2224 • *jamais*, 1555, 1558, 1562 • *seulement*, 1401

Si bien que (subordonnant) : 1648▸, 1712, 1714▸

Sien (adjectif) : 561 • *le —*, **560**▸, 1995

Siglaison : 2227▸

Sigle : 385, 2219, 2246, *voir aussi* Ponctuation • *définition*, **2227**▸ • et acronyme, 2227▸

Signe de ponctuation : *voir aussi* Ponctuation • double, 2170▸ • iconique, 2166 • simple, 2170▸

Similarité : *voir aussi* Adjectif, Adverbe, Comparaison

Simple : adjectif d'adéquation, 740, 744 • adjectif qualificatif, 739

Simple : *voir* Coordination, Négation, Phrase, Signe de Ponctuation

Simple (morphologie) : *voir aussi* Nom commun, Nom propre, Numéral, Préposition, Pronom, Verbe

Simple (Temps —) : *voir* Temps verbal

Simultanéité : 1229, 1239▸, 1253, 1263, 1618▸, 1762, *voir aussi* Recouvrement temporel, Temporelle • et présent, 1241 • exacte, 1629 • globale, 1629 • perception, 340

Singulier : 394, 396, 539, 542, 545, 548-549, 575, 581-582, 608, 625▸, 660, 997, 1077▸, 1228, 1230, 1380, 1706▸, 1996-1998, 2116

Site (rôle) : *définition*, **190**

Sitôt : 1546, 1623, 1626

Situation : *voir aussi* Nom commun de situation • *définition*, **6**, **180** • bornée, 185, 576, 951, 1234, 1283 • décrite par un adjectif, 661, 674 • décrite par un verbe, 130, 180, 1541▸ • dynamique, 1266▸ • et participant, 186▸ • non bornée, 185 • statique, 1266▸

SMS : XXVII▸, 2235▸ • grammaire, 110, 1160, 2248▸ • orthographe, 2242▸ • ponctuation, 2238▸

Soi : 986, 1006, **1075**▸

Soi-même : **1076**▸

Soit (adverbe) : 871▸, 2117

Soit (conjonction de coordination) : 1737, 1747▸, 1802, 2117 • *que*, 1581 • + *ou*, 1748 • + *soit*, 1219, 1726, 1737, 1747▸, 1757▸, 1761

Son (déterminant) : 522, 538▸, **557**▸, 988, 1036, 1037▸, 1937, 1995, 2034 • élision, 2120 • interprétation, 558 • liaison, 539, 2111 • + nom + *à lui*, 562▸ • *son propre* + nom, 564

Soudain (adjectif) : 650

Soudain (adverbe) : 946, 1279▸

Souhait (acte de langage) : 12▸, 19▸, 1394, 1398▸, 1401, 2203

Soulignement : 2190 • prosodique, 2088 • simple, 2167, 2190

Source (de l'information) : 1447, 1460 • locuteur —, 2054, 2059

Source (rôle) : 190

Sous : 763▸, 770, 775, 781, 842, 844, 851, *voir aussi Dessous* • *prétexte que*, 1574, 1583

Sous-catégorisation : *voir* Valence

Spatial : *voir* Locatif, *Où*

Spécifieur (fonction) : XLI, 90, 1857 • *définition*, **505**▸, **522** • de la préposition, 796 • du nom, 526▸ • du syntagme nominal, 371▸, *voir aussi* Adjectif cardinal, Adjectif de similarité, Adverbe de degré, Déterminant, Nom commun de quantité

Spécifique : 509, 573▸, 1076

Standard (valeur) : *définition*, **XXI**▸

Statique : 182▸, 185, 202

Stéréotype : *voir* Modèle

Stimulus : et perception, 341▸

Structure informationnelle : **104**, *voir aussi* Focus, Topique

Structure prosodique : 2085▸

Structure syntaxique : 1655 • de la coordination, **1730**▸, 1731, 1749-1750, 1786, 1789▸, 1814▸, 1822▸, 1825, 1833▸ • de la phrase, 9, **26**▸, 34▸, **40**▸, **41**▸, 43▸, 49▸, 60, 70▸, 73, 75, 79, 95▸, 213, 687, 1144, 1154, 1407, 1442▸, 1846, 1851, 1882▸, 1885, 1950▸, 1959, 1967, 2054 • de la phrase subordonnée, 9, 1470▸, 1477▸, 1479, 1483, 1488▸, 1491▸, 1496, 1500, 1502-1503, 1506, 1528, 1546▸, 1606, 1655▸, 1659-1660, 1673, 1677, 1690▸, 1696 • du syntagme adjectival, 652, 697, 1921 • du syntagme adverbial, 895 • du syntagme nominal, **371**▸, 374▸, 493▸, 498, 533▸, 535▸, 1703, 1863 • du syntagme nominal sans nom, 374▸ • du syntagme prépositionnel, 759▸, 760, 790, 795 • du syntagme verbal, 269, 286▸, 299▸, 308▸, 315▸, 326, 336, 351▸, 1148, 1154, 1267▸

Subjectif : *voir* Adjectif, Énoncé

Subjonctif : 27▸, 1010, 1170, 1230▸, 1236▸, 1291▸, 1297, 1310▸, 1564 • et circonstancielle, 1561 • et complétive, 1293▸ • et impératif, 1291▸, 1386▸ • et relative, 1512▸, 1514▸ • imparfait, 1230▸, 1262▸, 1312 • induit par l'interrogation, 1301 • induit par la négation, 1301 • interprétation, **1261**▸, 1292▸, 1293▸ • passé, 1230▸, 1261▸, 1262▸ • plus-que-parfait, 1230▸, 1262▸ • présent, 1230▸, 1261▸, 1262▸ • surcomposé, 1230▸

SUBORDONNANT (catégorie) : XXXIV, 755, 1470, 1544, 1579▸, 1619▸, 1739▸, 1774, 1849, 2120, *voir aussi* Omission • *définition*, **51-52, 1545** • aggloméré, 1544, 2176

SUBORDONNÉE (Phrase —) : **24**▸, 48, 49▸, *voir aussi* Circonstancielle, Comparative, Complétive, Déclarative, Désidérative, Exclamative, Interrogative, Participiale, Relative • *définition*, **46** • elliptique, 1420▸ • sans verbe, 1973 • sujet, **50**▸, 51▸, 295, 1371▸, 1391▸, 1412▸, 1453▸

SUBSECTIF : 665

SUBSTANTIF : *voir* Nom commun

SUCCESSION TEMPORELLE : *voir* Antériorité, Postériorité

SUD DE LA FRANCE : 279, 314, 621-622, 655, 1246, 1248, 1433, 2080

SUD-EST DE LA FRANCE : 529, 956, 1140, *voir aussi* Aix-en-Provence, Marseille, Montpellier, Provence

SUD-OUEST DE LA FRANCE : XXVI, 202, 947, 1650, 2124, *voir aussi* Bordeaux, Toulouse, Vendée

SUFFIXATION : 132 • de la proforme, *voir* Proforme personnelle • du sujet, *voir* Sujet suffixé

SUFFIXE : 378▸, 384, 655, 724, 2182

SUISSE : XIX-XX, XXV, XLIX, 260, 261, 279-280, 361, 390, 540, 587, 792, 857, 1023, 1047-1048, 1090, 1140, 1160, 1248, 1273, 1323, 1353, 1535, 1604, 1695, 1741, 1849, 1891, 2080-2081, 2124-2125, 2139-2140, 2158-2159, 2180, *voir aussi* Francoprovençal, Genève, Helvétisme, Valais, canton de Vaud

SUJET (fonction) : XXXIX, 2103, *voir aussi* Omission, Pronom, Subordonnée sujet, Syntagme nominal • agentif, 1356, 1452, 1888 • coordonné, 145▸ • de l'adjectif, 72, 1324, 1852, 1974 • de la phrase, 27▸, 41, 469▸ • de la préposition, 72 • de l'infinitif, 168▸, **337**▸, 457, 1036, 1319, 1519, 1597, 1884, 2029, 2051 • du nom, 72, 1324, 1852 • du participe passé, 1884, 1974 • du participe présent, 1339▸, 1345, 2051 • du verbe, **154**▸, 347▸, 1324, 1370, 1846, 1848, 2114 • impersonnel, 155▸, 237, 1851 • implicite, 168▸, 337▸, 1325, 1340, 1345, 1597, 1974, 2029, 2051 • inversé, 470, 630-631, 1372, 1402, 1406 • préverbal, 470 • quantifié, 144 • suffixé, 15, 1402, 1404, 1407

Supérieur : 735, 1049, 1651 • *à*, 677, 696 • *en*, 677

SUPERLATIF : 497, 1514▸, 1517, **1699**▸ • *définition*, **1645**▸, **1700**▸ • absolu, 1645▸ • adjectival, 1499, 1645▸, 1700-1701, 1706▸ • adverbial, 1645▸, 1700, 1705▸, 1708▸ • complément du —, *voir* Complément oblique • pluriel, 1708▸

Supposé : + infinitif, 680 • + nom, 740, 742

Sur : 763▸, 770, 775, 781, 795▸, 842, 844, 850▸, *voir aussi* *Dessus* • *fiche* SUR, DESSUS • complément d'adjectif, 670, 676▸ • complément de nom, 445 • complément de verbe, 160 • *lui*, 1064-1065

SURCOMPOSÉ : 1248, 1252, *voir aussi* Temps verbal • *définition*, **279**▸ • absolu, 1248

Surtout : 874▸, 958 • *que*, 1555, 1574, 1580, 1585

SUSPENDU (Topique —) : *voir* Topique

SYLLABE : 2079 • découpage en —, 2106 • resyllabation, 2107

SYLLEPSE : *voir* Accord sémantique

SYMÉTRIQUE : *voir aussi* Adjectif d'ordre, Verbe • *définition*, **206**▸

SYNONYMIE : XLII

SYNTAGME : *définition*, **5, XXXV**

SYNTAGME ADJECTIVAL (SA) : XXXVI, 772, 1859▸ • *définition*, **651**▸ • ajout, **1916**▸ • antéposé, 1545 • apposé, 1919 • attribut du complément, 711▸ • attribut du sujet, 709▸ • complément direct, 717▸ • complément oblique, 718▸ • épithète, 1916▸ • périphérique, 1941 • topicalisé, 722▸

SYNTAGME ADVERBIAL (SAdv) : XXXVI, 772, **892**▸

SYNTAGME CONJOINT : XXXVI • *définition*, **1731** • ajout, 1735 • coordonné, 1731, 1749▸ • différé, 80 • incident, **1835**▸

SYNTAGME NOMINAL (SN) : XXXVI, 773, 1858▸ • *définition*, **369**▸ • ajout à l'adverbe, 895 • ajout à la phrase, 1543 • ajout à la préposition, 794▸ • ajout au verbe, **482**▸ • anaphorique, 1937, 2032-2033, 2044▸, 2051 • antéposé, 473, 477, 967 • apposé, 515, 541, 550, 579▸, 1765 • attribut, **475**▸, 515, 541, 550▸, 578▸, 647 • autonome, 541 • complément de préposition, **479**▸, 515, 518▸, 751▸, 769▸, **781**▸, 792▸, 844▸ • complément direct, **471**▸, 1893 • complément oblique, **479**▸ • complexe, 344, 537 • connecteur, 1985, 1988, 2216 • de commentaire, 484▸ • défini, 370▸, 507▸, 509▸, 1707, 2033, 2049, 2051 • déictique, 1937, 1995, 2005 • extrait, **486**▸ • générique, 507▸, 546 • indéfini, 232, 370▸, 507▸, 509▸, 572▸, 2028▸, 2037 • périphérique, **488**▸, 489▸, 1941, 1949 • périphérique suspendu, 489▸ • prédicatif, 68▸, 357▸, 370▸, 477▸, 506, 515▸, 541, 550▸, 557, 572, 578▸, 1550▸ • référentiel, 370▸, 506, 515, 517▸ • sans déterminant, **514**▸, 782, 1771 • sujet, **469**▸ • tête de phrase, 71 • topicalisé, 1907▸, 1948▸ • vocatif, **486**▸, 515, 517, 2009, 2012▸

SYNTAGME NOMINAL SANS NOM : 540, 561, 567, 589, 648, 702▸, 979, 1096▸, 1497, 1822, 2033, 2049, *voir aussi* Antécédent • *définition*, **374**▸, **490**▸ • complément de préposition, 497▸, 751▸ • complément direct, 496▸, 516 • partitif, **497**▸ • sujet, 495▸

SYNTAGME PARTICIPIAL (SPart) : XXXVI, 1550▸, 1971

SYNTAGME PRÉPOSITIONNEL (SP) : XXXVI, 1859▸ • *définition*, **759**▸ • ajout à l'adjectif, 695, 1551▸ • ajout à l'adverbe, 1551▸ • ajout à la phrase, 809▸, 1543, 1551▸, 1556 • ajout au nom, 442, 466▸, 833▸, 839▸, 1551▸ • ajout au verbe, 807▸, 833▸, 839, 1551▸ • antéposé, 806▸, 817▸, 1545 • attribut, **800**▸, 831▸, 838 • commentaire, 921 • complément, 442, **445**▸, **784**▸, 792▸, **800**▸, 831▸, 833▸, 837▸, 845▸, 892, 1893 • connecteur, 1985, 2216 • disloqué, 1941, 1952 • extrait, 754▸, 760, 806▸, **816**▸, 1476 • périphérique, 806▸, **818**▸, 1941 • prédicatif, 68▸, 1550▸, 1973 • référentiel, 102 • tête de phrase, 71 • topicalisé, 818, 1904▸

SYNTAGME VERBAL (SV) : XXXVI, 36, 773 • antéposé, 1906, 1907▸ • attribut, 826 • complément direct, 1325▸ • complément oblique, 772▸ • disloqué, 1941, 1952 • sujet, 1324▸

T

Tahiti : 1356
Tandis que (subordonnant) : 1601, 1604▸, 1615, 1622
Tant : 612 • *fiche* Tant
Tant (adverbe) : comparatif, 1651 • de degré, 605, 609▸, 948, 1646▸, 1712 • et circonstancielle de cause, 1574, 1581 • intensif exclamatif, 1444▸ • *de* + nom, 528, 1445-1446 • *que*, 1622, 1716
Tant… que (conjonction de coordination) : 1726, 1737, 1830
Tarpin (Midi de la France) : 946
Tas : *de* + nom, 598, 602
Tautologie : 1368
Tel : *fiche* Tel
Tel (adjectif) : 649, 721, 754, 988 • anaphorique, 1445 • comparatif, 1445, 1647, 1668▸, 1671 • consécutif, 1445, 1646▸, 1712, 1716 • de similarité, 591▸, 594 • et accord, **596** • intensif exclamatif, 594, 1444, 1445▸, 1450 • *que*, 1499, 1680 • *un* + nom, 592, 1680
Tel (pronom) : 977, 980, **1085**▸, *voir aussi Untel*
Tellement (adverbe) : 612 • consécutif, 1646▸, 1712, 1716 • de degré, 605, 609▸, 948 • et circonstancielle de cause, 1574, 1581 • intensif exclamatif, 1444▸ • *de*, 528, 1445-1446 • *que*, 1714▸
Temporel : *voir* Adjectif d'adéquation, Adverbe de temps, Adverbial de temps, Ajout, Complément, Préposition, Verbe
Temporelle (Subordonnée —) : 1544, **1618**▸, 1622▸, 1862, 1867 • à l'indicatif, 1632▸ • au subjonctif, 1633▸ • d'antériorité, 1548, 1626, 1627▸ • de postériorité, 1548, 1626, 1627▸ • de simultanéité, 1548, 1626, 1628▸ • et inversion temporelle, 1258
Temps verbal : **1227**▸, *voir aussi* Concordance des temps, Conditionnel, Futur, Imparfait, Passé, Présent, Temporel • *définition*, **135**▸, **1227**▸ • anaphorique, 1229, 1240, 2035 • composé, 135▸, 274▸, 1227▸, 1234, 1267, 1270, 1717 • déictique, 1229, 1240, 1938▸, 2005 • périphrastique, 1227▸, 1230▸, 1234 • rôle du —, 1240▸ • simple, 135▸, 1227▸ • surcomposé, **279**▸
Tenir : 139, 829▸ • verbe attributif, 305 • verbe de possession, 197 • *à*, 161, 168, 242, 805, 826, 1051 • *se* —, 354, 1879 • *tiens, tenez* (particule de discours), 116▸, 2019
Terminatif (situation) : 1234, *voir aussi* Borné • *définition*, **1235**
Terre-Neuve : XX, 322, 855, 1274, 1532, *voir aussi* Canada
Tête (fonction), XXXIX • de la phrase, 38, **71**, 81 • du syntagme adjectival, 651▸ • du syntagme nominal, 370, 374▸ • du syntagme prépositionnel, 749▸ • du syntagme verbal, 26 • sans —, *voir* Elliptique • syntaxique, XXXIX
Texto : *voir* SMS
Thème (rôle) : 189
Thétique (Phrase —) : *voir* Phrase
-ti (particule) : 1023, 1432-1433, 1463, 1861, 2020
Tien (adjectif) : *voir Sien*
Tiers : *de* + nom, 598, 601
Tiret (typographie) : 2167, 2175, 2205 • de dialogue, 2190, **2208** • de division, **2183**▸ • d'incise, 2066
Toi : 1019, 1937, 1995, 1997, 2009 • *fiche* Pronoms personnels • ajout, 1060 • réfléchi, 1063▸
Toi-même : *voir Lui-même*
Ton : bas, 2143▸ • haut, 2143▸
Ton (déterminant) : *voir Son* déterminant
Topicalisation : 818, 1904▸, 1908, 1945, 1948▸
Topicalisé : adverbe —, *voir* Adverbe • complément —, *voir* Complément • SN, *voir* Syntagme nominal • SP, *voir* Syntagme prépositionnel
Topique : *définition*, **99**▸ • changement de —, 1945, 1982, 1992 • contrastif, **106**, 1947 • de discours, **101**▸, 1929, 1931, 1945, 1965, 1974, 1981 • de phrase, 39, **99**▸, 101▸, 232, 1370▸, 1945 • suspendu, 39, 118, 489▸, **1948**▸
Tôt : 770
Totalité : *de* + nom, 598
Toujours : 695 • adverbe de fréquence, 879, 1283▸ • adverbe de phase, 1282
Toulouse : 64, 116, 120-122, 1024, 1797, 2082-2083, 2086, 2092, 2095, 2116-2117, 2124, 2150, 2153
Tour de parole : 111▸ • *définition*, **101**▸
Tourner : + adjectif, 711
Tous (pronom) : 473, **628**▸, 977, 980, 982, 986, 992, 2009, 2032 • disjoint, 630
Tout, tous : *fiche* Tout, tous • prononciation, 621 • quantifieur, **620**▸, 1497
Tout (adjectif) : 530, 620, 699 • + adjectif, 691, 869, 945▸ • + adjectif + *que*, 1601, 1609 • *le* + nom, **622**▸ • *un* + nom, **622**▸
Tout (adverbe) : + adverbe, 869 • *en* + participe présent, 1347, 1603
Tout (déterminant) : 530, 620 • de choix libre, 522, 633, **634**▸ • quantifieur, **619**▸
Tout (nom) : 978
Tout (pronom) : 620, **625**▸, 977, 980, 982 • complément, 1897 • interprétation, **626**
Tout à coup (adverbe) : 1279▸
Tout à fait (adverbe) : 948
Tout le monde (pronom) : **625**▸
Trait d'union : 2175, **2180**▸, *voir aussi* Rectifications orthographiques • avec proforme, 1014▸, 2181 • dans les noms composés, 380, 2180
Traiter : 164 • + adverbe, 902 • *comme*, 164 • *de*, 164
Transcription : 110▸, 115 • fidèle, 110▸ • orthographique, XXVII▸, 110▸, 1530 • phonétique, XXVII▸, 2077, 2081
Transfert (Verbe de —) : de possession, 196▸, 1044 • marchand, 196▸
Transitif : *voir aussi* Préposition, Verbe • *définition*, **130, 149, 209**
Travailler : 185 • conjugaison, 1228, 1230, 1240
Très : 871, 954▸ • et *beaucoup*, **954**▸
Troncation : 2219 • *définition*, **2231**▸ • de l'adjectif, 2231 • de l'adverbe, 875, 2231 • du nom, *voir* Nom commun • et apostrophe, 2185, 2231 • finale, 2232 • informelle, 2231▸, 2247 • initiale, 2232 • médiane, 2232
Trop : 609▸, 693, 1717▸ • quantification verbo-nominale, 610 • *de* —, 944▸ • *de* + nom, 528, 605 • *en* —, 896 • *pas*, 1142▸, 1145

-tu (particule) : 1023, 1432-1433, 1463, 1861, 2020
Tu (pronom) : 977, 982, 986, 992, 1008, 1013, 1018, 1937, 1995, 1997, **2010** • *fiche* Pronoms personnels • élision, 2121 • suffixé, 1017▸, 1861
Tunisie : XIX
Tweet : 2235▸
Type de phrase : 923, 1291, 2153▸ • *définition*, **12**▸, **16**, **17**▸
Typographie : 2167, 2168▸, 2191

U

Un : *voir L'un, Les uns* • *fiche* Un
Un (adjectif) : 567, 587
Un (déterminant) : 522, **565**▸, 1219, 2108 • interprétation, 570, **572**▸ • *de ces* + nom, 523, 566▸
Un certain (déterminant) : 525, **581**▸
Une fois : 1546, 1626 • *que*, 1545, 1622
Unicité : 544, 1707
Unique : *voir* Antécédent, Interprétation, Référent
Un peu : 609▸, 873, 950, 1219 • *fiche* Peu, un peu • *de* + nom, 528, 605-606 • *moins*, 1664 • *plus*, 1261, 1664
Untel : **1085**▸

V

Vague : 726, 2042
Valais : 1273, 2158, *voir aussi* Suisse
Valence : *définition*, **148** • de base, 209▸ • de l'adjectif, 670▸ • de l'adverbe, 885▸ • de la préposition, 751▸, **769**▸, **781**▸, 844▸ • de la proposition, 759▸ • du nom, 400▸, **441**▸, 443▸ • du verbe, 154, 188, 253, 999, 1054 • du verbe support, **348**▸
Valent : *voir* Complément, Sujet
Valeur (rôle) : 195▸ • ajout de —, *voir* Ajout • complément de —, *voir* Complément de mesure
Variable (Genre —) : *voir* Genre grammatical
Variante : 354 • libre, XXI▸
Variation régionale : XX▸, 1246, 2123▸, 2139▸, 2157▸, *voir aussi Ça, Personne, Vous* de politesse • de *faire* + infinitif, **322**▸ • de la périphrase verbale, 1273▸, 1353, 1358 • de la phrase interrogative, 25, 1432▸ • de la préposition locative, **855**▸ • de la quantification verbo-nominale, 611 • de l'article devant nom propre, 434, 2022 • de la subordonnée relative, 1471, 1524, **1530**▸ • de l'auxiliaire de temps, 278▸ • des expressions de haut degré, 946 • des expressions verbales figées, 259 • des mots exclamatifs, 1121▸, 1462▸ • des mots interrogatifs, 1120▸ • des mots relatifs, 1121▸ • des noms communs affectifs, 452 • des proformes personnelles faibles, 1021▸, 1047 • des sons du français, 2080▸ • des verbes attributifs, 295 • des verbes de perception, 328 • du subjonctif, 1312▸, 1314▸ • du verbe support, 361▸ • *à* + nom, 562
Vaud (canton de) : 1023, 1436, *voir aussi* Suisse
Veille (la —) : 1277, 1279▸ • *de*, 757, 1937, 2033
Vendée : 1274
Venir : 161, 275, **829**▸, 1043 • locatif, 204 • *à* + infinitif, 826 • *de* + infinitif, 168, 826, 1139, 1157, 1234-1235, 1245▸, 1247, 1252, 1266, 1269▸
Verbe (catégorie) : XXXIII, *voir aussi* Accord du verbe • *définition*, **127**▸ • à complément infinitif, **165**▸, 178▸, 628, 1325 • à complément nominal, 159▸ • à complément prépositionnel, 160▸, 836, 1902▸ • à complétive, 172▸, 711▸, 713, 1045, 1374, 2058 • à contexte négatif, 1205, 1211▸ • à deux compléments, 163▸, 1341 • à héritage, 169▸, 1325, 1352 • à négation implicite, 1215 • à partage, 169▸, 1352 • aspectuel, 168, 628, 1139, 1157, 1266 • à sujet infinitif, 156▸ • à sujet subordonné, 156▸ • à sujet suffixé, 15, 1432, 1555, 1559▸, 1610▸, **1860**▸ • auxiliaire, 131, 268▸, 1773, 1811, 1847, 2113, *voir aussi Avoir, Être*, Surcomposé, Temps verbal • conjugué, *voir* Conditionnel, Impératif, Indicatif, Participe présent, Subjonctif • contrefactif, 1374 • d'accompagnement, 217 • d'activité, 183▸, 1233 • d'assistance, 217 • d'attitude mentale, 357 • de changement d'état, 1879 • de classification, 305 • de communication, 198▸, 305, 1168, 1295, 1299, 1374, 1414, 1454, 2056 • de comportement, 242 • de contact, 202▸ • défectif, 137 • de fiction, 1295 • déictique, 1937, 1995 • de mesure, 159, 195▸, 475▸ • d'émission, 159, 194▸, 475▸, 1879 • de mouvement sur place, 193 • d'engagement, 1374 • de possession, 196▸, 306 • de question, 1414 • dérivé, 131, 132▸ • de transformation, 304, 479 • d'évènement, 183▸, 1233, 1281, 1297 • d'influence, 1045, 1297, 1392 • d'injonction, 1392 • d'interdiction, 1392 • dynamique, 183▸ • emprunté, 131▸ • existentiel, 305, 1340 • factif, 1374, 1455-1456 • gradable, 1650, 1661, 1665, 1766 • impersonnel, 155▸, 228▸ • instrumental, 205▸ • intransitif, 472▸ • météorologique, 156 • modal, 305, 628, 1237, 1295, 1297, 1301, 1349▸, 1374 • négatif, 1205 • neutre, 216▸ • passivable, 213▸ • présentatif, 715, 1414, 1454, 1515 • réfléchi, 227, 277▸, 279-280, 284▸, 294, 319, **1001**▸ • représentationnel, 1505 • résolutif, 1414, 1417-1418 • sans complément, 158▸ • sans sujet, 154▸ • simple, 345▸ • support, 1495 • symétrique, **206**▸, 832 • transitif, 149
Verbe attributif : 181, *voir aussi Être, Faire, Laisser, Mettre, Passer, Rendre*, Variation régionale • *définition*, **149**, **288**▸, **290** • à attribut du complément, **304**▸, 711▸, 1343 • à attribut du sujet, **292**▸, 710, 1343, 1498 • de nomination, 305, 436, 478
Verbe causatif : 282, 306, 711▸, 714, 1168, 1297, 1392, *voir aussi Empêcher, Faire, Laisser* • *définition*, **312**▸ • de changement d'état, 242 • de déplacement, 168, 204 • de transfert, 242 • + infinitif, 628
Verbe d'attitude intellectuelle : 1168, 1304, 1374 • de croyance, 1375, 1587 • de doute, 1297 • d'opinion, 1295, 1414, 1454, 1510 • évaluatif (ou d'évaluation), 206▸, 1297, 1300
Verbe d'état : 1233 • *définition*, **182**▸ • d'identité, 292, 436, 477▸, 550, 628, 1374, 1392, 1414, 1454 • d'inclusion, 242 • et le récit, 1257▸ • et le temps, 1287▸ • et les

adverbiaux de temps, 1287▸ • et nom de partie du corps, 291 • intérieur, 196
Verbe de perception : **327**▸, 399, 1045, 1374, 1414, 1454 • attributif, 305, **332**▸ • et négation, 337, 341 • + infinitif, 271▸, **334**▸, 341, 628 • + *que*, **331**▸, 1295 • + *qui*, **334**, 1472▸, 1504▸, 1515
Verbe de sentiment : 195▸, 1297-1298, 1304, 1414, 1454 • de crainte, 1168 • de désir, 628, 1299, 1392 • + *quand*, 1296 • + *que*, 1295
Verbe locatif : 1053▸, 1879, 1903, 1905 • de déplacement, 202▸, 2004 • de localisation, 202▸
Verbe support : 181, 250, **343**▸, 401, 427, 459, 515-516, 1032, 1036, 1045, 1051▸ • *définition*, **343**▸ • converse, **351**
Verbe temporel : 1903 • de date, 200▸ • de durée, 200▸
Véridique : *voir aussi* Adverbe
Verlan : 133▸, 385, 659
Vermont : 278
Vers (nom) : 749, 756
Vers (préposition) : 763▸, 770, 781, 785, 844 • *les*, 532
Ville (Nom de —) : *voir* Nom propre
Virgule : 2167, 2175 • de mot, 2186▸ • de phrase, **2195**▸
Visée : 1598 • et phrase désidérative, 1292, 1389▸, 1391▸ • et subordonnée au subjonctif, 1293▸, 1296▸
Vivement : + nom, 70 • *que*, 894
Vivre (verbe) : 201▸, 902 • + adjectif, 201▸, 707 • + adverbe, 902 • + complément nominal, 201▸ • *vive*, 1387
Vocalique : initiale —, 2108 • mot —, *voir* Mot
Vocatif : 1941, 2178▸, *voir aussi* Ajout, Nom propre, Syntagme nominal • *définition*, **2007** • et impératif, 1385, *voir aussi* Adresse
Vœu : 1394
Voici, voilà : *fiche* Voici, voilà
Voici, voilà (préposition) : 775
Voici, voilà (verbe) : 129, 711▸, 1454, 1504▸, 1969, 2003 • et proforme, 1010 • particule de discours, 2020 • *que*, 1967▸
Voir : 139, 217, 333, 1414, 1454, *voir aussi Vu* • verbe attributif, 1343 • verbe de perception, 328, 1341 • + infinitif, 168, 268, 1139, 1157 • *que*, 177, 328▸, 1374 • *se* — + infinitif, 320▸ • + *qui*, 334
Voire : 869, 1737, 1753▸
Voix : 209, *voir aussi* Médiopassif, Neutre, Passif
Vôtre (adjectif) : *voir Sien*
Votre (déterminant) : *voir Son* déterminant
Vouloir : périphrase, 1273▸ • + infinitif, 168, 1139, 1157 • *en — à*, 1027 • *que*, 177, 1392
Vous : 977, 982, 992, 1937, 1995, 1998, 2009 • *fiche* Pronoms personnels • accord de l'attribut, 297, 308 • de politesse, 137, 146, 297, 308, **1998**, **2010**
Vous (proforme faible) : 988, 1008, 1013, 1018-1019, 1024
Vous (pronom) : 1055, *voir aussi Vous autres*, *Vous-mêmes* • ajout, 1060 • réfléchi, 1063▸
Vous autres : 1057 • *fiche* Autre
Vous-même, vous-mêmes : *voir Lui-même*
Voyelle : 2078-2079
Vrai : 2177 • adjectif d'adéquation, 740, **744**▸ • adjectif qualificatif, **744**▸ • complément, 707 • épithète, 744, 1914
Vu : *que*, 1574

W

w : élision, 2108 • liaison, 2108 • prononciation, 2078
Wallonie : XIX, 1273, 1323, *voir aussi* Belgique

X

-x : pluriel de l'adjectif, 660 • pluriel du nom, 391▸

Y

Y (proforme faible) : 631, 988, 998, 1008, 1013, 1018-1019, **1039**▸, 1050▸, 1099▸, 2032, *voir aussi Il y a* • *fiche* Y • et antécédent humain, 1041▸ • et expressions figées, 1012, 1050 • et *lui*, 1052▸ • et sujet du verbe principal, 1054 • locatif, 1050▸
Y compris (préposition) : 531, 758, 777, 798▸ • *que*, 787

Z

Zéro (adjectif) : 587-588
Zéro (déterminant) : 525, 588
Zone initiale : **37**▸, 75, 916▸, 1849▸, 1863▸, 1933▸, 2098, 2113
Zut : 2018

TABLE DES MATIÈRES

Tome 1

La direction scientifique et éditoriale V
Les auteurs VI
Les universités et laboratoires de recherche VIII

Guide du lecteur IX
Conventions typographiques XII
Sommaire XIV

Introduction

Introduction XIX

1. Qu'est-ce que le français ? Françoise Gadet, XIX
1.1. Qui parle français ?, XIX – 1.2. Le ou les français ?, XX

2. La grammaire et les données considérées, XXII
2.1. Qu'est-ce qu'une grammaire ? Anne Abeillé et Annie Delaveau, XXII – 2.2. Quelles sont les données considérées ? A. A. et Danièle Godard, XXV – 2.3. Les corpus utilisés A. A., XXVII

3. Les composantes de la grammaire, XXVIII
3.1. Les sons : la phonétique et la phonologie, XXVIII – 3.2. La morphologie et le lexique Olivier Bonami, XXIX – 3.3. La syntaxe : les catégories et les fonctions syntaxiques Anne Abeillé et Danièle Godard, XXXI – 3.4. La sémantique et la pragmatique Pascal Amsili, XLI

Terminologie grammaticale XLVI
Rectifications de l'orthographe XLIX
Corpus écrits et oraux LI

Repères bibliographiques, LVII

La phrase

CHAPITRE I — *sous la responsabilité d'Annie Delaveau*

I-1 Qu'est-ce qu'une phrase ? Annie Delaveau 5

I-1.1. Comment définir la phrase ? A. D. et Antoine Gautier, 5
I-1.1.1. Les approches graphique et syntaxique de la phrase, 5 – I-1.1.2. La définition syntaxique et sémantique de la phrase, 5 – I-1.1.3. La distinction entre phrase et énoncé, 6

I-1.2. Les structures de la phrase A. D., 7
I-1.2.1. Les trois structures de la phrase, 7 – I-1.2.2. L'ordre des éléments dans la phrase, 8 – I-1.2.3. La phrase simple et la phrase complexe, 8 – I-1.2.4. Les fonctions des phrases liées dans la phrase complexe, 9

I-1.3. Les différents types de phrases A. D., 10
I-1.3.1. La forme et l'interprétation des types de phrases, 10 – I-1.3.2. Les usages des types de phrases, 10 – I-1.3.3. Les formes de phrases et les constructions, 11

I-2 Les phrases et leurs types ... 12
I-2.1. Qu'est-ce qu'un type de phrase ?, 12
I-2.1.1. Les quatre types de phrases, 12 – I-2.1.2. Les sous-types de phrases, 13 – I-2.1.3. Comment distinguer les types de phrases ?, 14 – I-2.1.4. Les types de phrases sans verbe, 17 – I-2.1.5. Les types de phrases et leur interprétation, 18
I-2.2. Les types de phrases et les actes de langage, 18
I-2.2.1. Les types d'actes de langage, 19 – I-2.2.2. Les actes de langage indirects, 22
I-2.3. Les autres phrases et leurs types, 23
I-2.3.1. Les phrases coordonnées et leurs types, 24 – I-2.3.2. Les phrases subordonnées et leurs types, 24

I-3 Les phrases verbales Annie Delaveau ... 26
I-3.1. Qu'est-ce qu'une phrase verbale ? A. D., 26
I-3.2. La phrase à l'indicatif et au subjonctif A. D., 27
I-3.2.1. Le sujet de la phrase à l'indicatif ou au subjonctif, 27 – I-3.2.2. Les compléments du verbe à l'indicatif ou au subjonctif, 29 – I-3.2.3. Les ajouts dans la phrase verbale, 31 – I-3.2.4. La structure des phrases avec sujet, complément et ajout Anne Abeillé, 34 – I-3.2.5. Les éléments en début de phrase verbale, 37
I-3.3. La phrase à l'impératif A. D., 41
I-3.4. Les phrases à l'infinitif et au participe présent A. D., 43
I-3.4.1. La phrase à l'infinitif, 43 – I-3.4.2. La phrase au participe présent, 45

I-4 Les phrases subordonnées et coordonnées Anne Abeillé et Annie Delaveau ... 46
I-4.1. Qu'est-ce qu'une phrase subordonnée ou coordonnée ? A. A. et A. D., 46
I-4.1.1. La distinction entre phrase indépendante et phrase liée, 46 – I-4.1.2. La distinction entre phrases coordonnée et subordonnée, 47 – I-4.1.3. La structure des phrases coordonnée et subordonnée, 49
I-4.2. Les subordonnées sujet ou complément A. D., 50
I-4.2.1. Les subordonnées sujets, 51 – I-4.2.2. Les subordonnées compléments, 52
I-4.3. Les subordonnées périphériques A. D., 53
I-4.4. Les subordonnées ajouts A. D., 54
I-4.4.1. Quelles sont les subordonnées ajouts ?, 54 – I-4.4.2. Les subordonnées circonstancielles ajouts, 55 – I-4.4.3. Les subordonnées comparatives ajouts, 57 – I-4.4.4. Les subordonnées relatives ajouts, 58 – I-4.4.5. Les subordonnées incises, 58
I-4.5. Les phrases coordonnées A. A., 59
I-4.5.1. Quelles sont les phrases coordonnées ?, 59 – I-4.5.2. La coordination d'une phrase avec une autre phrase, 61
I-4.6. Les phrases juxtaposées A. A., 62
I-4.6.1. Les phrases juxtaposées coordonnées, 63 – I-4.6.2. Les phrases juxtaposées subordonnées, 64

I-5 **Les phrases sans verbe** Anne Abeillé et Annie Delaveau 66

I-5.1. Qu'est-ce qu'une phrase sans verbe ? A. A. et A. D., 66
I-5.1.1. La phrase sans verbe complète, 66 – I-5.1.2. La phrase sans verbe incomplète, 66

I-5.2. Les phrases à tête non verbale A. D., 67
I-5.2.1. Qu'est-ce qu'une phrase à tête non verbale ?, 68 – I-5.2.2. Les constituants de la phrase à tête non verbale, 70 – I-5.2.3. Les fonctions de la phrase à tête non verbale, 76

I-5.3. Les phrases à ellipse du verbe A. A., 77
I-5.3.1. Qu'est-ce qu'une phrase à ellipse du verbe ?, 78 – I-5.3.2. Les réponses et les questions courtes, 80 – I-5.3.3. La phrase à ellipse du verbe coordonnée, 80 – I-5.3.4. La phrase à ellipse du verbe subordonnée, 82

I-6 **Les phrases interrogatives, les phrases exclamatives et les autres phrases à extraction** Marianne Desmets 84

I-6.1. Qu'est-ce qu'une phrase à extraction ?, 84

I-6.2. Les différentes constructions à extraction, 85
I-6.2.1. Les interrogatives partielles avec extraction, 85 – I-6.2.2. Les exclamatives avec extraction, 85 – I-6.2.3. Les déclaratives avec extraction, 85 – I-6.2.4. Les subordonnées relatives et l'extraction, 86 – I-6.2.5. Les constructions clivées, 87 – I-6.2.6. Les subordonnées circonstancielles avec extraction, 87 – I-6.2.7. Les comparatives avec extraction, 87

I-6.3. Les propriétés des phrases à extraction, 88
I-6.3.1. Les propriétés du constituant extrait, 88 – I-6.3.2. La fonction de l'élément manquant, 90 – I-6.3.3. L'inversion du sujet dans les phrases à extraction, 91 – I-6.3.4. La relation à distance entre l'élément extrait et l'élément manquant, 92 – I-6.3.5. L'insertion de *que* dans les phrases à extraction, 95 – I-6.3.6. La structure syntaxique des phrases à extraction, 95

I-7 **L'insertion des phrases dans le discours** Bernard Combettes 97

I-7.1. Phrases, discours, contexte, 97
I-7.1.1. L'insertion de l'énoncé dans la situation, 97 – I-7.1.2. Les relations entre phrases, 97 – I-7.1.3. Les expressions anaphoriques, 98

I-7.2. L'organisation du contenu des énoncés, 98
I-7.2.1. La notion de contenu principal, 99 – I-7.2.2. Le topique de phrase, 99

I-7.3. La succession des énoncés dans le discours, 101
I-7.3.1. La notion de topique de discours, 101 – I-7.3.2. Les référents de discours, 102

I-7.4. Le fond et le focus, 103
I-7.4.1. La distinction entre fond et focus, 103 – I-7.4.2. Le focus dans la phrase simple, 105 – I-7.4.3. Le focus dans la phrase complexe, 107

I-8 **La notion de phrase à l'oral** 109

I-8.1. Qu'est-ce que l'oral ? Paul Cappeau et Françoise Gadet, 109
I-8.1.1. Les corpus oraux, 109 – I-8.1.2. La transcription des énoncés oraux, 110

I-8.2. Comment se présentent les énoncés oraux ? P. C. et F. G., 111
I-8.2.1. L'organisation des conversations, 111 – I-8.2.2. Les phénomènes d'hésitation et de correction à l'oral, 112 – I-8.2.3. Les phénomènes d'autocorrection, 114

I-8.3. La succession des phrases à l'oral P. C. et F. G., 115
I-8.3.1. La segmentation en phrases à l'oral, 115 – I-8.3.2. Les phrases juxtaposées à l'oral, 115 – I-8.3.3. Le rôle des particules de discours, 116

I-8.4. Quelques constructions fréquentes à l'oral P. C. et F. G., 117
I-8.4.1. Les phrases avec antéposition ou dislocation à l'oral, 117 – I-8.4.2. Les constructions présentatives à l'oral, 118 – I-8.4.3. Les phrases sans verbe à l'oral, 119

I-8.5. La forme sonore des énoncés oraux Élisabeth Delais-Roussarie, 119
I-8.5.1. La prosodie de l'énoncé, 120 – I-8.5.2. La prosodie et les spécificités syntaxiques de l'oral, 121

Repères bibliographiques, 123

CHAPITRE II

Le verbe

sous la responsabilité d'Anne Abeillé et Jean-Pierre Koenig

II-1 Qu'est-ce qu'un verbe ? 127

II-1.1. Les propriétés caractéristiques du verbe Anne Abeillé et Danièle Godard, 127
II-1.1.1. Comment reconnaitre un verbe ?, 128 – II-1.1.2. La construction et l'interprétation des verbes, 130

II-1.2. La formation des verbes Olivier Bonami, 131
II-1.2.1. Les verbes dérivés, 132 – II-1.2.2. Les verbes composés, 132 – II-1.2.3. Les autres formations verbales, 133

II-1.3. Modes, temps et personnes du verbe, 133
II-1.3.1. Les différents modes du verbe D. G., 133 – II-1.3.2. Les temps du verbe D. G., 135 – II-1.3.3. La variation du verbe en personne et en nombre D. G., 137 – II-1.3.4. La conjugaison des verbes O. B., 137

II-1.4. L'accord du verbe avec le sujet A. A., 143
II-1.4.1. L'accord du verbe avec le sujet non coordonné, 143 – II-1.4.2. L'accord du verbe avec le sujet coordonné, 145

II-2 La valence des verbes Anne Abeillé et Jean-Pierre Koenig 148

II-2.1. Qu'est-ce que la valence d'un verbe ?, 148
II-2.1.1. Comment distinguer les compléments du verbe ?, 148 – II-2.1.2. La variation de la valence des verbes, 152 – II-2.1.3. Les listes de valence des verbes, 153

II-2.2. Les verbes et leur sujet, 154
II-2.2.1. Les verbes sans sujet, 154 – II-2.2.2. Les verbes à sujet impersonnel, 155 – II-2.2.3. Les verbes à sujet infinitif ou subordonné, 156

II-2.3. Les verbes sans complément, 158

II-2.4. Les verbes à complément nominal ou prépositionnel, 158
II-2.4.1. Les verbes à un complément nominal, 159 – II-2.4.2. Les verbes à un complément prépositionnel, 160 – II-2.4.3. Les verbes à plusieurs compléments nominaux ou prépositionnels, 163

II-2.5. Les verbes à complément infinitif, 165
II-2.5.1. La fonction du complément infinitif, 166 – II-2.5.2. La construction des verbes à complément infinitif, 167 – II-2.5.3. L'interprétation du sujet de l'infinitif, 168 – II-2.5.4. Les verbes à partage et les verbes à héritage, 169

II-2.6. Les verbes à complétive, 172
II-2.6.1. Qu'est-ce qu'une complétive ?, 172 – II-2.6.2. La fonction des complétives, 175 – II-2.6.3. Les différentes classes de verbes à complétive, 175 – II-2.6.4. L'alternance entre complétive et complément infinitif, 178 – II-2.6.5. Les autres constructions des verbes à complétive, 179

II-3 **Les classes sémantiques de verbes**
Anne Abeillé et Jean-Pierre Koenig 180

II-3.1. Les verbes d'état, d'activité et d'évènement, 181
II-3.1.1. Les verbes d'état, 182 – II-3.1.2. Les verbes d'activité, 183 – II-3.1.3. Les verbes d'évènement, 183

II-3.2. Les rôles sémantiques des arguments du verbe, 186
II-3.2.1. Qu'est-ce qu'un argument du verbe ?, 186 – II-3.2.2. Les différents rôles sémantiques des arguments, 188 – II-3.2.3. Les rôles sémantiques du sujet et des compléments, 191 – II-3.2.4. Les rôles sémantiques et les différentes classes de verbes du verbe, 192

II-3.3. Quelques classes sémantiques de verbes, 194
II-3.3.1. Les verbes d'émission, 194 – II-3.3.2. Les verbes de mesure, 195 – II-3.3.3. Les verbes de sentiment, 195 – II-3.3.4. Les verbes de possession et de transfert de possession, 196 – II-3.3.5. Les verbes de communication, 198 – II-3.3.6. Les verbes de date ou de durée, 200

II-3.4. Les verbes à alternance de construction, 200
II-3.4.1. Les verbes à complément interne, 201 – II-3.4.2. Les verbes de contact, 202 – II-3.4.3. Les verbes locatifs, 202 – II-3.4.4. Les verbes instrumentaux, 205 – II-3.4.5. Les verbes d'évaluation, 206 – II-3.4.6. Les verbes symétriques, 206 – II-3.4.7. Les verbes avec bénéficiaire, 208

II-4 **Les constructions passives, neutres et impersonnelles** 209

II-4.1. La construction passive Anne Zribi-Hertz et Anne Abeillé, 210
II-4.1.1. Qu'est-ce que le passif ?, 210 – II-4.1.2. Quels verbes permettent le passif ?, 213 – II-4.1.3. Le complément d'agent au passif, 216 – II-4.1.4. L'interprétation du passif et son rôle discursif, 219 – II-4.1.5. Le passif impersonnel, 221

II-4.2. La construction médiopassive A. Z.-H., 223
II-4.2.1. Qu'est-ce que la construction médiopassive ?, 223 – II-4.2.2. Quels verbes entrent dans la construction médiopassive ?, 224 – II-4.2.3. L'interprétation du médiopassif, 225

II-4.3. La construction neutre A. Z.-H., 225
II-4.3.1. Quels verbes entrent dans la construction neutre ?, 226 – II-4.3.2. La forme réfléchie des constructions neutres, 226

II-4.4. La construction impersonnelle Béatrice Lamiroy, 228
II-4.4.1. Qu'est-ce qu'une construction impersonnelle ?, 228 – II-4.4.2. La construction impersonnelle avec un syntagme nominal, 230 – II-4.4.3. La construction impersonnelle avec un infinitif ou une complétive, 235

II-5 **L'omission des compléments du verbe**
Jean-Pierre Koenig et Anne Abeillé 238

II-5.1. Quels compléments du verbe sont omis ?, 238

II-5.2. Les verbes à complément obligatoire, 239
II-5.2.1. Les verbes attributifs et les verbes supports, 240 – II-5.2.2. Les verbes à complément infinitif obligatoire, 240 – II-5.2.3. Les autres verbes à complément obligatoire, 241

II-5.3. L'omission du complément à interprétation indéfinie, 244
II-5.3.1. L'omission du complément indéfini sans changement de sens, 244 – II-5.3.2. L'omission du complément indéfini avec spécialisation du sens, 245

II-5.4. L'omission du complément à interprétation définie, 245
II-5.4.1. L'omission du complément à interprétation anaphorique, 245 – II-5.4.2. L'omission à interprétation déictique, 246

II-5.5. L'omission du complément à interprétation générique, 247
II-5.5.1. L'omission du complément affecté, 247 – II-5.5.2. L'omission du complément dans les dictons et les proverbes, 247

II-6 Les expressions verbales figées Béatrice Lamiroy 248

II-6.1. Qu'est-ce qu'une expression verbale figée ?, 248
II-6.1.1. Les expressions figées et les expressions libres, 248 – II-6.1.2. Expression figée et sens idiomatique, 249 – II-6.1.3. Les expressions figées et les proverbes, 249 – II-6.1.4. Le caractère graduel du figement, 249

II-6.2. L'interprétation des expressions verbales figées, 250
II-6.2.1. Les déterminants de l'expression figée, 251 – II-6.2.2. Les adjectifs épithètes de l'expression figée, 251 – II-6.2.3. Expressions figées et synonymes, 252

II-6.3. La syntaxe des expressions verbales figées, 252
II-6.3.1. La valence des expressions verbales figées, 252 – II-6.3.2. Les alternances de constructions des expressions verbales figées, 255 – II-6.3.3. Les autres variations syntaxiques des expressions verbales figées, 257 – II-6.3.4. Les expressions verbales figées dans les constructions à extraction, 258

II-6.4. La variation régionale des expressions verbales figées, 259
II-6.4.1. La répartition géographique des expressions verbales figées, 260 – II-6.4.2. La comparaison des variétés régionales d'expressions verbales figées, 260

Repères bibliographiques, 262

CHAPITRE III

Les constructions verbales fusionnées

sous la responsabilité d'Anne Abeillé

III-1 Qu'est-ce qu'une construction verbale fusionnée ?
Anne Abeillé 267

III-1.1. Les différentes constructions verbales fusionnées, 267

III-1.2. La construction fusionnée des auxiliaires *avoir* et *être*, 268

III-1.3. Les autres constructions verbales fusionnées, 269
III-1.3.1. Les constructions fusionnées passives, 269 – III-1.3.2. Les constructions fusionnées avec attribut, 269 – III-1.3.3. Les constructions fusionnées avec verbe support, 269

III-1.4. Les constructions fusionnées avec infinitif, 270
III-1.4.1. Les constructions causatives fusionnées, 270 – III-1.4.2. Les constructions fusionnées des verbes de perception, 271 – III-1.4.3. Autres propriétés des constructions fusionnées avec infinitif, 271

III-2 Les auxiliaires *avoir* et *être* 274

III-2.1. Comment choisir l'auxiliaire de temps ? Anne Abeillé, 274
III-2.1.1. L'auxiliaire *être* avec les verbes non réfléchis, 275 – III-2.1.2. L'auxiliaire *être* avec les verbes réfléchis, 277 – III-2.1.3. La variation concernant le choix de l'auxiliaire Françoise Gadet, 278

III-2.2. Les temps surcomposés A. A., 279

III-2.3. L'accord du participe passé aux temps composés, 280
III-2.3.1. L'accord du participe des verbes non réfléchis A. A., 281 – III-2.3.2. L'accord du participe avec les verbes réfléchis A. A., 284 – III-2.3.3. L'accord du participe passé à l'oral Paul Cappeau, 284

III-2.4. La structure syntaxique des temps composés A. A., 286
III-2.4.1. Le participe passé comme complément de l'auxiliaire, 286 – III-2.4.2. Les compléments du participe comme compléments de l'auxiliaire, 286 – III-2.4.3. La structure des temps composés, 287

III-3 Les constructions verbales avec un attribut
Anne Abeillé et Marleen Van Peteghem 288

III-3.1. Qu'est-ce qu'une construction attributive ?, 288
III-3.1.1. Le complément de lieu et l'attribut, 289 – III-3.1.2. Autres constructions verbales avec adjectif, 289

III-3.2. Les constructions à attribut du sujet, 289
III-3.2.1. Qu'est-ce qu'un attribut du sujet ?, 290 – III-3.2.2. Les différents verbes à attribut du sujet, 292 – III-3.2.3. Le sujet des verbes à attribut du sujet, 295 – III-3.2.4. L'accord de l'attribut du sujet, 296 – III-3.2.5. La pronominalisation de l'attribut du sujet, 297 – III-3.2.6. La structure syntaxique des constructions à attribut du sujet, 299

III-3.3. Les constructions à attribut du complément, 301
III-3.3.1. Qu'est-ce qu'un attribut du complément ?, 302 – III-3.3.2. Les verbes à attribut du complément, 304 – III-3.3.3. Le passif des verbes avec attribut du complément, 307 – III-3.3.4. L'accord de l'attribut du complément, 307 – III-3.3.5. La structure syntaxique des constructions à attribut du complément, 308

III-4 Les constructions causatives de *faire* et *laisser* avec un infinitif 312

III-4.1. Les constructions de *faire* avec un infinitif Jean-Pierre Koenig, 312
III-4.1.1. La construction fusionnée de *faire* avec un infinitif, 313 – III-4.1.2. La structure syntaxique de la construction fusionnée avec *faire*, 315 – III-4.1.3. Le causataire dans la construction fusionnée avec *faire*, 317 – III-4.1.4. Les proformes dans la construction fusionnée avec *faire*, 319 – III-4.1.5. La construction *se faire* avec infinitif, 320 – III-4.1.6. La construction ordinaire de *faire* avec infinitif, 321

III-4.2. La variation concernant *faire* et l'infinitif Marie-Thérèse Vinet, 322
III-4.2.1. La variation de la position de l'infinitif avec *faire*, 322 – III-4.2.2. L'emploi des proformes *le* ou *lui* avec *faire*, 322

III-4.3. Les constructions de *laisser* avec infinitif Anne Abeillé et J.-P. K., 323
III-4.3.1. La construction ordinaire de *laisser* avec infinitif, 324 – III-4.3.2. La construction fusionnée de *laisser* avec infinitif, 325 – III-4.3.3. Les deux structures syntaxiques de *laisser* avec infinitif, 326

III-5 Les verbes de perception Philip Miller 327

III-5.1. Qu'est-ce qu'un verbe de perception ?, 327
III-5.1.1. Les différentes formes de perception, 327 – III-5.1.2. La perception intentionnelle ou non, 327 – III-5.1.3. Le verbe *sentir* et la proprioception, 328 – III-5.1.4. Les homonymes des verbes de perception, 328 – III-5.1.5. La perception directe et indirecte, 329

III-5.2. Les compléments des verbes de perception, 329
III-5.2.1. Les verbes de perception avec un complément nominal, 330 – III-5.2.2. Les verbes de perception avec une subordonnée complétive, 331 – III-5.2.3. Les verbes de perception avec attribut, 332 – III-5.2.4. Les verbes de perception avec un participe présent ou une subordonnée relative, 333

III-5.3. Les verbes de perception avec infinitif, 334
III-5.3.1. Les constructions des verbes de perception avec infinitif, 335 – III-5.3.2. La pronominalisation des compléments de l'infinitif, 337 – III-5.3.3. Le sujet de l'infinitif après un verbe de perception, 337 – III-5.3.4. Le passif des verbes de perception, 339

III-5.4. L'interprétation des verbes de perception, 339
III-5.4.1. L'interprétation de perception directe ou indirecte, 340 – III-5.4.2. La perception directe et le statut de la situation perçue, 340 – III-5.4.3. La construction du verbe de perception et le stimulus perçu, 341

III-6 Les constructions à verbe support
Anne Abeillé et Robert Vivès 343

III-6.1. Qu'est-ce qu'une construction à verbe support ? A. A. et R. V., 343
III-6.1.1. Qu'est-ce qu'un verbe support ?, 343 – III-6.1.2. Les phrases à verbe support sont-elles équivalentes à des phrases à verbe simple ?, 345

III-6.2. Les propriétés syntaxiques des constructions à verbe support A. A. et R. V., 346
III-6.2.1. La fonction syntaxique du nom prédicatif, 347 – III-6.2.2. Le sujet du verbe support, 347 – III-6.2.3. Les compléments du verbe support, 348 – III-6.2.4. Le passif des constructions à verbe support, 350 – III-6.2.5. La structure syntaxique des constructions à verbe support, 351

III-6.3. Les combinaisons entre verbe support et nom prédicatif A. A., 353
III-6.3.1. Les principaux verbes supports et leurs variantes, 353 – III-6.3.2. Les différents types de noms prédicatifs, 355 – III-6.3.3. Quel verbe support convient à quel nom prédicatif ?, 356

III-6.4. Le déterminant du nom prédicatif dans la construction à verbe support A. A. et R. V., 357
III-6.4.1. L'absence de déterminant du nom prédicatif, 358 – III-6.4.2. Le déterminant possessif du nom prédicatif, 359 – III-6.4.3. Les autres déterminants du nom prédicatif, 360

III-6.5. Les variantes régionales des constructions à verbe support Béatrice Lamiroy, 361

Repères bibliographiques, 362

CHAPITRE IV Le nom et le syntagme nominal

sous la responsabilité de Danièle Godard

IV-1 Qu'est-ce qu'un nom et un syntagme nominal ?
Danièle Godard et Anne Abeillé 367

IV-1.1. Qu'est-ce qu'un nom ?, 367
IV-1.1.1. Les noms et les autres catégories, 367 – IV-1.1.2. Les noms communs et les noms propres, 368 – IV-1.1.3. L'interprétation des noms, 369 – IV-1.1.4. Les noms dénombrables et les noms non dénombrables, 369

IV-1.2. Qu'est-ce qu'un syntagme nominal ?, 369
IV-1.2.1. Les syntagmes nominaux référentiels et les syntagmes nominaux prédicatifs, 370 – IV-1.2.2. Les syntagmes nominaux définis et les syntagmes nominaux indéfinis, 370

IV-1.3. Les éléments du syntagme nominal, 371
IV-1.3.1. Le déterminant et les autres spécifieurs, 371 – IV-1.3.2. Les épithètes du nom, 372 – IV-1.3.3. Les compléments du nom, 373 – IV-1.3.4. Les syntagmes nominaux construits autour d'un pronom, 374 – IV-1.3.5. Les syntagmes nominaux sans nom ni pronom, 374

IV-1.4. La structure du syntagme nominal, 374
IV-1.4.1. La fonction syntaxique du déterminant, 375 – IV-1.4.2. Les syntagmes nominaux introduits par un marqueur, 376

IV-2 **La formation, le genre et le nombre des noms**
Ludo Melis et Danièle Godard 377

IV-2.1. La formation des noms, 377
IV-2.1.1. Les noms dérivés, 378 – IV-2.1.2. Les noms composés et agglomérés, 379

IV-2.2. Le genre des noms, 381
IV-2.2.1. Le masculin comme genre par défaut, 382 – IV-2.2.2. Le genre est une propriété lexicale des noms, 382 – IV-2.2.3. Le genre des noms dérivés, 384 – IV-2.2.4. Le genre des noms complexes, 386 – IV-2.2.5. Le genre des noms inanimés, 387 – IV-2.2.6. Le genre des noms animés, 389

IV-2.3. Le nombre des noms, 391
IV-2.3.1. Les formes du pluriel des noms, 391 – IV-2.3.2. Les noms à pluriel intrinsèque, 393 – IV-2.3.3. L'interprétation du singulier et du pluriel des noms, 394

IV-3 **L'interprétation des noms communs** 398

IV-3.1. Les classes sémantiques de noms communs, 398
IV-3.1.1. Que décrivent les noms communs ?, 398 – IV-3.1.2. Les noms d'objets et les noms de situation, 399 – IV-3.1.3. Les noms et leurs arguments, 400 – IV-3.1.4. Les noms dénombrables ou non, 402

IV-3.2. Les noms d'êtres humains ou animés, 403
IV-3.2.1. Les noms de parenté, 405 – IV-3.2.2. Les noms de métier, 405

IV-3.3. Les autres noms d'objets concrets, 406
IV-3.3.1. Les noms d'objets fabriqués, 406 – IV-3.3.2. Les noms de partie du corps Isabelle Simatos, 408 – IV-3.3.3. Les noms d'objets non dénombrables, 413

IV-3.4. Les noms d'objets abstraits, 414
IV-3.4.1. Qu'est-ce qu'un nom d'objet abstrait ?, 414 – IV-3.4.2. Les compléments des noms d'objets abstraits, 415 – IV-3.4.3. L'interprétation des noms comme objets abstraits, 415

IV-3.5. Les noms d'évènement, 416
IV-3.5.1. Qu'est-ce qu'un nom d'évènement ?, 416 – IV-3.5.2. Les compléments des noms d'évènement, 417 – IV-3.5.3. L'interprétation des noms d'évènement, 418

IV-3.6. Les noms d'activité, 419
IV-3.6.1. Qu'est-ce qu'un nom d'activité ?, 419 – IV-3.6.2. Les noms d'activité comme non dénombrables, 420 – IV-3.6.3. L'interprétation des noms d'activité, 420

IV-3.7. Les noms d'état, 421
IV-3.7.1. Qu'est-ce qu'un nom d'état ?, 421 – IV-3.7.2. Les noms de sentiment et d'état intérieur, 422 – IV-3.7.3. Les noms d'attitude mentale, 424

IV-3.8. Les noms de qualité et de propriété, 424
IV-3.8.1. Qu'est-ce qu'un nom de qualité ?, 425 – IV-3.8.2. Les compléments des noms de qualité, 426 – IV-3.8.3. L'interprétation des noms de qualité, 427

IV-4 **Les noms propres** Kerstin Jonasson 428

IV-4.1. Qu'est-ce qu'un nom propre ?, 428
IV-4.1.1. L'interprétation du nom propre, 428 – IV-4.1.2. La majuscule du nom propre, 428

IV-4.2. Les propriétés morphologiques du nom propre, 429
IV-4.2.1. La formation des noms propres, 429 – IV-4.2.2. Le genre et le nombre du nom propre, 431

IV-4.3. Le nom propre et l'article, 432
IV-4.3.1. L'intégration de l'article à certains noms propres, 432 – IV-4.3.2. L'article devant les noms propres géographiques, 433 – IV-4.3.3. L'absence d'article devant les noms propres, 434 – IV-4.3.4. L'apparition de l'article devant le nom propre modifié, 435

IV-4.4. Les fonctions syntaxiques des noms propres, 436
IV-4.4.1. Le nom propre complément, 436 – IV-4.4.2. Le nom propre en fonction d'ajout, 437

IV-4.5. Du nom propre au nom commun, 438
IV-4.5.1. L'emploi dénominatif du nom propre, 438 – IV-4.5.2. L'emploi métaphorique du nom propre, 439 – IV-4.5.3. L'emploi métonymique du nom propre, 439 – IV-4.5.4. L'emploi de fractionnement du nom propre, 440 – IV-4.5.5. L'emploi exemplaire du nom propre, 440

IV-5 Les compléments de nom et les ajouts au nom
Danièle Godard 441

IV-5.1. Qu'est-ce que la valence d'un nom ? D. G., 441
IV-5.1.1. Comment distinguer compléments de nom et ajouts ?, 441 – IV-5.1.2. La valence des noms, 443

IV-5.2. Les compléments prépositionnels du nom D. G., 445
IV-5.2.1. Les compléments de nom introduits par *de*, 446 – IV-5.2.2. Les compléments des noms de partie et des noms de quantité, 449 – IV-5.2.3. Les compléments des noms d'approximation et des noms affectifs, 450 – IV-5.2.4. Les compléments de nom introduits par une autre préposition, 453

IV-5.3. Les infinitifs et les subordonnées compléments de nom D. G., 455
IV-5.3.1. Les compléments de nom à l'infinitif, 455 – IV-5.3.2. Les subordonnées compléments de nom, 457

IV-5.4. Les appositions D. G., 460
IV-5.4.1. L'interprétation des appositions, 461 – IV-5.4.2. L'accord du nom en apposition, 461 – IV-5.4.3. Les autres ajouts nominaux d'identité, 462

IV-5.5. Les autres ajouts dans le syntagme nominal, 462
IV-5.5.1. Les constructions nom + nom Michèle Noailly, 463 – IV-5.5.2. Les ajouts prépositionnels et adverbiaux dans le syntagme nominal D. G., 466 – IV-5.5.3. Les ajouts à l'infinitif dans le syntagme nominal D. G., 467

IV-6 Les fonctions syntaxiques du syntagme nominal
François Mouret et Anne Abeillé 469

IV-6.1. Le syntagme nominal sujet F. M., 469
IV-6.1.1. Qu'est-ce qu'un sujet nominal ?, 469 – IV-6.1.2. Quels syntagmes nominaux peuvent être sujets ?, 471

IV-6.2. Le syntagme nominal complément direct F. M., 471
IV-6.2.1. Qu'est-ce qu'un complément nominal direct ?, 472 – IV-6.2.2. Quels syntagmes nominaux peuvent être compléments directs ?, 474 – IV-6.2.3. Le complément des verbes d'émission ou de mesure, 475

IV-6.3. Le syntagme nominal attribut F. M., 475
IV-6.3.1. Qu'est-ce qu'un attribut nominal ?, 476 – IV-6.3.2. Quels syntagmes nominaux peuvent être attributs ?, 477

IV-6.4. Le syntagme nominal complément oblique F. M., 479
IV-6.4.1. Les compléments nominaux de préposition, 479 – IV-6.4.2. Les compléments nominaux obliques de verbes, 481

IV-6.5. Les syntagmes nominaux ajouts F. M., 482
IV-6.5.1. Les ajouts nominaux de lieu et de temps, 483 – IV-6.5.2. Les ajouts nominaux de commentaire, 484 – IV-6.5.3. Les ajouts nominaux qui s'accordent, 485 – IV-6.5.4. Les syntagmes nominaux vocatifs, 486

IV-6.6. Le syntagme nominal extrait A. A., 486
IV-6.6.1. Qu'est-ce qu'un syntagme nominal extrait ?, 487 – IV-6.6.2. Quels syntagmes nominaux peuvent être extraits ?, 487

IV-6.7. Les syntagmes nominaux périphériques A. A., 488
IV-6.7.1. Le syntagme nominal périphérique disloqué, 488 – IV-6.7.2. Les syntagmes nominaux périphériques suspendus, 489

IV-7 Les syntagmes nominaux sans nom Danièle Godard 490

IV-7.1. Qu'est-ce qu'un syntagme nominal sans nom ?, 490
IV-7.1.1. Les introducteurs de syntagme nominal sans nom, 490 – IV-7.1.2. Les épithètes dans le syntagme nominal sans nom, 492 – IV-7.1.3. Les compléments du syntagme nominal sans nom, 493 – IV-7.1.4. La structure syntaxique du syntagme nominal sans nom, 493

IV-7.2. L'interprétation du syntagme nominal sans nom, 494
IV-7.2.1. L'accord en genre du syntagme nominal sans nom, 494 – IV-7.2.2. L'antécédent du syntagme nominal sans nom, 494

IV-7.3. Les fonctions syntaxiques du syntagme nominal sans nom, 495
IV-7.3.1. Le syntagme nominal sans nom sujet, 495 – IV-7.3.2. Le syntagme nominal sans nom complément direct, 496 – IV-7.3.3. Le syntagme nominal sans nom complément de préposition, 497

IV-7.4. Le syntagme nominal sans nom partitif, 497
IV-7.4.1. Le complément en *de* du syntagme nominal sans nom partitif, 498 – IV-7.4.2. Les fonctions syntaxiques du syntagme nominal sans nom partitif, 498 – IV-7.4.3. Les autres syntagmes nominaux sans nom partitifs, 499

Repères bibliographiques, 500

CHAPITRE V
La détermination et la quantification
sous la responsabilité de Liliane Tasmowski et Brenda Laca

V-1 Qu'est-ce que la détermination et la quantification ?
Liliane Tasmowski et Brenda Laca 505

V-1.1. Qu'est-ce que la détermination ?, 505
V-1.1.1. Le déterminant et la détermination, 505 – V-1.1.2. Les syntagmes nominaux référentiels ou prédicatifs, 506

V-1.2. Les syntagmes nominaux définis, indéfinis et génériques, 507
V-1.2.1. Comment distinguer syntagmes nominaux définis et indéfinis ?, 507 – V-1.2.2. Les propriétés des syntagmes nominaux définis et indéfinis, 509 – V-1.2.3. L'interprétation générique des syntagmes nominaux définis et indéfinis, 510

V-1.3. Qu'est-ce que la quantification ?, 511
V-1.3.1. Les expressions de quantité et la quantification, 511 – V-1.3.2. Les syntagmes nominaux introduits par une expression de quantité, 512 – V-1.3.3. Les syntagmes nominaux introduits par un quantifieur, 512

V-1.4. Les syntagmes nominaux sans déterminant, 514
V-1.4.1. Qu'est-ce qu'un syntagme nominal sans déterminant ?, 514 – V-1.4.2. Le syntagme nominal sans déterminant en emploi prédicatif, 515 – V-1.4.3. Le syntagme nominal sans déterminant en emploi référentiel, 517 – V-1.4.4. Le syntagme nominal sans déterminant après une préposition, 518

V-2 **La syntaxe des expressions de détermination et de quantification** Anne Abeillé et Danièle Godard 520

V-2.1. Les introducteurs de syntagme nominal, 520

V-2.2. Les déterminants, 521
V-2.2.1. Qu'est-ce qu'un déterminant ?, 521 – V-2.2.2. Les articles définis et indéfinis, 522 – V-2.2.3. Les déterminants complexes, 523 – V-2.2.4. L'accord du déterminant avec le nom, 524

V-2.3. Les adjectifs et les adverbes spécifieurs, 526
V-2.3.1. Les adjectifs de détermination et de quantification, 527 – V-2.3.2. Les adverbes spécifieurs, 528

V-2.4. Les ajouts de détermination et de quantification dans le syntagme nominal, 530
V-2.4.1. Les adjectifs de quantification ajouts dans le syntagme nominal, 530 – V-2.4.2. Les ajouts qui modifient la détermination et la quantification dans un syntagme nominal, 530 – V-2.4.3. La structure syntaxique des syntagmes nominaux avec spécifieur ou ajout, 533

V-2.5. Les syntagmes nominaux avec un nom de quantité, 534
V-2.5.1. Les noms de quantité introducteurs de syntagme nominal, 534 – V-2.5.2. Les structures des syntagmes nominaux avec un nom de quantité, 535

V-3 **Les déterminants définis** 538

V-3.1. La forme des déterminants définis Claire Beyssade, Walter De Mulder, Isabelle Simatos et Anne Zribi-Hertz, 538
V-3.1.1. Le genre et le nombre des déterminants définis, 538 – V-3.1.2. L'élision et la liaison des déterminants définis, 539 – V-3.1.3. Les formes orales des déterminants définis, 539

V-3.2. Les interprétations de l'article défini C. B. et I. S., 540
V-3.2.1. À quoi réfèrent les syntagmes nominaux avec article défini ?, 540 – V-3.2.2. L'interprétation présuppositionnelle du syntagme nominal avec article défini, 542 – V-3.2.3. L'interprétation anaphorique du syntagme nominal avec article défini, 544 – V-3.2.4. L'interprétation générique du syntagme nominal avec article défini, 545 – V-3.2.5. L'interprétation du syntagme nominal défini avec un nom de rôle, 547 – V-3.2.6. Les interprétations quasi indéfinies du syntagme nominal avec article défini, 547 – V-3.2.7. L'interprétation du syntagme nominal attribut avec article défini, 550

V-3.3. L'interprétation du déterminant démonstratif W. De M., 550
V-3.3.1. À quoi réfère le syntagme nominal introduit par un démonstratif ?, 550 – V-3.3.2. L'emploi déictique du démonstratif, 553 – V-3.3.3. L'emploi anaphorique du démonstratif, 554 – V-3.3.4. L'emploi générique du syntagme nominal démonstratif, 555 – V-3.3.5. Les autres emplois du déterminant démonstratif, 556

V-3.4. Le déterminant possessif et les autres formes possessives A. Z.-H., 557
V-3.4.1. Le déterminant possessif, 557 – V-3.4.2. *Le mien*, *le tien*, *le sien*, 560 – V-3.4.3. Le possessif en *à* + pronom, 562

V-4 **Les déterminants indéfinis** Liliane Tasmowski et Brenda Laca............. 565

V-4.1. Les articles indéfinis *un*, *de*, *de la*, *des* et *du*, 565
V-4.1.1. La forme des articles indéfinis, 566 – V-4.1.2. L'alternance *des*, *de* devant un adjectif, 569 – V-4.1.3. L'article indéfini et le nom, 570

V-4.2. Les interprétations du syntagme nominal avec article indéfini, 572
V-4.2.1. Le syntagme nominal avec article indéfini interprété comme spécifique, 573 – V-4.2.2. Le syntagme nominal avec article indéfini interprété comme non spécifique, 574 – V-4.2.3. L'interprétation du syntagme nominal introduit par *des*, 574 – V-4.2.4. L'interprétation générique du syntagme nominal introduit par *un* et *des*, 576

V-4.3. Le syntagme nominal prédicatif avec article indéfini, 578
V-4.3.1. Le syntagme nominal attribut avec article indéfini, 578 – V-4.3.2. Les syntagmes nominaux indéfinis en apposition, 579

V-4.4. Les autres déterminants indéfinis, 579
V-4.4.1. Le déterminant *plusieurs*, 580 – V-4.4.2. *Un certain* et *certains*, 581 – V-4.4.3. *Quelque* et *quelques*, 582 – V-4.4.4. Les adjectifs *maint* et *moult*, 583 – V-4.4.5. Les déterminants *je ne sais quel*, *Dieu sait quel*, *on ne sait quel*, 584

V-5 Les adjectifs, noms et adverbes introducteurs de syntagmes nominaux indéfinis 586

V-5.1. Les numéraux cardinaux Liliane Tasmowski et Brenda Laca, 586
V-5.1.1. La formation des cardinaux, 587 – V-5.1.2. La catégorie et la fonction syntaxique des cardinaux, 588 – V-5.1.3. L'interprétation des cardinaux, 589

V-5.2. Les adjectifs de similarité Marleen Van Peteghem, 591
V-5.2.1. Les adjectifs de similarité introducteurs de syntagme nominal, 591 – V-5.2.2. Les adjectifs de similarité épithètes, 593 – V-5.2.3. Les autres fonctions syntaxiques des adjectifs de similarité, 595 – V-5.2.4. L'interprétation des adjectifs de similarité, 596

V-5.3. Les noms de quantité L. T. et B. L., 597
V-5.3.1. Qu'est-ce qu'un nom de quantité ?, 598 – V-5.3.2. Les noms de quantité inhérents, 600 – V-5.3.3. Les noms de quantité occasionnels, 602 – V-5.3.4. L'accord des noms de quantité, 603

V-5.4. Les adverbes de degré introducteurs de syntagme nominal Jenny Doetjes, 604
V-5.4.1. Quels adverbes de degré peuvent introduire un syntagme nominal ?, 605 – V-5.4.2. L'interprétation des syntagmes nominaux avec adverbe de degré, 608 – V-5.4.3. L'adverbe de degré séparé du nom, 609 – V-5.4.4. L'adverbe de degré en début de phrase, 612

V-6 *Chaque*, *tout* et les expressions de choix libre 615

V-6.1. Les quantifieurs *chaque* et *chacun* Danièle Godard et Pascal Amsili, 615
V-6.1.1. Le déterminant *chaque*, 615 – V-6.1.2. Le pronom *chacun*, 615 – V-6.1.3. L'interprétation de *chaque* et *chacun*, 617

V-6.2. Les quantifieurs *tout* et *tous* D. G. et P. A., 619
V-6.2.1. Les différents emplois de *tout* et *tous* comme quantifieurs, 620 – V-6.2.2. *Tout* adjectif introduisant un syntagme nominal, 622 – V-6.2.3. L'interprétation des syntagmes nominaux pluriels en *tous les* + nom, 624 – V-6.2.4. Les pronoms singuliers *tout* et *tout le monde*, 625 – V-6.2.5. Le pronom pluriel *tous*, 628

V-6.3. *N'importe quel*, *tout* et les expressions de choix libre Jacques Jayez, 632
V-6.3.1. Qu'est-ce qu'une expression de choix libre ?, 632 – V-6.3.2. Le déterminant *tout*, 634 – V-6.3.3. Le déterminant *n'importe quel*, 635 – V-6.3.4. Les pronoms *n'importe lequel*, *n'importe qui* et *n'importe quoi*, 637 – V-6.3.5. L'adjectif *quelconque*, 638 – V-6.3.6. Les pronoms *qui que ce soit*, *quoi que ce soit* et *quiconque*, 639 – V-6.3.7. Les expressions *quel qu'il soit* et *que ce soit*, 640

Repères bibliographiques, 642

CHAPITRE VI

L'adjectif et le syntagme adjectival

sous la responsabilité de Michèle Noailly

VI-1 **Qu'est-ce qu'un adjectif et un syntagme adjectival ?**
Michèle Noailly ... 647

VI-1.1. Qu'est-ce qu'un adjectif ?, 647
VI-1.1.1. La distinction entre adjectif et nom, 647 – VI-1.1.2. La distinction entre adjectif et verbe, 648 – VI-1.1.3. La distinction entre adjectif et adverbe, 650

VI-1.2. Qu'est-ce qu'un syntagme adjectival ?, 651
VI-1.2.1. Les éléments du syntagme adjectival, 651 – VI-1.2.2. Les fonctions du syntagme adjectival, 652

VI-2 **Les classes d'adjectifs** Michèle Noailly ... 654

VI-2.1. Les propriétés morphologiques des adjectifs M. N., 654
VI-2.1.1. La formation des adjectifs, 654 – VI-2.1.2. Le genre et le nombre des adjectifs, 659

VI-2.2. Les classes sémantiques d'adjectifs M. N., 661
VI-2.2.1. L'interprétation des adjectifs en fonction de leur domaine, 661 – VI-2.2.2. Quelles propriétés les adjectifs expriment-ils ?, 662 – VI-2.2.3. L'interprétation de l'adjectif en interaction avec le nom, 665

VI-2.3. Les adjectifs de couleur M. N., 667
VI-2.3.1. Les propriétés morphologiques des adjectifs de couleur, 667 – VI-2.3.2. Les ajouts de degré et les compléments des adjectifs de couleur, 668 – VI-2.3.3. La fonction syntaxique et l'interprétation des adjectifs de couleur, 669

VI-2.4. Les classes syntaxiques d'adjectifs Jean-Marcel Léard, Sébastien Marengo et M. N., 669
VI-2.4.1. Les adjectifs et leurs compléments, 670 – VI-2.4.2. Les adjectifs épithètes et attributs, 672 – VI-2.4.3. Le sujet et l'adjectif attribut, 673

VI-3 **Les compléments de l'adjectif et les ajouts à l'adjectif**
Jean-Marcel Léard et Sébastien Marengo ... 675

VI-3.1. Les compléments prépositionnels de l'adjectif, 675
VI-3.1.1. Comment distinguer ajout et complément de l'adjectif ?, 675 – VI-3.1.2. Les différents compléments prépositionnels de l'adjectif, 676

VI-3.2. Les adjectifs à complément infinitif ou subordonnée complétive, 677
VI-3.2.1. Les adjectifs avec complément infinitif, 678 – VI-3.2.2. Les adjectifs à subordonnée complétive, 680

VI-3.3. Les adjectifs impersonnels, 683
VI-3.3.1. La construction impersonnelle de l'adjectif, 683 – VI-3.3.2. Les constructions impersonnelles des adjectifs évaluatifs, 687 – VI-3.3.3. Les adjectifs avec complément infinitif incomplet, 688

VI-3.4. Les ajouts à l'adjectif, 690
VI-3.4.1. Les ajouts de degré à l'adjectif, 690 – VI-3.4.2. Les ajouts comparatifs et consécutifs à l'adjectif, 692 – VI-3.4.3. Les autres ajouts à l'adjectif, 693 – VI-3.4.4. L'ordre des ajouts à l'adjectif, 695

VI-4 **Les fonctions syntaxiques de l'adjectif** Michèle Noailly ... 698

VI-4.1. L'adjectif épithète M. N., 698
VI-4.1.1. Les propriétés de l'adjectif épithète, 698 – VI-4.1.2. Les interprétations de l'adjectif épithète, 701 – VI-4.1.3. L'adjectif épithète dans les syntagmes nominaux sans nom, 702

VI-4.2. Les autres adjectifs ajouts M. N., 703
VI-4.2.1. L'adjectif apposé au nom, 703 – VI-4.2.2. L'adjectif modifieur de nom et ajout au verbe, 705 – VI-4.2.3. L'adjectif invariable ajout au verbe ou à la phrase, 707

VI-4.3. L'adjectif attribut, 708
VI-4.3.1. L'adjectif attribut du sujet M. N., 709 – VI-4.3.2. L'adjectif attribut du complément Lucien Kupferman, 711

VI-4.4. Les autres cas d'adjectifs compléments M. N., 716
VI-4.4.1. L'adjectif invariable complément de verbe, 717 – VI-4.4.2. L'adjectif invariable complément de préposition, 718 – VI-4.4.3. L'adjectif comparatif complément de verbe ou de préposition, 719

VI-4.5. Les adjectifs extraits et périphériques M. N., 720
VI-4.5.1. L'adjectif antéposé en début de phrase, 720 – VI-4.5.2. L'adjectif extrait dans une subordonnée concessive, 722 – VI-4.5.3. L'adjectif périphérique, 722

VI-5 Les adjectifs non qualificatifs 723

VI-5.1. Les adjectifs relationnels Inge Bartning et Michèle Noailly, 723
VI-5.1.1. Qu'est-ce qu'un adjectif relationnel ?, 723 – VI-5.1.2. L'interprétation de l'adjectif relationnel, 726 – VI-5.1.3. De l'emploi relationnel à l'emploi qualificatif de l'adjectif, 728 – VI-5.1.4. Les adjectifs de nationalité, 729

VI-5.2. Les adjectifs d'ordre Catherine Schnedecker, 731
VI-5.2.1. Qu'est-ce qu'un adjectif d'ordre ?, 731 – VI-5.2.2. Les adjectifs ordinaux, 732 – VI-5.2.3. Les adjectifs de localisation relative, 735 – VI-5.2.4. Les adjectifs symétriques, 736

VI-5.3. Les adjectifs d'adéquation C. S., 738
VI-5.3.1. Qu'est-ce qu'un adjectif d'adéquation ?, 738 – VI-5.3.2. Les adjectifs d'adéquation existentielle, 740 – VI-5.3.3. Les adjectifs d'adéquation prototypique, 742 – VI-5.3.4. Les adjectifs *vrai* et *faux*, 744

Repères bibliographiques, 746

CHAPITRE VII La préposition et le syntagme prépositionnel

sous la responsabilité de Jesse Tseng

VII-1 Qu'est-ce qu'une préposition et un syntagme prépositionnel ?
Jesse Tseng et Anne Abeillé 749

VII-1.1. Qu'est-ce qu'une préposition ?, 749
VII-1.1.1. Comment définir la catégorie *préposition* ?, 749 – VII-1.1.2. Les prépositions sont-elles des mots de liaison ?, 750 – VII-1.1.3. Les prépositions sont-elles des mots simples ?, 750 – VII-1.1.4. Les prépositions ont-elles un complément nominal ?, 751 – VII-1.1.5. Les prépositions sont-elles invariables ?, 752 – VII-1.1.6. Prépositions et postpositions, 752

VII-1.2. Les prépositions et les autres catégories, 753
VII-1.2.1. La distinction entre préposition et adverbe, 753 – VII-1.2.2. La distinction entre préposition et adjectif, 754 – VII-1.2.3. La distinction entre préposition, conjonction et subordonnant, 755 – VII-1.2.4. La distinction entre préposition et nom, 756 – VII-1.2.5. La distinction entre préposition et verbe, 757

VII-1.3. Qu'est-ce qu'un syntagme prépositionnel ?, 759
VII-1.3.1. Les syntagmes prépositionnels, 759 – VII-1.3.2. Les autres syntagmes introduits par une préposition, 761

VII-2 **Les classes de prépositions** Jesse Tseng et Anne Abeillé 763

VII-2.1. Les classes morphologiques de prépositions, 763
VII-2.1.1. La formation des prépositions, 763 – VII-2.1.2. Les prépositions basiques, 763 – VII-2.1.3. Les prépositions simples dérivées d'une autre catégorie, 765 – VII-2.1.4. Les prépositions agglomérées, 766 – VII-2.1.5. Les locutions prépositionnelles, 768 – VII-2.1.6. Les prépositions de formation atypique, 768

VII-2.2. Les classes syntaxiques de prépositions, 769
VII-2.2.1. Les prépositions sans complément, 769 – VII-2.2.2. Les prépositions à complément nominal ou prépositionnel, 769 – VII-2.2.3. Les prépositions à complément infinitif ou avec subordonnée, 771 – VII-2.2.4. Les prépositions introductrices de syntagme adjectival, adverbial, nominal ou verbal, 772

VII-2.3. Les classes sémantiques de prépositions, 774
VII-2.3.1. Les prépositions de lieu, 774 – VII-2.3.2. Les prépositions temporelles, 775 – VII-2.3.3. Les prépositions abstraites, 776 – VII-2.3.4. Les prépositions à contribution faible ou nulle, 778

VII-3 **La structure du syntagme prépositionnel** Jesse Tseng 781

VII-3.1. Les compléments de la préposition, 781
VII-3.1.1. Le complément nominal de la préposition, 781 – VII-3.1.2. Le complément prépositionnel de la préposition, 784 – VII-3.1.3. Le complément adjectival de la préposition, 786 – VII-3.1.4. L'infinitif et la subordonnée compléments de la préposition, 786 – VII-3.1.5. Les prépositions à deux compléments, 788 – VII-3.1.6. La structure du syntagme prépositionnel avec complément, 789

VII-3.2. L'omission du complément de la préposition, 791
VII-3.2.1. Quelles sont les prépositions à complément obligatoire ?, 791 – VII-3.2.2. L'omission du complément nominal ou prépositionnel de la préposition, 792 – VII-3.2.3. L'omission d'un complément infinitif ou d'une subordonnée, 792

VII-3.3. Les ajouts au syntagme prépositionnel, 793
VII-3.3.1. Les ajouts adverbiaux en début de syntagme prépositionnel, 793 – VII-3.3.2. Les ajouts nominaux en début de syntagme prépositionnel, 794 – VII-3.3.3. Les autres ajouts au syntagme prépositionnel, 794

VII-3.4. Les constructions nom + préposition + nom, 795
VII-3.4.1. La syntaxe des constructions nom + préposition + nom, 795 – VII-3.4.2. L'interprétation des constructions nom + préposition + nom, 797

VII-3.5. Les prépositions additives et exceptives, 798
VII-3.5.1. Les compléments des prépositions additives et exceptives, 798 – VII-3.5.2. L'interprétation des prépositions additives et exceptives, 798

VII-4 **Les fonctions du syntagme prépositionnel** Olivier Bonami. 800

VII-4.1. Les compléments prépositionnels, 800
VII-4.1.1. Les attributs prépositionnels, 800 – VII-4.1.2. Les compléments prépositionnels obliques, 801 – VII-4.1.3. Comment est sélectionnée la préposition du complément prépositionnel ?, 801 – VII-4.1.4. Quels compléments prépositionnels sont obligatoires ?, 804 – VII-4.1.5. L'omission du complément prépositionnel, 805 – VII-4.1.6. La position du complément prépositionnel, 806

VII-4.2. Les ajouts prépositionnels, 807
VII-4.2.1. Le syntagme prépositionnel ajout de lieu ou d'accompagnement, 807 – VII-4.2.2. Le syntagme prépositionnel ajout de manière ou d'instrument, 808 – VII-4.2.3. Les syntagmes prépositionnels ajouts circonstanciels, 809 – VII-4.2.4. Les syntagmes prépositionnels adverbiaux de phrase, 809 – VII-4.2.5. La position des ajouts prépositionnels, 810

VII-4.3. Comment distinguer compléments et ajouts prépositionnels ?, 812
VII-4.3.1. L'interprétation des compléments et des ajouts prépositionnels, 812 – VII-4.3.2. Les autres critères distinguant compléments et ajouts prépositionnels, 814

VII-4.4. Les syntagmes prépositionnels extraits, 816
VII-4.4.1. Le syntagme prépositionnel extrait dans une phrase interrogative ou exclamative, 817 – VII-4.4.2. Le syntagme prépositionnel extrait dans une subordonnée relative ou concessive, 817 – VII-4.4.3. Le syntagme prépositionnel extrait antéposé, 817

VII-4.5. Les syntagmes prépositionnels périphériques, 818

VII-5 Les prépositions *à* et *de* Lucien Kupferman et Anne Abeillé 820

VII-5.1. *À* et *de* comme prépositions faibles, 820
VII-5.1.1. *À* et *de* sont-elles des prépositions faibles ?, 820 – VII-5.1.2. Les formes amalgamées *au, aux, du* et *des*, 821 – VII-5.1.3. Les prépositions *à* et *de* comme clitiques, 823

VII-5.2. Les prépositions *à* et *de* comme marqueurs, 823
VII-5.2.1. *À* et *de* suivies d'un verbe infinitif, 824 – VII-5.2.2. Les constructions *à ce que* et *de ce que*, 829

VII-5.3. La préposition *de* comme tête, 831
VII-5.3.1. Le syntagme prépositionnel en *de* complément de verbe, 831 – VII-5.3.2. Le syntagme prépositionnel en *de* complément de nom, 833 – VII-5.3.3. Le syntagme prépositionnel ajout en *de*, 833

VII-5.4. La préposition *à* comme tête, 834
VII-5.4.1. La distinction entre les deux prépositions *à*, 834 – VII-5.4.2. Le syntagme prépositionnel en *à* datif complément de verbe, 837 – VII-5.4.3. Les autres syntagmes prépositionnels en *à* dans le domaine verbal, 838 – VII-5.4.4. Le syntagme prépositionnel en *à* dans le domaine nominal, 839

VII-6 Les prépositions locatives Benjamin Fagard 841

VII-6.1. Qu'est-ce qu'une préposition locative ? B. F., 841
VII-6.1.1. La forme des prépositions locatives, 842

VII-6.2. La construction des prépositions locatives B. F., 844
VII-6.2.1. Les prépositions locatives à complément nominal, 844 – VII-6.2.2. Les prépositions locatives à complément prépositionnel, 845 – VII-6.2.3. Les prépositions locatives sans complément, 845 – VII-6.2.4. Les ajouts aux prépositions locatives, 846

VII-6.3. L'interprétation des prépositions locatives B. F., 846
VII-6.3.1. Qu'est-ce qu'une relation spatiale ?, 846 – VII-6.3.2. Comment s'interprètent les prépositions locatives ?, 849 – VII-6.3.3. L'emploi locatif de la préposition *sur*, 850 – VII-6.3.4. L'emploi locatif de la préposition *contre*, 851 – VII-6.3.5. Les emplois locatifs des prépositions *dans*, *à* et *en*, 851 – VII-6.3.6. *À*, *dans* et *en* avec un nom propre géographique, 854

VII-6.4. Les variations régionales des prépositions locatives B. F. et Marie-Thérèse Vinet, 855
VII-6.4.1. La variation affectant la forme des prépositions locatives, 855 – VII-6.4.2. La variation affectant la construction des prépositions locatives, 856 – VII-6.4.3. La variation affectant l'interprétation des prépositions locatives, 856

Repères bibliographiques, 858

CHAPITRE VIII

Les adverbes

sous la responsabilité d'Olivier Bonami

VIII-1 **Qu'est-ce qu'un adverbe ?** Olivier Bonami 863

VIII-1.1. Les propriétés caractéristiques des adverbes, 863
VIII-1.1.1. Les propriétés partagées par tous les adverbes, 863 – VIII-1.1.2. Les autres propriétés des adverbes, 864

VIII-1.2. L'adverbe et les autres catégories, 866
VIII-1.2.1. La distinction entre adverbe et adjectif, 866 – VIII-1.2.2. La distinction entre adverbe et préposition, 867 – VIII-1.2.3. La distinction entre adverbe et nom ou pronom, 868 – VIII-1.2.4. La distinction entre adverbe et conjonction, 869

VIII-1.3. Quelques adverbes atypiques, 870
VIII-1.3.1. Les adverbes de degré incompatibles avec les verbes, 870 – VIII-1.3.2. Les adverbes à prosodie incidente, 871 – VIII-1.3.3. Les adverbes interrogatifs et exclamatifs, 871 – VIII-1.3.4. Les adverbes *oui*, *non* et *si*, 871

VIII-1.4. La formation des adverbes, 872
VIII-1.4.1. Les adverbes basiques, 873 – VIII-1.4.2. Les adverbes en *-ment*, 873 – VIII-1.4.3. Les adverbes recatégorisés, 874 – VIII-1.4.4. Les adverbes agglomérés, 874 – VIII-1.4.5. Les adverbes de formation atypique, 875

VIII-2 **Les classes d'adverbes** Olivier Bonami 876

VIII-2.1. Les principales classes d'adverbes, 876
VIII-2.1.1. Les principaux adverbes de phrase, 877 – VIII-2.1.2. Les adverbes de temps et d'aspect, 879 – VIII-2.1.3. La classe des adverbes de domaine, 881 – VIII-2.1.4. La classe des adverbes de manière, 881 – VIII-2.1.5. La classe des adverbes de degré, 882 – VIII-2.1.6. La classe des adverbes associatifs, 883

VIII-2.2. Les critères de classification des adverbes, 884
VIII-2.2.1. Les adverbes en début de phrase, 884 – VIII-2.2.2. L'adverbe entre *c'est* et *que*, 885 – VIII-2.2.3. Les arguments de l'adverbe, 885 – VIII-2.2.4. Les propriétés distinctives des 14 classes d'adverbes, 886 – VIII-2.2.5. Les adverbes et le contenu principal de la phrase, 887 – VIII-2.2.6. Les adverbes itératifs, 888 – VIII-2.2.7. Les adverbes véridiques, 888

VIII-2.3. Les autres classes d'adverbes, 890
VIII-2.3.1. Les adverbes de négation, 890 – VIII-2.3.2. Les adverbes interrogatifs, 890 – VIII-2.3.3. Les adverbes exclamatifs, 891

VIII-3 **La structure et la fonction du syntagme adverbial** Olivier Bonami 892

VIII-3.1. L'adverbe et le syntagme adverbial, 892
VIII-3.1.1. Les compléments de l'adverbe, 892 – VIII-3.1.2. Les ajouts à l'adverbe, 895

VIII-3.2. Les fonctions syntaxiques de l'adverbe, 896
VIII-3.2.1. L'adverbe ajout, 897 – VIII-3.2.2. L'adverbe complément, 900 – VIII-3.2.3. L'adverbe extrait, 902

VIII-4 **Les positions de l'adverbe** Olivier Bonami 904

VIII-4.1. Les positions de l'adverbe dans la phrase, 904
VIII-4.1.1. La position de l'adverbe complément ou extrait dans la phrase, 904 – VIII-4.1.2. Les positions de l'adverbe ajout dans la phrase, 905 – VIII-4.1.3. La prosodie et la position des adverbes dans la phrase, 907 – VIII-4.1.4. Les positions de l'adverbe ajout à un infinitif ou un participe, 909

VIII-4.2. La position de l'adverbe ajout à une expression non verbale, 911
VIII-4.2.1. L'adverbe ajout avant une expression non verbale, 911 – VIII-4.2.2. L'adverbe ajout après une expression non verbale, 912

VIII-4.3. L'ordre relatif des adverbes ajouts dans la phrase, 912
VIII-4.3.1. La compatibilité des adverbes selon leurs classes, 913 – VIII-4.3.2. L'ordre relatif des adverbes en prosodie intégrée, 914 – VIII-4.3.3. L'ordre relatif des adverbes incidents, 915

VIII-5 Les adverbes de phrase Olivier Bonami et Christian Molinier 916

VIII-5.1. Qu'est-ce qu'un adverbe de phrase ?, 916
VIII-5.1.1. La position initiale des adverbes de phrase, 916 – VIII-5.1.2. Les adverbes de phrase et la construction clivée, 917 – VIII-5.1.3. Les adverbes de phrase et les adverbes de manière, 918 – VIII-5.1.4. L'interprétation des adverbes de phrase, 918

VIII-5.2. Les adverbes d'énonciation, 919
VIII-5.2.1. Qu'est-ce qu'un adverbe d'énonciation ?, 919 – VIII-5.2.2. Les adverbes concernant la disposition psychologique ou morale du locuteur vis-à-vis de l'interlocuteur, 920 – VIII-5.2.3. Les adverbes exprimant un commentaire du locuteur sur la formulation de l'énoncé, 921 – VIII-5.2.4. L'adverbe d'individuation, 922

VIII-5.3. Les adverbes évaluatifs, 923
VIII-5.3.1. Qu'est-ce qu'un adverbe évaluatif ?, 923 – VIII-5.3.2. Les ajouts et les compléments des adverbes évaluatifs, 924

VIII-5.4. Les adverbes de phrase agentifs, 925
VIII-5.4.1. Qu'est-ce qu'un adverbe de phrase agentif ?, 925 – VIII-5.4.2. Adverbe agentif de phrase ou adverbe de manière ?, 926 – VIII-5.4.3. La fonction et la position de l'adverbe de phrase agentif, 926 – VIII-5.4.4. La compatibilité de l'adverbe de phrase agentif avec d'autres adverbes de phrase, 927

VIII-5.5. Les adverbes modaux, 927
VIII-5.5.1. Qu'est-ce qu'un adverbe modal ?, 928 – VIII-5.5.2. La fonction et la position des adverbes modaux, 929

VIII-5.6. Les adverbes d'habitude, 931
VIII-5.6.1. Qu'est-ce qu'un adverbe d'habitude ?, 932 – VIII-5.6.2. Les adverbes d'habitude et les expressions non verbales, 932

VIII-6 Les adverbes de manière Brigitte Kampers-Manhe 933

VIII-6.1. Qu'est-ce qu'un adverbe de manière ?, 933
VIII-6.1.1. La formation des adverbes de manière, 933 – VIII-6.1.2. La syntaxe des adverbes de manière, 933 – VIII-6.1.3. L'interprétation des adverbes de manière, 934

VIII-6.2. Les sous-classes d'adverbes de manière, 934
VIII-6.2.1. Les adverbes de manière agentifs, 934 – VIII-6.2.2. Les adverbes d'état intérieur, 935 – VIII-6.2.3. Les adverbes d'intention, 935 – VIII-6.2.4. Les adverbes résultatifs, 936 – VIII-6.2.5. Adverbes de manière purs, 937

VIII-6.3. Les fonctions syntaxiques de l'adverbe de manière, 938
VIII-6.3.1. L'adverbe de manière ajout, 938 – VIII-6.3.2. L'adverbe de manière complément, 938 – VIII-6.3.3. L'adverbe de manière coordonné, 939

VIII-6.4. Les positions des adverbes de manière dans le domaine verbal, 940
VIII-6.4.1. Les différentes positions des adverbes de manière ajouts, 940 – VIII-6.4.2. Les positions des adverbes de manière ajouts selon leur sous-classe, 940 – VIII-6.4.3. L'ordre relatif des adverbes de manière ajouts, 942

VIII-7 **Les adverbes de degré** Anne Abeillé et Danièle Godard. 944

VIII-7.1. Qu'est-ce qu'un adverbe de degré ?, 944
VIII-7.1.1. Qu'est-ce qu'un degré ?, 944 – VIII-7.1.2. Les adverbes et les autres expressions de degré, 945 – VIII-7.1.3. La formation des adverbes de degré, 947 – VIII-7.1.4. Les différents adverbes de degré, 948

VIII-7.2. Les sous-classes d'adverbes de degré, 949
VIII-7.2.1. Les adverbes d'intensité et de quantité, 949 – VIII-7.2.2. L'orientation des adverbes de degré, 950 – VIII-7.2.3. Les adverbes de complétude, 950 – VIII-7.2.4. Les adverbes d'approximation, 951

VIII-7.3. La syntaxe des adverbes de degré, 952
VIII-7.3.1. Les ajouts à l'adverbe de degré, 952 – VIII-7.3.2. Les fonctions syntaxiques de l'adverbe de degré, 953

VIII-7.4. Les adverbes *beaucoup* et *très*, 954
VIII-7.4.1. La syntaxe de *beaucoup* et *très*, 955 – VIII-7.4.2. L'interprétation de *beaucoup* et *très*, 955

VIII-8 **Les adverbes associatifs** Laurent Roussarie 957

VIII-8.1. Qu'est-ce qu'un adverbe associatif ?, 957
VIII-8.1.1. La notion d'adverbe associatif, 957 – VIII-8.1.2. La formation des adverbes associatifs, 958

VIII-8.2. L'interprétation des adverbes associatifs, 959
VIII-8.2.1. Les sous-classes d'adverbes associatifs, 959 – VIII-8.2.2. Les adverbes associatifs restrictifs, 961 – VIII-8.2.3. Les adverbes associatifs additifs, 963 – VIII-8.2.4. L'adverbe associatif *plutôt*, 964

VIII-8.3. La syntaxe des adverbes associatifs, 964
VIII-8.3.1. L'adverbe associatif ajout à un verbe ou à une phrase, 965 – VIII-8.3.2. L'adverbe associatif ajout à une expression non verbale, 966

VIII-9 **Les adverbes de domaine** Olivier Bonami 969

VIII-9.1. Qu'est-ce qu'un adverbe de domaine ?, 969
VIII-9.1.1. Adverbes de domaine, de point de vue ou de cadre ?, 969 – VIII-9.1.2. Adverbes de domaine et adverbes de manière, 969 – VIII-9.1.3. L'interprétation des adverbes de domaine, 970

VIII-9.2. La syntaxe des adverbes de domaine, 971
VIII-9.2.1. La fonction syntaxique des adverbes de domaine, 971 – VIII-9.2.2. La position des adverbes de domaine, 971

Repères bibliographiques, 973

CHAPITRE IX Les proformes

sous la responsabilité d'Anne Zribi-Hertz

IX-1 **Les pronoms et les proformes**
Anne Zribi-Hertz et Danièle Godard. 977

IX-1.1. Qu'est-ce qu'un pronom ?, 977
IX-1.1.1. La forme des pronoms, 977 – IX-1.1.2. La variation des pronoms en genre et en nombre, 979

IX-1.2. L'interprétation des pronoms, 981
IX-1.2.1. Les trois interprétations des pronoms, 981 – IX-1.2.2. Les pronoms animés ou inanimés, 982 – IX-1.2.3. Les classes sémantiques des pronoms, 983

IX-1.3. La syntaxe des pronoms, 984
IX-1.3.1. Les compléments des pronoms, 985 – IX-1.3.2. Les fonctions syntaxiques des pronoms, 985 – IX-1.3.3. Pronoms forts et pronoms faibles, 986

IX-1.4. Qu'est-ce qu'une proforme ?, 988
IX-1.4.1. La distinction entre pronom et proforme, 988 – IX-1.4.2. Les différentes classes de proformes, 989

IX-2 Les proformes et leurs antécédents
Anne Zribi-Hertz et Danièle Godard 991

IX-2.1. Les pronoms avec antécédent, 991
IX-2.1.1. Qu'est-ce qu'un pronom anaphorique ?, 991 – IX-2.1.2. Les autres proformes avec antécédent, 994

IX-2.2. Qu'est-ce que la relation anaphorique ?, 995
IX-2.2.1. Relation anaphorique et coréférence, 995 – IX-2.2.2. Les proformes personnelles et leur antécédent, 997

IX-2.3. *Se* et les verbes réfléchis, 1001
IX-2.3.1. Qu'est-ce qu'un verbe réfléchi ?, 1001 – IX-2.3.2. L'interprétation du verbe réfléchi, 1004 – IX-2.3.3. *Se* comme proforme liée, 1006

IX-3 Les proformes personnelles faibles Philip Miller 1008

IX-3.1. Qu'est-ce qu'une proforme personnelle faible ? P. M., 1008
IX-3.1.1. La distinction entre forme faible et forme forte, 1009 – IX-3.1.2. Proformes personnelles faibles et formes verbales, 1010

IX-3.2. Les propriétés des proformes faibles personnelles P. M., 1012
IX-3.2.1. Les proformes personnelles faibles renvoient-elles à des personnes ?, 1012 – IX-3.2.2. Les proformes personnelles faibles et les fonctions syntaxiques, 1013 – IX-3.2.3. La graphie des proformes personnelles faibles, 1014 – IX-3.2.4. La prosodie des proformes personnelles faibles, 1014 – IX-3.2.5. Les particularités morphophonologiques des proformes faibles, 1015

IX-3.3. Le pronom personnel faible sujet P. M., 1016
IX-3.3.1. Le pronom faible sujet préverbal, 1016 – IX-3.3.2. Les proformes sujets suffixées au verbe, 1017

IX-3.4. Les autres proformes personnelles faibles P. M., 1018
IX-3.4.1. L'ordre des proformes faibles préverbales, 1018 – IX-3.4.2. L'ordre des proformes faibles à l'impératif, 1019 – IX-3.4.3. Les proformes faibles personnelles comme préfixes ou suffixes, 1020

IX-3.5. La variation des proformes personnelles faibles Anne Dagnac, 1021
IX-3.5.1. La variation des pronoms personnels sujets, 1022 – IX-3.5.2. La variation des autres proformes personnelles faibles, 1023

IX-4 La proforme *en* Lucien Kupferman 1025

IX-4.1. Les emplois de la proforme *en*, 1025
IX-4.1.1. *En* correspondant à un complément, 1025 – IX-4.1.2. *En* renvoie-t-il à un inanimé ?, 1026 – IX-4.1.3. *En* connecteur, 1026 – IX-4.1.4. Les expressions figées avec *en*, 1026

IX-4.2. *En* et le complément nominal, 1027
IX-4.2.1. *En* correspond à un complément nominal indéfini, 1027 – IX-4.2.2. *En* indéfini suivi d'une expression de quantité ou d'un modifieur, 1029

IX-4.3. *En* et le complément oblique, 1030
IX-4.3.1. *En* correspond au complément oblique d'un verbe, 1030 – IX-4.3.2. *En* correspond au complément oblique d'un adjectif, 1033 – IX-4.3.3. *En* correspond à un complément de nom, 1034

IX-4.4. *En* et le déterminant possessif, 1036
IX-4.4.1. *En* plutôt que *son* pour un complément de nom, 1036 – IX-4.4.2. Le possessif plutôt que *en* pour un complément de nom, 1037 – IX-4.4.3. L'alternance entre *en* et *son* pour les compléments de nom, 1037

IX-5 Les proformes faibles *lui* et *y* Marleen Van Peteghem 1039

IX-5.1. Les propriétés des formes faibles *lui* et *y*, 1039
IX-5.1.1. *Lui* et *y* comme formes faibles, 1039 – IX-5.1.2. Que pronominalisent *lui* et *y* ?, 1040 – IX-5.1.3. L'interprétation animée de *lui* et *y*, 1041

IX-5.2. Les fonctions de la proforme faible *lui*, 1042
IX-5.2.1. *Lui* correspond au complément d'un verbe, 1042 – IX-5.2.2. *Lui* comme bénéficiaire, 1046 – IX-5.2.3. *Lui* correspond au complément d'un adjectif, 1048

IX-5.3. Les fonctions de *y*, 1050
IX-5.3.1. *Y* correspond à une expression de lieu, 1050 – IX-5.3.2. *Y* correspond au complément d'un verbe non locatif, 1051 – IX-5.3.3. *Y* correspond au complément d'un adjectif, 1052

IX-5.4. L'alternance entre *lui* et *y*, 1052
IX-5.4.1. *Lui* et *y* avec les verbes à complément de lieu, 1053 – IX-5.4.2. *Lui*, *y* et les verbes non locatifs, 1053 – IX-5.4.3. Les adjectifs et les verbes changeant de sens avec *lui* ou *y*, 1053

IX-6 Les pronoms personnels forts Anne Zribi-Hertz 1055

IX-6.1. Qu'est-ce qu'un pronom personnel fort ?, 1055
IX-6.1.1. Les formes des pronoms personnels forts, 1055 – IX-6.1.2. Les propriétés des pronoms personnels forts, 1056

IX-6.2. Les fonctions syntaxiques des pronoms personnels forts, 1057
IX-6.2.1. La complémentarité des pronoms forts et des formes faibles, 1057 – IX-6.2.2. Le pronom personnel fort sujet, 1058 – IX-6.2.3. Le pronom personnel fort complément, 1059 – IX-6.2.4. Le pronom personnel fort ajout ou périphérique, 1060

IX-6.3. L'interprétation des pronoms personnels forts, 1061
IX-6.3.1. L'interprétation animée du pronom personnel fort de 3e personne, 1061 – IX-6.3.2. L'emploi contrastif du pronom personnel fort, 1062 – IX-6.3.3. L'interprétation réflexive du pronom personnel fort de 3e personne, 1063

IX-6.4. Les pronoms complexes *moi-même*, *toi-même*, *lui-même*..., 1065
IX-6.4.1. Les fonctions syntaxiques de *moi-même*, *toi-même*, *lui-même*, 1065 – IX-6.4.2. L'interprétation contrastive de *lui-même*, 1066 – IX-6.4.3. L'interprétation réflexive de *lui-même*, 1067

IX-6.5. Les pronoms personnels forts modifiés, 1068
IX-6.5.1. Les pronoms personnels forts avec épithète, 1068 – IX-6.5.2. Les autres ajouts au pronom personnel fort, 1069

IX-7 Les pronoms indéfinis 1070

IX-7.1. *On* Anne-Marie Berthonneau, 1070
IX-7.1.1. Les propriétés morphosyntaxiques du pronom *on*, 1070 – IX-7.1.2. *On* pronom indéfini existentiel, 1071 – IX-7.1.3. *On* pronom indéfini générique, 1072 – IX-7.1.4. *On* pronom de dialogue, 1073

IX-7.2. Les pronoms *autrui*, *soi* et *soi-même* Anne Zribi-Hertz, 1074
IX-7.2.1. Le pronom *autrui*, 1074 – IX-7.2.2. Le pronom *soi*, 1075 – IX-7.2.3. Le pronom *soi-même*, 1076

IX-7.3. Les pronoms indéfinis agglomérés Danièle Godard, 1076
IX-7.3.1. Les singuliers *autre chose*, *autre part*, *quelqu'un*, *quelque chose*, *quelque part*, 1077 – IX-7.3.2. Les pronoms indéfinis de petite quantité : *d'aucuns*, *grand-chose*, *grand monde*, *quelques-uns*, 1078 – IX-7.3.3. Les indéfinis d'ignorance : *je ne sais lequel*, *je ne sais qui* et *je ne sais quoi*, 1079

IX-7.4. *L'un* et *les uns* A. Z.-H. et D. G., 1079
IX-7.4.1. Les pronoms *l'un* et *les uns*, 1080 – IX-7.4.2. Les emplois corrélatifs de *l'un… l'autre* et *les uns… les autres*, 1082 – IX-7.4.3. L'emploi réciproque de *l'un l'autre*, *l'un* + préposition + *l'autre*, 1083

IX-7.5. Les pronoms *tel* et *untel* D. G., 1085
IX-7.5.1. Le pronom *tel*, 1085 – IX-7.5.2. Le pronom *untel*, 1085

IX-8 Les pronoms démonstratifs 1086

IX-8.1. Les pronoms démonstratifs *ce* et *ça* Anne Zribi-Hertz, 1086
IX-8.1.1. Le pronom faible *ce* A. Z.-H., 1087 – IX-8.1.2. Le pronom démonstratif *ça* A. Z.-H., 1089 – IX-8.1.3. *Ce* et *il* comme sujets de *être* Danièle Godard, 1091

IX-8.2. Les pronoms démonstratifs *ceci* et *cela* A. Z.-H., 1093
IX-8.2.1. Les fonctions syntaxiques de *ceci* et *cela*, 1093 – IX-8.2.2. Les compléments et ajouts à *ceci* et *cela*, 1093

IX-8.3. Les pronoms démonstratifs *celui*, *celui-ci*, *celui-là* A. Z.-H., 1094
IX-8.3.1. La syntaxe de *celui*, *celui-ci* et *celui-là*, 1094 – IX-8.3.2. L'interprétation de *celui*, 1096 – IX-8.3.3. *Celui* et le syntagme nominal sans nom en *le*, 1096

IX-8.4. Le pronom démonstratif *ce dernier* D. G., 1097

IX-9 Les proformes verbales Anne Zribi-Hertz 1099

IX-9.1. Qu'est-ce qu'une proforme verbale ?, 1099
IX-9.1.1. Les proformes qui reprennent un verbe ou une phrase, 1099 – IX-9.1.2. Les proformes verbales en *faire*, 1099

IX-9.2. La proforme *faire* seule ou avec une expression de manière, 1100
IX-9.2.1. Que reprend *faire ainsi*, *faire de même* ?, 1100 – IX-9.2.2. *Faire* seul en subordonnée comparative, 1101

IX-9.3. Les proformes *le faire* et *faire* avec complément nominal, 1101
IX-9.3.1. Que reprend *le faire* ?, 1102 – IX-9.3.2. *Le faire* dans une subordonnée comparative, 1103

IX-10 Les mots interrogatifs, relatifs et exclamatifs
Anne Abeillé et Danièle Godard 1105

IX-10.1. Qu'est-ce qu'un mot interrogatif, relatif ou exclamatif ?, 1105
IX-10.1.1. La diversité des mots interrogatifs, relatifs et exclamatifs, 1106 – IX-10.1.2. Les fonctions syntaxiques des mots interrogatifs, exclamatifs et relatifs, 1109

IX-10.2. Les mots interrogatifs, 1110
IX-10.2.1. Les pronoms interrogatifs *qui* et *lequel*, 1110 – IX-10.2.2. Les pronoms interrogatifs *que* et *quoi*, 1111 – IX-10.2.3. *Quel* adjectif ou déterminant, 1112 – IX-10.2.4. Les interrogatifs *où* et *quand*, 1113 – IX-10.2.5. L'adverbe interrogatif *comment*, 1114 – IX-10.2.6. L'adverbe interrogatif *combien*, 1114 – IX-10.2.7. Les adverbes interrogatifs *que* et *pourquoi*, 1114 – IX-10.2.8. La modification des mots interrogatifs, 1115

IX-10.3. Les mots relatifs, 1116
IX-10.3.1. Qu'est-ce qu'un mot relatif ?, 1116 IX-10.3.2. Les relatifs *qui* et *lequel*, 1117 – IX-10.3.3. Les relatifs *quoi* et *pourquoi*, 1117 – IX-10.3.4. Le relatif *où*, 1117

IX-10.4. Les mots exclamatifs, 1118
IX-10.4.1. L'adverbe exclamatif *combien*, 1118 – IX-10.4.2. L'adverbe exclamatif *comme*, 1118 – IX-10.4.3. Les adverbes exclamatifs *que*, *ce que* et *qu'est-ce que*, 1119

IX-10.5. La variation des mots interrogatifs, exclamatifs et relatifs, 1119
IX-10.5.1. La variation des mots interrogatifs, 1120 – IX-10.5.2. La variation des mots exclamatifs, 1121 – IX-10.5.3. La variation des mots relatifs, 1121

Repères bibliographiques, 1122

CHAPITRE X

La négation

sous la responsabilité de Danièle Godard

X-1 **Qu'est-ce que la négation ?**
Claire Beyssade et Danièle Godard 1127

X-1.1. Les mots négatifs, 1127
X-1.1.1. Les mots à préfixe négatif, 1127 – X-1.1.2. Les mots négateurs, 1128

X-1.2. Les phrases négatives, 1128
X-1.2.1. Qu'est-ce qu'une phrase négative ?, 1128 – X-1.2.2. La négation de phrase et la négation de constituant, 1130 – X-1.2.3. L'interprétation des phrases négatives, 1131

X-1.3. *Ne* et la négation, 1132
X-1.3.1. *Ne* et la phrase négative, 1133 – X-1.3.2. *Ne* en dehors des phrases négatives, 1133 – X-1.3.3. Les emplois négatifs résiduels de *ne*, 1134

X-2 **La syntaxe des négateurs** Danièle Godard 1135

X-2.1. Qu'est-ce qu'un négateur ?, 1135

X-2.2. La syntaxe des négateurs nominaux, 1136
X-2.2.1. Les déterminants *aucun* et *nul*, 1136 – X-2.2.2. Les pronoms *rien*, *personne* et *nulle part*, 1137

X-2.3. La syntaxe des adverbes négateurs, 1140
X-2.3.1. Les adverbes négateurs, 1141 – X-2.3.2. La position des adverbes négateurs dans la phrase négative, 1142 – X-2.3.3. Les adverbes négateurs et la négation de constituant, 1146 – X-2.3.4. L'adverbe négateur *non*, 1148

X-3 **Les emplois de *ne*** 1151

X-3.1. *Ne* et les négateurs Danièle Godard, 1151
X-3.1.1. Quel est le rôle de *ne* avec un négateur ?, 1151 – X-3.1.2. La morphosyntaxe de *ne*, 1152 – X-3.1.3. *Ne* et les adverbes négateurs, 1155 – X-3.1.4. *Ne* et les négateurs nominaux, 1155

X-3.2. L'omission de *ne* avec la négation Françoise Gadet, 1159
X-3.2.1. L'absence de *ne* en registre informel, 1159 – X-3.2.2. Quelles constructions favorisent l'omission de *ne* ?, 1160 – X-3.2.3. L'omission de *ne* avec la négation en Amérique du Nord, 1163

X-3.3. Les autres emplois de *ne* D. G., 1163
X-3.3.1. Le *ne* du restrictif *que*, 1163 – X-3.3.2. Le *ne* négatif, 1165 – X-3.3.3. Le *ne* explétif, 1168

X-4 **L'interprétation des négateurs** 1171

X-4.1. La portée des négateurs Claire Beyssade et Danièle Godard, 1171
X-4.1.1. La portée des négateurs dans la phrase négative, 1171 – X-4.1.2. La portée des négateurs et la négation de constituant, 1172 – X-4.1.3. L'interprétation des adverbes négateurs, 1173 – X-4.1.4. L'interprétation des négateurs nominaux, 1176

X-4.2. Les phrases avec plusieurs négateurs D. G. et Marie-Thérèse Vinet, 1178
X-4.2.1. L'interprétation des phrases avec plusieurs négateurs, 1178 – X-4.2.2. Les combinaisons de négateurs autres que *pas*, 1179 – X-4.2.3. L'interprétation de *pas* avec un autre négateur, 1180

X-4.3. Les emplois non négatifs des négateurs D. G., 1182
X-4.3.1. Les emplois non négatifs de *jamais*, 1182 – X-4.3.2. Les emplois non négatifs des autres négateurs, 1183

X-5 Les interprétations et usages de la négation Claire Beyssade. 1185

X-5.1. La négation et les mots négatifs, 1185
X-5.1.1. La négation et la préposition *sans*, 1185 – X-5.1.2. L'interprétation des mots à préfixe négatif, 1186 – X-5.1.3. La négation et les mots à préfixe négatif, 1189 – X-5.1.4. La négation et les autres mots antonymes, 1191

X-5.2. Que vise la négation de phrase ?, 1192
X-5.2.1. La portée et la cible de la négation, 1192 – X-5.2.2. La cible de la négation de phrase, 1193 – X-5.2.3. La négation de phrase et la présupposition, 1195

X-5.3. La négation contrastive, 1197
X-5.3.1. La phrase négative et la négation contrastive, 1197 – X-5.3.2. La négation contrastive en *non* (*pas*)..., *mais*..., 1198

X-5.4. La négation de reprise, 1200
X-5.4.1. Qu'est-ce que la négation de reprise ?, 1200 – X-5.4.2. Les différents usages de la négation de reprise, 1201 – X-5.4.3. Comment distinguer négation descriptive et négation de reprise ?, 1202

X-6 Les mots à contexte négatif ou positif 1204

X-6.1. Les expressions à contexte négatif Danièle Godard, 1204
X-6.1.1. Qu'est-ce qu'une expression à contexte négatif ?, 1204 – X-6.1.2. Les adjectifs à contexte négatif, 1206 – X-6.1.3. Les adverbes et les prépositions à contexte négatif, 1206 – X-6.1.4. Les noms et les pronoms à contexte négatif, 1208 – X-6.1.5. Le syntagme nominal introduit par *de*, 1210 – X-6.1.6. Les verbes et expressions verbales à contexte négatif, 1211

X-6.2. Les contextes négatifs ou non affirmatifs D. G., 1212
X-6.2.1. Les contextes créés par les mots négatifs, 1212 – X-6.2.2. Les contextes créés par les mots à négation implicite, 1214 – X-6.2.3. Les autres contextes non affirmatifs, 1216 – X-6.2.4. La position de l'expression à contexte négatif dans la phrase, 1217

X-6.3. Les expressions à contexte positif Benjamin Spector, 1218
X-6.3.1. Qu'est-ce qu'une expression à contexte positif ?, 1218 – X-6.3.2. Les contextes négatifs et les mots à contexte positif, 1220

Repères bibliographiques, 1222

CHAPITRE XI

Le temps, l'aspect et le mode

sous la responsabilité de Carl Vetters

XI-1 Les expressions de temps, d'aspect et de mode
Co Vet, Henriëtte De Swart, Carl Vetters et Walter De Mulder 1227

XI-1.1. Les temps verbaux et leur interprétation, 1227
XI-1.1.1. Les temps de l'indicatif, 1227 – XI-1.1.2. Les temps des autres modes, 1230

XI-1.2. L'aspect de la phrase, 1231
XI-1.2.1. Les aspects perfectif et imperfectif, 1232 – XI-1.2.2. De l'aspect au temps, 1234 – XI-1.2.3. Le rôle des périphrases verbales, 1235

XI-1.3. Les modes du verbe et la modalité de la phrase, 1235
XI-1.3.1. Le mode du verbe, 1236 – XI-1.3.2. La modalité de la phrase, 1236

XI-2 L'interprétation des temps verbaux
Co Vet et Henriëtte De Swart 1239

XI-2.1. Comment interpréter les temps de l'indicatif ? C. V. et H. De S., 1239
XI-2.1.1. Les temps verbaux et le repère temporel, 1239 – XI-2.1.2. Les temps verbaux et l'aspect, 1240 – XI-2.1.3. Le rôle du contexte dans l'interprétation des temps verbaux, 1240 – XI-2.1.4. Les temps verbaux et le récit, 1241

XI-2.2. L'interprétation du présent de l'indicatif et du futur C. V. et H. De S., 1241
XI-2.2.1. L'interprétation du présent de l'indicatif, 1241 – XI-2.2.2. L'interprétation du futur, 1242 – XI-2.2.3. L'interprétation du futur périphrastique, 1243 – XI-2.2.4. L'interprétation du futur antérieur, 1244

XI-2.3. L'interprétation du passé simple, du passé composé et du passé récent C. V. et H. De S., 1245
XI-2.3.1. L'interprétation du passé simple, 1245 – XI-2.3.2. L'interprétation du passé composé, 1246 – XI-2.3.3. Le passé antérieur et le passé récent, 1247

XI-2.4. L'interprétation de l'imparfait et du plus-que-parfait de l'indicatif C. V. et H. De S., 1248
XI-2.4.1. L'interprétation de l'imparfait, 1249 – XI-2.4.2. L'interprétation du plus-que-parfait, 1251 – XI-2.4.3. Le futur périphrastique du passé et le passé récent du passé, 1252

XI-2.5. Les emplois du conditionnel C. V. et H. De S., 1253
XI-2.5.1. Le conditionnel, 1253 – XI-2.5.2. Le conditionnel passé, 1255

XI-2.6. L'emploi des temps dans le récit C. V. et H. De S., 1256
XI-2.6.1. Le présent dans le récit, 1256 – XI-2.6.2. Le futur dans le récit, 1256 – XI-2.6.3. Le passé simple et l'imparfait dans le récit, 1257 – XI-2.6.4. Le passé composé et le passé simple dans le récit, 1258 – XI-2.6.5. Le passé composé et l'imparfait dans le récit, 1259 – XI-2.6.6. Le plus-que-parfait dans le récit, 1259 – XI-2.6.7. Les connecteurs temporels et les temps verbaux dans le récit, 1260

XI-2.7. L'interprétation des temps du subjonctif Walter De Mulder, 1261
XI-2.7.1. Les temps du subjonctif dans les énoncés, 1261 – XI-2.7.2. Les temps du subjonctif dans les subordonnées, 1262

XI-3 Les périphrases verbales Carl Vetters 1265

XI-3.1. Qu'est-ce qu'une périphrase verbale ? C. V., 1265
XI-3.1.1. Les principales périphrases verbales, 1265 – XI-3.1.2. La périphrase verbale et le type de situation, 1266 – XI-3.1.3. La syntaxe des périphrases verbales, 1267

XI-3.2. L'interprétation des périphrases verbales C. V., 1269
XI-3.2.1. Les périphrases en *aller* et *venir*, 1269 – XI-3.2.2. Les périphrases décrivant la phase préparatoire, 1270 – XI-3.2.3. Les périphrases décrivant le début de la situation, 1271 – XI-3.2.4. Les périphrases décrivant la phase médiane de la situation, 1271 – XI-3.2.5. Les périphrases décrivant la fin de la situation, 1272 – XI-3.2.6. Les périphrases décrivant le résultat, 1272 – XI-3.2.7. Les périphrases décrivant la situation dans son ensemble, 1272 – XI-3.2.8. Les périphrases signifiant la non-réalisation de la situation, 1272

XI-3.3. La variation régionale des périphrases verbales Françoise Gadet, 1273
XI-3.3.1. Le futur périphrastique avec *vouloir*, 1273 – XI-3.3.2. Les périphrases verbales en Amérique du Nord, 1273 – XI-3.3.3. Les aspects habituel et itératif en Amérique du Nord, 1275

XI-4 **Les adverbiaux de temps et d'aspect** Henriëtte De Swart 1276

XI-4.1. Les adverbiaux de localisation temporelle H. De S., 1276
XI-4.1.1. La variété des adverbiaux de localisation temporelle, 1276 – XI-4.1.2. Les différents adverbiaux de localisation temporelle, 1277 – XI-4.1.3. Les adverbiaux de localisation temporelle et le temps verbal, 1278 – XI-4.1.4. Les connecteurs temporels dans le récit, 1279

XI-4.2. Les adverbiaux aspectuels H. De S., 1280
XI-4.2.1. Les adverbiaux de durée, 1280 – XI-4.2.2. Les différents adverbes de phase, 1282

XI-4.3. Les adverbiaux de fréquence et d'habitude, 1283
XI-4.3.1. Les adverbiaux de fréquence et de répétition H. De S., 1283 – XI-4.3.2. L'interprétation des adverbes d'habitude Olivier Bonami, 1285

XI-4.4. La combinaison des adverbiaux de temps et d'aspect H. De S., 1286
XI-4.4.1. La combinaison d'un adverbe de localisation temporelle avec les autres adverbes, 1286 – XI-4.4.2. La combinaison des adverbes de durée et de fréquence, 1286 – XI-4.4.3. La combinaison des adverbiaux d'habitude, d'itération et de fréquence, 1287

XI-4.5. Les adverbiaux et la réinterprétation aspectuelle H. De S., 1287
XI-4.5.1. La réinterprétation aspectuelle en fonction du temps verbal, 1287 – XI-4.5.2. La réinterprétation aspectuelle en fonction de l'adverbial de durée, 1288 – XI-4.5.3. La réinterprétation aspectuelle dans le récit, 1289

XI-5 **L'indicatif et le subjonctif** Danièle Godard et Walter De Mulder. 1290

XI-5.1. L'indicatif et le subjonctif dans la phrase racine D. G., 1290
XI-5.1.1. L'indicatif dans la phrase racine, 1290 – XI-5.1.2. Le subjonctif dans la phrase racine, 1291 – XI-5.1.3. La motivation sémantique du mode de la phrase racine, 1292

XI-5.2. L'indicatif et le subjonctif dans la subordonnée complétive W. De M. et D. G., 1292
XI-5.2.1. La motivation sémantique des modes dans la subordonnée complétive, 1293 – XI-5.2.2. La complétive en *que* à l'indicatif, 1294 – XI-5.2.3. La complétive en *que* au subjonctif, 1296 – XI-5.2.4. Les prédicats qui permettent les deux modes dans la complétive en *que*, 1299 – XI-5.2.5. La négation, l'interrogation et le mode de la complétive en *que*, 1301 – XI-5.2.6. L'indicatif et le subjonctif dans la complétive après *être*, 1303 – XI-5.2.7. L'indicatif et le subjonctif dans la complétive en *à ce que* ou *de ce que*, 1304

XI-5.3. L'indicatif et le subjonctif dans les autres subordonnées en *que* W. De M. et D. G., 1306
XI-5.3.1. Le mode de la subordonnée ***sujet***, 1306 – XI-5.3.2. Le mode de la subordonnée en *que* antéposée, disloquée ou extraposée, 1307

XI-5.4. L'indicatif et le subjonctif dans les subordonnées circonstancielles et comparatives W. De M. et D. G., 1308
XI-5.4.1. Les subordonnées circonstancielles à l'indicatif, 1309 – XI-5.4.2. Les subordonnées circonstancielles de finalité au subjonctif, 1310 – XI-5.4.3. Les subordonnées circonstancielles comportant les deux modes, 1310

XI-5.5. Le subjonctif est-il en voie de disparition ? Françoise Gadet et D. G., 1312
XI-5.5.1. La variation dans l'usage de l'indicatif et du subjonctif à l'écrit, 1312 – XI-5.5.2. L'usage du subjonctif à l'oral, 1314

XI-6 **L'infinitif** Patrick Caudal 1317

XI-6.1. Qu'est-ce que l'infinitif ?, 1317
XI-6.1.1. La forme de l'infinitif, 1317 – XI-6.1.2. La syntaxe de l'infinitif, 1318 – XI-6.1.3. L'infinitif nominalisé, 1320

XI-6.2. L'infinitif dans les énoncés, 1321
XI-6.2.1. L'infinitif de narration, 1321 – XI-6.2.2. L'infinitif de reprise, 1322 – XI-6.2.3. L'énoncé injonctif à l'infinitif, 1322 – XI-6.2.4. L'énoncé interrogatif à l'infinitif, 1323 – XI-6.2.5. L'infinitif exclamatif et émotif, 1323

XI-6.3. Les fonctions syntaxiques de l'infinitif, 1324
XI-6.3.1. L'infinitif sujet, 1324 – XI-6.3.2. L'infinitif complément, 1325 – XI-6.3.3. L'infinitif prépositionnel circonstanciel, 1328 – XI-6.3.4. L'infinitif modifieur de nom, 1330 – XI-6.3.5. L'infinitif en début de phrase, 1331

XI-6.4. L'interprétation de l'infinitif, 1332
XI-6.4.1. À quoi réfère l'infinitif ?, 1332 – XI-6.4.2. L'infinitif et l'orientation temporelle, 1333

XI-7 Le participe présent Danièle Godard 1335

XI-7.1. Qu'est-ce que le participe présent ?, 1335
XI-7.1.1. La forme du participe présent, 1335 – XI-7.1.2. Le participe présent et les autres catégories, 1336 – XI-7.1.3. Le participe présent avec et sans préposition, 1337

XI-7.2. Le participe présent sans préposition, 1339
XI-7.2.1. La subordonnée circonstancielle participiale, 1339 – XI-7.2.2. Le participe présent ajout à la phrase, 1339 – XI-7.2.3. Le participe présent complément de verbe, 1340 – XI-7.2.4. Le participe présent ajout au nom ou au syntagme nominal, 1342

XI-7.3. Le participe présent en *comme*, 1343
XI-7.3.1. Le participe présent en *comme* attribut, 1343 – XI-7.3.2. Le participe présent en *comme* complément de nom, 1344

XI-7.4. Le participe présent avec *en*, 1344
XI-7.4.1. Les fonctions syntaxiques du participe présent avec *en*, 1344 – XI-7.4.2. Les interprétations du participe présent avec *en*, 1346

XI-8 Les verbes modaux Carl Vetters et Danièle Godard. 1349

XI-8.1. Les expressions de possibilité et de nécessité, 1349
XI-8.1.1. Les expressions de nécessité, 1349 – XI-8.1.2. Les expressions de possibilité, 1351

XI-8.2. Les verbes *devoir*, *pouvoir* et *savoir*, 1353
XI-8.2.1. Le verbe modal *devoir*, 1353 – XI-8.2.2. Le verbe *pouvoir*, 1355 – XI-8.2.3. L'alternance entre *pouvoir* et *savoir*, 1357 – XI-8.2.4. Les combinaisons de *pouvoir* et *devoir*, 1358

Repères bibliographiques, 1360

Tome 2

CHAPITRE XII Les types de phrases

sous la responsabilité d'Annie Delaveau

XII-1 Les phrases déclaratives Annie Delaveau. 1367

XII-1.1. Les phrases déclaratives indépendantes A. D., 1367
XII-1.1.1. L'interprétation des phrases déclaratives indépendantes, 1368 – XII-1.1.2. Les phrases déclaratives avec et sans topique, 1370

XII-1.2. Les subordonnées déclaratives A. D., 1371
XII-1.2.1. La subordonnée déclarative sujet, 1371 – XII-1.2.2. La subordonnée déclarative complément de nom, 1372 – XII-1.2.3. La subordonnée déclarative complément d'adjectif, 1372

– XII-1.2.4. La subordonnée déclarative après une préposition ou un adverbe, 1373
– XII-1.2.5. La subordonnée déclarative complément de verbe Anne Abeillé et Jean-Pierre Koenig, 1373
– XII-1.2.6. La subordonnée complétive en *quand* Anne Jugnet et Philip Miller, 1376

XII-1.3. L'usage des phrases déclaratives A. D., 1378
XII-1.3.1. La phrase déclarative et l'assertion, 1379 – XII-1.3.2. Les énoncés performatifs, 1380 – XII-1.3.3. La déclarative questionnante A. D. et Anne Abeillé, 1381 – XII-1.3.4. Les autres emplois des phrases déclaratives, 1383

XII-2 Les phrases désidératives Laurent Roussarie 1384

XII-2.1. Les phrases désidératives indépendantes L. R., 1384
XII-2.1.1. Les phrases désidératives à l'impératif, 1384 – XII-2.1.2. Les phrases désidératives indépendantes au subjonctif, 1386 – XII-2.1.3. Les phrases désidératives sans verbe, 1387 – XII-2.1.4. Les énoncés apparentés aux désidératives, 1388

XII-2.2. L'interprétation des phrases désidératives L. R., 1388
XII-2.2.1. Une phrase désidérative est interprétée comme une visée, 1389 – XII-2.2.2. L'interprétation agentive des phrases à l'impératif, 1389 – XII-2.2.3. L'interprétation des phrases désidératives au subjonctif, 1390

XII-2.3. Les subordonnées désidératives Anne Abeillé et L. R., 1391
XII-2.3.1. Les fonctions syntaxiques des subordonnées désidératives, 1391 – XII-2.3.2. L'interprétation des subordonnées désidératives, 1391 – XII-2.3.3. La subordonnée désidérative complément de verbe, 1392

XII-2.4. L'usage des phrases désidératives L. R., 1393
XII-2.4.1. Les énoncés désidératifs employés comme ordres, demandes ou exigences, 1394 – XII-2.4.2. Les énoncés désidératifs employés comme invitations, conseils ou suggestions, 1395 – XII-2.4.3. Les énoncés désidératifs interprétés comme permissions, autorisations ou consentements, 1396 – XII-2.4.4. Les deux emplois des désidératives négatives, 1397 – XII-2.4.5. Les désidératives non injonctives : souhaits et vœux, 1398 – XII-2.4.6. Les autres usages des phrases désidératives, 1399 – XII-2.4.7. Autres types de phrases à valeur d'injonction ou de souhait, 1400

XII-3 Les phrases interrogatives Annie Delaveau 1402

XII-3.1. Les phrases interrogatives indépendantes A. D., 1402
XII-3.1.1. Qu'est-ce qu'une phrase interrogative ?, 1402 – XII-3.1.2. Les interrogatives totales, 1403 – XII-3.1.3. Les interrogatives partielles, 1404 – XII-3.1.4. Les interrogatives alternatives, 1409 – XII-3.1.5. L'interprétation des interrogatives indépendantes, 1410

XII-3.2. Les subordonnées interrogatives A. D., 1410
XII-3.2.1. Les formes des subordonnées interrogatives, 1411 – XII-3.2.2. La subordonnée interrogative sujet, 1412 – XII-3.2.3. La subordonnée interrogative complément d'adjectif, de nom ou de préposition, 1413 – XII-3.2.4. La subordonnée interrogative complément de verbe, 1413 – XII-3.2.5. Les subordonnées interrogatives et les relatives sans antécédent, 1415 – XII-3.2.6. L'interprétation des subordonnées interrogatives, 1416 – XII-3.2.7. Les compléments nominaux interprétés comme des interrogatives, 1417

XII-3.3. Les phrases interrogatives sans verbe Anne Abeillé et A. D., 1418
XII-3.3.1. Les phrases interrogatives sans verbe indépendantes, 1418 – XII-3.3.2. Les subordonnées interrogatives sans verbe, 1420 – XII-3.3.3. Les énoncés nominaux apparentés aux interrogatives, 1422

XII-3.4. L'usage des phrases interrogatives A. D., 1422
XII-3.4.1. Les questions et les réponses, 1423 – XII-3.4.2. Les différents types de questions, 1426 – XII-3.4.3. L'emploi non questionnant des phrases interrogatives, 1429 – XII-3.4.4. Les questions de reprise, 1430

XII-3.5. La variation dans les phrases interrogatives Paul Cappeau et Anne Dagnac, 1432
XII-3.5.1. La variation dans les phrases interrogatives totales indépendantes, 1432 – XII-3.5.2. La variation dans les interrogatives partielles indépendantes, 1433 – XII-3.5.3. La variation dans les subordonnées interrogatives, 1435

XII-4 Les phrases exclamatives 1438

XII-4.1. Qu'est-ce qu'une phrase exclamative ?, 1438

XII-4.2. Les phrases exclamatives à mot exclamatif, 1439
XII-4.2.1. Les exclamatives en *quel*, 1439 – XII-4.2.2. Les exclamatives en *combien*, 1440 – XII-4.2.3. Les exclamatives en *que*, 1441 – XII-4.2.4. Les exclamatives en *comme* et *ce que*, *qu'est-ce que*, 1442 – XII-4.2.5. La structure des phrases exclamatives à mot exclamatif, 1442

XII-4.3. Les autres phrases exclamatives, 1443
XII-4.3.1. Les phrases exclamatives avec adverbe intensif-exclamatif (*si*, *tant*, *tellement*), 1444 – XII-4.3.2. Les phrases exclamatives avec adjectif intensif-exclamatif (*tel*), 1445 – XII-4.3.3. Les phrases exclamatives sans verbe, 1445

XII-4.4. L'interprétation des phrases exclamatives, 1447
XII-4.4.1. La proposition exclamative, 1447 – XII-4.4.2. La phrase exclamative négative, 1448 – XII-4.4.3. L'exclamative de degré, 1448 – XII-4.4.4. L'exclamative basée sur un modèle, 1451 – XII-4.4.5. L'exclamative de manière, 1452

XII-4.5. Les subordonnées exclamatives, 1453
XII-4.5.1. La subordonnée exclamative sujet, 1453 – XII-4.5.2. La subordonnée exclamative complément d'adjectif, 1453 – XII-4.5.3. La subordonnée exclamative complément de nom, 1454 – XII-4.5.4. La subordonnée exclamative complément de verbe, 1454 – XII-4.5.5. L'interprétation des subordonnées exclamatives, 1456

XII-4.6. L'usage des phrases exclamatives, 1457
XII-4.6.1. La phrase exclamative et l'exclamation, 1457 – XII-4.6.2. La phrase exclamative et les actes de langage indirects, 1458 – XII-4.6.3. La phrase interrogative exclamante, 1459

XII-4.7. Les phrases apparentées aux exclamatives, 1460
XII-4.7.1. La phrase déclarative à syntagme nominal intensif, 1460 – XII-4.7.2. Les phrases affectives, 1461 – XII-4.7.3. Les énoncés nominaux affectifs, 1461

XII-4.8. La variation dans les phrases exclamatives Anne Dagnac et Marie-Thérèse Vinet, 1462
XII-4.8.1. Les exclamatives en *comment*, 1462 – XII-4.8.2. Les phrases exclamantes avec verbe + *-ti* ou verbe + *-tu*, 1463

Repères bibliographiques, 1465

CHAPITRE XIII

Les subordonnées relatives

sous la responsabilité de Danièle Godard

XIII-1 Qu'est-ce qu'une subordonnée relative ? Danièle Godard 1469

XIII-1.1. Comment définir la subordonnée relative ?, 1469
XIII-1.1.1. Une définition usuelle de la subordonnée relative, 1469 – XIII-1.1.2. Une nouvelle définition de la subordonnée relative, 1469 – XIII-1.1.3. Les relatives sans antécédent sont-elles des relatives ?, 1469

XIII-1.2. La forme des subordonnées relatives, 1470
XIII-1.2.1. Les introducteurs des subordonnées relatives, 1470 – XIII-1.2.2. La structure interne des subordonnées relatives, 1470

XIII-1.3. La fonction des subordonnées relatives et leur antécédent, 1471
XIII-1.3.1. L'antécédent d'une subordonnée relative, 1472 – XIII-1.3.2. Les relatives compléments de verbe, 1472 – XIII-1.3.3. Les relatives restrictives et non restrictives, 1473

XIII-2 La structure des subordonnées relatives Danièle Godard 1474

XIII-2.1. Les subordonnées relatives introduites par une proforme relative, 1474
XIII-2.1.1. Qu'est-ce qu'une proforme relative ?, 1474 – XIII-2.1.2. La fonction syntaxique des proformes relatives, 1476 – XIII-2.1.3. Les deux structures syntaxiques des relatives avec mot relatif, 1477

XIII-2.2. Les subordonnées relatives introduites par *que* et *qui*, 1480
XIII-2.2.1. Les introducteurs *que* et *qui*, 1480 – XIII-2.2.2. Les relatives introduites par *que* et *qui*, 1482

XIII-2.3. Les subordonnées relatives en *dont*, 1484
XIII-2.3.1. *Dont* comme subordonnant, 1484 – XIII-2.3.2. La relative en *dont* avec syntagme manquant, 1485 – XIII-2.3.3. La relative en *dont* avec proforme, 1487 – XIII-2.3.4. Les structures syntaxiques de la relative en *dont*, 1488

XIII-2.4. Les subordonnées relatives sans verbe, 1490
XIII-2.4.1. La subordonnée relative sans verbe introduite par un relatif, 1490 – XIII-2.4.2. La subordonnée relative sans verbe en *dont*, 1490 – XIII-2.4.3. La structure syntaxique des relatives sans verbe, 1491

XIII-3 Les fonctions des subordonnées relatives et leur interprétation Danièle Godard 1494

XIII-3.1. La subordonnée relative ajout à une catégorie nominale, 1494
XIII-3.1.1. La subordonnée relative dans le syntagme nominal, 1494 – XIII-3.1.2. La subordonnée relative ajout à un pronom, 1496

XIII-3.2. La subordonnée relative ajout à une catégorie non nominale, 1498
XIII-3.2.1. La subordonnée relative ajout à une préposition locative, 1498 – XIII-3.2.2. La subordonnée relative ajout à un adjectif, 1498 – XIII-3.2.3. La relative ajout à une catégorie verbale, 1500

XIII-3.3. Les subordonnées relatives extraposées, 1501
XIII-3.3.1. Qu'est-ce qu'une relative extraposée ?, 1501 – XIII-3.3.2. La fonction syntaxique de la relative extraposée, 1502 – XIII-3.3.3. L'interprétation de la relative extraposée, 1503

XIII-3.4. Les subordonnées relatives compléments d'un verbe, 1504
XIII-3.4.1. La relative complément dans les constructions présentatives, 1504 – XIII-3.4.2. La relative complément de verbes de perception, 1504 – XIII-3.4.3. La relative complément dans les constructions clivées, 1505

XIII-3.5. Les subordonnées relatives non restrictives, 1506
XIII-3.5.1. Comment distinguer relative restrictive et non restrictive ?, 1506 – XIII-3.5.2. La forme des relatives non restrictives, 1508 – XIII-3.5.3. L'interprétation de la relative non restrictive, 1509

XIII-4 Les subordonnées relatives au subjonctif ou à l'infinitif 1511

XIII-4.1. Les subordonnées relatives au subjonctif Brigitte Kampers-Manhe, 1511
XIII-4.1.1. La subordonnée relative au subjonctif par attraction, 1512 – XIII-4.1.2. La subordonnée relative au subjonctif avec un antécédent indéfini, 1512 – XIII-4.1.3. La subordonnée relative au subjonctif avec un superlatif, 1514 – XIII-4.1.4. La subordonnée relative au subjonctif qui définit un type d'entité, 1515

XIII-4.2. L'alternance entre indicatif et subjonctif dans les subordonnées relatives B. K.-M., 1516
XIII-4.2.1. La subordonnée relative où l'indicatif et le subjonctif sont tous deux possibles, 1516 – XIII-4.2.2. La subordonnée relative où seul l'indicatif est possible, 1517

XIII-4.3. Les subordonnées relatives à l'infinitif Danièle Godard, 1518
XIII-4.3.1. La syntaxe de la subordonnée relative à l'infinitif, 1518 – XIII-4.3.2. L'antécédent de la subordonnée relative à l'infinitif, 1519 – XIII-4.3.3. L'interprétation de la subordonnée relative à l'infinitif, 1520

XIII-5 Les relatives sans antécédent Danièle Godard 1522

XIII-5.1. Les introducteurs des relatives sans antécédent, 1522
XIII-5.1.1. Les pronoms introducteurs de relatives sans antécédent, 1523 – XIII-5.1.2. Les autres proformes relatives sans antécédent, 1523

XIII-5.2. La syntaxe des relatives sans antécédent, 1524
XIII-5.2.1. La catégorie et la fonction syntaxique des relatives sans antécédent, 1524 – XIII-5.2.2. La structure interne des relatives sans antécédent, 1527

XIII-5.3. L'interprétation des subordonnées relatives sans antécédent, 1528
XIII-5.3.1. L'interprétation définie de la relative sans antécédent, 1529 – XIII-5.3.2. L'interprétation de choix libre de la relative sans antécédent, 1529

XIII-6 La variation dans les subordonnées relatives
Françoise Gadet et Danièle Godard 1530

XIII-6.1. La variation dans les subordonnées relatives à mot relatif, 1530
XIII-6.1.1. Les relatives en *lequel* sans accord, 1531 – XIII-6.1.2. Les relatives en mot relatif + *que*, 1531 – XIII-6.1.3. Les relatives à mot relatif avec ***proforme***, 1532

XIII-6.2. La variation dans les subordonnées relatives en *qui* ou *que*, 1532
XIII-6.2.1. La variation dans les subordonnées relatives introduites par *qui*, 1532 – XIII-6.2.2. Les relatives en que dites ***défectives***, 1532 – XIII-6.2.3. Les relatives en *que* avec proforme, 1533 – XIII-6.2.4. Les subordonnées en *que*, modifieurs de nom, sans élément relativisé, 1534

XIII-6.3. La variation dans les relatives en *dont*, 1534
XIII-6.3.1. La variation dans les relatives en *dont* avec ***proforme***, 1534 – XIII-6.3.2. Les relatives en *dont que*, 1535

Repères bibliographiques, 1536

CHAPITRE XIV

Les subordonnées circonstancielles

sous la responsabilité de Jacques Jayez

XIV-1 Les constructions circonstancielles
Jacques Jayez et Mathilde Dargnat 1541

XIV-1.1. La diversité des subordonnées circonstancielles, 1541
XIV-1.1.1. Qu'est-ce qu'une relation circonstancielle ?, 1541 – XIV-1.1.2. Les subordonnées circonstancielles et les autres subordonnées ajouts, 1542 – XIV-1.1.3. Les subordonnées et les autres ajouts circonstanciels, 1543

XIV-1.2. La syntaxe des subordonnées circonstancielles, 1543
XIV-1.2.1. Les subordonnées circonstancielles à verbe conjugué, 1544 – XIV-1.2.2. Les subordonnées circonstancielles sans introducteur, 1546 – XIV-1.2.3. La structure syntaxique des subordonnées circonstancielles, 1546

XIV-1.3. L'interprétation des subordonnées circonstancielles, 1547
XIV-1.3.1. Les différentes interprétations circonstancielles, 1548 – XIV-1.3.2. L'interprétation des subordonnées circonstancielles sans introducteur, 1548 – XIV-1.3.3. La subordonnée circonstancielle et le contenu principal, 1549

XIV-1.4. Les autres constructions circonstancielles, 1549
XIV-1.4.1. Les ajouts circonstanciels à l'infinitif, 1549 – XIV-1.4.2. Les ajouts circonstanciels prédicatifs, 1550 – XIV-1.4.3. Les autres syntagmes prépositionnels circonstanciels, 1551 – XIV-1.4.4. Les phrases liées à interprétation circonstancielle, 1552

XIV-2 Les subordonnées conditionnelles
Jacques Jayez et Mathilde Dargnat 1554

XIV-2.1. Qu'est-ce qu'une subordonnée conditionnelle ?, 1554
XIV-2.1.1. La relation conditionnelle, 1554 – XIV-2.1.2. Les différentes subordonnées conditionnelles, 1555 – XIV-2.1.3. Les autres ajouts conditionnels, 1556 – XIV-2.1.4. Les autres constructions conditionnelles, 1557

XIV-2.2. La syntaxe des subordonnées conditionnelles, 1558
XIV-2.2.1. Les introducteurs de la subordonnée conditionnelle, 1558 – XIV-2.2.2. La subordonnée conditionnelle avec verbe à sujet suffixé, 1559 – XIV-2.2.3. Le mode et le temps du verbe dans la subordonnée conditionnelle, 1560

XIV-2.3. L'interprétation des subordonnées conditionnelles, 1563
XIV-2.3.1. Les conditionnelles douteuses ou irréelles, 1563 – XIV-2.3.2. Les conditionnelles de condition suffisante ou nécessaire, 1565 – XIV-2.3.3. Les différentes interprétations des subordonnées en *si*, 1566 – XIV-2.3.4. L'usage de la subordonnée conditionnelle, 1568

XIV-2.4. Les juxtapositions à interprétation conditionnelle, 1569
XIV-2.4.1. Qu'est-ce qu'une juxtaposition conditionnelle ?, 1570 – XIV-2.4.2. La syntaxe de la juxtaposition conditionnelle, 1571 – XIV-2.4.3. L'interprétation de la juxtaposition conditionnelle, 1571

XIV-3 Les subordonnées circonstancielles de cause Alda Mari 1573

XIV-3.1. Qu'est-ce qu'une subordonnée circonstancielle de cause ?, 1573
XIV-3.1.1. La relation de cause, 1573 – XIV-3.1.2. La diversité des subordonnées de cause, 1574

XIV-3.2. Les autres constructions de cause, 1575
XIV-3.2.1. Les syntagmes prépositionnels de cause, 1575 – XIV-3.2.2. Les ajouts prédicatifs de cause, 1577 – XIV-3.2.3. Les coordinations et juxtapositions à interprétation causale, 1579

XIV-3.3. La syntaxe des subordonnées de cause, 1579
XIV-3.3.1. La subordonnée de cause avec un subordonnant, 1579 – XIV-3.3.2. La subordonnée de cause introduite par un adverbe ou une préposition, 1580 – XIV-3.3.3. La subordonnée de cause sans introducteur, 1582

XIV-3.4. L'interprétation des subordonnées de cause, 1582
XIV-3.4.1. L'interprétation causale de la subordonnée, 1583 – XIV-3.4.2. Les subordonnées de cause et la justification, 1584 – XIV-3.4.3. Les subordonnées de cause et le contenu principal, 1585

XIV-4 Les subordonnées circonstancielles de finalité Pascal Amsili 1588

XIV-4.1. Qu'est-ce qu'une subordonnée de finalité ?, 1588
XIV-4.1.1. La relation de finalité, 1588 – XIV-4.1.2. La diversité des subordonnées de finalité, 1589 – XIV-4.1.3. Les ajouts de finalité à l'infinitif, 1590 – XIV-4.1.4. Les ajouts de finalité à complément nominal, 1591

XIV-4.2. La syntaxe des subordonnées de finalité, 1592
XIV-4.2.1. La fonction syntaxique de la subordonnée de finalité, 1592 – XIV-4.2.2. La subordonnée de but introduite par *pour* et *afin*, 1593 – XIV-4.2.3. La subordonnée de finalité avec un autre introducteur prépositionnel, 1594 – XIV-4.2.4. La subordonnée de but introduite par *que*, 1595 – XIV-4.2.5. Le mode des subordonnées de finalité, 1595

XIV-4.3. L'interprétation des subordonnées de finalité, 1596
XIV-4.3.1. La relation de finalité entre deux situations, 1596 – XIV-4.3.2. La relation de finalité entre un acte de langage et une situation visée, 1598 – XIV-4.3.3. Les ajouts de finalité et la négation, 1599

XIV-5 Les subordonnées concessives Claire Beyssade 1600

XIV-5.1. Qu'est-ce qu'une subordonnée concessive ?, 1600
XIV-5.1.1. La relation de concession, 1600 – XIV-5.1.2. La diversité des subordonnées concessives, 1601 – XIV-5.1.3. Les autres expressions de la concession, 1602

XIV-5.2. La syntaxe des subordonnées concessives, 1604
XIV-5.2.1. La subordonnée concessive introduite par un subordonnant, 1604 – XIV-5.2.2. La subordonnée concessive introduite par un adverbe + *que*, 1606 – XIV-5.2.3. La subordonnée concessive introduite par une préposition + *que*, 1606 – XIV-5.2.4. La subordonnée concessive introduite par un mot ou syntagme antéposé, 1607 – XIV-5.2.5. Les subordonnées concessives avec un verbe à sujet suffixé, 1610

XIV-5.3. Le mode des subordonnées concessives, 1611
XIV-5.3.1. Les subordonnées concessives au subjonctif, 1611 – XIV-5.3.2. Les subordonnées concessives à l'indicatif, 1612

XIV-5.4. L'interprétation des subordonnées concessives, 1613
XIV-5.4.1. L'opposition concessive, 1613 – XIV-5.4.2. Les différentes valeurs de concession, 1615 – XIV-5.4.3. Le contenu principal et les implications dans une construction concessive, 1616

XIV-6 Les subordonnées circonstancielles de temps
Henriëtte De Swart, Anne Abeillé, et Danièle Godard 1618

XIV-6.1. Qu'est-ce qu'une subordonnée circonstancielle de temps ? H. De S., A. A et D. G., 1618
XIV-6.1.1. Les relations temporelles, 1618 – XIV-6.1.2. La variété des subordonnées circonstancielles de temps, 1619

XIV-6.2. Les autres ajouts circonstanciels de temps A. A., H. De S. et D. G., 1619
XIV-6.2.1. Les ajouts circonstanciels de temps avec un infinitif, 1620 – XIV-6.2.2. Les ajouts circonstanciels de temps avec un syntagme nominal, 1620 – XIV-6.2.3. Les syntagmes temporels non circonstanciels, 1621

XIV-6.3. La syntaxe des subordonnées temporelles A. A. et D. G., 1622
XIV-6.3.1. Les introducteurs des subordonnées temporelles, 1622 – XIV-6.3.2. La fonction des subordonnées circonstancielles de temps, 1625 – XIV-6.3.3. Les subordonnées temporelles sans introducteur, 1625

XIV-6.4. L'interprétation des subordonnées temporelles H. De S., 1626
XIV-6.4.1. La subordonnée temporelle et la relation d'antériorité, 1627 – XIV-6.4.2. La subordonnée temporelle et la relation de postériorité, 1627 – XIV-6.4.3. La subordonnée temporelle et la relation de simultanéité, 1628 – XIV-6.4.4. *Quand*, *lorsque* et les effets de postériorité, 1630 – XIV-6.4.5. La subordonnée temporelle et le début ou la fin d'une situation, 1631

XIV-6.5. Le mode dans les subordonnées temporelles H. De S., A. A et D. G., 1632
XIV-6.5.1. L'indicatif dans la subordonnée temporelle, 1632 – XIV-6.5.2. Le subjonctif avec *avant que* et *jusqu'à ce que*, 1633 – XIV-6.5.3. Le temps et le mode avec *après que*, 1633 – XIV-6.5.4. Les subordonnées temporelles et *ne* explétif, 1634

XIV-6.6. L'usage des subordonnées temporelles dans le discours H. De S., 1634
XIV-6.6.1. La position de la subordonnée temporelle et son rôle discursif, 1634 – XIV-6.6.2. La subordonnée temporelle et la négaption, 1635

Repères bibliographiques, 1636

Les comparatives et les consécutives

CHAPITRE XV *sous la responsabilité de Marianne Desmets*

XV-1 **Les constructions comparatives, superlatives et consécutives**
Pascal Amsili, Marianne Desmets et Laurent Roussarie. 1641

XV-1.1. Les constructions comparatives, 1641
XV-1.1.1. Qu'est-ce que la comparaison ?, 1641 – XV-1.1.2. Qu'est-ce que la comparaison de degré ?, 1641 – XV-1.1.3. Qu'est-ce que la comparaison de similarité ?, 1642

XV-1.2. Les subordonnées comparatives, 1643
XV-1.2.1. Qu'est-ce qu'une subordonnée comparative ?, 1644 – XV-1.2.2. La subordonnée comparative et les termes comparés, 1645

XV-1.3. Le comparatif et le superlatif, 1645

XV-1.4. Les subordonnées comparatives et consécutives, 1646
XV-1.4.1. La subordonnée consécutive corrélée, 1646 – XV-1.4.2. Autres subordonnées consécutives, 1648

XV-2 **La comparaison de degré**
Marianne Desmets et Laurent Roussarie. 1649

XV-2.1. Les adverbes de la comparaison de degré M. D., 1649
XV-2.1.1. Qu'est-ce qu'un adverbe de degré comparatif ?, 1649 – XV-2.1.2. Les ajouts à l'adverbe comparatif, 1652 – XV-2.1.3. Les fonctions syntaxiques de l'adverbe comparatif, 1652

XV-2.2. La subordonnée comparative dans la comparaison de degré M. D., 1655
XV-2.2.1. La structure interne de la subordonnée comparative de degré, 1655 – XV-2.2.2. La fonction et la position de la comparative de degré, 1657

XV-2.3. L'interprétation de la comparaison de degré L. R., 1660
XV-2.3.1. Comment s'interprète la comparaison de degré ?, 1660 – XV-2.3.2. L'interprétation de la comparaison de degré adjectivale, 1662 – XV-2.3.3. L'interprétation de la comparaison de degré non adjectivale, 1664 – XV-2.3.4. La comparaison de degré métalinguistique, 1666

XV-3 **La comparaison de similarité**
Marianne Desmets et Laurent Roussarie. 1668

XV-3.1. La syntaxe de la comparaison de similarité en *que* M. D., 1668
XV-3.1.1. Les mots corrélatifs de similarité, 1668 – XV-3.1.2. La construction de la comparative de similarité en *que*, 1669 – XV-3.1.3. La structure interne de la comparative de similarité en *que*, 1671 – XV-3.1.4. La fonction et la position de la comparative de similarité en *que*, 1672 – XV-3.1.5. Structures syntaxiques avec une subordonnée comparative de similarité, 1673

XV-3.2. La syntaxe de la comparative de similarité en *comme* M. D., 1674
XV-3.2.1. La structure de la subordonnée comparative en *comme*, 1674 – XV-3.2.2. Les fonctions syntaxiques de la comparative en *comme*, 1675 – XV-3.2.3. Les ajouts à la comparative en *comme*, 1677 – XV-3.2.4. La syntaxe de la comparative reportive en *comme*, 1677

XV-3.3. L'interprétation des comparatives de similarité L. R., 1678
XV-3.3.1. L'interprétation de la comparaison corrélative de similarité, 1678 – XV-3.3.2. L'interprétation de la comparaison en *comme*, 1681 – XV-3.3.3. La comparaison reportive, 1682 – XV-3.3.4. La comparaison d'analogie, 1683 – XV-3.3.5. L'interprétation de la comparaison en *ainsi que*, 1684

XV-4 **Les constructions comparatives incomplètes**
Pascal Amsili, Marianne Desmets et Anne Abeillé 1686

XV-4.1. La comparative de degré sans verbe, 1686
XV-4.1.1. Qu'est-ce qu'une comparative de degré sans verbe ?, 1687 – XV-4.1.2. L'interprétation de la comparative elliptique de degré sans verbe, 1689 – XV-4.1.3. La structure syntaxique de la comparative de degré sans verbe, 1690

XV-4.2. La comparative de similarité sans verbe, 1691
XV-4.2.1. La comparative de similarité en *que* sans verbe, 1691 – XV-4.2.2. La comparative en *comme* sans verbe, 1692

XV-4.3. Les autres constructions comparatives incomplètes, 1696
XV-4.3.1. La construction comparative sans subordonnée, 1696 – XV-4.3.2. La comparaison de degré sans propriété gradable, 1697 – XV-4.3.3. Les constructions comparatives à ellipse périphérique, 1698

XV-5 **Le superlatif** Laurent Roussarie et Marleen Van Peteghem 1699

XV-5.1. La syntaxe du superlatif M. Van P., 1699
XV-5.1.1. Qu'est-ce que le superlatif ?, 1700 – XV-5.1.2. L'article défini et le superlatif, 1700 – XV-5.1.3. Le syntagme avec superlatif adjectival, 1702 – XV-5.1.4. Les compléments et ajouts du superlatif adjectival, 1704 – XV-5.1.5. Le superlatif adverbial, 1705

XV-5.2. L'interprétation du superlatif L. R., 1706
– XV-5.2.1. L'interprétation du superlatif adjectival singulier, 1706 – XV-5.2.2. L'interprétation du superlatif adjectival pluriel, 1708 – XV-5.2.3. L'interprétation du superlatif adverbial, 1708 – XV-5.2.4. Les formes apparentées au superlatif, 1710

XV-6 **Les subordonnées consécutives** Annie Delaveau. 1711

XV-6.1. Qu'est-ce qu'une subordonnée consécutive ?, 1711
XV-6.1.1. La relation de conséquence, 1711 – XV-6.1.2. La syntaxe des subordonnées consécutives, 1711 – XV-6.1.3. La subordonnée consécutive et les autres subordonnées circonstancielles, 1713 – XV-6.1.4. Les ajouts consécutifs à l'infinitif, 1713

XV-6.2. Les subordonnées consécutives avec introducteur de conséquence, 1714
XV-6.2.1. La subordonnée consécutive introduite par un adverbe + *que*, 1714 – XV-6.2.2. La subordonnée consécutive introduite par une préposition ou une locution prépositionnelle + *que*, 1714 – XV-6.2.3. La subordonnée consécutive introduite par *que* seul, sans corrélatif, 1715

XV-6.3. Les subordonnées consécutives corrélées, 1715
XV-6.3.1. La subordonnée consécutive corrélée introduite par *que*, 1715 – XV-6.3.2. La subordonnée consécutive corrélée introduite par *pour*, 1717 – XV-6.3.3. La subordonnée consécutive et la subordonnée comparative, 1717

XV-6.4. L'interprétation des subordonnées consécutives, 1718
XV-6.4.1. L'interprétation résultative des subordonnées consécutives, 1718 – XV-6.4.2. La consécutive fournit une évaluation pour le degré ou la manière, 1719 – XV-6.4.3. La subordonnée consécutive et la négation, 1719

Repères bibliographiques, 1721

CHAPITRE XVI

La coordination et la juxtaposition

sous la responsabilité de François Mouret

XVI-1 **Qu'est-ce que la coordination ?** François Mouret 1725

XVI-1.1. Les conjonctions de coordination Anne Abeillé et F. M., 1725
XVI-1.1.1. Les propriétés des conjonctions de coordination, 1725 – XVI-1.1.2. La syntaxe des conjonctions de coordination, 1727

XVI-1.2. Qu'est-ce qu'une construction coordonnée ? F. M., 1727
XVI-1.2.1. La coordination de mots, de syntagmes et de séquences, 1727 – XVI-1.2.2. L'ordre relatif des éléments coordonnés, 1728 – XVI-1.2.3. Le parallélisme des éléments coordonnés, 1728 – XVI-1.2.4. Les structures syntaxiques de la coordination, 1730

XVI-1.3. Les différentes constructions coordonnées F. M., 1731
XVI-1.3.1. Les types syntaxiques de constructions coordonnées, 1732 – XVI-1.3.2. Les interprétations des constructions coordonnées, 1733 – XVI-1.3.3. Les constructions apparentées aux coordinations, 1735

XVI-2 **Les mots coordonnants** Anne Abeillé 1736

XVI-2.1. Qu'est-ce qu'une conjonction de coordination ?, 1736
XVI-2.1.1. Les conjonctions de coordination basiques et complexes, 1736 – XVI-2.1.2. La conjonction de coordination et l'adverbe, 1737 – XVI-2.1.3. La conjonction de coordination et le subordonnant, 1739 – XVI-2.1.4. La conjonction de coordination et la préposition, 1741

XVI-2.2. Les principales conjonctions de coordination, 1742
XVI-2.2.1. Les conjonctions *et*, *ou* et *et/ou*, 1742 – XVI-2.2.2. Les deux conjonctions *mais*, 1744 – XVI-2.2.3. Les deux conjonctions *ni*, 1746 – XVI-2.2.4. Les deux conjonctions *soit*, 1747 – XVI-2.2.5. Les ajouts aux conjonctions de coordination, 1748 – XVI-2.2.6. Le syntagme introduit par une conjonction de coordination, 1749

XVI-2.3. Les autres mots coordonnants, 1750
XVI-2.3.1. Les mots comparatifs coordonnants, 1750 – XVI-2.3.2. Les mots de reformulation coordonnants, 1753 – XVI-2.3.3. *Puis*, *et puis*, 1754

XVI-3 **Les coordinations avec et sans conjonction** François Mouret 1756

XVI-3.1. Les coordinations simples, 1756
XVI-3.1.1. Quelles conjonctions pour la coordination simple ?, 1756 – XVI-3.1.2. Quels éléments coordonnés avec la coordination simple ?, 1756 – XVI-3.1.3. Quelles interprétations pour la coordination simple ?, 1757

XVI-3.2. Les coordinations itératives, 1757
XVI-3.2.1. Quelles conjonctions dans la coordination itérative ?, 1757 – XVI-3.2.2. Quels éléments coordonnés dans la coordination itérative ?, 1758 – XVI-3.2.3. L'interprétation des coordinations itératives, 1760

XVI-3.3. Les coordinations sans conjonction, 1762
XVI-3.3.1. La coordination de phrases sans conjonction, 1762 – XVI-3.3.2. La coordination sans conjonction d'autres catégories, 1762 – XVI-3.3.3. L'interprétation des coordinations sans conjonction, 1765

XVI-4 **La coordination de mots, de constituants, de séquences** Anne Abeillé et François Mouret 1768

XVI-4.1. La coordination de mots A. A., 1768
XVI-4.1.1. Qu'est-ce que la coordination de mots ?, 1768 – XVI-4.1.2. La coordination de noms, 1770 – XVI-4.1.3. La coordination de verbes, 1771 – XVI-4.1.4. La coordination de mots d'autres catégories, 1774 – XVI-4.1.5. La coordination de parties de mots, 1776

XVI-4.2. La coordination de syntagmes de même catégorie, 1776
XVI-4.2.1. La coordination de phrases A. A. et F. M., 1777 – XVI-4.2.2. La coordination de syntagmes nominaux F. M., 1779 – XVI-4.2.3. La coordination de syntagmes adjectivaux A. A. et Michèle Noailly, 1780 – XVI-4.2.4. La coordination de syntagmes adverbiaux Olivier Bonami, 1780 – XVI-4.2.5. La coordination de syntagmes prépositionnels A. A. et F. M., 1782

XVI-4.3. La coordination de syntagmes de catégories différentes A. A. et F. M., 1782
XVI-4.3.1. La coordination d'un syntagme nominal avec une autre catégorie, 1783 – XVI-4.3.2. La coordination d'un adjectif avec une autre catégorie, 1784 – XVI-4.3.3. La coordination d'un adverbe avec une autre catégorie, 1784 – XVI-4.3.4. La coordination d'un complément infinitif avec une autre catégorie, 1785 – XVI-4.3.5. La coordination d'ajouts circonstanciels, 1785 – XVI-4.3.6. La structure syntaxique des coordinations de catégories différentes, 1786

XVI-4.4. Les coordinations de séquences F. M., 1786
XVI-4.4.1. Qu'est-ce qu'une coordination de séquences ?, 1787 – XVI-4.4.2. Quelles conjonctions pour la coordination de séquences ?, 1787 – XVI-4.4.3. Les séquences coordonnées doivent-elles être identiques ?, 1788 – XVI-4.4.4. La structure syntaxique des coordinations de séquences, 1789

XVI-5 L'interprétation des constructions coordonnées
Anne Abeillé et François Mouret 1791

XVI-5.1. Les coordinations à interprétation phrastique, 1791
XVI-5.1.1. L'interprétation des phrases coordonnées F. M., 1791 – XVI-5.1.2. L'interprétation phrastique d'autres coordinations F. M., 1792 – XVI-5.1.3. La coordination à interprétation phrastique et les relations discursives A. A., 1794 – XVI-5.1.4. La logique des propositions et la coordination de phrases F. M., 1798

XVI-5.2. Les coordinations à interprétation non phrastique A. A. et F. M., 1799
XVI-5.2.1. L'interprétation plurielle des coordinations, 1800 – XVI-5.2.2. L'interprétation intensive de la coordination, 1801

XVI-5.3. La coordination et l'accord A. A., 1801
XVI-5.3.1. La coordination nominale et l'accord du verbe, 1802 – XVI-5.3.2. La coordination nominale et l'accord du déterminant et de l'adjectif, 1803

XVI-6 Les coordinations elliptiques François Mouret 1806

XVI-6.1. Qu'est-ce qu'une coordination elliptique ? F. M., 1806

XVI-6.2. La coordination à ellipse périphérique F. M., 1807
XVI-6.2.1. Qu'est-ce qu'une coordination à ellipse périphérique ?, 1808 – XVI-6.2.2. Les éléments manquants et partagés dans la coordination à ellipse périphérique, 1809 – XVI-6.2.3. L'interprétation de la coordination à ellipse périphérique, 1811 – XVI-6.2.4. La coordination à ellipse périphérique d'autres catégories, 1813 – XVI-6.2.5. La structure syntaxique de la coordination à ellipse périphérique, 1814 – XVI-6.2.6. L'ellipse périphérique en dehors de la coordination, 1816

XVI-6.3. Les coordinations à ellipse du verbe F. M., 1816
XVI-6.3.1. Qu'est-ce qu'une coordination à ellipse verbale ?, 1817 – XVI-6.3.2. Les éléments résiduels dans la coordination à ellipse verbale, 1818 – XVI-6.3.3. L'interprétation de la coordination à ellipse du verbe, 1820 – XVI-6.3.4. La structure syntaxique des coordinations à ellipse du verbe, 1822

XVI-6.4. Les coordinations différées Anne Abeillé et F. M., 1823
XVI-6.4.1. Qu'est-ce qu'une coordination différée ?, 1823 – XVI-6.4.2. La coordination différée et la négation contrastive, 1826 – XVI-6.4.3. La coordination différée avec un mot interrogatif, 1827

XVI-7 **Les coordinations corrélatives et les constructions apparentées aux coordinations** Anne Abeillé 1829

XVI-7.1. Les coordinations corrélatives, 1829
XVI-7.1.1. La coordination corrélative avec adverbiaux, 1829 – XVI-7.1.2. Les coordinations corrélatives avec des pronoms, 1830

XVI-7.2. Les comparatives corrélatives, 1832
XVI-7.2.1. Qu'est-ce qu'une comparative corrélative ?, 1832 – XVI-7.2.2. La syntaxe des comparatives corrélatives, 1833 – XVI-7.2.3. L'interprétation des comparatives corrélatives, 1834

XVI-7.3. Les conjoints incidents, 1835
XVI-7.3.1. Les incises introduites par une conjonction de coordination, 1836 – XVI-7.3.2. Les autres ajouts introduits par une conjonction de coordination, 1836

Repères bibliographiques, 1839

CHAPITRE XVII L'ordre des mots

sous la responsabilité de Paul Cappeau

XVII-1 **Qu'est-ce que l'ordre des mots ?** Paul Cappeau et Anne Abeillé 1843

XVII-1.1. L'ordre des mots dans la phrase, 1843
XVII-1.1.1. L'ordre des mots et la structure de la phrase, 1843 – XVII-1.1.2. L'adjacence et la distance entre constituants, 1846

XVII-1.2. L'ordre des mots et les fonctions syntaxiques, 1848
XVII-1.2.1. Les éléments en début de phrase, 1849 – XVII-1.2.2. La position du sujet dans la phrase, 1850 – XVII-1.2.3. La position des compléments du verbe, 1852

XVII-1.3. Les autres facteurs en jeu dans l'ordre des mots dans la phrase, 1853
XVII-1.3.1. La place des éléments périphériques, 1854 – XVII-1.3.2. La position des ajouts dans la phrase, 1854 – XVII-1.3.3. L'ordre relatif des compléments du verbe, 1855

XVII-1.4. L'ordre des mots au sein des autres syntagmes, 1857
XVII-1.4.1. L'ordre au sein du syntagme nominal, 1858 – XVII-1.4.2. L'ordre au sein du syntagme adjectival et prépositionnel, 1859

XVII-2 **L'inversion du sujet** 1860

XVII-2.1. Les constructions verbales à sujet suffixé Anne Abeillé, 1860
XVII-2.1.1. Qu'est-ce qu'un verbe à sujet suffixé ?, 1860 – XVII-2.1.2. Le verbe à sujet suffixé en phrase déclarative ou désidérative, 1863 – XVII-2.1.3. Le verbe à sujet suffixé en phrase interrogative ou exclamative, 1865 – XVII-2.1.4. Le verbe à sujet suffixé en subordonnée circonstancielle, 1867

XVII-2.2. L'inversion du sujet nominal, 1868
XVII-2.2.1. Qu'est-ce qu'un sujet nominal inversé ?, 1868 – XVII-2.2.2. L'inversion élaborative, 1871 – XVII-2.2.3. L'inversion stylistique, 1872 – XVII-2.2.4. L'inversion attributive, 1874 – XVII-2.2.5. L'inversion locative ou de manière, 1876 – XVII-2.2.6. L'inversion présentative, 1878 – XVII-2.2.7. La structure syntaxique des phrases à inversion du sujet nominal, 1882 – XVII-2.2.8. Les effets et les usages des inversions du sujet nominal, 1886

XVII-3 **L'ordre des compléments du verbe** ... 1890

XVII-3.1. L'ordre des compléments par rapport à la tête Anne Abeillé, 1890
XVII-3.1.1. L'ordre des compléments par rapport au verbe, 1890 – XVII-3.1.2. L'ordre des compléments par rapport à l'adjectif ou au nom, 1892

XVII-3.2. L'ordre des compléments entre eux Paul Cappeau et Juliette Thuilier, 1893
XVII-3.2.1. L'ordre relatif des compléments du verbe selon leur fonction, 1893 – XVII-3.2.2. Quels facteurs influencent l'ordre relatif des compléments du verbe ?, 1895 – XVII-3.2.3. L'ordre relatif des compléments des autres catégories, 1901

XVII-3.3. L'antéposition du complément du verbe en début de phrase A. A. et Frédéric Sabio, 1902
XVII-3.3.1. L'antéposition du complément avec inversion du sujet, 1902 – XVII-3.3.2. L'antéposition du complément prépositionnel topicalisé, 1904 – XVII-3.3.3. L'antéposition focalisante du complément, 1905 – XVII-3.3.4. Une autre construction à complément direct initial, 1907

XVII-4 **La place de l'adjectif épithète** Anne Abeillé et Juliette Thuilier ... 1910

XVII-4.1. La place de l'adjectif par rapport au nom A. A. et J. T., 1910
XVII-4.1.1. Les deux positions de l'adjectif épithète, 1910 – XVII-4.1.2. La place de l'adjectif épithète selon sa forme et sa prononciation, 1911 – XVII-4.1.3. La place de l'adjectif épithète et son interprétation, 1913

XVII-4.2. La place du syntagme adjectival épithète A. A. et J. T., 1916
XVII-4.2.1. La position de l'adjectif épithète avec un complément, 1917 – XVII-4.2.2. La position de l'adjectif épithète modifié, 1917 – XVII-4.2.3. La position de l'adjectif épithète coordonné, 1918 – XVII-4.2.4. La position du syntagme adjectival selon la prosodie et le discours, 1919 – XVII-4.2.5. La structure syntaxique des syntagmes nominaux avec adjectif épithète, 1920

XVII-4.3. L'ordre des adjectifs épithètes entre eux A. A., 1921
XVII-4.3.1. L'ordre relatif des adjectifs épithètes avant le nom, 1922 – XVII-4.3.2. L'ordre relatif des adjectifs épithètes après le nom, 1922 – XVII-4.3.3. L'ordre des adjectifs juxtaposés interprétés comme coordonnés, 1924

Repères bibliographiques, 1925

CHAPITRE XVIII

La syntaxe, l'énoncé et le discours

sous la responsabilité de Bernard Combettes

XVIII-1 **La phrase et le contexte** Bernard Combettes ... 1929

XVIII-1.1. Les constructions syntaxiques et la progression du discours, 1929
XVIII-1.1.1. La progression du discours et la structure de la phrase, 1929 – XVIII-1.1.2. Les constructions clivées et le focus, 1930 – XVIII-1.1.3. Les constructions disloquées et le topique de discours, 1931 – XVIII-1.1.4. Les constructions présentatives et les nouveaux référents dans le discours, 1932

XVIII-1.2. La phrase et l'organisation du discours, 1933
XVIII-1.2.1. Le rôle de certains éléments initiaux dans l'organisation discursive, 1933 – XVIII-1.2.2. La continuité référentielle : anaphores et cataphores, 1934 – XVIII-1.2.3. Le rôle des connecteurs dans le discours, 1935

XVIII-1.3. La phrase et la situation d'énonciation, 1936
XVIII-1.3.1. Le rôle des expressions déictiques, 1936 – XVIII-1.3.2. Le rôle des temps verbaux dans le discours, 1938 – XVIII-1.3.3. Le discours rapporté, 1938

XVIII-2 **Les constructions disloquées, clivées et présentatives**
Bernard Combettes 1940

XVIII-2.1. Les phrases à dislocation initiale et topique suspendu, 1940
XVIII-2.1.1. La syntaxe de la dislocation initiale, 1941 – XVIII-2.1.2. Le rôle discursif de la dislocation initiale, 1944 – XVIII-2.1.3. La construction à topique suspendu, 1948 – XVIII-2.1.4. La structure syntaxique des phrases disloquées, 1950

XVIII-2.2. Les dislocations médiane et finale, 1951
XVIII-2.2.1. La syntaxe des dislocations médiane et finale, 1951 – XVIII-2.2.2. Le rôle de la dislocation finale dans le discours, 1955

XVIII-2.3. Les constructions clivées et pseudoclivées, 1957
XVIII-2.3.1. La syntaxe de la construction clivée, 1957 – XVIII-2.3.2. La construction clivée à focus étroit, 1961 – XVIII-2.3.3. La construction clivée à focus large, 1962 – XVIII-2.3.4. Les constructions pseudoclivées, 1964

XVIII-2.4. Les constructions présentatives, 1967
XVIII-2.4.1. Les phrases présentatives en *il y a*, *voilà* + syntagme nominal + *qui*…, 1967
– XVIII-2.4.2. Les constructions présentatives à sujet nominal inversé, 1969
– XVIII-2.4.3. La phrase impersonnelle et l'effet présentatif, 1970

XVIII-3 **Le rôle des ajouts initiaux dans le discours** 1971

XVIII-3.1. Les ajouts prédicatifs Bernard Combettes, 1971
XVIII-3.1.1. Qu'est-ce qu'un ajout prédicatif ?, 1971 – XVIII-3.1.2. L'accord de l'ajout prédicatif, 1974 – XVIII-3.1.3. L'interprétation de l'ajout prédicatif, 1975 – XVIII-3.1.4. Le rôle des ajouts prédicatifs dans le discours, 1976

XVIII-3.2. Les expressions cadratives Michel Charolles et Béatrice Lamiroy, 1977
XVIII-3.2.1. Qu'est-ce qu'une expression cadrative ?, 1977 – XVIII-3.2.2. La position initiale et les expressions de cadre, 1978 – XVIII-3.2.3. Les classes sémantiques des ajouts de cadre, 1979 – XVIII-3.2.4. La relation des cadratifs avec le contexte précédent, 1981

XVIII-3.3. Les connecteurs Corinne Rossari, 1983
XVIII-3.3.1. Qu'est-ce qu'un connecteur ?, 1984 – XVIII-3.3.2. La grammaticalisation des connecteurs, 1987 – XVIII-3.3.3. L'interprétation des connecteurs, 1989

XVIII-4 **L'ancrage des énoncés dans l'énonciation** 1994

XVIII-4.1. Les expressions déictiques Frédéric Landragin, 1994
XVIII-4.1.1. Qu'est-ce qu'une expression déictique ?, 1994 – XVIII-4.1.2. Les proformes personnelles déictiques, 1996 – XVIII-4.1.3. Les expressions de deixis spatiale, 2000 – XVIII-4.1.4. Les expressions temporelles déictiques, 2005 – XVIII-4.1.5. Les expressions de la deixis textuelle, 2006

XVIII-4.2. Les termes d'adresse F. L., 2007
XVIII-4.2.1. Qu'est-ce qu'un terme d'adresse ?, 2007 – XVIII-4.2.2. Les formes d'adresse pronominales, 2010 – XVIII-4.2.3. Les formes d'adresse nominales, 2012

XVIII-4.3. Les interjections et les autres particules de discours Mathilde Dargnat, 2015
XVIII-4.3.1. Que sont les particules de discours ?, 2015 – XVIII-4.3.2. Les interjections, 2017 – XVIII-4.3.3. La syntaxe des particules de discours, 2019 – XVIII-4.3.4. Les particules de discours, les actes de langage et les types de phrases Anne Abeillé, 2023 – XVIII-4.3.5. Les particules de discours et les connecteurs, 2024

XVIII-5 **L'anaphore et l'ancrage des référents dans le discours**
Michel Charolles 2026

XVIII-5.1. Qu'est-ce qu'une expression anaphorique ?, 2026
XVIII-5.1.1. Les expressions anaphoriques et leur antécédent, 2026 – XVIII-5.1.2. Les expressions anaphoriques, les noms propres et les syntagmes nominaux indéfinis, 2028 – XVIII-5.1.3. Les expressions anaphoriques et les expressions déictiques, 2029 – XVIII-5.1.4. Les anaphores implicites, 2029

XVIII-5.2. Les différentes expressions anaphoriques, 2030
XVIII-5.2.1. La diversité des expressions anaphoriques, 2031 – XVIII-5.2.2. Le choix de l'expression anaphorique, 2035 – XVIII-5.2.3. Le rappel du nom du référent, 2037

XVIII-5.3. Les anaphores pronominales, 2038
XVIII-5.3.1. Les proformes personnelles en emploi anaphorique, 2038 – XVIII-5.3.2. Le pronom *ce dernier*, 2040 – XVIII-5.3.3. *Celui-ci* et *celui-là* anaphoniques, 2041 – XVIII-5.3.4. Les démonstratifs *ça*, *ce*, *ceci* et *cela* en usage anaphorique, 2041 – XVIII-5.3.5. Les pronoms relatifs et la relation anaphorique, 2042

XVIII-5.4. Les anaphores nominales, 2044
XVIII-5.4.1. Les syntagmes nominaux anaphoriquesavec article défini, 2044 – XVIII-5.4.2. Les syntagmes nominaux anaphoriques avec déterminant possessif, 2046 – XVIII-5.4.3. Les syntagmes nominaux anaphoriques démonstratifs, 2046

XVIII-5.5. Les expressions cataphoriques, 2048
XVIII-5.5.1. Quelles expressions permettent un emploi cataphorique ?, 2048 – XVIII-5.5.2. Les proformes personnelles en emploi cataphorique, 2049 – XVIII-5.5.3. Les autres expressions cataphoriques, 2051 – XVIII-5.5.4. Les cataphores implicites, 2051

XVIII-6 **Le discours rapporté et les incises**
Bernard Combettes 2053

XVIII-6.1. Qu'est-ce que le discours rapporté ? B. C., 2053

XVIII-6.2. Le discours direct B. C., 2054
XVIII-6.2.1. La construction du discours direct, 2054 – XVIII-6.2.2. Le discours direct et la fidélité au discours source, 2056

XVIII-6.3. Le discours indirect B. C., 2057
XVIII-6.3.1. La construction du discours indirect, 2057 – XVIII-6.3.2. Les personnes dans le discours indirect, 2059 – XVIII-6.3.3. Les temps dans le discours indirect Co Vet et Henriëtte De Swart, 2059 – XVIII-6.3.4. Le discours indirect et les adverbiaux déictiques, 2061 – XVIII-6.3.5. Les traces du discours source dans le discours indirect, 2062

XVIII-6.4. Le discours indirect libre B. C., 2063
XVIII-6.4.1. Qu'est-ce que le discours indirect libre ?, 2063 – XVIII-6.4.2. Les traces de l'énoncé source dans le discours indirect libre, 2064

XVIII-6.5. Les incises Anne Abeillé et Danièle Godard, 2066
XVIII-6.5.1. Qu'est-ce qu'une incise ?, 2066 – XVIII-6.5.2. L'incise de discours rapporté, 2067 – XVIII-6.5.3. L'incise de commentaire, 2069

Repères bibliographiques, 2072

CHAPITRE XIX | La forme sonore des énoncés

XIX-1 **Qu'est-ce que la forme sonore des énoncés ?**
Élisabeth Delais-Roussarie 2077

XIX-1.1. Les sons du français, 2077
XIX-1.1.1. Les consonnes, les voyelles et les syllabes, 2077 – XIX-1.1.2. La variation régionale dans les sons du français Mathieu Avanzi, 2080

XIX-1.2. Comment décrire la forme sonore d'un énoncé ? É. D.-R., 2081
XIX-1.2.1. Du signal sonore à la représentation phonétique, 2081 – XIX-1.2.2. La représentation phonologique des énoncés oraux, 2082

XIX-1.3. La prononciation du mot en contexte É. D.-R., 2083
XIX-1.3.1. La liaison et l'enchainement, 2083 – XIX-1.3.2. Les autres phénomènes de jointure, 2084

XIX-1.4. Le phrasé, l'accentuation et l'intonation É. D.-R., 2085
XIX-1.4.1. Les groupements prosodiques, 2085 – XIX-1.4.2. L'accentuation métrique et emphatique, 2087 – XIX-1.4.3. L'intonation et les mouvements mélodiques, 2088

XIX-2 **Le phrasé des énoncés** Élisabeth Delais-Roussarie 2091

XIX-2.1. Qu'est-ce que le phrasé prosodique ? É. D.-R., 2091
XIX-2.1.1. L'organisation du flux sonore, 2091 – XIX-2.1.2. Le phrasé, la syntaxe et l'interprétation, 2092 – XIX-2.1.3. Les deux types de groupes prosodiques, 2094

XIX-2.2. Les groupes intonatifs É. D.-R., 2095
XIX-2.2.1. Qu'est-ce que le groupe intonatif ?, 2095 – XIX-2.2.2. Les constituants en prosodie incidente, 2096 – XIX-2.2.3. L'adverbe ajout en prosodie incidente ou intégrée Olivier Bonami et É. D.-R., 2098

XIX-2.3. Les groupes accentuels É. D.-R., 2100
XIX-2.3.1. Qu'est-ce qu'un groupe accentuel ?, 2101 – XIX-2.3.2. Les groupes accentuels et les relations syntaxiques, 2103 – XIX-2.3.3. Le groupe accentuel élargi, 2105

XIX-3 **La liaison, l'élision et le *e* caduc**
Olivier Bonami et Élisabeth Delais-Roussarie 2106

XIX-3.1. Qu'est-ce qu'un phénomène de jointure ? O. B. et É. D.-R., 2106
XIX-3.1.1. La forme sonore des mots dans l'énoncé, 2106 – XIX-3.1.2. Qu'est-ce qu'un mot vocalique ?, 2107

XIX-3.2. La liaison O. B. et É. D.-R., 2109
XIX-3.2.1. Qu'est-ce que la liaison ?, 2109 – XIX-3.2.2. La forme de la liaison, 2110 – XIX-3.2.3. La liaison et la construction syntaxique, 2112 – XIX-3.2.4. Les facteurs entrant en jeu dans la liaison facultative, 2117

XIX-3.3. L'élision O. B. et É. D.-R., 2118
XIX-3.3.1. Qu'est-ce que l'élision ?, 2118 – XIX-3.3.2. Quels mots donnent lieu à élision ?, 2119 – XIX-3.3.3. L'élision est-elle obligatoire ?, 2120

XIX-3.4. L'insertion et la chute du *e* caduc O. B. et É. D.-R., 2121
XIX-3.4.1. La chute du *e* caduc /ə/, 2121 – XIX-3.4.2. L'insertion de /ə/ en fin de mot, 2122

XIX-3.5. La variation régionale concernant la liaison et le *e* caduc Mathieu Avanzi, 2123
XIX-3.5.1. La variation régionale et la liaison, 2123 – XIX-3.5.2. La variation régionale et le *e* caduc, 2124

XIX-4 **L'accentuation** Élisabeth Delais-Roussarie et Albert Di Cristo 2126

XIX-4.1. L'accentuation métrique É. D.-R. et A. Di C., 2126
XIX-4.1.1. Qu'est-ce que l'accent métrique ?, 2126 – XIX-4.1.2. Les mots accentuables et les patrons accentuels, 2130 – XIX-4.1.3. L'accent métrique final, 2132 – XIX-4.1.4. L'accent métrique initial, 2135

XIX-4.2. Les accents emphatiques É. D.-R. et A. Di C., 2136
XIX-4.2.1. L'accent emphatique final, 2137 – XIX-4.2.2. L'accent emphatique initial, 2138

XIX-4.3. L'accentuation et la variation régionale Mathieu Avanzi, 2139
XIX-4.3.1. L'accentuation finale et la variation régionale, 2139 – XIX-4.3.2. L'accentuation non finale et la variation régionale, 2139

XIX-5 **L'intonation** 2141

XIX-5.1. Qu'est-ce que l'intonation ? Brechtje Post et Élisabeth Delais-Roussarie, 2141
XIX-5.1.1. Les variations de hauteur de voix et l'intonation, 2141 – XIX-5.1.2. L'intonation dans la grammaire, 2142 – XIX-5.1.3. La représentation tonale de l'intonation, 2143

XIX-5.2. Les quatre contours de base B. P. et É. D.-R., 2144
XIX-5.2.1. Qu'est-ce qu'un contour intonatif ?, 2144 – XIX-5.2.2. Le contour montant, 2145 – XIX-5.2.3. Le contour descendant, 2146 – XIX-5.2.4. Les deux contours montants-descendants, 2146

XIX-5.3. La position et la fonction des contours de base B. P. et É. D.-R., 2148
XIX-5.3.1. Les contours réalisés à la fin du groupe intonatif principal, 2148 – XIX-5.3.2. Le contour des groupes intonatifs incidents, 2150 – XIX-5.3.3. Le contour non terminal et l'accentuation, 2152

XIX-5.4. L'intonation et le discours, 2153
XIX-5.4.1. La forme du contour terminal et le type de phrase, 2153 – XIX-5.4.2. Le discours et la fin du contour terminal, 2155

XIX-5.5. L'intonation et la variation régionale Mathieu Avanzi, 2157
XIX-5.5.1. La variation concernant la réalisation des contours montants, 2158 – XIX-5.5.2. La variation concernant la réalisation du contour terminal, 2159

Repères bibliographiques, 2160

CHAPITRE XX

La ponctuation et les codes de l'écrit

sous la responsabilité de Véronique Braun-Dahlet

XX-1 **Qu'est-ce que la ponctuation ?** Véronique Braun-Dahlet................ 2165

XX-1.1. Les différents signes écrits, 2165

XX-1.2. Les signes de ponctuation, 2166
XX-1.2.1. Les signes de ponctuation et les caractères typographiques, 2168 – XX-1.2.2. Les trois niveaux de la ponctuation, 2169 – XX-1.2.3. Les signes simples et les signes doubles, 2170 – XX-1.2.4. La combinaison des signes de ponctuation, 2170 – XX-1.2.5. Les différents rôles de la ponctuation, 2171

XX-1.3. La ponctuation de texte, 2172

XX-2 **La ponctuation de mot**
Véronique Braun-Dahlet et Antoine Gautier 2174

XX-2.1. Qu'est-ce que la ponctuation de mot ?, 2174

XX-2.2. Le blanc et l'espace, 2175
XX-2.2.1. Le blanc intermots, 2175 – XX-2.2.2. Le blanc intramot, 2175

XX-2.3. La majuscule de mot et les capitales, 2176
XX-2.3.1. La majuscule des noms propres, 2177 – XX-2.3.2. La majuscule des noms propres complexes, 2177 – XX-2.3.3. La majuscule des titres, 2178 – XX-2.3.4. Les autres emplois de la majuscule, 2178 – XX-2.3.5. Les mots en capitales, 2179

XX-2.4. Le trait d'union et le tiret, 2179
XX-2.4.1. Le trait d'union, 2180 – XX-2.4.2. Le tiret de division, 2183

XX-2.5. L'apostrophe, 2183
XX-2.5.1. L'apostrophe intramot, 2183 – XX-2.5.2. L'apostrophe d'élision, 2184

XX-2.6. La barre oblique et la virgule de mot, 2185
XX-2.6.1. La barre oblique, 2185 – XX-2.6.2. La virgule de mot, 2186

XX-2.7. Le point abréviatif et les points de suspension, 2186
XX-2.7.1. Le point abréviatif, 2186 – XX-2.7.2. Les points de suspension et l'astérisque, 2186

XX-2.8. Les parenthèses, les crochets et les chevrons, 2187
XX-2.8.1. Les parenthèses de mot, 2187 – XX-2.8.2. Les crochets, 2187 – XX-2.8.3. Les parenthèses et les crochets en linguistique, 2187 – XX-2.8.4. Les chevrons, 2187

XX-3 La ponctuation de phrase Véronique Braun-Dahlet 2189

XX-3.1. Qu'est-ce que la ponctuation de phrase ?, 2189
XX-3.1.1. Les différents signes de ponctuation de phrase, 2189 – XX-3.1.2. Y a-t-il des règles de ponctuation ?, 2192

XX-3.2. Les signes de ponctuation syntaxique : le point, le point-virgule et la virgule, 2193
XX-3.2.1. Le point de clôture, 2193 – XX-3.2.2. Le point-virgule, 2194 – XX-3.2.3. La virgule, 2195

XX-3.3. Le point d'interrogation, le point d'exclamation et les points de suspension, 2200
XX-3.3.1. Le point d'interrogation, 2200 – XX-3.3.2. Le point d'exclamation, 2201 – XX-3.3.3. Les points de suspension, 2202 – XX-3.3.4. La ponctuation et les types de phrases, 2202

XX-3.4. Les signes de ponctuation discursifs, 2204
XX-3.4.1. Les hiérarchiseurs discursifs : le deux-points, les parenthèses et les tirets, 2204 – XX-3.4.2. Les signes de citation : guillemets, italiques, crochets et parenthèses, 2206 – XX-3.4.3. La ponctuation du discours rapporté, 2209

XX-3.5. La ponctuation de quelques constructions, 2210
XX-3.5.1. La ponctuation des subordonnées relatives, 2210 – XX-3.5.2. La ponctuation des constructions coordonnées, 2212 – XX-3.5.3. La ponctuation des adverbes connecteurs, 2216

XX-4 Les abréviations et les sigles
Véronique Braun-Dahlet et Antoine Gautier 2219

XX-4.1. Qu'est-ce qu'une abréviation ?, 2219

XX-4.2. Les abréviations purement graphiques, 2220
XX-4.2.1. Les abréviations graphiques conventionnelles, 2220 – XX-4.2.2. Les abréviations graphiques simples, 2221 – XX-4.2.3. Les abréviations graphiques complexes, 2223 – XX-4.2.4. La ponctuation des abréviations purement graphiques, 2224 – XX-4.2.5. Les abréviations mixtes et symboliques, 2225 – XX-4.2.6. Les abréviations graphiques non conventionnelles, 2226

XX-4.3. Les sigles et acronymes, 2227
XX-4.3.1. La différence entre sigle et acronyme, 2227 – XX-4.3.2. Les sigles, 2228 – XX-4.3.3. Les acronymes, 2230

XX-4.4. Les autres abréviations, 2231
XX-4.4.1. Qu'est-ce qu'une forme tronquée ?, 2231 – XX-4.4.2. Les différentes formes de troncation, 2232 – XX-4.4.3. L'emploi des formes tronquées, 2233

XX-5 Les écritures numériques
Florence Mourlhon-Dallies et Antoine Gautier 2235

XX-5.1. Qu'appelle-t-on écritures numériques ?, 2235
XX-5.1.1. Les différents modes de communication électronique, 2235 – XX-5.1.2. Les usages de l'écrit numérique, 2236

XX-5.2. La ponctuation des écritures numériques, 2238
XX-5.2.1. Les signes de ponctuation de mot et de phrase, 2238 – XX-5.2.2. Les nouveaux signes de ponctuation de phrase, 2239 – XX-5.2.3. La ponctuation du discours rapporté sur écran, 2240 – XX-5.2.4. La ponctuation expressive sur écran, 2241

XX-5.3. Lexique et syntaxe des écritures numériques, 2242
XX-5.3.1. L'orthographe des écritures numériques, 2242 – XX-5.3.2. Le lexique des écritures numériques, 2245 – XX-5.3.3. La syntaxe des écritures numériques, 2248

XX-5.4. Les signes iconiques sur écran, 2249
XX-5.4.1. Qu'est-ce qu'un signe iconique ?, 2249 – XX-5.4.2. La syntaxe des signes iconiques, 2251 – XX-5.4.3. Les autres rôles des signes iconiques, 2252

Repères bibliographiques, 2254

Annexes

Fiches

À, 2259 – Accord de l'adjectif, 2261 – Accord du participe passé, 2263 – Accord du verbe, 2264 – *Aller*, 2266 – *Aussi*, 2267 – *Autre*, 2268 – *Avoir*, 2269 – *Beaucoup*, 2270 – *Bien*, 2271 – *Ce*, 2272 – *Celui*, 2273 – *Combien*, 2274 – *Comme*, 2275 – *De*, 2277 – *Dont*, 2279 – *Du, des*, 2280 – *En*, 2281 – *Être*, 2283 – *Faire*, 2284 – *Il*, 2286 – Inversion du sujet, 2287 – *Le*, 2289 – *Lui*, 2291 – *Même*, 2293 – *Ne*, 2295 – *Non*, 2296 – *Où*, 2297 – *Par*, 2298 – *Pas*, 2299 – *Peu, un peu*, 2300 – *Plus*, 2302 – *Pour*, 2304 – Pronoms personnels, 2306 – *Quand*, 2308 – *Que*, 2310 – *Quel*, 2312 – *Quelque, quelques*, 2314 – *Qui*, 2315 – *Quoi*, 2316 – *Rien*, 2318 – *Sans*, 2319 – *Se*, 2320 – *Si*, 2322 – *Sur, dessus*, 2324 – *Tant*, 2326 – *Tel*, 2327 – *Tout, tous*, 2328 – *Un*, 2330 – *Voici, voilà*, 2332 – *Y*, 2333

Glossaire 2335

Listes
Liste des figures 2363
Liste des tableaux 2368
Liste des listes 2376

Sources des exemples littéraires 2377

Bibliographie générale 2401

Index 2457

Remerciements

L'édition de la *Grande Grammaire du français* n'aurait pas été possible sans la précieuse coopération de nombreuses personnes.

Que soient vivement remerciés :

Pour leur rôle à l'origine du projet : Ignacio Bosque, Frédéric Boyer, Jean-Claude Chevalier, Emmanuelle Guérin, Danielle Leeman, Jean-Marie Marandin, Christiane Marchello-Nizia, Michel Parfenov, Geoffrey K. Pullum, Lorenzo Renzi, Gilles Siouffi et Danièle Van de Velde.

Pour leurs attentives relectures : Karine Abiven, Jean-Pierre Aubrit, Gilbert Beaune, Jean-Claude Chevalier, Colette Corblin, Cécile de Cortanze, Bernard Fradin, Françoise Gomez, Marie-Laure Lefur, André Thibault, Delphine Tribout, Thomas Verjans et Anne Vibert.

Au Laboratoire de linguistique formelle (CNRS et Université de Paris), pour leur travail sur les sources écrites et sonores : Vanessa Combet, Achille Falaise, Loïc Liégeois, Clément Plancq et Alexandre Roulois.

Pour leurs voix : Mathilde Cambron-Goulet, Laure Chardonnens-Cotting, Patty Garet, Rémi Godement-Berline, Laure Anne Johnsen, Philippe Leblond, Philippe Martin et Frédéric Sabio.

Tous les collègues qui nous ont permis l'accès aux nombreux corpus : Olivier Baude, Marie-José Béguelin, Gabriel Bergougnioux, Roxane Bertrand, Philippe Blache, Sonia Branca-Rosoff, Paul Cappeau, Michel Charolles, Khalid Choukri, Emanuela Cresti, Jeanne-Marie Debaisieux, Élisabeth Delais-Roussarie, Gaétane Dostie, Cédrick Fairon, Daniel Hirst, Marty Laforest, Valérie Mapelli, Rachel Panckhurst, Shana Poplack, Pilar Prieto, Frédéric Sabio, Gillian Sankoff et Diane Vincent.

Pour leur participation à la préparation de copie : Élisa Berthon et Anaëlle Heslon.

Enfin, chez Actes Sud, Anne Bresson-Lucas pour son accompagnement constant dans la mise en œuvre éditoriale et Élodie Sanlaville pour son aide dans le développement de la version en ligne.

Anne Abeillé, Danièle Godard
Annie Delaveau, Antoine Gautier

La rédaction de la *Grande Grammaire du français* a bénéficié du soutien de l'Institut de linguistique française (CNRS), de la Direction générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), du Laboratoire de linguistique formelle (CNRS et Université de Paris) et du LabEx Empirical Foundations of Linguistics (ANR-10-LABX-0083).
Pour sa publication, l'éditeur a bénéficié du soutien du Centre national du livre et de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.